00020031

NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

Digitized with financial assistance from

on 27 November, 2018

LE GRAND

DICTIONAIRE HISTORIQUE,

OU

LE MÊLANGE CURIEUX

DE

L'HISTOIRE

SACRÉE ET PROFANE,

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats celébres; des Héréfiarques & des Schismatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illustres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philosophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toutes sortes de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRES

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux considérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magistratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & solemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse; & autres Choses, & Actions remarquables.

AVEC

L'Histoire des Conciles Generaux & Particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. LOUIS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très considérablement.

TOME SEPTIEME. [illegible] R—SEO.

20031

A AMSTERDAM, Chez P. Brunel, R. Wetstein, la Veuve de P. de Coup & G. Kuyper, F. l'Honoré & Fils, P. Humbert, Z. Chatelain, H. Uytwerf, F. Changuion, J. Wetstein & G. Smith, P. Mortier, & J. Catuffe.
A LEIDEN, Chez S. Luchtmans & C. Haak.
A LA HAYE, Chez P. Gosse, J. van Duren, J. Neaulme, A. Moetjens, G. Block, & A. van Dole.
A UTRECHT, Chez E. Neaulme.
LIBRAIRES.

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

P.

P.

P Cette lettre, qui est une de celles qu'on appelle muettes, n'a point d'aspiration après elle, si ce n'est dans les mots dérivez du Grec où se trouve la lettre φ, comme à ceux de *Phaëton*, *Philotas*, &c. On l'a aussi quelquefois changée en B, comme *Byrrhus* pour *Pyrrhus*, & *Balatium*, pour *Palatium*. Les Anciens se servoient encore souvent de cette lettre pour marquer ou le peuple, ou une partie de quelque chose. P se met aussi en la place du B dans le Latin, & les Grecs changeoient souvent une de ces lettres pour l'autre. P, dans les lettres numérales, signifie *cent*.

PAA. PAC.

* PAAR, famille distinguée de Comtes d'Allemagne, dans les païs héréditaires d'Autriche, porte le titre de Grand-Maître des Postes Héréditaire de toutes ces provinces-là. Elle tire son origine de la famille Milanoise des Seigneurs *Belli Buoni*, ou de *Belidori de Casuio*, que l'Empereur Frédéric I honora de la dignité de Barons de l'Empire, en l[...]r donnant en même tems la ville & Seigneurie de Paar pour la [...]oir comme Fief de l'Empire: ce qui leur fit quitter leur ancien nom, pour prendre celui de *Barons de Paar*. De cette famille [...]oit issu RODOLPHE qui suit. *

RODOLPHE, Baron de Paar, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de l'Ordre en Bohéme, Commandeur de Furstenveldt & de Medling, Membre du Conseil Privé, Chambellan & Grand Ecuyer de l'Empereur Ferdinand II, & enfin Général des Croates, entra en 1594, dans l'Ordre de Malte. Il entendoit parfaitement tous les exercices qui conviennent à la Noblesse, & s'insinua si bien dans les bonnes graces de l'Empereur Ferdinand II, que ce Prince le fit d'abord l'un de ses Chambellans, & dans la suite son Grand-Ecuyer. Il avoit aquis l'autorité de son Maître, mais il en abusa & fut contraint de s'éloigner de la Cour. Cependant quelque tems après il y fut rappellé, & pourvu en 1620, de la charge de Gouverneur de Carlostadt & des païs qui en dépendent. En 1626, il fut élu Grand-Prieur de l'Ordre de Malte dans le Royaume de Bohéme, mais il mourut avant que de pouvoir prendre possession de cette dignité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Khévenhuller, *Annal. Ferdin.* J. W. C. de Wurmprand, *Collect. Hist. Geneal.* p. 331. 334. Cruger, *Sacræ Memor. Reg. Boh. ad diem undecimum octobris.*

* PAAS (Crispin) habile Graveur, naquit à Cologne. Il fut Disciple de Cornhard, & grava toutes les Histoires de la Bible, & un grand nombre de sujets tirez de la Fable. Sa fille *Magdelaine*, & ses deux fils *Simon* & *Crispin*, ont excellé dans le bu[r]in. Ayant été appellé par le Roi de Danemarc, il demeura dans son Royaume jusques à la fin de sa vie. * Sandrart, *Académie de Peinture*, p. 356.

PAASMANS. *Voyez* PAESMANS.

PAAUW (Pierre) en Latin *Pavius* & *Pauwius*, naquit à Amsterdam en 1564, de *Pierre* Paauw, qui ayant embrassé la Religion Protestante, fut obligé dans la suite d'abandonner sa patrie, & de *Gertrude* Spiegel, sœur de *Jean* & de *Henri* Spiegel, fameux Poëtes Hollandois. Lorsqu'il fut en état d'étudier, son pére l'envoya à Amersfort, où il apprit les premiers principes de la Langue Latine; mais il ne demeura pas long-tems en ce lieu. De retour à Amsterdam, il étudia sous Alard Frisius, sous lequel il fit de grands progrès. En 1580, il alla à Leyde dans le dessein de s'appliquer à la Médecine & il étudia sous Gérard Boutius, Jean Heurnius & Rambert Dodonée. Après un séjour de quatre ans dans cette ville, il vint à Paris l'an 1584, pour s'y perfectionner dans les connoissances qu'il avoit acquises. Il y prit des leçons des deux Durets, le pére & le fils, & s'y exerça sous Jean Faber dans l'Anatomie, pour laquelle il avoit une inclination & des dispositions particuliéres. La France étoit alors dans un état trop agité pour qu'il y demeurât long-tems. Il la quitta pour passer en Danemarc, & alla ensuite à Rostock dans le Duché de Meckelbourg, où il s'appliqua beaucoup à l'Anatomie sous Henri Bruceus, qui y étoit fort habile. Ce fut en cette ville qu'il se fit recevoir Docteur en Médecine en 1587, & qu'il commença à enseigner publiquement à l'âge de 23 ans. Il fit ensuite un voyage en Italie & y eut le plaisir d'assister aux démonstrations anatomiques qu'Aquapendente faisoit à Padoue. Son séjour n'y fut pas aussi long qu'il auroit souhaité, parce que son pére étant tombé malade, le rappella au bout de trois mois. Après avoir demeuré quelque tems dans la maison paternelle, il retourna à Leyde, où on lui donna en 1589, à la sollicitation de Juste Lipse & de Jean Heurnius, une Chaire de Médecine, pour enseigner la Botanique en été & l'Anatomie en hiver. Il se maria en 1593, & épousa *Marie*, fille de *Jean* Hautenus, Sécretaire de la ville de Leyde; mais il la perdit en 1612, après en avoir eu quelques enfans. C'est à ses soins que l'on est redevable des squélettes qui se voyent dans l'Amphithéatre de Leyde, dont il a eu la surintendance, qu'il a exercée pendant 22 ans; aussi bien que du bon ordre qui se trouve dans le Jardin des plantes, dont il a eu la direction. Il mourut le premier août 1617, âgé de 53 ans. C'étoit un homme vif & infatigable au travail, d'une mémoire prodig[ieu]se, & qui s'exprimoit avec beaucoup de facilité. Ses Ouv[rag]es sont, *Hortus publicus Academiæ Lugduno-Batavæ; Primitiæ Anatomicæ de humani corporis ossibus; Succenturiatus Anatomicus, seu Commentarii in Hippocratem de vulneribus capitis, additæ in aliquot capita libri octavi Cornelii Celsi Explicationes; Andreæ Ve[sal]ii Epitome Anatomica; De valvula intestini Epistolæ duæ; De Pe[ste] Tractatus, cum Henrici Florentii ad singula ejusdem Tractatus capita additamentis; Observationes Anatomicæ; Galenus de cibis boni & mali succi, cum Notis; Tractatus de Exercitiis, Lacticiniis & Bellariis.* * Freheri *Theatrum*, p. 1338. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 12. p. 1, 6 & *suiv.* Meursii *Athenæ Batavæ.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 754.

PACÆUS. *Voyez* PACZ.

PAÇAMOI[R]ES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Pérou, habitent le long du fleuve Maragnon ou Xauca, dans le lieu où il se jette dans celui des Amazones, comme nous l'apprenons de Pierre Texeira.

PACARD ou PACART (George) vivoit dans le XVI siécle. M. Bayle croit qu'il étoit Ministre à la Rochefoucaut en 1574, lorsqu'il dédia sa Théologie Naturelle au Comte de la Rochefoucaut. Cet Ouvrage fut imprimé à la Rochelle *in octavo*, en 1579. Le Manuscrit de cet Ouvrage rendit un bon service à son Auteur, comme il le dit dans son Epître dédicatoire. *Etant*, dit il, *sorti de prison, où j'ai été retenu à Grenoble environ un an, je fus averti par un Gentilhomme, Sieur de Bompar, qui avoit moyenné ma délivrance, que j'avois été garanti & sauvé du chemin de mort, où avoient passé huit des nôtres, pour raison d'une copie de ce Recueil que j'avois lorsqu'on me prit prisonnier, laquelle courut par les mains de Messieurs du Parlement dudit lieu.* Il y a une seconde édition de ce livre, revue & augmentée par l'Auteur, imprimée à Niort en 1606. L'Auteur retrancha le chapitre de l'Antechrist qui étoit dans la premiére édition. Il avoit publié un Traitté là-dessus à Niort deux ans auparavant. *Bayle, *Dict. Crit.* 4. édit.

PACARIUS (Décimus) se déclara pour Vitellius qui disputoit l'empire à Othon, l'an 69 de Jesus Christ. Il étoit alors Intendant de l'Isle de Corse, où il fut tué; & sa tête fut portée au Prince contre lequel il s'étoit soulevé. * Tacite, *Histor. l.* 2. *c.* 16.

PACART. *Voyez* PACARD.

PACATIANUS (Titus Julius Marius ou Marinus) Auguste, n'est connu que par les Médailles dont le goût fait juger qu'il vécut du tems de Philippe & de Déce. Comme ces Médailles ont été trouvées en France, & qu'elles sont Latines, il y auroit assez d'apparence que Pacatianus seroit le Tyran que Déce a défait dans les Gaules, & dont les Auteurs ne disent pas le nom; peut-être aussi est-ce le nommé *Marin*, qui se revolta dans la Mésie sous le régne de Philippe; mais ce ne peut être le Jotapien, qui alors même se revolta dans la Syrie, selon Zosime. *Voyez* ces Médailles dans le livre intitulé *Numismata Imperatorum Romanorum* du Pére Banduri.

PACATIANUS, Consul sous l'empire de Constantin en l'an de Jesus Christ 332, fut aussi Préfet du Prétoire sous le même Prince deux années après. * Idacius. Onuphre.

PACATUS (Claudius) de simple Esclave qu'il étoit, s'éleva dans les armées sous l'empire de Domitien dans le premier siécle, jusqu'au degré de Centenier. Il fut reconnu par le Maître auquel il s'étoit dérobé, & lui fut livré comme son Esclave par ordre de l'Empereur, sans que sa qualité de Centenier pût l'en garantir. * Dion, *l.* 67.

PACATUS. *Cherchez* LATINUS PACATUS.

PACCIUS, Poëte Latin, contemporain de Martial. * Vossius, *de Poët. Lat.*

* PACCORI (Ambroise) Diacre du diocése du Mans, naquit à Céaucé dans le Bas Maine, & se distingua par sa modestie & par ses talens dans le Collége nouvellement établi à Céaucé. Il étudia en Philosophie & en Théologie à Angers. Il entra par ordre de ses Supérieurs dans la Cléricature, mais on n'a jamais pu le résoudre à monter jusqu'au Sacerdoce. Lorsqu'il n'étoit encore âgé que de 23 ans, M. de la Vergne de Tressan son Evêque le fit Principal du Collége de Céaucé, où il enseigna les Humanitez & la Rhétorique. En 1684, la veille du jour de la Conception de la sainte Vierge, il fut empoisonné par un Ecolier de son Collége, qui mit du verd-de-gris dans sa soupe. Heureusement il s'en apperçut assez t[ôt pou]r sauver sa vie, mais sa santé en a toujours souffert. C[...]aire a eu des suites considérables; mais tout fut assoupi à [...] de l'année 1685. Cependant M. Paccori ne jugea pas à [...] de demeurer plus longtems à Céaucé, & se retira en [...] M. de Coislin Evêque d'Orléans le fit venir pour le faire [...] de son petit Séminaire qui étoit alors à Meun. Il a exercé [cet e]mploi pendant plus de dix-huit ans jusqu'à la mort de M. de Coislin, arrivée au commencement de février 1706. Alors il se retira à Paris où il a toujours vécu depuis dans une grande pénitence. Il y est mort le 12 de février 1730, âgé de 81 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Avis salutaire aux Péres & aux Méres, pour bien élever leurs enfans; Entretien sur la santification des Dimanches & des Fêtes; Régles Chrétiennes pour faire saintement toutes ses actions; Abbrégé de la Loi nouvelle*, avec la suite; *Journée Chrétienne; Devoirs des Vierges Chrétiennes; Régles pour travailler utilement à l'éducation Chrétienne des enfans; De l'honneur qui est dû à Dieu dans ses mystéres*

res & dans ses Saints; Les Regrets de l'abus du Pater; Vie de Jesus Christ; La maniére de faire l'Ecole; Pensées Chrétiennes pour tous les jours du mois; Instructions Chrétiennes sur les représentations deshonnêtes des peintures indécentes; Régles pour vivre chrétiennement dans l'engagement du Mariage & dans la conduite d'une famille; Instruction Chrétienne sur la maniére dont on doit se conduire dans le tems qui précede le Carême, & sur les desordres du Carnaval; Idée de la Religion avec des figures. Il avoit achevé deux autres Ecrits. Le premier qui est considérable est un Traité *des Devoirs des Ecclésiastiques*: ce Manuscrit étoit entre les mains de M. d'Arnaudin qui l'avoit approuvé lorsque ce Docteur est mort, & il ne s'est point retrouvé. Le second est une *Instruction sur le Chapelet*; elle est entre les mains d'un Libraire de Paris. M. Paccori a aussi retouché en quantité d'endroits les *Histoires Choisies* de M. Génevaux, & on lui doit de plus une nouvelle édition, avec une continuation des Epitres & des Evangiles avec des Explications par demandes & par réponses que M. Perdoux avoit fait imprimer.

P A C E M, ville du Royaume de ce nom dans l'Isle de Sumatra, en Latin *Pacenum*. Elle a un grand Port, & trois avenues, où l'on entre par une pointe de terre vers le septentrion. La mer y monte presque de six heures en six heures. Mandeslo rapporte que le Roi d'Achem a uni à sa Couronne les Royaumes de Pacem & de Pédir, avec la plus grande partie de la côte septentrionale de cette Isle de Sumatra, qui étoit autrefois divisée en dix Royaumes, & que l'on s'est contenté de découvrir ceux qui sont sur la côte, sans avoir pénétré dans le païs, où l'on auroit trouvé des richesses inconnues à ceux qui habitent les villes maritimes. Il ajoûte que les Portugais ne parlent que de deux Royaumes méditerranées, Andrigan & Arvan, & de ceux d'Achem, de Pédir, de Pacem, de Camparam, de Zaude & de Ménancabo, qui sont tous en deça de la Ligne, & sur les bords de la mer. Les Hollandois ont découvert le Royaume de Palibam au delà, pour la commodité de leur commerce dans l'Isle de Java, & ils y ont un très-puissant établissement. Le Royaume de Pacem est à quatre-vint milles de celui de Ménancabo, à quatre degrez de l'Equateur, & à cent trente-deux du premier Méridien.

P A C H A C A M A C, vallée fertile & agréable à quatre lieues de Lima dans le Pérou. On y avoit autrefois caché des thrésors immenses dans un temple magnifique que les Yncas du Pérou y avoient fait bâtir. C'est d'où Ferdinand Pizarro tira, comme on dit, plus de neuf cens mille ducats, outre de grandes richesses que les Soldats y avoient pillées auparavant, ou que les Prêtres Indiens avoient enlevées avant la venue des Espagnols. La commune opinion est que les Sauvages en avoient emporté autant que quatre cens hommes fort robustes en pouvoient porter sur leurs épaules. Les Espagnols néanmoins n'ont rien pu découvrir de ce thrésor caché par les originaires du païs, quoiqu'ils ayent tourmenté ces pauvres Indiens avec beaucoup de cruauté, pour leur faire dire ce qu'ils ne savoient pas. On voit encore les restes de ce superbe bâtiment, qui étoit un temple dédié au Créateur de l'univers, à ce qu'écrit Garcilasso, ou plutôt au Soleil, comme d'autres l'ont cru. Cette vallée est différente de celle de Lima, dont nous avons parlé en son lieu. * De Laët, *Hist. du Nouveau Monde*. Les Yncas ayant reconnu qu'il y avoit un Créateur de toutes choses, le nommérent *Pachacamac*, l'ame de l'Univers. Ils répandirent cette doctrine dans tout leur Empire, disant que Pachacamac étant invisible, ils ne lui bâtissoient point de temple comme au Soleil, & ne lui offroient aucun sacrifice: mais se contentoient de l'adorer dans leur ame. Les nations que les Yncas soumettoient à leur Empire, recevoient en même tems leur Religion. Cependant les Yncas, sous les prédécesseurs du Roi Cuysmancu, adoptérent la doctrine du Pachacamac avant que d'être vaincus par les Yncas. Mais ils ne suivirent pas à tous égards leurs Maîtres; car ils bâtirent un temple superbe au Pachacamac, dans une vallée à laquelle ils donnérent le même nom. Les Yncas mirent leurs Idoles dans ce temple, & offrirent des sacrifices d'animaux au Pachacamac & même dans les grandes Fêtes ils lui offroient des hommes, des femmes & des enfans. Mais lorsque les Yncas eurent soumis les Yuncas, gouvernez alors par leur Roi Cuysmancu, les Yncas ne leur accordérent la paix qu'aux conditions suivantes, que les Yuncas adoreroient le Soleil auquel ils bâtiroient un temple comme au Pachacamac: qu'ils pourroient continuer d'offrir au Pachacamac des victimes, excepté des victimes humaines, qu'ils abattroient les idoles qui étoient dans leur temple de Pachacamac; qu'à l'avenir ils ne lui dresseroient aucune statue & se contenteroient de l'adorer dans leur cœur, parce que ne l'ayant pas vu ils ne pouvoient pas savoir sous quelle figure il falloit le représenter. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas, tome 2. p. 113. &c.* M. le Gentil, qui a été sur les lieux, dit que Pachacamac est une des plus considérables provinces du Pérou. Elle porte le nom du Dieu princip[illegible] des Indiens, qui adoroient le Soleil sous ce nom. (Garcil[illegible]t mieux instruit, sans doute, des opinions & des pratiques [illegible]ruviens) La ville capitale de cette province étoit autrefois [illegible] & contenoit dans son enceinte plus d'un million d'[illegible] rues étoient belles & spacieuses, mais on n'y voit au[illegible]hui que des ruïnes & des os entassez: tristes vestiges de la [illegible]reur des Espagnols. * Le Gentil, *Voyages, &c. tome 1. p. 91.*

P A C H A C A M A C, nom que les Idolâtres du Pérou donnoient au Souverain Etre, qu'ils adoroient avec le Soleil, & plusieurs autres fausses Divinitez. Le principal temple de Pachacamac étoit dans une vallée à quatre lieues de Lima, & avoit été fondé par les Yncas ou Empereurs du Pérou. Ils lui offroient ce qu'ils avoient de plus précieux; & ils avoient pour lui une si grande vénération, qu'ils n'osoient le regarder: c'est pourquoi les Rois mêmes, & les Prêtres entroient à reculons dans son temple, ayant toujours le dos tourné à l'autel, & en sortoient sans se retourner. Les ruïnes de ce temple témoignent encore aujourd'hui la magnificence de sa structure & de sa grandeur prodigieuse. Les Peruviens y avoient mis plusieurs idoles, par lesquelles le Démon répondoit aux Sacrificateurs qui le consultoient. * Jovet, *Histoire des Religions.* Le mot de Pachacamac, dit Garcilasso de la Véga, est composé de *Pacha*, qui signifie le monde, & de *Camac*, qui est le participe de *Camar* animer; de sorte que ce nom désigne celui qui est *l'ame du monde.* Ce mot étoit en si grande vénération chez les Yncas qu'ils n'osoient le proférer. Si la nécessité les y obligeoit, ils le prononçoient avec de grandes marques de respect & de soumission. Alors ils ressérroient les épaules, ils baissoient la tête & tout le corps, ils levoient les yeux vers le Ciel, puis tout d'un coup ils les baissoient vers la terre. Ils portoient les mains ouvertes sur l'épaule droite, & donnoient des baisers à l'air. Ils avoient plus de vénération dans l'ame pour Pachacamac que pour le Soleil; puisqu'ils n'osoient proférer le nom du premier, au lieu qu'ils nommoient l'autre à tout moment. Si quelqu'un leur demandoit, qui étoit Pachacamac, ils répondoient, que lui seul donne la vie à l'univers, & le fait subsister, qu'ils ne l'avoient pourtant jamais vu, & qu'à cause de cela ils ne lui bâtissoient point de temples, & ne lui offroient aucuns sacrifices, mais qu'ils l'adoroient dans le fond de leur cœur, & qu'ils le regardoient comme le Dieu inconnu. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas, &c. tome 1. p. 113. &c. Voyez l'article précédent.*

P A C H E C O (Jean de) Marquis de Villéna, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jaques, & illustre Favori de Henri IV, Roi de Castille, étoit fils d'*Alfonse* Tellés-Giron, Seigneur de Belmonte, & naquit en 1410. Dans sa tendre jeunesse, il fut envoyé à la Cour de Jean II, Roi de Castille, qui le donna pour compagnon à Henri IV, son fils, pour lors Infant de Castille. Il s'insinua tellement dans l'esprit de ce Prince, qui sembloit être né pour se laisser gouverner par d'autres, qu'il n'en perdit jamais entiérement les bonnes graces, malgré tous ses excès; ou, s'il en fut privé pour quelques momens, il les regagna en peu de tems. Pendant la vie de Jean II, il aida à fomenter la dissension entre ce pére & l'Infant son fils, & à persécuter Dom Alvare de Luna, le premier Ministre du Roi, quoiqu'il eût beaucoup contribué à sa fortune. Il n'y eut que la fin malheureuse du premier Ministre, arrivée en 1453, qui put terminer cette persécution. Pour contenter Jean de Pachéco en quelque maniére, Jean II se vit obligé de lui remettre en 1445, Barcarotta, Salvatiéra, & Salvaléon, qui sont sur les frontiéres du Portugal. Dans la même année, ce Roi le créa Marquis de Villéna, & Dom Pédro Giron son frére, Grand-Maître de Calatrava. Henri IV étant monté sur le thrône de Castille en 1454, l'autorité de Pachéco augmenta tellement qu'avec Alfonse de Fonséca, Archevêque de Séville, il pouvoit presque disposer de tout selon ses desirs tant au dedans qu'au dehors du Royaume. Lorsqu'il se fut élevé une difficulté au sujet de la Catalogne, entre Henri IV, Roi de Castille, & Jean I, Roi de Navarre, & qu'on eut choisi pour l'Arbitre du différent, Louis XI, Roi de France, Pachéco se laissa corrompre par ce dernier moyennant une pension annuelle de douze mille écus, & consentit en 1463, à plusieurs articles fort préjudiciables à Henri IV, son Maître, lequel en ayant témoigné quelque mécontentement, Pachéco trama contre lui, l'année suivante, une conspiration fort dangereuse. Il s'agissoit d'avancer, que puisque Henri étoit impuissant & qu'il prétendoit néanmoins donner la succession de ses Etats à Jeanne, que son épouse avoit eue d'un adultére commis avec Bertrand de la Cuéva, il falloit lui ôter le Gouvernement & le remettre au Prince Alphonse, son frére. Le Roi ayant envoyé là-dessus un passeport à Pachéco afin qu'il vînt à Madrid, il chercha à affoiblir par toute sorte de moyens le parti de Henri IV, & tenta même de l'enlever de son Palais. Nonobstant tout cela, sous prétexte du sauf-conduit qui avoit été accordé, le Roi permit que ce perfide Ministre repartît impunément de Madrid. Après quoi, il continua de tendre des piéges à Henri, & alla enfin si loin, qu'en 1645 il fit proclamer à Avila, Roi de Castille, le Prince Alphonse, après avoir déclaré, avec des cérémonies injurieuses, Henri IV déchu de la Royauté. Henri fit cependant divers traitez avec les Mécontens & particuliérement avec le Marquis de Villéna, tellement qu'il consentit que sa sœur Isabelle épousât Dom Pédro Giron, frére du Marquis, ce qui cependant ne fut pas exécuté, parce que la mort de Dom Pédro l'empêcha. En 1467, le Marquis de Villéna se fit nommer à Occana Grand-Maître de l'*Ordre* de S. Jaques, & fut si bien conduire l'intrigue, que non seulement le Pape, mais aussi Henri IV y consentirent. *Le Prince Alphonse* étant mort, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par Pachéco, celui-ci fut parfaitement réconcilié avec le Roi & dans la même année il lui persuada de déclarer sa sœur Isabelle son héritiére, en excluant Jeanne, sa prétendue fille. Le but de Pachéco étoit, que l'Infante Isabelle devoit épouser Alphonse V, Roi de Portugal; mais après qu'elle eut épousé secrettement Ferdinand, Prince héréditaire d'Aragon, le Marquis de Villéna la traversa en tout & détermina Henri IV, à rompre la disposition qu'il avoit faite en sa faveur & à déclarer son héritiére Jeanne, sa fille. Henri IV consentit à tout & souvent il s'abaissa d'une telle maniére devant ce Ministre qu'il sembloit être son Sujet. Le Marquis se servit de cette faveur pour se faire remettre & à ses créatures diverses villes, châteaux & autres places dont il s'emparoit souvent par ruse ou par force. En 1473, il se proposa de s'approprier aussi le château de Truxillo. Etant donc en traité avec Gratian de Sesa, Commandant de cette place, & en étant à deux lieues, savoir à Santa-Cruz de la Sierra, il mourut d'un abscès dans le gosier, lequel s'étant ouvert tout d'un coup, l'étouffa. On dit qu'il ne parla, pendant les derniers momens de sa vie, que de la reddition de Truxillo, qui s'ensuivit effectivement, parce qu'on cacha sa mort pendant quelque tems. Henri IV regretta infiniment la perte de ce Favori & le fit enterrer avec pompe dans le cou-

vent de S. Jérôme à Parral de Ségovia. Il avoit épousé en premiéres noces *Marie* Portocarréro, laquelle étant morte d'un cancer à Ségovie en 1471, il se remaria avec la fille de *Pierre-Fernandès* de Vélasco, Comte de Haro, à qui il procura bientôt la charge de Connétable. Du premier lit il eut entre autres un fils nommé *Diego*, à qui il céda, de son vivant, le Marquisat de Villéna. Après la mort du pére, le Roi conféra à ce fils la charge de Grand-Maître de l'Ordre de S. Jaques. Il eut encore de la même épouse un autre fils dont les Marquis de Villanuéva del Fresno & Barcarotta descendent, & deux filles, dont l'une fut mariée avec Dom *Alphonse* Pimentel, Comte de Bénavente; l'autre, nommée *Beatrix*, épousa le Comte d'Arcos, Marquis de Cadix, de la Maison de Ponce. * *Historia de los Reyes Godos*, *l.* 4. *Discurso* 10. Mariana, *Hist. de Espanna*, *l.* 21. 22. 23. 24. Turquet, *Histoire d'Espagne*, *l.* 19. 20. 21. Saavédra, *Idea, de un Principe Politico-Christiano. Diction. Allemand.* *Voyez* VILLE'NA.

PACHE'CO DE CE'RALBO (François) Cardinal Archevêque de Burgos, natif de Castel-Rodrigo en Espagne, étoit fils de *Jean* Pachéco, Gentilhomme de mérite & de réputation. Il fut employé par l'Empereur Charles-*Quint*, & par Philippe II, son fils, Roi d'Espagne, en diverses négociations, dont il s'aquitta très-bien. Une des plus importantes commissions dont il fut chargé, fut celle de traiter la paix entre le Pape Paul IV, & Philippe II, qu'il alla trouver en Angleterre, & à la recommandation duquel le Pape Pie IV le mit au nombre des Cardinaux l'an 1561. Il fut ensuite Protecteur des affaires d'Espagne à Rome, & Archevêque de Burgos, & ménagea la Ligue qui se fit contre le Turc, sous le pontificat de Pie V. Il fut aussi Inquisiteur de la Foi, & mourut à Burgos le 23 août 1579. * Petramellario. Strada. De Thou. Aubéry. Ciaconius, *in Continuatione*, *&c.*

PACHE'CO DE MONTALVAN (Pierre) Cardinal, Evêque de Siguença, étoit fils d'*Alfonse* Tellès-Giron, descendu de Dom *Martin* Vasquès d'Acugna, mari de *Thérése* Tellès-Giron, héritiére de cette Maison. Son fils ALFONSE Tellès-Giron épousa une autre héritiére, qui fut *Marie* Pachéco, dont il eut JEAN Pachéco-Giron, Commandeur de Saint-Jacques, premier Marquis de Villéna, & Duc d'Escalona. Celui-ci eut divers enfans. Le troisiéme fut ALFONSE, pére de *Jean* Pachéco; de *Pedro*, Cardinal; d'*Alfonse*, Commandeur de Calatrava; & de quelques autres. *Pedro* Pachéco se dévoua assez jeune à l'Eglise, & fut pourvu de l'Evêché de Ciudad Rodrigo, puis de celui de Pampelune. Il eut dans la suite ceux de Jaën, de Siguença & d'Albano, après que l'Empereur Charles-*Quint*, lui eut procuré le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III lui donna l'an 1545. Ce Cardinal alla à Rome sous le pontificat de Jules III, & par son zéle il contribua beaucoup au repos de l'Italie. On lui confia le gouvernement du Royaume de Naples, où il rassura les esprits des peuples, & particuliérement de la Noblesse, qu'on y menaçoit de l'Inquisition. Il eut aussi l'adresse d'appaiser les différents qui avoient armé le Pape Paul IV, contre Philippe II, Roi d'Espagne; & il s'aquit une si grande réputation de piété, qu'on parla de le mettre sur le Siége pontifical, après la mort du même Paul IV. Pachéco mourut peu après à Rome, le quatriéme février 1560. Son corps fut porté à Montalvan en Espagne, où il avoit fait des présens considérables au monastére de Sainte-Claire, fondé par Dom Jean Pachéco, son frére. Dom FRANÇOIS Pachéco d'Acugna, de Cabréra, de Bobadilla, a été Duc d'Escalona, Marquis de Villéna, deux fois Grand d'Espagne, Marquis de Moya, Comte de S. Etienne de Gormas, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, & Viceroi de Naples pour le Roi Philippe V. Il est fils unique de Dom *Diégo* Lopès Pachéco, Viceroi de la nouvelle Espagne & de Navarre, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Jeanne* de Zuniga, sa seconde femme. * Sandoval, *Hist. de los Obisp. de Pampel.* Petramellario. Aubéry, *Hist. de la famille de Giron*, *&c.*

PACHE'CO (Alvarés) Colonel Espagnol, parent du Duc d'Albe, servoit sous lui dans les Païs-Bas; & avoit été envoyé à Flessingue, tant pour y être Commandant, que pour y faire hâter la construction d'une citadelle en 1572; mais avant qu'il debarquât, on s'étoit déja soulevé, & on avoit déja chassé la garnison Espagnole. Ainsi on se saisit de lui, & on le fit pendre, sans écouter la remontrance, que, vu sa noblesse, on le décollât; puisqu'on ne vouloit point lui sauver la vie pour le prix qu'il en offroit. Tresson indigné contre le Duc d'Albe, qui avoit fait mourir son frére, ne voulut rien relâcher. Meursius raconte la chose assez amplement; mais il a confondu ce Pachéco avec un fameux Ingénieur, que le Duc d'Albe avoit amené d'Italie; & qui s'appelloit *Paciotti*. Il suppose que celui qui fut pendu s'appelloit *Paciottus*. M. du Maurier dans ses *Memoires* observe quelques autres méprises concernant notre Espagnol, qui étoit apparemment de la famille des Cardinaux Pachéco. * Bayle, *Dict. Crit. où l'on pourra voir les Auteurs qu'il cite.*

PACHNAN. *Voyez* APACHNAS.

PACHOME (Saint) *Voyez* PACOME.

PACHOME, Patriarche de Constantinople, Grec, étoit Evêque de Zichne, dans la Macédoine, & fut élu Patriarche malgré lui, l'an 1500. Il jouït de cette dignité jusqu'environ l'an 1513, malgré des avanies continuelles que lui firent les Turcs. * Onuphre, *in Chron.* & Sponde A. C. 1500. *n.* 12. *&* 1513. *n.* 22.

PACHORUS. *Voyez* PACORUS.

PACHYME'RE (George) ancien Grec, dans le XIII siécle, florissoit vers l'an 1280, sous l'empire de Michel *Paléologue*, & d'Andronic, son successeur. Il étoit homme de naissance, & n'avoit pas aquis moins de connoissance des affaires de l'Eglise, dans les grands emplois qu'il avoit dans le Clergé de Constantinople, que de celles de l'Etat; parce qu'il exerçoit une des premiéres charges de la Cour de l'Empereur. Ainsi l'Histoire de Michel *Paléologue* & d'Andronic, qu'il a écrite, est d'autant plus à estimer, que non seulement il a été témoin des affaires dont il parle, mais que même il y a eu très-grande part. Les livres de Pachymére remplissent la suite de l'Histoire Byzantine, qui étoit interrompue depuis le tems, où Nicétas & Acropolite finissent, jusqu'à celui où Cantacuzéne commence. Son style est obscur & difficile, comme celui de la plupart des Savans, chargez de trop d'érudition. Cette obscurité se fait encore sentir dans les Commentaires que nous avons de lui sur saint Denys & sur Aristote; mais la maniére dont il traite l'Histoire, ne laisse pas d'être agréable: car il explique avec soin toutes les circonstances des choses qu'il rapporte, & y fait quelquefois des réflexions très-judicieuses. Cette Histoire a été donnée au public, avec une Traduction en Latin, & des Remarques, par le Pére Possin, Jésuite, l'an 1666. Pachymére a composé aussi des vers Grecs que l'on estimoit peu, & qui n'ont pas été imprimez. * Léo Allatius, *Diatr. Geograph.* Le Pére Possin, *in Præf. Hist. Georgii Pachymeri. Memoires des Savans.*

PACI. *Voyez* PACY.

PACICHELLUS (Jean-Batiste) Apocrisiaire Apostolique, a publié en 1673, une Chiroliturgie, ou un Traité de l'Office de la main; & en 1675, un Traité du pié. Le même Pacichellus a publié un livre dont le titre promet quelque chose de plus important. C'est sur l'hospitalité. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

PACIEN (saint) Evêque de Barcelone, étoit un Seigneur Espagnol, qui se convertit à la Foi, & qui se rendit ensuite célébre par sa chasteté, par son éloquence, & par sa doctrine. Il florissoit sous le régne de Valens; & après avoir gouverné son troupeau saintement, il mourut sous l'empire du grand Théodose, vers l'an 390. Nous avons de ce saint homme une Exhortation à la pénitence; des Epîtres contre les Novatiens; & un petit Traité du Batême. Le Martyrologe Romain en fait mention le neuviéme mars. Saint Jérôme, qui fait son éloge, adresse à son fils Dexter, Préfet du Prétoire, son livre des Ecrivains ecclésiastiques, comme nous le disons ailleurs. * Saint Jérôme, *Catal. c.* 106. Baronius, *in Annal.* *&c.*

PACIFICATION: on entend par ce mot, les Edits que les Rois de France accordérent aux Huguenots, pour pacifier les troubles du Royaume, après avoir fait inutilement plusieurs Edits très-rigoureux, pour étouffer la Réformation dans sa naissance. François I tâcha de maintenir la Religion Catholique, par son édit du 29 janvier 1534, & par un autre publié l'an 1540. Henri II renouvella la rigueur de ces Edits, par ceux qu'il donna le 19 novembre 1549, & le 27 juin de 1551. Charles IX, voulant remédier aux desordres de l'Etat l'an 1561, alla au Parlement avec la Reine, les Princes du sang, & tous ceux de son Conseil, pour prendre les avis de la Cour; & le résultat de cette délibération fut, qu'on renvoyeroit la connoissance de ce que l'on appelloit crime d'hérésie aux Ecclésiastiques, avec défense de former aucunes assemblées, pour y faire le prêche, ou y administrer les sacremens, en autre forme, que selon l'usage observé dans l'Eglise Romaine: sur quoi le Roi fit publier l'Edit de Juillet contre les Protestans de son Royaume. Mais le mal augmentant tous les jours de plus en plus, le même Prince fut obligé d'accorder le premier Edit de pacification, au mois de janvier 1562. Cet Edit révoqua celui du mois de juillet précédent, & permit pour la premiére fois aux Réformez de faire publiquement leurs prêches proche de toutes les villes & bourgs du Royaume. Les Parlemens furent quelque tems sans vouloir le vérifier; & il fallut deux lettres de jussion à celui de Paris, qui le fit régîtrer, avec cette protestation, *Que ce n'étoit que par nécessité, & sans approuver la nouvelle Religion.* Le 19 mars 1563, le Roi Charles IX donna un second Edit de pacification, qui fut expédié dans le château d'Amboise. Le premier article permit aux Gentilshommes & Seigneurs Hauts-Justiciers, l'exercice de la Religion Réformée dans leur maison pour leurs familles, & leurs Sujets seulement. Le cinquiéme étoit fâcheux pour les Calvinistes; car quoiqu'il leur donnât la liberté de faire leurs prêches dans les villes, ce n'étoit néanmoins que dans celles où ils les avoient faits publiquement jusqu'au septiéme jour de mars, & qui n'étoient pas en grand nombre. Mais ce qu'il y eut de plus insupportable pour eux, fut la restitution qu'ils étoient obligez de faire des églises dont ils s'étoient emparez pendant les troubles. Un autre Edit du deuxiéme mars 1568, nommé l'*Edit de Longjumeau*, parce que les Députez s'y assemblérent pour traiter de la paix, ordonna l'exécution de celui d'Amboise. Cette paix, qu'on appella *la paix fourrée*, fut bientôt suivie d'une guerre très-sanglante, & Charles IX, voyant un soulévement universel dans tout son Royaume, par la guerre avec des Réformez, fit publier un Edit donné à Saint-Maur au mois de septembre 1568, portant révocation des précédens Edits de pacification; défenses de faire aucun exercice public de la Religion Réformée; avec ordre à tous les Ministres de sortir du Royaume dans quinzaine après la publication de ce nouvel Edit. Le Roi fit publier en même tems une Déclaration, qui portoit, que sa Majesté n'entendoit point qu'il y eût à l'avenir aucuns Officiers de la Judicature ni de ses Finances, qui fissent profession de la Religion Réformée. Le huitiéme août 1570, le Roi Charles IX fit la paix avec les Réformez, en faveur desquels il publia le onziéme suivant un Edit, qui permettoit aux Seigneurs Hauts-Justiciers d'avoir des prêches dans leurs maisons, non seulement pour leurs familles & leurs Sujets, mais aussi pour toutes sortes de personnes. L'article huitiéme accorda aux Réformez deux exercices publics en chaque Gouvernement. Le neuviéme leur permit de continuer l'exercice de leur Religion dans tous les lieux où ils l'avoient eu publiquement jusqu'au premier jour d'août, c'est à dire, dans les villes & bourgs dont ils étoient les maitres. Il leur fut pareillement accordé par l'article XXXIX, quatre places de sûreté, savoir, la

Rochelle, Montauban, Coignac, & la Charité, pour leur servir de retraite pendant deux ans.

Après le massacre de la saint Barthélemi en 1572, le Roi se rendit au Parlement le 27 août, pour déclarer les raisons qu'il avoit eues de faire exterminer les Huguenots par cette sanglante exécution. Il fit publier en même tems une déclaration, portant défenses aux Réformez de faire aucunes assemblées pour le fait de leur Religion; & le 28, il écrivit à tous les Gouverneurs des provinces, pour leur donner avis qu'il ne vouloit point souffrir d'autre Religion dans son Royaume, que la Catholique. Mais le Roi Henri III fit la paix avec les Réformez au mois d'avril 1576, & publia l'Edit de pacification adressé au Parlement le 14 de mai. Cet Edit leur donna la liberté de faire publiquement leurs prêches, dans toutes les villes, bourgs, & villages, sans restriction de tems, de lieux ni de personnes, avec la permission de faire construire des temples. Ce même Edit leur accorda des Chambres mi-parties, & huit places de sûreté, Aiguës-mortes & Beaucaire en Languedoc; Périgueux & le Mas de Verdun en Guienne; Nions & Serres en Dauphiné; Issoire en Auvergne; & Seyne la Grand'-Tour en Provence. Quelques Catholiques, partisans de la Maison de Guise, ne purent souffrir qu'on eût accordé une liberté si générale aux Calvinistes; & commencérent à se liguer à Péronne, pour maintenir, disoient-ils, la Religion Catholique, contre les efforts des Hérétiques. Cette Ligue devint si puissante, qu'elle obligea le Roi Henri III, à convoquer les Etats Généraux, au mois de décembre 1576, dans la ville de Blois, où il fut arrêté qu'il n'y auroit qu'une seule Religion en France, & que l'on en banniroit les Ministres de la Religion Réformée. Ce résultat fut présenté au Roi, qui protesta dans l'assemblée qu'il vouloit maintenir la Religion Catholique, bannir les Ministres, exclurre des Offices & des charges de Justice ou de sa maison, tous ceux qui feroient profession de la Religion nouvelle, laissant seulement en paix dans leurs maisons ceux de cette Religion, qui n'exciteroient aucuns troubles dans l'Etat. A l'égard du dernier Edit de 1576, il déclara qu'il avoit été forcé & contraint de l'accorder, pour retirer son frére le Duc d'Alençon des engagemens qu'il avoit contractez avec les Calvinistes & les Mécontens, & pour renvoyer les Etrangers dans leur païs. En 1577, le Roi voulant absolument pacifier les troubles de son Etat, envoya ses Députez à Bergérac, où la paix fut concluë le 17 septembre. Les articles furent portez au Roi qui s'étoit rendu à Poitiers pour faciliter ce traité, sur lequel l'Edit de septembre fut expédié, & publié au Parlement de Paris le huitiéme octobre. Cet Edit de Poitiers accorda aux Hauts-Justiciers les mêmes priviléges, que les précédens Edits leur avoient donnez; mais l'article VII ne permit l'exercice de la Religion Réformée, que dans les lieux où ils l'avoient le 17 septembre, & non pas dans toutes les villes, bourgs & villages, comme il leur étoit permis par l'Edit de 1576. L'article VIII leur donna un exercice public en chaque Sénéchaussée, pour être fait aux fauxbourgs d'une ville. Ce même Edit leur accorda des Chambres mi-parties, & huit places de sûreté, pour six ans, savoir Montpellier, Aigues-mortes, Seyne-la-Grand' Tour, Nions & Serres en Dauphiné, Périgueux, la Réole, & le Mas de Verdun en Guienne.

En juillet 1585, la Ligue obligea le Roi Henri III, à faire un Edit qui fut appellé de *Réünion*. Par cet Edit il revoqua tous les précédens donnez en faveur des Réformez, dont il défendit la Religion dans tout son Royaume. Il ordonna à tous les Ministres d'en sortir un mois après la publication qui en seroit faite, & à tous ceux de la nouvelle Religion, de se rendre Catholiques dans six mois; & à faute de ce faire, il leur commanda pareillement de sortir du Royaume; il cassa aussi toutes les Chambres mi-parties. Au mois d'octobre de la même année, les Ligueurs obtinrent du Roi un second Edit de réünion, encore plus rigoureux, en ce qu'il ne donnoit que quinze jours de tems aux Réformez, pour se faire Catholiques, ou pour sortir du Royaume. En juillet 1588, la Ligue obligea encore le Roi Henri III, de donner un troisiéme Edit, portant que tous ses Sujets seroient réünis à la véritable Eglise, & qu'on ne recevroit à être Roi, après la mort de sa Majesté, aucun Prince qui ne fît profession de la Religion Catholique. Mais Henri IV, étant parvenu à la Couronne, fit une déclaration à Mante le quatriéme juillet 1591, par laquelle il cassa les trois Edits de réünion, & ordonna que l'Edit de septembre, donné à Poitiers l'an 1577, seroit exécuté selon sa forme & téneur. Cette déclaration fut vérifiée au Parlement séant à Châlons le 24 du même mois. Les troubles qui continuoient dans les provinces, empêchérent qu'elle ne fût vérifiée dans les autres Parlemens: de sorte qu'elle demeura inutile, & que les Réformez n'eurent la liberté de faire leurs prêches, que dans les places où ils étoient les maîtres, & dont ils avoient banni la Religion Catholique. Le dernier jour d'avril 1598, le Roi étant à Nantes fit dresser un nouvel Edit de pacification qui permettoit aux Réformez l'exercice public de leur Religion, dans tous les lieux où il avoit été fait publiquement pendant les années 1596 & 1597, jusqu'à la fin du mois d'août; & il leur accordoit un exercice pour chaque Baillage à deux lieues des principales villes, dans lesquelles on ne pouvoit établir l'exercice public sans trouble. Cet Edit de Nantes fut confirmé à Nimes par le Roi Louïs XIII, l'an 1610; & par Louïs XIV, en 1652. Mais parce que ce Prince n'avoit accordé cette confirmation, que pour obliger les Calvinistes à se contenir dans leur devoir pendant les divisions de son Etat; les guerres civiles ayant été heureusement terminées, il le revoqua en 1656, avec tout ce qui s'en étoit ensuivi. Depuis il a entiérement supprimé cet Edit de Nantes, & celui de Nimes, en l'année 1685. *Voyez* CALVINISME, *vers la fin de l'article*. * Soulier, *Hist. des Edits de Pacification*.

PACIFIQUE (La Mer) ou la MER DU SUD. C'est une vaste partie de l'Océan, qui s'étend du nord au Sud, depuis la Terre de Jesso, jusqu'au Tropique du Capricorne, qui la sépare de la Mer Magellanique, ayant au Levant l'Amérique & au Couchant les isles des Larrons. On l'a appellée *Mer du Sud*, parce que les Espagnols la découvrirent à l'endroit, qui est au midi de la Mer du Nord; & on lui a donné depuis le nom de *Mer Pacifique*, parce qu'elle est si peu sujette aux orages, que les vaisseaux qui partent d'Acapulco, port du Mexique, pour les Philippines, y arrivent souvent, sans être obligez de changer leurs voiles de place. Elle est divisée en quatre parties, qu'on appelle Mer de Jesso, de Californie, de Sud & du Pérou. On a découvert plusieurs isles dans cette mer, dont celles de Salomon, & la Terre de Quir sont les principales. * Maty, *Dict. Géogr.*

PACIFIQUE, de Novare, Religieux de l'Ordre de saint François, dans le XV siécle, vers l'an 1470, écrivit une Somme des Cas de Conscience, dite *Summa Pacifica*, que François Tarvisi traduisit en Italien, & qui fut imprimée en Latin. * Wadingue, *in Biblioth. Minor.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin, *in Appar. sacro.*

PACIFIQUE (Maxime) d'Ascoli, qui mourut au commencement du XVI siécle, âgé de près de cent ans, écrivit contre Ange Politien, & publia divers Poëmes sur Lucréce femme de Collatinus, sur Virginie, sur les Guerres de Cyrus, de Sylla & de Marius, &c. Vossius, *de Histor. Lat. l. 3. c. 8.*

PACIFIQUES ou PACIFICATEURS est le nom qu'on donna dans le cinquiéme siécle à ceux qui suivoient l'Hénotique de l'Empereur Zénon, & qui, sous prétexte d'union entre les Catholiques & les Hérétiques, détruisoient la vérité de la Foi, exprimée dans le Concile de Chalcédoine. * Evagre, *l. 3.* Sandére, *Hær.* 103. Baronius, *A. C.* 482. *n.* 25.

PACIFIQUES. On donna dans le XVI siécle ce nom à certains Anabatistes, qui courant dans les bourgs, se vantoient d'annoncer la paix, & par cet artifice trompoient les peuples. * Pratéole, *V. Pacif.* Sandére, *Hær.* 232.

PACIMONTAN (Balthar Pacimontanus) de Zurich, donna au commencement du XVI siécle, dans les sentimens des Anabatistes, dont il prêcha les erreurs. Le Magistrat le voulut punir, & Pacimontan abjura en apparence ces opinions extravagantes; mais il sortit de son païs, & se retira dans la Moravie, où il continua à débiter les mêmes impiétez. Il fut enfin arrêté, conduit à Vienne en Autriche, & condamné à être brûlé: ce qui fut exécuté peu après, en 1525. * Pratéole. Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 14. *&c.*

PACINELLI (Augustin) natif de Sienne, célébre entre les Savans italiens du XVII siécle, florissoit sous le pontificat de Paul V, & d'Urbain VIII. Il savoit le Droit Canon & les Belles Lettres, & étoit encore recommandable par sa prudence, par sa douceur & par sa modestie. Il s'attacha au Cardinal Paul Emile Sfondrati, qui le choisit pour être Grand Vicaire du diocése de Crémone. Après la mort de ce Prélat, il passa près de Scaglia, puis près de Marc-Antoine Bragadin, tous deux Cardinaux. Il refusa quelques Bénéfices, entre autres l'Archevêché de Sienne; & fit un saint usage de ses biens, qu'il distribuoit libéralement aux pauvres. Quelques Ouvrages qu'il avoit composez n'ont pas été publiez. * Janus Nicius Erythræus a fait son Eloge, *Pinac. II. Imag. Illust. c.* 29.

PACIUS (Fabius) Médecin, né en 1547, à Vicenze, au septiéme mois de la grossesse de sa mére, apprit jeune les Belles Lettres, la Philosophie, la Médecine & les Langues, & reçut les honneurs du Doctorat en 1575. Il s'étoit déja aquis de la réputation, par une Comédie intitulée *Eugéne*, qu'il avoit fait représenter; & il vint ensuite exercer dans sa patrie la Médecine, qu'il enseigna en particulier, aussi-bien que la Philosophie. On lui offrit de grands avantages à Padoue, à Messine, & dans d'autres Universitez célébres; & le Roi de Pologne le voulut faire son premier Médecin. Mais l'amour qu'il avoit pour sa patrie, & le soin de sa famille, le retinrent en Italie. Il demeura quelque tems à Venise, & mourut le onziéme octobre 1614, âgé de 67 ans. Il avoit composé divers Traitez qui n'ont pas été publiez. Ses fils ont très-bien soutenu la réputation qu'il s'étoit aquise. * Thomasini, *in Elog. Doct. Viror.*

PACIUS (Julius) Chevalier de Saint-Marc, Philosophe & Jurisconsulte, frére de *Fabius*, dont nous avons parlé, naquit à Vicenze l'an 1550, & dès l'âge de treize ans, composa un Traité d'Arithmétique. Il apprit en très-peu de tems les Langues, principalement la Gréque & l'Hébraïque; & réduisit en abbrégé tous les secrets de l'Art de Raimond Lulle, qu'il mit depuis assez heureusement en pratique. Lorsqu'il fut de retour à Vicenze, sa curiosité le porta à lire des livres défendus. On lui en fit un crime auprès de son Evêque, qui donna ordre de l'arrêter. Ses amis auroient pu faire sa paix; mais Pacius en prit l'épouvante, & se retira en Suisse. Comme il n'avoit pas de quoi subsister, il fut obligé d'enseigner: ce qu'il fit avec tant d'applaudissement, qu'on l'attira bientôt dans l'Université d'Heidelberg, où il fut Professeur en Philosophie. Pacius se fit appeller *Beriga*, qui est le nom d'une maison de campagne, que sa famille a près de Vicenze. Depuis, le desir de voir l'Allemagne, le fit passer jusqu'en Hongrie, où il enseigna le Droit. A son retour, le Duc de Bouillon l'attira dans sa nouvelle Université de Sedan, que le grand savoir de Pacius mit en réputation. Mais la fureur des guerres civiles le chassa de cette ville. Il se retira à Nimes en Languedoc; & de là on lui ménagea une Chaire de Professeur en Droit, dans l'Université de Montpellier, où il eut le célébre M. de Peiresc pour Disciple & Pensionnaire en 16.. Ce fut à la considération de ce grand homme, que Pacius alla ensuite enseigner à Aix en Provence, mais il n'y resta que très-peu de tems, & retourna à Montpellier, qui lui plaisoit davantage, à cause de la liberté qu'il y avoit de professer la Religion Réformée.

mée. M. de Peiresc fit ce qu'il put pour l'attirer à Aix, & pour l'engager à renoncer à la Religion Protestante; mais ce fut des deux côtez inutilement. De cette Université, il vint à celle de Valence en Dauphiné, où il trouva de plus grands avantages. La réputation de son nom se répandit bientôt par toute l'Europe. On lui offrit des Chaires de Professeur à Leyden en Hollande, à Pise & à Padoue. Il choisit Padoue, où il alla avec un de ses fils, & fut reçu avec estime dans toutes les villes où il passa. La République de Venise lui donna le Collier de son Ordre de Saint-Marc, & accorda une Chaire de Professeur au fils de Pacius, qui enseigna quelque tems avec succès. Mais les priéres de sa famille, qu'il avoit laissée à Valence, l'obligérent de retourner en France. Il continua ses exercices ordinaires dans la même ville, où il mourut en 1635, âgé de 85 ans. Un de ses amis fit ce Distique ingénieux,

Itala dat cunas tellus, Germanica famam,
Gallica jus Civis: Dic mihi, quæ Patria?

Il avoit fait un abbrégé de sa vie en vers. Outre divers Traitez de Philosophie & plusieurs livres d'Aristote, qu'il publia en Grec & en Latin avec des Notes & des Commentaires de sa façon, il composa un grand nombre d'Ouvrages de Droit, comme, *De contractibus Tract. VI. Com. ad Tit. Cod. de rebus creditis seu obligationibus quæ re contrahuntur; Centuriæ aliquot; Isagoge in Institut. Imper. libri quatuor; Notæ in easdem; Epitome Juris; In Decretales libri quinque; De Juris Methodo, libri duo; Synopsis Juris Civil. Com. ad librum quartum, Cod. de oblig. & de rebus creditis; De Jure Maris Adriatici; De arte Lulliana; Oeconomia Juris, Com. in Tit. de pactis & transactionibus; Analysis quintæ partis Digesti; Picturæ duæ de gradibus secundum Jus Civile & Canonicum; De gradibus affinitatis; Editio Corporis Juris Civilis cum Notis & Legum Argumentis.* Gassendi, *in Vita Peirescii.* Imperialis, *in Musæo Histor.* Thomasini, *in Elog. Doct.*, Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. &c.*

P A C O M E (saint) Abbé de Tabenne en Egypte, dans le quatriéme siécle, étoit né l'an 292, de parens Idolâtres; & à l'âge de 20 ans, il fut forcé de s'enrôler. La charité qu'il vit pratiquer à quelques Chrétiens, le toucha si fortement, qu'à la fin de la guerre, il quitta la profession des armes, & revint dans la Thébaïde, où étant allé à l'église du bourg de Chéroboscque, il se fit Catéchuméne, & peu de tems après reçut le batême. Depuis il fut Disciple d'un Solitaire nommé *Palémon*, & fit un si grand progrès dans la vertu sous cet excellent Maître, qu'il devint lui même Maître de plusieurs autres Moines, dans le monastére de Tabenne, situé sur les bords du Nil, qu'il bâtit, comme l'on croit, par le commandement d'un Ange, qui lui apporta la Régle que Dieu vouloit qu'il donnât à ses Moines. Les Solitaires y accoururent en si grand nombre, que la Haute Thébaïde fut bientôt peuplée de monastéres, qui reconnurent ce saint homme pour leur Fondateur. Saint Jérôme dit dans la *Préface sur la Régle de saint Pacôme*, que les Disciples de ce Patriarche vivoient 30 à 40 dans chaque maison, & que 30 à 40 de ces maisons composoient un monastére: de cette maniére chaque monastére comprenoit depuis douze cens jusqu'à seize cens Moines. Ils s'assembloient tous les Dimanches dans l'Oratoire commun de tout le monastére. Chaque monastére avoit un Abbé, chaque maison un Supérieur, & chaque dizaine de Moines un Doyen. Tous les monastéres reconnoissoient un seul Chef, & s'assembloient avec lui pour célébrer la Fête de Pâques, quelquefois jusqu'au nombre de 50000; & cela des seuls monastéres de Tabenne: outre lesquels il y avoit encore en d'autres parties de l'Egypte ceux de Sorté, d'Oxiringue, de Nitrie & de la Mercote: tous déféroient à Saint Pacôme comme à leur Général. Il leur avoit donné pour habit une tunique de lin sans manches, une peau de chévre ou de brebis blanche passée, une ceinture, un cucuile ou capuce ras & sans poil, sur lequel il y avoit une piéce rouge en forme de croix. La sœur de ce Saint fonda de l'autre côté du Nil un monastére de filles, qui vivoient en communauté, & pratiquoient une vie cénobitique; & en peu de tems elle devint la Mére d'une grande quantité de Religieuses. La foi de saint Pacôme étoit si vive, qu'il marchoit sur les serpens, & que, lorsqu'il vouloit passer le Nil, il se faisoit porter, dit-on, par les crocodiles, d'un rivage à l'autre. Aprés avoir bâti divers monastéres, & mené une vie toute pénitente, il mourut le neuviéme de mai de l'an 348. Sigebert dit que ce fut en 406, & Trithéme en 390; mais ils se trompent. Gérard Vossius a fait imprimer en 1604, *Pacomii Monita*, avec les Oeuvres de saint Grégoire *Thaumaturge*. On trouve aussi dans le recueil de Benoît d'Aniane, onze Lettres de saint Pacôme, écrites avec beaucoup de simplicité, qui sont citées par Gennade; & une lettre de Théodore son Discipse touchant la Pâque. Nous avons dans sa Vie la Régle que l'on prétend lui avoir été donnée par les Anges; & il y en a une autre qui porte son nom, dans le recueil des Régles d'Orient, & dans les Bibliothéques des Péres. Un ancien Auteur Grec écrivit la Vie de saint Pacome, que Denys *le Petit* traduisit en Latin, & que M. Arnauld d'Andilly a mise en notre Langue, entre celles des Péres du Désert. * Gennade, *de Vir. Illust. c.* 7. Trithéme. Bellarmin. Baronius. Possévin, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle*, seconde édition. Hermant, *Hist. des Ord. Religieux*, *tome* 1.

P A C O N I U S (Agrippinus) Sénateur Romain, Philosophe de la Secte des Stoïciens, fut enveloppé sous Néron dans la disgrace de Soranus & de Thraséa, dont tout le crime, comme le sien, étoit d'être trop gens de bien. Lorsqu'on lui eut annoncé que le Sénat l'avoit banni d'Italie, & qu'on lui laissoit ses biens, *Allons*, dit-il froidement, *Allons dîner à Aricia.* Ce Paconius, dont Tacite vante extrémement la modestie, étoit fils d'un *Marcus Paconius*, que Tibére avoit fait mourir seulement pour faire plaisir à un Nain dont il se servoit dans ses divertissemens. * Tacite, *Annal. l.* 16. Suétone, *l.* 3. *c.* 61.

P A C O R U S I, Prince des Parthes, étoit fils d'Orodès, Roi des Parthes, & donna des marques de son courage dans la défaite de Crassus, dont il tailla l'armée en piéces, avec l'aide de Suréna, l'an de Rome 701, & 53 avant Jesus Christ. Deux ans après, il porta la guerre dans la Syrie, & attaqua inutilement Antioche. Après la mort de César, pour se venger de Marc-Antoine qui avoit déclaré la guerre aux Parthes, il entra encore en Syrie, & fut tué dans un combat par Ventidius, l'an 715 de Rome, 39 ans avant l'Ére Chrétienne. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *c.* 23. 24. *&c.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Justin, *l.* 42. Dion. Florus. Eutrope. Ventidius remporta trois victoires sur Pacorus; ce fut dans la troisiéme que Pacorus perdit la vie avec vint mille hommes de ses meilleures troupes. Le Général Romain se servit pour tromper les Parthes, de stratagémes qui lui réüssirent. L'Histoire remarque que cette célébre bataille, qui vengea si bien la défaite de Crassus, se donna précisément le même jour que celle de Carres s'étoit donnée quatorze ans auparavant. Orodes perdit l'esprit à l'ouïe de la nouvelle de la mort de son fils. Il fut plusieurs jours sans ouvrir la bouche & sans vouloir prendre aucune nourriture. Quand l'excès de sa douleur fut assez modéré pour lui permettre de parler, on ne lui entendoit prononcer que le nom de Pacorus, tantôt il s'imaginoit le voir & l'appelloit, tantôt il sembloit qu'il s'entretenoit avec lui, qu'il lui parloit, & qu'il l'entendoit parler, tantôt il se ressouvenoit qu'il étoit mort, & versoit un torrent de larmes. La Monarchie avoit fait une grande perte dans la mort de Pacorus, Prince juste, clément, rempli de valeur, & orné de toutes les qualitez qui forment le caractére d'un grand Prince. Il s'étoit fait si fort aimer en Syrie par toutes ses belles qualitez dans le peu de tems qu'il y avoit passé, qu'on n'y a jamais vu plus d'attachement pour aucun de leurs Souverains, qu'on en manifesta pour ce Prince étranger. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *&c. tome* 4. *p.* 381. *&c.*

P A C O R U S, Grand Echanson du précédent, fut envoyé par son Maître pour se joindre à Antigone, qui avoit imploré le secours des Parthes contre Hérode & Hyrcan, & qui leur avoit promis mille talens & cinq cens femmes, s'ils vouloient ôter le Royaume à Hyrcan pour le lui donner. Pacorus entra dans Jérusalem avec peu de suite & persuada à Phasaël de se rendre auprès de Barzapharnès, le Général de Pacorus. Phasaël & Hyrcan donnérent dans le piége, & se rendirent sous une escorte auprès du Général Parthe, qui les fit arrêter. Pacorus devoit se saisir d'Hérode à Jérusalem, mais il en eut le vent & se retira à Massada. Antigone fut mis sur le thrône, & Phasaël & Hyrcan lui furent remis entre les mains. Phasaël se fit mourir, & Antigone fit couper les oreilles à Hyrcan. * Joséphe, *Hist. des Juifs*, *l.* 14. *c.* 24. *&* 25.

P A C O R U S, Roi des Parthes, fut d'intelligence avec Décébale, Roi des Daces, dans la guerre que ce dernier fit aux Romains sous l'Empire de Domitien. Pacorus avoit succédé à Artabane, & régnoit encore vers l'an cent & un. Ses enfans furent *Parthamisiris* & *Cosroës.* * Pline *le Jeune*, *l.* 10. *Epist.* 16. Dion, *l.* 68.

P A C O R U S, fils de *Vononès*, Roi des Parthes, eut en partage le païs des Médes, que lui assigna son frére *Vologése*, en considération de ce qu'il lui avoit cédé ses prétentions sur l'Empire des Parthes. Pacorus avoit un autre frére nommé *Tiridate*, auquel échut le Royaume d'Arménie. Ce dernier emmena avec lui les enfans de ses deux fréres à Rome, lorsqu'en l'année 66, il y alla recevoir la Couronne des mains de l'Empereur Néron. En 72, Pacorus fut défait par les Alains qui ravagérent son Royaume, firent sa femme prisonniére, & l'obligérent lui-même à s'enfuïr. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *c.* 2. Tacite, *Annal.* 12. *c.* 44. Dion, *l.* 63. Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *ch.* 27. de l'édit. de Cologne 1691; & *ch.* 29, de la Traduction de M. Arnaud d'Andilly, de l'édit. d'Amsterdam 1681, *in folio.*

P A C T I U S. *Cherchez* P A Z Z I.

P A C T O L E, *Pactolus*, fleuve de Lydie, avoit sa source au Mont-Tmole, passoit à Sardes & se jettoit dans l'Hermus. Les Modernes le nomment *Sarabat.* Pline. Strabon. Solin, &c. en font mention, aussi-bien que les Poëtes, qui parlent souvent de son sable d'or.

P A C T Y A S, *Lydien*, après la destruction du Royaume de Lydie, fut chargé de la garde des thrésors de Crésus. Un emploi qui paroissoit si honorable, ne servit qu'à perdre Pactyas: il crut pouvoir se servir des richesses qu'on lui avoit confiées pour se rendre indépendant; & ses largesses attirant à lui beaucoup de vagabonds, ou de gens qui haïssoient la domination des Perses, on le vit bientôt à la tête d'un parti considérable, auquel rien ne manquoit qu'un bon Chef. Ce seul défaut rendit tout le reste inutile. Pactyas ayant assiégé en vain la citadelle de Sardes, prit honteusement la fuite, dès qu'il apprit que Mazarès, l'un des Généraux de Cyrus approchoit, & depuis il ne fit plus qu'errer de ville en ville, jusques à ce que les Insulaires de Chio le livrérent aux Perses. * Hérodote, *l.* 1.

P A C U V I U S (Marcus) de Brindes, Poëte Tragique, étoit en grande réputation, vers l'an 600 de Rome, & 154 avant Jesus Christ, & étoit selon quelques uns fils d'une sœur d'*Ennius*, & selon d'autres fils de sa fille. Ce Poëte aimoit la Peinture, dessinoit assez bien, publia diverses piéces de théatre, & mourut à Tarente, âgé de plus de 90 ans. Il composa lui même son Epitaphe, qui est rapportée par Aulu-Gelle, en ces termes,

Adolescens, tamen etsi properas, hoc te saxum rogat
Utei ad se adspicias: deinde quod scriptu' est legas.
Hic sunt Poëtæ Marcei Pacuviei sita
Ossa. Hoc volebam nescius ne esses. Vale.

* Pline, *l.* 35. *c.* 4. Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 1. *c.* 24. Saint Jérôme, *in Chron.* Eusébe, &c. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 3. *partie* 2. *p.* 11 & 12. *n.* 1131. édit. d'Amsterdam, 1725.

PACY, *Paciacum*, petite ville de Normandie sur la riviére d'Eure, avec un château ruïné, aux confins de l'Isle de France, à trois lieues de Vernon, & à quatre d'Evreux. * Baudrand. Cette ville qui passe pour très-ancienne, étoit autrefois environnée de bonnes murailles, & avoit un très-bon château placé hors de la ville. Hors de la Porte de Pacy, nommée *la Porte de France*, il y a un fauxbourg nommé *Passel*, qui en matiére de procédures, ne répond point à Pacy, parce que Pacy est du ressort du Parlement de Rouen, & que Passel est de celui du Parlement de Paris. * *Mémoires manuscrits.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PACZ ou PACÆUS (Richard) Doyen de saint Paul de Londres, dans le XVI siécle, étoit issu d'une famille noble en Angleterre. Il avoit acquis un grand fonds de Litérature, qui lui mérita l'amitié des plus grands Hommes de son tems, particuliérement de Thomas Morus Chancelier d'Angleterre, d'Erasme, de Renaud Polus, depuis Cardinal, & de divers autres. Henri VIII se servit de Pacæus pour diverses négociations importantes en Suisse, à Venise, à Rome, & ailleurs. On prétend que le Cardinal Wolsey lui fit perdre les bonnes graces de ce Prince; à quoi on ajoûte que cette injustice toucha si fort Richard Pacz, qu'il en perdit l'esprit. Il mourut en 1532, & laissa divers Ouvrages fort estimables & remplis d'esprit, *De Lapsu Hebræorum Interpretum; De fructu Scientiarum Epistolæ; Præfamen in Ecclesiasten recognitum & collatum cum septuaginta Interpretum, &c.* * Erasme, *in Epist.* Pitseus, *De Illust. Script. Angl.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI, &c.*

P A D.

PADE'ENS, en Latin *Padæi*, peuples qui habitent les parties les plus reculées de l'Asie, & qui mangent leurs malades. Hérodote & Tibulle en font mention.

PADERBORN, ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie, capitale de l'Evêché de Paderborn, s'appelle en Latin *Paderborna*, *Padeburna* & *Paterborna*. L'Evêque est Seigneur temporel de cette ville & du diocése auquel elle donne son nom. Quelques Historiens rapportent que l'Empereur Charlemagne, marchant avec son armée dans la Westphalie, fut obligé de camper au lieu où est à présent la ville de Paderborn, & où il ne se trouvoit point d'eau. Il sortit, *disent-ils*, d'un endroit où l'on avoit enfoncé l'un des piquets de sa tente, une source qui devint si abondante, que dans son cours elle forma une petite riviére qui fut nommée *Pade*, d'où l'on prétend que Paderborn a tiré son nom. Ces Historiens ajoûtent qu'en considération de ce secours si peu attendu, l'Empereur fit bâtir au même lieu une belle église qui est aujourd'hui la cathédrale, dont il fit élever le grand autel sur la source même, & qu'il fonda ensuite l'Evêché. En 777, il y tint une assemblée générale des Francs & des Saxons. Il y vint aussi des Rois Sarrasins d'Espagne, & plusieurs Saxons & Westphaliens qui y reçurent le Batême. Dans ce même tems Charlemagne y fit bâtir une église nommée S. Sauveur, que les Saxons démolirent ensuite. Il voulut aussi y établir un Evêché en 780, mais comme Paderborn n'avoit point encore de garde, & que les Saxons n'étoient pas encore assez soumis, le siége épiscopal demeura jusques en 795, dans le château de Herstell, situé sur le Wéser à cinq lieues de Paderborn. Les Evêques de Wirtzbourg Burchard, Maingau, & Bernulphe, eurent l'inspection de ce nouvel Evêché. L'église de Paderborn fut rebâtie, & après le batême de Wittikind, on y transféra l'Evêché en 795. Le premier Evêque fut Hatamare, Hadumur ou Hérimur. Lorsqu'en 799 le Pape Léon III vint à Paderborn, il confirma l'Evêché, consacra l'autel à l'honneur de S. Etienne, & y mit les Reliques de ce Saint qu'il avoit apportées de Rome. L'Empereur Othon II fit présent à cette église d'une croix d'or de la valeur de six mille florins. En 999, la cathédrale, les livres, les priviléges & la meilleure partie de la ville, furent consumez par un incendie. L'année suivante, l'Empereur Othon III en renouvella les priviléges, ce qui fait qu'elle a passé autrefois pour ville Impériale; mais aujourd'hui cette ville n'est plus comprise dans la Matricule de l'Empire, parce que l'Evêque la priva de sa liberté à l'occasion des troubles de la Religion arrivez dans le XVI siécle. Elle a aussi été autrefois considérable entre les villes Anséatiques, mais cela a cessé depuis quelque tems. En 1002, l'Empereur Henri II fit couronner son épouse à Paderborn. Meynwercus, dixiéme Evêque de Paderborn, qui vivoit vers le commencement du onziéme siécle, ceignit de murs cette ville. Sous Imadon, douziéme Evêque, en 1058, la cathédrale avec la plus grande partie de la ville fut encore réduite en cendres; la même chose arriva aussi dans les années 1133, 1165 & 1340. Lorsqu'en 1530, la ville commença à s'opposer au Clergé, Eric, son Evêque, qui étoit Duc de Brunswick, la mit à une amende de 2000 florins, la priva de divers priviléges & la força de promettre qu'on n'y tolereroit plus la Religion Luthérienne. Les Bourgeois ayant malgré cela appellé quelques Ministres Luthériens, Herman, Evêque de Paderborn & successeur d'Eric, qui étoit Comte de Weeda & Archevêque de Cologne, fit prendre & emmener prisonniers en 1532, les trois Ministres Luthériens & donna ordre qu'on décapitât 16 Bourgeois qui avoient tenu leur parti, mais en conséquence de puissantes intercessions, ils ne furent qu'emprisonnez. Théodoric de Furstenberg, Evêque de Paderborn, prit cette ville par accord en 1604, avec l'aide de Jean, Comte d'Oostfrise. Mais Libére Wichard, Bourguemaître de Paderborn, ayant déchiré cet accord, lorsqu'on le lut à la Maison-de-ville, parce que l'Evêque y avoit fait insérer de nouveaux articles, il y eut du tumulte dans la ville. Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, l'ancien Protecteur de cette ville, vint à son secours avec des forces suffisantes, mais trop tard. Le Comte Jean s'en étoit déja emparé avec ses troupes. On fit prisonniers tous ceux qui étoient opposez à l'Evêque, on fit écarteler le Bourguemaître & l'on punit les autres ou de mort, ou en leur faisant payer de grosses amendes pécuniaires. On priva outre cela, la ville de sa liberté & de tous ses priviléges, on en changea le gouvernement & l'on remit les églises aux Jésuites & aux autres Catholiques. En 1615, Théodoric de Furstenberg y fonda une Université, qu'il dédia l'année suivante. En 1617, cet Evêque persécuta fort les Protestans, qui ne se voyant pas secourus par la Cour Impériale eurent en vain recours aux Hollandois. En 1622, Christian, Duc de Brunswick & Evêque de Halberstadt, s'empara presque de tout l'Evêché de Paderborn & fit un butin considérable dans la capitale. Il y enleva les statues ou les images d'or & d'argent des Saints, parmi lesquelles il s'en trouva une d'or répréfentant S. Liborius, pesant 80 livres, dont il fit faire de la monnoye. En 1633, le Landgrave Guillaume de Hesse, prit Paderborn par accord. En 1636, les Impériaux en firent autant. En 1646, elle fut obligée de se rendre à discrétion aux Suédois & aux Hessois, commandez par Charles-Gustave Wrangel, Général Feld-Maréchal. Mais les Hessois ayant formé le dessein de fortifier Paderborn, François-Guillaume, Evêque d'Osnabruk, les en chassa au mois de décembre de la même année. Ils revinrent devant la ville les deux années suivantes, mais sans rien effectuer, & enfin la paix fut faite. La ville est assez bien bâtie & le terrain des environs est bon & fertile. Non loin de Paderborn on voit le couvent de Nien-Herse, en Latin *Nova-Herisia*, où l'on révére, comme une Sainte, une Religieuse, nommée *Helentrudis.* * Gobelinus Persona, *in Cosmogr. æt.* 6. *c.* 38. Franc. Irenic. *Exeges. Germ. l.* 12. Chytræus, *Chron. Saxon.* Werdenhagen, *de Rebuspubl. Hanseaticis, partie* 4. *c.* 7. Méteren. *de Bello Belg. l.* 25. Furstenberg, *Monumenta Paderborn.* Schatenii *Annales Paderborn. Topogr. Westphaliæ.* De Thou, *Hist. l.* 131. Ludolfs *Schaubuhne, tome* 1. *p.* 123. 617. Pfeffinger, *Memorabilia, sæc. XVII. ad an.* 1604. *Diction. Allemand.*

PADERBORN. L'origine de l'Evêché de Paderborn a été rapportée dans l'article précédent. Charlemagne fit présent à Hatamare, le premier Evêque de Paderborn, du château d'Ilburg, qu'on nomme aujourd'hui *Driburg.* Afin que l'église nouvellement établie ne fut pas sans Protecteur, l'Empereur Charlemagne l'offrit à Wittekind, Comte de Schwalenberg & de Waldeck. Elle demeura dans cette famille jusques à un autre Wittekind, qui voulant accompagner l'Empereur Frédéric *Barberousse* dans un voyage de la Terre-Sainte, en vendit la protection à l'Evêque en 1189 pour 300 marcs d'argent. Badurade, le second Evêque de Paderborn, acheva de bâtir la cathédrale & établit un Gymnase dans la ville. En 836, il fit chercher au Mans en France & transporter à Paderborn les Reliques de l'Evêque Liborius, mort au Mans en 383. Cet Evêché s'enrichit beaucoup sous Meinwercus, dixiéme Evêque, qui étoit de la postérité de Wittekind & qui siégea depuis l'an 1009, jusques en 1036. Haholt, un Comte fort riche en Westphalie, étant mort en 1011, l'Empereur Henri II accorda à Meinwercus toute la succession de ce Seigneur. Ce même Empereur fit présent à cet Evêque en 1013, de la Terre de Hœnstide & de Bernehauss; en 1014, de la ville de Morungen; en 1017, de l'Abbaïe de Helmershausen; en 1019, du couvent de Schelcke; en 1020, de la Terre de Hammonstadt & de la ville de Tribur; en 1021, des Comtez de Warburg & d'Immedeshause & de diverses autres possessions. Ce même Meinwercus donna aussi neuf Seigneuries de son patrimoine à l'Evêché de Paderborn. Sous Othon, XXV Evêque, & Comte de Rietberg, vers la fin du XIII siécle, le Clergé & le Sénat de Paderborn eurent de grandes difficultez ensemble, de sorte que l'Evêque transféra sa résidence à Neuhauss où elle est encore aujourd'hui. Sous Théodoric II, XXVII Evêque, la Maison des Comtes de Stoppelberg s'éteignit en 1312, & la meilleure partie de leur succession tomba à l'Evêché. Rempert de Kensenbruck, XL Evêque, voulut aquerir le Comté de Pyrmont, après que Philippe, dernier Comte de Spiegelberg, fut mort à la bataille de S. Quentin en 1557. Mais les Comtes de la Lippe le gardérent & c'est d'eux que les Comtes de Gleichen & ensuite ceux de Waldeck, l'ont eu. Herman Werner, Baron Wolff Metternich fit en 1668 ce traité avec les Comtes de Waldeck, qu'au défaut de la postérité mâle de leur Maison le Comté de Pyrmont tomberoit à l'Evêché de Paderborn, & qu'en attendant les Evêques en prendroient le titre. Théodoric, Baron de Furstenberg, XLIV Evêque, acheta pour l'Evêché en 1598, le château de Wévelsburg & en 1608, celui de Herstell sur le Wéser. En 1590, il répara magnifiquement la résidence de Neuhauss & établit une Université à Paderborn. Ferdinand, XLVII Evêque, aussi Baron de Furstenberg, est fort connu par le soin qu'il eut de faire rechercher les Antiquitez qui se trouvent dans l'Evêché de Paderborn & par l'excellent Ouvrage qu'il en publia lui-même en 1672, sous le titre de *Monumenta Paderbornensia.* *Voyez* l'article précédent. Herman Werner, Baron Wolff Metternich, son successeur, mourut le 21 mai 1704. François Arnold, son parent, lui succéda & obtint aussi l'Evêché de Munster. Il mourut le 26 décembre 1718, & eut pour successeur Clément-Auguste, Duc de Baviére, élu le 26 mars 1719.

L'Evêché de Paderborn est sous l'Archevêque de Mayence & dans le Cercle de Westphalie. Vers le nord il confine avec les Comtez de Lemgow & de Pyrmont; vers l'orient, avec le Duché de Brunswick; vers le midi, avec le païs de Hesse; vers le Couchant, avec l'Evêché de Munster & les Comtez de la Lippe & de Ravensberg. L'étendue & le circuit de cet Evêché ne sont pas fort grands, mais le païs en est fertile. Il s'y trouve de hautes montagnes où il y a des mines de fer. Ces montagnes

diviſent tout le païs en deux parties. Celle qui eſt vers le Couchant conſiſte en de très-belles plaines que les riviéres de la Lippe, d'Alme & de Haſſenbeck arroſent. La partie orientale n'a pas tant de plaines, mais elle abonde en pâturages & en blez. Les riviéres de Dymel & de Nette la traverſent & vont ſe rendre dans le Wéſer. On compte dans tout l'Evêché 25 villes, 20 châteaux & Bailliages, 16 couvens & 54 paroiſſes. Les principales villes ſont, Paderborn, Lippſprinck, Soltkotten ou Saltzkotten, Buren, Winnenberg, Sualenberg, Warburg, Borcholte, Béverungen, Brackel, &c. Outre les riviéres dont il a été fait mention il y a encore le Wéſer, la Boeke, l'Emmer, l'Ems & la Grune. Il y a des ſalines à Soltkotten, à Schmechten, à Driburg & ailleurs: il y a d'excellentes eaux minérales. On trouve auſſi dans cet Evêché les fameuſes campagnes dans leſquelles Arminius battit Quintilius Varus, & délivra ainſi la Germanie du joug des Romains: l'on y voit encore pluſieurs autres monumens de la valeur & de l'intrépidité des anciens Germains. Ferdinand, Baron de Furſtenberg, & Evêque de Paderborn, a orné & marqué tous ces endroits par des Monumens & des Inſcriptions, qu'il fit enſuite imprimer. Le Chapitre de Paderborn, eſt composé de 24 Chanoines. Pour y être reçu il faut avoir 21 ans accomplis, avoir étudié dans une Univerſité de France ou d'Italie & faire preuve de Nobleſſe de 16 quartiers. L'Evêque de Paderborn eſt Prince de l'Empire & a à ſon ſervice ſix Officiers héréditaires. Ceux de Spiegel-Deſſenburg, ſont Echanſons héréditaires; les Chevaliers Sépel ont la charge de Sénéchal; les de Spiegel-Bekellen ſont Maréchaux; les Nobles de Schiller ſont Chambellans; les de Harthauſen, Maîtres d'Hôtel, & les Chevaliers de Weſtphal, Maîtres de cuiſine, héréditaires. * Bruſchius. Imhof, *N. P. Imp.* Furſtenbergii *Monum. Paderb. Diction. Allemand.*

Voici un extrait des Antiquitez de Paderborn, tiré du livre donné au public par Ferdinand de Furſtemberg, Evêque de Munſter & de Paderborn, ſous le titre de *Monumenta Paderbornenſia*, afin que les Curieux puiſſent les voir ici ſans ſe donner la peine de conſulter cet Ouvrage. Ces illuſtres Monumens qui ſe voyent dans le diocéſe de Paderborn, ont pour titres, 1. *Elſen* ou *Neuhaus*; 2. *Lippſprinck*; 3. *le Champ de la défaite de Varus*; 4. *la Forêt de Teutcberg* ou *Dethmold*; 5. la *Source de la riviére d'Ems*; 6. *Delbrugk*; 7. le *Wéſer*; 8. *Remen*; 9. *Stadtberg* ſur le Dymel; 10. *Brunsberg*, proche de Heuxer; 11. *Boke* ſur la Lippe; 12. *Deſenberg* proche de Warbourg; 13. *Paderborn*; 14. *Dribourg*; 15. *Lugde* ſur l'Emmer; 16. *Champ de Sintfeld*; 17. *Herſtell* ou *Harſtelle* ſur le Wéſer; 18. *Wevelsbourg* proche de Bodeck; 19. le *Déſert de Sende* ou *Sinde*; 20. *Bullerborn*; 21. le *Palais de Neuhaus*; 22 & 23. les *Eaux de Smechten & de Dribourg*; 24. *Oldenbourg*.

1. *Elſen* ou *Neuhaus*, en Latin *Aliſo*, eſt un bourg de Weſtphalie, au confluent des riviéres d'Alme & de Lippe, à demi-lieue de Paderborn. Ce fut Druſus frére de l'Empereur Tibére, & pére de Germanicus, qui fit bâtir cette fortereſſe pour réduire plus aiſément les Sicambres, l'an 742 de la fondation de Rome, & le 12 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. On doute ſi cette forteresſe étoit au lieu où eſt maintenant le village d'Elſen, où à Neuhaus. Il y a ſujet de croire que ſon enceinte occupoit tout l'eſpace, depuis *Elſen*, *juſqu'au* confluent de l'Alme & de la Lippe; mais que le château étoit où eſt *la ville* de Neuhaus. La ville de Paderborn s'eſt accrue des ruïnes d'Elſen; & les Evêques de cette ville ont fait bâtir une citadelle & un Palais magnifique à Neuhaus, au lieu où étoit l'ancien château.

2. *Lippſprinck*, en Latin *Fontes Lupiæ*, eſt une petite ville ſituée proche de la ſource de la Lippe, à une lieue de Paderborn. Elle eſt célébre dans l'Hiſtoire, parce que l'Empereur Tibére y demeura en quartier d'hiver, lorſqu'il faiſoit la guerre aux peuples des environs, & parce que Charlemagne y obligea les Saxons à embraſſer la Religion Chrétienne, & y tint trois célébres aſſemblées.

3. *Le Champ de la défaite de Varus*, entre Paderborn, Dethmold & Horn, eſt maintenant appellé *Wintfeld*, c'eſt à dire, *le champ de la Victoire*. Il y a deux petites riviéres nommées *Rodenbeck* & *Knockenbeck*, c'eſt à dire, *riviére rouge*, & *riviére d'os*; parce que l'une eut ſes eaux rougies du ſang de ceux qui furent tuez dans cette bataille, & l'autre fut remplie de leurs oſſemens.

4. *La Forêt de Teutcberg* ou *de Dethmold*, eſt dans le Comté de Lippe, & prend ſon nom de la montagne de Teutcberg, ou de la ville de Dethmold. Ce lieu eſt fameux par la défaite du reſte des troupes de Varus, & par la victoire qu'y remporta Charlemagne l'an 783, contre les Saxons.

5. *La Source de la riviére d'Ems*, que les Allemands appellent *Emſprinck*, eſt dans le Déſert de Sende, d'où elle coule à Retberg; & après avoir arroſé pluſieurs villes, elle ſe va décharger dans l'Océan. Cette riviére eſt célébre par la victoire de Druſus contre les peuples appellez anciennement *Bructeres*.

6. *Delbrugk* ou *Delbrugge*, eſt une ville entre les riviéres d'Ems & de Lippe, habitée autrefois par les Bructéres, qui furent défaits par Germanicus, fils de Druſus. Après cette victoire, Germanicus rétablit le ſépulcre honoraire nommé *Ara Druſi*, c'eſt à dire, l'*Autel de Druſus*, que ces ennemis du peuple Romain avoient renverſé. Cet autel étoit bâti proche du Champ de Wintfeld, ou Champ de la défaite de Varus. Germanicus amaſſa auſſi tous les oſſemens de ceux qui avoient été tuez avec Varus, & les enterra dans un même ſépulcre.

7. *Le Wéſer*, en Latin *Viſurgis*, prend ſa ſource dans la Franconie. Il reçoit le Dymel ſur les confins de la Weſtphalie, de la Heſſe, & du Duché de Brunſwick. On remarque dans l'Hiſtoire, que Druſus fut le premier des Romains qui approcha du Wéſer pour combattre les Chéruſques; & qu'au retour il fut en danger d'être défait par les Sicambres, proche de la ville de Horn, à l'entrée de la Forêt de Dethmold, où eſt le château d'Exterſtein, ſur la fameuſe montagne des Pies. Ce fut aux environs de cette riviére, que Germanicus, fils de Druſus, ſe ſignala dans la bataille contre Arminius, Général des Chéruſques, dans le champ nommé *Idiſtaviſus*. Le Wéſer a encore été rendu célébre par les batailles & les victoires des François contre les Saxons, & principalement par celles de Charlemagne l'an 783.

8. *Le bourg de Remen* eſt ſitué ſur le confluent du Wéſer & de la Verne. C'eſt le lieu où Pepin vainquit les Saxons en l'an 753. Quelques Auteurs diſent que Charlemagne y fit bâtir une égliſe, & lui donna le nom de l'égliſe archiépiſcopale de Rheims; mais on ſait que le nom de *Rema*, *Remi* ou *Remia*, ſe lit dans l'Hiſtoire avant le tems de cet Empereur.

9. *Stadtberg* eſt une ville ſituée proche de la riviére de Dymel, ſur les confins du Comté de Waldeck, qu'on nommoit autrefois *Eresburg* ou *Ersberg*, & *Mersberg*. (*N.B. Toutes les Cartes mettent* Stadtberg *dans le Duché de Weſtphalie*) Les Saxons y avoient bâti un temple magnifique à l'honneur de leur faux Dieu Irminſul ou Ermenſul, qu'ils adoroient comme le Protecteur de leur nation. On croit que c'étoit l'idole de Mars, à qui ce peuple belliqueux rendoit un culte particulier. D'autres appellent ce faux Dieu *Hermenſul*, & diſent que ce nom ſignifie *ſtatue de Hermes* ou *de Mercure*. Mais la premiére opinion eſt la plus vraiſemblable; car on nomma depuis cette montagne *Mons Martis*, c'eſt à dire, *Mont de Mars*. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, abbattit cette idole, & fit conſacrer ce temple au culte du vrai Dieu l'an 709.

10. *Le château de Brunsberg* proche de Heuxer ou Hoxer, ville ſituée ſur le Wéſer dans l'Abbaïe de Corwey, eſt célébre par la bataille que Charlemagne y gagna contre les Saxons, qui vouloient lui empêcher le paſſage de la riviére.

11. *Bocke ſur la Lippe*, eſt une petite ville où Charlemagne fit quelque tems ſon ſéjour, & où il accorda la paix en 775, aux Angares alliez des Saxons.

12. *Deſenberg*, proche de Warbourg, ville ſituée ſur le Dymel, eſt un château ruïné, d'où les François repouſſerent vigoureuſement les Saxons, qui venoient attaquer cette forteresſe en 776.

13. *Paderborn*, eſt une ville très-conſidérable, & où les anciens Empereurs d'Allemagne ont ſouvent tenu les aſſemblées des Etats. Charlemagne y fit batiſer un grand nombre de Saxons en 777. Le Pape Léon III s'y réfugia auprès de cet Empereur en 799, & l'Impératrice Cunegonde y fut couronnée en 1002.

14. *L'ancien château de Dribourg*, autrefois *Iburg*, fut bâti par les Saxons, & Charlemagne ayant vaincu ces peuples, donna tout ce Territoire à l'Evêque de Paderborn, en préſence du Pape Léon III.

15. *Lugde*, eſt une ville ſur la riviére d'Emmer, où l'Empereur Charlemagne célébra la Fête de Noël en 781, & où il y a des fontaines d'eau très-ſalutaires pour la guériſon de pluſieurs maladies.

16. *Le Champ de Sintfeld* eſt proche du château de Forſtemberg, & du bourg de Winnenberg. C'eſt là où, en 794, l'Empereur Charlemagne vainquit les Saxons dans une fameuſe bataille

17. *La ville de Herſtell* ou *Harſtelle*, ſur la riviére de Wéſer, eſt renommée dans l'Hiſtoire, parce que Charlemagne y paſſa un quartier d'hiver, & y donna audience aux Ambaſſadeurs d'Alphonſe, Roi de Gallice & des Aſturies. Le ſiége épiſcopal fut quelque tems en cette ville, à cauſe de la perfidie & des conſpirations du peuple de Paderborn contre leur Evêque, & fut rétabli à Paderborn en 799. Herſtell a longtems appartenu aux Seigneurs de Falckemberg, dont l'Evêque de Paderborn acquit le droit en 1608, moyennant 17666 florins d'or.

18. *Wevelsbourg*, proche de Bodeck, au ſud-ſud-eſt de Paderborn, eſt un château bâti ſur la riviére d'Alme, que les Comtes de Waldeck donnérent à l'Evêque de Paderborn en 1301. Ce lieu avec ſes dépendances ayant été engagé depuis, Théodore de Furſtemberg, Evêque de Paderborn, le réunit à ſon égliſe en 1589, & y rebâtit le château, dont la ſtructure eſt très-magnifique.

19. *Le Déſert de Sende* eſt conſidérable par les ſources des riviéres d'Ems & de Lippe, qui ſortent de ſes ſables, & par la défaite de Varus qui fut vaincu proche de ce lieu. L'Evêque de Paderborn a fait cultiver ce déſert depuis quelque tems, & l'a peuplé de nouveaux Habitans.

20. *Bullerborn* eſt une fontaine proche du village d'Oldenbeeck, dans la Forêt de Teuteberg ou de Dethmold. Elle a une qualité merveilleuſe; car après avoir coulé environ une heure, elle ceſſe pendant trois heures, & recommence enſuite à couler; puis elle retient encore ſes eaux pour les répandre comme auparavant; & continue ainſi par une viciſſitude tout à fait admirable, mais dont les tems ne ſont pas toûjours réglez. Les eaux de cette ſource ſont abondantes; mais leur cours ne s'étend pas plus d'une lieue; elles ſe précipitent dans les abymes ſous terre. L'an 1630, au mois de décembre, les Proteſtans de Heſſe étant entrez dans le diocéſe de Paderborn, cette fontaine qui jettoit ſes eaux avec tant d'abondance, qu'elles faiſoient tourner les moulins d'une forge, ſe tarit, *dit-on*, d'abord, & ne recommença à couler qu'en 1638, lorſque les ennemis eurent quitté ce païs. Quelques-uns diſent qu'elle ne coule plus par intervalles comme auparavant, & que ce merveilleux effet de la nature, qui avoit paru pendant tant de ſiécles, ceſſa en 1638; depuis lequel tems elle donne des eaux continuellement comme les autres ſources.

21. *Le Palais de Neuhaus* eſt l'ancienne demeure des Evêques de Paderborn, & eſt bâti au lieu où étoit le château de Druſus, dont nous avons parlé cy-deſſous au nombre 1. Les revoltes du peuple contre le Clergé, & principalement contre leur Prélat, obligérent les premiers Evêques de Paderborn, de quitter leur ville pour ſe retirer dans un lieu de ſûreté, comme il eſt arrivé à pluſieurs autres Evêques.

22 & 23. *Les eaux de Smechten & de Dribourg* ſont médicinales.

les, & font des effets merveilleux pour la guérison de plusieurs maladies.

24. *Oldembourg* est un château ruïné, bâti sur la montagne de Fortemberg, où étoit la demeure des premiers Barons de Forstemberg. Voilà les 24 sujets du livre intitulé, *Monumenta Paderbornensia*, imprimé en 1672. * Heiss, *Hist. de l'Empire*.

PADILLA (Marie de) Maîtresse de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille, étoit élevée chez Alfonse d'Albuquerque, lorsque ce Prince commença à l'aimer, pendant l'expédition des Asturies. L'un des fréres du Roi avoit pris les armes dans ce païs-là. Cette revolte soutenue par un autre frére dans l'Aragon pouvoit avoir de fâcheuses suites. La Cour jugea qu'il falloit y remédier promtement: & le Roi marcha en personne en 1352, avec une armée vers les Asturies. La femme de Dom Alfonse d'Albuquerque fut de ce voyage. Marie de Padilla, l'une des filles qu'elle avoit à son service, en fut aussi, & toucha par sa beauté le cœur du Roi, quelque faroûche qu'il fût. Elle ne le fit pas soupirer long-tems, car il en jouït pendant le voyage, & Jean de Hinistrosa, oncle maternel de la fille, leur avoit servi de confident. Le Roi étoit déja fiancé avec Blanche de Bourbon, fille de Pierre, I. du nom, Duc de Bourbon, & sœur de la belle-fille du Roi de France. Mais quoique sa Fiancée fût aussi belle que sa Maîtresse, & d'une Maison infiniment plus illustre, il n'avoit aucune impatience de célébrer le mariage. Il ne trouvoit point bon qu'Albuquerque, qui craignoit que les parens de Padilla ne montassent au premier degré de la faveur, le pressât sur cet article. Enfin, les noces furent célébrées au commencement de juin 1353, sans aucune pompe. Il y avoit déja quelque tems que la Favorite étoit accouchée d'une fille. Le Roi conçut bientôt un très-grand dégoût pour son épouse; car le troisiéme jour d'après les noces il se prépara pour aller voir sa Maîtresse, qu'il avoit laissée dans une forteresse au bord du Tage. La Reine mére du Roi & la Princesse Eléonore sa tante, ayant été averties de son dessein, le conjurérent de n'en pas user ainsi; & lui réprésentérent les conséquences de cette conduite. Il ne fut point touché de leurs priéres, ni de leurs raisons; il nia seulement qu'il eût formé ce dessein, & partit secrettement tout aussi-tôt. Plusieurs Courtisans le suivirent, résolus de s'accommoder à ses passions, bien plus qu'à lui remontrer ce qu'il devoit faire. Il s'en trouva néanmoins qui s'appliquérent fortement à le faire revenir auprès de son épouse, & qui obtinrent cela de lui. Mais dès qu'il eut passé deux jours avec elle, il fut entraîné vers sa Maîtresse par la violence de sa passion. On crut qu'il y avoit là du sortilége; car dans ces siécles-là tout ce qui étoit un peu extraordinaire étoit attribué au Démon. D'autres crurent qu'il soupçonna d'infidélité son épouse, & que ce fut ce qui fit qu'il ne la pouvoit souffrir. De jour en jour il augmenta les indignes traitemens qu'il lui faisoit; & enfin il la fit empoisonner l'an 1361. Tout le monde regretta le sort de cette Princesse enlevée ainsi du monde à l'âge de 25 ans. La Favorite mourut peu après à Séville, & fut enterrée dans un monastére qu'elle avoit fait bâtir. Ses funérailles furent faites dans tout le Royaume, comme si elle eût été une Reine légitime, & l'on éleva ses enfans, comme héritiers présomptifs de la Couronne. Elle avoit joui d'une faveur toute puissante. DIEGO de Padilla son frére fut élevé à la charge de Grand Chambellan en l'année 1353, & à la dignité de Grand-Maître de l'Ordre de Calatrava l'année suivante. JEAN de Padilla son autre frére fut fait Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques à la place de Dom Frédéric, frére du Roi, l'an 1354. Son mariage ne l'empêcha point d'être pourvu à cette Maîtrise, quoiqu'il n'y eût point d'exemple qu'elle eût été possédée par des gens mariez. La Padilla ne jouït pas pourtant de sa faveur sans aucun mélange de chagrin. En 1357, une autre Maîtresse parut plus aimable qu'elle aux yeux de Dom Pierre *le Cruel*. Ce Prince s'abandonna de telle sorte à la passion qu'il conçut pour Alfonsa Coronella, qu'il ne songeoit plus à Marie de Padilla. Il fut aussi tellement amoureux d'une veuve, nommée Jeanne de Castro, que pour en jouïr, il lui persuada qu'il n'étoit point marié, & qu'il pouvoit l'épouser. Il l'épousa en effet, & s'il la quitta bientôt, ce ne fut point sans avoir donné de rudes allarmes au cœur de sa concubine. Ce qui est dit de cette femme dans l'*Histoire des Favorites* est gâté par bien des contes romanesques. Mariana, Auteur plus croyable, assure qu'il ne manquoit que la chasteté à Padilla, pour mériter la Couronne. * Mariana, *Histoire d'Espagne*.

PADILLA (Jean de) fut l'un des Chefs de la sédition excitée contre l'Empereur Charles-*Quint* en Espagne l'an 1520. Sa femme, qui l'avoit, dit-on, engagé dans cette revolte, sur quelques visions prétendues, pilla même les églises, sous prétexte de dévotion, pour soutenir cette entreprise; mais les Conjurez furent défaits près de Villalar. Padilla ayant été pris, eut la tête coupée deux jours après. Sa femme se sauva en Portugal. On ne sait pas certainement si ce fut elle qui engagea son mari dans sa revolte contre Charles-*Quint*: les lettres de Guévara ne le disent point. * Le Comte de la Rocca, *Hist. de Charles-*Quint. Bayle, *Dict. Crit*.

PADILLA (Laurent de) Espagnol, Archidiacre de Malaga, dans le XVI siécle, fut Historiographe de l'Empereur Charles-*Quint*. Il avoit composé divers Ouvrages Historiques, dont il ne publia qu'un Catalogue général de Saints d'Espagne. On a quelques Manuscrits de sa façon. Un de ses neveux, FRANÇOIS de Padilla, a été Professeur en Théologie à Séville, & Chanoine de Malaga, & mourut le 15 mai 1607. On a de lui une Histoire Ecclésiastique d'Espagne en deux tomes; une Chronologie des Conciles, &c. * Ambrosio Moralès, *Hist. Hisp. l.* 13. *c.* 13. Alfonse Lopès de Haro, *Hist. Nobiliar.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Script. &c.*

PADILLA (Louïse de) Comtesse d'Aranda au XVII siécle, a été extrémement louée par les Espagnols. Jean de Lasta nosa dans sa préface du traité de Gratian, intitulé, *le Discret*, l'appelle *le Phénix de notre siécle*, dont le nom reste écrit de six plumes immortelles. Elle trouvoit mauvais qu'on profanât par l'impression, les excellentes choses, qui se trouvent dans les Traitez de Gratian. * Bayle, *Dict. Crit.*

PADILLA MENESES. *Cherchez* MENESES.

PADISCHAH, en Langue Turque, veut dire *Empereur* ou *Grand Roi*. Le Sultan donne ce titre au Roi de France, & ne l'accorde à nul autre, non pas même à l'Empereur d'Allemagne La raison est qu'il tient le Roi Très-Chrétien pour son parent: c'est pourquoi il le nomme *Padischah*, qui est le nom avec lequel il se souscrit lui même. Les Turcs, pour établir cette alliance, disent qu'une Princesse Françoise fut femme d'Amurat II, & mére de Mahomet II, surnommé *le Grand*, qui naquit l'an 1428. Il est vrai que cette Sultane étoit Chrétienne; mais elle n'étoit pas Françoise, ni même de l'Eglise Latine, mais de la Gréque, étant fille d'un Despote de Servie, comme en parle Paul Jove & plusieurs autres qui la nomment *Hiernie*; & ce qui a donné lieu à croire qu'elle étoit Françoise, c'est que les Turcs appellent du nom de Franc & de France, tous les Chrétiens de l'Europe. A l'égard de l'alliance, il pourroit bien être vrai que ce Prince Despote de Servie, ou ses ancêtres, lorsque leurs Etats étoient dans la splendeur, se fussent alliez avec la Maison de France, & qu'ainsi la mére de Mahomet II, eût fait passer cette alliance dans la famille des Othomans. On voit à Constantinople le sépulchre de cette Sultane, à côté de la mosquée de Mahomet son fils. Quelques uns parlent d'une Sultane que les Turcs appellent Françoise, laquelle est enterrée à Burse dans la Natolie: & ils disent que c'étoit une Princesse de France extrémement belle, qui ayant été prise sur mer, fut présentée au Grand-Seigneur, qui l'aima si passionnément, qu'il la laissa vivre & mourir dans la Religion Chrétienne. * Pietro della Valle, *tome* 1. Thévenot, *Voyage du Levant*.

PADOUAN (Louïs-Léon le) célébre Peintre de Padoue en Italie, au commencement du XVII siécle, faisoit fort bien des portraits, & gravoit sur l'acier pour faire des médailles. Outre qu'il excelloit dans son art, il étoit encore estimé pour sa vertu & pour sa piété. Il avoit toûjours dans l'esprit qu'il falloit quitter cette vie; & pour mieux penser à la mort, il avoit fait faire un cercueil qu'il tenoit sous son lit, & qu'il regardoit souvent comme sa derniére demeure. Il vécut dans ces pieux sentimens jusqu'à l'âge de 75 ans, qu'il mourut sous le pontificat de Paul V. Ce Peintre laissa un fils nommé OCTAVIEN, qui hérita de sa vertu comme de ses biens, & que l'on appella *le Padouan*, quoiqu'il fût né à Rome. Il excelloit aussi à faire des portraits. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 6. *p.* 298 & 299. édit. de Trevoux, 1725.

* PADOUAN (Le) *Ager Patavinus* ou *Paduanus*, petite province d'Italie, du Domaine des Vénitiens. Il est borné au Levant par *Il Dogado*, au midi par la Polésine de Rovigo, au couchant par le Véronois, & au nord par le Vicentin. Son terroir bien arrosé passe pour un des plus fertiles de l'Italie. Ses lieux principaux sont, Padoue capitale, Arqua, Este, Monselice, Mirano, Campo-San-Pietro, *Oriago*, Montagnana, Castel-Baldo, *Piéve di Sacco* & *Citadella*. On voit près d'Este les montagnes ou les collines de Padoue *Monti di Padoua*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PADOUE, *Patavium*, ville d'Italie, sous la domination des Vénitiens, avec Evêché suffragant d'Aquilée, est, *dit on*, plus ancienne que Rome & que Venise, & fut bâtie par Anténor. On y montre même son tombeau; mais l'Inscription qu'on y voit en lettres Gothiques, est assurément moderne. La fondation de la ville de Padoue par Anténor, est confirmée par le témoignage de Tite-Live, & par celui de Virgile, *Æneid. l.* 1. *v.* 246. & *suiv.*

Padoue ayant été depuis soumise aux Romains, fut ruïnée par Attila, réparée par Narsès, & passa sous la domination des Lombards. Lorsque ce Royaume eut été éteint par Charlemagne, elle devint florissante sous les Rois d'Italie, & eut ensuite des Tyrans particuliers, après s'être gouvernée en République, depuis Othon I, jusqu'en 1237. Ezzelin de Romano s'en empara, puis les Carrares l'an 1259. Les Vénitiens la soumirent en 1406, après avoir fait étrangler François Carrare, & deux de ses fils. L'Empereur Maximilien I, qui l'avoit emportée, la perdit peu de tems après, & l'assiégea inutilement l'an 1509. On la défendit si bien, que l'Empereur se retira après dix sept jours de siége. Padoue est située dans un païs très-fertile: ce qui a donné sujet à ce proverbe du païs, *Bologna la grassa*, *Venetia la guasta*, *ma Padoa la passa*. La riviére de Brente la rend fertile & forte: de sorte que Padoue est comme le boulevart de Venise, du côté de la Lombardie. On la divise ordinairement en ville vieille & neuve. La premiére a encore ses châteaux, ses tours, ses murailles & ses fossez pleins d'eau, des riviéres de Bachiglione & de Brente. On y voit le palais où l'on rend la Justice, & qui est un superbe édifice. Les dehors en sont magnifiques; & c'est en ce lieu qu'est la belle bibliothéque de Padoue. Il y a outre cela une grande salle, qu'on appelle *il palazio de Ragione*, qui a cent quatre-vints pas de longueur sur quarante de large, & qui n'est soutenue d'aucun pilier. Cette salle est ouverte des quatre côtez; & sur chacune des portes on voit la statue de quelque grand homme de Padoue. Il y a au bout de cette salle, une grosse pierre ronde, dite *la pierre d'opprobre*, où ceux qui ne peuvent pas payer leurs dettes, se vont asseoir. Outre le palais, la vieille ville a encore l'église cathédrale & l'Université. On se peut promener sous les portiques des maisons, à l'abri de la pluye, & à couvert du soleil. On voit dans la ville neuve, l'église & l'Abbaïe de sainte Justine, Chef d'une grande Congrégation de l'Ordre de saint Benoît, & celle de saint Antoine de Lisbone, dite *de Padoue* ou *de Pade*, & divers autres édifices saints & profanes

sanes, d'une structure magnifique. L'Université fut fondée l'an 1179, & rétablie l'an 1222. Elle s'est depuis augmentée considérablement. Padoue, qui a été le lieu de la naissance de Tite-Live, a produit un très-grand nombre de grands hommes, comme, Paul *de Padoue*, Pierre Apon, Albert *de Padoue*, Spéron Spéroni, les Zarabella, & plusieurs autres dont les Auteurs font mention. Jacques Philippe Thomasini a fait l'Eloge des plus illustres. On peut le consulter, aussi-bien que Riccobon, Ange Portenari, Bernardin Scardéoni, & divers autres. Padoue n'est plus si habitée qu'elle l'a été autrefois. On y voit diverses marques d'antiquité, comme les ruïnes d'un amphithéatre, dit *les Arènes*, près de l'église des Augustins. Il y a à Padoue deux Académies des beaux Esprits, qui sont *gli Ricovrati*, & *gli Inflammati*. Le jardin de l'Université est curieux, par le grand nombre de simples qu'on y cultive. Pline, *l.* 6. Tite-Live, *l.* 1. Strabon, *l.* 5. Pomponius Méla, *l.* 2. Paul Diacre, *l.* 15. Blondus, *l.* 2. Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Guillaume Cortusio, *de Novit. Pad.* Le Moine de Padoue, qui a écrit une Histoire depuis l'an 1207, jusqu'en 1270. *Monumenta Zarabellana.* Riccobon, *de Gymnas. Patav.* Ange Portenari. *della Felicità de Padoua.* Bernardin, Scardéoni, *de Illust. Patav. Origin. di Padoua*, &c.

CONCILE DE PADOUE.

Le Pape Clément VI envoya d'Avignon en Italie des Légats pour le jubilé, qu'il publia l'an 1350. Gui d'Auvergne ou de Bologne, qui étoit un de ces Légats, assembla la même année un Concile à Padoue, pour la réformation des mœurs, & pour le bien de l'église. Nous en avons les Actes dans les recueils des Conciles. * Bzovius. Sponde. Rainaldi, *A. C.* 1350. Guillaume Cortusio, &c.

PADRON, bourg de la Gallice en Espagne, sur la riviére d'Ulla, à quatre lieues de Compostelle vers le midi. C'étoit autrefois une ville épiscopale nommée *Iria Flavia*, ou *Irea Flavia Caporum.* Son Evêché a été transféré à Compostelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

PADSTOW, petite ville avec un grand port sur la côte septentrionale de Cornouaille en Angleterre, à huit lieues de Falmouth, & à dix de Plimouth. Elle est sur le côté occidental de la riviére de Camel, quatre milles avant qu'elle se décharge dans la Mer de Saverne. * Maty, *Dict. Anglois.*

PADUANUS CRASSUS. *Cherchez* CRASSUS.

PÆ. PAE. PAF. PAG.

PÆAN, chant de réjouissance qu'on chantoit à l'honneur d'Apollon, & où l'on répétoit plusieurs fois le mot de *Pæan* & d'*Io Pæan*. Voici l'origine de ce mot. Apollon étant devenu grand, se ressouvint de l'outrage que sa mére avoit reçu du serpent Python, & le tua à coups de fléche en combattant contre lui. Durant le combat on entendit redoubler ces paroles *Io Pæan*, qu'on croit venir de trois mots Grecs, qui peuvent signifier *frape*, *mon fils*. De là vint la coutume de chanter ces mêmes mots aux *Jeux publics*, aux victoires & aux triomphes, à Rome & *en Gréce*. *On se servoit aussi de* ce chant après la Victoire, en l'honneur de Mars, comme aussi pour guérir de quelque mal dont on étoit tourmenté; & dans le même tems on s'adressoit à Apollon, Dieu de la Médecine. * L'Abbé Danet. Suidas rapporte qu'il y avoit deux Hymnes qui portoient le nom de *Pæan*, l'une pour le Dieu Mars, qu'l'on chantoit avant le combat, & l'autre pour Apollon après la bataille.

PÆANIÉE: c'étoit, selon Suidas, un bourg dans l'Attique, de la Tribu Pandionide, divisé, en Pæaniée supérieure & Pæaniée inférieure, dont les Habitans n'avoient qu'un même nom de Pæaniens. Plutarque dans la Vie de Démosthéne parle de Dæmon, qu'il dit avoir été du bourg Pæanien.

PÆON. *Voyez* PÉON.

PAES (François Alvar) Portugais, après avoir occupé la premiére Chaire du Droit Civil à Bologne en Italie, & étant Prêtre, entra dans l'Ordre de saint François l'an 1304, & ayant demeuré quelque tems à Lisbonne, fut envoyé à Paris pour y faire ses études. Le Pape Jean XXII, qui avoit conçu une estime particuliére pour lui, le fit son Pénitencier en 1328, Evêque de Coron dans la Morée en 1332, Evêque de Sylves en 1335, & enfin son Nonce en Portugal. Les différents qu'il eut avec les Chevaliers de Saint-Jacques pour les droits de son église, pensérent lui couter la vie; & il fut si effrayé du danger qu'il courut un jour, lorsque quelques scélérats de cet Ordre l'obligérent à fuir de l'autel, sur lequel ils s'étoient avancez pour l'égorger, dans le tems qu'il offroit le saint Sacrifice, qu'il se retira à Séville, où il mourut le huitiéme mai 1353. On a de lui un Traité *de Planctu Ecclesiæ*, imprimé à Ulm en 1474, où l'on a imprimé aussi sa Somme de Théologie; & l'Apologie de Jean XXII, contre Marsile *de Padoue*, & contre Ockam, qu'on a publiée en 1517, à Lyon, où l'on a réimprimé le premier Ouvrage.

* PAESMANS (Gilles) de Hasselt dans le Païs de Liége, naquit dans ce lieu le 15 août de l'an 1541. Il passa les premiéres années de sa jeunesse sous la direction d'André Alenus. Ensuite après avoir parcouru la plupart des provinces de l'Europe, il s'adonna à l'étude de la Théologie, & après s'en être fait recevoir Bachelier, il l'exerça en plus d'un lieu en qualité de Curé. Sur la fin de ses jours, il changea de genre de vie, & quoique dans un âge fort avancé, il entra dans le Tiers Ordre de S. François, le 15 juin 1621, & mourut peu d'années après. On a de lui, *Catechisticus de septem Sacramentis; Elucidatio Catechistica Symboli Apostolici, Orationis Dominicæ & Salutationis Angelicæ; Conciones quindecim de Passione Dominica;* Contre-Défense pour le Salve Regina & l'Ave Maria. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 28.

PAES VIEGAS (Antoine) Commandeur de l'Ordre Militaire de Christ, Seigneur Châtelain de Barcellos, & Sécretaire de Dom Jean IV, Roi de Portugal, étoit né à Magoûs dans le diocése de Lisbonne. Ce fut lui qui persuada à Dom Jean IV, d'accepter la Couronne que les Portugais lui offroient; & il est Auteur du Manifeste Portugais, qui parut en 1641, pour justifier le soulévement du Portugal. Il publia aussi la même année à Lisbonne, l'Histoire de la fondation du Royaume de Portugal, & de la Vie de D. Alfonse Henriquès son premier Roi, avec l'origine des autres Etats Chrétiens d'Espagne. Cet Ouvrage est écrit en Espagnol. L'Auteur mourut l'an 1650. * *Memoires de Portugal.*

* PAETS ou PAATS (Adrien van) grand Républicain du XVI siécle, Fondateur de l'Ecole Illustre de Rotterdam en faveur de M. Jurieu & de M. Bayle, étoit, selon ce dernier, grand Théologien, grand Jurisconsulte, grand Politique & grand Philosophe. Il concevoit les choses fort heureusement, & il les approfondissoit d'une maniére surprenante. „ Jamais homme, *continue le même*, ne raisonna plus fortement, ni ne donna un tour plus majestueux à ce qu'il avoit à dire. Mais il étoit né pour de plus grandes occupations que pour celles d'être Auteur. " L'Ambassade extraordinaire d'Espagne qu'il soutint si avantageusement pour sa Patrie, consternée des grands progrès de la France, a fait connoître ce qu'il pouvoit dans les affaires d'Etat. Cependant il a été aussi Auteur, & on lui doit certainement la Lettre Latine qui parut *in quarto*, à Rotterdam en 1685, *sur les derniers troubles d'Angleterre, où il est parlé de la tolérance de ceux qui ne suivent pas la Religion dominante.* Cette Lettre a paru aussi *in douze*, en François & en Flamand. On trouve plusieurs autres Lettres de M. Paets dans le Recueil des *Præstantium ac Eruditorum Virorum Epistolæ*, imprimé d'abord *in quarto*, réimprimé *in folio*, à Amsterdam en l'année 1684: ce sont de beaux monumens de son éloquence & de son esprit. Il est mort le huitiéme du mois d'octobre 1685, ayant à peine atteint 55 ans. * *Voyez les Nouvelles de la République des Lettres par* M. Bayle, *octobre* 1685, *second article; & les Lettres* du même, *tome* 1. *p.* 307. & *tome* 2. *p.* 543, *dans l'édition de* M. des Maiseaux.

PÆTUS. *Voyez* PETUS.

PAEZ (Balthazar) Religieux de l'Ordre de la Trinité; né à Lisbonne en Portugal, fut reçu Docteur à Coïmbre, enseigna dans son Ordre, prêcha avec assez de réputation, & fut un des Juges de l'Inquisition. Il publia divers volumes de Sermons, & de Commentaires sur quelques livres de l'Ecriture; comme sur l'Epitre de saint Jacques, sur le Cantique de Moïse qui est dans le 15 chapitre de l'Exode; sur cet autre Cantique de Moïse qui commence *Audite Cæli quæ loquor*; sur celui d'Isaïe, *Confitebor*; & sur celui d'Ezéchias, qui est dans le 38 chapitre d'Isaïe. Paez mourut à Lisbonne au mois de mars 1638. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

PAEZ (Pierre) Jésuite Espagnol, s'est signalé en Ethiopie par ses missions & par sa charité. Il entreprit ce voyage en 1588, & ayant été arrêté par les Arabes, il souffrit un esclavage de sept ans. En 1603, il retourna en Ethiopie, où il remplit les devoirs de son ministére, fut Confesseur de l'Empereur des Abyssins, & mourut le 20 mai de l'an 1622. Il a composé un Traité des Empereurs des Abyssins, & d'autres Ouvrages marquez par Alegambe.

PAFFENRODE. *Voyez* PFAFFENRODE.

PAGAN (Pierre) Poëte distingué du XVI siécle, naquit à Wanfrid, dans la Hesse. Il fut élevé avec beaucoup de soin dès sa tendre enfance, & marqua d'abord beaucoup de goût & de talent pour la Poësie. Il reçut le degré de Bachelier en Philosophie le 14 mars 1550, & l'Empereur Ferdinand le fit couronner Poëte. Il joignit à l'étude de la Poësie celle de l'Histoire qu'il poussa fort loin, de sorte qu'il fut fait Professeur en l'une & l'autre de ces Sciences, dans l'Université de Marpourg. Il étoit d'une humeur fort enjouée, & ses Poësies n'étoient pas moins savantes qu'agréables. Il ne se maria point & mourut à Wanfrid le 29 mai 1576. Outre plusieurs piéces de Poësie, il a laissé, *Historia tergeminorum Romanorum & Albanorum Fratrum, ex Livio, Carmine Epico; Praxis metrica, hoc est, Phrases, Elegantiæ, & Inventiones Poëticæ.* * *Ex Operibus* Petri Pagani. Freheri *Theatrum*, *p.* 1472.

PAGAN (Blaise François, Comte de) naquit en Provence le troisiéme mars 1604, & dès l'âge de douze ans il embrassa la profession des armes, à laquelle il fut élevé avec un soin extraordinaire. Il se trouva en l'année 1620, au siége de Caen, au combat du Pont-de-Cé, & à la réduction de Navarreins & du reste du Béarn, où il se signala, & s'aquit une réputation au dessus de celle d'un homme de son âge. L'année suivante, il se trouva aux siéges de S. Jean d'Angéli, de Clérac & de Montauban, où il perdit l'œil gauche d'un coup de mousquet. Il fit à ce siége une autre perte qui ne lui fut pas moins sensible, savoir, celle du Connétable de Luynes, qui y mourut du pourpre. Ce Connétable étoit son parent fort proche, & son Protecteur à la Cour, où il l'avoit attiré, & fait connoître son mérite. Au lieu d'être découragé par ce malheur, il reprit des forces, & se persuada que la providence ne l'avoit conservé que pour le favoriser de nouvelles graces. Il n'y eut depuis ce tems-là aucun siége, aucun combat, ni aucune occasion où il ne se signalât par quelque action ou d'adresse ou de courage. Au passage des Alpes & aux barricades de Suze, il se mit à la tête des Enfans perdus, des Gardes & de la plus brave Jeunesse, & entreprit d'arriver le premier à l'attaque par un chemin particulier, mais extrêmement dangereux, ayant gagné le haut d'une montagne fort escarpée. Là ayant crié à ceux qui le suivoient, *voici le chemin de la gloire*, il se laissa glisser le long de cette montagne; & ses compagnons l'ayant suivi, ils arrivérent les premiers à l'attaque, comme il se l'étoit proposé. A leur abord il y eut un furieux

choc, & les troupes étant venues les soutenir, ils forcérent les barricades. Ce fut après cette action héroïque qu'il eut le plaisir d'entendre le Roi, dont il avoit l'honneur de soutenir la main gauche, la raconter au Duc de Savoye avec des louanges extraordinaires, en présence d'une Cour très-nombreuse. Le Roi ayant assiégé Nanci en 1633, il eut aussi l'honneur de tracer avec ce Prince les Lignes & les Forts de circonvallation. En 1642, le Roi le choisit pour aller servir en Portugal en qualité de Maréchal-de-camp, & ce fut dans cette même année qu'il acheva de perdre entiérement la vue par une maladie. Il avoit un génie propre à réüssir en toutes choses; de sorte que l'ayant tourné tout entier du côté de la guerre, & particuliérement vers la partie qui regarde les fortifications, il s'y appliqua dès sa plus tendre jeunesse, & y fit des progrès extraordinaires. Il savoit les Mathématiques, non seulement au delà de ce qu'un Gentilhomme qui veut s'avancer par les armes en apprend ordinairement, mais même au delà de ce que les Maîtres qui les enseignent ont accoutumé d'en savoir. Il avoit une si grande ouverture d'esprit pour ces sortes de Sciences, qu'il les apprenoit plus promptement par la seule méditation, que par la lecture des Auteurs qui en traitent. Aussi employoit-il moins son loisir à cette lecture, qu'à celle des livres d'Histoire & de Géographie. Il avoit aussi fait une étude particuliére de la Morale & de la Politique; de sorte qu'on peut dire qu'il s'est en quelque maniére dépeint dans son *Homme Héroïque*, & qu'il s'étoit rendu l'un des plus parfaits Gentilshommes de son tems. Louis XIII en étoit si persuadé, qu'on lui a entendu dire plusieurs fois que le Comte de Pagan étoit un des plus honnêtes, des mieux faits, des plus adroits & des plus vaillans hommes de son Royaume.

Dès qu'il se vit hors d'état de servir par son bras & par son courage, il reprit plus vivement que jamais l'étude des Mathématiques & des fortifications, pour devenir utile par son esprit & par son industrie, & pour pouvoir encore par là combattre pour son Prince & pour sa patrie. Il donna son *Traité des Fortifications*, qui fut mis au jour en l'année 1645. Tous ceux qui se connoissent dans cette Science conviennent que jusques-là il ne s'étoit rien vu de plus beau ni de meilleur sur cette matiére, & que si l'on y a fait depuis de nouvelles découvertes, elles en sont sorties en quelque façon comme les conclusions sortent de leurs principes. Il donna en 1651, ses *Théorêmes Géométriques*, qui marquent une parfaite connoissance de la Géométrie & de toutes les parties des Mathématiques. En 1655, il fit imprimer une Paraphrase en François de la *Relation Espagnole de la riviére des Amazones du P. Christophle de Rennes*, *Jésuite*. On assure que tout aveugle qu'il étoit, il disposa lui même la carte de cette riviére & des païs adjacens, qui se voit à la tête de cet Ouvrage. En 1657, il donna la *Théorie des Planétes* débarrassée de la multiplicité des cercles excentriques & des épicycles, que les Astronomes ont inventez pour expliquer leur mouvement, en les faisant mouvoir par des ellipses qui font trouver avec une facilité incroyable le vrai lieu & le vrai mouvement des Planétes. Cet Ouvrage ne l'a pas moins distingué parmi les Astronomes, que celui des Fortifications parmi les Ingénieurs. Il fit imprimer en 1658, *ses Tables Astronomiques* très-succinctes & très-claires. Mais comme il est difficile que les grands hommes n'ayent pas quelque foiblesse, la sienne fut d'avoir été prévenu en faveur de l'Astrologie Judiciaire; & quoiqu'il ait été le plus retenu de ceux qui ont écrit sur cette matiére, ce qu'il en a écrit ne sauroit être mis au nombre des choses qui lui doivent faire de l'honneur. Il étoit aimé & visité de toutes les personnes illustres en dignité & en science, & sa maison étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens à la Cour & à la ville. Il mourut à Paris le 18 novembre 1665, âgé de 61 ans & huit mois, sans avoir été marié. Le Roi le fit visiter pendant sa maladie par son premier Médecin, & donna beaucoup d'autres marques de l'estime extraordinaire qu'il faisoit de son mérite. Il est enterré à Paris dans l'église des Religieuses de la Croix au fauxbourg S. Antoine. La branche de sa famille qui passa de Naples en France en 1552, finit en sa personne. * Perrault, *les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siécle.* (le XVII)

PAGANALES, Fêtes que les Habitans de la campagne célébroient dans les bourgs ou villages appellez *Pagi*. Servius Tullius, sixiéme Roi des Romains institua cette Fête, après avoir établi les Tribus rustiques qu'il composa d'un certain nombre de villages, dans chacun desquels il ordonna que l'on dressât un autel aux Dieux tutélaires, pour y faire tous les ans un sacrifice, auquel tous les Habitans étoient obligez d'assister, & d'y donner chacun un présent d'une piéce de monnoye différente, selon la différence des facultez de chaque particulier. Les hommes en présentoient d'une façon, les femmes d'une autre, & les enfans en donnoient de plus petites, ce qui servoit à connoître le nombre des Habitans, & à les distinguer par leur sexe & par leur âge. Cette Fête se célébroit au mois de janvier après les semailles; & les Paysans y présentoient des gâteaux à Cérès & à la Déesse Tellus, pour obtenir une recolte abondante. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 4.

PAGANINUS (Gaudentius) *Voyez* GAUDENTIUS.

PAGANIS (Hugues de) est un de ceux qui commencérent l'Ordre des Templiers, environ l'an 1118. Ce fut en se consacrant au service de Dieu, à la façon des Chanoines Réguliers, & en faisant profession des trois vœux de Religion entre les mains du Patriarche de Jérusalem. * Baronius, *in Annal. Eccles.* Sponde, *in Epit.* Guillaume de Tyr, *l.* 12. *c.* 7.

PAGANISANS. *Cherchez* ETHNOPHRONES.

PAGEAU (René) un des plus illustres Avocats du Parlement de Paris, mourut le septiéme de juillet 1683, dans un âge qui étoit encore peu avancé. Son éloge tiré du Manuscrit qui a pour titre, *Portrait des Avocats*, se trouve dans le Mercure Galant du mois de juillet 1683, & dans la *Maniére de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*, par le Pére Bouhours, Jésuite. * Bayle, *Diction. Crit.*

PAGENSTECHER (Alexandre Arnold) fameux Jurisconsulte, naquit à Bentheim le 20 février 1659, & étudia ensuite à Cologne sous Jaques Masenius; il continua ses études à Helmstadt, à Leipsic, à Iéne, à Prague, à Groningue sous Feltman, à Leyde sous Boeckelman, & prit enfin le degré de Docteur en Droit à Utrecht. Il plaida pendant deux ans à Cleves au bout desquels il eut une vocation de Professeur en Droit à Steinfurt. Six ans après il passa dans la même qualité à Duisburg & enfin à Groningue, où il enseigna le Droit pendant 22 ans, & mourut le 22 octobre 1716. Voici les titres de ses Ecrits, *Aphorismi ad Institutiones; Manualia ad Institutiones; Res quotidianæ; Sicilimentorum ad Compendium Lauterbachianum manipuli quatuor; Irnerius injuria vapulans; Benedictorum liber unus, &c.* * *Diction. Allemand.*

PAGET: c'est le nom d'une famille d'Angleterre. Le premier de ce nom qui devint Pair du Royaume, fut GUILLAUME, personnage de mérite, & qui avoit de belles & bonnes qualitez, quoique de basse naissance, n'étant fils que d'un Huissier ou Sergent de Londres. La 23 année du régne de Henri VIII, son mérite l'éleva à la charge de Clerc du Cachet du Roi. Neuf ans ans après il devint Clerc ou Greffier du Conseil & du Sceau privé, & peu de tems après du Parlement. Dans tous ces divers emplois il se gouverna avec tant de prudence, que la 23 année du régne de Henri VIII, il fut envoyé Ambassadeur en France; & qu'à son retour, peu de tems après, il fut fait un des principaux Sécretaires d'Etat. Il fut un des Commissaires nommez pour traiter avec Matthieu, Comte de Lénox, afin d'avancer les intérêts du Roi d'Angleterre en Ecosse, ce Comte devant épouser la niéce du Roi. Il fut aussi nommé pour traiter de la paix avec la France; & le Roi le fit un des Exécuteurs de son testament. Il fut Membre du Conseil Privé du Roi Edouard VI, & fut envoyé Ambassadeur à l'Empereur Charles-*Quint* pour lui demander du secours contre les Ecossois & les François. Le troisiéme de décembre de la quatriéme année du régne d'Edouard VI, étant alors Chevalier de la Jarretiére, Contrôleur de la Maison du Roi, & Chancelier du Duché de Lancastre, il fut appellé par ordre au Parlement sous le titre de *Lord Paget de Beaudesert*, dans le Comté de Stafford; & le 19 de janvier suivant, il fut créé Lord solemnellement, puis nommé pour traiter de la paix avec la France. L'an cinquiéme d'Edouard VI, lors de la disgrace du Duc de Sommerset, il fut envoyé à la Tour, accusé d'avoir machiné la mort de certaines personnes distinguées, à sa maison de Paget, qu'on appelle aujourd'hui *la Maison d'Essex*, & d'avoir vendu des Terres du Roi sans ordre; on le dégrada en même tems de sa dignité de Chevalier de la Jarretiére: & parce, dit Dugdale, qu'on avoit alors besoin d'argent, il fut condamné à 6000 livres sterling, & obligé de se démettre de ses charges. Mais après la mort du Roi Edouard VI s'étant déclaré pour la Reine Marie, cette Princesse eut tant d'estime pour lui, qu'elle l'envoya Ambassadeur vers l'Empereur après le *rétablissement* de la Religion Romaine en *Angleterre. Il fut ensuite fait* Garde du Sceau *privé*, *& mourut* en 1564, la sixiéme année du régne d'Elisabeth. Il eut pour successeur son fils *Henri*, qui étant mort sans enfans mâles vers l'an 1568, son frére THOMAS lui succéda. Celui-ci étoit Catholique Romain très-zélé, & Favori de la Reine d'Ecosse. C'est ce qui l'obligea à se retirer en France; & le 22 du régne d'Elisabeth, il fut condamné par le Parlement. Le 32 du même régne, il mourut à Bruxelles, laissant pour héritier un fils nommé *Guillaume* qui accompagna le Comte d'Essex dans le célébre voyage de Cadix, & qui fut rétabli dans ses dignitez & dans ses biens la premiére année du Roi Jacques I. Il mourut en 1628, laissant pour successeur son fils GUILLAUME. Celui-ci épousa *Françoise*, fille de *Henri*, Comte de Holland, & en eut le Lord Paget qui a été Ambassadeur à la Porte pour le Roi Guillaume III. Il épousa *Françoise*, fille de *François* Pierrepont, Chevalier, fils cadet de *Robert*, Comte de Kingston. La seconde sœur du Lord Paget, nommée *Lettice*, a épousé *Richard* Hambden, Chevalier, Membre du Conseil Privé de Guillaume III, & Chancelier de l'Echiquier. La quatriéme, *Françoise*, a eté mariée à *Rowland* Hunt, Chevalier. La cinquiéme, *Penelope*, a eu pour époux *Philippe* Powley de Preswoold, dans le Comté de Stafford, Chevalier; & la sixiéme *Diane*, a été mariée à *Henri* Ashurst de Londres, Chevalier. * Dugdale.

PAGETS-BROOMLEY, bourg d'Angleterre sur la riviére de Blithe, dans la contrée du Comté de Stafford, qu'on appelle *Pirehill*. * *Diction. Anglois.*

PAGEUS (Guillaume) savant Anglois, fut fait Associé du Collége de toutes les ames à Oxford en 1619; & en 1624, Professeur en Théologie dans la même Université. Il étoit fort versé dans les Péres Grecs, habile Prédicateur & propre à la Dispute. Il mourut le 24 février 1663. On a de lui, *Genuflexionis ad nomen Jesu Defensio*, Oxoniæ, 1631; *Animadversiones in Tractatum Magistri Johannis Hales de Heresi & Schismate*, Oxoniæ, 1641, en Anglois; *Une Traduction de Thomas a Kempis* en Anglois, imprimée en 1639, & où il a mis une préface, pour exhorter à la paix ecclésiastique. * Wood, *Athenæ Oxonienses*. Freheri, *Theatrum*, *p.* 636.

PAGHIEL. *Voyez* PAGIEL.

PAGI (Antoine) Franciscain, naquit à Rogne, petite ville de Provence près de la ville d'Aix, le dernier mars 1624. Il prit l'habit dans le couvent des Cordeliers Conventuels d'Arles, & y fit profession le 31 janvier 1641. Après avoir achevé son Cours de Philosophie & de Théologie, il prêcha quelque tems avec succès. Il fut quatre fois Provincial de son Ordre. Ses occupations ne l'empêchérent pas de s'appliquer fortement à l'étude de la Chronologie & de l'Histoire Ecclésiastique; & il y a si bien

réüssi, qu'il est devenu un des plus habiles Critiques de son siécle en ce genre. Il a donné une savante Dissertation sur les Consulats, où il prétend avoir découvert des régles, suivant lesquelles les Empereurs Romains prirent en certains tems plutôt qu'en d'autres, la dignité de Consul; mais ces régles paroissent suspectes.* Son plus considérable Ouvrage est une Critique sur les Annales de Baronius, où en suivant ce savant Cardinal année par année, il rectifie un nombre infini d'endroits, où il s'étoit trompé, soit dans la Chronologie, soit dans la maniére de narrer les faits. Il fit paroître le premier tome de cet Ouvrage sur les quatre premiers siécles, à Paris en 1689, & le dédia au Clergé qui assigna une pension à l'Auteur, & il a depuis été imprimé tout entier après sa mort en quatre volumes *in folio*, à Anvers, ou plutôt à Genéve, en 1705, par les soins de son neveu le Pére François Pagi du même Ordre. L'Ouvrage complet va jusqu'à l'an 1198, où finit Baronius. M. l'Abbé de Longuerue l'a fort aidé dans cet Ouvrage, & a fait l'Eloge de l'Auteur, à la tête de l'édition de Genéve. Cette Critique est d'une utilité infinie; cependant l'Auteur, trop porté à chercher des routes singuliéres, y a donné une Chronologie des Papes des trois premiers siécles, qui n'est pas du goût des Savans. Elle est précédée d'une Dissertation sur une nouvelle Période, qu'il appelle *Grèque-Romaine*, dont il se sert pour accorder toutes les époques, & qui a ses incommoditez. On a encore de lui les Sermons de S. Antoine de Pade, en Latin, & deux Réponses aux Critiques de sa Dissertation sur les Consulats, l'une dans cette édition des Sermons de S. Antoine de Pade, l'autre dans le Journal des Savans du onziéme novembre 1686. Il a fini ses jours à Aix en Provence le septiéme juin 1699. Le Pére Pagi étoit très-habile dans l'Histoire & dans la Chronologie, sage & bon Critique, doux & modéré dans ses expressions: son style est simple, & tel qu'il convient à une narration chronologique. Sa Critique a été imprimée de nouveau à Genéve en 1727, revue par le neveu de l'Auteur, & où l'on a fait entrer la *Dissertation Hypatique*. On a encore du Pére Pagi, *D. Antonii Paduani Ordinis Minorum Sermones hactenus de Sanctis & de diversis, quibus accedunt ex occasione Vindiciæ regularum Coss. Cæsareorum*, Avenione, 1685; *Dissertation sur les Consulats des Empereurs Romains*, inserée dans le Journal des Savans du onziéme novembre 1686. Il étoit en rélation avec l'Evêque de Worchester, Spanheim, Cuper, Dodwel, le Cardinal Norris, & sur tout avec l'Abbé de Longuerue, qui lui a été d'un grand secours pour la Critique de Baronius. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 1. *p.* 178, *& suiv. tome* 10. *p.* 13, *& suiv.*

PAGI (François) neveu du précédent, naquit à Lambése, en Provence, le septiéme sept. 1654. Le penchant extraordinaire qu'il fit paroître dès sa plus tendre enfance pour les Belles Lettres, engagea ses parens à l'envoyer étudier à Toulon, chez les Prêtres de l'Oratoire. Il y fit en peu de tems de si grands progrès, que le Pére Antoine Pagi, son oncle, voulut l'avoir auprès de lui, & le fit venir à Aix, où il faisoit sa résidence. La fréquentation de son oncle lui inspira le désir de se consacrer à Dieu, & il entra dans l'Ordre des Cordeliers où il fit profession. Après avoir professé la Philosophie en plusieurs couvens, il souhaita de retourner auprès de son oncle à Aix, & en ayant obtenu la permission de ses Supérieurs, il fut pendant plusieurs années très-assidu à profiter de ses instructions. Les progrès qu'il fit dans la connoissance de l'Histoire Ecclésiastique, le mirent en état de soulager ce grand Homme dans la Critique des Annales de Baronius, & de donner au public, après sa mort, cet Ouvrage, qu'il n'avoit pas entiérement achevé & dont il n'avoit encore publié que le premier volume. Il forma ensuite le dessein d'un autre Ouvrage qu'il a publié sous ce titre, *Breviarium Historico-Chronologico-Criticum, illustriora Pontificum Romanorum gesta, Conciliorum Generalium Acta, nec non complura, tum sacrorum Rituum, tum antiquæ Ecclesiæ Disciplinæ capita complectens.* L'Auteur est très-zélé pour la Théologie Ultramontaine, & pour tout ce qui reléve l'autorité du Pape. Une chûte qu'il fit au mois de mars de l'année 1712, le mit dans un état qui lui a fait souffrir de grandes douleurs le reste de sa vie & l'a empêché d'achever son Ouvrage. Les trois premiers volumes parurent pendant sa vie & le quatriéme en 1727, par les soins de son neveu le Pére Antoine Pagi du même Ordre. Il a passé par les principales charges de son Ordre, où il s'est fait estimer par sa capacité & par sa droiture. Il est mort le 21 janvier 1721, âgé de 66 ans. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 7. *p.* 58 *& suiv.*

* PAGIEL ou PAGHIEL, fils d'Ochran ou Hocram, Chef des enfans d'Aser, fut l'onziéme qui fit son offrande pour la dédicace de l'autel. Elle consistoit en plusieurs choses rapportées, *Nombres, ch.* 7. *v.* 73. 74. 75. 76 *&* 77.

PAGLIA, petite riviére d'Italie qui a sa source près du bourg de Paglia dans le Siennois, baigne Aquapendente dans l'Orviétan, & se décharge dans le Tibre, à une lieue au dessus d'Orviéte. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PAGLIANO, petite ville avec château, en Italie, dans la Campagne de Rome, province de l'Etat Ecclésiastique. Elle est à peu près à l'est de Rome, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

PAGLION, petite riviére du Comté de Nice. Elle baigne la Scaréna & Nice, où elle se décharge dans la Mer de Gênes. * Maty, *Dict. Géogr.*

PAGMAGMARISI ou SPAGMAGMARISI, riviére de l'Epire, a sa source aux montagnes de la Chimére, & se décharge dans le fond du Golfe de Larta, près de la ville de ce nom vers le Couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Arachtus.* * Maty, *Dict. Geogr.*

PAGNINUS. *Cherchez* SANCTES PAGNINUS.

PAGO, en Latin *Gissa, Paganorum Insula*, Isle avec une petite ville du même nom, dans le Golfe de Venise, environ à une lieue de la côte de la Morlaquie. Pago appartient aux Vénitiens. Elle a titre de Comté, duquel dépend le petit païs de Banadégo, où sont Saint-Michel & Budin, l'Isle d'Arbe, & quelques autres moins importantes. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAGODE, nom qu'on a donné à tous les temples des Indiens & des Idolâtres. Il y en a qui sont magnifiquement bâties. M. de la Loubére, qui a été Envoyé extraordinaire du Roi Louïs XIV, auprès du Roi de Siam, en parle ainsi dans la Description qu'il nous a donnée de ce Royaume. „ Quant aux Pagodes, je n'ai remarqué en celles que j'ai vues, qu'un seul „ appentis par devant, & un autre par derriére. Le toit le plus „ élevé est celui sous lequel est l'idole. Les deux autres qui „ sont plus bas, sont estimez n'être que pour le peuple; quoi- „ que le peuple ne laisse pas d'entrer par tout aux jours que le „ temple est ouvert. Mais le principal ornement des Pagodes „ est d'être accompagnées, comme elles le sont d'ordinaire, de „ plusieurs pyramides de chaux & de briques, dont pourtant les „ ornemens sont fort grossiérement executez. Les plus hautes „ le sont autant que nos clochers ordinaires; & les plus basses „ n'ont pas deux toises de haut. Elles sont toutes rondes; & „ elles diminuent peu à peu en grosseur, à mesure qu'elles s'é- „ lévent: de sorte qu'elles se terminent comme en dôme. Il est „ vrai que, lorsqu'elles sont fort basses, il part de cette extré- „ mité faite en dôme, une aiguille de calin fort menue & fort „ pointue, & assez haute, par rapport au reste de la pyramide. „ Il y en a qui diminuent & grossissent quatre ou cinq fois dans „ leur hauteur: de sorte que leur profil est ondé; mais ces diverses „ grosseurs sont moindres, à mesure qu'elles sont en une partie „ plus haute de la pyramide. Elles sont ornées en trois ou qua- „ tre endroits de leur contour, de plusieurs canelures à angles „ droits, tant en ce qu'elles ont de creux, qu'en ce qu'elles ont „ d'élevé; lesquelles diminuant peu à peu à proportion de la di- „ minution de la pyramide, vont se terminer en pointe au com- „ mencement de la grosseur immédiatement supérieure, d'où „ s'élévent derechef de nouvelles canelures. " On appelle aussi Pagodes, les idoles qui sont adorées dans ces temples. * Mandeslo, *tome* 2. *d'Oléarius. Diction. des Arts.* M. le Gentil parle de la sorte des Pagodes de la Chine. Je ne crois pas, *dit-il*, que dans le reste de l'Asie l'Idolâtrie ait érigé au Diable de si beaux temples qu'à la Chine. Les plus magnifiques sont au dehors des villes, & on commet aux Bonzes, qui les habitent, le soin de les entretenir. Ces bâtimens sont ordinairement situez sur les coteaux des montagnes. Les Bonzes entretiennent dans ces Pagodes un printems éternel. Ce sont des solitudes charmantes; tout y est pratiqué avec tant d'ordre, que le goût le plus bisarre n'y trouve rien à désirer, soit pour la fraîcheur, soit pour la commodité. Ce curieux Voyageur fait ensuite la Description très-détaillée du principal Pagode de l'Isle d'Imony qui est vaste & très somptueux. Il remarque entre autres, qu'il y a une cloche de dix piez de diamétre, & que le temple est pavé de petits coquillages, qui, par un assemblage curieux, forment des oiseaux, des papillons, des fleurs, &c. Il y a, *dit-il*, un autre Pagode près d'Emony qu'on appelle le Pagode de dix mille pierres, parce qu'il est bâti sur le coteau d'une montagne où l'on a compté un pareil nombre de petit rochers, sous lesquels les Bonzes ont pratiqué des grottes & des réduits enchantez. On peut entrer dans ces temples en toute liberté. Il faut cependant éviter d'aller où les Bonzes ne vous conduisent pas eux mêmes; car les Bonzes, à qui le commerce des femmes est interdit sous des peines rigoureuses, & qui en gardent souvent dans des lieux secrets, pourroient faire un mauvais parti à celui qui découvriroit leurs mystéres. * Le Gentil, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 166. *&c.*

PAGON, ou *l'Isle de Saint-Ignace*, l'une des Isles Marianes ou des Larrons, a quatorze lieues de tour. Elle est située sous le dix-neuviéme degré de latitude septentrionale, à dix lieues de l'Isle d'Alamagan, & à une pareille distance de celle d'Agrigan. * Charles le Gobien, *Histoire des Isles Marianes.*

PAH. PAI. PAJ.

PAHANG, ville capitale d'un petit païs auquel on donne le titre de Royaume. Elle est sur la côte orientale de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange, à quarante lieues de Malaca. * Maty, *Dict. Géogr.*

PAHARAI. *Voyez* PHARAI.

* PAHATH-MOAB, Israélite, dont les enfans retournérent de la Captivité de Babylone. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 2. *v.* 6.

PAIARINI (Jean-Baptiste) natif de Vicenze en Italie, dans le XV siécle, composa divers Ouvrages, & entre autres, une Histoire de Vicenze, divisée en six livres.

PAIASSES, ville située sur la côte de la Cilicie. A demi-lieue de cette ville, il y a dans la mer une grosse roche, & entre la roche & la terre une grande hauteur d'eau. Les gens du païs sont persuadez que la baleine rejetta Jonas dans cet endroit, malgré l'opinion ordinaire, qui veut qu'elle l'ait jetté au port de Jaffa dans la Palestine. Le long de cette côte, depuis Alexandrette, jusqu'aux Paiasses & au delà, le chemin est si étroit & si pressé par la montagne, qu'il faut que les chameaux & les chevaux mettent le pié dans la mer en bien des endroits. Il n'y a point cependant d'autre passage en venant des côtes de Syrie pour aller à Constantinople. On a bâti des magasins sur la rade qui fait le port des Paiasses, où abordent les galéres & les saïques Turques. Il y a un château à demi-lieue de la ville, dans laquelle il y a une belle mosquée, un grand Kan, un beau Bazar couvert, outre plusieurs autres grands édifices & quantité de beaux jardins qui en rendent le séjour agréable. *

Jouvin de Rochefort, *Voyage de Turquie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PAIGE (Jean le) Docteur de Sorbonne, Chanoine de Prémontré & Syndic de l'Ordre, imprima en 1633, à Paris, en deux volumes la *Bibliothèque de Prémontre.* Son premier livre est un ample Commentaire du texte de Jaques, Cardinal de Vitry, qui, dans son Histoire occidentale, parle assez au long de S. Norbert, de son Ordre, de ses observances, & de ses progrès. Le Pére le Paige le suit pas à pas, enchérit sur son Auteur & son guide, entre dans un détail circonstancié, & appuye la narration de son Auteur original, de faits, de preuves, d'Histoires, de Dissertations, qui conduisent à la fin qu'il s'est proposée, d'illustrer l'Ordre de Prémontré. On voit dans cette première partie, les grands hommes que l'Ordre de Prémontré a donnez à l'Eglise. On y lit le catalogue des Ecrivains, celui des monastéres, &c. La seconde partie est un Recueil des Bulles, que les Papes, & des diplomes, que les Rois & les Princes ont accordé à l'Ordre de Prémontré dans tous les tems. On y lit aussi les anciens statuts de l'Ordre, & quelques réglemens des Chapitres généraux. Le Pére le Paige avoit de l'érudition, du goût, de la critique passablement pour le tems. Il fut moins heureux que savant. Les intrigues avec le Cardinal de Richelieu, pour élever cette Eminence à la dignité d'Abbé de Prémontré, le brouillérent avec son Ordre. Quelques autres avantures achevérent de lui faire perdre son crédit, & il ne lui resta pour toute ressource à ses disgraces que de se réduire à être Curé de Nanteuil près de Paris, où il mourut vers l'an 1650. * *Cet article a été fourni.*

* PAIGE (Jean le) fut d'abord Avocat, & ensuite Maître des Comptes de Barrois, & mourut en 1712. Il est Auteur d'un Commentaire sur la Coutume de Bar. Il a composé aussi une *Dissertation Historique*, où il prouve que *les Comtes & Ducs de Bar ont été reconnus souverains, & que le ressort au Parlement n'a été établi paisiblement dans la mouvance que par les Concordats.* Il y réfute un Mémoire, où l'on avoit établi le contraire. L'un & l'autre sont manuscrits.

PAIN-BENI, est un pain qu'on offre à l'Eglise pour le bénir, pour le partager avec les Fidéles, & pour le manger avec dévotion. Quelques Savans en fixent l'Institution au septiéme siécle dans le Concile de Nantes. On le donnoit autrefois aux seuls Catéchuménes, afin de les préparer à la Communion. Ensuite on l'a donné aux autres Fidéles. Les Grecs ont appellé ces pains *panagia* & *eulogia.*

PAINPONT, village avec une Abbaïe, de l'Ordre de S. Augustin, dans la Bretagne, à sept lieues de Rennes, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

PAINS de Proposition. *Voyez* PROPOSITION.

* PAJON (Claude) né en 1626 à Romorantin, fit une partie de ses études dans sa patrie, & il alla les achever à l'Académie de Saumur. Il n'avoit guéres que 24 ans quand il fut fait Ministre de Marchenoir en Dunois. Il eut avec M. Jurieu des démêlez & des disputes sur les matiéres de la Grace, & céla alla si loin qu'aux instances de ce dernier il fut cité au Synode d'Anjou, tenu en 1667, pour y rendre compte de sa doctrine. Il comparut & fut renvoyé absous. Cependant cetté même doctrine fut condamnée vers l'an 1682, & fit donner au parti de ceux qui la suivoient le nom de *Pajonisme.* Il succéda dans l'église d'Orléans à M. Péreaux dont il épousa ensuite la fille. En 1673, il attaqua l'Ouvrage de M. Nicole, intitulé *Préjugez légitimes contre les Calvinistes.* Sa Critique parut en trois volumes *in douze* sous le titre d'*Examen des Préjugez*, &c. Il mourut à Carré à une demi-lieue d'Orléans le 27 de septembre de l'an 1685, âgé de 60 ans moins quelques mois. Il avoit épousé en premiéres noces *Catherine* Testard, fille d'un fameux Ministre de Blois. A l'égard de ses Ecrits, outre ce dont on a parlé cy-dessus, il avoit composé quantité d'autres Ouvrages qui sont entre les mains de sa famille. En voici la liste. *Traité du Péché Originel*; un autre intitulé, *Puissance & Impuissance*; un troisiéme intitulé, *Pardon*; *De Natura Gratiæ efficacis, Dissertatio*; *Innocence de la Doctrine qui nie la Grace immédiate*; *Lettre à M. Claude*; *Considérations sur la nature de la liberté de Dieu*, contre M. Descartes; *Plusieurs piéces sur la Providence, sur le Concours immédiat, &c.*; *Etat des Questions à disputer*; *De l'Opération de l'Esprit de Dieu en la conversion de l'homme*; *Questions sur le Concours immédiat*; *Lettres sur la Grace Universelle*; *Conférence avec M. Claude*; *Remarques sur quelques Thèses de M. de Beaulieu*; *Lettres sur le premier Péché d'Adam*; *Antequam recte dictum fuerit, soli Deo salutem nostram atque conversionem serio & ex animo optanti sit laus, honor & Gloria*; *In Responsionem doctissimi Viri P. B. ad Dissertationem de natura Gratiæ efficacis Annotationes*; *Ecrit Latin à M. Varnier*; *Calvin contre Pighius & S. Augustin*; *Concordat*; *De l'Ordre qui est entre la justification & la sanctification*; *Locorum Sacræ Scripturæ Explicatio*; *Défense du quatriéme article de la Confession de foi des Réformez*, contre le Pére Maimbourg; *Table des combats de la Loi de Dieu contre celle du péché*; *Mémoire pour un Synode*; *Lettres à Messieurs J. & D.*; *Objections faites au Synode de Preuilly, avec la Réponse, & beaucoup d'objections de différens Ministres avec les Réponses*; *Considérations sur une Lettre de M. à M.*; *Autres Reponses à Messieurs* Merlat, du Paisy, de la Font, Guitton & de Brais, Tardif, de la Treille; *Conférence avec M. Gousset*; *Réponse à M. de Soustelles sur la conversion*; *Lettres à* Messieurs Girard, Tronchin, Jurieu, le Céne *sur la signature du Synode de Dordrecht*, à M. Mazel *sur l'Esprit*, à Messieurs Bancelin & Beaulieu *sur le Renversement de la Morale composé par M. Arnaud & sur d'autres sujets*, à Messieurs Tricot, du Bois & des Coudrais *sur les versets 25 & 26 du ch. 8. de l'Epître aux Romains*, à M. Daneau *sur la Grace efficace*, à M. Chouet *sur la Grace Universelle*, à Messieurs de Près & Claude; *Conférence sur les principaux points de la Religion entre M. le Marquis de Sourdis & M. de Stenay*; *Les sentimens de M. Testard sur la Conversion de l'homme*; *Plusieurs Ecrits touchant le Batême des Enfans*; *Remarques sur un Ecrit de M. Bossuet, Evêque de Meaux*; *Idée d'un Traité des Alliances de Dieu*; *Pensées diverses & autres Recueils & lieux Communs*; *Lettres à M. Conrart*; *Analyse sur la Genése*; *La Vérité de la Religion Chrétienne en quatre propositions*; *Voluntatis divinæ Distinctio*; *Principes incontestables*; *Maniére de trouver le vrai sens de l'Ecriture*; *Lettres à Messieurs Bigot & Rousseau*; *Tractatus de Justificatione*; *Sommaire de la doctrine du sieur Pajon sur la Grace*; *Lettres à M. Cl. de MM.* Il avoit aussi fait une espéce de Journal des principales choses qui l'avoient regardé personnellement. Il possédoit bien les Langues Gréque & Hébraïque. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PAJOT (Charles) Jésuite natif de Paris, a publié un *Tyrocinium Eloquentiæ.* On lui doit aussi un Dictionnaire Latin-François à l'usage des Colléges de France, qui a été souvent imprimé. * *Mémoires du tems.*

PAIR (Saint) PATERNUS, Evêque d'Avranches, naquit à Poitiers l'an 482. Il embrassa l'état monastique dans le monastére d'Ansion, qui a depuis été appellé de *S. Jovin*, où il fut fait Cellerier de la maison; mais voulant se détacher entiérement du monde, il sortit du monastére avec un autre Religieux, & s'en alla dans le païs de Chezay, au diocése de Coutances, pour y prêcher la Foi aux Idolâtres. N'ayant pu les convertir, il se retira dans une cellule avec son Compagnon, où il mena une vie fort austére. Son Abbé, saint Généroux, l'y vint visiter, & l'exhorta de converser avec les hommes. Saint Pair ayant été ordonné Diacre, puis Prêtre, par l'Evêque de Coutances, travailla utilement à la destruction du Paganisme, dans le païs où il demeuroit. Le Roi Childebert le fit venir à Mantes, & lui fit donner des aumônes pour le soulagement des pauvres de son païs, où saint Pair retourna. Saint Gilles, Evêque d'Avranches, étant venu à mourir l'an 552, saint Pair fut choisi pour remplir sa place. Il mourut l'an 565, le 16 d'avril, en son monastére de Chézay. * *Acta S. Benedict. sæcul. II.* Bollandus. Baillet, *au mois d'avril.*

PAIRS DE FRANCE, Officiers de la Couronne de France, sont les premiers Conseillers du Parlement de Paris, qui pour cela s'appellent *la Cour des Pairs.* Il y en a d'ancienneté six Ecclésiastiques, & six Laïques. Les premiers sont l'Archevêque de Rheims, & les Evêques de Langres & de Laon, qui sont Ducs & Pairs; ceux de Beauvais, de Noyon & de Châlons-sur-Marne, sont Comtes & *Pairs.* Les Laïques sont les Ducs de Bourgogne, de Normandie, & de Guienne; les Comtes de Flandre, de Toulouse & de Champagne. On ne convient pas bien de l'institution de ces Officiers, non plus que de la véritable signification du mot de *Pair.* Quelques-uns prétendent qu'il tire son étymologie du mot Latin *par*, qui signifie *égal*, & qu'ainsi lorsque l'on remarque dans les anciennes Chartres ces mots *mes pares*, signifient *mes égaux*, non pas que tous les Seigneurs qui se servoient de cette expression fussent égaux en noblesse, en dignité, ou en biens, mais parce qu'ils avoient tous une égale autorité dans certains jugemens où le Souverain présidoit, & parce qu'ils n'en avoient aucune les uns sur les autres en particulier, & qu'ils étoient également jugez les uns par les autres, quand ils étoient citez au Tribunal du Souverain, *dont ils étoient comme les* Assesseurs dans ces sortes de jugemens. *Vrai-semblablement* ces jugemens où il s'agissoit de juger un Pair, étoient les seuls où ils assistoient en cette qualité de Pairs, par un privilége particulier accordé à tous les Vassaux de considération qui relevoient de la Couronne, de n'être jugez que par leurs *Pairs*, c'est à dire, par leurs *égaux*, qui étoient comme eux Vassaux relevans immédiatement de la Couronne. A l'égard de leur réduction au nombre de douze, il est difficile de rapporter quelque ancien monument Historique, par lequel on puisse en fixer certainement le tems. Il y a, selon quelques Auteurs, quelque vrai-semblance que l'époque de cette réduction doit être rapportée au régne de Philippe *Auguste.* Quant à l'opinion de ceux qui mettent l'institution des Pairs dès le tems de Charlemagne, elle est absolument rejettée. Il n'y a pas de certitude à les rapporter au tems de Hugues *Capet*; & on fixe plus communément leur institution sous Louis *le Jeune.* Tous les Pairs se trouvérent au sacre & au couronnement du Roi Philippe *Auguste* en 1179, qui est un des Actes le plus solemnel que nous ayons dans les Histoires de France; car le Roi d'Angleterre y vint exprès. Le Duc de Bourgogne portoit la couronne du Roi; le Duc de Normandie la premiére banniére quarrée; & le Duc de Guienne la seconde. Le Comte de Toulouse portoit les éperons; le Comte de Flandre, l'épée royale; & celui de Champagne, la banniére ou enseigne de guerre. Guillaume de Champagne, Archevêque de Rheims, sacra le Roi, assisté des Archevêques de Bourges, de Tours & de Sens. L'Evêque de Laon portoit l'ampoulle; celui de Beauvais tenoit le manteau royal; celui de Noyon la ceinture ou baudrier; & celui de Châlons l'anneau. Les Pairs furent aussi instituez, pour assister le Roi à son avénement à la Couronne, pour juger avec lui les causes de fief, pour décider les différents des Vassaux, pour le conseiller dans les affaires importantes, & pour le servir à la guerre. Le premier jugement important des Pairs fut celui qu'ils rendirent en 1202, contre Jean *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, qui étoit lui-même Pair, comme Duc de Normandie. Ces anciennes Duchez-Pairies Laïques étant éteintes, les Rois de France ont souvent érigé des Duchez-Pairies.

Il y a eu autrefois des Pairies que l'on pouvoit nommer *personnelles*, presque *éphémeres*, qui n'ont duré qu'un peu de tems: ainsi en 1429, GEORGE DE LA TREMOILLE, qui avoit été Gouverneur du Roi Charles VII, fut fait Pair pour le sacre & le couronnement de ce Prince seulement, & sa Pairie finit avec cette cérémonie. En 1461, le COMTE DE NEVERS fut fait Pair simplement, pour tenir lieu de Comte de Flandre au sacre de Louïs XI. En 1484 au sacre de Charles VIII, FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, fut fait Pair pour représenter le Comte de Toulou-

louse ; & PIERRE DE BOURBON, Comte de Clermont & de la Marche, pour repréfenter le Comte de Flandre. En 1498, le Seigneur de RAVESTEIN fut fait Pair pour répréfenter le Comte de Flandre au facre de Louïs XII. La même chofe fe pratiqua au facre de François I, en 1514 ; & en 1528, le même Roi fit le Comte de Saint-Paul Pair de France, pour l'affifter en fon Lit de Juftice; & l'Arrêt porte que hors cet Acte il ne fera plus Pair. * *Factum* du Maréchal de Luxembourg *contre les Ducs & Pairs.*

Les Duchez-ou Comtez-Pairies n'ont été créez d'abord qu'en faveur des Princes du fang. La première Pairie érigée pour un Prince étranger fut le Comté de *Nevers*, fait Pairie en 1505, par le Roi Louïs XII, pour Engilbert de Cléves. Le même Roi fit *Nemours* Duché & Pairie en 1507, pour Gafton de Foix: & François I, en 1527, accorda la même grace, à la Terre de *Guife* en faveur de Claude de Lorraine. Le premier Duché-Pairie érigé pour un Gentilhomme, a été *Montmorency* en 1551. Le premier Duché fimple fans Pairie, érigé pour un Prince étranger, eft *Bar*; & le premier Duché fimple donné à un Gentilhomme, a été celui de *Touraine*, donné en 1429, au Seigneur Douglas, Ecoffois.

Une Terre érigée en Duché paffe aux enfans mâles, fi les lettres ont été enregitrées à quelque Parlement du Royaume, finon le titre ne va point aux enfans; c'eft ce qu'on appelle communement *Ducs à Breves*, à caufe que les Rois donnoient des Brevets, par lefquels ils promettoient de faire expédier ces lettres. Quelquefois il eft porté, mais très-rarement, que le titre paffera même aux filles, & ces Duchez fe nomment *femelles*. Quand les lettres d'érection d'une Terre font enregitrées à un Parlement, les Appellations du Juge du Seigneur vont droit au Parlement, dans le reffort duquel la Terre eft fituée; mais pour ce qui regarde la perfonne du Pair, le feul Parlement de Paris en prend connoiffance, fi les lettres y ont été enregitrées.

Les Pairs ont féance au Parlement, où leurs lettres font enregitrées felon l'ancienneté de l'enregitrement; & ceux qui l'ont au Parlement de Paris, l'ont dans tous les autres. Quand le Roi tient fon Lit de Juftice, les fix anciens Pairs eccléfiaftiques font à la gauche de fa Majefté, & les féculiers à fa droite après les Princes du fang. Ailleurs ces fix anciens Pairs eccléfiaftiques à raifon de leur ancienneté, précédent tous les Pairs, qui ne font pas de la Maifon royale.

Dans les cérémonies de l'Ordre du Saint-Efprit, les Ducs prennent leur rang du jour de l'enregitrement de leurs lettres, & la Pairie n'y eft pas néceffaire. Si les lettres ne font pas enregitrées, ils n'ont rang que comme les autres Gentilshômmes, felon l'ancienneté de leur nomination par le Roi. De là vient qu'en 1689, le Maréchal, Duc de Duras, dont les lettres n'étoient pas encore enregitrées, paffa après le Maréchal de Bellefonds, qui n'a point été Duc & Pair, & après le Maréchal d'Humiéres, qui n'étoit pas encore Duc; & le Duc de Béthune-Charoft, dont les trois lettres de Duché-Pairie n'étoient pas encore enregitrées, paffa après les trois *que nous venons de nommer*, & après le Maréchal de Lorges, qui n'étoit pas encore Duc, & le Duc de la Vieuville, dont les lettres n'ont point été enregitrées, apres les *cinq dont on vient de parler*, & après le Maréchal d'Etrées. *De plus, le Duc de Nevers*, Mancini, qui avoit eu dès 1660, des lettres de Duché-Pairie, & *qui avoit été fait* Chevalier de l'Ordre le premier janvier 1663, ne paffoit pourtant dans les cérémonies de l'Ordre, qu'après les Ducs dont les lettres avoient été enregitrées, bien qu'ils n'euffent été faits Chevaliers que depuis lui. Du refte dans les mêmes cérémonies de l'Ordre, on a égard à l'enregitrement du Duché, & non de la Pairie. De là vient que dans la conteftation mue l'an 1689, entre les Ducs d'Uzès & de la Tremoille pour la préféance, elle fut adjugée au Duc de la Tremoille comme plus ancien Duc que le Duc d'Uzès, quoique le Duc d'Uzès fût plus ancien Pair que le Duc de la Tremoille, & que même il ait le pas fur lui dans le Parlement: ce qui a auffi été obfervé à la cérémonie des Chevaliers en 1724, où le Duc de Villars-Brances a eu le pas fur le Duc de la Rochefoucault par la même raifon.

Autrefois les Princes du fang n'entroient point au Parlement, qu'ils ne fuffent Pairs, & alors ils n'avoient rang que felon l'ancienneté de leurs Pairies; mais le Roi Henri III, par fa déclaration, leur accorda le droit d'y entrer tous felon l'ordre de leur naiffance, & avant tous les Pairs.

Le Roi Louïs XIV, par fon Edit du mois de mai 1711, ordonna I. que les Princes du fang royal, répréfenteront les anciens Pairs de France aux facres des Rois & auront féance & voix déliberative aux Parlemens à l'âge de 15 ans fans aucune formalité, encore qu'ils ne poffédent aucune Pairie. II. Que fes enfans légitimez, & leurs enfans & Defcendans mâles, qui pofféderont des Pairies, répréfenteront pareillement les anciens Pairs, aux facres des Rois, après & au défaut des Princes du fang, & auront voix & féance aux Parlemens à l'âge de 20 ans, immédiatement après les Princes du fang, & avant tous les Ducs & Pairs, quand même leurs Duchez-Pairies feroient moins anciennes; & en cas qu'ils ayent plufieurs Pairies, & plufieurs enfans mâles, il leur eft permis, en fe refervant une Pairie pour eux, d'en donner une à chacun de leurs enfans, pour en jouïr avec les mêmes prérogatives, du vivant même de leurs péres. III. Que les Ducs & Pairs répréfenteront aux facres des Rois les anciens Pairs, lorfqu'ils y feront appellez au défaut des Princes du fang, & des Princes légitimez qui auront des Pairies: ils auront rang & féance du cours de la premiére réception, & feront reçus au Parlement à l'âge de 25 ans. IV. Que par les termes d'*hoirs & fucceffeurs* & par ceux d'*ayans caufe*, tant inférez qu'à inférer dans les lettres d'érection, ne pourront être entendus que des enfans mâles, defcendus de celui en faveur de qui l'érection aura été faite, & que des mâles qui en feront defcendus de mâles en mâles. V. Que les claufes générales inférées ou à inférer dans les lettres d'érection de Duchez & Pairies en faveur des femelles, n'auront aucun effet qu'à l'égard de celle qui defcendra & fera de la maifon & du nom de celui en faveur de qui les lettres auront été accordées, & à la charge qu'elle n'époufera qu'une perfonne que le Roi jugera digne de pofféder cet honneur, lequel n'aura féance au Parlement que du jour de fa réception. VI. Qu'il eft permis à ceux qui ont des Duchez-Pairies d'en fubftituer à perpétuité le chef-lieu avec une certaine partie de leur revenu, jufqu'à 15000 livres de rente, auquel le titre & dignité defdites Duchez-Pairies demeurera annexé, fans pouvoir être fujets à aucunes dettes ni diftraction. VII. Que l'aîné des mâles defcendus en ligne directe de celui en faveur de qui l'érection des Duchez & Pairies aura été faite, ou à fon défaut & refus, celui qui le fuivra immédiatement, & enfuite tout autre mâle de degré en degré, pourra les retirer des filles qui fe trouveront en être propriétaires, en leur rembourfant le prix dans fix mois, fur le pié du denier 25 du revenu actuel. VIII. Que ceux qui voudront former quelque conteftation fur le fujet defdites Duchez-Pairies, rang, &c. accordez aux Ducs & Pairs, Princes & Seigneurs, feront tenus de repréfenter au Roi chacun en particulier, l'intérêt qu'ils pretendent y avoir, afin d'obtenir de fa Majefté la permiffion de le pourfuivre. IX. Que ce qui eft porté par cet Edit pour les Ducs & Pairs, aura lieu pareillement pour les Ducs non Pairs, en ce qui peut les regarder.

Quand le Roi conferve les honneurs du Louvre à des Ducs & Pairs, qui fe démettent de leurs Duchez en faveur de leurs fils, il n'y a que ceux-ci qui ayent féance au Parlement. Par une Ordonnance de 1566, & autres femblables, les Terres érigées en Duché devroient être réünies à la Couronne, quand la dignité en eft éteinte par le défaut d'héritiers mâles, fi les Rois ne dérogeoient à cette Ordonnance dans les lettres d'érection. * *Mémoires de Trevoux*, avril 1708.

DUCHEZ-PAIRIES.

A.

AIGUILLON, Duché-Pairie, premiérement érigée pour la Maifon de Lorraine-Mayenne en 1599, par lettres du Roi Henri IV, vérifiées au Parlement en 1600, & depuis érigée de nouveau par le Roi Louïs XIII en 1638, par lettres vérifiées la même année. Ce Duché eft dévolu au Marquis de Richelieu; mais il n'a pas encore obtenu de le faire revivre en fa faveur.

Albret, Duché-Pairie, érigée en 1556, par le Roi Henri II pour Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & pour Jeanne d'Albret fon époufe, mére de Henri *le Grand*. Ce Duché ayant été depuis réüni à la Couronne, fut donné en 1652, à Frédéric-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, & Vicomte de Turenne, lequel céda au Roi la Principauté de Sedan, & le Duché de Bouillon, en 1642.

Alençon, ancien Comté, érigé en Duché-Pairie, l'an 1413, par lettres du Roi Charles VI, vérifiées au Parlement la même année, rétabli en Pairie en faveur de Charles de France, Duc de Berry l'an 1710, & éteint par fa mort.

Angoulême, Duché-Pairie, érigée en 1515, par lettres vérifiées la même année en faveur de Louïfe de Savoye, mére du Roi François I, rétablie auffi-bien que le Duché d'Alençon, en faveur de Charles de France, Duc de Berry, l'an 1710, & éteint par fa mort.

Anjou, ancien Comté, érigé en Duché-Pairie, par le Roi Jean, l'an 1350. C'étoit l'appanage de Philippe V, Roi d'Efpagne: il eft préfentement réüni à la Couronne.

Antin, érigé en Duché-Pairie, par le Roi Louïs XIV, en 1711, en faveur de Louïs-Antoine de Gondrin de Pardaillan, Duc d'Antin.

Archevêché de Paris, érigé en Duché-Pairie, par le Roi Louïs XIV, en 1674, en faveûr de François de Harlay de Chanvalon, Archevêque de Paris & de fes fucceffeurs. Les lettres furent vérifiées en 1690. C'eft fur la Terre de Saint-Cloud, qu'eft établi le Duché.

Arpajon, Duché-Pairie, érigée l'an 1651, par Louïs XIV, en faveur de Louïs d'Arpajon, Marquis de Séverac, Lieutenant-Général des armées de fa Majefté en Languedoc, éteinte.

Aubigny, érigé en Duché-Pairie, par le Roi Louïs XIV, en 1684, en faveur de Louïfe-Renée de Pennencouet de Quérouaille de Ploëuc, Ducheffe de Portfmouth en Angleterre.

Aumale, Duché-Pairie, érigée en 1547, par lettres du Roi Henri II, vérifiées en Parlement en 1548, & confirmées en 1631, en 1638 & en 1643, par le Roi Louïs XIII. Le Roi Louïs XIV en donna de nouvelles lettres en 1695 à Louïs-Augufte de Bourbon, légitimé de France fon fils, Duc du Maine, par lefquelles il érigea cette Terre en Duché-Pairie, tant pour fes enfans mâles que pour les femelles.

Aumont, Duché-Pairie, érigée en 1665, par lettres du Roi Louïs XIV, vérifiées au Parlement la même année.

Le Roi érigea le Marquifat d'Ifles en Champagne, à deux lieues de Troyes au midi, en Duché de ce nom, en faveur d'Antoine d'Aumont de Rochebaron, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Paris.

Auvergne, érigé en fimple Duché, par le Roi Jean, en 1390, ayant été réüni à la Couronne, a été donné en 1652 avec le Duché d'Albret au Duc de Bouillon, Vicomte de Turenne, en échange de la Principauté de Sedan, & du Duché de Bouillon.

B.

BAR-LE-DUC, érigé en fimple Duché par le Roi Jean en 1357.

Beaufort, Duché-Pairie, érigée en 1597, par lettres du Roi Hen-

Henri IV, vérifiées au Parlement la même année. Le Roi Louïs XIV l'érigea en 1688, en Duché, sous le nom de MONTMORENCY, en faveur de Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg.

Beaumont-le-Sonnois, au Maine, ou *Beaumont-le-Vicomte*, érigé en simple Duché par le Roi François I, en 1543, est maintenant réüni à la Couronne.

Beaupreau, érigé en simple Duché, par le Roi Charles IX, en 1562, appartient au Duc de Villeroi. Il avoit été érigé en Comté-Pairie par Louïs *Hutin* en 1316, puis en Marquisat l'an 1554, par le Roi Henri II.

Bellegarde, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louïs XIII, en 1619, par lettres vérifiées au Parlement en 1620, est à M. le Prince.

Berry, érigé en simple Duché, en 1360, par le Roi Jean. Il a été l'appanage de Charles de France, troisiéme fils de Louïs, Dauphin, fils de Louïs XIV.

Bethune d'Orval. Voyez cy-après *Orval*.

Bethune-Charrost. Voyez cy-après *Charrost*.

Biron, Baronnie, & autres Terres, furent érigées en Duché-Pairie par lettres du mois de juin 1598, vérifiées le dernier du même mois, & érigées de nouveau en février 1723, vérifiées le 22 du même mois, en faveur de Charles-Armand, Duc de Biron.

Boufflers. Le Roi Louïs XIV érigea en septembre 1695, la Terre de Caigny en Beauvaisis, en Duché sous ce nom, en faveur de Louïs-François de Boufflers, Maréchal de France; & en Pairie, par lettres regîtrées le 19 mars 1709.

Bourbon, érigé en simple Duché par le Roi Philippe de Valois, en 1329, donné à M. le Prince.

Bournonville, Duché-Pairie, érigée en 1600, par le Roi Henri IV.

Brancas-Villars. *Voyez* cy-dessous *Villars*.

Bretagne, Duché-Pairie, érigée en 1297, par le Roi Philippe *le Bel*, & depuis réünie à la Couronne.

Brienne, érigé en simple Duché par le Roi Henri III, en 1587, mais les lettres n'ont pas été vérifiées.

Brissac, Duché-Pairie, érigée en 1611, par lettres du Roi Louïs XIII, vérifiées au Parlement en 1620.

C.

CANDALE. *Cherchez* cy-après HALLEWIN.

Cardone, en Catalogne, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louïs XIII, l'an 1642, en faveur du Maréchal de la Mothe-Houdancourt, & de Louïse de Prie, Duchesse de Cardone son épouse, qui a été Gouvernante de Louïs, Dauphin, fils de Louïs XIV. Elle est éteinte.

Carignan, Duché-Pairie, érigée l'an 1662, par le Roi Louïs XIV, en faveur de M. le Comte de Soissons. Les lettres ont été vérifiées au Parlement de Metz la même année. La Terre qui porte ce nom, s'appelloit auparavant Ivoy en Luxembourg.

Charrost ou *Bethune-Charrost*, Duché-Pairie, érigée en 1672, par lettres du Roi Louïs XIV, en faveur de *Louis* de Béthune, Comte de Charrost, vérifiées au Parlement en 1690.

Chartres, érigé en simple Duché par le Roi François I, l'an 1528. Il fait partie de l'appanage de Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, qui l'a cédé à Louïs d'Orléans son fils.

Château-Roux, Duché-Pairie, érigée en 1616, par lettres du Roi Louïs XIII, vérifiées au Parlement la même année. Elle appartient à Monsieur le Duc de Bourbon.

Château-Thierry, Duché-Pairie, érigée en 1566, par le Roi Charles IX, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en la même année. Elle a été donnée en 1652, à la maison de Bouillon, en échange de la Principauté de Sedan, & du Duché de Bouillon, qu'elle a cédées au Roi.

Château-Villain. *Cherchez Vitry*, cy-dessous.

Châtelleraud, Duché-Pairie, que le Roi François I érigea en 1515. Elle appartenoit à Mademoiselle, morte en 1693.

Châtillon, érigé en Duché par le Roi Louïs XIV, en faveur de Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg.

Chaulnes, Duché-Pairie, érigée en 1621, par le Roi Louïs XIII, dont les lettres furent vérifiées au Parlement la même année. Ce Duché fut rétabli en 1711, en faveur de Louïs-Auguste d'Albert d'Ailly.

Chevreuse, ayant été érigé en simple Duché par le Roi François I, en 1545, puis confirmé par Henri II, en 1555, eut le titre de Pairie, par lettres de Louïs XIII, en 1612, vérifiées au Parlement en 1627. Le Roi Louïs XIV a donné ses lettres confirmatives de ce Duché en 1667, vérifiées au Parlement en 1668.

Choiseul. *Voyez* cy-dessous *Plessis-Praslin*.

Clermont fut érigé en Duché-Pairie en 1561, par un Brevet du Roi Charles IX, en faveur du fils du Comte de Clermont; mais Antoine, Comte de Clermont son pére, faisant difficulté de se dessaisir du Comté, le Roi donna ensuite un autre Brevet pour l'érection du Comté de Tonnerre en Duché-Pairie. Ces deux Brevets n'eurent point leur effet.

Coislin, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louïs XIV, en 1653, dont les lettres furent vérifiées au Parlement, le 15 décembre 1663.

Créquy, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louïs XIV, en 1653, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en 1663, le 15 décembre. Cette Pairie est éteinte.

Croy fut érigé en Duché l'an 1598, par le Roi Henri IV. Cette Pairie est maintenant éteinte, & la Terre appartient aux Descendans de Charles de Croy, Duc d'Arschot.

D.

DAMVILLE, Duché-Pairie, érigée en 1610, par le Roi Louïs XIII. Le Roi Louïs XIV donna de nouvelles lettres de Duché-Pairie en 1694, à Louïs-Alexandre de Bourbon, Duc du Maine, légitimé de France, son fils, qui prit séance au Parlement le 27 octobre de la même année, en qualité de Duc de Damville.

Dunois, Duché-Pairie, érigée en 1525, par Madame la Régente, mére du Roi François I, mais cette érection n'a pas été vérifiée au Parlement.

Duras en Guienne, Duché-Pairie, érigée en 1668, par le Roi Louïs XIV, en faveur de M. Jacques-Henri de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France. Les lettres ne furent point vérifiées. Duras fut érigé de nouveau en Duché non Pairie en février 1689.

E.

ELBOEUF, Duché-Pairie, érigée en 1581, par le Roi Henri III, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en 1582.

Epernon, Duché-Pairie, érigée en 1581, par Henri III, dont les lettres furent vérifiées la même année. Cette Duché-Pairie, qui paroissoit éteinte, est rétablie en faveur du Marquis d'Antin, reçu au Parlement en juin 1711. Depuis ce tems, il a rang & séance aux termes du dernier Edit.

Estouteville, érigé en simple Duché, l'an 1534, par lettres du Roi François I, vérifiées au Parlement de Rouen la même année.

Etampes fut érigé en simple Duché par le Roi François I, l'an 1536. C'étoit auparavant une Comté-Pairie, érigée en 1326.

Etrées, Duché-Pairie, érigée en 1645, par le Roi Louïs XIV, dont les lettres ont été vérifiées au Parlement en 1663, le 15 décembre. C'est le Marquisat de Cœuvres en Soissonnois, sous le nom d'*Etrées*. Cette Duché-Pairie, par la mort de Louïs-Armand, Duc d'Etrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, arrivée le 16 juillet 1723, a passé à Victor-Marie d'Etrées, Maréchal & Vice-Amiral de France.

Eu, Comté érigé en Pairie en 1458, en faveur de Charles d'Artois, Comte d'Eu. Cette érection fut confirmée par d'autres lettres en 1551, & rétablie en 1660, en faveur de Marie-Louïse d'Orléans, Duchesse de Montpensier, morte en 1693, puis rétablie l'année suivante en faveur de Louïs-Auguste de Bourbon, Duc du Maine.

Evreux fut érigé en Comté-Pairie par le Roi Louïs *Hutin* en 1316, confirmé en 1326 & en 1436, puis érigé en simple Duché l'an 1569, par Charles IX. Ayant été réüni à la Couronne, le Comté a été donné à la Maison de Bouillon, en échange de la Principauté de Sedan, & du Duché de Bouillon en 1652.

F.

LA FERTÉ-SENNETERRE, Duché-Pairie, érigée par lettres du Roi Louïs XIV, vérifiées au Parlement en 1665. Elle est éteinte.

Fitz-James. Le Roi Louïs XIV, érigea en 1710, la terre de Warty, sise en Picardie, en Duché-Pairie sous ce nom, en faveur de Jacques Fitz-James, *Duc de Berwick*, *Maréchal de France*, &c. *fils naturel de Jacques II*, *Roi d'Angleterre*.

Foix-Randan, Duché-Pairie, érigée par lettres du Roi Louïs XIV, vérifiées au Parlement en 1663, le 15 décembre. Elle est éteinte.

La Force, Duché-Pairie, érigée en 1637, par le Roi Louïs XIII, dont les lettres furent vérifiées la même année.

Fronsac, Duché-Pairie, que le Roi Louïs XIII, érigea l'an 1634, pour le Cardinal de Richelieu. Les lettres furent vérifiées au Parlement la même année.

G.

GRAMONT, Duché-Pairie, érigée en 1663, par lettres du Roi Louïs XIV, dont le Brevet est de 1643, & les lettres de 1644, vérifiées le 15 décembre 1663.

Guise, Duché-Pairie, que le Roi François, I. du nom, érigea l'an 1527, par lettres vérifiées en 1528, & rétablie en Duché-Pairie l'an 1704, en faveur du Prince de Condé.

H.

HALEWIN, ou MAGNELERS, fut érigé en Duché-Pairie, en 1587, & le Roi Louïs XIII le fit revivre sous le nom de *Candale*, par lettres données en 1611, regîtrées la même année, lorsqu'Anne d'Halewin, héritiére du Duché, devoit épouser M. de Candale, fils du Duc d'Epernon: mais ce mariage ayant été rompu, le Roi donna des lettres d'érection de la même Terre en Duché-Pairie, en faveur du mariage d'Anne d'Halewin avec Charles de Schomberg, Marquis d'Epinay, Comte de Duretal. Ce Duché est éteint.

Harcourt, érigé en Duché-Pairie par le Roi Louïs XIV, par lettres du mois de novembre 1709, regîtrées au Parlement le 28 février 1710, en faveur de Henri, Duc de Harcourt, Maréchal de France.

Hostun, Duché-Pairie, érigée en 1715, par le Roi Louïs XIV, en faveur de François-Marie, Duc de Hostun.

Humiéres. Le Roi Louïs XIV érigea en 1690, la Terre de Mouchy-le-Pierreux, sous ce nom, en faveur de Louïs de Crevant, Maréchal de France, & la même année ces lettres furent vérifiées en Parlement.

I.

JOYEUSE, Duché-Pairie, que le Roi Henri III érigea l'an 1581, par

par lettres vérifiées la même année. Le Roi Louïs XIV accorda par lettres du mois d'octobre 1714, regîtrées au Parlement le 18 décembre suivant, de nouvelles lettres d'érection de Duché-Pairie, en faveur de Louïs de Melun, Prince d'Epinoy, &c.

Ivoy en Luxembourg. *Cherchez Carignan*, cy-dessous.

L.

Lauzun, érigé en Duché par le Roi Louïs XIV, en 1692, en faveur d'Antonin Nompar de Caumont-Lauzun: ce qui fut vérifié au Parlement en la même année.

Lesdiguieres, Duché-Pairie, érigée en 1611, par le Roi Louïs XIII, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en 1620. Elle est éteinte.

Levis: les Terres de Lurcy-le-Sauvage, de Pouligny, de la Braudiére, de Champroux, & neuf autres Terres, toutes situées en Bourbonnois, ont été unies en un seul & même fief, & erigées en Duché-Pairie par lettres du même mois de février 1723, vérifiées le 22 du même mois, en faveur de Charles-Eugéne, Duc de Lévis.

Liancourt. *Cherchez Rocheguyon*, cy-dessous.

Longueville, fut érigé en simple Duché, par le Roi Louïs XII, l'an 1505. La vérification en fut faite au Parlement de Rouen la même année; & dans la Chambre des Comptes de Paris en 1515. Il est éteint.

Lorge. Le Roi Louïs XIV érigea en Duché l'an 1691, la Terre de Quintin en Bretagne, sous ce nom, en faveur de Gui de Durfort, Maréchal de France: ce qui fut vérifié au Parlement la même année.

Le Lude, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louïs XIV, l'an 1675, en faveur de Henri de Daillon, Comte du Lude, Grand-Maître de l'artillerie de France. Elle est éteinte.

Luines. *Voyez* cy-dessous *Luynes*.

Luxembourg ou *Piney-Luxembourg*, érigé en simple Duché, en 1576, puis en Duché-Pairie, en 1581, par le Roi Henri III, dont les lettres furent vérifiées au Parlement la même année. François-Henri de Montmorency, Comte de Bouteville, Maréchal de France, fut reçu au Parlement Duc & Pair du Duché de Luxembourg, le 22 mai 1662, depuis lequel jour le Duc de Luxembourg son fils, a le rang par le dernier Edit.

Luynes ou *Maille-Luynes*, Duché-Pairie, érigée en 1619, par le Roi Louïs XIII, dont les lettres furent vérifiées la même année.

M.

Magnelers. *Cherchez* Halewyn, cy-dessus.

Maille. *Cherchez Luynes*, cy-dessus.

La Marche fut érigée en Comté-Pairie, l'an 1316, par le Roi Philippe *le Long*; & depuis en Duché l'an 1327, par Charles *le Bel*. Il est réüni à la Couronne.

Mayenne, Duché-Pairie, érigée en 1573, par le Roi Charles IX, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en la même année. Elle est éteinte.

Mazarini ou *Rethelois-Mazarini*, Duché-Pairie, érigée sous ce nom en 1663, en faveur d'Armand de Mazarini, auparavant appellé *de la Meilleraye*. Le Rethelois fut premiérement érigé en Comté-Pairie par le Roi Louïs XI, en 1464, puis par Henri III, en Duché-Pairie en 1581, dont les lettres furent vérifiées la même année.

La Meilleraye, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louïs XIII, en 1642, par lettres vérifiées au Parlement le 15 décembre 1663.

Mercœur, en Auvergne, fut érigé en Principauté en 1563, par le Roi Charles IX; puis en Duché-Pairie en 1569, par lettres vérifiées en 1576.

Montausier, Duché-Pairie, érigée en 1664, par le Roi Louïs XIV dont les lettres furent vérifiées en 1665. Elle est éteinte.

Monthazon, Duché-Pairie, que le Roi Henri III érigea en 1588, par lettres vérifiées en 1589. Ce titre fut confirmé en 1594, par autres lettres regîtrées au Parlement en 1595.

Montmirail. *Voyez Noirmoutier*, cy-dessous.

Montmorency: c'est la Terre de Beaufort. *Voyez Beaufort*, cy-dessus.

Montmorency, à présent nommé *Enguien*, Duché-Pairie, érigée en 1551, par le Roi Henri II, dont les lettres furent vérifiées la même année. Depuis, cette Pairie ayant été éteinte, le Roi Louïs XIII l'érigea de nouveau en 1633.

Montpensier, Duché-Pairie, érigée en 1538, par lettres du Roi François I, vérifiées au Parlement la même année, confirmées pour la Pairie en 1608; & au mois de mars 1695, le Roi Louïs XIV donna des lettres à Monsieur, Philippe de France son frére, par lesquelles il confirma à ses successeurs mâles & femelles, le titre de Duché & Pairie, pour en joüir comme du tems de la premiére érection, faite en 1538.

Mortemar, Duché-Pairie, que le Roi Louïs XIV érigea en 1653, par lettres vérifiées en 1663, le cinquiéme décembre.

N.

Navailles, Duché-Pairie, érigée en 1650, par le Roi Louïs XIV, en faveur de Philippe de Montaut-de-Benac, Duc de Navailles, Maréchal de France. Elle est éteinte.

Nemours, Duché-Pairie, érigée en 1404, par le Roi Charles VI.

Nevers fut premiérement érigé en Comté-Pairie par Philippe de Valois en 1347, & par Charles VII, en 1459; puis érigé en Duché-Pairie par le Roi François, I. du nom, en 1538, dont les lettres furent vérifiées au Parlement la même année. Le Cardinal Mazarin obtint en 1660 de nouvelles lettres de Duché-Pairie, qui ne furent point vérifiées. Son neveu étant mort en 1707, le Duché a passé à son fils, qui a obtenu de nouvelles Lettres en 1720, regîtrées en 1721.

Noailles, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louïs XIV. La vérification en fut faite au Parlement le 15 décembre 1663.

Nogent. *Cherchez Orval*, cy-dessous.

Noirmoutier, Duché-Pairie, érigée en 1650, par le Roi Louïs XIV, pour le Marquis de Noirmoutier. Depuis, en 1657, le Roi transporta le titre de Duché sur la Baronnie de Montmirail en Brie, sous le nom de *Noirmoutier*, mais les Lettres de ces deux érections ne furent point regîtrées.

O.

Orléans, Duché-Pairie, érigée en 1344, par le Roi Philippe *de Valois*. C'étoit l'appanage de Philippe de France, frére unique du Roi Louïs XIV, qui a passé à Philippe Duc d'Orléans, mort le deuxiéme décembre 1723, & à son fils Louïs Duc d'Orléans.

Orval, ou Béthune d'Orval, ou Nogent-d'Orval, Duché-Pairie, érigée en 1652, par le Roi Louïs XIV, en faveur de François de Béthune, Comte d'Orval, Marquis de Nogent. Elle est éteinte.

Ouarty. *Voyez Fitz-James*, cy-dessus.

P.

Pavan. *Cherchez la Viéville*, cy-dessous.

Penthievre, Duché-Pairie, que le Roi Charles IX érigea en 1569, par lettres vérifiées en Parlement, en la même année. Elle appartient à présent au Comte de Toulouse, auquel le Roi Louïs XIV donna de nouvelles lettres de Duché-Pairie en 1697.

Piney-Luxembourg. *Cherchez Luxembourg*, cy-dessus.

Plessis-Prâlin, Duché-Pairie, que le Roi Louïs XIV a érigée par lettres vérifiées au Parlement en 1665. Elle est éteinte.

Pont-de-Vaux, fut érigé en simple Duché par le Roi Louïs XIII, en 1623, dont les lettres furent vérifiées au Parlement de Dijon en 1632. Elle est éteinte.

R.

Rambouillet, Duché-Pairie, érigée par lettres du mois de mai 1711, regîtrées le 29 juillet suivant, en faveur de Louïs-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse, &c.

Retz, Duché-Pairie, érigée en 1581, par lettres du Roi Henri III, vérifiées au Parlement en 1582; puis renouvellée en 1634, par le Roi Louïs XIII, en faveur de Pierre de Gondy, Comte de Joigny, Général des galéres de France, qui avoit épousé sa cousine germaine, Françoise de Gondy, héritiére du Duché. Les nouvelles lettres portoient qu'il ne prendra séance, que du jour de leur vérification, qui fut faite en mars 1634. Elle est éteinte.

Rethelois. *Cherchez Mazarini*, cy-dessus.

Richelieu, Duché-Pairie, érigée en 1631, par le Roi Louïs XIII, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en la même année pour mâles & femelles.

La Rochefoucault, Duché-Pairie que le Roi Louïs XIII, érigea l'an 1622, par lettres vérifiées en 1637.

La Rocheguyon, Duché-Pairie, érigée en 1643, par le Roi Louïs XIV, dont les lettres ne furent vérifiées qu'en 1663, le 15 décembre. Elle porte aussi le nom de *Liancourt*.

Rohan, Duché-Pairie, premiérement érigée en 1603, par le Roi Henri *le Grand*. Depuis étant tombée en quenouille, à faute d'hoirs mâles, le Roi Louïs XIV l'a fait revivre en 1645.

Rohan-Rohan, Duché-Pairie, érigée par lettres du mois d'octobre 1714, regîtrées le 18 décembre suivant, en faveur d'Hercule de Rohan, Prince de Soubise, &c.

Roquelaure. Cette Terre, qui est en Guienne, fut érigée en Duché-Pairie en 1651, par le Roi Louïs XIV, en faveur de Gaston-Jean-Batiste de Roquelaure, Duc de Roquelaure, Marquis de Biran, Lieutenant Général des armées du Roi.

Rouanés en Forés, érigé en simple Duché par le Roi Charles IX, en 1566, par lettres vérifiées au Parlement en 1567. Il y a pour la même Terre des lettres de Pairie, qui ont été vérifiées en 1716. Elle appartient à M. de la Feuillade.

S.

Saint-Aignan, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louïs XIV, dont les lettres furent vérifiées au Parlement le 15 décembre 1663.

Saint-Fargeau, Duché-Pairie, érigée en 1569, par lettres du Roi Charles IX, vérifiées la même année.

Saint-Simon, en Vermandois, Duché-Pairie, érigée en 1635, par lettres du Roi Louïs XIII, vérifiées au Parlement en la même année.

Seurre. *Cherchez Bellegarde*, cy-dessus.

Sully, Duché-Pairie, érigée en 1606, par le Roi Henri IV, dont les lettres furent vérifiées la même année.

T.

Thouars, Duché-Pairie, premiérement érigée en Duché par Charles IX, en 1563, & depuis en Pairie par le Roi Henri IV, en 1595. La vérification en fut faite l'an 1599.

Touraine, érigée en simple Duché par le Roi Jean en 1360, réüni à la Couronne.

Trémes, Duché-Pairie, érigée en 1645, par le Roi Louïs XIV, dont les lettres furent vérifiées le 13 décembre 1663.

V.

Valentinois, Duché-Pairie, réünie à la Couronne; puis donnée au Prince de Monaco par le Roi Louïs XIII, en 1642. Les lettres furent vérifiées la même année. Valentinois avoit été érigé en Duché par le Roi Louïs XII en 1499, & le Roi Henri II le donna en 1548, à Anne de Poitiers; mais après sa mort, le Duché fut réüni à la Couronne.

La Voirette, Duché-Pairie (qui est Villebois en Angoûmois) érigée en 1622, par le Roi Louïs XIII, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en 1631. Elle est éteinte.

La Valiére, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louïs XIV, dont les lettres furent vérifiées en 1667. Elle porte aussi le nom de *Vaujour*, & érigée de nouveau en Duché-Pairie, par lettres du mois de février 1723, vérifiées le 22 du même mois, en faveur de Charles-François de la Baume le-Blanc, Duc de la Valiére.

Valois, Duché-Pairie, érigée en 1402, par le Roi Charles VI. C'étoit une partie de l'appanage de Philippe de France, frére unique du Roi Louïs XIV, & l'est de sa postérité.

Vendôme, Duché Pairie, érigée par lettres du Roi François I, en 1514, vérifiées la même année.

Ventadour, fut premiérement érigé en Duché par le Roi Henri III, en 1578, & depuis en Duché-Pairie en 1589, par lettres vérifiées en 1594, & confirmées en 1602. Elle est éteinte.

Verneuil, Duché-Pairie, érigée en 1652, par le Roi Louïs XIV, dont les lettres furent vérifiées au Parlement le 15 décembre 1663. Elle est éteinte.

La *Vieville* ou *Pavan-la-Vieville*, Duché, érigé en 1652, par le Roi Louïs XIV. Il est éteint.

Villars, érigé en Duché l'an 1627, par le Roi Louïs XIII, & en Pairie l'an 1652, par le Roi Louïs XIV, en faveur de George de Brancas, dont les lettres ont été vérifiées au Parlement de Provence en 1657, à la Chambre des Comptes d'Aix en 1662, & au Parlement de Paris en 1716.

Villars. Le Roi Louïs XIV, érigea en 1705, la Terre de Vaux-le-Vicomte en Duché, en faveur de Louïs-Hector, Duc de Villars, Maréchal de France, sous le nom de *Villars*, & en Pairie par lettres du mois de septembre 1709.

Villeroi, Duché-Pairie, érigée en 1651, par le Roi Louïs XIV, dont les lettres ont été vérifiées le 15 décembre 1663.

Vitry: le Comté de Château-Villain avec le Marquisat d'Arc, fut érigé en Duché-Pairie sous le nom de *Vitry*, par le Roi Louïs XIV, en 1643, & fut érigé de nouveau par lettres du mois de mai 1703, en faveur du Comte de Toulouse.

Usès, Duché-Pairie, érigée en Duché en 1565, puis en Duché-Pairie en 1572, par le Roi Charles IX, dont les lettres furent vérifiées la même année.

Le Roi Louïs XIV a donné au mois de mai 1711, un Edit, qui régle le rang, les droits & la succession des Pairs. Il y est ordonné que les Pairies, qui par les Lettres d'érection peuvent tomber des femelles, n'auront lieu qu'à l'égard de celles qui descendront & seront de la Maison de celui en faveur duquel les Lettres ont été accordées; & que les personnes qu'elles épouseront avec l'agrément de Sa Majesté, n'auront rang & séance que du jour de la confirmation du Duché en leur personne, & de la réception au Parlement.

Anciennes Comtez-Pairies, *dont la plupart sont réünies à la Couronne.*

Auxerre, Comté érigé en Pairie par le Roi Charles VII, en 1435, dont les lettres furent vérifiées en 1436, réüni à la Couronne par Louïs XI.

Beaumont-le-Roger, Comté érigé en Pairie par le Roi Philippe de Valois l'an 1328.

Clermont, érigé en Pairie l'an 1331, par Philippe de Valois.

Dreux, érigé en Pairie par Charles IX, en octobre 1569.

Eu, Comté érigé en Pairie en 1458, par le Roi Charles VII. Louïs-Charles de Bourbon, fils de Louïs-Auguste de Bourbon, légitimé de France, est en possession de ce Comté.

Evreux, Comté-Pairie, donnée au Duc de Bouillon en 1652. Le Roi Charles IX ayant retiré le Comté de Gisors de François de France, Duc d'Alençon, son frére, il lui donna le Comté d'Evreux, qu'il érigea en Duché. Mais ce Prince étant mort sans postérité en 1584, Evreux fut réüni à la Couronne.

Foix, Comté érigé en Pairie, par Charles VII, en 1458.

Le Forès, Comté qui étoit tenu en Pairie par les Ducs de Bourbonnois.

Mâcon, Comté érigé en Pairie par Charles, Dauphin, Régent en 1359, le Roi Jean son pére étant en Angleterre.

Le Maine, Comté érigé en Pairie par le Roi Jean en 1360.

Mortaing, Comté érigé en Pairie en 1331, par le Roi Philippe de Valois.

Le Perche, Comté érigé en Pairie par le Roi Charles IX, en 1566.

Le Poitou, érigé en Comté-Pairie, par Louïs Hutin, en 1315.

La Saintonge, Comté érigé en Pairie, en 1428, par le Roi Charles VII.

Soissons, Comté & Pairie, érigée par le Roi Charles VI, en 1404.

Baronnies-Pairies, *réünies à la Couronne.*

Beaujolois, a été tenu en Pairie par Pierre, Duc de Bourbonnois, vers l'an 1480.

Châteauneuf en Timerais, fut tenu en Pairie par Charles de Valois, en 1314.

Colomiers, est une ancienne Pairie, & principal membre du Duché de Nemours. Le Roi Louïs XIV la fit revivre en la personne de Henri d'Orléans, Duc de Longueville, comme descendant (par Madame sa mére) des anciens Ducs de Nemours.

Coucy, *Péronne*, *Mondidier*, *Roye* & *Ham*, eurent le titre de Pairie en 1404, sous le régne de Charles VI.

La Fére en Tartenois, érigée en Pairie, par lettres du Roi Louïs XII, en 1507.

Monte & Meulan, érigées en Pairie en 1331, par le Roi Philippe de Valois.

Mortagne, proche de Tournay en Flandre, érigée en Pairie par le Roi Charles VI, en 1407. * Favin, *des Offices de France.* Du Tillet. Pasquier. Du Chêne. Pithou, *Memoires Historiques.* Le Pére Daniel, *Histoire de France*, *tome* 1.

PAIRS d'ANGLETERRE, ceux qui composent la Chambre Haute. * *Voyez* dans l'article d'ANGLETERRE.

PAISANT de ME'ZIE'RES, ancien Poëte François, qui écrivit divers Romans en vers, & entre autres celui *de la Mule sans frein.* * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Françoise*, *p.* 368. Fauchet, *des anciens Poëtes François*, &c.

PAÏS-BAS, ou Germanie inférieure, provinces de la Basse Allemagne, ainsi nommées, parce qu'elles sont plus occidentales que les autres. Les Latins nomment ce païs *Belgium*; les Habitans *Nederland*; & les Italiens *Paesi-Bassi.* Elles faisoient autrefois partie de la Gaule Belgique, & sont situées entre la France, la Lorraine, l'Allemagne & l'Océan. On divise les Païs-Bas en dix-sept provinces, qui sont, quatre Duchez, Brabant, Limbourg, Luxembourg & Gueldre; sept Comtez, Flandre, Artois, Hainaut, Hollande, Zélande, Namur & Zutphen; un Marquisat, qui est Anvers; & cinq Seigneuries, West-Frise, Malines, Utrecht, Over-Issel, & Groningue. Ces provinces qui avoient eu des Seigneurs particuliers, furent réünies sous Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, & sous Charles *le Guerrier* son fils, dit aussi *le Hardi* ou *le Téméraire*, qui fut tué devant Nancy en 1477. Sa fille unique, Marie de Bourgogne, porta les Païs-Bas dans la Maison d'Autriche, par son mariage avec Maximilien I, Empereur, quoique les Rois de France eussent droit sur plusieurs de ces provinces, comme sur l'Artois, sur la Flandre, &c. Sous le régne de Philippe II, Roi d'Espagne, Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, & quelques autres Seigneurs mécontens du gouvernement, qui étoit très-dur, susciterent ces mouvemens qui ôterent aux Espagnols la Hollande, & ce qu'on appelle les Provinces-Unies ou Etats Généraux des Provinces-Unies. Ces guerres commencérent proprement en 1566, & ont duré jusqu'à la paix de Munster en 1648, si nous en exceptons une tréve de douze années, concluë en 1609. La crainte de l'Inquisition, la sévérité insupportable du Duc d'Albe, & la conduite des Espagnols, qui violoient les priviléges du païs, avoient causé ces soulévemens. Les principaux fleuves & les plus grandes riviéres du Païs-Bas, sont le Rhin, la Meuse, l'Escaut, l'Aa, l'Issel, la Moselle, la Lis, la Sambre, la Scarpe, &c. Les forêts sont, les Ardennes, Archie, Saint-Amand & Mormault dans le Hainault, Sonien & Orotenhout dans le Brabant, *Marlaine dans le Namurois*, Bois-Guillaume en Artois; *Sept-Forêts en Frise*, &c. Les villes principales sont, Anvers, Bruxelles, Amsterdam, Utrecht, Arschot, Arras, Saint-Omer, Bois-le-Duc, Cambray, Nimégue, Deventer, Delft, Gand, Ypres, Groningue, Zutphen, Valenciennes, Mastricht, Thionville, Rotterdam, Lille, Louvain, Namur, Middelbourg, Mons, Leyden, Harlem, &c. On les divise en Provinces-Unies, & Provinces Catholiques. Nous faisons un article particulier des premiéres dans l'article de PROVINCES-UNIES DES PAÏS-BAS. Les autres sont, Flandre, Artois, Hainault, Luxembourg, Brabant, le Marquisat du saint Empire, Malines, Namur, Limbourg & la Haute Gueldre. Les François possédent l'Artois, & diverses villes en Flandre, en Hainault, &c. Le païs est bon & fertile.

Quant à la dénomination de ces Provinces, elle leur est venuë de leur situation; car dans toutes les provinces maritimes, les terres y sont presque par tout plus basses de deux ou trois toises que la mer, principalement au tems des hautes marées. Il est pourtant aisé de juger que ces païs n'ont pas toûjours été dans cette disposition, parce qu'il auroit été impossible d'y construire les digues que l'on y voit, & qui sont d'une si grande étenduë. Il est donc à présumer que c'étoient d'abord des isles habitées par les Bataves, peuples vaillans & laborieux, qui mirent tout en usage pour mettre la Hollande & les provinces voisines en l'état où elles sont. L'Escaut, la Meuse, le Rhin, l'Issel, & plusieurs autres riviéres qui tombent dans la Mer de Hollande & de Zélande, fort près les unes des autres, avoient d'abord formé toutes ces isles, & les bancs qui se trouvent en ces quartiers-là, par le moyen du sable, du limon, & des arbres déracinez, que les grandes riviéres entraînent naturellement, & qui se sont élevez insensiblement jusqu'à former une espéce de continent. De là sont venues les différentes embouchures du Rhin, dont le courant & les eaux dispersées en plusieurs bras, se sont affoiblies, & ont donné par là moyen aux premiers Habitans du païs, puis aux Romains & aux peuples qui leur ont succédé, de construire diverses digues pour arrêter les eaux de la mer. Telle est celle qui est du côté de la Meuse; l'autre du côté de la mer du Sud, que l'on nomme *Zuiderzée*; telles sont aussi les deux autres qui se trouvent le long du Rhin, qui se jettoit autrefois dans la mer, au delà de Leyden, à Catwick-Op-zée, & où les Romains bâtirent une forteresse qui fut appellée *Arx Britannica*, & dont on voit encore de tems en tems les ruïnes dans la mer. On fit ensuite de pareils ouvrages en Frise, en Zélande, en Brabant & dans la Flandre occidentale, sur tout à l'embouchure des canaux & des riviéres. Quant à la côte qui regardoit l'Océan, elle se trouva assez fortifiée par les sables que les vents & les marées repous

pous

poussoient à terre, & qui ont formé les Dunes & les montagnes de sable qu'on y voit aujourd'hui.

A l'abri de ces espéces de remparts naturels & artificiels, les peuples jouïrent paisiblement des terres & des pâturages qui se trouvérent enfermez entre les levées. Mais les sables & la vase dont ce païs se trouvoit composé, ne recevant plus d'accroissement, & étant continuellement pénétrez par les eaux de la pluye, de la mer & des riviéres, s'affaissérent peu à peu, comblérent les canaux où le Rhin & les marées couloient auparavant, & se changeant en de vastes plaines fort unies, s'abaissérent considérablement. Depuis ce tems, les peuples de ces régions ont presque toûjours été occupez, ou à gagner de nouvelles terres sur l'*Océan*, entourant de fortes levées les bancs les plus élevez, ou à réparer les dommages que causent les débordemens des eaux de la mer & des riviéres, ou à fortifier leurs digues pour se garentir des inondations dont ils sont menacez: inondations qui sont plus à craindre, lorsque les vents de nord-ouest poussent avec impétuosité les vagues de la mer contre les côtes, lorsque les riviéres sont débordées, & lorsque les grandes marées de la nouvelle ou de la pleine lune arrivent en même tems: alors les eaux s'enflant par ces trois causes, ces païs ont à appréhender une ruïne entiére.

La premiére inondation arriva en 860. La violence des vents & la force de la tempête fut si grande, que le Rhin ayant perdu la plus grande partie de ses eaux par le Vahal, par le canal de l'Issel & par plusieurs autres canaux, les sables fermérent tellement l'embouchure de cette riviére près de Catwick, que n'ayant plus de sortie, ses eaux se répandirent dans le païs, rompirent les digues du côté de la Meuse, & formérent une riviére que l'on nomme *le Leck*, par laquelle la plupart des eaux du Rhin se décharge. En 1170, la Hollande, la Zélande, & même la Flandre septentrionale, jusqu'au près de Bruges, furent inondées par une grande tempête. En 1421, une semblable inondation détacha la ville de Dort ou Dordrecht, de l'Isle de Voorn; & les eaux se débordérent dans tout le païs appellé à présent *Bies-Bos*, situé entre Gertruydemberg, Gorcum & Dordrecht: de maniére que plus de cent mille personnes furent noyées, & 70 villages tellement submergez, qu'il n'en resta que quelques pointes de clocher que l'on voit encore aujourd'hui.

En 1532, une autre inondation ruïna la moitié des isles de la Zélande. Celle de Nord-Béveland fut entiérement submergée. Celle de Sud-Béveland, la plus grande de toutes, perdit trois villes qu'elle contenoit, dont Borsele étoit la capitale, un grand nombre de villages, & plus de la moitié de son territoire fut englouti; & il en reste un bon tiers sous les eaux. En 1551, un pareil débordement inonda une partie de la Flandre septentrionale. En 1570, une autre fit beaucoup de désordre.

Enfin en 1682, une tempête extraordinaire ayant fait enfler les eaux le 26 janvier dans le tems des grandes marées de la pleine lune, durant un hiver fort pluvieux qui avoit fait déborder le Rhin, & la plupart des riviéres qui s'y jettent; les digues furent rompues en plusieurs endroits de la Flendre, du Brabant, de la Zélande, & de la Hollande. Les villes d'Ostende & de Nieuport en souffrirent beaucoup, & leur dommage fut estimé plus de quatre millions. L'eau monta dans ces places jusqu'aux seconds étages; *le canal appellé le Selick*, qui alloit d'Ostende à Bruges, & qui avoit couté plusieurs millions, fut ruïné; le Fort qui le gardoit, fut presque entiérement détruit; & 25 villages circonvoisins submergez. Plus de la moitié de l'*Isle* de Casant fut noyée, & tous le païs d'alentour depuis l'Ecluse jusqu'aux portes de Bruges, avec le Fort de Middelbourg, eut le même sort. La forteresse du Sas fut inondée & le Fort de Moerspuyer emporté avec la garnison, & même le canon. Cette inondation s'étendit dans tout le Païs de Waas, & dans toute la Flandre septentrionale, depuis l'Escaut jusqu'à la mer, avec des pertes presque incroyables. Les villes de Dendermonde & d'Anvers, le vieux & le nouveau Doel, Melse, & toutes les terres situées vis à vis d'Anvers, à la gauche de l'Escaut, furent inondées, avec perte considérable d'hommes & de bestiaux. Les isles qui composent la province de Zélande, furent en grand desordre; Middelbourg & Flessingue très-endommagées; & sans le soin qu'eurent les Magistrats de faire réparer les digues de Stramgh & de West-Capell, toute l'Isle de Walcheren, dont Middelbourg est capitale, étoit perdue. Ziriczée, capitale de l'Isle de Schouwen, fut submergée, & le bourg de Bommene fortifié & situé au nord de cette isle, fut emporté par les vagues, avec tout ce qui étoit dedans: il n'en resta qu'une tour. Les Isles de Nord-Béveland & de Sud-Béveland se trouvérent presque entiérement ensevelies, & la ville de Tolen, l'une des plus considérables de la Zélande, fut toute submergée: de maniére qu'on n'en voyoit plus que les clochers. La désolation ne fut pas moins grande dans la Hollande. Une partie du païs se trouva sous les eaux, & elles furent plus hautes de quatre pouces dans Dordrecht qu'elles n'y avoient été dans les plus grands débordemens des siécles passez. Une grande partie des digues fut ruïnée, presque tout le Bétau inondé, & les Dunes qui couvrent la Hollande du côté de la mer, parurent si endommagées qu'au lieu qu'elles avoient une pente douce, elles devinrent presque toutes escarpées. Une partie du village de Catwick, près de Leyden, & de celui de Terheide fut ruïné; & les Dunes sur lesquelles ils étoient bâtis tellement affoiblies, que la Hollande se vit en danger d'être ruïnée sans ressource; parce que si cette barriére avoit été forcée, comme il s'en fallut peu, il y auroit eu vint-cinq pieds d'eau presque par tout.

Enfin le dommage des provinces du Païs-Bas fut si grand, qu'on l'estima plus de cent millions: on le fit même monter à cent trente. Le Prince d'Orange seul y perdit cinquante mille écus de rente. Le dommage parut en plusieurs endroits sans reméde, & on délibéra même s'il ne seroit pas plus avantageux de laisser le païs de Ter-Tolen sous l'eau, que d'y faire travailler, parce que les frais pouvoient surpasser la valeur des terres inondées. * *Mémoires du tems.*

ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ DES PAIS-BAS,
érigez par le Pape Paul IV, l'an 1559.

ARCHEVECHE' DE CAMBRAY.

Evêchez suffragans.

Arras, Tournay, Saint-Omer, Namur.

ARCHEVECHE' DE MALINES,
dans le Brabant.

Evêchez suffragans.

Anvers, Bruges, Gand, Ruremonde, Ipres, Bois-le-Duc.

ARCHEVECHE' d'UTRECHT,
dans les Provinces-Unies.

Evêchez suffragans.

Déventer, Groningue, Harlem, Leuwarden, Middelbourg. Ces derniers ne subsistent plus. * Guichardin, *Descript. du Païs-Bas.* Ortélius. Magny. Valere André. Pontus Heuterus, &c

LISTE DES GOUVERNANTES
& des Gouverneurs des Païs-Bas.

I. *Marguerite d'Autriche* les gouverna depuis l'an 1512, jusques en 1530 qu'elle mourut, ayant gouverné avec beaucoup d'habileté environ dix-huit ans, ou vint-trois selon d'autres.

II. *Marie*, sœur de l'Empereur & veuve de Louïs, Roi de Hongrie, fut établie Gouvernante au mois d'octobre 1531. Cette Princesse aimoit les Lettres, & particuliérement la Langue Latine. Elle gouverna jusques en 1555, que l'Empereur Charles-*Quint* resigna l'Espagne & les Païs-Bas en faveur de Philippe II.

III. *Marguerite*, Duchesse de Parme, sœur naturelle de Philippe II, Roi d'Espagne. Son frére l'établit Gouvernante des Païs-Bas en 1559, & lui recommanda fort l'extirpation des Hérétiques. Elle obtint de Philippe II, son frére, de se retirer en Italie en 1568.

IV. *Emanuel-Philibert*, Duc de Savoye. Philippe II, en partant pour l'Espagne, l'établit pour Gouverneur Général des Païs-Bas. Il les gouverna trois ans, après quoi il retourna dans ses Etats. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 1. *p.* 26. édit. de Bruxelles, 1720.

V. *Le Duc d'Albe*, auquel la Duchesse de Parme laissa le Gouvernement en 1568, & qui exerça, après le départ de Marguerite, des cruautez inouïes dans les Païs-Bas, jusques à ce qu'il en partit au mois de décembre 1573, pour s'en retour en Espagne.

VI. *Dom-Louïs de Réquesens*, entre les mains de qui le Duc d'Albe remit le gouvernement, & qui étant d'un caractére plus doux que le Duc, paroissoit propre à réparer les fautes que la barbarie avoit fait commettre à son prédécesseur, gouverna depuis 1573, jusqu'en 1576, qu'il mourut dans les Païs-Bas.

VII. *Dom Juan d'Autriche*, frére naturel de Philippe II, succéda à Dom Louïs de Réquésens, en 1577, d'abord après qu'on eut fait le traité de pacification. Il fit mettre dans ses drapeaux une croix avec cette Inscription, *In hoc signo vici Turcas*, *in hoc signo vincam Hæreticos.* Il mourut dans les Païs-Bas en 1580.

VIII. *Alexandre Farnése*, Duc de Parme. Philippe II lui confia le Gouvernement des Païs-Bas en 1580. Ce nouveau Gouverneur poussa vigoureusement les Confédérez. En 1585, il reprit la meilleure partie des villes du Brabant & de la Flandre. En 1599, Philippe second légua les Païs-Bas à Isabelle, sa fille, à condition qu'ils dépendroient toûjours de l'Espagne. Isabelle épousa l'Archiduc Albert. * Gérard Brandt, *Histoire de la Réformation*, *tome* 1. *p.* 17.

IX. *Pierre-Ernest*, *Comte de Mansfeld*, qui avoit commandé quatre ans pendant que le Duc de Parme avoit été en France, prit le Gouvernement de la Belgique après la mort de ce Prince. Ce Comte après avoir gouverné le païs environ un an, fut relevé par l'Archiduc Ernest qui suit.

X. *Ernest*, *Archiduc d'Autriche*, & frére de l'Empereur Rodolphe, ne gouverna les Païs-Bas que treize mois. Il entra dans la charge de Gouverneur au mois de janvier 1594, & mourut le 20 février 1595.

XI. *Pierre-Henriquez de Gusman*, Comte de Fuentes, eut le Gouvernement après la mort de l'Archiduc Ernest, en attendant les ordres du Roi.

XII. *Albert*, *Archiduc d'Autriche*, fils de l'Empereur Maximilien II, gouverna les Païs-Bas avec sa femme Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, Roi d'Espagne. Il mourut en 1621, & Isabelle qui resta seule Gouvernante des Païs-Bas, les gouverna encore douze années jusques en l'année 1633. Ils gouvernérent l'un & l'autre comme Souverains, mais comme ils ne laissérent point d'enfans, Philippe IV, Roi d'Espagne, devint après la mort d'Isabelle, Souverain des Païs-Bas, dont il donna par interim le Gouvernement à François de Moncade qui suit.

XIII. *François de Moncade*, Marquis d'Aitone, Sénéchal d'Aragon, ne fut Gouverneur des Païs-Bas que moins d'un an.

XIV. *Ferdinand d'Autriche*, Cardinal, frére du Roi Philippe IV, fut fait Gouverneur des Païs-Bas en 1634, & mourut en 1641.

XV. *François de Mello*, Marquis de Torrelagina, & Comte d'Assumar succéda à Ferdinand. Il gouverna les Païs-Bas jusques en 1644. Alors il retourna en Espagne, & remit le Gouvernement entre les mains d'Emanuel de Moura-Corteréal, Marquis de Castel-Rodrigo qui suit.

XVI. *Le Marquis de Castel-Rodrigo*, Grand Commandeur de l'Ordre de Christ, tint le gouvernement jusques en 1647.

XVII. *Léopold-Guillaume*, Archiduc d'Autriche, Prince d'une dévotion exemplaire, fut établi Gouverneur des Païs-Bas en 1647; & après les avoir gouvernez pendant neuf ans; il retourna en Allemagne, & eut pour successeur Dom Juan d'Autrishe.

XVIII. *Dom Juan d'Autriche*, fils naturel de Philippe IV, gouverna deux ans, & retourna en Espagne au mois de mars 1659.

XIX. *Louis de Benavidès*, Carillo y Toledo, Marquis de Caracéne, fut nommé au Gouvernement des Païs-Bas par le Roi Philippe IV. Il devoit remettre le Gouvernement entre les mains d'Alfonse Pérès de Vivero, Comte de Fuensaldagne; mais celui-ci étant mort à Cambray le 23 novembre 1661, il continua dans sa charge jusques à l'an 1664. Il eut pour successeur François, &c. qui suit.

XX. *François de Moura-Corteréal*, Marquis de Castel-Rodrigo, Grand Commandeur de l'Ordre de Christ. Il fut rappellé en Espagne en 1668. La Reine-Mére envoya à sa place Dom Inaco, &c. qui suit.

XXI. *Dom Inaco-Melchior*, *Fernandès de Vélasco & de Touar*, Connétable de Castille ne gouverna que peu de tems, & eut pour successeur Jean-Dominique, &c. qui suit.

XXII. *Jean Dominique* de Zuniga, de Haro & de Cardone, Comte de Monterey & de Fuentes, Marquis de Tarraçone, prit en 1670 les rênes du Gouvernement, & retourna en Espagne en 1675, & eut pour successeur Charles de Gurréa, &c. qui suit.

XXIII. *Charles de Gurréa*, *d'Aragon & de Borja*, Duc de Villa-Hermosa, & Comte de Luna, fut chargé du Gouvernement en 1675, & retourna en Espagne en 1678. Il eut pour successeur Alexandre Farnése, &c. qui suit.

XXIV. *Alexandre Farnése*, Prince de Parme, quita le Gouvernement des Païs-Bas en 1682, & eut pour successeur Othon-Henri, &c. qui suit.

XXV. *Othon-Henri*, Marquis d'Alcaretto, de Savona & de Grana, ne tint le Gouvernement que peu de tems, puisqu'il mourut le 19 juin 1685. Il eut pour successeur D. Antonio Agurto, &c. qui suit.

XXVI. *D. Antonio Agurto*, Marquis de Gastanaga fut nommé au Gouvernement des Païs-Bas, aprés la mort du Marquis de Grana. Il eut pour successeur l'Electeur de Baviére.

XXVII. *Maximilien Emanuel*, Electeur & Duc de Baviére, fut en 1692 pourvu du Gouvernement des Païs-Bas. En 1704, le Roi Philippe V lui donna, après la perte de la bataille de Hochstett, le titre de Vicaire Général du Païs-Bas Espagnol.

XVIII. Le Prince Eugéne de Savoye, depuis la paix d'Utrecht & de Rastadt, par laquelle l'Empereur fut déclaré Souverain des Païs-Bas qui avoient été sous la domination d'Espagne, fut revêtu par ce Prince de la dignité de Gouverneur général des Païs-Bas. Comme ce Prince ne put se rendre dans son Gouvernement, à cause que sa présence étoit nécessaire en Hongrie, l'Empereur nomma pour son Plénipotentiaire dans les Païs-Bas le Marquis de Prié.

XXIX. Depuis le rappel du Marquis de Prié, l'Empereur Charles VI. aujourd'hui regnant, a déclaré sa sœur, l'Archiduchesse Marie-Elizabeth-Lucie, Gouvernante des Païs-Bas Autrichiens.

PAIS-BAS, ou NOUVEAU PAIS-BAS. *Cherchez* HOLLANDE, & NOUVELLE HOLLANDE.

PAIS des CAFFRES. *Cherchez* CAFRERIE.

PAIS de CAUX. *Cherchez* CAUX, & ainsi des autres.

PAIS RECONQUIS. C'est la contrée la plus septentrionale de la Picardie. Elle est entre le Boulonois, l'Artois & la mer, & étoit anciennement une partie du Comté de Boulogne. Les François en ayant chassé l'an 1558, les Anglois, qui s'en étoient rendus maîtres, lui donnérent le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle renferme les Comtez de Guines & d'Oye. Ses lieux principaux sont Calais, Guines, Ardres & Oye. * Maty, *Dict. Géogr.*

PAIS de TENEBRES. *Voyez* PAYS.

PAIS, isles. *Voyez* PAYS.

PAIS (René le) *Voyez* PAYS.

PAITA & PAYTA, petite ville sur la Mer du Sud, bâtie par les Espagnols, n'est composée que de deux cens maisons bâties proprement. Elle fut prise par les Anglois commandez par M. Cavendish l'an 1587. Il la pilla & la brûla. De Laët dit, que c'est un célébre port du Pérou, situé dans un païs sablonneux, stérile & sans eaux; mais qu'elle a une grande & sûre baye, & que toutes les marchandises destinées pour Guatimala y sont débarquées. En 1615, elle fut encore prise par George Spilberg, & abandonnée de tous ses Habitans. Depuis ce tems-là elle est plus fréquentée par les Indiens, que par les Espagnols. *Voyez* aussi PAYTA.

PAIVA d'ANDRADA. *Voyez* ANDRADA.

PAIX, Divinité des anciens Romains, étoit réprésentée tenant un petit Plutus dans une main, parce qu'elle produit les richesses; & des épics de blé dans l'autre, parce qu'elle fait naître l'abondance. Quelquefois on lui mettoit une branche d'olivier à la main, & une couronne d'olivier sur la tête, pour signifier qu'elle étoit enfantée par la victoire, & qu'elle produisoit mille douceurs. Cette Déesse avoit un temple dans la ville d'Athénes: & l'Empereur Claude lui en fit bâtir un à Rome qui ne fut achevé que par Vespasien. Tite & Domitien l'enrichirent beaucoup; & ce dernier y transporta les plus précieux vases & les plus beaux ornemens du temple de Jérusalem. Les malades, au rapport de Galien, avoient une grande confiance en cette Déesse: de telle sorte, dit ce Médecin, qu'il y avoit toûjours dans son temple une foule prodigieuse de gens, ou affligez de quelque maladie, ou faisant des vœux pour leurs amis retenus dans le lit; & cette foule, ajoûte-t'il, faisoit qu'on voyoit très-souvent arriver des querelles dans le temple de la paix. Ce même temple fut brûlé sous l'empire de Commode. La paix y étoit réprésentée comme une belle femme d'un air doux & sérein, ayant sur la tête une couronne faite de branches entremêlées d'olivier & de laurier, tenant d'une main un caducée, & portant de l'autre des épics de blé & des roses. Le caducée n'étoit que pour marquer le pouvoir & la divinité de la paix; les roses & les épics signifioient les plaisirs & l'abondance qui la suivent; le laurier faisoit la moitié de la couronne, parce que la paix est le fruit de la victoire. Pour l'olivier, on sait qu'il a été de tout tems le symbole de la paix; soit à cause de la douceur de l'huile qui vient des olives, soit même, comme veulent quelques uns, pour une raison tirée de l'Histoire sacrée, qui nous apprend que la colombe, portant une branche d'olivier en son bec après le Déluge, fit connoître par ce signe à Noé & aux autres qui étoient dans l'Arche, que la colére de Dieu étoit appaisée. Les Romains se servoient du ministére des Féciaux pour faire la paix. Voici les cérémonies qui s'observoient dans cette occasion. Le Fécial Romain demandoit au Roi des Romains dans les premiers tems, & dans la suite au Consul ou au Général envoyé pour faire la paix ou l'alliance, s'il lui commandoit de la faire avec le *Pater Patratus* d'un tel peuple. Lorsqu'il en avoit reçu l'ordre, il prenoit une poignée d'épics de blé, & demandoit au Roi ou au Consul s'il le faisoit député du peuple Romain pour faire l'alliance. Sur la réponse qu'on lui donnoit qu'il étoit nommé pour cela, il lisoit les conditions de la paix ou de l'alliance, invoquoit ensuite Jupiter, & le conjuroit de punir le peuple Romain, s'il manquoit à cette alliance, & de le frapper de la même maniére qu'il alloit frapper ce porc, sur lequel il jettoit dans l'instant une grosse pierre. Ces cérémonies des Féciaux ont duré fort peu de tems parmi les Romains. Quand ce peuple commença à être maître de l'Italie, & à entreprendre des guerres souvent injustes, il négligea tout cet appareil qui l'auroit condamné. * Joséphe. Plutarque. Galien. Rosin, *Antiq. Rom.*

PAIX RELIGIEUSE: c'est ainsi qu'on nomma dans les Païs-Bas le projet que l'Archiduc & le Conseil d'Etat firent pour répondre à une Requête & à un Memoire, qui leur avoit été présenté de la part des Réformez, assemblez en Synode national à Dordrecht en 1578, depuis le deuxiéme juin jusques au 18 du même mois. Les Réformez demandoient le libre exercice de leur Religion, même dans les lieux où il ne devoit pas être, suivant la paix de Gand. Voici donc quels étoient les principaux articles du projet de la Paix Religieuse, lequel l'Archiduc & le Conseil d'Etat proposérent aux Provinces en leur laissant une entiére liberté de l'accepter ou de le refuser, „ Que les infractions „ faites à la pacification de Gand, seroient oubliées & pardonnées; Qu'on laisseroit à tout le monde une parfaite liberté de „ conscience; Que dans tous les lieux où la Religion Catholique „ avoit été supprimée, elle seroit rétablie, s'il y avoit cent Habitans qui en demandassent l'exercice public dans les villes & „ dans les gros bourgs & s'il y avoit la pluralité des voix pour „ cela dans les petits villages; Que l'on feroit la même chose pour „ la Religion Réformée dans les lieux, où elle n'avoit point encore été établie; Que par tout il seroit permis de servir Dieu „ dans sa maison selon sa conscience; Que personne n'entreroit „ dans les Eglises d'une communion différente pour y donner du „ scandale; Que les Réformez de la Hollande & de la Zélande, „ auroient soin de fermer les boutiques, & de ne point travailler les Dimanches, les jours de Noël, les anniversaires des „ Apôtres, l'Annonciation de la Vierge, l'Ascension, la Chandeleur, & la Fête du saint Sacrement; Qu'enfin pour mieux „ cimenter l'union, l'élection des Magistrats & des Officiers se „ feroit par la différence du mérite, & non par celle de la Religion. " Ce projet sage & raisonnable, qui auroit dû être accepté des deux partis avec empressement, déplut & aux Catholiques & aux Réformez. Les premiers, qui étoient les plus forts dans le Hainaut, regardérent avec horreur un plan qui ouvroit la porte à ce qu'ils nommoient hérésie, & s'emparérent du thrésor public. Les Réformez, qui doivent être tolérans par principe, & qui devoient être charmez de la liberté qu'on leur accordoit, n'en furent pas contens & commirent plusieurs actes de violence. Pierre Dathénus, Ministre de Gand, eut la témérité de dire en Chaire, *que l'article qui regardoit la conservation de la Religion Catholique étoit impie, & que le Prince d'Orange n'avoit de respect, ni pour Dieu, ni pour la Religion.* Ainsi ce projet de paix, dont on attendoit de si heureuses suites, alluma par tout une guerre intestine, & brouilla, non seulement les Catholiques & les Réformez, mais aussi les Protestans les uns avec les autres. * Gérard Brandt, *Histoire de la Réformation, tome 1. p. 264. &c.*

PAIX, le Port de Paix, ou les Trois Riviéres. C'est un bourg, que les François ont fondé dans l'Isle de Saint-Domingue. Il est sur la côte septentrionale, où il a un bon port, vis à vis de l'Isle de Tortuga. * Maty, *Dict. Géogr.*

P A L.

PALACAS, ou PLATAMONA, anciennement *Haliacmon*, ou *Aliacmon*, riviére de la Gréce. Elle coule dans la Macédoine, où sa rapidité & ses débordemens font beaucoup de mal, & elle se décharge dans le Golfe de Salonichi, à Chito. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALACIOS: c'est un ancien bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, à deux lieues du Guadalquivir, & à six de Séville du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALACIOS RUVIAS (Jean Lupus de) Jurisconsulte

de

de Ségovie, publia à Anvers l'an 1618, plusieurs Ouvrages de Politique & de Droit. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

PALACIOS (Michel de) Théologien de Grenade, florissoit vers l'an 1584. On a de lui un Commentaire sur le Prophete Isaïe, sur saint Jean, & sur l'Epître aux Hébreux; & un autre Commentaire sur les trois livres d'Aristote *de l'Ame*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

PALACIOS (Paul de) de Grenade frére de *Michel*, publia l'an 1569, un Commentaire court, mais savant, sur S. Matthieu. Il mourut en 1582. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

PALACIOS RUBIOS ou de RIVIERO. *Cherchez* LOPEZ, &c.

PALADIN, nom qu'on a donné dans les anciens Romans à certains Chevaliers fameux, qui alloient chercher des avantures. Il est venu par corruption de *Palatin*; & on a appellé *Paladins*, Roland, Renaud & Olivier, qui étoient des Princes de la Cour de Charlemagne, dont les Auteurs des vieux Romans ont décrit les grandes prouesses. * Corneille, *Diction. des Arts*.

PALÆONYDORE. *Voyez* PALÉONYDORE (Jean)

PALÆSCEPSE, ville de la Troade. Strabon, *l.* 13, dit qu'elle étoit bâtie au dessus de Cébréne, auprès de la plus haute partie du Mont-Ida, & qu'elle avoit reçu ce nom, à cause qu'on la pouvoit voir de loin, qu'elle fut depuis transférée 40 stades plus bas, & que la nouvelle ville fut appellée seulement *Scepsis*. Palæscepsis est maintenant nommée *Elmacbini*. * Lubin, *Tables Geographiques sur les Vies de Plutarque*.

PALAFOX & MENDOSA (Jean de) Evêque de Los Angeles dans l'Amérique septentrionale, puis d'Osma dans la Castille Vieille, étoit fils de *Jacques* de Palafox, Marquis d'Ariza, dans le Royaume d'Aragon, où il naquit l'an 1600. Après avoir appris les Sciences Humaines & le Droit dans l'Université de Salamanque, il fut choisi par Philippe IV, pour être du Conseil de guerre, puis de celui des Indes. Mais l'amour de son salut lui fit embrasser l'Etat Ecclésiastique; ensuite dequoi le Roi Philippe IV le nomma à l'Evêché de Los Angeles en Amérique dans la Nouvelle Espagne, le troisiéme octobre 1639. Il remplit parfaitement les devoirs d'un saint Prélat, & ne put se mettre à couvert des persécutions de quelques Réguliers qui lui firent des affaires, parce qu'il soutenoit vivement les droits de l'épiscopat. Il fut aussi Gouverneur de la Nouvelle Espagne pendant l'absence de Diégo Pachéco, Duc d'Escalona, & vint rendre compte de sa conduite au Roi, qui l'obligea d'accepter l'Evêché d'Osma, le 24 de novembre 1653. Ce Prélat continua de vivre avec la même régularité, sans interrompre ses saints exercices, & mourut en odeur de sainteté le 30 septembre 1659, âgé de 59 ans. Il a composé divers Ouvrages en Espagnol, comme, l'Histoire du siége & du secours de Fontarabie l'an 1638; *Discursos Espirituales; Varon de desejos; Pastor de noche buena; Cartas Pastorales; Historia Real; Anno Espiritual; Cartas de S. Teresa, comentas; Memorial por la Dignidad Obispal; Vida interior de un peccador arrepentido*, imprimé l'an 1686, & qui est sa propre Vie; Premiére Lettre au Pape, en date du 25 de mai 1647; Seconde Lettre au même, en date du huitiéme janvier 1649; Réponse à un Mémorial présenté contre lui, au *Roi d'Espagne*, par les Jésuites en 1652; Histoire de *la* Conquête de la Chine *par les Tartares*, traduite en François par M. Collé. * *Bibliotheque des Ecrivains d'Espagne de* Nicolas Antonio. *La Vie de Palafox*, composée en Espagnol par Antoine Rosende, & imprimée en François en 1690; & *la Vie du même, écrite en François par un* Jésuite & imprimée en 1688.

*PALAFUGELL, petite ville d'Espagne dans la Catalogne au nord de Palamos, dont elle est éloignée de deux lieues. C'est aussi le nom d'un Cap, qu'elle a à l'est sur la côte de la Mer Méditerranée.

PALAGONIA. *Voyez* PALICONIA.

PALAIS, Evêque de Xaintes. *Cherchez* PALLADE.

PALAIS. On appelle ainsi les maisons des Rois, des Princes & des Grands. Ce nom vient du Latin *Palatium*, qui fut donné à la maison de l'Empereur Auguste, qui se logea le premier sur le Mont-Palatin à Rome. Ce Palais, qui étoit auparavant la maison de l'Orateur Hortensius, fut aggrandi & embelli par Tibére, par Caligula, par Alexandre fils de Mammée, & par d'autres Empereurs; mais il fut négligé, & tomba en ruïne sous le régne de Valentinien III, dans le cinquiéme siécle. * Suétone, *in Augusto*. Rosin, *Antiq. Rom. l.* 1.

PALAMAS. *Cherchez* GRÉGOIRE PALAMAS.

PALAMBUAN. *Voyez* BALAMBUAN.

PALAMEDE, *Palamedes*, fils de *Nauplius*, Roi de l'Isle d'Eubée, étoit très-ingénieux, & découvrit la feinte d'Ulysse, qui contrefaisoit l'insensé, pour ne pas aller à la guerre. Ulysse s'en vengea, dit-on, d'une maniére indigne; car il supposa des lettres que Priam écrivoit à Palaméde de devant Troye, & dans lesquelles on marquoit que Palaméde avoit découvert & pris une somme considérable d'argent, qu'Ulysse avoit cachée exprès dans sa tente. Palaméde fut cité dans un Conseil & accusé de ce vol, dont les preuves parurent suffisantes aux Grecs, qui le condamnérent & le lapidérent. On lui attribue ordinairement l'invention des poids & des mesures, l'art de ranger un bataillon, & de régler le cours de l'année par le cours du Soleil, & celui du mois par le cours de la Lune. Il inventa aussi les jeux des échets & des dez, & quelques autres. Pline dit qu'il inventa encore, durant le siége de Troye, ces quatre lettres de l'Alphabet Grec, Θ, Ξ, Φ, Χ. Philostrate ne marque que ces trois, Τ, Φ, Χ, & on ajoûte qu'Ulysse se moquant de Palaméde, lui disoit qu'il ne se devoit pas vanter d'avoir inventé la lettre Τ, puisque les grues la forment en volant. De là vient, sans doute, qu'on a nommé les grues, *oiseaux de Palaméde*, comme Martial, *l.* 13. *Epigr.* 75.

Turbabis versus, nec litera tota volabit,
Unam perdideris si Palamedis avem.

Euripide, cité par Laërce, le loue comme un Poëte très-savant, & Suidas assure que ses Poëmes ont été supprimez par Agamemnon, ou même par Homere. Le même lui donne pour Disciple un Corinnus, qui écrivit, dit-il, l'Histoire du siége de Troye en vers. * Pline, *Hist. Nat. l.* 7. *c.* 72. Philostrate, *in Hero.* Meursius, *Græcia ludibunda, sive de Ludis Græc.* Daniel Souter, *Palamedes, sive de Tabula lusoria, de Alea & variis ludis*.

PALAMEDE, ancien Grammairien, né à Elée, Auteur d'un Commentaire sur Pindare, où il donnoit l'Histoire de ceux qui sont nommez par ce Poëte, dit Suidas, qui ajoûte qu'il fit un Traité de la Comédie & de la Tragédie. L'Auteur du Grand Etymologique (in Αἰμων. μέλος) lui donne la qualité d'Historien; mais on ne dit point en quel tems il vécut.

PALAMEDE STEVERS. *Voyez* STEVERS.

PALAMOS, ville maritime en Catalogne, à sept lieues de Gironne, est petite, mais forte, située au fond d'une baye, qui fait un bon port, où les vaisseaux sont à l'abri de tous les vents, à la reserve de ceux du sud-ouest. Elle est bâtie en partie dans la plaine, & en partie le long d'une colline fort roide, qui avance de tous côtez dans la mer, & dont les bords sont fort élevez & fort droits. Les Espagnols avoient mis cette place en état de défense, avec une muraille revêtue de bonnes fortifications, & un chemin couvert bien palissadé: on avoit même détruit un couvent de Religieux Augustins, au dessus de la colline, à l'endroit qui est le plus avancé sur la mer, & on y avoit construit une citadelle. Ces avantages n'empêchérent pas que le septiéme juin 1694, les François ne prissent cette ville d'assaut. Le dixiéme suivant, Avellanéda, Gouverneur du Fort, se rendit prisonnier de guerre, avec 1400 hommes qui lui restoient. Le Marquis de Gastanaga par terre, & l'Amiral Russel Anglois par mer, en levérent le siége aux approches du Duc de Vendôme en 1695. On a depuis démoli cette place. La Baye de Palamos est couverte du côté de la mer, par une langue de terre, qui fait un promontoire, appellé le Cap de Palafugell, du nom d'une petite ville ou bourgade voisine. * Colménar, *Délices de l'Espagne, tome* 4. *p.* 616 & 617. *Mémoires Historiques*.

* PALANCO (François) Espagnol, Religieux de l'Ordre des Minimes, établis par S. François de Paule, fut Provincial de son Ordre en Espagne, & ensuite Evêque de Xaca. Il s'est fait connoitre par plusieurs Ouvrages que l'on estime, & il est mort dans son diocése au mois d'octobre 1720, à l'âge de 63 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PALANKA. *Voyez* PALLANKA.

PALANZA: c'est un petit bourg, mais très-ancien, dans le Duché de Milan, sur le Lac Majeur, à quatre lieues d'Arona, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALAPOLI, en Latin *Palæpolis*, anciennement *Celenderis*, petite ville de la Natolie, sur la côte de la Caramanie, entre Scalemure & Tarse, a un Evêché suffragant de Séleucie. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PALAPRAT (Jean) Seigneur de Bigot, Ecuyer, Doyen des Capitouls de Toulouse, de l'Académie des Jeux Floraux de la même ville, Sécretaire des Commandemens de M. le Duc de Vendôme Grand-Prieur de France, étoit né à Toulouse au mois de mai 1650. Le talent qui l'a distingué est celui de la Poësie. Il remporta plusieurs prix aux Jeux Floraux. A peine eut-il 25 ans qu'on le créa Capitoul, & au mois de février 1684, il fut fait Chef de Consistoire. En 1686, il alla à Rome où il fit assidûment sa Cour à la Reine de Suéde; mais il ne voulut pas s'établir à Rome, & il vint à Paris où il a presque toujours demeuré depuis. Dès les premiéres années de son séjour dans cette ville, il travailla pour le Théatre. Le Recueil de ses piéces en contient huit, & huit Discours sur divers sujets, le tout imprimé à Paris en 1711. On a encore de lui un petit Recueil de Poësies diverses, & huit Comédies qu'il avoit faites en tout ou en partie, & qui n'ont point encore été imprimées. Il est mort à Paris le 23 d'octobre 1721, âgé de 72 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PALASSY (Bernard) *Voyez* PALISSY.

PALATEA. *Voyez* PALATUA.

PALATIN (Mont-) C'est une des sept montagnes de Rome, ainsi appellée, ou des Palantes qui vinrent s'y habituer avec Evandre, ou de Palantia femme de Latinus, ou de Palès Déesse des Bergers. Il y avoit sur ce Mont le Palais des Rois, d'où vient qu'on appelle les Palais des Rois *Palatia*. Ce fut sur ce Mont que Romulus fut nourri.

PALATIN, dans les vieux titres & Coutumes, est un nom général & commun, qu'on donnoit à tous ceux qui avoient quelque Office ou charge au Palais d'un Prince; & *Comte Palatin* étoit un titre d'honneur qu'on acquéroit par le service qu'on lui rendoit en quelque état ou charge de son Palais. Matthieu dit qu'anciennement les Palatins étoient ceux qui avoient l'Intendance du Palais & de la Cour du Prince. C'est ce que les Grecs appelloient *Curopalatæ*, & les François Maires du Palais. En Allemagne il n'est resté que le Palatin du Rhin. Depuis on a donné ce nom à ceux qui étoient déléguez par le Prince pour tenir la Justice en quelque province. On a appellé aussi *Comtes Palatins*, des Seigneurs qui avoient un Palais où l'on rendoit la Justice. Ainsi les Histoires font mention des *Palatins de Champagne*, qui n'ont cessé que lorsque la Champagne a été réünie à la Couronne. Ils ont été dès le commencement de la Monarchie, & se sont qualifiez *Palatins de France*, & non de l'Empire, les autres nations ayant emprunté le nom de cette dignité des François. Il y a aussi eu des *Palatins de Bearn*, comme on le voit dans Froissard. Mais maintenant ce mot de *Palatin* signifie seulement un Prince de l'Allemagne, ou un Seigneur de Pologne qui a un *Palatinat*. Ce mot

vient de ce qu'autrefois les Empereurs envoyoient des Juges de leurs Palais qu'on nommoit autrement *Pfalsgraves*, pour corriger les abus des autres Juges des provinces de Saxe, de Baviére, de Franconie & du Rhin, qui ont été tous appellez *Palatins*. Le nom en est demeuré à *l'Electeur Palatin du Rhin*. On les appelle en Latin *Comites Palatini*, parce qu'ils étoient de la suite & de la Cour de l'Empereur. On dit aussi *Palatins de Baviére*. Il y a dans l'un & dans l'autre Code un titre de *Palatinis sacrarum largitionum*, qui étoient des espéces de Thresoriers de l'Empereur. Il y a aussi des Palatins en Pologne: ce sont des Gouverneurs de province.

PALATINAT (Le) Principauté d'Allemagne, est divisé en Haut & en Bas Palatinat. *Le* Haut Palatinat appartient au Duc de Baviére, suivant le traité de Munster en Westphalie, & le Bas Palatinat au Comte Palatin du Rhin, qui possédoit autrefois cette Principauté toute entiére. Elle tire son nom de l'Office de Comte Palatin, dont l'Empereur pourvoyoit ceux qui administroient en son nom la Justice dans l'Empire. Il y en avoit deux; l'un du côté du Rhin qui la faisoit rendre en Franconie & dans les provinces voisines; l'autre en Saxe & autres païs sujets au Droit Saxon. Sur ces deux offices de Comte Palatin du Rhin & de Comte Palatin de Saxe, sont fondez les deux Vicaires de l'Empire, & que l'Electeur de Baviére, ou l'Electeur Palatin & l'Electeur de Saxe exercent chacun dans ses provinces, quand l'Empire n'a point de Chef, par la mort de l'Empereur ou autrement. Dans le tems que les Comtes Palatins du Rhin commencérent à jouir de cette dignité, ils ne possédoient le long de cette riviére ni Terres, ni villes, ni châteaux; mais ils y firent peu à peu de grandes acquisitions par achats, ou par donations Impériales, & en ont formé dans la suite une Principauté très-considérable: de sorte qu'outre plusieurs fiefs situez entre Coblents & Andernach, & dans le païs de Juliers qui en relévent, & outre les Duchez de Neubourg, de Sultzbach, de Deux-Ponts & autres qui en sont les appanages, l'Electeur Palatin posséde encore plusieurs Duchez & Comtez. A l'égard des villes, celle d'Heidelberg, qui est la principale, est célébre par son ancienne Académie, & par son château, où le Prince faisoit sa résidence ordinaire. Manheim est une ville nouvellement bâtie & fortifiée au confluent du Necker dans le Rhin. Caub est une petite ville avec le château de Gudenfels sur le Rhin, vis à vis de laquelle on voit un château nommé *Pfaltz*, au milieu du Rhin; d'où quelques-uns prétendent sans fondement faire venir le nom de Pfaltzgrave, ou Comte Palatin. La ville de Deisbourg a un beau château sur le Necker. Quant à celle de Franckendal, qui étoit autrefois la mieux fortifiée de tout le Bas Palatinat, l'Electeur Frédéric III commença en 1576 à y donner retraite à plusieurs familles de la Religion Réformée, chassées des Païs-Bas. Ses successeurs continuérent d'en user de même dans les autres villes de leur Principauté, & d'y permettre la liberté d'exercer cette Religion, ce qui rendit ce païs fort peuplé & très-riche. Les Electeurs Palatins & leurs Sujets s'étant enfin séparez entiérement de l'Eglise Romaine, ne négligérent pas l'occasion de disposer des biens d'église à leur profit. Voulant faire valoir entre autres droits celui de conduite sur les gens & marchandises qui passent & repassent dans leurs terres, en les faisant escorter par leurs Gardes, ils l'étendirent même dans les Evêchez & les Comtez des environs, en vertu d'un privilége impérial. Ils en usérent de même pour l'établissement du droit de Wiltfang, ou de proprieté sur les biens des Etrangers & gens sans aveu qui viennent occuper quelques maisons dans l'étendue de ces terres voisines, & qu'ils reputent pour leurs Sujets. Par ces moyens & d'autres impositions, l'Electeur Palatin avoit fait monter son revenu à une somme très-considérable. Comme son païs est exposé au delà du Rhin, à la discrétion de la garnison Impériale qui est dans Philisbourg; & en deça du Rhin, à celle des troupes Françoises qui sont dans les places voisines, il n'a pas peu de peine à ménager ses intérêts avec de si grandes puissances. * *Voyez* la Généalogie de cette Maison, qui est une branche de celle de Baviére, *dans l'article de* BAVIÉRE.

PALATINS de France & de Champagne. *Cherchez* COMTES.

PALATINS DE POLOGNE, nom de ceux qui gouvernérent l'Etat, depuis que la race de Leck, premier Fondateur de la Monarchie Polonoise, fut éteinte vers l'an 695. Alors on divisa le Royaume en douze provinces; & on élut douze Palatins pour être Gouverneurs & comme Princes chacun en sa province. Ils furent nommez en Langue Vulgaire *Voievodes* & *Vayvodes*, c'est à dire, *Capitaines* & *Chefs de guerre*. Cette sorte de gouvernement ne dura pas long tems, à cause de la desunion & de la mauvaise intelligence de ces Palatinats, dont chacun vouloit accroître sa puissance: de sorte que les Polonois résolurent en 700, de se remettre sous la domination d'un seul. Ainsi finit pour la premiére fois le gouvernement de douze Palatins, lorsque Cracus prit le gouvernement de tout l'Etat. Ils furent rétablis après la mort de la Princesse Vende, & gouvernérent quelques mois, jusqu'à l'élection de Lesco ou Leslic I, qui fut élu en 760. Le nom de Vayvode subsiste encore parmi les Polonois; & ceux qui sont dans ces charges, tiennent le premier rang après les Evêques, au Conseil du Roi. Le nombre en a été augmenté ou diminué, à mesure que la Pologne a eu plus ou moins d'étendue. * Jean Herburt de Fulstin, *Histoire des Rois & des Princes de Pologne*, en Latin, & traduite en François.

PALATIUS (Jean) Vénitien, Docteur & Professeur en Droit à Venise, Piébain (*Plebanus*) de l'église Collégiale de sainte Marie, Mére du Seigneur, Archiprêtre de la Congrégation d'icelle, & Chanoine Ducal, ensuite Professeur en Droit Canon à Padoue, Conseiller & Historiographe de l'Empereur, mourut quelques années avant la fin du XVII siécle. Voici la liste de ses Ouvrages, *Monarchia Occidentalis a Carolo Magno usque ad Leopoldum I, Elogiis, Hieroglyphicis, Numismatibus, &c. exornata*. Il publia cet Ouvrage en huit volumes *in folio*, dont chacun portoit encore un titre particulier; *Aquila inter lilia; Saxonica; Sancta seu Bavarica; Franca; Sueva; Vaga; Austriaca I; Austriaca II*, *Gesta Pontificum Romanorum a S. Petro usque ad Innocentium XI*, en quatre volumes *in folio*, ausquels en 1690, il y ajouta le cinquiéme volume depuis Innocent XI, jusques à Alexandre VIII; *Fasti Ducales ab Anafesto I, ad Sylvestrum Valerium Venetorum Ducem*, lequel Ouvrage imprimé à Venise *in quarto* en 1696, passe pour le plus exact de cet Auteur; *Commentarii super quatuor Institutionum libros; Leo Maritimus, seu de Dominio Maris Adriatici; Vita Marci Antonii Justiniani, Venetorum Principis; Vita di S. Pietro; Meditazioni sopra la Passione di Christo; Ornamento di 120 figure istoriali in Tomas a Kempis dell' Imitazione; Harmonia contemplativa, cacciata sotto nome di Raimondi. Metamorfosi d'Ovidio in prosa, con Allegorie figurate sotto nome di Francesco Bardi*, &c. Quand on lui présentoit un *Album*, pour y mettre son nom, il avoit coutume d'écrire, *Optat sibi magnum palatium Johannes Palatius*. * *Diction. Allemand*.

PALATUA, Déesse que les Romains croyoient présider au Mont-Palatin & au Palais. On appelloit *Palatuar* le sacrifice qu'on lui offroit, & *Palatualis* le Prêtre qui le lui offroit. * Festus. Varron, *de Ling. Lat. l. 6*.

PALAVICINI. *Cherchez* PALLAVICINI.

PALAZZO DI ADRIANO, bourg de la Vallée de Mazara en Sicile, sur la riviére de Calatabellota vers sa source, à sept lieues de Zacca, vers le nord oriental. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALAZUOLO ou PALLAZOLLO, bourg d'Italie avec un pont de pierre sur l'Oglio. Il est dans le Bressan dans l'Etat de Venise entre Bresse & Bergame. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALAZUOLO, bourg ou petite ville de la Vallée de Noto en Sicile. Ce lieu, qui est vers les sources de l'Anapo, à sept lieues au dessus de Syracuse, est pris par quelques-uns pour l'ancienne *Herbessus* ou *Erbessus*, & par d'autres pour l'ancienne *Patiorus*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALEA, Disciple de Gratien, s'appelloit en Latin *Palea*, & en Italien *Pagnia*, qui est le nom d'une famille noble de Crémone. Ce fut lui, selon l'opinion la plus vrai-semblable, qui ajoûta au Decret de Gratien les Canons qui ont pour titre *Palea*, que d'autres attribuent à un Cardinal nommé *Protopalea*. Il est constant que ces Canons ne se voyent pas dans les plus anciens Manuscrits du Décret, ou du moins qu'il y en a fort peu; & que ceux qui s'y trouvent ne sont pas inserez dans le texte, mais seulement ajoutez à la marge. Le nom de *Palea* ne vient point du Grec παλαιὸς, qui signifie *ancien* ou *vieux*, ni de πάλιν, qui veut dire *une seconde fois*; car les Canons qui sont ainsi intitulez ne sont pas plus anciens que les autres, ni moins en usage. D'ailleurs tous ces Canons ne se trouvent pas inserez plus d'une fois dans le Décret; & tous les Canons qui sont répetez n'ont pas cette marque. Il est encore moins vrai que le nom de *Palea* leur ait été donné pour les distinguer de ceux qui avoient plus d'autorité, comme pour séparer la paille d'un bon grain. * Doujat, *Histoire du Droit Canon*.

PALEACATE, ville & port célébre dans le Royaume de Bisnagar, sur le Golfe de Bengale. Elle n'est pas éloignée de Méliapour, & on y fait un fort grand trafic, parce qu'elle est l'abord de la plupart des marchandises, & des pierreries qui viennent de Pégu & d'ailleurs. Ses Habitans sont d'un caractére assez doux, & professent fort exactement la Loi Malabare, ne mangeant aucune chair de bœuf ou de vache. Entre Paleacate & Narsingue, il y a une profonde vallée, remplie de grands arbres, semblables à des sycomores, qui ne cessent point de distiller, de sorte que ce vallon étant chargé de nuages, & le Soleil n'y entrant jamais, l'obscurité y est telle qu'on a de la peine à y trouver le chemin. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PALEARIUS (Aonius) naquit à Véroli, ville épiscopale de la Campagne de Rome, de *Matthieu* Palearius, & de *Claire* Janarilla, apparemment vers les commencemens du XVI siécle; mais on n'en sait pas l'année. Il avoit reçu au batême le nom d'*Antoine*, mais il le changea depuis, suivant le goût de son tems, en celui d'*Aonius*. Ce fut l'un des plus honnêtes hommes, & l'un des bons Ecrivains de son tems. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des Langues Gréque & Latine, dans lesquelles il fit de grands progrès; mais il ne se borna pas là, & il y joignit celle de la Philosophie & de la Théologie. Le désir de se perfectionner dans toutes ces Sciences, lui fit parcourir la meilleure partie de l'Italie, & il s'y mit sous la discipline des plus fameux Professeurs qu'il y put trouver. Son plus long séjour fut à Rome où il demeura six ans: mais cette ville ayant été prise en 1527 par l'armée de Charles-Quint, & les desordres qu'y commettoient les troupes de ce Prince, ne lui laissant plus espérer de jouir du repos qu'il cherchoit, il prit le parti d'en sortir, & de se retirer en Toscane, où il espéroit trouver de la tranquillité & des secours pour continuer ses études. Il témoigne dans une de ses lettres qu'il auroit alors fort souhaité de voyager en France, en Allemagne, & même en Gréce, mais que la médiocrité de ses biens ne lui avoit pas permis de se satisfaire sur ce point. Etant en Toscane, il choisit la ville de Sienne pour son séjour fixe. Il y fut fait Professeur aux Belles Lettres, & y eut un grand nombre d'Ecoliers. Il s'y maria aussi à l'âge de 34 ans avec une jeune fille qu'il aima passionnément toute sa vie, & qui lui donna quatre enfans, deux garçons qu'il nomma *Lampride* & *Phédre*, & deux filles qui furent appellées *Aspasie* & *Sophonisbe*. Son repos fut un peu troublé par les querelles que lui fit un de ses Collégues, fâché de voir sa réputation obscurcie par l'éclat de celle de Palearius. Il ne nous apprend point le sujet de ces querelles. Il eut pour défenseur Pierre Arétin qui soit pour le venger, soit

pour

pour satisfaire son génie mordant & satyrique, composa contre cet Enviéux une piéce Italienne qui fut représentée publiquement à Venise. Il s'éleva quelque tems après contre Paléarius une tempête bien plus terrible. Antoine Bellantes, noble Siennois, accusé de plusieurs malversations, engagea Paléarius à prendre sa défense, & celui-ci prononça pour ce sujet dans le Sénat de Sienne un Discours qui tira Bellantes d'affaire & qui le fit absoudre des accusations intentées contre lui. Quelque tems après Bellantes accusa quelques Moines d'avoir pillé son ayeule, & se servit encore de l'éloquence de Paléarius pour soutenir ce qu'il avoit avancé contre eux. Les Moines ayant fait serment qu'ils n'avoient rien enlevé à cette femme, furent mis hors de Cour & de procès; mais ils conservérent du ressentiment contre l'Avocat de leur Partie, & ne manquérent pas de profiter de l'occasion qui se présenta de se venger de lui. Ils le diffamérent comme un impie, & prêchérent contre lui sur ce ton-là. Il fit son Apologie avec tant de force & avec tant d'éloquence que l'accusation s'évanouit. Cependant fatigué des traverses qu'on lui suscitoit de tems en tems, il prit le parti de sortir de cette ville. Les Magistrats de Luques profitérent de cette occasion pour l'attirer dans la leur, & lui donnérent une Chaire de Professeur en Belles Lettres, malgré toutes les menées de son ancien Adversaire qui y professoit alors & qui n'oublia rien pour l'empêcher. Après quelques années de séjour à Luques, Paléarius se transporta à Milan, appellé par les Magistrats de cette ville, qui lui donnérent des marques de leur estime, en lui accordant diverses immunitez & une bonne pension. Il sembloit devoir demeurer tranquille en ce lieu, mais les choses tournérent autrement. Pie V, ayant été élu Pape le cinquiéme janvier 1566, voulut signaler le commencement de son Pontificat par le supplice de quelque Hérétique, & ordonna que la cause de Paléarius fût revue. Ce Savant, qui ne s'attendoit à rien de semblable, fut arrêté à Milan & conduit à Rome. On l'y convainquit sans peine d'avoir dit que les Docteurs Allemands qui suivoient Luther, étoient louables en certaines choses, & que l'Inquisition étoit destinée à faire périr les hommes savans. Il fut condamné au feu, & la sentence fut exécutée dans cette même année 1566. Jean-Jaques Frisius dans sa *Continuation de l'Epitome de Gesner*, dit que Paléarius fut décapité; mais il se trompe. Il est certain qu'il fut brulé, non pas vif, comme le dit M. de Thou, mais après avoir été pendu & étranglé, comme Latinus Latinius qui étoit à Rome dans le tems du supplice de Paléarius, l'assure dans des Iambes qu'il fit contre lui, sur une imagination singuliére qui lui vint à son sujet. Ayant vu une lettre de Jacques Sadolet qui lui étoit addressée & dont l'inscription étoit *Antonio Paleario Verulano*, il se mit dans l'esprit que Paléarius avoit préféré par impiété *Aonius* où il n'y a point de *T*, à *Antonius* où se trouve cette lettre qui est la figure de la Croix, & lui en fit un crime, comme si par là il avoit voulu renoncer au signe du Christianisme; ne prévoyant pas, *dit-il*, que le mépris de cette Croix lui attireroit un jour une punition funeste & infame: Imagination puérile & indigne d'un homme d'esprit. On a de Paléarius, *De Immortalitate Animarum libri tres*; *Epistolarum libri quatuor*; *Orationes*; *Actio in Pontifices Romanos & eorum Asseclas, ad Imperatorem Romanum, Reges & Principes Christianæ Reipublicæ, summos Oecumenici Concilii Præsides conscripta, cum de Concilio Tridentino habendo deliberaretur*; *Poëmata*. Toutes les Oeuvres de Paléarius se trouvent rassemblées dans l'édition qu'en a faite M. Henri Wetstein en 1696. * Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 16. p. 53 & *suiv.* Le *Supplément de Paris* 1736, ajoûte aux Ouvrages de Paléarius deux Plaidoyers, l'un pour un noble Siennois, & l'autre sur une matiére délicate. Ces deux piéces lui ont fait beaucoup d'honneur.

P A L E'M O N, Anachorete, vivoit dans la Thébaïde du tems de Dioclétien & de ses successeurs, & y menoit une vie extrêmement austére. Il fut le Maître de saint Pacome, qui vécut avec lui quelque tems dans la solitude, avant que d'établir le monastére de Tabennes. Palémon mourut entre les bras de saint Pacome, vers l'an 315. On fait sa Fête le onziéme de janvier. * *Vie de saint Pacome.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois de janvier.*

P A L E'M O N est le nom d'un des fils de *Priam*, selon quelques éditions d'Hygin; car les autres le nomment *Pammon*; & Apollodore l'appelle *Philæmon*.

P A L E'M O N, Dieu marin, fils d'*Athamas*, Roi de Thébes, & d'*Ino*, s'appelloit au commencement MÉLICERTE. Son pére devint si furieux, qu'il prit l'un de ses enfans & l'écrasa contre la muraille. Ino craignant une pareille destinée, prit Mélicerte entre ses bras, & se jetta dans la mer. Ils furent convertis en Divinitez marines: la mére sous le nom de *Leucothée*, & le fils sous celui de *Palémon*. On croyoit que Leucothée étoit la même Déesse que l'Aurore. Palémon fut nommé *Portunus* par les Latins, à cause qu'il avoit l'intendance des ports ou havres. Il y en a qui disent que Mélicerte fut reçu sur le dos d'un Dauphin en tombant d'un rocher, & jetté mort sur l'Isthme de Corinthe; & que Sisyphe, fils d'Eole, & oncle de Mélicerte, qui régnoit à Corinthe, fit de grands honneurs à la mémoire de son neveu qui ne s'appella plus que *Palémon*; car il institua en son honneur les Jeux Isthmiques, qui étoient l'un des quatre Jeux qui se célébroient dans la Gréce avec une extrême pompe. Eusébe fait mention de Palémon sous la troisiéme année de la XLIX Olympiade. * Ovide, *Metam. l. 4. v.* 530. Pausanias, *in Atticis*. Natalis Comes, *Mytholog. l. 8. c. 4.*

P A L E'M O N (Q. Rhemmius) Grammairien célébre à Rome sous Tibére & Claudius, étoit natif de Vicenze & fils d'un Esclave. On dit qu'il apprit le métier de Tisseran, mais qu'en accompagnant le fils de son Maître au Collége, il apprit les Lettres, & qu'ayant été affranchi il les enseigna à Rome. On ne peut nier qu'il ne fût savant, & Juvénal lui en donne l'Eloge dans sa *septiéme Satyre*, v. 215.

Quis gremio Enceladi, doctique Palæmonis affert
Quantum Grammaticus meruit labor?

Il avoit d'ailleurs une mémoire excellente, parloit aisément, & faisoit des vers sur le champ. Ces qualitez furent cause que nonobstant l'impureté de sa vie, qui étoit telle que Tibére & Claudius disoient hautement, que personne n'étoit plus indigne qu'on lui confiât la Jeunesse, il tint le premier rang parmi ceux de sa profession. Son arrogance fut si excessive, qu'il disoit que les lettres étoient nées avec lui & mourroient avec lui, & que Virgile avoit inséré son nom dans ses Eclogues comme par un esprit prophétique, à cause que lui Palémon devoit être un jour l'Arbitre de tous les Poëmes. Il faisoit des dépenses excessives pour satisfaire son humeur voluptueuse, de sorte que ni les sommes immenses qu'il gagnoit, ni le grand profit qu'il faisoit, soit en cultivant des terres, soit par le trafic, ne lui suffisoient pas. Il ne nous reste que quelques fragmens de ses Ecrits. * Suétone, *de Clar. Grammat.* Pline, *l. 14. c. 4.* Vossius, *de Grammat. l. 1. c. 4.*

P A L E N C I A, ville d'Espagne sur le Carrion, dans le Royaume de Léon, avec Evêché qui étoit autrefois suffragant de Tolede, & qui est présentement de Burgos, est nommée diversement par les Auteurs Latins *Palantia*, *Pallantia*, & *Palentia in Vaccæis*. Alfonse IX y fonda une Université vers le commencement du XIII siécle, & c'étoit la premiére qu'on eût vue dans l'Espagne; mais Ferdinand son petit-fils la transféra l'an 1239, à Salamanque. Alfonse-Fernandès de Madrid a composé l'Histoire de la ville de Palencia, qui étoit autrefois fort considérable, sous le titre d'*Antiguidades y Nobleza de la Ciudad de Palencia.* Pomponius Mela, Strabon, Tite-Live, &c. en parlent aussi souvent. * Mariana, *Hist. Hispan.* Mérula, *Descr. Hisp. &c.*

C O N C I L E S D E P A L E N C I A.

Guillaume, Evêque de Sabine, Légat du saint Siége en Espagne sous le Pontificat de Jean XXII, célébra en 1322, un Concile national à Valladolid dans le diocése de Palencia. On y fit des Ordonnances très-importantes pour le tems, en 27 chapitres. Le Cardinal Pierre de Luna, depuis Antipape, Légat en Espagne pour Clément VII, assembla en 1388, un autre Concile à Palencia, dont nous avons les Actes en sept chapitres.

P A L E'N E. *Voyez* l'article d'A N T H E'.

P A L E N S E R T H A L ou P A L E N T Z E R T H A L, c'est à dire, *la Vallée de Palent.* C'est une petite contrée des Bailliages que les Suisses possédent dans le Milanois. Elle est le long du bord oriental de la riviére de Brenna, entre la ville de Bellinzone & les sources du Rhin. * Maty, *Dict. Geogr.*

P A L E N Z U O L A, en Latin *Palentia parva*, bourg de la Castille Vieille en Espagne. Il est sur l'Arlançon, à cinq lieues de Palencia vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

P A L E'O C A S T R O, bourg situé sur la côte septentrionale de l'Isle de Candie, au nord-ouest de la ville de Candie dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* P A L E'O C A S T R O, bourg de l'Isle de Candie, sur un Golfe de la côte septentrionale. Il est à l'est de la Canée, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

P A L E'O C A S T R O, bourg avec un port sur la côte orientale de l'Isle de Candie, entre le Cap de Sidéro & celui de Salomon. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne ville d'Itanus, & d'autres pour celle de Minoa, laquelle pourtant plusieurs mettent à Castel Mirabello. * Maty, *Dict. Geogr.*

* P A L E O - L A M B R I C A, *Lampra.* C'étoit anciennement une petite ville de l'Achaïe; & ce n'est maintenant qu'un village situé au pié du Mont-Hymette, à cinq lieues d'Athénes vers le Levant. Sanson dans sa *Carte de Morée*, appelle ce lieu *Lampra*, & il en met deux, le Haut Lampra qui est vers la montagne, & le Bas Lampra qui est sur la côte. * Maty, *Dict. Geogr.*

P A L E'O L O G U E. La Maison des PALÉOLOGUES est célébre & ancienne dans l'Empire de Constantinople. ALEXIS Paléologue, Despote de Romanie, épousa *Irène*, fille aînée de l'Empereur *Alexis* l'Ange, & en eut une fille unique mariée à ANDRONIC Paléologue, Grand-Domestique, & Gouverneur de Thessalonique. Celui-ci eut pour fils, 1. MICHEL qui suit; 2. *Jean* Paléologue, Despote, qui épousa la fille de *Constantin* Tornicès, dont il eut des enfans; 3. *Constantin*, *César*, & ensuite *Sebastocrator*; 4. *Marie* ou *Marthe*, femme de *Nicephore* Tarchaniotès; & 5. *Eulogie*, qui épousa un Seigneur de la Maison de Cantacuzéne. MICHEL Paléologue est le premier Empereur de Constantinople de cette famille: Andronic son pére avoit été Grand-Domestique de l'Empire: pour lui il fut employé avec succès à la tête des armées, mais il se deshonora par ses perfidies. Musa, alors Tuteur de l'Empereur Jean Lascaris, fut le premier qui sentit les effets de son ambition. Il le fit assassiner dans une église, fit peu après crever les yeux au jeune Empereur, & se fit couronner à Nicée au commencement de l'an 1260. Lorsqu'il vit que tous les Grecs lui étoient soumis, il attaqua vivement les Latins; & ayant eu le bonheur de faire prisonnier de guerre Guillaume, Prince d'Achaïe, après lui avoir enlevé presque toutes ses places, il l'obligea à lui céder Malvoisie pour obtenir sa liberté. Cette premiére conquête lui facilita la prise de Constantinople, dont il se rendit maître le 25 juillet 1261: mais il auroit eu peine à soutenir les efforts des Vénitiens, s'il n'avoit mis les Génois dans ses intérêts, en leur cédant le fauxbourg de Péra. Ceux-ci ne le servirent que trop bien; il s'affermit dans sa nouvelle domination, & par le succès de ses armes, & par une tréve qu'il ménagea adroitement, & pendant laquelle il se réünit à l'Eglise Latine par ses Deputez au Concile général de Lyon. Il avoit épousé *Théodore*, fille de *Jean* Ducas, dont il eut 1. *Manuel*, mort jeune;

2. ANDRONIC qui fuit; 3. *Conſtantin*, pour qui il eut une affection particuliére, & que ſon frére devenu Empereur tint en priſon; 4. *Théodore*, qui mena une vie privée; 5. *Irene*, femme de *Jean* Aſan, Roi de Bulgarie; 6. *Eudoxie*, alliée à *Jean* Comnéne, Empereur de Trébiſonde; & 7. *Anne*, mariée à *Michel*, fils de *Michel* Ange, Deſpote d'Epire. *Il laiſſa auſſi deux filles naturelles*; Iréne, *femme de* Noga, *Seigneur Tartare*; & Marie, *femme de* Théodoſe *de Villebardouin.*

ANDRONIC Paléologue, dit *le Vieux*, ſuccéda à ſon pére, & n'ayant pas trouvé du côté des Latins aſſez d'empreſſement à lui fournir les ſecours qui lui étoient néceſſaires pour maintenir la réunion de l'Egliſe Gréque avec la Latine, contre ceux à qui cette réunion ſervoit de ſujet de revolte, il y renonça. Andronic, ſon petit-fils, aidé des Génois, ayant pris les armes contre lui, après avoir tenu bon quelque tems avec le ſecours des Vénitiens, ſe démit de l'Empire en 1328, & vécut tranquillement juſqu'au troiſiéme février 1333. Il avoit épouſé 1. *Anne*, fille d'*Etienne* V, Roi de Hongrie: 2. *Iréne*, fille de *Guillaume* VI, Marquis de Montferrat. Il eut de la premiére, 1. MICHEL qui ſuit; 2. *Conſtantin*, à qui il donna d'abord les Gouvernemens de Macédoine & de Theſſalonique; mais étant venu enſuite à le haïr, après pluſieurs mauvais traitemens, il le contraignit à ſe retirer dans un monaſtére. Les enfans du ſecond lit, furent 3. *Jean*, qui mourut jeune en 1308; 4. *Démétrius*, qui de crainte de mauvais traitemens ſe retira à la Cour de Servie; 5. THEODORE, *qui a fait la branche des Marquis de* MONTFERRAT: & 6. *Simone*, femme d'*Uroſe*, Roi de Servie. *Il eut encore une fille naturelle*, Marie, *femme de* Tochais, *Roi des Tartares.*

MICHEL Paléologue fut couronné Empereur dès l'an 1295, & mourut avant ſon pére en 1320, le 12 d'octobre. Il avoit épouſé *Marie*, ou *Xéne*, appellée dans ſon païs *Rifta*, fille de *Leon* II, Roi d'Arménie, dont il eut 1. ANDRONIC *le Jeune* qui ſuit; 2. *Manuel*, aſſaſſiné en 1320, par des gens apoſtez par ſon frére; 3. *Anne*, mariée 1. à *Thomas* l'Ange, Prince d'Epire & d'Acarnanie: 2. à *Thomas*, Comte de Céphalonie; & 4. *Théodore*, qui après avoir été alliée à *Venceſlas*, & à *Michel* Straſcimir, ſucceſſivement Rois de Bulgarie, ſe retira après la mort du dernier à Conſtantinople, où elle ſe fit Religieuſe.

ANDRONIC Paléologue, dit *le Jeune*, fut couronné Empereur par ordre de ſon ayeul dès le deuxiéme février de l'an 1325; mais ſous prétexte que l'on vouloit élever à la même dignité Conſtantin, fils naturel de Conſtantin ſon oncle, il prit les armes, engagea les Génois dans ſa querelle, & enfin en 1328, obligea ſon ayeul à ſe démettre de l'Empire. Il mourut le 25 juin 1341. Il avoit épouſé 1. *Iréne* de Brunſwick, qui ne laiſſa point de poſtérité: 2. *Jeanne*, fille d'*Amédée* V, Comte de Savoye, dont il eut entre autres enfans JEAN qui ſuit.

JEAN Paléologue, né le 18 juin de l'an 1332, ſuccéda à ſon pére ſous la tutelle de ſa mére, & de Jean Cantacuzéne, qui après avoir gouverné l'Etat fort ſagement, prit les armes pour obliger l'Empereur à épouſer ſa fille: ce qu'il fit en 1347, lorſqu'il vit qu'il ne pouvoit conſerver la Couronne qu'à ce prix-là. Cantacuzéne declaré en même tems Empereur, prétendit avoir toute l'autorité, ce qui cauſa une autre guerre, où Jean eut le deſſus en 1355; mais avec le ſecours des Turcs. Quelques années après, Andronic, ſon fils aîné, ſe revolta contre lui, & deux années de priſon ne furent pas capables de modérer ſon ambition. En étant échappé, il mit dans ſes intérêts, les Génois, les Bulgares, même les Turcs; & effraya ſi bien ſon pére, qu'il l'obligea à en venir à un traité de paix, dont il ne manqua pas d'abuſer peu de tems après, l'ayant fait mettre lui-même dans les fers. Jean n'y ayant pas été mieux gardé que ſon fils, s'échappa, & ſe mit entre les mains de Bajazeth, Empereur des Turcs, qui alloit mettre tout l'Empire en deſordre, ſi Andronic revenu de ſes égaremens, n'avoit pris le parti de demander pardon à ſon pére, & de lui rendre l'Empire. Cette ſoumiſſion rétablit la paix, & Jean abuſa de la tranquillité dont il jouïſſoit pour ſe livrer tout entier à ſes plaiſirs. Il mourut en 1391, & laiſſa d'*Héléne* Cantacuzéne, 1. *Andronic*, dont on vient de parler; 2. MANUEL qui ſuit; 3. *Théodore*, Prince de Péloponnéſe; 4. *Démétrius*; & 5. *Iréne*, alliée à *Baſile* II, Empereur de Trébiſonde. Après la mort d'Héléne, ayant été frappé de la vue d'*Eudoxie*, fille d'*Alexis*, Empereur de Trébiſonde, qu'il avoit fait demander pour ſon fils Manuel, il l'épouſa, quoique déja vieux, & fort incommodé de la goutte, mais il n'en eut point d'enfans.

MANUEL Paléologue fut fait Empereur dès le 25 ſeptembre 1373, du conſentement d'Andronic ſon frére, qui pour ſe punir lui-même de ſes revoltes renonça à l'Empire. Il ſuccéda à ſon pére; & auſſi-tôt Jean, fils d'Andronic, n'entrant pas dans les ſentimens de ſon pére, lui diſputa l'Empire, qu'il conſerva malgré les efforts des Turcs, avec le ſecours du Maréchal de Boucicault, qui après avoir ménagé un traité de paix entre l'oncle & le neveu, engagea celui-là à venir en France, où il fut reçu fort honorablement en 1400. Lorſqu'il fut de retour à Conſtantinople, il relégua ſon neveu dans l'Iſle de Lemnos, & enſuite lui donna le Gouvernement de Theſſalonique. Les Turcs lui firent toûjours beaucoup de peine, & même en 1422, ils formérent le ſiége de Conſtantinople. Lorſqu'il les eut éloignez de ſa capitale, il renonça au Gouvernement, & ſe donnant tout entier à l'étude de l'Ecriture-Sainte, il laiſſa toute l'autorité à ſon fils aîné. Il mourut le 21 juillet 1425, & laiſſa d'*Iréne* ſa femme, 1. JEAN qui ſuit; 2. CONSTANTIN, Empereur après ſon frére, qui fut le dernier Empereur de Conſtantinople, & qui fut tué le 29 mai 1453, ne laiſſant point de poſtérité; 3. *Théodore*, Prince de Sparte; 4. *Andronic*, Prince de Theſſalonique; 5. *Démétrius*, Prince du Péloponnéſe; 6. *Thomas*, Prince d'Achaïe; 7. *Héléne*, femme de *Lazare*, Deſpote de Servie; & 8. *Zoé*, qui après la priſe de Conſtantinople fut mariée à *Baſilidès*, Grand-Duc de Moſcovie.

JEAN Paléologue, couronné Empereur dès le 19 janvier 1419, (ce qui a fait croire au Pére Pétau, que ſon pére étoit mort dès cette année-là) ménagea la réconciliation de l'Egliſe Gréque avec l'Egliſe Latine; & s'étant mis en chemin en 1438, pour l'Italie, il rentra dans la communion du Pape à Florence au mois de juillet de l'année ſuivante. Mais il ne put obtenir des Latins les ſecours qu'il en attendoit contre les Turcs, à cauſe de leurs diviſions. Il mourut de la goutte le 31 octobre 1448. Il épouſa 1. *Anne*, fille du Grand-Duc de Moſcovie, qui mourut de peſte en 1417: 2. en 1420, *Sophie*, fille de *Jean* II, Marquis de Montferrat, qui ſe voyant mépriſée de lui le quitta en 1426: 3. en 1427, *Marie*, fille d'*Alexis* Comnéne, Empereur de Trébiſonde, qui mourut en 1439. Il ne laiſſa point de poſtérité de ſes trois femmes. * Du Cange, *Familiæ Byzant.* Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

PALEOLOGUE. *Cherchez* JACQUES PALEOLOGUE, EMMANUEL PALEOLOGUE, & MISACH PALEOLOGUE.

PALEONYDORE (Jean) *Palæonydorus*, fut ainſi nommé, parce qu'il étoit natif d'une petite ville de Hollande, proche d'Utrecht, appellée *Oudewater*, qui veut dire, *Eau vieille*. Il s'appelloit auſſi en Latin *Johannes ab Aqua Veteri*, & dans ſa propre Langue *Jan van Oudewater*. Il fut Religieux de l'Ordre des Carmes dans le couvent de Malines, & écrivit une Hiſtoire intitulée, *Faſciculus temporum ſui Ordinis tripartitus*; un Traité *de puritate Conceptionis B. Mariæ*; une Hiſtoire de ſon Ordre, qu'il a intitulée *Trimeriſtus anaphoricus, ſive Panegyricus de origine, ſtatu & progreſſu Ordinis Carmelitani*; imprimée à Mayence, avec un *Manuale Ordinis Carmelitani*; *Propugnaculum Carmelitarum, ſive de Antiquitate Ordinis Carmelitani*; *Dialogus inter Carmelitam & Carthuſianum*; *Sermones de tempore & de Sanctis*; *Epiſtola*; *Quadrageſimale*; *Collationes Feriales*; *Contra Wigandum pro Trithemio*. Il a vécu juſqu'en 1507. * Trithéme. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiécle.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 547.

PALEOPOLIS, ville de l'Iſle d'Andros. Cette ville eſt à deux milles d'Arna, vers le ſud-ſud-oueſt, au delà du port Gaurio. Elle portoit autrefois le nom de l'Iſle, étoit fort grande & ſituée avantageuſement ſur le penchant d'une montagne. On ne voit plus que les ruïnes de cette ville qui donnent quelque idée de ſa magnificence, lorſqu'elle étoit ſur pié. Au rapport de Mutianus, il y avoit dans cette ville une fontaine que l'on appelloit le *préſent de Jupiter* Διὸς ἐσθῶνια, & qui avoit le goût du vin. Pline la place proche du temple de Bacchus: il dit encore que ce miracle duroit pendant ſept jours de ſuite, & que ce vin ſe transformoit en eau dès qu'on l'emportoit hors de la *vue* du temple. * Tournefort, *Voyage*, &c.

PALEOTA (Gabriel) de Bologne, Cardinal & Evêque de Sabine, fils d'Alexandre Paléota, petit-fils de Vincent & neveu d'Annibal & de Camille, célébres Juriſconſultes, naquit le quatriéme octobre 1524. Il fit de ſi grands progrès dans les Lettres & dans la Juriſprudence, qu'à l'âge de 24 ans il fut trouvé capable de remplir dignement une Chaire de Profeſſeur en Droit, charge qu'il exerça pendant dix ans avec un applaudiſſement univerſel. Il fut enſuite Chanoine de Bologne, puis Auditeur de Rote ſous Paul IV. *Pie IV* l'envoya au Concile de Trente, où il parut avec tant d'avantage, qu'il lui donna le chapeau de Cardinal en 1565. S. Pie V le fit Evêque de Bologne, que Grégoire XIII érigea de ſon tems en métropole. Ce Cardinal remplit très-bien les devoirs de l'Epiſcopat, & laiſſa grand nombre d'Ouvrages qui feront un éternel témoignage de ſa vertu & de ſon érudition. Les plus conſidérables ſont, *De Bono Senectutis*; *Archiepiſcopale Bononienſe*; *De Imaginibus ſacris & profanis*; *Connexio literalis Pſalmorum in Officio B. Mariæ*; *Sacræ Sindonis Explicatio.* Son livre *de Conſiſtorialibus Conſultationibus* eſt écrit avec beaucoup de jugement, & eſt très-utile pour les Miniſtres des Princes, & principalement pour les Cardinaux. On eſtime auſſi beaucoup ſon Traité *De Nothis & Spuriis.* Saint Charles fut l'ami particulier du Cardinal Paléota, & le Pape Sixte V honora d'une eſtime ſinguliére ce Cardinal, qui eut plus de trente voix au Conclave, qu'on tint pour donner un ſucceſſeur à ce Pontife. Clément VIII, qui avoit été ſon Diſciple en l'Ecole du Droit, ſe faiſoit un plaiſir de témoigner ſa reconnoiſſance à ce grand homme, qui mourut à Rome le 23 juillet 1597, âgé de 73 ans. ALFONSE Paléota ſon parent lui ſuccéda à l'Archevêché de Bologne. * Sigonius, *de Epiſc. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Pétramellarius, *de Card.* Victorel, *Add. ad Ciaconium.* Sponde, *A. C.* 1597. *n.* 16. Riccioli, *Chron. Reform.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.*

PALEPHATE, d'Athénes, fils d'Actée & de Bio ſelon quelques-uns, ſelon d'autres d'Ioclée & de Métanire ou de Hermès, eſt mis par Suidas au rang des Poëtes qui ont vécu avant Homére. Il eſt cité par Chriſtodore dans l'Anthologie, comme un ancien Poëte. Suidas lui attribue la Coſmopée en cinq mille vers; la Génération d'Apollon & de Diane, en trois mille vers; les Paroles & les Diſcours de Vénus & de l'Amour en cinq mille vers; la Diſpute de Pallas & de Neptune en mille vers; & & un Ouvrage ſur Latone. Il ajoûte qu'on lui attribue les Ioniques que d'autres donnent à un Grammairien Egyptien ou Athénien, plus récent, dont le premier livre eſt cité par Harpocration & par Etienne de Byzance. Suidas le fait encore Auteur de cinq livres touchant *les Choſes incroyables*, & on a un Ouvrage portant ce titre, ſous le nom de Paléphate, imprimé avec les Fables d'Eſope, & qui paroît aſſez ancien. Ce que ſaint Jérôme dans la Chronique d'Euſébe, Théon, Euſtathe, Tzetzès & quelques autres, ont cité de Paléphate, ſe trouve dans le livre que nous avons: il eſt diviſé en cinquante & un chapitres. * M. Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſtor. Profanes.*

PALEPHATE de Paros ou de Priéne, floriſſoit ſous le régne d'Artaxerxès *Mnemon*, vers la LXXVII Olympiade, & l'an

472 avant Jesus-Christ. On le fait Auteur d'un Ouvrage intitulé, *des Histoires incroyables*, que d'autres attribuent à Paléphate l'Athénien, dont il a été parlé cy-dessus.

PALEPHATE, Grammairien, & Philosophe, Egyptien de naissance, ou Athénien selon d'autres, avoit écrit de la Philosophie des Egyptiens; une Interprétation des Fables; une Histoire de Troye, &c. * Suidas.

☞ On ignore en quel tems a vécu Paléphate le Grammairien; mais parce qu'il a été Philosophe *Péripatéticien*, on conclut de là qu'il faut qu'il ait vécu aprés Aristote. Il est vrai que Tzetzès lui donne quelquefois le titre de *Stoïcien*; mais Théon, qui étoit plus ancien que Tzetzès, le traite constamment de Péripatéticien, *in Progymn.* Il y a néanmoins sujet de douter, s'il n'y a point eu cinq Paléphates, & si Suidas n'a point confondu deux personnes en une. Quoi qu'il en soit, le Grammairien, ou le Philosophe Paléphate, avoit fait divers Ouvrages Historiques dont la plupart regardoient l'Histoire fabuleuse. Il nous en reste un intitulé, *de Incredibilibus Historiis*, où l'Auteur explique historiquement diverses Fables. Il a été imprimé plusieurs fois en Grec & en Latin, en Hollande & en Angleterre. La meilleure édition est celle d'Amsterdam en 1686, *in octavo*. * Vossius, *de Historicis Græcis.*

PALE'PHATE, d'Abydéne, Historien Grec, fut Disciple d'Aristote qui l'aimoit au delà des bornes, comme l'ont remarqué Philon Juif & Théodore, surnommé *Iliensis*. Il vécut du tems d'Alexandre *le Grand*, & a composé quelques Ouvrages qui ont pour titre, *Cypriaca; Deliaca; Attica & Arabica*. * Philon, *de Hist. admirab. l.* 1. Theodorus Iliensis, *Troicorum l.* 2. Vossius, *de Hist. Græcis*, *l.* 1. *c.* 9.

PALERME, ville de Sicile, dans la Vallée de Mazara, avec Archevêché & port de mer, est la capitale du Royaume, la demeure du Viceroi, & l'une des plus belles de Sicile, si l'on considére sa situation dans une campagne trés-fertile, ses édifices magnifiques, son commerce, la Noblesse & les biens de ses Habitans. On y voit une si grande quantité de fontaines & de jets d'eaux, que les Napolitains, qui sont ennemis de ceux de Palerme, disoient en Proverbe, *à Palermo, l'aqua non val niente*. Les Auteurs Latins l'ont nommée *Panormus*, *Panormum*, & *Littus pulchrum*. Le Cardinal Jannetin Doria, Archevêque de Palerme, y publia en 1625, des Ordonnances synodales. Les Auteurs parlent de quelques autres villes de ce nom. Cette ville éprouva une triste catastrophe le premier septembre 1726, par un violent tremblement de terre qui renversa prés des deux tiers de la ville, & fit périr environ trois mille personnes. Dans les quartiers de Sainte-Claire une rue s'entr'ouvrit tout à coup avec un fracas horrible, & l'on vit sortir de ce goufre des globes de feu qui réduisirent tout ce quartier en cendres. * Manfrédy, *Majestas Panormitana*. Léandre Alberti, *Descript. Insul. Ital.* Augustin Juvéges, *Palermo nobil.*

PALE'S, Déesse des Pasteurs ou Bergers, étoit honorée dans le mois d'avril par les Fêtes dites *Palilia*. On lui faisoit des sacrifices de lait & de miel, afin qu'elle eût la bonté de délivrer les troupeaux de la fureur des loups. * Ovide, *Fast. l.* 4. *Voyez* PALILIA.

* PALE'SOLI, *Soli*, *Soloé*. C'étoit anciennement une ville de l'Asie Mineure. Elle étoit sur la côte de la Cilicie, & avoit un Evêché suffragant de Séleucie. Pompée lui donna le nom de *Pompeiopolis*, pour conserver la mémoire de la victoire qu'il y remporta sur les Pirates. Elle porta ensuite le nom de *Trajanopolis*, & l'on croit que l'Empereur Trajan y est mort. Elle n'est plus qu'un misérable village de la Caramanie, situé au Couchant de la ville de Tarse. On dit qu'il y a là une fontaine, dont l'eau brûle à la lampe comme de l'huile. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALESTINE. *Cherchez* JUDE'E.

PALESTRE, *Palæstra*. On appelloit ainsi chez les Grecs un édifice public établi pour l'éducation de la Jeunesse. Elle ne s'y occupoit pas seulement aux exercices de l'esprit, mais à ceux du corps, au disque, à la lutte & à la course. Il se disoit proprement du lieu où les Lutteurs s'exerçoient. La longueur de la Palestre se régloit par stades, & chaque stade valoit suivant l'opinion commune, cent vint-cinq pas géométriques. Ce mot est Grec, παλαίστρα, & vient de παλαίειν, *lutter*, fait de πάλη *lutte*. * Corneille, *Diction. des Arts.*

PALESTRINA, une des Isles qui se trouvent dans les Lagunes du Golfe de Venise, est la plus grande & la plus peuplée de toutes. Vers le septentrion elle regarde le port de Malamocca & vers le midi celui de Chioggia. Elle a 15000 pas de longueur sur trois à quatre cens de largeur. On n'y voit que jardins & maisons de plaisance. L'endroit principal de cette Isle s'appelle aussi *Palestrina*. * S. Didier, *Ville & Républ. de Venise*, *p.* 10. *Dict. Allemand.*

PALESTRINE, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, avec Evêché & Principauté, a été nommée par les Anciens *Præneste* & *Polystephanos*. Elle étoit renommée par le temple de la Fortune, & par les sorts qu'on y venoit consulter. On voit encore sur une montagne plusieurs restes de ce temple & de cette ville, que le Pape Boniface VIII fit détruire, & qu'il fit rebâtir au pié de la même montagne, où elle est présentement, sur le Vesto. L'Evêché de Palestrine est ordinairement possédé par un des six anciens Cardinaux, & la Principauté appartient à la Maison de Barberin. * Joseph-Marie Suarés, *de Antiq. Prænest.*

PALEUR, *Pallor*, Divinité du Paganisme, adorée chez les Romains dés le tems de Tullus Hostilius, qui lui consacra un temple aussi-bien qu'à la Crainte. On la trouve réprésentée sur quelques médailles consulaires ou des familles, sous la figure d'un homme qui paroît consterné, & dont les cheveux pendent négligemment sur le front & sur les oreilles. * S. Augustin, *de la Cité de Dieu*, *ch.* 10.

* PALFI, famille de Comtes en Hongrie, a porté depuis la fin du siécle passé le surnom d'*Erdodi*, & tire peut-être son origine de la même source que celle des Comtes d'Erdodi, puisque les armes de ces deux familles conviennent dans leurs principales parties. PIERRE Palfi, Baron de Bethléemfalsa, épousa en 1520, *Sophie*, fille de *Nicolas* Desffy, & il en eut cinq fils, desquels l'un, nommé NICOLAS, fut en 1589 élevé à la dignité de Comte, & admis au nombre de ceux qui ont séance aux Etats d'Autriche. Il mourut en 1600, & laissa trois fils, sçavoir, 1. MATTHIEU, qui fut Abbé de Martensbourg en Hongrie; 2. *N.* . . . qui fut Conseiller Privé de l'Empereur, Palatin de Hongrie, Chevalier de la Toison d'Or, & qui mourut en 1653, laissant entre autres enfans JEAN-CHARLES, qui fut Général des armées de l'Empereur en Italie, & qui mourut en 1694 à Milan, laissant deux fils qui ont continué la postérité; 3. ETIENNE, qui en 1608 fut Gardien de la Couronne de Hongrie, & fut fait Comte de Presbourg. Etant Colonel d'un régiment de Hussarts, il fut tué en 1621, dans une rencontre, laissant un fils nommé NICOLAS qui fut Grand-Chancelier de Hongrie, & qui mourut en 1679. Son fils aîné qui s'appelloit aussi NICOLAS, Conseiller Privé, Grand-Maître de l'Artillerie, Capitaine des Hallebardiers, premier Chambellan de Hongrie, Capitaine en chef de Presbourg, Grand-Ecuyer de l'Impératrice Douairiére, fut en 1715 élu pour quatre-vint-cinquiéme Palatin de Hongrie. Il épousa la Baronne de Weix, de laquelle il eut deux fils, NICOLAS-JOSEPH, Conseiller-Privé; & JEAN Palfi, Chambellan de l'Empereur, & Général Major. Un autre Comte, appellé aussi JEAN Palfi, a été Ban de Croatie sous l'Empereur Joseph, & sous l'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant. * Bucelin, *Stemmatographia*, *partie* 3. Lehman. Spéner, *Hist. Insign. l.* 2. *c.* 64. Ortélius redivivus, *partie* 1. *c.* 2.

* PALFIN (Jean) Chirurgien-juré, Anatomiste & Lecteur en Chirurgie à Gand sa patrie, s'est beaucoup distingué dans sa profession. Il est mort à Gand en 1730, dans un âge avancé. Ses Ouvrages sont une *Ostéologie* ou *Description des Os*, en Flamand, traduite par lui-même en François; *Rélation de la dissection de deux enfans monstrueux joints ensemble*, en Flamand; *Description des parties de la femme qui servent à la Génération, avec le Traité des Monstres de Licetus*, & une *Dissertation sur la Circulation du sang du fœtus*, contre M. Méry de l'Académie des Sciences; *Anatomie du corps humain*, en Flamand, *avec des Remarques utiles aux Chirurgiens dans la pratique de leurs opérations*, traduite en François par l'Auteur avec des additions & des changemens. Il a été trés-étroitement uni avec M. Devaux célébre Chirurgien de S. Côme à Paris. M. Heister, dans sa *Chirurgie*, *p.* 688, cite encore un *Traité de Chirurgie*, écrit en Allemand par M. Palfin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PALFURIUS. *Voyez* PALPHURIUS.

PALIACATE, ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange sur la côte de de Coromandel dans le Royaume de Bisnagar & au septentrion de la ville de Saint-Thomas ou Méliapour. Elle est sur la route de Masulipatan à Gandicot. Ce n'est qu'une plage sans aucun port. Les Hollandois qui habitent le long de la côte de Coromandel, y ont un Fort, & c'est là qu'ils tiennent leur Comptoir, & où demeure le Chef de ceux de cette nation qui demeurent dans le Royaume de Golconde. Il y a ordinairement deux cens Soldats de garnison dans ce Fort, outre plusieurs Marchands qui s'y tiennent pour le négoce. Il y a aussi quelques gens du païs. * Tavernier, *Voyage des Indes*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

PALIANO. *Voyez* PAGLIANO.

PALICE. *Cherchez* CHABANNES.

PALICE (La) bourg de France dans le Bourbonnois, sur la Bébre, à neuf lieues de Moulins vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALICE'NE, fontaine de Sicile prés de la ville de Catane. *Voyez* PALIQUES.

* PALICHI, *Paleis*, *Palæa*, ancien bourg réduit en village. Il est dans l'Isle de Céfalonie sur le bord occidental du Golfe d'Argostoli, vis à vis de la ville de Céfalonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALICONIA, PALAGONIA, bourg de la Vallée de Noto en Sicile, bâti prés du Lac de Naphtia & des ruïnes de l'ancienne Palica, à quatre lieues de Léontini vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALILIA, Fête en l'honneur de la Déesse Palès, se célébroit aux champs par les Bergers le 21 d'avril de chaque année. Ils allumoient des feux & dansoient alentour, pour chasser les loups, à ce qu'ils croyoient, & pour écarter les maladies ordinaires de leur bétail. Quelques-uns disent que l'ancien nom étoit *Parilia*, & que cette Déesse étoit nommée *Paris*, du Latin *parere*, enfanter, produire, parce qu'elle exerçoit son pouvoir sur la fécondité des brebis & des autres animaux. Ce fut en ce jour que Rémus & Romulus jettérent les premiers fondemens de la ville de Rome. Le Poëte Manilius, *Astronomiques*, *l.* 4. *v.* 771. met néanmoins la fondation de Rome en Automne, sous le Signe de la Balance. Il semble que Solin, *Diversitez Historiques*, *c.* 2. soit de même sentiment; car il dit que la lune étoit dans le Signe de la Balance. Pour concilier ces deux opinions, quelques-uns disent que l'année n'étant alors que de dix mois dans le païs Latin, le premier mois & les autres répondoient successivement à toutes les saisons; & qu'avril qui étoit le second répondoit à l'Automne quand Rome fut bâtie l'an 753 devant l'Ere Chrétienne: mais que depuis, Numa ayant ajoûté les mois de janvier & de février, le mois d'avril & la Fête de Palès se trouvérent au Printems, & demeurérent fixez. On faisoit des feux dans les villes avec des chaumes de féves, sous lesquels on mettoit du sang de bœuf & des cendres de veaux brûlez. Dans la campagne on allumoit dés le matin un grand feu fait de branches d'olivier, de pin & de laurier; on y jettoit du souffre; on faisoit tourner le bétail alentour de ce feu; le peuple dansoit autour. Ils faisoient ensui-

foit une offrande avec du lait, du vin cuit & du millet, qu'ils accompagnoient de vœux & de priéres pour la fécondité & la conservation de leurs troupeaux. * Ovide, *Fast. l.* 4. Pétau, *de Doctrina temporum. Antiquitez Grecques & Romaines.*

PALIMBAN, ville capitale du Royaume de même nom dans l'Isle de Sumatra, vers le Détroit de la Sonde; & sur celui de Palimban, qui est entre la petite Isle de Banca & celle de Sumatra. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALIMBROTE, ville de Tartarie. Elle a été fameuse chez les Anciens sous ce même nom de *Palimbrote* ou *Palibrote*, située sur le Gange, au païs des Prasiens ou Mandales. Les Géographes modernes veulent que ce soit Ava, sur le Gange, vers Bengale. Un Hollandois en a fait le plan comme d'une grande ville de la Tartarie. Il dit que dans le tems qu'il y arriva, elle étoit presque déserte, parce que, selon l'usage de ce païs-là, tous les Habitans étoient allez au secours de leur Grand Cam, ou Empereur de Tartarie, qui étoit en guerre avec le Roi de Largatay. Il ajoûte, qu'en tems de paix, cette ville est fort peuplée, & qu'il n'y en a point de mieux policées dans tout l'Orient. Le peuple y est divisé en quatre Ordres ou Etats. Aucun du premier n'a permission de se marier, qu'il n'ait justifié qu'il a fait mourir trois ennemis de son Prince. * *Voyages de* Vincent le Blanc, *partie* 1. *ch.* 38. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PALING ou BALING, petite ville du Cercle de Souabe sur le Tevze, à cinq lieues de Tubingue vers le midi. Paling est capitale d'un petit païs qui appartient aux Ducs de Wirtemberg, & qui est enclavé entre les Terres d'Autriche, de Furstemberg & de Hohenzollern. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALINGENE (Marcellus) *Palingenius*, Poëte, qui vivoit dans le XVI siécle, naquit à la Stellata ou Stellada dans le Territoire de Ferrare, sur la rive méridionale du Pô. On prétend que son vrai nom étoit PIERRE ANGELO MANZOLLI dont MARCELLO PALINGENIO est l'Anagramme. Il composa un Poëme célébre qui a pour titre *Zodiacus Vitæ*, en douze livres, dont nous avons plusieurs éditions. Ce Poëme a été traduit en François & en d'autres Langues. On en a une Traduction Françoise faite par M. de la Monnerie, Maître Paveur, & imprimée en Hollande en 1731; & avec des Notes en 1733. Il fait un peu trop valoir les objections des Libertins contre la Religion. D'ailleurs il est semé de maximes judicieuses & philosophiques. Ce Poëme fut dédié à Hercule d'Est, II. du nom, Duc de Ferrare. Quelques Auteurs ont dit que Palingéne étoit Médecin de ce Prince. Il fut soupçonné d'être du nombre des Luthériens que la Duchesse de Ferrare (Renée de France) recevoit à sa Cour. Giraldi rapporte qu'après sa mort son corps fut exhumé pour être brûlé, mais que la Princesse en empêcha l'exécution. On a mis son Ouvrage à Rome dans l'*Index* des Hérétiques de la premiére classe. Ceux qui n'examinent que ce qui regarde l'Art d'écrire, y remarquent un défaut sensible: les titres ne conviennent pas au fonds de l'Ouvrage, & n'y ont nul rapport. * Lilio Giraldi, *Hist. Poët.* Bayle, *Dict. Crit.* Melchior Adam, *de Vitis Philosophorum.* Facciolati, *Lettre à M. Heuman* en 1725.

PALINURE, Pilote d'un des vaisseaux de la flotte d'Enée, s'étant laissé accabler de sommeil, tomba dans la mer avec son gouvernail; & après avoir nagé trois jours, il fut enfin poussé par les flots sur le rivage d'Italie, où les Habitans du païs l'ayant apperçu, le tuérent, & après l'avoir dépouillé, ils le rejettérent dans la mer. Leur païs fut ensuite affligé d'une grande peste, & l'Oracle qu'ils consultérent sur ce sujet, leur ayant répondu que, pour faire cesser ce mal, il falloit qu'ils appaisassent les manes de Palinure qu'ils avoient tué, ils lui consacrérent un bois, & lui érigérent un sépulcre sur le Promontoire de Palinure: c'est ce que les Italiens nomment encore aujourd'hui *Capo di Palinuro*, qui est dans la Principauté Ultérieure au Royaume de Naples. * Virgile, *Enéide, l.* 5. *v.* 833 *& suiv. l.* 6. *v.* 381.

PALIQUES, *Palici*, étoient deux fréres jumeaux, fils de Jupiter & de la Nymphe Thalie. Les Fables disent que Jupiter jouit de cette Nymphe en Sicile, sur le rivage du fleuve Simethus, près de la ville de Catane. Thalie se voyant grosse, craignant la vengeance de Junon, pria la terre de s'ouvrir pour l'engloutir. Sa priére fut exaucée, & la terre la reçut en ses entrailles, où elle accoucha de deux garçons, que la terre mit au jour par une seconde ouverture. Ils furent nommez *Paliques*, à cause des circonstances de leur naissance, parce qu'ayant été conçus hors de la terre, ils y avoient été abymez avant que de naître, & qu'étant nez, ils en étoient sortis derechef; car le nom de *Paliques*, est, dit-on, fait du mot Grec πάλιν, qui signifie *derechef*. Les Paliques étoient adorez comme Dieux dans la Sicile. Quelques-uns disent qu'à l'endroit où ils sortirent de la terre, il sortit en même tems deux gouffres de feu, d'où sont venus ceux du Mont-Etna; mais d'autres prétendent au contraire, qu'il sortit de la terre deux petits Lacs qui y sont encore, & que les anciens Habitans nommoient *Delli* ou *Pallici*, maintenant *Naffia* ou *Naphtia*. Les eaux de ces Lacs étoient à cause de cela en si grande vénération, qu'on s'en servoit pour faire l'épreuve des parjures. Celui qui étoit accusé, écrivoit sur des tablettes ce qu'il soutenoit être véritable, puis jettoit ces tablettes dans l'eau: si elles contenoient vérité, elles demeuroient sur l'eau; sinon, elles alloient au fond, ou plutôt si elles demeuroient sur l'eau, l'accusé étoit cru innocent; si elles enfonçoient, il étoit condamné. Quelques autres ont dit que l'accusé lui-même donnoit premiérement une caution suffisante, & qu'ensuite il se jettoit dans l'eau. S'il en sortoit sain & sauf, il étoit absous, & s'il se noyoit, la caution étoit condamnée. Il y a apparence que l'une & l'autre de ces deux maniéres ont été pratiquées; mais que la premiére ne l'a été qu'à l'égard de la fontaine Palicéne, dont nous avons parlé cy-dessus; & que la derniére s'observoit à l'égard de ces Lacs. On sacrifioit en Sicile des victimes humaines aux Dieux Paliques, par l'ordre de l'Oracle, pour appaiser la colére de ces deux enfans & de leur mére; mais dans la suite du tems cette coutume barbare fut abolie, & l'on n'offrit plus à ces Divinitez que des choses inanimées. C'est pour cela que Virgile dit que le Dieu Palique est facile à appaiser, *Enéide, l.* 9. *v.* 585.

Placabilis ara Palici.

* Macrobe, *Saturnal. l.* 5. *c.* 19. Ovide, *l.* 5. *v.* 406.

PALISSY (Bernard) natif d'Agen, & Potier de terre de profession, établi à Saintes, a écrit sur la Nature des Eaux & des Fontaines; du Sel; des Pierres; de l'Agriculture. Il ne savoit ni Grec, ni Latin; & cependant il a parlé de toutes ces matiéres avec esprit. Il vivoit en 1584, âgé de 60 ans. * La Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth.* Sorel, *de la Perfection de l'Homme*, *p.* 470.

PALLA, sorte d'habillement long à l'usage des femmes & des hommes, dont se servoient les Rois & les anciens Romains. Ceux qui paroissoient sur le théatre, avoient aussi coutume de porter cette robe longue, au rapport de Plaute. * *Antiq. Grecq. & Rom.*

PALLADE ou PALAIS, Evêque de Xaintes, dans le sixiéme siécle, fils d'un riche Seigneur d'Auvergne, qui se tua en 566, pour ne pas tomber entre les mains de Sigebert, Roi d'Austrasie. Il fut fait Evêque de Xaintes en 573, & assista au Concile de Paris, tenu en cette année-là, & au Concile de Mâcon de l'an 585. Il entra dans le parti de Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire I, & qui s'empara de l'Aquitaine. Il ordonna le Prêtre Faustien Evêque d'Acqs. Le Roi Gontram lui reprocha depuis cette infidélité, & ne vouloit point assister à la Messe qu'il célébroit. Néanmoins sur les remontrances des Evêques il y assista, & le prit même à sa table, où Bertrand, Archevêque de Bourdeaux, & Palais, s'étant échauffez l'un contre l'autre, se reprochérent divers crimes en présence du Roi. Faustien fut déposé dans le Concile tenu à Mâcon. Bertrand, Archevêque de Bourdeaux, Palais Evêque de Xaintes, & Oreste de Bazas, qui avoient consenti à son ordination, furent condamnez à le nourrir & à lui payer une somme pour son entretien. Bertrand étant mort au retour de ce Concile, Palais chassa & maltraita plusieurs personnes de son Clergé, accusées d'avoir donné des Mémoires contre lui à son Métropolitain. Deux ans après, Palais fut encore accusé d'infidélité à l'égard de Gontram, en recevant les Députez que Frédegonde envoyoit en Espagne contre Gontram. Entelle, Gouverneur d'Angers, étant venu à Xaintes, le fit arrêter hors de Xaintes, & il ne l'y laissa entrer qu'en donnant caution, & en lui faisant céder une Terre qu'il avoit en Berry. Palais vint ensuite en Cour pour se justifier. Le jugement de son affaire fut remis au premier Concile. Depuis ce tems-là, Palais jouït paisiblement de l'Evêché de Xaintes. Il vivoit encore en 596, puisque saint Grégoire lui écrivit cette année-là, pour lui recommander saint Augustin, & les autres Missionnaires d'Angleterre, & qu'il lui envoya des Reliques. * Grégoire de Tours, *Hist. l.* 4. *c.* 34: *l.* 7. *c.* 31: *l.* 8. *c.* 9. 21 & 22: *de Gloria Confessor. c.* 56. 57 & 60. Grégoire *le Grand*; *l.* 5. *Epist.* 50 & 52.

PALLADE ou PALLADIUS, surnommé *le Sophiste* ou le *Iatrosophiste*, fut élevé à Alexandrie, comme il semble l'insinuer lui-même. C'étoit un Médecin Grec fort habile. Les uns le font vivre l'an 126 de Jesus-Christ. Les autres, après Galien, au commencement du troisiéme siécle, & cette derniére opinion paroît la plus vraye. Cet Auteur a fait des Commentaires sur le livre d'Hippocrate touchant les Fractures; mais nous ne les avons pas entiers. Il a fait aussi un Traité des Fiévres, & plusieurs que l'on a quelquefois attribuez à d'autres Médecins, particuliérement à Etienne & à Théophile. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PALLADE, *Palladius*, de Médon, étoit fils d'un autre de ce nom, & Sophiste du tems de Constantin *le Grand*, & écrivit divers Ouvrages, entre autres, un Traité des Fêtes des Romains, comme nous l'apprenons de Suidas, & des Déclarations que Photius avoit lues, *Cod.* 132.

PALLADE, *Palladius*, Poëte en 390. On l'a surnommé *le Jeune*.

PALLADE, *Palladius*, Evêque d'Hélénopolis en Bithynie, puis d'Aspone, Galate de nation, & né à Cappadoce, se fit Solitaire de la montagne de Nitrie, en 388; & en 401, il fut élevé à l'épiscopat. Ce Prélat fut ami de saint Jean Chrysostome, qu'il n'abandonna point dans tout le tems de la persécution qu'il eut à souffrir, & fut même exilé dans le païs des Blemmyes. Il alla à Rome quelque tems avant la mort de ce Saint, & composa à la priére de Lausus, Gouverneur de Cappadoce, l'Histoire des Solitaires, appellée *Lausiaque*, laquelle a conservé ce nom en mémoire de ce Seigneur, auquel l'Auteur la dédia en 419 ou 420, qu'il la composa, étant alors dans la 20 année de son épiscopat, & dans la 53 de son âge. Au reste, Pallade a été accusé d'avoir été Origéniste. Il est vrai qu'il étoit ennemi de saint Jérôme, dont il ne parle pas trop bien, & qu'il fut fort uni avec Rufin, Prêtre d'Aquilée: mais on ne peut, ce semble, tirer de là une bonne preuve de l'Origénisme prétendu de Pallade. Il avoit été Disciple d'Evagre de Pont, & fut même soupçonné d'avoir adhéré aux sentimens de Pélage. Pallade mourut dans le cinquiéme siécle; mais on ne sait pas bien en quelle année ce fut. Son Histoire a été donnée en Grec par Meursius, & imprimée à Amsterdam en 1619, & en Grec & en Latin dans la Bibliothéque des Péres. On croit que c'est ce même Palladius qui est Auteur de la Vie de saint Jean Chrysostome, donnée en Grec & en Latin par M. Bigot, & imprimée en 1680; mais il y a lieu d'en douter. *Voyez* l'article suivant.

PALLADE, *Palladius*, Evêque en Orient, composa un Dia-

Dialogue contenant la Vie de saint Jean Chrysostome. On ne peut douter que le Pallade, Auteur de cette Vie, ne fût Evêque, puisque l'inscription des Manuscrits le marque. Mais c'est une question, si ce Pallade est le même que Pallade, Evêque d'Hélénopolis, Auteur de l'Histoire nommée *Lausiaque*; car il est certain que ce second Pallade fut aussi ami particulier de saint Chrysostome; & que son zéle pour la défense du Saint, l'exposa à la persécution. M. Bigot, dans l'édition qu'il nous a donnée de la Vie de saint Chrysostome par Pallade, croit qu'il les faut distinguer par trois raisons. La premiére, parce que Pallade, Auteur du Dialogue, n'alla à Rome qu'après la mort du Saint, c'est à dire, vers l'an 408, au lieu que Pallade, Auteur de la *Lausiaque*, y fut trois ou quatre ans auparavant. La seconde, parce qu'il paroît par le Dialogue du premier, qu'il étoit vieux, & qu'il avoit les cheveux gris; au lieu que l'Auteur de la *Lausiaque* n'avoit alors que quarante ans. La troisiéme, en ce que l'Auteur du Dialogue y parle de ce second Pallade, comme d'une autre personne, & témoigne que celui-ci étoit alors en exil, dans l'extrémité de la Haute Thébaïde, vers l'Ethiopie ou le païs des Blemmyes. Trithéme, Balæus, & quelques autres, ont fait Auteur du Dialogue, qui contient la Vie de saint Jean Chrysostome, ce PALLADE Diacre, que le Pape Célestin envoya l'an 430 en Ecosse, pour s'y opposer aux erreurs de Pélage, & qui mourut Evêque dans ce païs-là. Il y a pourtant bien de la différence de l'un à l'autre, comme il est facile d'en juger. Le Dialogue fut traduit dans le XV siécle, par le savant Ambroise Camaldule, qui le dédia au Pape Eugéne IV. L'original Grec a été long tems perdu; mais M. Bigot, qui trouva dans la bibliothéque de Florence un Manuscrit contenant le Grec original de ce Dialogue, le fit imprimer à Paris en 1680, avec une nouvelle Version Latine, qui est très-exacte. * Saint Epiphane, *Epist. ad Joannem Hierosolymitanum.* Socrate, *Hist. l. 4. c.* 18 *&* 23. Cassiodore, *Hist. trip. l. 8. c. 1.* S. Jean de Damas, *de his qui in fide obierunt.* Nicéphore, *l. 11. c. 44.* Baronius. Bellarmin. Possevin. Oudin, *Supplement. Scriptor. Eccles.* Prosper, *in Chron.* Trithéme, *in Catalogo.* Balæus, *Cent.* 14. Vossius, *de Hist. Græc. l. 2. & de Hist. Lat. l.* 3. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

PALLADE, *Palladius*, Prélat Hérétique, dans le cinquiéme siécle, fut intrus sur le siége d'Antioche, après Pierre le Foulon en 486, & communiqua avec Pierre Mongus, qui étoit d'Alexandrie. Il mourut en 496. * Baronius, *in Annal. A. C. 486 & 496.*

PALLADE, dit *le Noir* ou *Fuscus. Cherchez* FUSCUS.

PALLADES, Filles consacrées par les Thébains à Jupiter. Voici comment cette consécration se faisoit. On choisissoit une fille des plus nobles & des plus belles, qu'on lui consacroit. Il lui étoit permis de se prostituer à qui elle vouloit, jusques à ce qu'elle eût ses fleurs: puis on la donnoit à un mari. Mais depuis le tems de sa prostitution jusques à son mariage, on la pleuroit comme si elle eût été morte. * Eustathe, *sur l'Iliade d'Homére.*

PALLADIO (André) savant Architecte, natif de Vicenze, ville d'Italie *dans la* Lombardie, dans le XVI siécle, a été un de ceux *qui ont le plus travaillé à faire* revivre les anciennes beautez de l'Architecture. *Aussi-tôt qu'il eut appris* les principes de cet Art de Jean-George Trissin, homme savant & Patrice de la même ville, il alla à Rome, où par une grande application à étudier les vieux monumens, il se remplit l'esprit des belles idées des anciens Architectes, & retablit les régles qui avoient été corrompues par la barbarie des Goths. Il y dessina les principaux Ouvrages de l'Antiquité qu'il y trouva, & y joignit des Commentaires, qui furent plusieurs fois imprimez avec les figures. Cet Ouvrage, quoique très-utile, est peu de chose en comparaison des quatre livres d'Architecture que Palladio mit au jour en 1570, & dont le dernier qui traite des temples des Romains, fait voir que son Auteur a surpassé tous ceux qui avoient parlé avant lui de cette matiére. Il a été traduit en François par Rolland Friart. * *Memoires Historiques.*

PALLADIUM, statue de la Déesse Pallas, réprésentée avec une pique à la main, qu'elle remuoit de tems en tems, en tournant les yeux. Cette statue, qui étoit de bois, étoit tombée du ciel, à ce que l'on croyoit, lorsque l'on bâtissoit le temple de cette Déesse, dans la citadelle de Troye, & elle s'y étoit placée avant que ce temple fût couvert. L'oracle d'Apollon, que l'on consulta alors, répondit que la ville seroit imprenable, tant que ce présent du ciel y seroit conservé: & qu'elle seroit ruïnée si on le transportoit hors des murailles. Pendant le siége de la ville de Troye, Dioméde & Ulysse, Capitaines Grecs, entrérent dans la citadelle par des conduits sous terre: & ayant tué la garnison du château, ils enlevérent le *Palladium* dans leur camp. On en gardoit un à Rome dans le temple de la Déesse Vesta; & quelques Auteurs disent que c'étoit la véritable statue de Pallas. Sur quoi Vivés remarque que selon quelques Anciens il y avoit deux Palladium à Troye, l'un qui étoit conservé comme une chose sacrée, & l'autre qui étoit une figure faite à la ressemblance du premier, laquelle étoit exposée à la vue du public; qu'Ulysse enleva le Palladium, fait sur le modéle de celui qui étoit tombé du ciel, mais que le véritable fut transporté en Italie par Enée, avec les Dieux Pénates, & les autres Dieux tutelaires de la ville de Troye. On fit à Troye plusieurs cérémonies pour consacrer cette statue; & lorsqu'elle fut apportée à Rome, on en fit tailler plusieurs en bois, de la même maniére, afin que la ressemblance de ces figures empêchât ceux qui voudroient l'enlever, de reconnoître le véritable Palladium. Il y a eu aussi autrefois dans la citadelle d'Athénes un Palladium, qui étoit dédié à Minerve ou Pallas. * Vivés, *ad Augustinum de Civit. Dei, l.* 1. Lampride. Tite-Live, *l.* 26. Rosin, *Antiq. Rom. l.* 3.

* PALLADIUS RUTILIUS TAURUS, Médecin qui vivoit environ l'an 129, & qui a composé divers Traitez, & entre autres un Traité d'Agriculture. Celui-ci étoit Poëte. * Riccioli, *Chron. Réform.* Juste, *in Chron. Med.* Vander Linden, *de Script. Med.*

* PALLADIUS a été Préfet du Prétoire en 410, sous Théodose *le Grand*, sous qui il eut aussi divers autres emplois aussi bien que sous son fils Honorius. Quantité de Loix du Code Théodosien lui sont adressées. * Jac. Gothofredi *Prosop. Cod. Theodosiani.*

* PALLADIUS, surnommé *Fuscus* ou *Niger*, c'est à dire, *le Brun* ou *le Noir*, célébre Orateur & Poëte vers l'an 1470, étoit de Padoue, & se fit connoitre dans le monde par les Ouvrages qu'il publia. On a de lui des *Notes sur Catulle; De Bello Turcico; De Insulis libri tres; De Situ & Ora Illyrici; Collectanea Rerum vulgarium*, à la maniére d'Aulu-Gelle. Il entendoit fort bien les Langues Gréque & Latine, & il a publié un *Recueil d'Epigrammes.* Il fut appellé Professeur en Eloquence & en Poësie à Cabo d'Istria, où il mourut d'apoplexie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sabellicus, *Ennéades.* Scardeoni, *De Clar. Patav. l. 2. classis* 10. *p.* 240.

PALLADIUS (Pierre) naquit à Ripen. Pendant qu'il étoit à Wittenberg, où il étudioit en Théologie, le Roi Chrétien III, qui méditoit la Réformation de l'Eglise en 1535, le rappella. Palladius étoit alors âgé de 33 ans. Avant que de partir il reçut les degrez de Docteur en Théologie. Il fut fait en 1537, Professeur en Théologie à Coppenhague, & Surintendant des Eglises de la Séélande. On le fit Recteur de l'Académie en 1538, & en 1553. Il résigna en 1545, la Profession en Théologie. Comme il prêchoit en 1555, il fut frappé d'une paralysie, mais il ne mourut qu'en 1560. Il a laissé quelques Ouvrages, *De Vera Invocatione; Isagoge ad libros Propheticos & Apostolicos; Librorum Mosis Explicatio brevis; De Pœnitentia & Justificatione; De novis Hæresibus; Castigatio juramenti & ebrietatis; Narratio excelsi Christiani III, &c.* * Freheri, *Theatrum*, *p.* 181.

PALLANKA, ville avec château dans la Haute Hongrie sur la riviére d'Ibola, à peu près au nord de Bude, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

PALLANTIUM: Etienne de Byzance l'écrit par une seule L, Pausanias dans ses Arcadiques par deux LL, & Plutarque tantôt d'une maniére, tantôt de l'autre. Pausanias dit que c'étoit une ville d'Arcadie. Elle avoit été ville, puis réduite en village; & l'Empereur Antonin lui rendit la qualité de ville, avec la liberté & la franchise, la regardant comme mére de Pallantium, ville d'Italie, qui suit.

PALLANTIUM, ville d'Italie bâtie dans le *Latium*, près du Tibre, par Evandre Grec, qui y avoit mené une Colonie de la ville de Pallantium d'Arcadie, & lui en donna le même nom. Elle fit depuis une partie de la ville de Rome. Pausanias dit que ces lettres L & N, ayant été ôtées de ce mot, elle fut depuis appellée *Palatium*; c'étoit sur une des collines de Rome, dite *le Mont-Palatin. Voyez* MONT-PALATIN.

PALLAS: c'est un des noms qu'on donnoit à Minerve comme à la Déesse de la guerre. Il étoit tiré du mot Grec *πάλλειν*, qui signifie *darder.* Sa statue étoit appellée le *Palladium. Voyez* cy-dessus PALLADIUM. * Hérodien, *l.* 1. Homére. Virgile, &c. *Cherchez* MINERVE.

PALLAS, fils du Roi Evandre, suivit le parti d'Enée à son arrivée en Italie.

PALLAS, Auteur Grec, écrivit un Traité des Mystéres de Mithra. Il vivoit au plus tard du tems de l'Empereur Adrien, & étoit celui qui avoit le mieux écrit de ces Mystéres, qui présentement sont peu connus. Tout ce qu'on a de cet Ouvrage se termine à ceci, que l'usage d'offrir des victimes humaines aux Dieux, subsistoit encore dans quelques endroits de l'Empire du tems d'Adrien, & qu'Adrien abolit ce détestable usage presque par tout. * Porphyre, *de Abstin. l.* 2. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 3.

PALLAS, septiéme femme d'Hérode *le Grand*, qui en eut un fils nommé *Phasaël.* * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 17. c.* 1.

PALLAS, Affranchi de l'Empereur Claude, partagea la plus grande partie de l'autorité sous l'empire de ce Prince, & fut Ministre & Surintendant des Finances. Il avoit été autrefois Esclave d'Antonia, belle-sœur de Tibére; & avoit été chargé de la lettre, où elle donnoit avis à l'Empereur de la conspiration de Séjan. Ce fut lui qui porta Claude à épouser Agrippine sa niéce, après la mort de l'infame Messaline; & qui l'engagea encore dans la suite à adopter Néron, & à le désigner son successeur à l'Empire, au préjudice de Britannicus son propre fils. On soupçonnoit dès-lors Agrippine d'avoir acheté aux dépens de son honneur, les services importans que lui rendoit Pallas; & Claude lui même tout stupide qu'il étoit, s'appercevant de ce commerce, dit un jour hautement dans la chaleur du vin, qu'il s'en vengeroit. Agrippine & son favori le prévinrent, & lui firent donner dans des champignons du poison préparé par la célébre Locusta. Quoique Néron fût redevable de l'Empire à Pallas, il se revolta bientôt contre l'humeur insolente de cet Affranchi, auquel il ôta le maniment des Finances. Sa disgrace fut très-sensible à Agrippine. Pallas s'en consola néanmoins, par le crédit qu'il conserva, & par les richesses immenses dont on lui laissa la possession; mais ces mêmes richesses furent la cause de sa perte; car Néron pour en hériter le fit mourir, sept ans après l'avoir éloigné du ministére. La haute fortune de cet Affranchi l'avoit rendu si insolent, qu'il ne daignoit pas même parler à ses Esclaves, qui étoient obligez à entendre ses signes. * Suétone, *l.* 5. Tacite, *Annal. l.* 12. 13. *&* 14. Dion, *l.* 60.

PALLAVICINI, Maison noble & ancienne en Italie, a produit diverses branches à Rome, à Gênes, & en Lombardie; car il y a apparence qu'elles ont une même origine, quoique Sansovin ne soit pas de ce sentiment. On prétend que cette

Maiſon a pour tige Adelbert, qui vint d'Allemagne en Italie en 980, & qui mourut en 1034, laiſſant d'*Adelaïde*, qu'on croit parente d'*Othon* III, *Ubertin* & *Barteide*. Les Pallavicini de Rome, qui ſont Princes de Civitella, ont eu de grands hommes, & pluſieurs Cardinaux. Lazare Pallavicini, fait Cardinal par Clément IX, en 1669, mourut à Rome le 20 avril 1680. Nicolas-Marie Pallavicini, Prince de Civitella, mourut en 1679, âgé de 23 ans. Obizzo Pallavicini, créé Cardinal par Innocent XI, en 1686, eſt mort le onziéme février 1700. Horatio Pallavicini, natif de Plaiſance en Lombardie, Gouverneur de Rome, fut auſſi fait Cardinal par le Pape Clément XI, le 17 mai 1706, & mourut d'apoplexie le 30 juin 1712, âgé de 81 ans. Les Pallavicini de Gênes ſont auſſi en grande conſidération. Augustin Pallavicini, Doge de la République en 1637, fut le premier qui prit une couronne royale. Il mourut en 1649. Un autre de ce nom a compoſé des Commentaires ſur Ariſtote. Il vivoit en 1614 & 1618. Jacques-Marie Pallavicini, qui vivoit dans le XVI ſiécle, fut pére d'Etienne, d'où eſt venu Jean Batiste, Marquis Pallavicini, Ambaſſadeur en France, employé dans les affaires importantes de ſa République. Cyprien Pallavicini s'aquit l'eſtime du Pape S. Pie V, qui le fit Archevêque de Gênes en 1567. Il célébra un Concile provincial, & mourut l'an 1587, âgé de 76 ans. Fabricio Pallavicini ſe fit Jéſuite en 1571. Il enſeigna la Langue Gréque & les Mathématiques à Rome & à Florence, puis la Philoſophie en Pologne, où il fut Recteur du Collége de Cracovie. Depuis, il le fut encore de celui d'Avignon, & mourut à Gênes en 1600. Il laiſſa deux Traitez de ſa façon. *De Perfectione religioſa e Sanctis Patribus*; & *de Cambiis Mercatorum*.

Il y a dans les Etats de Savoye une branche de la Maiſon de Pallavicini, qui eſt celle des Marquis de Céva, dont étoient Charles Pallavicini, Ambaſſadeur des Ducs de Savoye en Eſpagne, Grand-Ecuyer, puis Grand-Maître-d'Hôtel de la Ducheſſe Catherine d'Autriche, Infante d'Eſpagne, qui fut fait Chevalier de l'Annonciade en 1585; & Charles-Emmanuel Pallavicini, Marquis de Frabouſe, Grand-Chambellan, & Grand-Maître-d'Hôtel du Duc de Savoye, Chevalier de l'Annonciade en 1648. * Sanſovin, *Origine delle Caſe d'Ital.* Fogliéta, *in Elog. Illuſt. Ligur.* Galéazzo Gualdo Priorato, *Scena d'Huom. Illuſtr. d'Ital.* Ughel, *Italia ſacra.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societat. Jeſu.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſt. c.* 46. Imhoff, *en ſes Familles d'Italie, &c.*

PALLAVICINI (Antoine) Cardinal, Evêque de Vintimille & de Pampelune, fils de Babilan & de *Pérégrina* Salvégia, naquit à Gênes en 1441. Il fut élevé dans le commerce, à la maniére des Nobles Génois, & ſuivit aſſez longtems ſes fréres, qui négocioient en Eſpagne; mais ſe laſſant de cette maniére de vivre, il vint en 1470 à Rome, où le Cardinal Jean-Batiſte Cibo le retint au nombre de ſes Domeſtiques, & lui procura une charge de Sécretaire ou Ecrivain des Lettres Apoſtoliques. Cette ſorte d'emploi le fit connoître au Pape Sixte IV, qui goûta ſon eſprit, & lui donna l'Evêché de Vintimille. Il ſe diſpoſoit à partir pour aller réſider dans ſon diocéſe, quand le Pape Sixte IV mourut, le 13 août 1484. Le Cardinal Cibo le pria alors de différer ſon voyage juſqu'après l'élection; & pour l'y engager plus fortement, il le fit nommer entre les Prélats qu'on choiſit ordinairement pour la garde du Conclave, qui ne fut pas long. Cibo y fut mis ſur le thrône pontifical, le Dimanche 23 du même mois d'août, & prit le nom d'Innocent VIII. Ce fut un grand ſujet de joye pour Antoine Pallavicini, que le nouveau Pontiſe retint à Rome. Il lui donna une charge de Dataire, qu'il exerça avec beaucoup de prudence & de fidélité, & le nomma Cardinal au mois de mars 1489. Alexandre VI, ſucceſſeur d'Innocent, eut beaucoup de conſidération pour ce Cardinal, auquel il procura pluſieurs Evêchez, & dont il eſtimoit ſur tout la fermeté & le courage. Lorſque le Roi Charles VIII entra à Rome le 28 décembre 1494, ce Pontiſe, qui s'étoit retiré dans le Château-Saint-Ange, ordonna au Cardinal Pallavicini de le recevoir, & de traiter avec lui; ce qu'il fit avec beaucoup de ſuccès. Quand ce Monarque partit de Naples le 20 de mai de l'année ſuivante 1495, le Pape qui l'avoit trop offenſé pour oſer l'attendre, ſortit de Rome, & ſe retira à Orviette, laiſſant encore le ſoin au Cardinal Pallavicini de négocier avec le Roi, qui rendit généreuſement toutes les places de l'Egliſe qu'il tenoit. Ce Pape mourut le 17 août 1503; & dans le Conclave, Antoine Pallavicini fut un de ceux qu'on propoſa d'abord, & qui eut pluſieurs voix. Des ennemis ſecrets qu'il avoit, en témoignérent du chagrin; & Garimbert dit qu'ils tâchérent de le décrier par cette Epigramme ſatyrique,

Genua cui patrem, genitricem Græcia, partum
Pontus & unda dedit, hic bonus eſſe poteſt?
Vani ſunt Ligures, mendax eſt Græcia, Ponto
Nulla fides: Hæc tu ſingula ſolus habes.

Un des amis du Cardinal trouva la réponſe dans ces mêmes vers, qu'il tourna en ces termes,

Qui malus eſſe poteſt, patrem cui Genua, matrem
Græcia, partum Pontus & unda dedit?
Sunt malo & aſſueti Ligures & Græcia docta eſt,
Æneadum & genitrix eſt Venus orta mari.

Quoi qu'il en ſoit Pie III fut élu Pape, & Jules II lui ſuccéda bientôt après. Celui-ci employa le Cardinal Pallavicini dans les affaires les plus importantes, & l'envoya Légat à Savonne, où ſe fit l'entrevue du Roi Louïs XII, & de Ferdinand, Roi d'Aragon. Ces Princes y conclurent une Ligue contre les Vénitiens, comme le Pape le ſouhaitoit. Le Légat preſſa ſon retour pour lui apprendre lui même le ſuccès de ſa négociation; mais en arrivant à Rome, ſur la fin du mois d'août, il tomba malade, & mourut le dixiéme ſeptembre 1507, âgé de 66 ans. Ses os qu'on avoit enſevelis dans l'égliſe du Vatican, furent depuis tranſportez en 1596, dans celle de ſainte Marie *del Popolo*, par les ſoins de Jean-Batiſte & Babilan Pallavicini ſes petits-neveux. Antoine Pallavicini avoit pour fréres, *Cyprien*, & *Jérôme* pére d'un autre *Jérôme*, Evêque d'Aleria; de *Philippe*, Evêque d'Ajazza; & de Jean-Batiste qui ſuit. * Guichardin, *Hiſtor. l.* 2. Paul Jove, *l.* 2. Fogliéta, *in Elog. Ligur.* Garimbert, *l.* 3. & 4. Ciacconius. Aubéry. Imhoff.

PALLAVICINI (Jean-Batiſte) Cardinal, Evêque de Cavaillon, étoit de Gênes, & fils de *Jérôme* Pallavicini. Il fut fait Cardinal par le Pape Léon X, en 1517, & fut employé dans les affaires ſous le pontificat de Léon X, d'Adrien VI, & de Clément VII. Il mourut jeune à Fabrica, où il étoit allé changer d'air, le 14 août 1524. Ce Cardinal avoit fait diverſes fondations de piété. * Bembo, *Epiſt. l.* 1. *Epiſt.* 13. Ciaconius, *in Pallavi. Elog. &c.*

PALLAVICINI (Ferrante) Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, de la Congrégation de Latran, natif de Plaiſance, fut reçu dans la maiſon dite *de la Paſſion*, des Chanoines Réguliers à Milan, où il ſe diſtingua par le brillant de ſon eſprit. Il en avoit beaucoup; mais il tournoit entiérement du côté de la Satyre, inclination qui fut enfin cauſe de ſa perte. Le Pape Urbain VIII faiſoit alors la guerre à Odoard Farnéſe, Duc de Parme & de Plaiſance. Ferrante n'étant pas en état de défendre ſon Prince avec les armes, ſe ſervit de la plume, & publia diverſes piéces extrêmement deſavantageuſes au ſaint Siége, & à toute la Maiſon Barberine. Le nom de ce Chanoine devint en exécration à la Cour de Rome, où l'on mit ſa tête à prix. Il ſe retira à Veniſe, & il y vivoit en repos, lorſqu'un jeune homme qui affecta de prendre part à ſon malheur, lui conſeilla de venir en France, où il lui faiſoit eſpérer de grands avantages. Il lui perſuada même de s'établir à Orange, où il n'avoit rien à craindre ſous la protection d'un Prince Proteſtant. Le malheureux Ferrante donna dans ce piége, & ſe laiſſa conduire par ce faux ami, qui le fit paſſer ſur le pont de Sorgues, dans le Comté Vénaiſſin. On dit qu'ayant découvert les armes du Pape ſur la porte du bourg, il s'écria tout effrayé, *Ah! je ſuis perdu.* En effet il fut arrêté preſque dans le même moment, par des hommes apoſtez, qui le conduiſirent à Avignon, où il eut la tête tranchée quatorze mois après en 1644. On dit que celui qui l'avoit trahi avec tant de lâcheté, étoit le fils d'un Libraire de Paris, nommé *de Breſche*, & qu'il fut tué quelques années après à Paris, par un des amis de Pallavicini, lorſqu'il jouiſſoit avec impunité de la récompenſe qu'il avoit tirée de ſon crime. Ferrante Pallavicini a écrit divers Traitez; *La Taliclea*; *La Suſanna*; *Il Giuſeppe*; *Il Sanſone*; *L'Ambaſciatore Invidiato*, ſous le nom d'*Alcindo Lupa*, qui eſt l'anagramme de ſon nom; *La Pudicitia Scherita*; *La Rhetorica della P.* & d'autres piéces que nous avons en deux volumes. On lui a toujours attribué l'Ouvrage intitulé *Il Divortio Celeſte*, piéce qui a fait beaucoup de bruit; mais M. de la Monnoye dans ſes Notes ſur les Opuſcules de Colomiez dit que l'on ſe trompe en cela, & que la Vie de Pallavicini que l'on voit au devant de ſes Ouvrages fait connoître que c'eſt une erreur; à quoi il ajoûte que rien n'eſt plus oppoſé que le génie & le ſtyle de cet Ouvrage au génie & au ſtyle de Pallavicini, & que ce ne fut point cette compoſition qui fut la cauſe de ſa perte. Sa mort donna occaſion au Dialogue que nous avons ſous le titre d'*Animo errante di Ferrante Pallavicini.* * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. partie* 2. Hallervord, *Biblioth. curioſa.* Bouche, *Hiſt. de Provence.* Pierre de ſaint Romuald, *Threſ. Chron. &c.* On trouve un abbrégé de ſa Vie à la tête de la nouvelle Verſion de ſon Divorce Céleſte, imprimée à Amſterdam en 1696. Bayle, *Dict. Crit.*

PALLAVICINI (Sforza) Jéſuite, puis Cardinal, né à Rome le 20 novembre 1607, fils du Marquis *Alexandre* Pallavicini, & de *Françoiſe* Sforze, étoit l'aîné de ſa Maiſon, & ſe conſacra néanmoins à Dieu dans l'état eccléſiaſtique, quelque répugnance que ſes parens euſſent témoignée pour ſon deſſein. Sa conduite fut ſi réglée, qu'il fut choiſi pour être du nombre des Prélats qui aſſiſtent à ces aſſemblées qu'on appelle à Rome *des Congregations.* Il fut de celle *del buon Governo*, de celle *dell' Immunità Eccleſiaſtica*, & de quelques autres. On le reçut auſſi dans la célébre Académie des Humoriſtes; & il ſe vit ſouvent à la tête des Académiciens en qualité de Préſident. Il fut auſſi Gouverneur de Jéſi, puis d'Orviette & de Camerino, ſous le Pape Urbain VIII; mais ces avantages ne le purent empêcher de quitter le monde, pour entrer dans la Société des Jéſuites, où il fut reçu le 28 juin 1638. En ſortant du noviciat, il enſeigna la Philoſophie, puis la Théologie. Dans la ſuite, le Pape Innocent X le nomma pour examiner diverſes affaires; & le Pape Alexandre VII le fit Cardinal en 1657. Ce Pontiſe étoit ancien ami du P. Pallavicini qui l'avoit ſervi, lorſqu'il vint à Rome ſous le nom de Fabio Chigi. Il avoit même contribué à ſa fortune temporelle, & l'avoit reçu dans l'Académie des Humoriſtes: en reconnoiſſance de quoi Chigi lui adreſſa ſes vers imprimez dans ſon livre, intitulé *Philomathi Muſæ Juveniles.* Lorſque Pallavicini fut mis dans le Sacré Collége, il étoit déja Examinateur des Evêques; il fut enſuite de la Congrégation du Saint Office, de celle du Concile, &c. Sa promotion au cardinalat ne lui fit point changer ſa maniére de vie, qu'il obſerva avec une grande régularité juſques à ſa mort, arrivée le cinquiéme juin 1667, qui étoit le 60 de ſon âge. Ce Cardinal a compoſé l'Hiſtoire du Concile de Trente, pour l'oppoſer à celle de Fra Paolo. C'eſt contre cet Ouvrage que ſes ennemis ont publié un Traité intitulé, *Le Nouvel Evangile du Cardinal Pallavicini.* Cette Hiſtoire du Concile, faite par Pallavicini, eſt bien écrite en Italien, & on l'a faite ſur d'aſſez bons mémoires mais entre les défauts qu'on y reprend,

prend, on trouve qu'il s'étend trop ſur la Controverſe, ce qui lui paroiſſoit néanmoins néceſſaire dans le deſſein qu'il s'étoit propoſé de détruire les mauvaiſes impreſſions qu'il croyoit avoir pu être faites par l'Hiſtoire du même Concile écrite par Fra-Paolo. Nous avons d'autres piéces de ſa façon, comme *Trattato dello Stile; Del Bene; Vindicatione Soc. Jeſ. &c.* * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſ.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter. &c.*

PALLAVICINI (Lo Stato) *Voyez* BUSSETO (L'Etat de)

PALLE'NE. Plutarque en parle dans la Vie de Théſée. Etienne de Byzance dit que c'étoit un bourg de la Tribu Antiochide, dans l'Attique.

PALLIOT (Pierre) Hiſtoriographe, Imprimeur & Libraire-ordinaire du Roi, & Généalogiſte des Duché & Comté de Bourgogne, naquit à Paris le 19 mars 1608, d'une famille alliée à pluſieurs perſonnes diſtinguées dans la robe. Etant encore jeune, il ſe dévoua à l'étude du Blazon & des Généalogies, dans laquelle il a excellé, également entraîné par ſon inclination naturelle, & par le commerce d'amitié qu'il entretenoit avec un de ſes parens, Louvain Gelliot, Avocat au Parlement de Dijon, célébre par ſon livre, *de la Parfaite Science des Armoiries*. Il étoit âgé de 25 ans ou environ, lorſqu'il s'établit à Dijon, & qu'il s'y maria avec *Vivande* Spirinx, fille d'un Imprimeur-Libraire: alliance qui le détermina à embraſſer la profeſſion de ſon beau-pére, qu'il a exercée avec honneur. C'étoit un homme exact, laborieux & infatigable, comme il eſt aiſé d'en juger par ſes Ouvrages, dont voici les titres. *Le Parlement de Bourgogne avec les armoiries, &c.* in folio, *en* 1660; *Généalogie des Comtes d'Amanzé*, in folio; *La Vraye & Parfaite Science des Armoiries de Gelliot, augmentée de plus de ſix mille écuſſons*, in folio, *en* 1660; *Hiſtoire Généalogique des Comtes de Chamilly; Extraits de la Chambre des Comptes de Bourgogne*, in folio. Il a encore laiſſé *touchant les familles de Bourgogne*, treize volumes in folio de *Mémoires Manuſcrits* qui ſont dans la bibliothéque de M. Joly de Blezy, Maître des Requêtes, outre pluſieurs Généalogies particuliéres. Une choſe aſſez rare, que nous ne pouvons nous empêcher de remarquer dans cet Auteur, c'eſt que non ſeulement il a imprimé ſes livres lui même, mais qu'il a gravé de ſa propre main le nombre infini de planches de blazon dont ils ſont remplis. Il mourut à Dijon dans des ſentimens d'une piété parfaite, aimé & eſtimé de tout le monde, en 1698, à l'âge de 89 ans. On ne peut aiſément concevoir qu'au milieu des occupations de ſon Imprimerie, il ait pu trouver aſſez de tems pour fournir aux productions de ſa plume. C'eſt à peu près dans ce ſens que les vers qui ſuivent ont été compoſez par M. de la Monnoye, célébre dans la République des Lettres par ſon érudition, & l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe.

Vray regître vivant, oracle plein de foi,
Thréſor en recherches fertile,
Fameux Palliot explique moi
Cette énigme ſi difficile,
Comment ſans ceſſe à lire appliquant ton eſprit,
Tu ſus trouver le tems d'écrire?
Et comment ayant tant écrit,
Tu ſus trouver le tems de lire?

* *Mémoires du tems.*

PALLIUM, eſpéce de manteau impérial, dont les Empereurs Chrétiens commencérent à honorer les Prélats de l'Egliſe dans le quatriéme ſiécle, voulant que ce fût un ornement pour eux, & une marque de leur autorité pour le ſpirituel ſur les Ordres inférieurs de leurs égliſes, comme les Empereurs l'avoient pour le temporel ſur ceux de leur Empire. Au commencement le *Pallium* couvroit tout le corps du Prélat, & deſcendoit depuis le col juſqu'aux talons, à peu près comme font les chapes, à la reſerve qu'il étoit fermé par devant, & tiſſu, non de ſoye ni de lin, mais de laine, pour répréſenter la brebis que Jeſus Chriſt, le bon Paſteur, porte ſur ſes épaules. Depuis ce ne fut que comme une eſpéce d'étole qui pendoit par devant & par derriére, & qui étoit chargée de quatre croix d'écarlate, diſpoſées ſur les quatre côtez du *Pallium*, c'eſt à dire, ſur l'eſtomac, ſur le dos & ſur les deux épaules, qui eſt à peu près la forme du *Pallium* des Prélats d'aujourd'hui. Les Patriarches prenoient le *Pallium* ſur l'autel, dans la cérémonie de leur conſécration. Ils en envoyoient un aux Métropolitains de leur Patriarchat, lorſqu'ils confirmoient leur élection; & ceux-ci le donnoient aux Evêques de leur province, en les conſacrant, après avoir confirmé le choix qu'on en avoit fait canoniquement: de ſorte que ni les uns ni les autres ne pouvoient faire aucune fonction pontificale, qu'ils n'euſſent reçu le *Pallium*. Ils ne portoient cet ornement qu'à l'autel, en célébrant la Meſſe ſolemnelle; & ils l'ôtoient même pendant qu'on liſoit l'Evangile. Comme cet honneur étoit une pure grace des Empereurs, on ne donnoit point le *Pallium* ſans leur permiſſion. Ainſi S. Grégoire ſupplia l'Empereur Maurice de donner au Patriarche Anaſtaſe *le Sinaïte*, qu'on avoit dépoſé, la liberté de venir à Rome, & de lui permettre de porter le *Pallium*, afin qu'il y pût célébrer pontificalement. Voilà quel étoit l'uſage du *Pallium* dans l'Egliſe Orientale.

Il n'en fut pas tout-à-fait de même dans l'Occident, où l'on ne trouve point que les Prélats portaſſent cet ornement avant le ſixiéme ſiécle. Ce fut au commencement de ce ſiécle-là, que le Pape Symmaque ayant fait ſon Vicaire dans les Gaules, Céſaire, Métropolitain d'Arles, lui envoya le *Pallium*. Le Pape Vigile, l'un de ſes ſucceſſeurs dans le même ſiécle, le donna à Auxence, auſſi Archevêque d'Arles, & Vicaire du ſaint Siége; car cette marque de la participation du pouvoir du Pape, ne ſe donnoit alors qu'aux ſeuls Primats & Vicaires Apoſtoliques. L'Archevêque d'Arles eſt le premier Métropolitain de France qui l'ait reçu. Ce ne fut que longtems après, vers le milieu du huitiéme ſiécle, que le Pape Zacharie l'accorda à tous les Métropolitains ou Archevêques. Les Papes donnérent auſſi quelquefois cet ornement à des Evêques, comme à Siagrius, Evêque d'Autun, & à cinq Evêques de Metz à la fin du huitiéme ſiécle, & au commencement du neuviéme, & à un ſixiéme l'an 1122. Le *Pallium* que l'on envoye préſentement de Rome, eſt une bande d'étoffe de laine blanche, large de trois doits, qui entoure les épaules avec des pendans longs d'une palme par devant & par derriére. La laine dont on le fait, eſt priſe de la toiſon de deux agneaux que l'on offre tous les ans ſur l'autel de l'égliſe de ſainte Agnès à Rome, le 21 janvier, jour de la Fête de cette Sainte, où l'on célébre une Meſſe ſolemnelle. Deux Chanoines de ſaint Jean de Latran donnent ces agneaux aux Sous-Diacres Apoſtoliques, pour les élever juſques à ce qu'il ſoit tems de les tondre. Alors on méle leur laine avec d'autre bien blanche & bien fine pour en faire l'étoffe des *Pallium*, qui ſe conſervent dans le ſépulchre des ſaints Apôtres, pour être diſtribuez aux Archevêques, après qu'ils ont été préconiſez & propoſez dans le Conſiſtoire. Autrefois on vouloit obliger les Evêques d'aller quérir le *Pallium* à Rome: à préſent on le leur fait demander avec cette formule, *inſtanter, inſtantius, inſtantiſſime.* Un Archevêque ne peut conſacrer des Evêques, dédier des égliſes, & célébrer l'office pontificalement dans ſon égliſe, qu'après avoir reçu le *Pallium*. S'il change d'Archevêché, il faut qu'il demande un nouveau *Pallium*. * Garnier, *Diſſert. de Pallio.* Marca, *de Concordia Sacerdotii & Imperii.* Thomaſſin, *Diſcipl. de l'Egliſe.* Bralion, *Pallium Archiepiſcopale.* Dom Thierry Ruinart, *Diſſertatio de Pallio Archiepiſcopali*, dans le ſecond tome des Oeuvres poſthumes du Pére Mobin & de Dom Ruinart.

* PALLU ou PHALLU, ſecond fils de Ruben l'un des douze Patriarches. Il étoit le Chef d'une race qui de ſon nom s'appelloit la race des Palluites. Il fut pére d'Eliab & grand-pére de Némuel, de Dathan & d'Abiram. * *Geneſe, ch. 46. v. 9. Nombres, ch. 26. v. 8. & 9.*

PALMA (Aulus Cornelius) fut l'un des Favoris de Trajan, qui lui fit dreſſer une ſtatue. Il fut Conſul en *99* & en 109. Avant ſon ſecond conſulat, dans le tems qu'il étoit Gouverneur de Syrie, il ſoumit à l'Empire la partie la plus ſeptentrionale de l'Arabie, dont la capitale étoit Pétra, qui avoit eu longtems ſes Rois particuliers. Sa faveur ceſſa avec la vie de Trajan; & ſes ſervices n'empêchérent pas qu'Adrien, qui avoit toûjours été ſon ennemi, ne l'immolât à ſa cruauté, après être parvenu à l'Empire, l'an de Jeſus Chriſt 119. * Dion, *l.* 68. Euſébe, *Cronic.*

PALMA (Jacques) *Voyez* PALME.

PALMA, ou LA PALMA, Iſle de la Mer Atlantique en Afrique, & l'une des Canaries, très-célébre par ſes bons vins, appartient aux Eſpagnols, qui s'en rendirent maîtres en 1493. Cette iſle a 25 lieues de circuit, & eſt fort bien cultivée. Elle renferme une petite ville nommée *Santa Cruz de la Palma*, pluſieurs bourgs & une montagne qui jette des flammes. On en vit ſortir l'an 1677, des feux ſouterains, en même tems que la terre fut agitée de tremblemens fort ſurprenans par leur qualité & par leur durée. Le 13 novembre, un peu après le coucher du ſoleil, le tremblement ſe fit ſentir dans l'étendue de 13 lieues, le long de la côte. Il fut accompagné d'un tonnerre épouvantable, durant cinq jours, pendant leſquels la terre s'entr'ouvrit en pluſieurs endroits. La plus grande ouverture fut ſur la montagne aux chévres, éloignée de la mer d'un mille & demi, d'où il ſortit un grand feu qui pouſſoit des pierres & du rocher fondu. Le même accident arriva en pluſieurs lieux aux environs; & en moins d'un quart d'heure il ſe fit vers le pié des montagnes, juſques à dix-huit ouvertures, qui vomirent des flammes & des pierres brûlées en ſi grande quantité, que cela forma comme une riviére de feu. Elle prit ſon cours par deſſus la plaine de *Los Canios*, & coula avec impétuoſité du côté de la fontaine ſainte; mais étant arrivée proche du bord de la grande deſcente, elle ſe détourna à droite, & ſe précipita vers le vieux port, qui eſt celui où les Eſpagnols abordérent, lorſqu'ils ſe rendirent maîtres de ces iſles. Le 20 novembre, il ſe fit une ſeconde ouverture ſur la montagne aux chévres, d'où il ſortit des pierres & des feux, avec de grands tremblemens & des tonnerres, ce qui continua pluſieurs jours. Il y eut des cendres noires portées à ſept lieues loin de là; le terroir des environs fut entiérement ravagé; & les Habitans furent contraints d'abandonner leurs demeures, pour chercher un aſyle dans un lieu éloigné de ces Volcans. * *Mémoires Hiſtoriques.* J. Nugno de Penna.

PALMA, PALMA NUOVA ou PALMA LA NUOVA, ville de l'Etat des Vénitiens en Italie dans le Frioul ſur la Natiſſa qui s'appelle auſſi *Natiſo* & *Natiſone*, à une lieue de l'ancienne Palma, & à trois d'Udina, de Citta di Friuli & de Gradiſca. Palma nuova paſſe pour une des meilleures places de l'Europe. Elle eſt environnée de neuf bons baſtions, défendue par une bonne citadelle, & par dix-huit cavaliers qui commandent tous les lieux d'alentour. Elle eſt pourvue d'une grande quantité de canons. Ses foſſez ont trente pas de largeur & douze de profondeur. Les Vénitiens la bâtirent l'an 1593, ſous le gouvernement de Paſchal Ciconia, Doge de Veniſe, pour couvrir leurs terres contre les entrepriſes de la Maiſon d'Autriche. Elle eſt vers les confins du Comté de Goritz ou Gorice, qui eſt du Cercle d'Autriche. Palma nuova eſt au nord-eſt de Veniſe, dont elle eſt éloignée de 17 à 18 lieues. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand, *Gr. Dict. Univ. Holl.* Edouard Brow, *Itinerarium per Hungariam, Serviam, Bulgariam, Macedoniam, Theſſaliam, Auſtriam, Stiriam, Carinthiam, Carniolam & Forum-Julium, &c.*

PALMA, capitale de l'Iſle de Majorque. Elle eſt ſituée entre deux Promontoires. La mer baigne ſes murailles, & forme une grande baye entre ces deux Caps. Elle contient environ dix mille Habitans, & eſt bien fortifiée. Elle eſt auſſi bien bâ-

tie & embellie de plusieurs places publiques. Celle qu'on appelle le *Born* égale les plus belles places de l'Europe, tant par son étendue que par la magnificence de ses batimens. Parmi les Reliques qu'on conserve dans la Cathédrale, qui ne le céde à aucune d'Espagne, on voit trois des épines, qui percérent la tête du Sauveur; un lambeau de la chemise de la Vierge, & un autre de la robe de Jésus Christ. Ces Reliques sont en grande vénération. Il y a dix Couvens de Religieux, & huit de Religieuses à Palma. L'Histoire parle d'un grand miracle opéré, *dit-on*, dans le Monastére des Dominicains. Il y avoit dans ce Monastére un saint enfant, Novice, fort dévot à une image de la Vierge. Etonné de ce que le petit Jesus ne mangeoit jamais, & de ce que la Vierge ne lui donnoit point à tetter, il disoit de tems en tems, en s'adressant à l'image, *Sainte Vierge, voulez-vous me permettre d'apporter à manger à vôtre enfant?* Dans un transport de dévotion, il mit un jour sur l'Autel de la viande qu'il avoit apportée du réfectoire, & pria plusieurs fois le petit Jesus de vouloir bien descendre, pour manger avec lui. Jesus descendit & mangea sa portion de cette viande, après quoi il invita le Novice de diner avec lui chez Dieu, son Pére, le Dimanche suivant. Le Novice répondit, qu'il ne pouvoit pas sortir du Couvent sans en avoir la permission. Le Maître des Novices, instruit de ce qui s'étoit passé, dit à l'enfant, *faites savoir au fils de la Vierge que les Novices ne peuvent pas sortir sans leur Maître; & qu'il faut que je vous accompagne.* Là-dessus Jesus ordonna au petit Novice, d'avertir son Maître de se tenir prêt pour le Dimanche. Le jour étant venu, le Maître & le Novice moururent subitement. Les Habitans de Majorque ont une grande vénération à cette image, & s'il faut les en croire, ce n'est pas là le seul miracle que Dieu ait operé, par l'intercession de l'enfant Jesus, dans l'Eglise des Dominicains. * *Histoire Ancienne & Moderne des Isles Baleares, traduite de l'Espagnol en Anglois par* M. Campbel. *Bibliotéque Angloise, tome 14. p. 343. &c.*

PALMA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie: il est au confluent du Guadalquivir & du Xénil, à une ou deux lieues au dessous d'Ecija. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PALMA, ville de Portugal dans l'Alentejo sur la rive droite du Cadaon dans l'endroit où la petite riviére de Palma s'y jette. Palma est au sud-est de Lisbonne, dont elle est éloignée de douze à treize lieues.

PALMA, bourg situé sur la côte de la Calabre Ultérieure, à huit lieues de Reggio, vers le nord. Ce bourg est bâti sur les ruïnes d'une ancienne ville des Brutiens, nommée *Taurianum* & *Tauri Civitas*, qui fut détruite par les Sarazins. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALMACIA, petite isle de la Mer de Gênes, à l'entrée du Golfe de Spezza, un peu au Levant de la ville de Porto-Vénéré. On la prend communément pour l'ancienne *Venaria.* * Maty, *Dict. Geogr.*

PALMAJOLA, en Latin *Palmariola*, anciennement *Artemita*, petite isle de la Mer de Toscane. Elle est près de la côte septentrionale de l'isle d'Elbe, du côté de Porto Ferraio. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PALMAR, PALMARINHO ou PALMERINHO (La Pointe de) petit Cap d'Afrique, sur la côte du Royaume d'Angola, au sud-ouest de la ville de Loanda, & au nord-ouest de l'emboûchure de la riviere de Coanza. * M. Delisle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

PALMARIA. *Voyez* PALMAROLA.

PALMARIA. *Voyez* FENICUSA.

* PALMAROLA & PALMARUOLA, petite isle de la Méditerranée dans la Mer de Toscane, à l'ouest de l'isle de Ponza, au sud de la côte de la Campagne de Rome, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Le Pape Silvére y mourut exilé en 540. Elle est maintenant déserte.

PALMAS, Cap de Palmas, de Palmeiras ou de Ségogora, Cap des Palmiers. C'est un grand Cap de la province de l'Inde deça le Gange. Il est sur la côte du Royaume d'Orixa; & il s'avance dans le Golfe de Bengale, au midi de l'emboûchure du Guenga & du Gange. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALMAS (Le Cap de) en Afrique. *Voyez* PALMES (Le Cap des)

PALMAS (La Ciudad de las) ville. *Voyez* CANARIE.

* PALMATUS ou PALMATIUS, de Césarée en Cappadoce, élevoit des chevaux que l'on nomme de son nom. Il vivoit du tems de l'Empereur Valérien. *Voyez* dans le Code Théodosien, les titres *de Equis Curulibus*, & *de Grege Dominico*, avec les Notes de Jaques Godefroy.

PALME (Jacques) dit *le Vieux Palme*, Peintre, né dans le territoire de Bergame en 1548, a peint d'une grande force de couleurs, soutenues d'un assez bon dessein. Il étoit Disciple du Titien, & sa maniére étoit si conforme à celle de son Maître, que celui-ci ayant commencé une descente de croix, que la mort l'empêcha d'achever, le Palme fut choisi pour y mettre la derniére main, ce qu'il fit avec respect pour la mémoire du Titien, comme il le marque dans les paroles suivantes, qu'on lit encore aujourd'hui dans ce tableau,

Quod Titianus inchoatum reliquit,
Palma reverenter perfecit,
Deoque dicavit opus.

Entre ses ouvrages que l'on voit à Venise, *sainte Barbe*, qui est dans sainte Marie-Formose, est son plus beau. Il mourut en 1596, âgé de quarante-huit ans, ce qui fait voir qu'on ne l'appelle *Vieux*, que parce qu'il a précédé celui qu'on appelle *le Jeune Palme*, qui étoit son neveu & Disciple de Tintoret, qui a peint dans la maniére de son Maître. Il a fait quantité d'ouvrages à Venise, où il est mort en 1623. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

* PALMELA, petite ville de Portugal dans l'Estrémadure. Elle est au sud-est de Lisbonne, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

PALMER (Thomas) Auteur de quelques Ouvrages, qu'on conserve en Angleterre, a été Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & florissoit à la fin du XIV siécle, & au commencement du XV, si l'on en croit Léland cité par Pitseus, qui paroît n'être pas recusable; puisqu'il marque que ce Palmer fut Prieur de la maison de Londres, & très-estimé de Richard Clifford, Evêque de cette église, lequel mourut en 1421. Cet Auteur ajoûte que Palmer signala son zele contre les Sectateurs de Wiclef, qu'il poussa vivement en plusieurs disputes publiques. Ceux de ses Ouvrages qu'on trouve encore sont des Traitez *de Veneratione Imaginum; De Originali Peccato; De Veneratione Sanctorum; De Peregrinationibus.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 1.*

PALMERAN (Thomas) Irlandois, Docteur de la Maison de Sorbonne, a composé deux Recueils, l'un tiré de l'Ecriture Sainte, & l'autre des Péres. Ces deux Ouvrages, qui sont assez bons pour travailler sur différens sujets de Morale ou de Théologie, ont été imprimez à Paris en 1556, & à Lyon en 1678 & 1679. Palmeran a fleuri vers l'an 1290, comme cela est marqué dans quelques Manuscrits de ces Ouvrages. * M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIII siécle.*

* PALMES (Le Cap des) ou le Cap de PALMAS, *Palmarum Caput*, grand Cap de la Guinée. Il s'avance dans la mer, entre la Côte des Dents & celle de Malaguette. Quelques Géographes le prennent pour la montagne de la Libye que les Anciens nommoient *Currus Deorum*, laquelle d'autres placent à la montagne de *Sierra Liona.*

PALMIER (Jacques le) *Voyez* PAUMIER (Jacques le) de Grentemênil.

PALMIER ou PALMIERI (Matthieu) naquit à Florence en 1405, d'une famille considérable & qui avoit possédé les premiéres charges de la République. Alemanno Rinuccini dans l'Oraison funébre de Palmiéri, dit que cette famille venoit d'Allemagne. Palmiéri étoit aggrégé au Corps des Apoticaires, parce que suivant l'usage de la République de Florence, personne n'étoit admis aux charges sans avoir été aggrégé à quelque Corps de Marchands ou d'Artisans. Palmiéri se trouva en 1439, au Concile de Florence. Le premier novembre 1445, il fut élu Prieur & il exerça cette charge pendant ce mois & le suivant. En 1455, il fut envoyé en Ambassade à Alphonse, Roi de Naples. Il fut Gonfalonnier de justice pendant les mois de septembre & d'octobre de la même année. Il fut envoyé à Rome en 1466, pour solliciter la canonisation du Bienheureux André Avelin, & ensuite à Sienne pour y négocier quelques affaires. L'année suivante il fut choisi pour être du Conseil des Dix, & on l'élut pour la seconde fois Prieur le premier novembre 1468. En 1473, il alla à Rome pour traiter avec le Pape Sixte IV, de la fameuse Ligue qui se faisoit alors. Barthélemy Fonti, dans les *Annales* de son tems, dit qu'il mourut à Florence en 1475, dans la 70 année de son âge. On a de lui, *Della Vita Civile quatro libri*, Ouvrage imprimé plusieurs fois, traduit en François par Claude de Rosiéres, & imprimé à Paris en 1557; *La vita di Nicolo Acciajoli, &c. De captivitate Pisarum; Chronicon seu de temporibus*, que Matthias Palmiéri a continué; *Città* pour *Citta di Vita*, Poëme qui n'a jamais été imprimé, mais dont il y a plusieurs Exemplaires manuscrits en Italie. Palmiéri y enseignoit que nos ames sont les Anges, qui dans la révolte de Lucifer se tinrent neutres entre Dieu & lui, & que Dieu par punition relégua dans des corps, afin qu'ils pussent être damnez ou sauvez, suivant la conduite vertueuse ou criminelle qu'ils méneroient en ce monde. Ce Poëme fut condamné à être brûlé. Trithême & Génébrard ont dit que Palmiéri eut la même destinée que son livre; cependant, comme Vossius l'a remarqué, ni Philippe de Bergame, ni Volaterran, ni Paul Jove, ni les autres Auteurs Italiens ne parlent point de cette condamnation. Ceux qui en font mention sont refutez par les funérailles magnifiques qui se firent à Florence par ordre du Magistrat, pour honorer la mémoire de Palmiéri; & par l'oraison funébre prononcée devant son corps par Rinuccini. Nicolas Verrin qui étoit son Concitoyen, & qui vivoit dans le même tems, parle ainsi de lui,

Te quoque, Palmeri, quanquam te ceperit error
Spirituum, haud parco tamen es celebrandus honore, &c.

* *Journal de Venise, tome 10. p. 424.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 11. p. 76.* Verrin, *Flor. Illust. l. 2.* Philippe de Bergame, *in Suppl. Chron. A. C.* 1439. Volaterran, *Comment. Urb. l. 21.* Paul Jove, *in Elog. c.* 132. Trithême, *in Catal.* Génébrard, *in Chron.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Vossius, *de Histor. Latin. l.* 3. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

PALMIER ou PALMIERI (Matthias) de Pise, vivoit dans le XV siécle. Il étoit d'une famille fort illustre. Il fut Prélat de la Cour de Rome & posséda les charges d'Abbréviateur & de Sécretaire Apostolique. Il mourut le 19 septembre 1483, âgé de 60 ans. Il fit une addition à la Chronique de Matthieu Palmiéri de Florence, depuis l'an 1456, jusqu'en 1481. Il traduisit aussi de Grec en Latin l'Histoire d'Aristée des septante Interprétes, & composa d'autres Ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Il faut cependant remarquer qu'il y a des gens qui donnent la Traduction de l'Histoire d'Aristée à un autre Palmiéri qui étoit de Vicenze. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 11. p.* 89.

PALMIERS (Le Cap des) en Asie. *Voyez* PALMAS.

PALMIRENO (Laurent) Grammairien, natif d'Alcaniz

in

en Aragon, vivoit dans le XVI siécle, & mourut en 1580, laissant divers petits Traitez de sa façon. Les Espagnols estiment Palmiréno, & en parlent avec éloge. * *Consultez la Bibliothéque des Ecrivains d'Espagne de* Nicolas Antonio, & *l'Histoire d'Aragon de* Vincent-Blasco Lanuza, *partie* 2. *l.* 5. *c.* 48.

PALMOSA. *Voyez* PATHMOS.

PALMYRE, *Palmyra*, ville de Syrie près de l'Arabie Déserte, est indiquée dans la Vulgate, I. ou III. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 18. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 4, comme une ville bâtie par Salomon. Le Texte Hébreu porte le nom de *Thadmor: Thamar* en Hébreu signifie un *palmier*. Joséphe assure que les Grecs appelloient *Palmyre* la ville que les Syriens nomment *Thamor*. La situation de la ville de Thamor dans le désert de Syrie marquée dans le passage cité du I. ou III. *livre des Rois* au païs d'Emath de Soba, est la même que celle de la ville de Palmyre. Ainsi il est à croire que cette ville a été bâtie par Salomon. Elle tomba bientôt après sous la puissance des Rois de Babylone. Pline en parle, comme d'une République qui de son tems avoit conservé sa liberté, & qui séparoit l'Empire Romain de celui des Parthes. Elle devint depuis capitale d'un païs, dit *le Royaume des Palmyréniens*, célébre par la naissance d'Odenat, & par le courage de Zénobie son épouse, vers l'an 264. L'Empereur Adrien avoit augmenté cette ville, & l'avoit nommée *Adrianopolis*, Andrinople. Elle a eu autrefois un Archevêché. Le nom qu'elle porte présentement est *Amegara*, selon Ortélius, & *Fabl*, au rapport de Sanson. *Voyez* ODENAT.

PALMYRENE. *Voyez* ARDEN.

PALO, bourg légérement fortifié dans le Patrimoine de saint Pierre en Italie, sur la côte, à trois lieues du Lac & de la ville de Bracciano, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALOMBARO, bourg de l'Etat de l'Eglise dans la Sabine, à deux lieues de Tivoli vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALONI (Marcel) Poëte, natif de Rome, vivoit au commencement du XVI siécle, & laissa dans un Poëme en deux livres, l'Histoire de la bataille de Ravenne, que les François gagnérent le jour de Pâques 1512. Cet Ouvrage fut imprimé en 1513. * Rubeus, *in Hist. Raven.*

PALORMI. *Voyez* CHIZICO.

* PALORMO, village avec un port. Il est sur la côte de l'Epire, en Gréce, environ à huit lieues de Butrinto, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALOS de MOGUER, bourg ou petite ville de l'Andalousie en Espagne. Il est près de l'embouchure du Tinto dans le Golfe de Cadix, à dix lieues de San-Lucar de Barraméde, vers le Couchant septentrional. Palos est le lieu d'où Christophle Colomb partit l'an 1492, pour aller découvrir l'Amérique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PALOS (Cabo de) Cap fort connu en Espagne dans le Royaume de Murcie, dont il occupe la pointe qui joint la côte occidentale avec la méridionale. On l'appelloit anciennement Scombraria ou *Saturni Promontorium*. Il est au sud-est de la ville de Murcie & sépare le Golfe de Carthagéne d'avec celui d'Alicante.

* PALOS (le Cap de) ou le Cap de Palo, anciennement *Dyrrachium Promontorium*. C'est un Cap de Gréce sur la Côte de l'Albanie. Il prenoit autrefois son nom de la ville de Durazzo, dont il n'est éloigné que d'une lieue.

PALOTTA, ville de la Basse Hongrie, dans le Comté d'Albe-Royale, fut prise sur les Turcs par les Impériaux, au mois d'octobre 1687. Le Bacha qui y commandoit demanda d'abord à capituler, & en sortit avec la garnison chargée d'autant de bagage, que chaque Soldat en put emporter. Il étoit accompagné d'environ deux cens cinquante hommes, qu'il conduisit à Belgrade. On trouva dans la place huit piéces de canon, plusieurs mortiers, une grande quantité de poudre & de vivres avec trois drapeaux. * *Mémoires du tems.*

PALOTTA (Jean-Batiste) Cardinal, natif de Carderola dans la Marche de Rome, après avoir été Nonce à Vienne, & Archevêque de Thessalonique, fut nommé Cardinal par le Pape Urbain VIII, l'an 1629. Il fut depuis Evêque de Tusculum ou Frescati, & d'Albano, & Gouverneur de Rome, où il mourut le 24 janvier 1668, en sa 74 année.

PALPHURIUS SURA, ou PALFURIUS, Historien Latin, du troisiéme siécle, ne nous est connu que par un seul témoignage de Trébellius Pollion, qui le cite comme ayant composé le Journal de la Vie de l'Empereur Gallien. Gesner le nomme Calpurnius Sura; mais il y a apparence que c'est par corruption, comme le remarque Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2.

PALPHURIUS ou PALFURIUS, Chef de Brigands qui couroient l'Asie Mineure, & particuliérement l'Isaurie. L'Empereur Probus l'ayant défait, le fit mourir vers l'an 280. * Vopiscus, *in Probo.*

* PALTI ou PHALTI, fils de Raphu de la Tribu de Benjamin, fut un des Espions qui furent envoyez à la découverte de la Terre promise. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 10.

* PALTIEL ou PHALTIEL, fils de Hazan ou Azzan, de la Tribu d'Issachar, fut un de ceux que l'on nomma pour faire le partage de la Terre de Canaan, entre les Enfans d'Israël. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 26.

PALTZBURG. *Voyez* PHALTZBOURG.

PALU (La) Maison qui a tenu de toute ancienneté un des premiers rangs entre celles de Bresse, a été féconde en grands hommes. PIERRE de la Palu Maître des Requêtes, étoit fils d'*Aime* de la Palu, Seigneur de Varambon, de Saint Julien, de Toussia, de la Balme & de Bouligneux. Il épousa *Marie* de Luyrieux, & en eut *Aime* de la Palu: & *Clémence*, mariée à *Guillaume* de la Baume, qui fut Gouverneur d'Amé, dit *le Verd*, Comte de Savoye. Il y a eu de cette Maison FRANÇOIS de la Palu, Seigneur de Varambon, de Bouligneux, &c. qui fut fait Chevalier de l'Ordre de Savoye, après l'an 1440; HUGUES de la Palu, Comte de Varax, Vicomte de Salins, Gouverneur & Maréchal de Savoye, Lieutenant-Général pour le Roi Charles VIII, en Dauphiné, créé Chevalier de l'Ordre de Savoye en 1482; JEAN-PHILIBERT de la Palu, Comte de Varax, Seigneur de Bouligneux, &c. Lieutenant-Général du Duc de Savoye, au Gouvernement de Bresse, & son Ambassadeur au Concile de Trente, fait Chevalier de l'Annonciade en 1518. Cette Maison subsiste en la personne des Comtes de Bouligneux, Seigneurs de Mailly, dont étoit Louis de la Palu, Comte de Bouligneux, Lieutenant-Général des armées de France, qui après avoir été longtems Colonel du régiment de Limosin, fut tué au siége de Verrue en 1704. *Voyez l'Histoire de Bresse du* Sieur Guichenon, qui rapporte une Généalogie très-exacte de cette Maison, à laquelle on doit rapporter les Hommes illustres qui suivent, quoique quelques Auteurs ayent varié sur le lieu de leur naissance.

PALU (Pierre de la) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Docteur en la Faculté de Théologie de Paris, & Patriarche de Jérusalem dans le XIV siécle, étoit fils de GERARD de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varambon, de Richemont, de Bouligneux & de Toussia. Il fut Licentié le 13 juin 1314, & il enseignoit encore la Théologie en 1317, à Paris, où ayant été fait Définiteur de la province de France au Chapitre Général, qui se tenoit à Pampelune, il eut l'honneur d'être choisi pour Vicaire du Général qui étoit absent de ce Chapitre. L'année suivante le Pape Jean XXII lui donna une marque solide de son estime, en le députant avec deux Religieux de l'Ordre de saint François, en Flandre, pour y disposer les esprits à la paix; ce qui ne lui réussit pas, & lui fit des ennemis, qui l'accusérent de prévarication. Pierre n'eut pas beaucoup de peine à se justifier de l'accusation intentée contre lui, & néanmoins elle produisit un effet auquel il ne s'étoit pas attendu. Dix années se passérent sans qu'on l'employast dans aucune affaire, & ce ne fut qu'au bout de ce tems que Jean XXII, persuadé qu'il avoit eu tort de ne se pas servir d'un homme de ce merite, l'appella à Avignon pour le sacrer Patriarche de Jérusalem. La Palu revêtu de cette dignité en 1329, partit presque aussi tôt pour l'Isle de Chypre, où il conduisit Marie, fille de Louis I, Duc de Bourbon, qui étoit fiancée à Guy, fils aîné du Roi Hugues de Luzignan; & après avoir visité l'église de Limissa, dont il avoit l'administration, il passa en Palestine pour engager le Soudan à être plus favorable aux Chrétiens. Les Historiens observent que la Palu étant de retour en 1331 en France, y anima tellement toute la Cour contre ce Soudan, qui n'avoit pas eu d'égard à ses remontrances, qu'on vit rarement plus de vivacité: que le Pape charmé de ces dispositions, donna ordre au Patriarche & aux autres Prélats, de prêcher par tout la Croisade; & que tout cela ne produisit néanmoins aucun effet. Les guerres d'Angleterre rendirent inutiles les bonnes intentions du Roi & de ses Sujets, & ce fut le jugement rendu cette année-là même contre Robert d'Artois, qui donna occasion à ces guerres. On prétend que la Palu n'eut que trop de part à ce jugement: voici ce qu'on en trouve dans la Chronique de Saint-Denys, & dans la Continuation de la Chronique de Nangis. Robert d'Artois, ayant produit de fausses lettres pour se faire ajuger le Comté d'Artois qu'il disputoit à sa tante Mahaud, on reconnut la fraude, & on arrêta diverses personnes pour les interroger; mais leurs dépositions ne paroissant pas suffisantes, on voulut en savoir la vérité du Confesseur de Robert. Celui-ci, dit-on, s'en défendit, parce que tout ce qu'il savoit de cette affaire, il ne l'avoit appris que dans la confession. On se trouva embarrassé de cette réponse, & on consulta la Palu, qui décida que ce Confesseur pouvoit parler, parce qu'il n'y avoit que les péchez qui fussent sous le sceau de la confession, & que les choses sur lesquelles on l'interrogeoit n'étoient pas des péchez. On ajoûte que l'on ignora dans le public ce qu'avoit dit le Confesseur; qu'on sut seulement qu'il avoit été reconduit en prison, après quoi on n'avoit plus oui parler de lui; & que le jugement suivit de près: mais toute cette narration n'est pas fort intelligible, & ce qu'il y a de certain, c'est que la Palu dans ses Ecrits, est un des Théologiens qui recommandent le plus aux Confesseurs de ne pas relever le secret des confessions. On le trouve ensuite en 1333, à la tête des Prélats & des Docteurs, qui se déclarérent contre l'opinion de Jean XXII, touchant la vision béatifique; & depuis, on ne trouve plus rien de lui, sinon qu'en 1337, il confirma & publia les Statuts synodaux faits par Auger son prédécesseur dans l'Evêché de Conserans, dont il avoit alors l'administration. Etienne de Lusignan, & plusieurs autres après lui, ont assuré que la Palu mourut à Nicosie dans l'Isle de Chypre, mais il est sûr qu'il mourut le 31 janvier 1342, à Paris, & qu'il fut inhumé dans l'église de saint Jacques de son Ordre, où son tombeau fut trouvé l'an 1631. Il avoit employé son loisir à la composition de plusieurs Ouvrages. Les Jacobins de Paris avoient encore à la fin du XVI siécle ses Commentaires ou Postilles sur toute la Bible, puisque le Jésuite Possevin les vit chez eux: mais ils n'en ont présentement qu'une très-petite partie. Son Commentaire sur le Lévitique est gardé au Collége de Maître Gervais; & de tout ce qui reste les préfaces ne sont pas de la Palu, mais de divers autres Religieux de son Ordre, plus anciens que lui. Il laissa aussi des Commentaires sur les quatre livres des Sentences; mais on n'a imprimé que ce qu'il a écrit sur le troisiéme & sur le quatriéme; & celui-ci étoit, au goût de saint Antonin, tout ce qu'on avoit écrit de mieux pour la pratique des Cas de Conscience. On lui donne encore un Traité *de Causa immediata ecclesiasticæ Potestatis*, que d'autres attribuent au Cardinal Jean de Godin; & un recueil de Sermons *de Tempore & de Sanctis*, qui a été imprimé diverses fois, sous le titre *de Thesaurus Novus*, & qui certainement n'est pas de lui, mais d'un Religieux de l'Ordre de saint François. Un autre Ouvrage de la Palu dont la perte doit être sensible à tous ceux qui aiment l'Histoire, est celui qu'il avoit intitulé Li-

ber Bellorum Domini, où il traitoit des guerres contre les Infidéles. On a imprimé quelque part en Italie sa lettre à Hugues de Vauceman, Général de l'Ordre de saint Dominique, sur la question, comment les Fréres Prêcheurs peuvent retenir leurs revenus; & on garde dans la bibliothéque du Comte de Seignelay, son Traité de la pauvreté de Jesus Christ & des Apôtres, contre Michel de Cesène. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

PALU (Pierre de la) Seigneur de Varambon, Baillif & Gouverneur d'Amiens, Maître des Requêtes, fut en grande considération dans le XIV siécle. Le Roi Philippe *de Valois*, pour l'attirer à son service, l'honora de l'Office de Maître des Requêtes de son Hôtel. En 1341, la Palu fit hommage au Roi de cinq cens livres de revenu qu'il lui avoit assignées sur son thrésor. Depuis, vers l'an 1347, il fut Baillif & Gouverneur des villes d'Amiens, de Lille & de Douay, & Capitaine des frontiéres de Flandre. * Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes*. Guichenon, *Hist. de Bresse*.

PALU ou de VARAMBON (Louis de la) Cardinal, fils d'AIMÉ de la Palu & d'*Alix* de Gourgenon, & petit-fils de PIERRE de la Palu, Gouverneur d'Amiens, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi Philippe *de Valois*. Après avoir pris l'habit de saint Benoît à Tournus, il fut élu Abbé d'Ambournay, puis de Tournus, ensuite Evêque de Lausane, de Maurienne, Cardinal du titre de S. Anastasie, & Archevêque de Tarantaise. Il n'étoit encore qu'Abbé d'Ambournay, lorsqu'il se trouva au Concile de Constance en 1417, & qu'il fut Garde du Conclave à la création du Pape Martin V. On le députa aussi au Concile de Sienne en 1423, & il assista à celui de Bâle, où il fut fait Evêque de Lausane en 1432, à l'exclusion de Jean Prangin. Amedée VIII, Duc de Savoye s'étoit employé pour ce dernier: de sorte que son Procureur, nommé Jean Champion, voyant qu'on n'avoit aucun égard aux sollicitations de son Maître, appella au Pape de la sentence du Concile. Ce procédé fut extrêmement blâmé à Bâle, où Champion fut arrêté prisonnier. Quelque tems après, les Péres du Concile envoyérent Louis de la Palu à Eugéne IV, puis en Gréce, pour la réünion de l'Eglise Gréque avec la Latine. Amédée VIII, ayant été élu Pape à Bâle, le fit Cardinal en 1440. Nicolas V, à qui Amédée, dit *Félix* V, céda la Papauté en 1449, confirma dans cette dignité le Cardinal de la Palu, le fit son Légat, & lui donna diverses marques de son estime. Ce Prélat, que Pie II loue dans ses Ecrits, mourut à Rome en 1455. * Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ*, *l.* 2. *c.* 49. Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Guichenon, *Hist. de Bresse*.

PALU (Jean de la) Chanoine. *Cherchez* BEER.

* PALUDANUS (Bernard) autrement appellé *Van den Broek*, qui rechercha & recueillit avec une grande exactitude les merveilles de la Nature, naquit à Steenwyck en Overissel, le 28 octobre 1550; mais il passa à Enkhuisen la plus grande partie de sa vie. En 1580, il fut reçu à Padoue Docteur en Philosophie & en Médecine, & obtint le titre de Protonotaire. Il fut fait Comte Palatin par l'Empereur, & l'on trouve des lettres où on lui donne le titre de Chevalier de Jérusalem. Après avoir voyagé en Europe, en Asie & en Afrique, il demeura quelque tems à Zwoll, où il fut fait Médecin de la ville, & de là il transporta son domicile à Enkhuisen où on lui conféra le même emploi. En 1591, il fut appellé Professeur à Leide, & il accepta cette vocation; mais ceux d'Enkhuisen qui avoient pour lui la plus haute estime, firent tous leurs efforts pour le retenir, & il se rendit à leurs pressantes sollicitations. Il se rendoit également recommandable par la pénétration de son esprit, par son éloquence & par sa probité. Celui de ses Ouvrages qui est le plus connu, consiste en de savantes Remarques sur les Voyages de Linschoten. Il mourut à Enkhuisen le troisiéme avril 1633, & fut enterré dans l'église du sud ou Zuiderkerk, où ses enfans & ses héritiers lui dressérent une Epitaphe ou Inscription Latine en lettres d'or sur du marbre noir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PALUDANUS, vulgairement *Van den Broek* (Jean) de Malines, Professeur en Théologie dans l'Université de Louvain, Chanoine & Curé dans l'Eglise de saint Pierre de la même ville, mourut le 20 février 1630. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme *Vindiciæ Theologicæ adversus verbi Dei corruptelas*; *Apologeticus Marianus*; *Conciones sacræ de S. Ignatio*; *Officina spiritualis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 547. Le Mire, *de Script. sæc. XVII.*

* PALUDANUS (Jean) de Hainaut, fut habile en Poësie, & en Littérature. Il enseigna pendant trente ans ou environ la Jeunesse, premiérement à Gand, puis à Tournay, & enfin à Mons en Hainaut. On a de lui, *Dictionariolum Puerorum* en Latin, en François & en Flamand, & un Recueil de Sentences choisies, tirées d'Isocrate & rangées par ordre alphabétique. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 548.

* PALUDANUS (Arnoul) de Liége, Religieux de l'étroite Observance des Fréres Mineurs, fut Provincial de Flandre, & Professeur en Théologie. On a de lui un Traité *de Foro Animæ*, id est, *de potestate quam habent Sacerdotes Confessarii tam Regulares quam Sæculares*, *juxta Concilii Tridentini formam legitime approbati*, &c. Leodii, 1638, *in octavo*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 85.

* PALUDANUS (Henri) de Liége, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, a traduit d'Espagnol en Latin, un Ouvrage de Diégue de la Véga Religieux du même Ordre, avec ce titre, *Paradisus Gloriæ Sanctorum*, *eorumque Triumphus*, id est, *Conciones atque Exercitatio pia in Festa anni totius*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 365.

PALUDANUS (Michel) Religieux de l'Ordre de S. Augustin, né à Gand l'an 1593, enseigna dans son Ordre avec réputation, & y exerça les premiéres charges. Nous avons une Dialectique de sa façon; des Commentaires sur la Somme de saint Thomas; *Sacra & Theologica Concordantia temporum Regum Judæ & Israelis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 675. Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Herrera.

PALUDANUS (Pierre) *Voyez* PALU (Pierre de la).

PALUDE (La) ville d'Asie, située sur une montagne, presque escarpée de tous côtez, au pié de laquelle passe l'Euphrate. La ville est assez peuplée, & le Prince, à qui elle obéit, y laisse vivre tous les Habitans dans une entiére liberté de Religion, sans favoriser plus les Mahométans que les Chrétiens. Ils y boivent tous du vin également, & il y a plus d'Arméniens que de Turcs. Le château de cette ville est si fort par sa situation, que des armées trés-grosses du Grand-Seigneur l'ont attaqué plusieurs fois inutilement. Le Prince de la Palude ne reconnoît point le Grand Seigneur, & n'a jamais voulu lui payer aucun tribut, quoiqu'il soit au milieu de ses Etats. On dit que ce fut en cette ville, qu'on inventa les premiéres lettres Arméniennes. * *Voyage de* Paul Lucas *au Levant*, *tome* 1. *c.* 24. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PALUS MEOTIDES, LIMEN, MER de ZABACHE & de LA TANA, grand Golfe ou Mer, entre l'Europe & l'Asie. Cette mer a environ 600 milles de circuit, & n'est cependant considérée que comme un grand marais, parce qu'il y a si peu d'eau en quelques endroits, qu'on n'y peut passer qu'avec des bateaux. Elle a les petits Tartares, dits *de Crimée*, au Couchant; la Sarmatie d'Europe, ou Moscovie au septentrion; & la Sarmatie d'Asie où se trouve la Circassie au midi & au Levant, où est l'embouchure du Don ou *Tanaïs*. La Mer de Zabache est séparée du Pont-Euxin par le Bosphore Cimmérien, dit *le Détroit de Vospero*, de *Caffa*, ou de *Kerci*. Elle a aussi au Couchant le marais que les Anciens ont nommé *Byces*, aujourd'hui *Suka Morzi*. Pline assure que de son tems les Scythes appelloient ce Palus *Temerinde*, c'est à dire, *mére du Pont*, qui est l'épithéte que lui a donné Denys d'*Alexandrie*; & cela est fondé sur ce que son fond est beaucoup plus haut que celui du Pont-Euxin, ou Mer Noire, où il est certain qu'elle se dégorge. On l'appelle aussi quelquefois *la Mer Blanche*. Aristote assure que de son tems on n'y pouvoit plus conduire d'aussi grands vaisseaux que ceux qu'on y conduisoit soixante ans auparavant, ce qui montre que le Tanaïs ou Don, & les autres riviéres y voiturent beaucoup de limon, dont il est assez probable qu'ont été formez les islots qui sont à son détroit, & entre lesquels le Palus se décharge par plusieurs petits détroits, que Constantin Porphyrogenéte appelle des riviéres. Ce limon est peut-être aussi ce qui a beaucoup diminué la grandeur du Palus; car Hérodote qui connoissoit parfaitement ce païs-là, assure qu'il n'étoit guéres moins grand que le Pont-Euxin, ce qu'on ne trouveroit pas présentement. * Polybe. Pline. Strabon, &c. font mention des Palus Méotides.

PALUZZI, PAULUZZI ou PAULUCCI, famille Romaine, du surnom d'*Albertoni*, a eu un Gouverneur de Rome en 1413, un Podestat de Pérouse en 1431, d'autres Officiers Romains dans le même siécle, & un Gouverneur de Tivoli en 1556. Louise Paluzzi, fille de *Pierre-Matthieu* d'Albertoni, & épouse de *Jacques* de la Citére, mourut le dernier janvier 1532, en odeur de sainteté. Elle est qualifiée Bienheureuse; au jour de sa mort *la justice* du Capitole vaque; & le Sénat pour honorer sa mémoire, se rend dans l'église de saint François *de Ripa*, à la chapelle de la famille des Paluzzi, où cette Bienheureuse est enterrée. GASPARD Paluzzi, Référendaire de l'une & l'autre Signature, fut Gouverneur d'Orviette en 1597. BALTHAZAR, Marquis de Paluzzi, fils d'ANGE Paluzzi-d'Albertoni, Gouverneur de Tivoli, fit considérablement orner la chapelle de sa famille en 1625. Un de ses fils PALUZZO Paluzzi, Auditeur de la Chambre Apostolique, fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1664, & mourut en 1698. Le Pape Clément X, ayant perdu Frére Ange Altiéri, mort sans enfans mâles, adopta la famille de Paluzzi, & lui fit prendre le nom d'Altiéri. *Voyez* ALTIERI.

PAM.

* PAMELEN, l'une des quatre anciennes Baronnies de Flandre, est sur la rive droite du Dender, à l'est de Ninove dont elle n'est éloignée que d'environ trois quarts de lieue. C'est de là que tire son nom Jacques de Pamelen qui fait le sujet de l'article suivant.

PAMELIUS ou DE PAMELEN (Jacques) Chanoine de Bruges, Archidiacre de Saint-Omer & Prevôt d'Utrecht, fils d'ADOLPHE, Baron de Pamelen, Conseiller d'Etat sous l'Empereur Charles-*Quint*, naquit à Bruges au mois de mai 1536. Il fut élevé dans les Sciences, qu'il apprit à Louvain, puis dans l'Université de Paris, & se rendit habile Théologien & excellent Critique. Ses parens lui procurérent un canonicat à saint Donatien de Bruges, où il dressa une belle bibliothéque. Mais les guerres civiles l'obligérent de se retirer à Saint-Omer, où l'Evêque lui donna l'Archidiaconé de son église. Peu après, Philippe II, Roi d'Espagne, le nomma à la Prevôté de saint Sauveur d'Utrecht, puis à l'Evêché de Saint-Omer. Pamelius en alloit prendre possession; mais étant tombé malade à Mons en Hainault, il y mourut au mois de septembre 1587, âgé de 52 ans. Ses Ouvrages sont, *Liturgica Latinorum*, *hoc est*, *de Ritu Sacrificii Missæ apud Latinos*, *ab Apostolis & Patribus observato*; *Relatio ad Belgii Ordines*, *de non admittendis una in Republica diversarum Religionum exercitiis*; *Cassiodori divinæ Lectiones*; *Liturgiæ Latinorum*; *Micrologus de ecclesiasticis observationibus*; *Catalogus Comment. Veterum selectorum in Universa Biblia*; *Conciliorum Paralipomena*, &c. Il publia aussi les Oeuvres de Tertullien, de saint Cyprien, avec des Notes, & le Traité de Cassiodore, *De divinis nominibus*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 424. Le Mire, *in Elog. Belg.* Sweerts, *in Athen. Belg.* &c.

PAMFILI, famille. *Voyez* PAMPHILE.

PAMIERS, *Pamiæ & Apamiæ*, sur l'Ariége, ville de France dans le Comté de Foix, avec Evêché suffragant de Toulouse, a tiré son nom de son château; car la ville portoit celui de Frédelac, *Fredelacum*, qu'on prétend faussement lui avoir été donné par un Comte nommé Frédelon, qui eut, dit-on, en appanage, la ville & le territoire de Pamiers. Les Comtes de Carcassonne y bâtirent dans le huitiéme siécle; l'Abbaïe de saint Antonin, tenue par les Chanoines Réguliers de saint Augustin, à laquelle Roger Bernard, Comte de Foix, fit don de sa ville de Frédelac & du château de Pamiers, vers l'an 1149. Depuis, les Comtes de Foix furent souvent en guerre avec les Abbez. En 1296, le Pape Boniface VIII érigea cette Abbaïe en Evêché. Bernard Saissetti en fut le premier Evêque, & s'accorda avec le Comte de Foix par les soins de Gui de Lévi, Seigneur de Mirepoix, que l'un & l'autre avoient choisi pour Arbitre de leurs différents. L'Evêché de Pamiers étoit alors suffragant de Narbonne; mais depuis, le Pape Jean XXII, ayant érigé Toulouse en Archevêché, y attacha Pamiers. Cette église a eu d'illustres Evêques, un Pape qui a été Benoit XII, quatre Cardinaux, Henri Sponde, & d'autres Prélats. Dans le XVI siécle, cette ville eut beaucoup à souffrir dans les guerres de Religion de la part des Huguenots qui s'en étant rendu les maîtres ruinérent les églises. Peu aprés, elles furent réparées par les soins de l'illustre François Etienne de Caulet, Evêque de Pamiers, dont la mémoire est en bénédiction dans l'Eglise de France. * Guillaume de la Perriére, *Annal. de Foix.* Bertrand Elie, *Hist. Fuxens.* Pierre Olhagari, *Hist. de Foix.* De Marca, *Hist. de Bearn.* Sponde, *in Annal.* Des Cases, *Hist. de Foix.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

PAMMAQUE (Saint) Prêtre de Rome, d'une famille illustre. Aprés la mort de sa femme Pauline, fille de Paule, il embrassa la vie monastique, & employa tout son bien à secourir les pauvres, particuliérement les Etrangers, dans un hopital qu'il établit à Porto, prés de Rome. Il étoit fort des amis de saint Jérôme, qui a fait plusieurs fois son Eloge. Saint Paulin de Nole étoit aussi lié d'une amitié particuliére avec lui. Il mourut pendant le siége de Rome par Alaric en 409. * Pammachii *Epist. ad Hieronymum*, 64. Saint Jérôme, *Epist.* 26. 50. 52. 30 *&* 33. 65. 66. 59. *Apolog. ad* Pammachium, *proœmio in lib. Ezechielis.* Paulin, *Epist.* 37.

* PAMMUS, puissant Conquérant, s'empara du Royaume de Thébes en Egypte.

PAMPELUNE, ville capitale de Navarre, avec Evêché suffragant de Burgos, nommée par les Auteurs Latins *Pampelona, Pampelon, Pompelo & Pompejopolis*, est très-ancienne; & fut, dit-on, fondée par Pompée. Elle étoit capitale des Gascons, lorsque Charlemagne passant en Espagne la prit, & en fit abattre les murailles en 778. Les Espagnols la possédent depuis l'usurpation de la Navarre, & Philippe II y fit bâtir une forteresse. Le Pape Jean XXII avoit mis l'Evêché de Pampelune sous la métropole de Saragosse; mais Grégoire XIII l'attacha à celle de Burgos. Prudence Sandoval a fait un Traité des Evêques de cette ville. *Garibay en parle aussi, l. 22. & suiv.* * De Marca, *Hist. de Bearn.* Olhenart, *Notit. utriusque Vascon.* Favin, *Hist. de Navarre, &c. Marca Hispanica.*

CONCILES DE PAMPELUNE.

Ponce Evêque d'Oviédo, présida à un Concile assemblé à Pampelune en 1032, pour rétablir sur le siége de cette ville le Prélat, que les courses des Barbares avoient obligé de se retirer au monastére de Leira dans les Pyrénées. Nous en avons les Actes dans le neuviéme tome des Conciles. Arnaud de Puyana, Evêque de la même ville, y célébra un Synode diocésain en 1315, & publia dans le même tems des Ordonnances synodales. Le Cardinal Bessarion, Evêque de cette église, en tint aussi un en 1459; & le Cardinal Alexandre Césarini élevé à la même dignité, publia de nouvelles Ordonnances, dans lesquelles il renouvella tout ce qui avoit été établi par Arnaud & Bessarion.

PAMPHAES de Priéne, ayant fait présent à Crésus, dont le pére vivoit encore, de trente mines, monnoye qui avoit cours alors, en fut amplement recompensé; car dès que Crésus fut élevé au Royaume de Lydie, ce Prince lui envoya un chariot plein d'argent. * Elien, *Variar. Histor. l.* 4. *c.* 27.

PAMPHILA, Egyptienne, ou native d'Epidaure selon Suidas, & fille *de Soteride*, femme de *Socratide*, vivoit dans le premier siécle sous l'Empereur Néron, & passa 13 ans avec son mari qui étoit très-docte. Elle se rendit habile, tant par les entretiens qu'elle eut avec lui, que par la conversation de ceux qui venoient en sa maison; & elle écrivit une Histoire mêlée. Suidas dit que cette Histoire étoit divisée en 33 livres & qu'elle composa un Abbrégé des Oeuvres de Ctésias en trois livres, outre d'autres Traitez. En effet Aulu-Gelle cite le troisiéme livre de l'Histoire de Pamphila, que Diogéne Laërce allégue très-souvent. * Photius, *Cod.* 145. Suidas. Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 17. Diogéne, *in Theophrasto.*

PAMPHILE, *Pamphilus*, fut Disciple de Platon & Précepteur d'Epicure. *Voyez* Diogéne Laërce dans la Vie d'Epicure. Athénée en cite un de ce nom, d'Alexandrie. * Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2 *&* 3.

PAMPHILE, fils de *Néoclide*, Disciple de Platon, & différent de celui qui fut Maître d'Epicure. Platon dit de lui qu'il demeura dix jours mort, à terre, après avoir été tué dans une bataille; & qu'ayant été mis sur le bucher, trois jours aprés qu'on l'eût enlevé de l'endroit où il étoit, il revécut tout d'un coup, & rapporta des choses merveilleuses qu'il avoit vues depuis qu'il étoit mort. * Platon.

PAMPHILE, *Pamphilus*, Philosophe d'Amphipolis ou de Sicyone ou de Nicopolis, surnommé Φιλοτεχνος; composa plusieurs Ouvrages sur la Grammaire, sur la Peinture, sur les Peintres illustres; & trois livres *de Re Rustica.* * Suidas.

PAMPHILE, *Pamphilus*, natif de Macédoine, savoit parfaitement les Mathématiques, & ennoblit tellement l'Art de la Peinture, que les personnes de condition l'apprenant communément sous lui, il fit ordonner par un édit public à Sicyone, & ensuite par toute la Gréce, qu'il n'y auroit que les enfans des Nobles qui s'exerceroient à la Peinture, & que les Esclaves ne pourroient s'en mêler. Il eut pour Disciple Apellés, qui s'est acquis une réputation immortelle par l'excellence de ses ouvrages. Il fit plusieurs ouvrages, comme la Confédération des Grecs, la bataille de Phlius, au midi de Sicyone, aujourd'hui *Phoica*; la victoire des Athéniens contre les Perses; un Ulysse dans une barque, &c. Il soutenoit que sans le secours des Mathématiques il n'étoit pas possible d'amener la Peinture à sa perfection. Il demandoit de ses Eléves un talent & dix ans d'apprentissage. Budé prétend que Pamphile se faisoit donner un talent pour chaque année de l'apprentissage. Le talent valoit 600 écus d'Angleterre. Apellés & Mélanthe lui en donnérent autant. Il fit établir à Sicyone & ensuite par toute la Gréce une espéce d'Académie où les enfans de famille, qui avoient quelques dispositions pour les beaux Arts, devoient apprendre, avant toutes choses, les Principes du dessein, sur des tablettes de bouis. * Félibien, *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 116. édit. de Trevoux 1725. Sandrart, *Academia Picturæ, p.* 61. *Hist. de la Peinture par* D. Durand, *p.* 61 *&* 62.

PAMPHILE, *Pamphilus*, Grammairien d'Alexandrie, & Disciple du fameux Critique Aristarque, avoit fait un livre intitulé *le Pré*, qui étoit un Recueil de diverses choses. Il avoit aussi continué les *Gloses de Zopyrion*, ou son Dictionnaire des mots obscurs, & fait plusieurs autres Ouvrages que nous n'avons pas.

PAMPHILE, dont parle Athénée, & Suidas après lui, s'exprimoit toûjours en vers.

PAMPHILE, Démagogue d'Athénes, pillant le thrésor public, fut démis de sa charge, comme le rapporte le Scholiaste d'Aristophane sur le Plutus.

PAMPHILE (Saint) *Pamphilus*, Prêtre de Césarée en Palestine, & Martyr, avoit beaucoup d'amour pour les Sciences, & recueillit une très-belle bibliothéque. Il transcrivit de sa main les Oeuvres d'Origéne. Saint Jérôme, qui posséda depuis ce Manuscrit, dit qu'il le préféroit aux plus riches thrésors. Pamphile fut pris pendant la persécution de Maximin; & aprés deux ans de prison, il acheva sa course par une mort aussi constante que sa vie avoit été sainte, vers l'an 308. Ce fut pendant cette longue prison qu'il travailla à l'Apologie pour Origéne, laquelle Eusébe acheva. Au reste Eusébe eut une si grande vénération pour Pamphile, que ne se contentant pas de lui donner des éloges extraordinaires, il voulut porter son nom, & composa trois livres de sa Vie, que nous avons perdus. * S. Jérôme, *de Script. Eccl.* Eusébe, *Hist. l.* 6 *&* 7. *& suiv.* Photius, *Cod.* 118. Baronius, *in Annal.*

PAMPHILE, famille Romaine, dont étoit issu le Pape INNOCENT X. CAMILLE Pamphile son neveu, fut nommé Cardinal; mais ayant remis son chapeau, il épousa *Olympia* Aldobrandin, Princesse de Rossano, petite-niéce du Pape Clément VII, héritiére de sa Maison, & veuve de *Paul* Borghése, petit-neveu du Pape Paul V, morte le 18 décembre 1681, ayant eu de son second mariage, JEAN-BAPTISTE qui suit, & BENOIT Pamphile, *qui aura un article séparé.* Jean-Baptiste Pamphile, mourut à Rome le septiéme novembre 1709, & fut inhumé en l'église de sainte Agnés de la place Navonne, bâtie par ceux de sa Maison, & à laquelle il avoit fait de grands biens. Il laissa par son testament 8000 écus pour être employez en œuvres pies, & particuliérement pour être distribuez aux pauvres, ausquels il donnoit réguliérement 20000 écus par an, qu'il augmentoit à proportion des miséres publiques, ayant fait distribuer plus de 50000 écus l'année du grand Jubilé. Il laissa héritier de ses biens CAMILLE Pamphile, Prince de Valmontone, son fils aîné. * *Mémoires du tems.*

* PAMPHILE, PAMPHILI ou PAMFILI (Benoît) créé Cardinal par le Pape Innocent XI, le premier de septembre 1681, premier Diacre du titre de Sainte-Marie, *in Via lata*, Archiprêtre successivement des Basiliques de Sainte-Marie Majeure & de S. Jean de Latran, Grand-Prieur de Rome, de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Préfet de la Signature des Graces, Protecteur de l'Ordre de Cîteaux, du Collége Clémentin, &c. petit-neveu du Pape Innocent X, fut déclaré Légat de Bologne le 23 août 1690, & Bibliothécaire du Vatican au mois de février 1704. Il étoit né le 25 avril 1653, & mourut à Rome le 22 mars 1730 dans la 77 année de son âge. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PAMPHO. *Voyez* l'article suivant.

PAMPHUS ou PAMPHO, d'Athénes, vivoit du tems de Linus. Il avoit fait des Hymnes que l'on chantoit avec celles d'Olen & d'Orphée dans les Fêtes de Cérés. Pausanias dit les avoir lues, & cite celles qu'il avoit composées sur Cérés, sur Neptune, sur Diane, sur l'Amour, sur Proserpine, sur les Graces & sur la mort de Linus. * M. Du Pin, *Biblioth. Universelle des Historiens Prof.*

PAMPHYLIE, *Pamphylia*, province de l'Asie Mineure, a la Mer Méditerranée au midi, la Cilicie à l'Orient, la Pisidie au septentrion, & la Lycie au Couchant. Elle fait présentement partie de la province que les Turcs nomment *Caramanie.* Ses villes célébres furent autrefois Perge, Aspendus, Termessus & Attalie, qu'on nomme aujourd'hui *Satalie*, qui est la capitale. Cette province n'a pas fait grande figure dans l'Histoire. Soumis à tous ceux qui dans les divers tems furent maîtres de l'Asie, les

Pamphyliens n'entreprirent jamais rien de considérable. Lorsque Dioclétien partagea l'Empire en plusieurs départemens, la Pamphylie fut une des provinces du diocése nommé *Asiane*, & fut gouvernée par un Consulaire. Héraclius ayant ensuite changé la forme du gouvernement, la Pamphylie ne fit plus une province particuliére, mais sa partie la plus septentrionale fut jointe au Théme nommé Anatolique, & la plus méridionale devint la plus considérable portion d'un autre Théme, qui d'une des villes de Pamphylie nommée *Cibyrrha*, fut appellée *Cibyrrhæotique*, & qui s'étendant fort au Couchant, comprenoit toute la Lycie, ainsi qu'on peut le voir dans Constantin Porphyrogénéte. * Baudrand.

PAMPLIE'GA (Martin de) Seigneur Espagnol, étoit oncle du Prince *Ferdinand*, fils d'*Alphonse* X, Roi de Castille. On dit qu'un Ange qu'il vit en songe lui déclara de la part de Dieu, que la mort du Roi son Maître & la perte de sa Couronne étoient résolues, en punition de la hardiesse qu'il avoit de dire qu'il auroit bien réformé des choses dans l'œconomie de l'Univers, si Dieu eût pris son conseil lorsqu'il le voulut tirer du néant. Le Roi traita Pampliéga de Visionnaire, lorsqu'il vint l'avertir à Burgos où il étoit, de ce qui lui avoit été révélé. Il fit le même accueil à un Religieux qui lui vint faire une pareille remontrance sur une semblable révélation; mais un coup de foudre qui brûla un jour ses habits & ceux de la Reine son épouse, produisirent l'effet que ces deux visions n'avoient pu faire. Il reconnut publiquement sa folie, & adora la sagesse & la providence de Dieu. * Rodrigue Sanchès, *dans la quatriéme partie de ses Annales*, c. 5.

PAMPLONA, petite ville de la Terre-Ferme dans l'Amérique méridionale. Elle est dans le nouveau Royaume de Grenade, à soixante & quinze lieues de Santa-Fé de Bogota, vers le nord oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

PAMPRE'DIUS, Egyptien, natif de Thébes ou de Diospolis, florissoit dans le cinquiéme siécle sous l'empire de Zénon, auprès de qui il eut beaucoup de crédit. Il fut Disciple de Proclus & Payen, & écrivit en vers divers Ouvrages; & en prose les guerres d'Isaurie. * Suidas, *in Pampredio*.

P A N.

PAN, Royaume des Indes dans les Etats du Roi de Siam. Les Portugais l'appellent *Paon* & d'autres *Poaan*. Il a une ville du même nom, qu'on trouve après avoir remonté de la pointe de Sinosura, vers le nord, sous trois degrez & demi de hauteur de Pole. Ce Royaume aboutit à celui de Patane du côté du septentrion, & est proche de celui de Jor & de Malaca. Le bois appellé *Palo de Aguyla*, bois d'aigle, croit en ce païs-là ainsi que celui de Calamba. On y trouve du camphre, de l'or, des noix muscades, du macis, du bois de sapon, à peu près semblable à celui de Bresil, des diamans, & la pierre de porc, plus propre contre les venins que celle de bézoar.

PAN, Dieu des Pasteurs ou Bergers a été aussi considéré comme le Dieu de la nature: ce que son nom sembloit marquer; car πᾶν en Grec signifie *tout*. C'est pourquoi on composoit son image des principales choses qui se voyent dans le monde. Ses cornes marquoient, dit-on, les rayons du soleil, & les cornes de la Lune. Son visage enflammé désignoit l'élement du feu. Son estomac couvert d'étoiles signifioit le ciel. Ses cuisses & ses jambes velues & hérissées marquoient les arbres, les herbes & les bêtes. Il avoit des piez de chévre, pour montrer la solidité de la terre. Sa flûte répresentoit l'harmonie que les cieux font, selon l'opinion de quelques anciens Philosophes. Son bâton recourbé signifioit la révolution des années. Il y a bien de l'imagination dans tout cela; car à ne parler que des cornes, on sait que dans l'Antiquité sacrée, & profane, elles ne sont le symbole ni de la Lune, ni du Soleil, mais de la force, de la puissance, de la majesté; d'où vient qu'on se plut à répresenter les Rois successeurs d'Alexandre, avec des cornes à la tête. Les Anciens croyoient que Pan couroit la nuit par les montagnes: ce qui a fait nommer *terreur panique*, cette épouvante dont on est saisi pendant l'obscurité de la nuit, ou par une imagination sans fondement. Il est souvent arrivé que des armées fort nombreuses ont été frappées tout à coup d'une semblable terreur, & sont tombées dans la consternation. On dit que Pan accompagna Bacchus dans les Indes, & qu'il l'aida beaucoup à remporter tant de victoires. On a cru aussi que c'étoit par son secours que les Athéniens avoient gagné la bataille contre les Perses dans la plaine de Marathon. Car on dit que Miltiade étant prêt à se battre contre l'ennemi, Pan parut à la tête de l'armée sous l'apparence d'une statue plus qu'humaine; qu'ayant fait sonner aux trompettes & aux cors, un air qui inspiroit de l'horreur, toute l'armée des Perses prit l'épouvante: d'où quelques-uns disent qu'est venu le mot de *terreur panique*. * Pausanias. Apollodore. Pline, *l.* 7. Plutarque. Lucien, *Dialogue des Dieux*. Ange Politien, *in Miscellan.*

PAN étoit un Dieu des Egyptiens, qui l'honoroient sous la figure d'un bouc: ils le nommoient aussi *Mendès*, parce que ce terme signifie *un bouc* en Egyptien. Eusébe rapporte les sentimens & les paroles de Porphyre, qui disoit que Pan étoit un des bons Génies attachez au service de Bacchus, qui se montroit quelquefois aux Laboureurs, & leur causoit des frayeurs mortelles, dont plusieurs d'entre eux mouroient: d'où vient qu'on appelloit ces terreurs, *Paniques*. Eusébe remarque fort sagement les contrariétez de ce Philosophe, qui vouloit que Pan fût un bon Génie, & qu'il en coutât néanmoins la vie à ceux à qui il se montroit. Il est vrai que Pan étoit honoré en Egypte sous la forme d'un bouc, & que les Démons prenoient aussi le plus souvent la forme d'un bouc. Dans l'Ecriture, les Démons sont souvent nommez *pilosi*, des boucs. Le terme Hébreu *schirim*, signifie des boucs, *pilosi birci*. Dès le tems de Moïse même, cette idolâtrie étoit commune, puisqu'elle s'étoit glissée parmi les Israëlites, *Non sacrificabunt amplius sacrificia sua Pilosis, post quos fornicati sunt*. Hérodote dit que ceux de la province de Mendes mettoient Pan entre les huit Divinitez qui avoient précédé les autres douze; qu'on répresentoit Pan avec une tête de chévre & des jambes de bouc, quoiqu'on le crût effectivement semblable aux autres Dieux; enfin, qu'à Mendes, qui est un nom commun à Pan, au bouc, & à une ville, il y avoit un bouc sacré, après la mort duquel toute la contrée étoit en deuil, comme on faisoit ailleurs à la mort d'Apis ou de Mnévis. Cette impertinente superstition subsistoit encore au second siécle de l'Ere Chrétienne sous le régne d'Hadrien, ainsi qu'on le voit par les médailles frappées à l'honneur de ce Prince par les Mendésiens. Plutarque conte que les Pans & les Satyres ayant appris les premiers la mort d'Osiris, tué par son frére Typhon, & en ayant répandu la nouvelle, ils jettérent les peuples dans une grande consternation, ce qu'on appella depuis *les terreurs paniques*: le mot de Pan en Hébreu signifie *terreur*. Diodore de Sicile dit que les Prêtres d'Egypte se consacroient premiérement à Pan, & qu'ils dessinoient dans leurs temples des figures de Pan sous la forme d'un bouc, prétendant que c'étoit simplement pour rendre graces aux Dieux de la fécondité de la nature & de leur nation.

Les Grecs apprirent tard l'Histoire de Pan. Hérodote dit que ce ne fut que huit cens ans avant son tems, & que les Grecs supposérent qu'il étoit fils de Mercure & de Pénélope. Il assure que les Grecs n'apprirent que successivement quelles étoient les Divinitez des Egyptiens, & qu'ils leur firent une Généalogie selon le tems qu'ils en avoient eu connoissance. Ce ne fut que depuis la guerre de Troye qu'ils connurent Pan, puisqu'ils lui donnérent Pénélope pour mére.

Pausanias dit que ce fut sous le régne de Pandion II, à Athénes, que les Jeux & les combats qu'on appelloit *Lupercalia* ou *Lycæa*, furent instituez dans l'Arcadie par Lycaon qui en étoit Roi, proche du temple de Pan, quoiqu'ils fussent consacrez à Jupiter *Lycéen*. Quand Evandre passa d'Arcadie en Italie, il y transporta la célébration des *Lupercales*, en l'honneur de Pan: & Denys d'Halicarnasse en fait la description comme d'une coutume qui étoit encore en vigueur de son tems. Pausanias nous assure que Lycaon consacra ces Jeux à Jupiter *Lycéen*; & Denys d'Halicarnasse dit qu'ils étoient consacrez à Pan. Ce qui peut faire croire que les Arcadiens confondirent Jupiter avec Pan: de quoi ce même Historien nous fournit encore une preuve fort convaincante, quand il assure ailleurs que le plus grand & le plus ancien des Dieux de l'Arcadie est Pan. Comme l'Arcadie étoit un païs de montagnes & de forêts, il n'est pas surprenant qu'ils ayent fait le Dieu des montagnes & des forêts le plus grand des Dieux, *montes & nemora Pani dicari*. Ovide même témoigne dans ses Fastes, que le Pontife de Pan se nommoit *Flamen Dialis*, comme celui de Jupiter. Ainsi il est manifeste qu'on avoit revêtu Jupiter même du nom de Pan, ou Pan de la Majesté de Jupiter. * *Antiq. Grèq. & Rom.*

PANACTE, dont Plutarque fait mention dans les Vies d'Alcibiade, de Nicias & de Démétrius, étoit un château ou une forteresse de l'Attique, sur les frontiéres de la Béotie. Suidas le met dans la Béotie même. Thucydide en parle en plusieurs endroits. Les Béotiens l'ayant pris sur les Athéniens, le démolirent avant que de le rendre.

PANÆTIUS. *Voyez* PANE'TIUS.

PANÆUS. *Voyez* PANE'E.

PANAGATHUS. *Voyez* GOETHALS (Lévinus)

* PANAGIA, mot Grec qui veut dire *toute-sainte*, & que les Grecs donnent à la bienheureuse Vierge. C'est aussi le nom d'une cérémonie usitée dans l'Eglise Gréque, & dont on voit la description dans un livre, qui a pour titre *Horologium Græcum*. On a donné le nom de Panagia à cette cérémonie, parce qu'entre autres paroles on y trouvoit celles-ci, *Παναγία θεοτόκε, βοήθει ἡμῖν*, c'est à dire, *Toute-sainte Mére de Dieu, assistez-nous*.

PANAGIOTTI, Grec de nation, & premier Interpréte du Grand-Seigneur dans le XVII siécle, avoit beaucoup de crédit à la Porte, où il a rendu de grands services à ceux de sa nation. Il étoit Chrétien, & fort zélé pour l'ancienne créance des Grecs, contre les nouveautez que Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, avoit voulu introduire dans son église, par la Confession de Foi qu'il écrivit en 1629, qui est tirée des livres de Calvin. Panagiotti a principalement fait paroître son zéle dans l'édition du livre Grec intitulé *Confession Orthodoxe de l'Eglise Catholique & Apostolique d'Orient*, qu'il fit imprimer en Hollande, & dont il fit venir au Levant tous les exemplaires, pour les distribuer gratuitement au peuple. Ce livre est écrit en Grec vulgaire. M. Arnauld parle en plusieurs endroits de ce Panagiotti, dans ses livres de la Perpétuité de la Foi. M. Simon remarque que Panagiotti fit traduire son livre en Latin, pour l'envoyer avec le Grec au Roi de France, afin que cela servit d'une preuve authentique de la créance de l'Eglise Greque. Il ajoûte que ce livre se trouve en manuscrit Grec & Latin, avec les signatures ou souscriptions des Evêques d'Orient, dans la bibliothéque que Maurice le Tellier, Archevêque de Rheims, a donnée à l'Abbaïe de Sainte-Genevieve-du-Mont à Paris; & c'est ce même original que Panagiotti avoit envoyé au Roi. Les Grecs ont un proverbe entre eux, qui dit que l'on verra aussi-tôt un cheval verd, qu'un homme sage natif de Chio. Panagiotti étoit de cette Isle; & parce qu'il avoit un génie extraordinaire, on le nommoit par galanterie *le cheval verd*. Il mourut le 21 septembre 1673. Son tombeau se voit dans le monastére de l'Isle de Chalcis, proche de Constantinople. * M. Simon, *Créance de l'Eglise Orientale sur la Transsubstantiation*. Jacob Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PANAMA, ville de l'Amérique méridionale en la Castil-

le

le d'Or, avec un port sur la Mer du Sud, est soumise aux Espagnols, qui y ont un Fort, avec une garnison. C'est l'abord de l'or & de l'argent du Pérou, qu'on porte ensuite à Porto-Bello, à seize ou dix-huit lieues de la Mer du nord. On fait ce transport sur de gros moutons, dits *vieuver*, qui sont comme les mulets du païs. Cette ville donne son nom à l'Isthme, qui est entre l'Amérique septentrionale & la méridionale, lequel est aussi appellé *Isthme de Darien* & *Terre-Ferme*. Cet isthme a environ quatre-vint-dix lieues de l'orient à l'occident, & soixante de largeur entre les deux mers, où il a le plus d'étendue; mais à l'endroit où il est le plus étroit, entre la ville de Panama & Porto-Bello, il n'a que dix-huit lieues; & même si le chemin étoit droit & sans détours, on n'en compteroit que sept ou huit. Ce païs est rempli de montagnes & de marais. Le ciel y est presque toûjours couvert, & néanmoins fort chaud: ce qui rend l'air mal-sain, principalement depuis le mois de mai jusques à celui de novembre. La terre ne produit que du maïs, & en petite quantité. Les pâturages y sont assez bons, & peuvent nourrir beaucoup de bétail. Les Sauvages y font des cordes d'une herbe qu'ils nomment *Nequen* ou *Henechen*, & qui a les feuilles semblables au chardon. Ils les font rouïr dans l'eau des ruisseaux, comme on fait ici le chanvre & le lin; puis ils les séchent au soleil, les froissent & les filent pour en faire des cordes qui ne servent pas seulement à lier, mais aussi à couper le fer, en tirant & retirant ces cordes, comme une scie: ce qui se fait aisément, en jettant du sable fin sur l'endroit que l'on veut couper. Les arbres y sont toûjours verds, & poussent quantité de feuilles; mais ils ne portent point de fruits. La ville de Panama est située sur le rivage de la Mer du Sud, & est fort peuplée, à cause du commerce, quoique l'air y soit fort mal-sain. C'est le siége d'un Evêque suffragant de l'Archevêque de Lima. Il y a aussi un Parlement établi pour rendre la justice aux Marchands, & pour dépêcher les flottes qui y arrivent. Elle a un port assez commode durant les grandes marées; mais dans les basses marées les vaisseaux y demeurent à sec; & pendant l'hiver ils sont obligez de se retirer au port de Périco, qui en est éloigné de deux lieues. * De Laët, *Histoire du Nouveau Monde*.

PANAPOLITA. *Voyez* NONNUS.

PANARI, en Latin *Panaria*, anciennement *Icesia*, *Hicesia*, *Hitesium*, *Thermissa*, une des Isles de Lipari, situées dans la Mer de Toscane. Elle est à trois lieues de celle de Lipari, vers le nord. Elle n'est nullement considérable, étant déserte, & n'ayant que deux lieues de circuit. * Maty, *Dict. Géogr.*

PANARMAN. *Voyez* PANARUCAN.

PANARO ou SCULTE'NA, riviére d'Italie. Elle prend sa source dans l'Apennin, traverse la vallée de Frignano, portant le nom de *Scultèna*. Elle prend celui de Panaro au dessous d'Acquaria, & coulant sur les confins du Modénois & du Bolonois, elle baigne Final, & se décharge dans le Pô à Buondéno, quatre lieues au dessus de Ferrare. * Maty, *Dict. Géogr.*

PANARUCAN, ville capitale d'un petit Royaume de même nom dans l'Isle de Java, une des isles de la Sonde, est située vers le Détroit de Palambuan, & est renommée par son commerce. Il y a auprès de cette ville une montagne de soufre, qui commença à jetter des flammes en 1586, avec tant de violence, que plus de dix mille personnes périrent dans ce premier embrasement. Les Habitans sont Payens. * Mandeslo, *Voyage des Indes*.

PANATHE'NE'ES, certaines Fêtes qui se célébroient à Athénes, en l'honneur de Minerve, furent instituées par Thésée, après qu'il eut rassemblé tous les bourgs de la province d'Attique en un corps. En ces solemnitez l'on combattoit à la lutte, & les Athlétes paroissoient tous nuds: c'est pourquoi les femmes en étoient bannies, & les Etrangers aussi; mais on y voyoit d'ordinaire un chœur de jeunes garçons & de jeunes filles qui dansoient. Il y avoit de deux sortes de ces Jeux, savoir, les grands qui se célébroient de cinq en cinq ans; & les petits, que l'on faisoit tous les ans. * Plutarque, *en la Vie de Thésée*. Alexander ab Alexandro, *l.* 5. *c.* 5. Meursii *Græcia Feriata*.

PANCALE ou PANCALIER, petite ville des Etats de Savoye. Elle est dans le Piémont sur le Pô, à trois lieues au dessus de Turin. * Baudrand. On peut voir la suite des Seigneurs de Pancalier, bâtards de la Maison de Savoye à l'article de cette Maison.

PANCARPE, spectacle des Romains, où certains hommes forts & hardis combattoient contre toute sorte de bêtes moyennant une somme d'argent. Ce nom signifie proprement *composé de toutes sortes de fruits*, du mot Grec πᾶν, *tout*, & de celui de καρπὸς, *fruit*; mais ensuite on l'a donné à ce qui contenoit toutes sortes de fleurs, puis à ce qui étoit composé de diverses choses, comme ce combat public, où l'on faisoit paroître quantité d'animaux de différentes espéces. Le lieu de ce spectacle étoit l'amphithéatre de Rome; & ces sortes de Jeux ont duré jusqu'au tems de l'Empereur Justinien, qui régnoit dans le sixiéme siécle. Quelques Auteurs confondent le Pancarpe avec la Sylve; mais il y a cette différence entre ces deux divertissemens publics, que le Pancarpe étoit un combat contre les bêtes, qui se faisoit dans l'amphithéatre; & que la Sylve étoit une espéce de chasse que l'on réprésentoit dans le Cirque. Dans le Pancarpe, c'étoit des hommes gagez qui combattoient; & dans la Sylve, c'étoit le peuple qui chassoit au milieu d'une forêt artificielle. *Voyez* SYLVE. * Saumaise. F. Pithou. Casaubon. Cassien, *col.* 5.

PANCASTE, Maîtresse d'Alexandre. *Cherchez* CAMPASPE.

PANCE'RINO (Antoine) Cardinal, Patriarche d'Aquilée, natif de Portogruaro, petite ville du Frioul, se consacra fort jeune à l'état ecclésiastique, & fut choisi par le Cardinal Cajétan pour succéder au Patriarchat d'Aquilée. Ughel a cru que ce Cardinal étoit parent de Pancérino, mais d'autres Historiens sont d'un sentiment contraire. Lorsque les Cardinaux de concert avec la plupart des Princes Chrêtiens résolurent en 1408 de convoquer un Concile à Pise, pour faire cesser le Schisme qui divisoit depuis long-tems l'Eglise Latine, Pancérino suivant leur exemple refusa de reconnoître Grégoire XII, qui pour se venger de la soustraction, fit chasser le Patriarche de son siége, & en mit un autre en sa place. Jean XXIII le rétablit, & le fit Cardinal en 1411. Il obtint depuis l'Evêché de Frescati, sous le Pontificat d'Eugéne IV, & mourut le troisiéme juillet 1431. * *Hist. d'Aquilée*, *l.* 7. Onuphre & Ciaconius, *in Joanne XXIII*. Ughel, *Italia Sacra*, &c.

PANCETTA (Camille) Chanoine de Padoue, & Professeur en Droit Canon, né à Serravalle dans l'Etat de Venise, de *François* Pancetta Avocat, & d'*Emilie* Piazzoni, se destina à la vie cléricale; & ayant étudié en Philosophie, en Théologie & en Droit dans la même ville de Padoue, il fut Chanoine de Cénéda, où l'Evêque le choisit pour être son Grand-Vicaire. Depuis il fit un voyage à Rome, & y fut connu du Pape Paul V, qui lui donna un autre Canonicat à Padoue. Il remit alors celui de Cénéda à un de ses neveux, & vint s'établir dans cette ville, où il avoit passé les premiéres années de sa vie. Il composa un Poëme intitulé *Venetia Libera*, fut choisi ensuite pour être Professeur en Droit Canon, & fut aussi Grand-Vicaire de l'Evêque de Padoue, où il mourut en 1631, âgé de 63 ans. Sa famille a produit divers hommes de Lettres. * Thomasini, *in Elog. Illustr. Viror. partie* 2.

PANCIATICI (Bandino) Cardinal Florentin, né le dixiéme juin 1629, après avoir été Dataire & Patriarche de Jérusalem, fut nommé par le Pape Alexandre VIII, Cardinal du titre de *saint Pancrace* le 13 février 1690, puis Préfet de la Congrégation du Concile, & mourut à Rome le 21 avril 1718, en sa 89 année. * *Mémoires du tems.*

PANCIROLE (Gui) naquit le 17 avril 1523, à Reggio, où sa famille étoit une des plus illustres, d'Albert Panciroie, fameux Jurisconsulte de son tems. Il apprit les Langues Latine & Grèque sous Sébastien Corrado & Bassiano Lando, & y fit en peu de tems de si grands progrès, que son pére crut pouvoir le faire passer à l'âge de 14 ans à l'étude du Droit. Ce fut lui même qui lui en apprit les premiers élémens, & Gui les étudia sous lui pendant trois ans, sans cesser pour cela de s'appliquer à l'étude des Belles Lettres. On l'envoya ensuite en Italie, pour s'y donner entiérement à celle de la Jurisprudence sous les Professeurs célébres, qui y enseignoient. Il alla d'abord à Ferrare, où il prit les leçons de Pascélo & d'Hippolyte Riminaldi, & il passa de là à Pavie où il eut pour Maître le fameux André Alciat. Il étudia ensuite à Bologne sous Marianus Socin, & à Padoue sous Marc Mantua & Jules Oradini. Ce fut en cette derniére ville qu'il termina son Cours de Jurisprudence, auquel il avoit employé sept ans. La réputation qu'il s'y fit par son habileté, qui parut en plusieurs occasions dans les Disputes publiques, attira l'attention du Sénat de Venise, qui le nomma le 30 octobre 1547, lorsqu'il n'étoit encore qu'Etudiant, second Professeur des Institutes dans l'Université de Padoue. Cette nomination l'obligea de se faire recevoir Docteur, & ce fut Marc Mantua qui lui en donna le bonnet. Il s'aquitta des devoirs de son emploi avec tant de soin & d'application, qu'on crut devoir augmenter ses gages trois ans après, c'est à dire, en 1550. Après avoir rempli cette Chaire pendant sept ans, il fut avancé le dixiéme février 1554, à la premiére des Institutes, qu'il ne garda cependant pas longtems, car Matthieu Gibraldi, second Professeur du Droit Romain, étant mort en 1556, Pancirole fut nommé à sa place le huitiéme octobre de cette année, & il la conserva pendant quinze ans. Il se dégoûta ensuite de l'Université de Padoue, à cause de quelques passedroits qu'il croyoit qu'on lui avoit fait, & résolut de la quitter lorsque l'occasion s'en présenteroit. Elle se présenta en 1571. Aimon Cravéta, premier Professeur en Droit Romain, étant mort cette année à Turin, Emmanuel-Philibert, Duc de Savoye, lui offrit sa place avec un honoraire de mille piéces d'or, & Pancirole l'accepta avec plaisir. Il n'eut pas sujet de se repentir de ce changement, car ce Prince lui témoigna toute sorte de considération, de même que son fils Charles-Emmanuel, qui augmenta ses appointemens de cent piéces & les auroit même augmentez davantage, si les Chefs de l'Université ne s'y fussent opposez, dans la crainte que cette libéralité ne tournât en coutume, & qu'on ne fût obligé d'en donner autant à ceux qui viendroient après lui. La République de Venise sentit bientôt la perte qu'elle avoit faite par son départ & elle voulut réparer sa faute en le nommant à la place de Céfalo, mort en 1580. Mais Pancirole se trouvoit trop bien à Turin pour se rendre à ses désirs. Il fut cependant obligé de le faire dans la suite, car l'air du Piémont lui devint si funeste qu'il perdit presque entiérement un œil, & qu'il se vit en danger de perdre aussi l'autre. La crainte qu'il en eut lui fit écouter les propositions qu'on lui fit de nouveau en 1582, & mille ducats d'appointement qu'on lui offrit avec la Chaire qu'il avoit tant souhaitée, l'engagérent à retourner dans une ville, qu'il n'avoit quittée que par dépit. Le Duc de Savoye fit tout ce qu'il put pour le retenir, & lui offrit jusqu'à 1400 piéces d'or de pension; mais la crainte de devenir aveugle l'emporta en lui sur toute autre considération. La ville de Turin voulut à son départ lui donner des marques de son estime, en lui accordant le droit de bourgeoisie, & en lui faisant présent de quelques piéces d'argenterie. Il retourna donc à Padoue où il professa pour la seconde fois jusqu'à l'an 1599, qu'il mourut le premier juin, âgé de 76 ans, après avoir vu augmenter ses appointemens jusqu'à la somme de 1200 ducats. Pancirole fut enterré à sainte Justine de Padoue, après qu'on eut fait un service pour lui dans l'église de S. Antoine, où François Vidua de Padoue prononça son Oraison funébre. On a de lui les Ouvrages suivans, *Notitia utraque Dignitatum, tum Orientis, tum Occidentis, ultra Arcadii Honoriique tempora & in eam* Gui-

Guidi Panciroli Commentarium; De Magistratibus municipalibus, & corporibus Artificum libellus; De Rebus bellicis; De quatuordecim Regionibus urbis Romæ, earumque ædificiis, tam publicis quam privatis, libellus; Thesaurus variarum Lectionum utriusque Juris, in tres libros distributus, ab Hercule ex fratre nepote in lucem editus; Consilia; De claris Legum Interpretibus; Rerum memorabilium libri duo, quorum prior deperditarum, posterior noviter inventarum est, ex Italico Latine redditi, & Notis illustrati ab Henrico Salmuth; Stimuli virtutum, adolescentiæ Christianæ dicati ex Italico P. Guil. Baldesani Latinè facti. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 9. p.* 183, *& suiv.* Thomasini *Elogia. Bibliothéque du* Richelet en 1728.

PANCIROLE (Jean-Jaques) Cardinal, étoit fils d'un Tailleur, & naquit à Rome en 1587. Après avoir bien étudié les Humanitez, il fut créé Docteur en Droit à l'âge de 18 ans. Il s'exerça ensuite à plaider & sut bien mettre à profit les liaisons qu'il eut avec Jean-Batiste Pamphile & Jules Sacchetti, Auditeurs de Rote. Le premier étant allé à Naples avec le caractére de Nonce du Pape, il prit Pancirole avec lui comme son Auditeur. Le même étant allé en Espagne dans le même emploi, Pancirole le suivit encore en qualité de son Auditeur. Pamphili ayant depuis été honoré de la pourpre par Urbain VIII, Pancirole se fit Ecclésiastique, & tâcha d'aquerir la protection des Barberins, dont l'un le nomma son Maître d'Hôtel. La recommandation de cette Maison lui valut aussi le poste de Camérier du Pape. Depuis lors, on commença à lui confier des affaires importantes. Il fut envoyé comme Nonce du Pape à la conclusion du traité de Chérasco; après quoi il fut nommé Auditeur de Rote & Patriarche de Constantinople. Enfin le Pape l'envoya avec le caractére de Nonce en Espagne. Pendant son absence, Urbain VIII le nomma Cardinal Prêtre, après quoi il revint à Rome. A son arrivée il trouva le Pape mort & les Cardinaux prêts à entrer dans le Conclave. Il leur remit la lettre du Roi d'Espagne dans laquelle ce Monarque recommandoit le Cardinal Pamphili pour être élu Pape. Dans le Conclave, Pancirole ne se déclara ni pour l'Espagne, ni pour la France, mais sous main, il travailla à l'élévation du Cardinal Pamphili, laquelle ayant enfin réüssi & Pamphili étant élevé sur le thrône pontifical, Pancirole joüit abondamment du fruit de ses travaux. Innocent X lui accorda un logement dans son Palais, lui conféra la charge de premier Sécretaire, la direction des affaires ecclésiastiques & le titre de S. Etienne *in Monte Cœlio.* Quoique Donna Olympia Maldachina, veuve du frére d'Innocent X, eût beaucoup d'ascendant sur l'esprit de ce Pape, le Cardinal Pancirole trouva cependant toûjours le moyen d'empêcher qu'elle n'obtint un appartement dans le Palais du Pape. Ses remontrances eurent même tant d'effet, que le Pontife concevant le préjudice qu'il lui en reviendroit, fit insinuer à cette Dame, de ne plus se présenter dans le Palais pontifical, ni devant le Pape. Elle travailla ensuite avec acharnement à la ruïne de ce Cardinal, mais elle ne put jamais lui faire perdre la faveur du Pape. Pour être mieux à couvert des persécutions de ses ennemis, Pancirole ne perdoit presque jamais le Pape de vue, & l'entretenoit toûjours par ses discours, quoique la foiblesse de sa santé pût à peine le lui permettre. Il mourut en 1651, au grand regret d'Innocent X. & à la grande satisfaction de ses ennemis. On assure qu'il avoit le cœur bon, beaucoup de piété & que son élévation ne l'avoit point enflé. La Cour de France l'aimoit peu, parce qu'elle le croyoit trop porté pour celle d'Espagne, & les Barberins étoient ses ennemis les plus déclarez, parce qu'ils croyoient qu'il avoit eu grande part à leur persécution. * Palatii *Fasti Cardinal. Diction. Allemand.*

PANCORBO, bourg d'Espagne, dans la Castille Vieille, entre S. Domingo de la Calçada, & Miranda de Ebro, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

PANCRACE (Saint) Martyr à Rome, dans la persécution de Dioclétien, a été honoré dans l'Eglise Latine, & il y a eu dès le quatriéme siécle une église de son nom à Rome. Mais l'Histoire de sa Vie & de son martyre n'est pas moins inconnue que celle de S. Nérée & de S. Achillée. * Baillet, *Vies des Saints.*

PANCRATE, *Pancrates*, Egyptien, cultiva la Poësie vers l'an 127 de J. C. sous l'empire d'Adrien, qui le fit recevoir dans le Musée d'Alexandrie. On ne sait si c'est à lui qu'on doit attribuer un Ouvrage appellé la *Concoreide*, cité sous le nom de Pancrate par Athénée: car cet Auteur nomme ailleurs un autre PANCRATE, qui étoit d'Arcadie, & qui avoit composé un Poëme sur la Marine. * Athénée, *l.* 7. 11 *&* 15. Vossius, *de Poëtis Græc.*

PANCRATIASTES, selon quelques Auteurs, étoient ceux qui remportoient le prix dans les cinq sortes d'exercices que l'on faisoit aux Jeux de la Gréce, savoir la lutte, le combat à coups de poings, le palet, la course & le saut. D'autres croyent qu'il y avoit dans ces mêmes Jeux, une sorte d'exercice différent de ceux-là, appellé *Pancrace*, qui veut dire toute la force, du Grec *πᾶν tout*, & de *κράτος force*; à cause qu'il étoit permis de s'y servir de toutes ses forces. Ils ajoûtent que ce combat fut introduit dans la Gréce, vers la XXVIII Olympiade, environ 666 ans avant la naissance de Jesus-Christ; & que ce fut un certain Lygdamis de Syracuse qui y remporta le prix pour la premiére fois. * Cœlius Rhodiginus, *Antiquarum Lectionum l.* 5. Pausanias, *l.* 5.

* PANCRATIUS, Gouverneur de Rome sous Théodose *le Grand*, en 389. Plusieurs Loix du Code Théodosien lui sont adressées. * Jacobi Gothofredi *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

* PANDARE, fils de Lycaon, tira par ordre de Minerve une fléche contre Ménélaus qui se battoit avec Paris, & le blessa. Il blessa aussi Dioméde qui le tua. * Homére, *Iliade, l.* 4 *&* 5.

PANDARE & BITIAS. *Voyez* BITIAS.

PANDARE, PANDORE ou PANDERE, car on lit de ces trois maniéres différentes dans les différens Manuscrits de Pline. Ce sont, selon lui, certains peuples des Indes, habitans dans les vallées, qui vivoient jusques à deux cens ans, & dont les cheveux, qui étoient blancs dans leur jeunesse, devenoient noirs en vieillissant. *Pline, *Historia naturalis, l.* 2. *c.* [illegible]

PANDATAIRE, petite isle, dite aujourd'hui *Santa Maria*, vis à vis de l'extrémité de la Terre de Labour, à l'Occident, est à présent déserte, & étoit autrefois célébre, parce qu'elle étoit un lieu d'exil. Julie, fille d'Auguste, y fut renfermée par son pére; & Agrippine, femme de Germanicus, y fut réléguée par Tibére, & y mourut. * Tacite. Suetone. Baudrand.

PANDECTES, mot Grec, signifiant proprement, qui contient toutes les choses; de *πᾶν tout*, & de *δέχομαι je reçois, je contiens.* Ce nom se donne particuliérement à un volume du Droit, appellé *Digeste*, qui est divisé en cinquante livres, & qui contient les Réponses des anciens Jurisconsultes. Il y a aussi des Pandectes de Médecine, c'est à dire, un Dictionnaire des choses qui regardent la Médecine, où sont expliquez tous les mots Latins, Grecs, Arabes & Etrangers. Matthæus Sylvaticus de Mantoue, qui l'a compilé, a été appellé pour cela *Pandectaire.* * Thomas Corneille, *Diction. des Arts.*

PANDES, certains peuples des Indes gouvernez par des femmes, de l'une desquelles Hercule eut une fille, qui à cause de son origine fut élevée sur le thrône d'un des principaux Royaumes de ces peuples. Pline dit que les Descendans de cette Reine commandoient à trois cens villes, avoient cent cinquante mille hommes de pié, & cinq cens éléphans. Il est aisé de voir que tout cela n'est qu'une Fable. * Pline, *l.* 6. *c.* 20. *Voyez* aussi Solin, *c.* 52. *&* Saumaise sur cet endroit de Solin.

PANDES, montagnes du Malabar. Elles sont vers le Bisnagar, & ceux qui les habitent sont gouvernez par des Chefs particuliers sans reconnoitre aucun Roi. Ils n'ont point de Médecins, & ils se guérissent eux mêmes avec quelques simples dont ils connoissent les propriétez. Les Chrétiens de S. Thomas qui sont parmi eux dans ces montagnes, se frottent d'huile de noix d'Inde tous les Samedis, & ensuite se tiennent au lit deux ou trois heures, après quoi, ils vont se laver aux bains publics, dont le Malabar abonde. Cela fait, ils se couvrent de linge & de draps nets, & ne sortent qu'au coucher du Soleil, qui est, selon eux, le commencement du Dimanche. Ils traitent fort doucement leurs Esclaves, dont les enfans succédent ordinairement aux biens de leurs Maîtres, quand ils n'en ont point de naturels ni d'adoptez. * Davity, *Montagnes du Malabar.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PANDION, cinquiéme Roi d'Athénes, commença de régner vers l'an 2596 du monde, & 1439 avant J. C. après Erichthonius. De son tems l'abondance du blé & du vin fut si grande, que l'on disoit que Cérès & Bacchus étoient venus dans l'Attique. Le secours que Térée lui envoya contre un Roi de Pont, fit que Pandion lui donna sa fille Progné en mariage; mais la brutalité de ce gendre envers Philoméle sa belle sœur, remplit de desordre la famille de Pandion, qui en mourut enfin de regret, après 40 ans de régne, l'an du monde 2636, & avant J. C. le 1399. Erechthée lui succéda, & fut suivi de Cécrops II. PANDION II succéda à celui-ci, l'an du monde 2726, & avant J. C. 1309. Il régna 50 ans. * Eusébe, *Chron.* Ovide, *Metam. l.* 6. *Fab.* 8.

PANDIONIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

PANDOLFI (Nicolas) Evêque de Pistoye, né d'une des principales Maisons de Florence, apprit les Belles Lettres & le Droit à Bologne, & fut depuis Chanoine dans sa patrie. Il alla ensuite à Rome, où il fut Clerc de la Chambre, sous le pontificat de Pie II, puis Ecrivain Apostolique. Cet emploi le fit connoître au Pape Sixte IV, qui le choisit pour être Précepteur du Cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, son neveu. Sa conduite & sa vertu lui firent donner l'Evêché de Pistoye, & le Gouvernement de la ville de Bénévent. Innocent VIII le fit Abbé de S. Zénon de Pise; & le Cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens ayant été fait Pape en 1503, sous le nom de Jules II, voulut avoir près de soi Pandolfi, qu'il choisit pour son Sécretaire & qu'il honora d'une charge d'Auditeur, l'adoptant dans la famille de la Rovére. On dit que le peu de complaisance de ce Prélat pour les entêtemens de ce Pape, le priva pour lors de la pourpre de Cardinal, que Léon X accorda depuis à son mérite, au mois de juillet 1517. Pandolfi étoit âgé de plus de 75 ans, & mourut le 17 septembre 1518. Sa mémoire est encore en bénédiction dans la ville de Pistoye, où il avoit fait diverses fondations saintes. * Ammirato, *Famigl. Florent.* Ughelli, *Italia Sacra.* Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

PANDOLFO COLLENUCCIO. *Voyez* COLLENUCCIO.

PANDORE, *Pandora*, femme admirable, fabriquée par Vulcain, avoit reçu de chacun des Dieux quelque perfection. Vénus lui avoit donné la beauté, Minerve la sagesse, Mercure l'éloquence, &c. On dit que Jupiter irrité contre Prométhée qui avoit dérobé le feu du ciel, envoya Pandore sur la terre avec une boëte fatale, qu'Epiméthée, frére du même Prométhée, ouvrit: en sorte que toutes les maladies dont elle étoit pleine, se répandirent ici-bas, ne restant que la seule espérance qui se trouva au fond. Cette Théologie des Payens, représentoit la Nature, en la personne de Pandore. *Pausanias, *in Atticis.* Hésiode.

PANDORE, *Gens Pandora*, peuples fabuleux des Indes. *Voyez* PANDARE.

PANDOSIE, *Pandosia*, ancienne ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, & dans le païs des anciens Bruttiens. On croit que le bourg de *Castel Franco*, est près de ses ruïnes. Cette vil-

ville fut prise par les Romains, avec Cosence, comme le remarque Tite-Live, dans le livre dixiéme de son Histoire. On met une autre PANDOSIE en Epire. * Pline. Strabon, &c.

PANDULPHE, à qui Ciaconius donne le surnom de *Masca*, natif de Pise, fut créé Cardinal par le Pape Luce III, en 1182. Il exerça divers emplois importans, & travailla à une Histoire des Papes. Vossius croit que c'est le même qui est cité dans l'Abbrégé de l'Histoire de Sicile de Félinus, qui dit que Pandulphe fit une Addition à la Chronique de Damase. * Vossius, *de Hist. Latinis*, *l.* 2. *c.* 53. Onuphre & Ciaconius, *in Vitis Pontif.* Aubéry, *Hist. des Cardin.*

PANDULPHE COLLENUCCIO. *Cherchez* COLLENUCCIO.

PANÉAS, ville de Syrie dans la Gaulonite, appellée autrefois *Læsem* & puis *Dan*, depuis la conquête qu'en firent quelques Israëlites de la Tribu de Dan. Quelques-uns doutent cependant que Panéas soit la même que Dan. Eusébe & saint Jérôme les distinguent manifestement, puis qu'ils disent que Dan est à quatre milles de Panéas sur le chemin de Tyr. Mais la plupart les confondent; & saint Jérôme lui-même dit ailleurs que Dan ou Lesem s'appella dans la suite Panéas. Selon Philostorge, *Hist. l.* 7. *c.* 3, Panéas fut appelée de la sorte à cause d'une statue du Dieu Pan, que les Payens y avoient posée. Mais il paroît par Joseph que cette ville tiroit son nom du Mont Panion, au pié duquel elle étoit. Panéas fut après cela nommée *Césarée de Philippe*, en l'honneur de l'Empereur Auguste à qui le Tétrarque Philippe la consacra. Le jeune Agrippa la nomma *Néroniade* à l'honneur de Néron. Du tems de Guillaume de Tyr on l'appelloit *Belinas*. Abulféda dans sa Géographie manuscrite, lui donne le nom de *Banias*, & dit qu'elle est éloignée de Damas d'un jour & demi, & Joseph la place à une journée de Sidon, entre la Galilée & la Trachonite. Cette ville portoit encore le nom de *Panéas* du tems de Théodoret. C'est dans cette ville, que plusieurs ont cru que l'Hémorrhoïsse avoit dressé une statue à l'honneur de J. C. qui l'avoit guérie miraculeusement. *Cesareæ Philippi*, dit Théophane dans sa Chronographie, *p.* 41. *quæ nunc Paneas dicitur, unde erat mulier fluxu sanguinis laborans, statuam Domini & Dei nostri Jesu Christi ante ædes suas erexerat, gentium mores secuta, in memoriam accepti beneficii. Illam dejici impius Julianus jussit, quod factum est, gentibus cum ludibrio illam imaginem trahentibus & simulacro Juliani in ejus locum collocato. Christiani vero illam imaginem Christi in ecclesia reposuerunt, & nefarii hominis statuam ignis Cœlo missus consumpsit. Infra imaginis basin herba quædam enata erat morborum omnium præsentissimum remedium, quæ, ad evertendam Domini Nostri statuam, Julianum Apostatam incitavit.* Astére, Evêque d'Amasée, qui florissoit vers l'an 400, dit que Maximin Dasa, qui fut créé César en 305, fit enlever la statue qui étoit à Panéas. Ceux qui croyent que l'Hémorrhoïsse dressa une statue à l'honneur de J. C. dans la ville de Panéas se fondent principalement sur un passage d'Eusébe, tiré du *ch.* 14. du *l.* 7. *de son Hist. Ecclésiast.* Mais le savant & judicieux M. de Beausobre entreprend d'établir dans une Dissertation assez étendue, 1. Qu'il est incertain si Eusébe a vu la statue dont il parle: 2. Que l'Hémorrhoïsse ne l'a point dressée pour honorer J. C.: 3. Que les Chrétiens de Panéas peuvent avoir pris facilement la statue de quelque Prince, ou de quelque Philosophe Payen, pour une statue de J. C.: 4. Qu'elle pouvoit avoir été dressée à l'honneur d'Apollonius de Thyane, ou de l'Empereur Vespasien, quoiqu'il ne nie pas que M. Haze, Pasteur & Professeur à Bréme, & qui la donne à l'Empereur Adrien, ne puisse avoir raison. Dans le même tems des Croisades elle fut prise sur les Chrétiens par Saladin, qui y perdit son beau rubis, qui pourtant fut retrouvé. * Rélandi *Palæstina*, *l.* 3. Dom Calmet, *Dict. de la Bible. Bibliotheque Germanique*, *tome* 13. *p.* 1. *&c.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient. Voyez* CÉSARÉE DE PHILIPPE.

PANÉAS, fontaine de la Palestine, vers les confins de la Cœlésyrie, selon Pline. Elle coule vers Césarée de Philippe qui a aussi été nommée *Panéas*.

PANÉE, *Panæus*, frére du fameux Phidias, excelloit dans l'Art de la Peinture, & vivoit sous la LXXXIII Olympiade, & vers l'an 448 avant Jesus-Christ. Il peignit la victoire remportée par les Athéniens sur les Perses à Marathon, & finit cet ouvrage avec tant de soin, qu'il y fit au naturel les portraits des principaux Chefs des deux armées. * Pline, *l.* 35. *c.* 8. Ce Panée est appellé *Panænus* par Pausanias, *l.* 5.

PANETIER DE FRANCE (GRAND) Officier de la Couronne, qui commande à tous les Officiers de la Panéterie du Roi, & le sert à table avec le Grand Echanson, dans les jours de cérémonie: ce que font les Gentilshommes servans aux jours ordinaires. La Panéterie est l'office où l'on distribue le pain pour les Officiers commensaux de la Maison du Roi. Voici ce que les anciens titres nous apprennent touchant la suite des Panetiers.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS PANETIERS DE FRANCE.

Noms, qualitez, & années de leur exercice.

I. Eudes Arrode, Panetier du Roi Philippe-Auguste, mort en 1217.

II. Hugues d'Athies, en 1224 & en 1235, sous saint Louïs.

III. Géofroy de la Chapelle, en 1240, sous le même Roi.

IV. Jean Britaut, Seigneur de Nangis, en 1260, sous le même Roi.

V. Matthieu, Vidame de Chartres, en 1287, sous Philippe *le Bel.*

VI. Robert de Meudon, en 1298, sous le même Roi.

VII. Matthieu de Trie, en 1298 & 1302, sous le même Roi.

* Matthieu de la Mure, est nommé Panetier du Roi dans un titre de 1297.

* Guillaume Rebrachien prenoit la qualité de Panetier du Roi, en 1300.

* Guillaume de Mussy, Chevalier, est nommé Panetier du Roi en 1302.

VIII. Robert aux Gans, étoit Panetier du Roi, en 1303.

IX. Jean Coulon de Saint-Paul, possédoit la charge de Panetier du Roi, en 1303.

* Jean Arrode, prenoit la qualité de Panetier du Roi, en 1304.

* Géraud Cauchat, est nommé Panetier du Roi dans un titre de 1304.

X. Raoul, dit *Herpin*, Seigneur d'Erquery, Panetier de France, vivoit en 1305, puis fut Chambellan de France.

* Guillaume de Hangest, prenoit la qualité de Panetier du Roi, en 1304 & 1306.

* Jean le Cordonnier, portoit la qualité de Panetier du Roi, en 1307.

* Gilles de Laon, est nommé Panetier du Roi dans un titre de 1308.

* Jean de la Chapelle, Châtelain de Nemours, est dit Panetier du Roi dans un titre de 1309.

* Adam de Meulant ou Meulenc, est nommé Panetier du Roi dans un titre de 1309.

* Robert de Macheau, prenoit la qualité de Panetier du Roi, en 1309.

* Robert de Sarmiselles, étoit Panetier du Roi Philippe *le Bel*, & fut depuis Maître d'Hôtel du Roi Louïs *Hutin*.

XI. Pierre de Fay, étoit Panetier du Roi Charles *le Bel*.

XII. Bouchard de Montmorency, II. du nom, Seigneur de Saint-Leu, &c. Panetier de France, en 1323.

XIII. Charles, Sire de Montmorency, en 1344, sous Philippe de Valois.

XIV. Hugues, Sire de Hangest, en 1345 sous le même Roi.

XV. Jean, Sire de Trainel, en 1355, sous le Roi Jean.

XVI. Raoul, Sire de Raineval, &c. en 1358, & en 1388 sous Charles VI.

* Matthieu de Bellay, Panetier du Roi, en 1372, sous Charles V.

* Pierre de la Crique, dit *Criquet*, Panetier du Roi, en 1386, sous Charles VI.

XVII. Gui, Sire de la Rocheguyon, Panetier de France, après Raoul de Raineval, en 1396, sous le même Roi.

* Gérard d'Athies, Seigneur de Moyencourt, étoit Panetier du Roi.

XVIII. Antoine de Craon, Seigneur de Beauverger, en 1411, sous le même Roi.

XIX. Jean Malet, V. du nom, Sire de Graville, en 1413, sous le même Roi.

XX. Robert, dit *Robinet*, de Mailly, en 1418, sous le même Roi.

XXI. Roland de Donquerre, en 1419, sous le même Roi.

XXII. Jean de Prie, V. du nom, Seigneur de Buzançois, en 1425, sous Charles VII.

XXIII. Jean, Seigneur de Naillac, en 1428, sous le même Roi.

* Renaud de Gaillonel, Panetier du Roi en 1431, sous le même Roi.

XXIV. Jacques de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, &c. en 1432, sous le même Roi.

XXV. Antoine de Chabannes, Comte de Dammartin, en 1449, puis Grand-Maître de France.

XXVI. Louïs, Sire de Crussol, &c. en 1461, sous Louïs XI.

XXVII Jacques, Sire de Crussol, &c. en 1473, sous le même Roi.

XXVIII. Jacques Odart, Seigneur de Cursay, en 1485, sous Charles VIII.

* René de Cossé, Seigneur de Brissac, étoit premier Panetier du Roi en 1495, & Grand-Fauconier de France.

XXIX. Charles de Crussol, Vicomte d'Uzès, en 1533, sous François I.

XXX. Artus de Cossé, Comte de Secondigny, en 1552, sous Henri II, mort en 1582, sous Henri III.

XXXI. Charles de Cossé, II. du nom, Duc de Brissac, mort en 1621.

XXXII. François de Cossé, Duc de Brissac, mort en 1651.

XXXIII. Louïs de Cossé, Duc de Brissac, mort en 1661.

XXXIV. Timoléon, Comte de Cossé, mort en 1675.

XXXV. Artus-Timoléon de Cossé, Duc de Brissac, a succédé en cette charge au Comte de Cossé son pére, mort en 1709.

XXXVI. Charles-Timoléon-Louïs de Cossé, Duc de Brissac, succéda à son pére en 1709, & mourut le 18 avril 1732.

XXXVII. Jean-Paul de Cossé, Duc de Brissac, Pair de France, fut pourvu de cette charge, au lieu & place du précédent, qui étoit son frére, le 20 avril 1732. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

PANÉTIUS, *Panætius*, de Rhodes, ou, selon d'autres, de Phénicie, Philosophe Stoïcien, florissoit à Rome, vers l'an 625 de la fondation de cette ville, & le 129 avant J. C. Il eut beaucoup de part en l'amitié de Scipion Emilien, qu'il accompagna en Egypte, lorsque cet illustre Romain alla par ordre du Sénat examiner l'état des Rois alliez. Suidas fait mention de lui. Il ne faut pas le confondre avec un autre Philosophe (*Panetius*) ni avec PANÉTIUS, qui se fit Tyran de Léontini en Sicile, vers l'an 140 de Rome, & 614 avant Jesus-Christ. * Eusébe, *in Chron.*

PANHAPEL, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. Elle est dans le Malabar, sur les montagnes de Gate, à sept lieues de la ville d'Angamale, vers le nord. Panhapel est capitale d'un petit païs, qui a son Roi ou Prince particulier. * Maty, *Dict. Géogr.*

PANIAS. *Voyez* PANEAS.

PANIASIS. *Voyez* PANYASIS.

* PANICHA ou PANICHE, port du Royaume de Portugal environ à cinq lieues de Lisbonne vers le nord, vis à vis de l'Isle de Barlenga. C'est là où débarquérent les Anglois en 1589, quand ils entrérent en Portugal en faveur d'Antoine, fils naturel de la famille Royale, qui avoit été élu Roi de Portugal par quelques fugitifs, qui haïssoient le Gouvernement Espagnol. De là, ils marchérent vers Lisbonne; mais ne trouvant aucun Habitant, qui prit les armes en faveur du Prince banni, ils retournérent à Caschais. C'étoit alors une ville ouverte abandonnée par les Espagnols, & sans aucune défense. Le château avoit été livré au Prince Antoine par Antoine de Aurida. * Hackluit, *partie* 2. *tome* 2. *p.* 143.

PANIGAROLE (François) *Panigarola*, Evêque d'Ast, né d'une famille noble à Milan, le sixiéme janvier 1548, étudia à Pavie & à Bologne; & aprés s'être instruit dans les Sciences, il entra parmi les Religieux de saint François, appellez *Observantins.* Il avoit un grand brillant d'esprit, le geste libre, le ton de la voix agréable & une éloquence si forte, qu'il devint un des plus habiles Prédicateurs de son tems. L'Italie en avoit alors trois de la premiére volée; François Tolet, Jésuite, depuis Cardinal; Alfonse Lobo, Capucin; & Panigarole. On disoit du premier, qu'il enseignoit par la solidité de ses raisonnemens; que le second touchoit par la force de sa Morale; & que Panigarole charmoit par la douceur de son éloquence. Ce dernier vint en France avec le Cardinal Cajétan. Il étoit aussi agréable en conversation que dans la chaire; mais il avoit moins de jugement que de feu & de mémoire: la sienne étoit un prodige. Pour le consoler d'avoir manqué l'Evêché de Ferrare, qu'il perdit par son imprudence, on lui donna celui d'Ast, où il mourut jeune, le 31 mai 1590, âgé de 42 ans. Il avoit écrit un trés-grand nombre d'Ouvrages. Nous avons plusieurs volumes de ses Sermons, en Latin & en Italien, *Disceptationes Calvinisticæ; Paraphrasi sopra Demetrio Falerio*, &c. * Impérialis, *in Musæo Histor.* Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter. partie* 1. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illustr. c.* 46. Ughel, *Italia Sacra.* Possevin, &c.

PANIONIUM, lieu proche du Mont-Mycale, dans l'Ionie, province de l'Asie Mineure, où s'assembloient les douze principales villes de cette province, ausquelles Smyrne fut ensuite ajoûtée, qui faisoit la treiziéme. En voici les noms, *Ephése*, maintenant *Ajasalouk*; *Milet*, aujourd'hui *Palatscha*; *Myus* & *Lebedos*, détruites depuis long-tems; *Teos*, village nommé *Segesi*; *Colophon* & *Priéne*, qui ne paroissent plus; *Phocée*, à présent *Palæa Foja*; *Erythres*, aujourd'hui le village de *Gesmé*; *Clazoménes*, village de *Vourla* ou de *Kelisman*; *Chios*, *Samos*, & *Smyrne*, qui retiennent leur ancien nom. L'assemblée de ces villes d'Ionie, s'appelloit aussi *Panionium*, qui est un mot composé de πᾶν *tout*; & Ἰωνία *Ionie*, comme qui diroit, *assemblée de tous les Ioniens.* On y célébroit une Fête en l'honneur de Neptune *Héliconien*, & les sacrifices qu'on y faisoit à ce Dieu, étoient aussi nommez *Panionies.* Cette Fête, & par conséquent l'union des treize villes qu'on vient de nommer, subsistoit encore au tems de l'Empereur Trébonianus Gallus, c'est à dire, l'an 251 de Jesus-Christ. On a une médaille Gréque de ce Prince, où la Fête est répresentée par un autel, auprés duquel est le taureau qui doit être immolé, & qui est environné de treize figures, qui paroissent tenir chacune un flambeau. * Jacob Spon, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Gréce & du Levant, en* 1675.

PANIUM ou PANION, grande caverne sous une montagne trés-agréable, d'où sortent les sources du Jourdain; la source du Panion étoit naturellement fort belle, mais la magnificence d'Hérode Agrippa l'embellit encore davantage. Joséphe tire la source du Jourdain de Phiale. Il semble, *dit-il*, que le Jourdain tire son origine de Panion; mais la vérité est qu'il vient par dessous terre d'une autre source nommée *Phiale*, distante de six-vint stades de Césarée à la main droite, & proche du chemin par où l'on va à la Trachonite. Elle est si ronde que cela lui a fait donner le nom de Phiale, & elle remplit toûjours si également son bassin, qu'on ne la voit jamais ni diminuer ni croître. On avoit toûjours ignoré jusques à Hérode le Tétrarque, que cette fontaine fût la source du Jourdain; mais ce Prince y ayant fait jetter de la paille, on trouva cette paille dans la source du Panion. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *c.* 35, selon la Traduction de M. Arnaud d'Andilly: & *ch.* 18, selon l'édit. Gréque & Latine de Cologne, chez Maurice-George Weidman, 1691.

Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. *c.* 13, dit qu'Hérode *le Grand* fit bâtir tout prés de Panium un temple de marbre blanc à l'honneur de l'Empereur Auguste.

PANIZA, riviére de la Turquie en Europe. Elle a sa source dans la Romagne, entre dans la Bulgarie, où elle baigne Develtus, & se décharge dans la Mer Noire, un peu au midi de Rosico. * Maty, *Dict. Géogr.*

PANNIAS, prétendu Roi des Assyriens. *Voyez* la Suite Chronologique de ces Rois

PANNON (Jean Pannonius) Evêque de la ville de Cinq-Eglises, dans la Basse Hongrie, dite par les Allemands, *Funfkirchen*, par les Hongrois *Otegiazac*, & par les Turcs *Petschew.* Il vivoit sous le Roi Matthias Corvin, fils de Jean Hunniade, à la fin du XV siécle. Quelques-uns disent que son nom de famille étoit *Hungaret.* C'étoit le premier homme de son siécle pour les Belles Lettres, qu'il étoit venu cultiver en Italie, avant que de les faire fleurir en Hongrie. On dit qu'il parloit & qu'il écrivoit en Latin, comme un Romain du bon siécle; & en Grec, comme un véritable Athénien. Il a laissé des Elégies & des Epigrammes qui lui ont acquis de la réputation, au moins en son tems. Quelques-uns prétendent qu'il s'est surpassé lui même dans les Annales de Hongrie, qu'il a mises en vers héroïques, s'il est vrai que cet Ouvrage ait jamais existé, comme on a tout lieu d'en douter, n'étant point connu, & aucun Auteur digne de foi n'en ayant parlé. Pannon mourut avant Matthias Corvin, mort l'an 1490. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Válérianus, *de Infelicitate Literatorum.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 84 & 85. *n.* 1238. édit. d'Amsterdam 1725.

PANNONIE, *Pannonia*, grande région de l'Europe, entre les Monts dits *Cethi*, le Danube, & l'Illyrie, étoit divisée en Haute & Basse. La premiére, qu'on nommoit aussi *Prima*, étoit au Couchant, & contenoit la Carniole, la Stirie, la Croatie, la Carinthie, le Windisch-Mark, & la plus grande partie de l'Autriche. La Basse Pannonie, dite *Secunda*, étoit plus au Levant, & comprenoit la Bosnie, l'Esclavonie, & cette partie de la Hongrie, qui est renfermée entre le Danube, le Raab, & le Draw ou la Drave. Cette division de la Pannonie en premiére & seconde est fort ancienne, puisqu'on en a un monument sur les médailles de l'Empereur Déce, où sont réprésentées les deux provinces avec la légende PANNONIÆ. Mais si l'on en croit quelques Auteurs, Dioclétien en détacha une partie pour composer une province qu'il nomma *Valeria* du nom de sa fille; ce qui ne s'accorde pas avec Zosime, qui en marquant, *l.* 2, les provinces du grand département d'Illyrie sous le régne de Constantin, ne nomme point celle-ci. Dés le tems de Sextus Rufus sous le régne de Valentinien, au lieu de deux provinces il y en avoit quatre; la premiére & la seconde Pannonie, la Valérie & la Savie. Celle ci faisoit partie de la Stirie, celle-là de l'Esclavonie & de la Bosnie d'aujourd'hui; mais lorsque la Notice des Dignitez de l'Empire fut dressée, c'est à dire, au plus tard au commencement du cinquiéme siécle, il n'y avoit dans le gouvernement civil, que trois Pannonies, savoir la premiére, la seconde & la Savie; & pour le gouvernement militaire il n'y en eut aussi que trois, mais différentes, savoir la premiére jointe à une partie du Norique, la Valérie surnommée *Ripensis*, & la seconde, surnommée *Riparienfis* ou *Savia.* Les villes les plus célébres de ce grand païs étoient *Sigesta* ou *Siscia*, Siseck en Croatie; *Petovio* ou *Petovium*, Pétaw en Stirie; *Hamona* ou *Emona*, Unter-Laubach; *Nauportum*, Ober-Laubach en Carniole; *Vindoniana* ou *Vindobona*, Vienne en Autriche; *Scrabautia*, Scrabing; *Sirmium*, Belgrade; & *Taurum*, Weissembourg. Les Pannoniens étoient une nation Celtique. Jules-César fut le premier qui entra dans la Pannonie, que Tibére rendit tributaire. Elle fut depuis possédée par les Huns, les Goths, & autres Barbares. * Ortélius. Cluvier. Briet. Sanson.

PANNORMIE ou PANNOMIE, Recueil des Loix Ecclésiastiques, dressé par Yves de Chartres, vers l'an 1100. Ce nom est composé de πᾶν qui signifie *tout*, & de *norma*, ou νόμος qui veut dire *régle* ou *loi*; comme qui diroit *collection de toutes sortes de loix*, ou *de toutes les loix ecclesiastiques.* Il faut distinguer cette Pannormie d'un abbrégé du Décret d'Yves de Chartres, fait par Hugues *le Catalan*, & intitulé *Somme des Décrets d'Yves*; car on s'est servi du titre de *Somme des Décrets*, pour montrer que le livre de Hugues étoit différent de la Pannormie, qui dans les anciens Manuscrits, est toûjours intitulée *Pannormie*, & jamais *Somme des Décrets.* * Doujat, *Hist. du Droit Canon.*

PANODORE, *Panodorus*, Moine d'Egypte, qui vivoit à la fin du quatriéme siécle, sous le régne d'Arcadius, composa une Chronologie tirée d'Eusébe, qu'il corrigea quelquefois assez judicieusement. George Syncelle parle de lui, & Scaliger en rapporte divers passages dans ses *Animadversions* sur Eusébe.

PANORME & GONIPPE, *Panormus & Gonippus*, étoient deux jeunes hommes de Messéne dans le Péloponnése, trés-bien faits & unis ensemble d'une étroite amitié. Sachant que les Lacédémoniens qui étoient en guerre avec les Messéniens, célébroient la Fête de Castor & de Pollux avec des réjouïssances extraordinaires, ils passérent au travers des places publiques revêtus d'une grande veste de pourpre par dessus une tunique blanche, portant une couronne de fleurs sur la tête, & une lance à la main. Les Lacédémoniens les ayant pris pour Castor & Pollux, se prosternérent devant eux & les adorérent. Mais ces jeunes hommes prenant leur avantage, firent un sanglant carnage de leurs ennemis, & se sauvérent ensuite à toute bride vers Messéne. * Pausanias, *in Messenicis*, ou *l.* 4.

PANORMITAIN. *Cherchez* TUDESCHI & ANTOINE DE PALERME.

PANORMO, ancien bourg de la Romanie dans la presqu'isle qui portoit autrefois le nom de Chersonése de Thrace au midi de la ville de Caridia. * Maty, *Dict. Géogr.*

PANSA (Q. Apuleius) *Voyez* APULEIUS.

PANTAGATHON ou PANTAGATHUS (Octavien) de Brescia, Religieux Servite, s'appella premiérement *Bagattus*, puis *Pacatus* & enfin *Pantagathus.* Aprés qu'il eut achevé ses premiéres études, il alla à Paris pour y apprendre la Philosophie & la Théologie; ayant été reçu Docteur en cette Science, il revint dans son païs, & il n'y fut pas plutôt arrivé que le Cardinal Jean Salviati, neveu de Léon X, voulut l'avoir dans sa maison. Peu aprés que Pantagathon y fut entré, ce Cardinal le fit Abbé. Cependant il continua de demeurer dans la maison de cette Eminence qui avoit parmi ses Domestiques Lilius Grégoire Giraldi, Jean Batiste Pigna, Modius, & Pierre Vittorius. Aprés la mort de Salviati, qui arriva l'an 1553, Pantagathon loua à Rome une maison, qu'il occupa jusqu'à ce que Paul IV eût ordonné à tous les Religieux de rentrer dans leurs Couvens. Pantagathon ayant obéi à cet ordre, s'enferma dans le Monastére de Sainte Marie, *in Via*, où il se plaisoit beaucoup.

Il avoit composé plusieurs Ouvrages qui n'ont pas été publiez, soit par la négligence de ceux qui étoient chargez de les mettre au net, ou parce qu'on ne trouva aucun Imprimeur qui voulût les mettre au jour, ou par le malheur du tems. Entre ses autres Ecrits il y avoit une *Histoire ecclésiastique*, dont on communiqua quelques feuilles au Cardinal Baronius, & l'on assure que son livre intitulé, *Notitiæ Rerum Romanarum & Antiquitatum*, tomba entre les mains d'Onuphrius Panvinius. Jérôme Mercurial lui donne le titre de très-docte & très-saint; Lipse, celui de grand homme, qui aimoit mieux être savant que de le paroître; & Paul Manuce l'appelle le *Varron* de son tems. Il fut particuliérement suivi par Onufrio Panvini, par Antoine Agostini & par Fulvio Ursini, qui ont avoué qu'ils avoient beaucoup tiré de lui, & qu'entre les choses qu'ils avoient imprimées, il y en avoit plusieurs qu'ils lui devoient entiérement. Il avoit une inclination particuliére de rendre de bons offices à tout le monde, ce qui étoit cause que chacun dans la ville le respectoit comme son pére. Il mourut dans un âge fort avancé avec la même joye qu'il avoit eû pendant toute sa vie. Il fut enterré dans l'Eglise de sainte Marie, où l'on voit son éloge sur un tombeau de marbre, & où l'on apprend son âge, qui étoit de soixante & treize ans, quatre mois & vint jours. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p.* 293. edit. de Hollande 1715.

PANTALARE'E ou CAUSE'RA, *Pantalaria, Patalaria, Datalaria, Cossyra, Cossura, Cosura*, isle de la Mer Méditerranée vers l'Afrique, entre le Royaume de Tunis dont elle dépendoit autrefois, & la Sicile sous laquelle elle est présentement comprise. Elle a environ trente milles de tour, & une petite place avec un château sur la côte septentrionale. Elle est ornée du titre de Principauté de la Maison de Requésens, qui en jouît depuis l'an 1620, sous la souveraineté du Roi d'Espagne à qui elle appartient; mais il n'y a pas plus de six cens Habitans, à cause que le terrain de cette isle est fort rude & plein de montagnes, & ne rapporte guéres de blé, y ayant fort peu d'eau. Elle à l'est-sud-est du Cap-Bon dont elle est éloignée de cinquante milles. * Sanson. Baudrand.

PANTALE'ON ou PANTE'LE'E'MON (saint) c'est à dire, *tout-miséricordieux*, est un Martyr de Nicomédie, dont le culte a été fort célébre chez les Grecs; mais les Actes de son Martyre dressez par Métaphraste, sont pleins de fables. On croit qu'il a été martyrisé sous l'empire de Galére Maximien, vers l'an 305, Il y avoit une église en son honneur à Constantinople dès le cinquiéme siécle. S. Jean de Damas dit qu'on y avoit transporté de Nicomédie les Reliques de saint Pantaléon, sous le régne de Théodose. Du tems d'Agobard on apporta des Reliques de saint Pantaléon d'Afrique à Lyon. Ce pourroit bien être un Martyr différent de celui de Nicomédie; & j'en trouve un au 28 juillet dans le Martyrologe attribué à saint Jérôme, qui autant qu'on en peut juger ne souffrit pas dans cette ville. * *Acta apud* Surium. Jean Damascéne, *Orat.* 3. *de Imagin.*

PANTALE'ON (Jacques) de Troyes en Champagne, Archidiacre de Liége, Evêque de Verdun, Patriarche de Jérusalem, puis Pape. Cherchez URBAIN IV.

PANTALE'ON (Anchier) Cardinal, natif de Troyes en Champagne, & neveu du Pape Urbain IV, fut fait Cardinal au mois de mai 1262. Il avoit été Archidiacre de Laon, & de Paris, & non pas de Londres, comme Balée & Goodwin, Auteurs Anglois, l'ont cru, contre ce qui est marqué dans son Epitaphe qui est dans l'église de sainte Praxéde à Rome. Il fut Légat avec le Cardinal de Chevriéres pour le couronnement de Charles de France Roi de Naples, & augmenta les revenus de l'église de saint Urbain que le Pape son oncle avoit fondée à Troyes, & mourut à Rome le premier novembre 1286. * Frizon, *Gall. Purp.* Camuzat, *in Miscell. Histor.* Aubéry, *Hist. des Card.* Ciaconius, &c.

PANTALE'ON, Diacre, puis Prêtre de Constantinople, est Auteur de quatre Sermons; le premier, de l'Epiphanie; le second, de l'Exaltation de la sainte Croix, & deux de la Transfiguration. On ne sait pas en quel tems cet Auteur à vécu. Quelques uns le mettent dans le VII siécle, & d'autres dans le XIII. On lui attribue un Traité anonyme contre les erreurs des Grecs sur la Procession du Saint Esprit, donné par Stewart; mais il est comme certain que le Pantaléon qui a composé le Traité sur la Procession du Saint Esprit, & sur les autres Questions entre les Grecs & les Latins, est du XIII siécle. A l'égard des Sermons, ils peuvent être d'un autre. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques des septiéme & huitiéme siécles.*

PANTALE'ON (Henri) né à Bâle le 13 juin 1522, fut envoyé de si bonne heure à l'Ecole, qu'il apprit, presque en même tems, à parler & à écrire. Il eut un penchant extraordinaire pour les études, dont il ne se laissa point détourner, quoiqu'on eût essayé par deux fois de lui persuader de se faire Imprimeur. Il étudia pendant trois ans aux Académies d'Ingolstadt & d'Heidelberg, & en 1540 il fut couronné Poëte dans la derniére. De retour à Bâle, il étudia la Dialectique, la Physique & les Mathématiques; & à l'âge de 22 ans, il prit le degré de Maître ès Arts. Dans ce tems-là on travailloit dans l'Université de Bâle à distinguer les Etudians en Philosophie en différentes classes, afin de les mettre par là mieux en état de s'appliquer aux Sciences des Facultez supérieures. Pantaléon obtint alors une Chaire de Professeur dans la premiére classe, & expliqua publiquement Justin & la Grammaire. Il se maria à l'âge de 23 ans, & commença alors à s'appliquer à la Théologie & à la Médecine. Il fut ensuite Diacre d'une église, & conserva néanmoins sa charge de Professeur. Quoiqu'il eût déja soutenu des Théses & fait des leçons en Théologie, & que le deuxiéme juin 1552 il en eût pris le degré de Licentié, il abandonna cependant cette étude, parce que sa prononciation trop rapide n'étoit pas propre pour la prédication. Il s'attacha donc uniquement à la Médecine, étude qu'il avoit déja commencée à Ingolstadt. La trop grande application à l'étude lui attira une colique néphrétique, qui l'obligea à faire un tour en France au mois de juillet 1553. A l'âge de 31 ans, il prit le degré de Docteur en Médecine à Valence; & à son retour à Bâle; il commença d'y exercer la Médecine. En 1556, il fut nommé Professeur en Dialectique, & l'année suivante en Physique. Ce fut Pantaléon, qui, étant Doyen, renouvella les Loix de la Faculté de Médecine, fit une nouvelle Matricule de cette Faculté, un livre de Comptes, & qui eut soin que les documens en fussent bien conservez, & remis tous les ans au nouveau Doyen. Il eut diverses vocations que l'amour pour la patrie lui fit toujours refuser. Il mourut à Bâle le troisiéme mars 1595, à l'âge de 73 ans, dont il en avoit passé quarante à enseigner publiquement. Il étoit si laborieux que pendant plusieurs années consécutives il travailla tous les matins pendant cinq heures à traduire ou à commenter. Le grand nombre de ses Ouvrages est une preuve convainquante de son attachement au travail. Voici une liste de ses Ecrits, *Chronographia Ecclesiæ*, publiée en 1550; *Acta Martyrum Galliæ, Germaniæ & Italiæ*, publiez en 1563; *De Viris Germaniæ Illustribus*, publié en 1500 sous le titre de *Prosopographia*; *Historia Militaris Ordinis Johannitarum, Rhodiorum aut Melitensium Equitum*, divisée en 12 livres. Il a traduit en Allemand, *L'Histoire de la Religion, &c. sous Charles-Quint par Sleidan*, qu'il augmenta ensuite encore de trois livres; *L'Histoire de Paul Jove*; *Opus Physicum Cardani de rerum Varietate*; *Ejusdem de rerum Subtilitate.* Nonobstant son grand attachement à l'étude, il étoit affable, accueillant, & faisoit fur tout grand cas des Ouvrages des autres. Il a remporté cet Eloge, que son unique étude étoit de se rendre utile à chacun & de n'être nuisible à personne. Ce fut avec des dispositions si louables qu'il s'étoit aquis l'estime de divers Princes & Seigneurs, qui lui payérent toûjours grassement les dédicaces qu'il leur adressa. L'Empereur Maximilien II, à qui il dédia le troisiéme tome de sa Prosopographie, le créa Poëte couronné & Comte Palatin. * Melchior Adam, *in Vitis Philosophor. Dictionnaire Allemand.*

PANTALE'ONI (Dominique) Florentin, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Docteur en Théologie, mourut le 28 août de l'an 1376, étant âgé de 40 ans seulement, & laissa quelques Traitez qui n'ont pas été imprimez. L'un deux intitulé *de Conservatione Corporis & Sanguinis Christi*, a été attribué par Alva, Maracci, Suarès, Galatin, Canisius, à saint Dominique, & Malvenda a fort bien remarqué leur erreur; mais il est tombé dans une autre, qui lui est commune avec Fernandès, Pio, Antoine de Sienne, & même Possevin en plaçant cet Ecrivain sous l'an 1262. Wadingue aussi peu correct que les autres en fait un Religieux de l'Ordre de saint François. Outre ce Traité Pantaléoni en a laissé deux autres sur le Péché originel, où il soutient vivement l'opinion la plus commune dans son Ordre touchant la Conception de la sainte Vierge, & on en nomme encore quelques autres, qui apparemment ne verront jamais le jour. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

PANTALICA, bourg de la vallée de Noto en Sicile. Il est sur la riviére d'Anapo, à cinq lieues au dessus de Syracuse. * Maty, *Dict. Géogr.*

PANTENUS, Philosophe Stoïcien, né en Sicile, enseignoit au commencement du régne de l'Empereur Commode, dès l'an 180 de Jesus Christ dans la célébre Ecole d'Alexandrie, où depuis le tems de saint Marc, Fondateur de cette église, il y avoit toûjours eu quelque Théologien qui expliquoit l'Ecriture Sainte. Les Ethiopiens ayant envoyé demander à l'Evêque d'Alexandrie un Théologien pour les instruire dans la Religion Chrétienne, Démétrius y envoya Pantenus qui entreprit cette Mission avec joye, & qui s'en aquitta très-dignement. On dit qu'il trouva que les Ethiopiens avoient déja quelques connoissances des véritez de la Foi qui leur avoit été annoncée par l'Apôtre saint Barthélemi; & qu'il vit un Evangile de saint Matthieu écrit en Hébreu que cet Apôtre leur avoit laissé. Après que Panténus fut de retour à Alexandrie, il continua d'expliquer publiquement l'Ecriture Sainte sous le régne de Sévére & d'Antonin Caracalla, & servit plus l'Eglise par ses discours que par ses Ecrits. Il composa néanmoins sur la Bible des Commentaires qui sont perdus. On lui est redevable d'une remarque qui a été suivie par tous les Interprétes des Prophéties, savoir, qu'elles sont souvent exprimées en termes indéfinis, & que le tems présent y est mis pour le passé & pour le futur. C'est ce que rapporte Théodoret. On peut juger de la maniére dont Panténus expliquoit le Texte Sacré, par celle qu'ont suivie Clément d'Alexandrie, Origéne, & tous ceux qui ont été instruits dans cette Ecole. Leurs Commentaires sont pleins d'allégories: ils s'éloignent souvent de la lettre, & trouvent presque par tout des mystéres dont l'explication est mêlée de beaucoup d'érudition. A l'égard de l'Evangile de saint Matthieu, saint Jérôme dit que Panténus le rapporta, & qu'il étoit encore gardé de son tems dans la Bibliothéque d'Alexandrie; mais la plupart ont peine à croire cette histoire: car pourquoi, disent-ils, saint Barthélemi eût-il laissé un livre Hébreu à des Ethiopiens? cependant Eusébe avoit assuré la même chose avant saint Jérôme, & les Chrétiens de ces tems-là avoient pour le mensonge l'horreur qu'on en doit avoir. * Saint Clément, *Stromat. l.* 1. Eusébe, *l.* 5. Jérôme, *in Catalogo.* M. Du Pin, *Nouvelle Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques.*

PANTHE'E ou STATUE PANTHE'E, figure qui par les différens attributs dont elle étoit accompagnée, représentoit tous les Dieux, ou du moins les plus considérables. Ce mot est composé de πᾶν qui signifie *tout* en Grec & de Θεὸς qui veut dire *Dieu.* Ainsi les Payens appelloient *Panthea* les temples où ils adoroient tous les Dieux ensemble, & où l'on voyoit tous leurs portraits ou figures; tel qu'étoit ce célébre *Panthéon* de Rome, qui fut dédié par le Pape Boniface IV, à la sainte Vier-

Vierge & à tous les Saints, & se nomme *sainte Marie de la Rotonde*, parce qu'il est bâti en forme ronde & en dôme. Dans ces statues Jupiter étoit marqué par la foudre; Junon par une couronne; Mars par un casque; le Soleil par des rayons; la Lune par un croissant; Cérès par la corne d'abondance ou par l'épi de blé; Cupidon par une trousse de fléches; Mercure par des ailes aux talons ou par un caducée; Bacchus par le lierre; Vénus par la beauté du visage, & ainsi des autres Divinitez. On mettoit ces caractéres de différentes Divinitez sur la statue ou entre ses mains, selon l'industrie de l'Ouvrier qui faisoit paroître en cela l'excellence de son Art. On en voit qui répréséntoient tous les Dieux; d'autres toutes les Déesses; & quelques unes qui répréséntoient les uns & les autres ensemble. * Spon, *Recherches Curieuses de l'Antiquité.*

* PANTHE'E de Troye, étoit Sacrificateur d'Apollon, qui étoit adoré dans la citadelle de cette ville. Il étoit fils d'Otrée. * Virgile, *Enéide, l.* 2. *v.* 318 *&* 319.

PANTHE'E (Jean-Antoine) natif de Vérone dans le XVI siécle, composa divers Traitez, entre autres un *De Pliniorum patria*. Il ne faut pas confondre cet Auteur avec JEAN-AUGUSTIN PANTHE'E, Ecclésiastique de Venise, qui vivoit dans le même tems, & qui publia en 1530, un Traité intitulé *Vobarchdumia contra Alchymiam*, que nous avons, *Théatre Chymique, tome* 2.

PANTHE'E, femme d'Abradate. *Voyez* ABRADATE.

PANTHE'ON. C'étoit un temple que M. Agrippa gendre de César Auguste fit bâtir en l'honneur de tous les Dieux. Il étoit de figure ronde, bâti de briques par dehors, & orné en dedans de marbre de diverses couleurs. Il enfermoit dans son enceinte des niches où l'on voyoit les statues des Dieux, principalement celle de Minerve qui étoit d'ivoire de la main de Phidias fameux Sculpteur; & celle de Vénus, des oreilles de laquelle pendoit cette perle rare de la Reine Cléopatre, qu'Auguste fit fendre en deux pour n'avoir pu trouver la pareille, parce que cette Reine l'avoit fondue dans un festin avec Marc Antoine, & l'avoit avalée. Elle pezoit une demie once, & elle fut estimée dix millions de sesterces, ce qui revient à la somme d'un million dix-huit mille cinq cens cinquante-quatre livres, monnoye de France. Les portes de ce temple étoient de bronze, les poutres étoient couvertes de bronze doré, & la couverture de lames d'argent que Constantin fit emporter à Constantinople. Il fut dédié à Jupiter *le Vengeur*. Agrippa fit donner à ce temple, une figure ronde, pour imiter celle des cieux, ou afin qu'entre les Dieux qu'il vouloit y placer, il n'y eut point de jalousie pour la préséance. Il n'y a point de fenêtre dans ce temple, & le jour n'y entre que par une ouverture qui est au milieu de la voûte. Le Pape Boniface IV le consacra en 607 à l'honneur de la Vierge & de tous les Saints, après en avoir obtenu la permission de l'Empereur Phocas. L'Empereur Adrien fit faire à Athénes en l'honneur de tous les Dieux, un temple semblable, qu'il enrichit de six vints colomnes de marbre Phrygien, & y fit dresser une bibliothéque & un Gymnase de son nom, qu'il orna de cent colomnes de marbre de Libye. *Voyez* AGRIPPA (Marcus Vipsanius.)

PANTICO, ville ancienne située dans la Tartarie Crimée sur le détroit de Caffa, à six ou sept lieues de Kerci vers le nord. Quelques uns l'appellent *Vospero*, nom qui vient de celui de *Bosphorus* qu'elle a porté anciennement. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PANTIN (Guillaume) de Thielt en Flandre, fut Médecin de Bruges. C'étoit un Homme de Lettres, & il est Auteur d'un livre intitulé, *Commentarii & Annotationes in Corn. Celsi de Re Medica libros octo.* Il mourut à Bruges le deuxiéme octobre 1583. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 331.

PANTIN (Pierre) petit-neveu du précédent, natif de Thielt en Flandre, & Doyen de sainte Gudule de Bruxelles, célébre par l'intelligence qu'il eut des Langues, enseigna à Louvain, puis à Tolède, & mourut à Bruxelles le jour de Noël de l'an 1611, âgé de 56 ans. Il se fit lui même cette épitaphe,

Mortalis es, mortalitatis sis memor,
Amice Lector, si sapis.
Quid vita nostra? Bulla, ventus, somnium,
Omnique inani inanior.
Putes vigere, labitur; manere, abit;
Apponere annos, detrahit.
Fallax fugaxque tota. Nec scis hoc legens
Visurus an sis crastinum?
Nulli hora certa. Stat tamen certo gradu
Mors, falce sternens omnia.
Vis non timere tam rapacem ac horridam?
Mori ante mortem sit labor.

On a divers Ouvrages de sa façon en prose & en vers, outre plusieurs Traductions de Grec en Latin, entre autres les Proverbes de Michel Apostolius qu'il a publiez, avec des Notes de sa façon. Il est aussi Auteur du Traité, *De Dignitatibus & Officiis regni ac Domus regiæ Gothorum*, que nous avons dans le recueil des Conciles de Garcias Loaisa. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 753. Le Mire.

PANTOME'TRE, instrument de Géométrie propre à prendre toutes sortes d'angles, à arpenter & à mesurer toutes sortes de figures. Il est composé de trois branches divisées par degrez, & mobile sur deux demi-cercles aussi divisez, qui sont attachez sur la base; & dont l'un qui est aussi mobile sur la base, s'éloigne ou s'approche de l'autre pour former toutes sortes de triangles. Les modernes en ont fait d'une autre maniére. Ce mot vient du Grec πᾶν, *tout*, & de μέτρον *mesure.* * Corneille, *Diction. des Arts.*

PANTOMIMES, Boufons qui répréséntoient toutes sortes de sujets par des gesticulations ingénieuses, & qui exprimoient par le mouvement du corps, des doits & des yeux les principales actions d'une Tragédie ou Comédie. Ce mot vient du mot Grec, πᾶν, παντὸς, *tout*; & de μῖμος, *imitateur*; comme qui diroit *imitateur de tout.* On les appelloit aussi *Mimes*; mais Pantomimes signifioit quelque chose de plus. On donnoit encore le nom de Mimes à de petites piéces de Poësie que les Mimes chantoient en dansant sur le théatre, avec des gestes qui exprimoient le sens de leurs paroles, suivant cette merveilleuse méthode des Anciens, peu connue de notre tems. Quelques uns ont cru que Pylade & Bathylle qui parurent sous l'Empereur Auguste, furent les premiers Pantomimes; mais cela se doit entendre de ceux qui se séparérent du théatre des Comédiens pour former une troupe à part, & faire leurs répréséntations dans l'Orchestre sans Comédie; car il est certain que du tems d'Eschyle il y avoit des Pantomimes; & Aristote loue fort Téleste, dont se servoit ce Poëte, parce qu'il avoit admirablement bien dansé dans la Tragédie intitulée *les sept devant Thébes.* Mais Pylade natif de Cilicie, & Bathylle d'Alexandrie, étant venus à Rome du tems d'Auguste, inventérent la danse qu'ils appellérent *Italique*, parce qu'ils commencérent à la jouer en Italie. Ils y répréséntoient des sujets Tragiques, Comiques & Satyriques, d'une maniére fort agréable au peuple Romain, qui admiroit l'artifice de ces Comédies muettes, où les gestes exprimoient presque aussi-bien que les paroles. Pylade excelloit dans les sujets Tragiques, & Bathylle dans les Comiques ou Satyriques: ce qui leur donna lieu de faire deux bandes qui jouérent à part. Plutarque fait deux grands Discours dans ses *Propos de table* sur l'adresse de ces Danseurs, ingénieux à répréśenter par des mouvemens & des postures, les personnes & les actions, où il dit que la Poësie est une Danse parlante, & la Danse une Poësie muette. * Plutarque, *Sympos. l.* 7. Athénée, *l.* 1. *&* 11. Zosime. Suétone, *in Augusto.* Lucien, *de Pantomimi Scena.*

PANUCO, province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne ou Mexique, entre le Golfe de Mexique & la Nouvelle Biscaye, est située sur ce Golfe dans l'Audience ou Préfecture de Mexique. La ville capitale, qui est Panuco, donne son nom à la province; & est aussi nommée *S. Estevan del puerto.* Les autres sont San Jago de Los Volles, San Duis de Tampico, & d'autres de peu d'importance.

PANVINI. *Cherchez* ONUPHRE PANVINI.

PANUR, ville & Royaume des Indes dans le Malabar. Le Roi est Payen & dépend de celui de Calicut. Il y a des Chrétiens de S. Thomas dans ses terres. Celui qui régnoit en 1599, ordonna à ses Officiers d'empêcher l'entrée de l'Eglise à un Vicaire de ces Chrétiens, s'il ne payoit un certain tribut. Le Pére Fénicio, Jésuite, le fit savoir au Zamorin de Calicut, qui défendit à ce Roi, de rien exiger. Cette Eglise, la plus ancienne du Malabar, fut bâtie au tems que plusieurs Chrétiens de S. Thomas vinrent habiter ce païs-là; mais comme depuis elle se trouva trop petite pour le grand nombre des Paroissiens, le Pére Fénicio fit en sorte qu'on en bâtit une plus spacieuse. * Davity, *Etat du Roi de Calicut.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PANYA'SIS, qui avoit écrit en vers les Antiquitez de la Gréce, vivoit vers la LXX Olympiade. Suidas remarque que les Anciens ne convenoient, ni de quel païs il étoit, ni du nom de son pére. Quelques uns disoient qu'il étoit d'Halicarnasse & fils de Polyarque: c'est le nom que lui donne aussi Pausanias, & l'Anonyme de la Chronologie des Olympiades, où il parle ainsi sur l'Olympiade LXXVIII, *Panyasis fils de Polyarque, Poëte d'Halicarnasse, fleurit, &c.* Quelques uns le disent oncle maternel d'Hérodote; d'autres cousin. On ne convient pas non plus du tems qu'il a vécu; quelques uns le placent à l'Olympiade LXXVIII; selon d'autres il étoit plus ancien. Il a été Augure, ou comme dit Suidas, τερατοσκόπος, *observateur des prodiges.* Il avoit composé un Poëme intitulé, *Héraclide*, ou *des Travaux d'Hercule*, qui contenoit neuf mille vers. On lui attribue aussi des Ioniques en vers pentamétres, touchant Codrus, Néleüs & les Colonies des Ioniens dans l'Asie Mineure, consistant en sept mille vers. Ce dernier Ouvrage étoit plus historique que son Héraclide, dans laquelle il y avoit plusieurs choses fabuleuses, comme Macrobe le remarque *dans le cinquiéme livre des Saturnales, ch.* 21. „ Voici, *dit-il*, une Histoire qui n'est pas si fort „ connue: qu'il y a près d'Héraclée une certaine nation établie „ par Hercule, que l'on appelle Cylicérones, dont le nom est tiré ἀπὸ τοῦ κύλικος, qui est une espéce de vase que nous appellons *calice*; or Panyasis, excellent Historien chez les Grecs, „ & Phérécyde, disent qu'Hercule fut porté en Espagne sur un „ calice. Je ne rapporte point leurs paroles, parce que leur rélation approche plutôt de la fable que de l'Histoire. " L'Héraclide avoit 14 livres, suivant Suidas. Athénée cite le premier dans le livre onze. Etienne de Byzance cite le premier & le onziéme, & rapporte six vers de cet Auteur. César Germanicus dans l'Aratée, & Hyginus dans le Poëme Astronomique, citent ce même Ouvrage, & rapportent ce qu'il avoit écrit du Dragon, Gardien des Hespérides, qui veilloit toûjours, & du combat d'Hercule contre lui. Quintilien nous apprend ce qu'on doit penser de son style, *dans le livre* 10, où après avoir parlé d'Hésiode & d'Antimaque, il ajoûte que *Panyasis est entre l'un & l'autre, qu'il n'approche pas de leur éloquence; mais qu'il surpasse l'un par sa matiére, & l'autre par sa méthode.* Suidas a écrit qu'il fut mis à mort par Lygdamis, troisiéme Tyran d'Halicarnasse.

Il y a selon le même Auteur un autre PANYASIS plus récent, qui a écrit touchant les Songes; c'est apparemment celui-ci, qui est cité par Artémidore en ses *Oneirocritiques*, & peut-être aussi est-ce l'Augure de Suidas; car ce Grammairien confond aisément les Ecrivains de même nom. * Pausanias, *in Bœoticis*, ou *l.* 9. Procle, *dans sa Chrestomathie.* Le Scholiaste d'Euripide *sur l'Alceste.* L'Auteur Grec des Etymologies. Quintilien, [illegible] M. Du Pin, *Biblioth. Universelle des Hist. Prof.*

* PANZOWA, ou, comme l'écrit M. M. Delisle B[illegible]so-

va, forte place de Hongrie, dans le Comté de Téméſwar, entre le Danube & le Témes, au nord de Belgrade, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. En 1716, le 16 novembre, les Impériaux s'en rendirent les maîtres ſous la conduite du Général Comte de Mercy, qui y ajoûta pluſieurs ouvrages.

PAO. PAP.

PAOGAN, ville de la Chine, qui a autrefois réſiſté fortement aux Tartares. Il ne faut pas la confondre avec quelques autres villes, qui ſont dans le même païs, & qui ſemblent avoir le même nom, commme, PAONINO, PAONINGO vers le fleuve Kialing; & PAOTIN. * *Conſultez* le Pére Martin, *Atlas Sinicus.*

PAOKING, ville de la Chine: c'eſt la neuviéme de la Province de Huquam, & elle a quatre autres villes ſous ſa juriſdiction, ſavoir Sinhoa, Chingeu, Unchang, & Sinning. Son territoire eſt tout rempli de montagnes, dont les plus célébres ſont celles de Jun, de Kinching, & de Changnia. Cette derniére eſt d'une ſi grande étendue, & l'approche en eſt ſi difficile, que les hommes y ſont ſauvages, & ne veulent ſe ſoumettre à aucune domination. * Maty, *Dict. Geogr. Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, ch. 52. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PAOLA, ville du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, eſt illuſtre pour avoir été le lieu de la naiſſance de ſaint François de Paule, Fondateur de l'Ordre des Minimes.

PAOLO. *Cherchez* SARPI (Paul)

PAOLO UCCELLO. *Voyez* UCCELLO (Paolo)

PAON, oiſeau conſacré à Junon par les Payens. Ils ont feint que cette Déeſſe avoit tranſporté les yeux d'Argus ſur la queue du Paon. Voici la peinture que Lucien nous a laiſſée de cet oiſeau. „ Le Paon à l'entrée du printems, lorſqu'il voit naître les premiéres fleurs, étale avec plus de magnificence l'or „ & l'azur de ſes plumes, & diſpute avec le printems, à qui „ produira de plus belles choſes. Il fait la roue, il ſe tourne & „ ſe mire dans ſa beauté, dont l'éclat eſt redoublé par celui de „ la lumiére, qui ne ſe contente pas d'embellir ſes couleurs, „ mais qui les multiplie. Cela arrive particuliérement à ces cercles d'or, qui couronnent l'émail de ſa queue, & reſſemblent „ chacun à un arc en-ciel, qui change de couleur, ſelon les divers aſpects de la lumiére." *Voyez* l'article de BAROCHE.

PAONING ou PAONINGO, ville de la Chine, ſur la riviére de Kialing dans le Suchuen, dont elle eſt la ſeconde. Elle a neuf autres villes ſous ſa juriſdiction. * Le Pére Martin.

PAOTING, eſt une grande ville de la Chine, dans la province de Peking, & a 19 autres villes ſous ſa juriſdiction. * Le Pére Martin.

PAPA, ville de la Baſſe Hongrie ſur la riviére de Marchaltz à ſept lieues de Javarin, vers le Sud. Papa eſt une petite ville; mais elle eſt fortifiée & défendue par une citadelle. En 1683, cette ville ſe rendit au Comte de Tékéli, avec pluſieurs autres, mais elle retourna ſous l'obéiſſance de l'Empereur, après que les Turcs eurent levé le ſiége de Vienne. * *Memoires du tems.*

PAPA, l'une des Iſles Orcades. Elle eſt à une lieue de celle de Weiſer, vers le nord. Elle eſt très-petite, & n'a rien de remarquable que ſon port, qui eſt aſſez commode. * Maty, *Diction. Geogr.*

PAPADOROS, bourg de l'Albanie, ſitué entre Aleſſio & Durazzo. On le prend pour l'ancienne *Epicaria*, ville de Dalmatie; mais avec peu de fondement. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PAPÆUS (Pierre) de Flandre, fut Recteur du Collége de Menin. On a de lui une Comédie intitulée *Samarites*, priſe de la Parabole du Samaritain qui donna du ſecours à un homme bleſſé; *Elegiarum libri duo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 754.

PAPAIA, ou PAPAYER, arbre qui ſe trouve aux Iſles Antilles. Il y a une eſpéce de Papayer qui ſe trouve particuliérement en l'iſle de Sainte-Croix, qui eſt plus beau & plus chargé de feuilles. Mais ce qui le fait eſtimer davantage, c'eſt ſon fruit, qui eſt de la groſſeur d'un melon, & de la figure d'une mamelle, d'où vient que les Portugais l'ont nommé *mamao.* Il a une chair ferme, qui ſe coupe par tranche comme le melon, & qui eſt d'un goût délicieux; ſon écorce eſt d'un jaune mêlé de quelques lignes vertes, & au dedans il eſt rempli d'une infinité de petits grains ronds, gluans & molaſſes: ce fruit fortifie l'eſtomac & aide à la digeſtion. Quelques uns le mangent comme il vient de l'arbre; mais les délicats le préparent avec du ſucre, & en font une ſorte de marmelade qui eſt fort agréable à la vue, & d'un goût excellent. Cluſius & Maregrave l'appellent *Mamoera fœmina*; & Bortius, *arbor melonifera, papare vulgo dicta.* M. de la Loubére dans ſa rélation du Royaume de Siam, en fait mention ſous le nom de *Melon de Siam.*

PAPALOAPAM, ou ALVARADO, riviére du Mexique. C'eſt la plus conſidérable de la province de Guaxaca; elle baigne la ville de ce nom & celle de Saint-Ildefonſe, & va ſe décharger dans le Golfe de Mexique. * Joannes à Turrecremata.

PAPARIN de CHAUMONT (Pierre) Evêque de Gap, en Dauphiné, dans le XVI ſiécle, étoit né d'une des meilleures Maiſons de Forês, & donna ſes premiéres années à l'exercice des armes, ſans néanmoins negliger les Lettres, dans leſquelles il fit un grand progrès. Il commanda une Compagnie de Chevaux-legers, & même un régiment; aquit de l'honneur en diverſes occaſions, ſous le nom du Sieur de Chaumont; & ſe ſignala ſur tout à la bataille de Moncontour en l'année 1569. Le Roi Charles IX envoya Paparin à l'Empereur lui porter la nouvelle de la victoire que ſon armée venoit d'y remporter. Enfin ayant quitté les armes pour ſe donner tout à Dieu dans l'état eccléſiaſtique, le Roi le nomma l'an 1570, à l'Evêché de Gap, dont il prit poſſeſſion l'an 1573, défendit autant qu'il put ſon diocéſe pendant les guerres civiles, compoſa quelques Ouvrages, & mourut le premier jour d'août de l'an 1600. Il avoit fait imprimer l'an 1588, à Paris, ſes ordonnances & ſtatuts ſynodaux. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné*, & *Etat Politique de Dauphiné.*

PAPARONI (Jean) Romain de nation, fut fait Cardinal par le Pape Céleſtin II, en 1144. Il changea depuis de titre; ce qui a fait croire à quelques Auteurs, qu'il y a eu en même tems plus d'un Cardinal du nom de Paparoni. Il fut Légat en Irlande, & exerça la même dignité en France & ailleurs. Michel Juſtiniani dans ſon *Traité des Gouverneurs de Tivoli*, prétend que le Pape Alexandre III ſe nommoit ROLAND Paparoni, & qu'il étoit parent de celui-ci, qu'il dit n'avoir été créé Cardinal qu'en 1147. Il remarque encore que l'an 1263, PAPARON Paparoni fut fait Evêque de Foligno, & vint-ans après, Evêque de Spolette; que PAUL Paparoni fut Gouverneur de Tivoli en 1472; GREGOIRE Paparoni en 1487; JEROME Paparoni l'année ſuivante; AUGUSTIN Paparoni en 1503: & FRANÇOIS Paparoni, Lieutenant au même Gouvernement, en l'abſence du Cardinal Louïs d'Eſt en 1582. Cette famille eſt éteinte. * Saint Bernard, *Epiſt.* 290. *Biblioth. Clun.* Aubéry, *Hiſt. des Card.*

PAPARONI (Paparon) né à Rome d'une famille illuſtre, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, dont il étoit le Procureur Général, lorſque le Pape Clément IV lui donna l'Evêché de Foligno, le 27 juin de l'an 1265. Ce Prélat, qui gouverna 20 ans cette égliſe, y donna des marques de ſon zéle par la fondation du Collége de Saint-Félicien; dont il dreſſa les ſtatuts, & par un Traité des ſept Pechez capitaux à l'uſage des Confeſſeurs de ſon diocéſe. Le Pape Honorius IV, le transféra depuis en 1285, ſur le ſiége épiſcopal de Spolette, & après avoir gouverné cette égliſe pendant cinq ans, il mourut l'an 1290, en réputation d'une grande piété. * Echard, *Script. Ord. Præd, tome 1.*

PAPAS, nom que les Grecs donnent à leurs Prêtres, & quelquefois à leurs Patriarches ou Evêques. Ce mot ſignifie *Pére.* Le Pére Goar fait une diſtinction entre πάπας avec un accent aigu ſur la pénultiéme & παπᾶς avec un accent circonflexe ſur la derniére ſyllabe. Il dit que le premier titre eſt propre au ſouverain Pontife; & que le ſecond convient aux Prêtres, & même aux Clercs. Les Grecs appellent *Protopapas*, le premier d'entre les Prêtres. Il y a encore aujourd'hui dans l'égliſe de Meſſine en Sicile, un titre de dignité ſous le nom de Protopapas, ce qui vient de ce que la Sicile a été une dépendance de l'Empire des Grecs. Le Prélat de l'iſle de Corfou prend auſſi le titre de Protopapas. Scaliger remarque ſur ce ſujet, que les Ethiopiens appellent les Prêtres *Papaſath*, & les Evêques *Epiſcopaſath.* Janus à Coſta, rapporte auſſi, que les Indiens du Pérou nomment leur Grand-Prêtre *Papas.* * Du Cange, *Gloſſar. Latin.*

PAPE: ce nom ſignifie *Pere* en Grec, & ſe donnoit autrefois à tous les Evêques, comme on le voit dans les Epitres de ſaint Auguſtin & de ſaint Jérôme, & dans les Ouvrages des anciens Auteurs eccléſiaſtiques. Eutychius rapporte qu'Héraclas, Patriarche d'Alexandrie dans le troiſiéme ſiécle, prit le titre de Pape. Alcime Avitus, Archevêque de Vienne, donne ce même titre aux Patriarches de Conſtantinople & de Jéruſalem. Apollinaris Sidonius le donne à tous les Evêques. Vers la fin du onziéme ſiécle, Grégoire VII, à la tête d'un Concile tenu à Rome, ordonna que le nom de Pape demeureroit propre au ſeul Evêque de Rome, Chef viſible de l'Egliſe Catholique. Ce n'eſt pas tant ce Décret, que l'uſage qui a déterminé à ne donner en Occident le nom de Pape qu'au ſeul Evêque de Rome. *Voyez* PAPAS. * S. Auguſtin, *Epiſt.* 13. 18. 222. 256. Avitus de Vienne, *Epiſt.* 7. & 23. Baronius, *ad* 10. *Januarii.* Sirmond, *ad Ennodii* l. 4. Du Cange, *in Gloſſario Latinitatis.*

L'ELECTION DES PAPES.

Jeſus Chriſt élut ſaint Pierre & le déclara le premier entre les Apôtres: il gouverna quelque tems l'Egliſe de Rome & la conſacra par ſon martyre. Dans la ſuite, les Evêques de Rome ont été élus, mais en bien des maniéres differentes. Dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, le peuple & le Clergé conjointement, & quelquefois le Clergé ſeul, du conſentement du peuple, firent librement cette élection à la pluralité des voix: cependant il paroît par l'Hiſtoire, que les Empereurs, en certains tems, ſe ſont attribué le droit de confirmer ces élections. Après la mort du Pape Simplicius en 483, Odoacre, Roi des Hérules & d'Italie, fit une loi, par laquelle ſous prétexte de vouloir remédier aux troubles & aux déſordres qui arrivoient quelquefois dans l'élection des Papes, il défendit d'en élire aucun, ſans avoir ſçu auparavant la volonté du Prince, touchant la perſonne qu'on devoit élever au pontificat. Cette loi contraire à la liberté des élections, fut abolie environ vint ans après, au quatriéme Concile de Rome, tenu en 502, ſous le Pape Symmaque, du conſentement du Roi Théodoric. Mais ce Prince Arien, devenu cruel ſur la fin de ſes jours, ayant fait mourir de miſére en priſon, le Pape Jean, l'an 526, uſurpa tyranniquement le droit de créer lui même le Pape, en nommant au pontificat Félix IV. Les Rois Goths, qui lui ſuccédérent ſuivirent ſon exemple, excepté qu'ils ſe contentérent de confirmer celui que le Clergé avoit élu; de ſorte qu'il ne pouvoit prendre poſſeſſion du pontificat, que le Prince ne l'eût agréé. Juſtinien, qui ruïna l'Empire des Goths en Italie, & après lui les autres Empereurs, retinrent ce droit, en contraignant même l'élu de leur payer une ſomme d'argent, pour obtenir la confirmation de ſon élection. Conſtantin *Pogonat* délivra l'Egliſe de cette ſervitude, & de cette indigne exaction l'an 681. Néanmoins les Empereurs ſe conſervérent toûjours quelque autorité dans l'élection des Papes, qu'on ne con-

sacroit pas sans le consentement & l'approbation du Prince. Ce furent les François qui remirent l'Eglise Romaine en pleine liberté, lorsque l'Empereur Louis *le Debonnaire* en 824, & ses successeurs Lothaire I, & Louis II, en 864, déclarérent par leurs Constitutions impériales, qu'ils vouloient que l'élection des Papes se fît désormais librement & canoniquement, selon les anciennes coutumes. Pendant les desordres du dixiéme siécle, l'Eglise se vit réduite sous la tyrannie des Marquis d'Hétrurie, & des Comtes de Toscanelle, qui s'étant joints aux Grands de Rome, créoient & déposoient les Papes, comme il leur plaisoit. L'Empereur Othon *le Grand* en 963, & après lui les deux autres Othons, son fils & son petit-fils, soumirent encore à leur autorité, l'élection des Papes qui dépendoient absolument d'eux. Saint Henri, Duc de Baviére, & leur successeur à l'Empire, remit l'Eglise en son entiére liberté l'an 1014, laissant cette élection au Clergé & au peuple Romain, à l'exemple des Empereurs François. Conrad *le Salique* ne changea rien; mais Henri III, son fils, & Henri IV, son petit-fils, se remirent en possession du pouvoir de choisir eux-mêmes, ou de faire élire celui qu'ils vouloient faire Pape: ce qui alluma d'horribles troubles dans l'Eglise, fit naître le Schisme, & causa la guerre entre les Papes & les Empereurs au sujet des investitures. Enfin l'Eglise ayant encore été troublée presque pendant l'espace d'un siécle, par les Antipapes que les Empereurs schismatiques d'une part, & de l'autre les factieux d'entre le peuple & le Clergé de Rome, opposoient souvent aux Pontifes légitimement élus, la paix & la liberté des élections fut rétablie sous Innocent II. Car après que le Schisme de Pierre de Léon, dit Anaclet, & de Victor IV, eut été éteint, tous les Cardinaux réünis sous l'obéïssance d'Innocent, & fortifiez des principaux Membres du Clergé de Rome, aquirent tant d'autorité, qu'après sa mort ils firent seuls l'élection du Pape Célestin II, en 1143. Depuis ce tems-là, ils se sont toûjours maintenus dans la possession de ce droit; le Sénat, le peuple, & le reste du Clergé ayant enfin cessé d'y prendre aucune part. Honorius III, en 1216, ou selon d'autres, Grégoire X, en 1274, ordonna que l'élection se fît dans un Conclave.

Si-tôt que le Pape est expiré, la nouvelle de sa mort est répandue dans toute la ville de Rome, par le son d'une cloche qui est au Capitole, & qui ne sonne jamais que dans cette conjoncture. En même tems on envoye des Couriers à tous les Princes d'Italie, de France, d'Espagne, & autres, dont il y en a peu qui ne s'intéressent à l'élection du successeur. Le Cardinal Camerlingue se transporte au palais, & se saisit de l'Anneau du Pêcheur, qui est le sceau ou cachet du Pape, qu'il rompt, parce que toute expédition de Bulles cesse pendant la vacance du saint Siége. Après cette cérémonie, qui se fait en présence de trois Cardinaux, le Camerlingue donne tous les ordres nécessaires, tant pour ce qui regarde le palais pontifical, que pour la sépulture du défunt, qu'on fait embaumer, & revêtir des habits pontificaux. Le soir on porte le corps à saint Pierre dans une litiére, précédée de deux petites piéces de canon, accompagnée de flambeaux, des Chevaux-legers, & des Pénitenciers de saint Pierre, sans chant & sans deuil. Le corps est exposé dans une chapelle, sur un lit de parade élevé: en sorte que les piez peuvent être baisez au travers d'une grille de fer, qui fait la clôture de la chapelle, où personne ne peut entrer, sinon ceux qui distribuent une grande quantité de cierges au peuple qui va baiser les piez du défunt. Après avoir été ainsi exposé trois jours, on lui donne sépulture au lieu qu'il s'est destiné. Les funérailles durent neuf jours, & la cérémonie se fait par le sacré Collége, qui se trouve tous les matins dans la chapelle Grégorienne à saint Pierre, où l'on éléve au milieu de l'église, une superbe répréfentation ou chapelle ardente, enrichie & ornée de figures, avec les éloges & les armes du défunt. La Chambre Apostolique fournit à cette dépense, qui est réglée par le Camerlingue. Vers les derniers jours des funérailles, les Ambassadeurs des Couronnes font un discours aux Cardinaux assemblez à saint Pierre, sur l'élection du Pape futur, & les exhortent de la part de leurs Maîtres, d'élire celui qu'ils trouveront être le plus digne & le plus capable de remplir le saint Siége. La cérémonie des funérailles étant finie, le Sacré Collége, s'assemble dans la même chapelle le dixiéme jour; & un Prélat ou Abbé y fait une Oraison Latine, *De eligendo Pontifice.* Après une Messe du saint Esprit, les Cardinaux deux à deux, vont processionnellement au Conclave.

Pour ce qui regarde le gouvernement pendant la vacance du saint Siége, les trois Chefs d'Ordre du Collége, savoir, le Doyen, ou premier Cardinal Evêque, le premier Cardinal Prêtre, & le premier Cardinal Diacre, ont en main toute la conduite de l'Etat. Ils donnent aux Officiers tous les ordres nécessaires, & ils réglent toutes choses pour la Justice, pour les Finances & pour les Armes. Ils confirment ou réforment, selon qu'ils le jugent à propos, les Officiers mis par le Pape défunt, à la reserve des charges qui sont en titre d'Offices; & ils répondent à tous les Mémoriaux ou Remontrances. Pour la sûreté & la bonne police de la ville, ils font doubler les corps-de-garde; & à leur exemple, les autres Cardinaux, les Princes & les Ambassadeurs font tendre des chaînes devant leurs portes; ils envoyent aussi ordre à tous les Gouverneurs des places & des villes de l'Etat Ecclésiastique, de se tenir sur leurs gardes, & de veiller à tous les besoins. Cependant le Cardinal Camerlingue fait battre monnoye à son coin, avec la devise du siége vacant, qui est deux clefs en sautoir & le Gonfalon de la Sainte Eglise. Quant à la maniére dont on procéde à l'élection, & à l'exaltation d'un nouveau Pape. *Voyez* l'article de CONCLAVE.

Lorsqu'un des Cardinaux est élu Pape, les Maîtres des cérémonies vont dans sa cellule lui annoncer la nouvelle de son exaltation; ensuite dequoi il est conduit à la chapelle, revêtu des habits pontificaux; puis il reçoit l'*adoration*, c'est à dire, les respects que les Cardinaux ont accoutumé de rendre aux souverains Pontifes. Après cela, le Pape assis sur son siége pontifical, est porté à l'église de saint Pierre, sur l'autel des saints Apôtres, où les Cardinaux vont une seconde fois à l'adoration. De là sa Sainteté est reconduite à son appartement, & quelques jours après on fait la cérémonie de son couronnement. Sur quoi il faut remarquer que l'on reconnoît deux qualitez en la personne du Pape, celle de *Pontife*, & celle de *Prince*. Comme Souverain Pontife, il est le Chef de l'Eglise; comme Prince, il a un Domaine & un Etat qu'il tient en souveraineté, & c'est pour cela qu'il est couronné.

Le couronnement se fait devant la porte de l'église de saint Pierre. Là on dresse un thrône, sur lequel on fait monter le nouveau Pontife, on lui ôte la mitre, & on lui met la couronne sur la tête devant tout le peuple. Ensuite on fait la cavalcade, depuis saint Pierre jusqu'à saint Jean de Latran, à laquelle tous les Ambassadeurs, les Princes & les Seigneurs assistent, montez à cheval richement vêtus. Le Pape est immédiatement précédé de deux Cardinaux Diacres, avec leurs châpes rouges; & les autres Cardinaux viennent après deux à deux, suivis des Patriarches, des Archevêques, des Evêques, & des Protonotaires participans. Lorsque le Pape est arrivé à saint Jean de Latran, l'Archiprêtre de cette église lui présente deux clefs, l'une d'or & l'autre d'argent. Puis, lorsque les Chanoines ont rendu l'obéïssance, & baisé les piez de sa Sainteté, elle donne la bénédiction générale. Ce couronnement a toûjours été considéré par les Papes, comme le titre le plus glorieux de leur pouvoir dans l'Eglise, d'où vient que quand ils ont voulu communiquer cette puissance à leurs Vicaires ou Légats, ils leur ont envoyé leur mitre ou leur couronne.* Grégoire VIII envoya sa couronne à Anselme, qu'il avoit fait son Vicaire Général en Angleterre; & saint Bernard dit qu'Innocent II fit la même chose à Malachie, son Légat, & Vicaire Général dans toute l'Hibernie. * *Mémoires Historiques.*

DE LA PRIMAUTE' DU PAPE.

Il est certain par l'Ecriture que saint Pierre étoit le premier des Apôtres. Saint Matthieu, *ch.* 16, le marque précisément *dans le ch.* 10, *de son Evangile. Voici*, dit-il, *le nom des douze Apôtres, le premier est Simon*, appellé *Pierre.* Les autres passages que l'on cite pour prouver la Primauté de saint Pierre, savoir, ces paroles de Jesus-Christ, en *S. Matthieu, ch. 16. v. 19. vous êtes Pierre, & sur cette pierre j'établirai mon église*, & ces autres paroles *v. 19. Je vous donnerai les clefs du Royaume des cieux*, si l'on consulte l'explication qu'en donnent les Péres, s'adressent à tous les Apôtres, à leurs successeurs & à toute l'Eglise, que saint Pierre répréfentoit, comme dit saint Augustin, à cause de sa primauté. Tous les anciens Péres ont reconnu saint Pierre pour premier des Apôtres. Saint Clément, Pierre d'Alexandrie, saint Cyprien, Optat, saint Cyrille de Jérusalem, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Epiphane, saint Grégoire de Nysse, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Cyrille d'Alexandrie, lui ont donné la qualité de Prince & de Chef des Apôtres. Tous les Apôtres étoient véritablement égaux dans la puissance, comme saint Cyprien & saint Jérôme le disent; mais il en faut excepter la primauté, qui appartenoit à saint Pierre.

Cette primauté dans l'Eglise a passé à l'Evêque de la ville de Rome, dont l'église étoit fondée par saint Pierre & par saint Paul. Tous les Anciens ont reconnu l'Eglise de Rome pour la premiére Eglise du monde, & les Grecs ne lui contestent pas ce rang d'honneur; car quoiqu'ils ayent voulu égaler l'Evêque & l'Eglise de Constantinople à l'Evêque & à l'Eglise de Rome, dans les priviléges & prérogatives, ils reconnoissent néanmoins la primauté de l'Evêque de Rome.

Quoique tous les Catholiques Romains doivent reconnoître la primauté du Pape dans l'Eglise, & son autorité, il faut néanmoins avouer qu'elle n'est pas sans bornes, & ne pas tomber dans l'excès des Théologiens & des Canonistes Ultramontains, qui en font un Monarque souverain de toute l'Eglise, un oracle infaillible de la vérité, & qui lui donnent un pouvoir despotique & sans bornes sur le spirituel & sur le temporel. Les Théologiens François reconnoissent la primauté du Pape, même de droit divin. Ils font consister les droits de cette primauté dans l'autorité qu'il a de maintenir la Foi, & de faire observer les Canons dans toute l'Eglise. Ils avouent que ses jugemens sont d'un grand poids; mais ils ne les croyent pas infaillibles. Ils le croyent soumis aux Conciles Généraux; ils ne croyent pas qu'il puisse casser & annuller leurs Décrets & leurs Loix, quoiqu'il en puisse dispenser en certains cas; ils croyent même qu'il peut être jugé & déposé par les Conciles, en cas qu'il erre dans la Foi, qu'il veuille renverser la Discipline de l'Eglise, ou qu'il la scandalise. Ils sont persuadez qu'il n'a aucune autorité directe ni indirecte sur le temporel des Rois & des Princes souverains, & que la puissance spirituelle est bornée par les Loix Canoniques. Enfin le Pape peut être considéré sous quatre sortes de titres, 1. comme Chef de l'église; 2. comme Patriarche; 3. comme Evêque de Rome; 4. comme Prince temporel. Sa primauté lui donne Droit de veiller sur toutes les églises particuliéres. Ses droits de Patriarche ne s'étendoient autrefois que sur les provinces suburbicaires, c'est à dire, sur une petite partie de l'Italie, la même qui pour le civil dépendoit du Préfet de la ville de Rome: on l'a voulu depuis étendre sur tout l'Occident. Comme Evêque de Rome, il exerce dans le diocése de Rome les fonctions d'ordinaire, qu'il n'a point droit d'exercer dans les autres diocéses. Enfin comme Prince temporel, il est souverain de Rome & des Etats qui lui sont aquis par donation ou par prescription. * *Les Libertez de l'église Gallicane.* Simon. Vigor. Richer. Launoy. Du Pin, *de Antiqua Ecclesiæ Disciplina.*

DU DOMAINE DU PAPE.

Le Domaine du Pape s'étend dans toutes les provinces qu'on appelle l'Etat Ecclésiastique, qui renferme la Campagne de Rome, le Patrimoine de saint Pierre, la Terre Sabine, l'Ombrie ou Duché de Spolète, la Marche d'Ancône, le Duché d'Urbin, la Romagne, le Bolonois, le Duché de Ferrare, le territoire d'Orviéto, le territoire de Pérouse, & le *Contado di Città di Castello*. Dans le Patrimoine de saint Pierre est enclavé le Duché de Bracciano, qui a son Duc particulier. Entre la Romagne & le Duché d'Urbin, est la petite République de Saint-Marin. Pour entrer dans un détail plus exact des Etats du Pape, la Campagne de Rome a pour principales villes Rome, Ostie, Palestrine, Frescati, Albano, Tivoli, Terracine, &c. Le Patrimoine de saint Pierre comprend les villes de Porto, de Civita-Vecchia, de Viterbe, &c. La Terre de Sabine a pour villes considérables, Magliano, Vescovio, &c. L'Ombrie ou Duché de Spolète a Spolète, Todi, &c. La Marche d'Ancône, contient les villes d'Ancône, de Fermo, de Notre-Dame de Lorrette, d'Ascoli, de Jési, &c. Le Duché d'Urbin a pour principales villes, Urbin, Sinigaglia, Saint Léon, &c. La Romagne a Ravenne, Cervia, Faënza, &c. Le Bolonois a pour ville principale, Bologne *la Grasse*. Le Duché de Ferrare a Ferrare, &c. Le Territoire d'Orviéto a les villes d'Orviéto, d'Aquapendente, &c. Celui de Pérouse a Pérouse, Città di Piéve, &c. & le *Contado di Città di Castello*.

DES OFFICIERS DU PAPE.

Le Pape a un Vicaire qui est toûjours un Cardinal. Celui qui possède cette charge a jurisdiction sur les Prêtres & sur les Réguliers, sur les Compagnies des Laïques, sur les hopitaux, sur les lieux de piété, & sur les Juifs. Son Office lui vaut cent ducats par mois. Il a deux Lieutenans; l'un pour le Civil, & l'autre pour le Criminel, un Vicegérent, qui est Evêque pour exercer les fonctions épiscopales.

Le Pénitencier a jurisdiction sur les cas réservez au Pape, & donne aux Confesseurs approuvez, le pouvoir d'en absoudre. Aux Fêtes solemnelles il va dans une des églises de Rome, où étant assis sur une chaise haute, avec la baguette à la main, il entend les confessions des cas réservez. Cette charge vaut huit mille écus de rente.

Le Chancelier étoit proprement le Sécretaire du Pape *ab intimis*; & saint Jérôme en fait mention dans une Epitre *ad Gerontiam*. Depuis longtems cette charge ne se donne qu'à un Cardinal, auquel elle vaut quinze ou seize mille écus de rente. Sa fonction regarde l'expédition des lettres apostoliques, dont les suppliques sont signées par le Pape, à la reserve de celles qui s'expédient par Bref, *sub annulo Piscatoris*. Il a sous lui un Régent, & douze Abbréviateurs *di Parco Maggiore*, qui sont tous Prélats. Le Régent a pouvoir de commettre toutes les causes d'appel à la Rote & aux Référendaires. Les Abbréviateurs *di Parco Maggiore*, font faire les Minutes des Bulles, & les renvoyent quand elles sont écrites. Il y a encore des Abbréviateurs *di Parco Minore*, des Scripteurs & autres Officiers de la Chancellerie, pour recevoir & signer les Bulles. Le Vice-Chancelier fait tenir regitre des collations des titres donnez aux Cardinaux, & des promotions aux Evêches & aux Abbaïes consistoriales.

Le Camerlingue est toûjours Cardinal, & a pour Substituts les Clercs de la Chambre Apostolique, un Thrésorier, & un Président. Cette charge lui rapporte quatorze mille écus par an. Il connoit de toutes les causes dont la Chambre Apostolique connoit, & de plus il juge les causes d'appel des Maîtres de rues, ponts, & édifices. Lorsque le Siége est vacant, le Camerlingue demeure au Palais, à l'appartement du Pape, marche par la ville avec la Garde des Suisses, fait battre monnoye à ses armes, & tient le Consistoire. Il a une des trois clefs du Thrésor du Château Saint-Ange, dont le Doyen a l'autre, & le Pape la troisiéme.

Le Préfet de la Signature de Justice est toûjours un des Cardinaux, & a cent ducats d'or d'appointement par mois. Sa fonction est de faire des Rescrits de toutes les suppliques, & les commissions des causes qui se déléguent par Justice. Chaque Jeudi de la semaine, la Signature de Justice se fait au Palais du Cardinal Préfet, où assistent douze Prélats Référendaires opinans, & tous les autres Référendaires, avec pouvoir de proposer chacun deux causes; comme aussi un Auditeur de Rote, & l'Auditeur Civil du Cardinal Vicaire; mais sans opiner, & seulement pour maintenir leur jurisdiction en ce qui les regarde. Le Préfet de la Signature de Grace, signe toutes les suppliques & graces que le Pape accorde dans les Congrégations qui se tiennent en présence de sa Sainteté une fois la semaine. Le Préfet des Brefs, qui est toûjours un Cardinal, revoit & signe les Minutes des Brefs.

Le Général de la sainte Eglise est créé par un Bref du Pape, qui lui donne le Bâton en particulier dans sa Chambre, & reçoit son serment. En tems de paix il a mille écus par mois, & trois mille en tems de guerre. Il commande à toutes les troupes, & à tous les Gouverneurs des places & forteresses de l'Etat Ecclésiastique. Son Lieutenant a trois mille écus par an. Le Pape fait encore par Bref, un Général de l'Artillerie, qui a douze cens écus par an. Le Général des Galéres a trois cens écus par mois, ou trois mille six cens écus par an. Le Châtelain du Château Saint-Ange, a six mille écus par an. Il a cent Soldats pour la Garde du Château, avec leur Capitaine, Lieutenant & autres Officiers. Le Camerlingue du Sacré Collége se change tous les ans. Ce Collége est composé du Pape & des Cardinaux, qui tiennent Consistoire pour les grandes affaires.

DES OFFICIERS DU PALAIS
ou de la Maison du Pape.

Le Pape a quatre Maîtres des Cérémonies, qui sont toûjours vêtus de violet, & qui ont une grande autorité dans les actions publiques. Il y a encore deux autres Maîtres des Cérémonies qui se trouvent aux Congrégations des Rites, dont l'un fait aussi la fonction de Sécretaire, & l'autre expédie les Decrets.

Le Maître du Sacré Palais est toûjours un Religieux de l'Ordre de saint Dominique, qui demeure au Palais pour revoir tous les livres que l'on veut imprimer, & les approuver s'il y a lieu. Il est accompagné de deux Péres du même Ordre; & le Palais lui entretient un carrosse, outre sa table.

Le Sacristain du Pape est un Augustin, qui a le même appointement que le Maître du Sacré Palais. Il a soin de toutes les richesses de la sacristie du Pape. Il marche en Prélat aux fonctions publiques, & s'il est Evêque titulaire, il marche au rang des Evêques assistans.

Le Sécretaire du Pape est toûjours Cardinal, & très-souvent neveu du Pape, s'il en a. Cette charge est jointe à celle de Surintendant de l'Etat Ecclésiastique. Il fait écrire & souscrire toutes les lettres de sa Sainteté envoyées aux Princes & aux Nonces. Tous les Ambassadeurs & tous les Ministres de Rome, après avoir négocié avec le Pape, sont obligez de lui aller rendre compte de leurs négociations. Les Sécretaires d'Etat sont soumis au Sécretaire-Surintendant, ou Cardinal-Patron, dont ils reçoivent les ordres, & à qui ils envoyent leurs lettres pour les souscrire. Ils demeurent au Palais, & sont Prélats vêtus de violet.

Il y a vint-quatre Sécretaires des Brefs, dont le principal demeure au Palais. Leur fonction est de souscrire & d'expédier tous les Brefs qui sont reçus par le Cardinal Préfet des Brefs. Le Sécretaire des Brefs secrets a soin de les dresser, lorsque le Cardinal-Patron, ou quelcun des Sécretaires d'Etat, le lui commande. Ces Brefs ne sont vus de personne; la Minute seulement est signée du Préfet des Brefs; & après qu'il sont scéllez *sub Annulo Piscatoris*, ils sont accompagnez d'une lettre du Cardinal-Patron. On conserve soigneusement les Minutes de ces Brefs; & après que le Pape est mort, on les porte au Château Saint-Ange.

Le *Major-domo*, ou Maître d'Hôtel du Pape, est toûjours un Prélat. Les Camériers d'honneur sont gens de qualité, qui ne viennent au Palais que quand ils veulent. Le Maître d'Etable est un Gentilhomme qui fait la fonction d'Ecuyer sans en avoir le titre, que le Pape ne donne à personne. Il est Porte-épée, & quelquefois un des principaux Seigneurs de Rome, comme étoit Pompée Frangipani sous Léon XI.

Le Général des Gardes du Pape a sous lui deux Compagnies de Chevaux legers, & une Compagnie de trois cens Suisses, avec leurs Capitaines.

A l'égard des Officiers de la Daterie, des Protonotaires participans, & des Auditeurs de Rote. *Cherchez* DATAIRE. PROTONOTAIRE. ROTE.

Le Pape a établi une *Chambre Apostolique*, où assistent le Cardinal-Camerlingue, le Gouverneur de Rome, comme Vice-Camerlingue, le Thrésorier Général, l'Auditeur & le Président de la Chambre, l'Avocat Fiscal de Rome, & plusieurs autres Officiers, pour juger des matiéres qui concernent les revenus des provinces de l'Etat Ecclésiastique, les monnoyes, les causes des Communautez, les impositions, les gabelles, &c.

Le Gouverneur de Rome connoit en particulier des matiéres civiles & criminelles, & a droit de prévention sur les autres jurisdictions de la ville, en cas de délit. Le Thrésorier général revoit les comptes des revenus de la Chambre, & connoit des dépouilles des personnes ecclésiastiques, &c. Cette charge vaut soixante-dix mille écus, & en rapporte douze mille par an. L'Auditeur de la Chambre a un pareil revenu, & est juge ordinaire de la Cour de Rome, des Courtisans, des Barons, des Princes, des Evêques, & autres Prélats, & de toutes les appellations de l'Etat Ecclésiastique. Il a deux Lieutenans Civils & un Criminel. Le Président de la Chambre revoit les comptes des deniers de la Chambre & du Siége Apostolique. L'Avocat Fiscal défend les intérêts du Fisc devant tous les Tribunaux de Justice, & le Procureur Fiscal les soutient par écrit.

Le Maréchal de Rome a sous lui deux Juges Civils, l'un appellé premier Collatéral, & l'autre second Collatéral, avec un Juge Criminel. Il connoit avec ces Juges des causes entre les Bourgeois & les Habitans de Rome. Il est toûjours étranger, & demeure au Capitole. Dans les actions publiques il paroit en habit de Sénateur à l'antique, qui est d'un brocatel d'or, long jusqu'à terre, avec des manches larges, doublées d'un tafetas cramoisi. Il porte une grande chaîne d'or, selon l'ancienne coutume de Rome: aux chapelles du Pape, il a séance après l'Ambassadeur de l'Empereur.

DU GOUVERNEMENT DES ETATS DU PAPE.

Le Pape gouverne lui même la province de Rome; mais toutes les autres provinces sont gouvernées par des Légats ou Vice-Légats. Les païs de légation sont l'Ombrie ou Duché de Spolète, (y compris le Territoire de Pérouse,) la Marche d'Ancône, le Duché d'Urbin, la Romagne, le Boulonois, le Duché de Ferrare, & Avignon. Outre cela, chacune de ces provinces a son Général, qui commande aux gens de guerre, & chaque ville a son Gouverneur que le Pape choisit à sa volonté; mais les Podestats & autres Officiers sont élus par les Habitans, à la reserve des forteresses, des châteaux & des ports, dont les Officiers aussi-bien que les Gouverneurs dépendent tous de l'élection du Pape. * Onuphre Panvini. Pour connoître la Suite Chronologique des Papes, voyez l'article de ROME.

PAPE (Gui) *Voyez* GUY PAPE.

PAPEBROCH (Daniel) naquit à Anvers le 17 mars 1628. Sa famille étoit originaire de Hambourg, mais son grand-pére avoit quitté cette ville dans le tems de la Réformation pour s'aller établir à Anvers. Daniel, ayant fait ses Humanitez & sa Philosophie, se fit Jésuite en 1646, & ses trois fréres l'imitérent. Il régenta à Malines & à Bruges & fut ordonné Prêtre en 1658. Il professoit la Philosophie à Anvers, lorsqu'on la lui fit quitter pour travailler aux Actes des Saints. Bollandus, s'étant excusé auprès d'Alexandre VII, d'aller à Rome pour ramasser les matériaux nécessaires à la composition des Vies des Saints, fit agréer au Pape que le Pére Henschénius & le Pére Papebroch prissent sa place. Ils partirent le 22 juillet 1660, & employérent deux ans à parcourir l'Italie. Le Pére Papebroch a eu beaucoup de part aux mois de mars, d'avril, de mai & de juin, des Vies des Saints. Il donna au public le mois de mars en trois volumes en 1668; en 1675, le mois d'avril en trois autres volumes; & en 1680, les trois premiers volumes du mois de mai. Henschénius étant ensuite tombé en paralysie, Papebroch devint le chef de cette entreprise, & continua de donner quatre autres volumes du mois de mai, & le mois de juin. Il eut un démêlé avec les Carmes, qui firent plusieurs Ecrits contre lui & contre ses Collégues. Ceux-ci se défendirent, & Papebroch en son particulier fit un Ouvrage contre Sébastien de Saint-Paul, Carme, imprimé à Anvers en 1696. Les Carmes eurent néanmoins assez de crédit pour faire condamner par un Décret de l'Inquisition d'Espagne du 14 novembre 1699, les quatorze volumes des Actes des Saints des mois de mars, avril & mai, donnez par Henschénius & par Papebroch. Ce dernier mourut le 28 de juin 1714, âgé de 87 ans. Le Pére Papebroch avoit aussi composé des Annales de la ville d'Anvers depuis sa fondation jusqu'en 1700; mais on n'a pas encore imprimé cet Ouvrage. On a encore de lui, *Acta Vitæ S. Ferdinandi*, *Regis Castellæ*, *&c.* 1684; & la Traduction d'un livre intitulé, *Examen Divinitatis*, *quam im Carmelo Vespasianus consuluit*, *&c.* 1698. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle. Journal de Trévoux du mois de janvier* 1718. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *&c. tome* 2. *p.* 91, *& tome* 10. *p.* 79. On peut voir dans ces Mémoires le détail de la dispute de Papebroch avec les Carmes. *Voyez aussi* Héliot, *Histoire des Ordres monastiques*, *&c. tome* 1. *p.* 44. *&c.*

PAPENHEIM. *Voyez* PAPPENHEIM.

PAPESSE, la Papesse Jeanne. *Voyez* la Remarque aprés JEAN VII, Pape.

PAPHLAGONIE, *Paphlagonia*, contrée de l'Asie Mineure, dite présentement *Bolli*, est située entre le Pont-Euxin & la Galatie, le long de la mer. Ses villes étoient Sinope, Tripoli ou Tribicelli, qui est la *Teutrania* des Anciens, &c. Les Poëtes disent que le nom de ce païs lui est venu de celui de Paphlagon, fils de Phinée, Prince du païs. Il n'a jamais fait une grande figure dans l'Histoire, & n'a eu rien de considérable que quelques villes Gréques sur la côte, du nombre desquelles étoit Sinope, où l'on faisoit un assez grand commerce. Crésus se rendit maître de la Paphlagonie sans beaucoup de peine. Cyrus en eut encore moins à lui enlever ce païs, où il y eut depuis des Rois; mais entiérement dépendans des Perses. Alexandre, ses successeurs, & les Romains furent maîtres les uns aprés les autres de la Paphlagonie, qui dans la division des provinces, faite par Dioclétien, en devint une du diocése Pontique. Elle devint aprés Héraclius un des Thémes de l'Orient, & Gangra en fut la capitale: présentement elle fait partie de la province d'Amasie. * Strabon, *l.* 7. Pline. Ptolomée. Etienne de Byzance. Denys l'*Africain*, *Notitia Dignitat. Imp.* Constantin Porphyrogénéte, *de Thematibus.*

PAPHNUCE, *Paphnutius*, Confesseur de Jesus Christ dans le troisiéme siécle, étoit un Evêque de la Haute Thébaïde qui avoit été Disciple de S. Antoine dans le tems de la persécution de Galére & de Maximin. Il eut le jaret gauche coupé, & l'œil droit arraché; il fut ensuite condamné aux mines. Il assista depuis au Concile de Nicée en 325, où il fut fort honoré à cause de sa qualité de Confesseur. Socrate & Sozoméne rapportent que quelques Evêques ayant proposé d'obliger au célibat ceux qui étoient dans les Ordres sacrez, Paphnuce s'y opposa, & dit qu'il ne falloit point imposer aux Clercs un joug si pesant; qu'il suffisoit que celui qui étoit une fois ordonné Clerc, ne pût plus, suivant l'ancienne tradition, se marier; mais qu'il ne falloit pas les séparer des femmes qu'ils avoient épousées étant encore Laïques. Baronius & quelques autres Auteurs ont voulu contester la vérité de cette histoire; mais sans aucun fondement, puisque la loi du célibat des Clercs n'a jamais été établie universellement en Orient. Depuis le Concile de Nicée, Paphnuce fut uni avec S. Athanase; car il ne faut pas le confondre avec un autre PAPHNUCE, Anachoréte de la Haute Egypte, aussi Confesseur, qui se joignit aux Méléciens contre S. Athanase. L'Evêque en étoit si éloigné, qu'il vint avec saint Athanase au Concile de Tyr, & engagea Maxime Evêque de Jérusalem, à soutenir l'innocence de S. Athanase. * Athanase, *Vita Antonii.* Eusébe, *Hist. l.* 8. *c.* 12. S. Epiphane, *Hæres.* 68. Rufin, *Hist. l.* 1. *c.* 4. Socrate, *Hist. l.* 1. *c.* 11. Sozoméne, *l.* 1. *c.* 10. Théodoret, *l.* 1. *c.* 7. Hermant, *Vie de S. Athanase. Mémoires Ecclés. de* Tillemont.

PAPHOS, ville de Cypre, aujourd'hui Chypre, étoit consacrée à Vénus, qui y avoit un temple célébre. Elle fut depuis le siége d'un Evêque; mais cette ville est présentement ruïnée; l'on n'y voit plus qu'un bourg que quelques uns nomment *Baffo.* * Ptolomée. Pline. Strabon. Méla, &c. Ovide, *Métam. l.* 10. *Fab.* 8.

PAPHUS, fils de *Pygmalion*, & d'une femme que la Fable suppose avoir été auparavant une statue d'ivoire. Pygmalion célébre Sculpteur, étant venu dans l'Isle de Chypre, vit avec douleur que toutes les femmes y vivoient dans un grand libertinage, & résolut de ne se point marier. Vers ce même tems, il fit une statue d'ivoire d'une beauté achevée, dont il devint amoureux; & pour contenter sa passion, il pria la Déesse Vénus, qui étoit en grande vénération dans cette isle, de lui procurer une femme aussi belle que cette statue qui sortoit de ses mains. Vénus, disent ces Poëtes, exauçant sa priére, changea cette statue d'ivoire en une trés-belle fille, que Pygmalion prit pour sa femme, dont il eut Paphus, qui bâtit en ce lieu une ville appellée *Paphos* de son nom. * Ovide, *Metam. l.* 10. *Fab.* 8.

PAPIANUS. *Voyez* JOTAPIEN.

PAPIAS, Evêque d'Hiérapie, ou *Hierapolis*, ville de Phrygie dans l'Asie Mineure, proche de Laodicée, fut Disciple, ou de saint Jean l'Evangéliste, ou d'un autre qui portoit le nom de Jean. Saint Irénée, *l.* 5. *c.* 33, parle ainsi de lui, *Papias Joannis auditor*, *Polycarpi contubernalis.* S. Jérôme, *Epist.* 29. *ad Theodor.* parlant de S. Irénée, dit qu'il étoit *Papiæ auditoris Evangelistæ Joannis Discipulus.* Les Martyrologes de Béde, d'Usuard & d'Adon, le Martyrologe Romain, André de *Césarée*, & Anastase Sinaïte, l'appellent aussi Disciple de saint Jean l'Evangéliste. Eusébe au contraire, apportant un passage de Papias, *Hist. l.* 3. *c. dern.* remarque que le Maître de Papias n'étoit pas Jean l'Evangéliste, mais l'autre Jean appellé l'*Ancien.* Sa conjecture est, que Papias au commencement de ses livres, ne dit pas qu'il a été Disciples des Apôtres, mais seulement qu'il a appris ce qu'il dit de ceux qui étoient familiers avec les Apôtres. Il semble néanmoins que l'on doit déférer à l'autorité de saint Irénée, qui parle assurément de saint Jean l'Evangéliste; car on sait que saint Polycarpe étoit Disciple de saint Jean l'Evangéliste; & saint Irénée dit positivement que Papias étoit compagnon de Polycarpe. Papias avoit écrit cinq livres intitulez, *les Explications des Discours du Seigneur*, qu'on trouvoit encore du tems de Trithéme: à présent il n'en reste que quelques fragmens, dans les Auteurs Anciens & Modernes. C'est lui qui a donné cours à l'opinion que plusieurs Anciens ont eue touchant le régne temporel de Jesus Christ, qu'ils supposoient devoir venir sur la terre, mille ans avant le Jugement, pour rassembler les Elus, aprés la résurrection, dans la ville de Jérusalem, & les y faire joüir de toutes les délices imaginables pendant ces mille années. Saint Irénée, qui a été dans la même opinion, rapporte un fragment tiré du livre quatriéme de Papias, où il prétend prouver cette opinion par un passage d'Isaïe. Eusébe, aprés avoir cité un passage tiré de la préface de Papias, ajoûte *que cet Auteur a rapporté plusieurs choses qu'il prétendoit avoir apprises par tradition non écrite: telles que sont de nouvelles instructions de Notre Sauveur Jesus Christ, qui ne sont point rapportées dans les Evangiles, & quelques autres histoires fabuleuses, au nombre desquelles il faut mettre son opinion touchant le régne de Jesus Christ sur la terre pendant mille années aprés la résurrection des corps. Ce qui l'a fait tomber dans cette erreur*, dit encore Eusébe, *c'est qu'il entendoit trop grossiérement les discours & les instructions des Apôtres, ne comprenant pas que ces sortes de pensées doivent avoir un sens mystique, & que les Apôtres ne les avoient eues que pour servir d'exemple; car c'étoit un homme d'un petit génie, comme ses livres le font voir, qui a pourtant donné occasion à plusieurs Anciens, & entre autres à S. Irénée, de soutenir cette erreur, qu'ils défendirent par l'autorité de Papias.* Eusébe rapporte au même endroit, deux miracles, que Papias avoit appris des filles de Philippe *le Diacre*, qui demeuroient à Hiéraple, savoir, qu'un mort avoit été ressuscité en ce tems; & que Barsabas, surnommé *le Juste*, choisi pour être Apôtre avec S. Matthias, ayant avalé un poison mortel, n'en avoit reçu aucune incommodité. Il dit encore que Papias avoit recueilli dans ses livres, des Explications qu'Aristion Disciple des Apôtres, avoit données à quelques paroles de Jesus Christ, & les Traditions du vénérable vieillard saint Jean; mais passant sur ces choses, il se contente de rapporter un endroit, dans lequel Papias dit que saint Marc avoit composé son Evangile sur ce qu'il avoit ouï dire à saint Pierre, des actions & des discours de Jesus Christ, que c'est la raison pour laquelle il n'a pas gardé l'ordre de l'histoire; que S. Matthieu avoit écrit son Evangile en Hébreu, & qu'il avoit été depuis traduit en Grec. Enfin Eusébe dit que Papias citoit les premiéres Epîtres de saint Pierre & de saint Jean; & qu'il expliquoit l'histoire d'une femme accusée de plusieurs crimes devant Jesus Christ, laquelle se trouvoit dans l'Evangile selon les Hébreux. André de *Césarée*, *Sermon* 12 *sur l'Apocalypse*, cite un passage de Papias, où il est dit que les Anges qui sont autour de la terre, étoient chargez du soin des choses sublunaires. Oecuménius, *sur les Actes*, remarque que Papias a cru que Judas n'étoit pas mort pendu, mais qu'il avoit été écrasé par un chariot. Il n'est pas certain que ces passages soient de Papias, qui d'ailleurs, comme le dit Eusébe, étoit un homme fort crédule; & comme il faisoit des questions à tout le monde, & qu'il étoit disposé à croire tout ce qu'on débitoit, il a fait passer des erreurs pour les sentimens des Apôtres, & a conté des histoires fabuleuses comme véritables. * *Voyez* SAINT JEAN L'ANCIEN. Eusébe, *Hist.* M. Du Pin, *Nouvelle Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques.*

PAPIAS ou PAPUS, ou plutôt PAPPUS d'Alexandrie, vivoit sur la fin du quatriéme siécle, du tems de Théodose *le Grand*, & avoit fait huit livres de *Recueils de Mathématique*, dont les deux premiers sont perdus. Cet Ouvrage a paru en Latin à Pésaro en 1588, & se trouve en Grec, à ce qu'on dit, dans quelques bibliothéques. Il avoit encore fait un Commentaire sur *l'Almageste de Ptolomée*; une *Chorographie universelle*; une *Description des fleuves de Libye*; un Traité *des Machines militaires*, &c. * Suidas. Vossius, *de Scientiis Mathematicis.*

PAPIAS, Auteur d'un livre intitulé, *Elementarium doctrinæ Rudimentum.* C'est un Glossaire par ordre alphabétique, qui parut à Venise l'an 1496. Cette époque a autorisé Trithéme à placer Papias sous l'année 1200; mais il est sûr qu'il y a de l'erreur dans ce calcul; car on avoit vu dès l'an 1173, un manuscrit du Glos-

Gloſſaire de Papias, qu'Albéric témoigne avoir été écrit dès l'an 1053.

PAPIEN. *Voyez* JOTAPIEN.

PAPIER. *Voyez* PAPYRUS.

PAPIN (Iſaac) Miniſtre de l'Egliſe Anglicane, puis réüni à l'Egliſe Catholique Romaine, a été l'Auteur de quelques Ouvrages dont on parlera dans la ſuite de cet article. Voici ce qu'il nous apprend lui-même de ſa vie. Né à Blois, d'une famille de la Religion Réformée, il fit ſes premiéres études de Théologie à Genève. L'Académie étoit alors diviſée ſur la Grace en Particulariſtes & en Univerſaliſtes : les premiers étoient les plus forts. Les Univerſaliſtes ne demandoient que d'être tolérez ; & M. Claude écrivit à M. Turretin, Chef du parti dominant, pour l'exhorter à la tolérance. Outre qu'il y étoit peu porté de lui-même, M. des Marets, Profeſſeur de Groningue, qui avoit fortement diſputé contre M. Daillé ſur cette matiere, preſſoit au contraire, & appuyoit ſur l'autorité des Synodes qui avoient décidé ſur ces matiéres. Une autre diſpute ſur la même matiére lui fit faire de nouvelles réflexions. M. Pajon, qui étoit ſon oncle, admettoit le Dogme de la Grace efficace ; mais il ne l'expliquoit pas de la même maniére que les Réformez en général, & M. Jurieu en particulier. Le Synode d'Anjou tenu en 1667, après de longues diſputes, renvoya M. Pajon à Saumur pour continuer ſes Leçons en Théologie ; mais il ne fut pas le plus fort dans cette Académie. On preſſa M. Papin ſon neveu qui y étudioit en 1683, de condamner ce qu'on appelloit le Pajoniſme. Il déclara que ſa conſcience ne lui permettoit pas de ſouſcrire à la condamnation d'aucun des deux partis ; ce qui détermina l'Académie de Saumur à lui refuſer un témoignage dans la forme ordinaire. M. Papin compoſa le Traité qui a pour titre *la Foi réduite à ſes juſtes bornes*. Il y ſoutint que les Catholiques faiſant gloire de ſuivre l'Ecriture, les Proteſtans les plus zélez devoient les tolérer. Il écrivit pluſieurs lettres aux Réformez de Bourdeaux, pour leur perſuader qu'ils ſe pouvoient ſauver dans l'Egliſe Catholique Romaine, à laquelle ils s'étoient réünis. Cet Ouvrage lui attira ſur les bras le parti des Réformez. Pour éviter leurs pourſuites, il paſſa en Angleterre le ſixiéme janvier 1686. Il y reçut les Ordres de Diaconat & de Prêtriſe de l'Evêque d'Eli. Dans ce temslà il fit imprimer contre M. Jurieu un Ouvrage dont voici le titre entir, *Eſſais de Théologie ſur la Providence & la Grace, où l'on tâche de délivrer M. Jurieu de toutes les difficultez accablantes qu'il rencontre dans ſon ſyſtême, en deux tomes : le premier contre ſon livre intitulé*, Jugement ſur les Méthodes rigides & relâchées : *le ſecond contre ſon Traité* de la Grace immédiate : *A quoi l'on a ajoûté une réfutation du ſentiment de la prédetermination au péché & à la condamnation, pour ſervir de réponſe au Traité du même Théologien ſur le* Concours immédiat, *à Francfort* (ou plutôt en Hollande) *chez Frédéric Arnaud*, 1687. Ce livre ne plut pas à M. Jurieu. Dès qu'il ſut que M. Papin alloit chercher de l'emploi en Allemagne, il écrivit par tout qu'on ne devoit point lui donner de Chaire. Cependant on le retint quelques mois à Hambourg pour y prêcher ; mais M. Jurieu fit ſi bien qu'il lui fit donner ſon congé. La Diſſertation ſur *la Foi réduite à ſes juſtes bornes* étoit tombée entre les mains de M. Bayle. Il y ajoûta quelques pages, & il la fit imprimer. M. Jurieu l'attribua à notre Auteur, qui n'en deſavoua pas les principales maximes, qui furent condamnées dans un Synode. Dans ces entrefaites, M. Papin accepta la Chaire de l'Egliſe Françoiſe Réformée de Dantzic. Quand il l'eut remplie quelque tems, on lui propoſa de ſe conformer aux Déciſions des Synodes des Egliſes Wallonnes des Provinces-Unies, & de les ſigner. Il refuſa de le faire, parce qu'il y avoit des ſentimens qui ne l'accommodoient pas, & en particulier celui qui enſeigne que Jeſus-Chriſt n'eſt mort que pour les Elus. Ceux qui l'avoient appellé parurent peu contens de ce refus. On convint cependant qu'il ne ſe retireroit qu'après avoir achevé la demi-année qu'il avoit entrepris de prêcher, c'eſt à dire, en 1689. Il embraſſa enſuite la Religion Catholique, & fit ſon abjuration entre les mains de Feu M. Boſſuet, Evêque de Meaux le 15 novembre 1690. M. Jurieu écrivit ſur ce changement une lettre Paſtorale aux Réformez de Paris, d'Orléans & de Blois. Il prétend dans cette lettre que M. Papin a toûjours regardé toutes les Religions comme indifférentes, & que c'eſt dans cet eſprit qu'il eſt rentré dans l'Egliſe Romaine. Ce fut pour répondre à cette lettre que Papin compoſa un Traité *de la tolérance des Proteſtans & de l'autorité de l'Egliſe*. Il fut approuvé de M. Boſſuet, Evêque de Meaux, & imprimé en 1692. Depuis, l'Auteur en changea le titre, qui étoit équivoque, & y ajoûta quelques endroits. Lorſqu'il travailloit à recueillir des piéces pour rendre ce traité plus complet, & pour achever quelques autres livres ſur la même matiére, il mourut à Paris le 19 juin 1709. Sa veuve, qui a auſſi embraſſé la Religion Catholique, a communiqué les papiers qui ont ſervi à une nouvelle édition faite à Liége en 1713, *in douze*, ſous ce titre, *Les deux Voyes oppoſées en matiere de Religion, l'Examen particulier & l'Autorité* ; ſeconde édition du livre intitulé *la Tolérance des Proteſtans, avec d'autres Traitez ſur le même ſujet*, *par* M. Papin, *cy-devant Prêtre de l'Egliſe Anglicane, & enſuite réüni à l'Egliſe Catholique*.

PAPIN (Denys) étoit de Blois, de la Religion Réformée, & Docteur en Médecine. Il publia en 1681, un livre qui a pour titre, *La maniére d'amollir les os, & de faire cuire toute ſorte de viande en très-peu de tems, & à peu de frais, avec la deſcription de la maniére dont il faut ſe ſervir pour cet effet, ſes propriétez & ſes uſages confirmez par pluſieurs expériences nouvellement inventées, &c.* Il donna l'année ſuivante le même Ouvrage en Anglois, à Londres, où il étoit aggregé à la Société Royale d'Angleterre. En 1687, il paſſa à Marpourg pour y enſeigner les Mathématiques ; il vivoit encore en 1707. * *Bibliothéque de* Richelet de 1728.

PAPINIEN, célébre Juriſconſulte, que Spartien appelle *l'Honneur de la Juriſprudence, & le thréſor des Loix*, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, & fut Avocat du Fiſc, puis Préfet du Prétoire ſous l'Empereur Sévére. Il eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce Prince, qui en mourant lui recommanda ſes fils Antonin Caracalla & Géta. Mais le premier ayant fait mourir ſon frére, & voulant faire autoriſer ce meurtre par Papinien, ce Juriſconſulte répondit, *qu'il étoit plus facile de commettre un parricide, que de l'excuſer*, & eut la tête tranchée l'an 212 : l'on pouſſa même l'inhumanité juſqu'à trainer ſon corps dans les places de Rome. Il étoit dans ſa 37 année. Il a eu un grand nombre de Diſciples. Il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages, entre autres 27 livres de Queſtions ; 19 livres de Réponſes ; deux livres de Définitions ; deux livres où il traitoit des adultéres ; un livre touchant les Loix des Ediles. * Spartien, *in Severo*, *Geta & Caracalla*. Dion, *in Caracalla*. Hérodien, *l.* 3. Fiſchard, *de Vit. Juriſc. Voyez auſſi le Supplément de Paris* 1736.

PAPINIUS (Sextus) aîné d'une famille Conſulaire, & ſans doute fils de Sextus Papinius, Conſul ſous Tibére, l'an de Jeſus-Chriſt 36, ſe vit contraint l'année ſuivante, de ſe précipiter ſoi-même, pour éviter les infames ſollicitations de ſa propre mére. On ſe contenta de bannir cette malheureuſe pour dix ans, juſqu'à ce que ſon ſecond fils, qui étoit encore très-jeune, eût paſſé les périls de la jeuneſſe. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 49.

PAPINIUS (Sextus) Sénateur, frére du précédent, fut traité de la maniére du monde la plus indigne par l'Empereur Caligula, qui lui fit donner la queſtion, & qui le fit fouetter très-cruellement en ſa préſence, avec Beliénus Baſſus, non pour aucun crime qu'ils euſſent commis, mais par une eſpéce de récréation que ce Prince furieux ſe vouloit donner. Il n'y a pas d'apparence que ce Papinius ſoit le même que celui qui fut depuis Capitaine des Gardes de Caligula, & Collégue de Chéréa, Chef de la conjuration, dans laquelle périt cet indigne Prince. * Sénéque. Tacite, *Hiſt. l.* 4. *c.* 68.

PAPINIUS STATIUS, Poëte Latin. *Voyez* STACE.

PAPINOWGOROD, petite ville de Moſcovie, près de la riviére de Petzora, dans la province de ce nom, environ à ſoixante & quinze lieues de la ville de Petzora, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

PAPIRE MASSON. *Voyez* MASSON (Papire)

PAPIRIEN, nom que l'on donna au Droit Civil, qui contenoit les Loix des Rois de Rome, recueillies par Sextus Papirius, ſous le régne de Tarquin *le Superbe*. Ce Droit fut bientôt aboli par la Loi *Tribunitia*, ou des Tribuns : de ſorte qu'il ne ſe trouve pas une de ces Loix royales dans les livres du Droit Romain. * Baudouin. Roſin. *Conſultez* ſur cet article, Hofmanni *Lexicon Univerſale* : il l'applique fort au long au Droit Papirien.

PAPIRIUS, nom des PAPIRIENS, famille illuſtre à Rome entre les Patriciennes. L. PAPIRUS ou PAPIRIUS Mugillanus fut Conſul l'an 310 de de Rome, 444 ans avant Jeſus-Chriſt, avec L. Sempronius Atratinus. On l'éleva encore à cette charge l'an 324, & il fut deux fois Cenſeur. Il eut deux fils, L. & M. PAPIRIUS. Le premier fut Tribun Militaire l'an 331 de Rome, & le 423 avant Jeſus-Chriſt ; & l'autre mérita deux fois la même charge, & fut Conſul l'an 343 de Rome, & le 411 avant Jeſus Chriſt avec C. Nautius Rutilius. M. PAPIRIUS Craſſus fut Conſul l'an 313 de Rome, & le 441 avant Jeſus-Chriſt avec Furius. Il fut pére de Lucius Conſul l'an 318 & 324 de Rome, le 436 & 430 avant Jeſus-Chriſt, & Cenſeur l'an 336 de Rome, & le 418 avant J. C. Les deux fils de Lucius, furent M. PAPIRIUS Craſſus, qui fut créé Dictateur l'an 422 de Rome, & le 332 avant Jeſus-Chriſt ſur le bruit qui courut que les Gaulois faiſoient deſcente en Italie ; & L. PAPIRIUS Craſſus. Celui-ci quitta le nom de PAPIRUS pour prendre celui de PAPIRIUS, comme Cicéron l'aſſure *dans le neuviéme livre de ſes Epîtres*. Il fut deux fois Conſul, Dictateur, Colonel de la Cavalerie, & Cenſeur. Son fils L. PAPIRIUS Craſſus fut Général de la Cavalerie l'an 434 de Rome, & le 320 avant Jeſus-Chriſt, ſous le Dictateur Manlius. L. PAPIRIUS Curſor, qui a fait tige d'une autre branche de cette famille, fut Cenſeur l'an 561 de Rome, & le 193 avant Jeſus-Chriſt & deux fois Tribun Militaire. Il eut pour fils Sp. PAPIRIUS Curſor, qui vécut en homme privé. Celui-ci fut pére de Sp. PAPIRIUS, Colonel de la Cavalerie, & de L. PAPIRIUS Curſor, Dictateur, & le plus grand Capitaine de ſon tems. Il avoit été Conſul pour la premiére fois, l'an 428 de Rome, & le 326 avant Jeſus-Chriſt avec C. Pœtilius Libo. Sous ce Conſulat on fit à Rome une Loi par laquelle il étoit défendu de contraindre qui que ce fût par corps. Ce fut au ſujet de L. PAPIRIUS, Patricien extrémement riche, qui augmentoit tous les jours ſon bien par ſes uſures. Il avoit épuiſé, par ce commerce, un certain Publius, & ſe le fit ajuger pour Eſclave, lorſque le terme fut échu, parce qu'il n'avoit pas de quoi payer. C. Publius jeune homme, beau par excellence, s'offrit d'entrer dans l'eſclavage pour en dégager ſon pére ; & le Créancier, qui accepta un échange ſi avantageux, ſe voyant en poſſeſſion d'un ſi bel Eſclave, pouſſa auſſi loin ſa brutalité que ſon avarice. Le jeune homme, né libre & d'un grand cœur, réſiſta généreuſement aux ſollicitations & aux menaces de ſon indigne Maître, juſqu'à ce que ſe voyant enfin trop preſſé, il ſe jetta dans la rue, & implora le ſecours du peuple, qui s'aſſembla en foule auprès de lui, le garantit de la violence de Papirius, & fit enſuite la Loi dont nous avons parlé. Le Dictateur PAPIRIUS laiſſa deux fils, Sp. PAPIRIUS, pére d'un autre de ce nom, à qui ſon ayeul donna des braſſelets & une Couronne, pour le récompenſer de la valeur qu'il avoit témoignée en la guerre contre les Samnites, comme Tite Live l'a remarqué ; & L. PAPIRIUS Curſor, qui fut Colonel de la Cavalerie, puis Conſul l'an 461 de Rome, & le 293 avant Jeſus-Chriſt, avec Sp. Carvilius Maximus, peu après la mort de ſon pére. Son nom étoit terrible aux Samnites. Il les défit entiérement, prit leurs villes, & reçut les honneurs du Triomphe. Ce fut dans cette occaſion que Papirius ſe moqua de

la superstition des poulets sacrez, dont on amusoit à Rome le simple peuple. Il se fondoit sur les bonnes dispositions de ses Soldats, & sur les justes mesures qu'il avoit prises: aussi réüssirent-elles si bien, qu'il tua plus de trente-trois mille des ennemis, en fit trois-mille huit cens prisonniers, & prit quatre-vint-dix-sept enseignes. Papirius fut Censeur, & une seconde fois Consul avec le même Sp. Carvilius l'an 482 de Rome, & le 272 avant Jesus-Christ. On continua la guerre contre les Samnites & les Tarentins, qui furent un sujet de triomphe pour les Consuls, comme Tite-Live le rapporte *dans le XXIV livre de son Histoire*. Papirius finit même la guerre contre les Samnites, qui avoit duré soixante & onze ans, & celle des Tarentins qui étoit commencée depuis dix ans. Papire Masson a fait l'Eloge de la famille des Papiriens, qu'il tire du neuviéme livre des Epîtres de Cicéron. Gesner parle encore de PAPIRIUS FRONTO, & d'un autre surnommé JUSTUS, tous deux célébres Jurisconsultes; de PAPIRIUS PRÆTEXTATUS, Grammairien; & de PAPIRIUS SEXTUS, Jurisconsulte. * Tite-Live, *Hist. l.* 4. 8. 9. 10 & 14. Denys d'Halicarnasse, *l.* 11. Pline, *l.* 7. Cassiodore, *de Antiq. Jurisc.* Gesner, *in Biblioth.*

PAPIRIUS CURSOR (Lucius) Dictateur Romain, le plus grand Capitaine de son tems, triompha des Samnites, & voulut faire mourir le Général de sa Cavalerie Q. Fabius Maximus Rullianus, parce qu'il avoit combattu contre son ordre, bien qu'il eût défait les ennemis l'an 429 de Rome, & 325 avant Jesus-Christ. Papirius avoit été Consul l'an 428, & le fut trois autres fois en 435, 439 & 441. Il défit encore les mêmes Samnites, en fit passer cent mille sous le joug, & emporta la ville de Lucérie. Ce ne fut pas le seul avantage qu'il remporta sur ces peuples, qu'il défit encore l'an 444 de Rome, & 310 avant Jesus-Christ, étant Dictateur pour la seconde fois. * Tite-Live, *Hist. l.* 9. Aurélius Victor, *de Vir. Illust. c.* 31. Florus, &c.

PAPIRIUS, fut surnommé *Prætextatus*, parce qu'il avoit donné des marques d'une sagesse extraordinaire dans le tems qu'il portoit encore la robe nommée *prætexta*, qui étoit à Rome l'ornement des jeunes gens. Il fut un jour mené par son pére au Sénat, où l'on traitoit d'affaires de très-grande importance. Sa mére qui en voulut savoir quelque chose, interrogea ce jeune homme de ce qui s'y étoit passé; mais il eut l'adresse de recourir à un mensonge pour se délivrer de sa persécution, & lui dit qu'on avoit agité la question s'il seroit plus avantageux à la République de donner deux femmes à un mari, que de donner deux maris à une femme. Sa mére l'ayant aussi-tôt declaré à ses amies, assembla le lendemain matin une troupe de Dames Romaines, qui allérent demander au Sénat que l'on ordonnât plutôt le mariage d'une femme avec deux hommes que celui d'un homme avec deux femmes. Les Sénateurs ne comprenant rien à cette demande, le jeune Papirius les tira de peine, leur déclarant le véritable sujet de cette émotion, & fut extrémement loué de sa prudence; mais on ordonna qu'à l'avenir aucun jeune homme n'auroit l'entrée dans le Sénat, à la réserve de Papirius. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 23. où il cite pour garand de cette Histoire une Harangue de Caton *le Censeur* contre Galba. * Bayle, *Diction. Critiq.* 2. *édition.*

PAPIRIUS DIONYSIUS. *Voyez* DIONYSIUS PAPIRIUS.

PAPIRON, lieu célébre entre la Judée & l'Arabie, où se donna une grande bataille entre Aristobule Roi de Judée, & Arétas Roi d'Arabie, qui s'étoit joint à Hyrcan & soutenoit ses intérêts. Arétas & Hyrcan furent vaincus, & laissérent sept mille hommes sur le champ de bataille, parmi lesquels fut Céphale frére d'Antipater, oncle du Grand Herode, l'an du monde 3970, & avant Jesus-Christ 65. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 14. *ch.* 4.

PAPIUS (André) étoit de Gand, & fils d'une sœur de Lævinus Torrentius. A l'âge de 18 ans il mit au jour le livre de Denys Alexandrin, *de Situ Orbis*, qu'il avoit traduit en vers Héroïques & accompagné de Notes savantes. Il étoit Chanoine de Liége & mourut dans sa 30 année. On a encore de lui, *de Consonantiis sive Harmoniis musicis liber; Musæi Poëma de Amoribus Leandri & Herus, Latinis versibus redditum; Castigationes & Annotationes in Priscianum Dionysii Interpretem.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 221. édit. de Hollande 1715.

PAPON (Jean) Seigneur de Goutelas & de Marcoul, Lieutenant Général de Montbrison en Forês, & Maître des Requêtes de la Reine-Mére Catherine de Médicis, naquit vers l'an 1505, dans le village de Croizet dans le Forês, à trois lieues de Roane, diocése de Lyon. Il se distingua par ses Traductions & par ses Ouvrages. Les principaux sont *in Borbonias Consuetudines Commentaria; in sextum Decalogi Præceptum, Non mæchaberis; Rapport des deux Princes de l'Eloquence Gréque & Latine, Démosthène & Cicéron; Recueil d'Arrêts Notables des Cours souveraines de France; Les trois Notaires.* Il mourut en 1590. On dit qu'il fut anobli l'an 1580. Ses Descendans portent le nom de Goutelas & dans la recherche des Nobles, ils ont été reconnus pour tels. Il étoit pére de *Louis* Papon, Prieur de Marcilly & Chanoine de Montbrisson, qui traduisit de Latin en François un Traité *de Risu*, de Laurent Joubert. * La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. Voyez* Denys Simon, *Biblioth. Historique des Auteurs du Droit. Bibliothéque du* Richelet de 1728. *Voyez aussi le Supplément de Paris* 1736.

PAPOUL (Saint) Prêtre & Martyr près de Toulouse, au lieu que l'on nomme *Lauragais*, en Languedoc, fut compagnon de saint Saturnin, premier Evêque de Toulouse, dans le troisiéme siécle. Il est plus connu par le nom de la ville, à présent Evêché qui porte son nom, que par son martyre, dont les Actes sont modernes. * *Acta apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints, au troisiéme de novembre. Voyez* SAINT-PAPOUL.

PAPOUS, nom d'un païs dans les Terres Australes, appellé par les François *la Terre des Papous*, par les Portugais *la Terra dos Papoas*, c'est à dire, *la Terre des Noirs.* Quelques-uns en font une partie de la Nouvelle Guinée; & d'autres disent qu'elle est séparée par un petit Détroit. Elle est proche de la Ligne équinoctiale, & à l'orient de l'Isle de Gilolo, une des grandes Moluques. Il y en a qui veulent que ce soit la même que celle qu'on nomme *premiére Terre* dans la Nouvelle Guinée, découverte en 1527. On estime tellement la valeur & la fidélité des peuples de ce païs, que plusieurs Princes des isles voisines en prennent à leur solde & pour la garde de leurs personnes. * Herréra, *Descript. des Indes.*

PAPPENHEIM ou PAPPENHAIM, ville du Cercle de Souabe en Allemagne, & capitale du Comté de Pappenheim. Elle est sur la rive droite de l'Altmul qui sépare le Cercle de Souabe de celui de Franconie. Elle est au nord-nord-est de Donawert, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. En 1633, les Suédois la prirent sous la conduite du Général Horn; mais deux ans après, ils furent obligez de l'abandonner.

*PAPPENHEIM ou PAPPENHAIM, Comté d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Il s'étend du sud-sud-est au nord-nord-ouest. Il a six à sept lieues de longueur sur trois à quatre de largeur. Il est borné au nord & à l'est par l'Evêché d'Aichstett, au sud par le Duché de Neubourg, & à l'ouest par le Comté d'Oetingen.

PAPPENHEIM (Géofroy-Henri de) Maréchal de l'Empire, Comte de Pappenheim, & Général des troupes Catholiques de la Ligue pendant les guerres d'Allemagne, combattit l'an 1620, à la bataille de Prague, & y fut trouvé entre les morts. Quelques-uns de ses amis s'étant apperçus qu'il donnoit encore quelque signe de vie, eurent soin de le faire panser de ses blessures, & le retirérent comme des bras de la mort. Ce secours fut très-avantageux au parti de l'Empereur, auquel Pappenheim rendit de grands services. Il défit les Païsans en Allemagne l'an 1626, s'opposa avec assez de bonheur aux Suédois en diverses rencontres, commença l'an 1630 le siége de Magdebourg, & contribua beaucoup à la prise de cette ville. Après la bataille de Leipsic en 1631, il recueillit les débris de l'armée Impériale, défit Bannier & quelques autres Chefs des Confédérez, & se rendit redoutable. Mais le secours qu'il donna aux Espagnols, n'empêcha pas la prise de Mastricht par le Prince d'Orange. Il vint ensuite dans la Westphalie, où il donna la chasse aux ennemis, & alla joindre Walstein qui venoit de livrer bataille aux Suédois à Lutzen. Le brave Comte de Pappenheim n'arriva que sur le soir, lorsque l'armée Impériale étoit déja rompue. Il s'efforça vainement de rétablir le combat, & y fut blessé d'un coup de pistolet à la cuisse, dont il mourut le lendemain 17 novembre 1632, âgé seulement de 38 ans. Le grand Gustave, Roi de Suéde, qui fut aussi tué en cette occasion, lui donnoit le titre de *Soldat*. En effet l'Allemagne en a produit très-peu qui l'ayent égalé en prudence, en courage & en bonheur. Il ne laissa qu'un fils, *Wolfgang-Adam* de Pappenheim, Maréchal de l'Empire, tué en duel l'an 1647, âgé de 29 ans.

Il y a eu deux branches de cette famille, l'une Catholique, l'autre Protestante, lesquelles avoient réglé entre elles que le plus âgé de tous joüiroit toûjours de la dignité de Maréchal héréditaire de l'Empire. La branche Catholique avoit pour tige WOLFGANG-PHILIPPE qui mourut l'an 1671, laissant quatre fils, 1. *Charles-Philippe-Gustave*, qui exerça sa charge au couronnement du Roi des Romains, & qui mourut en 1692, âgé de 43 ans, ne laissant que des filles; 2. *Marquard-Jean-Guillaume*, tué près d'Albe-Royale l'an 1686, âgé de 34 ans, ne laissant qu'une fille; 3. *Louis-François*, mort sans enfans l'an 1697, âgé de 44 ans; & 4. *Jean-George*, mort à 33 ans en 1690, aussi sans enfans: ainsi cette branche ne subsiste plus. La branche Protestante a eu pour Chef FRANÇOIS-CHRISTOPHLE, mort l'an 1678, laissant WOLFGANG-GUILLAUME, mort à 34 ans en 1685, laissant CHRISTIAN-ERNEST, Comte de Pappenheim, Maréchal du Saint Empire, né en 1674; & *Jean-Frédéric*, né en 1680. L'aîné a été marié en 1697, & a un fils FRE'DE'RIC-ERNEST, né l'an 1698. * Brachelius, *Hist. nostri temp. l.* 2. 3. & 4. Lotichius, *l.* 43. Mascardi, *Elog. di Capit. Illust.*

PAPPUS, Auteur du quatriéme siécle, florissoit sous le régne de Théodose *le Grand*, ainsi que Théon le Philosophe. Il étoit d'Alexandrie, & employa son loisir à deux Ouvrages importans: l'un étoit une description de toute la terre; l'autre une description des riviéres d'Afrique. Suidas est le seul qui ait conservé son nom.

PAPYRIUS. *Cherchez* PAPIRIUS, cy-dessus.

PAPYRUS, plante qui croit en Egypte & dont on a fait du papier. Cette plante se trouvoit en abondance sur le bord du Nil, elle s'élevoit à la hauteur de quatre coudées, & quelquefois elle poussoit jusques à sept coudées de haut. Pline dit que le *papyrus* croît aussi en Syrie, aux environs du Lac où vient le *calamus odoratus*; & qu'on en a trouvé aux environs de Babylone près de l'Euphrate. Cette plante étoit d'une grande utilité aux Egyptiens; ils s'en servoient pour faire des souliers, des ligatures, des méches pour les lampes, des nattes, des matelas, des couvertures, des voiles de navires: les pauvres gens s'en faisoient des habits. On s'en servoit pour construire des barques. Les anciens Egyptiens prétendoient que les Crocodiles par respect pour la Déesse Isis, qui étoit une fois allée sur une barque de *papyrus*, ne faisoient jamais de mal à ceux qui navigeoient sur des barques de cette matiére. Le *papyrus* avoit plusieurs usages dans la Médecine; il servoit de nourriture aux pauvres gens qui le mâchoient, en avaloient le suc & jettoient le reste. La racine de cette plante servoit non seulement à nourrir le feu, mais aussi à faire plusieurs Ouvrages de Sculpture. Cette plante étoit sur tout très-utile pour y écrire. Pline marque au long la maniére en laquelle on préparoit les feuilles du *papyrus*. On ne convient pas du tems où l'on a commencé à se servir des feuilles du papy-

rus pour y écrire. Varron dit que ce fut du tems d'Alexandre *le Grand*, après que ce Prince eut bâti Alexandrie. Mais Pline refute le sentiment de Varron & montre par divers témoignages que cet usage étoit beaucoup plus ancien. Ce papier d'Egypte s'appelloit anciennement *charta hieratica*, *Papier Sacré*, parce qu'on n'y écrivoit que les livres sacrez qui regardoient la Religion. On l'appella depuis par flatterie *charta augusta*. Il y en avoit qui portoit le nom des lieux où on le faisoit, comme le *faitique* & le *teniotique*. Les Anciens se sont servis de plusieurs autres choses pour écrire. Pline nous apprend que la premiére de toutes a été des feuilles de palmier. Dans la suite on se servit de l'écorce ou de la peau fine d'un arbre, & cette peau s'appelloit en Grec *Biblos* & en Latin *Liber*. Ces noms ont toûjours demeuré depuis aux livres dans chacune de ces Langues, parce que les livres autrefois étoient faits des feuilles de cette peau. Les Anciens écrivoient encore sur des planches de bois minces & enduites de cire. On écrivoit sur ces tablettes avec un poinçon de fer qui se nommoit *style*, d'où vient qu'encore aujourd'hui les différens tours d'expression s'appellent *styles*. On se servoit de ces tablettes pour écrire des lettres; c'est pour cela qu'en Latin *Tabellæ* se prend pour des lettres, & *Tabellarii* pour les Messagers qui les portent. Quand ces lettres étoient écrites, on attachoit les tablettes avec un fil & on cachetoit ce fil sur le nœud, afin que celui qui recevoit la lettre pût s'assurer que le porteur ne l'avoit pas lue.

Quand on eut trouvé le secret du *Papyrus* d'Egypte, on le préféra comme étant plus commode. Dans le tems que Ptolomée Philadelphe se mit à former sa grande bibliothéque, il fit copier tous ses livres sur cette sorte de papier. On le transportoit aussi d'Egypte dans tous les païs étrangers, jusqu'à ce qu'Euménès, Roi de Pergame, s'étant piqué de faire une bibliothéque qui surpassât celle d'Alexandrie, Ptolomée, qui fut jaloux de cette entreprise, défendit le transport du papier d'Egypte, ce qui engagea Euménès à faire faire des livres de parchemin. De là vient que le parchemin est nommé *Pergamena* en Latin, à cause de la ville de Pergame, où les Grecs commencérent à s'en servir pour y écrire. Le célébre M. Prideaux croit que le parchemin est bien plus ancien qu'Euménès.

Il y a tout lieu de croire que l'invention du papier de coton, qu'on appelle *charta bombycina*, a fait tomber en Gréce l'usage du *papyrus*. On ne sauroit dire précisément quand on s'est avisé d'en faire de cette matiére. Le Pére Dom Bernard de Montfaucon croit que cet usage a commencé en Orient environ le neuviéme siécle. M. Ray met l'invention du papier, dont nous nous servons & qui est fait de chiffons, à l'an 1470. Il dit qu'alors deux hommes, nommez *Antoine* & *Michel*, l'apportérent de Gallice à Bâle, d'où il se répandit dans toute l'Allemagne. Mais, le savant M. Prideaux croit que M. Ray se trompe. Il y a, *dit-il*, des livres imprimez, & des Manuscrits de ce papier bien plus anciens que l'époque indiquée. Il y a un livre intitulé *Catholicon*, écrit par Jaques de Janua, Moine, imprimé à Mayence sur du papier en 1460. Il y a dans les Archives de l'Evêque de Norwich un regître de testamens, qui est un livre tout de papier, où l'on voit des enregitremens dès l'an 1370, & M. Prideaux a vu un enregitrement de quelques *Actes* de Jean Cranden, Prieur d'Ely, *fait sur du papier, dont la date est de l'an 14 du régne d'Edouard II*, c'est à dire, de l'an 1320. M. Prideaux soupçonne encore que l'invention du papier vient de l'Orient, qu'elle fut portée par les Sarrasins en Espagne, & que de là elle s'est répandue en Allemagne. M. Maffei croit au contraire que l'invention de nôtre papier a été découverte en Italie; & il n'a point vu, *dit-il*, de plus ancienne écriture sur le papier que des Actes de l'an 1367. * *Mémoires de Litterature*, *tome 6. p.* 592, *&c.* Prideaux, *Hist. des Juifs*, *&c. tome* 2. *p.* 435. Scipion Maffei, *Hist. Diplomatique*, *Section* 3. *&c.*

P A Q. P A R.

PAQUIER. *Voyez* PASQUIER.

PAQUES. *Voyez* PASQUE.

PAR (Thomas) *Voyez* PARK (Thomas)

PARA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Bresil, vers la riviére des Amazones, donne son nom à un petit païs, dit *le Gouvernement* ou *Capitania de Para*, dont les Portugais sont les maîtres, & où ils ont quelques Colonies. * Laët. Sanson.

PARABITA, anciennement *Bavota*, ancien bourg des Salentins, reduit en village, dans la terre d'Otrante, à deux lieues de Gallipoli vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

PARABOLAINS; c'est le nom qu'on donna dans les premiers siécles de l'église à de certains Clercs d'Alexandrie, qui s'exposoient courageusement dans les hopitaux, pour soulager les malades, & même les pestiferez. Il en est parlé dans le Code de Théodosien, où leur nombre est fixé; car ils avoient été jusqu'au nombre de cinq ou six cens. Comme ils n'étoient soumis qu'à l'Evêque, ce grand nombre d'indépendans ne plaisoit pas aux Gouverneurs d'Egypte. * *Consultez* le Code Théodosien, *l.* 22. *Cod. Theod. de Episc. & Cler.* Baronius, *A. C.* 416.

PARACCIANI (Jean-Dominique) Cardinal né à Rome le sixiéme août 1646, fut fait Cardinal Prêtre du titre de sainte Anastasie par le Pape Clément XI, le 17 mai 1706, fut Préfet de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, & Vicaire du Pape dans le diocése de Rome, où il mourut le neuviéme mai 1721.

PARACELSE (Philippe-Aurele-Théophraste Bombast de Hohenheim) étoit d'un petit bourg du Canton de Schwits, nommé *Einsidlen*, où il naquit en 1493. Son pére, nommé *Guillaume*, fils *naturel* d'un Prince, étoit habile dans les Sciences, & eut grand soin de son éducation. Paracelse répondit parfaitement à ses soins; & se sentant porté par son inclination à l'étude de la Médecine, il y fit de grands progrès en peu de tems. Il voyagea en France, en Espagne, en Italie & en Allemagne, pour y connoître les plus célébres Médecins. A son retour en Suisse, il s'arrêta dans la ville de Bâle, où il enseigna la Médecine en Langue vulgaire Allemande, comme nous l'apprenons de Ramus, & de quelques autres. Paracelse faisoit la Médecine d'une maniére nouvelle, & se servoit de remédes chymiques: ce qui lui réüssit si bien, qu'il s'aquit une très-grande réputation, après avoir guéri des maladies incurables. Un Chanoine nommé *Jean Lichtenfels*, étant malade à l'extrémité, lui promit cent florins, s'il le remettoit en santé. Paracelse le fit, & le cita ensuite en Justice, parce qu'il lui avoit refusé ce salaire; mais les Juges n'ayant condamné le Chanoine qu'à lui payer seulement la valeur de trois grains de *Laudanum* qu'il lui avoit donné, Paracelse en fut si outré, qu'il quitta la ville de Bâle, & se retira dans l'Alsace. Il faisoit gloire de détruire la méthode de Galien, qu'il croyoit peu sûre, ce qui lui attira la haine des Médecins. Il se mêla aussi de Théologie, & tomba dans diverses erreurs. Nous avons ses Ouvrages en quatre tomes *in quarto*, qui se partagent en 12 parties. En 1658, on en fit à Genéve une édition en trois volumes *in folio*, & c'est la plus complette, sous ce titre, *Opera Medico-Chymica sive Paradoxa*. Il en avoit écrit un très-grand nombre d'autres, qui n'ont pas été publiez, & qu'on trouve dans les cabinets des Curieux. Il se vantoit de pouvoir conserver, par ses remédes, un homme pendant plusieurs siécles en vie; cependant il mourut lui même âgé de 48 ans (d'autres disent faussement de 37 ans) en 1541, & fut enterré dans l'hopital de saint Sébastien de Saltzbourg, où l'on voit cette épitaphe,

Conditur hic Philippus Theophrastus
Insignis Medicinæ Doctor, qui dira illa vulnera
Lepram, Podagram, Hydropisim aliaque insanabilia
Corporis contagia mirifica arte sustulit, ac
Bona sua in pauperes distribuendo collocandoque
honoravit.

Divers Auteurs ont écrit contre lui, sans le bien entendre, si l'on en croit ses admirateurs. L'Auteur de la préface qui est à la tête des Ouvrages de Paracelse, imprimez *in folio*, à Genéve, en 1658, soutient qu'il n'est point bâtard, mais fils d'un pére & d'une mére vivant dans un légitime mariage, & d'une famille illustre. Il n'étoit pas savant dans les Langues, ni dans la Philosophie, & il n'avoit pas beaucoup d'érudition. Il dit lui même que sa Bibliothéque ne contenoit pas dix pages, & qu'il se passoit dix années sans qu'il lût aucun livre. Il méprisoit Aristote, Galien & Avicenne, & il fit brûler publiquement à Bâle les Oeuvres de ce dernier. Wetterus qui avoit demeuré 27 mois avec lui, disoit que lorsqu'il étoit ivre, ce qui lui arrivoit souvent, il le menaçoit de faire venir un million de Diables, pour montrer l'empire qu'il avoit sur eux. Il a traité de la Magie, & il en a donné des préceptes dans son Traité *de Philosophia sagaci*, où il la divise en six espéces. Paracelse dit M. Morhof, étoit un homme d'un très-grand esprit & d'un rare mérite, qui a fort éclairci les matiéres de Physique & de Médecine. Il s'écarte quelquefois dans ses Dissertations Théologiques, qui ont été déja le sujet de plusieurs censures, mais comme la plupart de ses Ecrits ont été publiez par d'autres personnes, peut-être que s'ils eussent été imprimez pendant sa vie, il les eût corrigez, & en eût retranché ce qui peut avoir choqué les Critiques. „ Ainsi, ajoûte Morhof, „ on ne doit pas relever avec chagrin toutes les fautes que l'on „ trouve dans ses Oeuvres posthumes, parmi lesquelles il y a un „ plus grand nombre de Traitez de Théologie, que de Physique „ & de Médecine. " Burchard Gotthelsius Struvius dit que la meilleure édition des Oeuvres de Paracelse qui se soit faite en Allemagne, est celle de Bâle en douze tomes, *in quarto*, de l'an 1589. Elles sont aussi imprimées à Francfort en douze volumes, *in quarto*. * Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* Vossius, *de Philol. c.* 9. §. 9. Quenstedt, *de Patr. Doct.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. &c. Délices de la Suisse*, *p.* 326. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 137. édit. de Hollande 1715.

PARACLET, fameuse Abbaïe dans le diocése de Troyes en Champagne, située sur la petite riviére d'Arduc ou d'Arduzon, dans la paroisse de Quincy, à dix lieues de cette ville épiscopale, & à une lieue de Nogent-sur-Seine. Abailard, lors de ses persécutions, se retira dans ce lieu désert, où il n'y avoit qu'une chaumine, & y bâtit un Oratoire, qu'il consacra à la Trinité. Plusieurs Ecoliers l'y étant venu trouver, il y enseigna & aggrandit la chapelle, à laquelle il donna le nom de *Paraclet*, pour conserver la mémoire des consolations qu'il avoit reçues dans cette solitude. On lui voulut faire des affaires sur ce titre, & l'on prétendit qu'il ne devoit pas être plus permis de consacrer des églises au S. Esprit qu'à Dieu le Pére. Abailard pour se mettre à couvert de l'orage, se retira en Bretagne; & quelques années après, Héloïse ayant été obligée de quitter son monastére d'Argenteuil, vint avec ses Religieuses habiter le Paraclet. Abailard lui en fit don, & le Pape Innocent II confirma cette donation l'an 1131. Héloïse fut donc la premiére Abbesse de ce monastére, & en peu de tems on lui fit de grands biens. Elle y fit transporter le corps d'Abailard en 1142, & y mourut en 1163. Tous les ans les Religieuses de cette Abbaïe y font l'Office en Grec le jour de la Pentecôte, en mémoire de ce que leur premiére Abbesse savoit bien cette Langue. *Voyez* ABAILARD & HELOISE.

Au reste l'on a agité plusieurs fois s'il falloit dire *Paraclet* ou *Paraclit*. M. Thiers a écrit là-dessus un Traité *de retinenda in libris ecclesiasticis voce Paraclitus*, qui parut en 1669, & il y dit que dès le neuviéme siécle, cette dispute étoit sur le tapis entre les Evêques de France & d'Allemagne, à l'occasion d'un Grec, qui étant venu à la Cour de France, & ayant entendu chanter dans

la chapelle du Roi *Paraclitus Spiritus ſanctus*, remontra qu'il falloit dire *Paracletus*. Ses remontrances furent inutiles; & Haymond Evêque d'Halberſtad remarque qu'on n'oſa rien changer dans la prononciation de ce nom, parce que c'étoit l'uſage de lire ainſi, & qu'il ne falloit rien innover. M. Thiers ajoute qu'en 1526, la Faculté de Théologie de Paris faiſant la cenſure des Oeuvres d'Eraſme, le condamna entre autres choſes, ſur ce qu'il avoit ſoutenu qu'on devoit écrire *Paracletus*. * Bayle, *Diction. Crit.*

P A R A C L E T I Q U E: c'eſt le nom que les Grecs donnent à un de leurs livres d'Office, comme qui diroit *invocatoire*, du mot Grec παρακαλεῖν, *invoquer*, parce qu'il contient pluſieurs priéres ou invocations adreſſées aux Saints. Les Grecs ſe ſervent pendant tous les jours de l'année de ce livre, ayant toûjours dans leur Office quelque choſe qui en eſt tiré. * Léo Allatius, *dans ſa premiére Diſſertation ſur les Livres eccléſiaſtiques des Grecs.*

* P A R A C O L S (Le Col de) paſſage dans les Monts-Pyrénées pour aller de France en Eſpagne.

P A R A D E'S (Jean de) *Voyez* C L U S E (Jacques de)

P A R A D I N (Guillaume) Seigneur de Cuiſeaux en Bourgogne, où il étoit né, & Doyen de Beaujeu, étoit en grande réputation dans le XVI ſiécle, & vivoit encore l'an 1581. Les plus importans de ſes Ouvrages, ſont la Chronique de Savoye, diviſée en deux parties, dont la premiére parle des Comtes, en ſoixante chapitres, & la ſeconde des Ducs; l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane; les Mémoires des inſignes Maiſons de France; l'Hiſtoire d'Ariſtée, touchant la tradition de la loi de Moïſe; l'Hiſtoire de notre tems; les Annales de Bourgogne en trois livres; les Mémoires de l'Hiſtoire de Lyon; & divers autres Traitez François & Latins, avec pluſieurs Traductions.

Claude Paradin, l'un de ſes fréres, Chanoine de Beaujeu, & Homme de Lettres, vivoit en 1565, & compoſa divers Ouvrages, comme, les Alliances Généalogiques des Princes de la France & des Gaules; les Quadrains de la Bible; les Emblêmes Héroïques, &c. Un de leurs couſins, natif de Saint-Jean-de-Lône, & nommé Jean-Paradin, fut Médecin du Roi François I, mourut après l'an 1588, âgé de plus de 80 ans, & laiſſa divers Traitez en proſe & en vers. * Baronius, *in Annal. ad ann.* 1177. Geſner, *Biblioth.* Antoine Du Verdier-Vauprivas, & François de la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de la Maiſon de France.* Louïs Jacob, *de Script. Cabilonenſ. &c.*

P A R A D I S (Romule) Eccléſiaſtique, natif de *Città Caſtellana*, vivoit au commencement du XVII ſiécle, ſous le pontificat de Paul V, & fut Sécretaire des Cardinaux Creſcentio & Capponi. Il ſavoit le Droit & les Belles Lettres, écrivoit fort purement en Latin, & étoit bon Poëte. Outre cela il étoit homme de bien, pieux & incapable de rien faire de bas, & d'indigne d'un Eccléſiaſtique. Cet Auteur mourut jeune, dans le tems qu'il devoit publier un Poëme intitulé *Maxence*, & un volume de lettres. Il avoit fait imprimer un recueil de Poëſies. L'Inquiſiteur qui les approuva, fut ſcandaliſé, dit-on, de voir le nom de Paradis à la tête d'un Ouvrage profane; & lui dit fort ſérieuſement, qu'il y falloit ſubſtituer trois points. Romule ſe moqua de l'ignorance du perſonnage; & de peur de ſe faire une affaire, il laiſſa la choſe de la maniére que cet habile Inquiſiteur l'avoit ordonnée. Cependant ſon Ouvrage eut un très-grand ſuccès; & ſes amis l'en félicitérent de tous côtez. *Ah M. Paradis*, lui diſoit-on, *que vos vers ſont agréables! mon Dieu*, répondit-il, *ne m'appellez plus M. Paradis; vous me feriez mettre à l'Inquiſition.* On a changé mon nom, & je m'appelle *M. des trois points*. Cette Hiſtoire fut bientôt publique, & on ajoûte qu'elle ſervit quelque tems à réjouïr la Cour de Rome; mais elle ſuppoſe dans l'Inquiſiteur une ſuperſtition ſi ridicule, qu'on a peine à y ajoûter foi. * *Conſultez* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſtr. partie 2. c.* 54.

P A R A D I S: ce mot a été tiré du mot Grec Παράδεισος qui ſignifie *un Verger* ou *un Jardin délicieux*, & qui n'eſt pas originairement Grec: car les Juifs ont employé le mot de *Paradis* en ce même ſens dans les livres de l'Ancien Teſtament; & l'on croit communément qu'ils l'ont emprunté des Perſes. Nous appellons *Paradis Terreſtre*, le lieu où nos premiers Parens ont été créez. Les Théologiens ſe ſervent de ce même mot *Paradis*, lorſqu'ils parlent du lieu où ſont les Bienheureux. Nous ne voyons point dans toute la Loi de Moïſe, qu'il ſoit fait mention de ce lieu appellé *Paradis*, parce que Moïſe ne parle point dans ſes livres de l'état des ames, après qu'elles ſont ſéparées de leurs corps. Il y a néanmoins bien de l'apparence que Moïſe a voulu marquer quelque lieu où les ames des Juifs alloient après cette ſéparation, lorſqu'il ſe ſert de cette expreſſion, *appoſitus eſt populo ſuo*, en parlant d'Iſaac, comme s'il étoit allé en un lieu particulier, où fuſſent ceux de ſa nation; & c'eſt ce qu'on nommoit chez les Juifs *le Sein d'Abraham*, qui a été le Pére des Croyans ou Fidéles. C'eſt le ſens qu'on doit donner à ces paroles de Notre-Seigneur au bon Larron, *Tu ſeras aujourd'hui avec moi en Paradis*, c'eſt à dire, dans le *Sein d'Abraham*, qui ſignifioit le *Paradis* en ce temslà. Maldonat eſt de ce ſentiment, *dans ſon Commentaire, ſur le ch.* 27 *de ſaint Matthieu*, parce que le *Sein d'Abraham*, comme il le remarque, étoit le lieu où les Saints étoient détenus avant que le ciel eût été ouvert après l'Aſcenſion de Jeſus Chriſt. Il eſt dit dans l'Evangile, que Lazare fut porté après ſa mort dans le Sein d'Abraham par les Anges. On entend communément par le Paradis, le ſéjour ou l'état des Bienheureux; mais à l'égard de la béatitude dont jouïſſent les ames après la mort juſqu'au jour du Jugement, les ſentimens ont été partagez. La plupart des anciens Péres ont cru qu'elles ne jouïſſoient pas encore du ſouverain bonheur, mais qu'elles l'attendoient dans un lieu ou dans un état de repos qu'ils ont appellé le *Sein d'Abraham*, le *Paradis*. A préſent la créance commune des Egliſes d'Occident, eſt, que les ames des Bienheureux jouïſſent de la béatitude dans le ciel auſſi-tôt après la mort, ou quand elles ſortent du Purgatoire, ſuivant l'opinion de l'Egliſe Latine. Les Grecs au contraire, croyent que les ames ne jouïront dans le ciel de la félicité éternelle, qu'après le dernier jour du Jugement univerſel. Ils diſtinguent deux ſortes de Paradis. Le premier eſt le lieu lumineux & de repos, dont il eſt parlé dans les priéres de leur Liturgie, & dans lequel les ames des Bienheureux repoſent, en attendant le Jugement dernier. Ce lieu eſt appellé dans l'Office public qu'on recite pour les Morts, le Paradis, la lumiére, la vie, la félicité, le Sein d'Abraham, la région des vivans, &c. Le ſecond Paradis ſera la félicité éternelle, dont les Juſtes jouïront dans le ciel, après le Jugement univerſel. Ce ne ſera, diſent les Grecs, que dans ce jour-là que Jeſus Chriſt viendra en qualité de Juge, & qu'il dira aux Elus, *venez les bénits de mon pére, jouïſſez du Royaume qui vous a été preparé dès le commencement du monde.*

P A R A D I S T E R R E S T R E, lieu très-agréable, où Adam & Eve firent leur premier ſéjour, & d'où ils furent chaſſez après leur déſobéïſſance. Le mot de Paradis, *comme il eſt remarqué cy-deſſus*, ſignifie en Langue Perſienne *Jardin* ou *Verger délicieux*. Les Péres de l'Egliſe & les Docteurs ont recherché avec ſoin en quel endroit de la terre ce Paradis étoit ſitué; mais juſqu'ici on n'a point fait de découverte certaine ſur ce ſujet. La plus commune opinion eſt de ceux qui le placent dans la Méſopotamie vers l'Arménie, & qui entendent par *Eden*, le païs qui s'étend entre l'Euphrate & le Tigre, juſques aux montagnes d'Arménie. D'autres prétendent qu'il étoit ſitué vers la Mer Caſpienne, & diſent que c'eſt un lieu enfermé entre les montagnes d'Arménie. Quelques-uns le mettent dans la Taprobane des Anciens, que nous appellons maintenant l'Iſle de Ceylan; d'autres dans l'Iſle de Sumatra, une des iſles de la Sonde; d'autres dans les Iſles Fortunées, nommées aujourd'hui *Canaries*; & d'autres dans quelque païs ſous la Ligne équinoctiale. Il y en a qui ont cru que le Paradis Terreſtre étoit ſitué ſur une montagne élevée juſques dans la haute région de l'air, & qui approchoit du ciel de la Lune. Enfin quelques-uns l'ont placé ſur la ſuperficie même de la Lune. On ne parle point de ceux qui ſe ſont imaginé qu'il étoit dans l'Amérique, ou dans un autre monde qu'ils ne nomment pas; ni de ceux qui l'ont mis dans le ciel, donnant un ſens allégorique à la deſcription que Moïſe en a faite. Quelques Auteurs récens jugent que le Paradis Terreſtre étoit dans le païs qui a depuis été appellé *Terre de Chanaan*, *Paleſtine* & *Terre-Sainte*, & qui étoit la partie occidentale d'Eden. Voici les preuves, ou vraiſemblances qu'ils en rapportent. 1. *Geneſar*, qui eſt le nom d'un lac de la Paleſtine, & qui étoit autrefois une vallée, ſignifie en Hébreu, *premier Jardin*, ou *Jardin du Prince*, c'eſt à dire, du premier homme. *Jordan*, que nous appellons *Jourdain*, eſt formé de *Jeor* & d'*Eden*, qui ſignifient *fleuve d'Eden*, *fleuve de délices*. Ainſi il y a lieu de croire que le Paradis Terreſtre étoit aux environs de ce Lac & de ce fleuve. 2. Dieu a toûjours aimé & favoriſé ce païs plus que tout autre de la terre, ce qui ſe voit par ces paroles du Deuteronome, *Eſt terra quam Jehova Deus tuus curat: ſemper ſunt oculi Jehovæ Dei tui in ea.* Il y a établi ſon temple, & il y a accompli les myſtéres de notre rédemption. 3. Moïſe & les Prophétes donnent le nom de Jardin de Dieu ou de Paradis Terreſtre à pluſieurs lieux de la Paleſtine. 4. Joſéphe rapporte que les deux colomnes où Seth, fils d'Adam, avoit gravé un Abbrégé des Sciences & des Arts ont été trouvées dans la Syrie. A l'égard des fleuves du Paradis Terreſtre, ils diſent que le Jourdain étoit le grand fleuve, qui ſe partageoit enſuite en quatre autres, nommez *Phiſon*, *Géhon*, *Tigre*, & *Euphrate*; & que les ſables ont comblé leurs anciennes ſources, ou plutôt les lits où ils prenoient leur origine; qu'auparavant le Phiſon traverſoit l'Arabie Déſerte & l'Arabie Heureuſe, d'où il alloit ſe décharger dans le Golfe Perſique; que le Géhon arroſoit l'Arabie ſeptentrionale, où étoit Pétra, & ſe rendoit dans le Golfe Arabique ou Mer Rouge; que l'Euphrate & le Tigre paſſoient d'Eden dans l'Aſſyrie & la Chaldée, d'où ils ſe déchargeoient dans le Golfe Perſique, où ils ont encore leurs emboûchures. On voit bien que tout cela n'eſt qu'une pure imagination, qui non ſeulement n'eſt ſoutenue d'aucune preuve, mais qui ne ſauroit l'être, les ſources du Tigre & de l'Euphrate étant connues. Ceux qui placent le Paradis Terreſtre dans l'Arménie, ſur une plaine au haut du Mont-Taurus, vers le Mont-Ararat, diſent que c'eſt de là que ſortent les quatre fleuves dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte, ſavoir, l'Euphrate, le Tigre, le Phiſon, qu'on appelle *le Phaze*, & le Géhon, nommé depuis *Araxes* ou *Araſſ*: car Géhon en Chaldéen & Arax en Langue Perſienne, ſignifient *fleuve*. Cette opinion ſeroit ſans contredit la meilleure, ſi l'on étoit aſſuré que le Faſſo a ſa ſource près de celle de l'Euphrate & du Tigre: ſur quoi on fait des difficultez, qui ne paroiſſent pas détruire ce qu'on en lit dans les Anciens. Samuel Bochart croyoit que le Paradis Terreſtre étoit ſitué près de Babylone, au deſſus du confluent du Tigre & de l'Euphrate; & que le *Phiſon* & *Géhon* ſont les deux bras de ce fleuve, par leſquels il ſe décharge dans le Golfe Perſique. *Voyez* la Diſſertation qui eſt au devant de ſon *Phaleg* de l'édition d'Utrecht. C'eſt auſſi le ſentiment de M. Huet Evêque d'Avranches. *Voyez* ſon Traité du Paradis Terreſtre. D'autres le placent en Syrie, & prétendent que les deux fleuves que l'on a nommez, ſont l'Oronte & le Chryſorrhoas. Une autre choſe qui exerce la curioſité des Savans au ſujet du Paradis Terreſtre, c'eſt de ſavoir s'il ſubſiſte encore. Les uns croyent que les eaux l'ont détruit, & que l'on n'en peut plus reconnoître aucune marque. Viéga, Génébrard, Oléaſter, Eugubinus, & Janſénius ſont de ce ſentiment. Les autres ſoutiennent qu'il eſt toûjours demeuré dans ſon premier état; & ſaint Auguſtin dit même que les Chrétiens ne doutent point que ce Paradis ne ſubſiſte, *Eſſe Paradiſum illum fides Chriſtiana non dubitat.* Quelques uns de ceux-ci le mettent en Arménie, dans un lieu environné de montagnes bordées de précipices, qui le ren-

ent

dent inacceſſible, mais qui ſait cela, puiſqu'il eſt impoſſible d'y aller & de le voir? C'eſt là où ils diſent qu'Enoch & Elie ont été tranſportez pour y vivre hors de la vue des hommes juſqu'à la venue de l'Antechriſt. D'autres, comme nous l'avons dit, le placent ſur une montagne qui approche du ciel de la lune, & où les eaux du Déluge n'ont pu atteindre. * Saint Auguſtin, *in Geneſin*, *l.* 8. *c.* 3. Thomas Malvenda, *in libro de Paradiſo.* Albert le Grand, *Summa Theolog. partie* 2. *Tract.* 13. Joannes Herbinius, *Diſſer. de Admir. Mundi.* J. le Clerc, *Comment. in Geneſin.* M. Huet, *Paradis Terreſtre.*

Le Paradis Terreſtre a apparemment été détruit par le Déluge & la ſituation des lieux a changé. Ainſi il eſt difficile de rien aſſurer ſur ces queſtions. Entre les arbres qui étoient dans le Paradis Terreſtre, l'Ecriture fait mention de deux particuliers, l'un appellé l'*Arbre de vie*, parce qu'il avoit la vertu de conſerver la vie; & l'autre nommé l'*Arbre de la ſcience du bien & du mal*, parce que quand Adam & Eve eurent mangé de ſon fruit, ils commencérent à connoître par expérience le bien & le mal. * Bochart, *Paradis Terreſtre.* M. Huet, *Paradis Terreſtre*, *Diſſert. Hiſtor. Chronol. & Critique ſur la Bible*, *par* M. Du Pin.

PARÆTONIUM, ville ancienne de la Marmarique en Afrique. Plutarque en parle dans la Vie de Marc-Antoine. Etienne de Byzance, dit qu'on l'appelloit *Ammonia*, & qu'elle étoit éloignée d'Alexandrie de quatre-vint mille pas vers l'Occident du côté de la mer. On la nomme préſentement *Alberton*, & elle eſt dans le Royaume de Barça. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PARÆUS. *Voyez* PAREUS.

PARAGOIA, qu'on nomme auſſi *Puloan* ou *Calamianes*, Iſle & Royaume de la Mer des Indes, qu'on met entre les Iſles Philippines, a prés de cent lieues de longueur, vint de largeur, & deux cens de circuit. C'eſt la plus occidentale, la moins fertile, & la moins habitée. Sa ſituation eſt entre l'Iſle de Bornéo, & celle de Manille, en allant du ſud-oueſt au nord-eſt.

PARAGUAY, que Herréra nomme *Rio de Plata*, grand païs de l'Amérique Méridionale, entre le Breſil & le Pérou, comprend les provinces de Paraguay, de Varaguay, de Parana, de Guaira, de Chaco, & de Rio de la Plata. Il y a auſſi un fleuve de ce nom qui vient du Lac Xajara. Ce païs eſt extrêmement fertile en toutes choſes, renferme des mines & produit des cannes de ſucre, & la plante, dite *Coparibas*, dont le ſuc eſt un baume excellent. Les villes de la province de Paraguay en particulier, ſont l'Aſſomption avec Evêché, auſſi-bien que Buenos Ayres, Santa-Fé, Corrientes & Itapoa. Le Paraguay eſt preſque tout entier aux Eſpagnols. * Laet. Sanſon.

PARAIBA, province & ville de l'Amérique Méridionale, dans le Breſil, avec un port qui donne ſon nom au païs circonvoiſin, qui eſt appellé le Gouvernement de Paraïba, *Capitania de Paraiba.* La ville qui eſt ſur un fleuve de ce nom, fut priſe par les Hollandois ſur les Portugais, l'an 1634, & fut nommée par eux *Frederickſtadt*; mais les Portugais la reprirent bientôt. Ils lui donnent quelquefois le nom de Notre-Dame des Neiges, *Noſtra Senora das Nieves*; & ont dans le païs, les Forts de Sainte-Catherine & de Saint-Antoine. * Laet. Sanſon.

PARALIPOMENES. *Les deux livres des Paralipoménes, ſont ainſi appellez par les Grecs, du verbe* παραλείπειν, *omettre*, comme pour inſinuer que cet Ouvrage eſt une eſpéce de ſupplément aux autres livres de l'Ecriture. On trouve à la vérité dans ce livre quelques particularitez qui ne ſont point ailleurs; mais il eſt aiſé de faire voir que le but de l'Auteur de cet Ouvrage n'a pas été de donner un ſupplément qui renfermât ce qui manquoit dans les autres livres. Saint Jérôme a cru que c'étoit le livre qui eſt cité dans le livre des Rois ſous le nom de *Livre des paroles des jours des Rois de Juda*; mais il eſt évident que les livres des Paralipoménes ont été écrits depuis ceux des Rois, comme il ſe prouve par les derniéres paroles du ſecond livre, où il eſt fait mention de la délivrance des Juifs par Cyrus. On trouve au commencement les Généalogies des principales familles d'Iſraël. Les Juifs ont donné aux Paralipoménes le nom de *paroles des jours*, ou *d'Annales*, par alluſion à ces anciens Journaux dont il eſt ſi ſouvent parlé *dans les livres des Rois.* D'autres les citent ſous le nom de *Croniques.* Quelques Auteurs modernes prétendent qu'on auroit tort de croire que ces livres fuſſent les mêmes que ces anciennes Chroniques des Rois de Juda & d'Iſraël. On ignore le nom de l'Auteur de cet Ouvrage. Les Juifs & pluſieurs de nos Commentateurs l'ont attribué à Eſdras, & prétendent qu'il les compoſa, de concert avec les Prophétes Aggée & Zacharie, au retour de la captivité: cependant l'Auteur de ce livre fait mention de divers perſonnages qui ont vécu plus de 300 ans aprés Eſdras: ainſi il faut convenir, ou qu'Eſdras n'en eſt pas l'Auteur, ou du moins que l'on a fait quantité d'additions à cet Ouvrage. * Saint Jérôme, *Præf. ad lib. Paralip. &c.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* M. Huet, *Demonſtr. Evang.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques.* Le Pére Dom Calmet, *Préface ſur les Paralipoménes.*

☞ Il eſt certain que l'Auteur des Paralipoménes a vécu depuis la délivrance des Juifs ſous Cyrus; mais néanmoins il paroît qu'il eſt plus ancien que Néhémie, puiſque le livre des Paralipoménes y eſt cité, *c.* 12. *v.* 23. Il eſt vrai que la Généalogie des Deſcendans de Zorobabel rapportée dans le *troiſiéme chapitre du premier livre*, *v.* 21, ſemble être continuée au delà du tems d'Eſdras; mais outre qu'il n'eſt pas certain que ce ſoit une ſucceſſion en ligne directe, on peut dire que l'on a ajoûté quelques perſonnes à cette Généalogie. S'il y a des endroits où il paroît que l'Auteur parle d'un tems qui a précédé la ruïne du premier temple de Jéruſalem, c'eſt que cet Auteur n'a fait que copier les Hiſtoires & les Mémoires du tems. Ces livres ſont un abbrégé de toute l'Hiſtoire ſacrée, depuis ſon commencement juſqu'au premier retour des Juifs, tirée des livres de la Bible que nous avons, & d'autres Annales que l'Auteur avoit encore de ſon tems.

PARAN. *Voyez* PHARAN.

PARANA, province de l'Amérique Méridionale dans le païs de Paraguay. Les Eſpagnols y ont quatre Colonies, Saint-Ignace, Itapoa ou l'Incarnation, Acatoio ou la Natividad, & Sta Maria de Iguazu. Il y a auſſi une riviére de ce nom qui ſe jette dans la Plata. * Laet.

PARANAYBA, riviére du païs de l'Amazone, dans l'Amérique Méridionale, qui coule dans le païs de Paranayba, & ſe décharge dans l'Amazone, vers ſon embouchure du côté du Sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

PARANYMPHES, nom de ceux qui conduiſoient l'époux & l'épouſe le jour de leurs noces. Chez les Hébreux & chez les Grecs, l'époux & l'épouſe avoient leurs Paranymphes, qui les menoient coucher dans le lit nuptial. Il eſt parlé des Paranymphes des Chrétiens dans les Décrétales attribuées aux Papes Evariſte & Soter; mais ce ſont des monumens ſuppoſez. Dans le Concile IV de Carthage tenu l'an 398, il eſt ordonné que l'époux & l'épouſe doivent être conduits par leurs parens ou par des Paranymphes pour recevoir la bénédiction du Prêtre. Réginon, Burchard & Gratien, ont inſéré ce Canon dans leurs Collections. On voit le même uſage établi dans les Capitulaires de Charlemagne, & dans les Loix des Lombards. Les Grecs font mention des Paranymphes dans leurs Euchologes. On donne le nom de PARANYMPHES dans les Ecoles de la Faculté de Théologie de Paris, à la cérémonie qui ſe fait à la fin de chaque Licence, dans laquelle un Orateur, que l'on appelle PARANYMPHE, aprés une Harangue, fait l'éloge de ceux qui doivent obtenir le degré de Licentié. * Du Cange, *Gloſſar.* Hofman, *Lexic. Univerſ.*

PARAPHILE, *Paraphilus*, Patriarche de Jéruſalem dans le cinquiéme ſiécle, ſuccéda l'an 426, à Jean II. Juvénal fut élu aprés lui en 429. * *Conſultez* Baronius, *in Annal.*

PARAPHRASE CHALDAIQUE. On croit communément que la premiére Verſion de la Bible a été faite en Chaldéen, & que l'ignorance où étoit le peuple Juif de la Langue Hébraïque depuis la captivité de Babylone, avoit donné lieu à cette Verſion, qu'on appelle le *Targum* ou *la Paraphraſe Chaldaïque.* Cette Paraphraſe n'eſt ni du même Auteur, ni du même tems, ni ſur tous les livres de l'Ancien Teſtament. La premiére, qui eſt du Pentateuque, a été faite par Onkélos *le Proſélyte*, contemporain de Jeſus Chriſt, ſelon quelques uns, & que d'autres confondent avec Rabbi Akiba, ou avec l'interpréte Aquila, qui vivoit au commencement du ſecond ſiécle. La ſeconde Paraphraſe du Pentateuque eſt attribuée à Jonathan, fils d'Uziel, qui n'eſt pas le même que Théodotion Auteur d'une Verſion Gréque, comme quelques uns ſe le ſont imaginé, fondez ſur l'Etymologie du nom de *Théodotion*, qui ſignifie en Grec la même choſe que *Jonathan* en Hébreu, c'eſt à dire, *don de Dieu.* La Paraphraſe de Jonathan n'eſt que ſur les livres que les Juifs appellent Prophétiques, & celle qui eſt ſur le Pentateuque ſous le nom de Jonathan, eſt ſuppoſée. La troiſiéme Paraphraſe ſur le Pentateuque eſt appellée le *Targum Jéroſolymitain*, ou autrement la Paraphraſe de Jéruſalem. On ne ſait pas certainement qui eſt l'Auteur de cette Paraphraſe, ni dans quel tems elle a été faite; mais elle eſt conſtamment plus récente que les deux autres. Schikard croit qu'elle eſt du même tems que le Talmud de Jéruſalem, qui a été compoſé environ 300 ans aprés la derniére deſtruction du temple, lequel fut brûlé l'an 70 de Jeſus Chriſt. Outre ces Paraphraſes, il y en a une autre ſur les Pſeaumes, ſur Job, & ſur les Proverbes, qui eſt attribuée à Rabbi Joſé, ſurnommé *l'Aveugle.* On en voit une autre ſur le Cantique des Cantiques, ſur Ruth, ſur les Lamentations, ſur l'Eccléſiaſte & ſur Eſther; mais l'Auteur de celle-ci eſt incertain. Pluſieurs Savans croyent que tout ce que les Rabbins diſent de l'ancienneté des Paraphraſes Chaldaïques eſt fabuleux, & que la plus ancienne de toutes les Verſions eſt celle des Septante. Ils ajoûtent qu'elles ſont même poſtérieures à ſaint Jérôme, qui ayant une grande habitude avec les plus doctes Rabbins, & ayant tant écrit ſur ce ſujet, n'auroit pas manqué de parler des Paraphraſes Chaldaïques, ſi elles euſſent été de ſon tems. Cependant les Juifs aſſurent qu'elles ont été faites dés le tems des Prophétes; & ils les ont en ſi grande vénération, qu'ils ſont obligez de lire chaque ſemaine dans leur Synagogue une Section de la Paraphraſe d'Onkélos, aprés en avoir lu une du texte Hébreu de la Bible. Ces Paraphraſes ſont d'anciennes Verſions ou explications qui ont leur uſage, & qui éclairciſſent le texte en pluſieurs endroits; mais il ne faut pas toûjours s'arrêter au ſens qu'elles donnent. * Valton, *Préf. des Polyglottes.* Simon, *Hiſt. Crit.* Ferrand, *Réflexions ſur la Religion Chrétienne.* Du Pin, *Diſſert. prél. ſur la Bible.*

Les Paraphraſes Chaldaïques ont été écrites dans la Langue que l'on parloit dans toute l'Aſſyrie, la Babylonie, la Méſopotamie, la Syrie & la Paleſtine. On ſe ſert encore de cette Langue dans les Egliſes Neſtoriennes & Maronites, comme on fait du Latin dans l'Egliſe Romaine. Il n'y a point de Targum ſur Eſdras, Néhémie & Daniel. La raiſon qu'on en rend ordinairement, c'eſt qu'une grande partie de ces livres eſt déja en Chaldaïque dans l'original, & n'a point par conſéquent beſoin de Verſion Chaldaïque. M. Prideaux remarque que cela n'eſt pas vrai à l'égard de Néhémie, & que ſans doute il y avoit auſſi des Verſions de ces livres en Chaldaïque, mais qu'elles ſe ſont perdues. On a auſſi cru pendant longtems qu'il n'y avoit point de Paraphraſe Chaldaïque des livres des Chroniques, parce qu'on ne connoiſſoit pas ces Targums juſques à ce que Beckius les a publiez à Ausbourg, en 1680 & en 1683. Le ſavant M. Prideaux ne croit point que le ſilence des Péres, ni même de S. Jérôme au ſujet des Targums, prouve que ceux d'Onkélos & de Jonathan

than ne soient pas des Ouvrages des premiers siécles, & même d'un tems antérieur à la venue de Jesus Christ au monde. Il est dans la pensée que les Juifs cachoient trop exactement ces Targums pour que les Chretiens pussent les connoître. Entre les raisons qui pouvoient engager les Juifs à ce mystere, celle-ci est considérable, c'est que quantité de Prophéties du Vieux Testament touchant le Messie, sont expliquées dans ces Paraphrases tout comme les Chrétiens les expliquoient, ainsi ils n'avoient garde de leur fournir des armes en faveur de Jesus Christ. Pour tous les autres Targums, ils sont beaucoup plus nouveaux. La barbarie du style & le mélange prodigieux de mots étrangers dont ils sont pleins, fait que les plus habiles Rabbins ne les entendent pas trop bien eux mêmes, & cela les leur fait mépriser. Mais depuis quelque tems Cohen de Lara, Juif de Hambourg, a fait imprimer un Lexicon, où il explique tous les mots Chaldéens & de toutes les différentes Langues qui se trouvent dans les Talmuds, & dans les autres livres des Rabbins. Cet Ouvrage lui a couté quarante ans de travail & d'étude. Il fut imprimé pour la première fois à Hambourg en 1668. Les Targums d'Onkélos & de Jonathan sont si estimez parmi les Juifs, qu'on les regarde comme aussi authentiques que le texte même. Pour soutenir cette autorité, les Docteurs font accroire au peuple que Dieu donna à Moïse la Paraphrase d'Onkélos; & que quand le saint Esprit dicta les autres livres aux Prophétes, il leur dicta en même tems la Paraphrase de Jonathan: de sorte que toute la part qu'Onkélos & Jonathan ont à ces Paraphrases est d'avoir écrit ce qu'ils avoient reçu par tradition. La meilleure édition de ces Targums est la seconde grande Bible Hébraïque de Buxtorf le pére, imprimée à Bâle en 1620. Ce Savant, dont le nom, *dit Prideaux*, mérite d'être transmis à la postérité par reconnoissance, ponctua les Targums qui auparavant étoient sans points. * M. Prideaux, *Hist. des Juifs, tome* 5. *p.* 9. *& suiv.*

PARASANGE, ancienne mesure des Perses, à qui on donne communément 30 stades de longueur. Il ne laisse pas d'y avoir des parasanges beaucoup plus grandes, & d'autres beaucoup moindres. Strabon, *l.* 2, dit que la parasange des Perses est estimée par les uns de soixante stades, par les autres de quarante, & par d'autres de trente. Agathias dans ses Guerres Gothiques ne la fait que de 21, ce qui peut faire dire qu'il y a eu des parasanges depuis vint jusqu'à soixante stades. Cependant toutes ces différences ne paroissent fondées que sur l'ignorance de quelques anciens Ecrivains, qui copiant sans aucune critique ceux qui les avoient précédez, comme cela fut ordinaire aux Grecs, ont fait des évaluations à leur mode. On doit s'en tenir sans difficulté à ce qu'a dit Hérodote que la parasange valoit 30 stades, & s'il reste à examiner ce que c'étoit que le stade d'Hérodote, au moins est-on sûr qu'il n'étoit pas à beaucoup près aussi grand que le stade auquel Pline donne 125 pas Romains; ce qui suffit pour faire voir que ceux qui ont parlé de parasanges de 60 stades, se sont trompez. * *Antiq. Greq. & Rom.*

PARASCEVE, nom que les Juifs ont donné au Vendredi, qui étoit chez eux le sixiéme jour du Sabbat, puisqu'ils appelloient le Dimanche, le premier jour du Sabbat, *Parasceve* veut dire *jour de la préparation au Sabbat*, du Grec παρασκευὴ *préparation*, parce que le Samedi étoit le jour du repos, auquel la Loi enjoignoit expressément aux Hébreux de s'abstenir de tout travail servile, & même selon l'explication des Juifs, de préparer les choses nécessaires à la vie; c'est pourquoi ils les préparoient le jour précédent, & de là ce jour a eu le nom de *Parasceve.*

PARASITE. On appelloit de ce nom chez les Grecs, ceux qui avec les Prêtres avoient leur part des victimes. Dans la suite des tems, ce terme a été pris en mauvaise part, pour désigner ceux qui, sans être invitez, vont dîner ou souper aux dépens d'autrui. * Pitiscus, *Lex. Antiq. Rom.*

PARASOLS (Barthélemi de) fils d'un Médecin de la Reine Jeanne, Comtesse de Provence, étoit né à Sisteron. Il avoit beaucoup d'esprit & de délicatesse, & ses Poësies furent recherchées avec soin par les personnes de goût; mais rien ne lui fit plus d'honneur en ce genre que cinq Tragédies qu'il composa contre Jeanne, Reine de Naples & de Sicile, Comtesse de Provence, quoique Bienfaitrice de son pére. Il les dédia au Pape Clément VII, qui résidoit alors à Avignon, & ce Pape lui donna pour récompense un Canonicat à Sisteron. Parasols n'en jouït que peu de jours, étant mort empoisonné en 1383: on ne dit pas par qui, ni pour quel sujet ce malheur lui arriva. Ces Tragédies sont fort satyriques, & péchent en plusieurs endroits contre la vérité de l'Histoire. On en trouve le plan & l'ordre dans l'Histoire du *Théatre François, tome* 1. *p.* 29 *& suiv.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PARATY, petite ville du Brésil, à dix lieues de l'Isle Grande. C'est à Paraty que l'on dépose une grande partie de l'or qui vient des mines, & qu'on transporte de là vers le Rio Janeiro. * Le Gentil, *Voyages, tome* 1. *p.* 14.

* PARAVAS, peuple des Indes qui habitent l'Isle de Manar à l'occident de l'Isle de Ceylan. Ils ont l'esprit doux & paisible, mais grossier. Ils vont tous les ans en grand nombre à la pêche des perles, qui se fait lorsque le printems commence, & gagnent leur vie à ce métier. Ils sont Vassaux des Portugais, quoiqu'ils retiennent toujours entre eux une forme de gouvernement qui est comme Aristocratique, obéissant aux Pantagatis qui sont les Chefs ou Capitaines des lieux où ils demeurent, sans dépendre des Princes du païs ausquels ils payent seulement tribut. Ils eurent d'abord de petits Rois ou des Seigneurs Mahométans; mais en ayant été maltraitez, ils envoyérent aux Portugais à Cochim les Principaux de leur nation, avec ordre d'embrasser le Christianisme, & de leur offrir tout pouvoir sur eux, pourvu qu'ils les affranchissent de l'oppression des Sarrasins, & qu'ils leur envoyassent des Prêtres. Les Ambassadeurs furent batisez, & les Portugais combattirent & vainquirent les ennemis des Paravas. Les Prêtres qu'ils leur envoyérent, en batisérent environ vint mille. Les grandes chaleurs & la disette des vivres, ayant obligé ces Prêtres à se retirer quelque tems après, ces nouveaux Chrétiens retombérent dans leurs premiéres erreurs, jusques à ce que S. François Xavier y vint de Goa, vers l'an 1543. * Davity, *Etats du Roi de Portugal en Asie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PARAY-LE-MONIAL, en Latin *Paredum Moniacum*, ville de France en Bourgogne, dans le païs de Charollois, est sur la riviére de Brébince, à deux lieues de la Loire. C'est l'Abbé de Clugny, qui est Abbé de Paray, où il y a un Prieuré de l'Ordre de saint Benoît, des Ursulines & des Religieuses de la Visitation, un Collége tenu par les Jésuites, un hopital desservi par des Religieuses, un Grenier à sel, & une Mairie.

PARCAM ou PARCKAM. *Voyez* PARKAM.

* PARCELLIS ou PARCELLES (Jean) célébre Peintre, naquit selon les uns dans le village de Kaap près du Lac de Harlem, & selon les autres dans la ville de Leyde. Il s'appliqua principalement à peindre des vaisseaux sur mer, des orages sur cet élément & d'autres choses qui y ont du rapport. Il se plaisoit aussi à répresenter des Pêcheurs occupez à tirer leurs barques sur le sec, & à charger sur leurs épaules leur poisson dans des paniers. Il mourut à Leyderdorp où il est enterré. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Theatre des Peintres des Païs-Bas, partie* 1.

* PARCELLIS ou PARCELLES (Jules) fils du précédent, fut Peintre dans le goût de son pére, & il le suivit de si près dans ses ouvrages que les Connoisseurs s'y méprennent, d'autant plus facilement qu'il mettoit au bas de ses pieces un *J* & un *P* comme son pére. * Les mêmes.

* PARCHIM, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne dans le Duché de Meckelbourg, au sud-sud-ouest de Gustrow, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. Cette ville étoit dans le XIII siécle le lieu de la résidence des Ducs de Meckelbourg. Elle appartient présentement aux Ducs de Swérin.

* PARCHWITZ, petite ville de Silésie en Allemagne dans la Principauté de Lignitz au nord-est de la ville de Lignitz dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle est sur le Katsbach qui peu après se décharge dans l'Oder. Cette ville fut prise en 1639 par les Suédois, ensuite reprise par les Impériaux, & reconquise en 1642 par les premiers.

PARDAILLAN, Maison. *Voyez* GONDRIN.

PARDIES (Ignace-Gaston) fils d'un Conseiller du Parlement de Pau, naquit l'an 1636. Après ses premiéres études qu'il fit avec succès il se fit Jésuite en 1652, à l'âge de 16 ans. Il enseigna plusieurs années les Belles Lettres, & composa pendant ce tems-là, plusieurs petits Ouvrages en prose & en vers, avec une grande délicatesse de pensées & de stile. Mais comme son génie & son goût le portoient plus particuliérement aux Sciences spéculatives, il prit le parti de n'étudier les Belles Lettres, que dans la vue de bien écrire sur ces matiéres. Il s'attacha sur tout à se former un stile net & concis, en quoi il a fort bien réüssi; car à la reserve de quelques mots un peu provinciaux, son discours est élégant, clair & pur. Il fit son capital de la lecture des Philosophes & des Mathématiciens tant anciens que modernes. Il posséda en peu de tems la Philosophie Péripatéticienne & Cartésienne, & la professa avec beaucoup d'éclat. Quoiqu'il donnât dans le Cartésianisme, il affecta d'être plutôt Inventeur, que Disciple de Descartes. Comme il avoit quelquefois, sur la Physique, des sentimens qui passoient alors pour hardis, il trouva bien des contradicteurs. Du reste il donnoit à ses sentimens un tour si plausible, qu'il eût été difficile de les condamner. Il professa aussi les Mathématiques en quelques endroits, & enfin à Paris. Il avoit dès sa jeunesse beaucoup d'ouverture pour cette Science, & il y fit de grands progrès par l'application qu'il y apporta. La gloire qu'il s'aquit par ses Ouvrages, faisoit espérer de lui de grandes choses, lorsqu'il fut prévenu par la mort. L'an 1673, il reçut de ses Supérieurs ordre de prêcher & de confesser les Pauvres de Bicêtre pendant les Fêtes de Pâques. Il y avoit alors une espéce de malignité dans l'air qui avoit causé quelques maladies parmi ces Pauvres. Soit contagion, soit fatigue, soit l'une & l'autre, le Pére Pardies revint à Paris, frappé à mort, & fut en effet enlevé en très-peu de jours, à l'âge de 37 ans. Ses Ouvrages sont, *Horologium Thaumanticum duplex*, Paris, 1662; *in quarto*; *Dissertatio de Motu & Natura Cometarum*, à Bourdeaux, 1665, *in octavo*; *Discours du Mouvement local*, Paris, 1670, *in douze*, & 1673; *Elemens de Géométrie*, à Paris, en 1670, *in douze*, & en 1678, *en* 1690, traduits en Latin & imprimez à Iéna, en 1685, *in douze*, & à Utrecht en 1711; *Discours de la connoissance des Bêtes*, Paris, 1672, *in douze*, Ouvrage qui, à ce que dit le Pére Niceron, a fait passer son Auteur parmi les Péripatéticiens pour un prévaricateur, qui étoit Cartésien dans l'ame, quoiqu'il ait affecté de refuter le Cartésianisme dans ce Traité; *Lettre d'un Philosophe à un Cartésien de ses amis*, Paris, 1672, *in douze*. Le Pére Pardies publia la même année 1672, à Paris, *in douze*, une Traduction Françoise d'un livre Italien du Pére Bartoli, Jésuite, qui traite des Miracles de S. François Xavier, & y ajoûta une préface curieuse sur la Foi due aux Miracles. Ses autres Ouvrages sont, *La Statique ou la Science des forces mouvantes*, Paris 1673, *in douze*; *Description & Explication de deux machines propres à faire des cadrans avec une grande facilité*, Paris, 1673, *in douze*. Une partie de ces Ouvrages a été imprimée ensemble sous ce titre, *Oeuvres du Révérend Pére Ignace-Gaston Pardies, Jésuite, contenant*, 1. *Les Elémens de Géométrie*: 2. *Un Discours du mouvement local*: 3. *La Statique ou la Science des forces mouvantes*: 4. *Deux machines propres à faire des cadrans*: 5. *Un Discours de la connoissance des Bêtes avec une table nouvelle pour l'intelligence des Elémens de Géométrie selon Euclide*, Lyon, 1725, *in douze*. * Le Pé-

Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 1.

PARDO ou EL PARDO, maison royale du Roi d'Espagne à deux lieues de Madrid. On y voit de très-belles peintures & particuliérement les portraits de tous les Rois d'Espagne. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PARDO TAVERA (Jean) Cardinal, Espagnol, naquit à Toro en 1472, d'*Arès* Pardo, & de *Guiomar* Tavera. Après avoir été Recteur de l'Université de Salamanque, il eut successivement les Evêchez de Ciudad-Rodrigo, de Léon & d'Osma, puis l'Archevêché de Compostelle; & après avoir exercé une Légation importante en Portugal, il fut honoré de la charge de Président au Conseil Royal de Castille. Lorsque Charles-*Quint* passa en Italie, pour recevoir la Couronne Impériale, l'Impératrice qui étoit demeurée en Espagne, remit à ce Prélat le gouvernement de tous les Etats dont elle avoit la régence; & l'Empereur, en reconnoissance des bons services de Pardo, lui obtint en 1531, le chapeau de Cardinal du Pape Clément VII, & le gratifia encore de l'Archevêché de Tolède. Il fut ensuite nommé inquisiteur général de la Foi, & fut obligé d'accepter cette charge de la part de l'Empereur, qui pendant son voyage en Flandre, lui confia le gouvernement du Royaume de Castille & de celui de Léon, avec la tutelle de son fils, le Prince Philippe. Pendant l'absence de l'Empereur, il maintint les peuples en paix, & les retint dans la soumission. Charles-*Quint* s'en sentit si obligé, qu'il l'embrassa un jour tendrement, & lui dit ces paroles, *Que Dieu vous conserve, mon pére, & vous récompense du soin que vous prenez de la conscience de votre Prince, & de la fortune & des biens de vos Compatriotes.* Etant tombé malade de la fatigue qu'il avoit soufferte pendant la cérémonie des funérailles de la Princesse de Castille, où il eut l'honneur d'officier dans la grande église de Tolède, il mourut à Valladolid en 1545, âgé de 73 ans. Son corps fut enterré dans le magnifique hopital qu'il avoit fait bâtir près de Tolède. * Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

PARDON. Les Juifs ont une Fête qu'ils appellent *Jombacchippour*, c'est à dire, *le jour de Pardon*, qui se célébre le dixiéme du mois *Tisri*, qui répond à notre mois de septembre. Elle est ordonnée au *Lévitique*, *ch.* 23. *v.* 27, où il est dit, *Au dixiéme de ce septiéme mois, vous affligerez vos ames, &c.* Pendant ce jour-là toute œuvre cesse, comme au Sabbat, & l'on jeûne sans manger quoi que ce soit. Léon de Modène remarque que les Juifs pratiquoient autrefois une certaine cérémonie la veille de cette Fête, qui consistoit à frapper trois fois la tête d'un coq en vie; & de dire à chaque fois, qu'il soit immolé au lieu de moi; laquelle cérémonie se nommoit *Choppara, expiation*; mais elle ne s'observe plus en Italie & au Levant, parce qu'on a reconnu que c'étoit une superstition. Ils mangent beaucoup dans cette même veille, à cause qu'il est jeûne le lendemain. Plusieurs se baignent & se font donner les trente-neuf coups de fouet nommez *Malcuto*. Ceux qui retiennent le bien d'autrui, quand ils ont quelque conscience, le restituent alors. Ils demandent pardon à ceux qu'ils ont offensez, & pardonnent à ceux qui les ont offensez. Ils font des aumônes, & généralement tout ce qui doit accompagner une véritable pénitence. Après souper plusieurs se vêtent de blanc, & en cet état sans souliers ils vont à la Synagogue, qui est fort éclairée ce soir-là de lampes & de bougies. Là, chaque nation, selon sa coutume, fait plusieurs priéres & confessions pour marquer sa pénitence, ce qui dure au moins trois heures, après quoi on va se coucher. Il y en a quelques-uns qui passent toute la nuit dans la Synagogue, priant Dieu & récitant des Pseaumes. Le lendemain dès le point du jour, ils retournent tous à la Synagogue habillez comme le jour précédent, & y demeurent jusqu'à la nuit, disant sans interruption des priéres, des Pseaumes, des confessions, & demandant à Dieu qu'il leur pardonne les péchez qu'ils ont commis. Lorsque la nuit est venue, & que l'on découvre les étoiles, on sonne d'un cor pour marquer que le jeûne est fini: après quoi ils sortent de la Synagogue, & se saluant les uns les autres, ils se souhaitent une longue vie. Ils bénissent la nouvelle Lune, & étant de retour chez eux, ils rompent le jeûne & mangent. * Léon de Modène, *Traité des Cérémonies, partie* 3. *ch.* 6.

PARDOWITZ. *Voyez* PARDUBITZ.

PARDUBITZ ou PARDOWITZ, bourg de la Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Bechin, sur la riviére de Lublow, près des confins de la Moravie & de l'Autriche. * Maty, *Dict. Geogr.*

PARE' (Gui) Cardinal, Evêque de Palestrine, & selon d'autres, Archevêque de Rheims dans le XII siécle, étoit François de nation, & étoit entré jeune parmi les Religieux de Citeaux, où par son mérite il s'étoit élevé à la dignité d'Abbé. Il composa l'an 1187, *Constitutiones & Leges novæ, pro Militibus Calatravæ*, que le Pére Henriquès publia l'an 1630, à Anvers, dans le Traité des priviléges de Citeaux. Il fut fait Cardinal par le Pape Clément III l'an 1190, & Archevêque de Rheims en 1204 par le Pape Innocent III. Il fut employé en diverses Légations, à Cologne, puis en Flandre, où il mourut de peste dans la ville de Gand, le 20 mai de l'an 1206. Son corps fut porté à Citeaux, où l'on voit son tombeau dans le chœur, avec cette Epitaphe,

Nobis donatus de culmine pontificatus,
Rhemis translatus, jacet hic vir Guido Beatus.

qui le met entre les Archevêques de Rheims. On lui attribue divers Ouvrages, *Summa Theologiæ, &c.* * Césaire, *Mirac. l.* 9. *ch.* 71. Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ*, l. 5. Ughel, *Ital. Sacra, tome* 1. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon, *Gall. Purp.* Jongelin, *in Purp. S. Bern.* Charles de Visch, *Biblioth. Script. Cisterc.* Aubéry, *Histoire des Cardinaux.* Le Mire, *Biblioth. Ecclésiastique.*

PARE' (Ambroise) natif de Laval, au païs du Maine, premier Chirurgien des Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, dans le XVI siécle, a rendu son nom illustre à la postérité, par les Ouvrages qu'il a laissez. Voyant qu'il y avoit très-peu de livres de Chirurgie en François & qu'il y en avoit assez d'autres en toutes sortes de Sciences, il résolut de l'enrichir de ce qu'il y avoit de plus beau dans un Art qu'il avoit exercé pendant plus de quarante ans avec beaucoup de réputation. Ce fut dans cette vue qu'il travailla à son grand Ouvrage, qui contient XXVI Traitez avec des figures. Jacques Guillemeau, aussi Chirurgien du Roi, le traduisit en Latin, & le fit imprimer en 1582. Paré n'avoit pu le mettre au jour sans opposition, par rapport à la maniére trop libre avec laquelle il s'étoit expliqué dans le livre de la génération; on l'obligea même d'en corriger quelques passages. Cet habile homme composa encore d'autres Traitez que nous avons, & auroit été enveloppé dans le massacre de la saint Barthélemi, s'il n'eût été sauvé par le Roi même Charles IX. Voici de quelle maniére Brantôme raconte le fait.
„ Le Roi, *dit-il*, quand il fut jour, ayant mis la tête à la fe-
„ nêtre de sa chambre, & voyant aucuns dans le fauxbourg-S.
„ Germain qui se remuoient & qui se sauvoient, il prit une gran-
„ de arquebuse de chasse qu'il avoit, & en tira tout plein de
„ coups à eux, mais en vain, car l'arquebuse ne tiroit pas si loin,
„ & incessamment crioit *tuez*, *tuez*, & n'en voulut jamais sau-
„ ver aucun sinon Maître Ambroise Paré, son premier Chirur-
„ gien & le premier de la Chrétienté, & l'envoya querir, & ve-
„ nir le soir dans sa chambre & garderobbe, lui commandant de
„ n'en bouger, & disoit qu'il n'étoit raisonnable qu'un qui pou-
„ voit servir à tout un petit monde, fut ainsi massacré. " Il vivoit encore l'an 1584, & mourut, selon les Regitres de la Paroisse de S. André des Arcs, le 22 décembre 1590, ou, selon M. Devaux dans son *Index funereus Chirurgorum Parisiensium*, le 25 d'avril 1592. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.* Bayle, *Diction. Critique*, édition 4.

PARE'LIES. *Voyez* PARHE'LIES.

PARENT (Antoine) naquit à Paris le 16 septembre 1666, d'une famille originaire de Chartres; mais son pére, fils d'un Avocat au Conseil, étoit né à Paris. Il n'avoit pas encore trois ans, lorsqu'Antoine Mallet, oncle de sa mére & Curé du bourg de Léves, près de Chartres, le prit chez lui, & fut son Précepteur. Il lui apprit entre autres choses les premiéres régles de l'Arithmétique, mais comme il n'en savoit pas davantage en cette sorte de Science, il ne put le conduire plus loin. Le jeune Elève, qui avoit du goût pour cette étude, ne s'en contenta pas, & il fallut lui donner des livres, qui lui en apprissent davantage. Mais comme il n'y avoit que des régles sans démonstrations, il tâcha de trouver des preuves par lui-même & réüssit à quelques-unes. A l'âge de 13 ans il avoit déja rempli d'une espéce de Commentaire toutes les marges d'un livre d'Arithmétique. Ce que son oncle eut le plus de soin de lui apprendre, fut la Religion & la piété, & ses leçons fructifiérent au delà de ses espérances. M. Parent a toûjours vécu dans une pratique non seulement exacte, mais encore austére du Christianisme. A 14 ans, il fut mis en pension chez un ami de son oncle, qui régentoit la Rhétorique à Chartres. Il se trouva dans sa chambre un Dodécaëdre, sur chaque face duquel on avoit tracé un cadran, excepté sur l'inférieure. Frappé aussi-tôt de la curiosité des cadrans, il voulut apprendre à en tracer. Il trouva un livre qui n'en donnoit que la pratique sans la théorie, & ce ne fut que quelque tems après, lorsque son Régent de Rhétorique vint à expliquer la sphére, qu'il commença à entrevoir comment la projection des cercles de la sphére formoit les cadrans, & qu'il parvint à se faire une Gnomonique, assez informe à la vérité, mais qui étoit uniquement de lui. Il se fit aussi une Géométrie de même espéce. Ses parens l'envoyérent enfin à Paris, pour étudier en Droit. Mais il ne l'étudia que par obéïssance; pendant qu'il s'appliquoit aux Mathématiques par inclination. Son Droit fini, il s'enferma dans une chambre du Collége de Dormans, pour se livrer à son étude chérie. Avec moins de deux cens francs de revenu, il vivoit content dans sa retraite, dont il ne sortoit que pour aller au Collége Royal entendre ou M. de la Hire, ou M. Sauveur, sous lesquels il profita comme un homme qui avoit moins besoin de leçons que de quelques avis, qui lui épargnassent du tems. Quand il se sentit assez fort sur les Mathématiques, il prit des Ecoliers: & comme les Fortifications étoient ce qu'il enseignoit le plus, parce que la guerre mettoit cette Science à la mode, il lui vint un scrupule d'enseigner ce qu'il n'avoit jamais vu que par la force de son imagination. M. Sauveur, à qui il confia cette délicatesse, le donna à M. le Marquis d'Alégre, qui heureusement vouloit en ce tems-là avoir un Mathématicien auprès de lui. Il fit avec ce Marquis deux campagnes, où il s'instruisit à fond par la vue des places, & leva quantité de plans, quoiqu'il n'eût jamais appris le dessein. Depuis ce tems-là, sa vie n'a plus été qu'une application continuelle à l'étude des Sciences naturelles, à toutes les parties des Mathématiques, soit spéculatives, soit pratiques, à l'Anatomie, à la Botanique, à la Chymie, au détail des Arts curieux. Il avoit une activité qui dévoroit tout, & qui avec cela étoit constante & infatigable. M. des Billettes étant entré dans l'Académie des Sciences en 1699, avec le titre de Méchanicien, nomma pour son Elève M. Parent, qui excelloit principalement en Méchanique. On s'apperçut bientôt dans cette Compagnie, que les différentes matiéres qui s'y traitent l'intéressoient, & qu'il étoit au fait de toutes. Mais cette grande étendue de connoissance, jointe à son impétuosité naturelle, le portoit aussi à contredire sur tout, quelquefois avec précipitation, souvent avec peu de ménagemens. Il est vrai qu'on en usoit de même envers lui,

lui, & qu'on traitoit quelquefois avec assez de sévérité ce qu'il apportoit à l'Académie; mais il n'en paroissoit pas choqué. Son peu de sensibilité à cet égard pouvoit lui persuader que les autres lui ressembloient, & le rendoit peut-être plus hardi à s'élever contre eux. On lui a reproché d'être obscur dans ses Ecrits & ce défaut y est si sensible qu'il l'appercevoit lui-même & qu'il ne pouvoit s'empêcher d'en convenir. Le Roi ayant par un réglement du troisiéme janvier 1716, supprimé la classe des Eléves de l'Académie qui sembloient mettre trop d'inégalité entre ses Membres, M. Parent fut fait Ajoint pour la Géométrie. Il ne survécut pas beaucoup à ce changement, étant mort de la petite vérole le 26 septembre 1716, âgé de 50 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Elémens de Méchanique & de Physique où l'on donne géométriquement les principes du choc & des équilibres entre toutes sortes de corps avec l'explication naturelle des machines fondamentales; Recherches de Physique, & de Mathématique commencées au mois de mars* 1703, & réimprimées en 1713; *Traité d'Arithmétique Théori-Pratique en sa plus grande perfection.* On trouve dans les volumes de l'Académie des Sciences, dit M. de Fontenelle, quelques-uns de ses Mémoires, choisis assez scrupuleusement sur un nombre beaucoup plus grand de piéces qu'il avoit apportées, *Déterminations du tems auquel le mouvement du Soleil en longitude est égal à son mouvement en ascension droite; Nouvelle Statique avec frottemens & sans frottemens, ou Regles pour calculer les frottemens des machines dans l'état d'équilibre; Premier Mémoire, qui contient tout ce qui se fait sur des plans inclinez; Second Mémoire, trouver la force avec laquelle il faut pousser un coin pour séparer un corps, ou directement, ou sur un point fixe, ou sur deux; Troisiéme Mémoire, des poulies, & de leurs Tourillons; Sur la plus grande perfection possible des machines; Des résistances des tuyaux cylindriques pour des charges d'eau & de Diametres donnez; Des résistances des poutres, par rapport à leur longueur ou portée, & à leurs dimensions & situations, & des poutres de plus grande résistance indépendamment de tout Systême Physique; Du plan sur lequel un corps descendant fait sur chaque partie des impressions qui sont en raison réciproque des tems qu'il employe à les parcourir; Problême Géométrique, trouver des cylindres des cones circulaires, elliptiques, paraboliques, entiers ou tronquez, des segmens de sphére, des paraboloïdes, &c. égaux en même tems en surface courbe & en solidité avec une même sphére; Des points de rupture des figures; Premier Mémoire des figures retenues par un de leurs bouts, & tirées par telles & tant de puissances qu'on voudra; Quatriéme Mémoire de la Nouvelle Statique, calcul des puissances nécessaires pour vaincre les frottemens des aissieux dans les machines, & des angles que leurs directions doivent faire, afin que ces frottemens soient les moindres qu'il se puisse.* * *Hist. de l'Académie des Sciences* 1716. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 11. *p.* 53 *& suiv.*

PARENTALES, certaines solemnitez & festins que les Anciens faisoient dans les funérailles de leurs parens & de leurs amis. Quoiqu'Ovide en attribue l'établissement à Enée, plusieurs anciens Auteurs prétendent que cette Fête a été instituée par Numa-Pompilius. Non seulement les parens du Mort assistoient à ces solemnitez; mais encore les amis, & souvent tous les Habitans des différents Cantons où on les célébroit. Les Latins faisoient cette Fête pendant le mois de mai, & les Romains au mois de janvier. Les uns & les autres faisoient en ces jours de grands festins, dans lesquels on ne servoit presque que des légumes. * Saint Jérôme, *sur Jérémie.* Pitiscus, *Lexicon Antiq. Rom.*

PARENTIN (Bernard) Béarnois, natif d'Ortès, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, florissoit au milieu du XIV siécle. Il fut destiné l'an 1336, pour prendre ses degrez à Paris; & en 1340, il étoit à Alby, où il expliquoit l'Ecriture Sainte dans l'église cathédrale avec tant de réputation, que deux ou trois ans après, le Pape Clément VI le fit Docteur en Théologie à Toulouse. On ignore le tems de sa mort, & tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'ayant mis par écrit les leçons qu'il avoit données à Alby sur le saint Sacrifice de la Messe, il les dédia à l'Evêque de cette ville Poitevin de Montesquiou. C'est cet Ouvrage qui a été imprimé quatre fois, & que M. Du Pin croyoit perdu. On le publia dès l'an 1484, à Cologne: la quatriéme édition est de Paris, de l'an 1531, revue par Louïs Vassor, Docteur en Théologie, de même que celle de 1510 & de 1517, & on l'a intitulé, *Lilium Missæ.* On ne doit pas oublier que dans ce livre, qui fut écrit l'an 1340, on trouve l'Histoire du Crucifix qui approuva la Doctrine de S. Thomas. On a aussi dans la bibliothéque du Comte de Seignelay un Recueil de Sermons de Parentin. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 1.

PARENZO, ville d'Italie en Istrie, *Parentium*, avec Evêché suffragant d'Aquilée, est situé sur la côte de la mer & dans l'Etat de Venise. * Léandre Alberti.

PARERMENEUTES ou FAUX INTERPRETES, Hérétiques, qui s'élevérent dans le septiéme siécle, & qui interprétoient l'Ecriture selon leur sens, se moquant de l'explication de l'Eglise, & des Docteurs Orthodoxes. * Pratéole. S. Jean de Damas. Sandére, *Hær.* 127.

PAREUS (David) Théologien, de la Religion Réformée, naquit à Francostein dans la Silésie le 30 de décembre 1548. Jean Wangler son pére, fils d'un riche Païsan, le fit étudier à Francostein, & le mit ensuite en apprentissage à Breslaw chez un Apothicaire, puis chez un Cordonnier; mais cet enfant n'étoit pas né pour de si petites choses, &, comme le dit l'Auteur de sa Vie, le Dieu qui préside aux Muses, ne l'abandonna pas aux caprices d'une marâtre qui étoit cause de cet indigne traitement. Le bon homme Jean Wangler lui fit reprendre ses études l'an 1564, & l'envoya à Hirschberg dans le voisinage, où il y avoit un Collége dont un savant homme nommé Christophle Schilling étoit Recteur. Ce fut là que ce jeune Ecolier acquit le nom de *Pareus* tiré du Grec par allusion à celui de sa famil le; car *Wange* en Allemand, d'où vient *Wangler*, signifie *la joue* de même que παρειὰ en Grec. C'étoit assez la coutume de ce tems-là, & en particulier celle de Schilling. La mauvaise humeur de la belle-mére s'appaisa un peu, sans doute à cause qu'il ne fallut point payer de pension pour David, car il s'entretenoit par le moyen d'un Préceptorat, & par l'argent qu'il recevoit d'un des Principaux du lieu, toutes les fois qu'il lui présentoit des vers. Son Régent ne se contenta pas de changer son nom paternel, il lui fit aussi changer de Doctrine sur la présence réelle; & de Luthérien le fit Sacramentaire aussi-bien que ses autres Ecoliers. Cela mit mal dans leurs affaires & le Maître & le Disciple: celui-là fut chassé de son Ecole à l'instance du Ministre du lieu; celui-ci pensa être deshérité par son pére, dont il eut toutes les peines du monde à extorquer la permission d'aller au Palatinat, quoiqu'il se servît d'une raison qui est ordinairement toute puissante, savoir, qu'il achéveroit par ce moyen ses études, sans qu'il en coutât rien à sa famille. Ayant enfin obtenu cette permission, il suivit son Maître qui avoit été appellé par l'Electeur Frédéric III, pour être Principal dans la nouvelle Ecole d'Amberg. Le viatique que son pére lui fournit fut si mince, qu'il fut quelquefois obligé de demander la passade. Quelque tems après son arrivée à Amberg en 1566, il fut envoyé avec dix de ses Camarades à Heidelberg par leur commun Maître, qui leur donna de si bonnes recommandations, qu'ils entrérent tous dans le Collége de la Sapience, dont Zacharie Ursin, Professeur en Théologie, étoit Directeur. L'Académie d'Heidelberg étoit alors très florissante dans toutes les Facultez, & ainsi il ne manqua rien à Paréüs pour faire des progrès considérables dans les Langues, dans la Philosophie & dans la Théologie. Il fut reçu Ministre en 1571, & envoyé au mois de mai dans un village nommé Schlettenbach, où il se trouva fort embarrassé à cause que les Protestans & les Catholiques Romains y étoient en mauvaise intelligence. Il étoit néanmoins prêt à se marier avant que l'hiver approchât, lorsqu'on le rappella à Heidelberg pour être Régent de troisiéme. Il s'aquitta si bien de son emploi, qu'au bout de deux ans il fut fait Régent de seconde; mais il y renonça au bout de six mois, afin de reprendre les fonctions de son Ministére qu'il alla exercer à Hemsbach dans le diocése de Wormes. S'ennuyant de loger au cabaret, il se maria quatre mois après son arrivée, avec la sœur de Jean Stibélius, Ministre de Heppenheim. Les noces furent célébrées le cinquiéme de janvier 1574. Il perdit son emploi en 1577, parce qu'après la mort de l'Electeur Frédéric III, Louïs son fils établit des Ministres Luthériens dans ses Etats à la place des Sacramentaires. Paréüs se retira sur les Terres du Prince Jean Casimir, frére de cet Electeur, & fut Ministre à Ogersheim auprès de Frankendal pendant trois ans, puis à Wintzingen auprès de Neustad. Ce voisinage lui fut d'autant plus utile & agréable, que le Prince Casimir avoit fondé, l'an 1578, une Ecole à Neustad, où il avoit établi tous les Professeurs chassez d'Heidelberg. L'Electeur Louïs étant mort l'an 1583, le Prince Casimir eut seul la tutelle de Frédéric IV, son neveu, & l'administration du Palatinat. Alors les Ministres Réformez furent rétablis, & on donna à Paréüs la seconde profession au Collége de la *Sapience à Heidelberg*, au mois de septembre 1584. Il commença deux ans après à s'ériger en Auteur, par l'impression de la Méthode *Ubiquitariæ Controversiæ.* Il fit imprimer la Bible Allemande à Neustad avec des Notes l'an 1589: ce qui le commit violemment avec un Luthérien de Tubingue nommé Jacques-André. Il devint premier Professeur du Collége de la Sapience au mois de janvier 1591, & Conseiller du Sénat ecclésiastique au mois de novembre 1592. L'année suivante il fut reçu solemnellement Docteur en Théologie. Il avoit déja eu diverses prises avec les Ecrivains de la Confession d'Ausbourg; mais celle de l'an 1596, fut des plus considérables. Elle produisit une Apologie pour Calvin, que l'on avoit accusé de favoriser le Judaïsme dans l'interprétation de plusieurs passages de l'Ecriture. Deux ans après il fut honoré de la Profession Théologique du Vieux Testament dans l'Académie, par où il se délivra des grandes fatigues qu'il lui avoit fallu essuyer pendant quatorze ans à conduire la Jeunesse qui étoit entretenue au Collége de la Sapience; fatigues si terribles que le bon Zacharie Ursin s'estimoit heureux d'avoir été exilé par les Luthériens, puisque cet exil le délivroit de cette terrible carriére. Paréüs passa en 1602, à la Profession Théologique du Nouveau Testament, vacante par la mort de Daniel Tossanus. Sa réputation s'augmenta de telle sorte de jour en jour, qu'on voyoit venir du fond de la Hongrie plusieurs Etudians pour prendre ses Leçons. Il publia divers Commentaires sur l'Ecriture, & entre autres un sur l'Epître de saint Paul aux Romains, qui fut fort desapprouvé en Angleterre, à cause qu'il contient des maximes contraires aux Droits des Souverains. Le Roi Jacques, I. du nom, le fit brûler par la main du Bourreau, & l'Université d'Oxford le condamna de la maniére la plus flétrissante. On célébra à Heidelberg en 1617, le Jubilé Evangélique avec beaucoup d'éclat pendant trois jours. Ce ne furent que Harangues, que Disputes, que Sermons sur la Grace que les Luthériens disoient que Dieu avoit faite à l'Eglise cent ans auparavant, de la délivrer du joug du Papisme. Paréüs fit de son côté là-dessus quelques Ecrits, qui l'exposérent aux attaques des Jésuites de Mayence, ausquels il fallut repliquer. Mais cette querelle n'est pas la plus fâcheuse qu'il ait eue. On le voulut envoyer l'année suivante au Synode de Dordrecht, selon le desir des Etats Généraux; mais il s'en excusa sur les infirmitez de sa vieillesse, qui ne lui permettoient pas de s'engager à un long voyage ni à une nouvelle nourriture. Il eut été d'ailleurs fort propre à cette Assemblée, car il étoit ennemi des nouveautez en matiére de Doctrine. Il écrivit au Synode, & joignit un Mémoire à sa lettre. Ce Mémoire où Paréüs rendoit compte de ses Sentimens au sujet des articles des Remontrans, fut lu dans les Sessions 99 & 101. Depuis ce tems-là, il

n'eut

n'eut guéres de tranquillité. La crainte qu'il eut de ce qui arriva à l'Electeur, le fit sortir de son domicile. Il se faisoit je ne sai combien de fâcheux présages, fondez sur diverses choses qu'il avoit vues, soit en veillant, soit en dormant; car il avoit la foiblesse d'ajoûter foi aux songes, & pendant qu'il voyoit travailler aux fortifications d'Heidelberg, il disoit que c'étoit peine perdue. Se souvenant des livres qu'il avoit publiez contre le Pape, il regardoit comme une affreuse calamité de tomber entre les mains des Moines. C'est pourquoi il écouta le conseil qu'on lui donna de se retirer en lieu de sureté. Il choisit pour sa retraite Anweil dans le Duché de Deux-Ponts proche de Landau, & y arriva au mois d'octobre 1621. Il en sortit quelques mois aprés pour se rendre à Neustad; & de là il voulut encore retourner à Heidelberg, aimant mieux mourir dans sa propre maison, qu'il appelloit *Pareanum*, & être enterré auprés des Professeurs de l'Académie qu'en tout autre lieu. Il eut cette consolation: car ayant rendu l'esprit dans son logis le 15 de juin 1622, à l'âge de prés de 74 ans, il reçut les honneurs de la sépulture tels que les Académies d'Allemagne les rendent à leurs Suppôts. Ses Oeuvres *Exegetiques* ont été recueillies en trois volumes *in folio*. Il a fait plusieurs Traitez contre le Cardinal Bellarmin, & il laissa un fils nommé *Philippe*, qui fait le sujet de l'article suivant, & qui a composé une Vie de son pére, d'où l'on a tiré *ce qu'on vient de dire*. Paréus mourut quelques jours avant que son livre fut brûlé en Angleterre. Ce Docteur avoit écrit en 1614, aux Luthériens, pour les exhorter à la paix: il reconnoissoit dans cet Ecrit que les Luthériens & les Reformez convenoient sur les points fondamentaux de la Foi Catholique, & qu'on devoit se tolérer mutuellement sur le reste; mais quatre ans aprés il condamna les Remontrans & dit qu'on devoit bannir leur Doctrine des églises & des Chaires. * Gérard Brandt, *Hist. de la Reform. tome 2. p.* 105, *&c.*

PAREUS (Philippe) fils du précédent, naquit à Hembach au diocése de Wormes, le 24 de mai 1576. Il a été un des plus laborieux Grammairiens que l'Allemagne ait jamais produits. Il commença ses études à Neustad, les continua à Heidelberg, puis aux dépens de l'Electeur Palatin dans les Académies étrangéres. Il alla visiter celle de Bâle en 1599. Il passa ensuite à Genéve, où il demeura plus d'un an. Il en vit encore quelques autres, & y fut bien reçu à cause de la réputation de son pere. Il eut beaucoup d'accés à Paris prés du célébre Casaubon. Il fut fait Recteur du Collége de Neustad en l'année 1610, & posseda cette charge jusqu'à ce que les Espagnols s'étant rendus maîtres de la ville au mois de juillet 1622, lui ordonnérent de vuider le païs incessamment. Sa bibliothéque fut pillée. Il avoit publié plusieurs livres qui font foi de son application prodigieuse, & de son attachement particulier pour les Comédies de Plaute. Il s'éleva entre lui & Jean Grutérus, Professeur à Heidelberg, une querelle furieuse à l'occasion de Plaute. Paréus prit aussi en main la cause de feu son pere, contre David Owen, qui avoit fait imprimer à Cambridge en 1622, un *Anti-Paræus*. Il lui répondit peu de tems aprés par un *Anti-Owenus*. Il fut Recteur de divers Colléges, & il l'étoit encore de celui de Hanaw l'an 1645, comme il paroît par l'Epître dédicatoire de son *Lexicon Criticum* imprimé cette année-là à Nuremberg. Ce n'est qu'un gros *in octavo*, mais qui a couté beaucoup de travail, *triennali labore congestus*, comme dit l'Auteur. Il a écrit aussi quelques Commentaires sur l'Ecriture, & quelques Ouvrages de Théologie. Voici quelques uns de ses livres dont nous n'avons pas parlé. *Calligraphia Romana, sive Thesaurus Phrasium Linguæ Latinæ*, 1616; *Electa Symmachiana, Lexicon Symmachianum, Calligraphia Symmachiana*, 1615; Plaute avec des Notes, en 1609; *Lexicon Plautinum* en 1614; *Analecta Plautina*, en 1617; *De imitatione Terentiana, ubi Plautum imitatus est*, en 1617; une seconde édition de Plaute en 1619; *Electa Plautina* en 1620. * Bayle, *Dict. Crit.*

PAREUS (Daniel) fils du précédent, marcha sur les traces de son pére, & s'appliqua comme lui à l'étude des Humanitez. Il étoit assez bon Grec, & il publia quelques Ouvrages. Il fit publier en 1627, le Poëme de Musée sur les Amours de Héro & de Léandre, avec des Notes toutes farcies de citations & de Phrases Greques, & de la plus ancienne Latinité. Il publia aussi la même année un gros *in quarto*, qui a pour titre *Mellificium Atticum*. C'est un recueil de Sentences rédigées en Lieux communs, & tirées des Auteurs Grecs. Il publia en 1631, un Ouvrage intitulé *Medulla Historiæ Ecclesiasticæ*, & des Notes avec un *Lexicon* sur Lucréce. Il y a un *Spicilegium subcisivum* de Notes de Daniel Paréus sur Quintilien dans l'édition de Quintilien de Londres, 1641, *in octavo*. Il fut tué par des Voleurs de grands chemins pendant la vie de son pére; ou comme disent quelques autres, à la prise de Keiserslauteren. Vossius le considéroit beaucoup, & s'employoit à lui faire trouver des Libraires qui voulussent ses Ouvrages. * Bayle, *Dict. Crit.*

PARFAIT, Martyr de Cordoue dans le neuviéme siécle, étoit de Cordoue. Il assista les Chrétiens opprimez par les Mahométans; & ayant disputé fortement contre ces derniers, il fut arrêté, chargé de chaînes, condamné à mort & exécuté l'an 850, le 18 d'avril. * Euloge, *apud* Bollandum. Baillet, *mois d'avril.*

PARHELIES, apparence d'un ou de plusieurs Soleils autour du véritable Soleil, dans l'intersection de certains cercles, dont les uns sont concentriques au véritable Soleil, & les autres au zénith. Les Parhélies les plus ordinaires se voyent en même tems que les grandes couronnes, quoiqu'on voye souvent des couronnes entiéres sans parhélie; & ils sont placez dans la même circonférence, ou dans la même élévation. Leurs couleurs sont semblables à peu prés à celles de l'arc-en-Ciel. Le rouge & le jaune sont du côté du Soleil, & le bleu & le violet de l'autre côté. On rapporte qu'en l'année 1629, on vit à Rome un parhélie de cinq Soleils. Ce mot vient du Grec παρὰ qui signifie *proche*, & de Ἥλιος *Soleil*. * *Diction. des Arts.*

PARIA, nom d'une ville & d'une isle qui étoit vis à vis de Joppe dans la Mer Méditerranée. Pline en parle *l. 5. c.* 31. *In Phœnicio mari*, dit-il, *est ante Joppen Paria, tota oppidum, in quo objectam belluæ Andromedam ferunt.* On ne voit plus dans le lieu où étoit cette isle que quelques pointes de rochers, d'où l'on dit que S. Pierre s'exerçoit à la pêche. * Relandi *Palæstina, l.* 3.

PARIA, province de Terre-Ferme de l'Amérique Méridionale, avec un Golfe de ce nom, & une riviére dite *Orénoque*, entre la Castille d'or & la Guiane. *Voyez* ANDALOUSIE (Nouvelle)

* PARIGI (Alfonse) célébre Graveur, a gravé plusieurs scénes de Comédies, des Balets & des Carrousels qui furent représentez devant le Grand Duc de Toscane. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entretien 7. p.* 368. édit de Trevoux, 1725.

PARIME, Lac de l'Amérique Méridionale en la Guiane, & sous la ligne équinoctiale. Il est nommé par quelques uns *Roponowini*, & est encore inconnu aux Européens. Baudrand dans son *Dictionnaire Geographique*, met ce Lac au nombre des Isles enchantées, & des fables dont se repaissoient autrefois les gens moins éclairez que ceux de notre tems, tous ceux qui ont cherché le Lac de Parime, ne l'ayant pu trouver. Gomberville est de ce sentiment dans sa Préface sur la Traduction de la Rélation de la riviére des Amazones du Pére d'Acuña Jésuite.

PARINACOCHA, province de l'Amérique Mérionale dans le Royaume de Pérou, prés des montagnes des Andes. Les Espagnols en sont les maîtres. * Laet.

PARIO, PARIS, PARADISO. C'est une ancienne ville de la Mysie, dans l'Asie Mineure. Maintenant elle est dans la Natolie propre sur la Mer de Marmora, où elle a un port vis à vis de l'Isle de Marmora, & à sept lieues de Lampsaque vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PARIO, isle. *Voyez* PAROS.

PARIS sur la Seine, dans l'isle de France, est une des plus belles & des plus grandes villes de l'Univers. Elle est capitale du Royaume de France, le séjour de ses Rois, & a Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aides, Cour des Monnoyes, Université & Archevêché. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de son nom, ni sur celui de ses Fondateurs. Des Auteurs fabuleux prétendent que Samothe, qui vivoit du tems de Noé, jetta les premiers fondemens de cette ville; d'autres assurent qu'elle fut bâtie par des Troyens échappez de l'incendie de Troye, & qu'elle fut nommée Paris, en l'honneur du fils de Priam; d'autres enfin en attribuent la fondation à Paris, XVII Roi des Gaulois, & successeur de Romus. Pour descendre à des témoignages plus sûrs, Jules César parle de cette ville aussi-bien que Julien *l'Apostat* qui s'y arrêta longtems pendant son séjour dans les Gaules. Les Grecs & les Latins l'ont appellée diversement, *Lutetia, Leucotetia, Parisii*, & *Lutetia Parisiorum.* Quelques Etymologistes tirent le nom de Paris d'un mot Grec qui veut dire *prés d'Isis*, à cause que cette idole y étoit adorée; ou des Parrhasiens, peuples d'Arcadie, qu'Hercule conduisit dans les Gaules. D'autres font venir celui de *Lutetia* de λευκότης qui veut dire *blancheur*, soit que ses Habitans fussent blancs, ou que leur ville le fût. Il y en a qui aiment mieux croire que le nom de Paris est tiré d'un autre mot Grec παῤῥησία, qui veut dire *hardiesse* & liberté de parler sans flatterie, à cause que cette qualité convient aux Parisiens. Ils alléguent pour cela ces paroles de Guillaume le Breton, *Philipp. l.* 1.

Finibus egressi patriis, per Gallica rura
Sedem quærebant ponendis mœnibus aptam,
Et se Parisios dixerunt nomine Græco,
Quod sonat expositum nostris, Audacia, verbis;
Erroris causa vitandi, nomine solo
A quibus exierant Francis distare volentes.

Tout cela est extrémement suspect & moins vraisemblable que le sentiment des Auteurs qui rapportent l'origine de ce nom aux marais voisins de cette ville, qui la rendoient extrémement boueuse. Ces derniers tirent le nom de *Lutetia* de *Lutum*, qui signifie *boue*. Ce sentiment est fondé sur un témoignage tiré de Guillaume le Breton, & qui mérite d'être rapporté ici,

Urbibus Urbs speciosa magis, bona cujus ad unguem
Commendare mihi sensus brevitate negatur,
Quæ caput est Regni, quæ grandia germina Regum
Educat, & doctrix existit totius orbis,
Cui quamvis vere toto præluceat Orbe
Nullus in Orbe locus, quoniam tunc temporis illam
Reddebat palus & terræ pinguedo lutosam,
Aptum Parisii posuere Lutetia nomen.

Au reste, Paris est considérable par toutes sortes d'endroits. L'étendue de son enceinte est d'environ quatre lieues, le nombre de ses églises, de ses maisons ecclésiastiques & de ses maisons religieuses est de prés de deux cens. La beauté de ses Palais, de ses ponts, de ses places publiques, de ses fontaines & de ses rues, environ huit cens mille personnes qu'elle renferme, la rendent la premiére ville de l'univers. L'Empereur Charles-*Quint* (d'autres disent Sigismond) disoit qu'il avoit vu en France un monde, une ville & un village; le monde étoit Paris, la ville Orléans, & le village Poitiers. On divise ordinairement Paris en trois parties, la Cité, l'Université & la Ville. La Cité est l'ancienne ville bâtie dans l'Isle du Palais que la Seine forme: on en voit encore les deux anciennes portes, qui sont le grand & le petit Châtelet. Ce qui s'y remarque de plus considérable, c'est l'église Métropolitaine de Notre-Dame, la Sainte-

Chapelle avec diverses autres églises dont nous parlerons dans la suite; & le Palais, où le Parlement & les autres Cours supérieures tiennent leurs séances : nous en ferons aussi mention. Ce Palais étoit l'ancienne demeure des Rois de France, & l'on voit encore dans la Conciergerie la salle de saint Louïs. La ville qui est la partie septentrionale, est plus basse que les autres, & a été bâtie la derniére. Elle se divise en 24 quartiers, dans lesquels il y a 50 Commissaires qui ont soin d'y faire observer la Police. Dans son circuit elle comprend huit portes; & c'est en ce lieu qu'on voit un nombre infini de peuples, & une quantité prodigieuse d'églises, de palais, &c. L'Université, que Balsac nommoit *le Païs Latin*, & que d'autres ont appellé *la Cité des Lettres*, est la troisiéme partie de Paris plus élevée que les autres. La maison de Sorbonne tient le premier rang dans l'Université. La maison de Navarre ou de Champagne a été fondée par Jeanne de Navarre, épouse du Roi Philippe *le Bel*, l'an 1304. Le Collége de Harcourt fut fondé par Raoul de Harcourt, Chanoine de Paris l'an 1280. Le Cardinal le Moine, établit celui qui porte son nom en 1302. Celui de Bayeux a été fondé par Guillaume Bonnet, Evêque de cette ville, en 1308. Le Collége de Montaigu doit son établissement à Gilles Aycelin, Archevêque de Rouen, qui le fonda en 1314. Ceux de Rheims & de Narbonne ont été fondez par des Prélats de ces villes; celui-ci par Bernard de Fargis en 1317, & l'autre par Gui de Roye en 1412. Le Collége de Mazarin, dit des *Quatre Nations*, a été fondé par le Cardinal Mazarin l'an 1661. C'est le plus nombreux & le plus florissant de l'Université. Nous nous dispenserons de nommer les autres Colléges tant séculiers que réguliers, qui sont au nombre de plus de soixante, avec environ 8000 Ecoliers. Paris est le siége du premier Parlement de France, que Philippe *le Bel* rendit fixe, & où il établit la Chambre des Enquêtes. Charles VIII, qui le partagea en deux, ordonna la Tournelle. Depuis, la Chambre des Enquêtes a été divisée en cinq Chambres. François, I. du nom, créa celle du Domaine, & Henri III y ajoûta celle des Requêtes du Palais. La Chambre des Comptes fut fixée à Paris en même tems que le Parlement. Charles VI érigea la Cour des Aides en 1355. Henri II y ajoûta une Chambre en 1551, & le Roi Louïs XIII y en mit depuis une troisiéme. Il y a aussi une Cour des Monnoyes. La Chambre du Thrésor est la Jurisdiction des Thrésoriers généraux de France. La Chambre de l'Edit fut érigée par Henri IV, l'an 1597, & fut cassée en 1667. Le Connêtable & les Maréchaux de France, l'Amiral & les Grands-Maîtres Enquêteurs & Généraux Réformateurs des Eaux & Forêts, ont leur Jurisdiction à la Table de Marbre. Le Baillif du Palais a sa Chambre dans la grande salle. Hors l'enclos du Palais est le Grand Conseil dans la rue Saint-Honoré à l'Hôtel d'Aligre; & c'est là que se tient aussi la Jurisdiction du Grand Prevôt de l'Hôtel. La Justice du Prevôt de Paris, Chef de la Justice & de la Police de cette grande ville, se tient au grand Châtelet. Le Prevôt des Marchands & les Echevins, ont la leur à l'Hôtel-de-ville. Charles IX établit aussi la Jurisdiction consulaire, qui a son Hôtel derriére l'église de saint Merry; & la Justice s'y rend par un Juge & quatre Consuls, qui sont pris tant du Corps des Libraires, que des six Corps des Marchands, & de celui des Marchands de vin. Il y a une Cour de Justice supérieure à toutes celles dont nous venons de parler, qui est le Conseil du Roi. Il est divisé en Conseil d'Etat, de Finances & des Parties, dans lesquels le Chancelier préside en l'absence de sa Majesté. Le Conseil d'Etat qu'on appelle ordinairement *d'en-haut*, est composé des personnes qu'il plait au Roi d'y appeller, & qu'on appelle Ministres & Sécretaires d'Etat. Le Conseil des Finances est composé du Contrôleur Général, des Intendans, des Conseillers, des Greffiers & d'autres Officiers. Le Conseil Privé des Parties est composé du Chancelier, des Conseillers d'Etat & des Maîtres des Requêtes. Voilà les diverses jurisdictions qui sont à Paris. Ceux qui ont autrefois écrit les Antiquitez de cette ville, ont assûré qu'elle contenoit 34000 maisons, & que ses murailles avoient 1800 toises de tour. Les Modernes, quoiqu'elle se soit toujours accrue depuis que Clovis, I. du nom, l'eût choisie pour sa demeure, n'y comptent pourtant que 24000 maisons, sans parler de près de quatre mille autres qui sont sur des derriéres, environ trois cens grands Hôtels, 660 rues, 51 paroisses, 52 couvents d'Hommes, 78 de Filles, plusieurs Séminaires, & quantité de Communautez de Filles qui ne font point de vœux. Quant aux hopitaux, ponts, places, ports & fauxbourgs de Paris, il y a dans la ville l'hopital de Saint-Jacques, rue Saint-Denys, dont on croit Charlemagne Fondateur; celui des Quinze-vints Aveugles, & l'Hôtel-Dieu, attribuez à saint Louïs; ceux de saint Gervais & de sainte Catherine; les trois des Enfans Rouges, du saint Esprit & de la Trinité; celui des Incurables; l'Hôtel des Invalides, l'hopital général; & divers autres qui sont dans les fauxbourgs, tous au nombre de plus de trente. Cette ville est environnée de plusieurs fauxbourgs, qui sont ceux de Saint-Michel, de Saint-Jacques, de Saint-Marcel, de Saint-Victor, de Saint-Antoine, de Charonne, de Pincourt, du Temple, de Saint-Martin, de Saint-Laurent, de Saint-Lazare, de Saint-Denys, de Montmartre, de Richelieu, de Saint-Honoré & de Saint-Germain. Celui-ci, qui est aujourd'hui joint à la ville, surpasse & dans sa grandeur, & dans la magnificence de ses bâtimens, la plus belle ville de France. Paris souffrit beaucoup par les courses des Normands, qui vinrent devant cette ville en 845 & 856, & y mirent le siége en 886 & 890. Elle fut encore ravagée sous le régne de Louïs d'*Outremer*. Sous celui de Charles VII, les Anglois s'en rendirent les maîtres, & les partisans de la Ligue le furent aussi du tems de Henri III, qui fut tué en assiégeant cette ville en 1589. Elle avoit été presque toute brûlée dès l'an 585, sur quoi Grégoire de Tours rapporte une chose assez particuliére, qu'il semble croire, & qui rouloit sur une tradition superstitieuse des Parisiens; c'est que cette ville avoit été bâtie sous une constellation qui la défendoit de l'embrasement, des serpens, & des souris, mais qu'un peu avant cet incendie, on avoit en fouillant une arche du pont, trouvé un serpent & une souris d'airain, qui étoient les deux talismans préservatifs de cette ville. Elle souffrit un autre incendie en 1034, & une terrible inondation en 1206. Paris est dans l'Isle de France; & son territoire, qui est appellé PARISIS, comprenoit autrefois ce qui est jusqu'à Pontoise d'un côté, & à Claye vers la Brie de l'autre. Ce nom reste encore à quelques villages, dits *en Parisis*. Ses environs sont très-peuplez; car on y trouve dix mille villages ou châteaux, à dix lieues à la ronde.

EDIFICES PUBLICS.

L'ancien Louvre fut commencé par le Roi François I, & continué par les Rois Henri II, & Charles IX. On apprend par les devis & les marchez qui ont été faits de cet édifice (qui sont à la Chambre des Comptes) que ce fut Pierre de Lescot, Seigneur & Abbé de Clagny, alors Surintendant des Bâtimens, qui en avoit donné les desseins. Il étoit très-habile pour son tems, & avoit même passé plusieurs années à Rome, où il avoit fait du progrès dans son art. Il paroît par l'ordonnance de ce Palais, que la Cour ne devoit avoir que 34 toises en quarré; les deux côtez de cette Cour qui sont faits, furent achevez sous Charles IX. C'est une chose assez étonnante, que sortant d'un goût Gothique & barbare en ce tems, on ait pu produire un bâtiment qui approche si fort de la perfection: car ni en Italie, ni ailleurs on ne voit point d'édifice d'un goût d'Architecture si achevé & si magnifique. On doit pourtant avouer qu'il y a des choses dans cet ouvrage qui peuvent être censurées avec raison, comme les figures de l'Attique, qui sont de beaucoup plus fortes qu'elles ne devroient être; les deux frontons l'un dans l'autre; & beaucoup d'ornemens de sculpture qui ne conviennent pas avec l'ordonnance de l'Architecture. Ces défauts font croire que celui qui conduisoit cet ouvrage, étoit mort avant qu'on y eût mis la derniére main. Tous les ornemens de sculpture sont du fameux Jean Goujon & de Paul Ponce.

Le Roi Louïs XIII a fait élever ce qu'on appelle le Dôme du Louvre, qui est à présent le milieu: c'est ce qui a donné occasion de faire la Cour de ce Palais quatre fois plus grande qu'elle ne devoit être par le premier projet. Jacques le Mercier fut l'Architecte de ce dôme, dont l'ordonnance ne répond guéres à la sage disposition de l'ancien Louvre. La grande & principale entrée du Louvre est située à l'orient du côté de Saint-Germain de l'Auxerrois. Les fondemens en furent posez le 17 octobre 1665, sur le plan du fameux Cavalier Laurent Bernin. Les Connoisseurs admirent la façade du côté de la riviére; mais sur tout celle du côté de S. Germain de l'Auxerrois, & deux pierres qui forment la cimaise du fronton, qui ont chacune 54 piez de longueur sur huit piez de largeur & 18 pouces d'épaisseur, que l'on plaça sans embarras, par le moyen d'une machine que Ponce Cliquin inventa, & dont M. Perrault a fait graver une estampe, qui se trouve dans la derniére édition de son Vitruve. Louïs *le Vau* conduisit cet ouvrage jusqu'à sa mort, arrivée l'an *1676*. Après sa mort, François d'Orbay son Eléve, fut chargé de l'inspection & de la conduite de ce superbe édifice, qu'il a conduit jusqu'en l'état où il est à présent. Quelques particuliers prétendent que c'est sur les desseins de M. Perrault.

La galerie qui joint l'ancien Louvre, & dont le bout regarde la riviére, a été bâtie par Catherine de Médicis, du dessein de Philbert de Lorme. La grande galerie sur la riviére, qui joint celle-ci, a été faite par Henri IV. Le Sieur Métezeau a été l'Architecte de la partie qui est vers le Louvre: & le reste, qui joint le Palais des Tuilleries, a été fait par le Sieur du Pérac.

Le Palais des Tuilleries (ainsi nommé parce qu'il est bâti sur un terrain où on a fabriqué pendant longtems de la tuile) a été commencé au mois de mai 1564, par Catherine de Médicis, qui a fait le milieu de ce Palais. Philbert de Lorme en fut l'Architecte. Les corps de logis qui le joignent par les deux bouts, ont été faits sur les desseins de Jean Bullan, qui étoit pour lors l'Architecte du Connêtable de Montmorency. Tout le reste de ce Palais a été fait sous le régne de Louïs XIV, sur le dessein du Sieur le Vau. Le jardin a été commencé en 1600, par les soins de Henri IV, & perfectionné depuis par André le Nautre ou le Nôtre, qui a tracé le parterre dans l'état où on le voit aujourd'hui.

Au delà des Tuilleries sur le bord de la riviére, Marie de Médicis fit planter en 1616, un Cours long d'environs 1800 pas, composé de trois allées formées par quatre rangées d'ormes, qui font ensemble près de 20 toises de largeur. Le Maréchal de Bassompierre fit revêtir de pierre de taille, toute la longueur du Cours du côté de la riviére, afin de prévenir les dommages que les débordemens pourroient y causer.

Le pont-Notre-Dame a été bâti sous les Rois Louïs XII, & François I. Jean Joconde Religieux Dominicain en fut l'Architecte. Ce pont est le premier pont de pierre qui ait été fait à Paris; il fut achevé le dixiéme juillet 1507.

Le pont-au-change, fut ainsi nommé, à cause d'un grand nombre de Changeurs qui occupoient les maisons bâties sur ou aux environs de ce pont: on l'appelloit aussi le pont-aux-oiseaux ou des Oiseleurs, parce qu'il y avoit plusieurs personnes de cette profession qui y demeuroient. Ce pont qui étoit de bois fut brûlé en 1639. Le 19 de septembre de la même année, on commença à bâtir de pierre celui que nous y voyons à présent, qui ne fut achevé que le vintiéme octobre 1647. On a bâti dessus deux rangs de maisons doubles, qui ont chacune quatre étages de hauteur.

Le pont-Saint-Michel, bâti en 1618, sous le régne de Louïs XIII, tire son nom de la petite église de saint Michel qui est dans l'enceinte du Palais, ou bien parce qu'il conduit à la porte de ce nom, qui est à l'extrémité de la rue de la Harpe: il est chargé de maisons bâties de brique & de pierre de taille.

La fontaine proche les saints Innocens, appellée *la Fontaine des Nymphes*, a été bâtie sous François I. Cet ouvrage est estimé parmi les Connoisseurs, comme le plus beau morceau d'Architecture & de Sculpture, qui ait paru depuis qu'on a quitté la maniére Gothique. Jean Goujon fut l'ordonnateur tant de l'Architecture que de la Sculpture, à laquelle il travailla même de sa main.

Le pont-neuf a été commencé sous Henri III, qui en posa la premiere pierre le 30 mai 1578. Cet ouvrage qui avoit été discontinué fut achevé au mois d'octobre 1604, par l'ordre de Henri IV. Ce pont passe pour un des plus beaux de l'Europe. Jacques Androuet du Cerceau avoit été chargé de la conduite de cet ouvrage sous Henri III, mais ce fut Guillaume Marchand qui eut l'honneur de l'achever. La statue équestre de Henri IV, qui est au milieu, est de Jean de Bologne, Sculpteur Italien. Elle a été faite aux frais de Ferdinand & de Côme II, Grands Ducs de Toscane, qui en firent présent à Louïs XIII, & à Marie de Médicis mère de ce Prince. Le deuxiéme juin 1614, Louïs XIII, posa la premiére pierre du pié-d'estal; & le 23 août suivant cette statue fut posée sur son pié-d'estal par les Prevôts des Marchands & par les Echevins de Paris, qui firent mettre dans le ventre du cheval une inscription écrite sur une peau de velin, enfermée dans un tuyau de plomb avec de la poussiére de charbon pour la conserver, contenant les noms de tous ceux qui avoient eu part à cette statue. La ville de Paris fit faire les façades qui sont au pié-d'estal par Franqueville premier Sculpteur de Louïs XIII.

Le *Palais* du Luxembourg a été bâti par Marie de Médicis l'an 1615. Jacques de Brosse en a été l'Architecte. Ce Palais est un des plus grands de l'Europe; mais l'Architecture n'en est pas d'un goût fort excellent.

La place royale a été bâtie en 1604, sous le régne de Henri IV. Son ordonnance, qui est de mauvais goût, est d'un Architecte sans nom. La statue équestre de Louïs XIII, qui est au milieu de cette place, érigée le 13 septembre 1639, par le Cardinal de Richelieu, est de Biard, Sculpteur François; & le cheval est de Daniel de Volterre, Peintre & Sculpteur Italien.

Le Palais royal a été bâti en 1636, par le Cardinal de Richelieu. Le Sieur Jacques le Mercier a été l'Architecte de ce Palais, qui est d'un goût d'Architecture assez médiocre. Le Cardinal de Richelieu donna ce Palais avec plusieurs meubles à Louïs XIII, qui chargea Claude Bouthillier Surintendant des Finances d'accepter cette donation par acte du premier juin 1639. Le Cardinal de Richelieu confirma cette donation par son testament fait à Narbonne au mois de mai de l'année 1642. Anne d'Autriche commença à y demeurer pendant sa régence au mois d'octobre 1643. Le Roi donna ce Palais à Philippe de France Duc d'Orléans pour en jouir sa vie durant, avec la propriété pour Philippe d'Orléans son fils, en faveur du mariage que ce Prince a contracté avec Marie de Bourbon légitimée de France.

Le pont-Marie & le pont de la *Tournelle* ont été bâtis en 1614, sous Louïs XIII, par un nommé Christophle Marie associé avec Poultier & le Regratier. Le pont-au-change a encore été bâti sous le même régne: il n'y a rien à ces ponts qui mérite d'être remarqué.

Le portail de l'église de saint Gervais a été fait sous le régne de Louïs XIII, & a eu Jacques de Brosse pour Architecte. C'est le plus beau frontispice d'église qui soit en Europe.

L'église de Sorbonne a été bâtie sous le même régne par le Cardinal de Richelieu. Le Sieur Jacques le Mercier en fut l'Architecte. Le tombeau du même Cardinal est du Sieur François Girardon.

Sous le même régne, l'église des Péres de l'Oratoire fut bâtie par les soins du Cardinal de Richelieu: elle est encore du dessein du Sieur Jacques le Mercier.

L'église & la maison professe des Jésuites, a été bâtie sous Louïs XIII, qui en posa la premiére pierre en 1627. Un Religieux de cette Société, nommé le Pére Dérand, vouloit faire cette église sur l'idée de celle qu'on appelle à Rome le grand Jesus; mais il y a fort mal réussi: le portail sur tout est censuré avec raison, comme un très-mauvais ouvrage. Cet édifice ne fut terminé qu'en 1641.

L'église du Noviciat de la même Société, a été bâtie sous le même régne, par M. Des-Noyers, & sous la conduite du frére Martel Ange, Religieux de cette Société. Quoique beaucoup de gens estiment cette église, elle est néanmoins d'un goût médiocre, mais beaucoup meilleur que celui de la maison professe. Madame l'Huillier, veuve de Claude le Roux, Seigneur de Sainte-Beuve, est Fondatrice de cette maison, qui fut commencée l'an 1610: & François Sublet Des-Noyers, Sécretaire d'Etat & de la Guerre, a fourni à toute la dépense du bâtiment de l'église.

L'église & le monastére du Val-de-Grace ont été bâtis par la Reine Anne d'*Autriche*. Le Sieur François Mansart a commencé cette église, & l'a élevée jusqu'au premier ordre d'Architecture. Le Sieur Pierre le Muet l'a continuée, & a fait le monastére. Le Sieur Gabriel le Duc a achevé l'église, & a fini le reste qui n'étoit pas dans sa perfection.

L'église des quatre Nations a été bâtie sous le régne de Louïs XIV, par le Cardinal de Mazarin: le Sieur le Vau en fut l'Architecte: on y estime le tombeau du Cardinal Mazarin fait par le Sieur Coisevaux.

L'église des Theatins qui a été bâtie par le même Cardinal sous le même régne, est du dessein du Cavalier Bernini Italien. L'Architecture est d'un goût sauvage & bizarre: on a fini l'église, mais on a retranché une partie du dessein, & de l'étendue qu'elle devoit avoir.

Le portail des Minimes de la place royale est du dessein du Sieur François Mansart, & passe pour un excellent morceau d'Architecture.

Le petit portail de l'Eglise de sainte Catherine du Val des Ecoliers, qu'on doit estimer, attendu qu'on ne pouvoit rien faire de mieux en cet endroit, est du dessein du Pére de Creil, Chanoine Régulier du même Ordre.

L'Eglise de l'Assomption, proche de la porte saint Honoré, a été bâtie sous le régne de Louïs XIV. Le Sieur Errard en a composé le dessein sur l'idée du Panthéon de Rome; mais le dôme de cette église n'est pas approuvé.

L'église de saint Sulpice a été bâtie sous le même régne: le Sieur le Vau l'a commencée, & le Sieur Gittart l'a continuée. Gaston, Duc d'Orléans, posa la premiére pierre du bâtiment neuf l'an 1646; & le premier édifice n'ayant pas été jugé suffisant, Anne d'Autriche posa la premiére pierre de celui que l'on voit à présent, l'an 1655. On la continuoit encore en l'année 1724, où la croisée, & une partie de la nef furent achevées.

L'Hôtel Royal des Invalides a été bâti par le Roi Louïs XIV, Libéral Bruand a été l'Architecte de la maison; & M. Mansart Surintendant des bâtimens, a été l'Architecte de l'église: on en jetta les premiers fondemens le 30 novembre 1671.

L'église des Filles-sainte-Marie, rue Saint-Antoine, a été bâtie sous le régne de Louïs XIII, par le Sieur François Mansart.

L'église de sainte Elisabeth, rue du Temple, a aussi été bâtie sous le même régne.

L'église de la Salpêtriére a été bâtie sous le régne de Louïs XIV. Le Sieur le Vau en a donné le dessein, qui est assez singulier, & le Sieur Libéral Bruand en a fait le dôme & le portail.

L'église des Péres de la Merci, dans la rue du grand Chantier, a été bâtie sous le même régne, par le Sieur Cottart.

L'église des Augustins Deschaussez de Notre-Dame de la Victoire, a été bâtie aussi sous le même régne, par le Sieur le Duc.

L'église paroissiale de saint Louïs, dans l'isle, a été bâtie encore sous ce régne: le Sieur le Vau l'a commencée, & le Sieur le Duc l'a continuée: elle n'est pas entiérement finie.

L'église paroissiale de S. Roch n'étoit autrefois qu'une petite chapelle dédiée sous le titre de sainte Susanne & de saint Roch, qui fut bâtie vers l'année 1587, & n'étoit qu'une succursale de Saint-Germain de l'Auxerrois, qui ne fut érigée en Cure qu'en 1630. Le grand vaisseau que l'on voit à présent, fut commencé en 1655, sur le plan de Jacques Mercier Architecte. En 1709, ceux qui ont soin du temporel de cette église, firent construire sous l'invocation de la sainte Vierge une chapelle, qui leur couta des sommes considérables, qu'ils avoient tirées d'une loterie que le Roi leur avoit accordée pour cet effet: on trouve cette chapelle d'un goût exquis.

L'église des Péres de Nazareth, rue du Temple, a été bâtie sous le régne de Louïs XIV, par le Sieur de Lespine.

Le portail de saint Jacques du Haut-Pas, fauxbourg S. Jacques, a été fait sous le régne de Louïs XIV, par le Sieur Gittart.

L'église & le monastére des Jacobins rue-saint-Honoré, furent fondez en 1614, par les soins & des deniers du Cardinal Pierre de Gondy, Evêque de Paris, de du Tillet Greffier en Chef du Parlement, & de plusieurs autres personnes. François de Gondy, Archevêque de Paris, dédia l'église en 1628, sous l'invocation de l'Annonciation de Notre-Dame. La Bibliothéque de ce monastére est une des plus considérables de Paris: elle contient plus de vint mille volumes.

L'église & le monastére des Feuillans, que l'on nomme ainsi parce que la réforme que l'on y suit, avoit commencé dans une Abbaïe qui porte le nom de Feuillans, furent fondez l'an 1601. Louïs XIII fit bâtir en 1624, le portail de leur église, dont François Mansart donna le dessein. Comme c'étoit le premier ouvrage de cet habile Architecte, on y trouve des fautes que l'on ne rencontre point dans ceux qu'il a faits depuis ce tems-là.

La place de Louïs le Grand. Cette place est bâtie sur le terrain de l'Hôtel que Henri IV avoit fait construire pour César de Vendôme légitimé de France. Louïs XIV acheta cette place & l'Hôtel qui y étoit, six cens soixante mille livres. Il fit démolir les bâtimens au mois d'avril 1687, & fit faire des façades pour former la place qui a subsisté jusqu'en 1699. Il la donna depuis ce tems à l'Hôtel-de-ville qui en a fait démolir les anciens bâtimens, & construire de nouveaux sur les desseins de Jules Hardouin Mansart, Surintendant des Bâtimens de Louïs XIV. Au milieu de cette place on érigea le 13 août 1699, une statue équestre de ce Prince, laquelle a vint piez de hauteur, que le fameux Sculpteur François Girardon a été plus de sept ans à conduire à sa perfection. Jean Balthazar Celler, natif de Zurich en Suisse, a été le fondeur de cette statue, qui est d'un seul jet.

La place des Victoires a été bâtie en 1684, par François Vicomte d'Aubusson de la Feuillade, Duc, Pair & Maréchal de France, &c. sur les ruines de l'Hôtel de la Ferté-Saint-Nectaire, Sénectaire ou Senneterre, & de l'Hôtel d'Emery. Elle est de figure d'ellipse ou ovale de 40 toises de diamétre. Au milieu on voit une statue pédestre de Louïs XIV, faite par Martin Desjardins, natif de Breda. Elle fut posée le 28 mars 1686. François Séraphin Régnier des Marais est Auteur des Inscriptions que l'on voit autour de ce Monument.

Le pont royal a été élevé par le Roi Louïs XIV, sur les desseins de M. Mansart.

Le plus grand nombre des nouveaux ouvrages qui ont embelli Paris sous ce régne, est dû aux soins de M. Pelletier, pour lors Prevôt des Marchands, & depuis Ministre d'Etat. Ils ont été bâtis sur

les desseins & sous la conduite du Sieur Pierre Bullet, Architecte du Roi: nous en allons donner le détail.

On a commencé par la porte Saint-Antoine, qui avoit été faite pour l'entrée de Henri III, à son retour de Pologne, & qui fut depuis ornée pour l'entrée de Louis XIV. Quoique l'ancienne Architecture de cette porte, qui est de Metezeau, soit d'assez mauvais goût, on a néanmoins voulu la conserver à cause de deux choses singuliéres. On y admire une arriére-voussure fort belle, qui est le premier ouvrage de ce genre, & qui a donné le nom à toutes les arriéres-voussures qu'on a faites depuis de cette sorte, qu'on appelle de Saint-Antoine. On y remarque encore deux fleuves qui sont d'un excellent goût, & qu'on croit être de la main du fameux Maître Ponce Sculpteur François. A la porte du milieu, on a ajoûté pour la commodité publique deux autres portes, ausquelles on a fait deux arriéres-voussures semblables à l'ancienne. Le pont d'entrée de cette porte a été beaucoup élargi, parce qu'il étoit trop étroit: on y a ajoûté une demi-lune du côté du fauxbourg, pour dégager cette entrée, & on a placé aux deux bouts de cette demi-lune, deux figures représentant Hercule & Pallas. Elles sont du Sieur Renaudin. On a ensuite fait une rampe à côté de cette porte, pour monter sur le boulevard, qui étoit un chaos de terre & d'immondices, servant de retraite aux fainéans & aux vagabonds. On a planté sur ce boulevard un Cours de quatre rangées d'ormes, qui forment trois allées fort agréables; celle du milieu a dix toises; & les contr'allées chacune trois toises. On a revêtu ce Cours d'un mur de rempart jusqu'à l'endroit où est le jardin du Calvaire: tout le reste de ce Cours, qui a été fait depuis, n'est point revêtu. On a encore fait dans cette longueur la peti porte de Saint-Louis. Ce nouveau Cours, qui régne sur le boulevard, est de 1200 toises de longueur, depuis la porte-Saint-Antoine jusqu'à la porte-Saint-Martin. Il fut dressé en 1670, en vertu d'un arrêt du Conseil du septiéme septembre de la même année.

La porte-Saint-Denys a été faite en 1672, pendant la guerre de Hollande. Elle a douze toises en quarré; l'arcade a 24 piez de large sur 48 piez de haut; les ornemens de la Sculpture sont du Sieur Anguierre l'aîné. Le dessein de cette porte est du sçavant François Blondel, qui est Auteur des Inscriptions que l'on y remarque.

La porte-Saint-Martin a été faite en 1674. Elle a neuf toises en quarré; l'arcade du milieu a 16 piez de large sur 32 piez de haut: & les petites portes ont chacune neuf piez sur 18 de haut. Cette porte a été faite pendant la campagne de Bezançon & de Limbourg. Les Sculpteurs sont les Sieurs Gaspard de Mercy, le Gros & le Hongre.

La porte-Saint-Bernard a été bâtie en 1673. En conservant le corps de l'ancienne porte, on y a fait deux portes d'égale grandeur; & on a placé sur cette porte deux bas reliefs qui réprésentent la navigation & le commerce. Ils sont des Sieurs Batiste Tubi & de Massou.

On a élargi beaucoup de rues qui causoient de continuels embarras dans la ville, à cause de leur peu de largeur; mais le principal de ces ouvrages, est le quai appellé *Pelletier*, qui fut fait en 1675, à la place des maisons de Tanneurs qui donnoient sur la riviére. Il n'y avoit point alors d'autre passage que la rue, qui est restée, qu'on appelle de *la Tannerie*, qui est très-étroite & de mauvaise odeur. Ce quai, qui comprend la longueur depuis le pont-Notre-Dame jusques dans la Gréve, a quatre toises de largeur, pour le passage des voitures, & une banquette de six piez pour les gens de pié. Cette banquette est portée en l'air par une coupe de pierre extraordinaire, l'espace de 80 toises de longueur, avec un mur de parapet au dessus. Cet ouvrage a paru si hardi, que les plus habiles doutoient qu'il pût s'exécuter & subsister de cette sorte.

L'on a fait d'autres ouvertures & élargissemens de rues dans la ville, dans la rue des Arcis, jusqu'à saint Merry: dans la rue de la vieille Draperie, vers le Palais; dans la rue de la Ferronnerie, & dans plusieurs autres. On a fait encore le quai Malaquais, depuis les quatre Nations jusqu'au pont royal des Tuilleries: c'est un ouvrage d'une grande commodité pour le public, & qui donne beaucoup d'agrément aux maisons bâties le long de ce quai; & l'on a commencé un autre quai depuis le pont royal vis à vis les Tuilleries, qui ira jusqu'au Pré-aux-clercs.

Les fontaines de la porte-Saint-Denys, celles des Augustins Déchaussez, de Saint-Ovide, de la Charité, de la porte-Saint-Germain, de la rue de Paradis, de l'Echaudé, & celle de la rue Saint-Louis au Marais, ont toutes été faites sous la Prevôté de M. le Pelletier.

Avant que de commencer tous ces ouvrages, le Roi ordonna en 1670, à M. le Pelletier, de faire lever un plan exact de Paris, pour marquer l'état où étoit alors cette ville, & toutes les choses qu'on y pouvoit faire par la suite du tems, tant pour la décoration & l'embellissement, que pour la commodité publique. Ce plan ayant été fait, fut déposé à l'Hôtel-de-Ville, & le Roi donna un Arrêt du Conseil d'Etat, pour approuver les ouvrages projettez sur ce plan, qui n'ont été faits depuis que conformément à ce qui fut résolu pour lors, & suivant l'intention de sa Majesté.

Quoique tous ces ouvrages soient incontestablement du Sieur Bullet, cependant le Sieur Blondel s'en est attribué quelques uns, dont il n'avoit néanmoins fourni que les Inscriptions: ce qui a trompé quelques Graveurs, & même le Sieur Brice, Auteur de la Description de Paris. Ceux qui ont le véritable goût d'Architecture, & qui se connoissent en profils, ne pourront s'y méprendre, s'ils se donnent la peine de conférer ces différens ouvrages, contestez & non contestez, qu'ils sentiront être tous d'une même main. Nous devons rendre la même Justice au Sieur Bullet à l'égard du plan de Paris qu'il avoit levé, & que le Sieur Blondel a néanmoins fait graver sous son nom. On pourra voir des preuves sensibles de cette usurpation, dans le privilége obtenu par le Sieur Bullet, pour le plan de Paris, qu'il va publier, beaucoup plus exact, & plus étendu qu'il n'avoit paru jusqu'ici.

EGLISE DE PARIS.

Cette église a été fondée peu après le tems des Apôtres, suivant l'ancienne tradition, & dans le troisiéme siécle, selon l'opinion des plus habiles Critiques, par saint Denys, qui en fut le premier Evêque, & qui la cimenta de son sang. Il a eu des successeurs très-célébres, dont plusieurs sont reconnus pour Saints, comme saint Marcel, saint Germain, saint Ceran, saint Landry, saint Hugues, *&c.* Les autres sont renommez par leurs emplois ou par leur doctrine; comme Gozlin, Rainaud de Vendôme, Gallon, Gilbert, Etienne de Senlis, Pierre Lombard, Maurice de Sully, Odon de Sully, Guillaume de Seignelay, Guillaume d'Auvergne, Etienne Templier, Guillaume Chartier, Etienne & François Poncher: & les Cardinaux Pierre de la Forêt, Etienne de Paris, Aimeric de Magnac, Jean du Bellay, & Pierre, Henri & Jean François-Paul de Gondy. Paris n'étoit que le siége d'un Evêché, suffragant de Sens: mais à la priere du Roi Louis XIII, le Pape Grégoire XV, érigea en 1622, l'Archevêché, qui a Chartres, Meaux, Orléans & Blois pour suffragans. L'Archevêché de Paris a été érigé en 1672, en Duché & Pairie, en faveur de François de Harlay de Chanvallon, dignité dont a joui Messire Louis Antoine, Cardinal de Noailles, qui a gouverné cette église jusques au commencement de l'an 1729, qui fut celui de sa mort. L'église métropolitaine est Notre-Dame dont la premiére fondation est attribuée à Childebert I. Le Roi Robert la fit rebâtir; & ses successeurs continuerent son dessein jusqu'au tems de Philippe *Auguste*, sous lequel elle fut achevée, par les soins de l'Evêque Maurice de Sully. Plusieurs Auteurs ont fait la description de cette métropole, où il y a cinquante & un Chanoines, & huit Dignitez, qui sont le Doyen, le Chantre, trois Archidiacres, de Paris, de Josas & de Brie, le Sous-Chantre, le Chancelier, & le Pénitencier. On ajoûte six Grands Vicaires, dix Chanoines de Saint-Denys-du-Pas, six Chanoines & deux Curez de Saint-Jean-le-Rond, deux Chanoines & deux Vicaires de Saint-Aignan, douze Enfans de Chœur, les Clercs qu'on appelle de Matines, & cent quarante Chapelains. Outre cette métropole, on trouve dans la Cité la sainte Chapelle bâtie par saint Louis, & enrichie de la couronne d'épines, & d'un très-grand nombre d'autres Reliques. Il y a encore à Paris quatre Abbaïes; celles de Sainte-Geneviéve & de Saint-Victor, toutes deux de Chanoines Réguliers de saint Augustin; celle de Saint-Germain-des-Prez, de Religieux de saint Benoît, de la Congrégation de Saint-Maur; & celle de Saint-Magloire, où sont présentement les Prêtres de l'Oratoire, sans compter l'Abbaïe de Saint-Antoine, & celle de Montmartre, outre les Abbaïes aux-Bois, de Pantemont, de Port-Royal, de Sainte-Perrine-à-la-Villette, & une à Issy, toutes de Filles. Le dénombrement de tant choses, n'est pas proprement de ce lieu. Un grand nombre d'*Ecrivains se sont empressez à donner des descriptions de Paris, & à éclaircir son Histoire.* Gilles Corrozet, Imprimeur, mort en 1558, est celui qui le premier en a donné l'exemple. Nicolas Bonfons, Libraire, augmenta ses Antiquitez en 1581, & les redonna encore en 1588, revues par Jean Robel, Peintre; mais Jacques du Breul, Religieux Bénédictin de Saint-Germain-des-Prez est celui dont Bonfons se servit le plus utilement. Le succès de deux éditions des Fastes & Antiquitez de Paris, en 1605 & 1608, anima du Breul, & lui fit entreprendre le Théatre des Antiquitez, qui parut en 1612, *in quarto*. Du Breul mourut peu après, & les deux éditions qui ont été faites en 1618 & en 1639, après sa mort, ne valent pas la premiére, à laquelle il faut joindre le supplément Latin qu'il publia en 1614. Depuis, trois autres grands Ouvrages, dont deux étoient encore sous la presse en 1723, ont été composez pour éclaircir l'Histoire de cette grande ville. Le premier de Claude Malingre de Saint-Lazare parut en 1640, *in folio*, sous le titre, *Antiquitez de la ville de Paris.* Le second est de Henri Sauval, Avocat au Parlement, qui y travailloit dès l'an 1654, & qui mourut en 1669. Son Ouvrage fut après sa mort imprimé à Paris en 1724, en trois volumes *in folio*. Il avoit intitulé son Ouvrage, *Paris Ancien & Moderne*, & y traitoit article par article de tout ce qui concerne cette ville. Le troisiéme commencé par Dom Félibien, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, est une Histoire suivie de Paris. Le premier Auteur étant mort, Dom Lobineau, Religieux de la même Congrégation a été chargé de continuer cette Histoire, à laquelle il a joint un grand recueil de preuves, & qui a été imprimé en 1725, en cinq volumes *in folio*. Le Sieur Grancolas en a fait une depuis en abbrégé, en deux volumes *in douze*, qui ont été imprimez en 1728, & supprimez aussi-tôt. On a aussi diverses descriptions de Paris: celle que M. de la Mare, Commissaire au Châtelet de Paris, a mise à la tête de son excellent Traité de la Police: Itinéraire de Paris, par Jean Boisseau: le Guide de Paris, par George de Chuyes: la Ville de Paris, par François Colletet, qui a aussi donné en deux volumes *in douze*, un Abbrégé des Annales & Antiquitez de Paris en 1664: les Adresses de la Ville de Paris, par Abraham de Pradel: Paris Ancien & Nouveau par C. le Maire; & enfin la Description nouvelle de Paris, par Germain Brice, dont il a été fait diverses éditions, & qui est le meilleur Ouvrage de ceux de ce genre. On y peut joindre les 24 planches gravées en 1714, par ordre de M. d'Argenson, Lieutenant de police, où sont représentez les 24 Quartiers suivant la division faite en 1702. On a aussi une Histoire de l'Eglise de Paris composée par Gérard du Bois, d'Orléans, qui parut en deux volumes *in folio*, en 1690

&

& en 1710; mais qui finit à l'an 1283, l'Auteur étant mort en 1695, avant que de pouvoir achever son entreprise: & l'an 1665, & les années suivantes on publia en six volumes *in folio*, l'Histoire de l'Université de Paris jusqu'en 1600, par César Egalte du Boullay, qui fut censurée l'an 1667, par la Faculté de Théologie; ce qui n'a pas empêché qu'elle ne fût bien reçue du public, celle qu'Edmond Richer, Docteur, avoit écrite auparavant, ne paroissant pas, & une autre Histoire composée depuis par un Docteur nommé Guyart, & par Jean Mentel, Médecin, n'ayant point trouvé d'Imprimeurs qui voulussent s'en charger.

CONCILES DE PARIS.

Entre les Conciles qui furent tenus en France, par les soins de saint Hilaire de *Poitiers*, pour rétablir la Foi Orthodoxe contre les Ariens, celui de Paris est un des plus considérables, & fut tenu vers l'an 362. M. le Févre, Précepteur de Louïs XIII, nous a donné ce Concile dans les fragmens de saint Hilaire: le titre porte, qu'il a été tenu *apud Parisiam civitatem*, ce que le Févre, le Cardinal Baronius & tous les autres expliquent sans contredit de Paris. Nous avons dans le même lieu, l'Epître que les Evêques de France y écrivirent aux Prélats Orientaux, où ils expliquent leur créance sur la consubstantialité du Fils avec son Pére, & où ils dénoncent l'excommunication de Saturnin d'*Arles*. Les Evêques de France s'assemblérent en 555 à Paris, au sujet de Saffaraque, Evêque de cette ville, lequel étant convaincu de divers crimes, fut déposé & relégué dans un monastére, pour y faire pénitence. Sapaudus d'*Arles* présida à ce Concile; & Probien de *Bourges* à un autre, que quinze Evêques célébrérent en 557, contre ceux qui usurpoient les biens des églises: ce que nous apprenons du premier des dix Canons qui nous restent. Le Roi Gontran assembla en 573, ou selon d'autres, en 575, le quatriéme Concile de Paris, pour accorder Chilpéric avec Sigebert; mais ce fut inutilement: de sorte que les Prélats ne firent autre chose que condamner Promotus, qui faisoit les fonctions d'Evêque dans la ville de Châteaudun, dépendante du diocése de Chartres. Deux ans ans après, Chilpéric fit tenir un Concile à Paris contre Prétextat de *Rouen*; & lui ayant persuadé de se confesser coupable, il le fit envoyer en exil dans une isle près de Coutances. De quarante-cinq Prélats qui se trouvérent à cette assemblée, il n'y eut que Grégoire de Tours qui soutint généreusement le parti de son confrére. Le cinquiéme Concile de Paris, fut convoqué en 624, par les soins de Clotaire II, pour la réforme des abus. On y compta 79 Evêques, dont nous avons perdu les souscriptions: nous n'avons que quinze Canons de ce Concile, avec l'Edit du même Roi, pour les faire valoir. On tint une assemblée à Paris en 824, au sujet de la question des Images. L'Empereur Louïs *le Débonnaire*, songeant à ce qui pouvoit être avantageux au gouvernement de l'Eglise & de l'Etat, & aux moyens d'appaiser la colére de Dieu, qui se déclaroit fréquemment par les irruptions des Normands, ordonna en 828, la convocation de quatre Conciles pour l'année suivante. On les célébra à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouse; & le Prince dressa les articles qui s'y devoient traiter. Il confirma les Décrets de ces quatre Conciles, dans celui de Wormes, tenu la même année 829, en présence des Légats du Pape Grégoire IV. Nous n'avons les Actes que de celui de Paris, qui est le VI de ce nom. Ces Actes sont fort beaux, & sont divisez en trois livres. Le septiéme Concile fut tenu en 846, pour achever des réglemens qui n'avoient pu être terminez au Concile de Meaux. L'année suivante on en célébra un autre pour l'affaire d'Ebbon de *Rheims*. Le Roi Henri I, voulant faire couronner son fils Philippe I, assembla les Prélats à Paris en 1059. Il y avoit fait tenir contre Bérenger un autre Concile, qu'on met en 1050. Giraud, Cardinal d'Ostie, Légat du saint Siége, en célébra un en 1073. Manassès de *Rheims*, Richard de *Bourges*, & divers autres Prélats, assemblez à Paris en 1091 ou 1092, excommuniérent ceux qui avoient usurpé les biens de l'Abbaïe de Compiégne. Othon de Frisingen parle d'une assemblée d'Evêques, tenue en 1145, à Paris, où Hugues d'*Amiens*, Archevêque de Rouen, disputa contre Gilbert de la Porée, Evêque de Poitiers. On y en célébra un autre contre le même, en 1147. Le Roi Philippe *Auguste*, fit tenir en 1186, & en 1187, des Conciles à Paris, pour délibérer des moyens de secourir la Terre-Sainte. Dans le dernier on lui accorda la dîme, dite *la dîme Saladine*, parce qu'elle devoit être employée contre le Sultan Saladin. Les Légats du Pape célébrérent en 1196, un Concile dans la même ville, pour contraindre Philippe à quitter Agnès de Méranie. Il y en eut un convoqué en 1202, contre un Hérétique nommé *Eberard*; & un en 1210, contre quelques Hérétiques, qui avoient puisé leurs erreurs dans les Ecrits d'Amaury. Le Moine d'*Auxerre* ajoûte qu'on y défendit la lecture des livres d'Aristote, qu'on croyoit contenir les erreurs condamnées. Robert de Corcéon, Légat du saint Siége, tint celui de 1212. Les ordonnances de ce Concile sont exprimées en quatre chapitres, dont le premier, est adressé aux Prêtres du Clergé; le second, aux Réguliers; le troisiéme, aux Religieuses; & le quatriéme, aux Prélats. Conrad, aussi Légat, assembla en 1223, un Concile à Paris, contre les Albigeois; & les Cardinaux Romain & Pierre en célébrérent un autre pour le même sujet, en 1225 ou en 1226. La Chronique de Saint-Denys fait mention d'un Concile tenu en 1284, par Jean Cholet, Légat du saint Siége; & d'un autre assemblé dans l'église de Sainte-Geneviéve, en 1290, par Gérard & Benoit, aussi Légats. Nous avons dans la derniére édition des Conciles, une assemblée tenue à Paris en 1310; une de la province de Sens, célébrée en 1314; une en 1323, où Guillaume de *Melun* présida; une autre fort considérable, en 1329, pour les libertez & la jurisdiction de l'Eglise Gallicane; & une en 1379, touchant l'élection d'Urbain VI, & de Clément VII. Sponde, & les autres Annalistes, parlent du Concile tenu à Paris en 1394, après la fausse élection de l'Antipape Pierre de la Lune. L'assemblée consistoit en plus de cinquante, tant Archevêques qu'Evêques, outre les principaux Abbez de France, & quantité de Docteurs. Simon de Cramaud, Patriarche d'Alexandrie, & Evêque de Carcassone, y présida. Les mêmes Prélats s'assemblérent encore à Paris pour le même sujet, en 1398. Jean de Nanton, Archevêque de Sens, présida au Concile de Paris, de l'an 1429, pour la Réforme de l'Office Divin, des Ministres de l'Eglise, des Abbez, des Religieux, &c. Le Cardinal Antoine du Prat, Archevêque de Sens, & Chancelier de France, présida au Concile de sa province, tenu à Paris, depuis le troisiéme février 1528, jusqu'au neuviéme octobre, contre les Luthériens & les autres Réformateurs. Nous en avons les Actes en trois parties, avec une belle préface. Le Cardinal du Perron, Archevêque de Sens, assembla en 1612, ses Suffragans à Paris, & condamna le 13 mars le livre d'Edmond Richer, intitulé, *De Ecclesiastica & Politica Potestate.* Jean-François de Gondy, premier Archevêque de Paris, assembla en 1640 un Concile, où le libelle intitulé, *Optatus Gallus*, fut censuré. Jean Simon, Evêque de la même ville, y publia des ordonnances synodales en 1495. Etienne Poncher en fit en 1514. Nous avons aussi celle d'Eustache du Bellay, en 1557; & du Cardinal Henri de Gondy de Retz, en 1608 & 1620, &c. & plusieurs délibérations du Clergé de France, qui depuis ce tems-là, s'est souvent assemblé dans cette ville.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES EVEQUES de Paris.

I. Saint DENYS, premier Evêque de Paris dans le troisiéme siécle.
II. MALLO.
III. MASSUS, auquel on attribue une Histoire du martyre de S. Denys & de ses Compagnons, laquelle n'est pas venue jusques à nous.
IV. MARC.
V. AVENTIN.
VI. VICTORIN.
VII. PAUL, qui gouverna sous l'Empereur Valentinien *le Jeune*.
VIII. PRUDENCE, qui vivoit au tems de Gratien, & au commencement du régne de Théodose.
IX. S. MARCEL, dont la Vie a été écrite par S. Fortunat ou Fortuné de Vernon, Evêque d'une ville en Italie.
X. VIVIANUS.
XI. FE'LIX.
XII. FLAVIANUS.
XIII. URSICINUS.
XIV. APE'DIMUS.
XV. HE'RACLIUS, qui assista au premier Concile d'Orléans, sous le régne de Clovis.
XVI. PROBATUS ou PROBATIUS.
XVII. AME'LIUS, qui assista au second Concile d'Orléans en 533, & au troisiéme en 538.
XVIII. SAFFARACUS, SAPHORATUS ou SAPHORACUS, qui assista au cinquiéme Concile d'Orléans. En 551, il fut déposé dans un Concile tenu à Paris, & condamné à se retirer dans un monastére.
XIX. EUSE'BE I, ou selon d'autres, LIBANIUS.
XX. S. GERMAIN, dont Fortunat, Evêque de Poitiers, a écrit la Vie.
XXI. RAGNEMODE, qui assista au Concile tenu à Paris en 577, à un Concile de Brenne tenu en 580, & au second Concile de Mâcon, tenu en 595.
XXII. EUSE'BE II, qui fut élu en 595 par la faveur de Frédegonde, & par l'argent qu'il donna.
XXIII. FARAMODUS, frére de Ragnemode.
XXIV. SIMPLICIUS.
XXV. CE'RAUNIUS ou CE'RAN, honoré comme Saint.
XXVI. LANDEBERT ou LEUDEBERT, qui assista au Concile de Rheims tenu en 625 ou 630.
XXVII. AUDEBERT.
XXVIII. S. LANDRY, qui fit, *dit-on*, bâtir l'Hôtel-Dieu de Paris.
XXIX. CHROBERT, CHRODOBERT ou RODOBERT.
XXX. SIGOBRANDUS ou SIGOBAUDUS, que les Grands, jaloux de son élévation, firent tuer.
XXXI. IMPORTUNUS ou INGERNINUS.
XXXII. AGILBERT ou ANGILBERT, mort en odeur de sainteté.
XXXIII. SIGOFROI, mort l'an 694.
XXXIV. TURNOALD, qui, selon le Pére Mabillon, se démit de son Evêché & se fit Moine à S. Denys, où il fut depuis Abbé de ce monastére.
XXXV. ADULPHE, mort dans le VIII siécle.
XXXVI. BERNE'GAIRE.
XXXVII. HUGUES, mort l'an 730, & dont Baldricus, Evêque de Dol en Bretagne, a écrit la Vie.
XXXVIII. MERSEIDE.
XXXIX. FEDOLUS ou FEDOLIUS.
XL. RAGNECAPT.
XLI. DE'ODEFRID, qui assista au Concile de Gentilly, tenu en 767.
XLII. ERCHENRAD ou ENCHARAD.
XLIII. ERMANFROID, au commencement du IX siécle.
XLIV. INCHAD, mort peu après l'an 828, après avoir siégé 21 ans & quelques mois.
XLV. ERCHENRAD *le Jeune*, qui assista aux Conciles de Carisi en 837, de Beauvais en 845, de Thionville en 835, de Meaux en 845, & de Soissons en 853, mort en 856 ou 857.
XLVI. ENE'E, qui assista aux Conciles de Carisi en 858, de Tou-

ziac ou Touda en 860, de Soiffons en 866, & de Troyes en 867.
XLVII. Ingelvinus, qui affifta aux Conciles de Douzy en 871, de Senlis en 873, d'Autun en 875, & de Pontion en 876, mort en 883.
XLVIII. Gozlin, du fang royal.
XLIX. Anschéric, mort l'an 910.
L. Théodulphe, mort l'an 921.
LI. Fulrade.
LII. Andelhelme, ou, felon d'autres, Andelinus.
LIII. Gautier ou Vaultier.
LIV. Ascalin, Adelin ou Ascelin, mort en 977.
LV. Albéric.
LVI. Constantius.
LVII. Garnius ou Garinus.
LVIII. Elysiardus, vers la fin du dixiéme fiécle.
LIX. Gilbert ou Angilbert, mort en 993.
LX. Raynauld ou Renold, mort l'an 1020.
LXI. Albert, & felon d'autres, Anzelin ou Enzelin.
LXII. Franco, mort en 1030.
LXIII. Imbert ou Umbert de Vergy, mort en 1060, le 22 de novembre, à l'âge de 80 ans.
LXIV. Geofroy ou Godefroy de Boulogne, mort en 1095.
LXV. Guillaume de Montfort, mort jeune l'an 1101.
LXVI. Fulcon, mort en 1104, peu après fon ordination.
LXVII. Gallon, mort, comme on le croit, en 1116.
LXVIII. Gilbert ou Gerbert, mort en 1123.
LXIX. Etienne de Senlis.
LXX. Thibault, mort felon le Nécrologe de S. Victor en 1151, & felon l'Auteur du Supplément de Sigebert en 1157.
LXXI. Pierre Lombard, élu en 1159, mort en 1164.
LXXII. Maurice, furnommé de *Sully*, élu en 1164.
LXXIII. Eudes ou Odon de Sully, élu en 1196.
LXXIV. Pierre de Nemours, dit *le Chambellan*, qui tint un Concile en 1209, mort en 1220 à Damiette.
LXXV. Guillaume d'Auxerre.
LXXVI. Gautier Cornu.
LXXVII. Barthélemi, mort à Paris l'an 1227.
LXXVIII. Guillaume d'Auvergne, mort en 1248.
LXXIX. Gautier de Château-Thierry.
LXXX. Renaud de Corbeil, qui affifta en 1255 au Concile de Paris, mort en 1268.
LXXXI. Etienne Templier, mort en 1279.
LXXXII. Léon *de Allodiis*, qui fe démit de fon Evêché entre les mains du Pape, & embraffa la Régle de S. Dominique.
LXXXIII. Renaud de Homblonières, qui inftitua dans fon églife la Fête de la Conception, mort en 1288.
LXXXIV. Adgnulphe *de Anagnia*.
LXXXV. Simon de Bucy-Matifas ou Matefay, mort en 1304.
LXXXVI. Guillaume d'Aurillac, mort en 1310.
LXXXVII. Etienne Boret, mort en 1316.
LXXXVIII. Hugues de Befançon, mort en 1352.
LXXXIX. Guillaume de Chanac, qui fe démit de fon Evêché en faveur de fon neveu en 1342, mort le troifiéme de mai 1348.
XC. Fulco ou Foulques de Chanac, mort le 25 juillet 1349.
XCI. Audouin Aubert, mort en 1363.
XCII. Pierre de la Forêt, élu en 1350, mort en 1361.
XCIII. Jean de Meulent, mort en 1362.
XCIV. Etienne de Paris, mort à Avignon en 1373.
XCV. Emeric de Magnac, mort le 20 mai 1384.
XCVI. Pierre d'Orgemont, mort le 16 juillet 1409.
XCVII. Gerard de Montaigu, élu en 1409, mort le 25 feptembre 1420.
XCVIII. Jean de Courte-cuiffe, élu en 1419.
XCIX. Jean de Rochetaillé, élu en 1422.
C. Jean de Nant ou Nanton, mort en 1427.
CI. Nicolas Frallon.
CII. Jacques du Chaftelier, mort en 1438.
CIII. Denys du Moulin, mort en 1447.
CIV. Antoine Crefpin, mort en 1472.
CV. Guillaume Chartier, mort en 1472.
CVI. Louis de Beaumont, mort en odeur de fainteté, le cinquiéme juillet 1492, âgé de 45 ans.
CVII. Girard Gobaille, mort en 1494, avant que d'avoir été facré.
CVIII. Jean-Simon, mort le 23 décembre 1502.
CIX. Etienne Poncher.
CX. François Poncher, élu en 1519, mort prifonnier au château de Vincennes le 12 feptembre 1532.
CXI. Jean du Bellay.
CXII. Eustache du Bellay, mort en 1565.
CXIII. Guillaume Viole, mort en 1568.
CXIV. Pierre de Gondi, élu en 1570, mort à Paris le 17 de février 1616, âgé de 84 ans.
CXV. Henri de Gondi, neveu du précédent, mort le 13 d'août 1622, âgé de 52 ans.

ARCHEVEQUES DE PARIS.

I. Jean-François de Gondi, premier Archevêque de Paris, mort en 1654, âgé de 71 ans.
II. Jean-François-Paul de Gondi, neveu du précédent, mort le 24 d'août 1679, âgé de 65 ans, plufieurs années après s'être démis de fon Archevêché.
III. Pierre de Marca, mort le 29 de juin 1662, fans avoir été facré.
IV. Hardouin de Péréfixe, mort le 31 décembre 1670.
V. François de Harlay de Chanvalon, élu en 1671, mort le fixiéme d'août 1695.
VI. Louis-Antoine, Cardinal de Noailles, élu en 1695, mort le quatriéme mai 1729.
VII. Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille.

PARIS ou ALEXANDRE, fils de *Priam*, Roi de Troye, & d'*Hécube*. Priam ayant confulté l'Oracle fur un fonge qu'Hécube avoit eu, l'Oracle répondit que l'enfant qu'elle portoit dans fes entrailles, feroit caufe de l'embrafement de la ville de Troye. Priam craignant que l'événement ne répondît à la prédiction de l'Oracle donna fon fils Pâris, auffi-tôt qu'il fut né, à un de fes domeftiques nommé Archélaüs, pour s'en défaire. Hécube touchée de compaffion & de tendreffe pour fon enfant, le déroba, le confia à des Bergers du Mont-Ida, & les pria d'en avoir foin. Quoiqu'il exerçât le même métier, il fe diftingua bientôt par fa bonne mine, par fon efprit & par fon adreffe. La Nymphe Œnone en devint amoureufe, l'époufa & en eut deux enfans. Depuis ce tems Jupiter lui fit l'honneur de le nommer pour Juge du différent qui s'étoit élevé entre Junon, Pallas & Vénus, qui difputoient entre elles la pomme d'or jettée par la Difcorde dans un feftin des Dieux, avec cette Infcription, *A la plus belle*. Les Déeffes comparurent devant Pâris, qui ajugea la pomme conteftée à Vénus, laquelle, en récompenfe, lui promit la poffeffion d'Héléne, femme de Ménélaüs, Roi de Lacédémone, laquelle étoit la plus belle perfonne de fon tems. Pâris étant allé à Troye remporta une victoire complette fur Hector fon frére aîné. Hector fâché d'avoir été vaincu par un homme qu'il ne croyoit qu'un Berger s'apprêtoit à tirer raifon de fa défaite, lorfque Pâris lui fit connoître qu'il étoit fon frére. Il alla enfuite à la Cour où il fut bien reçu de fon pére. Comme Pâris étoit fort & robufte & qu'il donnoit fouvent la chaffe aux Voleurs, on l'appella *Alexandre*. Il équipa 20 vaiffeaux, avec lefquels il paffa en Gréce, où il fut bien reçu de Ménélaüs, Roi de Lacédémone. Ce Prince ayant été obligé d'aller en Créte, Pâris prit l'occafion de fon abfence pour enlever Héléne femme de Ménélaüs, qu'il emmena en Afie. Cette action irrita fort Ménélaüs, & caufa la guerre de Troye, dans laquelle Hector & Troïle, fréres de Pâris, furent tuez. Pâris fit plufieurs actions de courage pendant cette guerre: il tua d'un coup de fléche le fameux Achille, un des plus vaillans Capitaines que les Grecs euffent jamais eu. Cette mort fut vengée par celle de Pâris, que quelques Auteurs difent avoir été tué par Pyrrhus & d'autres par Philoctéte. Après fa mort, Héléne époufa fon frére Déiphobus, jufqu'à ce que Troye étant prife, elle retourna en la puiffance de Ménélaüs fon premier époux. * Homére. Ovide. Hérodote. Hygin. Apollodore. Natalis Comes, *in Mythologia*.

PARIS (Julius) eft Auteur de l'Abbrégé qui nous refte du Recueil des Actions & Paroles mémorables des Anciens, compofé par Valére Maxime. On attribue à cet Abbréviateur, le Traité des noms Romains, qui eft à la fuite des neuf livres de fon original. * Voffius, *de Hift. Lat.*

PARIS, Egyptien, Affranchi de Domitia, étoit un Bâteleur, qui fut en grande confidération à la Cour de Néron. Suétone dit que Domitien le fit mourir, & répudia fa femme qui aimoit Pâris. On prétend qu'il fut caufe que Domitien exila Juvénal en Egypte. Nous avons l'Epitaphe de ce Pâris dans Martial, *l. 11. Epigr.* 14. * Tacite, *Annal. l.* 13. Suétone, *in Nerone & Domitiano*. Juvénal. Martial, &c.

PARIS (Jean) Anglois, paffe pour Auteur d'une Hiftoire Univerfelle, ou du Mémorial des Hiftoires, les Fleurs des Hiftoires: d'autres attribuent le premier Ouvrage à un Jean de Paris, Chanoine de faint Victor. * Voffius, *de Hift. Lat.*

PARIS ou PARISIUS (Matthieu) Anglois, Religieux de l'Ordre de faint Benoît, de la Congrégation de Clugni, au monaftére de Saint-Alban, a fleuri depuis l'an 1245, jufques en 1259, qui eft celui de fa mort. Il poffédoit l'Art de la Peinture, entendoit l'Architecture, étoit Mathématicien, Poëte, Orateur, Théologien, Hiftorien, & outre cela, homme d'une très-rare probité. On le chargea de réformer des monaftéres, d'en vifiter d'autres, & d'établir par tout la Difcipline monaftique. Il reprenoit les vices fans diftinction de perfonnes, n'épargnoit point la Cour d'Angleterre; & pour foutenir les privi-léges de fa patrie, il attaquoit également les Officiers des Papes, qui tâchoient de les détruire: ce qui a fait dire au Cardinal Baronius, fous l'année 996, que cet Auteur paroiffoit être d'un efprit trop aigre contre la Cour de Rome, & qu'à cela près, fon Ouvrage eft incomparable: *Quam fuerit animo infenfiffimo in Apoftolicam Sedem, quivis poterit facile intelligere, nifi probra illa fuerint additamenta ejus, qui edidit; quæ fi quis demat, aureum fane dixerit Commentarium, &c.* Ce Cardinal parle de l'Hiftoire intitulée, *Hiftoria Major*, & divifée en deux parties; la premiére, depuis le commencement du monde jufques à Guillaume *le Conquérant* (quelques Auteurs doutent fi cette partie eft de Matthieu Paris;) & l'autre, depuis ce Roi jufqu'en 1250. Comme cette année étoit Jubilaire, il finit fon Ouvrage par ces vers,

Terminatur hic Matthæi
Chronica. Jam Jubilæi
Anni difpenfatio
Tempus fpondet requiei.
Detur ergo quies ei,
Hic, & cœli folio.

On y voyoit auffi ces mots dans la *p.* 780 de l'édition de Zurich, *Hic terminatur Fratris Matthæi Parifienfis, Monachi fancti Albani, Chronica*; & ces deux vers,

Sifte tui metas ftudii, Matthæe, quietas,
Nec ventura petas, quæ poftera proferet ætas.

De

Depuis, il continua cet Ouvrage, jusqu'en 1259, qui fut celui de sa mort. Un Moine du monastére de Saint-Alban, que quelques-uns croyent être Guillaume Rishauger, y fit une addition jusqu'en 1272 ou 1273, qui fut l'année de la mort du Roi Henri III. Ce qui a trompé Arnoul Wion, qui s'est imaginé que Matthieu Paris étoit Auteur de cette continuation, & avoit vécu jusqu'en ce tems. Matthieu fit un Abbrégé de son grand Ouvrage, & c'est ce qu'il appelle *Historia Minor*. Il publia aussi d'autres Traitez, dont on pourra voir le détail dans les Auteurs que nous citons. * Pitseus & Balæus, *de Script. Angl.* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ*. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 58.* Gesner, *in Biblioth.*

PARIS (Etienne) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit natif d'Orléans, & fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris en 1532. Depuis en 1551, il fut fait Evêque *in partibus* sous le titre d'*Episcopus Abionensis*, & sous la métropole d'Athénes, & en même tems on le fit Grand Vicaire de Rouen & d'Orléans. Il mourut dans la premiére de ces deux villes, en 1561, au mois d'octobre. Il étoit habile Prédicateur, & publia divers Recueils de Sermons. * Le Mire, *de Script. sæculi XVI.* Possevin.

PARIS BORDON ou BORDUNI, Peintre Italien, dans le XVI siécle, étoit natif de Trévise, & Eléve du Titien, dont il suivit la maniére de plus prés qu'aucun autre. Il peignit à huile & à fresque dans les villes de Venise, de Vicenze & de Trévise. Les Princes de la Maison de Lorraine l'employérent à leur tour. Enfin Paris ayant encore peint à Ausbourg & à Milan, se retira dans sa patrie, où ne travaillant plus que pour son plaisir, il vécut jusqu'à l'âge de 75 ans. * *Memoires Historiques. Voyez* aussi BORDON ou BORDUNI (Paris)

PARIS (Anselme de) Chanoine Régulier de sainte Geneviéve, né à Rheims le 26 novembre 1631, entra l'an 1647 dans la Congrégation des Chanoines Réguliers de sainte Geneviéve, où il a vécu dans une retraite continuelle, & dans une application à ses devoirs & à l'étude, qu'il n'a jamais interrompue. Le premier Ouvrage qui ait paru de lui, est une Dissertation anonyme sur le livre de Bertram, qui est à la fin du troisiéme tome de la Perpétuité de la Foi. Il travailla ensuite à fortifier l'argument de la Perpétuité touchant la créance de l'Eglise Gréque, & fit deux petits tomes en François sur ce sujet, pour montrer que cette Eglise s'est accordée parfaitement avec la Latine dans tous les tems sur la Transsubstantion. L'un de ces deux tomes parut en 1675, & l'autre en 1676. Il continua de travailler à la Controverse & faisoit un Ouvrage contre les Dissertations du Ministre Claude, quand la mort l'enleva, après trois ans d'infirmité, le deuxiéme de mars de l'an 1683. Il a laissé encore plusieurs Dissertations manuscrites, que l'on garde dans la bibliothéque de sainte Geneviéve. Il écrivoit avec beaucoup de méthode & de justesse. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle.*

* PARIS (François) Prêtre, naquit à Châtillon, à une lieue & demie de Paris. Dans sa premiére jeunesse, il servit Messieurs Varet, qui voyant en lui d'heureuses dispositions le firent étudier & prirent soin de lui. Il fut élevé au Sacerdoce, & quelque tems après, on lui donna la Cure de S. Lambert, voisine du monastére de Port-Royal-des-Champs. Il la quitta par la crainte des loups qui venoient quelquefois jusques dans son Presbytére, & se retira à la Chevalerie dans le Maine. Enfin ayant encore quitté ce lieu, il vint à Paris, où il est mort Sous-Vicaire de l'église paroissiale de S. Etienne-du-Mont, le 17 d'octobre 1718, dans un âge fort avancé. Il a composé plusieurs Ouvrages, entre autres, *Les Pseaumes en forme de Priéres, paraphrasées; Priéres tirées de l'Ecriture Sainte, paraphrasées;* Martyrologe, *ou, Idee générale des Saints, de leurs vertus & de leurs principales actions; Traité de l'Usage des Sacremens de Penitence & d'Eucharistie, selon les sentimens des Peres, des Papes & des Conciles; Idée ou Plan d'Instructions familiéres sur les Evangiles de tous les Dimanches & de toutes les Fêtes de l'année; L'Evangile expliqué selon les Péres, les Auteurs ecclésiastiques & la Concorde des quatre Evangélistes; L'Explication des Commandemens de Dieu; Priéres & Elévations à Dieu, extraites des Confessions de S. Augustin; Régles Chrétiennes pour la conduite de la Vie.* Il avoit eu une dispute avec feu M. Bocquillot, Chanoine d'Avalon, sur ce sujet, *Si des Auteurs devoient retirer quelque profit des Ouvrages qu'ils faisoient imprimer sur la Théologie ou sur la Morale.* M. Paris soutenoit l'affirmative contre M. Bocquillot. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PARIS (François de) On en donne ici deux articles, dont l'un se trouve dans les *Memoires du tems*, & l'autre a été fourni.

PARIS, Abbé Janséniste, mort, il y a quelques années, en odeur de sainteté, & enterré à saint Médar, a commencé à faire du bruit par des miracles qu'on lui attribue. L'on prétend que le troisiéme novembre 1730, Anne le Franc, de la paroisse de S. Barthélemi, recouvra la vue qu'elle avoit perdue de l'œil droit depuis plusieurs années, & l'usage libre de ses jambes. Le parti opposé aux Jansénistes dit, qu'il faut que cet Abbé ait vécu saintement, & que peut-être même il avoit abjuré intérieurement ses erreurs, à l'article de la mort. Le Sacristain de S. Médard a été exilé, pour avoir favorisé la dévotion au tombeau de ce nouveau Saint. L'Archevêque de Paris a publié en 1731, un Mandement, où il condamne les nouveaux miracles qu'on attribue au Beat Janséniste. La Vie de cet Abbé ayant été publiée à Bruxelles chez Foppens en 1731, la sacrée Congrégation de l'Office en eut le vent, l'examina le 22 août & la condamna comme Hérétique à être brûlée par la main du Bourreau, dans la grande place devant la Minerve, ce qui fut exécuté avec beaucoup de solemnité le 29 du même mois. Le Roi a défendu par un Arrêt, donné le 27 janvier 1732, de tenir la porte du petit cimetiére de S. Médard ouverte, si ce n'est pour cause d'inhumation, & à toutes sortes de personnes de s'assembler dans les rues, ni aux environs de ce lieu là. Le même Arrêt renferme, que plusieurs Médecins & Chirurgiens ont déclaré, qu'il n'y avoit rien de miraculeux dans les mouvemens & agitations de ceux qui approchoient le tombeau de l'Abbé. * *Memoires du tems.*

* PARIS (François de) Diacre, fils de *Nicolas* de Pâris, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Charlotte* Roland, naquit à Paris le 30 juin 1690. Il étoit neveu du Pére Anselme de Pâris, Chanoine Régulier, célébre par un Ouvrage plein d'érudition, *De la Croyance de l'Eglise Greque*, touchant le Mystére de l'Eucharistie. Quoique l'aîné de sa famille, il renonça de bonne heure au monde, & laissa à son frére les biens & la charge de son pére. Aprés avoir mené une vie humble & cachée dans une profonde retraite, dans une séparation entiére du monde, dans une trés-grande pénitence, uniquement occupé de la priére, de l'étude, & du travail des mains, il mourut en odeur de sainteté le premier de mai 1727, dans sa 37 année. Il fut enterré le troisiéme du même mois dans le petit cimetiére de S. Médard sa paroisse. Il y eut bientôt un grand concours de monde que la réputation de sa sainteté, & l'éclat des miracles qui s'y opéroient, y attiroient de tous côtez. Le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, en fit faire des informations juridiques, qu'un grand nombre de Curez de Paris ont présentées à M. de Vintimille successeur du Cardinal de Noailles, le suppliant par deux Requêtes des mois d'août & d'octobre 1731, de continuer les informations, & de prononcer là-dessus. La clôture du petit cimetiére ordonnée par la Cour le 27 janvier 1732, n'a point diminué la dévotion des Fidéles pour le saint Diacre, soutenue par des miracles attestez dont on a publié un grand Recueil en deux volumes, avec un Discours qui tient lieu de Préface. *Voyez ce Recueil & la Vie de M. de Pâris à Utrecht* 1732. On a quelques Ouvrages de lui imprimez depuis sa mort, *Explication des neuf premiers chapitres de l'Epître de S. Paul aux Romains, & de l'Epître aux Galates.*

PARIS (Jean de) *Voyez* JEAN de PARIS.

PARISANO (Ascagne) Cardinal, Evêque de Rimini, natif de Tolentin, fut considéré de Clément VII, qui le fit Evêque de Rimini. Paul III le fit Cardinal en 1539, & l'employa en trois Légations importantes. Il mourut le quatriéme avril 1549. * Ughel. Onuphre & Aubéry.

PARISATIS, épouse de Darius *Ochus*, fut mére d'Artaxerxès, surnommé *Mnémon*, qui succéda à ce Prince, & de Cyrus, surnommé *le Jeune*. La prédilection qu'elle eut pour ce dernier, la fit soupçonner d'avoir voulu favoriser ses projets ambitieux. Elle lui sauva pourtant la vie dans une occasion où Artaxerxès, aprés l'avoir fait lier de chaînes d'or, étoit sur le point de le faire tuer. Les pleurs de Parisatis obtinrent la grace de Cyrus, & ne rendirent pas ce Prince plus modéré. Il se souleva dans la suite ouvertement; & ayant été tué dans la bataille qu'il donna contre son frére à Cunaxa, la quatriéme année de la XCIV Olympiade, & l'an 401 avant l'Ere Chrétienne, Parisatis ne cessa de pleurer, jusqu'à ce qu'elle l'eût vengé de ceux qui avoient eu part à sa mort: ce qu'elle fit de la maniére du monde la plus cruelle. Le Soldat qui l'avoit blessé au jarret, souffrit des tourmens incroyables pendant dix jours: on lui versa même de l'airain fondu dans les oreilles. Mithridate, qui avoit porté le premier coup à Cyrus, fut enfermé tout vivant dans deux auges, & y mourut tout rongé de vers, aprés un supplice de dix-sept jours. Restoit Bagapatès, ou selon d'autres, Mésabatès, qui, par l'ordre d'Artaxerxès, avoit coupé la tête & la main à Cyrus aprés sa mort. Parisatis eut l'adresse de faire jouer aux dez un de ses Eunuques, contre un de ceux d'Artaxerxès son fils. Elle gagna, & ne manqua pas de demander le malheurex Bagapatès. Dès qu'elle l'eut en son pouvoir, elle le fit écorcher vif; & l'ayant fait mettre en croix dans cet état, elle fit attacher sa peau à un pieu planté au dessous. La cruauté de cette Princesse s'étendit jusques sur sa famille, & la porta à se défaire de tous ceux qui lui étoient suspects, comme le rapporte Ctésias de Gnide, Médecin de ce Prince. Elle fit déposer Tissaphernès, Gouverneur dans l'Asie qui fut tué par Titraustès son successeur. Le nom de PARISATIS a été commun à quelques Princesses de Perse. * Plutarque. Justin, &c.

PARISET (Louïs) étoit de Reggio en Italie, & vivoit au XVI siécle. Il est Auteur de trois Harangues, *de Divina in hominem benevolentia atque beneficentia*, qui sont fort longues & d'une assez bonne Latinité. Il les dédia au Pape Jules III, elles furent imprimées à Venise en 1553, chez le fils d'Alde Manuce, qui imprima aussi plusieurs vers de Pariset; sa *Theopœia* en six livres, & ses *Epitres.* * Bayle, *Diction. Critiq. quatriéme édition.*

PARISI (Antonio) *Voyez* EPIPHANIE (Jean-Paul d')

PARISIO (Pierre-Paul) Cardinal, Evêque de Nusco & d'Anglone, dans le Royaume de Naples, étoit natif de Cosenza, l'une des plus anciennes villes du même Royaume, & posséda avec tant d'étendue la Science du Droit Civil & Canonique, que les célébres Universitez d'Italie souhaitérent à l'envi de l'avoir pour Professeur. Il professa à Bologne & à Padoue avec beaucoup de succès: de sorte que le Pape Paul III l'attira à Rome, & lui donna un Office d'Auditeur de Rote. Ce Pontife le créa Cardinal en 1539, & lui donna les Evêchez de Nusco & d'Anglone. Depuis, il le nomma l'un des trois Légats qu'il envoya en 1542, pour présider au Concile de Trente; mais il mourut le onziéme mai 1545, à l'âge de 72 ans, avant la premiére Session du même Concile, qui ne commença que le 13 décembre de la même année, & fut enterré dans l'église de sainte Marie des Anges. Flaminio Parisio son neveu, depuis Evêque de Bitonte, fit élever son tombeau, avec un Eloge qu'on y voit encore. Ce Cardinal avoit publié des Décretales, & quatre volumes de Con-

ciles. * Sanderus, *in Elog. Cardinal.* Paul-Jove, *Hist. l.* 42. Aubéry, *Hist. des Cardin.* Sponde, *in Annal.*

PARISIO (Flaminius) *Voyez* FLAMINIUS PARISIUS.

PARITA, petite ville de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique septentrionale. Elle est dans la province de Véragua, sur le Golfe de Parita, qui est au midi occidental de celui de Panama. * Maty, *Dict. Géogr.*

PARK (Thomas) dont le nom est célébre, parce qu'il a vécu très-long-tems, étoit fils de JEAN Park, natif de Winnington, de la paroisse d'Alberbury, dans le Comté de Shropshire en Angleterre. On dit qu'il naquit en 1483, & qu'il avoit 152 ans lorsqu'il fut présenté à Charles I, Roi d'Angleterre le neuviéme octobre 1635, par le Comte d'Arondel. Ainsi il avoit vécu sous le régne de dix Rois, savoir, d'Edouard IV, qui régnoit en 1484, & de ses neuf successeurs, Edouard V, Richard III, Henri VII, Henri VIII, Edouard VI, Marie, Elisabeth, Jacques I, & Charles I. Encore qu'il eût vu pendant sa vie trois divers changemens de Religion dans sa patrie, sous Henri VIII, sous Marie & sous Elisabeth, il n'avoit néanmoins jamais fait profession de la Foi Catholique. Il confessa ingenûment, qu'à l'âge de cent ans il avoit été appellé en justice, & convaincu d'avoir fait un enfant à une jeune fille, & que pour ce sujet il avoit été condamné à faire pénitence publique devant la porte de l'église, couvert d'un drap blanc, avec un cierge à la main, suivant la coutume du Royaume, pour réparation de ce scandale. Il perdit la vue seize ans avant sa mort, qui arriva à Londres le 24 novembre 1635. On croit que la fatigue du voyage, & le changement de nourriture ont contribué à avancer sa mort. * *Mémoires Histor.*

* PARKAM, PARCAM, PARCKAM ou BARACAN, château de la Haute Hongrie, dans l'endroit où la riviére de Gran se jette dans le Danube.

PARKER (Henri) fils & héritier de GUILLAUME Parker, & d'*Alix* son épouse, fille & héritiére de *Henri* Lovel, eut entrée au Parlement d'Angleterre la 21 année du régne de Henri VIII, sous le titre de Lord Morley, qu'il avoit hérité de sa mére, à laquelle il étoit échu, comme étant descendue d'un second fils de cette même famille. Il eut pour successeur son petit-fils HENRI, & celui-ci le Lord EDOUARD son fils, qui fut un des Pairs, qui condamnérent à la mort Marie Reine d'Ecosse. Cet Edouard épousa *Elizabeth*, fille unique & héritiére de *Guillaume* Stanley, Lord Monteagle, ce qui fit porter à son gendre Guillaume le même titre de Lord Monteagle. Ce fut celui à qui on donna la lettre, par laquelle fut découverte l'horrible conspiration des poudres, qui devoient faire sauter en l'air tout le Parlement. Cette lettre l'avertissoit de ne point se trouver à la séance du Parlement, qui devoit commencer le cinquiéme novembre de la troisiéme année du régne de Jacques I, parce que ceux qui s'y trouveroient seroient exposez à un terrible malheur. Il eut pour successeur son second fils, qui mourut en 1655, laissant un seul fils appellé THOMAS, qui épousa *Marie*, fille de *Henri-Martin* de Langworth, Chevalier. * Dugdale.

PARKER (Matthieu) naquit à Norwich en Angleterre, le sixiéme août 1504. Il fut élevé à Cambridge dans le Collége de Bennet, où il fut ensuite Maître. Sous le régne d'Edouard VI, il fut fait Doyen de Lincoln, & en 1559 sous le régne d'Elizabeth, cette Princesse le nomma Archevêque de Cantorbéry. Il fit, à ce qu'on dit, toutes les instances possibles pour refuser cette dignité. Cependant quelques Auteurs ont dit, que faute d'Evêques il avoit été ordonné dans un cabaret. Cette Histoire est refutée dans Burnet, *Hist. de la Réformation*, l. 2. sur l'année 1559. Il avoit été Aumônier de la Reine Anne de Boulen, & cette malheureuse Princesse lui avoit recommandé en mourant d'instruire sa fille dans la Religion. Parker mourut le 17 mai 1575. Nous avons de lui un livre *in folio*, *de Antiquitate Britannicæ Ecclesiæ*, où il fait un détail des priviléges de l'église de Cantorbéry, avec l'Histoire de 70 de ses Archevêques, depuis le Moine Augustin, jusqu'au Cardinal Polus. Il donna avant sa mort un grand nombre de Manuscrits considérables à la bibliothéque & au Collége de Bennet de Cambridge. M. Jean Strype publia à Londres en 1711, un *in folio*, concernant notre Archevêque, & lui donna ce titre *Vita & res gestæ Matthæi Parkeri, Archiepiscopi Cantuariensis primi sub Regina Elizabetha. Libris quatuor addita est Appendix apographa plus quam centum monumentorum, Epistolarum, Relationum, schedarumque continens, ex quibus hæc Historia partim compilata est, partim asseritur & illustratur; auctore Johanne Strype M. A.* Ceux qui ne voudront pas lire un si long Ouvrage, en trouveront un bon Abbrégé dans les *Actes de Leipsic*, de 1712, *p.* 433. On pourra consulter aussi le livre de M. Burnet, que nous avons cité; les Oeuvres de l'Archevêque Brammal, & Smith, *Biblioth. Cotton. Histor. & Synops.*

PARKER (Samuel) fils de JEAN Parker, Gentilhomme, naquit à Northampton en 1640, & fut élevé à Wadham, Collége d'Oxford, & de là à celui de la Trinité, où, dit-on, il se défit entiérement des préjugez d'une éducation Presbytérienne. Peu de tems après il fut fait Chapelain de l'Archevêque Sheldon, qui le fit Archidiacre de Cantorbéry, avec une Prébende dans cette église. En 1686, il fut consacré Evêque d'Oxford, puis fait Président du Collége de la Magdelaine par le Roi Jacques II. Il mourut au mois de mars de 1687. Le Roi se servit de tout son pouvoir pour le faire recevoir des 27 Membres du Collége, & il n'y eut que Charnock & un autre qui obéirent au Roi. Les 25 autres étant demeurez fermes, parce qu'ils voyoient que Parker secondoit trop les intentions du Roi, furent chassez du Collége. Dès que Parker fut Président, le Collége fut rempli de Catholiques Romains & Charnock fut fait Vice-Président. Cet Evêque étoit fort savant, & écrivoit parfaitement bien. On a un grand nombre d'Ouvrages de sa façon, tant en Latin qu'en Anglois. Voici les principaux. Ceux dont les titres sont en François ont été composez en Anglois, *Tentamina Physico-Theologica, de Deo, sive Theologia Scholastica, &c.; Censure libre & desinteressée de la Philosophie de Platon; Traité de la Nature & de l'étendue de la bonté de Dieu, &c.; Discours sur le gouvernement ecclésiastique, &c.; Défense & continuation du Discours sur le Gouvernement ecclésiastique, &c. contre le Docteur Owen; Discours servant de défense pour l'Evêque Bramhall, & le Clergé de l'Eglise Anglicane, contre les accusations fanatiques du Papisme; Censure du Récit changé de vers en prose*, c'est un Ecrit qui a pour titre, *Rehearsal Transpros'd; Disputationes de Deo & Providentia Divina, &c.; Démonstration de l'Autorité Divine de la Loi naturelle, & de la Religion Chrétienne en deux parties; La Question qui concerne l'Eglise Anglicane posée sur les trois premiers & fondamentaux principes du Christianisme, 1. L'Obligation du Christianisme, selon le droit Divin, 2. La Jurisdiction de l'Eglise, selon le droit Divin, 3. L'établissement de la supériorité episcopale par le droit Divin; Etat du Gouvernement de l'Eglise Chrétienne, dans les six premiers siécles; Religion & fidélité, ou Démonstration du pouvoir de l'Eglise Chrétienne en lui-même, &c.; Religion & fidélité, seconde partie, ou Histoire du rapport de la Jurisdiction Impériale & Ecclésiastique, depuis le commencement de l'Empire de Jovien jusqu'à la fin de celui de Justinien; Raisons pour l'abolition du Test, auquel sont obligez tous les Membres du Parlement; Discours adressé à son Altesse Royale le Duc d'Yorck, pour lui persuader d'embrasser la Religion Protestante, &c.* * *Diction. Anglois.* Lorsque le Roi Jacques II fit publier en 1687, une déclaration pour établir la liberté de conscience, sur tout en faveur des Catholiques Romains, quelques Evêques engagérent leur Clergé à remercier le Roi de sa déclaration. Parker trouva son Clergé fort opposé à ses idées, n'ayant pu découvrir dans son diocése qu'un seul Ministre qui voulût signer l'adresse de remercîment, qu'il souhaitoit de faire présenter au Roi. Voici comment M. Burnet parle de cet Evêque. On plaça, *dit-il*, dans le siége d'Oxford, Parker, qui, de rigide Indépendant qu'il étoit avant 1660, devint tout à coup un rigide Anglican. Les piéces qu'il écrivoit alors contre les Non-Conformistes, marquoient tant de mépris & tant d'emportement qu'ils en furent piquez au vif contre lui. On le vit dans ses livres porter si haut l'autorité du Souverain, sur la conscience du Sujet, qu'il y traitoit d'expression indigeste & profane, ce que l'on disoit souvent dans ce tems-là, *que le Roi est au dessous de Dieu & de Christ*. Selon lui la chose étoit vraye de Dieu, mais elle ne l'étoit point de nôtre Seigneur, l'autorité du Prince étant au dessus de la sienne. Son zéle royaliste ayant été long-tems sans récompense, il tourna un peu la médaille, & décocha plusieurs Traitez, où il tâcha de prouver que l'*Eglise est indépendante du Magistrat*. Ses Ouvrages, qui se faisoient lire par les agrémens de l'imagination, n'étoient d'ailleurs ni fort bien écrits, ni aussi sérieux qu'ils auroient du l'être en maniant des matiéres de cette nature. L'Auteur lui même, ambitieux & intéressé, ne paroissoit avoir de la Religion que par politique, & ne la considérer que comme une affaire de parti dans l'Etat. Il venoit rarement aux priéres publiques, ou autres exercices sacrez, & l'orgueil, dont il étoit bouffi, le rendoit insupportable à tout le monde. M. de la Chapelle dit que le fort de cet Evêque étoit la plaisanterie, & qu'il en mettoit dans les sujets les plus sérieux, & il en donne cet échantillon au sujet de ce que les Apôtres croyoient, que le régne de Jesus-Christ seroit temporel. „ Saint Jean, *dit Parker*, „ étoit trop en faveur pour être moins que premier Sécretaire „ d'Etat, & sans doute que Judas ne s'attendoit pas à de plus „ petit emploi que celui de Grand-Thrésorier. Les femmes „ aussi comptoient de n'avoir pas peu de part au gouvernement, „ comme il paroît par la femme du vieux Zébédée. Et comme „ quelques-uns se proposoient de rester à la Cour, en qualité de „ Ministres, les autres couchoient en joue les Intendances & les „ provinces. Hérode & Pilate étant dépouillez de leurs charges, un Apôtre auroit la Judée, un autre la Galilée, & le plus „ modeste de la troupe bornoit apparemment son ambition à devenir Lord-Maire de Capernaum." * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 10. *p.* 61, &c. Burnet, *Mémoires*, &c. *tome* 3. *p.* 168. *Bibliothéque Angloise, tome* 15. *p.* 110. &c.

* PARKSTEIN, petite ville du Cercle de Baviére dans la Régence d'Amberg, au nord-nord-est de la ville d'Amberg, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

PARLEMENT: c'est le nom des Cours de Justice de France, que les anciens François ont ainsi nommées, parce qu'on y parle pour débattre le droit des parties, & le faire décider. Sous la premiére & la seconde race des Rois de France, la Justice se rendoit ordinairement à la suite de ces Princes, & en leur présence. Le Roi Pepin voulant passer en Italie, & ne pouvant présider aux assemblées ordinaires de la Justice, institua vers l'an 755 ou 756, un Parlement, composé des principaux Seigneurs de sa Cour. Il se tenoit pour l'ordinaire deux fois l'année, mais à jours & lieux incertains. Les Rois suivans changérent quelque chose au Parlement, qui fut toûjours ambulatoire, jusqu'au régne de Philippe *le Bel*. Ce Prince voulant se défaire de l'importunité des Plaideurs, & épargner à son peuple la grande dépense qu'on faisoit pour l'ordinaire à la suite de la Cour, déclara le Parlement sédentaire à Paris par Edit de l'an 1302. Il devoit être tenu deux fois l'année, aux octaves de Pâques & de la Toussaints, à chaque séance deux mois. Le Roi choisit pour y présider, deux Prélats & deux Barons qui furent depuis pour l'ordinaire des Archevêques ou Evêques, & des Princes, ou les plus considérables Seigneurs de la Cour. Il n'y avoit alors qu'une Chambre qu'on nommoit *la Chambre des Prélats*, parce que cette Compagnie étoit composée de plusieurs Ecclésiastiques. Depuis, la nécessité & le grand nombre d'affaires, obligérent les Rois de France d'augmenter ces Chambres. On commença par celle des Enquêtes. La premiére s'appelloit alors, *la Grand'-Chambre* ou *Grand'-Voûte*. Le Chancelier, ou quelqu'un des Prélats, présidoient à cette Chambre; & en leur absence trois des

principaux & des plus anciens. On les nomma *Maîtres du Parlement*, jusqu'à ce que le Roi Philippe *de Valois*, par son Edit de 1344 les honora du titre de *Présidens*. Le premier fut Simon de Bucy. Les autres qui l'avoient précédé en cette charge, quoiqu'ils n'eussent pas porté le nom de Présidens, furent Hugues de Courcy, Guillaume Bertrand, &c. Le Parlement de Paris est appellé *la Cour des Pairs*, où les Ducs & Pairs, & autres Officiers de la Couronne, prêtent le serment, où ils ont leurs causes évoquées, & où ils sont jugez quand ils sont accusez de quelque crime. Ce droit est si particuliérement attaché à cette Compagnie, qu'elle considéra comme une grande injustice & une entreprise contraire à ses privilèges, les commissions données pour faire le procès au Maréchal de Marillac, & au Duc de Montmorency. Les provinces du ressort de ce Parlement, sont l'Isle de France, la Beauce, la Sologne, le Berry, l'Auvergne, le Lyonnois, le Forès, le Beaujolois, le Poitou, l'Anjou, l'Angoumois, le Maine, le Perche, la Picardie, la Brie, la Champagne, la Touraine, le Nivernois, le Bourbonnois, & le Mâconnois. Le Parlement de Paris a plusieurs prérogatives. Prémiérement, il connoit des droits de Régale, & des Pairies, privativement aux autres Parlemens. Il connoit aussi en première instance, tant au civil qu'au criminel, des causes des Pairs de France, & des droits de leurs Pairies, qu'ils tiennent en appanage de la Couronne; des causes de l'Université de Paris, & de plusieurs autres Communautez, qui y ont leurs causes commises; des causes où M. le Procureur général est partie; des procès criminels des principaux Officiers de la Couronne, & des Présidens & Conseillers de la Cour; des crimes de léze-Majesté, contre toutes sortes de personnes; de la confirmation des privilèges des villes & Communautez; des interprétations & réformations des Coutumes; & de la vérification des Edits, Ordonnances & Déclarations des Rois. Le Parlement de Paris reçoit aussi le serment des Ducs & Pairs, des Baillifs & des Sénéchaux, & de tous les Juges & Magistrats, dont les appellations se relévent immédiatement par devant lui. Il est composé de sept Chambres, qui sont la Grand'-Chambre, les cinq Chambres des Enquêtes, & la Tournelle criminelle. La Grand'Chambre est composée du premier Président, de neuf autres Présidens à Mortier, & de trente cinq Conseillers; savoir, douze Conseillers d'église, & vint-trois Laïcs. Les Ducs & Pairs y ont séance & voix délibérative, aussi-bien que les Conseillers d'honneur & Conseillers honoraires, qui sont l'Abbé de S. Denys, en cette qualité; l'Archevêque de Paris, en qualité de Duc & Pair; & l'Abbé de Clugny. Les Maîtres des Requêtes y ont aussi séance & voix déliberative; mais ils n'y peuvent entrer qu'au nombre de quatre. Chaque Chambre des Enquêtes est composée de trois Présidens, & de trente-cinq Conseillers. La Tournelle criminelle est composée de cinq Présidens à Mortier, & de dix-huit Conseillers, huit de la Grand'Chambre, & dix des Enquêtes. Il y a outre cela deux Chambres des Requêtes du Palais, composées chacune de trois Présidens, & de quinze Conseillers: de sorte que présentement le Parlement est composé de dix Présidens à Mortier, ainsi appellez à cause de la forme d'un bonnet de velours noir bordé de galons d'or qu'ils portent à l'audience de la Grand'Chambre, savoir, le premier, à qui le Roi donne ce rang, & neuf autres qui sont dits & nommez second, troisiéme, &c. suivant l'ordre de leur réception; de quinze Présidens des Enquêtes, & de six Présidens des Requêtes du Palais, lesquels dans les assemblées du Corps du Parlement n'ont séance que sur le banc des Conseillers Laïcs après les Maîtres des Requêtes: & de deux-cens quarante Conseillers, tant Clercs que Laïcs. Les Conseillers qui sont Commissaires aux Requêtes du Palais, doivent, au bout de dix années de réception, opter de demeurer aux Requêtes, ou de prendre leur rang dans une des Chambres des Enquêtes, après quoi ils ne peuvent plus le faire. Outre ces Officiers, il y a un Procureur général, trois Avocats généraux, deux Greffiers en chef, l'un Civil, & l'autre Criminel, &c. L'habit de tous les Officiers du Parlement nommez cy-dessus dans les cérémonies, & même aux funérailles des Rois, est la robe rouge avec le chaperon semblable, à courte cornette, fourré d'hermine. Les Présidens à Mortier portent l'hiver aux Audiences de la Grand' Chambre le manteau d'écarlatte, fourré d'hermine. Les Pairs de France sont du Corps du Parlement, où l'Archevêque de Paris, avant que d'être Pair, avoit déja séance en qualité de Conseiller-né, ainsi que l'Abbé de Saint-Denys, & celui de Clugny. Il y avoit une Chambre de l'Edit, pour connoître des causes & procès, où ceux de la Religion Réformée étoient parties; mais elle a été supprimée par un Edit du mois de janvier 1669, pendant les vacations, depuis le septiéme du mois de septembre jusqu'au lendemain de la saint Martin. Il y a une Chambre établie par les anciennes Ordonnances, pour juger certaines affaires, qui demandent une prompte expédition, & qui ne se peuvent différer.

Le second Parlement de France est celui de Toulouse. Il fut institué par le Roi Philippe *le Bel*, en 1302, & rendu sédentaire par le Roi Charles VII en 1443. Il a sous sa jurisdiction, le Languedoc, le Vivarais, le Vélay, le Gévaudan, l'Albigeois, le Quercy, le Rouergue, le Lauragais, le païs de Foix, & partie de la Gascogne. Les Conseillers du Parlement de Paris prétendent avoir droit de séance dans les autres Parlemens. Le Roi Charles VII permit en 1454, aux Conseillers de Toulouse, d'avoir le même droit au Parlement de Paris, où l'on refusa de vérifier l'Ordonnance. La Cour de Toulouse donna un Arrêt en 1466, par lequel elle protesta que les Conseillers de Paris ne seroient point reçus à Toulouse, qu'ils n'eussent satisfait à l'Ordonnance.

Le troisiéme Parlement est celui de Grenoble, & comprend le Dauphiné. Il eut premiérement le nom de *Conseil Delphinal*; & le Roi Charles VII l'établit en Parlement, au mois de juin 1453.

Le quatriéme Parlement est celui de Bourdeaux, institué par le Roi Louïs XI en 1462. Il comprend le Périgord, le Limosin, le Bourdelois, les Landes, la Saintonge, le Bazadois, la Haute Gascogne, partie de la Biscaye, & le Médoc.

Le cinquiéme Parlement est celui de Dijon, pour la Bourgogne. Il fut institué par le Roi Louïs XI, le 18 mars 1476, & fut rendu sédentaire par le Roi Charles VIII, en 1494.

Le sixiéme Parlement est celui de Rouen. La Cour souveraine de Normandie à Rouen, réglée sous le nom d'*Echiquier*, par le Roi Philippe *le Bel*, en 1302, fut rendue perpétuelle par le Roi Louïs XII, le premier octobre 1499, & reçut du Roi François I, le nom de *Parlement* en 1515.

Le septiéme Parlement est celui de Provence, séant à Aix. Il fut établi par le Roi Louïs XII, en 1501.

Le huitiéme Parlement est celui de Bretagne, qui est sémestre. Il fut établi en 1553, à Rennes, par le Roi Henri II. Il fut transféré à Vannes en 1675, puis remis à Rennes.

Le neuviéme Parlement est celui de Pau, qui comprend les Evêchez de Lescar & d'Oléron. Il fut établi en 1519, par Henri II, Roi de Navarre, Prince de Béarn, & fut rétabli en 1621, par le Roi Louïs XIII.

Le dixiéme Parlement est celui de Metz. Louïs XIII l'institua en 1633, pour le Païs Messin, & pour Metz, Toul & Verdun.

Le onziéme Parlement est celui de la Franche-Comté. Le Roi Louïs XIV le rétablit en 1674, à Dole. Il est présentement à Besançon.

Le douziéme Parlement étoit cy-devant celui de Tournay que Louïs XIV établit pour tout le païs de Flandre & du Hainaut qui appartient à la France avec le Cambresis. Après la prise de Tournay par les Alliez, ce Parlement fut transféré à Cambray, & depuis la paix d'Utrecht, il a été rendu sédentaire à Douay.

On peut mettre sous le nom de Parlement, les Conseils souverains qui jugent en dernier ressort. Celui de Perpignan, où les Officiers sont en robes rouges; Arras, souverain pour les causes civiles; & le Conseil d'Alsace. Ceux de la Religion Réformée avoient dans quelques Parlemens, des Chambres dites de l'*Edit*, qui ont été depuis toutes supprimées. Celles de Paris & de Rouen, en 1669; & celles de Toulouse, de Bourdeaux & de Castres en 1679. Divers Auteurs ont traité en particulier de ce qui regarde les Parlemens, comme Fauchet, dans son livre intitulé, *Origines des Dignitez & Magistrats de France*; Vincentius Lupanius, *Comment. de Magistratibus & Præfecturis Francorum*; Charles de Figon, *Discours des Etats & Offices, tant du Gouvernement que de la Justice*; Bernard de la Rochefavin, *des Parlemens de France*; Barthélemi de Chasseneu, *de Præsidibus Parlamentorum, partie 7*; *Catal. Gloriæ mundi*; Jean Chenu, *livre des Offices de France*; Pierre de Miraumont, *Mémoire & Institution des Cours souveraines*. Jean-Baptiste de l'Hermite, & François Blanchard, ont publié des Eloges des premiers Présidens du Parlement de Paris, dont nous allons donner la suite Chronologique cy-dessous, afin que l'on puisse les trouver par ordre. Le même Blanchard a aussi donné une Histoire des Présidens à Mortier du même Parlement; & un Catalogue des Conseillers. Pierre Palliot a publié l'Histoire du Parlement de Bourgogne. *Voyez* les *Mémoires de Languedoc de* Castel, pour celui de Toulouse; *l'Histoire & l'Etat Politique de Dauphiné de* Nicolas Chorier pour celui de Grenoble; pour celui d'Aix, *l'Histoire de Provence* de Bouche; & l'*Histoire de la ville d'Aix*, *de* Jean Scholastique Pitton, &c.

SUITE CHRONOLOGIQUE des PREMIERS PRÉSIDENS du PARLEMENT de PARIS.

Depuis qu'il fut rendu sédentaire en cette ville, par le Roi Philippe le Bel.

I. Simon de Bucy, Chevalier, fut le premier (selon Miraumont) qui fut honoré de la dignité de premier Président, par Ordonnance du Roi Philippe *de Valois*, du onziéme mars 1344. Il mourut en 1369.

II. Guillaume de Sens ou plutôt de Seris, I. du nom, fut créé premier Président par le Roi Charles V, & installé dans cette charge le septiéme juin 1371, & mourut en 1373.

III. Pierre d'Orgemont fut pourvu de cette charge le 12 novembre 1373, par le Roi Charles V. Il fut élu par les Princes, Barons, &c. Chancelier de France, le 20 du même mois & en la même année.

IV. Arnaud de Corbie fut fait premier Président le deuxiéme janvier 1374, par le Roi Charles V, après l'élection de Pierre d'Orgemont, à la charge de Chancelier de France. Il fut lui-même honoré de cette charge en 1383, après la mort du Chancelier d'Orgemont, & mourut en 1413.

V. Guillaume de Sens, fut pourvu de la charge de premier Président en 1388, par le Roi Charles VI, & mourut en 1399.

VI. Jean de Popincourt fut nommé premier Président en 1399, par le Roi Charles VI, & fut installé dans cette charge en 1400, par le Chancelier, accompagné de l'Amiral, & de plusieurs grands Seigneurs & Chevaliers. Il mourut en 1403.

VII. Henri de Marle fut pourvu de la charge de premier Président en 1403, par le Roi Charles VI. Il fut depuis élu Chancelier de France en 1413, en la place d'Eustache de Laistre, dans une assemblée tenue en présence du Roi, des Princes & des grands Seigneurs du Royaume, & fut assassiné par les Partisans de la Maison de Bourgogne en 1418.

VIII. Robert Mauger fut élu premier Président, lorsque Henri de Marle fut créé Chancelier en 1413: ce qui fut approuvé par le Roi Charles VI. Il fut déposé de cette charge par la faction Bourguignone, au mois de juin 1418, & mourut la même année.

IX. Philippe de Morvilliers fut créé premier Président par le crédit de Jean, Duc de Bourgogne, en 1418, sous le régne de Char-

Charles VII. Il exerça cette charge jusqu'en 1436, que la ville de Paris se remit sous l'obéïssance du Roi Charles VII. Ce Président fut chassé de Paris pour avoir pris le parti de la Maison de Bourgogne & des Anglois, & mourut en 1438.

X. Adam de Cambray fut pourvu de la charge de premier Président en 1436, par le Roi Charles VII. Il fut un des Députez au traité d'Arras, conclu avec le Duc de Bourgogne en 1435, & mourut le 15 mars 1456.

XI. Yves de Scépeaux fut élu premier Président en 1457, sous le régne du Roi Charles VII, & mourut en 1461, sous le Roi Louïs XI.

XII. Hélie de Torrettes fut élu premier Président en présence de Pierre de Morvilliers, Chancelier de France, le onziéme septembre 1461, & mourut la même année sous le Roi Louïs XI.

XIII. Matthieu de Nanterre fut élu premier Président, fut installé en 1461, & en fit les fonctions jusqu'en 1465. Mais le Roi Louïs XI, n'approuvant pas son élection, le transféra à Toulouse, d'où ayant été rappellé peu de tems après, il exerça la charge de second Président du Parlement de Paris, jusqu'à sa mort, arrivée en 1487.

XIV. Jean Dauvet fut pourvu de cette charge en 1465, par le Roi Louïs XI, & mourut le 23 novembre 1471.

XV. Jean le Boulanger, Seigneur de Jacqueville & de Montigny, fut honoré de la charge de premier Président par le Roi Louïs XI, en 1471. Il fut un des Juges du Comte de Saint-Paul, Connétable de France, & de Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours, & mourut le 24 février 1481.

XVI. Jean de la Vacquerie fut pourvu de la charge de premier Président en 1481, par le Roi Louïs XI, & mourut en 1497, sous Charles VIII.

XVII. Pierre Cothardy, fut nommé premier Président en 1497, par le Roi Charles VIII. On croit qu'il mourut en 1505, sous Louïs XII.

XVIII. Jean de Gannay fut Avocat Général du Parlement de Paris, puis quatriéme Président de cette Cour. Il fut un de ceux qui poussérent le Roi Charles VIII, à entreprendre le voyage de Naples, & fut envoyé au Pape Alexandre VI, avec le Sénéchal de Beaucaire, & le Maréchal de Gié, pour traiter avec sa Sainteté, du passage des troupes de ce Prince sur les terres de l'Eglise: ce qu'ils exécutérent heureusement. Le Roi Louïs XII l'honora de la charge de premier Président en 1505, & deux ans après le pourvut de celle de Chancelier de France. Il mourut en 1512.

XIX. Antoine du Prat, Chevalier, Seigneur de Nantouillet, fut nommé premier Président du Parlement de Paris, par le Roi Louïs XII, en 1507. Le Roi François I, à son avénement à la Couronne en 1514, le fit Chancelier de France. Il fut depuis Cardinal, Archevêque de Sens, &c. & mourut le neuviéme juillet 1535.

XX. Mondot de la Marthonie, étoit premier Président du Parlement de Bourdeaux en 1514, lorsque le Roi François I le créa premier Président de Paris. Sa Majesté le nomma un des principaux Conseillers de la Régente sa mére, & lui donna le petit Sceau en 1515, lorsqu'il alla à la conquête du Duché de Milan. Il mourut en 1517.

XXI. Jacques Olivier, Chevalier, Seigneur de Leuville, fut fait premier Président en 1517, par le Roi François I, & mourut le 20 novembre 1519.

XXII. Jean de Selve, Chevalier, Seigneur de Cromiers, étoit premier Président du Parlement de Rouen, lorsque le Roi François I le nomma en 1521, à la charge de premier Président du Parlement de Paris (cette charge ayant été deux ans vacante après la mort du Président Olivier.) Il fut envoyé en Espagne pour traiter de la délivrance de François I, signa le traité de Madrid en 1526, & mourut en 1529.

XXIII. Pierre Lizet fut nommé premier Président du Parlement de Paris en 1529, par le Roi François I. Il fut dépossédé vint ans après, sous le régne du Roi Henri II, & nommé Abbé de Saint-Victor. Il mourut en 1554.

XXIV. Jean Bertrand fut pourvu de la charge de premier Président du Parlement de Paris en 1550, par le Roi Henri II. Il fut depuis Garde des Sceaux en 1551, puis Archevêque de Sens, & Cardinal en 1557, & mourut le quatriéme décembre 1560.

XXV. Gilles le Maître, Chevalier, Seigneur de Cincechour, fut honoré de la charge de premier Président du Parlement de Paris en 1551, par le Roi Henri II, après que Jean Bertrand eut été fait Garde des Sceaux, & mourut le cinquiéme décembre 1625.

XXVI. Christophle de Thou, Chevalier, Seigneur de Bonneuil & de Cési, fut nommé premier Président du Parlement de Paris en 1562, par le Roi Charles IX, & mourut le premier novembre 1582.

XXVII. Achille de Harlay, Chevalier, Comte de Beaumont, fut pourvu de la charge de premier Président en 1582, par le Roi Henri III. Il se démit de cette charge à cause de son grand âge, en faveur de Nicolas de Verdun, & mourut peu de tems après, le 23 octobre 1616.

XXVII. Nicolas de Verdun fut pourvu de la charge de premier Président du Parlement de Toulouse, par le Roi Henri IV, & fut nommé par le Roi Louïs XIII, premier Président de celui de Paris, après la démission d'Achille de Harlay. Il mourut le 16 mars 1627.

XXIX. Jérôme de Hacqueville, Chevalier, Seigneur d'Ons-en-Bray, fut nommé premier Président du Parlement de Paris en 1627, par le Roi Louïs XIII, & mourut le quatriéme novembre 1628.

XXX. Jean Bochart, Chevalier, Seigneur de Champigny & de Noroy, fut pourvu de la charge de premier Président du Parlement de Paris en 1628, par le Roi Louïs XIII. Il mourut le 27 avril 1630.

XXXI. Nicolas le Jay, Chevalier, Baron de Tilly-la-Maison-Rouge, &c. fut nommé premier Président du Parlement de Paris en 1630, par le Roi Louïs XIII, qui le fit ensuite Garde des Sceaux de ses Ordres, & mourut en 1640.

XXXII. Matthieu Molé, Chevalier, Seigneur de Lassy & de Champlâtreux, fut pourvu de la charge de premier Président en 1640, par le Roi Louïs XIII. Le Roi Louïs XIV le fit Garde des Sceaux en 1651. Il mourut le troisiéme janvier 1656.

XXXIII. Pomponne de Belliévre, Chevalier, Seigneur de Grignon, &c. succéda à Matthieu Molé en 1651, & mourut le 13 mars 1657.

XXXIV. Guillaume de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Basville, fut nommé premier Président du Parlement de Paris en 1658, par le Roi Louïs XIV, & mourut le neuviéme décembre 1677.

XXXV. Nicolas Potier, Chevalier, Seigneur de Novion, fut pourvû de la charge de premier Président en 1678, par le Roi Louïs XIV. Il se démit de cette charge à cause de son grand âge en 1689, & mourut le premier septembre 1693, âgé de 75 ans.

XXXVI. Achille de Harlay, Chevalier, Comte de Beaumont, fut nommé premier Président du Parlement de Paris en 1689, par le Roi Louïs XIV, après la démission de Nicolas Potier de Novion. Il étoit cy-devant Procureur général de cet auguste Sénat. Il se démit de cette charge en 1707, & mourut le 20 juillet 1712, âgé de 73 ans.

XXXVII. Louïs le Pelletier, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c. fut nommé premier Président en 1707, & se démit volontairement de cette charge en 1712.

XXXVIII. Jean Antoine de Mêmes, Marquis de Cramayel, &c. fut pourvû de la charge de premier Président le cinquiéme janvier 1712, par le Roi Louïs XIV, sur la démission volontaire de M. le Pelletier, & mourut le 23 août 1723.

XXXIX. André Potier, Chevalier, Seigneur de Novion, Marquis de Grignon, a été nommé premier Président en décembre 1723, dont il prêta serment le 15 du même mois, & se démit au mois de septembre 1724.

XL. Antoine Portail, Seigneur de Vaudreuil & de Chatou, fut nommé premier Président le 24 septembre 1724, & fut installé le 13 novembre suivant. * Le Chevalier l'Hermite Souliers & Blanchard, *Eloges des premiers Présidens du Parlement de Paris.*

PARLEMENT d'ANGLETERRE, est une convocation des Etats du Royaume que le Roi assemble, dissout ou proroge quand il lui plait. Il a été institué par les Saxons: ils appelloient ces assemblées *Wittena-Gemot.* Sous Guillaume *le Conquerant* on leur donna le nom de *Parlement*, qui fut apporté de Normandie. On ignore quelle étoit alors la forme de ces sortes d'assemblées. Avant Guillaume *le Conquérant* l'assemblée qui prit de son tems le nom de *Parlement*, n'étoit composé que des Grands de la nation. Ce fut Henri III, qui y joignit la Chambre des Communes. Les premieres Lettres patentes pour la convocation du Parlement dans la forme où il est aujourd'hui, sont datées de l'an 49 du régne de ce Prince. Polydore Virgile attribue néanmoins l'institution des Parlemens à Henri I. Le Pére d'Orléans soutient que l'assemblée des Barons ou des Grands que les Princes avoient accoutumé de consulter, ne commença à s'appeller *Parlement* que sous le régne de Henri III, en 1217; & il prétend que l'Histoire fait mention de la Chambre des Communes si longtems après lui, qu'on ne peut pas dire que Henri III ait composé le Parlement tel qu'il a été depuis. Avant le régne de Henri VII, tous les Actes du Parlement se passoient en François; présentement ils se font en Anglois. Il faut avoir vint & un ans pour avoir séance au Parlement, qui est composé de la Chambre Haute qui est celle des Pairs ou Seigneurs, & de la Chambre Basse qui est celle des Communes. Le nombre des Seigneurs n'est point fixé: il dépend du Roi d'en augmenter le nombre autant qu'il lui plait. Ceux qui y ont droit de séance & de suffrage, sont les deux Archevêques & les 24 Evêques; les autres sont, ou Ducs, ou Marquis, ou Comtes, ou Vicomtes, ou Barons, & ils prennent séance selon le titre qu'ils portent. La Chambre Basse est composée de deux Députez pour chaque province, qui font quatre-vints, de douze Députez pour les douze Comtez du Païs de Galles; de cinquante Députez des vint-cinq Citez d'Angleterre, & de quatre pour la ville de Londres; de seize pour les huit Cinq-ports; de deux pour chacune des deux Universitez; & de trois cens trente-deux pour cent quarante-huit bourgs, outre douze bourgs de la Principauté de Galles. Tout cela ensemble fait cinq cens dix Députez; mais il n'arrive presque jamais que ce nombre soit complet. Par un Bill ou Acte du Parlement passé en l'année 1695, il est porté qu'à l'avenir le Parlement sera convoqué une fois en trois ans pour le moins, & que le même Parlement ne pourra continuer que pendant trois ans seulement: après lequel tems il doit être cassé pour procéder à une nouvelle élection des Membres qui le composent. Cet Acte est appellé l'*Acte du Parlement triennal.* Il y a néanmoins été dérogé en 1716. *Voyez* à l'article d'ANGLETERRE, ce que nous avons dit du Parlement.

M. Tyrrel dans son Histoire d'Angleterre, & dans une appendice ajoûtée au troisiéme volume, réfute l'opinion du Chevalier Spelman, de Prynne, & du Docteur Brady, qui ont parlé des Parlemens comme d'une institution purement volontaire des Rois, qui doit son origine à la quarante-neuviéme année du régne de Henri III, & dont la constitution ne se trouve formée que la dix-huitiéme ou la vint troisiéme du régne d'Edouard. Le Pére d'Orléans soutient la même hypothése. Mais M. Tyrrel, en parcourant les Monarchies des Saxons, des Normans & des Angevins, fait voir que l'autorité Parlementaire agissoit avec vigueur sous la premiére Monarchie, & qu'elle a été conservée

dans

dans l'autre, & il démontre que tel a été de tout tems le gouvernement de la nation. M. De Larrey adopte & le sentiment & les preuves de l'Historien Anglois; non seulement dans le corps de son Histoire d'Angleterre, mais plus particuliérement dans une Dissertation faite exprès sur les Parlemens & qui se trouve à la fin du premier volume de son Histoire. D'abord M. De Larrey remarque, après l'Historien Anglois, que sous les Rois Bretons, les Etats du Royaume avoient le droit de choisir & de déposer les Rois. Il le prouve par l'élection de Vortiger qui fut faite du consentement de toute la nation. Le même peuple déposa Vortiger & lui substitua son fils Vortimer. Pour prouver l'autorité des Etats sous la Monarchie Saxonne, M. de Larrey allégue entre autres, 1. le testament du Roi Alfred, qui s'exprime de la sorte: „ Moi Alfred, par la grace de Dieu, par le soin & l'affection de l'Archevêque Athelréde, & par le consentement & l'agrément de toute la Noblesse de Westsex, Roi des Saxons Occidentaux, je vous ai assemblez les uns & les autres, afin que je pusse valablement tester en vôtre présence, & par vôtre consentement, tant de l'hérédité du Royaume que je tiens de la grace de Dieu, & de la pure affection & libre volonté de la Noblesse & des Etats, que de l'hérédité ou patrimoine du Roi Ethelulphe, mon pére, &c. " La Chronique d'Ethelwerd, lequel vivoit sur la fin du dixiéme siécle, & qui étoit lui même du sang royal, dit qu'Edouard, surnommé *le Vieux*, succéda au Roi Alfred, son pére, non en vertu de son testament, mais par le choix & le consentement des principaux de la nation qui l'élurent & le proclamérent le jour de la Pentecôte. 2. Le Formulaire qui est à la tête des loix, faites sous les Saxons, où on lit ces mots, *Et tel a été le sentiment de nôtre Seigneur* (c'est à dire, du Roi) *& de ses Wise-Men:* ce qui signifie, suivant l'explication de Lambert, Docteur Anglois, *Tel est l'avis des Pairs spirituels & temporels & des Députez des Communes.* Lambert prouve que les Communes avoient lieu, avant la conquête, parce que de misérables bourgs tels que Gatton dans la Province de Surrey, & d'autres semblables dans celles de Dévon & de Cornouaille, ont droit d'envoyer deux de leurs Bourgeois au Parlement. Or il n'est pas croyable, *dit-il*, qu'ils ayent été favorisez de ce droit depuis la conquête, puis qu'ils ont toûjours été depuis ce tems-là trop peu considérables pour obtenir ce privilége: il faut donc qu'ils en fussent en possession avant la Monarchie des Normands. 3. L'on allégue plusieurs chartres, comme celle d'Ethelréde, & celle d'Edouard le Confesseur, &c. On lit dans la premiére ces mots Latins, *Hæc decreta sunt Sigerici, Archiepiscopi in placito, coram Rege Ethelredo, & Eboracensi Archiepiscopo, & omnibus Episcopis, Abbatibus regionis Britanniæ, seu Senatoribus, Ducibus & populo terræ.* On trouve là clairement les trois Etats. Il est vrai que le terme de *Parlement* n'avoit pas lieu, ni sous la Monarchie des Bretons, ni sous celle des Saxons: ce terme François est dû aux Normans. On appelloit les Etats avant l'usage du terme de Parlement, *Mycel Gemot*, ou *Wittena-Gemot*, c'est à dire, l'assemblée des Sages; ou, comme l'a rendu en Latin Malmesburi, *Generalis Senatus & populi conventus.* Pour prouver que les Etats ont été conservez sous la Monarchie Normande, qui commença en 1066, Mrs Tyrrel & de Larrey remarquent, 1. Qu'il n'est pas probable que Guillaume le Conquérant, qui n'avoit qu'une autorité limitée sur les Normans, comme cela paroit par leur Chartre, ait voulu régner despotiquement dans un Royaume nouvellement conquis, & où les Etats avoient jusques-là modifié l'autorité du Roi. 2. Que le testament de Guillaume le Conquérant, & la maniére en laquelle il recommande son fils à l'Archevêque Lanfranc, montrent assez que les Etats conservérent leur autorité sous ce Monarque. Aussi Malmesburi remarque-t'il, que *Lanfranc secondant les intentions du feu Roi, se mit en état de sacrer le successeur* (Guillaume II.) *mais que ce ne fut qu'après avoir obtenu l'approbation du peuple & des Députez des Provinces.* 3. Qu'il y a eu plusieurs assemblées incontestables des Etats sous les Normans, comme celles de Salisbury en 1116; celle de Winchester en 1153, sous Henri I; celle du 15 décembre 1154, où Henri II fut élu & couronné. 4. Que le Roi Jean *sans Terre* reconnoit dans la chartre qu'il fit expédier ensuite de son inauguration, qu'il est parvenu à la Couronne en vertu *de son droit succeßif, & moyennant le consentement unanime, & la faveur du Clergé & du Peuple; Hæreditario jure & mediante tam Cleri, quam populi unanimi consensu & favore.* Comme ceux que Mrs Tyrrel & de Larrey combattent, disent qu'avant Henri III, les Communes ne faisoient pas partie du Parlement, & qu'il n'y avoit que les *Tenans in capite*, c'est à dire, ceux qui possédoient des fiefs qu'ils tenoient de la libéralité du Roi & qui en relevoient immédiatement, qui eussent séance après les Pairs, on refute cette prétention. On montre que quoique ces *Tenans in Capite* existassent déja sous la Monarchie Saxonne, ils ne sont jamais nommez dans les chartres qui parlent des Parlemens ou des assemblées générales de la nation, convoquées pour faire des loix, ou pour imposer des taxes; mais que le peuple y est nommé *Optimates, Fideles, multitudo infinita Fidelium, populus terræ,* &c. & jamais *Tenans in Capite.* * De Larrey, *Dissertation sur les Parlemens à la fin du tome premier de l'Hist. d'Angleterre.*

PARMA, riviére de la Lombardie. Elle a sa source dans l'Apennin, traverse du midi au nord le Duché de Parme, baigne la ville de ce nom, & se décharge dans le Pô, entre Brissello & Casal-Major. * Maty, *Dict. Geogr.*

*PARMASÇTHA, ou PHERMESTHA, septiéme fils d'Haman, l'ennemi des Juifs, fut tué avec ses fréres. * *Esther, ch. 9. v. 9.*

PARME (Jean de) *Voyez* JEAN de PARME.

PARME, *Parma*, ville d'Italie, capitale du Duché de ce nom, avec Evêché, autrefois suffragant de Ravenne, & maintenant de Bologne, est le siége d'une Université, fondée par Rainuce Farnése en 1599. La ville qui est le séjour ordinaire du Duc & de sa Cour & le siége de sa Justice, est située sur la riviére de Parme qui en fait trois parties assemblées par trois ponts. Le Palais du Duc & ses jardins, la citadelle, la cathédrale & les fortifications méritent d'être considérez par les Voyageurs. Elle est très-ancienne; & après la décadence de l'Empire elle a été soumise à divers Seigneurs. L'Empereur Frédéric *Barberousse* l'assiégea pendant deux ans, mais inutilement. Après plusieurs révolutions, l'Eglise étant en paisible possession de cet Etat, le Pape Paul III, appellé auparavant Alexandre Farnése, en fit Duc PIERRE-LOUIS Farnése son fils en 1545. Il fut troublé dans sa possession par l'Empereur Charles-*Quint*; mais elle fut assurée à cette Maison par le mariage d'*Octavio* avec *Marguerite* d'Autriche, fille naturelle du même Empereur. La ville de Parme a environ trois milles de tour. Dans sa cathédrale on admire le dôme peint par le Corrégio qui étoit de Parme, aussi-bien que le Parmigiano. Le tombeau du célébre Alexandre Farnése, Duc de Parme, est aux Capucins. Les environs de Parme sont très-fertiles, & fournissent des fromages qui sont en réputation par toute l'Europe. Parme a une Académie de Beaux Esprits appellez les *Innominati.* L'Etat du Duc, *il Parmegiano* ou *lo Stato del Duca di Parma*, est renfermé entre le Milanois, l'Etat de Modéne & la République de Gênes, & comprend outre le Duché de Parme, celui de Plaisance, l'Etat de Busseto, & celui du *Val di Taro.* Le Duc possédoit aussi autrefois le Duché de Castro & Ronciglione. Les villes principales sont Parme, Plaisance, *Borgo di Val di Taro*, Busseto, Borgo, S. Donino & Fiorenzuola. Parme est le lieu de la naissance de divers grands hommes. On y célébra un Synode en 1602. La ligne Farnése ayant fini par la mort du Duc Antoine, arrivée le 20 février 1731, l'Infant Dom Carlos a été investi par l'Empereur des Duchez de Parme & de Plaisance. Le Pape Clément XII, qui prétend que ce sont des fiefs du S. Siége, a fait protester contre cette investiture & prise de possession, par Jaques Oddi, Protonotaire Apostolique, &c. Gouverneur Général de Viterbe, &c. & Commissaire Apostolique dans les Etats de Farnése. La protestation est du 30 décembre 1731. La prise de possession au nom de l'Infant est du 29 octobre 1731. La Duchesse Douairiére Dorothée a été autorisée par l'Empereur à prendre possession de ces Duchez au nom de l'Infant Duc, son petit-fils. La flotte Angloise & Espagnole, qui transportoit d'Espagne, en Italie la garnison Espagnole dont on étoit convenu par le traité de Séville, arriva à Livourne sur la fin d'octobre 1731, & l'Infant Duc au commencement de l'année suivante, aborda dans les Etats du Duc de Florence. Depuis cet arrangement les choses ont bien changé de face, & pour terminer la guerre survenue entre les Rois de France, d'Espagne & de Sardaigne d'une part, & l'Empereur & l'Empire de l'autre, ces Etats ont été donnez au Duc de Lorraine avec le Grand Duché de Toscane, en échange du Duché de Lorraine que ce Prince a cédé au Roi de France en pleine propriété. *Voyez* l'Histoire de Parme de Bonaventura Arrighi, & *Consultez* les Auteurs que nous citons sous le nom de Farnése. Plusieurs autres en ont aussi parlé, comme Strabon, *l.* 5. Agathias, *l.* 1. Tite-Live, Pline & ceux d'entre les Anciens qui sont alléguez par Léandre Alberti, *Descr. Italiæ.* Sansovin. Riccioli, *Memoires du tems.*

PARMÉNAS, l'un des sept Diacres élus par les Apôtres, souffrit le martyre sous l'empire de Trajan. Siméon Métaphraste rapporte les Actes de son martyre. Le Ménologe des Grecs & le Martyrologe en font mention. * *Actes des Apôtres, ch.* 6. *v.* 5. Baronius, *A. C.* 109.

PARMÉNIDE d'Elée, *Parmenides*, Philosophe, fils de *Pyres* & Disciple de Xénophane, ou selon d'autres, d'Anaximandre, vivoit sous la LXXXVI Olympiade, vers l'an 436 avant Jesus Christ. Il croyoit que la terre étoit ronde, placée au milieu du monde, & admettoit deux élémens, le feu & la terre. Il ajoûtoit que la premiére génération des hommes est venue du soleil; que cet astre est froid & chaud, qui sont les deux principes de toutes choses; que l'ame & l'esprit est la même chose; & qu'il y a deux sortes de Philosophie, dont l'une est fondée sur la vérité, & l'autre consiste dans l'opinion. Il avoit mis sa Philosophie en vers. Platon a écrit un Dialogue qu'il intitule *Parmenides* ou *des Idées.* Ce Philosophe est différent de PARMÉNIDE, Rhétoricien. Nous avons quelques fragmens de ce Philosophe, recueillis par Henri Etienne sous le titre *de Poësi Philosophica.* * Diogéne Laërce, *Vitæ Philos. l.* 9. Plutarque. Sextus Empiricus. Clément Alexandrin. Proclus. Suidas, &c.

PARMÉNIEN, *Parmenianus*, Evêque Schismatique en Afrique, fut élu par les Donatistes après la mort de Donat leur Chef, en 350, pour gouverner leur Eglise dans Carthage. Il n'étoit point d'Afrique, mais du nombre de ces Prosélytes que les Donatistes faisoient dans d'autres païs. Il signala son entrée par des Ecrits insolens contre les Orthodoxes. Mais lorsque les Prélats lui proposérent une dispute publique, il la refusa, sous prétexte qu'étant immondes & ceux de son parti étant saints, il n'y pouvoit, disoit-il, avoir aucune société entre les uns ni les autres. Optat refuta ses impostures; & saint Augustin écrivit depuis contre lui & contre ceux de son parti. Il mourut vers l'an 390. * Optat, *l.* 1. Baronius, *A. C.* 358. M. Du Pin, *Préf. sur Optat.*

PARMÉNION, *Parmenio*, Général des armées d'Alexandre *le Grand*, fut un des plus grands Capitaines de son tems, & un de ceux qui eut le plus de part aux exploits de son Prince. Il fut consulté par ce Prince sur les offres que Darius, Roi de Perse, lui faisoit de lui abandonner tout ce qui étoit au delà de l'Euphrate, & de lui donner sa fille Statira en mariage avec dix mille talens d'or pour le prix de la paix qu'il lui demandoit. Cette proposition lui parut si avantageuse, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier, *si j'étois Alexandre, j'accepterois ces offres: Et moi aussi*, répondit Alexandre, *si j'étois Parménion.* Les grands services

de Parménion ne purent le garantir de la cruauté de son Prince, qui après avoir fait périr Philotas son fils dans les tourmens, envoya tuer le pére par Cléander la troisiéme année de la CXII Olympiade, & l'an 330 avant Jesus Christ. Parménion étoit alors Gouverneur de la Médie, & étoit âgé de 70 ans. * Quinte-Curce, *l. 7.* Strabon, *l.* 15.

PARMENISQUE, *Parmeniscus*, Grammairien, avoit écrit divers Traitez, & entre autres des Commentaires sur Aratus, & une Histoire fabuleuse des Astres, citée par Hygin. On ne sait pas en quel tems il vivoit. * Varron, *de Ling. Lat. l.* 9. Vossius, *de Hist. Græc. & Scient. Mathem.*

PARMESAN (Le) *Voyez* MAZZUOLI (François)

PARMESAN (Le) Duché de Parme. *Voyez* l'article de PARME.

PARMISES, fils d'Astyage, dernier Roi des Médes. Son pére ayant été déthrôné, Cyrus qui lui conserva la vie, retint Parmisès auprès de sa personne, & lui donna de l'emploi dans ses armées. Il accompagna ce Conquérant dans l'expédition contre les Saces, & il eut le malheur d'être fait prisonnier avec ses trois fils. Cyrus sensible aux malheurs de cette famille, échangea ces Princes avec Amorgès Roi des Saces, qu'il avoit pris quelque tems auparavant. Ctésias, qui est le seul Auteur qui parle de Parmisès, ne dit plus rien de lui après sa délivrance.

* PARNAC ou PHARNACH, pére d'Elitsaphan, Israëlite de la Tribu de Zabulon. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 25.

PARNASE, *Parnasius*, Préfet d'Egypte sous l'Empereur Constance, un peu avant l'an de Jesus Christ 359, fut accusé d'avoir consulté un Astrologue, & fut obligé de répondre devant Modeste, Comte d'Orient, célébre par sa sévérité ou plutôt par la cruauté de ses jugemens. Parnase que l'on vouloit rendre suspect par sa curiosité, d'avoir voulu causer quelque soulévement dans l'Etat, fut condamné à perdre la tête; mais cet arrêt fut adouci, & on se contenta de l'envoyer en exil, d'où il revint trois ans après en 361. * Libanius, *Orat.*

PARNASSE, *Parnassus*, aujourd'hui *Liacura*, selon Sophien, mont de la Phocide, à deux coupeaux, étoit consacré aux Muses, dont la Fable y fixoit leur séjour ordinaire. Les Poëtes en font très-souvent mention dans leurs Ecrits. Il y a eu une ville de ce nom dans l'Asie Mineure, & en la province de Cappadoce, avec Evêché.

* PARNASSE FRANÇOIS, Monument élevé en bronze à la gloire de la France & de Louïs *le Grand*, & à la mémoire des illustres Poëtes & des illustres Musiciens François. Ce Parnasse est répresenté par une montagne d'une belle forme & un peu escarpée. Louïs *le Grand* y paroit sous la figure d'Apollon, couronné de laurier & tenant une lyre à la main. Auprès de lui sont le cheval Pégase qui s'éléve en l'air, & la Nymphe de la Seine un peu plus bas, ayant un bras appuyé sur une urne, d'où sort une nappe d'eau qui tient lieu des fontaines du Parnasse des Poëtes. On voit sur une terrasse au dessous d'Apollon les trois Graces répresentées par Madame *de la Suze*, Madame *Deshoulieres* & Mademoiselle *Scudéry*. Huit Poëtes célébres, savoir, *Pierre Corneille*, *Moliére*, *Racan*, *Segrais*, *La Fontaine*, *Chapelle*, *Racine*, *Despreaux*, & le fameux Musicien *Lully*, tous sous le régne de Louïs *le Grand*, occupent une grande terrasse qui régne autour du Parnasse. Tous ces personnages ont une exacte ressemblance avec leurs originaux. Vint-deux Génies sous la forme d'enfans ailez sont répandus sur ce Parnasse. Il y a quantité de médaillons, portez par des Génies ou suspendus à des branches de laurier ou de palmier, sur lesquels on trouve les noms de quelques Poëtes tant anciens que modernes. Deux Génies volent vers Apollon & soutiennent chacun un rouleau, dont le premier contient les noms de plusieurs Poëtes qui ont fleuri depuis le régne de François I, jusqu'à présent avec quelques uns des plus anciens, au nombre de 47, & suivis de ceux des Dames & Demoiselles de Gournay, de Villedieu, Descartes, de la Vigne, Bernard, Thérése Des-houliéres, Chéron, Saintonge & Dreuillet. Sur le second rouleau porté par le second Génie, sont gravez les noms des François qui ont excellé dans la Poësie Latine. Il y a un troisiéme rouleau, aussi soutenu par un Génie, où l'on lit les noms de quelques Illustres Musiciens. On a imaginé sur ce Monument des places pour mettre des médaillons où seront des Poëtes & Musiciens François, qui seront à l'avenir trouvez dignes d'y avoir place. Ce Monument dont M. Evrard Titon du Tillet est l'Auteur, a été exécuté sur ses desseins par M. Louïs Garnier, Sculpteur, qui l'a terminé en 1718. Le premier a donné au Public un ample Description de ce Parnasse François, avec les Vies d'un grand nombre de Poëtes & de Musiciens, & le catalogue de leurs Ouvrages. Après cette Description, on trouve. *Essai sur la Poësie & sur la Musique en general; Remarques plus étendues sur l'origine & le progrès de la Poësie & de la Musique Françoise, & particuliérement sur les spectacles & sur les piéces du Théatre François; un Poëme Latin* du Pére Vaniére, Jésuite, sur le Parnasse François, avec la Traduction en prose & en vers, & *deux lettres*, sur le même sujet; deux *Listes*, l'une *alphabetique* de ceux dont on donne des articles dans la Description du Parnasse; & l'autre *chronologique* d'un grand nombre d'autres Poëtes & Musiciens François. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PARNUS, certain homme, qui ayant perdu son bateau s'en prenoit à tous ceux qu'il rencontroit: d'où vint le proverbe, *Parmi scaphula.* * Diogenianus *apud Erasmum.*

PAROCZLO, bourg de la Haute Hongrie. On le place près de la ville d'Agria, vers l'orient, & on le prend pour le *Partiscum* de Ptolomée, petite ville des Jazyges Métanastes. * Maty, *Dict. Geogr.*

PARODIE, sorte de Poëme, où, pour se moquer de quelques personnes, on tourne avec esprit & en un sens railleur, les vers serieux d'un Poëte célébre. Ce mot Grec παρῳδία est formé de παρὰ & de ᾠδὴ, *chant.* Quelques uns disent *parodier*, pour *faire des Parodies.*

PAROPAMISE ou PAROPAMISSE, *Paropamisus*, ancien païs du grand Royaume de Perse. Les Modernes croyent que ce païs est en partie dans la province de Candahar, au Roi de Perse; & en partie dans le Cabul au Mogol. Elle est entre l'Arie, la Bactriane, l'Inde & l'Arachosie. Ptolomée dit que les anciens peuples de ce païs, qu'il appelle de divers noms, étoient extrêmement sauvages; & Quinte Curce ajoûte qu'ils n'avoient point de communication avec les autres peuples; que le païs est froid & sterile, & que les Habitans logeoient dans des maisons bâties de briques. L'armée d'Alexandre souffrit beaucoup dans ce païs. C'étoit aussi le nom d'une montagne qui est au nord de ce païs, & que quelques uns de ceux qui ont écrit la Vie d'Alexandre ont nommée mal à-propos *Caucase*, puisque le Caucase est entre la Mer Caspienne & le Pont-Euxin, au nord de l'Ibérie, païs qu'Alexandre, n'a jamais vu. Mais le nom de Caucase étant plus célébre que celui de Paropamise, les Grecs se firent honneur de dire qu'ils avoient pénétré jusqu'au Caucase où Prométhée avoit été attaché. * Strabon, *l.* 11. Quinte-Curce, *l.* 7. Ptolomée. Pline. Sanson, &c. *Consultez* Arrien & Plutarque.

PAROS ou PARIO, isle de la Mer Egée, célébre par son marbre blanc, & l'une des Cyclades, a été nommée diversement, Démetrias, Zacynthe, Hyrie, Héliesse, Cabarnis, Pactye, & Minoée, comme nous l'apprenons de Pline & d'Etienne de Byzance. Les Vénitiens en ont été les maîtres; mais les Turcs la prirent sur eux aussi-bien que Négrepont, vers l'an 1470. Il y a eu autrefois un Evêché suffragant de Rhodes. Lorsque les Perses, sous les ordres de Darius, passérent en Europe pour faire la guerre aux Athéniens, Paros embrassa le parti des Asiatiques. Miltiade alla, ensuite de la victoire de Marathon, assiéger Paros, qui promit de capituler; mais qui ayant apperçu le signal du secours que les Perses lui amenoient, refusa de le faire. De là est venu le proverbe *tenir sa parole à la maniere des Pariens.* Miltiade fut contraint de lever le siége, & on lui fit de grosses affaires à Athénes d'avoir entrepris ce siége à l'insçu de la République. Themistocle vengea l'honneur de Miltiade & rendit l'isle de Paros tributaire d'Athénes. Les Empereurs Grecs ont possédé l'Archipel jusques au tems que Marc Sanudo fut fait Duc de Naxie. Ce nouveau Duc unit Paros & plusieurs autres isles voisines à Naxie. Paros en fut démembrée par Florence Sanudo, Duchesse de l'Archipel, qui la donna pour dot à Marie, sa fille unique, épouse de Gaspar de Sommerive, qui prétendoit à tout le Duché de Naxie; mais qui fut obligé de se contenter de Paros, ne pouvant résister à François Crispo, qui après avoir fait assassiner Nicolas Carcerio, s'étoit emparé du reste du Duché. Quelques années après, Paros passa dans l'illustre Maison de Venier, Noble Vénitien, avec Florence de Sommerive, sœur aînée de Cousin de Sommerive, dont elle hérita de tous les biens. François Vénier fut le grand pére de ce fameux Vénier, qui ne céda l'isle de Paros à Barberousse, Capitan Pacha, sous Solyman II, que parce qu'il se trouva sans eau à Kephalo dans le Fort de S. Antoine. Paréchia est la Capitale de l'isle, bâtie sur les ruïnes de la fameuse Paros, de la magnificence de laquelle il reste encore plusieurs monumens. Les autres endroits de l'Isle sont Naura ou Agousa, Lephobis, Marmara, Chepida, & Draganda. L'isle de Paros n'est que la moitié de celle de Naxos & n'a qu'environ 36 milles de tour. Elle est bien cultivée, on y nourrit beaucoup de troupeaux, les perdrix y sont en grande quantité, & le commerce consiste en froment, orge, vin, légumes, sésame & toile de coton. Il y a environ 1500 familles. Le Cadi, les Consuls de France, d'Angleterre, & de Hollande demeurent à Paréchia. Les Habitans de Paros ont toujours passé pour des gens de bons sens, & les Grecs des Isles voisines les prennent souvent pour Arbitres de leurs différens. Il y a 16 Monastéres dans Paros. * Pline. Strabon. Etienne de Byzance. Ferrari, *in Lex. Geogr.* Sanson, *Geogr.*

PARPAILLOTS, nom donné autrefois en France aux Réformez, que l'on y appelle aussi *Huguenots* ou *Calvinistes*. Avant l'Edit de Nantes, on appelloit les Protestans, *Parpaillots*, à cause que François Fabrice Serbelloni, parent du Pape, avoit fait décapiter à Avignon, M. Jean Perrin, Seigneur de Parpaille, Président à Orange, le huitiéme août 1562. C'est de là qu'est venu le mot de *Parpaillot*, qui fut renouvellé au siége de Montauban, & qui dure encore en France parmi le petit peuple. C'est là l'origine de ce nom, si l'on en croit une lettre écrite par un Calviniste, sur la mort de M. le Marquis de S. Privas, imprimée à la fin d'un Ecrit intitulé, *Politique du Clergé de France, &c.* seconde édition, à la Haye, chez Abraham Arondeus, 1681.

PARPAR. *Voyez* PHARPHAR.

PARQUES, que l'on croit ainsi nommées par antiphrase, *eo quod nemini parcant*, c'est à dire, *parce qu'elles n'epargnent personne*, ou, selon Varron, *Parca*, au lieu de *Parta*, *a partiendo*, qui signifie *partager*, parce que le destin, dont elles sont les exécutrices, partage toutes choses. Les Poëtes disent que ce sont trois sœurs, qu'ils nomment *Cloto*, *Lachesis* & *Atropos*, lesquelles les uns font filles de Jupiter & de Thémis; les autres de l'Erébe & de la Nuit, ou du Chaos & de la Nécessité. On les fait maîtresses du destin de la vie des hommes, depuis leur naissance jusqu'à leur mort. On suppose qu'elles la filent, que Clotho tient la quenouille & tire le fil, que Lachésis tourne le fuseau, & qu'Atropos coupe le fil. On a renfermé ces trois fonctions dans ce vers Latin,

Clotho colum versat, Lachesis net & Atropos occat.

Cloto marque le tems passé, Lachésis le présent, & Atropos l'avenir. Le fil coupé par Atropos, est l'heure fatale de la mort.

On les répréſente ſous différentes figures. Quelques uns leur attribuent l'invention des lettres A. B. H. T. Y. * Héſiode, *in Theogonia*. Platon. Hygin. Varron. Plutarque. Lucien. Pauſanias, *in Eliacis*, &c. Natalis Comes.

PARRAIN, celui qui tient l'enfant ſur les fonts de batême, & qui répond pour lui de ſa foi. On l'appelle auſſi *pére ſpirituel*. Cet uſage de nommer des parrains eſt ancien dans l'Egliſe, puiſque Tertullien, ſaint Chryſoſtome, & ſaint Auguſtin en font mention. Quelques uns ont cru qu'ils avoient été inſtituez par le Pape Hygin; mais c'eſt ſans fondement. Il eſt auſſi parlé des Parrains dans les Conſtitutions Apoſtoliques, dans les Ouvrages attribuez à ſaint Denys, & dans tous les Auteurs qui ont traité des rites du batême. Il n'y avoit autrefois qu'un ſeul Parrain. C'étoit un homme pour les garçons; & une femme pour les filles. Dans les derniers ſiécles l'uſage s'étoit introduit d'avoir pluſieurs Parrains & pluſieurs Marraines pour une même perſonne. Préſentement il n'y a qu'un Parrain & une Marraine, qui tiennent l'enfant, & qui lui donnent le nom. * Vicecomes ou Viſconti, *de Baptiſmo*.

PARRE (Catherine) fut ſixiéme femme de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre. Ce Prince ayant fait mourir Catherine Howard, qu'il n'avoit pas trouvée vierge, ſe maria vers l'an 1542, à Catherine Parre, qui étoit alors veuve du Baron de Latimer, & ſœur du Marquis de Northampton, *dont il ſera parlé dans l'article ſuivant*. On aſſure que la mort de ce Prince arrivée en 1546, lui ſauva la vie, parce qu'il avoit deſſein de lui faire ſon procès comme à une Hérétique. Elle ne reſta que 34 jours veuve du Roi, & elle ſe remaria à *Thomas* de Seymour, Amiral d'Angleterre, qui la garda peu de tems; car elle mourut le ſeptiéme ſeptembre 1547, non ſans ſoupçon que ſon mari, qui aimoit la Princeſſe Eliſabeth, qu'il ſe flattoit d'épouſer, avoit avancé cette mort. * Sanderus, *Hiſt. Schiſm. Angl.* Du Chêne, *Hiſt. d'Anglet.* &c. Grégorio Leti, *Vie d'Eliſabeth*, &c.

PARRE (Guillaume) Comte d'Eſſex & Marquis de Northampton frére de Catherine Parre, qui fait le ſujet de l'article précédent, étoit doué de toutes les qualitez requiſes dans un Courtiſan. Il avoit beaucoup de ſavoir & de jugement, & un grand penchant pour la Muſique & pour la Poëſie. Il fut revêtu d'emplois conſidérables ſous les regnes de Henri VIII & d'Elizabeth. Il épouſa *Anne*, fille & héritiére du Comte d'Eſſex, & cela lui fit avoir le titre de cette Maiſon; mais cela n'empêcha pas qu'après l'avoir convaincu d'infidélité, il ne ſe fit ſéparer d'elle. Comme cette ſéparation n'étoit que de lit & de table, cela ne le contentoit pas. Il ſouhaitoit d'avoir la liberté de ſe remarier, & il travailla ſous Edouard VI, à obtenir une ſéparation totale; mais ſans attendre que l'on eût prononcé là-deſſus, il épouſa Elizabeth Broke, fille du Lord Cobham. Par cette précipitation, il rendit plus difficile la concluſion de ſon affaire. Cependant il fit tant que ſon ſecond mariage fut déclaré légitime, premiérement en 1548 par des Commiſſaires eccléſiaſtiques, puis en 1552 par le Parlement. Mais celui qui s'aſſembla en 1553 ſous le régne de la Reine Marie annulla cette ſéparation. En 1547, le ſixiéme février, Edouard VI le fit Marquis de Northampton, & premier Chambellan d'Angleterre. En 1549, le Roi l'employa contre les Rebelles de Norfolk qui s'étoient ſoulevez ſous la conduite de Guillaume Ket; mais comme ſon humeur bouillante lui fit avoir du deſſous, il fut obligé de remettre le commandement entre les mains du Comte de Warwick. Après la mort d'Edouard VI, il fut condamné à mort avec le Duc de Northumberland, aux intérêts duquel il s'étoit entiérement attaché. Son crime étoit d'avoir ſoutenu le parti de Jeanne Grey contre la Reine Marie. L'année ſuivante il obtint ſon pardon, & fut rétabli par le Parlement dans toutes ſes charges & dignitez, à la réſerve de celle de Marquis de Northampton que dans la ſuite la Reine Elizabeth lui rendit. Cette Princeſſe l'honora du Collier de l'Ordre de la Jarretiére, & l'envoya Ambaſſadeur en France. Il mourut en 1571 ſans laiſſer aucun enfant, & il eut pour ſucceſſeur Mylord Herbert, Comte de Pembroke, ſon neveu, fils de ſa ſœur. * Camden, *Britannia*, p. 440. De Larrey, *Hiſt. d'Anglet.* partie 2.

PARRE, Martyr. *Voyez* PATROCLE (Saint).

PARRET, riviére d'Angleterre dans le Comté de Sommerſet. Elle coule du midi au nord, arroſe Croktorne ou Croket-Horn, South-Péderton, Langport & Bridgewater, & ſe décharge dans la Mer de Saverne. * *Dict. Angl.*

PARRHASIUS, Peintre célébre d'Ephéſe, ou ſelon d'autres d'Athénes, vivoit du tems de Socrate, vers la XC Olympiade, l'an 420 avant Jeſus Chriſt, s'il en faut croire Xénophon, qui l'a introduit dans un Dialogue, s'entretenant avec ce Philoſophe. Il fut l'un des plus excellens Peintres de ſon tems. „ C'eſt lui, *dit Pline*, qui le premier a donné la ſymmétrie & les „ juſtes proportions à la Peinture; c'eſt lui qui le premier a ſçu „ exprimer la vivacité des caractéres & des différens airs de la „ phyſionomie, qui a trouvé la belle diſpoſition des cheveux, „ & qui a bien relevé les graces du viſage. De l'aveu même des „ Maîtres, il a remporté par deſſus tous les autres la gloire de „ réüſſir parfaitement dans les contours, & c'eſt là le plus grand „ ſecret & la plus grande adreſſe du Peintre." *Primus ſymmetriam Picturæ dedit, primus argutias vultus, elegantiam capilli, venuſtatem oris, confeſſione artificum in lineis extremis palmam adeptus: hæc eſt in Pictura ſumma ſubtilitas.* Mais ſelon la remarque du même Auteur, Parrhaſius s'étoit rendu inſupportable par ſon orgueil: *Facundus artifex, ſed quo nemo inſolentius & arrogantius ſit uſus gloria artis.* (Ce ſont les paroles de Pline.) Parrhaſe étoit ſi bouffi de vanité, qu'il ſe donnoit les épithétes les plus flateuſes, comme celles de *tendre*, de *moëlleux*, de *magnifique*, de *délicat*, de *conſommateur de l'Art*. Il diſoit qu'il étoit ſorti originairement d'Apollon; & né pour peindre les Dieux, & qu'il avoit répréſenté Hercule trait pour trait, ce Héros s'étant ſouvent apparu à lui en ſonge. Lorſqu'il eut été vaincu à Samos par Timante à la pluralité des ſuffrages, à l'occaſion du tableau d'un Ajax, irrité contre les Grecs, de ce qu'ils avoient ajugé à Ulyſſe les armes d'Achille, il répondit à une perſonne qui lui faiſoit des condoléances ſur cet échec, *moi*, dit Parrhaſe, *je me ſoucie fort peu d'avoir été vaincu; mais je ſuis fâché que le fils de Télamon ait reçu encore le même outrage, qu'il eſſuya autrefois ſi injuſtement.* Elien, qui rapporte cette réponſe, dit que ce Peintre affectoit de porter une couronne d'or ſur la tête & un bâton garni de cloux d'or. Il travailloit de ſon art avec plaiſir en chantant. Il étoit fort licentieux dans ſes tableaux & répréſentoit pour ſe délaſſer, *diſoit-il*, les objets les plus infames. Telle étoit ſon *Atalante* avec *Méléagre*, ſon époux. Cette piéce ayant été léguée à l'Empereur Tibére, ſous cette clauſe, que s'il étoit offenſé du ſujet, il dépendoit de lui de recevoir à la place un million de ſeſterces, (25000 écus d'Angleterre) non ſeulement il préféra le tableau à cette ſomme, tout avare qu'il étoit, mais même il le plaça dans ſon appartement favori. On dit auſſi qu'il ſurpaſſa Zeuxis, mais qu'il fut lui même ſurpaſſé par Timante. Parrhaſius avoit peint Théſée; il avoit auſſi fait dans un ſeul tableau, Méléagre, Hercule & Perſée; & dans un autre Enée, Caſtor & Pollux. Entre les Auteurs qui font mention de Parrhaſius, *conſultez* Pline, *l.* 35. *c.* 10. Quintilien, *l.* 12. *c.* 10. Diodore de Sicile, *l.* 26. Athénée, *l.* 12. Vaſari & Ridolfe, *Vitte de' Pittori*. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret*, 1. *p.* 113. & *ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725. Junius, *de Pictura Veterum*.

PARRHASIUS (Janus) Grammairien, naquit à Coſence le 28 de novembre l'an 1470. Il ſe nommoit *Joannes Paulus Pariſius* ou *de Pariſiis*, & ſelon la coutume bizarre des Savans du XV ſiécle, il ſe fit nommer *Aulus Janus Parrhaſius*. Il enſeigna avec réputation à Milan, d'où ſes Collégues le firent chaſſer par leurs calomnies, parce qu'il les railloit trop librement ſur leur ignorance. Parrhaſius extrémement incommodé de la goutte, ſe retira à Vicenze, & de là fut appellé à Rome par Léon X, pour y enſeigner les Belles Lettres; mais les gouttes & la pauvreté l'obligérent de retourner en ſon païs, où il mourut l'an 1533. Il avoit épouſé une fille de Démétrius Chalcondyle. On lui attribue divers Ouvrages, *des Lettres Critiques*; *des fragmens d'Antiquité*; *un Commentaire ſur l'Art Poëtique d'Horace*, &c. Ce fut lui qui trouva le *Chariſius Soſipater* qu'il donna au Public en 1532, imprimé à Naples. * Paul Jove, *in Elog. Doctor. c.* 127. Pierius Valerianus. Simler. Bayle, *Dict. Crit.*

PARRICIDE, le meurtrier de ſon pére ou de ſa mére, quoiqu'on lui donne quelquefois plus d'étendue. Les Romains n'avoient point fait de loix contre les Parricides, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût d'homme aſſez méchant pour tuer ſon pére ou ſa mére. L. Oſtius fut le premier qui tua ſon pére, cinq cens ans après la mort de Numa; & alors la loi Pompeia fut faite, qui ordonnoit que celui qui ſeroit convaincu de ce crime, après avoir été fouetté juſqu'à l'effuſion de ſang, ſeroit enfermé dans un ſac de cuir avec un chien, un ſinge, un cocq & une vipére, & jetté ainſi dans la mer ou dans le plus prochain fleuve. * *Hiſt. Romaine.*

* PARSANDATHA, PARSÇANDATHA ou PHARSANDATHA. C'eſt le nom d'un des fils d'Haman l'ennemi des Juifs, qui fut enveloppé dans le malheur de ſon pére avec ſes autres fréres. * *Eſther*, *ch.* 9. *v.* 7.

PARSHORE ou PERSHORE. *Voyez* PERSHORE.

PARSIS, ſorte de Payens dans le Royaume de Cambaye ou de Guzurate, province de l'Empire du Grand Mogol, en la Terre-Ferme de l'Inde, ſont les Deſcendans des Perſes qui ſe retirérent en ce païs-là, pour éviter la perſécution des Mahométans, dans le ſeptiéme ſiécle. Lorſqu'Abubéker eut entrepris d'établir le Mahométiſme dans la Perſe, le Roi qui ſe vit trop foible pour lui réſiſter, s'embarqua avec 18000 hommes à Ormuz, & prit port dans l'Indoſtan, ou Terre-Ferme de l'Inde. Le Roi de Cambaye, qui étoit auſſi Payen, le reçut, & lui permit de demeurer en ſon païs, où cette liberté attira pluſieurs autres Perſes qui ont conſervé leur maniére de vivre, & leur ancienne Religion. Un grand nombre d'autres ſe retirérent encore, lorſque Schah Abbas Roi de Perſe, fit abattre les pyrées ou temples du feu, qui étoient dans la montagne d'Alvend. Il eſt pourtant reſté quelques Parſis à Iſpahan, où ils demeurent dans un fauxbourg appellé *Gebbr*. Ces Parſis croyent qu'il y a un ſeul Dieu, qui a créé & qui conſerve l'univers, mais qu'il y a ſept Intendans, qui examinent tout ce qui ſe paſſe dans le monde, & qui y exécutent les ordres de Dieu, pour le bien de l'homme & pour la conſervation de toutes choſes. Sous ces ſept Intendans, ils en mettent encore vint-ſix autres, qui leur ſont inférieurs en dignité & en emplois; & ils les invoquent tous, & les adorent preſque comme des Dieux. Ils n'ont point de moſquées ou temples pour l'exercice de leur Religion; mais ils deſtinent à cet uſage quelque chambre de leur maiſon. Ils choiſiſſent pour rendre leur culte à Dieu, le premier & le vintiéme jour de la lune. Leurs Docteurs ou Prêtres ne ſont diſtinguez des autres Parſis, que par une ceinture de laine, ou de poil de chameau. Ils gardent très-ſoigneuſement le feu, comme le ſymbole de la Divinité: c'eſt pourquoi ils ne ſouffrent jamais une chandelle ou une lampe, & ne laiſſent jamais éteindre entiérement le feu. Quand même la maiſon ſeroit en danger d'être brûlée, ils n'y jetteroient pas de l'eau; mais ils tâcheroient d'étouffer le feu avec de la terre. Leur loi leur défend de manger de ce qui a eu vie, en quoi ils ont imité les Banians; mais ces défenſes ne ſont pas ſi ſévéres, qu'en cas de néceſſité, ou à la guerre, ils ne tuent des moutons, des chévres, des cerfs, de la volaille & du poiſſon, & qu'ils n'en mangent. Mais ils s'abſtiennent religieuſement du bœuf, de la vache, & des liévres, & ne tuent point non plus

ni éléphans, ni chameaux, ni chevaux. * Mandeslo, *tome* 2. d'Olearius.

P A R S I T U S (Hugues) Abbé de l'Ordre de saint Benoît, vers l'an 1120, composa quelques Ouvrages de piété, & entre autres, un des Miracles qui se faisoient dans l'église de Notre-Dame de Soissons. * Sigebert, *in Chron.* Henri de Gand, *de Script. Eccles. c.* 36.

P A R T E, Déesse. *Cherchez* P A R T U L E.

P A R T E N K I R K, ancien bourg de la Baviére, dans le Haut Evêché de Freisingen sur la Loisa, à neuf ou dix lieues d'Inspruck, vers le Couchant septentrional. * Maty, *Diction. Geogr.*

P A R T H A M A S I R I S, fils de Pacorus, Roi des Parthes, reçut l'Arménie en partage de son frére Chosroës, qui avoit succédé à Pacorus. Mais il n'y régna qu'une année; car l'an de Jesus Christ 107, Trajan entra dans son païs, où il se rendit maître de tout ce qui se trouvoit sur sa marche. Parthamasiris effrayé, envoya des Députez; & étant venu le trouver lui même en personne, il déposa son diadéme à ses piez. Il crut vainement que Trajan le lui rendroit, comme Néron avoit fait autrefois à Tiridate. L'Empereur se contenta de le renvoyer surement avec les Parthes qui l'avoient accompagné. Les efforts que fit depuis Parthamasiris pour se maintenir par les armes, furent inutiles: il périt dans cette guerre, & laissa par sa mort la possession de l'Arménie aux Romains. * Dion, *l.* 68.

P A R T H A M A S P A R T E, que Spartien nomme *Psamatossiris*, fut couronné Roi des Parthes, l'an de Jesus Christ 116, de la main de Trajan, qui avoit chassé Chosroës, & qui voulut prevenir les soulévemens de ces peuples, en leur donnant un autre Roi de leur nation. Le nouveau Prince demeura fidéle aux Romains; mais il fut meprisé de ses Sujets, ausquels Adrien l'ôta depuis, pour leur faire plaisir. Il le fit Roi de quelques nations voisines, que l'Histoire ne nomme pas. * Dion, *Hist. l.* 68. *Hist. Aug. in Vita Adriani.*

P A R T H E. *Voyez* P A R T H E S.

P A R T H E N A Y, petite ville de France dans le Poitou, sous le ressort du Présidial de Poitiers. Elle est sur la Toue à neuf ou dix lieues de Poitiers, vers le Couchant. Elle fut souvent prise & reprise, pendant les guerres de Religion au XVI siécle. Les Protestans s'y retirérent le jour de la bataille de Moncontour; mais ne croyant pas qu'ils y pussent faire ferme, ils l'abandonnérent à l'approche des troupes du Duc d'Anjou. Ils s'en étoient rendus maîtres l'année précédente; & ils avoient même fait pendre Malo, qui commandoit dans le château; parce qu'il avoit eu la témérité de se défendre contre une armée. L'Histoire du Sieur d'Aubigné nous apprend qu'ils échouérent plus d'une fois l'an 1588, dans le dessein de surprendre cette place. Ils y ont été en grand nombre depuis l'Edit de Nantes. Les Seigneurs de Parthenay sont Chanoines honoraires séculiers de saint Martin de Tours. Cette ville est la capitale du petit païs de Gastine, & l'étoit du Duché de la Meilleraye; mais la Seigneurie de Parthenay fut réünie à la Couronne l'an 1422, par la mort de Jean de Parthenay l'Archevêque. Du Bouchet nous apprend dans les *Annales d'Aquitaine, partie* 4. *ch.* 7, que ce Seigneur avoit vendu cette Seigneurie au Duc de Berry, s'en réservant la jouïssance pendant sa vie. Il n'avoit point d'enfans, mais une niéce mariée à *Jacques* de Harcourt, lequel irrité de la vente de Parthenay faite par l'oncle de sa femme, entreprit de le chasser de cette ville; mais les Habitans défendirent leur Seigneur, & tuérent Jacques de Harcourt. * Bayle, *Dict. Crit.*

P A R T H E N A Y, famille illustre, que quelques uns ont cru être sortie avant l'an 1000, de celle de Lusignan, dont elle portoit les armes, brisées d'une bande de gueulles. La branche aînée, avec tous ses biens, fondit dans la Maison de Melun-Tancarville, dont est issue par alliance celle de Longueville. Quant à l'autre branche des Parthenay, Seigneurs de Soubise, elle subsista jusqu'à JEAN de Parthenay l'Archevêque, dernier mâle, dont la fille unique, *Catherine* de Parthenay entra dans la Maison de Rohan, & fut mére du Duc de Rohan, si célébre sous le Roi Louïs XIII. On prétend que les Seigneurs de Parthenay prirent le surnom de *l'Archevêque*, parce qu'ils étoient issus d'un Archevêque de Bourdeaux, nommé *Josselin* de Parthenay, qui mourut l'an 1086, & que Guillaume Parthenay qui prit le surnom de l'Archevêque vers l'an 1100, étoit frére de cet Archevêque.

Les Seigneurs de SOUBISE, du nom de Parthenay, étoient séparez de la branche aînée, dès environ l'an 1330, que Guy l'Archevêque, frére puiné de Jean, Sire de Parthenay, fut Seigneur de Soubise, & sa postérité subsista jusqu'à JEAN qui fuit.

P A R T H E N A Y (Jean l'Archevêque de) Seigneur de Soubise, l'un des Héros des Calvinistes dans le XVI siécle, étoit fils de *Jean* V, Seigneur de Soubise, & de *Michelle* de Saubonne, & commença de prendre les sentimens de la Religion Réformée à la Cour de Ferrare, sous les auspices de la Duchesse Renée de France, fille du Roi Louïs XII. Etant de retour en France, il s'appliqua dans sa Terre à y introduire la Réformation, & il se flatta même d'y entraîner Catherine de Médicis. Lorsque les guerres de Religion commencérent, le Prince de Condé lui donna le gouvernement de la ville de Lyon en 1562. Il y fit des merveilles pour le parti de ce Prince, & le Duc de Nemours l'y assiégea inutilement. La Reine-Mére tâcha aussi, mais en vain, de le surprendre par des négociations. On le soupçonna d'avoir eu part au meurtre du Duc de Guise, & Poltrot le chargea considérablement dans ses dépositions, comme il fit d'autres Chefs du parti; mais M. le Laboureur dit dans ses *Additions aux Memoires de Castelnau*, que ce malheureux n'eut en cela d'autre dessein que de s'avouer l'un des Chefs d'une faction qui avoit les armes à la main. Soubise avoit été Gentilhomme de la Chambre du Roi, & fut fait Chevalier de l'Ordre le septiéme décembre 1561. Il avoit commandé l'armée du Roi Henri II, en Toscane, & mourut en 1566, âgé de 54 ans. Il avoit épousé en 1553, *Antoinette* Bouchard, fille aînée de la Maison d'Aubeterre. Cette Dame, sur le bruit qui courut qu'on avoit dessein de la prendre, de la mener aux portes de Lyon, & de la menacer de l'y poignarder avec sa fille sous les yeux de son mari, s'il ne rendoit cette place, écrivit à son mari de les laisser toutes deux périr, & de demeurer fidéle à son parti. Le Vicomte d'Aubeterre son frére ayant tout abandonné pour la Religion Réformée, s'étoit retiré à Genéve, où il vivoit du métier de Boutonnier. Soubise laissa pour fille unique *Catherine* de Parthenay, Dame de Soubise, *dont il sera parlé cy-après dans un article separé*, laquelle épousa en 1568, *Charles* de Quellenec, Baron du Pont, lequel prit le nom de Soubise. Il fut fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569, mais il s'évada par adresse. La Noue ayant été blessé au siége de Fontenay le Comte l'année suivante, Soubise commanda en chef, & se rendit maître de la place. En la même année il reçut deux blessures au siége de Saintes, & fut tué à la saint Barthélemi en 1572, après s'être battu comme un lion. Sa veuve prit une seconde alliance en 1575, avec *René*, II. du nom, Vicomte de Rohan. *Voyez* R O H A N. * Bayle, *Dict. Critiq.* au mot S O U B I S E.

P A R T H E N A Y (Anne de) femme d'*Antoine* de Pons, Comte de Marennes, sœur du precedent, & fille de *Jean* Parthenay l'Archevêque, & de *Michelle* de Saubonne, a été une Dame de beaucoup d'esprit & de beaucoup d'érudition. Elle fut un des principaux ornemens de la Cour de Renée de France, fille de Louïs XII, & Duchesse de Ferrare. Or l'on sait qu'il y avoit peu de Cours au monde aussi polies que celle-là. Anne de Parthenay, non contente d'étudier le Latin, entreprit avec tant d'ardeur l'étude de la Langue Gréque, qu'elle pouvoit se servir facilement des livres Grecs. Sa curiosité l'engagea d'étudier les livres de Théologie. Elle s'appliqua aussi à l'étude de l'Ecriture Sainte, & prit un singulier plaisir à raisonner presque tous les jours sur ces matiéres avec les Théologiens. Il ne faut pas oublier qu'elle chantoit bien, & qu'elle entendoit en perfection toute sorte de musique. Théodore de Béze assure dans son Histoire ecclésiastique, qu'elle étoit bonne Réformée, & digne sœur de Soubise, qui fut l'un des piliers du parti des Réformez. Son époux fut obligé de quitter la Cour de Ferrare, parce qu'il se vantoit d'être d'aussi bonne Maison que ceux d'Est. * Bayle, *Diction. Critiq.*

P A R T H E N A Y (Catherine de) fille & héritiére de *Jean* de Parthenay l'Archevêque, Seigneur de Soubise, & niéce de la précédente, fut mariée en 1568, à *Charles* de Quellenec, Baron du Pont: puis en 1575, à *René*, Vicomte de Rohan, II. du nom, duquel étant demeurée veuve l'an 1586, elle ne songea qu'à bien élever sa famille. L'aîné de ses fils fut le célébre Duc de Rohan, qui soutint le parti de ceux de la Religion Réformée en France avec tant de force pendant les guerres civiles, sous le régne de Louïs XIII. Son second fils étoit le Duc de Soubise. Elle eut trois filles, *Henriette*, qui mourut en 1629, sans avoir été mariée; *Catherine*, qui épousa un Duc de Deux-Ponts, & qui fit cette belle réponse à Henri IV, lorsqu'il voulut lui déclarer son affection pour elle, *Je suis trop pauvre*, dit elle, *pour être votre femme, & de trop bonne Maison, pour être votre Maîtresse; & Anne*, qui ne fut jamais mariée, & *qui survécut à ses fréres & à ses sœurs.* Elle soutint avec constance toutes les incommoditez du siége de la Rochelle, aussi bien que sa mére, qui malgré sa vieillesse, supporta avec fermeté la nécessité, où elle se vit réduite de vivre trois mois de chair de cheval, & de quatre onces de pain par jour. Ce miserable état ne l'empêcha pas d'écrire à son fils, *qu'il continuât comme il avoit commencé, & que la consideration des extremitez, où elle se voyoit réduite, ne le fit relâcher de rien au préjudice de son parti, quoi qu'on lui pût faire souffrir.* Elle & sa fille refusérent d'être comprises dans la capitulation, & demeurérent prisonniéres de guerre. Elles furent menées au château de Niort le deuxiéme de novembre 1628. Il y en a qui disent que Catherine de Parthenay étoit alors âgée de 91 ans; mais d'autres ne lui en donnent que 70. La vérité est qu'elle avoit 74 ans, étant née en 1554. La Croix du Maine dit qu'elle s'entendoit fort bien en Poësie. Son premier mari fut accusé d'impuissance par la mére de notre Catherine. Si ce que M. Baillet a dit est certain, que *l'on parloit de Mademoiselle de Parthenay Dame de Soubise*, comme d'un Auteur, *avant qu'on eût connu dans le monde Madame de Rohan*, il faudroit qu'elle eût composé dans une grande jeunesse, car elle ne pouvoit avoir que 14 ans lorsqu'elle se maria. Quelques-uns ont cru, qu'elle a fait pour Henri IV une Apologie, qui n'est dans le fonds qu'une piquante Satyre. Elle est imprimée dans les nouvelles éditions du *Journal de Henri III.* * Bayle, *Dict. Critiq.* & les Auteurs qu'il cite.

* P A R T H E N I O (Barthélemi) de Brosse, eut place entre les Hommes de Lettres, qui fleurissoient sur la fin du XV siécle, en 1480. Il enseigna à Rome & ailleurs, & il composa divers Traitez. Il en traduisit d'autres en Grec & en Latin. *Voyez* son Eloge dans le *Théâtre des Hommes de Lettres de* l'Abbé Ghilini.

P A R T H E N I U S, de Nicée, Poëte, vivoit au commencement du régne d'Auguste. Il composa un livre en prose, que nous avons encore, intitulé περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων, c'est à dire, *des passions amoureuses*, & dédié à Cornélius Gallus, Gouverneur d'Egypte. Cet Ouvrage est d'autant plus considérable, que toutes les narrations sont prises d'Auteurs anciens, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Parthénius composa l'Eloge d'Arête sa femme, & diverses autres piéces. On dit qu'il fut fait Esclave pendant la guerre de Mithridate; qu'il fut affranchi par Cinna; & qu'il mourut du tems de Tibére. S'il faut ajoûter foi à tout ce que Suidas rapporte à ce sujet, il faut croire que Parthénius fut pris étant encore fort jeune; car il y a plus de 70 ans, depuis cette guerre jusques à Tibére. Quoiqu'il en soit, on dit que

Vir-

Virgile fut son Disciple, & qu'il imita de lui le Poëme qu'on lui attribue, intitulé *Moretum*; & il est sûr que Tibère se plaisoit à l'imiter dans ses Poësies. Ses Métamorphoses pourroient bien aussi avoir été le fond de celles d'Ovide. * Aulu-Gelle, *l.* 13. *ch.* 25. Suidas, *in Parthenio.* Vossius, *de Histor. Græc. l.* 2. *c.* 1. *de Poëtis Græcis*, *c.* 8. Gesner, *in Biblioth.*

PARTHENIUS de Chio, surnommé *Chaos*, Auteur Grec, écrivit un Traité de la Vie de son pere Thestor; comme nous l'apprenons de Suidas.

PARTHENIUS, Grammairien, Disciple de Denys, vivoit encore du tems de Domitien, vers l'an 81 de Jesus-Christ, selon Suidas; celui-ci étoit de Phocée, ville d'Ionie. Strabon & Pline parlent de divers fleuves de ce nom. Il y en avoit un dans la Bithynie, appellé aujourd'hui *Parthemy*, comme le veut Moletius, ou *Dolap* au sentiment de le Noir, un autre dans l'Arcadie; un autre dans l'Isle de Samos; & un autre dans la Sarmatie d'Europe, dont Ovide fait mention, *de Ponto*, *l.* 4. *Epist.* 10. *v.* 49.

PARTHENIUS, Chambellan de l'Empereur Domitien, encourut la disgrace de ce Prince inconstant, qui l'inséra même dans une liste des proscrits avec l'Impératrice Domitia, Norbanus, & Petronius Secundus, alors Préfet du Prétoire. Parthenius fut un des principaux Chefs de la conspiration, par laquelle on résolut de prévenir la cruauté de l'Empereur; & il eut plus de part que personne à sa mort, qui arriva l'an de Jesus-Christ 86. L'élection de Nerva, qui lui succéda, fut aussi l'ouvrage de Parthenius; mais les Soldats irritez de la mort de Domitien, contraignirent Nerva de leur en livrer les auteurs, & égorgérent Parthenius, après lui avoir fait souffrir mille indignitez. * Dion, *l.* 67 & 68. Aurelius Victor, *Epitome*, *ch.* 11 & 12.

PARTHENIUS de Phocée, cité par Etienne de Byzance.

PARTHENOPE, nom d'une des Syrénes, qui n'ayant pu venir à bout de charmer par leur chant Ulysse & ses Compagnons, se jettérent dans la mer par desespoir. Les Poëtes disent qu'elles se retirérent les unes d'un côté, les autres d'un autre; & que Parthénope aborda en Italie, où les Habitans trouvérent son tombeau en batissant une ville, qu'ils appellérent de son nom *Parthénope.* Ils ruïnérent ensuite cette ville, parce qu'on abandonnoit Cumes, pour s'y établir; mais ayant été avertis par l'Oracle, que, pour se délivrer de la peste qui les incommodoit, il falloit qu'ils rétablissent la ville de Parthénope, ils la firent rebatir & la nommérent *Neapolis*, à cause de ce nouveau rétablissement: c'est aujourd'hui Naples. * Ruscelli, *Nell' Indice de gl' Huom. Illust.*

* PARTHENOPEE, *Parthenopæus*, fils de Méléagre & d'Atalante, ou selon d'autres, de Mars & de Ménalippe. Quelques uns prétendent qu'il fut fils de Mélanion, Roi d'Arcadie. Il alla dans sa jeunesse à la guerre de Thébes. Hofman dans son *Lexicon Universale* dit qu'il mourut dans cette guerre. Le Pere la Rue dans son *Commentaire sur Virgile*, *Eneïde*, *l.* 6. *v.* 480, dit que Parthénopée revint sain & sauf de la guerre de Thébes, & qu'il mourut au siége de Troye.

PARTHIE, PARTHIENNE, ou le païs des PARTHES, *Parthia*, province de *Perse* qui a donné autrefois son nom à un grand Empire. Elle est dans l'*Asie*, entre la Médie, l'Hyrcanie, l'*Arie*, la Caramanie, & la province de Pharsi. On la nomme à présent *Arak* ou *Erak*, & *Yerak*; & on dit Arak-Atzen, quand on la veut distinguer de l'Arak-Arabi, qui est le païs de Bagdet. D'autres ajoûtent encore que la Parthie d'aujourd'hui comprend la province dite *Kumur*, & une partie de celle qu'on nomme *Chorasan.* Les contrées de ce païs étoient la Comisêne, la Parthienne, la Corâne, la Paratanticêne & la Tabienne. Ptolomée comptoit de son tems, vint-cinq villes de la Parthie, dont la capitale étoit Hécatompyle, c'est à dire, *la ville à cent portes*, que quelques-uns prennent pour l'Hispahan moderne. Ce païs étoit désert & stérile, & Strabon nous apprend que les Macédoniens le méprisoient, & ne s'y arrêtoient jamais, parce qu'ils n'y trouvoient pas de quoi faire subsister leur armée. Cependant les peuples se rendirent si puissans, que les Parthes disputérent de l'Empire d'Orient avec les Romains. Arsace en fut le Fondateur, & laissa à ses successeurs le nom d'*Arsacides*, jusqu'à Artaban, qui fut tué par Artaxerxès Persan. Ainsi cet Empire dura environ 470 ans; car il fut établi l'an du monde 3785, & 250 avant Jesus-Christ, & finit vers l'an 226 de Jesus-Christ. Les Parthes étoient extrêmement cruels & adonnez aux femmes & au vin; mais du reste gens de guerre & infatigables au travail. * Justin, *l.* 41. Herodien, *l.* 6. Agathias, *l.* 1. Strabon, *l.* 13. Pline. Appien.

SUCCESSION DES ROIS DES PARTHES.

Nous avons marqué les époques du commencement & de la fin de la Monarchie des Parthes; mais il est bien difficile d'être aussi exact pour le régne de chaque Roi, dont les Auteurs parlent assez diversement. Voici ce que nous avons pu recueillir de Justin, d'Appien & de quelques autres.

Ans du monde:	*Avant J. C.*	
3785	250	Arsace I.
3845	210	Arsace II.
		Arsace III, dit *Pampatius.*
		Phraatès I.
3894	141	Mithridate I, frére de Phraatès.
3904	131	Phraatès II, qui maria sa sœur Rodogune à Démétrius Nicanor, Roi de Syrie.
3906	129	Artaban I.

Ans du monde:	*Avant J. C.*	
3906	129	Mithridate II, dit *le Grand.*
		Arsace IV.
3960	75	Sintricus ou Suntruncus.
3969	66	Phraatès III, surnommé *le Dieu*, & tué par ses fils.
3979	56	Orodès I, qui chassa son frére Mithridate, défit Crassus, & fut tué par son fils.
3999	36	Phraatès IV, chassé par Tiridate.
4004	31	Tiridate chassé.
4012	23	Phraatès rétabli.
	Ans après J. C.	
4036	2	Orodès II.
4040	6	Vononès I.
4050	16	Artaban II, Méde de nation, ou son fils Orodès.
4069	35	Tiridate chassé par Artaban.
		Cinname.
4082	48	Gotarzès, fils & meurtrier d'Artaban, & qui chassa son frére Bardane.
4083	49	Méherdate, qui chassa Gotarzès.
4084	50	Vononès II, fils de Gotarzès.
4084	50	Vologése I.
		Artaban.
		Pachorus.
4140	106	Chosroès, chassé par Trajan.
4150	116	Partamasparte élu, puis déposé.
		Chosroès rétabli.
		Vologése II.
		Artaban IV, qui fut tué par Artaxerxès, Roi de Perse. Avec lui finit la Monarchie des Parthes, l'an du monde 4260, & de J. C. 226.

PARTICULES. Les Grecs appellent *particules*, certaines parties du pain qu'ils offrent en célébrant leur Liturgie en l'honneur des Saints. Car outre le pain qui doit être consacré & qui est offert en mémoire de la Passion de Nôtre-Seigneur, ils offrent en l'honneur des Saints plusieurs particules. Gabriel, Archevêque de Philadelphie, dit que la coutume d'offrir ces particules, est appuyée sur la Tradition de leurs Péres; qu'ils les offrent pour les les Saints & pour leur gloire. C'est pourquoi, ajoûte-t'il, quand nous les mettons sur la patène, nous disons, *en l'honneur de la très-sainte Vierge, en l'honneur du saint & glorieux Précurseur Jean-Baptiste, des saints & très-célébres Apôtres; des saints & victorieux Martyrs, de nos saints Péres, des Pontifes, &c.* Le même Gabriel observe qu'on offre ces particules pour tous les Fidéles vivans, afin que Dieu leur accorde ses graces; qu'on les offre aussi pour ceux qui sont morts, afin que Dieu les retire du lieu de tristesse, & qu'il les mette dans le lieu de lumiére. Il appuye sa pensée sur saint Basile dans ses priéres de la Pentecôte, & sur la Liturgie de saint Jean Chrysostome. Il veut enfin qu'on prenne bien garde de ne pas confondre ces particules avec le pain destiné au sacrifice, parce qu'il n'y a aucune de ces particules qui soit changée au Corps de Jesus-Christ. Cette cérémonie ne s'observe point parmi les Latins; mais elle est fort célébre chez les Grecs. * Gabriel de Philadelphie.

* PARTS (Jaques des) en Latin *de Partibus*, fut dans le XV siécle, Médecin de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, puis de Charles VII, Roi de France. Les uns disent qu'il naquit à Tournay, & les autres à Paris. Il fut Chanoine dans l'une & dans l'autre ville, & mourut en 1463 à Tournay, où il exerçoit aussi la charge de Thrésorier. Il est le premier qui ait écrit *de la Fievre pourpree.* Lorsqu'étant à Paris en tems de peste, il conseilloit aux Magistrats d'interdire les bains, il courut risque de perdre la vie, que les Baigneurs vouloient lui ôter. Ses Ouvrages sont, *Summula alphabetica morborum ac remediorum ex Mesua excerpta, cum Bertucii Methodo; Explanatio in Avicennam una cum textu ipsius Avicennæ à se castigato & exposito; Inventarium omnium Medicaminum, Confectionum, Emplastrorum; Inventarium seu Collectorium omnium Receptarum, Pulverum, Oleorum, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Lindenius renovatus.*

PARTULE, *Partula*, Déesse que les Romains croyoient présider aux accouchemens, pour avoir le soin de la mére prête à accoucher: car ils avoient une autre Déesse qu'ils nommoient *Natina*, pour avoir soin des enfans naissans. Partule n'étoit pas la même que Lucine, comme il semble que saint Augustin l'ait cru, lorsqu'il en parle dans le livre *de la Cité de Dieu*, où il l'appelle *Partunda.* Partule, selon Tertullien, gouvernoit & régloit le terme de la grossesse. Lucine mettoit l'enfant au jour. Mais la superstition des Romains alloit bien plus loin: car ils avoient fait une autre Déesse pour nourrir le *fœtus*: elle s'appelloit *Alemona*; une autre pour le préserver de tous les accidens pendant le neuviéme mois de la grossesse: elle s'appelloit *Nona*; & une autre enfin pour le préserver jusqu'à sa naissance, quand il alloit jusqu'au dixiéme mois, & elle s'appelloit *Decima.* Aulu-Gelle dit que *Nona* & *Decima* étoient deux Déesses qui toutes deux se nommoient *Partæ*, d'un nom commun: que de ces deux Partes les femmes grosses invoquoient l'une dans le neuviéme mois, & l'autre quand elles alloient jusqu'au dixiéme.

PARTUNDE, Déesse. *Voyez* PARTULE *cy-dessus.*

PARU, ville capitale d'un Royaume de même nom, sur les

côtes du Malabar. Les Chrétiens de Saint-Thomas, qui sont dans cette ville, & qui sont les plus nobles du païs, étoient ceux qui avoient le plus d'aversion pour l'Eglise Romaine. Lorsque l'Archevêque Menezès y alla en 1599, pour les engager à reconnoître le Pape, ils ne purent souffrir qu'il leur parlât de recevoir la Confirmation. Ils dirent que leurs Evêques ne leur en avoient jamais parlé, que ce n'étoit pas un Sacrement établi par Jesus-Christ, & qu'ils ne souffriroient jamais que l'Archevêque mît la main sur le visage de leurs femmes & de leurs filles. * La Croze, *Hist. du Christian. des Indes*, &c. p. 109 & 110.

* PARUAH ou PHARUE, pére de Jehosçaphat, lequel fut Gouverneur sur la Tribu d'Issachar, du tems de Salomon, Roi d'Israël. * I. ou III. *Rois*, ch. 4. v. 17.

PARVARIM. *Voyez* PHARURIM.

* PARVILLIER (Adrien) Jésuite, ami de feu M. Huet Evêque d'Avranches, demeura longtems en Syrie, où il fit une ample provision d'érudition orientale. Il enseigna la Langue Arabe pendant dix ans à Damas, d'où il écrivit souvent au savant M. Bochart. Il revint en France en 1662. Il souhaitoit de demeurer à Caen, dont il avoit trouvé le séjour agréable; mais la Société l'envoya à la Fléche, où il mourut peu après, & avec lui périt, *dit M. Huet*, le grand Ouvrage qu'il étoit prêt de publier, & qu'il devoit intituler, *L'Interprete de l'Orient*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PARUTA (Paul) naquit d'une famille distinguée qui étoit originaire de Luques. Paul Paruta, Gentilhomme Luquois, sortit de cette ville, vers l'an 1317, pendant les troubles que causoient les factions des Guelfes & des Gibelins, pour aller s'établir à Venise où il eut plusieurs enfans & entre autres *Ambroise*, *Jean* & *Barthelemi*. Ce dernier, voyant la République réduite à un triste état après la prise de Chioggia, résolut de sacrifier ses biens pour la secourir & fit armer deux galéres sur lesquelles il mit Jean, son frére, & plusieurs de ses amis. La guerre finie à la gloire de la République, on le récompensa de même que plusieurs autres en l'aggrégeant en 1381, à la Noblesse Vénitienne. Barthélemi Paruta mourut le 13 mai 1408, après avoir eu sept fils, dont les principaux sont, 1. *Philippe*, Docteur en Théologie & en Droit Canon, qui fut fait Evêque de Citta Nova le 15 mai 1426, & fut transferé au mois de juin suivant à Torcello, d'où il passa le onziéme mai 1448, à l'Archevêché de Candie; 2. *Jérôme*, qui épousa une fille de *Luc* Foscarini, & dont descendent *Paul* & *François-Antoine*, qui sont les seuls qui restent de cette famille; 3. *Marc*, dont est descendu *Barthelemi*, & qui fut Abbé Commendataire de S. Grégoire de Venise; 4. *Paul*, Chef de la branche dont est sorti celui dont j'ai dessein de parler. Il naquit le 14 mai 1540, de *Jean* Paruta & de *Claire*, fille de *Jean* Contarini. Après avoir fait ses études d'Humanitez dans sa patrie, il alla à Padoue étudier en Philosophie & en Théologie. Il ne se borna pas là: le desir qu'il avoit de se perfectionner, & de se faire un nom par son habileté, l'engagea à s'appliquer aussi à la Jurisprudence & à l'Eloquence, & il le fit avec beaucoup d'ardeur. De retour à Venise en 1561, il assembla dans son Palais une espéce d'Académie, où se trouvoient plusieurs personnes de distinction & de mérite. Tels étoient André Morosini, qui fut chargé après lui d'écrire l'Histoire de la République; Marc-Antoine Mocenigo, qui enseigna la Philosophie à Venise, & fut ensuite Evêque de Céneda; Maffée Veniéro, Poëte fameux, qui fut depuis Archevêque de Cortou; Jean-Batiste-Bernard, & Paul Locédano, grands Philosophes Péripatéticiens. Maximilien, Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur Ferdinand I, ayant été élu l'année suivante 1562, à la Diéte de Francfort, Roi des Romains, la République de Venise nomma pour l'aller complimenter Jean de Legge, Procurateur, & Michel Suriano. Paruta, qui savoit que c'étoient deux des plus grands Politiques qu'il y eût alors à Venise, se mit en leur compagnie pour profiter de leurs instructions, & il fit le voyage avec eux. Ils allérent d'abord à Vienne saluer Maximilien, & passérent ensuite par Inspruck, où étoit Ferdinand. En revenant par Trente, où le Concile étoit alors assemblé, ils s'y arrêtérent quelque tems, & Paruta y fit connoissance avec plusieurs savans hommes, dont il parle avec éloge dans son Ouvrage de la perfection de la vie politique. En 1565, ses amis l'engagérent à se marier & il épousa *Marie*, fille de *François* Morosini, dont il eut quatre fils, *Jean*; *Marc*; *Laurent*, qui mourut Ambassadeur en Savoye; & *François*, qui n'a eu qu'un fils, à la mort duquel sa postérité a été entiérement éteinte. Les Ouvrages que Paruta composa & publia dans la suite, & entre autres son *Histoire de la guerre de Chypre*, lui méritérent la charge d'Historiographe de la République qu'on lui donna le 18 février 1597, après la mort de Louis Contarini. C'étoit la charge qu'il ambitionnoit le plus, & qu'il préféroit à toutes les autres, parce qu'elle lui donnoit occasion de signaler son zéle pour sa patrie, en écrivant son Histoire. L'année 1580, il fut élu le 27 décembre Provéditeur de la Chambre des Emprunts, qui est une charge fort honorable, & qui donne entrée au Sénat, mais sans voix. Le 27 novembre 1582, il fut élevé à celle de Sage de Terre-Ferme, qu'il remplit dans la suite huit autres fois. Le 18 juin 1587, il fut fait Provéditeur des bleds; & le 30 septembre de l'année suivante, il fut admis au Conseil des Soixante. Le Sénat l'envoya en 1589, pour terminer quelques différens que la République avoit avec Ferdinand, Archiduc d'Autriche, & il s'aquitta de cette commission au contentement des deux parties. Le cinquiéme mai 1590, il fut élu Sage Grand; le quatriéme juillet suivant il eut la Surintendance de l'artillerie; & six semaines après, c'est à dire, le 19 août, on lui donna le Gouvernement de Brescia. Il étoit encore dans ce dernier poste, lorsque Jean Moro, Ambassadeur de la République à Rome, vint à mourir, & le Sénat lui donna le 24 avril 1592, Paruta pour successeur. Pendant le tems de son Ambassade il eût à ménager plusieurs affaires difficiles & épineuses, & il donna dans toutes des preuves de sa capacité & de son adresse. Ses trois années finies, il retourna à Venise, où il passa quelque tems à mettre ordre à ses affaires domestiques, que son absence & les dépenses qu'il avoit été obligé de faire, avoient un peu dérangées. Le 27 décembre 1596, il fut élu Procurateur de S. Marc, qui est la premiere charge de la République après celle de Doge. On l'avoit fait, le deuxiéme janvier précédent, Inspecteur des Entrées, poste qu'il remplit jusqu'au premier mars de l'an 1597. Depuis qu'il eut été élevé à cette dignité de Procurateur, il se vit accablé en quelque maniére de nouveaux honneurs. Trois jours après son élection, le Sénat le nomma avec André Delfino, Procurateur comme lui, Sage de l'Inquisition. Le septiéme janvier 1597, il rentra dans le Collége en qualité de Sage Grand & le huitiéme avril suivant, il fut chargé de la Surintendance des bleds. Le 26 juin de la même année, il fut élu Reformateur de l'Université de Padoue, & quatre jours après, il eut pour la troisiéme fois la charge de Sage du Conseil. Enfin, le 30 janvier 1598, on lui donna la Surintendance des forteresses. Cette année, qui fut la derniére de sa vie, il fut chargé de trois Ambassades. 1. Clément VIII, s'étant rendu à Ferrare, qu'on lui avoit nouvellement rendue, le Sénat de Venise lui envoya quatre Sénateurs pour le complimenter, & Paruta fut de leur nombre. 2. Albert, Archiduc d'Autriche, & Marguerite d'Autriche, fille de l'Archiduc Charles, passant par les Etats de la République, pour aller en Espagne épouser l'un l'Infante Isabelle, fille du Roi Catholique, & l'autre ce Roi même, on leur envoya pour les recevoir & pour les conduire deux Nobles Vénitiens, Paruta & Vincent Gradenigo. Enfin, 3. Philippe II, Roi d'Espagne, étant mort peu de tems après, & Philippe III, son fils, lui ayant succedé, le Sénat nomma le 17 octobre deux Ambassadeurs pour l'aller complimenter, Paruta & Jean Delfino. Mais Paruta n'y alla pas, ayant été attaqué avant son départ d'une fiévre qu'on jugea d'abord mortelle, & dont il mourut après douze jours de maladie le sixiéme décembre 1598, âgé de 58 ans. Ses Ouvrages sont, *Oratione funebre in Laude de' morti nella vittoriosa battaglia contra Turchi, seguita a Curzolari l'anno 1571, alli 7 d'ottobre*; *Della perfettione della vita politica libri tre*; *Discorsi politici, ne' quali si considerano diversi fatti illustri è memorabili de' Principi è delle Republiche, antiche è moderne, divisi in due libri*; *Soliloquio, nel quale egli fa un breve esame di tutto il corso della sua vita*; *Historia Venetiana, parte 1. libri 12: parte 2. libri 3, nella quale si contiene la guerra fatta dalla lega de' Principi Christiani contra Selim Ottomanno, per occasione del Regno di Cypro*; *Lettera ad Clar. Sig. N. Gentilhuomo Venetiano*. * *Voyez l'Histoire de Paruta*, imprimée en 1718. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, &c. tome 11. p. 287 & *suiv.*

PARVUS. *Cherchez* PETIT.

PARYSATIS. *Voyez* PARISATIS.

PAS.

PAS, mesure qui se prend de l'espace qui est entre les deux piez d'un animal, quand il marche. Le pas commun est l'espace que nous gagnons en marchant, & le pas géométrique est le double du pas commun: le pas commun est de *deux piés* & demi, le pas géométrique de *cinq piés*: & ce pas géométrique est la mesure la plus commune, la plus juste & la plus certaine de toutes, tant chez les Anciens que chez les Modernes.

PAS, Terre & Seigneurie en Artois, a donné son nom à une des plus anciennes & des plus illustres Maisons du païs, qui est celle des Marquis de Feuquiéres d'aujourd'hui. C'est une Baronnie des principales du Comté de Saint-Pol, & située sur la riviére d'Authie. Son Baillage fut réuni nommément à la Couronne de France par les articles 37 & 41 du traité des Pyrénées. Ce Baillage est de grande étendue; & cette Baronnie a ses Pairs au nombre de douze avec plusieurs Vassaux considérables, entre lesquels il y a des Vicomtes. Il y avoit autrefois dans la ville un château qui a été ruiné par le tems; & nous apprenons de la Chronique de Baldric, Evêque de Noyon, qu'en 1032, il y avoit aussi une église collégiale, dont les prébendes avoient servi long-tems de récompense aux gens de guerre: ce qui obligea Alvisius, Evêque d'Arras, de les unir à la mense des Religieux du Prieuré de Pas en 1138, à la priére de Thibaut, Prieur de Saint-Martin des Champs de Paris.

PAS (Manassés de) Marquis de Feuquiéres, l'un des plus grands hommes qui ayent porté les armes dans le XVII siécle, étoit fils de FRANÇOIS de Pas, premier Chambellan du Roi Henri IV, de l'ancienne Maison de Pas en Artois, dont nous venons de parler, & de *Magdelaine* de la Fayette, fille de *Claude*, Baron de Saint-Romain. Il naquit à Saumur le premier de juin 1590, & en naissant il se trouva seul de sa Maison, car son pére avoit été tué à la bataille d'Ivry, le 14 mars de la même année, & ses oncles paternels *Daniel* & *Gédéon* de Pas avoient aussi été tuez au service du Roi, l'un devant Paris & l'autre devant Dourlens: ce qui avoit obligé Henri IV, à donner entre autres gratifications à la veuve de François de Pas, une pension de mille écus pour elle & pour l'enfant qu'elle portoit s'il étoit mâle. Il prit le mousquet à l'âge de 13 ans, & monta par les degrez de l'Infanterie à la charge de Capitaine, où il parvint étant encore fort jeune. La suite de sa vie n'a été qu'un service continuel dans des emplois successifs. Il fut Aide-de-camp lorsqu'il n'y en avoit que deux, Mestre-de-camp de l'Infanterie, Maréchal de camp pendant huit campagnes, Lieutenant Général trois fois, Général de l'armée en chef deux fois & signala par tout son courage. C'étoit lui qui pendant le siége de la Rochelle, conduisoit l'intelligence pour surprendre cette ville; & il fut pris en reconnoissant l'endroit par lequel on devoit entrer. Le Roi fit faire de grandes offres pour sa rançon, mais les Rebelles les refusérent toutes, parce qu'ils s'assuroient que la considération de ce prisonnier sauveroit la vie à plusieurs de leur

parti qui étoient au pouvoir de sa Majesté. Sa prison dura neuf mois, & ne l'empêcha pas de contribuer beaucoup à la reddition de cette importante place, par le moyen de la Dame de Navailles, belle-mére de sa femme. Après la mort de Gustave-Adolphe, Roi de Suéde, il fut envoyé Ambassadeur extraordinaire en Allemagne, pour y maintenir les Alliez; & là, malgré les artifices des ennemis de la Couronne & des faux amis, il forma par divers traitez, cette importante union des Suédois, & de plusieurs Princes & Etats de l'Empire avec le Roi, dont les suites ont été avantageuses à la France, & utiles à la liberté de l'Europe. Il y conduisit avec Walstein, Duc de Fridland, Généralissime des armées de l'Empereur, le fameux traité qui auroit eu une suite plus heureuse, sans la mort de Walstein, mais qui fut très-glorieuse à Feuquiéres par une circonstance particuliére. Le Roi ayant fait une promotion de Chevaliers du Saint-Esprit, dans le tems que la négociation étoit commencée, Feuquiéres ne voulut pas l'interrompre pour un voyage de trois semaines seulement, pour venir recevoir le collier de cet Ordre qu'on lui offroit, & qui ne pouvoit lui être envoyé sans desobliger le Duc de Savoye, à qui on le refusoit en même tems pour le Maréchal de Toiras.

Feuquiéres avoit été pourvu, en 1631, des Lieutenances-générales des provinces de Metz & de Toul, & des Gouvernemens particuliers des villes de Vic, de Moyenvic, & de Toul; mais il céda le dernier, sous le bon plaisir du Roi, à Henri de Hardoncourt, Seigneur de Roziéres, fils de sa sœur; & remit le reste l'an 1636, entre les mains de sa Majesté, qui le fit Gouverneur & Lieutenant Général en chef de la province, ville & citadelle de Verdun. L'année d'auparavant, la guerre ouverte ayant commencé contre la Maison d'Autriche, le Roi lui donna le commandement en chef d'une armée de douze mille Allemands, qu'il avoit levez pour la plupart, & qu'il conduisit au voyage de Mayence avec le Cardinal de la Vallette & le Duc Bernard de Saxe-Weymar, auprès duquel il étoit aussi Lieutenant Général de l'armée particuliére, que ce Prince avoit amenée au service du Roi. L'extrême fatigue de cette campagne le fit tomber malade de l'unique maladie qu'il ait jamais eue, pendant laquelle il ne laissa pas de servir utilement le Roi, qui envoyoit tenir conseil à la ruelle de son lit: là se trouvérent six fois les Généraux d'armées, le Pére Joseph, & les Sécretaires d'Etat de Chavigny, & des Noyers, qui avoient les départemens des affaires étrangéres & de la guerre. Après son entiére guérison, il continua de signaler sa valeur & sa capacité par divers succès heureux; mais la grandeur de son ame ne se montra nulle part avec tant d'éclat qu'à Thionville. On le pressa si fort d'assiéger cette place, qu'il fut obligé de l'investir le 28 juin 1639, n'ayant que sept mille cinq cens hommes; au lieu de vint mille qui devoient composer son armée. Ainsi les ennemis jugeant le secours de Thionville facile à réüssir, Piccolomini, l'un de leurs Généraux, y accourut le septiéme juillet avec quatorze mille hommes. On combattit deux fois en un même jour; & le Marquis de Feuquiéres abandonné deux fois de sa Cavalerie, qui étoit de deux mille chevaux, & ne quittant point la tête de son Infanterie, y eut le bras droit cassé auprès de l'épaule: ce qui ne pouvant même l'obliger à prendre le tems de se faire panser, *il perdit* tant de sang, qu'il tomba évanouï de cheval, *& fut emporté par les ennemis dans la ville*, où il témoigna *pendant sa prison*, qui dura le reste de sa vie, une modération tout à fait héroïque. Le Roi donna plusieurs ordres pour traiter de sa rançon avec les ennemis, qui étant demeurez d'accord de le rendre pour quatre-vint mille écus, s'en dédirent. Enfin au bout de neuf mois, après plusieurs négociations, ils signérent le traité de son échange contre le Général Ekenfort, deux Colonels & 18000 écus. Le Général Ekenfort, sortit du bois de Vincennes, en vertu de ce traité, & étoit déja chez M. d'Andilly, allié & intime ami du Marquis de Feuquiéres, lorsqu'un Courier apporta la nouvelle de la mort de ce dernier, arrivée à Thionville le 14 de mars 1640, jour qui avoit été fatal à son pére cinquante ans auparavant, comme nous l'avons vu. Le même Courier rapporta aussi que la veille de cette mort, le Gouverneur de Thionville avoit déchiré le traité d'échange. En effet, Beck, Gouverneur du Duché de Luxembourg, voulut retenir la veuve, sans avoir égard aux passeports; mais elle prévint ses ordres par une diligence judicieuse. C'étoit *Anne* Arnaud, fille d'*Isaac*, Seigneur de Corbeville, Conseiller d'Etat, & Intendant des Finances, qui a été si recommandable sous Henri *le Grand*, par son extrême mérite & sa rare probité. Le Marquis de Feuquiéres l'avoit épousée à l'âge de 22 ans, & laissa en mourant plusieurs enfans, savoir, 1. Isaac qui suit; 2. *Charles*, dit *le Comte de Pas*, Mestre-de-camp & Maréchal des camps & armées du Roi, qui commandoit la Cavalerie au siége de Longwi, à celui de Roses, à la bataille de Rétel, & qui mourut à l'armée pendant les troubles de 1653, âgé de 33 ans; 3. Henri, qui prit aussi le nom de Comte de Pas, après la mort de son frére, qui fut Maréchal-de-camp, Gouverneur de Toul, & Chevalier du Parlement de Metz, & qui épousa en 1663, *Julienne-Pétronille*, Comtesse de Stirum-Limbourg & Bronkhorst, fille de *Bernard-Albert*, Comte de Stirum, Libre-Baron de Limbourg, &c. & d'*Anne-Marie*, Comtesse de Bergues, dont il a eu plusieurs enfans; 4. *François*, Abbé de Rélek, Grand-Doyen de Verdun, mort en 1691, âgé de 72 ans; 5. *Louis*, Comte de Feuquiéres, Maréchal-de-camp, mort en 1670, laissant de *Diane* de Poix, Dame de Mazencourt, *Louis* de Pas, Seigneur de Mazencourt, & *François* de Pas, Capitaine d'un des vaisseaux du Roi; 6. *Magdelaine*, femme de *Louis*, Baron d'Orthe, morte en 1681; 7. *Susanne*, qui épousa *Antoine* de Batilly, Maréchal-de-camp, & Gouverneur de Neufchâteau en Lorraine; & 8. *Jeanne*, qui épousa 1. *Louis* d'Aumale: 2. en 1671, *Jean* de Montmorency, Marquis de Villeroy, morte en 1695.

Isaac de Pas, Marquis de Feuquiéres, fut Lieutenant Général des armées du Roi, Conseiller d'Etat ordinaire, Gouverneur des ville & citadelle de Verdun, Lieutenant Général de l'Evêché & province de Toul, mourut Ambassadeur extraordinaire en Espagne le sixiéme mars 1688, après avoir été Viceroi de l'Amérique en 1660, envoyé l'an 1672 en diverses Cours des Princes d'Allemagne Alliez du Roi, & Ambassadeur la même année en Suéde, où il demeura dix ans, & où il donna plusieurs preuves, non seulement de sa sage conduite comme Ambassadeur, mais encore de son courage comme Capitaine. Il avoit épousé en 1647, *Anne-Louise* de Gramont, fille d'*Antoine*, Duc de Gramont, & de *Claude* de Montmorency-Bouteville, dont il eut sept fils, 1. Antoine qui suit; 2. *François*, qui prit le nom de Comte de Rébenac, par son mariage avec l'héritiére de cette Maison en Béarn, & fut Lieutenant Général de Navarre & de Bearn, & de l'Evêché de Toul, Sénéchal de Béarn, Envoyé du Roi à l'armée du Roi de Suéde en Poméranie, commandée par le Comte de Konismark, puis aux Cours de Danemarck, de Zell, & de Brandebourg, Ambassadeur extraordinaire en Espagne à la place de son pére, & à celle de Savoye, & enfin Envoyé extraordinaire chez tous les Princes d'Italie, mort dans sa 45 année le 22 juin 1694, ne laissant que quatre filles, l'aînée desquelles épousa en 1698, *Louis Nicolas* le Tellier, Marquis de Souvré, Maître de la Garderobe du Roi, substitué au nom & armes de Rébenac; & la seconde fut femme de *N.* . . du Bouzet de Marin, Marquis de Sainte-Colombe, & deux autres encore non mariées; 3. *Charles*, Chevalier de Malte, Capitaine de vaisseau du Roi, tué à la bataille de Saint-Denys, proche de Mons en 1678; 4. *Henri*, aussi Chevalier de Malte, & Capitaine de vaisseau, tué d'un coup de canon en Sicile en 1676; 5. *Judes*, Comte de Feuquiéres, Lieutenant Général pour le Roi dans la province de Toul, cy-devant Colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, qui est un des vieux Corps, marié avec *Catherine* Mignard, fille du célébre *Pierre* Mignard, premier Peintre du Roi; 6. *Philbert-Charles*, Docteur de Sorbonne, Evêque d'Agde, Abbé de Corneilles; 7. *Simon*, dit *le Chevalier de Feuquiéres*, Capitaine de vaisseau du Roi, mort au Havre de Grace des blessures reçues au combat de la Manche l'an 1692, où il eut une cuisse emportée; & 8. *Louise-Catherine*, épouse de *Gabriel-Ignace* de la Vie, Maître des Requêtes, morte en 1692.

Antoine de Pas, Marquis de Feuquiéres, Gouverneur de Verdun, Chevalier de Saint-Louis, commença à se signaler en Allemagne en 1688, après la prise de Philisbourg. Il fut fait Maréchal-de-camp en 1689, & fit cette même année de grandes courses par toute l'Allemagne, où il répandit l'épouvante; après quoi on l'envoya commander les troupes du Roi à Bourdeaux en 1690. Il servit en Italie & se trouva à la bataille de Stafarde, à la prise de Suse, &c. L'hiver, il commanda les troupes de sa Majesté à Pignerol, & continua à se signaler dans les vallées de Luzerne contre les Barbets. Il fut fait Lieutenant Général en 1693, servit en cette qualité en Italie jusqu'à la paix, & mourut le 27 janvier 1711, âgé de 63 ans. Il avoit épousé en 1694, *Marie-Magdelaine-Thérése-Geneviéve* de Monchi, fille & héritiére de *George* de Monchi, II. du nom, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie* Molé, dont il a laissé entre autres enfans *Pauline-Chrysante* de Pas, mariée le 29 janvier 1720, à *Joachim-Adolphe* de Seigliéres, Marquis de Soyecourt, &c. * *Memoires Historiques.*

PAS (Angélo del) Religieux Réformé de l'Ordre de saint François, né à Perpignan l'an 1540, fit beaucoup de progrès dans les Lettres & dans la piété. Ne pouvant souffrir les querelles que l'ambition avoit excitées parmi ses Confréres dans sa province, il se retira à Rome, & y mourut en réputation de sainteté le 23 août de l'an 1596. Ce Religieux laissa un très-grand nombre d'Ouvrages, dont on a publié après sa mort des Commentaires sur saint Marc & sur saint Luc; un Traité sur le Symbole, &c. * Wadingue, *in Annal. Biblioth. Minor.* Antonio Daza, *Hist. Francisc. IV. A. I. P. c.* 31. Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Ghilini, &c.

* PASAH, ou, selon d'autres, PHOSEGH, fils de Japhlet, Israëlite de la Tribu d'Ascer. Il en est fait mention, 1. *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 33.

PASARGADES ou PASSARGADES, comme l'écrit Etienne de Byzance, étoit une ville des Perses, bâtie par Cyrus, & où étoit son sépulcre. *Artaxerxès*, dit Plutarque, *alla à Pasargades, afin d'y être sacré, selon la mode des Perses. . . . Là, il faut que le Roi qui doit faire la cérémonie, quitte sa robe, & qu'il prenne celle que portoit l'ancien Cyrus.* C'est sans doute la *Pasacarta* de Ptolomée. On la nomme à présent *Darabégerd*, dans une contrée de la Perse de même nom. Les Arabes la nomment *Valaségerd.* * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* PASCAL (Etienne) étoit de Clermont en Auvergne, d'une des bonnes Maisons de la province. Il naquit en 1588, & lorsqu'il fut en état de posséder une charge, il acheta celle de Président en la Cour des Aides d'Auvergne. En 1631, il établit sa demeure à Paris; mais en 1638 une affaire imprévue l'obligea de s'en éloigner. Il demeura environ un an dans sa retraite, jusqu'à ce que M. le Cardinal de Richelieu, informé de son mérite & du sujet de son éloignement, le fit revenir en 1639, & l'établit peu après Intendant de Normandie à Rouen. Avant sa retraite il avoit travaillé de concert avec M. de Roberval à répondre pour M. Fermat au célébre Descartes, qui avoit attaqué les Principes du Traité *de Maximis & Minimis*, de M. Fermat. Peu de tems après, M. Pascal devint ami de M. Descartes, & il a conservé son amitié jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1651. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PASCAL (Blaise) fils du précédent, naquit à Clermont en Auvergne, le 19 juin 1613. Il donna dès sa plus tendre jeunesse des marques d'un esprit extraordinaire. Son pére qui étoit habile, prit seul soin de son éducation, n'ayant que ce fils-là; & il l'éle-

va avec une attention particuliére. En 1631, Etienne Pafcal étant venu à Paris avec toute fa famille, & y ayant établi fa demeure, il continua fes foins pour l'éducation de fon fils ; mais il ne voulut point lui apprendre le Latin qu'il n'eût douze ans, & qu'après lui avoir rempli l'efprit d'un grand nombre de connoiffances. Le petit Pafcal fit dès-lors paroître fon génie pour les Mathématiques; & quoique fon pére lui eût interdit la lecture des livres qui en traitent, il fit de grands progrès dans cette Science par les feules forces de fon efprit, & pouffa fes recherches jufqu'à la 32 Propofition du premier livre d'Euclide. Son pére furpris de cet effort prodigieux, lui donna les Elémens d'Euclide, qu'il n'eut pas plutôt lus, qu'il fe rendit fi parfait Géométre, qu'à l'âge de 16 ans, il fit un Traité des Sections Coniques, qui fut admiré de tous les gens du métier. Il ne laiffoit pas cependant d'étudier le Latin & le Grec; & fon pére l'entretenoit tantôt de Logique, tantôt de Phyfique, & des autres parties de la Philofophie. La grande application de Blaife Pafcal donna quelques atteintes à fa fanté dès l'âge de 18 ans. A l'âge de 19 ans, il inventa cette machine d'Arithmétique, par laquelle on fait non feulement toutes fortes de fupputations fans plume, fans jettons, mais même fans favoir l'Arithmétique, & avec une fûreté infaillible. A l'âge de 23 ans, ayant vu l'expérience de Toricelli, il inventa & exécuta les autres expériences du vuide, & fut le premier qui prouva clairement que les effets que l'on avoit attribuez jufques-là à l'horreur du vuide, font caufez par la pefanteur de l'air. Il a depuis découvert plufieurs problémes très-difficiles fur la *Roulette*, & en a donné un Traité fous le nom d'*A. d'Ettonville.* A l'âge de 24 ans, la Providence ayant fait naître une occafion qui l'obligea de lire des livres de piété, il conçut un tel fentiment de la Religion, qu'il réfolut de s'appliquer uniquement à cette Science. S'étant trouvé à Rouen, où fon pére étoit Intendant, il fit revenir un Philofophe de fes égaremens au fujet de la Religion. Enfin, perfuadé par fa fœur, Religieufe au monaftére de Port-Royal-des-Champs, où elle eft morte le quatriéme octobre 1661, âgée de 36 ans, il quitta abfolument le monde. Il avoit pour lors 30 ans, & étoit toûjours infirme. Il s'appliqua dans la retraite à la lecture & à l'étude de l'Ecriture Sainte, & compofa fous le nom de Montalte les fameufes Lettres au Provincial, qui font eftimées comme un chef-d'œuvre en genre de Dialogue, tant pour la politeffe du langage, que pour les traits d'efprit, & les railleries fines & agréables qui s'y rencontrent. Elles ont été traduites en prefque toutes les Langues de l'Europe, & imprimées une infinité de fois. La Traduction Latine que nous avons fous le nom de Wendrok, avec des Notes, eft de M. Nicole. Ces lettres ont pourtant été cenfurées & flétries en France par des Tribunaux refpectables. Le Parlement d'Aix, les déclara, le neuviéme février 1657, diffamatoires, calomnieufes & pernicieufes au public, & en conféquence elles furent condamnées à être brûlées par la main du Bourreau fur le pilori de la place des Prêcheurs de la ville d'Aix. Le Roi ayant fait examiner ces Lettres par treize Docteurs, ils déclarérent le feptiéme feptembre 1660, qu'elles étoient dignes des peines que les Loix décernent contre les libelles diffamatoires & les livres Hérétiques. M. Pafcal confacra les derniéres années de fa vie à méditer fur la Religion, & à travailler pour fa défenfe contre les Athées, les Libertins & les Juifs. Ses infirmitez continuelles, qui augmentoient tous les jours, l'empêchérent d'achever cet Ouvrage, dont il avoit le deffein entiérement formé, & dont il n'eft refté que quelques penfées qu'il avoit écrites fans aucune liaifon & fans aucun ordre, pour s'en fervir dans la compofition de fon Ouvrage. Ces Penfées que l'on a recueillies & données au public depuis fa mort, font de précieux reftes de ce grand homme; renferment ce qu'il y a de plus folide pour prouver les véritez de la Religion, & de plus propre pour convaincre fes ennemis; & font exprimées d'une maniére noble, vive & perfuafive. Outre les Ouvrages dont on a déja parlé, on en a encore plufieurs dont M. Pafcal eft Auteur en tout ou en partie. Les voici, *Factum pour les Curez de Paris contre l'Apologie des Cafuiftes, du Pére Pirot, Jéfuite; Second Ecrit des Curez de Paris, ou Réponfe defdits Curez pour foutenir leur Factum; Troifiéme Ecrit des Curez de Paris du feptiéme mai; Cinquiéme Ecrit des mêmes; Cenfure de l'Apologie des Cafuiftes pour M. l'Evêque de Nevers; Cenfure de la même pour M. l'Archevêque de Rouen; Septiéme Ecrit des Curez de Paris, ou Journal de tout ce qui s'eft paffé à ce fujet, Ordonnance des Grands Vicaires de Paris pour la fignature du Formulaire; Déclaration des Curez de Paris fur le Mandement des Grands Vicaires.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736. M. Pafcal mourut à Paris, accablé de langueurs & de douleurs, le 19 août 1662, âgé de 39 ans & deux mois, après avoir reçu tous les Sacremens avec piété & édification, & fut enterré dans l'églife de faint Etienne-du-Mont. * Préface du livre de l'*Equilibre des Liqueurs. Vie de M. Pafcal*, compofée par Madame Perrier fa fœur, & qui eft à la tête du Recueil de fes Penfées fur la Religion. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du XVII fiécle.*

* PASCAL (Jacqueline) fœur du précédent, naquit l'an 1625 à Clermont en Auvergne. Dès l'âge de douze à treize ans, elle faifoit des vers François, qui furprenoient moins par la jeuneffe de celle qui les faifoit, que par leur beauté. Elle n'avoit pas 15 ans quand elle remporta le prix de Poëfie à Caen, fur la Conception de la Sainte Vierge. Mais elle renonça à toute la réputation qu'elle s'aquéroit de jour en jour, pour fe confacrer à Dieu, dans le monaftére de Port-Royal-des-Champs en 1652, & y fit profeffion en 1653, fous le nom de *Sainte Euphémie.* On la jugea bientôt capable des emplois les plus difficiles, & elle les remplit tous avec autant de fidélité que de capacité. On trouve plufieurs lettres de cette Religieufe, dans l'Apologie des Religieufes de Port-Royal, compofée en partie par M. Nicole, & on lui attribue les réglemens pour les enfans, dans les Conftitutions de Port-Royal. Elle mourut le quatriéme d'octobre 1661, n'étant âgée que de 36 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PASCAL (Charles) Vicomte de Quenté, &c. *Voyez* PASCHAL.

PASCASE RATBERT, *Pafcafius Rathertus*, Abbé de Corbie, dans le neuviéme fiécle, du tems de Louis *le Debonnaire*, & de Charles *le Chauve*, étoit de Soiffons, & fut élevé dans le dehors de l'Abbaïe de Notre-Dame de Soiffons par la charité des Religieufes. Il prit enfuite l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de Corbie fous faint Adelard, & fut depuis élu Abbé de ce monaftére; mais il ne voulut point être ordonné Prêtre, & fe contenta de l'Ordre de Diaconat qu'il avoit reçu étant fimple Religieux. Il obtint la confirmation des priviléges de fon Abbaïe, & fe rendit illuftre par le grand nombre de fes Ouvrages, que nous avons en un volume *in folio*, par les foins du P. Sirmond, qui les publia la premiére fois à Paris en 1618. Ils contiennent XII livres de Commentaires fur S. Matthieu; trois d'Explications fur les Pfeaumes, fur les Lamentations de Jérémie; un Traité du corps & du fang de Jefus Chrift en l'Euchariftie; une Epître fur le même fujet; & la Vie de faint Adelard, & des faints Ruffin & Valére. Dom Luc d'Acheri a publié depuis du même Auteur un Traité *de Partu Virginis*, *Spicil. tome* 12; & Dom Jean Mabillon un autre intitulé, *Vita fancti Walæ Comitis & Abbatis Corbeienfis*, *tome* 1. *Sanct. Ordin. Bened. fæc.* 4. Le même Pére, dans la feconde partie du quatriéme fiécle des Saints de l'Ordre de S. Benoît, a montré dans fa Préface, que l'Ouvrage que Pafchafe dit avoir écrit *de Sacramentis*, n'eft pas différent de celui de l'Euchariftie, contre le fentiment du P. Cellot, & de quelques autres Savans qui croyent le contraire. Il prouve que ce Traité a été écrit en faveur des jeunes Religieux de la Nouvelle Corbie en Saxe; lefquels étant enfans de péres nouvellement convertis à la Foi, avoient befoin d'être inftruits d'un des principaux myftéres, afin d'y participer dignement; que la doctrine établie par Pafcafe dans ce Traité fur l'Euchariftie, ne contient autre chofe que la Créance de l'Eglife Catholique de fon tems, quoique M. Claude & les autres Miniftres fes confréres, ayent cru que cet Abbé y avoit inféré de nouvelles opinions fur ce Sacrement, & avoit le premier introduit celle de la réalité; qu'enfin, dans la conteftation qui s'étoit élevée entre Pafcafe & fes Adverfaires, favoir fi le corps de Jefus Chrift, dans l'Euchariftie, eft le même que celui qui eft né de la fainte Vierge, il ne s'agiffoit nullement de la réalité, que les uns & les autres fuppofoient comme certaine. Pafcafe mourut le 26 avril de l'an 865, n'étant plus Abbé de Corbie, parce que quelques brouilleries avec fes Religieux l'avoient obligé de fe démettre de fa charge. Trithéme a cru que Pafcafe vivoit en 880, fous Charles *le Gros*: ce qui a trompé Gefner, Simler & Poffevin, qui nomment cet Auteur Ratbert Pafcafe. On peut confulter la Vie de cet Auteur, que le P. Jacques Sirmond a fait imprimer au commencement de fes Ouvrages. Bellarmin dit que c'eft le premier Auteur qui ait écrit férieufement & d'une maniére fort étendue de la vérité du corps & du fang de Jefus Chrift dans l'Euchariftie, *Primus Autor, qui ferio & copiofe fcripfit de veritate corporis & fanguinis Domini in Euchariftia. De Script. Eccl.* Le P. Sirmond ajoûte que Pafcafe eft le premier qui ait bien expliqué le fentiment de l'Eglife au fujet de l'Euchariftie, *Genuinum Ecclefiæ Catholicæ fenfum ita primus explicuit ut viam cæteris aperuerit, qui de eodem argumento multa poftea fcripfere.* Pour ce qui regarde fon Ouvrage *du Corps & du Sang du Seigneur*, le Pére Sabbatier, favant Benedictin de la Congrégation de S. Maur, a fait une recherche la plus exacte qu'il pouvoit des Manufcrits de ce Traité, & en a trouvé jufques à vint, tous anciens, defquels quelques uns font même du tems de Pafcafe. Après avoir revu attentivement & corrigé avec foin cet Ouvrage fur tous ces Manufcrits, il a communiqué fon travail au Pére Martenne, qui en a fait part au Public dans fon *Ampliffima Collectio*, en 1733.

La difpute de Pafcafe touchant le corps & le fang de Jefus Chrift a été fi célébre dans le neuviéme fiécle, & a caufé dans ces derniers tems de fi grandes conteftations, qu'il eft bon de l'expliquer ici en peu de mots. Pafcafe compofa fon Traité *du Corps & du Sang de Notre Seigneur Jefus Chrift*, étant encore fimple Religieux, pendant l'exil de fon Abbé Vala, vers l'an 831. Il y foutint clairement la préfence réelle de Jefus Chrift dans l'Euchariftie. Longtems après que ce Traité fut publié, Frudegard, Religieux de la nouvelle Abbaïe de Corbie, propofa vers l'an 864, à Pafcafe, les difficultez que lui & quelques autres avoient fur fon fentiment, & lui dit que plufieurs entendoient avec faint Auguftin les paroles de l'inftitution de l'Euchariftie, *Ceci eft mon corps, ceci eft mon fang*, dans un fens de figure. Pafcafe foutint ce qu'il avoit écrit & défendit l'expreffion dont il s'étoit fervi; que le corps de Jefus Chrift dans l'Euchariftie, étoit le même qui étoit né de la Vierge, qui avoit été crucifié, qui étoit reffufcité, fans aucune différence. Plufieurs trouvérent cette expreffion trop forte; car quoiqu'ils conviniffent de la préfence réelle du corps de Jefus Chrift dans l'Euchariftie, ils ne pouvoient pas fe figurer qu'on pût dire qu'il étoit dans l'Euchariftie de la même maniére qu'il étoit né, crucifié & reffufcité, fans voile & fans figure, & que ce que l'on voyoit que l'on touchoit étoit le corps & le fang de Jefus Chrift. Pafcafe reconnoiffoit à la vérité dans l'Euchariftie la figure jointe à la réalité; mais fes Adverfaires lui imputoient de nier la figure, & ils croyoient qu'il ne reconnoiffoit que la réalité. Ainfi toute la conteftation qui étoit entre eux ne rouloit que fur des expreffions, & faute de fe bien entendre. Les principaux adverfaires de Pafcafe furent deux Auteurs Anonymes, Bertram ou plutôt Ratramne, Jean Scot dit *Erigéne*, & quelques autres. Il eut une autre conteftation fur la maniére dont Jefus Chrift étoit forti des entrailles de la Vierge. Ratramne, Religieux de Corbie ayant appris qu'il y avoit en Allemagne quelques perfonnes qui avoient avancé que Jefus Chrift, n'étoit pas forti des entrailles de la fainte Vierge par la voye

dinaire, il crut que cette opinion étoit dangereuse, & qu'il s'ensuivroit de là que Jesus Christ, n'étoit pas né de la Vierge. Il la combattit dans le Traité que le Pére Dom Luc d'Acheri nous a donné, où il reconnoit comme une verité certaine, que Marie est demeurée vierge *post partum*, après l'enfantement, quoiqu'il refute ceux qui croyoient que Jesus Christ, n'étoit pas venu au monde *per femitam vulvæ* par les voyes ordinaires. Pascase s'étant persuadé que Ratramne avoit avancé dans son Traité des choses préjudiciables à la virginité perpétuelle de Marie, & qu'il avoit donné lieu de croire qu'elle avoit mis Jesus Christ au monde de la même manière dont les autres femmes mettent au monde leurs enfans, *aperta scilicet vulva*, fit un écrit *de Partu Virginis*, dans lequel il refute Ratramne sans le nommer. Il fit encore un Discours sur le même sujet; & ces deux Traitez ont été longtems sous le nom d'Ildefonse de Tolède. Pascase avoit beaucoup de science & de piété. Il écrivoit purement, & même d'une manière élégante & intelligible. Il avoit bien étudié les Auteurs ecclésiastiques & profanes. Il avoit avec cela l'esprit assez juste; mais il étoit peut-être un peu trop mystique. Il a travaillé son Ouvrage sur l'Eucharistie avec soin & avec application. Son éloge a été fait en vers par Eugemoldus, & se trouve à la tête de ses Ouvrages. * Bellarmin. Vossius. Le Mire. Loup de Ferrières, *Epist.* 46. 57 *&* 58. Sigebert, *de Vir. Illust.* c. 97. Honoré d'Autun, *Lumin. Eccl.* l. 4. c. 10. *Les livres* d'Antoine Arnauld, Docteur de Sorbonne & de Jean Claude *sur l'Eucharistie.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. du neuviéme siécle.*

PASCENTIUS, l'un des principaux Officiers de l'Empereur, dans les provinces d'Afrique. *Voyez* MAXIMIN, Evêque des Goths.

PASCHAH KHATOUN ou PADISCHAH KHATOUN: c'est le nom d'une Princesse, fille de *Cotbeddin* III, Sultan de la Dynastie des Carakhataïens, & qui tient le sixiéme ou le septiéme rang dans cette Dynastie. Elle fit mourir son frére *Soiourgatmisch*, pour prendre sa place sur le thrône, & elle eut le même sort que son frére. Car la veuve & le fils du défunt Prince, conjurérent contre elle, & la firent périr l'an 694 de l'hégire. Cette fille de *Soiourgatmisch* portoit le nom de *Schah Alem Khatoun.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

PASCHAL, I. de ce nom, Pape, Romain de naissance, succéda à Etienne V. Il étoit pieux, savant, débonnaire, & orné de toutes les vertus ecclésiastiques, & envoya des Légats à Louïs *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur, qui confirma en sa faveur les donations que ses prédécesseurs avoient faites au saint Siége. Paschal envoya d'autres Légats en Orient contre les Iconomaques; mais malgré ses soins, il se vit obligé d'excommunier l'Empereur Léon V, avec les Iconomaques, & reçut à Rome les Grecs exilez pour le culte des Images. En 821, il trouva le corps de sainte Cécile; & l'année suivante, il couronna Lothaire Empereur, le jour de Pâques. On l'accusa d'avoir commandé un assassinat qui se commit de son tems; mais il s'en purgea par serment, en présence des Ambassadeurs du même Louïs *le Débonnaire*, & mourut le 12 mai de l'an 824, ayant gouverné sept ans trois mois & seize jours. EUGÉNE II lui succéda. * Anastase, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

PASCHAL II, *Toscan*, nommé auparavant *Rainier*, fut élu Pape contre sa volonté, après Urbain II, le 12 août 1099. Il excommunia l'Antipape Guibert, & rangea à leur devoir divers petits Tyrans qui maltraitoient les Romains, & qui troubloient la paix de l'Italie. En 1102, il célebra un Concile à Rome; en 1106, un autre à Guastalla sur le Pô en Lombardie, pour la réforme des mœurs; & 1107, un autre à Troyes en Champagne. Ce Pape s'attira de grandes affaires, pour soutenir le droit des investitures aux Bénéfices, contre Henri I, Roi d'Angleterre, & contre Henri IV, Empereur. Il s'accorda avec le premier, & contribua par ses intrigues à faire déthrôner l'autre, dont le fils Henri V, qui avoit chassé son pére du thrône, voulut être couronné de la main du Pape en onze cens onze, à la maniére accoutumée. Paschal refusa de lui mettre la couronne sur la tête, s'il ne renonçoit au droit des investitures. Le jeune Prince, indigné de cette proposition, fit enlever le Pape, le Clergé & les principaux de la ville, & les retint prisonniers pendant deux mois dans un château du païs des Sabins, jusqu'à ce que le Pape lui eût accordé ce qu'il souhaitoit, & l'eût couronné. On dit que Paschal donnant à Henri une partie de l'Hostie qu'il avoit consacrée à la Messe, prononça ces paroles, *Seigneur Empereur, en confirmation d'une paix solide, & d'une union naturelle, je vous donne le corps de Notre-Seigneur* Jesus Christ, *né de la Vierge Marie, & mort sur la croix pour nous comme l'Eglise Catholique le croit.* Cependant les Cardinaux condamnérent cette concession forcée du Pape, qui la revoqua dans un Concile. Paschal voulut faire une abdication volontaire du pontificat, & n'en put venir à bout. Il mourut le 22 janvier 1118, après 18 ans cinq mois & quelques jours de siége. Ce Pape avoit tenu divers Conciles, & écrit grand nombre de lettres. Binius en rapporte XXXII. Gélase II, fut élevé après lui sur le saint Siége. * *Conciles, tome* 7. Baronius, *Annal. tome* 12. Henri Canisius, *Antiq. Lection. tome* 2. Sigebert. Pandulphe. Ciacconius. Platine, &c.

PASCHAL, Archidiacre de l'Eglise Romaine, se fit Antipape dans le tems de l'élection du Pape S. Serge I, & mourut peu de tems après en 687.

PASCHAL, autre Antipape élu contre Alexandre III, se nommoit auparavant Gui de Crême, & avoit été nommé Cardinal en 1155, par Adrien IV, qui l'envoya en Allemagne, pour adoucir l'esprit de l'Empereur Frédéric *Barberousse.* Mais Gui s'étant laissé surprendre par ce Prince, se joignit à Octavien qui avoit été créé faux Pontife, & qui avoit pris le nom de Victor. Il lui succéda sous le nom de *Paschal* en 1164, & mourut misérablement six ans après. * Baronius, *A. C.* 1164. & 1170. Ciacconius, *in Vit. Pont.*

PASCHAL (Pierre) Martyr, Religieux de l'Ordre de la Mercy, puis Evêque de Jaën dans le XIII siécle, naquit à Valence, où il eut un canonicat, & entra ensuite dans l'Ordre de la Mercy en 1250. Il y fut nommé pour enseigner la Philosophie & la Théologie aux jeunes Religieux: emploi qu'il exerça pendant trente années avec beaucoup de réputation. On fit violence à son humilité, en le choisissant pour être Précepteur de l'Infant Dom Sanche. Peu après on le nomma Evêque Titulaire de Grenade, puis suffragant de Tolède, & enfin Evêque de Jaën en 1295. Il ne se servit de ces avantages que pour en procurer à son Ordre, & aux Evêques Chrétiens qui étoient parmi les Maures. Il fonda les monastéres de l'Ordre de la Mercy à Tolède, à Jaën, à Baëza & à Xérés de la Frontéra; & ayant été pris par les Maures de Grenade en 1297, il s'occupa uniquement à instruire les Esclaves Chrétiens, pour lesquels il composa divers petits Traitez. Le Clergé & le peuple de son église lui ayant envoyé une somme d'argent pour sa rançon, il la reçut avec beaucoup de reconnoissance; mais au lieu de l'employer à se procurer la liberté, il en racheta un grand nombre d'enfans, dont la foiblesse lui faisoit craindre qu'ils n'abandonnassent la Religion Chrétienne. Il combattit le Mahométisme par un excellent Ouvrage en 1300, & par des Sermons solides & persuasifs, par des exhortations touchantes, & par l'exemple de sa vie toute sainte. Toutes ces choses servirent à la conversion de plusieurs Infidéles. Les autres desespérez de ce changement, s'en vengérent contre le Saint, qu'ils firent mourir cruellement après une captivité de quatre années. * *Martyrologe Romain*, 23 octobre. Gonzalès d'Avila, *Teat. de las Igles. de Espag.* Martin de Xiména, *de los Obisp. de Jaen.* Alfonse Raymond, *Hist. de la Merced.* Bernard Vergas, *Coron. Mercenar. Hist. des Ord. Relig. in quarto*, 1715, *chez J. B. Coignard.*

* PASCHAL (Pierre) Gentilhomme de Languedoc, se fit connoître des plus célébres Poëtes qui vivoient du tems de Henri II, Roi de France. La réputation qu'ils aquéroient lui donna de l'émulation, & il crut qu'il devoit aussi se mettre sur les rangs. Il promit publiquement de donner au jour les *Choses Remarquables* de son tems & les Vies des Hommes Illustres, à l'exemple de Paul Jove. Plusieurs habiles Poëtes, poussez par l'espérance d'occuper une place honorable dans ses Ouvrages, s'empressérent à faire des vers à sa louange, entre autres le fameux Ronsard qui étoit son ami particulier. Son nom eut le bonheur de venir jusques aux oreilles du Roi, qui le fit son Historiographe, avec une pension de 1200 livres. Mais après sa mort arrivée en 1585, on découvrit qu'il n'avoit pas eu un grand fonds de science. Il n'entendoit bien ni le François, ni le Latin; & les Ecrits Latins qu'il laissa, n'étoient rien autre chose que les Commentaires de Nizolius cousus l'un au bout de l'autre. Dans le Discours qu'il adressa à Marie Stuart, dans le tems qu'elle épousa le Dauphin qui fut ensuite Roi, sous le nom de François II, il s'exprima de maniére à faire croire qu'elle étoit déja âgée de 30 ans quoiqu'elle n'en eût que de dix-sept. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'en faisant imprimer ce Discours, il mit dans le titre qu'il l'avoit tiré du quatriéme ou cinquiéme livre de son Histoire, qu'il n'a cependant jamais commencée. Turnébe fut le premier qui découvrit la fraude. Ronsard qui l'avoit comblé d'éloges, chanta à son égard la palinodie en Latin; & cette piéce fut traduite en François par Pâquier. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Scaliger, *in Epist. ad Ferrerium*, *p.* 227. Pâquier, *Epit. l.* 9. *p.* 677. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

PASCHAL (Scipion) natif de Cosenza, & Evêque de Cazal, vivoit sous le pontificat de Paul V, au commencement du XVII siécle. Il composoit assez bien des vers Italiens, parloit agréablement, & fut Domestique du Cardinal Ferdinand de Gonzague, qui lui procura une charge de Référendaire, puis l'Evêché de Cazal. Il composa en Latin l'Histoire des guerres du Montferrat, & mourut avant que de l'avoir publiée.

PASCHAL (Valentin) d'Udine, vivoit vers le même tems, sous le pontificat de Paul V, & fut Secretaire du Cardinal de Montalte. Il publia divers Traitez, *De Rebus Moschicis*; *De Italiæ Fluminibus*, *&c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. c.* 142. *&* 143. Léo Allatius, &c.

PASCHAL (Charles) Chevalier, Vicomte de Quente & de Dargny, Conseiller d'Etat, & Avocat général au Parlement de Rouen, né l'an 1547, à Coni en Piémont, fils de BARTHELEMI Paschal, Gentilhomme Piémontois, & de *Catherine* de Fiesque, s'établit à Paris, où il s'aquit beaucoup de réputation, & où il fut fort aimé de l'illustre Gui du Faur, Seigneur de Pibrac, dont il a écrit la Vie qui fut imprimée en 1584, & qui est remplie d'avantures surprenantes, mais véritables. En 1576, il fut choisi par le Roi Henri III, pour aller en Pologne en qualité d'Ambassadeur extraordinaire; & s'aquitta si bien de cet emploi, qu'il obligea les Seigneurs de ce Royaume à consentir que l'on rapportât en France tous les meubles du Roi, lequel, en reconnoissance de ce bon service, l'honora du titre de Chevalier, & ajoûta à ses armes une fleur-de-lis. Le Roi Henri IV, qui l'envoya Ambassadeur vers Elizabeth, Reine d'Angleterre, l'an 1589, se servit encore de lui l'an 1594, en Provence, en Languedoc, & en Dauphiné, pendant la fureur des troubles. Il fut ensuite reçu Conseiller, puis Avocat général au Parlement de Rouen, & en 1604, il fut Député vers les Grisons, où il demeura dix ans. En 1614, il revint en France, & continua ses services dans le Conseil d'Etat pendant quelques années; mais étant devenu paralytique de la moitié du corps, il se retira dans sa Terre de Quente, proche d'Abbeville, où il mourut onze ans après, en 1625, âgé d'environ 79 ans. Il a laissé plusieurs Ouvrages qui marquent la beauté & la force de son génie; entre autres ceux qui sont intitulez, *Legatus*, qui fut imprimé du vivant de l'Auteur, à Rouen en 1598, & à Paris en 1612; *Censura animi ingrati*; *Caroli Paschalii Preces*; *Observations sur les Annales de Tacite*;

un Traité *de Optimo genere Elocutionis*; *Coronæ, ſeu Res omnis Coronaria ex Priſcorum Monumentis illuſtrata*. Wiquefort obſerve que Paſchal qui a ſçu ſi bien parler des Ambaſſadeurs, dans ſon livre intitulé *Legatus*, montre dans ſon autre Ouvrage intitulé *Legatio Rhætica*, qu'il publia l'an 1610, à Paris, qu'il étoit un Miniſtre fort médiocre. * Ignace de Jeſus-Maria, Carme Déchauſſé, *Hiſt. Eccleſ. d'Abbeville*.

PASCHAL (Etienne) & (Blaiſe) *Voyez* PASCAL.

* PASCHALI (Julio Ceſare) fut un de ces Italiens qui ſortirent de leur païs au XVI ſiécle, pour pouvoir faire profeſſion de la Religion Proteſtante. Il étoit bon Poëte en ſa Langue maternelle, & il publia les Pſeaumes en vers Italiens en Genéve l'an 1592. Il avoit alors 65 ans. Il y joignit un Recueil de *Rime ſpirituali*; & le premier Chant d'un Poëme Epique, intitulé *Univerſo*. Ce Poëme étoit achevé, & contenoit en 32 Chants toute l'Hiſtoire de Moïſe, depuis la création du monde, juſques à l'entrée des Iſraëlites dans la Terre de Canaan. Je ne penſe pas qu'il le faille diſtinguer de *Giulio Ceſare P.* qui fit imprimer à Genéve, en 1557, *in quarto*, ſa *Verſion Italienne de l'Inſtitution de Calvin*, & la dédia à Galeas Caracciol, Marquis del Vico. L'Epître dédicatoire eſt datée de Genéve le quatriéme d'août 1558. * Bayle, *Dict. Crit.*

PASCHASE, *Paſchaſius*, Diacre de l'Egliſe Romaine, ſur la fin du cinquiéme ſiécle, & au commencement du ſixiéme, ſoutint le parti de Laurent Antipape, contre Symmaque, élu canoniquement. S. Grégoire rapporte que Paſchaſe s'étoit apparu en mourant à S. Germain, Evêque de Capoue; & que ſe recommandant à ſes priéres, il lui apprit qu'il étoit condamné à ſouffrir pour la faute qu'il avoit faite. Il compoſa deux livres *du S. Eſprit*, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, outre d'autres Traitez qu'on lui attribue. On marque ſa mort vers l'an 512. * Saint Grégoire, *Dial. l.* 4. *ch.* 40. *&* 41. Sigebert, *de Vir. Illuſt. ch.* 17. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *ch.* 20. Baronius, *in Annal.* Le Mire, &c.

☞ Il y a eu un autre PASCHASE, Diacre, qui vivoit dans le ſixiéme ſiécle, du tems de Martin de Brague, qui traduiſit à la Priére de cet Evêque, des Demandes & des Réponſes de quelques Moines Grecs, qui font le ſeptiéme livre des Vies des Péres de Roſweide. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſixiéme ſiécle*.

PASCHASE RATBERT. *Voyez* PASCASE RATBERT.

PASCHASE (Juſte) *Voyez* JUSTE PASCHASE.

PASCHASIN, *Paſchaſinus*, qu'Iſidore de Séville appelle mal *Paſchaſe*, étoit Evêque de Lilybée, maintenant Marſala en Sicile, & vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Le Pape S. Léon *le Grand* le nomma le premier des Légats qui aſſiſtérent de ſa part au Concile de Chalcédoine en 451. On croit même que Paſchaſin en écrivit les Actes. Le même Pontife l'employa en d'autres légations. Nous voyons par une épitre écrite par Paſchaſin à ſaint Léon, que cet Evêque fut fait eſclave l'an 454, lorſque les Vandales ſous la conduite de Genſeric ravagérent la Sicile. Il lui en écrivit une autre pour répondre à ce qu'il lui avoit commandé, de ſupputer la Fête de Pâques. Elle eſt la 63 entre celles de ſaint Léon, & commence ainſi. *Apoſtolatus Veſtri Scripta*, *&c.* * Iſidore, *de Vir. Illuſt. c.* 11. Adon, *in Chron.* Binius, *Concilés*, *tome* 2. Baronius, *in Annal.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 17.

* PASCHASIUS (Jean) de Malines, Religieux de l'Ordre des Carmes, Docteur en Théologie, & excellent Prédicateur, a donné au Public, *Deſcription de la Terre Sainte*, en Flamand; *Sermones varii*; *In Magiſtrum Sententiarum*. Il floriſſoit vers l'an 1510. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 548.

PASCHASIUS, nom Latin de Paſquier. *Voyez* PASQUIER (Etienne)

PASCHATIR, PASCATIR ou BESEGERT. C'eſt, ſelon Sanſon, une partie du Royaume de Bolgar en Moſcovie, qui eſt au Couchant de la riviére de Kam, entre le Royaume de Caſan & la Sibérie. Paſcatir & Sagatin en ſont les lieux principaux. Ce païs ſemble être celui que M. Witſen dans ſa grande Carte appelle Bakron, en Latin *Baskiria*, où il met les villes de Kamaſſina, de Niſne, d'Uſolia, de Vergno, d'Uſolia ou de Pérecop, de Kungur, d'Uſinskoy, de Bir & d'Oſa. * Maty, *Dict. Geogr.*

PASCUAL. *Cherchez* LAMBERT.

PAS-DAMMIM. *Voyez* DAMMIM.

PAS-D'ARMES, combats particuliers, étoient entrepris par un ou pluſieurs Chevaliers dans quelque Fête publique. Les Tenans choiſiſſoient un lieu qu'ils propoſoient de défendre contre tous Venans, comme un pas ou paſſage qu'on ne pouvoit traverſer ſans combattre ceux qui le gardoient. L'an 1514, François, Duc de Valois, avec neuf Chevaliers de ſa compagnie, entreprit un pareil combat appellé *le Pas de l'arc triomphal* en la rue Saint-Antoine à Paris, pour la ſolemnité du mariage du Roi Louis XII. Le tournoi, où le Roi Henri II fut malheureuſement bleſſé à mort en 1559, étoit auſſi un pas d'armes, comme il paroît par ces termes des lettres de défi, *De par le Roi*, *&c. Lequel fait à ſavoir à tous Princes, Seigneurs, Gentilshommes, Chevaliers & Ecuyers, qu'en la ville capitale de Paris le Pas eſt ouvert par ſa Majeſté très-Chrétienne, & par les Princes de Ferrare, Alfonſe d'Eſt, François de Lorraine Duc de Guiſe, Pair & Grand Chambellan de France, & Jacques de Savoye, Duc de Nemours; tous Chevaliers de l'Ordre, pour être tenu contre tous Venans duëment qualifiez*, *&c.* * Du Cange, *Diſſertation ſeptiéme, ſur l'Hiſtoire de ſaint Louis*.

PASE'S, *Paſes*, fameux Magicien de l'Antiquité, par le moyen de ſes enchantemens faiſoit paroître des feſtins préparez avec des Officiers qui y ſervoient, & les faiſoit diſparoître quand il vouloit. Il avoit, dit-on, ce que nous appellons en France *une piſtole volante*, c'eſt à dire, une piéce de monnoye qu'il avoit fabriquée, laquelle après avoir été donnée en payement, ſe retrouvoit toûjours dans ſa bourſe, d'où vient le proverbe, *Paſetis obolus*, lorſqu'on voyoit quelque choſe de ſurprenant. * Eraſme, *in Adagiis.* Suidas.

PASIPHAE', fille du Soleil & de la Nymphe Perſéïde, épouſa Minos, Roi de l'iſle de Créte. Les Poëtes ont feint que Vénus irritée de ce que le Soleil avoit découvert ſon adultére avec le Dieu Mars, exerça ſa vengeance ſur Paſiphaé, & lui inſpira de l'amour pour un taureau. Ils diſent que Paſiphaé renfermée dans une vache de bois ou d'airain fabriquée par Dédale, ſe proſtitua à cet animal, & en eut le monſtre appellé *Minotaure*, moitié homme & moitié taureau, qui eut le Labyrinthe pour ſejour, & qui y fut tué par Théſée. Mais ſi l'on en croit Plutarque dans la Vie de ce Héros, Taurus étoit un des Chefs de Minos, & le plus cruel d'entre eux à l'égard des enfans de tribut qu'on envoyoit d'Athénes en Créte. Preſque tous les Hiſtoriens ont conjecturé que Paſiphaé s'étant abandonnée à ce Taurus, en eut un fils qui partagea dans ſon nom celui de Minos & celui de Taurus ſon pére. Minos eut trois enfans de Paſiphaé, ſavoir Androgéos, Ariadné & Phédre. Plutarque, que nous avons déja cité, rapporte dans la Vie de Cléoméne, qu'il y avoit un temple de Paſiphaé, avec un oracle très-célébre à Thalame, ville des Meſſéniens. Il étoit ſans doute conſacré à une autre PASIPHAE', l'une des Nymphes Atlantides & filles de Jupiter. On tire l'origine de ce nom de ces mots Grecs παρὰ τὸ πᾶσι φαίνειν τὰ μαντεῖα. * Plutarque. Hygin. Natalis Comes, ou Noël le Comte, *Mythologia*, *l.* 6. *c.* 5.

* PASIPHILUS, PASIPHYLUS, Officier de l'Empereur Honorius en 395. La Loi huitiéme du titre *de Juriſdictione*, dans le *Code Théodoſien* lui eſt addreſſée.

PASITHE'E ou PRAXITHE'E. *Voyez* l'article d'EUBULE.

PASLEY, ville du Comté de Clydeſdale en Ecoſſe, donne le titre de Baron à la famille de Hamilton. Il y avoit là autrefois un fameux monaſtére fondé par Alexandre II, Juge ſuprême d'Ecoſſe. Les Moines de ce convent écrivirent une Chronique du Royaume, intitulée *Liber Paſletenſis*. * Cambden, *Britannia*.

* PASMANS (Barthélemi) de Maſtricht, obtint par ſon mérite la place de Préſident du Collége d'Arras. L'étude de la Théologie fut ſa principale occupation. Il conſacra ſes ſoins & ſes veilles à former la jeuneſſe. M. Gottenies, Evêque de Ruremonde, ſe ſervit très-utilement de lui en qualité de Sécretaire & de Conſeiller. On a de M. Paſmans, ſur les régles des mœurs, un grand nombre de Théſes que l'on eſtime beaucoup. Il mourut à Louvain, le 25 d'août 1690, n'ayant encore que 49 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PASMANS (Gilles) *Voyez* PAESMANS.

PASOR (George) Profeſſeur en Grec à Franecker, avoit auparavant été Profeſſeur en Théologie & en Hébreu pendant 19 ans à Herborn, d'où il fut appellé à Franeker. Il y mourut le premier décembre 1637. Il a écrit pluſieurs livres, parmi leſquels ſon *Lexicon Novi Teſtamenti*, ſon *Manuale Novi Teſtamenti* & ſa *Grammatica Græca Novi Teſtamenti*, ſont fort utiles à ceux qui s'appliquent au Grec. On a outre cela de lui, *Oratio funebris Piſcatoris*; *Analyſis Heſiodi*; *Collegium Heſiodeum*, *&c.* * *Diction. Allemand.*

PASOR (Matthias) fils du précédent, Profeſſeur en Théologie à Groningue, né à Herborn dans le Comté de Naſſau le 12 avril 1599, fit une partie de ſes études à Herborn, l'autre à Marpourg; & dans la ſuite après être retourné à Herborn, il paſſa à Heidelberg, où il fut élu Profeſſeur de Mathématiques en 1620. Les guerres du Palatinat lui firent faire un voyage en Angleterre, où il vint s'établir après avoir paſſé en France. On lui donna la Chaire de Profeſſeur en Langues Orientales dans l'Univerſité d'Oxford, qu'il exerça juſqu'en 1629. Ce fut alors qu'on l'apella à Groningue, où il ſe fixa pour le reſte de ſes jours, & où il enſeigna ſucceſſivement la Philoſophie, les Mathématiques & la Théologie. Il mourut l'an 1658, ſans avoir été marié. Outre les Ouvrages de ſon pére qu'il revit avec ſoin & qu'il publia, il donna encore au Public un recueil des Théſes auſquelles il avoit préſidé lui même & qui avoient été ſoutenues dans ſon Ecole, & un Traité contenant des *Idées générales de quelques Sciences*. * Matthias Paſor, *in Vita ſua.* Bayle, *Dict. Crit.*

PASQUA (Simon) natif de Génes, Cardinal, Evêque de Sarzane, fut employé par ſa République en des Ambaſſades importantes. Petramellario dit qu'il fut Médecin du Pape Pie IV, qui le fit Evêque de Sarzane, puis Cardinal au mois de mars 1565. Ce Prélat mourut le quatriéme ſeptembre ſuivant, âgé de 72 ans. Sa famille a produit d'autres Hommes de Lettres; entre autres OTTAVIANO PASQUA, Evêque de Girace dans le Royaume de Naples. Ce dernier publia un Catalogue des Prélats qui avoient gouverné ſon égliſe avant lui, & un autre des Archevêques de Reggio. * Foglieta, *Elog. Lig.* Soprani, *Scrittori della Liguria*. Petramellario. Cabréra. Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux*.

PASQUALIGO (Zacharie) natif de Vérone, Clerc Régulier de l'Ordre des Théatins, & Profeſſeur en Théologie ſous les pontificats d'Urbain VIII, & d'Innocent X, en 1630 & 1645. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Variarum Quæſtionum Moralium Canonicarum Centuriæ duæ*; *Deciſiones morales*; *Praxis jejunii eccleſiaſtici*.

PASQUE *Prononcez* PAQUES: ce mot ne vient pas du mot Grec πάσχειν, qui ſignifie *ſouffrir*, comme quelques anciens Péres l'ont écrit, mais du mot Hébreu *Peſach*, qui ſignifie *paſſage*: ce qui s'étend du paſſage de la Mer Rouge, comme on le chante dans l'Office de l'Egliſe le jour du Samedi Saint; & du paſſage de l'Ange exterminateur, dont il eſt parlé *au ch.* 12 de

l'Exode, & qui voyant du sang sur les portes des Israëlites, passa sans leur rien faire, & tua au contraire tous les premiers-nez des Egyptiens. Les Juifs célébrent encore à présent pendant une semaine la Fête de Pâques, qui commence chez eux le 15 du mois de Nisan, lequel répond souvent à celui d'avril; & cela en mémoire de leur sortie d'Egypte. Léon de Modene remarque que ceux qui sont hors du territoire de Jérusalem, la font durer huit jours, suivant une ancienne coutume. Les deux premiers jours, dit ce Rabbin, & les deux derniers de la Pâque, il est Fête solemnelle, & on ne peut pendant ce tems-là, ni travailler, ni traiter d'affaires. Il est néanmoins permis de toucher au feu, d'apprêter à manger, & de porter ce dont on a besoin d'un lieu à un autre. Pendant ces huit jours, il est défendu aux Juifs d'avoir chez eux du pain levé, ni aucun levain: de sorte qu'ils ne mangent pendant ces huit jours-là, que du pain sans levain, nommé *Azyme*. Dès le soir de devant la veille de la Fête, le maître de la maison cherche par tout, pour voir s'il n'y a plus de pain levé. Sur les onze heures du jour suivant, on brûle du pain, pour marquer que la défense du pain levé est commencée. Incontinent après, on s'applique à faire des azymes, qu'on appelle *Mazzot*; & on en fait suffisamment pour les huit jours que la Fête dure. Le 14 de Nisan, veille de la Pâque, les premiers-nez des familles ont accoutumé de jeûner, en mémoire de ce que la nuit suivante Dieu frappa tous les premiers-nez d'Egypte. * Léon de Modéne, *Traité des Cérémonies des Juifs partie* 3. c. 3.

PASQUE, chez les Chrétiens, est la Fête qu'ils célèbrent le premier Dimanche qui suit le quatorzième de la lune, après l'équinoxe du printems, en mémoire de la résurrection du Sauveur du monde. Autrefois on appelloit Pâque dans l'Eglise, toutes les Fêtes solemnelles. Celle de la résurrection étoit appellée *la grande Pâque*; & on disoit *la Pâque de la Nativité*, pour dire le jour de Noël. On disoit *la Pâque de l'Epiphanie*, *de l'Ascension*, *de la Pentecôte*, que les Italiens appellent *Pascha Rosata*, parce que les roses viennent ordinairement en ce tems-là.

Suivant le Decret du Concile de Nicée, la Fête de Pâques se doit célébrer le Dimanche d'après le 14 jour de la lune, qui se trouve après l'équinoxe du printems, fixé au 21 de mars, comme il y étoit pour lors. Depuis ce Concile, on garda cette régle jusques en 1582, quoique le véritable équinoxe ne fût plus le 21 de mars, & qu'à cause du jour du bissextil, il fût remonté du 21 au 20 puis du 20 au 19 du 19 au 18. Ainsi en 1250 ans ou environ, l'équinoxe avoit rétrogradé jusqu'au onzième de mars. Ce qui donna lieu à la réformation du Calendrier, par le retranchement de dix jours, afin de faire concourir encore le 21 de mars avec l'équinoxe. Ce n'est pas que l'équinoxe soit toujours le 21 de mars: car il arrive plus souvent le 20 & même le 19; mais l'Eglise n'a pas jugé à propos de s'attacher scrupuleusement au calcul des Astronomes à cet égard, non plus qu'à l'égard de la nouvelle & de la pleine lune: en quoi elle s'est réglée sur les Epactes, qui ne marquent pas toujours précisément les véritables lunaisons, & different quelquefois d'un ou de deux jours, soit en avançant, soit en retardant. Il y eut sur ce sujet une contestation entre les Savans en 1666, parce qu'en cette année le soleil entroit dans le Bélier, & faisoit le printems le 20 mars sur les six heures du matin, & que la lune étoit opposée dans la balance & pleine le même jour après-midi: de sorte que le 21 mars étant un Dimanche, il sembloit que ce devoit être le vrai jour de Pâques. Néanmoins cette Fête ne se célébra que le 25 avril, par la raison que l'équinoxe du 20 mars étoit à la vérité l'équinoxe Astronomique; mais que ce n'étoit pas celui qui est déterminé par le Concile de Nicée, & fixé au 21.

☞ Pour entendre la Chronologie de l'Histoire ancienne, depuis la naissance de Jesus-Christ, on a souvent besoin de savoir le jour des Dimanches & des Fêtes mobiles, qui ont rapport à la Fête de Pâques. Par exemple, Socrate, *Hist. Eccl. l.* 1, assure que Constantin *le Grand*, premier Empereur Chrétien, mourut le 22 jour de mai, & Eusébe dit que ce fut le jour même de la Pentecôte; mais il ne marque point l'année. Il faut donc savoir en quelle année la Fête de la Pentecôte étoit le 22 de mai. Saint Ouen dit qu'il fut consacré Evêque avec saint Eloi, la troisième année du régne de Clovis II, le Dimanche précédant les Rogations, le 14 jour de mai. Pour trouver l'année, il est nécessaire de savoir celle où le Dimanche de devant les Rogations, étoit le 14 de mai. Les Historiens rapportent qu'Othon I, Empereur des Romains, mourut le septiéme jour de mai, le Mécredi devant la Pentecôte; mais ils ne disent point l'année. Voici une table qui fait connoître de combien de jours les Dimanches & Fêtes mobiles sont éloignés de la Fête de Pâques.

Dimanche de la Septuagésime, 63 jours avant Pâques.
Dimanche de la Sexagésime, 56.
Dimanche de la Quinquagésime, 49.
Jour des Cendres, 46.
1. Dimanche de Carême, dit *Invocavit*, 42.
2. Dimanche de Carême, dit *Reminiscere*, 35.
3. Dimanche de Carême, dit *Oculi*, 28.
4. Dimanche de Carême, dit *Lætare*, 21.
5. Dimanche de Carême, dit *Judica* ou de la Passion, 14.
6. Dimanche de Carême, dit *Palmarum* ou *Hosanna*, 7.

PAQUES.

Dimanche de *Quasimodo*, ou le premier après Pâques, sept jours.
2. Dimanche, dit *Misericordia*, 14.
3. Dimanche, dit *Jubilate*, 21.
4. Dimanche, dit *Cantate*, 28.
5. Dimanche, dit *Vocem jucunditatis*, ou le Dimanche avant les Rogations, 35.
Ascension, 39 jours après Pâques, dix avant la Pentecôte.
6. Dimanche, dit *Exaudi*, 42.
La Pentecôte, 49 jours après Pâques.
Dimanche de la Trinité, 56.
Fête du saint Sacrement, 60 jours après Pâques, & onze après la Pentecôte.

Ce n'est pas sans sujet que nous avons marqué ces noms Latins, *Invocavit*, *&c.* car il n'y a presque point d'Historiens, soit Latins, ou de ceux qui ont écrit en leur langue maternelle, les choses qui se sont passées depuis les premiers siécles de l'Eglise, qui ne se servent souvent de ces expressions pour marquer le tems. Pour faire voir l'usage de la table précédente, dans le premier exemple tiré de Socrate & d'Eusébe, touchant la mort de l'Empereur Constantin, il faut observer, que le 22 mai est le 142 jour depuis le premier de janvier; puis ôter 49 de 142. (parce que 49 est l'intervalle entre Pâques & la Pentecôte.) Ainsi on trouvera que Pâques fut le troisiéme avril, en l'année de la mort de Constantin: & que cette année-là étoit l'an 337, de l'Ere Chrétienne. * *Le Pere Petau, de Doctr. Tempor.* Le Pere Labbe, *Chron. Hist.*

PASQUIER, *prononcez* PAQUIER (Etienne) né à Paris en 1528, Avocat au Parlement, ensuite Conseiller, & enfin Avocat général dans la Chambre des Comptes de la ville de Paris, & l'un des plus savans hommes de son tems, a fleuri sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Il plaida longtems avec un très-grand succès dans le Parlement, où il étoit presque toujours chargé des plus belles causes, & où il étoit tous les jours consulté comme un Oracle. D'ailleurs par ses recherches curieuses, il s'étoit aquis mille belles connoissances. Le Roi Henri III le gratifia de la charge d'Avocat général de la Chambre des Comptes, qu'il exerça avec sa réputation ordinaire, & qu'il remit quelque tems après à Théodore Pâquier, son fils aîné. Il étoit naturellement bienfaisant & honnête, & sa conversation étoit agréable & facile; ses mœurs étoient douces, & son temperament enjoué. Il mourut à Paris en se fermant les yeux lui même, le 31 août 1615, âgé de 87 ans, & fut enterré dans l'église de saint Séverin. Au reste il s'aquit une parfaite connoissance dans l'Histoire ancienne, & particuliérement dans celle de France. On en peut juger par son volume des *Recherches*, *in folio*, par ses Epitres, &c. Ses *Recherches* ne parurent pas toutes à la fois: il en publia le premier livre en 1560, & avant sa mort il en publia six autres; mais en 1621, on tira trois nouveaux livres de sa bibliothéque, avec plusieurs chapitres qu'on ajoûta aux livres précédens: & il y en a eu depuis diverses éditions, dont la derniére est de 1665. Pour ses lettres, qui sont aussi fort curieuses, la derniére édition, qui est celle qu'André du Chêne procura en 16 9, en cinq volumes *in octavo* est bonne, mais en 1723, on a recueilli toutes les Oeuvres de Pâquier, & on les a fait imprimer à Trevoux en deux volumes *in folio*. Il y manque son Catechisme des Jésuites, & on a mis à sa place les Lettres de Nicolas Pâquier son fils. Sa grande réputation ne le mit pas à couvert des traits de quelques ennemis, & entre autres du Pere Garasse Jésuite, qui l'attaqua violemment, même après sa mort, dans un Ouvrage exprès qu'il composa contre ses *Recherches*, dans la Doctrine curieuse, & dans la Réponse au Prieur Ogier. Aussi Pâquier avoit-il déchiré impitoyablement les Jésuites; & la haine qu'il avoit conçue contre eux lui fit adopter jusqu'aux contes les moins vraisemblables que les gens mal intentionnez débitoient. Pâquier avoit laissé trois fils, tous dignes de porter son nom, Théodore Pâquier, Avocat général en la Chambre des Comptes; Nicolas Pâquier, Maître des Requêtes, dont on a des lettres imprimées en 1623, à Paris, contenant plusieurs discours sur les affaires arrivées en France, sous le régne de Henri IV, & sous celui de Louis XIII; & Gui Pâquier, Auditeur des Comptes. Etienne Pâquier s'est aussi fait connoître par ses Poësies Latines & Françoises: mais ses Latines l'emportent de beaucoup sur les autres. Elles comprennent un livre de Portraits, six livres d'Epigrammes, & un livre d'Epitaphes. Tous ces Ouvrages sont pleins de génie, de sel, d'agrémens, & de ce qu'on appelle *urbanité*; & Pâquier paroît avoir été également formé des mains de la nature même pour le Parnasse & pour le Barreau. Parmi ses piéces en vers François, la *Puce*, & la *Main* sont ce qu'il y a de plus remarquable. La premiére piéce a pour titre, *la Puce des grands Jours de Poitiers*: elle contient diverses Poësies qu'on a faites sur cette fameuse Puce, que Pâquier apperçut sur le sein de la savante Catherine des Roches, à qui il étoit allé rendre visite pendant les grands Jours de Poitiers de l'an 1569. Tout le Parnasse François & Latin du Royaume voulut prendre part à cette rare découverte: de sorte que cette Puce a donné lieu aux vers, non seulement d'Etienne Pâquier, mais encore de toutes les personnes du Royaume, les plus distinguées dans la robe & dans l'épée. * *La main de Pâquier*, est un recueil de près de 150 piéces de vers en son honneur, sur ce qu'étant aux grands jours de Troyes en Champagne, l'an 1583, & s'étant fait tirer par un Peintre, celui-ci avoit oublié de faire des mains à ce tableau. Cela donna occasion à Pâquier de faire ce Distique pour être mis au bas de son portrait.

Nulla hic Paschasio manus est: Lex Cincia quippe
Caussidicos nullas sanxit habere manus.

Là-dessus, un de ses amis, nommé Antoine Mornac, célébre Avocat, fit le quatrain suivant,

Paschasio picti manus est occulta tabellis,
Ut nec egeat sterili picta tabella manu:
Sed qui Paschasium dubia de lite moratur,
Caussidicos binas discet habere manus.

Pâquier repliqua à l'instant par cet autre,

> *Esse manus nobis, verum non esse tabella*
> *Carmine dum Mornax indit in ambiguo;*
> *Lusserit an Mornax, an Mordax leserit, hercle*
> *Nescio, sed tales vellet habere manus.*

A cette occasion, un Poëte de ce tems-là, fit les vers suivans *

> *Une certaine Loi chez les premiers Romains*
> *A tous les Avocats défend d'avoir des mains*
> *Elle a trop de rigueur, il falloit la combattre,*
> *Je pense qu'ils rêvoient ces gens des tems passez;*
> *Deux mains ce n'est pas trop: point ce n'est pas assez.*
> *Plût à Dieu qu'en ce tems ils n'en eussent que quatre.*

Les Auteurs de toutes ces piéces ne sont pas moins qualifiez que ceux qui ont travaillé sur la Puce, & témoignent en quelle considération étoit Pâquier parmi tout ce qu'il y avoit de gens de mérite & de qualité répandus dans le Royaume. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 5. La Croix du Maine. De Thou. Loisel. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 492 *& suiv. n.* 1389. édit. d'Amsterdam 1725.

PASQUIN, statue de marbre, sans nez, sans bras & sans jambes, est placée à Rome en un coin du Palais des Ursins, & à qui laquelle les Railleurs ne veulent pas être connus, viennent attacher de nuit des billets satyriques appellez *Pasquinades*. Il semble que ce tronc soit le reste de la figure d'un Gladiateur, qui en frappe un autre: on en juge par l'attitude du corps, & par des morceaux d'une autre statue, qui paroissent sous la premiére. Quant à l'usage, suivant lequel on charge ce marbre de toutes les satyres dangereuses, on en rapporte l'origine à un Savetier Romain, appellé *Pasquin*, grand Diseur de bons mots, & dans la boutique duquel avoient coutume de s'assembler les Rieurs de son tems. Ces Messieurs, à qui ce rendez-vous fut fermé par la mort du Savetier, prirent l'occasion d'une antique nouvellement déterrée, la surnommérent *Pasquin*, & se firent une coutume d'y attacher secrettement les productions de leur médisance. Cette liberté s'est conservée successivement jusqu'à ce tems, où l'on voit encore tous les jours les Seigneurs & les Prélats de la Cour de Rome, les Princes étrangers, & les Papes mêmes, exposez aux traits ingénieux des Pasquinades: en sorte qu'il est surprenant que dans une ville où l'on fait si bien fermer la bouche aux hommes, on n'ait encore pu trouver le secret de faire taire un morceau de marbre. Ce n'est pas que quelques Papes n'ayent eu dessein de reprimer la licence de ces railleries, qui dégénérent quelquefois en libelles diffamatoires; cependant ç'a toujours été sans succès. Adrien VI, entre autres, indigné de se voir si souvent attaqué par les satyres qui couroient sous le nom de Pasquin, résolut de faire enlever sa statue, pour la précipiter dans le Tibre, ou pour la réduire en cendres; mais un de ses Courtisans l'en détourna, en lui remontrant que si l'on noyoit Pasquin, il ne deviendroit pas muet pour cela, mais qu'il se feroit entendre plus hautement que les grenouilles du fond de leurs marais; & que si l'on le brûloit, les Poëtes, nation naturellement encline à médire, s'assembleroient tous les ans dans le lieu du supplice de leur Patron, pour y célébrer ses obséques, en déchirant la mémoire de celui qui lui auroit fait son procès. Dans les Dialogues satyriques, on donne Marphorio pour Collégue à Pasquin. On lit ces mots Latins gravez sur le marbre,

> *Pasquinus eram, nunc Lapis;*
> *Forsan Apis, quia pungo.*
> *Dii tibi culeum, si spernis aculeum.*
> *Etiam mellibus ungo; veritas dat favos;*
> *Et felle purgo. Si sapis,*
> *Audi Lapidem,*
> *Magis lepidum quam lividum.*
> *Fruere salibus, insulse,*
> *Ut bene sapias.*
> *Calcibus calceos olim aptavi,*
> *Nunc rectos pedibus gressus indico.*
> *Abi in lapidicinam, si spernis lapidicinium.*

* Sandrart, *Sculpturæ veteris admiranda.*

PASSAGE, dans l'Ordre de Malte, est le droit de réception. Le passage d'un Chevalier est de 250 écus d'or, pour le thrésor de l'Ordre, & de 12 écus blancs, pour le droit de la Langue, soit qu'il soit reçu Chevalier d'âge, ou Page du Grand-Maître. Le passage d'un Chevalier reçu de minorité, est de mille écus d'or pour le thrésor, & de 30 écus d'or pour la Langue. Le passage des Diaco ou Chapelains est de cent écus d'or, avec 12 écus blancs pour le droit de la Langue. Le passage des Servans-d'armes est de 200 écus d'or pour le thrésor, & de 12 écus blancs pour la Langue. * *Mémoires de l'Ordre.*

PASSAGE (Le) bourg avec une citadelle, & un bon port dans le Guipuscoa en Espagne, entre Saint Sébastien & Fontarabie. On construit beaucoup de vaisseaux au Passage, & c'est là que le Roi d'Espagne tient l'escadre qu'il a sur l'Océan. * Baudrand.

PASSALORYNCHITES ou PATTALORYNCHITIENS, Hérétiques, Sectateurs de Montanus, dans le second siécle, faisoient profession de ne point parler; & portoient toûjours le doit sur la bouche, se fondant sur ces paroles du Pseaume 140, selon la Vulgate, *v.* 3. *Pone, Domine, custodiam ori meo, & ostium circumstantiæ labiis meis;* mais se contentant de ce silence fantastique, qui les obligeoit même de se boucher le nez, ils ne pratiquoient aucune autre vertu. Saint Jérôme témoigne que de son tems il en trouva encore dans un voyage qu'il fit à Ancyre en Galatie. * Philastrius, *de Hær. c.* 7. S. Augustin, *c.* 63. Baronius, *in Annal.*

PASSALUS. *Voyez* l'article d'ACHEMON.

PASSARO, en Latin *Pedalium*, Cap sur la côte de la Thessalie en Gréce, entre le Golfe de l'Armiro & celui de Zeiton. * Maty, *Dict. Géogr.*

PASSARO, le Cap Passaro, ou Pachino, en Latin *Pachynum Promontorium*, est un des trois célébres Caps de Sicile. Il est dans la Vallée de Noto, au Levant de la ville de ce nom, & il joint la côte orientale de l'isle avec la méridionale. * Maty, *Dict. Géogr.*

PASSAROWITZ, ville de Servie, où s'est tenue l'assemblée pour le traité de tréve entre l'Empereur, la République de Venise & le Grand Seigneur, signé le 21 juillet 1718. L'on remarque que près de Raim sur le Danube, sur un rocher, qui n'est pas éloigné de ces deux villes, il s'engendre une quantité prodigieuse de moucherons, qui venant à piquer les chevaux & les boeufs, les font enfler, & crever en peu d'heures, sur tout si ces moucherons entrent dans les oreilles ou dans les naseaux: car alors ces animaux piquez tombent aussi tôt, & meurent sur le champ: ce qui arriva en avril 1718, lorsque les Plénipotentiaires de ces puissances commencérent à s'assembler pour conclurre ce traité. Suivant le rapport des Habitans, le passage de ces moucherons ne dure que neuf ou dix jours, & n'arrive que de deux années l'une. On ne sait point d'autre moyen pour s'en garantir, que d'enfermer les bestiaux, & de faire une fumée fort épaisse & puante pour les éloigner. * *Mémoires du tems.*

PASSARVAN, ville des Indes, en la partie orientale de l'Isle de Java, vers le Cap de Balambuan, avec un port, est bâtie entre Panarucan & Jortan, deux autres villes du même païs.

PASSAU ou PASSAW, *Patavia* ou *Patava Castra*, ville d'Allemagne, dans la Basse Baviére, avec Evêché suffragant de Saltzbourg, est située sur le Danube, où les rivieres d'Inn & d'Ill qui s'y joignent, divisent la ville en trois parties, qui sont Passau, Instat, & Ilstat. On trouve des perles dans la riviére d'Ill, & cette pêche est réservée à l'Empereur & à l'Electeur de Baviére. Passau est une ville impériale & libre, sous la protection néanmoins de son Evêque, qui tire du païs environ quarante mille écus de revenu. Ses places fortes, sont Obernberg, avec un bon château & péage sur la riviére d'Inn: & Ebersberg, château & bourg sur la riviére de Traun, dans la Haute Autriche. La ville est grande, & presque toute bâtie de bois: ce qui causa un grand incendie en 1661. L'église cathédrale de saint Etienne est considérée, à cause de son Architecture, & de quelques tombeaux d'Evêques qu'on y voit. Celle de Notre-Dame aux Capucins, est renommée par ses miracles. Les Jésuites y ont un Collége & une belle église. Les autres les plus remarquables, sont celles de Saint-Michel, de Sainte-Croix, de Saint-Paul, &c. * Hundius, *in Metrop. Salisb.* Cluvier. Bertius. Heiss, *Hist. de l'Empire, tome* 5. *p.* 265. 336. édit. d'Amsterdam, 1733.

Cette ville est célébre par le traité de Passau, fait au mois d'août 1552, entre l'Empereur Charles-*Quint*, & Maurice Electeur de Saxe, pour l'établissement du Luthéranisme en Allemagne. Les Luthériens profitant de la conjoncture, y établirent leurs intérêts avec beaucoup d'étendue. La preuve qu'ils n'y oubliérent rien, c'est que dans toutes les contestations survenues depuis entre eux & les Catholiques, ils ont toujours insisté sur la Pacification de Passau. Les principaux articles qui regardoient la Religion, engageoient l'Empereur à mettre en liberté l'Electeur Jean-Frédéric, & le Landgrave de Hesse, & à convoquer dans six mois une Diéte générale, où l'on chercheroit un moyen pour réünir les Allemands divisez, sur le fait de la Religion, par un Concile général, par un de la nation, ou par une assemblée du Corps Germanique. Dans cette assemblée on devoit choisir entre les Catholiques & les Luthériens, un nombre égal de personnes prudentes, qui travailleroient à trouver les expédiens propres pour rétablir la tranquillité spirituelle dans l'Empire: & cependant, ni l'Empereur, ni aucun autre, ne devoit, sous quelque prétexte que ce fût, forcer personne en matiére de Religion: de sorte que les Princes & les Etats de la Confession d'Ausbourg, ne pouvoient maltraiter les Ecclésiastiques ni les Séculiers de l'ancienne Religion, ni les troubler dans la jouissance de leurs biens: & que de même, les Catholiques devoient laisser une entiére liberté à ceux de la Religion Luthérienne. La Justice devoit être administrée dans la Chambre Impériale de Spire, sans aucun égard à la Religion des parties. Le nombre des Juges Luthériens y devoit être rétabli, tel qu'il avoit été il y avoit sept ans; & dans les sermens qu'on feroit, il étoit libre de jurer au nom de Dieu & des Saints, ou au nom de Dieu & par les Evangiles. En cas que les affaires des deux Religions ne pussent s'accommoder dans le tems de six mois, ou après, les Catholiques & les Protestans devoient néanmoins observer le traité, & ne devoient point se brouiller pour l'interêt de la Religion. Ainsi la paix de Passau fut, à proprement parler, la confirmation de la Religion Luthérienne dans l'Empire, où elle n'avoit auparavant été que tolérée. * Varillas, *Hist. des Révolutions en matiére de Religion.*

PASSAU (L'Evêché de) est situé dans la Baviére sur le Danube, non loin des frontiéres d'Autriche, & doit son origine à l'Archevêché de Lorch dans la Haute-Autriche, qui étoit le principal parmi les quatre premiers Evêchez de Baviére. La ville de Lorch, en Latin *Laureacum*, ayant été désolée par le feu & le fer d'Attila, Roi des Huns, & l'Archevêché étant ainsi tombé en décadence, Theudon, Duc de Baviére, releva dans le commencement du septiéme siécle cet Evêché & celui de Saltzbourg. Il fit présent de la ville de Passau à Erchenfried, premier Evêque de cette ville. Ses successeurs portérent pendant quelques siécles, le titre d'Archevêques de Lorch, puisque cet Archevêché avoit été transféré à Passau & que l'Evêque Gerhard dans le

lieu du onziéme siécle avoit été sacré Archevêque de Lorch par les Papes Léon VII. & Etienne IX. Mais comme les Archevêques de Saltzbourg s'y opposérent diverses fois, le Pape Agapet II prononça sur ce différent entre Héroldé, Archevêque de Saltzbourg, & Gerhard, Evêque de Passau. En conséquence de sa sentence il devoit y avoir deux Archevêchez. On divisa l'ancien Norique ou la Pannonie en deux parties par rapport à la jurisdiction spirituelle; la partie orientale devoit être sujette à l'Archevêque de Lorch & la méridionale à celui de Saltzbourg. Christian, le troisiéme Evêque de Passau depuis Gerhard, élu en 991, abandonna le titre d'Archevêque; mais l'Evêché de Passau demeura néanmoins libre & immédiatement sujet au Pape. C'est pourquoi lorsqu'en 1689, le Cardinal Jean-Philippe, Comte de Lamberg, succéda dans l'Evêché de Passau à Sébastien, Comte de Pœting, il eut soin de renouveller la dignité Archiépiscopale attachée à l'Evêché de Passau & de reprendre l'ancienne jurisdiction spirituelle sur les païs héréditaires Impériaux qui y avoient appartenu autrefois. Il fit sa demande à la Cour de Rome en 1693, on lui confirma l'exemption par rapport à l'Archevêque de Saltzbourg; mais le reste lui fut refusé. L'Empereur Othon III avoit accordé de très-beaux priviléges à cet Evêché & avoit renoncé à toute sorte de domaine sur la ville de Passau. Cet Evêché comprend, outre la ville de Passau, plusieurs Bailliages, Bourgs, Seigneuries & châteaux en Baviére & dans la Haute & la Basse Autriche. Tout ce qui est situé entre le Regen & l'Ils fut acheté en 1207, du Duc de Méran, comme étant un Comté, & incorporé à l'Evêché par Manegolde, Comte de Bergen en Souabe & Evêque de Passau. Le Chapitre consiste en 24 Chanoines qui doivent tous être Seigneurs de quelque Terre. * Velseri *Bojica.* Hund, *Metrop. Saltzb. Dictionnaire Allemand.*

P A S S A V A, forteresse de la province de Maina, ou Tzaconie, dans la Morée, est située sur le Cap de Matapan proche des bords du Golfe de Colochina. Le Généralissime Morosini se rendit maître de ce poste au mois de septembre 1685, & le fit aussi-tôt démolir comme inutile, parce qu'assez près de là il y a un passage fort étroit, où une poignée d'hommes peut faire tête à une armée considérable. * Le Pére Coronelli, *Descript. de la Morée.*

PASSAVANTE (Jacques) né à Florence de parens nobles, entra dans l'Ordre de saint Dominique, & mourut dans sa patrie le 15 juin de l'an 1357. Son nom est encore célébre en Italie, à cause d'un Traité de la Pénitence, intitulé *lo Specchio della vera penitenza.* Léonard Salviati le fit imprimer dès l'an 1585, & la célébre Académie de la Crusca en a procuré une seconde édition l'an 1681, regardant cet Ouvrage comme un de ceux qui sont le mieux écrits, & où la délicatesse de la Langue Italienne brille toute entiére. On en a encore une édition de Florence en 1725, *in quarto.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

* P A S S A V A N T I U S (Benedictus) C'est le nom qu'emprunta Théodore de Béze, en publiant contre le Président Liset une Lettre en stile Macaronique, qui est la plus excellente piéce qui ait jamais été faite en ce genre-là au jugement de Naudé, & qu'il intitula *Epistola responsiva ad commissionem sibi datam, a venerabili Petro Liseto Curiæ Parisiensis Præside, nunc Abbate S. Victoris prope muros.* Voici comment M. de Thou parle de cet Ouvrage. *Le Président Liset passa ses derniéres années dans l'Abbaïe de S. Victor. La fin de sa vie ne répondit pas au commencement, & à la réputation qu'il avoit acquise, car quoiqu'il ne fût pas versé dans les Lettres Sacrées, il ne laissa pas de composer des livres de Théologie qui lui attirerent la moquerie du Public, & quibus,* ajoûte M. de Thou, *contrario scripto, artificiose ridiculo, sub Passavantii nomine à Theodoro Beza, ut creditur, responsum est.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 501 & 503. édit. de Hollande 1715.

P A S S A W. *Voyez* P A S S A U.

P A S S E N H E I M, ville forte de la province de Galinderland dans la Prusse Brandebourgeoise, fut bâtie en 1336, par le couvent d'Elbing, dont Siegfrid Walpot de Passenheim fut Hospitalier & Commandeur. Du tems du Duc Albert, cette ville tomba à la Maison noble des de Schartwitz, qui fit bâtir un château joignant la muraille de la ville. Mais Louïs de Schartwitz étant mort sans heritiers en 1616, la ville retomba au Seigneur du païs: là dessus les Bourgeois firent démolir le château & bâtir en échange une nouvelle Maison-de-ville. En 1656, cette ville ayant été entiérement réduite en cendres à la seule église près, elle n'a pas pu encore se rétablir entiérement. Elle a même depuis été ravagée par la peste. * *Diction. Allemand.*

P A S S E N T I N A, isle. *Voyez* B I S E N T I N E.

P A S S E R A, P A S S A R A N I, dit aussi MARC-ANTOINE GENUA PASSARINI OU DE PASSERIBUS, de Padoue, célébre Philosophe, dans le XVI siécle, étoit fils de *Nicolas* Passera, Médecin, & sortoit d'une illustre famille, qui ayant commandé à Modéne & à Mantoue, s'étoit retirée à Génes, d'où elle avoit tiré son surnom. Marc-Antoine s'aquit beaucoup d'amis & de réputation, par sa douceur & par son érudition, enseigna dans les plus célébres Universitez d'Italie, & fut honoré de plusieurs gratifications par la République de Venise. Il composa divers Ouvrages, & eut pour Disciples, Jacques Zabarella, Bernardin Tomitani, Spérone Spéroni, & plusieurs autres Savans, dont le nom seul fait son éloge. De sa femme *Beatrix* du Soleil, il eut un fils nommé *Nicolas*, & quatre filles, *Paule*, *Héléne*, *Laure*, & *Cassandre*, qui apprirent la Philosophie sous leur pére, & qui se firent estimer de tout ce qu'il y avoit de Savans en Italie. Passarini mourut âgé de 72 ans. * Jacques Philippe Thomasini, *in Elog. Doct. partie* 1.

P A S S E R A ou P A S S A R I N I (Nicolas) Jurisconsulte, naquit en 1585, de *Barthélemi* Passera, qui l'eut d'une Maîtresse. Il se rendit très-habile dans la Jurisprudence, & auroit enrichi le public d'un grand nombre d'Ouvrages savans, s'il ne fût mort fort jeune, l'an 1615, âgé de 30 ans. * Thomasini, *in Elog. Doct. partie* 1.

P A S S E R A T (Jean) naquit le 18 octobre 1534, à Troyes en Champagne, de *Pantaleon* Passerat & de *Nicole* Thienot, & commença ses études sous un Précepteur qui le traita si cruellement qu'il quitta l'étude, se sauva & servit un Maréchal & ensuite un Religieux. S'étant repenti de sa fuite, il retourna chez son pére, & continua ses études avec tant d'application qu'il fut bientôt capable d'enseigner en public. Il fut d'abord Régent de la seconde Classe au Collége de du Plessis. Il passa ensuite à celui du Cardinal Le Moine. La peste le fit sortir de Paris; & y étant retourné il y enseigna la Langue Latine. Il forma le dessein d'étudier la Jurisprudence, & alla à Bourges où il passa trois ans sous Cujas. Il obtint finalement en 1572, la Chaire de Professeur en Eloquence, vacante par l'assassinat de Ramus. Les plus savans hommes de son siécle & les Conseillers des Cours souveraines de Paris l'alloient entendre. Il aimoit extraordinairement l'étude, & il passoit souvent des journées entiéres dans son cabinet sans manger. Il avoit joint à une grande érudition une rare politesse, & il n'avoit rien de pédant que la robe & le bonnet. Quoiqu'il eût de l'habitude avec tous les Gens de qualité de ce tems-là, il ne forma d'étroite liaison qu'avec M. de Mesmes, dans la maison duquel il passa trente années, & y mourut de paralysie, le 12 septembre de l'an 1602, âgé de 68 ans. Les Poëtes Ronsard, Belleau & Baïf, l'ont beaucoup estimé; & le célébre Des-Portes a fait voir par le Sonnet suivant l'estime qu'il avoit pour sa mémoire,

Tu restois, Passerat, du bon siecle passé,
Siecle où les doctes Sœurs avoient tant de puissance,
Et ses chers compagnons, grand lumiere de France,
Belleau, Baïf, Ronsard, t'avoient tous devancé.

Seul de ces Demi-dieux, tu nous fus delaissé,
Comme un gage dernier de l'antique excellence;
Afin que ta splendeur ébloüit l'ignorance,
Et fit voir de combien ce siécle a rabaissé.

Mais voyant qu'ici bas ta demeure étoit vaine,
Le destin favorable a mis fin à ta peine,
Enrichissant le ciel d'un si divin flambeau.

Passerat, dont les vers couloient comme ambrosie,
Si tu vis de ton tems naître la Poësie,
Je puis dire à ta mort l'avoir vûe au tombeau.

On dit que sur la fin de sa vie, nonobstant son incommodité, qui le retint cinq années dans le lit, & la vue qu'il avoit perdue, son humeur gaye & enjouée lui fit composer son Epitaphe qu'on voit aux Dominicains de la rue saint Jacques, en ces termes,

Hic situs in parva Janus Passertius urna,
Ausonii Doctor regius eloquii;
Discipuli memores tumulo date serta Magistri,
Ut vario florum munere vernet humus.
Hoc culta officio mea molliter ossa quiescent,
Sint modo carminibus non onerata malis.

Veni, abii; sic vos venistis, abibitis omnes.

Passerat avoit accoutumé de dire qu'il préféroit au Duché de Milan, l'Ode que Ronsard avoit faite pour le Chancelier de l'Hopital, & faisoit fort bien des vers Latins. Nous n'avons de son tems rien de plus pur, ni peut-être rien de plus naïf. Outre ces deux qualitez, on peut dire que ses vers ont encore beaucoup d'érudition, & quelque politesse même qui les distingue de ceux des Poëtes du commun. Mais après tout, ils n'ont rien de cette viguenr céleste, que nous appellons *fureur poëtique* ou *enthousiasme*, ni de ce tour admirable, qui saisit, qui anime, & qui enléve un lecteur intelligent. On assure que les vers de la Satyre Ménippée sont de sa composition. Les Oeuvres de Passerat sont, *Chant d'allegresse pour l'entrée de Charles IX, en sa ville de Troyes; Complainte sur la mort d'Adrien Turnebe; Sonnets sur le tombeau du Seigneur de la Châtre; Hymne de la paix; Recueil de Poësies Françoises & Latines; Orationes & præfationes; Conjecturarum liber; De Litterarum inter se cognatione & permutatione; Commentarii in Catullum, Tibullum & Propertium; Kalendæ Januariæ; Oratio de Cæcitate; Notæ in Petronii Arbitri Satyricon; Encomium Asini.* M. Grævius dit qu'il a vu en manuscrit les Disputes Académiques de Passerat sur quelques Oraisons de Cicéron, dont il a pris ce qui pouvoit lui servir pour illustrer cet Auteur. François Pithou disoit que Passerat ne savoit rien que son Cicéron. Un Jésuite nommé Etienne-Lambert Willafanus, Professeur en Eloquence au Collége de Madrit, s'appropria dans ses Ecrits quelques vers de Passerat. * Papire Masson, *de Vita Passeratii, Elog. tome* 2. De Thou, *Hist. sui temp.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 431 & *suiv.* édit. de Hollande 1715. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 421. *n.* 1361. édit. de Hollande 1725. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 2. *p.* 320.

P A S S E R I N O (Sylvio) Cardinal, natif de Cortone, entra jeune au service de la Maison de Médicis, & eut beaucoup de part à l'estime du Pape Léon X, qui le fit son Dataire, & qui lui donna le chapeau rouge en 1517. Passerino eut depuis les Evêchez de Cortone sa patrie, de Narni, d'Assise, & de Barcelone; fut chargé durant quelque tems de l'administration de l'Etat de Florence; & exerça ensuite les Légations de Pérouse & du Duché de Spoléte. Il mourut à Città di Castello, sur le Tibre, le 20 avril 1529, âgé de 60 ans. Sylvio Passerino, Arche-

vêque de Conza son petit-neveu, lui fit ériger en 1587. un tombeau dans l'église de saint Laurent *in Lucina*, qui étoit son titre de Cardinal. * Guichardin, *l.* 13. Ughel, *Ital. Sacra.* Aubéry, &c.

PASSEWALCK, petite ville du Duché de Stetin en Poméranie. Elle est sur l'Ucker, vers les confins de la Marche Uckerane, à six lieues au dessus d'Uckermunde. * Maty, *Dict. Geogr.*

PASSIÉNUS (Crispus) fut le second mari d'Agrippine, fille de Germanicus, & sœur de l'Empereur Caligula. Agrippine avoit perdu, dès l'an 40, son premier mari Domitius Ænobarbus. Elle avoit été même bannie par son frére Caligula, à cause de ses impudicitez. Ce fut au retour de son exil qu'elle fit mourir le malheureux Passiénus, pour jouïr de la succession qu'il lui laissoit. * Tacite, *Annal. l. 6. c.* 20. Suetone, *in Nerone, c.* 6.

* PASSIÉNUS (Paulus) Poëte Elégiaque étoit de Bévagna dans l'Ombrie, province de l'Etat Ecclésiastique. Il étoit petit-fils, ou arriére-petit-fils de Properce qu'il se proposa pour modéle dans ses Elégies, aussi bien qu'Horace dans ses Poësies Lyriques. Pline *le Jeune, Epist. l.* 6. *Epist.* 15. *ad Romanum* raconte que Passiénus devant réciter en public un Discours, s'adressa à Jabolenus Priscus, célébre Jurisconsulte, & commença par ces mots, *Prisce jubes*, & que Priscus sans lui donner le tems de continuer, lui dit tout haut, *Ego vero non jubeo*: ce qui fit rire l'assemblée & déconcerta Passiénus. Le même Pline, *Epist. l.* 9. *Epist.* 22. *ad Severum*, marque à son ami la douleur que lui cause la maladie de Passiénus, dont il fait ensuite l'Eloge. * Vossius, *de Poëtis Latinis, c.* 3.

PASSIÉNUS (Vibius) Proconsul d'Afrique, l'an de Jesus-Christ 265. étant d'intelligence avec Fabius Pomponianus, Général de la frontiére, fit déclarer Empereur T. Cornélius Celsus, qui vivoit retiré à la campagne. Ce nouveau Souverain, qui avoit été revêtu de la pourpre, par une parente même de Gallien, ne régna guéres; car il fut tué au bout de sept jours, & apparemment les complices de sa revolte eurent part à sa punition. * Trebonius Pollio, *Triginta Tyranni, de Celso*, 28.

* PASSIGNANO (Le Cavalier) ou le PASSIGNAN, Peintre, fut Disciple de Frédéric Zucchéro. Il étoit d'une bonne famille de Florence, & ce fut dans le tems que Frédéric travailloit à la coupe de santa Maria del fiore qu'il s'engagea sous lui. Bien que le Passignan ne soit pas un Peintre que l'on doive mettre dans les premiers rangs, il ne laissa pas de travailler en son tems avec honneur & réputation. Comme il étoit dans la curiosité des Médailles antiques, & qu'il étoit fort riche, il fut toujours recherché & considéré de tout le monde. Il vécut jusqu'à l'âge de 80 ans, & mourut à Florence sous le pontificat d'Urbain VIII. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 6. *p.* 303 & 304. édit. de Trevoux, 1725.

PASSIGNIANO, petite ville ou bon bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est dans le *Pérugin*, sur le Lac de Pérugia, qui prend souvent le nom de ce bourg, & aussi celui de Castiglione. * Maty, *Dict. Géogr.*

PASSION DE JESUS-CHRIST (L'Ordre de la) doit avoir été fondé en 1380, ou quelques années après, par les Rois Richard II en Angleterre, & Charles VI en France, lorsqu'ils eurent formé le dessein de reprendre la Terre-Sainte. Le but en étoit de prévenir, par le souvenir de la Passion de J. C. les excès qui se commettent ordinairement dans les armées. Le Grand-Maître de l'Ordre fut revêtu d'une autorité de Prince, & les Chevaliers, dont il y en avoit plus de 1100, furent obligez de faire les trois vœux ordinaires. Dans les solennitez, ils portoient un habit de pourpre, qui descendoit jusques aux genoux & étoient ceints d'une ceinture de soye. Sur la tête ils portoient un capuce rouge. Leur habit ordinaire étoit couvert d'un surtout de laine blanche, sur le devant duquel on voyoit une croix de laine rouge large de trois doits. On recevoit aussi dans cet Ordre des veuves qui devoient soigner les malades. Après bien des recherches on trouve pourtant que cet Ordre n'exista jamais que dans le projet, qui fut aussi peu exécuté que l'alliance contre les Turcs. * Bonanni, *Catal. Ord. Equest. Hist. des Ordres Rel. & Monast. Dict. Allemand.*

* PASSION (Confréres de la) Société de gens qui vers la fin du XIV siécle s'étoient unis pour réprésenter une espéce de Poëme en Dialogue, intitulé *le Mystere de la Passion.* Pour n'être pas troublez dans leurs réprésentations, ils s'adressérent à la Cour, & en obtinrent la liberté d'ériger leur Société en Confrérie de la Passion de Nôtre-Seigneur. Charles VI, ayant assisté à quelques uns de leurs spectacles, en fut si satisfait qu'il leur accorda, le quatriéme décembre 1402, pour leur établissement à Paris, des lettres que l'on trouve imprimées en plusieurs endroits. En 1518, François I confirma tous les priviléges qui leur avoient été accordez par Charles VI. En 1548, le Parlement de Paris, les maintint par Arrêt du 17 novembre, mais à condition qu'ils ne réprésenteroient que des sujets profanes, & qu'ils n'y feroient entrer aucun mystére de la Passion, ni autres mystéres sacrez. Les Confréres voyant cet Arrêt, & croyant qu'il ne leur convenoit pas de réprésenter des piéces profanes, louérent leur hôtel & leur privilége à une troupe de Comédiens qui se forma pour lors. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PASSION (Ordre de Chevalerie de la noble) a été institué en 1704, par Jean-George, Duc de Saxe-Weissenfels, pour inspirer des sentimens d'élévation à la Noblesse de ses Etats, & l'attacher plus particuliérement à sa Maison, pour y maintenir la Principauté de Querfurt, dont elle est en possession, & transmettre à la postérité, par cet établissement, une preuve incontestable de ses droits. Le jour de la grande cérémonie de cet Ordre, tombe à la Fête de S. Jean, où tous les Chevaliers paroissent à la Cour du Prince en grand habit bleu brodé d'or. Ils tiennent ce jour-là une Assemblée générale pour délibérer sur la Police & les intérêts de leur Société; & en se séparant ils mettent au thresor, chacun selon ses facultez, une aumône pour le soulagement des Soldats blessez au service de l'Etat. La marque de dignité de cet Ordre, est un grand ruban blanc sur l'épaule droite en écharpe, brodé d'or des deux côtez au bout duquel pend une étoile d'or chargée en cœur de ces deux lettres *J. G.* pour marquer le nom du Fondateur, dans un champ d'azur sur une croix de gueulles, le tout entouré d'un cordon blanc à la bordure d'or, où l'on trouve d'un côté ces mots, *J'aime l'honneur qui vient par la vertu*; & de l'autre sont réprésentées les armes de la Principauté de Querfurt, avec ces mots, *Société de la Noble Passion, instituée par J. G. D. D. S.* 1704. * *Les Souverains du Monde, tome* 4. *p.* 313 & 314.

PASSO DEL CANE, anciennement *Climax*, montagne de Syrie, dans la Phénicie près de Giblet, à sept lieues de Tripoli vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PASTÉ (Ferry) Seigneur de Chalerange, &c. Maréchal de France, fut envoyé en ambassade en Flandre avec Renaud de Mello en 1226, pour recevoir de Jeanne, Comtesse de Flandre, le château de Douay, & autres places. Il est qualifié Maréchal de France en trois Chartres du Thrésor en 1244. On le croit pére de FERRY qui suit, & de *Catherine* Pasté, Dame de Saint-Pierre-à-Arnes, mariée à *Jean* d'Autreiches. FERRY Pasté, II. du nom, Seigneur du Bois-Malles-Herbes & de Montreuil sur les Bois de Vincennes, vivoit avec *Jeanne* sa femme en mai 1302, & fut pére de FERRY qui suit; & encore selon quelques-uns, de *Jean* Pasté, Seigneur du Plessis-Pasté, Archidiacre de Tierache en l'église de Laon, qui vivoit en octobre 1317. FERRY Pasté, III. du nom, Seigneur du Bois-Malles-Herbes, &c. peut avoir eu pour fils JEAN Pasté, Seigneur du Bois-Malles-Herbes, de Chalerange, &c. qui servoit en Flandre en 1352, en Normandie en 1354, & qui mourut le troisiéme janvier 1374, sans enfans d'*Alix* de Hans, sa femme. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

PASTEUR, *Pastor*, Chevalier Romain, eut le malheur de déplaire à l'Empereur Caligula, qui résolut de le faire mourir, parce qu'il étoit trop propre en habits. Le pére vint demander la grace de son fils, que Caligula fit aussi-tôt conduire au supplice. Il joignit même l'insulte à la cruauté; car il pria le jour même ce misérable pére de venir manger à sa table, cérémonie dont Pasteur n'osa s'excuser, parce qu'il avoit encore un fils. Il fut obligé de composer son visage, de recevoir les couronnes & les parfums dont on le chargea, & enfin de donner de cruelles marques de joye dans le comble de sa douleur, pour conserver son second fils; parce qu'il n'avoit pu même obtenir la permission de ramasser les os du premier. Suétone rapporte quelque chose de semblable, & ajoute que par un excès d'inhumanité, le pére fut forcé d'assister à la mort de son fils. * Sénéque, *de Ira, l.* 2. *c.* 33. Suétone, *in Caligula, c.* 27. Il y a eu un PASTEUR Consul, sous l'Empereur Marc-Aurèle, l'an de Jesus-Christ 163. * Idacius. Prosper, *in Cronico.*

PASTEUR, dit D'AUBENAS, *ou de* SARRATE, Cardinal & Archevêque d'Ambrun, dans le XIV siécle, étoit natif de *Sarrate en Vivarais*, & prit l'habit de Religieux de saint François à Aubénas, d'où il fut envoyé à Paris, où il prit le bonnet de Docteur dans l'Université de cette ville; & étant revenu en son païs, il fut élu Provincial de sa province. En 1337, il fut fait Evêque d'Assise par le Pape Benoît XII, & quelque tems après, il succéda sur le siége de l'église métropolitaine d'Ambrun, au Cardinal Bertrand Deux. Pasteur fut fait Cardinal en 1350, par le Pape Clément VI, fut employé souvent à la Cour de ce Pontife, & mourut le dixiéme octobre 1356, à Avignon, où il est enterré dans l'église des Cordeliers. Il avoit écrit divers Ouvrages, sur des sujets saints & profanes, & une Histoire Ecclésiastique de son tems. * Ciacconius, *in Vit. Pontif.* Wadingue, *in Annal. Minor.* Ughel, *Italia Sacra, tome* 1. Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Baluze, *Vita Pap. Avenion. tome* 1.

PASTO, petite ville de l'Amérique méridionale dans le Popayan, entre la ville de ce nom & celle de Quito, à quarante ou quarante-cinq lieues de l'une & de l'autre. * *Maty, Dict. Geogr.*

PASTON (Robert) de Paston, dans le Comté de Norfolck en Angleterre, rendit tant de services à la famille royale durant les guerres civiles du Royaume, & marqua tant d'empressement pour le rappel de Charles II, que ce Prince par lettres patentes données à Westminster le 25 de son régne, le créa Baron du Royaume, sous le titre de Lord Paston de Paston, dans le même Comté de Norfolck, & ensuite il l'éleva à la dignité de Vicomte, sous le titre de Vicomte de Yarmouth, pour lui & pour ses héritiers mâles. Il épousa *Rebecca*, seconde fille de *Jasper* Clayton, Chevalier, Citoyen de Londres, dont il eut six fils & quatre filles. GUILLAUME son fils aîné épousa la Lady *Charlotte* Fitz-Roi, une des filles *naturelles* du Roi *Charles* II. * Dugdale.

PASTOPHORES, *Pastophori*, Prêtres des Egyptiens, furent ainsi appellez, parce qu'ils portoient le manteau de la Déesse Venus, lequel étoit nommé παςὸς par les Grecs. Ce mot signifioit aussi le lit, où l'on plaçoit la statue de quelque Divinité. De là vient que *Pastophorium* se trouve tantôt pour le lit où couchoit le Préfet du temple, selon saint Jérôme, *sur Isaïe*; tantôt pour le manteau sacerdotal: & tantôt pour le lieu du réfectoire ou de la salle, où les Prêtres avoient coutume de s'assembler, comme il se lit dans *Esdras*, & aux *livres des Machabées.*

PASTOR, Auteur du cinquiéme siécle, de la Vie duquel on ne sait rien, si ce n'est qu'il étoit Evêque, & qu'il avoit com-

posé

posé un petit livre en forme de symbole, qui contient par sentences presque tout ce que l'on peut croire pour être Catholique. Entre les erreurs qu'il anathématisoit, sans nommer les noms de ceux qui les avoient avancées, il condamnoit les Priscillianistes : nous n'avons plus cet Ouvrage, dont il est fait mention dans Gennade, *de Scriptor. Eccles.* * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du cinquiéme siecle.*

PASTORALE, Poëme où l'on représentoit des Bergers, des Pasteurs, des Chasseurs, des Pêcheurs, des Jardiniers, des Laboureurs, des Satyres, des Nymphes, & enfin toutes sortes de personnes champêtres. On n'y entendoit que plaintes d'Amans, que cruautez de Bergéres, que disputes pour l'excellence du chant, qu'embûches de Satyres, que ravissemens de Nymphes, & autres avantures semblables. Nous en avons des exemples dans les Idylles de Théocrite, & dans les Eglogues de Virgile. Plusieurs Modernes les ont imitez en Latin ; & même sous le Roi Henri II, les François firent des Pastorales de cette espéce, telles qu'il y en a dans Ronsard. Les Italiens, & les François après eux, ont mis les Pastorales sur le théatre ; & aujourd'hui la Comédie Pastorale est un Poëme dramatique, comme les autres Comédies, composé de cinq actes, & dont le sujet est tiré de la vie champêtre.

* PASTORIUS (Joachim) de Hirtenberg, étoit natif de Grand-Glogaw en Silésie. Il s'appliqua particuliérement à l'Histoire, & à la Médecine, dans laquelle il se fit recevoir Docteur. Il fut d'abord revêtu du titre de Professeur Honoraire à Elbing & à Dantzick, mais comme le Socinianisme qu'il professoit, lui suscitoit beaucoup de traverses, il le quitta pour embrasser la Religion Romaine, & se fraya par là le chemin à des emplois honorables. Outre qu'il fut anobli, il devint Protonotaire Apostolique, Chanoine de Warmie & de Chelm, Doyen & Official général de Dantzick, Historiographe, Sécretaire & Commissaire du Royaume de Pologne. Il mourut le 26 décembre 1681, à Frauenburg en Prusse, dans la 71 année de son âge. On a de lui, *Vita Crellii ; Florus Polonicus ; Historia Polon. en deux parties, avec Dissertation de Orig. Sarmat. ; Aulicus inculpatus ; Palæstra Nobilium ; Peplus Sarmaticus ; Bellum Scythico-Cosaccicum ; Tacitus Germano-Belgicus ; Orationes, Panegyrici, Poëmata, &c.* Son fils aîné *George-Adam* fut Protonotaire Apostolique & Sécretaire en Pologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sandii *Bibliotb. Anti-Trinit. Schediasmus de Script. Pol.* Dlugoss, *præf.* Witte, *Diarium Biogr.* Hartknoch, *dans la préface de la Description de Prusse*, en Allemand.

PASTOS, en Latin *Pastorum Regio*, contrée de l'Amérique méridionale, sur la côte de la Mer du Sud, aux confins du Popayan & du Quito. On ne remarque point de ville dans ce païs ; & il y a une montagne qui vomit des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

PASTOUREAUX. *Cherchez* PATOUREAUX.

PASTRANA, bourg avec titre de Duché, dans la Castille Nouvelle, en Espagne, entre le Tage & la Tajuna, & à treize lieues de Madrid vers le Levant. *Voyez* SYLVA. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PASTURA (Johannes a) C'est ainsi que Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 548*, nomme un Religieux de l'Ordre de S. Benoit, dans le monastére de Gemblours, qui a publié *Explicatio Psalterii Davidici & Hymnorum.*

P A T.

* PATA, ou, comme le marque M. Delisle, PATE', ville & Royaume d'Afrique, sur les côtes de Zanguébar, vers les confins de la côte d'Ajan. Les Rélations des Portugais disent que le Roi de Pata fut rétabli dans ses Etats par Dom Pédro d'Almeida, Viceroi des Indes pour le Roi de Portugal.

* PATACINA, lieu du Royaume d'Aragon en Espagne. Il est dans le voisinage de Tarracona, vers les confins du Royaume de la Vieille Castille. C'est là que naquit le fameux Michel Molinos, en 1640. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PATAGONS, peuples de la Magellanique, dans l'Amérique méridionale près de la mer du Bresil, dont le païs fut découvert par Magellan. Les Habitans passent pour géans. Ce qu'on rapporte de leur grandeur est fabuleux : les plus grands n'ont pas la hauteur de six piez, ils vivent dans une grande misére, sont logez sous des cabanes de branches d'arbres, marchent tous nuds, à l'exception des épaules qu'ils couvrent de peaux de chiens de mer, & n'ont aucune Religion. * *Voyage de Gênes par le Sieur* Froger *en* 1699. Baudrand. On dit que parmi ces Patagons il se trouve des hommes qui peuvent mettre dans leur corps par la bouche un javelot de cinq à six piez de long. Cela ne paroîtra pas tout à fait incroyable à ceux qui en 1700 ont vu à Amsterdam un homme de médiocre taille qui plaçoit dans son gosier & dans son estomac, deux baguettes en même tems, chacune épaisse comme le petit doit, & longue pour le moins de trois piez ; & qui après avoir bu un verre de biére, & fait quelques courbettes avec ces baguettes dans le corps, les en retiroit par le moyen d'une petite ficelle qui y étoit attachée. * Maty, *Dict. Géogr.*

PATAIQUES (Les Dieux) Ces Dieux, selon Hérodote, avoient beaucoup de ressemblance avec les Dieux Satyres, au moins quant à leur figure ; car c'étoient comme de petites Images de Pygmées, dont les Phéniciens ornoient les proues de leurs vaisseaux. Hérodote s'est peut-être trompé, quand il a mis ces Dieux sur la proue ; les autres les mettent sur la pouppe, & Perse, *Sat. 6. v.* 30, dit que c'étoit la coutume,

Ingentes de puppe Dei.

L'origine de ce mot est évidemment Hébraïque, selon Scaliger ; car *Patach* en Hébreu, est le même qu'*insculpere*. Bochart croit qu'on peut dériver ce mot du terme Hébraïque *Batach*, qui signifie *confidere*, car ces Idolâtres mettoient leur confiance en ces Dieux. Selden a traité de ces Dieux Pataïques, & a cru que tous les Dieux des Phéniciens portoient ce même nom. * *Antiq. Grec. & Rom.*

PATALE'NE, *Patalena*, Déesse des anciens Gentils, de laquelle saint Augustin fait mention au *l. 4. de la Cité de Dieu, c.* 8. Elle présidoit aux moissons dans le tems que leurs tiges étoient prêtes à s'ouvrir. Ce nom vient de *patere, s'ouvrir être ouvert.* * Varron. Arnobe.

PATALE'NES, en Latin *Pallena*, *Patalena*, anciennement *Phlegra & Cassandria Peninsula*, petite presqu'isle de la Macédoine, située entre le Golfe de Salonichi, & celui d'Ajomama. On y voit les villes de Mendin, de Cassendria, & de Canipro, qui est l'ancienne Palléne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PATAN, contrée d'Asie dans les Etats du Grand Mogol. Elle est dans le Royaume de Bengale à l'orient du Gange qui la sépare des contrées d'Elabas & de Prurop. Ses lieux principaux sont Patan, Gouro & Bannara. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PATAN, petite ville du Mogolistan en Asie. Elle est sur la côte du Royaume de Guzurate, entre le Golfe de Cambaye & celui de l'Inde. Elle est à peu près au sud-ouest de la ville de Cambaye, dont elle est éloignée d'environ soixante lieues.

PATANA, ville & Royaume. *Voyez* PATANE.

PATANE, Royaume voisin de celui de Malaca, dans la presqu'isle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, est tributaire du Roi de Siam, & reçoit son nom de la ville de Patane. L'été commence au mois de février, & dure jusqu'à la fin du mois d'octobre : & pendant les mois de novembre, de décembre & de janvier, il y pleut continuellement, avec un vent de nord-est. Les Habitans ont tous les mois des fruits différens : & les poules y pondent deux fois le jour. On y voit quantité de bétail & de gibier. Il y a dans les forêts un nombre infini de tigres, de singes & d'éléphans. Le peuple y suit la Religion de Mahomet, & ne mange ni porcs, ni sangliers. Les Patanois sont fiers & glorieux à l'extérieur ; mais leur conversation est assez civile. Les Chinois & les Siamois qui s'y sont établis, ont de l'esprit, & entendent la marine. Les Malais s'y occupent au labourage & à la pêche. * Mandeslo, *tome* 2. d'Oléarius.

PATANE, ville capitale du Royaume de Patane, ville de la presqu'isle delà le Gange, dans cette partie qui porte le nom de presqu'isle de Malaca. Elle est à peu près au nord de Malaca, dont elle est éloignée d'environ 80 lieues. Elle est située sur la côte orientale qui est sur le Golfe de Siam. Le Palais du Roi & le quartier où demeurent les Seigneurs de la Cour, est retranché d'une palissade. L'air y est agréable, quoique les chaleurs y soient grandes.

PATANS, peuples de l'Indostan, ou de l'Empire du Grand-Mogol dans l'Inde, se sont retirez dans des montagnes, aux environs du Gange, & obéissent à des Rajas. Etant autrefois sortis de leur païs, situé vers Bengale, ils se rendirent très-puissans à Dehli, & firent plusieurs Rajas des environs leurs tributaires ; mais les Mogols, peuples de la grande Tartarie, s'étant emparez des Indes, vers l'an 1401 de Jesus-Christ, en chassérent ces Patans, qui se refugiérent vers les montagnes, où ils se fortifiérent. Ils haïssent mortellement les Mogols, & méprisent les Indiens & tous les Idolâtres, faisant profession du Mahométisme, & se souvenant toûjours de la puissance qu'ils avoient à Dehli, avant l'invasion des Mogols. * Bernier, *Hist. du Grand Mogol.*

PATARE, *Patara*, ville de Lycie, avec Evêché suffragant de Myre, est très renommée par son Oracle d'Apollon, qui y répondoit durant six mois de l'année. Elle a été le lieu de la naissance de saint Nicolas, Evêque de Myre. * Ovide parle de cette ville, *Métam. l.* 1. *v.* 516.

PATARINS, PATERINS ou PATRINS, Secte, qui s'éleva dans le XII siécle, suivoit une partie des sentimens des Vaudois & des Henriciens, & soutenoient que Lucifer avoit créé toutes les choses visibles ; que le mariage est un adultére ; que ce fut une illusion que Moïse vit un buisson ardent ; & diverses autres impostures, qui furent condamnées en 1179, dans le Concile général de Latran, sous Alexandre III, avec les erreurs des Cathares, & de divers autres Hérétiques. On tire leur nom du mot Latin *pati*, qui veut dire *souffrir* ; parce qu'ils affectoient de souffrir tout avec patience, & se vantoient encore d'être envoyez dans le monde pour consoler les affligez. Ce qui fut cause qu'on les appella les *Consolez* ou *Consolateurs*, en Lombardie ; & les *Bons-Hommes* en Allemagne. * Baronius, *A. C.* 1179. Sponde, *A. C.* 1198. n. 28. Sandére, *Hær.* 147.

PATAY ou PATTAY, en Latin *Pataium*, & quelquefois *Patavium*, bourg de France situé dans le Blaisois aux confins du païs Chartrain, & de l'Orléanois, & à cinq lieues d'Orléans du côté du nord. Quelques-uns prennent ce bourg pour l'ancien lieu nommé *Piciliacus*. Le fameux Comte de Dunois, & la Pucelle d'Orléans y remportérent en 1429, sur les Anglois, une victoire assez complette qui commença à rétablir les affaires de la France. Ils y firent prisonnier Talbot leur plus grand Capitaine. Ce bourg est situé sur la petite riviére de Conie au nord-est de Blois dont il est éloigné de dix à onze lieues. * Maty, *Dict. Géogr. Dict. Univ. de la France.*

* PATER (Paul) Professeur en Mathématiques à Dantzic, naquit en 1656, à Menersdorf en Hongrie, d'où la persécution le chassa dès sa jeunesse. Après qu'il eut fait ses études à Breslaw & dans quelques Universitez d'Allemagne, il fut appellé à la charge de Bibliothécaire du Duc de Wolfembuttel, de là à celle de Professeur de Mathématiques au College de Thorn, & de

de cette ville à Dantzic où il est mort le septiéme décembre 1724, après y avoir professé pendant vint ans. C'étoit un homme savant non seulement dans les Sciences qu'il enseignoit, mais aussi dans les Humanitez. Il étoit extrêmement laborieux & robuste, ne dormant ordinairement que deux heures dans les courtes nuits de l'été, & quatre dans les longues nuits de l'hiver. Son Epitaphe qu'il avoit composée lui-même avant sa mort, marque un caractére rare & estimable. *Hic situs est Paulus Pater, Mathematum Professor, qui nescivit in vita quid sit cum morbis conflictari, ira moveri, cupiditate aduri. Decessit vita Cœlebs*, anno 1724, *d. 7. decembris*. * *Biblioth. Germanique*, tome 9. p. 109.

PATERA ou PATERIUS (Attius) originaire de Bayeux, & de l'ancienne race des Druïdes, à ce que l'on tenoit, enseigna la Rhétorique à Rome, sous le régne de Constantin, vers l'an 326. Il enseigna aussi sans doute à Bourdeaux, puisqu'Ausone le met entre les Professeurs de cette ville. Patéra fut pére de l'Orateur Delphidius. Hédibia, à qui saint Jérôme écrit sa lettre 150, en étoit aussi descendue. Ce pére marque assez nettement qu'il étoit Payen. Patéra vécut assez pour voir la disgrace de son fils. On trouvera dans Ausone le reste de ce qu'on sait de lui.

PATERCULUS. Cherchez VELLEIUS PATERCULUS.

* PATERINGTON, petite ville ou bourg d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck. Elle est dans la presqu'isle ou le canton de Holdernesse, au nord du Humber, & à l'est-sud-est de Hull, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Ce lieu étoit autrefois connu sous le nom de *Prætorium*. Il est dans une situation assez avantageuse, avec un port médiocre sur le Humber. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, tome 1. p. 213.

PATERIUS, Disciple de saint Grégoire, Notaire de l'église de Rome, a fleuri à la fin du sixiéme, & au commencement du septiéme siécle. Il a composé un recueil des explications des passages difficiles de l'Ancien & du Nouveau Testament, tirées des Oeuvres de saint Grégoire *le Grand*. Il y en avoit autrefois trois livres, deux de l'Ancien, & un du Nouveau Testament. On n'a plus à présent que le premier & le dernier, qui sont imprimez avec les Oeuvres de saint Grégoire. Le Pére Oudin, dans son *Supplementum ad Scriptores Ecclesiasticos a Bellarmino omissos*, assure aussi qu'il a vu le second Manuscrit dans la bibliothéque des Religieux Célestins de Paris. On dit que Patérius a été Evêque de Bresse. * Cave, *Hist. Litter. sæcul. Monothelit.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du sixiéme siecle*.

PATERNE (saint) Moine de Saint-Pierre-le-Vif, dans un fauxbourg de Sens, étoit de Coutances. Il fut offert par ses parens pendant son enfance au monastére de Saint-Pair d'Avranches, où il mena une vie fort austére. Il quitta ce monastére & vint à S. Pierre d'Yonne, & ensuite à Saint-Pierre-le-Vif. Voulant s'en retourner à Saint-Pierre d'Yonne, il fut massacré par des Voleurs dans la forêt de Sergine, le 12 de novembre 726: ce qui l'a fait regarder & honorer comme Martyr. * *Vita ab Anonymo apud* Mabillonum, *sæcul. II.*

PATERNE, Evêque de Vannes dans le sixiéme siécle, naquit dans ce diocése l'an 490. Il passa en Angleterre pour y annoncer l'Evangile, & y embrassa l'état monastique. Il alla trouver son pére qui s'étoit retiré en Irlande. Il fit ensuite le voyage de Palestine avec saint David de Menéve, & saint Téilo, & fut sacré Evêque par le Patriarche de Jérusalem, Jean III. L'an 517, étant revenu en Angleterre, il y fit les fonctions d'Evêque dans le Comté de Cardigan. Il fut ensuite Evêque de Vannes, à la sollicitation des Habitans de cette ville, & mourut vers l'an 557. * Baillet, *Vies des Saints*.

PATERNIENS, Hérétiques, qui suivoient les erreurs de Symmaque Samaritain, & des Patriciens, soutenoient que la chair étoit l'Ouvrage du Démon, & se plongeoient dans toute sorte d'infamies & de brutalitez. Ces Maniaques prêchoient leurs erreurs dans le quatriéme siécle. * S. Augustin, *de Hær.* c. 85. Sandére, *Hær.* 71. Pratéole, &c.

PATERNO, anciennement *Hybla Major*, bourg avec titre de Principauté, dans la Vallée de Démona en Sicile, au pié du Mont-Gibel, près de la riviére de Jaretta, & à six lieues des ruïnes de Catania, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PATERNUS (Tarruntius) Sécretaire de l'Empereur Marc-Auréle, fut envoyé par ce Prince chez les Cotiens, peuples d'Allemagne, qui promirent de combattre sous sa conduite les Marcomans, en faveur des Romains; mais loin de tenir parole, ils maltraitérent extrêmement Paternus: perfidie dont ils furent sévérement punis dans la suite. Il fut depuis Général de l'armée Romaine, l'an de Jesus-Christ 179, & gagna une grande victoire contre les Marcomans, les Quades, & les Hermondures. Il fut depuis Préfet du Prétoire sous Commode, qui le fit mourir, à la sollicitation de Pérennis, second Préfet, après l'avoir fait Sénateur quelques jours auparavant, & lui avoir donné les ornemens consulaires. Le prétexte de sa mort fut d'avoir conspiré contre l'Empereur, avec Salvius Julianus, pour mettre ce dernier en sa place. * Dion, *l.* 71. & 72. Spartien, *in Vita Commodi*.

PATERNUS (Bernardin) Médecin célébre, étoit de Salo, bourg d'Italie dans le Bressan. Il fut élevé avec tant de soin par son pére, qui étoit excellent Médecin, que dès l'âge de 19 ans il enseigna la Philosophie, & soutint des Théses de Médecine avec un applaudissement général. Au reste, c'étoit l'homme du monde le plus mal fait: car il avoit les yeux enfoncez, le nez camus, & une épaule plus haute que l'autre. Il enseigna la Médecine à Pavie, à Pise, à Padoue, & ailleurs. Il fut attiré à Rome en 1582 par le Cardinal Grimani, qui l'y retint pendant quelque tems; mais la ville de Vérone ayant voulu donner à Paternus une marque publique de l'estime qu'on y avoit pour lui, en lui accordant des lettres de Citoyen, il vint en cette ville, pour y remercier François Vénério, & les autres qui lui avoient procuré cet avantage. Ce fut presque dans le même tems que la République de Venise le nomma Professeur à Padoue, où il passa le reste de ses jours. Plusieurs Princes tâchérent de l'attirer chez eux, & entre autres Etienne Bathori, Roi de Pologne, lui fit les offres les plus avantageuses pour l'engager à passer dans ses Etats. Il n'osa jamais entreprendre un si pénible voyage, étant déja avancé en âge, & assez incommodé, & mourut en 1592. Il a laissé un Traité *De humorum purgatione; Explanationes in primam partem primi canonis Avicennæ*, &c. * Jacques-Philippe Thomasin, *in Elog. Illust. Viror.* Pere Castellan, *in Vit. Illust. Medic.* Vander Linden, *de Script. Med.* &c.

PATHMOS, isle de la Mer Egée, se nomme aujourd'hui, selon Sophien & d'autres, *Palmosa*; mais Philippe de Vit assure que son nom moderne est *Patmo*; & que *Palmosa* est une isle voisine. Pathmos est célébre pour avoir été le lieu de l'exil de saint Jean l'Evangéliste, qui y écrivit l'Apocalypse.

PATHRUSIM. Voyez PHETHRUSIM.

PATIENT, Evêque de Lyon, dans le cinquiéme siécle, ordonna en 470 Jean, Evêque de Châlon-sur-Saône, en qualité de Métropolitain. Saint Grégoire de Tours & Apollinaris Sidonius le louent de sa charité dans un tems de famine. Il assista au Concile d'Arles en 475, & est mort vers l'an 491, peut-être l'onziéme de septembre, jour auquel on fait sa Fête. * Grégoire de Tours, *Hist. l. 2. c. 24.* Apollinaris Sidonius, *l. 2. Epist.* 10: *l. 4. Epist.* 85: *l. 6. Epist.* 12. *Concilia Galliæ.* Baillet, *Vies des Saints, onziéme septembre.*

PATIN ou PATINA (Benoît) natif de Bresse, & Médecin de l'Empereur Maximilien II, se fit estimer à Padoue, & mourut le douziéme juillet de l'an 1577. Il composa un Traité de la Palpitation du cœur; un des Venins internes, &c. * *Voyez* son Eloge dans *le Théatre des Hommes de Lettres*, de l'Abbé Ghilini.

PATIN (Gui) Professeur en Médecine au Collége Royal à Paris, naquit le 30 août 1601 dans l'isle de France à 12 lieues de Paris vers le Couchant, à Houdan. Quelque réputation qu'il se soit acquise par sa connoissance dans la Médecine, elle est encore moindre que celle dont il est redevable aux lettres satyriques de sa façon que l'on a données au public. Patin les écrivoit à ses amis, & n'y donnoit pas sans doute toute l'attention qu'il eût pu prendre, s'il eût prévu qu'elles dussent être un jour exposées au grand jour. Il ne les faut lire qu'avec défiance, sur la plupart des faits qui y sont rapportez, & y observer en passant le caractére de Gui Patin, lequel outre le penchant qu'il avoit à médire, n'avoit pas des sentimens fort exacts sur la Religion. Bayle dit que ses lettres témoignent que le Symbole de l'Auteur, n'étoit pas chargé de beaucoup d'articles, & qu'il avoit beaucoup de tendresse pour ses enfans. Les querelles de l'Antimoine, qui s'élevérent de son tems dans la Faculté de Médecine à Paris, donnérent de l'exercice à Gui Patin, qui mourut l'an 1672. On dit qu'il avoit dans le visage quelque air de ressemblance avec les médailles antiques, qui nous restent de Cicéron. C'est M. Hagudsau, Avocat de Lyon, ami de M. Patin qui a fait le premier cette découverte. M. Patin eut deux fils, *Robert* Patin, savant Médecin, mort avant son pére en 1671; & *Charles* Patin, dont nous parlerons dans l'article suivant. On prétend qu'il avoit été Correcteur d'Imprimerie. „ Le fameux Guy Patin, dit *Vigneul Marville*, étoit satyrique depuis les piez jusques à la tête. Son chapeau, son collet, son manteau, son pourpoint, ses chausses, ses bottines, tout cela faisoit nargue à la mode, & le procès à la vanité. Il avoit dans le visage l'air de Cicéron, & dans l'esprit le caractére de Rabelais. Sa grande mémoire lui fournissoit toûjours dequoi parler, & il parloit beaucoup. Comme il savoit quantité de choses singuliéres, & qu'il divertissoit aisément la conversation, on l'écoutoit avec plaisir. Il étoit hardi, téméraire, inconsidéré, mais simple & naïf dans ses expressions. Grand ennemi des Charlatans, plus savant qu'heureux Médecin. Sa bibliothéque étoit nombreuse, & assez garnie de livres d'un certain genre, qui ont fait tort à sa réputation, & à la fortune de son fils. Lorsque nous étions encore jeunes, nous allions écouter son beau Latin, & ses bons mots dans l'Ecole de Médecine où il professoit. Il avoit promis l'Histoire des Médecins célébres, mais il n'a point executé ses promesses. Ses lettres sont tachées d'impiétez & de médisances atroces. On pourroit mettre justement à leur tête, sous le portrait de l'Auteur, ce mot des Anciens, *cavete omnes*. Un de ses premiers exercices à Paris, fut de corriger les épreuves chez les Imprimeurs, en quoi il réussissoit parfaitement. Riolan, fameux Médecin, à la seule vue de quelques unes de ses corrections, jugea avantageusement de son esprit & de sa capacité, & lui donna son amitié. Adrien de Valois dit, que Patin étoit un bon homme & savant, mais qu'il n'étoit pas fort fidéle en ce qu'il écrivoit. Il alloit, *dit-il*, trop vîte en besogne, & dès qu'une chose lui venoit en pensée, fût-elle vraie ou non, il la mettoit comme très certaine. Il y a dans ses Lettres des sentimens trop libres sur la Religion, mais cela ne vient que de la précipitation qu'il avoit à écrire, & non pas d'un méchant fonds qui fût en lui, car il étoit honnête homme. " * Bayle, *Dict. Crit.* Vigneul Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature*, tome 3. p. 48. 49. édit. de Rotterdam 1702. *Bibliothéque du* Richelet de 1728.

PATIN (Charles) fils de Guy, naquit à Paris le 23 février 1633, & fit des progrès si surprenans dans ses études, qu'il soutint à l'âge de 14 ans sur toute la Philosophie, des Théses Grecques & Latines, où assistérent 34 Evêques, avec le Nonce du Pape, & plusieurs autres personnes qualifiées. On le destina d'abord à l'étude du Droit, & il fut même reçu Avocat au Parlement de Paris, mais l'inclination qu'il se sentoit pour la Mé-

de-

decine, fit qu'il s'y donna tout entier, & qu'il l'exerça dans la ſuite avec beaucoup de ſuccès. Il la profeſſa même après Lopès: mais ayant craint d'être empriſonné pour des raiſons qu'on n'a jamais pu démêler avec certitude, il fit divers voyages en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Suiſſe & en Italie. Dans la ſuite après s'être arrêté quelque tems à Bâle, il en ſortit, & fixa ſon ſéjour à Padoue, où on le fit Profeſſeur en Médecine en 1676. Trois ans après il fut honoré de la dignité de Chevalier de ſaint Marc; mais malgré tous ces honneurs, peut-être ſeroit-il retourné en France, où il apprit que le Roi vouloit bien le recevoir en grace, ſi l'on ne l'eût retenu pour toûjours à Padoue, en lui donnant la premiére Chaire de Chirurgie. Il mourut en cette ville l'an 1693, & laiſſa deux filles, qui ſe ſont diſtinguées par leurs Ecrits dans la République des Lettres, *& dont on parlera dans un article ſéparé.* Leur mére avoit fait imprimer en 1680, un recueil de Réflexions Morales & Chrétiennes. Les Ouvrages de Charles Patin ſont, *Itinerarium Comitis Brienne*, à Paris, 1663; *Familiæ Romanæ ex antiquis numiſmatibus*, à Paris, 1663; *Traité des tourbes combuſtibles*, à Paris, 1663; *Introduction à l'Hiſtoire des Médailles*, à Paris 1665, & à Amſterdam 1667; *Imperatorum Romanorum numiſmata*, à Strasbourg, 1671; *Theſaurus numiſmatum*, à Amſterdam, 1672; *Quatre Relations Hiſtoriques*, à Bâle 1673, & Lyon 1674; *Prattica delle Medaglie*, à Veniſe, 1673; *Suetonius illuſtratus*, à Bâle, 1675; *De numiſmate antiquo Auguſti & Platonis*, à Bâle, 1675; *Encomium Moriæ Eraſmi, cum fig. Holbenianis*, à Bâle, 1676; *De optima Medicorum Secta*, à Padoue, 1676; *De Febribus*, à Padoue, 1677; *De Avicenna*, à Padoue, 1678; *De Numiſmate antiquo Horatii Coclitis*, 1678; *De Scorbuto*, à Padoue, 1679; *Le pompoſe feſte di Vicenza*, à Padoue, 1680; *Quod optimus Medicus debeat eſſe Chirurgus*, à Padoue, 1681; *Lyceum Patavinum*, à Padoue, 1682; *De Numiſmatibus quibuſdam abſtruſis Imper. Neronis Diſquiſitio*, à Bréme, 1681; *Diſſertatio Therapeutica de peſte*, 1683; *Theſaurus Numiſmatum antiquorum & recentium auro, argento & ære, &c.* à Veniſe, 1684; *Commentarius in tres Inſcriptiones Græcas Smyrna nuper allatas*, à Padoue, 1685; *Commentarius in antiquum Monumentum Marcellinæ e Græcia nuper allatum*, à Padoue, 1688; *Commentarius in antiquum Cenotaphium Marci Artorii Medici Cæſaris Auguſti*, à Padoue, 1689; *Relations Hiſtoriques & curieuſes de divers Voyages en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, &c.* à Bâle, 1673, à Lyon, 1674, à Amſterdam, 1676, à Rouen, 1676; *Judicium Paridis de tribus Deabus relatum in Numiſmate Antonini Pii expreſſum*, à Padoue, 1679; *Natalitia Jovis in veteri Monumento.*

* PATIN (Charlotte-Catherine, & Gabrielle-Charlotte) filles du précédent, ont été auſſi bien que leur mére, de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, &, comme elle, ont auſſi compoſé quelques Ouvrages. La premiére prononça à Padoue le dernier octobre 1683 une Harangue Latine ſur la levée du ſiége de Vienne. On trouve dans le *Journal de Leipſic* de 1691, *p.* 237, l'extrait d'une lettre qu'elle écrit aux Journaliſtes, où elle défend un Ouvrage de ſon pére ſur *le Tombeau de Marcellin* qu'ils avoient critiqué. Elle a encore publié le livre ſuivant, *Tabellæ ſelectæ ac explicatæ a Carola-Catharina Patina, Pariſina, Academica, Patavii, in folio, cum figuris.* C'eſt l'explication de 41 tableaux des plus fameux Peintres que l'on y voit gravez. Il y a une quarante-deuxiéme eſtampe qui répréſente la famille de Charles Patin. Gabrielle-Charlotte a publié preſque en même tems une Diſſertation Latine ſur le Phénix d'une médaille d'Antonin Caracalla. Outre cela, elle a prononcé dans l'Académie de Padoue en 1685, le Panégyrique de Louis XIV. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PATISSON (Mamert) d'Orléans, Imprimeur de Paris, étoit habile dans les Langues Gréque, Latine & maternelle. Il épouſa la Veuve de Robert Etienne, pére de Henri, en 1580, & imprima dans la maiſon de cet Etienne, dont il avoit l'imprimerie & la marque. Il ne choiſiſſoit que de bonnes Copies, & les Ouvrages des Auteurs de la premiére réputation. Ses éditions ſont correctes, ſes caractéres beaux, le papier bon, & il n'a omis aucun des agrémens qu'on recherche dans les livres. Ses impreſſions ſont auſſi eſtimées que celles de Robert Etienne *l'ancien.* Il mourut en 1600. La Croix-du-Maine en parle dans ſa *Bibliothéque Françoiſe*, & la Caille dans ſon *Hiſtoire de l'Imprimerie & de la Librairie.* Patiſſon eut un fils nommé *Philippe* qui fut auſſi Imprimeur, mais peu connu. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 1. partie 2. p.* 33 & 34. *n.* 17. édit. d'Amſterdam 1725.

PATIZITHES, étoit l'un des Mages, auſquels Cambyſe laiſſa dans la Perſe la direction de ſes affaires, lorſqu'il partit pour ſon expédition d'Egypte: il ſe revolta contre ſon Prince. Prenant occaſion de la mort de Smerdis, qui étoit connue à peu de perſonnes, il oſa ſuppoſer en ſa place ſon frére Oropaſtès, qui lui reſſembloit beaucoup, & de taille & de viſage. Il le plaça ſur le thrône, & envoya de ſa part des Hérauts à l'armée d'Egypte, pour lui ordonner de le reconnoître à l'avenir, & d'abandonner Cambyſe. Ce dernier s'étoit mis en chemin pour venir punir l'inſolence des Mages; mais étant mort d'une bleſſure qu'il ſe fit à la cuiſſe avec ſa propre épée en montant à cheval, l'an 522 avant l'Ere Chrétienne, Smerdis demeura en poſſeſſion du Royaume, juſqu'à ce que ſept d'entre les grands Seigneurs de Perſe ayant découvert l'impoſture, ſe défirent du faux Smerdis, de ſon frére Patizithès & des autres Mages, & élurent pour Roi Darius fils d'*Hyſtaſpes*, 521 ans avant l'Ere Chrétienne. * Hérodote, *l.* 3. Juſtin, *l.* 1.

PATKULL. *Voyez* PATTKULL.

PATNA, ville capitale du Gouvernement du Mogol, ſituée ſur les bords du Gange, dans un lieu élevé, où l'on monte par pluſieurs degrez de pierre. Cette ville a du côté de la terre un bon nombre de redoutes & de tours, mais qui ſervent plus à l'ornement qu'à la défenſe. Dans toute ſa longueur régne une grande rue coupée par pluſieurs autres, où ſe fait un grand commerce de toutes ſortes de choſes, & où l'on trouve de fort bons Ouvriers. A l'extrémité de la ville, dans l'endroit le plus haut, eſt la place pour le marché, le palais du Nadal ou Gouverneur, & un grand Kettera, c'eſt-à-dire, un marché couvert, où l'on trouve toutes ſortes de marchandiſes. * Nicolas de Graaf.

PATOUREAUX ou PASTOUREAUX, troupe de Vagabonds, qui furent aſſemblez par un certain Hongrois nommé *Jacob*, Apoſtat de l'Ordre de Cîteaux en Allemagne, l'a 1250, ſous prétexte de faire une Croiſade pour la délivrance du Roi ſaint Louis. Ce Hongrois qui ſavoit pluſieurs Langues, paſſa en France avec ſa troupe, & ſe mit à prêcher la Croiſade de la part de Dieu, en débitant pluſieurs révélations, qui lui attirérent quantité de villageois & de Bergers; & il leur faiſoit accroire que Jeſus-Chriſt, qui eſt le bon Paſteur, vouloit ſe ſervir de Bergers pour délivrer le meilleur Roi du monde. Il diviſa cette armée de ſcélérats en pluſieurs Compagnies, qui avoient un agneau peint ſur leurs drapeaux: ce fut pour cela auſſi qu'on leur donna le nom de *Pâtoureaux* ou *Bergers.* Il créa même parmi eux deux Chefs, qui s'appelloient *les Maîtres*, & auſquels il donna la liberté d'exercer les fonctions ſacerdotales & pontificales: de ſorte qu'ils remettoient les péchez commis, & même ceux que l'on commettroit à l'avenir; & commettoient mille autres ſacriléges, maſſacrant les Prêtres & les Religieux, qu'ils diſoient être cauſe de la priſon du Roi, parce qu'ils avoient attiré la colére de Dieu ſur ſon peuple, par leurs deſordres & par leurs diſſolutions. Le peuple au commencement favoriſa ces nouveaux Croiſez; & ceux d'Orléans furent aſſez ſimples pour les recevoir dans leur ville, où ils firent main baſſe ſur tous les Gens d'égliſe. Les Pâtoureaux en voulurent faire autant dans le Berry; mais ils y trouvérent de la réſiſtance; & les Gentilshommes en tailliérent la plus grande partie en piéces, entre Mortemer & Villenouve-ſur-le-Cher, dans une rencontre, où le Général Apoſtat fut tué ſur la place. Le reſte de cette canaille, qui ſe put ſauver par la fuite, périt bientôt après, ou par le ſupplice dû à leurs crimes, ou par les mains de ceux qui ſuivirent l'exemple des Berruyers. *Voyez* JACOB. * Nangis, *in Geſtis ſancti Ludovici.* Maimbourg, *Hiſtoire des Croiſades*, *l.* 12.

PATRAS, ville de l'ancienne Achaïe, aujourd'hui dans la Morée, près de l'entrée du Golfe de Lépante, & du Cap de Rio, eſt appellée par les Turcs *Badra* & *Balabatra*, c'eſt-à-dire, l'*Ancienne Patras*; & par les Italiens, *Nopatria.* Elle eſt ſituée environ à 700 pas du Golfe de Patras, où eſt le port de Panorme, & eſt défendue par une citadelle ſur le ſommet d'une montagne. L'Empereur Auguſte donna aux Habitans de cette ville le droit de Bourgeoiſie Romaine. On y adoroit Diane, Déeſſe des bois, à laquelle on ſacrifioit tous les ans un jeune garçon & une jeune fille. Il y avoit auſſi des temples fort célébres, dédiez à Minerve, à Cybéle, à Atys, à Jupiter *Olympien*, & à d'autres fauſſes Divinitez. On y alloit encore conſulter un Oracle de Mercure & de Veſta, qui étoit dans la grande place. La cérémonie conſiſtoit à encenser leurs ſtatues, & à allumer les lampes qui pendoient autour. Enſuite on dédioit à la droite de l'autel une médaille de cuivre du païs, puis on interrogeoit la ſtatue de Mercure, ſur ce qu'on vouloit ſavoir. Il falloit alors en approcher l'oreille, & aller hors de la grande place, tenant les oreilles bouchées avec ſes mains. La premiére voix qu'on entendoit, en ne levant point les mains de deſſus, étoient, diſoient-ils, la réponſe de l'Oracle. On croit communément que l'Apôtre ſaint André prêcha l'Evangile à Patras, & qu'il y ſouffrit le martyre. Cette ville eſt aſſez peuplée, particuliérement par les Juifs, qui y ſont un grand trafic. C'eſt la ſeule de ces côtes, où les Grecs des iſles voiſines, les François & les Anglois ont coutume de commercer. L'air n'y eſt pas fort ſain, à cauſe des montagnes voiſines & des eaux qui l'environnent. Patras portoit titre de Duché du tems des Deſpotes de la Morée. Un de ces Princes ne ſe ſentant pas aſſez de force pour s'y maintenir, le vendit en 1408 aux Vénitiens, à qui les Turcs l'enlevérent en 1464.

Le fameux André Doria aſſiégea Patras en 1533, & s'en rendit maître ſans trouver beaucoup de réſiſtance, parce que ſes fortifications étoient en mauvais ordre. Peu de tems après il aſſura cette conquête, par la réduction de la forteresse, qui fut contrainte de ſe rendre, quoiqu'elle eût autrefois tenu une année entiére contre l'Empereur Conſtantin *Paleologue*, vers l'an 1450. En 1534, les Turcs revinrent avec des troupes nombreuſes, & en chaſſérent les Vénitiens, qui l'ont repriſe & perdue depuis. Les troupes de la République, dans l'expédition de 1687, étoient commandées par le Généraliſſime Moroſini, & le Comte de Koningsmark, Maréchal-de-camp, par le Général Prince Maximilien-Guillaume de Brunſwick & de Lunebourg, & le Lieutenant Général d'Avila. Sous la conduite de ces Chefs, l'armée Vénitienne partit de Cliuno le 20 juillet 1687, & ſe trouva le lendemain dans le voiſinage de Patras. Le 24, il ſe donna un combat entre les Vénitiens & les Turcs. Ceux-ci furent défaits: de ſorte qu'il y en eut près de deux mille de tuez, le reſte s'étant ſauvé. La garniſon de Patras ayant vu cette déroute, abandonna la ville, avec tout ce qu'il y avoit d'artillerie & de munitions. Le Bacha Méhémet qui étoit avec ſix mille hommes du côté du château de Romélie, qui eſt une des Dardanelles de Lépante, prit auſſi la fuite avec la garniſon de cette place. Guifulderem Méhémet, qui avoit ſon camp près du château de la Morée, en fit de même; & ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que la ville de Lépante, qui eſt très-forte, ſe rendit auſſi-tôt ſans réſiſtance.

Les Grecs ont à Patras une égliſe cathédrale, qui eſt une des qua-

quatre métropolitaines de la Morée; les trois autres font celles de Napoli de Romanie, de Corinthe, & de Mifitra. On dit que le Métropolitain de Patras a près de mille églifes dans l'étendue de fon Archevêché. Les Juifs, qui font environ le tiers de la ville, établiffent des Anciens entre eux pour juger de leurs différents, & ont quatre Synagogues. Le nombre de tous les Habitans en général monte à quatre ou cinq mille. Les Turcs y avoient fix mofquées. A une demi-lieue de la ville, font les jardins de Patras, dans un lieu appellé *Glycada*, c'eft à dire, *douceur*, parce qu'il y vient des citrons, des oranges & des grenades d'une douceur très-agréable. Quatre ou cinq de ces citrons n'y valent qu'un fol, quoiqu'ils foient de la groffeur des deux poings. La chair en eft douce, & fe mange comme une pomme; mais le peu de fuc qui eft au milieu eft aigre. On y trouve auffi de groffes oranges comme celles de Portugal, dont la chair eft amére, & le fuc fort doux. Il y a quantité de beaux cédres dans ces jardins, & on y admire un fameux cyprès, qui eft peut-être le plus vieux & le plus gros du monde: fon tronc a dix-huit piez de tour, & étend fes branches à vint piez de diamétre, étant de cette efpéce de cyprès qui les pouffent en dehors. * J. Spon, *Voyage d'Italie*, &c. en 1675. P. Coronelli, *Defcription de la Morée.*

PATRAT, ou LE PERE PATRAT, étoit ainfi appellé chez les anciens Romains, parce qu'il devoit avoir en même tems fon père vivant, & des enfans. Il étoit le Chef du Collége des Féciaux, qui compofoient un Confeil de guerre, pour examiner la juftice ou l'injuftice d'une nouvelle entreprife. Il ne fe mêloit que de ce qui regardoit les guerres du peuple Romain, fans fe mettre en peine de celles qui pouvoient naître entre les peuples étrangers.

PATRIA, Tour & Lac. *Voyez* LINTERNE.

PATRIA, riviére. *Voyez* AGNO.

PATRIARCHA, *Porto del Patriarcha*, anciennement *Pôthia*, petite ville avec un bon port fur la côte du Royaume de Barca en Barbarie, à neuf ou dix lieues de la ville de Tabarca, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PATRIARCHAT: ce nom a été donné à ce qu'on appelloit anciennement *Diocéfe*, c'eft à dire, plufieurs provinces qui ne faifoient qu'un corps fous une ville plus confidérable, qui étoit gouvernée par un même Vicaire. L'églife s'étant établie fuivant la forme de l'Empire, a de même fait un corps des églifes de ces provinces, fous la jurifdiction de l'Evêque de la principale ville, appellée *Exarque* ou *Patriarche.* Il y avoit en Orient cinq diocéfes de cette nature; l'Egypte fous l'Evêque d'Alexandrie; l'Orient proprement dit, fous celui d'Antioche; l'Afie, fous celui d'Ephéfe; le Pont & la Thrace, qui dans les premiers tems n'avoient pas d'Evêques qui euffent une jurifdiction fur tout le diocéfe. Depuis, la ville de Byzance ayant été érigée en ville royale, & nommée Conftantinople, devint la capitale du diocéfe de Thrace, enfuite du Pont, & de l'Afie même; & on attribua à l'Evêque de Jérufalem, par honneur pour la ville où la Religion Chrétienne étoit née, quelques provinces de la Paleftine: en forte qu'il y eut quatre Patriarchats en Orient, celui de Conftantinople, qui eut le fecond rang; celui d'Alexandrie; celui d'Antioche; & celui de Jérufalem. En Occident le Patriarchat de Rome, fuivant Rufin, ne s'étendoit anciennement que dans les provinces fuburbicaires, c'eft à dire, fur les provinces qui étoient foumifes au Préfet de Rome. Depuis il s'eft étendu fur toute l'Italie, l'Illyrie, la Macédoine, & une partie de l'Occident. Le Patriarchat d'Alexandrie avoit fous lui les provinces de l'Egypte, de la Pentapole, de la Libye & de la Marmarique. Celui d'Antioche avoit toutes les provinces du diocéfe d'Orient. Les trois Paleftines font ajugées à celui de Jérufalem par celui de Chalcédoine; & la Thrace, l'Afie & le Pont à celui de Conftantinople. Ce dernier, à la grandeur duquel les Empereurs s'intéreffoient, étendit fa jurifdiction bien loin au delà de fes bornes, en Afie & en Europe; car il fe foumit la Theffalie, la Macédoine, la Gréce, l'Epire, l'Illyrie, & tout ce qui étoit de l'Empire d'Orient. Le Pape Adrien I, qui envoya fes Légats au fecond Concile de Nicée, tenu en 787, contre les Iconoclaftes, ne manqua pas de demander aux Grecs les provinces que l'Empereur Léon *Ifaurique* ou *l'Ifaurien*, avoit démembrées du Patriarchat de Rome, & qu'il avoit attribuées à celui de Conftantinople; mais on ne le fatisfit point fur cette reftitution. Dans le neuviéme fiécle les Papes eurent conteftation avec les Evêques de Conftantinople pour la Bulgarie, que chacun d'eux prétendoit être de fon Patriarchat. Ce fut un des principaux fujets de divifion entre l'Eglife Gréque & l'Eglife Latine. En Afrique, l'Evêque de Carthage étoit comme Patriarche de toutes les églifes d'Afrique. On fe tromperoit fi l'on croyoit que toutes les églifes du monde dépendoient anciennement des cinq Patriarches, puifqu'il y en avoit plufieurs qui étoient autocéphales, & qui fe gouvernoient par leurs Conciles provinciaux ou nationaux, & dont les Métropolitains étoient ordonnez par les Evêques de la province. Il y a à Rome cinq Eglifes nommées *Patriarchales*; faint Jean de Latran répréfente le Pape; faint Pierre, le Patriarche de Conftantinople; faint Paul, celui d'Alexandrie; fainte Marie-Majeure, celui d'Antioche; & faint Laurent hors des murs, celui de Jérufalem. Les Evêques pourvus des titres de ces Eglifes, marchent dans les cérémonies publiques après le Pape & les Cardinaux, & précédent le Gouverneur de Rome & les autres Prélats. Il n'eft pas permis, même aux Cardinaux, de célébrer la Meffe au grand autel de ces églifes, fans une difpenfe du Pape, portée dans une Bulle que l'on attache au coin de l'autel. * M. Du Pin, *de Antiq. Ecclef. Difcipl.*

PATRIARCHE, nom qui vient du mot Grec Πατριάρχης: c'eft à dire, *chef de famille.* On a ainfi appellé premiérement tous les Chefs des générations qui font nommez dans l'Ancien Teftament depuis Adam jufqu'à Jacob. Ce nom enfuite a été donné au fouverain Magiftrat des Juifs après la deftruction de Jérufalem. Les Montaniftes le prirent des Juifs pour le donner aux Chefs de leur Eglife; on l'a donné aux Evêques, enfin on l'a réfervé aux feuls Evêques des grands Siéges. Socrate, & le Concile de Chalcédoine le donnent à tous les Evêques, qui étoient Evêques des villes capitales des cinq Diocéfes d'Orient. Il fut auffi donné à faint Léon dans le Concile de Chalcédoine. Enfin on l'a reftreint aux Evêques des cinq principaux Siéges de l'églife, Rome, Conftantinople, Alexandrie, Antioche & Jérufalem. Ce nom a été peu ufité en Occident; on l'a cependant donné quelquefois à des Métropolitains & à des Evêques. On nomme auffi *Patriarches* les Evêques des nations qui fe font converties, ou qui fe font féparées de l'Eglife Greque ou de l'Eglife Romaine.

DES DROITS DES PATRIARCHES.

Les Patriarches ont des droits d'honneur & de jurifdiction. Le droit d'honneur eft la préféance fur les autres Métropolitains: le droit de jurifdiction eft le droit d'ordonner les Métropolitains de leur Patriarchat, de convoquer des Conciles de tous les Evêques du Patriarchat, & d'avoir une infpection générale fur toutes les provinces qui en dépendent. * M. Du Pin, *de Antiq. Ecclefiæ Difciplina.*

On appelle *Patriarchies* à Rome, les cinq principales églifes de Rome, qui font celles de faint Jean de Latran, de faint Pierre du Vatican, de faint Paul hors la ville, de fainte Marie-Majeure, & des faints Etienne & Laurent. *Voyez* ALEXANDRIE, ANTIOCHE, CONSTANTINOPLE & JERUSALEM.

PATRIARCHE (Le) lieu dans le fauxbourg de S. Marcel à Paris, proche de l'églife de faint Médard, où les Huguenots faifoient publiquement leur prêche en 1561. Ce fut de-là qu'ils fortirent le jour de la Fête de S. Etienne, pendant que l'on fonnoit les vêpres, fous prétexte que ce bruit les étourdiffoit, & empêchoit leur Prédicant. Enfuite ils entrérent dans l'églife de faint Médard, les armes à la main, frappant tous ceux qu'ils rencontroient, brifant les images, & rompant tous les ornemens. Après cette violence, ils rentrérent dans la ville comme en triomphe, emmenant avec eux près de quarante prifonniers qu'ils avoient faits dans ce tumulte. Ils eurent même l'infolence de repaffer le lendemain en troupe pour aller à leur *Patriarche*: ce qui irrita tellement les Parifiens, qu'ils s'armérent de bâtons, de marteaux, de broches, de pêles à feu, & de tout ce que la jufte colére leur put fournir d'armes de cette nature; (car la Reine par le Confeil de l'Amiral, les avoit fait défarmer un peu auparavant) & coururent après ces Huguenots. Ils commençoient à tout rompre dans le *Patriarche*, lorfqu'ils en furent empêchez par les Magiftrats accompagnez de leurs Archers, & des Compagnies des Gardes. * Maimbourg, *Hift. du Calvinifme.* Théodore de Béze récite cet événement d'une maniére un peu différente de Maimbourg, plus circonftanciée, & en même tems plus vraifemblable. Voici en abbrégé ce que dit de Béze. Les affemblées publiques des Réformez fe faifoient en 1561, avec le confentement de la Reine tant à Popincourt qu'au Patriarche. Ces affemblées fe faifoient fans tumulte; mais au retour il y avoit toûjours quelques batteries, occafionnées par quelques Catholiques qui voyoient ces affemblées de mauvais œil. C'eft ce qui engagea la Reine d'ordonner à Gabafton, Chevalier du Guet, d'affifter aux affemblées avec main forte pour empêcher les tumultes au retour. Il arriva le 26 décembre pendant que Jean Malot, Miniftre, prêchoit, qu'on fonna à S. Médard toutes les cloches d'une telle force que l'on ne pouvoit plus entendre le Prédicateur. C'eft ce qui engagea un nommé *Pafquot* d'aller, mais fans aucune arme, dans l'Eglife de S. Médard, pour prier les Sonneurs de ceffer pour quelques momens. Quelques autres fuivirent Pafquot qui parlérent étourdiment, & incontinent les portes de l'Eglife furent fermées par les Prêtres qui y étoient & qui tuérent Pafquot. L'allarme ayant été donnée, Rougeoreille, Prevôt de la Connétablie avec des Jardins, Lieutenant Criminel de robe courte, commis par le Maréchal de Montmorency, Gouverneur de Paris, pour affurer l'affemblée, s'efforcérent d'entrer dans l'Eglife de S. Médard pour faire ceffer le tocfin & furent tellement repouffez par les Catholiques, qui étoient dans l'Eglife, qu'ils fe virent obligez de demander main forte. Alors quelques uns fommez par la Juftice accoururent, les portes de l'Eglife furent forcées & le tumulte fut confidérable. Pendant ces débats dans l'Eglife de S. Médard, d'un côté Jean Malot retint le peuple en l'occupant à chanter des Pfeaumes, & de l'autre Gabafton, Chevalier du Guet, arriva avec fa troupe, fe faifit de trente-fix perfonnes tant Prêtres qu'autres dans l'Eglife de S. Médard, qu'il conduifit paifiblement au petit Châtelet, & enfuite l'affemblée des Proteftans fe retira tranquillement chacun dans fa maifon. Le lendemain les gens du Roi, qui n'étoient pas encore informez comment les chofes s'étoient paffées, fe rendirent à S. Germain en Laye, pour indifpofer le Roi contre ces affemblées, & le même jour fur le foir, quelques Catholiques du fauxbourg S. Marcel mirent le feu au Patriarche, qui fut éteint par le fecours que firent apporter inceffamment quelques perfonnes de confidération d'entre les Réformez, qui faifirent fix ou fept des Incendiaires, qu'ils remirent, fans leur faire aucun mal, entre les mains du Procureur du Roi du Châtelet. La fin de cette affaire fut que des Jardins & Rougeoreille, qui avoient aidé les Proteftans, furent mis en prifon & en fortirent difficilement, & que Gabafton fut pendu. * *Hift. Ecclef. par Th. de Béze, tome 1. p. 670.* &c. *Voyez* auffi M. Jurieu, *l'Hiftoire du Calvinifme & celle du Papifme, mifes en paralléle, partie 2. c. 16. p. 501 & fuiv.*

PA-

PATRICA, bourg de l'Etat de l'Eglise, situé dans la Campagne de Rome, vers la côte, à trois lieues d'Ostie, vers le Levant. On voit à demi-lieue de ce bourg une colline, nommée *Monte di Livano*, où l'on croit qu'étoit l'ancienne *Lavinium*, *Lavinum*, & *Lauro-Lavinium*, fondée par Enée; & on prend l'église de sainte Pétronelle, qui est sur cette colline, pour l'ancien temple d'*Anna Perenna*, qui étoit dans la ville de *Lavinium*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PATRICE (Pierre) natif de Thessalonique en Gréce, célébre Orateur à Constantinople, florissoit sous l'empire de Justinien, qui l'envoya l'an 534 en ambassade vers Amalasonte, Reine des Goths, laquelle, après la mort de son fils Athalaric, avoit dessein de faire passer le Royaume d'Italie sous la puissance de cet Empereur, & d'empêcher que Théodat ne montât sur le thrône. Patrice ayant appris la mort de cette Princesse aussitôt qu'il fut arrivé en Italie, déclara la guerre à ce Tyran, & à toute la nation des Goths. Après s'être aquitté dignement de cette Ambassade, & de plusieurs autres, il fut revêtu par l'Empereur de la charge de Maître de son Palais. Il fut encore envoyé en Ambassade l'an 550, à Chosroès, Roi de Perse, pour conclurre avec lui la paix d'Orient. On a des fragmens de son Histoire des Ambassades, qu'il composa en deux parties; dont la premiére commence à l'Ambassade que les Parthes envoyérent à l'Empereur Tibére l'an de Jesus Christ 35, pour lui demander un Roi; & finit par l'Ambassade qui fut envoyée par les Barbares à Julien l'*Apostat*, créé Empereur l'an 361, après la naissance de Jesus Christ. La seconde partie commence à l'Ambassade que l'Empereur Valérien envoya à Sapor, Roi de Perse, pour obtenir de lui la paix en 258, & finit à celle que Dioclétien & Galére envoyérent à Narsès Roi de Perse, pour traiter de la paix avec lui, l'an 297. Ces fragmens ont été traduits de Grec en Latin, par Chanteclair, avec des Notes ausquelles Henri de Valois a ajouté les siennes en 1648. On les a imprimez au Louvre dans le Corps de la Byzantine. * Hankius, *de Rom. Rerum Script.* partie 1. *c.* 40.

PATRICE (saint) Apôtre d'Irlande, & leur second Evêque après Pallade, fut fait Esclave dans le cinquiéme siécle, à l'âge de seize ans, & demeura six ans en servitude. Depuis, il fut Disciple de saint Martin, qui l'ordonna Clerc; & ayant été envoyé en Irlande, il y travailla soixante ans à la conversion des peuples, avec beaucoup de succès. Le Martyrologe Romain fait mention de lui le 17 mars; & le Vénérable Béde a écrit sa Vie en deux livres. On attribue quelques Ouvrages à saint Patrice, mais sans preuves. Tout le monde sait ce qu'on raconte du Purgatoire de saint Patrice, & les fables que quelques Auteurs ont débitées à ce sujet. Elles ne méritent pas qu'on les refute. Les Protestans se sont avisez d'attribuer le nom de ce Saint à une caverne qui est dans la province d'Ultonie en Irlande. *Voyez* SAINT-PATRICE. * Sigebert, *in Chron. A. C.* 432. Baronius, *A. C.* 431. Balæus, *de Script. Brit. Centuria* 1. *c.* 43. *&c.*

Il n'y a point de Saint dont on ait écrit tant de Vies ou d'Histoires que de saint Patrice. Celle qu'on attribue à Béde, n'est point de lui; & celle de Jocelin, Moine Anglois de l'Ordre de Citeaux, est pleine de fables. Voici ce que l'on en peut croire de plus vraisemblable. Ce Saint naquit dès l'an 377, au païs d'Albanie en Ecosse; il fut pris & amené captif en Irlande en 392; en 397, il se sauva, & revint en Ecosse; il perdit son pére & sa mére dans un voyage qu'ils faisoient avec lui en Bretagne; il fut pris par les Barbares, & vendu aux Pictes, gens de son païs, qui le mirent en liberté; il fut pris pour une troisiéme fois, & amené à Bourdeaux par des Pirates, qui le vendirent à un Maître qui lui donna la liberté. Il se retira au monastére de Marmoutier, que saint Martin avoit fait bâtir près de Tours; il reçut là la tonsure cléricale & monastique, de la main du successeur de saint Martin, & retourna, en 402, dans la Grande-Bretagne, dans le dessein d'aller prêcher l'Evangile en Irlande; mais n'ayant pu l'exécuter, il revint en France, & passa en Italie, où il reçut l'Ordre de Prêtrise. Il repassa en France, & demeura trois ans auprès de saint Amator, Evêque d'Auxerre. Après la mort de ce Prélat, il demeura neuf ans dans le monastére de Lérins, & alla à Rome en 430, pour demander permission au Pape Célestin, de passer en Irlande; mais ce Pape ayant envoyé dans ce païs Pallade, ne jugea pas à propos d'y envoyer Patrice. La nouvelle de la mort de Pallade étant venue, Patrice fut ordonné Evêque d'Irlande par le Pape, & passa dans cette Isle l'an 432. Il fit plusieurs Chrétiens dans la Lagénie & dans l'Ultonie; y établit des monastéres, & bâtit des églises. Il porta aussi les lumiéres de l'Evangile dans les autres parties de l'Irlande. En 444, il retourna à Rome pour consulter le Pape saint Léon *le Grand*. Il revint ensuite en Irlande, & fit un dernier voyage à Rome, pour faire ériger l'église d'Armach en métropole. Enfin, étant de retour en Irlande, il y mourut l'an 460, âgé de 83 ans. On fait sa Fête au 17 de mars. Voilà les principales circonstances de la Vie de saint Patrice, qu'on ne voudroit pas néanmoins toutes garantir. * *Voyez* Baillet, *Vies des Saints.*

Saint Patrice naquit dans le bourg de Nemthur, que l'on appelle aujourd'hui Kirchpatrick en Ecosse, environ l'an 371, de Calphurnius, Diacre, & de Concessa. Il fut nommé *Succat*, sur les fonts de Batême. Un de ses parens l'envoya à Rome en 432, & l'on dit que le Pape Célestin l'établit Apôtre & Archevêque d'Irlande. De retour dans sa patrie, il commença la conversion des Irlandois & eut le bonheur de convertir & de batiser les différens Rois de l'Isle. Il passa en Angleterre en 447, & après avoir choisi plusieurs personnes propres à l'aider dans son entreprise, il retourna en Irlande. Il bâtit des Eglises, établit des Evêchez, célébra des Synodes & fit divers miracles. Enfin, rassasié de gloire & de travaux, il mourut le 17 mars de l'an 493, âgé de 122 ans. On dit de lui qu'il a fondé trois cens soixante-cinq Eglises, établi tout autant d'Evêques; ordonné trois mille Prêtres, ressuscité 60 morts, & batisé douze mille personnes. On lui attribue *Confessio in Epistola ad Hibernos explicata; Epistola ad Coraticum Regulum Cambro-Britannicum; Synodus S. Patricii Capitula seu Canones* 31 *complectens; Proverbia nonnulla, &c.* J. Varæus a recueilli la plupart de ces Ecrits & les a publiez avec des Notes à Londres, 1656, *in octavo*. * Armachanus, *de Britan. Eccles. Primord.* Cave, *de Script. Eccles. p.* 271.

PATRICE ou PATRIZO (François) Evêque de Gayette dans la Terre de Labour en Italie, vivoit dans le XV siécle. Il étoit de Sienne, & se rendit très-célébre par son érudition. On a divers Ouvrages de sa façon, *de Regno & Regis Institutione, libri novem; De Institutione Reipublicæ, libri novem, &c.* Ces deux piéces furent imprimées à Paris, en 1519, & en 1531, *in folio*. On en fit depuis un Abbrégé qui fut imprimé à Paris l'an 1546. Ce Prélat mourut en 1494. * Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Ughel, &c. Bayle, *Dict. Crit.*

PATRICE, vulgairement PATRICIO (François) natif de Clisse en Istrie, florissoit sur la fin du XVI siécle, & enseigna la Philosophie à Ferrare & à Rome, avec une grande réputation. Son éloignement pour les sentimens des Péripatéticiens, suscita contre lui un Médecin nommé Théodore Angelucio, & Jacques Mazzoni. Il mourut en 1597, âgé de 67 ans. Il fut chéri par Alfonse II. & le Pape Clément VII eut tant d'estime pour lui qu'étant parvenu au Pontificat, il l'attira à Rome, & lui assigna une pension considérable. Joseph Scaliger assure que Patrice dans ses *Paralléles Militaires* a seul bien expliqué toutes les difficultez qui regardent la Milice des anciens Romains, & que tous ceux qui ont traité ce sujet après lui, ne font que copier ce qu'il en a dit. Bayle dit que Patrice se déguisa sous le nom de *François Mutus*, à la tête des *Disceptationes contra Theodori Angelutii calumnias*. Nous avons de lui, *Discussionum Peripateticarum, tomi quatuor; Philosophia; Paralleli Militari; Nova Rhetorica; Nova Geometria; Della Poëtica; Decade Historiale; Della Poëtica dec. disputata; Risposta à due oppositioni del Mazzoni; Diffesa delle cento accuse del Mazzoni; Dialogi dell' Arte Storica; La Militia Romana di Polybio, di Tito Livio, & di Dionigi Halicarnasseo dichiarata con varie figure.* Patrizio publia aussi les Oeuvres de Mercure Trismegiste qu'on imprima l'ann 1591, à Ferrare sous ce titre, *Oracula Zoroastris, Hermetis Trismegisti, & aliorum ex Scriptis Platonicorum collecta Græce & Latine, præfixa Dissertatione Historica.*

Outre les deux François Patrice qui font le sujet des deux articles précédens, il y en a encore un troisiéme qui est l'Auteur du livre intitulé *Espositione delli Oracoli di Leone Imperatore.* * Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* Lambécius, *Prodrom. Hist. Letter.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 318 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

PATRICE (Augustin Piccolomini) en Latin *Patricius*, Chanoine de Sienne, puis Maître de Cérémonies de la chapelle du Pape, & Evêque de Pienza dans la Toscane, a fleuri vers la fin du XV siécle. Le Cardinal François Piccolomini, Archevêque de Sienne, qui a été Pape sous le nom de Pie III, lui donna ordre de composer un Abbrégé des Actes du Concile de Bâle, ce qu'il fit. Il se servit, à ce qu'il assure, d'une compilation des Actes de ce Concile faite par le Cardinal de saint Calixte (Jean de Ségovie, Espagnol) & d'une Histoire de Dominique, Cardinal de Fermo. Cet Ouvrage n'a jamais été imprimé; mais il se trouve dans un Manuscrit de la bibliothéque du Roi de France, & a été communiqué à Sponde qui en a fait mention dans ses Annales. Ce n'est pas la seule production d'Augustin Patrice; il en composa un autre touchant les Rites de l'Eglise Romaine, que Christophle Marcel, Archevêque de Corfou, fit imprimer sous son nom. Paris de Crassis s'en plaignit au Pape pour deux raisons. La premiére, parce qu'il ne falloit pas divulguer les Rites particuliers de l'Eglise Romaine: la seconde, parce que l'Archevêque de Corfou étoit un plagiaire qui avoit mis son nom à un Ouvrage qui ne lui appartenoit pas. L'affaire fut portée au Consistoire des Cardinaux. Ils n'approuvérent pas le sentiment de Paris sur la défense de publier les Rites de l'Eglise Romaine, & ne portérent aucun jugement sur la contestation personnelle qu'il pouvoit y avoir touchant l'Auteur, ou plutôt le Compilateur des livres des Rites ecclésiastiques ou sacrées cérémonies de l'Eglise Romaine, imprimez à Venise en 1516, avec privilége de Léon X. Patrice avoit été Sécretaire de ce Cardinal François Piccolomini dans la légation d'Allemagne, sous le Pontificat de Pie II. Le Pére Mabillon a fait deux hommes de ce nom, mais il ne paroît pas avoir eu raison de le faire. * Sponde, *Annales.* Bayle, *Dict. Crit.* Mabillon, *Musæum Italicum*, *partie* 2. *p.* 255.

PATRICE (André) fut un des savans personnages qui naquirent en Pologne au XVI siécle. Il étudia à Padoue, & s'aquit l'estime des plus illustres Professeurs de ce païs-là, & nommément celle de Sigonius & de Paul Manuce. Il publia des Ouvrages qui le rendirent célébre, & il obtint de bons Bénéfices en son païs. Il fut Prevôt de l'église de Varsovie, Archidiacre de celle de Wilna, puis Evêque de Wenden. Le Roi de Pologne Etienne Battori, ayant recouvré la Livonie, dont les Moscovites s'étoient emparez, y fit ériger en Evêché la ville de Wenden, & donna cette Prélature à notre Patrice, qui n'en jouit pas long-tems, car il mourut bientôt après l'an 1583. Il fit des Commentaires sur deux Oraisons de Cicéron: il ramassa aussi en un les fragmens de cet Orateur. Il harangua à diverses fois le Roi de Pologne Etienne Battori au nom du Clergé, pour avoir battu trois fois l'armée des Moscovites, & composa aussi quelques Ouvrages de Controverses, *Paralleli Ecclesiæ Orthodoxæ cum Synagoga Hæreticorum; De vera & falsa Ecclesia, libri quinque.* * Simon Starovolscius, *in Elogiis centum Polonorum.* Bayle, *Dict. Crit.*

PATRICE (Augustin) *Voyez* PATRIZI.

PATRICES ou PATRICIENS, nom de ceux qui descendoient des premiers Sénateurs créez par Romulus ou par Tarquin l'*Ancien*, cinquiéme Roi de Rome. On appelloit ceux-là *grands* ou *premiers Patriciens*: & ceux-ci *petits* ou *seconds Patriciens*. Ils étoient ainsi appellez, parce qu'ils pouvoient nommer un Sénateur parmi leurs ancêtres, *Patrem ciere*; car les premiers Sénateurs de Rome furent appellez *Patres* par Romulus. Les premiers Rois François ayant trouvé dans les Gaules plusieurs Grands qui portoient cette qualité de Patrices, la conservérent pour en honorer ceux qu'ils élevoient aux premiéres charges du Royaume; & comme c'étoit du rang de ces Patrices qu'on choisissoit les Gouverneurs des Provinces, de là vient que le nom de Patrice se prend assez souvent dans les Auteurs de ce tems-là pour marquer un Gouverneur. * Maimbourg, *Histoire du Pontificat de saint Grégoire* le Grand. Rosin, *Antiq. Rom. l. 7. c. 5.*

PATRICES, nouvelle dignité instituée par l'Empereur Constantin, selon Zosime, n'étoit qu'un simple titre sans aucune jurisdiction particuliére. Les Patrices étoient ainsi appellez parce qu'ils étoient considérez comme *les péres des Empereurs*; mais quelque grande que fût leur élévation, ils n'avoient néanmoins rang qu'aprés les Consuls. Jules Constance, frére de Constantin, & Optat qu'on croit avoir été son beau-frére, reçurent de lui cet honneur qui duroit ordinairement autant que la vie de ceux qui en étoient revêtus. Les Empereurs de Constantinople donnoient aussi le titre de Patrices aux Gouverneurs qu'ils envoyoient dans les villes d'Italie, de Sicile & d'Afrique. Ils le donnoient encore à quelques Rois & Princes étrangers, à cause que cette dignité par son éminence, étoit au dessus de toutes les autres. Les Rois de France Pepin *le Bref*, Charles & Carloman ont été appellez Patrices de Rome par les Papes; & le Pape Adrien, I. du nom, fit prendre le titre de Patrice à Charlemagne avant celui d'Empereur. Cette dignité de Patrice a été en usage en France du tems des Rois Bourguignons, qui nommoient Patrices ceux qui étoient les premiéres personnes de l'Etat aprés eux, les Gouverneurs des provinces, &c. & ces Patrices avoient rang devant les Ducs. Ces Officiers avoient le même pouvoir que les Maires du Palais à la Cour de France. Ce titre est encore aujourd'hui en vigueur en quelques villes du Païs-Bas, où l'on nomme PATRICES les familles les plus considérables, qui de tout tems y ont possédé les premiéres dignitez & Magistratures. Ainsi à Bruxelles il y a sept familles nobles ou Patrices qui jouïssent de grands priviléges. Ericius Putéanus, Divæus, & André de la Roque dans son Traité de la Noblesse, remarquent que les sept familles nobles Patrices de Bruxelles sont privilégiées par un réglement du Souverain de l'an 1306, qui porte que les Bourguemestres Echevins de Bruxelles, seront tirez des sept familles Patriciennes, & non d'autres. Ce réglement a toûjours été observé, & s'observe encore aujourd'hui trés-religieusement par tous les Gouverneurs des Païs-Bas. Au reste les familles originairement PATRICES de Bruxelles étoient celles de Steenweghe, Sleews, Serhuyghs, Coudenberg, Serroelofs, Zweerts ou Sweerts de Landas & Roodenbeeck. La plupart sont éteintes, & ont fait passer leur privilége par les femmes dans d'autres familles nobles, comme dans celle de Bilterswick, de Joquec, de Farvaques, &c. Il y a aussi des familles Patrices à Louvain, où la tradition est qu'un Comte de Louvain qui avoit sept filles, les maria à sept Nobles de cette ville, ausquels il conféra le nom & les priviléges de Patrices. * *Cod. Theod.* Zosime. Du Cange, *Glossar. Latin. Jurisprudentia Heroica*, imprimée à Bruxelles en 1668, *p. 61. 62 & suiv.* Erycius Puteanus, *Bruxella septenaria.* La Roque, *Traité de la Noblesse.*

PATRICK (Simon) savant & pieux Evêque Anglois, qui s'est rendu fort utile par ses Ouvrages tant practiques que theorétiques. Il commença le Cours de ses études à Cambridge où il fut reçu Membre du Collége de la Reine, dont il devint ensuite le Président. Il obtint successivement la Cure de Battersea en Surrey & celle de S. Paul à Covent-Garden. Il fut aussi nommé Prédicateur du Roi, Sous-Diacre de Westminster, & en 1680 Doyen de Péterborough aprés la mort de Jaques Duport. Aussitôt que Guillaume III fut monté sur le thrône d'Angleterre, Patrick se vit nommé, à cause de son mérite, Evêque de Chichester en 1689. Ce fut dans cette qualité qu'il fut mis dans l'assemblée des 30 Théologiens, nommez par le Roi pour la correction de la Liturgie Anglicane & la réünion avec les Presbytériens. Il fut alors chargé de revoir les Collectes de toute l'année, d'enlever non seulement tout ce qui pourroit choquer, mais aussi de les rendre plus expressives & plus touchantes. Il s'aquitta parfaitement bien de cette tâche & comme on pouvoit l'attendre d'un aussi habile homme, mais l'animosité & la trop grande sévérité du plus grand nombre de cette convocation rendirent tous ces ouvrages inutiles. En 1691, il fut nommé à l'Evêché d'Ely à la place de F. Turner, qui refusa de prêter serment au Roi Guillaume & à la Reine Marie. Il mourut dans ce poste en 1707. Ce pieux Evêque avoit eu un zéle peu commun pour l'avancement du véritable Christianisme. Outre une profonde connoissance de la Théologie théorétique & morale, il possédoit à fond les Antiquitez Chrétiennes & Judaïques. Il connoissoit aussi trés-bien les Philosophes & Poëtes Grecs & Latins. Pour ce qui est de l'explication de l'Ecriture-Sainte, il y a trés-peu de Savans de sa nation qui l'ayent surpassé en cela. Il se servit pour cet effet fort utilement de son érudition Philosophique & Rabbinique. Il ne copioit pas les Commentaires des autres, mais il examinoit exactement les passages de l'Ecriture-Sainte, en recherchoit le sens avec soin & trouvoit souvent par là de nouvelles explications. Il témoignoit généralement beaucoup d'estime pour les Savans, mais il ne parut avoir pour qui ce fût autant de vénération que pour le Docteur Thom. Jackson. Dans sa jeunesse il affectoit un stile diffus, allégorique & rempli d'allusions & de comparaisons, mais avec l'âge il se plut à la simplicité & à une diction moins fleurie. L'Evêque Burnet, aprés avoir donné rang à Patrick parmi les Latitudinaires qui avoient pris à tâche de purger la Théologie Scholastique des questions inutiles dont elle étoit chargée, lui attribue le caractére suivant. *Patrick, dit-il, étoit grand Prédicateur, il écrivoit beaucoup & bien, sur tout sur la Bible. Laborieux dans sa charge, il menoit une vie austére, mais il témoignoit un peu trop de sévérité contre ceux qui n'étoient pas de son sentiment. Il est vrai que cela n'arrivoit que lorsqu'il croyoit que leurs sentimens attaquoient les fondemens de la Religion. Il a ensuite usé d'une plus grande modération.* Voici la liste des principaux de ses Ouvrages, *Exposition of the Lords Prayer, Creed and Commandments; The parable of the Pilgrim; Jewish hypocrisy; Hearts ease; Mensa mystica; Christian sacrifice; Devotions for families; Book for beginners, of Prayers; Reflexions on the Romish devotions; Friendly debat between a Conformist and Nonconformist; Jesus justified; Glorious Epiphany; Paraphrase on Job, Psalms, Proverbs, Ecclesiast. and the Canticle; Exposition of Genesis, Exode, Levit. & des autres livres Historiques du Vieux Testament* en plusieurs volumes *in quarto.* * Nichols, *Apol. Eccl. Angl.* Burnet, *Histoire de la Reformation d'Angleterre.* Le Neve, *Fasti Anglici.* Dillian. *Allemand de Bâle.*

PATRIMOINE DE SAINT PIERRE, province d'Italie, appartenante au saint Siége, est nommée dans le païs *la provincia del Patrimonio.* Elle est entre le Tibre, la Marta & la Mer de Toscane, & a Viterbe pour capitale. Ses autres villes sont Népi, Sutri, Toscanella, Civita-Vecchia, Cornéto, Bagnaréa, Bracciano, Bolséna, Orta & Monte-Fiascone. Cette province a seize lieues d'étendue du Couchant au Levant, & douze du nord au sud.

PATRIMOINE DE SAINT PIERRE. On appelloit anciennement Patrimoine de saint Pierre, les biens que possédoit l'Eglise Romaine ou son Domaine, en quelque lieu qu'ils fussent situez.

PATRINCTON (Etienne) Anglois, Evêque de Saint-David, & Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XV siécle, étoit d'Yorck, & fut élevé aux principales charges de son Ordre. Il prêcha avec applaudissement à la Cour, où il fut aussi Confesseur de Henri IV, Roi d'Angleterre, de la Reine & du Prince de Galles leur fils aîné. Henri V le nomma Commissaire contre les Sectateurs de Wiclef en 1414, & peu de tems aprés il l'éleva sur le siége épiscopal de Saint-David. Depuis il fut choisi pour remplir le siége épiscopal de Chichester, mais il ne voulut pas abandonner l'église son épouse, quoique fort pauvre, pour en prendre une autre. Il mourut peu de tems aprés, le 20 septembre 1417, & laissa divers Ouvrages, *In D. Paulum ad Titum; Sermones de Sanctis; Super Magistrum Sententiarum; De Sacerdotali functione; Contra Wiclefitas; Contra Lollardos, &c.* * Pitseus & Balæus, *de Script. Angl.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Trithéme, &c.

PATRINGTON, petite ville ou bourg. *Voyez* PATERINGTON.

PATRIPASSIENS: on a donné ce nom dans l'Occident, aux Sabelliens, parce que comme ils ne distinguoient point la personne du *Pére* d'avec celle du *Fils*, ils étoient obligez de dire *que le Pére* avoit souffert sur la croix. Ils tiroient leur origine de Praxée, qui avoit accrédité cette erreur du tems de Tertullien, qui le refuta dans un Ouvrage exprès que nous avons encore. *Cherchez* SABELLIUS.

PATRIS (Pierre) *Voyez* PATRIX.

PATRITIUS. *Voyez* PATRICE ou PATRIZIO (François) Evêque.

PATRITIUS. *Voyez* PATRICE ou PATRIZIO (François) Philosophe.

PATRIX (Pierre) que M. Huet nomme *Patris*, quoiqu'il écrivit lui même *Patrix*, naquit à Caen l'an 1583, de *Claude* Patrix, Conseiller au Bailliage de cette ville, & de *Marguerite* de Bourgueville. *Etienne* Patrix son grand-pére, étoit Provençal, de Beaucaire; mais s'étant trouvé à Caen en l'année 1521, lorsque le Parlement de Rouen envoya des Députez de son Corps pour réformer l'Université, il fut choisi par eux, quoiqu'il n'eût encore que la qualité de Licentié aux Loix, pour y être Professeur en Droit Civil; & quelque tems aprés il fut Conseiller au même Parlement. *Pierre* Patrix son petit-fils, qui fait le sujet de cet article, fut élevé dans l'étude des Loix; mais son goût particulier ne lui permit pas de s'y arrêter. Les délices de sa patrie qui florissoit alors en politesse & en enjoûment, l'y retinrent jusqu'à l'âge de 40 ans, aprés quoi il la quita avec assez peu de bien pour entrer au service de Gaston, Duc d'Orléans. Comme la Cour de ce Prince, qui se tenoit à Blois, surpassoit celle du Roi son frére en politesse, en agrément & en bon goût, il eut occasion d'y briller par l'aménité & la délicatesse de son esprit. Ce fut alors qu'il entra en société avec Voiture, Chandebonne, la Riviére, Belot, &c. & qu'il acquit une estime universelle, non seulement par les talens de son esprit, mais encore par sa probité & sa fidélité. Il suivit constamment la fortune de son Maître; & aprés la mort de ce Prince, il s'attacha à celle de Marguerite de Lorraine sa veuve. Cependant ces longs & fidéles services auprès d'un Maître qui l'affectionnoit & qui l'estimoit, ne lui valurent en tout que le Gouvernement de Limours, un logement dans le Palais d'Orléans, & quelque pension assez modique. Il fit dans sa jeunesse plusieurs piéces galantes, & quelques unes mêmes de licencieuses; mais il les supprima toutes le plus qu'il put dans un âge plus avancé, où l'esprit de dévotion prit en lui le dessus, & ne travailla plus que sur des sujets de piété. Comme sur la fin de sa vie il étoit fort occupé de la mort, il fit peu de jours avant la sienne ces vers si célébres,

Je songeois cette nuit que de mal consumé
Côte à côte d'un pauvre on m'avoit inhumé;
Mais ne pouvant souffrir ce fâcheux voisinage,
En mort de qualité je lui tins ce langage.
Retire-toi, Coquin, va pourrir loin d'ici,
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi:
Coquin, ce m'a-t'il dit, d'une arrogance extrême,
Va chercher tes Coquins ailleurs, Coquin toi même:
Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien,
Je suis sur mon fumier comme toi sur le tien.

Il mourut à Paris le sixiéme octobre 1671, âgé de 98 ans, & fut enterré au Calvaire. Il avoit un esprit très-naturel & infiniment agréable, & avec son accent Normand dont il ne s'étoit jamais pu défaire, & une niaiserie affectée qu'il avoit apportée de Caen, & qui y étoit fort familière, il étoit d'une conversation charmante. On cite quelques uns de ses bons mots, entre autres ceux-ci. Quand il rencontroit des compagnies où l'on parloit de Sciences, il les alloit joindre, en disant à ceux qui étoient avec lui qu'il alloit goûter de leur vin. Un jour étant revenu d'une grande maladie à l'âge de 80 ans, comme ses amis s'en réjouissoient avec lui, & lui disoient de se lever, *Hélas, Messieurs*, leur répondit-il, *ce n'est pas la peine de se r'habiller*. Il a été estimé des Gens d'esprit, & Scarron l'ayant rencontré aux eaux de Bourbon, ne manqua pas de parler de lui, dans la Description qu'il fait de ceux qui y étoient

Et Patrix,
Quoique Normand, homme de prix.

On a de lui, *Plainte des Consonnes qui n'ont pas l'honneur d'entrer dans le nom de Neuf-Germain*; (Cette piéce de vers à laquelle Voiture répondit, se trouve parmi les Oeuvres de ce dernier) *Poësies diverses* dans le Recueil des piéces choisies de Barbin; *La Miséricorde de Dieu sur la conduite d'un Pécheur pénitent.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, t. 24. p. 169 & *suiv.*

* PATRIZI (Jean) Romain, né le 24 septembre 1658, a possédé plusieurs charges. Il fut successivement Clerc de la Chambre Apostolique, Votant de la Signature de Grace, Surintendant des rues & des chemins, Nonce Apostolique à Naples, Archevêque de Seleucie, Evêque Assistant au thrône pontifical, Administrateur du Spirituel & du Temporel de l'Archevêché de Naples, enfin Thrésorier général de la Chambre Apostolique. Le Pape Clément XI le créa Cardinal le 16 décembre 1715. En 1718, il alla exercer la Légation de Ferrare qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée à Ferrare le 29 juillet 1727, dans la 69 année de son âge. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PATROBAS, de la ville de Rome, fut Disciple de l'Apôtre saint Paul. Il fut martyrisé, à ce qu'on prétend, le quatriéme de novembre. Il en est parlé dans l'*Epître aux Romains*, *ch.* 16. *v.* 14.

PATROCLE, fils de Nicanor, fut envoyé contre les Juifs du tems de Judas Machabée. * II. *Machab. ch.* 8. *v.* 9.

PATROCLE, *Patroclus*, fils de *Menœtius* & de *Philoméle* ou *Sthenelé*, fut un des Princes Grecs qui se trouvérent au siége de Troye, où il se rendit célébre par l'étroite amitié dont il fut uni avec Achille, & par les preuves de valeur qu'il y donna lorsqu'Achille outré contre Agamemnon, eut résolu de ne plus combattre en faveur des Grecs. Patrocle, qui avoit tenté vainement de le fléchir, se couvrit des armes de son ami, pour inspirer au moins par ces dehors de la terreur aux Troyens, qui trembloient d'ordinaire à la vue de ce Héros. En effet, cet artifice ranima la valeur des Grecs consternez, & Patrocle défit dans un combat singulier Sarpédon fils de Jupiter & Roi de Lycie: mais il fut vaincu lui-même à son tour, & tué par Hector, fils de Priam. Les honneurs qu'Achille rendit à la mémoire de Patrocle furent extraordinaires, & la vengeance qu'il tira de sa mort fut très-sanglante: car après avoir tué Hector de sa main, il attacha son cadavre à un char, & le traîna impitoyablement à l'entour des murs de Troye. * Homére, *Iliade.* Apollodore, *l.* 3.

* PATROCLE, Athénien, homme riche & si avare, que son avarice a passé en proverbe, de sorte que pour désigner un homme extrémement avaricieux, on disoit *Patroclo sordidior*, c'est à dire, *plus sordide* ou *plus avare que Patrocle.* Entre autres traits de son avarice, on remarque que malgré les grandes richesses qu'il avoit amassées, il ne se servoit jamais du bain. Aristophane lui donne un coup de dent dans son *Plutus*, *Acte* 1. *Scene* 2. v. 26 & *suiv.* où Chrémyle ayant demandé à Plutus

Πόθεν οὖν, φράσον,
Αὐχμῶν βαδίζεις

c'est à dire, *D'où venez vous, dites moi, si crasseux & si malpropre*, Plutus répond

Ἐκ Πατροκλέους ἔρχομαι
Ὃς οὐκ ἐλούσατ' ἐξ ὅτου περ ἐγένετο

c'est à dire, *De chez Patrocle qui ne s'est point baigné depuis qu'il est au monde.*

PATROCLE, *Patrocles*, Historien Grec, avoit fait le voyage des Indes du tems de Séleucus *Nicator* & d'Antiochus, comme Pline le rapporte *dans le sixiéme livre de son Histoire Naturelle*, *ch.* 17. Strabon le juge plus croyable que les autres, parce qu'il n'avoit pas seulement, comme Néarque & Onésicrite, été reconnoître les lieux, mais qu'il avoit gouverné ces provinces; que d'ailleurs il savoit les Mathématiques; qu'il s'étoit fait instruire par ceux qui connoissoient le païs; qu'il s'étoit servi des Mémoires qui lui avoient été fournis par Xénoclès, Garde du Thrésor. * M. Du Pin, *Biblioth. Universelle des Historiens profanes*, *tome* 1. *p.* 67.

PATROCLE (Saint) vulgairement FARRE, Martyr à Troyes, est reconnu par saint Grégoire de Tours, qui dit que les Actes de son martyre furent apportez par un Etranger au Clerc de la chapelle de ce Saint à Troyes; qu'ils furent copiez par ce Clerc, qui les présenta à l'Evêque, & que l'Evêque accusa ce Clerc d'avoir supposé cette piéce; que quelque tems après on apporta d'Italie une autre Histoire de la passion de saint Patrocle, toute semblable à celle que le Clerc avoit transcrite; que l'Evêque plein de confusion reconnut la vérité de ces Actes, & que le peuple commença à rendre de plus grands honneurs à ce saint Martyr. M. Baillet juge que l'Evêque de Troyes & saint Grégoire de Tours, se sont laissé persuader avec bien de la facilité de la vérité de cette Histoire, composée avec si peu de vrai-semblance dans les païs étrangers. On prétend qu'il a souffert le martyre sous Aurelien en 259. Son corps fut transféré de Troyes à Cologne l'an 960, & de Cologne à Soest en Westphalie l'an 963. On fait sa Fête au 21 de janvier. * Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, *l.* 1. *c.* 64. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

PATROCLE, Prêtre reclus en Berry dans le septiéme siécle, se retira dans le village de Meré & y bâtit un Oratoire. Il fit ensuite de son habitation un monastére de Religieuses, & se retira dans un hermitage, au lieu appellé *Mizmt*, où il passa 18 ans dans une cellule. Il mourut l'an 576, âgé de 80 ans. * Grégoire de Tours, *Vita Patrum*, *c.* 9.

PATRON, étoit chez les Romains celui sous la protection duquel on se mettoit. Il se disoit aussi d'un Maître à l'égard de son Esclave, à qui on avoit rendu la liberté. La Loi des Douze Tables appelloit les Patrons à la succession des biens de leurs Affranchis décédez sans enfans légitimes, ou nez depuis leur affranchissement, & sans avoir testé. Car encore que par la manumission ou l'affranchissement, les Esclaves acquissent non seulement la liberté, mais aussi le droit de Bourgeoisie, & qu'ils fussent faits Citoyens Romains, & par conséquent capables d'acquérir & de posséder toutes sortes de biens, & d'en pouvoir disposer, ils étoient néanmoins bien différens de la condition des *Ingenui*, qui étoient nez libres; car la Loi les assujettissoit envers leurs Patrons à de grands respects, à des services & à des devoirs considérables, à l'observation desquels ils étoient si rigoureusement obligez, que quand ils y manquoient, ils pouvoient être non seulement mulctez d'une peine pécuniaire & de la perte d'une partie de leurs biens, mais aussi châtiez & punis corporellement, & quelquefois même réduits & renvoyez en servitude, à proportion que leur ingratitude étoit plus marquée, comme il est pleinement exprimé dans le titre *De Jure Patronatus.* Outre ces droits que le Patron exerçoit sur la personne des Affranchis de leur vivant, ils en avoient encore un autre sur leurs biens après leur décès, savoir, d'être appellez à leur succession, lorsque l'Affranchi mouroit sans enfans nez depuis sa liberté, & sans tester. Il n'y avoit que deux sortes de personnes qui pussent exclurre le Patron, savoir, les enfans légitimes conçus après la manumission, & l'héritier testamentaire que la Loi préféroit au Patron. Mais parce qu'il étoit très-facile aux Affranchis de priver leurs Patrons de l'émolument de leur succession, & que le plus souvent ceux qui n'avoient point d'enfans en prenoient en adoption, ou bien par testament disposoient de leurs biens en faveur des Etrangers, le Préteur par un Edit obvia à ce mal, en donnant au Patron la possession de la moitié des biens de l'Affranchi, contre les enfans adoptifs & les héritiers étrangers. Et d'autant que par cet Edit, un seul enfant légitime de l'Affranchi venant à la succession de son pére, excluoit entiérement le Patron, la Loi *Papia* ajoûta à l'Edit du Préteur, & augmenta le droit des Patrons, ordonnant que, si l'Affranchi avoit des biens considérables, au delà de cent mille sesterces, & qu'il eût moins de trois enfans, le Patron y auroit sa part égale à un des enfans, qui pourroit lui être ôtée par testament. * *Antiq. Græc. & Rom.* Rosin.

PATRON, ville maritime de Sourie, éloignée de quelques milles de Tripoli, a été autrefois célébre par ses bâtimens & par son négoce; mais elle est presque entiérement ruinée à présent. * Carré, *Voyages des Indes Orientales.*

* PATRONA KALIS, Albanois de nation, âgé de 43 ans, excita la fameuse revolte de Constantinople en 1730. Après avoir servi sur mer & sur terre il devint Janissaire de la Garde du Grand Seigneur. Les cruautez d'Ibrahim Bacha qui avoit fait noyer dans la Mer Noire 300 Janissaires que les Perses, après leur avoir fait couper le nez, renvoyoient en Turquie, lui ayant inspiré un desir de vengeance, il ramassa sous son étendart une troupe de Rebelles, avec laquelle il alla demander au Sultan Achmet III, de lui livrer Ibrahim Bacha Grand Vizir, le Caimacan ou Gouverneur de Constantinople, & l'Aga ou Chef des Janissaires. Comme on les envoya tout étranglez aux Revoltez, ils se plaignirent de ce qu'on ne les leur avoit pas envoyez en vie, & sous ce prétexte ils déposérent le Sultan de leur propre autorité & déclarérent Souverain en sa place Mahmoud son neveu, Prince âgé de 33 ans, fils de Mustapha son frére qui avoit été déposé 25 ans auparavant. Le nouveau Sultan fit de grands remerciemens à Patrona pour le service qu'il venoit de lui rendre, & lui promit sa protection. Ce Chef des Revoltez, se tint tranquille pendant quelque tems, mais s'ennuyant de son oisiveté, il forma de nouveaux desseins de dominer & de gouverner à sa fantaisie. Pour en prévenir l'exécution on prit la résolution de se défaire de Patrona & des autres Rebelles. Afin d'y réüssir, on l'invita à une entrevue, où des Gens armez de sabres se jettérent sur Patrona & sur ceux qui l'avoient accompagné & les mirent en piéces. On égorgea ensuite les vint-six Soldats de leur sui-

suite. On fit après cela de grandes recherches de tous ceux qui avoient eu part à la revolte, ou qui y avoient donné quelque approbation, & sous ce prétexte on fit mourir six mille personnes. Cette sévérité fit cesser toute la revolte & rendit le calme à Constantinople. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PATRONIS, place de la Phocide, entre Titora & Elatée. Le seul Plutarque parle de ce lieu dans *la Vie de Sylla*.

PATROS ou PATHROS, païs d'Egypte, où se retira une partie des Juifs qui purent échapper à la fureur des Chaldéens, quand Nabuchodonosor eut pris Jérusalem. * *Jeremie, ch. 44. v. 1. & 15.*

PATRU (Olivier) Avocat au Parlement, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, naquit en l'année 1604 à Paris, où son pére étoit Procureur au Parlement. Il fut élevé, dit M. l'Abbé d'Olivet, comme la plupart des Parisiens, avec trop de mollesse. C'étoit le plus bel enfant qu'on pût voir. Il avoit de l'esprit, des maniéres, du penchant à l'étude, pourvu néanmoins qu'on lui choisit une étude agréable. Il fit excellemment ses Humanitez, mais la barbarie des termes le revolta contre la Philosophie. Sa mére lui voyant de l'aversion pour ses cahiers, les jettoit elle même au feu, & lui donnoit des Romans à lire. Un jour par semaine elle invitoit quelques unes de ses voisines, & devant elles il rendoit compte de ses études. Il narroit avec une grace infinie: toutes ces femmes sortoient charmées, & l'auditoire grossit enfin à un tel point, que n'y ayant plus dequoi recevoir tout ce qui se présentoit, les assemblées furent rompues. Dans un voyage à Rome, il rencontra à Turin M. d'Urfé, qui venoit de donner l'Astrée au public; & il lui parla des beautez de cet Ouvrage, d'une maniére si intelligente, que ce Seigneur, qui avoit la réputation d'être l'Auteur François le plus spirituel & le plus poli, l'engagea à passer à son retour par sa maison de Forès, pour s'entretenir plus long-tems avec lui sur ce sujet. Mais ce jeune Voyageur apprit la mort d'Urfé en repassant par Lyon. Lorsqu'il fut revenu à Paris, il fréquenta le Barreau, & cultiva avec soin le rare talent qu'il avoit pour bien parler, & pour bien écrire. La réputation qu'il s'aquit, le rendit digne d'avoir une place dans l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1640. Il fit à sa réception un remerciment qui plut si fort aux Académiciens, qu'ils ordonnérent qu'à l'avenir tous ceux qui seroient reçus, feroient un Discours pour remercier la Compagnie, ce qui s'est toujours pratiqué depuis. D'abord ces Discours ne furent que des complimens peu étendus; ils se prononçoient à huit clos, & devant les Académiciens seuls, tant que la Compagnie s'assembla chez M. le Chancelier Séguier; mais depuis qu'elle s'assemble au Louvre, & qu'elle ouvre les portes aux jours des réceptions, ce sont des Discours d'apparat. Personne depuis 1640, n'a été dispensé de cet usage que M. Colbert & M. d'Argenson. Comme Patru étoit l'homme du Royaume qui savoit le mieux le François, Vaugelas tira de lui de très-grand secours pour son excellent livre des *Remarques sur la Langue Françoise*; & cet illustre Auteur avoue en plusieurs endroits, qu'il a appris de lui beaucoup de choses, dont il a enrichi son Ouvrage. Quant aux beautez de l'élocution, dit Vaugelas, la gloire d'en traiter est réservée toute entiére à une personne qui médite depuis quelque tems la Rhétorique Françoise, & à qui rien ne manque pour exécuter un si grand dessein, car on peut dire qu'il a été nourri & élevé dans Athénes & dans Rome, comme dans Paris, & que tout ce qu'il y a d'excellens hommes dans ces trois fameuses villes, a formé son éloquence. Il est vrai que Patru promettoit une Rhétorique, mais on n'en trouva qu'un projet informe parmi ses papiers. Il n'étoit pas homme d'un grand travail. Le soin excessif qu'il apportoit à la correction de ses Ouvrages lui donnoit le tems de vieillir sur une période. Tous ceux qui depuis ont le mieux écrit en François, ont consulté Patru comme leur Oracle: & ses Plaidoyers, dont on a fait plusieurs éditions, servent de modele pour écrire correctement en cette Langue. Au reste, il jugeoit sainement de tout; & rien n'étoit plus raisonnable que la Critique qu'il faisoit des Ouvrages en prose & en vers. D'ailleurs, il avoit une vertu à l'épreuve de la corruption du monde; & il n'y eut jamais un ami plus fidéle & plus officieux. La mauvaise fortune qu'il a éprouvée selon la destinée de la plupart des Hommes de Lettres, qui ont un mérite extraordinaire, ne lui donna jamais aucun chagrin; mais il faut avouer qu'il se contenta de vivre long-tems seulement en honnête homme, & un peu en Philosophe: cependant il devint bon Chrétien dans une longue maladie, où Dieu lui inspira des sentimens d'une sincére pénitence. Il reçut durant cette maladie, une visite de la part d'un grand Ministre (J. B. Colbert) qui lui envoya une gratification de cinq cens écus, & après sa mort il fut regretté de tous les honnêtes Gens du Royaume. Patru mourut à Paris le 16 janvier 1681, âgé de 77 ans. Voici une Epitaphe que M. Tallement-des-Réaux fit en son honneur, & que l'on ne trouvera peut-être pas indigne de tenir ici sa place,

Le célébre Patru sous ce marbre répose,
Toûjours comme un Oracle il s'est vû consulter
Soit sur les vers, soit sur la prose,
Il sut jeunes & vieux au travail exciter.
C'est à lui qu'ils doivent la gloire
De voir leurs noms gravez au temple de Mémoire;
Tel esprit qui brille aujourd'hui,
N'eût eu sans ses avis que lumiéres confuses;
Et l'on n'auroit besoin d'Apollon ni de Muses
Si l'on avoit toûjours des hommes comme lui.

Les Oeuvres de Patru furent imprimées l'an 1681, à Paris, où l'on en a fait une nouvelle édition en 1714. On n'y trouve ni la *Réponse du Curé à la Lettre du Marguillier sur la conduite de M. le Coadjuteur*, qu'il avoit publiée en 1651, dans le tems des troubles; ni un Traité des Libertez de l'Eglise Gallicane, qu'il avoit composé par ordre de M. Colbert. On a encore de lui l'*Epître dedicatoire du Nouveau Monde de Laet*. La derniére édition des Oeuvres de M. Patru, est de 1732, en deux volumes in quarto. Elle est augmentée d'un Plaidoyer & de quelques autres piéces qui n'avoient point encore paru.

Patru, dit Vigneul-Marville, a été un des premiers qui a introduit dans le Barreau la pureté de la Langue, jointe à une éloquence, copiée sur celle des Anciens. C'étoit un Orateur tel que celui que Cicéron appelloit *parum vehemens*. Le geste, la voix, & quelques autres graces extérieures lui manquant, le reste avoit peu de lustre. Il se tuoit de parler, on se tuoit d'écouter, & après tout on ne l'entendoit pas. Les Plaidoyers qu'il a donnez au public sont des Ouvrages, qui, à force d'être repassez & polis, paroissent comme usez au jugement de ceux qui demandent moins d'art & plus de naturel. Il ne venoit guéres au Palais pour y plaider, ni pour être consulté, sinon sur les difficultez du langage, par un certain nombre d'admirateurs, qui se rangeoient sous son pilier. Il ne passoit pas pour un grand Jurisconsulte, ni pour un Avocat utile, ni aux autres ni à lui-même. Auzanet, Denis, Petitpied, avec leur vieux stile remportoient tous les écus du Palais, pendant que Patru n'y gagnoit pas dequoi avoir une bonne soupe: ce qui faisoit dire à un Magistrat que cet Avocat, qui plaidoit si bien la cause de l'Académie & de la Langue Françoise, n'entendoit rien à plaider la cause de sa fortune. Réduit à une extrême indigence, & pressé par un Fermier Général, il se vit enfin obligé de vendre ses livres. Despreaux le tira de cette fâcheuse extrémité, en lui portant une somme beaucoup plus considérable que celle pour laquelle il avoit résolu de les donner. Il voulut même que Patru gardât sa bibliothéque comme auparavant & qu'elle ne lui vînt qu'en survivance. C'est ce qui donna occasion à Boileau de faire cette Epigramme après la mort de Patru,

Je l'assistai dans l'indigence,
Il ne me rendit jamais rien.
Mais quoiqu'il me dût tout son bien,
Sans peine il souffroit ma présence.
O la rare reconnoissance!

Despreaux consultoit Patru sur ses Ouvrages, & c'est de lui qu'il veut parler lorsqu'il dit, dans son Art Poëtique,

Faites choix d'un Censeur solide, salutaire,
Que la raison conduise & le savoir éclaire,
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher,
L'endroit que l'on sent foible, & qu'on veut se cacher.

Patru étoit si sévére dans ses Critiques, que lorsque Racine faisoit à Despreaux quelques Observations un peu trop subtiles sur les endroits de ses Ouvrages, Despreaux, au lieu de lui dire le Proverbe Latin *ne sis patruus mihi*, n'ayez point à mon égard la sévérité d'un oncle; il disoit *ne sis* Patru *mihi*. * Le Pére Bouhours, *Eloge de M. Patru. Histoire de l'Académie Françoise*, augmentée par l'Abbé d'Olivet, *tome 1. p. 354. tome 2. p. 175. Mélange d'Hist. & de Litterature par* Vigneul-Marville, *tome 3. p. 48. Les Oeuvres de Despreaux de l'édition de Genéve, tome 1. p. 343: tome 2. p. 44.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 6. p. 209 & suiv.*

PATTAY. *Voyez* PATAY.

* PATTEN (Guillaume) surnommé *Wainfleet*, fut Evêque de Winchester & Chancelier d'Angleterre. Ce bon Prélat voulant immortaliser sa mémoire par quelque ouvrage d'importance, acheta aux portes d'Oxford un hopital fondé par le Roi Henri III, & avec la permission de Henri VI, il en fit ce beau Collége, qui porte le nom de Collége de la Magdeleine. * Beeverell, *Délices de l'Anglet. p.* 530. Il a aussi fondé une Ecole libre a Wainfleet, bourg du Comté de Lincoln. * *Diction. Anglois.*

* PATTENSEN, que d'autres nomment BATTENZEE & BOTTENSEN, petite ville du Cercle de la Basse Saxe dans le Duché de Hanovre, au sud-sud-est de Hanovre, dont elle est éloignée d'une lieue & demie.

PATTI, *Patta & Pactæ*, ville de Sicile avec Evêché suffragant de Messine, fut bâtie par le Comte Roger, près des ruines de Tindaro: le Pape Boniface XIII y fonda un Evêché. * Pyrrhus Rochus, *Sic. Sancta.* Ferrari, *in Lex. Geogr.*

* PATTKULL, l'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Livonie, est connue depuis le commencement du XIII siécle. Cette famille tire son origine du Cercle de la Basse Saxe. Le premier dont nous parlerons, est EWALD qui suit.

I. EWALD, bâtit en 1240, le château de Pattkull, auquel il donna son nom, & que l'on voit encore aujourd'hui à sept milles de Riga. Comme depuis l'an 1249, jusques à l'an 1340, les Archives de la Livonie ne se trouvent point, on ne sauroit parler de la postérité d'Ewald & nous passons à FROMHOLT qui suit.

II. FROMHOLT de Pattkull vivoit en 1340. Il épousa *Elsa* de Groothausen, de laquelle il eut EWALD qui suit.

III. EWALD, épousa en 1370, *Marthe* de Plettenberg, fille de *Walmer* de Plettenberg & de *Godelle* de Tiefenhausen. Il en eut 1. GAUTIER ou WOLTER qui suit; & 2. *Jean* ou *Hans*, Chevalier.

IV. GAUTIER I, ou WOLTER I, épousa en 1398, *Kion* de Tiefenhausen, fille de *François-Thierry* de Tiefenhausen, & d'*Elsa* d'Ungeren. Il en eut BARTHELEMY qui suit.

V. BARTHELEMY, épousa en 1424 *Amalie* de Vittinghoff, fille d'*Arnald* de Vittinghoff, Seigneur de Welsen & de Lemnis, & d'*Hélene* de Farenbeek. Il en eut 1. EWALD qui suit; & 2. *Gérard*,

card, Chevalier, qui en cette qualité présenta en 1478 au Pape Sixte IV, & au College des Cardinaux, les plaintes de la Noblesse de Livonie contre l'Archevêque Silvestre.

VI. EWALD fit dans les années 1453, 1454, 1458 & 1461, acquisition de plusieurs biens Seigneuriaux. Il épousa en 1470, N. de Brinken, fille de *Jean* de Brinken & d'*Anne* de Brandel, & il en eut 1. *André*, Chevalier; & 2. BARTHELEMY qui suit.

VII. BARTHELEMY, épousa en 1510, *Catherine* de Salisch, fille de *Jean* de Salisch de Bersen, & d'*Helene* Godsleben. Il en eut GAUTIER II ou WOLTER II, qui suit.

VIII. GAUTIER II ou WOLTER II, épousa en 1554, *Agnette* de Rosen, fille de *Jean* de Rosen, Seigneur de Kleinroop & de *Gertrude* d'Ungeren, Dame de Pirkel. Il en eut deux fils, 1. JEAN, qui suit; & 2. *Ewald*, né en 1566, duquel sont sorties trois branches, savoir, la premiere celle de KEGEL; la seconde, celle de ROSENAU; la troisiéme, celle de HOGENHEIDE. Ces trois branches subsistent encore en Livonie.

IX. JEAN, naquit en 1562, & fut fait en 1601, Colonel de la Cavalerie par Charles IX, Roi de Suéde. En 1611, le Roi Gustave-Adolphe lui conféra les dignitez de Chambellan, & de Géneral Major. Il épousa *Agnette* de Falkenberg, fille de *Henri* de Falkenberg, Seigneur de Salisburg & d'*Elizabeth* de Vitinghoff, Dame de Daudel. En 1612, le même Roi lui fit présent des deux Seigneuries de Schelby & de Gréva. Il eut de sa femme quatre fils, 1. *Fromhold*, qui en 1620 fut député auprès de Gustave-Adolphe de la part de la Noblesse, & obtint de ce Prince la confirmation de leurs privileges; 2. *Ewald*, né en 1603, qui en 1627 fit de la part de la Noblesse de Livonie des représentations à Gustave-Adolphe qui, comme nous venons de le dire, confirma leurs privileges en 1620; 3. HENRI qui suit; & 4. *Frederic-Guillaume*, qui en 1643 fut élu Conseiller de la part de la Noblesse, & qui mourut en 1650, sans laisser de postérité.

X. HENRI, troisiéme fils de JEAN de Patkull & d'*Agnette* de Falkenberg, fut Seigneur de Posendorpf, de Mosen, de Jaunkalpen, de Leckebrock, de Schelby & de Gréva, fut fait par la Reine Christine Capitaine de ses Gardes & Gentilhomme de la Chambre, puis Colonel d'un régiment d'Infanterie, & Chambellan de la Reine Hedwige-Eléonore. Il épousa en 1638 *Lucie* de Treiden, fille de *Jean* de Treiden, Seigneur de Sompa, & d'*Elizabeth* de Tiesenhausen, Dame de Kongthaele. Il en eut sept fils & trois filles, 1. *Jean-Henry*, né en 1640, & marié avec *Helene de Wrangel* de laquelle il eut deux filles; 2. *Henri*, né en 1644, qui fut Gouverneur de Rével, lorsque la Livonie étoit encore sous la domination de Suéde, & Lieutenant Général de Cavalerie au service du Roi de Suéde, mort en 1720 sans enfans; 3. ERNEST-GUSTAVE qui suit; 4. *Beata*, née le dixiéme juillet 1645; 5. *Agnès*, née en 1647; 6. 7. *Ewald* & *Jurriaen* ou *George*, morts jeunes; 8. *Catherine*; 9. *Reinhold*, né en 1660, qui en 1686, fut Capitaine des Gardes de Charles IX, puis Colonel d'un régiment d'Infanterie, ensuite Général Major, & enfin Lieutenant Général & Gouverneur de Jenecoping, mort en 1722; & 10. *N*. . . .

XI. ERNEST-GUSTAVE, né le dixiéme octobre 1650, qui servit aux Païs-Bas dans la guerre de 1672, en qualité de Capitaine d'un régiment Suédois, puis Colonel & Gouverneur de la ville de Campen. Il mourut, laissant pour fils ROGER-ANDRE' qui suit.

XII. ROGER-ANDRE', s'établit dans la province d'Overissel. En 1708, il fut établi Receveur général des Domaines de cette province. Il épousa en premiéres noces *Anne-Marie* de Lintelo, fille de *Jean* de Lintelo, Seigneur de Marsch, Sénéchal du Comté de Zutphen, & Président des Etats de ce Comté, & de *Jeanne-Elizabeth*, née de Lintelo. En 1717, il acheta la Seigneurie de Crannenburg en Overissel, & fut admis en 1720, en qualité de Noble dans l'assemblée des Etats de cette province. Il épousa en secondes noces, l'an 1724, *Susanne-Lamoret* de Tull, de Scrooskerken, fille de Gedeon de Tull, de Scrooskerken, Seigneur de Welland & de Nederhorst. Elu dans le premier Membre des Etats d'Utrecht, & député en cette qualité à l'Assemblée des Etats Géneraux des Provinces-Unies. Il a eu de sa premiére femme, 1. *Ernest-Gustave*; 2. *Jean-André*, mort en 1720; 3. *Anne-Lucie*; 4. *Jeanne-Fermine*; 5. *Adolphe-Everard*; 6. *Gertrude*; 7. *Jean-Antoine*; & 8. *Arnold-Guillaume*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* P A T T K U L L, (Jean Reinold) Ambassadeur & Général du Czar Pierre Alexiowitz, Empereur de Moscovie, étoit Livonien de nation, & est devenu malheureusement célébre par sa mort tragique arrivée au commencement de ce siécle (le XVIII.) Charles XI, Roi de Suéde, pere du fameux Conquérant Charles XII, ayant dépouillé la Livonie de ses privileges, & d'une partie de ses biens, Pattkull fut député de la Noblesse Livonienne pour porter au Roi de Suéde les plaintes de sa province. Il fit à son Maître une Harangue respectueuse, mais forte & pleine de cette éloquence mâle que donne la calamité quand elle est jointe à la hardiesse. Charles XI, qui dissimuloit quand il ne se livroit pas aux emportemens de sa colére, ne parut pas s'offenser des discours de Pattkull, & lui frappant même doucement sur l'épaule, „ Vous avez parlé pour votre patrie en brave homme, „ lui dit-il, je vous en estime, continuez. " Mais peu de jours après il le fit déclarer coupable de Léze-Majesté, & comme tel condamner à la mort. Pattkull indigné, mais ne pouvant se venger pour lors, prit la fuite, porta dans la Pologne ses ressentimens, & fut Général du Roi Auguste, qu'il sollicita à faire la guerre à la Suéde après la mort de Charles XI, & sur tout à conquérir la Livonie, dont la conquête lui parut facile, tant qu'il n'eut pas éprouvé la valeur extraordinaire de Charles XII, qui s'est rendu si redoutable dès sa plus tendre jeunesse. Ses sollicitations eurent leur effet: le Roi Auguste porta ses armes dans la Livonie, & assiégea en personne la ville de Riga, capitale de cette province. Pattkull en pressa le siége avec l'opiniâtreté d'un homme qui ne respire que la vengeance; mais le Roi de Pologne fut obligé de le lever, & de se retirer. Pattkull quitta bientôt lui même le service de ce Prince. Son esprit altier & vif s'accommodant mal des hauteurs du Général Fleming, Favori d'Auguste, plus impérieux & plus vif que lui, il passa au service du Czar Alexiowitz qui l'employa avec plaisir, l'envoya Ambassadeur en Saxe, le déclara Général, & s'en servit dans plusieurs occasions importantes. Pattkull de son côté montra beaucoup de zéle pour son nouveau Maître; & ce fut ce zéle qui attira en partie sa perte. Pendant qu'il étoit auprès du Roi Auguste de la part du Czar, s'étant apperçu que Fleming & le Chancelier de Saxe vouloient proposer la paix à quelque prix que ce fut à Charles XII, Roi de Suéde, dont les armes toujours victorieuses étoient extrémement redoutées du Roi de Pologne, il forma le dessein de prévenir ces deux Médiateurs, & de ménager lui même un accommodement entre le Czar & la Suéde. Le Chancelier de Saxe éventa son projet, obtint qu'on se saisit de sa personne, & Pattkull fut arrêté à Dresde & mis prisonnier. Le Roi Auguste dit au Czar que c'étoit un perfide qui les trahissoit tous deux; ce qui étoit faux; & néanmoins Pattkull en fut la victime. Charles XII s'étant rendu maître de la Pologne, & ayant obligé le Roi Auguste d'en quitter la Couronne, que ce Conquérant mit sur la tête de Stanislas Leczinsky, Palatin, n'accorda la paix au Roi déthrôné qu'en lui imposant plusieurs conditions, dont l'une fut qu'il lui livreroit Jean Pattkull, qui étoit né Sujet de la Suéde. Le Czar le redemandoit dans le même tems comme étant son Ambassadeur, & se plaignoit qu'on avoit violé en sa personne le Droit des Gens. Pattkull étoit alors enfermé dans le château de Konigstein en Saxe, ignorant la fin tragique qui l'attendoit dans peu. Auguste vouloit le sauver, son honneur l'y engageoit; d'un autre côté il craignoit de ne pas obéir à Charles, les menaces de ce Prince l'épouvantoient. Pour concilier ces divers intérêts il crut pouvoir prendre ce parti: il envoya des Gardes pour livrer le prisonnier aux troupes Suédoises, mais auparavant il envoya au Gouverneur de Konigstein un ordre secret de laisser échapper Pattkull. Mais l'avarice du Gouverneur rendit ce dernier projet inutile; il voulut exiger que le prisonnier rachetât sa liberté; celui-ci s'obstina à refuser ce qu'il demandoit, & pendant cet intervalle les Gardes commandez pour s'en saisir, arrivérent & le livrérent immédiatement à quatre Capitaines Suédois, qui l'emmenérent d'abord au quartier Général d'Alvanstad, où il demeura trois mois, attaché à un poteau avec une grosse chaîne de fer. De là il fut conduit à Casimir. Charles XII, élevé dans les principes du Despotisme, oublia que Pattkull étoit Ambassadeur du Czar, & se souvenant seulement qu'il étoit né son Sujet, il ordonna au Conseil de Guerre de le juger avec la derniére rigueur. Ce malheureux fut condamné à être rompu vif, & à être mis en quartiers. Un Chapelain vint lui annoncer qu'il falloit mourir, sans lui apprendre le genre du supplice. Pattkull répandit beaucoup de larmes à cette nouvelle; mais quand on l'eut conduit au lieu du supplice, & qu'il eut vu les roues & les pieux dressez, il tomba de frayeur dans des convulsions violentes, & se rejetta dans les bras du Ministre, qui l'embrassa en le couvrant de son manteau & en pleurant. Alors un Officier Suédois lut à haute voix un papier dans lequel étoient ces paroles, „ On fait savoir que l'ordre très exprès de sa Ma„ jesté, notre Seigneur très-Clément, est que cet homme qui est „ traître à la patrie, soit roué & écartelé pour réparation de ses „ crimes, & pour l'exemple des autres, &c. " A ces mots de *Prince très-Clément*, „ Quelle clémence! dit Pattkull; & à ceux „ de *traître à la patrie*, Hélas, dit-il, je l'ai trop bien servie. " Il reçut 16 coups, & souffrit le supplice le plus long & le plus affreux qu'on puisse imaginer. Ses membres coupez en quartiers restérent exposez sur des roteaux jusqu'en 1713, qu'Auguste étant remonté sur son thrône, les fit rassembler & mettre dans une cassette. La mort de Pattkull n'a point fait d'honneur au Roi de Suéde, qui par cette mort cruelle avoit plus cherché à se venger qu'à punir. * Arouet de Voltaire, *Hist. de Charles XII*, tome 1, en differens endroits.

P A U. P A V.

PAU, *Palum*, sur une hauteur au pié de laquelle passe la riviére, dite *le Gave de Pau*, ville de France, est la capitale du Béarn. Henri d'Albret, Roi de Navarre, Prince de Béarn, y commença un Palais, & y établit l'an 1519, un Conseil souverain, duquel & de la Chancellerie de Navarre, qui étoit une Compagnie supérieure, Louis XIII, Roi de France, forma un Parlement en 1621, rétablissant en le même tems la Religion Catholique, qui en avoit été chassée par les Huguenots pendant les guerres civiles. Le même Henri d'Albret établit en 1527, une Chambre des Comptes à Pau, à laquelle Louis XIII unit en 1624, la Chambre des Comptes de Clérac: & depuis, l'an 1691, Louis XIV a uni cette Chambre des Comptes au Parlement. Il y a aussi une Sénéchaussée royale dans cette ville, qui est le lieu de la naissance de Henri le Grand. * De Marca, *Hist. de Bearn.*

* P A U D I T Z, (N. . .) naquit dans la Basse Saxe. Il fut Disciple de Rembrant. Il peignit de belles piéces pour l'Evêque de Ratisbonne, & pour Albert-Sigismond, Duc de Baviére. Un jour Pauditz fit une gageure avec Roller, Peintre de Nuremberg, à qui peindroit le mieux un loup qui dévore une brebis. Ces piéces étant achevées eurent chacune leurs partisans; mais Pauditz fut si mortifié de ce que l'on trouvoit dans le tableau de son Concurrent quelque chose de mieux exécuté que dans le sien, qu'il en mourut de chagrin peu de jours après. * M. Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, tome 2, p. 42.

P A V E N C E, *Paventia*, Déesse du Paganisme, à qui les méres & les nourrices recommandoient les enfans pour les garan-

tir

tir de la peur, que les Latins appellent *Pavor*; d'où est venu le mot de *Pavence*. D'autres disent que cette Divinité étoit au contraire celle que les méres & les nourrices invoquoient, & dont elles menaçoient les petits enfans pour les faire craindre. * S. Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 4. *ch.* 11.

PAVESAN. *Papiensis* ou *Ticinensis Territorium*. C'est une contrée du Duché de Milan en Italie. Elle est entre le Lodéfan, le Milanois propre, la Laumelline, le Tortonois, l'Etat de Gênes & le Plaisantin. Le Pavesan est baigné par le Pô, & par le Tesin. Son territoire est si fertile, qu'on l'appelle *le Jardin de Milan*. Il renferme le territoire de Bobbio; & ses villes sont Pavie capitale, Voghera & Bobbio. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAVESE. *Voyez* PAVESAN.

PAVIE, *Ticinum*, *Papia*, *Papia Flavia*, sur le Tesin, ville d'Italie, est capitale du petit païs dit *Pavese* en Italien & *Pavesan* en François, avec Université & Evêché, qui dépend immédiatement du saint Siége. Elle est bien fortifiée, & est située dans une campagne, sur le bord de la riviére, qui lui fournit tout ce qu'elle peut souhaiter de commode & de necessaire à ses Habitans. La fondation de Pavie est si ancienne, que les plus doctes Historiens n'en disent rien que d'incertain. Il y a pourtant quelque apparence qu'elle fut fondée par les Gaulois, peu après Milan. Elle fut depuis soumise aux Romains, & fut ensuite saccagée dans le cinquiéme siécle par Attila, & ruinée par Odoacre qui y assiégea Oreste. Les Lombards s'en étant rendus les maîtres sous Alboin leur Roi, qui la prit après un long siége, en firent la capitale de leur Etat. Charlemagne s'en rendit maître en 774. & prit leur Roi Didier prisonnier. Ensuite elle fut soumise aux Rois d'Italie jusqu'à ce que l'Empereur Othon, I. du nom, la prit en 951, & donna la chasse à Berenger & à son fils. En 1004, Pavie fut presque toute brûlée par un incendie; & en 1050, ses Habitans eurent une cruelle guerre avec les Habitans de Milan. Depuis elle a été soumise à divers Tyrans, jusqu'à ce que les Visconti de Milan la joignirent à leur Etat. Le Roi François I. ayant pris Milan, assiégea Pavie, & y fut fait prisonnier en 1525. Odet de Lautrec Général des François, la reprit en 1529. Cette ville fut encore prise & reprise les années suivantes, jusqu'à ce qu'elle est enfin restée aux Espagnols. L'Université fut fondée par l'Empereur Charles IV. en 1361. On y voit les Colléges du Pape, de Borromée, des Grisons, des Mariens, des Jésuites, &c. avec un grand nombre d'églises magnifiques. Celle des Religieux Augustins, dépositaire du corps de S. Augustin, est très célébre. On montre encore le tombeau de Boece à Pavie, qui a produit grand nombre d'Hommes Illustres. Pline, Tacite, Ptolomée, Strabon, Paul Diacre, Luitprand, &c. font souvent mention de cette ville. Ils sont allégues par Antoine-Marie Spléta, & par Bernard Sacco, *in Hist. Ticin.* & par Léandre Alberti, *Descr. Ital.*

CONCILES DE PAVIE.

Divers Evêques s'assemblérent en 850 à Pavie, pour décider de quelques affaires ecclésiastiques. Ils y dresserent vint-cinq chapitres, & cinq autres pour régler d'autres affaires qui regardoient le temporel. Ce qui fut confirmé par les Empereurs Louis & Lothaire. Ce Concile fut célébré avec tant d'applaudissement, que les Prélats furent encore convoquez pour y en célébrer un autre l'an 855. Nous avons les Ordonnances qu'on y fit pour la Discipline ecclésiastique. Charles *le Chauve* s'étant fait couronner Empereur à Rome, tint en 876, à Pavie, une assemblée générale, où son élection fut confirmée par les Prélats & par les Grands du Royaume. Le Pape Léon IX célébra l'an 1049, un Concile à Pavie, contre les Simoniaques. Ceux qui suivoient le parti de l'Empereur Henri IV, dit *le Vieil*, s'y étant assemblez l'an 1076, eurent la hardiesse de condamner le Pape Grégoire VII, qui les avoit excommuniez dans un Concile tenu à Rome. On en met un autre tenu environ l'an 1162. Ange Pérusio, Visiteur en cette ville, y publia des Ordonnances Synodales, l'an 1576.

PAVIE (Jacques Menbona, Cardinal de) connu sous le nom d'AMMANATO & de PICCOLOMINI, étoit natif de Luques, ou plutôt de Villa Basilica dans l'Etat de Luques, où il naquit le huitiéme mars 1422 d'une famille peu considérable. Il fit du progrès dans les Lettres, & alla à Rome, où il fut Secretaire du Cardinal Capranica, puis de Calixte III, & enfin de Pie II. Ce dernier, qui aimoit les Lettres, eut une grande inclination pour lui, l'adopta dans la famille de Piccolomini, qui étoit la sienne, lui donna l'Evêché de Pavie, & le fit Cardinal l'an 1461. Le Cardinal de *Pavie* exerça de grands emplois sous ce Pontificat, & sous celui de Sixte IV, qui l'envoya Légat en Ombrie, & lui donna les Evêchez de Frescati, & de Luques. Il a écrit divers Ouvrages dont il nous reste un volume de lettres, & l'Histoire de son tems. Ce grand homme, étant attaqué d'une fiévre quarte, se fia à un Médecin de village qui lui donna un reméde si violent, qu'il mourut quelque tems après l'avoir pris, âgé de 57 ans, six mois & deux jours. Ce fut le dixiéme septembre de l'an 1479, à Saint-Laurent près du Lac de Bolsene. Son corps fut porté à Rome par Décret du Pape, & enterré dans l'église des Augustins. Il paroît par son testament qu'il souhaitoit d'être enterré dans l'église de S. Pierre à côté du Pape Pie II. Mais Sixte IV cassa le testament, & s'empara des huit mille pistoles que Piccolomini avoit chez les Banquiers. Jacques de Volterre, Secretaire de ce Cardinal, a écrit sa Vie & a publié ses Ouvrages. * Paul Jove, *in Elog. c.* 20. Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Aubery, *Hist. des Card.* &c.

* PAVIE (Raymond de) Baron de Fourquevaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Ambassadeur en Espagne & Gouverneur de Narbonne. Il a été employé avec succès dans les armées & dans les négociations sous cinq Rois, François I, Henri II, & ses trois fils. Il commença à servir en Italie sous M. de Lautrec en 1528, âgé de 19 ans. Ensuite après avoir porté les armes en Savoye, & en Piémont, il profita du loisir de la Tréve, pour composer un Ouvrage intitulé, *Instruction sur le fait de la Guerre*, & dans d'autres éditions *Traité de la Discipline Militaire*. En 15[illegible] il fut envoyé en Ecosse & ensuite en Irlande pour le service de la Reine Marie Stuart. Il fut depuis chargé de plusieurs [illegible]mandemens en Allemagne & en Italie. A la bataille de [illegible]no, il fut blessé au front d'un coup de pique & pris pri[sonnier]. On crut en France qu'il avoit été tué, & sa femme *Anne* [mourut] sur le champ de douleur, en apprenant cette fausse nouvelle. En 1557, ayant été fait Gouverneur de Narbonne, il se servit d'un stratagême singulier, pour se défaire de plusieurs H[abitans] [illegible]*ces*. Il fit publier que deux Chevaliers Espagnols devoient se battre publiquement en duel. Il fit poser des barrières pour les Combattans, & dresser des échaffauts pour les Juges. Tout le peuple étant sorti de la ville pour assister à ce prétendu spectacle, il fit fermer les portes de la ville, & ne laissa rentrer que les Sujets fidéles au Roi. En 1565, il fut envoyé Ambassadeur en Espagne. Il mourut à Narbonne l'an 1574. En 156[illegible], il écrivit un *Discours de la défaite des Provençaux*, *après la bataille de S. Gilles en Languedoc*. Il avoit épousé 1. *Anne* d'Anticamérata, fille d'*Antoine*, Seigneur de Villeneuve & de Loubens, & d'*Isabeau* de Lautrec, de laquelle il ne laissa point d'enfans: 2. *Marguerite* de la Jugie, fille de *Jacques*, Comte de Rieux en Languedoc & d'*Antoinette* d'Oraison dont il eut 1. *Claude*, qui fut tué étant fort jeune; & 2. FRANÇOIS qui suit, & *qui outre cela aura un article séparé*.

FRANÇOIS épousa *Marguerite* de Chaumeil, veuve du Baron de Bornazel, Sénéchal de Rouergue, dont il eut 1. *Charles*, qui n'eut que deux filles, dont l'une fut mariée à *N.* . . de Ciron, Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & l'autre à *N.* . . de Nolet; & 2. FRANÇOIS qui suit.

FRANÇOIS épousa *Foi* de Boulac, fille d'*Arnaud-Guilhem*, Seigneur de la Pomarède & de la Chapelle, & de *Catherine* du Gout du Bozet, dont il eut, 1. *Arnaud-Guilhem*, Chevalier de Malte; 2. JEAN-BATISTE qui suit; 3. *Jean*, Seigneur de la Chapelle; 4. *Jacques*, Religieux.

JEAN-BATISTE, Marquis de Fourquevaux & de Damiac, Seigneur de la Chapelle, épousa en 1664, *Marie-Gabrielle* de Foix-de-Mauléon, fille de *Paul*, Vicomte de Couserans, & de *Marie* de Clary dont il eut PAUL-GABRIEL qui suit.

PAUL-GABRIEL, Marquis de Fourquevaux, & Mestre-de-camp de Cavalerie, après avoir servi avec distinction, mourut à Strasbourg des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Hochstet. Il avoit épousé *Marie* de Prohenques, fille de *Guillaume*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Catherine* de Rudelle, dont il a laissé 1. *Jean-Batiste-Raymond*, Ecclésiastique; 2. *Marie-Gabrielle*, épouse de *Clément-Julien* de Scile, Baron de Lioux; 3. *Louise-Hélène*; & 4. FRANÇOIS-DENYS, marié en 1720, à *Henriette* de Catellan, fille de *François* de Catellan, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Marie* Bourguine de Boisset, dont il a des enfans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PAVIE (François de) Baron de Fourquevaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Surintendant de la Maison de Henri IV, lorsqu'il n'étoit que Roi de Navarre, & Chevalier d'Honneur de la Reine Marguerite, étoit fils de *Raymond* de Pavie & de *Marguerite* de la Jugie. Il mourut le sixiéme mars 1611. On a de lui *Les Vies de plusieurs grands Capitaines François*, parmi lesquelles est la Vie de Raymond de Pavie son pére. * Le même.

PAVILLI, bourg de Normandie dans le païs de Caux à quatre lieues de Rouen & à trois d'Yvetot. C'est un titre de Baronnie avec Haute Justice & château. Cette Baronnie a vingt-neuf fiefs nobles dans sa dépendance, & le patronage de six paroisses. * *Memoires dressez sur les lieux en* 1704. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PAVILLON (Nicolas) Avocat au Parlement de Paris, & grand-pére de celui qui suit, vivoit l'an 1580. La Croix-du-Maine en parle comme d'un homme très docte en Grec & en Latin, & d'un excellent Poëte. Il publia l'an 1573, à Lyon, un Discours sur l'élection que les Polonois firent du Duc d'Anjou pour leur Roi. Sa famille est originaire de Tours, mais établie à Paris depuis longtems.

PAVILLON (Nicolas) Evêque d'Alet en Languedoc, fils d'Etienne Pavillon, Correcteur de la Chambre des Comptes, & de Catherine de la Bistrade d'une famille noble de Paris, & petit-fils du précédent, naquit l'an 1597. La réputation de son zéle & de sa vertu engagea le Cardinal de Richelieu à le faire nommer par le Roi Louis XIII, à l'Evêché d'Alet en Languedoc l'an 1637. Quand il entra dans ce diocése, l'ignorance & les desordres y regnoient depuis long-tems. Le nouvel Evêque travailla avec un zéle infatigable à l'instruction & à la réforme de son Clergé & de son peuple. Il a publié entre autres Ouvrages un Rituel, & des Ordonnances pour son diocése, faites dans les Synodes depuis l'an 1640, jusqu'en 1647. & qui furent imprimées en 1655, à Avignon. Il renouvella aussi les Statuts synodaux depuis l'an 1640, jusqu'en 1670, & les fit imprimer la même année à Toulouse. Son Rituel ayant été déféré à Rome à la Congrégation de l'Inquisition, y a été mis à l'*Index*. Ce Décret n'a point été reçu publiquement en France, & le livre a continué de s'y débiter, comme tous les autres qui sont mis à l'*Index*, sans qu'on y ait observé les usages du Royaume. M. Pavillon mourut à Alet, où il avoit toujours résidé depuis qu'il en étoit Evêque, le huitiéme décembre de l'an 1677, âgé de 80 ans.

PAVILLON (Etienne) neveu du précédent, naquit à Paris en 1632, d'une famille de robe & riche. On lui fit apprendre les Belles Lettres avec soin & ensuite il fut envoyé chez son oncle l'Evêque d'Alet. Il y prit du goût pour la lecture de

IE-

l'Ecriture Sainte & des Péres, & aquit une grande connoissance de la Religion. A son retour il fut pourvû de la charge d'Avocat dans le Parlement de Metz. Eloquent, fort instruit du Droit Romain, des ordonnances des Rois de France, & du Droit Canonique, d'un jugement solide, d'une mémoire heureuse, & d'un extérieur agréable, il se fit aisément distinguer. Le changement des affaires, & la délicatesse de son tempérament, l'engagea à résigner son emploi & à vivre plus à lui même & à ses amis. On voulut l'engager à prendre soin de l'éducation d'un jeune Prince où il auroit pû pousser sa fortune, mais il aima mieux demeurer dans un cercle de Gens d'esprit dont il faisoit les charmes. L'Académie Françoise s'étant trouvée balancée en 1691, entre deux sujets qui partageoient les voix, un des Académiciens s'avisa de nommer M. Pavillon, & subitement les partis se réunirent pour le choisir. Après la mort de M. Racine il fut élu Membre de l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres. Il lui échappa plusieurs piéces de prose & de vers qui firent connoître de quoi il eût été capable, s'il se fût appliqué à quelque grand Ouvrage: chacune de ces piéces, où il paroissoit badiner, pouvoit passer pour un chef d'œuvre, & personne n'écrivit mieux que lui dans le goût de Voiture. Il mourut à Paris après de longues infirmitez le dixiéme janvier 1705, âgé de 73 ans. On a recueilli ses Poësies dans un volume in douze, imprimé à la Haye en 1715. mais près de la moitié des piéces ne sont pas de M. Pavillon. On en a fait une nouvelle édition, à Paris & à Amsterdam en 1720, avec des augmentations considérables. * *Journal des Savans de Paris. Hist. de l'Académie Royale des Inscriptions, tome 1. p. 337.*

P A V I N (Saint) Abbé au païs du Maine dans le sixiéme siécle, fut Primat du monastére de S. Vincent, bâti par S. Domnole, Evêque du Mans, près de cette ville. Il fut encore chargé par cet Evêque du soin d'un autre monastére, entre la riviere de Sarte & la Terre de Banney. Il mourut vers l'an 580. * Anonymus, *apud* Mabillonum, *Sæcul. III.*

P A V I N (Denys de Sanguin de Saint-) Bénéficier, natif de Paris, fils d'un Président des Enquêtes, qui par son mérite fut choisi pour remplir la place de Prevôt des Marchands, étoit grand-oncle de M. de Sanguin, premier Maître d'Hôtel du Roi, & Marquis de Livry. Il fut Disciple de Théophile. Il n'eut point d'autre passion que celle des Belles Lettres & de la Poësie, pour laquelle le beau tour de ses vers, & la délicatesse de ses expressions fait connoître la disposition qu'il avoit. Quoique d'une famille, dont le crédit l'eût pû élever à quelque poste fort honorable, il se contenta de la réputation que son esprit & son savoir lui avoient acquise, & goûta ainsi, avec une ambition raisonnable, *les délices de la vie du monde la plus charmante & la plus commode.* Il avoit beaucoup d'esprit & très-peu de Religion. M. Boileau lui ayant là-dessus lancé un trait dans sa premiere Satyre, il s'en vangea par cette Epigramme en forme de Sonnet.

Despreaux, grimpé sur le Parnasse
Avant que personne en sût rien,
Trouva Régnier avec Horace,
Et rechercha leur entretien.

Sans choix & de mauvaise grace
Il pilla presque tout leur bien;
Il s'en servit avec audace,
Et s'en para comme du sien.

Jaloux des plus fameux Poëtes
Dans ses Satyres indiscretes
Il choque leur gloire aujourd'hui.

En verité je lui pardonne:
S'il n'eût mal parlé de personne
On n'eût jamais parlé de lui.

M. Boileau repliqua à cette Epigramme par celle-ci,

Alidor assis dans sa chaise,
Médisant du Ciel à son aise,
Peut bien médire aussi de moi.
Je ris de ses discours frivoles,
On sait fort bien que ses paroles
Ne sont pas articles de foi.

M. Adrien de Valois s'est trompé, lorsqu'il a dit, *Valesiana*, p. 33. que S. Pavin s'étoit converti après avoir entendu, dit-il, une voix terrible au moment de la mort de Théophile qui mourut en 1626. M. Gui Patin nous apprend sa mort dans une lettre du onziéme avril 1670, & il ajoûte que le Curé de S. Eustache l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui restoit. On voit dans ses vers tout à la fois une finesse & une naïveté admirable, jointes à une délicatesse d'un goût exquis; ce qui le fit aimer & estimer de ceux qui se piquoient de science, de délicatesse, & de bon goût. Il mourut l'an 1670. Il étoit assez touché de la beauté de ses propres Ouvrages, puisqu'il fit cette Epigramme,

Tirsis fait cent vers en une heure,
Je vais moins vîte, & n'ai pas tort;
Les siens mourront avant qu'il meure;
Les miens vivront après ma mort.

* *Recueil des Poëtes François*, depuis Villon jusqu'à Benserade.

P A V I U S. Cherchez P A A U W.

P A U L (saint) *Paulus* ou S A U L, Apôtre & Docteur des Gentils, étoit natif de Tarse, ville de Cilicie, & en cette qualité Citoyen Romain. Son pere, qui étoit Pharisien, l'envoya à Jerusalem, où il fut élevé & instruit par Gamaliel, dans la science de la Loi. A l'âge d'environ 33 ou 34 ans, il fut si zélé pour la Loi Judaïque, que la croyant offensée par la prédication des Apôtres, il ne se contenta pas d'avoir lapidé S. Etienne, par les mains de ceux dont il gardoit les habillemens; mais il persécuta encore les Fidéles à Jerusalem. Comme il ne respiroit que le sang & le carnage des Chrétiens, il obtint des lettres du Prince des Prêtres, l'an 35 de l'Ere vulgaire, pour aller à Damas prendre tous ceux qu'il y trouveroit, & les faire prisonniers. Dans le chemin il fut tout à coup frappé d'une lumiére éclatante, qui le renversa; & il entendit en même tems une voix qui lui dit: *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous? Qui êtes-vous, Seigneur*, répondit-il? *Je suis Jesus que vous persécutez.* Saul tremblant à cette parole, s'écria, *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Il fut envoyé à Ananie, Prêtre de Damas, pour apprendre de lui les veritez du Christianisme, & il fut batisé la même année. Il s'arrêta quelque tems à Damas avec les Fidéles, prêchant dans les Synagogues des Juifs, que Jesus étoit veritablement le fils de Dieu. Quelque tems après, il fit un voyage en Arabie, & revint à Damas. Les Juifs qu'il confondoit, ne pouvant souffrir ce changement, firent diverses entreprises sur sa vie. Mais les Chrétiens en étant avertis, le descendirent de nuit dans une corbeille du haut des murs de la ville, dont on avoit fermé les portes, afin qu'il ne pût échapper. Lorsqu'il fut revenu à Jerusalem, l'an 38, il fut présenté aux Apôtres par saint Barnabé: ce fut alors qu'il commença à annoncer l'Evangile aux Gentils, qui le voulurent faire mourir. Les Chrétiens en ayant été avertis, le menérent à Césarée, & de là à Tarse. Il prêcha l'Evangile dans la Cilicie, ensuite dans la Syrie pendant trois ans; & après cela il revint à Tarse, d'où saint Barnabé le mena à Antioche. Ils y instruisirent une si grande quantité de personnes, que ce fut alors que le nom de *Chrétiens* fut donné pour la premiére fois aux Disciples. Il fut de là envoyé avec Barnabé à Jerusalem, pour y porter les aumônes des Chrétiens d'Antioche. Ils y arrivérent l'an 43, pendant la persécution des Chrétiens par le Roi Agrippa; & n'y ayant vû aucun des Apôtres, ils retournérent à Antioche, d'où ils furent envoyez, par l'ordre du Saint Esprit, pour le ministére de l'Evangile. Ils convertirent dans l'Isle de Cypre le Proconsul Sergius Paulus; & on croit que ce fut de lui que *Saul* prit le nom de *Paul*, parce que c'est alors la premiére fois que saint Luc le lui donne. Ayant quitté l'Isle de Cypre, ils passérent dans l'Asie Mineure; & s'arrêtérent à Antioche de Pisidie, où saint Paul prêcha dans la Synagogue, & ayant été rebuté par les Juifs, il déclara qu'il alloit prêcher aux Gentils. D'Antioche de Pisidie ils allérent à Icone, où ils convertirent plusieurs Juifs & Gentils. Mais craignant d'être lapidez par les Juifs, ils allérent à Lystre où Paul guérit un homme perclus des jambes, miracle qui le fit respecter comme un Dieu. Mais quelques Juifs venus d'Icone & d'Antioche de Pisidie, émûrent la populace contre eux. S. Paul accablé de pierres, fut traîné hors de la ville, & laissé pour mort sur la place. Il y revint néanmoins, en sortit le lendemain, & alla avec saint Barnabé à Derbe; & après y avoir fait beaucoup de Chrétiens, ils revinrent à Lystre, retournérent à Icone & à Antioche de Pisidie, ordonnant des Prêtres dans chaque église. Après avoir traversé la Pisidie, ils vinrent à Perge en Pamphylie, où ils prêchérent quelque tems. Ils passérent ensuite à Attalie, & de là ils s'embarquérent pour retourner en Syrie. L'an 48, ils revinrent à Antioche d'où ils furent envoyez à Jerusalem en l'année 51, pour consulter les Apôtres & les Anciens, sur l'observation des cérémonies légales. Cette question ayant été décidée dans le Concile de Jerusalem, saint Paul retourna à Antioche avec saint Barnabé; mais ils se séparérent à l'occasion de Marc. S. Paul prit Silas avec lui, & alla visiter les églises de Syrie & de Cilicie. Etant en Lycaonie, il prit avec lui Timothée. De Lycaonie il passa en Phrygie & en Galatie, où il prêcha aux Gentils, & voulut aller dans la province d'Asie & en Bithynie; mais l'Esprit de Dieu l'en empêchant, il arriva à Troade, où il fut appellé en Macédoine. Il prêcha à Philippes, y convertit Lydie, Marchande de pourpre, & guérit une possedée. Paul & Silas furent déferez aux Magistrats qui les firent fouetter & mettre en prison: mais ces Magistrats furent eux mêmes obligez de les en tirer. De Philippes, S. Paul alla à Thessalonique, où il prêcha trois samedis de suite dans la Synagogue, & aux Gentils. Il logeoit chez un Chrétien nommé *Jason*, dont la maison fut attaquée par le peuple. Saint Paul fut obligé de se retirer de Thessalonique, & s'en alla à Berée, où il convertit des Juifs & des Gentils. Mais les Juifs ayant excité contre lui la populace, il s'embarqua pour aller à Athénes. Ce fut là où il parla dans l'Aréopage, & qu'il convertit Denys l'*Aréopagite*, & une femme nommée *Damaris*. D'Athénes il vint l'an 52 à Corinthe, où il demeura dix-huit mois, après lesquels il s'embarqua à Cenchrée, pour retourner en Syrie. Ce fut à Cenchrée qu'il fit le vœu des Nazaréens. Il s'arrêta peu de tems à Ephése, passa par Antioche, traversa la Galatie, la Phrygie & les autres provinces d'Asie les plus éloignées de la mer, & se rendit à Ephése, où il prêcha longtems l'Evangile, & fut enfin chassé, par la conjuration de l'Orfévre Démétrius, qui souleva le peuple contre lui, à cause du peu de débit que cet Orfévre faisoit des statues de la Diane d'Ephése, dont le culte étoit interrompu par la prédication de S. Paul. Il passa ensuite par la Macédoine, où il séjourna quelque tems; & enfin il vint pour la quatriéme fois à Jerusalem, l'an 58. Il y fut arrêté par le Tribun Lysias, & conduit à Felix, Gouverneur de la Judée, qui le retint prisonnier pendant deux ans à Césarée, & qui en partant le laissa en prison pour faire plaisir aux Juifs. Festus, successeur de Lysias, étant allé à Jerusalem, S. Paul fut accusé devant lui. Il eut audience de Festus, qui le voulut mener à Jerusalem pour le juger; mais S. Paul averti que les Juifs vouloient le tuer en chemin, en appella à César. Il fut encore entendu quelques jours après, devant le Roi Agrippa II, & partit ensuite pour Rome. Ayant fait nau-

naufrage, il passa trois mois de l'hiver dans l'Isle de Malte, & arriva à Rome l'an 61. Il y demeura deux ans prisonnier sur sa parole, au bout desquels il en sortit. Plusieurs ont cru qu'il étoit alors allé en Espagne; mais c'est un fait fort incertain, quoiqu'attesté par quelques Anciens. Il y a plus d'apparence qu'il retourna voyager en Asie & dans la Gréce: quoi qu'il en soit, étant revenu à Rome avec S. Pierre, il y eut la tête tranchée, l'an 65 de nôtre Ere. Nous avons quatorze Epîtres de S. Paul, qui portent toutes, à l'exception de celle qui est adressée aux Hébreux, le nom de cet Apôtre. Elles ne sont pas rangées dans le Nouveau Testament selon l'ordre des tems. On a mis d'abord celles qui sont écrites à une église entiére; puis celles qui sont adressées à des particuliers. La premiére est l'Epître aux Romains, écrite de Corinthe, l'an 57 ou 58; la premiére Epître aux Corinthiens, écrite d'Ephése, vers la Pentecôte de l'an 57; la seconde lettre écrite aux Corinthiens, vers le milieu de la même année; l'Epître aux Galates, écrite à la fin de l'an 56; l'Epître aux Ephésiens, écrite pendant qu'il étoit prisonnier à Rome; l'Epître aux Philippiens, écrite à la fin de 61, ou au commencement de 62; l'Epître aux Colossiens, envoyée par Tychique & par Onésime, l'an 62; la premiére Epître aux Thessaloniciens, qui est la plus ancienne, étant écrite après qu'il fut chassé de cette ville, l'an 52; la seconde Epître aux mêmes, écrite quelque tems après; la premiére Epître à Timothée, qui lui est adressée, après que S. Paul l'eut laissé à Ephése, l'an 58; la seconde adressée au même, écrite par S. Paul, pendant qu'il étoit prisonnier à Rome; la Lettre à Tite, après qu'étant sorti de Rome, il revint en Asie, vers l'an 63; la Lettre à Philémon, écrite de Rome l'an 61; & l'Epître aux Hébreux. Quelques Anciens ont douté que celle-ci fût de saint Paul. Quoique quelques uns l'ayent attribuée à saint Clément, à S. Luc, ou à saint Barnabé, cependant elle contient des circonstances qui ne sauroient convenir qu'à S. Paul, & qui ne conviennent point aux autres. Les Anciens ont cru qu'elle avoit été écrite en Hébreu, comme S. Jérôme le remarque. Il se peut faire qu'elle ait été traduite par S. Luc ou par saint Clément; mais constamment elle est de S. Paul. Il l'a écrite de Rome, pendant qu'il étoit encore dans les liens, ou peu de tems après qu'il en fut délivré, c'est à dire, au commencement de l'an 63. On avoit supposé autrefois une Lettre de saint Paul aux Laodicéens, que saint Jérôme considére comme une piéce certainement supposée & rejettée de tout le monde, *quæ ab omnibus exploditur*. On en a encore une sous ce titre, laquelle est différente de celle dont les Péres ont parlé, & qui est visiblement supposée. Il faut porter le même jugement des Lettres de S. Paul à Sénéque. A l'égard des Actes de sainte Thécle, un Prêtre d'Asie fut convaincu par saint Jean l'Evangéliste de les avoir fabriquez. * *Actes des Apôtres, ch. 8. & suiv.* Saint Paul, *dans ses Epîtres.* Eusébe. S. Jérôme. S. Ambroise. S. Chrysostome. S. Augustin. Sophronius. Oecuménius. Les autres Interprétes des Epîtres de saint Paul. *Consultez* aussi Baronius, *in Annal. Eccles.* Godeau, *Vie de saint Paul, & Hist. de l'Eglise.* Petau, Scaliger & Riccioli, *Chron. Reform.* J. Pearson, *Annal. Paulini.* M. Du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible, & sur le Nouveau Testament.*

P A U L (saint) premier Hermite, c'est à dire, le premier des Solitaires Chrétiens, dont l'Histoire nous a donné connoissance, étoit né de parens fort riches, dans la Basse Thébaïde, du tems de l'Empereur Alexandre Sévére. Il perdit son pére & sa mére à l'âge de 15 ans, & se trouva en possession de grands biens. La persécution de l'Empereur Déce contre les Chrétiens étant survenue, Paul se retira dans une maison de campagne; mais son beau-frére l'ayant dénoncé, il s'enfuit dans le désert. Il y trouva une caverne, dont il déboucha l'entrée, & où il fit sa demeure l'an 250, âgé de 22 ans. Il y passa le reste de sa vie, qui fut en tout de 112 ou 113 ans, s'étant nourri jusqu'à 53 ans des fruits du palmier qui étoit au pié de la montagne; & depuis miraculeusement par un corbeau, qui lui apportoit tous les jours du pain. Saint Antoine averti en songe qu'il y avoit un Solitaire plus parfait que lui, entra dans le désert, & vint jusqu'à la grotte de Paul. Il eut le bonheur de l'entretenir. Paul lui déclara que l'heure de sa mort étoit proche, & le pria d'aller quérir le manteau que lui avoit donné saint Athanase, & de l'apporter pour l'ensevelir. Saint Antoine retourna promptement à son monastére, & revint à l'habitation de Paul, où il le trouva mort, & l'ensevelit. Deux lions vinrent faire la fosse, dans laquelle S. Antoine l'enterra. Ceci s'est passé l'an 341. * *Vie de saint Paul par S. Jérôme.* Baillet, *Vies des Saints, au dixiéme de janv.*

☞ Il y a un Ordre Religieux, qu'on appelle communément *les Hermites de saint Paul*, parce qu'ils reconnoissent saint Paul, premier Hermite, pour leur Patron. Cet Ordre fut institué en Hongrie par Eusébe de Strigonie, vers l'an 1215, & fut réformé par Paul, Evêque de Vesprim, vers l'an 1363. Il s'est établi l'an 1553, une autre Congrégation d'Hermites de saint Paul en Espagne & en Italie. * Polydore, *Hist. des Ordres Religieux, t. 7.* édit. de Paris, *in quarto*, 1715.

P A U L (saint) Evêque de Constantinople. *Cherchez* P A U L I, Evêque de Constantinople.

P A U L (saint) Evêque de Narbonne, si l'on en croit l'ancienne Tradition, étoit le même Sergius Paulus, Proconsul, que l'Apôtre saint Paul convertit à la Foi dans l'Isle de Cypre. Cette Tradition, qui est autorisée par le Martyrologe Romain, est contestée par plusieurs Savans hommes de ce tems. Paul, qui étoit des plus illustres familles de Rome, & qui avoit passé par les charges les plus considérables de la République, ayant été envoyé Proconsul en Cypre, pour gouverner cette isle au nom de l'Empereur & du Sénat, voulut entendre saint Paul, qui y prêchoit l'Evangile. Un Juif Magicien, nommé Elymas, ou *Bar-Jesu*, qui faisoit le Prophéte, le détourna de conférer avec le saint Apôtre; mais les artifices de cet Imposteur eurent peu de pouvoir sur l'esprit de Sergius Paulus, qui crut d'abord en Jesus-Christ, & demanda le batême. On dit que ce fut de lui que l'Apôtre emprunta le nom de *Paul*; car auparavant il étoit appellé *Saul* dans les Actes des Apôtres, & c'est seulement après cette action, que l'on commença à le nommer *Paul*. On tient par tradition que Paul vint trouver l'Apôtre S. Paul à Rome, [illegible] avoit été amené prisonnier sous l'Empereur Néron; [illegible] compagna lorsqu'il entreprit le voyage des Gaules & [illegible]gne, & qu'il fut ordonné Evêque du païs de Narbonne par [le] saint Apôtre: ce qui néanmoins a besoin de preuves. [illegible] disent que Paul tint premiérement son siége à Béziers, & [é]tant ensuite appellé par ceux de Narbonne, il laissa [illegible] disciple Evêque à Béziers, & s'appliqua entiérement [illegible] des Narbonnois. Les Espagnols veulent aussi qu'[il] [illegible] Apôtre, & le peu de distance qu'il y a de Narbonne [illegible] est le fondement de cette opinion. Quoiqu'il en [soit], on [croit] que Paul ait été le premier Evêque de Narbonne, [où] il y a fini heureusement sa vie. Le Martyrologe de France dit que ce fut par le martyre: mais on n'en a point de preuves certaines, & les Actes de sa vie & de son martyre n'ont aucune autorité. * Bollandus. Le Pére Labbe. Sainte-Marthe.

P A P E S du nom de P A U L.

P A U L, I. de ce nom, Pape, fut mis sur le saint Siége après *Etienne* II, son frére, l'an 757, malgré la brigue de quelques Clercs qui vouloient élever au pontificat Théophylacte, qui étoit Archiprêtre. Ce Pape écrivit à Pepin Roi de France, pour lui faire savoir son élection, & travailla avec beaucoup de zéle pour la conversion de l'Empereur *Constantin Copronyme*, Iconomaque; mais ce fut inutilement. Il fonda diverses églises, où il transféra les corps de plusieurs saints Martyrs, & implora le secours du Roi Pepin contre les Grecs & les Lombards. Ce Pape mourut le 29 juin de l'an 767, ayant tenu le siége dix ans & un mois, & eut pour successeur ETIENNE III. Il y a 22 lettres de lui dans la collection de Gretser. * Anastase, *en sa Vie.* Baronius, *in Annal. &c.*

P A U L II, Vénitien, nommé PIERRE Barbo, Cardinal du titre de saint Marc, & neveu du Pape Eugene IV, fut élu Pape après *Pie* II, sur la fin du mois d'août de l'année 1464. Il étoit fils de NICOLAS Barbo, & de *Polyxene*, sœur du Pape Eugene IV, qui lui donna l'Archidiaconé de Bologne, l'Evêché de Cervie en la Romagne, une charge de Protonotaire Apostolique, de ceux qu'on appelle *Participans*, & enfin le chapeau de Cardinal en 1440. Calixte III l'envoya Légat dans la Campagne de Rome. Quelques Auteurs disent que le Cardinal Barbo pleuroit facilement, & ne manquoit jamais de donner des larmes, quand il manquoit de bonnes raisons, pour persuader ce qu'il vouloit. C'est pour cela que Pie II, le nommoit *Notre-Dame de Pitié.* Au reste, il étoit bien fait, magnifique, & se piquoit de faire toutes choses avec grand éclat. On croit qu'il est le premier qui a institué que les Cardinaux porteroient le chapeau rouge. Platine qui finit en lui ses Vies des Pontifes Romains, en parle aigrement, & dit qu'il n'aimoit point les Gens de Lettres; qu'il appelloit Hérétiques tous ceux qui en faisoient profession; & qu'il supprima le Collége des Abbréviateurs, composé des plus beaux Esprits de Rome. Mais les autres Auteurs le représentent comme un homme doux, & le louent, parce qu'il travailla pour le soulagement de ses Sujets de l'Etat Ecclésiastique, pour établir la paix en Italie, & pour liguer les Chrétiens contre les Turcs. Il voulut se nommer Formose, puis Marc; mais on lui fit changer de sentiment, parce que le premier nom, qui signifioit beau en Latin, sembleroit avoir été mendié en faveur de sa bonne mine, & que l'autre étoit celui du saint Protecteur de Venise, & le cri de guerre des Vénitiens. Paul II mourut subitement le 25 juillet 1471, pour avoir mangé deux melons à son dîner. Il étoit âgé de 53 ans, dix mois & trois jours, & avoit regné six ans, dix mois & 26 jours. Les Protestans ont parlé très-desavantageusement de ce Pontife, & ont avancé qu'il fut étranglé par un homme qui le trouva avec sa femme, ce qui est très-contraire à la vérité. Voici les vers de Janus Pannonius au sujet de ce Pontife,

Pontificis Pauli testes ne Roma requiras,
Filia quam genuit, sat docet esse marem.
Sanctum non possum, Patrem te dicere possum,
Cum video natam, Paule Secunde, tuam.

Cela se confirme par ces vers d'un autre Poëte.

Quum sit filia, Paule, sit tibi aurum
Quantum Pontifices habere raros
Fluis Roma petat, Pater vocari
Sanctus non potes, at potes Beatus.

Nous avons les Ordonnances & les Epîtres de Paul II; à qui on attribue un Traité des Régles de la Chancellerie. Son corps fut enterré dans l'église du Vatican, où l'on voit son tombeau. Sixte IV, lui succéda. * Ambroise de Vignate, *Orat. ad Paul II.* Platina, *in Paulo II.* Gretser, *in Exam. c. 64.* Bzovius. Sponde, & Raynaldi, *in Annal.* *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition, où cet Auteur amasse ce que les Catholiques & les Protestans avancent pour ou contre le Pape Paul II, & les preuves sur lesquelles on se fonde.

P A U L III, Romain, nommé ALEXANDRE Farnése, Doyen du Sacré Collége, & Evêque d'Ostie, fut élu d'une commune voix par 34 Cardinaux qui se trouvérent au Conclave, après la mort de Clément VII. Il étoit fils de PIERRE-LOUIS Farnése, & de *Jannelle* Cajétan; il avoit été fait Cardinal par Alexandre VI, en 1493; & avoit été élevé aux Evêchez de Parme, de Frescati, de

Paleſtine, de Sabine, de Porto, & d'Oſtie. Depuis il avoit été Légat à Viterbe, dans la Marche d'Ancône, & avoit ſervi utilement le ſaint Siége, & le Pape Clément VII. pendant ſa priſon. On l'avoit propoſé pour être Pape après Léon X, & après Adrien VI; mais le Ciel qui lui deſtinoit cette dignité pour un autre tems, inſpira ſon élection après la mort de Clément VII. Il fut choiſi le 13 octobre de l'an 1534, & couronné le troiſiéme novembre, âgé de 67 ans. Dans un tems que l'Egliſe étoit combattue par les Proteſtans, il crut qu'il devoit travailler de tout ſon pouvoir, pour s'oppoſer à leurs deſſeins, & députa neuf Cardinaux pour faire un recueil des points néceſſaires à la réformation du Clergé; & cependant indiqua un Concile Général à Mantoue. Deux obſtacles pouvoient empêcher l'exécution de ſes deſſeins; les courſes des Turcs, & la guerre entre les Princes Chrétiens. Il travailla pour remédier à l'un & à l'autre de ces malheurs, & fit avec l'Empereur & les Vénitiens une ligue contre les Ottomans, qui échoua par la faute de Doria Général de la flotte. En 1538, le Pape aſſembla le Roi François I, & Charles-*Quint*, Empereur, à Nice en *Provence*, où il ſe trouva lui même, & où il leur fit jurer une tréve de dix ans. Elle ne dura pas ſi longtems, par la faute & par l'ambition de Charles-*Quint*. Depuis, le Duc de Mantoue ayant refuſé de donner cette ville pour le Concile que le Pape avoit indiqué, on réſolut de le célébrer à Vicenze dans le Domaine de Veniſe; & enfin pour contenter les Proteſtans, on le convoqua à Trente, où la premiére Seſſion commença le treiziéme décembre, troiſiéme Dimanche de l'Avent de l'an 1545. Le Concile fut transféré à Bologne à cauſe de la peſte, fut interrompu à cauſe des guerres entre les Princes Chrétiens, & fut terminé en 1563. Ce Pape établit l'Inquiſition, & approuva l'Inſtitut de la Compagnie de Jesus, avec diverſes autres Congrégations. Il condamna hautement l'*Interim* dont l'Empereur convint avec les Proteſtans d'Allemagne. Paul III avoit un fils nommé Pierre-Louis-Farnese qu'il fit Duc de Parme. Ce dernier fut pére d'Octavio, qui ſachant que le Pape avoit deſſein de reſtituer Parme à l'Egliſe, écrivit au Cardinal *Alexandre* Farnéſe ſon frére, que ſi on ne lui rendoit ce Duché, il ſe joindroit pour le recouvrer, à Ferdinand de Gonzague, Général des troupes Impériales, qui avoit pris Plaiſance. Cette ingratitude affligea ſi fort le Pape, qu'il fut attaqué de la fiévre, & mourut au Mont-Quirinal le dixiéme novembre de l'an 1549, âgé de 81 ans, huit mois & dix jours, & enterré au Vatican, où l'on lui dreſſa l'Epitaphe ſuivante, faite par Fauſtus Sabæus,

Diſcite, Mortales, fluxa ut ſit gloria mundi,
Ut terrena brevi tempore regna ruant.
Tertius hic gelido condor ſub marmore Paulus;
Continet hæc cineres nunc brevis urna meos.
Funera non lacrymis mea ſunt ſpargenda, peregi
Naturæ curſum, mors nova vita fuit.

On dit qu'en mourant il déteſta le peu de reconnoiſſance de ſes parens, & répéta ſouvent ces paroles du Prophéte, *Si mei non fuiſſent dominati, tunc immaculatus eſſem, & emundarer delicto maximo.* Ce Pape ſavoit l'Aſtronomie, avoit écrit aſſez poliment en vers, avoit adreſſé diverſes lettres d'érudition à Eraſme, au Cardinal Sadolet & à d'autres, & avoit même compoſé des remarques ſur quelques Epîtres de Cicéron. On doit éviter de conſulter ſur ſon chapitre, Bernardin Ochin, Verger, Balée, & Sleidan, qui ont parlé très-deſavantageuſement de lui. On doit plutôt s'en rapporter au jugement qu'en font les Cardinaux Bembo & Sadolet. Ce n'eſt pas qu'on puiſſe défendre toutes les actions du Pape Paul III: il étoit homme, & comme tel il a été ſujet à de grandes foibleſſes. C'eſt ce que le Sieur Aubéry a remarqué dans la ſeconde partie de ſon Hiſtoire générale des Cardinaux, en répondant à Henning, Auteur Proteſtant, qui a écrit des choſes très-deſavantageuſes à la gloire de ce Pontife. *Il eſt aiſé*, dit-il, *de découvrir l'intention de cet Auteur, qui croit battre en ruine l'Egliſe Catholique, en noirciſſant la réputation de celui qui en eſt le Chef viſible; & il ne veut pas conſidérer que, quand les crimes que lui & ſes ſemblables ſuppoſent contre les Papes, ſeroient auſſi véritables qu'ils ſont faux, l'on n'en pourroit conclurre autre choſe, ſinon que Dieu n'a pas voulu choiſir des Anges pour la conduite des hommes; mais qu'il l'a confiée à des hommes, qui ne pouvant ignorer la fragilité de leur nature, ſont d'autant plus obligez à compatir aux imperfections & aux défauts des autres.* Jules III fut Pape après Paul III. * Bembo & Sadolet, *in Epiſt.* François de Beaucaire, *in Comment. Rerum Gall. l.* 23. & 25. Coccius, *in Theſauro.* Onuphre. Ciacconius. Victorel & Du Chêne, *in ejus Vita.* La Rochepoſay, *in Nomencl. Card.* Sponde, *in Annal.* &c.

PAUL IV, de Naples, Doyen des Cardinaux, nommé auparavant Jean-Pierre Caraffe, étoit fils de Jean-Antoine, fils du Comte de Matalone, & naquit en 1476. Il fut dès l'âge de 18 ans Camérier ſecret du Pape Alexandre VI; & après ſa mort, le Pape Jules II le fit Archevêque de Chiéti dans le Royaume de Naples à l'âge de 28 ans. Le même Pontife l'envoya quelque tems après Nonce vers Ferdinand d'Aragon, qui prenoit alors poſſeſſion du Royaume de Naples. En 1513, il aſſiſta au Concile de Latran, d'où Léon X l'envoya Nonce vers Henri VIII, Roi d'Angleterre; puis il alla avec la même qualité en Eſpagne auprès du Roi Ferdinand. Charles-Quint ſucceſſeur de ce Prince, nomma Caraffe à l'Archevêché de Brindiſi; mais il le garda peu, l'ayant remis en 1524, avec celui de Chiéti entre les mains du Pape, pour s'aſſocier avec Gaëtan de Thienne pour l'établiſſement d'une Congrégation de Clercs Réguliers dits depuis *Théatins*, dont il fut le premier Supérieur pendant trois ans. Saint Gaëtan lui ſuccéda; & après que celui-ci eut fait ſon tems, le même Caraffe fut élu une ſeconde fois Supérieur de cette Congrégation. Le Pape Paul III le nomma Cardinal en 1536, & voulut qu'il reprît l'Archevêché de Chiéti, qui vint à vaquer cette même année: il fut depuis élevé à l'Archevêché de Naples: mais les Eſpagnols l'empêchérent d'en prendre poſſeſſion. Enfin il ſuccéda dans la Papauté à Marcel II, 22 jours après la mort de ce Pontife, le 23 mai 1555, jour de l'Aſcenſion de Notre-Seigneur, étant âgé de 80 ans. Ce Pape avoit une grande connoiſſance des Sciences & des Langues; mais ſon extrême ſévérité le fit redouter après ſon élection, ſur tout parce qu'il avoit réſolu de travailler à remédier aux abus de la Cour de Rome. Il accorda néanmoins tant de priviléges aux Romains, que le peuple après l'en avoir fait remercier, lui éleva une ſtatue de marbre au Capitole. D'ailleurs il travailla ſérieuſement à la réforme des mœurs & des habits des Eccléſiaſtiques; il retrancha les abus qui ſe commettoient dans les expéditions par l'avarice des Officiers; il condamna les livres impies & les Hérétiques; châtia les blaſphémateurs; défendit les lieux infames; condamna les Apoſtats, & chaſſa même ſes neveux de Rome, parce qu'ils abuſoient de leur autorité contre les loix de la Juſtice & de la Religion. Comme il avoit autrefois conſeillé l'établiſſement de l'Inquiſition à Paul III, il la confirma par ſes ſoins & par de grands priviléges. Il obligea les Evêques d'aller réſider dans leurs diocéſes, & les Religieux de rentrer dans leurs monaſtéres; & érigea en 1559, l'Archevêché de Goa dans les Indes, & ceux de Cambray, de Malines & d'Utrecht dans les Païs-Bas, avec divers Evêchez pour leur ſervir de ſuffragans. Ce Pontife fit alliance avec Henri II, Roi de France, qu'il ſollicita d'entreprendre la conquête du Royaume de Naples, & travailla pour rétablir la Religion en Angleterre, ſous le régne de la Reine Marie. Ces ſoins lui firent des ennemis ſecrets, qui attentérent à ſa vie dans une conjuration, dont on accuſa les Eſpagnols d'être les auteurs. Enfin, il mourut le 18 août de l'an 1559, âgé de 83 ans, un mois & 22 jours. La fureur du peuple fut ſi grande après ſa mort, qu'il briſa la ſtatue qu'il lui avoit élevée, rompit ſes armes, & brûla la maiſon de l'Inquiſiteur: de ſorte que ſon corps fut mis au Vatican dans un petit tombeau de brique. Depuis, le Pape Pie V fit mettre le corps de Paul IV, dans un ſépulchre de marbre, qu'il fit élever en l'égliſe des Dominicains de la Minerve, avec une Epitaphe qui marque en abbrégé les vertus de ce grand Pontife. Il avoit écrit divers Traitez, *De ſymbolo*; *De emendanda Eccleſia ad Paulum III*; *Regulæ Theatinorum*; *De Obſervatione quadrageſimali*; *Orationes aliquot*, entre leſquelles il y en a une qu'il prononça à la mort du Cardinal Sadolet: *Epiſtola ad varios*; *Index librorum prohibitorum.* Lorſqu'il eut été élu Pape, on lui demanda comment il vouloit être ſervi, *magnifiquement*, dit-il, *& comme il convient à un Pape.* Auſſi fut-il couronné avec beaucoup de pompe par l'Evêque d'Oſtie. L'année après ſon élévation au thrône pontifical, il condamna publiquement la lecture des *Adages* d'Eraſme; & en 1558, il refuſa de confirmer l'Empereur Ferdinand, parce qu'il avoit accordé la paix aux Proteſtans, &c. Pie IV, fut élu en ſa place. * Foglieta, *in Vita Pauli IV.* Jean-Batiſte Caſtaldi, *in Vita Pauli IV.* La Rochepoſay, *Nomencl. Card.* Victorel, *Addit. ad Ciacconium.* Du Chêne, *en ſa Vie.* Sadolet & Hoſius, *in Epiſt.* Sponde, *in Annal.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. Hiſt. des Ordres Religieux. Thuanus enucleatus Gerardi a Stocken.* Freheri *Theatrum*, *p.* 8.

PAUL V, Pape, ſuccéda à Léon XI, & eut pour Compétiteurs dans le Pontificat, Bellarmin & Baronius, qui coururent riſque d'emporter la tiare. Il étoit Romain de naiſſance & s'appelloit *Camille* Borghéſe avant ſon élévation. Son pére étoit *Antoine* Borghéſe de Sienne & ſa mére une Dame Romaine. Il avoit fort bien étudié le Droit & s'étoit fait par là une ſi grande réputation qu'il s'avança par dégrez juſques à ce que Clément VIII le nomma Cardinal du titre de S. Chryſogone. Le 16 mai 1605, il fut élu Pape unanimement. D'abord après ſon élévation, il s'efforça ſur tout à rétablir le Clergé, dans ce dégré de puiſſance & d'autorité dont il étoit déchu par la négligence de ſes prédéceſſeurs. Pour cet effet il établit à Rome une nouvelle Congrégation pour trouver les moyens d'aggrandir l'autorité de l'Egliſe. Tous ſes Nonces avoient des inſtructions pour cela, & celui qui ſe faiſoit le plus diſtinguer entre eux par ſon zéle, étoit Horace Maffei, Nonce à Veniſe. Le Pape voyant que ſa Congrégation, ordonnée pour finir les affaires d'Angleterre, ne faiſoit que reveiller l'attention de Jaques I, il en différa l'établiſſement pour quelque tems, afin de ne pas ſe rendre ſuſpect à d'autres Potentats. D'ailleurs il renvoya auſſi cette Congrégation, parce qu'il étoit tombé dans une eſpéce de mélancholie, cauſée par la crainte de la mort, le bruit ayant couru à Rome que les images de la Vierge de Subiaco avoient ſué, ce qu'on regarde comme un préſage certain de la mort prochaine du Pape. A tout cela ſe joignit encore la prédiction d'un Aſtrologue Flamand, qui avoit prédit qu'il régneroit fort peu de tems. Pour chaſſer cette humeur ſombre, les amis de Paul V, aſſemblérent tous les Aſtrologues de Rome, qui dirent qu'à la vérité il s'étoit trouvé quelques influences fatales qui avoient mis en danger la vie du Pape, mais que préſentement tout étoit diſſipé & que le Ciel étoit diſpoſé en ſa faveur. Paul V étant ainſi délivré de ſa terreur panique, reprit ſes premiers projets & tâcha de faire en ſorte que le Concile de Trente fût accepté en France, & que les Jéſuites en Eſpagne fuſſent affranchis des dixmes. Il ſe fit auſſi des affaires avec les Vénitiens à qui il ordonna de fournir à l'Empereur des ſubſides pour la guerre contre les Turcs. Les Vénitiens ſe trouvérent fort choquez de ces ordres & refuſérent honnêtement d'y obéir. Le Pape perſuadé qu'en de pareilles conjonctures il pouvoit taxer ſelon ſon bon plaiſir les puiſſances Chrétiennes, fut à ſon tour fort mal ſatisfait de la conduite des Vénitiens, quoiqu'il ne trouvât pas encore en cela un prétexte aſſez plauſible pour rompre avec eux. Il attendit une autre occaſion qui ſe préſenta bientôt après; la voici. Scipion Saracéni, Prébendaire à Vicence, ayant offenſé le Magiſtrat de cette ville & affronté une Dame dont il n'avoit pû obtenir les derniéres faveurs, fut cité devant la Juſti-

ce à Venise par cette Dame. Scipion, qui avoit le Nonce du Pape pour Patron, se rendit incessamment à Venise. Le Nonce ayant informé le Pape de tout ce qui se passoit, Paul V fit entendre avec beaucoup d'aigreur à l'Ambassadeur de la République qu'il ne prétendoit nullement qu'un Juge séculier s'ingérât d'examiner & de juger les causes qui regardent les Ecclésiastiques. Il se plaignit en même tems d'une Loi des Vénitiens par laquelle un séculier ne pouvoit pas donner ses biens à l'Eglise & ajoûtoit que de cette maniére les Vénitiens avoient encouru la censure de l'Eglise. Il témoigna aussi d'être fort irrité de ce que le Sénat de Venise avoit défendu de bâtir aucune Eglise sans son consentement & sa permission. Là-dessus la République ordonna à son Ambassadeur de remontrer au Pape qu'elle pouvoit prouver par ses Archives qu'il y avoit déja plus de mille ans qu'elle étoit en possession de punir des personnes ecclésiastiques pour des crimes séculiers. Que pour ce qui étoit des testamens & des legs des séculiers & la Loi qui les regardoit, elle étoit commune à la République avec plusieurs autres Etats de la Chrétienté & que sans cette Loi on ne seroit pas en état de se maintenir contre l'ennemi commun des Chrétiens. Cette réponse outra tellement le Pape qu'il menaça de se faire obéïr par la force, & expédia deux Brefs contre la République, quoique les Cardinaux Baronius & du Perron lui remontrassent en secret les dangers de cette procédure. Les Brefs étant arrivez à Venise le jour de Noël dans le tems que les Sénateurs étoient à la Messe, on ne les ouvrit pas d'abord, parce que le Doge Grimani étoit à l'agonie. Comme il mourut le lendemain on ne voulut pas non plus les ouvrir jusques à ce qu'on eût élu un nouveau Doge; les loix de la République le requérant ainsi. Le Pape fut averti de tout & ordonna à son Nonce de protester contre la République & son élection, qui seroit nulle tant que les Vénitiens seroient interdits. Le Pontife crut exciter par là quelque division; mais fermes dans l'observance de leurs loix fondamentales, les Vénitiens élurent un nouveau Doge nommé *Leonard Donato*, le dixiéme janvier 1606. Tous les Ministres étrangers, excepté le Nonce du Pape, complimentérent le nouveau Doge, qui nonobstant tout ce qui s'étoit passé, fit le compliment accoutumé au Pape. Paul V répondit favorablement au compliment & ordonna à son Nonce de féliciter le nouveau Doge. On se mit ensuite à réfléchir sur les Brefs du Pape, on consulta les Jurisconsultes & les Théologiens les plus éclairez, Marc Antoine Pérégrin, Ottelin, & le Pére Paul Sarpi & quelques autres, qui tous conclurent que le pouvoir du Pape ne s'étendoit pas sur le temporel. Cette sentence ayant été adoptée par le Sénat, on répondit au Pape le 28 janvier 1606, que les Loix de la République n'avoient jamais été censurées par aucun de ses prédécesseurs, & que l'abolition de ces Loix entraîneroit la ruïne de l'Etat: que l'on ne croyoit pas avoir encouru la censure de l'Eglise, parce que le pouvoir législatif avoit été accordé de Dieu aux Puissances séculiéres & qu'ainsi aucun pouvoir humain ne les en pourroit priver, moins encore les Brefs du Pape, qui étoient de nulle force dans les affaires séculiéres. Cette réponse n'accommoda pas le Pape, il publia l'excommunication contre les Vénitiens, défendit tout culte divin, & ordonna à tous les Ecclésiastiques d'abandonner les Etats de la République sous peine d'excommunication. Il n'y eut que les Jésuites, les Capucins, les Théatins & les Francifcains Réformez qui obéïrent aux ordres de Paul V: c'est pourquoi les Jésuites furent bannis pour toûjours de la ville de Venise. Comme tout ce procédé ne présageoit qu'une rupture ouverte, Jaques, Roi d'Angleterre, & les Hollandois se rangérent du côté des Vénitiens, & le Roi de France, les Ducs de Savoye, de Mantoue & de Florence ne se déclarérent point contre eux. Il n'y eut que l'Espagne qui fut pour le Pape, & quoiqu'on travaillât à armer les Turcs contre la République, on n'y put pas réüssir. Les Vénitiens eurent outre cela plusieurs Savans pour eux. Le Pére Paul Sarpi Servite fut le principal. On écrivit de part & d'autre sur cette affaire. Les Cardinaux Bellarmin, Baronius & Colonna exercérent leurs plumes en faveur du Pape: mais le différent n'étoit pas d'une nature à être terminé la plume à la main. Le Pape voyant que la fermeté des Vénitiens dans leur sentiment ne faisoit qu'affoiblir son autorité, choisit l'Espagne & la France pour Arbitres de la querelle. Pendant qu'on traitoit cette affaire, les Espagnols prirent les armes, & la République se mit en état de défense. Elle demanda aussi au Roi de France de se déclarer pour elle, à quoi il fut répondu, qu'on seroit toûjours à tems, & qu'il y avoit encore espérance de faire un accommodement. Le Roi de France envoya pour cet effet le Cardinal de Joyeuse à Venise & à Rome, qui après bien des débats procura un accommodement aux conditions suivantes, que le Cardinal, en présence du Sénat, léveroit l'excommunication & annulleroit la protestation que le Pape avoit faite; qu'on accorderoit la liberté aux prisonniers: que toutes les personnes ecclésiastiques, excepté les Jésuites & 14 Moines, qui s'étoient sauvez à cause de leurs crimes, seroient remises dans leur ancien état & qu'enfin la République envoyeroit incessamment un Ambassadeur au Pape. Lorsqu'on fut convenu des deux côtez de ces articles, l'exécution solemnelle en fut faite le 21 avril 1607, & ce fameux différent fut terminé à l'honneur de la République de Venise. En 1607, le Roi de Congo, sollicité par les Jésuites, envoya un Ambassadeur à Rome & fit demander quelques Prédicateurs. Mais l'Ambassadeur étant mort à Rome, cette affaire n'eut pas de suites. En 1609, il arriva un Ambassadeur de Perse, mais on découvrit ensuite qu'il n'étoit pas venu de la part de la Cour, ni pour des affaires de Religion, mais à la sollicitation de quelques Chrétiens Arméniens pour obtenir la faveur de la Cour de Rome. En 1610, Paul V canonisa Ignace Loyola & Charles Borromée, Archevêque de Milan. Dans cette même année Henri IV, Roi de France, fut assassiné par Ravaillac, au grand regret du Pape, qui en avoit reçu de grand services dans l'affaire avec les Vénitiens. Paul V fut tellement indigné de cette action, qu'il fit mettre aux galéres quelques François qui étant à Rome témoignérent de la joye de la mort de ce grand Roi. Il n'y a eu aucun des prédécesseurs de ce Pape qui ait été aussi magnifique en bâtimens. Il contribua sur tout considérablement pour l'Eglise de S. Pierre. Il fonda aussi de certaines rentes qu'on devoit payer tous les mois à des filles sages & vertueuses. Durant la guerre entre l'Empereur & le Comte Palatin du Rhin, ce Pape taxa le Clergé pour secourir le parti des Catholiques, & fonda un nouvel Ordre Militaire pour l'extinction de ce qu'il nommoit *hérésie*. Il mourut le 28 janvier 1621, ayant créé pendant son régne 60 Cardinaux. Grégoire XV. lui succéda. * Ricaut, *Continuatio Platinæ. Acta inter Papam Paulum V. & Venetos.* Lundorpii *Continuatio Sleidani*, tome 3. l. 12. p. 654. & *suiv.* Amelot de la Houssaye, *l'Hist. du Gouvernem. de Venise*, tome 1. De Thou, *Hist.* Heidegger, *Hist. Papatus*, §. 21. & *suiv.* *Dictionnaire Allemand.* Victorel, *Addit. ad Ciacconium.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Du Chêne, *Histoire des Papes.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* &c.

PATRIARCHES du nom de PAUL.

* PAUL, Patriarche d'Alexandrie dans le sixiéme siécle, avoit vécu assez longtems dans les déserts d'Egypte, où il fut Abbé de Tabenne. Pélage Apocrisiaire, ou Nonce à Constantinople pour le Pape Agapet, le fit mettre sur le Siége d'Alexandrie, après qu'on eut chassé Théodose & Gayen, l'an 536, & l'Empereur Justinien lui donna le pouvoir de déposer les Hérétiques qui avoient quelques charges. Il s'en servit sans prudence & sans précaution, fut accusé depuis par ses ennemis d'avoir contribué à la mort de l'Oeconome de l'Eglise d'Alexandrie, & fut envoyé en exil, après avoir été déposé à Gaze l'an 537. * Liberatus, *in Breviario*, c. 33. Baronius, *A. C.* 536. 537.

NB. Il n'est pas fait mention de ce *Paul* dans la liste des Patriarches d'Alexandrie à l'article de cette ville.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

PAUL de SAMOSATE, Hérésiarque, étoit Evêque d'Antioche, & succéda à Démétrien vers l'an 260. Il soutint avec Artémon, que le Verbe étoit descendu en Jesus Christ; qu'il avoit seul opéré par lui, & s'étoit ensuite retiré vers le Pére. Il établissoit aussi en Notre-Seigneur deux personnes distinctes, le fils de Dieu Verbe, & le Christ, qu'il soutenoit n'avoir point été avant Marie, mais avoir reçu le nom de *Fils de Dieu* pour récompense de ses œuvres saintes. De ces principes impies, il concluoit que dans l'Eucharistie, le sang de Jesus Christ étoit corruptible. Il nioit encore selon quelques uns, que le Verbe fût une personne distinguée du Pére. Saint Denys Pape, & saint Denys d'Alexandrie s'opposérent à ces erreurs, & divers Prélats s'assemblérent l'an 264, à Antioche, où les erreurs de Paul furent condamnées. La crainte de la déposition, plutôt que le sentiment de la vérité, lui fit abjurer son hérésie: de sorte qu'on le laissa paisible dans son Siége. Mais peu après il recommença d'enseigner ses blasphêmes. Les Evêques en étant avertis, se rassemblérent à Antioche, où il fut confondu par un Prêtre nommé *Malchion*, & condamné par les Péres du Synode, qui le déposérent vers l'an 270. Dans leur Epître synodale, ils exposérent que, bien que Paul de Samosate n'eût recueilli aucun bien de ses parens, ni exercé aucun art qui lui en pût faire aquérir, toutefois il avoit amassé de fort grandes richesses, vendant sa faveur à ceux qui en avoient besoin, exigeant effrontément, pillant avec violence, & ne trouvant rien de bas, pourvu qu'il pût contenter son avarice: en effet comme il étoit parvenu à l'épiscopat par de très-mauvaises voyes, il s'y gouverna d'une façon entiérement profane. Il affectoit de paroître accompagné dans les places publiques, & de donner divers ordres, & vouloit qu'on le louât extrêmement lorsqu'il prêchoit au peuple. Il blâmoit les Interprétes de la Sainte Ecriture, qui l'avoient précédé, & parloit de lui même comme d'un Docteur incomparable. Il se porta même à cet excès d'impiété, qu'un jour de Pâques, au lieu des Hymnes ecclésiastiques, il fit chanter des paroles composées à sa louange. Il tenoit des femmes chez lui, & permettoit la même chose aux Ecclésiastiques de son parti. C'est ce que rapporte l'Epître des Evêques de ce Concile, qui mirent en la place de Paul, Domnus fils de Démétrien son prédécesseur. L'Hérésiarque refusa de quitter la maison épiscopale: de sorte qu'on eut recours à l'Empereur Aurélien, qui, quoique Payen, le renvoya à l'Evêque de Rome. *Les Disciples de cet Hérésiarque furent nommez Paulianistes.* * Eusébe, *Hist.* l. 7. c. 22. 23. & 24. Saint Epiphane, *Hær.* 65. Saint Augustin, *de Hær.* c. 44. Nicéphore, l. 6. c. 30. Pratéole, *V. Paul de Samos.* Saint Denys d'Alexandrie, *Epist. ad Paul. Samos.* Baronius, *in Annal. Eccles.* Godeau, *Hist. Eccl.*

☞ Il fut Auteur d'une Secte qu'on appella de son nom PAULIANISTES, qui tenoient ses mêmes sentimens & étoient dans les mêmes erreurs. Le Concile de Nicée ordonne qu'on les rebaptisera. Il y en avoit plusieurs du tems de saint Athanase, & cette Secte subsistoit encore du tems d'Innocent I, & de saint Jean Chrysostome. Théodoret remarque qu'il n'y avoit plus de Paulianistes de son tems. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

PAUL II, Prêtre de Constantinople, fut élu Patriarche d'Antioche l'an 519, en la place de Sévére Hérétique, auquel il avoit résisté pendant deux ans. Il fut ordonné à Antioche selon le droit ou la coutume, quoique les Constantinopolitains demandassent que ce fût dans leur ville. Mais il trompa toutes les espérances qu'on avoit conçues de lui; car il vécut d'une maniére si peu ecclésiastique, que les Orthodoxes mêmes se séparérent de lui

lui. Cette aversion générale fut cause qu'il se déposa lui même en 621. Peu de tems après il mourut misérablement, laissant son siége rempli par le Prêtre Euphrasius. Evagre, *l.* 4. *c.* 4. Baronius, *in Annal.*

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

PAUL (Saint) I. du nom, Prêtre insigne par sa piété & par sa science, s'étoit trouvé au Concile de Nicée, & fut élu Patriarche de Constantinople par les Orthodoxes en 336. Les Ariens avoient proposé Macedonius. Paul l'emporta; mais il fut chassé aussi-tôt sous le régne de Constantin, & rappellé en 338, avec saint Athanase après la mort de cet Empereur. Il fut bientôt après déposé par les Eusebiens, & Eusebe de Nicomedie mis en sa place. Il revint après la mort d'Eusebe en 341, pour rentrer dans son Siége: mais Macedonius ayant été élu par la faction contraire, il y eut un ordre de l'Empereur Constance, adressé à Hermogéne, Général de la cavalerie, de chasser Paul. Le peuple de Constantinople prit le parti de Paul, mit le feu à la maison d'Hermogéne, le traîna lié par les rues, & le fit mourir. Ceci arriva l'an 342. L'Empereur Constance ayant reçu ces nouvelles, vint lui même à Constantinople, en chassa Paul, & punit la ville. Socrate dit que Paul alla à Rome; qu'il fut rétabli en 348, & qu'il fut ensuite relégué à Cucuse, où il fut étranglé; mais il y a bien plus d'apparence que ce fut en 342, puisqu'il ne fut point parlé de lui dans les Conciles de Rome & de Sardique. L'Eglise le révére comme un Martyr; & l'Empereur Théodose *le Grand* fit depuis transporter son corps à Constantinople. * Athanase, *Epist. ad Sol.* Socrate. Sozoméne, *l.* 4. Théodoret, *l.* 2. Baronius, *in Annal.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle.*

PAUL II, Hérétique Monothélite, Patriarche de Constantinople, fut élu en 641, par les soins de l'Empereur Constanc, petit-fils d'Heraclius. Il répandit son venin jusques dans l'Afrique; mais les Prelats Africains eurent recours au Pape Théodore, qui l'excommunia & le déposa. Cette juste condamnation irrita si fort Paul qu'il fit fouetter & bannir de Constantinople les Agens du Pape & les autres Orthodoxes, & démolir une chapelle que les Latins avoient dans la même ville. Il conseilla à l'Empereur de publier son Edit qu'on nomma *Type*, & le fit afficher aux portes de l'église comme une Formule de Foi. Paul mourut dans son hérésie à la fin de l'an 654, ou au commencement de l'année suivante. Sa mémoire fut condamnée dans le sixiéme Synode, & son nom ôté des Diptyques ecclésiastiques. * Baronius, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. in l.* 8. *Comment.*

PAUL III, quoique Laïc & Sécretaire de l'Empereur, fut mis sur le siége de Constantinople après Théodore en 686, & mourut l'an 693. Callinique lui succéda. * Baronius *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

PAUL IV, natif de l'Isle de Chypre, fut élu malgré lui après Nicétas, Patriarche de Constantinople en 780. La crainte des menaces de l'Empereur, fut cause qu'il reçut en sa communion les Iconomaques, bien que dans le cœur il fût Orthodoxe. Aussi ne pouvant plus faire violence à son inclination, il abdiqua, & se retira dans un monastére pour y faire pénitence, le 31 août de l'an 784. * Théophane, *l.* 23. Baronius, *A. C.* 780. & 784. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

GRANDS HOMMES du nom de PAUL.

PAUL, Evêque d'Emése, assista au Concile d'Ephése en 431, & y tint la place d'Acace de Berée. Après ce Concile il fit l'accommodement des Evêques d'Orient avec saint Cyrille & les Egyptiens. Ce fut lui qui dressa la Formule de Foi qui devoit être approuvée par les uns & par les autres, & qui fit deux Homélies sur la paix qu'il venoit de procurer. On a ces monumens dans les Actes du Concile d'Ephése, & une lettre de Paul à Anatole dans la Collection de Lupus. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

PAUL, Martyr de la Palestine pendant la persécution de Maximin, fut conduit au supplice le 25 de juillet de l'an 308, & eut la tête tranchée après avoir fait de ferventes priéres pour les Chrétiens & pour la conversion des Infidéles. * Eusébe, *de Martyr. Palest.*

PAUL *le Simple*, Anachoréte en Thébaïde dans le quatriéme siécle, après avoir vécu soixante ans Laboureur, se retira de sa maison ayant trouvé sa femme en adultére, & vint trouver saint Antoine, qu'il obligea par sa constance de le recevoir au nombre de ses Disciples. Saint Antoine éprouva son obéissance par quantité d'épreuves que Paul soutint avec une humilité merveilleuse. On ne sait point l'année de sa mort. * Pallade, *Hist. Lausiaca*, *c.* 28. Rufin, *Vit. Patr. c.* 31. Sozoméne, *Hist. l.* 1. *c.* 13. Henschenius. *Mémoires Ecclésiastiques* de Tillemont. Baillet, *Vies des Saints.*

PAUL, Evêque dont parle Gennade, avoit écrit un Traité de la Pénitence. Le même Auteur parle d'un autre PAUL, Prêtre de Pannonie, qui avoit publié des Traitez de la Virginité, du mépris du monde, &c. Cet Auteur vivoit dans le cinquiéme siécle. * Gennade, *de Vir. Illust.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

PAUL, premier Evêque de S. Pol de Léon en Bretagne dans le sixiéme siécle, étoit du païs de Galles, & fut Disciple de l'Abbé Hiltut, & Compagnon de saint Gildas *le Sage*. Il passa en Armorique vers l'an 512. Après y avoir demeuré quelque tems dans la solitude, il alla prêcher l'Evangile aux Ossimiens; & le Seigneur du païs demanda au Roi Childebert qu'il fût sacré Evêque de S. Pol Léon. Le Roi le permit, & Paul fit quelque tems les fonctions épiscopales. Il s'en déchargea bientôt; mais deux de ses Disciples qu'il avoit mis en sa place, étant morts successivement, il fut obligé de reprendre le soin de son église, qu'il gouverna pendant dix ans, après lesquels il s'en démit en 566, & se retira dans son monastére de l'Isle de Bas, où il mourut le 12 de mars 579. * *Acta apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints au mois de mars.*

PAUL, Evêque de Verdun dans le septiéme siécle, que quelques uns ont dit sans fondement, frére de saint Germain Evêque de Paris, après avoir vécu longtems dans le monastére de Tholey dans le diocése de Tréves, fut choisi en 630, par le Roi Dagobert pour remplir le siége de Verdun. Il rétablit cette église qui étoit dans un grand desordre, & mourut vers l'an 641, le huitiéme février. Sa Vie est dans les Actes des Bénédictins. * Bulteau. Baillet, *Vies des Saints au mois de fevrier.*

PAUL, Diacre de Cordoue dans le neuviéme siécle, fut martyrisé en Espagne l'an 850, par ordre d'Abdérame, Prince des Sarasins. Il eut pour compagnon Théodemire Moine; ce dernier fut martyrisé le 16 juillet, & l'autre le 25. * *Euleg. Memor. l.* 2. *c.* 6. *Les Martyrologes.* Baillet, *Vies des Saints.*

PAUL, *Paulus*, de Tyr, contemporain de Philon de Byblos, a laissé quelques Ecrits en Grec sur la Rhetorique, qu'il enseignoit vers l'an de Jesus-Christ 120. Il obtint de l'Empereur Adrien le titre de métropole pour la ville de Tyr, qui l'avoit député vers ce Prince. * Suidas.

PAUL, Jurisconsulte. *Voyez* PAULUS JULIUS.

PAUL, *Paulus*, Espagnol de nation & Sécretaire de l'Empereur Constance, se rendit célébre par les cruautez qu'il exerça sous son régne, & fut surnommé *la Chaîne*, à cause de son habileté à faire naître les accusations l'une de l'autre, & en faire une espéce d'enchaînement. Il fut envoyé en Angleterre l'an de Jesus-Christ 353, pour en amener des Tribuns & d'autres Officiers accusez d'avoir conspiré avec Magnence; quoique tout leur crime fût de lui avoir obéi, parce qu'ils n'étoient pas assez forts pour lui résister. Cet ordre cruel fut executé avec encore plus de cruauté par Paul, accoutumé à confondre les innocens avec les coupables. Martin, Vicaire de l'Isle, lequel aimoit la justice, s'y opposa autant qu'il le put, & par priéres, & en protestant qu'il se retireroit plutôt. Mais Paul le menaça de son côté de le rendre lui même coupable du crime des autres, & de l'emmener chargé de chaînes à Constance. C'étoit presque la même chose sous ce Prince d'être soupçonné d'un crime de cette nature, & d'être condamné: de sorte que Martin réduit au desespoir, tira l'épée pour en percer Paul; mais ne l'ayant blessé que légérement, il tourna son épée contre lui même & se tua. Un malheur si honteux pour le régne de Constance ne l'empêcha pas d'employer toute la rigueur des tourmens contre ceux que Paul lui amena. La plupart furent proscrits & dépouillez de leurs biens; plusieurs furent bannis: & quelques uns même furent punis du dernier supplice. Le nom & les cruautez de Paul se lisent souvent dans l'Histoire d'Ammien. Libanius parle aussi des bales de plomb dont ce Paul avoit fait battre un Aristophane, autant qu'il l'avoit jugé nécessaire pour lui faire perdre la vie. Ce cruel Ministre fut enfin brûlé vif sous Julien, sans que personne en fût surpris ni le plaignît. * Ammien Marcellin, *l.* 14. Libanius, *Orat.* Tillemont, *Hist. des Empereurs.*

PAUL d'EGINE, *Paulus Ægineta*, ainsi nommé parce qu'il étoit natif de cette isle, appellée présentement *Engia*, dans le Golfe de ce nom, fut un des plus célébres Médecins de son tems. On dit qu'il vivoit vers l'an 380, ou, comme veulent les autres, en 420, sous l'empire d'Honorius & de Théodose *le Jeune*, mais il faut le reculer jusques au septiéme siécle, puisqu'il a copié dans ses Ouvrages beaucoup de passages d'Alexandre de Tralles, qui ne florissoit que dans le sixiéme siécle. On dit qu'il voyagea en Gréce & ailleurs, pour voir de quelle maniére on y pratiquoit la Médecine & la Chirurgie, & qu'il exerça lui même la derniére en plusieurs occasions. A son retour il fit un abbrégé des Oeuvres de Galien, & en publia d'autres, que nous avons de diverses éditions. * *La Chronologie des Médecins de* Juste Vander Linden. Pierre Castellan, Auteur des *Vies des Médecins Illustres, &c.* Paul d'Egine parle de ses voyages, en deux vers Grecs qui sont au commencement de ses Oeuvres, & qui ont été ainsi traduits en Latin,

Pauli laborem nosce, qui plurimas
Terras obibi Ægina natus Patria.

PAUL ou PAULUS FLORUS, Historien qui vivoit dans le sixiéme siécle & du tems de l'Empereur Justinien, écrivit en vers l'Histoire de ce même Prince, dont nous avons parlé ailleurs. Peut-être est-il le même que PAULUS CYRUS FLORUS *le Silentiaire*. Il fit aussi en vers la Description du temple de sainte Sophie, &c. * Agathias, *l.* 5. Suidas. Vossius, *de Poët. & de Histor. Græc. l.* 4. *c.* 20. & *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 19.

PAUL DIACRE de Mérida en Espagne vers l'an 610, est différent de PAUL DIACRE, Nestorien, de Perse, Auteur d'un traité intitulé *de Justice*, & cité dans le Concile de Latran tenu par le Pape Martin I. en 619.

PAUL DIACRE Cardinal de l'Eglise Romaine, avoit écrit une Vie des Papes, selon Martin Polonus. On ne sait pas en quel tems il vivoit. * Vossius, *de Hist. Lat.*

PAUL, Diacre d'Aquilée, appellé *Winfride* ou *Warnefride* de son nom de famille, fils de *Warnefride* & de *Theodelinde*, fut Sécretaire de Didier, dernier Roi des Lombards. Ce Prince ayant été pris en 774 par Charlemagne, & son Royaume étant entiérement détruit, Paul Diacre tomba entre les mains du Vainqueur, qui le traita fort honnêtement. Mais l'attachement qu'il avoit eu pour son Prince l'ayant fait soupçonner de quelque intrigue, il fut conduit en exil vers la Mer Adriatique, d'où il se sauva chez le Duc de Bénévent, gendre de Didier, & se fit peu de tems après, Moine du Mont-Cassin, où il mourut au commencement du

du neuviéme siécle. Cet Auteur a écrit l'Histoire des Lombards partagée en six livres. On lui attribue encore faussement un abbrégé de l'Histoire Romaine tiré de plusieurs Auteurs; car quoiqu'il ait fait une addition à l'abbregé d'Eutrope, il n'est point Auteur de cette collection, qui est plutôt d'Anastase *le Bibliothécaire*. Il a fait un abbrégé de l'Histoire des premiers Evêques de Metz, qui se trouve parmi les Historiens de France, & dans la derniére édition de la Bibliothéque des Péres. Les premiers tems de cette Histoire, qu'il fait remonter jusqu'aux Apôtres, sont entiérement fabuleux. Il composa cet Ecrit, comme il le dit lui-même au *ch. 16, du sixiéme livre de son Histoire des Lombards*, à la priére d'Angilram, Evêque de Metz. Il a aussi composé en particulier la Vie de saint Arnoul, Evêque de Metz, qui se trouve parmi les Oeuvres de Béde. On a une rélation du Martyre de saint Cyprien, qui porte son nom, que l'on trouve à la tête des Oeuvres de ce Pére, de l'édition de Pamélius. On a encore donné sous son nom les Vies de saint Benoît, de saint Maur & de sainte Scholastique. Sigebert nous assûre qu'il a écrit la Vie de saint Grégoire *le Grand*, que l'on a imprimée dans la derniére édition des Oeuvres de ce Saint. *Voyez* dans la *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques de* M. Du Pin, quelques autres Ouvrages qu'on lui attribue. L'on croit que l'Hymne de saint Jean *Ut queant laxis*, est de lui. Enfin Paul avoit composé par ordre de Charlemagne, un livre d'Homélies ou de leçons tirées des saints Péres, pour tous les jours de l'année. Ce livre a été imprimé l'an 1472, par Pierre Drach, avec une lettre de Charlemagne à la tête, par laquelle il déclare que cet Ouvrage a été composé par Paul Diacre, suivant l'ordre qu'il lui en avoit donné. Le Pére Mabillon a fait imprimer cette lettre, & des extraits des premiéres Homélies, parce que l'édition de Spire est devenue fort rare. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des septiéme & huitiéme siécles*, seconde édition de Paris, *in octavo*.

PAUL, Diacre de l'église de Naples, du tems de Charlemagne, & vers l'an 802, traduisit du Grec en Latin la Vie de sainte Marie Egyptienne, composée par Sophrone, Evêque de Jérusalem, que nous avons dans Surius & Bollandus sous le neuviéme avril. Hildebert du Mans mit depuis cette Vie en vers. * Sigebert, *in Catal. c. 69.* Henri de Gand, *c. 8.*

PAUL de GENES, Moine du Mont-Cassin, vivoit dans le onziéme, & le douziéme siécle, sous les régnes des Empereurs Henri III, & Henri IV. On dit qu'il étoit aveugle de naissance, ce qui ne l'empêcha pas de se rendre habile, & de publier des Commentaires sur les Pseaumes, sur Jérémie, sur les Evangiles, sur les Epitres de saint Paul & sur l'Apocalypse. Il composa aussi un Traité des disputes des Grecs & des Latins, & quelques Vies des Saints. * Paul Diacre. Possevin. Vossius. Soprani, *Scritt. della Liguria.*

PAUL de PE'ROUSE, *de Perusia*, Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XIV siécle, passe pour François chez quelques Auteurs, parce qu'il passa la plus grande partie de sa vie en France, où il enseigna dans l'Université de Paris. D'autres croyent qu'il fut Bibliothécaire de Robert *le Bon*, Roi de Naples. Il fut Docteur de Paris, & entre autres Ouvrages laissa un traité sur le Maître des Sentences. On met sa mort en 1344. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Philippe de Bergame, *l. 13. Suppl.* Alégre, *in Parad. Carmel. &c.*

PAUL, Auteur Anglois qui vivoit au commencement du XV siécle, a composé vers l'an 1404, un Traité intitulé *le Miroir du Pape & de sa Cour* en forme de Dialogue, dans lequel il écrit contre les abus de la Cour de Rome touchant la collation des Bénéfices. Ce Traité est imprimé dans le second tome de la Monarchie de Goldast. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

PAUL de VENISE, nommé ordinairement *Venetus*, étoit natif d'Udine dans le Frioul, & selon d'autres, de Candie. Il fut élevé à Venise, & prit l'habit dans l'Ordre des Hermites de saint Augustin. L'inclination qu'il avoit pour les Sciences, & le soin avec lequel il les cultiva, le rendirent si habile, qu'au sentiment de Philippe de Bergame, il passa pour le premier Philosophe & le plus subtil Théologien de son tems. Il prêchoit aussi avec applaudissement, & composa divers Ouvrages qui nous restent aujourd'hui de lui, entre autres, son livre contre les Juifs, des Sermons & des Traitez de Philosophie. On dit qu'étant à Sienne, il convainquit un Hérétique nommé François Porcario, & ramena dans le sein de la Religion Orthodoxe tous ceux qui avoient été pervertis. Il mourut en 1429. * Philippe de Bergame, *l. 14.* Pamphile, *in Chronic. Eremit. sancti Augustini.* Trithéme, *de Scriptoribus Eccles.* Sponde, *A. C. 1439. n. 14.* Possevin, *in Appar. Sacro, &c.*

PAUL de BURGOS, de Carthagéne, ou de Sainte-Marie, Evêque Espagnol dans le XV siécle, étoit natif de Burgos, & Juif de Religion; mais des plus nobles, des plus puissans & des plus doctes d'entre eux. En lisant la Somme de Théologie de saint Thomas, il se sentit si persuadé des veritez de la Foi, qu'il se fit batiser, & prit au batême le nom de *Paul de Sainte-Marie*. Après la mort de sa femme, il se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique, & fut Archidiacre de Trévigno, puis Evêque de Carthagéne, & enfin de Burgos. Son mérite avoit déja éclaté à la Cour de Castille, où le Roi Henri II, dit *le Valetudinaire*, le choisit pour être Précepteur de son fils Jean II. On dit qu'il fut depuis Chancelier du Royaume, & qu'il mourut Patriarche d'Aquilée le 29 août de l'an 1435, âgé de 82 ans: élévation extraordinaire pour un Juif converti. Paul s'en étonnoit lui même, & disoit qu'il ne se falloit jamais fier à ces sortes de gens, qui sont très-habiles à feindre, & retiennent pour l'ordinaire leurs anciennes superstitions. Au reste, il ne se contenta pas d'avoir embrassé la Religion Chrétienne, il la voulut encore défendre par ses Ecrits. Il composa des additions considérables aux Postilles de Nicolas de Lyra sur toute l'Ecriture, & un autre Traité intitulé *Scrutinium Scripturarum*, partagé en deux livres, imprimé en 1591, par les soins de Christophle Sanctorisio, Religieux Augustin, qui enrichit cette édition de la Vie de ce Prélat, laquelle on pourra consulter. M. Basnage dit, que Paul de Burgos dans les additions à Nicolas de Lyra, le critique & le corrige presque par tout, mais qu'on prétend qu'il faudroit corriger le Correcteur, & qu'on ne doit pas toujours l'en croire lorsqu'il cite les Rabbins. Simon de Geronne écrivit contre lui, mais il ne le fit pas, & se vit quelquefois obligé d'abandonner le Talmud, dont l'autorité est si grande dans son parti. Paul étant encore Juif, eut trois fils qui furent batisez avec lui, & qui ont rendu leur nom vénérable à la postérité. Le premier, nommé ALFONSE, fut Evêque de Burgos après son pére, & composa un Abregé de l'Histoire d'Espagne, intitulé, *Anacephalaeosis Regum Hispaniae*. Le second, appellé GONSALVE, fut élevé à l'Evêché de Plasence ou Placentia en Espagne. ALVARES GARCIA, qui fut le troisiéme, publia l'Histoire de Jean II, Roi de Castille, sous le nom de *Mémoires* ou *Commentaires*. * Mariana, *Hist. l. 19. c. 8.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l. 4.* Trithéme. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Aubert le Mire, *in Auct.* Possevin, &c.

PAUL de ROME, Religieux de l'Ordre des Augustins, & Italien de nation, florissoit sur la fin du XV siécle en 1474. Il écrivit, *De Usu Clavium, &c.* * Herrera, *in Alph. August.* Joseph Pamphile, &c.

PAUL de MIDDELBOURG, natif de cette ville en Zélande, Evêque de Fossombrone dans le XVI siécle, étudia à Louvain, & aquit une si parfaite connoissance de la Médecine & des Mathématiques, qu'il fut regardé comme le premier Mathématicien de son tems. Le desir de voyager, le fit sortir de son païs, pour passer en Italie, où il fut Médecin du Duc d'Urbin. Ce fut par la faveur de ce Prince, & par celle de l'Empereur Maximilien I, qu'on le pourvut de l'Evêché de Fossombrone, dans l'Ombrie. Il assista au Concile de Latran, sous Jules II & sous Léon X, & dédia au dernier de ces Papes, *de Paschali observatione, libri quatuordecim*; à Maximilien I, *De die Passionis Dominicae, libri decem & novem; Epistola de Paschate observando & de die Passionis; Prognosticon; Prognostici Defensio; Invectiva in superstitiosum Vatem.* Ce Prélat écrivit aussi divers autres livres, & mourut à Rome âgé de 89 ans, le 14 décembre 1534. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Ughel, *Italia Sacra.* Jules Scaliger, *Exerc. 266. in Cardanum.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 716.* Vossius, *de Scient. Mathem.*

PAUL (Vincent de) Instituteur & premier Supérieur général de la Congrégation de la Mission, dans le XVII siécle, naquit dans le village de Poui, près d'Acqs en 1576, de parens fort pauvres, mais gens de bien. Il étudia à Acqs & à Toulouse, puis s'étant embarqué à Marseille, où il étoit allé pour quelques affaires, il fut pris par les Corsaires, & mené en Barbarie. Après qu'il eut recouvré sa liberté, il revint en France, & demeura deux ans chez les Péres de l'Oratoire. Le Pére Bourgoin lui donna la Cure de Clichy, qu'il préféra à l'Abbaïe de S. Léonard de Chaumes, que le Cardinal d'Ossat lui avoit fait donner, & à la charge d'Aumonier de la Reine Marguerite. Depuis il entra dans la Maison de Gondi: & sur la confession générale qu'il fit faire à un Païsan du village de Gannes en Picardie, il conçut le dessein de sa premiére Mission. Le succès qu'elle eut, lui en fit entreprendre d'autres, qui furent accompagnées de tant de bénédictions, qu'on résolut d'établir une Congrégation de la Mission. Cette Institution se fit en 1626, & a eu des suites très-avantageuses pour l'Eglise. M. Vincent fut employé dans toutes les oeuvres de pieté considérables qu'on entreprit de son tems. Il établit des Séminaires ecclésiastiques, & des lieux pour la retraite des Ordinans, & de toute sorte d'autres personnes. Il fonda les Filles de la Charité: il procura de grands secours aux personnes indigentes: il rendit des services assidus au feu Roi Louis XIII dans sa derniére maladie, & fut employé dans le Conseil des affaires ecclésiastiques du Royaume, sous la Régence d'Anne d'Autriche, mére de Louis XIV. Au milieu de ces grandes occupations il se conduisit avec une très grande prudence, avec une charité très-ardente, & avec une humilité profonde. Il mourut en odeur de sainteté le 27 septembre 1660, âgé de 85 ans, & fut enterré dans l'église de saint Lazare, où ses Disciples ont fait graver son Epitaphe. Il a été béatifié sous l'épiscopat de M. Vintimille du Luc, actuellement Archevêque de Paris, après le milieu de l'an 1729. *Voyez* SOEURS DE LA CHARITÉ & le GRAS. * M. Louis Abelly, Evêque de Rhodès, *en sa Vie.*

PAUL (l'Ordre de) fut fondé en 1540, par le Pape Paul III, & l'on y reçut 200 personnes qui avoient fait présent à la Chambre Apostolique de 100000 écus Romains. Les Chevaliers qu'on nommoit *Participans*, portoient un habit rouge au jour de l'anniversaire du couronnement de ce Pape, & le jour de sa mort ils en portérent un noir. Afin qu'on pût distinguer ces Chevaliers des autres, ils portoient sur leurs habits un bras nud, tenant un sabre dégainé. Il étoit défendu à tous les autres Chevaliers de porter cette marque de distinction, sous peine d'excommunication & de mille florins d'or d'amende. Tous ceux qui n'étoient pas nobles, étoient anoblis par cet Ordre, & obligez de porter dans leurs armoiries les fleurs de lis de la Maison de Farnése. * Bonanni, *Catal. Ord. Equ.* Gryphii, *R. O. Dictionnaire Allemand.*

PAUL (Saint) Congrégation des Clercs Réguliers. *Cherchez* BARNABITES.

PAUL ou MARC-PAUL. *Voyez* POLO.

PAUL JOVE, Historien. *Cherchez* JOVE, Evêque de Nocére.

PAUL le SILENTIAIRE. *Cherchez* FLORUS (Paul).

PAUL de VENISE ou FRA PAOLO. *Cherchez* SARPI.

PAUL. *Voyez* EPIPHANIE (Jean Paul d')

PAUL VERONESE. *Cherchez* CALIARI.

PAULA, petit bourg de la Campagne de Rome près du Mont Circello, qu'on appelle *le port de Paula*, & qui peut, dit-on, contenir plus de deux mille navires. Mais il est aujourd'hui fort inutile. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAULE, ville. *Cherchez* PAOLA.

PAULE, femme très-illustre par sa piété & par son esprit, vivoit sur la fin du quatriéme siécle. Sortie d'une famille très-illustre à Rome, & descendue des Scipions & des Gracques & des Paul Emile par sa mére Blésille, elle s'allia à une autre qui ne l'étoit pas moins par son mariage avec Toxoce, de la Maison des Jules. Elle eut de lui quatre filles & un fils. Etant restée veuve, elle laissa toutes les pompes & les délices de Rome pour s'enfermer dans le monastére de Bethléem sous la conduite de saint Jérôme, & y mener une vie pénitente. Elle apprit l'Hébreu, pour avoir plus de facilité à entendre l'Ecriture, dont l'étude fit toute sa consolation. D'ailleurs, elle servit de mére à tous les pauvres du monde Chrétien, qui venoient visiter les lieux saints, & fut un exemple vivant de toutes les vertus Evangéliques. Elle mourut le 26 janvier de l'an 404. Saint Jérôme qui a écrit sa Vie, dit qu'elle demeura cinq années à Rome, & vint années à Bethléem, & qu'elle vécut en tout 56 ans, huit mois & 21 jours. * S. Jérôme, *in ejus Vita, in Epist.*

PAULET, Instituteur des Fréres Mineurs de l'Observance. Paulet étoit fils d'un Gentilhomme Suedois, nommé *Vagnotius de Trinci*, qui s'établit à Foligni. Paulet, qui au batême avoit été nommé Paul, entra dans l'Ordre de saint François en 1323, âgé de 14 ans. Comme il étoit jeune & petit, on le nommoit communément *Paulet* entre les Religieux, & ce nom lui est resté. Il ne voulut être que Frére Laïc, afin de pouvoir s'appliquer tout entier aux exercices de piété. Il gémissoit de voir combien peu les Religieux observoient la Régle de leur Fondateur, & il en conféra plusieurs fois avec Thomas de Foligni, qui demeuroit alors dans le même convent. Dès lors il eut le dessein de réformer l'Ordre, & de le ramener à la Régle. Il se retira d'abord sur le Mont-Césí en un lieu solitaire, de là dans une tour de Foligni, qui avoit autrefois servi de prison, & que son parent Hugolin de Trinci, qui étoit Seigneur de cette ville, lui donna. Enfin il obtint avec beaucoup de peine l'Hermitage de Bruliano, étant toûjours traversé par les Religieux de son Ordre. Ce fut dans cet Hermitage qu'il jetta en 1368 les fondemens de l'Observance. Il eut d'abord des imitateurs qui se joignirent à lui, mais plusieurs ne purent soutenir les incommoditez qui environnoient de toutes parts l'Hermitage. C'étoit un lieu stérile & marécageux, on n'y voyoit que quelques rustiques, qui descendoient de la montagne, couverts de peaux de brebis & n'ayant aux piez que des soques ou sandales de bois. Paulet prit cette chaussure, & l'usage en devint commun dans plusieurs Provinces, où les Religieux de l'Observance ont été appellez *Soccolanti* ou *porte-socques*. Le nombre des Sectateurs de Paulet augmenta si sensiblement, qu'il fallut aggrandir les bâtimens de Bruliano. Hugolin de Trinci y contribua par ses libéralitez, & le Général leur accorda quelques autres couvens de la Province de saint François, mais celui de Bruliano fut toujours regardé comme le Chef de l'Observance. Jules II, revenant de Bologne à Rome en 1511, voulut voir ce lieu, & lui accorda des Indulgences à perpétuité pour le jour de saint Barthélemi, en l'honneur duquel l'église étoit dédiée. Léonard de Giffon, Général de l'Ordre, élu en 1373, fut si content des Religieux qui vivoient sous la direction de Paulet, qu'il les crut fort propres à remettre tous les autres dans la pure Observance de la Régle. C'est pourquoi il permit au Frére Paulet, & aux Gardiens de ces couvens d'aller & d'envoyer leurs Religieux dans les Provinces voisines, & par tout où ils jugeroient à propos. Les Frérots s'étant répandus en Italie, on crut que pour les decréditer il falloit leur opposer Paulet & ses Religieux. Paulet eut une dispute publique avec les Frérots à Pérouse, & les ayant confondus, on lui donna en 1374, pour récompense le couvent de saint François du Mont, près de Pérouse. La Réforme de Paulet s'étendoit tous les jours davantage en Italie: on lui donna en 1390, trois couvens dans la Province de la Marche, avec le même pouvoir de les gouverner que s'il eût été Provincial. Paulet étant cassé & aveugle, ses parens souhaitérent qu'il vînt mourir à Foligni entre leurs bras. Il s'y rendit à pié & y mourut l'an 1390. * Héliot, *Hist. des Ordres Monastiques, &c. tome 7. p. 71. &c.*

PAULET (Guillaume) petit-fils de *Jean* Paulet, d'une ancienne famille de ce nom, du Comté de Sommerset en Angleterre, épousa *Elisabeth*, fille & héritiére de *Jean* Déniband, du même Comté. De là descendit AMI Paulet, Chevalier, Capitaine de l'Isle de Guernsey, & Conseiller Privé de la Reine Elisabeth, l'an 29 du régne de cette Princesse. Ce fut à lui & à Drugeon Drury, Chevalier, que fut confiée la Garde de Marie, Reine d'Ecosse un peu auparavant & dans le tems de son supplice. Il eut pour fils ANTOINE Paulet, qui de *Catherine* sa femme, fille de *Henri*, Lord Norris, eut JEAN Paulet de Hinton-Saint-George, lequel le Roi Charles I fit Baron du Royaume sous le titre de *Lord Paulet de Hinton-Saint-George*. Dans le tems de la guerre civile, il eut commission de ce Prince de lever un régiment de 1500 chevaux. Son fils aîné JEAN lui succéda. Le fils aîné de celui-ci, aussi nommé JEAN, eut deux femmes. La premiére, *Essex*, fille aînée d'*Alexandre* Popham de Littlecote, dans le Comté de Wilt, Chevalier, dont il eut deux filles, l'une mariée à *Guillaume* Farmer, Lord Leinster, & l'autre mariée à *N.* . . . Menson, Chevalier. Sa seconde femme fut *Susanne*, fille de *Philippe*, Comte de Pembroke, dont il a eu le Lord *Paulet*, qui vivoit encore en 1701. Cette famille & la suivante descendent de la même tige. * Dugdale, *Baronage*.

PAULET (Guillaume) fils de Jean Paulet, descendu d'une ancienne famille du Comté de Sommerset. C'étoit un Gentilhomme savant & qui avoit d'autres belles qualitez. La 29 année de Henri VIII, lorsqu'Edouard fut fait Prince de Galles, il devint Thrésorier de la Maison du Roi; & l'année suivante, il fut élevé à la dignité de Baron du Royaume, sous le titre de Lord *Saint-Jean*. Il fut le premier Capitaine des Gardes & Chevalier de la Jarretiére. Il accompagna le Roi Henri VIII, à la prise de Boulogne. Il fut établi Executeur du testament de ce Prince, & Conseiller du Prince Edouard son fils & son successeur. La premiére année du régne de ce Prince, le Comte de Southampton ayant été démis de la charge de Grand-Thrésorier d'Angleterre, étant alors Grand-Maître d'Hôtel, il fut fait Garde du grand-Sceau. Deux ans après il fut fait Comte de Wilt, l'année suivante établi Grand Chancelier, & encore un an après honoré du titre de Marquis de Winchester. Il fut grand Juge député dans le procès du Duc de Sommerset, étant alors Président du Conseil; charge qu'il occupa presque pendant tout ce régne. Il eut beaucoup de crédit sous la Reine Marie, qui succéda à son frére Edouard VI, parce que c'étoit un des Chefs de ceux qui l'avoient proclamée Reine, en opposition à la malheureuse Jeanne Grey, qui fut proclamée Reine malgré elle. Marie le confirma dans la charge de Grand Thrésorier, ce que fit aussi la Reine Elisabeth la premiére année de son régne. Il mourut 13 ans après, âgé de 97 ans, ayant assez vécu pour compter cent trois personnes, qui étoient descendues de lui. On dit, que quand on lui demandoit comment il avoit fait pour se maintenir sous quatre régnes différens, parmi tant de troubles, & tant de révolutions dans l'Etat & dans l'Eglise, il répondoit, *en étant comme un saule, & non pas comme un chêne*, c'est à dire, qu'au lieu de s'opposer au torrent, il savoit s'accommoder au tems. JEAN son fils lui succéda, & l'an 15 du régne d'Elisabeth, il fut un des Pairs qui furent Juges du procès du Duc de Norfolk. De sa femme *Elisabeth*, fille de *Robert* Willoughby, Lord Brook, il eut JEAN qui lui succéda, & qui épousa *Anne*, fille de *Thomas*, Lord Howard d'Effingham, dont il eut GUILLAUME qui lui succéda, & qui épousa *Lucie*, fille de *Thomas*, Comte d'Excester, dont il eut pour successeur JEAN qui se maria trois fois, & qui eut de *Jeanne*, fille de *Thomas*, Vicomte Savage de Rock-Savage, CHARLES qui hérita de ses titres & de ses biens, & qui épousa *Christine*, fille aînée de *Jean* Frescheville de Staveiy, dans le Comté de Derby, Chevalier, créé depuis Lord de Frescheville, laquelle mourut sans enfans. Il épousa en secondes noces *Marie*, l'une des filles d'*Emmanuel*, Comte de Sunderland, de qui il eut deux fils, CHARLES & *Guillaume*, & trois filles, *Jeanne*, mariée à *N.* . . . Comte de Bridgewater; *Marie* & *Elisabeth*. CHARLES, Marquis de Winchester, fut créé Duc de Bolton. Son fils, qui devint Duc de Bolton par la mort de son pére, alla en Angleterre avec le Prince d'Orange, & eut beaucoup de part à la révolution; c'est pourquoi il fut fait Chambellan de Marie, Reine d'Angleterre, épouse de Guillaume III, & depuis un des Lords Justiciers d'Irlande. * Dugdale. *Mémoires du tems.*

PAULETTE, droit annuel que les Gens de robe, de Finances, & autres Officiers qui obtiennent des provisions du Roi de France, sont obligez de payer à sa Majesté pour pouvoir dans l'année disposer de leurs charges, & être dispensez de la régle des quarante jours, pendant lesquels il falloit que les résignans survéquissent à leur démission: autrement leurs charges étoient dévolues au Fisc. Comme le Roi en profitoit peu, & que souvent il donnoit ces charges qui étoient échues à son Fisc, à l'importunité des Grands, on s'avisa en 1604, sous Henri IV, pour trouver sans rien débourser, de quoi payer les gages des Officiers, de les dispenser de cette régle, en payant tous les ans au Roi le soixantiéme de la Finance de leurs charges. Charles Paulet fut l'inventeur & le premier Fermier de ce droit, qui fut appellé la *Paulette*. En quelques provinces on appella ce droit, *la Palote*, d'un Partisan nommé *Palot*, qui succéda à Paulet. Les Parlemens firent de grandes difficultez pour vérifier l'Edit qui l'établissoit: on le publia seulement à la Chancellerie en 1605. Depuis, il fut reçu dans toutes les Cours, & a eu lieu jusqu'en 1710, que le Roi Louïs XIV en ordonna le rachat & l'amortissement par Edit du mois de décembre 1709; mais le Roi Louïs XV l'a rétabli par Déclaration du mois d'août 1722. * Mézeray, *Histoire de France sous Henri IV.*

PAULI (Jérôme) Catalan, Chanoine de Barcelone, sur la fin du XV siécle, fut Camérier du Pape Alexandre VI, & eut soin de la bibliothéque du Vatican. Il publia le *Provinciale Romanum*; mais il est sûr que cet Ouvrage n'étoit point de lui, comme on l'a cru, puisqu'on le trouvoit dans ce tems-là manuscrit dans plusieurs bibliothéques; & entre autres dans celle de Saint-Victor-lez-Paris. On a de lui d'autres Traitez, comme, *Practica Cancellariæ*; *Commentarium de urbe Barcinonensi*, imprimé en 1491; & *De Hispaniæ fluminibus & montibus*, qu'on trouve dans le second volume de *Hispania illustrata*. * Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Vossius, *de Hist. Lat. &c.*

PAULI (Grégoire) Ministre de Cracovie, vers l'an 1560, & 1566, étoit infecté de l'erreur des Ariens, & fut des premiers qui la répandit dans la Pologne. Il eut même l'effronterie de faire peindre un grand temple, dont Luther abattoit le toit, dont Calvin démolissoit les murailles, & dont lui-même sappoit les fondemens, en combattant le mystére de la Trinité. Aussi, disoit-il hautement, que Dieu n'avoit pas tout révélé à Luther; qu'il en avoit plus dit à Zuingle, & plus encore à Calvin; que lui-même en avoit appris davantage de Dieu; & qu'il espéroit qu'il en viendroit d'autres, qui auroient encore de plus parfaites connoissances de toutes ces choses. * Sponde, *A. C.* 1561. *n.* 33. 1566. *n.* 30.

PAULI (Pierre-François) de Pézaro en Ombrie, ou plutôt au Duché d'Urbin, Poëte Italien, & Sécretaire du Prince Savelli, vivoit du tems du Pape Urbain VIII. Cet Auteur a donné au public deux volumes de *Rimes Italiennes*, & deux autres de

de *Poëſies choiſies* dans la même Langue, *quelques Epithalames* & *quelques Chanſons* ſur divers ſujets. Les Italiens diſent qu'il étoit un des bons Poëtes de ſon ſiécle & de ſon païs. Ses Odes particuliérement ſont fort eſtimées. Les Cavaliers Marini & Guarini, c'eſt à dire, les premiers Poëtes du païs, faiſoient cas de la perſonne, & de la Poëſie de François Pauli. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Italiens*, *tome 4. partie 2. p. 79. n. 1433.* édit. d'Amſterdam 1725.

PAULI (Benoît) autre Poëte, étoit Florentin, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique & Diſciple du célébre Savonarole. Il témoigna ſa reconnoiſſance à ſon Maître dans un Poëme Italien, qu'il intitule *le Cédre du Liban*, & où il rendoit graces à Dieu de ſa converſion: un autre Poëme où il traitoit des Vertus & des Béatitudes, a mérité les Eloges de Pocciantio qui l'avoit vu, ainſi que le premier; & qui cite encore de lui un Traité intitulé *Fons vitæ*, & une courte, mais exacte Chronique de l'Ordre de ſaint Dominique. Cet Auteur floriſſoit à la fin du XV ſiécle. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome 1.*

PAULI (Simon) *Voyez* PAULLI.

* PAULI (Théodoric ou Thierri) Chanoine Régulier de S. Vincent dans la ville de Gorcum, a composé un livre qui a pour titre, *Hiſtoria de cladibus Leodienſibus per Carolum Audacem.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p. 824.*

* PAULI (N....) Peintre en miniature, s'appliqua tellement à copier les piéces du célébre Warnar, & il y réuſſit ſi bien que les Connoiſſeurs mêmes s'y méprenoient quelquefois & les prenoient pour des originaux de ce fameux Peintre. M. Jacques Campo Weyerman a fait du Peintre Pauli un agréable portrait dans le *tome 3. des Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *p. 314 & ſuiv.*

PAULIANISTES, peuples de la Romanie, ſur les confins de la Bulgarie, qui ſe maintiennent depuis près de deux ſiécles dans l'exercice de la Religion Catholique. Ils habitent entre des montagnes, & les villes de Philippopoli & de Nicopoli, vers le Mont-Camoniza. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PAULIANISTES. *Voyez* PAUL de Samoſate.

PAULICIENS, *Pauliciani*, Hérétiques Manichéens, furent ainſi appellez du nom d'un certain Paul, qui s'en fit le Chef en Arménie dans le ſeptiéme ſiécle, & ſe rendirent enſuite formidables dans toute l'Aſie, par le grand nombre de leurs Sectateurs, principalement depuis que l'Empereur Nicéphore les protégea, pour s'en ſervir dans des opérations de Magie. Ces Hérétiques, outre une infinité d'erreurs, dont leur Secte étoit infectée, & dont la principale étoit celle des deux Principes coéternels, & indépendans l'un de l'autre, avoient une ſi grande horreur de la croix, qu'ils lui faiſoient tous les outrages imaginables. Néanmoins lorſqu'ils étoient malades, ils ne manquoient pas de s'appliquer une croix faite de bois, comme un excellent reméde; mais auſſi-tôt qu'ils étoient guéris ils la mettoient en piéces, par une folie pleine d'impiété. Ils ne faiſoient point de difficulté d'adorer le livre des Evangiles, & de le baiſer par reſpect; mais ce n'étoit pas du côté qu'il portoit l'image de la ſainte Croix, qu'ils ne pouvoient ſouffrir, tant ils avoient l'imagination bizarre. L'Impératrice Théodora, Tutrice de Michel III, ordonna en 845 que l'on travaillât efficacément à la converſion de ces Pauliciens, ou que l'on en délivrât l'Empire, s'ils réſiſtoient avec opiniâtreté. Ceux qui eurent cette commiſſion agiſſant avec rigueur, ſe ſaiſirent d'abord de ces Hérétiques, qui étoient épars dans les villes, & dans les bourgs de l'Aſie. On dit qu'ils en firent mourir près de cent mille, ce qui obligea ceux qui échappérent de s'aller rendre aux Saraſins. Ils ſoutinrent pourtant encore la guerre contre l'Empereur Baſile *le Macédonien*, à la fin du neuviéme ſiécle. Ils envoyérent même des Prédicateurs en Bulgarie, qui y établirent l'Héréſie Manichéenne, d'où elle ſe répandit bientôt après dans le reſte de l'Europe. * Maimbourg, *Hiſtoire des Iconoclaſtes.* M. de Meaux, *Hiſt. des Variat. l. 11.* Bayle, *Diction. Crit.*

PAULIMIR, dix-ſeptiéme Roi de Dalmatie, étoit fils de Pétrillas, & petit-fils du Roi Rodoſlas, qui fut chaſſé de ſes Etats par Ciaſlas l'un de ſes fils, & fut obligé de ſe retirer à Rome. C'eſt dans cette ville que Paulimir naquit; & il y étoit encore lorſque les peuples de Dalmatie lui offrirent la Couronne, vers l'an 858. On dit que tous les Bans, qui étoient indépendans depuis la mort de Ciaſlas, ſe ſoumirent à lui, & qu'il n'y eut que Gliſtomir, Ban de Raſcie, qui fit difficulté de le reconnoître. Avant que de l'aller mettre à la raiſon, il ſe fit couronner à Trébigne le jour de l'Aſcenſion. Il défit auſſi-tôt après ſes troupes ſur les bords du Lim, & ce Rebelle ayant été tué peu après par ſes propres troupes, il reprit toute la Raſcie. On ajoûte que de ſon tems, les Eſclavons peu inſtruits de la Religion Chrétienne, furent catéchiſez de nouveau par les ſoins de l'Empereur Baſile. Paulimir eut guerre avec les Hongrois, qui ayant été battus, convinrent que la Save ſeroit la ſéparation des deux Etats. Il mourut à Trébigne, & fut inhumé dans l'égliſe de ſaint Michel; on ne dit pas en quelle année, mais ce fut avant la 880 de J. C. La Reine ſa veuve accoucha ſept jours après d'un enfant mâle, qui fut nommé Tieſcemir, & qui ne fut reconnu que par une très-petite partie de la Dalmatie. * Le Prêtre de Dioclée, *Hiſt. de la Dalmatie.* Léon, *Tactiques.*

PAULIN, *Paulinus*, Prêtre, Diſciple de ſaint Ephrem, étoit très-verſé dans la connoiſſance de l'Ecriture. Après la mort de ce Saint, l'ambition le jetta dans le parti des Schiſmatiques, comme le remarque Gennade au *chapitre troiſiéme des Ecrivains Eccléſiaſtiques.*

Le même Auteur parle d'un autre PAULIN, qui avoit écrit, *de initio Quadrageſimæ; De die Dominico Paſchæ; De Pœnitentia; De Obedientia; De Neophytis.*

PAULIN, Evêque de Tyr, fut un des Evêques qui favoriſérent le parti d'Arius. Il avoit d'ailleurs beaucoup de mérite. Les Euſébiens le firent élire Evêque d'Antioche l'an 330: mais il ne tint le ſiége que ſix mois, & Eulale lui ſuccéda en 331. * Euſébe. S. Athanaſe. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du quatriéme ſiécle*, ſeconde édition de Paris, en 1769.

PAULIN, Evêque de Tréves, & ſucceſſeur de ſaint Maximin, vers l'an 349, ſoutint courageuſement la Foi Orthodoxe contre les Ariens. Il alla à Rome dans le tems que ſaint Athanaſe fut renvoyé à Alexandrie, & fut chargé de l'Acte de rétractation qu'Urſace & Valence, Evêques Ariens, donnérent au Pape Jules. Il fut le ſeul qui demeura ferme pour la défenſe de ſaint Athanaſe, dans le Concile tenu à Arles en 353, & fut pour cela envoyé en exil dans la Phrygie, où il mourut en 358. * S. Athanaſe, *Orat. 1. contra Arian. Epiſt. ad Solitar. Apologia.* S. Hilaire, *in Fragmentis.* S. Jérôme, *in Chronico.* Marcelle & Fauſtin, *Libellus Precum.* Socrate, *l. 2. c. 29.* Sulpice Sévére, *l. 2.* Hermant, *Vie de S. Athanaſe.* Baillet, *Vies des Saints*, 30 août. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl.*

PAULIN, Evêque d'Antioche dans le quatriéme ſiécle, avoit été fait Prêtre par ſaint Euſtathe, & ne s'étoit ſouillé par aucune communication avec les Hérétiques. L'Egliſe d'Antioche étoit alors diviſée par un Schiſme, & reconnoiſſoit deux Prélats, ſaint Mélece & ſaint Euſtathe. Après la mort du dernier, ſaint Euſébe de Verceil, que le Concile d'Alexandrie envoyoit à Antioche pour établir la paix, trouva que Lucifer de Cagliari avoit fait mettre Paulin en ſa place, & connut avec douleur que cette élection avoit rompu toutes ſes meſures. En effet, Paulin méritoit d'être Evêque, par ſa piété & par ſon orthodoxie; mais il ne pouvoit le devenir en ce lieu, ſans élever autel contre autel. Il fut accuſé de ſuivre les ſentimens de Sabellius, & s'en juſtifia auprès de ſaint Athanaſe, qui communiqua avec lui. Depuis, Paulin s'accorda avec Mélece, à condition que le ſurvivant des deux demeureroit ſeul Evêque; mais on ne lui tint pas parole: car les Evêques d'Orient ordonnérent Flavien, après la mort de Mélece en 380. C'eſt Paulin qui fit Prêtre ſaint Jérôme ſon ami, & ſon défenſeur. Il mourut en 389.

Il eſt différent de PAULIN, Evêque d'Antioche, qui ſuccéda à Philogéne en 319, & mourut en 324. * Socrate, *l. 3.* Théodoret, *l. 3.* Sozoméne, *l. 6.* Ruffin, *l. 1.* Baronius, *in Annal. A. C. 362 & ſuiv.*

PAULIN (Saint) à qui l'on donne auſſi les noms de PONCE & de MEROPE, Evêque de Nole, étoit né à Bourdeaux vers l'an 353, d'une famille illuſtre, par la dignité conſulaire, & par celle de Sénateur. Il fut conduit dans ſes études par le fameux Auſone. Voici comme le même Auſone en parle à la fin de l'*Epître 23*,

——— Ego ſum tuus altor, & ille
Præceptor primus, primus largitor honorum,
Primus in Aonidum qui te Collegia duxi; &c.

Paulin lui fit d'abord cette réponſe en vers Jambes,

Tibi diſciplinas, dignitatem, Litteras,
Linguæ & famæ decus,
Provectus, altus, inſtitutus debeo, &c.

Il s'avança dans les charges les plus conſidérables de l'Empire, & fut Conſul l'an 378, après la mort de Valens. Il épouſa *Théraſie*, femme riche qui lui apporta de grands biens; mais il préféra la retraite à tout ce qu'il pouvoit poſſéder dans le ſiécle, & ayant été batiſé par Delphin, Evêque de Bourdeaux, il abandonna ſa patrie en 389, & chercha avec ſa femme une retraite en Eſpagne, où il avoit des Terres. Après y avoir demeuré quatre ans, ils ſe dépouillérent de leurs biens, partie en faveur des égliſes, partie en faveur des pauvres, & vécurent en continence. Auſone improuva fort ſa retraite, & l'accuſa de s'être laiſſé emporter, ou aux vapeurs d'une noire mélancolie, ou aux perſuaſions de ſa femme, qu'il appelle par mépris ſa Tanaquil, *Epiſt. 23. v. 30 & 31*,

Si prodi, Pauline, times, noſtræque vereris
Crimen amicitiæ; Tanaquil tua neſciat iſtud.

S. Paulin le pria de le traiter plus doucement, & lui dit qu'il avoit pour femme une Lucréce, & non pas une Tanaquil.

——— Nec Tanaquil mihi, ſed Lucretia conjux.

Le peuple de Barcelone, où demeuroit S. Paulin, conçut une ſi haute eſtime pour lui, qu'il le fit ordonner Prêtre le jour de Noël 393, ſans qu'il y eût penſé, & l'année ſuivante il partit d'Eſpagne, pour s'en aller en Italie. En paſſant il vit à Florence ſaint Ambroiſe, de qui il reçut des marques d'amitié. Etant venu à Rome, il y fut bien reçu par les perſonnes de qualité & par le peuple; mais le Pape Sirice & le Clergé conçurent de la jalouſie contre lui: ce qui l'obligea de ſe retirer près de Nole, où il fit de ſa maiſon une Communauté de Moines. Après avoir paſſé 16 ans dans ce lieu avec ſa femme, dans les exercices de la vie monaſtique, il fut élu & ordonné Evêque de Nole, l'an 409. Les commencemens de ſon épiſcopat furent troublez par les incurſions des Goths, qui prirent la ville de Nole. Après avoir eſſuyé cette attaque, il jouït aſſez paiſiblement de ſon Evêché juſqu'à ſa mort arrivée en 431. M. de Tillemont met ſa mort en 411, ou deux ou trois ans après; il eſt croyable que ſa femme étoit morte dès l'an 413. On lit dans les Dialogues de ſaint Grégoire, qu'il ſe mit volontairement en captivité dans l'Afrique, pour délivrer le fils d'une veuve, qui avoit été pris par les Vandales. Mais ce fait ne s'accorde nullement avec les circonſtances du tems & de la vie de ſaint Paulin, & paroît fabuleux.

Nous

Nous avons ses Epîtres & ses Poësies, dont nous sommes redevables au soin de saint Amant, Evêque de Bourdeaux, qui les conserva. La premiére édition de ses Oeuvres a été faite par Badius en 1516. Le Pére Héribert Rosweide, Jésuite, en publia à Anvers une seconde édition, l'an 1622, en un volume in octavo, qui est enrichie de la Vie de ce Saint, composée par le Pére François Sachin, de ses Notes, & de celles du Pére Fronton-le-Duc. Il y en a eu depuis une édition à Paris en 1611, & une autre en 1685, de M. le Brun des Marettes, qui est la meilleure. Muratori a donné, depuis cette édition, quelques Ouvrages de saint Paulin qui n'avoient pas encore vu le jour. Urane, Disciple de saint Paulin, & Prêtre de l'église de Nole, laissa une Rélation de la mort de ce Saint. Saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire, saint Eucher, Cassiodore, &c. parlent très-avantageusement de ce Saint. * *Consultez* aussi Ausone, *Epist.* 19 *& suiv.* Idace & Prosper, *in Chron.* Sulpice Sévére, *Hist. l.* 2. Gennade, *Catal. c.* 48. Sigebert, *c.* 14. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Elie Vinet, *in Ausonium.* Gabriel de l'Urbe, *Chron. de Bourdeaux.* Barthius, *Adversf. l.* 60. Scaliger. Baronius. Vossius. Possevin, &c.

☞ Plusieurs ont douté que S. Paulin fût né à Bourdeaux, & ont cru qu'il possédoit seulement de grands biens en Aquitaine. Mais, comme saint Ambroise nous assure qu'il n'avoit point de second en noblesse dans cette province, il semble qu'il n'y ait pas lieu d'en douter, si l'on ne veut, avec le Cardinal Baronius, renverser la période de ce Pére, pour ôter à la France l'honneur d'avoir produit un si grand Saint, & le donner à la ville de Rome, qui avoit eu des Sénateurs de ce nom, long-tems avant celui dont nous parlons.

Au reste Sigebert, Trithéme & quelques autres, même des Modernes, ont confondu l'Evêque de Nole, avec PAULIN Prêtre de Milan. Ils sont néanmoins bien différens l'un de l'autre; car ce dernier, qui, selon les apparences, avoit connu saint Augustin en Italie, le vit en Afrique, où il fut envoyé. Ce fut à la priere du même saint Augustin, qu'il écrivit, & même qu'il lui dédia la Vie de saint Ambroise. Mais ce ne fut, comme il le témoigne, qu'après la mort de saint Simplicien, successeur de saint Ambroise, & sous l'épiscopat de Venére, c'est à dire, vers l'an 401 ou 402. La différence du style, qui est fleuri & éloquent en saint Paulin de Nole, fait bien voir qu'il ne peut pas être Auteur de cette piéce très-simple. * Sigebert, *de Vir. Illust. c.* 14. Isidore de Séville, *c.* 17. Jacques du Breuil, *in Notis ad Isidorum.* Baronius, *in Annal.*

PAULIN, homme de qualité, très savant & très-estimé à la Cour de Théodose *le Jeune*, étoit extrêmement considéré de l'Impératrice, à cause de son esprit, & de son savoir. Un jour cette Princesse ayant reçu de Théodose quelque fruit, beau par excellence, le donna à Paulin, qui le présenta à l'Empereur. Ce Prince demanda à Eudoxe ce qu'elle avoit fait de ce fruit, elle répondit qu'elle l'avoit mangé. Théodose le lui montrant la traita d'infidéle, & fit éclater sa jalousie contre Paulin, qu'il fit mourir vers l'an 440.

PAULIN, de Périgueux, écrivit en vers Latins, la Vie de saint Martin de Tours, & vivoit 30 ou 40 ans après saint Paulin de Nole, à qui quelques Savans ont attribué mal à propos ce Poëme. Il est dédié à *Perpetuus*, Evêque de Tours, *qui présida à* un Concile tenu en cette ville, en 461. Grégoire de Tours, qui a été assis sur le même Siége épiscopal, cent ans après Perpétuus, a attribué cette Vie à saint Paulin de Nole, trompé par la conformité des noms. François Juret publia le premier cet Auteur, en 1585, sur un Manuscrit de Pierre Pithou, mais sous le nom de saint Paulin, Evêque de Nole. Depuis on l'a inséré dans la Bibliothéque des Péres, & on l'imprima à Leipsic en 1688, *in octavo*, avec des Notes de Juret, de Barthius, & de quelques autres Savans. * *Voyez le premier tome de la Biblioth. Univers.*

☞ Il faut le distinguer d'un PAULIN, Evêque de Béziers, qui avoit écrit une lettre, dont Idacius fait mention dans sa Chronique sur l'année 420, & d'un PAULIN neveu d'Ausone, Auteur du Poëme d'*actions de graces à Ausone.* * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siecle.*

PAULIN (Saint) Evêque de Rochester en Angleterre, fut envoyé dans ce Royaume par le Pape saint Grégoire *le Grand*, l'an 601, pour y prêcher la Foi avec S. Augustin, qui y avoit déja converti quantité d'Infidéles. Il fit un grand progrès sous le régne d'Ethelbert, premier Roi Chrétien en Angleterre; mais il souffrit beaucoup sous le régne d'Edouard son fils, qui ne voulut point embrasser la véritable Religion; de sorte qu'un grand nombre de nouveaux Chrétiens renoncérent à la Foi, vers l'an 614. Edwin, Roi de Northumbrie, ayant envoyé demander en mariage Ethelburge, fille d'Ethelberg à son frére Ebald, Roi de Kent (car il y avoit alors sept petits Rois en Angleterre,) Ebald qui étoit Chrétien, aussi-bien que la Princesse Ethelburge, répondit aux Ambassadeurs, qu'il ne la pouvoit donner à un Roi Payen & Idolâtre. Edwin promit de laisser vivre Ethelburge & toute sa suite dans sa Religion, & d'en faire aussi profession, si on lui en faisoit connoître la vérité. Après cette promesse on lui envoya la Princesse Ethelburge, l'an 625. Paulin, que l'Archevêque saint Juste, un des Missionnaires d'Angleterre, avoit consacré Evêque, lui fut donné pour l'accompagner. Ce saint Evêque ne manqua pas d'instruire Edwin, qui reçut la lumiére de l'Evangile, & se fit batiser avec ses deux fils & les Seigneurs de sa Cour, dans une église que l'on bâtit en diligence, pour cette cérémonie. Saint Paulin continua six années, jusques à la mort de ce Prince, à prêcher la Parole de Dieu, avec un si grand succès, qu'il étoit obligé de batiser dans la riviére de Gléne, à cause de l'affluence du peuple qui se présentoit pour recevoir ce Sacrement. Le Pape Honorius, qui avoit succédé à Boniface V, envoya le *Pallium* à saint Paulin, & écrivit au Roi pour le féliciter de sa conversion. Quelque tems après, Cadawallo, Roi de Galles, tributaire d'Edwin, se revolta contre lui, & le tua dans une bataille; ce qui jetta le Royaume dans une étrange consternation. Saint Paulin fut obligé de remener la Reine Ethelburge à Cantorbéry, où le Roi fit accepter à ce Saint l'Evêché de Rochester, qu'il gouverna jusques à sa mort, laquelle arriva le dixiéme octobre 644. * Surius, *dixiéme octobre.*

PAULIN (Saint) d'Aquilée, né en Autriche, après s'être rendu recommandable dans la profession des Belles Lettres, fut élevé par Charlemagne au Patriarchat d'Aquilée, vers l'an 777. Il parut avec éclat au Concile de Francfort, tenu en 794, contre Elipand de Tolède & Félix d'Urgel, contre lesquels il écrivit un livre que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, sous ce titre, *libellus de sanctissima Trinitate adversus Elipandum Toletanum & Felicem Urgelitanum Antistites, dictus, Sacrosyllabus.* André du Chêne a publié un autre Traité de Paulin, contre le même Félix. Ce Prélat que sa sainteté, prouvée par des miracles, rendit très-illustre, mourut le onziéme janvier de l'an 802. Il est Auteur du livre des Instructions salutaires attribuées à saint Augustin. On a de lui un fragment de lettres addressées à Heistulfe, qui avoit tué sa femme. * Alcuin, *in Epist.* 81. *& in Poëm.* 213 *&* 214. Ughel, *in Italia Sacra.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Bollandus, *in Vit. Sanctorum ad diem* 2. *jan.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des septiéme & huitiéme siécles.* Pagi, *Crit. Baronii, ad annum* 802.

PAULIN, succéda à Lupus au Gouvernement d'Alexandrie. Il obligea les Sacrificateurs du temple qu'Onias avoit fait bâtir dans cette ville, de lui remettre tous les ornemens qui leur restoient, & dont il se saisit; après quoi il fit fermer le temple, défendit que personne y allât adorer, & abolit ainsi entiérement le culte public que les Juifs rendoient à Dieu dans cette ville. Il y avoit alors 343 ans, que ce temple étoit bâti. * Joséphe, *Guerre des Juifs contre les Romains, l.* 7. *ch.* 37.

PAULIN. Il est fait mention de trois Paulins dans le *Code Théodosien.* Le premier étoit Gouverneur de Rome en 380 sous Gratien & Valentinien; le second étoit Préfet Augustal sous Théodose *le Grand*, en 385; le troisiéme, Maître des Offices sous Théodose *le Jeune*, en 430. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

PAULINA (Lollia) petite-fille de Marc-Lollius, Consul de Rome l'an 733. Son premier mari s'appelloit Caïus Memmius Regulus. Il étoit Consul, lorsque Séjan fut tué. Quelque tems après étant à la tête d'une armée, il reçut ordre d'amener sa femme à Rome, pour la marier avec l'Empereur Caligula; car, ce Prince ayant ouï dire, que l'ayeule de Lollia Paulina avoit eu une très-grande beauté, il commanda aussi-tôt à Lollius de lui donner en mariage sa femme, & d'agir dans le contract, comme un pére, qui marie sa fille. Ceci arriva l'an de Rome 791. Caligula, dégouté bientôt de Paulina, la répudia sous prétexte de stérilité, & lui ordonna de n'avoir jamais affaire avec aucun homme. Neuf ans après ce divorce, Paulina étala tous ses avantages, pour supplanter ses rivales auprès de l'Empereur Claude, qu'elle vouloit épouser; mais sa faction fut moins forte, que la brigue d'Agrippine. Le Favori, qui portoit Paulina, alléguoit que, comme elle n'avoit point d'enfans, elle seroit une bonne mére aux enfans de Claude; mais le Favori, qui agissoit pour Agrippine, allégua des raisons plus fortes, si bien que ce fut en sa faveur, que Claude se déclara. Ce triomphe devoit effacer la haine, que la concurrence de Paulina avoit excitée dans le cœur d'Agrippine. Cependant la rivale heureuse n'oublia rien pour perdre la malheureuse. Elle la fit accuser d'avoir consulté les Devins, & l'Oracle d'Apollon, sur le mariage de l'Empereur. Le procès se termina par un Arrêt, qui condamna Paulina au bannissement & à la confiscation de la principale partie de ses biens. On ne lui laissa qu'environ 130 mille écus. Cela ne contenta pas Agrippine. Elle fit tuer Paulina dans le lieu de son exil; & pour être bien assurée, que c'étoit la tête de Paulina qu'on lui apportoit, ce qu'elle ne pouvoit pas bien connoître au visage, elle lui ouvrit la bouche: car elle savoit que les dents de cette Dame avoient quelque chose de singulier. Par la somme, qui fut laissée à Paulina, on peut connoître qu'elle étoit extrêmement riche; mais on le connoîtra mieux si l'on considére la somptuosité prodigieuse de ses vêtemens. Pline, qui l'avoit vue, nous apprend que même, dans des occasions qui n'étoient pas des plus pompeuses, elle portoit sur ses habits & à sa coifure pour quatre millions de pierreries. * Dion, *l.* 59. Suétone, *in Caligula.* Tacite, *Annal. l.* 12. Pline, *l.* 9.

PAULINE, *Paulina*, Dame Romaine, femme de Sentius Saturnin, Gouverneur de Syrie, dans le premier siécle, n'étoit pas moins illustre par sa vertu que par sa naissance, & par sa beauté. Un jeune homme, nommé *Mundus*, ayant conçu pour elle l'amour le plus violent que l'on puisse s'imaginer, & ne pouvant la gagner ni par présens, ni par priéres, après lui avoir offert inutilement deux cens mille drachmes, résolut de se laisser mourir de faim. Une des Affranchies de son pére, nommée *Ida*, le consola, & corrompit quelques Prêtres de la Déesse Isis, qui firent savoir à Pauline, que le Dieu Anubis la vouloit voir en particulier. Cette Dame s'en sentit si honorée, qu'elle s'en vanta à ses amis & à son mari, & alla coucher dans la chambre du prétendu Anubis, où Mundus étoit caché. Quelque-tems après, celui-ci l'ayant rencontrée, lui dit ce qui s'étoit passé. Pauline au desespoir pria son mari de la venger. Il alla se plaindre de cette surprise à l'Empereur Tibére, qui s'étant informé de la vérité, fit pendre Ida & les Prêtres d'Isis, & renverser le temple de cette Déesse, dont il fit jetter la statue dans le Tibre, se contentant d'envoyer Mundus en exil. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *c.* 4. Bocace, *de Clar. Mulier.*

PAULINE, femme de Séneque *le Philosophe*, voulut mourir avec ce grand homme, que Néron avoit condamné à la mort. En effet elle se fit couper les veines avec son mari, l'an de Jesus-

sus-Christ 65; mais Néron, qui n'avoit aucune haine particuliére contre elle, empêcha son dessein. Elle vécut encore quelques années, portant sur son corps & sur son visage les glorieuses marques de son affection conjugale, & témoignant par sa pâleur, la quantité de sang qu'elle avoit perdu. * Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 63 *&* 64.

PAULINS, peuples de la Bulgarie, préféroient l'Apôtre saint Paul à Jesus-Christ, & batisoient avec du feu, au lieu de se servir d'eau. Ils ont embrassé la Religion Catholique, après avoir été instruits par des Missionnaires. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

PAULLI (Simon) naquit le sixiéme avril 1603, à Rostock dans le Duché de Meckelbourg, où son pere *Henri* Paulli étoit Docteur & Professeur en Médecine. On peut dire qu'il a été lui seul l'auteur de sa réputation & de sa fortune: car ayant perdu son pére dès sa plus tendre enfance, il perdit avec lui tous les moyens qui auroient pu contribuer à son avancement; mais l'envie qu'il avoit de se rendre habile, & son application à l'étude, lui en firent retrouver d'autres plus considérables. Les plus savans hommes du siécle se chargerent avec plaisir de l'instruire, & une jeune Princesse lui donna libéralement de quoi visiter les plus célébres Universitez de l'Europe. Il acheva dans celle de Paris, auprès du fameux Riolan, de se rendre digne des honneurs du Doctorat en Médecine, qu'il reçut en 1630, à Wittenberg. Deux ans après, l'Université de Rostock le nomma Professeur en Médecine. Il garda cet emploi pendant sept ans, après lesquels il alla demeurer à Coppenhague, que les bienfaits du Roi de Danemarc lui rendoient aussi cher que sa patrie, & il fut bientôt honoré de la charge de Professeur en Médecine, en Chirurgie & en Botanique. Ayant été appellé à la Cour par le Roi Frédéric III, il lui rendit des soins si assidus aussi bien qu'à Christian V, qu'il mérita de ces deux Princes, outre la qualité de leur premier Médecin, un grand nombre de bienfaits, entre autres la Prélature d'Arhusen, que par son mérite il a rendu héréditaire dans sa famille. Il est mort à Coppenhague le 23 avril 1680, âgé de 77 ans. Il a été marié deux fois, 1. à *Elizabeth* Fabrice, fille de *Jacques* Fabricius, Médecin du Roi de Danemarc, dont il a eu quinze enfans, dix garçons & cinq filles: 2. à *Anne* Batscher. On a de lui, *Icones Floræ Danicæ; Quadripartitum Botanicum de simplicium Medicamentorum facultatibus; Viridaria varia regia & Academica; Commentarius de abusu Tabaci Americanorum veteri, & Herbæ Theæ Asiaticorum in Europa novo, cum figuris æneis; Digressio de vera, unica & proxima causa febrium, nec non de accurata febres curandi Methodo; Modus dealbandi ossa pro Sceletopœia; De Hæmorrhagia Disputatio; De Arthritide; De Catarrho; De Dolore dentium; De Anatomiæ origine, præstantia & utilitate Syntagma; Machina Anatomica, sive Descriptio instrumentorum ad Sceleta compingenda; Oratio ad Professores & Studiosos Rostochienses.* Outre les Ouvrages dont nous venons de parler, il faut remarquer que Paulli a traduit en Allemand l'Anatomie de Gaspard Bartolin, des Tables Anatomiques de Jules Casserius, & l'Ouvrage de Spigelius de la Formation du *Fœtus* avec un Appendix. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 3. *p.* 23 *& suiv. & tome* 10. *p.* 112.

PAULLINA. *Voyez* PAULINA.

PAULLINI (Christian-François) s'est aquis beaucoup de réputation par son savoir, en Allemagne & ailleurs. Il étoit Philosophe, Médecin, Poëte, Historien, Théologien, & fort versé dans la connoissance des Langues. Il mourut le dixiéme de juin 1712, à Eysenac, à l'âge de 70 ans. Il est connu particuliérement par son Traité *de la Noix muscade.* * *Actes de Leipsic de* 1712, *p.* 335.

PAULMI, ville de France en Touraine. Elle est située sur une petite riviére nommée *Brignon*, assez près de Lochis. Il y a un château fort ancien, & un parc qui s'étend à plus de deux lieues. Il y a aussi Haute, Moyenne & Basse Justice, un Baillif & un Lieutenant. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PAULMIER (Jacques Le) de Grentemenil, naquit le cinquiéme décembre 1587, de Julien le Paulmier, & de Marguerite de Chaumont, qui étoient établis à Caen. Il ne naquit cependant pas dans cette ville, car sa mére étant allé voir ses parens au païs d'Auge, près de Sainte-Barbe, y accoucha de lui. Julien le Paulmier, son pére, étoit né dans le Cotentin d'une famille noble & fort ancienne, & avoit fait ses études de Philosophie & de Médecine à Paris où il fut reçu Docteur de la Faculté de Médecine, après avoir obtenu le même honneur à Caen. Il avoit demeuré onze ans avec Fernel, & avoit si bien profité sous ce savant Maître, qu'il avoit été estimé un des plus savans Médecins de son siécle. Il s'étoit retiré à Caen sur ses vieux jours, pour y vivre tranquille dans l'exercice de la Religion Protestante, qu'il professoit, & y mourut l'an 1588, à l'âge de 68 ans. On a de lui *de Vino & Pomace, libri duo, in octavo*, & quelques autres Ouvrages.

Jacques le Paulmier, dont on va parler, ayant perdu son pére lorsqu'il n'avoit encore qu'un an, sa mére, qui étoit une femme d'esprit & de mérite, prit un soin particulier de son éducation. Il témoigna dès sa premiére jeunesse une grande ardeur pour l'étude des Belles Lettres, & il y fit en peu de tems de grands progrès. Il n'avoit encore que douze ans lorsqu'on jugea à propos de le faire sortir de Caen pour aller continuer ses études ailleurs. Une de ses tantes, qu'il alla voir à Rouen, le retint auprès d'elle & lui donna un Maître très-habile dans la Langue Gréque, sous lequel il étudia quelque tems; mais il eut le chagrin de le perdre, & cette perte fut suivie d'une autre plus douloureuse pour lui. Ce fut celle de sa mére, qui mourut pendant son séjour à Rouen. Son frére aîné, Sieur de Vandeuvre, qui étoit beaucoup plus âgé que lui, eut alors soin de son éducation & l'envoya à Paris, où il le confia à Pierre du Moulin, qui le prit chez lui; mais il ne se contenta pas des instructions de ce grand homme, il voulut encore prendre les leçons de plusieurs autres Savans, entre autres de Casaubon, qui expliquoit alors Hérodote. Il alla à l'âge de 16 ans à Sedan pour continuer à se perfectionner sous les grands Maîtres qui y enseignoient, & pour profiter des lumiéres des habiles gens qui y demeuroient. Il s'y appliqua sur tout à la Langue Gréque pour laquelle il se sentoit beaucoup d'inclination. Il étudia ensuite la Philosophie, mais la lecture des Romans lui fit perdre bien du tems: il le connut, & détesta les Romans. Son Cours de Philosophie achevé, il alla étudier en Droit à Orléans, où il logea chez Joachim du Moulin. Lorsqu'il s'y fut rendu assez habile, son frére le rappella à Caen pour lui remettre entre les mains le maniment de son bien. Le Paulmier ne demeura dans sa patrie, qu'autant de tems qu'il fallut pour obtenir la dispense d'âge qui lui étoit nécessaire, & pour observer toutes les formalitez usitées en ces occasions. Après quoi il se hâta de se rendre à Paris pour y aquérir les connoissances qui lui manquoient. Il y apprit les Mathématiques & la Musique, & s'y appliqua à tous les exercices qui conviennent à un jeune homme de naissance, comme à danser, à faire des armes & à monter à cheval. Il voulut ensuite voir la France, & il en parcourut les villes les plus célébres, examinant par tout ce qu'il y a de plus remarquable, comme les Antiquitez, les Mœurs, les Habitans, &c. Lorsqu'il fut las de voyager, il se retira chez lui, où il se donna tout entier à la lecture des bons Auteurs Grecs & Latins, car ces deux Langues faisoient ses délices, quoiqu'il ne négligeât pas les Langues vivantes, puisqu'il savoit passablement l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand & l'Anglois. Les Réformez attentifs à la conservation de leurs priviléges, ayant fait alors une Députation au Roi, le Paulmier fut mis au nombre des Députez, & il fit connoître en cette occasion son habileté & son adresse. Il entra dans le service à l'âge de 33 ans, & servit dans les troupes des Hollandois, qui étoient alors en guerre avec les Espagnols, sous le Prince Maurice, & ensuite sous son successeur Henri de Nassau. Quand la paix fut faite, il retourna chez lui & résolut d'y demeurer tranquille, occupé uniquement de ses livres & de ses études. Mais à peine y fut-il arrivé, qu'il s'éleva un différent entre deux Gentilshommes, dont l'un beaucoup plus puissant en amis & en richesses, étoit prêt à accabler par la force l'autre qui n'avoit de son côté que le droit & la raison. M. Le Paulmier, alla trouver l'aggresseur & tâcha par la douceur de le détourner de ses mauvais desseins, mais il ne fit qu'irriter sa fureur, & ils en vinrent presque aux injures. Voyant ses démarches inutiles, il prit le parti de l'opprimé & résolut de le soutenir. Un jour qu'il étoit peu accompagné, le Gentilhomme l'attaqua avec un grand nombre de personnes; mais il se défendit si courageusement, qu'il les mit tous en fuite, & que l'Auteur de la querelle y fut tué avec plusieurs des siens, sans que le Paulmier perdit aucun de ses gens. Cette affaire lui causa beaucoup d'embarras & de chagrin; mais ayant été portée après bien des procédures au Conseil, il fut jugé que les aggresseurs avoient tort & M. Le Paulmier fut absous. Le voyage qu'il fit à Paris pour cela, lui donna occasion de faire connoissance avec plusieurs savans hommes, & il eut soin dans la suite d'entretenir les liaisons qu'il forma alors avec eux. Ce fut pour lui une consolation dans ses chagrins & dans ses peines. Il en trouvoit une autre dans la lecture & l'étude auquel il donnoit le peu de momens qu'il pouvoit avoir de libres; il publia même dans ce tems là une Comparaison de Lucain & de Virgile. Son affaire finie, il se hâta de se retirer dans sa province, pour y jouïr du repos qu'il n'avoit pas goûté depuis long-tems. A peine y fut-il, qu'il devint amoureux d'une jeune Demoiselle qu'il eut bien de la peine à quitter, comme il le fait voir dans un excellent Dialogue Grec sous le nom de *Dysérastes.* M. de Longueville ayant alors convoqué l'Arriére-ban pour aller faire une expédition en Lorraine, M. Le Paulmier l'alla trouver à la tête d'une belle Jeunesse, & ce Duc lui donna une Compagnie de Cavalerie. Il s'aquit dans ce poste l'estime & l'amitié de M. de Longueville, qui se reposant sur son habileté & sur son courage, lui confia plusieurs commissions importantes. La fin de la guerre le rendit à son premier repos, & il retourna dans sa patrie, pour y reprendre ses occupations ordinaires. Il perdit en 1648, Jean Le Paulmier, son frére aîné, avec lequel il avoit toujours vécu jusques là dans sa Terre de Vandeuvre, & cette perte fut suivie peu de tems après de celle de sa veuve, avec laquelle il avoit continué de demeurer. Il se vit obligé par là d'aller chercher un domicile ailleurs, & de s'établir à Caen dont le séjour lui plut à cause du grand nombre d'habiles gens qui y vivoient dans ce tems. Ses amis pour l'attacher davantage à cette ville, l'engagérent à se marier & il épousa une Angloise de bonne famille, nommée *Marguerite Sambom*, qu'il perdit en 1663. Sa présence fut utile à la ville de Caen, car il fut le premier Promoteur de l'Académie qui y est établie, & la soutint contre l'effort de ses envieux, qui vouloient la détruire. Ayant été attaqué des douleurs de la pierre, il fut obligé de se faire tailler en 1659, & on lui tira neuf pierres dont la moindre étoit plus grosse qu'une aveline. Mais à peine étoit-il sorti de cette opération, qu'il ressentit de nouvelles douleurs, qui l'engagérent à se faire tailler de nouveau. Il fut plus heureux cette seconde fois que la premiére, car il en guérit parfaitement, & vécut encore dix ans. Il mourut après une année de maladie le premier octobre 1670, dans sa 83 année. C'étoit un homme d'un esprit excellent, & d'un jugement exquis, dont les mœurs étoient irrépréhensibles, & qui étoit l'ennemi déclaré du mensonge & de la dissimulation. On a de lui les Ouvrages suivans, *Pro Lucano contra Virgilium Apologia ex scriniis Jani Berkelii*, inserée dans un Recueil de quelques piéces d'un même goût intitulé, *Dissertationes selectæ Criticæ, de Poëtis Græcis & Latinis, recensuit & edidit Janus Berkelius*, 1704; *Exercitationes in optimos Authores Græcos; Græciæ antiquæ Descriptio.* A la naissance du Dauphin fils de Louis XIV, il fit imprimer un Dialogue en vers Grecs entre le Dauphin

phin du Ciel & celui de la terre. * *Sa Vie à la tête de la Description de la Grèce.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 8. p. 274 & suiv.*

* PAULMIER (Jacques Le) Sieur de Vandeuvre, Brigadier des armées du Roi, & Chevalier de S. Louis, neveu du précédent, n'eut pas tant l'érudition que son oncle, mais il eut un esprit plus aisé encore & plus délicat. Quoique les armes ayent fait son occupation principale, elles ne furent pas l'unique, & dans 50 campagnes qu'il a fournies, il s'est réservé assez de tems pour écrire des Relations curieuses de plusieurs grands évènemens où il a eu part. Il étoit né à Vandeuvre en décembre 1624. Il professa la Religion Réformée jusqu'en 1685, qu'il en fit abjuration entre les mains de M. Huet, Evêque d'Avranches. Il mourut le 13 avril 1702, âgé de 77 ans. Il étoit Poëte, & il a produit une infinité de vers, de chansonnettes & de billets enjouez d'un tour fin & délicat. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PAULO (Antoine de) LV Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, étoit de la Langue de Provence, & naquit à Toulouse en 1570. Il fut reçu dans cet Ordre en 1590, & après avoir fait ses caravanes avec honneur, & rendu plusieurs services à la Religion, il devint Commandeur de Marseille & de Sainte-Eulalie, puis Grand-Croix en 1612, par la nomination qu'en fit François Cardinal de Joyeuse son parent. Ce Cardinal s'étoit reservé dès l'an 1593, qu'il quitta un des Grands Prieurez de l'Ordre de Malte, la faculté de nommer quand il lui plairoit, un de ses proches pour être Grand-Croix, & Hugues de Loubens & Grand-Maître de Malte, & Cardinal, y avoit aquiescé. Le Cardinal de Joyeuse ne crut pas pouvoir jetter les yeux sur un meilleur sujet de ceux qui lui appartenoient, que sur le Commandeur de Paulo, qui fut ensuite Grand-Prieur de Saint-Gilles, d'où il mérita d'être élevé à la premiére dignité de son Ordre vacante par la mort de Louis Mendez de Vasconcellos, par l'élection qui se fit de sa personne le dixiéme mars 1623. Sous les auspices de ce Grand Maître les galéres de Malte firent plusieurs prises considérables sur les Turcs, entre autres quatre gros gallions de Tunis, qui furent échouez par M. de Crémeaux, qu'il avoit fait Général des galéres en 1626. Il accorda aux Chevaliers de Malte, qui descendroient de l'aîné de la Maison de Paulo, l'exemption du droit de passage ordinaire; & pour dédommager l'Ordre de cette exemption, il fonda une galére à perpétuité. En 1631, il tint un Chapitre général, où il réforma plusieurs ordonnances des Chapitres précédens, entre autres celle de 1602, qui donnoit entrée dans l'Ordre aux bâtards des Ducs & Pairs de France, & des Grands d'Espagne, ce qu'il restreignit aux seuls enfans illégitimes des Rois & des Princes. Il fonda en 1635, un couvent de Religieuses de son Ordre à Toulouse, & en reconnoissance de ses bienfaits le Chapitre général de cette année-là lui accorda pour Antoine de Paulo, Vicomte de Calmont son neveu, & pour les aînez de sa Maison, le privilege de porter les armes de la Religion. Il mourut le quatriéme juin 1636, avec la réputation de n'y avoir pas eu de Grand-Maître, qui l'eût surpassé en douceur, en équité, en sagesse, en magnificence, & en libéralité. *La ville de Toulouse, qui se glorifiera toujours de l'avoir vu naître, lui a érigé un buste dans la galerie des illustres Toulousains.* JEAN-PAUL de Lascaris de Castelar lui succéda.

La Maison de PAULO dont étoit issu ce Grand-Maître, tiroit son origine de Gênes. Godefroy dans ses *Notes sur l'Histoire de Charles VI*, composée par Juvenal des Ursins, rapporte un Acte, qui est conservé dans le thrésor des chartres du Roi, & qui porte qu'ANTOINE de Paulo, l'un des Seigneurs du Conseil de la République de Gênes, consentit & assista le quatriéme novembre 1396, à la prise de possession que firent les Ambassadeurs du Roi Charles VI, de la ville de Gênes.

I. AIMERIC sorti de cette Maison, s'établit à Toulouse en 1475, fut Seigneur de Cépet & de la Fitte, près de Toulouse, servit le Roi Charles VIII dans les guerres d'Italie, & eut pour frére *Antoine* de Paulo, qui fut Vicaire Général du diocése de Toulouse, Abbé de Villelongue, & Doyen de l'Isle-en-Jourdain. Il avoit épousé *Isabeau* de Maurand, issue d'une ancienne maison de Toulouse, dont il eut ETIENNE qui suit.

II. ETIENNE de Paulo, prit une route différente de ses ancêtres, & embrassa le parti de la robbe. A l'âge de 26 ans il fut Professeur en Droit en l'Université de Toulouse, Capitoul en 1512, & Conseiller au Parlement de cette ville en 1523. Il avoit épousé en 1508, *Jeanne* Thandon-d'Andans, Dame de Grandval près de Castelnaudari, dont il eut entre autres enfans, 1. ANTOINE qui suit; & *Louis* de Paulo, *qui fit la branche de Sainte-Foi*, dont étoit *N*.... de Paulo, premier Cornette des Mousquetaires du Roi en 1712.

III. ANTOINE de Paulo, I. du nom, Seigneur de Cépet, de Rouis, de la Faurie, de la Fitte, &c. fut reçu Conseiller au Parlement de Toulouse en 1540. Le Roi Henri II, créa en sa faveur en 1554, une charge de Président à mortier au même Parlement, dans laquelle il rendit de grands services à l'Etat, lors de la premiére guerre des Huguenots. Ce fut lui qui ayant été député par sa Compagnie auprès du Roi François II, obtint de ce Prince en 1559, la continuation pour cent ans, de l'abonnement des tailles, que le Roi Louis XII avoit déja accordé à la ville de Toulouse en 1465, pour pareil nombre d'années, & le Roi Charles IX, étant à Toulouse en 1565, le fit Chevalier dans l'église des Augustins en présence de toute sa Cour. Ce sage Magistrat mourut en 15... Il avoit épousé 1. *Jacquette* de Beaulac, issue des anciens Seigneurs de Saint-Géry, en Albigeois, & mére de *Jean* de Beaulac, Grand-Prieur de Toulouse: 2. en 1545, *Marie* Binet, parente du Cardinal de Joyeuse, & fille de *Macé* Binet, Seigneur de Valmier en Touraine, & de *Marie* Briçonnet. Du premier lit vinrent 1. JEAN qui suit; & 2. *Jeanne* de Paulo, mariée à *Aimeric* du Bourg, Seigneur de la Peyrouse, neveu d'*Antoine* du Bourg, Chancelier de France: du second lit sortirent, 3. JEAN II, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Michel*, Seigneur de Grandval, qui prit le parti des Huguenots, sans pourtant changer de Religion. Il fit une si cruelle guerre à ses voisins, que le Parlement de Toulouse rendit un arrêt contre lui, pour le faire prendre mort ou vif: les Habitans d'Avignonet près de sa Terre de Grandval, autorisez par cet Arrêt, lui dresserent une embuscade dans laquelle il tomba, & l'ayant emmené, ils le tuérent de sang froid, après l'avoir gardé trois jours en prison. Par Arrêt du 17 août 1583, rendu sur la Requête des Consuls d'Avignonet, le Parlement ordonna que le Fort de Grandval seroit entiérement démoli. Il n'avoit point été marié. Les autres enfans du second lit, sont 5. *François*, Seigneur de la Faurie, Capitaine de 50 Hommes d'armes, mort sans enfans de *Marie* de Peyre, fille du Baron de ce nom en Gévaudan, parent du Cardinal de Joyeuse; 6. *Simon*, Seigneur de Gratentour, Capitoul de Toulouse en 1589 & 1590; 7. *Antoine*, Grand-Maître de Malte, *qui a donné lieu à cet article*; 8. LOUIS, qui continua la postérité, *qui sera rapportée après celle de ses fréres*; 9. *Marie*, alliée à *Philippe* de Berthier, Seigneur de Montrave, Président à mortier au Parlement de Toulouse; & 10. *Marguerite* de Paulo, qui épousa *Pierre* de Saint-Pierre, mort Doyen du Parlement de Toulouse, & qui étoit fils de *Nicolas* de Saint-Pierre, qui en avoit été premier Président.

IV. JEAN de Paulo, I. du nom, Seigneur de Rouis & de Roques, succéda à son pére en la charge de Président à mortier au Parlement de Toulouse, & mourut en.... Il avoit épousé 1. *Marguerite* de Bachis, fille de *Jean* de Bachis, Président au Parlement de Toulouse, & d'*Anne* de Gondi, l'une des sœurs d'*Albert* de Gondi, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France: 2. *Catherine* Chaluet, fille du savant *Matthieu* Chaluet, Président aux Enquêtes, & de *Jeanne* de Bernuy. Du premier lit vint 1. PHILIPPE qui suit: du second étoit issue 2. *Jeanne* de Paulo, qui devint héritiére des Terres de Rouis & de Roques, mariée à *Bernard* de la Font, Seigneur de Caragoudes, mort Sous-Doyen du Parlement de Toulouse.

V. PHILIPPE de Paulo, Seigneur de Rouis & de Roques, mourut jeune sans enfans de *Jeanne* Dangereux de Beaupuy, de la Maison de Maillé.

IV. JEAN de Paulo, II. du nom, fils aîné d'ANTOINE, I. du nom, Président au Parlement de Toulouse, & de *Marie* Binet sa seconde femme, succéda à son frére *Jean*, I. du nom, en la charge de Président à mortier, se rendit un des Chefs des Ligueurs dans Toulouse en 1589, & fut ennemi juré du Président Duranti, qui avoit rendu l'Arrêt contre Michel de Paulo, Seigneur de Grandval son frére. Au surplus la Faille dit dans ses *Annales*, que ce fut un homme populaire, hardi, d'un sens fort droit, & d'un grand courage; aussi avoit-il pris pour sa devise un mortier de Président avec une épée nue au dessus avec ces mots, *ad utrumque paratus*. Ce qui l'engagea le plus dans le parti de la Ligue, c'étoit l'attachement que sa famille avoit depuis longtems avec la Maison de Guise. Il revint pourtant à son devoir, car il s'absenta de Toulouse, pour n'avoir plus de part aux entreprises des Ligueurs, & il n'y rentra que lorsque les troubles y furent appaisez. Il avoit épousé *Catherine* Delpech, Dame d'Escalquens & de la Salvetat, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Jean* d'Arnaho, Baron d'Orhoisi & de Gardoux au Comté de Foix; 3. *Anne*, qui épousa *Pierre* de Monfaucon, Baron de Vissec & de Dierles dans les Sévennes; 4. *Françoise*, Dame de la Salvetat, alliée à *Jean* de Lombrail, Conseiller au Parlement de Toulouse; & 5. *Gaillarde* de Paulo, mariée à *Jean* du Ferrier, Juge-Mage du païs de Foix.

V. ANTOINE de Paulo, II. du nom, Seigneur d'Escalquens, fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & eut pour femme *Magdelaine* le Pelletier, dont il eut 1. *Marie*, alliée à *François* de Nupces, Conseiller au même Parlement; & 2. *Marguerite* de Paulo, mariée à *N*.... de Parade, Président à mortier à Toulouse.

IV. LOUIS de Paulo, sixiéme fils d'ANTOINE de Paulo, I. du nom, Président au Parlement de Toulouse, & de *Marie* Binet sa seconde femme, & frére du Grand-Maître de Malte, prit le nom de Seigneur de Grandval après la mort de ses fréres, & laissa de *N*.... de Saint-Pol son épouse, 1. ANTOINE qui suit; & 2. *Honorée* de Paulo, mariée à *Louis* le Brun, Seigneur de Saint-Hippolyte, Conseiller au Parlement de Toulouse.

V. ANTOINE de Paulo, III. du nom, fut Vicomte de Calmont, Baron de Gibel, Seigneur de Grandval, de Terrageuse, &c. Henri, II. du nom, Prince de Condé, lui donna en 1631, la Cornette blanche de la Compagnie du Duc d'Enguien son fils. Le Roi Louis XIII lui donna un Brevet de Conseiller d'Etat en 1634, & l'envoya la même année à Malte pour négocier avec le Grand-Maître son oncle des affaires importantes, où il réussit. En 1636, sa Majesté le fit Gentilhomme de la Chambre, & lui donna une pension de 3000 livres. La même année il fut blessé dangereusement au siége de Dole, eut depuis le commandement de la Noblesse au secours de Leucate, & mourut en son château de Terrageuse le 15 mai 1695, âgé de cent ans. Il avoit épousé en 1639, *Jacquette* de Barthélemi-de-Grammont, fille de *Gabriel*, Seigneur de Montlaur, Président aux Enquêtes du Parlement de Toulouse, dont il eut, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Antoine*, Prieur de Marvals & de Saint-Aumans; 3. *Jean-Antoine*, Chevalier de Malte, mort en Candie pour le service de la Religion; 4. *François-Antoine*, aussi Chevalier de Malte, Mestre de camp de cavalerie, & l'un des six Officiers nommez par le Roi Louis XIV, pour être auprès de Philippe V, son petit-fils, mort en Espagne en 1707; 5. *François*, Seigneur de Grandval, Capitaine de Dragons, mort peu avant son frére; 6. *Antoine*, Seigneur de Saint-

Mar-

Marcel, qui épousa *N*.... héritiere de Montasterol dans le Lauraguais; 7. *Jacquette*, mariée à *François-Joseph* du Marrail, Conseiller au Parlement de Toulouse; 8. *Gabrielle*, morte Supérieure des Religieuses Maltoises de Toulouse; & 9. *Henriette* de Paulo, Religieuse au même monastere.

VI. FRANÇOIS de Paulo, Vicomte de Calmont, Seigneur de Saint-Marcel, &c. Sénéchal du païs de *Lauraguais*, fut blessé en 1664, à la bataille de Raab en Hongrie, étant alors Capitaine dans le régiment de Sourches, servit depuis assez longtems, commanda quatre fois l'Arriere-ban de Languedoc, & mourut en 1714. Il avoit épousé en 1678, *Antoinette* le Brun, Dame de Saint-Hippolyte sa cousine, dont il a eu 1. FRANÇOIS ANTOINE qui suit; 2. *Pierre*, Capitaine de Dragons; 3. *Jacquette*, mariée à *Guillaume* de Castelpers, Vicomte de Trebien; 4. *Magdelaine*, Religieuse, & autres enfans.

VII. FRANÇOIS ANTOINE, Comte de Paulo, &c. * *Hist. de Malte.* La Faille, *Annales de Toulouse*. &c.

PAULUCCI, famille. *Voyez* PALUZZI.

* PAULUCCI (Fabrice) Cardinal-Evêque, posséda plusieurs beaux emplois à la Cour de Rome. Il étoit né à Forli, ville de l'Etat Ecclésiastique le troisiéme avril 1651. En 1690, il fut fait Archevêque de Fermo, & en 1698, envoyé Nonce extraordinaire en Pologne. En 1697, il fut fait Cardinal, mais reservé *in petto* & ne fut déclaré que le 19 decembre 1698. Le Pape Clément XI le nomma, en 1700, premier Ministre & Sécretaire d'Etat. En 1714, il devint Doyen du Sacré College. Il mourut à Rome au mois de juin 1726, âgé de 75 ans, deux mois & huit jours. Le Marquis Paulucci neveu du précédent, & le dernier de sa famille, étant mort sans postérité le neuviéme mars 1725, son Eminence avoit nommé de son vivant pour son héritier, à la charge de porter son nom, Côme Merlini son neveu qui prit le titre de *Marquis Paulucci*, en épousant au mois de novembre 1725, *Lucrece* Calcagnini, d'une famille originaire de Ferrare, & niéce de Charles Calcagnini, Auditeur de Rote. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

PAULULUS (Robert) Prêtre d'Amiens, a composé vers l'an 1178, trois livres des Offices de l'Eglise, imprimez séparément, & sous le nom de Hugues de Saint Victor, dans les Oeuvres de cet Auteur. Il faut aussi restituer à ce Robert un Traité intitulé, *de Caremonia, de la purification mystique*, qui est aussi parmi les Oeuvres de Hugues de Saint-Victor. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siécle*.

* PAULUS JULIUS, Jurisconsulte Romain dans le second siécle, étoit de Padoue, selon Bartachinus; mais le Président Bertrand dans ses *Vies des Jurisconsultes*, croit qu'il étoit de Tyr. Il avoit une connoissance du Droit fort au dessus du commun des Jurisconsultes. Il fut très-bien venu auprès de l'Empereur Alexandre Sevére, fut du Conseil de Septimius Sevére, & de celui d'Antonin Caracalla. Héliogabale l'éloigna de la Cour; mais Alexandre le rappella. On a de lui, *Receptarum Sententiarum libri*, qu'il adressa à son fils; *ad Edictum libri octoginta*; 33 *Livres de Questions*; 33 *livres de Réponses*; *trois livres sur les Fideicommis*, & beaucoup d'autres dont le Président Bertrand donne le Catalogue. Il a été ennemi déclaré des Chrétiens.

Aulu-Gelle parle d'un autre PAULUS JULIUS, qu'il dit avoir été Poëte, mais on le croit différent de celui dont on vient de parler. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1735.

PAULUS MONTANUS. *Cherchez* MONTAN (Paul)

PAULUS (Renaud) Cardinal. *Cherchez* POLUS.

PAULUTIO ANAFESTO fut premier Doge ou Duc de Venise. Cette République avoit été d'abord gouvernée par des Tribuns, que l'on élisoit tous les ans; ce qui dura deux cens ans. Vers l'an 697, les Vénitiens choisirent un Duc, qui fut Paulutio, auquel succedérent deux autres Ducs. Ensuite on donna le gouvernement de la République à des Généraux d'armée, dont le pouvoir ne duroit qu'un an; mais six ans après on élut des Ducs, comme on avoit commencé; ce qui s'est toujours observé depuis. * Hornius, *Orbis Imperans*.

PAULUZZI. *Voyez* PALUZZI.

PAVOLOCZ, petite ville du Royaume de Pologne, dans la Basse Volhynie, sur la riviere de Rostowica, à douze lieues au dessus de Bialacerkiew. Cette ville étoit au pouvoir des Cosaques rebelles, & elle leur fut enlevée par le Prince Radziwil, l'an 1575. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAVONARES, en Latin, *Pavonariæ Insulæ*, anciennement, *Insulæ Cyaneæ*, *Planctæ*, *Planctæ*, *Symplegades*. Ce sont deux petites isles situées dans le Canal de Constantinople, à l'entrée de la Mer Noire, du côté de la Romanie, près du Cap de Fanar. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAVONI (François) Jésuite, natif de Cantazaro, ville de la Calabre Ultérieure, enseigna assez longtems la Philosophie & la Positive à Naples, où il établit une Congrégation pour les Ecclésiastiques, qu'il élevoit dans la piété. Il vivoit lui même très-réguliérement, & mourut en réputation de sainteté, au mois de février de l'an 1637. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Summa Ethicæ*; *Introductio in sacram doctrinam*, en trois parties; *Tractatus de Ethicis*, *Politicisque attributis*; *Commentarius dogmaticus*, *sive Theologica Interpretatio in Pentateuchum*, *in Evangelia*, &c. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. sæculi XVII.*

* PAUSA, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans le Voigtland, au nord-nord-ouest de Plawen, dont elle est éloignée de deux lieues & demie.

PAUSANIAS, Roi de Lacédémone, fils de *Plistonax*, succéda à son pere la seconde année de la XCII Olympiade, & 411 ans avant Jesus Christ. Il fut envoyé avec Lysander, contre ceux d'Athénes, de Corinthe & d'Argos, liguez contre les Spartiates; mais le peu de succès de cette expédition, fut cause que Pausanias, craignant l'indignation de ses Sujets, se retira à Tégée, où il mourut, après 14 ans de régne, l'an 397 avant Jesus Christ. Cleombrote lui succeda.

PAUSANIAS, Roi de Macédoine, succéda à Aeropus II, en la seconde année de la XCVIII Olympiade, & 396 ans avant Jesus Christ. Il ne régna qu'un an. *Voyez* MACEDOINE.

PAUSANIAS, Général des Lacédémoniens, fut un des plus grands hommes de l'ancienne Gréce, mais il se rendit aussi célébre par ses vices que par ses grandes qualitez. Sa valeur parut avec éclat à Platée, où étant Général avec Aristide, il défit Mardonius Général des Perses la seconde année de la LXXV Olympiade, & la 479 avant Jesus Christ. Depuis il défit les Perses sur mer, délivra de leur joug plusieurs villes Grecques, & prit sur eux la ville de Byzance. Ce fut alors qu'aveuglé par sa prospérité, il résolut de s'aggrandir aux dépens de sa patrie. Il renvoya les principaux prisonniers sans rançon, & écrivit à Xerxès, que s'il lui vouloit donner sa fille en mariage, il le rendroit maître de toute la Gréce. Ce Prince le lui promit; mais les Ephores commencérent à se défier de Pausanias, & le rappellérent à Sparte sur les accusations des Alliez. Il y fut absous du crime de trahison, & sortit sans ordre de Sparte pour continuer ses pratiques avec les ennemis. Cela ne fut pas pour longtems; car une de ses lettres ayant été interceptée par le moyen d'Argilius, jeune homme qu'il aimoit, il fut poursuivi, se retira dans un temple de Minerve, & s'y laissa mourir de faim la troisiéme année de la LXXVI Olympiade, & l'an 474 avant Jesus Christ. * Cornelius Nepos, *in ejus Vit.* Thucydide. Diodore. Plutarque, &c.

PAUSANIAS, Historien de Lacédémone, dont Suidas fait mention, composa une Histoire de son païs, & d'autres Ouvrages, comme une Description de l'Hellespont, l'Histoire des Amphictyons, les Fêtes de Lacédémone, & une Chronique. Il ne dit pas en quel tems vivoit cet Ecrivain, & il est le seul qui en parle.

PAUSANIAS, assassin de Philippe, pere d'Alexandre *le Grand*. *Voyez* l'article de PHILIPPE II, Roi de Macédoine.

PAUSANIAS, Auteur qui avoit écrit un *Lexicon*, dont Photius fait mention, *Biblioth. Cod.* 153. Eustathius s'en est beaucoup servi dans ses Notes sur Homére. Le Scholiaste de Thucydide loue beaucoup cet Ouvrage.

PAUSANIAS, Historien & Orateur Grec, est vraisemblablement, de la ville la plus voisine du Mont-Sipyle en Lydie, & vivoit dans le second siécle, sous l'empire d'Antonin *le Debonnaire*. Il fut Disciple d'Herode, surnommé *Atticus*, & s'arrêta longtems dans la Gréce, puis à Rome, où il mourut dans un âge extrémement avancé. Il laissa une Description de la Gréce, en dix livres, que nous avons encore, & qui a été traduite en François par M. l'Abbé Gedoin, qui a enrichi sa Traduction, de Notes fort utiles. On y trouve la situation des lieux, les antiquitez Greques, & presque tout ce que ce païs a de remarquable, de sorte qu'on peut dire qu'il a fait ce que Domitius Pison demandoit, sçavoir, qu'on écrivît non des livres, mais des thrésors. Jules César Scaliger le traite d'imposteur; mais c'est avec injustice, comme l'a remarqué Vossius. Pausanias avoit encore donné une Description de l'Asie, de la Syrie, de la Phénicie, &c. qui seroit fort utile, & qu'on trouve citée quelquefois, mais ces Ouvrages sont perdus. Le soin de déclamer l'occupa beaucoup, mais il s'en aquittoit assez mal, & la prononciation de son païs qu'il avoit conservée, rendoit ses déclamations désagréables. * Sylburgius, *in Notis ad Pausaniam.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. Suidas. Scaliger, *in Not. Arist. de Anim.*

PAUSANIAS dit par abus pour PAUSIAS. *Voyez* PAUSIAS.

PAUSE. *Voyez* PLANTAVIT DE LA PAUSE.

PAUSIAS de Sicyone, Peintre, fut fils de Briétès aussi Peintre qui fut le premier Maître de son fils. Il fut ensuite Eléve de Pamphile, & vivoit vers la CVII Olympiade, & l'an 352 avant l'Ere Chrétienne. Il fut le premier qui commença à peindre les lambris & les voûtes des palais, & fut épris d'amour pour la bouquetiére Glycére, qu'il représentoit assise, composant une guirlande de fleurs. Ce tableau fut si fort estimé que Lucullé en acheta très chérement une copie dans Athénes. Horace n'a pas oublié cette circonstance, *Sat.* 7. *du l.* 2. *v.* 95.

Vel cum Pausiaca torpes, insane, tabella
Qui peccas minus atque ego, cum, &c.

Dans les portiques de Pompée il y avoit un fort beau tableau du même, où il avoit représenté un sacrifice de bœufs, & il avoit peint un bœuf de front, dont on ne laissoit pas de voir toute la longueur. * Pline, *l.* 21. *c.* 2. Varron, *de Re Rustica*, *l.* Vasari. Ridolfi. Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 126. édit. de Trévoux, 1725.

PAUSIMAQUE, *Pausimachus*, natif de Samos, Historien Grec, dont le tems est incertain, composa l'Histoire ou la Description de la Terre. Rufus Avienus en fait mention, *in Descr. oræ maritimæ.*

PAUSON, Peintre habile, donna lieu par sa pauvreté, à ce proverbe, *Pausone mendicior*, plus gueux que Pauson. Il eut si peu de bonheur, qu'il fut réduit à travailler pour des Comédiens, & à faire des décorations de théatre. Ayant eu ordre d'un particulier de lui peindre un cheval qui se roulât, Pauson lui en fit un qui couroit, & qui ne plut pas d'abord à ce Curieux; mais il ne fit que renverser le tableau, pour lui faire voir qu'il avoit ce qu'il demandoit. * Plutarque, *in libro cur nunc Pythia non reddat oracula carmine.*

PAUTZKE, petite ville avec une bonne citadelle, dans la Pomérélie, province de la Prusse Ducale, environ à dix lieues de la ville de Dantzic. Elle est sur le Pautzkerwick, c'est à dire, *le Golfe de Pautzke*, en Latin *Putiscanus Sinus*, qui est une partie de celui de Dantzic. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAUVRETÉ, Divinité Poëtique, passoit pour la mére de l'industrie & des beaux Arts. On ne laissoit pas de la peindre comme une Furie, pâle, farouche, affamée, & prête à se desespérer. C'est ainsi qu'en parle Aristophane. Lucain, *l.* 1. *v.* 165 & 166, dit que, quoiqu'elle soit la mére des grands hommes, on ne laisse pas de la fuir. Horace avoit dit avant lui que c'étoit à la Pauvreté, que Rome avoit l'obligation des exploits & des vertus de Curius & de Camille. Mais s'il eût voulu rapporter aussi tous ceux que la Pauvreté a rendu vicieux, il en auroit pu nommer un grand nombre. En effet il dit lui même en un autre endroit, que les loix de la pauvreté sont dures; qu'elle nous force de faire & de souffrir toutes choses, & qu'elle nous empêche d'exercer les grandes vertus. C'est par ces loix de la Pauvreté qu'un Philosophe prétendoit s'excuser de ce qu'il étoit logé d'une maniére fort messéante à sa condition, lorsqu'il mit ces trois mots sur sa porte, *sic visum Paupertati: il a plu ainsi à la Pauvreté.* Plaute & Claudien font la Pauvreté fille du luxe & de l'oisiveté; de même que la richesse est d'ordinaire la fille du travail & de l'épargne; mais comme il y a une richesse qui est fille du bonheur seul, il y a aussi une Pauvreté qui n'est fille que du malheur. Les Habitans de l'Isle de Cadis, plus superstitieux que d'autres peuples, avoient aussi bien que les Poëtes, divinisé la Pauvreté. Voici ce qu'en dit Eustathe dans son Commentaire sur Denys Periégete, en copiant *Elien.* „ Il y avoit à Cadis un „ autel de l'Année, & un autre du Mois, en l'honneur du tems „ plus long, & plus court. On y voyoit aussi le temple de la Viel- „ lesse, bâti à cause de l'honneur qu'on rend à cet âge, & un au- „ tre de la Mort, parce que c'est le repos commun à tous les hom- „ mes: enfin on avoit élevé des autels à la Pauvreté & à l'Art; à la premiére, pour l'appaiser; & au second, comme un moyen propre pour se garantir de la Pauvreté.

PAUWIUS. *Voyez* PAAUW.

PAW. PAX. PAY. PAZ.

PAWLET. *Voyez* PAULET.

PAX ou PAXI, bourg de la Basse Hongrie. Il est sur le Danube, entre Bude & Tolna, à onze lieues de la premiére, & à une demi-lieue de la derniére. On prend Pax pour l'ancienne *Lussonium*, ou *Lussunium*, petite ville de la Basse Pannonie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAYENS, *Pagani* en Latin. Ce terme dans son Etymologie, signifie les *Paisans*, qui avoient accoutumé de demeurer dans les villages auprès des fontaines, en Grec πηγὴ ou selon les Doriens, *παγὰ fontaine.* Conformément à cela, on appelloit *Pagani*, ceux qui n'étoient point écrits dans le catalogue des Soldats, & qui pour cette raison, étoient censez, *esse in Paganico*, suivant le terme de la Loi, c'est à dire, reléguez aux champs, & *éloignez du grand monde.* D'où vient qu'Alciat, & d'autres avec lui, s'attachant au sens de cette *Loi*, disent qu'on donnoit le nom de *Pagani* aux Gentils, parce qu'ils n'étoient point enrôlez dans la Milice Chrétienne. Baronius expliquant la signification de ce mot, dit que du tems des Empereurs Chrétiens, l'idolâtrie commençant à disparoître, & même à n'être plus permise dans les villes, les Gentils, opiniâtres à ne point discontinuer leur culte & leurs cérémonies, se retiroient dans leurs maisons à la campagne, où ils en faisoient une profession libre, avec les Campagnards attachez à la superstition de leurs Fêtes, qu'ils appelloient, *Festa Paganalia*, ou *Feriæ Paganicæ*, desquelles Varron fait mention. Il est pourtant vraisemblable que le mot de *Paganus* vient immédiatement de *Pagus*, un village; & l'on donna ce nom aux Payens, non parce qu'ils se retiroient à la campagne, mais parce que les Chrétiens s'étant d'abord attachez à prêcher dans les villes, ceux qui y habitoient furent convertis, avant que ceux de la campagne le fussent. * Alciat. Baronius, *Annal. l.* 1. & *in Martyrol.* Serre, *Linguæ Latinæ*, *l.* 5. Symmaque, *l.* 1. S. Augustin, *Serm. de Verb. Dom.* Vossius, *in Epist. Plinii ad Trajanum de Christianis.* * Laet.

PAYERNE, en Latin *Paterniacum*, en Allemand *Peterling*, petite ville du païs de Vaux, située sur la Broye entre Avenches & Moudon. Elle est fort ancienne & l'on ne sauroit précisément dire quel fut son Fondateur. Quelques anciennes Inscriptions, qui font mention de Grachus Paternus, Romain de distinction, qui doit avoir séjourné dans ces quartiers-là en qualité de Général ou de Gouverneur, ont fait prendre à quelques-uns ce Romain pour le Fondateur de Payerne. Selon ce sentiment, cette ville auroit déja existé lorsque la fameuse ville d'Avenches étoit encore dans tout son lustre, ce qui n'est pas fort vraisemblable, parce que ces deux villes auroient été trop voisines l'une de l'autre. Il y a plus de probabilité dans le sentiment de ceux qui disent que Payerne ne fut bâtie qu'après la destruction d'Avenches. D'ailleurs il est sûr que Marius, Evêque d'Avenches & de Lausanne, fit bâtir le village & l'église de Payerne sur des terres qui lui appartenoient en propre l'an 595, qui étoit la 14 de son Episcopat. Il dota ensuite cette nouvelle église, & ce village s'étant accru de jour en jour fut ceint de murailles & érigé en ville sous le régne des Rois Francs. Vers le commencement du dixiéme siécle, Berthe, Reine de Bourgogne, épouse de Rudolphe ou Raoul II, fit bâtir une Abbaïe de Benédictins à Payerne, dont le premier Abbé fut Majole. Cette Reine, du consentement du Roi Conrad & de Burcard ou Hugon, Evêque de Lausanne, ses deux fils, assujettit la ville à l'Abbé. Elle y est enterrée. Après l'extinction des Rois de Bourgogne en 1032, lorsqu'il y eut des difficultez au sujet de la succession entre l'Empereur Conrad II, & Othon, Comte de Champagne, celui ci entra avec une armée dans la Bourgogne, prit d'assaut Neufchâtel, Payerne & Morat, & s'empara ainsi du Royaume par la force. Il n'en demeura cependant le maître que jusques à ce que l'Empereur, de retour de la Hongrie, l'attaqua avec une armée de troupes Allemandes & le contraignit à se soumettre & à lui abandonner la Couronne avec le Royaume. Payerne passa ainsi à l'Empire & obtint des Empereurs le privilége de se gouverner elle même, & diverses autres prérogatives. Après la mort de l'Empereur Frédéric II, du tems du fameux interrégne, cette ville se mit sous la protection de Pierre, Comte de Savoye, qui avoit déja réduit la ville de Genéve avec tout le païs de Vaux à lui rendre hommage, & qui tenoit aussi la ville de Berne sous sa protection. Cette démarche de la ville de Payerne fut cause d'une guerre entre Philippe, frére du Comte de Savoye, & l'Empereur Rodolphe de Habspourg qui prétendoit que la Bourgogne lui prêtât hommage comme appartenante à l'Empire. En 1283, cet Empereur assiégea effectivement la ville de Payerne & la punit rigoureusement. Le Pape négocia à la fin la paix, & le païs demeura à la Savoye comme fief de l'Empire. La ville de Payerne conserva alors ses anciens priviléges, & il paroit par un Acte que l'on voit dans les Archives de Payerne, qui contient un renouvellement de l'alliance que cette ville avoit faite avec celle de Berne, & qui est daté du mois de février 1347, que cette alliance de combourgeoisie étoit ancienne. Ceux du païs de Valais étant entrez en guerre avec la Savoye & ayant fait une irruption dans le païs de Vaux, ils vinrent au mois de novembre 1373 jusques devant Payerne, & l'assiégerent, mais en vain. Yolande, Duchesse de Savoye, & le Comte de Romont, ayant pris le parti des Bourguignons dans la guerre de Bourgogne en 1475, ceux de Berne & de Fribourg soutenus des autres Suisses, prirent Payerne & la gardérent jusques à la paix conclue en 1484, où ils la rendirent à la Savoye. Dans la guerre qui commença en 1536, cette ville prêta hommage à celle de Berne, à qui la Savoye la céda aussi bien que tout le païs de Vaux par le traité de Lausanne, conclu en 1564. La ville de Berne y envoye un Baillif, qui est changé de six en six ans. Il fait sa demeure dans l'Abbaïe & n'a rien à dire dans la ville qui a son propre Préteur, son Conseil & sa Justice. Le grand village de Corcelles, qui est sur le chemin d'Avenches, fait une partie de la Bourgeoisie de Payerne: comme Bourgeois ils ont part aux charges & aux emplois honorables de cette ville. Il se tint à Payerne en 1530, une Diéte des Cantons au sujet des démêlez de Genéve avec le Duc de Savoye, & le traité de S. Julien y fut confirmé. La Réformation ne s'introduisit à Payerne qu'avec peine. Farel n'y fut pas bien reçu. Viret y trouva de grands obstacles, & les Réformez n'eurent la permission de prêcher dans le temple de la ville, qu'ils appellent la Chapelle, qu'en 1534. * Gulliman, *Rer. Helvet. l.* 1. *c.* 4. Stumpf, *l.* 8. *p.* 261. Plantin, *Abregé de l'Hist. generale de la Suisse.* Gilles Tschudy, *Chron. manuscr. ad annum* 1283. *Stettler, partie* 1. *p.* 66. 233. 288. & *partie* 2.

PAYS (René le) Sieur du Plessis-Ville-neuve, a passé pour bel esprit. Il naquit en 1636, à Nantes, en Bretagne, mais il n'a guéres paru que dans la province de Dauphiné. M. Allard dans l'Histoire de cette province, le met dans le Catalogue des Ecrivains Dauphinois, parce que, comme il le dit, *la plus grande partie de ses Ouvrages sont Dauphinois, conçus dans Grenoble ou dans Valence.* Il avoit dans cette province un emploi dans les Finances. Ses *Amitiez, Amours & Amourettes*, imprimées l'an 1664, trouvérent beaucoup d'Admirateurs à la Cour & à la ville. Les Dames sur tout les lurent avec plaisir, & plusieurs d'entre elles s'informérent du Libraire comment l'Auteur étoit fait. Dès qu'il eut sçu que la Duchesse de Nemours avoit eu cette curiosité, il lui envoya une description de sa personne. Cet Ecrit est intitulé *Portrait de l'Auteur des Amitiez, Amours & Amourettes.* Il est mêlé de vers & de prose; le style en est enjoué comme celui de l'Ouvrage qui avoit plu à cette Princesse. Le succès de ce premier livre encouragea M. le Pays à donner de l'occupation aux Imprimeurs, mais sa *Zélotide* n'ayant pas été goûtée, il modéra son ardeur, & ne se montra au public que de tems en tems. La lettre qu'il écrivit à M. du Gué, Intendant du Dauphiné, lorsqu'on faisoit la recherche des faux Nobles, passa pour bonne. Il y prouva la noblesse de sa Muse issue de celle de Voiture, & il assembla divers faits curieux concernant la Généalogie des Poëtes considérez comme Poëtes. Il ne fit qu'imiter l'un des plus beaux épisodes de la *Clélie* de Mademoiselle de Scuderi. Quelque tems après il publia un nouveau recueil de piéces. Il paroit par quelques unes de ses lettres qu'il avoit été en Hollande & en Angleterre. Les rélations qu'il a faites de ces païs là sont trop folâtres & peu justes, & il y a mêlé des réflexions qui sont souvent très-fausses. Il étoit de l'Académie d'Arles. Il fut honoré de l'estime du Duc de Savoye, qui le fit Chevalier de Saint-Maurice. Il perdit un fâcheux procès peu d'années avant sa mort, arrivée à Paris le 30 d'avril 1690, lorsqu'il étoit âgé de 54 ans. Il parut une Satyre contre lui en 1670. * Bayle, *Dict. Crit.*

PAYS DES TENEBRES, contrée de la Grande Tartarie, à l'extrémité du Royaume de Caides, a été ainsi nommée, à cause que pendant la plus grande partie de l'hiver, les grands brouillards qu'il y fait, empêchent que le Soleil n'y paroisse. On n'y a point de nuit en été. Il s'y trouve beaucoup d'hermines & de renards qui ont la peau extrémement fine. Les Habitans sont beaux & de grande taille, mais grossiers, vivant en bêtes. Ils portent en été leurs peaux dans les païs voisins, & ces fourrures vont même jusqu'en Russie, où l'on en trafique. Ces peuples ne reconnoissent aucun Roi ni Prince. * Marc Pol, *l.* 1. *c.* 41. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PAYS, isles de l'Océan. Elles sont au nombre de trente-deux,

deux, au sud des Isles Marianes, & ont été ainsi appellées du nom d'une des principales. La plus considérable est Lamures, & c'est là où le Roi de tout le païs réside. Les Chefs de toutes ces habitations lui sont soumis. Leur Langue est peu différente de celle des Isles Philippines, & des Isles Marianes. Leur civilité consiste à prendre la main ou le pié de celui à qui ils veulent faire hommage, & à s'en frotter doucement tout le visage. * *Lettre du* Pére le Clain, *Jésuite, dans l'Hist. des Isles Marianes.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PAYTA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Pérou. Elle est sur la côte, au sud de l'embouchure du fleuve de Chiquimayo, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. * M. Delisle, *Carte du Pérou. Voyez* aussi PAITA.

PAZ (La) petite ville de l'Amérique méridionale & du Pérou, dans l'Audience de Los Charcas, à l'est du Lac de Titicaca. M. Delisle lui donne aussi le nom de *Chuquiapo.* Elle est au sud-est de Lima, dont elle est éloignée de plus de deux cens lieues. Elle a un Evêché suffragant de Lima.

PAZ (Richard) *Voyez* PACÆUS.

PAZ (Diégo ou Jacques Alvarès de la) natif de Tolède en Espagne, entra chez les Jésuites à l'âge de dix-sept ans, & y prit tant de goût pour les choses saintes, que même durant le tems de son noviciat il composa des Méditations estimées des personnes consommées dans l'exercice des choses spirituelles. Il étudia en Théologie à Alcala, & fut envoyé dans le Pérou, où il mourut en odeur de sainteté le 7 janvier de l'an 1620, âgé de soixante ans. On a de lui divers Ouvrages de piété, *De Vita spirituali; De Vita religiosa; De Inquisitione pacis; De exterminatione mali; De Sacerdotum institutione,* & d'autres, dont quelques uns ont été traduits en François. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

PAZMANI (Pierre) Cardinal, Archevêque de Gran ou Strigonie, né à Waradin en Transsylvanie, entra jeune parmi les Jésuites, s'y avança dans les Sciences, & enseigna avec applaudissement la Philosophie & la Théologie dans le Collége de Gratz en Stirie. Il s'occupa ensuite dans les Missions de Hongrie avec tant de succès, qu'on vit des changemens extraordinaires dans ce païs, où la Réformation avoit été reçue de la plus grande partie du peuple. L'Empereur Matthias & les grands du Royaume résolurent de l'élever après la mort du Cardinal Forgatz, à l'Archevêché de Gran, qu'il fut obligé d'accepter par ordre du Pape. Ce Prélat y remplit parfaitement tous les devoirs d'un bon Evêque, & à la recommandation de l'Empereur Ferdinand II, fut honoré d'un chapeau de Cardinal en 1629. Il fut envoyé Ambassadeur à Rome, où on admira le zéle, la doctrine & la piété de Pierre Pazmani, qui mourut le 19 mars de l'an 1637. Il publia les Actes d'un Synode tenu en 1629, & divers Ouvrages en Latin & en Hongrois, *Diatriba Theologica; De Visibili Christi in terris Ecclesia; Vindiciæ Ecclesiasticæ, &c.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu. Continuation de* Ciacconius.

PAZZI, petite ville de la presqu'isle de la Romanie, sur la Mer de Marmora, près de l'Isthme, à deux ou trois lieues de Gallipoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

PAZZI (Angélo) de Rimini, Jurisconsulte & Historien dans le XV siécle, fut préposé par les Vénitiens pour rendre la justice dans plusieurs de leurs villes, comme à Padoue, à Vérone, à Bergame & à Bresse. Il publia un volume de Consultations, & une Histoire de la guerre que les Vénitiens soutinrent contre Philippe Visconti & François Sforce, Ducs de Milan, jusqu'à la tréve de 1441, & mourut âgé de 81 ans. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.*

La Maison de PAZZI à Florence a produit divers grands hommes. François Pazzi, qui étoit un des principaux Chefs de la conspiration contre les Médicis en 1478, tua Julien de Médicis, & fut lui même pendu peu après par le peuple de Florence avec les autres Conjurez, dont étoient Jacques & René Pazzi ses proches parens. Côme Pazzi, Archevêque de Florence en 1508, après Rainoldo Ursini, étoit très-versé dans les Belles Lettres. Il traduisit Maxime de Tyr de Grec en Latin, & travailla à d'autres Ouvrages. On ne doute pas que le Pape Léon X, qui étoit son oncle & son ami, ne l'eût mis au nombre des Cardinaux, s'il eût assez vécu pour recevoir cet honneur; mais il mourut l'an 1513, peu après l'élection de ce Pape. Alexandre Pazzi son frére s'amusa à écrire des Tragédies, & n'y réussit pas: mais une Traduction de la Poëtique d'Aristote lui a fait avoir place dans les Eloges de Paul Jove, *n.* 146. Ces deux fréres avoient ainsi latinisé leur nom, PACTIUS. Antoine Pazzi, Chevalier de Malte vivoit sur la fin du XVI siécle, & composa quelques piéces en vers. Sainte Magdelaine de Pazzi, Religieuse Carmélite, qui mourut à Florence l'an 1607, étoit de cette famille. Le Pape Urbain VIII la béatifia en 1626, & le Pape Clément IX la canonisa en 1669. On a écrit en Italien sa Vie, qui a été traduite en François & imprimée chez Cramoisy en 1670. * Machiavel, *Hist. Florent. l.* 8. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. c.* 91. Amirato, *Famil. Florent.* Ughel, *Ital. Sacra.* Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. c.* 40.

PEA. PEB. PEC. PED. PEE. PEG. PEH.

PEACOCK (Réginald ou Raynauld) Evêque de Chichester en Angleterre, obtint cette dignité en 1450, après avoir été Evêque de S. Asaph pendant six années. Le fameux Humphrey, Duc de Glocester, lui obtint l'une & l'autre de ces deux places, parce que la piété & le savoir de Peacock lui avoient attiré l'estime de ce Seigneur. Il écrivit divers Ouvrages dont voici les titres, *De la Religion Chrétienne en général; Du Mariage; Du véritable Sens de l'Ecriture Sainte, en trois parties; Donat de la Religion Chrétienne; Suite de Donat; De la Foi; Accomplissement des quatre Tables; Du culte Divin; Exhortation aux Chrétiens; Réflexions & Conseils utiles.* Dans tous ces Ecrits & dans ses discours l'édification & l'instruction du peuple étoit son grand but. Mais en même tems, il fit comprendre d'une maniére assez claire, qu'il désapprouvoit les Annates, le denier de S. Pierre & plusieurs autres articles de l'autorité du Pape en Angleterre. Il ne fit même aucune difficulté de publier ses sentimens dans les Universitez. Cela fut cause qu'après la mort du Duc de Glocester on l'accusa d'Hérésie devant Thomas Bourchier, Archevêque de Cantorbéry, & qui s'intéressoit pour l'Eglise Romaine. Voici les articles sur lesquels son accusation fut fondée. On disoit qu'il enseignoit, 1. qu'il n'étoit pas nécessaire de croire la descente de Jésus-Christ aux enfers; 2. que pour être sauvé il n'étoit pas nécessaire de croire en la sainte Eglise Catholique; 3. ni la communion des Saints; 4. ni que le Corps de J. C. est présent d'une maniére matérielle dans le Sacrement de l'Eucharistie; 5. que l'Eglise universelle peut errer dans les articles de Foi; 6. que tous les Chrétiens ne sont pas obligez de croire les articles décidez dans chaque Concile Général; 7. que le devoir principal d'un Evêque Chrétien est de prêcher la Parole de Dieu; 8. que les Evêques qui achétent leur confirmation de l'Evêque de Rome, péchent; 9. que personne n'est obligé d'adopter les décisions de l'Eglise de Rome; 10. que les Ordres des Religieux Mendians étoient vains & inutiles; 11. que les Ecclésiastiques ne devroient pas posséder des biens temporels; 12. que les dîmes personnelles ne pouvoient pas être exigées comme étant d'institution divine, &c. On dit que quelques-unes de ces propositions lui furent faussement imputées par ses ennemis, & pour ce qui est des autres, il les défendit courageusement en présence de ses Juges. A la fin, ses Collégues lui persuadérent de rétracter tous ces sentimens par un acte public le quatriéme décembre 1457 devant l'église de S. Paul à Londres, où il reconnut aussi en même tems, que c'étoit avec raison qu'on avoit brûlé ses livres. Mais comme l'on croyoit que sa rétractation n'étoit pas partie du cœur, il fut privé de son Evêché & condamné à ne pas sortir de sa maison. Quelque tems après, il lui fut permis de se retirer dans une Abbaïe où il jouït d'une pension suffisante pour son entretien jusques à la fin de ses jours. * Sponde, *anno* 1486. *The Compleat Hist. of England, vol.* 1. *p.* 415. Heylyn's *help to Engl. History,* Gesner, *in Biblioth. Diction. Allemand.*

PEAK *of Derbyshire,* c'est à dire, *la pointe* ou *le sommet du Comté de Derby.* C'est un endroit situé entre les montagnes dans le nord-ouest de ce Comté. Il est remarquable par trois endroits, 1. par ses carriéres; 2. par son plomb; 3. par ses merveilleuses cavernes. On les connoît en Angleterre sous les noms de *Devils-Arse, (le cul du Diable), Elden-Hole & Pools-Hole.* Elles sont toutes trois larges & profondes. On dit qu'il sort de la premiére de l'eau qui a son flux & reflux quatre fois dans une heure. Elle est d'ailleurs remarquable par l'étrange irrégularité des rochers qu'on trouve en dedans. Celle qu'on appelle *Elden-Hole* est large, mais l'entrée en est basse & étroite; les eaux qui en découlent se congélent en tombant, & forment des glaçons pendans à la caverne. On peut encore y joindre les puits du Bozton, d'où dans l'espace de huit ou neuf verges d'Angleterre, il sort neuf diverses sources d'eaux minérales, huit desquelles sont chaudes & la neuviéme très-froide. * *Dict. Anglois.*

PEAN *(Pæan)* Sophiste Grec dont le siécle ne nous est pas connu, traduisit l'Histoire Latine d'Eutrope en sa Langue. Fréderic Sylburge a publié cet Ouvrage.

PEARSON (Jean) Evêque de Chester, & l'un des plus savans hommes du parti des Episcopaux d'Angleterre, a publié quelques Ouvrages Latins, où il donne des preuves d'une très-grande connoissance dans les matiéres ecclésiastiques, sur tout dans ce qui regarde l'Antiquité. C'est ce qu'on peut voir principalement dans un Ouvrage où il défend les Epîtres de saint Ignace contre quelques Calvinistes. Il est intitulé *Vindiciæ Epistolarum sancti Ignatii,* imprimé à Cambridge en 1672. Ses autres Ouvrages sont une docte préface qui est à la tête de la Version Gréque des Septante; des Prolégoménes sur les Ouvrages d'Hiéroclès, imprimez à Londres en 1673, *in octavo*; des Annales de la Vie & des Ouvrages de saint Cyprien, qui sont dans l'édition de Jean Fell, Evêque d'Oxford; un Commentaire exact sur le symbole des Apôtres en Anglois, qui a été publié en Latin en Allemagne en 1690; les Annales de la Vie de saint Paul & des Leçons sur les Actes des Apôtres, avec des Dissertations Chronologiques sur l'ordre de la succession des premiers Evêques de Rome, le tout en Latin. Comme cet Ouvrage n'étoit pas complet, Henri Dodwel, ami de Pearson, l'a perfectionné, & y a ajoûté une Dissertation de sa façon. On a imprimé le tout à Londres en 1688, *in quarto.* Pearson avoit aussi travaillé sur Hésychius & sur Suidas, comme Méric Casaubon le témoigne dans son Commentaire sur Hiéroclès. Il est mort en 1686. Pearson, dit *M. Burnet,* fut à tous égards le plus grand Théologien de son siécle, homme d'un grand savoir, d'un profond raisonnement, d'un esprit droit, judicieux & grand Prédicateur, se proposant plus d'instruire que de toucher, d'une vie exemplaire & d'une douceur charmante. Son *Explication du Symbole des Apôtres* est un des meilleurs Ouvrages que l'Eglise Anglicane ait produits. On le trouvoit trop facile & trop relâché dans son diocése, & l'on ne peut nier qu'il ne fût meilleur Théologien qu'Evêque. Il perdit tellement la mémoire quelques années avant sa mort qu'il étoit véritablement comme en enfance. * Burnet, *Mémoires Ecclef. tome* 2. *p.* 165.

PEBLES, bourg ou ville d'Ecosse qui est la capitale de la contrée de Twéde, située sur la Twéde. * Cambden, *Britannia.*

PECACH. *Voyez* PHACEE.

PECAJOS, Prêtre des Idolâtres de la Guiane de l'Amérique Méridionale. *Voyez* GUIANE.

PECCAIS, bourg avec un Fort dans le Bas Languedoc, sur l'embouchure occidentale du Rhône. Il est considérable par la grande quantité de sel qu'on y fait. * Mary, *Dict. Géogr.*

PECCAM ou PECKAM (Jean de) Archevêque de Cantorbery, célèbre par sa capacité, par ses Ecrits, par ses emplois & par sa vertu, dans le XIII siécle, étoit Anglois de nation, & naquit de pauvres parens à Chichester. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint François, & fit sous saint Bonaventure un si grand progrès, qu'il fut consulté de son tems comme l'oracle de la Théologie. Dans la suite il professa à Paris, en Angleterre & à Rome, & fut fait Archevêque de Cantorbery par Nicolas III. Il mourut en 1292, & laissa un grand nombre d'Ouvrages qui témoignent quelle étoit son érudition. * Consultez Harpsfield, *Hist. Angl. sec. XIII. c.* 8. Walsingam, *in Angl. Min.* Walsingam, *A. C.* 1279 *& suiv.* Sponde, *ibid. num.* 8. Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

PECCATOR. *Cherchez* ISIDORE.

* PECH, ville de la Servie sous la domination du Turc, est située sur le Drin Blanc proche de Prevesa. C'est le lieu de la résidence du Patriarche Grec. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PECHERIE, côte de la presqu'isle deçà le Gange, vis à vis de l'Isle de Ceylan, entre le Cap Comorin & le canal de la Croux, vers Négapatan, s'étend dans un païs sec & brulé. On y voit environ trente petites villes qui dépendent presque toutes du Naïque de *Maduré*. Elle est renommée par la Pêche des perles, qui lui a donné son nom. Cette Pêche est d'une très-grande dépense, soit à cause qu'elle dure trois mois entiers sans aucune discontinuation, soit à cause qu'on y employe quelquefois en même tems, plus de 150000 hommes. C'est toujours vers le 15 de mars que les *Paravas* (ce sont les peuples de cette côte) commencent cette précieuse Pêche. On y voit quelquefois jusqu'à 3000 barques, l'équipage de chacune est de 30 à 60 hommes, parmi lesquels sont 20 plongeurs, ayant chacun deux aides, qu'on nomme pour cela les *Pêcheurs assistans*. Toute cette flotte convoyée par deux pataches Hollandoises (qui s'en font bien payer) s'avance en mer, jusqu'à la hauteur de sept, huit, & dix brasses d'eau. Dès que l'ancre est jettée, chaque Plongeur s'attache fortement au dessous du ventre, une pierre épaisse de six pouces, longue d'un pié, & taillée en arc, du côté qu'on l'applique sur la peau. Ils s'en servent comme de lest, pour n'être pas emportez par le mouvement de l'eau, & pour marcher avec plus de fermeté au travers des flots. Outre cela ils en attachent à l'un des piez une seconde fort pesante, qui les emportent en un moment au fond de la mer, d'où on la retire sur le champ dans la barque. Mais parce que les huitres sont très-souvent attachées aux rochers, ils entourent leurs doits de plusieurs bandes de cuir, de crainte de se blesser en les arrachant avec violence. Quelques autres même se servent de fourchettes de fer pour le même usage. Enfin chaque Plongeur porte un grand rets en forme de sac, suspendu à son cou par un long cordage, dont l'extrémité est amarrée sur le bord de la barque. Le sac est destiné à recevoir les huitres qu'on ramasse durant la Pêche; & le cordage, à retirer les Pêcheurs, quand ils ont rempli leur sac.

C'est en cet équipage qu'ils se précipitent, & qu'ils descendent quelquefois plus de 60 piez dans la mer. Comme il n'y a point de tems à perdre pour eux, dès qu'ils touchent le fonds, ils courent de tous côtez sur le sable, sur une terre glaireuse, & parmi les pointes de rochers, arrachant avec précipitation les huitres qui se rencontrent sur leur chemin. A quelque profondeur qu'ils soient, le jour est par tout si grand qu'ils découvrent ce qui se passe dans la mer avec la même facilité que s'ils étoient sur la terre. Le plus grand danger qu'ils y courent, ce sont des poissons monstrueux, qui en dévorent plusieurs, quelque effort qu'ils fassent en troublant l'eau, ou en fuyant pour les éviter. Les bons Plongeurs durent ordinairement sous l'eau une demi-heure, les autres n'y sont pas moins d'un bon quart d'heure; ils retiennent simplement leur haleine, sans se servir pour cela ni d'huile, ni d'aucune autre liqueur; la coutume & la nature leur ayant donné cette force, que tout l'art des Philosophes n'a pu jusqu'ici nous communiquer.

Dès qu'ils se sentent pressez, ils tirent la corde, où leur sac est attaché, & ils s'y attachent eux mêmes fortement avec les mains. Alors les deux *aides* qui sont dans la barque les guindent en l'air, & les déchargent de leur pêche, qui est quelquefois de 500 huitres, quelquefois aussi de 100 ou de 50 seulement, selon leur bonne ou mauvaise *fortune*. Parmi ces Plongeurs, il y en a qui se reposent un moment pour se rafraîchir à l'air; mais il y en a d'autres, qui sans prendre le moindre rafraichissement, se replongent incontinent, continuant ainsi sans relâche ce violent exercice, ne mangeant même que le matin avant que de se mettre en mer, & le soir quand la nuit les oblige de gagner le rivage.

C'est sur ce rivage qu'on décharge toutes les barques, dont les huitres sont portées dans une infinité de petites fosses de quatre à cinq piez en quarré, creusées dans les sables. Les monceaux qu'on y jette, s'élèvent en l'air de la hauteur d'un homme. On laisse les huitres en cet état jusqu'à ce que la pluye, le vent & le soleil, les obligent de s'entr'ouvrir d'elles mêmes; ce qui les fait bientôt mourir. Alors la chair se pourrit & se desséche, & on en retire plus facilement les perles, qui tombent toutes dans la fosse, à mesure qu'on en retire les *nacres*; c'est ainsi qu'on nomme les écailles, semblables en dehors à celles des huitres communes, mais en dedans plus argentées & plus brillantes. Les plus grandes sont larges à peu près comme la main, & la chair en est très-bonne. Quand on a purgé les fosses des immondices les plus grossières, on *crible* à diverses fois le sable pour en séparer les perles. Mais quelque soin qu'on se donne, il s'en perd toujours beaucoup.

Quant à la nature des perles, voici ce que les *Paravas* en connoissent. Elles se trouvent répandues dans toute la substance de l'huitre, & généralement dans toutes les parties musculeuses & charnues. Le nombre en est indéterminé. Souvent toute la chair en est semée, mais il est rare d'y en voir plus de deux qui soient d'une raisonnable grosseur. Ordinairement on y découvre une perle plus grosse, mieux formée, & qui se perfectionne beaucoup plutôt que les autres; mais cette perle n'a point de lieu fixe. Elle se trouve tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; il arrive même quelquefois que cette perle devient si grosse, qu'elle empêche les nacres de se fermer. Alors l'huitre meurt & se pourrit. Elles sont toutes naturellement blanches plus ou moins, selon la qualité de la nacre. Voici maintenant ce que l'on a remarqué sur la formation des huitres.

Au tems des pluyes, les torrens des terres voisines, qui se déchargent tout le long de la côte, coulent près de deux lieues sur la surface de la mer, sans se mêler avec elle. Cette eau surnage ainsi quelque tems, conservant sa douceur & sa couleur naturelle; mais elle s'épaissit dans la suite par la chaleur du soleil, qui en fait une espèce de crême legére & transparente; bientôt après elle se divise d'elle même en une infinité de parties, dont chacune paroit animée, & se meut de toutes parts, comme autant de petits insectes. Les poissons en prennent quelquefois en passant, mais dès qu'ils en ont goûté, ils les abandonnent aussi-tôt. De quelque nature que soient ces petits animaux, il est certain qu'ils croissent sur la surface de l'eau; leur peau s'épaissit & se durcit, & devient enfin si pesante, qu'ils descendent par leur propre poids au fonds de la mer. Et c'est là, comme les Paravas l'assurent, qu'ils prennent dans la suite la figure de l'huitre. Voilà un systême que l'expérience a découvert à ces Barbares, & qui détruit l'opinion des Anciens, qui ont cru que les huitres s'élevoient les matins sur la surface de l'eau, & qu'elles ouvroient leurs nacres pour y recevoir la rosée du ciel qui y produisoit les perles. Ces Pêcheurs, au contraire, assurent n'avoir jamais vu aucune huitre flotter ou paroître sur la surface de la mer, & protestent qu'ils les trouvent au fond des eaux, fortement attachées aux rochers. Ils remarquent enfin que les endroits où se dégorgent les torrens, sont ceux seulement où ils trouvent les perles, & que les années pluvieuses sont les meilleures pour cette Pêche. Cette narration ne s'accorde pas avec celle de Daviti. * Le Pére le Comte, *Mémoires de la Chine, tome* 2. *Hist. de l'Asie.* Tavernier, *Voyage des Indes.*

PECHEURS (L'isle des) petite isle de la Chine. Elle est sur la côte de celle de l'Isle Formosa. Les Hollandois en ont été les maîtres, & les Chinois la possédent maintenant. * Maty, *Dict. Géogr.*

PECHLAIRU, petite ville d'Allemagne, dans la Basse Autriche. Elle est située sur le Danube entre Ips & Molck, & appartient à l'Evêque de Ratisbonne. Cette ville n'est pas fort éloignée de celles de Vienne & de Lintz. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PECHPEIROU, Châtellenie en Quercy, située entre Cahors & Lauzerte, étoit anciennement une ville dont on trouve encore des vestiges considérables avec les fondemens du château restez en leur entier, au lieu qui a conservé ce nom, & qui n'est plus qu'un village avec une petite paroisse, appartenante au Baron de Beaucaire, aîné de la Maison de Pechpeirou.

Le plus ancien Seigneur de Pechpeirou dont on ait connoissance, est Gaillard, I. du nom, qui vivoit au commencement du XIII siécle, & que d'anciens Mémoires Domestiques supposent avoir été celui qui bâtit au lieu appellé auparavant Capmaideiros, un château, & une ville, qui prirent depuis son nom.

Les mêmes Mémoires ajoutent, que Gaillard étoit venu en Quercy à la suite de Simon, Comte de Montfort, & fixent le tems de sa mort en 1233. Ce qui est certain, & prouvé par un Acte mentionné en l'article suivant, c'est que Gaillard de Pechpeirou fut pére 1. d'Arnauld qui suit, & de trois autres enfans; 2. 3. 4. *Guillem*, *Gaubert* & *Gaillard* de Pechpeirou. Il eut aussi un frére puiné ou neveu nommé Bertrand, duquel la postérité *sera rapportée cy-après*.

II. Arnauld de Pechpeirou, fut Seigneur de Pechpeirou après son pére. Il en prit seul la qualité dans une transaction passée entre lui & ses trois fréres d'une part, & Bernard de Pechpeirou leur cousin, fils de *Bertrand*, de l'autre part. Cet Acte, qui est du 15 janvier 1206, contient un échange de leurs partages sur le château, la ville & Repaire & autres domaines dépendans de Pechpeirou. Arnauld & ses fréres y nomment leur pére, mort il y avoit longtems, *Monseigneur Gaillard*; les trois cadets & Bernard leur cousin y sont simplement qualifiez *Damoiseaux*. Arnauld n'eut qu'un fils nommé Gaillard II, qui suit.

III. Gaillard, II. du nom, Seigneur de Pechpeirou, mourut sans laisser de postérité; & les fréres d'Arnauld étant aussi morts sans postérité, tous les biens de cette Maison passérent à la branche cadette.

I. Bertrand de Pechpeirou, frére puiné ou neveu de *Gaillard*, fut tige de la branche cadette. Il paroît qu'il étoit mort lui même, lors de la transaction mentionnée cy-dessus, où son nom se trouve rappellé par Bernard son fils qui suit.

II. Bernard de Pechpeirou, I. du nom, nommé dans la transaction de 1206, l'est encore dans un Acte de reconnoissance passé le cinquième avril 1336, entre le Seigneur de saint Geniès & lui, conjointement avec son cousin *Gaillard* de Pechpeirou fils d'*Arnauld*, & Seigneur de Pechpeirou. Bernard ne survécut qu'un an à ce dernier Acte, étant mort à Bourges l'année suivante. Le nom de sa femme, ainsi que de toutes les précédentes, est ignoré; mais il eut pour fils Gaillard III, qui suit.

III. Gaillard, III. du nom, après la mort de son cousin Gaillard II, fils d'*Arnauld*, hérita de tous ses biens, & mourut

Seigneur de Pechpeirou, ayant été tué à la bataille de Crecy en 1346, comme le portent les Mémoires. On a son testament du 20 août 1342, dans lequel il fait mention de *Bernard* son pére, & nomme aussi Bernard son fils unique qui suit. Il avoit épousé *N....* Dame de Monteuq, comme il paroîtra cy-après.

IV. Bernard de Pechpeirou, II. du nom, Seigneur de Pechpeirou, avoit épousé noble *Philippe* de la Mothe, fille de Gaspard de la Mothe, Domicel de Lauzerte, & de noble *Aypal*, de Manas, par contract du 25 janvier 1357, dans lequel la Dame de Monteuq sa mére est nommée. Il testa le cinquiéme octobre 1383, en faveur de Gaillard IV, son fils unique qui suit.

V. Gaillard de Pechpeirou, IV. du nom, Seigneur de Pechpeirou & de la Mothe du chef de sa mére, épousa 1. *Bernarde* de la Lande, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Jeanne* de Maynard, Dame de Montbarla, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. *Gaillard* de Pechpeirou, Chanoine de S. Sernin de Toulouse; 3. *Jeanne*, mariée au Seigneur de la Salvetat en Agenois; & 4. *Bernarde*, mariée au Seigneur de Montsobel. Ce fut de son vivant, au tems de la guerre civile allumée en France entre les partis des Ducs d'Orléans & de Bourgogne, que le château de Pechpeirou, après une longue défense, fut emporté, & rasé, aussi bien que la ville, par le Comte d'Armagnac en 1408. Il testa le onziéme juin 1411. Tous ses enfans *cy-dessus nommés* se trouvent mentionnés dans ce testament avec leur mére.

VI. Jean de Pechpeirou, I. du nom, Seigneur de Pechpeirou, de la Mothe & de Montbarla du chef de sa mére, acquit d'Armarieu de Lévy, Chambellan du Roi, le château & Seigneurie de Beaucaire ou Belcaire, de laquelle il fit hommage au Roi, *ainsi que d'un tiers de la jurisdiction de Miramont, de la moitié de Pechpeirou, & de certains droits à lui appartenans dans toute l'étendue de la Châtellenie de Lauzerte, comme aussi de l'Hôtel appelé de Botar en la Châtellenie de Montesbrit.* Cet Acte est du onziéme mai 1461. Il avoit épousé le 22 mai 1429, *Sicarde* de Fenelon, dont il eut 1. Jean de Pechpeirou qui suit, institué son héritier par testament du deuxiéme septembre 1476; 2. *Raymond*, qui fut marié & eut des enfans dont on n'a pu suivre la descendance; 3. 4. *Hugues* & *Jean*, tous deux Prêtres; 5. *Marc*, mort sans postérité, ayant eu en partage une partie de la Terre de Fumel, & autres biens attenans audit Fumel, où l'on voit encore un village portant le nom de Pechpeirou; 6. *Arnaud*, mort sans alliance; 7. *Marguerite*, mariée à *Jean* de Castagniès, Seigneur d'Aucastel; & 8. *Miramonde* de Pechpeirou, mariée à *Amaury* de Castagniès, Seigneur de Compagnac & de Castelsegrat. La grande part que Jean de Pechpeirou eut à la confiance du Comte d'Armagnac, lui attira sur la fin de sa vie les plus grandes disgraces. Après la prise de Leitoure en 1469, il fut arrêté prisonnier avec confiscation de tous ses biens. Il en fut relevé peu avant sa mort par les soins de son fils, *comme on le verra cy-après.*

VII. Jean de Pechpeirou, II. du nom, Seigneur de Pechpeirou, de Montbarla & de Miremont, Baron de Beaucaire, se trouva engagé avec son pére dans les intérêts du Comte d'Armagnac, après le massacre de ce Comte à Leitoure, ayant échappé aux recherches du Cardinal d'Alby. Il se retira à la Cour du Duc de Bretagne, dont il fut ensuite envoyé Ambassadeur avec le Seigneur de la Porte, vers Jean Roi d'Aragon. Le passeport de ce Roi en faveur du susdit Jean & du Seigneur de la Porte, est conçu en termes fort honorables, & datté du 12 décembre 1473. Le Roi Louis IX, ayant eu depuis égard aux instances qui lui furent faites en faveur de Jean de Pechpeirou & de son pére, de la part du Duc de Bretagne, les reçut enfin en grace. Les lettres d'abolition qui font foi de toutes ces circonstances, sont du dernier juillet 1474. Même pour l'assurer de plus en plus de son affection, il l'honora d'une lettre de sa propre main, écrite aux Forges, & dattée du 28 octobre sans marquer l'année. Jean fut depuis Gouverneur du château & de la Baronnie de Chaumont, par commission de Charles, Comte d'Armagnac & de Rhodés, du onziéme octobre 1486; puis Maître d'Hôtel de la Reine Anne de Bretagne en 1491, en considération des services qu'il avoit rendus à cette Reine, & au Duc son pére. Il testa en janvier 1498, & institua son héritier l'aîné de ses enfans. Il avoit épousé par contract du 25 novembre 1480, *Jeanne*, Dame héritiére de Cocuron, laquelle avoit été fille d'honneur d'Eléonore d'Aragon, Reine de Navarre. Leurs enfans, furent 1. Charles qui suit; 2. *Antoine* mort dans les guerres de Piémont sans postérité; 3. *Clement*, mort jeune; 4. *Jeanne*, fille d'honneur d'Anne de Foix, Reine de Hongrie, où elle épousa le Seigneur de Sourcis, Maréchal du même Royaume, dont elle n'eut pas d'enfans, & mourut à Venise en revenant en France; & 5. *Marguerite* de Pechpeirou, qui épousa le Seigneur de Moncins, dont le fils, aussi Seigneur de Moncins & Lieutenant-de-Roi en Guienne, fut tué à la sédition de Bourdeaux pour la gabelle du sel en 1548.

VIII. Charles, Seigneur de Pechpeirou, de Montbarla, de Beaucaire & de Cocuron, du chef de sa mére, fit hommage au Roi François I, par Acte du quatriéme août 1533, du château de Beaucaire, de Montbarla, & de ses droits sur la ville & Châtellenie de Lauzerte, de la moitié de Pechpeirou, & de plusieurs villages, Seigneuries, rentes & Terres assises en la Châtellenie de Montesbrit & en celle de Fumel. Il avoit épousé 1. *Catherine* de Durfort, de laquelle il eut trois enfans morts en bas âge: 2. *Marguerite* de Touges, fille de *Jacques* de Touges-Noaillan, Seigneur de Cont. & d'*Anne* de Ville, dont il eut 4. Henry qui suit, institué héritier par testament du 16 juin 1541; 5. *Ponce*, Seigneur de Nevian en Bazadois, Chevalier de l'Ordre de S. Michel en 1555; 6. *Anne*, mariée au Seigneur de Roréjol; 7. *Catherine*, épouse du Seigneur de Brassa; & 8. *Jeanne*, alliée en la Maison de Roy en Agenois.

IX. Henry, Seigneur de Pechpeirou, de Montbarla, de Cocuron, Baron de Beaucaire, commença à servir dès l'âge de 14 ans, & se trouva au siége de Boulogne étant Enseigne d'une Compagnie de Gens de pié. Il fut aussi le premier Homme d'armes qui entra dans la nouvelle Compagnie qu'on créa pour Henri de Navarre, depuis Roi de France, ce Prince n'étant encore âgé que de cinq ans; puis Capitaine de 300 Hommes de pié, & de 400 de la Légion de Guienne, par commission du neuviéme février 1562, & du cinquiéme août 1565. Il mourut Lieutenant de la Compagnie de 100 Hommes d'armes du Vicomte de Pompadour, des blessures qu'il reçut à la bataille de Jarnac. Son testament est datté du 29 mars 1569, à Périgueux, où il s'étoit fait transporter en regagnant ses terres, & où il est enterré dans la cathédrale. Il laissa de *Marguerite* de la Combe sa femme, fille de *Bernard* de la Combe, Seigneur de Biron, & de *Guyrande* de Pujol, 1. Bernard qui suit; 2. Pons, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Guitaud, *mentionnée cy-après*; 3. *Louis*, Prieur de Saint Crapasy en Agenois; & 4. *Anne* de Pechpeirou, mariée au Seigneur de la Bastide d'Auteyac.

X. Bernard de Pechpeirou, III. du nom, Seigneur de Pechpeirou & de Montbarla, Baron de Beaucaire, &c. Auteur des *Mémoires* dont il a été parlé cy-dessus, servit long tems dans les guerres de la Ligue sous le Maréchal de Biron son parent; & se distingua au second siége de Villemur, sous le Duc de Joyeuse. Après la paix, il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & pourvu en 1609 de la charge de Gentilhomme d'honneur de la Reine Marguerite. Le quatriéme mars 1620 il fit son testament, où il nomme ses enfans, & mourut en janvier 1622. De son mariage avec *Eléonore* de Cheverry, fille du Seigneur & Baron de la Reoule, il eut 1. François qui suit; 2. *Jean*, mort sans alliance; 3. *Paule-Marguerite*, mariée à *N....* Seigneur de Salles en Cominges; 4. *Jeanne*, épouse de *Jean* de Descairat, Seigneur de Maraval; 5. *Marie*, femme de *Jacques* de Raymond, Seigneur de Fagés en Agenois; & 6. *Angelique*, alliée à *Charles* de la Valette-Parisot, Seigneur de l'Albenque.

XI. François, Seigneur de Pechpeirou & de Montbarla, Baron de Beaucaire, fit son testament le 27 juillet 1681. Il avoit épousé 1. en 1624, *Catherine* de Viguier, héritiére de la Valade, laquelle mourut sans enfans, après avoir fait à son mari donation de tous ses biens: 2. *Françoise* de la Fond, fille de *Jean* de la Fond, Baron de Saint Projet, dont il eut 1. Fabien qui suit; 2. *Charles*, connu sous le nom de la Valade, mort sans alliance; 3. *Jean-Hellies*, mort aussi sans alliance; 4. *Louis*, mort Capitaine de Cavalerie aussi sans alliance; 5. *François*, mort Chevalier de Malte; & 6. *Jean-Joseph* de Pechpeirou, lequel de son mariage avec *Jeanne* de Martel a laissé un fils & deux sœurs vivantes, qui n'ont point encore pris d'alliance. François eut encore du même mariage, cinq filles, savoir, 7. *Marguerite*, Religieuse au couvent de Villemur; 8. *Jeanne-Susanne*, mariée à *Flottard* de Cours, Seigneur Desbarthes & de la Celle; 9. *Marie*, alliée à *N....* de Saint Paul-Balzac, Seigneur de la Roque & de Lanzac; 10. *Marguerite*, femme de *Jean* de Foix-Candalle, Baron du Lau; & 11. autre *Marguerite* de Pechpeirou, épouse de *N....* Seigneur de la Mothe du Lau.

XII. Fabien, Seigneur de Pechpeirou, de Montbarla & de la Valade, Baron de Beaucaire, épousa en 1672, *Françoise* du May, fille de *Jean-Antoine* du May, Vicomte de Pujol, Président au Parlement de Toulouse, dont vinrent, 1. Jean-Antoine qui suit; 2. *Jean-Joseph*, Mestre-de-camp de Cavalerie; & 3. *Jean-Vincent*, Capitaine de Cavalerie dans le régiment du Roi.

XIII. Jean-Antoine, Seigneur de Pechpeirou, de Montbarla & de la Valade, Baron de Beaucaire, a épousé en 1708, *Marie-Thérèse* de la Roche-de-Gensac, de la Maison de Fontenilles, fille de *Gilles Gervais* de la Roche, Marquis de Gensac, & de *Marguerite* de Flaires. De ce mariage sont issus 1. 2. *Fabien* & *Gilles-Gervais* de Pechpeirou.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Guitaud.

X. Pons de Pechpeirou, second fils de Henry, & frére de *Bernard*, III. du nom, fut Page du Duc de Lorraine, & pourvu en 1588, d'une Compagnie de 200 Fantassins dans le régiment de la Capelle-Biron; & en 1589 d'une de 100 Arquebusiers à cheval. En 1590, le 25 février, il épousa avec dispense pour cause de parenté, *Françoise* de Comenge, fille unique & héritiére de *François* de Comenge, Seigneur de Guitaud, & de Catherine de Touges. Ce mariage se fit à condition que celui des enfans, qui jouiroit des biens de ladite de Comenge, porteroit & les siens à perpetuité, le nom & les armes de Comenge ajoûtées à celles de Pechpeirou; condition toutefois qui cesseroit d'avoir lieu, au cas que les enfans issus de ce mariage vinssent jamais à être les aînez du nom de Pechpeirou. *François* de Comenge pére de ladite *Françoise*, Dame de Guitaud, étoit l'aîné de plusieurs fréres, entre autres de *Pierre* de Comenge, Seigneur de Meché en Xaintonge, & Lieutenant-de-roi de Brouage, dont un fils, nommé *François* de Comenge, Capitaine des Gardes du Corps de la Reine Anne d'Autriche, fut connu si longtems sous le nom de Guitaud, qu'il porta toute sa vie. Pons de Pechpeirou eut de son mariage 1. Louis qui suit; 2. *Charles* de Pechpeirou-Comenge, Chevalier de Malte, connu sous le nom de Commandeur de Guitaud, qui servit long tems avec distinction en qualité de Capitaine de vaisseau. Il se trouva depuis en cette même qualité à l'attaque des Isles de Sainte Marguerite en 1637, & sous les ordres du Comte de Harcourt, eut une si grande part à l'honneur de cette expédition, qu'ayant vû me l'entiére reddition de la place, il en fut fait Gouverneur. Il eut aussi depuis le commandement d'un régiment d'Infanterie créé en sa faveur sous le nom du régiment des Isles, à la tête duquel il fit un grand nombre d'expéditions pour la sûreté de sa place

&

& pour celle de toute la Provence; & en 1619, il fut fait Maréchal-de-camp. Outre la Commanderie d'Argros, à laquelle il parvint par son rang, il eut encore depuis celle de Montsauves en considération des grands services qu'il avoit rendus à son Ordre. Les autres enfans de Pons de Pechpeirou, sont 3. *Gaspard*, mort au berceau; 4. *Michel*, tué en Savoye, à la retraite de Saint-Maurice; & 5. *Marguerite* de Pechpeirou-Comenge, mariée 1. à N... de Cairon, Seigneur de Baroge & de [illegible]; 2. à *Charles*, Seigneur de Montierle.

XI. LOUIS de Pechpeirou, Seigneur de Guitaud, épousa le septième septembre 1625, *Jeanne* d'Aigua, fille de *Bertrand* d'Aigua, Seigneur de Castelarnaud, & de *Marie* de Comberte, Dame de Saint-Martial. Bertrand d'Aigua, pere de ladite Jeanne, étoit fils d'un autre Bertrand, aussi Seigneur de Castelarnaud & de Trocelles, fils & petit-fils de Jean & de Bertrand d'Aigua, consécutivement Avocats généraux au Parlement de Toulouse. De ce mariage, Louis eut plusieurs enfans, qu'il laissa tous en bas âge, étant mort fort jeune, savoir, 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Charles* de Pechpeirou-Comenge, Chevalier de Malte, Capitaine au régiment des Isles, tué à Bourdeaux dans le tems des guerres civiles; 3. autre *Charles*, aussi Chevalier de Malte, pourvû de la Commanderie de Pallières, mort à la Martinique en 1702, après y avoir été envoyé en qualité de Gouverneur de ladite isle, & y avoir été fait depuis Gouverneur de celle de Saint-Christophe, & Lieutenant-Général au Gouvernement des isles & terres fermes de l'Amérique. Les deux derniers enfans de Louis de Pechpeirou furent 4. un troisième Chevalier de Malte, mort en jeunesse, de maladie; & 5. *Bertrand* de Pechpeirou-Comenge, dit *l'Abbé de Guitaud*, qui fut Abbé de Saint-Michel-de-Bellon, diocèse d'Auch, & Prieur du Prieuré Commendataire de Saint-Médard de *N*..., diocèse de Sens.

XII. GUILLAUME de Pechpeirou-Comenge, Comte de Guitaud, né le cinquième octobre 1626, après avoir été deux ans Page de la petite Ecurie, fit en 1646, la campagne de Catalogne en qualité de Volontaire, & les deux suivantes, en qualité d'Enseigne de la Compagnie des Chevaux-legers de Louis de Bourbon, Prince de Condé. En 1648, sur la démission du Commandeur de Guitaud son oncle, il fut pourvu du Gouvernement des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat de Lérins. La même année, il succéda au Comte de Bussi-Rabutin en la charge de Capitaine de ladite Compagnie des Chevaux-legers du Prince de Condé; & peu de mois après, le Marquis de la Moussaye étant mort, il fut fait en sa place, Chambellan du même Prince, aux intérêts & à la fortune duquel il demeura toujours depuis constamment attaché. Ce Prince l'eut toujours à ses côtez dans les plus grandes occasions, & se reposa sur lui du soin des plus grandes choses. Jusques-là, qu'en son absence, on vit plus d'une fois le Comte de Guitaud en qualité de Lieutenant Général, commander en chef ses armées, quoiqu'il ne fût pas encore âgé de 30 ans. En 1659, lorsqu'il s'agit de négocier la reconciliation du Prince de Condé avec la Cour, il fut envoyé au Roi de sa part; & dans la promotion qui suivit de près, il fut fait Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit. Il eut aussi le Gouvernement de Castillon-sur-Seine, & fut Grand Bailli d'Auxois. Il mourut à Paris le 27 décembre 1685, dans sa 60 année, dont il avoit passé les dernieres dans la retraite. Il avoit épousé 1. en 1661, *Madeleine* de la Grange, heritiere du Marquisat d'Epoisses, fille d'*Achille* de la Grange, Marquis d'Epoisses, Comte de Maligny, & de *Louise* Dancienville, & en eut plusieurs enfans, qui moururent tous en bas âge: 2. le 15 octobre 1669, *Elisabeth-Antoinette* de Verthamon, fille de *François* de Verthamon, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* Boucher-d'Orsay, dont il eut cinq enfans actuellement vivans, & cinq morts fort jeunes ou en bas âge. Les vivans sont 1. LOUIS-ATHANASE qui suit; 2. *Antoine-Cyprien* de Pechpeirou-Guitaud, Prêtre & Doyen de l'église de Tours; 3. *Catherine-Emilie*, connue sous le nom de *Mademoiselle de Guitaud*; 4. *Marie-Pulcherie*, Religieuse Ursuline à Avalon en Bourgogne; & 5. *Françoise-Madeleine*, dite *Mademoiselle d'Epoisses*.

XIII. LOUIS-ATHANASE de Pechpeirou-Comenge, Comte de Guitaud, Marquis d'Epoisses, Maréchal des camps & armées du Roi, Inspecteur général d'Infanterie, a épousé le 10 septembre 1719, *Magdeleine-Elisabeth* de Chamillart, fille de *Clément* de Chamillard, Seigneur de Villatte, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Magdelaine-Bourgeois* de Lusse, mariée en secondes noces au Marquis de Sennery, Sousgouverneur du Roi. De ce mariage sont nés trois garçons & une fille encore au berceau.

Les armes de la Maison de Pechpeirou sont *d'or au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules*; la branche de Guitaud porte *écartelé, au premier, & au quatrième, des armes de Pechpeirou, & au second, & au troisième, de celles de Comenge*.

PECK ou PECKIUS (Pierre) Jurisconsulte & Conseiller du Conseil Souverain de Malines, étoit de Zirickzée en Zélande. Il étudia le Droit à Louvain, l'y enseigna pendant 14 ans, & fut fait Conseiller de Malines en 1585, où il mourut le 30 juillet de l'an 1589, âgé de 60 ans. Il a laissé divers Ouvrages, *Paraphrasis in universam Legatorum materiam*; *De Testamentis Conjugum*; *De amortizatione bonorum à principe impetranda*; *De ecclesiis Catholicis aedificandis & reparandis*; *Comment. ad Regulas Juris Canonici*; *De Jure sistendi & manuum injectione quam Arrestationem vocant*; *Commentarius ad Tit. D. Nautæ, Caupones, Stabularii ut recepta restituant*, &c. *Observationes insignes ex illustrioribus*... *Juris*, extraites des leçons de Peckius par Jean Grenier Reservador; & quelques autres Ouvrages non imprimez. [illegible] Peck, Seigneur de Bouchaut, de Borsbeque, [illegible] Conseiller de Malines, puis Chancelier de Brabant, étoit aussi un Homme de Lettres, & mourut l'an [illegible] * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 755 & 756. Le [illegible] *Elog.* [illegible] Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. German.*

PECKAM. *Voyez* PECCAM.

* PECKFELD, village de la Carinthie, situé environ à trois lieues de Villach, vers l'orient méridional. On prend ce village pour l'ancienne *Paemanum*, petite ville de Norique. * Maty, *Dict. Geogr.*

PECORARIA (Jacques de) Cardinal, Evêque de Palestrine, né à Plaisance en Italie, fut Prêtre dans l'église de S. Donnin de cette ville, puis Archidiacre de Ravenne. Le desir d'une plus grande perfection le fit passer en France, où il se fit Religieux de Cîteaux. Dans la suite il fut élû Abbé de Trois-Fontaines près de Rome, & fut connu par le Pape Grégoire IX. qui le mit au nombre des Cardinaux en 1231, & l'envoya peu après Légat en Hongrie. Ce Cardinal après son retour de Hongrie passant de France en Italie, fut pris sur mer par les gens de l'Empereur Frédéric II, qui le retint deux ans prisonnier. Il se trouva à l'élection d'Innocent IV, & mourut à Lyon pendant la célébration du Concile général en 1245. * Ciacconius & Onuphre, *in Innoc. IV*. Bzovius, *in Annal.* Ughel. Aubery, &c.

PECQUENCOURT, petite ville des Païs-Bas dans le Hainaut près de la Scarpe, environ à deux lieues au dessous de Douay. * Maty, *Dict. Geogr.*

PECQUET (Jean) de Dieppe, étoit Médecin de la Faculté de Montpellier. Il a rendu son nom immortel par la découverte du reservoir du chyle, qui de son nom a été appellé *le Reservoir de Pecquet*. Louis Gayant, Chirurgien Juré à Paris, & Membre de l'Académie des Sciences a beaucoup contribué à cette découverte. Il publia de nouvelles expériences d'Anatomie en 1651, & mourut à Paris en février 1674.

PECQUIGNY. *Voyez* PICQUIGNY.

PECTORAL ou RATIONAL DU JUGEMENT, étoit une petite pièce de broderie d'or d'une paume en quarré, qui étoit cousue à l'Ephod, que le Souverain Sacrificateur des Juifs portoit sur la poitrine. Elle étoit chargée de quatre rangs de pierres de grand prix. Chaque rang étoit de trois pierres, & sur ces pierres on avoit gravé les noms des douze enfans de Jacob, selon l'ordre de leur naissance. Dans le premier rang il y avoit une sardoine, une topaze, & une émeraude; dans le second une escarboucle, un saphir, & un jaspe; dans le troisième un ligure, une agathe, & une amethyste; & au dernier, une chrysolithe, un onyx, & un béril. C'est, du moins, ce que l'on conjecture du nom de ces pierres: car à l'égard de la plupart, on ne sait plus trop bien quelles elles étoient. On peut consulter Louis de Dieu, *sur l'Exode*, *ch.* 28. Il y avoit à chaque angle du Pectoral une chaîne d'or: à l'extrêmité des deux d'en haut étoit un anneau, & aux deux d'en bas un crochet, pour agrafer ces chaînes avec l'Ephod & les joindre ensemble, afin qu'elles pussent mieux le soutenir & l'empêcher de tomber. Au milieu du Pectoral on avoit mis Urim & Tummim, & les Interprètes sont encore à savoir ce qu'il faut entendre par ces deux mots. Le sentiment commun est qu'ils signifient la lumière & la pureté, & que ces deux mots étoient écrits au milieu du Pectoral, pour avertir le Souverain Sacrificateur de rechercher la lumière de la connoissance & la perfection de sa vie. D'autres soutiennent que les douze pierres précieuses dont on a parlé, & qui avoient chacune leur nom particulier, avoient aussi le nom général d'Urim & Tummim: & que c'étoit par le brillant ou la lueur extraordinaire de ces pierres, que Dieu rendoit ses Oracles à ceux qui le consultoient, enseignant & éclairant la verité de ce qu'on vouloit savoir, selon leur éclat divers & changeant. Mais il n'y a pas beaucoup d'apparence à tout cela: car premièrement Moïse, après avoir décrit le Pectoral & toutes ses parties fort au long, veut qu'on y mette l'Urim & le Tummim, marque évidente, que ces deux choses sont différentes du Pectoral. En second lieu, il n'y a pas d'apparence que les Oracles ne se rendissent que par la lueur de ces pierres, puisque cette seule lueur ne pouvoit pas apprendre à ceux qui les consultoient, ce qu'ils devoient faire, lorsqu'il ne s'agissoit pas simplement d'un oui ou d'un non. Spencer a crû, que l'Urim & le Tummim étoient deux petites statues humaines, qu'on inséroit dans le Pectoral, & qui rendoient des Oracles: mais son sentiment a été peu suivi, & certaines gens l'ont rejetté fièrement sans refuter ses raisons. M. J. le Clerc dans son *Commentaire sur l'Exode* croit qu'on peut conjecturer, que l'Urim & le Tummim étoient un collier orné d'escarboucles & de perles, & qui pendoient sur le Pectoral, à peu près comme les cordons de certains Ordres. Il fonde sa conjecture sur l'étymologie de ces deux mots, qu'on pourra voir dans l'endroit qu'on vient de citer.

Quant à la manière dont Dieu répondoit par l'Urim & le Tummim, on peut voir dans Spencer l'explication, & la réfutation de divers sentimens sur ce sujet; mais le sien n'est pas mieux établi que les autres. Ce qu'on peut dire de plus plausible & en même tems de plus simple sur ce sujet, c'est que Dieu inspiroit au Sacrificateur, qui étoit revêtu du Pectoral & du collier, ce qu'il devoit répondre, & que celui-ci répondoit. Le Souverain Sacrificateur revêtoit donc l'Ephod, le Pectoral, & le collier: celui qui vouloit l'interroger s'approchoit de lui, & proposoit ce qu'il avoit à dire: après quoi, si le Sacrificateur se sentoit inspiré, il répondoit à la question; s'il ne se sentoit point inspiré, il ne répondoit rien. On dira, peut-être, qu'il étoit facile au Sacrificateur d'en imposer, & difficile à ceux qui étoient interrogés de savoir si on ne les trompoit point: je répons qu'on en jugeoit par l'évenement, & que de quelque manière que ces Oracles se rendissent, il n'étoit pas difficile au Sacrificateur d'en imposer, s'il la fantaisie lui en prenoit. Si on demande encore à quoi servoit donc l'Urim & le Tummim, si c'étoit le Sacrificateur, qui répondoit: on répondra que Dieu avoit attaché son inspiration à ce signe extérieur, comme il a fait en plusieurs autres rencontres, & qu'il avoit déclaré qu'il n'inspireroit point le Sacrificateur, à moins qu'il ne fût revêtu du Pectoral & du collier. Au reste, Delrio a cru

20031

a cru que l'Oracle de l'Urim & Tummim a cessé un peu plus de 100 ans avant la naissance de Jesus-Christ. Serarius veut qu'il ait cessé dès longtems auparavant, & il y a grande apparence qu'il a raison. En effet, on ne lit point dans l'Ecriture Sainte, qu'on s'en soit servi après la Captivité de Babylone. Joseph Gorionides autrement appellé *Josipe*, dit qu'Alexandre *le Grand* étant entré dans Jérusalem, demanda au Souverain Sacrificateur Jaddus de consulter Dieu par l'Urim & le Tummim, sur le succès de la guerre qu'il faisoit aux Perses, mais que ce Pontife lui répondit que depuis que la Maison d'Israël avoit été menée en Captivité en Babylone, on avoit si bien caché l'Urim & le Tummim, & le Pectoral, qu'on n'avoit pu le retrouver. * J. le Clerc, *Commentaire sur l'Exode & sur les Nombres.* Simon, *Diction. de la Bible.* Voyez EPHOD.

PECULIAR (Jean) Portugais, natif de Coimbre, fut élevé dans le Collége des Prêtres de cette ville, & étant venu ensuite en France pour se perfectionner dans les Sciences, en rapporta un grand desir de rétablir la régularité dans les Communautez de Prêtres; ce qu'il eut bientôt occasion d'executer dans sa patrie, ayant fait amitié avec D. Tello, Archidiacre de Coimbre, pendant qu'il étoit lui-même Maître des Enfans de Chœur de la cathédrale. En 1136 il fut fait Evêque de Coimbre: & en 1139, il fut transferé sur le siége archiépiscopal de Braga, ce qui l'ayant engagé à aller à Rome pour obtenir le *Pallium*, il assista au second Concile de Latran, où il contracta avec saint Bernard une étroite amitié, qu'il entretint depuis par ses lettres. C'est ce Prélat qui eut l'honneur de couronner Dom Alfonse Henriques, premier Roi de Portugal, aux Etats de Lamego. Il se trouva aussi au siége & à la prise de Lisbonne en 1147, & ayant gouverné l'église de Braga pendant 36 ans, il mourut le troisiéme décembre 1175. * *Memoires de Portugal.*

PECUNE, *Pecunia*, Divinité des anciens Romains, qui présidoit à l'argent, & que l'on invoquoit pour être riche. Ils adoroient aussi un Dieu nommé ARGENTINUS, qu'ils disoient être son fils. * Spelman, *Glossar.* S. Augustin.

* PEDAHEL ou PHEDAEL, fils d'Hammiud de la Tribu de Nephtali, étoit le Chef de cette Tribu, & ce fut un de ceux qu'on nomma pour partager le païs de Canaan. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 28.

* PEDAJA ou PHADAJA, pére de Zebudda, qui étoit mére de Jehoiakim, Roi de Juda. Il étoit de la ville de Ruma. * II. ou IV. *Rois, ch.* 23. *v.* 36.

* PEDAJA, fils de Pharos, fut un des Juifs, qui travaillérent au rétablissement des murailles de Jérusalem, après le retour de la Captivité de Babylone. * *Nehemie* ou II. *Esdras, ch.* 3. *v.* 25.

PEDANIUS, Chevalier Romain, homme d'une valeur & d'une force extraordinaires, se distingua au siége de Jérusalem par Tite Vespasien. Les Juifs ayant été mis en fuite & chassez dans la vallée, il poussa son cheval à toute bride; & avec une force & une adresse qui paroissoient plus qu'humaines, enleva en passant un jeune Juif fort robuste & fort bien armé qui s'enfuyoit, le prit par un pli, & le porta à Tite comme un présent qu'il lui assroit. * Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 6 *ch.* 15.

PEDATSUR. *Voyez* PHADASSUR.

PEDENA sur la riviére de l'Arsa, ville d'Italie en Istrie, avec Evêché suffragant d'Aquilée, appartient à la Maison d'Autriche. Les Auteurs Latins la nomment *Petina.* * Sanson.

PEDRO, riviére de l'Isle de Chypre, qui prend sa source dans le Mont-Olympe, qui est vers le milieu de l'Isle, & vient se décharger dans la mer près de la ville de Famagosta. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PEDERNACH, montagne de l'Electorat de Tréves. Elle est dans le Honderuck, près du Rhin & de la ville de Boppart.

* PEDERTON ou SOUTH-PEDERTON, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Sommerset sur la riviére de Parret, au sud-sud-est de Bridgewater, dont elle est éloignée de cinq lieues.

PEDIANUS. *Cherchez* ASCONIUS PEDIANUS.

PEDIASIME (Jean) Secretaire ou Garde du Sceau Patriarchal de Constantinople, vivoit selon les conjectures de quelques Modernes, dans le onziéme siécle, & laissa quelques Traitez, comme, douze livres des travaux d'Hercule, *&c.* *Simler, *in Append. Bibliot. Gesneriana.*

PEDIR, petite ville des Indes sur la côte occidentale de l'Isle de Sumatra, environ à douze lieues d'Achem. Elle est capitale du petit Royaume de Pédir, qui appartient au Roi d'Achem. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PEDRAÇA ou PEDRAZZA DELLA SIERRA, bourg ou village d'Espagne dans la Vieille Castille. Il est dans la montagne qu'on appelle *Sierra Tablada*, à huit lieues d'Aranda de Douro vers le midi. On prend ce lieu pour l'ancienne *Metercosa* ou *Mentercosa*, petite ville des Carpétiens. Il est célébre par deux endroits, premiérement pour avoir été, à ce qu'on dit, la patrie de l'Empereur Trajan, en second lieu par son château dans lequel François Dauphin & Henri son frére, fils du Roi François I, furent détenus prisonniers pendant quatre ans. Ce château est extrémement fort, & l'accès en est très-difficile. * Maty, *Dict. Geogr.* Colmenar, *Délices d'Espagne, p.* 200.

PEDRAGAN, ville de l'Estremadure Portugaise, située au confluent du *Zezere*, & de la petite riviére de *Pera.* C'est un lieu délicieux, l'air y est très-pur, le terroir fertile, & on y compte près de 200 fontaines. Les Rois de Portugal venoient souvent jouir des plaisirs que ce lieu leur offroit, lorsqu'ils faisoient leur séjour à Coimbre. Le Zezere partage Pédragan comme en deux villes, qui sont jointes l'une à l'autre par un pont.

PEDRAZZA. *Voyez* PEDRAÇA.

PEDRO: Ce nom est Espagnol ou Portugais & veut dire PIERRE. *Voyez* PIERRE.

PEDRO DE FRAGO. *Cherchez* FRAGO.

PEDROSA. *Cherchez* BERMUDES.

PEDROSA (Cedro Cornejo de) Carme Espagnol. *Cherchez* CORNEJO.

* PEDROSO, *Petrosus Pagus*, village de l'Andalousie en Espagne. Il est à dix lieues de Séville vers le nord, & on le prend pour l'ancienne *Augustobriga*, petite ville des Vettons. * Maty, *Dict. Geogr.*

PEDRUZZI (Paul) Jesuite Italien, savant Antiquaire, né à Mantoue d'une famille distinguée par sa Noblesse, florissoit à la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII. Les qualitez de son esprit & de son cœur l'ont fait aimer & estimer de ceux qui l'ont connu. Il entra dès l'âge de 15 ans chez les Jesuites, & y fit de grands progrès dans l'étude. Feu M. le Duc de Parme, Rannce, l'ayant choisi pour arranger son riche & curieux cabinet de médailles, & pour en donner des explications utiles, le Pére Pédruzzi s'est appliqué serieusement à se rendre digne de ce choix, & à contenter les desirs de ce Prince. C'est ce qui a produit les huit volumes *in folio*, où l'on voit tant de Recherches d'Antiquité. Il n'y en a eu que sept qui ayent été imprimez pendant la vie de leur Auteur, qui est mort à Parme le 20 de janvier 1721, âgé de 75 ans. * *Memoires du tems. Memoires de Trevoux, mois de janvier* 1721.

* PEE (Jan van) Peintre d'Amsterdam, excelloit à copier les plus excellens originaux. Il lui prit un jour envie d'aller faire un tour à Anvers, où quelque tems après y être arrivé, venant à manquer d'argent, il fit quelques piéces dont il eut fort bon débit, après quoi il retourna à Amsterdam. *Voyez* dans M. Campo Weyerman, une fort agréable description de la Vie de ce Peintre, dans son livre *de la Vie & des Ouvrages des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 400 *& suiv.*

PEEL, bourg dans la contrée occidentale de l'Isle de Man, près duquel il y a un château du côté de la mer qu'on appelle le *château de Peel. Peel Castle.* * *Diction. Anglois.*

PEEL: c'est un grand marais des Païs-Bas. Il s'étend du nord au sud, sur les confins du Brabant Hollandois, de la Gueldre Espagnole, & du païs de Liége. * Maty, *Dict. Geogr.*

PEELLAND, petit païs qui fait l'un des quatre Quartiers de la Mairie de Bois-le-Duc dans le Brabant Hollandois, s'étend le long de la riviére d'Aa, au Couchant du marais de Peel, dont il a pris son nom. Il n'y a rien de considérable que la petite ville de Helmont, qui en est la capitale; & le village de Geldorp, où l'Evêque de Bois-le-Duc fait sa résidence. * Maty, *Diction. Geogr.*

PEERSON (Joran) ou George Petri, fils d'un Prêtre Suédois de Dalberge, sut si bien s'insinuer auprès du Roi Eric XIV, qu'il le nomma d'abord son Sécretaire & ensuite son Conseiller Privé. Il abusa tellement de la faveur de son Maître que non seulement il entreprit diverses choses inexecutables, mais de plus en 1566, il fit courir le faux bruit que l'on tramoit une conspiration contre le Roi. La Maison des Sturs souffrit beaucoup par là, & Sténon Stur y perdit la vie. Le Roi étant tombé dans un noir chagrin après l'exécution de Stur, dès qu'il en revint, il accusa Peerson de la mort de Stur. Là-dessus 48 Nobles assemblez le condamnérent à la mort, tant à cause du crime commis à l'égard de Stur que pour avoir fait exécuter 120 personnes à l'insçu du Roi. Le Roi cassa cependant cette Sentence & lui accorda de nouveau sa faveur. Les Etats demandérent au Roi d'éloigner Peerson. Mais le Roi n'en voulant rien faire, les Etats à leur tour refusérent d'obéir au Roi & élurent à sa place son frére Jean, qui assiégea Stockholm en 1568, & demanda hautement qu'on lui remit entre les mains Peerson. Il avoua à la torture plusieurs actions abominables & fut enfin exécuté comme coupable de trahison, de vol & pour avoir troublé le repos public. Voici quel fut son supplice. Ses oreilles & ses lettres de Noblesse furent d'abord clouées à la potence & ensuite on l'y pendit lui-même. Peu de tems après on coupa la corde & on lui cassa les bras & les cuisses. Ensuite, on lui coupa la tête avec une hache & on plaça les quartiers de son corps sur quatre roues. Sa mére fut en même tems conduite au bucher comme Sorciére, mais en chemin elle tomba de cheval & se cassa le col. * Puffendorf, *Schw. Hist. Diction. Allemand.*

* PEFRIAM, anciennement *Rhetianum Promontorium*, petit Cap de la Natolie propre. Il s'avance dans l'Archipel, entre l'Isle de Metelin & le Detroit de Gallipoli. * Maty, *Dict. Geogr.*

PEGASE (Manuel-Alvarés) natif d'Estremos, ville de la province d'Alentejo dans le Portugal, a été le plus célébre Jurisconsulte de son païs dans le XVII siécle. On a de lui le Recueil des Ordonnances & des Loix du Royaume de Portugal, avec des Remarques fort étendues en 14 volumes *in folio*, imprimez à Lisbonne depuis l'an 1669, jusqu'en 1714; *Resolutiones forenses*, en trois volumes *in folio*, dans la même ville, en 1682; un Traité de la Compétence entre les Archevêques & Evêques, & le Nonce, avec ce qui regarde les exempts à Lyon en 1675, & divers autres Ouvrages moins importans, qui ne l'occupérent pas tellement qu'il ne trouvât le loisir de s'occuper dans les procès les plus importans. Ce laborieux Avocat mourut à Lisbonne le 12 novembre 1696, âgé de 60 ans. * *Memoires de Portugal.*

PEGASE, *Pegasus*, cheval ailé, fut produit selon quelques Poëtes par Neptune, & selon d'autres, naquit du sang de Méduse lorsque Persée lui coupa la tête. Il fit sortir de terre d'un coup de pié la fontaine nommée Hippocréne. Bellerophon le monta pour combattre la Chimere, & ce cheval fut depuis mis entre les étoiles. Sans doute ce Pégase étoit le nom d'un vaisseau de Bellérophon; & c'est ce qui a donné lieu à tant de Fables. [illegible] *Hierozoicon, partie* 1. *l.* 2. *c.* 6, a conjecturé fort ingénieusement, que Pégase étoit un mot Phénicien, qui

ſignifie un cheval bridé, parce que *Pagſus* en cette Langue veut dire un *cheval de frein*. Ce qui confirme entiérement cette conjecture, c'eſt que dans la même Langue *Parſas* ſignifie un Cavalier; & c'eſt de là qu'eſt venu le nom & la Fable de Perſée, à qui l'on a attribué des aîles aux piez comme à Mercure, à cauſe de la vîteſſe de ſes chevaux.

* PEGAW, ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Misnie, au ſud-ſud-oueſt de Leipſic, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Elle eſt ſur la rive gauche de l'Elſter. Elle a autrefois été poſſédée par des Seigneurs particuliers, mais elle a dans la ſuite fait partie du Domaine des Electeurs de Saxe. En 1644, Torſtenſon Général Suédois, fit ſommer cette ville de ſe rendre, & ſur le refus de Gersdorf qui y commandoit, il y fit jetter des boulets rouges qui, à vint maiſons près, la réduiſirent en cendres. Maurice, Duc de Saxe-Zeits, acheta en 1658 cette ville, de ſon frére Jean George II, Electeur de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Muller, *Annal. Sax.* Knaut, *Prodr. Miſn.* *Theatre de l'Europe*, tom. 9. p. 921.

PEGIAN, petit païs de l'Amaſie en Natolie, ſitué entre le Suvas, le Genech, l'Euphrate qui le ſépare de la Turcomanie, & l'Antitaurus qui le ſépare de l'Aladulie. Le Pégian répond à la partie de la petite Arménie, qui étoit au nord de l'Antitaurus. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PEGNA CERRADA, lieu d'Eſpagne dans la Biſcaye, au païs que l'on appelle *Alava*. Il eſt prés de Trévigno, au milieu de montagnes fort hautes, avec un château extrêmement fort. * Colménar, *Délices d'Eſpagne*, p. 97.

PEGNAFIEL. *Voyez* PENNAFIEL.

PEGNAFLOR. *Voyez* PENNAFLOR.

* PEGNA-GARCIA, petite ville de Portugal, dans la province de Beira, au midi de la riviére de Ponſul, dont elle n'eſt pas fort éloignée, non plus que des confins de la Nouvelle Caſtille.

* PEGNA-MACOR, ville de Portugal avec château dans la province de Beira. La ville n'a qu'une ſimple muraille pour toute fortification; mais le château eſt extrêmement fort, ſitué ſur une hauteur fort eſcarpée, d'où il la commande. Il eſt bordé de trois côtez de précipices, & n'eſt acceſſible que du côté de la ville, où la pente eſt un peu moins rude. On a commencé à la couvrir de quelques ouvrages. * Colménar, *Délices de Portugal*, p. 734.

* PEGNARANDA, ville d'Eſpagne, dans la Vieille Caſtille. Elle eſt la capitale d'un Duché de ce nom, ſituée au midi d'Olmédo entre des montagnes fertiles en blé, en vin & en divers fruits, particuliérement en châtaignes. * Colménar, *Délices d'Eſpagne*, p. 213.

PEGNITZ, riviére de la Franconie, qui prend ſa ſource au bourg de Pegnitz dans le Marquiſat de Culembach, traverſe le territoire de Nuremberg, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge peu après dans le Regnitz. * Maty, *Dict. Geogr.*

PEGNITZ, bourg. *Voyez* l'article précédent.

PEGU, Royaume de l'Aſie dans la preſqu'iſle au delà du Gange, comprenoit autrefois deux Empires & vint-ſix Royaumes. Depuis quelque tems il ne conſiſte qu'en un ou deux Royaumes, & a été ſouvent ruiné par les Rois d'Aracan, de Brame, & de Tangu. On dit qu'en 1661, les Tartares pouſſérent leurs conquêtes juſques dans le Pégu. Ce Royaume & ſa capitale tirent leur nom d'une riviére nommée *Pegu*, ſur laquelle cette ville eſt ſituée. Le Roi avec ſa Cour demeure dans la ville neuve, & les Bourgeois dans la vieille. Le foſſé qui eſt au pié des murailles, eſt plein d'eau, & l'on y nourrit des crocodiles, afin d'empêcher que les ennemis ne le paſſent pour ſurprendre la ville. Le Palais du Roi eſt au milieu de Pégu, & eſt fortifié comme un château. Tout y eſt riche & magnifique: l'appartement du Roi eſt peint d'azur à feuillages d'or, & enrichi d'une infinité de pierreries, qui brillent de tous côtez. Il y a dans ce Palais une *Varela* ou Moſquée, remplie d'une quantité de Pagodes, c'eſt à dire, d'Idoles d'or maſſif & d'argent, couronnées de pierres précieuſes, & ornées de chaînes de diamans d'un prix ineſtimable. Toutes ces ſtatues y furent miſes par le Roi du Pégu, après la célébre victoire qu'il remporta en 1568, ſur le Roi de Siam, dans la guerre qu'il lui fit, à l'occaſion d'un éléphant blanc. Il avoit appris que le Roi de Siam avoit deux éléphans blancs, & l'envoya prier par des Ambaſſadeurs, de lui en vendre un, offrant de lui en donner le prix qu'il voudroit. Mais il ne put obtenir ce qu'il ſouhaitoit: & pour ſe venger de ce refus, il entra dans le Royaume de Siam avec une puiſſante armée, & prit la ville capitale: ce qui épouvanta tellement le Roi, que craignant de tomber entre les mains de ſon ennemi, il ſe fit mourir par le poiſon. Depuis ce tems-là les Rois de Siam ont été tributaires des Rois de Pégu. Raja Hapi voulut ſe délivrer de cette ſujettion vers l'an 1620, mais il mourut au ſiége d'Aracan. Aujourd'hui le Pégu appartient au Roi d'Ava: & les frontiéres du Pégu & de Siam ont été ſi fort ruinées par les guerres continuelles, que ces deux Rois ont été contraints de ſe donner la paix. Ils ne la rompent que par quelques courſes qu'ils font avec un camp volant de 20 ou de 30000 hommes, dans la belle ſaiſon de l'année. Les peuples du Pégu ſont Payens, à la réſerve de quelques uns, qui en faiſant alliance avec les Portugais, ont auſſi embraſſé la Religion Chrétienne. Ces Payens croyent que Dieu eſt l'Auteur de tout le bien qui arrive aux hommes; mais qu'il laiſſe la diſpoſition de tout le mal au Diable: c'eſt pourquoi ils ont plus de vénération pour le Démon que pour Dieu. Leurs Prêtres, qu'ils nomment *Ta*[illegible] ne vivent que d'aumônes. Ils crient fort contre les viandes que les Péguans font au Diable; mais ils ne peuvent abolir cette impiété. * Barboſa. Linſchoten. Mandeſlo, tome 2. & Olearius.

PEHOR. *Voyez* PHOGOR.

* PEHULLETTAI ou PHOLLATI, de la race des Lévites, & le huitiéme dans l'ordre des Portiers du temple de Jeruſalem. * I. *Chron.* ou *Paralip.* ch. 26. v. 5.

PEI. PEK.

PEILSTAIN. *Voyez* PEYLSTAIN.

PEIBUS. *Voyez* PEYBUS.

PEIN, province du Turqueſtan en Aſie. Elle eſt ſituée entre l'eſt & le nord-eſt, & contient pluſieurs villes & châteaux, en ayant une de ſon même nom pour capitale. Son étendue eſt de cinq journées. Si quelqu'un de cette province s'abſente du lieu de ſa demeure l'eſpace de vint jours entiers, ſa femme peut prendre un autre mari. Les hommes auſſi peuvent épouſer une autre femme dans le même terme, en quelque lieu qu'ils puiſſent être. * Davity, *Mauromalar.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PEINA, petite ville du Cercle de la Baſſe-Saxe dans l'Evêché d'Hildesheim, ſur la petite riviére de Fuſe, entre Brunswick & Hanover, à quatre lieues de la premiére, & à ſept de la derniére. Peina eſt défendue par un bon château, & a eu autrefois titre de Comté. Elle eſt d'ailleurs célébre dans l'Hiſtoire, par une bataille qui s'y donna le neuviéme Juillet 1553, entre Albert, Marquis de Brandebourg, & Maurice, Duc de Saxe. Maurice remporta la victoire; mais il mourut deux jours après de ſes bleſſures. Albert chaſſé d'Allemagne, mourut en France en 1557.

PEINTURE, Art de répréſenter avec les couleurs, des figures, des païſages, des villes, & autres ſujets. On ne peut pas douter que la Peinture ne ſoit auſſi ancienne que la Sculpture, puiſqu'elles ont toutes deux le deſſein pour principe; mais il eſt difficile de ſavoir préciſément le tems & le lieu où elles ont commencé de paroître. Les Egyptiens & les Grecs, qui ſe diſent les Inventeurs des plus beaux Arts, n'ont pas manqué de s'attribuer la gloire d'avoir été les premiers Sculpteurs & les premiers Peintres. On convient que le premier qui s'aviſa de deſſiner, fit ſon coup d'eſſai ſur une muraille, où il traça l'ombre d'un homme que la lumiére faiſoit paroître. Pour donner plus de relief à cette Hiſtoire, on a écrit que ce fut une fille qui deſſina ainſi le viſage de ſon amant. Les uns veulent que celui qui a réduit cette invention en pratique, ait été un *Philoclès* d'Egypte; les autres, un certain *Cleanthe* de Corinthe; & d'autres qu'*Ardices* Corinthien, & *Téléphane* de Clerentia dans le Peloponneſe, ayent commencé à deſſiner ſans couleurs, & avec du charbon ſeulement; & que le premier qui ſe ſervit d'une couleur pour peindre, ait été un *Cléophante* de Corinthe, qui pour cela fut ſurnommé *Monochromatos*, c'eſt à dire, *d'une ſeule couleur*. Après lui, dit-on, *Hygiemontès*, *Dinias* & *Charmas*, furent des premiers à peindre d'une ſeule couleur. *Eumarus* d'Athénes peignit enſuite les hommes & les femmes d'une différente maniére. Son Diſciple *Cimon* Cléonicien, commença à poſer les corps en diverſes attitudes, & à repréſenter les jointures des membres, les veines du corps, & les plis des draperies. Dès la XVI Olympiade vers l'an 715 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, *Candaule*, ſurnommé *Myrſile*, Roi de Lydie, acheta au poids de l'or un tableau de la façon du Peintre *Bularchus*, où étoit répréſentée la bataille des Magnéſiens. *Panæus*, frére de Phidias, peignit avec réputation ſous la LXXXIII Olympiade, 448 ans avant Jeſus-Chriſt. *Polygnotus*, Thaſien, s'attacha à l'expreſſion des paſſions, & trouva les couleurs vives & éclatantes. Il fit pluſieurs ouvrages à Delphes & à Athénes. Au même tems *Mycon* ſe rendit célébre auſſi dans la Gréce. Vers la XC Olympiade, & l'an 420 avant Jeſus-Chriſt, parurent *Aglaophon*, *Cephiſſodorus*, *Phrilus*, & *Evenor* pére & Maître de Parrhaſius. Ils furent ſuivis de *Zeuxis*, d'*Eupompe*, de *Timante*, d'*Androcide*, d'*Euphranor*, de *Parrhaſius* & de *Pamphile*. Tous ces Peintres furent excellens en leur Art, mais *Appelles* les ſurpaſſa tous. Il vivoit ſous la XCIII Olympiade, vers l'an 408 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. De la Gréce, la Peinture paſſa en Italie, où elle fut en grande réputation, ſur la fin de la République, & ſous les premiers Empereurs; juſqu'à ce qu'enfin le luxe & les guerres ayant diſſipé l'Empire Romain, elle y demeura entiérement éteinte, auſſi-bien que les autres Sciences & les autres Arts. Elle ne recommença à paroître en Italie, que quand le fameux *Cimabue* ſe mit à travailler, & vers l'an 1270 retira d'entre les mains de certains Grecs les déplorables reſtes de cet Art. Quelques Florentins l'ayant ſecondé, furent ceux qui ſe mirent les premiers en réputation. Néanmoins il ſe paſſa beaucoup de tems ſans qu'il s'élevât aucun Peintre fort illuſtre. Le *Ghirlandaio*, Maître de Michel-Ange, acquit le plus de crédit, quoique ſa maniére fût ſéche & Gothique: mais *Michel-Ange* ſon Diſciple, qui parut enſuite ſous le Pape Jules II, au commencement du XVI ſiécle, effaça la gloire de tous ceux qui l'avoient précédé, & forma l'Ecole de Florence. *Pierre Pérugin* eut pour éléve *Raphaël d'Urbin*, qui ſurpaſſa de beaucoup ſon Maître, & *Michel-Ange* même. *Raphaël* établit l'Ecole de Rome, compoſée des plus excellens Peintres qui ayent paru. Dans le même tems, l'Ecole de Lombardie s'éleva, & ſe rendit recommandable ſous le *Giorgion*, & ſous le *Titien*, qui avoit eu pour premier Maître *Jean Belin*. Il y eut encore en Italie quelques Ecoles particuliéres ſous différens Maîtres, entre autres à Milan, celle de *Léonard de Vinci*: mais on ne compte que les trois premiéres, comme les plus célébres, & d'où les autres ſont ſorties. Outre ces Peintres, il y en avoit en deçà des monts, qui n'avoient nul commerce avec ceux d'Italie, comme *Albert Durer*, en Allemagne; *Holbens* en Suiſſe; *Lucas de Leyde* en Hollande, & pluſieurs autres qui travailloient en France & en Flandre de différentes maniéres. Mais l'Italie, & Rome principalement, étoit le lieu où cet Art ſe pratiquoit dans ſa plus grande perfection, & où de tems en tems il s'élevoit d'excellens Peintres. A l'Ecole de Raphaël a ſuccédé celle des Caraches, laquelle a preſque duré juſqu'à préſent dans leurs Eléves; mais il en reſte peu aujourd'hui

d'huile en Italie, & il semble que cet Art ait passé en France, depuis que le Roi Louis *le Grand* a établi des Académies pour ceux qui le pratiquent. Ce n'est pas que les François n'ayent eu autrefois parmi eux des Peintres habiles. Du tems de Raphaël, *Claude de Marseille* excella à peindre sur le verre, & ce fut le premier qui peignit de cette maniére à Rome, où il mena frére Guillaume, pour qui le Pape eut tant d'estime. Les noms des meilleurs Peintres François ne sont point venus jusques à nous; & l'on ne sait pas quels étoient ceux qui travailloient avant que le Roi François, I. du nom, eut fait venir d'Italie Maître *Roux*, qui arriva en France l'an 1530. Depuis on y a vu exceller *Corneille* de Lyon, *Jean Cousin*, du *Breuil*, *Varin*, *Vouet*, *Blanchard*, le *Poussin*, le *Brun*, *Mignard*, & plusieurs Peintres, dont la réputation s'est répandue par toute l'Europe. * Félibien, *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 1. p. 106. 138. 145. 151. 207. 229. édit. de Trevoux, 1725.

P E I N T U R E à *fraisque*, est celle qui se fait contre les murailles & les voutes fraîchement enduites de mortier fait de chaux & de sable. Avant que de commencer à peindre, on fait des desseins sur du papier de la grandeur de tout l'ouvrage, & l'on calque ces desseins contre le mur partie par partie, à mesure qu'on travaille, & une demi-heure après que l'enduit est fait, bien pressé & bien poli avec la truelle. On rejette dans cette sorte de travail toutes les couleurs composées & artificielles, & la plupart des mineraux; & l'on ne se sert presque que de celles qui peuvent conserver leurs couleurs, & se défendre de la brûlure de la chaux. Ainsi les couleurs, qu'on y employe sont, le blanc, l'ocre ou brun rouge, l'ocre jaune, le jaune obscur, le jaune de Naples, le rouge violet, la terre verte de Vérone, l'outremer, l'émail, la terre d'Ombre, la terre de Cologne, le noir de terre, & quelques autres.

P E I N T U R E à *détrempe*, est celle où toutes les couleurs sont propres, à l'exception du blanc de chaux. Il y faut toujours employer l'azur & l'outremer avec de la colle faite de peaux de gants, ou de parchemin; à cause que les jaunes d'œufs font verdir les couleurs bleues, ce que ne fait pas la colle. Soit que l'on travaille contre les murs, soit sur des planches de bois, ou autrement. M. Félibien dit qu'il faut leur donner deux couches de colle toute chaude, avant que d'y appliquer les couleurs, qu'on détrempe si l'on veut seulement avec de la colle: la composition qui se fait avec des œufs & du lait de figuier, n'étant que pour retoucher plus commodément, & pour n'être pas obligé d'avoir du feu, qui est nécessaire pour tenir la colle chaude. Quand on veut peindre sur de la toile, on en choisit une qui soit vieille, demi-usée & bien unie, & on l'imprime de blanc, de craye ou de plâtre broyé, avec de la colle de gants. On broye toutes les couleurs chacune à part avec de l'eau, & on les détrempe avec de l'eau de colle, à mesure qu'on en a besoin pour travailler. Si l'on ne se veut servir que de jaunes d'œufs, on prend de l'eau parmi laquelle on aura mis, savoir sur un verre d'eau, un verre de vinaigre, le jaune, les blancs, & la coquille d'un œuf, avec quelques bouts de branches de figuier coupées par petits morceaux, & bien battues ensemble dans un pot de terre.

P E I N T U R E à *l'huile*, fut mise en usage par un Peintre Flamand au commencement du XIV siécle. Par ce moyen les couleurs d'un tableau se conservent fort longtems, & recouvrent un lustre & une union que les Anciens ne pouvoient donner à leurs ouvrages, de quelques vernis qu'ils se servissent pour les couvrir. Ce secret ne consiste néanmoins qu'à broyer les couleurs avec de l'huile de noix, ou de l'huile de lin: ce qui fait que le travail est bien différent de celui à *fraisque* ou de la *détrempe*, à cause que l'huile ne séchant pas si-tôt, le Peintre est obligé de retoucher son ouvrage plusieurs fois. C'est aussi un avantage pour lui d'avoir plus de tems à le finir, & de pouvoir retoucher autant qu'il le veut, à toutes les parties de ses figures, ce qu'il ne peut faire à fraisque, ni à détrempe. Il leur donne aussi plus de force, le noir devenant beaucoup plus noir employé avec de l'huile, que quand il est employé avec de l'eau. Comme toutes les couleurs se mêlent ensemble, elles font aussi un coloris plus doux, plus délicat, & plus agréable, & donnent une union & une tendresse à tout l'ouvrage, ce qui ne se peut faire dans les autres maniéres de peindre. On peint à l'huile contre les murailles, sur le bois, sur la toile, sur les pierres, & sur toutes sortes de métaux. On y peint sur le verre, comme l'on fait sur les jaspes & sur les autres pierres fines; mais la plus belle maniére d'y travailler c'est de peindre sous le verre, en sorte que les couleurs se voyent au travers. Pour cela on couche d'abord les rehauts & les couleurs, qu'ordinairement on met les derniéres quand on peint sur du bois ou sur une toile; & celles qui servent de fond & d'ébauche se couchent sur toutes les autres.

P E I N T U R E *sur le verre*, ne se fait pas seulement à l'huile, mais encore avec des couleurs à gomme & à colle, qui paroissent avec plus d'éclat qu'à l'huile. L'ouvrage fini, soit à *huile* ou à *détrempe*, on couvre toutes ces couleurs avec des feuilles d'argent: ce qui redouble l'éclat de celles qui sont transparentes, comme sont les laques & les verts. Il y a une autre sorte de Peinture sur le verre pour faire des vitres. Le travail s'en fait avec la pointe du pinceau, principalement pour les carnations; & quant aux couleurs, on les couche détrempées avec de l'eau & de la gomme, comme l'on fait en mignature. Quand on peint sur le verre blanc, & que l'on veut donner des rehauts, comme pour marquer les poils de la barbe, les cheveux, & quelques autres éclats de jour, soit sur les draperies, soit ailleurs, on se sert d'une petite pointe de bois, ou du bout du manche du pinceau, ou bien d'une plume, pour enlever de dessus le verre, la couleur que l'on a mise dans les endroits où l'on ne veut pas qu'il en paroisse. M. Félibien, qui parle ainsi de toutes ces sortes de peintures, dit que les matiéres nécessaires pour mettre les vitres en couleur, sont les pailles ou écailles de fer qui tombent sous les enclumes des maréchaux, lorsqu'ils forgent; le sablon blanc, ou les petits cailloux de riviére les plus transparens; la mine de plomb; le salpêtre; la rocaille, qui n'est autre chose que ces petits grains ronds, verts & jaunes, que les merciers vendent; l'argent; le harderic; le périgueux; le safre; l'ocre rouge, le gip ou plâtre transparent, comme le talc & la litharge d'argent. On broye toutes ces couleurs chacune à part, sur une platine de cuivre un peu creuse, ou dans le fond d'un bassin avec de l'eau où l'on aura mis dissoudre de la gomme arabique.

P E I N T U R E *en émail*, se fait sur les métaux & sur la terre avec des émaux recuits & fondus. Autrefois tous les ouvrages d'émail, tant sur l'or que sur l'argent, & le cuivre, n'étoient pour l'ordinaire que d'émaux transparens & clairs; & quand on employoit des émaux épais, on couchoit seulement chaque couleur à plat & séparément, comme l'on fait encore quelquefois, pour émailler certaines piéces de relief. Aussi n'avoit-on pas trouvé la maniére de peindre comme l'on fait aujourd'hui, avec des émaux épais & opaques, ni le secret d'en composer toutes les couleurs dont l'on se sert à présent. Pour employer les émaux clairs, on les broye seulement avec de l'eau, à cause qu'ils ne peuvent souffrir l'huile comme les épais. On les couche à plat, bordez du métal sur lequel on les met. Toutes sortes d'émaux ne s'employent pas indifféremment sur toutes sortes de métaux. Le cuivre, qui reçoit tous les émaux épais, ne sauroit souffrir les clairs & les transparens; mais l'or reçoit parfaitement aussi-bien les clairs que les opaques. * *Dict. des Arts.*

P E I P U S. *Voyez* P E Y B U S.

P E I R E (La) *Voyez* P E Y R E (La)

P E I R E R E (La) *Voyez* P E Y R E R E (La)

P E I R E S C ou N I C O L A S - C L A U D E F A B R I, Seigneur de Peiresc, Conseiller au Parlement de Provence, & l'un des plus beaux génies du XVII siécle, étoit fils de Renaud Fabri, Seigneur de Bougencier, &c. & de *Marguerite* de Bompar, & naquit le dixiéme décembre 1580. Sa mére qui avoit vécu pendant quelques années dans le mariage, sans avoir des enfans, dès qu'elle se sentit enceinte, fit vœu de faire tenir son enfant sur les fonts de Batême, par le premier pauvre qu'elle rencontreroit, ce qui fut exécuté. On donna d'abord au nouveau né le nom de *Claude*, qui étoit celui de son oncle, mais son oncle voulut qu'on lui donnât aussi celui de *Nicolas*, son grand-pere. Il fut envoyé à Avignon en 1590, où pendant cinq ans, il étudia avec son frére Palamède, sous les Jésuites. Il revint à Aix en 1595, & y étudia une année la Philosophie. Ce fut alors qu'on présenta à son pére une médaille d'or de l'Empereur Arcadius, laquelle avoit été trouvée à Bougencier. Le jeune Peiresc la demanda & fut charmé d'y voir des caractéres & d'y découvrir le nom de l'Empereur. De joye il porta la médaille à son oncle, qui, pour lui faire plaisir, lui en donna encore deux & des livres: c'est là l'époque de sa premiére inclination pour les Antiquitez où il s'est si fort distingué. Il alla en 1596, achever son Cours de Philosophie sous les Jésuites de Tournon, où il prit du goût pour les Mathématiques, sans abandonner l'étude des médailles, qu'il cultivoit sous les yeux de Pierre Royer, Professeur. Rappellé par son oncle en 1597, il retourna à Aix, où il commença son cours de Droit: c'est là qu'il vit souvent Pierre-Antoine Rascase, très-habile dans les médailles. On l'envoya voyager en Italie en 1599, avec son frére & leur Gouverneur. Il se fixa à Padoue pour y continuer ses études en Droit, & de là il alloit de tems en tems à Venise pour y voir les Savans les plus distinguez, comme Paul Sarpi, &c. C'est là qu'il fit connoissance avec Fréderic Contarin, Procurateur de S. Marc, qui avoit un beau cabinet de médailles & d'Antiquitez, à qui Peiresc en fit connoître le prix, & le sens des Inscriptions des médailles Greques. En allant à Rome il vit à Florence chez Nicolas Brûlart de Silleri, à qui il étoit recommandé de la part de Charles de Lorraine, Duc de Guise, les fiançailles du Roi de France avec Marie de Médicis. Etant arrivé à Rome, il y vit tous ceux qui étoient habiles dans la connoissance de l'Antiquité, le Cardinal Baronius, J. Sirmond, Lælius Pascalinus, Fulvius Ursinus, &c. & il parcourut avec soin tous les endroits où il y avoit quelque monument antique. Après les Fêtes de Pâque de l'an 1601, il alla à Naples pour voir les cabinets remplis de raretez & les Savans. Il vint à Padoue environ le mois de juin de la même année. Il s'y appliqua & au Droit & à toutes les Langues qui pouvoient lui servir à déchiffrer les médailles. Il apprit assez d'Hébreu, de Samaritain, de Syriaque & d'Arabe pour le but qu'il se proposoit, & se servit du Rabbin Salomon, qui étoit alors à Padoue. Mais il s'appliqua particuliérement au Grec, & aux Mathématiques. En 1602, il se rendit à Montpellier, où il prit des leçons en Droit de Jules Pacius. Son oncle le rappella en 1604 à Aix, où il prit le degré de Docteur en Droit, ayant soutenu des Théses trois jours de suite; & deux jours après il eut le plaisir d'être le Promoteur de son frére au Doctorat. Il se rendit en 1605 à Paris, où il vit très-familiérement Auguste de Thou, Isaac Casaubon, Bibliothécaire du Roi, Fronton le Duc, Papire Masson, Nicolas Fabri, Bongars, Scévole & Louis de Sainte-Marthe, François Pithou, Pierre Germain, &c. Il passa en Angleterre en 1606, fut présenté au Roi Jaques, & en fut reçu fort honorablement. Il vit à Londres & à Oxford les Savans qui y florissoient; d'où il se rendit en Hollande. Il visita à Leyde Joseph Scaliger, & vit à la Haye Hugues Grotius, qui bien que jeune, se distinguoit déja par son érudition. Il vit en passant à Louvain, chez la veuve d'un Médecin, un liévre qui avoit des cornes & qu'on disoit avoir été apporté de Norvége. Ayant traversé la Flandre & de retour dans sa patrie, il fut fait Conseiller du Parlement d'Aix avec un applaudissement universel après avoir subi l'examen ordinaire. Il retourna en 1612 à Paris, où il demeura peu. En 1618, le Roi le nomma Abbé de Sainte-Marie de

Gui

Guiſtres, dans la Guienne, & lui permit de conserver ses premiers emplois quoiqu'il fût devenu personne ecclésiastique. Il mourut le 24 juin 1637. Jean-Jaques Bouchard, Parisien, fit son Eloge funébre à Rome dans une nombreuse assemblée de Cardinaux & de Savans. On a de lui, *Historia Provinciæ Galliæ Narbonensis; Nobilium ejusdem Provinciæ familiarum Origines, & separatim Fabritiæ; Commentarii rerum omnium memoria dignarum suâ ætate gestarum; Liber de ludicris naturæ Operibus; Mathematica & Astronomica varia; Observationes Mathematicæ; Epistolæ ad S. P. Urbanum VIII, Cardinales Barbarinos, &c.; Authores antiqui Græci & Latini de ponderibus & mensuris; Elogia & Epitaphia; Inscriptiones antiquæ & novæ; Genealogia Domus Austriacæ; Catalogus librorum bibliothecæ regiæ; Poëmata varia; Nummi Gallici, Saxonici, Britannici, &c.; Linguæ Orientales, Hebræa, Samaritana, Arabica, Ægyptiaca, & Indices librorum variarum Linguarum; Observationes in varios Authores.* Ménage dit avoir appris, que l'avarice d'une niéce de M. de Peiresc avoit fait perdre le grand nombre de lettres que tous les Savans du monde lui avoient écrites. Il y en avoit une chambre pleine & elle les brûloit pour se chauffer. Cependant M. Bayle nous apprend que l'Abbé Nicaise lui écrivoit que Mr. Thomassin Mazaugues, Conseiller au Parlement d'Aix, avoit dix mille lettres qui furent trouvées parmi les papiers de M. Peiresc, & qu'il en faisoit un triage. Les Astrologues avoient prédit qu'il auroit femme & enfans, & cependant il n'a jamais été marié. C'est lui qui engagea Grotius à écrire son Traité de la Guerre & de la Paix. C'est ce que Grotius témoigne lui-même dans une de ses lettres à M. de Peiresc du onziéme janvier 1624. *Interim*, dit-il, *non otior; sed in illo de Jure gentium opere pergo, quod si tale futurum est, ut Lectores demereri possit, habebit, quod tibi debeat posteritas, qui me ad hunc laborem & auxiliis & hortatu tuo excitasti.* M. de Peiresc laissa à Gassendi cent volumes à choisir dans sa bibliothéque. Charles Patin dit que M. Peiresc avoit un beau thrésor de médailles, dans lequel il s'en trouvoit plus de mille Gréques, & qu'il étoit le seul homme de son tems qui sût lire le Grec sur les médailles, & l'expliquer. Il étoit aimé & respecté de tous les Savans de l'Europe. On fit son Eloge en plus de quarante Langues: ce que nous avons dans un volume intitulé, *Panglossia sive generis humani Lessus in funere delicii sui Nicolai, &c.* Gassendi a composé la Vie de M. de Peiresc, que l'on peut consulter. D'autres Auteurs font aussi mention de lui, comme Bouche, *Hist. de Prov.* Pitton, *Hist. de la ville d'Aix, &c.* Charles Patin, *Relat. de ses Voyages.* Bayle, *Dict. Crit. Voyez encore* Colomesii *Gallia Orientalis, p. 175, &c.* Menagiana, *tome 2. p. 259.* Grotius, *de la Guerre & de la Paix, dans la Préface du Traducteur, p. 4 &* 5. Freheri *Theatrum.*

PEITO. *Voyez* PEYTON.

* PEITZ, ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Basse Lusace, appartient au Roi de Prusse. Elle est sur la rive droite de la Sprehe, au sud-est de Cotwitz ou Cotbutz, dont elle est éloignée d'environ deux lieues. Comme cette place est située sur un fonds marécageux, le Markgrave Jean de Custrin, commença en 1560 à en faire une place forte, & acheva cet ouvrage en 1570. Elle n'a jamais été prise, & elle est en état de soutenir un des plus rudes siéges. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PE'KACH. *Voyez* PHACE'E.

PEKAHIA ou PEKACHIA. *Voyez* PHACEIA.

* PE'KAM (Richard) Doyen de Lincoln, assista au Concile Général de Lyon en 1274. Le Pape ayant demandé un subside à toute l'Eglise pour donner du secours aux Chrétiens de Syrie, Pékam voyant que l'Archevêque de Cantorbéri qui étoit présent garda le silence sur cette proposition, comme avoient fait les autres Prélats, fut le seul qui osa prendre en main les intérêts de l'Angleterre. Il dit hardiment que le Clergé de ce Royaume se trouvoit hors d'état de contribuer à cette guerre, à cause des exactions continuelles de la Cour de Rome, qui lui laissoient à peine les moyens de subsister. Cette hardiesse lui couta la perte de sa Dignité que le Pape lui ôta sur le champ. On peut juger par là de la liberté qu'il y avoit à ce Concile. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angl. tome 3. l. 10. p. 345.*

PE'KIN. *Cherchez* PE'QUIN.

P E L.

PE'LACANI. *Cherchez* CALIGARI.

PE'LAGE, *Pelagius*, I. de ce nom, Pape Romain, succéda à Vigile, aprés avoir été Archidiacre de ce Pontife, & Nonce en Orient, où il s'étoit signalé par sa prudente conduite & par sa fermeté. Il fut élu le 16 avril de l'an 555, & dut en partie son exaltation au crédit de l'Empereur Justinien qui l'aimoit, & l'avoit voulu élever au pontificat, du vivant même de son prédecesseur, à la mort duquel l'on accusa Pélage d'avoir contribué. Il s'en purgea publiquement, en jurant sur les saints Evangiles, & travailla ardemment pour faire recevoir le cinquiéme Concile. Ce Pape donna à Sapaudus d'Arles le *pallium*, & le Vicariat Apostolique, à la priére du Roi Childebert, auquel il écrivit. Il mourut le deuxiéme jour de mars de l'an 559, & fut enterré au Vatican, où l'on voit son Epitaphe. Seize Epîtres qui nous restent de lui, témoignent le soin qu'il avoit de l'Eglise. JEAN III fut son successeur. * Anastase, *in Pelagio.* Baronius, *in Annal.*

PE'LAGE II, Romain, élu aprés Benoît I, le dixiéme novembre de l'an 577, étoit fils de Winigild, qui est un nom de Goth. Sous son pontificat, les Lombards d'un côté ravagérent l'Italie, & de l'autre, un Schisme sépara de l'Eglise les Evêques d'Istrie, & divers autres Prélats. Pélage s'opposa à Jean, Evêque de Constantinople, qui dans un Synode avoit pris le titre d'Oecuménique. Ce Pape mourut de la peste, le septiéme février 590, aprés 12 ans, deux mois & 27 jours de régne. Il avoit fait de sa maison un hopital, pour recevoir les pauvres, & y avoit bâti une église magnifique, en l'honneur de saint Laurent. Nous avons dix Epîtres qui portent son nom. ¶ La cinquiéme, la sixiéme, & la septiéme lettre sont adressées aux Evêques d'Istrie, pour les faire revenir du Schisme où ils étoient, à cause de la condamnation des trois Chapitres. La neuviéme est une réponse qu'il fait aux Evêques des Gaules & de Germanie, qui lui avoient écrit pour savoir de quelles Préfaces se servoit l'Eglise Romaine: il leur répondit qu'elle n'en avoit que neuf, pour les Fêtes, la 1. de la Nativité; la 2. de la Transfiguration; la 3. de Pâques; la 4. de l'Ascension; la 5. de la Pentecôte; la 6. de la Trinité; la 7. de la Croix; la 8. des Apôtres; & la 9. pour le Carême; mais cette lettre, aussi-bien que la premiére, la seconde, & la huitiéme, sont des piéces supposées. Saint GREGOIRE *le Grand* lui succéda. * Anastase. Du Chêne, *en sa Vie.* Baronius, *A. C. 577 & seq.*

☞ Il y a eu un PE'LAGE, Diacre de l'église Romaine sous Agapet, Vigile & Sylvére, lequel avec Jean, Sous-Diacre de la même Eglise, traduisit de Grec en Latin les Vies des Péres du Désert. Photius a parlé de ce livre Grec, dans sa Bibliothéque, sans en nommer l'Auteur. Sigebert écrit aussi que le Pélage, Diacre de l'Eglise Romaine, & Jean, Sous-Diacre de la même Eglise, traduisirent de Grec en Latin un livre intitulé, *de la Vie & de la Doctrine des Péres.* Il ne marque point quels ont été ces deux Traducteurs; mais les Savans croyent que ce Pélage est le Pape, I. de ce nom; parce qu'il savoit parfaitement la Langue Gréque, & qu'ayant fait des voyages en Orient, il pouvoit avoir rencontré ce Manuscrit Grec, dont Photius parle, & l'avoit traduit en Latin. On croit aussi que ce Jean Sous-Diacre est Jean III, qui succéda à Pélage I. * Photius, *Biblioth. Cod.* 198. Sigebert, *in Chron. c. 117 & 118.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 10.* Possevin, *in Appar. Sacro, &c.*

PE'LAGE, Evêque de Laodicée, dans le quatriéme siécle, fut un des grands adversaires des Ariens. Philostorge dit qu'il fut ordonné par Acace Evêque de Césarée, dans le Concile de l'an 360; mais il ne suivit pas le parti d'Acace, & se joignit à saint Mélece, & aux autres Evêques Catholiques. Il fut envoyé en exil dans l'Arabie par l'Empereur Valens. Saint Basile loue son zéle. Il revint en 378, & assista au Concile Général de Constantinople en 380. On ne sait ni le jour ni l'année de sa mort. * Philostorge, *l. 1.* Théodoret, *l. 4. c. 12 & 13.* Saint Basile, *Epist.* 311. Socrate, *l. 4. c. 31.* Sozoméne, *l. 6. c. 9.*

PE'LAGE, premier Roi de Léon, que quelques uns surnomment *le Saint*, & que d'autres font sortir des anciens Visigoths, régnoit dans le huitiéme siécle, & avoit été quelque tems soumis à la domination des Sarasins en Espagne; mais ayant résolu de secouer le joug d'une tyrannie si barbare, il se mit à la tête des Chrétiens, qui s'étoient refugiez dans les montagnes des Asturies; & en ayant été déclaré Roi, il résolut de prendre les armes contre les Infidéles. Ce dessein lui réussit; & aprés avoir vaincu les Maures dans une bataille, il jetta les premiers fondemens du Royaume des Asturies, de Léon & d'Oviédo, & régna depuis 717, jusqu'en 736 ou 737. * Mariana, *Hist. Hispan.* Vasée, *in Chron.*

PE'LAGE, Héréſiarque, étoit Anglois, & non, comme quelques uns ont cru, Ecossois ou Irlandois. On prétend que son nom Anglois étoit Morgan, qui signifie *Mer*, que l'on a rendu en Grec & en Latin par celui de Pélage. Il étoit Moine; mais on ne sait pas certainement s'il avoit embrassé ce genre de vie en Angleterre ou en Italie. Les Anglois prétendent qu'il avoit été Abbé du monastére de Bangor, à dix milles de Chester; mais cela n'est appuyé que sur le témoignage d'Auteurs modernes. Les Anciens ne lui donnent que la qualité de simple Moine. Orose & le Pape Zosime disent, qu'il n'étoit que Laïque: ce qui fait connoître qu'il n'étoit ni Prêtre ni Clerc. Quelques uns ont cru qu'il avoit été quelque tems en Orient, & que saint Chrysostome parle de lui dans une de ses lettres, où il déplore la chûte du Moine Pélage; mais il y a bien de l'apparence que c'est un autre Moine du même nom, différent de celui-ci, qui n'étoit pas alors en Orient, mais à Rome, où il vint à la fin du quatriéme siécle. Le Prêtre Rufin (soit que ce soit le célébre Rufin d'Aquilée, ou un autre) se lia d'amitié & de doctrine avec lui. Ce fut alors, vers l'an 400, qu'il commença à enseigner ses erreurs dans Rome. On peut rapporter les Chefs de son hérésie, à trois principaux: le 1, que l'homme peut se porter au bien sans le secours de la Grace, & que la Grace est donnée à proportion qu'on la mérite. Le 2, que l'homme peut parvenir à un état de perfection, dans lequel il n'est plus sujet aux passions ni aux péchez. Le 3, qu'il n'y a point de péché originel, & que les enfans qui meurent sans batême, ne sont point damnez. Célestius fut Disciple de Pélage à Rome, & en sortit avec lui en 409. Ils se retirérent en Sicile, où ils demeurérent quelque tems; & de là passérent en Afrique en 411. Mais Pélage n'y demeura pas longtems, & se retira en Palestine, où il fut bien reçu de Jean de Jérusalem, ennemi de saint Jérôme. Il fut deféré par Orose à cet Evêque, & il y eut en 415, entre Orose & Pélage, une conférence dont le resultat fut que l'on envoyeroit des Députez au Pape Innocent, pour juger la question. Deux Evêques de Provence, Héros, Archevêque d'Arles, & Lazare d'Aix, qui se trouvérent en Palestine, portérent cette affaire à un Concile de quatorze Evêques, tenu à Diospole. Pélage y comparut; & y ayant desavoué une partie de ses erreurs, il fut absous. Cependant les Evêques d'Afrique qui avoient condamné Célestius, écrivirent fortement à Rome contre Pélage. Le Pape Innocent étant mort dans le tems que leurs lettres y arrivérent, Zosime son successeur écouta d'abord Pélage & Célestius, & leur permit de se défendre; mais peu aprés il les abandonna, & condamna leurs erreurs. Pélage & ses Sectateurs furent chassez de Rome & de l'Italie, en conséquence d'un Edit de l'Empereur Honorius, donné à Ravenne le 30 avril 418. Néanmoins l'hérésie de Pélage s'établit en Occident & en Orient. Atticus, Evêque de Constantinople, rejetta leurs Dépu-

putez. Ils furent chassez d'Ephèse, & Théodote, Evêque d'Antioche les condamna, & chassa Pélage qui étoit revenu en Palestine. On ne sait point ce qu'il devint depuis, & il n'en est plus parlé dans l'Histoire. Il a écrit un Traité de la Trinité, un Commentaire sur les Epitres de saint Paul, un livre d'Eclogues, ou de Maximes spirituelles; plusieurs lettres, entre lesquelles étoit celle qui est adressée à la Vierge Démétriade, que nous avons parmi les Oeuvres de saint Jérôme; plusieurs Ecrits pour sa défense, & quatre livres du libre arbitre. * Saint Augustin, *contra Hæres.* 88. Saint Prosper. Saint Fulgence. Baronius, *A. C.* 405. n. 7 & 8. 410. n. 61 *& suiv.* Godeau, *Vie de saint Augustin & Hist. Eccles.* Vossius, *de Hær. Pelag.* Le Pére Noris. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du cinquiéme siécle.*

P E'L A G E, Patrice dans le cinquiéme siécle, sous l'Empereur Zénon, écrivit divers Traitez, tels que sont des Centons, tirez des vers d'Homére; Une Histoire, &c. Zénon irrité des remontrances qu'il lui faisoit sur sa vie infame, le rélégua dans une isle, où il le fit étrangler, en 490. * Marcellin, *in Chron.* Cédréne, *in Compendio.* Zonaras, *Annal. tome* 3. Baronius, *A. C.* 490.

P E'L A G E, Evêque d'Oviédo en Espagne, dans le XII siécle, avoit composé une Histoire, depuis Wéremond II, jusqu'à Alfonse VII, que Sandoval fit imprimer en 1634. * Vasée, *c.* 4. Le Mire, &c.

P E'L A G E, Cardinal, étoit Espagnol, & Religieux de l'Ordre de saint Benoit. Innocent III, pour reconnoître son mérite le fit Cardinal l'an 1206, & il fut envoyé en 1221, par le Pape Honorius III, en qualité de Légat dans l'armée Chrétienne, commandée par Jean de Brienne, Roi de Jérusalem. Ce Légat par son opiniâtreté, fit résoudre ce Prince à entreprendre malgré lui le siége du Grand-Caire, avec une armée de soixante & dix mille hommes. Le Soudan d'Egypte se rendit maître des passages, & coupa les vivres aux Chrétiens: ensuite de quoi un débordement extraordinaire du Nil les réduisit à se soumettre aux conditions qu'il plut au Soudan de leur accorder. Ils promirent de lui céder Damiette, Acre & Tyr, moyennant quoi on leur rendroit cette partie de la Croix du Sauveur, qu'il avoit emportée de Jérusalem. Lorsque la paix eut été signée & conclue, le Soudan leur envoya libéralement de toute sorte de munitions de bouche, avec des vaisseaux pour aller là où il leur plairoit, & leur donna son fils en ôtage, pour la sûreté de sa parole. C'est en cet équipage qu'ils reprirent la plupart le chemin d'Italie, sous la conduite du Roi Jean, avec Pélage, qui se repentit à loisir de n'avoir pas suivi les sentimens de ce Prince. * Paul Emile. Nauclére. Bosius, *sur l'an* 1221.

P E'L A G E A L V A R E'S, ou comme le veulent Simler, le Mire, Willot, Wadingue & quelques autres, ALVARE'S PE'LAGE, Espagnol de nation, florissoit dans le XIV siécle. Après avoir été reçu Docteur en Droit dans l'Université de Bologne, il prit l'habit de Religieux de l'Ordre de saint François, fut Disciple de Jean Duns, dit *Scot*, & exerça diverses charges de son Ordre. Le Pape Jean XXII, qui avoit une très-grande estime pour Pélage, le fit son Pénitencier, lui donna l'Evêché de Coron dans le Péloponnése, puis celui de Sylves dans l'Algarve. Il fut employé par ce Pape pour répondre à Ocham, & mourut vers l'an 1340. On voit son tombeau dans l'église de sainte Claire de Séville. Il composa divers Ouvrages, & entre autres, un *de Planctu Ecclesiæ, libri duo*, qu'il dédia à Pierre Gomès, Espagnol de nation, Général de l'Ordre de saint François, puis Cardinal. Cet Ouvrage a été imprimé à Ulme en 1474, à Lyon en 1517, & à Venise en 1560. Nous avons encore de lui, *Summa Ecclesiæ*, & quelques autres. * Wadingue, *in Annal. & Biblioth. Minor.* Willot, *Athen. Franc.* Saint Antonin, *Summa, partie* 3. *tit.* 24. *c.* 8. §. 2. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles. &c.*

P E'L A G I E (Sainte) Pénitente, étoit avant sa conversion la principale Comédienne de la ville d'Antioche, dans le cinquiéme siécle. Un jour comme elle passoit en habit de Comédienne devant l'église du Martyr saint Julien, Maximien & les autres Evêques en furent scandalisez, à l'exception de Nonnus Evêque d'Héliopolis en Syrie, qui fit sur ce sujet une réflexion morale, qu'il craignoit que cette femme qui avoit pris tant de peine à se parer pour plaire aux hommes, ne fût un jour la condamnation des Chrétiens qui ont si peu de soin de se rendre agréables à Dieu. Le lendemain qui étoit un Dimanche, Pélagie qui avoit été Catéchuméne, vint à l'église, lorsque Nonnus y prêchoit, fut touchée de sa prédication, lui écrivit qu'elle vouloit se convertir, le vint trouver & lui demanda le batême. Nonnus la batisa, & lui conféra en même tems le Sacrement de Confirmation, suivant l'usage de ce tems-là. Ensuite Pélagie distribua tout son bien aux pauvres, sortit d'Antioche, & se retira sur la montagne des Oliviers, près de Jérusalem, où déguisée en homme, & se faisant appeller Pélage, elle mena une vie très-austére. Le Concile qui étoit assemblé à Antioche étant fini, Nonnus retourna à son église d'Héliopolis; & ayant entendu parler du Solitaire Pélage, il chargea son Diacre Jacques qui alloit en pélerinage à Jérusalem, de s'informer des nouvelles de ce Solitaire. Il le visita dans la cellule où il étoit reclus, & lui parla de Nonnus. Pélagie sans se découvrir se recommanda aux priéres de ce saint Evêque. Elle mourut peu de tems après, & on reconnut son sexe après sa mort. On fait sa Fête au huitiéme d'octobre. * *Hist. de sainte Pélagie dans Rosweide.* Bulteau, *Essai de l'Hist. Monast. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints.*

P E'L A G I E (Sainte) Vierge & Martyre d'Antioche, dans le quatriéme siécle, sous la persécution de Maximin Daïa, étoit une jeune fille, qui avoit été instruite dans l'Ecole du célébre Martyr Lucien. Elle fut dénoncée au Magistrat, qui envoya des gens pour l'enlever, dans le dessein d'en abuser; mais comme on l'amenoit hors de sa maison, ayant demandé à y rentrer pour prendre ses habits, elle monta sur le toit, & de là se jetta sur le pavé, pour éviter par cette mort violente la perte de son honneur. Il y avoit une église du nom de sainte Pélagie à Constantinople, mais l'Empereur Constantin *Copronyme* la fit abbatre. On fait sa Fête au neuviéme de juin. * Eusébe, *l.* 8. *c.* 12. S. Ambroise, *de Virg. Epist.* 37. *l.* 3. *c.* 7. S. Chrysostome, *Homélie* 40. *tome* 1. S. Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 1. *c.* 18. Ruinart, *Acta Sincera Martyrum.*

P E'L A G I E N S, Disciples de Pélage & de Célestius, soutenoient les mêmes erreurs. Cette Hérésie commença en Italie & se répandit ensuite en Afrique & en Orient, où elle fut condamnée, non seulement par le Concile, dont nous avons fait mention dans l'article de Pélage; mais aussi par le Concile géneral d'Ephése, qui confirma les jugemens rendus contre les Pélagiens. Il ne resta plus depuis qu'un petit nombre de ces Hérétiques dispersez en Occident. Saint Augustin, saint Prosper & saint Fulgence ont écrit contre les Pélagiens.

P E'L A G O S A, petite isle, située vers le milieu du Golfe de Venise, à 35 lieues du Mont-Gargan, dans la Capitanate, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

* P E'L A J A ou P H A L A J A, Lévite, étoit un de ceux qui expliquoient la Loi au peuple, après le retour de la Captivité de Babylone. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 8. *v.* 7.

* P E'L A J A ou P H E'L A J A, fils d'Eljohenaï, des Descendans de David, Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 24.

* P E'L A L J A ou P H E'L E'J A, fils d'Amtsi & pére de Jéroham, du nombre des Sacrificateurs d'entre les Juifs. * *Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 12.

P E'L A R G U S (Christophle) Théologien Luthérien, né à Schweidnitz en Silésie l'an 1565, fut nommé Surintendant général des églises, & Professeur en Théologie, à Francfort sur l'Oder, & mourut en 1628. Il a écrit *Commentarius in Pentateuchum & Johannem; Explicationes in Psalmos XVI, XXII, XXIX, & Psalmos Pœnitentiales; Quæstiones & Responsa in Matthæum; Meditationes in quædam Lucæ loca; Expositio in Acta Apostolorum;* Ὑπομνήματα *in Judam.* * Berg, *in Praxi Cathol. Dict. Allemand.*

P E'L A S G E, *Pelasgus*, fils de Jupiter & de Niobé, selon Acusilas. Hésiode disoit qu'il étoit *né de la terre*, *Autochthon*, pour marquer qu'il étoit un des plus anciens Habitans de la Gréce. * Apollodore, *l.* 2.

P E'L A S G E S, *Pelasgi*: c'est ainsi que se nommoient les plus anciens Habitans de la Gréce, qui étoient *Nomades*, c'est à dire, *Bergers* changeant de demeure, du Phénicien *Palout-goi*, *nation fuyante*, dont il étoit resté quelque connoissance parmi les Grecs. On a appellé *Pélasgie*, la Thessalie, le Péloponnése, l'Epire, l'Isle de Lesbos, un païs près de la Cilicie, &c. à cause des différentes Colonies de ces peuples. Hérodote dit qu'ils avoient une Langue barbare, qui étoit apparemment celle de Phénicie. * Strabon. Etienne de Byzance.

P E'L A S G U E & P E'L A S G U E S. *Voyez* P E'L A S G E & P E'L A S G E S.

* P E'L A T J A, P H A L T H I A S ou P H A L T I A S, fils de Hananja de la Tribu de Juda & des Descendans du Roi David. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 21. Il y a eu un autre de même nom, qui étoit de la Tribu de Siméon. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 42.

* P E'L A T J A, P H E L T I ou P H E L T I A S, étoit fils de Bénaja, un des principaux du peuple d'Israël. Il s'opposa aux avis que le Prophéte Jérémie donnoit aux Habitans de Jérusalem, de se soumettre à Nabuchodonosor, & Dieu ordonna à Ezéchiel de prophétiser contre lui. * *Ezéchiel*, *ch.* 11. *v.* 1. & 13.

* P E L E' (François) Sieur de Landebri, s'est distingué par sa valeur dans le XVI siécle, parmi les Huguenots. Ceux de son parti s'étant saisis de Sablé en 1590, Henri IV qui n'avoit pas encore embrassé la Religion Romaine, lui confia cette place, qu'il défendit plusieurs fois avec courage, contre ceux qui l'attaquérent. Cependant à la fin malgré toutes les précautions qu'il prit, cette place fut prise en 1593 par la trahison de la Sentinelle. Le Sieur de Landebri s'en étant apperçu, mais trop tard, voulut se sauver & se jetta en bas d'une tour dans le fossé, mais s'étant cassé une cuisse en tombant, il ne put fuir & fut tué. Il étoit alors accordé avec une Demoiselle d'Angers, qui étoit attendue à Sablé pour la consommation de ce mariage, le lendemain du jour qu'il fut tué. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

P E'L E'E, *Peleus*, épousa Thétys Néréïde, dont il eut Achille. *Voyez* T H E'T Y S.

P E'L E'E (Saint) Evêque en Egypte & Martyr, après avoir été condamné aux mines, en fut tiré pour être brûlé avec Nil, Evêque, Patermuth & un autre qu'Eusébe ne nomme point, & que les Grecs appellent Elie. Les Grecs font mémoire d'eux au 18 septembre, & les Latins au 19. Ce fut pendant la persécution de Galérius Maximien qu'ils furent martyrisez vers l'an 309 de Jesus-Christ. * Eusébe, *de Martyribus Palæstinæ*, *c.* 13. *Hist. l.* 8. *c.* 13.

P E'L E G R I N. *Voyez* P E L L E G R I N.

* P E'L E G R I N O (Monte) montagne de Sicile, près de Palerme. On la nommoit anciennement *Ercta*, & il y avoit le château d'*Ercta* qui est ruïné.

* P E'L E G R O M (Simon) de Boisleduc, Prieur du couvent des Guillemites à Baseldonck, l'espace de trente ans, puis Provincial de France & des Païs-Bas, pendant quinze années, a donné au public, *Synonymorum Silva Latina; Descriptio originis urbis Silvaducensis.* Il mourut en 1572. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 813.

P E'L E G R U E (Arnaud de) Cardinal, né à Bourdeaux, fut extrêmement considéré de Bertrand de Goth, pour lors Archevêque de cette ville, qui l'employa ordinairement dans les affaires, & qui depuis étant Pape, sous le nom de Clément V, le

fit

fit Cardinal en 1305. Quelque tems après, ce Pontife l'envoya en Italie, en qualité de Légat, en 1309. Pélegrue défit les Vénitiens à la bataille de Francolin, & reprit la ville de Ferrare, qu'on avoit soumise après la mort d'Azon d'Est. Il mourut à Avignon l'an 1331. * Villani, *Hist.* l. 8 & 9. Frizon. Sponde. Aubéry. Onuphre. Ciacconius. Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*, tome 1.

* PELESTRE ou PELHESTRE (Pierre) né vers le milieu du XVII siécle, fut savant dès sa première jeunesse, & passa toute sa vie dans l'étude. Il fut employé dans les Missions que l'on fit en Languedoc pour les nouveaux Convertis. Ensuite il quitta l'habit ecclésiastique, & après quelques années il entra chez les Cordeliers du grand couvent de Paris pour y être Sous-Bibliothécaire, mais sans changer ni d'état ni d'habit. Il y est mort subitement le dixiéme avril 1710, âgé d'environ 65 ans. Il avoit fait une étude particulière de la Controverse & de la connoissance des Auteurs Ecclésiastiques. Il fit une Critique amére de la *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques* de M. Du Pin: mais cet Ouvrage n'a point été imprimé. Il avoit aussi rempli de Notes la *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques* par M. Cave. Il a procuré la seconde édition du *Traité de la Lecture des Peres de l'Eglise*, qu'il a augmentée de la moitié. On lui a attribué les *Essais de Littérature* qui ont paru en 1702, mais il les a toujours desavouez. Vers l'an 1704, il publia dans les *Mémoires de Trevoux*, une petite pièce sur *l'Indulgence de la Portioncule*. Lorsqu'il avoit quelque Ouvrage en tête, il prenoit un pain, quelques bouteilles de vin & une cruche d'eau, & mettoit une couverture sur un méchant fauteuil de paille, fermoit ses fenêtres pour ne point voir le jour, s'enveloppoit de sa couverture, & travailloit ainsi nuit & jour sans interruption. On le trouva mort dans sa chambre, & l'on croit que ce fut une goutte remontée qui l'étouffa. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PELETIER (Jacques Le) Docteur en Médecine, & Mathématicien célèbre, naquit d'une bonne famille du Mans, le 25 juillet de l'an 1517. La Croix-du-Maine dit, *qu'il étoit fort excellent Poëte Latin & François, bien versé en l'Art Oratoire, Médecine & Grammaire, en toutes lesquelles Sciences il a écrit des livres.* En effet, il écrivoit en prose & en vers, en François & en Latin, & laissa un Traité *de l'Art Poëtique; La Savoye, Poëme; Des Oeuvres Poëtiques; Dialogues de l'Ortographe & Prononciation Françoise; Traitez sur l'Arithmetique & l'Algébre; Des Commentaires Latins sur Euclide; L'Art Poëtique d'Horace mis en vers François; L'Oraison funébre sur la mort de Henri VIII, Roi d'Angleterre; Exhortation à la paix entre Charles-Quint & Henri II*, en Latin & en François; *Enseignemens de vertu au petit Seigneur Timoléon de Cossé; Description du païs de Savoye; Description des deux Planétes, Jupiter & Saturne; De Constitutione locorum Galeni, &c.* Il fut Principal du Collége du Mans, à Paris, où il mourut au mois de juillet de l'an 1582. Il eut cinq fréres qui se rendirent tous célébres dans la République des Lettres, *Alexandre, Victor, Pierre, Jean & Julien.*

Son frére aîné JEAN Le Péletier, Docteur de Paris, Grand Maître du Collége de Navarre, & Curé de S. Jaques de la Boucherie, fut un Ecclésiastique d'un mérite singulier. Il fut un des Théologiens que le Roi Charles IX envoya au Concile de Trente. Après avoir composé divers Ouvrages, il mourut à Paris le 28 septembre de l'an 1583. *Son corps fut enterré*, non pas dans l'église de saint Etienne du *Mont*, comme l'a cru François de la Croix-du-Maine, mais dans la chapelle royale de Saint-Louis, au Collége de Navarre, où l'on voit son tombeau & son Epitaphe.

Il y a encore eu un JACQUES Le Péletier, neveu de JACQUES & de JEAN Le Péletier, qui fut Curé de saint Jacques de la Boucherie. Il étoit en 1585 du Conseil des Seize, & quatre ans après il fut aussi du Conseil des Quarante, établi par la Ligue. Quelque tems après la réduction de Paris, il fut obligé d'en sortir, ayant été trouvé coupable de la mort du Président Brisson. Péletier, & treize autres furent condamnez par contumace à être rompus vifs. Comme tous ceux qui étoient coupables de ce meurtre étoient absens, ils furent exécutez seulement en effigie le onziéme mars 1595. Plusieurs Auteurs donnent à Péletier *le Ligueur* le nom de Julien, mais il paroît constant qu'il s'appelloit Jacques. * Possevin, *in Apparatu Sacro.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* l. 3. Hilarion de Coste, *Hist. Cathol.* l. 3. *Chronique Novennaire.* M. De Thou, *tome* 5. *l.* 109. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. p. 242 & *suiv.* édit. de Hollande, 1715. On trouve dans ce dernier Auteur une longue énumération de tous les Ouvrages du Médecin Jacques Péletier.

* PELETIER (Claude Le) second fils de Louis le Péletier, naquit en 1631. Il eut avec ses fréres pour Précepteur Philippe Fortney, & étudia principalement au Collége des Grassins où il se distingua. Il eut un libre accès auprès de M. Jérôme Bignon qui lui inspira le goût de la plus sublime Jurisprudence, & auprès de M. Matthieu Molé qui lui donna du goût pour les Ouvrages de S. Augustin. Après la mort de son pére, arrivée en 1649, & celle de sa mére en 1651, il fut fait Conseiller au Parlement en 1652, & dans la suite il monta à la Grand' Chambre. En 1656, il épousa *Marguerite* Fleuriau, veuve fort jeune de M. le Conseiller de Fourcy. Gaston, Duc d'Orléans étant mort en 1660, M. le Péletier fut chargé de la tutelle des trois Princesses qu'il laissoit, & eut soin de leur procurer des mariages convenables. En 1662, il fut fait Président de la Quatriéme des Enquêtes. En 1668, il devint Prevôt des Marchands, & il s'aquitta pendant huit ans de cette charge au grand contentement de la ville de Paris. En 1667, il perdit sa femme qui le laissa pére de dix enfans. En 1673, il fut fait Conseiller d'Etat: & en 1683, il fut appellé à la Cour, & nommé Contrôlleur général à la place de M. Colbert. Il eut alors la liberté d'associer à ses travaux son frére M. le Péletier de Souzy, en qualité d'Intendant des Finances, & fut fait en même tems Ministre d'Etat. En 1697, il se retira de la Cour & de tout emploi, & sa retraite a produit deux Ouvrages Latins fort connus & fort estimez, intitulez *Comes Senectutis* & *Comes Juridicus*. Cinq ans avant que de se retirer, il en avoit publié un autre avec le titre de *Comes Rusticus*. Il fit aussi des Memoires de la Vie de M. Jérôme Bignon, dont M. Bourgoin de Villefore s'est servi pour composer la Vie de ce grand Magistrat; mais ces *Memoires* & cette Vie sont encore en manuscrit. Il écrivit aussi des *Memoires* de la Vie de M. Matthieu Molé, & de plusieurs autres personnes illustres qu'il avoit connues. Il mourut le dixiéme d'août 1711, ayant passé 80 ans. M. Boivin le cadet, de l'Académie Françoise & de celle des Belles Lettres a écrit la Vie de M. Claude le Péletier, à la fin de laquelle on trouve trois petits Ecrits Latins qui sont de lui, savoir, une Description de sa maison de Villeneuve; une Description de Fleury près de Fontainebleau, & un petit Ecrit à ses enfans, en leur offrant le *Comes Theologus* de M. Pithou. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PELETIER de SOUZY (Michel Le) *frére* du précédent, naquit à Paris le 12 de juillet 1630. Il prit le parti du Barreau, & fut fait dans la suite Avocat du Roi au Châtelet. Il exerça cette charge pendant cinq ans avec un applaudissement universel. Il fut reçu, malgré lui Conseiller au Parlement, vers la fin de l'an 1665. En 1666, il fut nommé avec M. Jérôme le Péletier son second frére, pour l'exécution des Arrêts de la Cour des Grands Jours, tenus à Clermont en Auvergne. En 1668, Louis XIV le choisit pour aller établir l'intendance de la Franche-Comté dont ce Prince venoit de faire la première conquête. A son retour il fut nommé Intendant de Lille, de toutes les conquêtes de Flandre, & des armées que le Roi y entretenoit. Il fut ensuite fait Commissaire pour le réglement des limites en exécution des traitez d'Aix-la-Chapelle & de Nimégue. En 1683, on le fit Conseiller d'Etat, & Intendant des Finances. Il continua cette derniére charge jusques en 1701, qu'il la remit entre les mains de M. le Péletier des Forts son fils. Après la mort de M. de Louvois, le Roi le fit Directeur général des fortifications des places de terre & de mer. En 1701, le Roi le nomma à la place de Conseiller du Conseil Royal, & après la mort de ce Prince, il fut appellé au Conseil de Régence. Il connoissoit tous les Auteurs Latins des bons siécles, & parloit aisément & avec grace l'Italien & l'Espagnol. Il fut demandé par l'Académie des Belles Lettres pour y être au moins Académicien honoraire. M. Le Péletier à l'âge de 80 ans quita la Cour & tout emploi à l'exemple de son frére aîné, & alla établir sa demeure dans l'Abbaïe de S. Victor, où il vécut près de six ans dans les exercices d'une vie très-Chrétienne. Il mourut le dixiéme de décembre 1725 dans sa 86 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PELETIER (Laurent Le) *Voyez* PELLETIER.

PELETIER (Paul Le) *Voyez* PELLETIER.

PELETIER (N... Le) *Voyez* PELLETIER.

PELETIER (N... Le) *Voyez* PELLETIER.

PELETIER (Jean Le) *Voyez* PELLETIER.

PELETIER (Pierre du) *Voyez* PELLETIER.

PELIA, petite isle de l'Archipel, à six lieues de celle de Scio, vers le Couchant, & près de la côte occidentale de celle de Cio. * Maty, *Dict. Géogr.*

PELIAS, fils de Neptune & de Tyro, fille de Salmonée, fut, dit-on, nourri par une jument. Il usurpa à main armée le Royaume de Thessalie sur Eson, à qui il appartenoit de droit, & se servit, pour se conserver le throne, des mêmes voyes, qu'il avoit employées pour y monter. On déroba Jason à sa fureur, en feignant qu'il étoit mort, & le faisant élever en cachette. Eson ne fut pas assez heureux pour éviter la cruauté de Pélias. Ce Prince obligea Eson à boire du sang de taureau, & donna ordre que l'on fit mourir sa femme Amphynome. Il fit aussi tuer leur fils Promachus, fit encore mourir sa belle-mére, & l'immola sur l'autel de Junon. Il fut presque toûjours en guerre contre son frére Néleus, qui fut obligé de prendre la fuite pour se mettre à couvert de la colére de Pélias, qui, après s'être rendu maître de la ville d'Iolcos & des terres circonvoisines, leva une armée avec laquelle il pénétra dans le Peloponnése. Aussi-tôt que Jason eut atteint l'âge de 20 ans, il se fit reconnoître par ses parens, & redemanda ses Etats à Pélias, qui ne les lui refusa pas, mais l'engagea d'aller à la conquête de la Toison d'Or. Jason prit ce parti, & Pélias profitant des malheurs qu'il crut avoir accompagné cette expédition, en devint beaucoup plus fier & beaucoup plus cruel. Médée le punit de toutes ses cruautez & le fit égorger par ses propres filles, à qui elle promit qu'elle feroit rajeunir Pélias. On fit des obséques magnifiques à ce Tyran, aux funérailles duquel Jason assista. Diodore de Sicile. Pindare. Ovide. Plaute. Muret, *in Aratum*. Bayle, *Dict. Crit.*

PELIAS, étoit le nom de la lance, dont on fit présent à Pélée le jour de ses noces. Il s'en servit dans les combats, & la donna à son fils Achille, qui la rendit extraordinairement célébre. Elle étoit si pesante, qu'il n'y avoit que lui qui la pût darder. Elle fut faite d'un frêne, que Chiron coupa sur la montagne de Pélion. Dans Homére, c'est seulement une épithéte tirée du lieu où Chiron coupa le frêne. * Homére, *Iliade*, l. 16. v. 143. Ovide, *Metamorph.* l. 12. v. 74. Pline, *l.* 16. *ch.* 13.

PELICIER ou PELISSIER. *Voyez* PELLICIER.

* PELIM, petite riviére de Portugal dans la province d'Entre Douro & Minho. Elle prend sa source à quelque distance des confins de la Galice, coule du nord-est au sud-ouest & se décharge dans le Tamaga.

PELION, montagne de Thessalie, près d'Ossa & d'Olympe, a porté le nom de *Petras*, selon Jean Tzetzès. Dicéarque de Sicile, Disciple d'Aristote, trouva qu'elle étoit plus haute que

les autres montagnes de Theſſalie, de 1250 pas, comme nous l'apprenons de Pline, *l. 2. c. 65.*

PELISS. *Voyez* PELYSS.

PELISSON. *Cherchez* PELLISSON.

PELLA, ancienne ville de la Cœléſyrie, a été le ſiége d'un Evêché, ſous les Patriarches de Jéruſalem, qui y ont auſſi fait leur demeure pendant pluſieurs années. * Euſébe, *l. 3.*

PELLA, ville de Macédoine, eſt appellée aujourd'hui *Zu-chria*, ſelon le Noir. Sophien la nomme *Ianizza*; mais celle-ci eſt différente, a été bâtie par les Turcs, & en leur Langue ſignifie *ville neuve*. Pella ſubſiſte encore aujourd'hui. C'étoit le lieu de la naiſſance de Philippe de Macédoine, & d'Alexandre *le Grand*. Lucain, *l. 10. v. 20.* donne à Philippe l'épithète de *Pellæus*, & *l. 3. v. 233.* la même épithète à Alexandre, que Juvénal, *Sat. 10. v. 168.* appelle *Pellæus Juvenis*.

PELLA, ville de Paleſtine, avoit été autrefois Evêché ſuffragant de Jéruſalem, & eſt différente d'une dans la Theſſalie, & d'une autre dans l'Achaïe. Lorſque Veſpaſien aſſiégea la ville de Jéruſalem, les Chrétiens qui y demeuroient en ſortirent & allérent s'établir dans la ville de Pella, à deux ou trois lieues du Lac de Génézareth, ſur les frontiéres de la Pérée & de la Trachonitide. Ils revinrent s'établir à Jéruſalem après le ſac de la ville, & la diſperſion des Juifs qui y étoient reſtez. Quelques Auteurs ont cru que les Nazaréens & les Ebionites étoient ſortis des Chrétiens de la ville de Pella. * Strabon, *l. 16.* Pline, *l. 4.* Ferrari, *in Lexico Geogr.* Baillet, *Topographie des Saints*. Pline met Pella dans la Décapole, & la loue à cauſe de ſes belles eaux. Etienne la place dans la Cœléſyrie. Polybe en fait mention, *Hiſt. l. 5.* S. Epiphane met Pella dans la Décapole proche de la Batanée & du païs de Baſan. Euſébe dit que Jabès étoit entre Pella & Géraſa à ſix milles de Pella. Joſeph raconte que les Juifs, ſous le régne d'Alexandre Jannée, étoient maîtres de Pella, & qu'ils la ruinérent, voyant que ſes Habitans ne vouloient pas embraſſer leur Loi, ni leurs cérémonies. Etienne *le Géographe* dit que la ville de Pella avoit été fondée par Alexandre *le Grand*. *Relandi *Palæſtina*, *l. 3.* Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

PELLÆUS. *Cherchez* LEON, dit *Pellæus*.

PELLEGRIN de MODENE, Peintre célébre d'Italie, a travaillé avec les autres Diſciples de Raphaël aux ouvrages du Vatican, & a fait de ſon chef pluſieurs tableaux dans Rome. Après la mort de ſon Maître, il s'en retourna à Modéne, où il a beaucoup travaillé. Il mourut des bleſſures qu'il reçut en voulant ſauver ſon fils, qui venoit de commettre un meurtre dans une place publique de la ville de Modéne. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*.

PELLEGRIN TIBALDI, dit *Pellegrin de Bologne*, né à Bologne, fils d'un Architecte Milanois, eut tant de génie pour les beaux Arts, que s'étant mis de lui-même à deſſiner les belles choſes à Bologne & à Rome, il devint l'un des plus habiles de ſon tems en Peinture & en Architecture Civile & Militaire. Ce fut dans la ville de Rome, qu'il donna les premiéres preuves de ſa capacité, & que l'on rendit juſtice à ſon mérite; mais quelques bons ſuccès qu'euſſent ſes ouvrages, l'Ouvrier n'en étoit pas plus heureux; ſoit qu'il n'eût pas le talent de ſe faire valoir, où qu'il n'eût pas celui de ſe contenter. De ſorte qu'un jour le Pape Grégoire XIII, étant ſorti par la porte Angélique pour prendre l'air, & s'étant détourné du grand chemin, il entendit une voix plaintive, qui lui paroiſſoit venir de derriére un buiſſon. Il la ſuivit peu à peu, & vit un homme couché par terre au pié d'une haye. Le Pape s'en approcha, & ayant reconnu Pellegrin, il lui demanda ce qu'il avoit à ſe plaindre: „ Vous „ voyez, *répondit Pellegrin*, un homme au deſeſpoir. J'aime „ ma profeſſion, il n'y a point de peines que je ne me ſois don„ nées pour m'y rendre habile; je travaille avec aſſiduité, & je „ tâche à perfectionner mon ouvrage, juſqu'à ne le pouvoir quit„ ter, ni me contenter moi-même, & tous ces ſoins ſont ſi peu „ récompenſez, que je n'en ſaurois vivre. Ne pouvant dont „ ſoutenir cet état cruel, je ſuis venu ici à l'écart, réſolu d'y „ mourir de faim, pour me délivrer des miſéres de ce monde. Le Pape lui fit une groſſe reprimande ſur cet étrange réſolution, & lui ayant remis l'eſprit & redonné courage, il lui promit toutes ſortes de ſecours. Et comme la Peinture avoit été juſques-là fort ingrate à Pellegrin, Grégoire XIII lui conſeilla de ſe mettre à l'Architecture, dans laquelle il avoit fait voir beaucoup d'habileté, & l'aſſura qu'il l'employeroit dans ſes bâtimens. Il profita de ce conſeil, devint grand Architecte & grand Ingénieur, & bâtit de ſuperbes édifices, qui devoient lui donner les moyens d'être content. Etant retourné en ſon païs, le Cardinal Borromée lui fit faire à Pavie le Palais de la Sapience, & il fut choiſi par les Milanois pour avoir l'intendance du bâtiment qui ſe faiſoit alors de leur égliſe cathédrale. De là il fut appellé en Eſpagne par Philippe II, pour travailler de Peinture & d'Architecture au Palais de l'Eſcurial, où il fit quantité d'ouvrages, qui plurent tellement à ce Prince, qu'après lui avoir fait compter cent mille écus, il l'honora du titre de Marquis. Pellegrin chargé d'honneur & de biens, s'en retourna à Milan, où il mourut au commencement du Pontificat de Clément VIII, âgé d'environ 70 ans. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*.

PELLEGRINI ou LE PELERIN, connu ſous le nom de *Camillus Peregrinus*, né à Capoue le 29 ſeptembre de l'an 1598, étoit petit-neveu d'un autre CAMILLE Pellegrini, Homme de Lettres, qui s'aquit une grande réputation par ſon ſavoir, & qui prit le parti du Taſſo, contre l'Académie *de la Cruſca* de Florence. CAMILLE Pellegrini, ſon neveu, éclairé par ſes exemples domeſtiques, ſe rendit habile dans les Sciences; & dès l'âge de 20 ans, compoſa un Traité de la Poëtique. Depuis, il publia d'autres Ouvrages, *Apparato all' antichità di Capoua*; *Hiſtoria Principum Longobardorum, &c.* Il mourut en 1664, âgé de 66 ans. * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.*

PELLETIER (Pierre du) Avocat à Paris. Du Pelletier eſt le nom d'un Poëte François très-médiocre du dernier ſiécle. * *La Bibliothéque Françoiſe* de Sorel. *La Guerre des Auteurs* de Guéret. *Le Parnaſſe Reformé* de Furetiére, &c.

* PELLETIER (Laurent Le) Religieux Bénédictin, naquit en Anjou. Il s'eſt fait connoître par quelques Ouvrages qui ont paru de ſon vivant, c'eſt à dire, vers la fin du XVI ſiécle, & au commencement du XVII. On a de lui, *Traité de la Chaſteté des femmes Illuſtres*; *Légende de Robert d'Arbriſſeles, avec le Catalogue des Abbeſſes de Fontevrault*; *Breviculum fundationis & Series Abbatum Nicolai Andegavenſis*; édition du même, ſous le titre de *Rerum ſcitu digniſſimarum à prima fundatione Monaſterii Sancti Nicolai Andegavenſis ad hunc uſque diem Epitome, necnon ejuſdem Monaſterii Abbatum Series*; *Hiſtoire des Ordres de Religion & Congrégations eccléſiaſtiques*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PELLETIER (Guillaume Le) Jéſuite, natif de Cinchamps, avoit un grand talent pour la prédication, & s'eſt aquis beaucoup de réputation par ſon éloquence & l'amitié de ceux qui l'ont connu, par la douceur de ſes mœurs, ſa candeur & ſa politeſſe. On a de lui, l'Oraiſon funébre de Henri d'Orléans, Duc de Longueville, qu'il avoit prononcée à Caen, & qui fut imprimée en 1663. Il a été Recteur du Collége de la Société à Caen, & il l'étoit de celui de Paris, quand il mourut le quatriéme de juillet 1668, âgé de 58 ans. Il étoit né en 1610, & s'étoit fait Jéſuite à l'âge de 22 ans. * *Voyez* M. Huet *dans ſes Origines de Caen*.

* PELLETIER (Paul Le) Seigneur de Touches, ſe conſacra de bonne heure à la vie retirée & pénitente. Il aquit par le moyen de M. Guillebert, ſous qui il étudia en Philoſophie, la connoiſſance de M. du Verger de Hauranne, Abbé de S. Cyran, qui goûta ſi fort le caractére de ſon eſprit qu'il l'engagea à demeurer avec lui. Après la mort de cet Abbé, il s'attacha à M. de Barcos, neveu de M. du Verger, & ſon ſucceſſeur à l'Abbaïe de S. Cyran, & il le ſuivit dans cette retraite. Après la mort de M. de Barcos, il ſe retira à Paris, où il mourut le 22 de juin 1703, âgé de 81 ans. Il avoit toujours été uni à Port-Royal, & à tous les Solitaires qui y étoient attachez. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PELLETIER (N.... Le) Prieur de Sainte-Gemme près de Segré en Anjou, & de Pouencey, de l'Académie Françoiſe d'Angers, s'appliqua d'abord à la Théologie, mais ayant été traité ſérieuſement d'Hérétique dans une Diſpute, il renonça à cette Science pour ſe donner entiérement aux Belles Lettres. Il s'eſt fait connoître dans la Republique des Lettres par pluſieurs Ouvrages, entre autres par un Panégyrique du Roi Louis XIV; par la Traduction de l'Hiſtoire de la Guerre de Chypre, écrite en Latin par Antoine Maria Gratiani; & par la Traduction de la Vie de Sixte V, écrite en Italien par Grégoire Leti, & augmentée dans la troiſiéme édition, qui eſt de l'an 1713, d'une liſte des Cardinaux créez par le Pape Sixte V. M. le Pelletier eſt mort en 1700. * *Voyez le même.*

* PELLETIER (N.... Le) Docteur de Sorbonne, Abbé de S. Adrien d'Angers, fut Evêque d'Angers, & Membre de l'Académie Françoiſe d'Angers. On a de lui l'Eloge de M. Henri Arnaud ſon prédéceſſeur. Il le prononça le 26 de novembre 1692, dans l'Académie d'Angers dont ce Prélat étoit Membre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PELLETIER (Jean Le) étoit de Rouen, & quoiqu'occupé du commerce, il n'a pas laiſſé de cultiver les Sciences, le Latin, le Grec & l'Hébreu, & poſſédoit aſſez bien l'Antiquité ſacrée & profane. En 1700, il donna une *Diſſertation ſur l'Arche de Noé*; une *Diſſertation ſur l'Hémine ou la livre de S. Benoît*; une *Diſſertation ſur le* Keſitah (קשיטה) *Geneſe, ch. 33. v. 19: Joſué, ch. 24. v. 32: & Job, ch. 42. v. 11*; *Diſſertation ſur la chevelure d'Abſalom*; *Diſſertation ſur les poids & les meſures des Anciens*; *Diſcours contre l'opinion commune que Socrate a ſouffert la mort pour la défenſe de l'unité d'un Dieu*; *Explication du Temple d'Ezéchiel*, & de quelque choſe ſur le Temple de Salomon; *Remarques ſur les erreurs des Peintres*. Dès 1683, il avoit publié à Rouen une Traduction Françoiſe de l'Ouvrage Anglois où le Chevalier Robert Naunton donne les caractéres des Favoris de la Reine Elizabeth. Il mourut ſubitement à Rouen, en 1711. * *Voyez le même.*

PELLEVE, Maiſon noble de Normandie, porte le nom d'une Terre qui eſt dans la même province. GUILLAUME de Pellevé, du tems de Guillaume *le Bâtard*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, reçut de ce Prince la Terre de Cady en Angleterre, pour le récompenſer des ſervices qu'il lui avoit rendus en la conquête de ce Royaume. Les regîtres de la Chambre des Comptes de Paris parlent de THOMAS de Pellevé, qualifié *Armiger Vicecomes Valoniarum*, c'eſt à dire, *Ecuyer Vicomte de Valognes*, qui fut reçu en cette Chambre l'an 1418. Il vivoit encore en 1453, & eut de *Guillemette* d'Octeville ſa femme, 1. THOMAS qui ſuit; 2. *Robert* de Pellevé, qu'on fait Maître des Requêtes, pére de *Jacques* de Pellevé, Seigneur d'Aubigny; & 3. *Jean* de Pellevé, tige des Comtes de Flers, Seigneurs de Tracy, dont la poſtérité ſubſiſte.

THOMAS de Pellevé, II. du nom, Seigneur de Pellevé, d'Amayé, &c. biſayeul du Cardinal dont il eſt parlé dans l'article ſuivant, avoit épouſé *Jeanne* de Malherbe, Dame de Jouy, dont il eut CHARLES qui ſuit.

CHARLES de Pellevé, Seigneur de Jouy, de Rebets, &c. épouſa *Hélene* du Fay, dont il eut cinq fils, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Nicolas*, Cardinal; 3. *Robert* de Pellevé, Evêque de Pamiers, qui fut d'abord Docteur en Droit en l'Univerſité de Caen & Profeſſeur en cette Science, puis Recteur de cette Univerſité, mort en 1579; 4. *Gilles*, Seigneur de Rebets, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de l'ordonnance du Roi, tué l'an 1567, à la bataille de Saint-Denys, laiſſant des enfans de *Geneviéve* de Montmorency ſa femme, fille de *Claude*, Baron de Foſſeux, &c.

&

& d'*Anne* d'Aumont; 5. Charles de Pellevé, Seigneur de Saussy, qui épousa *Françoise* d'Assy, Dame de Tourny, d'où vint Jacques de Pellevé, Seigneur de Tourny, marié à *Elisabeth* du Bec, Baronne de Boury, ayeule d'Emmanuel de Pellevé, Marquis de Boury, &c. tué le 12 juin 1672, au passage du Rhin à Tolhuis. Celui-ci avoit épousé le 25 octobre 1663, *Anne* Le Goux fille de *Pierre* Le Goux, Seigneur de la Berchere, Baron de Toisy, &c. premier Président au Parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné, morte le quatriéme octobre 1715, dont il a eu *Denys* de Pellevé Marquis de Boury, le dernier de sa branche, tué à l'assaut de Carthagéne en Amérique en 1697.

Jean de Pellevé prit alliance avec *Renée* de Boury, & fut pére 1. de *Pierre* de Pellevé, Seigneur de Jouy, qui mourut sans postérité; 2. de *Françoise*, Dame de Jouy, mariée 1. à *Jean* de Pisseleu, Seigneur de Heilly: 2. à *Michel* d'Estourmel, Seigneur de Guyencour, Gouverneur de Péronne, de Montdidier & de Roye; & 3. *Roberte* de Pellevé, femme de *Nicolas* de Moy, Seigneur de Riberpré.

PELLEVÉ ou PELVÉ (Nicolas de) Cardinal, Evêque d'Amiens, puis Archevêque de Sens en 1563, & de Rheims en 1592, fils de Charles de Pellevé, Seigneur de Jouy, de Rebets, &c. & d'*Hélene* du Fay, naquit au château de Jouy un Lundi, 18 octobre de l'an 1518, étudia le Droit à Bourges, où il l'enseigna depuis, & fut ensuite Conseiller aux Enquêtes, puis Maître des Requêtes. Pendant ce tems-là on l'appelloit simplement M. des Cornets, du nom d'un Prieuré qu'il avoit dans le diocése d'Avranches. Il s'étoit attaché au Cardinal de Lorraine, qui contribua à son élévation, & lui procura l'Evêché d'Amiens. Le Roi Henri II le nomma à cette dignité, dont il prit possession en 1553. On l'envoya en 1559 en Ecosse, & on lui donna quelques Docteurs de Sorbonne pour essayer de faire rentrer les Protestans dans le sein de l'Eglise Romaine, ou par la douceur ou par la force. Elisabeth, Reine d'Angleterre envoya du secours aux Ecossois qui assiégérent le port de Leyte ou de Petit-Leyt, renommé par les beaux faits d'armes qui s'y firent. Pellevé étoit venu en France demander du secours, mais la paix fut conclue presque en même tems sous le régne de François II. Depuis il quitta son Evêché d'Amiens pour l'Archevêché de Sens. Il suivit le Cardinal de Lorraine au Concile de Trente, & se déclara contre les Libertez de l'Eglise Gallicane, nonobstant son instruction qui le chargeoit de les défendre & de les appuyer en tout & par tout. Il fut fait Cardinal par le Pape Pie V, en 1570. Ce Prélat étoit alors en France, & n'alla que deux ans après à Rome, où Grégoire XIII, lui donna le chapeau de Cardinal & le titre de sainte Praxéde. Il passa vint années de suite à Rome, & y servit les Rois de France avec zéle, comme on le peut voir dans les lettres de Paul de Foix; mais depuis il devint un des premiers Chefs de la Ligue. En 1585, il fut le huitiéme des 25 Cardinaux qui souscrivirent à la Bulle de Sixte V, qui déclaroit Henri Roi de Navarre, & Henri Prince de Condé excommuniez & incapables de parvenir eux ni les leurs à la Couronne de France. En un mot il se déchaina si fort contre son Prince & son Souverain légitime, que sur les Remontrances du Parlement, les deux Princes excommuniez firent leurs Protestations, & appellérent comme d'abus de cette Bulle, soutenant que *Sixte, soi disant Pape, en avoit* (sauf sa Sainteté) *faussement menti; que lui même étoit Hérétique, qu'ils le prouveroient dans un Concile libre & légitimement assemblé; & qu'ils sauroient bien châtier la témérité de tels galans, comme ce prétendu Pape Sixte, lorsqu'ils s'oublioient de leur devoir, & passoient les bornes de leur vocation, en confondant le temporel avec le spirituel.* Cette protestation fut affichée le sixiéme novembre 1585. Enfin le Roi Henri III fit saisir les revenus des Bénéfices que le Cardinal avoit en France. Pellevé eut alors besoin du secours de la Ligue & des bienfaits des Papes, qui le mirent au nombre des pauvres Cardinaux. Henri III lui accorda main-levée de ses revenus vers la fin de 1587. Après la mort du Cardinal de Lorraine aux Etats de Blois en 1588, il fut fait Archevêque de Rheims, vint en prendre possession en 1592, & tint dans cette ville une assemblée avec les Princes de la Maison de Lorraine. De là il revint à Paris, & y fut Chef du Conseil de la Ligue, & Président du Clergé aux Etats que ceux de ce parti tenoient en cette ville, où il mourut le 28 mars de l'an 1594, âgé de 80 ans. Nous avons des livres faits du tems de la Ligue, qui parlent peu avantageusement de lui. En effet, il conserva un attachement inexcusable pour ce parti, ou par zéle de Religion, ou par reconnoissance pour la Maison de Guise, ou par vengeance de ce que le Roi Henri III lui avoit fait saisir les revenus de ses Bénéfices. M. de l'Etoile dans son Journal du régne de Henri IV, dit que le Cardinal Pellevé étoit bon Espagnol & mauvais François. * Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Histoire des Cardinaux. Mémoires de la Ligue. Mémoires de Chiverny.* Davila. De Thou. Dupleix. Mézeray. Le Laboureur, &c.

PELLICAN (Conrad) fils de Conrad Kürsner, & d'Elisabeth Galle, naquit à Roufach en Alsace le huitiéme janvier 1478. Son oncle Jodocus Galle lui fit prendre le nom de *Pellican*, lorsqu'en 1491 il dut inscrire à Heidelberg son nom dans le livre du Recteur. En 1493, il entra dans l'Ordre des Fréres Mineurs. L'année suivante, il fut fait Acolythe. Il fut envoyé par son oncle à Tubingue en 1496, pour y continuer ses études. C'est là où il commença à apprendre l'Hébreu de lui même, & ensuite Jean Capnion lui fut fort utile pour y faire de grands progrès. Il reçut en 1501, les Ordres de Prêtrise à Pfortzheim, & se rendit dans son Monastére de Roufach où il célébra sa premiere Messe. Etant allé à Bâle en 1502, il fut fait Lecteur en Théologie, & l'an 1504, il obtint la Licence en Théologie, à cette condition honorable que dès qu'il auroit 30 ans accomplis, il devoit être considéré comme Docteur sans aucune autre promotion. Rappellé à Roufach en 1508, il y enseigna de nouveau & eut entre autres Disciples Sébastien Munster. Il fut fait Gardien du Couvent de Pfortzheim en 1511, & en 1516 il fut envoyé, au nom de toute la Province, au Chapitre Général de son Ordre, qui se tenoit à Rouen. De retour à Bâle, il demeura chez Froben pour corriger les Epreuves de son Imprimerie. L'année suivante, il alla à Rome où le Pape Léon X, avoit convoqué une assemblée générale des Fréres Mineurs. Il s'y trouva mille Moines, & Pellican assuroit que parmi ceux d'Italie il y en avoit plusieurs qui n'entendoient pas le Latin. Il fut choisi dans un Chapitre Général à Oppenheim pour Gardien du Couvent de Bâle. C'est alors qu'il commença à lire les Ecrits de Luther & d'Erasme & à les goûter. En 1523, le Provincial voulut le chasser du Couvent de Bâle avec quelques autres Religieux, les accusant d'être Luthériens; mais le Sénat s'y étant opposé, il continua de faire les fonctions de Lecteur en Théologie avec Oecolampade, jusques au mois de février de l'année 1526, qu'il fut appellé à Zurich par Zuingle, pour succeder à Jaques Ceporin, qui enseignoit la Langue Hébraïque. Dès qu'il fut à Zurich, il quitta le froc, & se maria. Il se trouva en 1528, à la dispute de Berne. On lui offrit en 1534, une Profession en Hébreu dans l'Université de Tubingue, mais il la refusa, parce qu'il ne vouloit point avoir à faire avec Schnepf, ni avec ses semblables, *qui osent*, disoit-il, *se donner l'autorité de dominer sur nôtre foi, pour nous presser de croire ce qu'ils ne croyent point eux mêmes, puis qu'ils ne peuvent, ni le comprendre, ni le prouver par l'Ecriture. Ils raménent au monde les opinions des Théologastres & jamais aucun Théologien ne parla comme cet homme voudroit nous faire parler.* Sa femme étant morte, il en épousa une seconde en 1538, & on lui donna la bourgeoisie en 1541. L'Evêque de Strasbourg lui ayant envoyé un gobelet d'argent, il le refusa, parce qu'alors les Citoyens de Zurich prêtoient serment, toutes les années, de ne recevoir aucun présent des Princes étrangers. Jean Frisius étant allé en Italie en 1545, en rapporta le Talmud & les Ecrits de Maimonidès pour le prix de 120 florins, & Pellican en traduisit une bonne partie. Il mourut le cinquiéme avril 1556, âgé de 78 ans. Martyr, qui fut appellé de Strasbourg, lui succéda. Son fils Samuel Pellican fut Régent dans le Collége inférieur & mourut en 1564. Louis Lavater disoit avoir ouï de la bouche de Pellican, & cela plusieurs fois, qu'on n'auroit pas pu trouver un exemplaire du Nouveau Testament Grec dans toute l'Allemagne, ni pour or ni pour argent, au commencement du XVI siécle, & que le premier y avoit été apporté d'Italie. Il avoit eu de grands démêlez avec Erasme, lequel se réconcilia avec lui dans sa maladie mortelle. Il pria Pellican de lui pardonner les offenses qu'il lui avoit faites, & promit qu'à l'avenir il lui donneroit des marques de son amitié. Holbein avoit fait le portrait de Pellican, au bas duquel on voyoit ces vers,

Bis septem lustris vixi & quinque insuper annos,
Fatidico quare cum Simeone precor;
Nunc in pace tuum, Deus ô, dimitte Ministrum,
Detur & in Christi Regna redire tui.

Il a fait un très-grand nombre d'Ouvrages, *Grammatica Hebræa; Dictionarium Hebraicum; In omnes Veteris Testamenti Libros Commentaria; Annotationes in omnes Paulinas ac Apostolorum aliorum Epistolas; Traductio Latina Syriacorum Onkeli, Jonathæ, & aliorum Judæorum Interpretationum; Commentarii in omnes Evangelistas & in Acta Apostolorum.* Un grand nombre de Versions des Ecrits des Rabbins, &c. Ses Oeuvres ont été imprimées en cinq volumes, *in folio.* * Freheri *Theatrum.* Melchior Adam, *de Vitis Theol. Germ.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 1. p. 210. & suiv.* édit. de Hollande 1715. Ruchat, *Hist. de la Reform. tome 5. p. 175.*

PELLICIER (Guillaume) Evêque de Montpellier, Abbé de Lérins, étoit né dans un petit bourg de ce diocése, & après s'être rendu célébre par son érudition, fut envoyé par le Roi François I, à Venise, en 1540. C'est en cette ville qu'il recouvra divers volumes Hébreux, Grecs & Syriaques, qui sont aujourd'hui un des plus beaux ornemens de la Bibliothéque royale. A son retour en France, il transféra le siége de Maguelone à Montpellier, & s'opposa fortement à la Réformation, qui commençoit à se répandre dans le Languedoc. On l'accusa pourtant d'en approuver les sentimens, & cette calomnie lui attira une persécution qui dura jusques à sa mort, qu'on met en 1568. Au reste, on lui suscita d'autres affaires à la Cour pour ses mœurs; car on l'accusoit de vivre peu réguliérement, & de deshonorer son caractére par une conduite libertine. Il souffrit assez longtems des douleurs insupportables, causées par un ulcére qui lui déchiroit les entrailles, & qui le mit enfin au tombeau. Ce malheur lui arriva par l'ignorance ou par la malice d'un Apothicaire, qui lui fit prendre des pillules de coloquinte mal broyée, & qui convertit en poison mortel, un reméde qui de lui même auroit été salutaire. Guillaume Pellicier dressa une belle bibliothéque. Il avoit travaillé à divers Commentaires sur Pline, & sur quelques Auteurs anciens; mais ces Ouvrages sont pour la plupart en manuscrit dans la Bibliothéque des Jésuites du Collége de Paris. Il y a entre autres Ouvrages de ce Prélat, des lettres qu'il écrivoit étant Ambassadeur à Venise, dont une partie est conservée dans le cabinet de M. Colbert de Croissy, Evêque de Montpellier, & une autre partie dans celui de M. le Marquis d'Aubais. Guillaume Dorothée & André de Morgues lui dédierent des livres. Cujas, Rondelet, Turnébe, Sylvius, & les autres grands génies de son siécle, parlent de lui avec éloge, aussi-bien que De Thou & Scévole de Sainte-Marthe.

PELLICIER (Guillaume) oncle du précédent, étoit Evêque de Maguelone, & un très-savant & très-pieux Prélat, qui n'oublia rien de tout ce qui étoit avantageux à son église, qu'il gou-

gouverna depuis l'an 1498. jusqu'en 1520, qui fut celui de sa mort. * De Thou, *Hist. l.* 38. Scevole de Sainte-Marthe, *Elog. l.* 2. Paul Jove, *in Elog.* Pierre Catriel, *de Episcop. Maguel.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

PELLISSIER. *Voyez* PELLICIER.

PELLISSON (Raimond) fut Ambassadeur de France en Portugal l'an 1536. L'année suivante il fut fait Président au Sénat de Chambéri, & Commandant en Savoye. En 1546, il fut fait Maître des Requêtes. Environ l'an 1548, il fut accusé avec divers Conseillers du même Sénat, par le Procureur général nommé Julien Taboué, d'avoir falsifié des Arrêts. Ce procès fut renvoyé au Parlement de Dijon, qui déclara l'an 1552, Pellisson & les autres, convaincus du crime dont on les accusoit, & les condamna entre autres peines à faire amende honorable dans le parquet de l'audience à Dijon, ce qui fut exécuté. Pellisson & les autres s'adressérent au Roi pour demander la révision de ce procès. Elle leur fut accordée, & l'affaire fut jugée au Parlement de Paris, où furent mandez six Maîtres des Requêtes & les Juges de Dijon qui avoient assisté au premier jugement. Dans cette assemblée solemnelle & extraordinaire, Pellisson & les Conseillers furent pleinement absous, & Julien Taboué condamné à faire amende honorable dans le parquet du Palais, & sur les degrez de la Table de Marbre. On dit que depuis il fut contraint de vivre en demandant l'aumône. La femme de Raimond Pellisson eut une si grande joye du gain de ce procès, qu'elle en mourut sur le champ ou fort peu de tems après, quoiqu'on lui eût dit pour tempérer cette joye que son mari étoit mort. Tout le détail de ce procès & l'Arrêt du Parlement de Paris, se trouvent dans les Arrêts de Papon, *l.* 19. *Arrêt* 3; & dans les Histoires mémorables de Simon Goulart, *tome* 3. *p.* 6. Peu de tems après Raimond Pellisson fut fait premier Président & Garde des Sceaux au Sénat de Chambéri, & eut outre cela une pension de 1400 livres. Il mourut dans cette ville en 1558, & laissa plusieurs enfans établis en Auvergne, entre autres, FRANÇOIS, Seigneur de Reddon; *Claude*; *Gaspard*; *Marguerite*; *Françoise*; & PIERRE qui suit.

PELLISSON (Pierre) étoit Mineur lorsque son pére mourut. Il étoit sous la tutelle de *Pierre* Pellisson, Seigneur de la Grange-Blanche. Il y a apparence qu'il étudia en Allemagne, & que ce fut là qu'il embrassa la Religion Réformée. Il avoit composé un livre sur une dispute de Religion qu'il eut à Strasbourg avec un Gentilhomme Allemand. *Paul* Pellisson, dont nous parlerons dans la suite, l'ayant trouvé dans la bibliothéque de Drelincourt Ministre de Charenton, le fit transcrire. Ce Pierre Pellisson se rendit si odieux à sa famille par son changement de Religion, qu'il ne put jouir de ce qui lui appartenoit dans la succession de son pére, quelques ordres que le Roi eût donnez pour l'en mettre en possession. Henri IV, depuis Roi de France, le récompensa de la perte qu'il avoit faite, en lui donnant le 16 février 1583, une charge de Maître des Requêtes de l'Hôtel de Navarre. Le 28 septembre 1592, il fut fait Conseiller au Conseil Privé du même Royaume. Le 31 juillet de la même année, le Roi lui donna une charge de Conseiller en la Chambre de l'Edit de Castres, & le huitiéme octobre suivant une pension de quatre cens écus. Il paroît qu'il étoit employé dans des affaires dont nous n'avons point de connoissance, puisqu'il y a une lettre du Roi qui lui promet de le récompenser des services qu'il lui rend. On trouve dans *les Recherches des Antiquitez de la Langue Françoise* ou *Dictionnaire Gaulois* de M. Borel, Medecin de Castres, que Pierre Pellisson devoit être un des grands Joueurs d'échets de son tems. Il épousa en 1588, *Anne* du Bourg, de la famille d'*Antoine* du Bourg, Chancelier de France, & du célébre *Anne* du Bourg. Il laissa une fille appellée *Jeanne*, qui fut mariée à *Pierre* de Doux, Seigneur d'Ondes, d'où sont venus 1. PIERRE de Doux, Seigneur du même lieu, qui a laissé PIERRE de Doux, Seigneur d'Ondes, refugié en Angleterre; 2. *N*... de Doux mariée à *N*... de Séguier, Seigneur de Favas, d'où sont venues plusieurs filles, dont l'une fut aux Religieuses Maltoises à Toulouse; & *N*... de Séguier, Seigneur de Favas, de Boujot, de Villandri, &c. marié à *N*... de Berthier, sœur du premier Président de Toulouse & de l'Evêque de Blois; & 3. *N*... de Doux, épouse de *N*... Villette, Seigneur de Paillerols, frére de Mrs de Nave & de la Vaisse, Lieutenans Généraux, & pére de *N*... de Villette, Gouverneur de S. Antonin. Le fils de Pierre Pellisson fut JEAN-JACQUES qui suit.

PELLISSON (Jean-Jacques) qui succéda à son pére l'an 1614, dans la charge de Conseiller à Castres. Il avoit épousé *Jeanne* de Fontanier, fille & héritiére de *François* de Fontanier Secretaire du Roi, qui avoit été ami intime de M. de Loménie Secretaire d'Etat, & de *N*... Traversier. Mrs de Montgaillard, de la Pujade, & le Baron d'Athra, de la Maison de Montgascon, sont de cette famille, dont Mrs de Bouillon sont descendus par les femmes. Le pére & la mére de la femme de Jean-Jacques Pellisson étoient du païs de Foix, où il eut un très-grand crédit, & où il alla diverses fois par ordre de la Cour pour tenir les peuples dans l'obéissance du Roi, qui lui promit par diverses lettres de le récompenser de ses services. Il a fait un abbrégé des Arrêts de Gérand Maynard, imprimé à Toulouse chez Colomiez. Jean-Jacques Pellisson étoit très-habile Jurisconsulte, & entraînoit fort souvent les autres Conseillers dans son opinion par la force de ses raisons. Il étoit d'ailleurs très-homme de bien. Toutes les fois qu'il devoit juger de la vie de quelcun, il passoit le jour d'auparavant en jeûne & en priéres, pour demander à Dieu de lui inspirer l'avis qu'il devoit porter. Il lui étoit dû une somme dans le païs de Foix, en payement de laquelle on lui céda un certain bien: mais ayant vu que ce bien étoit plus considérable que la dette, il le rendit, & se contenta d'une nouvelle obligation de ce qui lui étoit véritablement dû. Cela fut specifié dans ce nouvel Acte qu'on dressa; mais dans la suite ses héritiers eurent bien de la peine à se faire payer. Avant l'Edit de 1667, qu'on appelle le *Code Louis*, on envoyoit souvent dans des affaires importantes un Conseiller pour faire exécuter les Arrêts en qualité de Commissaire. M. Pellisson eut une fois cette commission. Quand il fut en Guienne où il avoit été envoyé, il vit que son pouvoir n'étoit pas assez ample pour finir entiérement les affaires qui étoient entre les parties. Il donna une ordonnance pour régler quelques contestations en vertu de son pouvoir, & ordonna sous le bon plaisir de la Cour, tout ce qu'il crut nécessaire pour ôter jusqu'à la derniére racine de cette affaire. Il y eut appel de cette ordonnance en six-vints chefs; mais ayant été mûrement & solemnellement examinée, elle fut entiérement confirmée. On ne sait pas précisément le tems de sa mort; mais il fit son testament en 1629, & fit ses héritiers *George*, *Paul*, *Marguerite*, & *Jeanne*, qui est la seule qui ait laissé des enfans. La Paulette n'étoit pas ouverte lorsqu'il mourut, de sorte que sa charge, qui valoit cinquante mille écus, fut perdue. Sa veuve suivit quelque tems la Cour pour tâcher de la conserver; mais tout ce qu'elle put obtenir, ce fut huit mille écus que le Roi lui donna pour ses peines & ses dépenses. Ce qui fit qu'on fut inflexible à son égard, est qu'on trouvoit par là un moyen de gagner une place pour les Catholiques; car celle-ci devant être remplie par un Membre Réformé, on la donna à M. de Scorbiac, Juge-Mage de Montauban, & on donna la charge de celui-ci à un Catholique.

PELLISSON (George) fils aîné de *Jean-Jacques*, avoit beaucoup d'esprit; & sa réputation seroit vrai-semblablement allée aussi loin que celle de son frére Paul, s'il avoit eu autant de politesse que lui, mais c'est à quoi il ne s'étudioit guéres, ne se souciant presque que de l'étude, où il fit de très-grands progrès, principalement dans les Belles Lettres, & dans la Morale & la Physique, sans avoir pourtant eu beaucoup de connoissance de la nouvelle Philosophie. Il paroît que M. Bayle ne le connoissoit pas bien, puisqu'il dit dans son Dictionnaire qu'il mourut jeune: car il étoit né au plus tard en 1623, & ne mourut qu'en 1677. Il composa étant fort jeune un livre intitulé, *Mélange de divers Problêmes*, qui ne fut imprimé qu'en 1647. A la maniére d'Aristote, il y examine diverses questions de Physique & de Morale, & allégue plusieurs raisons, pour appuyer des sentimens différens ou contraires, sans rien décider. Il y avoit à Castres dans le tems qu'il y faisoit son séjour, une Académie de beaux Esprits, qui étoit formée sur le modéle de la Chambre mi-partie, c'est à dire, qu'il y avoit autant de Catholiques que de Réformez, & des Ecclésiastiques & des Ministres de l'une & de l'autre Religion. Chacun y pouvoit proposer les questions qu'il vouloit, à la réserve de ce qui regardoit la Théologie & la Politique. George Pellisson étoit Membre de cette Societé aussi-bien que son frére, avec cette circonstance particuliére par rapport à l'aîné, qu'il fut ordonné par une délibération expresse, qu'il parleroit toujours le dernier; parce qu'il ne laissoit rien de bon à dire à ceux qui opinoient après lui; au lieu que lorsqu'il étoit le dernier, il trouvoit toujours quelque chose qui étoit échappé aux autres. Sa mére lui acheta une charge de Conseiller dans une Cour qui fut érigée à Bourg, pour tenir lieu de Parlement à la Bresse, &c. Il y alla & y fut reçu avec applaudissement. Cependant le Parlement de Dijon, à qui cette Cour portoit du préjudice, fit tant qu'elle fut bientôt supprimée. Une partie de ceux qui la composoient fut incorporée au Parlement de Metz. M. Pellisson fut de ce nombre; mais comme il n'avoit pris cette charge que par complaisance pour sa mére, il n'y alla point. Il fut remboursé du prix de sa charge, & eut des lettres de Conseiller d'Etat, dont il prêta le serment le 28 juin 1660, après quoi il passa le reste de sa vie à Paris enfoncé dans l'étude, & ne voyant qu'un fort petit nombre de Savans. Sa mére fit en mourant son fils cadet héritier, & ne laissa à celui-ci qu'une pension viagére. Quoiqu'il ne fût pas content de cette disposition testamentaire, néanmoins il ne se pourvut point contre ce testament. * *Memoires manuscrits*, pour ce qui regarde les articles concernans la famille de Pellisson.

PELLISSON (Paul Pellisson Fontanier) fils puîné de Jean-Jacques, dont il a été parlé dans un article précédent, naquit en 1624, à Béziers. Sa mére, qui étoit demeurée veuve fort jeune, l'éleva dans la Religion Réformée, où il étoit né, de même que ses sœurs & son frére. Il étudia à Castres les Humanitez & la Rhétorique, dans un Collége mi-parti de Régens des deux Religions, qui étoit alors, sous un Ecossois nommé *Morus*, dont le fils a été le célébre Morus, Ministre de Charenton. Il fut ensuite envoyé à Montauban à l'âge de 12 ans, pour y faire son Cours de Philosophie. De Montauban il passa à Toulouse, où il apprit à monter à cheval & où il étudia en Droit. Il donna des marques de sa vivacité d'esprit dès sa plus tendre jeunesse. Les jeux de son enfance consistoient à former avec ses compagnons, tantôt une espéce de Cour de Justice, où l'on plaidoit & l'on décidoit des causes: tantôt des maniéres d'Académie, où l'on s'accoutumoit à penser avec jugement, à s'exprimer avec politesse, & à prononcer avec grace. Le bon goût sembloit être né avec lui. Etant fraîchement sorti du Collége, on lui présentoit je ne sai combien de piéces nouvelles, dont, tout jeune qu'il étoit, il ne laissoit pas de se moquer, retournant toujours à son Cicéron & à son Térence, qu'il trouvoit bien plus raisonnables. Enfin, il lui tomba presque en même tems quatre livres François entre les mains, qui furent les huit Oraisons de Cicéron, le Coup d'Etat de M. Sirmond, le quatriéme volume des Lettres de Balzac, que l'on venoit d'imprimer, & les Mémoires de la Reine Marguerite, qu'il lut deux fois depuis un bout jusqu'à l'autre, pendant une seule nuit. Dès lors il commença, non seulement à ne plus mépriser la Langue Françoise, mais encore à l'aimer passionnément, à l'étudier avec soin, & à croire qu'avec du génie, du tems & du travail, on pouvoit la rendre capable de toutes choses. L'application qu'il donna à la Langue Françoise,

ne

ne lui fit négliger ni la Latine ni la Gréque, qu'il entendoit parfaitement, & ne l'empêcha pas d'apprendre l'italienne & l'Eſpagnole. Il lut tous les bons Auteurs des unes & des autres. A 19 ans il fit la Paraphraſe du premier livre des Inſtitutes de Juſtinien, qui fut imprimée en 1645. S'étant mis à ſuivre le Barreau à Caſtres, il y acquit bientôt de la gloire par des plaidoyers d'apparat, qui ſont d'ordinaire le partage des jeunes Avocats, mais lorſqu'il y brilloit le plus, il fut tout à coup arrêté par une petite vérole qui non ſeulement lui déchiquetta les joues, & lui déplaça preſque les yeux, mais qui affoiblit pour toujours ſon tempérament. Ce fut alors qu'il ſe retira à la campagne, avec un de ſes amis, nommé Etienne de Ville-Breſſieux, de Grenoble, pour qui il eut la complaiſance de traduire la plus grande partie de l'Odyſſée d'Homére, où ce bon homme croyoit trouver le ſecret de la Pierre Philoſophale. Il compoſa l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe pour faire plaiſir à Faur Fondamente, ſon ami, avec qui il avoit établi une Académie à Caſtres, qui n'a ſubſiſté que tant que la Chambre de l'Edit demeura à Caſtres. Il lui fut aiſé d'avoir tout ce qu'il falloit pour la compoſition de cette Hiſtoire, parce qu'il étoit ami de M. Conrart, Sécretaire de l'Académie, qui charmé de cet Ouvrage en fit part à l'Académie elle même. Paul Pelliſſon fit plusieurs voyages à Paris avant que de s'y établir, & il y fut connu de tout ce qu'il y avoit de gens de mérite, qui l'y attirérent enfin tout à fait. Il prit une charge de Sécretaire du Roi en 1652, & s'attacha tellement au Sceau, qu'il y acquit une connoiſſance des affaires du Conſeil, laquelle lui ſervit beaucoup dans la ſuite. Il avoit eu une autre charge de Sécretaire du Roi dans la Chambre de Caſtres, que ſon ayeul maternel avoit poſſédée, & il la garda long-tems. En 1652, il eut pour cela des affaires avec les Sécretaires de Toulouſe; mais enfin ils convinrent, comme il étoit abſent, de lui donner deux écus par jour. Cette même année, l'Académie Françoiſe ayant deſiré d'entendre en pleine aſſemblée la lecture de l'Hiſtoire qu'il avoit faite de cette Compagnie, elle fut ſi contente de cet Ouvrage, qui n'étoit encore que manuſcrit, & qui fut imprimé l'année ſuivante, qu'elle ordonna de ſon propre mouvement en faveur de l'Auteur, que la premiére place qui vaqueroit dans le Corps, lui ſeroit donnée; & que cependant il auroit droit d'aſſiſter aux aſſemblées, & d'y opiner comme Académicien, avec cette clauſe, que la même grace ne pourroit plus être faite à perſonne, pour quelque conſidération que ce fût. Il en remercia cette Compagnie le 30 décembre, & juſtifia encore mieux par ce remerciment ce qu'elle avoit fait pour lui. Six jours après, il complimenta pour elle le Chancelier Séguier, à qui les Sceaux venoient d'être rendus. Quoiqu'il ſe fût déclaré hautement contre les Préfaces, il ne laiſſa pas d'entreprendre celle que l'on voit & que l'on a tant admirée, à la tête des Oeuvres de Sarazin ſon ami, imprimées en 1656. Il dit dans cette Préface, pour ſe juſtifier, qu'on pouvoit appliquer à ces ſortes de choſes, ce qu'un grand Homme a dit autrefois des pompes funébres & des devoirs de la ſépulture, qu'il eſt honnête d'en prendre beaucoup de ſoin pour autrui, & de ne s'en mettre nullement en peine pour ſoi-même. En 1657, il fut choiſi par M. Fouquet, pour ſon premier Commis: il conſerva dans les Finances tous les agrémens de ſon eſprit, n'étant pas capable de s'abandonner à un amour ſordide des richeſſes, & de renoncer à une louable inclination pour les belles choſes. Voici un exemple remarquable de ſon déſintéreſſement. Le premier jour de l'an 1661, un Partiſan nommé *Monerot*, lui envoya pour étrennes un Cabinet de la Chine dans lequel il y avoit 10000 Louis-d'or. On ne le trouva pas chez lui. Etant de retour au logis, il obligea l'homme, qui lui étoit venu offrir ce préſent à le remporter. Voilà un article difficile à croire, du moins pour la ſomme. En 1659, il fut reçu Maître des Comptes à Montpellier, après avoir négocié le rétabliſſement de la Compagnie qui avoit été interdite. En 1660, il eut des lettres de Conſeiller d'Etat, dont il prêta le ſerment le 25 ſeptembre de la même année. Comme il avoit eu beaucoup de part à la confiance de M. Fouquet, il en eut auſſi beaucoup à ſa diſgrace. Il fut arrêté & conduit à la Baſtille en 1661, & n'en ſortit que plus de quatre ans après. On dit que ſes amis ayant envie de lui faire ſavoir certaines choſes & d'être inſtruits de lui de quelques autres, ſon Valet de Chambre nommé *Soubrier*, ſe déguiſa en Valet, & alla ſe louer dans une hôtellerie, où l'on ſavoit très-certainement qu'il devoit loger dans la route, qu'on lui faiſoit tenir pour le conduire à Paris. Pelliſſon arriva dans cette hôtellerie environné de Gardes, qui empêchoient qu'on ne pût lui parler. Le prétendu Valet faiſant l'officieux, ſe préſenta à lui, Pelliſſon le reconnut, & jugea bien qu'il y avoit du deſſein. Ce Valet portant les flambeaux, pour le conduire dans ſa chambre, lui demanda par maniére d'aquit, s'il n'avoit point beſoin auparavant d'aller aux lieux: Pelliſſon dit qu'oui, & s'y étant rendu, il y trouva un paquet, qui l'inſtruiſoit de pluſieurs choſes, & du papier, de l'encre, & des plumes. Il écrivit ce qu'il jugea néceſſaire, ce que le Valet ne manqua pas d'aller reprendre. Ayant enſuite demandé ſon congé, ſous quelque prétexte, il s'alla enrôller pour être Soldat à la Baſtille, où il rendit encore de grands ſervices à Pelliſſon. Il ſeroit trop long de raconter toutes les maniéres, dont il s'y prit, qui ſont très-ingénieuſes, & qu'on tient de bonne part. Il employa le tems qu'il fut à la Baſtille, à la lecture de l'Ecriture Sainte & des Péres. Il lut auſſi la plupart des livres de Controverſe, & prit dès-lors du goût pour l'Egliſe Romaine. On dit que pour ſe délaſſer, il compoſa un Poëme de plus de 1300 vers ſous le titre d'*Acimedon*, & que comme il n'avoit ni papier, ni encre, il l'écrivit tout entier ſur des marges de livres, avec de petits morceaux de plomb, qu'il prenoit aux vitres de ſa chambre. D'autres doutent de ce fait, & diſent que M. Pelliſſon avoit compoſé un Poëme appellé *Eurymédon*, pour le fils de M. Fouquet, ou ſur ſa mort, avant qu'il fût à la Baſtille. S'il a compoſé des vers en priſon, ce ne peut être qu'une Elégie adreſſée à M. Fouquet. Pour le faire parler dans ſa priſon, on apoſta un Allemand ſimple & groſſier en apparence, mais fourbe & ruſé, qui feignoit d'être priſonnier à la Baſtille, & dont le rôle étoit de faire le métier d'eſpion. M. Pelliſſon découvrit d'abord le piége, mais déguiſant à ſon tour, il redoubla tellement ſes politeſſes envers l'Allemand, qu'il le gagna & en fit ſon Emiſſaire. Il eut par là un commerce journalier de lettres avec Mademoiſelle Scudéry, & fit paſſer juſques à elle divers Ouvrages qu'il avoit compoſez en ſa priſon en faveur de M. Fouquet. Dès qu'on s'en apperçut on lui ôta & plumes & encre, & il fut plus reſſerré qu'auparavant. Pendant ſa détention, Tanégui le Févre lui dédia ſon *Lucrece* avec des Notes Latines, & ſon Traité *de la Superſtition*, traduit de Plutarque; & le jour qu'il fut permis de l'y voir, le Duc de Montauſier, qui avoit été reçu le matin au Parlement, le Duc de Saint-Agnan & une foule de perſonnes diſtinguées allérent lui rendre viſite. Etant ſorti de priſon, il demeura encore quelque tems ſans exécuter le deſſein qu'il avoit de changer de Religion. Cependant le Roi lui aſſura une penſion de deux mille écus, & en lui faiſant l'honneur de le retenir pour être à lui, il y joignit encore celui de lui donner un Brevet d'entrée. Enfin il fit abjuration dans la ville de Chartres, & dans l'égliſe ſouterraine de la cathédrale, le huitiéme d'octobre 1670, entre les mains de Gilbert de Choiſeul du Pleſſis-Praſlain, alors Evêque de Comminge & qui l'a été depuis de Tournay. Il prit l'Ordre de Sous-Diacre quelque tems après. Tous les ans il célébroit ſa ſortie de la Baſtille en délivrant quelques priſonniers. Il faiſoit auſſi du jour de ſon entrée dans l'Egliſe Romaine, un jour de Fête, s'approchoit des Sacremens, & s'occupoit à des œuvres de dévotion. Depuis ce tems il n'écrivit que pour la Religion qu'il avoit embraſſée & pour le Roi de France, qui l'avoit chargé du ſoin d'écrire ſon Hiſtoire. On dit que M. Pelliſſon avoit été nommé ſeul pour cet Ouvrage; mais que dans la ſuite Madame de Monteſpan ayant perdu un procès dont M. Pelliſſon étoit Rapporteur, piquée contre lui, engagea le Roi à nommer Meſſieurs Boileau & Racine pour écrire ſon Hiſtoire & en exclurre M. Pelliſſon, qui malgré cette Dame n'en reçut pas moins un ordre de continuer d'écrire ſeul de ſon côté. Le troiſiéme février 1671, François de Harlai-de-Chanvalon, Archevêque de Rouen, nommé à l'Archevêché de Paris, ayant été reçu à l'Académie Françoiſe, & ayant remercié la Compagnie par un Diſcours très-éloquent, M. Pelliſſon, qui en étoit alors Directeur, répondit à ce Prelat, & ce fut en cette occaſion qu'il fit ce Panégyrique de Louis XIV, qui a été traduit en Latin, en Eſpagnol, en Italien, en Anglois, & même en Arabe par un Patriarche du Mont-Liban, dont l'original eſt dans le cabinet du Roi. La même année il fut reçu Maître des Requêtes. Il acheta cette charge 60000 écus de M. de Fleubet, Chancelier de la Reine, lequel fut fait alors Conſeiller d'Etat. Le 22 mars ſuivant, il porta encore la parole pour l'Académie Françoiſe, lorſqu'elle alla complimenter le même Prélat dont nous avons parlé, ſur ſon inſtallation à l'Archevêché de Paris. Il fit peu de tems après une belle Inſcription Latine, pour une demi-lune de Tournay; car il écrivoit auſſi purement en cette Langue, qu'en François. On le croit encore l'Auteur de l'Inſcription, qui eſt ſur l'Obéliſque d'Arles. Il eſt l'Auteur d'une Rélation Latine de l'état de la Religion en 1682. Il ſe joignit auſſi à deux autres Académiciens, pour donner de deux ans en deux ans, ſans ſe faire connoître, un prix de la valeur de 300 livres à celui, qui, au jugement de l'Académie Françoiſe, ſe trouveroit avoir le mieux réuſſi à célébrer en une piéce de cent vers au plus, quelqu'une des actions du Roi. Depuis la mort de ces deux Académiciens, il continua ſeul la même dépenſe juſqu'à la fin de ſa vie. La guerre ayant commencé en 1672, il commença auſſi de ſuivre le Roi dans ſes campagnes, ce qu'il fit toujours depuis, hormis dans quelques unes des derniéres. A celle de Maſtricht en 1673, ou, peut-être plus tard, on lui vola une nuit 1400 piſtoles dans ſa tente. Des perſonnes qui ſe croyent mieux informées diſent qu'il n'y en avoit que cinq cens, & d'autres ne font monter cette ſomme que juſqu'à cent piſtoles. Le Roi l'ayant ſçu le jour ſuivant, lui donna la même ſomme qu'il avoit perdue. Il s'étoit borné, pour l'Hiſtoire de ce Prince, entre la paix des Pyrénées & la paix de Nimégue: encore n'acheva-t'il pas cet Ouvrage, dont il s'eſt pourtant trouvé une partie conſidérable parmi ſes papiers. D'autres croyent qu'elle eſt achevée; mais qu'il ne l'avoit pas retouchée. Elle a paſſé depuis par les ordres du Roi entre les mains de feu M. d'Agueſſeau, Conſeiller d'Etat ordinaire. En 1674, il vit réuſſir les ſoins qu'il avoit pris pour l'Académie de Soiſſons, & il eut le plaiſir de voir le Roi ſigner les lettres d'établiſſement de cette Compagnie, ſa Majeſté étant devant Dole.

En 1676, étant à la tête de l'Académie Françoiſe il harangua le Roi ſur ſes conquêtes. Cette Harangue eſt imprimée. En 1677, il publia, à la ſollicitation d'un homme de qualité de ſes amis, de courtes priéres pour réciter pendant la Meſſe, & qu'il avoit faites pour ſon uſage particulier. On dit que les Libraires en ont vendu cent mille Exemplaires. Paul Pelliſſon fut fait Econome de Clugny en 1674, de S. Germain des Prez en 1675; & ayant été prépoſé en 1676 pour l'adminiſtration des Economats, il fut encore nommé en 1679, Econome de S. Denys: & enfin le Roi voyant le grand nombre des Huguenots qui entroient dans l'Egliſe Romaine par l'emploi des deniers des Economats, augmenta le fonds de ces deniers en 1681, du fonds même de ſon Epargne. Ceux qui voudront apprendre l'Economie de Paul Pelliſſon, dans ce rencontre, doivent conſulter une lettre qui ſe trouve à la fin du premier volume de *la Politique du Clergé de France*. Le projet d'attirer les Réformez par la vue des récompenſes, ne paroît, *dit l'Auteur de l'Edit de Nantes*, avoir été formé qu'en 1676, parce qu'on vouloit que les certificats des converſions, pour leſquelles on demanderoit récompenſe, fiſſent preuve qu'elles n'avoient pas précédé cette année. Dans une lettre de M. Pelliſſon du 12 juin 1677, à

TE-

l'Evêque de Grenoble, & dans la copie d'un Mémoire qu'il avoit dressé pour les Evêques de Languedoc, il avertissoit les Prélats qui entreroient *charitablement dans ces sortes de soins*, qu'ils ne pouvoient *mieux faire leur Cour au Roi*, devant les yeux de qui ces listes des nouveaux Convertis devoient passer, qu'en observant les régles de ce Mémoire, en faisant beaucoup de conversions pour peu d'argent. M. Pellisson ne se chargeoit, *disoit-il*, que des conversions à faire, & déclaroit qu'il s'étoit engagé comme par contract, de ne parler point au Roi de celles qui étoient déja faites. Comme il se trouva en 1682, importuné de la multitude de ceux qui lui venoient demander d'avoir part aux libéralitez du Roi, & ne sachant comment se défaire de leurs sollicitations, il s'avisa de leur dire, pour les arrêter court, qu'il ne suffisoit pas qu'ils lui présentassent des certificats des Curez ou autres, qui avoient reçu leurs abjurations: qu'ils pouvoient avoir trompé leurs Convertisseurs, & qu'il falloit encore qu'ils eussent une attestation d'un Ministre, qui témoignât qu'ils avoient été Protestans. Le Roi lui donna encore en 1676, l'Abbaïe de Gimont, Ordre de S. Benoît, au diocése d'Auch. Quelques années après, l'Evêque de Belley, Vicaire général de Clugny, le nomma au Prieuré de S. Orens d'Ausch. En 1682, il fit l'Epitaphe de Marie-Eléonore de Rohan, Abbesse de Mainoue, qui a laissé une Paraphrase des livres de Salomon, & dont M. Pellisson avoit l'honneur d'être connu. Cette Epitaphe, qui se voit gravée sur le tombeau de cette Princesse, a été traduite en Latin par l'Evêque de Tournay, & en Italien par le célébre *Auteur de la *Congiura di Raffaello della Torre*, & imprimée trois ou quatre fois. La première partie de ses *Reflexions sur les differents de la Religion* parut à Paris en deux volumes *in douze*, en 1686. L'année suivante l'Auteur la fit réimprimer avec l'addition d'un nouveau tome intitulé, *Réponse aux objections d'Angleterre ou de Hollande, ou de l'autorité du grand nombre dans la Religion Chrétienne.* Quelque tems après, il y joignit un autre tome divisé en quatre parties, & intitulé, *les Chimeres de M. Jurieu, ou Réponse générale à ses Lettres Pastorales de la seconde année contre les livres des Reflexions, & Examen abbrégé de ses Prophéties.* La quatriéme partie fut publiée à Paris l'an 1692, & a pour titre, *de la Tolérance des Religions, Lettres de M. de Leibnitz, & Réponse de M. Pellisson.* Il travailloit actuellement à un Traité sur l'Eucharistie, quand il fut surpris de la mort le septiéme février 1693. Il ne reçut point les Sacremens avant que de mourir, ce qui a fait naître une contestation qui a produit quelques Ecrits, savoir si effectivement Paul Pellisson avoit refusé les Sacremens, ou s'il n'avoit pu les recevoir, prévenu par la mort. Il est sûr que la nouvelle qu'on publia du refus qu'il avoit fait de les recevoir, étoit fondée sur diverses lettres, qu'on en avoit reçues en France; & que les Catholiques Romains de Paris furent les premiers, qui débitérent cette nouvelle, & qui en murmurérent. Mademoiselle de Scudéri, intime amie du Défunt, fut affligée de ce bruit, & pria l'Evêque de Meaux de lui apprendre la vérité. Ce Prélat lui écrivit une lettre, qui fut imprimée. On prétend, que c'étoit un jeu joué entre eux, & que si on n'avoit voulu en imposer au public, M. de Meaux auroit bien pu dire la vérité à Mademoiselle de Scudéri de vive voix. *Ce qu'il y a d'incontestable*, ajoûte M. Bayle dans son Dictionnaire Historique & Critique, au mot PELLISSON, *fut que M. Pellisson mourut sans avoir communié, & sans s'être confessé. Il y eut là-dessus trois sortes de jugemens, comme il arrive presque toûjours. Les amis de M. Pellisson soutinrent conformément au narré de M. de Meaux, qu'il avoit mandé un Confesseur; mais que sa fluxion le suffoqua avant que l'heure marquée à ce Confesseur fût venue. Ses ennemis donnérent le plus mauvais tour qu'ils purent à toutes les circonstances. Les personnes neutres se contentérent de dire qu'il falloit laisser toute cette affaire au Juge des cœurs, & n'affirmérent que le fait, savoir que M. Pellisson ne s'étoit point confessé.* . . . . . Quoiqu'il *en soit, on allèguera contre M. Pellisson un Historien Catholique.* (M. de Riencourt, Correcteur des Comptes) *dont l'Ouvrage fut imprimé à Paris avec Privilége du Roi l'an* 1694. *Vous trouverez ces paroles à la p. 223 du second tome.* „ On parloit diversement de la Religion de Paul Pellisson; les uns disoient qu'il n'en avoit aucune, qu'il ne faisoit que s'accommoder au tems; & que, selon lui, la Religion du Prince & celle qui servoit le plus à son ambition, étoit toujours la meilleure. D'autres l'ont cru Protestant dans l'ame, & d'autres Catholique de bonne foi. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a professé ces deux Religions en divers tems de sa vie, & qu'il a paru zélé dans l'une & dans l'autre. Mais à l'heure de sa mort il n'en professa aucune ouvertement: car il ne voulut point participer aux Sacremens de l'Eglise Romaine, ni n'osa se dire Huguenot; mais persista jusqu'à la fin dans un silence profond, dont il n'y a que Dieu qui sache les causes." Voilà qui paroît bien formel, mais le même M. Bayle nous apprend, que ce passage ne se trouve point dans la véritable édition de Paris; mais seulement dans celle de Hollande, quoi qu'il y ait au titre, à Paris chez Claude Barbin, au Palais 1694, avec Privilége du Roi. En effet quand ce que contient le passage qu'on vient de citer seroit véritable, ce que nous n'avons garde de décider, ceux qui savent le peu de liberté qu'il y a en France au sujet des impressions des livres, jugeront aisément que M. de Riencourt n'auroit eu garde de rien écrire de pareil. Un des amis de M. Pellisson écrivit à une personne d'un grand mérite, qu'il l'avoit vu plusieurs fois pendant sa maladie, qui fut longue, quoi qu'on ne l'ait pas dit, & même deux ou trois jours avant sa mort, pleurant, sanglotant, & demandant sans cesse pardon à Dieu. Il est certain, dit-on, & on l'a même d'abord publié, que le Roi lui envoya M. de Meaux, l'Abbé de Fénelon & le Pére de la Chaize, pour le disposer à communier, quoique depuis on ait dit, tantôt qu'il n'avoit pas communié, l'ayant fait depuis peu, tantôt qu'il le vouloit, mais qu'il fut prévenu par la mort. Or, dit-on, il est difficile de concevoir, que le Roi se mît en peine d'un homme comme lui pour le porter à communier, si l'on n'avoue qu'il ne le vouloit pas, & que cela donnoit du scandale. Le même homme dont on vient de parler, dit dans sa lettre formellement, qu'il refusa de faire ce que ces Messieurs vouloient lui persuader, par des raisons telles qu'un Protestant pourroit alléguer, ajoûtant qu'il reprocha à M. de Meaux, qui d'ailleurs étoit son grand ami, que c'étoit lui qui l'avoit séduit, en lui plâtrant l'Eglise Romaine, & lui persuadant, qu'on y pouvoit faire son salut. C'est une chose étrange qu'un homme ait été pendant tant d'années le plus grand ennemi de gens qu'il croyoit dans la bonne Religion, & le plus ardent Propagateur de l'erreur, qu'il ait fait tant de livres contre la vérité & pour l'erreur; pour jouer enfin la Comédie peu d'heures avant sa mort; & dans cette supposition, il faudroit une révélation bien expresse du Ciel avant que de m'assurer de son salut. Je dois avant que de finir ce long article, remarquer deux choses, la première, que depuis la mort de M. Pellisson, il a paru quelque chose de son grand Ouvrage sur l'Eucharistie. La seconde, que ce qu'il a laissé n'a pas été suffisant pour satisfaire tous ses Créanciers. Mais cela n'est arrivé, que parce qu'on a pris sur ses biens le payement de plusieurs dettes, qu'il n'avoit pas contractées lui-même. S'il ne reçut point les Sacremens, ce n'est pas qu'il ait refusé de les recevoir, comme quelques-uns l'ont faussement débité, mais parce que l'extrémité & la briéveté de sa maladie ne lui en laissérent pas le tems. Il est certain qu'il avoit communié peu de tems avant sa mort; & que depuis son changement il s'étoit toûjours acquitté des devoirs d'un bon Catholique. Non seulement il étoit Prieur de S. Orens d'Auch, comme il a été remarqué, mais de plus Sous-Diacre, Abbé de Gimont & de S. Sernin de Toulouse, & ces différens Bénéfices lui valoient 20000 livres de rente. On doit ajoûter aux Ouvrages dont on a parlé *Discours au Roi par un de ses fidéles Sujets, sur le procès de M. Fouquet*, avec divers autres Ecrits sur le même procès, à Paris, *in quarto*, 1661; *Le Prologue en vers à la louange du Roi, pour les Fâcheux, Comédie de Moliere*; un assez grand nombre de Poësies diverses dans différens Recueils, & sur tout dans celui qui a pour titre, *Recueil de petites pieces galantes en prose & en vers, de Madame la Comtesse de la Suze & de M. Pellisson; Priéres au saint Sacrement de l'Autel, avec des Méditations sur divers Pseaumes de David; Priéres sur les Epîtres & les Evangiles de l'année*; ses *Lettres Historiques*, & *Oeuvres diverses*, imprimées à Paris en 1729, en trois tomes, *in douze*. On auroit pu, dit l'Avertissement, qui est à la tête, intituler ces lettres, *Journal des voyages & des Campagnes de Louis XIV, depuis 1670, jusqu'en 1688; Histoire de la conquête de la Franche-Comté*, en 1668, imprimée dans le tome septiéme *des Mémoires de Littérature & d'Histoire* 1729; *Productions sur l'affaire du Prieuré de S. Orens d'Auch*, en trois tomes, *in douze*, 1682. La petite vérole avoit si fort défiguré M. Pellisson qu'il étoit affreux: de là vient que Madame de Sévigné écrivoit un jour, *qu'il abusoit de la permission que les hommes ont d'être laids.* Despreaux dans sa huitiéme Satyre avoit fait ce vers qui choqua si fort M. Pellisson:

L'or même à Pellisson donne un teint de beauté.

Mais ensuite ce vers fut corrigé & celui-ci fut mis à sa place,

L'or même à la laideur donne un teint de beauté.

Cependant cet adoucissement ne contenta point M. Pellisson, qui conserva toûjours du ressentiment contre le Poëte. Malgré toute sa laideur, dit M. l'Abbé d'Olivet, il n'avoit pour plaire qu'à parler. Il étoit très-étroitement lié avec Mademoiselle de Scudéri: où ils se virent, où ils s'écrivirent tous les jours, durant près de 15 ans, hors une partie du tems qu'il fut à la Bastille. „ Nous avions un grand commerce de lettres & de Littérature, „ M. Pellisson & moi, dit Ménage dans son *Menagiana, tome* „ 2. *p.* 84, pendant qu'il étoit à la Bastille, à cause des affaires „ de M. Fouquet. Il m'écrivoit des lettres fort savantes, auxquelles je répondois le mieux qu'il m'étoit possible. Mais lorsque ses affaires furent dans un état à l'en pouvoir sortir, & „ qu'il fallut solliciter, alors je m'employai pour lui avec chaleur. Ses autres amis lui ayant fait savoir tout ce que je faisois „ pour soutenir ses intérêts, il m'écrivit: Je ne vous parle plus „ de Grec. Je vois bien (μέγα θαῦμα) que vous êtes paresseux „ Critique & diligent homme d'affaires. " * *Journal des Savans de* 1693, *p.* 282. Perrault, *les Hommes Illustres. Mémoires manuscrits. Histoire de l'Edit de Nantes, tome* 4. *p.* 352 & 578. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 2. *p.* 381. & 10. *p.* 103. *Biblioth. de* Richelet, de 1728. *Oeuvres de* Despreaux, édit. de Genéve, *tome* 1. *p.* 87. *Histoire de l'Académie Françoise*, augmentée par l'Abbé d'Olivet, *tome* 2. *p.* 280, *&c.* Bayle, *Dict. Crit. édition quatriéme.*

PÉLOPIDAS, Général Thébain, fut chassé de sa patrie par une cabale des Lacédémoniens, qui craignoient sa valeur. Cela se fit précisément dans le tems où Phœbidas, Général des Lacédémoniens, avoit pris Cadmée, forteresse des Thébains, dans la XCIX Olympiade, l'an 373 de Rome, lorsque les Thébains & la ville de Sparte étoient en pleine paix & dans une alliance étroite. Pélopidas étoit encore alors fort jeune, & se vit exilé de sa patrie pendant près de quatre ans, avec plusieurs autres Thébains que l'amour de la liberté avoit fait chasser de leur patrie. Pélopidas forma avec eux un projet de délivrer Thébes de ses Tyrans. Il n'y eut que très-peu de Thébains qui y consentirent, & l'on résolut de surprendre les Tyrans & de les tuer. Pélopidas accompagné de douze des Conjurez, entra dans Thébes, se cacha dans la maison d'un certain Charon, & se joignant à ceux de leurs amis, qui se trouvérent dans Thébes, ils se virent au nombre de quarante-huit. On surprit de nuit les Tyrans, dont les uns assistoient à un grand festin, & les autres se trou-

poussoient dans leurs maisons. Il arriva que Pélopidas fut obligé de se battre seul à seul à la porte d'une chambre avec Léontidas, parce que le passage étoit si étroit que les autres ne purent pas agir avec lui. Pélopidas s'en tira heureusement & tua son adversaire. Les Tyrans étant ainsi exterminez, & les autres Conjurez étant entrez dans la ville, on en convoqua les Citoyens, & on les exhorta à prêter la main à l'entiére délivrance de leur patrie. Epaminondas, qui, pendant qu'on en étoit aux prises avec les Tyrans, s'étoit tenu en repos, montra alors beaucoup de zele. La Bourgeoisie étant ainsi d'accord, on élut trois nouveaux Chefs de la ville; Pélopidas en fut un, & l'on donna à ces nouveaux Magistrats le nom de *Bœotarques*. On ne tarda pas d'attaquer le Fort de Cadmée qui commandoit la ville de Thébes. On épouvanta si fort la garnison Lacédémonienne qui y étoit, qu'elle rendit le Fort par composition, lorsqu'une puissante armée marchoit à son secours de la part des Spartiates. Pélopidas continua ensuite à leur faire la guerre avec tant de prudence, que dans les commencemens où les Thébains n'étoient pas encore fort expérimentez dans les armes, il ne s'engagea que dans de petits combats & dans des endroits où l'on ne pouvoit pas leur causer de grandes pertes. Il se servit d'un stratagême plus délicat encore dans la maniére dont il s'y prit pour engager les Athéniens à rompre avec les Lacédémoniens. Voici comment. Sphodias, Général Lacédémonien, s'étant trouvé avec quelques troupes prés d'Athénes, Pélopidas, par des gens subornez, l'engagea à faire une tentative sur le port de Pyrée, appartenant aux Athéniens. Il n'en fallut pas alors davantage pour engager les derniers à déclarer la guerre aux Lacédémoniens. Entre les petits combats que Pélopidas donna avant celui de Leuctre, celui de Tégyris est fort fameux, parce qu'avec très peu de monde il mit en fuite un plus grand nombre de Lacédémoniens & tua tous leurs Généraux. Cet affront étoit d'autant plus sanglant pour les Lacédémoniens, que leur valeur & leur exercice continuel dans la guerre les avoit garantis d'un pareil échec, depuis un tems immémorial. La victoire de Leuctre étoit aussi due en partie à la valeur de Pélopidas, quoiqu'Epaminondas y eût beaucoup contribué. L'autorité des Thébains s'étant fort augmentée par cette victoire, les Thessaliens en implorérent le secours contre Alexandre de Phéris leur Tyran. Les deux Princes Macédoniens, Ptolomée Alorite & Alexandre, les prirent aussi pour Arbitres. Ces deux commissions furent données à Pélopidas, qui termina cette fois là fort heureusement les affaires, & emmena avec lui à Thébes trente jeunes Macédoniens des meilleures familles, qu'Alexandre, Roi de Macédoine, lui donna pour ôtages. Philippe, frére d'Alexandre, & pere d'Alexandre *le Grand*, se trouva du nombre. Quelque tems aprés, Alexandre de Phéris excita de nouveaux troubles dans la Thessalie, & Alexandre, Roi de Macedoine, fut tué par Ptolomée. Pélopidas étant allé en Macédoine, à la sollicitation des amis d'Alexandre, accompagné d'Isménias, Thébain, & sans troupes, & y ayant remédié aux affaires par sa seule autorité, Alexandre, Tyran de Phéris, l'invita à une entrevue près de Pharsale en Thessalie. Pélopidas s'y étant rendu, le Tyran des Phériens, par une perfidie des plus noires, le fit prisonnier aussi-bien qu'Isménias, son compagnon. Le Thébain témoigna dans ces circonstances un courage extraordinaire & éclata en menaces contre le Tyran. Il fut même animer contre Alexandre Thébé, son épouse, qui visita de tems en tems Pélopidas dans sa prison. On dit que les discours de Pélopidas ne contribuérent pas peu à la mort du Tyran, que Thébé lui procura après la mort de Pélopidas. Epaminondas délivra les deux prisonniers en contraignant Alexandre, par la frayeur qu'il lui causa, à leur accorder la liberté. Pélopidas fut ensuite envoyé en ambassade par les Thébains auprès d'Artaxerxès, Roi de Perse, qui reconnoissant en sa personne le Vainqueur des Lacédémoniens dont les forces lui avoient paru si formidables, le reçut avec toutes les marques de distinction, & se prêta à tout ce que les Thébains demandoient de lui. Entre ces articles exigez, celui-ci en étoit un, qu'Artaxerxès se chargeoit avec les Thébains, de maintenir la nouvelle République des Messéniens que les Thébains venoient de fonder. A son départ de la Cour de Perse, on lui offrit des présens fort considérables, mais il n'en accepta qu'autant qu'il falloit pour témoigner son amitié & sa considération pour le Monarque des Perses. L'autorité de Pélopidas s'étant ainsi accrue par tout, sa destinée le conduisit pour la troisiéme fois dans la Thessalie contre Alexandre le Phérien. Ce Tyran avoit attaqué ce païs avec plus de violence qu'il n'avoit jamais fait auparavant, & les Thébains envoyérent Pélopidas avec une puissante armée pour agir contre lui. Dans le tems que l'armée devoit se mettre en marche, il arriva une grande éclipse de Soleil, qui étonna tellement les superstitieux Thébains, que Pélopidas lui même ne jugea pas à propos de hazarder d'abord toute l'armée, mais il prit le devant avec 300 chevaux. Quoique quelques troupes Thébaines eussent dans la suite joint leur Général, il se trouva néanmoins beaucoup inférieur à l'ennemi & auroit facilement pu renvoyer le combat jusques à l'arrivée du corps de son armée. Mais sa haine contre le Tyran l'animant, il se hâta de le combattre. Lorsqu'il étoit sur le point de remporter la victoire, il apperçut Alexandre à la tête d'un bataillon: en même tems il courut à lui, & le défia à un combat singulier. Alexandre s'étant honteusement retiré derriére ses Soldats, Pélopidas fendit les rangs pour le suivre & s'enfonça ainsi dans les ennemis sans donner aux siens le tems de le suivre. Il mit les ennemis en désordre & en tua quelques-uns, mais accablé par leur nombre, il en fut massacré avant qu'on pût le secourir. Les siens défirent cependant quelques momens après l'armée du Tyran, & vengérent la mort de leur Chef, par celle de plus de 3000 ennemis. On fixe l'année de sa mort à la CIV Olympiade & à l'an de Rome 392. On vante beaucoup la libéralité de Pélopidas, qui avoit hérité des biens fort considérables de ses parens. On

ne doit pas oublier non plus, à l'honneur de ce Héros, que jusques à sa mort il vécut dans une amitié intime avec Epaminondas, son compagnon dans le Gouvernement de Thébes, mais dont l'autorité étoit supérieure à la sienne: exemple d'autant plus remarquable, que dans les autres villes de la Gréce, les grands hommes étoient jaloux les uns des autres, & nuisoient presque plus à leur patrie par ces haines personnelles, qu'ils ne faisoient de bien par leurs vertus & leurs grands exploits. * Xénophon. Diodore de Sicile. Polybe, *l.* 1. Plutarque & Cornelius Nepos, *in Pelopida*. Polyen. Frontin. *Diction. Allemand de Bâle*.

P E'L O P O N N E'S E, *Peloponnesus*, province & presqu'Isle de la Gréce, ainsi nommée de Pélops, fils de Tantale, est aujourd'hui connue sous le nom de *Morée*. Sa division ancienne se faisoit en huit parties, qui étoient l'Achaïe propre, l'Arcadie, le païs d'Argos, la Corinthie, l'Elide, la Laconie, la Messénie & la Sicyonie. On le divise présentement en quatre parties qui sont le Duché de Clarence, qui comprend l'Achaïe, la Sicyonie & Corinthie; le Belvedére, autrefois Elide & Messénie; la Sacanie, anciennement le païs d'Argos; & la Tzaconie, où étoient la Laconie & l'Arcadie. Cette derniére partie est aussi nommée *le Bras de Maina*. Ses villes principales sont Coron, Clarence, Argos, Belvedére, autrefois *Elis*; Maina, *Leuctrum*; Leontari, *Megalopolis*; Coranto ou Corto, *Corinthus*; Misitra, *Sparta*; Patras, Napoli de Romanie, &c. On donna autrefois le nom de guerre de Péloponnése à celle que les peuples de cette presqu'isle entreprirent contre les Athéniens. Elle dura depuis la seconde année de la LXXXVII Olympiade, & 431 avant J. C. jusques à la XCIV Olympiade, & à l'an 404 avant J. C. que la ville d'Athénes fut prise. Mahomet II, Empereur des Turcs, conquit le Péloponnése, dans le XV siécle, sur les Princes Démétrius & Thomas, fréres de l'Empereur Constantin Dracosès, & Souverain de ce païs. Les Turcs sont maîtres de cette province. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4. Pausanias, *in Atticis*. Thucydide. Xénophon. Diodore de Sicile. Ortelius, &c.

Voici un détail plus précis de la situation & des bornes de chaque partie du Péloponnése.

1. *L'Achaïe* propre avoit pour bornes, le Golfe de Corinthe du côté du septentrion; la Mer Ionienne à l'occident; l'Elide & l'Arcadie au midi; & la Sicyonie vers l'orient. Patras en étoit la capitale.

2. *La Sicyonie*, la plus resserrée de ces provinces, tiroit son nom de sa ville capitale, appellée *Sicyone*, & avoit pour limites à l'orient, la Corinthie; au Couchant, l'Achaïe propre; au septentrion, le Golfe de Corinthe: & l'Arcadie du côté du midi.

3. *La Corinthie*, qui s'étendoit dans la partie septentrionale du Péloponnése, confinoit au Couchant avec la Sicyonie; au midi & à l'orient avec l'Argie; & étoit separée de la grande Achaïe par le Golfe & l'Isthme de Corinthe, & par le Golfe Saronique.

4. *L'Elide* avoit pour confins, au nord l'Achaïe propre; au Levant l'Arcadie; au midi la Messénie; & au Couchant la Mer Ionienne. La capitale se nommoit *Elide*.

5. *La Messénie* étoit située dans la partie méridionale, entre la Laconie à l'orient, & l'Elide à l'occident. Elle avoit l'Arcadie au septentrion, & s'étendoit vers le midi, entre le Golfe Messéniaque & le Golfe Cyparissien. Messéne en étoit la ville principale.

6. *La Laconie* étoit bornée au midi par le Golfe Messéniaque & le Golfe Laconique; à l'orient par le Golfe Argolique; au septentrion par l'Argie; à l'occident par l'Arcadie & la Messénie. Sparte en étoit la citadelle.

7. *L'Arcadie* étoit en pleine terre, éloignée du bord de la mer, & avoit au Levant l'Argie & la Laconie; au Couchant l'Elide; au septentrion l'Achaïe propre; & au midi la Messénie. Elle avoit pour capitale Mégalopolis.

8. *L'Argie* ou *Argolide*, étoit bornée du côté de l'orient, par le Golfe Argolique; vers l'occident par l'Arcadie; au midi par la Laconie; & au septentrion par le Golfe Saronique. Argos étoit la principale ville de cette province. *Cherchez* L A C E'D E'M O N E & M O R E'E.

P E'L O P S, fils de *Tantale*, Roi de Phrygie & de Taygeté, passa en Elide, & épousa Hippodamie, fille d'Oenomaüs, Roi de ce païs. S'étant battu avec ce Prince, Pélops engagea quelques uns de ses Domestiques à disposer les roues de son chariot, de maniére qu'il versât pendant la course. Cet expédient ayant réussi, & Oenomaüs ayant été blessé à mort de cette chûte, Pélops s'empara du Royaume & s'y rendit si puissant, que tout le païs qui est au delà de l'Isthme, & qui compose une partie considérable de la Gréce, de son nom & du mot Grec *νῆσος* qui veut dire *Isle*, fut appellé *Péloponnése*, c'est à dire, *Isle de Pélops*. Les Poëtes ont feint que son pére Tantale servit son fils Pélops à la table des Dieux: & que Cérès affamée ayant dévoré une épaule de ce jeune Prince, Jupiter fit rassembler ses membres pour les ranimer; & comme on ne trouvoit point une de ses épaules, on fut obligé de lui en donner une d'ivoire. *Voyez* C H R Y S I P P E, qui étoit son fils naturel. * Ovide, *Metamorph. l.* 6. Natalis Comes ou Noël le Comte.

P E'L O R E, *Pelorus*, promontoire de Sicile, dit *Capo di Faro* ou *Phare de Messine*. Quelques-uns croyent que ce nom fut donné à ce Cap, de celui d'un Pilote, qu'Annibal y tua, croyant faussement qu'on avoit été trahi, & auquel il éleva depuis une statue. * *Consultez* Valére Maxime, *l.* 9. *c.* 8. *Ext.* 1.

* P E'L O T (N. . . .) sorti d'une famille noble & ancienne de Lyon, entra dans l'état ecclésiastique & y brilla par ses talens. Il prit des dégrez en Sorbonne, fut reçu Docteur & eut l'Abbaïe de Landais, Ordre de Citeaux. Il se livra d'abord à l'étude des Sciences, mais ensuite il s'en dégouta, & renonçant à toutes les espérances du siécle, il alla se cacher dans la Grande Chartreuse, où il fit profession & où il mena une vie fort austére. Ses amis souhaitoient que l'on le plaçât sur quelque Siége épiscopal; mais

mais il préféra l'obscurité & la pénitence à tout l'éclat des grandes places, & ce ne fut jamais que malgré lui qu'il accepta les Supérioritez des maisons de son Ordre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PELS (Jean) natif de Westphalie, fut Sécretaire de l'Université de Louvain. Il étoit infatigable à l'étude qu'il fortifioit par d'utiles expériences. Il laissa tout son bien pour fonder & pour doter un Collége dans cette même Académie. On a de lui, *Processus Judiciarius*, qui fut publié après sa mort par les soins de Christophle Wintzler. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 548.

PELTAN (Théodore-Antoine) Jésuite, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Pelte, dans le diocése de Liége, est un des premiers Religieux de sa Compagnie, qui ait professé dans l'Université d'Ingolstad, depuis qu'Albert, Duc de Baviére, l'eut établie, en 1556. Il y enseigna la Langue Gréque, puis l'Hébraïque, & la Théologie, avec un applaudissement extraordinaire. Il fut depuis envoyé dans le Collége d'Ausbourg, pour s'y délasser de ses longs travaux, & y mourut en 1584. Il a laissé divers Ouvrages, *De Peccato Originali, Tractatus sexdecim; De satisfactione Christi & nostra, & de Purgatorio, libri tres; De Christianorum sepulturis, exequiis & anniversariis; De tribus bonorum operum generibus; Theologia naturalis & mystica; De Sanctorum origine, cultu & invocatione, Reliquiis & Imaginibus; De Matrimonio; Paraphrasis ac Scholia in Proverbia Salomonis; Catena Græcorum Patrum in Proverbia, &c.* Il traduisit aussi de Grec en Latin divers Ouvrages des Péres; comme ceux d'André de Césarée, de Victor d'Antioche, de Tite de Bostres, de saint Grégoire Thaumaturge, les Actes du Concile général d'Ephése, &c. * Valentin Rotmar, *de Profess. Acad. Ingolst.* Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jes.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 825 & 826. Le Mire, *de Script. sæcul. XVI.*

* PELTZHOFFER (Jean-Albrecht de) Baron de naissance, naquit en 1643. Il entra de bonne heure dans la Société des Jésuites, & il en sortit pour se marier. Il eut deux femmes & mourut le 13 octobre 1710. On a de lui, *Lacon Politicus; Arcanorum Status, libri octo; Tract. var. erudit.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PELU (Jules) Evêque de Naumbourg, dans la Misnie, mourut en 1554, & laissa divers Traitez, *Institutio Hominis Christiani; De Republica Germaniæ seu Imperio constituendo, &c.* * Possevin, *in Appar. Sacro.* Le Mire, &c.

PÉLUSE, *Pelusium*, ville d'Egypte vers l'embouchure orientale du Nil, étoit autrefois Archevêché, sous le Patriarchat d'Alexandrie. On la nomme présentement *Belbais*, comme nous l'apprenons de Guillaume de Tyr, & de le Noir. Damiette est bâtie près des ruines de cette ancienne ville, & s'est augmentée de ses débris: ce qui fait que quelques-uns l'ont prise pour Péluse. * Strabon. Pline. Ptolomée, &c. Sennachérib mit le siége devant Péluse l'an 710 avant J. C. mais Tirhaca Roi d'Ethiopie, vint au secours de Sévechus, Roi d'Egypte, son parent. Sennachérib n'osa l'attendre, leva le siége, & reprit le chemin de la Judée. Cambyse se rendit maître de Péluse par stratagême l'an 526 avant J. C. Il mit dans le premier rang de son armée, dans un assaut qu'il donna à la ville, un grand nombre de chats, de chiens, de brebis & de ces autres animaux que les Egyptiens adoroient. Ainsi les Soldats n'osant lancer aucun trait, ni tirer aucune fléche de ce côté-là, de peur de blesser quelque animal sacré, Cambyse se rendit maître de la place sans opposition. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, tome 1. p. 41 & 303.

PELYSS ou PISSEN, selon quelques Cartes: c'est une petite ville de la Basse Hongrie, située à sept lieues de Bude, vers le Couchant. Elle donne son nom au Comté de Pelyss, qui est entre celui d'Albe-Royale, & le Danube, & renferme la ville de Bude. * Maty, *Dict. Géogr.*

PEM. PEN.

* PEMBLE (Guillaume) Philosophe & Théologien Anglois, fils d'un Ministre, naquit à Egerton dans la province de Kent, vers l'an 1592. Il commença le cours de ses études à Oxford, où il fut reçu au Collége de la Magdeleine, dans lequel il fut ensuite aussi Lecteur & Tuteur. Il reçut depuis le degré de Maître ès Arts, & après qu'il se fut voué à la Théologie, il en fut nommé Lecteur au même Collége, & demeura dans ce poste jusques à sa mort, arrivée en 1623, lorsqu'il n'avoit encore que 32 ans. Malgré sa jeunesse, il s'étoit déja aquis la réputation de Prédicateur excellent, de Philosophe, d'Orateur, de Mathématicien & de grand Connoisseur dans les Langues Orientales. Adrien Heerebord loue fort la pénetration de Pemble & s'est utilement servi de ses Ouvrages. Quant à la Théologie, il suivit pas à pas les sentimens de Calvin, particuliérement dans les articles de la Grace, de la Foi & de la Justification. On a imprimé ensemble ses Ouvrages Philosophiques, *De Formarum origine; De Sensibus externis; Enchiridium Oratorium, &c.* On a outre cela de lui en Anglois, *Vindic. Gratiæ; Vindic. Fidei; Of the Providence of God; Explication of Ecclesiastes; Period of the Persian Monarchy; Exposition of the 9. chapter of Zacharias; Worthy Receiving of Eucharist. Introduct. to Geography; Moral Philosophy*; plusieurs Sermons. * Heerebordi *Meletemata Philosophica.* Wood, *Antiq. & Athenæ Oxonienses. Diction. Allemand de Bâle.*

* PEMBO, province du Congo dans la Basse Ethiopie, la plus considérable de tout ce Royaume, dont elle renferme la ville capitale, nommée *Sunza* ou *San-Salvador*. Cette province est riche en pâturages, en bétail de toute sorte, & en arbres toujours verds. Elle produit aussi des grains de toute espéce, & particuliérement celui que les Habitans appellent *Luco*, & qu'ils n'estiment pas moins que le froment. Le païs produit différentes espéces d'arbres, des citronniers, des limoniers, des orangers, des bananas, & une sorte d'arbre duquel on tire de l'huile, du vin, du vinaigre, du fruit & du pain. * Linschoten, *Descr. de la Guinée.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PEMBRIDGE, ville ou bourg d'Angleterre, dans la contrée occidentale du Comté de Hereford, qu'on nomme *Stretford*. Il est situé sur la riviere de Wye. C'est une place ancienne, renommée pour ses marchez aux chevaux. Elle est à cent milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PEMBROCK (Le Comté de) en Anglois PEMBROCK-SHIRE, province d'Angleterre. Cette province est à l'occident de celle de Carmarden, & dans le diocése de S. David. Elle a 93 milles de tour, la mer l'environne presque de tous côtez. Elle est fertile par tout; mais à l'est le païs est le plus agréable. Une partie fut peuplée par les Flamands, sous le régne de Henri I. Cette province contient 45 paroisses & neuf villes ou bourgs à marché. Elle est fameuse entre autres choses pour son grand havre, appellé *Milford Haven*. A l'égard de ses productions, elle est encore remarquable par son chauffage appellé *Culm*, qui n'est autre chose que la poussiére du charbon de terre. Elle a ceci de particulier, qu'elle ne sauroit bien brûler, qu'elle ne soit mêlée avec du limon, ou de la boue. Mais un tiers de celle-ci mêlé avec deux de Culm, & pêtri ensemble en forme de grosses bales, fait un feu excellent, agréable & de durée, qui est presque sans fumée, quoi qu'humide. C'est le chauffage qui est principalement en usage chez les Gentilshommes, sur tout vers Milford Haven. C'est le meilleur de tous les chauffages, soit pour brûler de la chaux, ou pour sécher l'orge pour faire la biére. Comme on parle Anglois, aussi-bien que Gallois dans la province de Monmouth, qui est à présent une province d'Angleterre, on en fait de même dans celle de Pembroke. Mais dans cette petite partie qu'on appelle la *Petite Angleterre* au delà du païs de Galles, l'Anglois y est la Langue usitée. Pembroke, la capitale, à 195 milles de Londres, est située sur une longue & étroite pointe du Havre de Milford, la mer à chaque marée mouillant les murailles de la ville. Elle a deux paroisses & est fortifiée d'un château dans lequel Henri VII naquit. Cette ville étoit autrefois une Comté Palatine, & porta toujours ce nom jusqu'au régne de Henri VIII, mais depuis ce tems-là les Comtes de Pembrok n'ont été que titulaires. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II*, tome 1. p. 143 & 144.

PEMBROCK, ville. *Voyez* l'article précédent.

PE'NA (François) Espagnol, natif de Villaroia de Pinare, dans le diocése de Sarragosse, fut nommé par Philippe II, Roi d'Espagne, pour être Auditeur de Rote, & s'aquit quelque estime à Rome, où il refusa deux Bénéfices que le Roi d'Espagne lui offrit, dans l'espérance d'obtenir des dignitez plus relevées; mais il mourut dans cette attente, en 1612. Il fit des Commentaires sur le livre de Nicolas Eimeric, intitulé, *Directorium Inquisitorum*, & sur ceux de trois ou quatre autres Auteurs, qui parlent de l'Inquisition. On a de sa composition, *Instructio seu Praxis Inquisitorum; De forma procedendi contra Inquisitos; De temporali regno Christi, &c.* Au reste, cet Auteur avoit un furieux entêtement pour l'Inquisition, comme on en peut juger par deux de ses piéces; la premiére contre l'absolution donnée en France au Roi Henri *le Grand*; & la seconde contre l'Arrêt célébre du Parlement de Paris donné contre Jean Châtel, qui avoit attenté à la vie du Roi Henri IV. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illustr. ch.* 80. Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

PE'NA ou PENNA (Jean de) natif de Moustiers, ville de Provence dans le diocése de Riez, & Professeur Royal des Mathématiques à Paris, composa dans le XVI siécle, plusieurs Traitez sur cette Science. Vossius, Quenstedt, & les Auteurs de l'Histoire de Provence parlent de lui avec éloge. Jean Péna étoit d'une Maison illustre de la ville d'Aix. Il se rendit fameux par la connoissance qu'il avoit des Mathématiques, étoit savant en Grec, en Latin & en Philosophie, & avoit un esprit capable de réussir dans toutes les Sciences. Il avoit été Ecolier de Ramus dans les Belles Lettres, mais Péna fut ensuite son Précepteur dans les Mathématiques. Il publia beaucoup de choses d'Euclide qu'on n'avoit point encore vues, les mit en Latin, & les expliqua, & principalement la Catoptrique, dans la préface de laquelle il démontre beaucoup de choses de l'usage du miroir cylindrique. Il y eut aussi de lui *Euclidis Rudimenta Musices, Sectio Regulæ Harmonicæ Græce & Latine*; & une Version Latine de la Sphére de Théodose. La Chaire des Mathématiques dans le Collége royal de Paris étant vacante, Ramus le produisit à l'examen qui étoit fort rigoureux: s'en étant tiré glorieusement il obtint la Chaire. Il n'étoit âgé que de 27 ans. Il mourut à l'âge de 30 ans d'une fiévre violente & fut enterré dans le cloître des Carmes. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 1. p. 304 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

Sa famille a produit de savans hommes, comme ANTOINE Péna, Conseiller au Parlement de Provence en 1564. HUGUES de Péna, Poëte Tragique dans le XIII siécle, fut très-estimé à la Cour de Charles de France, I. du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. & fut Sécretaire de ce Prince. Il fut couronné Poëte par la Reine Béatrix, & mourut l'an 1280. Il avoit épousé *Mabile* de Simiane, & laissa diverses Poësies. * Nostradamus, *Histoire de Provence, & des Poëtes Provençaux.* La Croix-du-Maine, &c.

PE'NA-FIEL. *Cherchez* PENNA-FIEL.

PE'NAFLOR. *Voyez* PENNAFLOR.

PE'NA-GARCIA. *Voyez* PEGNA GARSIA.

PE'NA-MACOR. *Voyez* PEGNA MACOR.

PE'NARANDA. *Voyez* PEGNARANDA.

PE'NATES. *Voyez* LARES.

PENBROCK. *Voyez* PEMBROCK.

PENCO ou LA CONCEPTION, ville sur la côte du Chili sur le bord de la mer, à 36 dégrez, 42 minutes, & 53 secondes de latitude australe, & à 306 dégrez, 32 minutes, & 30 se-

con-

condes de longitude. Elle fut fondée en 1550 par Pierre Baldivia, Conquérant du Chili, après avoir subjugué les Indiens des environs. Ce Général ayant été tué, Lautaro, Chef des Indiens, se rendit le maître de cet endroit, & Caupolican le détruisit entiérement. Un secours venu de Sant-Jago y rétablit les Espagnols, mais Lautaro les en chassa une seconde fois. Enfin, le Viceroi du Pérou ayant nommé son fils Garcia-Hurtado de Mendoça pour Gouverneur du Chili à la place de Baldivia, il s'empara de l'Isle de Quiriquine, d'où il envoya du monde pour bâtir une Forteresse sur le haut des montagnes de la Conception. La ville de Penco est ouverte de tous côtez. Les incursions des Indiens ont fait transporter à Sant-Jago la Chancellerie royale, qui avoit été établie à Penco en 1567. Depuis que Philippe V, est sur le thrône d'Espagne, on n'y tient plus qu'un Oidor, c'est à dire, un Chef de l'Audience, qui fait la fonction de Gouverneur. Ces mêmes incursions ont engagé l'Evêque, qui étoit à Ymperial, à s'établir à Penco. Son diocèse s'étend depuis la riviére de Maule jusques au Chiloé, qui est la province la plus méridionale habitée par des Espagnols & des Indiens Chrétiens. Il est suffragant de l'Archevêque de Lima. Ses Prêtres sont fort ignorans; les Moines, exceptez les Jesuites, le sont encore davantage & fort corrompus. * Frezier, *Voyages, &c. p.* 48. *&c. Voyez* CONCEPTION.

* PENCKRIDGE, petit bourg d'Angleterre dans le Comté de Stafford, au sud de Stafford, dont il est éloigné de près de deux lieues. Il ne lui est rien demeuré de reste de son antiquité que son nom qui est corrompu de *Pennocrucium.* * Beeverell, *Delices d'Angleterre, p.* 349.

PENDA, troisiéme Roi de Mercie en Angleterre, succéda en 626, à Kearl ou Cearlus qui avoit tenu long-tems le Royaume par soi-même, étant fils de Wibba ou Wibba. Son régne fut fatal à quatre Rois, qu'il tua en bataille, savoir Edwin & Oswald, deux Rois de Northumberland; Sigebert & Anna, deux Rois des East-Angles ou Anglois Orientaux. Enfin, après un régne de 30 ans, il fut tué lui même dans une bataille contre Oswy, Roi des Northumbres ou de Northumberland. * *Dict. Anglois.*

PENDA ou plutôt PEDA, quatriéme Roi de Mercie, & le premier Roi Chrétien des Merciens, succéda à son pere Penda en 656. Son mariage avec Alflede, fille d'Oswy, Roi des Northumbres, procura sa conversion. Car Oswy, qui étoit Chrétien, refusa de lui donner sa fille à moins qu'il ne se fit Chrétien avec tous ses Sujets: condition qu'il accepta. Alfrid, fils d'Oswy, dont la femme étoit Kyniburg, sœur de Penda, le porta aussi beaucoup à se convertir: en sorte qu'écoutant avec plaisir ce qu'on prêchoit parmi les Chrétiens touchant la résurrection & la vie éternelle, il fut bientôt persuadé de la vérité de la Religion Chrétienne, & batisé avec tous ceux qui le suivoient, soit qu'il dût obtenir la Princesse qu'il demandoit en mariage, ou qu'il ne la dût pas obtenir. Tout cela arriva pendant que son pere Penda vivoit encore, lequel pour ses vertus royales avoit été fait Prince de la Mercie méridionale; & il est à remarquer que quoiqu'il fût Payen, il n'empêchoit aucun de son Royaume d'écouter ou d'embrasser l'Evangile: il blâmoit au contraire & condamnoit ceux dont la conduite ne répondoit pas à leur Foi, ne pouvant souffrir que l'on n'obéît pas au Dieu auquel l'on croyoit. Son fils Penda ne regna que deux ans, ayant été tué le jour de Pâques par la trahison de sa femme, qu'il avoit cru bonne Chrétienne quand il l'épousa, en sorte que l'on peut dire que sa femme née Chrétienne avoit agi en Payenne, & que lui nouveau Chrétien avoit suivi exactement les devoirs de la Religion qu'il avoit embrassée. * *Dict. Anglois.*

PENDA, petite ville de l'Océan Ethiopien sur la côte de Zanguebar, environ à douze lieues de Monbaze vers le sud. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENDARACHI. C'étoit anciennement une ville épiscopale dans l'Asie Mineure: ce n'est maintenant qu'un bourg de la Natolie, situé sur la Mer Noire, environ à 20 lieues de Samastro vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENDENNIS-CASTLE, c'est à dire, le *Château de Pendennis*, est sur une hauteur de même nom dans le Comté de Cornouaille en Angleterre, à l'entrée du port de Falmouth. C'est le plus grand château qu'il y ait présentement en Angleterre. * *Dict. Anglois.*

PENE, riviére de la Basse Saxe, prend sa source dans le Meckelbourg, traverse deux petits Lacs, & entrant dans la Poméranie Suédoise, y baigne Demmin, Gutzkow, Anclam, & se joint à la branche occidentale de l'Oder, qui prend le nom de Pene, & va baigner Lassan & Wolgast, & se décharger dans la Mer Baltique. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENE DE BILLI, bourg avec Evêché dans le Duché d'Urbin, près de la riviére de Rimino, à une lieue & demie de S. Léo. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENÉE, *Peneus*, fleuve de Thessalie, dit présentement *Salampria*, & *Anoba* selon Lucas, étant grossi de l'Ion, du Pamisus, & de l'Apidanus, coule entre les Monts Ossa & Olympe, & se décharge dans le Golfe de Thessalonique. Ce fleuve arrose la Vallée de Tempé en Thessalie, & est fort célébre dans les Ecrits des Poëtes, qui ont feint que Daphné sa fille y avoit été métamorphosée en laurier. * Pline, Strabon, &c. en parlent, & Ovide, *Metam. l.* 1.

PENELOPE, *Penelope*, fille d'Icare, épousa Ulysse, dont elle eut Télémaque. Son mari obligé d'aller à la guerre de Troye, demeura 20 ans en ce voyage. Divers Seigneurs charmez de la beauté de Pénélope, lui faisoient accroire qu'Ulysse étoit péri, & la pressoient de se déclarer en sa faveur. Elle le promit, pourvu qu'on lui donnât le tems d'achever une piéce de toile qu'elle avoit commencée: on le lui permit, & elle avoit coutume de défaire durant la nuit le travail qu'elle faisoit pendant le jour. Ainsi par cet ingenieux artifice, elle éluda l'importunité de ses Amans jusqu'au retour de son mari. D'anciens Auteurs ont parlé très-avantageusement de la conduite de Pénélope, & ont écrit qu'Homére ne l'avoit tant louée que parce qu'il en avoit été amoureux. *Voyez* là-dessus le Dictionnaire de Bayle. Les Anciens ont prétendu qu'elle avoit été nommée Pénélope, à cause qu'ayant été exposée dans sa jeunesse, elle avoit, disent-ils, été nourrie par des oiseaux qui portoient ce nom. * Homére, *in Odyss.* Ovide, *Epist.* 1. Boccace, *de Clar. Mulier.*

PENG-AB ou LAHOR, ville des Indes dans les Etats du Grand Mogol, capitale du Royaume de Peng-ab: son nom veut dire *Cinq-Eaux*, parce que ce païs est arrosé de cinq fleuves. Lahor, qui est la ville capitale, située sur la riviére de Raucé, est grande, bien bâtie, & a un Palais magnifique; aussi est-elle assez souvent le séjour du Grand Mogol. * Sanson. Baudrand.

PENICHE, ville forte de l'Estramadure Portugaise, située au bord de la mer, à douze ou quatorze lieues de Lisbonne, dans une presqu'isle environnée de rochers de tous côtez, & qui fait un Cap, auquel elle donne le nom. Cette presqu'isle est séparée du continent par un canal de cinq cens pas de largeur, qui est guéable lorsque la marée est basse, mais qui se remplit entiérement dans le tems de la pleine mer; de sorte que Péniche devient une isle, où on ne peut aborder qu'en bateau. La mer forme là un bon port, où les Anglois débarquérent en 1589, quand ils entrérent en Portugal en faveur d'Antoine. Depuis on a fermé cette ville de bonnes murailles, avec quatre tenailles, & fortifié le port de six pans de murailles, ausquels on a attaché trois bastions & deux demi-bastions. Il y a aussi une citadelle & un Fort quarré, que Philippe II y a fait bâtir, après la conquête de Portugal. Cette place a un Gouverneur avec trois cens hommes de Garnison. A deux lieues de la côte, on voit dans la mer les quatre petites isles appellées *Berlingues.* * Colménar, *Délices de Portugal, p.* 745.

PENICK, bourg de la Misnie en Haute Saxe sur la Mulde, environ à dix lieues de Leipsic du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENINNA ou PENNINA. *Voyez* PHENENNA.

PENINSULE ou PRESQU'ISLE, est une partie de terre environnée par la mer de tous côtez, mais attachée au continent par une espéce de langue ou de bras. C'est ce que les Grecs appelloient autrefois *Chersonèse.* Les Péninsules les plus célébres chez les Anciens, étoient la Chersonése dorée dans les Indes, le Péloponnése en Gréce, la Chersonése Taurique, où est à présent la petite Tartarie, la Chersonése de Thrace. *Voyez* CHERSONESE.

PENISCOLA, *Peninsula*, montagne du Royaume de Valence en Espagne sur les côtes de la Mer Méditerranée, est presque entiérement entourée d'eau, ce qui lui a fait donner ce nom qui signifie la même chose que presqu'isle. Il y a sur son sommet un terrain spacieux où l'on a bâti une citadelle très-forte, & où s'est formée depuis une petite ville. Des deux côtez de cette montagne, qui sont baignez de la mer, les vaisseaux sont à couvert des tempêtes & des ennemis, ausquels la citadelle ne permet pas d'approcher. Au pié du rocher sont de grandes cavernes, où l'eau de la mer s'insinue par dessous terre, & y porte quantité de poissons. On y voit encore sortir une fontaine d'eau douce très-utile aux Habitans. Ce fut là où Pierre de Luna, Antipape, qui prit le nom de *Benoît* XIII, se retira, comme en un lieu de sureté, pour faire ses fonctions pontificales. Il y fit bâtir un superbe Palais, & une grande église, que l'on y voit encore aujourd'hui, & mourut dans le Schisme, l'an 1424. * Nieremberg, *Hist. Nat. l.* 1.

PENITENCE *chez les Juifs*, nommée *Teschuvtha*, nom qui signifie *changement* ou *conversion.* La véritable pénitence doit être, selon eux, conçue par l'amour de Dieu, & suivie des bonnes œuvres. Ils faisoient une confession le jour des expiations, ou quelque tems auparavant. Ils imposoient des pénitences réglées pour les péchez, & ils ont chez eux des Pénitentiels, qui marquent les peines qu'il faut imposer aux pécheurs, lors qu'ils viennent confesser leurs péchez. Cette confession est d'obligation parmi eux; on la trouve dans les cérémonies du sacrifice pour le péché. Celui qui l'offroit, confessoit son péché, & en chargeoit la victime. Ils reconnoissoient un lieu destiné à la purification des ames après la mort. On offroit des sacrifices pour elles; maintenant ils se contentent des simples priéres. Ainsi parmi les péchez, ils en distinguent de deux sortes, les uns qui se pardonnent dans l'autre vie, les autres qui sont irrémissibles. Joséphe nous apprend que les Pharisiens avoient une opinion particuliére là-dessus. Ils enseignoient que les ames des gens de bien, au sortir d'un corps, entroient dans un autre; mais que celles des méchans alloient dans l'enfer. Hérode le Tétrarque, prévenu de ce sentiment, croyoit que l'ame de saint Jean, qu'il avoit fait mourir, étoit passée dans la personne de Jesus-Christ. * Le Pére Morin, *de Pœnitentia.* Le Pére Lamy de l'Oratoire, *Introduction à l'Ecriture Sainte.*

PENITENCE *chez les Chrétiens*, est une peine imposée, après la confession des péchez. Elle étoit secrette ou publique, selon que l'Evêque ou les Prêtres par lui commis, le jugeoient à propos pour l'édification des Chrétiens. Plusieurs faisoient pénitence publique, sans que l'on sût pour quels péchez ils la faisoient; d'autres faisoient pénitence en secret, même pour de grands crimes, lorsque la pénitence publique auroit causé trop de scandale. Le tems des pénitences étoit plus ou moins long, selon les differens usages des églises; & nous voyons encore une grande diversité entre les Canons pénitentiaux qui nous restent; mais les plus anciens sont d'ordinaire les plus sévéres. Saint Basile marque deux ans pour le larcin, sept pour la fornication, onze pour le parjure, quinze pour l'adultére, vint pour l'homicide, & toute la vie pour l'apostasie. Ceux à qui il étoit prescrit de faire pénitence publique, s'adressoient à l'Archiprêtre, ou au-

autre Prêtre Pénitencier, qui prenoit leur nom par écrit, puis le premier jour du Carême étant venu, ils se présentoient à la porte de l'église en habits pauvres, sales, & déchirez: car tels étoient chez les Anciens les habits de deuil. Etant entrez dans l'église, ils recevoient de la main du Prélat des cendres sur la tête, & des cilices pour s'en couvrir; puis ils étoient mis hors de l'église, dont les portes étoient aussi-tôt fermées devant eux. Les Pénitens demeuroient d'ordinaire enfermez, & passoient ce tems à pleurer & à gémir, hors les jours de Fêtes, ausquels ils venoient se présenter à la porte de l'église sans y entrer. Quelque tems après on les y faisoit entrer pour entendre les lectures & Sermons, à la charge d'en sortir avant les priéres. Au bout d'un certain tems, ils étoient admis à prier avec les Fidéles, mais prosternez contre terre: enfin on leur permettoit de prier debout jusqu'à l'offertoire, & alors ils sortoient. Ainsi il y avoit quatre ordres de Pénitens, les Pleurans, les Auditeurs, les Prosternez & les Consistans, ou ceux qui prioient debout. On les distinguoit encore d'une autre maniére du reste des Fidéles, en les plaçant du côté gauche dans l'Eglise.

Tout le tems de la pénitence étoit divisé en quatre parties, par rapport aux quatre états dont nous venons de parler. Par exemple, celui qui avoit tué volontairement, étoit quatre ans entre les Pleurans, c'est à dire, qu'il se trouvoit à la porte de l'église aux heures de la priére, & demeuroit dehors, revêtu d'un cilice, ayant de la cendre sur la tête, & le poil non rasé. En cet état, il se recommandoit aux priéres des Fidéles qui entroient dans l'église. Les cinq années suivantes, il étoit au rang des Auditeurs, & entroit dans l'église pour y entendre les instructions. Après cela, il étoit du nombre des Prosternez pendant sept ans; & enfin il passoit au rang des Consistans, priant debout, jusqu'à ce que, les vint ans étant accomplis, il étoit admis à la participation de l'Eucharistie: ce tems étoit souvent abbregé par les Prélats, s'ils s'appercevoient que les Pénitens méritassent quelque indulgence. Que si le Pénitent mouroit pendant le cours de sa pénitence, & avant que de l'avoir accomplie, on avoit bonne opinion de son salut, & on offroit pour lui le saint sacrifice. Lorsque les Pénitens étoient admis à la réconciliation, ils se présentoient à la porte de l'église, où le Prélat les faisoit entrer, & leur donnoit l'absolution solemnelle. Alors ils se faisoient faire le poil, & quittoient leurs habits de Pénitens, pour vivre comme les autres Fidéles. Il est bon de remarquer ici la réflexion que fait saint Augustin, sur ce sujet: *Si l'homme*, dit ce grand Docteur, *revenoit promptement au bonheur de son premier état, il regarderoit comme un jeu la chute du péché. Serm. 34. de Divin.* * M. l'Abbé Fleury, *Mœurs des Chrétiens.*

La pénitence a toûjours été dans l'Eglise; mais la façon de la faire, soit publique, soit particuliére, a changé selon l'état où l'Eglise s'est trouvée, & selon le besoin des Fidéles. Dans le premier siécle, l'imposition des peines dépendoit absolument des Evêques. Saint Cyprien témoigne que ses prédécesseurs ne recevoient point à la pénitence ceux qui étoient coupables d'adultére, d'homicide ou d'idolâtrie. Le Concile d'Elvire y ajoûta le faux témoignage: mais du tems du même saint Cyprien, la coutume de relâcher les pénitences imposées pour quelque crime que ce fût, à la recommandation des Martyrs qui alloient au supplice, s'introduisit en Afrique. Depuis l'hérésie des Novatiens & des Montanistes, l'Eglise commença d'être plus sévére sur ce qui regardoit l'imposition de la pénitence canonique. Enfin on fit quatre degrez de la pénitence publique, comme nous venons de l'expliquer: le premier étoit des Pleurans; le second, des Ecoutans; le troisiéme, des Prosternez; le quatriéme, des Consistans. Les noms des Pleurans & des Ecoutans ne se trouvent point dans les Auteurs Latins des premiers siécles de l'Eglise: on n'y parle que de la prostration, & de la consistance; & par la prostration, les Latins & les Grecs dans le quatriéme siécle, entendent la pénitence publique, & y rapportent toutes les satisfactions rigoureuses qu'elle contenoit, & qui étoient énoncées dans les livres pénitentiaux. Vers la fin du cinquiéme siécle, il s'introduisit une pénitence mitoyenne, entre la publique & la secrette, laquelle se faisoit en présence de quelques personnes pieuses pour certains crimes commis dans les monastéres ou dans d'autres lieux. Enfin vers le septiéme siécle, la pénitence publique pour les péchez occultes cessa tout à fait. Théodore, Archevêque de Cantorbéry en Angleterre, est marqué comme le premier Auteur de la pénitence secrette, pour les péchez secrets, dans l'Occident. Vers la fin du huitiéme siécle on introduisit le rachat ou plutôt la commutation des pénitences imposées, que l'on changeoit en quelques bonnes œuvres, comme en aumônes, en priéres, en pélerinages; & dans le douziéme siécle, la coutume s'introduisit de racheter le tems de la pénitence canonique, avec une aumône d'argent, qui étoit appliquée au bâtiment d'une église, & quelquefois à des ouvrages pour la commodité publique. Cette pratique fut nommée une rélaxation ou un relâchement, & fut depuis appellée *indulgence*. Dans le XIII siécle les hommes étant tout à fait éloignez de faire la pénitence canonique, les Prêtres se virent réduits à les y exhorter, sans les y contraindre, à l'égard des péchez secrets & ordinaires: car pour les péchez publics & énormes, on imposoit encore des pénitences fort rigoureuses. Dans le XIV & XV siécle, on commença à ordonner des pénitences très-légéres, pour des péchez très-énormes; ce qui a donné lieu à la réformation faite sur ce sujet par le Concile de Trente. * Godeau, *Hist. de l'Eglise*, *l.* 4.

PENITENCE. La pénitence en général est une vertu par laquelle le pécheur se repent des fautes qu'il a faites, & prend une ferme résolution de ne les plus commettre: c'est pourquoi elle est appellée en Grec *μετανοια*, mot qui signifie un *changement de sentiment accompagné de douleur & de repentir*. Ce sentiment est intérieur; mais il se fait connoître par des signes extérieurs ausquels on a donné aussi le nom de *Pénitence*. Tout pécheur peut avec le secours de la grace, se repentir de son péché, concevoir une douleur de l'avoir commis, prendre la résolution de ne le plus commettre, & changer de vie. Voilà la pénitence *intérieure* qui a toûjours été la même; mais quant à la pénitence *extérieure*, elle a varié suivant les tems. Jesus Christ a laissé à ses Apôtres le pouvoir de lier & de délier, de retenir & de remettre les péchez. C'est ce que les Péres ont expliqué de la pénitence qui se pratiquoit chez les Chrétiens. Dès le commencement de l'Eglise, les Juifs & les Payens qui embrassoient la Religion de Jesus Christ, témoignoient avant que d'être batisez, qu'ils se repentoient d'avoir été dans l'erreur, qu'ils y renonçoient, qu'ils étoient fâchez d'avoir mal vécu, & qu'ils promettoient de vivre à l'avenir selon les loix de Jesus Christ: ils en donnoient même des marques par leur conduite & par leurs actions: c'est ce qu'on appelle la pénitence avant le batême, ou la pénitence des Catéchuménes; mais cette pénitence n'étoit pas sujette à des loix pénibles. On étoit persuadé que le batême effaçoit tous les péchez, quand on le recevoit avec la foi, sans qu'il fût besoin de subir le joug de la pénitence extérieure. Quand après le batême, les Chrétiens batisez apostasioient ou tomboient dans des crimes, ils étoient séparez de la communion de l'Eglise, & pour y rentrer, il falloit qu'ils se soumissent aux loix d'une rigoureuse pénitence, afin d'obtenir la rémission de leurs péchez devant Dieu & devant les hommes: c'est pourquoi la pénitence est appellée par les Anciens *batême laborieux*, *batême de larmes*. Nous avons un exemple de cette pénitence en la personne du Corinthien incestueux, que saint Paul livra à Satan, & fit séparer de la communion des Fidéles, afin de le faire rentrer en lui même, & qu'il ordonna qu'on réconcilieroit ensuite, après qu'il eut donné des marques de sa douleur, I. *Corinth. ch.* 5. & II. *Corinth. ch.* 2. Dans les deux premiers siécles de l'Eglise, le tems de cette pénitence, ni la maniére n'étoient pas réglez; mais dans le troisiéme on fixa la maniére de vivre des pénitens & le tems de leur pénitence. Ils étoient séparez de la communion des Fidéles, privez de la participation, & même de la vue des saints Mystéres, & obligez de pratiquer diverses austéritez, jusqu'à ce qu'ils fussent réconciliez par l'Evêque & par les Prêtres, qui les mettoient en pénitence, & leur donnoient ensuite l'absolution. La rigueur de cette pénitence a été si grande dans quelques églises, que pour les crimes d'idolâtrie, d'homicide & d'adultére, on laissoit les pécheurs en pénitence pendant le reste de leur vie, & on ne leur accordoit pas même l'absolution à la mort. On s'est bientôt relâché à l'égard des adultéres & des homicides, que l'on réconcilioit à l'article de la mort, ou après une longue pénitence; mais à l'égard de ceux qui étoient tombez dans le crime d'idolâtrie, on a été plus longtems sans leur accorder l'absolution, même à la mort. Cela fut résolu néanmoins du tems de saint Cyprien dans l'Eglise de Rome & de Carthage, & on l'accorda même avant l'article de la mort. On ne l'a néanmoins donnée qu'à ceux qui l'avoient demandée étant en santé; & quand on l'accordoit pendant la maladie, si le pénitent revenoit en santé, il étoit obligé d'achever sa pénitence. Mais jusqu'au sixiéme siécle, quand les pécheurs, après avoir fait pénitence, retomboient dans des crimes, ils n'étoient plus reçus au bénéfice de l'absolution, ils demeuroient en pénitence séparez de la communion de l'Eglise, qui laissoit leur salut entre les mains de Dieu: ce qui a été fait, dit saint Augustin, non que l'on desespérât de leur salut, mais pour maintenir la rigueur de la discipline, *non desperationis veniæ factum est, sed rigore disciplinæ*. L'Eglise ne doutoit pas qu'elle n'eût le pouvoir de remettre les péchez la seconde fois, comme la premiére; mais elle ne jugeoit pas à propos de le faire. Les Montanistes & les Novatiens non seulement refusoient entiérement l'absolution à ceux qui étoient tombez dans des crimes, mais aussi contestoient à l'Eglise le pouvoir de leur remettre les péchez, en quoi ils étoient dans l'erreur. Les anciennes pénitences étoient publiques, & ne s'imposoient qu'à ceux qui avoient commis de grands crimes, dont ils étoient convaincus, ou qu'ils avoient confessez. Les quatre degrez de cette pénitence, dont il a été parlé dans les paragraphes précédens, ne furent réglez que vers le commencement du quatriéme siécle, & n'ont été exactement observez que dans l'Eglise Gréque. Les Clercs dans les trois premiers siécles, étoient soumis à la pénitence comme les autres. Dans les siécles suivans, ils étoient seulement déposez de leur ordre, & mis au rang des Laïques, quand ils tomboient dans des crimes pour lesquels les Laïques étoient mis en pénitence. La rigueur des Canons sur la pénitence subsista jusqu'au septiéme siécle, dans lequel elle commença à se relâcher. La pénitence publique ne fut pas néanmoins abolie pour les péchez publics; mais on diminua beaucoup de sa rigueur, & les pénitences secrettes devinrent en usage. Le relâchement s'augmenta dans les siécles suivans, & la pénitence publique fut presque entiérement abolie dans le XIV. Il en est resté néanmoins quelques exemples, & le Concile de Trente a ordonné qu'elle fût rétablie à l'égard des pécheurs publics.

Les Théologiens de l'Eglise Romaine considérant la pénitence comme Sacrement, disent qu'elle a trois parties, la contrition, la confession & la satisfaction. Ils distinguent deux sortes de contrition, une parfaite, & une autre imparfaite. Ils appellent celle-ci *attrition*, qui doit, pour être suffisante, renfermer suivant le Concile de Trente, une vraye douleur d'avoir commis le péché, un ferme propos de n'y plus retomber, & un amour de Dieu au moins commencé. La confession est une déclaration que l'on fait au Prêtre de ses péchez. Jamais il n'y a eu d'obligation de faire cette confession publiquement. Elle se faisoit autrefois à l'Evêque ou à un Prêtre préposé pour cela. Elle se fait à présent secrettement à l'Evêque, ou au Prêtre approuvé par l'Evêque, qui sont obligez de garder un secret inviolable. On est obligé de se confesser des péchez mortels, & l'on peut s'accuser des véniels. La satisfaction qui étoit autrefois imposée par les

Canons, est présentement imposée par le Prêtre, qui la doit proportionner à la qualité des péchez. Le Prêtre donne l'absolution au pénitent; cette absolution a été longtems conçue en forme de priéres que l'on faisoit à Dieu, afin qu'il absolve le pénitent de ses péchez. A présent dans l'Eglise Latine, le Prêtre prononce cette absolution en son nom; mais comme Ministre de Jesus Christ. Elle ne se donnoit autrefois qu'après la satisfaction ou pénitence achevée; présentement le Prêtre la peut donner après la confession & avant la satisfaction accomplie, & la donne ainsi communément, à moins qu'il ne juge à propos de la différer, jusqu'à ce qu'il soit assuré de la conversion de son pénitent: ce qu'il est obligé de faire suivant les loix de l'Eglise & la prudence en plusieurs cas. * Tertullien, *de Pænit. & de Pudicit.* S. Cyprien, *dans ses lettres*, & dans le livre *de Lapsis. Canons des Conciles. Lettres Canoniques de* S. Basile, *de* S. Gregoire de Nysse, & des autres Péres. *Livres Pénitentiels & Sacramentaires.* Théologiens. L'Aubespine, *Observations sacrées.* Morin, *de Pœnitentia.* Arnauld, *de la fréquente Communion & de la Pénitence.* Pétau, *de la Pénitence publique.*

PÉNITENS, nom de quelques dévots qui ont formé quelques Confrairies, principalement en Italie, & qui font profession de faire une pénitence publique, en certain tems de l'année. On dit que cette coutume fut établie en 1260, par un Hermite qui se mit à prêcher dans la ville de Pérouse en Italie, que les Habitans seroient ensevelis sous les ruïnes de leurs maisons, qui se renverseroient sur eux, s'ils n'appaisoient la colére de Dieu par une prompte pénitence. Ses Auditeurs, à l'exemple des Ninivites, se revêtirent de sacs, & armez de fouets & de disciplines, allérent en procession par les rues, se frappant rudement sur les épaules pour expier leurs péchez. Cette espéce de pénitence fut depuis pratiquée en quelques autres païs, & particuliérement en Hongrie, pendant une furieuse peste qui ravageoit tout ce Royaume; mais peu de tems après elle donna lieu à une dangereuse Secte de *Flagellans*, qui courant en troupes, nuds jusqu'à la ceinture, se mettoient en sang à force de coups de fouet, & publioient que ce nouveau batême de sang (car ils l'appelloient ainsi) effaçoit tous les péchez, même ceux qu'ils pourroient commettre après cela. On abolit cette superstition; mais en même tems on approuva la piété de ceux qui avoient des sentimens Catholiques, & l'on établit des Confrairies de Pénitens de différentes couleurs, qu'on voit encore en Italie, sur les terres du Pape, au Comtat d'Avignon, en Languedoc & ailleurs, qui font leurs processions, où ils vont, principalement le Jeudi saint, revêtus de leurs sacs, avec le fouet à la ceinture; duquel néanmoins ils ne se servent guéres que par une montre pieuse, pour marquer la profession publique de leur état de Pénitens. Le Roi Henri III, ayant vu en 1586, la procession des Pénitens blancs d'Avignon, voulut être de cette Confrairie, & sept ou huit ans après, il en établit une semblable à Paris, dans l'église des Augustins, sous le titre de l'Annonciation de Notre-Dame. La plûpart des Princes, des Grands de la Cour & des principaux Officiers en étoient: de même que les Favoris du Roi, qui ne manquoient pas d'assister avec lui aux processions de la Confrairie, où il alloit sans Gardes, vêtu d'un long habit blanc de toile de Hollande en forme de sac, ayant deux trous à l'endroit des deux yeux, avec deux longues manches, & un capuchon fort pointu. A cet habit étoit attaché une *discipline de lin*, pour marquer l'état pénitent; & il y avoit sur l'épaule gauche, une croix de satin blanc, sur un fond de velours tanné. Le même Roi Henri III fit une procession extraordinaire en 1586, sous cet habit de Pénitent, allant à pié avec plusieurs Confrairies, depuis les Chartreux de Paris jusqu'à Notre-Dame de Chartres, d'où il revint au même état en deux jours à Paris. On remarque dans l'Histoire de la Ligue, que le Roi pratiqua ces dévotions publiques, pour détruire la fausse opinion que l'on faisoit concevoir au peuple à son desavantage, en publiant qu'il favorisoit le Roi de Navarre & les Hérétiques. * Maimbourg, *Histoire de la Ligue.*

PÉNITENS, ou Religieux du Tiers-Ordre de S. François. *Voyez* TIERS-ORDRE.

PÉNITENTES d'ORVIETE, Ordre de Religieuses en Italie, qui suivent la Régle des Carmes. Antoine Simoncelli, Gentilhomme d'Orviéte, fit bâtir dans cette ville une maison, qui fut d'abord destinée à recevoir de pauvres filles abandonnées de leurs parens & en danger de perdre leur honneur. L'an 1662, sous le Pontificat d'Alexandre VII, cette maison fut érigée en Monastére, pour y renfermer les filles & les femmes qui ayant vécu dans la débauche voudroient faire pénitence. Plusieurs demandérent à entrer dans ce Couvent & on leur donna la Régle des Carmes approuvée par Innocent IV, & mitigée par Eugéne IV, avec des Constitutions particuliéres, qui furent approuvées par l'Evêque d'Orviéte. Ces Religieuses ne font point de Noviciat. Elles restent seulement quelques mois dans le Monastére dans l'habit séculier; & lorsqu'on leur donne l'habit de Religion, elles renoncent publiquement à l'année d'épreuve & font d'abord leurs vœux solemnels. Ces Religieuses ont les mêmes observances & le même habillement que les Carmélites Déchaussées, mais au lieu de sandales, ou d'albergates, elles ont des pantoufles assez élevées & leur voile noir est doublé d'une toile blanche. * Hélliot, *Hist. des Ordres Monast. &c. tome* 1. *p.* 374. *&c.*

PÉNITENTIEL, recueil des Canons qui ordonnent le tems & la maniére de la pénitence qu'il falloit imposer réguliérement pour chaque péché, & des formulaires de priéres, dont on devoit se servir pour recevoir ceux qui entroient en pénitence, & pour réconcilier les Pénitens par une absolution solemnelle. Les principaux Ouvrages de ce genre sont, le Pénitentiel de Théodore, Archevêque de Cantorbéry en Angleterre; celui du Vénérable Béde, Prêtre Anglois, que quelques uns attribuent à Egbert Archevêque d'Yorck, qui vivoit en même tems, & en pareille réputation de doctrine & de sainteté; celui de Rabanus Maurus, Archevêque de Mayence; & le Pénitentiel Romain. Ces Pénitentiels inventez pour maintenir la rigueur de la discipline de la pénitence, devinrent très-communs; & comme chacun se donnoit la liberté d'en faire, & d'y insérer des pénitences arbitraires, au lieu d'avoir l'effet que l'on s'étoit proposé, ils ne servirent qu'à autoriser le relâchement. Ceux-ci furent condamnez dans le Concile de Paris, tenu sous Louis *le Débonnaire*, & dans plusieurs autres Conciles. * Morin, *de Pœnitentia.* Doujat, *Hist. du Droit Canon.*

PÉNITENTIER, Prêtre préposé pour entendre les confessions des pénitens & leur imposer la pénitence. Socrate & Sozoméne disent, que ce Pénitentier fut établi dans les Eglises d'Orient, du tems de la persécution de l'Empereur Déce, & qu'il y subsista jusqu'à ce que Nectaire, Patriarche de Constantinople l'abolit vers l'an 385. Cependant il n'est point parlé de ce Pénitentier dans les Canons ni dans les Ecrits des anciens Péres, & il paroit au contraire, que les Evêques étoient ceux qui imposoient les pénitences & qui donnoient l'absolution tant en Orient qu'en Occident. Les Pénitentiers qui sont à présent établis dans la plupart des églises d'Occident, n'ont commencé que vers le douziéme siécle. Le Concile de Latran de l'an 1215 ordonna à tous les Evêques d'avoir un Pénitentier. Il y en avoit déja d'établis dans l'Eglise Romaine & dans d'autres églises. Le Concile de Trente les a depuis érigez en titre. Ces Pénitentiers sont principalement établis pour absoudre des cas réservez à l'Evêque. *Voyez* ABSOLUTION & PAPE. * Le Pére Morin, *de Pœnitentia*, & Thomassin, *de Ecclesiæ Disciplina.* Godeau, *Histoire de l'Eglise*, *l.* 4.

PENKRIDGE. *Voyez* PENCKRIDGE.

* PENLAND, nom d'une montagne d'Ecosse dans la Lothiane. Elle est extrêmement haute, & court du sud-ouest au nord-est, jusques dans le voisinage d'Edimbourg. On l'appelle ordinairement PENTLAND. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1130.

* PENN (Guillaume) fils unique du Chevalier Penn, Vice-Amiral d'Angleterre, après avoir fait ses études à Oxford, alla en France & parut à la Cour. Lorsqu'il retournoit dans sa patrie, il fut obligé de relâcher en Irlande, & étant entré par hazard dans une Assemblée de Quakers ou Trembleurs, il fut si édifié de leur extérieur, qu'il se livra tout entier à leur parti. Sa famille s'efforça, mais en vain, de dissiper ses illusions, & l'on fut obligé de l'abandonner à ses caprices. George Fox l'étant venu voir à Londres sur sa réputation, ils résolurent tous deux de faire des Missions dans les païs étrangers. Ils s'embarquérent pour la Hollande, où la Princesse Palatine Elizabeth, tante de George I, Roi d'Angleterre, à laquelle le célébre Descartes avoit dédié sa Philosophie, leur fit un accueil très-favorable. Après la mort du Vice-Amiral son pére, le Duc d'Yorck & le Roi Charles son frére prirent soin de lui. Lorsque le Roi Jacques II fut monté sur le thrône, il eut de l'amitié pour Guillaume Penn, & lorsque ce Prince fut obligé de fuïr d'Angleterre, & de chercher un azyle en France, ce Chef des Quakers fut accusé d'entretenir des liaisons secrettes avec lui; mais il se justifia & fut renvoyé absous. Sous le régne de Charles II, il fit un voyage dans la Pensylvanie dont ce Prince avoit fait présent au Vice-Amiral son pére. Il en revint après la mort de ce Monarque, sous le régne de Jacques II, & il y retourna sous le régne de Guillaume III, demeura quelques années à Philadelphie, ville capitale de cette contrée, & revint ensuite à Londres, où il vécut jusques à une extrême vieillesse. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PENNA ou CITTA DI PENNA, en Latin *Penna S. Joannis* ou *Pinna in Vestinis*, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Chiéti ou Théate. L'Evêché a été uni à celui d'Atri. Nous avons des ordonnances synodales de Penna, publiées en 1585. * Pline parle de cette ville, & Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 518.

PENNA DE FRANCIA, anciennement *Lance*, *Lancia Oppidana.* C'étoit une ville des Vettons en Espagne. Ce n'est maintenant qu'un bourg du Royaume de Léon, à neuf lieues de Ciudad Rodrigo vers le Levant. Penna de Francia est fort connue à cause des pélerinages qu'on y fait à une église dédiée à la sainte Vierge. * Maty, *Dict. Géogr.*

PENNA (Jean) *Cherchez* PENA.

PENNAFIEL, PEGNAFIEL ou PEÑA-FIEL, *Penna fidelis*, ville d'Espagne dans la Castille vieille, est située proche du Douro, à six lieues de Valladolid. On y célébra en 1302, un Concile dont nous faisons mention parlant de ceux de Tolede. Ferdinand, dit *le Juste*, Roi d'Arragon, porta le titre de Duc de Pennafiel depuis l'an 1395, jusqu'en 1412, qu'il parvint à la Couronne. Jean son fils puiné eut le même titre, & fut Roi en 1458. Comme il avoit été très-mal avec Jean II, Roi de Castille, son cousin germain, celui-ci le priva du Duché de Pennafiel, qu'il donna comme une simple Seigneurie, à Dom Pierre Giron, Seigneur d'Ossonne, Maître de l'Ordre de Calatrava, & tige des Comtes d'Urenna, Ducs d'Ossonne. Depuis, cette Seigneurie fut érigée en Marquisat par Philippe II, Roi d'Espagne, en faveur de Dom Jean Tellès Giron, second Duc d'Ossonne.

PENNAFLOR, petit bourg d'Andalousie en Espagne. Il est à quatre lieues d'Ecija vers le nord. On y voit des ruïnes que l'on prend pour celles de l'ancienne *Celsita.* * Maty, *Dict. Géogr.*

PENNAFLOR, bourg des Asturies en Espagne, sur l'Ove, à quatre lieues au dessus d'Oviédo. Quelques uns prennent Pennaflor pour l'ancienne *Laberris*, petite ville des Asturies. * Maty, *Dict. Géogr.*

PENNAGARCIA. *Voyez* PEGNA-GARCIA.

PENNAMACOR. *Voyez* PEGNAMACOR.

* PENNANT, lieu du Comté de Cornouaille, en Angleterre, près du bourg de S. Neot. Il se trouve dans ce lieu deux grosses pierres l'une sur l'autre, dont l'une a le dessus formé en façon de chaise; & l'autre a en caracteres barbares cette Inscription, *Doniert rogavit pro anima*. On croit qu'elle regarde un Seigneur de Cornouaille, nommé *Dongerto*, qui vivoit dans le neuvième siécle. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 658.

* PENNARANDA. *Voyez* PEGNARANDA.

* PENNAS (Le Cap de Las) Cap des Asturies en Espagne. Il est près de la petite ville d'Aviles à onze lieues d'Oviédo vers le nord. On croit qu'il est celui que les Anciens ont nommé *Scythicum Promontorium*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENNI (*Pierre*) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, peu connu dans le monde, mérite de l'être à cause de ses Ouvrages. L'un d'eux, intitulé *Toledoth*, ou *le Carquois contre les Juifs*, est un livre savant, où l'Auteur montre en quinze chapitres, que les Juifs doivent reconnoître le mystére de la Trinité, & celui de l'incarnation: & le second est un traité contre le Mahométisme, où Penni après avoir mis dans leur jour les impertinences de l'Alcoran, prouve que ceux qui ajoutent foi à ce livre, doivent s'attacher à Jesus Christ plus qu'à Mahomet. Ces deux livres étoient si estimez de Pierre Subert, fait Evêque de saint Papoul en 1428, qu'ayant composé un Traité *de Visitatione Episcopali*, divisé en sept parties, il y joignit ces deux Traitez pour faire une huitiéme partie, comme les meilleurs de ceux qu'il connoissoit sur ces matiéres. Celui qui fit imprimer en 1503, le Traité de Pierre Subert ne trouva apparemment pas ces deux Ouvrages, puisqu'il ne les y joignit pas: on trouve le premier dans la bibliothéque du Comte de Seignelay, & le second chez les Jacobins de Lille. Léandre Alberti avoit encore vu un Traité du même Auteur, de la maniére dont on pourroit recouvrer la Terre-sainte; & on en garde un autre à Florence *de Notitia Verbi incarnati*. Quoiqu'on ne sache pas précisément en quel tems Penni vécut, on est sûr qu'il est plus ancien que le XV siécle: & comme c'auroit été perdre le tems que d'écrire du recouvrement de la Terre-sainte pendant le Schisme d'Avignon, on a lieu de croire qu'il florissoit au plus tard en 1333, où l'empressement que le Pape & le Roi firent voir pour une Croisade, donna occasion à divers Ecrivains de traiter de cette matiére. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

PENNI (Jean-François) dit IL FATTORE, Peintre renommé, vivoit dans le XVI siécle, & fut en même tems que Jules Romain, Eléve de Raphaël, sous lequel il se fit une très-excellente maniére de dessiner. Il peignit aux loges du Vatican avec Jean de Udine, & Perrin del Vague. Le Penni savoit fort bien les ornemens, faisoit le paisage avec beaucoup d'entente, peignoit à fraisque, à l'huile & en détrempe; & dans toutes ces maniéres il réussissoit également bien. Il avoit une connoissance si parfaite de son Art, & une si grande facilité, que ce fut pour cette raison qu'on le nomma *il Fattore*. Après la mort de Raphaël il travailla avec Jules Romain à l'Histoire de Constantin, dans la grande salle du Vatican. Pendant ce tems-là Perrin del Vague épousa une sœur de Penni, ce qui leur donna occasion de travailler ensemble; mais ce ne fut pas pourtant pour longtems, car ils se séparérent, & il Fattore mourut à Naples vers l'an 1528, âgé de 40 ans. * Vasari, *Vit. de' Pit.* De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*, p. 181 & 182.

PENNI (Luc de) frére du précédent, travailla pendant quelque tems avec Perrin del Vague son beaufrére à Génes & en d'autres lieux d'Italie. Il passa ensuite en Angleterre, où il fit plusieurs choses pour le Roi Henri VIII, & pour divers Marchands. Il peignit aussi à Fontainebleau pour François I, & en dernier lieu il s'attacha à la Gravure. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*, p. 182.

PENNON de VELES, ou LE PIGNON, c'est une bonne forteresse de la Barbarie en Afrique. Elle est située sur une petite isle ou rocher, qui est fort près de la côte de l'Errifia, à trente lieues de Ceuta vers le Levant. Le Pignon a un bon port, passe pour une ville imprenable par la force, & appartient aux Espagnols. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENNOT (Gabriel) Chanoine Régulier de saint Augustin, de la Congrégation de Latran, a vécu sous le pontificat d'Urbain VIII, en 1625. C'étoit un homme savant & vertueux, qui par son mérite s'éleva aux premiéres charges de sa Congrégation. Nous avons quelques Ouvrages de sa façon, entre autres, *generalis totius Ordinis Clericorum Canonicorum Historia tripartita*, qui a été imprimée à Rome en 1624, & à Cologne en 1645. *Propugnaculum humanæ libertatis*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illust. c.* 55.

PENRISE, bourg d'Angleterre dans la partie du sud-ouest du Comté de Glamorgan, qu'on nomme *Swansey*, à 155 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

PENRITH ou PENRETH, ville d'Angleterre dans le Comté de Cumberland, tout près de la riviére d'Eden, qui la sépare de Westmorland. Elle est grande & bien bâtie, habitée par un grand nombre de Tanneurs: elle envoye ses Deputez au Parlement, & est éloignée de 214 milles Anglois de Londres. * Maty, *Dict. Geogr.* *Dict. Anglois.*

PENRYN, bourg d'Angleterre, dans la partie du Comté de Cornwall, qu'on nomme *Kerrier*, sur le Golfe de Falmouth, à une lieue & demie du bourg de Falmouth. Il a droit d'envoyer des Députez au Parlement d'Angleterre. * *Dict. Anglois.* Maty, *Dict. Geogr.*

PENS (George) Peintre de Nuremberg, étudia beaucoup les ouvrages de Raphaël, & joignit à la Peinture l'Art de graver en taille-douce. Marc-Antoine s'est servi de lui dans les planches qu'il a mises au jour. Etant de retour en son païs, il peignit & grava plusieurs choses de son invention, qui font autant de preuves de la beauté de son génie & de son habileté. Il marquoit son nom par ces deux lettres ainsi disposées $\frac{\text{P.}}{\text{G.}}$ * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*, p. 342.

PENSANS. *Voyez* PENZANCE.

PENSFORD, bourg d'Angleterre dans cette partie du Comté de Sommerset, qu'on nomme *Chewe*, à 94 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

PENSILVANIE. *Voyez* PENSYLVANIE.

PENSIONNAIRE de Hollande: c'est le nom que porte le premier Ministre d'Etat de la Province de Hollande. Voici le titre Latin que Grotius lui donne, *Assessor Jurisperitus*; & Merula le nomme *Avocat General*. Les Etats de Hollande le nomment Pensionnaire du Conseil. C'est un Député perpétuel à l'Assemblée des Etats Généraux. Il est aussi du Conseil des Etats de Hollande. Dans cette derniére Assemblée il a son rang parmi les Deputez de la Noblesse, mais il n'a point de suffrage décisif, son emploi se bornant à proposer les matiéres qui doivent faire le sujet des délibérations, à recueillir les suffrages, à digérer & à prononcer les résolutions prises & à en faire une courte récapitulation. Au reste, il ouvre toutes les lettres adressées aux Etats, il confére avec les Ministres étrangers & avec ceux des Provinces sur les affaires de la République, & est obligé de veiller sur les Finances, de maintenir les droits tant de la Province que des Etats & de faire en sorte que les réglemens qui concernent le repos & le bien public, soient exactement observez. Sa charge l'oblige aussi à se trouver aux assemblées de la Noblesse de Hollande & à faire de sa part les propositions aux Etats. Sa Commission n'est proprement que pour cinq ans, au bout desquels les Etats la lui renouvellent, à moins qu'il n'en demande la démission. Outre le Pensionnaire de toute la Province, chaque ville à son Pensionnaire particulier. Ils différent cependant beaucoup entre eux par rapport au pouvoir. Dans quelques villes les Pensionnaires ne se rendent au Conseil qu'après y avoir été appellez. Dans d'autres ils s'y trouvent ordinairement, & dans d'autres enfin ils proposent dans le Conseil les affaires au nom du Bourguemaître, recueillent les suffrages & forment les conclusions. Leur emploi en général est de donner leurs avis dans les affaires publiques & de porter la parole dans l'assemblée des Etats au nom des villes dont ils sont Pensionnaires. Au reste le mot de Pensionnaire vient de la pension qu'on fixa dans le commencement à cette charge. * *L'Apologie d'Olden-Barnevelt.* Guillaume Temple. *Dict. Allemand.*

PENSYLVANIE, grand païs dans le continent de l'Amérique septentrionale, depuis le 40 jusques au 43 degré de latitude septentrionale. Elle fut nommée d'abord *la Nouvelle Suede*, parce que les Suédois la découvrirent les premiers; ensuite *la Nouvelle Yorck*, lorsque les Anglois s'en furent rendu maîtres; & enfin *la Pensylvanie*, à cause des forêts qui y étoient & de Guillaume Penn, Vice-Amiral d'Angleterre, à qui le Roi Charles II, la donna en présent pour lui & pour ses Descendans. Dès 1655, Jean Burniat un des Apôtres de la Secte des Trembleurs, y établit avec beaucoup de peine la premiére église. Le fils du Vice-Amiral, devenu maître de cette contrée après la mort de son pére, s'y servit de son autorité, pour y étendre sa Secte sous le régne de Guillaume III, & par la liberté & les priviléges qu'il accorda à tous ceux qui voulurent s'y retirer, il en fit en peu de tems une Colonie des plus florissantes. Après la mort de Guillaume Penn, arrivée en 1718, on conserva la Pensylvanie à ses Descendans, qui en vendirent le Gouvernement au Roi pour douze mille piéces; mais les affaires ne lui ayant permis d'en payer que mille, & n'ayant pu satisfaire dans le tems marqué, le contract fut déclaré nul, & la famille de Penn rentra dans ses droits. Quant au terroir de ce païs, quoiqu'il soit inégal, il est bon en général. L'air en est doux & pur. Pendant une grande partie de l'hiver, il y fait moins froid qu'en Angleterre. Mais depuis le mois de décembre jusqu'au mois de mars, il y a quelquefois de rudes gelées, accompagnées d'ordinaire d'un tems serein. Il y croît des noyers, des cédres, des cyprès, des châtaigniers, des peupliers, des arbres qui portent de la gomme, des sassafras, des frênes, des hêtres, & diverses sortes de chênes. Les fruits qui croissent dans les bois sont des mûres noires & blanches, des châtaignes, des noix, des prunes, des fraises, des framboises, du vacier, & des raisins de diverses sortes. Les choses qui y viennent par l'industrie des hommes, sont le froment, l'orge, l'avoine, le seigle, les pois, & les féves, & toutes sortes d'herbes & de racines, qu'on recueille en Angleterre. Le gibier est aussi le même & aussi bon. Il y a des élans aussi gros que de petits bœufs, des daims, plus petits qu'en Angleterre, des liévres, des lapins, des écureuils. Les oiseaux domestiques sont les coqs d'Inde, qui sont très-gros, des faisans, des coqs de bruyéres, des pigeons, & des perdrix en abondance. Il y a aussi quantité de poissons dans la mer & dans les riviéres. Il y a encore beaucoup de plantes médicinales, & d'autres pour l'ornement, ou pour la bonne odeur. Les Habitans du païs généralement sont grands, & bien proportionnez; mais il ont le teint bazané. Ils sont naturellement civils & hospitaliers; & croyent un Dieu & l'immortalité de l'ame. Ils assurent que c'est un grand Roi, qui les a faits; qu'il habite du côté du midi, dans un très-beau païs, où les ames des bons iront après la mort, & où elles vivront heureusement. Leur gouvernement est monarchique & héréditaire, mais on tire la Généalogie du côté de la mére: par exemple, les enfans du Roi ne succéderont pas, mais leurs fréres du côté de la mére, ou les enfans mâles de leurs sœurs; car les filles ne succédent point à la Couronne. Quand les Anglois y abordérent sous M. Penn, ils aquirent le païs dont ils se mirent en possession, des princes Indiens qui firent une Ligue avec eux. Ceux qui voudront être plus amplement informez des productions de ce païs, des coutumes de ses Habitans, & des progrès,

qu'y

qu'a fait la Colonie, peuvent consulter une Rélation publiée par M. Pen en 1683, & insérée dans un livre, qui a pour titre, *l'Etat présent des isles & terres de sa Majesté en Amérique*, *imprimé en 1687*. Tout ce qu'on peut ajoûter, c'est que la partie de ce païs, habitée par les Anglois, est divisée en six Comtez, savoir, Philadelphie, Buckingham, Chester, Neuwcastle, Kent, & Suffex, contenant en 1683, environ 4000 personnes. Philadelphie est la capitale du païs. * *Dict. Anglois.*

PENTADIE, *Pentadia*, sainte veuve, Diaconesse de l'église de Constantinople, au commencement du cinquiéme siécle, fut persécutée par les ennemis de saint Jean Chrysostome, parce qu'elle soutenoit le parti de ce saint Prélat, & fut accusée d'avoir contribué à un incendie qui avoit ravagé cette ville. Elle voulut en sortir comme avoit fait une autre sainte Diaconesse, nommée Olympiade; mais saint Chrysostome l'en détourna par une lettre, pour ne pas ôter, disoit-il, à ses Citoyens, ausquels elle servoit d'asyle, les assistances qu'ils recevoient de ses charitez. * S. Chrysostome, *Epist.* 94. Baronius, *A. C.* 404.

* PENTAGIOI, petite ville de la Gréce dans le Golfe de Salone qui étoit autrefois appellé *Sinus Crissaus*. C'étoit apparemment la ville d'Oeanthea des Anciens, dont ils ont fort peu parlé. Pausanias dit qu'il y avoit un temple de Venus, & dans un bois voisin un de Diane. Hors de l'enceinte de ses murailles il y a une petite église, appellée *Agios Joannis*; dans une grotte sous terre, il y a aux côtez cinq enfoncemens faits pour autant de sépulchres, qui étoient peut-être ceux des cinq personnages qui ont donné le nom moderne de *Pentagioi* à ce lieu. * Spon, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 46.

PENTAPOLE, *Pentapolis*, c'est à dire, *région de cinq villes*. On a donné ce nom à la Pentapole de Syrie, où étoient les cinq villes infames de Sodome, de Gomorre, d'Adama, de Séboim & de Ségor, brûlées par le feu du ciel, en punition du crime de leurs Habitans. Il y avoit une autre PENTAPOLE dans l'Asie Mineure & dans la Doride, où étoient Camire, Cos, Cnide, Lindo & Jalysse; une autre en Lybie, qui comprenoit Bérénice, Arsinoé, Ptolémaïde, Cyréne & Apollonie: une autre en Italie, où étoient Arimini, Pésaro, Ancône, Osmo, Sinigalia, & quelques autres petites places. *Voyez* CYRENE & MESTRATA.

PENTATEUQUE, c'est à dire, *cinq volumes*, est le nom que les Grecs ont donné aux cinq livres écrits par Moïse, qui sont la Genése, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, & le Deuteronome. Chez les Juifs le nom de *Loi* se donnoit par excellence au Pentateuque; parce que la partie la plus essentielle de ce livre divisé en cinq parties, contenoit la Loi que Moïse reçut de Dieu, sur le Mont-Sinaï. On ne peut pas douter que ce grand homme ne soit l'Auteur du Pentateuque, si l'on consulte le 24 chapitre de l'Exode, & le 31 du Deuteronome. Il seroit difficile de concilier cette opinion avec les huit derniers versets de ce dernier livre, où la mort de Moïse est marquée positivement; à moins qu'on ne veuille croire que Josué ou Esdras ont ajoûté les versets en question. Josephe a là-dessus un sentiment particulier. Il prétend que Moïse se sentant prés d'expirer, *voulut lui même certifier sa mort à la fin des livres qu'il avoit écrits, de peur que les Juifs prévenus d'une trop grande vénération pour sa mémoire, n'osassent publier que Dieu l'avoit enlevé, & ne l'honorassent par un culte défendu.*

Les Juifs sont obligez de lire le Pentateuque tout entier, chaque année, & le divisent en paragraphes ou sections. On distingue ces sections, en grandes & petites. Les grandes comprennent ce qu'on a accoutumé de lire dans une semaine. Il y en a cinquante quatre, parce que dans les années intercalaires des Juifs, il y a autant de semaines: dans les années communes où il y en a moins, on joint deux de ces sections, & on n'en fait plus que cinquante deux. Les petites sections sont certains endroits qui regardent diverses matiéres. Les Juifs appellent quelques unes de ces sections, soit grandes, soit petites, *sections ouvertes*. Celles là commencent par un commencement de ligne: si c'est une grande section, on y marque trois fois la lettre *Pe*, au lieu que les petites n'ont qu'une lettre, & ils nomment les autres, *sections fermées*: elles commencent par le milieu d'une ligne. Si elles sont grandes, on y met trois *Samech*, ou un seul, si elles sont petites. Ces sections sont appellées du premier mot, par lequel elles commencent. Ainsi la premiére de toutes s'appelle *Beresit*, qui est le commencement de la Genése. Chaque grande section se soudivise en sept parties, parce qu'elles sont lues par autant de différentes personnes. C'est un Prêtre qui commence, ensuite un Lévite: dans le choix des autres Lecteurs, on a égard à la dignité, ou à la condition des gens. On fait une semblable division des livres prophétiques, dont on joint la lecture à ceux de Moïse. Nous rapportons ces usages des Juifs, pour faire voir que celui de l'Eglise, pour la maniére de lire les livres saints dans ses Offices, est venu de là. Les Juifs marquent exactement ces sections, tant du Pentateuque que des livres Prophetiques, dans leurs Bibles & dans leurs Calendriers. * Le Pére Lamy, *Introduction à l'Ecriture Sainte.*

PENTATEUQUE Samaritain. Les Samaritains qui n'admettent que le Pentateuque, l'ont en vieux caractéres Phéniciens, qui étoient ceux des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone, & les mêmes dans lesquels avoient été écrits & ces livres & tous les autres de la Sainte-Ecriture jusqu'au tems d'Esdras, qui les fit mettre en caractéres Chaldaïques. Plusieurs Savans ont tiré de ceci une conséquence trés-fausse, & se sont imaginé que le Pentateuque Samaritain, parce qu'il est écrit avec les caractéres les plus anciens, étoit l'original, & que celui d'Esdras n'en étoit qu'une copie; au lieu qu'au contraire, c'est l'exemplaire d'Esdras qui est l'original, & le Pentateuque des Samaritains n'est que la copie tirée en d'autres caractéres sur l'exemplaire d'Esdras, & une copie où l'on a varié, ajoûté & transposé. Deux raisons prouvent manifestement, que c'est une copie faite sur l'édition d'Esdras. Car premiérement, il a toutes les interpolations de l'édition d'Esdras, & l'on convient universellement que ces interpolations sont de la main d'Esdras. S'il étoit donc plus ancien il ne les auroit pas. Secondement, il y a dans le Pentateuque Samaritain plusieurs variations, qui viennent visiblement de ce qu'on a pris une lettre Hebraïque pour une autre qui lui ressemble, lorsque dans l'alphabet Samaritain, ces deux lettres n'ont rien d'approchant l'une de l'autre. Ces variations prouvent donc clairement que ces changemens sont venus, en mettant le texte en caractéres Samaritains, & non pas en le tirant de ces caractéres, & par conséquent le Samaritain n'est que la copie de l'autre. Tout cela prouve, ce me semble, invinciblement, que ce fut Manassé qui apporta la Loi aux Samaritains, quand il se réfugia chez eux. Il est bien vrai qu'Esarhaddon envoya un Prêtre Israëlite à sa nouvelle Colonie de Samarie, pour leur enseigner la maniére dont leurs prédécesseurs dans ce païs-là y avoient servi Dieu; mais il ne paroit point du tout que le Prêtre l'ait fait, en introduisant la Loi de Moïse parmi eux; ni qu'ils ayent été instruits autrement que par tradition, jusqu'au tems que Manassé y vint demeurer. Car s'ils eussent eu la Loi de Moïse dés le commencement, qu'ils l'eussent reçue, & qu'ils en eussent fait la régle du culte qu'ils rendoient au Dieu d'Israël depuis la venue de ce Prêtre, comment auroient-ils pu continuer leur idolâtrie grossiére, & adorer d'autres Dieux avec lui? ce que sa Loi défend si expressément & en tant d'endroits. Cependant tout le monde convient que c'est là l'état où ils ont été jusqu'à la fondation du Temple du Mont-Guérizim. Ils n'avoient donc pas la Loi. (*Cette raison ne paroît pas pressante, car les Juifs ont donné dans l'idolâtrie, quoiqu'ils eussent la Loi de Dieu.*) Ils n'ont commencé à l'avoir que lorsque Manassé & tant d'autres Juifs Apostats la leur apportérent en venant se réfugier & s'établir au milieu d'eux. Et parce que les Samaritains étoient accoutumez aux lettres Phéniciennes, on y écrivit en leur faveur le Pentateuque, & ils ont toûjours gardé cette maniére d'écrire depuis. Plusieurs des Péres & des anciens Auteurs Chrétiens ont connu ce Pentateuque Samaritain. Il est cité par Origéne, Africanus, Eusébe, Saint Jérôme, Diodore de Tarse, Cyrille d'Alexandrie, Procope de Gaze & par d'autres encore. C'est qu'il y en avoit une Version Gréque, qui s'est perdue depuis ce tems là. Car comme il y avoit une Version Gréque du Vieux Testament pour l'usage des Juifs Hellénistes, qui est celle que nous appellons *les Septante*, il y en avoit aussi une de l'Ecriture des Samaritains, c'est à dire, du Pentateuque (car ils n'en reconnoissoient pas davantage) pour l'usage des Samaritains Hellénistes, & sur tout pour ceux d'Alexandrie, où ils étoient en grand nombre aussi bien que les Juifs. A la vérité Origéne & saint Jérôme savoient l'Hébreu, & ainsi ils étoient en état de consulter le texte Samaritain dans l'original même; puisque ce n'étoit autre chose que de l'Hébreu écrit en d'autres caractéres que les communs. Mais pour Africanus, Eusébe & les autres qu'on vient de nommer, comme ils ne savoient pas cette Langue, ils n'ont pu connoitre ce Pentateuque Samaritain que par une Version, comme celle que je viens de dire. Il y a aussi un vieux Scholiaste sur les Septante qui en parle fort souvent; mais ce dernier Auteur, & tous les autres, qui ont parlé de ce Pentateuque Samaritain, ont tous vécu avant la fin du sixiéme siécle. Depuis ce tems-là, il avoit été enseveli dans l'obscurité, & entiérement oublié de tous les Chrétiens & Orientaux & Occidentaux, qui n'en disent pas un seul mot, jusqu'au commencement du dernier siécle que Scaliger ayant oui dire, que les Samaritains de l'Orient avoient encore ce Pentateuque, il déplora le malheur des Chrétiens de ce que personne ne songeoit à en apporter quelque copie en Europe. Peu de tems aprés, l'Archevêque Usher en Latin *Usserius*, en fit venir plusieurs de l'Orient; & presque en même tems Sancy de Harley, Prêtre de l'Oratoire à Paris, & depuis Evêque de Saint-Malo, en apporta lui même un exemplaire qu'il déposa dans la bibliothéque de son Ordre à Paris. Ce fut sur cet exemplaire que J. Morin, aussi Prêtre de l'Oratoire, publia le Pentateuque Samaritain dans sa Polyglotte de Paris. Ce Sancy de Harley avoit été Ambassadeur de France à la Porte, & ayant résidé dix ans en cette qualité à Constantinople, il avoit profité de l'occasion, & avoit fait un trés-beau recueil de livres orientaux qu'il en apporta. Quelque tems aprés, s'étant fait Prêtre de l'Oratoire à Paris, il leur fit présent de tous ses livres. Et ce Manuscrit du Pentateuque que Morin a publié en étoit un. Les Samaritains, outre le Pentateuque Hébreu, en ont aussi un dans la Langue qu'ils parloient alors. Car comme la Langue des Juifs, aprés la captivité, dégénéra de l'Hébreu à un Dialecte mêlé de Babylonien, la même chose arriva au Samaritain, soit qu'ils eussent apporté ce Dialecte en venant d'Assyrie; soit qu'il se soit formé dans le païs même, par le commerce qu'ils avoient avec les Phéniciens & les Syriens leurs voisins: ou soit enfin, qu'il soit venu de ce mélange de Juifs revoltez, qui s'établirent chez eux avec Manassé; car leur Histoire est trop obscure pour rien déterminer. Ils avoient aussi un Dialecte particulier alors, & si différent de l'Hébreu, que le peuple n'entendoit plus cette Langue. Ainsi, comme les Juifs furent obligez en faveur de leur peuple, de faire les Versions Chaldaïques de l'Ecriture qu'on appelle *Targums* ou Paraphrases Chaldaïques, les Samaritains aussi furent obligez par la même raison, de mettre le Pentateuque en Samaritain Vulgaire; & c'est ce qu'on appelle la *Version Samaritaine*. Morin l'a aussi publiée avec le texte des Samaritains, dans la Polyglotte de Paris, le texte sur le Manuscrit de Sancy de Harley, & la Version Samaritaine sur un Manuscrit que lui communiqua Pierre della Vallé, Romain, qui l'avoit apporté de ses longs voyages d'Orient. L'impression s'en fit avec tant de précipitation, qu'elle fut achevée avant que Morin reçût les secours que Peiresc, le

De-

Docteur Comber, Doyen de Carlisle, & quelques autres, lui envoyoient, qui auroient rendu son édition beaucoup meilleure. Mais ces défauts ont été corrigez dans la Polyglotte de Londres, où l'on a donné le texte Samaritain, & la Version Samaritaine, avec la Traduction Latine, de l'un & de l'autre, bien plus complets & plus correcds que dans celle de Paris. Cette Version Samaritaine n'est pas une Paraphrase, comme la Chaldaïque des Juifs; c'est une Traduction littérale, qui rend l'original mot à mot, & ne s'en écarte presque jamais. Cette grande conformité fit croire à Morin, qu'une seule Traduction Latine suffiroit pour les deux; & la Polyglotte de Londres à suivi la même méthode, si ce n'est qu'on a eu soin de marquer au bas de la page les endroits où elles diffèrent. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 2. *p.* 295. *&c.*

PENTATHLE, *Pentathlum* ou *Quinquertio*, exercice des Grecs, qui comprenoit cinq sortes de jeux ou combats, savoir la course, le saut, le jet du palet, l'exercice du javelot ou le combat à coup de poings, & la lute. Ce mot est Grec, *πέντε* signifie *cinq*, & *ἆθλος combat*. Les Latins l'appelloient *Quinquertio*. Il y avoit des prix pour ceux qui étoient vainqueurs dans chaque jeu; mais celui qui remportoit la victoire dans le Pentathle ou dans les cinq jeux *cy-dessus mentionnez*, recevoit une palme qu'on lui mettoit à la main; le Héraut publioit son nom à haute voix, avec son éloge, puis on lui donnoit une couronne de grand prix. * Pausanias, *l.* 5. Pollux, *l.* 3. *c.* 30.

PENTECOSTARION: les Grecs ont donné ce nom à un de leurs livres ecclésiastiques, qui contient l'Office qui se dit à l'église depuis le jour de Pâques, jusqu'à l'octave de la Pentecôte; laquelle octave est appellée chez eux le Dimanche de tous les Saints, & ce livre a été nommé *Pentecostarion*, à cause de la Pentecôte. * *Voyez* Léo Allatius, *dans sa premiére Dissert. sur les livres Ecclesiastiques des Grecs.*

PENTECOTE, *Pentecoste*, Fête que les Juifs célébroient le cinquantiéme jour aprés Pâques, suivant le commandement de Dieu, marqué au *ch.* 23 *du Levitique*. Ce mot vient du Grec Πεντηκοστὴ, qui signifie *cinquantiéme*. Les Juifs donnoient à cette Fête un autre nom, qui en leur Langue signifioit *clôture*. Ce jour parmi les Chrétiens est celui de la Descente du Saint Esprit. Alors les Apôtres & les Disciples étant assemblez en un même lieu, en la compagnie de la Vierge, & de quelques saintes femmes, il s'éleva tout d'un coup un vent impétueux, vers les neuf heures du matin, & il parut en l'air des langues de feu, qui vinrent se poser sur chacun d'eux. En même tems ils furent remplis du Saint Esprit, & commencérent à parler diverses Langues. Le bruit de ce miracle fit accourir une grande quantité de Juifs, qui étoient venus de divers païs à Jérusalem, pour célébrer la solemnité de la Pentecôte, savoir, comme dit saint Luc, des Perses, des Médes, des Elamites, plusieurs de la Mésopotamie, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Egypte, des Romains, des Crétois, des Arabes, des Juifs naturels, & des Prosélytes. Tous les Juifs de différens païs furent saisis d'étonnement, lorsqu'ils virent que ceux de chaque nation entendoient le langage des Apôtres, comme s'ils eussent parlé en leur Langue. On croit que la maison où le Saint Esprit descendit sur les Apôtres, étoit celle d'une sainte femme appellée *Marie*, mére de saint Marc, Disciple & Compagnon de saint Paul & de saint Barnabé. C'étoit où Jesus-Christ avoit fait sa derniére Pâque, & institué l'Eucharistie; où il étoit apparu à ses Apôtres le jour de la Résurrection, & encore huit jours aprés; & où saint Pierre vint trouver ensuite les Fidéles assemblez, au sortir de la prison dont un Ange le délivra. L'Impératrice sainte Héléne y fit bâtir l'église de la sainte Sion, qui étoit la plus belle de Jérusalem; & saint Jérôme dit que l'on y mit la colomne à laquelle Notre-Seigneur étoit lié pendant sa flagellation. Elle fut ruïnée par les Arabes l'an 1460, & fut réparée par les libéralitez de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. Elle fut détruite une seconde fois par les Infidéles peu d'années aprés, de sorte que l'on n'y voit plus que quelques restes de ce superbe édifice. * Le Pére Giry, *des Mysteres de l'Eglise.*

Les Juifs nomment aussi la Pentecôte, *la Fête des semaines*; à cause qu'elle se fait à la fin des sept semaines, qu'on compte depuis la Pâque. Elle est encore appellée dans l'Ecriture, *le jour des prémices*, parce qu'on offroit ce jour-là au temple les prémices des fruits. Elle est de plus nommée *le jour de la moisson*, parce qu'on commençoit alors à couper le grain. Il étoit ordonné d'offrir des gâteaux faits de froment nouveau: c'étoient les prémices des pains qui étoient faits avec du levain. Le Grand-Prêtre en prenoit un pour lui, l'autre étoit partagé entre les Prêtres: on ne les portoit point sur l'autel, d'où le levain étoit absolument banni. Les Juifs célébrent cette Fête pendant deux jours, qui sont gardez comme les Fêtes de Pâques, c'est à dire, qu'on ne travaille point pendant ce tems-là, & qu'on ne traite d'aucune affaire. Léon de Modéne rapporte que c'est une Tradition chez les Juifs, que la Loi leur fut donnée ce jour-là sur le Mont-Sinaï. C'est pourquoi ils ont accoutumé d'orner les Synagogues & les lieux où l'on lit, & même leurs maisons, avec des roses & des fleurs accommodées en couronnes & en festons. M. Simon *dans son Supplément aux Ceremonies des Juifs*, compare la Pentecôte des Chrétiens avec celle des Juifs. Il dit que, comme ce fut ce jour-là que Dieu donna aux Israëlites la Loi sur cette montagne de Sinaï, qui devint toute en feu, de même les Apôtres reçurent ce même jour la nouvelle Loi, étant remplis du Saint Esprit, qui descendit sur eux avec un grand bruit, comme il est marqué dans les Actes des Apôtres. Il ajoûte, que la Pentecôte des Chrétiens a été principalement instituée pour honorer le jour que la nouvelle Loi fut imprimée par le Saint Esprit dans le cœur des Apôtres, à l'imitation de la Loi qui avoit été donnée à Moïse à pareil jour, sur des tables de pierre. * Léon de Modéne, *Cerem. des Juifs*, *partie* 3. *ch.* 4.

PENTELI, en Latin *Pentelicus*, montagne de l'Afrique. Il y a au pié de cette montagne un monastére qui est un des plus célébres couvens de toute la Gréce. Il tire vrai-semblablement son nom de la montagne, quoiqu'on le nomme aujourd'hui *Penteli*. Il est composé de plus de cent Caloyers & de plus de cent trente personnes, qui ont de bons revenus. Ils sont sous la protection de la Sultane mére, & lui payent tous les ans de Caratch six mille livres pesant de miel pour la mosquée neuve qu'elle a fait bâtir à Constantinople, & ils sont obligez d'en fournir encore autant à raison de cinq piastres le quintal. Ils ont rarement moins de cinq mille essaims d'abeilles, outre beaucoup de terres labourables, ne manquant de rien de ce qui est nécessaire à la vie. Ils ont aussi une bonne bibliothéque. M. Whéler, qui a été sur les lieux & qui nous fournit cet article, dit que leurs livres sont tous manuscrits, & ils consistent en Péres Grecs dont ils ont la plupart. Ils ont un fort beau S. Denys l'Aréopagite, dont les titres sont en lettres d'or & tout le livre écrit parfaitement bien sur du Vélin, & antique. On estime beaucoup ces Ouvrages à Athénes & on n'y doute pas qu'ils ne soient de lui. * George Whéler, *Voyages*, *tome* 2. *p.* 552 & 553.

PENTHE'E, *Pentheus*, fils d'Echion & d'Agavé fille de Cadmus, fut Roi de Thébes, & se moqua des cérémonies qui se pratiquoient dans les Fêtes consacrées à Bacchus. Ce Dieu voulant s'en venger, fit naître une fureur si violente dans le sein d'Agavé, fille du Roi Cadmus, & mére de Penthée, qu'étant accompagnée des Ménades, elle fondit sur son fils, croyant que c'étoit un sanglier, & le déchira. Quelques Auteurs prétendent que Penthée étant monté sur le thrône, se déclara contre le vice, & sur tout contre l'ivrognerie, & que les ivrognes irritez de sa sévérité, cherchérent à s'en venger: ce qu'ils firent en lui donnant la mort. * Ovide, *Metam. l.* 3. Natalis Comes ou Noël le Comte, *l.* 5. *c.* 13. Nicolas Lloyd.

PENTHESILE'E, *Penthesilea*, Reine des Amazones, succéda à Orithye, & mena du secours aux Troyens. Aprés avoir donné des preuves considérables de valeur pendant ce siége, elle fut tuée par Achille. Pline dit qu'elle inventa la hache d'armes. * Pline, *l.* 7. *c.* 56.

* PENTINA, village de l'Abruzze Citérieure, vers les confins de l'Ultérieure, environ à deux lieues de Sulmone. On y voit les ruïnes de l'ancienne *Corfinium*, ville des Pélignicns qui fut autrefois épiscopale. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENTLAND, montagne. *Voyez* PENLAND.

PENTLAND-FIRTH, en Latin *Mare Pisticum*. C'est cette partie de la mer septentrionale qui est entre le Comté de Cathness dans le nord d'Ecosse, & les Orcades, & qui a 24 milles de large. La marée y est si forte, que dans deux heures de tems les petits bâtimens la traversent. On dit que ce détroit tire son nom du naufrage qu'y fit la flotte des Pictes, aprés avoir été repoussée par les Habitans du Comté de Cathness d'un côté, & par ceux des Orcades de l'autre. Leurs vaisseaux furent engloutis par les tournans d'eau produits par les concours des marées opposées qui viennent de l'Océan Calédonien, & de la Mer d'Allemagne, & des grands rochers de ces isles, qui se trouvent en cet endroit. Chaque pointe de rocher fait une nouvelle marée, & ces marées concourent ensemble avec tant de violence, même quand le tems est calme, qu'on diroit que les vagues vont se joindre aux nuées, & toute la mer en est couverte d'écume. Mais il n'y a rien de si épouvantable, que quand dans le tems d'une tempête, les poissons mêmes & les veaux marins sont mis en piéces contre les rochers. Il y a deux tems où l'on peut traverser ce détroit sans danger, savoir dans le tems du reflux & dans celui de la haute marée, quoiqu'alors il y ait de petits tournoyemens d'eau, dangereux pour les petits vaisseaux; mais les Mariniers les connoissent si bien & sont si bien expérimentez, qu'ils les évitent, ou passent par dessus avec beaucoup d'adresse. * Buchanan. Gordon, *Theatr. Scot.*

* PENUEL ou PHANUEL, fils de Hur & pére de Guédor, Israëlite de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 4.

* PE'NUEL, fils de Sçafçak ou Sésac, de la Tribu de Benjamin. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 25. *Voyez* aussi PHANUEL.

PENZANCE, ville & port d'Angleterre, dans la partie du Comté de Cornwal, qu'on nomme *Penwith*, & qui est au nord-est. Elle est sur le rivage occidental de Mounts-Bay, vis à vis du lieu appellé *Market Jew*, qui est de l'autre côté, & où l'on trouve de l'ambre. Elle est à 201 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PEO. PEP. PEQ.

PE'ON, *Pæon*, d'Amathuse, Ecrivain, cité par Plutarque. Quelques Auteurs disent que ce Péon avoit écrit l'Histoire, mais cela est peu assuré. * *Consultez* Vossius, & *voyez* Plutarque, *in Theseo.*

PE'ON, *Pæon*, Médecin célébre, passoit dans la Fable, pour le Médecin des Dieux, comme nous l'apprenons de Lucien, *in Tragopodagra*, *v.* 123.

> Πάντων ἰατρὸς τῶν ἐν οὐρανῷ θεῶν.
> *Omnium Medicus in cœlo Deorum.*

Il faut remarquer que Lucien, *v.* 122. l'appelle Παιὼν, *Pæan*. Homére dit, *Iliade*, *l.* 5. *v.* 398. que Pluton blessé par Hercule, fut guéri par Péon. Mais Eustathius & les autres qui nous ont laissé des Commentaires sur Homére, assurent que ce nom a été donné à Apollon, & que dans la signification du Grec, il signifie *guérir*.

PEON, *Paeon*, fils d'Endymion, donna son nom aux Péoniens, peuple de la Macédoine, que Philippe soumit. Hérodote, Strabon, Ptolomée, Pline, Dion, &c. qui en font mention, parlent diversement de la situation de ce païs. * Ovide, *de Ponto*, l. 2. *Epist.* 2. v. 77.

Adde triumphatos modo Paeonas, ———

PEONIUS, Architecte. *Voyez* DEMETRIUS, Architecte.

PEOR ou PHOGOR. C'étoit une montagne du païs des Moabites. *Voyez* PHOGOR.

PEPARETHE, isle de la Mer Egée, à l'est & à quatre lieues des côtes de la Magnesie, contrée de la Thessalie. Elle avoit une ville de même nom, qu'on appelle à présent *Piperi*. Philippe dans sa lettre aux Athéniens, se plaint de ce qu'ils avoient ordonné à leurs Généraux de venger les Péparéthiens qu'il avoit punis, pour avoir envahi sur lui l'Halonese pendant la paix, sans qu'ils eussent jamais voulu rendre ni l'isle ni la garnison que ses Ambassadeurs avoient plusieurs fois reclamées. * Lubin, *Tables Geograph. sur les Vies de Plutarque.*

* PEPHASMENOS, Charpentier de Tyr, fut inventeur du bélier dont on se servoit dans l'attaque des villes, dès le tems que les Carthaginois l'employérent pour assiéger la ville de Gadès.

PEPIN, dit *le Bref* ou *le Petit*, Roi de France, le premier de la seconde race, étoit fils de CHARLES *Martel*, & frére de Carloman, avec lequel il partagea le gouvernement de l'Etat, après la mort de leur pére. Carloman s'étant depuis retiré en Italie, Pepin demeura seul, en sorte que Childéric III, fils de Chilperic II, n'eut que le nom de Roi. Chilpéric ayant abdiqué volontairement la Couronne en 752, sans laisser de postérité, Pepin assembla les Etats du Royaume à Soissons. Ses amis & ses Partisans, après y avoir exalté ses grandes qualitez, & les services signalez qu'il avoit rendus à la Monarchie, proposérent de l'élever sur le thrône. La proposition fut bien reçue, & alors les François élevérent Pepin sur un bouclier, & le proclamérent Roi la même année 752. Tous les anciens Historiens disent que l'assemblée des François envoya des Ambassadeurs au Pape Zacharie, pour lui demander s'il n'étoit pas plus à propos que celui qui faisoit toutes les fonctions de la Royauté fût Roi lui-même, que celui qui n'en avoit que le nom: ils ajoûtent que ce Pape répondit affirmativement, & que sur cette réponse, les François déclarérent Pepin Roi. Ce fait est regardé comme faux par plusieurs Critiques, & il a été attaqué par le Pére le Cointe de l'Oratoire, dans ses *Annales de l'Histoire Ecclésiastique de France.* Baronius & Bellarmin, tous deux Cardinaux, prétendent le contraire. Sponde, Abbréviateur de Baronius, suppose aussi que la déposition de Childéric par Zacharie est vraye. Le Cardinal Bellarmin tâche de le prouver avec appareil au second livre de son Traité *de Romano Pontifice*, aussi-bien que dans sa Réponse à Barclai. Serrarius, aussi Jésuite, soutient le même sentiment dans ses Notes sur la Vie de saint Boniface de Mayence, & c'est à présent le sentiment de presque tous les Ultramontains. Le Pére le Cointe au contraire a prétendu que Rome n'avoit eu aucune part à cette déposition; qu'on n'avoit jamais consulté le Pape sur cela, & que la députation des François à Zacharie est une Fable qui a été crue mal à propos durant neuf siécles. Le Pére du Bois, Prêtre de l'Oratoire, a embrassé ce sentiment dans son *Histoire de l'Eglise de Paris*, où il s'est trompé néanmoins en citant Fauchet comme le premier Auteur de l'opinion du Pére le Cointe, quoique Fauchet ait positivement établi le contraire. Enfin le Pére Alexandre soutient vivement l'opinion des Péres le Cointe & du Bois, dans sa deuxiéme Dissertation du huitiéme siécle. Il y a deux choses à examiner dans cette question. La premiére, si l'on a consulté le Pape Zacharie pour savoir si Pepin, qui étoit aimé, respecté, ou du moins craint par tous les principaux Seigneurs, & qui faisoit toutes les fonctions d'un Roi dont Childéric n'avoit que le nom, & qu'il étoit incapable de remplir, quoiqu'agé de 34 ou 35 ans, pouvoit être élu Roi au lieu de Childéric, & si ce Pape a décidé en faveur de Pepin. La seconde, si le Pape Zacharie a prétendu exercer un acte de jurisdiction pour déposer Childéric, & élire Pepin, comme le disent Bellarmin, Serrarius, & quelques autres. Il est certain, que tous les Historiens rapportez dans la collection de Du-Chêne répondent affirmativement à la premiére question; & pour prouver que l'on a cru pendant neuf siécles une Fable qu'il eût, ce semble, été si facile à découvrir, il faudroit des raisons & des autoritez beaucoup plus fortes que les demi-preuves & les conjectures des Péres le Cointe, du Bois, & Alexandre. Le fait d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire. Pepin avoit toute l'autorité, il étoit aimé & respecté, ou du moins craint: Childéric III passoit pour un Roi insensé & stupide, s'il ne l'étoit effectivement. Pepin fit entendre aux principaux Seigneurs qu'il étoit important d'élire un Roi capable de gouverner l'Etat. On en convint, & toute la difficulté se réduisant à vaincre la peine qu'auroient quelques-uns de violer la foi promise au Roi légitime, on résolut de consulter le Pape Zacharie, qui passoit presque pour l'Oracle de son tems, & de s'en tenir à sa décision. Tout ce que ce Pape décida, fut qu'il convenoit que celui qui étoit en état de régner, gouvernât souverainement; & que puisqu'il avoit toutes les qualitez d'un Roi avec toute l'autorité, il en eût aussi le titre. Encore une fois il n'y a guéres de fait si bien atteste dans l'Histoire de France. Mais Zacharie ne prétendit point exercer un acte de jurisdiction: sa réponse étoit une simple décision d'un Cas de Conscience qu'on lui proposoit; & les Historiens ont eu soin de remarquer que cette décision détermina seulement les Etats Généraux à agir en faveur de Pepin: ainsi ce fut par la délibération de ces Etats, & non par la Sentence du Pape que Childéric fut déposé, & Pepin élu. La décision du Pape est-elle juste? C'est une autre question, & ce n'est pas ici le lieu de l'examiner. *Voyez* au reste sur cette matiére une *Dissertation fort curieuse touchant la part qu'eut le Pape Zacharie à la déposition de Childéric*, & qui se trouve dans un *Recueil d'Histoire & de Littérature*, imprimé à Paris chez Chaubert en 1731. L'onction & le couronnement commencérent alors à être pratiquez à l'inauguration des Rois de France, & l'ont toûjours été jusqu'à présent. En même tems Childéric fut rasé, & mis dans un monastére. *Voyez* l'article de CHILDERIC III. Après cette cérémonie le nouveau Roi arrêta la revolte de son frére *Griphon*, prit Vannes en Bretagne, & soumit tout ce païs. Le Pape Etienne II, qui avoit succédé à Zacharie, se voyant extrémement pressé par les Lombards, eut recours à Pepin, qu'il vint voir en France. Le Roi le reçut au château de Ponthion, Palais royal près de Vitry en Pertois, & l'envoya à l'Abbaïe de Saint-Denys. Quelque tems après, ce Pontife le sacra, & le couronna lui & ses deux fils *Charles* & *Carloman*, à Ferriéres, le 28 juillet de l'an 754. Quelques-uns disent que cette cérémonie se fit dans l'église de Saint-Denys devant l'autel de saint Pierre & de saint Paul, que le Pape dédioit ce jour-là en mémoire du recouvrement de sa santé. L'année suivante Pepin passa en Italie, & après avoir forcé Aistulfe, Roi des Lombards, de rendre ce qu'il avoit enlevé à l'Eglise, il revint en France, & renvoya le Pape Etienne à Rome. Mais les Lombards ayant manqué de parole, le Roi repassa les Alpes en 756, & les força encore de donner satisfaction au Pontife Romain. Pepin étant de retour en France, passa le reste de sa vie à faire la guerre aux Saxons, & à Gaifre ou Waifre, Duc d'Aquitaine, qu'il défit six ou sept fois, jusqu'en 768, que ce Seigneur ayant été tué par les siens, le Roi resta maître de tout son Etat. Peu de tems après, Pepin ayant été attaqué de la fiévre à Saintes, se fit porter à Poitiers, à Tours, & enfin à Saint-Denys, où il mourut d'une espéce d'hydropisie, le 24 jour de septembre de la même année, dans la 54 de son âge, après avoir régné depuis son sacre 16 ans, quatre mois & 24 jours. On dit qu'au commencement de son régne, s'étant apperçu que les Seigneurs François n'avoient pas pour lui tout le respect possible, à cause qu'il étoit petit de taille, s'adressa à eux, un jour qu'il vit un furieux lion qui s'étoit jetté sur un taureau, & leur dit qu'il falloit lui faire lâcher prise. Ils s'en effrayérent, mais étant sauté lui-même à bas de l'échaffaut où il étoit, il alla droit au lion, le coutelas à la main, & lui donna un si grand coup, qu'il lui sépara la tête du corps, son épée même étant entrée bien avant dans le cou du taureau. Après un si merveilleux coup, retournant vers les Seigneurs, *Eh bien!* leur dit-il avec une fierté héroïque, *vous semble-t'il que je sois digne de vous commander.* *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. *Consultez* les Auteurs de l'Histoire des Rois de la seconde race, publiez par les Sieurs Pithou, Fréher & Du Chêne. * Du Bouchet, *Origine de la Maison de France.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France*, l. 7. Le Pére Anselme, &c.

PEPIN, I. de ce nom, Roi d'Aquitaine, & second fils de LOUIS *le Debonnaire*, & d'*Ermengarde*, fut établi Roi d'Aquitaine en 817, & fut depuis Chef des conjurations faites contre son pére, en 830 & 833. Il fonda les Abbaïes de Saint-Jean-d'Angély, de Saint-Cyprien de Poitiers, & de Brantôme en Périgord; & mourut le 13 janvier, selon l'Auteur de la Vie de Louis *le Debonnaire*, ou le 13 décembre, selon les Annales de saint Bertin de Metz. Ce Prince fut enterré dans l'église collégiale de sainte Radegonde de Poitiers. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales de* saint Bertin de Metz. Eginard. Réginon. L'Auteur *de la Vie de Louis le Débonnaire, &c.*

PEPIN II, Roi d'Aquitaine, succéda aux Etats du Roi son pére, mena des troupes à Lothaire I, son oncle, & le secourut à bataille de Fontenay-en-Auxerrois, le 25 juin de l'an 841. Depuis il fut pris par Sanche, Comte de Gascogne, qui le remit entre les mains de Charles *le Chauve*, son oncle. Celui-ci l'enferma en 852, à Saint-Médard de Soissons, où il prit l'habit de Religieux. Mais deux ans après il trouva moyen de s'échapper, & se joignit aux Normands, à la tête desquels il pilla Poitiers, & diverses autres places en 857. Alors les Aquitains le poursuivirent, & l'ayant fait prisonnier, le livérent aux François. Ceux-ci le condamnérent, comme traitre à sa patrie & à la Chrétienté, à perdre la vie. En 864, il fut enfermé dans une obscure prison à Senlis. * *Voyez les Annales de* saint Bertin & de Fulde. Nithard. Réginon. Le Pére Anselme, &c.

PEPIN, Roi d'Italie, fils de CHARLEMAGNE, & de *Hildegarde* sa seconde femme, naquit l'an 777, & fut mené par le Roi son pére à Rome, où il fut batisé, & où il reçut le nom de *Carloman*, que le Pape Adrien, I. du nom, changea en celui de *Pepin*, lorsqu'il couronna ce Prince Roi des Lombards, le 15 avril, jour de Pâques de la même année 781. Depuis, Pepin donna en diverses occasions des preuves de sa bravoure, battit en 799, les Huns ou Avarois, & soumit Grimoald, Duc de Bénévent. Il mourut à Milan le huitiéme juillet de l'an 810, & fut enterré dans l'église de saint Zénon. Onuphre dit qu'il mourut à Vérone. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales de* saint Bertin de Metz & de Fulde. Nithard, l. 2. Réginon. Eginard. Le Pére Anselme, &c.

PEPIN, surnommé *de Landen*, qui étoit le lieu de sa naissance, étoit fils du Duc *Carloman*, & petit-fils de *Charles*, Comte de Hesbaye, dans le païs de Liége. Il partagea l'autorité souveraine avec saint Arnoul, Duc d'Austrasie, sous le régne de Dagobert, & fut ensuite Maire du Palais du Roi Sigebert. Il épousa *Itte*, nommée par les Annales de Metz *Iduberge*, sœur de *Modoal*, Evêque de Tréves, de laquelle il eut *Grimoald*, qui lui succéda en la dignité de Maire du Palais, & qui voulut faire couronner son fils *Childebert*, après la mort de Sigebert, Roi d'Au-

d'Austrasie. Clovis II punit de mort Grimoald & son fils. Il eut encore deux filles, savoir, *Begge*, femme d'*Anchise*, pére de PEPIN, surnommé *le Gros*, ou *de Héristel*; & sainte *Gertrude*, Abbesse & Fondatrice, conjointement avec sa mére Itte, du célébre monastére de Nivelle. Pepin quitta entiérement la France, après la mort de Dagobert, & revint à Metz auprès de Sigebert. Il mourut le 21 de février l'an 640, âgé de 40 ans. Il est honoré comme Saint dans les Païs-Bas. * Frédegaire. Aimoin. *Annales de Metz*. Du Chêne, *Histoire de France*. Baillet, *Vies des Saints*. *

PEPIN, dit *le Gros* ou *de Héristel*, Maire du Palais des Rois de France, étoit fils d'*Anchise*, & petit-fils de saint *Arnoul*, depuis Evêque de Metz. Il gouverna en Austrasie, & fut vaincu en 681, par Ebroïn. En 687, il défit le Roi Thierry, & posséda toute l'autorité dans les deux Royaumes, sous Clovis III, Childebert & Dagobert III. Il gagna diverses batailles, contre Berthaire en 691; sur Radbod, Duc de Frise en 707; & sur Willer, Duc des Suaubes, qu'il défit en 709 & en 712. Pepin mourut le 16 décembre 714, dans le château de Jupille sur la Meuse, près de Liége. Il épousa 1. *Plectrude*, de laquelle il eut *Drogon* ou *Dreux*, Comte de Champagne; & *Grimoald*, Maire du Palais: 2. *Alpaïde*, mére de CHARLES *Martel*, tige de la seconde race des Rois de France, & *Childebrand*, duquel les Généalogistes modernes font descendre les Comtes de Matrie. Saint Lambert, Evêque de Liége, l'ayant voulu reprendre sur cette intempérance, fut tué par Dodon, frére d'Alpaïde. * Aimoin, *c.* 48. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Adrien Valois. Le Pére Anselme, &c.

PEPIN (Guillaume) né de pauvres parens dans le diocése d'Evreux, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique, fut reçu l'an 1500, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & fait l'an 1504, Prieur de la maison de son Ordre à Evreux, après avoir engagé les Religieux de cette maison à entrer dans la Congrégation de Hollande, que sa régularité rendoit célébre. On a de lui un Commentaire sur la Genése, & un autre sur l'Exode: un Traité de la Confession, & un très-grand nombre de Sermons, qui ont été imprimez. Il avoit acquis une grande réputation par son talent pour la chaire; & mourut à Evreux le 18 janvier 1533. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

PEPOLI (Gui) Cardinal, né en 1560, étoit fils du Comte *Corneille* Pépoli, Bolonois. Le Pape Grégoire XIII le fit Référendaire de l'une & de l'autre Signature, puis Protonotaire Apostolique & Clerc de Chambre. Sixte V, après l'avoir fait Thrésorier du saint Siége, lui donna le chapeau de Cardinal en 1589; & Clément VIII le fit Gouverneur de Tivoli en 1595. Il mourut en 1599, en sa 39 année. * Justiniani, *Hist. des Gouverneurs de Tivoli*.

PEPUSIENS ou PEPUSENIENS: c'est le nom que l'on donnoit aux Montanistes, parce que leur Secte avoit commencé à Pépuse, bourg de Phrygie, qu'ils appelloient *Jerusalem*, où ils vouloient qu'on vint se rendre de tous côtez. Les femmes y faisoient les fonctions d'Evêques & de Prêtres. Ces Hérétiques débitoient leurs impietez dans le second siécle. *Voyez* MONTANISTES. * Saint Epiphane, *Hær.* 49. S. Augustin, *de Hær. c.* 27. Eusébe, *Hist. l.* 5. Baronius, *A.C.* 173.

* PEPYN (Martin) Peintre, fut contemporain du célébre Pierre-Paul Rubens, il égaloit ce fameux Peintre en plusieurs parties, comme le reconnoissoit Rubens lui même. On dit que ce dernier eut un véritable chagrin, en apprenant que Pepyn quittoit Rome pour venir s'établir en Brabant; mais le bruit s'étant répandu que Pepyn avoit changé de sentiment, & qu'il s'étoit marié à Rome, il ne put s'empêcher de dire que, cela étant, il ne craignoit plus d'être surpassé par quelque autre Peintre des Païs-Bas. On a plusieurs belles piéces de Pepyn, & entre autres une descente de la croix, belle par excellence. On ne sait ni quelle étoit sa maniére de vivre, ni dans quel tems il est mort. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 319.

PEQUER, ville de l'Arabie Heureuse dans le Royaume de Fantaque. Elle est située au bord de la mer. Son port est d'un grand abord pour les marchandises qu'on y apporte de Cambaye, de Chiaul, de Baticula & de Malabar. Ce sont des draps de coton dont ceux du païs s'habillent, des grenats enfilez, & plusieurs autres pierres de peu de valeur, avec force sucre, du ris & toutes sortes d'épiceries: les Marchands des Indes en emménent des Chevaux. * Davity, *Arabie*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PEQUIGNY (Bernardin de) Capucin, né à Péquigny en Picardie en 1633, entra en 1649, dans l'Ordre des Capucins, où il professa long-tems, & fut un bon Théologien, comme il paroît par ses Ouvrages, qui sont une triple exposition en Latin des *Epîtres de S. Paul*, *in folio*, en 1703; puis en François un Abbrégé du même Ouvrage, *in douze*, lequel a été très-estimé non seulement des Prélats & des Théologiens de France, mais aussi de toute l'Eglise & du Pape Clément XI, qui dit plusieurs fois à la louange de l'Auteur, *que peu de personnes avoient pris aussi-bien que lui l'esprit de saint Paul*. Il mourut à Paris le neuviéme décembre 1709, âgé de 76 ans, après en avoir passé plus de 60 dans son Ordre, en achevant de composer par ordre du même Pape un Commentaire sur les quatre Evangélistes, qui a été imprimé en 1726. Son Exposition sur S. Paul a été donnée une seconde fois en François par le Pére Bernard d'Abbeville, Capucin, son neveu, en quatre volumes, en 1714. * *Mémoires de Trevoux*, avril 1710. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII siécle*, &c. Le Pére Le Long, *Biblioth. sacrée*.

PEQUIGNY, bourg. *Voyez* PICQUIGNY.

PEQUIN, PEKIN ou PECHELI, province de la Chine, est l'une des principales de cet Etat, & a une ville de même nom, capitale du Royaume. La province de Péquin, a celle de Léaotum, & le Golfe de Nanquin, au Levant; Xensi, au Couchant; Honan & Xantung, au midi; & au septentrion les montagnes & la muraille qui séparent ce païs de la Tartarie. Les autres villes de cette province sont Paoting, Hokien, Chinting, Xunta, Quamping, Taming, Junping, &c. * *Consultez* Martin Martini, *Atlas Sinicus*.

PEQUIN ou PEKIN, ville de la province de ce nom, qui signifie *Cour du septentrion*, au lieu que la ville de Nankin, qui signifie *la Cour du midi*, est devenue la capitale de la Chine, depuis l'an 1404. Elle est située à 40 degrez d'élevation, au nord de la Chine, dans une plaine abondante, & peu éloignée de la grande muraille. Cette ville, de figure parfaitement quarrée, avoit autrefois quatre grandes lieues de tour; mais depuis l'irruption des Tartares, les Chinois ayant eu ordre de se loger hors des murailles, ils y ont bâti une nouvelle cité, nommée *la ville des Chinois*, & les deux ensemble font six grandes lieues de tour, de 3600 pas chacune. Ainsi Paris, qui n'a au plus que dix milles de circuit, n'est que la quatriéme partie de Péquin. A la vérité les rues de celle-ci sont incomparablement plus larges, & le Palais du Prince y est extraordinairement vaste & peu habité. Il y a encore de grands magasins, de grandes places vuides, & les maisons n'ont qu'un étage; ce qui fait que Pequin ne contient pas plus de logement que Paris, quoiqu'il soit plus peuplé, parce qu'on s'y loge fort à l'étroit, & que vint personnes n'occupent pas plus de place que dix parmi nous. Les Chinois font monter les Habitans de cette ville jusqu'à six millions; mais c'est une exaggération, & l'on ne peut guéres, sans s'éloigner de la vérité, lui en donner plus de deux millions. Les rues y sont presque toutes tirées au cordeau, les plus grandes sont larges d'environ 120 piez, & longues d'une bonne lieue, bordées presque toutes par des maisons marchandes, dont les boutiques, ornées de soye, de porcelaine & de vernis, font une agréable perspective. Les maisons ne sont pourtant ni bien bâties, ni assez élevées, & avec cela on y trouve beaucoup de boue & de poussiére. Le Palais de l'Empereur a neuf grandes cours de plein pié, toutes sur une même ligne, sans celles qui sont sur les ailes pour les offices & les écuries. Les portes de communication d'une cour à l'autre, sont de marbre, & portent de gros pavillons d'une Architecture Gothique: les ailes des cours sont fermées, ou par de petits corps de logis, ou par des galeries. L'appartement de l'Empereur est orné de portiques soutenus par de grosses colomnes. Les degrez sont de marbre blanc, les toits couverts de tuiles dorées, & les dedans ornez de sculpture, de vernis, de dorures, de peintures, avec des pavez de marbre ou de porcelaine. Tout cela, joint au grand nombre de differentes piéces qui composent cet appartement, fait bien voir que c'est la demeure d'un grand Prince; mais dans tout cet ouvrage les Connoisseurs trouvent de grands défauts. Il y a dans la ville plusieurs Tribunaux, dont les bâtimens extérieurs sont beaux & vastes; mais les dedans sans magnificence, & même sans propreté. Les temples consacrez aux idoles y sont en très-grand nombre & très-ornez. Il y a pour les Mathématiques un Observatoire, assez beau; mais non pas de la magnificence dont plusieurs l'avoient dépeint. Il y a de très-beaux instrumens de Mathématiques, que le Pére Verbiest Jésuite, Directeur de cet Observatoire, y a fait dresser. Ce qu'il y a dans Péquin de plus magnifique, ce sont ses portes & ses murailles. Celles-ci sont si élevées, qu'elles dérobent la vue de tous les bâtimens, si larges que l'on fait dessus la garde à cheval, & défendues de bonnes tours quarrées, d'espace en espace, avec un fossé sec, large & bien creux. Quant aux portes, elles ne sont ornées ni de figures ni de bas reliefs, comme les autres ouvrages publics de la Chine. Ce sont deux gros pavillons d'une prodigieuse élévation, adossez, quoique séparez l'un de l'autre, & dont les flancs sont liez par de hautes & larges murailles, en sorte qu'elles laissent au milieu une place d'armes, capable de contenir en bataille plus de cinq cens hommes. Le premier pavillon, qui ressemble à une forteresse, donne sur la campagne, & fait face au grand chemin. Il n'est point percé; mais on entre dans la place d'armes par la muraille du flanc, dont la porte est large, haute & bien proportionnée. Ensuite on détourne à droite où le second pavillon, qui commande toute la ville, présente dans sa face une seconde porte de même grandeur que la premiére; mais si épaisse & si profonde, que le passage en devient obscur. C'est là qu'on tient un Corps de garde, & une espéce de petit arsénal, pour servir aux troupes dans le besoin. Il y a toujours dans la ville une nombreuse garnison, comme si l'on étoit à la veille de quelque siége. On voit avec admiration dans Péquin sept cloches fondues vers la fin du XIV siécle, sous le régne de Youlo, dont chacune pése six vint mille livres: leur ouverture est de onze piez de diamétre, elles en ont 40 de circuit, & 12 de hauteur, sans compter l'anse, qui est de trois piez de hauteur, le tout mesuré exactement par le Pére Verbiest; mais le son n'en est pas beau, il est même extrêmement obscur; aussi ne sont-elles battues qu'avec un marteau de bois. *Voyez* CAMBALU. * Le Pére Le Comte Jésuite, *Mémoires de la Chine*, *Lettre troisiéme*.

P E R.

PERA, c'est une petite ville de l'Inde delà le Gange. Elle est sur la côte occidentale de la presqu'isle de Malaca, à quarante lieues de la ville de Malaca vers le nord, & qui dépend du Royaume de Siam. * Maty, *Dict. Géogr.*

PERA, bourg situé sur une colline proche de la ville de Galata, est regardé comme un fauxbourg de Constantinople, dont il n'est séparé que par le port, d'un demi-mille. Il est habité par beaucoup de Chrétiens Catholiques, & par plusieurs familles Gréques. C'est où logent les Ambassadeurs Chrétiens, excepté ceux de l'Empereur, du Roi de Pologne, & de la République de Raguse, qui demeurent dans Constantinople. L'Ambassa-

[illegible]eur de France y a un grand Palais, que l'on appelle *la Maison* [illegible], qui a vue fur tout le port, & fur le Serrail du Grand-Seigneur, [illegible] eft vis à vis, de l'autre côté du canal. Au bas de Péra eft le petit bourg appellé *Tophana*, qui eft le lieu où l'on jette en fonte les canons, & les autres piéces d'artillerie. Galata, Péra, & Tophana, forment comme un amphithéatre, d'où l'on voit tous les vaiffeaux du port, & les plus fuperbes bâtimens de Conftantinople. * Thévenot, *Voyage du Levant*, *tome* 1. *l.* 1. *ch.* 20. *p.* 80.

Péra eft un mot Grec qui fignifie *au delà*; & les Grecs de Conftantinople qui veulent paffer au delà du port, fe fervent encore de ce mot, que les Etrangers ont pris pour tout le quartier. Le quartier comprenant Galata & Péra a été nommé *Pérée* par Nicetas, par Grégoras & par Pachymére, & fimplement Péra par les autres Auteurs; mais on diftingue aujourd'hui Péra de Galata; & Péra n'eft précifément que le fauxbourg fitué au delà de la porte de cette ville. La fituation de Péra eft tout à fait charmante; on découvre de là toute la côte de l'Afie. * Tournefort, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p.* 507, *&c.*

* P E'R A C (Etienne du) Parifien, Peintre, travailloit dans le XVI fiécle. Etant à Rome en 1569, il deffina l'églife de faint Pierre, & plufieurs Antiquitez que l'on voit gravées de lui. Il a peint à Fontainebleau la falle des Bains, où font répréfentez dans cinq tableaux les Dieux des Eaux, & les amours de Jupiter & de Callifto. En 1597, il conduifit plufieurs ouvrages aux Tuileries, & à Saint-Germain-en-Laye, étant alors Architecte du Roi. Il mourut vers l'an 1601, & laiffa une fille nommée *Artemife* du Pérac, qui époufa le Sieur Boudin. * Félibien, *Entretiens fur les Vies & fur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 126 & 127. édit. de Trevoux, 1725.

P E'R A L D U S (Guillaume) *Voyez* P E'R A U L T.

P E'R A S T O, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, fur la Mer de Marmora, à quinze lieues de Gallipoli vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

P E'R A U L T (Raymond) Evêque de Saintes & de Gurck, Cardinal, né d'une famille peu confidérable à Surgéres, dans la Xaintonge, étudia à Paris, où il fut reçu Docteur de Navarre; & étant allé à Rome, il fut envoyé par le Pape Innocent VIII, Nonce extraordinaire en Allemagne, enfuite d'un Jubilé, pour y recueillir les aumônes des Fidéles, qu'on devoit employer contre le Turc. Il fit punir à Nuremberg un Chanoine de Bamberg, nommé *Thierri de Morrage*, ennemi de l'Eglife, qui s'étoit fignalé par fes impietez & par fa haine contre les Eccléfiaftiques, contre lefquels il avoit compofé un libelle diffamatoire, intitulé *la Paffion des Prêtres.* La Nonciature de Raymond Pérault ne lui acquit pas beaucoup de réputation; il fut néanmoins élevé à l'Evêché de Gurck, qu'il joignit à celui de Xaintes; & il fut fait Cardinal en 1493, par le Pape Alexandre VI, qui le renvoya Légat en Allemagne. Il fut depuis Légat de la province, dite *du Patrimoine*, où il mourut à Viterbe, le cinquiéme feptembre 1505, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'églife des Auguftins. Ce Cardinal compofa quelques Ouvrages, *De Dignitate Sacerdotali fuper omnes Reges*; *De actis fuis Lubeci & in Dania Epiftolæ.* * Frizon, *Gallia purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Aubéry, *Hiftoire des Cardinaux.* Garimbert. Ciacconius. Sponde, &c.

P E'R A U L T (Guillaume de) célébre Religieux Dominicain, fut ainfi nommé du lieu de fa naiffance, qui eft dans le diocéfe de Vienne fur le bord du Rhône. On le trouve appellé *Peraldus de Paraldo*, *de Peyrauto*, &c. & il lui eft arrivé une chofe affez finguliére, favoir, que tous ceux qui ont parlé de lui, lui ont donné des qualitez qui ne lui conviennent pas, & lui ont attribué des Ouvrages qu'il n'avoit pas compofez, pendant qu'ils lui ôtoient ceux dont il eft véritablement Auteur. Il eft fûr que bien qu'il eût été reçu dans l'Ordre de S. Dominique à Paris, il paffa fuivant l'ufage de fon tems pour Profès de Lyon, où il demeura longtems, & où il fut Prieur; mais il eft fûr auffi qu'il ne fut jamais Archevêque de cette ville, ni même Suffragant de cet Archevêché, quoique des Auteurs affez anciens l'ayent avancé; & même on peut affûrer qu'il étoit mort plufieurs années avant le tems où l'on dit qu'il fut revêtu de cette dignité, favoir au plus tard en 1260. Son plus important Ouvrage eft fa Somme des vertus & des vices, que Gerfon jugeoit fort au deffus de tout ce qu'on a écrit en ce genre. On l'a imprimée de très bonne heure & il s'en eft fait à Paris quatre éditions, dont la derniére eft de l'an 1663. Pour ne la pas confondre avec les autres Sommes, on remarque qu'après la Table générale, la premiére partie commence par ces mots *Dicturi de fingulis vitiis*; & la feconde par ces autres *Præfens opus habet quinque partes principales.* On trouve un nombre prodigieux de Manufcrits de cette Somme dans les bibliothéques. Guillaume de Broffe, Archevêque de Sens depuis 1258, jufqu'en 1269, en ayant fait tirer deux copies, l'une pour fon ufage, & l'autre pour donner à Jean de Paris Auguftin, qu'il vouloit ainfi récompenfer de fes fervices, on s'eft avifé dans ces deux exemplaires de le faire Auteur d'un Ouvrage dont il n'avoit été que l'amateur. Les Sermons *de Diverfis & de Feftis* font le fecond Ouvrage de Pérault, à qui on a voulu l'ôter pour en faire préfent à Guillaume d'Auvergne, Evêque de Paris, dont le ftile étoit entiérement différent, & dont les vrais Sermons font confervez en Sorbonne. Il en a été fait plus de douze éditions: la derniére eft d'Orléans en 1674. Pérault a encore donné fur la Régle de S. Benoît, un Traité qui n'a pas été imprimé, & qui dans un Manufcrit eft attribué à Guillaume de Poitiers; & un autre Traité *de Eruditione Religioforum*, qui a vu le jour, mais fous le nom d'Humbert, Général de l'Ordre de S. Dominique. Enfin on a de lui entre les Opufcules attribuez à S. Thomas d'Aquin, un Traité *de Eruditione Principum*; & il y en a peut-être encore d'autres qu'on devroit lui rendre. Les Ouvrages qui ne font pas de lui, mais dont il eft inutile de parler ici, parce qu'ils ne font pas imprimez, font en affez grand nombre; mais il y en a un qu'on ne peut paffer fous filence, puifqu'il a paru plufieurs fois, & encore en 1677 à Lyon; il eft intitulé *Virtutum Vitiorumque Exempla*, & il eft certainement de Nicolas de Hanaps, Patriarche de Jérufalem. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

P E'R A X Y L U S. C'eft le nom que fe donna *Arnoldus Arlenius*, qui s'appelloit proprement *Arnaud de Lens*, pour défigner en Grec fa patrie, qui étoit un village de la Campine, ou *Kempenland.* Ce fut un homme fort ftudieux, grand Grec, & qui recherchoit avec un peine incroyable les vieux Manufcrits. M. de Thou parle de lui fous l'an 1561, & déclare que quoiqu'il lui ait été impoffible de déterrer le lieu & le jour de la mort d'Arlénius, il croit la devoir placer en ce tems-là. Il remarque que ce favant homme avoit confacré toutes fes veilles au bien public, & que la poftérité lui feroit toûjours redevable de l'édition de Jofephe, qu'il avoit donnée en Grec fur l'excellent Manufcrit de Dom Diégo de Mendoza, Ambaffadeur de Charles-*Quint* à Venife. Il ajoûte que l'on ne voyoit que là les livres contre Apion: & qu'Arlénius étant forti de chez Dom Diégo, lorfque ce Seigneur partit de Venife, fe retira à Bâle, y exerça fes talens quelques années, & fe fervit heureufement du travail de Henri Etienne. Il compofa auffi de belles Epigrammes Gréques & Latines, & eût excellé dans la Poëfie, s'il ne fe fût attaché à des études plus férieufes. Mais on a pris pour des Ouvrages imprimez, des efpérances que Gefner avoit données de cet Auteur. Arlénius a été plus connu en Italie qu'aux Païs-Bas. Gefner lui rend le témoignage que dans une grande jeuneffe il avoit aquis un profond favoir, & que fa candeur, fon intégrité, & fon érudition méritoient des louanges extraordinaires. Ses Oeuvres imprimées font les Traductions fuivantes, *Dionis Coccei Romanæ Hiftoriæ, libri duodecim*; *Olympiodori Philofophi Platonici & Peripatetici Commentarii ad Commentarios Ariftotelis*; *Sermones quidam ex Plutarcho de moribus, a nemine antehac verfi*; *Plurimæ Orationes Chryfoftomi, Theodoreti, & aliorum Sanctorum Patrum antea non vifæ*; *Lycophronis Alexandram five Caffandram, & Ifaaci Tzetzis in eum Commentaria edidit & recognovit.* * De Thou, *l.* 28, *fur la fin.* Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 73 & *fuiv.* édit. de Hollande, 1715. Bayle, *Dict. Crit.*

P E R C E'E, *l'Ifle Percée.* C'eft une petite ifle du Golfe de Canada. Elle eft à l'emboûchure de la riviére de ce nom, près des côtes de l'Acadie. * Maty, *Dict. Geogr.*

P E R C H E ou L E P E R C H E, province de France avec titre de Comté, eft renfermée entre le païs Chartrain qu'elle a au Levant, le Vendomois & le Dunois au midi, le Maine au Couchant, & au feptentrion la Normandie. Son nom en Latin, *Perticus*, eft nouveau; car les peuples du Perche font nommez par Céfar *Aulerci Diablintes.* Ce ne font pas les mêmes que l'on nommoit *Unelli* ou *Venelli*, qui étoient dans le diocéfe de Coutances: ce que le Pére Briet & divers autres Géographes ont remarqué. On divife le païs en Haut & Bas Perche. Le Haut eft proprement le Comté. Le Bas eft appellé *le Perche-Gouet*, du nom de fes anciens Seigneurs. D'autres divifent encore le Païs en Terre Françoife, en grand Perche, en Perche-Gouet & en Terres démembrées. Le grand Perche contient Nogent-le-Rotrou, Mortagne, Bellefme, la Pierriére, les Baronnies de la Loupe, d'Illiers, de Courville & de Pontgoin. Celle-ci eft à l'Evêque de Chartres. Ce Prélat & celui de Seez ont prefque tout ce païs dans leurs diocéfes. Le Perche-Gouet a cinq anciennes Baronnies, Auton, Montmirail, Alluye, Bazoche & Brou. La Terre Françoife confifte dans le reffort de la Tour-Grife, fur la riviére d'Aure, & vis à vis de Verneuil en Normandie. Entre les Terres démembrées, il y a le Timerais avec la ville de Châteauneuf & la Principauté de Senonche. Le Perche a environ dix-huit ou vint lieues de longueur, & prefque autant de largeur. L'Eure, le Loir, l'Aine & l'Aure ont leurs fources dans cette province, qui eft affez fertile en blé, en prairies & en pâturages. On y entretient diverfes manufactures de ferges, de draps & de cuirs, & fur tout à Nogent. Le Perche dépend du Parlement de Paris pour la Juftice; & des Généralitez d'Orléans & d'Alençon pour les Finances. Il a eu fes Comtes particuliers, dont le plus ancien que nous connoiffions eft ANGOMBERT ou *Albert*, qui vivoit dans le neuviéme fiécle fous Louïs *le Débonnaire.* Depuis, les Seigneurs de la Maifon de Bellefme, Comtes d'Alençon, poffédérent une partie du Perche. IVES DE BELLESME, premier Comte d'Alençon, qui vivoit en 940, du tems du Roi Louïs d'*Outremer*, étoit frére de *Segenfroy*, Evêque du Mans, & eut de *Gedehilde* fa femme, 1. GUILLAUME I, qui fuit; 2. *Avilgaudus*, Evêque du Mans après fon oncle; 3. *Ives*; & 4. 5. deux filles.

GUILLAUME I, Comte de Bellefme & d'Alençon, rendit de grands fervices aux Rois Hugues *Capet* & Robert. Fulbert de Chartres en l'Epître 74 au Roi Robert, parle de ce Comte qui fonda l'églife de faint Léonard de Bellefme. Le nom de fa femme étoit *Mathilde*, dont il eut 1. *Guerin*, que quelques Auteurs font tige de la Maifon du Perche, & qui mourut avant fon pére; 2. *Fouques*, tué dans un combat donné contre les Normands; 3. *Robert* I, qui fut affommé à coups de coignée dans le château de Balon au Maine où il étoit prifonnier, & d'où fes Sujets vouloient le tirer; 4. GUILLAUME II, qui fuit; & 5. *Ives*, Evêque de Séez.

GUILLAUME II, dit *Talvas*, Comte d'Alençon & de Bellefme, Prince barbare & fcélérat, fit étrangler en pleine rue *Hildeburge* fa femme lorfqu'elle alloit à la Meffe, & fe rendit redoutable par fes cruautez. *Arnulphe* ou *Arnoul* fon fils, auffi méchant que lui, le chaffa de fes terres, & fut trouvé mort dans fon lit. *Ives*, Evêque de Séez, fut enfuite Comte de Bellefme, d'Alençon, & laiffa en 904 ces Comtez à ROGER de Montgommery, qui avoit époufé *Mabille*, fille de *Guillaume* II, & niéce de ce Prélat.

ROGER fut extrémement confidéré à la Cour des Ducs de Normandie, Rois d'Angleterre, où il avoit de grands biens, & mou-

rut en 1094. *Mabile* sa femme étoit une Mégére, dont toutes les inclinations penchoient à la cruauté. Un Chevalier nommé *Hugues*, desespéré de ce qu'elle lui avoit enlevé son château, la surprit la nuit dans le bain, & lui coupa la tête. Roger qui vivoit encore, prit une seconde alliance avec *Adelais* fille d'*Evrard*, Seigneur de Puisay, dont il laissa un fils qui embrassa l'état ecclésiastique. Il avoit eu de sa premiére femmes divers enfans, entre autres ROBERT II, Comte de Bellesme, de Séez, d'Alençon, &c. qui fit la guerre à Henri I, Roi d'Angleterre. * Ce Prince le fit surprendre l'an onze cent onze, & le retint prisonnier le reste de ses jours.

ROBERT avoit épousé *Agnès*, fille unique & héritiére de *Gui*, I. de ce nom, Comte de Ponthieu, dont il eut GUILLAUME qui suit.

GUILLAUME, dit *Talvas*, III. de ce nom, ne put rentrer dans tous les domaines de son pére, & fut privé du Comté de Bellesme. Il fonda les Abbaïes de Perseigne & de Saint-Josse, & mourut vers l'an 1171, laissant entre autres enfans d'*Alcie* de Bourgogne sa femme, 1. GUY *qui a fait la branche des derniers Comtes de* PONTHIEU: & 2. *Jean*, Comte d'Alençon & de Séez.

GUE'RIN ou WARIN de Bellesme, Seigneur de Domfront de Mortagne & de Nogent, fut la tige des Comtes du Perche. Il épousa *Melisende*, héritiére de Châteaudun, dont il eut GE'OFROY, I. du nom, Vicomte de Châteaudun & Seigneur de Rotrou, qui fonda l'église du sepulchre de Châteaudun, & le monastere de Saint-Denys-de-Nogent en 1031. Il eut guerre avec Fulbert, Evêque de Chartres, qui l'excommunia; & fut assassiné dans la même ville de Chartres, en sortant de l'église. Ce Comte laissa deux fils, 1. *Hugues*, Vicomte de Chateaudun, mort jeune; & 2. ROTROU qui suit.

ROTROU, I. de ce nom, fut Comte de Mortagne, & eut encore guerre avec les Evêques de Chartres. Le nom de sa femme n'est pas connu. On sait seulement celui de ses enfans, qui furent 1. GEOROY II, qui suit; 2. HUGUES *qui a fait la branche des Seigneurs de* CHATEAUDUN; 3. *Rotrou*, Seigneur de Montfort dans le Maine; 4. 5. *Fulcois* & *Elie*, dont les alliances sont inconnues.

GE'OFROY, II. du nom, Seigneur de Mortagne, donna du secours à Guillaume *le Conquérant* dans son passage en Angleterre, fit la guerre à Robert de Bellesme en 1087, & mourut vers l'an onze cens dix, laissant de *Beatrix* de Roucy sa femme, fille d'*Hildouin*, Comte de Roucy, 1. ROTROU II, qui suit; 2. *Julienne*, femme de *Gislebert* de l'Aigle; & 3. *Marguerite*, mariée à *Henri* de Beaumont.

ROTROU, II. du nom, Seigneur de Mortagne, & premier Comte du Perche, se croisa pour le voyage d'Outremer & pour celui d'Espagne contre les Sarasins, & mourut vers l'an 1143, après avoir épousé 1. *Mahaud* fille *naturelle* de *Henri*, Roi d'Angleterre, laquelle périt malheureusement l'an 1120, passant en Angleterre avec deux de ses fréres: 2. *Hervise* d'Evreux, fille de *Gautier*, Baron de Sarisburi en Angleterre. Cette Dame se remaria depuis à *Robert* de France, Comte de Dreux, qui à cause d'elle se qualifia aussi Comte du Perche. Rotrou II eut du premier lit 1. *Philippe*, mariée à *Elie* d'Anjou, fils puîné de *Foulques*, Comte d'Anjou: du second, 2. ROTROU III, qui suit; & 3. *Etienne*, Archevêque de Palerme & Chancelier de Sicile, où il avoit été appellé par la Reine Marguerite sa cousine, veuve de Guillaume dit *le Mauvais*, mort en 1166, & Régente du Royaume pour son fils Guillaume II, dit *le Bon*. Cette Princesse étoit fille de *Garcias* V, dit *Ramire*, qui avoit épousé en premiéres noces *Margeline* ou plutôt *Marguerite* de l'Aigle, fille de *Gillebert* & de *Julienne* du Perche. Nous faisons cette remarque, parce que Roderic Ximénès, & divers autres ont écrit que cette Margeline étoit fille de *Rotrou* II, au lieu de la dire sa niéce.

ROTROU, III. du nom, Comte du Perche, fonda la Chartreuse de Val-Dieu en 1170, se croisa pour le voyage d'Outremer en 1180, & mourut au siége d'Acre l'an 1191. Henri II, Roi d'Angleterre avoit donné en fief le château de Bellesme à Rotrou, qui épousa *Mahaud* fille de *Thibaud* IV, Comte de Champagne. Leurs enfans furent 1. *Henri*, mort jeune; 2. GE'OFROY III, qui suit; 3. *Etienne*, mort sans alliance; & 4. *Guillaume*, Evêque de Chalons.

GE'OFROY, III. du nom, Comte du Perche & de Mortagne se croisa diverses fois pour le voyage d'Outremer, & particuliérement en 1200, mais il ne put faire ce voyage, étant mort dans le Carême de l'an 1202, avant le départ des autres Croisez. Il laissa de son épouse *Marie* ou *Mathilde*, *Thomas*, Comte du Perche, &c. qui fonda l'Abbaïe des Religieuses de Clérets, de l'Ordre de Citeaux, & suivit Louis de France, depuis Roi, VIII. du nom, en Angleterre, où il fut tué l'an 1217, à la bataille de Lincoln, sans laisser postérité. *Guillaume*, Evêque de Châlons son oncle, lui succéda aux Comtez du Perche & de Mortagne, & mourut le huitiéme septembre 1225; & avant le mois de juin de l'année suivante, les Terres du Comté du Perche furent réunies à la Couronne sous les Rois Louis VIII, & saint Louis.

Elles furent le partage de CHARLES de France, fils du Roi Philippe *le Hardi*, & pére du Roi Philippe *de Valois*, & de CHARLES de Valois, II. du nom, Comte d'Alençon, du Perche, &c. Il laissa PIERRE, d'où vint JEAN I, qui eut JEAN II, pére de RENE', dont le fils *Charles*, Duc d'Alençon, fut Comte du Perche, &c. Celui-ci mourut à Lyon le onziéme avril de l'an 1525, revenant de la bataille de Pavie. Le Perche fut de nouveau réuni à la Couronne. * Orderic Vitalis. *La Chronique de Normandie*, *& les autres Historiens de cette province*, *publiez par* M. Du Chêne. Guillaume le Breton, *Philipp. l.* 12. Sanson, *Remarques sur l'ancienne Gaule*, *& aux tables Geograph.* Briet, *Géogr.* Du Chêne, *Antiq. des villes*, *&c. Consultez* sur tout *l'Histoire du païs de Perche & Duché d'Alençon*, *écrite par* Gilles Bry, Sieur de la Clergerie, Avocat au Parlement, & imprimée l'an 1621, *in quarto* à Paris.

PERCOP ou PE'RECOPS. *Voyez* PRECOPS & TARTARES de PRECOPS ou PRECOPITES.

PERCUNUS, étoit une Divinité des anciens Habitans de la Prusse, en l'honneur de laquelle ils entretenoient un feu perpétuel avec du bois de chêne. Si le Prêtre appellé en leur Langue *Waidelotte*, qui avoit soin de ce feu, le laissoit éteindre par sa négligence, il étoit puni de mort. Ces peuples idolâtres croyoient que quand il tonnoit, c'étoit que leur grand Prêtre qu'ils appelloient *Krive*, s'entretenoit avec leur Dieu Percunus. Dans cette pensée, ils se prosternoient par terre pour adorer cette Divinité, lui demandant un tems propre pour rendre leurs terres fertiles. * Hartknoch, *Differtat.* 10. *de Cultu Deorum Pruss.*

PERCY, noble & ancienne famille, qui tire son origine de MAINFRED de Percy, qui vint de Danemarck en Normandie avant l'expédition du fameux Rollon dans ce païs-là. GUILLAUME & *Serlon* de Percy accompagnerent Guillaume *le Conquerant* en Angleterre. Guillaume étant un des Barons & des favoris de ce Prince, en obtint de grandes possessions dans ce Royaume, & sur tout dans les Comtez de Lincoln & d'Yorck, dans le premier desquels il avoit trente-deux Seigneuries, & dans l'autre quatre-vint-six. *Guillaume* son petit-fils mourant sans enfans mâles, *Agnès* sa fille se maria à *Josselin* de Louvain, issu des Ducs de Brabant, à condition que lui & sa postérité prendroient le nom & les armes de Percy. Cette famille se rendit fort célébre par les grands services qu'elle rendit en diverses occasions contre les Ecossois & contre les François. En récompense de quoi, au couronnement du Roi Richard II, l'an 1377, HENRI Percy fut fait Comte de Northumberland, avec cette faveur particuliére, que toutes les Terres dont il étoit en possession, ou qu'il aquerroit dans la suite, il les tiendroit *sub honore comitali*, comme des dépendances de ce Comté. La seconde année du régne de Richard II, il entra en Ecosse avec le Comte de Nottingham, & prit la ville de Berwick. La septiéme année du même régne, pour se venger des courses que faisoient les Ecossois dans le Comté de Northumberland, il entra dans leur païs, & ravagea leurs frontiéres. Mais il eut le malheur que les Ecossois ayant corrompu le Gouverneur de Berwick, se rendirent maîtres de la place. Le Duc de Lancastre, qui étoit son ennemi, profitant de cette occasion, porta le Parlement à prononcer sentence de mort contre lui, avec la confiscation de tous ses biens. Mais le Roi renvoya l'exécution de cette sévére sentence; sur quoi le Comte assiégea Berwick, & le prit. Il fut député avec l'Evêque de Durham & autres pour traiter de la paix, & demander raison des dommages que les Ecossois avoient causez aux Anglois; & peu après il fut nommé pour recevoir d'eux 240 marcs, pour reste du payement de mille marcs dont on étoit convenu pour la rançon de leur Roi David. Mais la vint-uniéme année du régne de Richard II, sur les informations que lui & son fils Henri avoient tenu des paroles séditieuses, il fut cité pour comparoître; & l'ayant refusé, il fut banni. Il s'enfuit en Ecosse, où il demeura jusqu'à ce que le *Duc de Lancastre eût debarqué à Ravenspurg dans le Comté d'Yorck, où il l'alla trouver.* Le Duc ayant été proclamé Roi, sous le nom de Henri IV, il fit le Comte, en considération de son mérite, Connétable d'Angleterre pour sa vie, lui donna l'Isle de Man, le fit Gardien Général des Marches occidentales du côté d'Ecosse; & l'année suivante il le nomma pour traiter du mariage de Blanche sa fille aînée avec Louis, Duc de Baviére, fils aîné de Rupert, Roi des Romains. La troisiéme année du régne de Henri IV, les Ecossois ayant fait une invasion en Angleterre, le Comte & son vaillant fils, ayant avec eux le Comte de Dumbar qui avoit abandonné le parti de ses compatriotes, remporterent sur eux une signalée victoire à Halidown-Hill, & firent prisonnier le Comte de Douglas Général de l'armée d'Ecosse. L'année suivante ayant demandé de l'argent qui lui étoit dû pour la garde des Marches d'Ecosse; & n'ayant pas reçu une réponse favorable, son fils Henri se souleva, & prit les armes, & fut tué à la bataille de Shrewsburi le 21 juillet 1403. Le Comte ayant appris sa mort, desavoua sa rebellion, & se soumit au Roi, qui lui faisant grace de la vie, le fit mettre en lieu de sûreté jusqu'à la sixiéme année de son régne, qu'il fut élargi & remis en possession de tous ses biens. Malgré cette grace, la mort de son fils lui tenoit toujours au cœur; & profitant des mécontentemens de Thomas Mowbray, Comte Maréchal, & de Richard Scrope, Archevêque d'Yorck, il se joignit à eux dans leur soulévement. Mais n'ayant pas réussi dans leurs entreprises, le Roi marcha contre le Comte, & l'obligea de s'enfuir en Ecosse. Le Comte passa de là dans le païs de Galles, d'où il retourna dans le Comté d'Yorck. Il y fit publier une proclamation, dans laquelle il exhortoit tous ceux qui aimoient la liberté à prendre les armes, & à le suivre. Mais Thomas Rokesbi, Shérif du Comté d'Yorck, le défit avec tous ceux de son parti. Le Comte fut tué dans la bataille le deuxiéme mars 1408. On lui coupa la tête, & on l'envoya à Londres pour être exposée sur le pont: son corps divisé en quatre quartiers fut aussi exposé en quatre endroits différens. Mais quelque tems après le Roi ordonna qu'on les ôtât, & permit à ses parens de les enterrer. Ce Comte eut de *Marguerite* sa femme, fille du Lord Névil & sœur de *Raoul*, premier Comte de Westmorland, trois fils, HENRI, *Thomas* & *Raoul*. Henri, dont nous avons parlé, reçut l'Ordre de la Jarretiére, lorsque son pére fut fait Comte, l'an huitiéme du régne de Richard II, & fut établi l'un des Commis pour garder les Marches d'Ecosse, en quoi il fut si vigilant, qu'il en aquit par sobriquet le nom de *Hot Spur*, c'est à dire, l'*Ardent à se battre*. L'onziéme année du même régne, il fut envoyé sur mer contre les François, d'où il remporta beaucoup

coup de gloire. La même année il se trouva dans la bataille contre les Ecossois, tua de sa propre main le Comte de Douglas, & blessa mortellement le Comte de Murray. Mais poussant les ennemis trop chaudement, il fut fait enfin prisonnier par le Comte de Dunbar avec son frére *Raoul*; & mené en Ecosse. Peu après il fut mis en liberté, & employé dans des places de grande conséquence par Richard II, jusqu'à ce que le Duc de Lancastre s'empara de Londres. La troisiéme année du régne de ce Prince, il se trouva avec son pére à la célébre bataille de Halidown-Hill contre les Ecossois, dans laquelle les Anglois remportérent une signalée victoire. Mais le Roi Henri IV, étant son ennemi irréconciliable par les raisons déja alléguées, & à la sollicitation de son oncle Thomas Percy, Comte de Rochester, il se servit de divers prétextes plausibles pour faire soulever le peuple, & leva du monde sur les frontiéres d'Ecosse, sous prétexte de faire des progrès dans ce Royaume. Le Roi ayant fait répondre par des lettres circulaires à tous ses griefs, marcha contre lui. Hot-Spur apprenant près de Shrewsburi que le Roi approchoit, exhorta les Soldats à combattre vaillamment, puisque ce jour les rendroit tous heureux s'ils remportoient la victoire; ou les délivreroit pour toujours de la puissance du Roi s'ils étoient vaincus, étant plus honorable de mourir dans une bataille pour le bien public, que de mourir par la sentence d'un ennemi après le combat. Ainsi ayant animé ses Soldats qui faisoient le nombre de 1400 hommes de gens choisis, ayant pris l'avantage du terrein, le Roi lui envoya offrir son pardon par l'Abbé de Shrewsbury, à condition qu'il mit bas les armes. Il envoya au Roi, son oncle Percy, pour lui expliquer les raisons de son armement, & lui demander satisfaction. On dit que le Roi accorda tout ce qui étoit raisonnable, & fit des soumissions plus grandes qu'il ne convenoit à sa dignité royale; mais que l'oncle revenant à son neveu, ne lui rapporta pas les choses comme elles étoient, & aigrit beaucoup son esprit. La bataille se donna la veille de la Fête de sainte Marie-Magdelaine de l'an 1403. On combattit vaillamment de part & d'autre, jusques-là que plusieurs du parti du Roi abandonnérent le champ de bataille, supposant qu'il avoit été tué. Car Hot-Spur & le Comte de Douglas, dont la valeur étoit inexprimable, firent tous leurs efforts, principalement contre la personne du Roi. Et étant enragez de ce qu'ils ne pouvoient pas venir à bout de leur dessein, ils chargeoient en desespérez les ennemis au milieu de la mêlée, où Hot-Spur fut tué, & Douglas & le Comte de Worchester furent faits prisonniers, ce qui mit entiérement en déroute ceux de leur parti. Henri son fils fut rétabli dans ses honneurs & dans ses biens par le Roi Henri V, & lui & les Comtes ses successeurs jouïrent de la faveur de leur Souverain jusqu'à l'an 12 du régne d'Elizabeth. Alors le Comte *Tomas* fut accusé d'avoir négocié le mariage de Marie, Reine d'Ecosse, avec le Duc de Norfolck: irrité d'ailleurs de ce que des mines de cuivre qui avoient été trouvées dans ses terres, avoient été ajugées à la Couronne, il se joignit au Comte de Westmorland, & publia une Proclamation au nom de la Reine, qui commandoit au peuple de prendre les armes pour la défense de la personne de sa Majesté, prétendant quelquefois que tout ce qu'ils faisoient étoit de l'avis & du consentement de la Noblesse du Royaume, & quelquefois qu'ils le faisoient par un motif de conscience, pour réformer la Religion; faute de quoi des Princes étrangers entreprendroient de le faire au grand préjudice du Royaume. Ayant amassé un grand nombre de peuple, ils marchérent à Durham enseignes déployées, dans lesquelles on voyoit des croix représentées avec les cinq playes du Sauveur. Après diverses marches d'un lieu à un autre, ils vinrent à un lieu nommé *Clifford-Moor* près de Weterby dans le Comté d'Yorck, & assiégérent peu après le Château-Bernard (*Bernard Castle*) avec deux mille chevaux & cinq mille hommes de pié, & le prirent en onze jours. Mais le Comte de Sussex, qui commandoit dans le Nord avec divers autres Seigneurs, ayant mis sur pié de grandes forces, & s'approchant d'eux, ils s'enfuïrent en Ecosse. Après cela on procéda contre eux juridiquement. Ils furent convaincus de trahison, & cette conviction fut confirmée dans le Parlement suivant l'an 13 du régne d'Elisabeth. Le Gouverneur d'Ecosse ayant trouvé le malheureux Comte de Northumberland qui se cachoit parmi les Voleurs de grand chemin, l'envoya prisonnier à Lochlevin: & l'année suivante le Comte de Morton, Régent d'Ecosse, le livra au Lord Husdon, Gouverneur de Berwick, & le 22 août il fut décapité à Yorck, sans laisser d'enfant mâle. Henri Percy son cadet, par une espéce de substitution faite par la Reine Marie, fut déclaré Comte de Northumberland l'an 18 du régne d'Elisabeth. Mais ayant été mis à la Tour de Londres, sur un soupçon de conspiration avec les Lords Paget, Throgmorton & le parti des Guises, pour envahir l'Angleterre, & tirer de prison Marie, Reine d'Ecosse, il fut trouvé mort dans son lit, avec une playe au côté gauche faite d'un coup de pistolet. Les Officiers qui ont inspection sur les meurtres, jugérent qu'il s'étoit tué lui même, comme desespérant de sa vie, après avoir tenté inutilement de corrompre le Geôlier. L'an 31 du régne d'Elisabeth, Henri, fils de celui dont nous venons de parler, & son successeur, monta sur la flotte de la Reine, destinée à combattre celle d'Espagne qui vouloit envahir l'Angleterre. Cette Princesse le fit Chevalier de la Jarretiére: ensuite il devint Membre du Conseil Privé du Roi Jacques I, & Capitaine de la Compagnie des Pensionnaires. En 1606, il fut conduit devant la Cour de Justice, qu'on nommoit *la Chambre étoilée*, & convaincu du crime d'avoir sçu qu'on tramoit quelque dessein contre le Roi, sans avoir fait information, pour avoir reçu dans la Compagnie des Pensionnaires *Tomas* Percy son parent, qui trempa ensuite dans la trahison des poudres, quoiqu'il connût qu'il étoit Papiste, & qu'il n'eût point exigé de lui le serment de suprématie, il fut condamné à 30000 livres d'amende, dépossédé de sa charge de Membre du Conseil Privé, & envoyé à la Tour pour y être emprisonner le reste de ses jours. Il fut pourtant élargi en 1621, après quoi la quatriéme année du régne de Charles I, il obtint une confirmation pour lui & pour ses héritiers mâles du titre & de la dignité de Baron de Percy, &c. Son fils Algernon lui succéda. Il fut fait Chevalier de la Jarretiére par le Roi Charles I, Grand Amiral d'Angleterre; & l'an 15 du même régne, il fut nommé Capitaine Général de l'armée levée par le Roi pour l'expédition d'Ecosse. Mais il refusa cet emploi sous prétexte que sa santé ne lui permettoit pas de l'exercer, & mourut le 13 octobre 1668. Son fils Joscelin lui succéda dans ses biens & dignitez, & mourut le 21 mai 1670. Il épousa 1. *Elisabeth*, troisiéme fille & cohéritiére de *Thomas*, Comte de Southampton, Thrésorier d'Ecosse, dont il eut 1. *Henri*, mort jeune; & 2. *Elisabeth* Percy, mariée 1. en 1679, à *Henri* Cavendish, Comte d'Ogle: 2. en 1682, à *Charles* Seymour, Duc de Sommerset. Ainsi cette branche d'Angleterre est éteinte. Il en resta une en Normandie, qui subsiste en la personne d'Antoine-Guillaume de Percy, Seigneur de Montchamp, Baron de Montchauvet, & Chevalier de l'Ordre de saint Etienne en Toscane, qui a épousé le troisiéme mars 1710, *Françoise* du Puy-d'Igny, fille de *François*, Seigneur de Bosmarsas, & de *Charlotte* de Selve, dont sont venus des enfans. * Dugdale, *Baronage*.

PERDICCAS, I. de ce nom, Roi de Macédoine, succéda la troisiéme année de la dixiéme Olympiade & l'an 738 avant Jesus Christ à Thurimas, & régna 51 ans. On dit qu'en mourant il ordonna à son fils Argeus de le faire enterrer dans le tombeau qu'il s'étoit choisi, ajoûtant que tant que les os de ses successeurs y seroient mis, la Couronne resteroit dans leur famille. Ce fut l'an 687 avant Jesus Christ. Justin dit qu'on se persuadoit que la lignée de ce Prince finit à Alexandre *le Grand*, parce qu'il ne voulut pas être enterré dans le même lieu. * Justin, *l.* 7.

PERDICCAS II, fils d'*Alexandre* I, lui succéda la seconde année de la LXXIX Olympiade, & l'an 463 avant Jesus Christ, eut beaucoup de part aux affaires de la Gréce, pendant la guerre du Péloponnése, où il prit souvent & quitta de même le parti des Athéniens. Son régne fut de 42 ans. Archélaüs lui succéda en la premiére année de la XCI Olympiade, & l'an 416 avant Jesus Christ. * Thucydide, *l.* 3. 4. 6. &c. Diodore de Sicile, *l.* 12.

PERDICCAS III, troisiéme fils d'*Amyntas*, régna six ans, après ses fréres Alexandre & Ptolomée, & monta sur le thrône la premiére année de la CIV Olympiade, & l'an 364 avant Jesus Christ. Il fut tué dans la bataille qu'il donna contre les Illyriens, & eut Philippe son frére pour successeur.

PERDICCAS, un des Généraux de l'armée d'Alexandre *le Grand*, eut beaucoup de part aux conquêtes de ce Prince; & après sa mort, ayant épousé Cléopatre sa sœur, fit dessein d'usurper la Monarchie. On remarque qu'Alexandre en mourant lui avoit donné son anneau, ce qui fit qu'on lui laissa quelque tems le soin de toutes les affaires. Il fut même élu Tuteur d'Aridée, que Philippe, pére d'Alexandre, avoit eu d'une de ses Maîtresses, nommée *Philinne*, native de Thessalie, ou du fils posthume d'Alexandre, en cas que Roxane, qui étoit enceinte, eût un fils. Mais les projets qu'il avoit formez pour satisfaire son ambition, ne lui réüssirent pas. Car étant entré dans l'Egypte, pour y attaquer Ptolémée *Lagus*, il fut tué dans une sédition par quelques un de ses Cavaliers, au passage du Nil, la troisiéme année de la CXI Olympiade, & l'an 334 avant Jesus Christ, deux ans après la mort d'Alexandre. * Diodore de Sicile, *l.* 18. Quinte-Curce, &c.

* PERDIGON (N. . . .) Gentilhomme du Gévaudan, fut tout ensemble, Poëte, Musicien, Joueur d'instrumens & Comique. Le Dauphin d'Auvergne le fit Chevalier, & lui donna des Terres d'un bon revenu: mais après la mort de ce Prince, son fils qui n'avoit point de goût pour la Poësie, congédia Perdigon, qui se retira chez le Comte Raymond Bérenger, dernier du nom, qui répara la perte que Perdigon avoit faite. Ce Poëte fit à l'honneur de son Bienfaicteur un Poëme intitulé *Las Victorias de Monsieur Lou Comte*. Il épousa une Dame de Provence de la Maison de Sabran, de laquelle il n'eut point d'enfans. Etant parvenus à un âge avancé & se voyant sans postérité, ils firent une donation de tous leurs biens au Comte de Provence. Ils moururent tous les deux vers l'an 1269. * *Supplément de Paris*, 1736.

PERDOITE, faux Dieu des anciens Habitans de la Prusse, étoit honoré sur tout par les Nautonniers & les Pêcheurs, qui croyoient qu'il présidoit à la mer. Ils se le représentoient comme un Ange, d'une grandeur démesurée, qui demeuroit dans les eaux, & qui faisoit tourner les vents comme il vouloit. Avant que d'aller à la pêche, ils lui faisoient des sacrifices de poissons, dont ils couvroient les tables, & en mangeant les restes de ce qu'ils avoient offert, ils buvoient en abondance. Ensuite les Prêtres, qu'ils appelloient *Sigonotta*, remarquant les vents, leur prédisoient le jour & le lieu où ils pourroient faire une heureuse pêche. * Waissel, *in Chron.* Kartknoch, *Differtat.* 10. *de Cultu Deorum Pruss.*

PEREASLAW, petite ville de la Basse Volhynie en Pologne, sur la riviére de Trubiecz, environ à quatorze lieues de Kiovie, vers le midi oriental. Elle est assez bien peuplée & fortifiée, & elle appartient aux Moscovites. * Maty, *Diction. Geogr.*

PERECHO & PERECCO, ville de la Galilée dont parle Joseph, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 25. M. Reland conjecture en comparant ce passage avec un autre qui se trouve dans la Vie de Joseph, qu'il ne faut pas lire *Percho* mais *Caphar Acco*. * Reland, *Palestina*, *l.* 3.

PERECZAZ ou BEREGLAZ & BERIGIA, province qui a titre de Comté dans la Haute Hongrie sur la Teisse,

fe, avec une ville de ce nom, capitale du païs. Les Auteurs Latins la nomment *Peregia*.

* PE'RE'E. Ce mot vient du Grec *πέραν*, qui veut dire *au delà*, & par le mot de Pérée il faut entendre la contrée qui est au delà du Jourdain. Joseph, *Guerre des Juifs*, l. 3. *ch.* 2, dit que la Pérée avoit pour limites à l'orient Philadelphie, au Couchant le Jourdain, au midi Machéronte & au septentrion Pella. Quelquefois le mot de *Pérée* se prend dans un sens plus étendu, pour tout le païs qui est au delà du Jourdain. Ce païs vers l'orient étoit tout bordé de montagnes qui le separoient de l'Arabie Déserte. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

PE'RE'FIXE (Hardouin de Beaumont de) Archevêque de Paris, Commandeur & Chancelier des Ordres Roi, & Proviseur de Sorbonne, étoit sorti de l'ancienne Maison de Beaumont en Poitou. Aprés ses études de Théologie, il mérita de recevoir le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maison & Société de Sorbonne, & exerça avec applaudissement les talens qu'il avoit pour la chaire. Il fut choisi pour être Précepteur du Roi Louis XIV, & fut pourvu quelque tems aprés de l'Evêché de Rodés. Les scrupules qu'il se faisoit de ne pouvoir remplir en même tems les obligations de la résidence, & celle de l'éducation de sa Majesté, l'engagérent à donner volontairement la démission de son Evêché; mais quelques années aprés, le Roi le nomma Archevêque de Paris, & lui donna la Chancellerie & le Collier de Commandeur de ses Ordres. Il tâcha de s'aquitter dignement des devoirs d'un bon Prélat, soit par ses soins, soit par ses exemples, & mourut le dernier décembre 1670. Il avoit composé par ordre du Roi un abbrégé de l'Histoire de France, dont il détacha l'Histoire du Roi Henri IV, qui parut en 1661, à Amsterdam, & à Paris avec des augmentations l'année suivante. Elle est écrite purement & gravement, on n'y trouve pas le détail de toutes les choses, mais seulement les plus belles circonstances, l'Auteur s'étant proposé de recueillir ce qui pouvoit servir à former un grand Prince. On a traduit cette Histoire en Anglois, en Allemand & en Hollandois. M. l'Abbé d'Olivet montre solidement que ceux-là se trompent qui s'imaginent que Péréfixe s'est servi de la plume de Mézeray pour la composition de son Histoire de Henri IV, d'un stile bien différent de celui de Mézeray. Outre cet Ouvrage, l'Archevêque fit, en 1647, pour l'usage de Louis XIV, *Institutio Principis*, où il y a d'excellens préceptes. Il fut reçu Membre de l'Académie Françoise en 1654, & pendant qu'il fut Archevêque, il recouvra la jurisdiction spirituelle du fauxbourg S. Germain, & acquit celle de Versailles. * Matignac, *Eloges des Archevêques de Paris. Hist. de l'Academie Françoise, augmentée par* l'Abbé d'Olivet, *tome* 2. *p.* 131.

PE'RE'GRINI (Marc-Antoine) Jurisconsulte & Sécretaire de la République de Venise, né à Vicenze en 1530, fut élevé par son pére MELCHIOR Péregrini avec beaucoup de soin. Il se rendit très-habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique; & aprés avoir été Docteur en ces Facultez, il mérita d'être mis au nombre des Professeurs, & d'être consulté de tous côtez comme l'Oracle du Droit. La République de Venise se servit de lui pour traiter de diverses affaires chez les Princes étrangers; & le Sénat fut si satisfait de sa conduite, qu'outre la charge de Sécretaire & le Collier de l'Ordre de Saint-Marc qu'il lui donna, il le fit Professeur Doyen du Droit Canon dans l'Université de Padoue, aprés la mort de Barthélemi Silvatica. Ce fut une récompense du zéle avec lequel Péregrini avoit soutenu les intérêts de sa patrie, dans le démêlé qu'elle eut avec le Pape Paul V, au commencement du XVII siécle. Ce savant homme mourut le cinquiéme décembre 1616, âgé de 86 ans, trois mois & quatre jours. Nous avons divers Ouvrages sortis de sa plume. *De Jure Fisci, libri octo; De Fideicommissis, &c.* * Thomasini, *in Elog. Illustr. Vir. Patav.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huomini Letter. tome* 2. *p.* 105 *& suiv.*

PE'RE'GRINUS, surnommé *Protée*, Philosophe Cynique, se brûla vif à Olympie, comme les Brachmanes avoient accoutumé de faire, sous l'empire de Marc-Antonin, dans le second siécle. Il avoit été Chrétien, ou au moins avoit feint de l'être, quoiqu'au reste, il eût auparavant mené une vie scandaleuse, si ce que Lucien rapporte de lui est véritable. Aulu-Gelle, Athénagore, Tertullien & Ammien Marcellin en font mention. Les uns le louent, & les autres le blâment. Lucien le fait passer pour un Imposteur, qui promit par vanité qu'il se brûleroit vif, & qui auroit bien voulu ensuite s'en dédire. * *Voyez* son Traité *de la mort de Péregrin*, dans le second tome de ses Oeuvres.

* PE'REGRINUS, Officier de l'Empereur Honorius, & comme son Maître d'Hôtel en 399. * Jac. Gothofredi *Prosogr. Cod. Teodosje.*

PE'RE'GROSSE (Pierre) de Milan, Cardinal, fut un des plus célébres Jurisconsultes de son tems, & Vice-Chancelier de l'Eglise sous trois Papes. Le Pape Nicolas IV donna la pourpre sacrée, en 1288, à Péregrosse, qui mourut sous le pontificat de Boniface VIII, le 24 juillet 1295. * Onuphre & Ciacconius, *in Vit. Pont.* Wadingue, *in Annal. Minor. ad ann.* 1279. *n.* 11.

PE'REIRA (Benoît) Jésuite, étoit de Valence en Espagne, où il naquit en 1535. Dès l'âge de 17 ans, il entra parmi les Jésuites, qui l'envoyérent en Sicile, puis à Rome, où il se rendit habile dans les Sciences, qu'il enseigna avec honneur. Son penchant le porta à l'étude de l'Ecriture-Sainte; & l'intelligence des Langues qu'il avoit depuis longtems, lui servit beaucoup pour ce dessein. Il composa ses Commentaires sur Daniel & sur la Genése; *Selectarum Disputationum in Sacram Scripturam P. V. Adversus fallaces & superstitiosas artes, hoc est, de Magia, de Observatione somniorum & de Divinatione Astrologica, libri tres, &c.* & mourut à Rome le sixiéme mai de l'an 1610, âgé de 75 ans. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Ribadeneira. Alegambe. Nicolas Antonio, &c.

PE'REIRA (Gomès) Médecin Espagnol. *Voyez* GOMES-PE'REIRA (George)

PE'REIRA. *Cherchez* CALDAS de PE'REIRA.

PE'RELADE, bourg de la Catalogne en Espagne. Il est sur le Llobregad, environ à trois lieues de Roses, vers le couchant septentrional. * Maty, *Dict. Geogr.*

PE'RELLOS (François de) Amiral de France, que les Ecrivains François, ont mal francisé, le nommant *de Peruisse*, étoit natif du Comté de Roussillon, où se trouvent les restes du château, dont il avoit pris le nom, qui est situé aux confins du Languedoc, & appartient à la Maison d'Urban. Il fut employé dans la guerre que Pierre, Roi d'Aragon, eut contre les Genois, qu'il défit en Sardaigne l'an 1352; & peu aprés fut envoyé pour pacifier ces differents; puis Ambassadeur en France en 1355, pour y faire un traité d'alliance & de confédération contre les Anglois. Il partit de Barcelone le onziéme juin 1356, avec huit galéres & une galiotte, montées de 1785 hommes; & en passant à San-Lucar de Baramede, il surprit deux vaisseaux Marchands Plaisantins alliez des Génois, qu'il ne voulut jamais relâcher, quoiqu'il en eût été fortement sollicité par le Roi de Castille: ce qui donna commencement aux guerres qui survinrent depuis entre les Rois de Castille & d'Aragon. Il arriva à Rouen le onziéme novembre de la même année, se rendit à Paris, où le Roi le fit payer de 200 florins d'or par mois, pour l'état de sa personne, outre ses gages & ceux de son équipage. Il revint une seconde fois en ambassade en France en 1361, pour la confirmation des traitez d'alliance, & y fut défrayé aux dépens du Roi, qui lui fit un present considérable en vaisselle. Le Roi d'Aragon en considération de ses services, le mit au rang des *Ricos-omeres*, qui étoit le premier rang de la Noblesse dans ses Etats, & qui répond à celui de Chevalier, & lui donna en 1366, pour lui & pour les siens à perpétuité, les villes de Rodde & d'Ispola, avec titre de Vicomte, & le fit son Chambellan. Depuis, étant passé au service de la France, le Roi Charles V le pourvut de la charge d'Amiral de la mer, par lettres du troisiéme juillet 1368, l'envoya le dixiéme du même mois avec Jean de Rye, Chevalier & son Sécretaire, vers le Roi d'Aragon & de Castille, pour traiter des grandes affaires secrettes; & ce Prince ayant ordonné le 27 mars 1368 (vieux stile) que pour la sûreté de son Royaume il y auroit toujours dix galéres armées sur mer à ses dépens, cinq sur les côtes de Narbonne & de Provence, & les autres sur celles de Normandie, il lui fit payer le sixiéme mai 1369, pour ses gages & son équipage une somme de 20000 francs. Il fit la même année quelques prises sur les Anglois. *Il* étoit encore Amiral avant le onziéme avril 1369, avant Pâques 1370, (nouveau stile) & mourut peu aprés. La maison qu'il avoit à Paris fut vendue à Jean Danville. * Escolano, *Hist. du Royaume de Valence*, *tome* 2.

Il pouvoit être fils de RAIMOND de Pérellos, l'un des Chevaliers d'Aragon, qui se trouvérent à la conquête de Sardaigne en 1323. Cet Amiral eut de sa femme, dont on ignore le nom, entre autres enfans, RAIMOND de Pérellos, Vicomte de Rodde; & Pérellos, Chambellan du Roi d'Aragon, lequel étoit Ecuyer d'honneur du Roi de France en 1368. Depuis s'étant retiré en Aragon, il fut envoyé Ambassadeur en France en 1382, & y revint une seconde fois en la même qualité l'an 1387, pour faire retirer du Comté de Roussillon les troupes que le Comte d'Armagnac y avoit fait entrer. Le Roi d'Aragon le créa en 1390, Vicomte de Pérellos, & alla avec lui au secours que ce Prince mena en 1392, au Roi de Sicile son fils; & en 1394, il fut envoyé en ambassade au Royaume de Chypre, pour traiter du mariage du fils aîné de ce Roi avec l'infante *Isabelle*, sœur de Jean, Roi d'Aragon. Il est fait mention de lui dans un Arrêt du Parlement de Paris du 17 mars 1403. Un autre RAIMOND de Pérellos, natif de Valence, étoit Général de l'armée navale d'Alfonse V, Roi d'Aragon en 1420. JEANNE de Pérellos étoit veuve de *Louis* de Challon, Comte de Tonnerre, duquel elle avoit eu des enfans qui étoient morts, & plaidoit contre *Marie* de la Tremoille, fille de *Guy* VI, Sire de la Tremoille, prétendant être aussi veuve du même Seigneur. RAIMOND de Pérellos de Rocaful, natif du Royaume de Valence, fut élu le LXIII Grand-Maître de Malte en 1697, aprés la mort d'Adrien de Vignacourt, & mourut en 1720. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

PE'RENNA (Anna) *Voyez* ANNE, sœur de Pygmalion.

PE'RENNIS, Préfet du Prétoire, & Ministre d'Etat sous l'Empereur Commode, abusa étrangement de son autorité. Il conspira contre l'Empereur, qui en étant averti, le fit mourir avec toute sa famille l'an 186. * Lampridius, *in Commodo.* Herodien. Dion, &c.

PE'RENOT. *Cherchez* PERRENOT.

PE'RE-PATRAT. *Voyez* PATRAT.

PE'RE'RE. *Voyez* PEIRE'RE (la)

PE'RES CONSCRIPTS, en Latin *Patres Conscripti*, nom des Sénateurs que Junius Brutus, premier Consul de Rome, créa & associa aux anciens créez par Romulus, & par Tarquin l'*Ancien*. On les appella *Conscripti*, parce qu'ils furent écrits dans la liste des anciens Sénateurs. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 7. *c.* 5.

PE'RE'S (Jacques) connu sous le nom de JACQUES DE VALENCE, parce qu'il étoit natif de ce Royaume en Espagne, vivoit sur la fin du XV siécle, & prit l'habit de Religieux parmi les Hermites de saint Augustin. Il fut fait Evêque de Chrysopolis, & suffragant de Frédéric Borgia, Cardinal de Valence, qui fut depuis le Pape Alexandre VI. On a de lui divers Commentaires sur les Pseaumes, sur le Cantique des Cantiques, &c. Un livre contre les Juifs; *De Christo reparatore generis humani; Questionis finalis Discussio.* Il est mort l'an 1491. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Thomas de Herréra. Elssius. Simler, &c.

PÉRÉS (Jérôme) Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, qui vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1555, enseigna longtems la Philosophie & la Théologie, & laissa des Commentaires sur saint Thomas, & d'autres Ouvrages. On dit que quelques jours avant sa mort, il perdit la mémoire de tout ce qu'il avoit sçu: ce qu'on rapporte aussi d'Albert *le Grand.* * Alfonse. Raimond, *Hist. General. de la Orden. de la Merced.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

PÉRÉS de SAAVÉDRA (Jean) natif de Cordoue, ou de Jaën en Espagne, ayant amassé plus de trente mille ducats à falsifier des lettres Apostoliques, il les employa pour introduire l'Inquisition en Portugal. Il feignit pour cet effet être Cardinal Légat du saint siége, & ayant fait sa maison, & pris cent cinquante domestiques à sa suite, il fut reçu en cette qualité à Séville, & logé avec beaucoup d'honneur à l'Archevêché; puis s'étant avancé jusqu'à Badajoz, sur les frontiéres de Portugal, il dépêcha un Sécretaire au Roi, pour lui donner avis de son arrivée, & lui porter de fausses lettres du Pape, de l'Empereur, du Roi d'Espagne, & de quelques autres Princes séculiers & ecclésiastiques, qui prioient instamment sa Majesté de vouloir favoriser les pieux desseins de ce prétendu Cardinal Légat. Le Roi, qui eut de la joye de cette légation, lui fit réponse comme à un Légat, & lui envoya un Seigneur de sa Cour, pour le complimenter & l'accompagner dans son Palais, où il demeura environ trois mois, pendant lesquels il établit l'Inquisition dans le Royaume. Aprés avoir pris congé de sa Majesté, il sortit du Portugal, fort joyeux d'avoir réussi dans son dessein; mais il fut découvert sur les frontiéres de Castille, & reconnu pour un ancien serviteur du Marquis de Villa-Nuëva. Ayant été arrêté prisonnier, il fut condamné pour dix ans aux galéres, & défenses lui furent faites d'écrire sur peine de la vie. L'Arrêt fut exécuté, & Pérès demeura plusieurs années à la chaîne, jusqu'à ce qu'il en fut enfin retiré en 1566, par un Bref du Pape Paul IV, qui désira de le voir pour le remercier, sans doute, du bon service qu'il avoit rendu au saint Siége, d'avoir établi l'Inquisition en Portugal, où elle s'est depuis conservée. * *Coron. des Card.* Aubéry, *Hist. des Cardin.*

* **PÉRÉS** (Gonzalo) Espagnol, premier Sécretaire d'Etat sous Philippe II, fut chargé depuis l'an 1563 des dépêches secrettes de ce Prince. Il avoit beaucoup d'habileté & de savoir, & écrivoit en Latin, aussi bien qu'aucun de sa nation. Quoique le Roi lui témoignât une grande estime, il l'avança peu, & Pérès commença à s'ennuyer d'un service qui n'étoit adouci par aucun bienfait. Il souhaitoit fort d'être Cardinal, & le Pape paroissoit assez disposé à lui faire cette grace; mais le Roi qui vouloit le garder y mit obstacle. Il en fut fort piqué, mais le désir de faire la fortune d'un de ses neveux lui fit prendre patience. Ce neveu est Antoine Pérès *qui fait le sujet de l'article suivant.* Gonzalo Pérès mourut dans un âge fort avancé, * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PÉRÉS (Antoine) Espagnol, fils de GONSALVO Pérès, Sécretaire de l'Empereur Charles-*Quint*, & de Philippe II, Roi d'Espagne, aprés divers emplois, eut enfin celui de Sécretaire d'Etat, avec le département des affaires d'Italie. Il étoit trés-bien en Cour, & recevoit du Roi *mille témoignages* de bienveillance; mais tout à coup il *s'attira la disgrace de ce Prince*, & se vit contraint de sortir d'Espagne, *où sa vie n'étoit pas en sureté.* Henri IV le reçut en France, & lui fit donner dequoi subsister avantageusement durant son exil. Il mourut l'an 1611, à Paris, & fut enterré aux Célestins. Antoine Pérès a écrit divers Ouvrages de Politique: des Mémoires en Espagnol: des Lettres où il affecte trop d'esprit: & d'autres piéces qui ont eu l'approbation du Public pendant quelque tems. Il avoit étudié à Alcala, à Padoue & à Salamanque.

PÉRÉS ou PÉRÉZIUS (Antoine) Espagnol, Professeur en Droit dans l'Université de Louvain, étoit d'Alforo, sur l'Ebre, & à l'âge d'onze ans, il suivit son pére, qui étoit un des Domestiques de l'Infante Isabelle, femme de l'Archiduc Albert, lorsqu'elle vint en 1599, dans les Païs-Bas. Il étudia à Bruxelles & à Louvain, voyagea en France & en Italie, & à son retour en 1614, il fut nommé Professeur dans l'Université de Louvain. Depuis, il fut fait Intendant de l'armée qu'on envoya dans le Palatinat du Rhin l'an 1620. Mais aprés que cette armée eut été licentiée, il vint reprendre son emploi de Professeur royal dans la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il a enseignée plus de trente ans avec réputation. Nous avons de lui, *Institutiones Imperiales; Prælectiones seu Commentarii in libros novem Codicis Justiniani; Prælectiones in tres posteriores libros Codicis; Jus publicum; In quinque & viginti Digestorum libros, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 71 & 72. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

PÉRÉS (Joseph) en Latin *Perezius*, Religieux Espagnol, & Professeur en Théologie dans l'Université de Salamanque, s'est fort appliqué à illustrer l'Histoire d'Espagne, & principalement pour ce qui concerne l'Ordre des Bénédictins. Il publia à Salamanque l'an 1688, en Latin, des Dissertations ecclésiastiques, où il refuta certaines choses, que le Pére Papebroch avoit avancées dans les Prolégoménes de son mois d'avril. Il le trouva trop rigide à l'égard des Actes de saint Eleuthére; mais il avoua qu'on faisoit bien de retrancher plusieurs Ecrits apocryphes, qui ont cours touchant les Saints. Il mourut vers la fin du XVII siécle. Il étoit mort en 1697. * Bayle, *Dict. Crit.*

PÉRÉS (Antoine) Archevêque de Tarragone, puis Evêque d'Avila, étoit de saint Dominique de Silos, où il prit l'habit parmi les Religieux de l'*Ordre* de saint Benoît. Il parvint jusqu'aux premiéres charges de sa Congrégation, dont il fut Général en Espagne, & fut ensuite nommé à l'Evêché d'Urgel, puis à celui de Lérida, d'où il fut transféré sur le siége métropolitain de Tarragone. La peine qu'il eut à s'accoutumer dans ce païs, fit qu'il préféra à cet Archevêché l'Evêché d'Avila en Castille. On songeoit à lui donner une église à gouverner, lorsqu'il mourut à Madrid le premier jour du mois de mai de l'an 1637, âgé de 68 ans. Il a écrit divers Ouvrages, des Commentaires sur la Régle de saint Benoît; des Sermons; *Pentateuchum fidei, de Ecclesia, de Conciliis, de Scriptura Sacra, de Traditionibus sacris, de Romano Pontifice; Authentica fides Pauli, Matthæi, Actuum Apostolorum, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

PÉRÉS (Jean) *Voyez* PETRÉIUS.

PÉRESLAW, ville de Moscovie, dans le Duché de Rostow, à la source de la petite riviére de Nerla, entre la ville de Moscou & celle Jéroslaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

PÉRESLAW, ville de Pologne. *Voyez* PÉRÉASLAW.

PÉRESTRELLO. *Cherchez* BÉJA.

PÉRETTI (André & François) *Voyez* MONTALTE.

PERGA, anciennement Torone, bourg avec une bonne citadelle. Il est sur la côte de l'Epire, vis à vis de l'Isle de Corfou, à quatorze lieues de Prévéza du côté du nord. Perga appartient aux Vénitiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

PERGAMAR ou BERGAMO, petite ville Episcopale suffragante d'Andrinople. Elle est dans la Romanie, sur la petite riviére de Bracz, à dix-neuf lieues d'Andrinople, vers le couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

PERGAME, *Pergamus* ou *Pergamum*, ville de Troade en Asie, & selon d'autres de Mysie ou de Phrygie, sur le fleuve Caïque, a été capitale d'un petit Etat, dit *le Royaume de Pergame*, qui commença vers l'an du monde 3752, & 283 avant Jesus Christ sous Philetére, à qui Lysimachus, Roi de Thrace, avoit confié ses thrésors enfermez à Pergame. Nous donnerons à la fin de cet article la suite des Rois de Pergame. Auguste traita si favorablement cette ville, qu'il lui permit de lui dédier un temple, à lui & à la ville de Rome. Pergame donna son nom à ces membranes de peau, que nous appellons *Parchemin*, & qui y avoient été inventées. Cette ville étoit renommée par la bibliothéque que ses Rois y avoient dressée, & par la naissance de Galien & d'Oribazius. Pergame fut une des sept villes où étoient les sept Eglises, ausquelles S. Jean s'adressa dans son Apocalypse. Sous les Empereurs Chrétiens, elle fut érigée en Evêché, suffragant d'Ephése, & devint dans la suite métropole. Elle est nommée par les Turcs & par les Grecs, *Pergamo*, & conserve les ruïnes du Palais d'Attale, d'un théatre & d'un aqueduc. Elle est peuplée d'environ trois mille Turcs, & ne contient que douze ou quinze familles de Chrétiens Grecs, dont l'église cathédrale, qui est à l'orient, est entiérement ruïnée. Il leur reste une église dédiée à saint Théodore, Evêque de Smyrne, qui est la métropolitaine, dont dépend l'Evêché de Pergame. * Strabon, *l.* 13. Pline, *l.* 5. *c.* 30: & *l.* 13. *c.* 11. Justin, *l.* 27. Polybe, *l.* 5. Pancirole, *de Mirabil. partie* 2. *tit.* 13. Henri Salmuth, *in Comment. Pancir.* Tacite, *Annal.* J. Spon, *Voyage d'Italie, &c.* en 1675.

SUITE CHRONOLOGIQUE
des Rois de PERGAME.

Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée*
3752.	283.	Philetére, *Eunuque*,	20
3772.	263.	Euménès I, *neveu de Philetére*,	22
3794.	241.	Attale I, *frére d'Euménès, prit le premier le nom de Roi*,	44
3838.	197.	Euménès, *fils d'Attale*,	38
3876.	159.	Attale II, PHILADELPHE *administra le Royaume pour son neveu*,	21
3897.	138.	Attale III, PHILOMÉTOR, fils d'Euménès II, laissa son Royaume aux Romains, aprés cinq ans de régne, l'an du monde 3902, avant J. C. 133.	5
3902.	133.	Total.	150.

PERGE, ville de l'Asie Mineure dans la Pamphylie, sur le fleuve nommé *Cestrus* ou *Cestrius.* Elle étoit métropole de la seconde Pamphylie dans l'Exarchat d'Asie. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, nommé *Perga* selon quelques uns, & *Pirgi* selon quelques autres, à douze milles de Sattalie, où le siége archiépiscopal fut transféré vers l'onziéme ou douziéme siécle. Il y avoit prés de là un temple de Diane, qui pour cet effet est quelquefois appellée *Pergéenne*, *Pergæa.* Il est parlé de cette ville dans *les Actes des Apôtres, ch.* 13. *v.* 14. * *Voyez* Baudrand & de Commanville, *Tables Géographiques & Chronologiques de tous les Archevêchez, &c.*

* **PERGELL ou PRÉGELL**, en Latin *Prægallia* selon les uns, parce que cette contrée est vers les frontiéres de la Gaule Cisalpine, ou *Præjulia* selon d'autres, parce que le païs est situé au pié des Alpes Juliennes. C'est une grande vallée dans le païs des Grisons, laquelle s'étend en long d'orient en occident. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 4. *p.* 54. *Voyez* aussi PRÉGELL.

PERGOLA, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est

sur

sur une petite riviére dans le Duché d'Urbin, à six lieues de la ville de ce nom, vers l'orient méridional. Quelques Géographes prennent Pergola pour l'ancienne ville *Pitulum* ou *Perusia*, que Ptolomée a placée dans l'Ombrie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PERGOLA, anciennement *Strongyle*. C'étoit autrefois une petite ville; maintenant ce n'est qu'un village de l'Isle de Naxia, une de celles de l'Archipel. On voit près de Pergola, les ruïnes d'un ancien temple de Bacchus. * Maty, *Diction. Geogr.*

PERGUBRIOS, faux Dieu des anciens Habitans de la Prusse & de la Lithuanie, présidoit aux fruits de la terre. Ces Idolâtres célébroient en son honneur une Fête le vint-deuxiéme jour de mars, & s'assembloient dans une maison où ils avoient préparé un ou deux tonneaux pleins de biére. Là le Sacrificateur ayant chanté des Hymnes à la louange de ce Dieu, & ayant empli une tasse de cette boisson, la prenoit avec les dents, la vuidoit & la jettoit ensuite par dessus sa tête, sans la toucher des mains, ce qu'il réïteroit plusieurs fois en l'honneur des autres Divinitez, qu'il invoquoit par leurs noms, en leur demandant une heureuse moisson, & des fruits en abondance. Tous les Assistans buvoient de même, en chantant les louanges de leur Dieu Pergubrios, & passoient le reste de la journée en réjouïssance & en festins. * Hartknoch, *Differt. II. de Festis Vet. Pruss.*

PERGUS ou PERGUSA, ancien nom d'un Lac de Sicile, que quelques uns appellent aujourd'hui *il Lago di Castro Joanni*, & d'autres *Lago di Coridan*, est au milieu de cette isle, dans la province appellée, *il Val di Noto*. On voit des vignes tout autour. Ses eaux sont fort noires, & ne nourrissent point de poisson; mais il est rempli de couleuvres. Peut-être est-ce pour ce sujet, que les Anciens ont dit que c'étoit là que Pluton avoit ravi Proserpine. * Cluvier, *Antiqua Sicilia.*

* PERI (Dominique) étoit un misérable Berger qui devint Poëte en lisant l'Arioste. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Litterature, tome* 1. *p.* 221 & 222.

PERI, riviére. *Voyez* PERY.

PERIANDRE, *Periander*, Tyran de Corinthe & de Corcyre, aujourd'hui *Corfou*, étoit fils de *Cypsele*, qui selon Hérodote, s'étoit emparé de la souveraineté de son païs, & la transmit à son fils en mourant la premiére année de la XXXVIII Olympiade, & l'an 628 avant Jésus-Christ. Diogéne Laërce ne laisse pas d'assûrer positivement, que ce fut Périandre lui-même qui changea le gouvernement de son païs. Il fut assez doux au commencement de son régne; mais il devint très cruel, après avoir demandé au Tyran de Syracuse quelle maniére de gouverner étoit la plus sûre. Celui-ci, n'ayant voulu rien répondre sur cette question aux Envoyez de Périandre, les mena seulement dans un champ, où il arracha devant eux les épics qui passoient les autres en hauteur. Les Envoyez rapportérent cette action à leur Maître, qui suivit exactement cette leçon, en s'assûrant d'abord d'une bonne garde, & en faisant mourir dans la suite les plus puissans d'entre les Corinthiens. Un jour de Fête solemnelle, il fit arracher aux femmes tous les ornemens qu'elles portoient pour leur parure. Entre autres bonnes actions, il réconcilia les Athéniens avec ceux de Mytiléne. Ce Tyran aimoit la paix; & pour en jouïr plus sûrement, il se rendit formidable à ses voisins, en faisant construire & équiper grand nombre de vaisseaux qui lui acquirent l'empire de la mer. Il fit mourir des Matelots Corinthiens, qui avoient jetté Arion dans la mer, à son retour de Sicile, pour avoir ses richesses. Mais s'il se distingua par ce trait de justice, il s'abandonna à plusieurs crimes énormes; car il commit un inceste avec sa propre mére; tua sa femme Mélisse, fille de Proclés, Roi d'Epidaure & de Samos, porté à cette violence par les faux rapports de ses Concubines. Leur calomnie ayant ensuite été découverte, il les fit brûler: & ne pouvant souffrir les regrets de Lycophron son second fils, sur la mort de sa mére, il l'envoya en exil dans l'Isle de Corcyre. Sur la fin de ses jours, il envoya offrir le gouvernement à Lycophron, qui le refusa. Enfin il lui fit proposer de venir régner à Corinthe en sa place, ce qu'il accepta. Cette article de leur réconciliation fut funeste à Lycophron; car les Habitans de l'isle pour se défendre de la domination de Périandre, qui devoit régner chez eux en la place de son fils, tuérent ce jeune Prince. Son pére conçut une si grande douleur de sa mort, qu'après avoir puni par de cruels supplices ceux qu'il en croyoit les auteurs, il envoya trois cens de leurs petits enfans à Sardis pour les faire Eunuques. Les Samiens ayant appris cet ordre sanglant, enlevérent ces innocens, & les sauvérent de la colére de Périandre, qui en mourut de chagrin & de dépit à l'âge de 80 ans. Sa cruauté n'empêcha pas qu'il ne passât pour un des plus sages hommes de la Gréce. Ses maximes étoient de ne jamais laisser échapper son secret; de garder sa parole; & cependant de ne point faire scrupule de la rompre, lorsque ce qu'on a promis est contraire à ses intérêts: d'avoir soin non seulement de punir les crimes, mais encore de prévenir les méchantes intentions de de ceux qui les veulent commettre, &c. Il mourut après un régne de 44 ans, la premiére année de la XLVIII Olympiade, & la 588 avant J. C. Diogéne Laërce ne lui donne que 40 ans de régne. * Herodote, *l.* 5. Diogéne Laërce, *in Periandro.*

PERIBEE, en Latin *Peribæa*, fille d'Alcathoüs, Roi de Mégare, femme de Télamon, Roi de Salamine, & mére d'Ajax. Il paroît par Plutarque, que Télamon ayant eu des commerces trop libres avec Péribée, il s'enfuit. Alcathoüs, pére de cette Princesse, s'appercevant de l'avanture, & croyant que le coup étoit parti de quelqu'un de ses Sujets, donna ordre à un de ses Gardes de jetter Péribée dans la mer. Le Garde ému de compassion aima mieux la vendre. Le vaisseau qui la portoit, aborda à Salamine. Télamon y acheta Péribée, qui accoucha d'Ajax. Au reste, soit par la faute des Copistes, ce qui est fort probable, ou autrement, les uns nomment cette Princesse *Peribée*, d'autres *Eribée*, d'autres encore *Mélibée*, comme on le fit dans Athenée, & d'autres enfin *Phœribee*. L'Auteur que l'on vient de citer, dit qu'elle fut mariée à Thésée. Il est difficile de savoir quand; si ce fut avant que d'avoir épousé Télamon ou après. Ici comme dans beaucoup d'autres occasions, la Fable & l'Histoire sont tellement mêlées, qu'on ne sauroit bien les démêler. * Bayle, *Diction. Critiq.*

PERICLES, *Pericles*, Athénien, grand Capitaine, grand Politique, & excellent Orateur, étoit fils de Xantippe & d'Agariste. On le mit sous la discipline de Zénon & d'Anaxagoras; ensuite de quoi étant entré dans le gouvernement, il s'appliqua sur tout à s'aquérir les bonnes graces des Athéniens. Son pouvoir devint si absolu, qu'il fit bannir par l'Ostracisme, Cimon son Concurrent, & le fit rappeller quelque tems après. Depuis ayant eu la conduite de l'armée dans le Péloponnése, il fit un grand dégât dans les provinces voisines, & remporta une célébre victoire contre les Sicyoniens, près de Némée. De là il passa dans l'Acarnanie, qu'il ravagea, à la priére d'Aspasie, fameuse Courtisane, à laquelle on avoit enlevé quelques unes des Courtisanes qu'elle entretenoit chez elle. Il entreprit la guerre contre les Samiens, en faveur des Milesiens, la quatriéme année de la LXXXIV Olympiade, & l'an 441 avant J. C. Il assiégea Samos, qu'il emporta après neuf mois de siége. Ce fut là qu'Artemon natif de Clazoméne, inventa le bélier, la tortue, & quelques autres machines de guerre. Périclès persuada aussi à ceux d'Athénes de continuer la guerre contre les Lacédémoniens, craignant que durant la paix on ne l'obligeât de rendre compte des deniers qu'il avoit maniez, dans le tems qu'il avoit été Général de l'armée. On le blâma depuis d'avoir donné ce conseil, & les Athéniens lui ôtérent ses emplois, qu'on fut bientôt contraint de lui rendre. Il mourut de la peste sous la LXXXVII Olympiade, l'an 429 avant J. C. Périclès joignit le *Pyrée* à la ville, par une longue muraille, & laissa après lui neuf trophées, pour monumens de ses victoires. Il disoit que toutes les fois qu'il prenoit le commandement, il faisoit cette réflexion, qu'il falloit commander à des gens libres, qui étoient de plus Grecs & Athéniens. Ce fut lui qui le premier récita les Harangues devant le Sénat, après les avoir écrites. Aussi son stile étoit-il extrêmement pur, & toutes ses piéces étoient également fortes & agréables. C'est de lui que vient cette belle sentence, *usque ad aras amicus*, Ami jusques aux autels, c'est à dire que l'amitié ne doit point aller jusqu'à violer la Religion & les choses sacrées. Le Poëte Sophocle, qui étoit son Collégue, s'étant récrié à la vue d'une belle personne, *Ha qu'elle est belle!* Il faut, *dit-il*, qu'un Magistrat n'ait pas seulement les mains pures, *mais les yeux mêmes* & la langue. Cependant il étoit lui-même d'un tempérament assez peu chaste. * Plutarque, *en sa Vie*. Diodore de Sicile, *l.* 12. Thucydide, *l.* 2. 3. *&c.* Bayle, *Diction. Crit.*

PERICLES, fils *naturel* du grand Périclès, resta seul après la mort de ses deux fréres, qui étoient légitimes. Les Athéniens le choisirent parmi les dix Généraux qu'ils créérent, pour prendre la place d'Alcibiade, & pour combattre contre Callicratidas, Général des Lacédémoniens, la troisiéme année de la XCIII Olympiade, & l'an 406 avant J. C. Il fit des merveilles dans cette expédition, & la flotte des ennemis fut battue; néanmoins pour n'avoir pas eu soin de faire inhumer ceux qui avoient été tuez dans la bataille, il fut condamné avec sept autres Capitaines de l'armée à perdre la tête, parce que cette négligence passoit pour un grand crime. * Plutarque, *in Pericle*. Xénophon, *de Gest. Græcorum*, *l.* 1. Diodore de Sicile, *l.* 13.

PERICLYMENE, *Periclimenus*, fils de Nélée, frére de Nestor, Roi de Thessalie, puis Fondateur de la ville de Pylos dans le Péloponnése, reçut de Neptune son ayeul le pouvoir de se transformer en telle figure qu'il voudroit. Mais il se servit inutilement de tous ces changemens contre Hercule; car ce Héros ayant tué Nélée, tua aussi Periclyméne & ses fréres, à la réserve de Nestor. Ovide dit que Periclyméne s'étoit changé en aigle & qu'Hercule le perça d'une fléche. * Apollodore, *l.* 1.

PERICOFKI (Albert) Gentilhomme qui habitoit sur les frontiéres de Moscovie, & qui étoit Thrésorier du païs. Il exigeoit les impôts avec la derniére sévérité; & lorsque les Païsans ne payoient pas assez promptement à son gré, il les dépouilloit inhumainement de leurs troupeaux & de leurs bestiaux, qu'il s'approprioit. Mais dans son absence en une seule nuit tous ses troupeaux acquis injustement périrent, & tout ce que cet homme cruel avoit ravi, tout ce qu'il avoit acheté, mourut en un moment. A son retour un de ses valets & sa femme lui apprirent son malheur. Alors devenant furieux, il vomit mille blasphêmes contre Dieu, & tira un fusil contre le ciel, en prononçant ces paroles horribles, *que celui qui les a tuez, les mange: puisque tu n'as pas voulu que je les mangeasse, mange-les toi même.* En même tems il plut des gouttes de sang. Ce Blasphémateur fut changé, à ce qu'on dit, en un chien noir, se mit à hurler, & se jetta sur ces bêtes mortes pour s'en nourrir. Cluvier, qui nous rapporte cette Histoire dans son *Appendice* à son *Abbrégé d'Hist.* *l.* 10, dit qu'il l'a apprise de gens qui avoient vu ce prodige. Elle est aussi rapportée par d'autres Auteurs.

* PERIDA, PARIDA ou PHARIDA, Israëlite du nombre des enfans des Domestiques du Roi Salomon. * *Nehemie* ou II. *Esdras*, *ch.* 7. *v.* 57.

PERIEGETE (Denys) *Periegetes*, Poëte & Géographe, vivoit du tems d'Auguste, selon la plus commune opinion. Pline, *l.* 6. *c.* 27, assûre qu'il étoit natif d'Alexandrie, dans la Susiane, & dit qu'il fit une Description de toute la Terre en vers, pour laquelle Auguste l'envoya en Orient, afin de faire la Description de ce qu'il y verroit, pour l'usage de Caius César, qui devoit aller faire la guerre en Arménie & en Arabie. Eustathius le met sous le régne de Néron; mais Suétone semble convenir avec Pline pour celui d'Auguste. Le même Eustathius dit, qu'on

[illegible] attribue d'autres Ouvrages intitulez, les *Lithiques*, les *Orthiſmes*, & les *Baſſariques*; mais qu'ils ſont peut-être de Denys de Samos, ou de Denys de Philadelphie. *Voyez* D E N Y S.

P E R I E R (Aymar du) Seigneur de Chamaloc, &c. Conſeiller au Parlement de Grenoble, vers l'an 1600, étoit bon Juriſconſulte, & n'ignoroit pas l'Antiquité. On publia en 1610, à Lyon, un de ſes Ouvrages qui a pour titre, *Diſcours Hiſtorique touchant l'Etat général des Gaules, & principalement des provinces de Dauphiné & de Provence, tant ſous la République & l'Empire des Romains, que ſous les François & Bourguignons. Enſemble quelques Recherches particulieres de certaines villes. Du Perier*, dit M. Chorier, dans ſon Hiſtoire de Dauphiné, abbregée pour Monſeigneur le Dauphin, *avoit penétré bien avant dans l'Hiſtoire. Celle de ce païs lui eſt obligée. Il a taché de la tirer des ténebres, avec plus de bonheur que n'avoit fait avant lui Aymar du Rivail; & il ne l'a pas médiocrement éclaircie, par le Diſcours Hiſtorique qu'il a compoſé touchant l'Etat Général des Gaules.* Ce Magiſtrat étoit originaire de Provence, où ſa famille a été féconde en hommes ſavans. Le Roi Louis XII nomma Gaspard du Perier, en 1510, pour être un des Conſeillers du Parlement de Provence, établi en cette année, comme il eſt nommé dans les lettres d'érection données à Lyon au mois de Juillet. Cette Cour ſouveraine n'avoit alors qu'onze Conſeillers, quatre eccléſiaſtiques & ſept ſéculiers. Gaſpard vivoit encore en 1514, & prit part aux affaires que ſa Compagnie eut au Concile de Latran. Cette même famille a produit d'autres Magiſtrats, & entre autres dans le XVII ſiécle, le célébre Scipion du Perier, l'un des plus habiles Juriſconſultes de ſon tems, qu'on appelloit avec raiſon, *le Papinien moderne.* Il étoit ſavant en toute ſorte de Littérature, & avoit une éloquence ſi vive, ſi naturelle & ſi perſuaſive, que rien ne lui pouvoit réſiſter. Un de ſes Domeſtiques a publié, après ſa mort, arrivée vers l'an 1666, un Ouvrage de ſa façon, qu'il avoit compoſé dans ſa jeuneſſe.

P E R I E R (Charles du) Gentilhomme Provençal, natif d'Aix, Poëte Latin, a fait des Odes fort eſtimées. *Il a eu des démêlés avec le fameux Santeul pour le ſceptre Poëtique.* Du Perier prétendoit avoir appris à Santeul les régles de la bonne Poëſie, & Santeul ſoutenoit qu'il ne tenoit rien que de lui-même & de ſa fureur Poëtique. Cela faiſoit qu'ils n'étoient point contens l'un de l'autre, malgré leur eſtime réciproque, & qu'ils ſe critiquoient toujours. Menage a fait pour ſe divertir un Poëme, *Poëma ad Santolium & Petrinum*, où il paroît héſiter à qui des deux il doit donner le ſceptre Poëtique. Perier eſt mort le 26 mars 1692. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome 4. partie 2. p.* 495. *n* 1532, édit. d'Amſterdam 1725. *Biblioth. du* Richelet. *Menagiana. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

P E R I E R, Peintre. *Voyez* P E R R I E R.

P E R I E R S (Bonaventure des) natif d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne, vivoit dans le XVI ſiécle, en 1536, fut Valet de chambre de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, ſœur du Roi François I, & publia l'*Andrienne* de Térence, traduite en vers François: Le *Cantique de Moïſe* traduit en François; Un *Recueil de ſes Oeuvres* imprimé à Lyon: *Nouvelles récréations & joyeux devis*, auſſi imprimez à Lyon; & *Cymbalum Mundi*, en François, contenant quatre Dialogues Poëtiques fort antiques, joyeux & facétieux, imprimé à Lyon ſous ce titre. Jean Morin qui l'imprima à Paris en 1537, fut empriſonné pour cela. On croit communément que ce livre, qui n'avoit rien de Latin que ſon titre, eſt un des plus pernicieux Ecrits qui ait jamais été mis au jour. La Faculté de Théologie de Paris l'a cenſuré le 19 de mai 1538. Henri Etienne dans ſon *Apologie pour Hérodote*, La Croix-du-Maine dans ſa *Bibliothéque Françoiſe*, Spizelius dans ſon *Scrutinium Atheiſmi*, Etienne Paſquier dans ſes *Lettres*, & Catillon dans ſes *Hiſtoires Mémorables des jugemens étranges*, ſe ſont tous fort élevez contre le *Cymbalum Mundi.* Selon ce dernier Auteur & quelques autres après lui, des Periers tomba en déſeſpoir, & ſe tua malgré ſes gardes. Le ſeul du Verdier-Vauprivas parmi les Anciens, en a parlé d'une autre maniere; & dans ſa *Bibliothéque Françoiſe*, p. 1177, il en parle ainſi: *Je n'ai trouvé autre choſe dans le* Cymbalum Mundi *qui mérite d'avoir été plus cenſuré que la Métamorphoſe d'Ovide, les Dialogues de Lucien, & les livres de folâtre argument & de fictions fabuleuſes.* Ce livre étoit devenu ſi rare, que les plus curieux, M. Bayle lui-même, ont avoüé ne l'avoir jamais lu. Il y en avoit pourtant un exemplaire dans la bibliothéque du Roi de France, & un dans celle de M. Bigot de Rouen, laquelle fut venduë à Paris en 1706. Il eſt devenu commun depuis l'édition de 1711 à Amſterdam, intitulée *Cymbalum Mundi*, ou *Dialogues Satyriques ſur differens ſujets, par* Bonaventure des Periers. * Bayle, *Dict. Crit.*

P E R I G E N E, *Perigenes*, Evêque de Corinthe dans le cinquiéme ſiécle, fut nommé Evêque de Patras par l'Evêque de Corinthe; & après que le peuple eut refuſé de le recevoir, il revint à Corinthe. L'Evêque de cette ville étant mort quelque tems après, les Corinthiens le demanderent pour Evêque au Pape Boniface I, par une Requête qu'ils lui adreſſerent; mais le Pape envoya leur Requête à Rufus, Evêque de Theſſalonique, qui étoit ſon Vicaire en Achaïe, en Illyrie & en Macédoine, avec ordre de ne le point établir ſur ce ſiege, qu'il ne lui en eût auparavant écrit. Rufus fit voir la lettre du Pape aux Evêques de ces provinces, dont la plupart conſentirent à l'élection de Perigene pour Evêque de Corinthe: ce que Rufus ayant écrit au Pape, il le confirma métropolitain de cette ville en 419. Perigene jouit de cette dignité juſqu'à ſa mort. * M. l'Abbé de Fleury, *Hiſtoire de l'Egliſe.*

* P E R I G N A N, petite ville de France dans le Bas Languedoc, au diocèſe de Narbonne, à l'eſt-nord-eſt de la ville de Narbonne, dont elle eſt éloignée de près de trois lieues.

P E R I G O R D, province de France avec titre de Comté, entre le Limoſin, l'Angoumois, la Xaintonge, le Quercy, & l'Agénois, eſt le païs des anciens peuples, dits *Petrocorii.* Périgueux eſt la capitale du païs. Les autres villes ſont, Sarlat, Bergerac, Mucidan, Tiviers, Domme, Montpaſier, Villefranche, Limeil, Montignac-le-Comte; la Force, Duché; Hautefort, la Douze, & Exideuil, qui ſont Marquiſats; Montfort, Carlux, & Riberac, Comtez; Biron, Mareuil, Beinac & Bourdeilles, les quatre anciennes Baronies; Salagnac, qui eſt la premiére Châtellenie. Il y a auſſi une célébre Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux nommée *Cadouin*, où l'on conſerve le Saint-Suaire, reconnu par quatorze Papes, dont on a les Bulles. Le Périgord eſt arroſé de diverſes riviéres, & eſt montueux, âpre & pierreux, mais fertile. Il y a un grand nombre de fontaines médicinales, & des mines de fer & d'acier. Quelques Auteurs diviſent le Périgord en Haut & Bas. Celui-ci vers les riviéres de Dordogne & de Vézere, dont Sarlat eſt la capitale; celui-là le long de la riviére de l'Iſle. On donne auſſi quelquefois le nom de *Blanc* au Haut Périgord, parce qu'il eſt plus couvert de montagnes; & le nom de *Noir* au Bas, parce qu'il y a plus de bois. Les Habitans recueillent une grande quantité de noix & de châtaignes, pluſieurs ſortes de ſimples & quelques vins. Ils ont ſoin d'avoir par tout des forges pour mettre en uſage leur fer & leur acier. Cette province a produit dans les deux derniers ſiécles beaucoup de gens d'eſprit, entre autres, Etienne de la Boëtie, Michel de Montagne, Pierre d'Archiac de Bourdeille, Abbé de Brantôme, Gautier de Coſtes, connu ſous le nom de la *Calprenede*, François de Salignac de la Mothe-Fenélon, *Archevêque* de Cambray, &c. Le Périgord, qui fait partie de l'Aquitaine, avoit été ſoumis aux Rois de France, juſqu'à la décadence de la Monarchie. Il eut alors des Comtes particuliers. Elie I, Comte de Périgord, dans le dixiéme ſiécle, tua Benoît, qui étoit Coadjuteur d'Ebles, Evêque de Limoges. Celui-ci en mourut de déplaiſir en 975. Guillaume, dit *Bras de Fer*, ſon neveu, Duc de Guienne, vengea cette mort ſur Elie; car il le fit arrêter par le Vicomte de Limoges, ſon Vaſſal, lui fit faire ſon procès, & le fit condamner à perdre ſon Comté, & à mourir en priſon. Elie trouva néanmoins le moyen de ſe ſauver, & mourut en faiſant le voyage de Rome, où il alloit demander l'abſolution de ſon crime. Quelques Auteurs prétendent, qu'il étoit fils de Boson *le Vieux*, Comte de la Marche, & d'*Emme* de Périgord. Il eut pour ſucceſſeur Elie Tallerand, I. du nom, Comte de Périgord, & à celui-ci ſuccéda Archambaud I, qui vivoit en 1120. On ne connoît pas les ſucceſſeurs de celui-ci avant Archambaud II, mort en 1289. Il avoit épouſé une Dame nommée *Marie*, proche parente de Jeanne, Comteſſe de Toulouſe, dont il eut 1. Elie Tallerand qui ſuit: 2. *Aniſſant*, Seigneur de Caumont: & 3. *Aremburge* de Périgord.

Elie Tallerand II épouſa 1. *Philippe* Lomagne: 2. *Brunisſende* de Foix, & mourut en 1315. Il eut deux filles du premier lit, & trois fils de ſon ſecond mariage. Ces fils ſont 1. *Archambaud* III, Comte de Périgord, qui mourut en 1335, ſans avoir eu d'enfans de *Jeanne* de Pons & de Bergerac, ſa femme: 2. Roger-Bernard qui ſuit; & 3. *Talleirand* de Périgord, Cardinal, Evêque d'Auxerre. Le Pape Jean XXII le fit Cardinal en 1331, & Innocent VI l'envoya Légat en France, pour porter le Roi Jean à la paix. Il accompagna ce Prince qui pourſuivoit le Prince de Galles, & qui ayant voulu donner la bataille, contre l'avis du Cardinal de Périgord, la perdit, & fut fait priſonnier en la journée de Poitiers l'an 1356. Tallerand fit encore un voyage en Angleterre pour la paix, & mourut en 1364, à Avignon, où il eſt enterré. Il a fondé un College à Toulouſe, & une chapelle dans la cathédrale de Périgueux.

Roger-Bernard, Comte de Périgord, épouſa *Eléonore* de Vendôme, & en eut 1. Archambaud IV, qui ſuit: 2. *Jeanne*, femme de *Jean*, Comte d'Armagnac: 3. *Eleonore*, mariée à *N.* . . Marquis de Beaufort, Seigneur de Canillac; & 4. *Hélene* de Périgord, alliée à *Gaillard* de Durfort, Seigneur de Duras. Il mourut l'an 1364.

Archambaud IV, Comte de Périgord, s'allia avec les Anglois, & fit des courſes dans le païs. Pour l'en punir, on le bannit du Royaume, & ſes biens furent confiſquez par Arrêt du Parlement, donné le 18 avril 1396. Il avoit épouſé *Louiſe* de Mathas, dont il eut entre autres enfans 1. Archambaud V, qui ſuit; & 2. *Eléonore*, mariée à *Jean* de Clermont, Vicomte d'Aunoy en Poitou, d'où vint *Louiſe* de Clermont, femme de *François*, Seigneur de Montberon, de Mauleyrier & de Mathas, qui prétendit que le Comté de Périgord lui appartenoit, comme étant l'héritage de ſa femme.

Archambaud V, dit *le Jeune*, épouſa *Perette* Elie, & en fut ſéparé à cauſe de ſon impuiſſance. Avec le ſecours des Anglois, il déſoloit tout le païs, & particuliérement la ville de Périgueux, qui appartenoit au Roi. Mais il fut forcé dans ſon château de Montignac par Boucicaut, amené à Paris, où il fut condamné à perdre la tête, avec confiſcation de ſes biens, par Arrêt du Parlement le 19 juillet 1399. Le Roi lui fit grace de la vie, & donna la confiſcation à Louis de France, Duc d'Orléans ſon oncle.

Celui-ci laiſſa Charles, Duc d'Orléans, lequel étant priſonnier en Angleterre, vendit en 1437, le Périgord pour 16000 réaux d'or, à Jean de Bretagne, II. du nom, Comte de Penthiévre.

Jean mourut ſans enfans, l'an 1454. Il avoit eu deux freres, Guillaume, Vicomte de Limoges, mort en 1455, & *Charles* de Bretagne, Baron d'Avaugour, qui étoit mort en 1434, ayant laiſſé d'*Iſabeau* de Vivonne ſa femme, *Nicole*, mariée avec *Jean* de Broſſe, II, du nom, Seigneur de Bouſſac. Guillaume avoit eu d'*Iſabeau* de la Tour ſa femme, trois filles, dont l'aînée, Françoiſe de Bretagne, Vicomteſſe de Limoges & Comteſſe de Périgord, épouſa *Alain*, Sire d'Albret, & mourut en 1488. Alain donna le Périgord à ſon fils Jean d'Albret, en le mariant avec

P R Cà

Catherine de Foix, Reine de Navarre, d'où vint Henri d'Albret, Roi de Navarre, Comte de Périgord, pére de la Reine *Jeanne* de Navarre, qui eut d'*Antoine* de Bourbon, le Roi Henri *le Grand*. Ce Prince unit à la Couronne le Périgord, que les Descendans de Charles de Bretagne prétendoient. Ce fut le sujet d'un long procès, terminé en faveur de Jean-d'Albret, Roi de Navarre. Les Princes d'Orléans y prétendirent aussi, & en obtinrent un tiers, par Arrêt du 14 août 1498. Mais le Roi Louis XII leur donna d'autres terres en échange, pour favoriser la Maison d'Albret. * Du Puy, *Droits du Roi*. Chopin, *du Domaine*, *l.* 1 *&* 3. Besly, *Hist. des Comtes de Poitou*. Justel, *Histoire de Turenne*. François Armand de la Rorie, *Antiquitez de Périgord*, *&c.*

PERIGUEUX, sur l'Isle, ville de France, capitale du Périgord, avec Evêché suffragant de Bourdeaux, est nommée diversement par les Anciens, *Petrocorium*, *Petrigorium*, *Vesuna Petrocoriorum* & *Vesuna*. Il y a apparence que son nom de *Vesunes*, étoit tiré de celui de Vénus qui y étoit adorée. L'on y voit encore les trois quarts d'une tour appellée *Vesune*, qu'on croit avoir été un temple de Vénus. Elle est bâtie de petites pierres quarrées, avec un ciment rouge, aussi dur que la pierre même. Elle a plus de 100 piez de haut, & paroît n'avoir jamais été couverte: tout autour en dehors elle est garnie de forts crochets dont on ne sait pas l'usage. Les Habitans se persuadent qu'on entroit dans cette tour par des souterrains, qu'on trouve à quelque distance de là, mais on n'en connoît pas la communication. Les Inscriptions, les ruïnes d'amphithéatre, & divers autres restes magnifiques, sont un témoignage illustre de l'ancienneté de cette ville, qui a été souvent désolée par les Barbares. Ce fut près de Périgueux que Pepin *le Bref* gagna une célébre victoire sur Gaifre, Duc d'Aquitaine en 768. Saint Front est le plus ancien Evêque dont nous ayons connoissance. La cathedrale de saint Etienne fut ruïnée, dans le XVI siécle, par les Huguenots qui y démolirent divers autres lieux saints. L'église de saint Front est présentement cathédrale: son Chapitre consiste en quatre Archidiacres, un Chantre, un Sous-Chantre, un Maître d'Ecole, un Théologal, & trente quatre Chanoines. Il y a à Périgueux Présidial, Sénéchaussée, Election, & Mairie avec quatre Consuls. La Mairie anoblit. La ville avec sa banlieue est franche de toutes tailles. Elle fit imprimer en 1662, *in octavo*, le Recueil de ses priviléges, franchises, & libertez. * César, *Comment. l.* 7. Pline, *l.* 4. *c.* 19. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. Apollinaire Sidoine, *l.* 7. *Epist.* 6. Scaliger, *de Emend. Temp. l.* 8. Sincerus, *Itiner. Gall.* Jean du Puy, *des Evêques de Périgueux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

PERILLE, *Perillus*, d'Athénes, Artisan célébre, voulant flater la cruauté de Phalaris Tyran d'Agrigente, fit un taureau d'airain, pour y brûler vifs les Criminels; mais il éprouva le premier ce supplice, par ordre de ce Tyran. *Voyez* PHALARIS. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

PERIN. *Voyez* PERRIN.

PERINGEN, *Peringa*, bourg de Baviére, auprès de l'Isère & du bourg de Dingelfing. On a trouvé à Péringen des anciennes Inscriptions qui font juger que c'est le lieu de la Vindélicie qu'on nommoit *Tiberina Castra*. * Maty, *Dict. Géogr.*

PERINGSKIOLD (Jean) naquit le sixiéme octobre 1654, à Strengnès, ville épiscopale de Suéde dans la Sudermanie, où son pére Laurent-Frédéric Péringer, étoit Professeur en Eloquence & en Poësie. Il commença ses études sous son pére, & alla les achever à Upsal. Les progrès, qu'il fit dans la connoissance des Antiquitez, lui méritérent une place d'Etudiant dans le College destiné à cette sorte d'étude, & ensuite en 1689, une de Professeur. Il alla encore plus loin, car cinq ans après, il fut fait Sécretaire & Antiquaire du Roi de Suéde, dignité qui lui accrue au mois de juin 1719, par l'adjonction de celle de Conseiller de la Chancellerie pour les Antiquitez. Il jugea à propos, lorsqu'il fut fait Antiquaire du Roi en 1693, de changer son nom, suivant la coutume du païs, & de se faire appeller *Peringskiold*, au lieu de Péringer. Il s'étoit marié en 1687, & avoit épousé la fille d'*Elie Jacob*, Sénateur de la ville de Nicoping, qui, lorsque son gendre mourut le 24 mars 1720, jouïssoit encore d'une assez bonne santé, quoiqu'âgé de cent deux ans, étant né dans cette ville le douziéme avril 1618. Il est resté un fils de ce mariage, qui a succedé à la charge & à la science de son pére, & se nomme *Jean-Fréderic* Péringskiold. Les Ouvrages imprimez du pére sont, *Historia Regum Septentrionalium*; *Ejusdem Sturlonidæ, tomi duo, in quo libro continentur res gestæ Regum Norvegiæ*; *Historia Wilkinensium, Theoderici Veronensis ac Niflungorum*; *Historia Hialmari Regis*; *Joannis Messenii Scandia illustrata de rebus Sueciæ, Daniæ, & Norvegiæ, ex Manuscr. ipsius Authoris*, en 14 tomes, *in folio*, en 1700; *Vita Theoderici, Regis Ostrogothorum & Italiæ, Authore Joanne Cochlæo, cum additamentis & annotationibus de Sueco-Gothorum ex Scandia expeditionibus*; *Genealogia Augustissimi Regis Caroli XII, ari accuratissime incisa*; *Genealogia Biblica ab Adamo ad sanctissimi Salvatoris nostri Matrem Beatam Virginem Mariam*, en Suédois; *Monumentorum Sueco-Gothicorum, liber primus, Upsaliæ partem primariam Tiundiam continens*; *Ejusdem liber secundus, continens monumenta Ullerakerensia, cum Upsalia nova illustrata*; *Anna Bylou, Ficonis Filia, Abbatissa Vadstenensis*, *Chronicon genealogicum ex Manuscr.* en Suédois. * *Acta Liter. Sueciæ*, *an.* 1720. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *&c. tome* 1. *p.* 66 *& suiv.*

PERINTHE, *Perinthus*, ville de Thrace. Strabon rapporte qu'on y voyoit un amphithéatre d'une seule pierre de marbre que l'on mettoit entre les merveilles du monde. * Strabon. Baudrand, *Dict. Géogr.*

PERINTHE. *Cherchez* HERACLEE.

PERIODE JULIENNE, est une révolution de 7980 années Juliennes, composées des trois cycles, du Soleil, de 28 ans; de la Lune, de 19; & de l'Indiction, de 15. Ce qui se fait ainsi. On prend pour premiére année de cette Période, celle qui a 1. du cycle du Soleil, 1. du cycle de la Lune: & 1. du cycle de l'Indiction: & il faut 7980 années, pour revenir à une année marquée de ce même nombre de chaque cycle. La table qui suit est fort nécessaire pour avoir facilement une idée de cette Période.

Période Julienne.	Cycles. Du Soleil.	De la Lune.	De l'Indiction.
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	1
17	17	17	2
18	18	18	3
19	19	19	4
20	20	1	5
21	21	2	6
22	22	3	7
23	23	4	8
24	24	5	9
25	25	6	10
26	26	7	11
27	27	8	12
28	28	9	13
29	1	10	14
30	2	11	15
31	3	12	1 &c.

Ce fut Joseph Scaliger, qui vers l'an 1580 inventa cette *Période*, joignant les trois cycles ensemble, à l'imitation de Victorius, natif d'Aquitaine, très-habile Chronologiste, qui vivoit du tems de S. Léon Pape, & de son successeur Hilaire, vers l'an 460, lequel ayant joint les cycles du Soleil & de la Lune, composa la Période appellée *Victorienne*, qui renferme 523 années. D'autres ont attribué l'invention de la Période Victorienne à Denys *le Petit*, savant Abbé, Scythe de nation, qui florissoit à Rome au tems du régne de Théodoric, Roi des Ostrogoths, & de son petit-fils Athalaric, depuis l'an 520 de Jesus-Christ, jusqu'en 531. C'est pourquoi ils l'ont appellée Période *Dionysienne*; mais ils se sont trompez, car il lui a donné seulement un autre commencement, l'appliquant à l'année de la naissance du Messie, pour recommencer en l'année 533, & continuer jusques à la fin du monde. Le principal usage de la Période Julienne, est d'avoir une régle stable & assurée, pour la supputation des années parmi les différentes opinions des Chronologistes, qui ne s'accordent pas sur les Epoques, & sur le calcul des années depuis la création du monde: car cette Période renferme toutes les années depuis la création du monde, qu'elle précéde même suivant toutes les opinions; ainsi se servant de cette Période pour marquer la Chronologie, on ne laisse aucun lieu de douter du tems que l'on marque; ce qui n'arrive pas en désignant le tems par les Epoques. Car lorsqu'un Chronologiste marque, par exemple, l'an du monde 3032, on ne peut comprendre ce qu'il entend, si l'on ne sait qu'il compte 4035 ans avant la naissance de Jesus-Christ, & que selon lui, la premiére année du monde, est la premiére de ces 4035. Mais s'il marque l'an 3710 de la Période Julienne, on conçoit clairement quelle est son opinion, parce que cette Période ne varie point, & est toûjours la même.

REDUCTION DES ANNEES DE LA PERIODE
Julienne, aux années avant Jesus-Christ.

La premiére année de l'Ere vulgaire, avoit, suivant l'opinion commune, 10. de Soleil, 2. de Lune, & 4. d'Indiction. Ces caractéres sont ceux de l'an 4714 de la Période Julienne. C'est pourquoi, lorsqu'on lira dans une Histoire Chronologique, qu'une chose est arrivée l'an de la Période Julienne 3700 par exemple, il faudra soustraire ce nombre de 4714. Ainsi:

4714.
ôtez 3700.
reste 1014.

& l'on connoîtra que l'an 3700 de la Période Julienne, est l'an 1014 avant la naissance de Jesus-Christ. * Le Pére Pétau, *de Doct. Temp.*

Ceux qui placent la naissance de Jesus-Christ à l'an 4035 du monde, doivent ajoûter au nombre proposé depuis la création, celui de 679, & ces deux nombres font ensemble celui de la Période Julienne. Par exemple, si l'on met la naissance d'Abraham à l'an du monde 2039, & à l'an 1996 avant J. C. en ajoûtant 679, elle tombera sur l'année 2718 de la Période Julienne.

PERIOECIENS, sont ceux qui habitent sous les parties d'un même méridien, & sous les points opposez d'un même paralléle de latitude: de sorte que la différence de leur longitude est

tou-

toûjours de 180 degrez, quoiqu'ils soient en même zone, en même climat, & en même élévation de pole. Ils ont mêmes saisons, & même longueur de jours: mais quand il est midi chez les uns, il est minuit chez les autres. Ce nom vient du Grec περὶ, autour, & οἰκεῖν, habiter.

PÉRION (Joachim) Docteur de Paris, & Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le XVI siécle, étoit né à Cormery en Touraine, où il se consacra à Dieu dans l'Abbaïe de ce nom le 22 août 1517. Il se distingua entre les Théologiens de son tems; & ce qui étoit fort rare entre eux, il parla & écrivit en Latin avec beaucoup de pureté. Il traduisit d'abord en Latin quelques livres de Platon & d'Aristote, où il fit éclater la beauté de son stile; mais comme dans cet Ouvrage il eut plus de soin de se montrer éloquent, que fidéle Interpréte, il s'attira aussi des Censures picquantes de Gruchy, & de quelques autres Savans. Depuis il composa des Vies des anciens Péres, & traduisit de Grec en Latin divers Traitez des saints Docteurs. L'Université de Paris lui ordonna par un Décret exprès, d'écrire contre Pierre de la Ramée en faveur d'Aristote & de Cicéron. Il s'attacha à cet Ouvrage, & réussit assez bien. On a encore de lui des Dialogues, *de Origine Linguæ Gallicæ & ejus cognatione cum Græca*. Il mourut dans son monastére, n'ayant guéres que 60 ans, un peu avant la mort du Roi François II, vers l'an 1559. Un de ses neveux, nommé FRANÇOIS Périon, publia après la mort de ce savant Religieux, un Traité qu'il avoit trouvé parmi ses papiers, *de Magistratibus Romanis & Græcis*. Baillet dit que Périon, ou ignoroit l'Art de traduire qu'il vouloit enseigner aux autres, ou qu'il en a très-mal observé les régles. *Perionius*, dit Joseph Scaliger, *Aristotelem omnino pervertit, ad Ciceronianum stylum vocabula Philosophiæ accommodans, utriusque Linguæ parum peritus, ut satis libro ostendit, de ratione Linguæ Græcæ cum Latina*. L'Auteur des Essais de Littérature, du mois de novembre 1702, en parle avantageusement. Il assure que ce Religieux porta la Langue Françoise au plus haut point où elle pouvoit monter dans un siécle qui suivoit de près les siécles barbares; Qu'Amiot & Vaugelas ont sçu profiter des Dialogues Latins de Périon sur l'*Origine de la Langue Françoise, &c.*; Qu'il expliqua à Paris pendant plusieurs années la Sainte Ecriture; & qu'il voyoit parmi ses Disciples les plus grands personnages de la capitale de ce Royaume; Que sur la fin de ses jours il composa la Vie des Apôtres à la priére du Cardinal de Guise; & que ce livre est fort curieux en ce qu'il contient des faits qu'on ne trouve point ailleurs; Qu'il prononça plusieurs discours en présence de Henri II, qui en fut si charmé que ce Roi l'envoyoit souvent chercher pour s'entretenir avec lui; Que sa conversation étoit charmante, & qu'on ne pouvoit pas parler avec plus de délicatesse qu'il le faisoit. Il a laissé un grand nombre d'Ouvrages, outre les deux dont on a déja rapporté les titres. En voici la liste, *De Dialectica libri tres*; *Orationes in Petrum Ramum*; *Historia Abdiæ Babylonii*; *Topicorum Theologicorum libri duo*; *Oratio qua Jacobi Strebæi calumniis respondet*; *Oratio ad Henricum Galliæ Regem, cæterosque Religionis Principes*; *Oratio in Petrum Aretinum*; *Oratio de Laudibus S. Joannis Baptistæ*; *Oratio de Laudibus Dionysii Briçonneti Episcopi Macloviensis*; *Liber de sanctorum Virorum qui Patriarchæ ab Ecclesia appellantur, rebus gestis ac Vitis*; *De Vita rebusque Jesu Christi*; *De Vita Virginis & Apostolorum*. Il a traduit de Grec en Latin, *Aristoteles de Moribus cum Commentariis*; *Aristotelis Politica cum Observationibus*; *Aristotelis Categoriæ*; *liber de Interpretatione*; *Prædicamenta*; *Analytica utraque*; *liber Topicorum & Elenchus cum Annotationibus*; *Porphyrii Institutio quinque Vocum*; *Aristotelis libri octo de Natura*; *de Anima libri tres*; *de Cœlo libri quatuor*; *de Ortu & Interitu libri duo*; *Parva quæ vocant Naturalia*; *Meteorologicorum libri quatuor adjectis in singulos Annotationibus*; *Dionysii Areopagitæ Opera*; *Ignatii & Polycarpi Epistolæ*, *Justini Martyris Opera cum Observationibus*; *S. Clemens de Vita S. Petri*, *S. Basilii Exaëmeri & Platonis Axiochi cum Annotationibus*. Il a fait aussi imprimer des Notes sur les Harangues de Tite-Live, & une Traduction Latine du Commentaire d'Origéne sur Job. *Voyez* Possevin en son *Apparat*, & Jaques de Billi en ses *Observations sacrées*, où ils marquent les fautes que Périon a commises dans ses Versions. * Paul Jove, *in Elog. Doct.* Sainte Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* De Thou. La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Françoise*. Le Mire, *de Script. sæc. XVI*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 382 & *suiv.* édit. de Hollande 1715. *Biblioth. du* Richelet de 1728.

PÉRIPATÉTICIENS; c'est le nom qu'on donna aux Sectateurs d'Aristote, qui disputoient dans le Lycée, en se promenant. Ammonius assure que Platon fut le premier qui s'avisa d'enseigner en se promenant, & que ses Disciples furent nommez Péripatéticiens; mais ils prirent depuis celui d'Académiciens, parce qu'ils étudioient dans l'Académie. * Diogéne Laërce, *in Aristotele*. Ammonius, *in Categ.* Cicéron, *Quæst. Acad. l.* 1.

PÉRIPHAS, Roi fabuleux d'Athénes, régna, *dit-on*, avant Cécrops, c'est à dire, avant l'an du monde 2477, & l'an 1558 avant Jesus-Christ, & mérita par ses belles actions, que les Athéniens se soumissent à son obéïssance. Ils lui rendirent même des honneurs comme à un Dieu, & l'adorérent sous le nom de Jupiter *Conservateur*. Ce Dieu irrité d'un tel attentat, voulut punir Périphas d'un coup de foudre; mais se laissant fléchir par Apollon, il se contenta de le métamorphoser en aigle, & le fit Roi des oiseaux, pour récompenser les services qu'il avoit rendus aux hommes. Il voulut encore qu'il fût le gardien de son foudre, & qu'il pût approcher de son thrône, quand il voudroit. Sa femme, qui demanda la même destinée que son mari, fut changée en foulque, qui est un oiseau de mer. * Antoine Liberalis, *Ex Boe. Ornithog.*

* PÉRIPOLIUM, ville ancienne d'Italie que quelques Géographes croyent être le bourg de *Mendolia* dans la Calabre. Cette ville que quelques uns placent à *Pagliopoli*, village voisin de Mendolia, étoit la patrie du fameux Sculpteur Praxitéle qui vivoit vers l'an 364 avant Jesus Christ. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PÉRIPTÉRE. On appelle ainsi dans l'Architecture antique un bâtiment environné de colonnes isolées, & ayant une aile tout autour. Les périptéres étoient des temples qui avoient des colonnes de tous côtez. Ils différoient en cela du péristyle, qui n'en avoit que devant & derriére; & qui n'en avoit aucune aux côtez. Ce mot vient du Grec περὶ, autour, & de πτερὸν, aile. * Félibien, *Princip. d'Architect.* D'Aviler, *Explication des Termes d'Architecture*.

PÉRISCIENS, sont les peuples des zones froides, qui dans les saisons que le Soleil les éclaire, le voyent tourner en rond à l'entour d'eux dans chaque espace de vint-quatre heures: de sorte qu'il leur donne une ombre, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ce nom vient de περὶ, autour: & σκιὰ, ombre.

PÉRISONIUS. *Voyez* PÉRIZONIUS.

PÉRISTASI, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, sur la Mer de Marmora, à cinq lieues au dessus de l'Isthme de Romanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

PÉRISTYLE, terme d'Architecture, lieu environné de colonnes, comme sont les cloîtres. Le péristyle différe du périptére, en ce que ses colonnes sont en dedans, & que celles du periptére sont en dehors. Péristyle se dit encore quelquefois d'un rang de colonnes tant au dedans qu'au dehors de l'édifice. Ce mot est Grec, περίστυλον, de περὶ autour, & de στῦλος colonne. * Félibien, *Princip. d'Architect.* D'Aviler, *Explication des Termes d'Architecture*.

PÉRITAS, ville qu'Alexandre *le Grand* bâtit dans les Indes, & à laquelle il donna le nom d'un chien qu'il aimoit fort. Plutarque en parle dans la Vie de ce Prince.

PÉRITIEN (Le mois) est un mois des Macédoniens, qui répond à celui de février, & que les Syriens adoptérent en mémoire d'Alexandre *le Grand*; ou plutôt, que les Macédoniens introduisirent chez ce peuple, après l'avoir subjugué: de même qu'ils imposérent à la plupart des villes & des riviéres de Syrie, les noms des villes & des fleuves de Macédoine.

PÉRIZONIUS (Jaques) La famille de ce Savant est originaire de Scuttorp, petite ville du Comté de Benthem, dans la Westphalie. Ses ancêtres s'appelloient *Voorbroek*, d'un bien de campagne qu'ils avoient. Un d'eux jugea à propos de changer ce mot en un mot Grec, qui y répondit; ce qu'il fit, en faisant imprimer des vers composez pour un mariage, ausquels il souscrivit le nom de *Perizonius* qui est depuis resté à ceux de la famille, qui s'appliquérent aux Belles Lettres, pendant que les autres qui ne s'attachérent pas à l'étude, gardérent leur ancien nom. Jaques Périzonius étoit l'aîné des enfans de Périzonius, Recteur de l'Ecole de Dam, & ensuite Professeur en Théologie & en Langue Hébraïque à Stam, & après à Déventer. Il naquit à Dam, le 26 d'octobre 1651. Il étudia à Déventer sous Théophile Hogersius, alors Professeur en Histoire & en Eloquence, & sous Gisbert Cuper, qui succéda à Hogersius; ensuite, il alla en 1671 à Utrecht, où il assista aux leçons de George Grævius. La guerre l'en fit sortir l'année suivante, & l'obligea à retourner chez lui. Son pére le destinoit à la Théologie & au Ministére; mais par sa mort arrivée le premier novembre 1672, Périzonius s'abandonna à l'attrait qu'il se sentoit pour les Belles Lettres, l'Histoire & l'Antiquité. En 1674, la tranquilité étant rendue au païs, il alla à Leyde pour y continuer ses études sous Théodore Ryckius, Professeur en Histoire & en Eloquence dans cette ville. De retour à Déventer, qui étoit devenu le lieu de sa demeure depuis que son pére y avoit été fait Professeur en Théologie en 1661, il s'attacha plus que jamais à l'étude. Après avoir été pendant quelque tems Recteur de l'Ecole Latine à Delft, il accepta la Chaire en Histoire & en Eloquence, que les Curateurs de l'Université de Franeker lui offrirent en 1681. En 1681, les Curateurs voulant reconnoître son mérite & sa science, qui faisoit fleurir son Académie, augmentérent ses gages de cent écus. Théodore Ryckius, Professeur en Histoire & en Eloquence à Leyde, étant mort en 1690, on lui offrit la Chaire vacante, mais les Curateurs de Franeker l'engagérent à rester chez eux, en augmentant encore ses gages de cent écus. Il les quitta cependant trois ans après en 1593, & alla remplir à Leyde la charge de Professeur en Histoire, en Eloquence & en Langue Gréque, & il est demeuré dans cet emploi jusqu'à sa mort. Si l'on considére le grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiez, & les continuelles occupations que sa charge de Professeur lui donnoit, on doit convenir qu'il étoit extrêmement laborieux: ajoûtez à cela qu'il ne mettoit rien au jour, qu'après l'avoir relu & examiné avec le dernier soin. Sa trop grande application à l'étude fut la cause de sa maladie & de sa mort, qui arriva le sixiéme avril 1715, lorsqu'il étoit âgé de 63 ans & cinq mois. L'amour qu'il avoit pour l'étude, lui fit préférer le célibat au mariage. Les Ouvrages qu'il a composez sont, *Dissertationum trias, quarum in prima de constitutione divina super ducenda defuncti fratris uxore, secunda de Lege Voconia fæminarumque apud Veteres hæreditatibus, tertia de variis antiquorum nummis agitur*; *Marci Tullii Ciceronis Eruditio*; *Dissertatio de Augustea orbis terrarum Descriptione, & loco Lucæ eam memorantis*; *Dissertatio Historica de duobus maxime insignibus L. Flori locis*; *Animadversiones Historicæ, in quibus quamplurima in priscis Romanarum Rerum, sed utriusque Linguæ Autoribus notantur, multa etiam illustrantur atque emendantur, varia denique antiquorum Rituum eruuntur & uberius explicantur*; *Francisci Sanctii Minerva, sive de Causis Latinæ Linguæ Commentarius, cui accedunt Animadversiones & Notæ Gasparis Sciopii, & longe uberiores Jac. Perizonii*; *Dissertatio Philologica de origine, significatione, & usu vocum Prætoris & Prætorii, veroque sensu loci ad Philippenses, c. 1. v. 13.*; *Dissertatio Philologica de Prætorio Cæsarum ejusque Præfecto*; *Abstersio Censuræ Huberianæ in nuperas Responsiones Jacobi Perizonii ad Librum*

ctum singularem Ulrici Huberi de Pactoribus; De origine & natura Imperii, imprimis Regii, à Deo & sui juris populo suaeque dicti; Specimen errorum supra centum & quinquaginta ... & primo tomo Historiae civilis V. A. Ulrici Huberi, & subjectae Responsiones & Animadversiones in nuperrimas Disputationes Elenchticas; De usu atque utilitate Graecae Romanaeque Linguae, Historiae, & Antiquitatis in gravioribus Disciplinis; Laudatio funebris Mariae II, Angliae Reginae, ex auctoritate Lugdunensis Academiae Curatorum & civitatis Consulum, dicta postridie Idus Martias 1695; en 1696, il publia trois ou quatre piéces critiques sous le nom de *Valerius Accinctus*, contre M. Francius, Professeur en Eloquence à Amsterdam; *Orationes duae de Pace, quarum altera faustam laetitiam dicta est ex auctoritate publica Academici Senatus, VI. Idus Novembris 1697, Altera ad suadendam composita, cum Legati Principum, & Populorum undique Hagam & Delphos jam convenissent ad tractandas pacis faciendae rationes; Cl. Æliani Sophistae Varia Historia ad Manuscriptos codices nunc primum recognita & castigata cum perpetuo Commentario; Dissertatio de morte Judae & verbo ἀπήγξατο, in qua explicantur & conciliantur loca Matthaei, c. 27. v. 5, & Lucae, Actorum c. 1. v. 18, ac vindicantur quae ad Æliani Variam Historiam, v. 8, erant notata; Responsio ad nuperam Notitiam de variis Æliani aliorumque Autorum Notis; Responsio secunda ad Notitiam secundam de Lucae Actorum c. 1. v. 18, & variis Æliani aliorumque Autorum locis; Q. Curtius Rufus in integrum restitutus & vindicatus per modum speciminis a variis accusationibus, & immodica atque acerba nimis Crisi V. Cl. Joannis Clerici; Oratio de Fide Historiarum contra Pyrrhonismum Historicum; Æther Britannis & Batavis militans, seu propitium Dei Numen manifesta prorsus ratione illis praesens in rebus gestis & victoriis, anno 1708, in Belgica partis; De doctrinae studiis nuper post depulsam barbariem diligentissime denuo cultis & desideratis, nunc vero neglectis fere & contemptis Oratio; Rerum per Europam seculo sexto decimo maxime gestarum Commentarii Historici; Origines Babylonicae & Ægyptiacae; Dissertatio de Ære gravi.* * *Journal Litteraire*, tome 7. *Hist. Critique de la République des Lettres*, tome 9 & 10; *Acta Eruditorum Lips.* an. 1716. *Nouvelles Littéraires.* Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 1. p. 20 & *suiv.*

PERKIN ou PIERRE WAERBECK, Imposteur célébre dans l'Histoire d'Angleterre, eut la hardiesse de se dire Richard, Duc d'Yorck, fils du Roi Edouard IV, sous le régne de Henri VII, vers l'an 1486. Marguerite, Duchesse de Bourgogne, sœur d'Edouard IV, avoit fait courir le bruit que Richard III, Duc de Glocester, ayant donné ordre en 1483, d'assassiner Edouard V, Prince de Galles, & Richard, Duc d'Yorck, tous deux fils d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, les Parricides après avoir tué le Prince de Galles légitime héritier de la Couronne, eurent regret de cet attentat, & mirent en liberté le Duc d'Yorck qui s'étoit caché depuis dans quelque lieu inconnu. Elle tâchoit de persuader cela au peuple, afin de pouvoir supposer quelqu'un qui parût pour ce Duc d'Yorck, ce qu'elle fit un peu après par l'imposture de Simnel (dont nous parlons en son article.) Elle trouva le fils d'un Juif converti, natif de Londres, nommé Perkin, qui étoit bien fait & avoit beaucoup d'esprit, & jugeant que ce sujet étoit capable d'exécuter son dessein, elle le fit instruire à bien jouer son personnage. Pour ôter tout soupçon, elle l'envoya secrettement en Portugal, où ayant demeuré un an, il fit voile en Irlande. La guerre étant survenue entre Henri VII, Roi d'Angleterre, & Charles VIII, Roi de France, celui-ci envoya convier Perkin de venir à sa Cour. Il y vint avec joye, & y fut reçu en qualité de Duc d'Yorck. Mais il n'y demeura guéres, parce que la paix se fit peu de tems après. Il se rendit alors en Flandre auprès de la Duchesse de Bourgogne, laquelle feignant de ne le pas connoître, l'interrogea de toutes ses avantures en présence de quelques personnes de qualité; & faisant semblant d'être persuadée de la vérité, elle traita Perkin comme son neveu. Plusieurs de la Noblesse Angloise suivirent son parti, & tentérent avec lui une descente dans la province de Kent, où n'ayant pas été bien reçus, ils allérent en Ecosse. Le Roi Jacques IV reçut Perkin avec honneur, & le mena deux fois en Angleterre à la tête d'une armée; mais il ne se trouva pas de gens qui voulussent le recevoir. Ce faux Prince se retira en Irlande, où il apprit la revolte de ceux de Cornouaille: ce qui le fit résoudre à y conduire une armée de sept mille hommes, & à mettre le siége devant Excester. Il n'osa attendre le Roi qui marchoit contre lui, & s'alla réfugier dans une église, d'où il sortit après que le Roi l'eût assuré de la vie, & le suivit à Londres. Il y fut quelque tems le jouet de la Cour, & comme il n'étoit pas gardé de près, il trouva moyen de s'enfuir pour repasser la mer; mais il fut arrêté en chemin & conduit à la Tour de Londres, où il persuada à Edouard *Plantagenet* de corrompre ses Gardes, & de se procurer la liberté pour obtenir la Couronne qui lui étoit due. Ce dessein fut découvert, & leur procès ayant été fait, Perkin fut pendu à Tyburn; & le Prince *Plantagenet* eut la tête tranchée devant la Tour. * Salmonet, *Histoire des troubles de la Grande Bretagne.*

PERKINS (Guillaume) né en 1558, à Marston dans le Comté de Warwick en Angleterre, étoit Docteur & Professeur en Théologie à Cambridge, où il mourut en 1602. Il étoit estropié de la main droite, & n'en pouvoit écrire; mais il écrivoit de la main gauche. Il a laissé un grand nombre d'Ouvrages, comme, *Problema de Catholicismo Romanae fidei*; *Fundamentum Religionis Christianae*; *De Magia malefica*; *Cas de conscience*, trois livres, en Anglois; *Catechesis*; *Tractatus tres de Officiis & Dignitatibus ecclesiastici Ministerii*; *Nubes testium nos ad coelestem Canaan dirigens*; *Commentarii in Epistolam ad Galatas*, &c. *Opuscula Theologica Varia*, &c. Ses Ouvrages ont été imprimez en trois volumes *in folio*. Un des plus estimez est son Traité des Cas de Conscience. * Konig, *Vetus & Nova, Heroologia Anglica*. Freheri *Theatrum.*

PERLE. Les perles se trouvent dans une espéce d'huîtres qu'on pêche en quelques endroits de la Mer des Indes. Les plus estimées sont celles qui viennent aux environs de l'Arabie dans la Mer Rouge qui est du côté de la Perse. Les coquilles où croissent les perles sont presque semblables aux coquilles d'huîtres: & quand la saison les porte à génération, elles s'entr'ouvrent, & baillant de nuit se remplissent d'une rosée dont elles conçoivent les perles, qu'elles rendent selon la qualité de cette rosée. Si la rosée qu'elles ont reçue est pure, les perles qui en sont produites ont une blancheur admirable; & si elle est trouble, elles sont troubles de même. Si elles reçoivent beaucoup de rosée, les perles qui en viennent sont fort grosses; & si elles en reçoivent peu, elles sont petites. Le tonnerre fait impression sur elles: elles se resserrent aussi-tôt qu'il gronde. C'est de là que viennent celles qui n'ont aucune substance & qui sont pleines de vent. Les perles sont molles & tendres tant qu'elles sont dans la mer, & s'endurcissent dès qu'on les en a tirées. * Quelques uns disent que les grosses perles commandent aux autres, & les conduisent comme le Roi des mouches à miel conduit les abeilles; ce qui fait que les Plongeurs ne cherchent qu'à prendre les méres-perles, sachant qu'après cela les autres coquilles ne leur échapperont pas. Quand on les a prises, on les couvre de sel dans quelque vaisseau de terre pour leur ronger & manger toute la chair, ce qui étant fait, les perles tombent au fond du vaisseau nettes & purifiées. Juba dit qu'en Arabie il y a une sorte de méres-perles qui sont épineuses ainsi que des hérissons, ayant leurs pointes presque disposées comme sont les dents d'un peigne. Les perles qui sont dedans se trouvent semblables à la grêle. Il y a des Voyageurs qui assûrent que dans les régions méridionales ils ont vu cent trente perles & quelquefois davantage dans une seule mére-perle. On divise les perles en orientales & occidentales. Les orientales sont celles que l'on estime le plus, & particuliérement celles qui sont blanches, polies, pesantes, rondes, pures, transparentes & sans nulle tache. Les occidentales sont de moindre prix, elles se trouvent en Bohéme & en Silésie, & ont plus de nacre que les autres. Ceux qui ne sont point de l'opinion de Pline, & qui ne croyent point que les conques s'ouvrent & conçoivent en avalant la rosée, disent que les perles sont formées de l'humeur excrémenteuse d'une espéce d'huîtres qui se trouvent dans la mer du Levant, & particuliérement du côté des Indes en Perse, & qu'elles sont adhérentes à leur substance presque de la même sorte que les grains de ladrerie à la chair du pourceau, étant engendrées de la superfluité de l'aliment de ces conques.

PERLEBERG, petite ville de la Marche de Brandebourg dans la Seigneurie de Pregnitz, sur la riviere de Strépenitz, à huit lieues de Havelsberg vers le nord occidental. * Maty, *Dict. Geogr.*

PERLES (Les Isles des) ce sont cinq ou six fort petites isles de la Mer du Sud. *Voyez* ISLES DES PERLES.

PERMA-WELIKI, ville de Moscovie dans la province de *Permki* ou *Permski*. Cette province est entre le fleuve Duna ou Dwina & celui d'Oby, & entre Candora. Perma-weliki est la *Permia magna* des Auteurs Latins.

PERMESSE, *Permessus*, fleuve de Béotie qui coule du Mont-Hélicon. Les Poëtes ont feint que son eau inspiroit le génie de la Poësie, & que pour cette raison il étoit consacré à Apollon & aux Muses. * Strabon, *l.* 8. Pausanias, *in Boeoticis*. Properce, *l.* 2. *Eleg.* 10. *ad Musam.*

PERMIE, PERMSKI ou PERMISKI, Principauté dans l'Empire de Moscovie, a pour ville capitale Perm ou Perms, titre d'un Archevêque qui a son siége dans la ville de Wologda, dont il est aussi Archevêque. Les peuples de Permie sont presque tous sauvages & idolâtres, & la plupart adorent le soleil, la lune & les étoiles: néanmoins, comme il y a un petit nombre de Chrétiens, on leur donna un Evêque sous le régne du Duc Jean Basilowitz vers l'an 1550. Mais dès qu'il eut commencé à faire ses fonctions, les idolâtres l'écorchérent tout vif. La Permie est si marécageuse, qu'on n'y peut voyager en Eté, mais seulement en Hyver, lorsque tout est glacé. Il n'y croît aucuns grains, car les Habitans ne s'adonnent point au labourage, & vivent de la chair des bêtes sauvages qu'ils tuent à la chasse. Ils n'ont point d'autre boisson que l'eau, & ne manient point d'argent. Au lieu de chevaux ils se servent de chiens pour traîner leurs chariots. * Dom Juan de Perse, Oléarius, *Relation de la Moscovie.*

PERMKI, PERMSKI, PERMISKI. *Voyez* PERMIE.

PERNAMBUC, province du Bresil dans l'Amérique méridionale, s'étend le long de la mer plus de 60 milles Germaniques. C'est un Gouvernement ou Capitainie dite *Capitania di Pernambuco*, que ceux du Païs-Bas appellent de *Fernambouc*. Les Hollandois s'en étoient rendus maîtres; mais les Portugais les en chassérent, & ils y sont présentement. Il y a onze villes, dont la capitale est Olinde. * Laët, *Hist. du Nouveau Monde.*

PERNAU, ville de la Livonie dans la province d'Estonie sur la côte du Golfe de Riga, est mise au nombre des villes Anséatiques, quoiqu'elle n'ait presque point d'autre commerce que celui du blé. Eric Roi de Suéde la prit en 1562 sur les Polonois qui la reprirent par stratagême en 1565. Les Moscovites s'en rendirent les maîtres en 1567; mais elle fut réünie à la Couronne de Pologne avec le reste de la Livonie, par le traité de paix entre le Roi de Pologne & le Grand-Duc de Moscovie. Les Suédois la prirent en 1617, & enfin ils l'ont cédée aux Moscovites. * Oléarius, *Voyage de Moscovie.*

PERNECK. *Voyez* BERNECK.

PERNES, bon bourg des Païs-Bas dans l'Artois, sur la petite riviére de Clarence, à trois lieues d'Aire vers le sud. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PERNES, petite ville du Comtat Venaiffin qui eft enclavé dans la Provence en France, a l'eft-nord eft d'Avignon, [illegible] d'environ quatre lieues.

* PERNITZA, PETERNITZA ou BURA, ville du Duché de Clarence en Morée. Elle eft fur le Golfe de Lepante, à huit lieues de Vilitza, du côté du Levant. On voit à Pernitza les ruines de l'ancienne *Bura*, célébre par un Oracle d'Hercule, dont on adoroit la ftatue dans une caverne qui étoit près de la ville. * Maty, *Dict.* Geogr.

PEROK ou plutôt PEKOK. *Voyez* PEACOCK.

PERONNE, fur la riviére de Somme, ville de Picardie dans le Santerre, & autrefois l'une des clefs de France, a fouvent été attaquée inutilement par les Efpagnols. Les marais qui l'environnent & les ouvrages qui la défendent, contribuent à la rendre très-forte. Les privilèges, franchifes, & libertez des bourgeois de cette ville, ont été imprimez en 1636, à Paris.

PEROSES ou PEROZES, Roi des Perfes dans le cinquiéme fiécle, fuccéda à fon pére *Ifdegerde* II, vers l'an 478. Il fit la guerre aux Huns Euthalites ou Huns blancs; & étant entré inconfidérément dans leur païs, engagea fon armée entre les rochers à la merci des ennemis. Le Roi des Euthalites lui envoya des Députez pour lui reprocher fa témérité, & pour lui offrir la vie & la liberté avec celle de toutes fes troupes, pourvu qu'il l'adorât, & qu'il s'obligeât de ne lui plus faire la guerre. Péroſès accepta ces conditions; & par le Confeil des Mages, il fe fit tourner du côté du foleil levant, & fit femblant de l'adorer, adorant effectivement l'aftre du jour. Enfuite ayant donné les fûretez pour la paix, il fe retira dans fon Royaume. Peu de tems après violant fon ferment, il marcha contre les Huns avec une redoutable armée; mais il périt en 492, dans une embufcade qu'on lui avoit dreffée, où fes troupes furent auffi défaites. Son régne fut d'environ 24 ans, ou de 16 felon Calvifius. Ce Roi fit alliance avec l'Empereur Zénon. * Procope, *de Bello Perf. l.* 1. Agathias, &c.

PEROT. *Voyez* PERROT (Nicolas)

PEROU ou PERU, comme le nomment les Efpagnols, païs de l'Amérique méridionale, foumis préfentement aux Efpagnols, a de longueur environ fix cens lieues, le long de la Mer Pacifique, & donne ordinairement fon nom à toute l'Amérique méridionale dite *Peruvienne*, qui comprend la Caftille d'or, Popajan, le Pérou, Chica, Chili & le Bréfil. Il eft enfermé prefque tout entier entre l'Equateur & le Tropique du Capricorne, & a le Royaume de Chili, le Paraguay & le Tucuman au midi; la Mer Pacifique au couchant; le Popajan au feptentrion; & au levant des montagnes dites *las Cordilleras*, & des terres qui nous font inconnues. Quelques uns divifent le Pérou en Haut & en Bas, ou en montagnard & maritime; mais les autres s'attachent au partage qu'en font les Efpagnols en trois préfectures ou gouvernemens, qui font *Audiença de los Reyes*, *Audiença de Quito*, & *Audiença de las Charcas* ou *de la Plata*. Les villes font Cufco, autrefois capitale, los Reyes ou Lima, qui l'eft préfentement, la Plata, Arequipa, Arica, Baëça de Los Quixos, Potofi, Puerta, Viezo, la Paz, Saint-François-de Quito, Saint-Michel, Guamanga, Sta Cruz-de la Sierra, Guancabilica, Saint-Jacques-de-Guayaquil, &c. Cet Etat fameux appartenoit à des Rois, dits *Yncas*, qui en étoient légitimes poffeffeurs depuis plus de fix cens ans. François Pizarro Efpagnol en fit la découverte l'an 1525, & par la difcorde de deux fréres, s'en rendit maître, & fit étrangler le Roi Atabalipa, contre la foi qu'il lui avoit donnée. Les Efpagnols font préfentement maîtres de ce riche païs, où ils ont un Viceroi, & plufieurs des villes font épifcopales. Au refte le Pérou eft tout à fait fertile en fruits & en mines d'or; auffi on remarque que lorfque Pizarro y arriva, les utenciles de la cuifine étoient d'or, & les maifons couvertes du même métal. Ce qu'on peut croire fans exaggération, fi on fait réflexion que de la feule mine de Potofi, le Roi d'Efpagne a tiré en moins de cinquante ans pour fa cinquiéme partie plus de cent onze millions de pefans, de treize réales & un quart le pefant.

ORIGINE & SUCCESSION
des Rois du PEROU.

Les Péruviens racontent plufieurs fables de la premiére origine de leurs Rois, qu'ils font defcendre du Soleil: ce que l'on peut voir dans Garcilaffo de la Vega. Tous les Auteurs s'accordent en ce qui fuit.

I. Le premier Roi du Pérou fut Ynca Manco-Capac, qui fit bâtir la ville de Cufco, environ quatre cens ans avant que les Efpagnols entraffent dans le Pérou, c'eft à dire, vers l'an 1125: car ce païs fut découvert en 1525. Ces peuples appelloient leurs Rois *Yncas*, c'eft à dire, *Rois* ou *Empereurs*; & par excellence ils les nommoient *Capac Yncas*, c'eft à dire, *feuls Rois* ou *magnifiques Rois*. On leur donnoit auffi le nom de *Yntip-Churim* qui fignifie *fils du Soleil*. Car ils affectoient de tirer leur origine du Soleil, qu'ils adoroient comme un Dieu. Les enfans mâles des Rois étoient auffi appellez *Yncas*, & les Grands du Royaum étoient nommez *Curacas*.

II. Le fecond Roi fut Sinchi Rocha, fils de Manco-Capac: le nombre des années de fon régne eft incertain. Il étendit les limites de fon Royaume dans Collao jufqu'à Chuncara.

III. Lloque Yupanqui fuccéda à fon pére, fit de nouvelles conquêtes, & bâtit la ville de Pucara.

IV. Mayta Capac fils de Lloque Yupanqui, conquit de nouvelles provinces.

V. Capac Yupanqui fuccéda à fon pére dont il étoit le fils aîné, étendit encore les bornes de fon Empire, & laiffa pour fucceffeur fon fils aîné.

VI. Ynca Rocha remporta plufieurs victoires contre les peuples voifins qu'il fubjugua.

VII. Jahuar Huacac régna après fon pére, mais il fit peu de chofes, & ayant été épouvanté par quelque mauvais augure, il fit Chef de fon armée fon frére Mayta qui foumit plufieurs peuples.

VIII. Vira Cocha contraignit fon pére de quitter la Couronne, & monta fur le trône. Il reduifit les Rebelles, & fit bâtir plufieurs édifices très-magnifiques.

IX. Pachacutec Ynca fuccéda à fon pére, & augmenta les conquêtes de fes prédéceffeurs.

X. Ynca Yupanqui, qui régna après fon pére, unit à fon Empire de nouvelles provinces, & eut pour fucceffeur fon fils,

XI. Yupac Ynca Yupanqui, qui fit de belles actions, & qui laiffa la Couronne à fon fils.

XII. Huinay Capac fubjugua les peuples de Quito, & après avoir conquis d'autres provinces, partagea fon Empire, donnant le Royaume de Quito à fon fils Atahualpa, autrement Atabalipa, & le refte à Huafcar qui étoit l'aîné.

XIII. Atahualpa & Huafcar régnérent chacun dans leur Royaume pendant quatre ou cinq ans affez paifiblement: mais l'envie fit naître la difcorde entre ces deux fréres. Huafcar ayant du déplaifir d'avoir cédé fi facilement à fon frére une bonne partie du Royaume, lui envoya un Ambaffadeur pour lui demander qu'il eût à fe reconnoître fon Vaffal. Atahualpa feignit d'y confentir, & témoigna qu'en allant faire hommage à fon frére, il fouhaitoit auffi de faire les funerailles de fon pére à Cufco, & d'y aller avec une grande pompe, ce que Huafcar lui accorda très-volontiers. Ce Prince diffimulé affembla tous les meilleurs Soldats de fes provinces, & avança vers Cufco, où ayant furpris Huafcar, il n'eut pas de peine à gagner une bataille qui fut donnée proche de cette ville. Il ufa de cette victoire fort cruellement; car il fit mourir par divers fupplices tous les Princes de la famille royale, & même fon frére Huafcar. C'étoit dans le tems que les Efpagnols commandez par François Pizaro vers l'an 1525, étoient déja entrez dans fon Royaume, & étoient prêts à fondre fur lui. Ce Prince inhumain fut bientôt puni de cette cruauté par les Efpagnols, qui lui ôtérent le Royaume & la vie dans Caxamalca. Les autres Yncas après lui régnérent quelques années, mais avec peu d'autorité. Voici le détail de ce qui arriva fur la fin de l'empire des Yncas. Huafcar ayant été pris par les Capitaines d'Atahualpa dans la ville de Cufco, fut noyé dans la riviére d'Andamarca. Peu de tems après, au mois de mai 1533, les Efpagnols firent mourir Atahualpa. Pizaro, Gouverneur de ce païs de conquête, fit par moquerie, ou par quelque autre raifon, couronner Roi du Pérou Toparpa fils d'Atahualpa, qui fut proclamé tel par les Grands du Royaume, avec les cérémonies accoutumées; mais l'année fuivante il mit en fa place Mango fils de Guaynacapa, ou Huanay Capac, comme héritier légitime du Royaume. Pizaro & Almagro ayant enfuite formé deux partis, Mango favorifa celui d'Almagro; mais il le quitta dans la fuite, & fe retira dans une province à vint lieues de Cufco. Les Efpagnols fe firent la guerre entre eux quelques années. Almagro fut exécuté à mort publiquement; & François Pizaro fut tué par ceux du parti d'Almagro dans la ville de Lima. Vaca de Caftro y fut envoyé par le Roi d'Efpagne l'an 1542. Ayant pris le gouvernement, il donna bataille au jeune Almagro qu'il fit mourir par fupplice l'an 1543. Enfuite le Roi y envoya pour Viceroi Vélafco Nunès Véla, qui fut défait par l'armée de Gonzalo Pizaro, & tué par un Négre l'an 1546. Pédro de la Gafca vint pour fuccéder à Vélafco Nunès, & eut le bonheur de vaincre Pizaro, qu'il fit mourir comme un criminel dans Guaypanima. Ainfi les Pizaros perdirent avec la vie le gouvernement de tout les païs qu'ils avoient aquis au Roi d'Efpagne, & Pédro de la Gafca, qui n'étoit venu en ces païs-là qu'en qualité de Préfident, s'en retourna en Efpagne après avoir employé fort peu de tems à mettre quelque ordre aux affaires du Pérou.

DES EDIFICES ROYAUX DU PEROU.

Les anciens Rois du Pérou avoient fait bâtir de fomptueux édifices en plufieurs endroits de leur Empire. Le principal temple du Soleil, qui étoit le Dieu des Péruviens, & le Palais des Yncas à Cufco, étoient d'une ftructure furprenante. Les murailles du Palais étoient revêtues de plaques d'or, embellies de plufieurs figures d'hommes & d'animaux. Le thrône royal, qu'ils appelloient *Tiana*, étoit d'or maffif fur une eftrade. Tous les vafes dont on fe fervoit dans le Palais étoient d'or ou d'argent, & même les Rois faifoient faire de ces métaux toutes fortes d'animaux, de plantes & d'arbres, avec leurs branches, leurs fleurs & leurs fruits. Les Hiftoriens affurent que tous ces thréfors, ou la plus grande partie, furent cachez par les Indiens, après que leur Roi Atahualpa ou Atabalipa eut été pris par François Pizarro, & qu'on ne les a pu trouver jufqu'à préfent, quelques recherches qu'on ait faites, au moins en a-t-on découvert fort peu. Les murailles du temple du Soleil à Cufco, étoient auffi couvertes de plaques d'or depuis le pavé jufqu'au comble; & la figure du Soleil, comme on le peint ordinairement, étoit toute d'or avec fes rayons. On dit qu'un Efpagnol l'ayant trouvée, la joua aux dez & la perdit en une feule nuit. Ils nommoient le Soleil *Yuti*. Ce temple refte encore aujourd'hui, & eft une partie du monaftére de faint Dominique. Auprès de ce principal temple, il y en avoit quatre autres, dont le premier étoit dédié à la Lune, comme fœur & femme du Soleil: ils l'appelloient *Quilla*. Les murs & les portes de celui-ci étoient revêtus de lames d'argent. Le fecond étoit confacré à l'étoile de Vénus, qu'ils nommoient *Chafcas*; & fes murailles étoient auffi couvertes d'argent. Le troifiéme étoit dédié à la Foudre, au Tonnerre & aux Eclairs, qu'ils appelloient d'un nom commun *Yllapa*. Le quatriéme temple étoit bâti en l'honneur d'Iris, ou de l'Arc-en-ciel, qu'ils nommoient

Coychu: tout le dedans étoit couvert d'or. Proche de ces temples étoit la maison des Prêtres, qui devoient tous être de la famille royale. Il y avoit dans diverses provinces plusieurs autres temples bâtis à peu près de la même façon, & dediez au Soleil; mais qui n'étoient pas si magnifiques que celui de Cusco, à la reserve d'un temple bâti dans une isle du Lac de Titicaca, qui étoit encore plus superbe, & où les Yncas avoient caché des thrésors infinis. C'étoit le plus ancien du Pérou, & pour lequel les Indiens avoient une vénération particuliére; parce qu'ils croyoient que leurs premiers Rois étoient nez dans cette isle.

DE LA RELIGION DES PERUVIENS.

Les peuples du Pérou n'adoroient que le Soleil, comme Dieu: les autres Divinitez dont nous parlons, lui étoient inférieures. Ils lui immoloient toutes sortes d'animaux, & principalement des brebis, & lui présentoient toute sorte de grains & de liqueurs. Car il ne faut pas croire les Espagnols, qui rapportent que l'on sacrifioit des hommes dans le Pérou, & que l'on y mangeoit même de la chair humaine. Les Yncas & leurs peuples avoient toûjours eu cette inhumanité en horreur. Ils consacroient des Vierges au Soleil, dès l'âge de huit ans, & les renfermoient dans des lieux destinez pour leur demeure, d'où elles ne sortoient jamais en public, non pas même pour aller au temple. C'est pourquoi les Historiens Espagnols se sont trompez, lorsqu'ils ont dit que ces Vierges servoient aux choses sacrées, avec les Prêtres dans le temple du Soleil. Elles conservoient une perpétuelle virginité, s'occupant dans leur retraite à faire des étoffes pour les habits du Roi & de la Reine, & à faire le pain & la boisson dont on se servoit dans les sacrifices solemnels. Elles étoient presque toutes du sang royal. Il y avoit aussi des monastéres dans d'autres villes du Royaume, où étoient renfermées les plus belles filles des Curacas ou grands Seigneurs, & d'autres personnes considérables; mais ces filles n'étoient pas consacrées au soleil, & ne gardoient pas leur virginité. Au contraire, elles servoient ordinairement de Concubines au Roi, qui les faisoit sortir du cloître quand il lui plaisoit, & alors elles n'y rentroient point, mais servoient la Reine, où étoient renvoyées à leurs parens. Si quelqu'une de ces Vierges ou filles destinées pour le Roi se laissoit corrompre, la loi commandoit de les enterrer vives, & d'étrangler celui qui les avoit corrompues. Pour ce qui est de la Fête du Soleil. *Voyez* l'article R A Y M I en son Ordre.

DES PHILOSOPHES DU PEROU.

Les principales Sciences que l'on cultivoit dans le Pérou, étoient l'Astronomie, la Géographie, la Géométrie, & la Médecine. Les Astrologues ou Astronomes n'observoient que trois Planétes, savoir, le Soleil, la Lune & Vénus, qu'ils appelloient *Tuti*, *Quilla* & *Chasca*. Au lieu de cadrans ils se servoient de petites tours ou de colomnes, sur lesquelles ils traçoient des lignes pour montrer les solstices & les équinoxes. Ils marquoient aussi les éclipses du Soleil & de la Lune; mais ils en ignoroient les véritables causes, & en racontoient des choses ridicules, savoir, que le Soleil cachoit sa face, parce qu'il étoit irrité contre eux; que la Lune étoit malade; & quand son éclipse étoit entiére, ils craignoient qu'elle ne tombât, & qu'elle n'écrasât tous les hommes. Leurs mois étoient lunaires, & divisez en quatre parties. Ils commencérent premiérement leur année au mois de janvier, mais leur neuviéme Roi Pachacutec la fit commencer en décembre. Leur Médecine étoit fort aisée, n'usant que de la saignée, & de la purgation faite avec des simples, dont ils connoissoient assez les vertus. Avant la venue des Espagnols, ils ne se servoient d'aucune écriture, mais de quelques peintures grossieres, comme les Mexiquains, ou de Quipes. Ces Quipes étoient des espéces de regitres, faites de petites cordes, dont les couleurs & les nœuds faisoient à peu près le même effet que les vint-quatre lettres de l'alphabet disposées en différentes maniéres. Le jaune marquoit l'or; le blanc, l'argent; le rouge, les Soldats, & ainsi des autres choses: les nœuds ou entrelassemens des petites cordes, représentoient comme des mots & des expressions du langage. Il y avoit des Officiers créez pour conserver ces Mémoires, & en donner l'intelligence quand il étoit besoin. A l'égard de l'Arithmétique, ils en faisoient & en font encore les régles avec des grains de maïs, qu'ils ajustent & transportent à peu près comme nous faisons nos jettons: & c'est une chose surprenante, dit Acosta, de les voir faire une division en très-peu de tems, & d'une maniére si exacte, qu'ils ne se trompent jamais. * Linschoten, *Descr. Americæ*. Herréra, *in America*. Acosta, Garcilasso, *Hist. de los Incas*. Barthélemi de las Casas, &c. Mariana. *Hist. l. 26. c. 3.* Prudence de Sandoval, *Vida de Carlos V.* Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 29. De Laët, *Hist. du Nouveau Monde.*

CHRONOLOGIE DES VICEROIS
du Pérou depuis la Conquête.

I. Sous le régne de Charles *Quint*, François de Pizarre, Marquis de los Charcas & Atavillos, qui avoit fait la conquête du Pérou, fonda Lima en 1535. & y établit le siége du Gouvernement Général qu'il occupa pendant plus de sept ans, jusques à ce que surpris par la trahison de Diégo Almagro, il fut tué le 26 de juin 1541, & enterré dans la Cathédrale.

II. Le Licentié Vaca de Castro, qui étoit du Conseil Royal ayant été envoyé pour informer sur ce qui s'étoit passé, & trouvant le Gouvernement vacant, s'en empara, en vertu des ordres qui lui donnoient ce pouvoir, & après avoir dissipé la faction d'Almagro, remit l'autorité à son successeur, qui vint d'Espagne avec la qualité de Viceroi, & retourna prendre sa place dans le Conseil Royal.

III. Blasco Nunès Véla, Chevalier d'Avila, amena l'Audience Royale, & fit son entrée à Lima le 15 mai 1544. En qualité de Viceroi, il se mit sous le dais, comme on a continué de faire jusqu'à présent; mais s'étant conduit d'une maniére trop rigoureuse, quatre mois après l'Audience Royale le fit arrêter & embarquer pour le renvoyer en Espagne, sous la Garde d'un Oidor, qui bien loin d'user de violence, lui déclara qu'il le reconnoissoit comme son Viceroi, & qu'il n'avoit accepté cette commission que dans le dessein de le favoriser. Sur cette assurance le Viceroi se débarqua à Tumbes, & après avoir ramassé quelques forces, il alla se faire tuer dans un combat auprès de Quito, où il fut enterré dans la Paroisse de Sainte Prisca le 15 janvier 1546. Pendant que l'Audience royale tenoit le Viceroi en prison, pour le renvoyer en Espagne, Gonzale Pizarre vint à la tête de douze cens hommes & d'une bonne artillerie, demander le Gouvernement, qu'elle lui accorda. Il fit à Lima une entrée des plus pompeuses, & ensuite alla chercher le Viceroi à qui il livra bataille à Anaquito, où il fut victorieux, & l'infortuné Blasco Nunès, tué, comme nous l'avons dit.

IV. Huit mois après la mort de ce Viceroi, au mois de septembre de la même année 1546, le Président & Gouverneur, Pierre de la Gasca, Prêtre du Conseil Souverain de l'Inquisition, arriva à Panama, où il fit publier une amnistie générale, & par sa prudence attira beaucoup de gens de son côté; puis ayant assemblé des forces, il s'avança jusqu'auprès de Cusco, où il prit Gonzale Pizarre, lui fit couper la tête & fit pendre plusieurs de ses adhérans. Il fonda la ville de la Paz, & de là vint à Lima faire son entrée, dans laquelle il fit porter les Sceaux Roi sous le dais. Après avoir rétabli l'Audience Royale, il s'en retourna l'année 1550, en Espagne, où il fut fait Evêque de Palencia & de Siguenza.

L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.

V. Antoine de Mendoza, quatriéme fils du Marquis de Mondexar, qui avoit été seize années Viceroi de la Nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 23 de septembre de l'année 1551. Il y mourut l'année suivante, & fut enterré dans la Cathédrale.

L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.

VI. Dom André Hurtado de Mendoza, Marquis de Canette, fit son entrée à Lima le sixiéme juillet 1555, & y mourut peu de jours avant l'arrivée de son successeur: il fut enterré à Saint-François.

Sous Philippe II, dit le Prudent.

VII. Dom Diégo Lopès de Zuniga & Vélasco, Comte de Niéba, fit son entrée à Lima le 13 avril 1561. Il y mourut subitement l'année suivante & fut enterré à S. François.

L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.

VIII. Le Président & Gouverneur Licentié Lope Garcia de Castro, du Conseil Royal des Indes, fit son entrée à Lima le 22 septembre 1564. Il retourna en Espagne prendre sa place au Conseil

IX. Dom François de Tolédo, second fils du Marquis d'Oropésa, fit son entrée à Lima le 26 de novembre 1569. Il visita tout le Royaume en personne, fit des ordonnances pour établir un meilleur gouvernement, & retourna en Espagne.

X. Dom Martin Henriquès, second fils du Marquis d'Alcanizas, qui avoit été Viceroi de la Nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 23 de septembre de l'année 1581. Il y mourut au mois de mars 1583, & fut enterré à S. François.

L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.

XI. Dom Ferdinand de Torrès & Portugal, Comte de Villardon-pardo, fit son entrée à Lima le 30 novembre 1586. Il retourna en Espagne.

XII. Dom Garcia Hurtado de Mendoza, Marquis de Canette, qui avoit le Gouvernement du Chili, du tems que son pére étoit Viceroi, fit son entrée à Lima le huitiéme de janvier de l'année 1590. Il s'en retourna en Espagne à l'arrivée de son successeur.

XIII. Dom Louïs Vélasco, qui avoit été Viceroi de la Nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 24 juillet de l'année 1596. Il retourna au Mexique, dont il fut une seconde fois Viceroi, avec la qualité de Marquis de Salinas.

Sous Philippe III, dit le Miséricordieux.

XIV. Dom Gaspard de Zuniga & Azévédo, Comte de Monterrey, qui avoit été Viceroi de la Nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 18 janvier 1604. Il mourut au mois de mars 1606, en grande réputation de vertu, & fut enterré au Collége des Révérends Péres Jésuites.

L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.

XV. Dom Jean de Mendoza & Luna, Marquis de Montesclaros, qui avoit été Viceroi de la Nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 21 décembre 1607. Il retourna en Espagne.

XVI. Dom François de Borja & d'Aragon, Prince d'Esquillache, fit son entrée à Lima le 18 décembre 1615. & s'en retour-

en Espagne à la fin de l'année 1621, avant que son successeur fut arrivé.

L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.

Sous le régne de Philippe IV, dit le Grand.

XVII. Dom Diégo Fernandès de Cordova, Marquis de Guadalcazar, qui avoit été Viceroi de la Nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 25 de juillet 1622, il retourna en Espagne.

XVIII. Dom Jérôme Fernandès de Cabréra Bobadilla & Mendoza, Comte de Chinchon, des Conseils d'Etat & de Guerre, fit son entrée à Lima le 14 de janvier 1629. Il retourna en Espagne.

XIX. Dom Pierre de Tolédo & Leyba, Marquis de Manzéra, qui étoit du Conseil de guerre, fit son entrée à Lima le 18 de décembre 1639. Il retourna en Espagne.

XX. Dom Garcia Sarmiento de Sotomayor, Comte de Salvatierra, qui avoit été Viceroi de la Nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 20 de septembre 1648. Il y mourut après avoir remis le gouvernement à son successeur. Il fut enterré à Saint François.

XXI. Dom Louis Henriquès de Guzman, Comte d'Alva d'Aliste, Grand d'Espagne, qui avoit été Viceroi de la Nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 24 de février 1655. Il retourna en Espagne.

XXII. Dom Diégo de Bénavidès & de Cuéva, Comte de Santisteban, du Conseil de Guerre, fit son entrée à Lima le 31 juillet 1661. Il y mourut le 16 de mars 1666, & fut enterré à S. Dominique.

L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.

Sous le régne de Charles II, dit le Juste.

XXIII. Dom Pierre Fernandès de Castro & Andrade, Comte de Lémos, Grand d'Espagne, fit son entrée à Lima le 21 de novembre 1667. Il y mourut le sixième de décembre 1672, & fut enterré au College des Jésuites.

L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.

XXIV. Dom Balthasar de la Cuéva Henriquès & Savédra, Comte de Castellar, qui étoit du Conseil & de la Chambre des Indes, fit son entrée à Lima le 15 d'août 1674. Il quitta le Gouvernement le septième de juillet 1678, & retourna en Espagne.

XXV. Dom Melchior de Linnan & Cisnéros, Archevêque de Lima, y fut reçu en qualité de Viceroi, le septième de juillet 1678. Il gouverna jusqu'à ce que son successeur arriva. Alors il reprit les fonctions de son Ministére avec une vertu dont on respecte la mémoire. Il donna à son frére Dom Joseph de Linnan & Cisnéros la qualité de Comte de la Puébla de los Valles, en considération de ses services.

XXVI. Dom Melchior de Navarre & Rocafull, Duc de la Paléta, qui étoit des Conseils d'Etat & de Guerre, fit son entrée à Lima le 20 de novembre 1681. Comme il retournoit en Espagne, pour remplir la place de Président d'Aragon, il mourut à Portobello le 13 d'avril 1691.

XXVII. Dom Melchior Portocarrero Laso de la Véga, Comte de la Monclova, qui étoit du Conseil de Guerre, deux ans après avoir été fait Viceroi de la Nouvelle Espagne, eut ordre de passer à la Viceroyauté du Pérou. Il fit son entrée à Lima le 15 d'août 1689, & y mourut en 1706, sous le régne de Philippe V.

L'Audience Royale gouverna pendant deux ans après la mort du Comte de Monclova.

XXVIII. Le Marquis de Castel-dos Rios, fit son entrée en 1708, & mourut à Lima à la fin de 1711.

XXIX. Dom Diégo Ladron de Guévara, Evêque de Quito, lui succéda. Au mois de mars 1716, on reçut à Lima des ordres de la Cour d'Espagne pour le déposséder & mettre à sa place l'Evêque de Chuquisaca, jusqu'à l'arrivée du Prince de Santo-Bueno, qui étoit en chemin pour venir occuper le thrône de la Viceroyauté. * *Frésier*, *Voyage du Sud*, *&c.* à *la fin du volume.*

* P E R O U, le Pérou propre, ou l'Audience de Lima, l'un des trois Gouvernemens du *Pérou* selon la division que les Espagnols en ont faite, s'étend depuis la Mer du Sud, jusqu'aux terres du Païs des Amazones, ayant le Quito au nord & Los Charcas ou la Plata au midi. Ses principales villes sont Lima ou Los Reyes capitale, Cusco qui l'étoit autrefois, Truxillo, Oropesa, Guamanga, Saint-Jean del Oro, & Arequipa. M. Gage assure qu'il ne pleut jamais dans ce païs-là, & que pour cette raison les Espagnols n'y couvrent leurs maisons que de nattes pour les garantir de la poussiére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* P E R O U, la Mer du Pérou est une partie de la Mer du Sud, & s'étend depuis la ligne équinoctiale, jusques au Tropique du Capricorne, ayant au nord la mer du Sud particuliére & au midi celle de Chili. * Maty, *Dict. Géogr.*

P E R O U S E, *Perusia*, ville d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique, avec titre d'Evêché, est nommée par les Italiens *Perugia*. Elle communique son nom à sa province, & au fameux Lac de Trasimène, proche duquel Annibal défit, l'an 217 avant Jesus Christ, les Romains conduits par le Consul Flaminius. Elle est très-ancienne, bâtie sur une colline pavée de carreaux de brique, défendue de plusieurs bastions, & d'une citadelle qui fut faite par ordre du Pape Paul III. Pérouse fut brûlée pendant les guerres d'Auguste & de Marc-Antoine. Longtems après elle soutint un siége d'environ sept ans, contre Totila, Roi des Goths, qui l'ayant enfin prise, la ruina. Elle fut reprise & réparée par Narsès, & fut encore soumise aux Lombards, jusqu'à ce que les Rois de France la donnérent au saint Siége dans le neuviéme siécle. Depuis ce tems, elle n'a pas changé de maître, quoiqu'elle ait été souvent prise; mais elle a beaucoup souffert, & sur tout durant les guerres des Guelphes & des Gibelins. Strabon, Pline, Tite-Live, Tacite, Clément *Alexandrin*, &c. parlent de cette ville, que son Université & ses Colléges rendent célébre en Italie, & qui est le séjour d'un des Légats des Papes. François Bossi, Evêque de Pérouse, y célébra un Synode en 1575. Néapoléon Comitoli y publia des Ordonnances Synodales en 1600, & le Cardinal Côme de Torres en 1632. * Félice Ciatti, *Parad. & Mem. Histor. di Perug.* César Crispoli, *Perusia August.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

P E R O U S E (Le Lac de) *Voyez* C A S T I G L I O N E.

P E R O U S E (La), bon bourg de Piémont. Il est à la tête de la Vallée de la Pérouse, à laquelle il a donné son nom, & situé sur la riviére de Cluson, à deux lieues au dessus de Pignerol. Il y avoit sur un coteau, environ à mille pas de ce bourg, une forteresse assez bonne, qui a été démolie à la fin du XVII siécle. * Maty, *Dict. Geogr.*

* P E R O U S I N ou P E R U G I N, *Perusinus Ager*, province d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique. Elle est bornée au Couchant par le Duché de Toscane, au sud par l'Orviétan; au Levant par les Duchez de Spolette & d'Urbin, & au Nord par le Comté de Citta Castellana. Cette province est une des plus petites de l'Etat de l'Eglise. L'air y est fort pur, & le terroir fertile en blé & en bons vins, & le Lac de Pérouse lui fournit quantité de poisson. Ses lieux principaux sont Pérouse capitale, Passignano, Castiglione & Monte Sperello. * Maty, *Diction. Geogr.*

P E R O Z A S. *Voyez* P E R O S E S.

P E R P E N N A (Marc) Consul Romain, avec Appius Claudius Lentulus, mourut l'an 624 de Rome, & 131 avant Jesus Christ, à Pergame, après avoir défait Aristonicus, bâtard d'Euménes, qui usurpoit le Royaume qu'Attale avoit laissé aux Romains. * Tite-Live, *l.* 59. Velleius Paterculus, *l.* 3. Strabon, *l.* 13. *&c.*

P E R P E N N A, Romain, du nombre des proscripts sous Sylla, se réfugia en Espagne, où il servit sous Sertorius. Depuis poussé par l'avidité de commander, il tua en trahison ce Général à Huesca, l'an de Rome 681, & 73 avant Jesus Christ; mais il fut pris & puni de mort par Pompée. * Plutarque, *in Sertorio.* Velleius Paterculus, *l.* 2.

P E R P E N N A (Hostilius Licinianus) fut salué Empereur du tems de Déce; mais il mourut de peste peu de tems après son élection vers l'an 250. Il s'étoit élevé par son courage dans les charges militaires.

P E R P E T U E (Sainte) & Sainte F E L I C I T E, Martyres d'Afrique, du tems de la persécution de Sévére en 203 ou 205. Perpétue étoit de qualité. Elle étoit mariée, & n'avoit que 22 ans, quand elle fut arrêtée à Carthage par ordre du Proconsul Minutius, avec Revocat & Félicité, Saturnin & Sécundole, ausquels un nommé *Satur* se joignit. Le pére de Perpétue fit inutilement tous ses efforts pour l'obliger de renoncer à la Religion de Jesus Christ. Elle reçut le batême dans la prison: elle y eut une vision qui lui fit connoître le sort qu'elle devoit avoir; elle fut interrogée avec ses compagnes & compagnons, & eut encore d'autres visions dans la prison. Sécundule mourut en prison. Enfin ces prisonniers furent condamnez à être exposez aux bêtes féroces, qui les maltraitérent sans les tuer. Satur mourut le premier de la blessure qu'il avoit reçue; les autres furent égorgez par les Gladiateurs. On fait la Fête de ces Martyrs le septiéme de mars. Leur mémoire étoit célébre dès le tems de Tertullien & de saint Augustin. * *Actes de sainte Perpetue & de sainte Félicité*, *dans* Ruinart. S. Augustin, *Serm.* 281 *&* 282. Tillemont, *Mémoires pour l'Hist. Eccles.* Baillet, *Vies des Saints au mois de mars.*

P E R P E T U E (Saint) vulgairement saint Perpet, sixiéme Archevêque de Tours, fut élevé sur le siége épiscopal de cette ville l'an 460. Il se rendit recommandable parmi les Prélats de France, par son zéle pour la Discipline, & présida au Concile qui se tint à Tours le 18 de novembre 461 où l'on fit XIII Canons. Il fit encore divers réglemens sur les jeûnes & les vigiles des Fêtes. Il jetta les fondemens d'une nouvelle église à Tours, & mourut le huitiéme d'avril 491, laissant ses biens à ses successeurs, à son église, & aux pauvres, &c. * Grégoire de Tours, *Hist. l.* 10. *c.* 31. Apollinaris Sidonius, *Epist. l.* 4. *Epist.* 18. Son Testament. Spicilége, *tome* 5. Baillet, *Vies des Saints*, *au* 30 *novembre*, *jour auquel on fait la Fête de ce Saint.*

P E R P I G N A N, ville de France, capitale du Comté de Roussillon, avec une forte citadelle, nommée en Latin *Perpinianum & Perpiniacum*, est située sur la riviére de Tet, à trois lieues de la mer, & est le siége de l'Evêque d'Elne, depuis l'an 1604. On prétend que cette ville n'a commencé à se peupler que dans le dixiéme siécle, autour des ruines du château de Roussillon. Il y avoit pourtant avant l'an 710, un monastére de l'Ordre de saint Benoît, à l'endroit où se voit aujourd'hui l'église nommée le vieux Saint-Jean. Cette église bâtie en 813, & qui avoit été ruinée par les Maures, fut réedifiée assez grande, & consacrée l'an 1026. Elle est joignant la grande église qui sert aujourd'hui de cathédrale, qui est dédiée à saint Jean. Sanche, Roi de Majorque y mit la premiére pierre l'an 1324, & elle ne fut achevée que pendant que les François furent maîtres de la ville, c'est à dire, depuis l'an 1475, qu'ils la prirent après un siége de huit mois, jusqu'en 1493. On ne commença pourtant à y faire l'office pour toujours qu'en 1540. L'Empereur Charles-Quint fit bâtir

ter à la moderne les murs de cette ville, & commencer la citadelle, qui fut achevée en 1577, sous le régne de Philippe II. Cette citadelle est une des plus régulières places de l'Europe, ayant six grands bastions & trois enveloppes, outre un grand donjon, qui est l'ouvrage des anciens Comtes de Roussillon. On y a ajouté plusieurs ouvrages extérieurs depuis l'an 1642, que Perpignan fut pris par le Roi Louis XIII. On a commencé aussi une nouvelle enveloppe à la ville, ce qui l'accroîtra beaucoup du côté de la France. Cette ville étant devenue le siége de l'Evêque d'Elne, le Roi Louis XIV y établit en 1660, un Conseil souverain pour toute la province de Roussillon, sous laquelle sont compris Conflans & Cerdaigne. Il est composé d'un premier Président; de deux autres Présidens à mortier; de sept Conseillers dont l'un est Clerc; d'un Avocat général, auquel on en a ajoûté depuis un second; d'un Procureur général; & d'un Greffier en chef. Il y a aussi une Université. Le Corps de ville est gouverné par cinq Consuls, tirez tous les ans de différens corps. Le premier & le second sont pris alternativement dans le Corps des Gentilshommes, & dans celui des Bourgeois nobles; en sorte qu'une année, le premier Consul est Gentilhomme & le second Bourgeois noble; & l'année suivante c'est le contraire. Les Avocats ont aussi le même droit que les Bourgeois nobles pour le Consulat. Le troisiéme & le quatriéme Consul, sont pris du Corps des *Mercaders*, & des Notaires; & le cinquiéme est choisi aussi à l'alternative du Corps des hommes de place, dans lequel sont compris les Procureurs, les Orfévres, les Peintres, les Chirurgiens, & d'autres exerçant les Arts Liberaux, & du Corps des Artisans. Ces cinq Consuls donnent leur audience sous un dais en qualité de Ducs de Vernet, qui est une Terre ayant eu autrefois titre de Duché, & qui appartient à la ville, dont elle est proche. Outre ces Consuls, il y a encore un Conseil de ville qui s'unit à eux, & qui est composé de douze personnes, tirées tous les quatre mois des cinq Etats d'où sont tirez les Consuls. Les Habitans de Perpignan ont un privilége qui leur est commun avec ceux de Barcelone; c'est de pouvoir tous les ans anoblir eux mêmes quelques uns d'entre eux: on les nomme alors honorables Bourgeois, ou *Bourgeois nobles*. Ce privilége est très-ancien: on le trouve établi avant le regne de Jacques II, Roi d'Aragon, qui monta sur le thrône en 1291, & il a été confirmé depuis par plusieurs Souverains, en dernier lieu par Ferdinand V. en 1510, par Philippe II, en 1585; par Philippe III, en 1599; par Louis XIV Roi de France en 1660; & par un Arrêt du Conseil d'Etat en 1702, qui exempte les Bourgeois Nobles de Perpignan de toute recherche pour les francs-fiefs. Il n'y a qu'un jour dans l'année, qui est le 16 juin où ils peuvent se servir de ce privilége: ce jour les cinq Consuls s'assemblent avec ceux d'entre les Bourgeois nobles qui ont été premiers ou seconds Consuls, & cette assemblée doit être au moins de quatorze personnes, & alors ils peuvent admettre dans le Corps des Bourgeois nobles, au moins deux de leurs Concitoyens, qui doivent être du Corps des *Mercaders*, ou bien Avocats, Médecins, ou autres qui exercent les Arts Libéraux, ou des emplois considérables. Il n'est pas nécessaire qu'ils soient nez dans le païs, mais qu'ils y ayent demeuré un certain tems, & qu'ils montrent posséder mille livres de rente. Le privilége de ces Bourgeois nobles est, qu'eux & leurs Descendans à perpétuité, jouissent de toutes les libertez, franchises, immunitez, faveurs, & prérogatives des Nobles, comme s'ils avoient été armez Chevaliers par le Roi lui même; qu'ils peuvent porter le titre de Cavaliers, sans qu'ils soient obligez de servir dans les armées: aussi sont-ils de la jurisdiction du Viguier de Roussillon, de même que les Gentilshommes. Ils peuvent timbrer l'écusson de leurs armoiries, & portent l'épée, de quelque profession qu'ils soient. Enfin ils peuvent être admis dans les Ordres de Chevalerie, & leurs preuves sont reçues à Malte, du moins quand il s'en trouve un quartier dans les preuves d'un Chevalier de cet Ordre; mais ils n'ont point d'entrée dans les Etats de Catalogne où tout Gentilhomme peut entrer, à moins que le Roi ne les y appelle, & ils restent toûjours eux & leurs Descendans dans le Corps des Bourgeois nobles, quelque ancienneté qu'ils ayent de Bourgeoisie noble, à moins que le Roi ne leur donne des lettres particulières. Le Roi Louis XIV établit en 1709, dans la ville de Perpignan un Hôtel des Monnoyes, dont la marque est la lettre Q, qui étoit celle des piéces que l'on fabriquoit autrefois à Narbonne. L'Antipape Pierre de Lune, dit *Benoît* XIII, célébra en 1408 un Concile à Perpignan. * Thierri de Niem, *de Schism.* l. 3. c. 38. Surita, *Ind.* l. 3. Sponde, *A. C.* 1408. *n.* 18. *Voyez* de Marca, in *Marca Hispanica.*

* PERPIGNAN (Pierre-Jean de) naquit à Elché dans le Royaume de Valence. Son éloquence fut admirée dans les Universitez de Coïmbre, de Rome & de Paris. Paul Manuce & Muret lui donnent de grandes louanges. Il étoit entré dans la Société des Jésuites, & mourut en 1570, âgé d'environ 40 ans. On a de lui en Latin 18 Harangues qui roulent sur les sujets suivans; *Orationes decem & octo* 1. *de Laudibus Elizabethæ Lusitaniæ Reginæ*; 2. *De Societatis Jesu Gymnasiis*; 3. *In funere Ludovici Principis Lusitaniæ*; 4. *de Rhetorica discenda*; 5. *Ad Carolum Borromæum Cardinalem*; 6. *De Deo trino & uno*; 7. *Ad Pium IV, cum Gymnasium Societatis inviseret*; 8. *De avita docendi laude recuperanda*; 9. *De retinenda veteri Religione, ad Engolismenses*; 10. *De eodem Argumento ad Parisienses*; 11. *De Humana ac divina Philosophia*; 12. *De perfecta Christiani Doctoris forma, &c.* Il y a encore de lui, *De Vita & Moribus B. Elizabethæ Lusitaniæ Reginæ Historia*. Le Pére Lucas Jésuite a fait imprimer à Paris depuis quelques années, quelques Epîtres Latines de Perpignan, où il explique divers passages d'Aristote sur des lieux de la Rhétorique, & la manière d'apprendre la Langue Grèque & la Latine. * *Catalogus Scriptorum Societatis Jesu*, par Pierre Ribadeneira. Freheri *Theatrum.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2. p. 287 & 288. édit. de Hollande, 1715.

PERRAULT (Claude) de l'Académie Royale des Sciences, & Médecin de la Faculté de Paris, a fleuri dans le XVII siécle. Il naquit à Paris de PIERRE Perrault, Avocat au Parlement, originaire de Tours, & se distingua par différens Ouvrages, concernant non seulement sa profession, tels que sont ses *quatre volumes d'Essais de Physique*, & ses *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux*, dressez sur les dissections faites dans l'Académie des Sciences; mais encore concernant l'Architecture, en laquelle il excella. Sa *Traduction de Vitruve*, entreprise par ordre du Roi, enrichie par lui de Notes savantes, & imprimée pour la première fois en 1673, & pour la seconde en 1684, lui fit tout l'honneur qu'il pouvoit espérer, & il y fit connoître qu'il entendoit parfaitement toutes les différentes choses dont parle Vitruve; telles que sont la Peinture, la Sculpture, la Musique, les Hydrauliques, les Machines, & tout ce qui appartient aux Méchaniques. M. Perrault avoit de plus une adresse merveilleuse pour dessiner l'Architecture, & tout ce qui en dépend. Tous les desseins sur lesquels les planches de son Vitruve furent gravées, sortirent de sa main, & ils se trouvérent plus exacts, & furent plus estimez que les planches mêmes, quoiqu'elles soient d'une beauté singulière. Il fit ensuite un *Abregé de Vitruve*, pour la commodité de ceux qui commencent à étudier l'Architecture, & donna en 1683, le livre intitulé *Ordonnances des cinq espèces de colonnes, selon la Méthode des Anciens*, où il montre les véritables proportions que doivent avoir les cinq Ordres d'Architecture. Ce fut sur les desseins de M. Perrault que furent élevez l'admirable façade du Louvre, du côté de Saint-Germain l'Auxerrois, le grand modéle de l'Arc de triomphe au bout du fauxbourg Saint Antoine, l'Observatoire, & la chapelle de Sceaux. Quoiqu'il n'eût guéres exercé la Médecine que pour sa famille, ses amis & les pauvres, la Faculté eut tant d'estime pour lui, qu'elle députa après sa mort à ses héritiers pour avoir son portrait, qui fut placé dans ses Ecoles publiques, parmi ceux de Fernel, d'Akakia, de Riolan, & d'autres qui avoient fait le plus d'honneur à ce Corps. Il mourut à Paris le neuviéme octobre 1688, âgé de 75 ans. L'on imprima en 1700, un Ouvrage posthume de lui, qui est un *Recueil de plusieurs Machines* de son invention. Tous ses Ouvrages ont été imprimez à Paris chez Jean-Baptiste Coignard. La louange particulière que méritoit M. Perrault, est que par l'étendue de son esprit & de sa science, il avoit réuni quantité de riches talens, qui pour l'ordinaire ne se rencontrent que séparez dans les autres.

Sparguntur in omnes,
In te mista fluunt, & quæ divisa beatos
Efficiunt, collecta tenes.

M. Perrault avoit trois fréres. PIERRE Perrault l'aîné de tous, qui fut Receveur général des Finances de la Généralité de Paris, & qui composa en 1674, un Traité de *l'Origine des Fontaines*; *La Défense de l'Opéra d'Alceste*; & la Traduction du Poëme Italien du Tassoni, intitulé *la Secchia Rapita*, imprimée en 1678; NICOLAS Perrault le second, qui fut reçu Docteur de Sorbonne en 1652, qui mourut en 1661, & dont on publia en 1667 un volume *in quarto* sous le titre de *Théologie Morale des Jésuites*; & CHARLES, le dernier de tous, qui suit.

PERRAULT (Charles) frére cadet du précédent, ne se distingua pas moins que lui. Né dans le sein des Lettres, il les cultiva avec soin dès sa jeunesse, & par un *Dialogue de l'Amour & de l'Amitié*, qui fut suivi de deux Odes, l'une sur la Paix des Pyrénées, l'autre sur le Mariage du Roi, il commença à donner des idées avantageuses de ce qu'il feroit dans la suite. Son habileté pour les Arts, & sa probité soutenue d'un grand fond d'équité, lui méritérent l'estime & la confiance de M. Colbert. Ce grand Ministre le choisit pour premier Commis des Bâtimens, dont il étoit Surintendant. M. Perrault en fut ensuite Contrôleur général: ce qui lui donna inspection sur tout ce qui avoit rapport aux Bâtimens du Roi, & à leurs ornemens. Mais il ne se servit du crédit que lui donnoit cet emploi, que pour faire fleurir les Sciences & les Arts, & leur former, pour ainsi dire, un siécle d'or. La Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Physique, & les Sciences les plus cachées, l'Eloquence & la Poësie, tout fut soutenu, animé, récompensé par les soins de M. Perrault. Sa capacité naturelle en toutes sortes d'Arts lui faisoit remarquer aisément ceux qui y excelloient, ou ceux qui avoient du génie pour y réussir, & c'en étoit assez pour procurer aux uns & autres la faveur du Ministre, & leur ménager ou des récompenses, ou des pensions. N'ayant rien plus à cœur que l'accroissement & le progrès des beaux Arts, suivant les intentions du Roi, & conformément à la passion extrême qu'il connoissoit en M. Colbert, pour la grandeur de son Maître & pour la gloire de la nation, il s'appliqua à dresser des Mémoires sur lesquels furent formées les Académies de Peinture, de Sculpture & d'Architecture; & il eut l'honneur d'entrer des premiers dans celle des Sciences & dans celle des Inscriptions. L'Académie Françoise, où il avoit été reçu le 23 novembre 1671, se ressent de son crédit, puis qu'après la mort de M. le Chancelier Seguier, il lui procura l'honneur d'être reçue dans le Louvre pour y tenir ses assemblées, & qu'il engagea le Ministre à inspirer au Roi le dessein de fournir à tous les Académiciens une distribution honorable, chaque jour qu'ils s'assemblent, moins pour les inviter & les déterminer à l'assiduité, qui jusqu'alors avoit été gratuite, que pour régler le tems & la durée de leur travail. M. Colbert étant mort, M. Perrault fut déchargé de son emploi, & renvoyé à la vie paisible; & ce fut alors qu'enveloppé dans sa vertu, & riche de sa modération, parvenu à l'indépendance, & maître de son loisir, il se dévoua tout entier aux Muses. On le vit

...gé d'une imagination féconde, tantôt enjoué, tantôt sérieux, s'exercer à divers genres de Poësies. Dès 1668, il avoit donné le Poëme de la *Peinture*: il donna depuis celui de *saint Paulin*, & l'Idylle à M. *de la Quintinie*, Directeur des jardins potagers du Roi. Ils furent suivis du Poëme de *la Création du Monde*, *de Griselidis*, & même de quelques Contes; & dans tous ces Ouvrages on fut étonné des exactes descriptions qu'on y voyoit. Jamais Poëte ne fouilla si avant dans la nature, & ne fit des peintures plus vives & plus naturelles, même des choses qui paroissoient les plus ingrates. Il pouvoit être regardé comme original dans ce genre. Il ne se passoit guéres de jours extraordinaires de l'Académie, où il ne lût quelque chose de sa façon: ce qui faisoit toujours plaisir à l'assemblée. *Le siécle de Louis XIV*, Poëme de M. Perrault, qui parut au commencement de 1687, l'engagea dans une dispute litteraire, qui le mena loin. Il y faisoit voir que sous le régne de ce Monarque, les Arts & les Sciences avoient été portez à un si haut point, qu'il s'y étoit fait beaucoup de choses, qui surpassoient quantité de celles qui avoient été faites par les Anciens. Les Amateurs de l'Antiquité pleins de reconnoissance pour ceux chez qui ils avoient puisé ces beautez immortelles que l'on apperçoit dans leurs Ouvrages, regardérent cette verité comme un paradoxe, contre lequel ils se soulevérent. M. Perrault pour soutenir ce qu'il avoit avancé donna en 1692, 1693 & 1696, quatre tomes de *Parallele des Anciens & des Modernes*, &c. où sans rien perdre de la vénération qui est due aux Anciens, pour avoir excellé dans les Arts & dans les Sciences, & croyant ne pas devoir pousser la superstition & l'idolatrie jusqu'à ne rien reconnoître en eux, qui se ressentit de la foiblesse humaine, il marquoit quantité de fautes, de négligences, de petitesses, qui étoient échappées à ces grands hommes; mais il les imputoit uniquement au peu de politesse des siécles où ils avoient vécu, qui ne leur avoit pas permis de mieux faire: d'un autre côté, il mettoit dans tout leur jour les plus beaux endroits des Modernes, & marquoit par là, que s'ils étoient inférieurs par quelques endroits à ces grands modéles du beau & du vrai, dont il est bon d'étudier le goût dès les jeunes ans, pour former le sien, ils les égaloient & leur étoient même supérieurs en beaucoup d'autres. Ceux des Modernes que M. Perrault élevoit le plus, écrivirent pourtant contre lui, & vivement. Il répondit avec toute la politesse possible; & enfin il sacrifia une partie de son Paralléle à l'amour de la paix; & il s'arrêta tout court, *pour éteindre*, dit-il, *une guerre civile dont la République des Lettres commençoit d'être agitée, & pour ne pas se brouiller plus longtems avec des hommes d'un aussi grand mérite que ceux qu'il avoit pour adversaires, & dont l'amitié ne pouvoit s'acheter trop cher.* Il y réussit; mais pour dire la vérité, chaque parti outra un peu trop les choses; & il parut que les uns & les autres ne voulurent pas s'entendre: car dès qu'ils le voulurent, ils se rapprochérent, & le calme se rétablit. M. Arnauld, M. Dodart, avec plusieurs autres amis, travaillérent à réconcilier ensemble Messieurs Despreaux & Perrault. M. Perrault s'appliqua depuis à l'*Eloge Historique* d'une partie *des Grands Hommes*, qui avoient paru dans le XVII siécle: & il en donna deux volumes, l'un en 1697, l'autre en 1700, avec leurs Portraits au naturel, qui lui furent fournis par M. Begon, Intendant de Justice & de Marine à la Rochelle & au païs d'Aunis. On a encore, *in douze*, un *Recueil de piéces*, dont les plus considérables sont, *Dialogue de l'amour & de l'amitié*; *Le Miroir d'Orante*; *Discours de l'acquisition de Dunkerque par le Roi Louis XIV*, en 1663; *Traduction en vers François d'une Epitre du Chancelier de l'Hopital au Cardinal de Lorraine*; *La Peinture*, Poëme; *L'Apologie des Femmes*, espéce de Réponse à la Satyre de M. Boileau Despreaux contre les Femmes. Enfin, après avoir été jusqu'à la fin toujours laborieux & appliqué, toujours simple & modeste, fidéle ami, essentiellement honnête homme, & parfait Chrétien, il mourut à Paris le 17 mai 1703, âgé de 70 ans. * *Recueils de l'Académie*, & *Mémoires Historiques*.

Monsieur Perrault fut Bibliothécaire de l'Académie Françoise, emploi qui a été enseveli avec lui. Il fut choisi pour être un des Commissaires dans l'affaire de M. Furetiére au sujet de son Dictionnaire. Lorsque M. Perrault se déclara pour les Modernes contre les Anciens, le plus grand nombre des Académiciens prit parti contre lui. L'Abbé d'Olivet ne compte entre ses Partisans que Messieurs de Lavau, Charpentier, & des Marets. M. Despreaux fut son plus cruel Adversaire. Il fit cette Epigramme lorsqu'en 1687, M. Perrault eut lu en pleine Académie son Poëme, intitulé *le Siécle de Louis le Grand*.

Clio vint l'autre jour se plaindre au Dieu des vers,
Qu'en certain lieu de l'univers,
On traitoit d'Auteurs froids, de Poëtes stériles,
Les Homéres & les Virgiles.
Cela ne sauroit être, on s'est moqué de vous,
Reprit Apollon en courroux.
Où peut-on avoir dit une telle infamie?
Est-ce chez les Hurons, chez les Topinambous?
C'est à Paris. C'est donc dans l'Hopital des fous!
Non, c'est au Louvre, en pleine Académie.

Ce fut contre M. Perrault que M. Despreaux écrivit ses Réflexions Critiques sur Longin. Il faut leur joindre une Dissertation en forme de lettre, que M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, écrivit à M. Perrault au mois d'octobre 1692, où il refute le livre des Paralléles. M. Arnaud écrivit aussi une lettre à M. Perrault en 1694, au sujet de la dixiéme Satyre de M. Boileau. Finalement, M. Despreaux se réconcilia avec son Antagoniste, & enleva, en conséquence de cette réconciliation, 14 vers de sa dixiéme Satyre où M. Perrault étoit maltraité. * *Hist. de l'Académie Françoise, augmentée par l'Abbé* d'Olivet, *tome 2. p.* 20. 44 & 308. Despreaux, *Edition de Genéve, tome p. 1. 449, &c. tome 2. p.* 269. 284 &c.

* PERREL (Jean) de Châtillon-sur-Seine, après avoir été quelque tems attaché à la famille de Pierre Paulmier, Archevêque de Vienne, fut ensuite chargé des études & de l'éducation de Guillaume Philander ou Philandrier, & s'en aquita d'une maniére qui lui fit honneur. Il ne se fit pas une moindre réputation par son habileté dans la Médecine. Il a traduit de Grec en Latin le Traité *des Mois* de Théodore Gaza de Thessalonique. Il a joint à cette Traduction un Traité *de Ratione Lunæ, Epactarum & Mensis intercalarii*, qu'il dédia à Pierre Paulmier, dont on a parlé plus haut. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

PERRENOT (Nicolas) Francomtois, Seigneur de Granvelle, sortoit d'une famille d'entre le peuple: & selon quelques-uns étoit fils d'un Serrurier. Il s'éleva par son esprit, & fut Chancelier de l'Empereur Charles-*Quint*. Il présida à Worms au nom de ce Prince, qui l'envoya depuis à Trente; & par un succès assez rare aux Favoris des Grands, il conserva 20 ans entiers, & même jusqu'au dernier jour de sa vie, l'amitié de cet Empereur. Pontus Heutérus dit qu'il étoit né à Besançon d'une famille honnête, mais Plébeïenne, & qu'il mourut à Ausbourg pendant une Diéte que l'Empereur son Maître y tenoit au mois d'août 1550, laissant trois fils, 1. *Thomas* Perrenot, Seigneur de Chantonnet, qui fut Ambassadeur en France, & en diverses Cours, & qui mourut avant l'an 1598, laissant plusieurs enfans de *N.* ..., de Bréderode; 2. *Antoine* Perrenot, Cardinal, *dont il sera parlé dans l'article qui suit*; & 3. *Frédéric* Perrenot, Baron de Renaix, Seigneur de Champigni en Franche-Comté, qui servoit encore près du Roi d'Espagne en 1598. * Pontus Heutérus, *Rerum Austriacarum l.* 13. *c.* 3.

PERRENOT (Antoine) Cardinal de Granvelle, Evêque d'Arras, & depuis Archevêque de Malines & de Besançon, naquit dans la derniére de ces villes, & eut pour pére NICOLAS *dont nous venons de parler*. Il avoit l'esprit excellent; & fortifié par les Sciences qu'il avoit apprises dans les plus célébres Académies de l'Europe, il aquit facilement sous la conduite de son pére, cette prudence qui est requise dans les affaires; de sorte qu'ayant été appellé au Ministére, il fit connoître à l'Empereur qu'il méritoit par lui-même le rang qui étoit dû aux services de son pére. Il l'égala en plusieurs choses, & le surpassa en beaucoup d'autres, principalement en éloquence & en vivacité d'esprit: car il lassoit souvent cinq Secrétaires, leur dictant en même tems des lettres en diverses Langues, dont il en savoit sept parfaitement. Granvelle fut Chanoine & Archidiacre de Besançon, puis Evêque d'Arras. A l'âge de 24 ans, il parla avec beaucoup de force dans le Concile de Trente; & servit depuis Charles-Quint en diverses ambassades en France, en Angleterre & ailleurs. Ce Monarque l'estimoit infiniment; & en se dépouillant de l'Empire, il le recommanda à son fils Philippe II. Granvelle s'insinua si adroitement dans l'esprit de Philippe, que ce Prince ne pouvoit conclurre presque rien, ni pour les affaires privées, ni pour les affaires publiques, que par son conseil & par son Ministére. Il fut depuis nommé premier Archevêque de Malines, fut fait Cardinal par Pie IV en 1561, & Evêque de Sabine en 1578. Philippe II, qui l'avoit nommé premier Conseiller de Marguerite de Parme, Gouvernante du Païs-Bas, le rappella auprès de lui en Espagne; & quelque tems après il l'envoya dans la Franche-Comté, puis à Rome à l'élection de Pie V, & à Naples en qualité de Viceroi. Ce Roi le rappella une seconde fois auprès de lui, & lui laissa le soin de toutes les affaires de la Couronne d'Espagne, dans le tems qu'il alloit prendre possession de celle de Portugal. Ce Ministre ayant été nommé à l'Archevêché de Besançon, mourut à Madrid chargé de gloire, aimé & regretté de son Roi, le 21 septembre de l'an 1586, à l'âge de 70 ans. Son corps fut porté à Besançon, où il est enterré dans l'église des Carmelites. Divers Auteurs ont accusé sans raison le Cardinal de Granvelle, d'une partie des desordres du Païs-Bas. C'étoit, selon eux, un homme dur, ambitieux, & opiniâtre, mais ceux qui en ont parlé ainsi l'ont mal connu, entre autres le Jésuite Strada, un de ceux qui maltraitent le plus ce grand homme. On dit cependant que les Seigneurs Flamands s'étant assemblez en 1562 députerent Montigni au Roi, & qu'entre autres griefs, il devoit se plaindre du Cardinal. On ajoûte que ce Ministre poussa si loin les vexations, que les plus Grands Seigneurs se déclarérent ouvertement contre lui, & que Philippe fut forcé de faire quitter en 1564 les Païs-Bas à Granvelle, lequel pour sauver son honneur prit pour prétexte d'aller voir sa mére en Bourgogne. * Paul Jove, *Hist. l.* 45. De Thou, *Hist. l.* 84. Le Cardinal Bembo, *Epist. l.* 6. Strada, *de Bello Belg. Dec.* 1. *l.* 2. Chifflet, *in Hist. Bysunt.* Ughel, *in Ital. Sacra, de Episc. Sabin.* Pétramellarius, *Nomencl. Card.* Sandere, *in Elog. Belg.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. Gazey, *Hist. Eccl. du Païs-Bas.* Havensius, *de Eccl. novor. Episc. in Belgio.* Sweert. Delrio, &c.

PERRIER (François) Peintre François, fils d'un Orfévre de la Franche-Comté, se débaucha & quitta ses parens pour aller à Rome, étant encore fort jeune; mais comme l'argent lui manqua bientôt, il se laissa aller aux persuasions d'un Aveugle, qui ayant envie de faire le même voyage, lui proposa de le conduire pendant le chemin. Perrier étant arrivé à Rome en cet équipage, fut assez embarrassé pour trouver quelque autre ressource qui lui donnât moyen de subsister. Il souffrit beaucoup dans les commencemens; mais la nécessité où il se trouvoit, & la facilité de son génie, le mirent bientôt en état de gagner sa vie. Il s'aquit dans le Dessein une pratique aisée, agréable, & de bon goût, ce qui fit que plusieurs jeunes gens s'adressoient à lui pour leur retoucher leurs desseins, & que quelques Etrangers en achetoient des siens pour les envoyer à leurs parens, & s'attirer par là de l'estime & du secours dans leurs dépenses. Il se

se fit connoître de Lanfranc, dont il tâcha de suivre la maniére, & il s'aquit au pinceau la même facilité qu'il avoit au crayon. Se sentant animé par la promptitude avec laquelle il manioit les couleurs, il résolut de retourner en France; & étant arrivé à Lyon, il s'y arrêta pour peindre le cloître des Chartreux. Enfin étant arrivé à Paris, & ayant travaillé quelque tems pour le Peintre Vouet, qui étoit alors maître de tous les grands ouvrages, il fit un second voyage en Italie, où après avoir demeuré dix ans, il retourna à Paris en 1645. Ce fut en ce tems-là qu'il peignit la galerie de l'Hôtel de la Vrilliére, & qu'il fit pour divers particuliers plusieurs tableaux de chevalet. Il mourut Professeur de l'Académie. Il a gravé à l'eau forte plusieurs choses, qui sont pleines d'esprit, & entre autres, les plus beaux bas reliefs de Rome, cent des plus célébres antiques, & plusieurs choses d'aprés Raphaël. Il grava aussi de clair obscur quelques antiques d'une maniére dont on lui attribue l'invention, mais qui avoit été mise en usage par le Parmésan. Cette maniére consiste en deux planches de cuivre, qui s'impriment sur un même papier de demi-teinte; dont l'une, qui est gravée à l'ordinaire, imprime le noir; & l'autre, dans laquelle consiste tout le secret, imprime le blanc. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

PERRIER (Aymar du) & (Charles du) *Voyez* PERIER.

PERRIN (Ami) Capitaine général de la ville de Genéve, persécuta les Catholiques, aprés le changement de Religion arrivé en 1535, & fit lui même transporter la pierre du grand autel de l'église cathédrale, dans la place où l'on punissoit les criminels, afin de servir à l'avenir comme d'échaffaut dans les exécutions de la Justice. Mais il arriva en 1542, que Perrin fut le premier qui ensanglanta cette pierre; car il eut le premier de tous la tête tranchée. * Maimbourg, *Histoire du Calvinisme.*

* PERRIN (Pierre) natif de Lyon, vint à Paris, dans le siécle dernier, se donnant le titre d'Abbé. *Voyez* l'article d'OPERA. On a de l'Abbé Perrin trois Opéra, savoir, une *Pastorale* en cinq Actes; une autre *Pastorale*, intitulée *Pomme*, en cinq Actes; & *Ariane* aussi en cinq Actes. La mort du Cardinal Mazarin arrivée en 1661, empêcha que cette derniére piéce ne fût jouée. Les Poësies de l'Abbé Perrin ont été imprimées en 1661, à Paris, en trois volumes *in douze.* La premiére partie porte le titre de *Jeux de Poësies sur divers Insectes.* Les deux autres contiennent des Odes, des Stances, des Sonnets, des Elégies, &c. On trouve de belles choses dans son Poëme intitulé *La Chartreuse* ou *la sainte Solitude.* Il a fait aussi plusieurs Traductions en vers, dont les plus considérables sont celle de l'*Enéide de Virgile*, en vers héroïques, & celle de la *Pompe Royale* de l'entrée de la Reine dans Paris en 1660, d'aprés le Poëme Latin de M. Buray, Avocat au Parlement. Il a fait aussi des Motets que l'on a mis en musique. Il est mort vers l'an 1680. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PERRIN DEL VAGUE. *Voyez* BUONACORSI.

PERRION. *Voyez* PERION.

PERRON (Jacques Davy du) Cardinal Prêtre du titre de sainte Agnès, Grand Aumonier de France, & Commandeur des Ordres du Roi, Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens, né le 25 novembre 1556, étoit sorti des Maisons du Perron, de Cretteville, & de Languerville, dans la Basse Normandie. Il suça avec le lait la Religion Protestante, dont faisoient profession ses parens, qui pour n'être pas inquiétez dans cette créance, se retirérent à Genéve, & s'établirent depuis dans les Etats de Berne, sur les confins de la Savoye. Julian Davy, Seigneur du Perron, Gentilhomme de grand esprit & fort savant, pére de Jacques qui naquit à Berne, lui apprit la Langue Latine & les Mathématiques, jusqu'à l'âge de dix ans. Depuis ce tems, ce jeune homme apprit lui-même la Langue Gréque & la Philosophie, commençant cette étude par la Logique d'Aristote, d'où il passa à la lecture des Poëtes, dont il apprenoit cent vers en une heure. Ensuite il s'adonna à la Langue Hébraïque, qu'il apprit encore seul, de sorte qu'il lisoit l'Hébreu même aisément sans points. Lorsque la paix fut faite en France, il y revint avec ses parens. Ce fut alors que Philippe Desportes, Abbé de Tyron, le connoissant, le jugea digne de son amitié, & le fit connoître à la Cour du Roi Henri III, qui eut beaucoup d'estime pour lui. Elle s'augmenta lorsque du Perron ayant lu avec assiduité la Somme de saint Thomas, les saints Péres, & sur tout saint Augustin, embrassa la Religion Romaine. Ensuite il entra dans l'état ecclésiastique, & donna de grandes preuves de son esprit, soit dans les conférences particuliéres, soit dans ses Ouvrages, soit dans les disputes contre les Protestans. Le Roi le choisit pour faire l'Oraison funébre de la Reine d'Ecosse: il fit de même celle de Ronsart, & aprés la mort du Duc de Joyeuse son protecteur, en 1587, il composa le Poëme que nous avons encore parmi ses Oeuvres. Depuis le parricide commis en la personne de Henri III, l'an 1589, il se retira vers le Cardinal de Bourbon, dont il fut le Domestique. Il fut par ses raisonnemens attirer plusieurs illustres Protestans dans l'Eglise Romaine. Henri Sponde, depuis Evêque de Pamiers, fut une de ses conquêtes, comme ce dernier l'avoue dans la lettre mise au commencement de la premiére édition de son Abbrégé des Annales de Baronius, qu'il dédia au Cardinal du Perron. Ce changement opéré par ses soins, ne fut pas le seul: celui du Roi Henri *le Grand* lui est presque tout dû. Ce Monarque l'envoya depuis à Rome, pour le réconcilier avec le saint Siége, à quoi plusieurs personnes de la premiére qualité avoient travaillé inutilement. Du Perron & d'Ossat, depuis Cardinal, achevérent cette réconciliation; mais ce fut d'Ossat qui y eut le plus de part. Du Perron fut sacré Evêque d'Evreux à Rome. A son retour en France, ayant vu le livre du Sieur du Plessis-Mornay, contre l'Eucharistie, il crut y remarquer plus de cinq cens fautes; & dans la Conférence de Fontainebleau, il remporta, à ce qu'on dit, une illustre victoire sur ce célébre Protestant. Pour juger du succés de cette Conférence, on fera bien de lire ce qui en est rapporté dans l'*Histoire de l'Edit de Nantes* de M. Benoît, *tome 1. p.* 343 *& suiv.* Enfin, il fut fait Cardinal en 1604, par le Pape Clément VIII. Il assista depuis à Rome à la création du Pape Paul V, & fut dans cette ville l'ornement du Sacré Collége des Cardinaux, & la lumiére de la Congrégation *du secours de la Grace & du franc-Arbitre*, que le nouveau Pontife avoit continuée. Lorsqu'il fut revenu en France, il entreprit à la sollicitation du Roi Henri *le Grand*, la Réponse au Roi de la Grande Bretagne, & fut nommé à l'Archevêché de Sens. Le Roi l'envoya encore à Rome avec le Cardinal de Joyeuse, pour terminer les différents qui étoient entre le Pape Paul V, & les Vénitiens; ce qu'ils eurent le bonheur d'exécuter. Ce Pape témoignoit tant de déférence pour les sentimens du Cardinal du Perron, qu'il disoit pour l'ordinaire à ceux qui l'approchoient le plus particuliérement, *Prions Dieu qu'il inspire le Cardinal du Perron, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra.* Aprés la mort de Henri IV, ce Cardinal assembla ses Evêques suffragans à Paris, & y condamna le livre d'Edmond Richer, touchant la Puissance ecclésiastique & politique. Les Etats s'étant tenus à Paris en 1614, le Tiers-Etat voulut faire passer en Loi fondamentale, que les Rois n'étoient sujets à aucune Puissance ni directement ni indirectement, & qu'il n'y avoit aucun cas où l'on pût dispenser les Sujets du serment de fidélité. Le Clergé se souleva contre cette proposition, & le Cardinal du Perron fit un long discours pour soutenir les prétentions de Rome. Depuis il se retira à la campagne, & y achevá les Ouvrages qu'on a donnez au public, savoir, la Réplique au Roi de la Grande Bretagne; un Traité de l'Eucharistie, contre du Plessis-Mornay; plusieurs autres contre les Protestans; des Lettres; des Harangues, & diverses autres piéces en prose & en vers. Il mourut à Paris un Mecredi cinquiéme septembre de l'an 1618, âgé de 63 ans. Sa Vie se trouve en abbrégé au commencement de ses Oeuvres. Jean Davy du Perron, frére de ce Cardinal, fut Archevêque de Sens aprés lui, & mourut le quatriéme octobre 1621. Christophle du Puy, Procureur de la Chartreuse de Rome, frére des célébres Messieurs du Puy, ayant recueilli les Pensées diverses, Traits d'érudition & d'Histoire, &c. du Cardinal du Perron, sur ce qu'il avoit appris d'un de ses fréres, qui étoit attaché au Cardinal du Perron, donna à ce Recueil le titre de *Perroniana.* Isaac Vossius le fit imprimer à la Haye, ce qui n'empêcha pas Daillé le fils de le faire imprimer à Rouen en 1669. * D'Ossat, *l.* 1. *Epist.* 26 *&* 28: *l.* 2. *Epist.* 41 *&* 43. Fuligatti, *en la Vie du Cardinal Bellarmin*, *ch.* 11. De Thou, *Hist.* Sponde, *aux Ann.* Gaucher. De Sainte-Marthe, *Lyric. l.* 11. & *Gall. Christ. tome* 1. *p.* 653: *tome* 2. *p.* 577. Ménage, Antibaillet, *tome* 1.

PERROQUETS, nom d'une Faction. *Voyez* PORTETOILES.

PERROT (Nicolas) Archevêque de Siponte dans le Royaume de Naples, étoit natif de Sassoferrato, bourg d'Italie dans l'Etat de Venise, & vivoit dans le XV siécle. Il parut entre les plus savans personnages de son tems. Sa famille avoit été autrefois illustre dans sa patrie, & on la croyoit descendue de la Maison de Lévi en France. André Perrot, l'un de ses ancêtres, s'étoit distingué dans le XIV siécle, en aidant le Cardinal Albernoti, Gouverneur de l'Ombrie pour le Pape Innocent VI, à délivrer cette province des petits Tyrans qui opprimoient le païs; & il avoit beaucoup contribué à la construction des forteresses de Sassoferrato. Il eut pour fille *Justine* Perrot, qui fut si illustre par son esprit & par son attachement pour les Belles Lettres, qu'elle mérita l'estime de Pétrarque. François Perrot, pére de Nicolas, fut honoré par le Pape Nicolas V, en 1449, du titre de Chevalier Apostolique & de Comte du Sacré Palais de Latran: & en 1454 par Calixte III, de celui de son Domestique & de Noble, & il obtint de plus par un Acte du 26 janvier 1458, le droit de Bourgeoisie à Venise. Nicolas Perrot, qui n'avoit pas de grands biens de fortune, s'appliqua d'abord à enseigner la Langue Latine, & il mit dans un meilleur ordre & dans une méthode plus courte les *Rudimens* du Latin. Il alla ensuite à Rome, où il apprit si bien la Langue Gréque, qu'il donna une *Traduction Latine des cinq premiers livres de l'Histoire de Polybe*, qui est tout ce qu'on en avoit alors. Il traduisit aussi le *Traité du serment d'Hippocrate*; & fit ensuite un *Commentaire sur Martial*, qui ne fut imprimé qu'aprés sa mort par les soins de *Pyrrhus* Perrot son neveu. Le Cardinal Bessarion l'aima & lui fit du bien: il le choisit même pour son Conclaviste aprés la mort du Pape Paul II; mais Perrot lui fit innocemment manquer la Papauté, ayant refusé l'entrée de sa chambre à trois Cardinaux qui venoient le saluer Pape, parce qu'il crut qu'ils pourroient le détourner de ses applications à l'étude. Lorsque Bessarion le sut aprés l'élection de Sixte IV, il ne s'en émut pas davantage, & il dit seulement avec tranquillité à Perrot, *Par votre soin à contre-tems vous m'avez ôté la tiare, & à vous le chapeau.* L'Empereur Fréderic III lui donna dans la ville de Bologne la couronne Poëtique, & la qualité de son Conseiller. Il eut ensuite le gouvernement de Pérouse, celui de l'Ombrie, puis l'Archevêché de Siponte en 1458, & mourut en 1480 à Fugicura, maison de plaisance qu'il avoit fait bâtir prés de Sassoferrato, & où il se retiroit quelquefois pour se délasser des affaires. Myrteus lui fit cette Epitaphe qui fait mention du lieu *Fugicura.*

In Villa Fugicura obiit Perrotus.
O Villam nimis & nimis beatam,
Quæ viventis Heri levare curas
Posset, nunc cineres tenet sepulti:
O Villam Domino beatiorem,
Cui curas moriens reliquit omnes.

Ses Ouvrages confiftent, outre ceux dont nous avons parlé, en Harangues, en *Commentaires fur Stace*, *&c.* On a encore de lui *De Generibus Metrorum*; *De Horatii Flacci ac Severini Boëtii Metris*, *&c.* TORQUATO Perrot, qui étoit de la même famille, & qui fut Camérier du Pape Urbain VIII, & Evêque d'Améria, lui fit ériger un monument dans la grande églife de Saffoferrato, avec une infcription, où il eft dit entre autres chofes que les Papes Eugéne IV, Nicolas V, Calixte III, & Pie II, l'avoient beaucoup aimé, à caufe principalement qu'il s'étoit très-bien employé à la réünion de l'Eglife Gréque pendant le Concile de Ferrare. * Jacques de Bergame, *l.* 15. *ad Ann.* 1454. Volaterran, *Urbani Commentar. l.* 21. Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 18. Ughel, *Ital. Sacra.* Bayle, *Diction. Critiq.* Le Pére Niceron, *Memoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, *tome* 9. *p.* 374 *& fuiv.*

PERROT (Charles) favant Théologien, Pafteur & Profeffeur en Théologie à Genéve. Uttembogart avoit étudié fous lui, & lorfqu'il fe retira, Perrot lui donna cet avis. „ Quand „ vous ferez appellé au Miniftére, ne condamnez jamais ceux „ qui ne conviennent pas avec l'Eglife fur chaque article de la „ Religion, pendant qu'ils reconnoiffent les points fondamentaux „ du Chriftianifme, & qu'ils font difpofez à maintenir la paix de „ l'Eglife. Car c'eft le moyen d'éviter les Schifmes, & d'établir „ l'union & la tranquillité entre les Chrétiens. " Après lui avoir parlé de la forte, il écrivit dans l'*Album* d'Uttembogart ces paroles de l'Evangile, *Bienheureux font ceux qui procurent la paix, car ils feront appellez enfans de Dieu.* Perrot écrivoit un jour à Thomas Tilius, qui avoit été Abbé de S. Bernard proche d'Anvers, & qui pour lors étoit Miniftre à Delft, ces paroles remarquables, *Plerique Reformatores fecerunt inftar Uzzæ, temere manum admoventis Arcæ Domini in fpeciem ruinam minantis.* C'étoit un homme d'une vie exemplaire, mais fingulier dans fes maniéres. Il fe faifoit toûjours nommer *Peccator*, ce que quelques-uns n'approuvoient pas, difant que cela fentoit encore le Moine. Il tenoit toûjours les mains jointes: ennemi de la vanité du fiécle, il étoit grand admirateur de l'Antiquité. Sa charité & fon zéle pour les pauvres le portérent à faire corriger plufieurs abus dans l'adminiftration des biens de l'Hopital, qui fe confumoient auparavant en feftins. Il mourut à Genéve en 1607. Il avoit publié un livre avec ce titre *de extremis in Ecclefia vitandis*, qui fut fupprimé après fa mort. Son frére qui étoit à Paris fe plaignit à Uttembogart de ce que Meffieurs de Genéve avoient fait fupprimer cet Ouvrage. Henri Kloek, Confeiller de la Cour de Hollande, trouva le moyen d'avoir un exemplaire de ce livre qui étoit dans les mains d'un Hollandois, mais il étoit fi maltraité qu'il fut impoffible de le lire. Cet Ouvrage contenoit 109 chapitres. * *Hiftoire de Geneve*, de l'édition de 1730, *p.* 465 *& fuiv.* Gérard Brandt, *Hiftoire de la Reformation*, *tome* 1. *p.* 401.

PERROT (François) de la même famille que M. d'Ablancourt, *dont il fera parlé dans l'article fuivant*, eft Auteur d'un livre Italien qui a pour titre, *Avifo piacevole dato alla bella Italia.* Il y refute la Bulle du Pape Sixte V contre le Roi de Navarre; & on dit que le ftile en eft fi beau, que les Italiens mêmes l'ont admiré. Bellarmin a entrepris de le refuter. L'Auteur, qui étoit François, accompagna dans fa jeuneffe Gabriel d'Aramont, Ambaffadeur de France vers Soliman. Depuis étant allé en Italie, il y fit des habitudes confidérables. Il y connut entre autres le Pére Paul, connu fous le nom de *Fra Paolo*, Théologien de la République de Venife, à qui il voua une fi grande affection, qu'il la lui continua jufqu'à fa mort. Les Italiens de leur côté, en faifoient une eftime particuliére, le traitant ordinairement de vrai Ifraëlite, à caufe de fa candeur & de fa débonnaireté. Nous avons encore de François Perrot une Traduction Italienne de la Vérité de la Religion Chrétienne de Du Pleffis-Mornay, imprimée à Saumur l'an 1612: ce qui marque qu'il étoit de la Religion Réformée. Parmi les François, Louïs de Mafures dans fes Poëmes Latins, Hubert Languet dans fes lettres à Philippe Sidney, & M. de Liques dans la Vie de M. du Pleffis, parlent de lui avec éloge. * Colomiez, *Bibliothéque Choifie.*

De la même famille il y a eu JEAN Perrot, Seigneur de Fercourt, Maître des Requêtes, qui de *Magdelaine* de Combault, eut *Elizabeth* Perrot, mariée à *Bénigne* le Ragois, Seigneur de Bretonvilliers & de Saint-Dié, Préfident en la Chambre des Comptes, morte le 23 décembre 1710, âgée de 79 ans.

PERROT (Nicolas) Seigneur d'Ablancourt, s'eft acquis beaucoup de réputation dans le XVII fiécle, par fon efprit, & par le talent qu'il avoit de traduire heureufement en François les anciens Auteurs Latins & Grecs. Sa famille étoit confidérable dans la Robe. EMILE Perrot, Confeiller au Parlement, fut pére de CYPRIEN, de NICOLAS, & de DENYS Perrot, qui périt dans le maffacre de la S. Barthélemi. CYPRIEN Perrot, Confeiller de la Grand'Chambre du Parlement, fut pére de *Jean*, Préfident aux Enquêtes, qui eut pour fils *Cyprien* Perrot, mort Préfident de la Chambre des Comptes. NICOLAS Perrot, Confeiller de la Grand'Chambre, fut pére de PAUL Perrot, Seigneur de la Salle, qui ayant fait fes études à Oxford en Angleterre, y prit tellement les premiéres impreffions de la Doctrine de Luther & de Calvin, qu'il abandonna la Religion Romaine, qui étoit celle de fes péres. On dit de lui qu'en fa vie il avoit fait cent mille vers, & fon fils n'en put jamais faire deux de fuite: on dit auffi qu'il eut quelque part à la compofition du Catholicon. Etant revenu d'Angleterre en France, il fit un voyage en Champagne, pour y voir fon frére *Cyprien* Perrot, qui avoit fuivi le Parlement transféré alors à Châlons, & il y époufa une Demoifelle nommée *Anne* de Forges. De ce mariage naquit le cinquiéme avril 1606, *Nicolas* Perrot d'Ablancourt, que fon pére envoya étudier au Collége de Sedan, qui étoit le plus célébre que ceux de la Religion Réformée euffent alors en France. Il y eut pour Maître ce fameux Rouffel, qui par diverfes avantures fut Ambaffadeur de plufieurs Princes, & qui mourut en cette fonction à la Porte. Après avoir fait fes Humanitez à treize ans, il fut rappellé par fon pére, qui lui fit enfeigner la Philofophie par un habile homme. Trois ans après, d'Ablancourt vint à Paris, où il étudia quelque tems en Droit; & à 18 ans, il fut reçu Avocat au Parlement. Pendant qu'il fréquentoit le Barreau, fon oncle Cyprien Perrot, Confeiller en la Grand'Chambre, le porta à rentrer dans le fein de l'Eglife: ce qu'il fit par une abjuration folemnelle, à l'âge de 20 ans. Mais lorfqu'il eut quitté le Palais, il lui prit envie de quitter la Religion Romaine, étant âgé de 25 à 26 ans. Il étudia pour cela pendant près de trois ans dans Paris fous N. . . . Stuart, Théologien Luthérien, & cacha fi bien fon deffein, que le Préfident Perrot fon coufin, travailloit lui-même à lui faire obtenir pour cinq à fix mille livres de Bénéfices, lorfque d'Ablancourt s'en alla tout d'un coup en Champagne, où il abjura la Religion Romaine. Il paffa auffi tôt en Hollande, pour faire oublier fon changement. Il fut près d'un an à Leyde, où il apprit la Langue Hébraïque, & où il fit amitié avec Claude de Saumaife. De Hollande il paffa en Angleterre, & vit Milord Perrot, de la famille des Perrots de Genéve, fortis tous auffi bien que les Perrots de la Malmaifon, confidérables dans le Parlement, d'une même fouche. Ce Milord avoit été en faveur pendant quelque tems auprès de la Reine Elizabeth, & fit amitié à d'Ablancourt comme à un parent. Etant revenu à Paris il fréquenta le beau monde, & les Hommes Illuftres dans les Lettres. En 1637, il fut reçu dans l'Académie Françoife, avec un applaudiffement général. Il mourut à fa Terre d'Ablancourt auprès de Vitry-le-François, le 17 novembre 1664. M. Colbert l'avoit choifi pour être l'Hiftoriographe du Roi, avec une penfion de mille écus, mais dès qu'il en parla au Roi & qu'il lui dit que d'Ablancourt étoit Proteftant, *je ne veux point*, dit le Roi, *d'un Hiftorien qui foit d'une autre Religion que moi.* Il ajoûta cependant que puis que cet Ecrivain avoit du mérite, il prétendoit qu'on lui payât la penfion qui lui avoit été offerte. On garde dans la bibliothéque du Roi une copie du teftament d'Ablancourt, daté du cinquiéme octobre 1664. Il avoit pris foin de l'éducation de deux de fes neveux, fils de fa fœur aînée. L'aîné *N.* . . Frémont d'Ablancourt *a un article à part fous le nom de* FREMONT. Voici toutes fes Traductions, dans l'ordre qu'il les a faites. Minutius Félix; quatre Oraifons de Cicéron; Tacite; Lucien; la Retraite des dix mille de Xénophon; Arrien, des guerres d'Alexandre; les Commentaires de Céfar; Thucydide; l'Hiftoire Gréque de Xénophon; les Apophthegmes des Anciens & les Stratagêmes de Frontin; l'Hiftoire d'Afrique de Marmol. Cette derniére Traduction étoit achevée lorfqu'il mourut; mais il n'y avoit pas mis la derniére main, & M. Patru la revit exactement avant que de la mettre au jour. Toutes ces Traductions furent fort eftimées dès qu'elles parurent: & M. de Vaugelas les trouva fi belles, qu'il en rendit ce témoignage écrit de fa main, fur fon Manufcrit de la Traduction de Quinte-Curce, *Qu'il avoit reformé & corrigé fon Ouvrage fur l'Arrien de M. d'Ablancourt, qui pour le ftile Hiftorique, n'a perfonne (à fon avis) qui le furpaffe; tant il eft clair & débaraffé, élégant & court*, & le refte qui fe peut lire dans la préface de Quinte-Curce. Il eft vrai qu'il prend de tems en tems quelques libertez, & s'écarte trop de fon Auteur; mais le plus fouvent il rend le fens de l'original, fans lui rien ôter de fa force ni de fes graces. C'eft pour ce fujet qu'on lui a donné le nom de *Hardi d'Ablancourt*, dans la Requête des Dictionnaires. Outre ces Traductions on a encore de lui la préface de l'Honnête femme, Ouvrage du Pére du Bofc, Cordelier; un Traité de la bataille des Romains, à la fin de fon Frontin; un Difcours fur l'immortalité de l'Ame; & fix Lettres à M. Patru, à la fin des Oeuvres de celui-ci. Dans les commencemens, il n'avoit point d'autre Confeil que M. Patru; mais depuis qu'il connut M. Conrart & M. Chapelain, il prenoit auffi leurs avis fur fes Ouvrages. Il favoit la Philofophie, la Théologie, l'Hiftoire, & les Belles Lettres; il entendoit l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Italien, & l'Efpagnol; & il avoit l'efprit vif & pénétrant. Il étoit naturellement prompt & ardent; & quand il difputoit fur quelque point de doctrine, c'étoit toûjours avec chaleur, mais fans emportement. D'ailleurs il étoit doux, & facile à tout le monde. Olivier Patru, célébre Avocat au Parlement de Paris, & l'un des plus éclairez dans les fineffes de la Langue Françoife, a écrit la Vie d'Ablancourt, que l'on peut trouver parmi fes Oeuvres diverfes. * Bayle, *Diction. Critiq.*

* PERRY (Guillaume) naquit à Bilfon dans la province de Stafford. C'étoit un jeune garçon de douze ans, qui en 1620 fit femblant d'être Démoniaque. Il difoit que revenant un jour de l'Ecole, il rencontra une vieille femme qui fe fâcha contre lui, parce qu'il ne l'avoit pas faluée. Dans ce moment il fentit *quelque chofe qui le piquoit jufqu'au cœur.* Etant arrivé au logis, il languit pendant quelques jours, & enfin il eut de fi terribles convulfions que deux ou trois perfonnes avoient de la peine à le retenir. Ses parens le croyant poffédé, eurent recours à un Prêtre Catholique Romain. Il mit en ufage quelques exorcifmes qui diminuérent la violence du jeune Démoniaque. Il lui demanda combien de Démons il avoit dans le corps. Guillaume répondit qu'il croyoit en avoir trois. Ce Prêtre s'étant retiré pour vaquer à fes affaires, il en vint un autre & enfin un troifiéme nommé *Wheeler.* Ce dernier récita la Litanie, & cet enfant étoit alors fi tourmenté que trois ou quatre perfonnes avoient de la peine à le tenir. On difoit que l'eau bénite le faifoit parler quoiqu'il fût muet, & que les faintes huiles appliquées à fes bras & à fes jambes les faifoient étendre avec beaucoup de facilité. Pendant l'abfence des Prêtres, le Démoniaque fouhaita que l'on continuât l'ufage de cette eau & de ces huiles, & il vomit trois jours de fuite des épingles, de la laine, du fiel, du romarin, des feuilles de noyer, des plumes, &c. Le Prêtre étant revenu quelques jours après, trouva cet enfant dans un état tout à fait déplorable. L'Efprit lui avoit défendu d'écouter ce Prêtre, & la Sor-

ciére le menaçoit de le tuer. Wheeler l'exhorta à prier Dieu pour elle. Il le fit, après quoi il déclara qu'il étoit parfaitement remis, & il souhaita que tous ses parens se fissent Catholiques. Mais il fut dans la suite plus tourmenté qu'il ne l'avoit été auparavant. Voila le *précis de la Rélation des Prêtres*, imprimée chez un Libraire Protestant. Peu de tems après, *Jeanne Cock* (c'étoit le nom de la Sorciére) comparut à Lichfield devant le Chancelier de l'Evêque, & l'on fit venir le Démoniaque pour le confronter avec elle. Lorsqu'elle entra, quoiqu'il eût le dos tourné vers elle, il s'écria, *Elle vient, c'est elle qui me tourmente*, & il se donna mille contorsions qui étonnérent les Spectateurs. Le Chancelier envoya cette femme à la prison de Stafford. Le dixiéme août elle comparut devant ses Juges dans cette même ville & elle fut reconnue innocente. Ensuite le Docteur Morton, Evêque de Lichfield & de Coventry, mena le Démoniaque dans son Palais, où il continua d'avoir des convulsions. Il étoit quelquefois deux ou trois jours sans manger, & quelquefois il écumoit & paroissoit privé de tout sentiment. L'Evêque l'alloit voir souvent dans sa chambre, le traitoit avec douceur & quelquefois le menaçoit: mais ni ses caresses ni ses ménaces ne furent point capables de chasser le Démon. Comme ce jeune garçon avoit des convulsions, toutes les fois qu'on prononçoit en sa présence ces paroles de l'Evangile selon S. Jean, *Au commencement étoit le Verbe, &c.*, l'Evêque ayant fait apporter un Nouveau Testament Grec, lui dit, le Diable entend toute sorte de Langues. Je vais te mettre à l'épreuve. Considére bien si on lira ce passage de l'Ecriture. On lut le 12 verset du chap. 1. de l'Evangile selon S. Jean, & Perry croyant que c'étoit le premier verset eut les convulsions ordinaires. On lut ensuite le premier verset, dont la lecture ne produisit aucun mouvement convulsif. Le Prélat convaincu que c'étoit un imposteur, & voyant que les menaces ne faisoient aucune impression sur son esprit, le fit sortir du lit & lui donna six grands coups de fouet. Perry parut insensible, lors même qu'on lui enfonça des aiguilles dans les doits & dans les orteils. Il continua dans le même état environ trois mois, & il faisoit des signes afin qu'on lui donnât un couteau pour se tuer. Son urine devint si noire que les Médecins crurent que la nature avoit cessé de faire ses fonctions. L'Evêque en fut sensiblement affligé, mais comme il soupçonnoit quelque fourberie, il ordonna à un de ses Domestiques d'épier ce jeune garçon au travers d'un trou qui étoit vis à vis de son lit. Le Prélat & toute sa famille étant allez ce même jour à l'église, la maison étoit fort tranquille. Perry s'en étant apperçu, se léve à demi, jette les yeux de tous côtez, écoute attentivement si quelcun fait du bruit. Enfin il sort du lit & après avoir tiré une écritoire de la paillasse, il fit de l'eau au travers du coton, ensuite il cacha l'écritoire, & se remit au lit. L'Evêque en étant informé entra dans la chambre du prétendu Démoniaque, & lui dit, *Coquin, tu as de l'encre dans ta paillasse, on a découvert ton imposture.* Perry épouvanté de cette découverte, sortit du lit, & s'étant mis à genoux devant le Prélat, il lui demanda pardon, & lui raconta ce qui suit. „ Un Vieillard nommé *Thomas*, m'ayant rencontré assez proche „ de la maison de mon pére, & m'ayant demandé où je demeu„ rois, & si j'allois à l'Ecole, me dit que si je voulois faire ce „ qu'il m'enseigneroit, je ne serois plus obligé d'aller à l'Ecole. „ Je t'enseignerai, me dit-il, des tours qui feront croire que tu „ es ensorcelé, & tout le monde aura pitié de toi. Il m'ensei„ gna six fois à soupirer, à rouler les yeux, & plusieurs autres „ choses; & il me dit d'accuser quelque vieille femme qui passoit „ pour Sorciére. " Ce jeune garçon mit en pratique les tours qu'il avoit appris, & quelques Catholiques Romains lui conseillérent d'avoir recours aux Prêtres de leur Religion. Il dit qu'il y en eut trois qui tachérent de le guérir, & sa confession s'accordoit parfaitement avec la Relation de ces Prêtres que l'on a vue cy-dessus. L'Evêque lui ayant demandé pourquoi il ne s'étoit pas rendu à leurs exorcismes, il répondit qu'il avoit longtems fait semblant d'être possédé, parce qu'on le venoit voir en foule & qu'on lui apportoit de bonnes choses, & parce qu'il n'avoit pas envie de retourner à l'Ecole. L'année suivante (1622) cet enfant fut conduit aux Assises de Stafford, il y demanda pardon à Dieu en présence des Juges, il pria la vieille femme qu'il avoit accusée, de lui pardonner, enfin il supplia toute la province qu'il avoit scandalisée de se contenter de la confession qu'il faisoit de sa faute. * *Biblioth. Angloise, tome 4. p. 111 & suiv.*

* PERSA, fille de l'Océan fut aimée du Soleil qui en eut Æeta Roi de Colchos. * Hygin, *Préface.* Hésiode l'appelle *Perséis.*

PERSE, *Persis & Persia*, Royaume célébre de l'Asie, qu'on nomme autrement l'*Empire du Sophi*, est appellé par ses Habitans *Farsi & Forsistan.* Les Anciens ont cru que ce nom de Perse, qui est celui d'une province de cet Empire, étoit tiré de celui de Persée, fils de Jupiter.

SITUATION, BORNES & DIVISION de la Perse.

Ce grand Etat s'étend d'orient en occident, depuis le fleuve Indus jusqu'au Tigre, ou Tigil. L'on marque autrement ses limites, en lui mettant à l'orient, avec le même fleuve Indus, le Royaume de Cambaye & du Mogol; au Couchant, le Diarbek & l'Arménie, provinces du Turc, avec le Tigre; au midi, le Golfe Persique, la Mer des Indes & le Royaume d'Ormus; & au nord, la Mer Caspienne, avec les Tartares d'Usbec ou de Zagathay. La Perse comprenoit autrefois la Médie, l'Hyrcanie, la Margiane, l'Assyrie en partie, la Susiane, la Parthie, l'Arie, la Paropamise, la Chaldée, la Perse propre ou particuliére, la Caramanie, la Drangiane, l'Arachosie, & la Gédrosie, qui avoient été presque toutes de puissans Royaumes. Les provinces de cet Empire sont au nombre d'environ quinze ou seize. D'autres en comptent dix-huit, savoir, *Servan, Schirvan* ou *Schirwan, Kilan, Gilan* ou *Ghilan, Diarmont, Ayrach-Agemi*, ou étoit la Médie; *Kheéms* ou *Koumas*, qui comprend l'ancienne Margiane & une partie du païs des Parthes; le *Curdistan* ou *Kaurdistan*, partie de l'ancienne Assyrie; *Chorasan, Terak, Cousistan*, autrefois la Susiane; le *Farsistan* qui est la Perse propre; *Kherman & Sisistan*, l'ancienne Caramanie; *Mecheran, Candahar, & Sablestan*, qui comprenoient à peu près la Gédrosie, l'Arachosie, & la Drangiane avec *Tabarestan* ou *Tabristan*, & *Gordian*, où étoit l'ancienne Hyrcanie. Hispahan est la ville capitale de Perse; Casbin l'avoit été autrefois. Les autres sont, Kherman, Com, Cassian, Cassan ou Caschan, Souster ou Suse, Tauris, Schammachie, Ormus, Ardeuil, Derbent, Schiras; Sistan, Sigistan, Sisistan ou Sitzistan; Guadel, Lar, Herat, Darabégerd, Mexat ou Mesched, &c.

QUALITEZ du ROYAUME de PERSE.

La Perse est située sous la zone tempérée, & est coupée par une chaine de montagnes, comme l'Italie par l'Apennin. Les provinces que ces monts couvrent du côté du nord, sont fort chaudes: mais les autres qui les ont vers le midi, ont un air plus tempéré. Les Rois de Perse se servoient autrefois de cette commodité, pour changer de demeure selon les saisons, passant l'été à Ecbatane, l'hiver à Suse, & le Printems & l'Automne ou à Persépolis, ou à Babylone. Les Rois modernes se servent encore du même avantage, changeant de demeure presque en toutes saisons. Cette situation différente est cause que les provinces de Perse ne sont pas également saines. La terre y est séche & sablonneuse dans la plaine, semée de petites pierres rouges, avec de gros chardons, qu'on brûle dans les lieux où il n'y a point de bois. Le païs de montagnes & la province de Kilan sont trés-féconds, & renferment grand nombre de villages. Les Habitans y sont fort adroits à conduire par des canaux l'eau qui coule des montagnes, & dont ils se servent à arroser leurs jardins & leurs terres, aux lieux où il pleut rarement. Ils ne sément pour l'ordinaire que du ris, du froment, de l'orge, du millet, des lentilles, des pois & des féves, l'avoine leur étant inconnnue, & le seigle en aversion. Il n'y a presque point de province en Perse qui ne produise du cotton, qui vient en buisson, de la hauteur de deux ou trois piez. Les animaux domestiques sont des moutons, des chévres, des buffles, des bœufs, des chameaux, des chevaux, des mulets & des ânes. Les Persans estiment beaucoup leurs chevaux, qu'ils nourrissent avec de l'orge ou du ris, mêlé avec de la paille coupée. Ils ont plusieurs espéces de chameaux. Les fruits de Perse sont bons & excellens, sur tout les melons, dont ils ont de plusieurs sortes, entre lesquels quelques-uns pésent jusques 20 ou 30 livres. Le climat du païs est admirable pour la vigne & pour toute sorte d'arbres fruitiers. Les Persans, pour obéir au commandement de Mahomet, ne boivent point de vin: mais comme ils l'aiment passionnément, ils permettent non seulement que les Chrétiens en fassent; mais même ils en achettent d'eux. Il est permis de faire du syrop de vin doux, qu'ils font bouillir jusqu'à ce qu'il soit réduit à la sixiéme partie, & qu'il s'épaississe comme de l'huile. Ils appellent cette drogue *Dusebab*; & quand ils en veulent prendre, ils la détrempent avec de l'eau, & y ajoûtent un filet de vinaigre, ce qui compose un breuvage assez agréable. Quelquefois ils réduisent le *Dusebab* en pâte, pour la commodité des Voyageurs. Les Persans ont grand nombre de meuriers pour la soye, qui fait le premier commerce, non seulement de ce païs, mais de tout l'Orient. Ils ont plusieurs sources de nafte, & des mines de sel & de fer, où l'on travaille; mais non pas à celles d'or & d'argent, parce que le profit qu'on prétendroit faire, ne payeroit pas la dépense du bois, qui est extrémement rare dans ce païs-là.

MOEURS & COUTUMES des PERSANS.

Les Persans ont pour l'ordinaire la taille médiocre, le corps bien pris & gras, le visage olivâtre & basané. Ils se font raser les cheveux & la barbe, excepté les moustaches, qu'ils ont fort grandes: ils haïssent les cheveux roux, & ont coutume de se peindre les mains, & sur tout les ongles. Leurs casaques & vestes sont larges, & semblables aux habits de femmes. Leur démarche est peu grave. La coëfure des hommes, qu'ils appellent *Mendil*, est de toile de cotton, ou de quelque étofe de soye, rayée de diverses couleurs, en plusieurs tours; elle a jusques à huit ou neuf aunes de long, ayant ses plis légérement cousus, ou faufilez d'un fil d'or. Quelques Persans, & même les plus Grands du Royaume portent des bonnets fourrez. Les *Mendils* de leurs Religieux sont blancs, & ceux des parens de Mahomet, verds. Plusieurs portent des bonnets rouges; ce qui est cause que les Turcs les appellent par mépris, *têtes rouges.* Les habits des femmes sont faits d'étofes plus fines que ceux des hommes. Elles ont pour l'ordinaire des bas de velours rouge ou verd; les cheveux mis en tresses leur tombent négligemment sur les épaules, & tout leur ornement de tête est de deux ou trois rangs de perles. Elles sont voilées en allant par la ville. Les Persans sont ordinairement propres, ont l'esprit vif, & le jugement bon; ils son civils aux Etrangers, tendres, honnêtes, agréables, complaisans & grands faiseurs de complimens. Aussi un Persan, qui prie un ami d'entrer chez lui, ou qui lui fait offre de service, se sert ordinairement de ces termes: *Je vous prie d'anoblir ma maison par vôtre présence: Je me sacrifie à vos souhaits: que la prunelle de mes yeux soit le sentier de vos piez, &c.* Ils ont eu de tout tems la réputation de n'être pas trop amateurs de la vérité; & encore aujourd'hui, ceux qui ne mentent point ne sont pas estimez prudens. Mais au reste, ils sont bons amis, & si fidéles dans les amitiez particuliéres qu'ils contractent ensemble, qu'ils les pré-

fé-

férent au fang & à la naiffance. Ils font fouvent de ces alliances de cœur, fur tout dans les feftins. On dit auffi d'eux en général, qu'ils ne manquent jamais de gratitude pour les biens qu'ils ont reçus: mais qu'ils font irréconciliables en leurs inimitiez. Ils font courageux & bons Soldats, allant gayement aux coups, & même aux plus dangereufes occafions. Les Perfans ont de la pudeur à l'extérieur; mais au fond, ils font extrémement débauchez: car bien qu'ils ayent grand nombre de femmes, ils font fujets à d'autres vices très-honteux. Leurs maifons font propres, & fur tout leur ménage de cuifine. Ils mangent ordinairement du ris, du mouton & quelque volaille, & ils ont diverfes fortes de pain. La boiffon du peuple eft de l'eau, où ils mêlent quelquefois du *Dufchab*; les moins fcrupuleux boivent du vin. L'ufage de l'*Opium* y eft fort commun, & celui du tabac encore davantage. Pour le prendre avec délice, ils fe fervent d'un vafe rempli d'eau, & cette eau eft fouvent de fenteur. Ils y font entrer une canne creufe, ayant au bout la tête de la pipe: & avec une autre longue d'une aune, qu'ils tiennent à la bouche, ils tirent la fumée du tabac, qui laiffe dans l'eau ce qu'elle a de noir & de gras. Ils boivent du caffé en fumant, & ufent auffi de thé. Le commerce eft très-bien établi en Perfe, où il y a plufieurs Fabriques d'étofes de foye, & de tapis: & comme la guerre ne détruit point le négoce, les Marchands y deviennent riches. On remarque que la Perfe produit tous les ans environ 20000 bales de foye, chacune de 216 livres. Les Perfans prennent plufieurs femmes, ou plutôt les achettent, parce que les hommes donnent la dot aux péres des filles, & ceux-ci ne font obligez que de les donner vierges. Leurs mariages fe font avec des cérémonies affez particuliéres: mais comme ils font très-jaloux, le divorce leur eft permis. Ils lavent leurs morts, & ne mettent jamais leurs corps dans les foffes où l'on en ait enterré d'autres.

La L A N G U E, *les* S C I E N C E S, *&* *l'*A N N E'E *des Perfans.*

Les Perfans ont leur Langue particuliére, qui tient beaucoup de l'Arabe, mais nullement du Turc. Il faut croire qu'elle eft bien différente de l'ancienne, s'il eft vrai ce que dit Hérodote, que tous leurs noms propres fe terminent en S. La plupart d'entre eux apprennent la Langue Turque; particuliérement dans les provinces qui ont été long-tems foumifes au Grand-Seigneur. L'Arabe eft en Perfe la Langue des Savans, & leurs caractéres font Arabiques. Ils ont des Colléges & des Univerfitez; & de toutes les Sciences, ils cultivent avec le plus de foin l'Arithmétique, la Géométrie, l'Aftronomie, l'Aftrologie, la Morale, la Médecine, la Jurifprudence, la Phyfique, l'Eloquence & la Poëfie. Oléarius affure qu'ils ont toute la Philofophie d'Ariftote en Arabe, & l'appellent *Dunja piala*, c'eft à dire, *le gobelet du monde.* La plupart de leurs piéces d'Eloquence, qu'ils embelliffent de beaucoup d'Hiftoires & de fentences de Moralité, font en vers; auffi aiment-ils la Poëfie avec une paffion extréme. On y trouve par tout des Poëtes, dont il y a d'excellens & de médiocres, comme par tout ailleurs. Leur Poëfie rime toûjours, bien qu'ils ne foient pas fort exacts à obferver le nombre des fyllabes, & qu'ils ne faffent point de difficulté d'employer les mêmes mots pour faire la rime, comme en ces vers Perfans rapportez per Oléarius.

Tziri, tziri tiiabb Ionitzæ?
Adamira demagh Ionitzæ?
Tziri, tziri tziragh et teri bud
Adamira demag cheri bud.

Le Poëte fait allufion entre les mots *teri* & *cheri*, dont l'un fignifie humide, & l'autre ce qu'on a de l'âne. Ce qui veut dire, *Pourquoi eft ce que la chandelle va finir? Pourquoi eft-ce que l'homme fe vante; & pourquoi eft-il glorieux? parce qu'à l'un il manque du fuif humide, & parce que l'autre eft chargé de graiffe d'âne.* Les anciens Perfes avoient autrefois des Mages, qui étoient leurs Savans. Leur année eft de de 365 jours. En 1079, le Sultan de Chorafan nommé Gelaleddin, fit obferver l'équinoxe du printems, le jeudi 14 mars, à deux heures & neuf minutes après midi. C'eft de ce point que commence l'Ere Gélalée, compofée d'années folaires, dont les Perfes fe fervent. Le même Sultan ordonna une intercalation d'un jour, de quatre en quatre années, & quelquefois en la cinquiéme, qu'ils nomment *Neurus el Sultan*, c'eft à dire, *l'annee de la Majefté*, ou *l'année royale.* Ils fuivent une Période de 1460 ans, dite *Sal Chodai*, c'eft à dire, *année de Dieu* ou *du Soleil.* Ils ont encore l'Ere, dite de Isdégerdès, qui commence le mardi 16 juin de l'an 632, qui eft l'onziéme de l'Hégire ou l'Ere de Mahomet; parce qu'en cette année Omar, Calife des Sarafins, défit & tua Hormifdas IV, ou Isdégerdès, Roi de Perfe.

G O U V E R N E M E N T & P O L I C E *des Perfes.*

Le premier Roi des Perfes, dont nous ayons connoiffance, eft Achéménès, pére de Cambyfe, & ayeul de Cyrus, qui commença de régner l'an du monde 3391, & 614 ans avant Jefus-Chrift. Le dernier de fes Defcendans fut Darius Codomannus, déthrôné par Alexandre. Des fucceffeurs de ce dernier, le Royaume de Perfe paffa aux Parthes, aufquels il fut enlevé vers l'an 228 de Jefus-Chrift, par Artaxerxès Perfan. Il établit la feconde Monarchie des Perfes, qui a duré jufqu'en 632, que le Roi Isdégerdes ou Hormifdas IV fut tué par Omar, Calife des Sarafins. Ceux-ci ont été maîtres de cet Etat jufqu'à ce qu'ils furent déthrônez par une Dynaftie des Turcomans, à laquelle en fuccédérent d'autres, qui fe fupplantérent les unes les autres. Les Turcomans furent chaffez par les Mogols, & ceux-ci le furent par les Defcendans de Tamerlan. Uffun-Caffan ou Ozun Afembec, fils d'Alibec, de la famille des Afembejes, & de la faction du Belier blanc, étant Gouverneur d'Armenie, s'empara de la Perfe, qui depuis lui, fut étrangement divifée. *Voyez* la Table Chronologique. Ifmaël, defcendu d'une fille d'Uffun Caffan, s'étant mis fur le thrône, augmenta fon Royaume par fa prudence & par fa bravoure, de tout ce que fes prédéceffeurs avoient poffédé. Il régnoit au commencement du XVI fiécle, & c'eft depuis lui qu'on marque l'Empire des Sophis. Schach-Abbas l'a beaucoup aggrandi dans le XVII fiécle. Le Royaume de Perfe eft héréditaire, & paffe non feulement aux fils légitimes, mais même aux naturels, qu'on préfére aux autres parens. Cet Etat eft monarchique, & tellement defpotique, que le Prince y gouverne avec un pouvoir abfolu, faifant fervir fa volonté de loi, & difpofant abfolument de la vie & des biens de fes Sujets. Ceux-ci font extrémement foumis, & ne parlent jamais de leurs Souverains, qu'avec des fentimens très refpectueux. Il ont coutume de nettoyer avec foin, les lieux où le Roi s'eft affis en rendant Juftice, & même de fortir de la ville, quand le Prince va fe promener dans les rues avec fes femmes. Le revenu du Roi de Perfe eft dans la poffeffion d'une bonne partie des terres de fon païs, dans fes douanes, dans le commerce qu'il fait des foyes, dans le tribut qu'il fait payer aux Arméniens, & de ce qu'il tire de diverfes fermes qu'il donne de la pêche, des paffages, &c. Mais ce revenu n'eft pas auffi confidérable, comme on le croit. Il a divers Officiers, dont les charges ne font pas héréditaires. Les Gouverneurs des provinces font obligez d'entretenir un certain nombre de Soldats, pour fervir dans les occafions: & ils employent à cela une partie du revenu de leurs provinces. Leur milice n'eft prefque compofée que de Cavalerie. Ils ne fe fervent d'armes à feu que depuis 1603, qu'Abbas, I. du nom, les employa utilement à la prife de Tauris fur les Turcs.

R E L I G I O N D E S P E R S A N S.

Les anciens Perfes adoroient le Soleil, la Lune, le feu, & les autres fauffes Divinitez du Paganifme. Ceux d'aujourd'hui fuivent la Doctrine de Mahomet, comme les Turcs: mais ils font néanmoins differens en fentimens: c'eft fur cette différence qu'eft principalement fondée l'inimitié qui eft entre eux. Ils n'expliquent point l'Alcoran de la même façon, ils n'ont ni les mêmes Saints ni les mêmes cérémonies. Ils difent que Mahomet ayant ordonné qu'Ali lui fuccédât, Abubéker, Omar & Ofman, ufurpérent la fouveraine puiffance; mais que le premier y étant parvenu, ne changea rien dans l'Alcoran, qui eft le livre de la Loi, bien que les uns & les autres lui donnent des explications différentes. Sur la fin du XIV fiécle, un certain Religieux Mahométan, qui fe difoit de la famille d'Ali, prêcha une nouvelle Doctrine, enfeignant de bouche & par écrit, que Dieu l'envoyoit pour relever la gloire du même Ali, enfevelie depuis plufieurs fiécles. Ce nouveau Docteur avoit nom *Sofi.* L'auftérité de fa vie, l'innocence extérieure de fes mœurs, & fon efprit, lui donnérent beaucoup de réputation avec la qualité de *Scheich*, c'eft à dire, *de fils du Prophéte.* Il fuppofa grand nombre de miracles faits par Ali; & ainfi les Perfans s'attachérent à cette Doctrine, quittant celle des Turcs, & ajoûtant à leur Symbole, qu'Ali eft Coadjuteur ou Lieutenant de Dieu. Les Perfans, non contens d'avoir établi la fainteté du même Ali, ont donné à douze de fes fucceffeurs le nom de Saints, & la qualité d'*Iman*, c'eft à dire, *de Prélat.* Ils vifitent les tombeaux de ces prétendus Saints, & célébrent leurs Fêtes. Leurs purifications, leurs priéres & leurs cérémonies font différentes de celles des Turcs. Le vendredi eft un jour de Fête pour eux. Ils ont un Carême, qui les oblige à jeûner durant le jour; mais ils fe gorgent de viande pendant la nuit. La circoncifion eft pratiquée parmi eux, aux hommes & aux femmes. Ils ont divers Religieux, & tant de cérémonies fuperftitieufes, qu'il y a dequoi s'étonner que des gens raifonnables ne fe défaffent point de tels préjugez.

S U C C E S S I O N C H R O N O L O G I Q U E *des anciens Rois de* PERSE.

Ans du Monde,	*avant J. C.*		*Durée.*
3391.	644.	Achéménès, *defcendu de Perfée.*	
3436.	599.	Cambyfe, fils d'Achéménès.	
3499.	536.	Cyrus, fils de Cambyfe.	7.
3506.	529.	Cambyfe, fils de Cyrus.	7.
3513.	522.	*Les Mages.*	1.
3514.	521.	Darius, fils d'Hiftafpe.	36.
3550.	485.	Xerxès I, fils de Darius,	12.
3562.	473.	Artaxerxès *Longue-main*	48.
3610.	425.	Xerxès II, fils d'Artaxerxès.	1.
3611.	424.	Sogdien, frére de Xerxès.	4. mois.
3612.	423.	Darius *Ochus*, frére de Sogdien.	19.
3631.	404.	Artaxerxès *Mnémon*, fils de Darius.	43.
3675.	360.	Artaxerxès *Ochus*, fils de *Mnémon.*	23.
3697.	338.	Arfès, dernier fils d'Ar-	

Ans

Ans du Monde,	*avant J. C.*		*Durée.*
		taxerxès *Ochus.*	2. & *quelques mois.*
3699.	336.	Darius *Codomannus*, fils d'Arſane.	6.
3705.	330.	Alexandre *le Grand.*	6.

Les ſucceſſeurs d'Alexandre ſe diſputérent la ſucceſſion de cet Empire, qui a été poſſédé par différens Maîtres, juſqu'à l'établiſſement d'une Monarchie fixe par Artaxerxès l'an 229 *après* Jeſus Chriſt.

ROIS de PERSE DU MOYEN AGE.

Ans après J. C.		*Durée du régne.*
228 ou 229,	Artaxerxe,	14 ans.
242,	Sapor I,	31.
272,	Hormiſdas I,	1.
273,	Varanes I,	4.
277,	Varanes II,	7.
284,	Varanes III, ſurnommé *Seganſaa*,	1.
285,	Narſès,	17.
301,	Hormiſdas II,	8.
309,	Sapor II,	70.
380,	Artaxerxe II,	4.
385,	Sapor III,	5.
391,	Varanes IV, ſurnommé *Kermanſaa*,	11.
403,	Iſdegerdès I,	20.
423,	Varanes V,	21.
445,	Iſdegerdès II,	17.
462,	Phérocès,	20.
483,	Obalas, Balas ou Jalas,	4.
486,	Cabades, *depoſé*,	11.
497,	Zamaſpès,	4.
501,	Cabades, *rétabli*,	30.
531,	Coſroès *le Grand*,	48.
580,	Hormiſdas III,	11.
591,	Coſroès II,	37.
628,	Siroès,	1.
629,	Adeſer ou Adheſir,	7 *mois.*
629,	Sarbaras ou Barazas	22 *jours.*
629,	Bornaïs ou Borana, fille de Coſroès,	7 *mois.*
630,	Joon-Schir	*quelques mois.*
630,	Turan ou Tuwan, Reine,	1 : 4 *mois.*
631,	Gaſchanſeda ou Jankucar,	1 *jour.*
631,	Azurmi	1.
632,	Keſeke,	*quelques mois.*
632,	Schariar ou Pérochzad,	1 *mois.*
632,	Iſdegerdès III ou Hormiſdas IV,	5.

SUITE DES XXXVII CALIFES ARABES.

qui ont régné en Perſe depuis l'an 637 *juſques à l'an* 908.

Ans depuis J. C.			*Durée du régne.*
637,	Omar I,		7 *ans*
644,	Oſman,		11.
655,	Ali,		5.
660,	Haſenus,		*quelques mois.*
660,	Moavie I,		19.
679,	Jezid,		4.
683,	Moavie II,	dans la même année.	
683,	Abdalla I,		
683,	Mervan I,		
684,	Abdulmelic,		21.
705,	Walid I,		9.
714,	Soliman,		3.
717,	Omar II,		2.
719,	Jézid II,		4.
723,	Haſcam,		20.
743,	Walid II,		1.
744,	Jézid III,	dans la même année.	
744,	Ibrahim,		
744,	Mervan II,		5.
749,	Abdalla II,		4.
753,	Almanzor,		21.
774,	Mahomet-Mahadis.		11.
785,	Muſa Alhardis.		1.
786,	Raſjid,		21.
807,	Alamin,		6.
813,	Almamon,		20.
833,	Mutaſim,		8.
841,	Haron Waicus,		4.
845,	Mutewakkel,		16.
861,	Muſtanſip,		1.
862,	Muſtalmus Billa,		3.
865,	Mutazzus,		3.
868,	Muthadis,		1.
869,	Mutamid,		23.
892,	Matudius Billa,		8.
900,	Muſtaſis,		7.
907,	Muſtadir,		1.

SUITE DES ROIS de PERSE de la RACE

des Boüides, qui en y comprenant Mardawig, ſont au nombre de dix-ſept, & ont régné depuis l'an 908 *juſqu'à l'an* 1055.

908,	Mardawig,		26.
934,	Amaduddaulas,		15.
949,	Muazzuddaulas,	mort en	966.
	Ruceodaulas,		976.
	Adaduddaulas,		982.
	Azuddaulas,		977.
	Munjidduddaulas,		982.
	Fachruddaulas,		987.
	Samſamuddaulas,		989.
	Siarfuddaulas,		989.
	Mayhduddaulas,		997.
	Bahajuddaulas,		1012.
	Sultanodaulas,		1023.
	Abucalangar,		1038.
	Gualaluddaulas,		1043.
	Abumanſor Melicaſizus,		1046.
	Melecrahim,		1055.

SUITE DES ROIS de PERSE

de la race des Turcs.

1056,	Togrul-Beg,	7.
1063,	Adaduddaulas,	8.
1071,	Maliciahus,	21.
1092,	Mahmud,	2.
1094,	Barchiaruc,	..
....	Ghayatuddin.	10.
1104,	Muhammedès,	13.
1117,	Abulcajem,	...

SUITE DES ROIS TARTARES

qui ont régné en Perſe.

1224,	Chinguiſan,	4.
1228,	Oktaykahon.	14.
1242,	Gayukkan,	5.
1247,	Maechukahon,	13.
1260,	Ulohkuhan,	2.
1262,	Habkaykahon,	20.
1282,	Hamedkan,	1.
1283,	Arghonkhon,	9.
1292,	Gaynatukhon,	3.
1295,	Baydukhan,	1.
1296,	Gazun,	9.
1305,	Alyaptu,	12.
1317,	Abuſayd,	20.
1337,	Gempia,	35.
1372,	Tamerlan,	14.

SUITE DES ROIS de PERSE,

de la Faction, dite du Bélier Noir, & *ſucceſſeurs de Tamerlan.*

1408,	Karaiſſaf,	13.
1421,	Mahoreth,	10.
1431,	Amirſcandar,	7.
1438,	Jaoncha,	30.
1468,	Azen-Aly, mort la même année.	

SUITE DES ROIS de PERSE,

de la Faction, dite du Bélier Blanc, *iſſus d'Uſſum-Caſſan.*

1470,	Uſſum-Caſſan,	8.
1478,	Yacubbek,	7.
1485,	Julaverus,	3.
1488,	Bayſangor,	2.
1490,	Ruſtan,	7.
1497,	Achmet,	1.
1498,	Taraben, mort la même année,	..
1498,	Alvantès,	1.

SUITE DES ROIS de PERSE,

du nom de Sophi, de la race d'Ali.

1499,	Schah Iſmaël I, Sophi,	26.
1525,	Schah Thamas,	51.
1576,	Schah Iſmaël II,	1.
1578,	Schah Codabenda,	8.
1585,	Schah-Emir-Emſe,	8 *mois.*
1585,	Schah Iſmaël III,	8 *mois.*
1586,	Schah Abas I,	44.
1629,	Schah Seſi I,	12.
1642,	Schah Abas II,	24.
1667,	Schah Seſi II, ou Soliman I,	27.
1694,	Schah Soliman II, déthroné par Miriweis en 1722.	

Iſdegerdès III, dernier Roi de la race des anciens Perſes, perdit la vie dans une bataille gagnée par les Arabes qui s'emparérent de la Perſe l'an 31 de l'hégire, & le 651 de Jeſus Chriſt. Son Ere tombe, non ſur l'année de ſa mort, mais ſur le commencement de ſon régne, c'eſt à dire, ſur la onziéme année de l'hégire, & ſur la 632 de Jeſus Chriſt. Les Califes poſſédérent cet Etat juſqu'à Thaher, qui ſous le régne du Calife Al-mamon, l'an 205

de

de l'hégire, & le 820 de Jeſus Chriſt, fonda la Dynaſtie des THAHARIDES, laquelle dura 56 ans ſous cinq Rois ou Princes. A celle-ci ſucceda celle des SOFFARIDES l'an de l'hégire 259, & le 872 de Jeſus Chriſt. Elle n'eut que trois Princes, & après 34 ans elle fit place à la Dynaſtie des SAMANIDES, qui dura 110 ans ſous neuf Princes. Celle des GAZNEVIDES commença l'an de l'hégire 384 & le 993 de Jeſus Chriſt, & dura 155 ans ſous quatorze Princes juſqu'à l'an de l'hégire 539, & de Jeſus Chriſt le 1144. Enſuite vint celle des GAURIDES, qui régna 64 ans ſous cinq Rois, depuis l'an de l'hégire 546 & de Jeſus Chriſt 1150, & finit l'an 609 de l'hégire, & le 1212 de Jeſus Chriſt. La Dynaſtie des KHOVARESMIENS occupa le thrône en la perſonne de Cotbeddin Mohammed, & eut quatre Princes, juſqu'en l'an de l'hégire 628, & le 1230 de Jeſus Chriſt, qu'il fut défait par Giarmagun, qui ſe rendit maître de la Perſe pour Octai-Khan fils de Genghiskhan. Ainſi la Dynaſtie des MOGOLS régna ſur la Perſe pendant 108 ans ſous treize Princes, juſqu'en l'an 736 de l'hégire, & le 1355 de Jeſus Chriſt. Arbakham fut alors dépouillé du Sceptre par Tamerlan ou Timur, dont les Deſcendans formérent la Dynaſtie des TIMURIDES. Abonſed, arriére-petit-fils de Tamerlan, fut défait par Haſſan-Beg ou Uſſun-Caſſan, de la Dynaſtie du MOUTON-BLANC, l'an 873 de l'hégire, & le 1468 de Jeſus Chriſt. Haſſan fut ſouverain de la Perſe auſſi-bien que ſes enfans, Khalif-Mirſa-Macſoud-Beg, Jacoub-Beg, Maſſih-Beg; & ſes petit-fils Alig-Beg-Bai-Sangar, Boſtan-Beg & Morad-Beg qui fut tué dans une bataille par Iſmaël Sophi l'an 920 de l'hégire, & le 1514 après Jeſus Chriſt. Iſmaël & ſes Deſcendans ont depuis régné ſur la Perſe.

AUTEURS QUI PARLENT de la PERSE.

Voici les noms des principaux Auteurs qui ont parlé de l'Empire des Perſes. Nous les marquons ici ſans ordre, & tels qu'ils ſe préſentent d'abord. *Les Géographes*, Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. Ptolomée. Solin. Pomponius Méla. Ortélius. Mercator. Magin. Clavier. Du Val. Sanſon. *Les Hiſtoriens*, Hérodote. Xénophon. Diodore de Sicile. Juſtin. Quinte-Curce. Arrien. Euſébe. Joſephe. Procope. Agathias. Cédréne. Guillaume de Tyr. Haiton. Saint Bizarre ou Bizard qui a écrit l'Hiſtoire de Perſe. Leunclavius. Chalcondyle. Paul Jove. Les Auteurs de l'Hiſtoire des Sarraſins. Les Voyageurs ſuivans, Pietro della Vallé, Oléarius, Thomas Herbert, Paul Vénitien, Vincent le Blanc, Thévenot, Tavernier. Les Relations du Levant du Poullet, celles du Pere Gabriel de Chinon, publiées par Moréri. Les Ambaſſades de Busbéque & de Thomas Minodous. L'Afrique de Marmol. * *Conſultez* auſſi le Moine Iſaac, *in Expl. Can. Perſic.* Chriſtman, dans ſes Commentaires ſur Alfragan, *tit. de Calend. Perſic.* Scaliger, *de Emendatione Temporum*, *l.* 3 & 8. Pétau, *de Doctrina Temporum*, *l.* 5 & 11. Salian & Torniel, *in Annal.* Riccioli, *Chron. Reform. l.* 1. *c.* 18: *l.* 5. *c.* 11. &c.

PERSE (*Aulus Perſius Flaccus*) Poëte célébre du tems de Néron, naquit ſelon quelques uns à Volterre en Toſcane, & ſelon d'autres, dans la Ligurie ou Etat de Gênes, en l'endroit appellé autrefois *Portus Lunæ*, & aujourd'hui *Golfo della Spezzia*. Ce fut l'an 34 de Jeſus Chriſt ſous l'empire de Tibére, & ſous le conſulat de Fabius Perſicus & de Lucius Vitellius. Le rang que tenoit la famille de Perſe, qui étoit né Chevalier Romain, fit qu'on n'épargna rien pour ſon éducation. Après avoir commencé ſes études à Volterre, il les continua à Rome ſous le Grammairien Paléмon, ſous le Rhéteur Virginius Flaccus, & ſous Annæus Cornutus, Philoſophe Stoïcien, avec lequel il fut lié d'une amitié, qu'il s'eſt fait un devoir de conſacrer dans ſes Ouvrages. Pætus Thraſéa, Lucain & quelques autres de même naiſſance & de même réputation, étoient auſſi de ſes amis. Il mourut à l'âge de 28 ans, ſous le conſulat de Publius Marius & d'Aſinius Gallus, l'an de Jeſus Chriſt 62. Par un billet en forme de teſtament qu'il mit entre les mains de ſa mere, il légua une groſſe ſomme à Cornutus, avec ſa bibliothéque compoſée de 700 volumes. Ce Philoſophe accepta les livres, & laiſſa l'argent aux ſœurs de ſon ami. Le portrait qu'on a laiſſé de Perſe, nous le repréſente comme un homme extrêmement doux, chaſte & très-ſenſible aux impreſſions de la pudeur: caractéres d'autant plus ſurprenans dans ce Poëte, que ſes Satires ſemblent ſortir d'une plume trempée dans le fiel, & que ſa mauvaiſe humeur ſe déchaîne en termes quelquefois trop libres contre les objets qui la bleſſent. Quoique ſes Ouvrages ayent eu l'avantage de paſſer juſqu'à nous, leur deſtinée a été aſſez bizarre, par rapport aux différens jugemens qu'on en a portez. Quelques Critiques des derniers ſiécles, & les deux Scaliger entre autres, aigris principalement par la dureté de Perſe, & par l'obſcurité qu'il ſemble avoir affectée, ſe ſont inſcrits en faux contre les témoignages rendus en ſa faveur par Lucain, Martial, & par Quintilien même; mais n'y a-t'il pas lieu de croire que les mêmes endroits qui ont fait mériter à Perſe l'admiration des Anciens, ſont ceux qui ont irrité contre lui la cenſure des Modernes? Tous les traits dont Perſe s'armoit contre le vice, étoient empruntez ou de la Chronique ſcandaleuſe de la Cour de Néron, ou de certains Poëmes ridicules compoſez par ce Prince & par ſes Courtiſans, ou de la Morale des Stoïciens, qui étoit alors en vogue. Voilà les applications que les beaux Eſprits contemporains de Perſe, ne pouvoient ſe laſſer de louer, parce qu'ils en ſentoient la fineſſe. Voilà ce qu'ont ignoré ceux qui ſont venus depuis: & de leur ignorance eſt né l'injuſte mépris dont ils ſe ſont fait honneur d'accabler un Auteur qu'ils n'entendoient pas. Cependant il faut avouer, à moins que de s'aveugler volontairement, qu'aujourd'hui même au travers des nuages qui enveloppent ſes Satires, on voit briller des beautez preſque inimitables. Au reſte Perſe invectiva d'une maniére très-aigre contre les déſordres de ſon tems, & n'épargna pas même la perſonne de l'Empereur Néron, qu'il tourna plus d'une fois en ridicule, tantôt d'une maniére obſcure, & tantôt plus à découvert. Les Romains fatiguez du fréquent récit des Poëſies de leur Prince, qui vouloit être Auteur à quelque prix que ce fût, n'avoient pas de peine à le reconnoître dans les vers de ſa façon, que Perſe avoit pris ſoin d'inſérer dans la premiére de ſes Satires, *v.* 99 & *ſuiv.* tels qu'étoient ceux-ci,

Torva Mimalloneis implerunt cornua bombis,
Et raptum vitulo caput ablatura ſuperbo
Baſſaris; & Lyncem, Mænas flexura corymbis
Evion ingeminat: reparabilis adſonat Echo.

Car on ne peut douter que ce fragment ne ſoit de Néron. C'eſt l'opinion de tous les Critiques, fondez ſur le témoignage du vieux Scholiaſte de Perſe, & celle que le célébre M. Deſpréaux dans ſon Diſcours ſur la Satire, a cru devoir embraſſer après Caſaubon. Cependant M. Bayle s'imagine que le *Torva Mimalloneis* ne pouvoit être *ni un fragment des Poëſies de Néron, ni une Parodie ou imitation de ſes vers.* Cette conjecture eſt moins ſolide que brillante; & pour peu qu'on l'examine de près, il eſt aiſé d'en découvrir le foible. Cornutus, dit M. Bayle, avoit détourné Perſe de riſquer ce vers,

Auriculas aſini Mida rex habet.

dont l'application tomboit naturellement ſur Néron, & pour l'adoucir il avoit ſubſtitué ces mots, *Auriculas aſini quis non habet?* Eſt-il donc croyable que dans la même Satire il eût permis à ſon ami d'expoſer à la riſée publique quatre vers de la compoſition d'un Prince très-délicat ſur tout ce qui pouvoit nuire à ſa réputation de bel eſprit. Voilà l'objection de M. Bayle dans toute ſa force; mais que conclut-elle? On convient avec lui, s'il le veut, que Cornutus avoit encore retranché de la Satire de Perſe les vers de Néron, & généralement tout ce qui pouvoit le piquer trop ſenſiblement: on en eſt même perſuadé, quoique l'Auteur de la Vie de Perſe n'en parle point: mais il ne s'étoit pas engagé de tout dire. D'ailleurs l'endroit où eſt citée la correction du vers *Auriculas*, tombent trop bruſquement pour ne pas faire croire que cette Vie de Perſe eſt imparfaite. Après cet aveu, Bayle à ſon tour voudra peut-être bien tomber d'accord, que ſi Cornutus prit ſoin de rectifier les Satires de ſon ami, ce fut ſans doute lorſque ce dernier ne put plus ſe défendre d'en être l'Auteur. Cela ſuppoſé, n'eſt-il pas vraiſemblable que les premiéres copies qui en avoient couru ſans nom, furent conſervées toutes entiéres, & ſervirent après la mort de Néron, à rétablir les retranchemens de celles que Perſe avoit publiées ſous le régne de ce Prince. La même raiſon doit diminuer l'idée du danger qu'auroit couru le Poëte en attaquant directement un Empereur auſſi terrible que le ſien. On n'eſt reſponſable d'un Ouvrage qu'après l'avoir avoué, & non pas lorſqu'il court en lambeaux, où chaque Lecteur eſt maître d'y ajoûter du ſien. Peut-être auſſi que cette Satire de Perſe, avant que d'avoir été retouchée, n'étoit pas arrivée juſqu'à Néron; & quand même elle y ſeroit parvenue, ce Prince entendoit quelquefois raillerie; & tout cruel qu'il étoit, il laiſſoit échapper quelques traits de clémence. Le parricide qu'il avoit commis en la perſonne de ſa mere Agrippine, avoit attiré ſur lui une grêle de vers Satiriques, & entre autres ceux-ci,

Quis negat Æneæ magna de ſtirpe Neronem?
Suſtulit hic matrem, ſuſtulit ille patrem.

Cependant, loin de rechercher l'origine de ces libelles, il empêcha même, au rapport de Suétone, qu'on ne punît ceux qui furent accuſez d'en être les Auteurs. A plus forte raiſon eût-il pu faire grace à un Poëte dont tout le crime étoit de l'avoir cité malicieuſement. Mais ce qui doit convaincre plus efficacement que les vers alleguez ſont de Néron, c'eſt l'idée que Suétone nous donne de ſon ſtyle poëtique, en rapportant la raillerie qu'en fit un jour Lucain. On y reconnoît auſſi-bien que dans le *Torva Mimalloneis*, les caſcades ridicules des vers de Néron, dont l'enflure rendoit la prononciation également bizarre & pénible. Si l'on fait encore difficulté d'en convenir, il ne faut que confronter les quatre vers conteſtez, avec un autre vers que Séneque cite d'après Néron, dans le premier livre de ſes *Queſtions naturelles*, *c.* 5.

Colla Cytheriacæ ſplendent agitata columbæ.

Bien plus, Caſaubon & Scaliger ne ſe ſont pas contentez d'attribuer à Néron le *Torva Mimalloneis*, ils ont cru même qu'il étoit tiré d'une Tragédie compoſée par ce Prince, fondez ſur ce paſſage de Dion, *l.* 61. Ἐκιθαρῴδησε τε Ἄττιν τινὰ ἢ Βάκχας ὁ Αὔγουστος. *L'Empereur chanta ſur la lyre Atys ou les Bacchantes.* M. Bayle a raiſon de leur oppoſer que Dion ne marque point poſitivement que Néron fût l'Auteur de cette Tragédie; mais cette omiſſion ne gâte rien; & les préjugez ſont d'autant plus favorables à Caſaubon, qu'il y a lieu de préſumer que l'Empereur ne ſe piquant pas moins de Poëſie que de chant, repréſentoit plus volontiers les piéces de ſa compoſition: & d'ailleurs les termes des quatre vers en queſtion, conviennent parfaitement au ſujet des *Bacchantes.* Quant à l'objection de M. Bayle, qui inſiſte ſur ce que ces vers étant hexamétres, ne peuvent être tirez d'une Tragédie; il eſt très-aiſé de la détruire, en obſervant que non ſeulement les vers hexamétres entroient autrefois dans les chœurs, ce qui eſt commun dans ceux de Séneque, mais même qu'ils étoient quelquefois admis dans le corps des Poëmes Dramatiques, comme on le peut voir chez les Grecs. En ſortant de cette longue digreſſion, où m'a jetté inſenſiblement la demangeaiſon de faire l'Apologie de Perſe, il eſt bon de remarquer que ce Poëte ne doit

doit pas être confondu avec C. PERSIUS FLACCUS, personnage d'une rare érudition, mais qui vivoit deux cens ans auparavant. * *Vita Persii.* L'Ancien Scholiaste, *in Persium.* Casaubon, *in Persium.* Dion, *l.* 16. Suétone, *in Nerone.* Quintilien, *l.* 10. *c.* 1. Martial. Vossius, *de Poët. Latin.* Bayle, *Dict. Crit.*

NB. Quelques Auteurs ont douté que le Poëte Perse fût natif de Volterre, & plusieurs d'entre les Modernes ont soutenu qu'il avoit pris naissance à Spezzia, sur la côte de Gènes où étoit anciennement le *Portus Lunæ.* Ce sentiment est fondé sur ces vers de Perse même dans la sixiéme de ses Satyres, *v.* 6. *& suiv.*

Mihi nunc Ligus ora
Intepet, hibernatque meum mare, qua latus ingens
Dant scopuli, & multa litus se valle receptat.
Lunai Portum est operæ cognoscere, Cives.

D'autres expliquent autrement ces vers, & ils prétendent qu'ils ne sont point contraires à l'opinion commune qui croit Perse natif de Volterre. Cette Controverse a été le sujet de plusieurs Dissertations entre les Savans d'Italie.

PERSE (Caïus, ou comme le nomme Pline, *Manius*) a été un des plus savans hommes de son tems. Cicéron en parle deux ou trois fois. Il fut Questeur l'an de Rome 608, & Préteur deux ans après. Le Poëte Lucilius le redoutoit, & il avouoit de bonne foi, qu'il n'écrivoit pas pour de telles gens, & qu'il cherchoit des Lecteurs qui ne fussent pas aussi doctes que celui-là. Quelques uns crurent que Perse fit la Harangue qui fut prononcée par le Consul Caïus Fannius contre Caïus Gracchus l'an 631 de Rome. La raison de ce sentiment fut que Fannius n'étoit qu'un médiocre Orateur, & que sa Harangue étoit si belle, que d'autres crurent que plusieurs grands personnages y avoient contribué chacun selon sa portée. Cicéron néanmoins refuta ceux qui ne donnoient point cette Harangue à Fannius. Fungérus a confondu mal à propos le Perse dont nous parlons, avec le Poëte satyrique du même nom. * Vossius, *Instit. Orat. l.* 4. Bayle, *Dict. Crit.*

PERSECUTIONS de l'EGLISE: nom que l'on donne aux tems fâcheux pendant lesquels les Chrétiens ont été tourmentez par les Empereurs Infidéles, ou par les Hérétiques appuyez de la faveur des Souverains. On en compte ordinairement vint-quatre: mais Riccioli en ajoûte deux qui font vint-six. Celles qu'il ajoûte sont la premiére & la sixiéme dans l'Ordre qui suit.

La premiére persécution se fit à Jérusalem contre saint Etienne & contre les autres nouveaux Chrétiens, à l'instigation de Saul, nommé depuis *saint Paul*; & fut continuée par Hérode *Agrippa* contre saint Jacques, saint Pierre & les autres, dont il est parlé dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 10.

La II, sous Néron, commença l'an dixiéme de son régne, & le 64 depuis la naissance de Jesus Christ à l'occasion de l'incendie de la ville de Rome, qui dura *six* jours, depuis le 19 juillet jusqu'au 24, & qui fut imputée faussement aux Chrétiens. Cette persécution, que Néron ordonna par un Edit, dura jusqu'à la mort de cet Empereur arrivée l'an 68.

La III, sous Domitien, commença l'an neuviéme de son régne, & le 90 depuis Jesus Christ, & fut ordonnée par un Edit fort rigoureux en 95. Elle dura jusqu'à la mort de cet Empereur qui fut tué au mois de septembre de l'année 96.

La IV, sous Trajan, commença la premiére année de son régne, & la 97 depuis la naissance de Notre-Seigneur. Cet Empereur ne fit point d'Edit contre les Chrétiens; mais une ordonnance générale, par laquelle il défendoit toutes sortes d'assemblées & de societez: d'où les Gouverneurs des provinces prirent occasion de persécuter les Chrétiens qui s'assembloient dans leurs Oratoires. Enfin Tibérien, Gouverneur de la Palestine, ayant écrit à l'Empereur qu'il n'y avoit pas assez de Bourreaux pour faire mourir tous les Chrétiens qui se présentoient, Trajan, selon le témoignage de Suidas, fit cesser cette persécution l'an 116.

La V, sous Adrien, commença l'an 118. Cet Empereur ne publia point d'Edit, contre les Chrétiens, mais il donna ordre à tous les Gouverneurs de provinces de faire observer les loix qui défendoient les nouvelles Religions. Huit ans aprés, c'est à dire, en l'année 126, aprés que Quadrat Evêque d'Athénes & Aristide Philosophe Chrétien eurent présenté une Apologie à l'Empereur Adrien, ce Prince commanda qu'on cessât de tourmenter les Chrétiens; mais on ne laissa pas de les persécuter jusqu'en 129. Lorsque cet Empereur fut de retour à Rome l'an 136, on y fit encore mourir quelques Martyrs.

La VI, sous Antonin *le Débonnaire*, commença l'an 138. Quoique cet Empereur n'eût fait aucun Edit contre les Chrétiens, ses Officiers néanmoins en firent mourir plusieurs, principalement aprés qu'Antonin eut défendu de lire les vers des Sibylles & les livres des Prophétes, parce que la lecture de ces livres détournoit un grand nombre de Payens du culte des faux Dieux. L'an 153, l'Empereur voyant tout l'Empire Romain affligé par la famine, par des incendies, par des inondations & des tremblemens de terre, voulut appaiser tous les Dieux, & entre autres le Dieu des Chrétiens, ce qui l'obligea de faire cesser la persécution. Néanmoins l'an 156, le Pape Hygin fut martyrisé.

La VII, sous Marc-Auréle, commença l'an 161, & finit en 174, aprés la victoire que cet Empereur remporta contre les Quades & les Marcomans, par la valeur & par les priéres de la Légion Chrétienne, nommée depuis *la Légion foudroyante.* Alors il défendit par un Edit de punir aucun Chrétien pour ce qui regardoit la Religion, & ordonna que les accusateurs fussent condamnez au feu. Néanmoins le Pape Soter fut martyrisé l'an 177 trois ans avant la mort de Marc-Auréle.

L'église Chrétienne jouit de la paix sous les Empereurs Commode, Pertinax & Didius Julianus, c'est à dire, depuis 180, jusqu'à 193; car Commode eut de la déférence pour Marcia, qui favorisoit les Chrétiens; & les deux autres Empereurs ne voulurent point revoquer l'Edit de Marc-Auréle.

La VIII, sous l'Empereur Sevére, commença l'an 199. Il avoit laissé les Chrétiens en paix pendant les six premiéres années de son régne; mais les crimes des Juifs & des Gnostiques, que l'on imputa à tous les Chrétiens, firent renaître une nouvelle persécution, qui dura jusqu'en 211, que cet Empereur mourut.

L'Eglise fut en paix sous les Empereurs Caracalla & Geta. Macrin leur succéda en 217, & sous son régne on fit mourir Asclepiade, Evêque d'Antioche. Elagabale posséda ensuite l'Empire l'an 218, & de son tems quelques Infidéles firent mourir le Pape Zéphirin. Alexandre Sévére, qui monta sur le thrône l'an 222, favorisa les Chrétiens; mais à son insçu on en tourmenta quelques uns, qui souffrirent constamment le martyre.

La IX, sous Maximin, commença l'an 235. Cet Empereur ordonna seulement par un Edit, que l'on punît du dernier supplice les Prélats de l'Eglise, comme Auteurs de la nouvelle doctrine, mais les Gouverneurs des provinces exercérent la même cruauté contre les Clercs.

L'église jouït de la paix sous les Empereurs Gordien & Philippe, c'est à dire, depuis l'an 238, jusqu'en 249.

La X, sous Décius, fut ordonnée en 249, par cet Empereur, & cessa à sa mort en 251.

Les Empereurs Gallus & Volusien ne persécutérent point les Chrétiens, au commencement de leur régne; mais en 253, ils les firent condamner à de cruels supplices, suivant l'Edit de Decius leur prédécesseur.

La IX, sous Valérien & Gallien, ne commença qu'en 257; car ces Empereurs ayant succédé à Gallus & à Volusien l'an 254, laissérent les Chrétiens en repos. Ce fut à leur insçu que le Pape Lucius fut martyrisé pour la foi l'an 255. Mais en 257, ils publiérent un Edit pour exterminer tous ceux qui faisoient profession du Christianisme, ou plutôt ils renouvellérent celui de Décius. Cette persécution dura trois ans & demi, c'est à dire, jusqu'en 260.

Pendant les huit derniéres années du régne de Gallien, sous les Empereurs Claudius & Quintilius, & pendant les trois premiéres années d'Aurélien, l'église fut exempte de persécution. Cette paix dura treize ans.

La XII, sous Aurélien, commença en la troisiéme année du régne de cet Empereur, c'est à dire, en l'an 273 de Jesus Christ, & fut continuée jusqu'en 275.

L'Eglise fut en repos sous les Empereurs Tacite, Probus & Carus, c'est à dire, depuis l'an 275, jusqu'en 282, que Numérien, associé à l'Empire, fit quelques ordonnances contre les Chrétiens.

La XIII, sous Dioclétien & Maximien, commença en l'année 303, qui étoit la 19 de leur régne. Dioclétien, s'étant démis de l'Empire, l'an 304, en faveur de Galére & de Constance *Chlore*, cette persécution continua sous le nom de Dioclétien, jusqu'en 310, que Galére la fit cesser. Aprés sa mort, Maximien la renouvella l'an 312, & Licinius la continua avec beaucoup de cruauté depuis l'an 316, jusqu'en 325, que l'Empereur Constantin donna la paix à l'Eglise. Touchant ces persécutions, on peut lire la Dissertation de Henri Dodwel, *De paucitate Martyrum*, où il en diminue le nombre & la violence. Elle est entre ses *Dissertations Cyprianiques.*

L'Empereur Constance, fils de Constantin *le Grand*, favorisa fort les Ariens dès l'an 337, qu'il succéda à son pére: ce qui fut une espéce de persécution, qui dura jusqu'en 361.

La XIV, sous Sapor II, Roi de Perse, commença l'année 343, qui étoit la 34 de son régne. Ce Prince s'étant laissé persuader par les Mages & par les Juifs, qui accusérent les Chrétiens d'être affectionnez aux Romains, commanda à ses Officiers de punir de mort tous ceux qui étoient dans son Royaume; & Sozoméne rapporte que ces Infidéles y firent mourir environ seize mille Martyrs.

La XV, sous l'empire de Julien l'*Apostat*, dura un an. Il ne publia point d'Edit contre les Chrétiens; mais il les faisoit solliciter pour embrasser le culte des faux Dieux, & il condamnoit à la mort ceux qui n'y vouloient pas consentir, leur imputant d'autres crimes qu'il supposoit.

La XVI, sous l'Empereur Valens, *Arien*, & autorisée par lui depuis l'an 366 jusqu'en 378.

La XVII, sous Isdegerdés, Roi de Perse, commença en 420. Ce Prince avoit permis l'exercice du Christianisme dans son Royaume, mais l'Evêque de Marutha, ayant abattu un temple dédié au Feu, que les Perses adoroient comme un Dieu, & ne voulant pas le rétablir, fut condamné à la mort par ordre du Roi, qui tâcha ensuite d'exterminer tous les Chrétiens. Cette persécution dura depuis l'an 420, jusqu'en 450 qui étoit la neuviéme année du régne de Varannes V.

La XVIII, se fit contre les Catholiques, pendant le régne de Genseric, Roi des Vandales, *Arien*, depuis 437, jusqu'en 476.

La XIX, sous Huneric, Roi des Vandales, successeur de Genseric, commença en 483, & dura jusqu'à la mort de ce Roi en 484.

La XX, sous Gondebaud, qui succéda à Huneric l'an 484, & laissa les Catholiques en paix pendant dix ans; mais en 494, il exerca de grandes cruautez contre eux.

La XXI, sous Trasimond, frére & successeur de Gondebaud, ne commença qu'en l'année 504; car auparavant, ce Roi tâchoit seulement de séduire les Catholiques à force de présens, & s'étoit contenté de defendre qu'on élût de nouveaux Evêques en la place des défunts.

Hilderic, fils de Huneric, & petit-fils de l'Empereur Valentinien, dont sa mére étoit fille, rappella les Evêques, & fit ou-

vrir

tra les églises l'an 622. Ainsi finirent les quatre persécutions Vandaliques.

La XXII, excitée par les Ariens en Espagne, commença sous Léovigilde, Roi des Goths, l'an 584, & finit sous Récarede en 586.

La XXIII, sous Cosroës II, Roi de Perse, commença en 607, & dura 20 ans, c'est à dire, jusqu'en 627, qu'ayant été défait par Heraclius, il fut tué par son propre fils Siroës.

La XXIV suscitée par les Iconoclastes, ou Brise-Images, commença l'an 726, sous Léon *Isaurique*, Empereur d'Orient, & dura jusqu'en 741. Elle fut continuée sous Constantin *Copronyme*, jusqu'en 775.

La XXV fut ordonnée par Henri VIII, Roi d'Angleterre, l'an 1534, contre tous les Catholiques, après que ce Prince se fut séparé de l'Eglise Romaine.

La XXVI commença dans le Japon l'an 1587, sous le régne de Taicosama, à l'instigation des Bonzes. Elle fut renouvellée en 1616, par le Roi Xongusama, & exercée avec encore plus de cruauté par Toxongumo, qui lui succéda en 1631. * Ricciols, *Cronologia Reformata*, *tome* 3.

NB. On pourroit ajoûter ici toutes les persécutions exercées contre les Albigeois, les Vaudois & les Protestans dans différentes parties de l'Europe, depuis le commencement du XIII siécle jusques à présent: mais pour ne pas grossir cet article qui est déja assez long, on se contente de renvoyer aux Auteurs qui en ont parlé, entre autres à M. Jurieu, dans ses *Préjugez Légitimes contre le Papisme*, *tome* 2, *ch.* 24. 25. 26. 27. 28. Au même, dans son *Apologie pour la Reformation & pour les Reformateurs*, suivie de l'*Histoire du Papisme*; à M. Burnet dans son *Histoire de la Reformation de l'Angleterre*; à M. Benoît dans son *Histoire de l'Edit de Nantes*, & à quantité d'autres qui ont écrit sur ce sujet, ou tout exprès ou par occasion.

P E R S É E, *Perseus*, fils de Jupiter & de Danaé, épousa Andromède, dont il eut Alcée, Sthénélus, Hélas, Mestor & Electryon: & rendit son nom fameux par ses exploits. Voici de quelle manière les Poëtes anciens rapportent l'Histoire de sa naissance. Acrisius ayant appris de l'oracle que son petit-fils lui donneroit la mort, fit enfermer Danaé dans une forteresse, dont il fit garder les avenues par des Gardes fidéles. Jupiter ayant conçu une extrême passion pour Danaé, se changea en pluye d'or, & trouva moyen de s'introduire dans l'endroit où Danaé étoit enfermée, la fit consentir à sa passion, & en eut un fils nommé Persée. Acrisius ayant appris que sa fille étoit accouchée d'un fils, la fit jetter dans la mer, espérant qu'elle seroit submergée par les flots avec son fils Persée. Mais l'événement ne répondit point à l'attente d'Acrisius, car les flots portérent heureusement Danaé & Persée à sec sur le rivage. Un Marinier les ayant menez au Roi de ce païs, ce Prince ayant appris de quelle famille étoit Danaé, l'épousa, & confia l'éducation de Persée à Dictys, frère de Polydecte, Princesse de ce païs. Comme il étoit prudent & courageux, les Poëtes ont feint que Minerve lui avoit prêté son bouclier. Il surmonta Meduse, vainquit les peuples du Mont-Atlas, & délivra Andromède d'un monstre marin, & des poursuites de Phinée. A son retour il tua innocemment son ayeul Acrise. Touché de ce funeste accident, il quitta Argos, & se contenta de Tyrinthe, dans le territoire de laquelle il batit Mycènes, où sa race régna près de cent ans. Persée aima les Gens de Lettres, & fonda une *Ecole*. Les Poëtes l'ont placé au rang des Constellations, comme un des plus illustres Héros des tems fabuleux. * Ovide, *Metam. l.* 4 & 5. Plutarque. Eusébe, &c. *Cherchez* A C R I S E, D A N A É, A N D R O M È D E, & P É G A S E.

P E R S É E, *Perseus*, dernier Roi de Macédoine, succéda l'an du monde 3857, & 178 avant Jesus-Christ, à son pére Philippe, qui n'étant pas satisfait de sa conduite, avoit eu dessein de le deshériter, & de donner le Royaume à Antigonus, fils du frère de son Tuteur. Persée fit mourir son compétiteur, & fit la guerre aux Romains sans aucun succès. Il fut souvent battu, & fut entiérement défait à la bataille de Pydne, par Paul Emile, l'an du monde 3867, & 168 avant Jesus-Christ. Dans la déroute générale de son armée, il prit la fuite, & s'étant retiré dans l'isle de Samothrace, il fut découvert par les Romains, & mené en triomphe à Rome, devant le char de Paul son Vainqueur. Son régne fut de dix années. Quelques Critiques modernes prétendent qu'il fut réduit à une si dure nécessité, qu'il fut obligé d'exercer le métier de Serrurier pour gagner sa vie. * Casaubon, *in Notis ad Julium Capitolinum*, *c.* 5. Tite-Live, *l.* 49. Justin, *l.* 33. Plutarque, *en la Vie de Paul Emile*. Velleius Paterculus. Eutrope. Florus, &c.

P E R S É E, *Perseus*, Peintre, Disciple d'Apellès, vivoit sous la CXII Olympiade, & vers l'an 332 avant Jesus-Christ. Il avoit écrit un Traité de la Peinture, qu'il dédia à Apellès.

P E R S É E, fils du Soleil. *Cherchez* P E R S È S.

P E R S E I G N E. *Voyez* A D A M de P E R S E I G N E.

P E R S E I G N E, village & Abbaïe de France, dans le Maine, à cinq lieues d'Alençon, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

P E R S E I S, *Voyez* P E R S A.

* P E R S E N B E R G, village de la Basse Autriche, près de la riviére d'Usper, à demi-lieue du bord septentrional du Danube, & à 15 lieues au dessous de Lintz. On prend ce village pour l'ancienne *Ulbium*, petite ville d'Allemagne. * Maty, *Dict. Geogr.*

P E R S É P O L I S, ancienne ville de Perse, & capitale de ce Royaume, étoit située sur une riviére, que Strabon & Quinte-Curce nomment l'*Araxe*, & Ptolomée *Rhogomanes*: c'est ce qui la rendoit de difficile accès. Alexandre *le Grand* la prit: & dans une débauche, étant noyé dans le vin, il la fit brûler par complaisance pour Thaïs. Cette Courtisane le sollicita de venger les Grecs, par l'incendie de cette ville, qu'il avoit épargnée ayant les armes à la main, & ce Prince fut le premier qui jetta un flambeau allumé dans le Palais, presque tout bâti de cedre. C'est ainsi que cette ville fut ruinée. On croit ordinairement que les ruines de Persépolis sont à *Cheall Minara*, entre Ispahan & Schiras; mais il y a une grande distance de l'une à l'autre. En effet, les Géographes, après Ptolomée, mettent Persépolis au 91 degré de longitude; & *Cheall Minara* est au 96. Ce nom veut dire, *quarante colomnes*, à cause des ruines d'un batiment où l'on voit des colomnes de marbre, & des restes magnifiques d'un Palais. * Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. *c.* 26. Quinte-Curce, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 7. Elien, *l.* 1. *c.* 59. Thomas Hubert, *Voyage de Perse*, &c.

Persépolis étoit située dans une plaine des plus belles. Elle est longue de dix-huit à dix-neuf lieues, & large en divers endroits de deux, de trois, & même de six lieues. On y nourrit les plus beaux chevaux de la Perse. On y fait le plus excellent vin. On en tire le meilleur fruit, & le bétail le plus gras. L'entrée de cette plaine du côté de l'Occident est telle que les Anciens nous la représentent, un boyau de montagnes de roche vive escarpées & fort hautes. C'est dans cette plaine que sont les magnifiques restes de l'ancienne Persépolis, que M. Chardin a fait dessiner sur les lieux en plusieurs planches, qui se trouvent dans le tome troisiéme de ses voyages depuis la page 100.

P E R S È S, *Perseus*, fils du Soleil, & de la Nymphe Perseis, & frère d'Eëtès, d'Aloëus & de Circé, régna dans le païs qui s'étend le long du Mont-Taurus, vers la Colchide. Il épousa la fameuse Hécate; & après la fuite de Medée, il détrôna son frère Eëtès, & se fit Roi de Colchide. Mais Médée étant revenue à Colchos, vengea la mort de son pére, par celle de son oncle, qu'elle fit mourir par ses poisons. * Apollodore, *Biblioth. l.* 1. à la fin, &c.

P E R S È S, homme considérable parmi les Elamites, fit en sorte par son mérite que ce peuple lui déféra la Souveraineté. Il lui donna le nom de Persès. Il eut un fils nommé Achéménès qui donna à la Perse le nom d'Achéménie. Elien, *Hist. Anim. l.* 12, dit que Persès fut nourri par un aigle: mais par cette fiction il veut seulement donner une idée de la vivacité, de la pénétration & de la sublimité du génie de ce Prince. * *Gr. Dict. Univ. Hist.*

P E R S H O R E, bourg d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée de la partie méridionale du Comté de Worcester, à l'occident de l'Avon. C'étoit autrefois un grand lieu de passage entre Londres & Worcester: mais il est bien déchu, depuis que son Abbaïe a été abolie. Il est à 78 milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

P E R S I D E, nom d'une femme de la ville d'Iconie. On prétend qu'elle se défit de tous ses biens, pour être plus en liberté d'aller soulager & servir les pauvres Chrétiens de Rome, qui étoient prisonniers durant la persécution de Néron. Saint Paul la salue & lui rend un beau témoignage dans son *Epître aux Romains*, *ch.* 16. *v.* 12.

P E R S I G N E. *Voyez* P E R S E I G N E.

P E R S I Q U E: c'est ainsi qu'on appelle une espéce d'Ordre de colomnes, que les Grecs ont pratiqué, lorsqu'au lieu du fût de la colomne Dorique, ils y ont représenté des figures de captifs, pour en soutenir l'entablement. Le commencement de l'Ordre Persique vint de ce qu'après que Pausanias eut défait les Perses, les Lacédémoniens, pour marque de leur victoire, élevérent des trophées des armes de leurs ennemis, & les représentérent ensuite sous la figure d'Esclaves, portant les entablemens de leurs maisons. L'ordre Ionique ayant été choisi pour les Caryatides, comme celui qui convenoit davantage aux figures des femmes, les Architectes se servent aussi de l'Ordre Dorique, pour y représenter les Perses. * Félibien, *Principes d'Architecture*. D'Aviler, *Cours d'Architecture*.

* P E R S O N (Charles) Lorrain, habile Peintre, travailloit à des Histoires pour des tapisseries. Sa manière tenoit de celle de Vouet, sous lequel il avoit beaucoup peint. Il fut Recteur, & mourut en 1667. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 4. *Entret.* 9. *p.* 215. édit. de Trevoux, 1725.

P E R S O N A (Gobelin) naquit en Westphalie l'an 1358: mais on ne sait point le lieu particulier de sa naissance. L'ignorance & la barbarie qui régnoient alors en Allemagne & en France, où les Lettres étoient entiérement négligées, l'obligérent à passer en Italie, où elles commençoient à renaître par les soins de plusieurs grands hommes, qui y vivoient, afin de s'y appliquer. Il la parcourut presque entiére, & s'arrêta longtems à Rome, où sa capacité lui ouvrit une entrée chez les Souverains Pontifes & les Prélats de cette Cour. Il fut ordonné Prêtre l'an 1386, & trois ans après il fut fait Recteur de la chapelle de la Trinité à Paderborn, étant âgé de 31 ans. Il ne quitta ce Bénéfice, que pour être Curé du Palais de la Justice dans la même ville. Il étoit dans ce dernier poste en 1405, lorsque les Magistrats firent une ordonnance qu'il crut être contraire aux Constitutions des Papes & aux Edits des Empereurs. Son zéle le fit alors prêcher avec force contre elle, & il n'oublia rien pour engager ceux qui en étoient les Auteurs à l'abolir. Cette conduite le rendit odieux, & le fit accuser d'ambition & d'avarice. Enfin voyant que tout le monde étoit contre lui, il crut devoir céder au tems, & permuta son Bénéfice contre un autre, qui le déchargeoit du soin d'instruire le peuple. Il est à présumer que ce fut dans ce tems-là qu'on le nomma Official de Paderborn. Sa conduite fait assez voir que c'étoit un homme entreprenant. L'exactitude & la sévérité avec laquelle il s'acquitta des devoirs de cette charge, lui attirérent la haine de plusieurs personnes. Il avoit entrepris par les ordres de Guillaume, Evêque de Paderborn, de réformer les Bénédictins de cette ville; mais ils refusé-

tent avec opiniâtreté de recevoir aucune réforme, & leur animosité contre lui alla si loin, que le 17 mars 1411, un Bénédictin qui vint le voir, jetta une poudre empoisonnée dans les mets qu'on lui préparoit, comme il le raconte lui même. Ne se croyant pas alors en sûreté à Paderborn, il transféra, par ordre de l'Evêque, l'Officialité à Bilfelde, ville du Diocése, malgré les oppositions du Chapitre. Il étoit en ce lieu lorsqu'il fut fait Doyen de Sainte Marie, Eglise Collégiale de cette ville; mais on ne sait point en quel tems cela arriva. Les troubles qui agitérent dans la suite le Diocése, le dégoûtérent du monde, qu'il abandonna entiérement, en se retirant dans le Monastére de Bodekem, où il se fit Moine, & ne songea plus qu'à s'appliquer à la priére & à l'étude. On ne sait point quand il mourut. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vécut plus de soixante ans; puisqu'il avoit cet âge, lorsqu'il finit son *Cosmodromium* en 1418. C'étoit un homme fort laborieux, qui s'étoit toûjours appliqué à l'étude, autant que ses occupations le lui avoient permis. Il avoit lu avec beaucoup de soin les Ecrits de S. Augustin, dont il employe souvent les maniéres de parler & même des phrases entiéres. Ceux de S. Isidore ne lui étoient pas moins familiers, & on en trouve plusieurs endroits copiez dans ses Ouvrages. On a de lui, *Cosmodromium, hoc est, Chronicon universale complectens res Ecclesiæ & Reipublicæ ab orbe condito, usque ad annum Christi 1418, inprimis compendio explicans Historias gentium Germanicarum, earumdem origines, migrationes, colonias, Religionem, item quomodo ad Christianismum traductæ in finibus suis propagarint, studio & opera Henrici Meibomii; Vita S. Meinulphi Paderbornensis Diaconi & Confessoris.* * Vossius, *de Hist. Lat.* Le Mire, *in Auct. &c.* *Son Eloge par* Henri Meibomius, *à la tête de son* Cosmodromium. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 15. p. 7. & suiv.*

P E R S O N A (Christophle) naquit à Rome d'une famille noble. Il étoit de l'Ordre des Guillemites ou de S. Guillaume, & fut Prieur du Monastére de Sainte Balbine au Mont-Aventin. Il se rendit illustre dans le XV siécle par son habileté dans la Langue Gréque, qu'il apprit dans la Gréce même & de Précepteurs Grecs. Les Traductions qu'il a faites de cette Langue sont cependant peu estimées, soit que sa capacité en ce genre n'ait pas été aussi étendue, que le prétendent ceux qui ont parlé de lui, soit qu'il manquât des secours nécessaires, pour rendre ses Traductions plus parfaites, tels que sont les Manuscrits, comme le veulent les Journalistes de Venise. Le Pape Innocent VIII le nomma en 1484, Préfet de la bibliothéque du Vatican, dont le poste étoit vacant par la mort de Barthélemi Manfredi de Bartinoro, successeur de Platine. Celui qui possédoit alors cette charge ne reconnoissoit personne au dessus de lui, & cela dura de cette maniére jusqu'à Jérôme Aléandre l'*Ancien*, qui de Préfet qu'il étoit devint le premier Cardinal Bibliothécaire. Persona mourut à Rome de la peste l'an 1486, suivant Jaques-Philippe de Bergame, Trithéme, Vossius & d'autres. Il a traduit en Latin *les huit livres d'Origene contre Celse*, & cette Traduction qu'il dédia au Pape Sixte IV, fut imprimée à Rome en 1481, *in folio*. Il a traduit Agathias & Procope, Historiens Grecs. On a de lui *quelques Traductions de S. Athanase.* Il a traduit 25. *Homélies de S. Chrysostome*, qu'il dédia à Marc Barbo, Cardinal de S. Marc, & quelques *Opuscules de Théophylacte*, mais je ne sai si ces Traductions ont été imprimées. Trithéme & Mundosio citent encore parmi ses Ouvrages celui-ci, *Epistolarum ad diversos liber unus.* * Prosperi Mundosii *Bibliotheca Romana*, *p.* 58. Trithéme, *de Scriptoribus Ecclesiasticis.* Vossius, *de Historicis Latinis.* Jovii *Elogia.* Bayle, *Dict. Crit.* *Journal de Venise*, *tome* 19. *p.* 325. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 15. *p.* 1. *& suiv.*

P E R S O N I U S. *Voyez* P E R S O N S.

P E R S O N N E (Gilles) Seigneur de Roberval, Géométre & Professeur Royal en Mathématiques, étoit fils de *Pierre* Personne, & naquit le huitiéme août 1602, à Roberval, paroisse du diocése de Beauvais. Il fut élevé dans les Lettres, fit un grand progrès dans les Mathématiques, & en obtint la chaire au Collége de Maître Gervais en 1632. Dans la suite il gagna celle de Ramus à la dispute, & eut beaucoup de part à l'amitié de plusieurs Hommes de Lettres, particuliérement en celle de Gassendi, & de Jean Morin. Ce dernier, qui occupoit la Chaire de Professeur Royal, la demanda en mourant pour le Sieur de Roberval, qui l'a aussi très-bien remplie jusqu'à sa mort, sans quitter néanmoins celle de Ramus. Il étoit de l'Académie Royale des Sciences. Il publia en 1636, un Traité de Méchanique, & fit en 1647 & 1648, ses expériences du vuide. En 1670, il donna une nouvelle maniére de balance, ce qui est marqué dans le Journal des *Savans* du dixiéme février de la même année. On avoit vu l'*Aristarchus Samius* de sa façon, & une autre sorte de balance propre à peser l'air. Elle est dans la bibliothéque du Roi de France, avec les instrumens & les Mémoires du Sieur de Roberval, qui mourut le Dimanche 27 octobre 1675, dans le Collége de Maître Gervais, & qui fut enterré à saint Séverin sa paroisse. * Baillet, *Vie de Descartes.*

P E R S O N S, connu sous le nom de ROBERTUS PERSONIUS, Jésuite, natif de Sommerset en Angleterre, s'est fait admirer par son zéle pour la propagation & pour la défense de la Foi Catholique. Il écrivit divers Ouvrages de controverse, & mourut l'an 1610 à Rome. On voit son tombeau & son éloge funébre dans l'église du Collége que les Anglois ont à Rome. Le Pére Persons avoit enseigné dans ceux de Séville, de Valladolid, de Cadix & de Lisbonne; puis à Douay, à Saint-Omer & à Rome. Divers Princes, touchez de la piété & du mérite de ce bon Religieux, auroient voulu l'élever à des dignitez ecclésiastiques, qu'il refusa toûjours par humilité. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.*

P E R S P E C T I V E, Science qui donne des régles pour répréfenter sur une superficie plane, les objets de la maniére qu'ils paroissent à la vue. Il y a deux sortes de Perspectives; l'une spéculative, & l'autre pratique. La premiére est une connoissance de l'esprit, par laquelle en considération de certains objets, il découvre les raisons de leurs différentes apparences, selon les diverses positions de l'œil qui regarde. La Perspective pratique est aussi une connoissance de l'esprit, mais elle est aidée des sens extérieurs, & exécutée par la main, à la faveur de laquelle cette Perspective pratique nous apprend à répréfenter dans un tableau ce qui paroît à nos yeux; ou ce que conçoit l'entendement, en la forme que nous voyons les objets. M. Félibien dit que la Perspective pratique consiste en trois lignes principales, dont la premiére est la ligne de terre; la seconde, la ligne horisontale, où est toûjours le point de vue; & la troisiéme, la ligne de distance. Celle-là est toûjours paralléle à la ligne horisontale. *La Perspective d'Architecture*, est ce que Vitruve nomme *Scenographia*, c'est à dire, la face & les côtez d'un bâtiment, d'un jardin, & de toutes sortes d'autres corps. On dit *Perspective peinte*, en parlant de celle qui répréfente de l'Architecture, ou un paisage peint contre un mur de pignon ou de clôture, afin d'en cacher la difformité. On appelle particuliérement *Perspective* les tableaux faits pour répréfenter des bâtimens en Perspective, c'est à dire, tracez dans toutes les régles, & conduits par lignes & diminution de couleurs. Il y a une *Perspective linéale*, ou *linéaire*, qui enseigne le juste racourcissement des lignes & des parties du bâtiment, qui se fait par voye géométrique; & une autre qu'on appelle *Perspective aërienne.* Celle-là dépend de l'Art du Peintre, qui fait l'application des teintes & des couleurs. * *Dictionnaire des Arts.*

P E R S U A S I O N; les Poëtes Payens en ont fait une Déesse, que les Latins ont appellée *Suada* & *Suadela*, & les Grecs *Pitho.*

* P E R S Y N, famille noble fort ancienne en Hollande. On dit que celui qui en est la souche est venu de Gréce avec la Comtesse Luitgarde, femme d'Arnoul, Comte de Hollande vers l'an 990. Dans les Chroniques de Hollande, il est fait mention de *Jean* Persyn, Chevalier, Seigneur de Waterlandt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

P E R T A U, Général de la flotte Ottomane, avec Hali, en 1571, ayant pris par capitulation la ville de Dulcigno dans la Dalmatie, viola le traité de reddition, par une perfidie ordinaire aux Turcs. Il mit les Soldats à la chaîne, vendit les Bourgeois comme Esclaves, fit cruellement égorger Jean Buni, Archevêque de cette ville, & pilla l'Isle de Corfou. Voyant la déroute des Turcs dans la bataille de Lépante, il s'échappa dans un esquif au travers des galéres Chrétiennes sans être connu. Lorsqu'il fut arrivé à Constantinople, il fut privé de tous ses biens & de ses emplois par le Grand Seigneur, qui le chassa de la ville, croyant sauver ainsi l'honneur de son armée, en rejettant la honte de sa défaite sur la mauvaise conduite d'un de ses Généraux. * Gratiani, *Histoire de Cypre.*

* P E R T H ou S T. J O H N S T O W N, ville de l'Ecosse septentrionale & capitale de la province de Perth. Elle est sur la riviére de Tay, où elle a un beau pont de pierre. Cette ville fut autrefois emportée toute entiére par un débordement du Tay, avec une perte inexprimable d'hommes & de bêtes. Guillaume I, qui régnoit l'an 1200, la rebâtit dans une situation plus commode & voulut qu'elle s'appellât *Perth*, au lieu qu'auparavant elle avoit le nom de Bertha. La ville est jolie & dans une campagne agréable, avec deux petites forêts à côté. La marée remonte dans le Tay jusqu'à Perth. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1207 *&* 1208.

P E R T H, province & Comté de l'Ecosse septentrionale. Ce païs est borné au nord par les Comtez d'Athol & de Gowrée, à l'est par le Comté d'Angus; au sud par celui de Fife dont il est séparé par la riviére de Tay; & à l'ouest par la province de Stratherne. Perth la capitale, Dunkeld & Scoon en sont les lieux principaux.

P E R T H, famille. *Voyez* D R U M M O N D.

P E R T H A R I T E. *Voyez* B E R T H I E R, Roi de Lombardie.

P E R T I N A X (Ælius ou Publius Helvius) Empereur, étoit d'Alba Pompeia, ville du Montferrat, & naquit en un lieu appellé *Villa Martis* dans l'Apennin, proche de la ville d'Albe, le premier août de l'an 126 de Jesus Christ. Son pére nommé *Helvius Successus*, qui avoit été Esclave, étoit un simple Marchand qui vendoit du bois séché d'une certaine maniére pour ne point fumer. Pertinax apprit de bonne heure le Grec & le Latin, & enseigna la Grammaire à Rome, afin de se procurer de quoi subsister. Quelque obscure que fût sa naissance, & quelque grande que fût son indigence, il préféra la profession des armes à celle de l'étude, & s'y comporta avec tant de valeur & de prudence, qu'il parvint des plus petites charges de la milice à celle du Consulat, de la Préfecture de Rome, au Gouvernement des plus considérables provinces, & fut enfin élevé à la dignité d'Empereur le dernier jour de l'an 192, après la mort de Commode, par la faveur de la Garde Prétorienne. Le Sénat y consentit, espérant que Pertinax par sa prudence rétabliroit le calme. Il fit des loix très-utiles, se montrant fort éloigné de la violence de ses prédécesseurs. Mais Lætus, qui l'avoit élevé à l'Empire, se joignit aux Soldats Prétoriens, qui ne pouvant souffrir le rétablissement de la discipline militaire, & l'innocence des mœurs de Pertinax, le massacrérent le 28 de mars l'an 193, deux mois & 25 jours après son élection. Il étoit âgé de 66 ans, sept mois & 26 jours, ou plutôt 28. * Xiphilin, *in Pertinace.* Aurélius Victor, *in Epitome Cæsarum*, c. 18. Jules Capitolin, *in Pertinace.* Eusébe, *in Chron.* Tillemont, *Hist. des Empereurs*, *tome* 1.

P E R T O I S, petit païs de la Champagne en France. Il est autour de la Marne, vers les confins du Bartois. Ses principaux

lieux font, Vitri-le-François capitale, Saint-Dizier, Vassi, Joinville & Montirel. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PERTUIS (Pierre de ou du) Seigneur d'Etand de la Riviere, Gentilhomme de Normandie, servit longtems dans les troupes Françoises, & montra beaucoup de valeur en toute rencontre. Après avoir fait profession de la Religion Réformée, il l'abjura; mais il n'en ignora pas moins le fonds de la Religion Romaine & les véritables devoirs des Chrétiens; mais les conversations qu'il eut avec M. Litolphi Marini, Evêque de Bazas, contribuerent beaucoup à l'ouvrage de son changement. Quelque tems après, M. du Pertuis se défiant de lui même, & craignant toujours le monde qu'il avoit aimé, il quitta le métier des armes & la Cour, & se retira dans le monastere de Port-Royal-des-Champs. Il se chargea de quelques emplois qui concernoient l'entretien de la maison, mais cela ne l'empêcha pas de trouver du tems pour apprendre le Latin, le Grec, l'Hébreu, l'Italien & l'Espagnol. Il traduisit d'Espagnol en François plusieurs Ouvrages de Ste Thérèse. Il mourut dans la Ferme des Granges, dépendante de la Maison de Port-Royal. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PERTUIS, ville de la Provence, située sur la Durance, à quatre lieues d'Aix vers le nord. Il y a toutes les semaines dans *Pertuis* des marchez, où il se fait un fort grand commerce de bleds, qu'on transporte de là à Aix & à Marseille. * Maty, *Dict. Geogr.*

PERTUIS D'ANTIOCHE. *Voyez* ANTIOCHE.

PERTUS (le Col de) en Latin *Pertusa Fauces*. C'est un passage des Pyrénées. Il est entre le Roussillon & la Catalogne, à la source du petit Llobregat, à une lieue au dessus de Jonquera, & à une demi-lieue de Bellegarde vers le Levant. Ce passage qui prend son nom du village de Pertus, étoit appellé par les Anciens *ad Pyrenæum*, *Tropæa Pompeii*, & il faisoit la séparation de la Gaule Narbonnoise, d'avec l'Espagne Tarragonoise. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PERTUS, *Pertusa*, *Pertusia*, ancien bourg réduit en village. Il est dans le Royaume d'Aragon, sur la riviere d'Alcanadre, entre Huesca & Monçon. * *Maty*, *Dict. Geogr.*

PERU. *Voyez* PEROU.

PERUGIA. *Voyez* PEROUSE.

PERUGIN (Piétro ou Pierre) célébre Peintre, natif de Pérouse en Italie, se voyant dans un état fort pauvre, alla à Florence, où il travailla avec tant d'assiduité, qu'il aquit de grandes richesses. Il étoit très-célébre de son tems; mais sa maniere étoit séche; & l'endroit qui a le plus honoré sa mémoire, c'est d'avoir eu pour Disciple Raphaël d'Urbin. * Pérugin mourut l'an 1524, âgé de 78 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 257. édit. de Trévoux, 1725.

PERUGIN, province. *Voyez* PEROUSIN.

PERUSE. *Cherchez* ESCARS.

PERUZZI (Balthasar) Peintre & Architecte, natif de Sienne, se signala à Rome, sous le pontificat de Léon, & de Clement VII. Il savoit très-bien les Mathématiques, & entendoit parfaitement l'Architecture civile & militaire. Il fut employé par Léon X, pour faire un modéle de l'église de saint Pierre, & fut celui qui rétablit les anciennes décorations de théatre, dont l'usage étoit comme perdu depuis longtems. Quand le Cardinal Bernard de Bibienne fit représenter devant le Pape Léon X, sa Comédie intitulée *la Calandra*, qui est une des premiéres Comédies Italiennes qu'on ait représentées sur les théatres, Balthasar en composa les scénes, & les orna de tant de places, de rues & de diverses sortes de batimens, que la chose fut admirée de tout le monde. Il ordonna le magnifique appareil que l'on fit pour solemniser le couronnement du Pape Clement VII, puis travailla à divers ouvrages dans l'église de saint Pierre & ailleurs. Mais lorsque Rome fut prise par l'Empereur Charles-*Quint*, les Soldats lui enlevérent tout ce qu'il avoit, le maltraitérent extrémement, & ne le laissérent échapper qu'après lui avoir fait faire le portrait de Charles de Bourbon. Peruzzi s'alla embarquer à Porto-Hercole, pour passer à Sienne, où il arriva en chemise, après avoir été volé. Ses amis le reçurent, & ceux de Sienne lui conférent le soin des fortifications de leur ville. Il travailla encore à Rome, où il fit le dessein de la maison de Massimi, & des deux Palais que les Ursins firent bâtir près de Viterbe. Il commença aussi son livre des Antiquitez de Rome, & un Commentaire sur Vitruve, dont il faisoit les figures, à mesure qu'il travailloit sur cet Auteur. Mais il mourut avant que d'avoir achevé cet Ouvrage en 1536, n'étant âgé que de 56 ou 37 ans. On croit qu'il fut empoisonné par ses envieux. Sebastien Serlio hérita de ses Ecrits & de ses desseins, dont il s'est beaucoup servi dans les livres d'Architecture, qu'il a donnez au public. * Vasari, *Vit. de' Pit.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 343 & *suiv.* édit. de Trévoux, 1725.

* PERWYS ou PERWEIS, anciennement petite ville des Aduaticiens, n'est présentement qu'un village qui a titre de Baronnie. Il est dans le Brabant, vers les confins du Comté de Namur. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PERY, petite riviere d'Angleterre, dans le Duché de Sommerset, prend sa source près de Wels, coule du sud-est au nord-ouest, puis de l'est à l'ouest, & joint ses eaux à celles de l'Axe.

P E S.

PESARO *Pisaurum*, ville d'Italie, dans le Duché d'Urbin, autrefois dans l'Ombrie, avec Evêché suffragant d'Urbin, est très-ancienne, & fut autrefois Colonie Romaine. Elle fut ruinée par Totila, puis réparée par Belisaire, & depuis a appartenu aux Maisons de Malatesta, de Sforce & de la Rovére, ensuite de quoi elle a été réunie au saint Siége. Cette ville est située proche de la mer, dans une plaine qui est arrosée de la riviere de Foglia, qui passe ensuite dans la ville, où elle fait un port. Elle est forte, & a un château qui servoit de demeure aux Ducs, & qui est présentement une fortéresse. Au couchant de cette ville on voit un superbe Palais, nommé *Poggio Imperiale*, bâti par Constance, Seigneur de Pesaro, & orné par d'autres. * Tite-Live, *l.* 33 & 41. Procope, *l.* 3. Pline. Agathias. Sabellic, &c. citez par Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Catulle, *Carm.* 81. *ad Juventium.*

* PESCARA, BESCARA, BISCARA, ville d'Afrique, que les uns mettent dans le *Biledulgerid*, & que d'autres placent dans la partie méridionale du Royaume d'Alger. Dans la Carte du Biledulgerid par Sanson, Pescara est au commencement du 31 degré de latitude septentrionale, & sous le 29 de longitude. Dans celle de M. Delisle, cette ville est au 35 degré de latitude & au 24 de longitude.

PESCE-COLA, est le nom que l'on donna vers la fin du XV siécle à un fameux Plongeur de Sicile, qui s'appelloit Nicolas, comme qui diroit *Nicolas le Poisson*. Il s'étoit accoutumé dès sa jeunesse à pêcher des huîtres & du corail au fond de la mer, & demeuroit, dit-on, quelquefois quatre ou cinq jours sous l'eau, où il vivoit de poisson crud. Il nageoit admirablement bien, passoit souvent à l'isle de Lipari, portant des lettres enfermées dans une bourse de cuir. Frédéric Roi de Sicile, ayant été averti de la force & de l'adresse de Pesce-Cola, lui commanda de se jetter dans le gouffre de Charybde, proche du promontoire nommé *il Capo di Faro*, pour connoître la disposition de ce lieu. Comme il remarquoit que Nicolas avoit peine à faire un essai si dangereux, il y jetta une coupe d'or, & la lui donna s'il la pouvoit retirer. Cette habile Plongeur, excité par cette récompense, se jetta au fond du gouffre, où il demeura près de trois quarts d'heure, ensuite de quoi, il revint sur l'eau tenant à la main la coupe d'or. Il fit au Roi le récit des rochers, des cavernes, & des monstres marins qu'il avoit vus sous l'eau, & protesta qu'il lui seroit impossible d'y retourner une seconde fois; mais Frédéric lui présenta une bourse pleine d'or, & jetta encore une coupe d'or dans la mer, ce qui fit prendre courage à Pesce-Cola. Il y descendit, mais il ne parut plus. * Le Pére Kircher, *Mundus subterraneus*, *tome* 1.

PESCENNIUS NIGER (C.) Capitaine Romain, qui s'étoit aquis beaucoup de réputation dans les armées, se fit saluer Empereur par les Légions de Syrie, du tems de Didius Julianus. Après avoir joui du commandement environ un an, il fut tué en s'enfuyant à Antioche par la route de l'Euphrate l'an 194 de Jesus-Christ. * *Consultez* Aurelius Victor, *in Epit. Cæsarum.*

PESCENNIUS FESTUS, Historien Latin, est cité par Lactance. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Lactance, *de Falsa Relig.* *l.* 1. *c.* 21.

PESCHERIE. *Voyez* PECHERIE.

PESCHEURS (L'Isle des) *Voyez* PECHEURS.

PESCHIERA, anciennement *Ardelica*, petite ville de l'Etat des Vénitiens en Italie. Elle est dans le Véronois, sur une petite isle, formée par le Lac de Garda & la riviere de Mincio, qui en sort divisée en deux branches, qui se réunissent au dessous de Peschiera. Cette ville est à cinq lieues de Vérone, vers le Couchant, & elle est fortifiée. * Maty, *Dict. Geogr.*

PESCIA, anciennement *Forum Martis*, petite ville ou bourg de Toscane. Il est dans le Florentin, sur la riviere de Pescia, à quatre lieues de Luques, tirant vers Pistoye. Il y a dans Pescia un Prevôt qui fait les fonctions épiscopales dans un petit ressort de seize villages, par concession de Léon X, de l'an 1519. * Maty, *Dict. Geogr.*

PESCIA, petite riviere du Florentin en Toscane. Elle baigne Pescia, traverse le Lac de Fucecchio, & va se décharger dans l'Arno, un peu au dessus de l'embouchure de l'Era. * Maty, *Dict. Geogr.*

PESEGUEIRO ou PESEGUERO, anciennement *Petanium*, *Petanius*, petite isle du Portugal, sur la côte de l'Alentejo, près du bourg nommé *Villa Nova de Milfontes*. Il y a quatre ou cinq petites isles près de celle-ci, lesquelles on nomme en commun les *Isles de Pesegueiro*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PESENAS. *Voyez* PEZENAS.

PESENICK ou PESNICK. *Voyez* POESNECK.

PESONCA (Pierre) Polonois de nation, trahissant sa patrie, s'offrit de servir de guide à l'armée de Lithuanie, qui vint ravager la Pologne en 1352. Pour faciliter le dessein des ennemis, il avoit marqué avec des pieux un gué dans la Vistule; mais quelques Pêcheurs qui s'en douterent, les ayant arrachez, rompirent toutes ses mesures: car quelques jours après, y ayant amené de nuit l'armée pour surprendre les Polonois, & ne trouvant point les marques qu'il y avoit mises, il leur montra un autre lieu que celui qu'il avoit marqué; les premiers qui y entrerent, ayant été noyez, les ennemis qui crurent que ce traître leur avoit dressé des embûches, lui coupérent la tête sur le bord de cette riviére, & se retirerent doucement. * Cromer, *l.* 2.

PESQUAIRE ou PESCARA, anciennement *Aternum*, petite ville fortifiée, & défendue par une bonne citadelle. Elle est dans l'Abruzze Citérieure, à l'embouchure de la riviere de Pesquaire, & à deux lieues au dessus de Civita di Chieti. Pesquaire a eu un Evêché, qui a été transféré à Atri. C'est maintenant un Marquisat possédé par la Maison d'Avalos. *Voyez* AVALOS. * Maty, *Dict. Geogr.*

PESQUAIRE ou PESCARA, riviére de l'Abruzze, prend sa source dans le Mont-Apennin, baigne Aquila, Civita di Chieti, & Pesquaire, où elle se décharge dans le Golfe de Venise. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PESSEL ou PESSELIUS (Jean) de Thiel en Gueldre, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Docteur en Théologie

logie à Cologne, a donné au public une édition de l'Abbrégé des Oeuvres de S. Augustin avec quelques Additions, & le Traité *De septem Sacramentis* tiré du même Auteur. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 548.

PESSIER (Jean Le) de Tournay, né en 1596, Jésuite, a enseigné à Douay les Humanitez, la Philosophie & les Mathématiques, & fut Recteur de plus d'un Collége. On a de lui, *Incitatio ad amplexum Crucis, ex ipsis verbis Thomæ a Kempis contexta*. Il a publié trois Harangues sur la Lune: 1. Dans la premiére, il examine si la Lune est habitable: 2. Dans la seconde, s'il y a des montagnes & des vallées: 3. Quel païs c'est que la Lune, quelles y sont les variations des jours & des nuits; quels Habitans & quels animaux il y a. * Alegambe, *p.* 263.

PESSINUNTE ou PESSINE, *Pessinuntum*, ancienne ville de Galatie, ou selon d'autres de Phrygie, près du Mont-Ida, étoit célébre par la statue & le temple de Cybéle. C'est une statue qu'Attale, Roi de Pergame, donna aux Romains, qui la firent recevoir l'an 649 de Rome, & le 105 avant Jesus-Christ, par Publius Scipion Nasica, & qui instituérent en son honneur les Jeux Mégalésiens. Ptolomée, Tite-Live, Pline, &c. parlent de Pessine, qui n'est présentement qu'un bourg, dans la region dite *Chiangare*, selon Castalde.

PEST ou PESTH, petite ville de Hongrie, vis à vis de Bude, de l'autre côté du Danube, fut prise par les Impériaux en 1686. *Voyez* BUDE.

P E T.

PET, en Latin *Crepitus ventris*, Divinité adorée des Egyptiens sous une figure obscéne, qu'on voit dans le cabinet de quelques Curieux des choses antiques. * *Voyez* là-dessus *le Supplément de Paris 1736*, où l'on trouve quantité de citations pour prouver ce qu'on avance.

PETANTIUS. *Cherchez* FELIX PETANTIUS.

PETAU (Paul) Homme de Lettres, grand Antiquaire & docte Jurisconsulte, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1588. Il dressa une belle bibliothéque, riche en livres rares, & en excellens Manuscrits. C'est là qu'il recevoit un nombre d'amis illustres & savans, ausquels il prêtoit libéralement ses Manuscrits & ses livres, & qu'il composoit les beaux Ouvrages que nous avons de sa façon. Les plus considérables sont, *Veterum Numismatum Γνώρισμα; Antiquariæ supellectilis portiuncula; Syntagma de Nithardo Comite, Caroli Magni ex filia nepote; Dissertatio de Epocha annorum Incarnationis Christi*, Divers Auteurs parlent avec éloge de Paul Pétau, qui mourut à Paris, le 17 septembre de l'an 1614.

PETAU (Denys) Jésuite, né à Orléans l'an 1583, s'appliqua avec tant de succès à l'étude, qu'il devint un prodige de science. Outre qu'il étoit très-versé dans les Langues, qu'il écrivoit & qu'il parloit avec beaucoup de facilité, il y avoit peu de Théologiens plus profonds que lui, d'Historiens plus éclairez, d'Orateurs plus éloquens, de Critiques plus judicieux, de Poëtes plus ingénieux & plus fleuris. Il entra parmi les Jésuites l'an 1605, qui étoit le 22 de son âge. Il y fut Professeur en Eloquence & en Théologie; & pendant 48 ans qu'il y vécut d'une maniére très-exemplaire, il s'y rendit l'ornement de sa Compagnie, & l'admiration des Etrangers. Ce savant homme mourut au Collége de Clermont à Paris le onziéme décembre de l'an 1652, âgé de 69 ans. *Voyez* sa Vie écrite par Henri de Valois, son ami particulier, avec les Eloges funébres que les Savans lui dressérent. Il traduisit de Grec en Latin les Oeuvres de Synesius, qu'il publia avec des Notes en 1612 & en 1632. Il fit imprimer l'an 1613, en Grec & en Latin, XVI Oraisons de Thémistius, qu'il publia avec des Notes & des conjectures de sa façon. Il publia encore l'an 1618, en ces deux Langues, le *Breviarium Historicum* de Nicéphore, Patriarche de Constantinople, avec des Notes Chronologiques. En 1622, il donna en Grec & en Latin les Oeuvres de saint Epiphane, avec des Notes. Ensuite l'an 1630, il y ajoûta *Appendix ad Epiphanianas Animadversiones*; & en 1634, il donna les Oeuvres de l'Empereur Julien. Les autres principaux Ouvrages du Pére Pétau, sont *Miscellaneæ Exercitationes adversus Claudium Salmasium; Opus de Doctrina Temporum; Uranologium, sive Systema variorum Auctorum qui de Sphæra ac Sideribus Græce commentati sunt, cum Notis; Rationarium Temporum; Paraphrasis Psalmorum omnium & Canticorum quæ in Bibliis sparsim occurrunt, Græcis versibus expressa, cum Latina interpretatione; Paraphrasis in Ecclesiasten; De Theologicis Dogmatibus; Diatriba de potestate consecrandi; Orationes & Opera Poëtica, Latina, Græca, Hebraica; Tria Poëmata Latina, de tribus Festis B. Virginis*, &c.

PETE, en Latin *Peta*, est le nom que les anciens Payens donnoient à la Déesse, qu'ils croyoient présider aux demandes & aux requêtes. Ce nom, comme l'on voit, étoit pris du mot *petere*, demander. * Arnobe, *l.* 4.

PETERBOROUGH ou PETERBURG, ville d'Angleterre, épiscopale, du Comté de Northampton, & suffragante de Cantorbery, située sur la riviére de Nine, dans la partie du nord-est, bornant le Comté de Cambridge & celui de Huntington. Sa cathédrale avoit été une Abbaïe fondée par Wolpher, Roi de Mercie, dédiée à saint Pierre, & que les Danois ruinérent. Elle fut rétablie & aggrandie par Ethelwold, Evêque de Winchester, avec le secours du Roi Edgar, & d'Adolphe son Chancelier, qui en devint Abbé. Elle continua d'être église abbatiale, jusqu'à Henri VIII, qui fit la ville Siége d'un Evêque, & l'église cathédrale, dont le Chapitre consiste en un Doyen & six Chanoines. Et au lieu qu'elle étoit auparavant du diocése de Lincoln, elle devint diocése elle-même, comprenant les Comtez de Northampton & de Rutland; y ayant dans les deux 292 paroisses, dont 91 sont des fiefs. Il n'y a qu'un Archidiacre, surnommé de *Northampton*. Depuis que ce bourg fut changé en ville, elle fut honorée du titre de Comté en la personne de Jean Lord Mordan, créé Comte de Péterborough par le Roi Charles I, en 1627, & ce titre a passé à son fils Henri Mordan, Comte de Péterborough, à qui succéda le fils de son frére Charles, Comte de Monmouth. Cette ville est à 62 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PETERLING. *Voyez* PAYERNE.

PETERLINGEN. *Voyez* PETERSHAUSEN.

PETERNEL, en Latin *Fanum Stæ Petronillæ*; bourg de la Basse Autriche, situé sur le Danube, à six lieues au dessus de Vienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

PETEROA, Volcan ou montagne, qui vomit des flammes. Elle est dans le Chili, entre les montagnes des Andes, au midi de la ville de Mendoza. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PETERS (Bonaventure) né à Anvers, en 1614, excella à répréſenter dans ses tableaux tout ce qui se passe sur la mer, mais sur tout les orages, les naufrages & les suites de ces accidens.

JEAN Péters fut aussi un Peintre habile dans le même goût, & né dans la même ville en 1624. * M. Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, *tome* 3. *p.* 124. & *p.* 210.

PETERS (Le Pére) Jésuite, Confesseur & Conseiller de Jaques II, Roi d'Angleterre. Le Roi le congédia en 1688, parce qu'on le regardoit comme l'auteur des troubles qui agitoient alors le Royaume. Le Jésuite Péters, dit M. Burnet, étoit le plus ardent des Directeurs du Roi, & le plus écouté. Cet homme sorti d'une famille de la premiére noblesse, n'avoit aucun savoir, & ne s'étoit fait estimer que par sa bigoterie & par son audace. S'étant fait connoître au Duc d'Yorck, pendant la conspiration, pour un homme entreprenant & résolu, ce Duc devenu Roi ne crut personne plus propre que Péters pour diriger le grand projet qu'il avoit en tête. * Burnet, *Memoires*, &c. *tome* 3. *p.* 111. Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 4. *p.* 627.

PETERSBOURG, capitale de la Russie & la résidence du Czar Pierre *le Grand*, qui en a été le Fondateur, & qui, en très-peu de tems, en a fait une des plus grandes & des plus considérables villes de l'Europe. On commença à la bâtir en 1703, après que le Czar se fut emparé du Fort de Nottebourg & de la ville de Nieschantz. Car ayant rencontré à une lieue plus bas diverses Isles, il en trouva la situation propre pour y bâtir une ville. Pour couvrir cette entreprise il forma un grand camp, de sorte que son Infanterie étoit dans la Finlande & la Cavalerie dans l'Ingrie. On découvrit bientôt quelques vaisseaux Suédois qui croisoient aux environs, mais nonobstant cela le Czar fit porter mille hommes sur l'Isle de Rétusari ou Ruzzari, où se trouve aujourd'hui le Fort de Croonslot. Ces mille hommes se défendirent si bien contre les Suédois qu'ils les repoussérent, & depuis ce tems-là le Czar s'est toûjours maintenu dans la possession de cette Isle. Les fortifications de Pétersbourg furent achevées en quatre mois à cause de la quantité prodigieuse d'ouvriers qu'on y employa, dont il en périt plus de cent mille. En même tems on travailla aussi à la ville & l'on y attira autant de monde que l'on put. Le Fort est au centre de la ville & environné de tout côté du Néva; sa figure est un exagone long & irrégulier, dont les bastions opposez sont égaux, excepté les deux du milieu. Toutes les fortifications ne furent d'abord que de terre; mais depuis l'an 1710, on commença à les revêtir de très-bons murs, dont la hauteur est de 30 piez jusques aux remparts. Dans les flancs il y a des cazemattes voûtées, de deux rangs, les unes sur les autres. Dans la courtine, à la droite, est l'Apothicairerie, qui est une des plus belles de l'Europe, tant pour la bonté des médicamens que par la beauté des vases de porcelaine, &c. La grande église est le bâtiment le plus remarquable dans le Fort. La ville environne le Fort & se trouve bâtie, partie sur des Isles & partie sur terre ferme. On peut dire qu'elle répréſente mieux un terrain couvert de plusieurs bourgs qu'une ville. Elle est large & longue d'environ deux lieues de France. Le bord du Néva est assez exhaussé, & en même tems le seul endroit de la ville qui soit hors de portée d'être inondé. C'est dans cette partie de la ville que le Czar fixa sa demeure. Il y a aussi la fonderie & les Palais de plusieurs Seigneurs. La plupart des maisons ne sont que de poutres, couchées les unes sur les autres & les toits ne sont faits que de planches de sapin. Il y en a qui les ont couverts d'un gazon, ce qui forme des toits verds. Au delà du bras du Néva l'on voit la maison d'été du Czar & un jardin avec une orangerie magnifique. Sur le Néva se trouve la Sloboda Allemande où la plupart des Allemands habitent. La maison d'hiver du Czar & sa résidence ordinaire est bâtie de pierres, haute de deux étages, & située de maniére qu'on découvre de là la meilleure partie de la ville & le Fort. Ce qu'il y a de plus desagréable, c'est que dans ce grand nombre de rues il n'y en a aucune qui ait un nom, de sorte qu'il est aussi difficile de demander que d'enseigner les différens endroits. Le terrain marécageux est aussi fort incommode, c'est pourquoi le Czar ordonna en 1716, que chacun feroit paver la largeur d'une toise devant sa maison. Les parties de la ville qui sont en Finlande & en Carélie sont fort étendues, mais peu habitées du côté du nord derriére la Sloboda des Tartares. La plus belle de toutes les Isles est celle du Prince Menzikoff, nommée *Wasili Ostrow*, & dont le Czar fit présent à ce Prince. Mais dans la suite le Monarque la trouva tellement de son goût, qu'il résolut d'y faire bâtir la meilleure partie de la ville de Pétersbourg. En 1716, on en traça les rues, l'on planta les piquets & l'on commença à y bâtir. Les édifices que le Prince Menzikoff a fait élever sont tous superbes. Le Czar a aussi obligé les Grands à y faire bâtir des maisons de pierre, quoiqu'ils en eussent déja du côté de l'Ingrie. Cette ville est fort sujette aux inondations. Elle en a fait une triste expérience en 1715, lorsque tous les ponts & bastions furent emportez

en ouverts. Le Néva roule ses eaux avec une grande rapidité. Sa largeur dans la ville varie depuis 700 jusques à 1600 pas. Sa profondeur entre les Isles empêche d'y construire des ponts pour les lier ensemble. La contrée est assez stérile à cause des marais & des eaux; ce qui fait que les vivres y sont toûjours d'une cherté excessive, parce que tant en été qu'en hiver on les améne de plusieurs centaines de lieues loin. Il n'y croit aucun arbre fruitier, mais on y trouve en échange une sorte de champignons ou de morilles, qui, quoique très-indigestes, passent pour fort délicats. Les bois y abondent, on y trouve des pins, des sapins, des aunes, des bouleaux, des peupliers & des ormes; mais le chêne & le fau sont fort rares & l'on les améne de Casan. Les loups & les ours s'y trouvent en quantité. L'air y est fort rude en hiver, & extrêmement chaud en juin & en juillet. En été les nuits ne sont presque que de trois heures & ce ne sont à proprement parler que des crépuscules. Mais en hiver le Soleil n'est visible que trois heures par jour. Les anciens Habitans du païs sont tous dispersez. Leur Langue est la Finnoise & leur maniére de vivre est fort misérable. Comme les maisons de Pétersbourg ne sont la plupart que de bois, cette ville est fort sujette aux incendies. Mais il y a de si bons ordres à cet égard, que les dommages que le feu y cause, ne sont pas fort considérables. Disons encore quelque chose de l'Isle de Retusari. Elle est à un bout de la Mer Baltique à l'embouchure du Golfe de Finlande. Vers le côté méridional de l'Isle, il y a un passage pour les grands vaisseaux de guerre. Elle n'avoit autrefois que quelques cabanes de Pêcheurs. Son port, que le Czar y a établi, est profond & spacieux, situé sur le côté méridional de l'Isle. Le château s'appelle *Cronslot*. Il est sur le côté qui regarde l'Ingrie, éloigné de l'Isle d'un coup de canon, sur un banc de sable. Il ressemble à une grande tour ronde, autour de laquelle régnent trois galeries les unes sur les autres, & il est garni d'une excellente artillerie depuis le haut jusques au bas. La ville, qui y est, s'aggrandit tous les jours, quoique les vivres y soient fort chers & qu'il les faille tous tirer de Pétersbourg qui en est à quatre lieues. Depuis Croonslot jusques à Pétersbourg, le long du rivage, on ne voit que maisons de plaisance & Palais. Celle du Czar, nommée *Peterhof*, & celle du Prince Menzikoff, appellée *Oranienbaum*, sont d'une beauté singuliére. Quelques milliers de personnes ont été employez à applanir le terrain de ce quartier & à y planter des tilleuls. En 1715, on publia une ordonnance que 12000 familles Russiennes eussent à venir s'établir à Pétersbourg, & l'on avoit dessein de transférer tout le commerce d'Archangel dans cette nouvelle capitale. A une demi-lieue de Pétersbourg on a établi une fabrique de toiles qui ne cédent en rien à celles de Hollande. A deux lieues de là il y a aussi une papéterie. Du côté de Schlusselbourg, sur le Néva, il y a des moulins & des scies à eau. Près de Pétersbourg on fait de la poudre à canon. On y fait encore des tuiles, du salpêtre, du soufre, &c. Bref, les soins infatigables que Pierre *le Grand* s'est donnez, & les frais immenses qu'il a faits, ont produit en ce païs-là la métamorphose la plus prompte & la plus surprenante. En 1719, le Czar établit à Pétersbourg des assemblées dont il régla la forme. On s'assemble à quatre ou cinq heures, & on se retire à dix. Chacun y vient sans cérémonie. On y danse, on y cause, on y fume, on y joue & sur tout aux échets où la plupart des Russiens excellent, & il y a pour tout cela des appartemens séparez. C'est par là que le Czar a tâché de civiliser & d'humaniser ses Sujets. Le dixiéme février 1724, Pierre *le Grand* donna des lettres patentes pour fonder une Académie à Pétersbourg, & il lui assigna des fonds considérables; mais il n'a pas eu la satisfaction de voir ce dessein amené à sa perfection. La Czarine, son épouse, entrant dans toutes ses idées, a soutenu le dessein de la fondation d'une Académie, laquelle fit sa premiére assemblée le huitiéme janvier 1726, jour de la Fête de l'Impératrice. M. Bulfinger en fit l'ouverture par une Harangue sur la destination, les devoirs, & l'utilité d'une Académie des Sciences. Les leçons commencérent le 24 janvier, & l'on peut voir, par la qualité des Professeurs, les soins que l'on s'est donné d'appeller des personnes d'un mérite distingué. Les Professeurs & les autres Académiciens doivent s'assembler toutes les semaines le mardi & le vendredi. A chaque assemblée un des Membres doit présenter à la Compagnie un Discours, ou des Observations concernant quelque point des Sciences ausquelles il s'attachera le plus, surquoi chacun dira son sentiment. On doit publier chaque année un recueil de ces Discours ou Observations. Il y a aussi à Pétersbourg une Imprimerie, bien pourvue sur tout de caractéres Russiens. * Perry, *Etat présent de la Grande Russie. Dictionnaire Allemand. Bibliothéque Germanique*, *tome* 8. *p.* 188. *tome* 7. *p.* 217. *&c. tome* 11. *p.* 208, *&c.*

* PETERSDORFF, village de Transsylvanie, situé au sud-est de la ville de Weissembourg, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Petrodava* ou *Petridava*, petite ville de la Dace. * Maty, *Dict. Geogr.* sous le nom de PETTERSDORF.

PETERSFIELD, bourg d'Angleterre, dans la partie du Comté de Hant, qu'on nomme *Finch-Dean*. Il est à 45 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

PETERSHAGEN, petite ville du Cercle de Westphalie. Elle est sur le Wéser, dans la Principauté de Minden, à deux lieues au dessous de la ville de ce nom, & défendue par un bon château, où les anciens Evêques de Minden faisoient leur résidence, & où est encore la Chancellerie de toute la Principauté. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PETERSHAUSEN ou PETERLINGEN, petite ville du Cercle de Souabe. Elle passe pour un fauxbourg de la ville de Constance, dont elle n'est séparée que par un canal qui joint le Lac de Constance avec celui de Zell. Pétershausen est un lieu bien fortifié. Il y a une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît, & l'Evêque de Constance y fait souvent sa résidence de même qu'à Morsbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETERSON (Laurent) Suédois, Sécretaire & Confident de Gustave avant qu'il fût Roi de Suéde, puis son premier Sécretaire & Ministre d'Etat, étoit né Gentilhomme, mais d'une noblesse du plus bas ordre. Le peu de bien qu'il y avoit dans sa maison, l'avoit contraint de s'adonner à l'étude, pour trouver de quoi subsister honorablement. Après avoir fréquenté les Universitez de la Saxe, qui étoient toutes Luthériennes, il retourna en Suéde, dans le dessein de quitter la Religion Catholique, dès qu'il en trouveroit une occasion favorable. Il s'aquit tant de réputation par son esprit, qu'il avoit cultivé par l'étude, que Gustave le choisit pour son Sécretaire, & lui confia tous ses desseins. Le pouvoir qu'il s'aquit sur l'esprit de son Maître, lui fit entreprendre d'introduire le Luthéranisme dans la Suéde, & de persuader à Gustave, que c'étoit un puissant moyen pour s'assurer la Couronne. Ainsi la ruïne de la Religion Romaine fut, dit-on, concluë en Suéde par deux personnes, & fut le résultat d'un seul entretien. Gustave étant monté sur le thrône, donna à Péterson la qualité de premier Sécretaire & de Ministre d'Etat, & se servit de lui & de son frére Olaüs Péterson, pour l'établissement du Luthéranisme. * Varillas, *Hist. des Révolutions en matiere de Religion.*

PETERTON. *Voyez* PEDERTON.

PETERWARADIN, PETRIVARADIN, ou PETERWARDEN, petite ville bien fortifiée. Elle est dans la Basse-Hongrie, sur le Danube, entre la Save & la Drave, & à onze lieues au dessus de Belgrade. Cette place a été fort célébre dans les derniéres guerres de Hongrie. Les Turcs s'en servoient pour passer dans la Haute Hongrie, après que les Impériaux se furent rendus maîtres de Bude; & pour cet effet ils tenoient là un pont de bateaux sur le Danube. Ce fut là qu'arriva la révolte de l'armée contre le premier Visir après la bataille de Mohatz en 1687. Il fut obligé de s'enfuir à Belgrade, & de là à Constantinople. Cette place fut souvent prise & reprise par les Impériaux & par les Turcs. Les premiers en firent sauter les fortifications en 1688, & peu de tems après les seconds brûlérent la ville. Mais depuis, l'Empereur l'a fait fortifier, & a prétendu en faire une place importante. * *Memoires du tems.*

* PETHERTON, village d'Angleterre, dans le Comté de Sommerset, à l'ouest du Parret, & à peu près au sud de Bridgewater.

PETIGLIANO, petite ville du Siennois en Toscane. Elle est fortifiée & située aux confins du Duché de Castro, à une lieue & demie de Savanna vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETIGORES, peuples de la Circassie en Asie. Ils sont au Couchant des Circasses propres, entre le Don, la Mer de Zabaché, & la Mer Noire. Ils ne dépendent que de leur Chef, & ils se disent Chrétiens, quoiqu'ils ne fassent aucun exercice de Christianisme. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETILIEN, *Petilianus*, Evêque de Cirthe en Afrique, du parti des Donatistes, soutint fortement leur Schisme au commencement du cinquiéme siécle. Il étoit très-versé dans l'exercice du Barreau, & aquit beaucoup de réputation, quoique son esprit & sa science fussent fort médiocres. Pétilien parut à la tête des Donatistes, dans la célébre Conférence qu'ils eurent avec les Orthodoxes; & où saint Augustin se trouva l'an 411. * Baronius, *A. C.* 411.

PETILIUS (Atteius) Romain, Tribun du peuple, fut incité par M. Porcius Caton, ennemi de P. Scipion, à accuser ce Général de péculat, & à demander avec instance au Sénat qu'il eût à rendre compte de l'argent qu'il avoit tiré d'Antiochus, & du butin qu'il avoit fait dans cette guerre. P. Scipion, qui étoit présent à cette accusation, montra un livre où ses comptes étoient écrits; & voyant que son ennemi insistoit à ce qu'on en fît la lecture, il le déchira, en disant d'un ton ferme, que celui à qui la République étoit redevable de son salut, n'étoit pas obligé de rendre compte du butin, qu'il avoit fait sur ses ennemis. * Aulu-Gelle, *l.* 4. *c.* 18.

PETILIUS CEREALIS. *Cherchez* CEREALIS.

PETIS de la CROIX (François) étoit fils de Petis de la Croix qui fut revêtu de la charge de Sécretaire-Interpréte du Roi dès l'année 1650, & qui en a rempli les devoirs avec honneur pendant 45 ans. François fut élevé pour le même emploi: on lui apprit dès l'enfance les Langues Orientales, les Mathématiques, la Géographie, l'Astronomie, la Musique & le Dessein, & il n'avoit pas encore 16 ans accomplis, lorsque M. Colbert, Ministre & Sécretaire d'Etat le fit partir par ordre du Roi pour la Syrie, la Perse & la Turquie. Il s'embarqua à Toulon en 1670, aborda à Alexandrette, d'où il alla à Alep où il a demeuré plusieurs années: il fut ensuite à Ispahan, capitale de la Perse & enfin à Constantinople. Pendant ce premier voyage qui dura dix ans, M. Petis de la Croix traduisit en François beaucoup d'Ouvrages faits par les Orientaux, & il mit en Langue Orientale plusieurs livres François. La Vie du feu Roi Louis XIV, jusqu'en 1673, & la Rélation de la Campagne de 1672, qu'il publia en Arabe, furent très-bien reçues. De retour à Paris sur la fin de 1680, il rendit compte au Ministre de son séjour au Levant; & en 1681, le Roi étant venu à sa bibliothéque, il expliqua devant sa Majesté plusieurs endroits des livres orientaux. En 1682, le Roi l'envoya à Maroc avec un Brevet de Sécretaire-Interpréte en la Marine du Roi, & avec la qualité de Sécretaire de l'Ambassade auprès de M. de Saint-Amand, Ambassadeur de sa Majesté vers le Roi de Maroc, Moula Ismaël. Il prononça en Arabe en présence de ce Prince la Harangue de l'Ambassadeur, mais d'un style si élégant & si poli, que Moula Ismaël & toute sa Cour avouérent qu'il savoit & parloit leur Langue avec plus de pureté qu'eux-mêmes. Le Prince eut plusieurs entretiens avec

avec lui pendant la nuit sur la grandeur du Roi & de la France, sur l'Histoire & sur la Religion. Les deux années suivantes, Mrs du Quêne, de Tourville & d'Amfreville, Lieutenans Généraux des Armées navales de sa Majesté, le demandérent successivement pour les accompagner à la guerre contre la République d'Alger, & il a fait sept voyages avec ces Généraux. Il y a servi à la négociation de la paix de 1684, en traduisit en Turc le traité, le lut & le publia dans le Divan. Il accompagna en France l'Ambassadeur Safar qui vint demander pardon au Roi au nom de cette République, comme on le voit encore par une médaille qui fut frappée à ce sujet avec ces mots *Africa supplex*. M. Petis de la Croix servit d'Interpréte à cet Ambassadeur en présence du Roi; & en 1685, il exerça la même fonction auprès d'un autre Envoyé d'Alger qu'il avoit aussi accompagné en France. La même année il monta l'escadre que Louis XIV envoya par deux fois à Tunis, sous le commandement de M. le Maréchal d'Etrées. Ces Infidéles demandérent la paix qu'on leur accorda. M. Petis en traduisit les conditions, & les publia en plein Divan, comme à Alger, & lorsque ceux de Tripoli eurent demandé & obtenu la paix, il fut encore chargé d'en traduire les conditions, & de les lire pareillement dans le Divan. Les Tripolins obligez par ce Traité à rembourser au profit du Roi de France une somme de 600000 francs, offrirent à M. Petis de la Croix une somme considérable s'il vouloit mettre dans le traité le mot d'écus de Tripoli, au lieu d'écus de France, ce qui auroit produit une différence de plus de 100000 livres; mais sa fidélité fut victorieuse de cette tentation, d'autant plus dangereuse qu'il eût été presque impossible de savoir qu'il y eût succombé. Il fut chargé seul aussi d'une négociation secrette avec les Princes Arabes de la campagne de Tripoli, & il s'en aquitta avec beaucoup de prudence. En 1687, il traita à Maroc sous M. le Duc de Mortemar avec l'Alcaïde Ali, Ministre de la Marine. Enfin c'est lui qui a conduit & disposé sous les ordres immédiats des Ministres & Secrétaires d'Etat, les affaires des Ambassadeurs & Envoyez de Maroc, de Constantinople, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, qui sont venus en France, & qui a expliqué au Roi leurs Harangues, complimens & lettres, depuis 1680, jusqu'à sa mort, excepté quelques audiences où M. Petis de la Croix son pére a fait les fonctions ordinaires de sa charge auprès de sa Majesté. En 1692, il obtint du Roi une Chaire de Professeur pour la Langue Arabe au Collége Royal, & la survivance de l'ancienne charge d'Interpréte du Roi en Arabe, Turc & Persan dont jouissoit son pére, & depuis ce tems-là il n'est plus sorti du Royaume, mais il s'appliqua tout entier à traduire des Auteurs Orientaux. Outre les Langues Arabe, Turque, Persanne & Tartare, il savoit bien aussi l'Ethiopienne & l'Arménienne. Les principaux Ouvrages Orientaux qu'il a traduits sont, la Bibliothéque Orientale de Hadgi-Calfa, Cadi de Constantinople, deux volumes, *in folio*; l'Histoire de toutes les Monarchies du Mahométisme, par Hussein Efendi Hezarfen, Turc moderne; l'Histoire de la conquête de la Syrie par les Arabes dans le septiéme siécle; celle des Arabes d'Espagne depuis le septiéme siécle jusqu'au XIV; l'Histoire de Maroc, depuis le septiéme jusqu'au XVI siécle; celle de Tunis depuis l'onziéme, jusqu'au XV siécle; Description de la ville d'Alep, traduite de l'Arabe; Traité de la Religion des Drusses en Arabe, traduite en François; la Géographie de Bakouzi, Arabe; celle de Bin Rabya, Arabe; Voyage de Msiridz Aly, Amiral de la flotte Ottomane dans les mers des Indes Orientales & son retour par terre à Constantinople; Histoire des animaux de Démiri; Description de Constantinople; Histoire de Tripoli de Barbarie; Grammaire Arabe; Dictionnaires François & Arabe, François & Turc, François & Persan, François & Arménien, Arménien & François; Histoire d'Arménie, traduite de l'Arménien en François; Etat Général de l'Empire Ottoman depuis sa fondation jusqu'à présent, avec l'Abbrégé des Vies des Empereurs, traduit d'un Manuscrit Turc, à Paris en 1683, trois volumes, *in douze*; l'Histoire du Grand Genghiskan, premier Empereur des anciens Mogols & Tartares, tirée des anciens Auteurs Orientaux, 1710; Histoire de Timur-Bec connu sous le nom du *Grand Tamerlan*, Empereur des Mogols & Tartares, &c. traduite du Persan, *in douze*, quatre volumes, à Paris 1722. Il a traduit aussi du François en Persan l'Histoire du Roi par les médailles, qui fut présentée en 1708 au Roi de Perse. M. Petis de la Croix est mort à Paris sur la fin de 1713. * *Memoires du tems. Preface de l'Histoire de Timur-Bec*, donnée au public par les soins de M. Petis de la Croix, fils de celui *dont on a parlé dans cet article* & qui est aussi Interpréte du Roi pour les Langues Turque & Arabe.

PETISACAS, Eunuque, & l'un des premiers Officiers du Palais de Perse, fut choisi par Cyrus pour conduire Astyage à la Cour, & au lieu d'exécuter cet ordre, il écouta le malheureux conseil qu'on lui donna de laisser ce Prince dans quelque lieu désert où il pût périr par la faim. Son crime fut découvert peu après, & Amytis fille d'Astyage, que Cyrus avoit épousée, en ayant pressé le châtiment, on lui livra l'Eunuque, à qui elle fit arracher les yeux, & après l'avoir fait écorcher vif, elle voulut encore qu'on l'attachât à une croix. Ce trait d'Histoire est pris de Ctesias.

PETIT (Jean) célébre Docteur de l'Université de Paris, au commencement du XV siécle, s'aquit dans les commencemens une grande réputation par ses Harangues. Il parla pour l'Université devant le Conseil du Roi l'an 1406, pour prouver que le Cardinal de Chalant, Légat du Pape Benoît de Luna, s'étoit plaint à tort contre ceux qui s'étoient soustraits de l'obéïssance de ce Pape. L'affaire fut renvoyée au Parlement, où Jean Petit harangua encore très-fortement le septiéme juin de la même année. Cette Cour rendit quelque tems après un Arrêt favorable aux demandes de l'Université. Il fut encore de la célébre Ambassade que la France envoya en Italie pour la justification du Schisme, & il harangua dans Rome le 20 juillet 1407; mais après il ternit toute sa gloire par sa lâche complaisance pour Jean Duc de Bourgogne, qui avoit fait assassiner, en 1407, Louis de France, Duc d'Orleans, frere unique du Roi Charles VI. Petit vendit sa langue & sa plume au Duc de Bourgogne; car après avoir soutenu dans la grande salle de l'Hôtel royal de S. Paul le huitiéme mars 1408, que la conduite de ce Duc étoit légitime, il rendit son Plaidoyer public sous le titre de *Justification du Duc de Bourgogne*. Gerard de Montaigu, Evêque de Paris, condamna d'hérésie le 23 novembre 1414, les propositions contenues dans ce livre, la formidable autorité du Bourguignon ne lui ayant pas permis de le faire plutôt, & le 25 février suivant, l'Ouvrage fut brûlé dans le parvis de Notre-Dame. Jean Petit étoit mort l'an 1411, à Hesdin, ville qui appartenoit au Duc de Bourgogne. Quelques-uns disent qu'il mourut repentant d'avoir fait l'Apologie d'une mauvaise action. La Doctrine de Jean Petit ayant été déférée au Concile de Constance, on condamna en 1415, dans la 15 Session du sixiéme juillet, une proposition générale de ce Docteur, mais sans le nommer. Voici la sentence. „ Le Concile ayant appris qu'on a publié quelques propositions erronées, dans la Foi & dans les mœurs, scandaleuses à plusieurs égards & capables de bouleverser les Etats, & entre autres celle-ci, *Il est permis & même méritoire à tout Vassal & Sujet de tuer un Tyran par embûches, & par flatteries ou adulations, nonobstant toute promesse & confédération jurée avec lui, & sans attendre la sentence & l'ordre d'aucun Juge*: le Concile donc pour extirper cette erreur, déclare & définit, après une mûre délibération que cette Doctrine est hérétique, scandaleuse, séditieuse, & qu'elle ne peut tendre qu'à autoriser les fourberies, les mensonges, les trahisons, & les parjures. Outre cela le Concile déclare Hérétiques tous ceux qui soutiendront opiniâtrement cette Doctrine, & entend que comme tels ils soient poursuivis & punis selon les loix de l'Eglise. " Ceux qui avoient déféré la Doctrine de Petit, ne se contentérent pas de cette Sentence, mais ils vouloient encore que l'on condamnât les neuf propositions tirées de ses Ecrits. On trouve dans les Actes plusieurs projets de la Sentence que le Concile devoit prononcer; un entre autres dressé par le Cardinal d'Aquilée, & daté du 18 décembre 1415. Par ce projet il paroît que le Cardinal étoit du sentiment que l'on cassât la Sentence de l'Université de Paris; Qu'il faloit absoudre & le Duc & Jean Petit; Que plusieurs Docteurs disant que les neuf propositions étoient vrayes, pendant que d'autres les condamnoient, il convenoit que la décision de cette affaire fût portée au premier Concile général. Le huitiéme janvier 1416, Gerson de la part de la Nation Gallicane, Etienne Paletz de la part de la Nation Germanique & l'Evêque d'Arras de la part du Duc de Bourgogne, demandérent instamment aux Commissaires de prononcer sur les neuf propositions. Cependant les Cardinaux des Ursins, d'Aquilée & de Florence, à qui le Pape Jean XXIII avoit commis la décision de cette affaire, après avoir observé toutes les formalitez, déclarérent nul le jugement de l'Assemblée de Paris, par une Sentence qui fut rendue publique le 15 janvier 1416. Malgré cette déclaration, on continua de poursuivre la condamnation des neuf propositions devant les Commissaires du Concile dans les matiéres de Foi, parce que les Cardinaux n'avoient pas décidé sur la qualité de ces propositions. L'Université de Paris écrivit dans le mois de février une lettre très-forte au Concile, pour lui marquer qu'elle espéroit que l'on condamneroit les neuf propositions qui n'étoient qu'une conséquence de la proposition générale qui avoit été anathématisée. Mais cette lettre ne produisit rien, & lorsque Gerson la présenta, l'Evêque d'Arras fit un long discours sur les paroles de S. Paul, *Tes. ja. ca.* 2. *v.* 2. Le Roi de France fit prononcer le 16 septembre 1416, par le Parlement de Paris, un Arrêt sanglant contre cet énorme libelle; mais en 1418, le Duc de Bourgogne eut le crédit d'obliger les Vicaires généraux de l'Evêque de Paris, pour lors malade à S. Omer, de retracter la condamnation faite par ce Prélat en 1414. * Jean-Juvenal des Ursins, & le Moine de S. Denys, Auteurs de la Vie du Roi Charles VI. Monstrelet, *Histoire de l'Université de Paris. Le Gersoniana* de M. Du Pin. Bayle, *Dict. Crit. Le Concile de Constance par* M. Lenfant, *tome* 1. *p.* 237 *& suiv.* On a donné le livre de Jean Petit, & tous les Actes qui concernent ses différens jugemens dans le tome cinquiéme de la derniere édition des Oeuvres de Gerson.

* PETIT (Lambert) en Latin *Parvus*, Religieux de l'Ordre de S. Benoît dans la ville de Liege. Il a composé en Latin l'*Histoire des Evêques de Liege* depuis l'an 988, jusques à l'an 1194, qui fut celui de sa mort. Cette Histoire a été continuée par Remerus Religieux du même Ordre dans le même lieu. * Valere André, *Bibliot. Belgica*, *p.* 615.

PETIT (Samuel) Ministre célébre entre les Réformez, sortoit d'une famille noble de Paris. François Petit, Docteur en Droit, abandonna Paris & tout son bien après le massacre de la saint Barthélemi, & se retira avec un fils unique en Allemagne, & de là en Suisse, où il mourut après avoir essuyé bien des souffrances. Le fils de François se rendit à Genéve où il fut reçu Ministre; & ensuite il eut une vocation pour desservir une Eglise dans le Languedoc. Il se maria avec *Noémi* Olivier, de laquelle il eut *Samuel* Petit, né le 25 décembre 1594. Il manifesta de bonne heure son ardeur pour l'étude & fit parfaitement bien ses Humanitez & sa Philosophie. Ensuite, destiné à la Théologie, il alla à Genéve où il étudia sous Diodati & s'appliqua non seulement à la Théologie & à la Prédication, mais aussi aux Langues Orientales, à l'Hébreu, au Syriaque, au Chaldaïque, au Samaritain & à l'Arabe. Il faisoit de si grands excès dans l'étude, que pendant une année entiére il passoit alternativement toute la nuit sur les livres. Son pére, qui apprit cette ardeur outrée, craignant qu'elle ne fût fatale à sa santé & à la vie de son fils, le rappella; & l'ayant présenté à un Synode qui se tenoit dans le

Bas-Languedoc, il y fut reçu Ministre à l'âge de 17 ans. Peu de tems après on le donna à l'Académie de Nîmes pour Professeur en Théologie, en Hébreu & en Grec. Outre les fonctions de cet emploi il prêchoit très-souvent & donnoit ses soins charitables aux malades. Se trouvant un jour par curiosité dans une Synagogue d'Avignon, avec quelques-uns de ses amis, un des Rabbins leur dit mille injures en Hébreu, s'imaginant qu'ils ne le comprenoient pas; mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsque Samuel Petit lui répondit sur le champ en Hébreu. Le Rabbin frappé d'étonnement, & tout tremblant se jetta à ses pieds & lui fit mille excuses. Alors Petit continua à lui parler Hébreu, & avec cette douceur qui étoit son caractère, il l'exhorta fortement à passer de la Synagogue dans l'Eglise Chrétienne. Petit se faisoit également aimer & estimer par ses vertus & par ses lumières. Il a laissé plusieurs livres qui rendent témoignage à sa science. Il donna en 1630, *Miscellaneorum libri novem, in quibus varia veterum Scriptorum loca, quæ Philologiam, Philosophiam & Chronologiam spectant, emendantur, illustrantur & explicantur*; en 1631, *Eclogæ Chronologicæ, in quibus de variis annorum Judæorum, Samaritanorum, Græcorum, Macedonum, Syromacedonum, Romanorum, aliisque veterum Christianorum Paschat. disputatur*; en 1633, *Variarum Lectionum libri quatuor, in quibus Ecclesiæ utriusque fœderis ritus, moresque antiqui, sacri item ejusdem atque Ecclesiastici Scriptores illustrantur, explicantur, emendantur*; en 1635, *Leges Atticæ, Opus Juris & Rei Antiquariæ Studiosis utilissimum, septem libris distinctum, in quo varii Scriptorum veterum Græcorum & Latinorum loci explicantur & emendantur*; en 1642, *Observationum libri tres, in quibus varia veterum Scriptorum loca, quæ ad Philologiam, Jurisprudentiam, & ad utriusque Ecclesiæ Judaicæ & Christianæ Historiam pertinent, illustrantur & emendantur*. On a encore de lui, *Diatriba de Jure, Principum Edictis*, &c. 1649, *cum alia de Dissidiorum causis, effectis & remediis*; *Versus Latini in obitum W. Schikardi*, qui se trouvent à la suite du Discours funèbre de ce Savant. Lorsqu'il mourut, il travailloit à des Notes sur Josephe. Quoique cet Ouvrage fût imparfait, Milord Clarendon, Chancelier d'Angleterre, ne laissa pas d'en acheter le Manuscrit 150 Louïs d'or, & en fit présent à l'Université d'Oxford. On voit l'Eloge de Samuel Petit dans les Epitres de Saumaise, *ad Sarravianum*. Il mourut à Nîmes le 12 décembre 1643. * *Freheri Theatrum*, p. 510, &c. Colomesii *Gallia Orientalis*, p. 162, où l'on trouvera quantité de passages de divers Savans à l'honneur de Samuel Petit.

PETIT (Pierre) Parisien, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Académicien de Padoue, dans le XVII siècle, naquit à Paris en 1617. Il étoit fils du Greffier de S. Victor. Il étudia d'abord en Médecine à Montpellier, où il fut reçu Docteur. Ainsi il étoit Médecin de profession, & cependant il s'appliqua moins à l'exercice de la Médecine, qu'à l'étude des Belles-Lettres. Il excella principalement dans la Poësie latine, & dans la connoissance de l'Histoire. Nous avons trois Traitez Physiques de lui, l'un, *du mouvement des animaux*; le second, *des larmes*; & le troisième, *de la lumière*; deux Ouvrages de Médecine, dont l'un est le Traité *de la Nourriture qui se peut tirer de l'eau*; & l'autre qui a été imprimé à Londres en 1726, *in quarto*, est un Commentaire sur les trois premiers livres d'Aretée; mais les Ouvrages qui lui ont donné le plus de réputation, sont ses Poësies & ses Dissertations sur différens points de l'Histoire. Ses vers le firent recevoir dans l'Académie de Padoue, & lui firent tenir sa place dans la Pleïade de Paris. C'est ainsi que les Savans appelloient l'assemblage des sept plus habiles Poëtes Latins qui fussent dans cette capitale du Royaume, par allusion à cette Constellation composée de sept étoiles. Nous avons un beau recueil de ses Poësies, qu'il fit imprimer en 1683, & qu'il dédia à M. Nicolaï, premier Président en la Chambre des Comptes, avec un Traité de la Fureur Poëtique, lequel est très-curieux. Il fit depuis imprimer quelques petits Poëmes, sçavoir, un sur les Regrets de la ville de Paris, privée de la présence du Roi; un sur le Thé; un sur la Chicane, qu'il composa contre un de ses alliez qui lui avoit suscité un procès; outre qu'il laissa quantité d'autres Poësies, dont on pourra faire un second recueil. Il a donné aussi au public un Traité des Amazones; un autre de la Sibylle; un volume d'Observations mêlées, divisé en quatre livres, où il restitue quantité de passages qui sembloient desespérez, & où il en explique plusieurs qu'on n'avoit point entendus jusqu'ici. Ce volume fut imprimé à Utrecht en 1682, & on en a trouvé un second dans son cabinet après sa mort, arrivée le treizième décembre 1687, lorsqu'il étoit âgé d'environ 71 ans. On a trouvé encore de sa façon plusieurs belles Dissertations que ses héritiers ont entre les mains; une de l'Esprit de l'homme; une des Antropophages; une du Népenthès, célébré par Homère, imprimée à Utrecht en 1689, *in octavo*; une de Bacides & des Nymphes; une de la Croix; & une de la Religion Chrétienne. Il écrivoit avec beaucoup de facilité, & ses meilleurs Ouvrages ne lui ont couté que fort peu de tems. M. Nicaise qui en a fait l'éloge à la tête du *Nepenthes Homeri*, dit que Petit décidoit trop vite du mérite des Ouvrages qu'il lisoit, sur tout lorsqu'il s'agissoit d'Auteurs qui étoient dans des sentimens différens du sien; mais que dans la suite il revenoit à un jugement plus équitable. * *Mémoires du tems*. Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 11, p. 66 & *suiv*. *Journal des Savans du 12 janvier 1688*. *Bibliothèque de* Richelet, *de 1728, où l'on conteste l'âge que l'on donne à Pierre Petit.*

* PETIT (Pierre) Mathématicien, Physicien, Critique & Ingénieur, naquit à Montluçon, petite ville du Bourbonnois, au commencement du XVII siècle. Il est le premier qui ait fait l'expérience du Vuide en France après la découverte de Torricelli, & qui en ait parlé à Descartes avec qui il étoit fort lié, & qui lui dit qu'il y penseroit. Sous Louïs XIII, il fut chargé par ordre du Roi & du Cardinal de Richelieu, de visiter tous les ports de mer de France. Louïs XIV lui ordonna d'écrire une *Dissertation*, qu'il lui dédia en 1665, *sur la nature des Comètes, avec un Discours sur les prognostics des éclipses, & autres matières curieuses*. Il a laissé un grand nombre d'Ecrits, comme, *L'Usage ou le Moyen de pratiquer par une règle toutes les opérations du Compas de proportion*, &c. *Discours Chronologiques, contenant l'intention, l'ordre & les Maximes des parfaites Chronologies*, &c. Lorsqu'en 1654, une éclipse fit croire à bien des gens que la fin du monde approchoit, Petit fit d'abord un Poëme Burlesque de six cens vers qu'il adressa à Scarron, & ensuite à la demande de l'Archevêque de Marca, il traita la Question sérieusement, & montra qu'on n'avoit rien à craindre de cette éclipse. * *Biblioth.* de Richelet, en 1728.

* PETIT (N. . .) est le nom de l'Auteur de *Paris Ridicule*. Il a été brûlé en Grève pour avoir fait des vers abominables contre la sainte Vierge. * *Rome, Paris & Madrid Ridicules*, p. 47. édit. de Paris, 1713.

PETIT-DIDIER (Dom Matthieu) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hidulphe, naquit au bourg de S. Nicolas en Lorraine, le 18 décembre 1659. Il fit ses premières études au Collège des Pères Jésuites de Nancy, & entra au Noviciat dans l'Abbaïe de Saint-Michel, le 18 mai 1675. Il y fit profession le cinquième juin 1676, & y fit ses études de Philosophie & de de Théologie. N'étant encore que Soudiacre, il fut destiné par le Chapitre général de sa Congrégation, tenu en 1682, pour enseigner le Cours de Philosophie & de Théologie aux jeunes Religieux du même monastère. Après quoi, il fut mis à la tête d'une Académie composée de plusieurs Religieux avec lesquels il entreprit la lecture des anciens *Pères de l'Eglise*. Le fruit de ses études furent les trois volumes de *Remarques sur la Bibliothèque Ecclésiastique* de M. du Pin, qui furent imprimez à Paris *in octavo*, le premier tome en 1691, le second en 1692, & le troisième en 1696. On lui attribue les deux petits volumes *de l'Apologie des lettres au Provincial*, qui furent imprimez en 1697, à Bruxelles chez Foppens; mais comme on avoit fait diverses additions & altérations à cet Ouvrage, il le desavoua par un Acte donné à Rome le 30 septembre 1726. En 1698 ou 1699, il écrivit trois Mémoires ou brochures sur la préséance des Bénédictins dans les assemblées & cérémonies solennelles de Lorraine. En 1699, il défendit les Curés de Vérencourt & de Lorrey contre les Censures de M. l'Official de Toul, par trois lettres, imprimées *in douze*. La même année, il fit imprimer à Toul *in quarto*, *Dissertationes Historicæ, Criticæ, Chronologicæ, in Sacram Scripturam Veteris Testamenti*. Il a composé sur le Nouveau Testament de pareilles Dissertations, qui sont demeurées manuscrites. En 1699, le premier août, il fut élu canoniquement Abbé de Bouzonville, mais cette élection fut sans effet, S. A. R. de Lorraine ayant en même tems nommé pour Abbé de cette Abbaïe, Monseigneur le Prince François, son frère. En 1715, le 28 septembre il fut élu Abbé de Sénones, & après plusieurs années de contestations avec M. le Prélat de Bonney, dévolutaire de la même Abbaïe, il fut maintenu en possession du Bénéfice, & mourut dans son Abbaïe le 15 juin 1728. En 1724, il fit imprimer à Luxembourg un *Traité sur l'Autorité & l'Infaillibilité du Pape*, & quelque tems après, il fit imprimer un second Ouvrage, intitulé, *Dissertation Historique & Théologique, dans laquelle on examine quel a été le sentiment du Concile de Constance & des principaux Théologiens qui y ont assisté, sur l'Autorité du Pape, & sur son Infaillibilité*, à Luxembourg, chez Chevalier *in douze*. Il fit le voyage de Rome, en 1725, & fut reçu fort honorablement du Pape Benoît XIII, qui lui fit rendre son Abbaïe & le nomma Evêque de Macra *in Partibus Infidelium*, en 1726. La même année, il le fit Evêque Assistant du thrône pontifical. Sa Sainteté voulut elle-même faire la cérémonie de son sacre, lui fit présent d'une mitre précieuse, & lui dit ces paroles, *Quia intinxisti calamum pro hac Sancta Sede, ipsa Sedes Sancta te remunerat*. Pour comble de faveur, Benoît XIII lui accorda un Indult pour l'élection de son Abbaïe à perpétuité. Etant de retour en Lorraine en 1727, il fit imprimer un petit Ouvrage, intitulé, *Justification de la Morale & de la Discipline de Rome & de toute l'Italie, contre un livre Anonyme*, qui a pour titre, *La Morale des Jésuites, & la Constitution* Unigenitus, *comparée à la Morale des Payens*. Il a laissé un Recueil manuscrit assez gros, tiré des Ouvrages de S. Augustin, & un petit Ouvrage qui contient des Remarques sur l'Ouvrage du Révérend Père le Brun de l'Oratoire, touchant les Liturgies & quelques autres Recueils sur les Pères, qui ne sont pas achevez. Dom Petit-Didier étoit grand Théologien, fort en raisonnement, sérieux, sévère, laborieux; il avoit possédé les premières dignitez de sa Congrégation & les avoit remplies avec honneur. Il étoit véritablement pénétré des véritez de la Religion, & très attaché aux devoirs de son état. * *Cet article a été fourni.*

PETIT PÈRE ANDRÉ. *Cherchez* BOULENGER.

* PETIT-PIED (Nicolas) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sorbonne, Conseiller Clerc au Châtelet de Paris, Curé de Saint-Martial & ensuite Sous-Chantre & Chanoine de l'église cathédrale, à laquelle il a fait des présens considérables, a composé un *Traité du droit & des prérogatives des Ecclésiastiques dans l'administration de la Justice séculière*, imprimé à Paris, en 1705. Il avoit entrepris ce Traité pour la défense des droits de sa charge de Conseiller-Clerc. Son principal but a été de prouver que la Présidence dans une Compagnie de Juges Séculiers, n'est point incompatible avec la qualité d'Ecclésiastique, & qu'un Conseiller-Clerc qui se trouve le plus ancien en réception, est en droit de présider. Comme on lui contestoit ce droit, il obtint un Arrêt du Conseil du Roi, du 17 mars 1682, par lequel il fut confirmé dans le droit de présider, & de faire les fonctions de Doyen, tant à l'Audience que dans la Chambre du Conseil du Châtelet de Paris, lorsqu'il se trouvoit le plus ancien Conseiller. On trouve cet Arrêt à la tête du

livre;

livre; & à la fin un autre Arrêt du Conseil du Roi sur le même principe, le 17 février 1704, par lequel M. le Tellier, Archevêque-Duc de Rheims, premier Pair de France, Conseiller ordinaire au Conseil d'Etat, fut maintenu dans la qualité de Doyen du Conseil, comme le plus ancien en réception de tous les Conseillers d'Etat. L'Auteur de ce Traité est mort au mois de juillet 1705, dans sa 78 année. On voit sa tombe à la grande porte du chœur de l'église de Notre-Dame de Paris. * *Voyez le Journal des Savans* de Paris du 16 novembre 1705.

PETOLA. *Voyez* PITOLA.

PETOLIO (M. Antoine) Jurisconsulte Italien, homme de grand esprit, fut néanmoins obligé de se faire Correcteur d'Imprimerie, pour gagner sa vie. Le Pape Urbain VIII, qui l'avoit connu dès qu'il étoit Cardinal, lui fit donner quelque soulagement, & l'auroit gratifié de quelque emploi, si Pétolio n'eût pas voulu se borner à composer des livres. Cet Auteur laissa plusieurs Ouvrages, dont les principaux sont *de Exarchia Principis*, c'est à dire, des Devoirs d'un Prince envers ses Sujets; *Hyarchia Principis*, c'est à dire, des Devoirs d'un Prince envers soi-même; des *Commentaires Politiques*, contenus en dix livres; & un *Abrégé des Constitutions des Papes*, en treize livres. On a encore de lui deux autres Traitez, dont l'un comprend une Méthode pour le Droit, & l'autre quelques Observations sur le Paradis Terrestre. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. II.*

PETOW (Guillaume) Anglois de nation, Cardinal, Evêque de Salisbury, entra jeune parmi les Religieux réformez de S. François, & devint habile Prédicateur. Contraint par Henri VIII, Roi d'Angleterre, de sortir de ses Etats, il alla à Rome, & y mérita la bienveillance du Cardinal Caraffe. Lorsque ce dernier fut devenu Pape, sous le nom de Paul IV, il envoya Pétow en Angleterre, sous le régne de Marie, & le fit Evêque de Salisbury, & ensuite Cardinal en 1557. Il le voulut même faire Légat, à la place du Cardinal Polus; mais Pétow mourut peu après. * Ciacconius, *Vita Card. Pell.* Goodwin, *de Episcopis Angl.* Aubery, *Hist. des Card. tome 1.*

PETRA, ville d'Arabie, *Hagiar* en Arabe, avec Archevêché, sous le Patriarchat de Jérusalem, & autrefois sous celui d'Alexandrie, est appellée aujourd'hui *Krac* ou *Crack de Montreal*. L'Evêque de Pétra avoit eu son siége à Rabba dans la Moabitide. Cette ville a été aussi nommée *Petra deserti*, *Syriacopolis*, *Mons Regalis*. Il y a eu d'autres villes du nom de PETRA en Macédoine, en Sicile & ailleurs. * Pline, *l. 6. c. 28.* Strabon, *l. 16.* Ptolomée, &c. D'Herbelot, aux mots de *Crack* & de *Carmoch* dans sa *Bibliothéque Orientale*. Pétra, capitale de l'Arabie Pétrée, devint ensuite une ville de la troisiéme Palestine. C'est ainsi qu'elle est nommée dans les Notices Ecclésiastiques. Etienne le Géographe, Suidas & Eusébe la nomment de la même maniére. La ville de Pétra étoit distante du Lac Asphaltide de 300 stades entre l'Orient & le Midi. La montagne de Hor étoit proche de Pétra, & cette ville étoit éloignée de cinq milles de Théman où il y avoit garnison Romaine. Strabon dit que Pétra étoit la capitale des Nabathanéens, que la ville étoit située dans une plaine remplie de jardins, & arrosée de fontaines, mais environnée de rochers. Pline dit que les Nabathanéens habitent la ville de Pétra, située dans une plaine d'environ deux mille pas de largeur, arrosée d'une riviére & environnée de tous côtez par des montagnes inaccessibles. Cette ville a été nommée *Agra*, d'où les *Agaréniens* ont tiré leur nom. Germain, Evêque de Pétra, signa en 359, dans le Conciliabule de Séleucie, & Théodose fut présent au Concile de Jérusalem en 536. * Relandi *Palestin. l. 3.* D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

PETRA ou PETRI (Herman) Ecrivain Chartreux, natif de Bruges, composa un Traité *de Regimine Monialium*; *de immaculata Conceptione Virginis Mariæ*; *Sermones quinquaginta in Orationem Dominicam*; *Sermones de Tempore & de Sanctis*. Bostius, Trithéme, Eisengrein, Possevin, Sutor, Sixte de Sienne, Petreius, &c. parlent de lui, & mettent sa mort en l'an 1428, aussi bien que Valére André, qui le dit natif de Santdorpe, *p. 383.*

* PETRA (Vincent) Napolitain, naquit le 23 novembre 1662. Il devint Doyen de la Signature de Grace, fut fait le deuxiéme janvier 1700 Lieutenant de l'Auditeur de la Chambre Apostolique; au mois de mai 1706 Sécretaire de la Congrégation du Concile & de celle des Evêques & Reguliers; le 16 décembre 1715 Archevêque de Damas, Consulteur du Saint Office & Dataire de la Penitencerie. Le Pape Benoît XIII le créa Cardinal le 20 novembre 1724. Au mois de janvier 1727, il fut fait Préfet de la Congrégation de *Propaganda Fide*. Le 26 avril 1730, il fut élu par le Sacré Collége assemblé au Conclave, Grand Pénitencier de la sainte Eglise Romaine pour exercer par *interim* cette charge, vacante par la mort du Cardinal Conti. Le Pape Clément XII lui conféra cette charge dont il prit possession le 24 septembre 1730. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PETRAGLIA, ancien bourg, situé dans la Vallée de Démona en Sicile, sur la riviére de Pétraglia, au pié de la montagne de Madonia, & à huit lieues de la ville de Termini, vers le midi oriental. Pétraglia est composée de deux bourgs séparez, qu'on distingue par les noms de Haute & de Basse Pétraglie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETRAMALA ou PIETRAMALA, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Citérieure, près de la Mer de Toscane, entre Amantea & Martorano, environ à deux lieues de chacune. On prend ce bourg pour l'ancienne *Cleta*, petite ville des Brutiens. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETRARQUE, *Petrarcha* (François) le plus beau génie de son siécle, étoit Italien, & avoit pour pére, *Pétrarque* de Patrasso, & pour mére *Brigitte* ou *Leta* Canigiani, tous deux de Florence, d'où ils furent chassez pendant les dissensions des Guelphes & des Gibelins. Ils se retirérent à Arezzo, où Pétrarque naquit le 20 juillet 1304, comme il le dit lui même dans ses Oeuvres, sur tout dans son Epître à la postérité. *Mon extraction*, dit-il, *n'a été ni fort basse, ni fort illustre, mais je me puis vanter aussi-bien qu'Auguste, d'être né d'une ancienne famille, si je ne suis pas venu au monde dans une grande Maison.* Ensuite il ajoûte, *Je naquis à Arezzo en Toscane, un Lundi 20 jour de juillet de l'an* 1304. Ses parens se retirérent à Avignon, & l'envoyérent à Carpentras, où il apprit la Grammaire, la Rhétorique & la Dialectique. Ensuite il alla à Montpellier, où il employa quatre ans à l'étude des Loix, puis trois ans à Bologne. A l'âge de vint-deux ans, ayant appris que son pére & sa mére étoient morts de la peste, il revint à Avignon; & à cause de la contagion, il fut obligé de se retirer à Vaucluse, qui en est proche. C'est là qu'il connut la belle Laure qu'il aima, & qu'il a tant célébrée dans ses Ecrits. Il assure que cette solitude eut tant de charmes pour lui, qu'il résolut de s'y attacher, qu'il y fit porter ses livres, & qu'il y composa la plupart de ses Ouvrages. *La perspective du lieu*, continue-t'il, *me fit écrire mes Bucoliques, qui est un Ouvrage champêtre; & les deux livres de la Vie solitaire, que j'ai dediez à l'Evêque de Cavaillon, maintenant Cardinal*, (c'étoit Philippe de Cabassole) *qui m'a toujours aimé, non seulement en Pasteur, mais en frere. Me promenant un jour parmi des montagnes, je résolus de faire un Poëme Héroïque, en l'honneur du grand Scipion, dont le nom ne me sembloit pas moins illustre que les emplois. Je composai donc mon Africa, qui a passé pour un Ouvrage achevé, quelque imparfait qu'il semble être, &c.* Pétrarque ajoûte ensuite qu'en un même jour ayant reçu du Sénat de Rome, & du Chancelier de l'Université de Paris, des lettres par lesquelles on le prioit d'aller recevoir la Couronne de Poësie sur ces deux théâtres du monde, il préféra Rome à Paris, par le Conseil du Cardinal Colonna, & de Thomas de Messine. Dans ce voyage il alla à Naples, où le Roi Robert *le Bon* le reçut en Prince, & le pria de lui dédier son Poëme de l'Afrique. Ensuite Pétrarque vint à Rome l'an 1341, étant pour lors âgé de 37 ans. Il y reçut la Couronne de Poëte le huitiéme avril. Tous les Princes & les grands hommes de son tems eurent beaucoup d'estime pour lui. Les Papes & les Rois de France, l'Empereur, la République de Venise, &c. la lui témoignérent en diverses occasions. Il avoue qu'il étoit obligé aux Seigneurs Colonna & à ceux de Corrégio, qui lui firent avoir l'Archidiaconé de Parme. Il refusa divers autres Bénéfices; & après que la mort de Laure lui eut rendu comme insupportable le séjour de la France, il se retira en Italie. Après s'être promené à Vérone, à Parme, à Padoue, à Venise, & à Milan, où Galéas Visconti le fit Conseillier d'Etat, il s'arrêta à Padoue, & y eut un Canonicat. Il acheta une maison dans un lieu dit *Arqua*, & y vécut cinq ans avec Asserigno son bon ami. Ce fut là qu'il reçut une faveur qu'il avoit autrefois briguée, sans l'avoir pu obtenir: car les Florentins lui envoyérent Bocace, avec des lettres authentiques, qui contenoient la restitution de tous ses biens paternels, & le rappel de sa personne. Mais il n'étoit plus tems de posséder un si grand homme. Pétrarque qui achevoit ses Traitez de Philosophie & ses Poësies, mourut peu d'années après, le 18 juillet 1374, âgé de 70 ans. Son corps fut enterré avec beaucoup de pompe, dans l'église d'Arqua; & le P. Bonaventure de Péragni, qui fut depuis Cardinal, fit son Oraison funébre. Pétrarque a composé plusieurs Ouvrages, entre autres, un *de præsenti Mundo*; *Vita Scipionis Africani*; *De Vita solitaria*; *De Remediis utriusque fortunæ*; *Invectivæ contra Medicum*. * On pourra consulter la lettre de Pétrarque à la postérité. Pogge Florentin, *Hist. disceptativa de Avaritia*. Bocace, *Præf. Geneal. Deor. & alibi.* Volaterran, *Anthropologia*, *l. 21.* Jacques de Bergame, *Chron. suppl. l. 13.* Paul Jove, &c. Papire Masson, *in Elog.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Lilio Giraldi. Scaliger. Crinitus. Pocciantio. Léandre Alberti. Erasme. Vossius. Possevin, Scardéoni, &c.; mais sur tout Jacques Philippe Thomassin, *in Petrarcha Redivivo*, & M. de Grenaille, dans un livre intitulé *le Sage résolu contre la Fortune*. Sponde, *in Annal.* Bouche, *Hist. de Provence.* Placide Cantanusi, *Vie de Pétrarque.*

* PETRAS, *Pellus*, *Pelion*, grande montagne de la Thessalie, en Gréce. Elle est vers la côte orientale de la presqu'isle qui est formée par le Golfe de Salonichi, & par celui d'Armiro. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETRA SANTA (Silvestre) Jésuite, né à Rome, où il s'aquit beaucoup de réputation par son savoir & par son éloquence, y mourut le troisiéme mai de l'an 1637. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Tesseræ gentilitiæ ex legibus Fecialium descriptæ*; *De Symbolis Heroïcis*, *libri novem*; *Iter Maguntinum*; *Roma pia*; *Thaumasia veræ Religionis*, *&c.* Il écrivit encore contre les Ministres Du Moulin & Rivet, publia des Opuscules du P. Edmond Campian, & mit en Latin la Vie du Cardinal Bellarmin, écrite en Italien par le Pére Fuligatti. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. Imag. Illust. c. 73.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII*, *&c.*

PETRE (Guillaume) fils de JEAN Pétre de Torbigan, dans le Comté de Dévon, fut élevé dans le Collége d'Exceter à Oxford. Il y prit ses degrez de Docteur en Droit, & devint si habile dans cette profession, que le Roi Henri VIII l'employa dans diverses affaires importantes, & sur tout dans l'abolition des maisons religieuses, ayant été mis par Cromwel avec plusieurs autres dans la commission pour aller dans tous les monastéres, & rechercher le gouvernement & la conduite de tous les Religieux & de toutes les Religieuses. En récompense de ses services, il obtint des portions considérables des biens ecclésiastiques; & la 37 année du régne de ce Prince, il fut un des principaux Sécretaires d'Etat. Il fut ensuite nommé pour être Membre du Conseil du jeune Edouard, fils du Roi & son successeur. Il ne fut pas moins estimé de ce jeune Prince, ayant été établi la troisiéme année de son régne pour sa vie, Thrésorier de la Cour des premiers fruits. La Reine Marie le continua dans la charge de son premier Sécretaire d'Etat & le fit Chancelier de l'Ordre

de la Jarretiére, & il eut sous le régne de cette Princesse une dispense particuliére du Pape pour retenir ses biens de son Abbaïe. La Reine Elisabeth le fit Membre de son Conseil privé. Ayant amassé beaucoup de richesses, il en fit part au Collége d'excester dans l'Université d'Oxford, & fit bâtir une maison dans la pàroisse d'Ingerstone, pour y entretenir vint pauvres personnes. Il mourut en 1552. Son fils unique JEAN fut fait Chevalier par la Reine Elizabeth, & Baron du Royaume par Jacques I, sous le titre de Lord *Pétre de Writtle* dans le Comté d'Essex. Il eut trois fils de sa femme *Marie*, fille d'*Edouard* Chevalier. GUILLAUME, l'aîné, qui lui succéda dans ses titres, eut de *Catherine* seconde fille d'*Edouard*, Comte de Worcester, sept fils, dont ROBERT l'aîné lui succéda. Celui-ci épousa *Marie* fille d'*Edouard*, Vicomte de Montagu, de laquelle il eut trois fils, GUILLAUME, *Jean* & *Thomas*; & deux filles, *Marie* & *Dorothée*. GUILLAUME Lord Pétre, qui vivoit encore en 1701, épousa 1. *Elizabeth*, fille de *Jean*, Comte de Rivers: 2. *Brigide*, fille de *Jean* Pincheon de Writtle dans le Comté d'Essex. * Dugdale, *le Baronage d'Angleterre.*

PETREIUS (Théodore) PÉTREI ou PETRÉE, Religieux de l'Ordre des Chartreux, natif de Campen, ville de l'Overissel dans les Païs-Bas, étudia à Déventer, à Zwol & à Cologne, où il prit l'habit de Chartreux à l'âge de 18 ans, vers l'an 1587. Il est l'Auteur ou l'Editeur des livres suivans, *Confessio Gregoriana, ex Scriptis Gregorii Magni; Confessio D. Cypriani ac Tertulliani; Confessio B. Leonis Magni; Confessio D. Bernardi; Petri Dorlandi Cronicon Carthusiense, Notis illustratum; Bibliotheca Carthusiana, sive Illustrium Ordinis Carthusiani Scriptorum Catalogus; Silvæ Anacoretica libri sex, cum iconibus; Harmonica quatuor Ecclesiæ Occidentalis Doctorum Confessio; D. Brunonis Carthusianorum Patriarchæ Opera omnia; Coronologia summorum Pontificum & Romanorum Imperatorum; Catalogus Hæreticorum ab ipso Christi ævo ad hæc tempora*, 1628. Il a traduit de Flamand en Latin, La Démonstration de la Foi Orthodoxe, par François Coster; les Sermons du même Auteur pour les Dimanches & les Fêtes de toute l'année; un livre qui est intitulé en Latin *Araneum Hæreticum*; La Pierre de touche & le Labyrinthe des Hérétiques du même Coster. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 829 & 830.

PETREIUS ou PEREZ (Jean) Espagnol, Poëte Latin de Toléde, & Professeur à Alcala de Henarès, vivoit vers l'an 1530, & mourut à l'âge de 55 ans. Il a composé un Poëme Héroïque sur la Magdelaine, des Epigrammes, & quatre Comédies en prose. * Pérégrin, *Biblioth. Hisp. tome* 3. *class.* 3. Alphonse Garsias Matamore, *de Claris Acad. & Vir. Illust. Hispan.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan. tome* 1. Baillet, *Jugement des Savans sur les Critiques Historiques & sur les Poëtes modernes, tome* 2. *partie* 1. *p.* 111. *n.* 168: & *tome* 4. *partie* 1. *p.* 123. *n.* 1157. édit. d'Amsterdam, 1725.

PETRI ou CUNERUS PETRUS, Evêque de Leuwarden, né à Duivendyck, village de Zélande, étudia à Louvain, & fut choisi pour être le premier Evêque de Leuwarden dans la Frise. Il prit possession de ce siége episcopal le septiéme février de l'an 1570, & tint le premier Synode le 25 avril suivant. Depuis, les Protestans le chassérent de son église pendant les guerres civiles du Païs-Bas. Il se retira à Munster, où il exerça quelque tems l'Office de Coévêque; puis à Cologne, où il enseigna & où il mourut le 15 février de l'an 1580, âgé de 48 ans. Ce Prélat a composé divers Ouvrages, *De Sacrificio Missæ; De Meritorum Christi & Sanctorum consensu; Quæstiones Pastorales, & de Cælibatu Sacerdotum; Veræ ac Germanæ Ecclesiæ Christi designatio; De Principis Christiani Officio; De Gratia, libero Arbitrio, Prædestinatione, Justificatione, Indulgentiis, & D. Petri Cathedræ firmitate; Ad Principes Electores de Pace cum Hispaniarum Rege.* Il a aussi écrit en Flamand quelques Traitez, contre les Anabaptistes, du Purgatoire, &c. * Gazey, *Histoire Ecclésiastique du Païs-Bas.* Havensius, *de Erect. novor. Episcop. in Belgio.* Le Mire, *De Script. sæculi XVII.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 167.

PETRI (Suffridus) de Leuwarden, ville de Frise, étoit Historien, Poëte, Orateur, & très-savant dans la Langue Latine & dans la Grèque. Il enseigna à Erfort, dans la Thuringe, après la mort d'Eobanus Hessus, dont il remplit la place, & fut ensuite Bibliothécaire & Sécretaire du Cardinal de Granvelle. Mais s'ennuyant de la vie de la Cour, il se retira à Louvain, où il expliqua quelque tems les Auteurs Grecs. Enfin il fut appellé à Cologne, où il fut honoré de la charge de Professeur en Droit & de celle d'Historiographe des Etats de Frise. Il fut aimé & estimé non seulement des plus savans hommes de son siécle, mais aussi des Cardinaux Paléota, Caraffe, Santorius, & des Papes Grégoire XIII, & Sixte V. Pétri mourut l'an 1597, âgé d'environ 70 ans. Ses principaux Ouvrages sont, *De Origine Frisiorum; Continuatio Chronici Episcoporum Ultrajectensium, & Comitum Hollandiæ; Notæ in Eusebium, Sozomenum, &c.; Athenagoræ Apologia pro Christianis Latine reddita cum Scholiis; De Scriptoribus Frisiæ, Decades sedecim; Orationes quinque, de utilitate multiplici Græcæ Linguæ; Oratio pro reformatione Universitatis Erfordiensis; Oratio de Legum Romanarum præstantia; Carmen gratulatorium in electionem Kiliani Vogelii; Cronicon Ducum Brabantiæ vetus ad sua usque tempora; De Antiquitate & Origine Frisiorum libri tres; Pro Antiquitate & Origine eorumdem, cum peroratione Bernardi Furmerii adversus Ubbonem Emmium.* Il a traduit de Grec en Latin plusieurs petits Traitez de Plutarque. Il a procuré les éditions de saint Jérôme, de Gennadius, d'Honorius & de Sigebert, touchant les Auteurs Ecclésiastiques; *Martini Poloni Cronicon; Cronicon Episcoporum Ultrajectensium & Comitum Hollandiæ ab anno 1395 usque ad annum 1574*, par Beka. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 819, 820 & 821. Cet Auteur n'avoit aucune Critique: il débite les Fables les plus ridicules, de même que les véritez les plus certaines. * De Thou, *Hist.* Aubert le Mire.

PETRI (Barthélemi) Chanoine de Douay, né dans le Brabant, enseigna dix ans à Louvain, & en sortit pendant les guerres civiles en 1580. Il se retira à Douay, où il fut Professeur, & après avoir été pourvu d'un Canonicat, il mourut le 16 février de l'an 1630, âgé de 85 ans. On a de lui, *Commentaria in Actus Apostolorum; Apostolicæ Sedis Definitiones veteres de Gratia; Præceptiones Logicæ.* Il a procuré les éditions de *Vincentii Lirinensis contra Hæreses libellus*, avec des Notes de sa façon, & de *Guillelmi Estii Opus posthumum in Paulinas, cæterasque Canonicas Epistolas.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 109 & 110.

* PETRI (Corneille) de Leyde, Médecin, fut savant dans la Langue Grèque. On a de lui, *Annotationes in Dioscoridis libros quatuor priores de Herbis; Experimenta & Antidota contra varios morbos; De Rebus occultis in Natura mirandis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 162.

* PETRI (Gerlacus) de Déventer, Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Augustin, fut un homme d'une pieté singuliére. On a de lui, *Ignitum cum Deo Colloquium; De Libertate Spiritus, cum Exercitiis eo spectantibus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 287.

PETRIKOW, PETROKOW, PATERKAU, ou PETRILOW, ville de la Basse Pologne dans le Palatinat de Siradie, est le siége d'un Parlement où l'on juge durant six mois de l'hiver les affaires des Nobles. Les Auteurs Latins la nomment *Petricovia.* Cette ville, qui est à sept lieues de Sirad, fut presque toute brûlée en 1640. Les Rois de Pologne avoient près de Pétrikow un Palais dit *Bugai*, qui est aujourd'hui ruiné.

CONCILES DE PETRIKOW.

Les Prélats de Pologne y célébrérent en 1412, un Concile où l'on ordonna qu'on réduiroit dans un volume les Ordonnances des anciens Synodes de Gnesne; ce qui fut exécuté & confirmé par le Pape Martin V, en 1417. L'an 1485, on tint en cette ville un autre Concile, où Sbigne Olénitzki, Archevêque de Gnesne présida. Fréderic, Cardinal & Archevêque de Gnesne, tint une autre assemblée à Pétrikow en 1491. Jean Laski & Matthias Drzévic, Prélats de la même ville, y célébrérent d'autres Conciles en 1530 & 1532. Nous avons les Actes de ceux de l'an 1539, 1540 & 1542, qui furent assemblez pour la liberté de l'Eglise de Pologne, pour la Réformation du Clergé, & pour s'opposer à la Doctrine de Luther & des autres Novateurs de ce tems. Nicolas Dzierzgowki, Archevêque de Gnesne en fit d'autres pour le même sujet en 1551, 1552 & 1553. Les Prélats du Royaume s'assemblérent encore en 1578, à Pétrikow, comme nous l'apprenons de Starovolscius. L'an 1621, on y fit un célébre Synode pour l'avantage de l'Eglise de Pologne. Laurent Gembiki, Archevêque de Gnesne y présida. On y dressa des Ordonnances que le Pape Grégoire XV approuva. Jean Venzik ou Wézik, Prélat de la même ville de Gnesne, présida à un autre Concile provincial tenu au même lieu le 22 mai de l'année 1628.

* PETRIMANNUS (Martin) Chanoine Régulier de S. Norbert dans l'Abbaïe du *Parc*, étoit de Louvain. On a de lui, *Commentarius in Regulam S. Augustini; Commentarius de Virtutibus, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 653.

PETRINA ou PHONEA LERNO, ancien bourg du Péloponnèse. Il est dans la Sacanie en Morée, à quatre lieues d'Argos du côté du midi, & sur un Lac qui porte son nom. Les Anciens l'ont représenté comme une source de maux, & ont feint qu'il y avoit une hydre à sept têtes qui fut tuée par Hercule, parce que cet ancien Héros fit dessécher ce Lac, dont les exhalaisons malignes causoient plusieurs maladies aux Habitans du voisinage. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETRINA ou PETTRINA, bonne forteresse de la Croatie. Elle est dans le confluent de la Pétrina avec le Kulp, à trois ou quatre lieues au dessus de Sisseg. Il avoit appartenu aux Turcs; mais il est maintenant à la Maison d'Autriche. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PETRINEAU DES NOULIS, naquit le 15 juillet 1548. Il s'appliqua particuliérement à l'étude des Belles Lettres & à celle du Droit, & devint Président de la Prevôté d'Angers, dans le tems que René Trochon entroit Juge de la même Prevôté. Il eut beaucoup à souffrir de cet homme dans l'exercice de sa charge, & enfin pour se délivrer de tout embarras à cet égard, il lui proposa de prendre les deux charges, ou de les lui céder. Trochon les accepta, & Pétrineau quitant le Palais sans regret, reprit avec joye l'étude des Belles Lettres qui faisoient ses délices. Il fut fait Echevin en 1685, & alors il songea à composer l'*Histoire d'Anjou*, de laquelle il fit un plan qu'il lut à l'Académie d'Angers dont on l'avoit fait Membre, & qui fut si goûté qu'on le publia dans le dessein d'engager les Savans à communiquer leurs Mémoires à l'Auteur; mais cette Histoire qu'il avoit fort avancée n'a pas été imprimée. Le Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, ayant été appellé à la succession de la Couronne d'Espagne, M. Pétrineau en prit occasion de rechercher, combien les Maisons d'Anjou ont fourni de Rois à l'Europe & à Jérusalem, & c'est à ces recherches que l'on est redevable de l'*Histoire des Rois de Sicile & de Naples de la Maison d'Anjou.* Ce premier volume qui devoit être suivi de plusieurs autres ne contient que l'*Histoire de Charles I, Comte d'Anjou, mort en 1284, & de Charles II, dit le Boiteux, mort en* 1309. M. Pétrineau mourut en 1709. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PETROBRUSIENS; c'est ainsi qu'on a nommé les Disciples de Pierre & de Henri de Bruys. On dit qu'ils enseignoient 1. que le Batême n'étoit d'usage qu'aux adultes, & que les enfans qui mouroient avant l'âge de raison étoient sauvez par la Foi de leurs parens. 2. Ils condamnoient les temples. M. Basnage remarque qu'on a conjecturé fort vraisemblablement qu'ils ne condam-

damnoient que la profanation des temples, puis qu'ils avoient eux mêmes des temples & des aſſemblées. 3. On accuſe Pierre de Bruys d'avoir fait briſer les croix, parce qu'il ne croyoit pas que l'on dût adorer l'inſtrument de la Paſſion du Sauveur du monde. 4. Il ſoutenoit que le corps & le ſang de J. C. n'étoient pas réellement dans l'Euchariſtie. 5. Ils rejettoient toutes les priéres pour les morts. 6. Pierre de Bruys ſoutenoit qu'il valoit mieux que les Prêtres ſe mariaſſent. 7. Enfin, on dit que Henri de Bruys diſoit que Dieu n'étoit pas glorifié par le chant. * Baſnage, *Hiſtoire de la Religion des Egliſes Réformées*, *tome* 1. *p.* 191, où l'on trouvera les progrès de la prédication de ces deux Docteurs, & de quelle maniére on agit avec eux. *Voyez* B R U Y S (Pierre de), & H E N R I, Hermite de Toulouſe.

P E T R O J O A N N I T E S. *Cherchez* P I E R R E J O A N N I S.

P E T R O N E (Saint) *Petronius*, Evêque de Bologne dans le cinquiéme ſiécle, homme de ſainte vie & très exercé dans la profeſſion monaſtique, écrivit la Vie des Moines d'Egypte, pour ſervir d'exemple à ceux qui portoient ce nom. Il mourut ſous le régne de Theodoſe *le Jeune* & de Valentinien III. Le Cardinal Paleota, Evêque de Bologne, a dreſſé l'Office qui s'y recite le jour de ſa Fête avec octave. Gennade aſſure qu'il avoit lu un Traité de l'élection des Evêques, qu'on attribuoit à Pétrone; mais qu'il eſtimoit que cette piéce étoit du pére de ce Prélat. Il ajoûte que celui-ci avoit auſſi nom *Pétrone*; qu'il avoit été Préfet du Prétoire, & qu'il étoit auſſi illuſtre par ſa vertu & par ſon éloquence, que par ſa qualité. S. Eucher, *Epiſt. ad Valer.* Gennade, *de Vir. Illuſtr.* Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. &c.*

P E T R O N E, *Caius* ou *Titus Petronius Arbiter*, vivoit du tems de Néron, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce Prince. Pluſieurs croyent qu'il eſt le même que celui dont Tacite fait mention, *Annales*, *l.* 16. *ch.* 17. 18 *&* 19. *Pour Pétrone*, dit-il, *il faut un peu reprendre ſa vie de plus haut. C'étoit un voluptueux qui donnoit tout le jour au ſommeil, & la nuit aux plaiſirs & aux affaires. Comme les autres ſe rendent celebres par leur induſtrie, celui-ci s'étoit mis en réputation par ſon oiſiveté. Il ne paſſoit pas pourtant pour un prodigue comme les autres, mais pour un homme qui ſavoit dépenſer ſon bien, & qui avoit le goût délicat. Toutes ſes paroles & ſes actions étoient d'autant plus agréables, qu'elles témoignoient je ne ſai quelle franchiſe & naïveté, & paroiſſoient dites avec une certaine négligence. Néanmoins lorsqu'il fut Proconſul de Bithynie, puis Conſul, il ſe montra capable des plus grands emplois; & redevenu voluptueux ou par inclination ou par artifice, à cauſe que le Prince aimoit la débauche, il fut l'un de ſes Confidens, & comme l'Intendant de ſes plaiſirs; car Neron ne trouvoit rien d'agréable ni de délicieux que ce que Pétrone avoit approuvé.* Cet Hiſtorien ajoûte que c'eſt de là que naquit l'envie de Tigellin, autre Favori de Neron, contre un rival qui le ſurpaſſoit dans la ſcience des voluptez. Pétrone ayant été accuſé d'avoir eu part à une conſpiration contre l'Empereur, fut arrêté; & s'étant réſolu à la mort, il ſe fit ouvrir de tems en tems, puis refermer les veines, s'entretenant avec ſes amis de vers & de Poëſies. Il décrivit les débauches du Prince ſous des noms empruntez; & après avoir cacheté le livre de ſa main, il l'envoya à Néron. Nous avons de lui une Satyre & quelques piéces en vers. L'un & l'autre de ces Ouvrages eſt rempli de ſaletez; mais la Latinité en eſt ſi pure, que Pétrone en a été nommé *Autor puriſſimæ impuritatis*. Pline ajoûte que Pétrone rompit en mourant un vaſe qui avoit coûté trois cens ſeſterces, de peur que Néron ne s'en ſervît pour orner ſon buffet. Il mourut vers l'an 66 du ſalut. En 1663, M. Petit qui ſe cacha ſous le nom de *Marinus Statilius* fit à Trau, ville de Dalmatie dans l'Archevêché de Spalatro, la découverte d'un Fragment, connu ſous le nom de *Fragmentum Traguriense*, & qu'il déterra dans la bibliothéque de Nicolas Cippius.

Il eſt dans un Manuſcrit *in folio*, épais de deux doits, qui contient pluſieurs Traitez écrits ſur du papier qui a beaucoup de corps. Les Oeuvres de Catulle, de Tibulle & de Properce ſont écrites au commencement, & non pas Horace, comme l'a dit l'Auteur de la Préface imprimée à Padoue. Pétrone ſuit, écrit de la même main, & de la maniére que nous l'avons dans les éditions Françoiſes. Enſuite on voit une piéce intitulée, *Fragmentum Petronii Arbitri ex libro decimo quinto & ſexto decimo*, où eſt contenu le ſouper de Trimalcion, comme il a été imprimé depuis ſur cet original. De Salas, Eſpagnol, qui a commenté cet Auteur, fait mention d'un quinziéme & ſeiziéme livre, mais il ne dit pas où il les a vus. Cet original eſt par tout bien liſible, & les commencemens des chapitres & des Poëmes ſont en caractéres bleus & rouges. L'année dans laquelle il a été écrit eſt marquée de cette maniére (1423. 20. *novembre*.) Ce Manuſcrit a fait grand bruit parmi les Savans. On s'imagina d'abord que c'étoit une piéce ſuppoſée, & un jeu d'eſprit de quelque habile homme, qui avoit imité le ſtile de Pétrone. Meſſieurs Henri de Valois, Reineſius & Wagenſeil étoient du nombre de ceux qui la tenoient pour ſuſpecte, & Monſieur Adrien de Valois ſoutint la même choſe dans une Diſſertation publiée en 1666; mais M. Lucius & l'Abbé Gradi de Rome, la croyoient véritable. Reineſius fit un Commentaire ſur ce Manuſcrit, ſans oſer rien prononcer ſur ſon Antiquité. M. Petit fit l'Apologie du Fragment, & envoya le Manuſcrit nouvellement découvert à M. Grimani, Ambaſſadeur de Veniſe à Rome. Il y eut à ce ſujet une aſſemblée à Rome le 23 d'août 1668, où le Manuſcrit fut reconnu pour être du XV ſiécle. Le Manuſcrit eſt maintenant dans la bibliothéque du Roi de France. Il y eut auſſi quelques conférences ſur le même ſujet en France en préſence du Prince de Condé; & comme on y décida pour M. Petit, quelques Critiques attaquérent encore l'autenticité de ce Fragment, & d'autres le défendirent: il paſſe aujourd'hui pour certain que c'eſt l'Ouvrage de Pétrone.

On n'a pas jugé tout à fait ſi favorablement des autres Fragmens tirez d'un Manuſcrit trouvé à Belgrade en 1688, que M. Nodot publia en 1694, à Paris, après l'avoir fait copier ſur un Manuſcrit qui étoit entre les mains de M. Du Pin, Gentilhomme François, qui étoit alors au ſervice de l'Empereur. Quoique M. Nodot & M. Charpentier, de l'Académie Françoiſe, & pluſieurs autres les ayent crus de Pétrone, les Galliciſmes & les autres expreſſions barbares, & fort éloignées de la pureté du ſtile de Pétrone & de ſon élégance, ont fait juger ces piéces indignes de cet Auteur.

☞ Pluſieurs Auteurs ont eſtimé que Pétrone étoit natif de Marſeille. Leur ſentiment eſt fondé ſur ces vers d'Apollinaris Sidonius.

Et te Maſſilienſium per hortos,
Sacri Stipitis Arbiter colonum,
Helleſpontiaco parem Priapo.

Quoique ce témoignage ſuffiſe pour prouver ce qu'ils avancent, il y a pourtant des gens qui pour infirmer cette autorité, diſent qu'il y a apparence qu'Apollinaire dit que Pétrone étoit Marſeillois d'inclination, & par ſa liberté de parler peu honnêtement, ſelon le Proverbe ancien, *Maſſiliam naviges*, bien que d'autres l'appliquent aux Maſſyliens, peuples d'Afrique. Bouche, Hiſtorien de Provence croit que Pétrone étoit Provençal, & qu'il avoit donné ſon nom à un village du diocéſe de Siſteron, dit *Petruis*, en Latin *Vicus Petronii*, comme on le prouve par une Inſcription trouvée en 1560, où il eſt parlé d'un Préfet du Prétoire aſſaſſiné à Petruis, *A Sicariis & Judæis pervicaciſſ. oefundium facinus in vico C. Petronii ad ripam Druentiæ*. Au reſte, la famille des Pétrones étoit très-illuſtre à Rome, & avoit produit les Turpiliens, les Mamertins, les Septimiens, les Voluſiens, &c., Conſuls Romains. Nous avons entre les Oeuvres de Pétrone, quelques piéces de P. Pétrone Rhétoricien: d'un autre, Grammairien, qui peut être le ſaint Evêque de Bologne dont nous avons parlé; d'un ſurnommé *Afranius*; d'un autre, dit l'*Indien*; de Pétrone Antigénide, de Péſaro; de C. Pétrone Hilaire, de la même ville; de Pétrone Apollodore, Prêtre Payen à Rome, &c. Mais ces Auteurs ne nous ſont pas bien connus. Ils ſont différens de ce P E T R O N E Gouverneur de Syrie, que Caligula employa pour mettre ſa ſtatue dans le temple de Jéruſalem. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 11. Tacite, *Annal. l.* 16. Pline, *Hiſt. Nat. l.* 37. *c.* 2. Fulgence, *Mythol. l.* 1. Apollinaris Sidonius, *Carm.* 9. *ad Magnum Felicem*, & *Carm.* 23. *ad Narbonem.* Lilio Giraldi, *in Vit. Poët.* Pierre Pithou. Binet de Beauvais. Jean Douza. Guirand. Scaliger. Juſte Lipſe. Bourdelot. Turnébe, &c. *in Not. ad Petronium. Voyez auſſi le Supplement de Paris*, 1736.

P E T R O N E, un des plus illuſtres & des plus braves Sénateurs de Rome. Etant Gouverneur d'Egypte, il permit à Hérode, Roi des Juifs, d'acheter dans Alexandrie tout le blé dont il avoit beſoin pour ſecourir ſes peuples, qui étoient affligez d'une cruelle famine, & ſauva par ce moyen la vie à une infinité de perſonnes. Tibére étant mort, & Caius Caligula lui ayant ſuccédé à l'Empire, ce Prince ôta le Gouvernement de Syrie à Vitellius, pour le donner à Pétrone, qui s'acquitta dignement de cet emploi, & qui fut ſi favorable aux Juifs, qu'il courut riſque de perdre l'amitié de l'Empereur, & ſa propre vie, pour avoir voulu favoriſer ce peuple. Ce Prince lui ordonna de mettre ſa ſtatue dans le temple de Jéruſalem. Pétrone voyant que les Juifs aimoient mieux mourir que de voir profaner un ſi ſaint lieu, & violer les Loix de Dieu qui le leur défendoient, ne les y voulut point contraindre par la force des armes. Cette bonté faillit à le perdre auprès de l'Empereur. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. *ch.* 12: *l.* 18 *ch.* 11.

P E T R O N I (Richard) Cardinal, natif de Sienne, *ſe rendit* très-habile dans la Juriſprudence *Civile* & *Canonique*, & fut choiſi par le Pape Boniface VIII, pour être Vice-Chancelier de l'Egliſe. Ce Pontife l'employa enſuite pour travailler à la compilation du ſixiéme livre des Décrétales, & le fit Cardinal en 1298. Pétroni aſſiſta au Concile général de Vienne en Dauphiné, & alla en qualité de Légat à Gênes, où il mourut le 26 février de l'an 1313. Son corps fut porté à Sienne ſa patrie, où il a fait bâtir la Chartreuſe, l'hopital de Sainte Catherine, & les monaſtéres de Sainte-Claire & de Saint Nicolas. Il laiſſa de grands biens pour être employez à des œuvres de piété. * Ciaconius, *in Bonif. VIII.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux*.

P E T R O N I L L E. *Le Commun fondé ſur de faux Actes,* fait ordinairement ſainte Pétronille ou Perrine fille de ſaint Pierre, & elle eſt ainſi qualifiée dans la plûpart des Martyrologes; mais on n'en trouve rien dans des monumens certains. On ne peut pas nier que ſaint Pierre n'ait été marié, puiſque l'Ecriture parle de ſa femme & de ſa belle-mére. Du tems de ſaint Auguſtin, on diſoit que ſaint Pierre avoit eu une fille qu'il avoit guérie de la paralyſie: mais ce Pére remarque que cela n'étoit fondé que ſur des livres Apocryphes. Tout ce que l'on dit de ſainte Pétronille n'a aucun fondement. On célébroit autrefois à Rome la Fête d'une Vierge Romaine, nommée *Pétronille*, avant même que l'on eût ſuppoſé qu'elle étoit fille de ſaint Pierre. * *Actes ſuppoſez de Marcel. Actes de ſaint Nérée & de ſaint Achillée.* Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 5 & 7. S. Auguſtin, *contra Adimantum*, c. 17. *Mémoires Eccléſiaſt. de* Tillemont, *tome* 1. Baillet, *Vies des Saints*.

P E T R U C C I (Antonello) natif de Tiano dans la Terre de Labour, ſe fit connoître à Alfonſe I, Roi de Naples, par l'entremiſe de ſon Sécretaire Jean Olzina. Après la mort de ce Prince, il fut lui-même Sécretaire de Ferdinand I, ſon ſucceſſeur, gouverna long-tems ſous lui en qualité de premier Miniſtre, & s'allia aux plus grandes familles de l'Etat. Mais ſon inſolence de-

étoit insupportable à tout le monde, & le mit mal dans l'esprit du Roi. Ce fut alors que Pétrucci s'étant joint à François Coppola, Comte de Sarno, conspira contre son Souverain, & excita dans le Royaume des troubles, que le Roi appaisa en faisant arrêter ce Traitre. Son procès lui fut fait par les Barons; on le convainquit du crime de léze-majesté, & on le condamna à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 15 jour de mai de l'année 1487. * Du Puy, *Hist. des Favoris.*

PETRUCCI (Alfonse) Cardinal, Evêque de Sagona en Toscane, fils de *Pandolphe* Pétrucci, Seigneur de Sienne, fut honoré du chapeau de Cardinal par le Pape Jules II, en 1511. Ce Cardinal étoit frére de *Borghese* Pétrucci, qui posséda après son pére la Seigneurie de Sienne, & qui épousa *Vittoria* Picolomini, laquelle resta veuve pendant 56 ans, dans la pratique des vertus les plus essentielles de son sexe, & dont il eut *Agnès* Pétrucci, mariée à *Alexandre* Socin, & mére du malheureux *Fauste* Socin. *Voyez* SOCIN. Borghése Pétrucci eut aussi pour fils *François*, qui succéda au gouvernement de Sienne au Cardinal son oncle; mais sa mauvaise conduite l'en fit déposséder, & son cousin germain *Fabio* Pétrucci fut mis à sa place avec le secours du Pape Léon X. Le Cardinal Pétrucci conçut tant de déplaisir de cette conduite du Pape, qu'il conspira contre lui; mais il fut arrêté & étranglé la nuit en prison l'an 1517. Celui qui se rendit maître de Sienne avec le secours du Pape Léon X, étoit Raphael Pétrucci, ami particulier de ce Pontife, qui le fit Gouverneur du Château-Saint-Ange, Evêque de Grosseto, puis Cardinal en 1517. Il mourut à Bibiano près de Sienne le 17 septembre 1522. * Guichardin, *l.* 13 & 14. Paul Jove, *in Vita Leonis X.* Bembo, *in Epist.* Cabréra, in *Elog. Card.* Onuphre. Aubéry, Varillas, *Hist. de François I*, *l.* 5.

PETRUCCI (Pierre-Matthieu) Cardinal, né en 1638 d'une assez bonne famille, à Jési ville de la Marche d'Ancone, entra dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire de S. Philippe de Néry, d'où on le retira pour l'élever sur le siége épiscopal de sa patrie, que quittoit le Cardinal Cibo. A la recommandation de ce même Cardinal, le Pape Innocent XI donna le chapeau à Pétrucci en 1686, quoiqu'il y eût déja quelques bruits qu'il étoit Disciple de Molinos. Les soupçons qu'on en eut par la suite, causérent de grands chagrins à ce nouveau Cardinal. L'Inquisition l'obligea même d'abjurer en particulier ses sentimens suspects; & tous les livres qu'il avoit fait imprimer touchant le *Quiétisme* ou la *Théologie Mystique*, furent défendus. Depuis il fut obligé de demeurer toûjours à Rome, & ne reçut la permission de résider dans son Evêché qu'en 1694. Il s'en démit quelque tems après, & mourut à Montefalco le cinquiéme juillet 1701. On peut dire que s'il avoit donné du scandale par les sentimens erronez qu'il avoit publiez, plutôt par foiblesse d'esprit que dans le dessein de séduire, il le répara bien par la vie austére, sainte & réguliére, qu'il soutint jusqu'à la fin de ses jours. * *Mémoires du tems.*

Avant que Pétrucci obtint l'Evêché de Jési, il avoit publié un grand nombre de Lettres & de Traitez dans le goût de Molinos. Ces Ecrits, dit-on, sont remplis de redites & fort ennuyeux. Quoiqu'il en soit, lorsqu'il fut examiné une seconde fois par l'Inquisition avec Molinos, ils se justifiérent si bien que leurs livres furent approuvez, & les réponses que les Jésuites y avoient faites, furent censurées comme scandaleuses. Peu de tems après, le Pape le nomma Evêque de Jési, où il se conduisit d'une maniére qui lui aquit beaucoup d'estime. * *Trois Lettres touchant l'état présent d'Italie, écrites en 1687, pour servir de Supplément aux Lettres du Docteur Burnet.*

PETTAW, anciennement *Petovio*, *Poëtovio*. C'est une ancienne ville de la Haute Pannonie. Elle est maintenant dans la Basse Stirie, aux confins de l'Esclavonie, sur la Drave, à douze lieues de Cilley vers le nord oriental. Pettaw appartient à l'Archevêque de Saltzbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

PETTERSDORFF. *Voyez* PETERSDORFF.

PETTERSHAUSEN. *Voyez* PETERSHAUSEN.

PETTERLING. *Voyez* PAYERNE.

PETTERLINGEN. *Voyez* PETERSHAUSEN.

* PETTORANO, petite ville du Royaume de Naples en Italie, dans l'Abruze Citérieure, au sud-sud-ouest de Civita di Chiéti, dont elle est éloignée de sept à huit lieues. En 1707, elle fut renversée presque toute entiére par un tremblement de terre.

PETUS (Césennius) *Pætus*, Capitaine Romain, que Néron envoya en Arménie en la place de Corbulon, prit si mal ses mesures, que se voyant engagé dans le païs ennemi, il conclut une paix très-honteuse. Néron le reçut en se moquant de lui, & lui dit qu'il l'assuroit d'abord du pardon de sa faute; & que comme il étoit si sujet à la peur, il y auroit à craindre que l'apprehension ne le rendît malade. Quelques Auteurs croyent que Césennius Pétus est le même que Vespasien envoya Gouverneur en Syrie. * Tacite, *Annal. l.* 15. *ch.* 6. 10. 11. 14. 15. 17. 25. Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *c.* 21.

PETUS THRASEA, *Pætus*, Sénateur Romain & Philosophe Stoïcien, natif de Padoue, écrivit la Vie de Caton d'Utique. Cet homme d'une probité austére & intrépide, osa s'opposer à Junius Marcellus, Consul désigné, qui opinoit à la mort contre Sosianus, Préteur accusé de léze-majesté. La liberté de Thraséa fit rompre le silence, & anima ceux qui n'osoient contredire le Consul; ce qui sauva le Préteur dont Néron demandoit la mort: mais ce Prince pour s'en venger, le fit mourir; & sa femme Arria voulut mourir avec lui, pour imiter Arrie sa mére femme de Cécinna Pétus (*Voyez* l'article d'ARRIE) mais aux instantes priéres de son mari, elle lui survécut pour être le soutien de Fannia leur fille commune. * Tacite, *Annal. l.* 13. *ch.* 49. *l.* 14. *ch.* 12. *l.* 15. *ch.* 20 & 23. *l.* 16. *ch.* 21, 22. 24. 33. Dion, *l.* 60. Plutarque, *in Catone.*

* PETUS (Luc) né à Rome d'une honnête famille, y mourut âgé de 69 ans & fut enterré dans la chapelle qui est à l'église de Saint-Nicolas. Il a passé pour un homme qui se servit de la connoissance de la pure antiquité & des Belles Lettres, pour interpreter le Droit avec élégance. Mais il a fait peu d'Ouvrages de cette nature, & il a cédé aux François la gloire d'avoir traité avec politesse des matiéres de Jurisprudence. Les Oeuvres imprimées de Luc Pétus, sont, *De Judiciaria Formula Capitolini Fori ad S. P. Q. R. libri quatuor; De Mensuris & ponderibus Romanis & Græcis cum his quæ hodie Romæ sunt collata, libri quinque; Variarum Lectionum liber singularis.* * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 232. édit. de Hollande, 1715.

PETWORTH, bourg d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté de Sussex, qu'on nomme *Arundel.* Il y a un beau château, qui a appartenu au Comte de Northumberland; mais qui depuis par mariage est échu au Duc de Sommerset. * *Dict. Anglois.*

PETZER, bourg de la Haute Hongrie situé sur la Teisse, à huit lieues au dessus de Ségédin. Quelques Géographes prennent Petzer pour l'ancienne *Pessium*, petite ville des Jaziges Métanistes. * Maty, *Dict. Géogr.*

*PETZERSKOY, ville ou habitation de Moscovie dans la province de Petzora, au sud du Lac de Pustoye, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

* PETZKO ou BETSKO, ville avec un fort château dans la Haute Hongrie. Elle est sur la rive gauche du Wag ou Waag, dans le Comté de Transchyn, au sud-est de la ville de Transchyn, dont elle n'est éloignée que d'une petite lieue. En 1708, elle fut prise d'assaut par les Mécontens qui la pillérent & y mirent le feu; mais la résistance du Commandant qui s'étoit retiré dans le château la leur fit abandonner. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PETZORA, PUSTE OZERO, ville de Moscovie, capitale de la province de Petzora. Elle est défendue par une citadelle, & située sur la riviére de Petzora, à trente-quatre lieues de son embouchure dans la Mer Glaciale. Petzora est apparemment la même, que M. Witsen appelle *Pustoserskoy*, & qu'il place sur une isle, qui est au milieu du Lac de Pustoye, formé par la riviére de Petzora. * Maty, *Dict. Géogr.*

PETZORA, province de Moscovie. Dans les Cartes de Sanson elle est entre le Juhorski, le Condinski, la Sibérie, l'Obdorski, & la Mer de Moscovie. Cette province est fort étendue, mais elle est pleine de montagnes & de forêts, très-froide & mal peuplée. La riviére de Petzora la baigne dans tout son cours; & ses lieux principaux sont Petzora capitale, Papinowgorod, & Weliki-Poyassa. M. Witsen appelle ce païs *Pustozeria* ou *Pustoserskoy*, & il en fait une partie de la Samoïéde. Il y met, outre les lieux marquez, Pustozero, Klooster, Petzora-Klooster, Nicolaï, Oust-Silemska; & sur la côte il met la Nouvelle Walcheren, entre l'embouchure du Petzora & le détroit de Weigats; & la Nouvelle *Frise* au Levant de ce détroit. Ce sont deux païs ausquels les Hollandois ont donné ces noms, en y abordant, lorsqu'ils cherchoient un chemin pour aller à la Chine par la Mer Glaciale. * Maty, *Dict. Géogr.*

PETZORA, grande riviére de Moscovie. Elle traverse toute la province de Petzora, baigne Papinowgorod & Petzora, où elle commence à se diviser, & se va jetter dans la Mer Glaciale par six embouchures. M. Witsen croit que cette riviére est le *Lytarmus* des *Anciens*, & il ne lui donne qu'une embouchure, qui forme quelques petites Isles en entrant dans la Mer. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PETZUR ou PITZUR, grande ville marchande de la Moscovie occidentale, dans la Principauté de Pleskow. En 1710, elle fut brûlée presque toute entiére par les Suédois qui y mirent le feu.

PEU. PEV. PEX. PEY. PEZ.

PEUCER (Gaspard) Médécin & Mathématicien, naquit à Bautzen, dans la Lusace, le sixiéme janvier 1525. Il fit ses premiéres études à Gotberg, puis il alla les continuer à Wittenberg. Il fut reçu dans la maison de Mélanchthon en 1540. En 1545, il fut fait Maître ès Arts, & il s'appliqua ensuite aux Mathématiques. Mélanchthon lui donna sa fille *Madelaine* qu'il épousa en 1550, & dont il eut trois fils & sept filles. Il enseigna publiquement les Mathématiques dès l'an 1559, & fut fait Docteur & Professeur à Wittenberg. En 1565, il fit imprimer à Wittenberg un cinquiéme livre de la *Chronique de Carion.* C'est une piéce pleine d'emportemens contre l'Eglise Romaine & ses Pontifes. Il fut estimé du Public, & d'Auguste, Electeur de Saxe; mais ayant été accusé d'avoir des sentimens de Zwingle, contraires à ceux de Luther, ce Prince le fit renfermer dans une affreuse prison où il le retint pendant dix ans; sans avoir égard ni à son mérite, ni à son innocence, ni à l'intercession de l'Empereur Maximilien II, & des plus puissans Princes d'Allemagne. Le Prince d'Anhalt ayant donné sa fille en mariage à cet Electeur, lui demanda dans la solemnité des noces l'élargissement de Peucer, ce qui lui fut accordé. Etant sorti de prison, il se retira dans la Cour de son Libérateur, où il vécut encore 16 ans, en santé & avec beaucoup d'agrément. Il mourut à Dessau le 25 septembre 1602, âgé de 78 ans. Le principal de ses Ecrits est celui *de la Divination*, lequel a été estimé par tous les Gens doctes, & sur tout par le grand Scaliger. Cet Ouvrage a pour titre *De præcipuis Divinationum Generibus.* Les autres sont, *Oratio de Sympathia & Antipathia; Appellationes Quadrupedum, insectorum, volucrum, piscium, frugum, leguminum, olerum & ponderum communium, quas cum Paulo Ebero collegit; Vocabula Rei Nummariæ ponderum & mensurarum; Practica seu Methodus curandi morbos internos; Tractatus de Febribus; Oratio, in qua continetur Explicatio Hip-*

[illegible] Almagesti 12, partis 2, qui est de Aspectibus; Elementa de [illegible] & [illegible] de circulis [illegible] & primo motu; De Dimensione terræ & [illegible] numerorum [illegible] particularium intervallis, ex doctrina [illegible] & canone [illegible] liber; Hypotheses [illegible], seu Theoria Planetarum ex Ptolemæi & aliorum Veterum [illegible] ad Observationes Copernici accommodata; Vita Illustrium [illegible] Medicorum; Tractatus Historicus de Philippi Melanchthonis sententia [illegible] Cœna Domini; Defensio justa adversus maledicum scriptum Theologorum [illegible] Wittembergensium; Peuceri & Tomdorfi [illegible] Epistolæ duæ lectu dignissimæ; Doctrina Fidei justificantis in [illegible] vera omnium temporum; Testamentum Latinum in carcere ab [illegible] confectum, ab Hæredibus publicatum; De periculis Regis Christianissimi Henrici IV: Idyllium; Historia Carcerum & Liberationis divinæ; Artis Divinatricis Encomia; Logistice Astronomiæ; Regula Arithmetica quam Cossam vocant. Il a aussi continué *la Chronique de Melanchthon.* * Melchior Adam, *in Vitis Germanorum Medicorum.* Camérarius, *in Vita Melanchthonis.* Surius, *in Commentariis Historiæ*, p. 804 & *suiv.* édit. de Cologne, 1567. Sponde, *A. C.* 1565, n. 23. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 4. p. 414 & *suiv.* édit. de Hollande, 1715.

PEVENSEY, ville d'Angleterre, qui donne son nom à une des six divisions du Comté de Sussex. Il y a près de là un port, qui est nommé *le Port di Pevensey.* La ville est située sur une petite rivière, qui à un mille de là se décharge dans la mer. Ce lieu est remarquable; parce que c'est l'endroit où debarqua Guillaume *le Conquérant* avec une flotte de neuf cens vaisseaux. * *Diction. Anglois.*

* PEULE, petit païs de la Châtellenie de Lille en Flandre. Il est entre le Bailliage de Douay, le Tournesis & le Mélantois. Il n'y a que des villages, dont Mons-en-Peule est le principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

PEUR (La) en Latin *Pavor*: les Romains en avoient fait une Divinité. Pausanias dans ses Corinthiaques dit que Mermerus & Phéres, enfans de Médée, ayant été lapidez par les Corinthiens, ces deux esprits épouvantoient tellement les petits enfans qu'ils en mouroient. L'Oracle commanda qu'on leur fit un sacrifice tous les ans, & qu'on leur dressât deux statues, l'une de la Peur, & l'autre de la Pâleur.

PEURBACH ou PURBACH (George) l'un des plus célébres Mathématiciens de son tems, naquit à Peurbach, petite ville de la Haute Autriche, le 30 mai 1423. Dès son enfance on remarqua en lui un penchant extraordinaire pour les Mathématiques, qu'il étudia d'abord à Vienne où il prit aussi le dégré de Maître ès Arts. Il visita ensuite d'autres Universitez de l'Allemagne, de la France & de l'Italie, & se fit par tout beaucoup estimer. Le fameux Cardinal Cusanus le reçut dans sa maison & souhaita de l'avoir toûjours auprès de soi. Blanchinus, connu par ses tables Astronomiques, le pria instamment de faire des leçons publiques d'Astronomie à Ferrare: on lui demanda la même chose à Bologne & à Padoue. Il s'y prêta pour quelque tems, car son grand but étoit toûjours de se fixer à Vienne, où il obtint la Chaire de Professeur en Mathématiques. Peu de tems après, Ladislas, Roi de Hongrie, lui fit offrir une pension considérable s'il vouloit quitter son poste. Mais il n'en fut nullement tenté & fit tous ses efforts pour faire fleurir l'Astronomie à Vienne. Pour cet effet il travailla sur l'*Almageste* de Ptolomée, & composa son *Introductorium in Arithmeticam*, & plusieurs autres Ouvrages. Le Cardinal Bessarion lui ayant persuadé d'aller avec lui en Italie à cause de la Langue Gréque, & pour y travailler à l'Abrégé de Ptolomée, il y mourut en 1461. Sa mort fut d'autant plus sensible aux Savans qu'il n'avoit pas pu achever l'Ouvrage de Ptolomée, intitulé *Magna Syntaxis.* Il chargea, de ce qu'il lui restoit encore à faire, Regiomontanus, son Disciple, qui s'est aussi fait un grand nom dans les Mathématiques. Voici les titres de ses autres Ouvrages, *Libellus cum sua Tabula de altitudinibus Solis; Albatabici Canones cum Tabula de Parallelorum ad singulos gradus æquinoctialis proportione; Tabula Stellarum fixarum; Tabula Sinuum; Almanach quoddam perpetuum; Tabula Eclipsium; Theoriæ novæ Planetarum, &c.* * Gassendi, *in ipsius Vita.* Vossius, *de Scientiis Mathem.* c. 35. & *ailleurs. Diction. Allemand.*

* PEUTEMAN (N. . .) de Roterdam, Peintre, s'occupoit beaucoup, entre autres choses, à peindre des sujets sur des planches coupées selon le pourtour de la figure & dont on orne ordinairement les vestibules des maisons. Il avoit dans la Régence de Roterdam un cousin qui le pria de lui faire un tableau où il devoit s'attacher à répresenter la fragilité des choses humaines, & pour lui en fournir quelques idées, il lui fit avoir la clef de la Chambre des Chirurgiens. Il s'y transporta le 18 septembre de l'an 1692, jour remarquable par le tremblement de terre qui se fit sentir vers les deux heures après midi en Angleterre, dans les Païs Bas & dans quelques autres endroits. Comme il y étoit allé en sortant de table, il s'endormit d'abord, mais le bruit que firent les squelettes agitez par le tremblement de terre, le réveilla, & fit sur son esprit une telle impression, que quoiqu'il apprît, en sortant de là, la cause de cette surprenante agitation, il en mourut bientôt après. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. p. 163 & 164.

PEUTINGER (Conrad) naquit à Ausbourg, ville d'Allemagne dans la Souabe, le 15 octobre 1465, de *Conrad* Peutinger, & de *Barbe* Frickinger. Sa famille originaire de Baviére avoit autrefois porté le nom de *Peutingau*, qu'elle avoit pris d'un fief qui lui appartenoit près de la ville de Schongaw sur la riviére de Lech: mais un de ses ancêtres, nommé *Conrad* de Peutingau, étant allé en 1288 s'établir à Ausbourg, ce nom se changea insensiblement en celui de *Peutingeuer*, & par abbréviation, en celui de *Peutinger.* Après que Conrad Peutinger eut fait ses premiéres études dans sa patrie, on l'envoya en Italie pour les achever. Il paroît par une Note, écrite de sa main, qui se trouve à la tête d'un de ses Manuscrits, qu'il étudioit en Droit à Padoue en 1486. Il paroît aussi par un endroit de ses *Propos de Table*, qu'il avoit demeuré à Rome, & qu'il s'y étoit appliqué aux Belles Lettres sous Pomponius Lætus. De retour en sa patrie, rempli des connoissances qu'il avoit aquises pendant son séjour en Italie, & orné du titre de Docteur en l'un & l'autre Droit, il donna bien tôt des marques de son habileté. On croyoit à Ausbourg avoir dans l'église de S. Ulric le corps de S. Ximpert, ancien Evêque de cette ville, & cela sur un fondement assez foible & qui fait voir l'ignorance des gens de ce tems-là. On voyoit sur un tombeau de pierre, où l'on prétendoit qu'il étoit, ces lettres, que les Anciens mettoient à tous les tombeaux, D. M. & l'on s'imaginoit qu'elles signifioient *Divi Monumentum.* Mais Peutinger fit connoître l'erreur & l'abus, & montra qu'il falloit lire *Diis Manibus*; ce qui fit qu'on ôta le tombeau de l'église le 30 novembre 1491. Deux ans après, le Sénat d'Ausbourg, prévenu de son mérite & de son habileté, le choisit pour Secretaire de la ville, & il fut depuis presque toûjours député pour assister au nom du Sénat & du peuple d'Ausbourg aux Diétes fréquentes que l'Empereur Maximilien I assembla pendant son régne. On l'envoya aussi en différentes occasions en plusieurs Cours pour des affaires importantes. Gasparus, qui dans ses Annales fait un détail exact de toutes les Diétes assemblées par Maximilien, n'oublie point de marquer celles où Peutinger a assisté, & les occasions où il a été employé; & il ne sera pas inutile d'extraire ici en peu de mots ce qu'il dit sur ce sujet. En 1496, il fut député à la Diéte de Landaw. Trois ans après, il assista à celle d'Ellingen. En 1501, il alla à Heidelberg aux funérailles de la Princesse Marguerite, épouse de l'Electeur Palatin. L'année suivante, il fut Fiscal de la Chambre impériale que Maximilien tint alors à Ausbourg & harangua en cette qualité les Ambassadeurs d'Espagne & de Venise. Au commencement de l'année 1505, il fut envoyé à Inspruck, où l'Empereur étoit dans ce tems-là, pour lui demander, au nom des Magistrats d'Ausbourg, son avis sur quelques Criminels qui n'avoient pas l'âge prescrit par les loix de la ville pour être condamnez à mort. En 1507, le Sénat d'Ausbourg ayant réformé les loix & en ayant fait de nouvelles, Peutinger fut chargé d'en faire la publication, ce qu'il fit le septiéme mars de cette année. Enfin, l'an 1517, il alla par ordre de l'Empereur à Munich pour y accommoder quelques différens. On ne doit pas être surpris que ce Prince l'ait chargé d'une semblable commission, puisque l'occasion qu'il avoit eue de le connoître pendant quelque séjour qu'il avoit fait à Ausbourg, lui avoit fait concevoir de l'estime pour lui; estime dont il lui avoit donné des marques en l'honorant du titre de son Conseiller. Maximilien étant mort en 1519, il fut envoyé l'année suivante à Bruges pour y complimenter le nouvel Empereur Charles-*Quint.* Ce Prince lui donna des marques de sa bienveillance, en lui accordant de même que son prédécesseur la qualité de son Conseiller. Peutinger se trouva l'année suivante à la Diéte de Wormes, où il eut le crédit non seulement de faire confirmer par l'Empereur les anciens Statuts de la ville d'Ausbourg, mais encore d'obtenir pour elle de grands privileges, entre autres celui de battre monnoye, qu'elle n'avoit point eu jusques-là. Le dernier service qu'il rendit à sa patrie, fut lorsque la fameuse Diéte d'Ausbourg, qui se tint en 1530, ayant fait un décret qui parut peu favorable aux Protestans, il fut député à l'Empereur pour en obtenir la surséance, qui lui fut accordée. Il ne paroît pas que depuis ce tems-là il se soit mêlé d'aucune affaire, & il est probable qu'étant alors âgé de 65 ans, il prit le parti de se retirer pour passer le reste de ses jours dans le repos. Il s'étoit marié le 20 novembre 1498, & avoit épousé *Marguerite* Velser, fille d'*Antoine* Velser, Commandant de Memmingen, dont il eut dix enfans, six filles & quatre garçons. Ceux-ci ont rempli diverses charges dans leur patrie. Malgré une postérité si nombreuse, la famille & le nom de Peutinger se sont éteints vers l'an 1715, par la mort de *Didier-Ignace* Peutinger, Doyen de l'Eglise d'Elwangen. Conrad Peutinger mourut le 28 décembre 1547, âgé de 82 ans. Marguerite Velser, sa femme, mourut cinq ans après lui le septiéme septembre 1552, âgée de 71 ans, étant née le 18 mars 1481. C'étoit une femme savante & habile dans la connoissance de la Langue Latine. On conserve parmi les Manuscrits de la bibliothéque de Peutinger, une de ses lettres écrite en cette Langue, où elle refute fort au long & d'une maniére pleine d'érudition, George Emser, qui dans un Ouvrage Allemand avoit prétendu que les femmes mariées à des Gens de Lettres ne pouvoient être que malheureuses. Peutinger avoit amassé une bibliothéque nombreuse, qui s'est conservée dans sa famille jusqu'à Didier-Ignace, qui en mourant l'a laissée aux Jésuites d'Ausbourg. On a de Peutinger les Ouvrages suivans, *Romanæ Vetustatis fragmenta in Augusta Vindelicorum, & ejus Diœcesi, anno Christ. Salut. M. D. V. octavo Kalendas Octobres; Sermones convivales, in quibus multa de mirandis Germaniæ Antiquitatibus referuntur; Oratio pro Sacri Sancti Romani Imperii civitate Augusta Vindelicorum, Imp. Cæs. Carolo semper Aug. Brugis in Comitatu Flandrensi pronunciata; Conradi Peutingeri Epistola olim scripta ad reverendissimum in Christo Patrem & Dominum D. Bernardinum Carvajalum, Episcopum Tusculanum; De inclinatione Romani Imperii & exterarum Gentium, præcipue Romanorum commigrationibus Epitome; Acta Comitiorum Esslingensium.* La Carte qui porte le nom de Peutinger, & à laquelle il n'a cependant aucune part, est une Carte dressée vers la fin du quatriéme siécle, sous l'Empire de Théodose *le Grand*, où sont marquées les routes que tenoient alors les armées Romaines, dans la plus grande partie de l'Empire d'Occident. On en ignore l'Auteur, & on lui a donné le nom de Peutinger, parce que ce Savant l'avoit reçûe de Conrad de Celtes, qui l'avoit trouvée dans une bibliothéque d'Allemagne, la conserva toûjours précieusement dans son cabinet. Elle a été dans la bibliothéque du Feu Prince Eugéne. Peutinger a procuré l'é-

dition de plufieurs Ouvrages. Ce fut lui qui publia pour la premiére fois les *Emblêmes d'Alciat* en 1531. M. Lotter a fait la Vie de Peutinger, imprimée à Leipfic en 1729. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, &c. *tome* 13. *p.* 328 & *fuiv.*

PEXADORE, Ufurpateur de la Couronne de Carie fur Ada fa fœur. *Voyez* ADA, Reine de Carie.

*PEXENFELDEL (Michel) naquit en 1613, à Amfort dans l'Evêché de Paffau, & entra en 1630 dans la Société des Jéfuites, où il enfeigna l'Eloquence pendant 22 ans. Il mourut fur la fin du XVII fiécle. On a de lui, *Apparatus Eruditionis & Florus Biblicus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. S. J.*

PEYBUS, PEIBUS & PEYBAS, grand Lac, qui eft fur les confins de la Livonie & de la Mofcovie, auquel on donne quarante lieues de circuit. Il reçoit plufieurs riviéres, dont la Welica-Réca eft la principale, & il fe décharge dans le Golfe de Finlande par le moyen de la Narva. * Maty, *Dict. Géogr.*

*PEYLSTAIN, petite ville avec château & Sénéchauffée dans le Duché de Wirtemberg dans le voifinage de Hailbron, fut, à ce qu'on dit, environnée de murailles en 1271. Au commencement elle appartenoit aux Seigneurs de Wimmerftein, dont le dernier, appellé *Wolf* ou *Loup*, rendit en 1377 de grands fervices à Eberard, Comte de Wirtemberg à la bataille de Weil. Avant cela ils étoient ennemis mortels, mais à cette occafion ils devinrent fi bons amis que Wolf entra au fervice du Comte, qui de fon côté lui laiffa la poffeffion de Peylftain & de petit Beonar. Il ne refte prefque rien du château, & la ville a été fort maltraitée en 1643 par les Suédois & en 1693 par les François.

PEYRAREDE (Jean de) Gentilhomme Gafcon & Proteftant, naquit le 14 de mai 1571. Ses vers Latins lui donnérent de la réputation; & M. de Balzac en parle avec éloge dans quelques-unes de fes lettres. Il entendoit auffi affez bien la Critique. Ses Remarques fur Térence, & fes corrections ou conjectures fur Florus, lui firent beaucoup d'honneur. M. de la Mothe-le-Vayer le cite & le fuit dans fes Notes fur cet Hiftorien. Il étoit en commerce de lettres avec Voffius & plufieurs autres Savans. Il mourut vers l'an 1660. Il a fait des Hémiftiches Latins, où il tâche de bien achever les vers imparfaits de Virgile. * Balzac, *Lettres choifies.* La Mothe-le-Vayer, *Remarques fur Florus.* *Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1736.

*PEYRAT (Jean du) Lieutenant-de-Roi dans le Lyonnois propre, étoit le Mécéne des Gens de Lettres, entre autres du Poëte Vulteius ou Vouté. Il fut d'abord Lieutenant-général à Lyon, Général du Piemont & Lieutenant-Criminel & Civil dans la Sénéchauffée de Lyon. Il a paffé pour un Jurifconfulte profond & verfé dans les Sciences. Il eut un fils qui fut fiancé à la célébre Clémence de Bourges, mais il fut tué avant que de l'époufer. Clémence en mourut de douleur. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

*PEYRAT (Guillaume du) petit-fils du précédent, fut Aumonier de Henri IV & de Louis XIII, & eft Auteur de plufieurs Ouvrages qui lui font honneur, & dont voici la lifte, *Hiftoire Eccléfiaftique de la Cour, ou Antiquité & Recherches de la Chapelle ou Oratoire du Roi de France, depuis Clovis jufques à notre tems,* 1645; *Origine des Cardinaux du faint Siége, & particuliérement des François, avec deux Traitez curieux des Légats à latere: Traité fur les titres de Très-Chrétien, de Fils aîné de l'Eglife, de Catholique & de Défenfeur de la Foi, donnez au Roi de France en* 1620, *in octavo*, dédié à Louis XIII; *Vers fur la prife de la Rochelle; Spicilegia Poëtica & Amorum libri tres; Difcours fur la Vie & la Mort de Henri IV, avec un Recueil de* 37 *Oraifons funébres de ce Prince, & une Réponfe de du Peyrat à fes amis fur les raifons qui l'obligérent à quitter la Cour pour fe retirer dans une folitude,* où il mourut en 1545. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PEYRE (Jacques d'Auzoles Sieur de la) Gentilhomme Auvergnat, fils de *Pierre* d'Auzoles, & de *Marie* Fabri, d'Auvergne, naquit le 14 de mai 1571, & mourut d'apoplexie à Paris le 19 de mai 1642. Il a compofé divers Ouvrages de Chronologie & d'Hiftoire, dont voici la lifte, *Sancta Evangelia; Les Evangiles* en François; *La Généalogie de Melchifedech; La véritable Généalogie de Job; Apologie contre le Pére Salian Jéfuite, du tems auquel a vécu Melchifedech; La fainte Géographie, ou la Defcription de la Terre-Sainte, & la véritable Démonftration du Paradis terreftre; Le Difciple des tems, ou Réponfe au Pére Petau, fur l'Origine de Job; L'Anti-babau contre le Pére Jacques Bolduc, Jéfuite; La fainte Chronologie, Le Berger Chronologique, contre le Pére Petau,* Jéfuite; *Arnaud contre le Pére Petau; Eclairciffemens Chronologiques; L'Epiphanie; Le Mercure charitable, ou Contre-touche, & fouverain remède pour déempierrer le Pére Petau, Jéfuite d'Orléans, depuis peu métamorphofé en fauffe Pierre-de-touche.* Il a laiffé plufieurs Ouvrages manufcrits, entre autres une Généalogie de la Maifon de Harcourt. Le Pére Petau & d'autres, l'ont maltraité dans leurs Ecrits. A la vérité le bon homme avoit fouvent des fentimens extraordinaires. Il foutenoit, que les impoftures d'Annius de Viterbe pouvoient être juftifiées; qu'on pourroit ne donner à l'année que 364 jours, afin qu'elle commençât toujours par un Dimanche, & finit par un Samedi, & d'autres opinions que les Savans traitent de rêveries. La Peyre avoit auffi compofé un grand Ouvrage, fous le titre de *Panthéon*; mais il n'a jamais été publié. * Bayle, *Dict. Critiq.* *Voyez* auffi *le Supplément de Paris.*

PEYRERE (Ifaac la) né à Bourdeaux, étoit de la Religion Proteftante, & avoit une charge chez M. le Prince de Condé, vers l'an 1655. Il avoit publié en 1655, *in octavo*, le fameux Traité des Préadamites, dans lequel il prétend prouver qu'il y a eu des hommes avant Adam. Il y en eut une feconde édition en Hollande en 1655. Plufieurs Auteurs réfutérent cet Ouvrage fitôt qu'il parut: entre autres Jean Conrad Dannhawerus, Profeffeur en Théologie à Strasbourg, où il publia un Traité intitulé, *Præadamitæ Utis, five Fabula primorum hominum ante Adamum conditorum explofa.* Jean Micrælius, Profeffeur en Philofophie, & Recteur du College à Stetin, fit imprimer dans cette ville un Ecrit contre la Peyrére. Jean Henri Urfin réfuta fes idées dans un livre imprimé à Francfort, fous le titre de *Novus Prometheus Præadamitarum plaftes ad Caucafum relegatus & religatus.* Samuel des Marêts, Profeffeur à Groningue, y fit imprimer *Refutatio Fabulæ Præadamiticæ*, &c. Jean Hilpert, Profeffeur d'Helmftadt fe mit auffi de la partie en publiant à Amfterdam, *Difquifitio de Præadamitis.* Le Traité *Non-ens Præadamiticum* fut imprimé chez Elzevier à Leide. Philippe le Prieur engagea les Libraires de Paris, à publier fes *Animadverfiones in librum Præadamitarum*, dans lefquelles il prit le nom d'Eufébe Romain. Enfin l'an 1656, il parut à Leyde un Ouvrage contre le Syftême de la Peyrére fous le titre de *Refponfio exetaftica ad Tractatum incerto Auctore nuper editum, cui titulus* Præadamitæ, *Auctore J. Pythio Minifiro J. C.* &c. L'Evêque de Namur cenfura le livre de la Peyrére dès l'an 1655. Cet Auteur fut arrêté prifonnier à Bruxelles au mois de février 1656, & enlevé par trente hommes armez, qui le furprirent dans fa chambre. Il fe tira de ce danger par l'autorité du Prince de Condé. Enfuite étant allé à Rome, il y fit abjuration, embraffa la Religion Catholique Romaine, & défavoua le Traité des Préadamites; ce qu'il fit encore par un Ecrit imprimé. Malgré fa rétractation, il déclara hautement, dès qu'il fut hors de l'Italie, que quoique le Préadamitifme fût contraire à la Tradition on ne pouvoit le convaincre de faux par l'Ecriture Sainte. M. Simon dit dans fes lettres avoir difputé fouvent avec lui fur ce fujet, fans pouvoir le convaincre de la fauffeté de fon Syftême; dont il a été entêté jufques à la fin de fa vie. La Peyrére refufa les Bénéfices que le Pape Alexandre VII lui offrit, s'il vouloit refter à Rome, & aima mieux s'en retourner auprès du Prince de Condé. Lorfque ce Prince fit fa paix, & revint en France en 1659, il ramena avec lui la Peyrére qui fut mis fur l'état de fa maifon, en qualité de Bibliothécaire: mais les gages étoient fi médiocres, qu'il fupplia le Prince de lui permettre de fe retirer au Séminaire de Notre-Dame des Vertus, proche de Paris; ce qui lui fut accordé. Il a demeuré dans cette maifon en habit de Séculier, confervant le titre de Bibliothécaire de M. le Prince, avec fa petite penfion. Il y eft mort en 1677, dans un âge fort avancé. Jean Fabricius dit qu'il avoit alors 80 ans. Il avoit une érudition fort bornée, ne fachant ni Grec, ni Hébreu. Il s'étoit appliqué aux Mathématiques. On lui fit cette Epitaphe,

La Peyrére ici gît, ce bon Ifraëlite,
Huguenot, Catholique, enfin Préadamite.
Quatre Religions lui plurent à la fois,
Et fon indifférence étoit fi peu commune,
Qu'après quatre-vints ans qu'il eut à faire un choix,
Le bon homme partit, & n'en choifit pas une.

Outre le Traité des Préadamites, on a encore de lui deux Rélations; l'une de Groenlande, & l'autre d'Iflande, qu'il avoit compofées étant en Danemarck, à la fuite de M. de la Thuillerie, Ambaffadeur de France; *la Bataille de Lens* en 1648. *Ifaaci Peyrerii Epiftola ad Philotimum qua exponit rationes, propter quas ejuraverit Sectam Calvini quam profitebatur & librum de Præadamitis, quem ediderat*, Romæ 1658. Cette lettre a été traduite en François par l'Auteur & imprimée à Paris en 1658. *Recueil de Lettres écrites à M. le Comte de la Suze pour l'obliger par raifon à fe faire Catholique; Suite des Lettres écrites à M. de la Suze,* &c. *Apologie de la Peyrére.* On a trouvé après la mort de la Peyrére un Manufcrit confidérable de l'élection, du rejet & du rappel des Juifs. Ce livre a été imprimé en 1643; il eft rare. * Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres,* &c. *tome* 12. *p.* 65 & *fuiv.*

*PEYTON ou PEITO (Guillaume) Cardinal, iffu d'une ancienne famille dans le Comté de Warwick en Angleterre, avoit pris l'habit de l'Ordre des Obfervantins. Lorfque Henri VIII eut répudié Catherine d'Aragon, Peyton qui prêcha devant lui, lui reprocha fon divorce dans les termes les plus fanglans. Toute la vengeance qu'en prit le Roi, fe réduifit à le faire réfuter le dimanche fuivant en chaire par le Docteur Corren. Peyton quitta l'Angleterre & fe rendit à Rome où le Pape Paul IV le fit Cardinal, & le nomma fon Légat en Angleterre, pour faire dépit au Cardinal Polus, duquel il n'étoit pas content: mais la Reine Marie obtint du Pape de ne pas envoyer Peyton en Angleterre, & de faire exercer cette Légation par le Cardinal Polus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hift. d'Angl. partie* 2. Cambdeni *Britannia*, *p.* 994.

PEZELIUS (Chriftophle) Théologien Proteftant naquit en 1539, à Plauen ville du Voigtland dans le Cercle de la Haute Saxe. Il y régenta pendant cinq ans, au bout defquels il fut appellé à Wittenberg pour y être Profeffeur en Théologie & Pafteur. Mais comme il fe joignit à quelques autres, pour introduire la doctrine des Réformez dans ce païs, il fut privé de fes emplois & mis en prifon. Il n'en fortit qu'après avoir promis de fortir de la Saxe & de ne jamais rien écrire contre l'Electeur, ou fes Académies & Eglifes, ce qu'il n'obferva cependant pas trop exactement. Il fe retira auffi à Eger, & de là le Comte de Naffau l'appella à Siegen, où il lui donna une place de Régent. Il fut enfuite appellé au Paftorat à Herborn. En 1583, il fut nommé Profeffeur en Théologie & Surintendant des églifes à Brêmen où il mourut en 1604. Outre un grand nombre d'Ouvrages de Controverfe, publiez contre les Luthériens, on a auffi de lui ce qui fuit, *Commentarius in Genefin. Expofitio priorum capitum Evangelii S. Johannis; Melificium Hiftoricum,* &c. * *Diction. Allemand.*

PEZENAS, en Latin *Pifcenæ* ou *Pecenatium*, ville de la Gaule Narbonnoife felon Pline, eft préfentement dans le bas Languedoc. Elle eft jolie & bien peuplée. Les Etats de la pro-

 vin-

vince s'y assemblent souvent. C'est un des plus agréables séjours du Royaume, tant à cause de la bonté & de la politesse du peuple, qui l'habite, que pour la beauté de son assiette, & des bâtimens qui la composent. Elle n'a point d'issues, dont les objets ne soient agréables, par la beauté des eaux, des bois, & des jardins, qui environnent de tous côtez ses murailles. Mais ce qu'il y a de plus charmant est une prairie, qui aboutit à deux de ses portes, appellée *le pré de S. Jean*. Elle est bornée d'un côté par les fossez de la ville, & de l'autre par la riviére de Peyne, sur les bords de laquelle une muraille à hauteur d'appui, & une allée de meuriers de mille ou douze cens pas, augmentent beaucoup les plaisirs de la promenade, qui sont d'autant plus grands, qu'on en peut jouïr à toutes les heures du jour & dans toutes les saisons de l'année, à cause de la douceur du climat. A l'un des bouts de cette prairie est un beau pont, d'où l'on peut facilement discerner tous les objets dont on vient de parler, & qui sépare la ville d'un très-beau couvent des Péres de l'Observance, bâti du tems de S. François d'Assise. Quand Louïs XIII alla assiéger Montpellier en 1622, il dit que depuis Paris il n'avoit point vu de ville si agréable que Pézenas. Elle est située sur une colline, éloignée de trois lieues d'Agde, qu'elle a au midi, de quatre des bords de la mer & du Golfe de Lyon, de neuf de Montpellier, qu'elle a à l'orient, & de cinq de Béziers, qui est vers le sud-ouest. La campagne des environs est également environnée de tous côtez de petites collines. La riviére d'Eraut, qui a fait son lit au pié de ces petits côteaux, du côté du Levant, augmente beaucoup la beauté de cette plaine, pour laquelle l'Art & la Nature ont travaillé à l'envi: la Nature par la quantité des bois qu'elle y a fait naître, & par les belles fontaines & les petits ruisseaux, qui serpentent dans les prairies, & dans les chemins, sans les gâter, parce que le fonds en est de sable: & l'Art, par le nombre des maisons qu'on a bâties sur ces collines, ou dans leur enceinte, accompagnées de beaux jardins, où les parterres, les allées, les palissades, & les vergers charment les sens, par la variété des objets. Pézenas étoit autrefois une Châtellenie, que le Roi Jean érigea l'an 1361 en Comté, en faveur de Charles d'Artois. Il entra ensuite dans la Maison de Montmorency, & après la mort du dernier Duc dans celle du Prince de Condé son beau-frére: dans le partage de la succession de ce Prince, le Comté est échu au Prince de Conti, dont les Descendans le possédent encore. * Baudrand, & *Histoire de Henri II, dernier Duc de Montmorency*, l. 1.

PEZRON (Paul) Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Abbé de la Charmoye, né à Hennebon, petite ville de Bretagne, l'an 1639, entra dans l'Ordre de Cîteaux en 1660, & fit profession à l'Abbaïe de Priéres l'an 1661. Il vint étudier au Collége des Bernardins de Paris, & fut reçu Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. L'Abbé de Priéres, (Dom Jouaud) le choisit pour son Sécretaire. Après la mort de cet Abbé, arrivée en 1672, il retourna dans son monastére de Priéres, où il fut Maître des Novices, & Sous-Prieur. En 1677, il fut nommé Sous-Prieur du Collége des Bernardins de Paris, & entra en Licence en 1678. Il prit le Bonnet de Docteur en 1682, & régenta ensuite dans le Collége des Bernardins. En 1690, il fut choisi Vicaire Général, ou Visiteur des maisons réformées de l'Isle de France. Le Roi Louïs XIV, en 1697, le nomma à l'Abbaïe de la Charmoye, dont il donna sa démission en 1703, & mourut le dixiéme octobre 1706, âgé de 67 ans. Il avoit beaucoup d'érudition, & avoit fort étudié les anciens Monumens de l'Histoire profane, sur laquelle il avoit des vues très-étendues. Il entreprit de rétablir la Chronologie du texte des Septante, & de la soutenir contre celle du texte Hébreu de la Bible, donnant des limites plus étendues à la durée du monde, qu'aucun autre Chronologiste avant lui. Il fit pour cela un Traité intitulé, *l'Antiquité des Tems rétablie*, imprimé à Paris en 1687, *in quarto*. Ce livre ayant été attaqué par le Pére Martianay Bénédictin, & par le Pére le Quien, Dominicain, il le soutint par un gros volume *in quarto*, intitulé, *Défense de l'Antiquité des Tems*, & imprimé en 1691. Il a depuis donné en 1693 un Essai d'un *Commentaire Litteral & Historique sur les Prophetes*, dans lequel il a des vues particuliéres. Il a composé une *Histoire Evangelique, confirmée par l'Histoire Judaïque & Romaine*, en 1696, deux volumes, *in douze*. Il avoit entrepris de faire un grand Traité sur l'Origine des Nations, & en a donné au Public la Partie, qui regarde l'Antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes, autrement appellez *Gaulois*. Cet Ouvrage a été imprimé en 1703. Il a laissé plusieurs autres savans Ouvrages, en état d'être imprimez. On a de lui deux Dissertations dans les Mémoires de Trevoux, l'une touchant l'ancienne demeure des Cananéens; l'autre sur les anciennes & véritables bornes de la Terre Promise. La premiére dans le mois de juillet 1703; la seconde dans celui de juin 1705. * *Mémoires de Trevoux*, juillet 1707.

PEZZARO. *Voyez* PESARO.

PFA. PFE. PFO. PFR.

* PFADELBACH ou PFEDELBACH, bourg avec château, en Allemagne, vers les confins de la Souabe & de la Franconie, au sud du Kocher, à l'ouest-nord-ouest de Hall-en-Souabe, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

PFAFF (Jean-Christophle) Théologien Luthérien, naquit à Pfullingen dans le Duché de Wirtemberg le 28 mai 1651, de *Jean-Guillaume* Pfaff, alors Ministre du lieu, & d'*Anne-Catherine* Eslinger. Après avoir fait ses Humanitez, sa Philosophie & sa Théologie avec succès, il fut promu au saint Ministére, & donné pour Diacre à une Eglise en 1683: deux ans après, il fut appellé au Ministére de l'Eglise de Stutgard. Ensuite il fut appellé à Tubingue en 1697, pour remplir la Profession de Morale. En 1699, il eut une Profession en Théologie qui est jointe avec la charge de Prédicateur du soir. En 1705, il fut fait Professeur ordinaire en Théologie & Pasteur de l'Eglise; enfin, en 1707, il eut le second poste dans l'Ordre de Théologie & la dignité de Doyen de l'Eglise. Il s'étoit marié à *Anne-Marie* Aulber, dont il a eu sept enfans. Entre ceux qui restent se distingue le célébre M. *Christophle-Matthieu* Pfaff, Docteur & Professeur en Théologie, & Chancelier de l'Université de Tubingue. Il est connu dans toute la République des Lettres & dans l'Eglise Chrétienne par ses nombreux Ouvrages, & par son zéle à dissiper les funestes obstacles, qui empêchent la réünion des Protestans. M. Jean-Christophle Pfaff mourut le sixiéme février 1720. On a de lui plusieurs Dissertations Académiques, entre lesquelles on distingue celles qu'il a faites sur *S. Matthieu*; *Annotationes in Synopsin magnis quondam Theologi Tubingensis, Theodori Thummii*; *Sylloge Controversiarum*; *Dogmata Protestantium ex Jure Canonico deprompta*. Il a laissé quelques Ouvrages en manuscrit, comme, un Commentaire sur les livres Prophetiques du Vieux & du Nouveau Testament. * *Bibliotheca Bremensis, anni 1720. p. 772. &c.*

* PFAFFENBERG, bourg du Cercle de Baviére en Allemagne, dans l'Evêché de Ratisbonne, sur le petit Laber, au sud-est de la ville de Ratisbonne, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

PFAFFENHOVEN, ville du Duché de Wirtemberg, située sur le Zaber. Il y a aussi dans la Baviére une ville de ce nom sur l'Ilm, qui se rend dans le Danube. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* PFAFFENMUNSTER, bourg du Cercle de Baviére en Allemagne dans l'Evêché de Ratisbonne, au nord de Straubingen, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

* PFAFFENRODE ou PAFFENRODE (Jean, Baron de) Seigneur de Guffigny, Colonel d'un régiment d'Infanterie au service des Provinces-Unies & Commandant de la ville de Gorcum, s'est distingué d'une maniére fort avantageuse par les armes & par la connoissance des Belles Lettres. Il donna des preuves de sa valeur à la défense de Mastricht en 1673, & de son savoir en donnant au Public en Hollandois, *in folio*, un Traité de l'Art Militaire des Grecs & des Romains. Il a donné en sa Langue dont il possédoit toutes les beautez & la délicatesse, trois piéces de théatre, consistant en une Tragédie, & en deux Comédies dont l'une est intitulée *Hopman Ulrich*, c'est à dire, *le Capitaine Ulrich*, & l'autre *Philibert*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* PFAFFERS, Monastére du païs des Grisons, situé sur une haute montagne près du Rhin, à trois lieues au dessous de Coire. Ce lieu n'est connu que par ses eaux minérales. * Maty, *Dict. Géogr.*

PFALTZ, bourg de l'Electorat de Tréves. Il est près de l'embouchure de la Kylle dans la Moselle, à une lieue au dessous de Tréves. * Maty, *Dict. Géogr.*

PFALTZ, château du Bas Palatinat. Il est sur une petite isle que le Rhin forme, entre la ville de Bacharach & celle de Caub. Plusieurs Géographes croyent que ce château a donné le nom au Palatinat, que les Allemands appellent *Pfaltz*. *Voyez* PALATINAT. * Maty, *Dict. Géogr.*

PFALTZBOURG. *Cherchez* PHALTZBOURG.

PFANNER (Tobias) naquit à Ausbourg en 1641. Son pére étoit Conseiller du Comte d'Oetingen. Ses deux grands-péres avoient quitté pour la Religion, l'un l'Autriche, & l'autre le Tirol. Il fréquenta d'abord le Collége de S. Anne à Ausbourg, & montra dès sa jeunesse un grand penchant pour la prédication. Après avoir étudié pendant quelque tems à Altorff, il fut appellé à Gotha, où son pére l'avoit recommandé à Monsieur de Seckendorff. Ayant posé des fondemens dans la Théologie, dans la Jurisprudence & dans la Philosophie, le Duc de Gotha lui assigna une pension & l'envoya à Iéne. Il ne fut pas content lui même, de la maniére dont il y avoit passé son tems, parce qu'il reconnut qu'il ne s'étoit appliqué aux études que par ambition & qu'il avoit pris une méthode, qui, dans la suite, l'a empêché de faire sa fortune, quoique d'ailleurs il fût très-habile. A l'âge de 23 ans, il devoit pour trois années être Gouverneur du fils du Chancelier de Suéde, M. de la Gardie: on lui offroit même de lui continuer malgré cela la pension du Duc de Gotha, mais par sa propre faute il négligea de profiter de cette occasion. Il passa encore quelques années à Gotha & fut successivement Gouverneur de divers Gentilshommes. On lui donna depuis une place de Sécretaire dans les Archives du Duc, & on le chargea en même tems de l'instruction dans la Politique & dans l'Histoire, des Princes Ernest & Jean-Ernest. En 1686, il fut nommé Conseiller de toute la branche Ernestine, & séjourna en 1687 à Weimar. En 1699, il fut appellé à Gotha, & conserva néanmoins les gages de Conseiller de la Maison Ernestine. Dès son enfance il étoit porté à la mélancolie. Après qu'il eut achevé son Ouvrage intitulé, *le Chemin de la repentance & de la vie*, cette maladie s'augmenta si fort qu'il abandonna toute sorte de travail, & ne fit que se préparer à sa mort qui arriva enfin en 1717 dans la 75 année de son âge. Ses autres Ouvrages sont, *Historia Pacis Westphalicæ*; *Historia Comitiorum ann.* 1652, 1653 & 1654; *De Principibus Germaniæ*; *Theologia Gentilium*; *De Principio Fidei Historicæ*. * *Dict. Allemand.*

PFEDELBACH. *Voyez* PFADELBACH.

* PFEDERSHEIM, ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, à l'ouest de Wormes, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

PFEFFERKORN ou PFEFFERCORN (Jean) né Juif, portoit d'abord le nom de Joseph, & embrassa la Religion Chrétienne vers le commencement du XVI siécle. Il séjourna à Cologne, & il y commença à sonner le tocsin contre les livres Hébreux & des Rabbins avec Jacques Hoogstraten, ...

na-

nold Tungre, Ortuinus Gratius & autres Docteurs de Cologne. Il tâcha de persuader à l'Empereur Maximilien de faire brûler tous les livres Hébreux à l'exception de la Bible, parce que, disoit-il, ils contiennent des blasphêmes, de la Magie & autres choses pernicieuses. L'affaire étoit déja poussée si loin qu'en 1510 l'Empereur publia un Edit, en vertu duquel on étoit obligé de porter tous les livres Hébreux excepté la Bible à la Maison-de-ville, où on les examineroit, & brûleroit tous ceux qui contiendroient quelque blasphême. Mais Jean Capnion refusa d'obéir à cet Edit, parce qu'il savoit que ce n'étoit pas le zéle pour la Religion Chrétienne qui faisoit agir, mais l'espérance d'extorquer par là des sommes considérables des Juifs. Il montra qu'il falloit distinguer les livres des Juifs, que quelques uns ne traittoient que l'Histoire, d'autres que la Médecine & d'autres enfin que le Talmud. Il prouva que quoique les derniers continssent des dogmes ridicules & superstitieux, ils servoient néanmoins d'armes aux Chrétiens pour réfuter solidement les erreurs des Juifs. Là-dessus on commença à écrire des deux côtez. Pfefferkorn répliqua à Capnion d'une maniére violente; Capnion y répondit, & Ulric Hutten publia alors ses *Epistolæ Obscurorum Virorum* pour tourner en ridicule les Moines. Ceux de Cologne ayant enfin fait brûler le livre de Capnion, & le procès ayant été plaidé devant des Evêques, devant les Académies & devant le Pape même, Hoogstraten se vit enfin obligé de quitter Rome, & Capnion triompha. On croit communément que depuis lors Pfefferkorn embrassa de nouveau les sentimens des Juifs, & qu'en 1515 il fut tenaillé & brûlé vif à cause de plusieurs crimes, & sur tout à cause de la profanation du saint Sacrement qu'il avoit commise à Hall. Mais d'autres ont remarqué, non sans fondement, que c'étoit un autre Pfefferkorn, puisque l'on peut prouver invinciblement que nôtre Pfefferkorn étoit encore en vie en 1517. On a de lui les Ouvrages suivans, *Speculum adhortationis Judaicæ ad Christum; Narratio de ratione celebrandi Paschæ apud Judæos; Hostis Judæorum; Panegyricus, &c.* * Sleidani Comment. l. 2. Mail *Vita Reuchlini.* La Crose, *Entretiens.* Wolphii *Biblioth. Hebr.* R. Simon, *Lettres.* Schikard. *Dict. Allemand de Bâle.* Basnage, *Hist. des Juifs, tome 5. p. 2059. &c.*

PFEFFERS. *Voyez* PFAFFERS.

PFEFFINGER (Jean) Ministre Protestant, né dans la Baviére en 1493, donna dans les sentimens de Luther, qui l'employa pour prêcher sa doctrine, & l'enseigner à Leipsic, où il mourut le troisiéme janvier 1573, âgé de 80 ans. Pfeffinger a composé divers Ouvrages. * *Voyez* sa Vie parmi celles des Théologiens Allemands de Melchior Adam.

* PFEFFINGER (Daniel) Docteur, Professeur en Théologie & Chanoine de S. Thomas à Strasbourg, a publié diverses piéces Académiques, entre autres sur le Prophéte Aggée, sur les vices des Crétois, sur les Néthinéens, sur les mariages mixtes, &c. * *Biblioth. Germanique, tome 9. p. 214 & 215.*

PFEIFFER (Auguste) naquit à Lauenbourg le 27 octobre 1640. Après avoir posé les fondemens de ses études dans sa patrie & au Gymnase de Hambourg, il passa à Wittenberg où il prit le dégré de Maître ès Arts & y obtint en 1668 la Chaire de Professeur en Langues Orientales. En 1671, il fut appellé au Décanat à Medzibor en Silésie, & à la charge d'Assesseur du Consistoire de Wirtemberg-Oels. En 1673, il fut nommé Pasteur à Stroppen, & en 1675, à Meissen. En 1681, il prit le dégré de Docteur en Théologie & fut élu à l'Archidiaconat de l'Eglise de S. Thomas à Leipsic, où on lui donna en même tems les charges de Professeur ordinaire des Langues Orientales, & de Professeur extraordinaire en Théologie. Enfin, en 1690, il fut appellé à Lubeck à la charge de Surintendant des Eglises. Il y mourut le onziéme janvier 1698. Il a laissé une très belle bibliothéque où il y avoit quantité de Manuscrits Rabbiniques, Arabes, Turcs, Persans & Chinois, avec plusieurs Antiquitez Judaïques. Voici les titres des Ouvrages Latins qu'il a publiez, *Sumnera seu Libellus Rabbinicus de Lusu, cum Versione & Notis Philolog.; Commentarius Anti-Rabbinicus in Obadiam; Dissert. de Festis Hebræorum; Introductio in Orientem; Dubia vexata Scripturæ Sacræ, sive loca difficiliora Veteris Testamenti; Decas selecta Exercitation. Bibl.; Critica Sacra; Specimen dialecticum Hebræum juxta quod Linguæ sanctæ fundamenta decem Lectionibus horariis deponi possunt; Pansophia Mosaica; Theologia sinitæ potius ματαιολογία; Judaicæ atque Mohammedicæ S. Turco-Persicæ principia sublesta & fructus pestilentes; Antichiliasmus; Thesaurus Hermeneuticus; Theologia Juridica Catechetica, &c.* Tous ces Ouvrages de Philologie ont été imprimez ensemble à Utrecht en deux volumes, *in quarto.* * Pipping, *Dec. Theol. n. 52. Dict. Allemand.*

* PFERING ou PHORING, bourg avec marché, en Allemagne dans le Cercle de Baviére. Il est dans l'Evêché de Ratisbonne, sur la rive gauche du Danube, au sud-ouest de Ratisbonne, dont il est éloigné d'environ six lieues.

* PFETER, village du Duché de Baviére, à l'endroit où le Pféter se décharge dans le Danube, à cinq lieues au dessous de Ratisbonne. Quelques Geographes croyent que ce village est la petite ville, nommée *Vetera Castra*, & située dans la Vindélicie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PFIN. *Voyez* PHINN.

PFINTZING (Melchior) Conseiller de l'Empereur Maximilien I, Prevôt de saint Alban à Mayence & de S. Sébalde à Nuremberg, Doyen de S. Victor à Mayence, & Chapelain de Charles, Roi d'Espagne, qui dans la suite est parvenu à l'Empire. Il a écrit en vers Allemands la Vie de l'Empereur Maximilien I, & paroit s'être servi de l'Histoire de cet Empereur dictée par lui même. Il fit imprimer cet Ouvrage en 1517, avec une dédicace au Roi Charles, *in folio*, & avec un grand nombre de figures. Le titre qu'il donna à son Ouvrage est *Theurdanck*, & les caractéres avec lesquels il fut imprimé étoient si gros, qu'aujourd'hui encore on nomme cette sorte de caractéres *Theurdanck*. Cette Histoire fut réimprimée en 1563. La Chronique de Sébalde Franck contient une clef des noms cachez qui se trouvent dans le *Theurdanck*. Il y en a qui ont voulu attribuer ce Poëme à l'Empereur Maximilien lui même, mais à tort, car Pfintzing changea entiérement les vers que l'Empereur avoit dictez à son Sécretaire Traut-Saurwein. Vossius fait mention du Poëme de Pfintzing dans ses Historiens Latins, peut être parce que Richard Sbrolius en a fait une Traduction en vers Latins. * Bircken, *Osterreich. Ehrenspi. l. 6. c. 20. p. 1377.* Spangenberg. Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. c. 10.* Morhof. *Dictionnaire Allemand.*

* PFIRT ou PFYRT, petite ville d'Alsace dans la partie méridionale, est le lieu principal d'un Comté de même nom, dans le Suntgaw. Elle est à l'ouest-sud ouest de Bâle, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* PFLUG, famille très-noble d'Allemagne, est originaire de Bohéme, est s'est établie en Saxe. Elle a produit plusieurs grands personnages, entre autres *Jules* Pflug qui fera le sujet de l'article suivant.

* PFLUG (Jules) dernier Evêque de Naumbourg, étoit fils de César Pflug, Conseiller intime de George, Duc de Saxe. Son mérite l'éleva à de hauts emplois. Il fut Chanoine de Mayence, Doyen de la cathédrale de Meissen, & Membre du Conseil Privé de l'Empereur. Il fut employé dans les affaires les plus importantes de l'Empire. En 1541, il fut envoyé par l'Empereur à la Diete de Ratisbonne, & dans la même année le Chapitre de Naumbourg l'élut pour Evêque; mais ce choix fut rejetté par l'Electeur de Saxe, & l'on mit à sa place Nicolas Ambsdorf. Pflug eut alors recours à l'Empereur, & lorsqu'en 1547 l'Electeur fut fait prisonnier à la bataille de Muhlberg, Ambsdorf fut chassé de son Siége sur lequel Pflug fut rétabli. L'année suivante, il fut un de ceux qui travaillérent à dresser l'*Interim.* En 1557, à la Diéte de Worms, il entreprit la défense de la Religion Romaine, & mourut en 1564, à l'âge de 60 ans. Après sa mort, on publia de lui des Lettres par lesquelles il paroit qu'il avoit du penchant pour la Religion Luthérienne, & l'on remarque que pendant son épiscopat il n'a point tyrannisé les consciences. Il demeuroit d'accord que l'Eglise avoit besoin d'être réformée, mais il ne pouvoit gagner sur lui de prendre le parti de Luther. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Historia Lutheranismi.*

PFOCHENIUS (Sébastien) publia en 1629, un livre sur le stile du Nouveau Testament, dans lequel il entreprend de soutenir, que dans le Nouveau Testament, il n'y a point d'Hébraïsmes. Thomas Gataker Anglois le refuta en 1648, dans un *in quarto*, où il le bat en ruïne. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* PFORTHEN, petite ville avec château, en Allemagne, dans la Basse Lusace, sur le bord méridional d'un petit Lac, à peu près à l'est de Cotwitz ou Cotbuss, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

PFORTZHEIM, ville du bas Marquisat de Baden, laquelle appartient aux Princes de Bade-Dourlac. Elle est située dans une contrée fort agréable sur les frontiéres du Greichgau. L'Entz y passe & y reçoit le Nagolt & la Wurme. Reuchlin ou Capnion, dont Pfortzheim étoit la patrie, croit qu'elle fut bâtie par Phorcy, Troyen exilé. Beatus Rhenanus au contraire soutient avec plus de vraisemblance qu'elle s'appelloit autrefois *Orcynheim*, & qu'elle a reçu son nom de la *Sylva Orcynia* ou *Hercynia*, ce qui fait que quelques uns l'ont appellée en Latin *Porta Hercyniæ.* On croit, qu'après la mort de Conradin, dernier Duc de Souabe, la Maison de Bade obtint la possession de cette ville, ce qui cependant est fort incertain. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il y a très-longtems qu'elle appartient à cette Illustre Maison. En 1267, les Juifs tuérent à Pfortzheim une fille Chrétienne, nommée *Marguerite*, & en jettérent le corps dans la riviére. Les Pêcheurs trouvérent ensuite ce corps qui, dit-on, lorsque le Markgrave Rodolphe parut, éleva ses bras comme pour lui demander vangeance contre ses assassins, qui en effet furent découverts & punis comme ils le méritoient. Thomas Cantipratanus, Auteur contemporain de ce fait, le rapporte dans son Ouvrage *de Var. Miracul. l. 2*, & dans le siécle passé on voyoit encore à Pfortzheim l'Epitaphe de cette enfant. Cette ville étoit autrefois la résidence ordinaire des Princes de Bade-Dourlac. Mais la mauvaise conduite de la bourgeoisie de Pfortzheim détermina le Markgrave Charles II, à bâtir le château de Carlsbourg près de Dourlac, & à y transférer sa résidence en 1565. Les Markgraves ont néanmoins encore aujourd'hui leurs tombeaux à Pfortzheim. Albrecht *le Jeune*, Markgrave de Brandebourg, y a été aussi inhumé. Dans la guerre de Suéde cette ville souffrit beaucoup. En 1689, les François la prirent, en démolirent les murs & y mirent le feu en divers endroits, & après qu'on en eut sauvé une bonne partie, on y mit de nouveau le feu qui la consuma presque entiérement. Elle se trouve aujourd'hui à peu près rebâtie & l'on y a établi diverses fabriques d'étoffes. * Reuchlin, *de Verbo Mirifico, l. 1. p. 34.* B. Rhenanus, *Rer. German. l. 3.* Mérian, *Topogr. Suev. Leben der Marggrafen von Baden. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

PFREIMBT, ville du Cercle de Baviére en Allemagne. Elle est capitale du Landgraviat de Leuchtemberg, & située au confluent du Pfreimbt, & du Nab, environ à quatre lieues d'Amberg, vers l'orient septentrional. Pfreimbt a un château dans lequel le Landgrave, qui est de la Maison de Baviére, fait sa résidence ordinaire. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PFULLENDORF, petite ville du Cercle de Souabe, dans le Comté de Furstemberg, à cinq lieues d'Uberlingen vers le nord. Cette ville fut mise au rang des Villes Impériales, par l'Empereur Frédéric I, l'an 1204: & elle a jusques à présent conservé sa liberté. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PFULLINGEN, lieu du Cercle de Souabe, en Allemagne, dans le Duché de Wirtemberg. Il a les droits & les pré-

rogatives d'une ville, & renferme non ſeulement la célébre Abbaïe de S. Damien & de Ste Claire, mais auſſi un bon château. Il eſt au ſud-eſt de Tubingue, dont il eſt éloigné de près de quatre lieues.

PFYN. *Voyez* PHINN.

PFYRT. *Voyez* PFIRT.

PHA. PHÆ.

PHACÉE ou PÉKAH, Roi d'Iſraël, étoit fils de *Romelie ou Rémalja.* Pour ſe mettre ſur le thrône, il tua le Roi Phaceïa dans ſon Palais, & fut proclamé Roi l'an 3276 du monde, & le 759 avant Jeſus Chriſt. Il fit la guerre à Achaz, Roi de Juda, & tua en un jour ſix-vint mille hommes des Sujets de ce Prince; parce qu'Achaz & ſon peuple avoient abandonné Dieu. L'armée de Phacée commit tant de cruautez contre Juda, que lorſqu'elle revenoit triomphante à Samarie, un Prophéte nommé *Oded*, reprit les Iſraëlites d'un ſi grand excés commis contre leurs fréres, & leur perſuada de renvoyer à Juda deux cens mille captifs qu'ils emmenoient: ce qu'ils firent avec tous les témoignages poſſibles de compaſſion, donnant des habits à ceux qui n'en avoient point, & mettant ſur des chariots ceux qui étoient trop las pour s'en retourner à pié. Quelque tems après Phacée perdit la Couronne, & fut aſſaſſiné par un de ſes Sujets nommé *Oſée*, fils d'Ela ou d'Hoſée, qui régna en ſa place l'an du monde 3296, & le 739 avant Jeſus Chriſt. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 15. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 28. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. c.* 11. 12 & 13. Torniel & Salian, *A. M.* 3267 *& ſuiv.*

PHACEIA, PEKACHJA ou PEKAHIA, Roi d'Iſraël, ſuccéda à ſon pére *Manahem* l'an 3274 du monde, & le 761 avant Jeſus Chriſt, & n'hérita pas moins de ſon impiété que de ſa Couronne; mais il ne régna que deux ans. Car Phacée, fils de Romelie ou Rémalja, Général de ſes troupes, le tua en trahiſon dans un feſtin qu'il faiſoit avec ſes plus familiers amis. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 15. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *c.* 11.

PHACRODDIN: divers Princes, Gouverneurs & ſavans Arabes ont porté ce nom. Un Juge Supérieur de Bagdad le porta. Les Hiſtoires Orientales font mention d'un Phacroddin, Gouverneur du château d'Alep. Phacroddin Ajas, étoit Gouverneur de Malatias & un autre fut tué par les Francs. Parmi les Savans qui portérent ce nom, il y a Phacroddin Almaragi, Phacroddin Alachlati, fameux Médecin, & Phacroddin Raſi. Ce dernier eſt ſur tout remarquable. Il étoit originaire de Tabareſtan. Si Tabareſtan eſt le nom d'un païs, c'eſt l'ancienne Hyrcanie; ſi c'eſt celui d'une ville, c'eſt Amol, capitale de ce païs. Il étoit né à Rey ou Raia, ville célébre des Parthes, l'an de l'Hégire 543 ou 544, qui répond à l'an de Jeſus Chriſt 1149: ce qui fait qu'il eſt auſſi appellé *Raſi* ou *Raſienſis.* Voici ſon nom tout au long, *Abul Fadl, Mochammed, Ebn Omar, al Tabaroſtani, al Raſi.* Il mourut l'an de l'hégire 606, c'eſt à dire, l'an 1209 de Jeſus Chriſt, & laiſſa divers Ouvrages, parmi leſquels ſon Commentaire ſur l'Alcoran eſt fort célébre. Al Jannabi s'en ſert de tems en tems. * Greg. Abulpharage, *Hiſt. Dynaſt.* Pococke, *Specim.* Golius, *in Alfergano.* Jannabi, *Epit. Hiſtor.* Ebn Calecan, *Géogr. Nub. Dict. Allemand de Bâle.*

* PHADASSUR ou PÉDATSUR, pére de Gamaliel de la Tribu de Manaſſé, lequel fut nommé pour être Chef de ſa Tribu, & en faire le dénombrement. * *Nombres*, *ch.* 1. *v.* 10.

PHÆACIE. *Voyez* PHÉACIE.

PHÆDON. *Voyez* PHÉDON.

PHÆDRE. *Voyez* PHÉDRE.

PHÆDYME. *Voyez* PHÉDYME.

PHÆNIAS ou PHOENIAS, Philoſophe Péripatéticien, & Diſciple d'Ariſtote, vivoit ſous la CXVI Olympiade, vers l'an 316 avant Jeſus Chriſt. Il avoit écrit une Hiſtoire des Tyrans, & fait divers autres Ouvrages, citez par Diogéne Laërce, par Athénée, par Plutarque, par Suidas, &c. *Conſultez* ſur cet article Voſſius, qui parle auſſi de PHANOCLE & de PHANODIQUE, Hiſtorien de la même nation, ſouvent citez par les Anciens qu'il allégue. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 1.

PHAENNO, d'Epire, eſt miſe par quelques uns au rang des Poëtes qui ont précédé Homére; mais ſi elle eſt la même que Phaënnis, fille du Roi des Chamiens, dont Pauſanias fait mention, elle eſt poſtérieure de pluſieurs ſiécles à ce Poëte. Zoſime, Pauſanias, & Tzetzès font mention d'un Oracle de Phaënnis. * M. Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.*

PHAETIALUCI: Pauſanias nomme de la ſorte un petit Lac d'eau ſalée bitumineuſe, qui eſt dans le voiſinage d'Athénes. Ce Lac, qui fait les limites des Athéniens & des Eleuſiniens, ſe décharge dans la mer par un petit courant, que Pauſanias appelle *Sciroe.* Il y a au Nord une montagne, & deſſus un village qui porte auſſi le nom de *Sciroes.* * Wheler, *Voyages, &c. tome* 2. *l.* 3.

PHAETON, fils du Soleil & de Clyméne, ſe laiſſant entraîner à ſon ambition, oſa entreprendre de conduire le char de cet Aſtre, au moins pour un jour; mais ne ſachant point la route qu'il falloit tenir, & n'ayant pas aſſez de forces pour gouverner les chevaux, il s'approcha trop près de la terre qui fut preſque entiérement brûlée. Ce qui irrita ſi fort Jupiter, qu'il le tua d'un coup de foudre, & le précipita dans le Pô. Son ami Cycnus fut transformé en cygne, & ſes ſœurs les Héliades furent changées en peupliers, & leurs larmes en ambre. Selon ceux qui veulent approcher cette Fable de l'Hiſtoire, Phaëton, Prince des Liguriens & grand Aſtrologue, s'appliqua uniquement à étudier le cours du ſoleil, & négligea le gouvernement de ſon Royaume. De ſon tems, l'Italie ſe vit embraſée du côté du Pô, de chaleurs ſi extraordinaires, que la terre en devint ſéche & ſtérile durant pluſieurs années. * Euſébe, *in Chron.* Ovide, *Metam. l.* 2. *Fab.* 1 & 2.

PHAETUSE, l'une des Héliades, & ſœur de Phaëton, pleurant la deſtinée de ſon frére, fut changée, auſſi bien que ſes ſœurs, en peuplier. * Ovide, *Métam. l.* 2. *Fab.* 2 & 3.

PHAINUS, ancien Aſtronome fort célébre, natif d'Elide en Gréce, fut le premier qui reconnut le tems du ſolſtice, étant au haut du Mont-Lycabet, proche d'Athénes, où il faiſoit ſes obſervations ſur le cours des aſtres. Méton, autre fameux Aſtronome, étoit ſon Diſciple. * Théophraſte, *l. de ſignificat. tempeſt.*

PHALANGE, *Phalanx*, mot dont les Macédoniens ſe ſervoient pour exprimer une Légion: c'eſt auſſi le nom qui ſe donnoit quelquefois à l'Infanterie des Grecs peſamment armée, & ſur tout à celle des Macédoniens. Il ſemble que par ce mot on doive entendre plus préciſement un gros bataillon quarré des Anciens, tellement preſſé, que les Soldats avoient les piez les uns contre les autres, avec leurs bouciers joints, & leurs piques croiſées; de ſorte qu'il étoit preſque impoſſible de les rompre. Ce bataillon étoit compoſé d'environ huit mille hommes. On en rapporte l'origine à Philippe de Macédoine ou à Alexandre *le Grand;* quelquefois il en contenoit plus de 16 mille.

PHALANTE, ou PALANTE, *Phalantus*, de Lacédémone, fils d'Aracus, ou d'Aratus, étant au ſiége de Meſſéne, ville du Péloponnéſe, & voyant que l'armée Lacédémonienne, qui avoit juré de prendre Meſſéne ou de périr devant cette ville, diminuoit extrémement, & que cependant les femmes de Lacédémone n'engendroient plus d'enfans à cauſe de l'abſence de leurs maris, fut d'avis que la Jeuneſſe, qui étoit venue dans le camp après ce ſerment, retournât à Sparte, & qu'il lui fût permis de coucher avec les femmes de ceux qui étoient demeurez dans le camp. Ce Conſeil fut ſuivi, & les enfans qui naquirent de ces mariages, furent nommez *Parthéniens.* Depuis ſous la XIX Olympiade, & vers l'an 704 avant Jeſus Chriſt le même Phalante les mena en Italie, où ils ſe rendirent maîtres de Tarente. * Pauſanias, *in Meſſenicis.* Juſtin, *l.* 13. Euſébe, *in Chron.*

PHALARIS, Tyran d'Agrigente, ou Gergenti en Sicile, ſe rendit maître de cette ville la ſeconde année de la LII Olympiade, vers l'an 571 avant Jeſus Chriſt, & s'y maintint environ ſeize années. Il étoit extrémement cruel, & fit forger un taureau d'airain par Pérille, pour y brûler vifs ceux qu'il condamneroit à mort. Pérille ſe laiſſant d'attendre la récompenſe qu'il ſe promettoit de ſon ouvrage, s'adreſſa à Phalaris pour la lui demander. Ce Prince le fit mettre dans le ventre de ce taureau, & l'y fit brûler le premier, pour faire l'eſſai de cette invention cruelle. Phalaris ne diſcontinuant point d'exercer des cruautez inouïes, les Habitans d'Agrigente ſe révoltérent contre lui, le prirent & le firent brûler dans le taureau qu'il avoit fait fabriquer par Pérille. Nous avons encore des lettres ſous le nom d'Abaris à ce Tyran, avec les réponſes. Il y a des Savans qui ont attribué ces piéces à Lucien, d'autres plus vraiſſemblablement au Sophiſte Marc-Antonin. Il eſt preſque indubitable qu'elles ne ſont pas de Phalaris. * Giraldi, *Dial.* 3. *de Poet.* Euſébe, *in Chron.* Juvénal, *Satyre* 8. *v.* 81.

PHALEG ou PÉLEG, fils d'*Héber*, naquit l'an 1788 du monde, le 2247 avant Jeſus Chriſt, & le 35 de l'âge de ſon pére. Ce nom ſignifie *diviſion*, & lui fut donné, parce que les hommes ſe ſéparérent les premiéres années de ſa vie, & avant qu'il pût avoir de la poſtérité. Phaleg eut Réü ou Réhu à 31 ans; & mourut l'an 2026 du monde 2009 avant Jeſus Chriſt, âgé de 239 ans, ſelon la Vulgate, & non pas de 339, comme il y a dans le texte des Septante. * *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 25: *ch.* 11. *v.* 16 & 17: *ch.* 18. *v.* 16. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 19. *Luc*, *ch.* 3. *v.* 55. Torniel & Salian, *A. M.* 1788. & 2026.

PHALÉRE, ancien port d'Athénes, aujourd'hui *Portoléoné.* Il n'y a plus que deux ou trois méchantes cabanes, déſertes & ruïnées par les Armateurs Chrétiens. L'ancrage y eſt bon, & on y mouille à dix ou douze braſſes. Sur le rivage il y a d'excellens puits, où les vaiſſeaux vont faire de l'eau. Il n'y a que cinq quarts de lieue de là à Athénes. C'eſt là que la ville eſt le plus près de la marine. * La Guilletiére, *Athénes ancienne & nouvelle.*

Suivant M. Whéler, ce port eſt ſi rempli de ſable, qu'il n'y a que les petites barques qui y puiſſent entrer. Il eſt d'ailleurs, *dit-il*, ſi expoſé aux vents, que les Athéniens firent bien de l'abandonner pour le Pyrée. On voit tout proche les ruines d'une ville & d'une fortereſſe qui le commandoit. Elle étoit à deux lieues d'Athénes. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Il y avoit à Phalére un autel aux *Dieux inconnus.* Quelques uns ont cru que c'eſt cet autel dont ſaint Paul parle dans ſon diſcours adreſſé aux Juges de l'Aréopage; où il dit, qu'il avoit trouvé à Athénes un autel ſur lequel il étoit écrit, *au Dieu inconnu.* Ils prétendent que l'Apôtre a parlé en ſingulier d'un autel dédié à pluſieurs Dieux, ſavoir aux Dieux étrangers d'Aſie, d'Europe & d'Afrique. Il eſt certain que Pauſanias, Philoſtrate & Suidas parlent d'un temple d'Athénes, où il y avoit un autel avec cette inſcription au plurier, *Aux Dieux inconnus;* mais il eſt incertain que ce ſoit de cet autel dont parle ſaint Paul, & il ſe peut faire qu'il y en eût un autre dédié *au Dieu inconnu*, au ſingulier, comme l'Hiſtoire des Actes en fait foi.

PHALÉREUS. *Cherchez* DEMETRIUS PHALÉREUS.

* PHALESIUS (Hubert) d'Anvers, Sous-Prieur du monaſtére d'Affligheim a donné au public *Concordantiæ SS. Bibliorum, variis locis expurgatæ & locupletatæ*, avec quelques Diſcours préliminaires, à Anvers en 1642. * Valére André, *Biblioth. Belgica, in Appendice*, *p.* 862.

PHALETTI. *Cherchez* FALETTI.

PHALISQUES. *Cherchez* FALISQUES.

PHALLU. *Voyez* PALLU.

PHALLUS: l'uſage infame de la repréſentation du *Phallus*,

lus, qui avoit lieu dans les cérémonies d'Osiris & de Bacchus, avoit été inventé en Egypte, & porté ensuite en Gréce par le Devin Mélampe. La figure du *Phallus* est fort fréquente dans la *Table Isiaque*, commentée par Pignorius. Les trente-six *Decani* des Egyptiens, ou les Dieux tutélaires qui président aux jours de l'année, trois dans chaque mois, y sont représentez, la plupart avec un *Phallus* dans la main gauche. C'est la même figure qui fut trouvée dans le Temple de Sérapis, lorsque Théophile, Patriarche d'Alexandrie, le fit renverser. Les Payens d'Egypte dirent alors, au rapport de Socrate & de Sozoméne, que cette marque étoit le symbole ou le caractére de la vie à venir. Jamblique dit, que les *Phalli* signifioient la vertu générative de la Divinité que l'on sollicitoit, & que les paroles sales désignoient la matiére destituée de toute forme. Selon lui ces sales cérémonies étoient destinées à donner de l'air à la fureur de la concupiscence, laquelle se feroit irritée & augmentée, si elle avoit été toûjours renfermée. Cette figure se voit encore aujourd'hui sur les images de S. Antoine l'Egyptien, & sur l'habit des Moines qui se disent de son Ordre, & elle est honorée du nom de Croix de S. Antoine. * La Croze, *Christianisme des Indes*, &c. p. 430. 431. Jurieu, *Histoire des Dogmes*, &c. p. 413.

P H A L T I ou P H A L T I E L, fils de *Lais*, de Gallim, épousa par ordre de Saül, Roi d'Israël, *Michol*, fille de ce Prince, & femme de *David*. Lorsque David fut monté sur le thrône, il fit revenir son épouse légitime de chez Phalti, qui ne put la quitter sans verser beaucoup de larmes. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, ch. 25. v. 44. II. *Samuel* ou II. *Rois*, ch. 3. v. 15.

P H A L T I, ville de Palestine dans la Tribu d'Ephraïm. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, ch. 23. v. 26.

P H A L T I, fils de Raphu. *Voyez* P A L T I.

P H A L T I E L. *Voyez* P A L T I E L.

P H A L T Z B O U R G ou F A L T Z B O U R G, ville de Lorraine avec titre de Principauté, a été autrefois considérable. Elle est au pié des montagnes, sur les frontiéres de l'Alsace, à sept ou huit lieües de Strasbourg. * Baudrand.

*P H A N A R I O N, *Pharus*, anciennement *Panium Promontorium*, Cap de la Romanie. Il avance dans la Mer Noire, à l'entrée du Canal de Constantinople. Il prend son nom moderne d'un fanal ou d'un phare qu'on y a élevé pour guider les Pilotes. * Maty, *Dict. Geogr.*

P H A N A S E, P H A N I A S ou P H A N N I A S, fils de *Samuel*, fut le dernier Souverain Sacrificateur des Juifs. Il étoit du bourg d'Aphtasi, & succéda à Matthias fils de Théophile. Il ne pensoit à rien moins qu'à cette dignité, lorsque les Zélateurs le tirérent de ses occupations champêtres, pour lui faire exercer cette grande charge. Il étoit si rustique & si ignorant, qu'il ne savoit pas même ce que c'étoit que le sacerdoce. Il vit la destruction de la ville & du temple, la quatriéme année de son sacerdoce. Il descendoit de la famille de *Jouarib*. * Joséphe, *Guerre des Juifs*. Tirin, *Chronologie Sacrée*, ch. 42.

P H A N I A S, d'Erése, fut un des Disciples d'Aristote, & montra les progrès qu'il avoit faits sous ce grand Maître par divers Ouvrages dont aucun n'est venu jusqu'à nous. Plutarque en parlant de sa patrie, aime mieux le dire de Lesbos, isle très-connue, que d'Erése, une des villes de cette isle, que beaucoup de gens pouvoient ignorer. On le dit quelquefois d'Ephése; mais c'est une faute de Copiste. Il entretint amitié & correspondance avec Théophraste son compatriote, & fut aussi ami de Posidonius, sur les Dissertations de qui il fit des Remarques, qui furent publiées. Ses autres Ouvrages étoient un Traité des Plantes, un autre touchant les Disciples de Socrate, un troisiéme touchant les Prytanées de sa patrie: & un quatriéme touchant les Poëtes; à quoi on ajoûte un Discours aux Sophistes, & un Traité Historique intitulé, *les Meurtres des Tyrans commis par vengeance*. Il ne reste rien de tous ces Ouvrages, & le nom de leur Auteur, qui fut longtems célébre, est dans l'oubli. * Vossius, *Historiens Grecs*.

P H A N O D E M E, autre ancien Ecrivain Grec, qui composa en plusieurs livres les Antiquitez d'Athénes. Cet Auteur est cité par Denys d'Halicarnasse & par plusieurs autres, entre autres par Proclus, qui dit que si l'on en croit Callisthéne & Phanodéme, les Saïtes en Egypte sont une Colonie des Athéniens; au lieu que, selon Théopompe & Diodore de Sicile, ce furent les Saïtes qui fondérent Athénes; ce qui est bien plus vraisemblable. Harpocration cite les Déliaques du même Auteur; mais il est sûr qu'il y a faute dans son texte, où on doit lire P H A N O D I Q U E, au lieu de *Phanodéme*; car Diogéne Laërce, & le Scholiaste d'Apollonius, appellent ainsi l'Auteur des Déliaques. * Vossius, *Hist. Græc.* l. 3.

* P H A N O E, ou F A N O E, isle sur la côte occidentale du Jutland. Elle a trois bonnes lieües d'étendue du nord au sud; & de l'est à l'ouest environ une lieue, plus ou moins, à cause de l'inégalité de sa largeur.

P H A N T A S I A S T E S ou P H A N T A S T I Q U E S, Hérétiques. *Cherchez* G A J A N I T E S & J U L I E N d'H A L I C A R N A S S E.

P H A N T A S I E, Memphitide; il est fait mention d'une femme de ce nom par Ptolomée Hephestion. Elle étoit fille de Nicarchus, qui avoit écrit avant Homére de la Guerre de Troye, & des Voyages d'Ulysse, & laissé ses livres à Memphis, où Homére les avoit trouvez, fait copier & mettre en ordre, si l'on s'en tient au témoignage de Ptolomée Hephestion, rapporté par Photius, *Cod.* 190, & à celui d'Eustathe dans sa Préface sur Homére; mais c'est une supposition qui n'a aucune vraisemblance. L'on a pris le nom appellatif de Phantasie ou d'imagination, pour un nom propre. * M. Du Pin, *Biblioth. des Histor. Prof.*

P H A N U E L, ancienne ville de Palestine, dans la Tribu de Ruben, au delà du torrent de Jaboc, sur les frontiéres des Amorrhéens, est célébre dans l'Ecriture-Sainte, à cause que ce fut auprès de là que le Patriarche Jacob lutta pendant toute une nuit contre un Ange, qui lui donna ensuite le nom d'Israël. Gédéon fit raser la citadelle de cette ville, qui étoit proche de Tripoli, au pié du Mont-Liban, & fit tuer tous ses Habitans, à cause qu'ils avoient refusé de donner du pain à son armée. Jéroboam la fit rebâtir. * *Juges*, ch. 8. *Genése*, ch. 32. I. ou III. *Rois*, ch. 12.

P H A N U E L, de la Tribu d'Aser, fut pére d'*Anne* la Prophétesse, qui se trouva au temple lorsque Joseph & la sainte Vierge y présentérent Jesus-Christ. * *Luc*, ch. 2. v. 36.

P H A O N de Mityléne dans l'isle de Lesbos, étoit un bel homme, à qui, si l'on en croit la Fable, Vénus avoit donné cette beauté, en récompense de ce qu'il l'avoit passée, étant maître d'un navire, de l'isle de Chio en terre ferme avec beaucoup de vitesse, & sans lui rien demander. Elle lui donna un vase d'albâtre, rempli d'un onguent, dont il ne se fut pas plutôt frotté, qu'il devint le plus beau de tous les hommes. Les femmes & les filles de Mityléne en furent éperduement amoureuses, entre autres Sappho qui se précipita, parce qu'il ne voulut pas correspondre à son amour. On dit qu'il fut tué ayant été surpris en adultére. * Elien, *Histoires divers.* l. 12. Lucien, *Dialog. des Morts*, tome 1. Palæphatus, *Fabul.* Pline, l. 22. c. 8. Bayle, *Dict. Crit.*

*P H A R A I, ou P A H A R A I, Arbite, fut un des braves de l'armée de David, Roi d'Israël. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, ch. 23. v. 25.

P H A R A M O N D, que la plupart des Historiens font premier Roi des Francs ou François, étoit fils de Marcomir. Il fut, dit-on, élevé sur un pavois, & reconnu pour Souverain par cette cérémonie, vers l'an de Jesus-Christ 420, par les François qui étoient alors au delà du Rhin, & qui s'étoient emparez de la ville de Tréves. Il ne paroît point que Pharamond ait poussé plus avant dans les Gaules. Si les François ont eu un Roi de ce nom, il est sûr qu'il étoit déja mort, lorsqu'en 428, Aëtius vint faire la guerre aux Francs. On donne vulgairement deux fils à Pharamond, Clenus & Clodion, surnommé *le Chevelu*. Ce fut ce dernier qui régna aprés Pharamond. * Prosper, *in Chron.* Aimoin. Sigebert. Du Chêne, tome 1. Le P. Anselme, &c.

P H A R A N, ou P A R A N, partie de l'Arabie Déserte, qui s'étend jusques aux montagnes d'Idumée, dans laquelle Ptolomée place les peuples qu'il nomme *Pharanites*. Il y avoit même du tems de saint Jérôme une ville nommée *Pharan*, qu'il place au delà de l'Arabie tout contre les Sarasins. Ce fut de là que les Israëlites envoyérent reconnoître le païs de Chanaan. Ce fut aussi en ce païs qu'habita Ismaël. * *Genése*, ch. 21. v. 21. *Nombres*, ch. 10. v. 12. S. Jérôme, *in Locis Hebraicis*. Saumaise, *ad Solinum*. Jean le Clerc, *sur la Genése*.

P H A R A N, grand désert inculte, depuis le Mont-Sinaï, jusqu'à Cadès, par lequel le peuple d'Israël passa, allant d'Egypte dans le païs de Chanaan. * *Exode*.

P H A R A N, ville de l'Arabie Pétrée, à l'extrémité du Golfe Persique. * Ptolomée. Saumaise, *ad Solinum*.

P H A R A O N, nom commun à tous les Rois d'Egypte: *Pharaon*, signifie *Roi*, dans l'ancienne Langue des Egyptiens: selon Joséphe, le mot Arabe *Pharaha*, signifie *être au dessus des autres*. Quelques uns disent que ce mot signifie *Crocodile*, qui a été un des *Dieux* de ces peuples. Dans la Langue Coptique d'aujourd'hui, qui est fort changée, *Phi Ouro*, veut dire *le Roi*; & ce nom pourroit être corrompu de *Pharaon*. Il est parlé de dix Pharaons dans l'Ecriture-Sainte. Le premier Pharaon étoit du tems d'Abraham, *Genése*, ch. 12. Le second, du tems de Joseph, qui fut l'Interpréte des songes de Pharaon, *Genése*, ch. 41. Le troisiéme, qui reconnut mal les services de Joseph, & maltraita les Israëlites, *Exode*, ch. 1. Le quatriéme à qui Moïse & Aaron furent envoyez, & qui fut noyé dans la Mer Rouge, *Exode*, ch. 14. Le cinquiéme Pharaon, dont il est parlé dans l'Ecriture, régnoit du tems de David. Le sixiéme, qui fut le beau-pere de Salomon, est selon quelques uns le même que le précédent, I. ou III. *Rois*, ch. 3. Le septiéme, étoit Pharaon Sésac, I. ou III. *Rois*, ch. 11 & 14. Le huitiéme, Pharaon Sua ou Sô, II. ou IV. *Rois*, ch. 17. Le neuviéme, Néchao ou Néco, II. ou IV. *Rois*, ch. 23. Le dixiéme, Hophrah ou Vaphrès, *Jérémie*, ch. 37. Al-Bédavi, célébre Commentateur de l'Alcoran, s'est trompé, quand il a cru que Pharaon étoit l'épithéte des Rois des Amalécites, comme César étoit celui des Empereurs Romains, & Cosroès celui des Rois de Perse; car Adad étoit le nom appellatif de ces premiers Rois, comme Abimélech, étoit celui des Rois des Philistins, & Hiram de ceux de Tyr. A l'égard des Pharaons, dont il est fait mention dans l'Ecriture-Sainte, il est bien difficile de savoir au vrai leur nom propre; parce que l'Histoire d'Egypte est fort embrouillée. Pour ne parler que du Pharaon, qui fut noyé dans la Mer Rouge, Calvisius dit que c'étoit Orus; d'autres l'Amosis de Clément Alexandrin, ou le Béchoris de Manéthon. Ce Pharaon est nommé Cenchrès par Eusébe; Termosis, par Philon; Aménophis par Ussérius; Ramesses par quelques autres; Acherrès par Scaliger. * Chevreau, *Histoire du Monde*. J. Clerici *Comm. in Genesin*, ch. 18. v. 15.

P H A R A O N. *Voyez* C H E B R O N, &c.

P H A R A O N H O P H R A. *Voyez* A P R I E S.

P H A R A S D A C ou A L F A R A S D A C, étoit le surnom d'un fameux Poëte Arabe, dont le nom tout entier étoit, *Hammam* ou *Homaim*, *Ebn Galeb*. Ebn Challcan en a écrit la Vie dans son Histoire des Savans. Jaques Golius possédoit un très-beau Manuscrit de ses Poësies, qui sortoit de la bibliothéque du Roi d'Egypte. Il vécut autour de cent ans, & mourut l'an de l'Hégire 110, c'est à dire, l'an 728 de Jesus-Christ. Comme il étoit plus propre à faire une description poëtique d'un sabre, qu'à s'en servir dans le besoin, les Arabes en ont fait un proverbe, & disent, *l'épée de Pharasdac*, pour marquer qu'une épée dans

dans la main d'un poltron n'eſt d'aucun uſage. Comme Pharaſdac étoit fort prévenu en ſa faveur, par rapport à la Poëſie, il ſouffroit beaucoup à entendre louer les autres en ſa préſence. Il étoit particuliérement jaloux des femmes qui vouloient s'ériger en Poëtes. Une Dame de qualité ayant compoſé un beau Poëme, Pharaſdac lui dit pour toute louange, *qu'il faut tuer les poules qui ſe mêlent d'imiter le chant des cocqs.* * Ebn Chalican. Pocock, *Specim. Arab. & Orat. Schol. Arab. in Tograi. Catal. Manuſcr.* Jacobi Golii. *Dict. Allemand de Bâle.*

PHARASMANE, Roi des Ibériens, vivoit ſous l'empire de Tibére, qui le réconcilia avec ſon frére Mithridate, qu'il ſecourut, pour lui faire recouvrer l'Arménie contre Orodès. * Tacite, *Annal. l. 6. c.* 33.

PHARASMANE, Roi des Alains ſous l'empire d'*Adrien.* Il y eut dans le même tems deux autres Rois de ce nom, l'un Roi des Ibériens, l'autre des Zidrites proche de la Colchide. * Hérodien, *l.* 1. *c.* 9. Spartien, *c.* 6. Arrien, in *Euxini Periplo.*

PHARE, ou FARE, *Pharus*, eſt une tour élevée ſur quelque pointe qui s'avance en mer, où l'on tient toutes les nuits un Fanal pour éclairer les vaiſſeaux qui en approchent la nuit.

PHARE, petite iſle d'Egypte, plus longue que large, près d'Alexandrie, vis à vis des embouchures du Nil, fut nommée anciennement *Canopus.* Homére s'eſt trompé au ſujet de cette iſle, lorſqu'il l'éloigne du continent d'une journée de voiles; & Ariſtide, en la deſcription qu'il nous donne de l'Egypte, avoue que la choſe n'eſt pas croyable. Il eſt certain, ſelon le même Ariſtide & Ammien Marcellin, *l.* 22, que le Phare n'eſt qu'à ſept ſtades d'Alexandrie, c'eſt à dire, environ à un mille d'Italie. *Voyez* Palmerius (en François *Paulmier*) *Exercitationes in optimos fere Auctores Græcos*, *p.* 487. Alexandre *le Grand* avoit entrepris de bâtir une ville dans cette iſle: mais il n'y put réüſſir, parce que le lieu étoit trop étroit, ſelon Strabon, *l.* 17. Il laiſſa des marques de ſa magnificence dans la ville d'Alexandrie, qu'il bâtit vis à vis en terre ferme. Depuis, on éleva dans l'iſle une haute & ſuperbe tour, qui a paſſé dans l'antiquité pour une des merveilles du monde. Ce fut Ptolomée Philadelphe, Roi d'Egypte, qui en fit la dépenſe à ſon avénement à la Couronne, ſous la CXXIV Olympiade, & l'an 284 avant Jeſus Chriſt. Il y employa 800 talens, & en donna la conduite à Soſtrate Gnidien, fameux Architecte. Cette tour qui fut nommée *Pharus*, de même que l'iſle où elle étoit ſituée, ſervoit de fanal à ceux qui navigeoient ſur ces côtes pleines d'écueils. De là vient que l'on a donné le nom de Phare à toutes les tours ſemblables, où l'on tient la nuit un fanal ſur les côtes dangereuſes, comme ſont aujourd'hui le Phanarion à l'embouchure du Boſphore de Thrace dans le Pont-Euxin, le Fare de Meſſine, le Mole de Gênes, la tour de Cordouan à l'embouchure de la Garonne, &c. *Voyez* Martinius de Fungerus, au mot *Pharus.* Depuis, le Phare fut joint à Alexandrie par un pont, ou plutôt par une digue, que les Latins appelloient *Moles*, & qui retient encore le nom de *Mole*, par tout où il s'en trouve, dans la Méditerranée. Il eſt vrai que cette digue ſe trouvoit interrompue en deux endroits, qui ſe joignoient par deux ponts, l'un deſquels étoit près de la tour, qui ſubſiſtoit encore du tems d'Hirtius; & l'autres près de la ville, comme nous l'apprenons de cet Auteur, *en l'Hiſtoire de la Guerre d'Alexandrie.* C'étoit par ce dernier pont qu'on alloit au port, nommé Eunoſte, qui eſt le même dont les Turcs ſe ſervent à préſent, & dont l'entrée eſt défendue aux Chrétiens. Ce pont ſervoit auſſi d'Aqueduc, & Céſar fit depuis remplir de pierre la voûte qui le ſoutenoit, pour empêcher ceux d'Alexandrie de paſſer d'un port à un autre. La Reine Cléopatre, & non pas Soſtrate de Gnide, comme quelques uns l'ont dit, acheva ce grand ouvrage, ſi nous en croyons non ſeulement Tzetzès & Cédrénus, mais auſſi Ammien Marcellin, & l'Auteur des Annales de Sicile. Il eſt vrai qu'ils confondent les choſes, & qu'ils attribuent à la ſeule Cléopatre ce qui eſt dû en partie à Soſtrate de Gnide, à Philadelphe & aux autres Ptolomées. Cléopatre eſt donc celle qui acheva l'Iſthme, ou le Molé, en abattant le pont. Ptolomée Philadelphe fut celui qui fit bâtir la tour, & Soſtrate de Gnide fut chargé de l'intendance de ce magnifique ouvrage, comme le témoigne l'Inſcription, dont il fut accompagné. Ainſi on doit critiquer ceux qui l'ont attribué à Alexandre, où à Cléopatre, comme ont fait les Arabes, & l'ancien Scholiaſte de Lucien. Ce dernier nous fait la deſcription de cette tour, à laquelle il donne la même baſe & autant de circuit qu'aux Pyramides; & pour ce qui eſt de la hauteur, il la fait monter à trois cens coudées, & dit qu'on la pouvoit découvrir en mer de cent milles. Au reſte, on lit dans quelques Itinéraires, ou rélations de voyages, que cette maſſe prodigieuſe eſt appuyée ſur quatre cancres de verre, diſpoſez aux quatre coins, ce qui ſemble ridicule; & il ſeroit difficile d'en ſavoir la vérité, parce que les Turcs ont enterré la baſe du Phare, de peur que les Chrétiens ne la puſſent voir. Cependant, ſi cela eſt un conte fait à plaiſir, comme il y a bien de l'apparence, il s'eſt fait depuis longtems, & on le trouve dans un fragment d'un ancien Auteur, lequel en parlant des ſept anciennes merveilles du monde, dit qu'il y a dequoi s'étonner, comme on a pu faire des piéces de verre aſſez fortes, pour ſoutenir une telle maſſe. Il ſe peut faire que Soſtrate, qui conduiſoit cet ouvrage, & en étoit l'Architecte, donna ces quatre cancres pour ornement aux quatre coins, comme ſi la tour y eût été appuyée; & au lieu d'être de verre, comme on le raconte, ils étoient peut-être de quelque pierre très-dure & tranſparente comme le verre, tel qu'un certain marbre de Memphis, & qu'une autre pierre qu'on tire d'Ethiopie. Le célébre Tavernier, au retour de ſes voyages en Perſe & aux Indes, a eu la curioſité d'apporter de ces ſortes de pierres du Levant. Mais avant que cette tour eût été bâtie, il y a lieu de croire que l'Iſle de Phare ſervoit déja de ſignal aux Matelots, ce que le nom même ſemble témoigner, ſelon le ſentiment de quelques uns, qui le tirent d'un mot Grec, qui ſignifie *éclairer.* Au reſte les feux qu'on allume ſur ces Phares reſſemblent quelquefois de loin à une étoile, & ont plus d'une fois trompé des Matelots ignorans, qui ſéduits par cette erreur, ont mal dreſſé leur route, & ſont venus malheureuſement échouer ſur les ſables de la Marmarique. Stace a comparé ces feux à la lune, quand on les voit de plus près. Car alors il eſt vrai que la vue ſe trompe facilement, & qu'il y a peu de différence entre la lueur de ces Phares & celle de la lune, qui quelquefois paroit rouge, lorſqu'elle commence à monter ſur l'horiſon.

Peut-être ne ſera-t'il pas hors de propos d'ajoûter ici l'obſervation qu'a faite Voſſius, au ſujet de la mépriſe d'Homére, ſur la ſituation de Pharos. Il y a, *dit-il*, de quoi s'étonner du reſpect aveugle que les Anciens ont eu pour Homére, plutôt que de ſe réſoudre à le redreſſer, lorſqu'il eſt dans l'erreur. Ils ont mieux aimé changer l'aſſiette & la nature des lieux, qu'il a mal placez. Ils juroient par Homére comme les Toſcans par leur Poëte Dante, & avoient une telle créance en lui, qu'il n'y avoit point de Science, ſans en excepter la Médecine ni la Chirurgie, qu'ils n'eſtimaſſent devoir être puiſée dans ſes livres. Parce qu'Homére a écrit que le Phare eſt éloigné de l'Egypte d'une journée de voiles, on a changé la ſituation naturelle de ce païs, & on s'eſt imaginé qu'il s'eſt accru, & s'eſt avancé en mer à la faveur des ſables, que le Nil y jette par ſes larges bouches. Bochart refute ſolidement cette fauſſe opinion. Celle d'Eratoſthéne ſe peut ſoutenir, lorſqu'il dit que les bouches du Nil ont été inconnues à Homére. A quoi néanmoins Strabon répond qu'il peut en avoir eu connoiſſance, quoiqu'il n'en ait point fait de mention, puiſqu'il ne nous a pas même parlé du lieu de ſa naiſſance, ſur lequel tous les Anciens ſont fort partagez. Mais Strabon ſemble n'être pas entré dans la penſée d'Eratoſthéne, qui ne dit pas qu'Homére ait ignoré les bouches du Nil, parce qu'il n'en fait point de mention, mais parce qu'il met le Phare à une journée de voiles de l'Egypte. Pour éclaircir cette difficulté, & pour ſauver Homére de tout reproche, il faut remarquer, comme nous l'avons déja obſervé, en parlant du Nil, qu'il donne à cette riviére le nom d'Egypte. Ainſi, quand il dit que le Phare eſt éloigné de l'Egypte ou du Nil d'une journée de voiles, il eſt certain qu'il veut parler de celle des ſept bouches du Nil, qu'on nommoit *Peluſium*, qui en effet eſt éloignée du Phare, d'autant de chemin, qu'un navire en peut faire en un jour avec un vent favorable. A préſent le Phare eſt tout à fait joint à la Terre-Ferme; & l'on y voit encore un reſte de tour, & une petite ville, où demeurent quelques Marchands Turcs, & quelques Pêcheurs, depuis qu'Alexandrie a été entiérement abandonnée. * *Voyez* Ferrari, & *Les Nouvelles Rélations.*

Il y a une iſle de ce nom en Illyrie, où ceux de Pharos envoyérent une Colonie l'an quatriéme de la XCVIII Olympiade, & l'an 385 avant Jeſus Chriſt. Les Italiens avec Procope, l'appellent *Leſina*, & les Sclavons *Huar.* Elle s'étend l'eſpace de ſoixante milles du Levant au Couchant: & il y a une ville avec Evêché, qui n'eſt éloignée de Spalatro, que de dix-ſept. C'eſt dans les Etats de la République de Veniſe. * Strabon. Pline. Il y a auſſi le *Phare*, riviére de Cilicie. * Suidas.

PHARE, certain lieu d'Angleterre, que les Latins nomment *Pharus*, & qui a été depuis nommé *Straneſag* eſt appellé aujourd'hui *Witbie.* Il y avoit une Abbaïe de filles, où ſainte Hilde étoit Abbeſſe: & à ſa priére on y célébra un Synode en 664. * Béde, *l.* 3. *c.* 15.

PHARE'S, fils de *Juda* & de *Thamar*, & frére de *Zara*, fut pére de *Heſron.* Il eſt fait mention de lui dans la Généalogie du Fils de Dieu, ſelon la chair. * *Geneſe, ch.* 38. *v.* 29. *Matthieu, ch.* 1. *v.* 3. Torniel, *A. M.* 2314. *n.* 2. 2327. *n.* 2.

PHARE'S, *Phera*, ville de la petite Achaïe, province du Péloponnéſe en Gréce, a été célébre par les Oracles qu'y rendoit une ſtatue de Mercure, poſée dans la place publique, devant celle de la Déeſſe Veſta. Ceux qui alloient conſulter l'Oracle, faiſoient brûler de l'encens en l'honneur de Veſta, puis alloient mettre de l'huile dans de petites lampes de cuivre, qui étoient au pié de la ſtatue de Mercure. Lorſqu'elles étoient allumées, ils faiſoient leur offrande d'une piece de monnoye du païs, qu'ils jettoient ſur l'autel. Enſuite, après avoir déclaré leur demande, & avoir approché leurs oreilles de la ſtatue, ils ſe retiroient, les bouchant de leurs mains, juſqu'à ce qu'ils fuſſent hors de la place. Alors ils ôtoient leurs mains, & prenoient pour réponſe de l'Oracle, les premiéres paroles qu'ils entendoient. On dit que les Egyptiens en uſoient de même envers le Dieu Sérapis. * Pauſanias, *in Achaicis.*

PHARIDA. *Voyez* PERIDA.

PHARISIENS, dont le nom ſignifie *ſéparé*, formoient une Secte qui s'éleva en Judée, longtems avant la naiſſance de Jeſus Chriſt. Saint Jérôme, qui en parle ſur le rapport des Nazaréens, dit qu'elle eut pour Auteur Sammaï & Hillel. Ceux de cette Secte jeûnoient le ſecond & le cinquiéme jour de la ſemaine. Ils pratiquoient à l'extérieur de grandes auſtéritez: ils ajoûtoient de nouvelles charges à la Loi, & ſoutenoient fortement l'autorité des prétendues Traditions de la Loi Orale ou de bouche. Ils payoient les décimes comme la Loi les ordonnoit, & encore la trentiéme & cinquantiéme partie de leurs fruits; ajoûtant des ſacrifices volontaires à ceux qui étoient ordonnez, & ſe montrant très-exacts à rendre leurs vœux. Mais l'orgueil corrompoit toutes les actions des Phariſiens, qui ne ſongeoient qu'à ſe rendre maîtres de l'eſprit des peuples, & à gagner la réputation de ſaints. Auſſi s'étoient-ils rendus ſi puiſſans que les derniers Rois des Juifs craignoient de les choquer, & ſouvent étoient contraints de ſe ſervir de leur miniſtére pour ſe maintenir. Ils vouloient occuper les premiéres places dans les feſtins & dans les aſſemblées, & affectoient de paſſer pour des Maîtres Infaillibles,

&

& pour les plus ſincéres Docteurs de la Loi, qu'ils avoient toute corrompue par leurs Traditions. Quant à la doctrine, ils attribuoient l'évenement des choſes à la deſtinée, quoiqu'ils tâchaſſent d'accorder avec elle la liberté des actions de la volonté de l'homme. Ils croyoient la tranſmigration des ames, comme Pythagore, du moins de celles des gens de bien, eſtimant que celles des autres étoient tourmentées pour toujours. Dans l'Aſtrologie judiciaire, ils ſuivoient les opinions des Gentils, & avoient interprété les noms Grecs de cet Art. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. l. 18. ch. 1. Guerre des Juifs, l. 1. c. 4.* S. Jérôme, *in c. 8. Iſaiæ.* S. Epiphane. *Voyez* M. Du Pin, *Nouvelle Hiſtoire des Juifs*, imprimée à Paris, en ſept volumes, *in douze*, en 1709.

PHARMACUSE, *Pharmacuſa*, petite iſle de la Mer Egée vers l'Ionie, appellée aujourd'hui *Fermaco*. * Pline.

PHARMASTHA. *Voyez* PARMASÇTA.

PHARNABAZE, *Pharnabazus*, Gouverneur en Aſie, & Général des troupes des Rois de Perſe Darius & Artaxerxès, fit la guerre aux Athéniens, & donna du ſecours à ceux de Lacédémone, vers la XCII Olympiade, & l'an 412 avant Jeſus-Chriſt. Il ſe brouilla avec eux vers l'an 400 avant Jeſus-Chriſt. En la première année de la CI Olympiade, & 374 ans avant J. C. il entra en Egypte par les embouchures du Nil; mais ce deſſein ne lui réüſſit pas. * Thucydide. Xénophon, &c.

PHARNABAZE, autre Général des Perſes, ſous le régne du dernier Darius, mis à la place de Memnon, livré enſuite à Amphotérus & à Epilogue après la trahiſon de l'iſle de Chio. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 8, ou, ſelon l'edition *in uſum Delphini*, *ch.* 18: *l.* 4. *ch.* 5, *in uſum Delphini*, *ch.* 22.

PHARNACE, *Pharnaces*, fils de Mithridate *le Grand*, Roi de Pont, fit revolter l'armée contre ſon pére, qui ſe tua de deſeſpoir, & auquel il ſuccéda l'an du monde 3972, & 63 avant Jeſus-Chriſt. Il cultiva depuis aſſez ſoigneuſement l'amitié des Romains; mais ayant pris les armes pendant les guerres civiles, il fut vaincu par Céſar, l'an 47 avant Jeſus-Chriſt avec tant de promptitude, que ce Romain écrivit à un de ſes amis, *Veni, vidi, vici.* Il ne faut pas confondre ce Prince avec PHARNACE, Roi de Cappadoce, que Diodore de Sicile, *in Eclogis, l.* 31, dit avoir épouſé Ateiſſa, ſœur de Cambyſe, pére de Cyrus, & qu'il en eut Gallus, qui lui ſuccéda dans la Cappadoce. * Appien, *de Bello Mithr.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3. Dion.

PHARNACH. *Voyez* PARNAC.

PHAROS, ville de Portugal. *Voyez* FARO.

PHAROS, iſle d'Egypte. *Cherchez* PHARE.

PHARPHAR, riviére de la Syrie. Elle a ſa ſource dans le Mont-Liban, à ſept lieues de la ville de Damas. Elle ſe partage en cinq canaux, avant que d'arriver à cette ville, & après l'avoir fourni d'eau pour des fontaines, ou pour arroſer la campagne, le reſte ſe perd dans un petit Lac, qui eſt dans le territoire de Damas. * Maty, *Dict. Geogr.*

PHARSALE, *Pharſalus*, aujourd'hui *Farſa*, ville de Theſſalie, célébre par la victoire que Céſar y remporta ſur Pompée dans les campagnes voiſines, l'an 48 avant Jeſus-Chriſt. Elle a été Evêché ſuffragant de Lariſſe, puis Archevêché ſous le Patriarchat de Conſtantinople.

PHARSAM, Roi de Jérimoth, l'un des cinq Princes, qui prirent le parti d'Adoniſédech. *Voyez* ADONISEDECH.

PHARSANDATHA. *Voyez* PARSANDATHA.

PHARURIM, lieu proche du temple de Jéruſalem, où les Rois impies de Juda faiſoient entretenir les chevaux conſacrez au Soleil, dont ils avoient placé la ſtatue dans le temple même. * II. ou IV. *Rois, ch.* 23. *v.* 11.

PHASAEL. *Voyez* PHAZAEL.

PHASE, *Phaſis*, fleuve de la Mingrélie ou Colchide, qui prend ſa ſource vers la partie du Mont-Caucaſe, laquelle eſt à l'orient de ce païs, eſt appellé par les Turcs, *Fachs*, & par ceux du païs, *Rioni*. Il paſſe par la ville de Cotatis, capitale du Royaume d'Imirette. De là il ſe va décharger dans la Mer Noire, où ſon embouchure a plus d'une demi-lieue de largeur, & plus de ſoixante braſſes de fond. Cette riviére a vers ſon embouchure pluſieurs petites iſles, qui ſont fort agréables, & qui ſont couvertes de bois. Sur la plus grande on voit du côté d'occident les ruines d'une fortereſſe que les Turcs y avoient bâtie en 1578. Amurat III, ayant entrepris de conquérir les côtes ſeptentrionales & orientales de la Mer Noire, fit, dans ce deſſein, remonter le Phaſe à ſes galéres; mais le Roi d'Imirette dreſſa des embuſcades aux lieux où le fleuve eſt le plus étroit, & y défit la flotte du Sultan. Cette fortereſſe du Phaſe fut priſe en 1640, par le Roi d'Imirette, auquel s'étoient joints les Princes de Mingrélie, & de Guriel. Il la fit raſer, & enleva 25 piéces de canon qui y étoient, pour les tranſporter à Cotatis. Procope a cru que le Phaſe entroit dans la mer avec tant d'impétuoſité, que vis à vis de ſon embouchure, l'eau n'étoit point ſalée. Agricola aſſure au contraire, que ſon cours n'eſt point rapide. Il eſt vrai, ſuivant le rapport des Voyageurs, qu'au commencement de ſa courſe il eſt fort impétueux; mais ayant gagné la plaine, il coule ſi doucement, qu'on a de la peine à remarquer le fil de ſon eau. Ses eaux ne ſe mêlent point avec celles de la mer; ce qui arrive à cauſe qu'étant plus légéres, elles nagent au deſſus. Elles ſont fort bonnes à boire, quoiqu'elles ſoient troubles, & de couleur de plomb. Arrien dit qu'autrefois les vaiſſeaux faiſoient eau au Phaſe, dans l'opinion que ce fleuve étoit ſacré, ou parce qu'ils croyoient que c'étoit la meilleure eau du monde. Le même Arrien, & d'autres Hiſtoriens diſent, qu'il y avoit un temple dédié à la Déeſſe Rhéa, dans l'Iſle du Phaſe; mais on n'en voit plus aucuns reſtes. Quelques-uns aſſûrent qu'il ſubſiſtoit encore du tems de l'Empereur Zénon, & qu'alors il fut conſacré au culte de vrai Dieu. Les Géographes ont auſſi placé une ville nommée *Sébaſte* à l'emboûchure du Phaſe; mais les ruïnes de cette ville ne paroiſſent plus. Ce que l'on y voit de conforme au récit des Anciens, eſt un grand nombre de faiſans, qui ont pris leur nom de ce fleuve, ſur les bords duquel ils ſe plaiſent. Les rivages du Phaſe ſont bordez de beaux arbres, & frequentez de Pêcheurs, qui y font la pêche des eturgeons. * Le Pére Lamberti, *Rélation de la Mingrélie, dans le Recueil de* Thevenot, *tome* 1. Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe en* 1673.

PHASE, ville de Colchide, aujourd'hui de Mingrélie, ſur une riviére de ce nom, avec Evêché ſuffragant de Trébizonde. * Strabon. Pline. Ptolomée, &c. Ferrari, *Lex. Geogr.*

PHASELIS, que Mœtius nomme *Fionda*, ville de Pamphylie ou Lycie, avec Evêché ſuffragant de Myre, reconnoiſſoit, *dit on*, pour Fondateur, Mopſus, Roi des Argiens: elle fut la retraite des Pirates, & les Habitans étoient ſi pauvres, qu'ils ne pouvoient ſacrifier que des poiſſons ſalez; d'où eſt venu le proverbe *ſacrificium Phaſelitarum, & ſacrum ſine fumo.* Cette place eſt renommée par le fameux paſſage d'Alexandre. * *Voyez* là-deſſus Bayle, *Diction. Crit.* Pline. Ptolomée, &c.

PHASELIS, ville de Judée. *Voyez* PHAZAELE.

PHASE'LUS, Gouverneur de Jéruſalem ſous Antipater, fils d'Hérode. * Joſéphe, *Hiſt. des Juifs.*

PHASE'LUS, fils d'Antipater & de Cypris, fille d'Herode. * Joſéphe, *Hiſt. des Juifs.*

PHASE'LUS, nom d'une tour élevée de quatre vints coudées, bâtie à l'imitation de celle du Phare d'Alexandrie.

PHASE'RON, homme dont Jonathas Machabée tua les fils dans leurs tentes. * I. *Machab. ch.* 9. *v.* 66.

PHASGA, montagne de Paleſtine dans la Tribu de Ruben & dans le païs de Moab, étoit comme la pointe du Mont-Nebo. * *Nombres, ch.* 21. *v.* 20. *Voyez* PISGA.

PHASSUR, Prêtre des Juifs, fils d'Emmer, maltraita & fit mettre en priſon Jérémie, parce qu'il prédiſoit les malheurs qui devoient arriver à Jéruſalem. Mais cela n'empêcha pas ce Prophete de continuer à prêcher les infortunes que Dieu lui avoit révélées. Ce fut vers l'an 3445 du monde, & 590 avant Jeſus-Chriſt. * *Jeremie, ch.* 20. *v.* 1.

PHATHRUSIM. *Voyez* PHE'THRUSIM.

PHATHURIS. *Voyez* PATROS.

PHATUEL. *Voyez* PE'THUEL.

PHAVORIN. *Cherchez* FAVORIN.

PHAU ou PAHU, nom de la ville où réſidoit Adar, un des Rois d'Idumée. * *Geneſe, ch.* 36. *v.* 39.

PHAZAEL, fils de Phazaël, Gouverneur de Judée. Il épouſa Salampſo, fille d'Herode *le Grand*, & de Mariane, fille d'Hyrcan. * Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 18. *c.* 7.

PHAZAEL, fils d'Hérode *le Grand* & de Pallas ſa ſeptiéme femme. Il mourut fort jeune. * Joſéphe, *l.* 17. *c.* 1.

PHAZAEL, étoit fils aîné d'Antipater, qui s'étant rendu très-puiſſant par la foibleſſe d'Hyrcan, établit Gouverneur Phazaël, vers l'an du monde 3938, & 47 avant Jeſus-Chriſt. Phazaël étant aſſiégé dans le Palais de cette ville, par Antigone & par les Parthes, alla trouver leur Chef, qui le retint priſonnier, l'an 39 avant Jeſus-Chriſt. Comme il n'appréhendoit pas tant la mort, à laquelle on le deſtinoit, que la honte de la recevoir par la main de ſon ennemi, & qu'il ne pouvoit ſe tuer lui-même, à cauſe qu'il étoit enchaîné, il ſe caſſa la tête contre une pierre. On dit qu'Antigonus lui envoya des Médecins, qui au lieu d'employer des remédes pour le guérir, empoiſonnérent ſes playes. Hérode *le Grand*, ſon frére, depuis Roi de Judée, éleva pluſieurs grands édifices pour honorer ſa mémoire, comme une tour dans Jéruſalem, nommée *Phazaële*, & une ville de même nom, dans la vallée de Jéricho. *Voyez* les deux articles ſuivans. * Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 16. *ch.* 9: *Guerre des Juifs, l.* 1. *ch.* 6. 8. 10. 11. 16.

PHAZAELE, ville de la Tribu de Benjamin, au ſeptentrion de Jéricho. Hérode *le Grand* la fit bâtir à l'honneur de ſon frére Phazaël, dans un terroir qui paroiſſoit le plus ſtérile & le plus ingrat du monde. Mais ſi-tôt que cette ville eut été achevée, & qu'elle eut été remplie d'Habitans, ils le cultivérent avec tant de ſoin & de peine, qu'ils le rendirent le meilleur & le plus agréable de la Judée. * Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 16. *c.* 9: *Guerre des Juifs, l.* 1. *ch.* 16.

PHASAELE, très belle tour dans Jéruſalem. Hérode l'avoit fait bâtir à l'honneur du même Phazaël. Elle ne le cédoit point en hauteur, en beauté, & en magnificence au Pharos d'Alexandrie. Titus, après s'être rendu maître de Jéruſalem, fit défendre de ruïner cette tour, non plus que celle d'Hippicos & de Mariamne; parce que comme elles ſurpaſſoient tout ce qu'on avoit jamais vu de grand, de magnifique, & de fort, il les voulut conſerver, pour faire connoître à la poſtérité, combien il falloit que la valeur & la ſcience des Romains fuſſent extraordinaires, pour avoir forcé & pris une ville ſi bien fortifiée. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 7. *ch.* 1.

P H E.

PHE'A, ancienne petite ville. Elle eſt dans le Belvédére, en Morée, ſur le Golfe de l'Arcadia, à trois lieues de l'emboûchure de l'Alphée, du côté du Couchant. * Maty, *Diction. Geogr.*

PHE'ACIE, Iſle de la Mer Ionienne, aujourd'hui Corfou. Ses anciens Habitans qu'on nommoit *Pheaces*, étoient pareſſeux, grands dormeurs, adonnez à l'oiſiveté & à toute ſorte de luxe. Ils aimoient le ſon des inſtrumens, & avoient beaucoup d'honnêteté pour les Etrangers. On y vivoit auſſi avec plus de liberté qu'en aucun autre païs. Les hommes s'occupoient plus volontiers à la navigation qu'à la guerre. Ils ſe plaiſoient à l'agriculture, à laquelle leurs Rois mêmes ne dédaignoient pas de donner du tems: auſſi lit-on d'Alcinoüs, qu'il éparpilloit lui-même

me le fumier sur la terre pour l'engraisser. Ils s'exerçoient aussi à l'escrime à coups de poing & de gantelet, au jeu de palet, à luter, à sauter, à courir. Dans leurs maisons ils s'amusoient à danser. Les femmes s'occupoient à filer, à faire de la toile & à jouer de la paume comme les hommes. En commençant d'y jouer la principale Dame entonnoit une chanson, & pendant ce jeu on dansoit & sautoit. Ils se servoient de magnifiques habits de pourpre, sur lesquels, tant les hommes que les femmes, versoient quelques huiles de senteur. Leurs Rois avoient des Palais superbes, tout reluisans d'or, d'argent & d'airain, & ces Palais étoient accompagnez de jardins délicieux. Ils avoient des siéges d'argent & des lits fort riches avec des couvertures de pourpre. * Pline, *l.* 17. *c.* 9. Homére, *Odyssée*, *l.* 6. 7 & 8. Davity, *Corfou*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* C O R F O U.

* P H E'A X, célébre Architecte. Diodore de Sicile nous apprend que vers la 75 Olympiade, c'est à dire environ 480 ans avant J. C. après que Gélon, Chef des Siciliens, eut défait les Carthaginois sous leur Capitaine Amilcar, les Agrigentins, afin d'occuper le grand nombre des Captifs qu'ils eurent pour leur part de cette victoire, firent construire differens édifices, pour la commodité & l'embellissement de leur ville, & en donnérent la conduite à Phéax, qui fit quantité d'aqueducs & de conduits souterrains que l'on appella *Phéaces* du nom de leur auteur. * Felibien, *Recueil Historique de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes*: ou *tome* 5. *des Entretiens*, &c. *p.* 53 & 54.

P H E'B A D E (Saint) F E'B A D E, nommé diversement Phibade, Sebade, Fitade, & par ceux du païs saint Fiari, Evêque d'Agen, vivoit dans le quatriéme siécle. Pour refuter la Confession de Foi que les Ariens avoient publiée à Sirmich en 357, il écrivit un Traité que nous avons encore dans la Bibliothéque des Péres, & se trouva en 359, au Concile de Rimini, où il soutint avec saint Servais de Tongres, le parti Catholique. Mais il fut surpris par les Ariens, & étant entraîné par son amour pour la paix & l'union, il signa une Confession de Foi, qui étoit Orthodoxe en apparence; mais qui cachoit le poison de l'Hérésie. Il connut depuis sa faute, improuva ce qu'il avoit fait, & témoigna par sa retractation, qu'il n'avoit eu dessein que de détruire l'Hérésie, bien loin de souscrire à ses erreurs. Saint Phébade assista à un Concile de Valence tenu en 374, & à celui de Saragosse tenu l'an 381. Il vivoit encore en 392, dans le tems que saint Jérôme comptoit son Ouvrage parmi les autres Traitez des Hommes Illustres de l'Eglise. Ainsi il faut au moins, qu'il ait été près de 40 ans Evêque. Il fit encore d'autres livres, que le même saint Jérôme n'avoit pas vus, & qui ne sont pas venus jusqu'à nous. C'est lui à qui saint Ambroise écrit la lettre 70, qui lui est commune avec saint Delphin de Bourdeaux. L'Eglise d'Agen honore encore aujourd'hui sa mémoire le 25 avril. Gavide qui lui succéda, étoit Evêque en l'an 400. * Saint Jérôme, *de Script. Eccl. c.* 108. Sulpice Sévére, *Hist. Sacra*, *l.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. Bollandus, *in Vit. Sanctorum*, 23 *januar. p.* 790. Herman, *Vie de saint Athanase*.

P H E'B A S. *Voyez* P H OE B A S.

P H E'B E', *Phœbe*, Diaconesse de Cenchrée, bourg de l'Achaïe, qui servoit de port à la ville de Corinthe pour l'Asie, logea saint Paul pendant sa Mission en Achaïe. Cet Apôtre qui l'appelle sa sœur, la recommande aux Chrétiens de la ville de Rome dans son Epître aux Romains, & les prie de la recevoir comme on doit recevoir les saints, de l'assister dans toutes les occasions où elle pourroit avoir besoin d'eux, de la même maniére qu'elle avoit assisté beaucoup de personnes, au nombre desquelles il se comptoit lui-même. Il est fait mention de Phébé dans les Martyrologes d'Usuard & d'Adon au troisiéme de septembre; ce qui a été suivi par le Martyrologe Romain. * *Epître de S. Paul aux Romains*, *ch.* 16. *v.* 1. Théodoret, *in Epist. ad Rom.* Tillemont, *Mémoires de l'Histoire Ecclesiastique*.

P H E'B E', nom de la Lune. *Voyez* P H OE B E'.

P H E'B U S, nom du Soleil. *Voyez* P H OE B U S.

P H E'D I M E. *Voyez* P H E'D Y M E.

P H E'D O N, *Phædon*, Philosophe, étoit d'Elée, & ayant été Esclave, fut racheté: il s'adonna à l'étude de la Philosophie, & devint Chef de la Secte, dite *Eliaque*. Il écrivit des Dialogues, & eut Plistane d'Elée pour successeur. * Diogéne Laërce, *Vitæ Phil. l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 18. Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 11. Hesychius. Suidas, &c.

P H E'D O N, Citoyen d'Athénes, que les trente Tyrans de cette ville firent mourir dans un festin. Ses filles qu'on avoit obligées d'y danser toutes nues, se précipitérent dans un puits, pour conserver leur virginité.

P H E'D R E, *Phædra*, fille de *Minos*, Roi de Créte, & de *Pasiphaé*, épousa *Thésée*, & devint éperdument amoureuse de son fils *Hippolyte*. Outrée de ce que ce jeune Prince avoit résisté à ses infames sollicitations, elle l'accusa d'inceste auprès de Thésée, qui attira sur lui le courroux de Neptune. Un monstre marin suscité par ce Dieu, effraya les chevaux d'Hippolyte, qui fut renversé de son chariot, & mis en piéces. Après sa mort la coupable Phédre s'étrangla de desespoir. * Euripide, *in Phædra*. Diodore de Sicile, *l.* 5. Properce, *l.* 2. *Eleg.* 1. *v.* 53.

P H E'D R E, *Phædrus*, Poëte Latin, Affranchi d'Auguste, & natif de Thrace, mit en vers des Fables à l'imitation & dans le goût de celles d'Esope, comme il le dit lui-même dans la préface, qu'il commence ainsi,

Æsopus Auctor, quam materiam repperit,
Hanc ego polivi versibus senariis.

Cet Ouvrage contient cinq livres. Phédre eut le malheur d'être opprimé par Séjan; mais il eut la consolation de survivre à ce Favori de Tibére. Il s'est représenté lui-même, *l.* 3. *préface*; & *l.* 5. *Fab.* 5, comme un homme qui ne s'étoit pas soucié d'amasser du bien. François Pithou déterra le premier les Fables de Phédre, qu'il envoya à Pierre, son frére; ensuite de quoi ils les mirent au jour pour la premiére fois en 1596. Nicolas Rigault les publia en 1600, avec des Notes, & les dédia à Jacques-Auguste de Thou, Président au Parlement. Depuis l'édition de Rigault, il s'en est fait plusieurs autres avec des Notes des plus savans Critiques. On en peut voir la liste dans la préface de Jean Scheffer sur cet Auteur, & y joindre l'édition faite à Amsterdam en 1698, que M. Burman célébre Professeur à Leyde, a procurée & réimprimée à Utrecht en 1718, & qui contient avec les Notes de M. Gudius, qui n'avoient jamais paru, les Commentaires tout entiers de Conrad Rittershusius, de Nicolas Rigault, de Nicolas Heinsius, de Jean Scheffer, & de Jean-Louis Prasch, avec des extraits de quelques autres Commentaires. Aviénus fait mention des Fables de Phédre, dans la préface de celles qu'il a composées, & qu'il a dédiées à l'Empereur Théodose; & Martial, *l.* 3. *Epigr.* 20. *v.* 5, fait mention de ce Poëte,

Dic, Musa, quid agat Canius meus Rufus,
Utrumne chartis tradit ille victuris
Legenda temporum Acta Claudianorum?
An quæ Neroni falsus adstruit Scriptor?
An æmulatur improbi jocos Phædri?

Nous avons en François plusieurs Traductions des Fables de Phédre, entre autres celle que l'on appelle Traduction de Mrs de Port-Royal, faite par M. de Sacy; une autre par le Pére Fabre de l'Oratoire; une troisiéme par M. Prevôt, & une en vers François par M. Denyse, &c. * Nicolas Rigault, *Epistola ad Jacobum Augustum Tuanum*, &c. *Preface de* Lancelot *sur Phædre*. Bayle, *Dict. Crit.*

P H E'D R E, huitiéme femme d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée, & mére de Roxane. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 1.

P H E'D R E (Thomas) Professeur en Eloquence à Rome, vers la fin du XV siecle, & au commencement du XVI, passa pour le Cicéron de son tems. Il fut Chanoine de Latran, & Garde de la Bibliothéque Vaticane. Il fut redevable du commencement de sa fortune à la représentation de l'Hippolyte de Séneque, où il joua le personnage de Phédre, dont on continua de lui donner le nom dans la suite. La cause de sa mort est assez particuliére. Allant un jour par la ville monté sur sa mule, il rencontra des bœufs sauvages, qui traînoient un grand chariot. Sa mule s'effaroucha & le renversa par terre, le chariot passa sur lui sans le blesser, parce qu'il se trouva entre les roues; mais la frayeur & la chûte lui gâtérent tellement la masse du sang, qu'il contracta une maladie, dont il ne guérit jamais. S'il avoit vécu davantage, il auroit apparemment publié quelques Ouvrages de sa façon. Parrhasius qui lui avoit obligation, parce que Phédre avoit voulu inspirer au Pape Jules II, de l'attirer à Rome, en parle avec éloge, & nomme quelques-uns de ses Ouvrages. On a dit de Phédre, que sa Langue valoit mieux que sa plume, c'est à dire, qu'il parloit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit. Vossius a cru que ce Professeur Romain, est l'Auteur des Antiquitez de l'Hétrurie, qui ont paru sous le faux nom de Prosper. * Parrhasius, *de Quæsitis per Epistolam*, *p.* 34. Erasme, *l.* 23. *Epist.* 5. Piérius Valérien, *de Litterat. Infelicitate*, *l.* 1. Bayle, *Diction. Crit.*

P H E'G E'E, *Phegeus*, fils d'*Inachus*, premier Roi d'Argos, bâtit la ville de Phégée, & divisa, dit-on, le tems en mois & en années, vers l'an du monde 2195, & 1840 avant Jesus-Christ. * Suidas.

P H E'L E S T E'E, Roi de Corinthe. *Voyez* T E'L E S T E S.

* P H E'L I P P E A U (Jean) Jésuite, d'une ancienne famille de Blois, naquit le 27 février 1577. A l'age de 18 ans il alla à Paris, où il entra chez les Jésuites. Après y avoir fait son noviciat & ses études de Philosophie & de Théologie, il fut envoyé à Pont-à-Mousson, où il eut occasion de voir le Sieur Fouquet de la Varenne, qui étoit en grand crédit auprès de Henri IV, de même que le Pére Brossard qui l'accompagnoit. Ils eurent tous trois une conversation sur l'état de la Société qui avoit eu ordre de sortir du Royaume, & sur les moyens de la rétablir en France. La Varenne offrit ses services qui furent acceptez, & il procura à la Société l'Edit du mois de septembre 1603 qui ordonna son rétablissement. Le Pére Phélippeau, après avoir professé la Rhétorique & la Théologie, s'adonna à la prédication. Il fut Recteur à Rouen, & du Conseil secret du Cardinal de la Rochefoucaud. On a de lui deux volumes de Commentaires sur les petits Prophétes; un Commentaire particulier sur le Prophéte Osée, avec une préface sur les Versions Grecques de la Bible & sur leurs differentes corrections en Latin. L'Auteur traite dans ce gros Ouvrage toutes les matiéres de la Prédestination & de la Grace, suivant les principes de S. Augustin & de S. Thomas. On lui donne encore un Traité Ascétique de la vraye Béatitude. Il est mort en 1643. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

P H E'L Y P E A U X, Maison célébre & illustre, dès le commencement du XIII siécle, par les grands hommes qui en sont sortis, & par les charges dont ils ont été revêtus, a donné à la France un Chancelier, dix Sécretaires d'Etat, & plusieurs Grands Officiers, Commandeurs des Ordres du Roi.

I. Jean Phélypeaux fut Conseiller du Roi, Lieutenant Général à Blois, & eut pour fils Philippe qui suit.

II. Philippe Phélypeaux, épousa *Marguerite* Thierry, de laquelle il laissa Jean II, qui suit.

III. Jean Phélypeaux, II. du nom, mourut le 20 mai 1461, & fut enterré aux Dominicains de Blois. De son mariage avec *Catherine* Artance, il eut Guillaume qui suit.

IV. Guillaume Phélypeaux, vivoit à Blois vers l'an 1488, mou-

mourut en 1527, & fut marié avec *Perrette* Cottereau: de cette alliance sortit RAIMOND qui suit.

V. RAIMOND Phélypeaux, Seigneur de la Cave, de la Vrillière, & de Saint-Lubin, épousa *Robine* de Luts, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; & 2. *Benoît*, qui reçut la tonsure dans l'église de saint Louïs de Blois le premier mai 1537.

VI. LOUÏS Phélypeaux, Seigneur de la Cave & de la Vrillière, Conseiller au Présidial de Blois, épousa par contract du 22 août 1557, *Radegonde* Garraut, fille de *Jean* Garraut, Seigneur de la Quinte, & d'*Isabelle* Paris. Leurs enfans furent, 1. RAIMOND, Seigneur d'Herbaut, qui suit; 2. *Salomon*, Seigneur des Landes, Auditeur des Comptes en 1592, puis Maître des Comptes depuis le 12 juillet 1594, jusqu'en 1633, mort le deuxiéme octobre 1655, sans avoir été marié; 3. *Jacob*, Abbé de Bourgmoyen, & & de l'Esterp, reçu Conseiller au Parlement le 16 mars 1601, mort le 23 octobre 1643; 4. PAUL, *qui a fait la branche des Seigneurs de* PONTCHARTRAIN, *rapportée cy après*; 5. *Jean*, Seigneur de Ville-Savin, Comte de Buzançois, Sécretaire des Commandemens de la Reine Marie de Medicis, & Conseiller d'Etat, mort le 23 novembre 1660, ayant eu d'*Isabelle* Blondeau son épouse, *Anne* Phélypeaux, mariée en 1627, à *Léon* Bouthillier, Comte de Chavigny, Sécretaire & Ministre d'Etat, Commandeur & Grand Thrésorier des Ordres du Roi, morte le troisiéme janvier 1691, âgée de 82 ans; 6. *Marguerite*, femme de *Daniel* de Launay, Seigneur de la Raviniére, Sécretaire du Roi; 7. *Susanne*, épouse de *Paul* Ardier, Seigneur de Beauregard, Thrésorier des Parties casuelles, puis Thrésorier de l'Epargne, morte le premier février 1651; 8. *Jacqueline* Phélypeaux, mariée le 13 août 1586, à *Isaac* Robert, Conseiller à Blois.

VII. RAIMOND Phélypeaux, Seigneur d'Herbaut, de la Vrillière, & du Verger, né à Blois en 1560, après avoir été fait Sécrétaire de la Chambre du Roi le 27 août 1590, Thrésorier des Parties casuelles en 1591, Thrésorier de l'Epargne en 1599, succéda à *Paul* Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, son frére cadet, dans la dignité de Sécretaire d'Etat, le cinquiéme novembre 1621, & mourut à Suze en Piémont le deuxiéme mai 1629. Il avoit épousé par contract du troisiéme juillet 1591, *Claude* Gobelin, fille de *Balthasar* Gobelin, Thrésorier de l'Epargne, puis Président des Comptes, & d'*Anne* de Raconis, dont il eut 1. BALTHASAR, Seigneur d'Herbaut, *tige de la branche d'*HERBAUT, *rapportée cy-après*; 2. LOUÏS, Seigneur de la Vrillière, *tige de celle de la* VRILLIÉRE, *aussi mentionnée cy-après*; 3. ANTOINE, Seigneur du Verger, *tige de celle du* VERGER, *dont on parlera cy-après*; 4. *Anne*, épouse de *Henri* de Buade, Comte de Palluau & de Frontenac, Mestre-de-camp du régiment de Navarre, morte en 1633; 5. *Marie*, qui épousa *Henri* de Neufville-de-Villeroi, Comte de Burry, après la mort duquel elle se fit Religieuse Carmélite à Paris; 6. *Claude*, mariée l'an 1627, à *Jacques* du Blé, Marquis d'Uxelles, Gouverneur de Châlons, morte le 18 juillet 1642; 7. *Isabelle*, mariée le 18 juillet 1627, à *Louis* de Crévant, Marquis d'Humiéres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Compiégne, morte en 1642.

BRANCHE des SEIGNEURS d'HERBAUT.

VIII. BALTHASAR Phélypeaux, *Chevalier*, *Seigneur* d'Herbaut, *fils aîné de* RAIMOND *Phélypeaux*, reçu Conseiller au Parlement le 18 février 1618, puis Thrésorier de l'Epargne, & Conseiller d'Etat, mourut le 15 février 1663. Il avoit épousé l'an 1620, *Marie* le Féron, fille de *Raoul* le Féron, Maître des Requêtes, & de *Renée* Hennequin, morte le 26 décembre 1646, dont il eut 1. FRANÇOIS, Seigneur d'Herbaut, qui suit; 2. *Balthasar*, Abbé de Bourgmoyen, & de Saint-Laurent proche de Cosne, mort le 27 février 1688; 3. *Elisabeth*, mariée par contract du sixiéme octobre 1665, à *Antoine* de France, Seigneur de la Tour, Gouverneur de Saint-Dizier & de Ribemont, mort au mois d'avril 1700, âgé de 89 ans.

XI. FRANÇOIS Phélypeaux, Seigneur d'Herbaut, Conseiller au Parlement, épousa *Anne* Loisel, fille d'*Antoine* Loisel, Conseiller au Parlement, & d'*Anne* Boulenger, morte le 26 mars 1705, dont il eut 1. ANTOINE FRANÇOIS qui suit; 2. *Louis-Balthasar*, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1694, Abbé de Toronet diocése de Fréjuls en 1697, Agent général du Clergé en 1701, & Evêque de Riez en 1713; 3. *Henri*, Capitaine de vaisseau, tué au combat naval près de Malaga, le 24 août 1704; & 4. *Marie-Anne* Phélypeaux, morte fille en 1688.

X. ANTOINE-FRANÇOIS Phélypeaux, Seigneur d'Herbaut, Intendant général de la Marine, mourut à Malaga le dixiéme octobre 1704, de la blessure qu'il avoit reçue sur le vaisseau-amiral, au combat où son frére fut tué. Il avoit épousé le cinquiéme mai 1695, *Jeanne* Gallon, fille de *George* Gallon, Ecuyer, & de *Susanne* Rigioit, dont il eut entre autres enfans 1. GEORGE qui suit; & 2. *Marie-Anne*, mariée par contract du 17 juillet 1725, avec *Gabriel Bertrand* du Guesclin, Seigneur de Beaucé.

XI. GEORGE Phélypeaux, Seigneur d'Herbaut, reçu Conseiller au Parlement le 30 mars 1719, se démit de cette charge, pour avoir celle de Lieutenant pour le Roi au Gouvernement du Blaisois, pour laquelle il prêta serment entre les mains de sa Majesté le deuxiéme mars 1725.

BRANCHE des MARQUIS de la Vrillière.

VIII. LOUÏS Phélypeaux, Seigneur de la Vrillière, & de Château-sur-Loire, Baron d'Hervy, &c. second fils de RAIMOND, Seigneur d'Herbaut, & Sécretaire d'Etat, fut fait Conseiller d'Etat le 20 décembre 1620, Sécretaire d'Etat après la mort de son pére le 26 juin 1629, Commandeur, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, le premier avril 1643, & mourut le cinquiéme mai 1681, âgé de 83 ans. Il avoit épousé par contract du premier août 1635, *Marie* Particelle, morte le 23 août 1670, fille de *Michel* Particelle, Seigneur d'Hémeri & de Thoré, Surintendant des Finances, & d'*Anne* le Camus, dont il eut 1. *Louis*, reçu en survivance de la charge de Sécretaire d'Etat en 1648, dont il se démit en 1669; 2. BALTHASAR, Marquis de Châteauneuf, qui suit; 3. *Michel*, Conseiller au Parlement, Abbé de Nieuil, de Saint-Lo, & de l'Absie, nommé Evêque d'Uzés le 22 novembre 1664, & Archevêque de Bourges en 1676, mort subitement à Paris le 28 avril 1694, âgé de 52 ans; 4. *Augustin*, Chevalier de Malte en 1647, & Capitaine de galére, mort dans son bord, proche de Vigo en Espagne l'an 1673; 5. *Raimond*, Comte de Saint-Florentin, Lieutenant-Colonel du régiment-colonel-général de Dragons, mort à Mons le neuviéme août 1692, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Steinkerque; 6. *Pierre*, Baron d'Hervy, Brigadier des armées du Roi, Mestre-de-camp du régiment Royal-Dauphin-Etranger, mort en 1691; 7. *Marie*, épouse de *Jean Claude* de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente, & de l'Isle-Dieu, Colonel du régiment de la Marine, morte le 15 février 1681; & 8. *Agnès*, morte en bas âge.

IX. BALTHASAR Phélypeaux, Marquis de Châteauneuf, de Tanlé, de Thoré, &c. fut d'abord Aumonier du Roi, Abbé de l'Absie & de Quincy, Conseiller au Parlement, puis fut reçu Sécretaire d'Etat en survivance de son pére, l'an 1669, sur la démission de son frére aîné. Il commença d'exercer cette charge en 1676. Il avoit obtenu par commission en 1671, celle de Commandeur & Sécretaire des Ordres du Roi, dont il fut pourvu en titre l'an 1683. Il mourut en sa Terre de Châteauneuf, allant aux eaux de Bourbon le 27 avril 1700. Par contract du 20 décembre 1670, il avoit épousé *Marie-Marguerite* de Fourcy, fille de *Jean* de Fourcy, Seigneur de Chessy, Conseiller au Grand Conseil, & de *Marguerite* Fleuriau, morte le neuviéme avril de l'an 1711. De cette alliance sont nez 1. LOUÏS, Marquis de la Vrillière, qui suit; 2. *Balthasar*, Chanoine Régulier de saint Augustin de la Congrégation de sainte Geneviéve, nommé Abbé de Nieuil en 1693; 3. *Balthasar*, Chevalier de Malte, Brigadier des armées du Roi, & Colonel de Dragons; 4. *Catherine-Therese*, mariée le huitiéme mai 1692, à *François* d'Aubusson, Duc de la Feuillade, Gouverneur du Dauphiné, morte sans enfans le cinquiéme septembre 1697, âgée de 21 ans.

X. LOUÏS Phélypeaux, Marquis de la Vrillière, de Châteauneuf, de Tanlay, Comte de Saint-Florentin, Baron d'Hervy, &c. né le 14 avril 1672, fut fait Sécretaire d'Etat après la mort de son pére, le dixiéme mai 1700, puis Commandeur & Sécretaire des Ordres du Roi le 18 mai de la même année, fut Conseiller du Conseil de Régence pendant la minorité de Louïs XV, & mourut à Fontainebleau le 17 septembre 1725, dans la 54 année de son âge. Il avoit épousé le premier septembre 1700, *Françoise* de Mailly, fille de *Louis*, Comte de Mailly, Maréchal-de-camp des armées du Roi, & de *Marie-Anne* de Sainte-Hermine, Dame d'atour de Madame la Dauphine, dont il a eu 1. LOUÏS qui suit; 2. *Anne-Marie*, née le 25 novembre 1702, morte en avril 1716; 3. *Marie-Jeanne*, née en mars 1704, mariée le 19 mars 1718, à *Jean-Frederic* Phélypeaux, Comte de Maurepas, &c. Sécretaire d'Etat, Commandeur & Greffier des Ordres du Roi, 4. *Louise-Françoise* Phélypeaux, alliée le 21 mai 1721, à *Louis-Robert-Hippolyte* de Bréhant, Comte de Piélo, Mestre-de-camp de Cavalerie, & Sous-Lieutenant des Gens-d'armes de Flandre, depuis Mestre-de-camp d'un régiment de Dragons, & ensuite Ambassadeur en Danemarc en 1728, tué à l'attaque des retranchemens des Russiens devant Dantzic, le 27 mars 1734. Après la mort de *Louis* de Phélypeaux, *Françoise* de Mailly sa veuve, se remaria le 14 juin 1731, avec *Paul-Jules* de la Porte-Mazarin-de-Rusé, Duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, Pair de France, Prince de Château-Porcien, Marquis de Chily, de Lonjumeau, &c. Gouverneur des villes & citadelles de Port-Louis, de Hennebon & de Quimperlay en Bretagne, mort le septiéme septembre suivant. Elle fut nommée Dame d'Atour de la Reine par la démission de la Comtesse de Mailly, sa mére, pour laquelle charge elle prêta le serment, le 19 août de la même année.

XI. LOUÏS Phélypeaux, Comte de Saint-Florentin, né le 18 août 1705, a eu l'agrément de la charge de Sécretaire d'Etat en survivance du Marquis de la Vrillière son pére, dont il a prêté serment le 18 février 1723, & a épousé le 16 mai 1724, *Amélie-Ernestine* de Platen, fille d'*Ernest-Auguste* de Platen, Comte du Saint-Empire, Souverain de Hallormande, Grand-Chambellan & Ministre d'Etat de sa Majesté Britannique, Grand-Maître héréditaire des postes des Etats de Brunswick-Lunebourg, & de *Sophie-Caroline* d'Offelen.

BRANCHE des SEIGNEURS du Verger.

VIII. ANTOINE Phélypeaux, Seigneur du Verger, troisiéme fils de RAYMOND Phélypeaux, Seigneur d'Herbaut, Sécretaire d'Etat, fut reçu Conseiller au Parlement le 19 juillet 1629, fut fait ensuite Intendant de Justice en Bourbonnois, puis Conseiller d'Etat, & mourut le 19 mars 1665. De son mariage avec *Marie* de Villebois, fille de *Jacques* de Villebois, Maître d'Hôtel du Roi, morte au mois de mai 1701, âgée de 79 ans, il a laissé 1. RAIMOND-BALTHASAR qui suit; & 2. *Jacques-Antoine* Phélypeaux, qui fut d'abord Agent général du Clergé de France. Il eut au mois d'avril l'Abbaïe de Bourgmoyen, Ordre de S. Augustin, diocése de Chartres, dont il donna sa démission en 1692, pour être unie à l'Evêché de Blois. Il fut nommé le 31 octobre 1690 à l'Evêché de Lodéve, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le 25 juin & premier juillet 1692, fut ensuite sacré le 24 août de

la même année. L'Abbaïe de Nants, Ordre de S. Benoît, diocése de Vabres, lui fut donnée le 27 décembre 1694, & celle de S. Sauveur-de-Lodéve, du même Ordre le 31 octobre 1697. Il harangua le Roi à la tête des Députez des Etats de Languedoc le dixiéme août 1706, & il obtint encore l'Abbaïe de S. Gilles sur le Rhône, Ordre de S. Benoît, diocése de Nîmes, le huitiéme janvier 1721. Il mourut dans son diocése, sur la fin du mois d'avril 1732.

IX. RAIMOND BALTHASAR Phélypeaux, Seigneur du Verger, Lieutenant-Général des armées du Roi, Conseiller d'Etat d'Epée, après avoir été Envoyé extraordinaire à Cologne, fut Ambassadeur extraordinaire à Turin, puis nommé Viceroi de Canada, où il mourut sans alliance en décembre 1713.

BRANCHE des COMTES de Pontchartrain.

VIII. PAUL Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, quatriéme fils de LOUIS Phélypeaux, Seigneur de la Vrilliére, né à Blois l'an 1569, joignit à la facilité d'un heureux génie toutes les lumiéres que peut fournir une excellente éducation, & entra dans les affaires, quoique très-jeune, dès l'an 1588. Après en avoir pris les premiéres teintures sous M. de Révol, Sécretaire d'Etat, il acheva de se perfectionner sous M. de Villeroi, & fut pourvu par Henri IV, de la charge de Sécretaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis; il la remplit avec tant de zéle & de capacité, que cette Princesse lui procura celle de Sécretaire d'Etat, à la place de M. Forget du Frêne; & le 21 avril 1610, il entra en exercice, peu de tems avant la mort du Roi. Lorsque le gouvernement fut tombé entre les mains de la Reine sa Bienfaictrice, il aida par ses sages conseils, à maintenir l'autorité de la régence & la tranquillité des peuples. Les affaires les plus importantes qui survinrent dans la suite, & sur tout celles de la Religion, passérent par ses mains. On lui donna ordre en 1615, de se joindre à M. de Villeroi, pour faire cesser les mécontentemens de M. le Prince de Condé, qui s'étoit retiré de la Cour, & qui avoit rassemblé à Coucy les Ducs de Longueville & de Mayenne, le Comte de Saint Paul, & le Maréchal de Bouillon. M. de Pontchartrain travailla aux réglemens qui furent faits dans l'assemblée des Notables à Rouen l'an 1617, & eut la meilleure part au traité de paix, qui fut conclu l'an 1619 avec la Reine-Mére, peu après son évasion de Blois. Les mouvemens des Huguenots, qui refusérent en 1620 de se séparer à Loudun, & qui convoquérent la même année une assemblée à la Rochelle, furent réprimez par les soins de M. de Pontchartrain. Enfin ce grand homme, dont les forces s'étoient épuisées par son extrême application, tomba malade au siége de Montauban, où il avoit accompagné le Roi en 1621. Il se fit porter à Castel-Sarasin, où il mourut le 21 octobre, âgé de 52 ans. Il avoit épousé *Anne* de Beauharnois, fille de *François* de Beauharnois, Seigneur de Miramion, & d'*Anne* Bourdineau, morte le 20 janvier 1653, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Marie*, femme d'*Anne* Mangot, Seigneur de Villarceaux, Maître des Requêtes, morte le 15 avril 1670; 3. *Claude*, mariée à *Pierre* de Hodicq, Seigneur de Marly, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, puis Conseiller en la Grand'Chambre, morte le onziéme mai 1682; & 4. *Charlotte*, épouse de *Claude* Frére, Maître des Requêtes, & premier Président au Parlement de Grenoble.

IX. LOUIS Phélypeaux, I. du nom, Seigneur de Pontchartrain, n'étoit âgé que de huit ans, lors de la mort de son pére. Il fut néanmoins gratifié de la charge de Sécretaire d'Etat, à condition que pendant sa jeunesse elle seroit exercée par *Raimond* son oncle, auquel il en donna depuis sa démission. Après avoir été Conseiller au Parlement en 1637, il fut Président à la Chambre des Comptes en 1650, & mourut le 30 avril 1685, âgé de 72 ans. Il avoit épousé *Marie-Susanne* Talon, fille de *Jacques* Talon, Avocat général au Parlement de Paris, puis Conseiller d'Etat, morte le premier octobre 1653, dont il eut 1. LOUIS, Chancelier de France, qui suit; 2. JEAN, Conseiller d'Etat, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Susanne*, épouse de *Jérôme* Bignon, Avocat général au Parlement, puis Conseiller d'Etat, morte le 24 mars 1690; 4. *Marie-Claude*, mariée l'an 1660, à *Louis-Henri* Habert, Seigneur de Montmort, Conseiller au Parlement, morte sans enfans le 23 janvier 1661.

X. LOUIS Phélypeaux, Chevalier, Comte de Pontchartrain, né le 29 de mars 1643, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le onziéme février 1661, à l'âge de 17 ans. Il exerça cette charge avec distinction jusqu'en 1667, qu'il fut choisi au mois d'août par le feu Roi Louis XIV, pour remplir la place de premier Président au Parlement de Bretagne. Il contribua à affermir la paix dans cette province qui avoit été fort agitée. En 1687, il fut nommé Intendant des Finances. En 1689, il succéda à M. le Pelletier dans la charge de Contrôleur général des Finances. A la fin de 1690, il fut fait Sécretaire d'Etat après M. de Seignelai, mort au mois de novembre de cette année, & réünit à cette charge le soin & la direction des Académies qui en avoient été détachées & particuliérement de celle qui est à présent connue sous le nom de l'*Académie des Belles Lettres*, à laquelle il donna une nouvelle forme. Il fut fait Chancelier & Garde des Sceaux de France en 1699. Peu après, le Roi le nomma Commandeur de ses Ordres. Après avoir encore servi l'Etat pendant 15 années comme Chancelier, ne voulant plus penser qu'à servir Dieu, il demanda au Roi la permission de se retirer. Sa Majesté qui la lui accorda avec peine, lui conserva tous les honneurs attachez à la premiére dignité du Royaume, & le gratifia d'une pension considérable. Il se retira dans la Maison de l'Institution des Péres de l'Oratoire, où il faisoit d'abondantes aumônes & n'étoit occupé qu'à des œuvres de sanctification. Louis XV, aujourd'hui régnant, l'honora une fois de sa visite par respect pour sa vertu, & l'on peut dire qu'il étoit encore plus grand dans sa retraite que dans les places les plus distinguées dans le siécle, où sa capacité & son mérite singulier l'avoient élevé. Il mourut dans son château de Pontchartrain, au milieu de sa famille le 22 décembre 1727, dans la 85 année de son âge. Il fut inhumé sans aucune pompe, ni monument, comme il l'avoit ordonné, dans sa chapelle de l'église de S. Germain l'Auxerrois à Paris. Il épousa en 1668, *Marie* de Maupeou, fille de *Pierre* de Maupéou, Président aux Enquêtes, & de *Marie* Quentin de Richebourg, morte le 12 avril 1714, ayant eu pour fils unique JERÔME Phélypeaux qui suit.

XI. JERÔME Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, & de Palluau, Marquis de Chefboutonne, & de Chateauneuf-sur-Cher, Baron des Isles de Bouyn, & de Rie, &c. Commandeur des Ordres du Roi, & cy-devant Sécretaire d'Etat, a été marié deux fois. Il épousa le 18 février 1697, 1. *Christine-Eléonor* de la Rochefoucaud de-Roye, fille de *Frédéric-Charles* de la Rochefoucaud, Comte de Roye, & d'*Isabelle* de Durfort-Duras, morte le 23 juin de l'an 1708, âgée de 27 ans: 2. le 31 juillet 1715, *Hélène Rosalie-Angelique* de l'Aubépine, fille d'*Etienne*, Marquis de Verderonne, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie Anne* Festard. Il a eu de son premier mariage 1. *Louis-François* Phélypeaux, Comte de Maurepas, né le neuviéme mai 1700; mort le 23 janvier 1708, & inhumé le 24 à S. Germain l'Auxerrois; 2. JEAN-FREDERIC Phélypeaux, Comte de Melleran, puis de Maurepas, qui suit; 3. *Paul-Jerôme* Phelypeaux, Marquis de Chefboutonne, appellé d'abord *le Chevalier*, puis *le Marquis de Pontchartrain*, né le 25 avril 1703, & reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem au Grand-Prieuré de France le quatriéme août de la même année, nommé Sous Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le premier février 1719, puis Capitaine-Lieutenant de celle des Gendarmes Anglois le 12 septembre 1726, fait Brigadier des armées du Roi en 1734; 4. *Charles Henri* Phélypeaux de Pontchartrain, qui fut aussi reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem au Grand-Prieuré de France le 12 août 1706, mais qui depuis embrassa l'état Ecclésiastique, obtint l'Abbaïe de Royaumont, Ordre de Citeaux, au diocése de Beauvais, le 26 novembre 1726, fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, le deuxiéme avril 1732, fut nommé par le Roi à l'Evêché de Blois, le 23 mai 1734, après la mort de M de Caumartin, mourut d'une petite vérole rentrée le 24 juin suivant à l'âge de 28 ans, & inhumé le lendemain à S. Germain l'Auxerrois; & 5. *Marie-Françoise Christine* Phélypeaux de Pontchartrain, née le 17 janvier 1698, & morte le 21 septembre 1701. Du second mariage du Comte de Pontchartrain sont venues deux filles, 6. *Marie-Louise-Rosalie* Phélypeaux de Pontchartrain, née au mois de juin 1714, & mariée le 12 mai 1729, avec *Maximilien-Emmanuel* de Watteville, des Comtes d'Altorff, Marquis de Conflant & d'Illiers, Comte de Buffelin, Baron de Châteauvillain, de Foncine, de Cirod, & du Chêne-Doré, Seigneur de Chargey, de Dampierre, de Devezeure, &c.; & 7. *Hélène Angélique-Françoise* Phélypeaux de Pallnau, née au mois de mai 1715, & mariée le 18 décembre 1730, avec *Louis-Jules* Barbou Mazarini Manzini, Duc de Nivernois, Pair de France, né en 1716, nommé Colonel du régiment de Limosin, le 20 février 1734.

XII. JEAN-FREDERIC Phélypeaux de Pontchartrain, Comte de Maurepas, né le neuviéme juillet 1701, fut reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Malte au Grand Prieuré de France le quatriéme août 1703. Il fut pourvu de la charge de Sécretaire d'Etat, & des Commandemens de sa Majesté par la démission de son pére, en prêta le serment le 13 novembre 1715, & l'exerça au commencement de 1718. Il fut fait Commandeur, Sécretaire des Ordres du Roi, & prêta serment pour cette charge le 26 mars 1724, ayant été élu Honoraire de l'Académie Royale des Sciences le onziéme avril 1725. Il y prit séance le quatriéme juillet suivant. Il a épousé le 29 mars 1718, *Marie-Jeanne* Phélypeaux, fille de *Louis*, Marquis de la Vrilliére, Ministre & Sécretaire d'Etat, & de *Françoise* de Mailly.

CINQUIEME BRANCHE de PHELYPEAUX.

IX. JEAN Phélypeaux, Conseiller d'Etat, second fils de LOUIS Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, Président en la Chambre des Comptes, & de *Susanne* Talon, né le 12 mars 1646, fut reçu Conseiller au Grand Conseil en 1682, Maître des Requêtes en 1686, Intendant de la Généralité de Paris en 1690, dont il se démit en 1709, Conseiller d'Etat le 23 novembre 1693, & mourut le 19 août 1711, âgé de 65 ans. Il avoit épousé le 16 septembre 1683, *Marie* de Beauharnois, fille de *François* de Beauharnois, Seigneur de la Grilliére, Lieutenant Général au Bailliage d'Orléans, & de *Charlotte* de Bugy sa seconde femme, morte le huitiéme août 1723, de laquelle il a 1. *Jean-Louis* Phélypeaux, Seigneur de Montlhéry, né le neuviéme janvier 1688, Avocat du Roi au Châtelet, puis Conseiller au Parlement, lequel ayant quitté la Robe, a été reçu Guidon des Gensdarmes de la Garde du Roi; & 2. *François* Phélypeaux, Seigneur d'Outreville, né le 28 avril 1689, qui fut reçu Conseiller au Parlement le onziéme décembre 1709, puis Maître des Requêtes, mort de la petite vérole le 19 décembre 1715, en sa 26 année, laissant de *Marie-Catherine* Voisin, fille de *Louis*, Voisin, Seigneur de S. Paul, Conseiller au Parlement de Rouen & de *Marie* le Blais, morte le quatriéme février 1727, âgée d'environ 39 ans, qu'il avoit épousée le 13 août 1710, pour fille unique *Marie-Catherine* Phélypeaux, mariée le 13 janvier 1734 avec *Louis-Charles* de Gouffier, Seigneur Marquis d'Heilly, de Pipemont, &c. Mestre-de-camp-Lieutenant du régiment de Condé Cavalerie.

CETTE MAISON PORTE *d'azur semé de Quintefeuilles d'or au franc*

franc quartier d'herminet, écartelé d'argent, à trois lézards de sinople.

PHELYPEAUX (Jean) *Voyez* PHELIPPEAU.

PHE'MIUS, Grammairien, tenoit Ecole en la ville de Smyrne dans l'Ionie, province de l'Asie Mineure, & épousa *Critheis* qui étoit déja grosse. Elle accoucha sur le bord du fleuve Mélés d'un fils, qui par cette raison fut appellé *Melésigenès*. Quoique Phémius n'en fût pas le pére, il le fit néanmoins héritier de ses biens & successeur de son Ecole. C'est le Poëte qui est si connu aujourd'hui sous le nom d'*Homére*. *Voyez* HOME'RE. * Hérodote & Plutarque.

PHEMONOE', première Prêtresse du temple de Delphes, inventa, dit-on, les vers Héroïques, & rendoit des Oracles en cette sorte de vers. Le premier qu'elle rendit, a été ainsi mis en Latin,

Et pennas, Volucres, & Apes date mella favosque.

* Strabon, *l.* 9. Pausanias, *in Phocicis*. Pline, *l.* 10.

PHE'NE'E, *Pheneum*, ville d'Arcadie au pié du Mont-Cylléne, est fameuse pour avoir autrefois disputé le premier rang à la ville de Thégée capitale de ce païs. *Voyez* CRITOLAUS. Il y a proche de la ville de Phénée un Lac dont les eaux sont salutaires pendant le jour, & très-pernicieuses sur le soir & durant la nuit. * Ovide, *Métam*, *l.* 15. *v.* 332.

PHE'NENNA ou PE'NINNA, l'une des deux femmes d'*Elcana* pére du Prophéte *Samuel*. Elle eut deux enfans de son mari avant que Dieu en eût donné à *Anne*, l'autre femme d'Elcana, qui fut mére de Samuel. Sa fécondité la rendit orgueilleuse, & lui fit mépriser Anne qui n'avoit point d'enfans. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 1. *v.* 2.

PHE'NICE ou PHE'NIX, port de mer de l'Isle de Créte, aujourd'hui Candie, qui regarde le sud-ouest & le nord-ouest, c'est à dire, le Couchant d'hiver & celui d'été. Le vaisseau où étoit saint Paul quand il alloit à Rome, tâcha d'y aborder pour y passer l'hiver; mais les vents contraires l'en empêchérent. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 27. *v.* 12.

PHE'NICIE, *Phœnice*, province de Syrie, étoit autrefois divisée en deux parties. La Phénicie propre comprenoit les villes de Béryte, de Tyr, de Sidon, &c. L'autre, qu'on appelloit la Phénicie de Damas ou du Liban, avoit les villes d'Héliopolis, de Damas, &c. On appelloit aussi de ce nom tout l'espace de terre qui s'étendoit le long de la Mer Méditerranée, depuis le fleuve Eleuthére, jusqu'à Péluse en Egypte; mais depuis, ces bornes furent rétrécies. Les Phéniciens étoient extrêmement adroits en toutes sortes d'ouvrages. On les fait inventeurs des lettres, de l'écriture & des livres, comme le remarque Lucain, *Pharsale*, *l.* 3. *v.* 220 & *suiv.*

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.
Nondum flumineas Memphis contexere Biblos
Noverat, & saxis tantum volucresque feræque,
Sculptaque servabant Magicas animalia Linguas.

Cependant Marsham prétend que *les lettres furent inventées* premiérement en Egypte par Mercure. Hérodote avoue que les Phéniciens ont été les premiers qui du tems de Cadmus portérent les lettres dans la Gréce. Ces peuples ont trouvé les premiers l'art de la navigation, ont enseigné à donner des batailles sur mer, à user du droit de la Royauté, & à soumettre les peuples voisins, &c. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 5. *c.* 12. Joséphe, *Antiq. Judaiq.* Marsham, *Canon Chronicus*, &*c. p.* 123. Hérodote, *l.* 5. *c.* 58. Cluvier, *Introd. in Geogr.* Ferrari, *in Lexico.*

Depuis la conquête de la Palestine par les Hébreux, la Phénicie étoit assez bornée, & ne possédoit rien dans le païs des Philistins, qui occupoient presque tout le païs depuis le Mont-Carmel, le long de la Mer Méditerranée, jusques aux frontiéres de l'Egypte. Elle avoit aussi très-peu d'étendue du côté de la terre, parce que les Israëlites, qui occupérent la Galilée, la resserroient sur la Méditerranée. Avant que Josué eût fait la conquête de la Palestine, tout ce païs étoit occupé par les Cananéens, descendus de Cham, partagez en onze familles, dont la plus puissante étoit celle de Chanaan, Fondateur de Sidon, & Chef des Chananéens proprement dits, ausquels les Grecs donnérent le nom de *Phéréséens*. Ce furent les seuls qui se maintinrent dans l'indépendance, non seulement sous Josué, mais aussi sous David, Salomon & les Rois ses successeurs. Mais ils furent assujettis par les Rois d'Assyrie & par ceux de Chaldée. Ils obéïrent ensuite successivement aux Perses, aux Grecs & aux Romains. Aujourd'hui la Phénicie est assujettie aux Ottomans, n'ayant point eu de Roi de leur nation, ni de forme d'Etat indépendant depuis plus de deux mille ans; car les Rois que les Assyriens, les Chaldéens, les Perses & les Grecs, y ont quelquefois laissez, étoient tributaires de ces Conquérans, & n'exerçoient qu'un pouvoir emprunté. Dans les anciennes Notices ecclésiastiques on distingue la *Phénicie de dessus la mer*, d'avec la *Phénicie du Liban*. La premiére contient Tyr, Bérythe, Arcé, Gégarta, Panéas, Triérii, Sidon, Biblos, Ortosia, Arade, Gonaïticus Saltus, Ptolémaïde, Tripoli, Botrys, Antarade, Politiane; & la *Phénicie du Liban* contient Edesse, Abila, Justinianopolis, Gonaïticus Saltus, Laodicée, Damas, Palmyre, Salaminias, Eliopolis, le Canton des Jambrudes, le Canton des Magludes, le Canton oriental. On voit par là combien grande étoit alors l'étendue de la Phénicie. On dérive le nom de Phénicie, ou des palmiers nommez en Grec *Phoinix*, qui sont communs dans la Phénicie, ou d'un Tyrien nommé *Phœnix*, dont parle la Fable; ou de la Mer Rouge, des bords de laquelle on prétend qu'ils étoient venus. Phœnix signifie quelquefois *rouge*, d'où vient *puniceus & phœniceus color*. Bochart a montré que les Phéniciens avoient envoyé des Colonies, & qu'ils avoient laissé des vestiges de leur Langue dans presque toutes les Isles & toutes les côtes de la Mer Méditerranée. La plus fameuse de leurs Colonies est celle de Carthage. Bochart prouve que le langage Phénicien avoit beaucoup d'affinité avec l'Hébreu. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 5. *c.* 12. Joséphe, *Antiq. Judaiq.* Cluvier. Ferrari, *Lex. Geogr.* Bochart, *Chanaan.* Relandi *Palæstina.* Dom Calmet, *Diction. de la Bible.*

PHE'NIX, *Phœnix*, oiseau fabuleux selon les Modernes, est, dit-on, de la grandeur d'un aigle. Il a les plumes du col dorées, les autres pourprées, la tête revêtue d'une hupe, la queue blanche mêlée de plumes incarnates, & les yeux aussi étincelans que des étoiles. Ils prétendent qu'il vit jusqu'à cinq cens ans; qu'ensuite il se fait lui même un bucher de rameaux, d'encens, de canelle & de casse odoriférante; qu'il s'y couche après l'avoir allumé en battant des ailes, & qu'il s'y consume: en sorte que de sa cendre il naît un ver, d'où se forme un autre Phénix. Les Chinois disent que le Phénix paroît seul, mais très-rarement, & que lorsqu'on le voit, c'est un présage heureux pour l'Empire.

☞ On dit que le premier Phénix parut sous l'empire de Sésostris, Roi d'Egypte, le second sous Amasis, & le troisiéme sous celui de Ptolomée. On parle d'un quatriéme sous l'empire de Tibére. Les Péres de l'Eglise se sont servis de l'Histoire du Phénix pour donner un exemple de la résurrection. Néanmoins cette Histoire, quelque fameuse qu'elle soit dans l'Antiquité, a tout l'air d'une fable, & n'est confirmée par aucune observation certaine. Origéne & saint Grégoire de Nazianze doutent de la vérité de cette Histoire, & saint Maxime est du même sentiment. * Pline, *l.* 10. *c.* 2. Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 28. Dion, *l.* 57. Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 8. Tertullien, *de Resurrect.* S. Ambrose, *de fide Resurrect. & in Hexaëmero.* Origéne, *contre Celsus*, *l.* 4. S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 37. S. Maxime, dans Photius. Louïs de Grenade, *dans son Catéch.* Bochart, *Hierozoic. partie* 2. *l.* 6. *c.* 5. Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

PHE'NIX, *Phœnix*, fils d'*Agénor*, fut le second Roi de Sidon, & donna son nom à la Phénicie. Il inventa, dit-on, les lettres ou caractéres de l'écriture, & trouva le moyen de se servir d'un petit vermisseau, pour teindre en couleur de pourpre. Bochart, *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 2, conjecture que les Phéniciens ont été ainsi nommez des mots *Bene Anak*, fils d'Anak. * Diodore de Sicile.

PHE'NIX, fils d'*Amyntor*, Roi des Dolopes, peuple d'Epire, fut faussement accusé par Clytie, concubine de son pére, d'avoir voulu la forcer; & quoiqu'il fût innocent, il eut les yeux crevez par ordre d'Amyntor. Mais on dit que Chiron le Centaure & savant Médecin, le guérit de cet aveuglement, & lui donna la conduite du jeune Achille, qu'il mena au siége de Troye. Après la prise de cette ville, Pélée pére d'Achille rétablit Phénix sur le thrône, & le fit proclamer Roi des Dolopes. * Apollodore. Hygin, *Fab.* 97 173 & 257.

PHE'ODOR-OY, l'une des Isles Shetlandiques appartenant à l'Ecosse. Elle a sept milles de long, & est à huit milles d'Yell, & à sept de Wust. * *Dict. Anglois.*

PHEOR. *Voyez* PHOGOR.

* PHE'RAULAS, Persan, fils d'un pauvre homme, après avoir bien travaillé pour sa subsistance & pour celle de son pére, fut à une certaine occasion comblé de biens par Cyrus. Ces richesses, au lieu de le rendre heureux, lui étoient à charge, & pour s'en débarrasser il les donna à un Cavalier Saque qui lui avoit donné un beau cheval. *Possédez*, lui dit-il, *tout ce que vous voyez qui m'appartient, & disposez en à votre gré. Nourrissez moi seulement comme un ami, ou à moindres frais encore si vous pouvez.* Ce trait d'histoire est rapporté assez au long par Xénophon dans sa *Cyropédie*, *l.* 8.

PHERCILE'S. *Voyez* PHE'RICLE'S.

PHE'RE'CLE. *Voyez* PHE'RICLE'S.

PHE'RE'CRATE, *Pherecrates*, Poëte Comique Grec, vivoit sous la LXXXIX Olympiade, vers l'an 424 avant Jesus Christ, & avoit beaucoup de part en l'amitié de Platon. Athénée, *l.* 3. 13. &*c.* Julius Pollux, Suidas & divers autres font souvent mention de lui & de ses Ouvrages.

PHE'RE'CYDE, *Pherecydes*, Philosophe natif de l'Isle de Scyros, Disciple de Pittacus & Maître de Pythagore, vivoit vers la LV Olympiade, & l'an 560 avant Jesus Christ. Théopompe allégué par Diogéne Laërce, assure que c'est le premier qui ait écrit de la Nature des Dieux. On remarque aussi qu'il étoit très-savant dans l'art de deviner; que voyant un vaisseau sur mer, il prédit qu'il feroit naufrage; qu'il prévit même un tremblement de terre, &c. * M. Du Pin, *Biblioth. Universelle des Hist. Profanes.*

PHERE'CYDE, Historien natif de Léros, & surnommé l'*Athénien*, vivoit sous la LXXXI Olympiade vers l'an 456 avant Jesus Christ, & écrivit une Histoire de l'Attique, &c. Les Anciens l'alléguent souvent; & quelques uns nomment deux *Pherécydes* Historiens, l'un de Léros & l'autre d'Athénes, quoique ce soit le même.

PHE'RE'NICE. *Voyez* BE'RE'NICE.

* PHE'RE'NIQUE d'Héraclée, Poëte, qui composa un Poëme Héroïque, où il parloit de l'Origine des Hamadryades, comme l'a remarqué Athénée, *l.* 3. * Tzetzès, *Chil.* 7. *Hist.* 144.

PHE'RE'SEENS ou PHE'RE'SIENS, peuples de la Palestine dont on ne sait pas bien l'origine, mais qu'on croit pourtant être de la race de Chanaan, quoiqu'on ne trouve point qu'ils soient rapportez à l'une des onze familles de Chanaan. Ils habitoient plusieurs endroits du païs de ce nom. Il y en avoit entre Bethel & Haï du tems d'Abraham & de Loth, avec lesquels ils vécurent en paix tout le tems que ceux-ci demeurérent dans

leur

leur païs. * *Genèse, ch. 13. v. 7.* Jacob apprehenda leur vengeance après le massacre que ses enfans firent des Sichémites. Ils furent de très-cruels ennemis des Israëlites, & se joignirent aux Chananéens & aux Amorrhéens. Mais Josué les défit, & donna leurs terres aux Tribus de Manassé & d'Ephraïm, comme Dieu l'avoit promis à Abraham. Moïse les contraignit de se sauver dans les montagnes, où ils se fortifiérent si bien, qu'ils ne purent être forcez qu'au tems de Salomon, qui se les rendit tributaires. Ils étoient fort adonnez à l'idolâtrie. Quoique ce Roi les eût domptez & mis sous sa puissance, il ne put jamais les obliger à recevoir la circoncision. Après le retour de la captivité de Babylone, les Juifs prirent des femmes des Phéréséens, qu'Esdras les obligea de quitter. Le nom de *Phéréséens* vient d'un mot Hébreu qui signifie *un village*. C'est ce qui a obligé des Savans à croire que les Phéréséens étoient des peuples qui vivoient à la campagne, sans habiter dans les villes ou dans des lieux clos. Il en est parlé dans plusieurs endroits de l'Ecriture. * J. le Clerc, *sur la Genèse.*

PHERICLES ou PHERCILES, Archonte perpétuel d'Athénes, commença à exercer cette charge l'an 890 avant Jesus Christ, & vécut ensuite 19 ans. De son tems Phidon d'Argos fit le premier de la monnoye d'argent, & les Jeux Olympiques furent rétablis par Iphitus. * *Marmora Oxoniensia.* Marsham, *Canon Chron.*

PHERMACA. *Voyez* FERIMAGO.

PHERMESTHA. *Voyez* PARMASÇTHA.

PHEROLES. *Voyez* PHERAULAS.

PHERON: c'est ainsi qu'Hérodote nomme le fils & le successeur de Sésostris, Roi d'Egypte. Cet Historien dit que ce Roi perdit la vue, parce que dans un tems où le Nil s'étoit fort débordé, il avoit, par impiété, lancé un dard contre le fleuve. Onze ans après cet événement on lui rapporta qu'un Oracle de la ville de Butis avoit déclaré qu'il pourroit recouvrer la vue s'il pouvoit se laver les yeux avec l'urine d'une femme qui n'auroit habité qu'avec son mari. Le Roi fit d'abord usage de l'urine de la Reine & de plusieurs autres femmes, mais inutilement. Enfin il trouva ce qu'il cherchoit & fut guéri. Ensuite, *dit-on*, il fit renfermer dans une ville qui portoit le nom de *terre rouge* [illegible], les femmes dont l'épreuve ne leur avoit pas été favorable: il les y brûla, & épousa celle dont l'eau lui avoit été salutaire. Pour conserver la mémoire de ce grand événement il offrit plusieurs dons dans les Temples; & dans celui du Soleil il éleva deux Obélisques d'une grandeur prodigieuse. Il eut pour successeur Proteus. * Hérodote, *l. 2. c. 111.*

PHERORAS, quatriéme fils d'ANTIPATER, & frére d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée, fut l'homme du monde le plus artificieux. Il mit le desordre dans la famille de son frére par ses rapports malicieux & empoisonnez. Il fut cause de la mort d'Alexandre, de Mariamne & de ses deux fils Alexandre & Aristobule. Il reçut d'Hérode des faveurs & des graces extraordinaires, qu'il ne paya que d'une extréme ingratitude. L'amour aveugle & dérégle qu'il avoit pour une servante, qu'il tenoit chez lui, fit qu'il refusa d'épouser Salampso ou Cypros ses niéces, ce qui lui attira l'inimitié de son frére. Non content de lui avoir donné ce déplaisir, il n'oublia rien pour avancer la fin de ses jours. Il entra dans la conspiration d'Antipater fils d'Hérode contre son pére, & garda jusqu'au moment qu'il devoit rendre l'ame, une boëte de poison que ce parricide lui avoit fait remettre entre les mains, pour s'en servir contre son pére quand il en trouveroit l'occasion. Un homme si méchant n'étoit pas sans avoir souvent des allarmes. Voyant qu'il ne faisoit pas bon pour lui dans Jérusalem, & appréhendant que si ses crimes venoient une fois à être découverts, il n'en fût châtié rigoureusement; il se retira au delà du Jourdain dans la Tétrarchie que son pére lui avoit donnée, ou, selon Joséphe, il eut ordre de s'y retirer, & protesta de ne revenir plus à la Cour tant qu'Hérode vivroit, & de ne le plus voir. Il fut si ferme dans ce dessein, qu'Hérode étant une fois tombé malade, & même sur le point de mourir, il eut beau lui demander de venir jusqu'à Jérusalem, & lui témoigner qu'il avoit à lui confier des ordres secrets & importans, ou pour leur famille, ou pour le Royaume, il ne voulut jamais lui donner ce contentement, s'excusant sur l'obligation où il étoit de ne point violer son serment. Hérode n'en usa pas de même, car ayant sçu que Phéroras étoit fort malade, & en état de n'en pas relever, il le fut voir dans sa maison. Après sa mort, il fit porter son corps à Jérusalem, lui faisant faire des funérailles très-magnifiques, & lui rendant tous les honneurs dignes d'un homme de sa qualité. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 17. ch. 5.*

PHESDAMMIM. *Voyez* DAMMIM.

PHETHRUSIM PHATHRUSIM & PATHRUSIM, cinquiéme fils de *Mesraïm* second fils de *Cham.* Quelquefois l'Ecriture parle du païs de Phétros, comme d'un païs différent de l'Egypte, & quelquefois comme d'une partie de l'Egypte. Bochart soupçonne que c'est la Thébaïde qui est quelquefois mise comme partie de la Haute Egypte, & qui en est quelquefois distinguée: ainsi les Phétrusins seroient les Habitans de la Thébaïde. * J. Le Clerc, *sur la Genèse, ch. 10. v. 14.*

P H I.

PHIALA, fontaine d'Egypte entre *Syéne* & *Eléphantine*, dans laquelle on jettoit une coupe tous les ans à la Fête d'Apis. * Pline, *l. 8. c. 46.* Sénéque, *Natural. Quæst. l. 4. c. 2.* Solin, c. 35. Saumaise sur Solin. Il y a, selon Joséphe & Hégésippe, une autre fontaine de ce même nom dans la Tribu de Manassé, & l'on croit qu'elle est la source du Jourdain.

PHIALIE ou PHIGALIE ou PHIGALEE, ville d'Arcadie dans le Péloponnése proche de Mantinée, fut détruite par les Lacédémoniens la 30 année de la seconde Olympiade. * Pausanias, *l. 8.* Athénée. Etienne de Byzance.

PHIBIONITES, Secte d'Hérétiques sortis des Gnostiques, dont ils suivoient les erreurs. S. Epiphane en décrit les ordures, qu'on ne peut lire sans horreur. * S. Epiphane, *Hær. 26.* Théodoret, *Hær. Fab. l. 1.*

PHICOL. *Voyez* PICOL.

PHICOLA, village près de Jérusalem, qui étoit le lieu de la naissance de Joseph fils de Tobie & d'une sœur d'Onias Souverain Sacrificateur des Juifs. * Joséphe, *Antiq. Jud. l. 12. ch. 4.*

* PHIDEAS ou FIDEAS, fils d'Axioram. Axioram ou Axioran est compté dans Joséphe, *Hist. des Juifs, l. 10. ch. 11*, pour le septiéme souverain Sacrificateur, depuis que le temple de Jérusalem eut été bâti par le Roi Salomon.

PHIDEOS. *Voyez* PYTHIUS.

PHIDIAS, excellent Sculpteur Grec sous la LXXXIII Olympiade, & vers l'an 448 avant Jesus Christ, acheva la statue de Minerve haute de 36 coudées, faite d'ivoire, tant vantée par les Anciens, & la plaça dans la citadelle d'Athénes. Depuis, étant chassé de cette ville, il se retira dans la province d'Elide, où il fut tué après avoir achevé la statue de Jupiter qu'on mit dans le temple d'Olympie, & qui a passé pour une des merveilles du monde. Phidias avoit un frére nommé *Panée*, Peintre fort estimé. * Pausanias, *in Eliacis.* Plutarque, *in Pericle.* Le Scholiaste d'Aristophane, *Fab. de Pace.* Pline. Suidas, *&c.*

PHIDOLAS, *Phidolas*, de Corinthe, en courant dans les Jeux Olympiques, tomba de dessus la jument qu'il montoit. Elle ne laissa pas de poursuivre sa course, tourna autour de la borne; & comme si elle eût connu qu'elle avoit remporté la victoire, elle arrêta devant les Maîtres des Jeux, semblant leur en demander le prix. Alors les Eléens ajugérent le prix à Phidolas malgré sa chûte, & lui permirent de faire ériger une statue à sa jument, nommée *Aura.* * Pausanias, *l. 6. p. 368*, édit. de Wechel à Hanovre 1613.

PHIDON, Roi d'Argos, frére de *Caranus*, premier Roi de Macédoine, regna à Argos l'an 895 avant Jesus Christ. Un Auteur cité par Eusébe, attribue à ce Phidon l'invention des poids & des mesures. Il se joignit avec ceux de Pise pour faire célébrer les Jeux de la huitiéme Olympiade, à l'exclusion de ceux d'Elide. * Pausanias, *in Eliacis.* Elien, *Variar. Hist. l. 12.* Aristote, *Polit. l. 5. c. 10.* Hérodote, *l. 6.* Strabon, *l. 8.* Pline, *l. 7.* Eusébe, *in Chron. Marmora Oxoniensia.* Marsham. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

PHIHAHIROTH ou PIHAHIROTH, lieu de l'Egypte au bord de la Mer Rouge. Ce fut le troisiéme campement des Israëlites, où Pharaon les joignit, & où il prétendoit les faire tous passer au fil de l'épée, s'ils ne vouloient rentrer dans la servitude. Il y en a qui prétendent avec quelque fondement que ce nom est un nom appellatif, qui signifie le trou ou la gorge des montagnes, & il est vrai qu'il y en a à l'occident de la Mer Rouge près de l'Isthme de Suez. * *Exode, ch. 14. v. 2. 9 & 11.* J. Le Clerc, *Comment. sur l'Exode.*

PHILA, une des filles d'Antipater mariée à Cratérus. * Quinte-Curce. Justin, *Hist.*

PHILA, ville de Macédoine bâtie par Démétrius, fils d'Antigone, à présent, *Nardo.*

PHILACTERES. *Voyez* PHYLACTERES.

PHILADELPHE, nom qui fut donné à Ptolomée II, Roi d'Egypte. Quelques uns prétendent qu'on le lui donna par ironie, parce qu'il se défit de ses fréres. D'autres croyent qu'il le prit lui-même par contre-vérité. Mais M. Vaillant a prouvé dans son Histoire des Ptolomées, qu'il le prit pour marquer l'amitié qu'il vouloit entretenir avec son frére Ceraunus, après que celui-ci lui eut envoyé des Ambassadeurs pour lui demander son amitié, & pour lui dire qu'il oublioit l'injustice que leur pére commun lui avoit faite en le privant de sa succession au Royaume d'Egypte, quoiqu'il fût l'aîné, ayant lieu de se consoler de cette perte, puisqu'il avoit gagné un autre Royaume sur l'ennemi de son pére. * *Nouvelles de la République des Lettres de décembre 1700, p. 609.* *Voyez* PTOLOMEE PHILADELPHE.

PHILADELPHIE ou PHILADELPHE, *Philadelphia*, ancienne ville de Lydie dans l'Asie Mineure, aujourd'hui de la province de Carasie dans la Natolie. Les Turcs l'appellent *Allah-Scheyr*, c'est à dire, *la ville de Dieu.* Lorsqu'ils vinrent s'emparer de ce païs, les Habitans se défendirent vigoureusement; & les Turcs pour leur donner de la terreur, s'avisérent de former un retranchement d'une muraille toute composée d'os de morts liez ensemble avec de la chaux. Ce spectacle épouvanta tellement les assiégez, qu'ils se rendirent; mais ils obtinrent une capitulation beaucoup plus douce que leurs voisins. On leur laissa quatre églises qu'ils ont encore, savoir, *Panagia* ou *Notre-Dame*, *saint George*, *saint Théodore* & *saint Taxiarque*, qui est le même que *saint Michel.* Il y a dans Philadelphie sept ou huit mille Habitans, entre lesquels on peut compter deux mille Chrétiens. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en 1675.*

PHILADELPHIE, ville capitale de la Pensylvanie en Amérique. Elle est située sur une langue de terre entre les deux riviéres navigables de Delaware & de Skulkill. Elle a deux milles de long, & environ un mille de large. Il y a diverses belles rues, & les riviéres y sont si profondes, que les vaisseaux y peuvent mouiller à six ou huit brasses d'eau, & être à couvert de la ville. La ville a un quai d'environ trois cens piez en quarré, où un vaisseau de cinq cens tonneaux peut aborder. La grande rue qui va d'une riviére à l'autre, & qui est large d'environ cent piez, a huit autres rues qui tendent au même endroit, & dont l'une a plus de cinquante piez de large; & outre la grande rue qui traverse la ville par le milieu, il y a vint rues qui lui sont paralléles, qui ont cinquante piez de large. * *L'Etat présent des Isles & Terres de sa Majesté en Amérique, à Londres en 1687.*

PHILADELPHIE, ville dans la *Célésyrie*, autrefois *dite Rabath* par les Hébreux, comme saint Jérôme l'a remarqué, avec Evêché suffragant de Bosra ou Busereth.

PHILADELPHIE, autrefois ville épiscopale de Cilicie, sous la métropole de Séleucie. * *Consultez* Pline, Strabon & Ptolomée qui font mention de ces villes, &c.

PHILAMON (Raphaël-Marie) Evêque de Rocca-Mondragone, dans le Royaume de Naples, qui florissoit vers la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII, étoit de l'Ordre de saint Dominique, & célébre Prédicateur, que Palerme, Naples & Rome, écoutérent avec plaisir. Aussi habile Théologien qu'éloquent Prédicateur, il avoit regenté avec le même succès qu'il prêchoit. Par le choix du Pape Clément XI, il parvint à la chaire épiscopale; mais il n'en jouit que quelques mois, étant mort en 1706. Ses Ouvrages sont *il Genio Bellicoso di Napoli*, deux tomes, in *folio*, qui contiennent des Mémoires des grandes actions de quelques Capitaines Napolitains, qui dans le siécle courant ont combattu pour la Foi, pour leur Roi & pour leur patrie; & *Tuo-Rhetorices idea ex divinis Scripturis*, c'est à dire, *Idée de la Rhetorique divine, tirée de l'Ecriture*, deux tomes, in *quarto*, imprimez à Naples en 1700. * *Memoires de Trevoux, juillet* 1707.

PHILAMON de Delphes, fils d'Apollon & de la Nymphe Chione, est le premier qui ait établi des Chœurs dans la Musique. Pausanias rapporte que dans les premiers Jeux on chantoit des Hymnes en l'honneur d'Apollon sur la lyre, & que ceux qui faisoient le mieux, recevoient des récompenses; que le premier qui remporta la victoire, fut Chrysothemis, fils de Cramanor, ensuite Philamon, & après lui son fils Tamphas: mais que ni Orphée, ni Musée ne voulurent point entrer dans cette lice. * Eusébe, *dans sa Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. des Hist. Prof. tome* 1.

PHILANDER (Guillaume) dont le vrai nom est *Philandrier* ou *Filandrier*, naquit en 1505, d'une famille honnête de Châtillon-sur-Seine & se distingua par son savoir dans le XVI siécle. En 1533, George d'Armagnac, Evêque de Rodès, puis Cardinal en 1544, informé du mérite de Philander, se résolut de se l'attacher & le fit son Lecteur. Ce Prélat étant envoyé à Venise en qualité d'Ambassadeur de François I, Philander suivit son Mécéne, & profita du voisinage de Rome où il fit plusieurs anns & où on lui fit l'honneur de le déclarer Citoyen Romain, pour y étudier l'Architecture sous le célébre Serlio. En 1554, il entra dans l'état ecclésiastique, & fut fait Chanoine de Rodès, puis Archidiacre dans l'église de S. Antonin de cette ville. Il mourut à Toulouse, où il étoit allé rendre une visite à son Mécene le Cardinal d'Armagnac, devenu Archevêque de cette ville, & cette mort arriva le deuxiéme de février 1565. Ce Prélat qui le regretta beaucoup lui fit ériger un Mausolée avec une Inscription honorable. Il donna de beaux Commentaires sur Vitruve; & si l'on en croit M. De Thou & Mrs de Sainte-Marthe, s'étant engagé dans sa préface, de publier quelques Ouvrages plus curieux, il se ruina de réputation, faute d'avoir tenu sa promesse. Mais la réflexion que font là-dessus ces grands hommes, ne sert qu'à faire voir qu'on ne sauroit trop se méfier des jugemens desavantageux que *les personnes les plus circonspectes portent d'autrui.* Ce fut selon eux sa paresse extraordinaire qui l'empêcha non seulement d'exécuter ce qu'il avoit promis, mais de prendre soin de ses affaires domestiques: cependant il laissa un bon nombre de Manuscrits, sur les matiéres mêmes sur lesquelles il avoit promis des éclaircissemens. Du Verdier-Vauprivas assure qu'il les avoit vus tous; & quand il n'y auroit pas mis la derniére main, on ne pourroit lui en faire des reproches. D'ailleurs on a de lui une seconde édition de Vitruve de l'an 1552, augmentée du tiers dans les Notes, avec un Abbrégé des livres d'Agricola *de Ponderibus & Mensuris; Castigationes cum Annotationibus in duodecim libros Institutionum Quintiliani, De Sectionibus marmorum & polituris; De Lapidum Coloribus; De Pictura & Colorum compositione; De Hyalurgia plastice & baphice; De Umbris.* Ces cinq derniers Ouvrages n'ont pas vu le jour. * Sainte-Marthe. De Thou. Du Verdier-Vauprivas. *Voyez* aussi *le Supplement de Paris* 1736.

PHILARCHES, homme tout à fait débordé, & grand ennemi des Juifs. Il fut tué par Judas Machabée, après la défaite de Nicanor. * II *Machabées, ch.* 8. *v.* 32.

PHILARETE, connu sous le nom de GULIELMUS LIMBURGIUS, parce qu'il étoit de Limbourg, Chanoine de Liége & Médecin, mourut l'an 1567, & composa divers Ouvrages qui lui acquirent de la réputation, & dont voici les titre, *Conciliatio Avicennæ cum Hippocrate & Galeno; Polybius, de salubri ratione victus*, qu'il traduisit & enrichit de Notes; *Gerocomice, hoc est, Modus & ratio senes bene educandi; De Fontibus Ardennæ & potissimum Spadanis, deque eorum usu ac virtute.*

Ceux qui disent que Philarète est mort en 1570, se trompent puisqu'il paroît par son Epitaphe où les lettres numérales, à l'exception du *d*, additionnées ensemble font le nombre de 1567, qu'il est mort dans cette année-là, comme on peut le voir par ce Distique.

seXto IdVs febrVI MedICVs gILbertVs, In arte
aLtVs & eXCeLLens, fVnera VICtVs obIt.

* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 283 & 289. Le Mire. Opmeer, &c.

PHILARQUE. *Voyez* PHYLARQUE.

PHILASTRE, *Philastrius*, Evêque de Bresse en Italie, étoit apparemment Italien. Il quitta ses biens & sa famille dès sa jeunesse pour servir Jesus-Christ. Ayant été ordonné Prêtre, il parcourut diverses provinces pour y annoncer la Parole de Dieu. Il s'arrêta dans la ville de Milan vers l'an 360, où il paroît qu'il fut chargé du soin d'une église. Il y combattit les Ariens; & en étant chassé par Auxence, Evêque de Milan qui protégeoit les Ariens, il alla à Rome. Quelque tems après, Auxence étant mort, il fut fait Evêque de Bresse, vers l'an 374. Il se trouva en 381, au Concile d'Aquilée avec saint Ambroise, saint Just de Lyon, & divers autres grands Prélats. Saint Augustin assure qu'il l'avoit connu à Milan. Il écrivit un livre des Héresies, que nous avons encore dans la Bibliothéque des Peres & ailleurs: mais il se trompe quelquefois, prenant pour erreur ce qui ne l'est pas. Philastre mourut l'an 387, le 18 juillet. Saint Gaudence son successeur, fit son éloge dans un Discours qu'il prononça au sujet de son ordination, devant saint Ambroise. Son Traité a été imprimé à Bâle en 1528, à Helmstad en 1611, en 1614, & dans la Bibliothéque des Péres. * Gaudence, *Homil. de Philastrio.* S. Augustin, *de Hær.* 6. *initio.* Sixte de Sienne, *l.* 5. *B. S. an.* 27. Trithéme, *de Script. Eccles.* Baronius, *in Annal.* Estius, *Præf. Comment. in Epist. ad Hebr.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Le Mire, *in Auct.* Ughel, *Ital. sacra.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 9. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.* Baillet, *Vies des Saints*, 18 *juillet.*

PHILASTRE ou FILLASTRE (Guillaume) Cardinal du titre de S. Marc, fit deux Ecrits pendant la tenue du Concile de Constance. Le premier fut pour prouver que le meilleur moyen de réünir l'Eglise, étoit l'abdication volontaire des trois Papes. Il prétend que celui qui ne voudra pas abdiquer, peut y être forcé par le Concile comme étant supérieur au Pape. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce Cardinal avoit condamné lui-même ce moyen de réunion & d'une maniére si forte, dans une assemblée qui se tint à Paris en 1406, qu'il en fut censuré, & qu'il en demanda pardon à l'assemblée, parce que dans cette occasion il avoit soutenu Benoît XIII, contre les droits du Roi & les libertez de l'Eglise Gallicane. Lorsqu'il s'agit de savoir si les Séculiers pouvoient avoir voix dans le Concile, il fit un second Mémoire où il s'exprime d'une maniére bien hardie. Il dit que selon S. Paul *l'Evêque & le Prêtre ont le même caractère, & la même dignité, que le Pape lui même n'est que le premier entre les Prêtres.* Son avis & celui du Cardinal de Cambray l'emporterent & on admit au Concile les Docteurs & les Députez séculiers des Princes, des Rois, &c. *Voyez* aussi FILLASTRE. * Henri Louis Châteigner de la Roche-pozay, Evêque de Poitiers, *Nomencl. Cardinal.* Sponde, *A. C.* 1406. Ciacconius. Victorel. Garimbert. Ughel, *in Not. ad Ciacconium.* Lenfant, *Hist. du Concile de Constance*, p. 69. 71. *&c.*

PHILBERT. *Cherchez* PHILIBERT.

PHILBERT (Saint) Abbé de Jumiéges. *Voyez* FILBERT.

PHILEAS, Géographe Grec, avoit fait la Description de l'Asie, & la Description de la Gréce. On ne sait pas en quel tems il a vécu; mais il est sûr qu'il est plus ancien que Dicéarque, Disciple d'Aristote, qui le cite dans un Ouvrage adressé au célébre Théophraste. * Etienne de Byzance. Macrobe, *Saturn. l.* 5. *c.* 20. *&c.*

PHILEAS, sorti d'une famille riche & puissante dans la ville de Thmuis en Egypte, après avoir passé par les charges, & s'être aquis la réputation d'habile Philosophe, fut élu Evêque de cette ville, & eut la tête tranchée du tems de la persécution de l'Empereur Maximin, vers l'an 309. Avant que de souffrir le martyre, il écrivit à ceux de Thmuis une excellente lettre, rapportée par Eusébe, dans laquelle il racontoit les divers genres de tourmens qu'on faisoit souffrir aux Fidéles, & dont la cruauté fait horreur en les lisant. Saint Jérôme en parle comme d'un Ecrivain ecclésiastique, qui avoit composé un livre de la Louange des Martyrs. On a une Rélation de la dispute de Philéas avec le Juge qui lui vouloit persuader de sacrifier aux idoles; mais elle n'est pas originale, & l'on y a inséré des choses tirées d'Eusébe & de Rufin. * Eusébe, *Hist. l.* 8. Saint Jérôme, *de Script. Eccles.* Nicéphore, *Hist. l.* 7. *c.* 9. Baronius, *A. Chr.* 302. *& in Martyrol. prid. nonas Febr.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

PHILELPHE (François) naquit à Tolentino, petite ville de la Marche d'Ancone en Italie le 25 juillet 1398, de parens fort pauvres, qui vivoient du travail de leurs mains. L'heureux naturel de leur fils les engagea à le faire étudier. Il trouva d'ailleurs des Patrons qui lui fournirent les moyens nécessaires pour aller à Padoue continuer ses études, qu'il avoit commencées dans sa patrie. Il y fit en peu de tems des progrès si considérables, qu'il s'aquit l'estime & l'affection de tout le monde, mais il les perdit bientôt après par son libertinage & ses débauches, qui allérent à un point, que ses Protecteurs le firent sortir de chez eux, & que le Magistrat même le chassa de la ville. Il se retira à Venise où après un séjour de deux ans il obtint le droit de Bourgeoisie & la charge de Sécretaire du Bayle de Constantinople. Il sortit de Venise en 1419, & alla à l'âge de 21 ans à Constantinople, où il aquit une si grande connoissance de la Langue Gréque sous Jean Chrysoloras, qu'il gagna l'amitié des principaux de la Cour, & même de l'Empereur. Son Maître conçut aussi tant d'estime pour lui, qu'il lui donna en mariage sa fille Théodora Chrysoloras. La principale raison qui engagea Philelphe à ce mariage, fut l'espérance qu'il eut de pouvoir apprendre insensiblement de sa femme, toute la douceur & la finesse de la Langue Gréque & de sa prononciation, ce qui lui réüssit. Il retourna en Italie, après une absence de sept ans & cinq mois. Sa renommée y avoit déja fait connoître son habileté, & on souhaitoit par tout avec empressement sa venue. Philelphe alla d'abord à Venise, où il crut trouver de l'emploi. Mais la peste qui régnoit dans cette ville, & l'absence des principaux Sénateurs qui s'en étoient retirez, ne permettoient guéres de songer à lui. Il s'ennuya bientôt d'être en ce lieu sans rien faire, & malgré les instances de ses amis, qui vouloient le retenir, il en sortit, pour aller à Bologne. Il trouva là ce qu'il souhaitoit: à peine y fut-il arrivé

vé que le Cardinal Légat Louis Alamanna, Archevêque d'Arles, lui donna une Chaire de Profeſſeur en Eloquence & en Philoſophie Morale, avec quatre cens cinquante écus d'appointemens. Il conſerva ce poſte juſqu'en 1428; car la ville de Bologne ayant été alors aſſiégée par les troupes du Pape, il fit des pertes ſi conſidérables qu'il s'empreſſa d'accepter une Chaire d'Eloquence que la République de Florence lui fit offrir. Les gages en étoient à la vérité moins conſidérables, mais la ſituation où il ſe trouvoit, & l'eſpérance de quelque choſe de meilleur, ne lui permirent pas de héſiter ſur le parti qu'il avoit à prendre. Il ſe rendit donc à Florence au mois de mars 1428, après avoir obtenu un paſſeport du Légat. Tout lui rit d'abord. Il ſe voyoit tous les jours plus de quatre cens Auditeurs, parmi leſquels ſe trouvoient ſouvent pluſieurs Sénateurs. Côme de Médicis, Pallas Stroza, & Léonard Arétin, lui donnoient toutes les marques imaginables d'amitié, mais tout céla lui procura des envieux & des ennemis, qui lui cauſérent dans la ſuite de grands chagrins. Il s'en procura auſſi par les dettes qu'il contracta: ſes Créanciers qu'il ne pouvoit payer le firent mettre en priſon, dont il ne ſortit qu'après que ſes amis ſe furent cottiſez pour payer ce qu'il devoit. Il s'engagea après ſa ſortie à profeſſer encore trois ans, à condition qu'il auroit par an trois cens cinquante écus. Ses envieux commencérent alors à agir contre lui & ils lui ſuſcitérent tant de chagrins, qu'il fut contraint de quitter: ainſi dès que ſes trois années furent finies, il quitta cette ville, & alla demeurer à Sienne en 1435. Une diſgrace l'obligea à quitter Sienne. Les deux fréres, Côme & Laurent de Médicis tâchoient chacun de leur côté de s'emparer du gouvernement de la République. Laurent ayant eu le deſſus, tint ſon frére quelque tems en priſon, & l'obligea à ſe retirer enſuite dans l'Etat de Veniſe. Mais celui-ci ayant trouvé le moyen d'être rappellé à Florence, & ſe voyant le maître, chaſſa & proſcrivit tous ceux qui avoient été contre lui. Philelphe, qui s'étoit attaché à Laurent lorſqu'il l'avoit vu ſupérieur à ſon frére, ſe trouva de leur nombre, & fut par là contraint de chercher une retraite ailleurs. Il retourna à Bologne, en 1439, où on lui rendit la Chaire d'Eloquence & de Philoſophie Morale qu'il avoit eue auparavant. Philelphe s'ennuya bientôt du ſéjour de cette ville, & à peine y eut-il demeuré quatre mois, qu'il ſongea à s'aller établir ailleurs. Un fils qu'il avoit eu de Théodora Chryſoloras & qui demeuroit avec lui, le quitta alors. Soit qu'il eût fait cette démarche de concert avec ſon pére, ſoit qu'il l'eût faite à ſon inſçu, Philelphe profita de cette occaſion pour ſortir de Bologne, & l'alla joindre à Milan, où il fit venir ſa famille en 1440. On le reçut dans cette ville à bras ouverts, & il eut le plaiſir de s'y voir aimé & eſtimé de tout le monde: mais ſa ſatisfaction fut troublée au bout d'une année par la mort de ſa femme Théodora, qui arriva le troiſiéme mai 1441. Il en avoit eu trois enfans, deux garçons, *Jean-Marie-Jaques*; & *Xenophon*; & une fille qui fut mariée à *Jérôme* Bindoti. Il ſe remaria l'année ſuivante à une Milanoiſe, nommée *Urſine* Bomagi, avec laquelle il vécut tranquillement juſqu'à la mort de Philelphe-Marie Viſconti, Duc de Milan, Protecteur des Savans, & particuliérement le ſien, arrivée le 13 août 1447. Les troubles, qui s'élevérent alors dans cet Etat, lui cauſérent bien des diſgraces & des chagrins. Dès que François Sforce fut reconnu Duc de Milan, la deſtinée de Philelphe commença à être plus heureuſe. Le nouveau Duc aimoit les Gens de Lettres, & devint ſon Protecteur. La peſte qui ſurvint à Milan en 1451, l'obligea à ſe retirer à Crémone, où une fille qui le ſervoit étant morte ſubitement, la populace, qui l'accuſoit de cette mort, alla en furie fondre chez lui, & le chaſſa de la ville avec toute ſa famille à l'inſçu du Magiſtrat. Il demeura quelque tems avec elle dans la campagne, ſans ſavoir ce qu'il deviendroit; mais lorſque le tumulte fut appaiſé, quelques uns des principaux de la ville lui donnérent une maiſon dans un village voiſin, & il y demeura juſqu'à la fin de l'année, qu'il retourna à Milan. Il quitta encore cette ville en 1453, après avoir obtenu ſon congé du Duc, & alla à Naples dans le deſſein de préſenter au Roi Alphonſe ſon Ouvrage ſatyrique, qui lui étoit dédié. Il paſſa par Rome, où le Pape Nicolas V le reçut fort bien, & lui fit un préſent de cinq cens ducats. Il trouva à Capoue le Roi Alphonſe, qui reçut fort obligeamment ſon livre, & lui donna à Naples en 1453, en préſence de ſa Cour, l'Ordre de Chevalerie, la couronne de Poëte & le pouvoir de porter ſes armes. Le Pape l'honora auſſi à ſon retour du titre de Sécretaire Apoſtolique. Tant d'honneurs lui inſpirérent une telle vanité, qu'il oublia entiérement ſon bienfaiteur François Sforce, & qu'il s'oublia lui même. Il fut aſſez fou, pour prendre à ſon retour un habit de Cavalier, & pour mettre ſix chevaux dans ſon écurie, comme s'il avoit changé d'état, & que ſes honneurs euſſent augmenté ſes revenus. Le Pape Callixte II, ayant deſſein de vendre la bibliothéque que Nicolas V avoit amaſſée à grands frais, Philelphe, qui avoit à cœur tout ce qui regardoit les Sciences & les Lettres, s'y oppoſa fortement, & cette action lui procura de la part de Pie II, ſon Succeſſeur, une penſion de deux cens ducats. Il crut que cette libéralité méritoit qu'il fit le voyage de Rome pour remercier ce Pontife. Il y alla donc en 1458. L'année ſuivante, le Duc Sforce l'envoya à Mantoue trouver encore le Pape pour le ſaluer de ſa part. En 1475, Sixte IV le fit venir à Rome, où il expliqua avec beaucoup de ſuccès les *Queſtions Tuſculanes* de Cicéron, quoiqu'il fût déja âgé de 77 ans. Il voulut enſuite avoir encore la gloire d'enſeigner dans quelques Univerſitez d'Italie qu'il viſita pour ce ſujet. Enfin étant allé de Milan à Bologne, il mourut en cette ville l'an 1481, âgé de 83 ans. Les Journaliſtes de Veniſe diſent qu'il mourut à Florence en 1480: & ſuivant l'Auteur de la Bibliothéque du Richelet de 1728, il eſt mort à Milan. Il ſe fonde ſur une lettre de Philelphe écrite de Milan le 25 mai 1481. Cette lettre prouve au moins que la date des Journaliſtes de Veniſe n'eſt pas juſte. Il étoit alors ſi pauvre, qu'on fut obligé de vendre les meubles de ſa chambre, & les utenſiles de ſa cuiſine pour payer ſes funérailles. Les Auteurs qui font mention de Philelphe ne parlent preſque que de ſes mauvaiſes qualitez. C'étoit un homme vain, plein de lui même, & grand amateur de ſes productions, qui ſe croyoit ſupérieur à tous les Gens de Lettres, & ne vouloit point ſouffrir d'égal. La lâcheté qu'il eut d'abandonner le parti de Côme de Médicis ſon bienfaiteur, fait aſſez connoître qu'il ne s'attachoit qu'à ceux dont il pouvoit eſpérer le plus d'avantage, & découvre ſon mauvais cœur. Grammairien entêté, il faiſoit des moindres minuties de la Grammaire des choſes importantes. Un jour dans une diſpute qu'il eut avec un Grec nommé *Timothée*, & où il ne s'agiſſoit que de la quantité d'une ſyllabe, il convint de payer une certaine ſomme d'argent en cas qu'il fût condamné, à condition qu'il diſpoſeroit à ſa volonté de la barbe de ſon adverſaire, ſi la victoire lui étoit ajugée. Philelphe fut vainqueur, & quelques offres que lui fit Timothée pour obtenir ſa grace, ſa barbe fut raſée, & Philelphe la porta par tout en triomphe. C'eſt à ce ſujet que Myrtheus compoſa cette jolie Epigramme,

> *Nunquid ſat tibi non fuit*, Philelphe,
> *Linguæ gloria nobilis Latinæ?*
> *Ni Græcas quoque pervagatus urbes*,
> *Dignus conjuge, nuptiiſque Græcis*,
> *Ferres Timothei novum triumphum?*
> *Cui dum una ſuper illa dictione*
> *Tecum pignore certat, atque barbam*
> *Abradi ſibi ferre pollicetur*
> *Victus: aut poſitam pecuniam abs te*
> *Victor, auferat. Abnegaſti eadem*
> *Barbam poſſe pecunia obtinere*
> *Victor, atque novacula expedita*
> *Barbam illius habere maluiſti.*
> *Jam nunc non Italæ, Philelphe, ſed ſit*
> *Græcæ gloria nobilis palæſtræ.*

On a de Philelphe les Ouvrages ſuivans, *Legum apud veteres Scriptores commemoratarum Annotatio; Lyſiæ Oratoris Orationum duarum, alterius, funebris de laudibus Athenienſium, judicialis alterius adverſus Eratoſthenem adulterum Latina Verſio; Ariſtotelis Præceptorum Rhetoricæ de Cauſis civilibus ad Alexandrum Regem Verſio Latina; Hippocratis de Flatibus & Paſſionibus Verſio Latina; Apophtegmatum Plutarchi Cheronenſis ad Trajanum Cæſarem e Græco in Latinum Tranſlatio; Xenophontis Socratici de Pædia Cyri, de Republica Lacedæmoniorum, de Regis Ageſilai laudibus Verſio Latina; Vitæ Lycurgi & Numæ Pompilii a Plutarcho conſcriptæ Traductio Latina; Galbæ & Ottonis Cæſarum Vitæ ex Plutarcho Latine redditæ; Plutarchi Apophthegmata Laconica e Græco in Latinum traducta; Satyrica Exhortatio, verſibus ſcripta ad inclytum Principem Mediolanenſium pro Genuenſibus & Exulibus Florentinis; Convivicrum libri duo;* (ce livre eſt eſtimé par Vivès) *Commentationum Florentinarum libri tres de Exilio, de Infamia, & Paupertate; Satyræ; Carmen Sapphicum Adonicumque de Laudibus Papæ Nicolai V; Sfortias ſive Opus Metricum de Rebus Italicis; De Vita & Rebus Geſtis Franciſci Sfortiæ liber ſingularis; De Morali Diſciplina libri quinque; Orationes cum quibuſdam aliis Operibus; Odæ & Carmina; Epiſtolarum libri ſedecim; Opus Lyricum.* Varillas a débité dans ſes Anecdotes de Florence que Philelphe ayant trouvé le livre de Cicéron, *de Gloria*, en fit un Traité, *de Contemptu Mundi*, compoſé de pluſieurs lambeaux de ce livre, qu'il jetta enſuite au feu; mais il s'eſt trompé, en donnant à Philelphe, ce qu'on a attribué à Alcyonius, outre que Philelphe n'a point fait d'Ouvrage *de Contemptu Mundi.* * Paul Jove, *in Elogiis.* Johannis Henrici Toppii *Hiſtoria Vitæ & Scriptorum Philelphi ex ejus Epiſtolis collecta in Miſcellaneis Lipſienſibus*, tome 5. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, tome 6. p. 71 & *ſuiv.*

PHILE'MON, que Jupiter métamorphoſa en arbre, avec ſa femme Baucis. *Voyez* BAUCIS. * Ovide, *Metam. l.* 8.

PHILE'MON, Poëte Comique Grec, fils de Damon, vivoit ſous la CXXVI Olympiade, & vers l'an 274 avant Jeſus Chriſt, du tems d'Antigonus *Gonatas*, Roi de Macédoine. Il fut contemporain de Ménandre, qu'il vainquit ſouvent, mais par faveur: auſſi Ménandre lui diſoit-il, *n'avez vous pas de honte de me vaincre?* Philémon compoſa divers piéces de théatre, entre autres, une du Marchand, que Plaute a imitée. Ce Poëte laiſſa un fils de ſon nom, dit PHILE'MON *le Jeune*, Auteur de cinquante-quatre Comédies, comme nous l'apprenons de Suidas. Nous en avons des fragmens conſidérables parmi ceux des Poëtes Tragiques & Comiques, que Grotius a traduits en Latin.

Pline fait mention d'un autre PHILE'MON, Hiſtorien, dont il cite quelques traits qui ſuppoſent en lui une aſſez grande connoiſſance de la Germanie Septentrionale; ce qui fait croire qu'il a vécu au plutôt ſous Auguſte. Il eſt différent de PHILE'MON ou PHILOSTEMONE, qui mourut à force de rire, pour avoir vû manger des figues à un âne; car on eſtime que celui-ci eſt le Poëte dont nous avons parlé. * Valére Maxime, *l.* 9. *c.* 12. *Ext.* 6. Pline, *l.* 4. *c.* 13: *l.* 37. *c.* 2.

PHILE'MON, Habitant de la ville de Coloſſes en Phrygie, Diſciple de ſaint Paul, qui lui adreſſe une lettre de Rome, pour lui recommander Onéſime ſon Eſclave, lequel ayant volé ſon Maître, étoit venu à Rome trouver ſaint Paul, & s'étoit converti. Saint Paul, qui étoit alors priſonnier, écrivit à Philémon par Onéſime même, en le lui renvoyant. Il le prioit par cette lettre de pardonner à Onéſime, & lui marquoit qu'il eſpéroit aller à Coloſſes, après qu'il ſeroit élargi. Philémon reçut Onéſime, lui pardonna, & le renvoya à ſaint Paul pour le ſervir dans le Miniſtére de l'Evangile. La maiſon de Philémon étoit une égliſe, c'eſt à dire, une retraite des Fidéles. Sa femme Apple &

toute sa famille, servoient d'exemple de piété. Philémon assistoit libéralement les Fidéles de la ville. On ne sait point d'autres circonstances de la vie de Philémon. Les Grecs dans leur Menologe, que l'on a suivi dans le Martyrologe Romain, rapportent qu'il fut martyrisé avec sa femme Appie à Colosses, le 22 de novembre, sous l'empire de Néron, par une émotion populaire. Il y avoit à Constantinople une église de saint Philémon Martyr, que l'on prétendoit avoir été batie du tems de l'Empereur Constantin. Mais tout cela est fort incertain. * Saint Paul, *Epit. à Philemon: Epit. aux Colossiens*, ch. 4. v. 9. Tillemont, *Mémoires Ecclés.* tome 1. Baillet, *Vies des Saints*, au 22 *novembre*.

PHILENES, *Philæni*, deux fréres Citoyens de Carthage en Afrique, sacrifiérent leur vie pour le bien de leur patrie. Une grande contestation étant survenue entre les Carthaginois, & les Habitans de Cyréne, touchant les limites de leur païs, ils convinrent de choisir deux hommes de chacune de ces deux villes, qui en partiroient dans le même tems pour se rencontrer en chemin; & qu'au lieu où ils se rencontreroient, on planteroit des bornes, pour marquer la séparation des deux païs. Il arriva que les Philénes avoient avancé assez loin sur les terres des Cyréniens, lorsque la rencontre se fit. Ceux-ci, qui étoient les plus forts, en eurent un si grand déplaisir, qu'ils résolurent d'enterrer vifs ces deux fréres en ce même lieu, s'ils ne reculoient en arriére. Les Philénes ne pouvant résister à la violence des Cyréniens, aimerent mieux souffrir cette cruelle mort, que de trahir les intérêts de leur patrie. Les Carthaginois, pour immortaliser la gloire de ces deux fréres, firent élever deux autels sur leur sépulchre, avec une inscription qui contenoit leur éloge. * Salluste, *Bellum Jugurthinum.* Strabon.

PHILES, ancienne ville d'Egypte dans la Thébaïde, ou selon d'autres, dans la Basse Egypte, que quelques uns confondent avec Eléphantine. * Pline, *l.* 6. *c.* 21: *l.* 24. *c.* 17. Strabon, *l.* 7. Lucain, *l.* 10. *& dernier*, *v.* 313. Bochart, *Geographia Sacra*, *l.* 4. *c.* 26. Marsham, *Canon Chronicus*.

PHILES (Manuel) Poëte Grec du XIV siécle natif d'Ephese, s'est sur tout fait un nom par un Poëme Grec en vers Iambiques des *Propriétés des Animaux*. Gregoire Bersman l'a fait imprimer, avec une Version Latine, aussi en vers du même genre. Tout l'Ouvrage est presque tiré de l'Histoire des Animaux d'Elien. J. A. Fabrice dans sa *Bibliothéque Gréque*, *tome* 7, a remarqué que les exemplaires imprimez étoient fort défectueux & qu'il y manquoit des chapitres entiers qu'on pourroit tirer des Manuscrits. Il a rétabli de la sorte plusieurs passages, sur tout le Poëme *de l'Eléphant*. Il dit au même endroit qu'on a encore d'autres Poësies & Epigrammes de cet Auteur, dont il produit quelques échantillons. Ce Poëte vivoit du tems de l'Empereur Michel Paléologue *le Jeune*, à qui il a dédié son Ouvrage. Il faut se garder de confondre ce Philès avec Jean Eumolpe Philès ou avec Theodore de Philès. * *Dict. Allemand de Bâle.*

En 1730, M. Jean-Corneille Pauw a donné au Public une belle édition de ce Poëte avec de savantes Notes, à Utrecht.

PHILETAS, *Philetas*, de l'Isle de Coos, Poëte & Grammairien, qu'Ovide & Properce ont célébré dans leurs Poësies, vivoit du tems de Philippe *de Macédoine*, & d'Alexandre *le Grand*, c'est à dire, vers l'an 340 avant *Jesus Christ*, & fut choisi par Ptolomée *Lagus*, pour être Précepteur de son fils *Ptolomée Philadelphe*. Philetas a fait des Elegies, des Epigrammes; & Vossius ne doute point qu'il ne soit le même qui avoit écrit *de Rebus Atticis*, & d'autres Ouvrages citez par Athénée & Parthénius. Il y a un Historien de même nom, dont il est fait mention dans Athénée. * Suidas. Vossius, *de Hist. Græcis*, *l.* 3: *& de Poet. Græcis*, *c.* 7. Athénée, *l.* 3. 11. *&* 14. Parthénius, *in Erot.*

PHILETE, *Philetus*, Magicien, fut converti par saint Jacques *le Majeur*, comme plusieurs l'ont écrit. Mais depuis il corrompit sa foi, en niant la résurrection future des corps, soutenant qu'elle étoit faite, & pervertissant plusieurs personnes par sa fausse doctrine. C'est ce que saint Paul témoigne en écrivant à Timothée, & lui parlant des Discours des Impies, qui comme la gangréne, gâtent peu à peu ce qui est sain. Il ajoute, *de ce nombre sont Hymenée & Philete, qui se sont écartez du chemin de la vérité, en disant, que la résurrection est déja arrivée, & qui ont ainsi renversé la foi de quelques uns.* * S. Paul, II. *Epître à Timothée*, *ch.* 2. *v.* 17. *&* 18. Baronius, *in Annal.*

PHILETE, *Philetus*, Evêque d'Antioche dans le troisiéme siécle, succéda à Asclépiade, vers l'an 217, & gouverna cette église jusqu'en 228, que Zebin fut mis en sa place. * *Voyez* Eusébe, *in Chron.* & Baronius, *in Annal.*

PHILETERE, *Philetærus*, d'Athénes, Poëte Comique. On dit qu'il étoit fils d'Aristophane, & qu'il composa vint Comédies. Ainsi il vivoit vers la XC Olympiade, & l'an 420 avant Jesus Christ. * Suidas, *in Philetæro*.

PHILETERE, *Philetærus* selon Appien, & *Philetærus* selon Lucien, Eunuque, natif de Paphlagonie, ou de Pont selon d'autres, fut très-cher à Lysimachus, Roi de Thrace, qui lui confia le soin des thrésors qu'il avoit renfermez à Pergame. Irrité de la mort du Prince Agathoclès, fils de Lysimachus, & exposé à la haine de la Reine Arsinoé, il s'empara de Pergame & des thrésors de son Maître; & sous la protection de Séleucus, il jetta dans cette ville les fondemens du Royaume de même nom, l'an du monde 3752, & 283 avant Jesus Christ. Quoiqu'il fût pour lors âgé de 60 ans, il y régna 20 ans, & laissa sa Couronne à Euménes son neveu, l'an du monde 3772, & 263 avant Jesus Christ. * Pausanias, *in Atticis*. Strabon, *l.* 12 *&* 13. Appien, *in Bellis Syriacis*. Lucain, *in Macrobiis*.

PHILETUS, Hérétique. *Voyez* HERMOGENE.

PHILIBERT, I. de ce nom, dit *le Chasseur*, Duc de Savoye, succéda à l'âge de six ans, aux Etats d'Amé *le Bienheureux* son pére. Yolande de France, sa mére, se déclara Régente, conformément à ce que le feu Duc en avoit ordonné. Mais la Régence lui fut disputée par le Roi Louis XI, qui étoit son frére, par le Duc de Bourgogne, & par divers autres Seigneurs: ce qui suscita de facheux mouvemens en Savoye. Le Duc ayant fait quelque excès à la chasse, & en des courses de bagues, mourut à Lyon le 22 avril de l'an 1482, âgé de 17 ans, sans laisser d'enfans de *Blanche-Marie* Sforce, fille de *Galeas-Marie*, Duc de Milan. Son frére CHARLES lui succéda. * Guichenon, *Histoire de Savoye*.

PHILIBERT II, dit *le Beau*, né un Lundi dixiéme avril de l'an 1480, étoit fils de PHILIPPE, Comte de Bresse, puis Duc de Savoye, auquel il succéda l'an 1497, à l'âge de 17 ans. Philibert suivit le Comte son pere au voyage que le Roi Charles VIII fit en Italie, pour la conquête du Royaume de Naples. Depuis qu'il fut lui même Duc, il traita avec le Roi Louis XII, du passage de ses troupes sur ses terres, pour la conquête du Duché de Milan, & accompagna ce Monarque. Ce Prince par sa prudence maintint ses Etats en paix pendant les plus grands troubles d'Italie. Les Historiens le louent autant pour sa conduite, pour sa liberalité, & pour sa douceur, que pour sa prudence. Il étoit allé au Pont-d'Ains pour goûter le plaisir de la chasse; mais il y tomba malade, pour y avoir bu trop frais, & mourut dans la même chambre où il avoit pris naissance, le Mardi dixiéme septembre de l'an 1504, âgé seulement de 24 ans, sans laisser d'enfans, quoiqu'il eut été marié deux fois, la premiére avec *Yolande Louise* de Savoye sa cousine, & la seconde avec *Marguerite* d'Autriche. * Guichenon, *Histoire de Savoye*.

PHILIBERT-EMANUEL. *Cherchez* EMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoye.

PHILIBERT de NAILLAC, Grand-Maître de Malte. *Cherchez* NAILLAC.

* PHILICIN (Pierre) appellé aussi *Campson*, d'Arras, Chanoine de Binche, Poëte habile dans les Langues Gréque & Latine, a donné au Public, *Dialogus de Immolatione Isaaci*; deux Tragédies Latines, l'une intitulée, *Magdalena*, & l'autre *Esther*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 756 *&* 757.

PHILICUS, Poëte Tragique Grec. *Voyez* PHILIQUE.

PHILINE, *Philinus*, d'Agrigente en Sicile, écrivit l'Histoire des Guerres entre les Romains & les Carthaginois. Il est accusé d'avoir été trop partial en faveur de ces derniers. Mais il ne faut pas être surpris de cela, s'il est vrai comme l'assure Cornelius Nepos, qu'il ait suivi Annibal à la guerre. * Polybe, *l.* 1. Diodore de Sicile, *in Eclog. l.* 23 *&* 24. Cornelius Nepos, *in Vita Annibalis*.

PHILINE, Maîtresse de Philippe II, Roi de Macédoine, fut mére d'Aridée. *Voyez* l'article de PHILIPPE III, Roi de Macédoine.

PHILIPPE ou PHILIPPES, *Philippi*, ville de Macédoine, fut bâtie ou augmentée par Philippe, qui lui donna son nom. Saint Paul convertit les peuples de cette ville, qui demeurérent très-étroitement unis à lui, & lui envoyérent à *Thessalonique*, puis à Rome, par Epaphrodite, un secours considérable pour sa subsistance. L'Apôtre leur écrivit de sa prison, la lettre que nous avons, où il les exhorte d'être fidéles à Dieu, au milieu des Payens qui les environnoient. C'est aussi près de cette ville que Pompée fut défait par César, en l'an 706 de Rome, & 48 ans avant Jesus Christ; & que Cassius & Brutus furent vaincus par Auguste & Marc-Antoine, comme Tite-Live, Plutarque, Velleius, Dion, Appion, Florus, &c. l'ont remarqué.

PHILIPPE, *Philippopolis*, ville de Thrace. Les Ariens s'y assemblérent en 347, dans le tems que les Orthodoxes établissoient des réglemens salutaires à Sardique. Ils publiérent une nouvelle Confession de Foi ou Symbole, où ils paroissoient demi-Ariens; car donnant la dignité de fils de Dieu au Verbe, ils nioient qu'il fût *Consubstantiel* avec son Pere. Pour faire passer cette Confession comme Catholique, ils la datérent de Sardique; de sorte que plusieurs Orthodoxes y furent trompez. * Saint Hilaire, *in Fragm.* Socrate, *l.* 2 *&* 3. Baronius, *Annal.*

PHILIPPE, ville de Phénicie. Il y avoit une statue de Jesus Christ, aux piez duquel se voyoit celle de la femme qu'il avoit guérie du flux de sang, par l'attouchement de sa robe. Eusébe & Sozoméne racontent qu'il y croissoit tout auprès une herbe inconnue aux Médecins, & qui guérissoit toutes sortes de maladies. Julien l'*Apostat* commanda en 362, qu'on abatît cette statue, & qu'on mît la sienne en sa place, mais à peine fut-elle posée, que le feu du ciel tomba dessus, & la renversa. * Sozoméne, *l.* 5. Nicephore, *l.* 10. Baronius, *A. C.* 361. *&c.*

PHILIPPPE ou *Ciudad del Re Filippe*. *Voyez* CIUDAD, &c.

ROIS de MACEDOINE & de SYRIE.

PHILIPPE, *Philippus*, I. de ce nom, sixiéme Roi de Macédoine, étoit fils d'*Argée*, auquel il succéda, la quatriéme année de la XXXII Olympiade, & l'an 649 avant Jesus Christ. Il régna environ 38 ans. *Æropas* fut son successeur. * Ubbo Emmius, *Chron. l.* 5. *p.* 153. Tirinus, *in Chron. c.* 41. Petau, *Rationarium Temporum*, *partie* 1. *l.* 2. *c.* 14: *De Doctrina Temporum*, *l.* 9. *c.* 49: *Paralipomenes*, *p.* 818 *&* 867. Riccioli, *Chron. Reform.* *tome* 1. *l.* 5. *c.* 1 *&* 3.

PHILIPPE II, dit ordinairement *Philippe de Macédoine*, quatriéme fils d'*Amyntas*, régna après ses trois fréres, & succéda à Perdiccas III, la troisiéme année de la CV Olympiade, & l'an 358 avant Jesus Christ. Il avoit été donné en ôtage aux Illyriens & aux Thébains; ce qui avoit beaucoup servi à le former dans sa jeunesse, sur tout parce qu'il fut élevé auprès d'Epaminondas. Perdiccas son frére avoit laissé un fils, qui lui devoit succéder légitimement, sous la régence de Philippe; mais comme l'Etat avoit besoin d'un homme qui le conduisît sagement, les

les peuples obligérent Philippe de prendre la qualité de Roi. Il poliça d'abord son Royaume, & fit la guerre aux Athéniens, qu'il vainquit près de Méthone, la premiére année de son régne. Mais comme il avoit d'autres desseins, il fit la paix avec eux; & tournant ses armes d'un autre côté, il subjugua les Péoniens, & défit les Illyriens, sur lesquels il prit la ville de Larisse. Le desir d'avoir de la cavalerie Thessalienne, l'obligea de porter la guerre chez ces peuples qu'il soumit. Au siége de Méthone il perdit l'œil droit d'un coup de fléche, qu'on lui tira du haut des remparts. Il épousa Olympias, fille de Néoptoléme, Roi des Molosses, de laquelle il eut Alexandre *le Grand* qu'il fit élever avec beaucoup de soin. Il assiégea Byzance en l'année 341 avant Jesus Christ, & fut contraint de se retirer pour marcher contre les Scythes, qu'il vainquit par ruse, & sur lesquels il fit un grand butin. A son retour, dans le tems qu'il passoit chez les Triballiens, ces peuples se revoltérent contre lui. Quelques Soldats Grecs se mutinérent en même tems, & cela fut cause qu'on en vint aux mains. Ce combat fut cruel: Philippe y eut un cheval tué sous lui, & fut même blessé à la cuisse; & il y seroit resté, si son fils Alexandre, qui portoit déja les armes, le couvrant de son bouclier, n'eût tué ou mis en fuite ceux qui venoient fondre sur lui. Ce Roi prétendoit à l'Empire de la Gréce, qu'il avoit presque toute soumise, ou par lui, ou par ses Capitaines: la puissance des Athéniens retardoit seule ses entreprises. Il étoit en paix avec eux; mais il cabala tellement, que s'étant fait créer Général des Grecs, par un arrêt des Amphictyons, pour reprimer l'insolence des Locriens, il leur déclara la guerre. Ensuite passant le détroit des Thermopyles, il surprit deux de leurs villes; & ayant fait avancer ses troupes, il les défit eux & les Thébains leurs alliez près de la ville de Chéronée en Béotie, l'an 338 avant Jesus Christ. Il donna ensuite la paix aux Athéniens; mais il se montra plus sévére contre les autres, pour les punir d'avoir trop souvent rompu ses mesures par leur revolte. Quelque tems après il répudia Olympias sa femme; ce qui causa de la division entre ce Prince & son fils Alexandre, qui se retira de la Cour, irrité de l'affront qu'on faisoit à sa mére. Philippe n'étant pas satisfait des conquêtes qu'il avoit faites en Europe, se fit déclarer Général des Grecs contre les Perses. Il faisoit de grands préparatifs pour cette expédition, lorsqu'il fut tué par Pausanias, l'un de ses Gardes, dans la ville d'Æges en Macédoine, la premiére année de la CXI Olympiade, l'an 336 avant Jesus Christ, le 22 de son régne, & le 47 de son âge. * Diodore de Sicile, *Hist. Biblioth. l.* 16 *&* 17. Justin, *l.* 7. 8 *&* 9. Plutarque, *in Alexandro.* Pausanias. Quinte Curce. Arien. Eusébe, &c.

PHILIPPE III, dit *Aridée*, Roi de Macédoine, étoit frére *bâtard* d'Alexandre *le Grand*; car le Roi Philippe son pére l'avoit eu d'une Comédienne de Larisse, nommée *Philine*. Après la mort du même Alexandre, la premiére année de la CXIV Olympiade, & l'an 324 de Jesus Christ, on donna à Aridée le titre de Roi. Il régna sous le ministére de Perdiccas, de Pithon, d'Antipater & de Polyperchon, lequel rappella Olympias, mére d'Alexandre, qui s'étoit retirée dans l'Epire, par la crainte qu'elle avoit de la puissance d'Antipater. Eurydice, femme d'Aridée, demanda du secours à Cassander, fils du même Antipater; mais avant que ce secours fût en état, Olympias ayant pris le malheureux Aridée, le fit mourir, lui, sa femme, & cent nobles Macédoniens qui étoient de son parti, la quatriéme année de la CXV Olympiade, & la 317 avant Jesus Christ. * Justin, *l.* 14, *&c.* Diodore de Sicile, *l.* 18. Appien. Eusébe, &c.

PHILIPPE IV étoit fils de *Cassander*, & monta sur le thrône, la troisiéme année de la CXX Olympiade, & la 298 avant Jesus Christ. Il ne régna qu'un an. * Justin, *l.* 15 *&* 16. Diodore de Sicile. Eusébe, &c.

PHILIPPE V étoit si jeune, quand son pére Démétrius III mourut, qu'il fut laissé sous la tutelle de son cousin Antigone II, dit *Δώσων, qui donnera.* Celui-ci prit le titre de Roi, qu'il porta 12 ans; & Philippe, âgé de 15 ans, lui succéda la premiére année de la CXL Olympiade, & la 220 avant Jesus Christ. Il fit d'abord une ligue avec les Achéens contre les Etoliens, & cette guerre fut nommée *Sociale*. Depuis il se ligua, en l'an 215 avant Jesus Christ, avec Annibal contre les Romains, lesquels ayant découvert ses pratiques, commencérent à se défier de lui. Philippe conquit l'Isle de Créte, & réüssit dans toutes ses entreprises, tant qu'il se conduisit par les conseils d'Aratus. Mais ayant débauché la belle-fille de ce grand Capitaine, & l'ayant fait empoisonner lui même avec son fils, les mauvais conseils d'Héraclide de Tarente, & de ses Courtisans flatteurs, firent évanouïr les belles espérances que l'on avoit conçues d'un Prince qui étoit né avec les plus belles inclinations du monde. En effet, les Etoliens fortifiez de l'alliance des Eléens & des Romains, le battirent, & conquirent Zacynthe & Naupacte. Il ne laissa pas de continuer la guerre contre Attale, Roi de Pergame; & pendant qu'il faisoit le siége d'Athénes, il pressa lui même si fort Abyde sur l'Hellespont, que les Habitans, qu'il ne voulut pas recevoir à composition, après avoir fait mourir leurs femmes & leurs enfans, se jettérent par desespoir dans le camp des ennemis, pour y périr les armes à la main. Les Romains pour secourir leurs alliez, déclarérent la guerre à Philippe, & T. Quintius Flaminius le battit à Octolophe, près de la riviére d'Aoüs, en Epire, en l'année 198 avant Jesus Christ. L'année suivante Flaminius étant Proconsul, défit encore Philippe en Thessalie, dans un lieu dit *Cynocephales*. Ce Prince se vit réduit à demander la paix aux Romains, qui lui laissérent la Macédoine; mais il fut obligé de céder toutes les villes qu'il tenoit dans la Gréce, & d'envoyer son second fils Démétrius à Rome, pour gage de sa fidélité. Il eut depuis le déplaisir de perdre ce même fils, & fut sur le point de deshériter Persée son autre fils, à cause de sa mauvaise conduite. Philippe mourut la troisiéme année de la CL Olympiade, & la 178 avant Jesus Christ après un régne de 42 ans. * Tite-Live, *l.* 31. *c.* 40. *& suiv.* Polybe, *l.* 16. Justin, *l.* 29. 30. *& suiv.* Florus. Plutarque, &c.

PHILIPPE, Roi d'une partie de la Syrie, étoit fils d'Antiochus Gryphus, & frere d'un autre Antiochus. Cet état étoit alors partagé entre divers Princes, qui se faisoient la guerre. * *Consultez* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 21.

PHILIPPE, fils d'Hérode *le Grand* & de Cléopatre, épousa *Herodiade*, fille d'Aristobule, son frére, dont il eut *Salomé*. C'est cette Hérodiade qu'Hérode Antipas épousa contre la loi, action qui lui attira les justes censures de S. Jean Batiste & la guerre de la part du Roi Arétas dont il vouloit répudier la fille. Lors qu'Archelaüs se rendit à Rome pour faire confirmer le testament de son pére, & pour se faire ajuger la Royauté, Philippe y alla aussi par les conseils de Varus, qui l'affectionnoit, & cela pour une de ces deux fins, ou d'assister son frére Archelaüs, qui avoit un fort parti contre lui, ou pour obtenir une partie des Etats de son pére Hérode, si Auguste venoit à partager le Royaume, comme cela arriva. Philippe eut la Bathanée, la Trachonite, l'Auranite, avec une partie de ce qui avoit appartenu à Zénodore auprès de Jamnia; dont le revenu montoit à cent talens. Ce fut Philippe qui entoura de murailles la ville de Panéade, & qui lui donna le nom de *Césarée de Philippe.* Il aggrandit tellement le bourg de Bethsaïde, qu'on l'auroit pris pour une ville, le peupla d'Habitans, l'enrichit, & le nomma *Juliade* en l'honneur de Julie, fille d'Auguste. Il mourut à Juliade la 20 année du régne de Tibére, ayant été Tétrarque pendant 37 ans. Ses funérailles furent magnifiques, & on l'enterra dans le superbe tombeau qu'il avoit fait faire. Comme il n'avoit plus d'enfans, Tibére unit ses Etats à la Syrie, à condition que l'argent du revenu qui en proviendroit demeureroit dans le païs. C'étoit un Prince fort modéré. Il aimoit la douceur & le repos, & demeuroit toujours dans ses Etats. Lorsqu'il alloit à la campagne il menoit seulement avec lui quelques amis intimes & faisoit porter un siége pour s'asseoir & pour rendre incessamment justice à ceux qui la lui demandoient, absolvant sur le champ les innocens & faisant punir les coupables. * Joséphe, *Ant. Jud. l.* 17. *c.* 1. 12 *&* 13: *l.* 18. *c.* 3 *&* 6: *& Guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 8. 9. *Matthieu*, *ch.* 14.

APOTRE, DIACRE & SAINTS.

PHILIPPE (Saint) Apôtre de Jesus Christ, natif de Bethsaïde, ville de Galilée, sur le bord du Lac de Génésareth, le premier que Jesus Christ appella à sa suite; car quoique saint André & saint Pierre fussent déja Disciples du Seigneur, ils s'en étoient retournez chez eux, lorsque Jesus Christ dit à Philippe de le suivre. Saint Clément d'*Alexandrie* croit que ce fut saint Philippe qui demanda à Jesus Christ d'aller ensevelir son pére, & à qui Jesus Christ répondit, *Laissez aux Morts le soin d'enterrer leurs Morts.* Philippe ayant connu Jesus Christ, alla dire à Nathanaël qu'il avoit trouvé le Messie, & l'amena à Jesus Christ. Il demeura attaché à Notre-Seigneur, & se trouva avec lui aux nôces de Cana. Il fut mis au nombre des douze Apôtres; & ce fut lui à qui Jesus Christ adressa la parole, avant que de multiplier les pains, en lui demandant, où l'on pourroit acheter du pain pour nourrir la troupe qui le suivoit; & qui lui répondit qu'il en faudroit pour plus de deux cens deniers. Enfin, dans le long discours que Jesus Christ tint à ses Apôtres, avant la derniére Céne, la veille de sa passion, Philippe demanda à Jesus Christ qu'il lui fit voir son pére. Notre-Seigneur lui répondit: *Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Pére.* Voilà tout ce qu'il y a sur la vie de saint Philippe dans l'Evangile. Saint Clément d'*Alexandrie* assure qu'il maria quelques unes de ses filles, & que les autres demeurérent vierges. Eusébe ajoûte qu'il alla prêcher l'Evangile en Phrygie, & qu'il mourut à Hiéraple, ville de cette province, qu'il y fut enterré avec deux de ses filles, qui étoient mortes fort âgées & vierges; & qu'une autre de ses filles qui avoit été mariée, mourut à Ephése, & y fut enterrée. Il faut que Philippe ne soit mort qu'après l'an 84, puisque saint Polycarpe, qui n'étoit converti qu'en cette année, a été son Disciple. On n'a aucune preuve qu'il ait souffert le martyre, quoique dans les Martyrologes on le considére comme un Martyr, peut-être à cause de ses travaux Evangéliques. Les Orientaux font sa Fête au 14 de novembre. Les anciens Martyrologes d'Occident la placent au 22 avril; & ceux d'à présent au premier de mai. * *Matthieu*, *c.* 8. *Jean*, *c.* 1. 6. 12 *&* 14. Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 3. Eusébe, *l.* 3. *c.* 31 *&* 39: *l.* 4. *c.* 15. Tillemont, *Mémoires pour l'Hist. Ecclésiast.* Baillet, *Vies des Saints du premier de mai.*

PHILIPPE, l'un des sept premiers Diacres, élus par les Apôtres, annonça l'Evangile dans Samarie, avec tant d'éclat & de fruit, que Simon *le Magicien* n'osant & ne pouvant le contredire, se fit lui-même batiser. Quelque tems après, l'Ange du Seigneur lui commanda d'aller sur le chemin qui descendoit de Jérusalem à Gaza. Il y trouva l'Eunuque de Candace, Reine en Ethiopie, c'est à dire, selon quelques-uns, de la vraye Ethiopie, &, selon quelques autres, de l'Ethiopie en Arabie, ou du Royaume de Saba. Il revenoit de Jérusalem, où, comme Prosélyte, il étoit allé rendre ses vœux au temple. L'Ange commanda à Philippe de s'approcher de lui; Philippe ayant obéi, trouva que cet homme lisoit le Prophéte Isaïe, & qu'il étoit tombé sur ce passage du 53 chapitre, *Il a été mené à la boucherie comme une brebis*, *&c.* Le Diacre lui expliqua ces paroles, & ayant trouvé un ruisseau sur sa route, il batisa l'Eunuque, l'an 35 de Jesus-Christ. Après cela l'Esprit du Seigneur ravit Philippe en un instant, & le transporta dans la ville d'Asot. Saint Luc, parlant de saint Paul dans les Actes des Apôtres, dit, *le lendemain nous vinmes à Césarée, & étant entrez dans la maison de Philippe l'Evangéliste, qui étoit l'un des sept* Diacres, *nous demeurâmes chez lui. Il avoit quatre filles vierges, qui prophetisoient.* Le Ménologe des Grecs fait mention de l'une d'elles, nommée *Hermi-*

ne,

e, qui mourut pour la Foi sous l'empire de Trajan. Les Anciens se sont souvent trompez au sujet de ces quatre vierges, qu'ils croyoient être filles de saint Philippe l'Apôtre. Il y a de l'apparence qu'il mourut à Césarée, quoique quelques uns disent qu'il alla à Tralles, ville de l'Asie Mineure, pour y fonder une église, & qu'il y mourut. Ceux qui ont dit qu'il étoit enterré à Hiérapie, ville de Phrygie, l'ont confondu avec Philippe l'Apôtre. Les Grecs font sa Fête le onziéme d'octobre; les Latins le sixiéme de juin. * *Actes des Apôtres*, *ch. 6. v. 5: ch. 8. v. 5 & 6. ch. 21. v. 8.* S. Jérôme, *contre Jovin.* Eusébe, *Hist. l. 3.* Baronius, *A. C.* 53. Baillet, *Vies des Saints.*

PHILIPPE (Saint) Evêque d'Heraclée, Martyr dans le quatriéme siécle, & apparemment dans le tems de la persécution de Dioclétien, quoique quelques uns croyent que c'est sous Julien qu'il a été martyrisé. Il avoit été Diacre, puis Prêtre de l'église d'Heraclée; & étant ordonné Evêque de cette ville, il s'étoit particuliérement attaché deux Disciples, le Prêtre Sévére, & le Diacre Hermès. Quand on eut arrêté les Chrétiens d'Heraclée, par l'ordre du Gouverneur Bassus, Philippe, qui étoit du nombre de ceux qu'on avoit pris, déclara qu'il étoit l'Evêque que ce Gouverneur demandoit. Bassus lui ayant dit de livrer les Ecritures & les vases d'or & d'argent qu'il avoit, il ne fit point de difficulté de dire, qu'il lui donneroit volontiers les vases qu'il demandoit, parce que les Chrétiens n'y étoient point attachez, & qu'ils ne croyoient pas rendre honneur au Seigneur par un métal de prix; mais que pour les livres de l'Ecriture Sainte, il ne lui convenoit pas de les livrer, ni au Gouverneur de les recevoir. Le Gouverneur le mit aussi tôt entre les mains du Bourreau, & fit une perquisition du Prêtre Sévére. Bassus après avoir fait souffrir Philippe, entra dans le lieu où étoient les vases sacrez & les livres de l'Ecriture, les enleva, & fit conduire Philippe, Hermès & les autres à la place publique. Il fit ensuite découvrir l'église, & brûler les livres de l'Ecriture-Sainte, & sollicita Philippe & Hermès de sacrifier aux Dieux, ou du moins aux Empereurs. Comme ils refusérent de le faire, on les conduisit en prison. Le tems du Gouvernement de Bassus étant expiré, Justin, qui lui succéda, fit amener Philippe à son Tribunal, lui proposa de sacrifier, & sur son refus, le fit traîner par les piez dans la ville. Le Saint déchiré & couvert de playes, fut ramené dans la prison. En même tems le Prêtre Sévére arrêté, & mené au Tribunal, répondit courageusement, aussi-bien qu'Hermès, qu'il ne sacrifieroit point aux Idoles. Ils furent conduits avec Philippe à Andrinople, où ils ne témoignérent pas moins de fermeté à soutenir la Foi de Jesus-Christ. Philippe & Hermès y furent condamnez à être brûlez, & Sévére fut aussi exécuté à mort. Ce fut le 22 octobre que Philippe & Hermès souffrirent le martyre, apparemment l'an 304. C'est en ce jour que l'on fait mémoire d'eux dans les Martyrologes. * *Actes de leur Martyre, donnez par le Pére Mabillon*, *Analecta*, *tome 4.* Ruinart, *Acta Sanctorum Sincera.*

PHILIPPE BENITI ou BENIZZI (Saint) cinquiéme Général des Servites, ou Serviteurs de la Vierge, vivoit dans le XIII siécle. Il naquit l'an 1232, à Florence, d'une famille noble & considérée dans le païs. Après y avoir fait ses Humanitez, il vint achever ses études à Paris & alla recevoir le bonnet de Docteur à Padoue. Peu après, touché de Dieu, il entra chez les Servites, & y prit l'habit en qualité de Frére Lay l'an 1253. Mais ayant été envoyé par la suite à Sienne, pour avoir l'inspection du temporel d'une nouvelle maison de l'Ordre, qui s'y établissoit, une conférence qu'il eut avec deux Religieux Dominicains, trahit son humilité. Ses Supérieurs ayant par là reconnu ses grands talens, & la science que sa vertu lui avoit fait tenir cachée, le forcérent à consentir qu'on obtint du Pape la permission de le faire promouvoir aux Ordres sacrez. Après avoir passé par les charges de Définiteur & d'Assistant, il fut élu Général en 1267. Comme il n'y avoit que quinze ans que les fondemens de cet Ordre avoient été jettez quand il y entra, & que les progrés en avoient depuis été très-foibles, les grands services que ce nouveau Général lui rendit pour son augmentation, l'ont fait regarder par quelques-uns comme le Fondateur de cet Ordre, quoiqu'il n'en soit que le Propagateur; & c'est la seule qualité que lui donne le Martyrologe Romain. La réputation de la sainteté de Philippe Béniti étoit si grande, qu'après la mort de Clément IV, les Cardinaux, assemblez à Viterbe, jettérent les yeux sur lui pour l'élever sur le saint Siége; mais en ayant été averti, il se retira secrettement dans les montagnes du territoire de Sienne, où il demeura caché dans des trous, ne vivant que d'herbes sauvages, & ne buvant que de l'eau d'une mare, qu'on a depuis appellée *les bains de saint Philippe*, à cause de la vertu médecinale qu'on leur attribue, dont on rapporte la cause aux mérites de ses priéres. L'élection de Grégoire X le fit reparoître. Plein de zéle pour la propagation des Serviteurs de Marie, il passa à Avignon, à Toulouse, à Paris, d'où il se transporta aux Païs-Bas, en Frise, en Saxe, & dans la Haute Allemagne, publiant par tout les grandeurs de la Mére de Dieu. Il revint à Lyon, où se tenoit un Concile général en 1274, & il obtint des Péres de cette assemblée l'approbation de son Ordre. Enfin, après avoir pacifié quelques troubles dans les villes de Pistoye & de Florence, & essayé de ramener sous l'obéissance du Pape Martin IV, les Habitans de Forli, qui le traitérent très ignominieusement, il alla mourir plein de vertus à Todi en Ombrie, le 22 août 1285. On commença à l'honorer solennellement dans le commencement du XVI siécle; mais il ne fut canonisé que par le Pape Clément X, en 1671. * Archange Gianii, *Annales des Servites.* Philippe Ferrari, *Catal. des Saints d'Italie.* Bzovius. Rainaldi & Sponde, *Annales.* Baillet, *Vies des Saints.* Le Pére Heliot, *Hist. des Ordres Religieux.*

PHILIPPE BERRUYER. *Cherchez* BERRUYER (Philippe)

EMPEREUR ROMAIN.

PHILIPPE (Marc-Jules) Empereur Romain, étoit d'Arabie, né dans la Traconite, d'un pere qui étoit Chef de Voleurs, selon la plupart des Historiens. Il prit parti dès sa premiére jeunesse dans les troupes Romaines, où il joignit la valeur & l'expérience qu'il y acquit, à la trahison & à la cruauté, vices assez ordinaires à sa nation. Après la défaite de Sapor, Roi de Perse par l'Empereur Gordien, l'an de J. C. 242, Philippe jaloux de la gloire & de l'autorité de Misithée, qui étoit Préfet des Cohortes Prétoriennes, & qui commandoit, pour ainsi dire, en Chef, quoique l'Empereur fût présent, l'empoisonna pour avoir sa place. Au moins fut-il soupçonné de ce crime. Misithée fut subitement attaqué l'an 243 d'un mal si violent qu'on le jugea d'abord sans remède, & qu'il en mourut. Gordien, trop jeune encore pour pénétrer les desseins ambitieux de Philippe, fut si éloigné de le croire coupable de cette mort, qu'il lui confia tous les emplois du défunt, & le fit Général de ses armées. Ce Prince s'ouvrit par là, sans le savoir, le précipice où il tomba bientôt après. L'ambition du nouveau Favori s'accrut en effet avec sa fortune. Il suivit, pour parvenir à la fin qu'il se proposoit, les routes marquées par la plupart des Usurpateurs. Il se rendit agréable aux Soldats par son affabilité; prévint leurs desirs dès qu'il put les connoître; & ne perdit aucune occasion de les animer contre Gordien. Afin même de le rendre odieux aux armées, il fit en sorte que le camp se trouvât dépourvu de vivres, & rejettant ce défaut sur la jeunesse & l'incapacité de l'Empereur, il engagea les troupes à lui donner un Collégue sous le nom de Tuteur & de Gouverneur du Prince, & ce Collégue fut lui-même. Alors Philippe ne mit plus de bornes à son ambition: il oublia qu'il avoit, sinon un Maître, au moins un Associé. Le jeune Empereur blessé de sa conduite, s'en plaignit avec force en présence de l'armée, qu'il assembla exprès. Son discours fut touchant, mais il ne produisit rien, parce que Philippe avoit prévenu les esprits, & s'étoit formé un puissant parti. Gordien déclaré incapable, & abandonné de tout le monde, envoya supplier l'Usurpateur de lui conserver au moins le titre de César; & sur son refus, il lui fit demander d'être seulement Préfet du Prétoire; & enfin il se réduisit à ne solliciter que le rang d'un de ses Capitaines. Mais Philippe fit cesser ses sollicitations, en ordonnant qu'on le tuât. Ce détail se trouve dans Jules Capitolin: cependant cette bassesse de Gordien paroît peu vraisemblable. Aussi les autres Auteurs disent simplement que Philippe se fit déclarer Empereur, & qu'il fit mourir celui dont il usurpa le rang & l'autorité. La mort de Gordien arriva l'an de Rome 997, de l'empire 267, & de J. C. 244. Ce Prince n'avoit que 22 ans. Philippe ayant été aussi-tôt reconnu Empereur par toute l'armée, écrivit au Sénat qu'il avoit été élu d'un consentement unanime, à la place de Gordien mort de maladie. Le Sénat confirma son élection après quelques délais, & lui donna le titre d'Auguste; & Philippe associa à l'Empire son fils, qui portoit le même nom, qui n'avoit encore que six ou sept ans, & qui étoit d'un tempérament si mélancholique, qu'il étoit impossible de le faire même sourire. Dans l'impatience de retourner à Rome pour se rendre maître de cette ville, Philippe fit une paix honteuse avec les Perses, & leur céda toute la Mésopotamie, & une partie de la province de Syrie; & avant que de revenir à Rome, il alla en Arabie, où il fonda la ville de Philippopolis, proche du lieu où il étoit né. Il fut reçu ensuite à Rome de la maniére dont on y recevoit tous les Empereurs; mais les applaudissemens furent moins sensibles, parce que l'on étoit irrité de ce qu'il avoit cédé aux Perses. Cet Usurpateur politique s'apperçut de cette raison, & pour réparer sa faute il se montra extrémement libéral; & ayant cherché une nouvelle occasion de faire la guerre aux Perses, qui étoient très affoiblis, il en obtint pour les laisser en repos, tout ce qu'il leur avoit cédé. La quatriéme année de son régne, l'an mille de la fondation de Rome, il ordonna la célébration des grands Jeux séculaires, destinez à solemniser la naissance de cette ville, & il rendit cette Fête plus magnifique que n'avoient fait tous les Princes qui l'avoient précédé. On prétend que ce fut à cette occasion que lui & son fils embrassérent le Christianisme, & que le premier ayant été batisé par le Pape saint Fabien, participa aux saints mystéres après la confession de ses péchez. Eusébe même raconte que cet Empereur se trouvant à Antioche la veille de Pâques, de l'an 248, il alla à l'église des Chrétiens pour assister aux priéres, & que S. Babylas, Evêque du lieu, lui en défendit l'entrée jusqu'à ce qu'il eût fait une confession publique de ses péchez, & qu'il se fût mis au rang des pénitens, pour expier tous les crimes qu'il avoit commis; & il ajoûte que Philippe y consentit. Quelques uns attribuent sa conversion au célébre Origéne; mais d'autres croyent qu'elle n'étoit que simulée, afin de mettre les Chrétiens dans son parti, & d'être plus en état de résister à Déce, qu'il avoit déja pour concurrent. L'opinion du Christianisme de Philippe est fondée sur de grandes autoritez, & appuyée de circonstances qui ne permettent point d'en douter: en sorte qu'il est proprement le premier Empereur qui ait porté le nom de Chrétien; mais il a deshonoré ce nom si vénérable par des actions indignes même d'un Payen: car on croit qu'il étoit Chrétien, aussi bien que sa femme l'Impératrice Sévéra, avant même que d'être Empereur; & il est vraisemblable qu'ils avoient élevé leur fils dans la même Religion: au moins saint Jérôme & Orose assurent que ce fils mourut Chrétien comme son pére. Eusébe dit qu'Origéne écrivit à l'Empereur Philippe une lettre hardie, où il ne lui deguisoit point la vérité, & où il lui parloit en Maître & en Docteur. Philippe avoit joui jusques-là tranquillement de l'Empire usurpé; mais les Goths repoussez du tems de Gordien, ayant encore une fois traversé la Mésie, & ravagé la Thrace, il fallut penser à les en chasser. Durant cette guerre

P. Carvilius Marinus, & Déce furent successivement proclamez Empereurs par les troupes. Le premier fut tué peu après par ceux mêmes qui l'avoient élevé. Mais le second eut l'adresse de se maintenir. Philippe néanmoins ayant sçu son élection, marcha contre lui, mais sans considérer que dans une occasion si importante, il étoit plus que jamais interessé à gagner l'amitié de ses Soldats, il eut l'imprudence de s'en faire haïr par une fierté à contretems. Les Légions blessées du peu d'égard que ce Prince avoit pour elles, avant même que de quitter l'Italie, se déclarérent pour Déce, & le proclamérent à Verone. Ensuite se croyant en droit de tout oser contre Philippe, elles se jettérent sur lui, & lui donnérent un coup de sabre qui sépara son visage par la moitié, c'est à dire, la partie d'en-haut avec celle d'en-bas. Il étoit alors en la 45 année de son âge, & la sixiéme de son régne. Il perdit l'Empire & la vie par des moyens semblables à ceux dont il s'étoit servi pour ôter l'un & l'autre à son prédecesseur, & par les mêmes Soldats qu'il avoit armez contre lui. Son fils périt comme lui, & fut tué peu de tems après à Rome par les Cohortes Prétoriennes, pour avoir pris seulement la qualité d'Empereur, sans en avoir pourtant fait aucune fonction, à cause de sa trop grande jeunesse. Philippe finit son régne l'an de Rome 1002, depuis la naissance de Jesus-Christ 249. * Jules Capitolin *en la Vie des Gordiens*. Aurelius Victor, *in Philipp.* Eusébe, *l. 6. c. 31.* Cassiodore, *in Chron.* Tillemont, *Hist. des Empereurs, tome* 3. Echard, *Histoire Rom. tome sixiéme de la Traduction Françoise.* Joseph Scaliger *sur Eusébe.* David le Clerc, *in Quæstionib. Sacris*, &c. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

EMPEREUR d'ALLEMAGNE.

PHILIPPE, Duc de Souabe, Empereur, fils de Frederic *Barberousse* & frére de *Henri VI*, fut élu après la mort de celui-ci, dans le tems que quelques Electeurs donnérent leur voix à Othon, Duc de Saxe, en 1198. Cette division causa la guerre dans l'Empire, & Philippe se vit accablé des Censures de l'Eglise par le Pape Innocent III. Il se réconcilia avec ce Pontife, & s'accorda avec Othon, auquel il donna sa fille en mariage. Malgré cette union, un jour que Philippe s'étoit fait ouvrir la veine à chaque bras à Bamberg, Othon de Witilspach, voyant qu'on laissoit entrer peu de monde dans sa chambre s'y glissa, & le tua, le 23 juin de l'an 1208. Philippe étoit un Prince libéral, vaillant, prudent, & qui avoit beaucoup de piété. Son régne fut de neuf ans, trois mois & 15 jours. On enterra son corps à Bamberg, d'où il fut transféré à Spire. Cet Empereur avoit épousé *Irene*, sœur d'*Alexis*, Empereur de Constantinople, & en eut quatre filles, 1. *Cunegonde*, femme de *Venceslas*, I. du nom, dit *le Borgne*, Roi de Bohéme; 2. *Béatrix*, premiére femme de S. *Ferdinand*, III. du nom, Roi de Castille & de Léon, morte l'an 1234; 3. *Marie*, alliée l'an 1207, à *Henri* II, dit *le Magnanime*, Duc de Brabant; & 4. autre *Beatrix*, mariée l'an 1211, à *Othon* de Saxe, IV. du nom, Empereur, morte quatre jours après ses nôces. L'Impératrice Irène ayant appris la triste nouvelle de la mort de Philippe, accoucha avant terme, & mourut quelques jours après. Othon IV, dit *le Superbe*, lui succéda. *Cherchez* OTHON IV. * L'Abbé d'Ursperg, *in Chron.* Stéron. Nauclére, &c.

EMPEREURS de CONSTANTINOPLE.

PHILIPPE de Courtenay, Empereur titulaire de Constantinople, & Roi de Thessalonique, étoit fils de l'Empereur BAUDOUIN II, que les Grecs chassérent du thrône. Il épousa l'an 1273, *Beatrix* de Sicile, fille de *Charles* I, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence. On a dans le thrésor des Chartres du Roi de France un titre du 12 mars 1274, qui témoigne que la même année, étant à la ville de Brindes, au Royaume de Naples, il fit donation de son Royaume de Thessalonique à son beau-frére PHILIPPE qui suit, & qui étoit fils du même *Charles* I.

PHILIPPE épousa *Isabelle*, fille unique de *Guillaume* de Ville-Hardouin, Prince d'Achaïe, & se tua l'an 1277, en chargeant une armée qui se débanda. On voit par là, que ce Prince n'étoit pas mort en 1266, comme Summonte, Nostradamus, Russi, Bouche, &c. l'ont prétendu. Philippe de Courtenay traita avec Charles I, Roi de Naples, & avec les Vénitiens, pour faire la guerre à Michel Paléologue: mais il mourut l'an 1285, avant que de voir l'exécution de ce traité. Il laissa *Catherine* de Courtenay, mariée l'an 1300, à *Charles* de France, Comte de Valois, fils puîné de *Philippe* le Hardi, laquelle fut couronnée à Rome par le Pape Boniface VIII. *Catherine* de Valois leur fille aînée, fut seconde femme de PHILIPPE qui suit.

PHILIPPE de Sicile, Prince de Tarente, d'Achaïe, &c. quatriéme fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples, avoit épousé *Thamar*, *Thamar* ou *Itamar*, fille & héritiére de *Nicephore* l'Ange, Despote de Romanie. De ce mariage il eut 1. *Pierre*, mort jeune sans enfans, de sa femme, fille de *Jacques* III, Roi de Majorque; 2. *Charles*, tué l'an 1315, à la bataille de Moncatin, sans laisser de postérité; 3. *Marguerite*, femme de *Gautier*, VI. du nom, Comte de Brienne, Connétable de France, tué à la bataille de Poitiers en 1356; 4. *Blanche*, femme de *Raimond-Berenger*, Comte de Prades, de Ribagorce & d'Ampurias, troisiéme fils de *Jacques* II, Roi d'Aragon; 5. *Marie*, morte sans alliance. Philippe épousa en secondes noces *Catherine* de Valois, morte en 1346. Par ce mariage il devint Empereur titulaire de Constantinople, & eut encore six enfans, 6. 7. ROBERT & PHILIPPE qui suivent; 8. *Louis* de Tarente, second mari de *Jeanne*, Reine de Naples; 9. *Marguerite*, mariée 1. à *Edouard*, Roi d'Ecosse: 2. à *François* de Baux, Duc d'Andrie; 10. *Marie*, morte jeune; & 11. *Jeanne*, femme de *Léon* I, de Lusignan, Roi d'Arménie: puis de *Léon* II, oncle du premier. Elle fut mére de *Léon* III. Philippe mourut à Naples le 26 décembre 1332.

ROBERT, son fils aîné, Prince d'Achaïe, &c. s'efforça de conquérir l'Empire de Constantinople, & mourut à Naples le 17 septembre 1364, sans laisser d'enfans de *Marie*, fille de *Louis*, Duc de Bourbon, & veuve de *Gui*, fils de *Hugues* de Lusignan de Jérusalem.

PHILIPPE II, frére de *Robert*, successeur de ses droits à l'Empire de Constantinople, travailla inutilement pour les faire valoir. Il fut quatre ans prisonnier en Hongrie, & mourut le 25 novembre 1368, ou plûtôt en 1374. Divers enfans qu'il avoit eu de *Marie*, fille puînée de *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, & veuve de *Charles* I, Duc de Duras, moururent en bas âge, aussi bien que *Philippe* III, qu'il avoit eu d'*Elisabeth*, fille d'*Etienne* de Hongrie, Duc d'Esclavonie & de Dalmatie, sa seconde femme. * Du Cange, *Histoire de Constantinople*. Du Bouchet, *Histoire de Courtenay*. Boccace. Villani. Rainaldi. Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de France*. Du Chêne. Le Pére Anselme.

ROIS de FRANCE.

PHILIPPE, I. de ce nom, Roi de France, né en 1053, étoit fils de HENRI, I. du nom, qui l'avoit fait couronner à Rheims, par l'Archevêque Gervais de Bellesme, le 23 mai, Fête de la Pentecôte, de l'an 1059. Après la mort de Henri en 1060, Philippe régna sous la régence & la tutelle de Baudouin, dit *de l'Isle*, Comte de Flandre, qui avoit épousé Adéle ou Alix, sœur du Roi Henri, & veuve de Richard III, Duc de Normandie. Baudouin gouverna sagement l'Etat durant sa régence, qui fut de six ans, & eut grand soin de bien faire élever le jeune Roi. Ce Prince fit ses premiéres armes contre les Gascons, qu'il vainquit en 1062. Mais dans la guerre qu'il fit à Robert *le Frison*, Comte de Flandre, il fut défait près de Saint-Omer, au mois de février 1070 ou 1071. Depuis, il abandonna ses cousins pour faire la paix avec Robert. Sa jalousie contre Guillaume *le Conquerant*, qui s'étoit rendu maître de l'Angleterre, fut le commencement des guerres entre la France & l'Angleterre. Le Roi, qui avoit répudié son épouse *Berthe*, fille de *Florent*, I. du nom, Comte de Hollande, & qui l'avoit reléguée à Montreuil-sur-mer, où elle vécut long-tems & assez pauvrement, demanda ensuite *Emme*, fille de *Roger*, Comte de Sicile. Elle fut amenée jusqu'aux côtes de Provence; & cependant il ne l'épousa pas: on n'en dit point la raison. Peut-être avoit-il fait quelque nouvelle amourette. En 1092, le quatriéme juin, il fit enlever de l'église de saint Martin de Tours, *Bertrade*, fille de *Simon* de Montfort, & mariée depuis trois ans à *Foulques, surnommé le Rechin*, Comte d'Anjou, & l'épousa en face d'église. Ce fut l'Evêque de Senlis, qui en fit la cérémonie. Ce mariage illégitime brouilla ce Prince avec les Prélats de son Royaume, & avec Urbain II, qui l'excommunia. Philippe fut absous à Paris 1096, lorsqu'il quitta Bertrade: mais sa pénitence, toute sincére qu'elle parut, ne bannit pas de son cœur le malheureux penchant qui l'entraînoit. Il rappella Bertrade auprès de lui, du consentement de Foulques son mari, fut excommunié une seconde fois le 18 novembre 1100, dans le Concile de Poitiers. Mais ayant renoncé encore une seconde fois à cet adultére, il fut absous en 1104. Il y a de fortes présomptions, que le Pape accorda depuis une dispense à Philippe pour épouser Bertrade. Leurs enfans n'ont point été réputez bâtards; & le bon accueil que Foulques fit au Roi, qui mena Bertrade avec lui à Angers, n'en est pas une legére preuve. Depuis, Philippe prit peu de part aux entreprises que firent de son tems les Princes Chrétiens, qui se croisérent presque tous & marchérent à la conquête de la Terre-Sainte, avec Godefroy de Bouillon. Il mourut à Melun le 29 juillet 1108, âgé de 56 ans, après avoir régné depuis son sacre 49 ans, deux mois & six jours. Son corps fut porté dans l'Abbaïe de Fleury, ou de Saint-Benoît sur Loire, où il avoit choisi sa sepulture. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Consultez* les lettres d'Ives de Chartres, les Conciles de France, le Continuateur d'Aimoin, Suger, Orderic Vitalis, le Pere Anselme, Fleury, *Hist. Eccl. l.* 64 & 65 le Pére Daniel, *Hist. de France*.

PHILIPPE II, Roi de France, à qui ses belles actions ont fait donner le nom de *Conquerant* & d'*Auguste*, fut aussi surnommé *Dieudonné*, à cause de sa naissance long-tems attendue. Il naquit le 22 août 1165, fut batisé par Maurice, Evêque de Paris, dans l'église de saint Michel, & fut sacré à Rheims par le Cardinal de Champagne, le jour de la Toussaints 1179, du vivant du Roi Louis VII, dit *le Jeune*, son pere, qui ordonna dans cette occasion, selon du Tillet, le rang que les Ducs & Pairs de France devoient tenir. Philippe commença son régne en 1180, sous la tutelle de Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, qui étoit son Parrain, fit la guerre aux Seigneurs de Beaujeu & de Charenton & au Comte de Chalon, qui opprimoient les Ecclésiastiques: & dissipa une puissante ligue, que les Grands du Royaume avoient faite contre lui. Ce Prince consacra les prémices de son régne par le châtiment des impies, des libertins & des blasphémateurs, & par l'exil des Comédiens & des Farceurs, & chassa de son Royaume les Juifs qui étoient, comme on disoit, la source de tous les crimes. Il eut ensuite avec le Comte de Flandre un différent, qui fut heureusement terminé en 1184, par les soins de Guillaume de Champagne, Cardinal & Archevêque de Rheims. Ce Prélat étoit oncle maternel du Roi, qui eut encore guerre avec Henri, Roi d'Angleterre, auquel il enleva dans les années 1187, 1188 & 1189, les villes d'Issoudun, de Tours, du Mans, & d'autres places dans le Berry, & ailleurs. Quelque tems après, ayant sçu la perte de la ville de Jérusalem, il se croisa en 1190, & partit après la Fête de saint Jean Batiste. Cette guerre fut mêlée de divers évenemens. Philippe prit Acre, défit dix-sept mille Sarasins, & se trouvant extrêmement in-

com-

commodé & peu satisfait de Richard, Roi d'Angleterre, il revint dans ses Etats, & arriva à Fontainebleau aux Fêtes de Noël 1191. L'année suivante il obligea Baudouin VIII, Comte de Flandre, de lui laisser le Comté d'Artois, avec les hommages des Comtez de Boulogne, de Guines & de Saint-Paul. Ensuite il tourna ses armes contre Richard, Roi d'Angleterre, sur lequel il prit en 1192, le Vexin & Evreux: mais en 1193, il assiégea inutilement Rouen. Cette guerre, qui causa de grands maux à la France, fut enfin terminée par une tréve de cinq ans. En 1199, Philippe perdit les villes d'Aire & de Saint Omer, & fit la paix avec Jean *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, le 22 mai 1200. Mais en 1204, il prit la Normandie, & remit sous son obéïssance les Comtez d'Anjou, du Maine, de Touraine, de Poitou & de Berri. Avant cela le Roi ayant répudié Gilberge, sœur de Canut Roi de Danemarck, pour épouser *Agnès ou Marie*, fille du Duc de Moravie, avoit attiré sur lui les censures de l'Eglise; mais environ cinq ans après, c'est à dire, en 1201, il reprit Gilberge, & fut absous des censures qu'il avoit encourues en la répudiant. En 1207, il fit une tréve avec le même Roi Jean, & dépouilla de ses terres Guy II, Comte d'Auvergne en 1212. L'année suivante il porta ses armes en Flandre, & y prit Ipres, Tournay, Cassel, Douay, & Lisle. Mais la plus remarquable de ses actions, est la célébre journée de Bovines. L'Empereur Othon IV, le Comte de Flandre, & plusieurs Confédérez avoient mis sur pié une armée de 150000 hommes. Le Roi leur donna bataille, & la gagna un Dimanche 27 juillet 1214. Ferrand ou Ferdinand, Comte de Flandre, Renaud, Comte de Boulogne, & trois autres Comtes y furent faits prisonniers, avec vint-deux Seigneurs portant banniéres, le même jour que Louïs gagna une autre bataille en Anjou, contre les Anglois. Le Roi combattit très-courageusement à celle de Bovines, entre Tournay & Lille, eut un cheval tué sous lui, & en mémoire d'un avantage si considérable, il fonda l'Abbaïe de Nôtre-Dame de la Victoire près de Senlis, & y mit des Chanoines qu'il tira de la maison de S. Victor de Paris. Ensuite il fit passer son fils Louïs en Angleterre, & employa, à embellir sa ville capitale, le loisir que lui donnoit la paix. Il mourut à Mante sur Seine, le 14 de juillet 1223, âgé de 59 ans, après avoir régné 42 ans, neuf mois & 29 jours. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. Philippe étoit bien fait de sa personne, il avoit seulement un œil à demi offusqué d'un dragon; ce qui a donné lieu à Villani & à Bocace de l'appeller *Borgne*. * Rigord, *en sa Vie*. Guillaume le Breton, *dans la Philippide*. Sainte-Marthe, *Généalogie de la Maison de France*. Le Pére Anselme.

PHILIPPE III, Roi de France, à qui son courage acquit le surnom de *Hardi*, étoit fils du Roi saint Louïs, qu'il avoit suivi en son voyage d'Outre-Mer; & après sa mort fut salué Roi en Afrique en 1270. Peu après ayant battu les Sarasins, il vint en France, où il se fit sacrer à Rheims le 30 d'août par l'Evêque de Soissons, le Siége de Rheims étant vacant. En même tems il recueillit la succession de son oncle Alphonse, Comte de Poitiers & de Toulouse, & remit dans le devoir Raimond-Bernard III, Comte de Foix. Il maintint les droits de Jeanne héritiére de Navarre, que son fils épousa, & tâcha d'en faire de même en Castille, pour Alfonse de la Cerda fils de sa sœur Blanche; mais cette entreprise n'eut point de succès. Philippe épousa 1. le 28 mai 1262, *Elizabeth* d'Aragon, fille puînée de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Iolande* de Hongrie, morte le 28 janvier 1271, âgée de 24 ans: 2. en 1274, *Marie*, fille de *Henri* III, Duc de Brabant, qu'il épousa au mois d'août, & qu'il fit sacrer l'année suivante, dans la Sainte Chapelle de Paris, le jour de saint Jean-*Baptiste*. Il voulut que l'Archevêque de Rheims fit la cérémonie, sans avoir égard au droit de celui de Sens, qui étoit le Métropolitain, alléguant pour raison que sa Chapelle étoit exempte de toute Jurisdiction. Le mérite de cette Princesse charma le Roi, qui l'aimoit tendrement. Un Favori insolent, nommé *Pierre de la Brosse*, Chirurgien de profession, qui s'étoit élevé de la lie du peuple jusqu'à la familiarité du Roi, voulut détruire un amour si légitime, par la supposition d'un crime énorme, que lui-même avoit commis. Il accusa la Reine d'avoir fait empoisonner *Louïs*, fils aîné de Philippe; mais en ayant été soupçonné lui-même très-violemment, quoique la chose n'eût pas été absolument avérée, il fut pendu en 1276. Pierre d'Aragon, avoit tellement animé les Habitans de Sicile contre les François, qu'ils les massacrérent tous le jour de Pâques l'an 1282, à l'heure de vêpres, & c'est ce qu'on appelle *les Vêpres Siciliennes*. Philippe pour s'en venger, marcha en personne contre l'Aragonnois, & prit Gironne. A son retour il mourut d'une fiévre maligne à Perpignan le cinquiéme octobre 1285, la 16 année de son régne, & la 41 de son âge. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Consultez* l'Histoire de ce Roi, intitulée *Gesta Philippi, quem Audacem cognominant*. Mezeray, *Hist. de France*. Le Pére Anselme.

PHILIPPE IV, Roi de France & de Navarre, surnommé *le Bel*, à cause de sa bonne mine, & *le Grand*, par rapport à ses vertus, naquit à Fontainebleau en 1268, & succéda à son pére PHILIPPE III. en 1285. Ce Prince étoit déja Roi de Navarre par son mariage avec *Jeanne*, fille & héritiére de *Henri* I, qu'il avoit épousée le 16 août 1284. Il fut sacré à Rheims par Pierre Barbet, Archevêque de cette ville, le sixiéme janvier de l'année suivante, puis songea à faire rendre exactement la Justice à ses Sujets; & ordonna que le Parlement seroit sédentaire à Paris. Edouard I, Roi d'Angleterre y fut cité, pour rendre compte de quelques violences faites sur les côtes de Normandie: & sur le refus qu'il fit d'y comparoître, il fut privé de la Guienne, qui lui fut enlevée en 1293, par Raoul de Nelle, Connétable de France. Dans le même tems, Jean de Harcourt, & Matthieu de Montmorency, qui commandoient l'armée navale de Philippe, pillérent Douvres; & ils eussent poussé plus loin, si l'intelligence qu'ils avoient en Angleterre n'eût manqué. L'Anglois pour se venger, se ligua avec l'Empereur Adolphe, le Duc de Bar, & le Comte de Flandre. Le premier ne fit que de vaines menaces; l'autre attira les armes du Roi sur son païs, qui en fut désolé: & le troisiéme vit rompre toutes ses mesures. Philippe ayant augmenté son armée des troupes de ses Alliez, en donna la conduite à son frére Charles, Comte de Valois, à Robert, Comte d'Artois, & au Connétable, qui remportérent de nouveaux avantages en Guienne, tuérent seize mille des ennemis, à la bataille de Furnes en 1297, & prirent Lisle, Cassel, Courtray, Douay & Gand. Gui II, Comte de Flandre, qui avoit été prisonnier à Paris avec sa femme, fut pris une seconde fois en 1299; mais la mauvaise conduite de Jacques de Châtillon, Comte de Saint-Paul, causa à Bruges une sédition, qui souleva tout le païs. Pour la reprimer, le Roi envoya une armée sous la conduite de Robert, Comte d'Artois, & du Connétable. La jalousie des Chefs causa la perte de cette armée à la bataille de Courtray en 1302. L'élite de la Noblesse du Royaume y périt; mais après diverses tentatives, le Roi défit entiérement les Mutins en diverses occasions: car il remporta de grands avantages au combat du Pont-à-Vendin, à la rencontre de Ravensperg, & contre Philippe, Comte de Chiéti, Gouverneur des Etats du Comte Gui son pére, qui assiégea Ziriczée sur Jean d'Avênes, Comte de Hainault & de Hollande. Le 18 août 1304, Philippe gagna la célébre bataille de Mons-en-Puelle, où plus de vint-cinq mille Flamands restérent sur la place. Ensuite il fit le traité d'Athies en 1305, avec le Comte Robert, fils & successeur de Gui, mort en prison à Compiégne le septiéme mars de la même année. Dans la suite, la nécessité des affaires obligea le Roi de charger les Ecclésiastiques, aussi bien que ses autres Sujets. Le Pape Boniface VIII, gagné par les ennemis de la France, se servit de ce prétexte, & de quelques autres, pour troubler l'Etat. Ce Pontife se servant de Bertrand de Saisset, Evêque de Pamiers, & de l'Archidiacre de Narbonne, lança une injuste excommunication contre le Roi, & s'avisa de donner la Couronne de France à l'Empereur Albert. Mais Benoît XI, son successeur, plus prudent & mieux intentionné, cassa tout ce que Boniface avoit fait contre Philippe; ce qui fut encore confirmé par Clément V, lequel de concert avec le Roi, abolit l'Ordre des Templiers, au Concile général de Vienne, en 1311. Le Roi bâtit le Palais près de la sainte Chapelle, & se servit pour Ministre, d'Enguerrand de Marigny, qui fut très-puissant sous son régne. En 1310, il fit un traité de paix avec l'Empereur Henri VII, & fit son testament à Maubuisson le 19 mai 1311. Il étoit tombé malade, soit de fâcherie, ou de quelque indisposition naturelle, soit d'une chûte de cheval, soit de quelque autre cause plus cachée & plus méchante. Il mourut selon les uns à Fontainebleau où il étoit né, & selon les autres à Paris, le 30 octobre 1314, âgé de 48 ans, & dans la 29 année de son régne. Son corps fut enterré à Saint-Denys, & son cœur au monastére de Saint-Louïs de Poissy, qu'il avoit fondé, & qu'il avoit commencé de faire bâtir pour les Religieuses de l'Ordre de saint Dominique. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. On trouva en 1687, dans l'église de Poissy le cœur de ce Prince, avec une Epitaphe, qui marque qu'il en est le Fondateur. On y a trouvé aussi le tombeau du Prince *Robert* son fils, & ceux de quelques autres Princes & Princesses. Philippe *le Bel* aimoit les Doctes & les Lettres, & avoit eu pour Précepteur le célébre Gilles de Rome, de la famille des Colonna, depuis Archevêque de Bourges. C'est ce Prélat que le Roi engagea d'écrire le Traité, *De Regimine Principum*. Philippe commanda encore à Jean de Meun de travailler à la Traduction de quelques Ouvrages des Anciens; & lui fit mettre en Langue Françoise l'Ouvrage de Boëce, de la Consolation de la Philosophie; Végéce, de l'Art Militaire; & les Epitres de Pierre Abailard & d'Héloïse. * Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Du Puy, *Histoire des differens du Roi Philippe* le Bel, *& du Pape Boniface* VIII: & *Histoire de la condamnation des Templiers*. Paul Emile. Robert Gaguin. Mézeray, *Histoire de France*. Le Pére Anselme.

PHILIPPE V, Roi de France, surnommé *le Long*, à cause de sa grande taille, étoit fils puîné de PHILIPPE, IV. du nom, dit *le Bel*, & ne portoit que la qualité de Comte de Poitou, lorsque par la mort de son frére Louïs *Hutin*, il fut déclaré Régent des deux Royaumes de France & de Navarre, pendant la grossesse de la Reine Clémence sa belle-sœur. Mais après la mort d'un fils nommé *Jean*, dont elle accoucha, & qui ne vécut que huit jours, Philippe succéda à la Couronne, en vertu de la Loi Salique, bien que Charles de Valois, & Eudes IV, Duc de Bourgogne, fissent tous leurs efforts pour la lui enlever, & la donner à Jeanne, fille du Roi Louïs *Hutin*. Celle-ci se contenta du Royaume de Navarre, qui tomboit en quenouille: & le porta depuis à Philippe, Comte d'Evreux. Robert de Courtenay, Archevêque de Rheims, sacra Philippe *le Long*, le sixiéme janvier 1316. Ce Prince s'appliqua à gagner ceux qui s'étoient opposez à son avénement à la Couronne. Il commença à trois diverses fois la guerre contre les Flamands, & traita toûjours avec eux. Il renouvella l'alliance faite avec les Ecossois en 1318, chassa du Royaume les Juifs convaincus de divers crimes, fit punir les Ladres accusez d'actions infâmes, & auroit rendu son Etat florissant, si la mort n'eût prévenu ses bons desseins. Mais il mourut à Long-Champ d'une dyssenterie jointe à une fiévre quarte, dont il avoit langui près de cinq mois, le deuxiéme janvier 1321. Quelques Auteurs disent qu'il mourut à Fontainebleau, & d'autres à Paris. Il étoit âgé de 28 ans, & avoit régné cinq ans, un mois & 14 jours. Son corps fut porté à Saint-Denys, son cœur aux Cordeliers, & ses entrailles aux Jacobins. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. La Croix du-Maine remarque, après Nostradamus, que ce Roi se plaisoit à composer des vers en Provençal, & entretenoit divers Poëtes de ce païs. * Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Sainte-Mar-

Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France.* Mézeray, *Histoire de France.* Le Pére Anselme.

PHILIPPE VI, Roi de France, dit *de Valois*, à cause de l'appanage de son pére, est aussi surnommé le *Bien-Fortuné*, & le *Catholique*. Ce Prince étoit fils de CHARLES de France, Comte de Valois, d'Alençon, &c. & de *Marguerite* de Sicile sa premiére femme, petit-fils de PHILIPPE, surnommé *le Hardi*, neveu de *Philippe*, dit *le Bel*, & cousin germain des trois fréres, *Louis Hutin*, *Philippe le Long*, & *Charles le Bel*. Il succéda à ce dernier, aprés avoir été Régent du Royaume pendant la grossesse de la Reine Jeanne d'Evreux, qui ne mit au monde qu'une fille posthume. Ainsi, conformément aux Loix fondamentales de l'Etat, on couronna Philippe de Valois, qui étoit le plus proche héritier de la Couronne. Edouard III, Roi d'Angleterre la lui voulut disputer, comme fils d'Isabeau de France, fille de Philippe *le Bel*, & sœur des trois derniers Rois, dont Philippe de Valois n'étoit que le cousin germain. Mais les Etats Généraux du Royaume en exclurent l'Anglois en vertu de la Loi Salique, & maintinrent dans son droit Philippe, que Guillaume de Trie sacra à Rheims, le 29 mai, Dimanche de la Trinité, l'an 1328. Il prit la protection de Louis, Comte de Flandre, contre ses Sujets rebelles, qu'il défit à la célébre bataille de Mont-Cassel, le 22 août de la même année, où il courut danger de sa personne. L'année suivante il maintint les priviléges de l'Eglise Gallicane contre l'autorité séculiére, & fut surnommé par le Clergé *le vrai Catholique*. Il s'agissoit de la jurisdiction ecclésiastique: l'affaire fut plaidée pour le Roi par Pierre Cugniers son Avocat général. Pierre Bertrand, Evêque d'Autun, puis Cardinal, lui répondit avec beaucoup de force, & gagna sa cause. Avant cette célébre dispute, qui se fit en la présence du Roi, Edouard Roi d'Angleterre lui avoit rendu hommage le cinquiéme de juin. La cérémonie s'en fit à Amiens, où l'Anglois parut tête nue, ayant mis bas la Couronne, l'épée & les éperons en présence des Rois de Navarre, de Majorque & de Bohéme. Cette mortification, aprés la perte de la Couronne, lui parut si sensible, qu'il résolut de s'en venger. En effet Philippe, qui avoit entrepris le voyage d'Outre-Mer, se vit contraint de retourner de Marseille où il devoit s'embarquer, pour éluder les desseins d'Edouard qui s'étoit ligué avec Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Roger, avec l'Empereur & les Flamands soulevez contre la France par Jacques d'Arteville, Brasseur de biére. (Ce Robert étoit arriére-petit-fils de Robert de France, dit *le Bon*, & *le Vaillant*, frére du Roi saint Louis, petit-fils de Robert II, dit *le Bon* & *le Noble*, & fils de Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, &c. qui mourut avant son pére des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Furnes en 1298. Mahaut sa sœur mariée à Othon IV, Comte de Bourgogne, obtint aprés la mort de Robert II, son pére, le Comté d'Artois qui lui fut ajugé par divers Arrêts, à l'exclusion de son neveu Robert III, parce que selon la Coutume d'Artois, la représentation n'a pas lieu en ligne directe.) Ce Seigneur mécontent engagea l'Anglois à porter ses armes contre la France: ce qu'il fit en 1338. L'année suivante l'Anglois assiégea inutilement Cambray; mais il fut vainqueur en la bataille navale de l'Ecluse donnée le 23 juin 1340. Aprés que les François eurent brûlé Hampton dans son païs, les choses furent calmes jusqu'en 1346. Le Roi avoit pris le parti de Charles de Blois son neveu, & l'avoit reçu à l'hommage de la Bretagne que Jean de Montfort prétendoit. Celui-ci se retira vers Edouard, qui fit descente en Normandie, prit Caen, & remporta la victoire de Creci en Ponthieu, où parmi trente deux mille Morts du côté des François, on compta le Roi de Bohéme, le Duc d'Alençon frére du Roi, plusieurs autres Princes, & plus de douze cens Chevaliers. Le Roi même payant admirablement de sa personne, manqua d'y périr, & y reçut deux grandes blessures. L'Anglois enflé de ces victoires prit Calais, que sa nation a gardée 210 ans, jusqu'en 1558. Philippe répara prudemment ces disgraces. Il acquit le Roussillon & la ville de Montpellier de Jacques, Roi de Majorque. Il réünit à la Couronne les Comtez de Champagne & de Brie, & se fit donner le Dauphiné par Humbert, dernier Dauphin de Viennois, qui lui transporta cette province, à condition que les fils aînez des Rois de France s'appelleroient Dauphins, & qu'ils porteroient les armes de France écartelées avec celles de Dauphiné. Ce Prince mourut à Nogent-le-Roi prés de Chartres en Beauce le 22 août 1350, âgé de 57 ans, le 23 de son régne. On l'a blâmé d'avoir introduit la gabelle & les impositions sur le sel, à quoi l'Anglois faisant allusion, l'appelloit le Roi de la *Loi Salique*. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * Jean Villani. Froissard, *Chron.* Mézeray, *Histoire de France.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France.* Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Le Pére Anselme.

ROIS d'ESPAGNE & de NAVARRE.

PHILIPPE I, dit *le Bel*, Roi d'Espagne, Archiduc d'Autriche, Duc de Brabant & de Lothier, &c. fils de MAXIMILIEN I, Empereur, & de *Marie* de Bourgogne, naquit à Bruges le 23 juin 1478, & épousa le 21 octobre 1496, *Jeanne*, Reine d'Espagne, seconde fille & principale héritiére de *Ferdinand* V, Roi d'Arragon, & d'*Isabelle*, Reine de Castille. Philippe étoit un Prince doux, paisible, & mourut à l'âge de vint-huit ans à Burgos le 25 septembre 1506. On dit que ce fut d'un mal subit contracté pour avoir bu de l'eau trop fraîche en jouant à la paume. *Voyez* sa postérité à l'article d'AUTRICHE. * Mariana, *Hist. d'Espagne.*

PHILIPPE II, Roi d'Espagne, né le 21 mai 1527, étoit fils de l'Empereur CHARLES-*Quint*, & d'*Isabelle* de Portugal; & n'étant encore que Prince d'Espagne, épousa en mars 1545, *Marie*, fille de *Jean* III, Roi de Portugal, de laquelle il eut Dom *Carlos*, dont la fin fut tragique. Aprés la mort de cette Princesse arrivée le 12 juillet 1545, il se remaria le 25 juillet 1554, à *Marie* fille de *Henri* VIII, qui étoit héritiére d'Angleterre. Quelque tems aprés l'Empereur Charles *Quint* fit en faveur de Philippe une abdication volontaire de ses Etats à Bruxelles en 1544, & aprés l'avoir créé Grand-Maître de la Toison d'Or, il lui mit la Couronne sur la tête. On avoit fait alors une tréve pour cinq ans avec le Roi Henri II. Elle fut rompue par Philippe, animé contre Henri II, parce qu'il prenoit les intérêts du Pape Paul IV, contre les siens. Ce fut le véritable sujet, ou du moins le prétexte de cette guerre. Philippe fit une alliance avec l'Anglois, & envoya en Picardie quarante mille hommes qui défirent dix-huit mille François à la bataille de Saint-Quentin ou de Saint-Laurent, en 1557. Ce malheur fut réparé par la prise de Calais, de Thionville & de Dunkerque, & fut enfin suivi de la paix faite à Cateau-Cambresis en 1559. *Elisabeth* de France fille de *Henri* II, avoit été promise au Prince Dom Carlos. Philippe qui avoit perdu sa femme le 17 novembre 1558, épousa lui même le 22 juin 1559, cette Princesse qui étoit jeune & belle. Son fils témoigna du ressentiment de cette supercherie, & par l'amour qu'il conserva toûjours pour cette Reine, il contribua lui même à sa propre mort. Car Philippe l'ayant fait arrêter, le fit mourir en prison le 18 janvier 1568. Quelque tems aprés, il fit, dit-on, empoisonner la Reine qui mourut le troisiéme octobre 1568. *Voyez* sa postérité à l'article d'AUTRICHE. Philippe fut obligé de soutenir une puissante guerre dans le Païs-Bas contre les provinces qui s'unirent, & qui formérent la République dite *les Etats des Provinces-Unies*. Ce Prince se rendit maître, en 1580, du Royaume de Portugal, & par le secours de ses galéres contribua beaucoup à la défaite des Turcs à Lépante. Les Maures, qui s'étoient revoltez en 1561, furent mis à la raison. On lui soumit le Pignon ou Pennon de Vélès en Afrique, & les isles qui de son nom furent nommées *Philippines*. Depuis, Philippe fit mettre en mer une armée de plus de 150 gros vaisseaux. Cette flotte, qu'on nommoit l'*Invincible*, & qu'on envoyoit contre l'Angleterre, partit du port de Lisbonne le 29 mai 1588, & fut dissipée autant par la tempête que par l'adresse & le courage des Anglois. Cette perte, que les Historiens augmentent & diminuent à leur fantaisie, fut tres-grande. Il est assuré qu'elle fut du moins de dix mille hommes & de soixante vaisseaux. Aussi toute l'Espagne en témoigna si ouvertement sa tristesse, qu'il fallut un Edit du Roi pour lui en faire cesser les démonstrations. Philippe apprit cette perte sans rien perdre, à ce qu'on dit, de sa gravité, & sans changer de visage. Il écrivoit quelques lettres quand le Courier entra dans sa chambre pour lui apprendre ces tristes nouvelles; il répondit froidement qu'il n'avoit point cru sa flotte capable de vaincre la violence des vents & la fureur de la mer, mais qu'il remercioit Dieu de lui avoir donné assez de forces & de pouvoir pour remettre en mer une aussi puissante flotte: & ensuite il reprit la plume & se remit à écrire avec la même tranquillité qu'auparavant. Il favorisa puissamment en France le parti de la Ligue. Aussi le Roi Henri IV, étant parvenu à la Couronne, lui déclara en 1595, la guerre qui finit en 1598 par la paix de Vervins. Philippe mourut à l'Escurial le 13 septembre de la même année âgé de soixante & onze ans & quatre mois. * De Thou & d'Avila, *Hist.* Cabrera. Mariana. Turquet, *Hist. d'Espagne.* Strada, *de Bello Belgico.* Brantôme, *Vie d'Elisabeth*, *&c.* Grégoire Léti, *Vita di Philippo II.*

PHILIPPE III, Roi d'Espagne, né à Madrid le 14 avril 1578, succéda à son pére PHILIPPE II. Il avoit été promis à *Marguerite* d'Autriche, fille de *Charles*, Archiduc de Grats, & de *Marie* de Baviére. Ce mariage fut accompli en 1599, & le Pape Clément VIII en fit lui même les cérémonies à Ferrare, où cette Princesse passa en allant en Espagne. Philippe se rendit maître de quelques places en Afrique, comme de Larache. Il réforma les Officiers de la Justice, chassa les Maures d'Espagne, & fit la paix dans le Païs-Bas, que sa sœur *Elisabeth-Claire-Eugénie* avoit eu en dot. Depuis il vécut en repos dans ses Etats. La guerre de Montferrat commencée en 1615, & les desseins sur la Valteline furent le sujet d'une guerre, laquelle continua assez longtems en Italie, quoiqu'elle eût été terminée en apparence. Le Roi Philippe III mourut le dernier mars 1621, en la 43 année de son âge, & en la 23 de son régne. *Voyez* sa postérité à l'article d'AUTRICHE.

PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, né le huitiéme avril 1605, fut Roi aprés son pére; & aprés la mort de sa tante Elisabet-Claire-Eugénie, arrivée en 1633, il rentra en la possession des Etats des Païs Bas. La tréve avec les Provinces-Unies qui duroit toûjours, fut rompue par des actes d'hostilité. En 1624, les Hollandois qui avoient envoyé deux armées dans les Indes, remportérent deux avantages considérables. Car l'une défit la flotte Espagnole prés de Lima, & l'autre prit la ville de Saint-Sauveur au Pérou, d'où Frédéric de Tolede chassa ensuite les Hollandois. Bien que Philippe eût affermi la paix du côté de la France, par une double alliance avec le Roi Louis XIII, il ne laissa pas de fournir en secret de l'argent au Duc de Rohan, & de favoriser les autres Rebelles. Ainsi la bonne intelligence des deux Couronnes commença de s'altérer, à quoi les affaires d'Italie ne contribuérent pas peu; de sorte que l'on vit peu aprés éclater une guerre ouverte en 1635. L'Electeur de Tréves, que les Espagnols maltraitoient, parce qu'il s'étoit mis sous la protection de la France, en fut le sujet. La premiére action fut la bataille d'Avein, dans le Duché de Luxembourg, où les Maréchaux de Châtillon & de Brezé défirent le Prince Thomas de Savoye, Général de l'armée d'Espagne, qui laissa six mille hommes sur la place. Cette guerre si longue & si fatale au repos de la Chrétienté, fut depuis terminée par la paix des Pyrénées en 1660. Philippe IV, d'ailleurs assez estimé pour sa prudence & pour sa sagesse, fut peu heureux en tous ses projets. L'an 1640, les peuples de Catalogne tuérent à Barcelone leur Gouverneur le

jour

jour même de la Fête-Dieu; & après la mort du Duc de Cardone, ils ſecouérent le joug de la domination Eſpagnole, & ſe donnérent aux François. La même année les Portugais ennuyez du même joug, ſe défirent de leur Viceroi. Toutes les villes de leur Etat dans toutes les parties du monde, chaſſérent les Eſpagnols en un même jour; & l'on mit ſur le thrône le Duc de Bragance, légitime héritier de cet Etat, appellé *Jean IV*. La ville de Naples ſe révolta quelque tems après, & le Roi d'Eſpagne eut bien de la peine à calmer tous ces déſordres, & à ſoutenir la guerre en tant de lieux différens. Il mourut le 17 ſeptembre 1665, âgé de 60 ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'AUTRICHE.

PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne, Duc d'Anjou, ſecond fils de Louïs, Dauphin de France, & de *Marie-Anne*, &c. Princeſſe de Baviére, naquit à Verſailles le 19 novembre 1683, avec toutes les belles qualitez qu'on peut ſouhaiter dans un grand Prince. On remarqua dès ſa plus tendre jeuneſſe, un heureux naturel, & un ſi grand penchant pour l'étude & pour la piété, que le Duc de Beauvilliers qui eut l'honneur d'être ſon Gouverneur, dit pluſieurs fois qu'il n'avoit jamais trouvé occaſion de le reprendre. Il fut appellé à la Couronne d'Eſpagne par les droits de *Marie-Thérèſe d'Autriche* ſon ayeule, & par le teſtament de *Charles* II, dernier Roi d'Eſpagne de la Maiſon d'Autriche, déclaré Roi à Verſailles le 16 novembre 1700, par le Roi de France Louïs XIV, ſon ayeul, & proclamé à Madrid le 24 du même mois. En février 1701, il fut reçu dans ſes Etats avec les acclamations univerſelles de tous ſes Sujets, après avoir été conduit juſqu'aux frontiéres par les Ducs de Bourgogne & de Berri ſes fréres. Le 14 Avril, il fit ſon entrée publique dans Madrid, avec une magnificence extraordinaire de la part des Eſpagnols. Le cinquiéme mai il reçut le grand Collier de la Toiſon d'Or de la main du Duc de Montéléon, comme le plus ancien Chevalier de cet Ordre. Le huitiéme il fit dans l'égliſe de ſaint Jérôme du Buen Retiro, entre les mains du Cardinal Porto-Carrero, le ferment que les Rois d'Eſpagne ont accoutumé de faire, par lequel ils promettent de maintenir la Foi Catholique, les loix & les priviléges de la Nation, & reçut en même tems celui des Grands & des Deputez des villes au nom de tous les peuples. A peine fut-il aſſis ſur ſon thrône, qu'il attira l'admiration & les applaudiſſemens de tous ſes Sujets par ſa piété, par ſa douceur, & par ſon application infatigable aux affaires du gouvernement. Quoique ſon droit ſur la Couronne d'Eſpagne fût inconteſtable, & qu'il eût été reconnu pour tel par le Pape, par l'Angleterre, par le Roi de Portugal, par les Princes du Nord, par les Républiques de Hollande & de Veniſe, & par tous les Princes d'Italie, la Maiſon d'Autriche, jalouſe de la proſpérité de la France, mit toute ſa politique en uſage pour former une Ligue avec l'Angleterre, la Hollande & tous les Princes de l'Empire, à la reſerve des Electeurs de Cologne & de Baviére, afin de le déthrôner; ce qui le mit dans l'obligation de ſe liguer avec la France, le Portugal, & avec les Ducs de Savoye & de Mantoue. Le cinquiéme ſeptembre il partit de Madrid, pour aller prendre poſſeſſion du Royaume d'Aragon, & tenir les Etats de Catalogne à Barcelone. En avril 1702, il s'embarqua à Barcelone, pour aller rétablir les affaires du Royaume de Naples, qu'une ſédition, ſuſcitée par les brigues ſecrettes de l'Empereur, avoit altérées, & de là il alla à Milan pour prendre poſſeſſion de ce Duché, & pour ſe mettre à la tête de ſon armée & de celle de France, commandée par le Duc de Vendôme. Le 20 juillet il gagna la bataille de *Santa-Victoria* ſur l'armée Impériale, commandée par le Prince Eugéne de Savoye, & le 15 août celle de *Luzzara*, qui fut ſuivie de la priſe des places de Luzzara & de Guaſtalla. Comme il n'arriva dans la mêlée que ſur la fin de celle de *Santa-Victoria*, il n'eut pas toute l'occaſion qu'il ſouhaitoit de faire briller ſon courage; mais dans celle de *Luzzara*, il ſe trouva dans les endroits les plus périlleux, & donna par tout des marques éclatantes d'une valeur intrépide, s'expoſant au feu de la Mouſquetterie & du canon; & on remarqua qu'il paſſa 48 heures ſans ſe deshabiller, ſans dormir & preſque ſans manger. Le gain de ces deux batailles juſtifiérent pleinement l'idée avantageuſe qu'on avoit conçue de lui, & firent comprendre à l'Empereur qu'il avoit beſoin de fortifier ſa Ligue pour réſiſter à un Prince ſi vigoureux: c'eſt pourquoi il fit tous ſes efforts pour attirer dans ſon parti le Roi de Portugal & le Duc de Savoye. Dès que ce Monarque eut appris que ces deux Princes s'étoient détachez de l'alliance que le Roi ſon ayeul & lui avoient faite avec eux, & que le Roi de Portugal avoit donné retraite dans ſes Etats à l'Archiduc, il lui déclara la guerre en 1704, & s'étant mis à la tête de ſes troupes, entra dans le Portugal, où il prit diverſes places, les unes l'épée à la main, & les autres à diſcrétion. Mais dans le tems de ſes conquêtes, les ennemis ſurprirent Gibraltar, qu'on attaqua l'année ſuivante: mais qu'on ne put reprendre à cauſe de divers accidens qui ſurvinrent pendant le ſiége. Le Prince de Heſſe-Darmſtad, qui avoit été Viceroi de Catalogne ſous le régne de Charles II, y ayant entretenu des intelligences ſecrettes, ſe préſenta devant Barcelone au mois de ſeptembre 1705, & en forma le ſiége à la faveur des Rebelles. Dom Franciſco de Velaſco, Viceroi & Capitaine Général de la province, défendit la place avec beaucoup de valeur & de réſiſtance; mais ſe voyant trahi par les Habitans, & manquant de ſecours, il capitula pour ſauver la garniſon qui fut conduite à Alicante. La priſe de cette place fut bientôt ſuivie de celles de Lérida & de Girone, & de preſque toute la Catalogne. Le Roi crut que ſa préſence raméneroit ces peuples à leur devoir; ainſi il partit de Madrid au mois de mars 1706, fut ſe mettre à la tête de ſon armée & de celle de France, commandée par le Maréchal de Teſſé, & ſecondé d'une flotte Françoiſe ſous les ordres du Comte de Toulouſe, Grand Amiral, il entreprit le ſiége de Barcelone, où l'Archiduc Charles s'étoit enfermé. La tranchée fut ouverte le cinquiéme avril,

mais différens contre-tems ayant retardé les travaux, l'armée navale des Alliez beaucoup plus forte que celle de France, s'avança: ainſi celle-ci reprit la route de Toulon; & la ville ayant été rafraîchie, le Roi fut contraint de lever le ſiége le 12 mai, quoiqu'il fût maître de Montjouy. Ce fâcheux ſuccès cauſa la défection preſque entiére des Royaumes de Valence & d'Aragon: & d'un autre côté la perte de la bataille de Ramillies en Flandre, entraîna celle de la plus conſidérable partie des Païs-Bas Eſpagnols. Le Roi ſupérieur pourtant à ces triſtes événemens, ne héſita pas à prendre ſon parti, & traverſant diligemment le Rouſſillon, & le Languedoc, il vola en Eſpagne, & parut à Madrid le 16 juin. Il eſt vrai qu'il fut obligé d'en ſortir peu après auſſi bien que la Reine ſon épouſe, qui ſe retira à Burgos avec les Conſeils; & les Portugais qui s'étoient avancez à grandes journées, entrérent dans Madrid, où l'on proclama l'Archiduc le 25 juin; mais leur ſéjour y fut très-court. La fidélité des Caſtillans éclata dans cette rencontre; tous prirent les armes, ou fournirent des ſommes conſidérables pour ſeconder leur Souverain; & les ſecours de France étant arrivez, ce Monarque ſe mit à la tête de ſes généreux Sujets & des troupes auxiliaires, & marcha au devant de l'Archiduc, qui s'étoit avancé juſqu'à Guadalaxara, à huit lieues de Madrid. L'Archiduc ne voulant pas s'expoſer au riſque d'une bataille, retourna ſe renfermer dans Barcelone; ainſi le Roi n'ayant plus d'ennemis en campagne, mit ſes troupes en quartiers de rafraîchiſſement; & ayant fait revenir la Reine dans Madrid, il ſongea aux moyens d'ouvrir de bonne heure la campagne en 1707.

Cette année fut très-glorieuſe: dès l'ouverture de la campagne le Duc de Berwick, Maréchal de France, qui commandoit les troupes Eſpagnoles & Françoiſes, défit entiérement le 25 avril à Almanza ſur les frontiéres de Valence, l'armée de l'Archiduc, compoſée de 29000 hommes des troupes Angloiſes, Hollandoiſes & Portugaiſes, les premiéres & ſecondes commandées par Milord Galloway, qui y fut bleſſé de deux coups; & les troiſiémes par le Comte de Las Minas. Les ennemis laiſſérent ſur le champ de bataille cinq à ſix mille morts, toute leur artillerie, qui étoit de 23 piéces de campagne, & preſque tous leurs bagages. Les priſonniers faits en cette occaſion & les jours ſuivans, ſe montérent à 12000 hommes, outre ſept à huit cens Officiers. Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, neveu de Louïs XIV, que ce Monarque envoya au ſecours du Roi d'Eſpagne ſon petit-fils, arriva à la tête de l'armée deux jours après la bataille, dont le fruit fut la réduction de l'Aragon & de la Valence, à l'exception de la forteresse de Dénia, des villes d'Alicante & de Xativa, & de quelques autres endroits de difficile accès. Les capitales de ces deux Royaumes ſe rachetérent par des ſommes conſidérables, de la peine que méritoient leur rebellion. Enfin après pluſieurs priſes de divers poſtes, le Duc d'Orléans ſecondé du Maréchal Duc de Berwick, fit mettre le ſiége devant Lérida, où commandoit le Prince Henri de Heſſe-Darmſtad; la ville fut priſe d'aſſaut le 13 octobre, & la capitulation du château fut ſignée le 12 novembre. D'un autre côté la ville de Carthagéne capitale de Murcie, fut forcée de rentrer ſous l'obéiſſance de ſon Roi, & le Duc d'Oſſone enleva aux Portugais Serpa, Moura, Alcantara. Au mois d'octobre le Marquis de Bay reprit ſur eux par aſſaut Ciudad-Rodrigo, dont ils s'étoient rendus maîtres par capitulation au mois de mai de l'année précédente, & 2500 hommes de leurs troupes y furent faits priſonniers de guerre. Le Chevalier d'Asfeld emporta auſſi l'épée à la main Xativa dans le Royaume de Valence, dont le château ſe rendit peu après par compoſition: la place fut brûlée & demolie, à l'exception des égliſes & de 150 maiſons dont les propriétaires avoient été maltraitez par les Rebelles. On y éleva une Pyramide, ſur laquelle on grava en Latin & en Eſpagnol les mots ſuivans, *Il y avoit autrefois une fameuſe ville nommée* Xativa, *qui en* 1707 *fut raſée en punition de ce qu'elle fut rebelle & traître à ſon Roi & à ſa patrie.* Alcira ou Alzira au même Royaume, fut auſſi pris par capitulation.

La joye de tant de glorieux événemens fut temperée par la perte du Royaume de Naples, qui ſans coup férir, reçut les troupes Allemandes dans ſon ſein; affaire qui avoit été ménagée adroitement par le Cardinal Grimani. Le Duc d'Eſcalonne, qui en étoit Viceroi, ſe jetta dans Gayette pour s'y défendre; mais la place ayant été emportée d'aſſaut ſans effuſion de ſang, par la trahiſon d'un régiment Catalan, il reſta priſonnier de guerre avec quelques Seigneurs Napolitains fidéles à leur Souverain. Cette perte de Naples avoit été précédée par celle du Milanois, qui fut la ſuite de la levée du ſiége de Turin en 1706.

Ces malheurs furent compenſez par la naiſſance du Prince des Aſturies, arrivée le 25 août 1707, jour que l'on célébre la Fête de S. Louïs, dont le nom lui fut donné: événement qui remplit de joye tous les fidéles Eſpagnols, qui le huitiéme avril 1709, reconnurent ce Prince héritier préſomptif de la Monarchie d'Eſpagne. Les Etats du Royaume ayant été aſſemblez, lui jurérent fidélité, & lui rendirent hommage. Ce fut en conſéquence de cette naiſſance, que le Roi voulut bien permettre aux Valenciens de rebâtir à leûrs dépens Xativa, en conſidération de ceux d'entre les Habitans de cette ville, qui avoient tout perdu en ſignalant leur fidélité à leur Prince, & l'on en changea le nom en celui de Ciudad de Jean-Philippe.

Le Duc d'Orléans, commandant toûjours l'armée d'Eſpagne en Catalogne, força la ville de Tortoſe à ſe rendre le onziéme de juillet 1708. Le château d'Alicante ſe rendit le 18 avril 1709; & le ſeptiéme mai ſuivant, le Marquis de Bay, Général de l'armée d'Eſpagne en Eſtrémadure, ſe ſignala par la victoire qu'il remporta près de la Gudina, petite riviére aux environs de Campo-Major & près d'Atalaya-del-Rei, ſur l'armée Portugaiſe, fortifiée des troupes Angloiſes & Hollandoiſes, & ſupérieure à la ſienne de treize bataillons. Les vaincus perdirent 2000 hommes reſtez ſur le champ de bataille, & eurent preſque autant de bleſ-
ſez:

ses: on leur prit toute leur artillerie, 27 pontons, plusieurs drapeaux ou étendarts & tous leurs équipages. Les Vainqueurs en furent quitte pour environ 300 hommes tuez ou blessez. En Catalogne l'armée du Roi commandée par M. de Bezons, Maréchal de France, ne put rien faire; elle eut même le chagrin de perdre Balaguier, dont le Général Staremberg s'empara. Sur cette nouvelle le Roi partit aussi-tôt pour s'aller mettre en ce païs-là à la tête de ses troupes; mais le Général ennemi étoit trop bien campé pour le pouvoir débusquer, & l'on entra en quartier d'hiver. Le Roi de France de son côté rappella toutes les troupes qu'il avoit en Espagne, en ayant besoin dans son Royaume; & l'on s'appliqua utilement à réparer cette perte par de nouvelles levées Espagnoles.

L'année 1710 fut des plus extraordinaires pour ce Prince par les divers événemens qu'il essuya. Le Marquis de Bay qui commandoit en Estrémadure, après avoir vécu quelque tems aux dépens des Portugais, leur enleva par escalade au commencement de juillet, & sans perte que d'un seul Grenadier, la ville de Miranda-de-Duero, où il trouva quantité de munitions & de vivres, & vint piéces de canon, dont il y en avoit seize de bronze: les Portugais la reprirent l'année suivante par l'infidélité d'un Officier.

Le Roi de son côté alla se mettre à la tête de son armée de Catalogne: là, après avoir essayé de harceler ses ennemis campez sous Balaguier, & de leur couper les vivres par la prise de divers postes importans pour eux, il apprit que le Comte de Staremberg leur Général, avoit été renforcé par des troupes Angloises & Hollandoises venues par mer, & d'autres qu'il avoit retirées du Lampourdan. Sa Majesté Catholique résolut de repasser la Ségre du côté de Lérida, pour occuper le païs de Ribagorce, d'où ses ennemis tiroient des vivres. Eux de leur côté passérent cette même riviére à Balaguier, & s'emparérent d'un passage sur la Noguéra, & des hauteurs d'Alménara. Cela produisit le 27 juillet un choc de Cavalerie entre les détachemens des deux armées, qui ne commença qu'à sept heures du soir. Le Roi courut au bruit, & rallia sa Cavalerie, qui avoit été un peu mise en desordre, pendant que son Infanterie tenoit bon contre les escadrons ennemis: le choc finit à dix heures, que chacun se retira de son côté, & les Espagnols à Lérida. Leur perte fut d'environ cinq cens hommes, tant tuez que blessez ou prisonniers; le Duc de Satino fut du nombre des premiers. On publia celle des ennemis plus considérable; ils perdirent Milord Rochefort, l'un de leurs Lieutenans Généraux, & François Comte de Nassau: le Général Stanhope, Anglois, & le Lieutenant Général Carpenter, y furent aussi blessez légérement. Ils s'attribuérent l'honneur de cette affaire: mais ils exaggérérent la perte des Espagnols, & diminuérent la leur. Cette action fut suivie d'une autre à Penalva; on la dit dans le tems avantageuse au Roi Philippe: ce ne fut pourtant rien, & sa Majesté Catholique n'ayant que sa Cavalerie, qui dépérissoit, fut obligé de se retirer: l'Archiduc & le Comte de Staremberg le suivirent jusqu'auprès de Saragosse, où le 20 août ce Monarque perdit la bataille. D'abord on crut que la victoire se déclaroit en sa faveur (il n'étoit pourtant pas à la tête de ses troupes, une incommodité l'ayant empêché de s'y mettre) mais la gauche ayant été rompue, elle tomba sur le corps de bataille, qui fut mis en desordre. Les troupes Espagnoles se croyant perdues, se dispersérent: ainsi le champ de bataille resta aux Autrichiens, avec seize piéces de canon. La perte ne fut pourtant que de trois à quatre mille hommes, tant tuez que blessez, & de quatorze cens prisonniers: le Duc d'Havré avoit été tué dès le commencement de l'action. L'épouvante fut terrible. Le Roi se retira à Madrid, & les Vainqueurs l'y suivirent; ainsi ce Prince obligé de quitter cette place, s'en alla à Burgos avec la Reine son épouse & son fils, d'où il les envoya à Vittoria. Tous les Grands le suivirent, & marquérent en cette occasion une fidélité inviolable. Ils écrivirent même en corps au Roi de France, pour lui demander du secours.

L'Archiduc arriva à Madrid; mais il fut étonné de trouver dans les peuples autant de fidélité pour leur Souverain légitime, que dans les Grands. Ce Prince victorieux avoit déja perdu presque tous ses prisonniers, Louvignies Gouverneur de Lérida, lui en ayant enlevé plus de sept cens; & les autres que la nécessité avoit obligez de prendre parti dans ses troupes, ayant déserté pour rejoindre l'armée Espagnole, que l'on avoit recueillie, & à la tête de laquelle le Roi alla se mettre, secondé du Duc de Vendôme, que son ayeul lui avoit envoyé. Enfin après deux mois, l'Archiduc, quoique maître de Madrid & de Tolédé, voyant qu'il ne pouvoit gagner les cœurs de ces fidéles Castillans, abandonna Madrid & Tolédé, où en partant on brûla le château des Rois d'Espagne, que Charles *Quint* avoit autrefois fait bâtir, avec des dépenses immenses, & s'en retourna vîte en Catalogne.

Philippe V rentra dans Madrid, le troisiéme décembre, & il y fut reçu avec des acclamations extraordinaires. Il en partit le sixiéme du même mois pour poursuivre ses ennemis, que le Comte de Staremberg remenoit en Catalogne. Le neuviéme suivant il emporta d'assaut la ville de Brihuéga, où s'étoient jettez les Anglois, ayant à leur tête le Général Stanhope. La défense fut vigoureuse & opiniâtrée de leur part, on combattit de rue en rue; mais enfin on les força de se rendre prisonniers de guerre, au nombre de quatre mille fantassins, & de mille Cavaliers, leur Général, deux Lieutenans Généraux, & trois Maréchaux-de-camp, avec vint-cinq drapeaux ou étendarts.

Le Comte de Staremberg sur l'avis qu'il eut que son arriére-garde étoit attaquée dans Brihuéga, rebroussa chemin pour la venir secourir, & le Roi s'avança au devant de lui. Les deux armées se rencontrérent le dixiéme décembre, & après un combat fort opiniâtré, dans lequel la victoire balança beaucoup, elle se déclara enfin pour Philippe V, qui étoit secondé par le Duc de Vendôme. Le champ de bataille lui resta avec vint piéces de canon, deux mortiers, toutes les munitions, bagages, &c. Les ennemis laissérent près de quatre mille hommes tuez sur la place. Dom Joseph Vallejo poursuivit les fuyards, & leur prit le onziéme & le douziéme environ 3000 hommes; ensorte que depuis le neuviéme décembre jusqu'au 12, on leur fit prisonniers 10500 hommes de pié, & plus de 800 Cavaliers. De ce nombre environ 3000 prirent parti dans les troupes du Roi. Ainsi de cette armée triomphante, composée de plus de 20000 hommes qui avoient pillé la moitié de l'Espagne, à peine s'en sauva-t'il 4000. Le Comte de Staremberg laissa encore dix piéces de canon dans Saragosse en l'abandonnant, & arriva à Barcelone le 14 janvier 1711, où l'Archiduc étoit entré le 15 décembre précédent. L'armée des Espagnols fut enrichie des dépouilles des ennemis, ausquels on prit la caisse militaire, garnie de 30000 pistolles, un nombre extraordinaire de chevaux, 1000 bêtes de charge, près de cent galéres, ou chariots chargez de butin, & plus de 15000 tant fusils que pistolets qu'on ramassa. Cette victoire couta environ 3500 hommes tant tuez que blessez, & 400 Officiers, parmi lesquels on regretta Dom Pédro Ronquillo & le Comte de Rupelmonde, Maréchaux-de-camp, le Marquis de Marimont, & *N*. . . Marnix de Sainte-Aldegonde. La valeur que Dom Joseph Vallejo avoit marquée dans la poursuite des fuyards, fut récompensée par le titre de Comte de Brihuéga.

L'année 1711 commença encore très-heureusement par la prise de Girone, emportée d'assaut le 23 janvier par le Duc de Noailles, Général des deux Couronnes, à la tête des troupes Françoises. Celles de l'Archiduc étonnées de cette bravoure voyant une partie de la ville prise, capitulérent & promirent de se retirer à l'autre partie de la ville qui leur restoit & de rendre les Forts, le 31 du même mois, s'ils n'étoient secourus, & ils tinrent parole. Le Roi étoit alors à Saragosse, où il avoit fait venir la Reine & le Prince des Asturies, & où il faisoit rafraîchir ses troupes: ce Monarque donnoit tous ses soins pour avoir les provisions nécessaires, & commencer la campagne; mais son païs avoit été trop ruiné pour les trouver de bonne heure, ainsi l'on ne put partir qu'après les grosses chaleurs. Le Roi de France son ayeul, lui avoit envoyé de Roussillon un détachement considérable d'Infanterie, qui passa par Urgel dans des chemins de montagnes presque impraticables: la Cavalerie prit par la grande route de France & d'Espagne.

Le Duc de Vendôme ayant pris le commandement de toutes les troupes Espagnoles & Françoises, s'avança en Catalogne, où il entra dans le mois de septembre. Il trouva Balaguier abandonné des ennemis: & de là il fit un détachement sous les ordres du Marquis d'Arpajon, Maréchal-de-camp François, qui força les châteaux d'Arens, de Vénasque, & de Castel-Léon à se rendre: c'étoient des postes de grande importance, & dont les garnisons furent faites prisonniéres de guerre. Le Duc de Vendôme poussa jusqu'à Calaf, où il établit son quartier général. Le Comte de Staremberg, qui avoit reçu des secours considérables par mer, se posta à Prato del Rey: un ravin des plus profonds, & inaccessible, le long duquel couloit une petite riviére, séparoit seul les deux armées. On canonna longtems les ennemis avec une perte considérable pour eux, avant qu'ils pussent répondre, faute de canon; & quand ils en eurent reçu, il fit moins d'effet sur l'armée d'Espagne, par l'avantage de la situation où elle étoit. Les deux armées restérent ainsi vis à vis l'une de l'autre pendant plus de trois mois, souffrant toutes deux faute de provisions; mais celle de l'Archiduc bien plus considérablement, ce qui y produisit une grande desertion. Au mois de novembre le Duc de Vendôme fit un détachement sous les ordres du Comte de Maret, Lieutenant Général des armées de France, pour faire le siége de Cardonne. Il fut six semaines devant cette place; mais le défaut de provisions & de munitions, qu'on ne put lui fournir dans une saison si avancée, & par des chemins des plus difficiles, l'obligea enfin de se retirer la nuit du 22 au 23 décembre, outre que les ennemis y avoient jetté du secours le 22. Il ne put emmener son canon faute de mulets & de chevaux, & il le laissa après l'avoir encloué. Cet événement obligea le Duc de Vendôme à prendre la résolution de séparer son armée, qui souffroit beaucoup. Le Comte de Staremberg en fit autant de la sienne, qui en avoit encore plus de besoin: la retraite se fit sans coup férir, & l'on mit des troupes Espagnoles en quartier dans tous les endroits de Catalogne que l'on avoit pris. Ainsi finit cette campagne, qui sans aucune action, fut une des plus rudes pour tous les deux partis. Le Roi d'Espagne avoit quitté Saragosse en octobre, & étoit arrivé en novembre à Madrid avec des exclamations inexprimables.

L'année 1712 ne fournit aucun événement considérable en Catalogne; chacun des deux partis opposez se tint sur la défensive. Il n'y eut que la ville de Girone qui fut bloquée pendant huit mois, & dégagée au commencement de 1713, par l'armée de France, sous les ordres du Maréchal de Berwick, *ainsi qu'il est dit à l'article de* LOUIS XIV. En Portugal, le Marquis de Bay assiégea Campo Maior; mais il fut obligé de se retirer le 27 octobre: & le 15 novembre la suspension d'armes avec le Roi de Portugal ayant été signée à Utrecht, les troupes que ce Prince avoit en Catalogne, quittérent l'armée du Comte de Staremberg, & se retirérent chez elles en passant au travers de l'Espagne. Celles des Anglois s'étoient retirées par mer de la même province, en conséquence de la suspension d'armes signée avec la Reine Anne au mois de juillet précédent. Le cinquiéme de novembre 1712, le Roi d'Espagne renonça solemnellement en présence de *las Cortes*, assemblez à Madrid, à tous les droits que lui & sa postérité pourroient jamais avoir sur la Couronne de France.

L'année 1713 fit espérer la paix par les conférences qui se tenoient à Utrecht, entre la France & toutes les Puissances ennemies: le premier fruit de cette assemblée, fut une neutralité pour

tou-

toute l'Italie, & sur toute la Méditerranée; un traité par lequel fut concluë l'évacuation de toute la Catalogne, par les troupes Autrichiennes, & par celles des Alliez de cette Maison; ensuite les traitez de paix du Roi de France avec l'Angleterre, la Hollande, & autres Puissances, & avec le Duc de Savoye. Dans celui-ci, le Roi Louïs XIV stipula par ses Plénipotentiaires au nom du Roi d'Espagne, son petit-fils, que ce Duc seroit admis à la succession de la Monarchie Espagnole, au défaut de la postérité masculine de sa Majesté Catholique, & la cession faite par le Roi Philippe V du Royaume de Sicile au Duc de Savoye son beau-pére, & de ses enfans mâles; ce qui fut ratifié à Madrid. Aprés quoi le Duc d'Ossonne & le Marquis de Monteleon, Ambassadeurs Plénipotentiaires du Roi d'Espagne, se rendirent à Utrecht, pour y traiter de la paix avec les autres Puissances.

Cependant les troupes Allemandes évacuérent la Catalogne dans le mois de juillet, & livrérent aux troupes Espagnoles la ville de Tarragone, & quelques autres places dans cette province. Il étoit stipulé qu'ils leur livreroient aussi Barcelone & Cardonne; mais le Gouverneur de cette derniére place ne voulut point obéir, & les Habitans de Barcelone refusérent d'ouvrir leurs portes, à moins qu'au préalable, le Roi ne leur eût confirmé tous leurs priviléges dont ils s'étoient rendus indignes par leur trahison, leur attachement outré pour l'Archiduc, & la maniére dont ils avoient parlé de leur Monarque légitime, au mépris du serment qu'ils lui avoient fait en 1701, lorsqu'à son avénement à la Couronne, il avoit été tenir les Etats de la province dans leur ville, où il leur avoit accordé de nouvelles graces. Ils en vinrent jusqu'à déclarer la guerre à leur Souverain qu'ils ne qualifiérent que Duc d'Anjou, & à la France, par une proclamation solemnelle qu'ils firent faire dans toutes les places de Barcelone, menaçant tous ceux de la province de punition exemplaire, s'ils ne s'unissoient à eux pour la défense de la liberté de leur patrie, & érigérent différens Conseils & Tribunaux pour l'administration de toutes les affaires, comme s'ils eussent été des Républicains reconnus de toute la terre, libres & souverains. Les Majorquins s'unirent à eux. Le Roi indigné de cette audace, & du mépris qu'ils faisoient de l'amnistie qu'il avoit offerte, & qui avoit été publiée dans toute la Catalogne, envoya une armée sous les ordres du Duc de Popoli, qu'il avoit nommé Capitaine Général de cette province. Ce Général bloqua la place à la fin du mois d'août; mais ils firent sortir de leurs troupes sous la conduite du nommé Nébot, Déserteur du service de sa Majesté Catholique, & il ravagea pendant deux mois plusieurs endroits de la province, quoique poursuivi vivement par les troupes Espagnoles d'un côté, & de l'autre par les troupes Françoises, qui étoient en Lampourdan, sous les ordres du Comte de Fienne, Lieutenant Général. Enfin le traître Nébot aprés avoir reçu divers échecs, fut obligé de rentrer dans Barcelone, où les Chefs du parti, mécontens de son expédition, le mirent en prison.

Les négociations qui se continuérent à Utrecht, produisirent enfin un traité de paix, qui y fut signé le 13 juillet 1713, avec l'Angleterre, le Portugal, & la Savoye, & avec la République de Hollande, le 26 juin 1714, & assurérent au Roi la juste possession de ses Etats. La prise de la ville de Barcelone à discrétion par le Maréchal de Berwick, le 12 septembre de la même année, & la réduction de l'Isle de Majorque, par le Chevalier d'Asfeld, le troisiéme juillet 1715, achevérent de le rendre maître de tout le Royaume.

Ce Monarque ayant pris la résolution d'abandonner le Gouvernement de ses Royaumes, & de les remettre à Louïs, Prince des Asturies son fils, fit informer le 15 janvier 1724, des motifs de cette résolution, le Conseil & les Tribunaux, par un Décret qu'il y envoya, conçu en ces termes, *Ayant depuis quatre ans fait de sérieuses & mûres réflexions sur les miséres de cette vie, en me rappellant les infirmitez, les guerres, & les troubles qu'il a plu à Dieu de me faire éprouver dans les vingt-trois années de mon régne; considérant aussi que mon fils aîné, Prince juré d'Espagne, se trouve dans un âge suffisant, déja marié, & avec la capacité, le jugement & les qualitez propres pour régir & gouverner avec succès & justice cette Monarchie, j'ai résolu d'en abandonner absolument la jouissance & la conduite, y renonçant & à tous les Etats, Royaumes & Seigneuries qui la composent, en faveur dudit Prince Dom Louïs, mon fils aîné, & de me retirer avec la Reine, en qui j'ai trouvé une prompte disposition & volonté à m'accompagner avec plaisir dans ce Palais, & lieu de Saint-Ildefonse, pour servir Dieu, débarassé d'autres soins, penser à la mort, & travailler à mon salut. J'en fais part au Conseil afin qu'il s'en tienne pour instruit, qu'il en donne avis aux personnes qu'il conviendra, & que cette résolution parvienne à la connoissance de tous. Au Palais de Saint-Ildefonse, le 15 janvier 1724.* Aussitôt que ce Prince eut signé ce Décret, il chargea le Marquis Grimaldo, Sécretaire d'Etat, d'aller à l'Escurial faire part de sa résolution au Prince des Asturies, qui fit appeller les Infans & les Grands du Royaume, qui se trouvoient à sa Cour, pour signer en leur présence l'Acte d'acceptation de la Couronne & du Gouvernement, & se rendit le 16 à Saint-Ildéfonse.

Le Roi parut fort sensible à l'empressement avec lequel les Grands Officiers & plusieurs personnes lui avoient demandé la grace de rester auprés de lui; mais malgré leurs instances, sa Majesté ne retint auprés de sa personne, que le Marquis Grimaldo, en qualité de Surintendant, le Marquis de Valouse en qualité de Chef de ses Ecuries; le Pére Bermudes son Confesseur, & un petit nombre de personnes pour son service. La Reine ne garda auprés d'elle, que la Princesse Douairiére de Robecq, la Marquise de las Nieves, & quelques femmes pour la servir. Sa Majesté en remettant la Couronne au Prince des Asturies, se reserva une pension de cent mille pistoles, & en assigna à chacun des Infans & Infantes; & en même tems voulant procurer quelque soulagement à ses peuples, sa Majesté ordonna une diminution de quelques impositions qu'on levoit sur eux. Mais la mort inopinée du Roi Louïs, son fils, arrivée la nuit du 30 au 31 août 1724, l'obligea pour satisfaire aux instantes priéres de ses Sujets, de reprendre le Gouvernement des Etats. *Pour ses alliances, & sa postérité, voyez l'article de* F R A N C E.

P H I L I P P E, III. du nom, Roi de Navarre, dit *le Bon & le Sage*, fils de Louïs de France, Comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, & petit-fils du Roi PHILIPPE, III. du nom, dit *le Hardi*, fut Comte d'Evreux, d'Angoulême & de Longueville, puis Roi de Navarre par son mariage avec *Jeanne* de France, fille unique du Roi *Louïs* X, *dit Hutin*, & héritiére du Royaume de Navarre. Il fut couronné à Pampelune avec son épouse le cinquiéme mars 1329, s'étant déja trouvé à la bataille de Mont-Cassel en 1328, & à l'hommage qu'Edouard III, Roi d'Angleterre, rendit au Roi Philippe de *Valois* pour la Guienne. Alfonse de la Cerda n'ayant point d'enfans, fit don de quelques provinces usurpées sur la Navarre, à Philippe, qui fit plus d'état de l'alliance de ses voisins, que de tous ses avantages. En effet il se maintint en paix avec eux, & leur donna souvent du secours contre les Maures. Il voulut lui-même se trouver au siége d'Algésire en Grenade, où il reçut diverses blessures, dont il mourut à Xérès le 16 septembre 1343, âgé de 42 ans. *Voyez* sa postérité à l'article d'E V R E U X. * Favin, *Histoire de Navarre*. Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France*. Le Pére Anselme.

PRINCES, ENFANS de FRANCE.

P H I L I P P E de France, fils du Roi Louïs VI, dit *le Gros*, & d'*Adelaïde* de Savoye, né le 29 août de l'an 1116, fut couronné du vivant de son pére, à Rheims par l'Archevêque Arnaud, le 14 avril, Fête de Pâques de l'an 1129. Il régna deux ans & demi avec son pére, & mourut par un accident assez étrange. Car dans le tems qu'il passoit dans un des fauxbourgs de Paris, un pourceau s'étant fourré entre les jambes de son cheval, le fit renverser sur le Prince, qui mourut de cette chûte le 13 octobre de l'an 1131. Il est enterré à Saint-Denys. * Les Chroniques de Saint-Denys, & celle de Morigny. L'Abbé Suger. Le Pére Anselme.

P H I L I P P E de France, dit *Hurepel* ou *le Rude*, Comte de Clermont en Beauvaisis, de Mortain, d'Aumale, de Boulogne, & de Dammartin, fils du Roi PHILIPPE II, surnommé *Auguste*, & d'*Agnés* deMéranie sa troisiéme femme, naquit l'an 1200, & l'année suivante fut fiancé par traité passé à Compiégne, avec *Mahaud*, fille unique & héritiére de *Renaud*, Comte de Dammartin, & d'*Ide*, Comtesse de Boulogne, qu'il épousa en 1216. Il se trouva en 1226, au sacre de saint Louïs à Rheims, & y porta l'épée royale. Deux ans aprés il suivit le parti des Mécontens contre la Reine Blanche, Régente du Royaume; mais en 1229, il rentra dans son devoir & dans les bonnes graces du Roi. Ce Prince mourut au tournoi qui se fit à Corbie en 1233, & fut enterré à Saint-Denys. Il laissa une fille nommée *Jeanne*, mariée en 1245, à *Gaucher* de Châtillon, Seigneur de Montjay, & morte sans postérité en 1251. * *Consultez* Rigord, Philippe Mouskes & H. Leudis, *l.* 22. *c.* 16. Le Pére Anselme.

P H I L I P P E de France, fils aîné du Roi Louïs VIII, surnommé *le Lyon*, & de *Blanche* de Castille, né en 1209, fut accordé en juillet 1215, avec *Agnes*, fille unique & héritiére d'*Hervé* IV, Seigneur de Donzi, & de *Mahaud* de Courtenay, qu'il épousa en 1217, mourut l'année suivante, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Paris.

P H I L I P P E de France, Duc d'Orléans & de Touraine, Comte de Valois, &c. fils puîné du Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, & de *Jeanne* de Bourgogne, sa premiére femme, né au château de Vincennes le premier juillet de l'an 1336, épousa le 18 janvier 1344, *Blanche* de France, fille posthume du Roi *Charles*, dit *le Bel*, dont il n'eut point d'enfans. Ce Prince se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, & mourut le premier septembre de l'an 1375. Il laissa deux fils naturels, N. . . . *bâtard d'Orléans, mort à Châteauthierry en* 1380; & Louïs *d'Orléans, qui fut Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, & Evêque de Poitiers, puis Evêque & Comte de Beauvais en* 1394, *& mourut en la Terre Sainte, le* 27 *mars* 1396. * Le Pére Anselme.

P H I L I P P E de France, dit *le Hardi*. *Voyez* plus bas entre les Ducs de Bourgogne.

P H I L I P P E de France, Duc d'Orléans, de Chartres, de Nemours, de Valois, &c. Pair de France, Chevalier des ordres du Roi, fils du Roi Louïs XIII, & d'*Anne* d'Autriche, & frére unique de Louïs *le Grand*, né au vieux château de Saint-Germain-en-Laye, le 21 septembre de l'an 1640, porta le titre de Duc d'Anjou jusqu'en 1661, qu'il prit celui de Duc d'Orléans. Ce Prince fut toujours présent aux actions du Roi son frére; à sa majorité en 1651, à son sacre en 1654, où il représenta la personne du Duc de Bourgogne, à son mariage, à son entrée à Paris, à ses conquêtes de Flandre l'an 1667, & à celles de la Hollande & du Païs-Bas en l'année 1672, & aux suivantes. Aprés avoir emporté Zutphen en 1672, Bouchain en 1676, il assiégeoit en 1677 Saint-Omer, pendant que le Roi, qui venoit d'emporter Valenciennes, étoit occupé au siége de Cambray. Le Prince d'Orange, qui commandoit les armées d'Espagne & de Hollande, s'avança avec de trés-bonnes troupes, pour faire lever le siége de Saint-Omer. Monsieur le voulant prévenir, sortit des lignes, & lui livra la bataille qu'il gagna le onziéme avril à Mont-Cassel, où le Roi Philippe *de Valois* avoit autrefois défait les Flamands en 1328. Monsieur rentra dans les lignes à Saint-Omer, continua le siége, & soumit la place peu de jours aprés. Ce Prince mourut d'apoplexie à Saint-Cloud le neuviéme juin 1701, âgé de 60 ans & huit mois. *Voyez* sa postérité à l'article d'O R L E A N S.

PHILIPPE, petit-fils de France, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres & de Nemours, de Montpensier, & Régent du Royaume, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, fils de Philippe de France, Duc d'Orléans, & d'*Elisabeth Charlotte* de Baviére, né le deuxiéme août 1674, fit sa premiére campagne en 1691, & après s'être trouvé au siége de Mons, sous le Roi Louis XIV, son oncle, il accompagna tout l'été le Maréchal, Duc de Luxembourg, Général de l'armée du Roi en Flandre, & en 1692, il fit encore la campagne de Flandre, se trouva au combat de Steinkerque, où il commandoit le corps de reserve, & y fut blessé à l'épaule. En 1693, il commanda la Cavalerie en Flandre, & se signala à la bataille de Neerwinde, où il pensa être pris, ayant demeuré cinq fois au milieu des ennemis. Ce Prince qui étoit savant, & qui avoit beaucoup de goût pour les Sciences & pour les Arts, en fit, depuis la paix, son occupation, jusqu'à ne pas dédaigner de s'appliquer lui-même à quelques-uns de ces beaux Arts; ce qui dura jusqu'en 1705, que le Roi lui donna le commandement de son armée en Lombardie; mais à peine y fut-il arrivé; que le Prince Eugéne de Savoye qui voloit au secours de Turin, assiégé par le Duc de la Feuillade, passa inopinément le Pô pour s'y rendre. Le Duc d'Orléans le suivit, & arriva dans les lignes avant que le Prince Eugéne de Savoye fût à portée de les attaquer. Son avis étoit d'en sortir pour aller au devant des ennemis, ainsi que le Duc d'Orléans son pére avoit fait à Saint-Omer en 1677; mais par malheur cet avis ne fut pas suivi. Ainsi les lignes étant trop vastes pour être bien gardées, il y eut un quartier forcé. Le Duc d'Orléans y accourut, & fut blessé de deux coups de feu. Sa blessure & la mort du Maréchal de Marcin qui commandoit sous lui, déconcerta les François, qui se trouvérent en déroute; & ce Prince repassa les Monts avec peu de troupes. En 1707, il demanda à aller au secours du Roi d'Espagne, ce que le Roi lui accorda; mais il eut le chagrin de ne pouvoir joindre l'armée que deux jours après la victoire d'Almanza, à laquelle il auroit été ravi de contribuer. Il en recueillit les fruits, en réduisant au joug de l'obéissance les Royaumes de Valence & d'Aragon: & après avoir fait occuper plusieurs postes par ses troupes, il commença le siége de Lérida, place d'autant plus importante, que les armées de France y avoient souvent échoué. Elle étoit défendue par le Prince Henri de Hesse-Darmstad, à la tête d'une nombreuse garnison: il la força pourtant à capituler après six semaines de tranchée ouverte le dixiéme novembre 1707. Le onziéme juillet de l'année suivante il prit Tortose, & après avoir fait tête au Général Staremberg le reste de la campagne, il repassa en France. Ce Prince fut déclaré par le Parlement tout d'une voix suivant le droit que lui donnoit sa naissance, Régent du Royaume le deuxiéme septembre 1715, pendant la minorité du Roi Louis XV, au sacre duquel il représenta le Duc de Bourgogne, & assista au Parlement à sa majorité. Ce jeune Monarque étoit si content de son administration, qu'il le pria de se charger du détail des affaires, & des fonctions de principal Ministre d'Etat, dont il prêta serment le onziéme août 1723; mais il n'en fit pas long tems l'exercice, étant mort subitement à Versailles le deuxiéme décembre de la même année, âgé de 49 ans & quatre mois. Son corps fut porté à Saint-Denys en France, & son cœur en l'Abbaïe du Val-de-Grace. *Voyez* sa postérité à l'article d'ORLEANS. * Le Pére Anselme.

DUCS de BOURGOGNE, COMTES d'ARTOIS & de Flandre, & Comtes & Ducs de Savoye, & de Nemours.

PHILIPPE de Bourgogne, Comte d'Artois & de Boulogne, &c. de la premiére branche des Ducs de Bourgogne, sortis de ROBERT de France, fils du Roi ROBERT, avoit pour pére EUDES IV, & pour mére *Jeanne* de France, fille du Roi *Philippe*, dit *le Long*. Il fut Comte d'Artois du chef de sa mére, & mourut avant son pére le 22 septembre 1346, d'une blessure reçue par la chûte d'un cheval, au siége d'Aiguillon en Guienne, laissant de sa femme *Jeanne*, fille unique de *Guillaume*, XII. du nom, Comte de Boulogne & d'Auvergne, & de *Marguerite* d'Evreux, trois enfans, 1. PHILIPPE qui suit; 2. 3. *Jeanne* & *Marie*, mortes jeunes. Elle se remaria à *Jean*, Roi de France, & mourut en 1360.

PHILIPPE I, dit *de Rouvre*, dernier Duc de Bourgogne de cette branche, Comte d'Artois, de Boulogne, d'Auvergne, &c. né en 1345, succéda à son ayeul en 1349, & mourut jeune, le dimanche 21 novembre de l'an 1361, sans laisser d'enfans de *Marguerite*, Comtesse de Flandre, sa femme, fille unique de *Louis*, III. du nom, Comte de Flandre. Quelques Auteurs disent même que leur mariage ne fut point consommé. La Bourgogne fut réunie à la Couronne, non pas par proximité de lignage, comme parlent les Jurisconsultes, mais par le droit de retour particulier à ce premier fief de la Couronne. * *Voyez* le Pére Anselme, &c.

PHILIPPE de France, II. du nom, Duc de Bourgogne, Pair de France, Comte de Flandre, d'Artois, &c. Gouverneur de Normandie & de Picardie, quatriéme fils du Roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg, sa premiére femme, naquit à Pontoise le 15 janvier 1341. Il aquit le surnom de *Hardi* à la bataille de Poitiers, où étant seulement âgé de 16 ans, il fit des efforts incroyables, & n'abandonna jamais le Roi son pére, qui lui donna le Duché de Bourgogne: de sorte qu'il fut le premier de ce nom de la derniére branche de ces Ducs. Depuis, il assista au Sacre du Roi Charles V, dit *le Sage*, qui le laissa l'un des Tuteurs de Charles VI, son fils, & se servit des forces du Royaume pour soutenir Louis, Comte de Flandre, son beau-pére, contre ceux de Gand, qui sous la conduite de Philippe d'Artevelle, entreprirent de lui faire la guerre. Les Rebelles furent battus à la bataille de Rosebec en 1382. Deux ans après, le Comte mourut, & Philippe son héritier appaisa les tumultes dans le païs, & y rétablit la paix. Depuis étant devenu Régent du Royaume, par l'absence du Duc d'Anjou son frére, & pendant les maladies du Roi, par cet emploi & par son union avec la Reine Isabeau de Baviére, il donna une furieuse jalousie à Louis, Duc d'Orléans, son neveu, & frére du Roi Charles VI. C'est ce qui fit naître entre les Maisons de Bourgogne & d'Orléans, cette haine si fatale au Royaume. Marguerite de Flandre contribua beaucoup à ces desordres, par le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de son mari. Philippe mourut à Hall en Hainault, le 27 avril 1404, en sa 63 année. Son corps fut enterré à la Chartreuse de Dijon, qu'il avoit fondée en 1384, & son cœur à S. Denys. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURGOGNE. * Froissard. Monstrelet, *Histoire de Charles* VI. Le Pére Anselme, &c.

PHILIPPE III, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, de Brabant, de Lothier, de Luxembourg & de Limbourg, Comte de Flandre, d'Artois, de Hainault, de Hollande, de Zélande, de Namur, de Charolois, Palatin de Bourgogne, Marquis du Saint Empire, Seigneur de Frise, de Salins & de Malines, fils de JEAN surnommé *Sans Peur*, qui fut tué à Montereau-faut-Yonne le dixiéme septembre 1419, & de *Marguerite* de Baviére, naquit à Dijon le 30 juin 1396. Depuis en 1420, pour venger la mort de son pére, il entra dans le parti de l'Anglois, qui ne trouvant point de résistance, porta la désolation par tout, sur la fin du régne de Charles VI, & au commencement de celui de Charles VII. Philippe gagna sur le Dauphin le combat de Mons-en-Vimeu l'an 1421, & fit aussi en 1425, la guerre à Jacqueline de Baviére, Comtesse de Hainault, de Hollande & de Zélande, qu'il obligea par traité fait en 1428, de le déclarer son héritier. En 1435, il conclut le traité d'Arras avec le Roi, quitta le parti de l'Anglois, & se réconcilia avec Charles, Duc d'Orléans, fils de Louis. Il conserva néanmoins une aversion secrettre contre le Roi Charles VII: ce qu'il témoigna en donnant retraite dans ses Etats au Dauphin son fils, qui fut depuis le Roi Louis XI. Ce Prince institua l'Ordre de la Toison d'Or, le 10 janvier 1430, fit diverses fondations pieuses, & réunit presque les dix-sept provinces du Païs-Bas. Il mourut à Bruges le 15 juin 1467, âgé de 70 ans, onze mois & 16 jours. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURGOGNE. * Paradin, *Annal. de Bourgogne*. André du Chêne, *Hist. de Bourgogne*. Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France*. Aubert le Mire, *in Annal. Belg. & in Cod. piarum Donat.* Marchantius, *in Comment. Flandriæ*. Heuterus, *Rer. Burgund.* Golut. Pierre de S. Julien. Le Pére Anselme, &c.

PHILIPPE d'Artois, Seigneur de Conches, de Damfront & de Melun-sur-Yevre, fils aîné de ROBERT, II. du nom, Comte d'Artois, & de sa premiére femme *Amicie* de Courtenay, suivit son pére à la bataille de Furnes, où il fut pris par les Flamands, & secouru par les siens; mais il mourut peu après de ses blessures le onziéme septembre 1297, & fut enterré dans le chœur de l'église des Jacobins de Paris. *Voyez* sa postérité à l'article d'ARTOIS.

PHILIPPE d'Artois, Comte d'Eu, Connétable de France, troisiéme fils de JEAN d'Artois, Comte d'Eu, & d'*Isabelle* de Melun, se signala l'an 1383, à la prise de Bourbourg, & accompagna Louis, II. du nom, Duc de Bourbon, en Afrique, où il assista au siége de Tunis en 1390. Il fut fait Connétable de France l'an 1392, par le Roi Charles VI, & suivit le Comte de Nevers en Hongrie contre les Turcs, où il se trouva l'an 1396, au siége de Nicopolis. Son imprudence & sa présomption devinrent funestes à la Chrétienté, par la perte de la bataille, où le Connétable resta lui même prisonnier entre les mains des Infidéles. Il mourut à Micalizo en la Natolie, dans le tems qu'il devoit être mis en liberté le 15 juin 1397. *Voyez* sa postérité à l'article d'ARTOIS.

PHILIPPE, Comte de Flandre, fils de THIERRY d'Alsace, fils de THIERRY I, Duc de Lorraine, succéda à son pére en 1168, & se brouilla avec le Roi Philippe Auguste; mais depuis il s'allia avec lui, & le suivit au voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué au siége d'Acre en 1191, sans laisser d'enfans d'*Elizabeth*, fille de *Raoul* dit le *Vieil*, sœur & héritiére de *Raoul*, surnommé *le Lépreux*, Comte de Vermandois; & de *Therese* ou *Mahaud* de Portugal. Sa sœur *Marguerite* lui succéda, & fut femme de *Baudouin*. VII. * Marchantius, *in Comment. Flandriæ*.

PHILIPPE I, Comte de Savoye, huitiéme fils de THOMAS I, Comte de Savoye, qui le destina à l'Eglise. En effet, il fut Evêque de Valence après Boniface son frére, qu'on avoit élevé à l'Archevêché de Cantorbéry. Philippe suivit le Pape innocent IV, à Lyon, où il célébroit un Concile général, & fut fait Archevêque de cette ville en 1245, par ce Pontife. Mais *Amé* IV, *Boniface*, surnommé *Roland*, & *Pierre*, surnommé *le petit Charlemagne*, étant morts, il se fit déclarer Comte de Savoye, au préjudice de ses neveux, fils de *Thomas*. Ainsi il quitta l'état ecclésiastique, n'étant point engagé dans les Ordres sacrez, & se maria en 1267, à *Alix*, fille d'*Othon* II, Comte de Bourgogne. Le Ciel ne bénit ni cette usurpation ni ce mariage; car Philippe mourut hydropique, & sans enfans, le 17 novembre 1282 ou 1283. * Matthieu Paris, *Hist. Angl. sur Henri* III. Paradin & Guichenon, *Hist. de Savoye*. Sponde, *Annal. tome* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

☞ Nous venons de marquer que Philippe se fit déclarer Comte de Savoye au préjudice de ses neveux. Pour entendre ce point d'Histoire, il faut remarquer que THOMAS I, Comte de Savoye, eut de *Marguerite* de Foucigni, sa seconde femme, neuf fils & six filles. Le premier fut AMÉ IV, qui étant mort le 24 juin 1253, laissa *Boniface*, mort sans lignée en 1263. Le second fils étoit HUMBERT, qui fut tué en Hongrie en 1233. Le troisiéme, THOMAS II, de Savoye, mourut en 1259. Ses enfans, qui furent *Thomas* III, & *Amé* V, devoient succéder à *Boniface*; mais

mais *Pierre* qui n'étoit que le septiéme fils de *Thomas* I, usurpa cet Etat sur ses neveux, & aprés lui *Philippe* dont nous avons parlé. Ce dernier fit en mourant quelque sorte de restitution à ses neveux, mais ce fut en préférant le cadet à l'aîné, & faisant son héritier *Amé* V, second fils de *Thomas* II, au préjudice de *Thomas* III, l'aîné. Celui-ci fut pére de PHILIPPE II, Prince d'Achaïe, de Piémont, &c. Aprés que son oncle *Amé* V lui eut cédé le Piémont, il épousa *Isabelle* de Ville-Hardouin, Princesse d'Achaïe & de la Morée, de laquelle il eut quatre fils & deux filles. Il fut obligé de soutenir diverses guerres, & mourut le 27 septembre 1334, ayant laissé cinq filles & un fils, de *Catherine* sa seconde femme, fille de *Humbert* Dauphin de Viennois. * Paradin & Guichenon, *Histoire de Savoye.*

PHILIPPE, II du nom, Duc de Savoye, cinquiéme fils de LOUIS, I. du nom, Duc de Savoye, qui se voyant aimé de toute sa Cour, à cause de ses bonnes qualitez, & craignant que cela ne fit mépriser ses aînez, l'envoya en France, auprés du Roi Charles VII. Pendant sa jeunesse on ne l'appelloit que *Philippe Monsieur*; pour lui il se faisoit nommer *Philippe sans Terre*, parce qu'il n'avoit point encore d'appanage. Mais le Duc son pére étant à Quiers, par patentes du 26 février 1460, lui donna les Seigneuries de Baugé, sous le titre de Comté, & dés-lors Philippe prit le titre de Comte de Bresse. Depuis, il se déclara contre les Favoris, avancez par sa mére *Anne* de Chypre, & fut mis en prison à Loches par ordre du Roi Louis XI, qui lui donna depuis le gouvernement de Guienne, & le fit Chevalier de l'Ordre de saint Michel. Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui s'étoit interessé à la délivrance du Comte, lui donna aussi le Collier de son Ordre de la Toison d'Or, & le Gouvernement des deux Bourgognes. Il suivit Charles VIII, à la Conquête du Royaume de Naples; & à son retour, il fut fait Gouverneur du Dauphiné, où ayant appris la mort de *Charles-Jean-Amé*, son petit-neveu, Duc de Savoye, il alla prendre possession de cet Etat l'an 1496, à l'âge de 58 ans. Il pardonna à ceux qui l'avoient offensé, rendit sa Cour une des plus belles de son tems, & eut un soin particulier de son peuple, qui le perdit le septiéme novembre 1497, n'ayant régné qu'un an & demi. Son tombeau fut ouvert en 1639, & son corps fut trouvé tout entier. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

PHILIPPE de Savoye, Duc de Nemours, Marquis de Saint-Sorlin, Comte de Genevois, & Baron de Foucigny, &c. fils de PHILIPPE, II. du nom, Duc de Savoye, & de *Claudine* de Brosse, dite *de Bretagne*, sa seconde femme, naquit en 1490. Il fut destiné jeune à l'état ecclésiastique, & fut même Evêque de Genéve; mais se sentant porté aux armes, il suivit le Roi Louis XII, en Italie, & se trouva l'an 1509, à la bataille d'Agnadel. L'Empereur Charles-*Quint* l'attira l'an 1519 à sa Cour à Spire; mais le Roi de France François I, son neveu, le voulant dégager de ce parti, le fit venir en France, lui donna le Duché de Nemours, & le maria le 17 septembre de l'an 1528, à *Charlotte* d'Orléans, fille de *Louis* d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville. Philippe de Savoye mourut à Marseille le 25 novembre 1533. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE.

PHILIPPE-EMMANUEL de Lorraine, Duc de Mercœur, Pair de France, *Chevalier des Ordres* du Roi, Gouverneur de Bretagne, &c. *fils de* NICOLAS *de Lorraine*, Duc de Mercœur, & de *Jeanne de Savoye-Nemours* sa seconde femme, né le neuviéme septembre de l'an 1558, s'endurcit dès sa premiere jeunesse aux fatigues de la guerre, & se distingua en plusieurs occasions d'honneur. Il eut le Gouvernement de Bretagne; & aprés la mort du Duc de Guise aux Etats de Blois l'an 1588, il fut sur le point d'être arrêté par ordre du Roi Henri III. La Reine *Louise* de Lorraine sa sœur l'en avertit à propos; ce qui lui fit éviter cet accident. Depuis, le Roi le flatta de le faire Duc de Bourgogne; ce qui l'empêcha quelque tems de se déclarer ouvertement pour la Ligue, mais dans la suite il n'hésita plus à suivre ce parti. Il se cantonna dans son Gouvernement; il y fit venir les Espagnols, ausquels il donna le port de Blavet en 1591, & se rendit très-redoutable. On le porta l'an 1596, à une tréve, qui devoit durer jusqu'au mois de mars de l'année suivante. Il y avoit à craindre que lorsqu'elle seroit expirée, il ne fit quelque grand effort pour soumettre entiérement ce qu'il n'avoit pas dans la Bretagne; mais les Agens du Roi, qui étoit alors Henri IV, le persuadérent si bien, qu'il prolongea la tréve jusqu'au mois de juillet. Ses amis lui reprochérent alors ce qu'il avoit reproché plusieurs fois au Duc de Mayenne, *Que les occasions ne lui avoient pas manqué; mais qu'il avoit souvent manqué aux occasions.* Cependant, comme tous les autres Chefs de la Ligue avoient fait leur paix avec le Roi, il fut obligé d'y songer lui-même, quelque répugnance qu'il y pût avoir. Le voyage que le Roi fit en Bretagne, au commencement de l'an 1598, l'y détermina absolument. Le Duc de Mercœur avoit eu de son mariage un fils nommé *Philippe*, & une fille nommée *Françoise*. Le fils étoit mort jeune, & la fille, riche héritiére, fut le prix de la réconciliation; car elle épousa le 12 juillet 1575, *César*, fils *naturel* du Roi, depuis Duc de Vendôme. Madame Gabrielle d'Estrées, depuis Duchesse de Beaufort, mére de ce jeune Prince, s'entremit pour cet accommodement, qui fut aussi honorable pour le Duc, qu'il le put souhaiter. On lui fit des avantages considérables; car le Roi lui donna deux cens trente-six mille écus de dédommagement, dix-sept mille écus de pension, avec la garde des châteaux de Gingamp, de Montcontour & de Lambale. Aprés cela ce Duc vint saluer le Roi à Angers, où l'on fit avec une magnificence extraordinaire les fiançailles du Duc de Vendôme avec la Princesse de Mercœur. En 1601, l'Empereur Rodolphe II fit offrir au Duc de Mercœur le commandement de son armée en Hongrie contre le Turc. Il espéroit beaucoup de sa valeur & de sa conduite, & se flattoit aussi que ce Duc pourroit mener avec lui un grand nombre de Seigneurs François, qui s'ennuyoient de se voir sans occupation. Le Duc de Mercœur accepta, avec la permission du Roi, un emploi si honorable, & fut suivi de *Henri* de Lorraine, Comte de Chaligny son frére, & de quelques compagnies de Gens de guerre. Ce fut là qu'à la tête de quinze cens hommes seulement, il entreprit de faire lever le siége, qu'Ibrahim Bassa avoit mis devant Canischa, avec soixante mille combattans, & de l'obliger à donner bataille. Lorsqu'il n'eut plus de vivres, il fit une retraite, qui passa pour la plus belle que l'Europe eût vue depuis longtems. Il prit aussi Albe-Royale, & défit les Turcs qui venoient la secourir. Aprés tant de belles actions, en revenant en France pour ses affaires domestiques, il fut attaqué d'une fiévre pourpreuse dans la ville de Nuremberg, où il mourut le 19 février de l'an 1602. S. François de Sales fit son Oraison funébre dans l'eglise de Notre-Dame de Paris. *Voyez* LORRAINE.

LANDGRAVE de HESSE.

PHILIPPE, surnommé *le Magnanime*, Landgrave de Hesse, fils de Guillaume & d'Anne de Meckelbourg, naquit le 13 novembre 1504, non loin du Camp des Hessiens, qui assiégeoient la ville de Caub, qui appartenoit à l'Electeur Palatin. En 1509, il perdit son pére, & à cette occasion il y eut divers troubles par rapport à la tutelle de ce jeune Prince, la Noblesse de Hesse refusant d'admettre les Tuteurs ordonnez par le testament & nommant une autre Régence. Outre cela l'épouse de Guillaume l'aîné crut pouvoir se remettre en possession du Gouvernement pour elle & pour son époux, qui avoit cédé le Gouvernment à son frére Guillaume, son cadet. Elle s'étoit même deja fait prêter hommage en divers endroits; mais la Cour Impériale décida l'affaire d'une telle maniére, que le Landgrave Guillaume ne pouvoit prétendre qu'un entretien convenable à son rang. Enfin en 1516, la mére du jeune Landgrave en obtint la tutelle. En 1518, le Landgrave Philippe n'ayant que 14 ans, l'Empereur lui accorda une dispense d'âge, aprés quoi il se mit lui même en possession du gouvernement de tous les Etats. Il eut d'abord pour ennemi François de Seckingen, qui assiégea Darmstadt & obligea Philippe à un accommodement fort desavantageux, mais qui fut un peu modéré par l'Empereur. Lorsqu'en 1522 François de Seckingen attaqua l'Electeur de Tréves, le Landgrave se mêla aussi dans la querelle, aida à mettre de Seckingen à la raison, & prit le château de Kronberg, qu'il restitua en 1541, en se réservant pourtant quelques droits. En 1525, le Landgrave Philippe fut un des Princes qui se mirent en personne en campagne contre les Paysans ausquels il prit Fulde, & assista à la bataille de Frankenhausen. Quoiqu'il fût le plus jeune de tous les Princes qui étoient dans l'armée, il anima les Soldats, par une Harangue fort éloquente, avant qu'on commençât à se battre. A cette occasion il lia une amitié fort étroite avec Jean, Electeur de Saxe, & avec le Prince, son fils. Cette connoissance acheva de le déterminer à embrasser la Religion Luthérienne, dont il avoit déja quelque connoissance, puisée en partie dans les conversations avec Luther à Worms en 1521, & en partie dans les livres de ce Réformateur. En 1524, il avoit déja publié un Edit sur les Sermons & sur la réforme des mœurs. Il avoit aussi défendu quelques sentimens de Luther, dans un commerce de lettres qu'il eut avec le Pere Gardien des Minorites à Marpourg. En 1525, il eut à Kreutzberg avec l'Electeur & son fils une entrevue, dans laquelle il déclara qu'il perdroit plutôt la vie & ses Etats que d'abandonner la parole de Dieu, & qu'il tâcheroit d'inspirer d'autres sentimens à George, Duc de Saxe, son beau-pére. En 1526, il conclut avec l'Electeur de Saxe à Torgau une alliance défensive contre les ennemis de la réforme, aprés quoi le Landgrave alla à la Diéte de l'Empire à Spire, où il fit prêcher dans son appartement par un Ministre Luthérien. De retour chez lui il commença à pousser la réforme avec soin, & assembla un certain nombre d'Ecclésiastiques à Hombourg. Par ses ordres, François Lambert, François de naissance, écrivit diverses Théses ou positions, sur lesquelles il s'entretint avec les Catholiques: ce qui ayant été fait, les Moines furent obligez de quitter leurs Couvens, qu'on changea en partie en Hopitaux & les autres furent joints à l'Académie de Marpourg. En 1527, Othon de Pack avertit le Landgrave qu'on avoit conclu à Breslau une alliance pour opprimer la Religion Luthérienne. Le Landgrave se mit aussi-tôt en état de défense avec l'Electeur de Saxe; & en 1528, il voulut attaquer les Princes Ecclésiastiques ses voisins, mais l'Electeur de Saxe le retint, & par la médiation des Electeurs Palatin & de Tréves, la rupture fut empêchée, à condition cependant que l'Electeur de Mayence & les Evêques de Bamberg & de Wirtzbourg payeroient 100000 florins pour ses frais de guerre. A la Diéte de Spire en 1529, le Landgrave fut du nombre de ceux qui protestérent contre la conclusion qui y avoit été faite, & conjointement avec l'Electeur de Saxe, il fut un des premiers défenseurs de la cause des Réformez. En 1530, il fut du nombre de ceux, qui, à la Diéte d'Ausbourg, remirent leur Confession de Foi. On tâcha de le gagner de la part de l'Empereur par toute sorte de remontrances, qu'il refusa constamment d'écouter & lorsqu'il vit qu'il n'y avoit rien à espérer pour les Protestans, il partit d'Ausbourg sans prendre congé. Dans cette même année, il se trouva à l'assemblée de Smalcalde lorsque l'alliance fut conclue pour la premiére fois. Cette Ligue l'élut pour son Chef avec l'Electeur de Saxe en 1531. Il fréquenta toujours depuis, ou en personne ou par des Envoyez, les assemblées de cette alliance. Il refusa d'accepter la paix de Religion traitée à Nuremberg en 1532. En 1534, le Landgrave avoit obtenu quelques libertez dans la Religion pour la ville de Munster & comme les troubles des Anabatistes y commencérent à cette occasion, il ne manqua pas de contribuer sa bonne part à

les

ses calmer & même à la prise de la ville. En 1536, il négocia un accommodement entre son beau-pére, le Duc George & l'Electeur de Saxe. En 1538, il eut un démêlé avec Henri le *Jeune*, Duc de Brunswick, parce que divers assassins & incendiaires déposérent contre ce Duc & qu'il en avoit même intercepté des lettres dangereuses contre les Protestans. On en vint d'abord à une guerre de plume; & en 1542, à une guerre plus sanglante, dans laquelle le Duc fut chassé de son païs; & lorsqu'en 1545, il chercha à se remettre en possession de ses Etats, il se vit forcé à se rendre au Landgrave avec son fils aîné: tous deux furent mis en prison au Fort de Ziegenhayn. En 1546, éclatta la guerre de Smalcalde, que le Landgrave & ses Alliez commencérent avec beaucoup de vigueur, mais qui, dans la suite, fut conduite d'une telle maniére, que dans la premiére campagne on ne fit rien avec une puissante armée & qu'au bout de l'année on se vit forcé de la partager: surquoi le Landgrave se retira chez lui. Peu de tems après les Impériaux prirent Darmstadt. Plusieurs imputent au Landgrave Philippe tout le mauvais succès de cette guerre, & l'accusent d'avoir négligé de profiter de certains avantages, d'avoir été dans une intelligence secrette avec l'Empereur, dans le camp duquel ils disent qu'il avoit eu ses Envoyez. Mais il est démontré qu'à tous ces égards ont fait tort à sa mémoire. Lorsqu'après la bataille de Muhlberg, dans laquelle l'Electeur de Saxe fut battu, le Landgrave ne se trouva pas en état de résister à l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg & le Duc Maurice cherchérent à négocier sa paix avec l'Empereur. Le Landgrave passa alors à Leipsic, à la sollicitation de ces deux Médiateurs, afin d'être plus proche du lieu où l'affaire se traitoit. Mais comme l'Empereur demandoit qu'il se rendit à discrétion, il repartit de Leipsic sans avoir rien conclu. En chemin il changea de sentiment, & envoya Christophle d'Ebeleben avec de nouvelles propositions aux Médiateurs, qui lui insinuérent la résolution finale de l'Empereur, en conséquence de laquelle il devoit remettre sa personne & ses Etats; s'humilier en personne devant l'Empereur; renoncer à l'alliance de Smalcalde; ne plus faire de ligue contre l'Empereur ou contre le Roi des Romains; obéir dorénavant à l'Empereur & à la Chambre Impériale; démolir tous ses Forts, hormis Cassel ou Ziegenhayn; payer une certaine somme pour les frais de guerre; remettre son artillerie à l'Empereur & attendre ce qu'il plairoit à Sa Majesté Impériale, de lui en rendre, ou comment elle expliqueroit les articles prescrits. Les Médiateurs l'assurérent ensuite qu'il ne seroit pas mis aux arrêts, ni inquiété par rapport à la Religion. Là dessus le Landgrave se rendit à Hall où il fit ses soumissions à genoux & fut par là délivré du Ban de l'Empire. Lorsqu'après cette démarche il soupoit chez le Duc d'Albe avec l'Electeur de Brandebourg & Maurice de Saxe, & qu'après le repas il jouoit au trictrac, on lui vint annoncer qu'il devoit se rendre aux arrêts. Les Médiateurs se plaignirent amérement de cette surprise; mais on leur repliqua que l'Empereur, dans ses lettres de grace, n'avoit promis autre chose sinon qu'il ne le tiendroit pas en prison pour tout le reste de ses jours, & l'on justifia cette explication par une ambiguité qui se trouvoit effectivement dans l'écriture, mais qui y avoit été glissée dans le dessein de surprendre le Landgrave. Les Médiateurs se virent ainsi obligez d'aquiescer, & de se contenter de promettre à Philippe qu'ils s'employeroient de toute leur force en sa faveur. Le Landgrave suivit ainsi la Cour de l'Empereur sous une garde Espagnole. Il fut laissé à Malines sous la même garde, quoiqu'il eût rempli tous ses engagemens, & que son épouse en personne, ses deux Médiateurs, les autres Etats de l'Empire, Marie, sa sœur, & Philippe, le fils de l'Empereur, eussent intercédé pour lui. La garde Espagnole le maltraita fort; jusques là qu'étant indisposé, & s'étant fait donner de la viande un jour maigre, un Soldat osa jetter le plat par terre. Durant sa prison, l'Empereur prononça sur son procès avec le Comte de Nassau, qui gagna sa cause. Lorsqu'en 1550, il eut tâché de se sauver & que son dessein eut été découvert, on le mit dans une prison beaucoup plus dure. Pendant tout ce tems-là on ne lui avoit envahi aucune partie de ses Etats, que son épouse & Guillaume, son fils aîné, gouvernérent. Ce Prince n'eut rien tant à cœur que la délivrance du Landgrave, son pére, & contribua beaucoup à ce que l'Electeur Maurice de Saxe attaqua l'Empereur & l'engagea par le traité de Passau en 1552, à mettre le Landgrave en liberté. Il est vrai que la Gouvernante des Païs-Bas l'arrêta derechef à Mastricht, mais cela ne dura pas & les menaces de Maurice opérérent bientôt son entiére liberté, de sorte que le dixiéme septembre 1552, il arriva à Cassel. Il passa le reste de ses jours fort tranquillement. En 1561, il envoya du secours au Prince de Condé. Il fit fortifier quelques places & travailla à bonifier son païs, qu'il augmenta de tems en tems par quelques nouvelles terres sur lesquelles il avoit été en procès avec le Comte de Nassau: car dans le traité de Passau on avoit stipulé qu'on reverroit le procès sur lequel l'Empereur avoit prononcé au préjudice du Landgrave durant sa prison. On s'accommoda enfin à Francfort en 1557, & par la médiation de l'Electeur de Saxe, du Comte Palatin & des Ducs de Juliers & de Wirtemberg, on convint que le Landgrave garderoit le Comté de Catzenellebogen, qu'il céderoit en échange au Comte de Nassau le Comté de Dietz & lui payeroit 600000 florins. Au reste les deux Contractans se réservérent chacun le droit de porter les armes & les titres des deux Comtez. Le Landgrave mourut le 31 mars 1567, après avoir partagé ses Etats entre ses quatre fils de la maniére suivante. Guillaume, l'aîné, en eut la moitié, qui comprenoit toute la Principauté inférieure, la meilleure partie du Comté de Ziegenhayn & ce qui pourroit échoir à la Maison de Hesse, dans le Comté de Henneberg: Louïs en eut un quart, savoir la Principauté sur la Lahn; Philippe eut la partie inférieure du Comté de Catzenellebogen; & George eut la partie supérieure du même Comté. Outre ces quatre fils il avoit encore eu cinq filles de son épouse *Christine*, fille de George, Duc de Saxe. A cette premiére épouse, il en joignit encore une autre depuis l'an 1540. On dit qu'il la prit du consentement de la premiére par des raisons secrettes qu'il confia à Luther, à Mélanchthon & à quelques autres Théologiens, qui lui permirent cette bigamie. Celle qu'il épousa s'appelloit *Marguerite* de Saale & avoit été Demoiselle d'honneur auprès d'Elizabeth, sœur du Landgrave. Au reste comme l'on prévoyoit que cette permission attireroit du blâme sur la Religion Luthérienne, elle devoit se tenir cachée, mais elle fut bientôt connue de tout le monde par la faute de la mére de Marguerite. Le Duc de Brunswick sut bien faire valoir cette démarche dans ses Ecrits contre le Landgrave, qui nonobstant ce double mariage vécut très-bien avec sa premiére épouse. Il eut une fille nommée *Marguerite*, & six fils de sa seconde épouse, qu'on appelloit communément *les Landgraves de la gauche* & qui mourut en 1566. Le Landgrave Philippe étoit un Prince d'une grande pénétration d'esprit, magnanime, courageux, infatigable dans le travail, parlant & écrivant bien, promt dans ses résolutions, mais quelquefois trop bouillant, si l'Electeur de Saxe n'eût eu soin de modérer sa véhémence. En fait de Religion, il étoit fort doux, & ne vouloit pas qu'on persécutât personne. Il disputa souvent avec l'Electeur de Saxe & ses Théologiens sur cet article. Il chercha toûjours à concilier ensemble les Luthériens & les Zuingliens & ordonna pour cet effet le Colloque de Marpourg en 1529. Il se donna encore bien d'autres soins, quoique sans effet, & voulut du moins qu'on fit une alliance avec les Suisses, ou qu'on déclarât de la part des Alliez de Smalcalde qu'on prenoit les Zuingliens sous la protection par rapport aux articles sur lesquels ils étoient d'accord avec les Luthériens. En 1530, il conclut pour lui une alliance défensive pour six ans avec les villes de Zurich, de Bâle & de Strasbourg. * De Thou. Sleidan. Hortleder. Avila. Chytræus. Seckendorf, *Hist. Lutheran.* Arnold, *Kirchen und Ketzer-Hist. partie 4. Sect. 1. n. 5. Dictionnaire Allemand de Bâle. Hist. des Variations par* Jaques Bénigne Bossuet, *tome 2. p. 2. &c.* Basnage, *Hist. de la Religion des Eglises Réformées, tome 3. p. 95. &c. Voyez* HESSE.

PRINCE d'ORANGE.

PHILIPPE-GUILLAUME, fils de *Guillaume*, fameux Prince d'Orange, qui jetta les fondemens de la République des Provinces-Unies des Païs-Bas, & d'*Anne*, fille de Maximilien, Comte d'Egmond, son épouse, naquit le 19 décembre 1554, & fut envoyé à l'Université de Louvain pour y faire ses études. Son pére ayant été mis au Ban par les Espagnols, le Duc d'Albe fit saisir ce jeune Seigneur en *1567*, & le fit conduire en Espagne, quoique l'Université pût dire contre cette violation de ses priviléges. Il y fut enfermé dans un château où il demeura pendant 29 ans sans qu'on eût pris le moindre soin de son éducation. On l'instruisit seulement dans la Religion Catholique, dans laquelle il demeura ensuite toute sa vie. On dit que lorsqu'un jour le Capitaine du château parla mal de son pére, en sa présence, il le saisit & le jetta par la fenêtre, action que Philippe II loua. Lorsqu'en *1596*, l'Archiduc Albrecht vint dans les Païs-Bas, en qualité de Gouverneur, il y amena Philippe-Guillaume avec lui, après qu'il eut fait un court voyage à Rome. Il y en eut qui crurent qu'il devoit sa liberté à l'intercession d'Isabelle Claire Eugénie, épouse d'Albrecht. D'autres regardoient son élargissement comme un coup de la Politique de Philippe II, qui voulut se servir de ce Prince ou comme de Médiateur auprès de son frére Maurice, ou comme de boute-feu pour exciter des troubles intestins. Ni l'un ni l'autre ne réüssit. Maurice n'eut pas plutôt appris l'arrivée de ce frére aîné, qu'il lui céda les revenus de Breda & d'autres endroits appartenans à la Maison d'Orange, avec le titre de Prince, & se contenta de celui de Comte. Pour ce qui est de la médiation, les Etats Généraux firent difficulté d'accepter celle d'un Prince Catholique, élevé en Espagne & à qui les Espagnols avoient fait présent de tous les biens confisquez que son pére avoit possédez en Flandre ou dans le Comté de Bourgogne. En 1606, ce Prince se maria avec *Eléonore*, fille de Henri de Bourbon, Prince de Condé & en cette considération le Roi de France Henri IV, lui accorda la possession tranquille de la Principauté d'Orange. Il ne laissa point d'enfans & mourut en 1619. Maurice, son frére, lui succéda dans tous ses biens. * De Thou, *Hist. l. 115. 136.* Grotius, *Annal.* De Larrey, *Histoire d'Angleterre, tome 2. p. 159 577. 683.* Carl. Coloma, *Hist. de Flandre.* Herréra. d'Offat. *Dict. Allemand.*

AUTRES PRINCES du NOM de PHILIPPE.

PHILIPPE de Vendôme, Grand Prieur de France, Abbé de la Trinité de Vendôme, de S. Victor de Marseille, de S. Vigor de Cérisi, de S. Honorat de Lérins, de S. Mansuy de Toul & d'Ivri, second fils de Louïs, Duc de Vendôme, depuis Cardinal, & de *Laure* Mancini, naquit à Paris le 23 août 1655. Il accompagna le Duc de Beaufort son oncle à son expédition de Candie, & se trouva à la sortie du 25 juin 1669, où ce Duc périt. Il suivit le Roi Louïs XIV, en 1672, à la conquête de Hollande; se distingua au passage du Rhin, puis au siége de Mestricht en 1673, à la journée de Sintzheim en 1674, & aux siéges de Valenciennes & de Cambray. Il donna des marques de sa valeur à la bataille de Fleurus en 1690, & aux siéges de Mons & de Namur les années suivantes, en qualité de Maréchal-de-camp. Le Roi le fit Lieutenant Général de ses armées en 1693, & il fut blessé dangereusement à la cuisse le quatriéme octobre, à la bataille de la Marsaille. Etant à Nice en 1695, il reçut les ordres du Roi pour commander en Provence, à la place du Duc de Vendôme son frére, qui passoit en Catalogne. Il servit en-

faite en Piémont jusqu'à la paix conclue avec le Duc de Savoye à Turin en 1696, puis au siége de Valence la même année. De là il passa en Catalogne auprès du Duc son frére; servit au siége de Barcelone en 1697, & se trouva à la défaite de Dom François de Velasco, Viceroi de Catalogne. Le Roi le nomma en 1702, pour servir en Allemagne en qualité de Lieutenant Général, puis il passa en Italie, où il eut en 1703, le commandement des troupes que le Duc de Vendôme laissa à Saint-Benedetto, lorsqu'il entra dans le Piémont. Il commanda peu après dans la ville d'Ast, prit Révére le dixiéme avril 1704, se rendit maître de quelques autres places, & obligea les Impériaux d'abandonner en 1705, celles qu'ils occupoient entre le Lac de Garde & l'Adige. Ayant quitté l'armée après la bataille de Cassano, qui se donna le 16 août de cette année, & où il ne put se trouver, il alla à Rome en avril 1706, & se retira du service après avoir remis la plupart de ses Bénéfices. Il passa ensuite à Venise, d'où revenant & passant sur les terres des Grisons, païs neutre, le nommé Thomas Masner, Conseiller de Coire, l'arrêta à main armée le 28 octobre 1710, en représailles, disoit-il, de ce que son fils étoit retenu prisonnier en France, & fit passer son prisonnier sur les terres de l'Empereur. Cette insulte faite par un particulier à un Prince de ce rang, fit grand bruit; l'Ambassadeur de France en Suisse, s'en plaignit hautement. Les Grisons firent le procès à Masner, qui s'étoit sauvé sur les terres de l'Empire, & ils le condamnérent à mort par contumace en 1712. Le grand Prieur avoit été élargi en juin 1711, & revint en France. L'Isle de Malte étant menacée d'être assiégée par les Turcs, le Grand Prieur y arriva le septiéme avril 1715, avec plusieurs Chevaliers, Gentilshommes & Officiers; y fut reçu au bruit du canon avec de grands honneurs par deux Grands-Croix, nommez par le Grand-Maître, & par les trois Procureurs de la Langue de France; & quelque jours après fut nommé par le même Grand-Maître, Généralissime des troupes de la Religion; mais cette expédition n'ayant pas eu lieu, il revint en France au mois d'octobre de la même année, se démit en septembre 1719 du Grand-Prieuré de France, & prit le titre de Prince de Vendôme.

PHILIPPE MARIA VISCONTI. *Voyez* MILAN.

AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM.

* PHILIPPE. Il est fait mention de divers Philippes dans le Code Théodosien. Le premier fut Vicaire de Rome en 315, sous Constantin *le Grand*. Le second fut Préfet du Prétoire sous Constance en 340, & il en est parlé dans S. Athanase, Libanius & autres Auteurs ou contemporains, ou Ecclésiastiques, comme d'un Arien entêté. Le troisiéme fut Préfet du Prétoire en Illyrie, sous Théodose *le Jeune* en 312. * Jacobi Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

PHILIPPE, natif d'Acarnanie, province de la Gréce, fut Médecin d'Alexandre *le Grand*, qui étoit tombé dans un accident très-fâcheux, pour s'être baigné ayant chaud, dans les eaux froides du fleuve Cydnus. Il étoit soigné par Philippe, qui se faisoit fort de le guérir, lorsqu'il reçut des lettres, qui portoient que ce Médecin avoit dessein de l'empoisonner dans le breuvage qu'il lui devoit donner. Alexandre fut fort en peine de ce qu'il devoit faire dans une conjoncture si fâcheuse; mais soupçonnant que ces lettres pouvoient être un artifice de ses ennemis, & se fiant d'ailleurs à la fidélité de Philippe, il lui donna ces lettres à lire. La tranquillité d'esprit avec laquelle il vit que Philippe les lut, le persuada de l'innocence de son Médecin. Il ne fit point de difficulté de prendre ce remède, qui le guérit, l'an 333 avant J. C. * Quinte-Curce, *l.* 3. Diodore, *l.* 17.

PHILIPPE, Gouverneur de Jérusalem, frére de lait d'Antiochus Epiphanès, fit des maux étranges aux Juifs. Il eut l'administration du Royaume de Syrie & la tutelle d'Antiochus Eupator. Mais s'étant revolté contre son Prince, jusqu'à se faire couronner Roi d'Antioche, il fut enfin contraint de perdre le Royaume & la vie dans une grande bataille, que Lysias & Eupator lui donnérent. Il fut pris dans la déroute, & puni, comme son crime le méritoit. Philippe étoit celui à qui Antiochus Epiphanès se fioit le plus: car se voyant sur le point de mourir, il lui mit entre les mains sa Couronne, son manteau royal & son anneau, pour le porter à son fils, & lui recommanda de prendre grand soin de son éducation & de son état, jusques à ce qu'il fût en âge de le gouverner lui-même. Epiphanès n'eut pas plûtot fermé les yeux, que ce scélérat abusant de la confiance de ce Prince, prit toutes ces marques royales pour lui & se revolta; mais il soutint si mal sa perfidie & son usurpation, qu'il finit sa vie par la main d'un bourreau, comme on vient de le dire. * II. *Machab. ch.* 13. *v.* 23. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 14.

PHILIPPE, fils de Jacim de la Trachonite, fut un homme d'une éminente vertu & d'un grand mérite. Agrippa le fit Général de ses armées, & l'envoya à Jérusalem au commencement de la revolte du peuple, pour tâcher de le remettre dans son pouvoir. Il ne réussit pas dans son dessein; car les Séditieux l'assiégérent dans le Palais royal, où il faillit à être tué. Voyant donc que le mal étoit sans remede, & qu'il couroit risque de sa vie, il se retira avec trois mille hommes, se joignit à Cestius, par l'ordre d'Agrippa, & lui rendit de très-bons services. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 2. *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 14.

PHILIPPE, Historien Grec, natif d'Amphipolis, composa divers Traitez. * Suidas en fait mention.

PHILIPPE, qui écrivit l'Histoire de Carie, est cité par Strabon & par Athénée.

PHILIPPE, dont Diogéne Laërce fait mention en la Vie de Stilpon; étoit natif de Mégare. * Strabon, *l.* 14. Athénée, *l.* 6. Vossius, *de Hist. Græcis*, *l.* 3.

PHILIPPE, Evêque de Jérusalem, au commencement du second siécle, succéda à Benjamin, & eut Seneque pour successeur. * *La Chronique d'Eusébe*, sous l'an 114 de l'Ere Chrétienne.

PHILIPPE, Evêque de Gortyne en l'Isle de Créte, dans le second siécle, composa un Ouvrage contre Marcion. Son nom se trouve dans les anciens Martyrologes, & dans ceux de Béde & d'Adon. * Eusébe, *Hist. l.* 4. *c.* 27. S. Jérôme, *de Script. Eccl.*

PHILIPPE, Prêtre, Disciple de saint Jérôme dans le cinquiéme siécle, écrivit des Commentaires sur le livre de Job. Gennade qui marque avoir lu de belles lettres de sa façon, place sa mort sous l'empire de Marcien & d'Avitus, c'est à dire, vers l'an 455 ou 456. * Gennade, *de Script. Eccl. c.* 63. Honoré d'Autun, &c.

PHILIPPE, Antipape, fut intrus sur le siége pontifical après la mort de Paul I, en 767, dans le même tems que Constantin, homme laïc, frére de Toton, Duc de Népy, se fit aussi consacrer. Ces deux Usurpateurs furent chassez en 768, & Etienne III ou IV fut élu canoniquement. * Anastase, *in Vitis Pontif.*

PHILIPPE, dit *Sidetes*, parce qu'il étoit de Side, ville de Pamphylie, vivoit sous l'empire de Théodose, & eut beaucoup de part à l'amitié de saint Jean Chrysostome. Il publia un Ouvrage sous le nom d'Histoire Chrétienne, en XXX livres, & une réfutation des livres de Julien. Son style étoit diffus & chargé de digressions. Nous n'avons plus cet Ouvrage, dont Photius & Socrate font mention. * Socrate, *Hist. l.* 7. *c.* 17. Nicéphore Calliste, *l.* 14. *c.* 29. Photius, *Cod.* 35. André Scot, *in Not. ad Photium*, *p.* 22. Vossius, *Hist. Pelag. l.* 1. *c.* 38. *& de Hist. Græcis*, *l.* 2. *c.* 20.

PHILIPPE, dit *le Solitaire*, Auteur Grec, au commencement du XII siécle, & vers l'an 1105, composa un Ouvrage intitulé, *Dioptra, id est, Regula seu amussis Rei Christianæ*, distingué par Dialogues, en quatre livres, & dédié à un Religieux de ses amis nommé *Callinicus*. Un autre Grec a écrit des éclaircissemens en forme de Notes, sur ces Ouvrages. Ce fut à la persuasion de Denys, Métropolitain de Mityléne, qui avoit une grande estime pour cette piéce, que Jacques Pontanus a traduite en Latin. Nous l'avons dans la Bibliothéque des Péres, avec des Notes du Pére Gretser.

PHILIPPE, Evêque de Tarente, Fauteur de Léon Antipape, fut déposé pour ce sujet dans le Concile de Latran de l'an 1139. Il se retira dans le monastére de Clairvaux, où il prit l'habit de la main de S. Bernard. Il fut fait Prieur de ce monastére l'an 1150, & six ans après, Abbé du monastére de l'Aumône, de l'Ordre de Citeaux, dans le diocése de Chartres. Il revint sur la fin de sa vie à Clairvaux, où il mourut. Charles de Wisch a donné à la fin de son Ouvrage des Auteurs de l'Ordre de Citeaux, XXV lettres, qu'il prétend être de ce Philippe. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siécle.*

PHILIPPE de DREUX, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, dans le XII siécle, *fils de* ROBERT *de* France, Comte de Dreux, & d'*Agnès* de Baudement sa troisiéme femme, se trouva au sacre du Roi Philippe *Auguste* l'an 1179, & se croisa pour le voyage d'Outre-Mer, où il étoit au siége d'Acre l'an 1192. Depuis, il suivit le Roi Philippe *Auguste*, en la guerre contre les Anglois, & fut pris vers l'an 1197 par Marquadé, Capitaine Anglois, en voulant surprendre une place. Richard, Roi d'Angleterre, le retint en prison jusqu'en 1202. Le Pape Innocent III, écrivit à Richard en faveur de ce Prélat, qu'il appelloit son fils. Mais ce Roi lui ayant fait savoir en quelle occasion Philippe avoit été pris, lui envoya sa cotte d'armes toute ensanglantée. Celui qui la présenta, dit au Pape: *voyez, saint Pére, si vous reconnoissez la tunique de votre fils.* Le Pape répliqua que le traitement qu'on faisoit à cet Evêque étoit juste, puisqu'il avoit quitté la milice de J. C. pour suivre celle des hommes. En 1204, Philippe fut élu Archevêque de Rheims; mais cette élection ne fut pas confirmée. Il se trouva encore à la fameuse bataille de Bouvines, où il abattit le Comte de Salisbéry d'un coup de masse (car par scrupule, il ne se servoit, ni d'épée, ni de sabre, ni de lance;) & combattit contre les Albigeois en Languedoc. Il étoit généreux, libéral, & mourut à Beauvais le deuxiéme novembre de l'an 1217. * Du Chêne, *Hist. de Dreux.* Loisel, *Hist. de Beauvais*, Sainte-Marthe, *Gall. Christ. & Hist. Généalog. de la Maison de France.* Le Pére Anselme, &c.

PHILIPPE de GRÉVE ou GRÆVIUS, Professeur & Chancelier de l'Université de Paris, étoit né dans cette ville, & mourut l'an 1237. Il a composé sur les Pseaumes de David trois cens trente Sermons, qui ont été imprimez à Paris en 1523, & à Bresse en 1600. Ils ont été fort estimez en leur tems, & les Prédicateurs s'en servoient communément: en sorte que l'on en avoit même fait une Somme, qui se trouve manuscrite dans la Bibliothéque de M. Colbert. L'on trouve encore dans les bibliothéques d'Angleterre, deux Commentaires de cet Auteur, l'un sur Job, & l'autre sur les Evangiles. Dans la Dispute qui arriva en 1235, dans la Faculté de Théologie de Paris, assemblée à la sollicitation de l'Evêque Guillaume, pour examiner la Question de la pluralité des Bénéfices, de Gréve & Arnoul, depuis Evêques d'Amiens, furent les seuls pour la pluralité, qui fut condamnée par tous les autres Docteurs. La conduite de Grévius s'accorda avec ses principes; car il mourut chargé de plusieurs Bénéfices. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIII siécle.*

PHILIPPE GAUTIER de CHATILLON, natif de Lille en Flandre, Théologien & Poëte vers l'an 1250, fut Evêque de Maguelonne, selon les Auteurs du Païs-Bas. Ni Verdal, ni Gariel, ni les autres qui ont écrit le Catalogue des Prélats de cette église, ne parlent point de Philippe, si nous en ex-

exceptons Robert, qui le confond avec Gautier, successeur de Godefroy en 1108. Gautier de Châtillon, composa un Poëme de la Vie d'Alexandre *le Grand*, en dix livres, intitulé *Alexandreido*; & d'autres Traitez, qui sont *Flores super Psalterium; Morale Dogma Philosophorum; De Mahumete, &c.* On croit qu'il mourut à Châtillon, dont il tira le nom, comme l'exprime son Epitaphe, rapportée par Henri de Gand, en ces termes,

Insula me genuit, rapuit Castellio nomen,
Perstrepuit modulis Gallia tota meis.

* Henri de Gand, *in Catal.* Sixte de Sienne, *in Biblioth. Sacra.* Trithême, *de Script. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 773 *&* 774. Barthius, *Adverf. l.* 22. *c.* 16 *&* 30. Vossius, *de Hist. & Poët. Lat.*

PHILIPPE de PARIS, ancien Poëte François dans le XIII siécle, vers l'an 1260, composa quelques piéces en vers. Fauchet & la Croix-du-Maine parlent de lui.

PHILIPPE, dit d'*Aichstat*, parce qu'il étoit Evêque de cette ville en Baviére, mort l'an 1322, avoit été Abbé de l'Ordre de Cîteaux, & fut élevé par le Pape Clément V à l'Evêché d'Aichstat en 1305. On lui attribue quelques Ouvrages.

PHILIPPE de MONTCALIER en Piémont, fit profession dans le couvent des Fréres Mineurs de Toulouse, & fut Lecteur en Théologie à Padoue. Il a composé l'an 1330, une Postille sur tous les Evangiles de l'année, & des Sermons pour toute l'année. L'abbrégé de ses Sermons, dressé par Janselme de Canove, Gardien du couvent des Cordeliers de Cunes, a été imprimé à Lyon en 1501 & 1515. Cet Auteur a vécu jusques vers l'an 1350. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle.*

PHILIPPE de VITRI ou de VICTRAI, ancien Poëte François dans le XIV siécle, fut élevé à l'Evêché de Meaux, où il succéda à Jean de Meulant en 1340. Il traduisit les Métamorphoses d'Ovide en vers François, pour obliger Jeanne de Bourbon, femme du Roi Charles V, qui avoit témoigné souhaiter cet Ouvrage, qu'on conserve encore dans la bibliothéque de l'Abbaïe de Saint-Victor lez Paris. Caces ou Gaston de Vignes, qui écrivit de son tems le Roman des Oiseaux, parle de ce Poëte. Nous avons encore une lettre que lui écrivit Jean de Munis, célébre Astrologue du même siécle. Ce Prélat mourut en 1351. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

PHILIPPE de LEIDEN. *Voyez* LEIDEN.

PHILIPPE d'ALENÇON, Cardinal, Archevêque de Rouen, fils de CHARLES, dit *le Magnanime*, Comte d'Alençon, qui fut tué le 26 août de l'an 1346, à la bataille de Crécy en Ponthieu, & qui étoit frére du Roi *Philippe*, dit *de Valois*, qui étoit Parrain de *Philippe* d'Alençon, lequel à l'exemple de son frére aîné *Charles*, Comte d'Alençon, abandonna tout pour servir Dieu dans l'état ecclésiastique. Sa naissance & son mérite l'élevérent sur le siége de l'Evêché de Beauvais en 1356, puis sur celui de Rouen en 1359. Le Roi Charles V lui avoit recommandé un de ses Clercs, & lui avoit demandé pour lui une Prébende, qui étoit à la nomination de ce Prélat, qui ne l'en croyant pas digne, la lui refusa: ce qui irrita le Roi, lequel s'appaisa néanmoins dans la suite. Le Pape Grégoire XI nomma Philippe, Patriarche de Jérusalem; & Urbain VI, qui le fit Patriarche d'Aquilée, lui donna le chapeau de Cardinal en 1378, & l'Evêché de Sabine. Ce Pontife l'établit son Vicaire général dans les Terres de l'Etat Ecclésiastique; mais depuis, craignant que le Cardinal d'Alençon ne prît le parti de Clément VII pendant le Schisme, il lui ôta sa charge de Vicaire général. Boniface IX le rétablit en ses dignitez, & le créa Evêque d'Ostie. Philippe, qui avoit déja cédé l'Archevêché de Rouen à Pierre le Juge, mourut en odeur de sainteté à Rome le 15 août en 1397, & fut enterré dans l'église de sainte Marie delà le Tibre. * Onuphre & Ciacconius, *in Vit. Pontif.* Ughel, *Italia sacra.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. l.* 21. & *Gall. Christ. l.* 1. Sponde, *A. C.* 1377. Du Chêne & Aubéry, *Hist. des Card.* Frizon, *Gall. Purp.* Le Pére Anselme.

PHILIPPE de PERA, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est le fauxbourg de Constantinople, y naquit de parens Génois, & entra vers l'an 1325 dans l'Ordre de saint Dominique, où il se distingua particuliérement par son zéle pour la réünion des Grecs à l'Eglise Romaine. On ne le connoît que par deux Ouvrages, qui ne sont pas imprimez, & qui méritent de l'être. Le premier est un Traité *de Obedientia Ecclesiæ Romanæ debita*, qu'on garde à Florence, & où il dit qu'il y avoit vint-cinq ans qu'il disputoit sans cesse avec les Grecs. Le second, où il traite de la Procession du saint Esprit, est de l'an 1359. Il y cite souvent le premier; & fait remarquer diverses fraudes des Grecs, qui pour mieux soutenir leur opinion, avoient retranché quelques mots dans le texte de l'Ecriture. On a une copie de ce Traité dans le Collége de Navarre, mais l'exemplaire de Florence est plus ample, & l'un & l'autre ont ce défaut, qu'on n'y a conservé les passages des Péres Grecs qu'en Latin, quoique Philippe eût joint le texte original à la Traduction qu'il en avoit faite. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* I.

PHILIPPE de MAISIERES. *Voyez* MAISIERES.

PHILIPPE de BONNE ESPERANCE, vulgairement dit *Harvinge* & l'*Aumonier*, à cause des grandes aumônes qu'il répandoit sur les pauvres, fit profession dans l'Ordre de Prémontré à l'Abbaïe de Bonne Espérance en Hainaut, prés de Binche. N'étant encore que Prieur de cette Abbaïe sous l'Abbé Odon, il écrivit à S. Bernard des lettres assez vives pour revendiquer le Frére Robert, son Religieux, que S. Bernard avoit reçu à Clairvaux. La Contestation s'échauffa, & Philippe poussa les choses assez loin pour aigrir S. Bernard qui s'en plaignit, & essaya de justifier sa conduite auprès de Hugues, Abbé de Prémontré. Il fallut pour appaiser S. Bernard que l'Abbé Odon déposât son Prieur en le reléguant dans une autre Abbaïe, & il lui donna cette mortification avec l'agrément de l'Abbé de Prémontré, à qui Odon fit entendre qu'il étoit un esprit inquiet & perturbateur du repos de sa maison. Philippe, pendant son exil, écrivit son Apologie à Eugéne III, en 1151. Il écrivit aussi à S. Bernard pour se réconcilier avec lui, & il se radoucit sur ses plaintes & ses expressions. En 1155, il fut rappellé dans son Abbaïe, & ses Fréres le choisirent pour Abbé. Il se concilia l'amitié & l'estime de ses Fréres par sa sage conduite, il fit fleurir les Sciences dans son Abbaïe, & consacrant son loisir à l'étude, il composa differens Ouvrages, qui furent rendus publics en 1623, par le Pére Chamart, Abbé de Bonne Espérance, sous ce titre, *D. Philippi Abbatis Bonæ Spei sacri Ordinis Præmonstratensis Autoris disertissimi & D. Bernardo Abbati Clarevallensi contemporanei Opera omnia; Difficiles nonnullæ Quæstiones Theologicæ per Epistolas tractatæ; Commentarius Mysticus & Moralis in Canticum Canticorum Salomonis; Institutio Clericorum; Celebrium Sanctorum aliquot Vita & Elogia.* Il y a des lacunes dans les Commentaires du Cantique des Cantiques qu'une seconde édition pourroit réparer: ce qui la fait désirer aux Gens de Lettres. Philippe étoit bon Théologien: il écrivoit avec plus de pureté que son siécle ne le permettoit, & joignoit à ses talens naturels un grand fonds de piété & une charité étonnante envers les pauvres. Il mourut en 1182, s'étant démis auparavant de son Abbaïe pour se préparer à la mort. *Voyez* Chamart, *in Philippi Abbatis Opera.* P. Engelbert Maghe, *in Chron. Ecclesiæ Bonæ Spei, edito Bonæ Spei an.* 1704. Oudin & Du Pin *dans leurs Bibliothéques des Auteurs Ecclésiastiques, &c.*
* *Cet article a été envoyé tel qu'on le donne ici.*

PHILIPPE de LUXEMBOURG, Cardinal, Evêque d'Arras, par la résignation de Philippe de Melun son oncle & son Parrain, puis de Térouanne, succéda en 1477, à THIBAUT son pére, qui étant veuf avoit embrassé l'état ecclésiastique, & avoit été élu Evêque du Mans. Il eut toûjours beaucoup de part aux affaires de l'Etat, fut fait Cardinal en 1496 par le Pape Alexandre VI, & fut Légat en France sous son Pontificat, & sous celui de Jules II. Le premier l'employa pour la dissolution du mariage du Roi Louïs XII, avec Jeanne de France. Quelque tems après, le désir de la solitude inspira à Philippe de remettre son Evêché à son neveu François de Luxembourg, ce qu'il exécuta; mais après la mort de son neveu, il fut encore remis sur le Siége de la même église, qu'il embellit avec beaucoup de soin. Ce Cardinal, qui passa pour l'un des grands Prélats de son tems, mourut en 1519, âgé de 74 ans. Son corps fut mis dans sa cathédrale, où pendant les guerres civiles, son tombeau ne fut pas respecté par les Huguenots. * Nicolas Vignier, *Hist. de Luxembourg.* Le Courvaisier, *Hist. des Evêques du Mans.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Chêne & Aubéry, *Hist. des Cardin.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

PHILIPPE AQUINAS ou d'AQUIN, Juif d'Avignon du XVII siécle, embrassa le Christianisme. Pendant qu'il étoit Juif il eut le nom de *Mardochée*, mais ayant été batisé à Aquino dans le Royaume de Naples, il prit le nom d'*Aquinas*. Il enseignoit à Paris l'Hébreu dans des leçons particuliéres. J. Morin s'est servi de ce Docteur, dont Simon de Muis, dans son *Commentaire sur le Pseaume* 35. *v.* 14. parle fort avantageusement. Il est mort environ l'an 1650. On trouve quelques particularitez touchant Philippe Aquinas dans le procès du Maréchal d'Ancre. Il a traduit en Latin les treize maniéres d'interpréter le Pentateuque, données par Rabbin Ismaël. Il a aussi traduit en Latin le livre *Pirke-Avoth*. Il a composé un livre contenant quinze Questions, tirées des livres des Juifs, pour combattre leur doctrine, imprimée à Paris en 1620; un Dictionnaire Hébraïque Talmudico-Rabbinique, imprimé à Paris en 1629; & a fait une Traduction du livre intitulé, l'*Examen du Monde*. * Bartolocci, *Bibliothéque Rabbinique.* M. Du Pin, *Hist. des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à présent.* J. Chr. Wolfii *Bibliotheca Hebrica.* Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édition en quatre volumes, p.* 692. *Voyez* aussi AQUIN (Philippe d')

PHILIPPE de BERGAME. *Cherchez* FORESTI (Jacques-Philippe)

PHILIPPE CALLIMACHUS EXPERIENS. *Cherchez* CALLIMAQUE ou CALLIMACHUS EXPERIENS.

PHILIPPE de COMMINES. *Cherchez* COMMINES.

PHILIPPE CALENDARIO. *Voyez* CALENDARIO (Philippe)

PHILIPPE de BORNIER, né à Montpellier en Languedoc, le 13 janvier 1634, & où il mourut le 22 juillet 1711, âgé de 78 ans, étoit Lieutenant particulier au Présidial de cette ville, & d'une des plus anciennes familles de la Robe dans cette province, ayant eu parmi ses ayeuls, des Présidens & des Conseillers en Cour supérieure. Il fut choisi par le Roi pour présider de sa part de sa Majesté aux assemblées synodales qui se tenoient dans la province de Languedoc, jusques à la révocation de l'Edit de Nantes, dont il étoit Commissaire Exécuteur. En 1676, il eut ordre du Roi de se rendre dans le Vivarais au sujet de quelque soulévement que la diversité des Religions y avoit excité: il réüssit si bien dans tous ces differens emplois, qu'il ne perdit jamais la confiance de son Prince ni celle des peuples; & si le Roi lui en témoigna sa satisfaction par des libéralitez dignes de sa grandeur, les peuples lui en témoignérent leur reconnoissance en recevant avec soumission les ordres de leur Souverain, qu'il venoit leur annoncer. Il fut encore employé par Messieurs de Bezons & d'Aguesseau dans toutes les affaires les plus importantes qui se traitérent en Languedoc pendant qu'ils en furent Intendans. Il est l'Auteur de la *Conférence des nouvelles Ordonnances du Roi Louïs XIV, avec celle des Rois prédéces-*

feurs de sa Majesté. Cet Ouvrage a été si bien reçu du Public qu'il s'en est fait six éditions pendant la vie de l'Auteur, quoiqu'on l'ait contrefait à Grenoble & à Lyon: il a encore fait un autre Ouvrage imprimé *in-folio*, en 1709, à Genéve, chez Fabri & Barillot. C'est un *Commentaire sur les Conclusions de RancHin*, où les principales Questions de Droit se trouvent décidées, tant par les Loix Romaines que par la Jurisprudence des Arrêts des Parlemens de France. Ce livre est en Latin. Philippe de Bornier son fils aîné, qui étoit en 1715 à Christian-Erlang, s'étant trouvé hors du Royaume lors de la révocation de l'Edit de Nantes, dédia cet Ouvrage, que son pére lui avoit envoyé pour son instruction, à Fréderic-Guillaume, Roi de Prusse. Cet Auteur a laissé encore un Ouvrage sur les principales matiéres du Droit, qui est par Traitez, & les matiéres y sont épuisées. Il a aussi laissé un Traité en manuscrit sur les Donations, & un autre sur les Légitimes. Il seroit à souhaiter que M. Bornier son fils puîné, Président & Lieutenant-général de Montpellier, qui a beaucoup de mérite & de savoir, de même que son frére aîné, & qui a tous ces Traitez, ne privât pas le Public du fruit qu'on en doit attendre. * *Memoire manuscrit.*

PHILIPPE LEVI, Juif converti. Il a fait une Grammaire Hébraïque qui est fort louée & qui a été imprimée à Oxford en Anglois en 1705. Il en est parlé dans les Nouvelles de la République des Lettres de janvier 1706. * J. Chr. Wolfii, *Bibliotheca Hebræa.*

PHILIPPE, connu sous le nom de *Frére Philippe.* *Voyez* LIPPI (Philippe)

PHILIPPE de NERY. *Voyez* NERY.

PHILIPPE de MARNIX. *Voyez* MARNIX.

PHILIPPE CATENOISE ou de CATANE, Lavandiére, devint Nourrice d'un des enfans de Robert *le Sage*, Roi de Naples, & s'érigea en Gouvernante des Princesses. Jeanne I, petite-fille de Robert, étant parvenue à la Couronne, se laissa entiérement conduire par les conseils de cette Catenoise, qui prit soin d'entretenir l'aversion que la Reine avoit pour le Roi André de Hongrie son époux. Enfin, cette méchante femme entreprit de faire mourir le Roi André, qui n'avoit encore que 19 ans. Accompagnée de ses Partisans, elle l'étrangla dans la ville d'Aversa en 1345, de la maniére du monde la plus étrange & la plus indigne. Mais elle souffrit bientôt aprés la peine due à un crime si horrible, par des tourmens extraordinaires, & par une mort très cruelle. * Hornius, *Orbis Politicus.*

PHILIPPE de GUELDRE, Duchesse de Lorraine, fille d'*Adolfe* d'Egmond, Duc de Gueldre, & de *Catherine* de Bourbon, épousa en 1485, *René* II, Duc de Lorraine, & fut mére de douze enfans. Aprés la mort du Duc, elle se fit Religieuse de Sainte-Claire à Pont-à-Mousson en 1519, & y vécut saintement jusqu'à sa mort, qu'on marque au 26 février 1547, âgée de 85 ans. Les Papes & les Princes de ce tems-là faisoient grande estime de sa vertu. Nous avons sa Vie composée par le Pére Christophle Mérigot, Jésuite; & son Eloge dressé par le Pére Hilarion de Coste, entre ceux des Dames illustres.

PHILIPPES, ville. *Voyez* PHILIPPE, à la tête des articles de PHILIPPE.

PHILIPPEVILLE, ville des Païs-Bas dans le Hainaut, fut bâtie en 1555, par la Reine *Marie* de Hongrie, qui lui donna le nom du Roi Philippe II. Outre sa situation naturellement forte, on la fortifia encore extraordinairement, pour s'opposer aux François, qui en sont demeurez les maîtres par la paix des Pyrénées en 1660.

PHILIPPI (Henri) Jésuite, né à Saint-Hubert dans les Ardennes, enseigna la Philosophie, la Théologie & la Positive à Gratz en Stirie, à Vienne, à Prague, & ailleurs, & fut Précepteur & Confesseur de Ferdinand III, Roi de Hongrie. Il mourut le 30 novembre de l'an 1636, à Ratisbonne durant la Diéte, en laquelle le même Ferdinand fut élu Roi des Romains. Nous avons divers Ouvrages de Chronologie de sa façon, comme, *Introductio ad Chronologiam, seu de Computo ecclesiastico ad Chronologiam accommodato; Generalis Synopsis sacrorum temporum; Quæstiones Chronologicæ, de annis Domini, Julianis, Nabonassari, & æra Juliana componendis; De annis nati & passi Salvatoris; Tabula annorum expansorum pro Chronologia Ecclesiastica; Tractatus de Olympiadibus; Manuale Chronologicum Veteris Testamenti; Notæ & Quæstiones Chronologicæ in Pentateuchum, in Prophetas, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jes.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 365 & 366.

* PHILIPPI (Jean) célébre Jurisconsulte, naquit en 1607, à Lignitz en Silésie. Il étudia pendant plusieurs années la Jurisprudence à Leipsic, & fut reçu Docteur en Droit à Iéna, en 1637. En 1644, il exerça l'emploi d'Avocat dans la Cour souveraine de Justice, & en 1649, il fut fait Assesseur dans la Faculté de Droit. Peu de tems aprés, il devint Membre du Conseil, & en 1652 Assesseur de la Cour Provinciale de la Basse Lusace. En 1657, l'Electeur le fit Echevin de Leipsic. Il mourut en 1674, laissant plusieurs Ouvrages de sa façon, entre autres, *Usus practicus Institutionum Justinianearum; Tractatus de Subhastationibus; Observationes ex Decisionibus Electoralibus, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *in Chron. Jurisc. dec.* 1.

PHILIPPICUS. *Voyez* PHILIPPIQUE.

*PHILIPPIDE, *Philippides*, fut l'un de ceux qui se mêloient de gouverner la République d'Athénes, du tems d'Hippérides, qui avoit fait une Harangue contre lui. Il étoit si maigre, qu'Alexis, Poëte Comique, employa cette expression, *devenir Philippide*, pour signifier *devenir maigre.* Quelques autres Poëtes Comiques ont fait allusion à la même chose, comme on le peut voir dans le XII livre d'Athénée sur la fin. C'est de là qu'est tiré ce que l'on en trouve dans Suidas.

PHILIPPIDE, célébre Coureur Athénien, fit en un jour & en une nuit mille cinq cens stades à pié, c'est à dire 187 milles & demi lesquels réduits en lieues de 20 au degré font 62 lieues & demie, pour avertir les Lacédémoniens de l'arrivée des Perses. * Suidas.

PHILIPPIDE d'Athénes, Poëte Comique, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, sous la CXI Olympiade, vers l'an 336 avant Jésus Christ, & étoit fils de *Philocles*, & frére de *Morsimus*, aussi Poëte. Suidas fait mention de quarante-cinq de ses Comédies, dont quelques unes sont citées par Athénée & par Julius Pollux. Philippide eut beaucoup de part à l'estime de Lysimachus, qui lui ayant demandé ce qu'il souhaitoit de lui, *tout ce qu'il vous plaira*, répondit Philippide, *pourvu que ce ne soit pas votre secret.* Il mourut de joye aprés avoir remporté le prix de la Poësie, contre son attente. * Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 15. Athénée, *l.* 13. Julius Pollux, *l.* 9. Plutarque, *in Demetrio.* Suidas.

PHILIPPINE: c'est un Fort de la Flandre, situé sur le canal, qui sépare l'Isle de Terneuse de la terre ferme. Il est entre le Sas de Gand & Biervliet. Les Espagnols l'ont construit, & les Hollandois en sont les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

PHILIPPINE, l'une des isles Philippines. *Voyez* TANDAYE.

PHILIPPINES, isles d'Asie dans la Mer des Indes, entre la Chine & les Moluques, ont été ainsi appellées par les Espagnols sous le régne de Philippe II. Mais les Portugais les nomment *Manilhes*, du nom de la principale isle, & les Indiens *Luzones.* Les Auteurs assurent qu'il y a plus de 1200 de ces isles, lesquelles furent découvertes en 1520, par Ferdinand Magellan, Portugais, qui y fut tué à l'isle de Cébu. Elles ne furent habitées par les Espagnols qu'en 1564. La plus importante est Manille ou Luçon, avec une ville de ce nom. Les autres sont Mindanao, Puloan *autrement* Paragoa, Calamianes, Mindoro, Tandaye, Samar ou la Philippine propre, Cébu ou *les Pintadas*, Parragua, Masbate, Sabunta, Matan, Luban, Capul, Abuyo, Banto, Bohol, Verde, des Négres, San-Juan, &c. Les autres sont moins importantes. Quelques Auteurs croyent que ces isles sont les *Barussæ* de Ptolomée. Les villes principales sont Mindanao ou *Tabouc*, Caures de Camarinha, Nieva, Ségovia ou *Cagaian*, Villa Jesu, Cébu, &c. Dans la mer qui environne ces isles, on remarque un poisson semblable aux Sirénes, que ceux de l'Isle de Luçon appellent *Poisson-Femme*, parce qu'il a la tête, le visage, le col & le sein à peu prés comme une femme, & qu'il s'accouple de même avec le mâle. Ce poisson est grand comme un veau; sa chair a le goût de celle de vache. On le pêche avec des filets de cordes grosses comme le doigt; & lorsqu'il est pris, on le tue à coups de dard: ses os & les dents ont beaucoup de vertu contre les dysenteries & les flux de sang. L'air des Isles Philippines est fort chaud, & n'y laisse guéres sentir de différence de saisons. Les pluyes y commencent à la fin du mois de mai, & durent sans interruption trois ou quatre mois: hors de ce tems il y pleut rarement. Le païs est fort sujet à des ouragans, qui sont des vents impétueux qui arrachent par leurs violences les plus grands arbres. On y trouve des sources d'eaux chaudes, & quantité de couleuvres, dont quelques unes ont deux brasses de long: il y en a même qui ont plus de trente piez d'étendue. Les Habitans y sont bien faits, beaux de visage, & sont assez blancs. Quelques uns se couvrent d'un habillement qui leur descend jusques sur la cheville du pié: d'autres portent de petites casaques blanches, jaunes ou rouges, qui leur viennent jusqu'aux genoux, & qu'ils lient avec une ceinture. Les femmes, aussi-bien que les hommes, sont continuellement dans l'eau, où elles nagent comme des poissons. Tous ces Insulaires se baignent à toutes les heures du jour, autant par plaisir que par propreté. Quand ils sont malades, ils n'employent point la saignée, ni d'autres remédes que quelques herbes dont ils font des espéces de ptisannes. Ils vivent de ris qui leur tient lieu de pain, & font aussi leur boisson de ris, qu'ils savent accommoder d'une telle maniére, qu'elle enivre autant que le vin d'Europe. Dans ces isles il n'y a ni blez, ni vins, ni huile d'olive, ni même aucuns fruits d'Europe, si ce n'est des oranges. Il n'y a point de mines d'argent, & le peu que l'on y voit de ce métal, y a été apporté du Mexique. On a trouvé quelques mines d'or dans l'isle de Manille, & dans la riviére de Butuan de Mindanao. Il y a beaucoup de cire & de miel dans les montagnes, & quantité de palmiers qui font la principale richesse du païs. Depuis que les Espagnols s'y sont habituez, ils y ont bâti beaucoup de moulins à sucre; ce qui l'a rendu à si bon marché, que l'on en a vint-cinq livres de seize onces chacune, pour vint sols. Leurs armes sont la lance, les fléches, le *campilan* ou grand coutelas, le *cris* ou poignard, les *sompites* ou sarbatanes, avec lesquelles ils soufflent de petites fléches empoisonnées. Les Espagnols leur ont appris à manier les armes à feu, dont ils se servent très-bien, principalement ceux qui sont enrôlez dans les troupes d'Espagne; mais naturellement ces Insulaires sont poltrons, & plus propres pour dresser une embuscade, que pour faire tête aux ennemis. Les Espagnols qui habitent ces isles, obéissent pour le spirituel à un Archevêque, qui fait sa résidence à Manille, & qui a trois mille ducats de rente. Ces isles dépendent de la Couronne de Castille. Le Gouverneur qui y commande réside à Manille: il est Président de l'Audience, & comme Général, il dispose de toutes les charges de paix & de guerre. Plusieurs de ces Insulaires ont embrassé le Christianisme, & les autres sont encore idolâtres. * Thévenot, *Rélation des Philippines.*

PHILIPPIQUE, *Philippicus*, Bardanes, Empereur d'Orient, dans le huitiéme siécle, étoit d'une famille illustre; mais il l'étoit fort peu par lui même. Tibére *Absimare* l'avoit fait exiler, parce qu'on l'avoit assuré qu'il devoit être son successeur, & qu'on le lui avoit dépeint comme un séditieux. Mais Philippique ayant trouvé le moyen de se faire rappeller par Justinien *le Jeune*, il fut chargé par ce Prince de la conduite d'une armée qu'il en-

envoyoit contre la ville de Chersone. Quelques tems après, Bardanes se défit par trahison de Justinien & de son fils Tibére, & se fit proclamer Empereur par les Soldats l'an 711. Les Historiens disent qu'il ne s'étoit jamais vu tant d'impiété, & si peu d'esprit en aucun Prince, qu'en celui-ci. Pour complaire à un Moine, qui soutenoit les erreurs des Monothélites, il voulut faire abolir dans un Conciliabule, les Décrets du sixiéme Concile Général, dans le tems que l'Empire étoit exposé aux courses des Bulgares. Quelques Patrices indignez de ce procédé, lui crevérent les yeux, & l'envoyérent en exil le troisiéme juin, veille de la Pentecôte de l'an 713. * Zonaras & Théophane, *in Annal.* Baul Diacre, *l. 6. c. 34.*

* PHILIPPIQUE. Démosthéne Orateur Athénien fit contre Philippe, Roi de Macédoine & pére d'Alexandre *le Grand*, quatre Oraisons qui à cause de cela portent le nom de *Philippiques*. Cicéron a donné le même titre aux quatorze Oraisons qu'il prononça contre Marc-Antoine.

PHILIPPOPOLI, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie sur la Mariza, à vint-quatre lieues au dessus d'Andrinople. Cette ville est assez grande & archiépiscopale, mais elle n'est pas fermée de murailles. * Maty, *Dict. Géogr.*

PHILIPSBOURG. *Voyez* PHILISBOURG.

PHILIPS-NORTON, bourg d'Angleterre dans la partie nord-est du Comté de Sommerset, qu'on nomme *Wellow*, à 21 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

PHILIPSTADT, *Philippopolis*, ville nouvelle de Suéde dans la province de Wermeland. Elle est située entre des étangs.

PHILIPSTOWN, bourg ou petite ville d'Irlande. *Voyez* KINGSTOWN.

PHILIPUCCI. *Voyez* FILIPUCCI.

PHILIQUE, *Philicus*, Poëte Tragique Grec, est mis dans la Pleïade, c'est à dire, au nombre des sept Poëtes Tragiques les plus célébres qui parurent du tems de Ptolomée *Philadelphe*, vers l'an 270 avant Jesus Christ. On dit qu'il donna son nom aux vers Philiques qu'il avoit inventez, & qu'il fit un Poëme en ce genre de vers. Héphestion a prouvé que d'autres avant Philique s'étoient déja servis de cette sorte de vers. * Vossius, *de Poët. Græc. c. 8.* Suidas parle de quelques autres de ce nom.

PHILISBOURG, forteresse importante d'Allemagne, sur le Rhin, n'étoit autrefois qu'un village nommé *Udenheim*, situé au païs de Creichgow dans l'Evêché de Spire. En 1343, Ghérar, Evêque de Spire le fit fortifier. En 1515, George Comte Palatin, aussi Evêque de Spire, en fit augmenter les fortifications, & bâtit le château. En 1570, Marquard de Wastein un de ses successeurs fit rétablir les murailles qui avoient été détruites pendant les guerres d'Allemagne. Enfin en 1615, Philippe Christophle de Zottern, Electeur de Tréves & Evêque de Spire, y fit faire de nouvelles fortifications, & lui donna le nom de Philisbourg. Cette place considérable par sa situation donna de la jalousie à Frédéric V, Electeur Palatin, qui en fit démolir les fortifications en 1618. Mais en 1623, après les guerres de Bohéme, le même Evêque les fit rebâtir. En 1633, les Suédois s'en rendirent les maîtres, & la remirent entre les mains du Roi Louïs XIII, suivant un Traité fait la même année à Francfort avec l'Electeur de Tréves. Mais en janvier 1635, les Impériaux s'en emparérent par surprise à la faveur des glaces. Louïs de Bourbon, alors Duc d'Anguien, la reprit en 1644; & par le traité de Munster, la garde & protection perpétuelle de cette place fut cédée au Roi de France, qui l'ayant fait fortifier réguliérement, la conserva jusqu'au 17 septembre 1676, qu'elle fut rendue au Prince Charles de Lorraine commandant l'armée Impériale, après un siége commencé le dixiéme mai. Louïs, Dauphin de France la reprit le premier novembre 1688, après un siége de trois semaines, & elle fut rendue en 1697, par le traité de Ryswyck. Le Roi Louïs XV, ayant, à l'occasion de l'élection de l'Electeur de Saxe pour Roi de Pologne, après que le Roi Stanislas son beau-pére avoit été élu, déclaré en 1733 la guerre à l'Empereur qui avoit travaillé à faire élire l'Electeur de Saxe, prit la même année le Fort de Kehl, vis à vis de Strasbourg, & se rendit, l'année suivante, maître de Philisbourg. Cette place est située à 300 toises du Rhin du côté d'Allemagne, dans une plaine entourée de marais. Elle a sept bastions sans orillons; un ouvrage couronné précédé d'un ouvrage à corne, qui achéve de remplir le terrain jusqu'à la riviére, sur laquelle il y a un pont de bateaux, dont la tête, qui est du côté de Spire, est défendue par une fortification. * *Mémoires Historiques.*

PHILISQUE, *Philiscus*, Poëte Comique Grec, fut Auteur de diverses piéces, dont Suidas a fait le dénombrement. Il est différent d'un autre surnommé *Agrius*, parce qu'il se tenoit ordinairement dans les déserts. * Pline, *l. 11. c. 9.*

* PHILISQUE. Pline, *l. 35. c. 11. §. 38*, parle d'un Peintre de ce nom, & dit qu'il représenta dans un tableau, tout l'atelier d'un Peintre, avec un petit garçon qui souffle le feu. Il fait mention, *l. 36. c. 5. §. 10*, d'un Sculpteur du même nom, & dit que l'on voyoit à Rome plusieurs statues de sa façon, entre autres, celles d'Apollon, de Latone, de Diane & des neuf Muses. Peut-être que ce Peintre & ce Sculpteur ne sont qu'une seule & même personne.

PHILISTE, Historiographe célébre, florissoit du tems de Denys, Tyran de Sicile, qui lui donna le Gouvernement de la citadelle de Syracuse. Il étoit de Naucratis, ville de Sicile, fils d'un homme illustre nommé Archonide, & il eut pour Maître Evénus, Poëte Elégiaque. Il servit utilement Denys *le Tyran*, qui pour ne se pas priver de ses services, souffrit, dit-on, qu'il entretint un commerce criminel avec sa mére; mais Philiste ayant épousé à l'insçu de Denys, sa niéce, fille de Leptine, le Tyran irrité le chassa de la Sicile. On dit que Philiste banni, se retira à Adria, & qu'il profita de son loisir pour écrire les Traitez Historiques dont les Anciens font mention. Denys étant mort, & son fils de même nom lui ayant succédé, les Courtisans, effrayez du grand crédit de Dion, & craignant que l'éloquence de Platon ne changeât les inclinations du jeune Prince, lui persuadérent de rappeller Philiste, qui ayant bientôt aquis sa confiance, fit chasser Dion de la Cour. On peut voir ailleurs quelles furent les suites de ces intrigues. Dion fit la guerre au Tyran, l'assiégea dans la citadelle, & battit ses troupes commandées par Philiste, qui ayant été fait prisonnier lui même, fut égorgé par ses ennemis, qui lui refusérent jusqu'à la sépulture, la quatriéme année de la CV Olympiade qui est la 357 avant Jesus Christ. Il avoit composé un Traité de l'Art de parler, & quelques Discours qui sont perdus, entre autres, l'Histoire de l'Egypte en douze livres, & celle de la Sicile, qui lui avoit fait le plus de réputation. Cet Ouvrage étoit en deux parties, dont l'une comprenoit en sept livres, l'Histoire de huit cens ans, jusqu'à la prise d'Agrigente par les Carthaginois; & l'autre étoit une Histoire exacte de Denys *le Tyran*. Cicéron, qui appelle Philiste le *le petit Thucydide*, se plaisoit beaucoup à la lecture de cette seconde partie, où néanmoins il trouvoit qu'entre plusieurs pensées fines & délicates, il y en avoit d'obscures, & de trop subtiles. Il étoit cependant bien plus intelligible que Thucydide, qu'il n'égaloit pas pour le reste; & même il affecta la clarté & la netteté du discours, jusqu'à éviter les digressions les plus nécessaires; mais ce qu'il y eut de plus répréhensible en lui, fut le soin qu'il prit par tout de déguiser & de défendre les plus mauvaises actions du Tyran. * Vossius, *Historiens Grecs.* Bayle, *Dict. Crit.*

PHILISTINS, peuples de la Palestine du côté d'Egypte, le long de la mer, étoient ennemis des Israëlites, qu'ils réduisirent souvent en servitude. Ceux-ci se vengérent en différens tems de leurs hostilitez, comme nous le remarquons ailleurs en parlant de Samson, d'Héli, de Saül, de David, &c.

PHILISTION, de Magnésie, Poëte Mimique, ou Composeur de Farces, vivoit à Rome peu après Horace. Cassiodore le fait Inventeur des Mimes; & Sidoine Apollinaire en fait mention en écrivant à son ami Domitius, *Absunt ridiculi vestitu & vultibus Histriones, pigmentis multicoloribus Philistionis supellectilem mentientes.* On dit qu'il mourut de trop rire, en faisant le Bouffon sur un théâtre. * *Voyez* la Chronique d'Eusébe, sous la troisiéme année de la CXCVI Olympiade. Saint Epiphane, *de Manich.* Marcellin, *in Chron.* Apollinaire Sidoine, *l. 2. Epist. 2.*

PHILISTION de Pruse, de Sardes ou de Nicée, autre Poëte Comique Grec, vers la XC Olympiade, & l'an 420 avant Jesus-Christ, est différent d'un célébre Médecin de Locres, de qui Aulu-Gelle fait mention, *l. 17. c. 11.* * *Suidas.* Nicolas Rigaut a fait imprimer sur un manuscrit de la bibliothéque du Louvre, un Recueil de quelques vers de Ménandre & de Philistion sur les mêmes Sujets, intitulé, *la Comparaison de Ménandre & de Philistion.* Mais Janus Rutgersius qui les a publiez depuis, plus augmentez & plus corrects, croit qu'au lieu de Philistion, il faut lire Philémon, parce que Stobée cite quelques-uns de ces vers sous le nom de Philémon, & que ces deux Poëtes étoient rivaux. *Voyez* PHILEMON.

PHILLA, fille d'*Antipater*, Gouverneur de Macédoine, pendant l'absence d'Alexandre, eut de l'esprit & de l'habileté au dessus de son sexe pour les affaires. Elle épousa 1. *Craterus*: 2. *Demetrius*, & s'empoisonna ayant appris que Démétrius avoit perdu ses Etats. Elle eut de lui un fils, & la fameuse Stratonice, femme de Séleucus, que Séleucus céda à son fils. * Diodore de Sicile, *l. 19.* Plutarque, *in Demetrio.* Bayle, *Dict. Crit.*

PHILLYLIUS. *Voyez* PHILYLLIUS.

PHILOCHORE, Athénien, Poëte & Historien, avoit composé dix-sept livres de l'Histoire d'Athénes, jusqu'au régne d'Antiochus, surnommé *Theos*, & plusieurs autres Ouvrages. Antigone, Roi de Macédoine le fit mourir, l'ayant soupçonné d'être d'intelligence avec le Roi Ptolomée. * Suidas. *Scholia in Aristophanem.*

PHILOCLE, *Philocles*, Poëte Comique Grec, fils d'une sœur d'Eschyle du tems d'Eurypide, vers la XC Olympiade, & l'an 420 avant J. C. composa diverses Comédies, citées par les Auteurs anciens, & laissa deux fils, Morsime & Philippe, qui furent aussi Poëtes. * Suidas, *in Philocle.*

* PHILOCLE. Il y deux Poëtes Tragiques de ce nom, dont l'un étoit l'arriére-petit-fils du Poëte Comique, dont il est parlé dans l'article précédent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Le Scholiaste *d'Aristophane sur les Nuées.*

PHILOCTETE, *Philoctetes*, fils de Péan, fut le fidéle compagnon d'Hercule, qui en mourant l'obligea de lui promettre par serment de ne découvrir jamais à personne le lieu de sa sépulture, & lui fit présent de ses armes teintes du sang de l'Hydre. Depuis, lorsque les Grecs voulurent assiéger Troye, ils furent de l'Oracle qu'on ne prendroit pas cette ville sans ces fléches fatales. Ils s'informérent de l'endroit où étoit le tombeau d'Hercule; & Philoctéte pour ne pas se parjurer, le leur fit connoître en frappant du pié dessus. Mais pour punition de son serment violé, il reçut au pié une blessure, dont Machaon le guérit. Il fut depuis ramené au siége de Troye par Ulysse, où il tua Pâris d'un coup de fléche. Après que la ville de Troye eut été prise, il vint en Calabre, où il bâtit la ville de Pétile. * Sophocle, *in Philoctete.* Ovide, *Metam. l. 13. v. 313 & suiv.* Virgile, *Eneïde*, *l. 3. v. 402.*

PHILODEME, *Philodemus*, de Gadaris ville de la Palestine, Poëte, Sectateur d'Epicure, vivoit vers l'an 70 avant Jesus-Christ, du tems de Cicéron, qui en a fait mention en l'Oraison contre Pison. Asconius Pédianus en parle aussi. On ne doute point que ce ne soit le même dont parle Horace, *l. 1. Sat. 2.* * Strabon, *l. 16.* Lilio Giraldi, *Dial. de Poët.* Gassendi, *in Vita Epicuri*, *l. 2. c. 6.*

PHILOGONE (Saint) *Philogonius*, Evêque d'Antioche, passa du Barreau & du Tribunal séculier, sur le Tribunal ecclésiastique, & succéda à Vital vers l'an 318. Saint Chrysostome nous a laissé son éloge. Il employa son zéle à éteindre les restes de l'embrasement que la persécution de Dioclétien avoit excité dans l'Eglise, & à soutenir le poids de celle de Licinius. Ce fut en cette occasion qu'il acquit le glorieux titre de Confesseur. Ayant eu la douleur de voir naître pendant son épiscopat la Secte des Ariens, il eut la satisfaction d'en arrêter en partie le progrès, & de s'attirer des injures de la part d'Arius, qui le traita d'ignorant & d'Hérétique, pour se venger de la fermeté avec laquelle il s'opposa à ses erreurs. Ce Prélat gouverna l'Eglise d'Antioche jusqu'en l'année 323 en laquelle il mourut. Il fit bâtir l'église de la *Palée*, ou vieille ville d'Antioche. Les Grecs faisoient sa Fête dès le tems de saint Chrysostome au 20 de décembre. Il eut Eustathe pour successeur. * S. Chrysostome, *Orat.* 31. Théodoret, *l.* 1. *c.* 2 *&* 6. Baronius, *in Annal.* Herman, *Vie de S. Athanase.* Tillemont, *Memoires Ecclés.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle.*

PHILOLAUS de Crotone, Philosophe Pythagoricien, vers la XCVII Olympiade, & l'an 392 avant Jesus-Christ, croyoit que tout se fait par harmonie & par nécessité, & que la terre a un mouvement circulaire. Selon Démétrius de Magnésie, il fut le premier des Pythagoriciens qui écrivit de la Physique. On assure que Philolaüs voulant faire sortir un de ses écoliers de prison, fit présent d'un de ses livres à Denys *le Tyran* de Syracuse, qui le donna à Platon: & que celui-ci s'en servit pour son Timée. D'autres ajoûtent que Platon l'acheta des parens de Philolaüs qui mourut de déplaisir, parce qu'on l'accusa de se vouloir rendre le Tyran de sa patrie. Il ne faut pas le confondre avec Philolaüs, qui donna des loix aux Thébains. * Aristote, *Polit. l.* 2. *c. dernier.* Diogéne Laërce, *Vitæ Philos. l.* 8.

PHILOLOGUE, Disciple de saint Paul, qu'il salue dans son Epître aux Romains, *ch.* 16. *v.* 15. Le Martyrologe Romain met sa Fête le quatriéme de novembre.

PHILOME'DE ou **PHILOME'LE**, *Philomedus*, Foulon, puis Poëte Comique, est souvent raillé par Aristophane. Athenée fait mention de lui en divers endroits de son Ouvrage.

PHILOME'LE, *Philomela*, fille de Pandion, Roi d'Athénes, étoit sœur de Progné femme de Térée, fils de Mars, & Roi de Thrace. Ce Prince étant épris d'une violente passion pour sa belle-sœur Philoméle, la viola, lui fit ensuite couper la langue, & la fit enfermer pour dérober la connoissance de son inceste. Mais Philoméle, qui savoit l'Art de la Peinture, peignit tout ce que son frére lui avoit fait, & envoya ce tableau par sa servante à sa sœur Progné, qui dissimula son ressentiment, & qui différa de venger cet outrage jusqu'au tems de la solemnité des Fêtes nommées *Orgies*, que l'on célébroit à l'honneur de Bacchus. Alors Progné, ayant assemblé un grand nombre de femmes, marcha à leur tête, délivra sa sœur de prison, & l'emmena dans le Palais; où après quelques conférences elles convinrent de tuer Itys fils de Térée & de Progné, & de le servir dans un repas à son pére. Lorsque Térée eut fini d'en manger, Progné lui en fit apporter la tête. Ce Prince irrité de cette action, se jetta sur son épée, & en voulut tuer sa femme Progné. Pendant qu'il la poursuivoit, il fut changé en epervier; Progné fut changée en hirondelle; Philoméle en rossignol; & Itys en faisan. Apollodore & le Scholiaste d'Aristophane, suivi de quelques autres, veulent que ç'ait été Progné qui prit la forme d'un rossignol. * Ovide, *Metam. l.* 6. *Fab.* 8. Hygin, *Fab.* 15. Apollodore. Nicolas Lloyd.

PHILOME'LE, *Philomelus*, natif de Lidon dans la Phocide, fut Général des Phocéens dans la guerre qui fut appellée *sacrée*, & eut recours à un sacrilége pour fortifier sa patrie contre les armes des Thébains. Aidé de quelques troupes que lui avoit fourni secrettement Archidamus, Roi de Lacédémone, il s'empara du temple de Delphes la quatriéme année de la CV Olympiade, & l'an 357 avant J. C. & fit servir aux besoins de son parti, les thrésors qui y étoient consacrez: ce qui ne fut cependant que dans une pressante nécessité. Car quoiqu'il eût battu deux fois les Locriens, & qu'il eut fait entrer dans dans son alliance Athénes & Sparte, néanmoins le nombre de ses ennemis grossit tellement, qu'il fut obligé de prodiguer l'argent du temple pour attirer par l'espérance d'une grosse solde un grand nombre de Soldats étrangers. Les Phocéens sous sa conduite entrérent dans le païs de leurs ennemis; mais peu après ayant été poussez dans des défilez, Philoméle qui étoit regardé comme un sacrilége, craignant d'être pris, se précipita lui-même du haut d'un rocher. Onomarque & Phayllus ses fréres lui succédérent l'un après l'autre, & achevérent de piller les richesses du temple de Delphes. * Diodore de Sicile, *l.* 16. Pausanias, *in Phocicis.* Justin, *l.* 8. *c.* 1.

PHILOME'TOR, surnom de Ptolomée VI, Roi d'Egypte. *Voyez* PTOLOME'E VI.

PHILOMIDE, Coureur, &c. *Voyez* PHILONIDE.

PHILON, célébre Architecte, vivoit environ 300 ans avant Jesus Christ. Il travailla à plusieurs temples & à l'arsénal du port de Pyrée, pendant que Démétrius *le Phaléréen* gouvernoit Athénes. Cet Architecte donna des descriptions de ces différens ouvrages, & tint un rang considérable parmi les Auteurs Grecs qui avoient écrit sur les Arts; mais ces descriptions ne sont point venues jusqu'à nous. Quelques uns prétendent qu'il est le même que Philon de Bysance, Auteur d'un Traité des machines de guerre, qu'on a imprimé en 1687, au Louvre, sur un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi de France. * Vitruve, *l.* 3 *&* 7. Félibien, *Vies des Architectes*, ou *tome* 5. *p.* 60. édit. de Trevoux, 1725.

PHILON, Grammairien célébre, surnommé *Byblius* ou *Byblienfis*, parce qu'il étoit de Byblos, dans le premier siécle, a vécu depuis l'empire de Néron, puisqu'il avoit 78 ans, vers l'an 101 de Jesus Christ. Il a écrit au rapport de Suidas douze livres, *περὶ κτήσεως καὶ ἐκλογῆς βιβλίων* & trente livres *περὶ πόλεων*, & *de Claris Viris*, & un Traité de l'empire d'Adrien, sous lequel il a vécu. Il a traduit l'Histoire Phénicienne de Sanchoniaton. D'autres croyent ou que Philon supposa cette Histoire, ou que Porphyre l'a attribuée à Philon, quoique la Version fût supposée aussi-bien que l'original. * *Voyez* H. Dodwel, dans sa Dissertation Angloise de *Sanchoniaton.* M. Du Pin, *Dissert. Prelim. sur la Bible*, édit. de Paris, *in octavo.*

PHILON l'*Ancien.* S. Jérôme & quelques Anciens ont attribué à un Philon, le livre de *la Sagesse*; quelques uns ont cru que c'étoit le Philon dont nous avons les Ouvrages; mais il ne peut être Auteur de ce livre, & ce n'est point de ce dernier dont ils ont voulu parler, mais d'un Philon plus ancien dont Joséphe fait mention. Il avoit écrit une Histoire des Juifs qui est citée par saint Clément d'Alexandrie & par Eusébe. * Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Eusébe, *Præp. Evangel. l.* 9. Saint Jérôme, *Préf. sur le livre de la Sagesse.* M. Du Pin, *Dissert. Prelim. sur la Bible.*

PHILON Philosophe, Auteur d'une Histoire Ecclésiastique.

PHILON d'ALEXANDRIE, que l'on nomme *Philon Juif*, & dont les Ecrits sont si estimez, vivoit dans le premier siécle. Il étoit de la race sacerdotale, frére de Lysimaque, *Alabarque* ou Prince de la Synagogue dans Alexandrie. Il étoit né sous l'empire de Tibére, & fleurit principalement sous celui de Caius. Il fut le Chef de la députation que les Juifs d'Alexandrie envoyérent à ce Prince, contre les Grecs Habitans de cette ville, vers l'an 40 de Jesus Christ. Son voyage fut sans effet. L'Empereur lui donna audience, mais il ne lui accorda rien. Philon a lui même écrit une Rélation de cette Ambassade, sous le titre de *Discours contre Flaccus.* Saint Jérôme dit que Philon alla une seconde fois à Rome sous l'empire de Claude, & qu'il y eut des conférences avec saint Pierre, mais ce fait est fort incertain. Philon avoit composé un grand nombre d'Ouvrages, dont saint Jérôme nous a rapporté les titres: il nous en est resté une partie, dont on a donné diverses éditions; l'avant-derniére est de Paris en 1640, & la derniére de Wittenberg, en 1690, l'une & l'autre de la Version de Sigismond Gélénius, & de quelques autres. Elle est divisée en trois parties. La premiére contient ses *Cosmopoëtica*, ou *de la Création du Monde*; la seconde, ses *Historica*, c'est à dire, *qui regardent l'Histoire sainte*; & la troisiéme, ses *Juridica seu Legalia*, c'est à dire, *qui regardent la Loi.* Ses Ouvrages sont pleins de pensées morales, & d'Allégories continuelles sur les Histoires de la Bible. Il est riche dans ses pensées morales, éloquent & diffus dans son stile. Il étoit Platonicien, & il a si bien imité le stile de ce Philosophe, qu'il a été appellé par quelques uns *Platon le Juif.* M. Basnage dans son *Hist. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 366, n'est pas de ce sentiment. Il remarque après un Auteur Anglois, que la Philosophie, qui régnoit en Egypte du tems de Philon, étoit celle de Polémon, & que Philon étoit de cette Secte; qu'il connoissoit si peu Platon, qu'il a attribué à Aristote quelques opinions de Platon; qu'il suit un Systéme très différent du sien, puisqu'il croyoit la matiére éternelle, &c. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 10. Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Eusébe, *Hist. l.* 2. *c.* 18. *Præp. Evang. l.* 7. *&* *in Chron. A. C.* 34. 37. *&* 39. Saint Jérôme, *in Catal. Prol. in Marc. &* *ailleurs.* Photius, *Cod.* 103. 104. 105. Saint Epiphane. Saint Augustin. Orose. Rufin. Isidore de Damiéte. Théodoret. Suidas. Nicéphore. Trithéme. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin. Serrarius. Pétau. M. Du Pin, *Dissert. Prélimin. sur la Bible.* Dom Ceillier, *Hist. des Auteurs Sacrez & Ecclésiastiques*, *tome* 1.

PHILON de CARPATHE, ainsi nommé de l'isle dont saint Epiphane l'ordonna Evêque, vivoit sur la fin du quatriéme siécle, mais on ne sait en quelle année il mourut. Nous avons sous son nom, dans la Bibliothéque des Péres, des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, où il se trouve beaucoup de choses prises des Commentaires de saint Grégoire *le Grand.* Cet Ouvrage a été traduit par Etienne Salvari. On peut consulter l'Epître de ce Traducteur à Nicolas Bargilesi, au commencement de ses Commentaires. Le Révérend Pére Dom Anselme Banduri, Religieux Bénédictin, conserve le Texte Grec du Commentaire de Philon. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin, *in Appar. Sacro*, *&c.*

☞ Ce qui est dit dans l'article, que saint Epiphane ordonna Philon Evêque de Carpathe, isle qui est sur la côte d'Asie proche de l'Isle de Créte, n'est appuyé que sur le témoignage de l'Auteur de la Vie de saint Epiphane, laquelle est remplie de fables. D'ailleurs cet Auteur ne dit point que Philon ait été ordonné Evêque de l'Isle de Carpathe, qui n'étoit pas de la jurisdiction de saint Epiphane, mais de Carpase, ville de l'Isle de Cypre, où l'on ne voit point qu'il y ait eu d'Evêque. Le Commentaire sur le Cantique des Cantiques qui porte le nom de Philon, est de l'invention de quelque nouveau Grec, & contient plusieurs choses, qui se trouvent mot à mot dans celui de saint Grégoire *le Grand*; mais l'original Grec dont on a parlé est différent, & très-court. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle.*

PHILON d'HE'RACLE'E, avoit écrit un livre intitulé *de Mirabilibus.*

PHILON de ME'TAPONTE, Poëte allégué par Etienne de Byzance. Vitruve rapporte le témoignage d'un autre Philon, en la Préface du livre septiéme. * Glycas, *Annal. partie* 4. Constantin Porphyrogénéte, *de Them. Occid. c.* 9. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. 3 *&* 4. Léo Allatius, *Diatribe de Philonibus.*

PHILON de THÈBES, que Plutarque cite en la Vie d'Alexandre.

PHILONARDI (Ennio) Cardinal, Evêque d'Albe, natif de Bucca, ville de l'Abruzze dans le Royaume de Naples, avoit fait quelques progrès dans le Droit, & s'étoit attaché à la Cour de Rome, où, dès le pontificat d'Innocent VIII, il commença à se faire connoître. Alexandre VI lui donna l'Evêché de Véroli en la Campagne de Rome. Jules II l'envoya Vice-Legat à Bologne, & lui donna le Gouvernement d'Imola; & Léon X. l'envoya Nonce en Suisse. Philonardi y servit si bien le saint Siége, qu'on le continua dans le même emploi sous les pontificats d'Adrien VI, & de Clément VII. Enfin Paul III récompensa ses services par le chapeau de Cardinal, qu'il lui donna au mois de décembre de l'an 1536. Il eut ensuite les Evêchez d'Albe & de Sorrento; il fut encore employé dans quelques Légations, & mourut à Rome le 19 novembre de l'an 1549, âgé de 83 ans, pendant le Conclave qu'on tint pour donner un successeur au même Pape Paul III. Antoine Philonardi, Evêque de Véroli, & Saturnin, neveux de ce Cardinal, firent porter son corps à Bucca sa patrie, où l'on voit son tombeau & son Epitaphe. * Guichardin, *l.* 12 & 17. Paul Jove, *in Pomp. Colon.* Onuphre. Ughel. Aubéry, *Hist. des Cardin.*

* PHILONIDE, Poëte Comique Athénien. Suidas en parle, & il a été cité par Pollux & par Athénée. * Joannis Meursii *Bibliotheca Græca.*

PHILONIDE, *Philonides*, Coureur d'Alexandre *le Grand*, vers l'an 330 avant Jesus Christ, qui alla de Sicyone à Elide dans le Peloponnése en neuf heures, bien que ces deux villes fussent éloignées de douze cens stades, c'est à dire, de cent cinquante milles, ou de 50 lieues de 20 au degré. Au retour il employa quinze heures à cette course, quoique le chemin aille en penchant, parce qu'en courant de Sicyone à Elide, il suivoit le cours du soleil; & qu'en revenant d'Elide à Sicyone, il étoit obligé de marcher contre le cours de cet astre, qu'il avoit en face. * Pline, *l.* 2. *c.* 72.

PHILONOME & CALLIAS, fréres, Habitans de Catane, sont célébres par la piété envers leur pére, qu'ils emportérent sur leurs épaules, pour le sauver de l'incendie, causé par le débordement des feux du Mont-Etna. On dit que ce feu les respecta, & qu'ils passérent à travers sans en être endommagez. * Stobæus, *ex Æliani Var. Hist. in Sermone* 77, *cui titulus est* Liberis Parentes Honorandi, *p.* 456. *l.* 19. & *suiv.* édit. de Genéve, 1609.

PHILONOMIE, fille de Nyctinus & d'Arcadie, suivant Diane à la chasse fut rencontrée par Mars, dont elle conçut deux enfans, qu'elle jetta dans le fleuve Erymanthe; mais les Dieux permirent qu'ils furent jettez par les eaux dans le creux d'un chêne, où ils furent nourris par une louve; ensuite le Berger Téléphe les ayant apperçus, les éleva. L'un fut appellé *Leucaste* & l'autre *Parrhasius*: ils furent tous deux Rois d'Arcadie. * Hofman, *Lex. Univ.*

PHILONONE, autrement POLYBÉE, seconde des femmes de Cygnus, après la mort de Proclée sa premiére femme, devint amoureuse de Ténus son beau-fils. Comme il ne voulut pas consentir à sa passion, elle l'accusa près de son pére d'avoir attenté à son honneur. Ce pére trop crédule, enferma son fils dans un coffre de bois, & le précipita dans la mer, mais Neptune ayant pitié du sort de ce jeune homme, fit arriver le coffre dans l'Isle de Leucophrys, où Ténus fut bien reçu, & reconnu pour Roi. Le nom de cette isle fut changé en celui de *Tenedos.* * Le Scholiaste d'Homére sur l'Iliade. Meursius, *in Notis ad Lycophronem.*

PHILOPATOR, surnom de Ptolomée IV, Roi d'Egypte. *Voyez* PTOLOMÉE IV.

PHILOPOEMEN de Mégalopolis, Préteur ou Juge des Achaïens, également courageux & savant, avoit fait ses études sous Ecdéme & sous le Philosophe Démophane. Il fit pour la première fois paroître sa valeur lorsque Cléoméne, Roi de Sparte, surprit sa patrie. Il ne se contenta pas de combattre vaillamment dans cette occasion, tant qu'il y eut le moindre espoir de repousser l'ennemi, qui étoit déja dans la ville, mais de plus lorsque les Habitans abandonnérent à la fin la ville, il fut le dernier de ceux qui sortirent; ce qui fit que son cheval ayant été blessé il courut risque de se voir prisonnier. Cléoméne rappellant ensuite les Mégalopolitains par toute sorte de promesses, Philopœmen les empêcha de prêter l'oreille à ces sollicitations, en leur remontrant que de cette maniére il demeureroit en possession de leurs personnes & de leur ville, au lieu qu'il se lasseroit bientôt de défendre des maisons vuides: d'autant plus qu'il manquoit de troupes. Dans la bataille près de Sellacia, où Antigone, Roi de Macédoine, étoit venu au secours des Achaïens, Philopœmen contribua beaucoup par sa valeur, à la victoire qui fut remportée. Comme depuis la victoire de Cléoméne il y eut paix, pendant quelque tems, dans le païs, Philopœmen alla à la guerre de Créte & s'y distingua tellement qu'à son retour il fut nommé Général de la cavalerie de la ligue des Achaïens, dans la guerre qu'ils eurent contre les Etoliens; & dans la bataille de Larisse il tua de sa propre main Damophante, le Général des ennemis. Après la mort d'Aratus, il fut nommé Généralissime des troupes de la ligue & mit d'abord sur un meilleur pié la Discipline Militaire, & la maniére de faire la guerre des Achaïens. Car au lieu qu'auparavant ils s'étoient servis de boucliers légers & de piques fort courtes, ce qui les rendoit toûjours inférieurs aux ennemis, armez d'une maniére plus avantageuse, il leur donna des armes plus fortes & les rendit ainsi formidables aux ennemis. Il profita aussi du penchant des Achaïens pour le luxe, en leur faisant porter des armes riches dont la conservation les animoit d'autant plus dans les combats. Dans la guerre contre Machanidas, Tyran des Lacédémoniens, la valeur & la prudence de Philopœmen rangea la victoire du côté des Achaïens. Il perça alors de sa propre lance le flanc de Machanidas, qui étoit sur le point de franchir à cheval un fossé. C'est dans cette attitude qu'on le représenta dans une statue qu'on lui érigea. On compte parmi les preuves de la haute reputation qu'eut Philopœmen, que Philippe, le dernier Roi des Macédoniens de ce nom, sans être son ennemi déclaré, chercha, quoiqu'en vain, de le faire assassiner par des gens subornez, parce qu'il prévoyoit que durant la vie de ce Général il ne pourroit jamais venir à bout de ses projets ambitieux à l'égard des Achaïens. Une autre preuve de cette haute réputation de Philopœmen, c'est que lorsque Nabis, successeur du Tyran Machanidas, eut surpris la ville de Messéne & que Lysippe, le Général de la Ligue des Achaïens, eut refusé de venir au secours de cette ville, Philopœmen, qui, pour lors, n'étoit dans aucun emploi public, ramassa un nombre considérable de ses Concitoyens à Mégalopolis, marcha avec eux vers Messéne & la fit abandonner à Nabis par la seule crainte qu'il eut de la valeur de ce Guerrier. On ne sauroit cependant s'empêcher de blâmer Philopœmen de ce que, malgré la guerre & les dangers dont sa patrie étoit ménacée de la part de ce Tyran, il alla derechef à la guerre de Créte & accepta la charge de Général des Gortyniens, qui lui fut offerte. Il est vrai qu'on attribua cette démarche au mécontentement qu'il eut de ce que les Achaïens ne lui avoient confié aucun commandement; mais aussi il est certain qu'aucun des anciens Généraux Grecs, dont Philipœmen se piquoit d'imiter la vertu, n'auroit fait en pareil cas ce qu'il fit. Cette démarche de Philopœmen choqua tellement les Mégalopolitains, qu'ils étoient sur le point de le bannir pour toûjours de sa patrie, si quelques Achaïens de la premiére distinction ne s'y fussent opposez. On a remarqué que pendant qu'il étoit en Créte, il savoit s'accommoder parfaitement à la maniére de faire la guerre, usitée dans cette isle, qui ne consistoit qu'en ruses & stratagêmes, & que dans peu il surpassa en cela les naturels du païs. Il en revint chargé de gloire & obtint la charge de Général contre le Tyran Nabis. Dans le commencement il attaqua ce Tyran par mer, & souffrit des pertes considérables. Il apprit alors que le courage sans l'expérience, ne suffit pas dans un combat naval. Il répara bientôt ces pertes, lorsqu'ayant fait une descente près de Gythion, il battit & chassa de son camp l'ennemi, qui se croyoit fort en sûreté par la victoire précédente & fit ainsi lever le siege de Gythion. Il obtint le même avantage sur ses ennemis dans une autre bataille, quoique Nabis l'eût attaqué dans le tems qu'il étoit en marche & dans un endroit fort désavantageux. Mais l'habileté de Philopœmen, à ranger sur le champ son armée en ordre de bataille, lui fut alors très-utile & causa une perte considérable à Nabis. Peu de tems après, les Lacédémoniens eux-mêmes massacrérent Nabis, ce qui étant fait, Philopœmen profita sagement de l'occasion, marcha en diligence devant Sparte & engagea la bourgeoisie à entrer dans la ligue des Achaïens. Les uns le firent volontairement & les autres par crainte. Cet événement augmenta considérablement les forces de la ligue, si seulement la chose eût été de durée. Philopœmen mit tous ses soins à rendre cette accession durable; & lorsque les Lacédémoniens lui voulurent faire présent des 120 talens, qui étoient le produit de la vente des biens de Nabis, il refusa généreusement de les accepter, & leur conseilla plutôt de les employer à gagner ceux qui dans Sparte pourroient y exciter de nouveaux troubles & détourner l'esprit de la bourgeoisie de la fidélité à la ligue des Achaïens. Lorsque Diophanès, Général des Achaïens, & le Romain T. Quinctius Flamininus, qui eut une grande autorité dans la Gréce, depuis la victoire remportée sur Philippe, Roi de Macédoine, voulurent user d'une grande rigueur envers la ville de Sparte, Philopœmen conseilla qu'on en usât autrement. Mais cette voye n'ayant pas réussi, il se hazarda d'aller tout seul à Lacédémone & engagea de nouveau toute la bourgeoisie à rentrer dans la ligue des Achaïens. Philopœmen usa dans la suite d'une plus grande sévérité envers cette ville, lorsqu'elle causa quelques mécontemens aux Achaïens, car il la démantela, s'empara d'une grande partie de son territoire, tua bon nombre de Citoyens, en chassa un plus grand nombre de ceux qui s'y étoient venus habituer sous les Tyrans, & abolit enfin les célébres loix de Lycurgue. Au reste il empêcha, autant qu'il lui fut possible, que les Grecs ne s'assujettissent trop au pouvoir des Romains, qui pour lors commençoit déja à être fort étendu. Son autorité fut même si grande, que les Romains lui passérent bien des choses, qu'ils auroient prises en très-mauvaise part de tout autre. En voici un exemple: lorsqu'après la victoire remportée sous les yeux de toute la Gréce contre Antiochus *le Grand*, les Romains demandérent le rétablissement des Exilez dans Lacédémone, Philopœmen osa s'opposer à eux; & rétablit cependant ensuite ces Exilez dans leur patrie de son propre chef, afin qu'ils reçussent ce bienfait plutôt d'un Grec que des Romains. Cet illustre personnage mourut enfin d'une maniére tragique, après avoir eu huit fois le commandement suprême de l'armée des Achaïens & avoir vécu au delà de 70 ans. Un certain Dinocrate, s'étant tout d'un coup emparé de Messéne, ou, selon Tite-Live, de Coronée, Philopœmen, quoiqu'attaqué d'une fiévre, se mit à la tête d'un bon nombre de Cavaliers & courut au secours de cette ville. Mais trouvant la partie trop peu égale, il se retira, & voulut cependant dans la retraite être le dernier afin de couvrir les siens. Pendant cette marche son cheval tomba avec lui, Philopœmen heurta de sa tête contre une pierre d'une telle force qu'il s'évanouit, & fut ainsi pris par les ennemis sans aucune résistance. Plusieurs Messéniens l'auroient volontiers épargné, en considération des services qu'il leur avoit rendus autrefois. Mais le Tyran, qui craignoit trop la valeur de ce Guerrier & qui voyoit en même tems combien on étoit porté à le délivrer de sa prison, l'y fit empoisonner sans délai. On vangea sa mort, car les Achaïens vinrent avec une puissante

armée dans le païs des Messéniens & contraignirent cette ville de se ranger de leur côté. Dans cette occasion Dinocrate & tous ceux qui avoient contribué à la mort de Philopœmen, se tuérent eux mêmes ou furent lapidez aux funérailles de Philopœmen, qu'on célébra à Mégalopolis où l'on avoit transporté ses cendres. * Plutarque. Polybe. Tite-Live. Pausanias. Valére Maxime. Elien. *Dict. Allemand de Bâle.*

PHILOPONUS (Jean) Grammairien d'Alexandrie, de la Secte des Trithéites, fleurit dans le septiéme siecle de l'Eglise; car il étoit le Chef des Trithéites, sous le pontificat de Jean Scholastique, qui a été Patriarche de Constantinople, depuis l'an 569, jusqu'en 577, puisque dans une conférence tenue sous ce Patriarche entre Conon & Eugene Trithéites d'une part, Paul & Etienne, Sévériens, d'autre part, les Sévériens demandérent aux Trithéites, qu'ils anathématisassent Philoponus. Il a vécu jusqu'en 608, puisqu'il composa un Traité sur l'Hexaéméron, à la priére de Serge, Patriarche de Constantinople, qui ne fut élevé qu'en cette année-là sur ce Siége. Philoponus a composé plusieurs Ouvrages, savoir, un Traité contre les idoles du Philosophe Jamblicus; le Commentaire sur l'Hexaéméron ou la Création du monde, dont nous venons de parler, donné au public par Cordier, & imprimé en 1630, avec un autre Traité du même Auteur sur la Paque; un Traité de la Résurrection, dans lequel il rejettoit la Résurrection des corps; un écrit contre le Concile de Chalcédoine, une réfutation du Discours de Jean Scholastique, Evêque de Constantinople, sur la Trinité; un Traité contre le sentiment de Proclus sur l'éternité du monde. Photius fait mention de ces Traitez, *Cod.* 43. 216. 240. Suidas donne encore à Philoponus un Traité contre Sévére; & Nicéphore parle d'un Ouvrage de Philoponus, intitulé l'*Arbitre*. Cet Auteur, dit Photius, étoit aussi pur, agréable & élégant dans son stile, qu'il étoit impie dans sa doctrine & foible dans ses raisonnemens. Léonce *le Moine*, Ephrem, Patriarche d'Antioche, & George Pisidès, écrivirent contre Philoponus. * Photius, *Cod.* 21. 42. 55. 75. 215 *&* 240. Suidas, *in Lex.* Nicéphore, *l.* 18. *c.* 47 *&* 48. Baronius, *A. C.* 535. *n.* 75 *& suiv.* Godeau, *Hist. Eccl.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des septiéme & huitiéme siécles.*

PHILOSOPHES, nom que l'on donne à ceux qui s'attachent à la recherche de la *Sagesse*, de la nature & des mœurs. Pythagore a été le premier qui ait pris le nom de *Philosophe*, au lieu de celui de *Sage*, que prenoient avant lui ceux qui excelloient dans les Sciences. Dans tous les tems & dans tous les païs du monde, il y a eu des Philosophes ou Sages, qui ont porté differens noms, parmi différens peuples. Les Patriarches ont été les plus anciens Philosophes. Les Chaldéens, les Babyloniens & les Assyriens eurent parmi eux des Sages. Bérose assure qu'étant allé en Egypte, il communiqua à leurs Prêtres la Science des Astres, & des nombres qu'ils ignoroient avant sa venue. Ceux-ci passent communément pour les Auteurs de la Géométrie, comme les Phéniciens sont les Inventeurs de l'Arithmétique. Les Persans ont eu leurs Mages, dont la Sagesse étoit si estimée, que leurs Princes ne pouvoient pas parvenir à l'Empire sans l'avoir étudiée. Le premier & le plus célébre de ces Philosophes a été le fameux Zoroastre. Les Indiens se sont glorifiez de leurs Brachmanes, ou Gymnosophistes, entre lesquels on fait mention de ce fameux Mandanès, qui méprisa Alexandre & ses Prêtres. Les Gymnosophistes s'étendoient jusqu'en Ethiopie, ainsi que nous l'apprenons de l'*Histoire* d'Apollonius de Tyane, qui les y alla chercher. Les Atlantes avoient leurs Philosophes Atlantiques, dont saint Augustin fait mention, & dont Atlas, Roi de Mauritanie fut le Chef. Les Scythes ont eu leur Anacharsis; & les autres peuples du Septentrion, leurs Philosophes Hyperboréens. Les Druïdes étoient célébres parmi les Gaulois, & avoient succédé aux Saronides & aux Bardes. Confucius a été & est en vénération parmi les Chinois comme un grand Philosophe. L'Histoire des Yncas du Pérou nous enseigne que les Péruviens ont eu des Philosophes qu'ils nommoient *les Amautas*. Les Grecs ont excellé dans la Philosophie, & ont formé plusieurs Sectes, dont les deux plus anciennes sont l'Ionique & l'Italique. La Secte *Ionique* a été fondée par Thalès, natif de Milet en Ionie, qui est compté le premier entre les sept Sages de la Gréce. Anaximandre Milésien lui succéda, & eut pour successeur Anaximéne, puis Anaxagore Clazoménien, lequel transféra l'Ecole de Milet à Athénes. Il fut Maître de Socrate, qui eut pour Disciples, Xénophon, Criton, Glycon, Cébès, Simias, Phédon, Euclide, & par dessus tous Aristippe Auteur de la Secte *Cyrénaïque*, Antisthéne de la *Cynique*, & Platon de l'*Académique*. Aristippe a eu pour successeurs, d'un côté Antipater, & sa fille Arété de l'autre, de laquelle est sorti un petit-fils nommé Aristippe II, qui a été Maître de Théodore surnommé l'*Athée*, parce qu'il combattoit la créance des Dieux. Ses Disciples prirent le nom de *Théodoriens*. Le premier fut Bion *le Borysthénite*; après lui Hégésias, & Annicéris, qui racheta Platon vendu comme Esclave à Egine. La Secte des *Cyniques* fut fondée par Antisthéne Athénien, & vint après la *Cyrénaïque*. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils s'occupoient à aboyer contre le luxe, & à mordre pour ainsi dire, les mœurs des hommes. Le fameux Diogéne remplit la place d'Antisthéne, & eut pour successeur Cratès *le Thébain*, dont les principaux Disciples furent Métroclès *le Maronite*, qui demeura dans la même Secte, & Zénon *le Cytien*, qui en institua une nouvelle. Métroclès avoit pour sœur cette merveilleuse fille Hipparchie, qui aima si éperduement Cratès, qu'elle l'épousa. Théombrotus, Cléoméne & quelques autres Philosophes de moindre considération, furent de cette Secte des Cyniques. Zénon étudia sous Xénocrate, & se rendit capable de fonder la secte des *Stoïques*, retenant quelques principes de Cratès, & ajoutant à la Philosophie Morale des Cyniques, la Physique & la Logique. Il laissa son Ecole à Cléanthe, qui alla à Athénes, où il eut pour Disciple Chrysippe *le Dialecticien*. Entre plusieurs autres Stoïques, on remarque le fameux Panætius, ami de Scipion l'*Africain*, Senéque l'honneur des Philosophes Romains, le vertueux Epictéte, & l'Empereur Marc Auréle Antonin. Platon qui fut Fondateur de la Secte des *Académiciens*, avoit été Disciple de Socrate. Il eut plusieurs auditeurs illustres, comme Aristote, Xénocrate & Speusippus. Xénocrate *Chalcédonien* fut suivi de Polemon, maître de Cratès l'*Athénien*. Ces deux derniers avec Crantor, finirent l'ancienne Académie. Arcésilas, auditeur de ces trois Philosophes, établit la moyenne Académie, & eut pour successeurs Lacydès *Cyrénien*, Auteur de la troisiéme Académie, Telecles & Evandre, Phocius & Egésilas de *Pergame*, Maître de Carnéades *Cyrénien*, qui passe plutôt pour Auteur de la nouvelle Académie de Lacydès. Les autres Académiciens, dont la succession ne se peut pas facilement démêler, sont Philon, Carmidas, Antiochus, qui confondirent la doctrine des Stoïciens, avec celle de l'Académie. Cicéron (aussi grand Philosophe qu'Orateur,) Plutarque, Philon *Juif*, Ammonius & Proclus ont tous fait gloire d'être Philosophes Académiciens. Mais Aristote quitta les sentimens de son Maître Platon, pour fonder la Secte des *Peripateticiens*. On remarque entre ses plus illustres Disciples, Héraclide natif de Pont, Léon le *Byzantin*, Aristoxéne le *Musicien*, & Théophraste qu'il choisit pour son successeur, le préférant à Ménédéme *Rhodien*, à cause de son éloquence. Celui ci eut pour Disciples Démétrius *Phalereüs*, & le Médecin Erasistrate, né de la fille d'Aristote. A cet Erasistrate succédérent Straton de *Lampsaque*, surnommé *le Physicien*, Glycon Aristo de l'Isle de Co, & Critolaüs contemporain de Carnéadès. Les autres successeurs d'Aristote sont inconnus jusques à Andronicus *Rhodien*, qui disposa les livres d'Aristote dans l'ordre où nous les avons aujourd'hui. Il y a encore deux Sectes issues de l'Ecole de Socrate, savoir, l'*Eliaque* & la *Megarienne*. L'*Eliaque* fut fondée par Phédon d'*Elide*, & la *Megarienne* par Euclide *de Megare*; mais elles n'ont rien de particulier, sinon que cette derniére s'attacha seulement à des subtilitez de Dialectique.

La Secte *Italique* eut pour Chef Pythagore, qui l'institua dans cette région de l'Italie, que l'on appelloit la Grande Gréce, & que l'on nomme à present la *Calabre*. Il eut pour Disciples Charondas, Zaleucus, Zamolxis, trois célébres Législateurs; Epiménide, Epicharmus, & plusieurs autres grands Philosophes. Son successeur fut Aristée, fils de Damophon *Crotoniate*, selon Jamblique. Mais la plupart conviennent que ce fut Thélange, à qui succédérent Xénophane, Parménide, Zénon *Eléate*, Leucippe, Démocrite *le Rieur*, Métrodore, Diogéne *de Smyrne*, Anaxarque, Pyrrhon, Nausiphanès & Timon. Héraclite *le Pleureur*, fut aussi Disciple de Parménide, & Chef des *Heraclitiens*. Pyrrhon fut Auteur des Pyrrhoniens, appellez autrement *Sceptiques*. On ne sait qui succéda à Timon jusqu'à un certain Ptolomée *Cyrénien*, qui renouvella le Pyrrhonisme, & eut pour successeur Euphranor, Eubulide, &c. La Secte d'Epicure se rapporte à l'Italique, car il fut Disciple de Démocrite.

Ces Sectes de Philosophes ont duré encore longtems depuis l'établissement du Christianisme. Pour les Chrétiens, quoiqu'ils fissent profession de s'attacher à une science plus sublime, on ne peut nier qu'il n'y eût des Philosophes parmi eux. Ils ne s'attachoient à aucune Secte en particulier, mais ils panchoient plus vers le Platonisme. Les anciens Péres se servoient des principes de Platon pour l'explication de nos mystéres. Les *Scholastiques* venus depuis le onziéme siécle, ont embrassé la Philosophie d'Aristote, suivant la méthode des Arabes. Quoique tous les Scholastiques fissent profession de suivre Aristote, ils se partagérent en différens sentimens qui firent autant de Sectes, les *Thomistes*, qui suivoient la doctrine de saint Thomas; les *Scotistes* qui embrassoient les subtilitez de Scot Cordelier, & les *Nominaux* dont Ocham étoit le Chef. Cette Philosophie après avoir régné longtems dans les Ecoles de Philosophie & de Théologie, est devenue moins à la mode, depuis que Gassendi, Descartes & Newton ont suivi d'autres routes. On peut distinguer à present quatre Sectes principales de Philosophes. Les *Aristotéliciens* qui suivent cette ancienne Philosophie que l'on enseigne encore, quoique purgée, dans les Ecoles; les *Cartésiens* qui suivent les principes de Descartes, dont le nom est fort grand, tant parmi les Catholiques que parmi les Protestans; les *Gassendistes* qui admettent après Gassendi le vuide & les atomes, & qui sont en plus petit nombre; & les Newtoniens. * Vossius, *de Philosophis*. De Launay, *Dissertation sur les Sectes des Philosophes*. *Memoires du tems.*

PHILOSOPHIE, c'est à dire, *amour de la Sagesse*, ou *de la Science*. On a appellé de ce nom la Science même ou la connoissance des choses naturelles depuis Pythagore. Ce Savant de la Gréce faisant attention au peu de connoissance que les hommes peuvent acquerir par leur étude, jugea qu'il y avoit beaucoup de présomption pour eux à se nommer *Sages*; que ce nom devoit être réservé à Dieu seul; & que ce que les hommes pouvoient mériter par leurs recherches & par leur application, étoit de se dire *Amateurs de la Sagesse* ou *Philosophes*; & il se donna à lui même ce nom au lieu de celui de *Sage*, que portoient avant lui les Savans de la Gréce.

C'est Dieu même qui est la source & l'Auteur de la Philosophie: il l'avoit donnée au premier des hommes, en le créant à son image & à sa ressemblance; mais il la lui a retirée dans le tems de son péché, dont une des suites est l'ignorance; & il ne lui a laissé, comme à sa posterité, qu'un petit nombre de connoissances qui lui sont essentielles pour se servir de sa raison.

La plupart même des hommes n'ont pas cultivé ces connoissances que Dieu leur a laissées: les Payens & les Idolâtres, ont été longtems sans y faire d'attention.

Mais Dieu s'étant choisi une famille, ou plutôt une nation qu'il avoit séparée des autres, comme pour la remplir de ses bénédictions, il a entretenu parmi elle, & sur tout parmi ceux qui con-

conduisoient cette nation sainte, l'amour & l'étude des véritez naturelles, & de celles au moins qui sont nécessaires pour rendre l'homme raisonnable & vertueux.

Les Patriarches sont les premiers Philosophes. Il y en a des preuves à l'égard de Seth, d'Enoch, de Lamech, de Noé, de Sem, d'Heber, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, de Moïse, &c. On peut lire là-dessus l'Ecriture-Sainte, l'Historien Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. Eusébe, *Preparation Evangelique*, *l.* 4 *&* 9. Saint Clément d'Alexandrie. Lactance, *Institutiones*, *l.* 2.

Les peuples séparez de la nation sainte, ont été longtems dans une ignorance générale, & ils n'en sont sortis que par le commerce qu'ils ont eu avec quelques Hébreux, qui en voyageant chez eux, leur ont fait part de plusieurs de leurs connoissances & de leurs traditions. Les Orientaux ont profité les premiers de ces instructions, savoir, les Chaldéens; les Egyptiens, qui se sont fort attachez à la science des astres, & qui passent communément pour les Auteurs de la Géométrie; les Phéniciens qui sont les Inventeurs de l'Arithmétique; les Persans qui avoient leurs Mages, dont le premier a été le fameux Zoroastre; les Indiens qui avoient leurs Brachmanes ou Gymnosophistes.

Les Occidentaux ont aussi eu leurs Sages. Les plus célébres, ont été les Bardes & les Druïdes parmi les Gaulois.

Mais on peut dire que la Philosophie de tous ces peuples étoit si informe, qu'à peine mérite-t'elle ce nom. Les Grecs qui avoient reçu des Egyptiens & des Chaldéens, les premiéres notions de la Philosophie, allérent beaucoup plus loin qu'aucune des nations Idolatres. Aussi voulurent-ils se faire passer pour les Inventeurs des Sciences & des Arts. Thalès & Pythagore furent les premiers qui firent une profession ouverte de la science: ils furent les Chefs des deux Sectes les plus célébres & les plus anciennes de la Gréce.

Thalès, natif de Milet en Ionie, le premier des sept Sages de la Gréce, fut le Fondateur de la Secte ionique, & ses plus illustres Sectateurs furent *Anaximandre*, *Anaximéne*, *Anaxagore*, & *Archelaüs*. Ils s'attachérent principalement à la connoissance des choses de la nature. Anaximéne enseigna que le principe de toutes choses étoit l'air & l'infini. Anaxagore établissoit pour principe de toutes choses la matiére & l'esprit (ὕλην καὶ νοῦν.) Il croyoit qu'au commencement tout étoit en confusion, & que l'esprit avoit démêlé ce chaos, & mis toutes choses dans ce bel ordre où nous les voyons présentement. Il prétendoit que les élémens de l'univers n'étoient autre chose que les petites parties de chaque tout; que les os, par exemple, sont formez de petits os; que la terre est composée de petites parties terrestres; que le feu, l'eau, & tout ce qui est dans la nature, n'ont point d'autres principes que leurs petites parties. Il s'appliqua entiérement à la contemplation des astres: & quelcun lui ayant demandé, s'il ne se soucioit point de sa patrie; *Pour moi je n'ai garde*, répondit-il, en montrant le ciel avec le doit, *de négliger le soin de ma patrie*. Il croyoit que la lune étoit habitée, & qu'il y avoit des montagnes & des vallées. Il disoit que le soleil étoit un globe de feu, un peu plus grand que le Péloponnése, qui fait partie de la Gréce: & qu'une cométe n'étoit autre chose qu'un amas d'un très-grand nombre de petites étoiles, que l'inégalité de leurs mouvemens faisoit quelquefois rencontrer dans quelque endroit du ciel, où leur concours les rendoit visibles; & que la cométe cessoit de paroître, lorsque chacune de ces étoiles continuant à se mouvoir selon sa détermination particuliére, elles se séparoient toutes les unes des autres. Archélaüs disoit que le chaud & le froid étoient les deux principes de la génération. Que tous les animaux, sans en excepter l'homme, avoient été produits du limon. Il croyoit que le soleil étoit le plus grand de tous les astres. Cet Archélaüs passa d'Ionie à Athénes, où il enseigna la Philosophie.

Pythagore fonda la Secte qu'on nomma *Italique*, parce qu'il séjourna dans cette partie de l'Italie, qui fut appellée la grande Gréce, & qui fait aujourd'hui partie du Royaume de Naples. Il prit des Egyptiens une maniére d'enseigner mystérieuse, dont on ne sait pas fort bien le secret. Il se servoit de nombres comme de symboles, pour enseigner ses opinions, & il les faisoit si fort entrer dans tout ce qu'il pensoit & dans tout ce qu'il disoit, qu'il établissoit pour maxime fondamentale de sa Philosophie, que l'*unité* étoit le principe de toutes choses. A ces nombres, il ajoûtoit une certaine *harmonie*, par laquelle il expliquoit la perfection de chaque chose. La vertu, selon lui, l'ame, la santé, Dieu lui même, n'étoient qu'une harmonie: & il n'y a rien de plus connu que l'harmonie que ce Philosophe avoit imaginée, pour régler le mouvement des globes célestes. Cicéron en a fait une belle description dans un petit Ouvrage, qui est intitulé *le Songe de Scipion*. Pythagore soutenoit que le feu, l'eau, la terre, & l'air par leurs divers changemens composoient le monde, qu'il croyoit animé, intelligent & rond. Il s'imaginoit que le soleil, la lune, & les autres astres étoient des Divinitez. Il croyoit que la Providence divine gouvernoit les hommes: mais qu'une certaine destinée (εἱμαρμένη) étoit aussi la cause de la disposition de toutes les choses du monde. Il croyoit l'ame immortelle, quoiqu'il soutint que ce n'étoit qu'une vapeur chaude, qui n'étoit invisible que comme l'air. Il s'imaginoit que l'air étoit rempli d'ames, ausquelles il attribuoit la cause des songes des hommes & des bêtes, & plusieurs autres effets ordinaires. Dans l'incertitude où Pythagore étoit, de ce que l'ame devenoit, après qu'elle étoit séparée du corps, il imagina la *Métempsycose*, c'est à dire, que l'ame après la mort passe d'un corps dans un autre; & en conséquence de cette opinion, il défendoit qu'on égorgeat des animaux pour les manger, ou pour en faire des sacrifices aux Dieux. La Morale de Pythagore n'a rien de réglé, non plus que celle de Thalès. Ce ne sont que quelques maximes sans principes. Mais ce qu'il y a d'admirable dans la maniére dont ce Philosophe insinuoit ces maximes, c'est qu'il ne disoit rien qu'il ne pratiquât lui même fort exactement. Il proposoit la plupart de ses maximes de Morale sous des enveloppes mystérieuses. Par exemple, pour faire entendre qu'il ne falloit point irriter les Grands, il disoit, *qu'il ne falloit point découvrir le feu avec une épée*: *Ne point recevoir chez soi d'hirondelle*, pour dire qu'il ne faut point recevoir en sa compagnie un grand parleur, ou le faux ami qui nous visite bien dans la saison la plus agréable, mais qui nous quitte quand l'hiver approche: *N'être point assis sur le cénix ou boisseau*, pour n'être point paresseux, ni attaché si fort au présent, que l'on n'ait aussi égard à l'avenir; *Ne point manger le cœur*, pour n'être point ingénieux à se tourmenter soi-même; *Ne point retourner quand on est parti*, pour ne plus songer à la vie, quand on est sur le point de mourir, ni regretter les plaisirs de la terre, quand on est obligé d'y renoncer. On peut voir un plus grand nombre de maximes de Pythagore, toutes obscures & énigmatiques, dans Plutarque, dans Diogéne Laërce, & dans Porphyre.

La Secte Italique, dont Pythagore fut Auteur, fut extrémement florissante, & fit beaucoup plus de progrès que celle de Thalès & d'Anaximandre. Les plus célébres Disciples de Pythagore, furent *Ocellus* de Lucanie, *Archytas* de Tarente, *Philolaüs* de Crotone, *Parménide* & *Zénon*, tous deux d'Eléate, & *Mélissus* de Samos. Ocellus, Archytas & Zénon, travaillérent sur la Dialectique, dont Zénon fut l'inventeur. Parménide, Philolaüs, & Mélissus, s'appliquérent à la Physique, qu'ils réduisirent en principes, sans s'éloigner beaucoup des idées de leur Maître. Parménide croyoit que les premiers hommes avoient été produits par la chaleur du soleil, & que cet astre étoit froid & chaud, parce qu'il s'imaginoit que le chaud & le froid, étoient les principes de toutes choses. Il disoit aussi que la raison doit être la régle de nos jugemens & non pas les sens, sur lesquels on ne sauroit fonder aucun jugement assuré. Mélissus croyoit que le monde étoit infini, immobile, immuable, & entiérement plein; qu'il n'y a point de mouvement, mais seulement qu'il semble qu'il y en a. Il disoit qu'il ne falloit rien définir touchant les Dieux, parce qu'on n'a aucune connoissance certaine de leur nature. Philolaüs croyoit que tout se faisoit par une certaine harmonie, & par une nécessité inévitable. C'est le premier qui ait enseigné que la terre se mouvoit autour de son axe. Quelques uns croyent que *Nicetas* de Syracuse a été l'inventeur de cette opinion.

Nous venons de voir que Thalès, Pythagore & leurs Sectateurs, se sont principalement appliquez à connoître les choses de la nature, & à trouver les régles de la Dialectique & de la Géométrie. Socrate qui les suivit, tourna presque toutes ses études du côté de la Morale. Il eut pour Maître, Archélaüs, Philosophe Pythagoricien, qui conçut beaucoup d'estime pour lui. Il commença le premier à réduire en méthode les idées confuses de ceux qui l'avoient précédé, d'où vient que Cicéron l'a appellé *le Pere de la Philosophie*. Il joignit à une grande facilité de génie, & à un naturel extrémement heureux, toute la pénétration, & toute la solidité imaginables. Il avoit une méthode admirable pour enseigner ses sentimens, & pour refuter ceux des autres. D'abord il proposoit ses opinions comme des doutes, & par forme d'entretien; il les éclaircissoit ensuite en posant bien l'état de la question, en formant lui même toutes les objections qu'on pouvoit lui faire, & en expliquant ses pensées par des comparaisons si familiéres, qu'il rendoit pour ainsi dire, la vérité sensible. Lorsqu'il vouloit refuter quelcun, il lui avouoit d'abord qu'il n'entendoit pas bien la chose dont il étoit question, & il le prioit de la lui apprendre. Par ce moyen il s'insinuoit dans son esprit, & éloignoit l'aigreur de la dispute, qui fait que chaque parti ne pense qu'à soutenir avec opiniâtreté son opinion, sans examiner les raisons qu'on lui oppose. Après avoir appris le sentiment de son Adversaire, il le prioit de s'expliquer le plus clairement qu'il pourroit, disant qu'il n'avoit pas l'esprit assez vif pour comprendre ce que d'autres entendroient facilement, sans une plus ample explication. Il ôtoit par là toute l'ambiguité des termes, d'où naissent presque toutes les disputes, & qui étoit le grand Fort des Philosophes du tems de Socrate, qui par cet Art Sophistique raisonnoient de tout sans rien savoir. Ensuite, il faisoit voir les fâcheuses conséquences, qui suivoient de ce sentiment, & conduisoit son Adversaire pas à pas, d'absurdité en absurdité, jusqu'à ce qu'il s'apperçût lui même de son égarement. C'étoit-là toute la Logique de Socrate. Jamais Philosophe n'a été plus retenu à décider que lui. Il disoit d'ordinaire qu'il ne savoit rien. Ainsi dégoûté de la Physique par l'incertitude qu'il vit dans tous les raisonnemens des Philosophes sur cette partie de la Philosophie, & convaincu d'ailleurs du peu d'utilité qui peut revenir de toutes les découvertes qu'on peut faire dans les Sciences spéculatives, il s'appliqua à enseigner aux hommes la science de bien vivre, qui est effectivement la seule à laquelle ils doivent s'attacher avec soin, pour peu qu'ils connoissent leurs véritables intérêts. Socrate est le premier qui ait traité la Morale avec quelque ordre, & qui en ait connu les véritables fondemens. Il reconnoissoit que l'homme ne pouvoit être parfaitement heureux en cette vie, pendant que le corps & l'esprit, dont les intérêts sont si opposez, sont unis ensemble, & il croyoit qu'après la mort les hommes seront punis ou récompensez selon qu'ils auront bien ou mal vécu. Après avoir établi de si beaux principes, il ne pouvoit que bien raisonner sur les devoirs que les hommes sont obligez de pratiquer, & sur les vices dont ils doivent s'abstenir: aussi ne parloit-il que de sincérité, de modération, d'amour pour la justice, de tempérance & de détachement du monde. Il étoit d'ailleurs si fortement persuadé de l'utilité & de l'importance de ses préceptes, qu'il étoit le premier à les mettre en pratique, instruisant autant par son exemple, que par sa doctrine. Il eut une probité à toute épreuve, une fermeté

d'ame qui lui faisoit soutenir ses avis, quand il les croyoit utiles au public, malgré les dangers qu'il y avoit à les soutenir, & un desintéressement qui lui fit refuser les présens des plus grands Seigneurs. Sa vie étoit un modéle de frugalité, de modération & de patience. Socrate fut toûjours égal, & soutint le caractére d'homme de bien jusques à la mort. Tout le monde sait qu'il fut accusé d'avoir des sentimens impies de la Divinité; parce qu'il enseignoit qu'il n'y avoit proprement qu'un Dieu, qu'il appelloit l'*Etre suprême*: & qu'ayant été condamné à la mort, il but avec une confiance admirable la ciguë qu'on lui présenta, parlant jusques à son dernier moment de l'immortalité de l'ame, & du bonheur dont il espéroit joüir après cette vie. *J'ai fait*, dit-il un moment avant que d'expirer, *j'ai fait pendant le cours de ma vie le mieux que j'ai pu & que j'ai sçu: pour cela je ne suis pas certain d'être agréable aux Dieux; mais si par suivre ce qu'on juge le meilleur, on plait à la Divinité, j'espére de ne lui être pas desagréable.*

Socrate ayant remarqué plus de génie dans Platon que dans tous ses autres Disciples, eut pour lui un attachement tout particulier: & ses soins ne furent pas inutiles, puisque de tous les grands hommes qui sortirent de l'Ecole de Socrate, Platon fut sans contredit le plus digne successeur d'un si grand Maître. Il enseigna à Athénes, & eut en peu de tems bien des Disciples. Il établit son Ecole dans l'Académie, qui étoit un lieu hors de la ville, & d'où ses Sectateurs furent appellez *Académiciens*. Sa maniére d'enseigner étoit à peu près la même que celle de Socrate. Il expliquoit les matiéres en forme de Dialogue, & il se servoit de cette méthode, afin de mieux examiner les choses par l'exposition qu'il en faisoit, & par des interrogations & des réponses: ce qui lui a fait dire dans uns de ses Dialogues, intitulé *le Cratyle*, qu'*un parfait Dialecticien est celui qui sait bien interroger & bien répondre.* Il se servoit ordinairement de la définition & de la division, pour établir clairement ce qu'il avançoit. Comme son Maître, il s'attachoit beaucoup plus à refuter les opinions des autres, qu'à en établir aucune. Il ne décidoit que fort rarement; & c'est à quoi le conduisoit naturellement sa méthode, de ne considérer les choses que par leurs idées. Comme cette méthode est en quelque sorte le principe universel de la Philosophie de Platon, il est nécessaire d'en parler plus particuliérement, pour faire comprendre la maniére de raisonner de ce Philosophe.

Il faut d'abord remarquer que, selon Platon, l'ame de l'homme n'étoit qu'un rayon de la Divinité. Il croyoit que cette particule unie à son principe, connoissoit toutes choses; mais que s'unissant à un corps, elle contractoit par cette union l'ignorance & l'impureté. Sur ce principe, il disoit que les sens étoient les premiers qui discernoient le vrai & le faux, mais il soutenoit que c'étoit à l'ame d'en juger, & que ce n'étoit qu'à son jugement qu'il falloit s'en rapporter; parce que sans s'arrêter à la superficie des choses, elle en pénétroit le fond de soi-même éternel & immuable, auquel il donnoit le nom d'*idée*. Ainsi le Philosophe, selon Platon, ne devoit s'appliquer qu'à connoître les choses dans leurs principes & dans leur premier original par la voye des idées, & qu'à consulter, pour ainsi dire, la Sagesse éternelle, qui est la source & le principe de toutes ces idées: d'où vient que Platon appelloit la Philosophie, un désir ardent de sonder la Sagesse de Dieu, ὄρεξιν τῆς θείας σοφίας. C'est ainsi que Cicéron lui même explique la doctrine des Stoïciens touchant les Idées. *Ils vouloient*, dit-il, *Quæst. Academic. l. 1, que l'ame jugeât des choses. Ils croyoient qu'on s'en pouvoit tenir surement à ses décisions, parce qu'elle connoissoit les choses dans leur première simplicité, & c'est cette simplicité qu'ils nommoient Idée.* On voit par là comment, à parler proprement, les Disciples de Platon faisoient profession de ne rien savoir. Car en expliquant les choses par ces idées simples, éternelles & immuables, ils les réduisoient à l'état où ils s'imaginoient qu'elles doivent être, & non à celui où elles sont, revêtues d'une infinité de qualitez qui les dépouillent de cette grande simplicité sous laquelle ces Philosophes les envisageoient.

Platon ne négligea pas entiérement la Physique comme Socrate. Il prit parti sur bien des Questions qui regardent cette Science. Il croyoit qu'il y avoit deux principes dans toutes choses, Dieu & la matiére. Il dit que la matiére est informe, & qu'elle est le principe de la composition de tous les corps. Il suppose que cette matiére se mouvoit au commencement sans ordre & à l'avanture, que Dieu l'assembla en un seul lieu, qu'il lui imprima un mouvement réglé, & en fit le feu, l'eau, l'air & la terre, dont il composa le monde & tout ce qu'il contient. Dieu donna à chaque chose sa forme, qui n'est, selon notre Philosophe, qu'une participation toute pure de l'idée. Il croit que le monde est animé, par la raison que ce qui est animé est plus excellent que ce qui ne l'est pas. Il dit qu'il n'y a qu'un monde, parce que l'exemplaire sur lequel il a été fait est unique. Il croit qu'il est fini & de figure sphérique. Il lui donne une durée qui ne doit jamais finir, parce que ce qui est une fois ne sauroit, dit-il, tomber dans le non-être. Enfin il croit que le monde est gouverné par la Providence divine. Le tems, selon Platon, n'est autre chose que le mouvement du ciel; il n'a commencé qu'avec la création du monde, & Dieu a rendu le soleil lumineux, afin qu'il pût servir à régler le nombre des heures. Ce Philosophe plaçoit la lune au dessus de la terre; le soleil plus haut, & au dessus toutes les autres Planétes. Il croyoit que tout l'univers étoit semé d'ames, & particuliéremement les étoiles. Il soutenoit que la terre avoit été créée pour régler les vicissitudes du jour & de la nuit; c'est pourquoi il lui attribuoit du mouvement.

Platon ne croyoit qu'un Dieu suprême, spirituel & invisible, qu'il appelle l'*Etre* ou l'*Etre même*, le *Bien même*, le *Pere* & la *Cause de tous les Etres*. Il mettoit sous ce Dieu suprême un Etre inférieur, qu'il appelle *la Raison*, λόγος, le Conducteur des choses présentes & futures, le Créateur de l'univers. Enfin il reconnoissoit un troisiéme Etre, qu'il appelle l'*Esprit* ou l'*Ame du monde*. Il disoit que le premier étoit le pére du second, & que le second avoit produit le troisiéme. Platon n'osoit point dire tout ce qu'il pensoit sur cette matiére, de peur de s'exposer à la colere du peuple superstitieux; mais ses Disciples ont fait plusieurs recherches touchant la nature de ces trois principes. Cette doctrine, fort approchante de celle du Mystére de la Trinité, a fait croire à beaucoup d'Anciens & de Modernes, que ce Mystére n'étoit pas inconnu à ces Philosophes, & que Platon l'avoit tiré des livres de l'Ancien Testament, lorsqu'il étoit en Egypte, où il y avoit alors plusieurs Juifs. A ces trois principes Platon ajoûtoit des Divinitez inférieures, les Démons & les Héros.

Il avoit encore un autre dogme qui a fait beaucoup de bruit parmi les Chrêtiens. Il croyoit que les ames préexistoient dans des lieux qui sont au dessus de la lune; & qu'y ayant commis de certaines fautes, elles avoient été bannies de ce séjour bienheureux pour venir habiter dans des corps différemment disposez, selon la grandeur de leurs fautes; mais qu'enfin elles retournoient dans les lieux d'où elles étoient venues. C'est ce qu'Origéne soutient à peu prés de la même maniére dans ses Ecrits, & c'est en conséquence de ce sentiment que ce Pére a cru que les Damnez & les Démons ne seroient point éternellement malheureux; mais qu'après quelque tems de souffrance, ils seroient réconciliez avec Dieu.

La Morale de Platon est en substance la même que celle de Socrate, mais dans celle-ci il n'y a rien d'établi, au lieu que dans celle-là on trouve de l'Art & des Principes. Platon pose d'abord pour premier principe de sa Morale, la fin des actions humaines. La fin de l'homme dans chaque action, dit-il, est son bien, & la fin derniére de toutes ses actions est son souverain bien, qui seul peut remplir les désirs infinis de l'homme. Ce souverain bien c'est Dieu, l'être suprême qui renferme tous les biens; & la vertu est le seul chemin qui puisse conduire à la possession de ce bien, en reprimant le mouvement des passions & des convoitises qui nous portent à l'amour des biens particuliers. C'est par là qu'il entre dans le détail des devoirs que nous sommes obligez de rendre à Dieu & aux hommes, & de l'usage que nous devons faire de toutes les choses du monde. Il dit que les biens du corps, la santé, la force, la perfection des sens, les richesses, le crédit, la qualité & la gloire servent comme de soutien à la vertu, pourvu qu'on en fasse un bon usage; mais que pourtant le Sage peut être heureux sans toutes ces choses. Il ne fait espérer au Sage un bonheur parfait qu'après la mort, en posant l'immortalité de l'ame. Il croit que Dieu le souverain Juge, comme il parle lui même dans son Dialogue du *Gorgias*, dispensera des peines ou des récompenses après cette vie à châcun selon son mérite.

De toutes les nouvelles Sectes que formérent les Disciples de Platon, celle dont Aristote est le Fondateur, est sans doute la plus illustre. Il fut le premier qui rassembla les diverses parties de la Philosophie pour en faire un systême complet. Personne avant lui n'avoit traité à part & par principes chaque partie de cette Science. Il ne regardoit pas la Logique comme une partie de la Philosophie, mais comme un moyen pour disposer l'esprit à découvrir les véritez qui sont renfermées dans la Philosophie.

La Morale d'Aristote est sans contredit le plus parfait de ses Ouvrages. Il y a de la netteté, de la justesse & de l'abondance. Elle n'est pas fort différente de celle de Platon pour les Principes. La différence qu'il y a, & qui est essentielle, c'est que la Morale d'Aristote est renfermée dans les bornes de cette vie, & ne propose à l'homme d'autre bonheur que celui de la vie civile, au lieu que Platon porte ses vues au delà de cette vie, comme nous venons de le voir. Aristote pose la vraye félicité de l'homme dans sa derniére fin, & il définit cette félicité *un bien universellement désiré de tout le monde, qu'on désire par lui même, & pour lequel on désire tous les autres biens.* Selon lui, on ne peut aquérir ce bien que par la vertu.

La Physique d'Aristote ne consiste que dans des notions & dans des termes vagues qui sont tout à fait inutiles pour expliquer les Phénoménes de la Nature.

Aristote ne fut pas le seul Disciple de Platon qui abandonna les sentimens de ce grand homme; il y en eut encore d'autres qui s'érigérent en Chefs de Sectes. Arcésilaüs, qui enseignoit dans l'Ecole même de Platon, fut Auteur d'une Secte que l'on appella l'*Académie Moyenne*. Il disoit qu'il n'y avoit rien de certain, ni même de véritable, & qu'on pouvoit soutenir le pour & le contre sur toutes sortes de sujets: aussi ne vouloit-il point qu'on décidât, mais qu'on suspendît son jugement. Il rétablit la méthode de Socrate de traiter les matiéres par interrogations & par réponses, laquelle n'étoit déja presque plus en usage.

Lacydès, qui enseigna dans la même Ecole 56 ans aprés cet Arcésilaüs, fut Chef d'une autre Secte qui fut appellée la *Nouvelle Académie*. Il reconnoissoit qu'il y avoit quelque chose de vraisemblable, mais qu'on ne pouvoir point être assuré qu'une chose fût absolument véritable.

Vers le tems d'Arcésilaüs, Pyrrhon se rendit aussi Chef de Secte. Il enchérissoit sur le Dogme des Académiciens; car au lieu que ceux-ci comprenoient qu'on ne pouvoit rien comprendre, Pyrrhon ne le comprenoit pas même. Il croyoit qu'il n'y avoit rien de vrai, rien qui fût plutôt ceci que cela. Il prétendoit qu'il n'y avoit proprement rien d'honnête ni de deshonnête, de juste ou d'injuste; mais que la coutume ou les loix étoient le motif de tout ce que font les hommes. La fin que Pyrrhon se proposoit comme son souverain bien, étoit de vivre dans un certain état de sécurité & d'indifférence, où il fût exemt de toute passion, également tranquille du côté de l'entendement & de la volonté. Ses Sectateurs furent appellez de son nom *Pyrrhoniens*, & plus communément *Sceptiques*, parce qu'ils cherchoient sans jamais rien trouver.

Il s'éleva dans ce même tems deux Sectes, qui avec des Principes

cipes diamétralement opposez, se rendirent fort célébres à Athénes, & partagérent les Esprits de la Gréce, puis de tout le monde; c'étoient les Sectes de Zénon & d'Epicure.

Zénon étoit de la ville de Citie en Cypre. Il enseigna dans les Portiques d'Athénes, d'où ses Disciples furent appellez *Stoïciens*. Il eut beaucoup de Sectateurs, parce qu'il recevoit toutes sortes de personnes dans son Ecole, soutenant que tout le monde étoit capable d'apprendre la Philosophie. Il fut auditeur de Cratès, qui tenoit l'Ecole de Platon avant Arcésilaüs, dont nous venons de parler. Il se déclara contre tous les Philosophes qui l'avoient precédé; cependant il adoptoit presque tous leurs sentimens, & ne différoit d'eux le plus souvent que dans la maniére de s'exprimer. Il divisoit la Philosophie en trois parties, qui étoient la Logique, la Morale & la Physique. Il n'y a point de Secte qui se soit si fort exercée à la Logique, que celle des Stoïciens. Outre tout ce qu'Aristote avoit dit sur cette Science, ils mirent en œuvre les artifices de tous les Sophistes qui avoient déja paru. Ils se servoient de certaines interrogations vives, courtes & si captieuses, qu'il étoit très-difficile de ne pas s'y laisser embarrasser. Leurs raisonnemens n'étoient soutenus que par des distinctions subtiles. Ils employoient presque toujours les mots dans un sens équivoque & éloigné de celui qu'on leur donnoit ordinairement. Leur langage étoit tout hérissé de pointes & d'expressions extraordinaires. En un mot on peut dire qu'ils furent les plus redoutables Chicaneurs de tous les Philosophes de leur tems, quoiqu'il y eût alors des Sophistes extrémement subtils.

Les Stoïciens ne se servoient de tous ces rafinemens extraordinaires sur la Logique, que pour pouvoir soutenir leur Morale extravagante, & suppléer par leur subtilité au peu de solidité de leur doctrine. Rien aussi ne mit plus en crédit leurs opinions, que l'art qu'ils employoient pour les défendre.

Le grand Principe de la Morale de Zénon étoit de *vivre conformément à la nature*; & selon ce Philosophe vivre *conformément à la nature*, c'est vivre selon la raison, parce que la raison est un présent de la nature fait aux hommes, afin qu'ils s'en servent pour la conduite de leur vie; enfin *vivre selon la raison*, c'est selon lui s'attacher à la vertu, qui est la seule chose qui mérite d'être l'objet de nos empressemens. Zénon ajoûtoit que la vertu par elle même étoit seule capable de rendre l'homme véritablement heureux. Il disoit que la raison & la vertu étoient renfermées dans des bornes aussi étroites que la vérité; & que comme tout ce qui est opposé à la vérité est également faux, ainsi tout ce qui est contre la raison & contre la vertu, est également déraisonnable & vicieux, & par conséquent que les vices étoient tous égaux. Il soutenoit aussi que les vertus étoient si étroitement unies ensemble, que celui qui en possédoit une les possédoit toutes, & que le Sage ne pouvoit jamais perdre sa vertu; que de malignes exhalaisons pouvoient à la vérité lui brouiller le cerveau & le jetter dans le délire, mais qu'il n'en falloit attribuer la cause, qu'à l'imbécillité de la nature, & non pas à la raison, qui étoit toujours la même.

Sur ces Principes, ils formérent l'idée d'un Sage tout à fait extravagant. Ils le répréséntoient dans une parfaite indifférence pour les choses externes, c'est à dire, selon eux, pour tout ce qui ne se rapporte pas à la vertu. Il étoit par conséquent au dessus des douleurs les plus picquantes, & incapable d'être ému par aucune passion. Dans l'esclavage leur Sage portoit le sceptre; lui seul sans emploi administroit la République. Il n'y avoit que lui qui fût Poëte, Orateur, Citoyen & véritable ami. Quoiqu'il eût les traits du visage mal faits & le corps mal tourné, lui seul avoit l'avantage de la beauté; dans la pauvreté lui seul étoit riche; né de la plus basse extraction, lui seul étoit noble; il n'y avoit que lui qui fût véritablement savant. Environné de vertu il étoit à couvert de toutes sortes de miséres, plus homme & plus puissant que Jupiter même. Mais un tel Sage n'a jamais subsisté que dans l'imagination de ces Philosophes; & tous ces beaux raisonnemens qu'ils faisoient sur la vertu, n'étoient propres qu'à éblouir le peuple, & à remplir d'orgueil ceux qui les faisoient. Aussi étoit-ce un caractére essentiel à leur Sage, de vivre dans le grand monde & d'éviter la solitude. *Il ne faut point*, disoit Zénon, *que le Sage vive dans la solitude.*

Sa Physique n'avoit rien de nouveau que les expressions. Il y avoit selon lui, deux Principes de toutes choses, Dieu & la matiére. La matiére étoit informe & incapable d'agir, & Dieu, la raison éternelle, s'en servit pour créer toutes choses. Les Stoïciens croyoient qu'il n'y avoit qu'un Dieu, auquel on a donné divers noms par rapport à diverses qualitez qu'on a considérées en lui; & ils s'imaginoient que ce Dieu avoit les mêmes traits de visage que l'homme. Ils disoient qu'au commencement Dieu étant en lui même, avoit changé toute la substance en eau, & que par ce moyen il avoit rendu la matiére propre à engendrer toutes les autres choses du monde; Que Dieu avoit d'abord produit les quatre élémens, le feu, l'air, la terre & l'eau; Qu'il avoit placé au plus haut lieu le feu, auquel ils donnoient le nom d'*Æther*, où ils imaginoient un ciel auquel toutes les étoiles étoient attachées sans se mouvoir, & au dessous desquelles étoient les étoiles errantes ou Planétes; Qu'après le feu venoit l'air, ensuite l'eau, & la terre au plus bas lieu dans le centre du monde. Ils croyoient que Dieu gouvernoit le monde, & ils vouloient en même tems que Dieu dépendît du Destin, & qu'il fût dans l'impuissance d'interrompre une certaine enchaînure, selon laquelle toutes choses arrivoient nécessairement.

Les Stoïciens imaginoient le monde comme un grand animal, dont l'ame, qui étoit Dieu même, étoit répandue dans toutes les parties de ce grand tout. Ils ne croyoient aucun vuide dans le monde; mais ils croyoient au delà du monde un vuide immense, qui ne contient aucun corps, mais qui peut en contenir. Ils croyoient que le monde est corruptible, par la raison que toutes ses parties le sont. Ils soutenoient que la terre est immobile, & beaucoup plus petite que le soleil; Que la lune tiroit toute sa lumiére du soleil; Que toutes les éclipses de lune se faisoient lorsque la lune rencontre l'ombre de la terre; & celles du soleil par l'interposition de la lune entre le soleil & la terre. Ils disoient que le soleil étoit nourri par les eaux de la mer, la lune par les riviéres, & les autres astres par la terre. Ils parloient de cinq cercles paralléles de la sphére & des zones selon la vérité, si ce n'est qu'ils croyoient les deux zones froides & la zone torride inhabitables. Ces Philosophes croyoient que l'ame étoit sensible & corporelle, mais que pourtant elle subsistoit après la mort, quoique sujette à la corruption. Quelques uns d'entre eux ont soutenu qu'il n'y avoit que l'ame de leur Sage qui fût exemte de la corruption.

L'autre Secte qui fut florissante dans le même tems que celle de Zénon, & qui lui étoit directement contraire, étoit celle des Epicuriens, ainsi nommée parce qu'Epicure en fut le Chef.

Il enseigna publiquement la Philosophie à Athénes sa patrie à l'âge de trente-deux ans. Le grand but de sa doctrine étoit d'éclairer l'esprit, de le délivrer des préjugez & de mille opinions chimériques qui le jettent dans des frayeurs & dans des incertitudes continuelles, & de rendre l'homme autant heureux qu'il peut l'être dans cette vie.

Ce fondement une fois posé, il rejettoit toutes les subtilitez & les chicanes de la Logique, qui ne peuvent servir de rien à la recherche de la vérité. Il cherchoit la vérité par le moyen des sens, qu'il appelloit la premiére lumiére naturelle de l'homme; & par la réflexion que l'on fait sur le jugement des sens, il soutenoit que les sens ne sauroient se tromper, parce que l'impression qu'ils reçoivent ne sauroit être fausse.

Comme la Morale est la science qui enseigne à l'homme le moyen de vivre heureux dans ce monde, c'est à cette partie de la Philosophie qu'Epicure s'attachoit avec le plus de soin; on peut même dire qu'il *y* rapportoit toutes ses études.

La Morale d'Epicure étoit autant proportionnée à la nature de l'homme, que celle de Zénon y étoit contraire. Les Stoïciens prirent de là occasion de la rendre odieuse, comme si elle favorisoit le déréglement & la licence; & sur leur témoignage la multitude la condamna sans l'examiner. Cependant ceux qui n'ont pas voulu la condamner sans la connoître, mais qui l'ont examinée avec application, en ont jugé plus favorablement. Il *y* a eu même plusieurs Stoïciens équitables qui en ont parlé avec éloge. Il posoit pour principe de sa Morale que le plaisir est la fin de l'homme; & ce plaisir ne consiste selon lui, qu'à avoir l'esprit satisfait & le corps exemt de douleur. Mais quoiqu'il établît le plaisir pour la derniére fin de l'homme, il ne prétendoit pas que l'homme dût embrasser le plaisir en tout & par tout, sans choix ni discernement, comme si toutes sortes de plaisirs étoient capables de rendre heureux ceux qui en jouissent.

Voici comment il s'explique dans une lettre qu'il écrit à un de ses Disciples nommé *Ménecée*, rapportée par Diogéne Laërce, au *l.* 10. „ Le plaisir est la source & la fin d'une vie bienheureuse; mais ce premier bien, qui vient directement de la nature, ne nous porte pas indifféremment à toutes sortes de plaisirs. Aussi *y* en a-t'il plusieurs que nous évitons, lorsque nous savons que la douleur qui les suit doit être trop violente. Il y a de même beaucoup de maux, que nous préferons à de certains plaisirs, quand nous sommes convaincus qu'après les avoir supportez pendant un tems fort considérable, nous serons par la suite beaucoup plus sensiblement charmez. Toute sorte de volupté pour être conforme aux sentimens que la nature fait naître en nous, est quelque chose de très-excellent, & néanmoins toutes sortes de plaisirs ne doivent pas toujours être de notre choix; & quoique toutes les douleurs différentes soient naturellement un mal, on ne les doit pourtant pas éviter toutes, parce qu'il faut faire un certain paralléle des choses qui nous charment ou de celles qui nous déplaisent, & se déterminer ensuite selon l'occasion, & selon l'utilité qui en peut revenir; car la plupart du tems nous nous servons du bien comme du mal, & du mal comme du bien. Lorsque nous assurons, *dit-il dans un autre endroit de cette lettre*, que la volupté est la fin de la vie bienheureuse, nous n'entendons point parler de ces sortes de plaisirs, qui se trouvent dans la jouissance de l'amour, ou dans le luxe & l'excès de bonnes tables. " En un mot, selon Epicure, puisque la volupté ne peut jamais être véritable, que lorsque l'esprit est satisfait, & que le corps est sans douleur, il faut rechercher les plaisirs qui nous mettent dans cet état, rejetter ceux qui nous en éloignent, souffrir même les maux, lorsqu'ils peuvent nous conduire à cet état heureux, auquel nous devons toujours tâcher de parvenir. C'est sur ce fondement qu'Epicure soutient que la prudence est le principe de toute la conduite de l'homme.

Si nous examinons en détail les conclusions d'Epicure, nous verrons qu'elles répondent très-bien à ses Principes. La frugalité, par exemple, est, selon lui, un bien que l'on ne peut trop estimer. „ La nature, *dit-il*, n'exige pour sa subsistance que des choses très-faciles à trouver; celles qui sont rares & extraordinaires lui sont inutiles, & ne peuvent servir qu'à la vanité ou à l'excès. L'appétit est seul capable de nous faire manger avec plaisir les mets les plus communs; d'ailleurs la santé trouve dans cette frugalité sa conservation, & l'homme par ce moyen devient plus robuste, & beaucoup plus propre à toutes les actions de la vie. Et le principal, c'est que par ce moyen nous ne craignons point les vicissitudes de la fortune, parce qu'étant accoutumez à nous passer de peu, quelque abondance qu'elle nous ôte, elle ne fait, par la louable habitude que nous avons prise, que nous remettre dans un état qu'elle ne nous peut ravir. " C'est ainsi qu'Epicure fait voir la vanité de tous les autres désirs immoderez de l'homme, par l'effet dont

ils

ils sont suivis. C'est ainsi qu'il se moque de l'attachement qu'ont les hommes pour les richesses, pour les honneurs, & pour les dignitez de la terre, parce que ce sont des choses qu'il n'est pas en notre pouvoir d'aquerir, que nous ne sommes pas assurez de posséder après les avoir aquises, & qu'on ne posséde jamais sans inquiétude, par la crainte où l'on est de les perdre, & souvent par l'impuissance où l'on est d'en jouir, lors même qu'on les posséde.

Enfin c'est par la même voye que notre Philosophe prouve qu'on doit garder exactement les loix qui sont établies, pour maintenir la société. *La justice*, selon lui, *n'est rien en soi, la société des hommes en a fait naître l'utilité dans les païs, où les peuples sont convenus de certaines conditions pour vivre sans offenser & sans être offensez*; mais il la faut observer religieusement, parce qu'on ne sauroit la violer, sans se rendre malheureux.

Ainsi le Sage de ce Philosophe ne pense qu'à mener une vie douce & tranquille, il suit la nature, & fait se borner à ce qu'elle exige, persuadé que lorsqu'on veut une fois chercher une volupté sans bornes, on court d'objet en objet, sans jamais se satisfaire, dégoûté de ce qu'on posséde, & tourmenté du désir d'obtenir ce dont on ne jouït point encore. S'il a des passions, il les condamne, & fait tous ses efforts pour s'en délivrer. Il en est le maître, & non point l'esclave.

Enfin Epicure veut qu'on passe avec tranquillité cette vie mortelle, sans se fatiguer de l'incertitude qui la doit suivre, & qu'on regarde la mort comme une chose indifférente, qui n'est rien à notre égard. La mort qui paroît le plus redoutable de tous les maux, n'est selon lui qu'une chimére. Car, dit-il, elle n'est rien tant que la vie subsiste, & lorsqu'elle arrive, la vie n'est plus. Elle n'a point d'empire ni sur les vivans, ni sur les morts: les uns ne sentent pas encore sa fureur; & les autres qui n'existent plus, sont à l'abri de ses atteintes. La présence de la mort étant donc incapable d'exciter aucun trouble en nous, il est ridicule de s'affliger par la seule pensée de son approche.

Ce raisonnement d'Epicure est fondé sur l'opinion qu'il avoit que l'ame étoit mortelle, & c'est cette opinion qui doit faire desapprouver la Morale de ce Philosophe, dont les conclusions, quoique très-naturellement déduites de ce Principe, doivent être rejettées, parce que ce Principe est très-faux. De là vient que si l'on considére de près la Morale de ce Philosophe, on y trouvera deux défauts très considérables.

Le premier est que cette Morale n'ayant pour but que de nous mener à une vie douce & tranquille dans ce monde, elle ne peut engager à suivre ses maximes, que par la vue de l'utilité présente qu'on trouve à les observer. Or ce Principe une fois posé, si l'on se rencontroit dans un état où le vice fût récompensé & la vertu punie, il faudroit nécessairement selon Epicure, préférer le vice à la vertu. Et c'est ce que ce Philosophe lui même a pratiqué pendant sa vie: car quoiqu'il regardât la Religion de son païs comme une superstition ridicule, & même pernicieuse à la Société, il ne laissoit pas de l'approuver en apparence & d'en observer les pratiques, parce que la fermeté d'ame qui l'auroit porté à mépriser ces superstitions, ne lui auroit été d'aucune utilité, mais l'auroit au contraire exposé au danger de perdre la vie.

Le second défaut de la Morale d'Epicure, c'est qu'elle ne défend point les vices, qui n'apportent pas plus de mal que de bien: or qui doute qu'il n'y en ait beaucoup de cette espéce? Tous les vices médiocres sont de cet ordre, & plusieurs même qui causeroient de grands désordres dans la Société humaine, si tout le monde suivoit les Principes de cette Morale.

C'est une maxime de cette Morale d'Epicure, qu'il faut étudier la Physique, afin de nous délivrer l'esprit de la crainte & du trouble, que l'ignorance des effets de la nature cause ordinairement. Il est impossible, *dit-il*, que celui qui tremble à la vue des prodiges de la nature, & qui s'allarme de tous les événemens de la vie, puisse être jamais exemt de peur. Il faut qu'il guérisse son esprit des impressions ridicules des fables: on ne peut sans les découvertes de la Physique goûter de véritables plaisirs. Ailleurs il déclare qu'il n'estime la Physique que par rapport à la conduite des mœurs, & on ne peut sans doute en faire un plus légitime usage. Nous allons voir maintenant qu'il ne traite en effet cette Science que par rapport à ce qu'il enseigne sur la Morale.

Epicure ne croyoit point que Dieu eût concouru en aucune maniére à la formation de l'univers: & si l'on examine de près ce qu'il dit des Dieux, on voit sans peine qu'il les regardoit comme des êtres chimériques, que l'ignorance & la superstition avoient imaginez, & qu'il n'en parloit que par politique. Il attribue aux Dieux une forme semblable à celle des hommes, qui pourroit être détruite, par la dissolution des atomes qui la composent. Il soutient que ces Dieux n'ont aucune part à la conduite du monde; qu'ils ne s'occupent pas du soin de récompenser les bons & de punir les méchans; mais qu'ils sont dans une parfaite oisiveté, jouïssant tranquillement de leur propre bonheur. Il est tout visible qu'Epicure ne donne des Dieux une idée si bizarre que pour les détruire, en faisant semblant de prouver qu'il y en a.

Mais Epicure ôtant à Dieu le soin de produire & de conserver le monde, rend son systême de Physique si absurde, qu'il est impossible de l'examiner avec quelque attention, sans le regarder comme l'ouvrage d'une imagination déréglée. Il établit pour fondement de sa Physique, que *rien ne se peut faire de rien, & que rien ne peut être anéanti*; & il infére de là qu'il y a de certains Principes de toutes choses éternels & incorruptibles, savoir le vuide & les atomes. Le vuide est infini, éternel & impalpable; & les atomes sont de petits corps éternels, solides dans leur simplicité & indivisibles. On ne peut, selon notre Philosophe, concevoir autre chose dans la nature: *car*, dit-il, *quoique vous puissiez vous imaginer, pourvu qu'il existe, il a sa quantité petite ou grande, & s'il est capable d'être touché, quelque délié qu'il soit, il est au rang des corps. S'il est tellement impalpable qu'on puisse passer au travers sans aucune résistance, c'est le vuide.* Il admet le vuide comme un Principe occasionnel de toutes choses, parce que sans le vuide, il ne sauroit concevoir aucun mouvement, & que sans le mouvement, les atomes n'auroient jamais pu concourir à la formation du monde.

Epicure ayant posé ces Principes, donne trois sortes de mouvemens à ses atomes, en droite ligne, par impulsion, & en déclinant. Démocrite, qui est le premier Auteur de la doctrine des atomes, tenoit les deux premiers mouvemens: mais Epicure, qui en a été en quelque sorte le restaurateur, voyant qu'on lui pouvoit objecter que dans ce mouvement perpendiculaire, jamais l'atome n'en rencontreroit d'autres, a imaginé qu'il déclinoit tant soit peu, & qu'il s'accrochoit par le moyen de cette déclinaison. D'ailleurs comme on reprochoit à Démocrite, que si les corps se mouvoient par les coups qui leur étoient donnez, ou tomboient perpendiculairement, il s'ensuivroit qu'il n'y auroit plus de liberté, mais une nécessité d'action dans toutes les choses du monde, Epicure crut pouvoir expliquer la liberté par cette faculté qu'il donnoit aux atomes de décliner d'une maniére imperceptible.

Enfin les atomes s'étant mûs de toute éternité dans un vuide infini, après avoir pris plusieurs situations, sans faire aucun assemblage, à cause de leurs figures contraires, & après avoir reçu différentes impressions, selon que leur propre poids les portoit par la vaste étendue du vuide, ils se sont rencontrez dans une disposition telle qu'il la faloit pour la production, & il en est résulté tout d'un coup les commencemens de ces grands assemblages, comme de la terre, de la mer, du ciel & du genre des animaux. D'abord ce n'étoit qu'un chaos & qu'une masse informe; mais enfin il se fit une séparation, ses parties se divisérent pour travailler aux composez, & se joignirent selon la convenance de leur nature: de sorte que selon Epicure, le monde n'est autre chose qu'un concours fortuit d'atomes.

Epicure explique ensuite la maniére dont le monde a été disposé. Il dit que les atomes, dont l'assemblage avoit produit la terre, s'unirent dans le milieu, parce qu'ils étoient pesans & embarrassez les uns avec les autres, & s'abaissérent aux parties inférieures. Le ciel qui est composé de principes plus polis, plus ronds & plus déliez, s'échappa du sein de la terre pour s'élever en haut, où il attira quantité de feux subtils; & les principes du Soleil, des étoiles, & de la Lune se détachérent après la formation du ciel, & leurs globes tournérent entre le grand espace que le ciel occupoit, & entre la terre, parce qu'ils n'étoient pas assez légers pour s'élever plus haut, ni assez pesans pour rester vers les parties inférieures du ciel. Il apporte diverses raisons du mouvement du Soleil, de la Lune, & des autres astres, sans se déterminer à aucune. Il raisonne de la même sorte sur les météores, sans rien décider, quoiqu'il en rende le plus souvent des raisons assez probables. Il soutient que la terre a d'abord produit par sa fécondité tout ce que nous y voyons. L'homme même, selon ce Philosophe, est redevable de sa naissance à la chaleur & à l'humidité de la terre.

Il rend raison de la nature des corps & de leurs différentes qualitez, par le moyen de diverses figures, impulsions & liaisons des atomes. Ainsi pour expliquer comment l'eau de la mer est amére, quoique fluide, il dit qu'elle est composée de corps ronds & polis qui en font la fluidité; mais qu'elle contient aussi des atomes raboteux, qui causent ce sentiment desagréable que nous nommons *amertume*. C'est sur ces Principes qu'il explique les différentes saveurs. La *douceur*, par exemple, est causée par les principes ronds & polis, qui composent le corps, que nous nommons *doux*. Il enseigne aussi que la couleur ne consiste que dans le mouvement de certains petits corps qui partent de l'objet que nous voyons, & qui nous frappent diversement, selon leur différente figure & agilité. En un mot, Epicure tâche de rendre raison de tous les effets de la nature, par le moyen de ses Principes. Il ne croit pas à la vérité, pouvoir démontrer que tout se fait d'une telle sorte, qu'il soit impossible de concevoir qu'il se puisse faire autrement. Il dit au contraire, que c'est une témérité de s'imaginer qu'une chose ne se peut faire que de la maniére qu'on l'a conçue. Mais il veut qu'on soit persuadé qu'il n'y a rien que de très-naturel dans tous les événemens du monde, quels qu'ils soient, afin qu'on ait l'esprit dégagé de mille craintes chimériques, que l'on a ordinairement, faute de bien savoir que tout arrive par des voyes naturelles.

Voilà en abbregé les opinions des plus célébres Philosophes de l'Antiquité. Elles sont trop opposées pour être toutes véritables; mais toutes leurs différentes vues auroient beaucoup servi à perfectionner de jour en jour la Philosophie, si ceux qui vinrent après eux eussent rejetté ce qu'ils y auroient vu de défectueux, & profité de ce qu'ils y auroient trouvé de raisonnable, pour s'en servir à faire de nouvelles découvertes dans la connoissance de la vérité. Mais par un entêtement ridicule, on s'imagina qu'on ne pouvoit rien ajouter aux lumiéres de ces grands hommes, & chacun s'appliqua au Philosophe, dont les dogmes lui parurent les plus raisonnables, & suivit aveuglément ses décisions. Celui ci se disoit Pythagoricien, celui-là Platonicien, l'un s'attachoit aux dogmes de Zenon; l'autre à ceux d'Epicure; & enfin Aristote, après avoir été négligé pendant long-tems, fut le plus suivi de tous.

Il est vrai que lorsque la Philosophie des Grecs commença à être connue à Rome, les Romains se contentérent d'apprendre les opinions de tous les Philosophes, sans s'attacher à aucune. Et même sous l'Empereur Auguste, Potamon d'Alexandrie choisit tout ce qu'il trouva de plus raisonnable dans la doctrine de tous les autres Philosophes, pour s'en faire un systême, & fonder une Secte, à laquelle il donna pour cette raison le nom de *Philosophie* éclec-

éclectique, d'un mot Grec, qui ſignifie *choiſir*. Mais cette Secte n'eut que très-peu de Sectateurs, & la plupart de ceux qui faiſoient gloire d'en être, n'en étoient pas moins attachez aux dogmes d'un certain Philoſophe.

La doctrine de Platon fut d'abord plus en vogue qu'aucune autre; & il y eut pluſieurs célébres Platoniciens ſous les Empereurs Romains, juſques à Julien l'*Apoſtat*, qui étoit lui même Platonicien, & qui, avant que d'être Empereur, alla exprès à Athénes, pour y prendre le manteau de Philoſophe. Les premiers Docteurs Chrétiens ſe déclarérent eux mêmes pour la Philoſophie de Platon, comme Juſtin Martyr, Tatien, Athénagore & Origéne, le plus ardent Platonicien & le plus ſavant de tous les Péres de l'Egliſe. Mais les Héréſies qui ſurvinrent, rendirent la doctrine de Platon odieuſe aux Chrétiens, parce qu'ils crurent avec aſſez de raiſon qu'elle en étoit la véritable cauſe.

Enfin la Philoſophie d'Ariſtote prit le deſſus, après avoir couru diverſes fortunes, & on ſe dévoua tellement à l'autorité de ce Philoſophe, qu'on ne chercha la vérité que dans ſes Ecrits, perſuadé qu'on étoit qu'ils contenoient tout ce que l'eſprit de l'homme eſt capable de connoître. Le prodigieux entêtement pour ce Philoſophe commença vers le douziéme ſiécle, auquel tems ſe forma cette Philoſophie, qu'on nomme ordinairement *Scholaſtique*. Cette Philoſophie vint de la lecture des Arabes, qui ayant conquis une partie du monde, communiquérent leur génie & leur maniére de raiſonner, non ſeulement aux peuples qui étoient de leur dépendance; mais encore à tous ceux qui eurent quelque commerce avec eux, c'eſt à dire, à toute l'Europe. Car comme les Arabes étudioient la Philoſophie depuis environ le neuviéme ſiécle, ils la firent connoître aux peuples ſoumis à leur Empire, lequel s'étendoit depuis les Indes juſques à l'Eſpagne; & les Eſpagnols apportérent en France & en Italie les Commentaires qu'Averroës, le plus ſubtil de tous les Philoſophes Arabes, avoit compoſez ſur les Ecrits d'Ariſtote. Et c'eſt des Arabes que les Scholaſtiques, qui s'attachérent tous à Ariſtote, prirent cette maniére de raiſonner, ſubtile, abſtraite & pointilleuſe, qu'ils repandirent ſur toutes les parties de la Philoſophie, & qui a rendu la doctrine d'Ariſtote plus obſcure dans les Commentaires qu'on a faits pour l'éclaircir, que dans les livres même de ce Philoſophe. Mais ces prétendus Philoſophes ne ſe contentérent pas de gâter la Philoſophie par des conceptions abſtraites, & par les termes barbares dont ils ſe ſervoient pour les exprimer; ils employérent auſſi toutes ces idées pour explipliquer la Théologie. C'eſt par ce moyen qu'ils l'ont remplie de mille Queſtions épineuſes, mais abſolument inutiles, qui rendent cette Science barbare à ceux qui ſe ſont contentez de lire l'Ecriture-Sainte, & les Péres, ſans penſer à étudier la Philoſophie de l'Ecole.

On diviſe ordinairement la Philoſophie Scholaſtique en trois différens périodes: le premier commença ſous Abailard ou ſes Maîtres, à qui ſuccéda *Pierre Lombard* Evêque de Paris, connu ſous le nom de *Maître des Sentences*, parce qu'il fit un livre des *Sentences*, où il mit dans un certain ordre toutes les opinions des Péres ſur la Théologie.

Le ſecond période de la Philoſophie Scholaſtique fut ſous *Albert le Grand*, Evêque de Ratisbonne, qui fut le Maître de *S. Thomas d'Aquin*, & ſous *Jean de Duns*, ſurnommé *Scot*. Ces deux derniers eurent des ſentimens entiérement oppoſez, quoiqu'ils prétendiſſent être l'un & l'autre dans les véritables ſentimens d'Ariſtote, & formérent deux Sectes, qui ont été très-célébres dans l'Ecole. Ceux qui s'attachérent aux opinions de S. Thomas furent appellez *Thomiſtes*; & ceux qui embraſſérent celles de Scot, furent nommez *Scotiſtes*.

Enfin le dernier période de la Philoſophie Scholaſtique fut depuis *Durand de Saint-Porcian*, qui fut dans des ſentimens oppoſez à ceux de ſaint Thomas, juſques à *Gabriel Biel*, Allemand, qui vivoit dans le quinziéme ſiécle.

Sur la fin du quatorziéme les Eſprits s'échauffèrent ſur des diſtinctions de Logique, juſques à l'extravagance, par la furieuſe émulation qui ſe forma ſur la doctrine d'Ariſtote entre les *Nominaux* & les *Réaliſtes*. Les Nominaux avoient pour Chef *Ocham* Cordelier Anglois, & Diſciple de Scot. Ils diſoient que les natures univerſelles n'étoient que des paroles; & les Réaliſtes, qui s'appuyoient ſur l'autorité de Scot, ſoutenoient que ces mêmes natures univerſelles étoient des choſes très-réelles. Ces diſputes partagérent toutes les Univerſitez de l'Europe. Chacun prit parti dans ces Queſtions, & tâcha de ſe ſignaler par des Ecrits remplis d'aigreur & d'emportement. La Philoſophie, en un mot, ne s'occupa plus que d'*opérations de l'entendement*, de *concepts*, d'*abſtractions*, de vaines ſubtilitez; & devint un pur galimatias & un amas confus d'idées inintelligibles.

La paſſion déréglée qu'on avoit alors pour Ariſtote, fut la véritable cauſe de tous ces égaremens. On avoit une ſi profonde vénération pour ce Philoſophe, que pourvu qu'on s'imaginât, qu'un ſentiment fût dans ſes Ouvrages, on le recevoit aveuglément; & comme chacun croyoit que ſon ſentiment étoit celui de ce Philoſophe, il ne doutoit nullement qu'il ne fût très-conforme à la raiſon, quand il auroit été le plus extravagant & le plus abſurde du monde.

Enfin dans le XVI ſiécle, la Philoſophie commença de ſortir de ce rude eſclavage, dans lequel elle gémiſſoit depuis ſi longtems, & on s'aviſa de philoſopher par raiſon, & non point par autorité. On ne mépriſa point Ariſtote, mais on ne le voulut plus croire ſur ſa parole. On ne ſuivit ſes ſentimens, qu'à meſure qu'on vit qu'ils étoient conformes à la vérité. On ne s'imagina point qu'il ſavoit tout ce qui ſe peut ſavoir, mais on tâcha de découvrir ce qui lui avoit été inconnu, ou qu'on ne voyoit pas clairement expliqué dans ſes Ouvrages. C'eſt par cette méthode qu'on porta la Philoſophie à un point de perfection, où elle n'avoit point encore été, comme cela paroîtra par l'Hiſtoire abbrégée des principales opinions des Philoſophes Modernes que nous allons donner.

Galilée fut le premier qui oſa s'éloigner des ſentimens d'Ariſtote. Il naquit à Florence l'an de Jeſus Chriſt 1564. Il eut un génie merveilleux pour les Mathématiques, auſquelles il s'appliqua avec beaucoup de ſoin; & cette étude l'ayant accoutumé à ne raiſonner que ſur des principes évidens, & à n'admettre que des concluſions, qui découlaſſent naturellement de ces Principes, il ne put point s'accommoder des idées vagues & confuſes ſur leſquelles étoient fondez tous les raiſonnemens de la Philoſophie, qu'on enſeignoit alors dans les Ecoles. Il s'attacha ſur tout à cette partie de la Philoſophie, qui a le plus de rapport aux Mathématiques, ſavoir, la Phyſique, qu'il enrichit de pluſieurs belles découvertes. Il prouva, contre les Diſciples d'Ariſtote, que les corps peſans augmentent leur viteſſe à meſure qu'ils deſcendent, & trouva la proportion avec laquelle cette viteſſe augmente. Il rejetta le ſyſtême du monde imaginé par *Ptolomée*, comme trop embarraſſé, & il ſe détermina pour l'Hypothéſe de *Copernic*, qui eſt extrémement ſimple & facile à comprendre. On peut voir un abbrégé de ſon Syſtême à l'article de COPERNIC.

Galilée ayant inventé des lunettes aſſez longues pour regarder les aſtres; il fit par le moyen de ces lunettes une découverte, qui confirme le Syſtême de Copernic & renverſe entiérement celui de Ptolomée. Il remarqua que *Vénus* paroiſſoit ſous toutes les différentes phaſes, ſous leſquelles nous voyons la lune. Car comme Vénus n'a jamais la terre entre elle & le ſoleil, comme l'expérience le prouve inconteſtablement, cette planéte ne pourroit jamais nous paroître pleine ſuivant l'Hypothéſe de Ptolomée, qui met le ſoleil au deſſus du ciel de Vénus; il s'enſuit donc que cette Hypotheſe eſt fauſſe, & que Vénus fait un cercle, dont le ſoleil eſt le centre, en ſorte que lorſque cette planéte eſt plus loin de la terre que n'eſt le ſoleil, alors ſa partie éclairée eſt tournée de notre côté, & elle nous paroît dans ſon plein, & lorſqu'elle eſt plus près de nous que le ſoleil, elle nous paroît en forme de croiſſant, puiſque nous ne pouvons voir qu'une portion de ſa moitié illuminée: ce qui s'accorde très-bien avec le Syſtême de Copernic, qui met le ſoleil au centre du monde, enſuite *Mercure*, qui tourne autour du ſoleil, puis Vénus, qui ſe meut auſſi autour de cet aſtre, enſuite la terre, &c.

Galilée fut encore le premier qui découvrit par le moyen de ſes lunettes, les quatre petites étoiles qui accompagnent toujours Jupiter, comme autant de petites lunes, leſquelles ſont emportées avec Jupiter autour du ſoleil, dans l'eſpace de douze ans, pendant qu'elles tournent autour de Jupiter dans des tems differens, ſelon qu'elles ſont plus ou moins éloignées de cette planéte. Galilée nomme ces étoiles les *Aſtres de Medicis*, pour honorer le Grand Duc de Toſcane ſon Protecteur, de la famille des *Medicis*. Mais on les appelle plus communément les *Satellites de Jupiter*. Il fit pluſieurs autres belles obſervations ſur la Phyſique; mais enfin, pour prix de toutes ſes découvertes, il fut mis à l'Inquiſition, pour avoir enſeigné de bouche & par écrit l'opinion du mouvement de la terre, & fut détenu en priſon durant cinq ou ſix ans, où après avoir été très-maltraité, il abjura ſolemnellement cette opinion.

Au commencement du XVII ſiécle *Pierre Gaſſendi*, Profeſſeur Royal des Mathématiques à Paris, prit auſſi une nouvelle maniére de philoſopher. Il étudia la Philoſophie d'Ariſtote, comme on l'enſeignoit alors dans les Ecoles, mais il ne put s'en tenir là. Enfin, après avoir conſulté les divers Syſtêmes des anciens Philoſophes, il ſe déclara en faveur de la Philoſophie d'Epicure, qu'il perfectionna beaucoup. Nous avons parlé des défauts de la Phyſique d'Epicure, Gaſſendi les a reconnus & rejettez. Il admet les atomes, mais il ſoutient contre Epicure que Dieu les a créez, & qu'il leur a donné le mouvement, l'extenſion, la figure que ce Philoſophe ſoutenoit qu'ils avoient d'eux-mêmes & de toute éternité, ſans le prouver. Gaſſendi avoue la Providence qu'Epicure ne connoiſſoit point, & rectifie la Morale de ce Philoſophe par les lumiéres du Chriſtianiſme. C'eſt lui, qui dans ces derniers tems, a commencé de faire voir qu'Epicure n'étoit pas ſi relâché dans ſa Morale, qu'on ſe l'étoit imaginé; & malgré la prévention qui s'étoit formée depuis pluſieurs ſiécles contre la Morale d'Epicure, preſque tout le monde s'eſt rangé au ſentiment de Gaſſendi.

Il ne faiſoit pas grand cas de la Logique, non plus qu'Epicure; mais il enrichit la Philoſophie d'une infinité de raiſonnemens inconnus à cet Ancien, & de pluſieurs découvertes, principalement ſur ce qui regarde l'Aſtronomie. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages de Philoſophie qui ſont pleins d'une belle & agréable Littérature. Il y étale preſque tous les ſentimens des anciens Philoſophes avec une clarté admirable, ſoit pour les refuter ou pour les adopter: en ſorte qu'on peut douter ſi jamais Philoſophe a autant étudié que lui.

Gaſſendi eut pluſieurs Diſciples; mais il n'y en a aucun qui ait rien ajoûté aux lumiéres qu'il avoit reçues de ce grand homme, ſi nous en exceptons *François Bernier*, qui a donné au public un *Abbregé de la Philoſophie de Gaſſendi* en François, où il a fait paroître beaucoup de diſcernement & de netteté d'eſprit. Cet Abbrégé contient pluſieurs découvertes curieuſes, qui ſe ſont faites depuis Gaſſendi, tant dans la Phyſique que dans l'Aſtronomie.

Enfin dans ce même tems *René Deſcartes*, par une méthode qui n'avoit été connue que très imparfaitement avant lui, a découvert plus de véritez dans la Philoſophie, qu'on n'avoit fait dans tous les ſiécles précédens. On peut voir dans un petit Traité qu'il a compoſé lui même, intitulé *de la Méthode*, la maniére dont il s'y eſt pris pour découvrir la vérité. Il regardoit la Logique qu'on enſeigne ordinairement dans les Ecoles, comme une Science qui peut ſervir à enſeigner aux autres ce qu'on ſait déja; mais qui eſt abſolument inutile pour conduire l'eſprit dans la connoiſſance de la vérité. Au lieu donc de cette multitude de

pré.

préceptes, dont la Logique accable l'esprit, Descartes proposa quatre régles, qui sont très-simples & très-intelligibles, & qui suffisent pour conserver toujours l'évidence dans nos perceptions & pour découvrir les véritez les plus cachées, ce qui est le but de la véritable Logique.

La premiére de ces régles est, *Qu'il ne faut rien recevoir pour vrai, qu'on ne conçoive clairement & distinctement être vrai*, c'est à dire, qu'il faut éviter avec soin de juger d'aucune chose avec précipitation, & de rien affirmer, que ce qui nous paroît si évident, que nous ne puissions en douter en aucune maniére.

La seconde régle est, *Qu'il faut diviser la Question que l'on veut examiner en autant de parties qu'il faut, pour la pouvoir résoudre plus commodément.*

La troisiéme, *Qu'il faut ranger ses pensées dans un certain ordre, de sorte qu'on commence par les choses les plus simples & les plus faciles à comprendre, afin de monter insensiblement, & comme par degrez à la connoissance des plus difficiles & des plus composées; qu'il faut même donner un ordre déterminé aux choses, qui naturellement ne se précédent point les unes les autres.*

La quatriéme, *Qu'il faut faire par tout des dénombremens si entiers, & des revûës si generales, qu'on se puisse assurer de ne rien omettre de ce qui est nécessaire pour résoudre une Question.*

Descartes commence ses recherches par la Métaphysique, c'est à dire, par les choses les plus générales & les plus simples, & par conséquent les plus faciles à connoître. Il remarque d'abord que tous les hommes sont sujets à l'erreur, & qu'ils se trompent tous effectivement en bien des choses, de leur propre aveu. Afin donc que les préjugez de notre enfance, & plusieurs faux jugemens, que nous pourrions regarder comme très-certains, ne nous empêchent point de trouver la vérité, Descartes veut que nous commencions par douter de tout, jusqu'à ce qu'une entiére évidence nous force, s'il faut ainsi dire, à donner notre consentement à quelque vérité. Après nous avoir engagez à regarder toutes nos opinions comme fausses ou incertaines, à douter s'il y a aucun esprit, aucun ciel, aucune terre, &c. & si nous avons nous-mêmes un corps, il fait voir que pendant que nous doutons ainsi de tout, & que nous affirmons qu'il n'y a rien de certain, nous sommes obligez d'avouer que nous qui doutons, qui affirmons & qui nions, existons nécessairement, & par conséquent, qu'au milieu de toutes nos incertitudes nous sommes obligez d'admettre ce Principe, *je doute, je pense, donc je suis.*

De cette premiére connoissance Descartes conclut que l'existence de notre ame, ou de cette substance qui pense en nous, nous est plutôt connue que l'existence du corps, ou de la substance étendue, & que nous sommes même plus certains de l'existence de notre ame, que de celle de quelque corps que ce soit. Nous pouvons douter de l'existence de notre propre corps; mais nous sommes sûrs que nous existons par cela même que nous doutons de l'existence de toutes les choses du monde, au lieu que si nous cessions de penser, nous ne pourrions point être persuadez de la vérité de notre existence, quand même notre corps, le monde, & tout ce que nous pouvons imaginer, auroient une existence très-réelle. De là encore Descartes infére que cette substance qui est en nous, qui doute, affirme, nie, imagine & pense, est entiérement différente du corps ou de la substance étendue, ce que personne n'avoit encore bien connu, quoique le dénouement de plusieurs grandes & importantes Questions de Physique & de Morale dépendent de cette connoissance, comme Descartes l'a fait voir évidemment. Après cela cherchant la raison qui l'a assuré de la vérité & de la certitude de cette proposition, *je pense, donc je suis*, afin de voir s'il pourroit s'en servir pour découvrir quelque autre vérité, il trouve qu'il n'a été porté à regarder cette proposition comme indubitable, que parce qu'il voit très-clairement qu'il est impossible que ce qui pense n'existe pas: d'où il conclut qu'il peut admettre pour régle générale de ses connoissances, *que tout ce qu'il conçoit clairement & distinctement, est vrai & indubitable.*

Cela étant posé, notre Philosophe poursuit sa méditation, pour tâcher de découvrir s'il n'y a point quelque être distingué de lui. Il trouve d'abord en lui même plusieurs idées, qui lui réprésentent des êtres hors de lui, comme une terre, un ciel, des astres, &c. Il jugeoit autrefois que ces êtres existoient actuellement hors de lui, parce qu'il a diverses idées, qui lui réprésentent ces êtres, & qui lui semblent très-différens de lui même. Mais maintenant qu'il ne veut rien affirmer qu'il ne conçoive clairement & distinctement, il se contente de dire qu'il a des idées de tous ces êtres, sans affirmer pour cela qu'il y ait hors de lui des êtres actuellement existans, qui répondent aux idées qu'il en a.

Mais d'où peuvent venir toutes ces idées? Descartes ne sachant à qui en attribuer la cause, suppose d'abord qu'il en est lui même l'auteur, & que quoiqu'il ait quelquefois ces sortes d'idées malgré lui, comme lorsqu'il sent de la douleur, du froid, du chaud, &c. il y a peut-être en lui quelque faculté, qui produit cette idée de douleur, ayant éprouvé qu'il y a en lui de certains mouvemens, qui le poussent à faire des choses qui lui sont souvent très-pernicieuses. Il ne peut donc point encore savoir, s'il y a quelque être distingué de lui, qui existe réellement.

Mais Descartes nous fournit encore une voye pour reconnoître si de toutes les idées que nous trouvons en nous, il n'y en a point quelqu'une dont nous puissions conclurre l'existence de quelque être distingué de nous.

Premiérement, si je regarde toutes ces idées comme des maniéres de penser, je ne trouve aucune différence entre elles; mais si j'ai égard aux choses qu'elles me répréseutent, je vois clairement & distinctement qu'elles sont fort différentes. L'idée, par exemple, qui me répréseute un Etre infiniment parfait, est sans doute très-différente de celle qui me répréseute un être fini & borné. Or il est manifeste par la lumiére naturelle qu'il doit y avoir, pour le moins, autant de réalité dans la cause efficiente & totale que dans l'effet, le plus parfait ne pouvant point être une suite du moins parfait. Je dois donc conclurre de ce Principe, qu'ayant en moi l'idée d'un Etre infiniment parfait, laquelle ne peut point avoir été formée par moi, qui suis borné & fini, il faut nécessairement que cet Etre infiniment parfait existe, de qui je reçois l'idée d'une infinité de perfections, puisqu'il faut qu'il y ait autant de réalité dans la cause que dans l'effet. Et comme par cet Etre infiniment parfait j'entens *Dieu* même; de ce que j'ai en moi l'idée de l'infini, je dois conclurre que Dieu existe. D'ailleurs, supposé que l'Etre infiniment parfait n'existe point, comment pourrois-je exister moi qui ai l'idée de cet Etre infiniment parfait. Serois-je l'auteur de mon existence, ou bien quelque autre moins parfait que Dieu. Mais si j'existois par moi-même, je ne douterois point, je ne m'épuiserois point en désirs, je posséderois toutes les perfections dont j'ai quelque idée: car m'étant donné l'existence, rien n'eût empêché que je ne me fusse orné de toutes ces perfections, & ainsi je serois cet Etre infiniment parfait que nous cherchons. Je ne tire point aussi mon existence d'un autre qui soit moins parfait que Dieu; car ou cet autre existe par lui même, ou par un autre; s'il existe par lui même, c'est Dieu lui même, comme nous venons de le prouver; & s'il existe par un autre, il faudra demander si cet autre existe encore par lui même ou par un autre, jusqu'à ce qu'on vienne à un premier Auteur, qui existant par lui même, posséde toutes les perfections que ceux-là n'ont pas, & par conséquent il faut avouer que Dieu existe.

Descartes s'étant ainsi assuré de l'existence d'un Etre infiniment parfait, & ayant connu par l'idée de ses perfections infinies, qu'il lui manque plusieurs de ces perfections, il examine quelle peut être la cause de ses erreurs. Dieu ne peut point en être la cause, car étant infiniment parfait, il est impossible qu'il veuille nous séduire. Il en faut donc chercher la cause en nous-mêmes. Nous ne sentons en nous que deux maniérez d'être, ausquelles toutes peuvent se rapporter, savoir l'*entendement* & la *volonté*. Après avoir prouvé que l'entendement ne peut point être la cause de nos erreurs, puisqu'il ne fait simplement que recevoir certaines idées, qui se présentent à l'esprit, sans les comparer ensemble, en quoi il ne peut point y avoir d'erreur, l'entendement ne pouvant point appercevoir que ces idées ayent des rapports qu'elles n'ont pas; il conclut que ce n'est que lorsque nous jugeons que ces idées ont des rapports qu'elles n'ont pas, que nous tombons dans l'erreur; & par conséquent, que la volonté, dont la fonction est de juger, est la véritable cause de nos erreurs. Cela étant posé, si nous ne jugeons qu'une chose est véritable, qu'autant que nous verrons clairement & distinctement qu'elle est véritable, il est certain que nous ne tomberons jamais dans l'erreur. Nous voilà donc persuadez non seulement de l'existence de notre ame & de celle de Dieu, mais d'une infinité de Principes, comme, qu'il est impossible qu'une chose soit & ne soit pas en même tems; que le tout est plus grand que sa partie, & de toutes les véritez Mathématiques, que nous avons une fois vûës d'une maniére claire & distincte.

Enfin, de ce Principe, que *Dieu n'est point trompeur*, Descartes conclut que nous avons un corps, auquel notre ame est unie, & que nous sommes environnez de plusieurs autres corps; & il finit en faisant voir que l'ame & le corps sont deux substances entiérement différentes. Voilà une idée très-succincte de la Métaphysique de Descartes, passons à sa Physique.

Il se propose de ne raisonner que sur des idées claires & distinctes, aussi-bien dans la Physique, que dans la Métaphysique. Sur ce fondement il examine en quoi consiste l'essence de la matiére ou du corps en général. On entend par l'essence d'une chose, le premier attribut que nous concevons dans une chose, & sans lequel nous ne saurions concevoir cette chose. Suivant cela, Descartes assure que l'essence du corps ne consiste point dans la dureté, la liquidité, la pesanteur, la légéreté, la chaleur, la froideur, la sécheresse, l'humidité, ou dans quelque autre qualité semblable, parce qu'il n'y a pas une de ces choses qui soit inséparable de la matiére; mais qu'elle consiste dans l'étendue, parce que l'étendue est le premier attribut que nous concevions dans la matiére, & qui lui convient si nécessairement, qu'aussi-tôt que nous avons l'idée de la matiére, nous avons l'idée d'une substance étendue en longueur, largeur & profondeur, sans pouvoir séparer en aucune maniére ces deux idées. Ainsi, selon Descartes, il est impossible qu'il y ait du vuide, c'est à dire, un espace où il n'y ait aucune matiére, parce que tout espace a de l'étendue, & que l'étendue & la matiére sont une même chose.

De ce premier attribut, qui fait l'essence de la matiére, Descartes déduit toutes les autres propriétez que l'étendue enferme nécessairement, savoir la divisibilité & la figure; mais comme les divisions que l'on fait seulement par la pensée ne changent rien dans la matiére, & que toute division réelle dépend du mouvement, Descartes examine ensuite fort au long la nature du mouvement.

C'est sur ces Principes simples, d'étendue, de figure & de mouvement, lesquels tout le monde peut voir sans peine dans l'idée de la matiére, c'est, dis-je, sur ces Principes que ce Philosophe fonde tous les raisonnemens qu'il fait sur la Physique. On n'a qu'à lire les *Principes de sa Philosophie*, pour être convaincu, qu'on ne peut rien savoir de certain dans la Physique, si l'on ne suit sa méthode, c'est à dire, si l'on ne raisonne comme lui, sur les plus claires & les plus simples idées de la matiére, & on verra en même tems par cette lecture, que ce Philosophe a effectivement découvert par cette méthode, plusieurs véritez qui étoient absolument inconnues avant lui, & plusieurs autres, dont on n'avoit que des idées fort obscures. Aucun Philosophe, par exemple, n'avoit donné avant Descartes, une idée claire & distincte des qualitez sensibles, des couleurs, des odeurs, &c. C'est lui qui le premier s'est avisé de distinguer le sentiment qu'a notre ame,

ame, à l'occaſion d'un objet qu'on nomme coloré, odoriférant, &c. d'avec ce qui produit ce ſentiment. Si l'on n'eût raiſonné, comme lui, que ſur l'idée diſtincte de la matiére, on n'auroit jamais mis les couleurs dans les objets, qui excitent en nous les différens ſentimens de couleur, &c. puiſqu'on n'a jamais vu clairement que ce ſentiment puiſſe convenir au corps, quel qu'il ſoit, dans lequel nous ne voyons que de l'étendue, des figures & du mouvement: mais on auroit attribué ce ſentiment à l'ame, qui eſt capable de ſentir, comme chacun peut s'en convaincre, en ſe conſultant ſoi-même; & on ſe ſeroit apperçu facilement, qu'il y a quelque petit corps, qui tombant ſur le corps qu'on nomme coloré, & réfléchiſſant ſur nos yeux, produit par ſes différens mouvemens des ſentimens différens, auſquels nous avons donné des noms particuliers, pour les diſtinguer les uns des autres, comme Deſcartes l'a fait voir d'une maniére évidente, par les ſeuls Principes d'étendue, de figure & de mouvement.

Il ſeroit difficile de nommer tous les illuſtres Diſciples de Deſcartes. Perſonne n'a fait plus d'honneur à ſa Philoſophie que le Révérend Pére Malebranche, Prêtre de l'Oratoire, qui a ſçu corriger beaucoup de choſes dans la Métaphyſique de Deſcartes touchant l'explication des fonctions de l'ame, & qui a perfectionné en beaucoup de choſes cette partie de la Philoſophie. * *Voyez le Diſcours qui eſt à la tête de la Philoſophie de Regis.*

Avant que de finir cet article, il faut remarquer qu'avant Deſcartes François Bacon, Baron de Verulam, Chancelier d'Anglèterre avoit reconnu les erreurs de la Philoſophie de l'Ecole, & la mauvaiſe méthode qu'on y ſuivoit. Si l'on eût voulu ſuivre ſes vues & les régles qu'il preſcrivoit, Deſcartes n'eût pas eu l'honneur de décrier entiérement cette Philoſophie. Il y a même cette différence que les Ecrits Philoſophiques de Deſcartes commencent à déchoir, au lieu que ceux de Bacon ſont plus recherchez que jamais par les Connoiſſeurs. Auſſi a-t'on donné depuis quelque tems de rudes atteintes à la Philoſophie de Deſcartes. A l'égard de ſa Phyſique, on a prétendu la bouleverſer de fonds en comble, & faire voir que ce qui paſſoit pour un chef d'œuvre, n'étoit qu'un château de cartes que le moindre vent eſt capable de renverſer. On ſoutient que le Vuide eſt démontré, & que l'eſſence de la matiére ne conſiſte pas, par conſéquent, dans l'étendue; Que la plupart de ſes régles du mouvement ſont fauſſes & contraires à l'expérience; Que ſes tourbillons ſont impoſſibles; Que l'attraction n'eſt pas ſi chimérique qu'il l'a prétendu; Que la peſanteur eſt eſſentielle à la matiére, & que ces deux principes ſont la cauſe des principaux effets de la Nature. On a entiérement démonté ſon Syſtême des couleurs, pour adopter celui de l'incomparable M. Newton. On a montré que ſes régles des réfractions des rayons de lumiére, n'étoient pas ſûres, & qu'il s'étoit trompé dans ſon calcul, pour ne pas ſavoir que tous les rayons qui paſſent dans un milieu avec la même obliquité, ne ſouffrent pourtant pas les mêmes réfractions. On s'eſt moqué de ſes trois Elemens, & de la maniére dont il expliquoit le mouvement des Planétes. Il n'y a pas juſques aux Formes ſubſtantielles, ſur leſquels on croyoit qu'il avoit remporté une entiére victoire, qu'on ne ſe ſoit efforcé de faire revenir ſur la ſcéne, ſous le nom nouveau de *Natures plaſtiques.* Pour ſon opinion, que les bêtes n'ont point de ſentiment, il y a aujourd'hui peu de perſonnes qui oſent la ſoutenir ſérieuſement. Au reſte dans ce que l'on vient de dire, on ne fait que la fonction d'Hiſtorien, ſans prétendre décider ſi ceux qui ont attaqué Deſcartes ont tort ou non. On eſt perſuadé qu'ils n'ont pas tort en tout, & qu'il y a certaines choſes contraires à ſes principes, qui ſont entiérement démontrées. * *Memoires du tems.*

PHILOSOPHALE (Pierre) *Voyez* PIERRE PHILOSOPHALE.

PHILOSTEPHANE, *Philoſtephanus*, Cyrénien, ami de Callimaque, qui étoit du même païs, vivoit ſous Ptolomée *Philadelphe*, vers la CXX Olympiade, & l'an 303 avant Jeſus-Chriſt. Il écrivit divers Traitez des Fleuves, les Hiſtoires des Epirotes, de Cypre, &c. citez par les Anciens. * Athénée, *l.* 7 *&* 8. Plutarque, *in Lycurgo.* Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Geſner, *in Biblioth.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 1. *c.* 15.

PHILOSTORGE, *Philoſtorgius*, de Cappadoce, étoit fils de *Carterius* & d'*Eulampia*, & naquit vers l'an 388, ſous l'Empire de Valentinien & de Valens. Il écrivit une Hiſtoire Eccléſiaſtique, qu'il publia du tems de Théodoſe *le Jeune.* Cet Ouvrage étoit diviſé en douze livres, qui commençoient par les lettres de ſon nom, en forme d'Acroſtiche. Remarquez que pour ne trouver dans ſon nom que douze lettres, il faut joindre enſemble le *P* & l'*H* qui ne ſont en Grec que la lettre Φ. Philoſtorge étoit Arien, & du parti des Aëtiens ou Eunomiens: ainſi on ne doit pas s'étonner s'il loue extrémement les Hérétiques, & s'il déchire les Orthodoxes, ſur tout ſaint Athanaſe. A cela près, il témoigne aſſez de zéle pour la Religion Chrétienne, & nous aprend beaucoup de choſes utiles pour l'Antiquité eccléſiaſtique. Photius qui l'accuſe d'impiété & de peu de fidélité au ſujet des Catholiques, le blâme encore d'une affectation de ſtile, plus propre à un Poëte qu'à un Hiſtorien. Il fit néanmoins un Abbrégé de cette Hiſtoire, que Jacques Godefroy a publiée en Grec & en Latin. Nicephore Calliſte a appris de Philoſtorge, qu'il nomme *Dos impius*, diverſes choſes, qu'il a inſérées dans ſon Hiſtoire, ſans le citer. Henri de Valois a donné depuis l'extrait de l'Hiſtoire de Philoſtorge, fait par Photius, avec une nouvelle Verſion beaucoup plus fidéle que celle de Godefroy. Cette Hiſtoire commence à la conteſtation d'Arius & d'Alexandre, c'eſt à dire en 320, & finit au tems que Théodoſe *le Jeune* aſſocia à l'Empire Valentinien III, fils de Placidie & de Conſtance, vers l'an 425. On attribue encore à Philoſtorge un livre contre Porphyre. * Photius, *Cod.* 40. Godefroy, *in Notis & Prolog. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. Eccleſ.*

PHILOSTRATE, *Philoſtratus*, de Lemnos, ou ſelon d'autres, de Tyr ou d'Athénes, Sophiſte, vivoit à Rome du tems de l'Empereur Sévére, vers l'an 200 de Jeſus-Chriſt, & à la priére de l'Impératrice Julie, il compoſa la Vie d'Apollonius de Tyane. Cet Ouvrage eſt en huit livres. Il a auſſi compoſé un autre Ouvrage, connu ſous le nom d'*Images* ou *Tableaux de* Philoſtrate. Cet Auteur étoit fils, ou ſelon d'autres, petit-fils de PHILOSTRATE, auſſi Sophiſte, qui vivoit du tems de Veſpaſien & de Tite; & qui écrivit des Harangues, des Tragédies, &c.

Il ne faut pas les confondre avec deux autres Auteurs du nom de PHILOSTRATE. Le premier, qui vivoit du tems de Macrin & d'Elagabale, étoit petit-fils, ou plutôt neveu de celui qui a compoſé la Vie d'Apollonius de Tyane, & épouſa ſa fille. Suidas lui attribue divers Ouvrages, & c'eſt de lui que ſont les Vies des Sophiſtes, où il eſt fait mention d'un autre PHILOSTRATE Egyptien, Philoſophe & Sophiſte. * On peut conſulter Suidas, Photius, *Cod.* 41. 150 *&* 241. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 14.

PHILOTAS, fils de *Parmenion*, accuſé d'avoir conſpiré contre Alexandre, fut obligé par la rigueur des tourmens, d'avouer ſon crime, & fut enſuite lapidé par les Soldats.

Il y a deux autres PHILOTAS Generaux d'armée d'Alexandre, & un jeune homme du même nom, ſon Page, qui fut de la conſpiration d'Hermolaüs contre ce Prince. * Quinte-Curce, *l.* 5. 6. 8. 10.

PHILOTHÉE, Moine & Abbé du Mont-Athos, fait Archevêque d'Héraclée avant l'an 1354, fut élu Patriarche de Conſtantinople à la place de Calliſte, qui en fut chaſſé ſur la fin de l'an 1354. Jean Paléologue étant devenu ſeul Maître de Conſtantinople, rétablit Calliſte; & Philothée fut obligé de ſe cacher juſqu'à la mort de Calliſte, qui arriva en 1362: après quoi Philothée rentra en poſſeſſion du Patriarchat, dont il jouit juſqu'à l'an 1376, qui fut celui de ſa mort. Ce Patriarche, qui, ſelon Cantacuzéne, a été recommandable à cauſe de ſa ſainteté & de ſon éloquence, a compoſé divers Ouvrages; mais il y en a peu d'imprimez. Un de ſes principaux eſt ſon Traité de la ſubſtance, de l'opération & de la puiſſance de la lumiére du Mont-Thabor, diviſé en quinze livres, contre les dix livres de Nicéphore Grégoras, qui ſont manuſcrits dans les bibliothéques du Duc de Baviére & du Vatican, des Homelies ſur les Evangiles, & ſur les Fêtes de l'année, dans la bibliothéque du Duc de Baviére, & dans celle du Roi d'Eſpagne; un Abbrégé de l'Oeconomie de Jeſus-Chriſt homme, & un Panégyrique du ſaint Martyr Démétrius, dans la Bibliothéque du Vatican. Ce ſont là les Ouvrages manuſcrits de Philothée. Ceux qui ſont imprimez ſous ſon nom, ſont un Traité des fonctions du Diacre, en Latin, dans la derniére bibliothéque des Péres, des Panégyriques de ſaint Grégoire de Nazianze, & de ſaint Jean Chryſoſtome, imprimez en Grec & en Latin, dans l'addition à la Bibliothéque des Péres de l'an 1624. Deux Sermons, l'un ſur la Croix, & l'autre ſur le troiſiéme Dimanche du Carême, donnez en Grec & en Latin, par Greiſer, dans ſon ſecond tome de la Croix. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIV ſiécle.* Banduri *Imp. Orient. Comm. l.* 8.

PHILOTHEUS. *Cherchez* NIPHUS (Auguſtin) dit *Eutychius & Philotheus.*

PHILOTHEÜS (Antoine) *Voyez* FILOTEÜS.

PHILOTIS, Eſclave Romaine, eſt devenue célébre dans l'Hiſtoire par le ſervice qu'elle rendit à la République. Ce fut elle qui donna aux Romains le conſeil de l'envoyer avec les autres Eſclaves dans le camp des Fidénates, revêtues d'habits de Citoyennes. Si-tôt qu'elles y furent arrivées, elle engagea les Fidénates à boire, & donna lieu par ſon exemple, à toutes les autres Eſclaves d'enivrer les Soldats, & tous les Officiers de l'armée, qui s'endormirent preſque tous d'un ſommeil très-profond. Alors Philotis donna le ſignal au haut du figuier ſauvage, à l'armée Romaine qui vint fondre ſur celle des Fidénates, & qui la défit entiérement. Le Sénat, par reconnoiſſance pour Philotis, accorda la liberté à toutes celles qui l'avoient accompagnée chez les Fidénates, leur donna une récompenſe conſidérable, leur permit de porter l'habit de Citoyennes, & fit ſolemniſer en ce jour une Fête ſolemnelle. *Voyez* FESTES CAPRONITES qui ſe faiſoient le jour des Nones de Juillet, c'eſt à dire, le ſeptiéme du mois. * Plutarque. Varron.

PHILOXENE, de Leucade, fut un des plus grands mangeurs de ſon ſiécle; & pour pouvoir dévorer tout ce qu'on ſervoit ſur la table ſans que les autres Convives euſſent le tems de manger, il engageoit les Cuiſiniers à ne ſervir rien qui ne fut extrémement chaud. Il ne put ſatisfaire ſa voracité que par une ſuite d'exercices qui lui donnérent d'abord beaucoup de peine: il fallut ſe rendre inſenſible aux plus grandes chaleurs, & les braver juſques dans le bain; mais de quoi ne vient on pas à bout? Philoxéne eut des imitateurs, qui enchérirent encore ſur leur modéle. Il ne ſe contenta pas d'être connu des hommes de ſon tems, & il voulut que la poſtérité fût informée de ſon habileté dans l'art de choiſir les mets & de les apprêter. Platon *le Comique* a eu ſans doute raiſon de le railler là-deſſus; mais les traits ſatyriques de ce Poëte ne purent empêcher, comme on l'apprend d'Ariſtote, que Philoxéne n'eût parmi les Grecs des admirateurs, qui liſoient ſon *Feſtin* aux Etrangers comme quelque choſe de fort curieux.

Un autre PHILOXÉNE, fils d'Euryxis, de l'Iſle de Cythére, qui vécut à peu près dans le même tems que celui dont on vient de parler, ſe diſtingua encore plus que lui par le deſir qu'il témoigna d'avoir le col long comme celui d'une grue pour goûter plus à loiſir ce qu'il mangeoit: ſi néanmoins ce trait eſt de lui, & non pas de Mélanthe, comme l'aſſûroit un ancien Auteur. Etant un jour à Epheſe, & ne trouvant rien à acheter ſur la place, il s'invita lui-même à une noce; & la qualité de Poëte, ſous laquelle

il se fit connoître par un Epithalame qu'il composa sur le champ, le fit recevoir de l'assemblée. La réputation de la magnificence de Denys *le Tyran*, l'attira en Sicile, & il plut à ce Prince par des saillies d'esprit, qui au fond n'étoient guéres estimables, puisqu'elles lui étoient suggérées par sa gourmandise; mais ayant été enfin convaincu d'avoir débauché une Joueuse de flûte, il fut condamné au cachot, & ce fut là qu'il composa une piéce intitulée *le Cyclope*, où Denys étoit représenté sous le nom de ce fabuleux fils de Neptune, la Joueuse de flûte sous celui de Galatée, & le Poëte sous celui d'Ulysse. Cette piéce, dit Elien, *Hist. Diverses*, *l.* 12. *ch.* 44, étoit le plus beau Poëme de Philoxéne, qui donna son nom à la caverne qui lui servit de prison. Le Scholiaste de Pindare, qui le fait Inventeur des Dithyrambes, avoit oublié qu'Hérodote, Auteur plus ancien que ce Poëte, en avoit attribué l'invention à Arion. Philoxéne joignit à plusieurs défauts une aversion extraordinaire pour les Poësies médiocres. Denys qui n'avoit pu lui faire approuver ses piéces de vers pendant qu'il jouissoit de la liberté, crut en pouvoir venir plus aisément à bout en lui offrant de le délivrer de prison: Philoxéne écouta avec beaucoup de patience un Poëme de Denys, mais dès qu'il fut fini, *qu'on me remene*, dit-il en se levant brusquement, *à la prison*. * Athénée, *l.* 14. On a cru devoir distinguer ici deux Philoxénes, comme Athénée les a distinguez lui-même, *l.* 1; mais on est porté à croire que tout ce qu'il dit se rapporte au même homme, qui a pu être dit de Cythére & de Leucade, parce qu'il étoit né dans une ville, & qu'il a été Citoyen d'une autre ville. Athénée fortifie lui-même cette conjecture, en disant deux fois dans l'onziéme livre, & une fois dans le dix-huitiéme, que Philoxéne de Cythére est l'Auteur du *Festin*, qu'il cite.

P H I L O X E'N E, *Philoxenus*, Capitaine Macédonien, arrêta dans l'Isle de Créte, l'Intendant d'Harpalus, Thrésorier d'Alexandre *le Grand*, qui avoit enlevé les richesses de ce Prince, pendant son absence. Le prisonnier découvrit ceux à qui Harpalus avoit confié ce thrésor dans Athénes, & on en envoya la liste aux Magistrats, pour retirer cet argent, & pour faire punir les coupables. Mais Philoxéne ne voulut point nommer Démosthéne, quoiqu'il eût eu quelque différent avec ce fameux Orateur, préférant en cette occasion l'estime qu'il faisoit de son éloquence à son propre ressentiment. * Pausanias, *l.* 2. ou *in Corinthiacis*.

P H I L O X E'N E, d'Erétrie, Peintre célébre de l'Antiquité, & Disciple de Nicomaque, peignit pour le Roi Cassandre, la bataille où Alexandre défit Darius. Il fit aussi un tableau de la *Lasciveté*, dans lequel il avoit réprésenté trois Silénes, faisant débauche. * Pline, *l.* 35. *c.* 10. Félibien, *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *Entret.* 1. *p.* 128, où par une faute d'impression il y a *Peluceus* pour *Philoxéne*. M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres de l'Antiquité*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 91 *&* 92.

P H I L O Z O E' ou P H I L O X O, femme de *Tlepolemus*, ayant appris la mort de son mari au siége de Troye, fut d'abord frappée d'une grande tristesse, & institua ensuite en l'honneur de la mémoire de son mari des Jeux, dans lesquels des enfans se battoient, & où les Vainqueurs étoient couronnez de branches de peuplier blanc. * Polyen, *l.* 1. *c.* 13. Le Scholiaste de Lycophron.

P H I L T R E, *breuvage, ou autre drogue pour donner de l'amour*. On distingue les Philtres en faux & en véritables, & l'on tient pour faux ceux que donnent quelquefois les vieilles femfemmes, ou les femmes débauchées. Ceux-là sont ridicules, & contre nature, plus capables d'inspirer de la folie que de l'amour à ceux qui s'en servent. Les symptômes en sont même dangereux. On entend par véritables Philtres, ceux qui peuvent concilier une inclination mutuelle entre une personne & une autre par l'interposition de quelque moyen naturel & magnétique, qui transplante l'affection; mais on demande s'il est des Philtres de cette nature, & d'ordinaire on répond que non. Quelques-uns croyent avoir des expériences contraires. On dit que, si un homme met un morceau de pain sous son aisselle, pour l'imbiber de sa sueur & de la matiére de l'insensible transpiration, le chien qui en aura mangé ne le quittera jamais. On tient que Hartmannus ayant donné à un moineau un Philtre tiré des végétaux, cet oiseau ne le quitta plus depuis, demeurant avec lui dans son cabinet, & volant pour le suivre quand il visitoit ses Malades. Van Helmont a écrit qu'ayant tenu certaine herbe dans sa main pendant quelque tems, & pris ensuite le pié d'un petit chien de la même main, cet animal le suivit par tout, & quitta son premier maître. Le même Van Helmont dit que les Philtres demandent confermentation de mumie, pour attirer l'amour à un certain objet, & rend par là la raison pourquoi l'attouchement d'une herbe échauffée, transplante l'amour à un homme ou à une brute. *C'est*, dit-il, *parce que la chaleur qui échauffe l'herbe, n'étant pas seule, mais animée par les émanations des esprits naturels, détermine l'herbe vers soi, & se l'identifie; & ayant reçu ce ferment, elle attire magnétiquement l'esprit de l'autre objet, & le force d'aimer, ou de prendre un mouvement amoureux*; de là il conclut qu'il y a des Philtres determinez. Les Malades, après avoir mangé ou bu quelque chose, soupçonnent quelquefois certaines personnes de leur avoir donné quelque charme, & se plaignent principalement du desordre de l'estomac & de l'esprit. On dit encore que la passion amoureuse causée par un Philtre, revient périodiquement. Le Docteur Langius témoigne qu'il a guéri un jeune homme, qui ayant mangé à quatre heures après midi la moitié d'un citron qu'il avoit reçu d'une femme, sentoit tous les jours à la même heure un amour empressé, qui le faisoit courir de côté & d'autre, pour la chercher & la voir. Cela lui duroit une heure; & comme il ne pouvoit satisfaire son envie à cause de l'absence de cette femme, son mal augmenta de jour en jour, & le jetta dans un état pitoyable. Les Philtres causent de fréquentes manies, & assez souvent la perte de la mémoire. Il peut y avoir des breuvages qui ayent cet effet; mais il est difficile de croire, qu'il y en ait qui inspirent de l'amour plutôt pour une personne que pour une autre. Ce mot est Grec φίλτρον, & vient de φιλεῖν, *aimer*. * *Diction. des Arts de* Th. Corneille.

P H I L U M E'N E, femme possédée, favorite d'Apellès, Marcionite, qui se vantoit d'avoir des visions, & de faire des miracles. * Eusébe. S. Epiphane. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles*.

P H I L U M E'N E, fille de *Callityche*, Nourrice d'Aristide, est célébre pour avoir donné sa vie pour celle d'Aristide, son frére de lait. * Casaubon, *dans ses Notes sur Suétone*.

P H I L Y L L I U S, Auteur d'Iambes sur les villes. * Athénée, *l.* 3. Il y a eu aussi un ancien Poëte Comique de même nom, dont parle le même Auteur, *l.* 14. & Pollux, *l.* 7. Il ne nous reste de lui que les titres de ses piéces que l'on trouve dans Suidas sous le mot *Phillylius*, & non *Philyllius*.

P H I L Y R A, fille de l'Océan, fut Maîtresse de Saturne. Rhée, femme de Saturne, les ayant surpris, Saturne se transforma en cheval pour se sauver; & Philyra fut si confuse, qu'elle quitta le païs, & s'en alla errer par les montagnes des Pélasges, où elle accoucha du Centaure Chiron. Elle eut tant de regret d'avoir mis ce monstre au monde, qu'elle demanda aux Dieux d'être métamorphosée: elle le fut en tilleul. * Apollonius, *Argonautic. l.* 2. Hygin, *Préface*, *& Fable* 138. Virgile, *Géorgiques*, *l.* 3. *v.* 550. Bayle, *Diction. Critiq.*

P H I L Y R E S, peuple voisin du Pont-Euxin. * Dionysius Periégetes. Valérius Flaccus, *l.* 5. *v.* 153.

P H I N E'E, *Phineus*, fils d'*Agénor*, régna dans la Paphlagonie, & épousa *Cléopatre*, fille de *Borée*, dont il eut deux fils, *Parthenius* & *Crambis*. Après avoir répudié cette premiére femme, il prit une fille du Roi des Scythes, nommée *Idée*. Quelque tems après, ces deux Princes furent accusez d'avoir commis inceste avec leur belle-mére, & condamnez par leur propre pére à perdre la vue; mais Borée vengea l'innocence de ses petit-fils, car ayant livré une bataille à Phinée, il le fit prisonnier, & lui donna le choix ou de mourir, où d'être fait aveugle. Phinée choisit le dernier: l'on dit qu'alors les Dieux lui inspirérent l'Art de deviner les choses futures. Mais Neptune en fut jaloux, & lui envoya des Harpyes, qui gâtoient ses viandes, lorsqu'il étoit à table. Il fut tourmenté de ces monstres jusqu'à ce que Zéthès & Calaïs fils de Borée, les chassérent dans les Isles Strophades. *Voyez* H A R P Y E S. * Apollodore, *Biblioth. l.* 3.

P H I N E'E, *Phineus*, frére de Céphée, Roi d'Ethiopie, étoit oncle d'*Andromède*, qui lui avoit été promise en mariage, & n'osa combattre le monstre marin, auquel elle étoit exposée, selon la fiction des Poëtes. Ce fut Persée qui le tua. Phinée voulut néanmoins enlever Andromède le jour de ses noces, & assassiner son libérateur; mais Persée le changea en pierre, en lui montrant la tête de Méduse. * Ovide, *Metam. l.* 5. *Fab.* 1.

P H I N E'E S, fils d'*Eléazar*, & petit-fils d'*Aaron*, voyant que Zambri ou Zimri, Chef de la Tribu de Siméon, entretenoit un commerce criminel avec Cozbi, sœur du Roi des Madianites, entra dans le tabernacle, où ils étoient ensemble, & les tua tous deux, vers l'an du monde 2580, & 1455 avant Jesus-Christ. Cette punition faite dans le transport d'un zéle ardent de venger l'injure des loix divines, fut si agréable à Dieu, qu'elle attira la confirmation de l'honneur du Pontificat dans la famille d'Eléazar. Phinées, & ses Descendans possédérent sans interruption, la charge de Grand-Prêtre des Juifs jusqu'au tems d'Héli, où elle passa dans la famille d'Ithamar, mais David la fit rentrer dans celle d'Eléazar & de Phinées en la personne de Sadoc ou Tsadok qui la partagea avec Abiathar, Descendant d'Ithamar, & qui la réünit toute entiére pour lui & pour toute sa postérité sous Salomon. Phinées faisoit sa résidence à Silo dans la Tribu d'Ephraïm. L'Ecriture ne nous apprend rien de tout ce que Phinées a fait durant le tems de son Pontificat: elle nous marque seulement qu'il eut un fils nommé *Abisué* ou *Abisçuah*, qui lui succéda. * *Nombres*, *ch.* 25. *v.* 7 *& suiv.* *Juges*, *ch.* 20. *v.* 28. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 15. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 4.

P H I N E'E S, fils d'Héli. *Cherchez* O P H N I.

P H I N E'E S, Sacrificateur & Garde du thrésor du temple de Jérusalem, qui après l'incendie de la ville & de ce saint lieu, étant sur le point d'être attaché en croix, découvrit à Tite pour sauver sa vie, le lieu où l'on avoit caché quantité d'habits sacerdotaux & de ceintures d'étoffe de pourpre & d'écarlate destinées pour les voiles du temple; de la canelle, de la casse, & d'autres aromates d'une odeur très-exquise, dont on composoit les parfums qu'on brûloit sur l'autel des encensemens. Il remit aussi à Tite plusieurs autres choses de grand prix, tant de présens offerts à Dieu, que des ornemens du temple. Cela fut cause qu'on lui pardonna & qu'on le traita favorablement. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 41.

P H I N I C A, anciennement *Aperræ*, *Aphera*, *Apyræ*, *Apieræ*, petite ville de la Natolie en Asie. Elle est sur la côte du Menteseli, entre Patéra & Satalie, à vint ou vint-deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

P H I N N, petite ville de Suisse. Elle est dans le Thurgow, sur le Thur, à trois ou quatre lieues de Constance, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

P H I O P S, vintiéme Roi des Memphites, après Metésuphis, régna cent ans. C'est le même qui est appellé dans Eratosthéne, Apaphus *le Grand*, qui réünit le Royaume des Thébains d'Egypte à celui des Memphites. Il commença à régner l'an 1642 avant Jesus-Christ. Il bâtit une pyramide, selon Hérodote. * Manéthon. Eratosthéne. Marsham, *Can. Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

P H I O U M E, ville d'Egypte. *Voyez* F I U M.

P H I S C I O. *Voyez* F I E S C O.

P H I S C O N. *Voyez* P H Y S C O N.

PHISON, fleuve du Paradis Terrestre. *Voyez* PARADIS TERRESTRE.

PHITOM, ville de l'Egypte, que les Israëlites bâtirent dans le tems de leur captivité. Elle n'étoit pas éloignée de la Mer Rouge, & ce fut près de là qu'on mena un canal du Nil dans cette mer. Hérodote la nomme *Patumos*, *l.* 2. *p.* 171. édit. de Henri Etienne, 1592. * *Voyez* J. le Clerc, *sur l'Exode*, *l.* 1. *v.* 11. Marsham veut que Phitom soit la même que Péluse & que Damiette. Le Pére Dom Calmet présume que c'est la même que Patumos, dont parle Hérodote, & qu'il place sur le canal que les Rois Nécho & Darius avoient fait pour joindre la Mer Rouge au Nil & par là à la Méditerranée. On trouve chez les anciens Géographes un bras du Nil, nommé *Pathmeticus*, *Phatmicus* ou *Phatniticus*. * Le Pére Dom Calmet, *Diction. de la Bible*. *Voyez* aussi PITHOM.

PHL. PHO.

PHLEGETON, c'est le nom d'un des fleuves des Enfers, selon les Poëtes. Il vient du mot Grec φλέγειν, qui signifie *brûler*.

PHLEGON, Disciple de saint Paul. On le fait Evêque de Marathon ville de Gréce, où l'on prétend qu'il fut martyrisé le huitiéme avril. Saint Paul le salue dans son *Epître aux Romains*, *ch.* 16. *v.* 14. *Martyrologe Romain*.

PHLEGON, de Tralles en Asie, étoit un de ces Affranchis d'Adrien, qui avoient été élevez dans les Lettres & dans les Sciences, & qui a vécu jusqu'à l'an 18 d'Antonin *le Pieux*. Il a laissé à la postérité beaucoup de marques de son érudition; & entre autres Ouvrages, il en a fait un sur ceux qui ont vécu long-tems, & un autre sur les choses extraordinaires. On en a encore quelques fragmens. Suidas attribue aussi à Phlégon une Description de la Sicile; trois livres des Fêtes des Romains; un Ecrit des lieux célébres de Rome, & de leurs noms; seize livres des Olympiades, jusqu'à la 229, commencée l'an 137 de Jesus-Christ, où il rapportoit sur chaque Olympiade, & chacune de leurs années, ce qui s'étoit fait de plus remarquable dans toute la terre. On voit par la 177 Olympiade, que Photius nous a conservée, de quelle maniére cet Ouvrage étoit composé, & qu'il éclairciroit extrémement l'Histoire, s'il étoit venu jusqu'à nous. Photius blâme justement l'Auteur de s'être amusé à marquer tous ceux qui avoient remporté quelque prix aux Jeux Olympiques, & à ramasser toutes sortes d'Oracles. Il remarque encore que le stile n'en étoit pas tout à fait pur, & que néanmoins il ne manquoit pas d'élévation. Il n'en avoit vû que les cinq premiers livres, qui finissoient avec la 177 Olympiade; mais il témoigne que l'Ouvrage devoit aller jusqu'à Adrien. C'est dans le XIII livre de cet Ouvrage, qu'on croit qu'il a marqué les ténébres arrivées à la mort de Jesus-Christ. On a encore un assez long fragment tiré du XIV livre. Etienne de Byzance en cite divers endroits. Suidas dit que Phlégon avoit mis en huit livres, les mêmes choses qui étoient dans ses seize livres des Olympiades; & il ne s'explique pas davantage. Il avoit fait en deux autres livres, un Abbregé de l'Histoire de ceux qui avoient vaincu aux Jeux Olympiques. Dans son livre des événemens extraordinaires, il fait la Description d'un Hippocentaure, pris sur une montagne de l'Arabie. Le Roi de ce païs-là l'envoya en Egypte, pour être mené à l'Empereur; & il semble que ce fut à Adrien, lorsqu'il étoit en Egypte. Cet animal mourut bien-tôt; néanmoins le Gouverneur d'Egypte l'ayant fait embaumer, le fit porter à Rome, où il fut mis dans le Palais de l'Empereur. Phlégon invitoit ceux qui douteroient de son récit, à s'en assurer par eux-mêmes. Il rapporte une autre Histoire bien plus surprenante, d'une fille, laquelle environ six mois après sa mort, avoit paru, marché, mangé, & fait toutes les fonctions d'une personne vivante. Son pére & sa mére en ayant eu la nouvelle, accoururent pour la voir, & la virent effectivement; mais elle leur dit que leur curiosité lui étoit funeste, parce qu'elle terminoit le tems qui lui avoit été donné pour vivre; & elle tomba morte à leurs piez. Le bruit qui s'éleva sur ce prodige, attira un grand nombre de personnes, qui virent le corps étendu sur un lit, & Phlégon même fut de ce nombre. Ne se contentant pas de cela, il fit ouvrir la cave où ceux de cette famille étoient enterrez. *On les trouva*, dit-il, *chacun sur leur lit*; *mais celui où la fille avoit été mise six mois auparavant*, *étoit vuide*. Il circonstancie toutes ces choses très-exactement, & marque même tous les noms des personnes. Nous en saurions assûrement le lieu & l'année, si le commencement de la narration n'étoit perdu. * Suidas. Photius, *Biblioth.* Vossius, *de Hist. Græc.*

PHLEGRA, ville de Macédoine, où l'on croit que les Géans se battirent avec les Dieux, & furent tuez par Hercule. Cette ville fut depuis appellée *Palléne*. * Silius Italicus, *l.* 4. *v.* 277: *l.* 9. *v.* 305: *l.* 12. *v.* 143: *l.* 17 *& dern. v.* 654. Properce, *l.* 2. *Eleg.* 1. *v.* 39: *l.* 3. *Eleg.* 3. *v.* 48: *Eleg.* 11. *v.* 37. Ovide, *Metam. l.* 10. *v.* 149, *& suiv.* Lucain, *l.* 4. *v.* 597: *l.* 7. *v.* 145: *l.* 9. *v.* 656. Stace, *Thebaïde*, *l.* 2. *v.* 595: *Achilleïde*, *l.* 1. *v.* 484. Valérius Flaccus, *l.* 6. *v.* 168. Théagene. Eudoxus.

PHLEGYAS, fils de Mars, étoit Roi des Lapithes en Thessalie, & pére d'Ixion, & de la Nymphe Coronis, qu'Apollon viola. Phlégyas en ayant eu connoissance, fut transporté de colére: & pour se venger de ce Dieu, il alla mettre le feu au temple de Delphes: mais Apollon, *dit la Fable*, pour punir Phlégyas de ce sacrilége, le tua à coups de fléches, & le précipita dans les Enfers, où il fut condamné à demeurer continuellement sous un grand rocher, lequel paroissant prêt de tomber, lui causoit une frayeur perpétuelle. * Stace, *Thebaïde*, *l.* 1. *v.* 713.

PHLEGYENS, peuples Insulaires de Thessalie, ainsi nommez de Phlégyas, pére d'Ixion. Ces peuples étant impies, furent submergez par un Déluge que Neptune causa dans leur païs. * Virgile, *Enéide*, *l.* 6. *v.* 618. Il y avoit une ville nommée PHLEGYAS en Béotie, dont Etienne de Byzance fait mention.

PHLIUNTE, ville ancienne du Péloponnése, située selon Strabon, entre Sycione, Argos, Cléones, & Stymphale comme dans un cercle. Il dit qu'Arachthyfée, que l'on appelloit de son tems *Phliasie*, étoit dans une contrée, nommée aussi *Phliasie*, près de la montagne Cælosso; que depuis on changea de place & qu'on alla à trente stades de ce lieu bâtir la ville, à laquelle on a fait porter le nom de *Phlius*, ou de *Phliunte*. C'est ce qu'Etienne de Byzance ne distingue point. Il se contente de donner à la ville de Phlius pour noms anciens *Arachthyfée* & *Arantis*. On l'appelle présentement *Try* & *Rupelia*. Pinet la nomme *Phoyra*. * Le Pére Lubin, *Tables Geographiques*.

PHLUGIUS (Jules Plug) Evêque de Naumbourg, ville de la Misnie dans la Haute Saxe, s'est acquis beaucoup de réputation par ses Ouvrages, & particuliérement par son livre, *de l'Institution de l'Homme Chrêtien*, qu'il écrivit contre Luther. Il fut un des trois savans Théologiens, que l'Empereur Charles-Quint choisit pour dresser le projet de l'*Interim* en 1548. * Maimbourg, *Hist. du Lutheranisme*.

PHOBETOR: c'étoit le fils du Dieu Sommeil, qui selon les Poëtes, représentoit à l'imagination toutes sortes d'animaux. * Danet.

PHOBUS, *fils d'Eryxias*, dernier Archonte décennal de la République d'Athénes, se soumit au Décret du Sénat, par lequel on choisit des Magistrats annuels, la premiére année de la XXIV Olympiade, & l'an 684 avant Jesus-Christ. Après avoir levé quelques troupes de Phocéens & d'autres Grecs, il s'embarqua pour aller dans l'Asie Mineure. Il y fut bien reçu par Mandron, Roi de Bébrycie, qui l'associa au gouvernement de son Etat: de sorte que les Phocéens s'établirent avec les Bébryciens dans la ville de Pythia. Mais dans la suite du tems ceux-ci conçurent de la jalousie contre les *Grecs*, & formérent le dessein de les massacrer tous en un même jour. Lampsacé, fille de Mandron, en donna avis à Phobus, lequel pour prévenir ses ennemis, fit semblant de solemniser une *Fête*, où il invita les Pythiens, & tailla en piéces tous ceux qui s'y trouvérent. Le Roi Mandron se vit ainsi à la discrétion de Phobus, qui lui conserva la vie & la Couronne, & qui épousa la Princesse Lampsacé. Depuis, la ville de Pythia fut appellée *Lampsacé*. * Plutarque, *de Virtut. Mulierum*.

PHOCAS, Martyr de Sinope, dans la province du Pont, ne nous est connu que par saint Astére d'Amasée, qui rapporte que Phocas étoit de la ville de Sinope; qu'il cultivoit un jardin; qu'ayant été dénoncé à l'Empereur comme Chrêtien, on envoya des Bourreaux pour lui couper la tête; que ces Bourreaux étant venus chez lui, il les reçut, & les traita sans les connoître; que lui ayant déclaré qu'ils venoient pour faire mourir Phocas, il se découvrit lui-même à eux, & qu'il souffrit généreusement la mort. Il ajoûte qu'il se fit à son tombeau divers miracles; qu'après la paix de l'Eglise, on y bâtit une chapelle en son honneur, & que l'on y célébroit tous les ans solemnellement sa Fête; qu'une grande partie de ses Reliques furent ensuite distribuées, & sa tête portée à Rome: & qu'enfin il étoit particuliérement honoré par les Mariniers & les Habitans des côtes maritimes. Quelques-uns ont fait de ce Phocas un Evêque de Sinope. Il y a un autre PHOCAS, Martyr à Antioche, dont parle saint Grégoire de Tours, & qui est apparemment celui en l'honneur de qui saint Chrysostome a fait une Homélie. L'Empereur Phocas fit construire à Constantinople une église en l'honneur de saint Phocas, à cause de la conformité de nom. Quelques-uns mettent le martyre de Phocas sous Trajan, d'autres sous Licinius. Les Grecs font sa Fête au 23 de juillet, & les Latins au 14. * Astérius, *in Sermone de sancto Phoca*. Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, *l.* 1. *c.* 99. Tillemont, *Mémoires Ecclés. tome* 5.

PHOCAS, Empereur, ou plutôt Tyran d'Orient, dans le septiéme siécle, après avoir passé par tous les degrez de la Milice, se fit saluer Auguste par l'armée l'an 602, & fut couronné le 23 novembre, par le Patriarche Cyriaque, dans l'église de saint Jean, voisine de Constantinople. Ensuite il fit son entrée dans la ville, & fit mourir l'Empereur Maurice qu'il avoit détrôné, avec ses fils. L'Impératrice & ses filles furent délivrées par le peuple; mais depuis, Phocas, en 607, les fit mourir avec plusieurs personnes de qualité, sur le bruit qu'on faisoit courir, que Maurice avoit laissé un fils, nommé Théodose, qui paroîtroit bientôt en état de chasser le Tyran. Au reste, il affecta une grande douceur au commencement de son régne, écrivit au Pape saint Grégoire *le Grand* avec respect, proposa sa Confession de Foi très-orthodoxe, fit des libéralitez aux églises, favorisa les Gens de Lettres, & voulut enfin passer pour un bon Prince: c'est le portrait qu'en fait Nicéphore. Celui de Cédréne est plus difforme. Il représente Phocas comme un Hérétique, qui n'avoit rien d'humain, qui étoit cruel, sanguinaire, & dont les regards farouches inspiroient la crainte & la frayeur. En effet, peu de tems après son couronnement, il s'emporta à toutes sortes d'abominations & de débauches, enlevant les femmes qui lui plaisoient, & faisant mourir les maris qui osoient improuver ses violences. Peu après, en 603, Cosroès, Roi des Perses, voulant venger la mort de Maurice, qui étoit son ami, entra dans les terres de l'Empire, conquit en 608 la Syrie, la Palestine, la Phénicie, l'Arménie, la Cappadoce, & ses troupes firent des courses jusqu'à Chalcédoine. Dans le même tems, les Avares, les Esclavons, & divers autres peuples ravageoient l'Europe, de sorte que tout étoit dans la désolation. Phocas pour l'augmenter, laissa agir son inclination sanguinaire, exerça des cruautez incroyables, & sembloit trouver un singulier plaisir à enlever les plus illustres têtes de l'Empire. Il en envoya plusieurs en exil, qui se joignirent à Héraclius, & qui défirent les troupes du Tyran. En ce même tems, un certain Photin, dont il avoit enle-

vé

vé la femme, le surprit dans le Palais, & lui ayant arraché la robe Impériale, lui en mit une de deuil, & le mena à Héraclius. Celui-ci ayant reproché à Phocas ses crimes, lui fit couper les piez, les mains, & les parties qui distinguent le sexe; & enfin lui fit aussi couper la tête le Lundi cinquiéme octobre de l'an 610, après sept ans, dix mois & 18 jours de régne. * Nicéphore, *l.* 18. *c.* 38 *& suiv.* Cédréne, *in Annal. Histoire mêlée*, *l.* 17. Saint Grégoire, *in Epist.* Théophane. Zonare, &c.

PHOCAS. *Cherchez* NICE'PHORE II.

PHOCAS, Grammairien de Rome, composa plusieurs Traitez de Grammaire, & la Vie de Virgile en vers, dont on fait assez peu de cas. * Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *c.* 11.

PHOCAS (Jean) servit d'abord dans l'armée de l'Empereur Emanuel Comnéne. Ayant quitté les armes il se fit Moine & visita les saints lieux en 1185. En parlant du Mont-Carmel dans la Relation de son Voyage, il dit qu'on y voyoit la grotte d'Elie, & qu'il y avoit quelques années qu'un certain Moine revêtu de la dignité de Prêtre, vénérable par ses cheveux blancs, demeuroit sur cette montagne. Il étoit natif de Calabre & étant venu au Mont-Carmel après une révélation qu'il eut du Prophéte Elie, il y avoit bâti une petite église où il demeuroit avec dix Religieux, qui s'étoient joints à lui. Le Pére Papebroch croit que c'est là une preuve évidente que l'Ordre des Carmes n'a commencé que dans le douziéme siécle. * Héliot, *Hist. des Ordres, &c. tome* 1. *p.* 284.

PHOCE'E, *Phocæa*, ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure, étoit une Colonie d'Athéniens, dont les Habitans bâtirent depuis Marseille: il y a encore aujourd'hui une ville avec un port. Elle est nommée *Fochia Vecchia*, & est près d'un autre moins considérable, dite *Fochia Nova. Voyez* FOIA. * Strabon, *l.* 4. Ammien Marcellin, *l.* 15. *c.* 9. Justin, *l.* 43. *c.* 3.

PHOCIDE, est une province de la Gréce, que les Grecs & les Latins nomment *Phocis*, entre la Béotie & l'Etolie, & qui renfermoit les villes d'Antycire, de Cirrha, de Delphes, & le Mont-Parnasse, avec l'Hélicon à l'extrémité. Les Habitans de la Phocide, à la persuasion de Philoméle, pillérent le temple d'Apollon à Delphes, la quatriéme année de la CV Olympiade, & l'an 357 avant Jesus-Christ. Les Grecs pour venger ce sacrilége, commencérent la Guerre sacrée. Les Phocéens firent alliance avec les Athéniens & avec ceux de Lacédémone; mais cela ne les empêcha pas d'être vaincus par ceux de Thébes & de Locres. Philoméle se précipita d'un rocher, & finit sa vie par une des trois sortes de mort dont on punissoit les sacriléges. Onomarque, qui prit après lui la conduite des troupes, résista courageusement aux Thébains; mais enfin les Soldats ennuyez de lui, le jettérent dans la mer, où il périt d'une sorte de mort ordonnée contre les mêmes sacriléges. Phayllus son frére lui succéda, & périt malheureusement. Enfin, Phalace, fils d'Onomarque, défit depuis les ennemis; mais ayant été tué, la guerre sacrée fut terminée en la CVIII Olympiade, l'an 346 avant Jesus-Christ. On rasa les villes de la Phocide, & les peuples furent condamnez à vivre dans les villages. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 4. *c.* 3. Diodore de Sicile, *l.* 16. Pausanias, *in Phocicis.* Justin. Orose.

PHOCION, Capitaine Athénien, étoit illustre par sa probité; & après avoir été Disciple de *Platon* & de *Xénocrate*, s'étoit retiré dans une solitude, où il vivoit content, sans se mêler des affaires publiques. Il se vit obligé de prendre les armes pour la défense de sa patrie, contre Philippe de Macédoine. Il remporta quelques avantages dans cette guerre, & refusa de grandes sommes d'argent, que Philippe & Alexandre *le Grand* lui envoyérent, quoique d'ailleurs il ne manquât pas de respect pour ces Princes. Il étoit également grand Orateur, vaillant Capitaine, & bon Citoyen. Démosthéne craignoit son éloquence: & lorsqu'il le voyoit lever pour lui répondre, il avoit accoutumé de dire, *voici la hache de mes Harangues*, c'est à dire, voici le seul Orateur capable de couper les nœuds de mon Discours, d'en resoudre les difficultez, & d'en affoiblir les raisons. En effet, la grande modération de Phocion l'emportoit sur la véhémence de Démosthéne. Un jour que celui-ci se laissoit aller devant le peuple à des discours injurieux contre Alexandre, Phocion l'arrêta en l'avertissant de ne point irriter un ennemi farouche, & d'exhorter plutôt le peuple à se tenir sur ses gardes, & à se bien défendre quand il en seroit besoin. Philippe de Macédoine faisoit beaucoup d'estime de son courage & de sa conduite, & l'appréhendoit dans la guerre. A la mort de ce Roi, les peuples d'Athénes voulurent faire des réjouïssances publiques; mais Phocion s'y opposa, & vint à bout de l'empêcher, en faisant ressouvenir ses Citoyens, qu'ils n'avoient perdu qu'un seul homme contre Philippe dans la bataille de Chéronée. Ce fut encore lui qui par ses conseils modérez & prudens, détourna Alexandre de la guerre qu'il vouloit entreprendre, non seulement contre les Athéniens, mais encore contre toute la Gréce, en lui représentant que c'étoit sa patrie; & que s'il estimoit indigne de lui de languir dans le repos, il lui seroit bien plus glorieux d'aller soumettre à ses armes tant de peuples barbares, qui ne reconnoissoient pas son empire, que de troubler son propre païs. Alexandre s'étant bien trouvé de ce conseil, par les grands succès qui suivirent ses entreprises en Asie, lui envoya un présent de cent talens, après la derniére victoire qu'il remporta sur Darius, & la conquête entiére de la Perse. Phocion demanda à ceux qui lui apportoient ce présent, quelle raison Alexandre pouvoit avoir eue de le distinguer de la sorte par une si grande libéralité qu'il vouloit faire à lui seul. A quoi ils répondirent, qu'il étoit le seul dans Athénes qu'Alexandre eût reconnu homme de bien. *S'il m'a reconnu tel*, dit Phocion, *dans la médiocrité de ma fortune, qu'il me laisse cette médiocrité.* Pendant ce discours, il s'occupoit à tirer lui même de l'eau d'un puits, & sa femme faisoit du pain. Ceux à qui il parloit, surpris de la pauvreté de son ménage, & charmez de sa vertu, le pressérent fortement d'accepter le présent de leur Maître; mais ils ne pûrent rien gagner sur lui, & il s'en défendit avec cette réponse, *si je recevois les richesses que vous m'offrez, pour ne m'en pas servir, elles me seroient inutiles; & si je m'en servois, je donnerois occasion à mes Citoyens de parler avec indignation contre Alexandre, & avec envie contre moi.* Alexandre voyant qu'il lui renvoyoit son argent, ne fut pas content de sa résistance, & lui écrivit que ceux qui ne vouloient rien prendre de lui, n'étoient pas de ses amis. Alors Phocion lui demanda pour toute grace, la liberté de quelques Rhodiens, retenus dans les prisons de Sardes: ce qu'Alexandre lui accorda aussi-tôt. Depuis, croyant le trouver plus facile à recevoir, après l'avoir obligé à demander quelque chose, il lui envoya Craterus, avec les prisonniers qu'il avoit délivrez, pour le presser de nouveau d'accepter les cent talens de sa part; mais Phocion eut toûjours la même fermeté à les refuser, & Alexandre mourut bientôt après. Antipater, un des successeurs d'Alexandre, fit encore offrir de grandes sommes à Phocion par Ményllus; mais il ne voulut jamais rien prendre; & sur ce que Ményllus lui représenta que s'il n'en vouloit point pour lui, il devoit au moins l'accepter pour ses enfans. *Si mes enfans*, répondit-il, *doivent me ressembler, ils en auront assez, aussi-bien que moi; & s'ils veulent être débauchez, je ne veux point leur laisser de quoi entretenir leurs débauches.* Lorsque le port de Pyrée eut été surpris par les ennemis, la troisiéme année de la CXV Olympiade, & la 318 avant Jesus Christ, Phocion, qui étoit alors Archonte & Gouverneur d'Athénes, fut accusé faussement d'intelligence avec eux, & fut condamné à la mort, âgé de plus de 80 ans. Après qu'un homme d'un si rare mérite eut été injustement condamné, les Athéniens reconnoissant, mais trop tard, la faute qu'ils avoient commise, lui élevérent une statue, & firent mourir son accusateur Agnonidès. * Cornélius Nepos. Plutarque.

PHOCUS, Athénien, fils de *Phocion*, étoit un jeune homme fort débauché, sur tout pour le vin; mais d'ailleurs brave & respectueux pour son pére. Phocion voulant le retirer de sa débauche, l'envoya à Sparte pour apprendre à imiter la grande frugalité des Lacédémoniens, disant qu'il étoit permis, & même louable de profiter des vertus de ses ennemis. Il n'étoit pas encore revenu de ce voyage, lorsque son pére fut condamné injustement à Athénes, comme traître à sa patrie. Ce grand homme étant interrogé avant que de mourir, s'il n'avoit rien à mander à son fils, répondit qu'il n'avoit autre chose à lui recommander, que d'oublier les injures du peuple Athénien. Phocus ne laissa pas de donner des marques d'un vif ressentiment contre ses ennemis, & contre ceux qui avoient accusé son pére. Il obtint qu'on fit mourir Agnonidès son accusateur, poursuivit Epicure & Démophile, & vengea par leur mort celle de son pére, à qui il fit élever une statue. * Plutarque, *in Apophthegm.*

* PHOCUS, fut, au rapport des Poëtes, fils d'Eacus & frére de Pélée. Ce dernier tua son frére, & après ce meurtre, les Destins voulurent qu'il errât comme vagabond, & qu'il s'en allât par de longs détours en Thessalie, pour être purgé de son crime par Acaste qui le reçut très-bien. * Ovide, *Métam. l.* 7. *v.* 668. *L'Histoire des Dieux, partie* 2. *p.* 161 *&* 164. édit. d'Amsterdam 1693.

PHOCYLIDES, *Phocylides*, de Milet, ville d'Ionie, Poëte Grec, florissoit sous la LX Olympiade, vers l'an 540 avant Jesus Christ. Son stile étoit pur, & ses mœurs innocentes; & l'on apprenoit par la lecture de ses Ouvrages, à bien vivre & à bien parler. Nous avons encore à présent des vers d'un Poëte qui se nomme Phocylides; mais cet Auteur est supposé. Quelques uns ont cru que c'étoit un Chrétien, qui vivoit dans les premiers siécles de l'Eglise; à quoi il y a bien de l'apparence, si l'on fait réflexion qu'on trouve dans ce livre la vérité de la résurrection des corps, qui n'a jamais été bien connue des Anciens. * Suidas, *in Lexico.* Vossius, *de Poët. Græc.* Le Févre, *Abbregé de la Vie des Poëtes Grecs.*

PHOEBAS: c'est le nom de la Prêtresse d'Apollon, qui rendoit des Oracles à Delphes assise sur le trépié. Elle est ainsi appellée de *Phœbus*, qui est le même qu'Apollon.

PHOEBE': c'est le nom qu'on donne à la Lune, parce qu'elle emprunte toute sa lumiére du Soleil, qui est aussi appellé *Phœbus*, ou parce que les Poëtes disent que la Lune est sœur du Soleil.

PHOEBE', Diaconesse. *Voyez* PHE'BE'.

PHOEBUS: c'est un des noms qui sont donnez au Soleil, qu'on appelle aussi *Apollon.* On prétend que le mot de *Phœbus* vient de Φῶς τῦ βίυ, qui signifie, *la lumiére de la vie. Cherchez* APOLLON.

PHOENICIE. *Voyez* PHE'NICIE.

PHOENIX. *Voyez* PHENIX.

PHOGOR ou PE'HOR, montagne du Royaume des Moabites, qui échut en partage à la Tribu de Ruben. Il y avoit sur cette montagne un temple consacré à un faux Dieu, que S. Jérôme croit être Priape. Ce fut aussi sur cette montagne que Balaam fit dresser sept autels quand Balac le pria de maudire le peuple d'Israël. Près de là étoit la ville de Bethphogor ou Bethpéhor, que les Israëlites prirent au Roi Séhon ou Sihon, & qui appartint ensuite à la Tribu de Ruben. * *Nombres, ch.* 23. *v.* 28. *Deuteronome, ch.* 3. *v.* 29. *Josué, ch.* 13. *v.* 20.

PHORBAS, sixiéme Roi d'Argos, succéda à Criasus, l'an 2446 du monde, 1589 avant Jesus Christ, & régna 35 ans. Il délivra l'Isle de Rhodes d'une grande multitude de serpens. * Eusébe, *in Chron.*

PHORBAS, fils de *Priam* & d'*Epithésie*, fille de *Stasippus*, Roi de Mygdonie, l'aîné & le plus vigoureux de tous les fils de Priam, fut tué par Ménélaüs. Virgile feint que le Dieu du Sommeil prit sa figure, pour tromper Palinure. * *Enéide, l.* 5. *v.* 842.

PHORBAS ou PORBAS, Archonte perpétuel d'Athénes l'an 979 avant Jesus Christ, 231 ans aprés la guerre de Troye, gouverna les Athéniens pendant 31 ans. * Eusébe, *in Chron.* M. Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Historiens Profanes.*

PHORBAS, Chef des Phlégyens, homme cruel & violent, qui s'étant saisi de l'avenue par où l'on pouvoit aller par terre au temple d'Apollon de Delphes, contraignoit tous les passans de se battre contre lui à coups de poing, pour les exercer, disoit-il, à mieux combattre aux Jeux Pythiens: & aprés les avoir vaincus, il les faisoit mourir cruellement, attachant leurs têtes à des arbres. Mais Apollon pour punir cet impie, se présenta contre lui, & l'assomma à coups de poing.

PHORCYS ou PHORCUS, Roi de Sardaigne, fut vaincu dans un combat naval par Atlas, sans qu'on pût retrouver son corps. De là les Poëtes ont feint, que c'étoit un Dieu marin, & qu'il fut pére des Gorgones. * *Consultez* Ovide, Varron, Hésiode, &c.

PHORMION, Général des Athéniens, succéda à Callias, sous la LXXXVII Olympiade, l'an 432 avant Jesus Christ. Il donna souvent des preuves de son courage dans les guerres du Péloponnése, & sur tout par la défaite des deux armées navales des Lacédémoniens, l'an 429 avant Jesus Christ. * Diodore de Sicile, *l.* 12. Thucydide, *l.* 2.

PHORMION, Philosophe, s'étant voulu mêler de parler des devoirs d'un Général d'armée en présence d'Annibal, se fit railler par ce Héros. * Cicéron, *de Oratore.*

PHORMIS ou PHORMUS, de Syracuse, Poëte Grec; qui conduisit les études de Gelon, Tyran de Sicile, composa diverses Comédies, & introduisit une sorte d'habit nouveau sur le théatre. Il vivoit sous la LXXII Olympiade, vers l'an 492 avant Jesus Christ. * Aristote, *de Arte Poëtica.* Lilio Giraldi. Vossius, *de Poët. Græcis.*

PHORONÉE, *Phoroneus*, second Roi d'Argos, succéda à son pére *Inachus* l'an 2228 du monde, 1807 avant Jesus Christ, & régna 60 ans. Apis lui succéda. Spartus, fils de Phoronée, bâtit la ville de Sparte. Ce fut Phoronée qui rassembla les Argiens dispersez dans la ville d'Argos, qui leur donna des loix, qui fit la guerre aux Telchines & aux Cariathes. Le Déluge d'Ogygès arriva de son tems. C'est le plus ancien Roi des Grecs, dont il y ait quelque chose de certain dans l'Histoire. * Eusebe, *in Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

PHORTZHEIM. *Voyez* PFORTZHEIM.

PHOSPHORE, pierre minérale, ou autre matiére artificielle, qui jette une lumiére extraordinaire pendant la nuit, ou dans l'obscurité. Ce nom vient des mots Grecs φῶς *lumiére*, & φέρω *porter*, comme qui diroit, *porte-lumiére*. Il y en a qui brillent d'eux-mêmes, & d'autres qui étant exposez au soleil ou au feu, en imbibent & attirent la lumiére, qu'ils jettent pendant la nuit. L'Inventeur du plus admirable des Phosphores, est Jean Fernel, Médecin du Roi Henri II. Il fit voir à sa Majesté & à toute la Cour, étant à Boulogne, une pierre artificielle, qui jettoit une grande lumiére dans un lieu obscur. Il feignit qu'elle venoit des Indes, pour la faire estimer davantage; parce que, comme il dit lui même, la rareté rend les choses plus précieuses. Fernel mourut en ce voyage de Calais, & n'eut pas le tems de donner au public la composition de cette pierre: mais les Artistes ont trouvé depuis quelques années plusieurs maniéres de Phosphores, dont voici les principaux. Le Phosphore fait avec le plâtre nitreux de Bologne en Italie, a été inventé par Poterius, excellent Chymiste. Le Phosphore *smaragdin* se fait avec un minéral, qui tient de la couleur & du feu de l'émeraude. Ce minéral étant réduit en poudre, & détrempé avec de l'eau commune, devient fort lumineux; & si l'on y trempe un pinceau, & que l'on fasse des caractéres ou des figures sur une lame de cuivre, aussi-tôt que cette lame sera mise sur un réchaud plein de feu, dans une chambre obscure, on verra ces figures & ces traits briller comme des étoiles. Le Phosphore *hermetique* de Balduin, que quelques uns appellent l'*aimant de la lumiére*, étant renfermé dans une bouteille de terre, & exposé au soleil ou au feu, ou du moins à un air fort éclairé, en attire la lumiére, qu'il répand ensuite dans les ténébres. Le Phosphore de *Benjamin Mouler*, de Hambourg, est un corps poreux, fait de craye de Briançon, & arrosé d'esprit de nitre. Il s'imbibe de la lumiére du soleil, & la répand ensuite dans les lieux obscurs, mais ce Phosphore ne dure qu'environ trois semaines. Le Phosphore *fulgurant* de Daniel Kraff, est tiré de l'urine. Cet habile Chymiste ayant observé dans l'obscurité que quelques personnes jettoient l'urine lumineuse comme un rayon de flamme, s'appliqua à en tirer cette partie éclatante, dont il a formé son Phosphore. On le met dans une bouteille de verre, remplie d'eau commune, & bien bouchée, où ce Phosphore sec jette des éclairs, d'abord que l'on secoue la phiole. Si elle n'est pas pleine d'eau en la renversant, le Phosphore qui se trouve attaché au fond, paroît tout brillant dans cet air. Etant tiré hors de la phiole, on le voit fumer; & si on écrit sur le papier ou sur la main, les lettres jettent un grand éclat. L'Ecriture ne se voit point au jour; mais dans l'obscurité elle brille extraordinairement. Que si on manie rudement ce Phosphore, ou qu'on le frotte sur quelque étoffe, il s'enflamme & s'écarte en plusieurs piéces, qui portent un feu aussi subtil & aussi pénétrant que celui du tonnerre. Quand on le met dans une phiole pleine d'eau corrosive, si on la secoue au soleil, il éclate comme la foudre: un fameux Apothicaire, & un grand Mathématicien, en ont été blessez. Il y a aussi des Phosphores *liquides*, comme celui de Brandt de Hambourg, qui se fait avec du sel noir. Au jour il paroît comme un nuée blanchâtre; mais la nuit & dans les lieux obscurs, il est très-brillant. Lorsqu'on ouvre la phiole, il s'évapore, & jette au dehors sa flamme avec un peu de fumée. Si avec cette liqueur on se frotte les mains, le visage, les cheveux, & l'habit même, on paroît tout en feu, sans brûler ou fumer, & sans recevoir aucun mal. Reyhier assûre qu'en ayant gardé quelques gouttes dans sa main, fermée pendant une demi-heure, & l'ayant ouverte, elle parut toute en feu. Les Chymistes disent que l'or dissous selon l'art, ne perd rien de sa couleur, & devient un Phosphore si brillant, qu'on peut facilement lire & écrire pendant la nuit, à la faveur de sa lumiére. *Voyez* LAMPES SEPULCHRALES. * Fernel, *de abditis rerum Causis.* Schroder, *Pharmacopæa Medic. Chymica.* Reyhier, *Mathesis Mosaica.* Comiers, *Traité des Phosphores.*

PHOTIN, *Photinus*, Héréfiarque, Chef des Photiniens ou Scotiniens, avoit beaucoup d'esprit, de savoir & d'éloquence. Il avoit été Diacre, & Disciple de Marcel d'Ancyre, & fut élevé sur le Siége de Sirmich avec applaudissement. Les premiéres années de son administration furent très-édifiantes, mais tout à coup il changea; & aprés avoir appris à son peuple, dit *Vincent de Lerins*, à connoître le vrai Dieu, il lui proposa des Dieux étrangers. Non content de renouveller les erreurs de Sabellius, de Paul de Samosate, de Cérinthe & d'Ebion, il ajoûta à leurs impiétez, que non seulement J. C. étoit un pur homme; mais qu'il n'avoit commencé à être le CHRIST, que quand le Saint-Esprit descendit sur lui dans le Jourdain. Ces erreurs furent condamnées par les Evêques d'Orient, dans un Concile tenu à Antioche en 345, & par les Evêques d'Occident, dans le Concile de Milan de l'an 346 ou 347. Deux ans aprés, ces derniers s'assemblérent à Sirmich pour déposer Photin: mais ils ne purent en venir à bout, à cause de l'opposition du peuple de cette ville, & se contentérent de porter une sentence contre lui, & d'en écrire aux Orientaux. Mais enfin ceux-ci s'étant assemblez à Sirmich l'an 351, quand l'Empereur Constance fut maître de cette ville, aprés la défaite de Vetranion, ils déposérent Photin. Il alla se plaindre à Constance de sa condamnation, & lui demanda une Conférence. Cet Empereur lui donna des Juges. Basile d'Ancyre fut choisi pour disputer contre lui. Les Actes de cette Conférence furent mis par écrit. Photin ayant été vaincu fut exilé. Il revint sous Julien, qui lui écrivit une lettre pleine d'éloges: mais il fut encore relégué sous l'empire de Valentinien, & mourut en Galatie l'an 376, selon la Chronique de S. Jérôme. Cet Hérétique avoit de l'esprit & de l'éloquence; il étoit vif & subtil dans ses raisonnemens, & il menoit une vie irréprochable. Il avoit écrit plusieurs Ouvrages: mais les principaux étoient son Traité contre les Gentils; & les livres adressez à l'Empereur Valentinien. Socrate dit que depuis son exil il avoit composé en Grec & en Latin un livre, où il combattoit toutes les autres Hérésies, pour établir la sienne. Rufin témoigne qu'il avoit écrit sur le Symbole des Apôtres, non pour expliquer la vérité; mais pour tâcher de trouver dans la simplicité des paroles qui le composent, de quoi établir sa Doctrine impie. Saint Epiphane rapporte dans l'Hérésie 71, quelques Extraits de la Conférence qu'il eut avec Marcel d'Ancyre, dans le Concile de Sirmich. Nous n'avons rien autre chose de lui. Vincent de Lerins nous assûre qu'il avoit beaucoup d'esprit, de science & d'éloquence, & qu'il parloit également bien Grec & Latin, comme on le voit, dit-il, par ses Ouvrages, dont il a écrit une partie en Grec, & l'autre en Latin. * Saint Jérôme, *de Script. Eccl.* S. Epiphane, *Hær.* 71. Théodoret, *Hær. Fab. l.* 2. Sulpice Sévére, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 347 & 357. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du quatriéme siécle*, seconde édition augmentée, à Paris.

PHOTIN de LYON. *Voyez* POTHIN.

* **PHOTINE**, nom que les Grecs donnent à la Samaritaine convertie par Jesus-Christ. Ils font une ample mention de son martyre & de celui de ses enfans. * *Jean, ch.* 4. *v.* 7 *& suiv. Martyrologe*, 20 *mars*. Bollandus, 20 *mars*, *p.* 80. Salazar, *Martyrologium Hispanicum*, *p.* 330. Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 6. *l.* 8. *c.* 4. *n.* 19.

PHOTIUS, Patriarche Schismatique de Constantinople, sortoit d'une famille illustre en cette grande ville, & étoit petit-neveu du Patriarche Tarasius, qui avoit eu si grande part au Gouvernement de l'Empire sous l'Impératrice Iréne, & frere du Patrice Sergius, qui tenoit un des premiers rangs à la Cour, & avoit épousé une des sœurs de l'Empereur. La naissance de Photius étoit soutenue par de grandes richesses, & il s'étoit distingué personnellement par de grands emplois, dont il s'étoit parfaitement bien acquitté: car il avoit été Capitaine des Gardes de l'Empereur, Ambassadeur en Perse, puis Sécretaire d'Etat. Mais ce qu'il y a de plus étonnant dans cet homme extraordinaire, c'est qu'outre qu'il étoit consommé dans les affaires & dans la science du Ministére, il avoit l'esprit si beau, si vif & si pénétrant, & une si forte application à l'étude, qu'il passa pour le plus habile & le plus savant homme de son tems, en toutes sortes de Sciences. En effet, il étoit excellent Grammairien, Poëte, Orateur, Mathématicien, Philosophe, Médecin & Astronome, n'ayant acquis la plupart de ces belles connoissances, même celle de la Théologie, que depuis qu'il fut fait Patriarche, par la seule lecture des livres, par la seule force de son esprit, & sans le secours des Maîtres. Au reste, ces grandes qualitez furent deshonorées & corrompues par une furieuse ambition. Aprés que Bardas eut chassé saint Ignace du Siége de Constantinople, Photius fit si bien, quoiqu'il ne fût que Laïque, qu'il se fit élire Patriarche de Constantinople. Il fut sacré par Gregoire Asbeste, Evêque de Syracuse, & par quelques autres Prélats deposez, le 25 décembre de l'an 857. Les Métropolitains du Patriarchat de Constantinople reconnurent Photius, à condition qu'il respecteroit le Patriarche Ignace, chassé par l'Empereur, & relégué dans l'Isle de Térébinthe, d'où il fut transféré en différens lieux, & enfin chargé de chaînes, & mis en prison; parce qu'il ne vouloit pas donner sa démission. Photius ne laissa pas d'assembler un Concile, dans lequel il fit prononcer sa déposition. Voulant faire autoriser ce jugement par l'Evêque de Rome, il députa deux E-

vê-

vêques au Pape Nicolas, le priant d'envoyer des Légats à Constantinople, pour extirper les restes des Iconomaques; mais dans le dessein de leur faire approuver la déposition d'Ignace. Nicolas envoya deux Evêques à Constantinople, nommez Zacharie & Rodoalde; mais en même tems desapprouva la déposition d'Ignace & l'ordination de Photius. Quand les Légats du Pape furent arrivez à Constantinople, Photius assembla, en 861, un Concile de 318 Evêques, dans lequel il fit condamner Ignace, & approuver son ordination. On dépouilla Ignace des habits sacerdotaux, & on le contraignit de signer enfin sa démission. Ignace en appella au Pape, & se sauva déguisé en Païsan. Les Légats du Pape approuvérent ce jugement; mais le Pape Nicolas l'improuva, & tint un Concile à Rome, dans lequel il déclara nulle l'ordination de Photius, & ordonna le rétablissement d'Ignace. Photius de son côté fit assembler un Synode à Constantinople, dans lequel il condamna le Pape Nicolas; mais l'Empereur Michel, qui soutenoit Photius, étant mort en 867, l'Empereur Basile qui lui succéda, rétablit Ignace & chassa Photius. Le huitiéme Concile Oecuménique, célébré en 869 à Constantinople le déposa encore, le frappa d'anathêmes, & tous les Evêques souscrivirent à ce Décret, avec le sang de Jesus Christ, qu'on venoit de consacrer. Depuis, Photius voyant que le Pape & l'Empereur étoient brouillez, prit le dessein de se faire rétablir; & s'étant mis par ses adresses dans les bonnes graces de l'Empereur Basile & de Theodore Santabarene, du vivant du Patriarche Ignace, il revint à Constantinople, & se fit rétablir sur le siége Patriarchal après la mort d'Ignace. Le Pape Jean VIII consentit même à ce rétablissement, qui fut confirmé dans un Concile qui fut tenu à Constantinople l'an 879, & auquel assistérent les Légats de ce Pape. Mais Jean VIII se repentit bientôt de ce qu'il avoit fait; il excommunia Photius, déposa les Légats qui avoient approuvé son rétablissement, & envoya Marin à Constantinople, pour agir contre Photius. L'Empereur fit arrêter ce Légat, qui succéda à Jean VIII, & continua à poursuivre la destitution de Photius. L'Empereur Léon, fils de Basile, chassa Photius de l'Eglise de Constantinople en 886. On ne sait pas en quelle année mourut Photius. Nicétas rapporte que Photius, pour gagner les bonnes graces de l'Empereur Basile, s'avisa de composer une fausse Généalogie de ce Prince, qu'il faisoit descendre de Tiridate, Roi d'Arménie, & la conduisit depuis ce Roi jusques à Basile, qu'il peignoit à peu près de la maniére qu'il étoit, lui donnant le nom de *Beclas*, composé de la premiére lettre de son nom, de celui de sa femme Eudoxe, & de ses quatre fils, Constantin, Léon, Alexandre & Etienne, que les Grecs nomment *Stephanus*; qu'il écrivit cette Généalogie en caractéres Alexandrins, sur un vieux papier, & qu'il la fit mettre au rang des livres les plus rares par Théophane, qui étoit Bibliothécaire & son ami; que celui-ci fit voir cette piéce à Basile comme la chose la plus rare de sa bibliothéque, & lui dit que Photius étoit le seul qui la pût expliquer; qu'on le fit venir; & qu'il entêta tellement l'Empereur de cette Généalogie, que ce Prince n'eut pas grande peine à le remettre sur la chaire Patriarchale de Constantinople. Mais ce fait ne paroît pas fort certain. Photius a composé quantité d'Ouvrages pleins d'érudition, & d'une grande utilité pour les Savans; plusieurs Homélies manuscrites; des Traitez Scholastiques, donnez en Latin par Canisius, savoir, un *Ecrit sur les volontez de Jesus Christ*, qu'il appelle *Gnomiques*: *sept Dissertations sur differentes Questions de Théologie*; les *Amphiloques*, qui se trouvent dans la bibliothéque d'Ausbourg, & dans celle du Vatican: deux livres de la Procession du saint Esprit; & quatre livres contre les nouveaux Manichéens, qui se trouvent aussi dans les mêmes bibliothéques; un Commentaire en manuscrit sur les Epîtres de S. Paul dans la bibliothéque de Cambridge; des Notes sur les Prophétes, dans la bibliothéque du Vatican; un Traité contre un Hérétique, appellé *Leonce*, cité par Suidas; un Traité contre les Latins; une Collection sur les droits des Métropolitains, avec un Lexicon; un Commentaire sur les Catégories d'Aristote, & quelques autres Ouvrages, qui n'ont jamais vu le jour. Le plus célébre est son excellente bibliothéque, que le Pére André Schot a traduite assez mal en Latin. Elle contient l'examen d'environ 280 Auteurs dont Photius rapporte des fragmens considérables. Il l'entreprit à la priére de son frére Tarasius, pendant un voyage qu'il fit pour l'Empereur, en Assyrie, où il fut contraint de s'arrêter quelque tems. Nous avons encore de lui 248 Epîtres; le *Nomocanon* en XIV titres; les Actes des sept Conciles Généraux mis en abbrégé, &c. On ne peut nier que Photius n'ait eu beaucoup d'esprit, de Belles Lettres & d'érudition. Il eût été heureux, s'il eût *sçu s'en servir* pour le bien de l'Eglise, & s'il ne s'en fût pas servi pour des entreprises tout à fait funestes & violentes. * Nicétas, *in Vita Sancti Ignatii*. Anastase, *in Vitis Pontificum*. Zonare, *Annal. tome* 3. André Schot, *in Proleg. Biblioth.* Baronius, *in Annal.* Bellarmin. Possevin. Vossius. Maimbourg. Paul Colomiez, *Dissert. sur les Ecrits de Photius.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du neuviéme siecle.*

PHR. PHT. PHU. PHY.

PHRAATA: c'est ainsi que nomment cette ville Arrien & Justin; Plutarque la nomme *Phraortes*. C'étoit une ville de la Médie, qu'Etienne de Byzance appelle *Phraaspa*, & c'est la même que *Praaspa*, qu'il met dans l'Atropatène, cette region étant une partie de la Médie. C'étoit la ville royale, c'est pourquoi Plutarque l'appelle, *la grande ville du Roi Phraortès*. Pausanias l'appelle *Phraortes*, comme Plutarque.

PHRAATE, *Phraates*, I. du nom, Roi des Parthes, n'est distingué dans l'Histoire par aucune action célébre. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il succéda à Arsace III, dit *Priapatius*, & qu'il eut pour successeur l'an 3894 du monde, & le 141 avant Jesus Christ son frére Arsace, ou plutôt Mithridate, que quelques-uns ont fait Fondateur de la Monarchie des Parthes, parce qu'il l'avoit étendue considérablement. * Diodore de Sicile, *in Excerptis Valesii*. Orose, *l.* 5. Justin, *l.* 41.

PHRAATE II, fils de Mithridate I, lui succéda l'an du monde 3904, & le 131 avant Jesus Christ. Ce fut lui, selon Appian, qui maria sa sœur Rhodogune à Démétrius *Nicanor*, Roi de Syrie, que son pére avoit fait prisonnier. Il est sûr qu'il soutint la guerre contre Antiochus *Sidetes*, qui s'étant emparé du Royaume de Syrie, redemanda à main armée son frére Démétrius, dont il avoit épousé la femme Cléopatre. Pour éloigner cet ennemi du païs des Parthes, où il étoit entré, Phraate envoya Démétrius en Syrie avec une armée, & peu après défit Antiochus dans une bataille, où ce dernier perdit la vie, l'an 131 avant Jesus Christ. Ensuite, il tenta vainement de soumettre la Syrie, & fut enfin tué dans un combat contre les Scythes, l'an du monde 3906, & le 129 avant Jesus Christ, après un régne de deux ans. Artaban I, son oncle, régna après lui. * Justin, *l.* 38 & 42. Orose, *l.* 5. Joséphe, *l.* 13. Appien, *in Bello Syriaco.*

PHRAATE III, surnommé *le Dieu*, monta sur le thrône après son pére Sintricus, l'an du monde 3969, & le 66 avant Jesus Christ. Allarmé des victoires de Pompée contre Mithridate, Roi de Pont, & contre Tigrane, Roi d'Arménie, il tenta vainement de traiter avec les Romains, & entra dans les Etats de Tigrane, pour lors leur Allié. Il eut d'abord du desavantage, & fut vainqueur dans la suite; de sorte que Pompée même craignit d'en venir à une guerre ouverte contre lui. Enfin, Phraate fut tué par ses fils Orodès & Mithridate, l'an du monde 3979, & 56 ans avant Jesus Christ, après avoir régné dix ans. * Plutarque, *in Pompeio, in Crasso.* Appien, *in Bello Parthico.* Dion, *l.* 35 & *seq.*

PHRAATE, IV. du nom, fut nommé Roi par son pére Orodès, qui mourut de regret de la mort de son fils Pacorus, vainqueur de Crassus, l'an du monde 3999, & le 36 avant Jesus Christ. Il fit soulever par ses cruautez les plus nobles de ses Sujets, & soutint la guerre même avec avantage contre Marc-Antoine, qui fut obligé de se retirer de ses Etats, non sans perdre beaucoup des siens dans sa retraite. Phraate fut depuis chassé du thrône par Tiridate, & s'y rétablit l'an 25 avant Jesus Christ avec le secours des Scythes. Ce fut lui qui rendit à Auguste les drapeaux & les Soldats pris dans la défaite de Crassus. Il vécut en paix avec les Romains, & mourut l'an 4033 du monde, & le second avant l'Ere Chrétienne. * Dion, *l.* 54. Strabon, *l.* 2. Justin, *l.* 42. Orose, *l.* 6.

PHRÆA (Jean) natif de Londres, dans le XV siécle, qui enseigna les Belles Lettres en Italie, est Auteur d'une Cosmographie: & traduisit en partie Xénophon & Diodore de Sicile en Latin. Le Pape Paul II, auquel il avoit dédié ces Versions, l'eût fait Evêque de Bath en Angleterre, s'il ne fût mort en 1465. Son coup d'essai en fait de Traductions, fut un Discours de Synésius, qui est un Eloge de la *Calvitie*. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat.* Bayle, *Dict. Crit.*

PHRANZA (George) Historien Grec, étoit Maître de la Garderobe des Empereurs de Constantinople, & vivoit dans le tems que les Turcs prirent cette ville en 1453. A la priére de quelques Gentilshommes de Corfou, il composa une Chronique de ce qui se passa de plus remarquable de son tems. Aussi ne rapporte-t'il presque rien, dont il n'ait été témoin. Cette Histoire finit en l'année 1461, comme il le marque à la fin. * Vossius, *de Hist. Graecis*, *l.* 2. *c.* 30. Leo Allatius, &c.

PHRAORTÈS, *Phraortes*, Roi des Médes, succéda à Déjocès l'an 3379 du monde, 656 ans avant Jesus Christ, & régna 22 ans. L'an sixiéme de Josias, Roi de Juda, Phraortès ayant subjugué toute la Haute Asie, qui comprend tout ce qui est au Nord du Mont-Taurus, depuis la Médie jusqu'au fleuve Halys, & ayant aussi réduit les Perses sous sa domination, enflé de ces succès, résolut de venger sur les Assyriens la mort de son pére. Dans ce dessein il marcha contre eux à la tête d'une nombreuse armée, & s'étant rendu maître du païs, il mit le siége devant Ninive, la capitale de l'Empire; mais il eut le même sort que son pére, ayant péri dans cette entreprise avec toute son armée. Il laissa la couronne à son fils Cyaxare I. * Hérodote, *l.* 1. Diodore de Sicile, &c. Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 76.

PHRATAPHERNÈS, Satrape de Darius, s'enfuit après la mort de ce Prince, & se rendit à Alexandre. * Quinte-Curce, *l.* 6. *c.* 4.

Il y avoit dans le même tems un autre PHRATAPHERNÈS, Gouverneur des Massagétes, qui se rendit aussi à Alexandre. * Le même, *l.* 8. *c.* 1.

PHRINONDAS, étoit un célébre *scélérat*, dont parlent Platon dans son *Protagoras*, & Lucien dans son *faux Prophéte*. Etant à Athénes, il se mêla dans les affaires du Péloponnése, homme adroit, malin, trompeur, toûjours prêt à entrer dans quelque mauvaise intrigue. En sorte que son nom a passé en proverbe, & qu'on disoit d'un homme qui lui ressembloit, *c'est un autre Phrinondas*. * *Consultez* Erasme dans ses *Adages*, au mot *Phrinondas*.

* PHRITIGERNE, Roi des Goths occidentaux *autrement* Visigoths, dans le sixiéme siécle, implora le secours de l'Empereur contre Athalaric Roi des Goths orientaux, *autrement* Ostrogoths, & se servit pour cela de l'entremise de Wiphile Evêque Arien. Pour en obtenir plus facilement cette grace, il embrassa l'Arianisme avec la plupart des siens. * Hofmanni *Lexicon Universale.*

PHRYGIE, *Frygia*, province de l'Asie Mineure, est divisée en grande & petite. La grande, dite aujourd'hui *Germian*, & autrefois *Pacatiana*, est entre la Bithynie, la Galatie, la Pamphylie, la Lydie & la Mysie. Ses villes étoient *Synnada*, *Laodicée*,

dicée, *Hierapolis*. La petite Phrygie, dite aujourd'hui, *Sarcum*, & autrefois *Troade*, avoit les fleuves Scamandre, Xanthus & Simois, & la ville de Troye, célébre dans les Ecrits Anciens. D'autres séparent la Troade de la petite Phrygie, qu'on nomma *Hellespontiaca*, parce qu'elle étoit vers l'Hellespont & sur la Mer Egée. * Pline, *l.* 5. *c.* 32. Strabon. Ptolomée. Cluvier, &c.

PHRYGION (Paul Constantin) Ministre Protestant, natif de Schelestat, étudia à Bâle & y fut reçu Docteur en Théologie. Ayant embrassé la Religion Réformée, il fut établi le premier Pasteur de l'Eglise de S. Pierre à Bâle en 1529. Ulric, Duc de Wirtemberg, s'étant réfugié à Bâle, goûta Phrygion, & lorsque ce Prince fut rétabli dans ses Etats en 1534. il y appella l'année suivante Phrygion, pour mettre en ordre l'Eglise de Tubingue, où il mourut le premier août 1543. Il a écrit une Chronologie & des Commentaires sur l'Exode, sur le Lévitique & sur Michée. * Pantaléon, *Prosopogr.* l. 3. Sleidan, *in Comment.* Gesner. Melchior Adam. Freheri *Theatrum*, *p.* 115.

PHRYNE, *Phryne*, Courtisane célébre de l'ancienne Gréce, vivoit sous la CXIII Olympiade, vers l'an 328 avant Jésus Christ, & offrit de faire rebâtir à ses dépens les murailles de Thébes, pourvu qu'on y mît cette inscription, *Alexander diruit, sed Meretrix Phryne refecit.* Protogéne ayant promis à Phryné les deux plus beaux de ses tableaux, elle usa de ce stratagême pour savoir quels étoient les deux meilleurs. Elle lui fit dire que le feu venoit de prendre proche de son cabinet, & le Peintre s'étant écrié aussi-tôt, *ah! qu'on sauve le Satyre & le Cupidon.* Elle les lui demanda quelque tems après & il ne put les lui refuser.

Une autre de ce nom fut surnommée *la Cribleuse*, parce qu'elle dépouilloit ses Amans. Quintilien parle d'une autre PHRYNE d'Athénes, qui fut accusée d'impiété. Son Avocat gagna sa cause, en lui découvrant le visage, d'autres disent le sein, devant ses Juges. * Athénée, *l.* 13. Quintilien, *l.* 2.

PHRYNIQUE, Général des Athéniens, ayant perdu une bataille, fut accusé d'avoir trahi les intérêts de sa patrie. Les Poëtes Comiques & Tragiques se déchainérent contre lui. * *Scholies sur les Grenouilles d'Aristophane*, *Acte* 2. *Scène* 6.

PHRYNIQUE, *Phrynicus*, d'Athénes, Poëte Tragique qui vivoit sous la LXVII Olympiade, & vers l'an 512 avant Jesus Christ, étoit Disciple de Thespis, Inventeur de la Tragédie, & introduisit le premier des femmes sur le théatre. Il inventa une sorte de vers. Il étoit fils de *Polyphradmon*, & laissa un fils qui fut aussi appellé *Polyphradmon*, & qui fut aussi Poëte Tragique.

PHRYNIQUE, *Phrynicus*, Poëte Comique, vivoit sous la LXXXVI Olympiade, vers l'an 436 avant J. C. Athénée, Julius Pollux, Suidas, &c. parlent de lui & de ses Comédies.

PHRYNIQUE ou PHRYNICUS, surnommé *Arrhabius*, Orateur, vivoit du tems des Empereurs Antonin & Commode. Il est Auteur d'un *Apparat Oratoire* qui contenoit 36 livres selon Photius, 37 suivant Suidas, & 74 selon d'autres, qu'il dédia à l'Empereur Marc-Aurele. Cet Apparat n'étoit autre chose qu'une collection de phrases & de mots. Phrynique avoit encore écrit un Traité des Dictions Attiques, qui avoit été dédié à Cornélianus, que Nugnès croit être Attidius Cornélianus, Préfet de Syrie. Ce Traité fut imprimé pour la premiére fois à Rome en 1517, par Zacharie Callergi de Candie, ensuite *in folio* à Venise par Alelaius, à la fin de son Dictionnaire Grec & Latin, en 1524; puis *in octavo*, à Paris, par Michel Vascosan, avec le Thomas Magister & plusieurs autres Traitez; & enfin *in quarto*, à Ausbourg l'an 1610. en Grec & en Latin, avec des Notes de Nugnès & de Heschelius. Depuis ce tems un habile Auteur, que l'on croit être Casaubon, composa de petites Remarques sur les Notes de Nugnès.

PHRYXUS, fils d'*Athamas*, Roi de Thébes, demeura quelque tems à la Cour de son oncle Créthée, Roi d'Iolcos dans la Thessalie, où Démodice, femme de Créthée le sollicita fortement de commettre inceste avec elle. Desespérée de n'avoir pu l'y faire consentir, elle l'accusa d'avoir voulu attenter à son honneur. Créthée déférant à cette fausse accusation, résolut de faire mourir son neveu. Sur ces entrefaites, on consulta l'Oracle pour savoir par quel moyen on feroit cesser la famine qui affligeoit tout le Royaume d'Iolcos: & l'Oracle répondit que les Dieux n'appaiseroient point leur courroux que par le sang de deux Princes. Il n'y en avoit point d'autres à la Cour que Phryxus & sa sœur Hellé. C'est pourquoi ils furent destinez pour servir de victimes; mais comme on étoit prêt de les immoler, on vit, dit-on, une nue qui s'éleva au milieu du temple, d'où il sortit un bélier qui les enleva tous deux en l'air, & les porta par mer en Colchide. La Princesse effrayée du bruit des flots, se laissa tomber dans la mer. Mais Phryxus fut transporté à Colchos, où il sacrifia ce bélier à Jupiter, & en attacha la toison qui étoit d'or, dans une forêt consacrée au Dieu Mars. Æétes, Roi de Colchide, lui fit un bon accueil & lui donna en mariage sa fille Chalciope de laquelle il eut plusieurs fils. *Voyez* CHALCIOPE. * Hygin, *Fab.* 1. 2. 3. 14. 22. *Poët. Astron.* l. 2. c. 20.

PHTHIOTIDE: c'est le nom d'une des quatre parties dans lesquelles Strabon divise la Thessalie. C'étoit la plus méridionale. Elle avoit à l'Orient le Golfe de Maliée & le Pélasgique; au septentrion la Magnésie & la Pélasgiotide; à l'Occident la Thessaliotide; les Æthianes & les Locres Epicnémidiens au midi. * Lubin, *Tables Géograph. sur les Vies de Plutarque.*

PHTHONIE. *Voyez* l'article d'ANTHIT.

PHUA ou PUA & PUHA, & SEPHORA ou SCIPHRA: c'est le nom des deux *Sages-femmes des Hébreux*, à qui le Roi Pharaon ordonna que lorsque les femmes des Israëlites accoucheroient, elles étouffassent les enfans mâles en sortant du sein de leur mére, & qu'elles ne conservassent que les filles. Mais les Sages-femmes eurent horreur d'un ordre si barbare; & la crainte d'offenser Dieu, fit qu'elles épargnérent ces innocentes créatures qu'on leur commandoit de tuer. Le Roi irrité de cette desobéissance, les fit appeller, & elles s'excusérent sur ce que les femmes des Hébreux étoient vigoureuses, & qu'elles accouchoient avant que la Sage-femme arrivât. Dieu approuva tellement la conduite de ces deux Sages-femmes, qu'il les en récompensa en bénissant leurs maisons. * *Exode*, *ch.* 1. *v.* 15. & *suiv.*

PHUNON ou PUNON, fut un des campemens des Israëlites, où ils arrivérent de Salmona, & en partirent pour aller en Oboth. Saint Jérôme dit qu'il y a eu autrefois une ville des Princes d'Edom en ce lieu-là, qu'il nomme *Finon*; que ce n'étoit de son tems qu'un petit village dans le désert, où il y avoit des mines de cuivre, entre Pétra & Zoara. * S. Jérôme, *de Locis Hebraicis.* Samuel Bochart, *Hieroz. partie* 2. *l.* 3. *c.* 13. Jean Le Clerc, *sur les Nombres.*

PHUR ou PHURIM, PUR ou PURIM. Ce mot est Hébreu, & signifie *sort*, *fortune.* Il vient de la racine *Pur*, qui signifie *rendre inutile*, *briser & mettre en pièces.* C'étoit autrefois parmi les Juifs une Fête très-solemnelle, qui fut instituée à Suse par Mardochée & par Esther, femme du Roi Assuerus, en mémoire & en action de graces de ce que Dieu avoit fait avorter les desseins d'Aman, & tomber sur lui & sur toute sa famille le supplice qu'il leur préparoit. Les Juifs célébroient cette Fête le quatorziéme ou le quinziéme du mois d'Adar, qui est notre lune de février; parce que c'est dans ce jour qu'ils cessérent de tuer leurs ennemis, dont le nombre des morts se montoit à soixante-quinze mille, tant de ceux qui furent égorgez dans Suse, que dans les autres provinces de l'Empire. Ils commencérent ce grand carnage le premier jour d'Adar, & dans celui-ci & les suivans ils firent mourir dans la seule capitale huit cens hommes, sans compter Aman, ses dix fils, & toute la famille de ce barbare. Cela fut cause que les Juifs qui habitoient à Suse, ne faisoient cette Fête que le quinziéme du mois d'Adar, parce qu'ils ne cessérent de tuer que ce jour-là; au lieu que les autres la célébroient le quatorziéme, parce qu'ils finirent le massacre un jour plutôt. Ils consacroient ces jours-là uniquement aux plaisirs & à la réjouissance: on ne voyoit que danses, que banquets & que festins, & on n'entendoit par tout que cris de joye & que chansons. Dans la suite du tems on se prépara à cette grande Fête par un jeûne qui la précédoit, & on l'appelloit *le jeûne des clameurs*, *des cris & des gémissemens*, parce qu'à tels jours les Juifs furent dans les pleurs & des cris pour la crainte qu'ils eurent de l'arrêt qu'Aman avoit obtenu contre eux. Les Juifs d'aujourd'hui, quand ils lisent dans leurs Synagogues l'Histoire de ce cruel Persécuteur de leur nation, font un bruit épouvantable avec des maillets, battant des mains, & frappant de toutes leurs forces leurs bancs & leurs chaises. Ils écrivent en gros caractéres le nom d'Aman, sur lequel ils crachent & le déchirent en mille piéces, détestant avec mille malédictions & imprécations ce nom infame, comme le remarquent Antoine Margarit dans le livre qu'il a fait des Coutumes des Juifs, & Grégoire de Toulouse dans le livre de ses Documens. On dit que les Juifs avoient aussi autrefois la coutume de faire une croix de bois sur laquelle ils faisoient peindre Aman, & la traînoient ensuite par la ville & dans la campagne, afin que tout le monde la pût voir. Après lui avoir fait toutes les ignominies qu'ils pouvoient s'imaginer, ils la brûloient & en jettoient les cendres dans la riviére, ainsi que l'écrit saint Athanase. Mais parce que plusieurs Juifs, après la mort de Jesus-Christ, sous ombre de se moquer d'Aman, insultoient à la croix du Fils de Dieu, les Empereurs Honorius & Théodose leur firent défense de jouer dans la suite cette espéce de Comédie. * *Esther*, *ch.* 9. &c. *Cod. de Judæis & Cœlicolis. L. Judæis.* Simon, *Dict. de la Bible.* *Voyez* aussi PURIM.

PHUT, un des fils de Cham, peupla la Libye, & nomma ces peuples de son nom *Phutéens.* Joséphe dit que de son tems il y avoit dans la Mauritanie un fleuve de ce nom. C'est celui que les Modernes nomment *Tensift.* * *Genése*, *ch.* 10. Joséphe, *l.* 1. *c.* 6. Torniel, *in Annal.* Ferrari, *in Lexico Geogr.*

PHYA, femme Athénienne, d'une grandeur extraordinaire, mais assez belle de visage. Les Alcméonides étant convenus avec Pisistrate de le rétablir à Athénes, se servirent de Phya, à qui ils firent prendre les mêmes habillemens avec lesquels on avoit coutume de représenter Minerve, & la faisant tirer dans un char, ils persuadérent au peuple que c'étoit la Déesse qui ramenoit Pisistrate. * Hérodote, *l.* 1.

PHYGELLE & HERMOGÉNE suivirent quelque tems la Doctrine de saint Paul, & furent si lâches que de l'abandonner. Tertullien les fait auteurs de l'Hérésie, qui nie la résurrection des Morts. Saint Ambroise dit qu'ils ne furent jamais de véritables Disciples de saint Paul, & que s'ils le suivirent quelque tems, ce ne fut que pour épier ses actions. Comme ils se virent découverts, ils se retirérent de Rome, par la crainte qu'ils eurent de Néron. * II. *Timothée*, *ch.* 1. *v.* 15.

PHYLACTÉRES, nom qui signifie en Grec *ce qui conserve* ou *ce qui préserve*, a été donné à ce que les Juifs appelloient *Tephillim*, c'est à dire, *instrument de la prière*, parce qu'on les portoit particuliérement dans le tems de la priére. Les Juifs écrivoient sur leurs Phylactéres ces quatre passages de la Loi, premiérement, *Exode*, *ch.* 13. depuis *v.* 2. jusques au 11. en second lieu, depuis le *v.* 11. du même *ch.* jusques au *v.* 16: en troisiéme lieu, depuis le *v.* 4. du *ch.* 6. du *Deuteronome* jusqu'au *v.* 9: en quatriéme lieu, depuis le *v.* 11. du *ch.* 13. du même livre jusques au *v.* 21. Léon de Modéne dit que les phylactéres, qui devoient être attachez au bras, & qu'on nommoit *Tephila schel iad*, étoient deux rouleaux de parchemin écrits en lettres quarrées, avec une encre faite exprès, & avec beaucoup de soin. On les rouloit en pointe, & on les enfermoit dans une espéce d'étui de veau noir. Puis on les mettoit sur un morceau quarré de la même peau, mais plus dure, d'où pendoit une courroye

de

de même matiére, large d'un doit, & longue d'une coudée & demie. On pose les rouleaux au pliant du bras gauche, & la courroye, après avoir fait un petit nœud en forme de *Jod*, se trouve autour du bras en ligne spirale, & va finir au bout du doit du milieu. Les Phylactéres du front, *Tefilla-schel-rosch*, sont composez de quatre morceaux de parchemin, sur chacun desquels étoit écrite une des sentences dont nous avons parlé. On attache ensemble ces quatre morceaux en quarré, & on écrit sur eux la lettre *Schin*; puis on met par dessus un petit quarré de peau de veau dure, d'où sortent deux courroyes semblables aux premiéres. Ce quarré se met sur le milieu du front; & les courroyes, après avoir ceint la tête, font un nœud derriére en forme de la lettre *Daleth*, puis viennent se rendre devant l'estomac. Les Juifs d'aujourd'hui se contentent de mettre ces *Phylactéres* à la priére du matin. Quelques-uns des plus dévots les mettent aussi à la priére du midi, mais il n'y a nulle obligation sur cela. S. Jerôme dit que de son tems les Juifs Indiens, Perses, Babyloniens, portoient assez communément de ces bandeaux sur le front, & que ceux qui les portoient passoient pour les plus dévots. Les Caraïtes ne portent point de *Phylactéres*, & nomment ceux qui s'en servent des ânes bridez. Les Juifs jurent en touchant les Phylactéres & ils introduisent Dieu jurant de la sorte. On se fait une grande dévotion de la récitation des *Tephilim*; & ce fut, *dit-on*, une des belles actions de la vie de Gamaliel, de les avoir récitez la nuit de ses noces. Il ne faut pas qu'un Chrétien prépare la peau pour les Phylactéres. On ne peut les attacher qu'après avoir prononcé cette benédiction, *Beni soyez-vous, nôtre Seigneur & nôtre Dieu, Roi de la Terre.* Alors il n'est plus permis de parler à personne. On les remet dans un sac dès qu'on les ôte, & ce sac devenu sacré ne peut plus servir à des usages profanes. Les femmes & les Esclaves ne sont pas obligez de porter les *Tephilim*, parce qu'il faut être maître de son tems, & que ces deux ordres de personnes vivent dans la dépendance. Cependant quelques femmes en portent. On ne les porte pas le jour du Sabbat, parce que le Sabbat est appellé un signe, & sert de Phylactéres. Il est parlé de ces Phylactéres dans l'Evangile de saint Matthieu, où il est dit que les Phariséens étendoient leurs Phylactéres, c'est à dire, qu'ils les portoient plus grands que les autres. Quelques-uns croyent que Moïse est auteur de ces Phylactéres, & se fondent sur ce commandement du *Deuteronome*, *ch.* 6. *v.* 8. *Vous lierez ces paroles pour signes sur vôtre main, & elles vous seront comme des frontaux entre vos yeux.* Mais saint Jérôme soutient avec raison que ce sont les Phariséens qui ont introduit cet usage, & que l'expression de Moïse dans le Deuteronome est figurée; qu'il veut seulement dire, que les Juifs doivent toujours avoir la Loi de Dieu devant les yeux & la pratiquer, comme il se sert de la même expression, *Exode*, *ch.* 13, sur la cérémonie de la Pâque, afin d'en recommander le souvenir & la pratique. La superstition d'écrire ces Phylactéres s'est beaucoup augmentée parmi les Juifs, & quelques-uns ont été assez extravagans pour se persuader que Dieu portoit des Tephilim sur sa tête. * Léon de Modéne, *Coutumes des Juifs, mises en François par* M. Simon. *Continuation de l'Histoire des Juifs, par* M. Du Pin.

Quelques Auteurs ecclésiastiques donnent aussi le nom de PHYLACTÉRES aux Reliquaires dans lesquels on conserve les ossemens des Saints. Mais on entend plus ordinairement par Phylactéres, des préservatifs ou remédes superstitieux que l'on attache au cou, au bras ou aux mains, ou à quelque autre partie du corps, pour chasser certains accidens. Un Philosophe Chaldéen, nommé *Julien*, qui étoit un des plus fameux Magiciens de son tems, ainsi que le témoigne Suidas, a écrit quatre livres des Démons, où il parle de ces Phylactéres. L'Empereur Caracalla, comme le rapporte Spartien dans sa Vie, vouloit qu'on punît ceux qui se servoient de ces sortes de remédes. Les Conciles & les Peres de l'Eglise en ont condamné l'usage sous le nom de Phylactéres & de ligatures, à cause qu'on les lioit au cou, au bras, ou à quelqu'autre partie du corps. On met au nombre des Phylactéres, les Talismans, les caractéres, les anneaux enchantez, & plusieurs autres pratiques superstitieuses qui ont été mises en usage par ceux qui se sont appliquez à l'art detestable de la Magie. Nous parlerons des Talismans dans leur article. Les caractéres sont ainsi appellez, parce qu'ils contiennent certaines lettres gravées ou écrites. Il y en a d'Hébraïques, de Samaritains, d'Arabes, de Grecs, de Latins & d'autres qui sont remplis de figures inconnues. Les superstitieux s'en servent pour plusieurs effets extraordinaires, comme pour faire en peu de tems de grandes traites de chemin, pour charmer les armes à feu, & arrêter leur coup, &c. Il y a des anneaux qui sont faits pour se préserver de maladies ou de dangers, pour réüssir dans ses affaires, pour s'attirer l'amitié de certaines personnes, pour savoir des choses secretes, &c. On met en ce rang l'anneau fabuleux de Gygès, qui le déroboit aux yeux des hommes, quand il en tournoit le chaton en dedans de la main, & qui le rendoit visible, lorsqu'il le tournoit en dehors; les anneaux que donnoient les Rois d'Angleterre qui descendoient des anciens Comtes d'Anjou, pour guérir le mal caduc; celui dont se servoit le Juif Eléazar pour chasser le Démon; celui du Magicien Thébith, & celui que l'on fait de la premiére piece de monnoye présentée le Vendredy-Saint en adorant la Croix, pour guérir le tremblement ou l'engourdissement des nerfs, ainsi que le rapporte le Cardinal Cajetan. Tatien, Disciple de saint Justin Martyr, parle des os, des herbes & des racines qu'on renfermoit dans du cuir, pour servir de Phylactéres ou de préservatifs: mais il déclare que toute leur vertu venoit de l'operation du Démon. La figure d'Alexandre le Grand passoit autrefois pour un grand préservatif. Dans la famille des Macriens, qui usurpérent l'Empire du tems de Gallien & de Valérien, les hommes l'avoient toujours sur eux en or ou en argent, & les femmes la portoient sur leurs coiffures, sur leurs bracelets ou sur leurs anneaux. Le peuple d'Antioche étoit dans la même superstition du tems de saint Chrysostome, qui en parle en ces termes, *Que doit-on dire de ceux qui se servent de charmes & de ligatures, & qui lient autour de leurs têtes & de leurs piez, des figures d'Alexandre de Macedoine?* * *Ne vous reste-t'il plus d'autre confiance que dans l'image d'un Roi Payen?* Il y a encore des Brevets ou billets ou bulletins, qui sont une espéce de préservatifs qui contiennent certaines paroles. Le Pere Crespet dans son livre * *de la Haine du Diable*, assure que les Reitres qui vinrent en France pendant la Ligue, en avoient, & que les Japonois en vendent à ceux qui sont à l'agonie, leur faisant accroire que s'ils meurent avec un de ces billets, ils ne seront point tourmentez des malins esprits. On peut joindre l'explication des charmes à celle des Phylactéres. Le charme ou l'enchantement est un usage superstitieux de certaines paroles en vers ou en prose, pour produire des effets merveilleux & surnaturels, comme pour éteindre des incendies, pour arrêter le sang, pour empêcher l'effet des armes à feu, pour guérir des maladies, &c. Toutes ces choses sont condamnées par les Conciles & par les Peres de l'Eglise, comme des inventions du Démon, qui attire ainsi les hommes à lui rendre quelque culte par un pacte exprès ou tacite. *Cherchez* TALISMANS. * Thiers, *Traité des Superstitions.*

* PHYLARQUE que Pausanias appelle PHYLAQUE, nom d'un Héros, auquel on avoit consacré un monument dans le temple de Minerve à Delphes, pour reconnoître le service qu'il avoit rendu à la patrie en secourant les Phocéens contre les Perses. On voyoit son portrait à Eleusine peint par Athénion. * Pausanias, *l.* 10. Pline, *l.* 35. *c.* 11.

Il y a un Historien de même nom, dont Plutarque & Elien font mention.

* PHYLARQUE, Auteur Grec, que quelques-uns disent être d'Athénes ou de Naucratis en Egypte, & d'autres de Sicyone, avoit écrit plusieurs Ouvrages Historiques, & entre autres une Histoire de l'Expédition de Pyrrhus dans le Péloponnése, laquelle il avoit conduite jusqu'à la mort de Cléonyme, Tyran de Lacédémone; Relation des exploits d'Antigonus & d'Euméne de Pergame; Abrégé des Fables; De l'Apparition de Jupiter, &c. Plutarque parle aussi d'un Phylarque Historien. * Suidas.

PHYLE', forteresse & bourg de l'Attique sur les confins de la Bœotie, étoit de la Tribu Oenéide, à quelques cent stades d'Athénes vers le septentrion, entre Athénes & Tanagre. Plutarque en fait mention dans la Vie de Démétrius, & Xénophon en parle fort au livre de l'Histoire des Grecs.

PHYLLIS, fille de *Lycurgue*, Roi de Thrace, ayant reçu Démophoon fils de Thésée, revenant de la guerre de Troye, lui accorda les derniéres faveurs, à condition qu'il reviendroit pour l'épouser aussi-tôt qu'il auroit donné ordre à quelques affaires qu'il avoit en son païs. Mais voyant que cet Amant ne revenoit pas au tems arrêté entre eux, au lieu d'attribuer son retardement aux affaires qui pouvoient lui être survenues, elle crut que c'étoit un effet de son mépris; & pour mettre fin aux peines que lui causoit son amour, elle s'alla pendre de desespoir. La Fable dit que les Dieux ayant compassion de cette Princesse, la changérent en un amandier qui n'avoit point de feuilles; mais que Démophoon étant de retour, & ayant appris tout ce qui étoit arrivé à sa Maîtresse, ne put s'empêcher d'aller embrasser l'arbre même en quoi elle avoit été métamorphosée. Cet arbre ressentant les caresses de son Amant, poussa des feuilles que les Grecs ont appellées depuis φυλλα, du nom de cette fille, au lieu de πεταλα, qui étoit auparavant leur nom. * Ovide, *Heroid. Epist. &c.*

PHYNTAS & mieux PHINTAS, fils de *Sybotas*, étoit Roi de Messéne, lorsqu'il s'y éleva un différent qui fut la source d'une cruelle guerre entre les Messéniens & les Lacédémoniens. Ceux-ci voulant se rendre maîtres du païs des Messéniens, résolurent d'envoyer quantité de jeunes hommes revêtus d'habits de filles, avec des poignards cachez sous leurs jupes, pour tuer les plus considérables de ce peuple, lorsqu'ils seroient au temple. Les Messéniens avertis de ce mauvais dessein, prévinrent leurs ennemis; & étant assemblez avec eux dans le temple de Diane Limnatide, pour y faire des sacrifices, ils en firent un grand massacre; ils tuerent même le Roi de Sparte nommé *Teleclus*, & violérent toutes les filles Lacédémoniennes. C'est ainsi que les Messéniens contoient les choses. Les Lacédémoniens au contraire disoient, que les Messéniens avoient effectivement violé leurs filles; qu'ils n'alloient à ce temple que pour sacrifier; que ces filles s'étoient donné la mort de desespoir, & que Téléclus avoit été tué en voulant repousser la violence qu'on leur fit. La guerre commença entre ces peuples après la mort de Phyntas sous la XXIII Olympiade, & vers l'an 685 avant Jesus-Christ. * Pausanias, *in Messeniacis.*

PHYSCON, surnom de Ptolémée VII, Roi d'Egypte. *Voyez* PTOLEMEE VII.

P I A. P I B. P I C.

PIADENA, village du Crémonois. Il est sur l'Oglio, entre Crémone & Mantoue. Il n'est connu que pour avoir donné la naissance & le nom à Baptiste Platina, qui a écrit la Vie des Papes. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIALI, Bacha, eut une fortune assez extraordinaire. Soliman II, revenant glorieux du siége de Belgrade en 1521, le trouva au maillot, exposé sur le soc d'une charrue, où sa mére effrayée par la marche de l'armée, l'avoit abandonné. Ce Prince, qui en chemin prenoit le plaisir de la chasse, fit enlever cet enfant que ses chiens alloient dévorer, & donna ordre qu'on le portât à Constantinople. Il fut nourri dans le Serrail avec beaucoup de soin, & se fit tellement considérer du Grand Seigneur, qu'il lui fit épouser une fille de son fils Sélim. Piali après avoir com-

commandé fur terre les armées de Soliman, fut fait Bacha de la mer & commanda les flottes Ottomanes fous l'empire de Selim II. Il alla devant Famagoufte après la prife de Nicofie dans l'ifle de Chypre en 1570, croyant hâter la reddition de la ville, effrayée de fe voir attaquée par terre & par mer. Mais on lui vint donner avis pendant cette navigation, que les Chrétiens venoient à pleines voiles fecourir Famagoufte. Cette furprenante nouvelle l'obligea de mettre promtement à terre fes Efclaves & fon butin; ce qui ne fe put faire fans quelque defordre. Sitôt qu'il eut raffuré fes Soldats, il fe mit en bataille, pendant que Muftapha de fon côté tenoit les troupes de terre toutes prêtes à combattre, en cas que les flottes en vinffent aux mains. Mais peu de tems après, il fçut que les Chrétiens s'étoient retirez en Candie. Piali s'étant mis en devoir de pourfuivre l'armée Chrétienne avec cent galéres choifies, fut arrêté par un vent contraire qui le rejetta dans le port. Il prit enfuite la route de Conftantinople, où le Grand Seigneur blâma fort fa conduite, comme s'il eût manqué par fa faute à défaire entiérement les Chrétiens, & en fubftitua le Bacha Pertau en fa place. Cependant Piali commanda depuis l'armée des Turcs fur mer, à la fameufe bataille de Lépante, qu'il perdit, & où il fut tué l'an 1571. * Gratiani, *Hift. de Chypre.*

P I A N E R O (Jean) célébre Médecin dans le XVI fiécle, étoit de Quinzano près de Breffe, & fut appellé à la Cour de l'Empereur Maximilien II, où il paffa quelque tems. Depuis étant revenu dans fon païs, il y mourut vers l'an 1570, âgé de plus de 91 ans. Il a compofé divers Ouvrages. * *Le Théatre des Hommes de Lettres de* l'Abbé Ghilini.

P I A N O S A, petite ifle de la Mer de Tofcane, fituée environ à deux lieues de celle d'Elbe, du côté du midi. Elle eft plaine & baffe, comme fon nom le porte. Elle dépend de l'Etat delli Presidii, & appartient aux Efpagnols. * Maty, *Dict. Geogr.*

P I A S C H E T Z N O, bonne bourgade de Pologne, à deux petites lieues de Varfovie fur le grand chemin. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

P I A S E C K I (Paul) en Latin *Piafecius*, Evêque de Prémiflaw dans la Pologne, a vécu au XVII fiécle. Il publia en 1646, une belle Hiftoire de tout ce qui s'eft paffé dans le Royaume de Pologne, depuis Etienne Battori jufqu'à cette année-là. Il y inféra par accident les principales affaires de la Chrétienté. M. Le Laboureur dans la Rélation du voyage de la Reine de Pologne, en parle avec eftime; & M. Amelot de la Houffaye la cite fouvent dans fes Notes fur les Lettres du Cardinal d'Offat. * Bayle, *Diction. Critique*, édit. de 1702.

P I A S T, Prince de Pologne, fut élevé à la Principauté en l'année 842, après que Popel II eut été mangé des rats avec fa femme & fes enfans. Il étoit de Crufcivie, peu accommodé des biens de la fortune, vivant d'une petite terre qu'il cultivoit, & où il nourriffoit beaucoup de mouches à miel; au refte homme de bien & fort libéral envers les pauvres & envers les Etrangers. Un jour voulant felon la coutume du païs, faire couper les premiers cheveux à fon fils Zémovit qu'il avoit eu de fa femme Répicha, il convia fes amis à la cérémonie, & au feftin qu'il fit à cette occafion. Piaft avoit tué pour cette fête un porc, & avoit fait provifion d'un grand pot d'hydromel, lorfque deux hommes inconnus & étrangers, qui avoient été chaffez du Palais de Popiel II, qui vivoit pour lors, fe préfentérent à lui, & demandérent à manger. Piaft les mena dans fa maifon, & leur donna tout ce qu'il avoit préparé pour le feftin. Quelques Auteurs ont écrit que la chair de porc & l'hydromel s'augmentérent, de forte qu'il eut de quoi traiter, non feulement ceux qu'il avoit invitez, mais auffi le Prince qui furvint au feftin avec toute fa fuite. Ces deux mêmes hommes revinrent chez Piaft après la mort de Popiel II, dans le tems que les Etats étoient affemblez la feconde fois pour l'élection d'un Prince. On propofa dans l'affemblée que Piaft pourroit bien nourrir tous ceux qui la compofoient avec leur fuite, des provifions qu'il tiroit de fon petit cellier, où elles croiffoient à mefure qu'on les en tiroit. Cette propofition, quoique ridicule en apparence, fut acceptée à caufe de la difette des vivres qui étoit alors. Piaft reçut tous ceux qui fe préfentérent, & les nourrit avec abondance: ce qui ne fut pas plutôt connu, que tous fe mirent à crier d'une voix unanime, que Piaft leur étoit donné pour Prince par une élection divine. Il refufa la Principauté; mais il l'accepta enfuite par le confeil de fes deux hôtes, & fut conduit au Palais par les Seigneurs, vêtu de fa robe groffiére, & ayant encore fes fabots. Les deux Hôtes difparurent, dit-on, au même tems; ce qui a fait croire aux Hiftoriens Polonois, que c'étoient deux Anges qui furent envoyez de Dieu pour reconnoître la charité de Piaft, quoiqu'il ne fût point dans la vraye Religion. Ce Prince devint encore plus libéral lorfqu'il eut plus de bien, & gouverna tous fes Sujets avec une extrême douceur. Il eut en horreur la Crufcivie, à caufe du crime & de la mort terrible de Popel II, & transféra fa Cour à Gnefne, où Lech, I. du nom, avoit demeuré. Il mourut en 861, âgé de 120 ans. Ses Defcendans furent célébres en Pologne, & il en refte encore en Mafovie & en Siléfie. MICISLAS, premier Duc de Pologne, l'un de fes petits-fils, mourut en 999, ayant eu de *Dambrowka ou Dobrawa*, fille de *Boleflas*, Duc de Bohême, BOLESLAS, premier Roi de Pologne, mort en 1025, laiffant de *Judith*, fille de *Geifa*, Duc de Hongrie, MICISLAS mort en 1034, ayant eu de *Rixe*, fille de *Henfroy*, Palatin du Rhin, CASIMIR I, qui mourut en 1058, ou felon Hubner en 1059, ayant eu de *Dobrogne* fa femme, *Boleflas* II, qui lui fuccéda; LADISLAS I, qui fuit; *Micislas* & *Othon*, morts jeunes; & *Suentochna*, mariée à *Primiflas*, Prince de Bohême.

LADISLAS, I. du nom, fut Roi après fon frére aîné, & mourut en 1102, ayant eu de *Judith*, fille de *Wratiflas*, Roi de Bohême, BOLESLAS III, mort en 1139, ayant eu d'*Alix*, fœur de l'Empereur *Henri* V, fa feconde femme, *Ladiflas* II, qui laiffa poftérité (*Voyez* L A D I S L A S) *Boleflas* IV, qui n'en laiffa point; *Micislas* III, qui laiffa des enfans (*Voyez* M I C I S L A S) CASIMIR II, qui fuit, tous quatre fucceffivement Rois, & autres enfans. *Voyez* B O L E S L A S.

CASIMIR II mourut en 1194, & eut d'*Helene*, fille d'*Ufevolde*, Prince de Belz, LESZ, LESKO, LESCHUS, LESCUS, LESCO, ou qui fuit, CONRAD, qui continua *la poftérité rapportée ci-après*; & *Alix*, morte en 1211, en réputation d'une grande vertu. LESKOU fut pére de BOLESLAS V, lequel vécut chaftement avec fainte *Cunegonde*, fon époufe, fille de *Bela* IV, Roi de Hongrie, & mourut l'an 1279. *Voyez* B O L E S L A S V.

CONRAD, fils puîné de CASIMIR II, fut Duc de Mafovie & de Cujavie, & mourut en 1247, ayant eu d'*Agathe* ou *Agnès*, fille de *Suantoflas*, Prince de Ruffie, CASIMIR, Duc de Cujavie, mort en 1268, ayant eu de *Conftance*, fille de *Henri*, Duc de Wratiflau, & d'*Anne*, fille de *Primiflas*, Roi de Bohême, LADISLAS III, dit *Loctic*, Roi de Pologne, qui mourut en 1333, ayant eu d'*Hedewige*, fille de *Boleflas*, Duc de Califie, & d'*Iolande* ou *Helene*, fille de *Bela*, Roi de Hongrie, CASIMIR III, dit *le Grand*, Roi de Pologne, qui mourut en 1370, ayant eu d'*Hedewige* fa troifiéme femme, fille de *Henri*, Duc de Siléfie & de Glogaw, & de *Catherine* d'Autriche, petite fille d'*Albert* I, Empereur, *Elizabeth* ou *Hedewige*, mariée à *Bogiflas* V, Duc de Pomeranie; & *Anne*, qui époufa Guillaume ou *Herman*, Comte de Cilley. Ainfi finit la branche royale des Piaftes. * Jean Herburt de Fulftin, *Hiftoire des Rois de Pologne.* Spéner, *Theatrum Nobilitatis Europæ*, &c.

P I A T (Saint) Apôtre de Tournay & Martyr, fur la fin du troifiéme fiécle, fi l'on en croit fes Actes; mais comme ils font manifeftement fuppofez, on ne peut rien favoir de certain de ce Saint, qui eft néanmoins honoré depuis longtems en France. L'on croit que fon corps eft à Chartres. Ce qui eft certain, c'eft que faint Fulbert de Chartres a fait une Hymne en l'honneur de faint Piat. Quelques-uns le font Prêtre; d'autres difent qu'il étoit Evêque. * *Acta manufcr.* Bucherius, *Belgium Romanum.* Launoy, *Traité des deux Denys.* Tillemont, *Mémoires Ecclefiaft. tome* 4.

P I A V E, en Latin *Plavis*, anciennement *Anaffus*, riviére de l'Etat de Venife en Italie. Elle a fa fource dans les montagnes du Tirol, près de la fource de la Drave. Elle baigne Cadore, Bellune, Feltri, & fe décharge dans le Golfe de Venife par deux embouchures, dont la plus méridionale prend le nom de Piavefelle, & va paffer à Trévigno. * Maty, *Dict. Geogr.*

P I A Z E N Ç A, ville. *Voyez* P L A C E N T I A.

P I A Z Z A, famille. *Voyez* P L A T Z.

* P I A Z Z A (Jules) né à Forli dans l'Etat Eccléfiaftique le 13 mars 1663. Après avoir été Internonce à Bruxelles pendant quatre ans & demi, il fut rappellé à Rome par le Pape Innocent XII, qui le fit à fon retour Clerc de la Chambre Apoftolique au mois de juillet 1696. Il n'exerça cette charge que quelques mois, ayant été nommé Nonce Apoftolique auprès des Cantons Suiffes Catholiques, avec le titre d'Archevêque de Rhodes. Il paffa de là à la Nonciature de Cologne, & fut nommé en juin 1706 à celle de Pologne, d'où il fut appellé à Rome par le Pape Clément XI qui le fit Sécretaire des Mémoriaux, avec entrée dans toutes les Congrégations, le premier août 1707. Au mois de décembre 1709, il fut nommé Nonce extraordinaire à Vienne, où il refta enfuite avec le caractere de Nonce ordinaire, auprès des Empereurs Jofeph & Charles VI, pendant fon féjour en cette Cour. Il fut nommé au mois de mai 1710, à l'Evêché de Faenza. Il avoit alors le titre d'Archevêque de Nazareth. Clément XI le créa Cardinal le 18 mai 1712, & le defigna Légat de Ferrare au mois de juillet 1713. A fon retour de Vienne à Rome, il fut déclaré Membre des Congrégations des Evêques & Réguliers, de l'Immunité & de la Propagation de la Foi. Il mourut dans fon Evêché de Faenza le 24 avril 1726, âgé de 63 ans, un mois & dix jours. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

P I B R A C. *Cherchez* D U F A U R.

P I C, ifle de la Mer Atlantique, une des Terceres, près de celle de Saint-George, appartient aux Portugais, qui la nomment *Ilha do Pico*. Il n'y a que quelques villages avec une montagne nommée *Pic*, auffi bien qu'une dans l'ifle de Ténériffe, l'une des Canaries.

P I C d'A D A M. *Voyez* A D A M S P I C & P I C d'A D A M cy-deffous.

P I C de T E N E R I F F E. *Voyez* l'article de T E N E R I F F E.

P I C ou P I C U S, premier Roi des Aborigénes en Italie, fuccéda à fon pére Saturne, & régna, dit-on, 37 ans. Son fils Faune fut fon fucceffeur. D'autres mettent un autre Picus, Roi des Latins, long-tems avant celui-ci & prétendent que c'eft le même qui époufa, felon Ovide, Canente, fille de Janus & de Venilia. On dit que Picus II, régna 57 ans. * Denys d'Halicarnaffe, *Hiftor. Rom. l.* 1. Aurelius Victor, *de Orig. Gent. Rom.*

P I C. La Maifon des Pics, Ducs de la Mirandole, & Comtes de Concordia, Princes de l'Empire, eft très ancienne, & étoit célébre dès l'an 1110. Environ 200 ans après,

I. FRANÇOIS Pic, fut honoré du titre de Vicaire de l'Empire dans la ville de Modéne par l'Empereur Louis IV; mais Paffarino Bonnacorfi, qui avoit acquis le droit de Bourgeoifie de Modéne, le tua avec deux de fes fils, & fit rafer la Mirandole en 1321. Ce Bonnacorfi ayant été réduit par les Gonzagues, Seigneurs de Mantoue, la famille des Pics fe rétablit, & rebâtit la Mirandole. FRANÇOIS Pic eut pour enfans, 1. *Prendiparte*, tué en la guerre contre les Guelphes l'an 1312; 2. 3. *Thomafino* & *François*, tuez avec leur pére l'an 1321; & 4. NICOLAS qui fuit.

II. NICOLAS Pic, dit Zapin, Seigneur de la Mirandole, eut pour enfans 1. *Jean-François*; & 2. PRENDIPARTE qui fuit.

III. PRENDIPARTE Pic, Seigneur de la Mirandole, Capitaine des Florentins, des Siennois & des Milanois en 1390, fut pere de PAUL qui fuit.

IV. PAUL Pic, Seigneur de la Mirandole, posséda le château de Saint-Martin en 1402, & eut pour enfans 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Prendiparte*; 3. *Thomasino*; & 4. *Spinetta*.

V. FRANÇOIS Pic, II. du nom, Seigneur de la Mirandole, fut pére 1. de *Jean* Pic, qui fut créé Comte de Concordia par l'Empereur Sigismond l'an 1414, & mourut sans postérité; 2. de FRANÇOIS, III. du nom, qui suit; & 3. de *Jacques* Pic, l'un des plus fameux Capitaines de son tems.

VI. FRANÇOIS Pic, III. du nom, Seigneur de la Mirandole, fut créé Comte de Concordia avec son frére aîné, & eut pour enfans, 1. JEAN-FRANÇOIS qui suit; 2. *Tommasino*; & 3. *Thadée* Pic, mariée à *Jacques* Malespine, Marquis de Masse.

VII. JEAN-FRANÇOIS Pic, Seigneur de la Mirandole, Comte de Concordia, fut pére de NICOLAS, II. du nom, qui suit.

VIII. NICOLAS Pic, II. du nom, Seigneur de la Mirandole, & Comte de Concordia, eut pour fils JEAN qui suit.

IX. JEAN Pic, Seigneur de la Mirandole, & Comte de Concordia, fut pére de JEAN-FRANÇOIS, II. du nom, qui suit.

X. JEAN-FRANÇOIS Pic, II. du nom, Seigneur de la Mirandole, & Comte de Concordia, fit fermer le château de la Mirandole d'une forte muraille, avec une dépense prodigieuse, ce que pas un de ses prédécesseurs n'avoit osé entreprendre. Il épousa *Julie* Boyardi, dont il eut 1. GALEOTTI qui suit; 2. *Jean*, à qui la grande connoissance qu'il avoit des Langues & des Sciences, fit mériter le nom de *Phénix de son siécle*, & dont il sera parlé cy-après dans un article séparé; 3. *Antoine-Marie*, que son frére aîné chassa de la Mirandole, mort l'an 1502; 4. *Catherine*, mariée 1. à *Lionel* Pio, Prince de Carpi; 2. à *Rodolphe* de Gonzague; & 5. *Constance* Pic, alliée 1. à *Pin-Ordelaphi*, Prince de Forli; 2. à *N*... Comte de Montifagno.

XI. GALEOTTI Pic, Seigneur de la Mirandole, Comte de Concordia, épousa *Blanche-Marie*, fille de *Scipion* d'Est, dont il eut 1. JEAN-FRANÇOIS, II. du nom, qui suit; 2. *Frederic*, Seigneur de la Mirandole & Comte de Concordia, mort sans postérité; 3. LOUIS, qui continua *la postérité, rapportée après celle de son frere aîné*; & 4. *Magdelaine* Pic, Religieuse à Sainte-Claire de Florence.

XII. JEAN-FRANÇOIS Pic, III. du nom, Seigneur de la Mirandole, Comte de Concordia, célébre par son savoir, fut souvent chassé & rétabli à la Mirandole, & fut assassiné au mois d'octobre 1533, par Galéotti Pic son neveu. Il avoit épousé *Jeanne* Caraffe, fille de *Jean-Thomas*, Comte de Madalone, dont il eut 1. JEAN-THOMAS qui suit; 2. *Paul-Albert*, tué avec son pére l'an 1533; 3. *Cécile*, Religieuse; 4. *Anne*, alliée à *Antoine* Adorne, Duc de Gênes; 5. *Julie*, mariée à *Sigismond* Malateste, Seigneur d'Arimini; & 6. *Béatrix* Pic, qui épousa *Paul* Taurelli, Comte de Montechirugolo.

XIII. JEAN-THOMAS Pic, tenta inutilement en 1536, de se rétablir dans les Etats de son pére. Il avoit épousé *Charlotte* des Ursins, fille de *Jean-Jourdain*, Duc de Bracciano, dont il eut *Virginie* & *Jérôme* Pic, morts sans alliance.

SUITE DES PRINCES de LA MIRANDOLE.

XII. LOUIS Pic, troisiéme fils de GALEOTTI Pic, Seigneur de la Mirandole, & de *Blanche-Marie* d'Este, fut Seigneur de la Mirandole & Comte de Concordia. Après en avoir obtenu l'investiture, il fit la guerre à son frére aîné, & fut tué l'an 1509. Il avoit épousé *Françoise* Trivulce, fille de *Jean-Jacques* Trivulce, surnommé *le Grand*, Marquis de Vigévano, dont il eut 1. GALEOTTI, II. du nom, qui suit; 2. *Louis*, Evêque de Limoges; & 3. *Olive* Pic.

XIII. GALEOTTI Pic, II. du nom, Comte de la Mirandole & de Concordia, entra de nuit dans la ville de la Mirandole, avec quarante hommes armez, tua son oncle *Jean-François*, avec son cousin *Albert*, & mit sa tante & ses autres cousins en prison. Mais dans la suite, craignant leur juste ressentiment, il voulut livrer la Mirandole aux François, & en prendre récompense sur le domaine du Roi. On le proposa même au traité de Crespi en 1544; mais ce fut sans aucun effet, parce que les Deputez du Roi François I, & de l'Empereur Charles-Quint, ne purent pas s'accorder sur cela. Il est pourtant assuré que les François étoient alors dans la Mirandole; & même en 1551, lorsque le Pape Jules III vouloit assiéger cette place, ils répondirent que Galéotti & Jean-Thomas Pic, disputant leur droit à Nice l'an 1538, avoient consenti de part & d'autre, que le Pape Paul III mît la Mirandole en dépôt entre les mains des François, jusqu'à ce que leur différent fût vuidé, & que depuis ce tems-là, ils l'avoient toujours eue sous leur protection. Galéotti mourut en 1551, ayant eu d'*Hippolyte* de Gonzague, fille de *Louis*, Prince de Bozzolo, 1. LOUIS, II. du nom, qui suit; 2. *Silvie*, alliée à *François*, Comte de la Rochefoucaud; & 3. *Fulvie* Pic, qui épousa *Charles* de la Rochefoucaud, Comte de Randan.

XIV. LOUIS Pic, II. du nom, Comte de la Mirandole & de Concordia, mourut en 1574. Il épousa *Fulvie*, fille d'*Hippolyte*, Comte de Corregge, dont il eut 1. *Frederic*, Prince de la Mirandole, & Marquis de Concordia, mort en août 1602, sans postérité, d'*Hippolyte* d'Est, sœur de *César*, Duc de Modéne, morte le neuviéme mai 1602; 2. ALEXANDRE, I. du nom, qui suit; 3. *Galeotti*, Chevalier de Malte; 4. *Jean*; 5. *Louis*; 6. *Hippolyte*, mariée à *Alfonse* Piccolomini, Seigneur de Monte-Marciano; & 7. *Renée* Pic, qui épousa *François* Salviati, Seigneur de Grotta Marozza.

XV. ALEXANDRE Pic, I. du nom, Duc de la Mirandole, Prince de Concordia, Marquis de Saint-Martin, né l'an 1567, fut créé Duc de la Mirandole par l'Empereur Ferdinand II, l'an 1619, & mourut en 1637, âgé de 70 ans. Il avoit épousé *Laure* d'Est, fille de *César*, Duc de Modéne, dont il eut 1. GALEOTTI, III. du nom, qui suit; 2. *Fulvie*, née le 15 septembre 1608, mariée l'an 1626, à *Albéric* Cibo, Duc de Masse; 3. *Julie*, née le 12 juin 1611, alliée en 1627, à *François-Marie*, Duc de Cari; 4. *Marie*, née le cinquiéme mars 1613, morte le septiéme décembre 1682; & 5. *Catherine* Pic, née le dixiéme avril 1620, morte l'an 1671.

XVI. GALEOTTI Pic, III. du nom, né en 1603, mourut le neuviéme juin 1637, un peu avant son pére. Il avoit épousé l'an 1626, *Marie* Cibo, fille de *Charles*, Prince de Masse, & de *Brigitte* Spinola, dont il eut 1. ALEXANDRE, II. du nom, qui suit; 2. *Jean*, né le dixiéme octobre 1631, mort Jésuite en 1669; 3. *Brigitte*, née le 17 octobre 1633, qui fut tutrice du Duc son petit-neveu, morte sans alliance le ... janvier 1720, en sa 87 année; & 3. *Catherine* Pic, née le 22 janvier 1636, morte le 25 mars 1650.

XVII. ALEXANDRE Pic, II. du nom, Duc de la Mirandole & de Concordia, né le 30 mars 1631, succéda à son ayeul l'an 1637, se distingua par sa sage conduite, par son amour pour les Lettres & par son courage, commanda en Candie le secours des Princes de Lombardie, & mourut le troisiéme février 1691. Il avoit épousé le 29 avril 1656, *Anne-Béatrix* d'Est, fille d'*Alfonse*, III. du nom, Duc de Modéne, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Galeotti*, né le 18 août 1663; 3. *Jean*, né le 19 octobre 1667, qui s'attacha en août 1710, au service de la République de Venise, qui lui donna le titre de Général de la cavalerie, avec 3000 ducats d'appointement, & mourut à Bologne en Italie au mois de décembre suivant, accablé de chagrin de se voir dépouillé de son patrimoine; 4. *Louis*, né le deuxiéme décembre 1668, Maître-de-Chambre du Pape Clément XI, Patriarche de Constantinople en 1706, Majordome en 1707, & nommé Cardinal le 26 septembre 1712; 5. *Marie-Isabelle*, née le septiéme décembre 1658; 6. *Laure*, née le 16 décembre 1660, mariée le 28 février 1680, à *Ferdinand* de Gonzague, Prince de Castiglione; & 6. *Fulvie* Pic, née en 1666, qui a épousé en 1686, *Thomas* de Aquino, Prince de Castiglione.

XVIII. FRANÇOIS Pic, Prince de la Mirandole, né le 26 octobre 1661, mourut avant son pére le 19 avril 1689. Il avoit épousé en 1684, *Anne-Camille* Borghése, fille de *Jean-Baptiste*, Prince de Sulmone. Elle se remaria en 1694, à *Antoine* del Giudice, Prince de Cellamare, & mourut le 24 septembre 1715, ayant eu pour fils unique de son premier mariage, FRANÇOIS-MARIE qui suit.

XIX. FRANÇOIS-MARIE Pic, Prince de la Mirandole, &c. né le 30 septembre 1688, a été sous la tutelle de la Princesse *Brigitte* sa grand' tante, qui pendant la guerre d'Italie entre l'Empereur & Philippe V, Roi d'Espagne, fit entrer en décembre 1701, les troupes Allemandes dans la ville de la Mirandole, & obligea le Sieur de la Chétardie Commandant la garnison Françoise de se retirer. L'Empereur ayant depuis vendu les Etats de la Mirandole au Duc de Modéne, le Prince de la Mirandole, dès qu'il fut majeur, prit en 1701, le parti de France & d'Espagne, passa à Madrid, & fut fait Grand-Ecuyer du Roi d'Espagne, en mai 1715. Il épousa le 14 juin 1716, *Mari-Thérése* Spinola, fille de *N*... Marquis de Los Balbases, laquelle fut noyée malheureusement en sa maison, par un orage survenu à Madrid le 15 septembre 1723. * Sansovin, *Chron. l.* 3. Loschius, *in Compend. Hist.* De Thou, *Hist. l.* 8. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Ammirato. Rittershusius. Imhof, *en ses vint Familles d'Italie*, &c.

P I C (Jean) fils de JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de la Mirandole, né le 24 de février 1463, s'acquit une merveilleuse connoissance des Sciences les plus sublimes. Scaliger l'appelle *Monstrum sine vitio*. A l'âge de dix ans, il étudioit le Droit & le commentoit à mesure: à dix huit ans, il savoit vint-deux Langues. A l'âge de vint-quatre ans, il soutint à Rome des Théses, qui contenoient 900 propositions de Dialectique, de Théologie, de Mathématique, de Magie, de Cabale & de Physique, toutes non seulement tirées des Ecrits des Auteurs Grecs & Latins; mais encore établies sur l'autorité des Hébreux & des Chaldéens. Ce dessein exécuté avec applaudissement, ne plut pas à tout le monde. Plusieurs demi-Savans, ou envieux de la gloire de ce jeune Prince, ou poussez d'un zéle indiscret, censurérent ces Théses, & en firent même un grand bruit. Pour les appaiser, le Pape Innocent VIII fit examiner les propositions de Jean Pic, & on en trouva treize qui étoient insoutenables. Pic les défendit par une Apologie qu'il fit en dix-sept nuits, & qui est au commencement de ses Oeuvres, avec un Bref d'Alexandre VI. Une chose assez particuliere qu'il rapporta dans cette Apologie, & qui témoigne combien l'ignorance a fait souvent faire des bévues, au sujet de l'examen des livres, c'est qu'un Théologien qui se mêloit de censurer les Théses, étant interrogé ce que signifioit ce mot de *Cabale*, il répondit que c'étoit un méchant homme & Hérétique, qui avoit écrit contre Jesus-Christ, & que ses Sectateurs avoient eu de lui le nom de *Cabalistes*. Ceux qui n'étoient pas plus éclairez que ce Théologien, accusérent Jean Pic de Magie, ne pouvant comprendre qu'un jeune homme de cet âge pût être si savant. Le Pape nomma des Commissaires pour examiner ses Théses, en défendit la lecture, & fit citer Pic de la Mirandole à Rome; mais Alexandre VI lui donna un Bref d'absolution le 18 juin de l'an 1493. On dit que Lucius Bellancius de Sienne lui avoit prédit qu'il ne passeroit pas la 33 année de son âge: cela arriva ainsi, car Jean Pic ayant renoncé à sa souveraineté de la Mirandole, mourut à Florence le 17 novembre 1494, le même jour que le Roi Charles VIII entra dans cette ville, & fut enterré dans l'église de S. Marc, où on lit cette Epitaphe qui dit beaucoup en deux vers.

Hic situs est Picus Mirandula; cætera norunt
Et Tagus & Ganges, forsan & Antipodes.

il travailloit alors à son Ouvrage contre l'Astrologie Judiciaire, qui, quoique non achevé, est néanmoins le meilleur. Jean-François Pic son neveu, écrivit sa Vie, que nous avons au commencement de ses Ouvrages imprimez à Bâle en 1573 & en 1601. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sponde, *in Annal. A. C.* 1487. n. 5. & 1494. n. 12. Paul Jove, *in Elog. c.* 39. Philippe Béroalde. Ange Politien. Marsile Ficin. Léandre Alberti. Naudé, &c. *Anecdotes de Florence par* Varillas. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

PIC (Jean François) II. du nom, Prince de la Mirandole, étoit fils de GALEOTTI, frére du célébre JEAN PIC, *dont nous venons de parler.* Il s'adonna à l'étude, & par son trop grand attachement à la Scholastique, négligea la belle Latinité. Sa vie fut fort agitée, & il fut deux fois chassé de ses Etats: enfin Galeotti, fils de son frére Louis, l'assassina la nuit, lui & son fils Albert, au mois d'octobre de l'an 1533. On dit qu'il fut surpris par son neveu dans son château, & qu'il reçut la mort en embrassant un crucifix. Nous avons ses Oeuvres imprimées, avec celles de son oncle; la Vie de Jean Pic, & celle de Savonarole; *De Studio divinæ & humanæ Philosophiæ, libri duo; De morte Christi & propria cogitanda, libri tres; Defensio de ente & Uno,* &c. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 87. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sponde, *in Annal.* Possevin, *in Appar. Sacr.* &c.

PIC (Jean) de Paris, Chartreux, qui vivoit dans le XVI siécle, écrivit des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, que Josse Badius publia en 1524. * Petreius, *Bibliotv. Carthusiana.*

PIC d'ADAM. Quoique l'on ait déja parlé de cette montagne sous le mot d'ADAMS-PIC, dans un article de peu de lignes, il ne sera pas mal à propos d'en donner ici une plus ample description. Elle est, comme on l'a déja dit, dans l'Isle de Ceylan, qui sépare les Royaumes d'Uva, de Candi & des deux Corlas les uns d'avec les autres. Elle est à vint lieues de la mer; elle a deux lieues de hauteur & les Matelots sur mer la découvrent à vint lieues de distance. Avant que d'arriver à sa cime il y a une plaine agréable entrecoupée de plusieurs ruisseaux où les Gentils vont se laver, croyant qu'ensuite leurs péchez leur sont pardonnez. Après cette cérémonie, ils grimpent jusques au haut de la montagne par des chaînes de fer que l'on y tient attachées, sans quoi il seroit impossible d'y monter. On trouve sur le sommet une belle place ronde & au milieu de la plaine un lac très-profond d'une très-bonne eau & qui sert à nourrir les trois grandes riviéres de l'Isle. Proche du lac on voit une table de pierre sur laquelle est une empreinte d'un pié d'homme long de deux palmes, & large de huit doits. On a persuadé aux Gentils que c'étoit la trace du pié du premier homme, & c'est pour cela qu'on a nommé la montagne le *Pic d'Adam.* Les Gentils viennent en pélerinage à cette table, soit pour la voir & lui rendre leur culte, soit pour s'aquitter de quelque vœu qu'ils ont fait. A main gauche de cette pierre, sont plusieurs maisons de pierre & de bois, où se retirent les Pélerins, & à main droite il y a une Pagode, & tout auprès la maison d'un *Changatan* ou Prêtre, qui est là pour recevoir les offrandes qu'on y apporte, & pour raconter aux Pélerins les miracles qui se sont faits en ces lieux là, & les graces qui sont accordées à ceux qui y vont en pélerinage. * Jean Ribeyro, Portugais, *Hist. du Royaume de Ceylan*, l. 1. ch. 23. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PICARD (Jean) de Beauvais, Chanoine Régulier de Saint-Victor à Paris, au commencement du XVI siécle, avoit beaucoup d'érudition, & en a donné des marques en ses Notes sur les Epîtres de saint Bernard, & en d'autres Ouvrages. Divers Auteurs parlent avec estime de Jean Picard, qui mourut en 1617.

* PICARD (Henri) Maire de Londres dans le XIV siécle, eut en 1356, l'honneur de voir quatre Rois à sa table, savoir *Edouard* III, Roi d'Angleterre; *Jean*, Roi de France; *David* II, Roi d'Ecosse; & *Hugues* de Lusignan, Roi de Chypre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 859.

* PICARD (Benoît) dit *Benoît de Toul*, Capucin, né à Toul en 1663, & mort dans la même ville au mois de janvier 1720, a beaucoup écrit sur l'Histoire Ecclésiastique. On a de lui, *Pouillé Ecclésiastique & Civil du diocése de Toul; Histoire Ecclésiastique & Politique de la ville & du diocése de Toul; Vie de S. Gerard avec des Notes historiques; Ordinis Seraphici Monumenta Nova Illustratio; l'Origine de la très-illustre Maison de Lorraine, avec, un abrégé de l'Histoire de ses Princes; Lettre à M * * sur la Vie de S. Sigibert*, douziéme Roi d'Austrasie; *Histoire de la ville & de l'Evêché de Verdun, & celle des Evêques de Metz*, en manuscrit; *Dissertation pour prouver que la ville de Toul est le Siege episcopal des Leuquois; Apologie de l'Histoire de la Portioncule.* * *Voyez le Supplément de Moréri*, 1735.

PICARD (François Le) (Michel) (Etienne) (Bernard) *Voyez* PICART.

PICARDIE, province de France, est une partie de l'ancienne Belgique. Il est sûr que ce nom est nouveau: cependant nous n'avons point de véritable connoissance de son origine: car il n'y a pas d'apparence de le tirer des Picards, Sectaires du XV siécle, comme quelques uns ont fait, ni du mot Grec qui convient à l'humeur promte des habitans, ni de l'allusion que l'on fait à ce qu'ils se piquent de peu de chose. Cette province, qui est aujourd'hui un des grands Gouvernemens du Royaume, a la Champagne au Levant; l'Isle de France au midi; cette partie de la Mer Océane que nous appellons *la Manche*, & la Normandie au Couchant; & au septentrion l'Artois, le Hainaut & le Cambresis. Toute la Picardie peut être divisée en Haute, Moyenne & Basse. La Haute, sur l'Oise; la Moyenne sur la Somme: & la Basse le long de la mer. Mais aujourd'hui on la divise en sept parties, qui sont le Boulenois, le Ponthieu, le Santerre, le Vermandois, la Tiérache, l'Amiénois & le Païs Reconquis. Elle comprenoit encore le Beauvaisis, le Noyonois, le Laonois & le Valois, qui sont présentement du Gouvernement de l'Isle de France. Amiens est sa ville capitale. Les autres sont Abbeville, Ardres, Boulogne, Calais, la Capelle, le Catelet, Corbie, Doulens, Saint-Quentin, la Fere, Guise, Ham, Montreuil, Peronne, Roye, Mondidier, Rue, &c. La Picardie est fertile en grains & en fruits, mais elle ne produit point de vin. Elle est arrosée de diverses riviéres, dont les principales sont la Somme, l'Oise, l'Authie, la Canche, &c. Il y a quantité de Noblesse ancienne, de bons Soldats, & plusieurs Hommes de Lettres. Toute la Justice se rend dans les Bailliages & Siéges Présidiaux, qui sont du ressort du Parlement de Paris. Les villes y sont gouvernées par les Maires & Echevins, & les Evêchez y ont l'Archevêque de Rheims pour métropolitain. Pour les Finances, il y a des Généralitez à Amiens & à Soissons. Outre le gouvernement général, on y compte dix-huit gouvernemens particuliers. La Picardie n'a jamais été aliénée du Domaine de la Couronne. Nous parlons en particulier de Boulogne, du Ponthieu, &c. qui ont eu leurs Comtes. * Gilles Bry, de la Clergerie, *Hist. des Comtes du Perche & du Ponthieu.* Anjulse, *Chron. de S. Riquier.* L'Auteur de l'Histoire des Comtes du Ponthieu & Mayeurs d'Abbeville. Du Puy, *Droits du Roi.* Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Jean Surhovius, *Picard. Belg. Descr.* Adrien de la Morliere, *Hist. d'Amiens.* Sanson & Du Val, *Geogr.* &c.

PICARDS ou PICARDS, Sectaires, s'élevérent en Bohéme dans le XV siécle. Un certain nommé Picard, natif du Païs-Bas, y renouvella les erreurs des Adamites, vers l'an 1414, & se fit suivre par une populace ignorante, qui sous prétexte de faire profession de l'innocence d'Adam, alloit toute nue, & s'abandonnoit à mille sortes d'abominations. Ces Errans, qui s'estimoient les seuls libres, se retirérent dans une isle de la riviére de Lusnick, à sept lieues de Thabor en Bohéme, où Zisca, pour se venger d'une incursion que quelques uns d'eux avoient faite dans la campagne, où ils avoient commis beaucoup de desordres, les alla chercher en 1420, & les fit tous passer au fil de l'épée à l'exception de deux, qui furent réservez pour apprendre de leur bouche quelle étoit leur Religion. Les Sectaires de Bohéme furent aussi nommez *Picards* dans le siécle suivant. * Pratéole, *de Hær. V. Adam.* & *Picar.* Æneas Sylvius, *Boh. c.* 42. Dobravius, *l.* 26. Sandére, *Hær.* 174. Sponde, *A. C.* 1410. n. 4. Bayle, *Dict. Crit.*

Le savant & judicieux M. de Beausobre, Pasteur de l'Eglise Françoise de Berlin, a entrepris de prouver, dans une longue & belle Dissertation, que les Picards de Bohéme ne sont que les Vaudois eux mêmes, & qu'ils n'étoient point Adamites. Voici le plan qu'il suit dans sa Dissertation. 1. Il rapporte ce que les Historiens disent des Picards. 2. Il montre que la nudité Religieuse dont on les accuse est fausse. 3. Il remonte à l'origine de la fable de l'Adamisme des Picards. 4. Remontant jusques aux Gnostiques, il montre qu'ils n'étoient point Adamites. Il prouve que les Adamiens de S. Epiphane ne sont guéres plus réels que ceux de Bohéme; que les impuditez attribuées aux Priscillianistes sont fort douteuses; que les Turlupins sont une fiction, ou des Vaudois déguisez sous ce nom, & que s'il y a eu de l'Adamisme, on ne doit le chercher que parmi certains Moines de la Palestine, dont parle Evagre, qui faisoient gloire d'une apathie totale, & parmi de certains mystiques. 5. Il prouve que les opinions impies ou absurdes, attribuées aux Picards Adamites, ne sont que des calomnies, ou les sentimens des Vaudois mal compris. Enfin, il refute cette pensée de M. Bayle, *qu'on doit donner la préférence aux Payens sur les Chrétiens au sujet de la pudeur.* D'abord M. de Beausobre critique l'article du Dictionnaire de M. Bayle au sujet des Picards & y remarque plusieurs fautes. 1. Que M. Bayle a traduit le *Gallia Belgica* d'Æneas Sylvius par la Flandre, quoique la Gaule Belgique ne renferme pas moins la Picardie que la Flandre. 2. Qu'il a cru, mal à propos, que le Chef des Picards se nommoit aussi *Picard.* Il s'appelloit *Jean*, & le surnom de *Picard* ne lui a été donné que parce qu'il étoit de Picardie, & non de Flandre, comme le dit M. Bayle. 3. Qu'il a traduit *amnis Lusenitius* d'Æneas Sylvius, par la *riviére de Lusnick*, au lieu qu'il faut entendre par là la riviére de *Lausnitz*, sur laquelle Tabor est bâtie. M. de Beausobre parcourant ensuite les Historiens qui ont parlé des Picards, trouve que les Histoires d'Æneas Sylvius, de Rosenberg, & de Matthias de Méchow, sont peu exactes; que celles de Schlecta, & de Dubravius, ne s'accordent point avec ce qu'a écrit Æneas Sylvius, touchant les Picards, & qu'ils avancent plusieurs faits insoutenables; que celle de Zacharie Théobalde, à laquelle le Jésuite Balbinus donne l'éloge d'exacte & de fidéle, l'emporte sur les précédentes. Cependant M. de Beausobre y trouve quantité de choses à reprendre. A l'égard de la nudité imputée aux Picards, M. de Beausobre remarque d'abord qu'il ne trouve que deux témoignages contre eux dans l'Histoire, 1. celui d'un Prêtre Taborite, & du Docteur Gitzinus, qui même ne les accusent pas d'une nudité actuelle, mais seulement d'enseigner, *que les habits n'étoient pas nécessaires, & que si ce n'étoit le froid, on pourroit aussi-tôt aller nud que vêtu*; 2. celui qui se lit dans ce qui fut rapporté à Ziska, *que ceux qui étoient fortifiez dans une Isle de Bohéme, alloient tous nuds dans leur Isle.* M. de Beausobre montre l'insuffisance de ces témoignages. Ensuite, il rapporte des preuves directes, qui établissent que les Picards n'étoient point Adamites, & sur tout le témoignage du Jésuite Balbinus, qui censure Théobalde, d'avoir faussement donné le nom d'Adamites aux Picards. Pour remonter à l'origine de ce titre odieux, l'Auteur de la Dissertation forme diverses conjectures, & dit qu'ils ont été nommez de la sorte, ou parce que souvent leurs persécuteurs les mettoient entiérement nuds; ou parce qu'étant Ouvriers & Laboureurs, ils paroissoient nuds jusques à un certain degré à la campagne; ou parce qu'ils étoient dénuez des biens de la fortune, & qu'ainsi on a transformé une nudité, à laquelle on les condamnoit,

poit, ou qui étoit une suite de leurs occupations & de leur pauvreté, en une nudité totale, volontaire & cynique. Sur tout le savant Auteur remarque qu'on débita une fable au douziéme siécle, que deux Démons avoient paru en 1176, qui enseignoient qu'à l'exemple d'Adam & d'Eve, on devoit aller nud, & qu'on pouvoit s'abandonner à la luxure: or comme ce fut dans ce tems-là que les Vaudois, qui sont les vrais Picards de Bohéme, se transporterent dans ces quartiers-là, leurs persécuteurs leur attribuerent les sentimens des deux prétendus Démons Adamites. La conformité qu'il y a entre les dogmes soutenus par les Picards, & ceux que les Vaudois enseignoient, montre que c'étoit la même Secte sous differens noms. Dubravius dit, que les Picards enseignoient *qu'il ne faut point adorer l'Eucharistie, parce que le corps de Jesus-Christ n'y est point, que le pain & le vin de l'Eucharistie demeurent toujours du pain & du vin, qu'un Laïque peut le toucher & le recevoir en sa main, &c.* * *Histoire de la Guerre des Hussites & du Concile de Basle*, par Jaques Lenfant, *p. 304. &c.*

PICART (François le) Docteur de Paris, Doyen de Saint-Germain de l'Auxerrois, Seigneur d'Atilly & de Villeron dans le XVI siécle, naquit le 16 avril 1504, à Paris, d'une famille noble & ancienne. Son pere étoit Jean Le Picart, Seigneur de Villeron, Secretaire du Roi: & sa mere *Jacqueline* de Champanges, Dame d'Atilly. Il fut élevé dans les Lettres & dans la piété, & se rendit savant Théologien, bon Ecclesiastique & habile Prédicateur. Depuis il se signala, sur tout par son zele pour la Religion Romaine contre la Protestante qui commençoit de son tems à s'introduire en France. C'est pour cette raison que Calvin, Béze & leurs Disciples l'ont si fort maltraité. Sa piété, sa douceur & son désintéressement le rendirent si cher au peuple de Paris, que plus de vint mille Bourgeois de cette ville assistérent à son enterrement. Ce Docteur mourut le 17 septembre 1556, âgé de cinquante deux ans. Plusieurs Auteurs ont parlé de lui avec éloge. Gabriel de Puy-Herbault le nomme un très-bon Docteur & un très-bon Pasteur,

> Picartus *populi Lutetiani*
> *Amor, deliciæ, salus, asylum,*
> *Et porro salus omnibus juvandis,*
> *Doctor optimusque Pastor.*

On composa divers livres au sujet de la mort de François le Picart, comme, *Les Regrets & Complaintes de Passe-par-tout, sur le trépas de M. François Le Picart; Déploration sur le trépas de noble & venerable personne M. Maître François Le Picart, Docteur en Théologie, & Doyen de Saint-Germain de l'Auxerrois, &c.* Voyez sa Vie écrite par le Pere Hilarion de Coste, Minime, publiée en 1658, sous le titre de *Parfait Ecclesiastique*.

PICART (Michel) d'Altdorf, Philosophe, Philologue, Orateur & Poëte, naquit en 1574, & mourut en 1620. Il étoit Professeur en Philosophie dans sa patrie. Il a écrit un Commentaire sur la Poëtique d'Aristote; des Observations Historico-politiques; des Disputes de Philosophie; des Harangues; des Essais de Critique, &c. Il a traduit en Latin Oppien, *de la Chasse.* * Henning de Witte, *in Philosoph. p.* 182.

PICART (Estienne) dit *le Romain*, fut reçu en 1664, Membre de l'Académie de Peinture & Sculpture à Paris, dont il devint Doyen en 1705. Il quitta Paris en 1710, pour aller s'établir à Amsterdam, où il mourut le 12 novembre 1721, âgé de 90 ans, en réputation de l'un des plus habiles Graveurs de son tems.

* PICART (Bernard) fils du précédent & d'*Angélique* Tournant, naquit à Paris le onziéme juin 1673. Son pere fut son Maître dans la Gravure & dans les principes du Dessein, & il s'est rendu si habile dans l'un & dans l'autre qu'il a fait l'admiration de toute l'Europe par les excellens ouvrages qui sont sortis de ses mains. Sa réputation est allée si loin, que les Curieux & les personnes distinguées qui passoient par Amsterdam, où il s'étoit fixé en 1712, se faisoient un plaisir d'aller voir cet homme célébre. Il s'est marié deux fois, la premiére à Paris le 23 d'avril 1701, avec *Claudine* Prost, dont il eut plusieurs enfans qui sont tous morts en bas âge, & qui mourut vers la fin de l'an 1708: la seconde, le 15 septembre 1712, avec *Anne* Vincent, fille d'*Isbrand* Vincent, Hollandois, Marchand de papier à Amsterdam. M. Bernard Picart est mort le huitiéme de mai 1733, âgé de près de 60 ans, & extrêmement regretté de sa famille, de ses amis & des admirateurs de ses beaux talens. Ceux qui voudront savoir plus en détail les circonstances de sa vie & de ses ouvrages, doivent consulter son *Eloge Historique* publié depuis sa mort, & accompagné du catalogue de toutes les piéces qu'il a faites, & qui lui ont acquis l'estime universelle de tous les Connoisseurs.

PICART (Jean) (Henri) (Benoit) *Voyez* PICARD.

* PICCINNINO (Nicolas) Sicilien, fameux Général dans le XV siécle. Il étoit fort petit de stature, & cela lui a peut-être donné le nom qu'il portoit. Il étoit aussi de basse extraction, à quoi il joignoit encore la foiblesse du corps. Malgré tant d'obstacles apparens, il s'éleva dans la guerre jusques à un tel point de grandeur, qu'il y en eut peu qui le surpassassent. Il apprit le métier des armes sous le renommé Braccio, duquel il se fit tellement aimer par sa valeur, qu'il lui fit épouser une de ses proches parentes. Il eut le malheur de le perdre à la bataille d'Aquila en 1424, & aussi-tôt après il entra au service des Florentins, contre Philippe Marie Visconti, Duc de Milan. Ce Prince remporta au commencement quelques avantages, & fit même Piccinnino prisonnier; mais après qu'il eut recouvré sa liberté, il contribua beaucoup à la défaite de Visconti. Les Florentins ne voulant pas lui payer les appointemens qui lui avoient été promis, il les quitta & s'engagea au service du Duc de Milan qui étoit alors en guerre avec les Vénitiens, & lui aida à prendre les villes de Casale Maggiore & de Crémone. Il donna ensuite dans les batailles de Brescia, de Macio, & de Gottolengo des preuves signalées de sa capacité. Le Duc l'envoya après cela contre les Génois, auxquels il enleva plusieurs places, & de là il marcha au secours de la République de Lucques contre les Florentins qu'il repoussa, & les poursuivit jusques sur leurs terres. Dans la suite il eut contre eux quelque desavantage, mais il répara amplement cette perte par la victoire qu'il remporta sur les Pisans, auxquels il enleva outre cela la forteresse de Vérucola qui jusques là avoit été estimée imprenable. Après cela il fut envoyé une seconde fois contre les Vénitiens & contre le Marquis de Montferrat leur Allié, qu'il dépouilla de la plus grande partie de ce qu'il possédoit, & l'obligea de se réfugier à Venise. Le Duc pour le récompenser de tant de grands services, l'admit dans la famille des Visconti, & lui donna le commandement de son armée. Ce nouveau Général prit plusieurs villes aux Vénitiens, & fut blessé dangereusement dans un combat qu'il leur livra près de Ponte d'Oglio: mais il les défit dans une seconde bataille. Le Pape Eugéne IV avoit fait alliance avec les Vénitiens & les Florentins; mais il battit ces trois Alliés près d'Imola, fit plusieurs hauts Officiers prisonniers, & se rendit maître de quelques places dans la Romagne. Ensuite il contraignit les Génois à en venir à un accommodement, fit beaucoup de mal aux Florentins, &, poussé d'une violente haine contre le Pape, il lui enleva Imola, Ravenne, Bologne, Spoléte & quelques autres places dans l'Ombrie. Les Vénitiens avoient depuis peu repris Casale Maggiore, mais il ne les en laissa pas jouir longtems, & conquit sur eux quelques autres places dans le Bressan. Il livra près de Rovado à Gattamelata, Général des Vénitiens, un combat où l'avantage & la perte furent à peu près les mêmes des deux côtez. Cela ne l'empêcha pas d'attaquer la ville de Brescia, pour la soumettre aussi bien que Verone à la domination du Duc de Milan. Il eut du dessous contre François Sforce, Général des Alliez près de Ten, & le lendemain ces deux Généraux en vinrent à un nouveau combat, où ni l'un ni l'autre ne pouvoit se vanter d'avoir remporté l'avantage. Ensuite Piccinnino s'empara de Verone, qu'il fut peu de tems après obligé d'abandonner, à cause de la supériorité des ennemis auxquels il ne pouvoit faire tête avec le peu de troupes qu'il avoit pour lors: mais il s'en servit pour faire une invasion dans le païs des Florentins, à qui il causa beaucoup de dommage. Là-dessus, les Généraux Attendolo & Gattamélata lui livrérent bataille près d'Anghiari, où il eut du dessous, & il fut ensuite attaqué près de Lignano par le Général Sforce; mais il le repoussa & l'enferma si étroitement dans Martinengo qu'il lui falloit ou mourir de faim, ou se faire jour à la pointe de l'épée. Malgré cet avantage, le Duc ne laissa pas de faire un accord avec ses ennemis, ce qui ne chagrina pas peu Piccinnino. Sur ces entrefaites, Alfonse I, Roi de Naples, le fit Général de ses troupes, & pour lui témoigner l'estime qu'il faisoit de sa personne, il lui fit l'honneur de lui faire prendre le surnom de sa famille. Ce Prince s'étant joint au Pape & au Duc de Milan pour chasser le Général Sforce de la Marche d'Ancone, le commandement des troupes de ces trois Alliez fut déferé à Piccinnino, qui se mettant à leur tête, reprit la ville de Todi, livra bataille à Sforce près de Macerata, lui enleva plusieurs places, & l'enferma dans Fano. Les Vénitiens ne manquérent pas de venir au secours de leur Général, & eurent le dessus sur Piccinnino, mais il remit bientôt après sur pié une bonne armée, avec laquelle il auroit fait évacuer à Sforce la Marche d'Ancone, s'il n'eut alors été rappellé par le Duc à Milan, où il mourut en 1446, dans la 58 année de son âge, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Caprioli, *Ritratti di cento Capitani illustri, p.* 46.

PICCOLLUS. *Voyez* PICOLLUS.

PICCOLOMINI, famille originaire de Rome, s'établit dans le neuviéme siécle à Sienne, où elle eut part au gouvernement de la République. On n'en rapportera ici la postérité que depuis SILVIO qui suit.

I. SILVIO Piccolomini, eut de *Montanina* Scali pour enfans 1. SILVIO, qui suit; 2. *Olivine*, mariée à *Louis* Vitelli; & 3. *Bartolomée* Piccolomini, qui épousa *Nicolas* Loli, dont le fils *Gregoire* Loli, fut Secretaire du Pape Pie II, fut par lui adopté dans la famille de Piccolomini, & dont la postérité prit le nom.

II. SILVIO Piccolomini, né posthume, épousa *Victoire* Forteguerra, dont il eut 1. *Enée-Silvio-Barthelemi* Piccolomini, Pape sous le nom de Pie II, mort le 16 août 1464; 2. LAUDOMIE qui suit; 3. CATHERINE Piccolomini, *dont la postérité sera rapportée après celle de sa sœur aînée*; & plusieurs autres enfans morts jeunes.

III. LAUDOMIE Piccolomini épousa *Nanni* Todeschini, que le Pape Pie II adopta dans la famille de Piccolomini, & qui eut pour enfans 1. ANTOINE qui suit; 2. *François* Todeschini Piccolomini, né le neuviéme mai 1439, Archevêque de Sienne & Cardinal, puis Pape sous le nom de Pie III, mort le 18 octobre 1503; 3. JACQUES, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MONTEMARCIANO *& de* CASTIGLIONE, *rapportée cy-après*; 4. *Pierre*; 5. ANDRÉ *qui a fait la branche de* CASTIGLIONE, *aussi mentionnée cy-après*; & *Montanine* Todeschini-Piccolomini, mariée à *Laurent* Bonninsegni.

IV. ANTOINE Todeschini-Piccolomini fut fait Duc d'Amalfi par Ferdinand, I. du nom, Roi de Naples, son beau-pere, qui lui accorda, & à ses Descendans, de porter le nom & les armes d'Aragon: & fut aussi Marquis de Capistran, Comte de Celano, & Grand Justicier du Royaume de Naples. Il épousa 1. l'an 1458, *Marie* d'Aragon, fille naturelle de *Ferdinand*, I. du nom, Roi de Naples, morte en 1460: 2. en 1461, *Marie* Marzano, fille de *Marin*, Duc de Sessa. Du premier lit vinrent 1. *Marie*, alliée à *Jaques* des Ursins, Duc de Gravina: & 2. *Jeanne*, mariée 1. à *André-Matthieu* Aquaviva, Duc d'Atri: 2. à *Albert* Pio, Seigneur de Carpi. Du second lit sortirent, 3. ALFONSE qui suit; 4. *Frederic*; 5. JEAN-

5. Jean-Baptiste, *qui a fait la branche des Marquis d'*Iliceto, *Ducs d'*Amalfi, *rapportés cy-après*; 6. *François*, Evêque de Bisignano en 1498, mort en 1530; 7. *Léonore*, mariée à *Bernardin* de Saint-Severin, Prince de Bisignano, & 8. *Victoire* Piccolomini d'Aragon, alliée à *Jacques* Appiano, Seigneur de Piombino.

V. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, Duc d'Amalfi, Marquis de Capistran, Comte de Celano & Grand Justicier du Royaume de Naples, épousa *Jeanne* d'Aragon, fille de *Henri*, Marquis de Gerace, dont il eut Alfonse, II. du nom, qui suit.

VI. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, II. du nom, Duc d'Amalfi, Marquis de Capistran, &c. Capitaine du peuple de Sienne en l'an 1529, épousa *Constance* d'Avalos, fille d'*Inico*, Marquis del Vasto, dont il eut 1. Inico qui suit; 2. *Pompée*, Evêque de Lanciano, en 1556, puis de Torpeia en 1560, mort en 1562; 3. Jean, *qui a fait la branche des Comtes de* Celano, *Princes de* Val-Real, *rapportée cy-après*; 4. *Antoine*, Marquis de Capistran; & 5. *Victoire*, mariée à *N. . .* Caretto.

VII. Inico Piccolomini-d'Aragon, Duc d'Amalfi, &c. épousa *Silvie* Piccolomini, fille de *Pierre-François*, Seigneur de Castiglione, dont il eut pour fille unique *Constance* Piccolomini-d'Aragon, Duchesse d'Amalfi, mariée à *Alexandre* Piccolomini-d'Aragon, Marquis d'Ilicéto, son cousin.

BRANCHE DES BARONS de SCAFFATA,
Comtes de Célano, Princes de Val-Real.

VII. Jean Piccolomini-d'Aragon, troisiéme fils d'Alfonse, Duc d'Amalfi, & de *Constance* d'Avalos, fut Baron de Scaffata, & épousa *Marie* d'Avalos, dont il eut 1. Alfonse qui suit: & 2. *Inico*.

VIII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, Comte de Célano, Baron de Scaffata, épousa *Lucrèce* Caraffe, fille d'*Octave*, Marquis d'Anzi, dont il eut Jean qui suit.

IX. Jean Piccolomini-d'Aragon, Comte de Célano, &c. épousa *Hieronyme* Loffrédi, dont il eut 1. Alfonse qui suit; 2. *Ambroise*, Abbé d'Olivet, Evêque de Trivento, puis Archevêque d'Otrante; 3. *Pie*, Théatin; & neuf autres enfans.

X. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, Comte de Célano, Prince de Val-Real, épousa *Léonore* Loffrédi, sœur de *Marc-Antoine*, troisiéme & dernier Prince de Malda, Duc de Laconie, dont il eut 1. *Jean*, Duc de Laconie, mort sans alliance; 2. *François*, tué au siége de Bude le 13 juillet 1686; 3. Joseph qui suit; 4. *Ambroise*, Abbé d'Olivet; 5. *Dominique*, Théatin; & autres enfans.

XI. Joseph Piccolomini-d'Aragon, Prince de Val-Real, Duc de Laconie, Comte de Célano, a épousé *Anne* Colonne & Barile, fille de *Pompée* Colonne, & de *Victoire* Barile, dont il a eu 1. Alfonse qui suit; & 2. 3. *Léonore* & *Victoire*.

XII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, Prince de Val-Real, né le premier octobre 1695.

BRANCHE DES MARQUIS d'ILICETO.

V. Jean-Baptiste Piccolomini-d'Aragon, second fils d'Antoine Todeschini-Piccolomini, Duc d'Amalfi, & de *Marie* Marzano sa seconde femme, fut Marquis d'Ilicéto, & épousa 1. *Constance* Caraccioli, fille de *Leonard*, Comte de Saint-Ange: 2. *Marie* Henriquès, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent 1. Antoine qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, qui épousa *Lucrèce* Afflitti; 3. *Vincent*, mort sans postérité de *Diane* de Cardines, fille d'*Alfonse*, Marquis de Laina; 4. *Eléonore*, mariée à *Paul-Antoine* Podéric; 5. *Marie*, alliée à *Gaspard* Toraldo, Marquis de Polignano; & 6. *Elvire* Piccolomini-d'Aragon, mariée à *Hugues* Siscara, Comte d'Ajello.

VI. Antoine Piccolomini-d'Aragon, Marquis d'Ilicéto, épousa *Antoinette* Borgia, dont il eut 1. Alfonse qui suit; 2. *Ferrante*, qui eut des enfans de *Fanie* Loffrédi; 3. *Jeanne*, alliée à *Antoine* de Tolfa, Comte de Sérino; & 4. *Constance* Piccolomini-d'Aragon, mariée à *Paul* de Tufo.

VII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, Marquis d'Ilicéto, épousa *Beatrix* Loffrédi, dont il eut 1. Alexandre qui suit; 2. *Pompée*, mort sans enfans de *Diane* Falaugola; & 3. *Jeanne*, mariée à *Jean-Paul* Bartilotto, Prince de Castellanette.

VIII. Alexandre Piccolomini-d'Aragon, Comte d'Ilicéto, fut Duc d'Amalfi par son mariage avec *Constance* Piccolomini-d'Aragon sa cousine, fille unique d'*Inico*, Duc d'Amalfi, & de *Silvie* Piccolomini, & mourut sans postérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Montemarciano & de Camporsevoli.

IV. Jacques Todeschini-Piccolomini, frére du Pape Pie III, & troisiéme fils de Nanne Todeschini & de *Laudomie* Piccolomini, fut Seigneur de Montemarciano, de Camporsévoli, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques. Il épousa 1. *Camille* Monaldeschi: 2. *Cornélie* Colonne, dont il eut 1. Enée qui suit; 2. *Silvius*, vivant en 1523, qui eut deux fils de *Clarice* Paluzzi-Albertoni; 3. *Laudomie*, alliée à *Thomas* Thomasi; 4. *Alexandrine*, mariée à *Jean* Franchi, Seigneur de Montorio; & 5. *Constance* Piccolomini, qui épousa *Pierre* de Santa-Croce.

V. Enée Piccolomini-d'Aragon, Seigneur de Montemarciano & de Camporsévoli, épousa *Magdelaine* Marescotti, dont il eut 1. Antoine-Marie qui suit; & 2. *François*.

VI. Antoine-Marie Piccolomini-d'Aragon, Seigneur de Montemarciano & de Camporsévoli, épousa *Helias* Sforce, dont il eut 1. Jacques qui suit; 2. *Scipion*, Seigneur de Camporsévoli, Prieur de Pise, mort sans postérité de *Camille* Sérissori, ni de *Magdelaine* Primistein ses deux femmes; & 3. *Victoire*, alliée à *Enée* Piccolomini, Seigneur de Sticciano.

VII. Jacques Piccolomini-d'Aragon, Seigneur de Montemarciano, &c. épousa *Isabelle* des Ursins, dont il eut 1. Alfonse qui suit; 2. *Frédéric*; 3. *Irene*, mariée à *Tiberio* Baldeschi; 4. *Louise*, alliée à *Olivier* Avogadri, Comte de Sanguineto; & 5. *Curie*, qui épousa *Frédéric* Beglioni.

VIII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, Seigneur de Montemarciano & de Camporsévoli, mourut en 1591, laissant d'*Hippolyte* Pic, fille de *Louis*, Comte de la Mirandole, une fille unique nommée *Victoire* Piccolomini-d'Aragon, mariée à *Camille* Conti, Duc de Carpinetto.

BRANCHE DE CASTIGLIONE.

IV. André Todeschini-Piccolomini, frére du Pape Pie III, & quatriéme fils de Nanne Todeschini, & de *Laudomie* Piccolomini, fut Seigneur de Castiglione & de l'Isle de Giglio, & Capitaine du peuple de Sienne en 1489. Il épousa *Agnès*, fille de *Gabriel-François* Farnése, dont il eut 1. Pierre-François qui suit; 2. *Jean*, né le quatriéme octobre 1475, Archevêque de Sienne en 1503, Cardinal en 1517, mort Doyen des Cardinaux le 21 novembre 1537; 3. Alexandre, dont la postérité subsiste encore; 4. *Bernardin*, Evêque de Teramo dans l'Abruzze, & de Sessa; 5. *Victoire*, mariée à *Borghese* Petrucci; & 6. *Montanine* Piccolomini, alliée à *Sallustie* Bandini, Seigneur de Castiglioncello, qui fut adopté dans la famille de Piccolomini, & eurent des enfans qui en prirent le nom.

V. Pierre-François Piccolomini, Seigneur de Castiglione, Capitaine du peuple de Sienne en 1515, fut marié avec *Françoise* Savelli, & en eut 1. *Alexandre*, pere d'un fils naturel, nommé *Enée*, duquel sont descendus les Piccolomini de Venise; 2. *Ascagne*, mort sans postérité; & 3. *Silvie* Piccolomini, mariée avec *Inico* Piccolomini-d'Aragon, Duc d'Amalfi.

BRANCHE DES SEIGNEURS de STICCIANO,
Ducs d'Amalfi, Princes de l'Empire.

III. Catherine Piccolomini, sœur du Pape Pie II, seconde fille de Silvio Piccolomini, épousa *Barthelemi* Guglielmi, dont elle eut pour fille unique Antoinette qui suit.

IV. Antoinette Guglielmi, épousa *Barthelemi* Pieri, Seigneur de Sticciano, qui ayant été adopté dans la Maison de Piccolomini, en prit le nom & les armes, & eut pour enfans 1. Enée qui suit; 2. *Victoire*, mariée à *Jérôme* Tolommei; & 3. *Barthelemie* Piccolomini, qui épousa *Léonard* Mersili.

V. Enée Piccolomini, Seigneur de Sticciano en 1489, épousa *Isabelle* Pecci, dont il eut 1. Silvius qui suit: & 2. *Andromaque*, alliée à *Jule* Tolommei.

VI. Silvius Piccolomini, Seigneur de Sticciano, en 1521, épousa *Aurélie* Tolommei, dont il eut 1. Enée qui suit; & 2. *Jean-Baptiste* Piccolomini.

VII. Enée Piccolomini, Seigneur de Sticciano, se joignit en 1533, avec d'autres Siennois pour introduire les Espagnols dans la ville de Sienne, & en chasser les François, ainsi que le remarque M. de Thou, *l.* 10. Il épousa *Victoire* Piccolomini, fille d'*Antoine-Marie*, Seigneur de Montemarciano, qui lui apporta la Terre de Camporsévoli, & dont il eut 1. Silvius qui suit; 2. *Ascagne*, Archevêque de Rhodes, puis de Sienne, mort en 1597; 3. *Enée*, né posthume, qui suivit le parti des armes; & 4. *Hippolyte* Piccolomini, mariée à *Scipion* Simoncelli, Seigneur de Vecéno.

VIII. Silvius Piccolomini, Seigneur de Sticciano, Grand Prieur de Pise, se distingua dans les armes, & fut fort considéré de Ferdinand de Médicis, Grand Duc de Toscane, qui le fit son Grand Chambellan. Il épousa *Violante* Gérini, dont il eut 1. Enée qui suit; 2. *Ascagne*, Archevêque de Sienne après son oncle en 1629; 3. Octave, l'un des plus fameux Capitaines de son tems, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; & 4. *Victoire* Piccolomini, mariée à *Nicolas* Caprara, Comte de Pantano, Sénateur de Bologne.

IX. Enée Piccolomini-d'Aragon, Comte de Sticciano, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, mourut en Bohéme dans les armées de l'Empereur. Il épousa *Catherine*, fille de *Raphaël* Adimari, dont il eut 1. *Silvius*, Comte Piccolomini, tué à la bataille de Nordlingue en septembre 1634; 2. François qui suit; 3. *Evandre*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, tué à la levée du siége de Saint-Omer en 1638; & 4. *Violante* Piccolomini, mariée à *François-Marie* Malegonelle.

X. François Piccolomini, Duc d'Amalfi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Chambellan de l'Empereur, épousa *Emilie*, fille de *Laurent*, Comte de Strozzi, dont il eut 1. *Enée*, Prince du Saint-Empire, héritier de son oncle *Octave*, mort sans alliance: 2. Laurent qui suit; 3. *Victoire*, mariée à *Mirelle*, Marquis de Bichi; 4. *Octavie-Benigne*, alliée à *Pierre-Antoine*, Marquis de Guadagne; & cinq autres filles.

XI. Laurent Piccolomini-d'Aragon, Duc d'Amalfi, Prince de l'Empire, Seigneur de Nachodin en Bohéme, étoit Prieur de Pise, lors de la mort de son frére aîné. Il a épousé *Anne-Victoire-Ludomille* de Llobsteinski, fille de *Léopold-Ulric*, Comte de Kolowrath, dont il a 1. *Jean-Norbert-Joseph-Ignace-Pierre* Piccolomini; 2. *Jean-Venceslas-Charles-Octave*; 3. *Octave-Enée-*[illegible]; 4. *Ludomille-Maximilienne-Anne-Josephe*; 5. *Marie-*[illegible]*-rite-Josephe*; & 6. *Marie-Marguerite-Anne-Josephe-Innocente* Piccolomini.

PICCOLOMINI d'Aragon (Octave) Duc d'Amalfi, Prince de l'Empire, Général des armées de l'Empereur, Chevalier de la Toison d'Or, l'un des plus grands Capitaines de son siécle, troisiéme fils de Silvius Piccolomini, Seigneur de Sticciano, & de *Violante* Gerini, né le onziéme novembre 1599, servit dans les armées Espagnoles en Italie, puis fut envoyé à la tête d'un régiment par le Grand Duc de Toscane, au secours de l'Empereur Ferdinand II, en Bohéme. Ce fut là qu'il se signala par tant

tant de différentes actions, qu'il parvint enfin jusqu'à la qualité de Général des troupes Impériales en 1634. Il se trouva la même année à la bataille de Nordlingue, où il perdit un de ses neveux Silvio Piccolomini, & fit lever au Maréchal de Châtillon le siége de Saint-Omer; mais il en couta la vie à Evandre Piccolomini un autre de ses neveux. En 1640, il rompit toutes les mesures du Maréchal Bannier, Général des Suédois en Allemagne: il poursuivit ce Général en 1641, & le força à se retirer: après quoi l'armée Impériale sous l'autorité de l'Archiduc *Léopold*, voulut faire lever le siége de Wolfembutel, & fut repoussée par le Comte de Guebriant, Général des François. L'année suivante ne fut pas glorieuse à l'Archiduc ni à Piccolomini: car ayant voulu tenter le secours de Leipsic, assiégé par Torstenson, Général des Suédois, ils furent battus le 2x d'octobre. Piccolomini se distingua depuis en différentes occasions: de sorte que l'Empereur, qui l'avoit fait de son Conseil Secret, Capitaine Général & son Chambellan, le nomma Plénipotentiaire aux Conférences de Nuremberg en 1649 & 1650, pour l'exécution du traité de Westphalie. Enfin il le créa Prince du Saint-Empire en 1654. Le Roi d'Espagne lui avoit donné, l'Ordre de la Toison d'Or & au Royaume de Naples, le Duché d'Amalfi dont les Piccolomini avoient été autrefois en possession. Ce grand homme mourut le dixiéme août 1656, sans enfans de *Marie-Benigne-Françoise*, fille de *Jules-Henri*, Duc de Saxe-Lawembourg son épouse. * Gobelin, *in Comment. Pii II.* Campanus, *in Vita Pii II.* Ghilini, *Teat. d'Huom.* Janus Nicius Erythræus, *Imag. Illustr. c. 37.* Vossius, *de Mathem.* Imhof, *Notit. Imperii*, *& en ses vint Familles d'Italie.*

La Maison de PICCOLOMINI a produit encore plusieurs grands hommes, tant dans l'Eglise que dans les armes, sortis de branches plus anciennes que celles dont nous avons rapporté la postérité, entre autres, ALEXANDRE qui suit.

PICCOLOMINI (Alexandre) Archevêque de Patras, & Coadjuteur de Sienne, fils d'ANEOLOS Piccolomini, & de *Marguerite* Santi, a composé des livres sur plusieurs sortes de sujets. Il a écrit des Ouvrages de Philosophie. Le Traité qu'il publia par ordre de François de Médicis, Grand Duc de Toscane, touchant la réformation du Calendrier, eut l'approbation des plus habiles. Il joignit les bonnes mœurs & une vie très-exemplaire, avec la Théorie des Mathématiques & de la Physique; fut fort attaché aux opinions d'Aristote, & fut de l'Académie des *Infiammati* de Padoue. La gravité de ses mœurs, ni la forte application à des Ouvrages de Philosophie, n'empêchérent pas qu'il ne composât quelques pièces de théatre, qui furent fort estimées. Il mourut à Sienne le 12 de mars 1578, âgé de soixante & dix ans, & fut enterré dans l'église cathédrale. „ Alexandre Piccolomini, *dit M. De Thou*, étoit de la famille d'Æ„neas Silvius. Son pére s'appelloit *Angelo*, & sa mére *Hippolyte* „ Santi. Etant Evêque de Patras, il mérita par sa vertu d'être „ désigné Archevêque de Sienne, où il étoit né. Il passe pour „ être le premier qui ait écrit en Italien sur la Philosophie. Il étoit si charitable qu'il distribuoit ses biens aux pauvres, avec une facilité extraordinaire, assistant sur tout les Gens de Lettres, qui se trouvoient dans la nécessité. Trajano Boccalini lui donne le premier rang parmi les Poëtes Comiques Italiens. Les Ouvrages qu'il a laissez sont, *La Filosofia morale; La Theorica de Pianeti; L'Institutione dell'huomo; L'Institutione del Principe Christiano; Della Grandezza dell'acqua, e della terra; Paraphrasi nel primo, secondo e terzo libro della Retorica d'Aristotele; Della creanza delle Donne; Delle Stelle fisse; Due Comedie, cioè l'Alessandro, e l'Amor costante; La Sfera; I Sonetti; Piena e larga Parafrasi nella Poëtica d'Aristotele; Annotationi sopra la medesima Poëtica d'Aristotele; Instrumento della Philosophia naturale; Aristotelis Quæstiones Mechanicæ cum pleniori Paraphrasi; Commentarius de certitudine Mathematicarum Disciplinarum; I tre libri della Rettorica di Aristotele, tradotti in Lingua volgare; Le Due Orationi d'Ajace & d'Ulisse; Oratione in lode delle Donne; Delle Theoriche, o vero speculationi de' Pianeti; Brevis Tractatus de Iride.* Haym prétend dans sa *Notizia de' libri rari* que l'*Ortensio, Comedia degli Academici Intronati*, est de Piccolomini. Teissier lui attribue encore une autre piéce de théatre, intitulée *La Conversione di San Cipriano.* * Vossius, *de Scientiis Mathemat.* Ghilini, *Teatro d'Huomini Letterati, tome 1.* Thevet, *Eloges des Hommes Illustres, tome 8.* Bayle, *Diction. Critique*, édit. de 1702. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 15x.* édit. de Hollande, 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 23. p. 58 & suiv.*

PICCOLOMINI (François) naquit à Sienne, vers l'an 1520, de l'illustre famille de ce nom, dont étoit Alexandre Piccolomini dont on vient de parler dans l'article précédent. Il étoit fils de Nicolas Piccolomini, Capitaine du peuple de Sienne l'an 1520, & d'Emilie Saracini. Il a été un très-fameux Philosophe, & enseigna à Macerata, puis à Pérouse, & enfin à Padoue, où il fut pendant vint-deux ans l'admiration de tout le monde. Sa science étoit presque universelle, ses raisonnemens solides, & son éloquence persuasive. Mais ce qui plaisoit davantage en lui, c'étoit une douceur engageante, qui le faisoit aimer de tout le monde. Sur la fin de sa vie il se retira dans sa maison [illegible], & y mourut l'an 1604, âgé de 84 ans, laissant p[illegible] tâcha de rétablir la Philosophie Platonique, & de montrer que dans le fond elle s'accordoit avec celle d'Aristote. Il eut pour Antagoniste le fameux Jean Zabarella, contre lequel il lança quelques traits dans un Traité de la Méthode, qu'il inséra dans sa Morale imprimée en 1583. Zabarella qui étoit son Collègue, se défendit: mais Piccolomini revint à la charge par un livre intitulé *Comes Politicus adversus Jacobum Zabarellam.* Ayant apperçu que les Disputes que les Professeurs faisoient dans l'après-midi, étoient une source de querelles, il les supprima. Ses enfans lui causérent beaucoup de chagrin. Il laissa beaucoup de bien à ses héritiers. Il jouissoit à Padoue d'une pension de quatorze cens florins. Ses funérailles témoignérent combien les Siennois l'estimoient: toute la ville prit le deuil & l'on ferma tous les Tribunaux. Il avoit été Disciple du fameux Zimara, & Condisciple de Félix Péretti, ensuite Sixte V, qui se souvenoit toujours avec plaisir d'avoir pu répondre aux argumens de Piccolomini dans une Thése qu'il soutenoit. On a de lui divers Ouvrages de Philosophie, *Universa de moribus Philosophia in decem gradus redacta & explicata; Libri de Scientia Naturæ, quinque partibus; Comes Politicus pro recta ordinis ratione propugnator; De Arte definiendi & eleganter discurrendi liber singularis; Expositio & Annotationes in Aristotelem de Ortu & Interitu; Commentarii in tres libros Aristotelis de Anima; Expositio & Annotationes in Aristotelis libros de Cœlo; Versio & Annotationes ad librum octavum Physicorum Aristotelis.* * Thomasini, *in Vit. Illust.* Imperialis, *in Musæo Hist.* Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter.* Bayle, *Dict. Critiq.* quatriéme édition. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 23. p. 68 & suiv.*

PICCOLOMINI (François) fils de LELIO Piccolomini, Capitaine du peuple de Sienne en 1604, entra fort jeune dans la Société des Jésuites, où il se rendit très-habile. Il enseigna la Philosophie & la Théologie; & après avoir rempli les plus importantes charges de sa Compagnie, il en fut élu le huitiéme Général en 1647, après la mort de Vincent Caraffe, & mourut le 17 juin 1651, âgé de 69 ans.

PICCOLOMINI (Célio) fils d'ALEXANDRE Piccolomini, & de *Lucréce* Ugurgieri, né à Sienne en 1609. Après avoir été Archevêque de Césarée, Nonce en France, & Sécretaire des Brefs, il fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1664, Archevêque de Sienne en 1671, & mourut le 24 mai 1681, âgé de 72 ans.

PICCOLOMINI (Jacques) Cardinal. *Cherchez* PIE II, PIE III, & PAVIE.

PICELLO, en Latin *Phyllium*, *Physa*, ancienne ville de la Bithynie dans l'Asie Mineure. Elle est peu considérable aujourd'hui, & située dans la Natolie propre, sur la Mer Noire, entre Pendarachi & Samastro. * Maty, *Dict. Geogr.*

PICENES, *Piceni* & *Picentes*, anciens peuples d'Italie, habitoient la province appellée aujourd'hui *la Marche d'Ancone*, avec les villes d'Ascoli, d'Ancone, d'Osimo, &c. Ils sont différents des Picentins (*Picentini*) voisins des Lucaniens, dans le Royaume de Naples. Les anciens Auteurs parlent assez souvent de l'un & de l'autre de ces peuples. Les derniers y comprenoient une partie de la Principauté Citérieure d'aujourd'hui. Les villes sont Amalfi, Capri, Massa di Sorrento, Salerne, Nocéra de Pagani, Sano, Sorrento, Ravello, &c. Tous ces peuples avoient été soumis par les Romains, vers l'an 480 de la fondation de leur ville, l'an 274 avant J. C.

* PICENUM, région ancienne de l'Italie, dont Plutarque parle dans la Vie de Pompée. Elle avoit l'Ombrie à l'occident, les Sabins au midi, les peuples dits *Vestini* à l'orient, & la Mer Adriatique au septentrion. C'étoit le païs où est à présent la Marche d'Ancone & une partie de l'Abruzze Ultérieure. * Le Pére Lubin, *Tables Geogr.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PICHARDO, VINUESA ou VENUSA (Antoine) natif de Ségovie, & Juge en Espagne, mourut en 1631, âgé de 63 ans. Il avoit enseigné à Salamanque & ailleurs, & avoit composé divers Ouvrages, comme, *Commentarius in quatuor Institutionum Justiniani libros; Praxis Institutionum; De Mora & ejus commissione; De stipulationibus judicialibus; De habilitatis inter virum & uxorem communicatione, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

PICHEREL (Pierre) Savant du XVI siécle, décédé l'an 1590, dans la Communion Romaine, & dans un petit Prieuré de l'Abbaïe d'Essome. Le célébre De Thou le trouva à son retour de la Suisse, ayant étudié ce jour-là 14 heures, & fini ses Commentaires sur les Epitres de S. Paul, à l'âge de 70 ans. Picherel mourut peu après. Ses Opuscules Théologiques furent recueillis & donnez au Public en 1629, par André Rivet. M. Pictet dit qu'il paroît par ses Traitez sur la Céne, sur le Sacrifice de la Messe, sur le Purgatoire & sur les Images, qu'il n'étoit pas éloigné des sentimens des Protestans. Aussi André Rivet dans sa Réponse aux Lettres de la Milletiére, dit que la Sorbonne venoit de censurer les Opuscules de Picherel, comme infectez de *la grande lépre Calvinienne.* Picherel étoit au célébre Colloque de Poissy, entre les Théologiens du parti de l'Eglise Romaine, & Théodore de Béze le nomme *Homme docte.* Il savoit non seulement le Latin & le Grec, mais aussi l'Hébreu; & Casaubon le nomme *trèssavant Prêtre.* * *Gallia Orientalis* Colomesii, *p. 26. &c.* Théodore de Béze, *Hist. de l'Eglise, tome 1. p. 692.* Pictet, *Théologie, tome 3. p. 112.* *Vie de M. De Thou, sur l'année* 1569.

PICHOLAIN, est une ville de la presqu'Isle deça le Gange, à deux lieues de Goa. Elle est agréable à cause des bois & des promenades dont elle est ornée: en sorte qu'on y est comme à la ville & à la campagne en même tems. * Carré, *Voyage des Indes Orientales.*

PICIGHITONE, *Piceles*, ville d'Italie dans le Milanois, sur la riviére d'Adda, est une place forte, entre Crémone & Lodi, dont la citadelle fut bâtie par Philippe-Marie Visconti, Duc de Milan. Ce fut en ce lieu-là que François I, Roi de France, fut retenu prisonnier, après avoir été pris devant Pavie, par l'armée de l'Empereur Charles-Quint. * Fel. Osius, *Hist. Rer. Laudens.*

PICKENGHAM (Osbert) Anglois, Religieux Carme & Docteur de Paris dans le XIV siécle, écrivit sur le Maître des Sentences; des Traitez de Théologie, &c. & mourut en 1330. * Pitseus, *de Script. Angl.* Alegre, *in Parad. Carmel. &c.*

PICKERING, ville ou bourg d'Angleterre, dans une contrée orientale du Comté d'Yorck, qu'on appelle *Pickering.* Il est sur une petite riviére, qui se décharge dans le Derwent, assez

assez près de la mer, & à 170 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

PICO SACRO, montagne de la Gallice en Espagne. Elle est entre Compostelle & Orense. Elle est faite en forme de pyramide, & on dit qu'anciennement on y avoit découvert des mines d'or. * Maty, *Dict. Geogr.*

PICO, SIERRA DE PICO, montagne de l'Estrémadure d'Espagne. Elle s'étend sur les confins des deux Castilles, & du Royaume de Léon, au midi de la *Sierra d'Avila*: & elle prend son nom d'un village appellé *Porto de Pico*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PICOL ou PHICOL, Général d'armée d'Abimélech, Roi de Guerar. Il en est parlé, *Genése*, *ch.* 21. *v.* 22 & 32: & *ch.* 26. *v.* 26. Il semble que celui dont il est fait mention dans la derniére citation, ait été un autre que celui des deux premiéres. Il y en a qui croyent que ce nom a été commun aux Génèraux d'armée de ce païs-là, comme le nom d'*Abimélec* l'étoit aux Rois. * *Bible de* Des Marets, *Note* 53. *du ch.* 26. *v.* 26.

PICOLLUS, étoit la seconde Divinité des anciens Habitans de la Prusse, qui lui consacroient la tête d'un homme mort, & selon d'autres, la tête d'une bête morte. Ces peuples idolâtres avoient coutume aux jours de leurs grandes Fêtes, de brûler du suif dans les maisons des Grands, en l'honneur de ce Dieu qui se faisoit voir lorsqu'il mouroit quelqu'un: que si alors on ne l'appaisoit par des sacrifices, il les tourmentoit en différentes manières: & s'ils négligeoient encore de s'acquitter de leur devoir envers lui, à la troisième fois qu'il revenoit, il ne pouvoit être appaisé que par le sang humain, qu'il lui falloit répandre: & alors ils étoient contraints de prier leur Prêtre, qu'ils appelloient *Waidelotte*, de se faire une incision au bras pour arrêter par son sang répandu, la colère de cette Divinité, qu'ils connoissoient être appaisée, lorsqu'ils entendoient du bruit dans le temple. * Hartknoch, *Dissertat. decima, de Cultu Deorum Prussic.*

PICOLMAYO ou LA PLATA, grand fleuve. *Voyez* LA PLATA.

PICPUS, petit village proche de Paris, joint à présent au fauxbourg de Saint-Antoine. Les Religieux Réformez du Tiers-Ordre de saint François s'y établirent en 1601. Quoique ce couvent ne soit que le second de cet Institut, il en a néanmoins toûjours été regardé comme le chef: c'est pourquoi on les nomme *Picpusses* à Paris, quoique leur nom selon la Régle, soit celui des Péres ou Fréres de la Pénitence, du Tiers-Ordre de S. François. Les Capucins, & après eux les Jésuites de la Maison Professe de saint Louis, avoient fait leur première demeure dans le même lieu, qu'ils abandonnérent, à cause de l'éloignement de la ville. L'église que l'on y voit à présent, fut commencée en 1611, & ce fut le Roi Louis XIII, qui y posa la première pierre. Il y a dans le jardin de ce couvent un Hermitage rempli de plusieurs figures de pierre, posées dans des grottes de rocailles & de coquillages. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

* PICQUET (François) naquit à Lyon le 12 avril 1626, & fut élevé dans la pieté & dans les Lettres. Dès qu'il eut fini sa Philosophie on le fit voyager. Il parcourut la plus grande partie de la France & de l'Italie, & ne revint à Lyon qu'en 1650. En 1652, quoiqu'il n'eût encore que 26 ans, on lui conféra le Consulat d'Alep. Le desintéressement & les lumiéres que M. Picquet fit paroître dans cet emploi, lui gagnérent les cœurs de tout le monde, jusques là que le Bacha d'Alep à qui il avoit résisté courageusement en plus d'une occasion, lui donna son estime & le fit Kadi d'Alep ou Juge Souverain dans tout ce qui regardoit les affaires des Chrétiens. Dans la suite les Hollandois le choisirent aussi pour leur Consul. Dans ce poste il se montra aussi zélé Missionnaire que Consul intelligent. En 1662, il quitta la place de Consul d'Alep pour retourner en France, où il arriva sur la fin de la même année. Avant que de partir d'Alep, il avoit reçu le dixiéme décembre 1660, la tonsure cléricale des mains de l'Archevêque André. Le 23 de décembre 1663, il reçut le Sous-Diaconat à Marseille, des mains de l'Evêque Etienne Puget; & en 1664 le Diaconat & le Sacerdoce. On tacha de lui faire reprendre le Consulat d'Alep, mais il le refusa constamment. Il favorisa par ses libéralitez & par son crédit l'établissement d'un Collège à Alexandrie pour les Grecs. Au mois de décembre 1674 il fut fait Vicaire Apostolique de Bagdat ou Babylone, & au mois de juillet de l'année suivante Evêque de Césarople dans la Macédoine. Il fut sacré à Aix le 26 septembre 1677 dans la 52 année de son âge. Il reprit en 1679 la route d'Alep, & pendant tout le tems de son Vicariat, il n'épargna rien pour procurer le bien de ceux qui furent commis à ses soins. Il demeura aussi quelque tems en Perse, avec le titre d'Ambassadeur du Roi de France. Sa Vie attribuée à M. Anthelmi, Evêque de Grasse, a été imprimée à Paris en 1732. M. Picquet mourut à Hamadan, le 26 d'août 1685, âgé de 59 ans & quatre mois. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PICQUIGNY, bourg de France dans la Picardie, situé sur la Somme, à deux lieues au dessous d'Amiens. * Maty, *Dict. Geogr.*

PICTES, *Picti*, peuples venus, à ce qu'on croit, de Scythie en Ecosse, où ils s'établirent, & firent alliance avec les Ecossois. Quelques Auteurs assurent qu'étant venus en Danemarck, ils prirent le nom de *Pictes*, parce qu'ils étoient *peints*, & qu'ayant passé les Isles Orcades, ils s'établirent vers Fife & Laudon, après en avoir chassé les Bretons sauvages. Depuis ils demandérent des femmes aux Ecossois, firent alliance avec eux, & dans la suite du tems ne formérent plus qu'un seul peuple avec cette nation. * Boëtius. Buchanan & Leslé, &c. *Hist. d'Ecosse.* Béde. Matthieu Paris. Du Chêne. *Hist. de la Grande Bretagne.* Cambden, *Descriptio Magnæ Britanniæ.* Usserius, *Britannic. Eccles. Antiquit.*

PICTET (Benoît ou Bénédict) naquit à Genève le 30 mai 1655, d'une famille ancienne & illustre de cette ville. Son pére qui étoit Syndic de cette République, s'appelloit André Pictet; & sa mére, Barbe Turrettin, fille de Benédict, & sœur de François Turrettin, qui ont été tous deux Ministres & Professeurs en Théologie. Il eut dès sa jeunesse beaucoup de goût pour les Lettres: aussi ses études avancérent elles rapidement. A vingt ans il se mit à voyager avec son ami inséparable Antoine Léger, depuis Professeur en Philosophie, & ensuite en Théologie à Genéve. Il commença par la France, où il contracta d'étroites liaisons avec les principaux Ministres, Messieurs Claude, Pajon, Daillé, Allix, Basnage, du Bosc, & plusieurs autres; ensuite, il passa en Hollande & demeura quelque tems à Leyde, où il soutint des Théses publiques sous M. Spanheim; enfin, il alla en Angleterre où il fut fort bien reçu. De retour dans sa patrie au bout de deux ans, il fut admis au Ministère; deux ans après, il fut aggrégé dans la Compagnie des Pasteurs & des Professeurs; & enfin, en 1680, il fut attaché à l'église de saint Gervais. La même année, il épousa Catherine Burlamachi, d'une très-noble famille: elle lui a donné plusieurs enfans & lui a survécu. En 1686, M. Pictet fut fait Professeur en Théologie, pour soulager Messieurs François Turrettin, & Philippe Mestrezat, auxquels l'âge & les infirmitez ne permettoient plus de soutenir le poids de leurs charges de Professeur, ce qui le faisoit retomber tout entier sur M. Louis Tronchin. En 1690, M. Pictet fut élu Recteur de l'Academie & exerça cette charge avec honneur depuis 1690, jusqu'en 1694. En 1706, il fut aggrégé dans la Société de la Propagation de la Foi en Angleterre, & dans l'Académie Royale des Sciences à Berlin en 1714. Il avoit été sollicité en 1702, de la part des Curateurs de l'Université de Leyde, d'aller occuper la place vacante par la mort de M. Spanheim: mais l'attachement qu'il avoit pour sa famille, qui est des plus considérables de Genéve, & en particulier pour sa mére qui vivoit encore, l'empêcha d'accepter cette proposition. Il prit le parti de rester dans sa patrie, de quoi le Magistrat le fit remercier solemnellement. Outre les charges que lui imposoit son Ministére & son Professorat, il fut encore établi Pasteur de l'église Italienne en 1710, & Chef de la direction des Prosélytes en 1712. Cette même année il fut encore élu Recteur de l'Académie, & il posséda cette dignité jusqu'en 1718. Sa santé qui se soutint longtems au milieu de ses travaux, commença à s'altérer considérablement au mois d'août 1723. Il tomba alors dans une langueur qui parut assez fâcheuse: cependant il sembloit s'être remis pendant l'hiver; mais au mois de mars 1724, ses incommoditez augmentérent & ses forces diminuérent peu à peu, jusqu'à ce qu'il mourut le neuviéme juin 1724. M. Pictet fut extrêmement regretté, & il n'en faut pas être surpris, puisqu'il avoit toutes les qualitez qui attirent l'estime, la vénération & l'amour. Il avoit beaucoup de pieté, de douceur, d'affabilité, de candeur & de politesse, sur tout une tendre charité, qui allumoit son zéle, infatigable lorsqu'il s'agissoit de soulager les affligez & les pauvres. Les malades avoient en lui une haute confiance & ils le souhaitoient avec le dernier empressement. Jamais sa pieté n'a mieux paru que dans les revers fréquens & sensibles auxquels il a été exposé. C'est elle qui lui donnoit cette fermeté, & cette résignation à la volonté divine, qui manifestoient mieux que ses discours, combien il étoit convaincu de la Religion qu'il annonçoit. Lorsqu'il prêchoit, on y accouroit en foule, & les Auditoires les plus vastes étoient trop petits. Dans l'exercice de la discipline il étoit également ferme, prudent & zélé. Il considéroit ses Disciples comme ses enfans; il avoit pour eux une tendresse de pére; il les recevoit avec bonté, les écoutoit avec douceur, se réjouissoit de leurs progrès, & ne se refusoit jamais à rien de tout ce qui pouvoit leur être utile. Ses lumiéres & sa vaste érudition éclatent dans la plupart de ses Ouvrages. Avec ses talens & ses connoissances très-variées il auroit pu les porter à un plus haut point de perfection, si son juste empressement à être utile au Public lui avoit permis d'y mettre toujours la derniére main. Quoique zélé pour l'Orthodoxie, son zéle ne fut ni amer ni persécuteur. Il étoit doux, tolérant, & auroit voulu de tout son cœur la réunion des Protestans. Voici comment il s'adressoit dans un de ses Ouvrages aux Théologiens de la Confession d'Ausbourg. „ N'y aura-t'il donc jamais de fin à nos dissensions? Nous sommes Fréres, pourquoi violons-nous un si beau nom? Nous adorons un même Pére qui est le Dieu de paix, que nous servons seul d'un culte religieux. Nous n'avons les uns & les autres point d'autre régle de nôtre Foi & de nos mœurs que la parole de Dieu, écrite dans l'Ancien & le Nouveau Testament. Nous n'embrassons point d'autre mérite que celui de Jesus-Christ nôtre Sauveur, & nous n'admettons point d'autre satisfaction que la sienne. Qu'est-ce donc qui nous sépare? Je vous conjure par les entrailles de la miséricorde de Dieu & par le sang de son Fils unique, je vous en conjure, rendez la paix au monde Protestant." Ce sont ces sentimens raisonnables & pacifiques qui ont engagé le célébre M. Alfonse Turrettin, son digne Collégue & son parent, à le ranger entre les illustres Théologiens tolérans & pacifiques dont il a composé sa *nube de témoins*, qui est à la suite de son excellente Dissertation sur les [illegible] fondamentaux. *Voyez la page* 144 *& suiv.* Lorsqu'on eut annoncé à Milord, Archevêque de Cantorbéry, la mort de M. Pictet, cet illustre Primat d'Angleterre écrivit à l'Académie de Genéve une lettre de condoléance, où il s'exprime de la sorte: „ Je n'ai pu lire sans la plus amére douleur, la lettre que vous m'avez récemment écrite sur la mort de vôtre illustre Confrére M. Pictet, ce grand homme, dont la fidelité, la vigilance, & les lumiéres étoient si distinguées dans vôtre Eglise." M. Pictet a laissé plusieurs enfans, entre lesquels se distingue M. Jean-François Pictet, Pasteur dans l'église de Genéve, qui a succédé à son pére dans la charge de Pasteur de l'Eglise Italienne, & qui

mar-

marche sur ses traces. Voici le Catalogue des Ecrits de feu M. Pictet, *Entretiens de Philandre & d'Evariste sur l'Avertissement Pastoral fait aux Eglises de France; Oratio funebris in obitum Francisci Turretini; Quatuor Dissertationes de magno pietatis Mysterio; Traité contre l'indifférence des Religions; La Morale Chrétienne ou l'Art de bien vivre; Theologia Christiana; De Consensu & Dissensu inter Reformatos & Augustanae Confessionis Fratres; Trois Sermons sur divers Sujets; Huit Sermons sur l'Examen des Religions; Courte Réponse à un livre intitulé*, Remontrance aux nouveaux Convertis; *Neuf Lettres de Controverse sur diverses matieres; Amica Responsio ad Dissertationem Dan. Sev. Scultetti de rebus inter Protestantes controversis; Graecorum recentiorum sententiae cum Graecorum veterum placitis brevis Collatio; Vindiciae Dissertationis de Consensu ac Dissensu inter Protestantes; Lutheri & Calvini consensus in materia Praedestinationis, & Augustini Sententiae brevis expositio; Lettres contre les Mariages bigarrez; Theologie Chrétienne; Cinquante-quatre Cantiques sacrez sur divers Sujets; L'Art de bien vivre & de bien mourir; Les Veritez de la Religion Chrétienne, tirées de passages exprès avec une courte explication; Entretiens pieux d'un Fidele avec son Pasteur; Suite de ces Entretiens, sous le titre de* saintes Conversations d'un Chrétien, qui désire de travailler à son salut avec son Pasteur; *Medulla Theologiae; Medulla Ethicae; Syllabus Controversiarum; Prières sur chaque jour de la semaine & sur divers Sujets; Histoire de l'Eglise & du Monde, du onziéme siécle, pour servir de Continuation à l'Histoire de l'Eglise & de l'Empire de M. le Sueur*; (Le Pére Niceron s'exprime de la sorte, *le Continuateur est fort superieur au premier Auteur*) *Dialogue entre un Protestant & un Catholique Romain; Prières sur les principales solemnitez des Chrétiens; Les Devoirs des Chrétiens, tirez des passages formels dont on donne l'exposition; Catechisme familier pour les Enfans; La Religion des Protestans justifiée d'Heresie, & sa verité démontrée contre M. Claude André, Ecclesiastique Romain; La Défense de la Religion des Protestans, ou Réponse à la Replique de M. André; Dissertations sur les Temples, leur dédicace, & plusieurs choses qu'on y voit, avec un Sermon; Lettres à un Catholique Romain distingué, ou Réponse au livre du Sieur Papin; Wiclefus, Oratio Academica; Dissertationes Theologicae de praestantia & divinitate Religionis Christianae, cum Oratione de Christi Trophaeo; Quatre Sermons sur differens textes; Quatre Sermons sur divers Sujets; Orationes Academicae; La conduite du Chrétien dans ses maladies; Réponse à l'Abbé Nogaret; Lettre contre les faux inspirez; Réponse à M. l'Evêque de Valence; Lettres de consolation pour ces tems facheux; Prieres sur les Pseaumes; Consolations Chrétiennes pour les affligez; Réponse à M. le Vasseur, Prêtre de Blois; Plusieurs élévations de l'ame fidéle à Dieu; Prieres sur tous les chapitres de l'Ecriture Sainte. Cet article a été principalement tiré de l'Oraison funébre prononcée à Geneve par* M. Antoine Maurice, solide & éloquent Prédicateur, & savant Théologien, Pasteur de l'église de Geneve & successeur de feu M. Pictet dans la charge de Professeur. * *Bibliotheque Germanique, tome* 9 & 10. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 1 *p.* 82 *& suiv. & tome* 10. *p.* 9.

PICTLAND-FIRTH. *Voyez* PENTLAND-FIRTH.

PICTONS, peuples de la Gaule Celtique. Ils occupoient un grand païs, qui avoit pour bornes l'Océan d'un côté, & les Terres des Nanétes, des Bituriges, & des Sénoviciens de l'autre. César ayant conquis une partie des Gaules, y envoya trois Légions sous la conduite de *Lucius Manlius*, qui s'étant engagé témérairement au combat, perdit la meilleure partie de ses troupes, & auroit péri lui même si quelques Soldats ne fussent accourus pour le dégager. Publius Crassus répara cette perte par la victoire qu'il remporta sur ces peuples, après laquelle il les soumit à la République. Auguste, & Constantin après lui, unirent ce païs à la premiére Aquitaine. La plupart sont persuadez que c'est des Pictons & non pas des Pictes d'Ecosse que le Poitou a tiré son nom. * Audiffret, *Geogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PICTOR. *Cherchez* FABIUS & SERVIUS PICTOR.

PICTOR (George) Médecin Allemand dans le XVI siécle, vers l'an 1569, publia divers Ouvrages, *De Herbarum naturis; De variis Morborum remediis; De Thermarum virtutibus; De Rebus non naturalibus, &c.* Il travailla aussi sur quelques Traitez des Anciens. * Pantaleon, *Prosopogr. l.* 3. Charles Paschal, *Biblioth. Med.* Vander Linden, *de Script. Med.* Gesner. Melchior Adam, &c.

* PICUMNUS, Dieu des Rutules. On lui attribue l'invention de fumer les terres. * Vossius, *de Idololatria.* Giraldus, *Syntagma Deorum.* Pitiscus, *Lex. Antiq. Rom.*

PICUS. *Cherchez* PIC.

PIE.

PAPES.

PIE, I. de ce nom, Pape, succéda dans l'Evêché de Rome, à Hygin, l'an 142. Les Auteurs anciens ne conviennent pas de cette succession immédiate; car Optat & saint Augustin disent, qu'Anicet fut élu après Hygin, & que Pie succéda au premier. Au cont[illegible], saint Irénée & Hegésippe, qui vivoient en ce temslà, [illegible], Eusébe, saint Epiphane, & tous les Grecs des siécles suivans, avec les anciens Catalogues des Papes, mettent Pie avant Anicet, & leur témoignage doit prévaloir. L'opinion de J. Pearson, & de Dodwel *de Success. Episc. Roman.* est que Pie a gouverné depuis l'an 127. jusques en 142. Mais suivant la Chronologie d'Eusébe, c'est depuis 142. jusqu'à 158. On rapporte qu'il ordonna qu'on célébreroit la Fête de Pâques le Dimanche après le quatorziéme de la lune de mars, pour se conformer à la Tradition Apostolique observée par l'Eglise Romaine, & par beaucoup d'autres Eglises. Ce Pape eut la gloire de mourir pour Jesus Christ, le onziéme juillet 165, après neuf ans cinq mois & 26 jours de siege. Binius rapporte quatre Epîtres de lui; mais le Cardinal Baronius & Margarin de la Bigne, ne lui en donnent que deux, écrites à Juste de Vienne. Saint Anicet lui succéda. * Génébrard, *Chron. l.* 3. Baronius, *in Annal.* Ciacconius. Platine. Du Chêne, &c. *in Vit. Pont.*

Ce qui est dit dans l'article du Décret du Pape Pie, pour la célébration de la Pâque, & du martyre de ce Pape, n'est pas constant. A l'égard des deux lettres qu'on lui attribue, adressées à Juste, Evêque de Vienne, elles sont supposées, aussi-bien que les deux autres. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques des trois premiers siecles.*

PIE II, (Enée Silvio Bartholomeo *Piccolomini*) naquit à Corsignano, bourg du Territoire de Sienne, le 18 octobre 1405. Pour illustrer le lieu de sa naissance, il l'érigea ensuite en ville épiscopale, qu'il nomma *Pienza*, de son nom de Pie. *Vittoria* de Fortiguera sa mére, étant grosse de lui, avoit songé qu'elle accouchoit d'un enfant mitré. Comme c'étoit alors la coutume de dégrader les Clercs, en leur mettant une mitre de papier sur la tête, elle crut qu'Enée feroit la honte & le deshonneur de sa famille; mais la suite justifia le contraire. Il fut élevé avec assez de soin, fit beaucoup de progrès dans les Belles Lettres, & à l'âge de 26 ans, assista au Concile de Bâle, où il fut Sécretaire de Dominique Capranica, dit *le Cardinal de Fermo*, parce qu'il étoit Administrateur de cette église. Ensuite il exerça la même fonction près de quelques autres Prélats, & du Cardinal Albergati, qui l'envoya en Ecosse. A son retour il fut honoré par le Concile de Bâle des charges de Réferendaire, d'Abbréviateur, de Chancelier, d'Agent général; fut envoyé diverses fois à Strasbourg, à Francfort, à Constance, en Savoye, chez les Grisons; & fut pourvu de la Prevôté de l'église collégiale de saint Laurent de Milan. Au milieu de ces négociations, il publioit toûjours quelque Ouvrage; & ce fut alors qu'il composa ceux qui étoient favorables au Concile de Bâle; & desavantageux à Eugéne IV. Il changea de sentiment lorsqu'il fut devenu Pape, sur tout dans une Bulle du 24 avril 1463, que nous avons au commencement du Recueil de ses Oeuvres. Il fut depuis Sécretaire de l'Antipape Félix V, & de Fréderic III, Empereur, qui l'honora de la couronne Poëtique, & qui l'employa en diverses Ambassades à Rome, à Milan, à Naples, en Bohême & ailleurs. Le Pape Eugéne IV, dont il avoit combattu les intérêts dans ses Ecrits, fit néanmoins grand état de son génie; & Nicolas V lui conféra l'Evêché de Trieste, qu'il quitta quelque tems après pour celui de Sienne. Le même Pape se servit de lui en qualité de Nonce dans l'Autriche, la Hongrie, la Moravie, la Bohême & la Silésie, où il réussit parfaitement. Il fit merveilles dans les Diétes qu'il fit assembler, pour former une Ligue contre le Turc, à Ratisbonne & à Francfort, où il harangua avec une éloquence surprenante. La mort de Nicolas V, fit échouer ce projet. Calixte III, élu après Nicolas, arrêta à Rome l'Evêque de Sienne, qui vouloit retourner en Allemagne, & le fit Cardinal en 1456. Lorsque ce Pape fut mort, le sixiéme août 1458, treize jours après, le *Cardinal de Sienne* fut mis en sa place, & prit le nom de Pie II. Il fit part de son élection au Roi Charles VII, & à l'Université de Paris, se disposa pour unir les Princes Chrétiens contre les Turcs, & indiqua pour ce dessein une assemblée à Mantoue, qu'il commença le premier juin de l'an 1459. Avant cela il avoit confirmé dans la possession du Royaume de Naples, Ferdinand, fils *naturel* d'Alfonse, malgré les prétentions de la Maison d'Anjou: ce qui fut cause de la guerre. Pie attaqua avec vigueur les ennemis du saint Siege, & unit diverses Terres à l'Eglise. Le projet qu'il avoit le plus à cœur, étoit la guerre contre les Turcs. Il avoit levé des troupes, qu'il vouloit conduire lui même contre eux; mais il mourut à Ancone, où il étoit venu pour s'embarquer, le 14 août de l'an 1464, âgé de 58 ans, après cinq années, onze mois & 27 jours de siége. Nous avons les Oeuvres de ce Pape dans un volume imprimé à Bâle en 1551, par les soins de Marc Hopper avec sa Vie au commencement. On ne doute point qu'il ne l'eût composée lui même dans les Commentaires ou Mémoires que nous avons, sous le nom de Jean Gobelin Persona, son Sécretaire, & dont on a une belle édition faite à Rome *in quarto* en 1584, & une autre *in folio* à Francfort en 1614, avec les Mémoires & les Lettres de Jacques Piccolomini, Cardinal de Pavie. Les mêmes Oeuvres ont été réimprimées à Helmstadt en 1700. Il faut avouer, comme l'exprime son Epitaphe, dressée par le Cardinal de Sienne, son neveu, que le tems de son Pontificat a été court, mais que sa gloire a été très-grande; & l'on peut justement lui attribuer ce demi-vers de Virgile, *Eneide, l.* 1. *v.* 382,

Sum pius Æneas ——————

& la fin du vers 383

—————— *fama super æthera notus.*

Jean Antoine Campanus, Evêque de Téramo, qui a écrit la Vie de Pie II, la finit par ces quatre vers en forme d'Epitaphe,

Esse hoc tumulo Pium secundum
Ne tu crede: Pius petivit astra.
Terris gloria nominis vagatur,
Praeterquam ossa nihil reliquit urna.

PAUL II fut élu après lui. * Jean-Antoine Campanus. Jean Arétin. Jacques-Philippe de Bergame. Trithéme. Bellarmin. Ciacconius. Onuphre. Génébrard. Du Chêne. Bzovius. Sponde. Rainaldi. Possevin. Vossius & plusieurs autres alléguez par Louis Jacob, *in Biblioth. Pontif.*

PIE III, nommé auparavant *François* Todeschini, étoit fils d'une sœur de Pie II, qui lui permit de prendre le nom de Piccolomini, & qui le fit Archevêque de Sienne & Cardinal. Il eut divers emplois, jusqu'après la mort d'Alexandre VI, qu'il fut élu le 22 septembre de l'an 1503. Mais il ne fut que peu de tems sur la Chaire de saint Pierre; car il mourut d'une playe qu'il avoit à la jambe, avec soupçon d'avoir été empoisonné, le 18 octobre de la même année, 26 jours depuis son élection, & dix jours après son couronnement. Il est loué dans les Epîtres de Marsile Ficin, de Philelphe, de Sabellicus, & de quelques autres qu'il avoit honorez des siennes. Jules II parvint ensuite au Pontificat. * Ciacconius. Victorel & Du Chêne, *en sa Vie.*

PIE IV. Milanois, nommé auparavant *Jean-Ange* de Médicis, ou *Médequin*, étoit né le jour de Pâques de l'an 1499. L'élévation du Marquis de Marignan son frére, contribua beaucoup à sa fortune. Il eut un Office de Protonotaire sous Clément VII, & dans le même tems il s'insinua dans les bonnes graces du Cardinal Farnése, qui ayant été élevé au Pontificat, sous le nom de Paul III, l'employa en diverses Légations, lui donna plusieurs Bénéfices, & le créa enfin Cardinal le huitiéme avril de l'an 1549. Il fut nommé par Jules III, Légat de l'armée contre le Duc de Parme; mais il fut traité moins favorablement par le Pape Paul IV: ce qui ne l'empêcha pas de mériter le surnom de *Pére des Pauvres*, & de *Protecteur des Muses*. Enfin il fut élevé sur la Chaire de saint Pierre après le même Paul IV. On remarque qu'une colombe, qui étoit entrée dans la salle du Conclave, s'arrêta sur la chambre du Cardinal de Médicis; ce qui fut un présage de sa future promotion, qui se fit la nuit après le jour de Noël de l'an 1559. Pie IV pardonna aux Romains qui avoient commis mille desordres contre la mémoire de son prédécesseur, & contre l'Inquisition. Il ne fut pas si clément envers les neveux du Pape Paul IV; car il fit étrangler le Cardinal Caraffe au Château Saint-Ange, par la main du Bourreau, & fit couper la tête au Prince de Palliano son frére, dans la prison de la Tour-neuve. Depuis il s'employa avec soin aux affaires de la Chrétienté, tant pour s'opposer aux Turcs, qui assiégérent Malte, que pour détruire la Religion Protestante en France & en Allemagne. Dans ce dessein il fit continuer le Concile de Trente, qui fut heureusement conclu en 1563, par les soins de saint Charles son neveu. Ce Pape, qui étoit d'une humeur sévére, mourut le neuviéme de decembre de l'an 1565, en la 67 année de son âge, après avoir gouverné cinq ans, onze mois & 15 jours. On assure que la peur qu'il eut de voir perdre l'Isle de Malte assiégée par les Turcs, contribua beaucoup à sa mort. Ce fut du moins avec la consolation d'avoir reçu les Sacremens de l'Eglise de la main de saint Charles son neveu, qui ne l'abandonna point en cette extrémité. Pie IV contribua à l'élévation de ses parens, & eut pour successeur Pie V. *Voyez* MEDICIS. * Onuphre. Ciacconius, & Du Chêne, *en sa Vie*. Sponde, *in Annal. Eccl.* De Thou, &c.

PIE V, nommé *Michel* Ghisléri, élu Pape le septiéme janvier de l'an 1566, naquit à Boschi ou *Bosque*, petite ville du diocése de Tortone, & du Duché de Milan, à deux ou trois lieues d'Alexandrie-de-la-Paille, le 17 janvier de l'an 1504. Papire Masson assure qu'on lui donna au batême le nom d'*Antoine*, parce qu'il étoit venu au monde au jour que l'Eglise célébre la Fête de ce saint Anachoréte, & que depuis il reçut celui de *Michel*, en prenant l'habit de saint Dominique dans le monastére de Voghéra en 1518. Onuphre soutient qu'il eut le nom de *Michel*, au batême, & à son entrée dans l'état religieux. Sa vertu le fit considérer dans l'Ordre de saint Dominique, où il fut Professeur, Prédicateur & Supérieur. Depuis, il y exerça la charge d'Inquisiteur de la Foi, & fut fort estimé du Cardinal Caraffe, qui étoit Commissaire général de ce Tribunal sévére; lequel ayant été élevé au Pontificat sous le nom de Paul IV, lui donna l'Evêché de Sutri. Ghisléri s'apprêtoit à quitter cette dignité pour se retirer dans son premier monastére; mais Paul IV s'y opposa, le créa Cardinal le 15 mars de l'an 1557, & Inquisiteur général de la Foi, & lui fit prendre le titre de Cardinal Alexandrin; parce qu'il étoit né dans le Territoire d'Alexandrie-de-la-Paille. Le Pape Pie IV lui donna l'Evêché de Mondovi, & l'eut enfin pour successeur le septiéme janvier 1566. Après son élévation au Pontificat, il travailla à régler sa maison, à policer la ville de Rome, à en chasser les personnes débauchées, à reformer le Clergé, & à faire observer le Concile de Trente. Il ne s'épargna point contre les Protestans & contre les Turcs, fit agir ses Nonces contre les premiers, & employa ses armes contre les autres. Ses galéres, jointes à celles du Roi d'Espagne & des Vénitiens, gagnérent la célébre bataille de Lépante, le septiéme octobre de l'an 1571. L'année précédente il avoit créé Côme de Médicis Grand Duc de Toscane; il avoit rétabli les Caraffes dans leurs biens & avoit aboli l'Ordre des Humiliez. On a de ce Pape un volume de lettres, qui a été imprimé *in quarto*, à Anvers en 1640, par les soins de François Goubeau, sous ce titre, *Apostolicarum Pii Quinti Pontificis Maximi Epistolarum libri quinque.* Ce Pape mourut le premier mai 1572, après six ans, trois mois & 24 jours de siége. Le Pape Clément X l'a déclaré Bienheureux, par une Bulle du 27 avril 1672, cent ans après sa mort, & Clément XI l'a canonisé le septiéme d'août 1712. Gregoire XIII succéda à Pie V. * Du Chêne. Papire Masson. Thomas Moniot *en sa Vie.* Antoine de Sienne. Gazée & Louvet, *de Vir. Illust. Ord. Prædic.* Victorel, *Addit. ad Ciaccon.* Sponde, *in Annal.* Charles Jacob, *Biblioth. Pontif.* Acatio di Somma a fait la Vie de ce Pape en Italien, & M. Félibien la traduisit en François en 1672; mais on doit se méfier de cet Auteur. *Voyez* Baillet, *Vies des Saints.*

* PIELAT (....) est Auteur d'un Ouvrage qui a pour titre Anti-Grammaire & qui est imprimé à Amsterdam en 1673, *in octavo.* * Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome 6. partie 2. p. 196. n. 194.* édit. d'Amsterdam, 1725.

PIÉMONT, Principauté d'Italie, qui appartient au Duc de Savoye, est nommée par ceux du païs *Piemonte*, & par les Latins *Pedemontium.* Elle a été comprise dans la Gaule Subalpine, puis dans la Lombardie. Sous ce nom de Piémont, on comprend ensemble la Principauté en particulier, le Duché d'Aoste, les Marquisats d'Ivrée, de Suse, de Ceva & de Saluces, le Comté d'Ast, & la Seigneurie de Verceil, à quoi on ajoûte le Canavése, & le quartier de Piémont, où sont Pignerol, Lucerne & Briqueras. Ce païs considérable par sa fécondité, par son bon air, & par les richesses de ses Habitans, est situé entre le Milanois & le Montferrat au Levant; la République de Gênes, & le Comté de Nice au midi; la Savoye & le Dauphiné au Couchant, & le Vallais au septentrion. La Principauté de Piémont en particulier, a Turin pour ville capitale, & comprend Mondovi, Fossano, Chivas, Rivoli, Javen, Carignan, Pancalier, Vignon, Cavours, Villefranche, Raconi, Savillan, Coni, Tende, Ceve, Cortemille, Bene, Quéras, Quers, Moncalier, Coconas, & la Principauté de Maseran, qui reléve de l'Eglise. Les Taurinois, les Salasses, les Ségusiens, les Libiciens, & divers autres peuples ont habité autrefois ce païs. On ne convient pas bien de la maniére dont les Ducs de Savoye ont aquis cette province. Les fils aînez des Ducs portent le titre de Princes de Piémont. * Ranchini, *Descript. manus.* Du Val & Sanson, *Géographie.* Guichenon, *Histoire de Savoye*, *tome* 1.

PIE-DI-LUCO, anciennement *Velinus Lacus*, Lac d'Italie dans le Duché de Spoléte, au Couchant du Lac de Susanna, & à trois lieues de la ville de Riéti. Il prend son nom du bourg de Pie-di-Luco, qui est sur son bord septentrional, nommé en Latin *Pedelucum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

PIECKO (le Canal de) est un des passages par lesquels on va de la Mer du Japon à celle des Kaimachites ou d'Amur. Il est entre les côtes du Yupi dans la grande Tartarie, & l'Isle appellée la *Terre des Etats.* * Maty, *Dict. Géogr.*

PIENNE (Jeanne de Halluin, Demoiselle de) fille d'honneur de Catherine de Médicis, fut passionnément aimée de François de Montmorency, fils aîné du Connétable de Montmorency. Il lui fit une promesse de mariage, sans en rien dire, ni à son pére ni à sa mére, craignant qu'ils ne s'opposassent à son dessein. Il n'y a point d'apparence qu'ils y eussent jamais consenti, quoique cette Demoiselle fût d'une naissance très-illustre, & que sa beauté & sa vertu la rendissent recommandable; mais il y eut une raison particuliére, qui les poussa à former des oppositions éclatantes à cet engagement; c'est que Henri II vouloit que sa fille *naturelle*, veuve du Duc de Castro, épousât l'Amant de la Demoiselle de Pienne. Le Connétable trouvoit trop son compte dans cette alliance pour souffrir que l'engagement de son fils aîné passât pour bon: il mit donc tout en œuvre pour le faire rompre: & comme il étoit en faveur auprès de Henri II, il porta ce Prince à employer tous les moyens imaginables, pour faire déclarer nulle la promesse que la Demoiselle de Pienne pouvoit alléguer. Cette affaire devint grande & difficile, par le concours des desseins que le Pape Paul IV avoit, de pratiquer l'alliance de cette fille de Henri II, déja veuve d'un Italien, petit-fils de Pape, avec un autre Italien son neveu. Cet intérêt du Pape fit toute la difficulté de la dispense qu'on lui demanda, & que François de Montmorency alla solliciter en personne. Le Roi ne crut pas que le Pape dût rien refuser à sa considération dans un tems si favorable; néanmoins Paul IV se montra si difficile, que le Roi fut obligé de recourir à d'autres expédiens. Il publia un Edit, qui déclaroit nuls les mariages clandestins, Edit qui amena dans le Royaume une très-bonne & une très-salutaire Jurisprudence. L'on fit mettre dans un couvent la Demoiselle de Pienne, & l'on tira d'elle une déclaration de désistement. * Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau*, *tome* 2. Bayle, *Dict. Crit.* édit. de 1702.

PIENZA, ville de Toscane, près de Sienne, étoit un bourg appellé *Corsignano*, & qui fut érigé en ville épiscopale, par la faveur de Pie II, qui y étoit né, & qui lui donna le nom de *Pienza.* * Léandre Alberti.

PIENZENAU. *Voyez* BIENZENAU.

PIERCE (Thomas) fameux Théologien Anglois, du siécle précédent, naquit en 1622, à Devises en Wiltshire & fit ses études à Oxford où il fut reçu Membre du Collége de la Magdelaine, & prit le dégré de Maître ès Arts en 1644. En 1648, son attachement au parti du Roi lui fit perdre sa place audit Collége: c'est pourquoi il accepta celle de Ministre à Brington en Northamptonshire, poste dans lequel il demeura avec distinction durant le Gouvernement de Cromwel. Au rétablissement de Charles II, il fut bientôt pourvu de toute sorte d'emplois & de dignitez. Le Roi le nomma son Chapelain, Chanoine de Cantorbéry, Prébendaire de Langford, & Préfet du Collége de la Magdelaine à Oxford. Il prit alors aussi le dégré de Docteur en Théologie. Mais comme il étoit plus propre à la prédication qu'au gouvernement du Collége, où son despotisme causa bien des troubles, il résigna sa charge de Préfet, sur la promesse qu'on lui avoit donnée d'un autre avancement. En 1675, il fut nommé Doyen de Salisbury, & y mourut le 28 mars 1691. Il avoit de très beaux talens & joignit à une grande érudition une éloquence fort touchante, sur tout en Anglois. Très-versé dans la lecture des Anciens & des Modernes, soit pour les sciences profanes, soit pour les ecclésiastiques, il faisoit couler cette vaste lecture dans son style, où presque toutes les expressions font allusion à quelque passage d'un Auteur. Il est vrai que par là son style en devint moins naturel. Il fut fermement attaché tant au parti du Roi, qu'à l'Eglise Anglicane, qu'il défendit vigoureusement dans ses Ecrits contre ses adversaires. Quoiqu'il eût été élevé dans les sentimens de Calvin par rapport à la prédestination & les articles qui en découlent, il changea cependant dans la suite & tâcha de concilier là dessus les différens partis opposez, ou

ce moins de leur inspirer plus de douceur. En 1683. il eut une dispute avec le Docteur Seth Ward, sur la question à qui appartenoit le droit de nommer aux dignitez de l'Eglise de Sarum ou Salisbury. Ward l'attribua à l'Evêque, & Pierce au Roi. Ils écrivirent là-dessus l'un & l'autre divers Ouvrages. On a de Pierce un grand nombre de livres tant en Latin qu'en Anglois. Voici les titres de quelques-uns, *The Sinner impleaded in his own Court; The New Purity defended; Divine Philanthropy defended; The Christians Rescue from the grand Error of the Heathens, touching the fatality of all Events*: *Pacificatorium Orthodoxæ Theologiæ Corpusculum*; Plusieurs Sermons; Divers Ecrits contre Bailey, Baxter & autres. * *Ex ejus Scriptis*. A. Wood, *Antiq. & Athen. Oxon.* *Dict. Allemand de Ilde.*

PIERGO, riviére d'Albanie, dans la Macedoine, province de la Turquie méridionale en Europe, est ainsi appellée d'une ville de même nom, qui est à son embouchure dans la Mer Adriatique. C'est la même que celle que les Anciens ont appellée *Loüs*, que Ptolomée met dans la même province, & que d'autres ont appellée *Aous*. * Tite-Live. Strabon. Briet. Baudrand.

PIERIDES, *Pierides*, filles de Piérus, Prince Macédonien, oserent, dit-on, faire un défi aux Muses, & leur disputérent le prix de la Poësie. Les Muses furent victorieuses, & pour punir la témérité des Piérides, les changérent en pies. On donne aussi le nom de Piérides aux Muses, à cause que le Mont Piérius en Thessalie leur étoit consacré. * Servius. Ovide, *Metam. l. 5. à la fin.*

PIERIE, *Pieria*, partie de la Syrie, près de la Cilicie. Il y avoit aussi dans la Cassiotide, une montagne nommée *Pieria*. On donnoit encore ce nom à une province de la Macédoine, vers le Golfe Thermaïque, & les frontiéres de Thessalie. Les Habitans de ce païs-là étoient appellez *Pieres*.

PIERIUS, montagne de Thessalie, consacrée aux Muses. C'étoit aussi le nom d'un fleuve de l'Achaïe, dans le Peloponnése. * Baudrand.

PIERIUS, Prêtre d'Alexandrie, fleurissoit sous l'empire de Dioclétien, dans le tems que Théonas gouvernoit l'église de cette ville, vers l'an de Jesus-Christ 300. C'étoit un homme trés-éloquent, pressant dans les disputes, & grand Prédicateur; ce qui le fit nommer *le petit Origéne*. Il composa un volume de XII livres, où il rapportoit plusieurs usages anciens de l'Eglise; mais il est accusé par Photius d'avoir parlé peu chrétiennement du Saint Esprit, & de l'avoir fait inférieur en gloire au Pére & au Fils. Piérius composa encore une Homélie sur le Prophéte Osée. Il avoit aussi fait un Commentaire sur l'Evangile de saint Luc. Il tint l'Ecole d'Alexandrie, fut Précepteur du Martyr Pamphile, demeura longtems à Rome, où il vint aprés la fin de la persécution vers l'an 311, y mena une vie fort austére, & embrassa une pauvreté volontaire. Photius dit que son style est clair, net & coulant, sans être étudié. On ne sait ni l'année, ni le jour de sa mort. Il est fait mémoire de lui dans les Martyrologes des Latins, au quatriéme de novembre. Saint Epiphane parle d'une église d'Alexandrie, qui portoit son nom: & Photius remarque qu'il y avoit des églises bâties en son honneur. * Eusébe, *Hist. l. 7.* S. Jérôme, *in Catal. Script. Eccles. c.* 75. S. Epiphane, *Hæres. 69.* Photius, *Bibliot. Cod.* 32. 118 *&* 119. Nicephore, *Hist. l. 6. c.* 35. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques des trois premiers siécles.*

PIERIUS (Jean) de Tolede en Espagne, excellent Poëte & Rhétoricien, professa avec applaudissement dans l'Université d'Alcala, & mourut âgé de 35 ans, en 1540. * Opmeer, *in Chron. Orbis Univ. p.* 486.

PIERIUS VALERIANUS de l'ancienne famille des Bolzani, né à Bellune, dans l'Etat de Venise, eut au batême le nom de *Jean Pierre*; mais Marc-Antoine Sabellicus son Maître changea le dernier nom de son Disciple en celui de *Pierius*, par allusion aux Muses, en Latin *Pierides*, dont il fut favorise presque dès son enfance. Il est célébre dans la République des Lettres, par ses Hiéroglyphes, par ses Commentaires sur Virgile, par ses Poësies, par son Traité *de Infelicitate Litteratorum*; par celui *de Fulminum Interpretatione* imprimé en 1517, & devenu très-rare; par son *Apologia pro Sacerdotum barbis*; par les Antiquitez de Bellune, imprimée à Venise en 1620, in *octavo*. Il avoit été instruit dans les Belles Lettres par un de ses oncles nommé Urbain, Religieux de saint François, qui avoit été Précepteur du Pape Léon X. Depuis, il s'attacha particuliérement au service de la Maison de Médicis, à la faveur de laquelle les Lettres doivent leur accroissement en Italie. Il passa à Rome beaucoup d'années dans l'étude, & dans la négociation de diverses affaires qu'on lui confia, & mourut en 1558. âgé de 81 ans. * Gesner, *in Biblioth.* Sponde, *A. C.* 1550. *n.* 12. Imperialis, *in Mus. Hist. &c.*

PIERIUS (Urbain) Ministre Protestant d'Allemagne, né d'une pauvre famille vers l'an 1546, dans une petite ville nommée *Schwet* sur l'Oder, fut élevé par la libéralité du Comte de Hohenstein, Seigneur de ce lieu, qui l'envoya à Francfort, où il lui donna tous les ans de quoi vivre & faire ses études. Aprés que Piérius les y eut achevées, & s'y fut fait connoître par son sçavoir, [illegible] épousa la fille d'un Avocat fort riche, à l'exemple duquel il s'appliqua à l'étude du Droit, qu'il quitta aprés la mort de son beau-pére, pour s'adonner entiérement à la Philosophie & à la Théologie. Il fut reçu Docteur & Professeur en Théologie dans la même Université; & ayant été appellé à Brandebourg, où il fut quelque tems Ministre, il en sortit pour aller faire la même fonction à Custrin, ville du même païs. Christian I. Electeur de Saxe, l'attira à Dresde, lieu de sa résidence, & le fit son Prédicateur. Ensuite Nicolas Creil, Chancelier de cet Electeur, l'envoya à Wittenberg, où en 1590, il eut une Chaire de Professeur, & la conduite d'une église. Il y fit beaucoup parler de lui, dans les disputes qui s'y excitérent alors touchant l'Exorcisme du Batême; & ayant même encouru la haine du peuple, par une doctrine nouvelle qu'il voulut enseigner, il courut risque de sa vie, & donna occasion à plusieurs Ecrits que l'on fit contre lui. Aprés la mort de Christian, Electeur de Saxe, arrivée en 1591, dans le tems que Fréderic Guillaume, Duc de ce païs, & Administrateur de l'Electorat, faisoit la visite de cet Etat, Piérius, avec plusieurs autres Théologiens, fut accusé auprés de ce Prince, de suivre les sentimens de Calvin. Sur cette accusation il fut mis en prison, d'où il ne sortit qu'un an aprés, à la priére d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, de laquelle il s'étoit fait connoître, par un Poëme qu'il avoit autrefois composé, au sujet de la flotte d'Espagne, surnommée l'*Invincible*, qui étoit périe en voulant passer dans ce Royaume. Piérius s'étant ensuite retiré à Zerbst, dans les Etats du Duc d'Anhalt, fut appellé par l'Electeur Palatin à Amberg, capitale du Haut Palatinat, d'où il alla à Bréme, ville du Cercle de la Basse Saxe. Ce fut là qu'il mourut en 1616 âgé de 70 ans. On a imprimé quelques-uns de ses Ouvrages sous ce titre, *Brevis Repetitio Doctrinæ de Persona & Officio Christi; Typus Doctrinæ Orthodoxæ de Persona & Officio Christi, &c.*

PIERIUS (Chrétien) de Cologne, est Auteur d'un Poëme sur Jesus-Christ crucifié, publié en 1576, dans lequel tous les mots commencent par la lettre C. On a aussi son *Maximilien*, où tous les mots commencent par la lettre M. Cela s'appelle se donner de la peine, pour se rendre ridicule. * *Deliciæ Poet. Belg. tome* 3. *p.* 805.

PIERRE PHILOSOPHALE (La) est une poudre appellée de ce nom; parce qu'il n'y a, dit-on, que les vrais Philosophes qui la possédent. Par le moyen de cette poudre les métaux imparfaits sont changez par projection, (c'est à dire, en jettant cette poudre dessus) en or ou en argent, selon que la poudre a été travaillée par l'Artiste au rouge ou au blanc. On appelle métaux imparfaits tous ceux qui ne sont pas or ou argent; comme sont le plomb, appellé *Saturne*; l'étain, *Jupiter*; le fer, *Mars*; le cuivre, *Venus*; le vif argent, *Mercure*; l'or est nommé *Soleil*, & l'argent *Lune*.

Cette poudre est aussi appellée par ces Philosophes ou Sages, *Médecine Universelle*, parce qu'ils prétendent qu'elle agit sur tout l'empire de la Nature, qu'ils divisent en trois régnes, savoir, le régne animal, le régne végétal, & le régne minéral. Ils entendent par là qu'ils peuvent avec cette poudre, conserver la santé des animaux, la préserver d'altération, & la rétablir lorsqu'elle est altérée; qu'ils peuvent en faire de même sur toutes les plantes; & (pour nous servir de leurs termes) ôter la lépre aux métaux, & les anoblir en les portant au plus haut degré de perfection, où la nature est capable de les porter dans les entrailles de la terre.

Cette poudre est appellée *Pierre*, parce qu'aprés qu'elle a été travaillée, le Philosophe la vitrifie, c'est à dire, qu'au lieu qu'elle est d'abord en plusieurs petites parties, qui ne tiennent point ensemble, il la met en masse par une douce fusion. A cause de sa grande fixité, elle devient luisante, & ressemble à une masse de ce verre qui n'est pas transparent, qu'on appelle *émail* dans les verreries. Quand il veut s'en servir, il racle cette masse avec un couteau, & la met facilement en poudre.

Il faut que cette poudre, outre la teinture abondante qu'elle porte, contienne en elle deux qualitez, que nous ne trouvons point ensemble dans les corps que la Nature nous présente. Car il faut qu'elle soit fusible comme de la cire, & fixe & permanente au feu comme de l'or: la premiére qualité lui étant nécessaire pour pénétrer jusqu'au centre le métal imparfait sur lequel elle est projettée, lorsqu'il est fondu; & la seconde, pour lui communiquer la fixité dont il a besoin pour devenir or ou argent.

La maniére de réussir dans l'ouvrage de cette pierre, est très-difficile à découvrir. Plus de quatre ou cinq mille Auteurs en ont écrit en divers tems, & en diverses parties du monde; mais pas un n'a écrit que pour en parler seulement, non pour l'enseigner; ou, s'ils ont eu cette intention, ils ont parlé si énigmatiquement, qu'ils avertissent eux-mêmes le Lecteur, qu'ils n'ont écrit que pour leurs Fréres; & que si Dieu ne lui découvre ces mystéres par révélation, ou qu'ils ne lui soient expliquez par un *Possesseur*, c'est à dire, par un homme qui posséde la pierre & l'art de la faire, il est impossible de les entendre. Il ne faut pas croire pour cela que tous ceux qui ont écrit énigmatiquement sur ce sujet, soient Possesseurs. Il y en a très-peu qui soient (comme ils les appellent) *Auctores bonæ notæ*. Ceux qui sont dans l'approbation & dans la réputation des véritables *Adeptes*; (car c'est encore un de leurs termes, pour signifier véritables Philosophes, qui ont acquis ce que les autres cherchent) sont Hermès, leur vénérable pére, Calid, Artephius, qui se vante d'avoir vécu plus de mille ans, Morienus Romanus, le Cosmopolite, le Comte Trévisan, Zacharie, Philaléthe, & plusieurs autres, tant anciens que modernes.

Pour venir à l'accomplissement de cet ouvrage si caché & si difficile, ces Sages nous disent qu'il y a deux voyes, dont l'une est appellée *universelle*, & l'autre *particuliére*. L'*universelle* consiste en la préparation d'une certaine matiére, qui se trouve par tout le monde & en tout lieu, qui ne coute rien, qui est commune au pauvre & au riche que nous avons tous devant les yeux, & que bien peu savent choisir. Cette matiére, par la seule préparation, sans addition de quoi que ce soit, produit cette Médecine Universelle, qui convient, comme nous avons déja dit, aux trois régnes de la Nature; ensorte que le Philosophe la détermine, par art, au genre que bon lui semble; & aprés cette détermination, cette Médecine devient particuliére, ou à l'animal, ou aux plantes, ou aux métaux.

L'autre voye est appellée *particuliére*, lorsque le Philosophe commence son ouvrage par le genre métallique, & que par art il trou-

trouve le moyen de corrompre le métal parfait, en y introduisant radicalement une des trois substances qui le composent, savoir, ou le sel, ou le souffre, ou le mercure, qui sont les principes de toutes les substances; & ces principes sont des productions des quatre élémens.

Cette voye particulière est encore subdivisée en deux voyes, qui sont appellées la *voye séche* & la *voye humide*. La première est, quand on vient à la corruption du métal parfait, par l'introduction radicale du souffre métallique: la seconde, que les Philosophes appellent aussi *voye de réincrudation*, est lorsqu'ils y procédent par l'introduction du mercure; & ils appellent cette voye, *réincrudation du métal*, & *voye humide*, parce que le mercure étant la substance aqueuse, il est aussi la partie la plus crue, & c'est dans ce mercure, qui n'est pas le mercure vulgaire, qu'ils prétendent mettre de l'or ou de l'argent, & le faire pourrir dedans; en sorte qu'après avoir passé par la putréfaction, selon les régles de l'art, il en vienne une substance appellée *mercure philosophique*, qui n'est ni or ni argent; mais un composé métallique de consistance molle, qui a une vertu pénétrative & fermentative, au moyen de laquelle il se multiplie à l'infini, en y mettant du mercure commun, qui est le métal de tous le plus crud & le plus propre à être pénétré, & à recevoir toute forme métallique.

Quelques uns tiennent que Nicolas ou Colin Flamel a possédé le secret de la Pierre Philosophale. Cet homme, qui étoit né à Pontoise, & qui vivoit en 1393 & en 1413, comme on le voit par les livres qu'il composoit en ces années-là, fut Maître Ecrivain à Paris, Peintre, Philosophe, Mathématicien, Architecte, & sur tout grand Alchymiste. Il faisoit aussi des vers: ce qui se prouve par quantité d'inscriptions, qui restent de lui en plusieurs endroits. D'ailleurs, il étoit versé en la connoissance des Hiéroglyphiques des Anciens; & il en a fait un livre, dans lequel il raconte son Histoire. Il dit que s'occupant à faire des inventaires, pour gagner sa vie, il lui tomba entre les mains un livre ancien, qui avoit été aux Juifs que l'on avoit chassez de Paris. Ce livre étoit écrit sur des écorces d'arbres, & couvert de lames de cuivre figurées, avec des caractéres mystiques. Le dedans étoit rempli de figures hiéroglyphiques de la Pierre Philosophale, avec quelques discours, qui contenoient une claire explication de la façon de la faire, à l'exception de certaines choses qui regardent les Agens. L'envie de les entendre le fit aller en Espagne, où il consulta un docte Rabbin, qui lui ayant interprété la copie de ce livre, qu'il lui montra, se mit en chemin avec lui pour en voir l'original; mais ce Rabbin mourut à Orléans, sans être venu jusqu'à Paris. Le livre, par lequel Flamel dit qu'il est parvenu au grand œuvre, étoit d'Abraham *le Juif*. Après sa mort plusieurs ont travaillé à le recouvrer; mais on a fouillé inutilement en sa maison, & derriére les plaques qu'il avoit mises aux quatre faces du cimetiére des Saints Innocens à Paris, où l'on voit encore les marques d'où elles ont été arrachées, & à l'endroit où il avoit représenté un homme montrant quelque chose du doit, avec cet écriteau, *Je voi merveilles, dont moult je m'esbayes*. Ses grands biens ont persuadé qu'il avoit trouvé la Pierre Philosophale. Il a fondé & renté quatorze églises, & autant d'hopitaux, outre ce qu'il avoit fait à Boulogne près de Paris, qui n'est guéres moins considérable; & une infinité de biens qu'il assure avoir faits à plusieurs orphelins, veuves & captifs. Le Roi ayant ouï parler de toutes ces choses, & voulant en savoir la vérité, envoya chez lui un Maître des Requêtes, appellé *M. Cramoisy*, auquel on tient par tradition, qu'il se déclara, lui donnant un matras plein de sa poudre, pour l'obliger à le garantir des recherches que l'on vouloit faire contre lui. Borel, qui raconte son histoire, dit que l'on voyoit son portrait peint à l'huile de son tems chez M. des Ardres Médecin, en la même maniere qu'il étoit, lorsqu'il alla à saint Jacques en Galice en habit de Pélerin, & qu'on y remarque même des hiéroglyphiques & son bâton, son habit & son bonnet, distingué des trois couleurs que les Chymistes assurent paroître en leur ouvrage, qui sont le noir, le blanc & le rouge. On le voit représenté de même, ajoûte Borel, à S. Martin des Champs, & à la porte de sainte Geneviéve des Ardens, car il fit des dons à cette église, & mit des hiéroglyphiques de son art à côté de l'autel, comme il le témoigne. Au derriére de ce portrait est celui de *Péronnelle* sa femme, qui est aussi représentée aux Saints Innocens, & à saint Jacques de la Boucherie, avec ces deux lettres à l'antique, N. F. qui veulent dire *Nicolas Flamel*. Il y a un manuscrit de Chymie d'Almasatus au Roi de Carmasan, au pié duquel est écrit qu'il a été à Flamel, & que ce Flamel avoit la Seigneurie de sept paroisses autour de Paris, & quatre mille écus d'or, qui valoient beaucoup en ce tems-là, puisqu'on trouve que pour bâtir la tour de Bourges, on ne donnoit aux ouvriers que huit deniers par jour, & trois blancs à l'Entrepreneur. D'autres assurent qu'il étoit riche de plus de 150000 écus, qu'il employa en œuvres de pieté. Il ordonna par son testament, que l'on dit des Messes pour lui durant sept ans & quarante jours. On y voit des legs faits à la plûpart des églises de Paris & des environs.

PIERRE (saint) Prince des Apôtres, & Vicaire de Jesus Christ en Terre, étoit de Bethsaïde, ville de Galilée, & fut appellé *Simon*. Le Fils de Dieu l'ayant appellé à l'Apostolat, lui changea son nom en celui de *Céphas*, qui veut dire *Pierre*. Il fut appellé à la suite de Jesus Christ par André son frère, Disciple de saint Jean-Batiste, qui ayant vû Jesus Christ, & sçu de saint Jean-Batiste qu'il étoit le Messie, le suivit, vint en avertir Simon son frère, & le mena à Jesus Christ. Ces deux fréres demeurérent toute la journée avec Jesus Christ, & retournérent à leur occupation ordinaire de la pêche. Ils venoient peut-être entendre Jesus Christ de tems en tems. Quoi qu'il en soit, quelques mois après, Jesus Christ les ayant rencontrez pêchant sur le Lac de Génésareth, il ordonna à Pierre de jetter les filets en pleine

mer. Ils n'avoient rien pris de toute la nuit, & de ce seul coup de filet, il prirent tant de poissons, que leurs barques en furent remplies. Jesus Christ leur ordonna de quitter leurs rets pour le suivre: & depuis ce tems-là ils demeurérent toujours attachez à Jesus Christ. Ils avoient une maison à Capharnaum, où Jesus Christ vint guérir la belle-mère de Pierre. Quand il choisit ses douze Apôtres, il nomma Pierre le premier. Une nuit que les Apôtres traversoient le Lac de Tibériade, ils virent Jesus Christ marchant sur les flots. Saint Pierre se jetta aussi-tôt hors de la barque, & marchoit sur l'eau; mais la crainte ayant ébranlé sa foi, il commença à enfoncer, & se seroit noyé, si Jesus Christ ne l'eût pris par la main, en lui reprochant son peu de foi. Saint Pierre témoigna le zéle qu'il avoit pour la doctrine, & pour la personne de Jesus Christ, en faisant profession par deux fois de le reconnoître pour le Christ, Fils de Dieu. En récompense Jesus Christ lui dit qu'il bâtiroit son Eglise par son moyen, & lui promit, de même qu'à tous les Apôtres, les Clefs du Royaume des Cieux. Jesus Christ ayant ensuite dit à ses Apôtres qu'il devoit bientôt souffrir la mort à Jérusalem, l'affection que saint Pierre avoit pour Notre-Seigneur, lui fit témoigner combien cette déclaration lui faisoit de peine: mais le Seigneur lui reprocha qu'il étoit un Sathan, c'est à dire, un Tentateur, & lui commanda de se retirer arriére de lui. Il fut témoin de la Transfiguration, & ce fut lui qui proposa à Jesus Christ de bâtir en ce lieu trois tabernacles, un pour Jesus Christ, & deux autres pour Moïse & pour Elie. Il paya pour le tribut de Notre-Seigneur deux dragmes, que Jesus Christ lui fit trouver dans un poisson. Enfin il paroît dans l'Evangile, que Jesus Christ adresse souvent la parole à saint Pierre, & qu'il étoit fort familier avec lui. Il l'envoya avec saint Jean pour préparer la derniére Pâque; & il fut le premier à qui il s'adressa après la Céne, pour lui laver les piez: ce que saint Pierre ne voulut pas souffrir d'abord; mais ensuite il se rendit au commandement de Jesus Christ. Après cela Jesus Christ lui prédit, que quelque ardeur qu'il parût avoir pour ne le point abandonner, quand il faudroit même mourir avec lui, il le renieroit trois fois avant que le coq chantât. Il accompagna Notre Seigneur dans le jardin des Olives, & fut un des trois qu'il plaça près de lui, dans le tems de sa priére. Quand les Soldats vinrent pour arrêter Jesus Christ, Pierre transporté mit la main à l'épée, & coupa l'oreille à Malchus, Serviteur du Grand Prêtre Caïphe, chez lequel il suivit Jesus Christ. Ce fut là où il nia par trois fois qu'il fût Disciple de Notre-Seigneur, après quoi ayant entendu le coq chanter, il sortit de la salle, se repentit de sa lâcheté, & témoigna son repentir par ses larmes. Jesus Christ ressuscité apparut pour la premiére fois à S. Pierre seul; il lui apparut ensuite lorsqu'il étoit avec les autres Apôtres, sur le Lac de Tibériade, lui demanda par trois fois s'il l'aimoit plus que les autres, & lui prédit qu'il mourroit d'une mort violente. Il assista à l'Ascension de Notre-Seigneur; & étant revenu à Jérusalem, il fit faire l'élection de saint Matthias à la place de Judas. Après la Descente du Saint-Esprit, Pierre prêcha avec un zéle admirable, & pour fruit de son premier sermon, convertit trois mille personnes. Il faisoit des miracles surprenans, pour prouver la vérité de sa doctrine; & par son ombre seule il donnoit la santé aux malades. La paix dont l'église jouissoit dans la Palestine, lui donna le loisir de visiter les lieux d'alentour, pour y établir la Discipline Ecclésiastique. A Lydde, ville située au bord de la Méditerranée, il guérit un Paralytique de huit ans, nommé *Enée*, & opéra par ce miracle la conversion des Habitans, & de ceux de Saron. La résurrection de Tabitha, veuve illustre, produisit le même effet dans Joppé. Il convertit aussi le Centenier Corneille, après avoir eu la vision d'un grand linge plein d'animaux immondes. Ce fut alors, selon la Tradition, qu'il fonda l'Eglise d'Antioche, l'an 36 ou 37 de l'Ere Chrétienne. Hérode Agrippa le fit emprisonner à Jérusalem. Cet Apôtre ayant été delivré par un Ange, sortit de cette ville l'an 42. L'année suivante il vint à Rome, où quelques uns prétendent qu'il établit son siége épiscopal. Il alla depuis au Concile de Jérusalem l'an 49, & étant revenu à Rome, d'où il avoit été chassé avec les Juifs en 48, il y combattit Simon *le Magicien*, & y mourut pour Jesus Christ avec saint Paul le 29 juin de l'an 67 de salut, & le 13 de l'empire de Néron. D'autres soutiennent que ce fut en 64. Saint Paul eut la tête coupée, & saint Pierre mourut en croix. On dit qu'il demanda par grace d'avoir la tête en bas, afin qu'au supplice même, il y eût de la différence entre le Maître & le Serviteur. Ceux qui prétendent qu'il établit son Siége épiscopal à Rome, disent qu'il a gouverné cette Eglise 24 ans, cinq mois & dix jours. Ce saint Apôtre a écrit deux Epîtres, que nous avons parmi les Canoniques. Nous trouvons aussi dans la Bibliothéque des Péres, une Liturgie sous le nom de saint Pierre. Sérapion d'Antioche cite de lui un livre des Evangiles; Clément Alexandrin, un Traité de Sermons; Eusébe, des Révélations; Rufin, un Ouvrage du Jugement; d'autres, une Epître à saint Jacques, Evêque de Jérusalem, &c. *Consultez* les Evangélistes & les Actes des Apôtres. Saint Jérôme, *in Catal.* Eusébe, *in Chron. & Hist.* & les Auteurs allèguez par Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. & Sammart. Pontif.* Charles-Jacob, *Bibliath. Pontif. &c.* Sur la fondation de l'église de Rome par saint Pierre, sur son séjour à Rome, & [illegible] de sa mort, outre les Auteurs que nous venons de citer, on peut encore voir *Jean Pearson*, Evêque de Chester en Angleterre, dans sa première *Dissertation de la succession des premiers Evêques de Rome*. Il prouve contre Saumaise, par des témoignages tirez de l'Antiquité, que saint Pierre a été effectivement à Rome.

☞ La fondation de l'Eglise d'Antioche par saint Pierre, n'est pas autorisée dans l'Histoire du Nouveau Testament. Il paroît par les *Actes*, *ch.* 9. *v.* 32, qu'après la mort de saint Etienne, arrivée l'an 37, saint Pierre ne sortit point de la Judée, de la Galilée, de la Samarie: & par le *ch.* 11, que l'Eglise d'Antioche

fut

fut fondée par quelques Disciples, & que l'on y envoya de Jérusalem saint Barnabé pour établir cette Eglise: ce qui n'eût pas été nécessaire, si saint Pierre l'eût déja fondée. On ne peut pas dire qu'il y ait demeuré sept ans, puisqu'il resta à Lydde & à Joppé les années 38 & 39 & que l'an 40, il vint à Jérusalem. L'an 42, il fut mis en prison & délivré par un Ange. Il ne vint à Antioche qu'après le Concile de Jérusalem, & ce fut en ce tems que saint Paul lui résista en face. Quant à son voyage à Rome, il est certain par toute l'Antiquité, qu'il est venu dans cette ville, & qu'il y a souffert le martyre; mais les années de sa venue & de son martyre dans cette ville ne sont pas également certaines. L'opinion commune est qu'il y vint l'an 42, après avoir été délivré de prison, qu'il revint au Concile de Jérusalem en 49 ou 51, & qu'il retourna à Rome sous le régne de Néron, où il fut martyrisé dans le tems de la persécution. Son premier voyage à Rome n'est pas si certain que le second, qui est attesté par tous les anciens Auteurs Chrétiens; & le tems de la persécution de Néron, sert à fixer l'époque du martyre de S. Pierre & de S. Paul, qui étant venus à Rome sur la fin de cette année 65, en laquelle commença la persécution, furent arrêtez & souffrirent le martyre le 29 juin de l'année suivante. La première lettre de saint Pierre est datée de Babylone: on croit communément que c'est Rome qu'il appelle de ce nom. Mais il ne paroît pas nécessaire de l'expliquer ainsi, & il se peut faire que saint Pierre a voyagé jusqu'à Babylone. Cette lettre a été écrite l'an 45 de Jesus Christ, & a toujours été reconnue dans l'Eglise pour Canonique; mais quelques Anciens ont douté de l'autorité de la seconde. Cependant il est visible par le texte même, qu'elle est de saint Pierre, puisqu'elle est adressée comme la première aux Juifs convertis, dispersez dans les provinces d'Asie; & que l'Auteur marque que c'est la seconde lettre qu'il leur écrit, & se fait connoître pour saint Pierre, non seulement dans l'inscription, mais aussi dans plusieurs endroits. Aussi est-elle sous le nom de saint Pierre dans tous les anciens catalogues des livres sacrez, & citée sous son nom par tous les anciens Auteurs Chrétiens. Les autres Ouvrages qu'on a attribuez à saint Pierre sont certainement supposez. * M. Du Pin, *Dissert. Prélim. sur le Nouveau Testament, & sur les trois premiers siécles.*

P I E R R E - A U X - L I E N S (Saint) Fête qui fut instituée lorsque l'Impératrice Eudoxie, femme de Valentinien III, fit bâtir à Rome en 439, un temple magnifique, pour y garder une des chaînes dont saint Pierre avoit été lié dans la prison d'Hérode à Jérusalem, & celle dont il avoit été lié à Rome. L'Histoire Ecclésiastique nous apprend qu'Eudoxie, femme de l'Empereur Théodose *le Jeune*, étant allée en la Terre-Sainte, reçut de Juvénal, Patriarche de Jérusalem, les deux chaînes de saint Pierre, que l'on gardoit en cette ville. Elle en conserva une pour l'Eglise de Constantinople, & envoya l'autre à sa fille Eudoxie, femme de Valentinien III, Empereur d'Occident. Cette Princesse, qui étoit à Rome, porta la chaîne que sa mére lui avoit envoyée, au Pape Sixte III, qui lui montra celle dont saint Pierre avoit été lié à Rome. On dit qu'alors ces chaînes ayant été approchées l'une de l'autre, s'unirent d'elles mêmes, & n'en firent plus qu'une. Eudoxie admirant ce prodige, fit bâtir une superbe église, où cette Relique fut mise, pour être exposée à la vénération des Fidéles. L'Eglise fut appellée *le temple d'Eudoxie*, du nom de la Fondatrice, & *saint Pierre-aux-Liens*, à cause des chaînes de ce Prince des Apôtres. C'est maintenant un titre de Cardinal. La Fête en fut établie au premier d'août; & cette institution abolit à Rome une Fête du Paganisme, qui se faisoit en ce même jour, pour solemniser la mémoire de la dédicace du temple de Mars, & de la naissance de l'Empereur Claude. A l'égard des chaînes de saint Pierre, il faut remarquer ici que les Papes voulant faire un présent considérable à des Princes ou grands Seigneurs, leur envoyoient un peu de la limure de ce précieux fer, comme il paroît par plusieurs Epîtres de saint Grégoire *le Grand*. Quelquefois aussi pour leur témoigner une bienveillance plus particuliére, ils envoyoient cette limure enchassée dans une clef d'or ou d'argent. C'est ce que fit le même saint Grégoire envers Childebert, Roi de France. Pour ce qui est de la chaîne qui fut gardée à Constantinople, l'Empereur Théodose *le Jeune* & l'Impératrice y firent bâtir une belle église, & la Fête fut mise au 16 janvier. * Siméon Métaphraste & Surius, *au premier jour d'août.* Baronius, *ad ann.* 439.

P I E R R E (saint) I. de ce nom, Evêque d'Alexandrie, succéda à Théonas vers l'an 300, & fut considéré comme le Prélat le plus illustre de son tems, soit pour sa doctrine, soit pour sa piété, soit pour sa constance, éprouvée dans les persécutions de Dioclétien & de Maximien. Il fit des Canons pénitentiaux pour régler les satisfactions des pénitens, & dans un Synode il déposa Melitius, Evêque de Nicopolis, convaincu de divers crimes. Ce dernier fit si bien auprès des Empereurs idolâtres, que Pierre se vit contraint de chercher sa sûreté dans la fuite. En s'éloignant de son troupeau il n'en perdit pas le soin; au contraire, il ne cessa de fortifier par ses lettres ceux qui étoient retenus en prison. A son retour il fut pris, & eut la tête coupée vers l'an 310 ou 311. On dit que lorsqu'il étoit en prison, Jesus Christ lui apparut sous la forme d'un enfant, avec une robe déchirée en deux piéces, & l'assura qu'elle l'avoit été par Arius. Mais tous les Auteurs qui parlent de cette vision conviennent d'autant moins entr'eux, qu'Arius ne commença à paroître que sous Alexandre, successeur de saint Pierre. Outre les Canons pour la Pénitence des Pécheurs, que saint Pierre avoit dressez, il avoit écrit un Traité de la Divinité, duquel on recita un fragment dans le Concile d'Ephése. On l'a honoré comme Martyr dans l'église d'Alexandrie, aussi-tôt après sa mort, & l'on faisoit mémoire de lui au 25 de novembre. On l'a depuis transférée au 26. On lui donne un grand nombre de compagnons de son martyre. * Eusébe, *Hist. l.* 7 & 8. Baronius, *in Annal.* Godeau, *Hist. Eccl.* Hermant, *Vie de S. Athanase*, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques.* Baillet, *Vies des Saints.*

P I E R R E II, Prêtre de l'église d'Alexandrie, avoit partagé les travaux de saint Athanase, & fut son successeur sur la Chaire de l'Eglise d'Alexandrie en 373. Il fut élu par les Catholiques, & quelque tems après fut chassé par les Payens & par les Ariens, qui avoient établi Luce leur Evêque. Socrate & Sozoméne disent qu'il se sauva de prison, ensuite de quoi il vint à Rome, où il resta jusqu'en 377, qu'étant retourné à Alexandrie, il fut remis sur son Siége. Quelque tems après il témoigna par ses lettres, quelle joye lui causoit l'élection que ceux de Constantinople avoient faite de saint Grégoire de Nazianze, pour leur Evêque. Depuis il rompit avec ce saint Evêque, en ordonnant Maxime *le Cynique* Evêque de Constantinople. Ainsi, quoiqu'orthodoxe, il souilla la gloire de sa confession & de l'exil souffert pour la Foi, non seulement par cette injure faite à un pieux Prélat, mais encore par sa trop grande facilité à recevoir les Hérétiques à la pénitence; de sorte qu'on l'accusa de s'être laissé corrompre par argent. Pierre mourut en 381. On a dans Théodoret une lettre qu'il a écrite sur la persécution que les Ariens faisoient souffrir aux Catholiques. * S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 24. & *de Vita sua.* Socrate, *l.* 4. Sozoméne, *l.* 6. Théodoret, *l.* 4. Ruffin, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 372. 373. 380.

P I E R R E III. *Cherchez* M O N G U S (Pierre)

P I E R R E IV, Hérétique Monothélite, fut intrus sur le Siége d'Alexandrie, d'où le Pape Martin, I. du nom, le fit chasser, environ l'an 649. * Baronius, *in Annal.*

P I E R R E I, Evêque d'Antioche. *Cherchez* F O U L O N (Pierre Le)

P I E R R E II fut confirmé par Léon IX, au sentiment de Génébrard. Quelques uns croyent qu'il est ce Pierre Cardinal Evêque de Frescati, que ce Pontife envoya, & à qui sans doute il donna le titre de Patriarche d'Antioche. Ce Cardinal se donna de grands mouvemens pour l'élection de Nicolas II. * Ciacconius, *in Vit. Pontif.* Aubery, *Hist. des Cardin.*

P I E R R E, Evêque de Jérusalem, succéda à Jean en 525, & envoya des Députez au Concile que Mennas assembla à Constantinople en 536. A leur retour il en célébra un dans la Palestine, où tout ce qui avoit été fait dans l'autre fut reçu & confirmé. Depuis il souscrivit plutôt par force que de son gré, à l'Edit que Justinien avoit publié contre les trois Chapitres, & mourut la même année 546. *Cherchez* P I E R R E D E L A C A S E & la P A L U. * Nicéphore, *in Chron.* Facundus, *l.* 1. Evagre, *l.* 4.

P I E R R E, Evêque de Constantinople, Monothélite, fut élevé sur le siége de cette église après Pyrrhus en 655. Il écrivit au Pape Eugéne I, pour lui demander sa communion, que ce Pontife lui refusa. Vitalien successeur d'Eugéne, tâcha de ramener à son devoir Pierre qui lui répondit assez modestement, & qui s'efforça néanmoins d'établir sa créance par les témoignages des Peres, qu'il citoit à faux, comme on le justifia depuis dans le VI. Synode Général. Il mourut en 666. * *VI. Synode, Act.* 13. Baronius, *in Annal.*

P I E R R E, Archiprêtre de Rome, élu Pape par le Clergé, fit un Schisme dans l'Eglise, après la mort de Jean V. Théodore, Prêtre, qui étoit son Compétiteur, avoit été élu par les gens de guerre. Le désordre cessa par la création de Conon, qui se fit du consentement des deux partis. * Anastase, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

P I E R R E, Martyr de Lampsaque, souffrit le martyre dans le tems de la persécution de Déce, avec saint André, saint Paul & sainte Denyse Vierge. Pierre fut arrêté & conduit devant le Proconsul, & n'ayant pas voulu sacrifier, eut la tête tranchée. Peu de tems après, André, Paul & Nicomaque, furent présentez au Proconsul comme Chrétiens, il les fit mettre sur le chevalet. Nicomaque étant prêt de rendre l'esprit, céda à la violence des tourmens, & offrit de sacrifier aux idoles; mais ayant été détaché, il mourut sur le champ. Une fille Chrétienne nommée *Denyse*, âgée de 16 ans, ne put s'empêcher de témoigner tout haut son indignation contre ce malheureux; le Proconsul la fit arrêter: le lendemain il livra André & Paul au peuple pour être lapidez, & fit couper la tête à Denyse. L'Eglise Grécque & Latine font mémoire de ces Martyrs au 15 de mai. * *Acta apud* Bolland. & Ruinart. *Vies des Saints de* Baillet, *mois de mai.*

P I E R R E, Archevêque de Tarentaise en Savoye, dans le XII siécle, naquit l'an 1102, dans un village du Territoire de Vienne en Dauphiné, auquel il donna lui même le nom de saint Maurice. Après avoir pratiqué dans sa jeunesse les vertus Chrétiennes dans la maison de ses parens, il embrassa la vie Religieuse dans l'Abbaïe de Bonnevaux, & fut envoyé Supérieur du monastére d'Estamy, fondé en Savoye en 1132. Il fut élevé à l'Evêché de Tarentaise en 1142. En 1155, il alla se cacher en Allemagne, dans un des monastéres de son Ordre; mais il fut bientôt découvert & rappellé. Il s'employa heureusement pour éteindre la guerre entre Humbert III, Comte de Savoye, & Alfonse *Taille-Fer*, fils du Comte de Toulouse. Il soutint le parti du Pape Alexandre III, contre ses concurrens, sans se brouiller néanmoins avec l'Empereur Fréderic. Le Pape Alexandre l'envoya en France pour négocier la paix entre Henri *le Jeune*, couronné Roi d'Angleterre, & le Roi Henri son pére. Il fut reçu avec honneur par les deux Rois, les remit bien ensemble, & mourut dans l'Abbaïe de Bellevaux en Franche-Comté le troisiéme mai 1175. Il a été canonisé par Celestin III, en 1191. Sa Fête a été remise au huitiéme du mois, à cause que la Fête de la sainte Croix tombe au troisiéme. * Gaufridus, *apud* Bolland. Baillet, *Vies des Saints, huitiéme mai.*

P I E R R E, Patriarche d'Antioche dans le onziéme siécle, du tems que Michel Cérularius étoit Patriarche de Constantinople, écrivit une lettre au Pape Léon IX, aussi-tôt après qu'il eut

eut été conſacré Evêque d'Antioche. Dominique, Patriarche de Grade, lui écrivit une lettre afin de le gagner pour les Latins: mais il lui fit une réponſe dans laquelle il parle honnêtement des Latins, ſans ſe départir des ſentimens & de la communion des Grecs. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du onziéme ſiécle.*

PIERRE, Diacre & Garde-chartres de l'Egliſe de Conſtantinople, a écrit, vers l'an 1090, de courtes Réponſes à différens cas qui lui avoient été propoſez. Elles ſe trouvent dans le Recueil du Droit Grec & Romain. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du onziéme ſiécle.*

EMPEREURS DU NOM de PIERRE.

PIERRE, Seigneur de Courtenay & de Montargis, II. de ce nom, Comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, Marquis de Namur, & Empereur de Conſtantinople, fils aîné de Pierre de France, Seigneur de Courtenay, eut de grands différents avec Hugues de Noyers & avec Guillaume de Seignelay, Evêque d'Auxerre, qui l'avoient excommunié, & auſquels il fit ſatisfaction publique le jour de Pâques Fleuries de l'an 1204. Ce Prince chaſſa les Juifs de ſa ville d'Auxerre, & ſe croiſa en 1210 contre les Albigeois. Il ſe trouva au ſiége du château de Lavaur en 1211, & à la bataille de Bouvines en 1214, où il ſe diſtingua ſi glorieuſement, que la réputation de ſa valeur l'ayant fait connoître juſqu'en Orient, il y fut élu Empereur de Conſtantinople, après la mort de Henri de Hainault ſon beau-frére. Lorſqu'il fut arrivé à Rome au commencement du mois d'avril de l'an 1217, il y fut couronné ſolemnellement avec ſa femme par le Pape Honorius III. Enſuite il envoya ſa femme & ſes enfans à Conſtantinople, & s'avança du côté de la Theſſalie & de l'Epire, où il aſſiégea la ville de Duras ou Durazzo, ſuivant le traité qu'il avoit conclu avec les Vénitiens. Le ſuccès de ce ſiége ne fut pas heureux; car après l'avoir levé, Pierre fut arrêté avec les principaux Seigneurs de ſa Cour, par Théodore Comnéne, Prince d'Epire ſon ennemi, qui le trahit lâchement ſous prétexte d'un traité de paix. Ce traître le fit mourir, ou dans un feſtin ſelon quelques-uns, ou en priſon, ſelon d'autres. Les Auteurs ne s'accordent ni ſur le tems ni ſur le lieu de ſa mort, mais il eſt ſûr qu'il ne vivoit plus au mois de janvier 1218. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de COURTENAY. * Albéric, *in Chron.* Du Cange, *Hiſt. de Conſtantinople.* Du Bouchet, *Hiſt. de Courtenay.* George Acropolite. Nicéphore Gregoras. *Hiſtoire des Evêques d'Auxerre, publiée par le Pere* Labbe. *Continuation de la Chronique de* Robert, Moine d'Auxerre. Le Pere Anſelme, &c.

PIERRE I, Empereur de Ruſſie, ſurnommé *le Grand*, & *Pere de la Patrie*, naquit le onziéme juillet 1672. Son pere fut *Alexius*, dont il porta auſſi le nom d'*Alexiewitz*, *Alexiewitz* ou *Alexiowitz*, & ſa mere *Natalis Kiriſowna* ou *Kirilowna Nariſkin*, ſeconde épouſe d'Alexius, qui avoit déja eu neuf enfans de ſa premiére femme. *Fedor* ou *Théodore Alexiowitz*, le ſucceſſeur d'Alexius, mourant à la fleur de ſon âge, comprit bien qu'un gouvernement auſſi vaſte que celui de toutes les Ruſſies, ne convenoit nullement à un eſprit foible; c'eſt pourquoi à l'excluſion de *Jean*, quoique l'aîné de Pierre, il inſtitua celui-ci ſon ſucceſſeur, quoiqu'il n'eût alors que dix ans. *Pierre* ne fut pas d'abord tranquille poſſeſſeur du thrône. Couvansky, Commandant des Strélitzes, qui, pour le dire en paſſant, étoient une eſpéce de Soldats ſemblables aux Janiſſaires parmi les Turcs, Couvansky, dis-je, appuyé de l'autorité de la Princeſſe *Sophie*, ſœur de Pierre, lui cauſa bien de la peine; car ſous prétexte que Pierre étoit un Uſurpateur du thrône, ils ne ſe donnérent aucun repos, qu'il ne ſe fût aſſocié ſon frere Jean, dans le Gouvernement. Couvansky continua néanmoins ſes inſolences & ſes cruautez, & les pouſſa ſi loin que la Princeſſe elle même lui fit trancher la tête ſans autre forme de procès. Le Prince Galliczin, Grand Chancelier de l'Empire, ſeconda depuis les deſſeins de Sophie, en éloignant de la perſonne de Pierre, tous ſes parens du côté maternel, & en ne le laiſſant approcher que par des perſonnes propres à le jetter dans la débauche & dans toute ſorte de deſordres. Mais le bon naturel de ce jeune Prince le garantit des piéges qu'on lui tendoit; il ne s'appliqua qu'aux Sciences & à la Navigation. Sophie & Galliczin, perſuadérent enſuite au Czar Jean de ſe marier & prétendirent forcer par là le Czar Pierre à ſe faire d'Egliſe. Mais les Nariskins découvrirent aiſément ce deſſein & fournirent à Pierre dans la perſonne du Prince Boris Galliczin, couſin du Chancelier, un homme qui en eut un ſoin vraiment paternel. Le Czar Pierre ayant atteint l'âge de 16 ans, l'on trouva à propos de le pourvoir d'une épouſe, d'autant plus que *Praſcovia*, épouſe du Czar Jean, ſe trouva enceinte. Le choix tomba ſur *Eudoxie*, ou, ſelon qu'il ſe voit dans le livre intitulé *les Souverains du Monde*, *Ottokeja Federowna*, fille du *Boyar Fedor Abramowitz-Lapuchin* ou *Lapuchins*. Pierre l'épouſa le 29 janvier 1691, & l'année ſuivante il eut un fils. La Princeſſe Sophie & ſon Favori en furent au deſeſpoir & conçurent le deſſein d'ordonner à Thékélavitau, grand déterminé & Colonel des Strélitzes, de ſe jetter ſur Pierre avec 600 Strélitzes & de le maſſacrer avec ſa mere & ſon épouſe. Mais on découvrit cette trame & le Czar Pierre ſe ſauva dans le couvent de la Trinité. Thékélavitau & pluſieurs Strélitzes furent rouez vifs, & la Princeſſe avec ſon Favori ne ſubirent que la peine de l'exil. Boris Galliczin, s'étant auſſi laiſſé éblouir par la grandeur, oublia ſon ancienne droiture & voulut s'arroger trop de pouvoir: c'eſt pourquoi les Nariskins conſeillérent à Pierre de le congédier, de gouverner par lui-même, & de ſe choiſir pour premier Miniſtre Kirilowitz Narishkin, ſon oncle. Ce fut alors que les yeux du Czar Pierre s'ouvrirent & qu'il ſuivit ſes inclinations. Les mœurs des naturels du païs lui avoient toujours déplu, & il eſtimoit les Etrangers. M. le Fort de Genéve (*Voyez* ſon article) ſe diſtingua alors parmi les Etrangers qui ſe trouvérent à Moſcou. Auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, il eut une Compagnie, & reçut enſuite ordre de commander les Gardes qui veilloient à la ſûreté du Czar, pendant qu'il étoit dans le couvent de la Trinité, durant les troubles de Couvansky. M. le Fort ſut bientôt gagner l'affection du Czar Pierre, qui chercha toutes les occaſions de converſer familiérement avec lui. Il en apprit les uſages & les maniéres des autres nations, & comprit combien il manquoit encore à ſes ſujets. Il vit auſſi que les Strélitzes lui pourroient nuire un jour; c'eſt pourquoi il forma le deſſein d'avoir des troupes étrangéres. Il commença par une Compagnie de 50 hommes, tous étrangers & habillez à l'Allemande. Plus les Strélitzes haïſſoient ces Etrangers, & plus le Czar ſe promettoit que ceux-ci lui ſeroient fidéles. Il voulut bien être leur Capitaine afin d'animer par-là leur courage. Cette Compagnie fut comme la ſemence de la belle armée d'Etrangers que le *Czar* oppoſa dans la ſuite aux Turcs & à la Suéde. En 1695, après avoir préparé une flotte dans le port de Véronize, il marcha du côté d'Aſoph avec [illegible] hommes de troupes réglées. La trahiſon d'un Maître d'artillerie rendit cette campagne inutile & malheureuſe. En 1696, il entreprit le même ſiége d'Aſoph avec une flotte plus nombreuſe que la premiére. Aſoph fut obligée de ſe rendre; la garniſon en ſortit ſans en emporter ni armes ni proviſions, & l'on livra au Czar le traître qui l'avoit vendue l'année précédente. Cette conquête fut ſuivie de quelques autres, & dans peu Pierre ſe vit maître abſolu de toute la contrée, après quoi il retourna triomphant vers ſa capitale. L'Empereur & la République de Veniſe firent enſuite alliance avec lui. Il n'y avoit pas encore cinq ans complets que le Czar avoit commencé à apprendre les premiers élémens de la Navigation & de la conſtruction des vaiſſeaux, cependant il ſe voyoit déja une flotte de 40 vaiſſeaux de guerre, de 25 galéres & de plus de 200 brigantins. Ce fut alors qu'il communiqua à ſon Conſeil le deſſein qu'il avoit formé de voyager dans les païs étrangers, d'en étudier les mœurs par lui-même & de rapporter enſuite à l'utilité de ſon peuple ce qu'il auroit trouvé de meilleur. Il fit en même tems choix de pluſieurs jeunes Seigneurs & leur ordonna de voyager & de viſiter les Cours étrangéres. Le Clergé, auſſi-bien que le peuple, trouvérent que c'étoit là une innovation dangereuſe & murmurérent hautement contre cette entrepriſe. Ils n'eurent même point de repos qu'ils n'euſſent tramé une conſpiration des plus noires. Heureuſement elle fut découverte & les coupables punis de mort. Après avoir pourvu à la ſûreté de ſon païs, le Czar nomma des Ambaſſadeurs en pluſieurs Cours étrangéres, & voyagea avec eux. M. le Fort fut un des principaux de l'Ambaſſade & le jeune Menzicoff ſe trouva auſſi à la ſuite du Czar. Il commença ſon voyage au mois de mai 1697, & la premiére ville qu'il vit, fut Riga, qui pour lors appartenoit à la Suéde. De là, il alla à Konigsberg, où ſon Ambaſſade reçut des honneurs extraordinaires. Il vit enſuite Hambourg, & après y avoir fait un ſéjour fort court, il paſſa à Amſterdam avec ſept jeunes Seigneurs. S'étant détaché de ſon Ambaſſade à Emmerick, il ſe logea à Amſterdam dans une fort petite maiſon, & lorſque ſon Hôteſſe n'étoit pas chez elle, il ne ſe faiſoit pas de la peine de ſe préparer lui-même dequoi manger. Au reſte il fit tous les jours, en habit de Matelot, un tour à Sardam, où il travailla lui-même à la charpente des vaiſſeaux, & marchoit ordinairement portant la hache ſur l'épaule. Il avoit ſoin de s'informer à fonds de toutes les piéces qui appartiennent à la conſtruction d'un vaiſſeau & rien ne lui faiſoit plus de plaiſir que quand il s'entendoit nommer *Maître Pierre*. Il viſita outre cela les ſcies & les papeteries avec beaucoup d'exactitude. Il fit paroître une eſtime diſtinguée pour les perſonnes, qui ſçavoient ou qui favoriſoient les beaux Arts. Le 25 ſeptembre il partit pour la Haye, où ſon Ambaſſade fit auſſi ſon entrée le même jour. Il y vit le Roi d'Angleterre, qui arriva le ſeptiéme novembre. Le Czar paſſa enſuite en Angleterre avec ſon Ambaſſade, & y eut pluſieurs converſations avec le Roi. Il y viſita auſſi les chantiers & toute ſorte de manufactures. Il admira fort la Marine des Anglois, & aſſura qu'il trouvoit le ſort d'un Amiral d'Angleterre plus heureux que celui d'un Czar de Moſcovie. Il prit auſſi à ſon ſervice des Maîtres en toute ſorte d'Arts, de Métiers & de Sciences. Pierre paſſa d'Angleterre en Allemagne, & fut magnifiquement reçu à Vienne par l'Empereur Léopold. Il avoit deſſein de faire auſſi un tour en Italie, mais les troubles domeſtiques que les mal-intentionnez ſuſcitérent, l'obligérent à reprendre le chemin de Moſcou, où l'on ne travailloit pas à moins qu'à déclarer le thrône vacant par l'abſence du Czar, & à le remplir de la Princeſſe Sophie, ſa ſœur. Le Général Gordon fit cependant ſi bien qu'il rangea les Rebelles. A peine le Czar fut-il arrivé chez lui qu'il fit une recherche rigoureuſe de tout ce qui s'étoit paſſé: 2000 perſonnes des Complices furent punies de mort, & les Strélitzes furent ou tuez ou bannis pour toujours. Il commença enſuite toutes ſortes de réformes, & introduiſit ſur tout l'habillement à la Françoiſe. Dans ce tems-là, il perdit François Jacolowitz le Fort, ſon premier Miniſtre, qu'il regretta infiniment. Il donna le poſte du défunt au Général Golowkin. Il fit auſſi une tréve de 30 ans avec les Turcs, afin de s'aſſurer mieux la poſſeſſion de la ville d'Aſoph dans la Tartarie, & afin de pouvoir agir avec plus de ſûreté contre la Suéde. [illegible] forma donc une armée de 120000 hommes, & joignit celle d'Auguſte, Roi de Pologne, qui vouloit reprendre la Livonie ſur les Suédois, & à qui les Moſcovites firent ſemblant de le vouloir aider. Charles XII, Roi de Suéde, forma de ſon côté une armée pour s'oppoſer à ces deux ennemis. Leurs commencemens ne furent pas trop heureux. Les Ruſſiens furent battus près d'Ivanogorod, & le Roi de Pologne fut contraint de lever le ſiége de Riga, parce que le ſecours des Moſcovites n'étoit pas venu à tems. Les Ruſſiens aſſiégérent enſuite Narva, & y perdirent encore 20000 hommes, quoique toute l'armée des Suédois qui les battit

ne fut que de 20000. Là-dessus le Czar & le Roi de Pologne résolurent d'agir dans la suite conjointement, & d'enlever au Roi de Suède tout ce qu'il possédoit au deçà de la Mer Baltique. Ce traité fut d'abord signé, & Charles XII en fut si indigné qu'il jura de ne se donner aucun repos qu'il n'eût privé Auguste de la Pologne. Le Roi de Suède ouvrit la scène en passant le Duna à la barbe des Polonois & des Moscovites, qui cependant eurent dans la suite quelques petits avantages sur les Suédois. Les Moscovites s'avancérent depuis vers Notteboug, avec 35000 hommes & 52 piéces d'artillerie. Cette place se défendit vigoureusement, mais elle fut à la fin obligée de se rendre, n'y ayant que 300 hommes avec 50 Grenadiers qu'on avoit tirez dans la ville avec des cordes. Le Czar charmé de cette conquête par laquelle il finit la campagne de 1701, fit une entrée triomphante à Moscou. Dans la campagne suivante le Czar se rendit maître de Nieuwschans, de Jama, de Syftorbeck, & de l'Isle Retusari, qui s'appelle aujourd'hui *Cronslot*. Il trouva cette contrée si agréable & si avantageuse, qu'il résolut d'abord de bâtir une forteresse sur la Niéva, & d'y faire le magazin de ses vaisseaux de guerre. Il destina à cela l'Isle de Jennezari, qui pour lors n'avoit que deux pauvres cabanes de Paisans, & où se trouve aujourd'hui la nouvelle & fameuse ville de S. Pétersbourg. En 1704, le Czar s'empara de Derpt, de Narve, & d'Ivanogorod. Mais le secours que le Czar avoit envoyé à Auguste, Roi de Pologne, qui avoit été déposé & à la place duquel on avoit élu Stanislas Leczinsky, fut fort malheureux, s'étant engagé trop avant dans la Pologne. En 1705, les Moscovites perdirent une bataille, dans laquelle ils vendirent cependant fort cher la victoire aux Suédois. Le 19 juin de cette même année le Czar arriva à Wilna, capitale de la Lithuanie, & chercha à appuyer le Roi Auguste. Il s'empara de toute la Courlande, sans que les Suédois songeassent seulement à y envoyer un seul homme pour la défendre, tant Charles XII avoit à cœur le couronnement de Stanislas. Auguste alla joindre le Czar à Grodno, avec 20000 Saxons: mais pendant qu'ils étoient occupez à délibérer sur le rétablissement des affaires d'Auguste, le Czar reçut la fâcheuse nouvelle qu'il y avoit une rebellion dans la province d'Astracan: c'est pourquoi il partit sur le champ pour y remédier, & y réussit parfaitement. Les Russiens & les Saxons furent ensuite battus près de Fraustadt par le Général Suédois Renschild, qui leur prit 30 piéces d'artillerie, & tout le bagage outre 3000 hommes qui furent faits prisonniers. Trois mille Moscovites restérent morts sur la place, parce que les Suédois étoient particuliérement acharnez contre eux. Cette perte enleva beaucoup de païs au Czar, & rabattit un peu de son courage, de sorte qu'il demeura tranquille. Il refusa aussi à Auguste les secours qu'il lui demandoit, de sorte qu'Auguste se vit forcé de renoncer à la Couronne de Pologne, & de la céder au Roi Stanislas. En 1707, le Czar prit la République de Pologne sous sa protection, garnit la Livonie, la Courlande & la Pologne de ses troupes, & fit mettre le siége devant Dantzic, par le Général Rœnne, qui se vit obligé de faire une retraite peu honorable. Le projet que le Czar avoit formé de faire un autre Roi de Pologne, s'en alla en fumée, de sorte qu'il se retira à Pétersbourg, pour faire une diversion aux ennemis par le moyen de sa flotte. Dans ce tems-là le Czar reçut avis que la Porte Ottomanne, qui ne voyoit pas de bon œil qu'il fût en possession d'Asoph, avoit fait offrir une alliance offensive contre la Russie, au Roi de Suède, & au Roi Stanislas, & que le premier avoit résolu de faire une irruption dans le cœur des Etats du Czar, qui, à cause de cela, partit promtement pour Moscou, où il arriva le 16 décembre. Mais au commencement de l'année 1708, le Prince Menzikoff l'avertit que le Roi de Suède alloit profiter de ce que les eaux étoient gelées pour entrer dans la Lithuanie. Sur cet avis Pierre partit à l'instant pour Grodno, dans la vue d'empêcher les Suédois de passer le Niemen. Cependant le Roi de Suède avoit passé la Weissel ou Vistule, & s'approchoit à grands pas vers Grodno. Le Czar alla donc du côté du Borysthène: les Suédois tâchérent de lui couper le passage, mais leur dessein échoua. Des marches aussi fatigantes par des païs ruïnez & déserts avoient considérablement diminué l'armée Suédoise. Le Czar passa le Borysthène, & étant tombé malade il se fit transporter à Smolensko. Quelque tems après, il retourna à son armée; & le 29 septembre à la tête de 60000 hommes, il défit à deux lieues de Proponisk, le Général Lewenhaupt, qui avec un corps de 16000 hommes, vouloit joindre Charles XII. Huit mille Suédois furent tuez, 2673 furent faits prisonniers & le Général eut bien de la peine à se sauver à la nage en traversant le Sossa avec environ 4000 des siens. Les Russiens perdirent dans cette occasion 12000 des leurs. En 1709, Charles XII renouvella son dessein de tomber sur la grande Russie; mais le Général Rœnne le reçut d'abord fort mal près de Holka, de sorte qu'il se vit obligé de reprendre le chemin de l'Ukraine. Le Czar de son côté avoit pris toutes les précautions imaginables, pour l'empêcher de repasser le Borysthène, & de se retirer par la Pologne, de sorte que Charles XII se trouva enfermé près de Budissin. Il en décampa au mois de mai, & résolut d'assiéger Pultawa sur le Worsklo. Dans ce tems-là le Czar lui fit faire des propositions de paix fort avantageuses, mais Charles n'en voulut rien entendre, ayant résolu de détrôner le Czar & de se faire payer 30 millions pour les frais de la guerre. On attaqua donc Pultawa avec tant de vigueur que le Prince Menzikoff craignant pour cette place, trouva nécessaire d'y jetter un secours de 1200 hommes moyennant un petit stratagême. On résolut ensuite des deux côtez de décider la querelle dans un combat général, quoique les Russiens fussent alors les plus forts à tous égards. Les Suédois firent la premiére attaque avec tant de vigueur, que la Cavalerie Russienne fut obligée de se retirer derriére les retranchemens; mais la fortune changea à la seconde attaque, & l'armée Suédoise fut entiérement défaite. On peut dire qu'outre un courage intrépide, le Czar fit paroître dans cette occasion une magnanimité fort rare, puisqu'il donna lui-même des ordres pour la sûreté de Charles XII, qui s'étoit retiré sur les bords du Borysthène, avec quelque Cavalerie. De là, il fit savoir qu'il accepteroit les propositions de paix qu'on lui avoit faites auparavant, & qu'au cas d'un refus, il demandoit qu'il lui fût permis de se retirer en Pologne. Mais le Czar fut à son tour inflexible, & lui fit savoir, que puisque le gibier étoit actuellement dans ses filets, il alloit le faire prendre: il retint aussi prisonnier pour de certaines raisons le Général Meyerfeld, qui avoit été envoyé de la part du Roi de Suède. Aussi-tôt que Charles eut sçu cette réponse, il remit le commandement au Général Lewenhaupt, passa le Borysthène, & prit le chemin de la Turquie, après quoi son Général se rendit par accord au Prince Menzikoff. Le nombre des morts du côté des Suédois se monta à 8000, & celui des prisonniers à 2880: du côté des Moscovites le nombre des morts n'alla qu'à 883, & ils eurent 2263 blessez. Le Czar alla ensuite à Perewolosna: il y donna des marques singuliéres de sa clémence aux prisonniers & récompensa généreusement la valeur de ses Officiers. Il divisa son armée en trois corps. Le premier qui étoit de 30000 hommes passa en Livonie, le second de 30000 hommes, marcha en Pologne; & le troisiéme demeura sur les frontiéres de la Russie. La flotte Russienne reçut aussi ordre de faire voile pour le Golfe de Livonie. Le Czar lui-même alla à Thorn où le Roi Auguste se trouva & dont il reçut les complimens sur sa victoire. Le 25 octobre le Czar arriva devant Riga, & commença de ses propres mains le bombardement de cette place, & alla ensuite à Pétersbourg. Le premier jour de l'an 1710, il fit une entrée superbe à Moscou, & y fut reçu avec toutes les marques de joye. Il y arriva en même tems une Ambassade de la Reine Anne, qui renouvella le traité de commerce entre les deux Nations. En février le Czar retourna en Pologne, où le Prince son fils se trouva aussi, & où il avoit toujours laissé ses troupes, pour appuyer le Roi Auguste. Le Czar revint ensuite à Pétersbourg & se prépara à faire une irruption dans la Finlande. Il assiégea Wybourg, qui se rendit le 12 juin. Le Gouverneur de Riga capitula aussi le jour de la S. Pierre, & il se trouva que pendant ce siége il étoit péri dans la ville 67000 hommes tant Soldats que Bourgeois. La forteresse de Dunamunde fut aussi prise bientôt après. Les villes d'Arnsberg, de Pernaw, de Kexholm, & de Revel eurent le même sort. Cette derniére capitula le neuviéme octobre après avoir perdu pendant le siége 47000 Bourgeois, de sorte que leur nombre étoit réduit à 3000. Après ces conquêtes le Czar donna toute son attention à rétablir le commerce, les privilèges, & le nombre des Habitans de cette province presque entiérement désolée par les trois fléaux les plus terribles, la guerre, la famine, & la peste. Il fit aussi bâtir une église à la place où il avoit gagné la bataille de Pultawa, & la dédia à S. Pierre & à S. Samson. On grava aussi sur une colomne une inscription à la Romaine, qui contient le récit de cette éclatante victoire. Le Roi de Suède, qui se trouvoit à Bender, avoit engagé les Turcs à faire la guerre au Czar, & les hostilitez commencérent dans le Printems de 1711. Le Czar déclara dans ce tems-là publiquement qu'il étoit marié depuis 1692, avec *Catherine Matwewna* ou *Matwewena*. Après bien des marches & des escarmouches, le Czar étant allé au delà du Pruth, il se trouva enfermé entre l'armée du Grand Vizir & celle du Cham des Tartares. Le seul parti qui resta alors au Czar, fut celui de corrompre par des présens les Ministres Turcs. Le Vice-Chancelier Schaffiroff, & le jeune Comte de Schéremetoff, allérent dans l'armée Ottomanne en qualité d'Otages, & en même tems comme Plénipotentiaires pour traiter une paix, qu'ils conclurent effectivement quoi qu'à des conditions assez onereuses pour le Czar, qui se vit obligé de céder Asoph à la Porte, & de se retirer dans son païs. On a compté que cette campagne couta plus de 30000 hommes au Czar, & plus de deux millions en joyaux. Comme la Czarinne avoit imaginé cet expédient de corrompre le Vizir, le Czar voulut qu'en mémoire de la réüssite de ce conseil, la Czarinne instituât l'Ordre de sainte Catherine dont elle seroit Chef, & où il n'entreroit que des femmes. Cela fini, il chercha à être reçu au nombre des Princes de l'Empire, parce qu'il possédoit tranquillement la Livonie, qui autrefois étoit un fief de l'Empire, & il en demanda l'investiture à l'Empereur Charles VI. Mais le Collége des Princes ne s'accommodant pas d'un Collégue aussi puissant, lui refusa sa demande. L'année 1712 se passa à l'avantage des Suédois, & le Czar se vit obligé de renvoyer son dessein sur l'Isle de Rugen, & sur Stralsund, à l'année suivante. En 1713, les Otages des Moscovites furent relâchez par les Turcs, & malgré tous les mouvemens de Charles XII, la paix fut confirmée pour 25 ans entre le Czar & la Porte. Il faut cependant observer que nonobstant cela les Otages ne purent partir de Constantinople, que dans le mois de septembre 1714, à cause de diverses difficultez qu'on fit encore. Le Czar forma aussi en Finlande un corps de 20000 hommes & de 4000 chevaux, qu'il commanda lui-même, & le huitiéme septembre il vint à Abo, capitale de Finlande, qu'il trouva déserte à 20 personnes près qui y étoient restées. Il y trouva une belle bibliothéque qu'il fit transporter à Pétersbourg. Quelque tems après, le Czar appella dix mille familles de Moscou pour venir habiter à Pétersbourg, & accorda à cette ville de grands priviléges. Il ordonna aussi que toutes les marchandises destinées pour Archangel ou pour l'Etranger, fussent premiérement conduites & exposées en vente à Pétersbourg. Le Prince Gallitzin chassa entiérement les Suédois de la Finlande. Il ne restoit donc plus rien à exécuter que la descente dans l'Isle d'Alandt. Le Czar commanda lui-même sa flotte composée de 30 vaisseaux de ligne, de 80 galéres, de 100 galiotes, de quelques frégattes, & d'un grand nombre de petits bâtimens plats, & après avoir passé sur le corps à l'escadre des Suédois, il battit à platte couture le Contre-Amiral Ehrenschild, de sorte qu'il

qu'il exécuta heureusement la descente d'Alandt. Cette conquête fut suivie d'une entrée triomphante à Pétersbourg. Dans ce tems-là il arriva à Pétersbourg un Ambassadeur du Cham des Tartares Usbékiens, qui implora la protection du Czar, & lui promit en échange de tenir 50000 hommes prêts à marcher au premier commandement & de permettre un libre passage par ses païs aux Caravanes Russiennes qui vont à la Chine. Il y avoit déja alors à Pétersbourg 31550 maisons, & le Czar n'oublia rien de ce qui pouvoit engager les meilleurs Ouvriers de l'Europe à s'y rendre; il y fit venir encore de divers endroits de son Empire plus de 12000 familles. Il établit aussi un Collége de Justice composé d'onze Membres sous la Présidence du Général Basile Dolgoruki, qui devoit rechercher la conduite de tous les Grands. Le premier jour de l'an 1715, le Czar fit en qualité de Patriarche, les fonctions de Prêtre, en chantant l'Epître devant l'Autel. Le 13 décembre 1716, le Czar arriva à Amsterdam avec son épouse. Il y visita de nouveau, avec beaucoup d'exactitude, tout ce qui regarde la Navigation, le Commerce, & les Manufactures, aussi bien que les Magazins de la Compagnie & de divers particuliers, sans oublier l'Amirauté. Il fut aussi voir à Sardam la maison dans laquelle il avoit logé auparavant. Le septiéme mai 1717, le Czar arriva à Paris, & fut reçu au Louvre par le Maréchal de Tessé. Dans le repas qu'on lui donna, on lui servit 800 plats. Il logea dans le Palais de Lesdiguiéres, où il reçut les visites du Duc d'Orléans, du Roi & des principaux de la Cour. Il visita tous les endroits curieux & distinguez qui regardent la Guerre, l'Architecture, la Géographie, l'Astronomie, la Chymie, les Manufactures & les autres Sciences. Il eut une longue conférence avec le célébre Géographe M. Delisle, sur la situation & l'étendue de ses Etats, & vit aussi faire l'opération de la cataracte par le fameux Wolhouse, Oculiste Anglois, qui réussit heureusement. Il assista à une Session du Parlement, & se trouva aux assemblées de l'Académie des Sciences & de celle des Belles Lettres. Après avoir donné des témoignages sensibles de sa satisfaction & de sa reconnoissance, il partit de Paris le 21 mai, visita les fortifications de Namur, but les eaux à Spaa, & joignit son épouse le deuxiéme août à Amsterdam. Il visita ensuite avec elle la Nord-Hollande, & 20 vaisseaux nouvellement arrivez des Indes aux Texel. A son retour à Amsterdam on lui donna le plaisir d'un combat naval. Il partit d'Amsterdam le deuxiéme septembre, & alla à Berlin, d'où, passant par Dantzic, Konigsberg, Riga, & Révél, il arriva heureusement à Pétersbourg le 21 octobre. Son premier soin fut de remédier aux abus qui s'étoient glissez par tout pendant son absence. Il se donna beaucoup de peine pour rechercher lui-même les griefs de son peuple, & ensuite, il établit un Collége à qui le Sénat même fut obligé de rendre raison de sa conduite. Il fit aussi de grands changemens dans son Ministére, & forma des Chambres de Commerce, de Finances, de Manufactures, &c. Il fit écrire à M. l'Abbé Bignon, par M. Areskins, Ecossois, son premier Médecin, qu'il vouloit être Membre de l'Académie des Sciences; & quand elle lui eut rendu graces de l'honneur qu'elle recevoit, il lui en écrivit une lettre de remerciment. Tout cela étant fini, il alla à Moscou, où il réforma plusieurs désordres qui avoient pris racine pendant les huit années qu'il n'y avoit pas été; mais il eut sur tout à cœur l'affaire de son Prince héréditaire, à qui, par une lettre écrite de Coppenhague, il avoit mandé de choisir l'un de ces deux partis, ou de se rendre digne de succéder à un pére aussi couvert de gloire, & de venir incessamment à Coppenhague pour assister à la campagne prochaine, ou de se jetter dans un couvent. Alexis Pétrowitz, résolu de détrôner son pére, feignit de choisir le premier, & partit pour la Livonie; mais au lieu de prendre ensuite la route de Coppenhague, il prit celle de Vienne; de là il passa jusques à Naples, où il fut néanmoins découvert dans le Château Saint-Elme, & déterminé par une lettre du Czar, écrite de Spaa, à suivre en Moscovie les deux personnes qui lui avoient apporté la lettre de son pére. Il arriva à Moscou le onziéme février 1718, vieux stile où le Czar lui fit grace à condition qu'il découvrît tous ses complices, & qu'il renonçât formellement à la succession de l'Empire. Cela fut fait & signé par le Czarowitz. Aussi-tôt on publia que *Pierre Pétrowitz*, second fils du Czar, étoit le légitime successeur de son pére. Le Czar examina ensuite rigoureusement & en personne le Czarowitz & ses complices, & trouvant qu'il n'avoit pas observé tous les articles de l'Ecrit qu'il avoit signé, il donna le cas à examiner à son Clergé & aux Officiers de la Justice Civile & Militaire, qui tous unanimement jugérent le Czarowitz digne de mort. Lorsqu'on lui annonça cette sentence, il en fut si frappé qu'il tomba dans une léthargie, dont après être un peu revenu à lui-même, il mourut le sixiéme juin. Afin de prévenir de semblables embarras, le Czar ordonna trois ans aprés que le droit de la primogéniture seroit aboli & que chacun de ses successeurs auroit la liberté de s'en nommer un à son choix. Au reste on punit sévérement les complices du Prince, qui nonobstant les fautes qu'il avoit commises, fut exposé publiquement après sa mort sur un lit de parade & enterré avec toute la pompe due à son rang. La pacification avec la Suéde fut aussi remise sur le tapis; le Baron Gortz, Ministre de la Suéde, & M. Osterman de la part du Czar, avoient déja conclu cette affaire lorsque Charles XII perdit la vie devant Friderickshall en Norvége, au mois de juin 1719: ce qui changea tout à fait la face des affaires du Nord. M. Osterman ne parla plus sur le premier ton, mais il déclara que le Czar enverroit 40000 Plénipotentiaires en Suéde pour y traiter la paix. Après tout, les forces formidables de la Russie, qui ne faisoient que croître, & l'état déplorable de la Suéde, avoient excité des sentimens de méfiance & de compassion dans presque toutes les Cours de l'Europe. L'Angleterre conclut la Quadruple alliance avec la France, & fit la paix avec la Suéde. La Prusse fit aussi peu de tems après sa paix avec la Suéde, de sorte que tout d'un coup le Czar vit ses amis changez en ennemis. Ce tems-là sembla fort propre au Czar pour faire une descente en Suéde & pour la forcer ainsi à faire la paix. En effet on exécuta ce dessein vers le milieu de juillet par le Grand-Amiral Apraxin & l'Amiral Lasci, qui jouérent alors en Suéde la plus terrible de toutes les tragédies, car ils saccagérent le païs, & brûlérent ou ruinérent huit bonnes villes, 141 châteaux ou maisons nobles, 1361 villages, 43 moulins, 26 magazins, deux mines de cuivre, & 12 de fer, dont les Suédois voulurent racheter l'une par le moyen de 6000 écus. Tout le bétail qu'ils ne purent pas enlever, bœufs, chevaux & le reste fut tué, & le fer qu'ils ne purent pas emporter sur leurs vaisseaux, fut jetté dans la mer. Pendant ces opérations, le Conseiller M. Osterman fit des propositions de paix si onéreuses à une demi-lieue de Stokholm, qu'on les rejetta hautement. Après cette expédition cruelle, la flotte Moscovite se retira le dix-neuviéme d'août, & le Czar ne voulut point accepter la médiation que l'Angleterre lui fit offrir entre lui & la Suéde. Dans ce même tems il établit à Pétersbourg des fourneaux pour la fonte des métaux, & une Chambre inspectrice sur les mines. Il forma aussi un nouveau Collége de Justice pour rechercher l'administration des Grands Officiers. Les Princes Menzikoff & Dolgoruki, l'Amiral Apraxin, & le Prince Gagarin, Viceroi de Sibérie, y furent trouvez coupables; mais le Czar leur fit grace & se contenta de leur imposer des amendes pécuniaires. Il avoit aussi coutume de donner l'emploi de Bouffon de la Cour aux principaux Seigneurs, lorsqu'il vouloit les punir d'une maniére sensible, des fautes qu'ils avoient commises. Le sixiéme mai 1719, mourut son second fils Pierre Pétrowitz. Il chassa aussi dans ce tems-là les Jésuites de tous ses Etats, sous prétexte qu'ils étoient sous la protection de l'Empereur des Romains. Il forma encore alors le projet du nouveau Canal à côté du Lac Ladoga, qui va jusques dans la Niéva, & par le moyen duquel on passe à présent depuis la Mer Balthique, sans risque, jusques dans la Mer Caspienne; de sorte qu'il facilite considérablement le transport des marchandises d'Angleterre en Perse, sans qu'on ait besoin de faire le grand détour en passant sous la ligne. En 1720, les conjonctures des affaires forcérent le Czar à penser à continuer la guerre. L'Amiral Norris vint avec une flotte dans la Mer Balthique pour seconder la Suéde contre les Moscovites, quoiqu'il publiât qu'il n'y venoit que pour avancer la paix entre ces deux Puissances; mais comme le Czar avoit résolu de ne faire la paix, que par la médiation de l'Empereur, il ramassa une armée de 80000 hommes près d'Abo. Ses flottes furent heureuses dans leurs entreprises, & celles de ses ennemis ne purent presque réussir en rien. On refusa cependant les propositions d'une tréve que le Czar fit faire. L'Amiral Norris ayant quitté la Mer Balthique, le Czar fit non seulement de grands préparatifs pour l'année suivante, mais de plus il rechercha l'amitié de l'Empereur de la Chine, & travailla à faire valoir les mines d'or, d'argent, de cuivre & de plomb, qui se trouvent en grand nombre en Sibérie. Pour cet effet il attira les Ouvriers les plus habiles d'Angleterre, de Suéde & de Hongrie. Vers le commencement de 1720, il y eut de grandes apparences que la paix se feroit bientôt. La France négocia si bien qu'on renoua les Conférences à Nieustadt en Finlande: à la fin la paix y fut conclue aux conditions suivantes. D'un côté la Suéde céda au Czar la Livonie, l'Ingrie, une partie de la Carélie, le Bailliage de Wibourg, les Isles d'Oesel, de Dagho & de Maméte. La Moscovie à son tour rendit à la Suéde une partie de la Finlande, & lui paya deux millions de risdales en deux payemens. Ce fut alors qu'on célébra à Pétersbourg une Fête de réjouissance, où le Grand-Chancelier prononça une Harangue, dans laquelle il donna au Czar les titres de *Pierre le Grand*, de *Pére de la Patrie*, & d'*Empereur de toutes les Russies*. Un des premiers fruits de la paix fut qu'on rendit l'Ecriture Sainte commune au peuple, qui jusques alors, soit par sa négligence, soit par celle du Clergé, avoit eu de très-foibles connoissances. On fit donc imprimer la Bible à Amsterdam en Langue Russienne: on la vendit à très-vil prix, & il fut ordonné que chaque pére de famille se pourvût d'un exemplaire, afin d'y lire assidûment & d'être en état de mieux instruire ses enfans. On signifia d'ailleurs aux Ambassadeurs des Cours étrangéres que le Czar avoit résolu en 1721, vers la fin de novembre, de porter à l'avenir le titre d'*Empereur*. Il arriva environ dans ce tems-là que 300 Marchands Russiens, qui demeuroient à Schamachie en Perse, furent tuez & pillez par des Mutins: la même chose arriva à une Caravane Russienne qui revenoit de la Chine, que quelques Alliez de Miriweis massacrérent. Le Czar envoya là-dessus une Ambassade au Sophi, & une autre à Miriweis pour lui demander satisfaction de ces attentats. Miriweis fit une réponse fort fiére, surquoi le Czar fit d'abord armer par eau & par terre. Il établit un Conseil de Régence sous la Présidence du Prince Menzikoff, assembla une armée de 30000 hommes, & partit le 24 mai avec l'Impératrice. Le Rebelle Miriweis fut battu par les troupes Russiennes, & le Czar retourna triomphant à Moscou. Environ ce tems-là il arriva à Pétersbourg un Ambassadeur du jeune Sophi, qui, outre une amitié éternelle, promit au Czar la cession des villes de Derbent & de Baku, avec leurs dépendances sur la Mer Caspienne, aussi bien que les Provinces de Ghilan, de Mazanderan & d'Asterabat, en cas qu'il voulût donner les secours qu'on lui demandoit pour le jeune Sophi. Quelque tems après, le Czar établit à Pétersbourg une Académie, afin de contribuer par là à polir ses Sujets, & à faire fleurir les Sciences dans ses Etats. Il établit aussi des Colléges à Moscou, & à Kiow, pour les Langues, les Belles Lettres & les Mathématiques, & de petites Ecoles dans les villages, où les enfans des Païsans pussent apprendre à lire & à écrire. Le Czar pouvoit passer pour Théologien, Mathématicien, Physicien, & pour très-versé dans la Méchanique. Il possédoit parfaitement l'Histoire & la Carte de la Moscovie. Il arriva à Moscou pour la derniére

fois le premier avril 1724, & le 18 mai il y couronna solemnellement son épouse Impératrice de Russie. Après cette cérémonie toute la Cour retourna à Petersbourg, où il passa le reste de l'année à former plusieurs excellens établissemens pour l'avancement du Commerce & de la Navigation. Il mourut d'une rétention d'urine, causée par un abscès dans le col de la vessie le 28 janvier 1725, âgé de 52 ans & six mois. Etant dans son lit de mort il recommanda au Sénat, de reconnoître son épouse pour Impératrice. Le Czar a fait faire la jonction de la riviére de Volchova ou Volkova avec le fleuve du Wolga, & par ce moyen on fait par eau plus de 800 lieues depuis Petersbourg jusques à la Mer Caspienne. Il envoya à l'Académie Royale des Sciences de Paris, le plan de cette communication où il avoit tant de part comme Ingénieur. C'est aussi le Czar qui a procuré le plan de la Mer Caspienne, par où l'on voit que cette mer a une figure bien différente de celles qu'on lui donnoit communément. Il n'aimoit point le faste sur sa personne & laissoit tout le brillant de la pompe au Prince Menzikoff, son Favori. Il se livroit sans peine à toutes les occupations laborieuses & périlleuses, comme s'il n'eût été qu'un simple particulier. Dans les incendies, il y accouroit incessamment, & on le voyoit monter au haut des maisons en feu. Comme il aimoit les Sciences & les Arts, il honoroit ceux qui s'y distinguoient. Il travailloit au tour, & il a envoyé de ses Ouvrages à l'Empereur de la Chine. Il a aussi composé des Traitez de Marine. Il s'étoit corrigé des excès du vin, si communs en Moscovie, & la Czarine savoit l'adoucir lorsque son naturel le portoit à la colére & à une trop grande sévérité. Enfin, il avoit accordé dans ses Etats une pleine liberté de conscience. *Voyez* CATHERINE, Impératrice, &c. * B. Ivan Nestesuranoi, *Mémoires du régne de Pierre le Grand. Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1725, p. 105, &c.*

ROIS D'ARAGON.

PIERRE, I. de ce nom, Roi d'Aragon, succéda en 1094, à son pére SANCHE I, qui fut tué au siége d'Huesca. Il recueillit les débris de son armée, leva de nouvelles troupes; & ayant rencontré les Maures, en défit quarante mille le 18 de novembre de la même année. Quatre Rois de ces infidéles étonnez de cette perte, se liguérent contre Pierre, qui les défit encore à Alcoraz en 1096, & prit Huesca peu de tems après. Il fut aussi Roi de Navarre après son pére, qui avoit usurpé ce Royaume sur son cousin Sanche IV, fils de Garcias IV, & mourut le 28 septembre 1104, après un régne de dix ans. *Voyez* sa postérité à l'article d'ARAGON. * Roderic, Mariana & Mayerne-Turquet, *Hist. d'Espagne.*

PIERRE, II. du nom, Roi d'Aragon, succéda en 1196 à son pére ALFONSE II, fit la guerre au Roi de Navarre en faveur de celui de Castille, & fut très-heureux dans la plupart de ses entreprises. En 1204, il fit un voyage à Rome, où il fut sacré Roi le 21 novembre par Pierre, Cardinal, Evêque de Porto, & couronné par le Pape Innocent III. Depuis il se ligua avec les Princes Espagnols contre les Maures, & se trouva à la bataille que les Chrétiens gagnérent sur Mahomet *le Verd*, Roi de Maroc, près de *Sierra Moréna* le 16 juillet 1212. Depuis il se trouva malheureusement engagé dans la guerre des Albigeois. Raimond, Comte de Toulouse son beau-frére étoit leur Chef. Pierre, qui s'étoit efforcé inutilement de lui inspirer des sentimens plus conformes aux siens, lui mena un secours considérable; de sorte que l'armée des Albigeois monta à plus de cent mille hommes. Simon Comte de Montfort, Chef des Catholiques, les défit près de Muret avec huit cens hommes seulement. Pierre y fut tué dans la mêlée le 13 septembre 1213, après un régne de dix-sept ans. *Voyez* sa postérité à l'article d'ARAGON. * Surita, *Ind. Rer. Arag.* l. 1. Mariana, l. 11. Pierre de Vaux-de-Cernay, *Hist. Albig. c.* 23 *& juiv.*

PIERRE, III. du nom, Roi d'Aragon, de Valence, de Majorque, & de Sicile, monta sur le thrône après JACQUES I, son pére, en 1276, & porta ses armes dans la Navarre, sur laquelle il avoit quelques prétentions. Il se vit bientôt obligé de revenir dans son Etat, où son humeur bizarre & sévére avoit soulevé un parti des principaux Seigneurs, dont ses fréres étoient les Chefs. Ce Prince, qui avoit épousé *Constance*, fille du Bâtard *Mainfroy*, prétendu Roi de Sicile, voulut se rendre maître de cet Etat pour plaire à sa femme, & pour satisfaire son ambition. Dans la vûe de l'arracher à Charles d'Anjou, I. de ce nom, il cabala avec quelques séditieux, & conseilla la conspiration *des Vêpres Siciliennes*, c'est à dire, le massacre de tous les François en Sicile à l'heure de vêpres, le jour de Pâques de l'an 1282. Ensuite il arriva dans le païs, & s'en rendit facilement maître. Le Pape Martin IV, pénétré de douleur d'une action si barbare, excommunia les Siciliens avec Pierre, & mit ses Etats d'Espagne en interdit. Pour prévenir les suites d'une cruelle guerre, le Roi d'Aragon fit offrir à Charles de vuider ce grand différent par un combat de leurs personnes, à condition de se faire assister chacun de cent Chevaliers. Ce dernier, qui étoit franc & courageux, quoiqu'âgé de soixante ans, accepta le défi contre Pierre qui n'en avoit que quarante. Le jour du combat venu, Charles entra dans le champ qui leur avoit été assigné à Bourdeaux par le Roi d'Angleterre, mais l'Aragonois ne comparut que quand le jour fut passé. Cependant Charles *de Valois* prit le titre de Roi d'Aragon après l'interdit jetté sur cet Etat par le Pape, & y fut conduit par Philippe *le Hardi* son pére, avec une puissante armée. Il prit tout le Roussillon, emporta Girone, & se rendit maître d'un très-grand nombre de places. Pierre mourut d'une blessure reçûe dans un combat le 28 novembre 1285. Il étoit encore excommunié. *Voyez* sa postérité à l'article d'ARAGON. * *Consultez* Rigord, Villani, Fazel, Paul Emile, Surita, Mariana, &c.

PIERRE IV, dit *le Cérémonieux*, Roi d'Aragon, succéda à son pére ALFONSE IV, en 1335, & porta ce surnom parce qu'il étoit scrupuleux Observateur des cérémonies. Les Auteurs conviennent qu'il auroit fallu plutôt le nommer *le Cruel & le Criminel*, que *le Cérémonieux; Criminosus, non Caeremoniosus.* Il usurpa l'isle de Majorque & le Roussillon sur le Roi Jacques, fit mourir Ferdinand qui étoit son propre frére, & soutint diverses guerres, qui lui furent peu avantageuses. Ce Prince, qui étoit extrêmement ambitieux & d'une humeur sanguinaire, aimoit néanmoins les Gens de Lettres, & sur tout les Astrologues. On dit qu'il travailla à chercher la Pierre Philosophale, & que pour fournir à ces folles dépenses, il usurpa sans scrupule les biens des églises. Il mourut à Barcelone le cinquiéme janvier 1387, âgé de soixante-quinze ans, après en avoir régné cinquante-deux. *Voyez* sa postérité à l'article d'ARAGON. * Surita, *Indices Rerum Aragonia*, l. 3. Mariana, l. 15. 16. 17 & 18. Jérôme Blancas, *de Reb. Aragon.*

ROI DE CASTILLE.

PIERRE, dit *le Cruel*, Roi de Castille, régna après son pére ALFONSE XI, en 1350, n'étant alors que dans sa seiziéme année. Il ne laissa pas de faire paroître son inclination sanguinaire par la mort de plusieurs Gentilshommes de son Etat, qu'il fit égorger aussi-tôt qu'il eut été couronné. Dans la suite, il épousa en juillet 1352, *Blanche*, fille de *Pierre* I, Duc de Bourbon; mais trois jours après son mariage, il la quitta pour *Marie* de Padilla qu'il entretenoit, & la fit mettre en prison. Il épousa aussi *Jeanne* de Castro, qu'il abandonna peu de tems après. Ce procédé joint à ses cruautez, porta les grands du Royaume à former contre lui un parti, dont *Henri & Frederic* ses fréres furent les Chefs. Pierre outré de cette revolte, & se défiant de quelques Seigneurs, les fit mourir de sang froid, sans épargner son frére *Frederic* qui s'étoit remis à son devoir, ni deux Infans d'Aragon, & diverses autres personnes considérables. Les sollicitations des Papes & les priéres des Prélats de son Royaume ne purent fléchir cet esprit farouche, qui n'aimoit que le sang & le désordre. Il fit empoisonner la Reine *Blanche* en prison l'an 1361, âgée de vint-cinq ans, & contraignit enfin ses Sujets de prendre les armes contre lui. *Henri*, Comte de Transtamare son frére *naturel*, se mit à la tête des Mécontens; & avec le secours de Bertrand de Guesclin, prit Tolède, & se rendit maître de presque toute la Castille. Pierre agissant en desespéré, avoit résolu de se faire Mahometan, & d'appeller les Maures à son secours. Il passa dans la Guienne, & engagea les Anglois à le rétablir sur le thrône en 1367. Mais ce ne fut pas pour longtems: car Henri assisté des François, gagna sur lui une bataille le 14 mars 1369; & le 22 du même mois, il tua ce Prince sanguinaire, qui avoit poussé sa cruauté jusqu'à faire mourir sa mére. *Voyez* sa postérité à l'article de CASTILLE. * Mariana, *Hist. Hisp.* l. 16 & 17. Surita, *Indices Rer. Arag.* l. 13. Froissard, l. 1. Argentré, *Hist. de Bretagne. Vie de Guesclin*, &c.

AUTRES ROIS & PRINCES DE CE NOM.

PIERRE, I. du nom, Roi de Chypre de la Maison de Lusignan, succéda à son pére HUGUES en 1360, & commença de se faire connoître par la prise de Satalie & de diverses autres places sur les infidéles en 1362. Ensuite il vint en Europe; & fit si bien que les Rois de France & de Danemarck qu'il avoit engagez de venir à Avignon, se croisérent en présence du Pape Urbain V. Quelque tems après s'étant contenté d'un secours considérable d'argent & de troupes, il fit voile au Levant, & prit Alexandrie l'an 1365. On attendoit de grandes choses de ce Prince, lorsqu'il fut assassiné par les gens de son propre frére l'an 1369. Il laissa son fils PIERRE, lequel à cause de son bas âge fut nommé *Perrin* ou *Pierrot*, & mourut l'an 1382. *Cherchez* LUZIGNAN. * Etienne, *Histoire de Chypre.*

PIERRE, dit l'*Allemand*, Roi de Hongrie, fils d'une sœur de saint ETIENNE, lui succéda en 1038. Son trop grand attachement pour les Allemands, joint à ses mauvaises inclinations, le fit chasser par les Hongrois en 1042. Il fut rétabli par l'Empereur Henri III, deux ans après; mais il négligea de regagner l'affection de ses Sujets, qui l'ayant surpris à la chasse, lui crevérent les yeux en 1044. * Bertius, *Rer. Germ.* l. 2. Bonfin, *Hist. de Hongrie*, &c.

PIERRE I, dit *le Justicier & le Cruel*, Roi de Portugal, régna après son pére ALFONSE IV, dit *le Fier*, en 1357. Les Auteurs remarquent avec étonnement que dans le même tems l'Espagne avoit trois Princes du nom de Pierre, dont les inclinations étoient extrêmement cruelles. C'étoient Pierre IV, Roi d'Aragon; Pierre, Roi de Castille; & Pierre, Roi de Portugal. Au reste, ce dernier aima la justice, gouverna ses Sujets en paix, & ne témoigna de haine que contre ceux qui avoient fait mourir *Agnès* de Castro sa Maîtresse par ordre de son pére. Ce Prince mourut en 1367. *Voyez* sa postérité à l'article de PORTUGAL. * Mariana, *Hist.* l. 17. c. 9. Duard, *in Geneal. Reg. Port.* Conestaggio. Le Pére Anselme, &c.

PIERRE II, Roi de Portugal né le 26 avril 1648, étoit le fils cadet du Roi Jean IV, & de Louise de Guzman, fille de Jean-Emanuel, Duc de Médina-Sidonia. Après la mort de Jean IV, arrivée en 1656, Louise se chargea de la tutelle d'Alfonse VI, son fils aîné, de l'éducation duquel elle eut beaucoup moins de soin que du Royaume & de son fils cadet, à qui, à ce que l'on croit, elle vouloit tâcher de faire porter la couronne au préjudice de l'aîné. En 1662, le 20 juin, Alphonse VI la força de lui remettre le gouvernement du Royaume. Dom Pédro, qu'on nommoit l'*Infant*, témoignant beaucoup d'égards pour ce Roi & ayant choisi pour son Favori, Simon de Vasconcellos, frére de

Louis de Vasconcellos, Comte de Castelmelhor, & premier Mi-nistre du Roi, il vécut pendant quelque tems en fort bonne intel-ligence avec le Roi. Mais ce Prince le voulant forcer contre son gré épouser Mauricette Fébronie de la Tour d'Auvergne, fille de Frédéric Maurice, Duc de Bouillon, pendant que lui Alphonse avoit épousé le 27 juin 1666, *Marie-Françoise-Elisabeth*, fille de Charles Amédée, Duc de Nemours & d'Aumale, qui avoit été d'abord destinée pour Dom Pédro dont il voulut encore dimi-nuer le train, on vit éclatter alors le mécontentement entre ces deux fréres. La nouvelle Reine, qui prétendoit beaucoup plus de part aux affaires du gouvernement que le Comte de Castelmel-hor & Antoine de Sousa y Macedo n'étoient d'humeur de lui en ac-corder; & qui étoit fort mécontente tant de la personne que de la conduite de son époux, sut profiter si adroitement de la mésin-telligence des deux fréres & du mécontentement des Grands & du peuple, à cause des extravagances d'Alphonse VI, que non seu-lement il se vit obligé de congédier ses deux Ministres, mais aussi de se démettre du gouvernement le 23 novembre 1667, & peu de tems après d'avouer, par écrit, qu'il étoit impuissant & inca-pable du mariage. Là-dessus Dom Pédro se chargea du gouver-nement sous le titre de Curateur de la personne du Roi & de Gouverneur du Royaume. Le 27 janvier 1668, les Etats de Portugal s'assemblérent, confirmérent tout ce qui venoit d'être fait & prêtérent le serment de fidélité le septiéme juin à Dom Pédro, à qui ils donnérent en même tems le titre de Régent, qu'il ne quitta pas jusques à ce qu'Alphonse fut mort le 12 se-ptembre 1683, dans sa prison au château de Cintra. Le Chapitre de Lisbonne ayant déclaré nul le mariage d'Alphonse VI avec son épouse, le 24 mars 1668, Dom Pédro épousa cette femme de son frére le deuxiéme avril de la même année. Pour cet effet Louis, Cardinal de Vendôme, pour lors Nonce du Pape en France, lui envoya la dispense dattée du 16 mars, & Clément IX confirma ce mariage par son Bref du dixiéme décembre 1668. Il n'en naquit le sixiéme janvier 1669, qu'une seule Princesse, nommée *Isabelle-Marie-Louise-Josephe*, qui fut déclarée héritiére de la Couronne de Portugal en 1680. Cette qualité, jointe aux attraits de sa personne, la fit rechercher en mariage par divers Princes. Victor Amédée II, Duc de Savoye, étoit déja allé si loin en 1680, que le Duc de Cadaval entra avec une flotte dans le port de Nisse pour venir prendre l'époux de la Princesse; mais comme l'on découvrit alors que la France étoit dessein de s'em-parer de la Savoye dans l'absence du Duc, le voyage fut renvoyé & le mariage rompu. Là-dessus Ferdinand III, Prince héréditai-re de Florence, Jean Guillaume, depuis Electeur Palatin, Char-les II, Roi d'Espagne, Louis XIV, Roi de France, & le Dau-phin son fils, furent sur les rangs & l'on fut sur le point de con-clurre avec un des deux premiers. Mais à la fin toutes ces recher-ches finirent; & la naissance d'un Prince ayant enlevé toute espé-rance à la Princesse de parvenir à la Couronne, il parut qu'elle finiroit ses jours dans un Couvent. Elle mourut étique le 21 octobre 1690. Il y en a qui disent, sans fondement, que son pére la fit périr par le poison, à cause de certaines intrigues amoureuses qu'elle avoit eues. On a sur tout parlé du Comte d'A-tougnia, qui, malgré son âge, & quoi qu'il fut marié, doit, dit on, avoir vécu dans un mariage secret avec cette Princesse. L'on ajoute que ce fut la cause de la lenteur avec laquelle on recher-cha les Auteurs de sa mort, après qu'il eut été trouvé assassiné sur la place du château. La mére de la Princesse mourut au grand regret de son époux le 27 décembre 1683, après avoir es-suyé une maladie de six mois. En 1687, le onziéme août, Pier-re II se maria pour la seconde fois avec *Marie-Sophie-Elisabeth*, fille de *Guillaume*, Electeur Palatin, qui fut conduite en Portu-gal sur la flotte d'Angleterre, commandée par le Duc de Graf-ton, morte le quatriéme août 1699. *Voyez* à l'article de P O R-T U G A L les enfans qu'il eut de cette seconde Princesse. Pier-re, II. du nom, étoit d'une taille avantageuse, d'un tempéra-ment sain & d'une force extraordinaire. Il joignoit à cela une grande agilité, ce qu'il faisoit sur tout paroître étant à cheval, à la chasse & dans les combats des taureaux. Il conserva cette vigueur presque entiére jusques à sa mort. La majesté & la clé-mence paroissoient également sur son visage. N'ayant jamais été appliqué aux études, ses talens naturels suppléérent à ce défaut, de sorte qu'il fut néanmoins très-propre aux affaires du gouver-nement. Il ne fit cependant jamais rien sans avoir pris l'avis de ses Ministres & sur tout du Duc de Cadaval & du Marquis d'A-légrete. Il étoit presque la personne de son Royaume qui en possédoit le mieux la Langue, & l'Espagnol lui étoit aussi fort familier. Dans les derniéres années de sa vie, il parut un peu porté à la mélancholie, & on le trouva souvent enfoncé dans une profonde rêverie. Il étoit fort charitable envers les pauvres, à qui il fit beaucoup de bien. Sobre dans ses repas il ne buvoit que de l'eau, & pouvoit à peine supporter l'odeur du vin. Ses habits étoient simples & toute sa Cour se ressentoit de la fruga-lité du Roi. Au reste, il étoit fort adonné aux femmes. Entre ses enfans naturels il n'en reconnut que deux, 1. *Louise*, dont la mére étoit une simple servante, fut élevée dans un Couvent jusques en 1695, que le Roi lui donna le titre d'Altesse Royale & la maria au jeune Duc de Cadaval, lequel étant mort en 1701, sans laisser des héritiers, elle épousa le frére de son premier é-poux, aussi Duc de Cadaval; 2. *Michel*, né de Madame d'Ar-manda au mois de septembre 1699, à qui le Roi Jean V ac-corda de même qu'à un autre plus jeune le titre d'Altesse le 17 mars 1715, les reconnut pour ses fréres & leur donna rang par-mi les Princes du sang, à condition pourtant que les Princes légi-times auroient le pas sur eux. Pierre II témoigna une tendresse extraordinaire pour ses deux épouses & ne fit sur tout jamais rien sans l'avis de la premiére: la seconde ne se voulut pas mêler des affaires du gouvernement. Tous les Mardis & Jeudis de chaque semaine il donnoit audience à quiconque la souhai-toit, & tous les Samedis il y admettoit ses Officiers d'Etat & la Noblesse. Il exerçoit la justice avec rigueur & fit en sorte que les brigandages & les assassinats devinrent très-rares. Les Finances, à son arrivée au thrône, étoient dans un désordre extrême. Il les remit sur un bon pié tant par son œconomie que par l'exactitu-de de payer ceux à qui il étoit dû. En général, il mérita le nom de bon Prince, dont le soin principal étoit le bonheur de ses Sujets, qui jouirent d'une paix profonde pendant presque tout son régne. Depuis l'an 1640, les Portugais avoient été en guerre avec l'Espagne; mais à peine Pierre eut-il été chargé de l'administration du Royaume, qu'il rétablit une paix parfaite entre les deux Couronnes le 13 février 1668, & en 1669, il la conclut aussi avec les Hollandois. La France tâcha depuis de le porter à la guerre contre l'Espagne & à favoriser l'invasion des Païs-Bas en 1672; mais comme il refusa d'entrer dans ses vûes, on fomenta un soulévement de la canaille afin de faire remonter sur le thrône Alphonse VI. La prudence de Pierre fit échouer tous ces projets. Il ne se mêla dans les différens d'aucune Puis-sance étrangére, fit fleurir le commerce de ses peuples & observa une parfaite neutralité jusques en 1700, où la guerre d'Espagne commença au sujet de la succession de Charles II. Alors Pierre fut obligé d'entrer dans une alliance offensive & défensive avec la France; mais se voyant ensuite appuyé par la Hollande & l'An-gleterre, il se rangea du côté des Alliés en 1703: en conséquen-ce de quoi Charles III, d'Autriche, Empereur regnant aujour-d'hui, débarqua à Lisbonne en qualité de Roi d'Espagne le neu-viéme mars 1704, & marcha avec Pierre II, contre les Castillans qui étoient dans les intérêts de la France, & l'année suivante en Catalogne. Le succès de ces campagnes ne fut cependant pas des plus heureux. Pierre II mourut le neuviéme décembre 1706, dans le château d'Alcantara, après une maladie de cinq jours qui dégénéra enfin en léthargie. * *Dictionnaire Allemand.*

P I E R R E d'A I C H S P A L T, Electeur & Archevêque de Mayence, naquit dans le Tirol de parens très pauvres, lesquels ne pouvant plus fournir aux frais du Collége, il chercha à gagner de quoi y pourvoir en chantant devant les maisons. Il instruisit dans la suite les enfans de diverses Maisons de distin-ction & aquit un savoir profond dans la Médecine & dans la Phi-losophie. Il prit aussi le degré de Docteur en Médecine, & de-vint dans peu fort célébre par ses cures, ce qui fit que Hen-ri, Comte de Luxelbourg, le nomma son Médecin. Il l'... avoit été pendant neuf ans Evêque de Bâle, & Chanoine de Mayence en même tems. On dit qu'il fut si méprisé dans son Evêché de Bâle, qu'un de ses Chanoines lui donna un soufflet, affront qui demeura impuni, parce que l'Empereur Albert, I. du nom, le haïssoit, depuis qu'il eut acheté & incorporé à l'Evêché la ville de Liechtstall & la Seigneurie de Homberg, que l'Empe-reur avoit aussi en vue. Gerhard, Comte d'Epstein & Arche-vêque de Mayence étant mort, le Comte de Lutzelbourg envoya Aichspalt secrettement à Rome en 1304, auprès de Clément V, afin d'obtenir cet Archevêché pour Baudouin, frére cadet du Com-te. Le Pape refusa d'y donner les mains à cause de la trop gran-de jeunesse de ce Seigneur. Pendant le séjour d'Aichspalt à Ro-me, il arriva que le Pape tomba dangereusement malade & qu'il le consulta sur cette maladie. Il fut si heureux dans cette cure, que quoique tout le monde désespérât du rétablissement du Pa-pe, il fut trois jours après parfaitement guéri de sa maladie. En récompense d'un service aussi considérable, Clément V lui offrit l'Archevêché de Mayence. Aichspalt eu beau protester contre cette élévation, il fallut l'accepter, & il y demeura avec distin-ction pendant 15 ans. C'est ainsi que Trithéme rapporte l'Hi-stoire de l'élévation d'Aichspalt. Mais comme il ne dit rien de la maniére dont ce Médecin étoit parvenu à l'Evêché de Bâle & qu'il n'y a nulle apparence qu'il fut en même tems Evêque de Bâle & Médecin du Comte de Luxelbourg, & moins encore que ce Comte eût pu alors l'envoyer à Rome, il est très proba-ble que Trithéme se trompe & qu'Aichspalt parvint à l'Evêché de Bâle de la maniére en laquelle Trithéme le dit avoir été éle-vé à l'Archevêché de Mayence. L'Histoire des Evêques de Bâle semble aussi favoriser cette conjecture. Après avoir été Evêque de Bâle, il étoit aisé qu'Aichspalt passât à l'Archevêché de Mayen-ce. Il mourut le cinquiéme juin 1320, après avoir beaucoup contribué avec Baudouin, Electeur de Tréves, à l'élévation du Comte de Luxelbourg au rang de Prince, & après avoir cou-ronné Roi de Bohême en 1310, Jean, le fils de ce Comte. * Trithéme, *in Chron. & de Vir. Illust.* Urstisii *Chronicon Basil.* Melchior Adam, *in Vitis Medic. Germ.* Freherus, *in Theatro.* Bruschius, *de Episc. Mogunt. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

P I E R R E d'Aragon, Roi d'une partie de la Sicile, succé-da en 1337, à son pére FREDERIC, fils de PIERRE III, Roi d'Aragon, & successeur de *Jacques* I, son frére. Quelques Au-teurs disent que ce Prince avoit peu d'esprit & de conduite: aus-si mourut-il sans avoir rien fait de mémorable, l'an 1342. *Voyez* sa postérité à l'article d'A R A G O N. * Villani, *l.* 11. Fazel. Surita, &c.

P I E R R E de France, I. du nom, Seigneur de Courtenay, de Montargis, de Château-Regnard, de Champignelles, de Tan-lay, &c. septiéme & dernier des fils du Roi Louis *le Gros*, & d'*Adelaïde de Savoye*, accompagna à l'âge de 22 ans en 1147, le Roi Louis *le Jeune* son frére, au voyage de la Terre-Sainte. Depuis, il fut un des trois Seigneurs que le même Roi donna l'an 1178, pour assurance du traité de paix fait avec l'Anglois. L'année suivante, il fit une seconde fois le voyage de la Terre-Sainte, avec Henri, I. de ce nom, Comte de Champagne, se trouva au siége d'Acre, & mourut vers l'an 1182, âgé d'environ 63 ans. Le Continuateur d'Aimoin, Roger de Hoveden, & Guillaume de Tyr, parlent avantageusement de ce Prince. *Voyez* sa postérité à l'article de C O U R T E N A Y. * Alberic, *in Chron.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de Fran-ce.*

& Du Bouchet, *Histoire Généalogique de la Maison de Courtenay*, le Pére Anselme, &c.

P I E R R E de France, Comte d'Alençon, de Blois & de Chartres, Sire d'Avénes & de Guise, cinquiéme fils du Roi saint Louis, & de *Marguerite* de Provence, fut accordé par traité à Paris, en février 1263, à *Jeanne* de Chatillon, fille unique & héritiére de *Jean* de Chatillon, I. du nom, Comte de Blois & de Chartres, Seigneur d'Avénes & de Guise, & d'*Alix* de Bretagne, qu'il épousa en 1272, & accompagna le Roi son pére en Afrique, où il se trouva au siége de Tunis l'an 1270, & mourut à Salerne, dans le Royaume de Naples, le sixiéme avril de l'an 1283, d'où son corps fut apporté dans l'église des Cordeliers à Paris, où l'on voit son tombeau, & son cœur en celle des Dominicains. *Voyez* sa postérité à l'article de F R A N C E. * *Consultez* Guillaume de Nangis, Joinville, avec les Observations du Sieur du Cange, Sainte-Marthe, le Pére Anselme, &c.

P I E R R E, II. du nom, Comte d'Alençon, du Perche, &c. surnommé *le Noble*, troisiéme fils de CHARLES de Valois, II. du nom, Comte d'Alençon; &c. dit *le Magnanime*, & de *Marie* d'Espagne sa seconde femme, fut donné par le Roi Jean pour Otage aux Anglois en 1360. A son retour, il fit la guerre en Bretagne, & fut blessé au siége d'Hennebon. Il servit aussi dans la guerre que les Ducs de Berry & de Bourbon firent en Guienne aux Anglois; & fut un des grands du Royaume, qui assistérent à la publication de l'ordonnance, que le Roi Charles V fit en 1375, pour la majorité des Rois. Le Duc d'Alençon suivit le Roi Charles VI, au voyage de Flandre l'an 1388, mourut à Argentan le 20 septembre de l'an 1404, & fut enterré à la Chartreuse de Val-Dieu au Perche. *Voyez* sa postérité à l'article d'A L E N Ç O N. * *Consultez* Froissart, Monstrelet, Sainte-Marthe; le Pére Anselme, &c.

P I E R R E, I. du nom, Duc de Bourbon, Comte de Clermont & de la Marche, fils de LOUIS, I. du nom, Duc de Bourbon, & petit-fils de ROBERT de France, Comte de Clermont, sorti du Roi S. Louis, fut Chambrier de France, Gouverneur de Languedoc & de Gascogne; exerça diverses charges importantes, & donna en plusieurs occasions des marques de son courage & de sa prudence. Il fut choisi par le Roi *Philippe de Valois*, pour assister Jean de France, Duc de Normandie, dans la guerre de Bretagne & de Guienne, & se trouva l'an 1346, à la bataille de Crecy, puis au siége de *Calais*. Ensuite, il fut député vers Edouard III, Roi d'Angleterre, pour conclurre un traité de paix; & fut enfin tué à la bataille de Poitiers, le 19 septembre de l'an 1356. *Voyez* sa postérité à l'article de B O U R B O N. * *Consultez* Froissart; Sainte-Marthe, le Pére Anselme, &c.

P I E R R E, II. du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, de Forés & de la Marche, &c. Pair & Chambrier de France, Gouverneur du Languedoc, quatriéme fils de CHARLES I, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, né au mois de novembre de l'an 1439, porta le titre de Seigneur de Beaujeu pendant la vie de son frére aîné, & fut aimé du Roi Louis XI, qui lui fit épouser *Anne* de France sa fille aînée, & le fit Chef de son Conseil. Aprés la mort de ce Roi, Pierre fut Gouverneur du Royaume, conjointement avec la Princesse son épouse, pendant la jeunesse du Roi Charles VIII, qui l'établit Lieutenant-Général pendant son voyage d'Italie. Il mourut à Moulins le huitiéme octobre de l'an 1503, & fut enterré dans la chapelle neuve du Prieuré de Souvigny. *Voyez* sa postérité à l'article de B O U R B O N. * *Voyez* les Mémoires de Philippe de Commines, Pierre Matthieu, André de la Vigne; Robert Gaguin; Guillaume de Jaligni; Mézeray; le Pére Anselme, &c.

P I E R R E de Dreux, dit *Mauclerc*, c'est à dire, *malhabile*, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, &c. second fils de ROBERT, II. du nom, Comte de Dreux, & d'*Yolande* de Coucy sa deuxiéme femme, défendit vaillamment en 1213, la ville de Nantes, assiégée par Jean, Roi d'Angleterre. Ensuite, il se croisa contre les Albigeois; & aprés la mort de la Duchesse sa femme, en 1221, il eut de grands différents contre la Noblesse de Bretagne, qu'il défit dans un combat prés de Château-Briant. Ce Duc fut un des Seigneurs qui se liguérent aprés la mort du Roi Louis VIII, contre la Reine Blanche, Régente du Royaume. Il s'allia même avec les Anglois; mais depuis, par les soins du Comte de Dreux son frére, il fit son accommodement en 1234, avec le Roi saint Louis, qu'il servit très-utilement contre les mêmes Anglois. Ensuite, en 1230, il accompagna Thibaud, Roi de Navarre, au voyage d'Outremer contre les Infidéles, & suivit aussi le Roi saint Louis contre les Sarasins. Il combattit courageusement à la bataille de la Massoure, & mourut sur mer, revenant en France le 22 juin 1250. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de B R E T A G N E. * Nicolas Vignier & d'Argentré, *Hist. de Bretagne*. Le Pére Anselme, &c.

P I E R R E II, dit *le Simple*, Duc de Bretagne, second fils de JEAN VI, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de France, porta d'abord le titre de Comte de Guingamp. Il succéda depuis à son frére *François* I, dit *le Bien-Aimé*, en 1450, & mourut de paralysie à Nantes, le 22 septembre 1457, sans laisser d'enfans de *Françoise*, fille aînée de *Louis*, Seigneur d'Amboise, Vicomte de Thouars, qu'il avoit épousée par contract du 21 juillet 1431. Son corps fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Nantes. ARTUS, Comte de Richemont, Connétable de France, surnommé *le Justicier*, fils de JEAN V, dit *le Vaillant*, succéda à ses deux neveux, *François* I & *Pierre* II, tous deux fils de son frére *Jean* VI, surnommé *le Bon & le Sage*. * D'Argentré, & Vignier, *Hist. de Bretagne*. Le Pére Anselme, &c.

P I E R R E, Prince de Portugal, Duc de Coïmbre, troisiéme fils de JEAN I, & frére d'*Edouard*, Roi de Portugal. Ce dernier laissa *Alfonse* V, son fils, sous la tutelle de sa mere *Eléonore* d'Arragon; mais les Portugais improuvant ce choix, nommérent le Duc de Coïmbre, Régent du Royaume. Il abusa de son autorité, pour usurper la couronne sur son pupille *Alfonse*, qui avoit épousé *Elisabeth* sa fille; mais ce jeune Prince le tua dans un combat le 20 mai 1449. *Voyez* sa postérité, à l'article de P O R T U G A L. * Sainte-Marthe. Le Pére Anselme. Imhoff, *Stemma Regium Lusitanicum*.

P I E R R E, surnommé *le petit Charlemagne*, Comte de Savoye, septiéme fils de THOMAS, I. du nom, Comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigny, né en 1203, fut Chanoine de l'Eglise de Valence en Dauphiné, puis Prevôt d'Aouste; mais trouvant cette profession tout à fait contraire à son inclination, il demanda l'an 1234, à *Amé* IV, son frére aîné, Comte de Savoye, un appanage qui fut digne de sa naissance. Ce Prince fut depuis le Protecteur des Eglises & des Prélats de ce tems-là. Il fit en 1241 un voyage en Angleterre, où le Roi Henri III, lui donna diverses terres, le fit Chevalier & Chef de son Conseil, & l'employa pour négocier quelques affaires en France & ailleurs. Mais aprés que *Boniface* fils d'*Amé* de Savoye, fut mort sans enfans en 1263, il fut appellé à la succession, au préjudice de ses neveux fils de *Thomas* II, troisiéme fils de *Thomas* I. Il étoit courageux, prudent, homme d'esprit, & eut l'adresse d'unir plusieurs Terres & Seigneuries à la Savoye. Ce Duc mourut à Chillon, au païs de Vaud, le septiéme juin 1268, âgé de 64 ans, & fut porté au monastére de Hautecombe. *Voyez* sa postérité à l'article de S A V O Y E. * Guichenon, *Hist. de Savoye*.

AUTRES GRANDS HOMMES de ce NOM.

P I E R R E, Prêtre de l'Eglise d'Edesse, dans le cinquiéme siécle, écrivit divers Traitez, des vers sur la mort de saint Ephrem, & mit les Pseaumes en vers. * Gennade, *in Catal. Illustr. Vir. c. 74.*

P I E R R E C H R Y S O L O G U E (Saint) Archevêque de Ravenne, dans le cinquiéme siécle. Aprés avoir fait longtems les fonctions de Diacre, il fut élu Archevêque de Ravenne l'an 433, & confirmé, si l'on en croit les Archives de cette Eglise, par voye de révélation. On y lit qu'aprés la mort de Jean de Ravenne en 433, saint Pierre & saint Apollinaire étoient apparus au Pape Sixte I, & lui avoient appris quel étoit celui qu'il devoit ordonner. Lorsque les Habitans de Ravenne vinrent à Rome pour faire confirmer l'élection qu'ils avoient faite d'un successeur pour Jean, le Pontife les refusa. Dans le même tems saint Corneille, Evêque d'Imola, arriva à Rome avec Pierre son Diacre, que le Pape reconnut pour celui que Dieu lui avoit montré; ce qui obligea ceux de Ravenne à le recevoir pour leur Prélat; mais on ne peut faire de fonds sur cette Histoire, qui n'est rapportée par aucun Auteur digne de foi. Il est seulement certain que S. Pierre Chrysologue fut élu & ordonné vers ce tems-là Evêque de Ravenne, & qu'il gouverna cette église pendant plusieurs années. Le Moine Eutichès écrivit à Pierre Chrysologue en 449, & à plusieurs autres Evêques d'Occident, pour se plaindre de S. Flavien de Constantinople. Pierre Chrysologue lui écrivit une lettre grave & Apostolique, qui est encore dans ses Oeuvres, & qui commence ainsi, *Tristis legi tristes literas tuas, &c.* L'extrait de sa Vie, qui est à la tête de ses Oeuvres, marque qu'il a été Evêque 60 ans, & qu'il est mort vers l'an 500; mais cela se détruit par la lettre 37 de S. Léon Pape, écrite en l'an 458 à Néonas, successeur de S. Pierre, dans l'Evêché de Ravenne. C'est la lettre qui commence, *Frequenter quidem, &c.* On a de lui 176 Sermons ou Homélies, recueillies il y a plus de 900 ans, par Felix, Evêque de Ravenne, ausquelles on en peut joindre cinq autres sur l'Oraison Dominicale, que Dom Luc d'Achéry a publiées dans le Spicilége. Ces Sermons sont fort courts; il y explique en peu de mots, & d'une maniére fort agréable, le texte de l'Ecriture, & fait de courtes Réflexions Morales: il a sçu allier beaucoup de clarté avec la briéveté. Son style est composé de sentences & de phrases coupées, qui ne laissent pas d'avoir une suite & une liaison naturelle. Ses termes sont assez choisis, & ses pensées simples & naturelles; mais avec cela, l'on peut dire qu'il n'y a rien d'assez grand, d'assez élevé, ni d'assez éloquent, pour lui faire mériter le surnom de *Chrysologue*, dont il est en possession, & qui ne lui a été donné que 250 ans aprés sa mort, quand Felix, Evêque de Ravenne, a recueilli ses Sermons. On fait sa Fête au deuxiéme décembre. * Henri d'Auxerre, *Vita S. Germ. l. 6.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l. 4.* Ughel, *Italia Sacra, tome 2.* Rubeus, *Hist. Raven. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.* Baillet, *Vies des Saints, au mois de décembre.*

P I E R R E A B S E L A M E ou B A L S A M E, né en Palestine dans le troisiéme siécle, embrassa la vie Ascétique. Il fut arrêté pour la Religion l'an 309, & conduit à Césarée au tribunal de Sévére, Gouverneur de Palestine; & ayant confessé généreusement la Foi de Jesus Christ, il fut condamné à mort. Ses Actes portent qu'il fut crucifié; mais les Martyrologistes n'en conviennent pas. On fait sa Fête au troisiéme de janvier. * Eusébe, *de Martyr. Palest. c. 10.* Bollandus. Ruinart, *Acta Sinc.* Baillet, *Vies des Saints.*

P I E R R E, Evêque de Sébaste, frére de saint Basile *le Grand*, & de S. Grégoire de Nysse, se consacra avec tous ceux de sa famille au service de Dieu, & se mit dans un monastére sous la discipline de son frére S. Basile. Il lui succéda même dans le gouvernement de ce monastére. S. Basile étant fait Evêque de Césarée, ordonna son frére Prêtre. Il fut élevé l'an 380 sur le siége épiscopal de Sébaste en Arménie, assista au Concile de Constantinople, & mourut vers l'an 387. On a fait sa mémoire dans l'église au neuviéme de janvier, dès le vivant de S. Grégoire de Nysse. * Grégoire de Nazianze, *Orat. 20.* S. Grégoire de Nysse,

PIE.

Nysse, *in Vita Macrinæ*. Rufin, *Hist. l.* 2. *c.* 9. Théodoret, *Hist. l.* 4. *c.* 30. Hermant, *Vie de Saint Basile*. Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier*.

PIERRE DIACRE, Grec, qui vivoit dans le sixiéme siécle, vint en 519, à Rome en qualité de Député, avec les Grecs Orientaux. Ils avoient été envoyez au sujet d'une dispute qui s'étoit élevée entre Victor, Défenseur du Concile de Chalcédoine, & les Moines de Scythie, qui vouloient qu'on dit qu'une personne de la Trinité avoit été crucifiée pour nous. Pierre écrivit un Traité de l'Incarnation & de la Grace de Jesus Christ, qu'il envoya à saint Fulgence, & aux autres Prélats d'Afrique, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres; & ce fut ce qui donna occasion au même saint Fulgence d'écrire le Traité de l'Incarnation du Verbe, que nous avons de lui. * Baronius. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin, *in Appar. Sacro*.

PIERRE, Diacre d'Ostie. *Voyez* cy-dessous Pierre Bibliothécaire du Mont-Cassin.

PIERRE d'APAME'E, Hérétique Eutychien, & Acéphale, dans le sixiéme siécle, s'installa sur le Siége épiscopal de cette ville, où il se servit de son autorité pour faire recevoir ses erreurs. Il viola les Saints Canons, fit ôter des Dyptiques, ou *Regîtres de l'Eglise*, le nom des Prélats Orthodoxes, pour y mettre ceux des Hérétiques; & se joignant à Sévére d'*Antioche*, tourmenta les Moines Catholiques de Syrie, d'une façon si cruelle, que plusieurs furent tuez, & les autres chassez de leurs monastéres. On le condamna dans le Synode tenu à Constantinople par Mennas, Evêque de cette ville en 536. * Baronius, *A. C.* 518. *n.* 46. 47. 48. 49. *&* 536.

PIERRE de LAODICE'E, Prêtre de cette Eglise, dans le septiéme siécle, passe pour être Auteur de quelques Ouvrages, entre autres, de *Expositio Orationis Dominicæ*, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. * Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles.*

PIERRE, Métropolitain de Nicomédie, présenta au sixiéme Concile, une Confession de Foi, dans laquelle il abjure les erreurs des Monothelites. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des septiéme & huitiéme siécles.*

PIERRE de SICILE, dans le neuviéme siécle, Historien, qui florissoit vers l'an 870, fut envoyé par l'Empereur Basile *le Macédonien* en Arménie, pour y échanger quelques prisonniers, ce qu'il exécuta heureusement. Il employa neuf mois en ce voyage: & pendant ce tems-là il composa en Grec une Histoire de l'Herésie des Manichéens. Le Pére Sirmond en a traduit une partie, que le Cardinal Baronius a inferée dans ses Annales. Depuis, le même Pére l'ayant trouvée entiére dans la bibliothéque du Vatican, en prit une copie, qu'il envoya à Marc Velser à Ausbourg. Celui-ci la donna au Pére Matthieu Rader, à condition qu'il la mettroit en Latin; ce qu'il exécuta, & il la fit imprimer à Ingolstad en 1604. Nous l'avons dans la Bibliothéque des Péres, sous ce titre, *Historia de Varia & Stolida Manichæorum Hæresi*. Pierre de Sicile y parle sur la fin, de son Ambassade. * *Voyez* la Préface du Pére Rader. Le Mire, *in Auct. &c.*

PIERRE, surnommé *de Damien*, du nom de son frére, Cardinal, Evêque d'Ostie, naquit à Ravenne au commencement du onziéme siécle. Aprés avoir fait ses études, il se retira au monastére de Sainte-Croix d'Avellane, prés d'Eugubio, dont les Moines s'appelloient *Hermites*, parce qu'ils vivoient dans une grande retraite, quoiqu'en commun, sous un Abbé. Il fut appellé par Gui, Abbé de Pompose, pour réformer son monastére. Au bout de deux ans il retourna à Avellane, où il fut fait Prieur, puis Abbé de ce monastére, qu'il augmenta en trés-peu de tems. Il en établit plusieurs autres, où la même Régle étoit observée. Sa réputation l'ayant rendu recommandable, il fut nommé Cardinal, & fait Evêque d'Ostie, par Etienne IX, l'an 1057. Il eut aussi comme en commende l'Evêché d'Eugubio, & commença à avoir beaucoup de part aux affaires de l'Eglise de Rome. Il fut envoyé l'an 1059, par le Pape Nicolas II, en qualité de Légat à Milan, pour réformer le Clergé de cette Eglise, où la simonie s'exerçoit publiquement. Quelque tems aprés il prit la résolution de quitter ses Evêchez & ses emplois, pour se retirer dans la solitude. Il les remit entre les mains d'Alexandre II, & retourna dans son monastére: néanmoins les Papes l'employérent dans diverses Légations. Il mourut à Faënza le 23 février 1073, âgé de 66 ans. Ses Ouvrages sont divisez en quatre tomes, dans la derniére édition. Le premier contient huit livres de Lettres; le second ses Sermons; le troisiéme ses Opuscules; & le quatriéme des priéres, des Hymnes & des proses, qui lui sont attribuées. Le style de Pierre de Damien est poli & élegant, plein de figures & de variétez agréables. Il étoit fort sçavant dans la Discipline ecclésiastique, & parloit avec liberté. Il a fait son possible pour faire revivre au moins une ombre de la Discipline ancienne, dans un siécle corrompu, & pour mettre des bornes aux desordres du Clergé & des Moines de son tems. Constantin Cajétan a donné ses Oeuvres en trois volumes, imprimées à Rome au commencement du XVII siécle. Elles ont été depuis imprimées à Lyon en 1623, & à Paris en 1663. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du onziéme siécle.*

PIERRE, dit *Guillaume*, dans le onziéme siécle, fut créé Cardinal par le Pape Alexandre II, en 1062. Il fut Chancelier & Bibliothécaire de l'Eglise, & continua les Vies des Papes composées par Anastase, depuis Nicolas I, jusqu'à Paschal II. * Baronius, *A. C.* 1071. Onuphre & Ciacconius, *in Vitis Pontif.*

PIERRE IGNE'E, c'est à dire, *Pierre de Feu*, sorti de la famille des Aldobrandins, étoit Religieux de l'Ordre de Valombreuse, fondé par saint Jean Gualbert. Ce fut lui qui fut choisi en 1063, pour faire l'épreuve du feu, que le peuple de Florence demanda, afin de soutenir l'accusation des Moines soulevez contre Pierre de Pavie, Evêque de cette ville, qu'ils traitoient d'Hérétique & de Simoniaque. Le jour étant arrêté au Mecredi de la premiére semaine de Carême, on dressa deux grands buchers, ayant chacun dix piez de long, sur cinq de large, & quatre & demi de hauteur. Ils étoient separez par un petit sentier d'une coudée de largeur, & remplis à trois ou quatre doits d'épaisseur, de bois extrêmement sec. Aprés que Pierre Aldobrandin eut chanté une Messe solemnelle, quelques uns des Moines avec la croix, le benitier, l'encensoir, & douze cierges bénits & allumez, mirent le feu aux deux grands buchers, qui furent bientôt enflammez, aussi bien que l'espace d'entre deux, lequel fut tout réduit en charbons. Aldobrandin ayant ôté sa chasuble, & étant revêtu du reste des ornemens sacerdotaux, marcha vers les buchers, tenant d'une main la sacrée Croix, & de l'autre son mouchoir. Suivi des Moines & des Clercs, qui chantoient les litanies, & d'une infinité de peuple qui étoit accouru à un spectacle si extraordinaire, il entra les piez nuds, gravement & à petits pas, dans le sentier rempli d'un brasier ardent, entre les deux buchers tout embrasez, & alla avec une marche mesurée jusqu'au bout, où s'étant apperçu qu'il avoit laissé tomber son mouchoir, il retourna sur ses pas, & le retira du milieu des flammes, aussi entier, dit-on, & aussi blanc qu'il l'avoit en y entrant. Le peuple le ramena comme en triomphe dans son monastére, parmi les acclamations de toute la ville, dont les Citoyens écrivirent une lettre au Pape, pour lui rendre compte d'un évenement si merveilleux. Les Ecrivains de ce tems-là, & sur tout Didier, Abbé du Mont-Cassin, qui fut depuis Pape, nommé Victor III, parlent de ce fait comme d'une chose très-certaine. Quant au jugement qu'on en doit faire, *voyez* les deux articles suivans. Pierre Aldobrandin, que l'on appella depuis *Petrus Igneus*, fut depuis élu Abbé, & enfin Cardinal & Evêque d'Albano en 1073, par le Pape Grégoire VII. * L'Abbé d'Usperg. Didier, Abbé du Mont-Cassin, *Dial. l.* 3. Maimbourg, *Décadence de l'Empire.*

PIERRE de PAVIE, Evêque de Florence en Italie, dans le onziéme siécle, fut accusé de simonie & d'hérésie, par les Religieux du monastére de saint Jean Gualbert. Ces Moines ayant sçu, ou croyant sçavoir que leur Evêque étoit simoniaque, sortirent de leur monastére de S. Sauveur prés de Florence, & publiérent par toute la ville, que toutes les bénédictions que donnoit ce Prélat, & tous les sacremens qu'il conferoit, étoient autant de malédictions & de sacriléges; & que l'on étoit obligé de se séparer absolument de sa communion. Ces faux zélez, qui s'étoient laissé séduire par un fameux reclus de Florence, étoient, comme lui, en réputation de sainteté, & cabalérent si violemment, qu'une partie, non seulement du peuple, mais aussi du Clergé, se sépara de l'Evêque. Pierre de Damien fut envoyé par le Pape Alexandre II, à Florence, pour y appaiser ce tumulte; mais les remontrances de ce Cardinal furent inutiles, & le Duc Godefroy se vit obligé de menacer ces Moines de les faire tous pendre, s'ils ne se retiroient promptement en leur solitude; ce qu'ils firent au plutôt. Ils ne laissérent pas néanmoins de poursuivre leur Evêque, & députérent quelques uns d'entre eux, pour l'accuser en présence du Pape & des Evêques, assemblez au Concile de Latran en 1063. Pour soutenir leur accusation, ces Députez protestérent avec une extrême assurance, qu'ils étoient prêts d'entrer dans un grand feu; mais le Pape ne voulut point accorder cette preuve extraordinaire, qui étoit défendue par l'Eglise, & les renvoya dans leur monastére, avec ordre de ne plus attaquer leur Evêque. Lorsqu'ils furent arrivez, le peuple accourut en foule, & les conjura de faire l'épreuve qu'ils avoient proposée au Pape, pour éclaircir le doute qu'ils avoient fait naître. Ils y consentirent, & choisirent pour cet effet un Religieux de grande vertu, nommé *Pierre*, de la Maison Aldobrandine. La fermeté de ce Religieux, qui passa par le feu, sans avoir reçu aucune atteinte des flammes, fut cause que l'Evêque de Florence fut en horreur à tout le monde. Alors le Pape voyant que l'on ne pouvoit sans scandale lui laisser l'exercice des fonctions episcopales, le suspendit jusqu'à ce qu'aprés avoir bien examiné sa cause, l'on eût vu ce qu'il en falloit juger. Il y a grande apparence que par le jugement (faute d'avoir contre lui d'autres preuves que celle du feu) il fut declaré innocent de cette accusation; car il se trouve qu'étant quelque tems aprés retourné à Florence en qualité d'Evêque, il fit par une grande générosité chrétienne, une donation considérable à ce monastére, dont les Religieux l'avoient si cruellement persecuté. * L'Abbé Ursperg. Maimbourg.

PIERRE BARTHE'LEMI, Prêtre de Marseille en Provence, étant dans l'armée des Chrétiens, qui assiégeoient la ville d'Antioche l'an 1098, se présenta devant les Princes croisez, & leur dit que saint André lui avoit montré dans l'église de saint Pierre, l'endroit où l'on trouveroit le fer de la lance qui avoit percé le côté de Notre-Seigneur, & qu'il l'avoit assuré que ce sacré fer seroit un gage certain de la victoire. Ce Prêtre ajouta que pour confirmer la vérité de ce qu'il annonçoit, il étoit prêt de passer au travers d'un feu. L'Evêque du Puy, qui n'étoit pas homme à croire legérement ces sortes de visions, jugea néanmoins qu'il étoit à propos de chercher dans l'endroit que le Marseillois avoit désigné. Aprés avoir fouillé bien avant, on y trouva un fer de lance, que toute l'armée regarda comme une véritable Relique; mais environ huit mois aprés, un Prêtre domestique du Duc de Normandie, & sçavant homme, soutint qu'elle étoit fausse, & que la vraye lance avoit été depuis longtems transportée à Constantinople. Sur quoi l'armée s'étant partagée, Pierre Barthélemi demanda la permission de prouver la vérité de sa révélation de la maniére qu'il avoit promis. On alluma un grand feu, qui fut béni solemnellement, & le Provençal tenant le fer de la lance à la main, y passa nud en chemise, & sortit à la vérité du milieu des flammes; mais si grillé au dehors, & si offensé au dedans, par l'activité du feu, qu'il mourut douze

jours

jours après, dans de très-cuisantes douleurs. Le Comte Raymond ne laissa pas d'avoir toûjours de la dévotion pour ce fer; mais les autres cessérent de le révérer comme ils avoient fait auparavant. Les Historiens remarquent qu'avant cette épreuve par le feu, cette créance avoit fait beaucoup d'effet sur les esprits, pour les animer au combat. * Guillaume de Tyr, *Gesta Franc.* Maimbourg, *Hist. des Croisades*, *l.* 2.

PIERRE DE HONESTIS, que quelques uns ont confondu mal à propos avec PIERRE DE DAMIEN, étoit un Clerc de l'église de Ravenne, qui a écrit après l'an 1099, une Régle pour des Chanoines, adressée au Pape Paschal II. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du onziéme siécle.*

PIERRE ALFONSE. *Voyez* ALFONSE.

PIERRE CHRYSOLAN, transféré d'un Evêché à l'Archevêché de Milan. *Voyez* CHRYSOLANUS.

PIERRE JEAN ou JOHANNIS, Hérésiarque, dans le XII siécle, nioit que l'ame raisonnable fût la forme de l'homme, & soutenoit que les Apôtres n'avoient prêché l'Evangile qu'en son sens. Selon lui, aucune grace ne nous est infuse par le batême: & Jesus Christ reçut le coup de lance étant encore en vie. Il publioit d'autres erreurs, qui ne furent bien connues qu'après sa mort. On déterra son cadavre, & ses os furent brûlez. * Pratéole, *V. Petr. Joan.* Paul de Castro.

PIERRE de CLUGNY, surnommé *le Vénérable*, étoit d'Auvergne, de la famille des Comtes Maurice, ou de Montboissier; ce qui lui fit donner aussi le surnom de *Maurice*. Sa mére *Rangarde* mourut Religieuse dans l'Ordre de saint Benoît, après avoir eu huit enfans mâles, dont Pierre étoit le septiéme. Un d'eux seulement resta dans le siécle; & *Hugues*, leur aîné, après la mort de sa femme, se rendit Moine comme ses fréres. Un autre nommé *Ponce*, fut Abbé de Vézelay; *Jourdain*, le fut de la Chaize-Dieu; *Armand* le devint de Manlieu; & *Heraclius* fut Archevêque de Lyon. Le pére lui même se donna à Dieu sur la fin de ses jours, & fut enterré en habit de Religieux. Pierre entra à Clugny du tems que ce monastére étoit gouverné par saint Hugues, & fut élu Prieur de Vézelay, Abbé & Général de l'ordre à l'âge de 28 ans en 1121, après la mort de Hugues II. Il eut beaucoup de peine à régler sa Communauté de Clugny, & sa Congrégation en Général, que la mauvaise conduite de Ponce, l'un de ses prédécesseurs, avoit fait beaucoup relâcher de l'esprit de l'Institut. Il en vint néanmoins heureusement à bout. L'ancien Abbé Ponce, prédécesseur de Hugues, étant revenu du voyage de la Terre-Sainte, voulut par force se rendre maître de l'Abbaïe de Clugny, pendant l'absence de Pierre *le Vénérable*. Les Religieux ne l'ayant pas voulu recevoir, il entra avec des Soldats dans l'Abbaïe, la pilla & en chassa les Religieux. Le Pape Honorius II, averti de ces violences, fit excommunier Ponce par son Légat, & confirma ce jugement à Rome, où Ponce mourut en 1126. Pierre étant revenu, rétablit l'Abbaïe de Clugny. Il y reçut en 1130, le Pape Innocent II. Il alla au Concile de Pise en 1134. Il fit ensuite un voyage en Espagne en 1136, & entreprit de refuter l'Alcoran. Il étoit intime ami de saint Bernard, Abbé de Clairvaux; cependant il fut obligé de défendre son Ordre contre l'Apologie de saint Bernard, & eut un différent avec ce Saint, au sujet d'un Moine de Clugny, élu Evêque de Langres. Il reçut dans son Abbaïe le fameux Abaillard. Il fit un voyage à Rome en 1146, dans le dessein de se démettre de sa dignité; mais le Pape Luce II n'y voulut pas consentir; & étant de retour en France, il acheva ses jours dans l'Abbaïe de Clugny. Il fut consulté par plusieurs Prélats, & combattit les sentimens de Pierre de Bruys, & de Henri dans la Provence, dans le Languedoc & dans la Gascogne. Ce saint Abbé ayant fait traduire l'Alcoran en Latin, voulut engager S. Bernard, à écrire contre les Mahométans; mais ce dernier n'ayant pas voulu s'engager dans cet Ouvrage, Pierre *le Vénérable* s'en chargea. Pierre de Clugny mourut le 24 décembre de l'an 1156, & laissa des Ouvrages également savans & pieux, que nous avons dans la Bibliothéque de Clugny, que le Pére Martin Marrier publia en 1614, avec les doctes Remarques de M. Du Chêne. On y lit à la tête la Vie de ce saint Abbé, tirée des Chroniques de sa Congrégation, avec les témoignages rendus en sa faveur par saint Bernard, *Epist.* 277 & 283; par Henri de Gand, *c.* 29; par Matthieu Paris, Robert de Mont, Nicolas de Clémangis, Trithême, &c. On voit ensuite six livres de Lettres de Pierre de Clugny; un Traité contre les Juifs; un contre Pierre de Bruys; un Sermon de la Transfiguration; deux livres de Miracles arrivez de son tems; des proses, vers & Hymnes; les Statuts de Clugny, &c. Il n'a point été canonisé dans les formes ordinaires; cependant il est mis au nombre des Saints, au 25 décembre, dans les Martyrologes des Bénédictins, & dans celui de France. * Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siécle.*

PIERRE, Bibliothécaire du Mont-Cassin, fils de Gilles, d'une illustre famille de Rome, fut mis par son pére l'an 1115, à l'âge de cinq ans, dans l'Abbaïe du Mont-Cassin. Après y avoir fait ses études, il fut fait Diacre de l'église d'Ostie, & Bibliothécaire du Mont-Cassin. Il fut chassé de ce monastére l'an 1128, par l'envie de ses confréres, & fut employé dans des négociations par l'Empereur Lothaire, qui le fit son Sécretaire d'Etat & son Chapelain. Il a composé un livre des Hommes Illustres du Mont-Cassin, imprimé à Rome en 1655, inseré dans la derniére Bibliothéque des Péres. Il est aussi Auteur du quatriéme tome de la Chronique du Mont-Cassin; & on a imprimé à Venise en 1525, un Traité de lui, adressé à l'Empereur Conrad, touchant les Lettres Romaines. Il avoit encore composé plusieurs autres Ouvrages, dont il a fait le Catalogue dans la Vie des Hommes Illustres du Mont-Cassin. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siécle.*

PIERRE ABELARD. *Cherchez* ABAILARD.

PIERRE LOMBARD, dit LE MAITRE DES SENTENCES, Evêque de Paris, étoit de Novare, ville d'Italie dans la Lombardie, d'où il a tiré son nom de *Lombard.* D'autres assurent que le lieu de sa naissance fut un hameau du territoire de la même ville, dit en Latin *Lumellogium*. Après s'être distingué par son savoir dans l'Université de Paris déja très-florissante, il fut pourvu d'un Canonicat à Chartres, & quelque tems après fut jugé digne de l'Evêché de Paris. Philippe, fils du Roi Louis VI, dit *le Gros*, & frére de Louis VII, dit *le Jeune*, qui n'étoit qu'Archidiacre de la même ville, refusa cet Evêché pour le céder à Lombard qui avoit été son Maître, & voulut par cette cession lui donner des marques de sa reconnoissance. Pierre Lombard prit possession de cet Evêché en 1159 ou 1160, & mourut en 1164. Tout le monde sait qu'il est l'Auteur de l'excellent Ouvrage des Sentences, divisé en quatre livres, & commenté par Guillaume d'*Auxerre*, Albert *le Grand*, saint Thomas, saint Bonaventure, Guillaume Durand, Gilles de Rome, Gabriel Major, Scot, Okam, Estius & par divers autres. On trouva dans cet Ouvrage après la mort de Pierre Lombard, une proposition qui a été condamnée par les Scholastiques & par le Pape Alexandre III. C'est celle qui est exprimée en ces termes, *Christus secundum quod est homo, non est aliquid.* Joachim, Abbé de Flore dans le Royaume de Naples, écrivit contre le Maître des Sentences, & fut lui même condamné dans le quatriéme Concile de Latran tenu en 1215. Pierre Lombard a encore laissé des Commentaires sur les Pseaumes & sur les Epîtres de saint Paul, & fut enterré dans l'église de S. Marcel au fauxbourg du même nom, où l'on voit encore son Epitaphe. * Matthieu Paris, *Hist. Angl.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *l.* 5 & 6. *Ant.* 62 & 71. Henri de Gand, *c.* 31. & *in Appar. Sacro c.* 11. Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal.* Papire Masson, *in Annal. Franc.* Du Breuil, *Antiquitez de Paris.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Saint Antonin. Génébrard. Opmeer. Possevin. Le Mire, &c.

PIERRE, surnommé de CELLES, du nom de sa premiére Abbaïe, appellée vulgairement *Moutier-la-Celles*, dans un fauxbourg de la ville de Troyes, vécut dans le douziéme siécle. Il étoit d'une honnête famille de Troyes, fit ses études, & apparemment son Noviciat dans le monastére de Saint-Martin-des-Champs. Il fut élu Abbé de Celles vers l'an 1150, & de là transféré à l'Abbaïe de Saint-Remy de Rheims l'an 1162, & fut fait Evêque de Chartres l'an 1182 à la place de Jean de Salisbery. Après avoir gouverné cette église pendant cinq ans, il mourut le 17 février 1187. Il a composé des Sermons, quelques Traitez & des Lettres. Toutes ses Oeuvres ont été données au Public par le Pére Dom Ambroise Janvier, de la Congrégation de saint Maur, imprimées à Paris en 1671. Le Pére Sirmond avoit déja publié en 1613, les Lettres de Pierre de Celles avec des Notes. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle.*

PIERRE I, cinquante-septiéme Evêque de Meaux, fut successeur d'Etienne de la Chapelle vers l'an 1172, puis Cardinal du titre de saint *Chrysogone*, & enfin Evêque de Tusculum. Il avoit monté par les degrez aux plus hautes dignitez. Il étudia d'abord dans l'Université de Paris, où il reçut le bonnet de Docteur; quelque tems après il fut Archidiacre & Abbé, mais on ne sait de quelle église, ni de quel monastére. Il monta ensuite sur le siége de Meaux & parvint au Cardinalat. Le Pape Alexandre III, qui l'estimoit beaucoup, le fit trois fois Légat en France, la premiére en 1173, contre les Vaudois: la deuxiéme en 1177, pour établir la paix entre Henri, Roi d'Angleterre, & Richard son fils, qui avoit épousé une fille du Roi Louis *le Jeune*; & enfin en 1178, contre les Albigeois. Quoique nommé au Cardinalat, il retint pendant quelque tems l'Evêché de Meaux, sur quoi Alexandre III lui écrivit en ces termes: „ Plus vous êtes „ élevé en dignité, plus vous devez veiller sur votre conduite. „ Il faut que l'on trouve en vous beaucoup de choses à imiter, „ & rien à reprendre. Vous réservez encore l'Evêché de Meaux „ & vous jouissez des revenus de cette église, en sorte que la „ liberté d'en élire un autre est ôtée. Une pareille conduite „ ternit votre réputation & vous deshonore. On vous taxe „ d'avarice. Je vous conseille & je vous enjoins même de vous „ démettre incessamment de cet Evêché, &c. ". Sur cette lettre datée de Férente le huitiéme septembre, Pierre quitta l'Evêché de Meaux, & on en élut un autre en sa place. * D. Du Plessis, *Histoire de l'Eglise de Meaux*, *tome* 1. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

PIERRE de POITIERS, Chancelier de l'Eglise de Paris dans le douziéme siécle, est un des premiers Scholastiques après Robert Pullus. Il enseigna la Théologie dans les Ecoles de Paris. Il a composé en 1170, un Traité des Sentences, dédié à Guillaume, Archevêque de Sens, que le Pére Mathoud, Bénédictin, a donné à la fin des Oeuvres de Robert Pullus. Il avoit fait aussi des Commentaires allégoriques sur quelques livres de l'Ecriture. Il mourut en 1200. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle.*

* PIERRE, dit *de Poitiers*, Religieux de l'Ordre de Clugny, fut estimé vers l'an 1300. Il composa quelques Traitez Historiques, & entre autres un qu'il intitula *Summa Historica Bibliæ*, comme Vossius le remarque. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 62.

PIERRE de RIGA, Chantre & Chanoine de Rheims, né à Vendôme, fleurit vers l'an 1170. Il avoit composé en vers douze livres, ausquels il avoit donné le nom d'*Aurora*, & qui comprenoient l'Histoire des deux livres de Samuel ou autrement des deux premiers livres des Rois, & des quatre Evangélistes. Cet Ouvrage n'est que manuscrit. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle.*

PIERRE COMESTOR ou LE MANGEUR, natif

natif de Troyes en Champagne dans le douziéme siécle, fut Chanoine, Doyen de l'Eglise de Troyes, puis Chancelier de celle de Paris; mais quelque tems après, il quitta ces Bénéfices pour entrer chez les Chanoines Réguliers de saint Victor de Paris, où il mourut au mois d'octobre l'an 1198. Son tombeau se voit encore dans l'église de saint Victor, avec cette Epitaphe,

Petrus eram quem petra tegit, dictusque Comestor
Nunc comedor. Vivus docui, nec cesso docere
Mortuus, ut dicat qui me videt incineratum,
Quod sumus, iste fuit, erimus quandoque quod hic est.

Il composa l'Histoire Scholastique, qui comprend en abbrégé toute l'Histoire sainte, depuis le commencement de la Genése jusqu'à la fin des Actes des Apôtres, qu'il dédia au Cardinal Guillaume de Champagne, dit *aux blanches mains*, Archevêque de Sens, puis de Rheims. Gautier Hanter Anglois, en fit depuis un Abbrégé. Pierre Comestor a encore composé des Sermons qui ont été publiez par Busée, sous le nom de *Pierre de Blois*. Quelques Ecrivains amis des Fables, ont avancé que Pierre *le Mangeur*, Pierre Lombard & Gratien étoient fréres, ce qui est tout à fait insoutenable; puisque ce dernier étoit de Toscane, que Lombard étoit de Novare, & Comestor de Troyes en Champagne. * S. Antonin, *partie* 3. *tit.* 15. *c.* 6. Henri de Gand, *c.* 32. Philippe de Bergame, *l.* 12. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *l.* 4. Sirmond, *in Not. ad Petr. Cellens. l.* 7. *Ep.* 19. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 53. Claude Hemeré, *de Acad. Paris.* Nicolas Camusat, *Antiquitez de Troyes*, &c.

PIERRE PREPOSITIVUS, Théologien. *Cherchez* PREPOSITIVUS.

PIERRE LE CHANTRE, Docteur de l'Université & Chantre de l'Eglise de Paris dans le douziéme siécle, a composé un livre intitulé *Verbum abbreviatum*, fort célébre parmi les Auteurs des siécles suivans, dont on a imprimé une partie, contre les Moines propriétaires. Il avoit aussi composé un autre livre intitulé *la Grammaire des Théologiens*, très-utile pour l'intelligence de l'Ecriture; un Traité des distinctions; un Ecrit touchant quelques miracles; trois livres des Sacremens; & des Sermons dont Trithéme fait mention. Dans les bibliothéques, on trouve des Gloses de cet Auteur sur les livres de la Bible, & une Somme de Cas de conscience. L'amour qu'il avoit pour la retraite, lui fit prendre l'habit de Religieux de l'Ordre de Citeaux dans l'Abbaïe de Long-Pont, entre Compiégne & Soissons, où il mourut vers l'an 1197. * Antoine Muldrat, *Histoire de l'Abbaïe de Long-Pont.* Gesner, *in Biblioth.* Du Breuil, *Antiq. de Paris.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XIII siécle.*

PIERRE de BLOIS, Archidiacre de Bath en Angleterre dans le douziéme siécle, étoit François & natif de Blois sur la Loire, d'où il a tiré son nom. C'est l'opinion commune; cependant un sçavant homme prétend qu'on a mal entendu le surnom de *Blesensis*, que prit Pierre Archidiacre de Bath, & qu'il se donna, non pas comme natif de Blois, mais comme sorti de la famille de Bloy dans la province de Bretagne. Il étudia les Humanitez & les Belles Lettres à Paris, le Droit Civil & Canonique à Bologne: & après avoir excellé dans les Sciences profanes, il se donna tout entier à la Théologie, dans laquelle il eut pour Maître Jean de Salisbéry, Evêque de Chartres, où il y a apparence que Pierre de Blois fut Chanoine. Etant passé l'an 1167 en Sicile, avec Etienne, fils du Comte de Perche, & cousin de la Reine de Sicile, il fut choisi pour être Précepteur, puis Sécretaire de Guillaume II, Roi de Sicile. Mais il fut obligé de quitter bientôt ce païs, quand Etienne, Comte de Perche, qui avoit été fait Chancelier du Royaume & Archevêque de Palerme, en fut chassé. Etant de retour en France, il fut appellé en Angleterre par le Roi Henri II, & après avoir passé quelque tems à sa Cour, il se retira auprès de Richard, Archevêque de Cantorbéry, dont il fut Chancelier. Il fut député de la part de cet Archevêque vers le Roi Henri II, vers les Papes Alexandre III, & Urbain III, pour les affaires de l'Eglise de Cantorbéry. Henri II étant mort, il demeura quelque tems auprès d'Eléonore, Reine d'Angleterre. Sur la fin de sa vie, il fut dépouillé de l'Archidiaconé de Bath, qui lui avoit été donné quand il vint en Angleterre: mais quelque tems après on lui donna celui de Londres, dans lequel il trouva beaucoup de travail & peu de revenu, & mourut en Angleterre l'an 1200. Il a lui-même fait par ordre de Henri II, Roi d'Angleterre, le Recueil de ses lettres lesquelles sont au nombre de 183, & a aussi composé des Sermons & dix-sept Opuscules. Il savoit bien l'Ecriture Sainte, qu'il cite très souvent, aussi bien que les Auteurs Ecclésiastiques & profanes. Il parle avec liberté, reprend fortement les vices, & soutient la discipline & les régles ecclésiastiques. Son stile est coupé & sententieux, plein d'antithéses & de jeux de mots. La premiére édition de ses Oeuvres a été faite à Mayence. Merlin les publia en 1519 à Paris, Busée en 1600, & Pierre de Goussainville en procura depuis l'an 1667, une nouvelle édition enrichie de Remarques très-doctes. On peut consulter à la tête de cette édition la Vie de Pierre de Blois. Les Sermons qui étoient dans les premiéres éditions sous le nom de Pierre de Blois, sont ceux de Pierre Comestor. M. de Goussainville a donné dans la sienne, les véritables Sermons de Pierre de Blois. * Matthieu Paris, *Histoire d'Angleterre.* Baronius, *in Annal.* Trithéme & Bellarmin, *in Script.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XIII siécle.*

PIERRE de CASTELNAU, Légat Apostolique & premier Inquisiteur de la Foi, naquit en Languedoc du tems du Roi Louis *le Jeune*. Il fut promu aux Ordres sacrez, & fait Archidiacre de Maguelone. Innocent III se servit de lui dans des négociations importantes, & il le destinoit aux premiéres dignitez de l'Eglise, lorsque Pierre se retira dans l'Abbaïe de Font-Froide à deux lieues de Narbonne, où il se fit Religieux de l'Ordre de Citeaux. Le Pape le fit son Légat & Missionnaire Apostolique contre les Albigeois, lui donnant le nouveau titre d'Inquisiteur de la Foi dans le Languedoc. Il travailla fortement avec Arnaud, Abbé de Citeaux, saint Dominique & d'autres Missionnaires, à abattre cette Secte, mais le Comte de Toulouse le fit assassiner le neuviéme mars 1208, près de la ville de Saint-Gilles le long du Rhône. Le Pape le déclara Martyr. * Pierre des Vaux-de-Cernay, *Histoire des Albigeois*, *l.* 1. Guillaume de Puy-Laurens, *Histoire des Albigeois*, *c.* 6. 7 & 8. Innocent III, *Epist. de nece Petri.* Baillet, *Vies des Saints.*

PIERRE, Moine des Vaux-de-Cernay de l'Ordre de Citeaux, dans le diocése de Paris, accompagna son Abbé nommé *Guy*, qui fut depuis Evêque de Carcassonne, dans le voyage qu'il fit en Languedoc pour combattre les Albigeois, étant un des douze Abbez nommez par Innocent III pour ce sujet. Pierre a écrit par l'ordre de ce Pape, une Histoire des Albigeois, imprimée à Troyes en 1615, & dans la Bibliothéque de Citeaux du Pére Tissier. * *Voyez* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XIII siécle*, qui en parle aussi dans une Histoire qu'il a faite des Hérétiques Albigeois.

PIERRE DES VIGNES, Allemand, Sécretaire d'Etat & Chancelier de l'Empereur Frédéric II. *Voyez* VIGNES (Pierre des)

PIERRE MARTYR, de l'Ordre de saint Dominique, né à Vérone l'an 1205, de parens infectez de l'Hérésie des Cathares, fut heureusement instruit par un Maître Catholique. Il entra dans l'Ordre de saint Dominique, fut ordonné Prêtre & employé dans les Missions. Etant à Como ville du Milanois, quelques Religieux de son Ordre, jaloux de sa réputation, l'accusérent d'avoir introduit des femmes dans sa cellule. Il fut relegué à Jési dans la Marche d'Ancone, & on lui interdit la prédication; mais son innocence ayant été reconnue, il fut rétabli dans ses fonctions, & prêcha avec zéle contre les Hérétiques. Le Pape Grégoire IX le nomma Inquisiteur général de la Foi en 1232. Cet emploi périlleux fut cause de sa mort; car les Hérétiques qui le poursuivoient, le firent assassiner à son retour de la ville de Como, sur le chemin de cette ville à Milan, entre Betrassina & Giussano. Un des deux Assassins lui déchargea un coup de hache sur la tête, & perça ensuite le Compagnon du Saint, appellé *Frére Dominique*. Pierre s'étant redressé sur les genoux, l'Assassin l'acheva d'un coup de coutelas le sixiéme avril 1252. Le corps du Saint fut transporté à Milan. Innocent IV canonisa Pierre Martyr le 25 mars 1253. Sa Fête fut remise au 29 d'avril. * Thomas de Lentino *apud* Bollandum.

PIERRE MARTYR, surnommé *Anglerius*. *Voyez* MARTYR.

PIERRE MARTYR, Théologien Protestant. *Voyez* VERMIL.

PIERRE NOLASQUE (Saint) Fondateur de l'Ordre de la Redemption des Captifs, vulgairement dit *de la Mercy*, naquit vers l'an 1189, dans un lieu dit *le Mas des saintes Puelles*, en Lauraguais, dans le diocése de S. Papoul en Languedoc. Ses parens étoient nobles; & ayant perdu son pére à l'âge de 15 ans, il s'attacha à Simon, Comte de Montfort, qui le mit auprès du Prince Jacques d'Aragon, fils & successeur du Roi Pierre II, qui fut tué à la bataille de Muret l'an 1213. Le Saint suivit ce Prince deux ans après, lorsque le Comte de Montfort lui eut rendu la liberté; & le soin qu'il eut de conserver ses bonnes graces, lui fut très-utile dans la suite pour l'établissement d'un nouvel Ordre. Ce qui lui donna occasion d'y penser, fut une Confrairie de Gentilshommes établis dès l'an 1192, à Barcelone, pour le rachat des Captifs, & pour le soulagement des malades. Ayant pris l'avis de saint Raimond de Pégnafort, alors Chanoine de Barcelone, & depuis Religieux de l'Ordre de saint Dominique, il entreprit de changer cette Confrairie en un Ordre Militaire & Religieux. Le Roi approuva ce dessein, & engagea Bérenger de la Palu, Evêque de Barcelone à y donner les mains. L'on vit d'abord six Prêtres & sept Gentilshommes entrer dans cette Société, & joindre aux trois vœux ordinaires, celui d'engager leurs propres personnes pour la Rédemption des Captifs. Ce fut le dixiéme août 1218, que se forma cette sainte Société. Saint Pierre Nolasque qui l'institua étant Laïc, voulut que les obligations des Chevaliers ne fussent pas moindres que celles des Religieux de chœur. Il voulut qu'ils assistassent à tout l'Office divin, tant de nuit que de jour; & il réunit en sa personne l'Office de Rédempteur à celui de Supérieur général. On assure que dans les deux premiéres expéditions qu'il fit dans les Royaumes de Valence & de Grenade en qualité de Rédempteur, il retira quatre cens captifs des mains des Infidéles, & qu'étant allé ensuite en Afrique, après y avoir été fort maltraité, il fut mis seul sur une tartane sans voile & sans gouvernail, qu'un bon vent conduisit jusqu'à Valence. Ce fut alors qu'on lui donna un successeur dans l'Office de Rédempteur. Il se démit lui-même en 1249, de celui de Général; & après avoir vécu encore sept années dans l'exercice de toutes les vertus, il mourut saintement la nuit de Noël l'an 1256, étant âgé de 67 ans. Saint Louis fit un cas particulier de ce Saint, & après l'avoir vu en Languedoc, il l'honora de plusieurs lettres. Le Pape Urbain VIII le canonisa l'an 1628, & Alexandre VII fit mettre son nom dans le Martyrologe au 31 janvier. Les Historiens de l'Ordre de la Mercy prétendent que leur Fondateur a été Prêtre, & soutiennent qu'il célébra sa premiére Messe à Murcie, après que le Roi Jacques eut pris cette ville: mais il ne la prit que deux ans après la mort du Saint. D'ailleurs il étoit tellement hors d'exemple en 1308, qu'un Prêtre fût Général de la Mercy, que la plupart des Capitulans ayant élu Raimond Albert qui étoit Prêtre, pour Général, & les Chevaliers qui s'y opposoient

ſoient ayant élu un des leurs, nommé Arnaud Roſſignol, le Pape Clément V, qui caſſa l'élection de ce dernier, comme n'étant pas canonique, le rétablit auſſi-tôt, & régla qu'à l'avenir le General ſeroit choiſi entre les Prêtres, parce qu'ils étoient en plus grand nombre que les Chevaliers. * Bernard de Vergas, *Chron. Sacr. & Milit. Ord. B. M. de Mercede.* Franc. Olignano, *Vita di S. Pietro Nolaſco.* Giry & Baillet, *Vies des Saints 31 janv.* Héliot, *Hiſt. des Ord. Relig. tome 3, ch. 34.*

PIERRE DE RIEZ, Poëte François dans le XII ſiécle vers l'an 1280, continua le Roman de Judas Machabée, commencé par Gautier de Belle Perche. * *Conſultez* Claude Fauchet, *l. des Poëtes.*

PIERRE DE DACIA, Philoſophe & Aſtronome dans le XII ſiécle vers l'an 1300, écrivit divers Ouvrages, comme *de Calculo ſeu Computo, &c.* * Trithême & Geſner, &c.

PIERRE DE BELLEPERCHE. *Cherchez* BELLEPERCHE.

PIERRE DE LA CHAPELLE, Evêque de Carcaſſone, puis de Toulouſe, au mois d'octobre de l'an 1298, fut fait Cardinal par le Pape Clément V, le cinquiéme decembre 1305, & fut pourvu de l'Evêché de Paleſtrine. Il mourut en 1312. * Bernard Guido, *in Clemente V.* Catel, *Hiſtoire de Languedoc.* Aubéry, *Hiſt. des Card. &c.*

PIERRE D'APON de Padoue, dit auſſi *de Apono*, ou *Abano*, ſurnommé *le Conciliateur*, Philoſophe & Médecin, vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, & au commencement du XIV. Il étoit fils d'un Notaire nommé *Conſtans*, qui demeuroit dans un bourg du Territoire de Padoue, dit *Apon* ou *Abano*, & parut comme un prodige, par rapport à l'ignorance de ſon ſiécle. Il étudia longtems à Paris, & y reçut le bonnet de Docteur en Philoſophie & en Médecine. Ce fut là qu'il compoſa ſon grand Ouvrage de *Conciliator Differentiarum Philoſophicarum, &c.* Outre la connoiſſance qu'il avoit des Langues, il poſſédoit encore les Sciences les moins communes, comme la Philoſophie, la Médecine & l'Aſtrologie: ce qui lui acquit l'eſtime des Papes & des Princes d'Italie. Cependant la groſſiéreté de ſon ſiécle fit qu'on l'accuſa de Magie, & d'avoir acquis la connoiſſance des ſept Arts Libéraux par le moyen de ſept Eſprits qu'il tenoit dans un cryſtal. D'Apon fut pris à l'inquiſition à l'âge de 66 ans, & mourut en 1316, avant le jugement de ſon procès; de ſorte qu'il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Antoine. Les Zélez ne le trouvérent pas bon, & firent juger par ſentence que ſes os ſeroient déterrez & brûlez: mais comme ſes amis les avoient cachez, on ſe contenta de les brûler en effigie, & de défendre la lecture de trois de ſes livres, qui ſont ſon *Heptaméron*, que nous avons ſur la fin du premier tome des Oeuvres d'Agrippa; un ſecond nommé par Trithême, *Elucidarium Necromanticum Petri de Abano*; & un autre intitulé, *liber Experimentorum mirabilium de annulis, ſecundum 28 manſiones lunæ.* Il avoit traduit des livres de Rabbi Abraham Aben-Ezra, & avoit compoſé un Traité des jours critiques, un éclairciſſement de l'Aſtronomie. Frédéric, Duc d'Urbin fit mettre la ſtatue de ce grand homme entre celles des Illuſtres; & le Sénat de la ville de Padoue la fit placer ſur la porte de ſon Palais, entre celles de Tite Live, d'Albert & de Julius Paulus, avec cette Inſcription ſur la baſe. *Petrus Aponus Patavinus, Philoſophiæ, Medicinæque ſcientiſſimus, ob idque Conciliatoris nomen adeptus: Aſtrologiæ vero adeo peritus, ut in Magiæ ſuſpicionem inciderit, falſoque hæreſis poſtulatus, abſolutus fuerit.* * Bernardin Scardéoni, *Hiſt. Patav. l. 2. c. 7.* Jacques Philippe Thomaſini, *in Elog. Illuſt. Patav. p. 21.* Naudé, *Apologie des grands Hommes accuſez de Magie, c. 14.* Juſte, *in Chron. Med.* Trithême, *de Script. Eccl.* Sponde, *A. C. 1316. n. 8.*

PIERRE de CORBERIA ou de CORBARIO, Antipape, ainſi appellé, parce qu'il étoit natif de Corberia dans le diocèſe de Rieti en Italie, ſe nommoit *Pierre Rainolutio* ou *Raimucho*, & prit l'habit de l'Ordre de ſaint François. De ſon tems Louis de Baviére & Frédéric d'Autriche avoient été élus Empereurs en concurrence. Le Pape Jean XXII ne fut pas favorable à Louis, qui pour s'en venger ſe rendit maître de Rome, & y déclara Pape Pierre de Corbeira, ſous le nom de *Nicolas V*, le jour de l'Aſcenſion, le 12 mai de l'an 1324. Michel de Céſenne Général des Cordeliers, & les principaux de ſon Ordre, mal ſatiſfaits du Pape, s'étoient attachez à l'Empereur, & approuvérent cette élection. Ils revêtirent le Frére Pierre des habits pontificaux, l'introduiſirent dans l'égliſe de ſaint Pierre, & le portérent par leurs conſeils à créer des Cardinaux, à ſe faire des Officiers, & à excommunier même le véritable Pontife, qui étoit à Avignon. Cette Cour ſchiſmatique fut obligée de ſortir de Rome le quatriéme août de la même année, parce que les Habitans ouvrirent les portes au Légat que Jean XXII envoyoit accompagné des troupes de Robert, Roi de Naples. Elle ſe retira à Piſe: mais ce ne fut pas pour longtems: car la crainte du châtiment diſſipa cette cabale, & obligea les Piſans de ſe ſoumettre humblement au Pape, & de lui livrer l'Antipape. D'autres aſſurent qu'il demanda lui-même qu'on l'y conduiſit: on le fit, & lorſqu'il fut arrivé devant ce Pontife, il confeſſa ingénuement ſa faute, en demanda pardon & l'obtint. Le Pape ne voulut pas néanmoins le renvoyer, de peur que quelque Prince mécontent ne ſe ſervît encore de lui pour troubler la paix de l'Egliſe. On le logea dans un appartement du Palais, avec défenſe d'en ſortir: mais on lui donna des livres, & on le traita très-doucement à ſa priſon près. Il mourut deux ou trois ans après. *Cherchez* JEAN XXII. * Villani. Nauclére. Bzovius. Sponde, &c.

PIERRE THOMAS, Patriarche de Conſtantinople, né au diocèſe de Sarlat dans le Périgord, en un village nommé *Soler*, prit l'habit de l'Ordre des Carmes à Condom; & après avoir enſeigné pluſieurs années la Philoſophie & la Théologie à Bourdeaux, à Alby, à Agen, & à Cahors, il vint à Paris pour y prendre le degré de Docteur, qui lui fut accordé d'une façon extraordinaire. Au lieu des cinq ans qu'il devoit employer à faire ſon Cours, ſelon les Statuts de l'Univerſité, ce tems fut réduit pour lui à trois années, au bout deſquelles il fut reçu Docteur avec beaucoup d'applaudiſſement. Enſuite il ſe rendit à Avignon, où le ſaint Siége avoit été transféré, & où le Pape Clément VI le créa Docteur Régent en Théologie dans ſa Cour pontificale. Après la mort de ce Pontife arrivée en 1352, il fut choiſi pour conduire ſon corps en l'Abbaïe de la Chaiſe-Dieu, dans le Vélay. Innocent VI, qui ſuccéda à Clément, fit beaucoup d'eſtime de Pierre Thomas, & l'envoya vers les Génois, pour régler le différent qu'ils avoient avec les Vénitiens. Depuis, il le fit Nonce Apoſtolique au Royaume de Naples, près du Roi Louis, & de la Reine Jeanne. Enfin, il le députa vers l'Empereur Charles IV, & vers le Roi de Raſcie, qui ſe faiſoit appeller Empereur de Bulgarie; & parce que cette Légation étoit plus importante que les deux autres, le Pape l'honora de la dignité d'Evêque de Patti, & de Lipari en Sicile. En 1356, ce Prélat fut envoyé en qualité de Légat vers le Roi Louis de Hongrie, afin de négocier quelque accommodement entre lui & les Vénitiens, ce qu'il exécuta avec ſuccès. Mais la plus célébre ambaſſade dont il fut nommé, eſt celle qu'on lui confia, lorſque le Pape eut appris que Jean Paléologue, Empereur de Conſtantinople, vouloit rentrer dans l'union de l'Egliſe Catholique. Il s'y employa avec tant de zéle & de prudence, que l'Empereur renonça au Schiſme, & promit obéïſſance au Pape & à l'Egliſe Romaine. Au retour de cette Légation, le Pape l'établit Légat général pour toute la Thrace, revoquant tous les autres Légats particuliers de ces païs-là, & lui fit changer l'Evêché de Patti pour ceux de Corone & de Vierpont, l'un ſous l'Archevêché de Patras, & l'autre ſous celui d'Athénes. En cette qualité il partit pour Conſtantinople, avec bon nombre de vaiſſeaux & de galéres qu'il conduiſoit à l'Empereur, afin de l'aſſiſter dans la guerre qu'il avoit contre le Turc. Cet illuſtre Prélat s'expoſa courageuſement dans toutes les occaſions, pour animer les Chrétiens, & fit quantité de belles actions, pendant les quatre années que dura ſa Légation. Après avoir ſacré Pierre de Luſignan Roi de Chypre, il entreprit de rétablir en cette Iſle la Foi Catholique; & fit en ſorte que le Primat des Grecs, avec tous les Evêques & Prêtres Schiſmatiques, ſe ſoumiſſent à l'obéïſſance de l'Egliſe Romaine, à quoi juſqu'alors on avoit travaillé inutilement. Ce ſaint Légat voyant que les affaires du Chriſtianiſme étoient en aſſez bon état dans les provinces de l'Orient, & que le Roi de Chypre Pierre de Luſignan, étoit réſolu de paſſer dans la Terre-Sainte, pour recouvrer le Royaume de Jéruſalem, lui perſuada de venir demander du ſecours aux Princes d'Occident, & de conférer avec le Pape, qui étoit alors Urbain V. Le Roi approuva cet avis, & vint à Avignon l'an 1362 avec Pierre Thomas, que le Pape fit bientôt après Archevêque de Candie. Alors il ſurvint un différent entre ſa Sainteté & le Duc de Milan, pour les prétentions qu'ils avoient ſur la ville de Bologne. Pierre fut choiſi par le Pape pour terminer cette affaire importante, & vint à bout de faire remettre au ſaint Siége la ville de Bologne. Dans le tems qu'il demeura à Bologne, il contribua beaucoup à l'établiſſement de l'Univerſité de cette ville, dont les Docteurs le reconnoiſſent encore aujourd'hui pour le principal Inſtituteur de leur Collége. Enfin, la Croiſade fut réſolue, & le Pape nomma pour Chef & Général de cette entrepriſe, Jean, Roi de France; & pour Légat le Cardinal de Périgueux, dit *Talleirand.* A l'égard du Roi de Chypre, il fut prié de faire tous les préparatifs néceſſaires, comme étant voiſin des Infidéles; mais le Roi & le Cardinal étant morts peu de tems après, toute l'affaire fut commiſe à Pierre Thomas, que le Pape nomma au Patriarchat de Conſtantinople, & qu'il fit Légat du ſaint Siége pour le paſſage de la Terre-Sainte, & dans toutes les provinces de l'Orient. Le rendez-vous général fut aſſigné dans l'Iſle de Rhodes, d'où l'armée partit vers la fin du mois de ſeptembre 1365. Les Chrétiens prirent la ville d'Alexandrie le quatriéme octobre ſuivant, mais n'oſant pourſuivre la victoire, ils abandonnérent la ville qu'ils avoient conquiſe, pour s'en retourner en Chypre. Là, Pierre Thomas qui étoit affoibli de pluſieurs bleſſures qu'il avoit reçues, devant Alexandrie, en tenant la Croix au milieu de l'armée, fut ſaiſi d'une fiévre dont il mourut le ſixiéme janvier 1366. Les miracles qu'il fit pendant ſa vie & après ſa mort, lui firent donner le nom de Saint; & les bleſſures qu'il avoit reçues dans une bataille contre les Infidéles, lui acquirent celui de Martyr, par un Decret de la Congrégation des Rites du onziéme juin 1618. * Philippe Mazzeri.

PIERRE de la PALU, Evêque de Jéruſalem. *Voyez* PALU (Pierre de la).

PIERRE de BAUME, en Latin *de Palma*, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, qui eſt une petite ville de la Franche-Comté, auprès de Beſançon, a été également illuſtre dans l'Univerſité de Paris, & dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il entra jeune à Beſançon. Il fut nommé en 1321, par le Chapitre général de ſon Ordre, pour lire les Sentences à Paris l'année ſuivante, fut reçu depuis Docteur en Théologie, & eut l'honneur d'être un de ceux que Philippe de Valois appella l'an 1333, à Vincennes, pour prendre leurs avis ſur ce qui avoit été avancé touchant la viſion béatifique par le Pape Jean XXII, contre lequel Pierre ſe déclara. Ce fut la même année qu'il fut fait Provincial de France, & il exerçoit encore cet emploi, lorſqu'il fut élu Supérieur général de ſon Ordre, le 31 mai de l'an 1343. Pierre a compoſé divers Ouvrages qui n'ont pas été imprimez, quoiqu'ils le méritaſſent autant que beaucoup d'autres. On garde dans la bibliothéque publique de Bâle deux exemplaires de ſa Poſtille ſur les quatre Evangiles, Ouvrage connu par Jean de Torquemada qui les a citez, & qui a été copié par Vincent Bandella, & par pluſieurs autres, qui ſe ſont aviſez d'appeller l'Auteur, Pierre *de Pologne.* On garde auſſi dans la bibliothéque de l'égliſe de ſaint Gatien à Tours, les Moralitez du même Auteur ſur

P Ff les

les quatre Evangiles, que Guillaume Jouan, Grand-Archidiacre de cette église, qui les avoit vues, assure être courtes, mais sçavantes & sensées. Il est sûr qu'il y a encore d'autres Ouvrages du même Auteur, puisque Guillaume Chifflet dit qu'il avoit dans sa bibliothéque son Commentaire sur les Epîtres, ainsi que sur les Evangiles. Pierre ne gouverna pas long-tems son Ordre, puisqu'il mourut dès le premier de mars 1345. Il étoit encore alors à Paris, où il fut inhumé. * Echard, *Scrips. Ord. Fratrum Præd. tome I.*

PIERRE D'AUVERGNE, Chanoine de l'église de Paris, a composé vers l'an 1320, une Somme de Questions quodlibétiques, qui se trouve manuscrite dans la bibliothéque de M. Colbert. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle.*

PIERRE de la CASE, quatorziéme Général de l'Ordre des Carmes, Evêque de Vaison, & Patriarche de Jérusalem. *Voyez* CASE (Pierre de la)

PIERRE, Moine de Clairvaux, a écrit quelques Opuscules pour la reforme des mœurs; entre autres une Epître au nom de Jesus-Christ, à Innocent VI, datée de l'an 1353; une lettre de Lucifer aux mondains, datée de l'an 1351; & un Traité de la puissance du Pape, qui se trouvent manuscrits dans la bibliothéque de M. Colbert, *Cod.* 1602. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle.*

PIERRE BERCHEUR. *Voyez* BERCHORIUS.

PIERRE DE PATERNIS, de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, a fleuri vers l'an 1350, & a écrit un Ouvrage de la nécessité & de la suffisance de la vie humaine, que l'on trouve manuscrit dans la bibliothéque de M. Colbert, avec un Traité contre les Juifs. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle.*

PIERRE NATALIS ou DE NATALIBUS. *Voyez* NATALIBUS (Pierre de)

* PIERRE, de la famille noble de la Gazata, de Reggio en Italie, embrassa dès sa plus tendre jeunesse la Régle de S. Benoît dans le monastére de S. Prosper de Reggio, le premier novembre 1348. En 1349, il s'en fallut peu qu'à l'âge de quatorze ans il ne fût enlevé par les ennemis de sa famille. En 1363, il fut fait Abbé de son monastére par un Bref du Pape Urbain V. En 1384, Urbain VI le fit Sous-Collecteur; & en 1391, Ugolin Evêque de Reggio le fit Vicaire général. Il mourut en 1414, âgé d'environ 80 ans. Il a continué la *Chronique de Reggio*, commencée par son grand-oncle Sagacio de la Gazata, dont il sera fait mention sous le mot SAGACIO, & poussée depuis l'an 1272 jusques à l'an 1353. Pierre l'a conduite jusques à l'an 1388. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PIERRE de HERENTALS, bourg de Brabant, Chanoine Régulier de Prémontré, & Abbé de Floreff, a fleuri à la fin du XIV siécle, & a vécu selon quelques uns jusqu'à l'an 1436. Il est Auteur d'un gros Commentaire sur les Pseaumes, tiré des Péres & des autres Commentateurs, imprimé à Cologne en 1487, à Reutlingen, en 1498, à Rouen en 1504, & à Cologne en 1554. Il avoit aussi fait un Commentaire de même nature sur les quatre Evangiles, qui se trouve manuscrit dans la bibliothéque de l'Abbaïe de *Floreff*, & une Chronique jusqu'à l'an 1383, qui se trouve manuscrite dans la bibliothéque de M. Colbert. M. Baluze a donné des Abbrégez des Vies des Papes d'Avignon, composées par cet Auteur. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle.*

PIERRE DE ANCHARANO. *Voyez* ANCHARAN.

* PIERRE CANDIDE DECEMBER, de Vigévano, naquit en 1399, & s'appliqua de bonne heure aux Lettres Grecques & Latines dans lesquelles il fit de merveilleux progrès. Il eut différens emplois honorables auprès du Pape Nicolas V, de Philippe-Marie Visconti Duc de Milan, & d'Alfonse Roi de Naples & de Sicile. Il mourut l'an 1477, & si l'on en croit son Epitaphe, il laissa plus de 127 Ouvrages, sans compter ceux qu'il avoit publiez de son vivant. Lazare-Augustin Cotta a donné une liste des uns & des autres dans son *Museum Novariense*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PIERRE de SABLE, ou PIERRE de BOUHERE, a fait imprimer un livre qui a pour titre, *Magistri Conradi Thuricensis Magnum Elucidarium, &c.* Ce Conrad vivoit en 1473, & ce livre a été imprimé *in quarto*, à Paris en 1513. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PIERRE DE LUXEMBOURG, Cardinal, Evêque de Metz, né en 1369, étoit fils de *Guy* de Luxembourg, premier Comte de Ligny, & de *Mahaut* de Châtillon, Comtesse de Saint-Paul. Du côté de son pére, il sortoit d'une Maison qui a donné quatre Empereurs à l'Allemagne: d'ailleurs cousin au quatriéme degré de *Venceslas*, qui étoit alors Empereur & Roi de Bohéme, & de son frére *Sigismond*, Roi de Hongrie, qui parvint depuis à l'Empire. Après avoir achevé ses études en Philosophie & en Droit Canon dans l'Université de Paris, il fut pourvu d'un Canonicat dans l'église cathédrale de cette ville, puis de la dignité d'Archidiacre en l'église de Chartres. Le Pape Clément VII, opposé à Urbain VI, le fit Evêque de Metz en 1384, à l'âge de 15 ans, persuadé que sa sagesse & sa vertu suppléeroient à sa grande jeunesse. Il le manda ensuite à Avignon, où il le créa Cardinal en 1386. Mais ce saint Prélat mourut l'année suivante d'une maladie contractée par ses grandes austéritez. Le Pape Clément VII, successeur d'Adrien VI, le déclara Bienheureux l'an 1527. * Gazey, *Histoire Ecclésiastique du Païs-Bas. Anonyme* dans Du Chêne. Baillet, *Vies des Saints du cinquiéme juillet.*

PIERRE de DRESSEN ou DRESDEN, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'une ville de ce nom, dans la province de Misnie en Saxe, vivoit dans le XV siécle, & débitoit les sentimens des Vaudois: ce qui le fit chasser de son païs. Il se retira à Prague ville de Bohéme, pour gagner de quoi vivre, en enseignant à lire aux enfans. Quelque tems après, il eut auprès de lui un de ses amis, nommé *Jacobellus*, avec lequel il publioit ses opinions, criant sur tout contre le retranchement de la coupe, comme parlent les Protestans, au sujet de la communion sous une espéce. Il se joignit ensuite aux Hussites du païs, & composa des livres pour établir sa créance. * Æneas Silvius, *Bohem. c.* 5. Bonfin, *Hist. Bohem.* Sandére, *Hæres.* 175. 178. Prateole ou Du Preau, *Vita Petri Dresd. &c.*

PIERRE d'OSMA, Espagnol, Professeur en Théologie dans l'Université de Salamanque, soutint dans le XV siécle, que la Confession étoit un établissement humain; & non une institution divine. Ce qui fut condamné comme Hérétique, & par les Théologiens, & par le Pape Sixte IV. * Genébrard, in *Sixt. IV.*

PIERRE de BRUNIQUEL, ainsi nommé du bourg où il naquit, étoit Religieux de l'Ordre de saint Augustin, & fut Evêque de Neuftat au commencement du XV siécle, vers l'an 1410. Il fut un des hommes de son tems qui possédoit le mieux l'Ecriture, & composa une Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament; des Commentaires sur les Proverbes de Salomon, sur l'Ecclésiaste, sur le Cantique des Cantiques, &c. * Trithéme, *de Script. Eccles.*

PIERRE DE SAINTE FOY, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Anglois, dans le XV siécle, fut Docteur de Paris, savant Professeur & habile Prédicateur. Il fut nommé Inquisiteur de la Foi en Angleterre, contre les Sectateurs de Wiclef; & y mourut au couvent de Norwich, le huitiéme novembre de l'an 1462. Il a composé divers Ouvrages, des Sermons, des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul & sur celles de saint Pierre; *Preconia Sententiarum; Alphabetum Theologiæ; Placita Theologiæ; Determinationes variæ, &c.* * Lucius, *in Biblioth. Carm.* Alégre, *in Parad. Carm.* Pitseus, *de Scrips. Angl.*

PIERRE (Jean de la) en Latin, *de Lapide*, Docteur de Paris, puis Chartreux, Auteur de divers Traitez de Philosophie & de Théologie, vivoit en 1494. Il étoit Allemand, & se nommoit en sa Langue *Heynlin*. * Pétreius, *Biblioth. p.* 207.

PIERRE d'ALCANTARA (Saint) Religieux de l'Ordre de saint François, né l'an 1499, à Alcantara, ville de la province d'Estrémadure en Espagne, étoit fils du Jurisconsulte Alfonse Garavito, Gouverneur de cette ville, de Murcie, de Villéla, & de Sanabria. Ayant fait son Cours d'Humanitez & de Philosophie, il fut envoyé à Salamanque, pour y étudier, & entra dans l'Ordre de saint François, dans le couvent de Manjarès, où il fit profession. Il fut ensuite envoyé à un couvent solitaire, proche de Bellevize, & de là à Badajox, où il fut fait Supérieur du couvent nouvellement établi. Il fut ensuite Gardien du couvent de Nôtre-Dame des Anges. Le Roi de Portugal Jean III le fit venir à sa Cour; mais il n'y demeura pas long tems, & revint à Alcantara, où il pacifia les troubles de sa province. Il y fut élu Provincial en 1538. En 1542, il se retira avec quelques autres Religieux de son Ordre sur la montagne d'Arabida en Portugal, près de l'embouchure du Tage, où il rétablit une reforme, qui fut approuvée en 1554 par Jules III. Cette reforme fit une nouvelle Congrégation dans l'Ordre de saint François; & saint Pierre d'Alcantara établit plusieurs couvents qui la suivirent. Ils furent distinguez des autres appellez *Conventuels*, ou *les nouveaux Observantins*. Saint Pierre mourut le 18 octobre de l'an 1562. Il a été béatifié l'an 1622 par Grégoire XV, & canonisé en 1669 par Clément IX. * *Vie de Pierre d'Alcantara*, par Jean de Sainte-Marie, par Martin de Saint-Joseph, par Antoine Huart, & par le Pére Courtot.

PIERRE d'ARANDA, Evêque de Cagliari, & Maître d'Hôtel du Pape Alexandre VI, sur la fin du XV siécle, fut accusé & convaincu vers l'an 1500, d'avoir des sentimens impies & hérétiques. Il croyoit que la *Loi Mosaïque* reconnoissoit un seul Principe, & la *Chrétienne trois*, qui étoient le Pére, *le Fils*, & le saint Esprit: que si Jesus-Christ étoit Dieu, il n'avoit point souffert. Il se moquoit des Indulgences; mangeoit de la viande le Vendredi & le Samedi; déjeûnoit avant que de dire la Messe; & nioit qu'il y eût un Purgatoire & un Enfer. Il fut dégradé & confiné dans le Château-Saint-Ange. * Bzovius, *A. C.* 1500. Sponde, *A. C.* 1498. *n.* 10.

PIERRE ARETIN. *Cherchez* ARETIN.

PIERRE DE NAVARRE, Capitaine célébre, né d'une famille de la lie du peuple, dans la Biscaye, s'éleva par son propre mérite aux premiéres dignitez militaires. On dit qu'il avoit été Laquais du Cardinal d'Aragon, & que dans la suite se souvenant de ce premier degré de sa fortune, il prit pour devise une autruche, laquelle après avoir éclos ses œufs, regardoit ses petits qui en étoient sortis, avec ces paroles, *diversa ab aliis virtute*. Il servit quelque tems sur mer, puis alla en Italie, où il se mit auprès d'un Capitaine Florentin, dans la guerre de la Lunégiane & s'y distingua tellement, qu'on ne parloit que de sa valeur. Peu après, Gonsalve, dit *le grand Capitaine*, l'attira dans son armée, se servit de lui à la conquête du Royaume de Naples, & connut l'an 1503 quelle étoit la capacité de ce grand homme, à la prise du château de l'Oeuf à Naples; car ce fut là que Navarre inventa le premier les mines, quoique d'autres assurent que les Génois s'en étoient servis. Il servit en d'autres occasions importantes, & fut Capitaine général de la mer, dans la Ligue que les Espagnols & les Vénitiens firent contre les Turcs. En 1509, il fut mis par le Cardinal de Ximénès, Archevêque de Tolède, à la tête des troupes qui étoient destinées pour passer en Afrique contre les Maures, ausquels il enleva Oran, Bugi, Tripoli, &c. y eut le titre d'Amiral d'Espagne, & ne put empêcher que son armée ne souffrît beaucoup en l'Isle des Gerbes. Depuis étant de retour en Italie, il fut fait prisonnier par les François à la batail-

le de Ravenne l'an 1512. Les Espagnols se mirent peu en peine de le faire sortir de prison, où il languit jusqu'au commencement du régne de François I. Cette dureté lui donna du dégoût pour une nation qu'il avoit servie si utilement: de sorte qu'attiré par les honnêtetez & les avances du Roi, il s'engagea à son service; mais il fut pris l'an 1528 dans le Royaume de Naples, où il avoit accompagné le Comte de Lautrec. Quelques Auteurs disent qu'il fut étranglé en prison par ordre de l'Empereur Charles-*Quint*. D'autres assûrent qu'il y mourut de chagrin. Gonsalve Ferdinand, Prince de Sesse, fit enterrer son corps dans l'église de sainte Marie-la-Neuve à Naples, & y fit mettre cette Inscription sur son tombeau, *Ossibus & Memoriæ Petri Navarri Cantabri, solerti in expugnandis urbibus arte clarissimi, Consalvus Ferdinandus, Ludovici filius, magni Consalvi Suessiæ Principis, Ducem, Gallorum partes secutum, pio sepulchri munere honestavit. Hoc in se habet virtus, ut vel in hoste sit admirabilis.* * Paul Jove, *in Elog.* Alvarès Gomès, *Hist. l.* 4. Brantôme, *Vies des Capitaines étrangers.*

PIERRE (Nicolas) surnommé *du Bosc*, ancien Professeur de Rhétorique au Collége de Lisieux à Paris, étoit considéré de Messieurs Blondel, Picard, Cassini, & de la plupart des Savans, il possédoit les Langues savantes, les Belles Lettres, la Philosophie ancienne & la moderne, la Théologie & les Mathématiques. Assez content de la réputation qu'il avoit acquise à professer de vive voix, il ne s'est pas fort mis en peine d'écrire. Cependant l'Auteur que nous citerons au bas de cet article, a vû entre les mains des amis de Nicolas Pierre, une Critique Latine des Ouvrages d'Homère, une Rhétorique, une Traduction Françoise de la Poëtique d'Aristote, & des feuilles volantes sur divers sujets; entre autres sur la Poëtique d'Horace, où il entreprend de faire voir, contre le sentiment de quelques-uns, que cet Ouvrage est écrit avec beaucoup d'art & de méthode. Il avoit une opinion particuliére touchant les Comètes, & on ne sera pas fâché de la voir ici. Voici comment il l'expliquoit. *Il est certain qu'il s'exhale continuellement de toute la terre, quantité de matiéres, qui tendent vers la moyenne region de l'air, & qui en descendent après en pluye, en neige, &c. & que ces matieres ont la direction de leur mouvement depuis le centre de la terre vers la moyenne region, & de la moyenne region vers le centre de la terre. Je suppose de même qu'il s'exhale des matiéres du corps du Soleil, qui ont la direction de leur mouvement depuis le centre du Soleil vers le firmament, & du firmament vers le centre du Soleil. Les taches observées au Soleil en sont une preuve convaincante. Je dis donc, qu'il s'exhale continuellement du centre du Soleil vers le firmament des matiéres, & que ces matiéres venant à s'enflammer, de quelque endroit que ce soit, forment les Comètes. Et comme une poignée de paille étant en l'air, jette sa flamme vers la moyenne region, de même ladite matiére étant enflammée en un certain point, jette sa flamme vers le firmament. Ainsi il est évident que la queue de la Comète paroîtra toujours opposée au Soleil, en quelque endroit que ce soit: & parce qu'assez souvent le bout de cette queue paroît un peu courbé, cela vient du mouvement du tourbillon du Soleil. Selon cette hypothèse, il peut arriver des Comètes dans tout l'espace qui est depuis le centre du Soleil jusqu'au firmament, sans que jamais elles paroissent en forme de Comètes à l'entour de la terre, à cause de la mixtion des matiéres terrestres, & des matiéres solaires. La démonstration par laquelle on prétend prouver, qu'il ne se fait point de Comètes au-dessus de Saturne ne me semble pas générale: outre que les observations qu'on employe pour le montrer, me paroissent très-difficiles, & quelques unes même impossibles. Au reste, il est aisé de voir par cette hypothèse, pourquoi les Comètes sont plus grosses au commencement, & pourquoi elles diminuent en marchant, d'autant qu'elles s'éloignent toujours de la terre vers le firmament.* * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire, tome* 1. *p.* 211, 212, 213. édit. de Rotterdam, 1700.

PIERRE BERTAN, Cardinal, étoit de Modéne, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, où il professa la Théologie avec un très grand applaudissement. Il fut élevé par Paul III, à l'Evêché de Fano en Ombrie, & en cette qualité il parut avec éclat au Concile de Trente. Le même Pontife extrêmement satisfait de lui, l'envoya en qualité de Nonce à l'Empereur Charles-*Quint*, & Jules III le fit Cardinal en 1551. Son mérite étoit si connu à la Cour de Rome, qu'il s'en fallut bien peu qu'il ne fut élu Pape après Marcel II. Il mourut sous le Pontificat de Paul IV, le huitiéme mars 1558, en la 57 année de son âge. * Ughel, *Italia Sacra*. Petramellarius, &c.

PIERRE JACOB ou JACQUES. *Voyez* JACOB.

PIERRE (Corneille de la) en Latin, *Cornelius a Lapide*, ou *Cornelius Cornelii a Lapide*, docte Jésuite, natif d'un village dans le diocèse de Liége, se consacra très-jeune au service de Dieu dans la Compagnie de Jesus. Il apprit les Langues, & sur tout l'Hébraïque & la Gréque; & ayant fait un grand progrès dans les Belles Lettres, & dans la Théologie, il s'attacha particuliérement à l'étude de l'Ecriture Sainte, qu'il cultiva 40 ans avec une assiduité surprenante. Il témoigne lui-même qu'il aimoit extrêmement la solitude, & qu'il en faisoit son plaisir, parce qu'il y méditoit la Loi du Seigneur. Il a composé dix volumes de Commentaires sur l'Ecriture; mais ces Commentaires sont extrêmement diffus, & pleins de Questions hors de son sujet. Le Pére Cornélius enseigna longtems à Louvain, puis à Rome, où il mourut saintement le 12 mars de l'an 1637, âgé de 71 ans. * Alégambe, *de Script. Societ. Jesu.* Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 145.

* PIERRE (Jean de la) Chanoine de l'Ordre de S. Norbert dans l'église de Grimbergen, Théologien, Président du Collége Théologique de Prémontré dans l'Académie de Louvain, & Professeur en Théologie, a écrit *Laudatio funebris Reverendissimi D. Cornelii Jansenii; Oratio Encomiastica in laudem S. Matris Theresiæ a Jesu.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 524.

PIERRE de S. ROMUALD. *Voyez* GUILLEBAUD (Pierre)

PIERRE ALFONSE. *Cherchez* ALFONSE.

PIERRE AZARI. *Voyez* PIETRO AZARIO.

PIERRE DE BRUYS, tenu pour Hérésiarque. *Cherchez* BRUYS.

PIERRE de CORBEIL. *Voyez* CORBEIL, Maison.

PIERRE CRINITUS. *Cherchez* CRINITUS.

PIERRE, dit *le Foulon*. *Voyez* FOULON.

PIERRE DE LA LUNE. *Voyez* BENOIT XIII, Antipape.

PIERRE REMOND. *Voyez* REMOND.

PIERRE DE VAUD, Chef des Vaudois ou Pauvres de Lyon. *Cherchez* VAUDOIS.

PIERRE LE VENERABLE. *Voyez* PIERRE DE CLUGNY.

PIERRE DE VERBERIE. *Voyez* ORIOL.

PIERRE-BUFFIERRE, bourg de France, situé dans le Limosin, entre Limoges & Userche, environ à quatre lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIERRE-CHASTEL, célèbre Chartreuse du païs de Bugey, fondée l'an 1392, par Bonne de Bourbon, veuve d'Amédée VII, Comte de Savoye, en conséquence du testament de ce Prince, est située sur le Rhône, & a un Fort avec un Gouverneur pour le Roi: les Chartreux en payent la solde, ainsi que des quatre Officiers, & de douze Soldats.

PIERRE-ENCISE. *Voyez* PIERRE-SCISE.

PIERRE-LATTE, bon bourg du Dauphiné, situé près du Rhône, à une lieue de Saint-Paul-trois-Châteaux, vers le Couchant. Il est au pié d'un rocher qui se trouve seul au milieu d'une plaine. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIERRE-PORT ou PIERRE-PERTUIS, passage étroit, taillé dans le roc, sert de communication entre l'Uchtland, l'Erguel & le Munsterthal. Il est tout près de la source de la Birs & du village de Tavane. Ce passage sert de limite entre les Evêchez de Bâle & de Lausanne. Il n'est pas aussi certain que ce passage soit l'ouvrage de Jules César, qu'il l'est en général qu'il vient de quelque Empereur Romain ou d'un de ses Lieutenans, chez les Helvétiens, afin d'avoir un passage abbrégé du païs d'*Aventicum* dans la Sequanique. L'Arcade est haute & longue d'environ cinq brasses: du côté de Tavane au dessus de la voûte, on voit une inscription presque effacée que les uns lisent ainsi,

Numinis Augusti via ducta per ardua montis,
Feliciter semitam Petram in margine fontis.

D'autres lisent,

Numis Augusti via ducta, &c.

Pierre Pithou l'a copiée ainsi,

Numini August.
via facta per
Qu. Ursum Paternum
II. Vir. Col. Helvet.

L'Auteur des *Délices de la Suisse* lit cette Inscription de la sorte,

Numinib. August.
. . . . . um, ...
via facta per
Ur . . . um Pater . . . um
II. Vir. Col. Helvet.

& il dit que par ce peu de mots on apprend que ce chemin a été fait par les soins d'un Paterius ou Paternus, Duumvir ou Chef de la Colonie Helvètique, qui étoit Avenches, sous l'Empire des deux Antonins. Au reste, ce passage est fait d'une telle manière qu'avec très-peu de monde on peut arrêter toute une armée à cause de la hauteur des rochers, qui sont tout autour & du peu de largeur qu'a le passage. En 1376, les Bernois faisant la guerre à Jean de Vienne, Evêque de Bâle, prirent d'assaut ce passage que l'Evêque avoit fait garder par un retranchement, & s'ouvrirent ainsi un chemin dans le Munsterthal. Ils ne perdirent dans cette expédition que 18 hommes. * Urstisius, *l.* 1. *p.* 4. Stumpf, *l.* 12. *p.* 384. *Diction. Allemand de Bâle. Etat & Délices de la Suisse, tome* 3. *p.* 275 & 276. édit. d'Amsterdam 1730.

PIERRE-SCISE ou PIERRE-ENCISE, château du Lyonnois en France. Il est sur la rive droite de la Saone, à l'entrée de la ville de Lyon. Ce château est fort par sa situation sur un rocher; mais ce qui le rend fameux, c'est qu'il qu'il sert souvent de prison aux prisonniers d'Etat. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIERRERIES, amas de pierres précieuses. Les pierreries sont composées d'une eau très-simple & très-épurée, coagulée par un sel spécifique: elles sont colorées ou non colorées. C'est une eau très-simple, coagulée par un sel simple, qui forme les non colorées: & cela se prouve par la génération de la glace, qui est d'autant plus claire, qu'elle est composée d'une eau plus pure. Il y a grande apparence que toutes les pierreries se forment de la même sorte, puisqu'étant pulvérisées, chaque grain de la poudre paroît comme du cristal, quand on se sert d'un microscope pour le regarder. La fusion du verre avec les métaux qui lui donnent diverses couleurs, est une preuve que les pierreries colorées tirent leur couleur du principe métallique: & l'on croit que l'eau saline, qui fait la base des pierreries, venant à passer dans des lieux souterrains, où la matiére premiére des métaux est renfermée en forme liquide, elles combattent ensemble, & que la premiére absorbe & coagule avec soi des particu-

les métalliques colorées, qui sont la couleur de la pierre. Les rubis, l'escarboucle, le grenat, & autres qui sont de couleur de feu, tiennent cette couleur du souffre de l'or. Le saphir doit la sienne à l'argent, qui renferme en soi une couleur céleste. L'émeraude, & les autres pierres vertes, tirent leur couleur du cuivre: & les jaunes ou brunes, comme la topase & la chrysolithe, la doivent au fer. Les Chymistes se donnent de grandes peines pour volatiliser les pierreries, afin d'en tirer des teintures, & de rendre leur usage médical; mais ces teintures sont très-difficiles. Il est certain que les pierreries crues n'opérent rien intérieurement, & qu'on a coutume de les rendre comme on les a prises, soit par les selles, soit par le vomissement. Il faut pourtant en excepter le cristal, qui à cause de sa mollesse absorbe l'acide, qui cause des effervescences dans le corps, & l'entraîne dehors avec soi. Il y a très-peu de teinture dans les pierreries; & le peu qu'elles en ont est uni si étroitement avec le principe salin, qu'il est mal aisé de la tirer, pour ne pas dire impossible. Les pierreries ne laissent pas d'être utiles extérieurement, en forme d'amulete. Le jaspe pendant au col, est d'un grand secours dans l'hémorrhagie du nez & de la matrice. Un charbon pestilentiel deviendra noir en fort peu de tems, & tombera, si on tire un cerne autour avec un saphir. Cette même pierre est bonne pour les maladies des yeux, en sorte que dans la petite vérole & dans la rougeole, on s'en sert pour tirer un cerne autour de l'œil, ce qui préserve la vue. On porte extérieurement la pierre néphrétique contre le calcul & les affections des reins; & comme tout cela se fait avec succès, on ne peut douter que les pierreries n'ayent une vertu amulétique. Etmuller dit que quelques uns, pour avoir la teinture des pierreries, les sublimeent en fleurs rougeâtres avec le sel armoniac, afin de les extraire ensuite avec l'esprit de vin; mais il tient que le sel armoniac ne peut radicalement extraire le souffre des pierreries, & que comme il ne les corrode que superficiellement, ces teintures n'ont pas les vertus qu'on croit.

* PIERSON (Christophle) de la Haye en Hollande, naquit le 19 avril 1631. Après avoir appris le Latin & le François, il fut placé chez un Notaire, mais le penchant qu'il avoit pour la Peinture, le dégouta bientôt de ce genre de vie. Il le quitta donc pour se mettre sous la direction de Barthélemy Meyburg, jeune Peintre qui n'avoit que trois ou quatre ans plus que son Disciple. A peine eut-il appris une année, qu'il voulut s'ériger en Maître; & alla s'établir à Schiedam, où il se maria. Son Maître prévoyant bien qu'il n'avanceroit guéres par là, le détermina à faire avec lui le voyage d'Allemagne. A leur retour, ils tombérent dans l'armée Suédoise qui étoit campée à Bremerfurde, & s'étant fait connoître pour Peintres, le Général Wrangel, & plusieurs autres Hauts Officiers voulurent avoir leurs portraits de leur façon, & ils en furent si contens qu'après les avoir richement récompensez, ils tachérent de leur persuader de se rendre à la Cour de la Reine Christine; mais l'envie de revoir leur patrie prévalut sur toutes les offres qu'on leur fit, quelque avantageuses qu'elles pussent être. Dès que Pierson fut arrivé à Schiedam, il en décampa pour aller s'établir à Ter Goude, où il ne manqua pas d'occupation. Après avoir perdu sa femme, il se remaria en 1679. Il mourut l'an 1714, âgé de 83 ans. * M. Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 3. p. 388.*

* PIERSSENÆUS (Jeremias) du païs de Waas en Flandre, eut pour Maître Juste Lipse. Après avoir fait son Cours de Droit, il alla visiter les principales Académies de l'Europe, & se fit recevoir Docteur à Orléans. Dès qu'il fut de retour en Flandre, il exerça pendant quelque tems la profession d'Avocat, ensuite dequoi il fut fait Sécretaire de la ville d'Ypres & de sa Châtellenie, & Conseiller à la Cour Provinciale de Flandre. Il s'étoit rendu recommandable par la connoissance des Loix, par son érudition & par son habileté dans la Poësie, dans laquelle il s'étoit proposé sur tout Catulle pour modéle. On a de lui, *Carmen Gratulatorium Serenissim. Alberto & Isabellæ, Belgii Principibus; Epinicia in laudem Marchionis Ambrosii Spinolæ, recepta post triennalem obsidionem Ostenda; Gratulatorium Carmen in adventum Serenissimi Principis Ferdinandi; Elegia in obitum V. Cl. Justi Lipsii*, & plusieurs Elegies. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 442.*

PIERUS, pére ou fils de Linus, est mis au nombre des Poëtes qui ont fleuri avant Homére: c'est lui qu'on prétend avoir donné le nom au Mont-*Pierus*, d'où les Muses ont été appellées *Pierides*. * M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Histor. Prof. tome 1. p. 206. 207.*

PIES, noms de certains Chevaliers institüez par le Pape Pie IV en 1560. Il en fit jusqu'à 535, pendant qu'il tint le Siége, & voulut qu'à Rome & ailleurs, ils précédassent les Chevaliers de l'Empire, & ceux de S. Jean de Jérusalem. Ils avoient la charge de porter le Pape, lorsqu'il sortoit en public, & étoient appellez comme tous les autres, *les Chevaliers Dorez*; parce qu'ils portoient l'épée & les éperons dorez. Le Pape conféroit cet honneur indifféremment aux gens d'épée ou de robe, & leur donnoit le titre de Comtes Palatins avec pension, & le privilége de faire des Docteurs en toutes les Facultez, des Notaires publics, & de légitimer les Bâtards. * André Favin, *Théatre d'Honneur & de Chevalerie.*

* PIET (Baudouin Vander) de Gand, naquit le onziéme août 1546, d'une famille Patricienne. Il fut reçu le premier Bachelier en Droit dans l'Académie de Douay, & après avoir été fait Licentié, il s'adonna à la profession du Barreau; mais il fut ensuite appellé Professeur en Droit, & fit fleurir l'Académie. Sa réputation détermina le Grand Conseil de Malines à lui offrir jusques à trois fois différentes une place de Conseiller, mais il la refusa constamment, disant qu'il aimoit mieux former des Juges que d'être Juge lui-même. On a de lui, *De Fructibus; De duobus Reis; De Emptione & Venditione; De Pignoribus & Hypothecis; Tractatus elegantiorum Juris Quæstionum; Responsa Juris sive Consilia.* Il mourut à Douay, le 19 janvier 1609, âgé de 63 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 102.*

PIETÉ, Déesse du Paganisme, étoit adorée, & faisoit adorer les autres Divinitez; car elle présidoit au culte qu'on leur rendoit. Elle présidoit encore aux soins respectueux & tendres que les enfans doivent à leurs parens, & à cette affection que les parens doivent réciproquement à leurs enfans. En effet, le mot de *Pietas* signifioit en même tems, & les devoirs envers les Dieux & les devoirs à l'égard des hommes. C'est ainsi que Cicéron en parle dans son Traité de la Nature des Dieux, *Pietas, justitia adversus Deos est, & cultus erga Majores, aut sanguine conjunctos.* La Piété avoit, suivant le témoignage du même Cicéron, un temple à Rome, *in foro Olitorio*, c'est à dire, dans la place aux herbes. M. Acilius Glabrio, Duumvir consacra ce temple sous le Consulat de Quintius & d'Atilius, & y fit placer un tableau qui représentoit l'action de cette fille célébre pour sa piété, laquelle voyant sa mére condamnée par la Justice à mourir de faim, dans son extrême vieillesse, demanda avec instance au Géolier la permission de la voir tous les jours dans sa prison, jusqu'à la mort, ce que le Géolier lui accorda par compassion, prenant toutefois un soin très-exact d'empêcher qu'elle n'apportât aucun aliment. Comme cela duroit plus de jours qu'une personne n'en peut naturellement passer sans manger, le Géolier épia ce que cette fille faisoit avec sa mére, & vit avec étonnement cette pauvre femme que sa fille, qui étant alors nourrice, lui donnoit la mammelle comme à son enfant, pour l'empêcher de mourir de faim. Cette action étant rapportée aux Juges, ils firent donner la liberté à la mére avec une pension pour elle & pour sa fille. Le lieu où étoit la prison fut consacré par ce temple à la Déesse Piété. Festus dit que c'étoit le pere de cette fille, nommé *Cimon*, qui étoit condamné à mort; mais tous les Auteurs, comme Cicéron, Tite-Live, Valere-Maxime & Pline, marquent que c'étoit la mére. *Cherchez* CIMON. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 2. c. 18.*

* PIETERS (N...) d'Anvers, eut pour Maître dans la Peinture N... Eykens. Il alla d'abord en Angleterre, mais il n'étoit pas encore assez habile pour y pouvoir subsister de sa profession. Cela l'obligea d'entrer au service du Cardinal Dada qui étoit pour lors dans ce Royaume, mais il se dégoûta bientôt de porter la livrée, & il reprit le pinceau. Par bonheur pour lui, le célébre M. Kneller, ayant vu quelque chose de sa façon, le prit à son service pour habiller ses portraits, & il eut sujet de s'applaudir de son choix, puisque Pieters ne tarda guéres à surpasser tous ceux que cet habile Peintre employoit à cette sorte d'ouvrage. Au bout de quelques années, il quitta son Maître. Aussitôt après, les autres Peintres en portraits, eurent recours à lui, pour en tirer le même service. Quoiqu'il fit en cela un gain considérable, c'étoit dommage qu'il se bornât à cette occupation, puisqu'il possédoit toutes les qualitez nécessaires pour devenir un des plus habiles Peintres en Histoires. On a vu de sa façon quelques copies des ouvrages du fameux Rubens, si bien exécutées que l'on ne pouvoit pas les distinguer des originaux. Il gagnoit beaucoup, mais il ne fit aucune épargne, parce qu'il se jetta dans la débauche. Il vécut de cette maniére jusqu'à l'âge de 50 ans. Alors il quita le pinceau pour devenir Marchand d'estampes qu'il venoit chercher en Hollande & qu'il vendoit bien cher en Angleterre. Il avoit donné à un Banquier cent guinées, les mettant là en garde pour s'en servir en tems & lieu; mais peu de tems après le Banquier fit banqueroute. Pour preuve de son habileté, on raconte qu'il envoya en Hollande deux desseins de sa façon à la maniére de Rubens, & que le plus grand lui fut payé cent vint francs, & le moindre quatre-vints. Cependant avec tout cela il mourut pauvre. * M. Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p. 85 & suiv.*

* PIETISME. Cette Secte a pris son origine, au tems de Philippe Jacques Spéner, un des plus fameux Théologiens d'Allemagne. Il étoit né en Alsace, & mourut en 1705 à Berlin, où il étoit Conseiller ecclésiastique, & un des principaux Pasteurs. Il avoit été d'abord Ministre à Strasbourg, puis à Francfort sur le Mein & à Dresde; & ce fut de là qu'il vint à Berlin en 1691. Dans le tems qu'il demeuroit à Francfort, il établit en 1670 une Assemblée ou un *College de piété* dans sa maison, d'où il la transporta dans une église. A cette Assemblée étoient admis des gens de toute sorte, hommes & femmes, mais les femmes étoient separées des hommes. M. Spéner commençoit l'exercice par un Discours édifiant sur quelque passage de l'Ecriture Sainte, ou sur le Sermon du dimanche précédent: après quoi il permettoit aux hommes qui étoient là, de dire leur sentiment sur le sujet qu'il avoit traité. Il faut remarquer que ces Assemblées se faisoient avec la permission du Magistrat; mais plusieurs Théologiens les desapprouvérent. Quelques années après, en 1675, M. Spéner fit imprimer une préface à la tête de la Postille de Jean Arend. Dans cette préface il parla fortement de la décadence de la piété dans l'Eglise Luthérienne. M. Loescher & d'autres, trouvérent qu'il en avoit trop dit, & il fut attaqué par un Auteur passablement obscur, sur ce principe qu'on lui attribua & qu'il ne desavoua point, c'est que, *pour être bon Théologien, il faut être régénéré.* En 1686, dans le même tems à peu près que M. Spéner fut appellé à Dresde en qualité de premier Chapelain, se forma à Leipsic le *Collegium Philo-Biblicum.* Deux Maîtres ès Arts commencérent à s'assembler pour s'attacher à l'étude de l'Ecriture-Sainte. Il se joignit en peu de tems un assez grand nombre d'autres personnes à ces deux premiéres, de sorte que l'Assemblée jugea à propos de se mettre en régle, & de prendre pour Directeur M. le Docteur Valentin Alberti. On ne s'en tint pas là: quelques Maîtres ès Arts, Membres de cette Assemblée, formérent des Assemblées particuliéres, destinées à expliquer certains livres de l'Ecriture-Sainte,

de la maniére la plus propre à inspirer de la piété à leurs Auditeurs. Mrs Francke, Schade & Antan, tous trois fort connus depuis, étoient les principaux de ces Messieurs. La Faculté de Théologie, bien loin de desapprouver ces Assemblées, les autorisa: mais bientôt le bruit courut que ceux qui parloient dans ces Assemblées, se servoient d'expressions suspectes, & on désigna & eux & leurs partisans par le nom de *Piétistes*. On en parla en chaire aussi bien qu'en ville. La Faculté de Théologie cessa de les approuver, & le bruit que fit cette affaire étant parvenu à la Cour, on envoya ordre à l'Université d'examiner de quoi il étoit question, & d'en faire son rapport. Cela arriva en 1689. L'Université répondit que les personnes dont il s'agissoit, étoient irréprochables quant à la doctrine & quant aux mœurs. La Faculté de Théologie étoit néanmoins contraire à M. Francke & à ses amis. Celui-ci publia lui-même son Apologie, & M. Thomasius qui demeuroit alors à Leipsic, prit hautement son parti, & mit au jour en sa faveur un Ecrit où les Théologiens n'étoient pas ménagez. Sans entrer dans un plus grand détail, il suffit de dire que ceux qui faisoient des leçons dans ces Assemblées de piété ayant été placez, & la Cour ayant défendu ces Assemblées, elles discontinuérent à Leipsic au bout d'un petit nombre d'années. Ce ne fut pas seulement en Saxe que ce qu'on appelle le *Piétisme* fit du bruit. Il en fit aussi beaucoup à Giessen, où M. Majus Professeur en Théologie ayant formé des Assemblées à l'imitation de M. Spéner, trouva un Adversaire fort vif en la personne de M. Hanneckenius, Surintendant général. A la fin celui-ci quitta la partie, & accepta une vocation à Wittenberg, la Cour de Danemarc ayant pris sous sa protection M. Majus, & défendu par des Edits de se servir des noms de Sectaires & de *Piétistes*. Au reste M. Spéner & ses amis ont prétendu, & prétendent que le nom de *Piétistes* a été donné par raillerie à quelques Gens de Lettres de Leipsic, qui formérent le *Collegium Philo-Biblicum* dont nous avons parlé, & qu'on a affecté de donner dans la suite ce nom à ceux qui paroissent avoir plus de goût que les autres pour la piété. Ils ajoutent que la prétendue Secte des *Piétistes* est un pur être de raison, si on entend par là des gens qui enseignent une doctrine différente de celle de l'Eglise Luthérienne. Au contraire, les Théologiens de Wittenberg & de Rostock, & ceux de leur parti soutiennent que le *Piétisme* forme réellement une Société à part, qui sous le prétexte de la dévotion, enseignent des erreurs préjudiciables à la doctrine. * *Voyez* sur les *Piétistes* & le *Piétisme*, la *Bibliothèque Germanique*, *tome 26*, depuis la *page* 128, jusqu'à la 146.

PIETRA-MALA. *Voyez* PETRAMALA.

* PIETRA-MARIZZI, *Petra Maricorum*, ancien bourg réduit en village. Il est dans le Duché de Milan sur le Tanaro, une lieue au dessus d'Alexandrie. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIETRA-PILOSA ou PIETRA-PELOSA, petite ville de l'Istrie. Elle est située sur un rocher, près de la source du Quieto, & est capitale d'un Marquisat, qui appartient à la République de Venise. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIETRA-SANCTA, bourg avec Evêché, est dans les Etats du Duc de Toscane, près de la mer, à cinq lieues de Lucques, vers le Couchant. On croit que c'est la petite ville, nommée anciennement *Feronia* ou *Lucus Feroniæ*, *Fanum Feroniæ*, à cause d'un temple qu'il y avoit, dédié à Féronie, où les Esclaves qui étoient affranchis alloient prendre le chapeau ou le bonnet, qui étoient les marques de leur liberté. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PIETRO. Ce mot est Italien & se dit pour *Pierre*.

* PIETRO AZARIO ou PIERRE AZARI, qui fleurissoit dans le XIV siécle, étoit de Novare. Matthieu II de Visconti, lui donna le soin de l'entretien de son armée. Azario fut aussi Juge & Chancelier de Jean Pirovano à Tortone. On l'employa encore en d'autres affaires publiques, où il fit également connoître sa prudence, son intelligence & sa fidélité. Il a écrit en Latin une Chronique, où il rapporte les actions principales de la Maison de Visconti depuis l'an 1250, jusqu'à l'an 1362. On a encore de lui une Histoire abbrégée de la Guerre Canepicienne, où il décrit les différens accidens arrivez dans le Comté de Canepiciano, aujourd'hui *il Canavese* dans le Piémont. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PIETSCH (Jean Valentin) a été un des plus excellens Poëtes Allemands de ce siécle. Il fut Conseiller de Cour, Médecin du Roi, & Professeur en Poësie dans l'Université de Konigsberg. Il est mort le 29 juillet de l'an 1734. * *Biblioth. German. tome* 28. *p.* 143.

PIEVE di CADORE. *Voyez* CADORE.

* PIEVE D'INCINO, *Plebs Incini*, village du Milanois propre, en Lombardie. Il est à deux lieues de Como, vers le midi. On prend communément ce village pour l'ancienne ville appellée *Forum Licinii*, petite ville des Orobiens.

PIG. PIK. PIL.

* PIGAFETTA (Philippe) a traduit en Italien, le Théatre Géographique d'Abraham Ortelius. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome* 2. *partie* 3. *p.* 576. *n.* 1009. édit. d'Amsterd. 1725.

PIGEONS. Dans l'Orient, sur tout dans la Syrie, dans l'Arabie & dans l'Egypte, on dresse des pigeons à porter des billets sous leurs ailes, & à rapporter la réponse à ceux qui les ont envoyez. Le Mogol fait nourrir des pigeons qui servent à porter les lettres dans les occasions où l'on a besoin d'une extrême diligence. Il les portent d'une extrémité de ses Etats jusques à l'autre. Tous les jours le Consul d'Alexandrette envoye des nouvelles à Alep en cinq heures, quoique ces villes soient éloignées de trois journées de cheval. Les Caravanes, qui voyagent en Arabie, font savoir leur marche aux Souverains Arabes, avec qui elles sont alliées, par des pigeons à qui l'on met un billet sous l'aile. Ces oiseaux volent avec une rapidité extraordinaire, & reviennent avec une nouvelle diligence pour se rendre où ils ont été nourris & où ils ont leurs nids. On a souvent vû de ces pigeons couchez sur le sable sur le dos, & le bec ouvert attendant la rosée pour se rafraichir & reprendre haleine. Il y a dans les villes d'Egypte des gens qui font métier de dresser les pigeons à ce manége. Au rapport de Pline on s'étoit déja servi des pigeons pour faire passer des lettres dans Modéne assiégée par Marc-Antoine. On en fit aussi usage en Hollande en 1574 au siége de Harlem, & au siége de Leyde en 1575. Le Prince d'Orange, après la levée du siége de cette derniére place, voulut que ces pigeons fussent nourris aux dépens du Public, dans une voliére faite exprès, & que lorsqu'ils seroient morts on les embaumât, pour être gardez dans l'Hôtel de ville, en signe d'une reconnoissance perpétuelle. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*, au mot de Colombe. *Dict.* de Furetiére *de* 1727. Savary, *Dict. du Commerce.* Larrey, *Hist. d'Angl. tome* 3. *p.* 284 & 288.

PIGHETTI (Jacques) de Bergame, a écrit *Togata Palladisque Palladis Templum*; *Animadversiones in Tacitum*; *Historia hujus sæculi.* On lit les vers suivans sous son portrait,

Clarus avis, virtute sua sed clarior hic est
Pighettus, late docta per ora volans:
De capite orta Jovis Pallas, de Palladis iste
Mente satus, matrem provocat eloquio.

* Donatus Calvus, *p.* 195.

PIGHINI (Sébastien) Cardinal, Archevêque de Siponte, natif de Reggio, s'aquit quelque connoissance dans le Droit, & s'attacha à la Cour de Rome, où après avoir été Chanoine de Capoue, il fut honoré d'une charge d'Auditeur de Rote, que le Pape Paul III lui donna. Peu après il fut Evêque de Férentino, puis d'Alife, & fut par le même Pape envoyé Nonce auprès de l'Empereur Charles-*Quint*. Enfin, il fut Archevêque de Siponte, & nommé par Jules III, pour être l'un des Présidens qu'il avoit au Concile de Trente. Il y satisfit ce Pontife qui le fit Cardinal en 1551, & lui donna d'autres emplois, que la mort l'obligea de quitter le premier décembre 1553. en la 54 année de son âge. * Ughel, *Italia Sacra.* Victorel. Aubéry, *Hist. des Card.*

PIGHIUS (Albert) natif de Campen, ville de l'Over-Issel, dans le Païs-Bas, étudia à Louvain, où il prit le degré de Bachelier, & fut reçu Docteur à Cologne, où il avoit étudié en Théologie. Vers le même tems, en 1520, il composa un Traité de la maniére de réformer le Calendrier ecclésiastique, & de la célébration de la Fête de Paque, qu'il dédia au Pape Leon X. Il publia ensuite une Apologie de l'Astrologie; une autre Apologie contre Marc de Bénevent, Célestin, qui avoit entrepris de réformer les Tables Alphonsines, avec une défense de l'Astronomie, contre les Faiseurs d'Almanach, & d'autres Ouvrages de Mathématiques. Il joignit la pratique de cette Science à la spéculation, en faisant avec beaucoup d'adresse des sphéres de cuivre, pour représenter le mouvement des cieux. Quoique la Science des Mathématiques eût pour lui des charmes particuliers, ses amis lui conseillérent de se donner plutôt à l'étude de la Théologie. Ce fut alors qu'il commença les Ouvrages qu'il a publiez contre Luther, Mélanchthon, Bucer & Calvin. Le Pape Adrien VI, qu'il avoit accompagné en Espagne, avant même qu'il fût Cardinal de Tortose, le fit venir à Rome. Clément VII, son successeur, & Paul III donnérent souvent à Pighius des marques d'estime. C'est à ce dernier Pontife qu'il dédia son plus considérable Ouvrage, intitulé, *Assertio Hierarchiæ Ecclesiasticæ.* Il écrivit encore en 1538, une Apologie du Concile général, que le même Pape avoit indiqué. Dans une lettre que le Cardinal Sadolet lui écrivit en 1539, il lui parle du voyage que ce savant homme devoit faire à Rome, & du soin qu'il auroit d'y parler de lui au Pape & aux Cardinaux, afin qu'on fût persuadé dans le monde, que les personnes de son mérite, quoiqu'étrangéres, n'y manquoient pourtant pas de Patrons. Il mourut à Utrecht, où il étoit Prevôt de l'église de S. Jean, le vint-neuviéme décembre 1542. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il laissa encore ceux-ci, *de Missæ officio*; *De Libero Hominis Arbitrio & Divina Gratia*; *Diatriba de Actis VI & VII Synodi*; *Explicatio Controversiarum*, &c. Il avoit beaucoup de lecture & d'érudition; mais il n'avoit pas le discernement juste. Il étoit assez hardi dans les Questions qui ne regardoient point les intérêts de la Cour de Rome; mais dans celles-ci, il étoit entiérement prévenu pour les sentimens les plus insoutenables: & de tous les Auteurs qui ont écrit sur ces matiéres, il n'y en a point qui ait poussé les choses si loin, & qui ait plus donné au Pape, que celui-ci. Son style n'est pas à beaucoup près si pur ni si élégant que celui de Sadolet & des autres Cicéroniens de son tems; mais il n'est pas aussi si barbare que celui des Scholastiques & des Controversistes. * Paul Jove, *in Elog. Doctor.* Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. Sæc. XVI.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 38. Molan. Guntherus. Sponde, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle.* Bayle, *Dict. Crit.*

PIGHIUS (Etienne-Vinand) savant Antiquaire, natif de Campen, ville de l'Overissel, dans les Païs-Bas, prit le nom de *Pighius*, à cause de sa mére, qui étoit sœur d'*Albert* Pighius, & demeura huit ans à Rome, où il fit une recherche exacte des Antiquitez qui restent en cette ville. Lorsqu'il fut de retour en Allemagne, il s'attacha au Cardinal de Granvelle, duquel il fut Sécretaire pendant quatorze ans. Il fut ensuite Précepteur de Charles, Prince de Juliers & de Cléves, qu'il accompagna à Rome, où ce Prince étant mort en 1575, Pighius revint en son païs, s'y fit Chanoine Régulier, & y mourut en 1604, âgé de 85 ans, après s'être aquis une grande réputation par les Annales de la ville de Rome, qu'il composa en trois tomes, dont il fit imprimer le premier en 1599. Il composa encore deux Calendriers, sur quelques fragmens qui sont dans le Capitole, (ce dernier

plet Ouvrage ne parut qu'après sa mort en 1615) & des Commentaires sur les Fastes. * Martin Hank, *de Rerum Rom. Script.*

PIGIADA. *Voyez* CHERONESI.

PIGMALION, Roi de Tyr, fils de *Magdenus*, ou *Mitibres*, auquel il succéda, vécut 56 ans, dont il en régna 47. Didon, qui étoit sa sœur, devoit gouverner avec lui; mais on prétend que ses Sujets ne le trouvérent pas à propos. Elle épousa *Hiarbas* ou *Sicharbas*, que Virgile nomme *Sichée*. Ce Sicharbas étoit son oncle, & avoit des thrésors incroyables. Le Roi en étant averti, le fit mourir, & Didon fuyant la persécution de son frere, emporta les thrésors de son l'époux & se retira en Afrique, où elle jetta les fondemens de Empire de Carthage, l'an 3153, du monde, & 882 avant l'Ere Chrétienne. Les Poëtes ont feint que Pigmalion fut puni de la haine qu'il portoit aux femmes, par l'amour qu'il eut pour une statue. * Dius, cité par Joséphe, *l.* 1. *contre Appion.* Justin, *l.* 18.

* PIGMALION, fils de Cilix, devint amoureux d'une statue d'ivoire, que Vénus anima, & il en eut Paphus, fondateur de la ville de Paphos. Il y a apparence que c'est le même que le précédent. * Hofman, *Lex. Univ.*

PIGMEES. *Voyez* PYGMEES.

PIGNA (Jean Batiste), de Ferrare, vivoit en 1570, & écrivit, outre l'Histoire de la Maison d'Est, *Quæstionum Poëticarum, libri tres; De Consolatione, libri tres; De Otio Carminum, libri quinque; Gli Heroïci; Il Principe, &c.* * Riccioli. *Le Téatre des Hommes de Lettres de* l'Abbé Ghilini, &c.

* PIGNATELLI, famille très-distinguée dans le Royaume de Naples, est en possession des Principautez, des Duchez & des Marquisats de Bisaccia, de Moncorvino, de Spinazzola, de Castellanéta, de Montelëone, &c. Elle est originaire de Tropéa dans la Calabre Ultérieure. THOMAS Pignatelli, qui mourut sur la fin du XIV siécle, en est regardé comme la souche. De lui descendirent au troisiéme degré FABRICE & SCIPION. Ce dernier a fondé la brancha des Marquis de Lauro, & des Ducs de Bisaccia. FABRICE qui portoit le titre de Seigneur de Noya, reçut en 1536, de Philippe II, Roi d'Espagne, en récompense de ses services, le titre de Marquis de Cerchiaro, & mourut l'année suivante, laissant de *Vittoria* Cicinella sa femme, neuf fils & deux filles. De ces neuf fils, il y en a eu trois qui ont continué la postérité, savoir, JULES, MARTIUS & LUCIUS, dont le plus jeune fit la branche des Princes de Marsico. Celui du milieu nommé *Martius*, fut Marquis de Spinazzola, & pére de FRANÇOIS qui suit.

FRANÇOIS épousa *Portia*, fille de *Fabrice* Caraffe, Duc d'Andria, & en eut, 1. *Antoine*, né en 1615, fait Cardinal en 1681, & Pape en 1691, sous le nom d'Innocent XII, mort le 27 septembre 1700; 2. *Martius*, Prince de Moncorvino, marié avec *Constance*, fille de *Jean* de Guevara, Duc de Povino, de laquelle il eut un fils mort avant son pére; 3. *Louis*, mort Ecclésiastique; 4. *Fabrice*, mort Jésuite; 5. *Paule-Marie*, Religieuse, morte à l'âge de 89 ans dans le couvent de la Sapience à Naples.

JULES, fils aîné de *Fabrice*, premier Marquis de Cerchiaro, eut pour fils *Fabrice*, premier Prince de Noya, & pére 1. de JULES qui suit; & 2. de *Jacques*, Duc de Belguardo.

JULES, fils de *Fabrice*, Prince de Noya, eut pour enfans, 1. *Fabrice*, Duc de Montelëone, pére d'*Hector*, mort avant son pére, & laissant un fils nommé *Fabrice*, mort en 1679, pére d'une fille unique, appellée *Jeanne*; 2. *Agnelio*, Prince de Moncorvino, pére de *Jules*, Duc de Santo Mauro; 3. *André-François*, fait Cardinal en 1703 & Archevêque de Naples; *Nicolas*, marié en 1679 à *Jeanne*, sa petite-niéce, dont on vient de parler, devenu par ce mariage Duc de Montelëone. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PIGNEL. *Voyez* PINHEL.

PIGNEROL, que les Italiens nomment *Pinarolo*, & les Auteurs qui écrivent en Latin *Pinarolium*, ville d'Italie en Piémont avec une forteresse considérable, appartient au Duc de Savoye, & servoit d'appanage aux puînez de cette Maison. Les François s'en rendirent maîtres l'an 1631, par un traité secret qui se fit à Quiérasque, & qui fut conclu le 31 du mois de mars. Le Roi Louis XIII, jugeant nécessaire pour la protection de ses Alliez, d'avoir une place en Piémont pour entrer en Italie, fit demander Pignerol, qui lui fut accordée. Ainsi le Duc Victor-Amédée remit au Roi & à ses Successeurs en toute propriété & souveraineté, la ville & château de Pignerol, Riva, Baudenasco, Bunasco le Haut, &c. Le Roi, outre Albe & l'Albesan qu'il lui fit remettre, lui donna une somme d'argent, conformément aux articles du traité. La ville de Pignerol est située dans les montagnes sur la riviére de Clason ou Chison. Il y a diverses églises & maisons Religieuses. La citadelle étoit forte par nature & par art; son assiette sur le roc, & les travaux qu'on y avoit faits étoient admirables; mais cette ville fut rendue au Duc de Savoye, après que l'on en eut ruïné les fortifications, & rasé la forteresse par un traité fait en 1696, avec le Roi Louis XIV.

* PIGNEWART (Jean) Religieux du couvent de Bonef, dans le Comté de Namur, a donné au Public, *Epigrammata in honorem Sanctorum de quibus secundum usum Ordinis Cisterciensis Festivitates celebrantur.* * Valére André, *Biblioth. Belg. p.* 548.

PIGNON (Laurent) né à Sens dans le XIV siécle, entra dans l'Ordre de S. Dominique, dont il composa dès l'an 1394, une Chronique, qui n'a pas été imprimée, & dans laquelle on observe plusieurs choses singuliéres pour l'Histoire de France. Cette Chronique qu'on garde à Saint Victor, est en plusieurs parties: dans la premiére sont les Saints de l'Ordre: dans la seconde les Saintes; ensuite ceux qui ont été promus aux dignitez hors de l'Ordre, les Généraux, les Provinciaux de France; ceux qui se sont rendus célébres par leurs Ecrits, avec une Histoire abbrégée des Chapitres Généraux, & des Chapitres Provinciaux de France. Le Pére Echard s'est servi très utilement de cet Ouvrage, que son Auteur a conduit jusqu'à l'an 1411. Pignon avoit été Prieur de Sens dès l'an 1403, & il s'attacha à Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui le prit pour son Confesseur, & lui procura l'Evêché de Bethléem vers l'an 1425. Il étoit revêtu de cette dignité lorsqu'il composa un Traité François qu'on garde à Paris, *au commencement de Seigneurie, & de diversité d'Etat*, auquel il joignit une Traduction Françoise du traité de Durand de Saint-Pourfain sur le même sujet. Il fut transféré ensuite à l'Evêché d'Auxerre, dont il prit possession le quatriéme mars 1432, & demeura ensuite longtems en Flandre auprès du Duc Philippe; mais en 1440, il étoit à Auxerre, où il assista au Chapitre Provincial de son Ordre, des priviléges duquel il étoit Conservateur, & il mourut l'an 1446, dans sa ville épiscopale, étant sans doute fort âgé, puisqu'il y avoit 51 ans qu'il avoit commencé à écrire. * Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome* 1.

PIGNON (Le) *Voyez* PENNON de VELES.

PIGNORIA. *Voyez* PIGNORIUS.

PIGNORIUS (Laurent) Chanoine de Trévisi ou Trévise, né à Padoue le 12 octobre de l'an 1571, savoit les belles Lettres & le Droit, & se consacra à l'état ecclésiastique en 1602. Il eut divers emplois à Padoue, où il fut Curé de saint Laurent, & fut ensuite pourvu par le Cardinal François Barberin, d'un Canonicat à Trévisi. Pignorius dressa une belle Bibliothéque, avec un cabinet de médailles & d'autres curiositez, & eut pour amis les plus grands hommes de son tems, comme, le Cardinal Baronius, le Président de Thou, M. de Peiresc, Vincent Pinelli, Meursius, Vossius, Heinsius, Nicolas Rigault, Ericius Puteanus & Henri du Puy, Velser, Contareno, Gruter, Scioppius, &c. Dominique Molino, Procurateur de saint Marc, eut aussi une considération particuliére pour Pignorius, auquel il fit élever un tombeau avec une Epitaphe dans l'église de saint Laurent, lorsqu'il eut été emporté par la peste l'an 1631. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De servis & eorum apud Veteres ministeriis; Mensæ Isiacæ seu vetustissimæ Tabulæ æneæ sacris Ægyptiorum simulacris cœlatæ explicatio, cum Auctuario de variis veterum Hæreticorum amuletis, ex antiquis gemmis & sigillis; Magnæ Deum Matris & Attidis initia, ex vetustis monumentis, Tornaci eruta & explicata; Symbolarum Epistolicarum liber; Miscella elogiorum, acclamationum, adlocutionum, epitaphiorum & inscriptionum; Le origine di Padova; L'Antenore; Commentaria in Alciatum, &c.* * Thomasini, *in Vita Pignorii; in Elog. Doctor.*

PIHAHIROTH. *Voyez* PHIHAHIROTH.

* PIKARSKY (Michel de) riche Seigneur de Pologne eut l'esprit foible, & le Roi Sigismond lui donna des Curateurs; mais il en fut si choqué qu'il résolut de tuer ce Prince. Il prit pour cela le tems que le Roi devoit aller à l'église pour commencer la Diéte & qui étoit le 15 novembre 1620. Il se cacha derriére la porte, & quand le Roi vint à passer, il lui déchargea sur la tête deux coups de hache d'armes, qui le firent tomber à terre. On lui donna aussi-tôt la question pour l'obliger à découvrir ceux qui l'avoient porté à cette entreprise; mais il ne nomma personne, & dit beaucoup d'extravagances, ne se plaignant que de la foiblesse de son bras. Là-dessus on le tenailla, & après lui avoir coupé toutes les jointures des doits l'une après l'autre, & ensuite la main droite, on l'écartela. On brûla après cela toutes les piéces de son corps, on en jetta les cendres dans la Vistule, & l'on rasa son château. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nic. Belli *Hoidenb. p.* 387.

PIKE (Jean) Anglois de nation, qui vivoit dans le XII siécle, vers l'an 1180, composa une Histoire des Rois Anglo-Saxons, que Guillaume Horman mit depuis en abbrégé. * Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.*

PILA, le Mont-Pila, montagne de France, dont le sommet est appellé *Trois dents*. Elle est sur les confins du Lyonnois & du Forés, entre Argental & Coindrieu. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PILACA, anciennement *Ajax*, *Ajas*. C'est une petite riviére de la Calabre Ultérieure. Elle se décharge dans la Mer Ionienne, près du Cap delle Colonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

PILADE. *Voyez* PYLADE.

PILANDER (George) né dans la Misnie, Médecin Allemand, vivoit dans le XVI siécle vers l'an 1532. Il demeura longtems en Italie, & mourut à Milan en retournant dans son païs. Le nom de sa famille étoit *Therman*, qu'il changea pour celui de *Pilander*, qui est Grec, selon la manie de la plupart des Hommes de Lettres de son tems. Dans le tems qu'il étoit à Rome, il traduisit Hippocrate de Grec en Latin, & composa quelques autres Ouvrages. * Petrus Albinus, *in Chron. Misn.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.*

* PILARIK (Etienne) né en 1615, Hongrois, fut dès l'âge de quatre ans envoyé aux Ecoles, où il fit en peu d'années de grands progrès dans les Langues Allemande & Latine, dans la connoissance de la Religion, & dans tous ce qu'on put lui apprendre. Ensuite il se tourna du côté de la Théologie. En 1639, il fut fait Ministre, & servit en cette qualité plusieurs églises de Hongrie. En 1649, il devint Ecclésiaste de l'église de S. André, ensuite Prédicateur de la Cour du Comte Gabriel Illyeschazi. Il quitta encore ce lieu pour aller exercer son ministére ailleurs. Les Turcs ayant fait en 1663 une irruption dans le lieu où il étoit, il tomba entre les mains des Tartares qui le réduisirent dans l'esclavage, dont après bien des souffrances il fut délivré comme par miracle. Il alla alors à Meissen, où il annonça la parole de Dieu jusqu'à sa mort arrivée en 1678. On a de lui l'Histoire de sa Vie; *Currus Jehovæ mirabilis*, & quelques autres Ecrits. Il publia aussi les Ouvrages de plusieurs Savans. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

* PILARIK (Etienne) fils du précédent, passa la plus grande partie de sa vie dans l'exercice du Ministére de la parole de Dieu en différentes églises de Hongrie, de Bohéme & de Misnie & dans l'administration des Sacremens. Il mourut vers la fin du XVII siécle. On a de lui quelques Ouvrages écrits en sa Langue,

que, & sa Vie a été composée par Gaspar Locherus, Docteur en Théologie & Professeur à Wittenberg. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

* P I L A R I K (Étienne) fils du précédent a eu la Surintendance générale des Eglises Luthériennes de Hongrie. Il est connu dans son païs par plusieurs Ouvrages écrits en sa Langue. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

P I L A R I N O (Jacques) naquit le neuviéme janvier 1659, dans l'isle de Céphalonie d'une famille noble. Il passa à l'âge de dix ans à Venise, où il demeura quelques années. Après y avoir fait ses Humanitez & avoir étudié en Droit, il alla se faire recevoir Docteur en cette Faculté, à Padoue. De retour dans sa patrie après une absence de six ans, il se dégoûta bientôt du Droit & retourna à Venise pour y étudier en Médecine. Il employa deux années à cette étude, après quoi il s'y fit recevoir Docteur. Il crut que la Médecine lui donneroit la facilité de satisfaire l'inclination qu'il avoit pour voyager & ce fut un des motifs qui l'engagea à s'y appliquer. Il fut en Candie pendant quatre ans, au service d'Ismaël, Capitan Bacha de ce Royaume, & de là il passa à Constantinople; mais il *n'y* demeura pas longtems. Il alla en 1684, en Valachie, avec le titre de Médecin du Prince Cantacuzéne. L'an 1687, il retourna dans sa patrie où il trouva son pere mort. L'année suivante il se transporta en Moscovie avec la qualité de premier Médecin du Czar & revint au bout d'un an dans sa patrie avec la même qualité. Le Doge François Morosini, ayant été élu pour la quatriéme fois Capitaine Général dans le Levant, le prit à son service & le retint auprès de lui jusqu'à sa mort qui arriva l'an 1694. Du Levant, Pilarino retourna à Venise, d'où il passa en Valachie où il demeura l'espace de quatre ans au service du Prince Serbano. Au bout de ce temslà, il alla faire un voyage dans sa patrie, d'où après un séjour d'une année il repassa à Venise, & de là à Livourne, à Smyrne & à Constantinople, jusqu'à ce qu'en 1701, il fut de nouveau appellé en Valachie par le Prince Serbano, qui lui donna une pension de quinze écus Sequins. Soit inconstance naturelle, qui ne lui permettoit pas de se fixer en aucun lieu, soit autre raison, il ne demeura auprès de lui que trois ans, au bout desquels il alla faire quelque séjour à Constantinople & ensuite à Venise. En 1707, il s'embarqua à Livourne, & fit un voyage à Smyrne, à Alep, & au Caire. De retour à Smyrne, il y demeura pendant cinq ans en qualité de Consul de la République de Venise en cette Échelle, ayant été choisi pour ce poste par Ascanio Justiniani, depuis Procureur de S. Marc, & alors Baile à la Porte Ottomane, & confirmé par un Décret du Sénat. Son tems fini, il retourna à Venise, où au bout de quatre ans il fut attaqué d'hydropisie. L'habileté des Professeurs en Médecine de l'Université de Padoue, qu'il connoissoit, l'engagea à se faire transporter dans cette ville pour se mettre entre leurs mains. Mais tous leurs soins ne purent le guérir, & après avoir langui pendant neuf mois il mourut le 18 juin 1718, dans sa 60 année. Il a fait imprimer sur la fin de sa vie ces deux Ouvrages, *Nova & tuta variolas excitandi per transplantationem Methodus, nuper inventa, & in usum tracta, qua rite peracta immunia in posterum præservantur ab hujusmodi contagio corpora*, Venetiis, 1715, *in douze*; *La Medicina difesa, overo riflessi di disinganno, sopra i nuovi sentimenti contenuti nel libro intitolato*, il Mundo ingannuto da falsi Medici, *di Giacomo Pilarino*, in Venetia, 1717, *in douze*. L'Auteur que Pilarino entreprend ici de combattre est Joseph Gazola. Il a fait aussi la rélation de ses voyages, qui est manuscrite entre les mains de ses héritiers. * *Journal de Venise, tome* 31. *p.* 332. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 15. *p.* 51 *& suiv.*

P I L A S K O W I T S, village de Pologne à cinq lieues de Chébrechin. Il est placé dans un vallon sur une espéce de prairie traversée d'un large ruisseau, & enfermée de hautes collines assez roides. On y voit dessus des maisons dispersées çà & là comme des hameaux, outre le gros du lieu qui est au fond, en sorte que le village a près de deux lieues d'étendue à cause de ses dépendances. La maison du Seigneur est peu de chose, quoique de brique, sans aucun ornement, & c'est proprement une maison de bouteilles. Mais l'avantage qu'a eu ce lieu d'appartenir au Roi Jean Sobieski, qui y menoit très-souvent la Cour, y a attiré les Juifs. Ils y ont bâti de grands Cartchemas ou hôtelleries publiques, en sorte que ce village est devenu une espéce de ville. * *Mémoires du Chevalier de* Beaujeu.

P I L A T E, *Pontius Pilatus*, Gouverneur de la Judée, *Procurator Judææ*, sous l'empire de Tibére, fut celui auquel les Juifs menérent Jesus Christ, pour le prier d'exécuter le jugement de mort qu'ils avoient porté contre lui. Pilate essaya de le sauver, sachant que l'envie de ses Accusateurs étoit tout son crime; cependant il le fit fouetter cruellement, & enfin le condamna par raison d'Etat, parce qu'on lui dit que l'Empereur n'approuveroit pas son procédé, s'il l'épargnoit. Depuis, Pilate usa d'une très-grande cruauté contre les Samaritains, les faisant presque tous passer par le fil de l'épée. Ceux qui restoient, en firent leurs plaintes à Vitellius, Gouverneur de Syrie, qui accusa Pilate devant Tibére. Il arriva l'an 37 à Rome, au commencement de l'empire de Caligula, qui l'envoya en exil. On croit que ce fut près de Vienne en Dauphiné, & que deux ans après il se tua de desespoir. * *Saint Matthieu*, *ch.* 27. *Saint Marc*, *ch.* 15. *Saint Luc*, *ch.* 23. *Saint Jean*, *ch.* 19. Joséphe, *Antiq. Judaïq.* Eusébe, *in Chron.* Orose, *l.* 7. Cassiodore, *in Chron.*

☞ Il est bon d'éclaircir ici ce qui regarde la lettre de Pilate à l'Empereur Tibére sur les Miracles de Jesus Christ. Tertullien raconte dans son Apologétique, que Tibére ayant appris les merveilles que Jesus Christ avoit faites en Palestine, en fit son rapport au Sénat, & fut d'avis de le mettre au nombre des Dieux; mais que le Sénat rejetta cette proposition, & que cependant Tibére fit défense de persécuter les Chrétiens. Peu après, le même Tertullien ajoûte que Pilate étant Chrétien dans sa conscience, écrivit à Tibére la résurrection de Jesus Christ. Eusébe, *Hist. l.* 2. *c.* 2, rapporte ce passage de Tertullien, & dit que Pilate écrivit à l'Empereur, suivant la coutume des Gouverneurs & des Intendans des provinces, qui mandoient au Prince ce qui se passoit de plus remarquable dans leur Gouvernement. Nous avons dans les *Orthodoxographes* une lettre attribuée à Pilate, écrite à Tibére, qui contient les mêmes choses; mais il est difficile de dire si elle couroit déja du tems d'Eusébe, ou si elle a depuis été feinte sur sa narration. On ne peut pas absolument accuser de faux cette histoire; mais elle passe pour douteuse dans l'esprit de plusieurs Savans, qui ne croyent pas vraisemblable que Pilate ait écrit à Tibére ces choses d'un homme qu'il avoit condamné à mort, & que le Sénat ait refusé d'exécuter la proposition de cet Empereur. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles*, & dans les *Dissertat. Prelim. sur le Nouveau Testament.*

P I L A T E (Le Mont de) ou F R A C M O N T. *Voyez* F R A C M O N T.

P I L A W. *Voyez* P I L L A W.

P I L C Z A. *Voyez* P I L S T A.

* P I L D A S ou P H E L D A S, fut un des fils de Nacor & de Milca, & neveu du Patriarche Abraham. * *Genése*, *ch.* 22. *v.* 22.

P I L E, *Pyle*, ville d'Elide près du fleuve Pénée. Son nom moderne est *Pilos*, selon Briet. On marque une autre ville de ce nom dans la province de Belvédére, & son nom moderne est *Navarins*. Les Anciens parlent de quelques autres villes & de plusieurs montagnes de ce nom. * *Consultez* Ferrari, *in Lexico.*

* P I L E *of Fouldrey*, Fort de l'isle de Walney, près des côtes du Duché de Lancastre. Il défend l'entrée de l'isle à l'orient. Il a été bâti par les soins d'un Abbé de Fornesse. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 293.

P I L E'E, dit *Pileus Medicensis*, parce qu'il étoit de Monza village dans le Milanois, Jurisconsulte célébre vers l'an 1200, écrivit un Ouvrage *de Ordine Judiciorum*, qui a été augmenté & corrigé par Justin Gobler, & imprimé à Bâle. On attribue d'autres Traitez au même Auteur. * Trithéme, *in Catal.* Gesner, *in Biblioth.*

P I L E'R E. *Voyez* D I D A S K A L I O.

P I L E S (Roger de) naquit à Clamecy dans le Nivernois, l'an 1635, d'une famille distinguée dans le païs par sa noblesse, par ses biens & par ses emplois, & fut tenu sur les fonts de batême par le Duc de Bellegarde qui étoit alors à Clamecy, & par la Duchesse de Nevers. Il fit ses premiéres études à Nevers & en partie à Auxerre, & vint ensuite à Paris, pour y étudier en Philosophie. Il y étoit logé chez son oncle l'Abbé d'Orbec, Chanoine de Notre-Dame, d'où il alloit au Collége du Plessis. Comme il avoit de l'esprit & de la pénétration, il réussit également dans les Sciences spéculatives & dans les Belles Lettres. Quand son Cours fut fini, & qu'il eut pris les premiers degrez, il étudia pendant trois ans la Théologie dans les Ecoles de Sorbonne. Mais ni les études profanes, ni les sacrées, ne l'occupoient pas entiérement, & la Peinture a fait dans tous les tems de sa vie une partie de son application. Il s'attacha de fort bonne heure à dessiner sous le Frére Luc, Recollet, Dessinateur & Compositeur assez bon, mais mauvais Coloriste, en quoi M. de Piles a eu dans la suite un grand avantage sur son Maître. Celui-ci trouvant dans son Eléve, un goût naturel, & de grandes dispositions, le mit bientôt en état de dessiner d'après l'Antique. Ils conçurent dès lors l'un pour l'autre une amitié qui n'a fini qu'après leur vie. Il avoit fait en même tems connoissance avec Alphonse du Fresnoy, qui l'estima assez pour lui communiquer son Poëme Latin sur la Peinture, qui n'avoit pas encore paru, & que M. de Piles traduisit depuis en François, l'an 1662. M. Ménage, qui connoissoit M. de Piles, parce qu'il étoit logé avec lui dans la même maison du cloître de Notre-Dame, crut rendre service à M. Amelot, Maître des Requêtes & ancien Président du Grand Conseil, en le lui proposant pour l'éducation de son fils, qui avoit sept ans. M. Amelot l'ayant accepté, il entra chez lui cette année, & demeura auprès de son fils pendant tous le Cours de ses études, qui fut d'environ neuf ans. Les soins qu'il s'y donna, & dont il voyoit avec plaisir le succès, ont été l'origine de sa fortune, & de la grande considération qu'il a eue dans le monde. Il s'acquit par là l'estime de toute la Maison de Messieurs Amelot, qui l'a toûjours traité avec beaucoup d'amitié & de distinction. Le pére de son Eléve avoit solidement travaillé à lui faire un établissement: & après sa mort, qui arriva en 1671, Madame la Présidente Amelot continua de le garder chez elle, & lui donna même un fond considérable, qui, placé sur l'Hôtel de ville de Lyon, le pouvoit mettre à son aise le reste de sa vie. Au commencement de l'année 1673, M. Amelot, qui avoit alors dix-huit ans, & qui venoit de finir son Droit, alla en Languedoc, avec son oncle, l'Evêque de Lavaur, qui fut depuis Archevêque de Tours. Se voyant assez proche de l'Italie, il demanda à Madame la Présidente Amelot permission d'en faire le voyage. Elle y consentit avec plaisir, & lui envoya M. de Piles à Montpellier pour l'accompagner. M. de Piles eut lieu de satisfaire son goût pour la Peinture pendant ce voyage, qui fut de quatorze mois, & il vit à loisir tout ce qu'il y a de plus beau & de plus précieux en Italie. M. Amelot, revenu à Paris en 1674, & reçu aussi-tôt Conseiller au Parlement, lui rendit tout son loisir. Ce fut pour lors qu'il écrivit sur la Peinture, & que joignant la théorie à la pratique, il se rendit illustre parmi les Peintres & les Connoisseurs. Son mérite lui gagna aussi l'estime & l'amitié de plusieurs personnes de considération, qui aimoient encore plus en lui sa probité & sa candeur que ses talens. En 1682, M. Amelot, qui étoit depuis cinq ans Maître des Requê-

quêtes, fut nommé Ambassadeur du Roi à Venise, & engagea M. de Piles à l'accompagner en qualité de Sécretaire de l'Ambassade. Son séjour en cette ville avoit duré près de trois ans, pendant lesquels M. de Piles se délassoit des affaires, par la vue des beaux tableaux qui en sont l'ornement, lorsque M. Amelot reçut ordre de passer à l'Ambassade de Portugal. Dans le même tems M. de Louvois, ayant sçu qu'il avoit auprès de lui un homme fort intelligent dans la Peinture, & même capable de quelque chose de plus important à l'Etat, écrivit à M. Amelot de disposer M. de Piles à aller en Allemagne voir les riches cabinets, qu'on disoit y être en grand nombre, sur tout à Gratz, afin d'y acheter des tableaux pour le Roi; & ordonna en même tems à M. de Piles de passer à Vienne, où le Marquis de Chiverny étoit alors Envoyé extraordinaire du Roi, & de s'informer exactement de la situation des affaires. M. de Piles ayant exécuté avec tout le soin possible cette commission, revint à Paris en rendre compte au Ministre, & rejoindre M. Amelot, qui partit en 1685 pour Lisbonne, où il l'accompagna en la même qualité qu'il avoit eue auprès de lui à Venise. En 1687, ayant été envoyé à la Cour par M. Amelot avec des dépêches de conséquence, il retourna à Lisbonne par Madrit; & comme rien ne le pressoit, il y demeura huit jours pour voir les magnifiques tableaux du Roi d'Espagne, tant au Palais de Madrit, qu'à l'Escurial. Il ne pouvoit quitter M. Amelot: il le suivit encore dans l'Ambassade de Suisse en 1689, & il y signa le traité de neutralité, que M. Amelot avoit conclu avec les Cantons. Comme ce traité étoit très-agréable au Roi, M. Amelot, pour donner une marque de distinction à M. de Piles, le chargea de le porter en Cour. En 1692, M. de Piles fut envoyé en Hollande, pour y demeurer *incognito* sur les prétextes que lui fournissoient sa réputation parmi les Curieux de Peinture, & en effet pour y agir de concert avec les personnes qui souhaitoient la paix. Cependant ayant été reconnu pour ce qu'il étoit, il fut arrêté par ordre de l'Etat & retenu prisonnier à la Haye, pendant deux ans; mais le peuple de la Haye, qui étoit las de la guerre, & qui apprit qu'il n'étoit en prison que pour avoir voulu procurer la paix, s'étant mis en devoir de le délivrer, on le transféra au château de Loevestein, où il fut gardé encore pendant trois ans, c'est à dire, jusqu'à la paix de Ryswick. Il s'occupa dans sa prison à composer la Vie des Peintres; & comme dans une solitude si grande & si longue on ne peut pas toujours s'occuper à travailler, il s'amusoit à élever des oiseaux & à leur apprendre plusieurs choses. Il leur donna à tous la liberté, le jour même qu'il recouvra la sienne. Malgré ces délassemens, sa santé fut fort altérée par les incommoditez & la longueur de sa prison. A son retour en France le Roi lui donna une pension. M. Amelot, qui, depuis dix ans, étoit Conseiller d'Etat, ayant été choisi en 1705, pour aller à la Cour d'Espagne en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, M. de Piles l'y suivit malgré son grand âge & ses infirmitez. Mais l'air de Madrit lui fut si contraire, qu'il fut obligé d'en revenir la même année. Depuis ce voyage il a vécu encore quatre ans dans ses occupations ordinaires & dans une grande piété. Il mourut le cinquiéme avril 1709, âgé de 74 ans. Il avoit l'esprit naturellement réglé & méthodique, & ses idées étoient nettes & justes. Il étoit bon ami, fidéle & discret: ces qualitez étoient une suite de son caractére vrai & simple. Il avoit un grand fond de Religion, & remplissoit exactement tous les devoirs de Chrétien. Sa maniére de peindre consistoit dans une imitation parfaite des objets, & dans une grande intelligence du *clair obscur* & du coloris. Les principes qu'il s'étoit faits là-dessus étoient si sûrs, qu'ils lui tenoient lieu de l'usage de peindre, qu'il n'avoit pas. Il prenoit plaisir à faire les portraits de ses amis, & a peint entre autres M. Despreaux & Madame Dacier. Il a fait voir dans tous ses ouvrages une grande admiration pour les tableaux de Rubens, avec lequel il avoit non seulement un rapport de goût; mais encore quelque ressemblance du côté de l'esprit, l'ayant eu tous deux capable d'affaires. Il étoit Conseiller d'honneur de l'Académie de Peinture & de Sculpture, dans laquelle il lisoit souvent les Dissertations savantes, qu'il donnoit ensuite au public. On a de lui les Ouvrages suivans, *Abrégé d'Anatomie accommodé aux Arts de Peinture & de Sculpture, & mis dans un ordre nouveau, dont la Méthode est très-facile & débarrassée de toutes les difficultez & choses inutiles, qui ont toûjours été un grand obstacle aux Peintres pour arriver à la perfection de leur Art*, Ouvrage mis en lumiére par M. de Piles, sous le nom de F. Tortebat, Peintre du Roi dans son Académie Royale de Peinture & de Sculpture; *L'Art de la Peinture de Charles-Alphonse du Fresnoy, traduit en François avec des Remarques & le texte Latin à côté; Dialogue sur le Coloris; Conversations sur la connoissance de la Peinture, & sur le jugement qu'on doit faire des tableaux, où par occasion il est parlé de la Vie de Rubens, & de quelques-uns de ses ouvrages; Dissertations sur les ouvrages des plus fameux Peintres, avec la Description du Cabinet de M. de Richelieu, & la Vie de Rubens; Les premiers Elémens de la Peinture pratique, enrichis de figures de proportions mesurées sur l'Antique, dessinées & gravées par* Jean B. Corneille, Peintre de l'Académie Royale; *Abrégé de la Vie des Peintres avec des Réflexions sur leurs ouvrages, & un Traité du Peintre parfait, de la Connoissance des desseins & de l'Utilité des estampes*, Paris, 1715, traduit en Anglois avec des augmentations; *Cours de Peinture par principes.* * *Son Eloge à la tête de la seconde édition de son Abrégé de la Vie des Peintres.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome 12. p. 225 & suiv.*

PILHA ou PHALEA, de la race des Sacrificateurs Juifs. Il fut un de ceux, qui signérent l'alliance, que Néhémie renouvella avec Dieu, après le retour de la captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 24.

PILIER, dans l'Ordre de Malte, est le Chef d'une Langue. Ainsi le Chef de la Langue de France, ou celui qui préside dans l'assemblée des Chevaliers de cette Langue, est appellé *le Pilier de la Langue de France.* Comme il y a huit Langues, il y a aussi huit Piliers ou Chefs.

PILITUS. *Cherchez* OCTACILIUS.

PILLAW, château de l'Electeur de Brandebourg dans la Prusse Ducale, bâti sur le Frisch Haff, qui est un Golfe de la Mer Baltique du côté de Konigsberg, d'où cette forteresse est éloignée de sept à huit lieues d'Allemagne en tirant vers l'occident. Les Suédois la prirent en 1626; mais elle fut rendue à l'Electeur de Brandebourg. Elle lui sert de Bastille pour renfermer les prisonniers d'Etat. * Baudrand & *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

PILON (Germain) excellent Sculpteur & Architecte, étoit né à Paris, & originaire du Maine. Il fut un de ceux qui firent honneur à la Sculpture & à l'Architecture en France sous le Roi Henri II, dans le XVI siécle, & sous les régnes suivans, & qui les dégagérent de cet air grossier & Gothique sous lequel elle avoit été presque accablée. On voit de lui à Paris un saint François dans le cloître des grands Augustins, fait en 1588, une chapelle à sainte Catherine ornée de très-belles figures & d'excellens bas reliefs de bronze, & quelques autres ouvrages en différentes églises. Il mourut vers l'an 1608.

PILOTE, petit poisson qui approche fort du maquereau, tant pour sa grandeur que pour sa forme. On lui a donné ce nom à cause qu'ayant rencontré quelque navire, il n'en quitte jamais la proue que ce navire ne soit arrivé au port. Il nage devant à un pié d'eau, s'en éloignant seulement d'un toise ou deux, sans s'écarter à droite ni à gauche. Ce poisson a la tête unie & longue, avec deux nageoires qui en sont tout proche, un bec qui avance quatre doits au dessus de sa gueule, une empennure sur le dos depuis la tête jusqu'à la queue, & autant sous le ventre. Le reste du corps est couvert d'une peau rayée en losange, & sa queue est fort petite. Il semble être fait pour inquiéter le Requien qui voudroit le dévorer, sans qu'il en puisse venir à bout. Le Pilote marche presque toujours devant lui, comme ayant dessein de le braver. S'il se trouve sur sa tête, à peine le Requien s'est-il tourné à demi pour l'engloutir, que le Pilote est déja sur sa queue, passant & repassant sur son corps sans craindre d'en être pris, ce qui donne beaucoup de plaisir à ceux qui le voyent. * *Dict. des Arts.*

PILPAY ou BIDPAY, ancien Bramine Indien, ou Gymnosophiste & Philosophe, s'aquit dans tout l'orient un nom immortel. Il doit avoir été Gouverneur d'une partie de l'Indostan, ou des païs situez entre l'Indus & le Gange, & Conseiller d'un puissant Roi Indien, nommé *Dabschelim*, à qui il enseigna les Principes de la Morale & de l'Art de gouverner, qu'il fit selon la méthode des Orientaux par des Fables & des Dialogues entre les Animaux. C'est de ces instructions que naquit enfin l'Ouvrage intitulé, *Kelile Wadimne* ou *les Fables de Pilpay*, dans lequel toutes sortes de vertus morales, particuliérement celles qui conviennent à un Prince, sont enseignées d'une maniére aussi utile qu'agréable. Il y a plus de 2000 ans que cet Ouvrage doit avoir été composé par son Auteur en Langue Indienne. Il y raconte comment Dabschelim, (nom qui signifie *grand Roi*,) Prince juste, puissant & riche, fut averti en songe d'aller dans l'Orient, où il trouveroit un thrésor incomparable; il ajoûte que ce Prince ayant exécuté cet ordre, il arriva auprès d'une caverne dans une montagne fort haute, où un Hermite lui offrit un thrésor; que dans cette caverne il ne trouva pas simplement un riche thrésor, mais encore une caisse d'or massif, dans laquelle il y avoit une toile toute couverte de caractéres, qui ayant été expliquez, Dabschelim sut que c'étoit le Roi Huschanck, qui lui avoit laissé ces richesses, & que l'Ecriture sur la toile contenoit XIV régles fondamentales pour gouverner sagement & heureusement; que pour mieux entendre ces régles, ce Roi étoit allé trouver le sage Bidpay ou Pilpay selon d'autres, qui les lui expliqua l'une après l'autre en se servant & d'Histoires & de Fables. Après l'Ecriture Sainte il n'y a point d'Ouvrage pour lequel on ait généralement témoigné tant de respect. Il a été traduit en presque toutes les Langues connues. Chosroës Nuschirvan, Roi de Perse, qui vivoit du tems de l'Empereur Justinien, envoya Persoës exprès aux Indes pour y chercher cet Ouvrage. Persoës en fit ensuite une Traduction en vieux Persan. Il fut depuis traduit en Syriaque, en Arabe, & en Persan moderne, diverses fois. On en a aussi une Version Turque, travaillée sur l'Arabe; & en 1100, Siméon Séthus en fit une en Grec. Ces Traductions furent depuis suivies de Latines, d'Espagnoles, d'Italiennes, de Françoises & d'Allemandes, qui ont toutes été faites ou sur la Version Gréque ou sur la Persane. Toutes les Versions qui ont été imprimées jusques ici s'éloignent beaucoup de l'original & sont fort mutilées, puisque dans les Versions Orientales il y a pour le moins un quart de plus. C'est ce qui a fait que divers Savans ont résolu de publier cet Ouvrage dans une Langue Orientale avec la Version Latine. Jaques Golius en avoit un exemplaire Arabe & un Turc; ce dernier étoit accompagné de Remarques. Th. Hyde avoit aussi promis la même chose, mais jusques à présent on n'a rien vu paroître de semblable. Il est encore à remarquer que ce livre se trouve sous divers titres bien différens. Le plus commun est celui de *Kelile Wadimne*, qui est le nom que les Orientaux donnent à un certain animal qui approche beaucoup du renard, & qui est introduit parlant dans tout l'Ouvrage. L'Auteur de la Version Gréque, qui a peut être ignoré cela, a rendu ce titre par *Στεφανίτης καὶ Ἰχνηλάτης*. On le nomme aussi le *Testament du Roi Hoschenk*. Tantôt il est appellé *Giavidan Khird*, c'est à dire, *la Sagesse de tous les tems*; tantôt *Anvar Sohaili*, c'est à dire, *la lumiére de Sohaili*, parce que Chassan Ebn Sohaïl l'a traduit en Arabe; & tantôt *Humajun Name*, c'est à dire, *l'Ouvrage Royal.* Nous passons ici sous silence les titres différens que les Editeurs des Versions en Langues Européennes ont donné à cet excellent Ouvrage. * *Ex ipso libro*

Fa-

Fabricii *Biblioth. Græca*, *tome 6. Catalog. Biblioth.* J. Golii. Hyde, *de Ludis Orient.* *Diction. Allemand de Bâle.*

PILSEN, *Pilsenum*, ville d'Allemagne en Bohême, est située sur la riviére de Miess, à huit ou neuf lieues de Prague, & à un peu moins des frontiéres du Haut Palatinat. Elle fut assiégée inutilement par les Hussites, & prise par le Comte de Mansfeld en 1518. Il y a une grande place où aboutissent quatre ou cinq belles rues, avec deux jolies églises. Le Miess y reçoit au dessus de Pilsen une autre petite riviére; de sorte que la ville semble être dans une Péninsule. * Ortélius. Sanson.

PILSNA ou PILSNO, ville de la Haute Pologne dans le Palatinat de Sendomir, est capitale d'un petit païs, & est située près de la Vistule. Il y a une belle église avec des orgues renommées dans toute la Pologne.

PILSTA, que les gens du païs nomment *Pilitsa*, & qu'ils écrivent néanmoins *Pilza*. C'est une riviére de Pologne qui prend sa source dans le Palatinat de Cracovie, & entre dans la Vistule près de Konari, à une lieue du grand chemin. Elle est petite & assez profonde. * *Memoires du* Chevalier de Beaujeu.

PILTEN, province de Livonie, soumise au Duc de Courlande, qui posséde aussi la Semigallie. Ces trois contrées sont situées entre le 45 & le 50 degré de longitude, & entre le 56 degré cinq minutes, & le 57 cinq minutes de latitude. Vers l'an 1219, Woldemar, Roi de Danemarck, ayant conquis la plupart des provinces de Livonie, & entre autres la Courlande, pour montrer son zéle à convertir les Habitans à la Foi Chrétienne, voulut ériger un Evêché en ces quartiers là. Les Danois étant en contestation sur le lieu où l'on batiroit un château pour la résidence de l'Evêque, leur Chef leur ordonna de le construire en un endroit appellé *Pilten*, près de la riviére de Windaw, & c'est de là que la province a tiré son nom. Quelques années après, toute la Livonie, de même que l'Evêque de Courlande, & tous les autres Evêques de la province, furent faits Membres de l'Empire Germanique, & les choses demeurérent en cet état-là jusqu'à l'an 1559, que le dernier Evêque de Pilten, épouvanté de l'invasion des Moscovites, qui avoient inondé tout le païs, vendit cet Evêché & celui d'Oesel à Frederic II, Roi de Danemarck, qui les donna en appanage à son frére Magnus, Duc de Holstein. Comme ce Prince suivoit la Religion de Luther, il les sécularisa, conférant de grands domaines & des dons considérables à la Noblesse & à plusieurs de ses amis & de ses domestiques. Ceux-ci cultivérent, peuplérent & fournirent si bien le païs de bétail en introduisant le commerce, qu'il est devenu une des plus considérables provinces de la Livonie. Lorsque Godhard, dernier Grand Maître de l'Ordre Teutonique, soumit toute la Livonie à la Pologne, il fut stipulé que le Roi Sigismond Auguste joindroit la contrée de Pilten au Duché de Courlande. Après la mort du Duc Magnus, arrivée en 1583, Godhard députa aux Nobles de Pilten, pour leur représenter qu'il étoit de la justice, & même de leur intérêt, de se soumettre à son gouvernement; que les Rois de Pologne, Sigismond-Auguste, & Etienne, étoient demeurez d'accord qu'après la mort de Magnus, la souveraineté de ce païs devoit lui appartenir; que même le Duc Magnus avoit donné & légué cet Evêché au Duc de Courlande, & que la Noblesse de Pilten avoit declaré qu'après la mort du Duc Magnus, elle ne se soumettroit qu'à l'obéissance du Duc de Courlande. Le Cardinal Radziwil les sollicita en même tems au nom du Roi de Pologne de se réunir à cette Couronne, ou s'ils n'acceptoient pas ce parti, de se soumettre au Duc Godhard, qui étoit un Prince de leur nation & de leur Religion, & à qui la Pologne étoit prête de confirmer la possession de cette province; mais ceux de Pilten répondirent que le droit qui avoit appartenu au Duc Magnus étoit dévolu à la Couronne de Danemarck, à laquelle ils avoient deja eu recours. Sur ce différent les hostilitez commencérent entre les troupes Polonoises & celles de Pilten. Etienne, Roi de Pologne, résolut de les réduire par force, & le Roi de Danemarck se disposoit à faire la guerre pour maintenir son droit, quand George-Fréderic, Marggrave de Brandebourg & Duc de Prusse, moyenna un accommodement entre eux, en vertu duquel le païs de Pilten fut rendu au Roi de Pologne; & comme les Habitans avoient embrassé depuis plusieurs années la Confession d'Ausbourg, on conserva la Religion dans son entier. D'un autre côté, le Roi de Pologne devoit payer à celui de Danemarck la somme de trente mille écus. Le Marggrave de Brandebourg compta l'argent, & on lui donna la ville de Pilten pour hypothéque. Cette hypothéque fut transportée à la Duchesse de Brandebourg-Anspach en 1617, sœur de Chrétien, Duc de Lunebourg & de Brunswic, & un Gentilhomme de Courlande, nommé *Maydel*, acheta ce domaine de la Duchesse en acquittant l'hypothéque. La jouïssance lui en fut confirmée par le Roi de Pologne sous le titre de *Staroste de Pilten*. Depuis ce tems-là, la Maison de Courlande a toujours tâché de faire valoir ses prétentions sur cette province par la voye du Droit, & elle obtint plusieurs Décrets favorables dans les Cours de Justice, & dans les Diétes de Pologne; mais une partie de la Noblesse de Pilten refusa de s'y soumettre. Les uns vouloient dépendre immédiatement de la Couronne de Pologne, & travailloient à ériger une Cour de Justice entre eux, dont on pourroit appeller au Roi de Pologne: les autres en consentant à reconnoître la jurisdiction du Duc, diminuoient tellement ses droits qu'ils ne lui laissoient que celui de Souverain. Enfin, après la paix conclue à Grobin en 1660, entre les Suédois & les Polonois, la Noblesse de Pilten se soumit au Duc de Courlande à des conditions très-avantageuses. En attendant qu'on eût reçu le consentement du Roi de Pologne, Maydel garda la ville & le Bailliage de Pilten. Le Duc ayant acheté tous les autres domaines engagez, obtint par un Acte de Parlement la souveraineté de toute la province, qu'il exerce & conserve encore aujourd'hui. * *Nouvelle Relation de la Livonie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PILUMNE, *Pilumnus*, fils de Jupiter, & Roi d'une partie de la Pouille, province d'Italie, fut ainsi appellé, selon quelques-uns, parce qu'il avoit inventé le moyen de piler ou écraser le froment pour en faire de la farine & du pain. C'est lui qui reçut dans ses Etats Danaé, fille d'Acrisius, fugitive. Il l'épousa & en eut Danaüs, pére de Turnus, célébre par ses guerres avec Enée. * Servius, *sur le livre neuviéme de l'Enéide.*

P I M. P I N.

* PIMBLE-MEARE, Lac d'Angleterre dans le Comté de Merioneth. Il couvre de son eau environ 160 acres de terre. On raconte de ce Lac que les chutes d'eau qui viennent des montagnes, & les pluyes ne l'augmentent point, mais que les vents le font tellement enfler qu'il se déborde aisément. La Dée y passe, dit-on, avec beaucoup de roideur. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, p. 397.

PIMENTA (Manuel) Jésuite, natif de Santaren en Portugal, entra âgé de 16 ans dans la Société, le 30 avril 1558, enseigna à Coïmbre & à Evora, où il mourut âgé de 61 ans, le premier octobre 1603. Il a écrit des Poëmes dont il n'y a que le premier volume d'imprimé l'an 1622, à Coïmbre: on pouvoit y joindre quatre autres volumes. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societatis Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Le Mire, *de Script. seculi XVII.*

PIMPLA, montagne de Macédoine proche de la Thessalie, & près du Mont-Olympe, consacrée aux Muses, qui de là ont été appellées *Pimpléennes*. * Horace, *Carm. l.* 1. *Od.* 26. Stace, *l.* 1 & 4.

PIN (Jean du) Religieux de l'Abbaïe de Vaucelles, né en 1302 ou 1303, étoit Théologien, Médecin, Poëte François & Orateur; & composa divers Ouvrages, comme, *l'Evangile des Femmes* en vers; *Mandevie* ou *le champ vertueux de bonne vie*, en prose & en vers. Divers Auteurs parlent avec éloge de Jean du Pin, qui mourut dans le païs de Liége en 1372, âgé de 70 ans. * Chopin, *de sacra Politia.* Guicciardin, *Description du Païs-Bas.* Fauchet. La Croix-du-Maine, &c.

PIN (Jean du) Evêque de Rieux, natif de Toulouse, vivoit au commencement du XVI siécle, & avoit été Disciple de Pierre Héral ou Béroald. Il écrivit la Vie de Philippe Béroald parent de Pierre, & celle de sainte Catherine de Sienne. Il laissa un Traité *de Vita Aulica*, & quelques autres Ouvrages fort estimez. Erasme & le Cardinal Sadolet étoient de ses amis. Il étoit Evêque de Rieux en 1530, ayant succédé à Louis de Voltan, que quelques-uns mettent mal à propos après lui, & il n'a pas passé l'an 1538. Avant que d'être élevé à l'Episcopat, il avoit été Conseiller au Parlement de Toulouse. Il a été recommandable pour son éloquence & pour sa politesse. * Sadolet, *l.* 4. *Epist.* 18. Erasme, *in Ciceroniano.* Vossius, *de Hist. Lat.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.* Bayle, *Dict. Crit.* edit. 1701. Du Verdier Vauprivas, *Bibliotheque Franç.*

PIN (Joseph) Peintre célébre, natif d'Arpino, fut mis par son pére sous ceux que le Pape Grégoire XIII employoit pour peindre les loges du Vatican. Il servoit seulement à accommoder leurs palettes & à disposer leurs couleurs; & quoiqu'il eût grand desir de peindre, il n'osoit l'entreprendre, n'étant qu'en la 13 année de son âge. Un jour prenant le tems qu'il étoit seul, il peignit de petits Satyres & d'autres figures sur un pilastre. Quoique ces figures ne fussent que des coups d'essai, elles furent trouvées si hardies, que de tous ceux qui peignoient au Vatican il y en avoit peu qui eussent mieux fait. Ces Peintres se cachérent un jour pour voir qui étoit l'auteur de ces ouvrages, & découvrirent que c'étoit Joseph Pin, ce qui les surprit beaucoup. Le Pape qui le sut, lui accorda pour lui & pour sa famille, ce qu'on appelle à Rome *la Parte*, avec une pension de dix écus par mois, & ordonna que tant qu'il travailleroit au Vatican, on lui payât outre cela un écu d'or par jour. Depuis, Joseph Pin, dit d'*Arpino*, se mit en réputation, & fit un très-grand nombre de tableaux. On voit au Capitole une bataille donnée entre les Romains & les Sabins, qui est de sa façon. C'est une de ses plus belles piéces, à cause de la quantité de figures à pié & à cheval qu'il a disposées en différentes attitudes, & d'une maniére où l'on voit beaucoup d'esprit. Il avoit grande inclination pour ces sortes de compositions, où il entroit des chevaux qu'il exprimoit assez heureusement, parce qu'il les aimoit, qu'il montoit souvent à cheval, & qu'il se plaisoit à paroître en habit de Cavalier. Lorsque le Cardinal Aldobrandin vint Légat en France en 1600, Joseph Pin qui étoit à sa suite, fit présent au Roi de deux tableaux. Il fit quantité d'excellentes piéces sous les Papes Paul V, & Urbain VIII, & mourut à Rome le troisiéme juillet 1640. Le Roi Louis XIII l'avoit honoré de l'Ordre de saint-Michel.

PIN (Louis Ellies Du) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Professeur Royal en Philosophie, né à Paris le 17 juin 1657, étoit fils de Louis Ellies, Ecuyer, Sieur Du Pin, issu d'une ancienne famille noble de Normandie, & de *Marie* Vitart d'une famille de Champagne. Instruit des premiers élémens de la Grammaire par son pére & par des Maîtres, il se trouva en état d'entrer à l'âge de dix ans en troisiéme au College de Harcourt sous M. Lair Professeur en Humanitez, & alors Recteur de l'Université. Il prit le goût des Belles Lettres sous cet excellent Maître, & depuis ce tems-là il fit son unique occupation de l'étude. Il acheva son Cours de Philosophie, & fut reçu Maître-ès-Arts dans la Thése qu'il soutint à la fin de cette carriére l'an 1672, après quoi il choisit de lui-même l'état ecclésiastique, & prit les leçons des Professeurs de Sorbonne pendant le Cours ordinaire de trois ans. Ayant reconnu que ces études ne devoient être considérées que comme des commencemens & des dispositions à quelque chose de plus parfait, il ne fut pas plutôt sorti de l'Ecole de Sorbonne, qu'il se mit à lire les Conciles, les Péres & les

Ecrivains ecclésiastiques. Comme il étoit fort jeune, & qu'il n'étoit pas encore en âge d'être reçu Bachelier, il employa quelques années à cette étude, sans avoir d'autres vues que celle de s'occuper utilement. En 1680, il se fit passer Bachelier en Théologie, par le conseil de ses amis, continua ses études, fit sa Licence, dans laquelle il eut un des premiers rangs, & reçut le bonnet de Docteur le premier de juillet 1684. Il entreprit aussitôt après de donner au Public une nouvelle Bibliothéque Universelle de tous les Auteurs ecclésiastiques depuis Jesus-Christ jusqu'à nous. Il a exécuté son dessein & rempli son projet, qu'il a conduit jusqu'à l'an 1711. Sa liberté naturelle aussi bien que la nature de quelques Ecrits qu'il avoit publiez, lui avoient fait plusieurs ennemis, qui ne manquérent pas de profiter de l'occasion que leur fournit le *Cas de Conscience*, pour lui faire de la peine. M. Du Pin, qui l'avoit signé, fut relégué à Chatelleraut, & privé de sa Chaire de Professeur en Philosophie au Collége Royal. Cet exil l'accablant d'ennui, il commença par retracter sa signature; ensuite, il donna un desaveu de plusieurs propositions qu'il avoit avancées dans quelques-uns de ses Ouvrages. A ce prix il obtint la liberté de revenir à Paris; mais on ne lui rendit pas sa Chaire. Après son retour à Paris, *dit le Pere Niceron*, sa plume devint encore plus féconde, livré à tout genre de littérature. Il a été en même tems Interpréte, Théologien, Canoniste, Historien sacré & profane, Critique, Philosophe même, & tout cela avec la même facilité, quoique quelquefois aux dépens de sa réputation. Si on ne peut pas disconvenir qu'il n'ait travaillé avec trop de rapidité & trop peu d'exactitude, il faut cependant reconnoître qu'il avoit un goût excellent, une grande exemption des préjugez ordinaires, un esprit net, précis, méthodique, une lecture immense, une mémoire heureuse, une imagination vive mais réglée, un stile leger & noble, un caractére équitable & modéré, sans parti, sans violence, sans prévention, plein de ressources dans les besoins, plus porté à la paix qu'à la division. Guillaume Wake, Archevêque de Cantorbery, lui a écrit plusieurs lettres, où il lui témoignoit l'estime qu'il faisoit de sa modération, de sa science & de son jugement. Le *Czar* étant à Paris, le consulta sur quelques projets de réünion. M. Du Pin a joué un grand rôlle dans les affaires de la Bulle *Unigenitus*. On sait qu'il a été l'ame & l'organe de tout ce qui s'est fait en Sorbonne contre elle. Députations, commissions, Mémoires, tout passoit par ses mains & il se prêtoit à tout. Voici le Catalogue de ses Ouvrages, *Dissertation préliminaire ou Prolegomenes sur la Bible, tant sur l'Ancien Testament que sur le Nouveau, en trois volumes, in octavo*; *Nouvelle Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, contenant l'Histoire de leur Vie, le Catalogue, la Critique & la Chronologie de leurs Ouvrages, tant de ceux que nous avons, que de ceux qui sont perdus, le Sommaire de ce qu'ils contiennent, un Jugement sur leur stile & sur leur Doctrine, & le dénombrement des différentes éditions de leurs Ouvrages, depuis Jesus-Christ jusqu'en* 1710, en 35 *volumes, in octavo*, augmentez dans les derniéres éditions de l'*Histoire & des Tables Chronologiques, avec cinq volumes d'une Table universelle des Auteurs Ecclésiastiques & de leurs Ouvrages, dans lesquels il a inséré une Dissertation sur les Etudes Théologiques*; Un Traité Latin *in quarto*, intitulé, *De antiqua Ecclesiæ Disciplina, contenant sept Dissertations, la premiére, sur l'ancienne Disposition des églises, où il explique l'établissement & les droits des Patriarches & des Métropolitains, la seconde, sur la forme des Jugemens ecclésiastiques & des appellations, la troisiéme, de l'Excommunication ancienne, la quatriéme, de la Primauté du Pape, la cinquiéme, contre l'infaillibilité des Papes, la sixiéme, de l'autorité du Concile au dessus du Pape, la septiéme, pour montrer que les Papes n'ont aucune autorité ni directe ni indirecte sur le temporel des Rois.* Il a traité à peu près les mêmes Questions dans un livre François *in octavo*, *de la Puissance ecclésiastique & temporelle.* Il avoit commencé une Théologie sous le titre de *la Doctrine Chrétienne & Orthodoxe*, dont il n'a publié qu'un volume *touchant les Principes & les Fondemens de la Doctrine Catholique.* Il a donné le texte Latin du *Pentateuque avec des Notes, en deux volumes*; *Les Pseaumes en Latin avec la Version Vulgate, reformée sur le texte Hébreu, & des Notes, in octavo*; & une *Version Françoise des Pseaumes, avec des Notes, in douze.* Cet Ouvrage ayant été attaqué par un Anonyme, il en fit la défense. Il a donné une nouvelle édition *in folio* des *Oeuvres d'Optat, & de tous les monumens qui regardent les Donatistes, à la tête de laquelle il a mis l'Histoire des Donatistes, & une Géographie sacrée d'Afrique.* La Faculté de Théologie de Paris ayant fait une Censure de quelques propositions contenues dans les Mémoires de la Chine, & dans d'autres Ecrits sur la Religion des Chinois, & cette Censure étant attaquée par des Anonymes, il l'a vengée dans un livre intitulé, *Défense de la Censure de la Faculté de Théologie de Paris, du* 18 *octobre* 1700. Il a donné une nouvelle édition des *Oeuvres de Gerson, imprimée en cinq tomes in folio*, avec un Ouvrage qu'il a intitulé *Gersoniana*, dans lequel il traite tout ce qui regarde la *Vie de Gerson, l'Histoire de son tems, la Doctrine & la Vie des Auteurs contemporains.* On lui attribue encore une *Petite Critique Françoise sur l'Histoire d'Apollonius de Tyane*; *une lettre sur l'ancienne Discipline de l'Eglise touchant la célébration de la Messe*; *un Traité de l'Excommunication*; *une Histoire de l'Eglise en abbrégé, par demandes & par réponses*; *une Histoire profane depuis les tems les plus reculez jusqu'à présent*; *une Analyse de l'Apocalypse, avec des Dissertations sur différentes matiéres curieuses*; *une Histoire du XVII siecle*; *une défense de la Monarchie de Sicile*; *un Traité de l'Amour de Dieu*, & plusieurs autres petits Ecrits. C'est lui qui a procuré l'édition des Dialogues Posthumes du Sieur de la Bruyére sur le Quiétisme. Il y en a sept de M. de la Bruyére, & deux de la façon de M. Du Pin. Il avoit entrepris une *Bibliothéque des Historiens profanes*, dont il n'a publié que deux volumes. C'est à lui que l'on doit la nouvelle édition reformée de l'*Histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à notre tems.* Comme M. Du Pin a supprimé le nom de l'Auteur dans cette édition, M. Basnage s'en est plaint dans un Ouvrage intitulé, *l'Histoire des Juifs reclamée & retablie par son veritable Auteur M. Basnage, contre l'édition anonyme & tronquée qui s'en est faite à Paris, chez Roulland,* 1710, *&c.* Il assure qu'on a laissé dans l'édition de Paris plusieurs fautes, qui étoient dans l'édition de Hollande quoiqu'elles y fussent corrigées dans l'*Errata*; qu'on y a fait divers retranchemens; & qu'on y a mis des sentimens qu'il n'a pas. Il continuoit ses *Dissertations sur la Bible*, & travailloit sur plusieurs autres matiéres lorsqu'il mourut le sixiéme juin 1719, âgé de 62 ans. Il est enterré en l'église de saint Séverin sa paroisse, sous le charnier de la communion. Il a contribué en 1712 & en 1718 à la revision de ce Dictionnaire. On a imprimé depuis peu un Ouvrage de M. Du Pin, qui avoit été supprimé durant la vie de l'Auteur. Il a pour titre, *Traité Théologique & Philosophique de la Verité*, à Luxembourg, 1732. * *Europe savante, tome* 4 & 9. *Nouvelles Litteraires, tome* 10. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle, tome* 6. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 2. *Voyez aussi le Supplément de Paris* 1736.

PINA (Rodrigue de) natif de Guarda, ville de la province de Beira en Portugal, étoit issu de parens nobles, qui l'élevérent avec beaucoup de soin. Le Roi Dom Jean II le fit en 1482, Sécretaire de l'ambassade d'Espagne; & en 1485, il l'employa de même dans l'ambassade de Rome. Le Roi Dom Emmanuel le fit ensuite Fidalgue de sa Maison, premier Historiographe du Royaume, & Garde des Archives. Cet emploi l'engagea à travailler à l'Histoire des Rois de Portugal, & il écrivit la Vie de plusieurs; mais il n'a paru que celle d'Alfonse IV, qui fut imprimée à Lisbonne en 1653. Il avoit écrit aussi la Vie de Dom Emmanuel, & l'avoit conduite jusqu'en 1514, où il mourut. * *Memoires de Portugal.*

PINA (Jean de) naquit à Madrid en 1582, & entra chez les Jésuites en 1602. Après avoir exercé en divers endroits la charge de Prédicateur & de Recteur, il parvint enfin à celle de Provincial à Toléde, & mourut en 1657. On dit qu'il avoit lu tous les Péres Grecs & Latins, qu'il en avoit extrait cent volumes, que chaque volume étoit de 500 pages & tous écrits de sa propre main. Il a publié, *Commentarius in Ecclesiasticum*, en cinq volumes, *in folio*; *Commentarius in Ecclesiasten*, en deux volumes, *in folio*; deux volumes *de Laudibus Beatæ Mariæ.* * Sotwel, *Biblioth. Societatis Jesu.* Witte, *Diar. Biograph. Dict. Allemand.*

* PINA, bourg d'Espagne dans l'Aragon, sur la rive gauche de l'Ebre, au sud-est de Saragoce, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

PINAMONTI (Jean-Pierre) Jésuite, naquit à Pistoye en Toscane le 27 décembre 1632, & entra au Noviciat des Jésuites en 1647. De grands maux de tête dont il fut attaqué au commencement de ses études de Théologie, l'ayant obligé de les quitter absolument, il se consacra aux Missions de la campagne avec le célébre Pére Ségnery. On ne vit jamais un Missionnaire plus infatigable, plus humble, plus austére, plus puissant en œuvre & en parole. Il fut si grand Maître dans la conduite des ames, qu'on ne sauroit douter que le Saint Esprit ne lui en ait beaucoup plus appris, qu'il n'auroit pu en apprendre par la plus constante étude. Il fut Confesseur de la Duchesse de Modéne, sans pour cela discontinuer ses Missions. Le desir qu'il avoit de mourir dans ce saint exercice, & son humilité lui firent refuser par deux fois l'emploi de Recteur du Noviciat. Le Pére Ségnery étant mort, le Grand-Duc Côme III, prit Pinamonti pour son Directeur, lui laissant toûjours la liberté de continuer ses travaux Apostoliques, au milieu desquels il eut le bonheur de finir sa vie à Orta au diocése de Novare le 25 de juin 1703, âgé de 71 ans. On a imprimé ses Ouvrages à Parme en 1706, dans un volume *in folio.* En voici la liste, *Esercitii spirituali di S. Ignatio*; *La Via del Cielo appianata*; *La Religiosa in solitudine*; *Lo Specchio che non inganna*; *La vera Sapienza*; *Il Cuore contrito*; *La Croce alleggerita*; *L'Inferno aperto al Cristiano*; *L'Albero della vita*; *Il sacro Cuore di Maria Vergine*; *La Cassa de' Riccii, overo il Debito ed il Frutto della Limosina*; *La Legge dell' impossibile*; *La Vocazione vittoriosa*; *La Sinagoga disingannata*; *Breve compendio della Dottrina Cristiana*; *Exorcista rite edoctus*; *Il Direttore della perfezione Christiana.* Le Pére de Courbeville Jésuite nous a donné en 1718, ce dernier Ouvrage en François sous le titre de *Directeur dans les Voyes du Salut.* Ce livre, qui parut sans nom d'Auteur, ni sans qu'on sût que c'étoit une Traduction, fut d'abord attribué à nos meilleures plumes: témoignage d'autant moins suspect qu'il fut général, & porté sur le seul mérite de l'Ouvrage.

PINARA, petite ville de la Natolie, située dans le Menteseli, au pié du Mont de Gorante, environ à vint lieues de Patera vers le nord. Pinara étoit autrefois épiscopale, suffragante de Mire. * Maty, *Dict. Geogr.*

PINARIENS, Prêtres & Sacrificateurs d'Hercule, qui sacrifioient à ce Dieu le matin & le soir: Ils faisoient ces sacrifices avec les Potitiens; mais les Pinariens n'étant venus par hazard que les derniers, & à la fin du sacrifice, Hercule voulut que les Pinariens servissent aux Potitiens, lorsqu'ils lui sacrifioient: c'est de là qu'ils furent ainsi nommez, *ἀπὸ τῆς πείνης, a fame.* * Rosin, *Antiq. Grecques & Romaines.*

PINART (Claude) Seigneur de Cramailles, premier Baron de Valois, Sécretaire d'Etat, natif de Blois, s'éleva par son mérite aux principales charges. Il fut Sécretaire du Maréchal de Saint-André, qui avoit part aux grandes affaires, sous le régne de Henri II, & Sécretaire du Roi, puis des Finances en 1569. On croyoit que la mort du Maréchal son Patron, qui fut tué à la bataille de Dreux en 1562, apporteroit du changement à sa fortune; mais il sut si bien se maintenir dans l'esprit de la Reine Catherine de Médicis, qu'il fut employé en diverses occasions importantes, & succéda l'an 1570, dans la charge de Sécretaire d'Etat, à Claude de l'Aubépine, dont il avoit épousé la cousine germaine. Le

Roi

Roi Charles IX apprit que le Duc d'Alençon son frére formoit un parti dans l'armée du Duc d'Anjou, qui assiégeoit la Rochelle. Il y envoya Pinart, qui dissipa ce parti, par la fermeté qu'il eut à faire valoir l'autorité du Roi, & à défendre de sa part au Duc d'Alençon de sortir de l'armée du Duc d'Anjou son frére. Ce dernier étant parvenu à la Couronne, estima beaucoup Pinart, qu'il envoya Ambassadeur extraordinaire en Suede. Après les barricades de Paris en 1588, le Roi ayant fait dessein de s'en venger sur Messieurs de Guise, éloigna les Sécretaires d'état, qu'il croyoit trop attachez à la Reine sa mére, sans la participation de laquelle il vouloit achever ce projet. Pinart se retira à Chateau-Thierry, dont il étoit Gouverneur, & fut soupçonné d'avoir voulu rendre au Duc de Parme cette place, dont il confia le Gouvernement au Vicomte de Comblisy son fils, sur lequel le Duc de Mayenne la prit. On accusa ce Vicomte de l'avoir rendue par intelligence; & sur cette accusation, on le condamna par contumace, comme Rebelle. Cette disgrace toucha sensiblement Pinart, qui n'eut aucun repos, jusqu'à ce qu'il vit l'honneur de sa Maison rétabli par déclaration du Roi, & son fils remis dans ses biens. Il se retira ensuite dans sa maison de Cramailles, où il mourut le 14 septembre de l'an 1605. Il avoit épousé *Claude* de l'Aubépine, fille de *Gilles*, Seigneur de la Poiriére, dont il eut 1. CLAUDE qui suit; & 2. *Magdelaine*, femme de *Charles* de Prunelé, Vidame de Normandie, Baron d'Esneval, &c.

CLAUDE Pinart, Vicomte de Comblisy, Marquis de Louvois, Seigneur de Cramailles, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, & Gouverneur de Chateau-Thierry, épousa 1. l'an 1586, *Françoise* de la Marck, fille de *Charles-Robert*, Comte de Maulevrier: 2. *Anne* Le Camus, fille d'*Antoine*, Seigneur de Jambeville, Président à mortier au Parlement de Paris, laquelle se remaria au Duc d'Anville. Le Vicomte de Comblisy eut de sa premiére femme, 1. *Antoinette* Pinart, mariée l'an 1609, à *Jacques* III, Seigneur de Rouville, Comte de Clinchamp, &c. & 2. *Charlotte*, qui épousa en 1613, *Henri* de Conflans, Seigneur d'Armentiéres, Vicomte d'Auchi, Gouverneur de Saint-Quentin.

* PINART (Michel) né à Sens au mois de juillet 1659, de parens honnêtes qu'il perdit jeune & qui le laisserent sans biens, fut élevé dans la Communauté de M. Gillot à Paris, où il apprit le Latin, le Grec & les premiers Elémens de l'Hébreu, qui fit ensuite le principal objet de son application, & qu'il enseigna avec tant de succès, que cela lui valut la place de Sous-Maître au College Mazarin, & ensuite une d'éléve à l'Académie des Belles Lettres en 1712. Il fut nommé cette année-là à la Théologale de Sens, qu'il a conservée jusqu'à sa mort, arrivée à Sens même, le troisiéme de juillet 1717, à l'âge de 58 ans. Il s'est exercé sur beaucoup de sujets, dont il a entretenu l'Académie de laquelle il étoit Membre, mais on n'a rien d'imprimé de lui qu'une Notice exacte de toutes les Bibles Hébraïques, imprimées avant l'an 1707. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* PINAULT (Matthieu) Seigneur des Jauneaux, premier Président au Parlement de Flandre, naquit à Chateau-Gontier après le commencement du XVII siécle. Après avoir été successivement Jésuite & de la Congrégation de l'Oratoire, il rentra dans le monde, s'appliqua à la Jurisprudence, & devint par son mérite premier Président du Parlement de Tournay, transféré à Douay en 1713. Il est mort en 1691. On a de lui, *Histoire du Parlement de Tournay; Recueil d'Arrêts de cette Cour; Coutume de Cambrai commentée.* * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

PINBURG. *Voyez* BIBURG.

* PINCHAR (Pierre) d'une famille ancienne de Normandie, est né vers l'an 1320, à Caen. Ayant fait dans sa jeunesse connoissance avec un Religieux du Païs de Liége, il le suivit lorsqu'il retourna dans son païs, prit l'habit de Sainte-Croix à Huy, & alla après sa profession, achever à Louvain ses études qu'il avoit commencées à Caen. Après y avoir pris le dégré de Docteur, il s'aquit une haute réputation par ses prédications. En 1355, il fut fait Prieur de la Maison de Caen, où il composa son livre intitulé *Vestis Nuptialis*, qui est une Explication mystique des habits de son Ordre. En 1363, on l'élut Général. Lorsqu'il apprit qu'on l'avoit élu Evêque de Spire, il ne refusa pas à la verité cette dignité, mais il voulut achever auparavant la réforme des Maisons de son Ordre. Pour cet effet il visita les couvens de France, d'Angleterre, d'Ecosse, de Hollande & d'Allemagne, mais la mort l'arrêta sur la fin de sa course, au monastére de Sainte-Agathe en Brabant, l'an 1382. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* PINCIER (Jean) naquit à Wettera au Païs de Hesse l'an 1521. Il étudia à Marpurg, puis à Louvain, ensuite à Paris, à Zurich & à Strasbourg, & fut Ministre de l'Eglise Protestante de sa patrie pendant plus de trente années: après quoi, il exerça la même charge dans un autre lieu jusques à ce que les infirmitez de la vieillesse lui fisent demander d'être declaré *Emeritus*. Ayant obtenu cette faveur, il se retira à Francberg où sa femme avoit une maison. Il y mourut le 26 janvier 1591. Il publia deux livres sous le nom d'*Helias Palingenius*, dont l'un a pour titre, *Dipnosophistice Trinodia Protocatastrophe tractans & explicans Controversiam de Cœna Domini*. L'autre s'intitule *Elenchus jam de Eucharistia doctrinæ atque fidei ab incommutabili tam sententiarum quam connexionum veritate instructus ad Augustini præscriptum.* Il fut contraire aux Luthériens quant à la doctrine de l'Ubiquité & de la Réalité. * Bayle, *Dict. Crit.*

PINDARE, Poëte Grec, à qui on donne le titre de *Prince des Lyriques*, & qui étoit né à Thebes, dans la Beotie, sous la LX Olympiade, vers l'an 500 avant Jesus Christ, au commencement du régne de Darius, étoit dans le plus haut point de sa réputation, sous le régne de Xerxès, vers la LXXV Olympiade, & l'an 480 avant Jesus Christ. Il avoit appris l'Art Poëtique de Lasus Hermionéen, & d'une Dame Gréque nommée *Myrtis*, qui étoit très-savante, & qui eut Corinne pour Eléve. Pindare composa un très-grand nombre de piéces de Poësie de toutes espéces; mais nous n'avons que les Odes, qu'il fit pour ceux qui de son tems avoient remporté le prix aux quatre Jeux solemnels des Grecs, qui sont les Jeux Olympiques, les Isthmiques, les Pythiques & les Néméens. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur le tems de sa mort; car Suidas dit qu'il ne vécut que 50 ans, & d'autres lui en donnent davantage. Thomas Magister, qui a fait la Vie de Pindare, assure qu'il mourut sous la LXXXVI Olympiade, c'est à dire, vers l'an 435 avant Jesus Christ à l'âge de 66 ans. D'autres disent qu'il arriva jusqu'à sa 80 année; d'autres qu'il mourut l'an 402 avant Jesus Christ, âgé de 58 ans, lorsque Conon étoit Préteur d'Athênes. Etienne de Byzance ajoûte que Pindare ne mourut pas à Thébes, comme on l'a cru; mais que ce fut dans un lieu dit *Cynocephalie*, ou *Tête de Chien.* Toute la Gréce eut tant de vénération pour ce Poëte, que longtems même après sa mort, ceux de sa famille furent très-considérez à cause de lui: ce qui parut à la prise de Thébes, lorsqu'Alexandre *le Grand*, plus de cent ans après ce Poëte, en rasant cette ville, épargna la maison où avoit autrefois demeuré Pindare. Ce Poëte est le plus célébre des Poëtes Lyriques, que l'ancienne Gréce distinguoit des autres, quoiqu'il ne fût pas le plus ancien; & il est celui de tous qui s'est aquis le plus d'estime. Platon faisoit un cas extraordinaire des Ouvrages de ce Poëte, à qui il donne les épithetes d'*homme très-sage*, & de *divin*. Le style de Pindare est élevé: sa Poësie a de la grandeur, de la fécondité, de l'art, & je ne sai quelle force, mêlée de douceur, qui lui est particuliére. Ses figures sont hardies, ses descriptions merveilleuses, & il a le talent de représenter vivement les choses. Horace compare la rapidité de sa diction à celle d'un torrent impétueux, qui descend des montagnes, enflé par les pluyes, & qui entraine tout ce qu'il rencontre. Il remarque que ceux qui veulent imiter Pindare, sont en danger de tomber du haut du ciel, comme Icare. Il ajoûte que ce Poëte excelle en tout genre, soit qu'il remplisse de mots nouveaux ses hardis dithyrambiques, & que marchant d'un pas libre, il affecte des cadences, qui ne reconnoissent point de loix, soit qu'il chante les louanges des Dieux, des Rois ou des Héros. Longin dit que quelquefois l'ardeur de Pindare, au milieu de sa plus grande violence, vient mal à propos à s'éteindre, mais cependant il le préfére à ces Poëtes Lyriques, qui, quoique reglez & élégans, n'ont pas ses traits sublimes. Denys d'Halicarnasse parlant de la diction de ce Poëte, assure que c'est une harmonie ancienne & austére. Les Odes de Pindare sont pleines de mouvemens & de transports, de pensées vives & sublimes, comme jettées au hazard; mais l'on peut dire que le desordre qui y régne est un effet de l'art. Il écrivoit dans la Dialecte Dorique; mais il l'a mêlée d'Eolique; aussi a-t'il appellé quelquefois sa lyre *Eolienne*. Ses Odes sont parvenues jusqu'à nous, moins corrompues que la plupart des *Ouvrages des Anciens*. Peut-être que la régularité des mesures en est la cause; parce qu'elle est si grande dans ses Ouvrages, qu'il n'est pas possible d'y rien changer qu'on ne s'en apperçoive. Une des meilleures éditions de ses Poësies, est celle d'Erasme Schmidt, de l'an 1616, avec ses Commentaires, renouvellée à Oxford, & embellie de plusieurs bonnes additions, par Nicolas Le Sueur, l'an 1697, *in folio*. Jean Benoît ou Bénedictus, Médecin Allemand, a fait une Paraphrase des Odes de Pindare avec des Commentaires, à Saumur 1620. * Athénée, *Dipnosophist.* Suidas, *Lexic.* Denys d'Halicarnasse, *de Eloquentia.* Démosthene. Horace, *Carm. l. 4. Ode* 2, & André Dacier, *Comment. sur Horace.* Longin, *de Sublim.* Quintilien, *Institut. Orat. l.* 10. *c.* 1. Rapin, *Reflexions sur la Poëtique.* François Blondel, *Comparaison de Pindare & d'Horace.* Ger. Jean Vossius, *de Art. Poët.* Tanegui le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 3. *partie* 1. *p.* 324. & *suiv. n.* 1109. édit. d'Amsterdam, 1725.

PINDARE de Thébes, Poëte Grec, est Auteur d'un Poëme de la prise de Troye, imprimé à Bâle & ailleurs. * Barthius, *Advers. l.* 19. 23. 29 & 58. Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Lat.*

Outre les deux Poëtes du nom de Pindare, qui sont le sujet des deux articles précédens, il y a encore, selon Suidas, un Poëte Lyrique de ce nom: un autre, Tyran d'Ephése, fils de Melanus, Polyen, *l. 6. c.* 50; Elien, *Var. Hist. l.* 3. *c.* 26: enfin un cinquiéme dont parlent Plutarque, *in Bruto & in Antonio*; Dion, *l.* 47: Valére Maxime, *l. 6. c.* 8. *Ex.* 4, & Appien, *de Bellis Civilibus.*

PINDE, *Pindus*, montagne d'Epire ou de Thessalie: une partie est appellée *Parnasse*, & l'autre *Hélicon*. C'est pour cette raison que ces trois noms sont souvent confondus par les Poëtes, qui parlent de ce mont consacré aux Muses, & d'une riviére de ce nom.

PINEAU (Sévérin) en Latin *Pinæus*, natif de Chartres, publia à Paris, où il exerçoit la Chirurgie, en 1598, un Livre Latin qui a été réimprimé plusieurs fois. Il y traite des marques de la virginité des filles, & c'est peut-être ce qui a donné le plus de cours à cet Ecrit. La Traduction qui en fut faite en Allemand, & publiée à Francfort vers le commencement du XVII siécle, fut proscrite par les Magistrats, qui ne trouvérent pas bon que ces matiéres fussent traitées en Langue vulgaire. L'Auteur avoit composé son livre en Latin, de peur, comme il le dit lui même dans sa préface, qu'une édition en Langue vulgaire ne nuisît à celle ci, à cause de l'obscénité de la matiére. Il mourut Doyen le 29 novembre 1619. On a encore de lui trois Dissertations en François, sur la maniére de tirer la pierre de la vessie. * Vander Linden *Renovatus.* Bayle, *Dict. Crit.* 1702. De Vaulx, *Index funereus Chirurg.*

PINEAU (Gabriel Du) naquit à Angers en 1573, de Claude du Pineau, fameux Avocat & Procureur de l'Hôtel-de-ville d'Angers. Aprés avoir fait ses études dans la ville de sa naissance, il suivit le Barreau pendant quatre ans avec réputation. Il alla ensuite à Paris où il se distingua par ses Plaidoyers. Il se maria en 1600, à *Françoise* Lavocat, fille d'*Amaury* Lavocat, Ecuyer, Seigneur des Fougéres, Conseiller au Présidial d'Angers. Pineau désiré à Angers y retourna, fut fait Conseiller au Présidial, & s'y distingua tellement qu'on le consultoit de toutes les Provinces. La rue où il demeuroit changea de nom & prit celui de *Rue-Pineau*. Marie de Médicis eut pour lui beaucoup de considération, & le créa Maître des Requêtes de son Hôtel. Il ne cessoit de lui inspirer des sentimens pacifiques que cette Reine goûta comme cela paroit par l'accommodement signé en 1620 le dixiéme août. On l'appelloit le *Caton* de sa Province: ennemi de la flatterie, il étoit toujours en garde contre la *prevention*, *l'impatience* & *l'interêt*, qu'il nommoit les trois écueils d'un Magistrat. C'est ce qui a fait dire qu'il n'avoit pas besoin du bandeau de Thémis. On a vu de ses amis qui se défiant de leur cause, le refusoient pour Rapporteur. Le Roi Louis XIII le nomma le deuxiéme juin 1632, Maire & Capitaine Général de la ville, en considération des services qu'il avoit rendus à l'Etat pendant le séjour de la Reine-Mére à Angers. Il mérita dans l'exercice de cet emploi le titre glorieux de *Pére du peuple*. Malgré toutes les occupations que lui donnoient ses emplois, il étoit très-assidu à remplir les devoirs du Christianisme. Il ne faisoit acception de personne. Les pauvres à son audience alloient de pair avec les Grands, ausquels il savoit faire agréer cette conduite par sa politesse. Sa maison devint une espéce d'Académie, où l'on alloit moins pour consulter sa nombreuse bibliothéque que pour le consulter lui même. Il venoit de mettre la derniére main à ses Ouvrages, lorsque la mort l'enleva dans sa maison de campagne près d'Angers le 15 octobre 1644, dans la 71 année de son âge. Les Savans témoignérent par plusieurs Eloges publics combien ils le regrettoient & l'estimoient. On a de lui les Ouvrages suivans, *Observations, Questions & Réponses sur quelques articles de la Coutume d'Anjou; Notes Latines opposées à celles de Du Moulin sur le Droit Canon; Commentaire Latin sur la Coutume d'Anjou; Consultations sur plusieurs Questions importantes tant de la Coutume d'Anjou, que du Droit François, avec des Dissertations sur differens sujets.* M. Pocquet de Livonniére, Conseiller au Présidial d'Angers, a donné en deux volumes, *in folio*, une nouvelle édition des Oeuvres de M. Du Pineau en 1725, enrichie de Remarques. On a imprimé parmi les Oeuvres de Du Moulin, les Remarques que M. Du Pineau avoit faites sur les Notes de ce Jurisconsulte sur le Droit Canon. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit. Journal des Savans* 1725. Bayle, *Dictionnaire Critique*, quatriéme édition. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 14. *p.* 35 *& suiv.*

PINEDA (Jean) Jésuite, d'une noble famille de Séville, fut reçu dans la Société en 1572, & y enseigna depuis la Philosophie & la Théologie dans divers Colléges. Il savoit les Langues, qui lui servoient beaucoup pour l'intelligence de l'Ecriture, & composa des Commentaires sur Job en deux volumes; des Commentaires sur l'Ecclésiaste aussi en deux volumes, *De rebus Salomonis, libri octo; Prælectio sacra in Cantica Canticorum; Index expurgatorius librorum, &c.* Pinéda mourut le 27 janvier de l'an 1637, âgé de 80 ans. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

* PINEDA, lieu d'Espagne, dans la Catalogne & dans la Viguerie de Girone, près de l'embouchure du Tordéra. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 614.

PINEL (Edouard ou Duarte) *Voyez* DUARTE PINEL.

* PINELLE (Louis) 92 Evêque de Meaux, naquit à Montluc en Bourbonnois. Aprés avoir été Archidiacre de Bourges, Doyen de S. Martin de Tours, Chanoine, Chancelier & Grand Vicaire de Paris, il fut élu Evêque de Meaux le quatriéme novembre 1510. Son élection souffrit beaucoup de difficultez, mais enfin il en fut mis en possession en vertu d'une sentence de l'Archevêque de Sens du 19 mars 1515. En 1497, il avoit été fait Grand Maître du Collége de Navarre. En 1505, pendant qu'il enseignoit la Théologie, le Cardinal d'Amboise, Archevêque de Rouen lui donna pouvoir de mettre la derniére main à la réforme de plusieurs monastéres. Pinelle mourut le deuxiéme janvier 1516, loué & regretté de son diocése. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PINELLI, famille de Génes, est une des vint-huit nobles de cette République, à laquelle elle a donné des Doges & d'autres Magistrats. AUGUSTIN Pinelli, fils de *Philippe*, fut élu Doge le quatriéme janvier 1555. Un autre AUGUSTIN Pinelli, fils d'*Alexandre*, fut élu le premier avril 1609. JEAN-BATISTE Pinelli, Académicien de la Crusca, a publié divers Ouvrages en vers Latins & Italiens, & est mort vers l'an 1630. VALENTINE Pinelli, née à Génes, & Religieuse à Séville en Espagne, dans le monastére de Saint-Léandre, de l'Ordre de saint Augustin, savoit très-bien la Langue Latine, & composa divers Traitez en prose & en vers, un entre autres à la louange de sainte Anne, qu'elle fit imprimer l'an 1601. Luc Pinelli, originaire de Génes, & né à Melfe dans le Royaume de Naples, étoit Jésuite, enseigna la Théologie à Ingolstadt, & à Pont-à-Mousson, composa divers Ouvrages de piété & de Théologie, & mourut à Naples le 25 août de l'an 1607. GREGOIRE Pinelli, aussi originaire de Génes, né en 1591, à Catanzaro dans la Calabre, se fit Religieux Dominicain en 1611, & fut Vicaire du Cardinal Aldli, Abbé de Sainte-Sophie de Bénévent, & du Cardinal Firenzuola, Abbé de Saint-Ange de Farfinello. Ce fut chez ce Cardinal à Rome qu'il tomba en délire, croyant avoir été empoisonné. On le porta au monastére de la Minerve, où il se précipita d'une fenêtre de l'Infirmerie, & se tua en 1667. Il avoit composé divers Traitez, *Stimulus charitatis; Fides Christiana, &c.* * Foglieta, *Elog. Illust. Lig.* Soprani & Giustiniani, *Script. della Liguria.* Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. &c.*

PINELLI (Jean-Vincent) célébre par sa profonde érudition, né l'an 1535, à Naples, de CÔME Pinelli, & de Clémence Ravaschieri, ou, selon Teissier, *Ravaschéria* de Génes, s'établit l'an 1558 à Padoue, où il passa le reste de ses jours. L'étude de la Jurisprudence, en laquelle personne ne le surpassa, ne fut pas son unique occupation; il excella encore dans la connoissance des médailles, de la Médecine, de l'Histoire, des Mathématiques, des Belles Lettres, & dans l'intelligence des Langues. Il ramassa une bibliothéque considérable par les livres les plus rares & les plus curieux, & par d'excellens Manuscrits. Il avoit encore un cabinet de médailles & d'antiques, une galerie remplie des portraits des grands hommes, & sur tout de ceux de son tems. Les Cardinaux Baronius & Bellarmin, qui avoient accompagné en 1598, le Pape Clément VIII, à Ferrare, prirent occasion d'aller le voir à Padoue, & voulurent entrer chez lui *incognito*, & en habit de simples Prêtres. Pinelli, qui ne les avoit jamais vus, les reconnut d'abord, parce qu'il avoit leurs portraits dans sa galerie. Il les y mena, & montrant le portrait du Cardinal Baronius au Cardinal Bellarmin, *Voilà*, lui dit-il, *une excellente piéce;* & ensuite faisant voir celui de Bellarmin à Baronius, *Avouez*, lui dit-il, *Monseigneur, que ce tableau ressemble bien à votre compagnon.* Ces grands hommes se voyant découverts d'une maniére si agréable, en conçurent pour lui une plus grande estime, qui s'augmenta encore par l'entretien qu'ils eurent avec lui. On venoit de toutes les parties de l'Europe à Padoue pour le voir, pour l'entretenir, & pour le consulter, & l'on ne sortoit jamais mal satisfait d'auprès de lui. Il donnoit des Mémoires aux uns, communiquoit ses livres & ses Manuscrits aux autres, & se faisoit un plaisir de contribuer de son travail pour la perfection de celui des autres. Un tel homme auroit été longtems nécessaire à la République des Lettres: mais il mourut d'une suppression d'urine en 1601. On lui trouva quinze pierres dans le corps, & entre autres une dans les reins, qui étoit toute sanglante & toute raboteuse. „ Je compare, dit M. „ *de Thou*, Pinelli à Titus Pomponius, car de même que cet il- „ lustre Romain fut appellé *Attique*, Pinelli porta aussi le nom „ de *Vénitien*, à cause de l'extrême affection que la République „ de Venise avoit pour lui." Après sa mort les Vénitiens ayant eu avis que l'on transportoit de Venise à Naples leur Bibliothéque, ils usérent de ce stratagême pour retenir les meilleurs Manuscrits. Ils firent saisir cent bales de livres, entre lesquelles il y en avoit quatorze qui renfermoient les Manuscrits, & deux où étoient plus de trois cens Commentaires sur toutes les affaires d'Italie. Pour donner quelque couleur à leur procédé, ils dirent que comme ils estimoient beaucoup Pinelli, & qu'ils avoient une entiére confiance en lui, ils lui avoient communiqué tous leurs regîtres, & avoient permis qu'il en copiât ce qu'il avoit voulu, & qu'ainsi il n'étoit pas juste que les extraits qu'il en avoit tirez vinssent après sa mort à être divulguez & publiez. Les héritiers de Pinelli qui étoient fort accréditez obtinrent cependant du Sénat de Venise qu'on leur rendroit tout, excepté deux cens des Commentaires de Pinelli qui furent mis dans une chambre particuliére avec cette Inscription, *Descripta hæc imperio Senatus ex Bibliotheca Pinelliana.* Cette belle bibliothéque tomba ensuite entre les mains des Pirates qui en jettérent un grand nombre de caisses dans la mer, de sorte que les héritiers de Pinelli perdirent onze ou douze cens caisses de livres. Pinelli refusa l'Archevêché de Capoue malgré toutes les instances. Il ne voulut pas non plus recevoir le dégré du Doctorat, ni permettre qu'on l'agrégeât dans aucune des Académies d'Italie. Il n'alloit jamais aux festins, ni aux bals, ni aux spectacles publics. Il étoit très-libéral & très-bienfaisant envers tout le monde, & sur tout envers les pauvres & les Gens de Lettres. Après que les Gens de Lettres, avec lesquels il s'étoit entretenu, s'étoient retirez, il écrivoit ce qu'on avoit dit de plus remarquable, & souvent même il le faisoit en leur présence. Il étoit plus illustre par sa vertu que par son savoir, car on remarquoit en lui tant de prudence, de modestie, de probité, de douceur, d'humanité, de candeur, de chasteté, de libéralité & de charité, qu'on ne pouvoit le connoître sans l'aimer & l'estimer. * *Voyez la Vie de ce Grand Homme, écrite par* Paolo Gualdo. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 377. édit. de Hollande 1715.

PINELLI (Dominique) Cardinal & Doyen du Sacré Collége, né à Génes le 21 octobre 1541, étoit fils de PARIS Pinelli, & de *Benoite* Spinola. Dès l'âge de quatorze ans il commença son Cours de Droit, qu'il étudia six ans à Padoue. Il fut bientôt en état de l'enseigner, & alla à Rome en l'an 1564, qui étoit le 23 de son âge. Le Pape Pie V le fit Référendaire de l'une & de l'autre Signature, & Grégoire XIII le nomma Commissaire Apostolique, pour terminer un différent que les Habitans de Narni & de Terni avoient depuis plus de deux cens ans, sur les limites de leur territoire. Il le régla avec beaucoup de prudence; & à son retour à Rome il fut pourvu de l'Evêché de Fermo, sur la résignation du Cardinal Perreti, qui l'aimoit beaucoup. Il fut depuis Auditeur de Rome, Clerc de la Chapelle du Pape, & Vicegérent du Cardinal Cornaro, Camerlingue de l'Eglise. Lorsque le Cardinal Perreti eut été fait Pape en 1585, il mit dans le Sacré Collége Pinelli, qui avoit été Nonce en Espagne, & qui étoit alors âgé de 45 ans, dont il en avoit passé 23 à Rome, au service du saint Siége. Peu après son élévation au Cardinalat, on l'envoya Légat dans la Romagne, où il rétablit la tranquillité que des scélérats avoient troublée. Le Pape le nomma ensuite Chef de son armée navale, le fit Archiprêtre de sainte Marie-Majeure, & le commit pour achever le septiéme livre des Décrétales, que Grégoire XIII avoit commencé. Il fut en-

encore Légat de Pérouse, & mourut Doyen des Cardinaux le neuviéme août de l'an 1611, âgé de 70 ans. Il a écrit un Traité de l'Autorité du Pape, qui est en manuscrit dans la bibliothéque du Vatican, & des Rélations du procés qu'on fit pour la canonisation de sainte Françoise, Romaine, & de saint Charles Borromée. * Pancirolle, *de Clar. Juris Interpret. l. 2. c. 198.* Ughel, *Italia Sacra*, *tome* 1 & 2. Giustiniani, *Script. Lig.* Ciacconius. Petramellarius, &c.

PINEMBERG, que quelques Cartes écrivent *Pinnenberg*, & Baudrand *Pinneberg*, en Latin *Pinneberga*, Comté dans le Duché de Holstein, & dans la province de Stormarie. Il appartient en partie au Roi de Danemarck, & en partie au Duc de Holstein-Gottorp. Le païs est assez déparé & assez rude. La capitale, qui porte le même nom de Pinemberg, n'est qu'un gros bourg bâti de brique & de bois, sans clôture. Il est à cinq milles d'Allemagne de Gluckstad, en tirant vers l'orient d'hiver, & à trois milles de Hambourg, n'étant éloigné que de deux lieues de l'Elbe. Mais il y a dans les dépendances de ce Comté un autre lieu, bien plus considérable, nommé Altena, dont nous avons parlé en son lieu. * Baudrand. *Memoires du* Chevalier de Beaujeu.

PINES, isle au delà de la Ligne équinoctiale, vers le midi, à 28 degrez de latitude, fut découverte par les Hollandois en 1667. Un navire Hollandois faisant voyage au delà du Cap de Bonne-Espérance vers l'orient, fut poussé par un vent impétueux à la rade de cette isle. Les gens du vaisseau y étant abordez, trouvérent dans ce lieu des gens qui faisoient profession de la Religion Chrétienne, & qui parloient Anglois. Ils s'y étoient établis en l'an 1590, & depuis ce tems-là n'avoient vu aucuns étrangers. Les Habitans de cette isle racontérent leur histoire, qui est surprenante. En 1589, une flotte de quatre navires Anglois allant aux Indes Orientales, fut attaquée vers l'isle de Madagascar d'une tempête, qui écarta ou fit périr trois vaisseaux, & qui poussa le quatriéme, nommé *le Marchand Indien*, vers un rivage plein de rochers. On mit l'esquif en mer, & chacun tâcha de gagner terre: il ne resta dans le vaisseau qu'un homme avec quatre filles, qui ne purent se jetter dans l'esquif, & qui ne savoient pas nager. Tous périrent, à l'exception de ces cinq personnes qui se sauvérent sur des planches du vaisseau brisé. Cet homme & les quatre filles trouvérent cette isle inhabitée, sans même aucunes bêtes sauvages, & remplie d'arbres fruitiers, & d'un grand nombre d'oiseaux, qui pondoient des œufs en abondance. Cet homme étoit âgé de 30 ans. Les filles étoient, la fille du Capitaine du vaisseau, ses deux servantes; & une Esclave Maure. La nécessité de pourvoir à la multiplication dans une isle située hors du cours ordinaire de la navigation, fit résoudre l'homme à être le mari de ces quatre filles & il en eut une postérité si nombreuse, qu'en l'an 1667, il se trouva dans l'isle onze ou douze mille personnes. Cette multiplication s'étoit faite dans l'espace de 77 ans, depuis le naufrage de 1589, jusqu'en 1667, que les Hollandois y arrivérent. * *Lettre d'Amsterdam du 19 juillet* 1668.

PINET (Antoine du) Seigneur de Noroy, vivoit au XVI siécle. Il étoit de Besançon, & il fit paroître par quelques uns de ses Ouvrages, qu'il étoit attaché à la Religion Protestante jusqu'à se montrer furieux contre l'Eglise Catholique. Cela se vit sur tout dans les Notes qu'il ajoûta à la Traduction Françoise de la Taxe de la Chancellerie de Rome, qui fut imprimée à Lyon en 1564, à Leide en 1607, & qu'on a réimprimée à Amsterdam avec une nouvelle Préface en 1700. Il débita sur la Généalogie de quelques Maisons, des chiméres bien extravagantes, que M. Le Laboureur a relevées *dans ses Additions aux Memoires de Castelnau*. Ce que l'on a le plus estimé entre ses Ecrits est la Traduction de Pline, qui a été imprimée plusieurs fois, savoir, à Lyon en deux volumes, *in folio*, en 1562, & l'on croit que c'est la premiére édition; dans la même ville en 1566; & à Paris en 1608. Quoiqu'il ait fait bien des fautes, son travail est très-utile encore à présent; même pour ceux qui entendent le Latin de Pline, à cause des recherches du Traducteur, du grand nombre de notes marginales, &c. Le même a traduit la troisiéme partie des lettres de *Don Antonio Guevara*, le Traité du même Auteur *des travaux & privileges des galeres; les Commentaires du Pere André Mathiol Siennois sur l'Histoire des Plantes de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe*, à Lyon, *in folio*, l'an 1566; *les secrets Miracles de la nature, de Levin Lemne Medecin de Zirizée*, à Lyon 1567; *les Lieux Communs de la Sainte-Ecriture, recueillis par Wolfgang Musculus, en 66 titres*, à Genéve, *in folio*, 1577; la Traduction de la Taxe de la Chancellerie de Rome, sous ce titre, *Taxe des parties casuelles de la Boutique du Pape, en Latin & en François, avec des Annotations prises des Decrets, Conciles & Canons, tant vieux que modernes, pour la vérification de la Discipline anciennement observée en l'Eglise, le tout accru & revû par* A. D. P. Voici un endroit de l'Epître dédicatoire, par où l'on pourra juger des sentimens de l'Auteur. *Qui est la cause pourquoi leur ai seulement mis au devant le Taux de leurs ames, selon que leur Dieu terrestre les a mis à prix; à ce que voyans & le train qu'on fait d'eux & de leurs Consciences, & la tyrannie où ils sont réduits, & le danger qui y est, ils lévent les yeux en haut, & connoissent enfin la grace que Dieu fait à ceux qu'il délivre de telle servitude, & afin que Dataires, Auditeurs, Bullistes, Romanesques, Copistes, Banquiers expéditionnaires, & toute telle dragée de gens ne pensât qu'on ait ici pris* Qui pro Quo, *j'ai mis au vrai le Texte Latin de la Taxe de la Chambre Papale, avec la Traduction Françoise, y ajoûtant quelques Annotations pour servir à l'Eglise. Car le contenu du Texte est si vilain & si detestable, que je vous supplierai, mes Freres, me pardonner de l'avoir présenté à une Compagnie si sainte que la vôtre, où on n'oit résonner que Cantiques, Psalmes, & louanges au Seigneur notre Dieu. Mais il convient montrer au vilain sa vilenie, & au fou sa folie, de peur qu'on ne soit estimé semblable à lui.* Outre les Traductions, dont nous venons de parler, du Pinet publia encore des Ouvrages, dont il étoit le principal Auteur, entre autres; *La conformité des Eglises Réformées de France, & de l'Eglise primitive en police & cérémonies*, à Lyon, 1564, *in octavo*; *Sermons sur l'Apocalypse; Plants, Portraits & Descriptions de plusieurs villes & forteresses, tant de l'Europe, Asie, Afrique, que des Indes & Terres neuves, leurs fondations, Antiquitez, & maniere de vivre, avec plusieurs cartes generales & particuliéres servant à la Cosmographie, jointes à leurs déclarations, le tout mis par ordre, région par région*, à Lyon 1564, *in folio*. * Bayle, *Dict. Crit.*

PINGIANG, ville de la Chine, seconde capitale de la Province de Xansi. Elle passe pour une des principales de la Haute Asie. Le fameux Empereur Jaosus y tint sa Cour deux mille trois cens cinquante sept ans, avant la naissance du Sauveur du monde. La riviére de Hocci arrose presque tout son territoire, après quoi elle va se rendre dans le fleuve safrané. Les villes qui dépendent du Pingiang sont Siangling, Hungtang, Funxan, Chaocing, Taiping, Kioyao, Fuensi, Pu, Lyncin, Tungho, Ixi, Van, & plusieurs autres. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PINGIVE, ville de la Province de Queichu, dans la Chine.

PINGLO, ville de la Chine, quatriéme capitale de la Province de Quangsi. Elle est située sur les bords du fleuve de Ly, dangereux à cause de trois cens soixante précipices qu'il forme en roulant ses eaux entre des vallées fort étroites & profondes. Sept petites villes dépendent de Pinglo, savoir, Cungching, Fuchuen, Ho, Liepu, Sieugin, Jungan & Chaoping. On trouve dans son territoire force *areca*, des noix d'inde, des oranges, quantité de fruits de *lichias*, & beaucoup de cire blanche, faite par de petits insectes. Il y a un des sommets de ces montagnes qui se nomme le *Sommet des yeux*, à cause qu'il offre deux gros yeux de pierre que la nature a formez. * *Ambassade des Hollandois à la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PINGON (Philibert) Baron de Cusi, Seigneur de Primlscelle, Historiographe & Grand Référendaire de Savoye, & Maître des Requêtes sous Emanuel Philibert & Charles-Emanuel, Ducs de Savoye, vivoit dans le XVI siécle. Il avoit beaucoup de belles connoissances, qu'il employa pour la gloire de la Maison de Savoye, dont il entreprit l'Histoire. Charles-Emanuel lui ouvrit ses Archives & sa bibliothéque, & lui fit communiquer les titres des principaux monastéres de ses Etats. Par ordre de ce Duc, il fit un voyage en Saxe, pour éclaircir l'origine de sa Maison. A son retour il publia son Arbre Généalogique, intitulé, *Arbor gentilitia Saxoniæ Sabaudiæque Principum* avec des Eloges abbrégez de chaque Prince, où il s'est assez souvent trompé. Outre cela en marquant les degrez, il s'est attaché à la prérogative de l'âge, plutôt qu'à l'ordre de la succession & de la Généalogie: ce qui est rebutant & contre les régles. L'Apologie qu'il fit pour cet Ouvrage, contre Alfonse d'Elbéne, est plus raisonnable. Son Histoire de Turin, sous le titre d'*Augusta Taurinorum*, contient des choses singuliéres; mais bien autorisées & bien circonstanciées. Il composa d'autres Ouvrages, & avoit aussi entrepris d'écrire en Latin les Antiquitez Allobrogiques, ou l'Histoire générale de Savoye, divisée en trente livres, qui est manuscrite dans les Archives de Turin, où il mourut le 18 avril de l'an 1582, âgé de 57 ans & quatre mois. Sa femme *Philiberte* de Bruel fut Gouvernante des filles de Marguerite de France, Duchesse de Savoye. * Guichenon. La Croix du Maine. L'Abbé Ghilini. La Chiesa, &c.

PINGUENTO, ancien bourg de l'Istrie. Il appartient aux Vénitiens, & est situé à la source du Quiéto, à six lieues de Capo d'Istria vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PINHEIRO (Dom Gonçalés) natif de Sétuval en Portugal, étoit issu de parens nobles, qui le firent étudier d'abord à Lisbonne, & ensuite à Salamanque. Il fut fait ensuite Chanoine d'Evora au concours, *Dezembargador* ou Conseiller, & Evêque de Zafim; ce qui lui donna occasion de satisfaire son zéle à Bayonne, où ayant été envoyé vers 1536, pour terminer quelques différents survenus entre les Couronnes de France & de Portugal, il exerça toutes les fonctions épiscopales pendant cinq ans. La satisfaction qu'il donna en cette occasion aux deux Cours, engagea le Roi Dom Jean III, à le nommer en 1542, son Ambassadeur auprés de François I. Il donna son loisir à l'étude des Langues Gréque & Hébraïque, ne négligea pas les Sciences, & à son retour en 1552, il fut fait Conseiller d'Etat. L'année suivante il fut fait Evêque de Viseu. Etant allé demeurer dans son diocése, il recueillit les Ordonnances synodales de ses prédécesseurs, embellit considérablement son église, mérita par ses charitez le titre de Pére des pauvres, & enfin mourut en réputation d'une grande piété au mois de novembre 1567, âgé de 77 ans.

PINHEIRO (Dom Rodrigue) natif de Barcellos en Portugal, étoit fils de Dom Diégo Pinheiro, Grand Prieur de Guimarnés ou Guimaranés, & Evêque de Funchal. Il prit les degrez en Droit, & ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu de diverses Abbaïes. En 1539, il fut fait Député du Conseil, Général du Saint Office. Le Roi Dom Jean III le nomma peu après Conseiller d'Etat & il fut aussi pourvu de l'Evêché d'Angra dans l'isle de Tercére; mais il n'y alla pas, parce qu'en même tems le Roi le créa Gouverneur de la Maison Civile de Lisbonne. Enfin en 1552, il fut fait Evêque de Porto; & ayant gouverné cette église pendant 20 ans, il y mourut au mois d'août de l'an 1572, âgé de 90 ans. Il reste de lui quelques lettres Latines, imprimées au commencement des Oeuvres Poëtiques de Cadabal Gravio. On voit à une lieue & demie de Porto, une maison de campagne qu'il a fait bâtir, & qui est une des plus belles du Portugal.

PINHEIRO (Dom Antoine) natif de Porto de Moz dans l'Evêché de Leiria en Portugal, après avoir fait ses études à Pa-

ris, y enseigna la Rhétorique au Collége de Sainte-Barbe; & depuis fut rappellé par le Roi Dom Jean III, qui le fit successivement Précepteur du Prince Jean son fils, son Aumonier, son Prédicateur, Historiographe & Garde des Archives du Royaume. Le Roi Dom Sébastien qui succéda à son ayeul en 1557, reconnut encore mieux le mérite de Pinheiro, en lui donnant l'Evêché de Miranda; & ensuite celui de Leiria; mais ayant voulu dissuader ce Prince de faire le second voyage en Afrique, où il fut tué en 1518, il fut disgracié. En 1580, les Grands de Portugal montrérent l'estime qu'ils faisoient de Pinheiro, en le nommant leur Ambassadeur auprès de Philippe II, Roi d'Espagne, qu'ils vouloient engager à attendre la sentence des Juges sur la succession au Royaume. Sa négociation ne pouvoit réussir auprès d'un Monarque si ambitieux. Il mourut à Lisbonne peu après son retour, & laissa divers Ouvrages, dont le plus considérable est un Commentaire sur Quintilien, imprimé à Venise en 1567.

PINHEIRO (François) natif de Gouvéa dans l'Evêché de Conimbre en Portugal, entra chez les Jésuites le 14 mars 1611, âgé de 15 ans, & enseigna longtems la Philosophie, la Théologie Morale & la Scholastique dans l'Université d'Evora, dont il fut Chancelier. Il gouverna aussi les Colléges d'Evora & de Conimbre, & mourut dans cette derniére ville le 29 juillet 1661. On a de lui trois volumes *in folio*, imprimez à Conimbre, *de Censu & Emphyteusi*, 1655; *de Testamentis*, 1681 & 1684. * *Memoires de Portugal.*

PINHEL, PIGNEL, petite ville forte de Portugal. Elle est dans la province de Tra-Los-Montes, sur la riviére de Pinhel, à six lieues de Guarda vers le nord. Quelques Géographes prennent Pinhel pour la ville, nommée anciennement *Cepiana*, laquelle pourtant la plupart placent à *Cizembra*, village situé sur la côte de l'Estrémadure de Portugal, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PINHEL, petite riviére de Portugal, prend sa source dans la partie méridionale de la province de Tra-Los-Montes, coule du sud au nord, & aprés avoir arrosé la forteresse de Pinhel, se décharge dans la riviére de Coa.

PINLE'ANG, ville dans la province de Xansi, aux piez des montagnes & sur le fleuve King dans la Chine.

PINNEBERG, petite ville de la Stormarie. *Voyez* PINEMBERG.

PINON ou PHINON, fut un des Ducs d'Idumée, qui succéda à Ela, & qui eut pour successeur Cénez. * *Genese, ch.* 36. *v.* 41.

* PINON (Jacques) Abbé de Condé & Chanoine de Paris dans le XVII siécle, étoit Poëte Latin, & écrivit aussi en prose. On lui est redevable d'une édition des Oeuvres de Plutarque de la Traduction d'Amyot en quatre volumes, *in folio*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PINS (Odon de) vint-troisiéme Grand-Maitre de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors dans l'Isle de Chypre, succéda en 1294, à Jean de Villiers. Il étoit de la Langue de Provence, originaire de Languedoc, & avoit beaucoup de vertu & de piété; mais il fut accusé de manquer de conduite & de courage: c'est pourquoi le Pape le manda à Rome, pour y répondre sur les plaintes des Chevaliers. Ce Grand-Maitre ne put pas se justifier, car il mourut en chemin l'an 1296. Guillaume de Villaret fut élu en sa place. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

PINS (Roger de) vint-neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda en 1355, à Pierre de Cornillan. Le Pape le pria d'acheter la Principauté d'Achaïe, de Jacques de Savoye, Prince de Piémont, qui la vouloit vendre; parce qu'il s'assûroit que la Religion possédant cette Principauté, contiendroit facilement le peuple de ce païs sous l'obéïssance du saint Siége. Le Grand-Maitre de Pins, qui étoit de la Langue de Provence, ordonna, sur les instances du Pape Innocent VI, à Guillaume de Mailly, Grand-Prieur de France, & à Guillaume de Charlus, Grand-Prieur d'Auvergne, ses Lieutenans Généraux, de tenir une assemblée à Avignon, pour pourvoir aux moyens de trouver de l'argent. On y fit des réglemens très-utiles, & l'Office de Grand Commandeur d'Espagne fut supprimé, comme avoient été les autres, 60 ans auparavant. L'an 1357, Roger de Pins fit réformer les statuts, & les fit traduire de François en Latin, pour en envoyer des copies Authentiques par toutes les provinces de l'Ordre. Il tint aussi un Chapitre général, où on créa des Receveurs du commun thrésor dans chaque Prieuré: parce que les Grands Prieurs qui recevoient les droits du thrésor, avoient de la peine à vuider leur mains, pour les envoyer à Rhodes. Il fut aussi ordonné que les Grands Prieurs d'Italie ne conféreroient plus les Commanderies de leurs Prieurez, comme ils faisoient auparavant, & que le Grand-Maître pourvoiroit non seulement à celles qu'il se reservoit au Chapitre général, ou qui vaqueroient dans le couvent, mais aussi à toutes les autres. Il y eut encore une ordonnance particuliére qui défendit d'admettre les Fréres servans d'armes au rang des Chevaliers. Le Grand-Maître de Pins mourut en 1365, fort regretté de tous les Chevaliers, & particuliérement du peuple de Rhodes, qui le surnommoit l'*Aumonier*, à cause des grandes aumones qu'il distribuoit aux pauvres. Il eut pour successeur RAIMOND BE'RENGER. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.* Nabérat, *Privil. de l'Ordre.*

PINS (Gérard de) Chevalier de S. Jean de Jérusalem, fut nommé en 1317, par le Pape Clément V, Vicaire Général de l'Ordre, pour le régir pendant la contestation du Grand-Maître Fouques de Villaret, & de Maurice de Pagnac, que l'on avoit élu Grand-Maître du vivant de Villaret. Sous le Grand Vicariat de Gérard de Pins, Orcam fils d'Ottoman Empereur des Turcs, étant parti en 1321, avec une armée considérable pour venir assiéger Rhodes, Pins envoya au devant de lui les galéres de la Religion, avec quelques autres bâtimens, qui attaquérent la flotte Ottomane, & la défirent entiérement, ayant pris ou coulé à fond presque tous leurs vaisseaux. Orcam se sauva à Scio; les Chevaliers l'y suivirent, mirent pié à terre, & y taillérent en piéces dix mille Turcs, dont ce Prince vouloit se servir pour le siége de Rhodes. Maurice de Pagnac, étant mort la même année, le Pape remit Villaret dans son rang de Grand-Maître, & le Grand-Vicariat de Gérard de Pins finit. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

PINS (Jean de) Evêque de Rieux dans le XVI siécle, de la même famille que les précédens, étoit natif de Toulouse, où il avoit été Conseiller au Parlement. Aprés avoir été à Bologne Disciple de Philippe Béroalde *l'ancien*, dont il écrivit la Vie, & celle de sainte Catherine de Sienne, imprimée à Bologne en 1505, il fut Ambassadeur à Rome en 1519, puis à Venise. La Faille dans son *Traité de la Noblesse du Capitoulat*, dit qu'il fut Evêque de Pamiers, puis élu Evêque de Rieux en 1523, & qu'il mourut en 1537. La ville de Toulouse a placé son buste dans sa galerie des illustres Toulousains. On a de lui un Traité *de Vita Aulica*; un autre, *de Claris Feminis*, à Paris en 1521, *in folio*; la Vie de S. Roch; *Allobrogicæ narrationis liber*, imprimé à Venise en 1516, & à Paris la même année. Son stile Latin étoit des plus polis. Erasme & le Cardinal Sadolet étoient de ses amis. * Sadolet, *Epist. l.* 4. *c.* 12. Erasme, *in Ciceroniano.* Vossius, *de Hist. Lat.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* La Faille, *Annales de Toulouse.* Bayle, *Dict. Crit. &c.*

L'on tient que cette Maison descend des Barons de Pinos, dont la Terre faisoit partie de la Catalogne, & qui s'établirent en France, lorsque Pierre, Roi d'Aragon, se joignit aux Comtes de Toulouse & de Cominges contre Simon de Montfort, qui avoit conquis une partie de leur païs pendant la guerre des Albigeois. L'on tient encore que Raymond, Comte de Cominges, donna & échangea en 1296, à Dom de Pins en considération de ses services rendus pendant la guerre, plusieurs Terres prés de Muret diocése de Toulouse, pour la Seigneurie de Pins, qui a pris le nom dudit Odon. Elle n'a pas dédaigné d'entrer dans le Capitoulat de Toulouse. On trouve un OTHON de Pins, qui fut Capitoul en 1362, & GE'RAUD de Pins qui le fut les années 1373, 1383, 1411, & 1419. Elle a donné dans les armées des Rois de France, des Officiers, qui ont pris alliance avec de trés-anciennes Maisons; plusieurs Chevaliers de l'Ordre de Malte, &c. & subsistoit encore en 1725, en la personne de FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Pins, Seigneur de Justaret, &c. Chevalier de l'Ordre de S. Louïs, Capitaine au régiment de Cavalerie de Bretagne, qui servoit alors depuis plus de vint à trente ans avec distinction; & qui avoit pour fréres & sœur *Clément*, Chambellan du Duc de Lorraine; *François-Clément*, Chevalier de Malte, & Capitaine de Cavalerie du Régiment de Lorraine, & *Louise* de Pins, nommée par le Roi en 1717, Abbesse de l'Oraison-Dieu.

PINSCO, ville de la Polésie en Lithuanie. Elle est située sur la Pina, prés du Przipiec. Pinsko a été capitale d'une Châtellenie, & le Siége d'un Evêque Grec de la Religion de l'Eglise Gréque: mais les Cosaques l'ont si fort ruïnée, qu'il n'y reste plus que quelques maisons écartées les unes des autres. * Maty, *Dict. Géogr.*

PINSEN (Le Fort de) dans le Brabant Hollandois, est au milieu des marais, environ à une demi-lieue de Berg-op-Zoom, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

PINSSON (François) Docteur & Professeur en Droit à Bourges, où il étoit né, fut installé dans cette charge le huitiéme de février 1611. Il avoit déja enseigné les Institutes dans la même ville pendant quelque tems. Il fut si exact dans l'exercice de sa profession, que jamais il ne manqua aux leçons qu'il devoit faire; & plutôt que d'y manquer, il faisoit cinq lieues assez souvent, pour revenir de sa maison de campagne, & se trouver à l'auditoire à l'heure qu'on l'attendoit. Il enseigna fort longtems le Droit Canon, & il eut toûjours cinq ou six cens Ecoliers. Il mourut à Bourges l'an 1643, âgé de 63 ans. Il épousa 1. *Marie* Bengy, fille d'*Antoine* Bengy, Conseiller en la Prevôté de Bourges, Docteur & Professeur és Droits en l'Université de Bourges, & de *Françoise* Amignon: 2. *N*... d'Amours. Il n'eut des enfans que de la premiére. On avoit promis de publier ce qu'il dicta dans les Ecoles de Bourges l'an 1625, *ad Philippi Imperatoris Rescripta*, son Commentaire sur les Epîtres du Pape Honorius III, & son Oraison funébre, récitée à l'ouverture des Ecoles de Bourges l'an 1643, par M. de Roye, qui fut ensuite Professeur en Droit à Angers.

PINSSON (François) fils du précédent & de *Marie* Bengy, sa premiére femme, naquit à Bourges le cinquiéme août 1612, & fut reçu Avocat au Parlement de Paris le cinquiéme décembre 1633. Il a donné plusieurs Ouvrages au public, comme, le Traité des Bénéfices, en Latin, que M. Bengy son grand-pére maternel avoit enseigné & dicté dans les Ecoles de Bourges, mais qu'il n'avoit pas achevé entiérement, & que son petit-fils a continué depuis le chapitre, *De oneribus, & immunitatibus ecclesiarum*, jusqu'à la fin, à Paris, en 1654; la Pragmatique Sanction de S. Louïs en Latin, avec des Commentaires imprimez en 1666. En 1673, il présenta au Roi Louïs XIV des Notes sommaires sur les indults accordez au Roi, ou à d'autres à sa recommandation, par les Papes Alexandre VII, & Clément IX, avec une Préface Historique, & plusieurs autres piéces, Edits, Déclarations & Arrêts. Il donna encore au Public en 1688, son Traité singulier des Régales, ou des Droits sur les Bénéfices ecclésiastiques, avec la conférence sur l'Edit du contrôle, & travailla à d'autres Ouvrages, comme à la révision des Oeuvres de Du Moulin, où il a inséré ses Notes sur le Corps du Droit Canon, & sur les Oeuvres de Mornac. Il mourut à Paris le dixiéme octobre 1691, âgé de 80 ans. * *Memoires Historiques.*

PINSSON de la MARTINIERE (Jean) Procureur

du Roi dans la Jurisdiction de la Connétablie & Maréchaussée de France à Paris, mort en 1678, s'est fait connoître par quelques Ouvrages Historiques, l'un desquels, qui parut en 1650, est intitulé le *Vrai Etat de la France*, & est une Description de son Gouvernement en cette année là: un autre est le *Recueil des Privileges des Officiers de la Maison du Roi*, qui parut dès l'an 1645. Il y joignit en 1649, 1650 & 1652 des Etats des Maisons du Roi, de la Reine, &c. Enfin en 1661, il publia *in folio*, un Traité de la Connétablie & Maréchaussée de France, ou Recueil des Ordonnances, Edits & Déclarations sur le pouvoir des Connétables & Maréchaux de France en la Justice royale exercée par Lieutenans à la Table de Marbre du Palais. Il paroît que cet Auteur avoit encore travaillé sur d'autres sujets; car Gilles André de la Roque dans son Traité de la Noblesse, cite sa Rélation de la Principauté d'Ivetot, qui n'a pas été imprimée. * Le Long, *Biblioth. Histor. de la France.*

* PINSSONAT (Jacques) Professeur Royal en Langue Hébraïque, Curé de Saint-Sauveur, Docteur en Théologie & Censeur Royal des livres, s'est distingué par sa piété & par son savoir à la fin du siécle précédent & au commencement de celui-ci. Il étoit de Challon-sur-Saone ou des environs. On a de lui une *Grammaire Hébraïque*: des Considérations sur les mystéres, les paroles & les actions principales de Jesus-Christ. Il est mort à Paris le neuviéme novembre 1723, âgé de 70 ans. Au commencement des contestations présentes de l'Eglise, il publia une brochure qu'il intitula, *la Veuve de Sarepta*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1756.

PINTO (Hector) natif de Couilhana dans l'Evêché de Guarda en Portugal, Religieux de l'Ordre de S. Jérôme, se fit une si grande réputation dans son païs, qu'on fonda à cause de lui une Chaire de Théologie positive dans l'Université de Conimbre, dont il étoit Docteur. Il se distingua aussi par son zéle pour la Maison de Bragance, qui régne présentement en Portugal, lorsque Philippe II, qui prétendoit à la Couronne, eut envahi le païs; & sa fermeté fut cause qu'on le conduisit dans un autre monastére de son Ordre, près de Tolède, où il mourut l'an 1583, de chagrin de voir sa patrie assujettie à une domination étrangére. Pinto avoit publié de son vivant des Commentaires sur Isaïe, sur Ezéchiel & sur Daniel: on les réimprima l'an 1616, à Cologne en cinq volumes, *in quarto*; & l'an 1617, à Paris, en trois volumes, *in folio*. Pour son livre intitulé *Imagem de Vida Christiana*, il parut en 1581, à Lisbonne, où on le réimprima en 1592 & 1593, & il eut d'abord tant de vogue, que Gonçale de Illhescas en fit imprimer l'an 1585, une Traduction Italienne à Medina-del-Campo; Guillaume de Coursol, Seigneur de Belle-Fontaine & de Montestu, Thrésorier de France, une Traduction Françoise à Paris en 1580 & 1584; & le Pére Zacharie, Capucin, une Version Italienne à Venise en 1593. * *Memoires de Portugal.*

PINTURICCHIO (Bernardin) célébre Peintre d'Italie, vers la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, avoit un grand soin de finir extrêmement ses figures, & de n'employer que des couleurs fines & éclatantes. Ce Peintre, pour plaire davantage aux personnes qui ne connoissoient pas l'excellence de cet Art, faisoit de relief tous les ornemens de ses tableaux, & outre cela les enrichissoit d'or. Lors même qu'il réprésentoit des bâtimens, il les relevoit comme s'ils eussent été de basse taille; ce qui étoit contre les régles de l'Art; parce que l'on voyoit avancer des choses qui devoient paroître éloignées. La cause de sa mort est extraordinaire. Dans le tems qu'il étoit à Sienne, les Religieux de saint François, qui vouloient avoir un tableau de sa façon, lui donnérent une chambre dans leur couvent, pour y travailler plus commodément; & afin que le lieu ne fût embarrassé d'aucune chose inutile à son Art, ils en ôtérent tous les meubles, à la reserve d'une vieille armoire, qui leur sembla trop difficile à transporter. Pinturicchio, qui étoit naturellement fantasque, voulut absolument qu'on l'ôtât; de sorte que les Religieux résolurent de la mettre ailleurs. Comme on vouloit la changer de place, il s'en rompit une piéce, dans laquelle il y avoit 500 écus d'or cachez. Cela surprit tellement Pinturicchio, & lui donna un déplaisir si sensible de n'avoir pas découvert ce thrésor pour en profiter, qu'il en mourut peu de tems après, l'an 1513, âgé de 53 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tome 1. p. 242—251. edit. de Trevoux 1725.

* PINTSKOVA, PINTZOU & PINTSCHENHOF, lieu de la Prusse Royale, dans la Pomerélie, près de la Vistule, entre Marienwerder & Graudentz. Ce fut là qu'en 1702 les *Polonois* & les Saxons furent battus par les Suédois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PINYTHUS, Evéque de Gnosse, ville de Créte, dans le second siécle, vers l'an 175, écrivit à saint Denys de Corinthe un Traité dont saint Jérôme fait mention. Le nom de Pinythus se trouve dans le Martyrologe Romain sous le dixiéme du mois d'octobre. * Saint Jérôme, *de Script. Eccl. c.* 28. Eusébe, *Hist. l. 4. c. 20 & 22.* Honoré d'Autun, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

PIO. PIP. PIQ. PIR.

PIO de Savoye, Maison des Princes de Carpi, très-illustre en Italie, faisoit remonter son origine, si l'on en croit les Généalogistes fabuleux, jusqu'à la Maison de Constantin *le Grand*, par une fille de Constance, dite *Euride* ou *Euridice* de Saxe. Il y a plus d'apparence que Pio, fils de *Manfréde*, donna son nom à cette famille, qui fut divisée en diverses branches. Les Auteurs parlent de deux Manfrédes Pio, du tems de la Comtesse Mathilde, tous deux grands Capitaines, qui se distinguérent en diverses occasions, sous l'Empereur Frédéric I, dans les troupes de l'Eglise. Cette Maison porte aussi le nom & les armes de Savoye, par aggrégation faite par Louis, Duc de Savoye, qui ayant reçu de grands services d'ALBERT Pio, Seigneur de Carpi, en la guerre qu'il eut contre François Sforce, & en considération aussi de ce qu'il tiroit son origine de la Maison de Saxe, lui permit & à GALEAS Pio son frére, à MARC & LOUIS Pio leurs neveux, & à leurs Descendans mâles, de porter le nom & les armes de Savoye, par lettres du 27 janvier 1450, rapportées par Guichenon en son Histoire de Savoye. Leurs Descendans furent Princes de Carpi. ALBERT Pio perdit cette Principauté, & mourut à Paris. LIONELLO Pio, son frére, rentra dans cette Principauté, que sa postérité perdit encore, & fut pére du Cardinal *Rodolfe* Pio, de *Trajan*, de *Constans*, & de *Manfréde*, qu'il eut de deux mariages. CHARLES Pio de Savoye, natif de Ferrare, fut fait Cardinal en 1604 par le Pape Clement VIII, fut pourvu de l'Evêché d'Albano, puis de celui d'Ostie, exerça la Légation de la Marche & celle d'Urbin, fut Doyen des Cardinaux, & mourut le premier juin de l'an 1641, âgé de 74 ans. Son corps fut enterré dans l'église des Jésuites de Rome. CHARLES Pio de Savoye, neveu du précédent, fut fait Cardinal par Innocent X, en 1652. Il fut Evêque de Sabine, Protecteur des Royaumes & Etats héréditaires de l'Empereur & de l'Empire, ainsi que des Etats de la Couronne d'Aragon, & de Naples, mourut à Rome le 14 février 1689, âgé de 67 ans, & fut enterré près de son oncle. * Sansovin, *Case Illust. d'Ital.* Guichardin, *l.* 15. Paul Jove. Léandre Alberti. De Thou, &c.

PIO de Savoye (Albert) Prince de Carpi en Italie, dans le XVI siécle, étoit homme d'une piété exemplaire, d'une vertu solide, brave, généreux, honnête & savant. Il avoit étudié sous Alde Manuce, & fut employé à Rome par Maximilien I, & par Charles-*Quint* en qualité d'Ambassadeur auprès de Jules II, de Léon X, & de Clément VII. C'est lui qui l'an 1517, obtint de Léon X, le chapeau de Cardinal pour Adrien Florent, qui fut depuis le Pape Adrien VI. Pio étoit à Rome lorsque cette ville fut prise par l'armée de Charles-*Quint* en 1527. Ceux qui n'avoient pas épargné la personne du Pape, n'épargnérent pas la sienne; il fut mis en prison, & n'en sortit qu'avec peine pour venir en France, où il se réfugia. L'Empereur Charles-*Quint* oubliant les grands services que lui avoit rendus le Prince de Carpi, le dépouilla de tous ses biens, qu'il donna à Prosper Colonne. Albert accablé de douleur d'avoir perdu avec ses biens un fils qu'il avoit, mourut de peste à Paris en 1536, & fut enterré aux Cordeliers, où l'on voit sa statue élevée en bronze. Ce grand homme a laissé divers Ouvrages, entre lesquels il y en a un contre Luther, & un contre Erasme. Celui-ci, divisé en vint-trois livres, fut imprimé à Venise & à Paris l'an 1531. Jean Genis Sépulvéda écrivit pour lui une Apologie contre le même Erasme, sous ce titre, *Antapologia pro Alberto Pio Comite Carpensi in Erasmum.* Divers grands hommes parlent avantageusement d'Albert Pio, & lui ont dressé des Eloges funébres. * Guichardin, *Hist.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Croëselius. *Elog. partie* 2. Opmeer, *in Chron.* Cornelius Tollius, *Append. ad Pierium Valerianum de Infelic. Litterat.* Nicolle Gilles. Paul Jove. Sponde, &c.

PIO de Savoye (Rodolfe) des Princes de Carpi, Cardinal, Archevêque de Salerne, fils de LIONELLO Pio, Prince de Carpi, étudia à Padoue, ensuite de quoi il alla à la Cour de Rome. Le Pape Clément VII lui donna l'Evêché de Faënza, & l'envoya Nonce extraordinaire en France. Il eut encore successivement les Evêchez de Gergenti & de Nole, & l'Archevêché de Salerne, & fut fait Cardinal par le Pape Paul III, en 1536. Peu après il vint Légat en France, & contribua à l'entrevue qui se fit l'an 1539, à Nice, du Roi François I, & de l'Empereur Charles-*Quint*. On lui confia dans la suite la Légation de la Marche d'Ancône, où il fit voir par son exemple, quelle devoit être la conduite d'un Gouverneur ecclésiastique. Il augmenta l'église de Lorette, fit fortifier le port d'Ancone, reforma les abus qui s'introduisoient dans l'administration de la Justice, la fit rendre exactement aux pauvres, que les Juges sembloient mépriser, rétablit la Police, & pourvut avec soin à tout ce qui pouvoit assurer le repos & le bonheur de cette province. On l'en tira pour venir commander à Rome pendant l'absence du Pape, qui s'aboucha avec l'Empereur à Bussetto, entre Parme & Plaisance l'an 1543. Le Cardinal Pio ne fut pas moins employé sous les Pontificats suivans; car il fut Légat vers l'Empereur, Gouverneur du Patrimoine, & Protecteur de divers Ordres Religieux. Il opta aussi les Evêchez d'Albe, de Frescati, de Porto & d'Ostie, & devint Doyen des Cardinaux. Son mérite & l'estime générale qu'on avoit pour sa vertu, l'auroient mis sur le siége Pontifical, s'il eût vécu davantage, mais il mourut le deuxiéme jour de mai de l'année 1554, en la 65 de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de la Trinité-du-Mont, où le Pape Pie V lui fit élever ce riche tombeau de marbre qu'on y voit, avec la statue de ce Cardinal, & une Epitaphe. * Sadolet, *l.* 5. *Epist.* 5. Ughel, *Ital. Sacra.* Cabréra. Pétramellarius. Victorel. Aubéry, &c.

PIO de Savoye y Corte-Real (François) Marquis de Castel-Rodrigo, Chevalier de la Toison d'Or, &c. fils de *Gilbert* Pio de Savoye, Prince de Saint Grégoire, qui étoit frére de Pio de Savoye, Cardinal, & de *Jeanne* de Moura-Corte-Réal, fille de *François* Moura-Corte-Réal, IV. Marquis de Castel-Rodrigo, Grand d'Espagne, & d'*Anne-Marie* d'Aragon & de Moncade, fut fait Maréchal-de-camp en avril 1705, par Philippe V, Roi d'Espagne, qui le nomma quelque tems après Lieutenant Général de ses armées, & Chevalier de la Toison-d'Or le troisiéme avril 1708, en considération des services importans, qu'il avoit rendus à la Couronne. Sa Majesté le fit aussi Gouverneur des armes en Sicile, d'où étant revenu après l'évacuation de cette isle, il fut fait en février 1714, Capitaine Général & Gouverneur de Madrid, & de son territoire, emploi qui fut créé exprès, pour lui avec 12000 écus d'appointemens, puis en mai 1715, Gouverneur & Capitaine Général de la Principauté de Catalogne, &

Grand Ecuyer de la Princesse des Asturies en octobre 1721. Il fut malheureusement noyé la nuit du 15 septembre 1723, dans le torrent formé par un orage qui inonda la maison du Prince de la Mirandole, dans un fauxbourg de Madrid. * *Mémoires du tems.*

PIO (Batiste) qui vivoit à la fin du XV & au commencement du XVI siécle, s'acquit beaucoup de réputation par ses éclaircissemens sur divers anciens Auteurs, & par ses Commentaires sur les livres de Cicéron. Il enseigna à Bologne, à Milan & à Luques; & le Pape Paul III, qui avoit été autrefois son ami, le fit venir à Rome, où il mourut l'an 1540, âgé de 80 ans. * Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. c.* 142.

PIOMBA, anciennement *Matrinus*, petite riviére de l'Abrusse Ultérieure. Elle coule un peu à l'orient d'Atri, & se décharge dans le Golfe de Venise, au village de Silva. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIOMBIN ou PIOMBINO, ville ou Principauté d'Italie dans l'Etat de Sienne, sur la côte de Toscane, entre Orbitello & Livourne, est bâtie sur les ruïnes de l'ancienne Populonie, qui en est à trois milles; & a son Prince, qui est de la Maison de Ludovisio. Les Auteurs Latins la nomment *Plumbinum.*

PIOMBO (Fra-Bastiano) *Voyez* SEBASTIEN de VENISE.

PIONE, *Pionius*, Prêtre de Smyrne & Martyr, fut arrêté le jour du grand sabbat des Juifs l'an 250, à Smyrne, & conduit avec Sabine & Asclépiade à Polémon, Gardien du temple des Idoles, où il fit un Discours à l'assemblée sur la Religion. Ils furent ensuite conduits tous trois dans la prison. Quand le Proconsul fut arrivé à Smyrne, Pionius, après avoir souffert la question, fut condamné à être brûlé vif avec Métrodore. Il souffrit ce supplice avec une patience & une constance merveilleuse, le 12 de mars selon les uns, ou le 22 selon les autres. Les Grecs font sa Fête le onziéme mars, & les Latins le premier février. * *Actes dans* Ruinart, Bénédictin. Eusébe, *Hist. l.* 4. *c.* 15. Tillemont, *Mémoires pour l'Hist. Eccl.* Baillet, *Vies des Saints.*

PIPARA, Maîtresse de l'Empereur Gallien, que quelques-uns ont confondue avec Salonine, femme légitime de ce même Prince. Trébellius Pollio en parle si confusément, qu'on ne sauroit qu'en croire, si l'on n'avoit des lumiéres d'ailleurs. * Vallemont, dans sa *Nouvelle Explication d'une médaille d'or du Cabinet du Roi de France.*

PIPERNO, petite ville de la Campagne de Rome en Italie. Cette ville autrefois capitale des Volsques, & ensuite épiscopale, est à quatre lieues de Terracine, du côté du nord. Son Evêché a été uni à celui de Terracine. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIPERONES, peuples qui habitent sur les bords de la grande riviére de Saint-Laurent, deux cens lieues avant, depuis les Terres de Labrador. Ils ont dix pans & plus de hauteur, gens doux, qui vivent de la pêche & de la chasse. Ces peuples sont simples, peu belliqueux & ont beaucoup de bourgs & de villages. Un Capitaine Espagnol, nommé *Vélasco*, étant descendu à terre un jour de dimanche pour célébrer la Messe, plusieurs Sauvages accoururent, lui firent des présens & en reçurent. Vélasco ayant fait tirer le canon à leur départ, ce bruit les étonna tellement qu'ils se crurent perdus. * *Voyages de* Vincent le Blanc, *partie* 3. *ch.* 5. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* PIPIA (Augustin) natif d'Oristagni dans l'Isle de Sardaigne, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né le premier octobre 1660, étoit Théologien du Cardinal Casanate. Après avoir passé par les principales charges de son Ordre, il en fut élu Général le 31 mai 1721. Le Pape Benoît XIII le fit Evêque d'Osimo & de Cingoli, & le créa Cardinal le 20 décembre 1724. Ce Cardinal assista en 1725 au Concile Romain de Latran. En 1726, le Duc de Savoye, Roi de Sardaigne, le nomma Protecteur de ce Royaume, auprès du saint Siége. En 1727, il fut aussi fait Protecteur de la Congrégation de Valombreuse. En 1728, il se démit de son Evêché. Il mourut à Rome le 21 février 1730, peu d'heures après le Pape Benoît XIII, son Patron, à l'âge de 69 ans, quatre mois & vint jours. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PIPIN (François) de Bologne, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs dans le XIV siécle, voyagea pendant plusieurs années, à commencer à l'an 1320, dans la Palestine, l'Egypte, la Syrie & à Constantinople. Il a laissé en Latin une Relation de ses voyages, en manuscrit. Elle se trouve dans la Bibliothéque du Duc d'Est. Il a traduit en Latin l'Histoire des Etats & des Coutumes des Orientaux par le Pere Marc-Paul de Venise, & l'Histoire de la Terre-Sainte par Bernard le Thrésorier, Auteur du XIII siécle. On a encore de lui une Chronique Latine depuis l'an 1176, jusqu'à l'an 1314, en quatre livres, contenant bien des faits curieux & détaillez avec soin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PIPRE (Louis le) natif de la Bassée, vivoit dans le XVII siécle, & embrassa l'état ecclésiastique, mais s'étant dégoûté entiérement du monde lorsqu'il étoit déja Prêtre, il entra chez les Capucins, où il prit le nom de Bonaventure. Il est Auteur du livre intitulé *Parochopédie*, sur les quatre principaux devoirs dus aux paroisses, imprimé l'an 1634. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.*

PIQUE, ou la PIQUE-DE-MONTVALLIER, montagne la plus haute des Pyrénées. Elle termine le diocése de Conserans, & paroît de quinze à vint lieues, élevée par dessus les autres en forme de pique. Son sommet est au dessus de la moyenne région de l'air. Il n'y tombe ni pluye, ni neige, & l'on n'y sauroit monter qu'après les grandes chaleurs de l'été. On découvre de là l'Espagne & la France également, & l'on entend gronder sous ses piez les tonnerres qui sont assez fréquens dans ces montagnes. Il y fait froid dans la canicule même, & l'on y trouve des oiseaux qui viennent se reposer quelquefois sur les gens qui y arrivent. Si l'on en prend quelqu'un en vie, il meurt quelques heures après qu'il a respiré l'air qui convient au reste des animaux. Ceux qui y montent sont obligez pour n'étouffer pas, d'avoir à leur nez, dès qu'ils sont arrivez à une certaine hauteur, une éponge ou un linge trempé dans l'huile afin d'épaissir l'air par ce moyen. * *Mémoires manuscrits.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PIQUIGNY (Bernardin de) *Voyez* PE'QUIGNY.

PIRAMIDES. *Cherchez* PYRAMIDES.

PIRANO, petite ville de l'Istrie, est à trois lieues de Capo d'Istria, vers le midi, sur une petite presqu'isle formée par le petit Golfe de Largone & par celui de Trieste. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIRCKHEIMER (Bilibalde) Conseiller de l'Empereur & de la ville de Nuremberg, naquit en 1470, d'une famille fort ancienne. Jean Pirckheimer, son pére, étoit un fameux Jurisconsulte & successivement Conseiller de l'Evêque d'Aichstett, d'Albert Duc de Baviére, & de Sigismond Archiduc d'Autriche. Bilibalde fut élevé à la Cour de l'Evêque & instruit par les soins de son pére tant dans les Arts Libéraux que dans toute sorte d'exercices nobles. Il accompagna aussi son pére dans diverses Légations, afin d'apprendre, dès la jeunesse, à connoître les Cours & à imiter l'exemple de son pére. Il fut aussi instruit dans la Musique vocale & instrumentale & s'y poussa beaucoup. L'Evêque d'Aichstett ayant été attaqué, le jeune Pirckheimer servit pendant deux ans dans l'armée, d'une maniére également infatigable, intrépide & vigilante, & le fit si bien à toute sorte d'exercices qu'il n'y eut personne qui pût lui disputer la préférence. A l'âge de 20 ans, son pére l'envoya à l'Académie de Padoue, où il demeura pendant trois ans & s'appliqua à la Jurisprudence. Il eût mieux aimé servir dans l'armée de l'Empereur contre la France, mais les remontrances de son pére, qui lui fit comprendre qu'il valoit mieux suivre les Muses que l'armée, le déterminérent. Comme il se sentoit plus de penchant pour les Arts Libéraux, il les étudia en même tems & fit sur tout de grands progrès dans le Grec. Ceci déplut à son pére, qui jugeoit la Jurisprudence plus utile que le Grec, de sorte qu'il l'envoya à Pavie, où Jason Maïnus, Lancellotus & Philippe Décius enseignoient pour lors le Droit. Pendant son séjour à Pavie il préféra la société des Italiens à celle des Allemands & apprit ainsi l'Italien à fonds. Outre le Droit il étudia aussi la Théologie, [illegible] Mathématiques, l'Histoire & la Médecine. Après avoir [illegible] Italie pendant près de sept ans, il retourna auprès de [illegible], qui pour lors demeuroit à Nuremberg & qui conseilla à son fils de [illegible] marier. Bilibalde obéït & fut bientôt après élu Conseiller [illegible] cette ville. Il se distingua si fort dans cet emploi, que dès les premiéres années on l'employa pour des affaires importantes en diverses Cours des Princes d'Allemagne. Il consacroit toûjours ses heures de loisir aux études, qu'il aimoit si fort que plusieurs l'en censurérent, & d'autres s'en moquérent ouvertement. Trois ans après, la guerre entre l'Empereur Maximilien & les Suisses s'étant allumée, & ceux de Nuremberg envoyant des secours à l'Empereur, la République nomma Pirckheimer, qui ne pensoit à rien moins qu'à être Chef de ses troupes, poste qu'il accepta par amour pour la patrie, malgré les conseils de ses amis, & dont il s'aquitta avec beaucoup de réputation. A son retour, l'Empereur le recommanda fort à la République, qui lui accorda son ancienne place dans le Sénat & à qui il rendit dans la suite des services considérables dans des Légations auprès des Empereurs Maximilien I & Charles-*Quint*. Ayant rendu compte de son administration au Sénat, il en fut nonseulement loué, mais de plus gratifié de beaux présens. Sa gloire lui fit un grand nombre d'envieux, de sorte que contre l'avis de ses amis, il résolut de se mettre en repos. Il fut d'autant plus fortifié dans ce dessein, que son pére étant mort alors, les soins d'une grande succession lui demandoient beaucoup de tems. Il résigna sa charge de Conseiller & eut de la peine à en obtenir la démission. Les études furent donc de nouveau son occupation favorite. Il aquit à grands frais un bon nombre de livres & de Manuscrits rares: parmi les derniers, les Oeuvres de Grégoire de Nazianze & celles de Diogéne Laërce n'étoient pas les moins considérables. Il travailla à diverses Versions Latines, parmi lesquelles celle des sept livres de Xénophon de l'Histoire des Grecs est la premiére qui ait paru. Il dépensa beaucoup à des médailles & autres choses qui servent à l'éclaircissement des Antiquitez. Grand amateur de la Peinture, il vivoit dans une amitié étroite avec Albert Durer. Trois années s'étant écoulées depuis sa résignation, sa femme mourut en couches. Il en avoit eu six filles & elle accoucha d'un fils en mourant. Comme il avoit vécu dans une parfaite union avec son épouse, il ne voulut pas se remarier. Depuis la mort de son épouse on le contraignit d'entrer de nouveau dans le Sénat. En 1512, il fut envoyé avec un autre à la Diéte de l'Empire, tenue à Cologne pour veiller aux intérêts de la ville de Nuremberg. Il fit la même fonction plusieurs fois dans les assemblées du Cercle. Dans tous ces emplois, son éloquence & sa prodigieuse mémoire lui étoient d'un grand secours. Il avoit une telle mémoire qu'il étoit en état de répondre de suite à 60 griefs proposez par les parties adverses. Le nombre de ses ennemis s'augmentant de nouveau, il résolut encore une fois de se démettre de sa charge; mais on l'y retint pour quelques années en augmentant ses gages, & en le dispensant de la fatigue des voyages. Sa patrie s'étant vue troublée par certains personnages inquiets, il fit un voyage en Suisse, & rétablit le calme. De retour de ce voyage il fut attaqué de convulsions, & se vit obligé de monter à cheval pour aller à la Maison-de-ville. Il demanda sa démission pour la troisiéme fois & ne l'obtint qu'à condition que pour un certain gage il assisteroit encore la République de ses avis. Il promit de donner ses avis; mais il refusa les gages qu'on lui offroit. Cependant il accepta le présent que le Sénat

lui

lui envoya en récompense d'un conseil salutaire qu'il lui avoit donné. Il mourut enfin le 22 décembre 1530, à l'âge de 60 ans, après avoir proféré ces paroles remarquables, *Plût à Dieu que ma patrie jouisse de bonheur après ma mort! plût à Dieu que l'Eglise soit tranquille.* Il fut le dernier de sa famille. Melchior Goldaste a publié la collection de ses Ouvrages, & Eobane Hessus déplora sa mort dans une très-belle Elégie. Il avoit eu deux sœurs fort savantes, à qui il a dédié quelques unes de ses Versions. On trouve dans ses Ouvrages quelques lettres de l'aînée, nommée *Charitas* Pirckheimer. * Rittershusius, *in Vita Pirckheimeri Operibus Pirckheimeri præfixa.* Paul Jove, *Elog. Doct.* Gesner, *Biblioth.* Melchior Adam, *Vitæ Jurisconsult.* Colomiez, *Biblioth. choisie. Diction. Allemand.*

PIRÉE, *Pireum*, port d'Athénes, est appellé présentement *Porto di Serine*, ou *Porto Leone*, à cause du lion de marbre qui est sur le rivage de la mer. Les anciens Auteurs parlent souvent de ce port célébre, que Thémistocle avoit fait joindre à la ville par de grandes murailles, la troisiéme année de la LXXV Olympiade, & l'an 478 avant Jesus-Christ. Elles furent ruïnées après la ville d'Athénes, la premiére année de la XCIV Olympiade, & l'an 404 avant Jesus-Christ. Quelques Auteurs ont cru, que l'endroit où étoit autrefois le port de Pirée, avoit été une isle que l'on avoit jointe au continent, & qu'un certain Munychius, qui en étoit Souverain, y avoit bâti un temple en l'honneur de Diane, surnommée *Munychienne.* Dans la suite cette Déesse, pour venger la mort d'un ours qui lui étoit consacré, & qui avoit été tué par les Athéniens, les affligea d'une cruelle famine. Ils eurent recours à l'Oracle, qui répondit qu'elle ne cesseroit point, à moins que quelqu'un de leurs Citoyens ne se résolut d'immoler à Diane sa propre fille. Il se trouva parmi eux un homme assez fol pour le faire, nommé *Embarus*, d'où vint le proverbe *Embarus sum*, pour dire, *un insensé.* * Pausanias, *in Atticis.* Plutarque, *in Collectaneis.* Erasme, *in proverbiis.*

PIRENE, fontaine qui a sa source au pié du Mont-Acrocorinthe, consacré aux Muses, & dont les eaux sont très-claires & fort agréables à boire. * *Antiq. Rom.*

PIRÉNÉES. Cherchez PYRÉNÉES.

PIRGO, PERGO ou POLLONIA, ville archiépiscopale de l'Albanie. Elle est à deux lieues de la côte, & à douze de Durazzo vers le midi. Cette ville étoit autrefois considérable, les sciences y florissoient, puisqu'Auguste y étudioit, lorsque César fut assassiné. Elle est aujourd'hui fort délabrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIRITHOUS, fils d'*Ixion*, Roi des Lapithes, ayant ouï parler de la valeur de Thésée, voulut s'en instruire lui-même par expérience, & lui déroba un troupeau de bœufs, afin de l'obliger à courir après. Thésée le suivit, mais ils conçurent tant d'estime l'un pour l'autre, qu'ils demeurérent amis, & Pirithoüs le secourut contre les Centaures qui vouloient enlever sa femme Hippodamie. Quand Hippodamie fut morte, Thésée & Pirithoüs convinrent de n'épouser que des filles de Jupiter. Pirithoüs servit Thésée lorsqu'il enleva Hélène, & Thésée lui servit de second dans l'entreprise qu'il fit de ravir Proserpine, femme de Pluton, suivant la Fable, qui ajoûte qu'étant descendus aux Enfers pour exécuter leurs desseins, Pirithoüs fut dévoré par le Cerbère, & que Thésée fut chargé de chaînes, & détenu prisonnier dans les Enfers, jusqu'à ce qu'il fut délivré par Hercule. Selon l'Histoire, Proserpine étoit fille d'Aidoneüs, Roi des Molosses. Pirithoüs ayant voulu l'enlever de force, fut pris, & par ordre du Roi exposé à des chiens, qui le déchirérent. L'amitié de Pirithoüs & de Thésée est fameuse dans les livres des Poëtes. * Plutarque, *in Theseo.* Ovide. Horace, *Carm. l. 4. Ode 7.* Martial, *l. 7. Epigr.* 23. Claudien, *in Rufinum, l. 1. v.* 107. Ausone, *in Pent. Paulinum. Epist.* 24. v. 31.

PIRITZ, petite ville du Duché de Stettin dans la Poméranie royale. Elle est près du Lac de Malduï, à sept lieues de Stettin vers le midi. Les anciens Ducs de Poméranie ont souvent fait leur résidence à Piritz, que quelques Géographes prennent pour l'ancienne *Viritium*, petite ville des Sidéniens, laquelle d'autres placent à Griffenhagen. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIRMIN, Fondateur de plusieurs monastéres en Allemagne, s'adressa au Pape Grégoire II, pour obtenir la permission d'annoncer l'Evangile aux Suéves & aux Allemands, & se présenta en 726, à un Synode d'Evêques de France, pour la faire confirmer. Muni de ces pouvoirs, il alla prêcher l'Evangile en Allemagne, y convertit un grand nombre d'Idolâtres, & y fonda quantité de monastéres, appuyé par Sintlacz un des Seigneurs de ce païs. L'Abbaïe de Richenou est de ce nombre; il en fut le premier Abbé, & la gouverna pendant trois ans. Thibaud, Duc de Souabe, étant en guerre avec Charles Martel, obligea saint Pirmin de se retirer. Il alla en Alsace, y établit l'Abbaïe de Murbach au bas des Monts de Vosge, sur un fond qui lui fut donné par le Comte Eberard, fut instituteur de quantité d'autres monastéres en Alsace, & mourut à celui de Hornebach, bâti au lieu nommé *Gamund*, sur le confluent de la riviére de la Sare & de la Bliese, qui fut depuis appellé de son nom *saint Pirmin*, où saint Boniface de Mayence vint lui rendre visite. Saint Pirmin mourut le troisiéme novembre 755. Raban le mit dans son Martyrologe dans le siécle suivant. Les autres Martyrologes n'en ont point fait mention; mais le Martyrologe Romain moderne l'a inséré au même jour. Son corps fut enterré dans son monastére, d'où l'on prétend qu'il a été transporté à Inspruk. * Anonyme, *apud* Mabillon, *sæculi III. Benedict.* Walafridus Strabo. Bulteau, *Hist. Monast. d'Occid. l.* 4. Baillet, *Vies des Saints, au troisiéme novembre.*

PIRN, petite ville de la Misnie dans la Haute Saxe en Allemagne, située sur l'Elbe proche de Dresden, & à trois lieues de la frontiére de Bohéme, est célébre par le traité de paix qui y fut conclu l'an 1635, entre l'Empereur Ferdinand II, & l'Electeur de Saxe à qui elle appartient. Ce fut là que ce dernier donna asyle aux Protestans, qui furent chassez de la Bohéme & de l'Autriche l'an 1628. Cette ville fut prise vers l'an 1640, par l'armée de Suéde qui y fit de grands desordres. * *Apologia Fratr. contra Samuelem Martinium.*

PIRO. *Cherchez* HENRI DE PIRO.

PIROS ou PIROT, petite ville ou bourg de la Bulgarie. * Ce lieu est aux confins de la Servie sur la source de la Nissave, entre Sophie & Nissa, environ à dix-sept lieues de l'une & de l'autre. On croit que Piros pouvoit être l'ancienne *Romatiana* ou *Remisiana*, ville de la Haute Mœsie. Piros fut prise en 1689, par Piccolomini, Général des troupes de l'Empereur, après les deux batailles de Nissa où les Turcs furent battus. Les Allemands la fortifiérent alors & y mirent garnison; mais depuis ils ont été obligez de l'abandonner. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

PIROU, ancien château situé sur une côte de la Basse Normandie dans le Coutantin, vis à vis des Isles de Jersay & de Garnesay. Ce château est si ancien & accompagné de tant de merveilles, que les bonnes gens du païs croyent qu'il a été bâti par les Fées, bien des années avant que les Norvégiens ou Normands vinssent habiter la Neustrie. Ils disent que ces Fées étoient filles d'un grand Seigneur du païs, célébre Magicien, qu'elles se métamorphosérent en des oyes sauvages dans le tems que les Normands descendirent à Pirou, & que ce sont ces oyes-là mêmes qui reviennent tous les ans faire leurs nids dans ce château. Voilà le fabuleux. Mais ce que l'on en peut dire de certain, c'est qu'au pié des murs du château de Pirou, on compte 18 ou 20 niches de pierre, où l'on a soin tous les ans de mettre des nids faits de paille ou de foin pour les oyes sauvages, qui ne manquent pas tous les ans le premier jour de mars, de venir la nuit faire plusieurs rondes autour du château, pour voir au clair de la Lune & des étoiles si leurs nids sont prêts. Les jours suivans elles prennent possession des nids qui leur semblent les plus commodes, ce qui ne se fait pas sans coup férir. Quelquefois à grands coups d'ongles & de bec ces oiseaux se mettent tout en sang, & font un si grand bruit que les échos en retentissent de toutes parts, & qu'on ne s'entend point dans les appartemens du château ni dans les masures des environs. Quand tous ces nids sont pris par les plus braves d'entre les oyes, on en met six ou sept autres sur les parapets des murailles, qui ne demeurent pas long-tems vuides. Comme ces murailles sont extraordinairement hautes, les oyes qui y couvent ne manquent pas, dès que leurs petits sont éclos, d'avertir en criant, qu'on vienne les descendre dans le fossé. Que si on ne leur rend pas ce bon office, les méres y descendent elles-mêmes, & étendant leurs ailes, reçoivent leurs petits à la descente, de crainte qu'ils ne se blessent. Chaque oye a son mâle auprès d'elle. Il ne paroît aucun de ces oiseaux dans les campagnes voisines, pendant qu'il y en a des milliers qui flotent sur les lacs de Pirou. Quand ces oyes sont hors du château, on n'en sauroit approcher de six cens pas sans les faire envoler; mais quand elles sont dans le château, cessant pour l'amour de leur hôte d'être sauvages, elles viennent prendre du pain & de l'avoine à la main, & quoique l'on crie, ou que l'on tire des coups de fusils dans les cours, elles ne s'en effarouchent point. Elles couvent depuis le commencement de mars jusques dans le mois de mai. Lorsque leurs petits sont assez forts pour les suivre, elles les dérobent la nuit, & se retirent par des faux-fuyans dans les lacs prochains, pour ne revenir que l'année suivante. Les spéculatifs du païs prétendent (comme on le dit en Suisse & en Hollande des cigognes) que c'est bon signe, c'est à dire, que l'année sera bonne, quand il vient à Pirou grand nombre d'oyes sauvages. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hist. & de Litter.*

* PIROUL (François) de Liége, Licentié en Théologie, professa pendant plusieurs années la Philosophie à Louvain, & fut Chanoine de l'église cathédrale de saint Donatien à Bruges. On a de lui; *Echo & Oratio funebris in obitum Serenissimæ Isabellæ Claræ Eugeniæ, Belgarum Principis, &c.*; *Oratio de Annuntiatione B. M. Virginis*; *Oratio in laudem D. Joannis Evangelistæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 237.

PIRRHA. *Voyez* DEUCALION.

PIRRHIQUE. *Voyez* PYRRHIQUE.

PIRRHON. *Voyez* PYRRHON.

PIRRHUS. *Voyez* PYRRHUS.

* PIRRUS (Roch) de Netinum, célébre Historien de Sicile, naquit en 1577. Après avoir fait de bonnes études, il reçut à Catane les degrez de Docteur en Théologie & en Jurisprudence. Ensuite il exerça des emplois honorables à Palerme. Il fut fait Chapelain de Philippe IV, Chanoine à Palerme & Thrésorier de la Chapelle royale. Après cela il devint Protonotaire Apostolique, Abbé, Député Apostolique, & Aumonier du Roi. Dans la suite, il fut fait Archevêque de Palerme. Il écrivit l'Histoire de Sicile, fondée sur les monumens anciens & modernes, & se fit par cet Ouvrage une haute réputation. Il mourut à Palerme le huitiéme septembre 1651, à l'âge de 74 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Chronologia Regum penes quos Siciliæ fuit imperium post exactos Saracenos*; *Sicilia sacra, Disquisitionibus & Notis illustrata*; *Annales Panormitani*; *Synonyma*; & en Italien, *Historia del glorioso S. Corrado Piacentino, dove si tratta della Vita, miracoli e morte di esso.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

PIRUSSES ou PIRUSES, peuples de Dalmatie ou de Pannonie, selon Ptolomée & Strabon.

P I S.

PISA ou PISANUS (Alfonse) Jésuite, natif de Toléde en Espagne, enseigna la Philosophie & la Théologie à Rome, en Allemagne & en Pologne, où il mourut à Kalisch en 1598. Le Cardinal Baronius, Eisengrein & d'autres parlent avantageu-

sement de ce Religieux, qui publia divers Ouvrages, *Concilium Nicœnum I; De abstinentia & continentia; De Quæstionibus Fidei controversis, &c.* * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* PISA ou PISANUS (Laurent-Marie) Théologien & Philosophe, Sicilien de naissance, naquit en 1650 à Palerme. Il fut Prieur d'un couvent dans cette ville, & seroit sans doute parvenu à de plus hauts emplois, si la mort ne l'eût enlevé à l'âge de 40 ans en 1690. On a de lui, *Gedeonis Gladius; Allegationes de Electione canonica; De Potestate Summi Pontificis contra Propositiones Sorbonæ;* & en manuscrit, *De Deo; De Incarnatione; De Prædestinatione; De Angelis, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* PISAN (Jean) de Cambray, Philosophe & Mathématicien, a écrit un Traité de l'Optique en Latin, lequel fut publié à Nuremberg par les soins de George Hartman en 1542. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 549.

* PISAN (Thomas de) célébre Astronome, étoit de Bologne en Italie, mais un Docteur de Forli, l'attira à Venise, & lui donna sa fille en mariage. Les Vénitiens qui reconnurent le mérite de Pisan, le firent Conseiller de la République. Etant allé à Bologne pour ses propres affaires, les Rois de France & de Hongrie tâchérent de l'attirer auprès d'eux par des offres avantageuses. Il se détermina pour la France, où à son arrivée le Roi Charles *le Sage* lui donna une place dans son Conseil. Un an après, Pisan voulut retourner en Italie, mais le Roi, loin d'y consentir, voulut qu'il mandât à sa femme de venir en France avec ses enfans & le reste de sa famille pour s'y établir. Après la mort du Roi, arrivée en 1380, notre Astronome déchut bientôt de son crédit. On lui retrancha une partie de ses gages, & le reste fut mal payé. Ses infirmitez augmentérent & le mirent au tombeau quelques années après. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PISAN (Christine de) fille du précédent, née à Venise, n'avoit qu'environ cinq ans, lorsqu'elle fut amenée en France. Elle fut élevée à la Cour du Roi Charles en fille de qualité. Elle apprit le Latin. A l'âge de 15 ans elle fut mariée à un nommé *Castel*, jeune homme de Picardie, qui avoit de la naissance, de la probité & du savoir, mais peu de bien. Bientôt après il fut pourvu de la charge de Sécretaire du Roi qu'il exerça avec distinction, aimé & consideré du Roi Charles son Maître. Après la mort de son beau-pére, il soutint sa famille, mais une maladie contagieuse l'ayant emporté à l'âge de 34 ans, en 1389, il laissa par sa mort cette famille désolée & presque sans appui. Christine âgée alors de 25 ans & chargée de trois enfans, eut beaucoup à souffrir pendant plusieurs années, & prit enfin le parti de se renfermer dans son cabinet où elle s'attacha à la lecture de l'Histoire & de la Fable. Lorsqu'elle se sentit capable de produire quelque chose d'elle même, elle s'attacha à la composition, & commença en 1399, par de petites piéces de Poësie. Six ans après, elle publia le livre intitulé, *Vision de Christine.* Ses premiéres productions lui acquirent l'estime des François & des Etrangers. Henri IV, Roi d'Angleterre, & le Duc de Milan, lui firent des offres fort avantageuses pour l'attirer auprès d'eux; mais elle ne voulut pas quitter la France, où elle s'attacha à Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne qui l'engagea à écrire la Vie du Roi Charles *le Sage*. On a d'elle plusieurs Ouvrages en vers & en prose, dont la plupart se trouvent dans la bibliothéque du Roi de France. * *Voyez* le même.

* PISAN ou PISANTIN, province d'Italie dans le Grand Duché de Toscane, est entre le Florentin, le Siennois, la petite Principauté de Piombino, la République de Lucques & la Mer de Toscane. Cette province n'est pas de grande étendue, mais elle est assez fertile. Elle est baignée par l'Arno & par plusieurs autres riviéres. Ses villes sont Pise capitale, Livourne & Volterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

PISANDER, Poëte Grec, qui vivoit sous la XXXIII Olympiade, vers l'an 648 avant Jesus-Christ, composa un Poëme intitulé *Héraclide*, qui comprenoit en deux livres toutes les belles actions d'Hercule. On lui attribue quelques autres Ouvrages qui étoient plutôt d'Aristée, comme le remarque Suidas. * *Consultez* aussi Pausanias, *in Arcadicis.* Hygin, *in Poët. Astr.* Censorin, *in Fragm. c.* 9. Fulgence, *Mythol. l.* 1. *&c.* M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist. Prof.*

PISANDER, autre Poëte Grec natif de Laranda, ville de Lycaonie, vivoit dans le troisiéme siécle sous l'empire d'Alexandre, fils de Mammée, & composa une Histoire diverse en vers. Cet Ouvrage où il célébroit le mariage de Jupiter & de Junon, étoit divisé en six livres, selon Suidas.

Il y a deux Héros illustres de ce nom, PISANDER fils de Bellérophon, qu'Homére dit avoir été tué dans la guerre de Solyme, *Iliade, l.* 9: & PISANDER, fils de Nestor, l'un des Amans de Pénelope, dont parle Ovide, *Epist.* 1. *Heroid.* Suidas & le Scholiaste d'Aristophane font encore mention d'un PISANDER, qui étoit de grande stature, mais lâche, que l'on surnommoit par dérision *le Chameau ou le Mulet.*

PISANELLO (Vittore) Peintre Véronois, fut concurrent de Gentil Fabriano, & fut fort estimé de Michel-San-Michel, Architecte de Vérone. Il excelloit encore à graver des médailles, comme il parut par celles qu'il fit à Florence de toutes les personnes illustres qui assistérent au Concile tenu avec les Grecs l'an 1439, entre autres celles d'Alphonse, Roi de Naples; du Pape Martin V; de Sultan Mahomet, qui prit la ville de Constantinople en ce tems-là; de Sigismond Malateste; de Nicolo Piccinino, fameux Capitaine; de Jean Paléologue, qui fut le pénultiéme Empereur Chrétien de Constantinople, &c. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tome 1. *Entret.* 2. *p.* 219 *&* 220. édit. de Trevoux 1725.

* PISANI, l'une des plus anciennes & des plus puissantes familles nobles de Venise, tire, selon les uns, son origine de Rome, & selon les autres de Pise. Elle a produit plusieurs grands personnages.

PISANI (François) Cardinal, Archevêque de Narbonne, étoit Vénitien, & fut appellé le Cardinal de Venise. Il avoit reçu le Chapeau des mains de Léon X, en 1517, & s'exposa à un danger évident de mort pour sauver Clément VII, lorsque la ville de Rome fut prise par les Impériaux en 1527. Pendant son absence il fit tenir à Narbonne un Concile l'an 1551. Ce Prélat couronna Marcel II, & Paul IV. Il fut aussi Evêque de Padoue, d'Albano, de Frescati, de Porto, d'Ostie, & mourut Doyen des Cardinaux l'an 1570. * Victorel, *Addit. ad Ciacconium.* Bembo, *Epist. l.* 15. *Epist.* 39. Pétramellario. Aubery, *Histoire des Cardinaux.*

PISANI (Louïs) Cardinal, Evêque de Padoue, étoit de Venise, & neveu de FRANÇOIS aussi Cardinal, qui lui remit l'Evêché de Padoue. Il reçut du Pape Pie IV, le chapeau de Cardinal en 1565, & mourut jeune à Venise le 31 mars de l'an 1570, âgé de 45 ans. * Portenari, *Della Felicità di Padua*, *l.* 8. Pétramellario. Aubery, &c.

PISANI (André) après avoir servi la République de Venise avec tout le courage & la capacité possible, & avoir été honoré de la dignité de Chevalier, & de Procurateur de Saint-Marc, fut nommé Capitaine Général, puis Chevalier de l'Etoile d'Or, & commanda avec distinction jusqu'à la tréve de 24 ans, concluë avec les Turcs à Passarowitz le 21 juillet 1718. Etant de retour à Corfou, où il étoit resté pour donner ordre à l'embarquement des troupes qui avoient servi pendant les derniéres guerres, la foudre tomba le 21 novembre suivant, dans le magasin à poudre de la vieille forteresse de cette ville, & en fit sauter une partie en l'air, ensevelit plus de 1200 Soldats & autres personnes, & endommagea plusieurs maisons voisines, entre lesquelles étoit celle où demeuroit le Capitaine Général, qui y fut tué avec tous les Officiers de sa Maison, à l'exception de deux. Le lendemain son corps ayant été trouvé dans les ruïnes, fut embaumé, & apporté à Venise, pour être mis dans le tombeau de ses Ancêtres, où la République lui fit faire de magnifiques funérailles. Le Sénat pour honorer la mémoire de ce Général, créa le septiéme décembre suivant, Chevalier de l'Etoile d'Or, *Charles* Pisani son frére, qui étoit revenu depuis peu de l'armée, où il avoit servi deux ans en qualité de Volontaire. [illegible] *[illegible]ires du tems.*

PISANO. *Voyez* PISANELLO.

* PISANT (Dom Louïs) né à Sassetot en Norm[illegible] deux lieues de Fécamp, en 1646, fut Profès de la Congrega[illegible] de S. Maur en 1667, & mourut dans l'Abbaïe de S. Oue[illegible] de Rouen, au mois de mai 1706. Il est Auteur de deux lettres imprimées en 1708, & qu'il suppose avoir écrites à un Curé du diocése d'Orléans, pour lui persuader qu'on ne peut signer le Formulaire, en usant du silence respectueux. Il a fait encore un gros Ouvrage intitulé, *Traité Historique & Dogmatique des Pri[illegible]léges & Exemptions ecclésiastiques.* * *Voyez le Supplément de [illegible]aris* 1736.

PISANTIN. *Voyez* PISAN.

* PISARO, ville de l'Estrémadure d'Espagne, dans le diocése de Plazencia ou Placentia, située au milieu d'un profond vallon, entre de hautes montagnes. Elle est abondante en figues, en citrons & autres fruits exquis. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 365.

PISASIRE, vint-sixiéme Calife ou successeur de Mahomet, monta sur le thrône après la mort de son pére *Cosdar*, qui mourut en 958. Mahamet régnoit alors en Perse, Daber en Egypte, & Abdalla à Carvan en Barbarie, & plusieurs autres Califes ailleurs; l'empire des Arabes étant sur son déclin à cause de leurs divisions. Ce fut en ce tems-là que les Turcs sortirent de la Scythie ou Sarmatie vers le Mont-Caucase, & vinrent établir un nouvel Empire qui s'est étendu dans l'Asie, dans l'Europe & dans l'Afrique par la ruïne de l'Empire des Arabes & de celui de Constantinople. Ils entrérent d'abord dans la Perse, où Mahamet les appella à son secours contre Pisasire, lequel ils vainquirent sous le commandement du brave Tangrolipix leur Général. Après cette victoire, Mahamet tâcha de les retenir à son service, & se saisit du passage de l'Araxe pour les empêcher de retourner en leur païs; de sorte que n'étant pas assez forts pour lui résister, ils furent contraints de se retirer en un désert, d'où ils faisoient des courses sur les Arabes, pour avoir dequoi vivre. Mahamet les voulant réduire, envoya contre eux une armée de trente mille hommes; mais s'étant engagez témérairement, ils furent défaits une nuit par les Turcs, qui n'étoient que trois mille. Tangrolipix ayant fait un grand butin d'armes & de chevaux, conduisit les Turcs en pleine campagne, & assembla une armée de quarante mille hommes, composée de plusieurs gens de toutes sortes, qui se joignirent à eux pour vivre de rapine. Se voyant si puissant, il marcha contre Mahamet, qui le vint rencontrer près d'Albacan, avec une armée de plus de cinquante mille hommes, & une centaine d'éléphans chargez de tours. Le combat fut sanglant; mais enfin Mahamet étant tombé de cheval dans le tems qu'il couroit çà & là pour animer les siens, & s'étant tué de sa chûte, son armée se rendit à Tangrolipix, qui entra en possession de cet Empire. Cependant Pisasire Calife de Syrie, fit un effort inutile pour surprendre la ville d'Edesse. Il feignit d'envoyer des présens à l'Empereur de Constantinople, & chargea mille hommes dans des paniers sur cinq cens chameaux qui prirent la route de cette ville; mais le Gouverneur fut le stratagême, & les fit tous égorger. Tangrolipix s'étant rendu maître absolu de la Perse, tourna ses armes contre le Calife de Syrie; & l'ayant vaincu en plusieurs batailles, le tua à la fin, & conquit aussi cet Empire. * Il est vrai qu'il y eut encore des Califes de Babylone, mais ils n'avoient plus d'autorité que pour le

spirituel. Les Turcs qui usurpérent la puissance souveraine, conservérent la Religion de Mahomet, & laissérent aux Califes la qualité de Pontifes de la Loi. Lorsque ce Calife étoit mort, un Cherif lui succédoit, c'est à dire, un de ceux de la race de Mahomet. Pisasire laissa un fils nommé *Elvir*, qui s'enfuit en Egypte, où il régna quelque tems.

☞ Il est assez difficile de deviner d'où cette Histoire a été tirée par Marmol, Auteur peu exact dans ce qui regarde les Califes d'Orient. Pendant le tems qu'il fait régner Pisasire, le Calife résidant à Bagdet étoit Mothi, qui régna près de 30 années sous la dépendance de Moëzaldoulat & de son fils, Princes de la race des Bouhides. Il céda sa place à son fils Thaï, l'an de l'hégire 363, & de J. C. 973. C'est ce que M. d'Herbelot a recueilli des Historiens Orientaux. * *Biblioth. Orient.* Marmol, *de l'Afrique*, l. 2.

* PISATELLO, petite riviére d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise. Elle coule dans la Romagne, baigne les bourgs de Lex & de Monte Alto. Quelques Géographes la prennent pour l'ancien Rubicon. *Voyez* l'article de LUSO. * Maty, *Diction. Geogr.*

PISCADORES, grandes isles situées près de celle qu'on nomme *Formosa*, entre cette Isle & la Chine, à 21 degrez ou environ de latitude septentrionale & presque dans la même élévation que le Tropique du Cancer. Elles sont d'une hauteur raisonnable, & nourrissent quantité de chévres & assez de gros bétail. A l'Occident de la plus orientale de ces Isles, il y a une grande ville & un Fort dont le havre est commandé. On y tient une garnison de quatre ou cinq cens Tartares qui après trois ans de séjour sont envoyez dans une autre place. A l'Occident du havre de cette Isle, tout proche de la mer, il y a une petite ville de Chinois, & la plupart des autres Isles ont des Habitans Chinois. On y boit une liqueur faite de froment qui est agréable & forte. * Dampier, *Voyage autour du Monde*, *tome* 2. *ch.* 15. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PISCATOR (Jean) célébre Théologien Protestant, naquit à Strasbourg en 1546. Il s'appliqua avec succès à la Philosophie d'Aristote en y joignant les Observations de Ramus. Ayant été fait Professeur en Théologie à Herborn, il y attira un grand nombre d'Etudians étrangers, de la France, de la Hongrie, de la Pologne & de plusieurs autres lieux. Il mourut à Herborn le 29 Juillet 1625. Il traduisit la Bible en Allemand sur l'original; & il fit plusieurs autres Ouvrages, *Tractatus de Gratia Dei*; *Tractatus de Prædestinatione*; *Exul Christianus ad patientiam & reliquas virtutes plene informatus*; des Commentaires sur plusieurs livres de l'Ecriture Sainte, &c. La distinction que Piscator faisoit de la *Justice active & passive de Jesus Christ*, a été condamnée dans le *Consensus des Eglises* de Suisse à l'article XVII. * Freheri *Theatrum*, *p.* 426. Pictet, *Theologie Françoise*, *tome* 3. *p.* 157.

PISCATOR (Pierre) naquit à Hanau le septiéme avril 1571. Il fit ses études à Marpourg & à Iene. Il fut reçu Maître ès Arts dans cette derniere Université le cinquiéme février 1594. L'année suivante il fut aggrégé à la Faculté de Philosophie, & fait Professeur en Hebreu, étant très habile dans cette Langue, dans le Chaldaïque, le Syriaque & le Grec. Le 20 mars 1605, il fut associé aux Professeurs en Théologie; & le 19 juillet suivant, il reçut le bonnet de Docteur. Il mourut le dixiéme janvier 1611, d'une noire mélancolie. On a de lui divers Ouvrages, *Articulus de Baptismo*, *Thesis de Æterna Prædestinatione*, *&c.*; *Problemata Sacra*; *Oratio de Studiis Theologicis rite conformandis & instituendis*; *Commentarius in Formulam Concordiæ*. * Freheri *Theatrum*, *p.* 358.

PISCHDAD: ce mot qui signifie proprement en Persan un *bon Justicier*, a été le surnom & le titre de Houschenk II, Roi de la premiére race des Princes qui ayent régné en Perse, & qui ont pris de lui le nom de *Pischdadiens*. Cette premiére race ou Dynastie, si nous en voulons croire les Persans, est la plus ancienne du monde. En effet, elle comprend tous les Rois qui composent celles que nous appellons les Monarchies des Assyriens, des Chaldéens, des Babyloniens, des Médes & des Perses.

Les Persans ne comptent qu'onze Rois Pischdadiens, dont le premier fut *Caiumarrath*, & le dernier *Gushtasb* ou *Kishtasb*; mais ils donnent à quelques uns de ces Rois un régne de plusieurs centaines d'années, sans compter les interrégnes qui ont quelquefois duré longtems.

Les noms de ces Rois sont,

Caiumarrath, auquel les Historiens donnent mille ans de vie, trente seulement de régne, & qui eut un fils nommé *Siamek*, que l'on ne compte point parmi ces Rois, parce qu'il mourut avant son pere.

Le troisiéme, *Tahmurasb*, régna trente années.

Le quatriéme, *Giamschid*, fils ou frére, selon quelques uns, de *Tahmurasb*, régna sept cens ans, & en vécut mille.

Le cinquiéme, *Zohak* ou *Dhohak*, en a régné mille.

Le sixiéme, *Afridoun* ou *Feridoun*, fils d'*Abtin*, de la Race de *Giamschid*, a régné cinq cens ans.

Le septiéme, *Manougeher*, petit-fils de *Feridoun*, régna six-vingts ans.

Le huitiéme, *Nodar*, fils de *Manougeher*, fut défait & tué par *Afrasiab*, après un régne de sept cens ans seulement.

Le neuviéme, *Afrasiab*, qui descendoit de *Tour*, fils de *Feridoun*, étoit Roi de Turquestan, & conquit la Perse, où il régna douze ans.

Le dixiéme, *Zab* ou *Zoub*, fils de *Tchmasb*, & petit-fils de *Manougeher*, commença à régner à 80 ans, & en régna 30.

Le onziéme, *Gushtasb*, fils de *Zoub*, ou selon quelques uns, son neveu, régna vint ans, ou selon quelques autres, trente. Ce fut dans la personne de ce Prince, que la Race des Pischdadiens fut éteinte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

PISCINA, petite ville ou bon bourg du Royaume de Naples. Il est dans l'Abruzze Ultérieure, sur le Lac de Célano, environ à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du Levant. Piscina a un Evêché, qu'on appelle l'*Evêché des Marses*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PISCINE: les Anciens appelloient ainsi un grand bassin rempli d'eau, où les jeunes gens apprenoient à nager. Il étoit dans une place publique, & fermé d'un mur, afin qu'on n'y pût jetter aucunes ordures. On appelloit encore *Piscine*, le bassin quarré du milieu d'un bain. On fait venir ce mot de *Piscis*, poisson, non seulement parce que les hommes imitent le poisson en nageant; mais aussi parce que l'on en conservoit dans quelques unes de ces Piscines. * *Dictionnaire des Arts & des Sciences*, *in folio*, imprimé à Paris, chez J. B. Coignard.

PISCINE PROBATIQUE, réservoir d'eau proche du mur du parvis du temple de Salomon. Cette Piscine s'appelle *Probatique*, du mot Grec *πρόβατον*, *brebis*; parce qu'elle servoit à laver les brebis, & autres animaux destinez pour les sacrifices. Les Hébreux la nommoient *Bethsaida*, qui signifie *maison ou lieu d'écoulement*; parce qu'elle se remplissoit des eaux qui y couloient de la fontaine scéllée, & de celles des pluyes, qui y tomboient du parvis du temple. Elle est enfoncée dans la terre de deux piques de profondeur, d'environ cent cinquante de longueur, & de quarante de largeur. Les quatre côtez, qui font un quarré long, sont revêtus de pierres de taille fort bien cimentées; & l'on voit encore les cinq portiques, & les degrez par où l'on y descendoit; mais le fonds est rempli d'herbes & à sec. En certain tems de l'année, l'eau de cette Piscine étoit agitée par un Ange; & aussi-tôt après ce mouvement, le premier malade qui y pouvoit descendre, étoit infailliblement gueri, quelque maladie qu'il eût. C'est pourquoi il y avoit en ce tems-là un grand nombre de boiteux, d'aveugles, d'hydropiques, de paralytiques, & d'autres malades qui attendoient sous les portiques, pour tâcher d'y descendre les premiers après l'agitation de l'eau. Jesus-Christ y trouva un paralytique, auquel il donna la santé. Entre la Piscine & le mur de la ville, il y a une grande place où l'on assembloit les animaux qui devoient être sacrifiés. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte*.

* PISCIOTA, anciennement *Eles* & *Elea*, est le nom d'une petite riviére du Royaume de Naples, qui coule dans la Principauté Citérieure, & se décharge dans la Mer de Toscane, au village de Pisciota. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PISCIOTA, village du Royaume de Naples, sur la côte de la Principauté Citérieure, près de Castel-à-Mar della Brucca. Pisciota est les restes de l'ancienne *Velia*. * Le même.

* PISCO, ville de l'Amerique meridionale au Pérou, dans l'Audience de Lima, près de la côte. Elle est au sud-sud-est de Lima, dont elle est éloignée d'environ quarante lieues. * M. Delisle, *Carte du Perou*, *du Bresil & du païs des Amazones*.

* PISCO, autre lieu de la même Audience, à cinquante lieues de la mer, au nord-nord-est de Lima, dont il est éloigné de soixante & quelques lieues. * Le même.

PISCOPIA, bourg avec un Evêché Grec. Il est sur la côte méridionale de l'Isle de Chypre, entre Baffo & Limisso. On le prend pour la ville qui portoit autrefois le nom de *Curium* & de *Curias*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PISCOPIA, anciennement, *Telus*, *Telos*, *Agathusa*. C'est une isle de la Mer de Scarpanto. Elle est entre l'Isle de Stampalia & celle de Rhodes. Elle n'a qu'environ douze lieues de circuit & fort peu d'Habitans. * Maty, *Dict. Geogr.*

PISE, *Pisa*, ville de Toscane en Italie, avec Archevêché & Université, est très-ancienne & très-considérable. Les Auteurs ne conviennent pas du nom de ceux qui ont fondé cette ville; mais il y a apparence qu'elle fut bâtie par quelque Colonie venue de Pise de Gréce, sur le fleuve Alphée, conformément à ce que dit Virgile, *Enéide*, *l.* 10. *v.* 179.

Hos parere jubent Alpheæ ab origine Pisæ
Urbs Etrusca solo. ——————

Elle est située dans une grande plaine fertile en blez, & en vins très-excellens, & est divisée par la riviére d'Arne, qu'on y passe sur trois ponts, avec un port qui est très-commode. Pise a été soumise à divers maîtres, après avoir formé une République puissante, qui avoit fait tête aux Infidéles, qui avoit conquis les Isles de Corse & de Sardaigne, avec Carthage, & qui s'étoit fait craindre sur toute la Méditerranée. Depuis elle perdit sa liberté. Le Roi Charles VIII, la lui fit rendre en son voyage d'Italie en 1494, mais elle fut encore assujettie en 1509. Les Grands Ducs de Toscane sont les maîtres de cette ville, qui est la résidence des Chevaliers de l'Ordre de saint Etienne, fondé par Côme de Médicis en 1561. Ils s'y assemblent dans l'église de ce Saint, où l'on voit grand nombre de dépouilles remportées sur les ennemis de la Foi, sans parler de son escalier, de ses colomnes & de ses statues, le tout de marbre. L'église métropolitaine, dite *le Dôme*, est remarquable par soixante & trois colomnes de marbre, & par ses portes de fonte, qu'on dit avoir servi au temple de Salomon; par sa tour haute de 188 piez, dont la forme est d'un vrai cylindre, & qui est penchante, de maniére que le couronnement du haut avance de quinze piez du rez de chaussée du fondement; par son Batistére & par le cimetiére, dit *il Campo-Santo*. On admire encore dans cette ville, le Palais, la Maison de ville, l'Université & le Jardin de Médecine. L'Université fut fondée par Laurent de Médicis en 1472. Malgré ces avantages Pise est peu peuplée. * Strabon, Pline, Solin, Tite-Live, Sabellicus, S. Antonin, Platine, &c. citez par l'Auteur de l'Histoire de Pise, & par Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

P I S.

I. CONCILE DE PISE.

Le Pape Innocent II aſſembla, en 1134, les Prélats de France, d'Allemagne & d'Italie, à Piſe, où l'Antipape Anaclet fut excommunié. On y fit des réglemens très-utiles, contre ceux qui ſoutenoient les Schiſmatiques; & le Pape y canoniſa ſaint Hugues, Evêque de Grenoble: ce qu'on peut voir dans Pierre de Clugny, *Epiſt.* 37. *l.* 3, dans l'Auteur *de la Vie de ſaint Bernard*, *l.* 2, *& dans le dixiéme tome des Conciles*, &c.

II. CONCILE DE PISE.

Le ſecond Concile tenu à Piſe a été plus important, & eſt mis par quelques Auteurs au nombre des généraux. L'Egliſe étoit déchirée par un Schiſme très-long & très-fâcheux, que les ſoins des Prélats & des Princes n'avoient pu faire ceſſer. On indiqua une aſſemblée à Savonne, où Grégoire XII, qui tenoit ſon ſiége à Rome, & Benoît XIII, qui réſidoit à Avignon, ſe devoient trouver. Le dernier y vint; mais comme ni l'un ni l'autre n'avoient de bonnes intentions, ce projet ne réüſſit pas plus heureuſement que les autres. Quelques Cardinaux des deux partis, qui ſe virent à Livourne en 1408, propoſérent divers expédiens pour finir le Schiſme, & crurent que celui d'un Concile général étoit le plus ſûr & le plus raiſonnable. Ils obtinrent des Florentins, qu'on ſe pourroit aſſembler à Piſe, & le Concile y fut indiqué pour le 25 mars de l'année ſuivante 1409. On avertit les intéreſſez & les Princes, & le Concile commença le jour qu'on avoit pris pour cela. Il s'y trouva vint-deux Cardinaux; quatre Patriarches, ſavoir, ceux d'Alexandrie, d'Antioche, de Jéruſalem, & de Grado dans l'Etat de Veniſe; douze Archevêques préſens, & quatorze par Procureurs; quatre-vints Evêques, & les Procureurs de cent deux autres; quatre-vint-ſept Abbez, entre leſquels étoient ceux de Citeaux, de Clairvaux, de Grandmont, de Camaldoli, & de Valombreuſe, pour tous les monaſtéres de leur ordres; les Procureurs de deux cens autres Abbez; quarante & un Prieurs; les Généraux des Dominicains, des Cordeliers, des Carmes & des Auguſtins; celui de l'Ordre des Chartreux étoit auprès de Benoît XIII, pour le porter à l'union. Le Grand-Maître de Rhodes y aſſiſta avec le Prieur général des Chevaliers du ſaint Sépulchre, & le Procureur du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. On y vit auſſi des Députez des plus célébres Univerſitez; ceux des Chapitres de plus de cent égliſes cathédrales & métropolitaines; & plus de trois cens Docteurs en Théologie & en Droit Canon; & enfin les Ambaſſadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Bohéme, de Sicile, de Pologne, & de Chypre; des Ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Baviére, de Poméranie; du Markgrave de Brandebourg; du Landgrave de Thuringe, & de preſque tous les Princes d'Allemagne. Les Rois de Hongrie, de Suéde, de Danemarck, & de Norvége, qui étoient pour Grégoire XII, le quittérent bientôt après, pour adhérer à ce Concile. L'ouverture s'en fit le 25 mars, jour de l'Annonciation de Notre-Dame. Après les diſcuſſions faites dans treize ſéances, le Concile rendit ſon jugement définitif dans la XIV Seſſion, le cinquiéme juin, veille de la Fête du ſaint Sacrement. Il déclara Pierre de la Lune (Benoît XIII) & Ange Corario, (Grégoire XII) Schiſmatiques & Hérétiques, & convaincus de colluſion pour entretenir le Schiſme; & comme tels, il les priva du Pontificat, défendant à tous les Fidéles de les reconnoître. Le 15 du mois, les Cardinaux entrérent au Conclave, qu'on avoit préparé dans le Palais Archiépiſcopal, & dont la garde fut commiſe à Philibert de Naillac, Grand-Maître de Rhodes. Il y avoit alors à Piſe vint quatre Cardinaux; parce que le Cardinal Frias Eſpagnol, & le Cardinal Challant Savoyard, ayant quitté Pierre de la Lune, s'étoient depuis peu venu joindre aux autres. Ils élurent le 29 Pierre Philargie, dit *de Candie*, Cardinal de Milan, qui prit le nom d'ALEXANDRE V, & qui préſida au Concile en la Seſſion ſuivante, tenue le premier juillet 1409. Sur ces entrefaites, le Roi de Sicile, Louïs d'Anjou, étant arrivé au Concile, y fut reçu dans la Seſſion du 27 juillet, où le Pape confirma le droit que ce Prince avoit ſur le Royaume de Sicile; & le créa Gonfalonier de l'Egliſe, contre Ladiſlas, Roi de Naples.

III. CONCILE DE PISE.

Quelques Cardinaux mal ſatisfaits du Pape Jules II, & favoriſez du Roi Louïs XII, & de l'Empereur Maximilien I, y aſſemblérent un Concile l'an 1511, & le transférérent à Milan, puis à Lyon. Mais cette aſſemblée n'eut point de ſuite; car l'Empereur s'en ſépara, & le Roi l'improuva, faiſant ſavoir par ſes Ambaſſadeurs qu'il envoya à Rome, & qui parlérent en la VIII Seſſion du Concile de Latran, où le Pape Léon X ſe trouva (c'étoit un Lundi 19 décembre 1513) qu'il n'avoit ſoutenu le parti de ceux qui étoient à Piſe, que pour agir contre la perſonne de Jules II, & que d'abord après l'élection de Léon X, il avoit adhéré au Concile de Latran. Les Proteſtans publiérent l'an 1621, en un volume *in quarto*, les faux Actes de ce Concile. On doit plutôt conſulter Surius, Baronius, Bini, & diverſes éditions des Conciles faites à Paris.

François Boſiani, Archevêque de Piſe, publia des ordonnances en 1616. Julien de Médicis, & Scipion de Elcis, Prélats de la même ville, en firent d'autres; celui-ci en 1639, & l'autre en 1625. * Théodoric de Niem, *Hiſt. du Schiſme.* Bzovius. Sponde & Rainaldi, *A. C.* 1408 & 1409. *Conciles*, *tome* 14. Du Puy, *Hiſt. du Schiſme.* Maimbourg, *Hiſt. du Grand Schiſme.*

TRAITE' DE PISE.

Il y a eu un traité conclu à Piſe en 1664, entre le Pape Aléxandre VII, & Louïs XIV, Roi de France, par M. Raſponi, Plénipotentiaire de ſa Sainteté, & M. de Bourlemont Plénipotentiaire de ſa Majeſté. Ce traité contient XV articles, dont le premier régle le différent qui étoit entre le Pape & le Duc de Parme, touchant les Etats de Caſtro & de Ronciglione. Le ſecond concernoit les prétentions que le Duc de Modéne & la Maiſon d'Eſt avoient contre la Chambre Apoſtolique. Le troiſiéme portoit que le Cardinal Chigi viendroit en qualité de Légat en France, pour dire à ſa Majeſté en propres termes ce qui ſuit: *SIRE, ſa Sainteté a reſſenti avec une très-grande douleur, les malheureux accidens qui ſont arrivez; & les ſujets de mécontentement que votre Majeſté en a eus, lui ont cauſé le plus ſenſible déplaiſir qu'elle fût capable de recevoir; l'aſſurant que ce n'a jamais été la penſée ni l'intention de ſa Sainteté, que votre Majeſté fût offenſée, ni M. le Duc de Créquy ſon Ambaſſadeur; ſa dite Sainteté deſirant qu'à l'avenir il y ait de part & d'autre, la bonne & ſincére correſpondance qui a toujours été, &c.* Cet article, & la plupart de ceux qui ſuivent, furent réglez, pour réparer l'attentat commis dans Rome par les Corſes, de la Garde du Pape, le 20 août 1662, contre M. le Duc de Créquy, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi de France, & pour donner les ſatisfactions dues à ſa Majeſté. Le quatriéme portoit que le Cardinal Impériali préſenteroit en perſonne au Roi ſes très-humbles juſtifications. Le cinquiéme, que le Cardinal Maldalchini, qui étoit ſorti de Rome, ſuivant l'intention du Roi, y ſeroit rappellé par le Pape. Le ſixiéme, que le Seigneur Dom Mario déclareroit par écrit, en foi de Chevalier, qu'il n'avoit eu aucune part à tout ce qui s'étoit paſſé dans Rome le 20 août 1662. Le ſeptiéme & le huitiéme, que quand M. l'Ambaſſadeur & Madame l'Ambaſſadrice reviendroient à Rome, le Pape envoyeroit au devant d'eux, pour leur témoigner le déplaiſir de ſa Sainteté, pour l'accident arrivé le 20 août. Le neuviéme, que le Pape ordonneroit d'une maniére préciſe & efficace à ſes Miniſtres, de porter à l'Ambaſſadeur du Roi, le reſpect qui eſt dû à celui qui répréſente la perſonne d'un ſi grand Prince, Fils aîné de l'Egliſe. Le dixiéme, que ſa Sainteté feroit caſſer & annuller toutes les pourſuites qui avoient été faites contre le Duc Céſarini, & réparer les dommages qu'il avoit ſoufferts. Le onziéme, que tous les Décrets faits en conſéquence de l'accident du 20 août, contre les Barons Romains, & contre quelques autres perſonnes que ce fût, ſeroient caſſez & annullez. Le douziéme, que toute la nation Corſe ſeroit déclarée incapable à jamais de ſervir, non ſeulement dans Rome, mais auſſi dans tout l'Etat Eccléſiaſtique. Le treiziéme, qu'il ſeroit élevé une pyramide à Rome, vis à vis de l'ancien Corps de Garde des Corſes, avec une Inſcription, qui contiendroit en ſubſtance, le Décret rendu contre la nation Corſe. Le quatorziéme, que le Roi de France remettroit le Pape & le ſaint Siége Apoſtolique en poſſeſſion de la ville d'Avignon & du Comtat Venaiſſin, & que ſa Sainteté de ſon côté donneroit tous les ordres & déclarations néceſſaires pour la ſûreté & indemnité des Habitans d'Avignon, & de tout le Comtat, ſans qu'ils puſſent recevoir aucun trouble ni peine, à cauſe de ce qui s'étoit paſſé en ladite ville & audit Comtat, en conſéquence de l'accident du 20 août 1662. Le quinziéme, que le premier & le quatorziéme article ſeroient exécutez immédiatement après que le Légat auroit eu audience de ſa Majeſté. Ce traité fut ſigné par les Plénipotentiaires à Piſe le 12 février 1664. * *Hiſtoire des démêlez de la Cour de France avec la Cour de Rome au ſujet de l'affaire des Corſes*, par l'Abbé Régnier des Marais, de l'Académie Françoiſe, qui donna en 1707 l'Hiſtoire de ce traité & de toute l'affaire qui y avoit donné lieu, dont il avoit eu tous les Mémoires en main, étant Sécretaire de l'ambaſſade du Duc de Créquy, lors de l'inſulte des Corſes.

PISE, pour ce qui regarde la tour. *Voyez* GARISENDA.

PISE, *Piſe*, ville du Péloponnéſe, célébre par ſes Jeux. *Voyez* OLYMPIADES.

* PISELLO, Capo Piſello ou Comano, *Piſellum Caput*, anciennement *Carambis Promontorium*. C'eſt le Cap le plus ſeptentrional de la Natolie. Il s'avance dans la Mer Noire, vis à vis de la Tartarie Crimée, entre les villes de Samaſtre & de Sinope. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PISGA: c'eſt le ſommet de la montagne d'Abarim, qui eſt une chaîne de pluſieurs montagnes entre les Amorrhéens & les Moabites. Ce fut à ce ſommet que monta Moïſe, pour voir tout le païs de Canaan, avant que de mourir. * *Deuteronome*, *ch.* 34. *v.* 1. Quelques-uns prennent le nom de Piſga pour un nom appellatif, & le traduiſent par celui de *colline*, & d'autres par celui de *caverne*. Mais il eſt ſûr que c'eſt un nom propre, comme cela paroît par *Nombres*, *ch.* 23. *v.* 14, & par divers endroits du *Deuteronome*. * Le Clerc, *ſur les Nombres*. Simon, *Dict. de la Bible*.

PISIDA, PEISIDA, PIASIDA, riviére de la grande Tartarie. On ne trouve le long de ſon cours, quoiqu'aſſez grand, ni villes, ni villages, & elle ſe décharge dans la Mer de Tartarie, environ à 30 lieues de l'embouchure du Jenizey, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

PISIDES (George) Diacre & Garde des Chartres, Référendaire de l'Egliſe de Conſtantinople, dans le ſeptiéme ſiécle, ſous l'empire d'Héraclius, vivoit encore vers l'an 604. Il a compoſé un Ouvrage en vers Iambes ſur la création du monde, que les Anciens appellent l'*Ouvrage des ſix jours*. Il avoit auſſi écrit la Vie de l'Empereur Héraclius; la Guerre de Perſe; un Panégyrique du Martyr Anaſtaſe; & un autre Ouvrage intitulé, *Avarica*. Nous avons le premier Ouvrage de cet Auteur, qui eſt

adressé à Serge, Patriarche de Constantinople. Cet Ouvrage a été traduit en Latin, & publié par Frédéric Morel en 1584, avec quelques fragmens du même Auteur, tirez de Suidas & d'autres, & a été mis depuis dans la Bibliothéque des Péres, où l'on voit aussi son Poëme de la Vanité de la vie. Il est meilleur Poëte que Théologien. L'on croit que c'est ce même George, qui a composé des Sermons en l'honneur de la Vierge, lesquels ont été donnez par le Pére Combefis. Il y en a sur la Conception de la Vierge, & sur celle de sa mére, sur la nativité de la Vierge, sur sa Présentation au temple, sur son assistance à la croix & au sépulchre. Ils sont pleins de fables, tirées du livre apocryphe de la nativité de la Vierge, faussement attribué à saint Jacques, & d'éloges extraordinaires de la Vierge & de ses parens. Ce sont des déclamations pleines de descriptions, d'exclamations, de figures de Rhétorique, & de termes emphatiques, mais vuides de choses & de pensées, plus propres à divertir qu'à instruire. * Nicéphore Calliste, *l. 18. c. 48.* Suidas. Tzetzès, *Chil. 3. Hist. 66.* Léo Allatius, *Diatr. de Georg.* Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Vossius, *de Hist. Grae. l. 2. c. 23.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques.* Baillet, *Jugemens des Savans, tome 3. partie 2. p. 449. n. 1206.* édit. d'Amsterdam 1725.

PISIDIE, partie de l'Asie Mineure, selon Strabon & Pline. Elle est séparée au septentrion de la Galatie & de la grande Phrygie, par le Mont-Taurus: elle a la Lycaonie à l'orient, & la Pamphilie au midi, dont quelques Géographes en font la partie septentrionale. Ses principales villes furent Antioche de Pisidie, Sagalasse & Selga. Leunclavius dit que ce païs s'appelle aujourd'hui *Versjagli*, ou *Versjegli*. * Baudrand.

PISIN: il y a deux bourgs de ce nom dans l'Istrie. Ils sont à demi-lieue l'un de l'autre, entre S. Weit & Montona. Ils appartiennent à la Maison d'Autriche, & on les appelle, pour les distinguer, *Pisino Vecchio*, & *Pisino Nuovo.* * Maty, *Dict. Géogr.*

PISISTRATE, Roi des Orchoméniens, étoit ennemi de la Noblesse, & favorable au peuple. Les Sénateurs résolurent de s'en défaire dans le Sénat; le mirent en piéces, & cachérent chacun un de ses membres sous leurs habits. Le peuple se doutant de ce qui s'étoit passé, vint en foule au lieu où le Sénat étoit assemblé pour venger la mort de son Roi; mais Telesmaque, fils de Pisistrate, qui étoit complice de la conjuration, détourna le peuple, en l'assurant que son pére avoit paru sous une figure au dessus de l'humaine, qui marchoit avec rapidité vers le Mont-Pisée. * Plutarque, *in Parallelis.* Homére fait mention d'un autre PISISTRATE, fils de Nestor & d'Euridice. *Odyss.* 3, & Suidas d'un PISISTRATE de Larisse, Historien.

PISISTRATE, Athénien, fils d'Hippocrate, qui se rendit Tyran de sa patrie, lui avoit rendu de grands services à la prise de l'Isle de Salamine. Bien qu'il ne fût pas d'une naissance fort illustre, il aspira dès lors à la Souveraineté. Pour y parvenir, il feignit d'implorer la protection du peuple contre ses ennemis, & demanda des Gardes aux Athéniens. Avec leur secours, selon le Pére Petau, il s'empara d'Athénes l'an 4154 de la Période Julienne, 560 ans avant Jesus Christ. Il fut chassé l'année suivante: il revint l'an 4157, fut chassé une seconde fois l'an 4158; enfin il revint l'an 4169, & mourut en 4186, 528 avant Jesus Christ, & ses enfans furent chassez en 4204, 510 ans avant Jesus Christ. Mais l'Auteur d'une *Dissertation Chronologique* sur Pisistrate, insérée dans les *Mémoires de Trevoux* du mois d'octobre 1709, dit qu'il s'empara d'Athénes la quatriéme année de la LIV Olympiade, 561 ans avant Jesus Christ, & cela conformément à ce que rapportent les Marbres d'Oxford, qu'il fut chassé l'an 4161 de la Période Julienne; qu'il revint en 4166, & qu'il fut encore chassé en 4170: enfin qu'il rentra dans Athénes pour la troisiéme fois l'an 4180, & mourut en 4186, 528 ans avant Jesus Christ, laissant deux fils, *Hippias* & *Hipparque*, qui lui succédérent. Hipparque fut tué l'an 516 avant Jesus Christ, par Harmodius & Aristogiton. Hippias, & toute la famille des Pisistratides furent chassez d'Athénes, l'an 512 avant Jesus Christ. Aulu-Gelle nous apprend que Pisistrate avoit dressé une bibliothéque publique, que Xerxès fit depuis transporter en Perse. * Aulu-Gelle, *l. 6. c. 17; l. 17. c. 21.* Plutarque, *in Solone.* Herodote, *in Clio.* Justin. Thucydide. Eusébe, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Historiens profanes.*

PISMO. *Voyez* MITTERBURG.

PISON, nom d'une branche de la famille Calpurnia, qui étoit Patricienne, descendoit, à ce que l'on croit, de Numa Pompilius. Elle fut ainsi appellée du mot *Pisum* (Pois) comme les Lentulus à *Lente* (Lentille,) ou selon Pline, *l. 18. c. 3.* du mot *Pinso* (pétrir). Elle a porté quantité d'hommes illustres, qui ont rendu de grands services à la République Romaine, dans les premiéres places.

PISON (L. Calpurnius) surnommé *Frugi*, fut Tribun du peuple sous le Consulat de Censorin & de Manlius, l'an 605 de Rome, & le 149 avant Jesus Christ, & pendant son tribunat publia une loi contre le crime de concussion, *Lex Calpurnia de pecuniis repetundis.* Il fut Consul avec Posthumius Albinus en 606, durant la seconde guerre Punique; en 615, & 139 ans avant Jesus Christ avec Popilius Lénas; en 619, avec Fulvius Flaccus; en 621, & 133 avant Jesus Christ avec Minutius Scévola; enfin il fut Censeur avec Métellus Baléaricus. Pison étoit Jurisconsulte, Orateur & Historien. Il avoit composé des Oraisons, qui ne se trouvoient plus du tems de Cicéron, & des Annales écrites d'un stile assez bas, au jugement de cet Orateur. Pline en fait un jugement plus favorable. Outre la loi dont nous avons fait mention, Pison en avoit encore publié d'autres. *Voyez* CALPURNIA. * Cicéron, *in Bruto, l. 2. de Offic. &c.* Pline, *Hist. Nat. l. 2. c. 53.* Aulu-Gelle, *l. 11. c. 14.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 1. c. 6.* Antonius Augustinus, *de Leg. &c.*

PISON (C. Calpurnius) Romain, Consul avec M. Attilius Glabrio l'an 687 de Rome, & le 67 avant Jesus Christ, fut Auteur de la Loi qui défendoit les brigues pour les Magistratures, *Lex Calpurnia de Ambitu.* Il étoit Orateur, & Cicéron parle ainsi de lui: *Caius Pison parloit sans agitation, son discours étoit egal & uniforme, il avoit la conception tardive; mais en payant de bonne mine, & couvrant adroitement son jeu, il paroissoit plus fin & plus habile qu'il n'étoit.* MARC PISON, de la même famille, se distingua aussi par son éloquence. *Il n'avoit rien*, dit Cicéron, *qu'il n'eût appris par son étude; & l'on peut dire, que de tous ceux qui l'ont précédé, c'est celui qui a eu le plus de connoissance des Sciences des Grecs. La Nature lui avoit donné une subtilité de genie, qu'il avoit sçu rendre plus parfaite par le secours de l'Art. Il étoit subtil & adroit à pointiller sur ses paroles, & même en cela il se rendoit souvent fâcheux & incommode; quelquefois il y rencontroit froidement, mais d'autres fois aussi il étoit agréable.* Plutarque fait mention de PISON, qui avoit écrit l'Histoire de Marius. Nous pouvons ajouter à ceux de cette famille, L. Calpurnius PISON, Consul avec Cornelius Lentulus en l'an 753 de Rome, qui fut celle de la naissance de Jesus Christ. *Cherchez* CALPURNIUS. * Cicéron, *in Bruto.* Cassiodore, *in Fast. Consul. de Famil. Rom.*

PISON (Marcus Calpurnius) Consul avec Messala l'an 693 de la fondation de Rome, étoit un célébre Orateur contemporain de Cicéron. * *Voyez* ce qu'en dit Cicéron, *in Bruto*, & Asconius Pedianus, *in Orationem contra Lucium Pisonem.*

PISON (Cneius Calpurnius) homme d'un esprit violent & emporté, après avoir été Consul sous l'Empereur Auguste, fut fait Gouverneur de Syrie par Tibére son successeur, dans le dessein de chagriner Germanicus, qui étoit alors dans l'Orient. Pison secondé par Plancine son épouse, ne suivit que trop fidélement les intentions de Tibére; car après avoir réduit Germanicus à rompre ouvertement avec lui, & avoir employé contre ce Prince le secours damnable de la Magie, il le fit enfin empoisonner. Après sa mort, il envoya devant lui à Rome son fils Lucius Pison, qui fut assez bien reçu par Tibére; & ensuite il y arriva lui même avec sa femme Plancine, suivi d'un grand cortége; mais dès le lendemain il fut accusé par Fulcinius Trio, à qui l'on permit seulement de rechercher les déréglemens de sa vie passée. Quant à l'accusation du crime de poison, Véranius & Vitellius, amis de Germanicus, se joignant à son épouse Agrippine, s'en chargérent, & la poussérent vigoureusement. Ce fut alors que Pison vit éclater contre lui la haine de tout le peuple & de tout le Sénat. Plancine même après avoir été secrettement assurée de sa grace par l'Impératrice Livie, se détacha des intérêts de son mari. Ce malheureux se voyant abandonné de tout le monde, se tua lui même l'an 20 de Jesus Christ, ou fut tué, selon d'autres, par ordre de Tibére, de peur qu'il ne vînt à produire les ordres qu'il avoit reçus par écrit, sur l'empoisonnement de Germanicus. * Tacite, *Annal. l. 3.* Dion, *l. 57.* Suétone, *l. 3.*

PISON (Lucius Calpurnius) fils de Pison, qui avoit été Censeur avec Appius Claudius, l'an de la fondation de Rome 704, après avoir mérité les honneurs du triomphe en Thrace, fut établi pour veiller à la garde de la ville. Quoiqu'il fût fort ivrogne, il ne laissoit pas de bien faire son devoir, après avoir bu jusqu'à la sixiéme heure du jour, c'est à dire, jusqu'à trois ou quatre heures après midi. Il mourut âgé de 80 ans, sous le Consulat de Cneius Domitius, & de Camillus Scribonianus. * Tacite, *Annal. l. 6.*

PISON (Lucius Calpurnius) Préteur d'Espagne fut tué sous le consulat de Cornélius Cossus, & d'Asinius Agrippa, par un Cavalier de Termesse en Espagne, qui vint fondre sur lui, & se sauva; mais ayant été découvert, il fut pris & appliqué à la question. Les tourmens ne purent l'obliger à déclarer ses complices, & il se cassa lui même la tête. On croit que les Termestins, l'avoient fait tuer, parce qu'il exigeoit avec dureté les impôts. * Tacite, *Annal. l. 4.*

PISON (Caius Calpurnius) ayant gagné la faveur du peuple par son éloquence & par ses largesses, entreprit de faire périr l'Empereur Néron, pour monter sur le thrône en sa place. Le grand nombre des Conjurez, entre lesquels il y avoit des Sénateurs, des Chevaliers, des Soldats, & même des femmes, ruina ses desseins; car Milichus, Affranchi de Scévinus l'un d'entre eux, ayant eu soupçon de cette conspiration, la déclara à l'Empereur, qui fit une étrange boucherie de tous ceux qui s'en trouvérent convaincus. Pison attendoit la mort dans sa maison, lorsqu'il y vit entrer une troupe de jeunes Soldats, dont quelques uns lui ouvrirent les veines des bras l'an 65 de Jesus Christ. Il témoigna en mourant l'amour qu'il avoit pour sa femme, dans un discours plein de flatterie, qu'il envoya à Néron. * Tacite, *Annal. l. 15.*

PISON (Licinien) fils de *Marcus-Licinius-Crassus*, & de *Scribonia*, avoit uni à l'éclat d'une grande noblesse, une sévérité de mœurs, qui passoit pour un reste de la probité des vieux tems dans l'esprit de quelques uns, & pour l'effet d'une humeur chagrine & bizarre dans l'esprit des autres. Il étoit à la fleur de son âge, lorsque l'Empereur Galba, qui sentoit que sa vieillesse le rendoit méprisable, résolut de fortifier son autorité par le choix d'un successeur. Ce Prince, inspiré par Lacon, se détermina en faveur de Pison, qui reçut cet honneur imprévu avec beaucoup de respect & de reconnoissance; mais avec une très-grande modération, & sans laisser paroître au dehors aucune marque de trouble ni de joye. Othon, qui étoit appuyé par Vinius, & qui s'étoit flatté d'obtenir la place où venoit d'être élevé Pison, se souleva contre Galba & contre lui. Les Soldats Prétoriens indignez de ce que l'Empereur ne leur avoit fait aucune largesse en faveur de la nouvelle adoption, embrassérent le parti de ce Rebelle, & massacrérent l'Empereur Pison, qu'un Centenier nommé *Sempronius Densus*, avoit défendu longtems aux dépens de sa vie. Il s'étoit sauvé blessé dans le temple de Vesta, où il fut caché par un Esclave; mais il fut bientôt découvert, & tué l'an 69

69 de Jesus Christ, à la porte du temple même, d'où deux Soldats envoyez par Othon l'avoient arraché. * Tacite, *Hist. l. 1.* Dion, *l. 64.* Suetone, *in Vita Othonis.* Plutarque, *in Vita Galbæ.*

PISON (Lucius Calpurnius Piso Frugi) fut illustre dans le troisiéme siécle, & estimé de tous les Princes sous lesquels il vécut. Trebellius Pollio parle ainsi de lui: *Lorsque Valerien eut été pris par les Perses, & que l'armée lui eut donné Macrien pour successeur, Pison, qui avoit quelque commandement dans cette armée, fut envoyé par le nouvel Empereur en Achaïe, pour gouverner cette province à la place de Valens; mais celui-ci ayant eu avis de cet ordre, se disposa à se maintenir dans son Gouvernement, & prit même le titre d'Empereur. Pison,* ajoûte cet Historien, *se retira alors en Thessalie, & se fit aussi reconnoître Empereur par ses troupes; mais Valens l'y étant venu attaquer aussi-tôt, le vainquit, & même le tua.* Si ce récit est vrai, il doit se rapporter à l'an 261, mais il ne s'accorde pas avec ce que Pollion dit encore, que le Sénat honora la mémoire de Pison, en ordonnant qu'on érigeroit sa statue dans Rome, entre les triomphales; puisque le Sénat ne reconnoissoit pour Empereur que Gallien, contre qui Pison se seroit revolté selon le récit. Occon a donné une médaille de Pison, où il est dit au revers qu'il fut *Thessal-August.* Mais cette legende n'est pas dans le goût des médailles; il est sûr aussi que la médaille Egyptienne de Goltzius est supposée, puisque c'étoit Macrien & non pas Pison, qui étoit reconnu alors en Egypte.

PISSELEU, Maison de Picardie, descendoit de JEAN qui suit.

I. JEAN de Pisseleu, Chevalier, étoit Fauconnier du Roi en 1343 & 1354. On le croit pére 1. de MATTHIEU qui suit; 2. de *Henri*; & 3. de *Pierre* de Pisseleu, Ecuyer, que Renaud de Roye, Seigneur de Milly, poursuivit en Justice pour une amende, prétendant avoir la connoissance des Nobles de sa Terre, laquelle connoissance fut ajugée au Duc de Bourbon, à cause de son Comté de Clermont le 26 mars 1395.

II. MATTHIEU de Pisseleu, Ecuyer, étoit mort en 1423, & épousa *Jeanne* d'Hapoilles, qui se remaria à *Jean* Paillart. L'on croit que de son premier mariage elle eut JEAN qui suit.

III. JEAN de Pisseleu, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavagan, assista au sacre du Roi Louis XI, en 1461, & y fut fait Chevalier. Il épousa 1. *Marie* d'Argicourt, fille de *Pierre* d'Argicourt, Chevalier, & de *Jeanne* de Belloy, Dame de Heilly: 2. *Jeanne* de Dreux, fille de *Robert*, Baron d'Esneval, & de *Guillemette* de Ségrie. Du premier lit sortirent, 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Perrenne*, mariée 1. à *François*, II. du nom, Seigneur de Soyecourt: 2. à *Hutin* de Mailly, Seigneur d'Auchi & de la Neufville-le-Roi; 3. *Claude*, alliée en 1477, à *Pierre* le Clerc, Seigneur de la Forêt-le-Roi, & de Lufarche; & 4. *Marguerite* de Pisseleu, femme de *François*, Seigneur de Sarcus, Chambellan du Roi. Du second lit vinrent, 5. 6. *Jean & Louis*, morts sans alliance; 7. *Audeberte*, mariée à *Nicolas* de Pardieu; & 8. *Antoine* de Pisseleu, Seigneur de Marseilles, mort en juin 1538, qui épousa 1. en 1498, *Marguerite* de Boufflers: 2. *Antoinette* de Yaucourt, & eut de sa premiére femme, *Antoinette* de Pisseleu, Dame de Marsillac, mariée en 1565, à *François* de Rochechouart, Seigneur de Jars; & *Françoise* de Pisseleu.

IV. GUILLAUME de Pisseleu, Seigneur de Heilly, d'Oudeuil-le-Châtel, &c. Capitaine de mille hommes de pié de la Légion de Picardie, sous le Roi Louis XII, fut mis dans Thérouanne, en 1512, avec plusieurs Seigneurs, pour la défendre contre les Anglois, & les Impériaux, & eut trente enfans de ses trois femmes. La premiére fut *Isabeau* le Josne, dite *de Contay*, fille de *Louis*, Seigneur de Contay, & de *Jacqueline* de Nesle. La seconde fut *Anne* Sanguin, fille d'*Antoine* Sanguin, Seigneur de Meudon, & de *Marie* Simon. La troisiéme fut *Magdelaine* de Laval, fille de *René*, Seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette* de Havart. De la premiére sortirent entre autres enfans, 1. ADRIEN qui suit; 2. *Charles*, Evêque de Condom, mort en 1563. De la seconde vinrent, 3. *François* de Pisseleu, Evêque d'Amiens; 4. *Perronne*, mariée à *Michel* de Barbançon, Seigneur de Cany, &c.; 5. *Anne*, fille d'honneur de Louise de Savoye, Duchesse d'Angoulême, & Maîtresse du Roi François I, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, & qui avança ses fréres & sœurs. Ce Prince qui étoit en peine de lui donner une dignité à sa Cour, lui fit épouser *Jean* de Brosse, IV. du nom, *dit de Bretagne*, qu'il fit Duc d'Etampes, Comte de Penthiévre, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Bretagne, dont elle n'eut point d'enfans; elle vivoit encore en 1575. Guillaume de Pisseleu eut encore de sa seconde femme; 5. *Marie* de Pisseleu, Abbesse de Maubuisson. Et de la troisiéme femme sortirent, 7. *Marie* de Pisseleu, Abbesse de Saint-Paul-lès-Beauvais; 8. *Louise*, mariée à Guy Chabot, Seigneur de Jarnac; & 9. *Charlotte* de Pisseleu, alliée 1. à *François* de Bretagne, Baron d'Avaugour, Comte de Vertus: 2. à *Jacques* de Brouillard, Seigneur de Lisy, morte en 1604, âgée de 79 ans.

V. ADRIEN de Pisseleu, Chevalier, Seigneur de Heilly, de Fontaine-Lavagan, d'Oudeuil-le-Châtel, de Bailleul-sur-Thérin, &c. Ecuyer d'Ecurie du Roi, Baillif, Capitaine, & Gouverneur de Hesdin, & Capitaine de mille hommes d'armes de pié de la Légion de Picardie, fut blessé à la prise de la ville de Hesdin en 1537, fut depuis Gouverneur de Maubeuge en 1543, mourut au retour des prisons de l'Empereur en la ville d'Amiens le huitiéme février 1558, & y est enterré en l'église des Minimes, sous un tombeau de marbre, que sa veuve lui fit élever. Il épousa *Charlotte* d'Ailly, fille de *Louis*, Seigneur de Varennes, & de *Charlotte* de Bournonville, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Anne*, alliée à *Louis* de Coësmes, Seigneur de Lucé; & 3. *Josfine* de Pisseleu, mariée 1. à *Robert* de Lénoncourt, Comte de Vignory, 2. à *Nicolas* des Lyons, Seigneur d'Espaux.

VI. JEAN de Pisseleu, Seigneur de Heilly, &c. épousa 1. *Françoise* de Scépeaux, morte sans enfans: 2. *Françoise* de Pellevé, fille de *Jean*, Seigneur de Jouy, & de *Renée* Bouvery, dont il eut 1. LEONOR qui suit; 2. *Charlotte*, fiancée en 1585, à *Charles* d'Estourmel, Seigneur de Guyencourt, mort avant le mariage, & alliée à *Jean* Maillard, Seigneur de la Boissiére & de Champagne, Gouverneur de Houdan; & 3. *Françoise* de Pisseleu, mariée à *Samson* de Gourlay, Seigneur d'Azincourt.

VII. LEONOR de Pisseleu, Seigneur de Heilly, &c. né en octobre 1578, épousa *Marie* de Gondy, fille de *Jérôme* de Gondy, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Medicis, & de *Louise* Bonacorsi, dont il eut 1. *Louis*, Seigneur de Heilly; 2. 3. *Emmanuel*, Seigneur de Jouy, & *Adrien*, Seigneur de Pisseleu, morts sans alliance; 4. *Françoise*, mariée en 1621, à *Charles-Antoine* Gouffier, Seigneur de Brazeux; 5. *Louise*, alliée en 1629, à *Luc* Fabroni de Asini, Gentilhomme de Pistoye; 6. *Anne*, mariée en 1630, à *Pierre* Huault, Marquis de Bussy de Vaires, Lieutenant Général des armées du Roi; & 7. *Barbe* de Pisseleu, Religieuse à Wariville. * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers.*

PISSELEU (Anne de) Duchesse d'Etampes, a joué un trop grand rôle sous le régne de François I, dont elle fut la Maîtresse, pour ne pas faire mention d'elle dans un article séparé. Elle étoit fille de GUILLAUME de Pisseleu, Seigneur de Heilly & d'*Anne* Sanguin sa seconde femme. François I, à son retour de Madrid, ayant trouvé à Bayonne la Demoiselle de Heilly à la suite de Louise de Savoye sa mére, dont elle étoit fille d'honneur, en devint éperdument amoureux. Il la maria en 1536, à *Jean* de Brosse, dit *de Bretagne*, III. du nom, fils de *René* de Brosse, & de *Jeanne*, fille unique du fameux *Philippe* de Commines. Ce qui fit consentir le Seigneur de Brosse à ce mariage, fut qu'il ne trouva point d'autres voyes pour rentrer dans la possession des biens de sa Maison, confisquez au profit du Roi depuis la défection de son pére, arrivée en 1522, à la suite du Connétable de Bourbon. Ces biens étoient considérables; car René de Brosse, qui fut tué les armes à la main contre le Roi à la bataille de Pavie, étoit petit-fils de Jean de Brosse, II. du nom, & de Nicole de Chatillon, dite *de Bretagne*, Comtesse de Penthiévre, très-riche héritiére; & ce dernier avoit pour pére Jean de Brosse, premier du nom, Maréchal de France, que l'on tenoit issu des anciens Vicomtes de Limoges. *Voyez* BROSSE. Jean de Brosse recouvra donc en faveur de son mariage, non seulement les biens de ses Ancêtres; mais le Roi lui fit présent du Comté d'Etampes, que ce Prince érigea en Duché, pour donner à sa Maîtresse un rang plus distingué dans sa Cour. Il l'honora aussi du Collier de l'Ordre, & le fit Gouverneur de Bretagne. Jean de Brosse n'ayant point eu d'enfans de son mariage, ses biens passérent à Sébastien de Luxembourg, Vicomte de Martigues, fils de Charlotte de Brosse sa sœur, d'où ils passérent dans la Maison de Lorraine-Mercœur, & de là à M. de Vendôme. Quant à la Duchesse d'Etampes, sa faveur monta au plus haut point, & dura autant que le Roi. Elle s'en servit pour enrichir sa famille, pour faire du bien à ses amis, & pour perdre ses ennemis. Antoine Sanguin, frére de sa mére, fut fait Abbé de Fleury, Evêque d'Orléans, Cardinal, & enfin Archevêque de Toulouse, & elle procura à ses fréres & sœurs des alliances & des Bénéfices très-considérables, *ainsi qu'il a été remarqué cy-dessus.* L'Amiral Chabot son ami, qui avoit été dégradé par Arrêt du Parlement, & déclaré indigne de ses charges, fut rétabli en 1542; & au contraire, le Chancelier Poyet, dont elle crut avoir lieu de se plaindre, fut privé de la sienne l'an 1545. *Voyez* POYET. Ce qui doit le plus ternir la mémoire de cette Favorite, c'est qu'abusant du foible du Roi François I, qui ne lui cachoit rien, elle révéla à l'Empereur Charles-*Quint* par le canal de *N.* . . de Longueval, Comte de Bossu, des secrets importans, qui empêchérent la perte de l'armée de ce Prince en Champagne; ce qui pensa être très-funeste au Royaume, puisque l'armée que commandoit le Dauphin en cette province, souffrit beaucoup par la perte de ses magasins d'Epernay & de Château-Thierri, dont l'Empereur s'empara. Peut-être en auroit-elle été punie après la mort de François I, si le Roi Henri II, qui lui succéda, n'eût craint de faire affront à la mémoire de son pére, en mettant entre les mains de la Justice une personne qu'il avoit tendrement aimée pendant près de vint-deux ans. Cette même considération empêcha que le procès commencé contre le Comte de Bossu, n'eût les fâcheuses suites que [illegible] sa perfidie. La Duchesse se retira seulement dans une de ses Terres, & y mourut dans l'oubli & le mépris de tout le monde. On la soupçonna d'y avoir vécu dans les sentimens des Calvinistes. Son mari ne l'estima nullement: outre la perte de son honneur, il la regarda comme une femme qui l'avoit ruiné pour enrichir sa sœur la Comtesse de Vertus. Il fit faire des informations pour prouver ce fait dans un procès qu'il eut contre Odet de Bretagne, Comte de Vertus son cousin, héritier de François son frére aîné, beaufrére de la Duchesse d'Etampes. Ce qu'il y a de particulier, c'est que le Roi Henri II voulut bien là-dessus subir l'interrogatoire le 21 juin 1556, & déposer ce qu'il savoit en faveur de Jean de Brosse. Ce Prince fut interrogé à Paris en l'Hôtel appellé la *Maison-Maigret*, rue-Sainte-Avoye, en présence du Connétable de Montmorency, auquel il donna depuis cette maison, possédée dans la suite par Messieurs de Mesmes. * Mézeray, *Hist. de France. Additions aux Mémoires de Castelnau, tome 1. p.* 863. Varillas, *Hist. de François I.* Bayle, *Dict. Critique, &c.*

PISSERA. *Voyez* PISTORA.

PISSINI (André) de Luques, publia en 1675, la Doctrine des choses naturelles, où, après avoir fait main basse sur la matiére premiére, sur les formes substantielles & accidentelles, & sur presque toutes les opinions des Sectes des Philosophes, & après avoir secoué le joug de l'autorité, il établit sur des raisons solides des opinions nouvelles, ou en rappelle d'anciennes, qui

avoient

avoient été tout à fait mises dans l'oubli. Ce Traité fut mis à l'*Index* à Rome. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

PISTES. *Voyez* PISTRES.

* PISTICCIO, petite ville d'Italie, dans la Basilicate, province du Royaume de Naples. Elle est située au sud-est de Cirenza, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

PISTOIE. *Voyez* PISTOYE.

PISTORA (Jean) Abbé de Baviére, publia en 1544 un Dialogue *de Fato & Fortuna*, & d'autres Traitez. * *Voyez* Le Mire & Sponde.

PISTORIS (Simon) fameux Jurisconsulte du XVI siécle, naquit à Leipsic le 28 octobre 1489, d'une famille noble de Misnie qui a produit plusieurs Savans. Nicolas Pistoris son grand-pére & Simon Pistoris, son pére, étoient tous deux Docteurs en Médecine & Médecins du Duc de Saxe. Après avoir pris le dégré de Bachelier en Droit à Leipsic en 1509, il passa en Italie & entendit à Padoue Jason, Philippe Decius, les deux Curces, & Paul Pic. Deux ans après, la guerre entre l'Espagne, la France, les Suisses & le Pape s'étant allumée, il retourna dans sa patrie & y reçut en 1512 le dégré de Licentié en Droit; & en 1514 celui de Docteur. Dans la même année, il fut nommé Professeur du Code, & en 1519 Professeur ordinaire. Depuis l'an 1523, jusques en 1539, il fut Chancelier de George, Duc de Saxe, lequel étant mort en 1539, Pistoris retourna à Leipsic & y reprit ses fonctions de Professeur. En 1542, le Duc Maurice lui offrit de nouveau la charge de Chancelier qu'il administra jusques en 1548, où il se retira dans sa Terre de Seuslitz à une lieue au dessous de Meissen sur l'Elbe. Il y mourut le deuxiéme décembre 1562. Il s'est acquis la réputation d'un savoir profond & d'une grande prudence politique. Pendant qu'il fut Chancelier à la Cour de Saxe, il dirigea les affaires les plus épineuses de l'Empire, se trouva à plusieurs Diétes & particuliérement à celle d'Ausbourg, tenue en 1530, & s'aquitta de plusieurs Ambassades importantes tant dans les Cours d'Allemagne que dans d'autres. Il fut pére de 23 enfans qu'il avoit eus de trois épouses, dont la premiere étoit de la famille de Pantschman, la seconde de celle d'Alnpeck, & la troisiéme de celle de Ziegler de Klipphause. * Albinus, *Chron. Misn. p.* 359. Wesembecius, *in Exempl. Jurisprudentiæ, p.* 55. Melchior Adam, *in Vitis Jurisc. Germ. Dict. Allemand.*

PIS[illegible]IS (Modestin) fameux Jurisconsulte du XVI siécle [illegible]né du précédent, naquit à Leipsic le neuviéme décembre 1516. Il fit ses études de Droit en Italie sous Alciat, Ma[illegible] Socin, Palma & Alexandrin pendant cinq années, & par[illegible] ensuite à la charge de Professeur & d'Ordinaire de la Faculté [illegible] Leipsic, où il mourut en 1565. Quoiqu'il eût eu diverses vo[illegible]ions en différentes Cours d'Allemagne, il les refusa toutes, pr[illegible]rant la vie Académique à celle de la Cour. Il laissa un fils [illegible]né *Louis*, qui fut aussi Docteur en Droit & Assesseur de la [illegible]bre Impériale de Spire. On a de lui *Consilia*, qui ont été im[illegible]mez avec ceux de Fachsius dont il étoit gendre & successeur. * Albinus. Joach. de Beust, *de Vita Modestini Pistoris. Dict. Allemand.*

PISTORIS (Hartman) Jurisconsulte célébre du XVI siécle, frére cadet du précédent & fils de Simon du troisiéme lit. Sous l'Electeur Auguste il fut d'abord Assesseur du Conseil Aulique & de la Justice à Leipsic, & ensuite Juge d'appel & Conseiller Privé à Dresde. Il mourut en 1601. Quelques-uns le nomment le *Papinien de la Saxe*. On a de lui, *Quæstiones Juris Romani & Saxonici*, en quatre volumes, dont il publia les deux premiers lui-même & les deux autres parurent par les soins de son fils *Simon-Ulric*, dont l'article suit. * *Dict. Allemand.*

PISTORIS (Simon-Ulric) fils du précédent, étoit fort versé dans la Jurisprudence & dans la Litterature. Il accompagna de Remarques les deux volumes des *Quæstiones Juris* de son pére qu'il publia, & exerça sa Critique sur divers passages des anciens Auteurs. Jean Gruter a inséré ses Poësies Latines dans le cinquiéme tome de ses *Deliciæ Poëtarum Germanorum*. * *Voyez* sa préface sur le livre troisiéme, & Gruter, sur l'Acte second de l'*Hercules furens*, au mot *Colla ferocia. Dict. Allemand.*

* PISTORIS (Pierre) de Bruxelles, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin, a laissé en manuscrit les Ouvrages suivans, *Tractatus de pluralitate Confessariorum in regimine Monialium non admittenda; De differentia venialium & mortalium peccatorum; De Triplici Via ad Deum.* Il mourut en 1440. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 757.

* PISTORIUS (Jean) Chevalier de Malte, embrassa de bonne heure la Réformation de Luther, & fut l'un des Ministres qui dressérent la Confession d'Ausbourg, en l'an 1530. Il fut le premier qui eut la Surintendance des églises du Comté de Nidda. Il mourut le 25 janvier de l'an 1583, âgé de 81 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fréher, *Theatrum, p.* 348.

* PISTORIUS (Jean) fils du précédent, naquit à Nidda, le quatriéme février 1546. Il s'appliqua d'abord avec une grande ardeur à la Médecine, & fut reçu Docteur avec applaudissement, mais lorsqu'il vit que les remédes de la cabale, dont il se servoit préférablement aux autres, n'avoient pas le succès qu'il en attendoit, il abandonna cette profession, & s'adonna à la Jurisprudence. Il embrassa la Religion Reformée, & il persuada à Ernest-Fréderic, Markgrave de Bade-Dourlach, de faire la même chose. Il étoit Conseiller de Cour de ce Prince. Il contribua à l'érection du Collége de Dourlach. Peu de tems après il rentra dans l'Eglise Romaine, & entraina avec lui le Markgrave Jacques, & son Ministre Jean Zehendner. Il fut fait chez les Catholiques, Docteur en Théologie. Il devint ensuite Conseiller de l'Empereur, Prevôt de la cathédrale de Breslau malgré le Chapitre, & Prélat domestique de l'Abbé de Fulde. Il mourut à Fribourg en 1608. Outre plusieurs Traitez de Controverse contre les Luthériens, il a donné au public, en 1582, *Scriptores Rer. Polon.*; & dans les années 1583, 1584 & 1607, trois gros volumes *de Scriptoribus Rer. German.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fréher, *Theatrum, &c.* Aubert le Mire, *de Script. Eccles. partie* 2. *c.* 5. *Actes du Colloque de Baden*, en Allemand. Arnold, *Hist. de l'Eglise & des Heretiques, l.* 16. *c.* 8. 17. en Allemand.

PISTORIUS (Jean) natif de Woerden. *Voyez* BAKKER.

PISTOYE, *Pistoria* ou *Pistorium*, sur la petite riviére de Stella, ville d'Italie en Toscane, avec Evêché suffragant de Florence, est soumise au Grand Duc de Toscane. Ce fut près de cette ville que fut défait autrefois Catilina, dans une grande vallée qui est du côté de Florence, & où l'on compte un grand nombre de maisons de campagne. Elle est encore renommée par les factions des Cancellieri & des Panciatichi, par la naissance du Pape Clement IX; par son eglise cathédrale, qui est celle de S. Jacques, où l'autel est couvert de lames d'argent, avec vint lampes de même; par celle de l'humilité, où l'on voit, avec les statues de Léon X, & de Clément VII, celles de Côme & d'Alexandre. Le Palais & les autres édifices saints & profanes y sont très-beaux & très-réguliers. Les Italiens parlant de cette ville, la nomment *Pistoia la ben strutta*. Lactance de Lactantiis, Evêque de Pistoye, publia des Ordonnances Synodales en 1586. * *Consultez* Pline, Ptolomée, &c. citez par Léandre Alberti, *in Descript. Ital.* Scharaius, *Monumenta Ital.*

PISTRES ou PISTES. C'est le lieu où le Roi Charles *le Chauve* tint un Concile en 863 ou 864, *Concilium ad Pistas.* Nous en avons quatre chapitres dans la derniére édition des Conciles. Quelques uns prennent Pistes pour un lieu sur la Seine; & d'autres veulent que ce soit Pistres-sur-Andele, près du Pont-de-l'Arche en Normandie, au diocése de Rouen. * *Consultez* la Table Géographique, dans l'édition des Conciles, & le Pére Cellot, *in Not. ad Concil. Duziacense, &c.*

PISUERGA, riviére d'Espagne. Elle a ses sources dans les montagnes de la Castille vieille, près de celle de l'Ebre, va couler le long des confins du Royaume de Léon, & ayant reçu le Carrion & l'Arlanza, baigne Duegnas & Valladolid. Elle se décharge peu après dans le Douro. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIT. PIV. PIX. PIZ.

PITAN (Le Royaume de) est une des provinces du Grand-Mogol. Elle est au delà du Gange, le long de la riviére de Kanda, entre les provinces de Patna, de Kanduana, de Gor, & de Siba. On y met une ville capitale de même nom, avec celle de Camolo, & les terres de deux Rahias ou Princes, *Rabia Mugh* au midi, & *Rabia Roderou* au nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

PITANE, ville de la Mysie dans l'Asie Mineure, vers la Mer Egée. Il y en a eu une autre dans la Troade, & une dans la Laconie, avec une riviére de ce nom. * Pline, Strabon, Ptolomée, Briet, &c. en font mention. Ne confondez pas ces villes avec PITANE, fleuve de Corse, dit *Fiuminale d'Oruano*.

* PITAREVIL, village de l'Isle de Chypre. Il est dans les terres. On le prend pour la petite ville nommée anciennement *Epidarum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PITCHFORD, village d'Angleterre dans le Comté de Shrop, & dans le voisinage de la Saverne, tire son nom d'une fontaine de bitume, que les Anciens appelloient *de la poix*, en Anglois *pitch*, ne connoissant par la différence de l'un à l'autre. Cette fontaine se trouve dans la cour d'un particulier, & quelque quantité de bitume qu'on en tire, il en revient toujours, qu'on voit nager sur la surface de l'eau. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 358 & 359.

* PITCHIBOUROUNI, nom d'un peuple de l'Amérique septentrionale, dans le païs des Christinaux ou Kilistinons, à l'est de la partie méridionale de la Baye de Hudson. * M. Delisle, *Carte du Canada* ou de la *Nouvelle France.*

* PITCHIBOUROUNI, riviére le long de laquelle habite le peuple dont on vient de parler. Elle coule de l'est à l'ouest & après un cours d'environ quatre-vints lieues, elle se décharge dans la Baye de Hudson. * Le même.

PITHA, grande riviére de la Suéde. Elle a sa source dans les montagnes de Norvége, traverse une grande contrée de la Laponie, à laquelle elle donne le nom de *Pitha-Lap-Marck*, c'est à dire, *Marche Laponoise de Pitha*; enfin, elle se décharge dans le Golfe de Bothnie, au bourg de Pitha, qui est le seul de cette Marche. * Maty, *Dict. Géogr.*

PITHALAP-MARCK. *Voyez* l'article précédent.

PITHAGORE, *Voyez* PYTHAGORE.

PITHEAS. *Voyez* PYTHEAS.

PITHECUSE, isle proche de la Campanie, & pas loin de Naples, ainsi appellée d'un mot Grec, qui signifie *des Singes*, parce que les Poëtes feignent que Jupiter changea les Habitans de ce lieu en Singes, pour les punir de leurs crimes. Pline donne une autre origine à ce nom, & prétend que Pithécuse a été ainsi appellée d'un mot Grec, qui signifie des *tonneaux*. On a appellé encore cette isle *Ænaria*, parce qu'on croit que les navires d'Enée s'y arrêtérent; & elle a été nommée *Inarime* ou *Enarime* par les Grecs. C'est une erreur fort ancienne, que c'est sous cette isle, qu'Homére dit que le Géant Tiphée a été enseveli. Il y a dans Homére, *εἰν Ἀρίμοις*, dont on a fait *Inarime*. Virgile a donné dans cette faute. * Virgile, *Enéide, l.* 9. *v.* 716. Ovide, *Metam. l.* 12. Pline, *l.* 3. *c.* 6. Scholiaste d'*Apollonius*.

PITHERME. *Voyez* PYTHERME.

PITHIVIERS. *Voyez* PLUVIERS.

PITHO (ΠΕΙΘΩ) étoit chez les anciens Grecs la Déesse de l'Eloquence, ou plutôt de la Persuasion, que les Latins ont appellée *Suada* & *Suadela*, parce qu'elle persuade l'esprit des Auditeurs: c'est pourquoi les Anciens joignoient à l'image de Vénus, celle de Mercure, des Graces, & de la Déesse Pitho, pour montrer que le bonheur du mariage dépendoit en partie de la dou-

douceur & de l'agrément des paroles. Les Anciens avoient dé-rivé le nom de cette Déesse de la Persuasion, du verbe Grec πείθειν, qui signifie *persuader*. * Plutarque, *au Traité des Preceptes du Mariage.*

PITHOCLES, *Pithocles*, avoit écrit des Ouvrages Historiques, comme nous l'apprenons de Plutarque, *In Paral. Min. c.* 14. & par Clément Alexandrin, qui dit qu'il étoit de Samos, *Stromat. l.* 1.

PITHOLEON de Rhodes, Poëte, qui faisoit de méchantes Epigrammes, & qui mêloit ridiculement dans ces pièces les mots Grecs avec les Latins. Horace se mocque de lui, *Serm. l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 20, *&c.*

At magnum fecit, quod verbis Græca Latinis
Miscuit. O seri studiorum quine putetis
Difficile & mirum, Rhodio quod Pitholeonti
Contigit.

PITHOM ou PHITOM, ville d'Egypte. Ce fut l'une des deux villes, que Pharaon fit bâtir par les Descendans de Jacob. Elle ne diffère point de celle qui fut appellée *Pelusium*, ni de celle que Manéthon nomme *Abaris*, si l'on s'en rapporte à Marsham. Cette ville d'Abaris se nommoit ainsi, selon l'ancienne Théologie. Elle étoit dans le Nome Séthroïte, à l'orient du fleuve Bubaste. La beauté de sa situation obligea Saltis, Roi de certains peuples qui avoient subjugué l'Egypte, à l'aggrandir & à la fortifier. Il y entretenoit une garnison de 240000 hommes. Ce fut là que ces mêmes peuples se retranchérent, après avoir perdu tout le reste de l'Egypte. Ils s'y défendirent longtems; mais enfin ils capituiérent, & ils obtinrent la liberté de s'en aller où ils voudroient. Ils se retirérent en Syrie, & s'établirent dans la Judée. On voit bien par ce discours de Manéthon, qu'il a voulu parler des Israëlites. Il ajoûte qu'Aménophis, qui au bout d'environ cinq siécles regna sur les Egyptiens, souhaita de voir les Dieux, & qu'un grand Prophéte lui fit espérer cet avantage, pourvu qu'on purgeât l'Egypte de toutes sortes de gens infectez de ladreries, ou de telles autres infirmitez. On ramassa ces sortes de gens, on en trouva 80000, & on les occupa à tirer & à tailler les pierres le long du Nil. Après qu'ils eurent supporté cette pénible fatigue quelques années, ils suppliérent le Roi de leur assigner une ville pour leur sureté & pour leur repos. Il leur accorda Abaris, qui étoit alors déserte, & qui avoit appartenu aux Pasteurs, & qui se nommoit la ville de Typhon, selon l'ancienne Théologie. Ils n'y furent pas plutôt entrez, qu'ils songérent à se prévaloir de ce lieu-là, pour se revolter: ils le fortifiérent soigneusement; ils élurent pour leur Chef un Prêtre d'Héliopolis, qui changea son nom d'*Osarsiphus* en celui de *Moïse*. Ils furent secourus par les Habitans de Jérusalem, dont les ancêtres avoient possédé Abaris, &c. Leurs victoires furent grandes & cruelles; mais enfin, le Roi d'Egypte les vainquit & les chassa du païs. Joséphe refute toutes ces fables. * Manéthon, *chez* Joséphe, *dans le livre contre Apion.* *Voyez* Marsham, *Chron. Can. Ægypt.*

PITHOU (Pierre) étoit d'une famille noble, originaire de Vire en Basse Normandie, qu'on fait remonter jusqu'à un Guillaume Pithou, qui est nommé entre ceux qui se croisérent pour la Terre-Sainte en 1190. Un cadet de cette famille vint dans la suite s'établir en Champagne, & c'est de lui qu'est descendu Pierre Pithou, qui naquit à Troyes le premier novembre 1539. Il eut deux fréres d'un premier lit de son pére, & fut l'aîné de trois qui naquirent d'un second lit. Il eut Turnébe & Cujas pour Maîtres, & profita de leurs leçons. Il embrassa les sentimens des Calvinistes, & peu s'en fallut qu'il ne lui en coûtât la vie à la journée de la Saint-Barthélemi; mais il rentra peu après dans le sein de l'Eglise Romaine, fut Baillif de Tonnerre, & Substitut du Procureur général dans la Chambre de Justice de Guienne. Depuis, il travailla avec zéle pour la réduction de Paris sous l'obéissance du Roi Henri IV. Il en sortit pendant la peste, & mourut à Nogent-sur Seine le premier novembre de l'an 1596, âgé de 57 ans, le même jour qu'il étoit né. Nous avons un très-grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiez, & qui lui ont acquis le nom de *Varron de France*. Josias Mercerus ou le Mercier, Papire Masson, Loysel & Boivin le cadet ont écrit sa Vie. On trouve la premiére à la tête des Coutumes de Troyes, Ouvrage que Pithou avoit composé; mais celle de M. Boivin est la meilleure. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, qui fait son *Eloge*, entre ceux des doctes François, Papire Masson, Nicolas Rigault, Rapin, le Président De Thou, & divers autres, qui en ont parlé avec beaucoup d'estime. Passerat lui fit cette Epitaphe.

Hic, Pithœe, jacet, quondam memorabile nomen
Parisiisque Foro, Pieriisque Choro:
Ossa licet teneant qui te genuere Tricasses,
Longa tibi in libris vita futura tuis.

„Jamais personne, *dit M. De Thou*, n'a mieux entendu un seul „Auteur que Pithou. Il entendoit tous les anciens Ecrivains Grecs „& Latins, qu'il avoit tous lus, sans en excepter un seul, digé„rez & conférez avec les vieux exemplaires. Personne n'a jamais „mieux sçu ses affaires domestiques, qu'il savoit l'Histoire de Fran„ce & des Etrangers. La mort de cet homme incomparable, *ajoû„te-t'il*, avec lequel je partageois mes soins, & à qui je commu„niquois mes études, mes desseins, & les affaires d'Etat, me fut „si sensible que je cessai entiérement l'Histoire que j'avois com„mencée & j'eusse tout à fait abandonné cet Ouvrage, si je n'avois „pas cru devoir cette marque de respect à sa mémoire, que d'a„chever ce que j'avois entrepris par ses conseils. Il avoit épousé en 1579. *Catherine* Palluau, qui fit porter son corps à Troyes, où il est enterré dans l'église de saint François. Il en avoit eu quatre fils, qui moururent jeunes; & il ne laissa que *Louise*, femme de *Pierre* Luillier, Seigneur de Montigny; & *Marie*, qui épousa *Jean* Leschassier ou l'Eschassier, Conseiller au Châtelet de Paris. Pithou, huit ans avant sa mort, traça lui-même son caractère avec beaucoup de sincérité & de vérité au jugement de Josias le Mercier. Le Voici.

In nomine Domini, amen.

Moribus valde corruptis ac pravis sæculo infelicissimo, quantum in me fuit, fidem servavi. Amicos ex animo colui, & amavi inimicos; beneficiis vincere aut contemnere, quam ulcisci malui. Conjugem ut me ipsum habui. Liberis parum indulsi, famulis ut hominibus usus sum. Vitia sic odi etiam in meis, ut virtutes in externis vel hostibus venerratus sim. Privatæ rei servandæ potius quam augendæ operam dedi. Quod mihi fieri nolui, alteri vix unquam feci, aut fieri passus sum. Injustam aut difficilem gratiam ut venalem sprevi. Sordes & avaritiam in omnibus, præcipue vero in Religionis ac Justitiæ Sacerdotibus & Ministris execratus sum. Puer, juvenis, vir, senectuti multa debui. Patriam unice dilexi. Opus potius quam honores aut Magistratum amavi, ac prodesse quam præesse malui. Privatis ultro Publice studui: et nihil prætuli, atque in commune consulere potius, tutiusque semper existimavi. Statum publicum laborantem prudenter ornari, emendarique optavi; perverti, commutari, novari aut perturbari penitus, nunquam cupivi. Pacem vel injustam, quod bona omnium bonorum venia dixerim, civilibus discordiis belloque potiorem semper putavi. Pietatis & Religionis Sacro-Sancta nomina ambitioni atque avaritiæ sceleribusque prætexi & obtendi gravius tuli. Melioris antiquitatis non indiligens inquisitor, admirator & cultor, novitates facile insuper habui. Quæstiones varias disputationesque subtiliores in iis quæ ad Deum pertinent ut noxias odi ac fugi. Simplicitatem prudentia aliqua conditam & septam, astutia & calliditate tutiorem felicioremque sæpius expertus sum. Recte de rebus judicandi studium eloquentiæ artibus prætuli. Procul ambitu atque avaritia, invidiaque, inter amicos plures, ac bonos, potentesque, fortuna non plane infirma, sollicitus aliquanto vixi, quam privatum fortassis decuit, de publicis tamen & amicorum rebus magis quam de propriis cogitans. Nullam duxi gratiorem diem, quam qua Publico, aut amicis adesse, aut prodesse datum est. Mala præsentia quam metum imprudentium fortius tuli, extremaque facilius quam dubia. Recta, sincera, æquabili atque constanti inter omnes justitiæ administratione, etiam sceleratissimis atque audacissimis et occludi, manus obligari vidi, expertus sum. De patrimonio ac bonis meis, quantulacunque illa post mortem erunt, [illegible] bus potius quam mihi judicium permisi, permittoque. Unum [illegible] spero ut quem in me animum charissimæ ac probatissimæ conjugis [illegible] expertus sum, eundem in communibus liberis educandis, tuendis, [illegible] disque gerat. Sit hæc apud posteros testatio mentis meæ, quam [illegible] sic candide accipi velim, ut simpliciter & ingenue ex animi [illegible] tentia a me prolata est.

Veni Domine & miserere.

Petrus Pithœus scripsi Kalendis Novembris natali quondam [illegible] die, Lutetiæ Parisiorum, anno Christi 1587.

Catalogue des Ouvrages qu'il a composez ou qui sont sortis de sa bibliothéque, *Catonis Disticha*; *Adversariorum subsecivorum libri duo*; *Ottonis Frisingensis Chronicon ab orbe condito ad annum Christi* 1146, *& de Gestis Frederici Barbarossæ*; *Pauli Diaconi Historia Miscella*; *Imp. Theodosii, Valentiniani Majoriani & Anthemii Novellæ Constitutiones* 42; *Le premier livre des Comtes héréditaires de Champagne & de Brie*; *Mosaïcarum & Romanarum Legum Collatio ex integris Papiniani, Pauli & aliorum libris, cum Notis Petri Pithœi*; *Imperatoris Justiniani Novellæ Constitutiones, per Julianum Antecessorem de Græco translatæ*; *Æthici Cosmographia*; *Antonini Augusti Itinerarium, &c.*; *Codicis Legum Wisigothorum libri duodecim, & Isidori Hispalensis de Gothis, Vandalis, & Suevis Chronicon*; *Salviani Massiliensis opera*; *Quintiliani Declamationes, Calphurnii Flacci Excerpta, Rhetorum Declamationes, Dialogus de Oratoribus, ex Bibliotheca Petri Pithœi qui & Varias Lectiones & Notas adjecit*; *Articles de réglement pour le Bailliage de Tonnerre*, publiez par Pierre Pithou, Baillif du Comté de Tonnerre; *In Juvenalis & Persii Satyras Variæ Lectiones & Notæ*; *Veterum aliquot Galliæ Theologorum Scripta, quorum nonnulla primum eduntur*; *Consultatio de Confiscatione bonorum ex causa perduellionis*; *Petronii Satyricon*; *Annalium, & Historiæ Francorum ab anno Christi* 708, *ad annum* 990, *Scriptores Coætanei duodecim*; *Caroli Magni, Ludovici Pii, & Caroli Calvi, Capitula*; *Fulgentii Ferrandi Breviatio Canonum*; *Historia Controversiæ veteris de Processione Spiritus Sancti*; *De Latinis Bibliorum Interpretibus sententia, & Nicephori Constantinopolitani Canon Scripturarum, cum Anastasii Bibliothecarii Latina Interpretatione*; *Comes Theologus, sive Spicilegium ex Sacra Messe* 1590; *Ecclesiæ Gallicanæ in Schismate Status, ex Actis publicis*; *Les Libertez de l'Eglise Gallicane*; *Phædri Fabularum libri quinque*; *Historiæ Francorum ab anno Christi* 900, *ad annum* 1285, *Scriptores Veteres undecim*; *Synodus Parisiensis de Imaginibus habita anno* 824; *Raisons par lesquelles il est prouvé que les Evêques de France ont pu de droit donner l'absolution à Henri de Bourbon, Roi de France & de Navarre, de l'excommunication par lui encourue, même pour un cas réservé au saint Siege Apostolique*, traduit de l'Italien en 1593; *Hilarii ex Opere Historico fragmenta, adjecta ipsius Pithœi Vita*; *Itinerarium a Burdigala Jerusalem primum editum a Pithœo, cum Itinerario Antonini a Surita edito*; *Opera Sacra, Juridica, Historica, Miscellanea, collecta & edita studio Caroli Labbei*; *Præfatio ad Guicciardini locum reponendum libro quarto*; *Excerpta Pithœana ex veteribus Glossis*; *Notæ in Livium*; *Observatio de Comitibus Palatinis tam Germaniæ quam Galliæ, excerpta e libro cui titulus*, Mémoires des Comtes de Champagne; *Coutumes du Bailliage de Troyes avec les Annotations de Pierre Pithou*; *Opuscules jointes à celles d'Antoine l'Oysel*; *Corpus Juris Canonici ad veteres Codices manuscriptos restitutum ac Notis illustratum a Petro*

&

& Francisco Pitheis, præfixa Synopsis Historica eorum qui Canones & Decreta Ecclesiastica collegerunt, Authore Petro Pithæo; Miscellanea Ecclesiastica, in calce Codicis Canonum veterum; Observationes ad Codicem & Novellas Justiniani Imperatoris per Julianum translatas; Pierre Pithou a eu aussi part au *Catholicon d'Espagne.* C'est lui qui a composé la Harangue de M. Aubray. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 5. p.* 41—61. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p.* 288 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

PITHOU (François) Avocat au Parlement de Paris, & l'un des plus savans hommes de son tems, étoit frére du précédent, & fit de grandes découvertes dans le Droit & dans les Belles Lettres. Il naquit à Troyes en 1544. Il fut Procureur général de la Chambre de Justice qui fut établie sous le régne de Henri IV, contre les Gens d'affaires, & il exerça cette charge avec beaucoup d'habileté. Il fut choisi pour assister à la Conférence de Fontainebleau. Il fut du nombre des Commissaires qui réglérent les limites entre la France & les Païs Bas. C'étoit un homme d'une vertu rare & d'une modestie exemplaire. Il ne voulut jamais que l'on mît son nom à aucun des Ouvrages qu'il publia. Le *Pithœana* est de lui. Ce fut lui qui trouva le Manuscrit des Fables de Phédre, qu'il envoya à son frére, avec lequel il le publia pour la premiére fois. Il mourut vers l'an 1621, le septiéme février, âgé de 77 ans, quatre mois & 17 jours. Il a travaillé avec son frére à la plupart des Ouvrages qu'il a donnez au Public, & il s'est particuliérement appliqué avec lui à restituer & à éclaircir le Corps du Droit Canonique, que l'on a imprimé suivant leurs corrections, à Paris en 1687. C'est lui qui est Auteur de la Conférence des Loix Romaines avec celles de Moïse, & de l'édition de la Salique, avec des Notes. Le petit livre intitulé *Comes Theologus*, de Pierre Pithou, a été réimprimé depuis à Paris par les soins de M. Le Peletier, qui, à son imitation, a donné le *Comes Senectutis*, *Comes Rusticus*, & *Comes Juridicus.* Le nom des deux fréres Pithou, est très-célébre parmi les Gens de Lettres. * *Voyez* le Catalogue exact de leurs Ouvrages à la tête de leurs Oeuvres imprimées en Latin en 1715. Teissier, *&c. p.* 299 *& suiv.*

PITHYLLUS, surnommé *Thenthes*, n'est connu que par une qualité qui lui attira le mépris des hommes de son siécle, & qui étoit en effet très-méprisable. Il ne mangeoit jamais à la table ... qu'avec un appétit desordonné, & pour pouvoir le satisfaire, il s'avisa des plus extraordinaires expédiens: des gantelets pour porter à sa bouche les mets les plus chauds, une espéce de poche à sa langue pour les supporter, sans qu'elle en fut blessée, étoient des inventions de sa gourmandise; par là il dégarnissoit les tables, avant que les Convives eussent commencé à manger. Pithyllus n'est pas le seul d'entre les Anciens à qui sa voracité ait fait un nom. * Athénée, *l.* 1.

PITIE', bourg de France en Normandie, dans le Païs de Caux. Il est au sud-sud-ouest de Dieppe, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

PITIGLIANO. *Voyez* PETIGLIANO.

PITINEO ou ALE'SA. *Voyez* ALE'SA.

* PITINO, Torre di Pitino, *Pitinum.* C'étoit autrefois une ville des Vestins en Italie. Elle fut ensuite épiscopale. Il n'en reste plus qu'une tour qui en conserve le nom, & qui est à une demi-lieue d'Aquila dans l'Abruzze Ultérieure. * Maty, *Dict. Geogr.*

PITISCUS (Barthélemi) Ministre Protestant, né dans la Silésie le 24 août de l'an 1561, se rendit habile dans les Sciences, & particuliérement dans les Mathématiques. Il fut Précepteur, puis premier Prédicateur de Frédéric IV, Electeur Palatin, auprès duquel il s'étoit établi en 1584. Son Traité des triangles fut très-estimé par Ticho-Brahé. Il composa d'autres Ouvrages, *Synopsis Theologiæ Methodicæ; Thesaurus Mathematicus; Liber pro Reformatione Ecclesiarum Anhaltinarum;* plusieurs livres en Allemand contre les Théologiens du Wirtemberg, &c. Il mourut le 27 juillet 1613, âgé de 52 ans. * Melchior Adam, *Vitæ Theolog. Germ.* Freheri *Theatrum.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

* PITISCUS (Samuel) Recteur des Ecoles Latines d'Utrecht, mort âgé d'environ 90 ans, est Auteur de plusieurs Ouvrages, entre autres, du *Lexicon Antiquitatum Romanarum*, en deux volumes, *in folio.* Il a donné au Public *Quinte-Curce* & *Suetone* avec d'amples Commentaires. Il a publié le Dictionnaire Latin du Pére Tachard en y substituant le Flamand au lieu du François; & le *Pantheum Mythicum* du Pére Pomey, qu'il a enrichi des citations à la marge avec une grande exactitude.

PITIUSA, ou PITYRISA, est une petite isle de la Gréce. Elle est sur la côte septentrionale du Golfe de Napoli, un peu au Couchant du bourg de Maria ou Hermione. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PITNAWEEN, PITNAWEN & PITNAVEEN, gros bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Fife. Il est sur la côte méridionale de cette province, à peu près au midi de Saint-André, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* PITOLA ou PETOLA, anciennement *Andes*, petit lieu dans le Duché de Mantoue, sur le Mincio, à un quart de lieue de Mantoue, n'a rien de recommandable que d'avoir été le lieu de la naissance de Virgile. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Theatre de la Guerre en Italie*, en Allemand, *p.* 508.

PITS. *Voyez* PITSEUS.

PITSCHEN, bourg de Silésie. Il est sur les confins de la Pologne, dans la Principauté de Brieg, & à onze lieues de la ville de ce nom. Ce lieu est fameux par la bataille qui s'y donna environ l'an 1587, entre Maximilien Archiduc d'Autriche, élu par une partie des Polonois pour leur Roi, & Zamoisci, Archichancelier de Pologne, qui étoit du parti de Sigismond, Prince de Suéde; dont le succés fut la défaite & la prise de l'Archiduc. * Maty, *Dict. Geogr.*

PITSEUS, vulgairement PITS (Jean) Anglois, étoit de Southampton, fils de *Henri* Pits, & d'*Elisabeth* Sandére, sœur du Docteur Sandére, qui a composé tant d'Ouvrages. Il naquit vers l'an 1560 à Aulton dans le Comté de Hant. Il étudia longtems en Angleterre, & ayant passé en France, il s'arrêta un an à Rheims, où il se fit Catholique. Ensuite il alla à Rome, y étudia pendant sept ans en Philosophie, & y fut fait Prêtre. On le renvoya à Rheims, pour enseigner la Langue Gréque & la Rhétorique; ce qu'il fit pendant deux ans. Mais les guerres civiles l'ayant obligé d'en sortir, il se retira à Pont-à-Mousson, puis en Allemagne. Il s'arrêta plus d'un an à Tréves, & près de trois à Ingolstad, où il fut reçu Docteur. Depuis, il vint en Lorraine, où Charles, Cardinal de Lorraine, lui donna un Canonicat à Verdun. Peu après, Antoinette de Lorraine, sœur de ce Cardinal, & fille du Duc Charles II, la même qui fut mariée en 1599, à Jean Guillaume, Duc de Cléves, choisit le Docteur Pits pour être son Confesseur. Il apprit alors le François pour être plus en état de rendre service à cette Princesse, & le parla en peu de tems avec tant de facilité, qu'il prêchoit même assez souvent en cette Langue. Après la mort de cette Princesse, il fut Doyen de Verdun, où il travailla à divers Ouvrages que nous avons de sa façon, & où il mourut l'an 1616. On publia après sa mort son livre *de Illustribus Angliæ Scriptoribus*, sous le titre de *Relationes Historicæ de Rebus Anglicis*, dans lequel il s'étend beaucoup, & prodigue des éloges à un trop grand nombre de petits Auteurs de son païs. Nous avons aussi de lui, *De Beatitudine; De Legibus; De Peregrinatione, &c.* Sa Vie est à la fin de son livre des Ecrivains d'Angleterre. *Voyez* Antoine Wood, *Athenæ Oxonienses, tome* 1. *Hist. Univers. Oxon.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 15. *p.* 197.

PITSUR. *Voyez* PETSUR.

PITTACUS, l'un des sept Sages de la Gréce, étoit de Mityléne, ville de l'Isle de Lesbos. Dans une guerre que ceux de Mityléne eurent avec les Athéniens, Pittacus eut la conduite de l'armée; & pour ne pas exposer le sang de ses Concitoyens, il offrit de se battre contre Phrynon, qui étoit le Chef des ennemis, & qui avoit souvent remporté la victoire aux Jeux Olympiques. Le parti fut accepté, & Pittacus le prit dans un filet qu'il avoit caché sous son bouclier. Depuis, ceux de Mityléne, qui avoient beaucoup de respect pour Pittacus, lui déférérent la souveraineté de leur ville, qu'il accepta pour quelque tems; mais à laquelle il renonça dans la suite. Il composa six cens vers, qui comprenoient des Loix qu'il laissoit, & mourut âgé de 70 ans, sous la LII Olymdiade, l'an 570 avant Jésus Christ. * Diogéne Laërce, *en sa Vie.* Strabon, *l.* 14. Eusébe, *in Chron. &c.*

* PITTALA (Joseph) Savant Sicilien, naquit au mois d'août 1617, & donna de bonne heure des preuves de sa capacité. Il fut fait à Messine Docteur en Théologie, & son savoir lui attira une estime universelle. Il mourut à Messine au mois d'octobre 1677. On a de lui, *Panegyrici diversi e Componimenti varii;* & en manuscrit *Itinerarium Italiæ, historicis ac politicis Observationibus illustratum; Epistolæ familiares, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

PITTHEUS, oncle de Thésée, fut le premier qui enseigna la Rhétorique, & qui en écrivit un Traité, que Pausanias dit avoir vu, & qui fut publié par un Citoyen d'Epidaure. Mais il y a peu d'apparence en ces faits. Nous avons le portrait de ce Pittheus parmi les médailles de Fulvius Ursin. * Pausanias, *in Corinthiacis.* Vossius, *de Rhet. Natura & Constit. c.* 9.

PITTLINGEN. *Voyez* PUTTLINGEN.

PITTON (Jean Scholastique) Provençal, Docteur en Médecine, mort vers l'an 1690, est Auteur de plusieurs Ouvrages Historiques. Le plus considérable est l'Histoire de la ville d'Aix, qui parut l'an 1666, à Lyon *in folio*, & qui renferme une bonne partie de l'Histoire de Provence. Quoique l'Auteur ait eu pour la composer les Archives du Roi, de l'Eglise, de la Maison-de-ville & des Notaires, elle n'est pas fort estimée, parce qu'elle est mal écrite, qu'il y a peu d'ordre, & que les faits n'y sont pas bien circonstanciez. Cet Ouvrage fut suivi en 1668, des Annales de l'Eglise d'Aix, auxquelles Pitton joignit des Dissertations contre M. de Launoy, qui a décrédité certaines opinions populaires de la venue de saint Maximin & de la Magdelaine en Provence. Il publia encore en 1672, à Aix, un Traité Latin *de conscribenda Historia rerum naturalium Provinciæ;* mais le meilleur de ses Ouvrages est celui qu'il a intitulé *Sentiment sur les Historiens de Provence*, & qui parut en 1682, à Aix. Heureusement pour le Public, l'Auteur voulut le dédier à Joseph Templery, Auditeur de la Chambre des Comptes d'Aix, mort en 1700, qui, pour reconnoître l'honneur qu'on lui faisoit, se donna la peine de revoir l'Ouvrage, en corrigea le stile, & le mit en état d'être lu avec plaisir. On a encore de Pitton un Traité des Eaux chaudes d'Aix. * Le Long, *Bibliothéque Histor. de la France.*

PITTON de Tournefort. *Voyez* TOURNEFORT.

PITYS, jeune fille, fut selon la Fable, aimée du Dieu Pan & de Borée. Pan voyant qu'elle avoit plus d'inclination pour son Rival que pour lui, la jetta de rage contre un rocher, avec tant de violence, qu'elle en mourut. La Terre qui eut compassion du malheur de Pitys, la changea en un arbre que les Grecs appellérent de son nom *Pitys*, & que nous appellons *Pin.* On en faisoit des couronnes pour mettre sur la tête du Dieu Pan. Le Pin semble encore pleurer par la liqueur qu'il jette, lorsqu'il est agité du vent Borée. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 25. *c.* 2.

PITYUSA. *Voyez* EVISSE.

PIVRI, PLEVRE, ou PLURS. *Voyez* PLEURS.

PIXENDORF, ou PUXENDORF, bourg de la Basse Autriche. Il est près du Danube, à neuf lieues au dessus de Vienne. On le prend pour l'ancienne *Pirum Tortum*, petite ville du Norique. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIXODORE, Berger des environs d'Ephése, ville d'Ionie, dans l'Asie Mineure, découvrit une carriére de marbre, dans le tems que les Ephésiens avoient dessein de faire venir de Paros & de Thasus, les marbres dont ils vouloient construire le temple de Diane. Un jour qu'il étoit avec son troupeau proche d'Ephése, il arriva que deux béliers qui couroient pour se choquer, passérent l'un d'un côté & l'autre de l'autre, sans se toucher: de sorte que l'un de ces animaux alla donner de ses cornes contre un rocher, dont il rompit un éclat d'une blancheur fort vive. Ce Berger laissa ses moutons sur la montagne, & courut porter cet éclat à Ephése, où on lui donna une magnifique récompense. Son nom fut changé en celui d'*Evangelus*, qui signifie *porteur de bonnes nouvelles*; & après sa mort, on lui décerna des honneurs divins, que le Magistrat de la ville alloit lui rendre tous les mois sur le lieu, en lui offrant des sacrifices avec beaucoup de cérémonies, & avec une réjouissance publique. * Vitruve, *l.* 10. *c.* 7.

PIZARE, ou PIZARRO (François) Espagnol, découvrit le Pérou, & en fut le Conquérant. On assûre que c'étoit un *bâtard*, exposé par sa mére à la porte d'une église, & que depuis ayant été reconnu pour fils, par le Capitaine Gonzale Pizare, il garda les pourceaux au village de Truxilla. Un jour qu'il en avoit égaré un, n'osant retourner chez son pére, il s'enfuit à Séville, & de là dans les Indes. Diégo Almagro qui se joignit à lui, portoit le nom de son village, & étoit de si bas lieu, que jamais on ne put savoir qui étoit son pére. Sandoval dit qu'on le reconnut pour Prêtre, bien qu'il ne sût ni lire ni écrire. Ces deux hommes entrérent dans le Pérou en 1525, & ayant exercé sur le Roi Atabalipa & sur les siens, des cruautez plus dignes de barbares que de Chrétiens, ils se divisérent lorsqu'il fut question de partager le butin. Ferdinand, frére de Pizare, tua Almagre, & un fils d'Almagre tua François Pizare. Gonzale, qui étoit le troisiéme frére de celui-ci, vengea sa mort, & exerça de grandes violences dans le païs, où Charles-*Quint* fut obligé d'envoyer le Jurisconsulte Pierre Gasca, vers l'an 1546. Le dernier Pizaro fut exécuté publiquement. * Mariana, *l.* 26. De Thou, *l.* 1. Sandoval, *Vie de Charles*-Quint. La Mothe-le-Vayer, *Discours de l'Hist.* Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 19. & 1564. *n.* 23.

PIZARRO (Ferdinand) Espagnol, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, étoit Jurisconsulte, & fut Juge dans diverses Jurisdictions, ensuite de quoi il eut place dans le Grand Conseil de Castille. Nous avons de lui, *Varones illustres del Nuevo Mundo*; *Discurso legal de la obligacion que tienen los Reyes à premiar los servicios de sus Vasallos*, &c. Pizarro mourut à Madrid l'an 1640. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

PIZUERGA. *Voyez* PISUERGA.

PIZZIGHITONE. *Voyez* PICIGHITONE.

PIZZO, bourg de la Calabre Ultérieure, situé sur le Golfe de Sainte Euphémie, à une lieue & demie de Monte Léone. On le prend pour l'ancienne *Napitia*, *Nepetia*, petite ville des Brutiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

P L A.

PLAAS (David Vander) naquit à Amsterdam, l'onziéme décembre 1647, & aquit une haute réputation à peindre des portraits. Il s'étoit accoutumé à une maniére singuliére de peindre, & se proposa pour modéle le célébre Titien. Parmi le grand nombre de portraits qu'il a faits, on remarque sur tout celui de l'Amiral Corneille Tromp. Il mourut le 18 février 1704. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

PLACCIUS (Vincent) Jurisconsulte de Hambourg, où il naquit le quatriéme février 1642. Son pére étoit Médecin. Ayant fait ses premiéres études à Hambourg, il alla en 1659 à Helmstadt, & ensuite à Leipsic pour se perfectionner dans les Sciences. Il voyagea après cela en Allemagne, en Italie & en France. Il prit à Orléans le titre de Licentié en Droit. De retour en sa patrie en 1667, il s'occupa à plaider, & en 1675, il fut fait Professeur en Morale & en Eloquence, emplois qu'il a remplis avec honneur pendant 24 ans. Il étoit fort sujet à la mélancholie, d'ailleurs obligeant & affable. Il étoit fort charitable envers les pauvres, & fort attaché à instruire ses Disciples. Il légua ses livres à la bibliothéque de Hambourg, & ses biens pour l'entretien de quelques Etudians, n'ayant pas été marié. Il mourut d'apopléxie le sixiéme avril 1699. Il est Auteur de divers Ouvrages. On vit paroître en 1668, ses *Carmina Juvenilia*. Son principal Ouvrage des Auteurs Anonymes & Pseudonymes parut en 1674. Ce dessein fut tellement du goût des Savans, que plusieurs marchérent sur ses traces, & l'Auteur lui même ayant demandé du secours à tous ceux qui pourroient lui en fournir, il grossit tellement son livre, qu'il en fit un volume *in folio*, très-épais. Il n'eut pourtant pas le plaisir de le voir imprimé. Il ne parut qu'en 1708, par les soins de M. Matthias Dreyer. On en donna un extrait dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, du mois de septembre 1710, dans lequel on reléve un grand nombre de fautes de l'Imprimeur & de l'Auteur; ce qui n'empêche pas que le livre ne soit très-bon en lui même. Voici les autres Ouvrages de Placcius, *Atlantis retecta, sive de Navigatione Christophori Columbi in Americam*, *Poema*; *Liber de Jurisconsulto perfecto*, publié en Italie en 1664; *de Interpretatione Legum*, *Disputatio Inauguralis*; *Typus Accessionum Moralium, sive Institutionum Medicinæ Moralis*, en 1675; *de Pseudo-magnanimitate Aristotelica*; *de Existimatione, Censuraque mentium alienarum*, *Programma*; *Commentarius de augenda Morali Scientia*; *Philosophiæ Moralis plenioris fructus præcipuus, qui est agnoscere illius ope Philosophiam non sufficere beatitudini solidæ nobis constituendæ*, &c.; *Corona Gymnastica in funere D. Mich. Kirstenii*, *Programma*; *De Actionibus Tractatio*; *Excerpta bina Rhetoricarum Accessionum*; *Homines a Natura ad pacis non belli statum ordinatos esse*, *Programma*; *Justiniani Imperatoris Institutiones reconcinnatæ*; *de Utilitate publicorum exercitiorum Gymnasii*; *Demonstration de l'immortalité de l'ame de l'homme, par les seules lumiéres de la Nature*, en Allemand; *De Arte excerpendi liber singularis*; *Description de la Morale parfaite selon l'idée de la Medecine*, en Allemand; *le Régime des Mœurs accommodé à celui de la Medecine*, en Allemand; *Theses ex Philosophia Morali de Gratitudine*; *de Discrepantia Aristotelicorum in designanda optima Republica*, *Programma*; *de Causis recrescentium Exercitiorum publicorum in Gymnasio*; *de seligendo Studiorum genere*, *Programma*; *Invitatio amica ad Antonium Magliabechi*, &c.; *de Contemtu Logicæ*, &c. *Programma*; *Corona Gymnastica in funere Rev. Johannis Surlandi, & Henrici Siveri, & Jo. Vagetii*, *Programma*; *de Connexione Extremorum cum Mediis*, *Programma*; *de Jure Naturali Usurarum*, *Theses*; *Accessiones Ethicæ, Juris Naturalis & Rhetoricæ*; *de Antitzeia, id est, de malis in bonum mutandis*, *Theses*; *de Scriptis & Scriptoribus Anonymis & Pseudonymis*, *Syntagma*, avec le *Catalogus Autorum Supposititiorum* de Jean de Rhodès ou Rhodius, & des Notes de Placcius. L'Auteur y rapporte les différentes méthodes de faire des recueils, &c. * *Actes de Leipsic de* 1709, *p.* 35. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Memoires du tems. Journal de Trevoux d'avril* 1718, *p.* 41. *Voyez son Eloge par* Jean Albert Fabricius, *à la tête de son Théatre des Anonymes & Pseudonymes.* Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, &c. *tome* 1. *p.* 181 & *suiv.*

PLACE, en Latin *Forum*. Ce mot signifie plusieurs choses, savoir, les Places publiques, où se tenoit le marché à Rome, & celles où le peuple s'assembloit pour les affaires, & où l'on plaidoit: car outre les Places publiques qui étoient à Rome en grand nombre, il n'y en avoit que trois où l'on plaidât. *Forum* signifioit aussi une ville, où l'on tenoit des foires, comme *Forum Julii*, la *Foire du Frioul*; *Forum Livii*; la *Foire de Forli*; & *Forum Flaminium*, le lieu où se tient la *Foire de Fuligni*: car à cause du grand concours des Marchands qui venoient à ces foires, on y fit plusieurs bâtimens pour la commodité, & dans la suite des tems ces lieux devinrent des villes. Les Places publiques chez les Grecs étoient quarrées, & avoient tout autour de doubles & d'amples portiques, dont les colonnes étoient serrées, & soutenoient des architraves de pierre ou de marbre, avec des galeries par en haut; mais cela ne se pratiquoit point en Italie, parce que l'ancienne coutume étant de faire voir au peuple les combats de Gladiateurs dans ces Places, il falloit, pour de tels spectacles, qu'elles eussent tout autour des entrecolonnemens plus larges, & que sous *les portiques* les boutiques des Changeurs, & les balcons au dessus, eussent l'espace nécessaire pour faire le trafic, & pour la recette des deniers publics.

Il y avoit à Rome dix-sept Places publiques ou marchés, dont quatorze étoient destinées à vendre les denrées & les marchandises, & on les nommoit *Fora venalia*. Il y avoit *Forum olitorium*, le *Marché aux herbes*, où se vendoient les légumes; *Forum pistorium*, le *Marché au pain*; *Forum piscarium*, la *Poissonnerie* ou le *Marché au poisson*; *Forum equarium*, le *Marché aux chevaux*; *Forum boarium*, le *Marché aux bœufs*; *Forum suarium* ou *suarium*, le *Marché aux porcs*; *Forum cupedinarium*, le *Marché aux friandises*, où étoient les Rotisseurs, les Patissiers & les Confiseurs. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur l'étymologie du nom qu'on donna à cette place. Festus dit qu'il vient du mot *cupes* ou *cupedia*, qui signifie chez les Anciens des *viandes exquises & friandes*. Varron, *de Lingua Latina*, *l.* 4, veut que cette Place ait pris son nom d'un Chevalier Romain nommé *Cupes*, qui avoit son Palais dans cette Place, lequel fut rasé pour ses larcins, & la Place destinée à l'usage marqué cy-dessus. Toutes ces Places marchandes étoient environnées de portiques & de maisons, & garnies d'étaux & de tables, sur lesquels on exposoit à vendre les marchandises, & qu'on nommoit *abaci*, *plutei venalitii*, & *operariæ mensæ*.

Les Romains appelloient les Places où se rendoit la Justice, *Fora Civilia* ou *Judiciaria*. Il y en avoit trois principales, *Forum Romanum*, la plus ancienne & la plus fameuse de toutes, qu'on nommoit *Latium* & *Vetus*, où étoient les Rostres; *Forum Julii Cæsaris*; & *Forum Augusti*. Ces deux derniéres ne furent ajoûtées que pour servir de supplément à la grande Place Romaine, à cause du grand nombre des Plaideurs & des procès, comme dit Suétone. Ces trois places étoient destinées aux assemblées du peuple, aux Harangues, & à l'administration de la Justice. A ces trois Places, on en ajoûta encore deux autres: l'une fut commencée par Domitien, & achevée par l'Empereur Nerva, qui de son nom fut appellée *Forum divi Nervæ*; & l'autre fut bâtie par Trajan, & appellée de son nom *Forum Trajani*.

La Place Romaine étoit située entre le Mont-Palatin & le Capitole, & comprenoit tout cet espace qui s'étendoit depuis l'arc de Septimius Sévérus, jusques au temple de Jupiter Stator. Au tems de Romulus ce ne fut qu'une simple place sans édifices & sans ornemens. Tullus Hostilius fut le premier qui l'environna de galeries & de boutiques, & après lui les autres Rois, les Consuls & les autres Magistrats: de sorte qu'au tems de la République florissante, ce fut une des plus belles Places du monde. Ses principales parties étoient le lieu appellé *Comitium*, où le peuple s'assembloit pour les affaires publiques. Les Ediles & les Préteurs y donnoient souvent des Jeux, pour divertir le peuple. Le jeune Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste, le fit couvrir de toiles l'année de son Edilité, pour la commodité des Plaideurs, *ut salubrius litigantes consisterent*, dit Pline. Caton *le Censeur* disoit, qu'il le falloit faire paver de pierres pointues, afin que les Plaideurs n'y allassent pas si souvent, & qu'en y perdant patience, ils perdissent aussi l'envie de plaider. Dans

ce

ce lieu du Comice ou de l'assemblée, il y avoit quatre Basiliques, celle de *Paulus*, l'*Opimia* où le Sénat s'assembloit, la *Julia* qui fut bâtie par Vitruve, & la *Porcia* par Porcius Cato. A l'un des coins de cette Place, au pié de la Roche Tarpeïenne étoit cette grande & affreuse prison, que fit faire Ancus Martius, & que Servius Tullius augmenta depuis de plusieurs cachots, ce qui fit qu'on l'appella *Tullianum*. Au devant de cette prison se voyoit un grand Colosse de marbre, qu'on appelle vulgairement *Marforio*. C'est un homme couché tout de son long, qui répréſente, selon l'opinion de quelques uns, la figure du fleuve *Nar*, dont la premiére lettre *N*, avoit été changée par corruption de langage en *M*, d'où est venu *Naris Forum*, & *Marforio*. Les autres veulent que ce soit la figure du Rhin, qui servoit de soubassement à la statue équestre de Domitien, & qu'elle fut mise là, après qu'il eut triomphé de l'Allemagne. Il y en a qui disent que c'étoit la statue de Jupiter *Panarius*, Dieu des Boulangers, qui fut placée là en mémoire des pains que les Soldats du Capitole jettérent dans le camp des Gaulois, pour leur montrer qu'ils ne manquoient pas de vivres.

Joignant le Comice étoit la Cour appellée *Hostilia*, où le Sénat s'assembloit fort souvent. Devant cette Cour étoient *Rostra* les *Rostres*, qui étoient un jubé élevé & environné des becs de navires pris sur les Antiates. A l'entrée de la Place, ou comme dit Tacite, près du temple de Saturne, étoit la colomne appellée *Milliarium aureum*, d'où l'on commençoit les mesures des distances des lieux d'Italie. Il y avoit aussi une galerie, ou comme un pont de marbre, que fit faire l'Empereur Caligula, pour aller & venir du Mont Palatin au Capitole par la Place Romaine. Elle étoit soutenue par quatre-vints grosses colonnes de marbre blanc. On peut voir la description de chaque Place particuliére à son article. * *Antiq. Grèq. & Rom.*

P L A C E R O M A I N E, ou *la vieille Place*, lieu à Rome fort spacieux, environné de beaux édifices, avec des galeries soutenues de colomnes, s'étendoit depuis le pié du Mont-Capitolin, où étoit l'Arc de Septimius, jusqu'à l'Arc de Titus; & depuis le bas du Mont-Palatin, jusqu'à la Voye sacrée. Elle est appellée aujourd'hui Campo *Vaccino*, & commence au pié du Campidoglio, d'où elle s'étend d'un côté jusqu'à l'église de saint Côme & de saint Damien, & de l'autre jusqu'à sainte Théodore. Le Tibre passoit autrefois par cette Place; & ce fut là où le Berger Faustulus trouva Rémus & Romulus sur le bord de ce fleuve; mais Tarquin *le Superbe*, dernier Roi de Rome, détourna le cours de cette riviére, pour empêcher qu'elle n'inondât ce quartier de la ville. Proche de cette place il y avoit un grand lac, dont on n'avoit pu fonder le fonds, & dans lequel Curtius, Chevalier Romain, se précipita à cheval pour faire cesser la puanteur qui en sortoit, & qui infectoit toute la ville. D'autres disent que c'étoit un abîme qui s'ouvrit par un tremblement de terre; & que selon la réponse de l'Oracle, il falloit que quelque illustre Romain s'y jettât, pour appaiser les Dieux infernaux, & faire refermer cette vaste ouverture. C'étoit au milieu de cette grande Place que l'on faisoit les Harangues au peuple, sur un lieu élevé, que les Romains nommoient *Rostra*, & que nous appellons *Tribune aux Harangues*. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 9. c. 7.* Onuphre Panvin, *de Urbis Regionibus.*

P L A C E d'A U G U S T E, Place à Rome, que l'Empereur Auguste fit faire, parce que l'ancienne Place Romaine & celle de César ne suffisoient pas pour toutes les assemblées publiques. On s'y assembloit pour délibérer de la guerre ou de la paix, & du triomphe que l'on accordoit aux Vainqueurs, lesquels y apportoient les enseignes & les trophées de leurs victoires. Le temple de Mars étoit dans cette Place, & l'on y faisoit quelquefois des courses à cheval, & des Jeux publics. On voyoit au milieu une belle statue d'albâtre, qui répréſentoit Auguste, avec les statues de tous ceux qui avoient triomphé. Il y avoit aussi deux tableaux de la main d'Apelle, dans l'un desquels étoient peints Castor & Pollux, & dans l'autre la victoire & Alexandre *le Grand*, sur un char de triomphe. Elle n'étoit pas loin de la Place Romaine, & étoit assez proche du Tibre, qui s'y déborda du tems d'Auguste. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 9. c. 7.*

P L A C E A U X B O E U F S, en Latin *Forum Boarium*, Place à Rome, étoit le Marché aux bœufs, qui avoit été établi dans ce lieu en mémoire d'Hercule, lequel retrouva en cet endroit les bœufs que Cacus lui avoit dérobez. On dit qu'il y avoit anciennement une fontaine & un bois, où Numa Pompilius, second Roi de Rome, avoit souvent des entretiens avec la Nymphe Egérie, touchant la Religion & les cérémonies des sacrifices que l'on devoit offrir aux Dieux. * Onuphre Panvin, *de Urbis Regionibus.*

P L A C E de C E'S A R, Place à Rome, que Jules César acheta pour embellir la ville, & pour servir aux assemblées du peuple. Il l'acheta cent millions de sesterces, qui valoient, selon le calcul de Budée, deux millions cinq cens mille écus; & dépensa deux cens cinquante mille écus pour la faire paver. Ce Dictateur y fit bâtir la Basilique Julienne, & depuis y dressa sa statue sur un cheval de bronze. Elle étoit assez proche de la Place Romaine. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 9. c. 9.*

P L A C E A U X H E R B E S, en Latin *Forum Olitorium*, Marché de Rome, où l'on vendoit les herbes & les légumes, étoit auprès du Mont-Capitolin. On y voyoit un temple dédié à Junon *Matuta*, & un autre consacré à la Déesse Piété. La maison d'Ovide étoit, dit-on, proche de cette Place. *Voyez* P I E T E'. * Onuphre Panvin, *in Urbis Regionibus.*

P L A C E de N E R V A, Place à Rome, à côté de celle d'Auguste, fut commencée par l'Empereur Domitien, & ne fut achevée que par Nerva son successeur. Elle étoit ornée de plusieurs statues, & de colomnes qui marquoient les belles actions de Nerva. L'on voyoit au milieu une colomne de bronze d'une hauteur extraordinaire, couverte de bandes de cuivre. Il y avoit près de là un Palais magnifique, avec un superbe portique, dont il reste une partie auprès de l'église de saint Blaise. Les Anciens l'appelloient aussi la Place *Transitoire*, c'est à dire, *de Passages*, parce que c'étoit un passage pour aller à trois Places publiques. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 9. c. 7.*

P L A C E de T R A J A N, Place à Rome, que Trajan fit bâtir entre la Place de Nerva, le Capitole & le Mont-Quirinal. Tout y étoit extraordinairement magnifique. On y voyoit un beau portique soutenu d'un grand nombre de colomnes, dont la hauteur & la structure donnoient de l'admiration, avec un Arc Triomphal, orné de plusieurs figures de marbre, & la statue du cheval de Trajan, élevée sur un superbe piédestal. Au milieu de la Place étoit la colomne de Trajan; cet ouvrage surpassoit la magnificence de tous les autres. Cette colomne fut commencée par cet Empereur; mais elle ne fut achevée qu'après sa mort. Elle étoit haute de 120, ou selon d'autres, de 140 piez; & avoit au dedans un escalier de cent quatre-vint-cinq marches, qui recevoient du jour par quarante petites fenêtres. Au haut de la colomne étoient les ossemens & les cendres de Trajan, renfermez dans une urne d'or. Le dehors de cette prodigieuse colomne étoit revêtu de marbre, sur lequel étoient répréſentées en bas-relief les victoires & les illustres actions de cet Empereur, & principalement les batailles qu'il gagna contre les Daces: ce qui fit admirer cet ouvrage comme un chef-d'œuvre de l'Architecture & de la Sculpture. Le Pape Sixte V fit relever cette colomne, qui avoit été renversée, & fit mettre dessus la statue de saint Pierre. On remarque que ce fut dans cette Place que l'Empereur Antonin fit publier en faveur des Chrétiens un Edit par lequel il défendit de les troubler dans l'exercice de leur Religion, & ordonna que les Délateurs qui les accuseroient, fussent condamnez à être brûlez vifs. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 9. c. 7.* Mariana, *l. 3. c. 13.*

P L A C E R O Y A L E dans Paris, est ainsi appellée, parce qu'elle fut commencée par ordre du Roi Henri IV, & que la statue du Roi Louïs XIII est au milieu. Elle est entourée de trente-six pavillons couverts d'ardoises, d'une même hauteur & d'une même symmétrie. Les maisons, dont le devant est porté sur des piliers, y forment tout autour des galeries où l'on marche en tout tems à couvert du soleil & de la pluye. Cette Place, qui est bâtie d'assez mauvais goût, fut achevée en 1612, & la statue équestre de bronze de Louïs XIII, y fut posée le 27 septembre 1639, sur un piédestal de marbre blanc, avec des Inscriptions aux quatre côtez. La ville & les particuliers qui y ont des Hôtels, ont enfermé cette Place d'une balustrade de fer fort bien travaillée; & l'on y a fait un jardin. A l'endroit où est cette Place, il y avoit autrefois un magnifique Palais, fort célébre dans l'Histoire de France, qu'on appelloit *le Palais des Tournelles*, qui avoit été bâti par le Roi Charles *V*, & où se fit la fameuse mascarade des Ardens, du régne de Charles VI, en 1393. * Le Maire, *Paris Ancien & Nouveau.*

P L A C E D E S V I C T O I R E S, grande Place dans la ville de Paris, au Quartier de Richelieu. Ce nom lui a été donné, parce qu'on y voit la statue du Roi Louïs XIV, couronné par la Victoire, avec plusieurs bas-reliefs, qui répréſentent les plus illustres victoires de ce Monarque, & parce que cette Place est proche de l'église des Augustins Déchaussez, nommez vulgairement *Petits-Péres*, laquelle a été bâtie sous le titre de Notre-Dame des Victoires, & fondée par le Roi Louïs XIII qui y mit la premiére pierre en personne, afin que l'on rendît à Dieu dans cette église d'éternelles actions de graces pour la prise de la Rochelle. C'est dans cette Place qu'en 1686, François d'Aubusson, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Colonel des Gardes Françoises, & Gouverneur de Dauphiné, érigea au Roi Louïs XIV, une statue de bronze doré sur un piédestal de marbre, auquel quatre Esclaves sont adossez, & orné de trophées & de bas-reliefs de bronze, répréſentant les événemens les plus mémorables du régne de ce Monarque. Le groupe de cette statue est composé de trois figures, dont l'une répréſente le Roi debout avec ses habits royaux; l'autre, la Victoire qui est derriére, & qui lui met une couronne sur la tête; & la troisiéme, un Cerbére, que ce Conquérant foule aux piez. La statue du Roi est de treize piez de hauteur: & le Cerbére qui paroît sous ses piez, marque la Triple Alliance, dont ce Prince a glorieusement triomphé. La Victoire a un pié sur un globe, d'où elle s'éléve, & l'autre pié en l'air. Elle a les ailes ouvertes pour prendre son essor, & en passant elle couronne le Roi. Tout ce groupe avec le globe, une massue d'Hercule, une peau de lion & un casque, pése plus de trente milliers, & est fait d'un seul jet; ce qui rend cet ouvrage sans égal, ne s'en trouvant point de pareils dans tous les restes de l'Antiquité, ni dans les Histoires. Cet ouvrage est de Marsin des Jardins. Le piédestal sur lequel le Roi est élevé, est de marbre blanc veiné. Sa hauteur est de vint-deux piez. Il est orné d'Architecture avec des corps avancez en bas, aux quatre coins desquels sont les quatre captifs ou Esclaves de bronze, qui ont onze piez de proportion chacun. Les bas-reliefs qui remplissent les faces & les côtez du corps du piédestal, & qui sont de bronze, ont six piez de long sur quatre de haut. Il y a aussi plusieurs ronds de bronze, ornez de festons & d'Inscriptions, qui expliquent les différens sujets de cet ouvrage.

Aux quatre avenues de la Place, on voyoit trois grandes colomnes de marbre, ornées de bas-reliefs de bronze, répréſentant les grandes actions de ce Roi, & qui soutenoient chacune un fanal de bronze doré, que Louïs XV a donné aux Théatins pour en orner leur église. Afin que cet illustre monument soit conservé à perpétuité en son entier, le Duc de la Feuillade fit en 1687, une donation à son fils unique, aujourd'hui Duc de la Feuillade, avec substitution à ses Descendans mâles, & à tous ceux du nom & armes d'Aubusson, au défaut desquels la donation est transportée à la ville de Paris. Les Terres & les Seigneuries données

nées par ce contract sont, le Comté de la Feuillade, le Vicomté d'Aubusson, la Baronnie de la Borne, la Châtellenie de Felletin, la Baronnie de Peyrusse, & les Châtellenies d'Ahun, de Chenerailles, de Jarnage & de Drouilles, dont le revenu est d'environ vint-deux mille livres. Le Donataire & ceux qui seront appellez à la substitution, seront tenus de faire redorer à leurs frais tous les vint-cinq ans la statue, & ses ornemens, & d'entretenir de toutes les reparations tous ces ouvrages. Tous les cinq ans ces ouvrages seront visitez le cinquiéme septembre, Fête de saint Victorin, & le jour de la naissance de ce Roi, par le Prevôt des Marchands & par les Echevins de la ville de Paris. A la fin de chaque visite, le Donataire ou substitué sera tenu de présenter deux médailles d'argent au Prevôt des Marchands, & une à chacun des Echevins, au Procureur, au Greffier, & au Receveur de la ville; lesquelles médailles représenteront d'un côté le portrait du Roi, & au revers le groupe de la statue, & seront faites sur le coin que le Donateur a fait graver. Le lendemain de la visite, ou autre jour suivant, le Donataire ou Substitué présentera au Roi une médaille d'or, frappée au même coin. Cette donation a été confirmée par lettres patentes en forme d'Edit, du mois de juillet 1687, enregitrée au Parlement le quatriéme du même mois. *Voyez* le livre que M. l'Abbé Régnier des Marais, Sécretaire de l'Académie Françoise, a fait sur ce sujet.

PLACE de LOUIS LE GRAND, grande Place dans la ville de Paris, près de la Porte-saint-Honoré, autrefois appellée *Place de Vendôme*, parce qu'elle avoit été construite dans le lieu où étoit l'Hôtel de Vendôme, que le Roi Henri IV avoit fait bâtir pour César de Vendôme, légitimé de France. Le Roi Louis XIV ayant acheté cet Hôtel en 1685, on éleva des façades magnifiques pour former la Place, & l'on plaça au milieu la statue équestre de ce Monarque. Ce dessein a depuis été changé, ce Prince ayant donné cette Place à la ville en 1699, à condition qu'elle feroit construire à ses frais un Hôtel pour la seconde compagnie des Mousquetaires dans le Fauxbourg-Saint-Antoine. La ville, pour se dédommager des dépenses qu'elle avoit faites, a fait abattre les anciennes façades trop élevées pour servir à des maisons de particuliers, & en a fait construire de nouvelles, avancées sur la Place de dix toises, & en figure octogone. L'Architecture qui régne par tout, est de l'Ordre Corinthien en pilastre, avec six corps avancez au milieu, revêtus de colonnes qui soutiennent des frontons, dans lesquels on a placé les armes de France, & des figures assises sur les entablemens. Les corps avancez des deux grandes faces sont plus étendus que les autres, & l'on y a ajoûté des quarts de colonnes dans les recoins. Sous ce grand Ordre régne un piédestal continu orné de bossages, dans lequel on a ouvert les portes des maisons qui sont en arc, & dont les clefs sont ornées de mascarons. La ville a depuis vendu les places avec les façades qui y répondent, à divers particuliers qui y ont fait construire des maisons. Le dessein de la Place est de M. Mansard, Surintendant des bâtimens du Roi; celui des ornemens est du Sieur Poultier, Sculpteur de l'Académie. La statue équestre est du célébre Girardon, & fondue toute d'un jet. * Brice, *Description de Paris.*

PLACE (Pierre de la) en Latin *Placeanus* ou à *Platea*, natif d'Angoulême. Il étudia en Droit & y fit tant de progrès que n'ayant pas encore atteint l'âge de 22 ans, il composa un Ouvrage avec ce titre, *Paraphrasis in Titulos Institutionum Imperialium de Actionibus, Exceptionibus, & Interdictis*, 1548, *in quarto.* Il fréquenta ensuite le Barreau au Parlement de Paris où il s'aquit la réputation d'Avocat savant, éloquent & vertueux. Cela fut cause que François I le choisit pour son Avocat en sa Cour des Aides à Paris. Il s'aquitta de cette charge avec une extrême probité: de là vint que Henri II le choisit pour être son premier Président dans la Cour des Aides. Il embrassa intérieurement dès l'an 1554, les sentimens des Réformez, & il en fit profession après la mort de François II; mais les troubles qui s'élevérent alors l'engagérent à se retirer dans une de ses maisons en Picardie. Le calme ayant reparu en 1562, il se justifia devant le Roi de plusieurs calomnies qu'on avoit débitées sur son compte: le Roi accepta sa justification & le Prince de Condé lui donna la Surintendance de sa Maison. La Place fut extrêmement attaché aux intérêts de ce Prince. Les tumultes qui recommencérent cinq ans après, l'engagérent à se retirer au château du Vé en Valois, où il souffrit de grandes persécutions. Les Réformez étant plus tranquilles, il retourna dans sa maison & fut pourvu de nouveau de la charge de premier Président, qu'il garda avec honneur jusques à la journée de la Saint-Barthélemi dans laquelle il fut massacré. Outre le livre dont on a parlé il a fait encore *un Traité de la Vocation*, dédié à Charles IX; un Traité *du droit usage de la Philosophie Morale avec la Doctrine Chrétienne*; un Traité *de l'Excellence de l'Homme Chrétien*, dédié à la Reine de Navarre. * *Consultez* la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

PLACE (Claude de la) Professeur en Rhétorique au Collége de Beauvais, Recteur de l'Université de Paris en 1652, publia dès l'an 1650 son livre de *Clericorum Sanctimonia*, dont il donna une seconde édition augmentée en 1670. Il a donné en 1655 deux Ouvrages sur deux points de Discipline très-importans, l'un sur la résidence des Pasteurs dans leurs églises, & l'autre contre la pluralité des Bénéfices. Ils sont écrits en bon Latin, & d'un stile assez diffus. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.*

PLACE (Josué de la) Professeur en Théologie dans l'Académie des Réformez à Saumur, étoit d'une très-bonne famille. On trouve parmi ses ancêtres *Pierre* de la Place, estimé de tous ceux qui le connoissoient, & qui fait le sujet d'un article cy-dessus. Josué de la Place étoit fils, & selon quelques-uns, petit-fils de Ministre. A peine avoit-il un an, qu'il perdit son pére; mais il fut élevé avec soin par quatre de ses fréres qui étoient tous Ministres, & ausquels par reconnoissance il dédia sa Thése inaugurale sur la *Justification*, lorsqu'il fut fait Professeur en Théologie à Saumur. Etant encore fort jeune, il avoit été établi Professeur en Philosophie dans la même Académie. Il épousa *Marie* de Brissac, de la noble famille des Brissacs, le 12 de septembre 1622. En 1625, il fut appellé pour Ministre à Nantes. Sa charge de Professeur en Philosophie fut remplie par son beau-frére *Jacques* de Brissac l'an 1626. Peu d'années après il fut nommé pour remplir une troisiéme Chaire de Professeur en Théologie à Saumur, Louïs Capel, & Moïse Amyrault occupant les deux autres. Il y fut installé en 1633, & mourut le 17 août 1655, à l'âge de 59 ans. Il avoit une opinion particuliére sur l'imputation du péché d'Adam. Il ne nioit pas le dogme; mais il l'expliquoit un peu différemment du commun des Réformez. On peut voir son sentiment dans les Théses de Saumur. Son opinion fut condamnée dans un Synode de France, sans que l'Auteur ait été ouï. Cependant on ne laissa pas de l'estimer toûjours; & M. Drelincourt, Ministre de Charenton, lui écrivit une lettre de consolation sur ce sujet. Du reste, il n'étoit point entêté de son opinion, & ne se mettoit point en peine de faire des Disciples. Ses Ouvrages ont eté réimprimez à Franeker en 1699 & en 1703, *in quarto* dans l'ordre suivant, *Le Traité des Types; De l'Imputation du premier péché d'Adam; De l'ordre des Decrets divins; Du libre Arbitre; Abbregé de Théologie:* c'est là le contenu du premier tome. Le second contient ses Disputes contre les *Sociniens*, qui sont le plus important de ses Ouvrages. * *Préface mise au devant de l'édition de Franeker. Mémoires manuscrits.*

PLACENTIA, ville d'Espagne dans la Vieille Castille. Elle est située dans les montagnes au dessus d'une éminence. Après avoir passé la riviére au sortir de Placentia, on trouve un pais desert & fort sablonneux, où l'on ne rencontre pendant cinq grandes lieues que le pont d'Almaraz, où sont deux ou trois maisons. Il est sur la riviere de Tajo, entre des rochers dont il est tout fabriqué. * Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Espagne & de Portugal.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PLACENTIN, né à Montpellier, est un des anciens Jurisconsultes François. Il est le premier qui ait enseigné le Droit en France à Montpellier. Il alla de là à Bologne en Italie, d'où il revint à Montpellier, où il mourut en 1192. On a de lui des Sommes sur le Code & sur les Institutes; & il y a ajoûté des amplifications & des exceptions aux régles de Droit après Bulgare. * Pasquier, *Recherches de la France*, *l.* 9. *c.* 37. Cujas, *Observ. l.* 7. *c.* 36. Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit.*

* PLACENTIN (Guillaume) Médecin, vivoit du tems de l'Empereur Rodolphe I. Il a écrit *Summa Conservationis & Curationis Gulielmina; De Chirurgia.* Ces Ouvrages ont été imprimez à Venise en 1562. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PLACENTIUS (Jean-Léon) *Voyez* PLAISANT.

PLACETTE (Jean de la) naquit le 19 janvier 1639 à Pontac en Bearn, où son pére étoit Ministre. Dès sa plus tendre jeunesse il témoigna une extrême passion pour l'étude; après avoir fait ses Humanitez, il se consacra tout entier à la Théologie. Il fut reçu Ministre en 1660, & on lui confia d'abord l'église d'Orthès. Quatre ans après, il fut appellé à celle de Naï, dans la même province de Bearn, & y exerça son Ministére jusqu'en 1685. L'estime que son mérite lui avoit aquise, engagea l'église de Charenton à faire ses efforts pour l'attirer chez elle; mais quelque avantageuse que fût pour lui cette vocation, il ne put se résoudre à quitter son église de Naï, où il étoit aimé & honoré. L'Edit de Nantes ayant été révoqué en 1685, M. de la Placette sortit de France pour se retirer dans les païs étrangers. L'Electeur de Brandebourg lui fit alors offrir l'église de Kœnigsberg; mais la Reine de Danemarck, qui cherchoit un Ministre pour elle même & pour l'église Françoise qu'elle avoit fondée à Copenhague, jetta d'abord les yeux sur lui, & lui addressa une vocation avant qu'il eût pris d'autres engagemens. Il accepta les offres de cette Reine, & exerça son Ministére à Copenhague jusqu'en l'année 1711, qui fut celle de la mort de cette Princesse. Il se retira cette année en Hollande; son âge avancé, & ses infirmitez ne lui permettant plus de faire les fonctions de Ministre. Après avoir demeuré quelque tems à la Haye, il se retira à Utrecht, où il est mort le 25 avril 1718, dans la 80 année de son âge. M. de la Placette quoique fort occupé à remplir exactement ses devoirs, n'a pas laissé de composer un grand nombre d'Ouvrages, dont voici le Catalogue, *Nouveaux Essais de Morale; Nouveaux Essais de Morale qui peuvent servir de suite aux autres du même Auteur; Traité de l'orgueil; Traité de la Conscience, divisé en trois livres; Traité de la Restitution, où l'on trouvera la résolution des Cas de conscience qui ont du rapport à cette matiere; La Communion Devote, ou la maniére de participer saintement & utilement à l'Eucharistie*, Amsterdam 1695, *in douze*, *quatriéme édition, corrigée & augmentée d'une seconde partie, & particuliérement de la résolution des Cas de conscience qui ont du rapport à cette matiere* 1699; *Traité des bonnes Oeuvres en général; Traité du Serment, divisé en deux livres, où l'on trouvera la résolution des Cas de conscience qui ont du rapport à cette matiére; Divers Traitez sur des matiéres de conscience, où l'on trouvera la résolution de plusieurs Cas importans & particuliérement de ceux qui concernent le mensonge, les équivoques & les reservations mentales, l'intérêt, le jeu, le droit que chacun a de se défendre, le scandale; La Mort des Justes, ou la maniére de bien mourir; Traité de l'Aumône; Traité des Jeux de hazard, défendu contre les objections de M. de Joncourt & de quelques autres; La Morale Chrétienne abbregée & reduite à trois principaux devoirs, la repentance des pécheurs, la perséverance des Justes, & les progrès que ces Justes perséverans doivent faire dans la piété; Reflexions Chrétiennes sur divers sujets où il est traité, 1. de la sécurité, 2. du bien & du mal qu'il y a dans l'empressement avec lequel on recherche les consolations, 3. de l'usage que nous devons faire de notre tems, 4. du bon & du mauvais usage des conversations; Observationes Historico-Ec-*

clesiasticæ, quibus eruitur veteris Ecclesiæ sensus circa Pontificis Romani potestatem in definiendis Fidei rebus, Amsterdam, 1695; *De insanabili Romanæ Ecclesiæ Scepticismo Dissertatio; De l'autorité des sens contre la Transsubstantiation; Traité de la Foi divine; Dissertations sur divers sujets de Morale & de Théologie; Réponse à deux objections, qu'on oppose de la part de la Raison à ce que la Foi nous apprend sur l'origine du mal & sur le mystére de la Trinité, avec une addition où l'on prouve que tous les Chrétiens sont d'accord sur ce qu'il y a de plus incompréhensible dans le mystére de la Prédestination*; (Les Journalistes de Trevoux qui louent les talens de M. de la Placette, & la maniére en laquelle il traite la Morale, approuvent fort ce Traité, dans leur mois de juillet 1713) *Eclaircissement sur quelques difficultez qui naissent de la considération de la liberté nécessaire pour agir moralement, avec une addition où l'on prouve contre Spinosa, que nous sommes libres, pour servir de suite à la Réponse aux Objections de M. Bayle; Réponse à une Objection, qui tend à faire voir que si Dieu a résolu les événemens, on peut négliger les soins qui paroissent les plus nécessaires, avec une addition où l'on examine le dogme de la Prémotion Physique; Nouvelles Réflexions sur la Prémotion Physique & sur les Jeux de hazard, pour servir de Réponse d'un côté aux Objections de M. Naudé, Professeur de Mathématiques à Berlin, & de l'autre à M. de Joncourt, Pasteur à la Haye; Lettre à M. Rou, où il lui propose quelques Objections contre son sentiment sur les septante Semaines de Daniel; Avis sur la maniére de prêcher; Traité de la Justification.* M. Carrier de S. Philippe a fait l'*Abrégé de la Vie de M. de la Placette*. * *Europe Savante*, tome 18. p. 310. *Nouv. Litter.* du 30 juillet 1718. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c.* tome 2. p. 1. & *suiv.*

PLACIADES (Fulgentius) *Cherchez* FULGENTIUS.

PLACIDE, fils de Tertulle, fut mis sous la discipline de saint Benoît, étant encore enfant, dans le monastére de Sublac, vers l'an 522. Saint Grégoire rapporte que Placide étant sorti du monastére pour aller puiser de l'eau dans un Lac qui en étoit proche, se laissa tomber dedans avec sa cruche, & que saint Benoît qui étoit dans sa cellule, ayant connu miraculeusement cet accident, envoya saint Maur pour le secourir; que saint Maur marcha sur les eaux, le prit par les cheveux, & le tira de danger. On tient que saint Placide fut depuis envoyé en Sicile par saint Benoît, qu'il y fonda un monastére, & qu'il y fut martyrisé avec ses Compagnons, près de la ville de Messine. Mais les Actes sur lesquels cette Histoire est fondée, sont pleins de suppositions, de fautes & de faits insoutenables: & il y a bien de l'apparence que Placidus, dont il est fait mention au cinquiéme octobre dans les Martyrologes, avec son pére Eutype, & trente autres Martyrs de Sicile, qui ne sont point qualifiez Moines, est différent de Placide, Disciple de saint Benoît. * Grégoire *le Grand*, *Dial. l. 2. c. 3 & 7. Chronique du Mont-Cassin. Actes de Placide* dans Bollandus, *tome* 3. Mabillon, *premier siécle Benedictin.* Dom Thierri Ruinart dans son livre *de la Mission de saint Maur.* Baillet, *Vies des Saints au cinquiéme octobre.*

PLACIDE, Capitaine Romain, qui se signala dans la guerre que ceux de sa nation firent aux Juifs, sous la conduite de Tite Vespasien. Il fut le premier qui insulta Jotapat, où il perdit sept Soldats, & eut quantité de blessez. Ayant appris que Flave Joséphe s'y étoit enfermé, il l'investit. Il y entra le troisiéme, & fut cause de sa prise & de sa ruïne. Sa valeur étoit si extraordinaire, qu'avec cinq cens chevaux, il attaqua & combattit un nombre prodigieux de Juifs, qui étoient retirez sur la montagne d'Itaburim, que nous appellons de Thabor, & les tailla tous en piéces. Une autrefois étant allé secourir ceux de Gadara, qui s'étoient mis sous la protection des Romains, & n'ayant que cinq cens chevaux & trois mille hommes de pié avec lui, il défit & tua quinze mille hommes du bourg de Béthenabre, où les séditieux s'étoient fortifiez, sans un nombre infini qui se jettérent dans le fleuve. Il y fit deux mille deux cens prisonniers, un butin considérable, & mit le feu au bourg. De là il traversa le Jourdain, renversa tout ce qui voulut s'opposer à ses armes, subjugua toutes les places qui étoient au delà de ce fleuve, & après tous ces exploits, se retira dans le camp qui étoit devant Jotapat. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 25.

Baronius a cru que ce Placide est le même que saint EUSTACHE, dont on célébre la Fête le 20 de septembre, & qui après s'être fait Chrétien, fut martyrisé sous l'Empereur Adrien, pour n'avoir pas voulu rendre graces aux Idoles, de la victoire que ce Prince avoit remportée contre les ennemis de l'Empire.

PLACIDE (Dom Placide Porcheron) *Voyez* PORCHERON.

PLACIDIE, *Placidia Galla*, fille de Théodose *le Grand*, & sœur d'Arcadius & d'Honorius, demeuroit avec ce dernier qui étoit Empereur d'Occident, & devint captive d'Alaric, lorsque Rome fut prise par ce Roi barbare en 409. C'est ce que rapporte Orose; mais d'autres assûrent qu'elle ne le fut que d'Ataulfe son successeur, qui l'épousa aussi-tôt après. Elle sut si bien gagner l'esprit de son mari, qu'elle le détourna du dessein qu'il avoit de ruiner l'Empire Romain. En effet, Ataulfe quitta l'Italie; & après sa mort, arrivée à Barcelone en 415. Placidie fut renvoyée à Honorius, qui la remaria à Constance, Consul & Patrice en 417. Elle perdit quatre ans après ce second mari, que son frére avoit associé à l'Empire, & ne s'occupa plus que de l'éducation de son fils Valentinien III. C'étoit une Princesse de grande piété, prudente, courageuse; mais dont la vie fut agitée de diverses infortunes, sur tout pendant la minorité de son fils. Elle mourut le 25 novembre de l'an 450, & fut enterrée à Ravenne. Une médaille qui nous est restée d'elle, la représente portant le nom de Jesus-Christ sur le bras droit, avec une couronne qui lui est apportée du ciel. * Orose, *Hist. l.* 7. Prosper. Idace. Isidore, *in Chron.* Olympiodore, *apud Phot. Histoire mêlée.* Baronius, *Annal. &c.*

PLACIDIE, *Placidia*, étoit fille de l'Empereur Valentinien III, & de *Licinia Eudoxia.* Cette derniére, pour se venger de Maxime qui l'avoit épousée, & avoit usurpé l'Empire, après avoir assassiné Valentinien, appella à Rome Genseric, Roi des Vandales en Afrique. Ce Prince barbare la mena l'an 455, captive en Afrique, avec la jeune Placidie, qu'il maria à Huneric son fils, & avec Eudoxie qui fut renvoyée à Constantinople, où elle épousa le Sénateur Anicius Olybrius.

* PLACILLE, femme de l'Empereur Théodose *le Grand*, fut une pieuse & charitable Princesse. * Théodoret, *Hist. Eccles. l.* 9. *c.* 3.

PLACILLE, *Placilla*, une des filles de l'Empereur *Arcadius*, très-illustre par sa piété, se consacra à Dieu avec ses sœurs, dans une maison de Vierges, & y mourut saintement.

PLACIUS (Conrad-Wolfgang) Théologien Protestant d'Allemagne, naquit à Rapersiwil dans le Wirtemberg, environ l'an 1531. Il étudia à Tubingue & y reçut les degrez de Docteur en Théologie, après quoi il y prêcha pendant quelque tems. De là il fut appellé à desservir l'église de Biberac, avec le consentement du Duc de Wirtemberg. Placius avoit une mémoire si heureuse qu'il savoit sur le bout du doit le nom de tous ses Auditeurs. L'année de sa mort n'est pas marquée, mais il vivoit encore en 1577. On a divers Ouvrages de sa plume, *Inquisitio Catholica; Apologia Catholica adversus Gasparum Francum; Explicatio Cantionis cygneæ; Concio de tribus virtutibus Magistratui necessariis, de timore Dei, amore veritatis, & odio avaritiæ; Tractatus de Spectris & Lemuribus; Ars moriendi; Responsio ad Pontificiorum Obstinationem.* * Pantaleon, *Prosop. l.* 3. Crucius, *in Annal.* Simler. Melchior Adam. Fréheri *Theatrum.*

PLAGIAIRE: on appelloit *Plagiaire* parmi les Romains, celui qui achetoit, vendoit, ou retenoit un homme libre pour un Esclave; ou qui voloit & retenoit de force les Esclaves d'autrui. Ceux qui demeuroient convaincus de ce crime, étoient condamnez au fouet, par la Loi *Flavia*, ce qu'on appelloit *ad plagas*, d'où le mot *Plagiaire* a été tiré. Chez les Athéniens, c'étoit un crime capital puni de mort, & même parmi les Juifs. Aujourd'hui on appelle ainsi ceux qui s'attribuent la gloire des Ouvrages d'autrui, en s'en disant les Auteurs. * *Diction. des Arts.*

PLAISANCE, ville de Lombardie en Italie, sous la domination du Duc de Parme, avec titre de Duché, & Evêché suffragant de Bologne, est nommée par les Auteurs Latins *Placentia*, & par ceux du païs *Piacenza.* Elle est située dans une plaine fertile à cent pas du Pô, & est considérable par la beauté de ses places, de ses rues, de ses fontaines, & de ses édifices saints & profanes. On assûre qu'elle a près de cinq milles de circuit, & plus de vint-cinq mille Habitans. Elle est très-ancienne, & avoit été autrefois Colonie Romaine. Amilcar la prit & la brûla; ensuite Cinna & Marius s'en rendirent maîtres, pendant les guerres civiles d'entre eux & Sylla. Aujourd'hui les Princes de Parme, de la Maison de Farnése, en sont les maîtres, & l'ont rendue une des fortes places d'Italie. Plaisance a produit de grands hommes, & a été la patrie du Pape Grégoire X. * *Consultez* Ptolomée, Pline, Polybe, Tite Live, &c. citez par Léandre Alberti, *Descript. Ital.* & par Humbert Locati, *de Placent.*

CONCILES DE PLAISANCE.

Le Pape Urbain II assembla en 1094 ou 1095, un Concile à Plaisance le quatriéme mars, qui tomboit au Dimanche après la mi-carême. Praxéde, que l'Empereur Henri III avoit répudiée, y porta ses plaintes. On y parla du mariage de Philippe I, Roi de France, avec Bertrade de Montfort; des moyens qu'on pourroit prendre pour donner du secours à Alexis Comnéne, Empereur de Constantinople, pressé par les Sarasins; & du rétablissement de la Discipline ecclésiastique. Innocent II, étant de retour de France, y célébra en 1132, un Concile où l'Antipape Anaclet fut excommunié, ce qu'on pourra voir plus au long dans Pierre de Clugny. Le Cardinal Paul d'Arezzo, Evêque de Plaisance, publia en 1570 des Ordonnances Synodales; & Philippe Ségà, Evêque de la même ville, en fit en 1589.

PLAISANCE, *Placentia*, ville d'Espagne dans la Vieille Castille. *Voyez* PLACENTIA.

PLAISANCE, ville de Portugal dans l'Estrémadure, est bâtie sur les ruïnes de l'ancienne Deobriga, dans une plaine extrémement fertile, dite *la Vera de Placentia.* * Baudrand.

* PLAISANCE, *Placentia*, bourg de France dans la Gascogne. Il est dans l'Armagnac près de l'Adour, à sept lieues de Tarbe, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PLAISANCE, *Placentia*, bourg du Languedoc en France, dans le diocése de Toulouse, à l'ouest-sud-ouest de Toulouse, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* PLAISANCE, bourg du Languedoc en France, dans le Rouergue, sur l'Alrance, au sud-sud-ouest de Rodès, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* PLAISANCE, Fort avec un port dans l'Amérique septentrionale, Colonie des François, située sur la côte orientale de l'Isle de Terre-Neuve, qui dépend du Canada. * Maty, *Dict. Géogr.*

PLAISANT, connu sous le nom de JOANNES LEO PLACENTIUS, natif de Saint-Tron, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XVI siécle, vers l'an 1536, composa une Histoire des Evêques de Tongres, de Mastricht & de Liége, tirée de divers Mémoires fabuleux; & plusieurs Poëmes, entre autres, un *de Porcorum pugna*, dont tous les mots commencent par la lettre P. Il avoit imité dans cet Ouvrage Hucbaldus, Religieux de saint Benoît, qui vivoit du tems de Charles *le Chauve*, & qui présenta à ce Prince un Poëme à l'honneur des chauves, dont tous les mots commençoient par un C. Jérôme Wellæus imprima ces deux Poëmes à Louvain.

* PLAISANTIN, en Italien *il Ducato di Piacenza*, est

il Piacentino, le Duché de Plaisance. C'est la partie occidentale des Etats du Duc de Parme. Ce païs s'étend depuis le Pô jusqu'à l'Apennin, ayant au nord & au Couchant le Duché de Milan, & au midi l'Etat de Gênes. Il est fort fertile & bien peuplé. On y trouve des mines d'airain & de fer, & des fontaines salées dont on fait un sel fort blanc. Ses principales riviéres sont la Trébia & la Nura. Ses principaux lieux sont Plaisance capitale, Nebbio, & San-Stephano, Marquisat. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PLAN ou PLANA, petite ville d'Allemagne en Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Pilsen, à l'ouest-nord-ouest de Pilsen, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

PLANA, anciennement *Lea*. C'est une petite Isle de l'Archipel, située entre celle de Stampalia, & le Cap de Spinalonga en Candie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLANA, ville. *Voyez* PLAN.

* PLANCA, Cap de la Presqu'isle de Sabioncello, contrée de la Dalmatie Ragusienne. On l'appelloit anciennement *Diomedis Promontorium.* * Maty, *Dict. Geogr.*

PLANCHETTE (Dom Bernard) se consacra à Dieu dans la Congrégation de saint Maur à l'âge de près de 30 ans, & il y a vécu jusqu'à sa mort dans une grande régularité. Il fit imprimer en 1652, la Vie de saint Benoît en François, *in quarto*, dédiée à la Reine. Dans le troisiéme livre de cette Histoire, l'Auteur fait l'Eloge des personnes les plus illustres qui ont professé la Régle de saint Benoît. En *1671*, il a donné *in douze* à Caen, une Histoire abbrégée des Miracles que l'on prétend s'être faits dans l'Abbaïe de saint Pierre-sur-Dive par l'invocation de la sainte Vierge. C'est une Traduction d'un ancien Manuscrit de Haimon, Abbé de ce monastére. Enfin, nous avons du Pére Planchette un volume *in octavo* de Panégyriques, imprimé à Paris en 1675; car il s'étoit donné à la prédication & y avoit assez bien réussi. Il étoit né à Aubignac au diocése de Rheims: il avoit fait profession le cinquiéme d'août 1637, & il est mort à Saint-Remi de Rheims le sixiéme d'avril de l'an 1680, âgé de 71 ans. * Dom Le Cerf de la Viéville, *Biblioth. Hist. & Crit. des Aut. de la Congrég. de saint Maur.*

PLANCINE, *Plancina*, femme de *Pison*, qui fut accusé d'avoir empoisonné Germanicus, n'étoit pas moins coupable de ce crime que son mari; mais soit que l'Empereur Tibére la considérât, à cause qu'elle étoit ennemie jurée d'Agrippine, dont il ne pouvoit souffrir la vertu, soit que l'Impératrice Livie intercédât pour elle, il obtint sa grace de ses Juges. On la doit considérer comme un exemple de l'infidélité des femmes; car tant que son mari eut quelque espérance d'être absous, elle lui promit d'être la compagne de sa vie & de sa mort: mais lorsqu'elle eut obtenu grace pour elle, tout son soin fut de séparer sa cause d'avec celle de Pison. C'étoit une femme d'un esprit superbe & violent, dont Livie se servoit pour persécuter Agrippine qu'elle haïssoit aussi-bien que l'Empereur. Tous les affronts qu'elle fit à cette Princesse, ne demeurérent pourtant pas impunis; car après la mort d'Agrippine, une foule d'accusateurs se déclara contre Plancine, qui suivant l'exemple de son mari, fut contrainte de se donner de sa propre main le châtiment que méritoient ses crimes, vers l'an 33 de Jesus-Christ. * Tacite, *Annal. l. 6. c. 26.*

PLANCUS (Lucius Munatius) Son pére, son ayeul & son bisayeul avoient porté le même nom. Il étoit Orateur, & Disciple de Cicéron. D'abord il porta les armes dans les Gaules sous Jules César, & il lui fut attaché pendant la guerre civile: c'est pourquoi il l'éleva au Consulat après avoir passé par la Préture. Il gouverna les Gaules conjointement avec D. Brutus. Quoique dans la guerre de Mutine ou de Modéne, il eût fait de belles promesses à la République, il l'abandonna pour suivre le parti d'Antoine & de Lépide, & donna les mains à la proscription de son propre frére. Aux approches de la bataille d'Actium, il quitta le parti d'Antoine & de Cléopatre, ausquels il avoit auparavant prodigué ses flatteries, & se jetta dans l'armée de César, qui, quelques années après, le fit Censeur & lui donna plusieurs emplois. Suétone dans la Vie d'Auguste, dit que l'on donna cette épithéte d'Auguste à l'Empereur en suivant le sentiment de Munatius Plancus, & que ce fut lui qui bâtit à Rome le temple de Saturne. Une Inscription, qui est à Cajéte, porte, qu'il conduisit des Colonies à Lyon & à *Augusta Rauracorum.* On voit les ruïnes de cette derniére ville à quelque distance de celle de Bâle, & dans la Maison-de-ville de cette derniére place l'on voit encore sur une colomne la statue de Plancus avec une Inscription de la façon de B. Rhenanus. * Hoffmanni *Lexicon.* Suétone, *in Augusti Vita*, *c. 7 & 29.* Plutarque, *in Vita Annibalis.*

PLANER (André) Médecin Allemand, natif du Tirol, enseigna à Strasbourg & à Tubingue, où il mourut en 1607, âgé de 61 ans. Il a composé divers Ouvrages de Philosophie & de Médecine. * Erhard Cellius, *in Icon. Prof. Tubing.* Crusius, *in Annal. Suev.* Melchior Adam, *in Vit. German. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

PLANETES, étoiles errantes, qui ont leur mouvement propre d'Occident en Orient, & qui ne gardent pas entre elles la même distance, comme font les étoiles fixes du Firmament. Ce nom vient du Grec Πλανήτης qui signifie *errant.* Ces planétes ont chacune leur ciel ou leur orbe, c'est à dire, un cercle, dans lequel elles font leur révolution. Elles sont au nombre de sept, savoir, Saturne, ainsi designé ♄, Jupiter ♃, Mars ♂; le Soleil ✱, Vénus ☿, Mercure ♀, & la Lune ☽. Les nouveaux Astronomes ont découvert neuf autres petits corps célestes, que l'on nomme *Satelites* ou *Gardes*; parce que ce sont comme des Officiers qui les accompagnent & les suivent. Il y en a cinq qui se meuvent autour de Saturne, & quatre autour de Jupiter. Le plus proche de cette derniére Planéte est d'un grand usage pour redresser les longitudes dans la Géographie, savoir, en observant quand il souffre éclipse dans l'ombre de Jupiter. L'on a encore reconnu que Saturne est environné d'un anneau large & plat, qui ne touche point à son globe, à peu près comme les globes artificiels sont environnez d'un cercle que l'on nomme *Horison.* Dans Jupiter on voit des bandes obscures & quelques taches, qui prouvent qu'il tourne autour de son axe, environ en dix heures de tems; & l'on reconnoit de même, que Mars tourne en vint-quatre heures. Parmi les sept Planétes, il n'y a que le Soleil qui soit lumineux de soi-même; les autres six empruntent leur lumiére de cet Astre. Le Soleil est aussi la seule des Planétes, qui brillent comme les étoiles fixes. Sa couleur paroît jaune; Saturne est pâle & de couleur plombée; Jupiter tire sur l'azur; Mars est rouge; Vénus éclatante; Mercure étincelant, & la Lune blanche. Le Soleil selon le calcul le plus récent des Astronomes, a le diamétre environ cent fois plus grand que celui de la terre; & par conséquent son corps contient la terre un million de fois. Le même diamétre du Soleil est à celui de l'anneau de Saturne, comme 37 à 11; à celui du globe de Saturne, comme 37 à 5; à celui de Jupiter, comme onze à 1; à celui de Mars, comme 166, à 1; & à celui de Vénus, comme 184 à 1. Quelques Modernes fondez sur des observations faites avec le télescope, ou la lunette de longue vue, ont réprésenté le Soleil avec quantité de petites montagnes qui semblent vomir des flammes; mais ces apparences sont en effet des réfractions qui nous le font paroître ainsi, lorsqu'il est proche de l'horison; car étant un peu élevé & dégagé des vapeurs il paroît rond & presque sans aucune inégalité. Mars paroît quelquefois en croissant, comme s'il imitoit les diverses faces de la Lune, selon qu'il est diversement situé au respect du Soleil & de notre vue. On y a aussi observé deux macules ou taches. Vénus a les mêmes apparences que Mars, selon ses diverses situations. Mercure est difficile à observer, parce qu'il est beaucoup plus petit que la Terre, & qu'il ne s'éloigne guéres du Soleil. Cependant on a remarqué avec le télescope, qu'il paroît quelquefois en figure de croissant. La Lune paroît avoir une face humaine; mais ce visage ne se voit point lorsqu'on l'observe avec le télescope, qui réprésente seulement son corps avec des inégalitez & des apparences de montagnes & de vallées, & même quantité de figures bizarres & irréguliéres. Les nouveaux Observateurs y ont découvert des concavitez perpendiculaires en façon de puits. La Lune, comme nous avons déja remarqué, n'a point de lumiére propre & naturelle; mais ne brille que par celle qui lui est communiquée par le Soleil, qui en éclaire toûjours une moitié, si ce n'est lorsqu'elle est éclipsée & obscurcie par l'ombre de la Terre qui se trouve entre elle & le Soleil. Plusieurs Astronomes dis[illegible] que le Soleil est éloigné de la Terre d'onze cens mille lieues; [illegible] Lune de trente-cinq mille lieues; Vénus, de soixante-quatre [illegible] le; Mercure, de cent soixante-sept mille; Mars; de douze [illegible] mille; Jupiter, de huit millions de lieues, Saturne de quato[illegible] millions. D'autres font un autre calcul, & disent que du cen[illegible] de la terre jusqu'au ciel de la Lune, il y a quarante-sept m[illegible] deux cens quatre lieues; de la terre jusqu'au Soleil, un mil[illegible]n six cens quatre mille sept cens onze lieues. A l'égard de [illegible]urs cours, le Soleil fait sa révolution en un an, ou 365 jours & six heures. La Lune en moins de 29 ou de 30 jours; Mercure, en six mois, à peu près; Venus en un an & demi; Mars en deux ans; Jupiter, en douze ans; & Saturne, en trente ans. * Boulanger, *de la Sphére.* Bernier, *Philosophie de Gassendi.*

PLANIZA, anciennement *Inacus*, riviére de la Sacanie en Morée. Elle coule près de la riviére d'Argos, & se décharge dans le fond du Golfe de Napoli, près de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLANKENBERG. *Voyez* BLANKENBERG, ville de Thuringe.

PLANKENHAIN. *Voyez* BLANKENHAIN.

PLANTA de Wildenberg (La famille des Barons de) dans les Grisons, a possédé la charge d'Echanson héréditaire de l'Evêché de Coire. POMPE'E Planta doit avoir été Capitaine en Egypte du tems du Roi Trojan. CONRAD fut en 1139, Capitaine de la Haute Engadine de la part de l'Evêque de Coire. ANDRE', son petit-fils, acheta le Comté de la Haute Engadine pour 1050 marcs d'argent. PARCIFAL fut en 1490, le premier Gouverneur de la Valteline, & CONRAD, son fils, lui succéda dans cette dignité en 1508, après s'être distingué auparavant en qualité de Colonel. THOMAS, fut Evêque de Coire & mourut en 1565. PIERRE de Planta, Seigneur de Wildenberg, fut employé par les Grisons à diverses Ambassades & mourut en 1647, laissant cinq fils, *Pierre*, *André*, *Jaques*, *Henri*, & *François.* * Bucelin, *Stemmat. partie 4. Dict. Allemand.*

PLANTA. *Cherchez* POMPE'E, dit PLANTA.

PLANTAGENET, nom de la famille royale d'Angleterre, qui commence avec GEOFROY, dit Plantagenet, Comte d'Anjou, pére de HENRI II, Roi d'Angleterre, & dont la branche masculine finit à EDOUARD Plantagenet, Comte de Warwick, que le Roi Henri VII fit décapiter, sous prétexte qu'il avoit été d'une conspiration avec Perkin-Waerbeck. * Speed, *Hist. de la Grande Bretagne.*

PLANTAGENET (Arthus) fils naturel d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, qui l'eut d'Elisabeth Lucey. Il épousa la sœur & l'héritiére de Jean Gray, Vicomte de Lisle, dont les titres lui furent aussi accordez par Henri VIII, qui, après l'avoir pris en affection d'une maniére extraordinaire, le créa Chevalier de la Jarretiére & le nomma Gouverneur de Calais. Quelques-uns de ses gens ayant fait un complot pour remettre cette place aux François & ce complot étant découvert, Plantagenet fut soupçonné d'avoir eu part à l'intrigue, rappellé par le Roi, & mis à la Tour. Son innocence étant prouvée, le Roi ne le remit pas seulement en liberté, mais pour lui témoigner sa faveur, il lui envoya sa bague & lui fit faire un compliment des plus obligeans. Il en fut si transporté de joye, que le troisiéme mars

1541 on le trouva le matin mort dans son lit. * Larrey, *Hist. d'Anglet. tome 1. p. 468.* Imhof, *Hist. Geneal. Magnæ Britanniæ, partie 1. Dict. Allemand.*

PLANTAVIT de LA PAUSE (Jean) Evêque de Lodéve, & Abbé de Saint-Martin-de-Ruricourt, dans le diocése de Beauvais, étoit né d'une famille noble, du diocése de Nîmes, & suivoit la doctrine de Calvin. Il la professa même en qualité de Ministre à Béziers, mais ensuite il l'abjura dans la cathédrale de la même ville l'an 1604. Depuis il s'attacha uniquement à la Théologie, qu'il étudia à la Fléche sous les Jésuites, & qu'il cultiva pendant qu'il demeura dans le Collége de Foix à Toulouse, où il se lia particuliérement d'amitié avec Mrs de Marca & Bosquet. Ensuite, il fit un voyage à Rome; & à son retour il fut Grand Vicaire du Cardinal de la Rochefoucaud, Grand Aumonier de France. On le choisit pour être Aumonier d'Elisabeth de France, Reine d'Espagne; & on l'éleva enfin à l'Evêché de Lodéve en 1615. Il s'aquitta des fonctions de cette dignité jusqu'en 1648, que ses incommoditez l'en rendant incapable, il la remit à François Bosquet. Ce digne Prélat se retira au chateau de Margon, dans le diocése de Béziers, où il mourut le 28 de mai de l'an 1651, âgé de 75 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, une Histoire des Evêques de Lodéve; *Planta vitis, seu Thesaurus Synonymicus, Hebraico-Chaldaico-Rabbinicus; Florilegium Rabbinicum; & Florilegium Biblicum, &c.* en trois volumes *in folio*, Imprimez à Lodéve en 1644 & 1645. * Bayle, *Dict. Crit.*

Notre Evêque étoit cousin issu de germain de Gabriel Plantavit, Seigneur de Maroise, fils d'un Ecuyer du Roi Charles IX, & Chevalier de l'Ordre de saint Michel. Il fut Conseiller d'Etat, Ambassadeur à Rome, en Savoye, & en Espagne, & fut tué au siége de Montauban en 1621, à son retour d'Espagne, & venant rendre compte de son ambassade au Roi Louis XIII, qui assiégeoit cette place. Son neveu FRANÇOIS Plantavit, II. du nom, ne se voyant qu'une fille, vendit la Terre de Margon à l'Evêque de Lodéve. Ce Prélat étoit oncle de *Théophile-François* Plantavit de la Pause, Seigneur de Margon & de Beteyrac, au diocése de Béziers, qui après avoir servi dans sa jeunesse se retira auprès de son oncle, qui lui fit abjurer la Religion qu'il avoit succée avec le lait, & lui fit embrasser la Religion Romaine, dans laquelle il mena une vie très-exemplaire. Il vécut cent ans, ayant eu une complexion si robuste qu'il ne fut jamais purgé ni saigné. Il jeûna toujours selon les commandemens de l'Eglise, & fit tous les Carêmes selon la rigueur de l'ancienne Discipline, sans vouloir jamais en être dispensé. Son esprit & sa mémoire ne baissérent point dans cette grande vieillesse, sans avoir eu d'autre incommodité que la surdité, & quelque foiblesse dans les jambes. Il tomba enfin malade d'un rhume, & après huit jours d'agonie des plus violentes, il mourut le premier de mars 17[illegible], ayant eu entre autres enfans *Joseph-Gaspard*, Chevalier de Malte, mort en 1682; *François*, Capitaine de vaisseau, & l'aîné de tous, *Jean* Plantavit de la Pause, Seigneur de Margon, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Louis & Lieutenant-de-roi de Languedoc qui a eu trois garçons. * *Mercure d'avril* 1708. *Memoires du tems.*

L'Evêque de Lodéve descendoit d'une ancienne famille d'Italie, & l'on tient que PIERRE Strozzi, de Sienne, épousa dans le XIII siécle, *Portia* Plantavit, dont il eut pour fils Decio; mais ayant donné lieu de le soupçonner d'avoir voulu empoisonner sa femme & son fils, l'un & l'autre se sauvérent en France, où la mére obligea son fils de prendre le nom de PLANTAVIT. Il s'établit en Languedoc. ANTOINE Plantavit, l'un de ses Descendans au huitiéme degré de génération, servit en qualité de Capitaine de cinquante lances sous les Rois Charles VIII, Louis XII, & François I, & fut bisayeul de l'Evêque de Lodéve, *qui a donné lieu à cet article.*

PLANTIN (Christophle) Imprimeur célébre, natif de Mont-Louis à deux lieues de Tours, savoit les Lettres & les Langues, & se servoit de son érudition dans plusieurs préfaces qu'il a lui même composées pour les excellens Ouvrages qui sortoient de son Imprimerie. Il se retira à Anvers, & fut le premier qui mit l'impression dans son véritable lustre, ce qu'on admire dans les éditions de ses livres, dont on prétend que les caractéres étoient d'argent. Ce qui a contribué à l'exactitude des éditions de Plantin, sont les soins de plusieurs habiles Correcteurs dont il se servoit, comme, de Victor Giselin, de Théodore Pulman, d'Antoine Gesdas, de François Hardouin, de Corneille Killien, & de François Raphelenge, qui devint son gendre. Plantin avoit une très-belle bibliothéque, qu'il laissa à Balthasar Moret son petit-fils. Il mourut en 1598, âgé de 75 ans.

S'il en faut croire Balzac, Plantin ne savoit pas la Langue Latine, quoiqu'il fît semblant de la savoir. Juste Lipse, *dit-il*, lui garda fidélement le secret jusques à sa mort, il lui écrivoit des lettres en Latin, & dans le même paquet, il lui en envoyoit l'explication en Flamand. Ce fait paroit difficile à croire, Plantin ayant été visité par tant de Savans, qui se seroient aisément apperçus de la fourberie. Plantin est le premier qui ait eu le titre d'*Archi-Imprimeur*, que le Roi d'Espagne lui donna de son propre mouvement. Son chef-d'œuvre est la Polyglotte qu'il imprima sur l'exemplaire de Complute. Cette édition lui fut aussi préjudiciable que glorieuse, par ce que les Ministres de Philippe II, ayant voulu exiger de lui avec une rigueur excessive les sommes qu'ils lui avoient prêtées, faillirent à le ruiner, étant d'ailleurs chargé de dettes. M. de Thou passant à Anvers en 1576, vit chez Plantin dix sept presses qui rouloient. Guicciardin, cité par M. Baillet, fait une magnifique Description de l'Imprimerie de Plantin. Le Cardinal Baronius le loue comme le premier des Imprimeurs du monde, qu'il surpassoit tous, autant par une piété sincére, que par toutes les qualitez qui composent un Imprimeur parfait. Voici son Epitaphe de la façon de Janus Douza.

Doctorum si jacturam, Plantine, Virorum,
Respicimus, fateor, vixeris ipse parum.
Si meritum, studiumve, exantlatosque labores
Pro Musis toties, vixeris ipse satis.
Sive tot ærumnas, aut sæva ludibria Divæ
Occurrunt, nimium vixeris ipse diu.
At si spectamus famæ monumenta perennis,
Hæc vitam spondent jam tibi perpetuam.

* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 6. & suiv.* édit. de Hollande, 1715.

PLANUDES (Maxime) Moine de Constantinople, florissoit vers l'an 1327. L'Empereur Andronic *le Vieux* l'envoya en ambassade à Venise avec Léon. Possevin assure néanmoins qu'il vivoit du tems du Concile de Bâle, qui fut commencé en 1431. Il fit un Recueil d'Epigrammes des Anciens en sept livres, après en avoir retranché celles qui lui paroissoient trop puériles, ou qui renfermoient des obscénitez, publia selon le pére Vavasseur Jésuite & quelques autres après lui, les Fables que l'on attribue à Esope, & en fit la Vie, qui est plutôt un Roman qu'une Histoire; traduisit les Métamorphoses d'Ovide de Latin en Grec; & travailla même, dit-on, à la Version des Commentaires de César, & de quelques Ouvrages de S. Augustin, de Macrobe & du Songe de Scipion dans la même Langue. Son attachement pour les sentimens de l'Eglise Latine, le fit jetter dans une prison, où on l'obligea à écrire contre cette même Eglise. Il le fit à la vérité, mais avec des raisons si foibles, que le Cardinal Bessarion, qui en étoit surpris, jugea que le cœur de Planudes n'avoit point de part à ce qu'on lui avoit fait écrire en cette occasion. * Raphaël Volaterran, *Anthropol. l. 18.* Génébrard, *in Chron.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. & Poëtis Græcis.* Joseph Scaliger, Gesner, &c. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 3. p. 285. n. 799: tome 3. partie 2. p. 451. n.* 1208. édit. d'Amsterdam, 1725. *République des Lettres*, décembre 1684.

* PLAON, PLAOUL, PLAYON ou PLAUST (Pierre) Docteur de Sorbonne & Evêque de Senlis, étoit originaire de Picardie, ou selon M. Bourgeois du Chatenet, du Païs de Liége. Il fut en 1384 Procureur de la Maison & Société de Sorbonne. Il eut en 1393 le premier lieu de la Licence. En 1394, il fut fait Chanoine de Notre-Dame de Paris & Sous-Chancelier. Il professa longtems la Théologie avec applaudissement, & l'on garde dans la Bibliothéque de S. Victor, un recueil manuscrit de ses Leçons que l'on estime beaucoup. Lorsque la soustraction à l'Obédience de Benoît XIII fut résolue en France dans un Concile national, l'Université de Toulouse se déchaîna contre cette soustraction, par une lettre qu'elle écrivit au Roi Charles VI. Cette lettre déplut à l'Université de Paris, qui en demanda la condamnation, par la bouche de Jean Petit, Docteur de Paris, comme d'une lettre injurieuse au Roi & au Royaume. Cette affaire avec celle de la soustraction ayant été renvoyée au Parlement, Pierre Plaoul harangua fortement contre cet Ecrit en plein Parlement. Jean Juvénal des Ursins, Avocat du Roi, prononça le lendemain que la lettre de l'Université de Toulouse seroit lacérée, & qu'on se retireroit de l'Obédience de Benoît, parce qu'il n'avoit pas tenu la parole qu'il avoit donnée de céder. Pierre Plaou harangua encore le 15 & le 16 décembre 1409 en présence du Roi contre les deux Concurrens à la Papauté, Clément VII & Urbain VI. En 1409, il fut envoyé au Concile général de Pise, où, au nom de la Faculté de Théologie de Paris, il fit un Discours dans lequel il prouva que Pierre de Lune étoit Schismatique & Hérétique opiniâtre, que par conséquent il devoit être déposé, & que c'étoit l'avis des Universitez d'Angers, d'Orléans & de Toulouse. Il soutient fortement dans ce Discours la supériorité des Conciles généraux au dessus des Papes. Peu de tems après il fut nommé Evêque de Senlis. Il mourut à Paris le onziéme d'avril 1415. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PLASSENDALE, Fort des Païs-Bas dans la Flandre, sur le Canal de Bruges, à l'ouest de Bruges, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Le 14 juin 1706, les Anglois & les Hollandois s'en rendirent les maîtres.

PLATA, ville de l'Amérique méridionale, située sur le Pilcomayo, est la capitale de la province de *Los Charcas*, avec Archevêché fondé par le Pape Paul V, car autrefois ce n'étoit qu'un Evêché suffragant de Lima. Cet Archevêché a pour suffragans le Pas ou *Chuquiaca*, San-Miguel-del-Estero, Santa-Cruz de la Sierra ou *de Baranca*, Santa-Trinidad-de-Buenos-Ayres, l'Assomption du Paraguay, l'Assomption de la riviére de la Plata. Elle est grande, riche & renommée par ses mines d'argent qui lui ont donné son nom Espagnol, & qui cependant ont été abandonnées, depuis que l'on a découvert celles de Potosi.

PLATA (Rio de la) grand païs de l'Amérique méridionale. *Voyez* PARAGUAY.

PLATA (Rio de la) grand fleuve de l'Amérique méridionale. Ceux du païs le nomment *Paranaguazu*, & le considérent comme un des plus grands du monde. Il naît du Lac de Los Xarais en la province de Paraguay, qu'il coupe par le milieu; & ensuite ayant arrosé diverses provinces & grand nombre de villes, accru des eaux de quelques autres fleuves, il se décharge dans la Mer du Bresil par un canal qu'on dit avoir quarante lieues de large.

PLATAMONA, ville de Thessalie en Gréce. Elle est fortifiée & située sur une colline, près du Golfe de Salonichi, entre Larissa & le Mont-Olympe, ou de Lachu. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLATAMONA, riviére. *Voyez* PALACAS.

PLATANE, village des Sidoniens, près de Béryte, où Hérode *le Grand* fit garder ſes deux fils Alexandre & Ariſtobule, pendant qu'on délibéroit ſur leur ſort. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 16. *c.* 17.

PLATANI, PLATANO, anciennement, *Lycus*, *Halycus*, riviére de la vallée de Mazara en Sicile. Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Madonia, reçoit le Salſo & le Torbole, & ſe décharge dans la Mer de Barbarie, aux ruïnes d'Héraclée, & à ſix lieues d'Agrigente, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLATARI, anciennement *Calé-Acté*, c'eſt à dire, *beau rivage*. C'eſt un ancien bourg de l'Iſle de Négrepont. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale, entre Cariſto & Caſtaro, vis à vis de l'Iſle de Sciro. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLATEANUS. *Voyez* PLACE (Pierre de la)

PLATÉE, ville de la Béotie, a été célébre par ſon temple de Jupiter *Libérateur*. C'eſt près de cette ville que Pauſanias & Ariſtide, Généraux des Lacédémoniens & des Athéniens, défirent ſous la LXXV Olympiade & l'an 479 avant Jeſus Chriſt, Mardonius Général des Perſes. Au commencement de la guerre du Péloponnéſe, & en l'an 431, avant Jeſus Chriſt, les Thébains ſurprirent Platée, & furent enſuite égorgez par les Habitans. Ils s'en vengérent depuis, & ruïnérent cette ville en l'an 373 avant Jeſus Chriſt, trois ans avant la bataille de Leuctres. Elle avoit déja ſouffert le même malheur, lorſqu'elle fut priſe par les Lacédémoniens. * Thucydide, *l.* 2. Diodore, *l.* 2. Pauſanias, *in Bœoticis*. Strabon, &c.

PLATER (Thomas) Recteur du Collége de Bâle, perſonnage dont la vie eſt un vrai miracle de la providence Divine, naquit au village de Grænchen, dans le païs de Vallais en 1499, de parens très-pauvres. Comme il vint au monde dans le tems qu'on ſonnoit à la Meſſe & qu'à l'âge de trois ans il accourut tout ſeul pour recevoir la Confirmation, ſes parens en conclurent qu'il ſeroit un jour homme d'Egliſe. A l'âge de ſix ans, il fut employé à garder les chévres, & pendant qu'il étoit occupé à ce métier, il tomba du haut d'un rocher en bas dans un précipice & ſes camarades le crurent mort; mais ſans s'être fait aucun mal il vint les rejoindre. Il courut riſque de faire encore deux chûtes des plus terribles; mais il fut préſervé de la premiére par un de ſes amis & de l'autre par la nuit qui le ſurprit & qui l'engagea à ſe coucher où il ſe trouvoit. Il fut fort ſurpris à ſon réveil de voir que s'il eût fait encore quelques pas il ſeroit tombé dans une profondeur de pluſieurs milliers de toiſes. Une autrefois il eut le malheur de tomber dans une chaudiére de lait bouillant, avanture dont il porta les marques tout le reſte de ſa vie. A l'âge de neuf ans on lui fit garder les vaches & quelque tems après on le confia à l'inſtruction d'un Prêtre. La ſévérité de cet Eccléſiaſtique engagea Thomas à ſe ſauver avec un de ſes amis à Lucerne, à Zurich, & de là à Meiſſen. Il viſita de cette maniére les Ecoles de Dreſde, de Breſlau, de Nuremberg, de Munich, qui étoient alors très-mal réglées, &c. & cinq ans après il revint à la maiſon avec ſon compagnon de voyage. Peu de tems après il fit une courſe à Ulm où il ſe vit ſouvent tellement preſſé par la faim qu'il arrachoit les os aux chiens dans les rues. Après bien des circuits il arriva enfin à Schleſtadt où Jean Sapidus dirigeoit aſſez bien l'Ecole du lieu. Plater pour lors âgé de 18 ans en profita, & n'eut pas honte de ſe ranger parmi de jeunes enfans. Ne trouvant plus de quoi ſubſiſter à Schleſtadt, il revint à Soleurre & de là dans ſa patrie où il commença d'apprendre à écrire. Il paſſa enſuite à Zurich, & y fut entretenu dans la maiſon de la mére de Rodolphe Gualther, qui étoit alors encore au berceau, & fréquenta le Collége où Myconius enſeignoit. Il retourna enſuite dans ſa patrie, & quoiqu'il ſe fût deſtiné à l'état eccléſiaſtique, il déſapprouvoit cependant en ſecret les abûs qu'il remarquoit dans l'Egliſe Romaine, & empêcha par ſes avis que ſes compatriotes n'entraſſent dans une guerre de Religion avec ceux de Zurich, où il revint quelque tems après & où il pouſſa ſes études avec une application extraordinaire, malgré l'extrême pauvreté avec laquelle il eut toûjours à lutter, de ſorte qu'il y avoit des jours entiers où il n'avoit pas un morceau de pain à manger, & ne ſoutenoit ſa vie qu'en buvant de l'eau bouillie avec un peu de ſel. Pour ſe procurer quelques alimens, il portoit du bois à ceux qui vouloient bien l'employer. Il ne ſe fit pas une peine de gagner ſa vie en portant les lettres que Zwingle & Myconius écrivoient à leurs amis. Il fut particuliérement employé à porter à Zwingle preſque tous les jours, mais ſecrettement & ſous la figure d'un revendeur de poules, les Actes du Colloque de Bade. Tous ces voyages ne ſe faiſoient qu'en riſquant ſa vie. Ces tems fâcheux furent ſuivis de meilleurs jours. Thomas fit quelques Diſciples qui lui donnérent à dîner. Il fut reçu dans la maiſon de Myconius & étudia l'Hébreu ſous Bibliander. Quelque tems après, il gagna ſa vie en inſtruiſant les Prêtres de village dans l'Hébreu. Mais ayant entendu prêcher Zwingle, contre les deſordres du Clergé & des Etudians, il réſolut d'apprendre le métier de Cordier. Après avoir fini ſon aprentiſſage chez Collinus, dont on peut conſulter l'article, il paſſa à Bâle au ſervice d'un Maître Cordier très-ſévére, qui l'accabloit de travail & qui le nourriſſoit fort chichement. La nuit, les jours de Fêtes & ſouvent même le tems auquel il travailloit, étoient employez par Plater à la lecture d'Homére, d'Euripide, de Pindare, de Plaute, &c. Rhénanus & Eraſme tâchérent de lui faire quitter le métier, mais inutilement. A la fin, ſon Maître lui permit de donner tous les jours une heure à la lecture; & à la ſollicitation d'Oporin, il l'employa à faire des leçons publiques en Hébreu, ce qu'il fit dans ſon habit de Cordier. Un François de nation que la Reine de Navarre avoit envoyé voyager pour étudier l'Hébreu, lui ayant demandé un jour après la leçon pourquoi il étoit ſi mal habillé, il lui répondit, *Mea res ad reſtim rediit. Il ne me reſte plus que de m'aller pendre.* Cependant cet Etudiant l'ayant ſollicité à aller en France, où par le moyen de ſon érudition il ne manqueroit pas de faire fortune, il refuſa de le faire. Il ſuivit ſon Maître à la bataille de Cappel, & la paix étant faite il alla à Zurich, où à l'âge de 30 ans, il épouſa la ſervante de Myconius. Il alla s'établir dans ſa patrie, où, avec le fonds de 15 baches, qu'il emprunta de ſon oncle, il commença à faire valoir ſon métier de Cordier. Il vendit auſſi du vin & des fruits, & ouvrit une Ecole avec beaucoup de ſuccès. Enfin, ayant réſolu de ne plus vivre dans la Communion Romaine, il ſuivit les avis de Myconius & réſolut de quitter ſa patrie quoiqu'on lui offrit de le faire Maître d'Ecole de tout le païs. Il chargea ſur ſes épaules un enfant nouvellement né & alla ainſi avec ſa femme juſques à Bâle, où il obtint d'abord la place de Précepteur ſous Oporin avec 40 florins d'appointement. Une trop forte application aux études lui ayant cauſé de grands vertiges, Epiphane, cy devant Médecin de l'Electeur de Baviére & puis de l'Evêque de Bâle, s'offrit non ſeulement de le guérir, mais auſſi de lui enſeigner la Médecine, à condition que Plater & ſon épouſe entreroient à ſon ſervice, lui comme ſerviteur & elle en qualité de ſervante. L'offre fut acceptée, Plater quitta ſon poſte de Régent & alla à Porentru avec toute ſa famille. La cure fut courte & heureuſe & ne conſiſta qu'à ſe coucher de bonne heure, à bien dormir, & à manger le matin une bonne ſoupe. Le Médecin mourut bientôt après de la peſte, & ſon livre de *Recettes* de Médecine étant tombé entre les mains de Plater, il réſolut de le copier conjointement avec Oporin. Après cela Plater alla à Zurich, & revint à Bâle où il ſe pouſſa dans les études & vécut ſi frugalement que ſouvent il ne dépenſoit que trois deniers par repas. Enfin, il obtint la Chaire de Profeſſeur en Grec & attira Myconius à Bâle, qui depuis la mort de Zwingle ne voulut plus demeurer à Zurich. Il ſervit auſſi de Correcteur pendant quatre ans dans l'Imprimerie de Hervagius. Il s'aſſocia enſuite avec Oporin & avec un troiſiéme, dans le deſſein d'établir une Imprimerie, & il fut reçu Bourgeois de Bâle. Mais la Société s'étant fort endettée par cette entrepriſe, & la diſcorde s'y étant gliſſée, Plater s'en ſépara, continua à imprimer & ſe mêla même de ſe faire Libraire. Il imprima divers Ouvrages pour le compte de Froben, d'Epiſcopius, d'Hervagius & d'Iſengrin, & tint toujours un grand nombre de Penſionnaires à ſa table. Bref, de miſérable Chévrier & d'homme fort endetté il devint un Bourgeois riche & conſidérable, qui cependant n'attribua jamais le changement preſque miraculeux de ſon état qu'à la ſeule Providence divine. Après avoir fait pendant quelque tems le métier d'Imprimeur & de Libraire, il fut obligé de quitter ſa place de Profeſſeur, parce qu'il avoit conſeillé lui-même de diminuer le nombre des Profeſſeurs. Enfin, cédant aux ſollicitations réïtérées de ſes amis, il abandonna la Librairie & accepta la charge de Recteur du Collége que le Magiſtrat lui offrit avec un appointement de 200 florins dont cent ſeroient pour lui, & cent pour être employez à l'entretien de trois Sous-Précepteurs. Il prit enſuite le degré de Maître ès Arts & acheta un bien de campagne qui lui fut d'un grand ſecours avec ſes Penſionnaires pendant la peſte. Il en fut attaqué, & ſon épouſe auſſi, mais ils en revinrent heureuſement. Ayant ainſi dirigé le Collége de Bâle pendant 38 ans avec beaucoup d'applaudiſſement, & ayant atteint ſa 79 année où il ſentit une diminution conſidérable de la vue & de l'ouïe, il fut diſpenſé de faire les fonctions de ſa charge, & on lui aſſigna une penſion de 80 florins. Il mourut quatre ans après, le 28 Janvier 1582, âgé de 83 ans. Après la mort de ſa premiére épouſe, arrivée le 20 février 1572, ayant vécu avec elle 44 ans & en ayant eu trois filles, & un fils duquel l'article ſuit, il convola à de ſecondes noces le 24 avril de la même année, âgé de 72 ans, & eut du ſecond lit deux fils, *Thomas* & *Nicolas*; & quatre filles, en quoi il montra qu'il étoit un digne rejetton de ſon grand-pére maternel Jean Summermater, parvenu à l'âge de 126 ans, & qui à l'âge de cent ans avoit épouſé une fille de 30, dont il eut encore des fils & des filles. Thomas Plater écrivit lui-même en Allemand l'Hiſtoire de ſa Vie & l'adreſſa à ſon fils *Félix*, qui y a ajoûté ce qui regarde la mort de ſon pére. * *Diction. Allemand.*

PLATER (Félix) fils du précédent, Profeſſeur en Médecine & Archiatre à Bâle, y naquit en 1536. Son inclination le porta de bonne heure à la Médecine, laquelle il étudia avec tant de ſuccès qu'il eut rang parmi les premiers Médecins de ſon ſiécle. Après avoir étudié pendant cinq ans à Montpellier, il revint à Bâle, prit le degré de Docteur & ſe maria avec Magdelaine Jeckelman, avec laquelle il vécut 56 ans. En 1557, le Magiſtrat le nomma Archiatre ou Médecin de la ville; & en 1560, il fut nommé Profeſſeur en Médecine. Il a exercé la Médecine 57 ans avec un ſi grand ſuccès que non ſeulement il fut généralement eſtimé, mais auſſi conſulté dans des cas importans pour Catherine, ſœur de Henri IV, pour les Maiſons de Saxe, de Brandebourg, de Lorraine, de Wittemberg & de Bade. Durant la peſte à Bâle, il donna des preuves d'une ſcience & d'une prudence conſommées. Outre les talens admirables qu'il avoit pour toutes les parties de la Médecine, il en avoit auſſi d'extraordinaires pour la Méchanique. Il étoit fort adroit à diſſéquer & à former les ſquelettes; expert dans la Botanique & dans les Métaux, & il avoit pouſſé la Muſique ſi loin qu'il marchoit de pair avec les premiers Maîtres. Il étoit outre cela fort curieux des Antiquitez dont il ramaſſa un grand nombre & jetta les fondemens du beau cabinet qui eſt encore aujourd'hui entre les mains de ſes Deſcendans. Il mourut phthiſique & hydropique le 28 juillet 1614, âgé de 78 ans. Il a fait une remarque aſſez curieuſe dans ſes *Obſervations* par rapport à lui & à ſon frére Thomas, c'eſt que quoiqu'il fût plus âgé que Thomas de 59 ans, cependant ſon frére eut les cheveux gris plutôt que lui & paſſa pour ſon aîné dans l'eſprit de tous ceux qui ne les connoiſſoient pas. Dans ſon Epitaphe, dreſſée par ce même Thomas & qui ſe voit dans la cathé-

thédrale de Bâle, il est appellé *Urbis & Orbis Æsculapius*. Voici la liste de ses Ouvrages, *De fabrica & usu corporis humani Tractatus iconibus illustratus; Praxeos libri tres; Observationum libri tres:* Ouvrage auquel il avoit travaillé pendant 62 ans, & qu'il ne publia que dans la derniére année de sa vie; *De Febribus*. On a encore de lui en manuscrit, *Collectanea de Alimentis; De Medicamentorum Compositione; De omnis generis Animalibus, Plantis subterraneis, & iis quæ stibus producit.* * Melchior Adam, *Vit. Med.* p. 423. *Memoires manuscrits. Diction. Allemand.*

PLATER (Thomas) frére du précédent, naquit à Bâle en 1574. Félix, son frére, n'ayant point d'enfant, & Thomas ayant perdu son pére à l'âge de huit ans, Félix l'adopta & l'éleva. S'étant appliqué à la Médecine avec succès, il succéda à son frére dans les emplois de Professeur en Médecine & d'Archiatre. Après s'être rendu célébre par ses Ecrits il mourut en 1628, laissant deux fils, *François*, qui fut Licentié ès Loix & mourut sans s'être marié; & *Félix*, qui fait le sujet de l'article suivant. * *Diction. Allemand.*

PLATER (Félix) fils du précédent, naquit à Bâle en 1608, & imitant ses Ancêtres, il étudia la Médecine. Il fut d'abord Professeur en Physique, mais aprés avoir résigné cette charge, il fut du Conseil & Médecin de la ville. Son érudition paroît dans les Observations qu'il a publiées. Il mourut en 1671, laissant deux fils, 1. *Félix*, qui étudia en Médecine & avoit déja soutenu ses Théses pour le Doctorat, lorsqu'il quitta les études & alla servir en France, où il eut une Compagnie Suisse, fut enfin Lieutenant-Colonel, & mourut sans héritiers mâles; & 2. *François*, né le douziéme mai 1645, qui s'appliqua comme ses devanciers à l'étude de la Médecine. Il s'y poussa & en France & en Flandre, & prit enfin le degré de Docteur. Il exerça la Médecine à Bâle pendant prés de 40 ans, étant aimé & estimé de tous ceux qui le connoissoient, à cause de sa douceur & de son éloquence. Il fut Medecin de l'Evêque de Bâle vivant en 1731, & de son Prédécesseur, & mourut le 17 novembre 1711. C'est avec lui que s'est éteinte la famille des Platers. Il a ajouté *Mantissa Observationum Medicarum* à celles de son pére. * *Memoires manuscrits. Diction. Allemand.*

PLATIERE (La) Marechal de France. *Cherchez* BOURDILLON.

PLATINE (Barthélemy) Historien, naquit à Piadena dans le Territoire de Crémone, de parens de basse extraction. Le nom de sa famille étoit *Sacchi*, & il le quita pour celui de *Platina*, qui est le nom Latin de la ville de sa naissance. Il vivoit dans le XV siécle. Il suivit d'abord le parti des armes; & étant venu à Rome sous le Pontificat de Calixte III, il obtint par le crédit du Cardinal Bessarion, quelques Bénéfices sous Pie II, & une des charges d'Abbréviateur apostolique. Platine ne trouva pas la même protection auprès du Pape Paul II. Plusieurs ennemis l'ayant desservi auprès de ce Pape, il fut dépouillé de tous les emplois qu'il possédoit, & enfermé dans une étroite prison, où il fut mis plusieurs fois à la question, & souffrit plusieurs autres traitemens extraordinaires jusqu'à la mort de ce Pape. Il en sortit, & fut accusé d'avoir trempé dans une conspiration avec Callimachus Experiens. Depuis il fut encore déféré pour crime d'hérésie; mais il fut absous aprés un an de prison. Sixte IV lui fut plus favorable, & lui donna, outre tous les emplois dont il avoit été dépouillé, le soin de la bibliothéque du Vatican. Il écrivit la Vie des Papes jusqu'à Paul II, dedia cet Ouvrage à Sixte IV, son bienfaicteur, & mourut de peste à Rome l'an 1481, âgé de 60 ans. Daniel Guillaume Mollerus, Professeur dans l'Académie d'Altorf, remarque dans sa *Disputatio Circularis de Platina*, qu'André Corthymius a multiplié Platine en trois, un Platine Orateur, un Historien, & un Pére de l'Eglise. Ses Vies des Papes sont écrites avec beaucoup de liberté, d'un stile passable, mais non pas avec toute l'exactitude & le discernement que l'on pourroit souhaiter. Elles ont été traduites en François, en Italien & en Allemand. On a encore de lui, *Historia inclytæ urbis Mantuæ; De Principe libri tres.* Il a outre cela composé plusieurs Ouvrages de Philosophie Morale en forme de Dialogues, *De falso & vero bono, libri tres; Contra Amores; De vera Nobilitate; De optimo Cive; In laudem Bessarionis Cardinalis Panegyricus; De pace Italiæ componenda, & bello Turcis indicendo; La Vie de Neri Capponi*, en Latin. Toutes ses Oeuvres ont été imprimées à Cologne en 1529 & 1574, & à Louvain en 1572. Il avoit aussi fait un Ouvrage sur les Moyens de conserver la santé, de la Nature des choses, & de la Science de la Cuisine, dédié au Cardinal de la Rovère, imprimé à Bologne en 1498, & à Lyon en 1541, sur lequel Sannazar a fait cette Epigramme,

Ingenia & mores vitasque obitusque notasse
Pontificum, arguta lex fuit Historiæ.
Tu tamen hinc lautæ tractas pulmenta culinæ,
Hoc, Platina, est ipsos pascere Pontifices.

* Jacques de Bergame, *in Supplem. Chron.* Volaterran, *Anthropol. l.* 21. Paul Jove, *in Elog. c.* 19. Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Léandre Alberti, *in Descript. Veron.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro, &c.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 8. *p.* 218.

PLATON, Poëte, vivoit sous la LXXI Olympiade, & vers l'an 496 avant Jesus-Christ. Il étoit contemporain d'Euripide & d'Aristophane, & plus ancien que le célébre Philosophe Platon d'environ 30 ans, à ce que dit M. Baillet. Cependant s'il est vrai que Platon le Poëte Comique soit né sous la 71 Olympiade, ou 496 ans avant Jesus-Christ, & que Platon le Philosophe ait reçu la naissance sous la 87 Olympiade, ou 429 ans avant J.C. il se trouvera que le premier sera né 67 ans avant l'autre. Il passe pour le Chef de la Moyenne Comédie. Il avoit fait vint-huit Comédies; mais il ne nous en est resté que quelques petits fragmens, qui font encore assez connoître en cet état que c'étoit un des bons Auteurs de la Langue Gréque. * Diogéne Laërce, *in Platone, l.* 3. Athenée, *l.* 3. 6. 7 & 10. Julius Pollux, *l.* 6. *c.* 33: *l.* 7. *c.* 29: *l.* 10. *c.* 24. Vossius, *Institut. Poëtic. & de Poët. Græc.* Suidas, *dans son Lexicon*, où il fait l'énumération de toutes les Comédies de Platon. Lilio Giraldi. Olaüs Borrichius. Tanneguy le Févre, *Abbregé des Vies des Poëtes Grecs.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Grecs, tome* 3. *partie* 1. *p.* 404. *n.* 1128. édit. d'Amsterdam 1725.

PLATON, fils d'*Ariston*, Philosophe d'Athénes, & Chef de la Secte des Académiciens, naquit vers l'an 429 avant Jesus-Christ, sous la LXXXVII Olympiade. On dit qu'il s'adonna à la Peinture, qu'ensuite il devint Poëte, & qu'entraîné par l'amour de la Philosophie, il s'y attacha depuis entiérement. Il fut Disciple de Cratyle, qui suivoit les sentimens d'Héraclite & d'Hermogéne, Sectateur de Parmenide. Ensuite il s'attacha à Socrate, aprés la mort duquel il voulut entendre Euclide à Mégare; Théodore *le Mathématicien* à Cyréne; & enfin Philolaüs & Eurytus, Pythagoriciens, dans la Grande Gréce. Ce désir de s'instruire fut cause qu'il voyagea en Egypte, pour y consulter les Prêtres, & l'auroit même fait passer jusques dans les Indes pour y conférer avec les Gymnosophistes, si les guerres d'Asie n'eussent rompu toutes ses mesures. C'est dans le voyage qu'il fit en Egypte, que l'on croit qu'il eut connoissance de la Religion Judaïque. Clément d'Alexandrie approuve dans le premier livre de ses *Tapisseries*, le mot de Numénius Pythagoricien, qui nommoit Platon *le Moïse Athénien*. Plusieurs Péres ont admiré la conformité qu'il y a en beaucoup de choses entre la Doctrine de Platon & celle de l'Ancien Testament. Etant de retour à Athénes, il y enseigna dans le lieu nommé *Académie*, d'où ses Disciples furent nommez *Académiciens*, & sa Doctrine *Académique*. Il fit trois voyages en Sicile; le premier, pour découvrir la cause des feux du Mont-Etna. En revenant de ce voyage, il fut pris par des Pirates & fait Esclave, & Nicétès *le Cyrenéen* le racheta. Dans le second & le troisiéme voyage, il tâcha de réconcilier Denys *le Tyran* avec Dion. Il mourut à l'âge de 81 ans sous la CVIII Olympiade, environ 347 ou 348 ans avant Jesus-Christ. Le Systême de sa Philosophie étoit composé de ce qu'avoient conçu de plus juste, trois des plus excellens Esprits de la Gréce. Car pour la Physique & pour les choses qui tombent sous les sens, il voulut suivre Héraclite; il déféra dans la Logique & en tout ce qui dépend du seul raisonnement à Pythagore; & pour la Morale il s'attacha à son Maître Socrate. Toute sa Philosophie étoit comprise dans dix Dialogues qu'il avoit composez, où il exprimoit ses sentimens sous les personnages de Socrate & de Timée; & ceux des autres sous les personnages de Gorgias & de Protagoras. Il a cru qu'il n'y avoit qu'un Dieu souverain Ouvrier de toutes choses; mais il admettoit d'autres Divinitez, comme les Démons & les Héros. Au reste, son Ouvrage de la République, & son opinion des idées, ont donné lieu à un grand nombre de Disputes. Tertullien dit de ces derniéres, dans *le Traité de l'Ame*, qu'il avoit un chagrin extrême de voir que tous les Hérétiques empruntoient de Platon des armes pour combattre la vérité & pour soutenir leurs impostures. Il les appelle dans le même endroit, *les Mystéres Hérétiques des idées; Hæretica idearum Sacramenta:* & il conclut qu'elles ont été la fatale semence des rêveries des Gnostiques: *in ideis Platonicis Gnosticorum Hæretica seminia reluxere.* Il faut pourtant avouer que les premiers Péres de l'Eglise ont presque tous été Platoniciens, & qu'ils ont plus fait d'état de la Doctrine de l'Académie, que de celle de tous les autres Philosophes. Nous voyons aussi que saint Augustin proteste dans le septiéme livre de ses Confessions, qu'il s'est servi fort heureusement de leurs livres pour se faciliter l'intelligence de beaucoup de véritez orthodoxes, & qu'il avoit trouvé dans quelques-uns presque tout le commencement de l'Evangile de saint Jean. Saint Justin Martyr, Clément Alexandrin, Eusébe & divers autres, avoient déja dit que Platon avoit pénétré dans le Mystére de la Trinité. François Patrice, célébre Professeur à Rome, présenta au Pape Grégoire XIV, en 1610, une Philosophie universelle, dont la préface contient l'Eloge des livres de Platon, & les louanges qui lui ont été données par les premiers Péres de l'Eglise, saint Denys, saint Justin, saint Clément Alexandrin, Origéne, saint Cyrille, saint Basile, Eusébe, Théodoret, Arnobe, Lactance, saint Augustin, saint Ambroise & plusieurs autres. Ce savant Professeur s'étend plus au long sur ce sujet dans ses *Discussions Péripatéticiennes*, & dans un livre qu'il a intitulé, *Aristoteles Exotericus*, où il fait une comparaison des opinions de Platon avec celles d'Aristote, dont le paralléle montre évidemment que Platon a des sentimens plus conformes au Christianisme, & qu'Aristote a des erreurs qui peuvent favoriser les Hérétiques. Voici le paralléle que ce Professeur en a fait.

1. Platon assure en plusieurs endroits qu'il n'y a qu'un Dieu. Aristote reconnoît un premier Moteur, mais il lui joint cinquante six autres Dieux qui donnent le mouvement aux corps célestes: ainsi il fait une Anarchie ou une Polyarchie, c'est à dire, un monde sans Souverain, ou gouverné par plusieurs Souverains.

2. Platon dit que Dieu est un Etre très-simple. Aristote lui donne le nom de *Ζῶον*, *animal*.

3. Platon appelle Dieu *la Souveraine Sagesse*, qui connoît tout. Aristote dit qu'il ignore les choses particuliéres.

4. Selon Platon, Dieu a créé le monde. Selon Aristote le monde est éternel, & de rien il ne se peut rien faire.

5. Selon Platon, Dieu est au dessus de tout être & de toute essence. Selon Aristote Dieu est une substance.

6. Platon dit que Dieu est au dessus de tous les corps. Aristote veut qu'il soit attaché au premier mobile.

7. Platon assure que Dieu gouverne le monde & toutes ses parties. Aristote soutient que le monde est gouverné par la nature & le hazard.

8. Platon croit qu'il y a des Démons ou purs Esprits. Aristote n'en parle point.

9. Dans l'opinion de Platon Dieu a créé l'ame humaine. Dans celle d'Aristote l'ame est un acte du corps, c'est à dire, tirée de la matiére.

10. Platon dit que l'ame est immortelle. Aristote la fait mourir avec le corps.

11. Selon Platon les hommes ressuscitent après leur mort. Selon Aristote cela est impossible: *A privatione ad habitum non fit regressus.* On peut voir le reste dans les Ouvrages de François Patrice, que nous avons citez cy-devant.

☞ Zonare dans son Histoire, dit qu'en 796, sous l'empire de Constantin VI, & d'Iréne sa mére, on ouvrit un sépulcre fort ancien, dans lequel on trouva un corps mort que l'on crut être celui de Platon, qui avoit une lame d'or à son col avec cette inscription: *Christ naîtra d'une Vierge, & je crois en lui; & tu me verras encore une autrefois, au tems d'Irene & de Constantin.* Cette découverte fabuleuse a été honorée des réflexions de saint Thomas, *Quæst.* 2. *art.* 7. de Paul Diacre, *l.* 23. de Sigebert, *dans sa Chron.* de Génébrard, *l.* 3. du Pére Canisius, *de Beata Virgine, l.* 2. * Diogéne Laërce, *en sa Vie*, *l.* 3. Cicéron. Sénéque. Plutarque. Saint Justin, Eusébe, & saint Augustin, citez par le Cardinal Bessarion, *in Calumn. Plat.* Marsile Ficin, *in Philos. Platon.* Vossius, *de Sect. Philos. l.* 12. La Mothe le Vayer, *de la Vertu des Payens.* Meursius, &c.

PLATON, Philosophe, Disciple de Panétius, étoit de Rhodes, & est différent d'un autre PLATON qui fut de l'Ecole d'Aristote.

PLATON (Saint) Abbé en Bithynie, puis à Constantinople dans les huitiéme & neuviéme siécles, né vers l'an 734, étoit fils de *Serge* & d'*Euphémie*, tous deux illustres par leur noblesse. Il les perdit étant fort jeune, & se retira bientôt du monde. Il quitta Constantinople, & se mit sous la conduite de Théoctiste dans un monastére de Bithynie, dont il fut Supérieur après la mort de Théoctiste. Etant venu à Constantinople en 775, il y fut admiré, & refusa les Abbaïes & les Evêchez qu'on lui offrit; mais du tems de l'Impératrice Iréne, il accepta la Supériorité du monastére de Saccudie près de Constantinople. Il soutint fortement le culte des Images contre les Iconomaques, & se déchargea en 794, du gouvernement de ce monastére sur Théodore Studite son neveu. Il reprit hardiment l'Empereur Constantin de ce qu'il avoit répudié sa femme légitime, pour épouser Théodote, l'une des filles de sa mére, & fut presque le seul avec son neveu Théodore, qui s'opposa à ce mariage. Constantin le fit enfermer dans une cellule, où il n'avoit communication avec personne, & il en fut délivré en 797, après la mort de Constantin. Il fut néanmoins obligé par les courses des Barbares de quitter le monastére de Saccudie, & de se retirer dans celui de Stude avec son neveu Théodore. L'Empereur Nicéphore ayant fait rétablir dans la charge d'Oeconome de l'Eglise de Constantinople, Joseph qui avoit marié Constantin avec Théodote, Platon & ses neveux s'y opposérent. L'Empereur fit arrêter Platon, l'envoya en exil dans une des isles du Bosphore, & le fit changer diverses fois de lieu d'exil. L'Empereur Michel le rappella en 812. Il mourut dans le monastére de Stude la veille des Rameaux de l'an 813. On fait sa Fête dans les Eglises Gréque & Latine au quatriéme avril. * Théodore Studite, *apud Bollandum.*

PLATUS (Guillaume) Religieux Conventuel de saint François, a écrit *de suprema Authoritate Petri*, en deux tomes, & d'autres Traitez de piété en Italien. Il étoit né à Mondaino dans la Romagne; & dès l'âge de dix-sept ans il avoit enseigné la Philosophie dans son Ordre. Il est mort vers le milieu du XVII siécle. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.*

PLATUS (Jérôme) Jésuite, natif de Milan, fut Sécretaire du Pére Aquaviva, Général de sa Compagnie, & mourut en 1591, âgé d'environ 46 ans. Il dédia son Ouvrage *de bono Statu Religiosi, & de Cardinalis Dignitate*, à FLAMINIUS PLATUS son frére qui étoit Cardinal. Un autre de leurs fréres DOMITIUS PLATUS, est mort après l'an 1641, âgé de plus de 80 ans, & a composé quelques livres de Dévotion. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

* PLATZ ou PIAZZA, famille de Barons & de Comtes, très-ancienne & très-noble en Allemagne & en Italie. Elle est originaire d'Allemagne, & s'est répandue en Italie où elle a formé plusieurs branches, dont quelques-unes se sont retirées en Allemagne à cause des guerres, & se sont établies dans l'Archevêché de Saltzbourg, dans la Carinthie & dans le Tirol. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PLAUEN, ville, château & Bailliage du Voigtland, étoit anciennement le siége des Voigtes de Plauen, Seigneurs de Géra, qui possédoient toute la contrée de Weida, de Ziegenruck, de Ronneburg, &c. Henri Voigte, Burgrave de Misnie, surnommé *le Riche*, ayant fort opprimé ses Sujets & maltraité ceux des Princes de Saxe, l'Electeur Ernest l'exhorta souvent à changer de conduite. Mais toutes ces remontrances n'eurent point d'effet. C'est pourquoi cet Electeur employa la force en 1466 ou 1464, assiégea le château de Plauen, le prit & en chassa Henri. Plauen avoit été pris en 1430 par les Hussites, qui y firent de grands ravages par le fer & le feu. La ville de Plauen appartient aujourd'hui à l'Electeur de Saxe. En 1548, elle fut presque entiérement consumée par le feu. Elle souffrit aussi beaucoup dans la guerre de 30 ans, & fut prise par accord en 1632, par le Général Impérial Holcke. * Zeileri *Topogr. Saxon. Superior. p.* 153. Mulleri *Annal. Sax. Diction. Allemand.*

PLAUTE (Marcus Actius Plautus) Poëte Comique Latin, étoit de Sarsine, ville d'Ombrie, ou pour parler selon la Géographie moderne, du Duché de Spoléte & de la Romandiole, & fut en grande réputation à Rome, où il composa la plupart de ses piéces. On dit que s'étant voulu mêler du negoce, & y ayant perdu tout ce qu'il avoit, il fut obligé pour vivre de se louer à un Boulanger pour tourner une meule de moulin. Dans ce fâcheux exercice il employoit quelques heures à la composition de ses Comédies, dont il ne nous reste que vint, bien qu'on lui en attribue d'autres qui se sont perdues. S. Jérôme dit qu'il mourut sous la CXLVI Olympiade; mais il y a plus d'apparence que ce fut sous la CXLIX Olympiade, en l'an 184 avant Jesus-Christ, sous le Consulat de Publius Claudius Pulcher & de Lucius Portius Licinius, comme nous l'apprenons de Cicéron. Au reste, le succès des Comédies de Plaute fut très-grand à Rome lorsqu'il les donna au public, & long tems même après sa mort. On admiroit sur tout en lui cette facilité de génie & cette pureté de stile, qui étoit si grande que Varron, très-bon Connoisseur, ne feignoit point d'assurer que si les Muses eussent voulu parler le langage des hommes, elles eussent emprunté celui de Plaute pour s'en acquitter avec plus de grace. Le peuple étoit charmé de ses bons mots, dont la plupart étoient goûtez des plus honnêtes gens. Cicéron reconnoissoit dans Plaute cet agrément naturel, qu'il appelle *urbanité Attique*; mais comment accorder ce jugement avec celui d'Horace, selon lequel les anciens Romains avoient tort de rire des plaisanteries de Plaute, & trop de patience, pour ne pas dire de folie, pour les écouter avec admiration; à moins de convenir, comme on ne peut s'en dispenser, que si Plaute abonde en railleries & en plaisanteries ingénieuses, il en laisse quelquefois échapper de froides & d'insipides. Quant à la maniére dont Plaute a traité ses sujets, quoiqu'il les ait choisis fort simples, & qu'il les ait tournez avec variété & vivacité, il est sûr qu'il s'abandonne trop à son génie, & qu'il est beaucoup au dessous de Térence pour cette justesse & cette œconomie, qui doivent régler le cours d'une piéce de théatre. Les traits assez fréquens qui se rencontrent dans ce Poëte contre les déréglemens de son tems, & les descriptions qu'il y a faites des lieux, des mœurs & des habillemens d'alors, le rendent en beaucoup d'endroits très-obscur pour nous; de sorte que souvent les Commentateurs devinent plutôt qu'ils n'interprétent. M. de l'Oeuvre (*Joannes Operarius*) nous a donné un assez bon Commentaire sur les Comédies de Plaute, à l'usage de Mgr. le Dauphin; & Mad. Dacier en a traduit quelques-unes en François avec de fort bonnes Remarques. Nous avons une élegante Traduction *des Captifs*, par M. de Coste, avec quelques Remarques choisies. Les vint Comédies de Plaute qui nous restent, sont intitulées *Amphitryo*, *Asinaria*, *Aulularia*, *Captivi*, *Curculio*, *Casina*, *Cistellaria*, *Epidicus* qui est une de ses meilleures piéces, *Bacchides*, *Postellaria*, *Menæchmi*, *Miles gloriosus*, *Mercator*, *Pseudolus*, *Pœnulus*, *Persa*, *Rudens*, *Stichus*, *Trinummus* & *Truculentus*. Entre toutes ses Comédies, il n'y en a pas une qui n'ait ses beautez particuliéres; mais celle de l'Amphitryon semble être la plus estimée: elle a des agrémens dont la Comédie Françoise a sçu se parer avec beaucoup d'avantage. Pour bien juger de l'esprit de Plaute & de ses Comédies, voyez une Dissertation excellente sur ce Poëte dans les *Jugemens des Savans*, de M. Baillet, *sur les Poëtes Latins*, à l'article de Plaute, & la préface de Madame Dacier, sur les Traductions de quelques-unes de ces Comédies.

Entre les diverses éditions qu'on a faites de Plaute, celles de Douza & de Gruter ont paru assez bonnes; mais on leur a préféré dans la suite celle de Paréus, celle de Taubman, & celle de Gronovius, sans parler de celle de M. de l'Oeuvre, en Latin *Operarius*, pour le texte, à l'usage de Monseigneur le Dauphin. * Cicéron, *in Bruto*, *l.* 1. *de Offic. l.* 3. *de Orat.* Horace, *in Arte Poëtica*, *v.* 270 & 271. S. Jérôme, *in Chron.* Lilio Giraldi & Crinitus, *de Vit. Poët.* Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 3.

PLAUTICA (Urgulanilla) née d'un pére qui avoit triomphé, fut la premiére femme de l'Empereur Claude, dont elle eut un fils qui s'étrangla en voulant retenir dans sa bouche une poire qu'il avoit jettée en l'air, outre une petite fille nommée *Claudia*, qui avoit été promise au fils de Séjan, & que Claude ne voulut point reconnoître pour être à lui. En effet l'Histoire dit qu'il n'en étoit pas le pére. * Tacite & Suétone.

PLAUTIEN (Fulvius) *Plautianus*, homme de basse naissance, s'éleva à une grande fortune sous l'empire de Sévére, qui le fit Préfet du Prétoire en 202, & le combla de bienfaits & de richesses. L'année suivante il le fit Consul, & fit épouser sa fille à Caracalla. Hérodien dit que Plautien étoit un homme si cruel & si superbe, que c'étoit un crime de le regarder au visage. Il persécuta les Chrétiens avec une fureur extrême vers l'an 203 & 204. Sévére le fit tuer dans le Palais, soit que Plautien eût conspiré contre lui, soit que pour se défaire d'un homme insolent & séditieux, il prit le prétexte de ce mauvais dessein. On relégua son fils Plautius & sa fille Plautilla dans l'Isle de Lipari, où après avoir beaucoup souffert de misére, ils furent mis à mort par ordre de Caracalla. * Dion. Hérodien. Spartien, *in Severo & Caracalla.* Eusébe, *Hist. l.* 5.

PLAUTIUS ou L. PLOTIUS, Gaulois. *Voyez* PLOTIUS.

PLAUTIUS, Poëte Comique, comme nous l'assure après Varron, Aulu-Gelle, *Noct. Att. l.* 3. *c.* 3. dont on avoit confondu les piéces avec celles de Plaute, quoiqu'on dût les distinguer, & appeller les unes *Plautines*, & les autres *Plautiennes*, comme le remarque Aulu-Gelle.

PLAUTIUS Sylvanus, Consul, l'an 752 de Rome, & deux ans avant l'Ere Chrétienne.

PLAUTIUS (Aulus) premier des Consulaires qui réduisit la Grande Bretagne en forme de province. * Tacite, *in Vita Agricolæ.*

PLAUTIUS (Lateranus) adultére de Messaline, désigné Con-

Consul, ayant conjuré contre Néron, eut la tête tranchée sous
le Consulat de Silius Nerva & d'Atticus Vestinus. * Tacite, *An-
nal. l. 2.* Arrien. Epictète, *l. 1.*

PLAWE, petite ville du Duché de Meckelbourg en Basse
Saxe. Elle est dans la Vandalie sur le Lac de Plawe, à l'endroit
d'où sort la riviére d'Elde, & à sept lieues de Gustrow vers le
midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLAWEN, ville de la Misnie en Haute Saxe. *Voyez*
PLAUEN.

PLAYES d'Egypte. On appelle ainsi les prodiges que
Moïse & Aaron firent en présence de Pharaon, Roi d'Egypte,
& les châtimens publics dont Dieu punit l'obstination de ce Prin-
ce, qui ne vouloit pas permettre la retraite des Israëlites. Par
la *premiére*, on vit les eaux du Nil & de toutes les sources de l'E-
gypte converties en sang. Par la *seconde*, des troupes innom-
brables de grenouilles couvrirent la face de la terre, & entrérent
jusques dans le Palais de Pharaon. Par la *troisiéme*, la poussiére
se changea en moucherons qui remplirent l'air, & tourmentérent
cruellement les hommes & les animaux. Les Magiciens du Roi,
qui avoient contrefait les autres miracles par des illusions diaboli-
ques, ne purent imiter ceux-ci. La *quatriéme* playe fut que des
troupes innombrables de grosses mouches de toutes espéces cor-
rompirent tout ce qu'elles touchérent. La *cinquiéme* fut une pe-
ste soudaine qui tua tous les troupeaux des Egyptiens, sans offen-
ser ceux des Israëlites. La *sixiéme* se fit par des ulcéres inconnus
& effroyables qui tourmentoient les hommes & les bêtes. La
septiéme fut une grêle épouvantable, mêlée de tonnerres & d'é-
clairs, qui tomba dans tout le Royaume, & écrasa tout ce qui
se trouva de bestiaux & de personnes à la campagne, n'ayant é-
pargné que la terre de Goscen, Gosen ou Gessen. Par la *huitié-
me* les sauterelles & les hannetons ravagérent toutes les herbes,
tous les fruits & toute la moisson. Par la *neuviéme*, des ténébres
épaisses & palpables couvrirent tout le païs, à la réserve du quar-
tier des Israëlites. La *dixiéme* & derniére playe fut lorsque l'An-
ge Exterminateur mit à mort tous les fils aînez des Egyptiens, &
ne pardonna pas même à celui du Roi. Cette playe fut si horri-
ble, que Pharaon & tous ses Conseillers pressérent les Israëlites
de sortir d'Egypte. Pour se souvenir plus facilement de ces dix
playes, on les renfermées dans ces cinq vers Latins,

Prima rubens Unda; Ranarum plaga secunda;
Inde Culex tristis; post Musca nocentior istis;
Quinta pecus stravit; Anthraces sexta creavit;
Post sequitur Grando; post Bruchus dente nefando;
Nona tegit solem; primam necat ultima prolem.

* *Exode, c. 3. 4. & suivans jusqu'au* 12. Godeau, *Histoire de l'E-
glise, en l'abregé de l'Histoire, &c.*

PLAZENCIA, petite ville d'Espagne dans le Guipuscoa.
Elle est sur la riviére de Déva, à huit lieues de Saint-Sebastien
vers le couchant méridional, & elle a de bonnes mines de fer
dans son territoire. * Maty, *Dict. Geogr.*

P L E.

* PLEAULA-ROQUEBON (Le) ville ou plutôt
bourg de France dans le Limosin. Si c'est une ville, il
faut qu'elle soit bien petite, puis que le Dictionnaire Universel
de la France ne lui donne que 582 Habitans. Quoi qu'il en
soit, ce lieu est situé sur le passage du Languedoc dans le Limo-
sin.

PLEBEIENS. On appelloit ainsi chez les Romains la se-
conde Classe du peuple: car ce qu'on appelloit *Populus Romanus*,
étoit divisé en deux Classes, celle des Patriciens & celle des Plé-
béiens; & ce partage avoit commencé dès le tems de Romulus.
Dans le commencement les Patriciens avoient tous les honneurs
& toutes les charges. Quand les Rois furent chassez, les Patri-
ciens furent divisez en deux Ordres; l'Ordre équestre, & l'Or-
dre des Sénateurs. Jusqu'à l'an de la fondation de Rome 259,
les Patriciens ne s'allioient point avec les Plébéiens; mais en l'an
261, dans lequel Virginius & T. Veturius étoient Consuls, les
Plébéiens irritez par les mauvais traitemens que leur faisoient
souffrir les Patriciens, & animez par Siccius, se retirérent sur
une montagne proche de Rome, qui fut appellée depuis *sacrée*,
& n'en revinrent qu'à condition que pour les défendre ils au-
roient des Magistrats, qui furent appellez *Tribuns*, & des Ediles
Plébeïens. Les Plébeïens se séparérent encore des Patriciens l'an
304 de Rome, en se retirant sur le Mont-Aventin, & ne revin-
rent qu'à condition que les Tribuns seroient des personnes sa-
crées, & qu'ils auroient le pouvoir d'empêcher les violences des
Patriciens. Ces Tribuns s'aquirent tant de crédit & d'autorité,
qu'enfin ils firent en sorte que les Plébeïens eurent accès aux pre-
miéres charges comme les Patriciens. Ils obtinrent que des deux
Consuls l'un pourroit être Plébeïen, & ensuite qu'ils pourroient
être tous deux Plébeïens. La charge de Censeur demeura plus
longtems entre les mains des Patriciens; mais enfin les Plébeïens
y eurent part comme les autres. Sous les Empereurs les
Plébeïens & les Patriciens jouïssoient des mêmes droits. Il y eut
des Jeux Plébeïens instituez après que le peuple eut fait son ac-
commodement avec les Patriciens. Ces Jeux commençoient le
16 d'octobre, & on les représentoit dans le Cirque pendant trois
jours: les Ediles Plébeïens présidoient à ces Jeux. * Tite-Live.
Aulu-Gelle. *Antiq. Rom.*

PLEBISCITE étoit une Loi que les Plébeïens faisoient
à la réquisition du Tribun. Ces Loix n'obligeoient d'abord que
les Plébeïens; mais après que les Plébeïens se furent retirez sur
le Mont Aventin, L. Valerius & M. Horatius, Consuls, firent une
loi, par laquelle il fut ordonné que ce que le peuple auroit or-
donné par Tribun, obligeroit toute la République. Cette Loi
fut confirmée par le Dictateur Quintus Hortensius. * Tite-Live.
Rosin, *Antiquitez Romaines.*

PLECTRUDE, femme de PEPIN, dit *le Gros*, ou *de Hé-
ristel*, Maire du Palais, est célébre dans l'Histoire par son esprit
& son courage. Après la mort de son mari, arrivée en 714, el-
le gouverna le Royaume sous le nom de Thibaut son petit-fils;
& craignant la valeur & la fermeté de Charles *Martel*, que Pe-
pin avoit eu d'une autre femme nommée *Alpaïde*, elle le fit arrê-
ter à Cologne; mais les François supportant avec peine le gou-
vernement d'une femme, défirent les partisans de Plectrude en
715, élurent Ragenfroy, Maire du Palais, & s'alliérent avec
Radbod, Duc de Frise. Charles Martel s'échappa heureusement
de prison pendant ces troubles; & ce fut cette évasion qui cha-
grina le plus Plectrude. On ignore en quelle année elle mourut,
& l'on sait seulement qu'elle est enterrée dans l'église de Notre-
Dame de Cologne, qu'elle avoit fondée. Quelques Auteurs la
font fille de Grimoald, Duc de Baviére, mais ce fait n'est pas
prouvé. * Grégoire de Tours, *in Appendice.* Adon, *in Chron.*
Aimoin. Du Tillet, &c. Le Continuateur de Frédegaire, *c.*
104 *& suiv.* Le Pére Anselme.

PLEIADES, constellation composée de sept étoiles qui
paroissent sur la poitrine du taureau, un des douze Signes céle-
stes. On les appelle ainsi du mot Grec πλεῖν, *naviger*, parce que
lorsqu'elles se lévent, c'est à dire, vers l'équinoxe du printems,
elles marquent le tems de la navigation. *Voyez* VERGI-
LIES. Voici les noms que leur donnent les Astronomes, Al-
cyone, Céléno, Electre, Maia, Astérope, Mérope & Tay-
géte.

On a donné le nom de PLEÏADE à sept illustres Poëtes Grecs
qui parurent avec éclat sous le régne de Ptolomée *Philadelphe*,
Roi d'Egypte, vers l'an 270 avant Jesus Christ. Ces sept Poë-
tes étoient Théocrite, Callimaque, Lycophron, Nicandre, A-
pollonius de Rhodes, Aratus & Homére *le Jeune*. D'autres met-
tent en ce nombre Æantide & Philiscus, au lieu de Nicandre &
de Callimaque. Quelques uns composent cette Pleïade d'Ho-
mére *le Jeune*, de Sosithée, de Lycophron, d'Alexandre, de
Philiscus, de Dionysiades & d'Æantides. Il y en a qui mettent
Sosiphanès en la place de Dionysiades. Comme entre les étoiles
de la Pleïade céleste, il y en a une qui paroit plus obscure que
les autres, Lycophron, selon la pensée de quelques Critiques,
tient le rang de cette étoile dans la Pleïade Poëtique. Il y a eu
aussi une célébre Pleïade de Poëtes François, sous les régnes de
Henri II, & de Charles IX, Rois de France, qui avoit été ima-
ginée par Ronsard, à l'imitation de celles des Poëtes Grecs.
Ceux qui la composoient étoient Joachim du Bellay, Jodelle,
Belleau, Ronsard, Dorat, Baïf & Pontus de Thiard. Il a paru
à la Cour Romaine sous les Papes Urbain VIII, & Alexandre
VII, dans le XVII siécle, une PLEÏADE de sept Poëtes Latins,
dont voici les noms, Augustin Favoriti, Apollonius, Natale
Rondinini, Virginio Cesarini, Italiens; Ferdinand de Furstem-
berg, Evêque de Munster, Jean Rotger Tork Allemands,
Etienne Gradi Ragusan. On imprima leurs Ouvrages joints en-
semble à Rome & à Anvers, par les Ordres du Pape Alexandre
VII, & par les soins de M. de Furstemberg. Cette Pleïade a été
appellée *Romaine* ou *Alexandrine*, à cause de ce Pape. Ce n'est
pas qu'ils ayent tous vécu pendant son pontificat; car ils n'ont
pas tous paru en même tems. Ceux qui la veulent composer
d'illustres Poëtes qui ayent été contemporains, tirent de cette
Pleïade Césarini & Apollonius, pour mettre en leur place Sidro-
nius Hossenius & Jacques Wallius, Jésuites. On a fait de notre
tems une Pleïade de Poëtes Latins qui se sont rendus célébres
dans Paris sur la fin du XVII siécle. On a mis de ce nombre le
Pére Rapin, le Pére Commire & le Pére de la Rue, Jésuites; M.
de Santeuil, Chanoine de S. Victor; M. l'Abbé Ménage; M. Du
Périer, Gentilhomme Provençal; & M. Petit, Docteur en Méde-
cine. Mais la France a produit dans le même tems d'autres ex-
cellens Poëtes Latins; & cette Pleïade Parisienne n'est pas si
bien établie, qu'on n'y puisse faire quelques changemens. On
trouve trois Pleïades chantées en vers François par M. de Cal-
liéres de l'Académie Françoise, à la fin de son livre intitulé, *la
Science du Monde.* La premiére contient Mrs Corneille, Racine,
Moliére, la Fontaine, Voiture, Sarrazin & la Chapelle; la se-
conde, Mrs Boileau Despreaux, Pavillon, Pellisson, Bensera-
de, Quinault, Segrais & le Duc de Nevers; la troisiéme enfin,
Madem. de Scuderi, Madem. de la Fayette, Mesdames de la
Suze, de la Sabliére, des Houlliéres, de Ville-Dieu, & le Fé-
vre Dacier. * Borrichius, *Dissertat. ad Poët.* Baillet, *Jugemens
des Savans, &c. tome 3. partie 1. p.* 443. *n.* 1125: *& tome 4.
partie 2. p.* 191. *n.* 1476. *& p.* 490. *n.* 1539. édit. d'Amsterdam,
1725. Lilio Giraldi, *de Hist. Poët.* Cl. Binet, *Vie de Ronsard.*

* PLEIBURG, petite ville du Duché de Carinthie en
Allemagne, appartient, selon M. Hubner, à l'Evêque de Bam-
berg.

PLEIONE, fille de l'Océan & de Téthys, & femme d'At-
las, de laquelle il eut sept filles appellées les *Pleïades.* * *Antiq.
Rom.*

* PLEISS ou PLEISSE, riviére de la Haute Saxe en
Allemagne, dans le Voigtland, coule du sud au nord jusques à
Born, puis du sud-est au nord-ouest en passant par Leipsic, & se
décharge dans la Sala. Elle donne son nom à la citadelle de Lei-
psic, appellée *Pleissenburg.*

PLEMINIUS (Quintus) Capitaine Romain, fut laissé
par Publius Scipion l'Afriquain l'*Ancien*, dans Locres, ancienne
ville d'Italie, pour la gouverner en sa place, après en avoir chas-
sé les Carthaginois l'an de Rome 549, & le 205 avant Jesus Christ.
Ce Lieutenant fit bien plus de mal en cette ville, que ne lui en
avoient fait les ennemis; car non content d'exercer mille cruau-
tez contre ses Habitans, son avarice le porta encore à piller le
temple de Proserpine. Ces excès ayant excité une sédition con-
tre

tre Pléminius, les Soldats de la garnison Romaine lui coupérent le nez & les oreilles. L'affaire fut jugée, les Soldats punis, & Pléminius absous. Il recommença ses barbaries, & alors dix des principaux Citoyens de Locres allérent trouver les Consuls avec toutes les marques d'une extrême tristesse, pour demander à être délivrez de ces violences. Les Consuls firent informer contre Pléminius, qui fut conduit à Rome & mis en prison, où il fut trouvé mort avant sa condamnation. * Tite-Live, *l. 29. c. 6 & 8.*

PLEMNÉE, onziéme Roi de Sicyone, succéda à Eratus, l'an du monde 2319, & 1716 avant Jesus Christ. Il régna 48 ans, & eut Orthopolis pour successeur. * Eusébe.

PLES, PLESS ou PLESSE, petite ville de Silésie, capitale de la Baronnie de Plesse. Elle est défendue par une bonne citadelle, & située sur la Vistule, à cinq lieues de Teschen, vers les confins de la Pologne. * Maty, *Dict. Géogr.*

PLESKOU, province de Moscovie avec titre de Duché, en Latin *Pleskoviensis Ducatus*. Elle est fort étendue & a pour bornes l'Ingrie au septentrion, la Livonie à l'occident, la Lithuanie au midi, & le Duché de la grande Novogorod à l'orient. Sa longueur du nord-ouest au sud-est est d'environ soixante & cinq lieues, & du Couchant au Levant de trente-cinq. Ce païs fut autrefois une puissante République. Il eut ensuite des Princes particuliers, dont l'élection étoit faite par les Peuples. Les lieux principaux de cette Province sont Ostrow, Opolska, & Pleskou, qui est la ville capitale. Les Moscovites l'appellent *Pskow*, du Lac de ce nom, d'où sort la riviére de Véliki, qui la traverse. Elle est divisée en quatre quartiers, dont chacun a ses murailles, & défendue par un château bâti sur un rocher. Les Ducs de Livonie l'ayant prise en 1241, Alexandre, Grand Duc de Moscovie, la remit en liberté, & elle y fut maintenue jusqu'en l'année 1414, que Vitold, Grand Duc de Lithuanie s'en empara. Elle se revolta peu d'années après, & enfin par la conspiration de quelques Prêtres, le Grand Duc Jean Basilowitz, trouva moyen de la réünir à la Couronne, ainsi que tout le Duché, en 1509. Etienne Battori, Roi de Pologne, l'assiégea vainement en 1581. La ville de Pleskou, siége d'un Archevêque, est à vint-quatre milles Suédois de Derpt, à trente-six de Novogorod, à quatre de Narva, & à soixante de Riga. * Oléarius, *Voyage de Moscovie & de Perse.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PLESS. *Voyez* PLESSE.

PLESSE, gros bourg de la Basse Saxe, situé près de la riviére de Leyne, à demi-lieue de Gottingen. Il est Chef d'une Seigneurie assez étendue, & considérable par un grand nombre de fiefs qui en relévent. Elle relevoit elle même du Landgraviat de Hesse, auquel elle fut réünie par l'extinction de la postérité de ses Seigneurs, arrivée l'an 1571. * Maty, *Dict. Géogr.*

PLESSE, ville de Silésie. *Voyez* PLES.

PLESSIS-GUE'NEGAUD. *Cherchez* GUE'NEGAUD (Henri de) Marquis de Plancy.

* PLESSIS-LEZ-TOURS, Maison Royale de France en Touraine, dans le voisinage de Tours. Louïs XI y a passé les derniéres années de sa vie, & y est mort en 1483.

* PLESSIS-MACE'. Le Dictionnaire Universel de la France, qui ne lui donne que 286 Habitans, ne laisse pas de l'appeller *ville*. Quoi qu'il en soit, ce lieu est en Anjou, au nord-ouest d'Angers, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

PLESSIS-MORNAI. *Cherchez* MORNAI.

PLESSIS-RICHELIEU, Maison qui, selon André du Chêne, tire son nom & son origine de la Terre du Plessis en Poitou, tenue à foi & hommage de l'Evêque de Poitiers, à cause de sa Baronnie & Châtellenie d'Angle, dont elle est éloignée de trois lieues. Le plus ancien qu'on trouve de ce nom, est GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME, Seigneur du Plessis, des Breux & de la Vervolliére, vivoit en 1201, du tems du Roi Philippe Auguste, & fut pére de PIERRE qui suit.

II. PIERRE, Seigneur du Plessis, des Breux, &c. vivoit en l'an 1249, & eut pour fils GUILLAUME, II. du nom, qui suit.

III. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux, &c. qui vivoit encore en 1308, laissa de *N*.... sa femme, dont le nom est ignoré, PIERRE, II. du nom, qui suit.

IV. PIERRE, II. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux, &c. mourut vers l'an 1331, & eut pour enfans 1. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; 2. *Pierre*, mort sans postérité; 3. *Eustache*, mariée à *Ithier* de Torsac; & 4. *Alips* du Plessis, qui épousa *Philippe* de la Châtre, morte sans postérité.

V. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur du Plessis, &c. mort l'an 1373, avoit épousé *Charlotte* de la Celle, fille de *Jean* de la Celle, Chevalier, Sénéchal de Carcassone, dont il eut 1. PIERRE, III. du nom, Seigneur du Plessis, vivant l'an 1388, de qui sont descendus les Seigneurs du Plessis; 2. SAUVAGE qui suit; 3. *Jean*, mentionné dans le testament de son pére; 4. *Jeanne*, mariée l'an 1361, à *Jean* de Maignac, Seigneur du Solier & de Marconnay; & 5. *Catherine* du Plessis, Dame de Rives, alliée à *Hugues* de Puygiraut.

VI. SAUVAGE du Plessis, Seigneur de la Vervolliére & de la Valiniére, mort l'an 1409, avoit épousé en 1388, *Isabeau* Le Groing, Dame de Belarbre, fille de *Jean*, Seigneur de la Mothe-au-Groing, & de *Luques* de Praëlles, dont il eut 1. *Sauvage*, mort jeune; 2. GE'OFROY qui suit; & 3. *Jeanne* du Plessis, mariée à *Gilles* Fretart, Seigneur de Sauvée.

VII. GE'OFROY du Plessis, Seigneur de la Vervolliére, &c. fit son testament l'an 1477. Il avoit épousé *Perrine* Clérambaut, fille de *Jean*, Seigneur de Richelieu, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Pierre*, Seigneur de Haumont, vivant en 1493; 3. *Antoinette*, mariée à *Pierre* Loubes, Seigneur de Gâtevine; 4. *Jacquette*, alliée en 1451, à *Guyot* de Giréme; & 5. *Isabeau* du Plessis, qui épousa en janvier 1451, *Jean* Herpin, Seigneur du château de Mério.

VIII. FRANÇOIS du Plessis, Seigneur de la Vervolliére, &c. succéda aux Terres de Richelieu & de Beçay, après la mort de *Louis* de Clérambaut son oncle maternel, fut Ecuyer-tranchant de la Reine Marie d'Anjou femme du Roi Charles VIII, puis de Charles de France, Duc de Guienne, & fit son testament le 11 septembre 1493. Il avoit épousé le 20 novembre 1456, *Renée* Eveillechien, fille de *Jacques*, Seigneur de Saumussay & de *Marie* Sanglier, dont il eut 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne*, mariée à *Louis* Herpin, Seigneur du Chapeau, Maître-d'Hôtel du Roi Louïs XII.

IX. FRANÇOIS du Plessis, II. du nom, Seigneur de Richelieu, &c. vivant en l'an 1514, épousa 1. en janvier 1489, *Guyonne* de Laval, fille de *Jean*, Seigneur de Brée, & de *Françoise* Gasselin, Dame des Hayes-Gasselin, morte sans enfans l'an 1494: 2. *Anne* Le Roi, Dame du Chilou, fille de *Guyon*, Seigneur du Chilou, &c. Vice-Amiral de France, & d'*Isabeau* de Beauval, Dame d'Occoich sa premiére femme. De la premiére il eut 1. *Anne*, qui épousa le 25 octobre 1507, Léon de Barbançois, Seigneur de Sarzay, Chevalier de l'Ordre du Roi; 2. *Jeanne*, alliée en octobre 1514, à Mathurin du Theil, Seigneur du Fréne; & 3. *Renée* du Plessis, morte jeune. De la seconde vinrent 4. Louis qui suit; 5. *Jacques*, Evêque de Luçon; 6. *François* dit *Pian*, Seigneur de la Jabiniére, Gouverneur de Courtenolle, Mestre-de-camp de l'un des deux seuls régimens qui étoient alors en France, mort d'un coup d'arquebuse qu'il reçut à l'épaule au siége du Havre de Grace, dont il étoit destiné Gouverneur; 7. *René*, Abbé de Nieuil & Prieur de Coussay; 8. *Antoine*, dit *le Moine*, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers de la Garde du Roi, Chevalier de son Ordre, Gouverneur de Tours, qui servit les Rois François II, & Charles IX; & 9. *François* du Plessis, Seigneur de Beaulieu, qui étoit le second fils, lequel épousa *Françoise* de Trion, fille de *Pierre*, Seigneur de Legurat, dont il eut pour fille unique *Jacquette* du Plessis, Dame de Beaulieu, mariée à *François* d'Aloigny, Seigneur de la Groye.

X. LOUIS du Plessis, Seigneur de Richelieu, du Chilou, &c. Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Sénéchal de Toulouse, servit en diverses occasions les Rois François I, & Henri II, & mourut à la fleur de son âge en 1551. Il avoit épousé en janvier 1542, *Françoise* de Rochechouart, fille d'*Antoine*, Seigneur de S. Amand, Baron de Faudous, Sénéchal de Toulouse, & de *Catherine*, Dame de Barbasan, dont il eut 1. *Louis* du Plessis, II. du nom, Seigneur de Richelieu, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Montpensier, tué par le Sieur de Brichetiéres sans avoir été marié; 2. FRANÇOIS, III. du nom, qui suit; 3. *Louïse*, alliée à *François*, Seigneur du Cambout, Baron de Pont-Château, &c. Capitaine des ville & château de Nantes; & 4. *Jeanne* du Plessis, mariée 1. à *Pierre* Fretart, Seigneur de Sauve & de Primery: 2. à *N*.... Baron de Marconnay.

XI. FRANÇOIS du Plessis, III. du nom, (ou IV. du nom, selon M. le Clerc dans son Histoire du Cardinal de Richelieu) Seigneur de Richelieu, du Chilou, &c. succéda à son frére aîné, dont il vengea la mort. Il se signala à la bataille de Montcontour, & suivit le Duc d'Anjou en Pologne, lequel étant devenu Roi sous le nom de Henri III, l'employa en diverses négociations, lui donna la charge de Grand-Prevôt de France, en février 1578, & le fit Chevalier de ses Ordres en 1586. Le Roi Henri IV se loua beaucoup de son courage & de sa fidélité, & lui donna la charge de Capitaine de ses Gardes; mais il mourut presque aussi-tôt à Gonesse, pendant le siége de Paris, le dixiéme juillet 1590, à l'âge de 42 ans. Il avoit épousé *Susanne* de la Porte, fille de *François*, Seigneur de la Lunardiére, &c. & de *Claude* Bochart sa premiére femme, dont il eut 1. *Henri* du Plessis, Seigneur de Richelieu, &c. Maréchal-de-camp en l'armée du Duc de Nevers, qui fut tué en duel par le Marquis de Thémines en 1619, & qui ne laissa point d'enfans de *Marguerite* Guyot de Charmeaux, Dame d'Ansac; 2. *Alfonse-Louis* du Plessis, *qui aura un article séparé* après celui du Cardinal, Ministre d'Etat de Louïs XII; 3. ARMAND-JEAN du Plessis, Cardinal, Duc de Richelieu, &c. qui a donné lieu à la déduction de cette Généalogie, *& duquel il sera parlé dans un article séparé*; 4. FRANÇOISE qui suit; & 5. *Nicole* du Plessis, mariée à *Urbain* de Maillé, Marquis de Brezé, Capitaine des Gardes du Corps, Maréchal de France & Gouverneur d'Anjou, morte le 30 août 1635.

XII. FRANÇOISE du Plessis épousa 1. *Jean-Baptiste* de Beauvau, Seigneur de Pimpéan & des Roches: 2. en août 1603, *René* de Vignerot, Seigneur de Pont-Courlay, de Glenay, &c. & mourut en 1615, ayant eu du second mariage 1. FRANÇOIS de Vignerot, qui suit; & 2. *Marie-Magdelaine* de Vignerot, Dame d'atour de la Reine, qui fut mariée à *Antoine* de Beauvoir du Roure, Seigneur de Combalet, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fut depuis créée Duchesse d'Aiguillon en 1638, & mourut le 17 avril 1675.

XIII. FRANÇOIS de Vignerot, Marquis de Pont-Courlay, &c. Gouverneur de la ville & citadelle du Havre de Grace & du Païs de Caux, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1633, servit au siége de la Mothe, fut pourvu de la charge de Général des galéres le 15 mars 1635, remporta la victoire sur les galéres d'Espagne près de Génes le premier septembre 1638, & mourut d'une hydropisie de poumon le 26 janvier 1646, âgé de 37 ans. Il avoit épousé par contract du 29 juin 1626, *Marie-Françoise* de Guémadeuc, fille unique de *Thomas*, Baron de Guémadeuc, & de *Jeanne* de Ruellan, laquelle se remaria à *Jacques* de Grivel de Gamaches, Comte d'Ourouer, &c. Gouverneur de Fougéres, & mourut le 13 janvier 1674, ayant eu de son premier mariage 1. ARMAND-JEAN qui suit; 2. JEAN-BATISTE-AMADOR, qui a fait la branche des Marquis de Richelieu, *dont les ancêtres & la postérité sont rapportez sous le nom de* VIGNEROT; 3. *Emmanuel-Joseph*, Comte de Richelieu, Abbé de Marmoutier, de

S. Ouen

S. Ouen de Rouen, Prieur de Saint-Martin-des-Champs, qui se trouva au combat de S. Gothart en Hongrie, le premier août 1664, & mourut au retour à Venise, le neuviéme janvier 1665, en sa vint sixiéme année; 4. *Marie-Marthe*, Demoiselle de Richelieu, morte sans alliance en septembre 1665; & 5. *Marie-Thérése*, Demoiselle d'Agénois, puis Duchesse d'Aiguillon aprés sa tante, morte aussi sans alliance en décembre 1705, âgée de 68 ans.

XIV. Armand-Jean du Plessis, né en 1629, & batisé le 20 octobre 1631, fut substitué aux noms & Armes du Plessis par le Cardinal Duc de Richelieu son grand oncle, fut Duc de Richelieu & de Fronsac, Pair de France, Prince de Mortagne, Marquis de Pont-Courlay, Comte de Cosnac, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine. Il succéda à son pére en la charge de Général des galéres, dont il prêta serment en janvier 1643, n'étant alors âgé que de 15 ans, & dont il se démit en 1661: il mourut le dixiéme mai 1715, en sa 86 année. Il avoit épousé 1. le 26 décembre 1649, *Anne* Poussart, Dame d'honneur de la Reine, puis de Madame la Dauphine, veuve de *François-Alexandre* d'Albret, Sire de Pons, Comte de Marennes, & fille de *François* Poussart, Marquis de Fors, Seigneur du Vigean, &c. & d'*Anne* de Neubourg, morte le 29 mai 1684: 2. le 30 juillet suivant, *Anne-Marguerite* d'Acigné, fille aînée de *Jean-Léonard* d'Acigné, Comte de Grandbois, & de *Marie-Anne*, Comtesse d'Acigné & de la Rochejagu, morte le 19 août 1698: 3. le 20 mars 1702, *Marguerite-Thérése* Rouillé, veuve de *Jean-François*, Marquis de Noailles, & fille de *Jean* Rouillé, Seigneur de Meslay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* de Comans d'Astrie, morte le 27 octobre 1729, dans sa 69 année, étant née le 17 juin 1661, & inhumée le 31 octobre 1629, dans l'Eglise de Sorbonne. Il n'eut des enfans que de sa seconde femme, qui sont 1. Louis-François-Armand qui suit; 2. *Marie-Catherine-Armande*, née le 22 juin 1685, mariée le 24 avril 1714, à *François-Bernardin* du Chatelet, Comte de Clémont, Brigadier des armées du Roi, Mestre-de-camp de cavalerie, & Gouverneur du château de Vincennes; 3. *Elisabeth-Marguerite-Armande*, née le 12 août 1686, Prieure perpétuelle des Bénédictines, dites *de la Présentation*, à *Paris*; & 4. *Marie-Gabrielle-Elisabeth* du Plessis, née le 27 juin 1689, Religieuse Professe en l'Abbaïe du Port-Royal, nommée au mois d'août 1722, Coadjutrice de l'Abbaïe Royale de Sainte-Perrine-de-la-Vilette; & au mois de février 1724, Abbesse de celle du Thrésor, diocése de Rouen.

XV. Louis-François-Armand du Plessis, Duc de Richelieu & de Fronsac, Pair de France, &c. né le 13 de mars 1696, servit en 1713, à la prise de la ville de Fribourg, où il fut blessé par des pierres. Il fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, petit vieux-corps, au mois de mars 1718, fut reçu l'un des Quarante de l'Académie Françoise, le 12 de décembre 1720, & prit séance au Parlement de Paris, en qualité de Pair de France, le sixiéme de mars 1721. Il fut nommé au mois de mai 1724, Ambassadeur extraordinaire auprés de l'Empereur; & s'étant rendu à Vienne, il y fit son entrée publique le septiéme de novembre 1725. Il eut son audience de congé de la Cour Impériale, le sixiéme de septembre 1727, & fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, le premier de janvier 1728. Il en reçut la croix à son retour de Vienne, le premier de janvier 1729. En 1733, il servit au siége du *Fort de Keil*, & en 1734, à la prise de Philisbourg. Le 20 février de la même année, il fut fait Brigadier des armées du Roi. Il avoit été marié le 12 de février 1711, avec *Anne-Catherine* de Noailles, fille de *Jean-François*, Marquis de Noailles, & de *Marguerite-Thérése* Rouillé sa belle-mére, morte sans postérité le septiéme de novembre 1716, âgée de 20 ans. Il s'est remarié le septiéme avril 1734, avec la seconde fille d'*Anne-Marie-Joseph* de Lorraine, Comte & Prince de Guise-sur-Moselle, Comte de Harcourt, de Monlaur, & de Saint-Romaise, Marquis de Mauber, &c. & de *Marie-Louise-Christine* Jeannin de Castille, Marquise de Montjeu.

Le Duc de Richelieu porte les armes pleines du Plessis-Richelieu, & le Marquis de Richelieu qui est substitué aux biens de la Maison, écartelle les armes de Vignerot avec celles de Richelieu. * Du Chêne, *Hist. de Dreux & de la Maison de Richelieu.* Aubéry, *Histoire du Cardinal de Richelieu.* De Thou. Montluc. Dupleix. Le Pére Anselme, &c.

PLESSIS-RICHELIEU (Armand-Jean du) Cardinal Duc de Richelieu & de Fronsac, Abbé général de Clugny, de Citeaux, de Prémontré, de Montmajour-lez-Arles, de Fleury ou de Saint-Benoit-sur-Loire, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Riquier, de Charoux, de la Chaise-Dieu, de Signi, &c. Pair & Amiral de France, Commandeur des Ordres du Roi, Grand-Maître, Chef & Surintendant général de la Navigation & Commerce de France, Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi en Bretagne, Sécretaire & Ministre d'Etat, troisiéme fils de François Du Plessis, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand Prevôt de France, & de *Susanne* de la Porte, naquit à Paris le cinquiéme septembre de l'an 1585, & fut élevé dans les lettres, où il fit en peu de tems un trés-grand progrés. Son inclination le portoit aux grandes choses. Henri IV le nomma à l'Evêché de Luçon sur la démission de son frére aîné Alfonse dès 1605 ou 1606, n'ayant encore qu'environ vint ans. La difficulté qu'on lui fit à Rome pour ses Bulles, à cause de sa jeunesse, le détermina à les aller solliciter lui même auprès du Pape Paul V. Ce fut en 1606. Dans ce tems-là on tenoit à Rome la fameuse dispute *de Auxiliis* & le jeune Abbé parla sur cette matiére d'une maniére qui charma les Auditeurs. Le Pape le sut, lui donna audience, le goûta & lui accorda les dispenses en lui disant, *Æquum est, ut qui supra ætatem sapis, infra ætatem ordineris.* Il fut sacré à Rome par le Cardinal de Givry le 17 avril de l'an 1607, & étant revenu en France, il s'avança à la Cour par ses maniéres honnêtes & engageantes, & par la faveur de la Marquise de Guercheville, premiére Dame d'honneur de la Reine Marie de Médicis, alors Régente du Royaume. La Reine-Mére lui fit donner la charge de son Grand Aumônier; & peu aprés elle obtint pour lui la charge de Sécretaire d'Etat, le dernier jour de novembre 1616, avec lettres patentes du Roi, qui lui accordoient la préséance sur les autres Sécretaires d'Etat. La mort du Maréchal d'Ancre ayant apporté du changement à la Cour, il se retira l'an 1617 à Avignon, où il s'occupa à composer les *principaux points de la Foi Catholique*, &c. Le Roi le rappella à la Cour, & l'envoya à Angoulême, où M. le Duc d'Epernon avoit conduit la Reine: il disposa l'esprit de cette Princesse à un accommodement, qui fut conclu en 1620, & pour récompense de ses services, qui le rendoient extrémement agréable au Roi, il reçut le chapeau de Cardinal du Pape Grégoire XV, le cinquiéme septembre de l'an 1622. Ensuite ménageant adroitement l'esprit du Roi, & continuant de le servir avec assiduité, il fut déclaré par ce Prince en 1624, Principal Ministre d'Etat, Chef des Conseils, & Grand-Maître, Chef & Surintendant général de la Navigation & Commerce de France, après qu'on eut supprimé la charge d'Amiral, par lettres données à Saint-Germain-en-Laye au mois d'octobre de l'an 1626. Ce fut par ses soins que l'on conserva l'année suivante l'Isle de Ré, & qu'on prit en 1628, la Rochelle qui étoit la principale du parti des Réformez. Il avoit fermé le port de cette ville par cette fameuse digue, dont on parlera toûjours avec étonnement. Lorsque le Roi eut résolu de marcher en personne au secours du Duc de Mantoue, son allié, le Cardinal l'accompagna dans ce voyage, qui servit à faire lever le siége de Casal. Les Huguenots avoient repris les armes dans le Languedoc; & le Cardinal les obligeant d'accepter le traité de paix qui avoit été conclu à Alais le 27 juin, acheva de ruïner ce parti. Six mois aprés cet habile Ministre ayant été déclaré Lieutenant général delà les Monts, prit Pignerol, & secourut une seconde fois Casal assiégé par le Marquis de Spinola. La Cour étoit à Lyon, où le Roi fut malade. La Reine-Mére & d'autres personnes puissantes décriérent tellement la conduite du Cardinal à sa Majesté, qu'on l'obligea de promettre de se défaire de ce Ministre. En effet, on croyoit que la chose s'exécuteroit, lorsque la Cour seroit de retour à Paris. Le Cardinal devoit aller coucher à Pontoise, pour se retirer au Havre de Grace, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa retraite: on le considéroit déja comme un homme perdu, son Palais étoit devenu désert, & le Roi étoit allé à Versailles pour éviter les plaintes de son adieu. Mais le Cardinal ne se déconcerta point dans une conjoncture si délicate; au lieu de prendre le chemin de sa retraite, il alla droit à Versailles; & connoissant mieux que personne du monde l'esprit du Roi, il renversa par l'ascendant qu'il avoit aquis sur lui, & par la force de ses raisons, ce qu'on pensoit y avoir établi par des moyens beaucoup plus efficaces. Ainsi le Cardinal devenu plus puissant que jamais, poussa fortement ceux qui l'avoient voulu perdre; & cette journée, qu'on nomma *la journée des Duppes*, produisit de très-fâcheux effets. Le Cardinal fit conclurre la tréve de la Suéde avec la Pologne au mois de janvier de l'an 1631. Le Roi érigea pour lui en Duché & Pairie la Terre de Richelieu au mois d'août suivant, & le pourvut du Gouvernement de Bretagne. Dans la suite ce Ministre contribua à la réduction de diverses places, comme de Nancy, d'Arras, de Perpignan & de Sedan. Il fit sentir au Duc de Lorraine combien l'alliance de la France étoit préférable à celle de ses ennemis, & il entreprit de renverser les desseins ambitieux & la grande puissance de la Maison d'Autriche. Ce fut encore lui qui suscita les Catalans & les Portugais à secouer le joug de la domination Espagnole. Enfin, aprés avoir porté sous son administration la gloire de la France au plus haut point, épuisé par ses longs travaux, il tomba malade, & mourut en son Palais à Paris le jeudi quatriéme décembre de l'an 1642. Ce Ministre avoit de grandes qualitez, quoique ses ennemis lui reprochassent une infinité de défauts. Voici l'éloge que le Maréchal d'Etrées a fait de lui dans les Mémoires qu'il écrivit de la Régence de Marie de Médicis. „ La charge de Sécretaire d'Etat de la guerre fut „ donnée à M. de Luçon, depuis Cardinal de Richelieu, que la „ fortune conduisoit par des chemins peu ordinaires à ceux de „ sa profession: car bien que dans les derniers siécles les Evê„ ques eussent beaucoup de part dans les affaires, & particulié„ rement dans les négociations au dedans & au dehors du Royau„ me, il étoit pourtant sans exemple d'en voir un dans la char„ ge de Sécretaire d'Etat, dont les principales fonctions regar„ doient les affaires de la guerre. Cependant, comme c'étoit un „ génie fort élevé, il sut habilement se servir des moyens que „ les occasions lui donnoient de monter au premier rang, & de „ parvenir à la grande puissance que l'on avoit eu raison de pré„ voir, à cause de ses grandes qualitez. En effet, il ne fut pas „ longtems dans cet emploi sans être consideré comme un hom„ me rare, d'un mérite extraordinaire, & qui donna bientôt de „ la jalousie au Maréchal d'Ancre. La suite a fait connoître „ qu'on ne s'étoit pas trompé dans ces jugemens, & qu'ayant „ entrepris deux choses qui n'avoient pas été jugées possibles „ par ceux qui l'avoient précédé dans le ministére, il a même „ surpassé toutes les espérances, ayant détruit si heureusement „ la faction Huguenote, & attaqué, avec tant de hardiesse & de „ succès cette orgueilleuse puissance d'Espagne, qui donnoit de „ la terreur à toute l'Europe, & ne laissoit aucune espérance de „ pouvoir donner des bornes à sa grandeur. " Outre le livre de Controverses dont nous avons parlé, ce Cardinal en composa d'autres de piété. Il fit bâtir la Sorbonne, dont il étoit Proviseur, telle que nous la voyons aujourd'hui, & fut enterré dans l'église de ce fameux Colége, où on lui a érigé un beau Mausolée. On a publié sous son nom en 1688, un *Testament Politique*, qui marque une grande étendue de génie, & une profonde connoif-

noissance des intérêts de la Monarchie. Il y a aussi trois ou quatre petits Ecrits du Cardinal dans le recueil de M. du Châtelet. * *Voyez* sa Vie écrite par Aubéry & par le Pére le Moine, celle qui a été imprimé à Amsterdam en 1695 & 1714. Perault, *Hommes Illustres en France pendant le XVII siécle.*

Le Cardinal de Richelieu fit proposer par M. de Boisrobert aux Savans qui s'assembloient chez M. Conrart, de former une Académie sous une autorité publique, & il leur promit sa protection, & de leur faire obtenir des lettres patentes. L'Académie Françoise s'étant formée, elle demanda au Cardinal qu'il voulut en être Protecteur, ce qu'il accorda avec plaisir, & ce fut le titre qui lui fut donné dans les lettres patentes expédiées au mois de janvier 1635. Il voulut qu'on effaçât le cinquiéme des Statuts de l'Académie, qui portoit, *Que chacun des Académiciens promettoit de révérer la vertu & la mémoire de Monseigneur leur Protecteur.* L'Académie le fit rayer pour obéir à son Eminence, mais elle ordonna qu'il en seroit fait mention dans les regitres. Il écrivit le premier décembre 1635, au premier Président, pour le prier de faire en sorte que les lettres de l'établissement de l'Académie Françoise fussent enregitrées. On mit sur le sceau de l'Académie l'image de son Instituteur avec ces mots, *Armand Cardinal, Duc de Richelieu, Protecteur de l'Académie Françoise établie en l'an* 1635. Le Cardinal avoit une grande passion pour la Poësie dramatique. Il n'oublia rien pour porter *des Marets* à travailler à des piéces de théâtre. Le Cardinal eut beaucoup de part à la Tragi-Comédie de *Mirame*, dont la représentation lui couta deux ou trois cens mille écus, & pour laquelle il fit bâtir cette grande salle de son Palais, qui sert encore aujourd'hui à ces spectacles. *Colletet* lui ayant lu son Monologue des Tuileries, le Cardinal fut charmé particuliérement de deux vers, & lui donna sur le champ soixante pistoles, ce qui fit produire au Poëte cette Epigramme,

Armand, qui pour six vers m'as donné six cens livres,
Que ne puis je, à ce prix, te vendre tous mes livres.

Le Cardinal jaloux, dit-on, de la gloire du grand Corneille, engagea l'Académie à critiquer sévérement le Cid qui avoit aquis tant de gloire à son Auteur. C'est ce qui porta Corneille à faire ces quatre vers après la mort du Cardinal,

Qu'on parle mal ou bien du fameux Cardinal
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien,
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

L'Académie Françoise ayant appris la mort du Cardinal, lui fit faire un service aux Carmes des Billettes. M. de l'Estoile, Directeur de l'Académie, demanda d'en payer seul les frais, ce qui lui fut accordé. L'Académie ordonna outre cela que M. de la Chambre lui feroit un Eloge, M. de Sérisay une Epitaphe, & que M. l'Abbé de Cérisy feroit son Oraison funébre qui ne fut prononcée que dans la Compagnie des Académiciens, qui choisirent M. le Chancelier pour Protecteur. Quelques uns ont dit que le Testament Politique n'est pas de lui; mais Mrs Ménage, Amelot de la Houssaye, & de la Bruyére soutiennent au contraire qu'il en est le véritable Auteur. Il étoit très-soupçonneux. Desnoyers, son valet de chambre, étoit le seul qui couchât dans sa chambre & qui le veillât. Avant que de se coucher, le Cardinal visitoit tous les recoins de sa chambre. Un jour qu'il regardoit sous le lit de son valet de chambre, il y vit deux bouteilles de vin que ce valet y avoit mises. Il s'imagina que ce pouvoit être du poison, & il le contraignit à les boire toutes deux en sa présence. * *Hist. de l'Académie Françoise continuée par* l'Abbé d'Olivet, *tome* 1. *p.* 10 *& suiv. Menagiana de* 1713, *tome* 2. *p.* 46. *&c.*

PLESSIS-RICHELIEU (Alfonse-Louis du) fils de François du Plessis Richelieu & frére du fameux Cardinal Armand de Richelieu. Henri IV le nomma à l'Evêché de Luçon en ayant égard au mérite de son pére. Mais avant que d'être sacré, il céda cet Evêché à son frére cadet, le Cardinal, & se fit secrettement Chartreux. Il quitta alors son nom de Batême, savoir, *François*, & prit celui d'*Alfonse-Louis*. Il vécut longtems dans cet Ordre, & jusques à ce que son frére commença de se mettre en crédit à la Cour de France. Ce fut à la recommandation de ce frére qu'il obtint l'Archevêché d'Aix en 1625, & en 1628 celui de Lyon. En 1629, le Pape le nomma Cardinal Prêtre, quoique selon l'ordonnance de Sixte V, deux fréres ne dussent jamais porter la pourpre en même tems. Il fut ensuite Grand Aumonier de France, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, & obtint diverses Abbaïes fort riches. En 1635, le Roi l'envoya à Rome pour des affaires très-importantes. Ce fut alors qu'il obtint le titre de *S. Trinitatis in Monte Pincio.* Après son retour en 1638, la peste commença à faire du ravage à Lyon. Malgré la fureur de la contagion, il n'abandonna point son troupeau & l'assista en visitant les malades & en exerçant plusieurs œuvres de charité. En 1644, il se trouva à l'élection d'Innocent X; & en 1645, il présida dans l'assemblée du Clergé de France à Paris. Il menoit une vie fort réguliére & ne se mêloit pas dans les secrets de la Cour. Il mourut d'hydropisie en 1653, âgé de 71 ans, & fut enterré à Lyon dans l'Eglise de la Charité. Voici l'Epitaphe qu'il se fit lui même: *Pauper natus sum, paupertatem vovi, pauper morior, & inter pauperes sepeliri volo.* * Palatii *Fasti Cardin. Dict. Allemand.*

PLESSIS (Claude du) Avocat au Parlement de Paris, étoit d'une famille noble du Perche. Dès qu'il eut été reçu Avocat, il travailla à se rendre habile dans sa profession, & parut de telle sorte au Palais, qu'il sembloit s'y être plutôt rendu pour communiquer ses lumiéres, que pour y aquérir des richesses. Sa réputation le fit entrer dans le Conseil de plusieurs grandes Maisons, & employer dans les affaires du Roi, de qui il fut honoré d'une pension. Jugeant que les Commentaires qui avoient été faits sur la coutume de Paris, manquoient de méthode, de sorte que les Questions qui y étoient traitées, n'avoient aucun rapport aux articles sur lesquels elles étoient proposées, il crut les devoir mettre dans un meilleur ordre, & composa des Traitez, que Mrs Berroyer & de Lauriére Avocats, firent imprimer en 1699, sur un Manuscrit du cabinet de M. de Brillac, Conseiller en la Cour, de la moitié plus ample que les copies qui avoient été vues auparavant. * *Journal des Savans* de 1699, *tome* 26. édit. de Hollande, *p.* 375.

* PLESSIS (Guillaume du) de Gesté de la Brunetiére, né en Anjou, le quatriéme novembre 1630, étudia dans l'Université de Paris, & prit le bonnet de Docteur de la Maison de Navarre, le 27 juillet 1656. L'année suivante, Guy Lasnier son oncle maternel, lui résigna l'Archidiaconé de Brie, & M. de Péréfixe, Archevêque de Paris le fit son Grand Vicaire. M. de Harlay-Chanvalon lui continua cet emploi. Il a composé une partie des Hymnes du Bréviaire. En 1676, il fut nommé Evêque de Saintes. Ayant trouvé son diocése rempli de Huguenots, il s'attacha avec un grand zéle à les faire entrer dans le sein de l'Eglise Romaine. Il a établi plusieurs Communautez, une de Nouvelles Catholiques à S. Pons, une autre d'Hospitaliéres, & un hopital général à Saintes. En 1700, il reçut Philippe V, Roi d'Espagne, avec les Princes ses fréres. Deux ans après il mourut d'une mort très-édifiante. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PLESSIS-PRASLIN. *Cherchez* CHOISEUL.

* PLESSUR, riviére de Suisse dans le païs des Grisons, & dans la Ligue des Dix-Droitures, coule de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé la ville de Coire, tombe bientôt après dans le Rhin. * *Carte de Suisse*, publiée sous le nom de M. Delisle.

PLETHON. *Cherchez* GEMISTE (George)

PLETSKAW. *Voyez* PLETZKAW.

* PLETTENBERG, nom d'une ancienne famille noble de Barons dans l'Evêché de Munster. Dans le XIV siécle, une branche de cette famille s'établit dans la Livonie, & a produit plusieurs Grands-Maîtres de l'Ordre Teutonique.

PLETTENBERG (Gautier de) *Heermeister*, c'est à dire, Général de l'Ordre Teutonique en Livonie, & ensuite Grand-Maître de cet Ordre dans le même païs, seroit un des plus célébres Héros, si le peu de fermeté qu'il fit voir les derniéres années de sa vie, n'eut démenti ses autres belles actions. Il étoit issu d'une famille noble de Westphalie, & étant entré dans l'Ordre Teutonique, il fut fait *Heermeister* de Livonie l'an 1495. Il y avoit alors treize ans que les Chevaliers brouillez avec les Evêques du païs, y causoient de très grands désordres. On en étoit souvent venu aux mains, mais les pertes qu'avoient faites les deux partis, n'avoient pu diminuer leur animosité; & le nouveau *Heermeister* eut besoin de toute sa prudence pour les réconcilier. Il s'appliquoit à rétablir le bon ordre que les guerres domestiques avoient troublé, lorsque Basile, Czar de Moscovie, fit l'an 1498, une invasion dans la Livonie, où ses troupes brulérent & pillérent tout aux environs près de Nerva, de Derpt & de Riga. Le Grand Maître résolu de se venger de cette insulte, assembla une petite armée, qui n'étoit composée que de quatre mille chevaux, mais de gens d'élite. Avec ce petit nombre, il entra en Moscovie, & rencontra la plus nombreuse armée des ennemis, composée de 40000 hommes, la plupart cavalerie. Il les attaqua & les mit en déroute le cinquiéme de septembre. Il les poursuivit trois lieues jusqu'à ce que la nuit l'obligea de s'arrêter. Plusieurs milliers de Moscovites furent tuez, & leur bagage pris, avec un grand nombre de chevaux & de toutes sortes de munitions. Il avança ensuite dans le païs, prit diverses forteresses, & vainquit un autre corps d'ennemis près d'Iwanogorod. Mais une grande mortalité qui se mit dans ses troupes, l'obligea de retourner. Il fut lui même attaqué d'une violente maladie, dont il eut de la peine d'échapper. Les Russiens profitant de l'occasion, rentrérent dans la Livonie, ravagérent de la maniére du monde la plus inhumaine plusieurs provinces, & tuérent ou emmenérent en captivité plus de quarante mille personnes. Dès que Plettenberg eut recouvré sa santé, il convoqua les Grands du païs, & il fut résolu de rentrer de nouveau en Moscovie. Il amassa en diligence une petite armée de sept mille chevaux Allemands, & de cinq ou six mille hommes de pié de Courlande. Avec ce petit nombre, il entra en Russie, où il apprit de deux prisonniers près de Pleskou, que les Moscovites approchoient avec une formidable armée, à qui le Czar avoit ordonné d'environner cette petite troupe d'Allemands, & de les conduire comme des moutons à Moscou. Cet avis donna le tems au Grand-Maître de marcher en bon ordre, jusqu'à ce qu'il eût rencontré cette grande armée, divisée en douze corps. Après avoir animé ses gens en peu de mots, & fait décharger ses piéces de campagne, ausquelles les Moscovites étoient peu accoutumez, il tomba sur eux avec une furie extraordinaire: on combattit de près & avec beaucoup d'opiniâtreté. Le Grand-Maître fut facilement environné avec sa petite troupe par les Russiens; mais il se fit jour trois fois à travers, & les contraignit enfin de s'enfuir, & dans leur fuite, on en tua un nombre infini. Les Vainqueurs fatiguez, & les chevaux ne pouvant plus les porter, on ne poursuivit pas long tems les fuyards. Mais le Grand-Maître demeura trois jours sur le champ de bataille, pour voir si les Moscovites auroient le courage de l'attaquer une seconde fois. Tous les Auteurs conviennent de cette grande victoire, mais ils ne s'accordent pas sur le nombre des morts. Ceux qui en mettent le moins disent que les Moscovites y perdirent quarante mille hommes, & que du côté des Livoniens, il n'y eut qu'un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne de tuez, quatre cens Soldats & un Chevalier de l'Or-

dre

dre Teutonique. Cette victoire remportée au mois d'octobre de 1501, obligea les Moscovites à faire la paix avec le *Heermeister*. Elle fut conclue & jurée pour cinquante ans, pendant lesquels les Moscovites ne firent aucun mouvement; mais après que Plettenberg eut gouverné très-sagement, & se fut montré aussi grand dans la paix que dans la guerre, le Luthéranisme fit dans la Livonie des progrès auxquels il ne s'opposa pas avec assez de fermeté. Albert de Brandebourg, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, fut le premier qui l'introduisit. Plusieurs Chevaliers suivirent son exemple en Allemagne; & pour empêcher la Réformation de pénétrer jusques dans la Livonie, Plettenberg traita avec Albert en 1525, & lui payant une somme d'argent pour le droit de souveraineté, se rendit indépendant. L'Empereur Charles *Quint* approuvant ce traité, donna le titre de Prince de l'Empire, avec le droit de séance & de suffrage dans les Diètes au nouveau Grand-Maître, qui fit aussi battre monnoye. Il y avoit lieu d'espérer que cet accroissement d'autorité en lui, seroit utile à la Religion Romaine; cependant plusieurs Chevaliers ayant embrassé le Luthéranisme, ne furent pas reprimez: l'impunité des premiers rendit plus hardis ceux qui voulurent les suivre, & le nombre des Protestans ne fit qu'augmenter de jour en jour, de sorte qu'il s'est trouvé entre les Protestans, des Ecrivains qui ont cru que Plettenberg lui même avoit panché vers la Religion Luthérienne. Il est plus probable que la hardiesse des Protestans, qui méprisérent jusqu'aux menaces de Charles *Quint*, l'effraya: mais on ne peut dire rien de certain là-dessus, sinon que le Luthéranisme s'étant répandu dans une partie de la Livonie de son vivant, y prit le dessus après sa mort arrivée l'an 1535. * *Nouvelle Description Angloise de la Livonie.* Henri-Léonard Schurtsfleisch, *Historia Ensiferorum, &c.*

* PLETZKAW, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, dans la Principauté d'Anhalt, sur la Sala, à l'ouest-sud-ouest de Dessaw, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

PLEUN. *Voyez* PLOEN.

PLEUREUSES, en Latin *Præficæ*, étoient des femmes qu'on louoit pour assister aux pompes funèbres, qui y chantoient des airs lugubres, se frappoient l'estomac & se déchiroient pour pleurer la mort de celui que l'on portoit en terre. Les chants de ces Pleureuses s'appelloient *Næniæ*. On appelloit aussi ces femmes *Lamentatrices*, *Præficæ & Repotatrices*. Le premier de ces trois termes s'entend facilement, mais il y a quelque difficulté sur les deux autres. *Præficæ*, selon les uns, est dit pour *Præfectæ*, parce qu'elles présidoient au chœur des Pleureuses; selon les autres il vient du mot *Præfiscine*, qui peut se rendre par cette expression Françoise, *sans vanité*, *sans flaterie*. Or comme elles affectoient de donner de grandes louanges au Mort, celle qui commençoit se servoit d'abord du mot de *præfiscine*, d'où elle a été appellée *Præfica*. Il y a plusieurs sentimens sur le mot de *Repotatrices*. Sans les rapporter tous ici, il suffira de dire qu'on prétend que ce mot est peut-être dit par abréviation pour *Repræsentatrices*, parce qu'elles représentoient ceux qui auroient dû paroître sur la scène, & qu'elles agissoient en leur nom. On les appelloit *Psaltriæ*, parce qu'elles chantoient les louanges du défunt pour lesquelles on les louoit. Les Grecs ont eu de ces Pleureuses avant les Romains. Euripide en fait mention dans ses *Phéniciens*. * *Antiq. Grecq. & Rom. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

* PLEURS, petite rivière de France, dans la Brie Champenoise, prend son nom d'un village qu'elle arrose, & se rend dans la rivière d'Auge. Le village de Pleurs est vers les confins du Châlonnois.

* PLEURS (Le Lac des) Lac de l'Amérique septentrionale, formé à l'ouest par le fleuve Meschasipi ou Mississipi, a sept lieues de longueur, & trois de largeur par le milieu. Le Père Hennepin & ses compagnons lui donnerent ce nom, parce que les Sauvages qui les prirent venoient pleurer sur eux, pour obliger les autres à consentir à leur mort. * *Nouvelle Découverte, &c. p.* 313.

* PLEURS, ville de Suisse dans le Comté de Chiavenne, avoit déja, dans les tems anciens tiré son nom des *pleurs* que sa ruine avoit fait verser aux Habitans, lorsqu'il avoit abîmé ce lieu par un débordement d'eaux, & par la chûte de quelques rochers. On l'avoit transportée dans un autre endroit, au bord de la rivière de Maira, près d'un château nommé *Belforte*, à une lieue au dessus de Chiavenne, & l'on en avoit fait un très-beau bourg, grand & bien peuplé, magnifiquement bâti, & parsemé de somptueux édifices. La beauté du lieu, la bonté du terroir, la pureté de l'air & la douceur du gouvernement y avoit attiré quantité de Marchands qui y alloient ordinairement passer les plus grandes chaleurs de l'été, & s'y divertir. Ils y avoient bâti quantité d'hôtels magnifiques. On y voyoit entre autres celui des *Francken*, lequel avoit coûté plusieurs millions. On en peut juger par un autre qui est encore resté près de là; car quoique ce ne soit qu'une simple maison, appartenante à la famille des Francken, il peut aller de pair avec plusieurs Palais d'Italie. Mais l'an 1618, par un accident le plus funeste du monde, toutes ces beautez furent ensevelies. Le 25 d'août, la montagne voisine, se détacha, & tombant inopinément sur cette malheureuse ville, l'abîma entièrement, de sorte qu'il n'en échappa pas seulement une personne, pour porter les nouvelles de cet affreux désastre. Il y périt 1500 personnes, d'autres disent deux mille. Ceux de Chiavenne, quoique fort proches voisins, n'en surent rien que lorsqu'ils virent tarir leur rivière; car pendant trois heures il ne leur vint pas une goutte d'eau, la montagne qui étoit tombée, ayant retenu sa rivière & lui ayant fait prendre un autre cours. On raconte une circonstance bien mémorable, qui arriva ce jour-là même. Un Bourgeois de Pleurs alla criant par tout que chacun eût à se retirer, & qu'il avoit vu une montagne se fendre, qui alloit se renverser sur la ville & l'abîmer. Mais on se moqua de lui; seulement une fille qu'il avoit le crut & le suivit; mais étant hors de la ville, elle alla malheureusement se souvenir qu'elle n'avoit point fermé la porte d'une chambre, où elle avoit quelque chose de prix. Cela l'obligea de retourner sur ses pas, & fut la cause de sa mort; car à peine fut elle rentrée dans la maison que la montagne se renversa, & l'enveloppa dans les ruines de la ville. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 4. *partie* 8. *p.* 155 *& suiv.* édit. d'Amsterdam 1730.

P L I. P L O. P L U.

PLIMOUTH, ville d'Angleterre, dans le Comté de Dévon, a sur la Mer Britannique deux ports, qui la rendent extrêmement marchande. Elle est située à l'embouchure de la Plime, qui lui donne le nom de Plimouth. Il y a trois Forts, un château & une citadelle bâtie par Charles II, avec une chaîne pour la sureté du Havre, en tems de guerre. A quelque distance de là il y a un chantier pour y bâtir des vaisseaux de guerre. Cette ville a titre de Comté. La nouvelle Plimouth est une Colonie de l'Amérique septentrionale, en la Nouvelle Angleterre. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, p.* 56 *&* 57.

PLIMPTON, bourg d'Angleterre, qui donne le nom à une contrée du Comté de Dévon, qui est au sud-ouest. Il est éloigné d'environ quatre milles Anglois de Plimouth en tirant vers le nord-est, & à cent huit lieues de Londres. * *Diction. Anglois.*

PLINE, C. *Plinius Secundus*, dit l'*Ancien*, naquit à Vérone, & selon le Pére Hardouin, à Rome, sous l'empire de Tibère, l'an 774 de Rome & la vintième de l'Ere vulgaire, & vivoit dans le premier siècle sous Vespasien & Tite, qui l'honorérent de leur estime, & qui l'employérent en diverses affaires. Il avoit de grands talens pour les Sciences & une forte passion pour les études. Il porta cependant les armes avec distinction: il fut aggrégé dans le College des Augures, fut envoyé Intendant en Espagne, & malgré le tems que lui déroboient ses emplois, il en trouva suffisamment pour travailler à un grand nombre d'Ouvrages. Sa manière de vivre étoit certainement admirable. Il se mettoit à l'étude en été, dès que la nuit étoit tout à fait venue; en hiver, à une heure du matin, ou tout au plus tard à deux, & souvent à minuit. Le sommeil le prenoit quelquefois & le quittoit sur les livres. Avant le jour il se rendoit chez l'Empereur Vespasien qui passoit aussi les nuits au travail, & de là il alloit s'acquiter de ce qui lui étoit ordonné. Ses affaires faites, il retournoit chez lui, & il employoit à l'étude ce qui lui restoit de tems. Après le dîner, qui étoit toujours simple & leger, selon la coutume des Anciens, s'il se trouvoit quelque moment de loisir en été, il se couchoit au Soleil & l'on lui lisoit quelque livre sur lequel il faisoit ses remarques & ses extraits; car jamais il ne lut rien sans extraire. Aussi avoit-il accoutumé de dire qu'il n'y a si mauvais livre où l'on ne puisse apprendre quelque chose. Après s'être retiré de table, il se mettoit le plus souvent dans le bain d'eau froide, il mangeoit un morceau & dormoit très peu. Ensuite, & comme si un nouveau jour eut recommencé, il reprenoit l'étude jusques au souper. Pendant qu'il soupoit, nouvelle lecture, nouveaux extraits, mais en courant. Un jour le Lecteur ayant mal prononcé quelques mots, un de ceux qui étoient à table l'obligea de recommencer: *Quoi, ne l'aviez vous pas entendu*, lui dit-il? *Pardonnez moi*, répondit son ami: *Et pourquoi donc le faire répeter*, repartit Pline: *Votre interruption nous coute plus de dix lignes:* tant il étoit bon ménager du tems. L'été il sortoit de table avant la fin du jour, en hiver entre sept & huit, & il faisoit tout cela au milieu du tumulte de Rome, malgré toutes les occupations qu'on y trouvoit, & le faisoit comme si quelque loi l'y eût forcé. A la campagne, le seul tems du bain étoit exempt de l'étude, c'est à dire, pendant le seul tems qu'il étoit dans l'eau; car pendant qu'il en sortoit, où qu'il se faisoit essuyer, il ne manquoit point ou de lire ou de dicter. Dans ses voyages c'étoit sa seule application, comme si alors il eût été plus dégagé de tous les autres soins. Il avoit toujours à ses cotez son livre, ses tablettes & son Copiste, auquel il faisoit prendre ses gants en hiver, afin que la rigueur même de la saison ne pût dérober un moment à l'étude. C'étoit pour cette raison qu'à Rome il n'alloit jamais qu'en chaise. Il comptoit pour perdus tous les momens qu'on n'employoit pas aux Sciences. Il n'ignoroit presque aucune Science, car il étoit Grammairien, Orateur, Géographe, Philosophe, Mathématicien, Astronome, Médecin, Botaniste & Historien: ou pour mieux dire, que n'étoit-il pas? Ses Ouvrages sont, *De Jaculatione Equestri liber unus; De Vita Pomponii Secundi libri duo; Bellorum Germaniæ libri viginti; Studiosi libri tres, in sex volumina propter amplitudinem divisi; Dubii sermonis libri octo; Historiarum a fine Aufidii Bassi libri triginta & unus; Historiæ Naturalis libri triginta septem.* Le principal de ses Ouvrages est son *Histoire Naturelle*, dont on a fait un grand nombre d'éditions. Voici les principales.

1. Jean André, Evêque d'Aléria dans l'Isle de Corse, la fit imprimer à Rome, l'an 1470, *in folio*.

2. On en a fait plusieurs éditions à Venise, savoir, en 1472; en 1483; en 1509, *in folio*; en 1536, en quatre volumes, *in octavo*; en 1559 par Paul Manuce, avec les corrections de Sigismond Gelenius, *in folio*.

3. à Parme, en 1472.

4. à Trevise, en 1481.

5. à Bresse, en 1479, sur les corrections d'Hermolaus Barbarus, Patriarche d'Aquilée, ensuite Cardinal, & l'on y ajoûta quelques petites Notes aux marges des dix premiers livres par Guillaume Pélicier, Evêque de Montpellier, l'an 1498, *in folio*.

6. à Bâle, *in folio*, avec les Notes de Sigismond Gelenius, & de Guillaume Pélicier l'an 1535; 1539; 1545. Froben prit soin de cette dernière édition.

7. à Lyon, en 1561, *in folio*, par les soins des Juntes; en 1563, *in folio*; en 1587, *in folio*, chez Honorat, sur la révision du texte faite par Jacques Dalechamp, Médecin de Caen, avec ses corrections & les différentes Leçons.

8. à Leyde, en 1587, *in folio*; en 1635, chez Elsevier, sur les corrections de Saumaise, par les soins de Jean de Laët, trois volumes, *in duo-decimo*; en 1669, avec les Commentaires *Variorum*, trois volumes, *in octavo*.

9. à Francfort, en 1599, *in folio*, avec les Notes d'un Auteur inconnu, ajoûtées à celles de Dalechamp.

10. à Paris, en 1543, *in folio*; en 1685, *ad Usum Delphini* par Jean Hardouin Jésuite, cinq volumes, *in quarto*; en 1723, *in folio*, chez Urbain Coustelier, en trois volumes, avec les Notes & les corrections du même Jésuite. Cette édition est la plus considérable & la meilleure de toutes, tant pour la correction du texte, que pour les savantes Notes qui y sont, & les Tables exactes qu'il y a mises. M. Crevier, habile Professeur de Paris, en a relevé plusieurs endroits, dans trois lettres chez Chaubert, dans les années 1725, 1726 & 1727. On trouve la réponse du Pére Hardouin à ces lettres, dans le Journal de Trevoux, du mois d'octobre 1726, &c. Avant le Pére Hardouin, Saumaise avoit corrigé & expliqué une infinité d'endroits de Pline, dans ses Remarques sur Solin.

Outre les Ouvrages dont nous venons de parler, Pline a composé une *Histoire de Néron*, & 160 volumes remplis de ses Recherches, écrites sur la page & sur les revers en très-petit caractére: ce qui les multiplie beaucoup. C'est ainsi que s'en explique Pline *le Jeune* qui en hérita. Il ne tint qu'à lui, ajoûte-t'il, pendant qu'il étoit Procureur de César en Espagne, de les vendre à Larcius Licinius quarante mille livres, monnoye de France.

L'Histoire naturelle de Pline a été traduite en Italien, en François, en Anglois, en Espagnol, & les dix premiers livres en Allemand. On en a fait depuis peu à Paris une nouvelle Traduction Françoise. L'embrasement du Mont-Vésuve fut fatal à ce grand homme, en l'an 831 de Rome, & le 76 de l'Ere vulgaire, dans la 58 année de son âge. Il fut si violent, qu'ayant ruiné des villes entiéres, & une très-grande étendue de païs, les cendres en volérent jusques dans l'Afrique, la Syrie & l'Egypte. Pline, qui vivoit alors, voulut voir cette merveille terrible, mais il fut suffoqué dans les flammes, & fut puni de sa curieuse témérité. *Voyez* dans le Pére Niceron un détail circonstancié de la mort de Pline. * Pline *le Jeune*, *l. 6. Epist.* 16. Tacite, *in Annal.* Saint Jérôme, *in Chron.* Onuphre, *Comment. in Fast.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 29. Budée. Turnébe. Lipse. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome 7. p.* 250 *& suiv.* Nous avons sa Vie à la tête de ses Ouvrages.

P L I N E (C. Cæcile Second) dit *le Jeune*, Orateur & Historien célébre, né à Côme dans le Milanois, l'an de Jesus-Christ 62, étoit fils de L. Cæcile & de Pline, sœur de C. Pline Second, l'aîné, qui adopta ce neveu & lui laissa son nom avec tout son bien. Il étudia à Rome sous Quintilien & sous le Sophiste Nicétas, & fut d'ailleurs élevé par ses parens avec beaucoup de soin. A l'âge de 12 ans, il composa une Comédie Greque, & quelques années après la ville de *Tifernum Tiberinum*, aujourd'hui *Citta di Castello* sur le Tibre, le nomma son Patron. Dans le tems que son oncle Pline *l'Ancien* fut étouffé par les cendres & le feu du Vésuve, l'an 76 de l'Ere vulgaire, il étoit auprès de lui à Misène & témoigna une si grande intrépidité, que durant le tremblement de terre il lut Tite-Live & en fit des extraits. L'année suivante il commença à plaider en public. L'Empereur Tite étant mort l'an de Jesus-Christ 81, & Domitien, son frére & son successeur, l'ayant mis au rang des Dieux, Pline *le Jeune* fut nommé Prêtre de cette nouvelle Divinité. Dans le même tems, à peu près, il parvint au Décemvirat. L'an de Jesus-Christ 82, il commença à servir dans l'armée en Syrie & eut l'emploi de Tribun de la Milice dans la troisième Légion des Gaules. Il fit alors connoissance avec les Philosophes Euphrate & Artémidore. De retour de la Syrie il se maria, & fut fait Sévir parmi les Chevaliers Romains. Il eut aussi la charge de Thrésorier de Domitien. En 90, il fut Tribun du peuple; & en 93, le Sénat le nomma Avocat de la province Bétique avec Hérennius Sénécio. Dans la même année il fut aussi Préteur. Après avoir résigné cette charge, il fut obligé de demeurer tranquille, de se passer de nouveaux emplois & de ne se point mêler des affaires publiques, afin d'éviter d'encourir la haine de Domitien, qui, sur tout depuis la mort d'Agricola, étoit ennemi déclaré de tous les honnêtes gens dont il ne pouvoit pas se promettre une obéissance aveugle, & ne demandoit pas mieux que d'avoir occasion de les perdre. Cet Empereur étant mort en 96, Pline reparut sur la scéne, & défendit Helvidius contre Publicius Certus. Il intitula cet Ouvrage, *Libri de Helvidii ultione.* Il obtint permission de l'Empereur Nerva de mettre dans la ville de *Tifernum* les statues qui se trouvoient placées dans les champs autour de cette ville, dans laquelle il fit bâtir un temple à ses dépens. Nerva étant mort le 27 Juin de l'an 98, Pline *le Jeune* félicita Trajan, son successeur, dans une lettre qu'il lui adressa. Cet Empereur le nomma ensuite Thrésorier du temple de Saturne & de la guerre. L'an 100, il fut élu Consul de Rome avec Cornutus Tertullus. Ce fut alors qu'il prononça son fameux Panégyrique de Trajan, & qu'il présida aux Jeux du Cirque, célébrez le jour de la naissance de cet Empereur. L'année suivante, il alla dans la Thuscie pour y hâter le bâtiment du temple qu'il faisoit faire. De là, il alla dans sa patrie afin de donner les ordres nécessaires pour y faire fleurir les études. Trajan étant de retour de la Dace, Pline fut nommé *Augur*; & en 103, il fut envoyé dans le Pont & dans la Bithynie en qualité de Propréteur ou de Légat, avec l'autorité consulaire. Ce fut dans cette Légation qu'il écrivit à Trajan la fameuse lettre qui est la 97 du dixiéme livre parmi celles que nous avons, & de laquelle Tertullien & Eusébe font mention. Il y fait un long détail des Chrétiens, & conclut qu'il ne trouve rien de [illegible] en eux que leur opiniâtreté. Ayant quitté cette charge, il chercha le repos dans sa campagne de *Laurentinum*, où il [illegible] en ordre ses lettres, & se divertit à la Poësie jusques à sa mort, arrivée l'an de Jesus-Christ 113, dans sa 51 ou 52 année. Nous avons de lui *dix livres de Lettres*, aussi ingénieuses que polies [illegible] écrites, & son *Panégyrique de Trajan.* Ces deux Ouvrages ont été commentez par plusieurs Savans. M. de Sacy publia en [illegible] une Traduction Françoise des *Lettres* de Pline. Au reste, c'est à tort qu'on attribue à Pline le livre de *Viris Illustribus.* * Tertullien, *in Apologetico.* Eusébe, *l.* 3. *c.* 13. Catanæus, Lycosthènes, Rittershusius, Cellarius, de Sacy & Masson, *dans la Vie de Pline le Jeune qu'ils ont donnée chacun à part.* Fabricii, *Bibl. Lat. l.* 2. *c.* 22. *Dict. Allemand de Bâle.*

☞ Quelques Auteurs Chrétiens ont cru que Pline *le Jeune* embrassa le Christianisme. Pour autoriser cette opinion, on allégue le sentiment de Flavius Rufus Dexter, qui vivoit du tems de saint Jérôme, & qui dit que Tite, Disciple de saint Paul, à son retour de Bithynie, & du Pont, convertit à la foi Pline *le Jeune*, dans l'Isle de Créte, où il faisoit bâtir un temple à Jupiter, par le commandement de Trajan. On ajoûte même que Pline fut martyrisé à Côme en Italie. François Rivarius, Moine de Cîteaux, s'attache fort à faire valoir le sentiment de cet Historien. Pierre *de Natalibus*, *Catalogue des Saints*, *l.* 7, conformément aux Actes de Zenas, Disciple de saint Paul, duquel il est fait mention dans l'Epître à Tite, raconte que Tite arriva en Candie, où prêchant la Foi sans beaucoup de succès, il ébranla néanmoins ces cœurs endurcis, par un miracle qu'il fit. Il se mit en priéres, & après son oraison, renversa l'idole de Diane, qu'il réduisit en poussiére. Comme c'étoit la Divinité qu'on adoroit avec le plus de superstition dans l'isle, ce prodige changea, dit-on, les cœurs des Insulaires, parmi lesquels il y en eut [illegible], qui se convertirent sur l'heure. Dans le même tems Tite passant devant les temples que Pline faisoit bâtir, y donna sa malédiction, & en renversa tous les travaux qui étoient déja bien avancez. Ce miracle fut cause de la conversion de Pline, & de celle d'un fils qu'il avoit. Voilà ce que rapporte Pierre *de Natalibus*, Evêque de Jésolo. On apporte une troisiéme preuve pour établir cette prétendue conversion, & on la tire du Martyrologe Romain du septiéme aout, où l'on fait mémoire des saints Martyrs Carpophore, Flavius Rufus Dexter, Exaute, Cassius, Séverin, Second & Licine. On prétend que ce *Second* étoit Pline, parce qu'il s'appelloit *Secundus*, & qu'outre cela, il étoit natif de Côme. Les lettres avantageuses que Pline écrivit à Trajan en faveur des Chrétiens, favorisent encore, à ce qu'on prétend, cette opinion, aussi-bien que l'honneur qu'il eut d'être proche parent d'Antonia *Maximilla*, femme d'Agée, Proconsul de Patras dans l'Achaïe, qui étoit de sa même ville de Côme, & qui fut enfin martyrisée à Nicomédie. Toutes ces raisons n'empêchent pas qu'on ne doute absolument de la vérité de cette conversion; parce que ni l'autorité de Flavius, ni celle des Actes de Tite rapportez par Pierre *de Natalibus*, ne sont pas d'assez grand poids pour établir un fait de cette nature, dont les plus anciens Auteurs n'ont point parlé. * Franc. Rivarius.

P L I N I L L I M O N, c'est le nom d'une grande & haute montagne, qui sert de bornes aux Comtez de Cardigan & de Montgomery, dans la Principauté de Galles. La Saverne, la Wye, & le Rydal y prennent leurs sources. * *Dict. Anglois.*

P L I S T A N U S, Philosophe Grec, natif d'Elée, succéda dans l'administration de l'Ecole de Phédon, & en laissa le soin à Ménédéme. * Diogéne Laërce, *in Phedone*, *l.* 2.

P L I S T A R Q U E, frére de Léonidas, de la famille des Eurysthénides, succéda à Léonidas la premiére année de la LXXV Olympiade, 480 ans avant Jesus-Christ. Il eut pour successeur Plistonax, fils de Cléombrote, la troisiéme année de la même Olympiade, lequel regna 68 ans, & laissa son fils Pausanias pour successeur. * Hérodote, *l.* 9. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

P L O A G U E ou P U A G O R E, en Latin *Plubium*, *Plocanus*, bourg de l'Isle de Sardaigne. C'étoit autrefois une ville épiscopale, dont l'Evêché a été uni à l'Archevêché de Sassari, & il n'est éloigné de cette ville que de trois lieues, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* P L O C Z K O ou P L O S K O, ville de Pologne, & capitale du Palatinat de Ploczko, est située sur la Vistule, au nord-ouest de Varsovie, dont elle est éloignée d'environ vint lieues. Elle a une bonne citadelle & un Evêché suffragant de Gnesne. * Le même.

* P L O C Z K O, Palatinat de Pologne dans la Mazovie. Il a au Levant la Mazovie particuliére ou le Palatinat de Czersko, au midi celui de Rava, au Couchant la Cujavie, & la Prusse au nord. Le Palatinat de Ploczko renferme la Terre de Dobrzin, de laquelle quelques uns font un Palatinat particulier. Ses villes principales sont Ploczko capitale, Dobrzin & Rasuntz. * Le même.

P L O E N, qu'on prononce *Pleun*, petite ville avec un magnifique château. Elle est dans la Wagrie, province du Duché de Holstein, sur un petit terrain, qui est entre deux Lacs, à cinq lieues de Kiel vers le midi. Cette ville appartient au Duc de Holstein-Pleun, qui étoit de la Maison de Danemarck, & qui fut Maréchal Général des armées des Provinces-Unies après le Prince de Waldeck. *Voyez* H O L S T E I N. * Le même.

* P L O E R M E L, ville de Bretagne en France, dans le diocése de S. Malo, vers les confins de celui de Vannes, est à l'ouest-sud-ouest de la ville de Rennes, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

* P L O M B I E R E S, petite ville du Duché de Lorraine, vers les confins de la Franche-Comté, à peu prés au midi de Nancy, dont elle est éloignée de quinze à seize lieues. Elle est pro-

che de la ſource de la petite riviére d'Aniche. Dans ſon voiſinage il y a des bains renommez. * Sanſon, *Carte de Lorraine.*

PLON. *Voyez* PLOEN.

PLOTIN, Philoſophe Platonicien, natif de Lycopolis, ville d'Egypte, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, étudia pendant douze ans ſous Ammonius, Philoſophe Chrétien, & depuis vint à Rome ſous le régne de l'Empereur Philippe en 245. Il eut entre ſes Ecoliers des Chrétiens auſſi-bien que des Idolâtres, & ne témoigna pas être éloigné de la Religion des premiers. Ce Philoſophe forma le deſſein bizarre de bâtir une ville, qu'il vouloit appeller la ville de Platon, où il prétendoit faire vivre ſes Habitans ſelon la forme de la République, imaginée par ce Philoſophe. L'Empereur Gallien goûta cette penſée, & auroit contribué à l'exécution de ce projet, ſi ſes plus fidéles Conſeillers ne lui euſſent repréſenté que cette entrepriſe étoit auſſi ridicule qu'impoſſible. Plotin compoſa un Ouvrage de LIV livres diviſez en Ennéades, & écrivit contre les Gnoſtiques, ſi l'on en croit Porphyre. Marcile Ficin a traduit en Latin ſes Oeuvres, & a fait des Sommaires & des Analyſes ſur chacun des livres de Plotin, qui eut Amélius pour Diſciple, & qui mourut l'an de Jeſus Chriſt 270, âgé de 66 ans. Julius Firmicus rapporte des choſes ſurprenantes de ſa mort. Porphyre conte qu'après ſa mort, un Dragon qui étoit ſous le lit, entra dans la muraille de ſa chambre & diſparut. C'eſt peut-être ce qui a donné ſujet de croire que Plotin avoit un Démon familier, qu'il conſultoit en toutes choſes. Il étoit en une ſi haute réputation de vertu, qu'on lui dreſſa des autels comme à un Dieu. * Porphyre, *en ſa Vie.* Julius Firmicus, *Aſtron. l.* 1. *c.* 3. *Quæſt.* 8. Marcile Ficin, *in Comment. Plot. &c.* Bayle, *Diction. Crit.*

PLOTINE, *Plotina Pompeia*, femme de l'Empereur Trajan, fut illuſtre par ſa modeſtie & par ſa bonté, & commença par proteſter au peuple en entrant la premiére fois dans le Palais Impérial, qu'elle y entroit telle qu'elle ſouhaitoit d'en ſortir. Elle ſe conduiſit avec tant de ſageſſe & de prudence pendant ſon régne, qu'elle contenta également les Seigneurs & le Peuple. Elle refuſa le nom d'*Auguſte* pendant tout le tems que Trajan ne voulut point accepter celui de *Pére de la patrie.* C'eſt à l'amour qu'elle avoit pour le peuple, que l'on doit attribuer la diminution des impôts & des taxes, dont les provinces étoient ſurchargées. Elle accompagnoit Trajan, lorſque cet Empereur mourut à Sélinunte l'an 117. Elle porta à Rome les cendres de ſon époux, & contribua à l'adoption d'Adrien, à qui elle aida à parvenir à l'Empire. On ignore le tems, le lieu & les circonſtances de ſa mort, que M. de Tillemont met à l'an 129, & d'autres à l'année 122. Il n'y a rien de certain pour l'opinion des uns & des autres. Adrien en ayant appris la nouvelle, en parut extrémement affligé, en porta le deuil pendant neuf jours, & compoſa des Hymnes à ſa louange. Il lui fit bâtir à Nîmes un temple, dont on voit encore les reſtes, mais on ignore ſi ce fut du vivant ou après la mort de cette Impératrice, qu'il mit au rang des Déeſſes. * Xiphilin, & Spartien, *in Trajano.* Angeloni, *Hiſt. Auguſt.* Bayle, *Dict. Crit.*

PLOTIUS (Lucius) Gaulois, fut le premier qui enſeigna la Rhétorique à Rome en Latin, qui étoit la Langue Romaine, ce qui lui attira un grand nombre de Diſciples. Cicéron, qui étoit fort jeune en ce tems-là, dit qu'il s'étoit ſenti porté à l'aller entendre comme les autres; mais qu'il en crut les plus Savans de ſon tems, qui jugérent que les Lettres Gréques étoient plus propres pour l'inſtruction & pour les exercices de l'eſprit. * Suétone, *de Claris Rhet.* Cicéron, *ad M. Titinium, in Fragmentis.*

☞ Il y a eu parmi les Romains pluſieurs autres Hommes Illuſtres de ce nom, comme Marcus PLOTIUS, Capitaine de l'armée de Céſar, qui fut bleſſé par les Soldats de Pompée ſur le fleuve d'Aps, Céſar, *de Bello Civili, l.* 3; PLOTIUS Tucca, Hiſtorien, qui vivoit du tems d'Horace, Horace, *l.* 1. *Sat.* 5, & Cornutus, Interpréte de Perſe; PLOTIUS Griphus, mis au nombre des Sénateurs par Veſpaſien, & fait enſuite Préteur, Tacite, *Hiſt. l.* 4; PLOTIUS Firmus, qui de ſimple Capitaine fut fait Préfet du Prétoire après la mort de Galba, Tacite, *Hiſt. l.* 1.

PLOTSKAW. *Voyez* PLETZKAW.

* PLOUGASTEL, bourg de Bretagne en France, près de l'embouchure de la riviére de Landerneau dans la rade de Breſt, eſt à peu près à l'eſt de Breſt, dont il eſt éloigné de près de trois lieues.

* PLOUTIN, *Plotinopolis*, ville de la Turquie en Europe dans la Romanie entre Andrinople & Trajanopoli ſur la Copriza, à ſon embouchure dans la Marize.

* PLUDENTZ, petite ville d'Allemagne dans le Tirol, au confluent de l'Alfens dans l'Ill. Elle eſt au ſud de Brégentz, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

* PLUME (La) petite ville du Comté d'Armagnac, en France, vers les confins du Condomois & du Bazadois. Elle eſt à l'eſt-nord-eſt de Condom, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

PLUMIER (Charles) Religieux Minime, habile Botaniſte, né à Marſeille dans le XVII ſiécle, entra jeune dans l'Ordre de ſaint François de Paule. Après ſes premiéres études, ſes Supérieurs qui lui trouvérent du goût pour les Mathématiques, l'envoyérent à Toulouſe, quoique ce fût une province ſéparée de la ſienne, pour les apprendre ſous le célébre Pére Maignan, qui connoiſſant du génie dans cet Eléve, s'appliqua à l'inſtruire & lui montra encore l'Art de faire des lunettes, des miroirs ardens, des microſcopes, & autres ouvrages curieux dans leſquels ce Maître excelloit. Il lui inſpira auſſi l'amour de la Géométrie; mais s'y étant trop appliqué, & ſur tout à la lecture d'Euclide, il en penſa perdre l'eſprit dans Rome, où il avoit été envoyé après ſes études; & il lui fallut ſon air natal pour le remettre. On le fit donc renoncer à cette étude forcée, & il ſe porta du côté de la Botanique, à laquelle ſon naturel le portoit. Etant retourné à Rome, il y tomba entre les mains d'un Italien, des plus fameux dans ce genre de Science, lequel ſe fit un plaiſir de cultiver ſon inclination, & qui lui fit part de toutes ſes lumiéres. Le Pére Plumier revenu en Provence, demanda quelque couvent champêtre, où il pût avoir la commodité de faire dans les champs des découvertes ſur les Simples, & on le mit au couvent de Bormes, lieu maritime près d'Hyéres, au diocéſe de Toulon. Pendant qu'il y travailloit, l'Intendant de Provence eut ordre du Roi de chercher quelque habile Botaniſte qui voulût aller en Amérique, pour en rapporter en France les plantes dont on pourroit tirer le plus d'utilité pour la Médecine. Le Pére Plumier fut l'homme qu'il cherchoit. Il partit donc de Provence pour les Antilles, & en trois voyages différens qu'il y fit, il s'arrêta plus volontiers à l'Iſle de Saint-Domingue. Le Roi l'honora d'abord d'une penſion, qui fut augmentée à proportion de ſes ſervices. Après ces trois courſes il fut affilié à la province de France, & Paris devint ſon ſéjour. Ici on le vit travailler à la Botanique avec une application extraordinaire & continue, qui ne put être interrompue que par le ſoin de faire imprimer aux dépens du Roi, un volume admirable *des plantes que l'on découvre aux Iſles de l'Amérique*, & par un voyage à Lyon, pour y faire mettre ſous la preſſe un autre excellent Ouvrage, enrichi de figures très recherchées, intitulé l'*Art de tourner*, Art qu'il avoit appris, ainſi qu'il le dit dans ſa préface, de ſon Maître le Pére Maignan. Son extrême habileté pour le deſſein & pour la gravure, lui avoit été d'un grand ſecours pour embellir ces deux volumes. Il donna auſſi en 1705, un Traité *des Fougeres de l'Amérique*, en Latin & en François. Enfin M. Fagon, premier Médecin du Roi, engagea le Pére Plumier à un quatriéme voyage d'Amérique, pour y examiner ſoigneuſement l'arbre qui produit le *Quinquina*, afin de découvrir s'il étoit poſſible, d'où vient que le quinquina qu'on apporte préſentement en Europe, a moins de vertu que celui que l'on y apportoit dans les commencemens qu'on le connut. Ce ſavant Minime ſe mit courageuſement en route; mais la mort l'arrêta ſur le point d'entrer dans la carriére, au port de Sainte-Marie, proche de Cadix, dans un couvent de ſon Ordre le . . . . . 1706. On trouva dans ſon cabinet de Paris pluſieurs Ouvrages de ſa main, tant en François qu'en Latin, pour faire douze volumes. Son deſſein étoit de les diſtribuer en trois parties, qu'il auroit intitulées, *Cœlum, Solum, & Salum Americanum*; & il y auroit traité de tous les Oiſeaux, de tous les Poiſſons & de tous les Simples particuliers de l'Amérique. L'on y fit encore la découverte d'une infinité de deſſeins de cette nature, dont il avoit déja gravé lui-même une bonne partie. M. Fagon, par ordre du Roi, nomma quelques perſonnes de l'Académie des Sciences, pour examiner tous ces Manuſcrits du Pére Plumier, & ils en choiſirent de quoi remplir ſix volumes qui doivent être imprimez. On doit placer la Vie de ce Religieux, non moins vertueux qu'habile, à la tête de ſes Ouvrages. Le Pére Jean Saguens, Toulouſain, ſon Condiſciple, honora ſa mémoire d'un petit Poëme Grec, qui fut très-goûté. * *Mémoires du tems.*

PLUNKET (Olivier) Archevêque d'Armach & Primat d'Irlande, ſa patrie, étoit iſſu d'une noble famille. Il ſortit jeune de ſon païs, & alla à Rome, où il fut élevé dans le Collége des Hibernois, que le Cardinal Ludoviſio y venoit de fonder. Là il prit le Bonnet de Docteur, & fut nommé pour enſeigner la Théologie dans le Collége *de la Propagande*, ce qu'il fit pendant douze années. Le Pape Innocent XI le tira de cet emploi pour le faire Archevêque d'Armach & Primat d'Irlande. Ce nouveau Prélat paſſa auſſi-tôt où les fonctions de ſon miniſtére l'appelloient, & il s'y donna tout entier, tant pour préſerver ſon troupeau contre la Doctrine des Proteſtans, que pour en rappeller pluſieurs dans l'Egliſe Romaine. Ses travaux Apoſtoliques lui attirérent l'inimitié des Proteſtans, qui l'accuſérent de trop de commerce avec la Cour de Rome, & de liaiſons ſuſpectes avec celle de France. Il fut donc arrêté le ſixiéme décembre 1679, & renfermé dans la tour de Dublin, d'où on le traduiſit à Londres ſur la fin d'octobre 1680. Il y ſouffrit pendant ſept mois une priſon des plus rudes, après laquelle on l'examina; & ſans lui donner le tems de ſe défendre, ni de faire venir d'Irlande des preuves & des témoins irréprochables de ſon innocence, & ſans avoir égard aux ſollicitations que l'Ambaſſadeur de France fit en ſa faveur, on le condamna à être pendu, & ſon corps mis en quartiers, pour avoir, diſoit-on, voulu ſoulever les Catholiques d'Irlande contre l'autorité du Roi. Il reçut ſon arrêt avec une fermeté digne des premiers ſiécles: les huit jours qui lui reſtérent juſqu'à celui de ſa mort, furent par lui employez à ſe préparer tranquillement à la mort. Les lettres qu'il écrivit pendant ce tems à quelques uns de ſes amis en ſont une preuve. Enfin il fut exécuté le dixiéme juillet 1681, âgé de plus de 65 ans, ayant fait en place publique un Diſcours Apologétique, où ſur ſa damnation éternelle il proteſta de ſon innocence ſur tous les faits qu'on lui imputoit, & qu'il détailla. Il marqua même hautement qu'un de ſes Juges lui avoit offert de lui faire conſerver la vie, s'il vouloit accuſer ſes complices de la conſpiration dont on l'accuſoit, & dont il juroit ſur ſon ſalut n'avoir jamais eu la moindre connoiſſance; & il finit par une priére pour ſes ennemis, pour ſes Juges, pour le Roi, & pour toute la famille royale. Sa Majeſté Britannique eut de la douleur de la mort de ce grand homme, à laquelle il avoit été forcé de conſentir, & permit qu'on lui donnât une ſépulture honorable. Son corps fut donc enterré comme il l'avoit ſouhaité, auprès de ceux des Jéſuites, qui avoient été exécutez peu de tems auparavant, pour des conſpirations qu'on leur imputoit. L'innocence de ce vertueux Prélat fut reconnue après ſa mort, pluſieurs de ceux qui avoient dépoſé contre lui, parmi leſquels il y avoit des Eccléſiaſtiques & des Moines apoſtats, ayant été convaincus de parjures, & quelques-uns exécutez pour divers crimes. * Ardelin, *Theol. tripartita. Mémoires Hiſtoriques.*

PLURS. *Voyez* PLEURS.

PLUTARQUE, *Plutarchus*, Philosophe, Historien & Orateur, natif de Chéronée ville de Béotie. Nous ignorons le nom & l'extraction de ses pére & mére. Ce dont nous sommes assurez, c'est qu'il florissoit du tems de Nerva & de Trajan. Après avoir étudié sous Ammonius, il voyagea en Gréce & en Egypte pour y consulter les Savans. Dans ces divers voyages il eut soin de marquer dans ses Mémoires tout ce qu'il trouvoit de curieux, & vint depuis à Rome où il fut très-consideré de Trajan. On a cru qu'il avoit été Précepteur de ce Prince; mais comme l'original de la lettre qui cite ce fait n'est point Grec, les Savans ont eu sujet de croire que c'étoit un Ouvrage supposé. Nous savons du moins que Trajan estima si fort Plutarque, qu'il l'honora de la dignité Consulaire, selon Suidas; qu'il l'envoya dans l'Illyrie en qualité d'Intendant de la province, & qu'il l'employa en diverses négociations. Depuis, Plutarque revint en son païs, où apparemment il mourut, mais on ne sait en quelle année. Saint Jérôme dit qu'il vécut jusqu'à la troisiéme année d'Adrien, qui étoit l'an 119. Cependant si ce que Plutarque même assure dans ses *Symposiaques* ou *Discours de table*, est vrai, c'est à dire, qu'il ait été Préteur ou Archonte de Chéronée, il faut qu'il ait vécu long-tems après. On peut même croire qu'il ne mourut que sous Antonin *le Pieux*, conformément à ce qu'il dit dans le Traité où il agite cette Question, savoir, *si les Vieillards peuvent avoir l'administration des affaires publiques.* Il composa aussi les Vies des Hommes illustres Grecs & Romains, & divers Traitez de Morale, où il fait paroître une connoissance générale de toutes choses. On remarque que quelques-uns de ces Traitez sont de PLUTARQUE dit *le Jeune*. Il y eut aussi un autre PLUTARQUE Sécretaire, puis Auteur de la Vie de l'Empereur Justinien. * Joan. Rualdus, *in Vita Plutarchi.* Photius, *Cod.* 245. 259 *&* 269. Vossius, *de Hist. Græc.* l. 2. c. 10.

PLUTON, *Pluto*, fils de Saturne & d'Ops, & frére de Jupiter & de Neptune, eut en partage les Enfers. Il étoit répresenté sur un chariot tiré par quatre chevaux noirs, & tenant des clefs à la main, pour signifier qu'il avoit les clefs de la mort, & que les chevaux couroient dans les quatre âges de l'homme. Les Poëtes ont aussi feint qu'il ravit & epousa Proserpine fille de Cérès. Quelques Auteurs le confondent avec Plutus Dieu des Richesses. Pour les noms des chevaux de Pluton. *Voyez* ABASTER. * Diodore de Sicile, *Biblioth. l.* 4. *& l.* 5. Aristophane, *in Pluto.* Vincent Cartari, *de Imag. Deor. &c.*

☞ La Fable qui fait Pluton Dieu des Enfers, vient de ce que les trois enfans de Saturne ayant partagé ses Etats, les païs voisins de la Mer Inférieure lui échurent en partage. Quelques-uns disent qu'il fut appellé le Dieu des Enfers, parce qu'il institua le premier les honneurs funébres que l'on rend aux Morts. Il y a des Auteurs qui le confondent avec Aïdoneus, Roi des Molosses, qui enleva Proserpine fille de Cérès, Athénienne. Il y a apparence qu'il y a plusieurs Plutons, dont les Poëtes ont joint toutes les Histoires, pour les attribuer à un seul. On lui donne plusieurs noms. Les Latins & les Grecs ont appellé Pluton, *Dis*, *Diespiter*, *Februus*, *Orcus*, *Summanus*; & les Phéniciens, *Mouth*, c'est à dire, *Mort*.

PLUTUS, Dieu des Richesses, dont le nom vient du Grec πλοῦτος, étoit boiteux, selon les Poëtes, en arrivant chez les mortels, & prenoit des ailes en s'en retournant. Ils vouloient marquer par là que l'on a beaucoup de peine à amasser des richesses, & qu'on les perd souvent en peu de tems. On le représentoit aveugle, parce que souvent il combloit de biens les plus indignes, & laissoit dans le besoin ceux qui avoient le plus de mérite. On tient que sa demeure étoit dans des montagnes d'Espagne. * Aristophane, *in Pluto.* Lucianus, *in Timone.* Rosseus, *Mystagog. Poëtic.*

PLUVIERS, PITHIVIERS & PIVIERS, petite ville avec siége d'une Election. Elle est dans la Beauce, province de France, sur la riviére d'Oeuf, à huit lieues d'Orléans vers le nord.

PLUVINEL (Antoine) Gentilhomme de Dauphiné, est celui qui a le premier ouvert en France à la Noblesse ces Ecoles d'adresse & de politesse, que l'on nomme *Académies*, & qu'elle étoit obligée d'aller chercher en Italie pour son instruction. Il avoit acquis tant de réputation dans celle de Jean-Baptiste Pignatelli à Naples, n'ayant pas alors plus de 17 ans, qu'il passa dès ce tems-là pour le meilleur Ecuyer qui fût en Italie. Henri de France, Duc d'Anjou, le fit depuis son premier Ecuyer. Pluvinel suivit ce Prince en Pologne, & fut un des quatre qui l'accompagnérent à son retour, après la mort du Roi Charles IX, son frére. Henri III lui fit de grands biens; & ce fut sous le régne de ce Prince, que Pluvinel forma ce dessein d'une Académie, qu'il ne put exécuter que sous celui de Henri *le Grand*, qui lui donna la direction de sa grande Ecurie. Ce Prince le fit encore son Chambellan, Sous-Gouverneur de Mgr. le Dauphin, & l'envoya Ambassadeur en Hollande. A son retour il fut Gouverneur de César, Duc de Vendôme; & obtint le Gouvernement de la grosse Tour de Bourges. Après la mort de Henri IV, il mit à cheval le Roi Louis XIII, & mourut à Paris le 24 août 1620. Il a composé un excellent livre des leçons qu'il lui donna, qu'on peut appeller le véritable Art du Manége. * Chorier, *Hist. abrégée du Dauphiné.*

PLYNILLIMON. *Voyez* PLINILLIMON.

PNE. PO. POA. POB. POC. POD. POE. POE.

PNEUMATOMAQUES, Hérétiques du quatriéme siécle, ainsi appellez, parce qu'ils combattoient la Divinité du Saint-Esprit. *Cherchez* SEMI-ARIENS & MACEDONIENS.

PO, *Padus* & *Eridanus*, fleuve de l'Europe en Italie, lequel coule d'Occident en Orient, a sa source dans les Alpes, au Mont-Viso, qui est entre le Dauphiné & le Marquisat de Saluces. Il passe près de la même ville de Saluces, puis à Caramagnole, à Turin, & dans les Etats du Duc de Savoye, où il reçoit plusieurs petites riviéres. De là il arrose le Montferrat & le Milanois, coulant à Cazal, vers Valence & Pavie; puis il passe à Plaisance, à Crémone, dans les Etats des Ducs de Parme & de Mantoue, & sur les Terres de l'Eglise dans le Duché de Ferrare, où il se partage en deux bras, qui sont encore divisez en plusieurs autres branches, lesquelles se déchargent presque toutes dans la Mer de Venise. Les plus considérables sont celles qu'on nomme dans le langage du païs, *il Po grande*, *il Po di Ariano*, *il Po di Volana*, & *il Po di Argenta*. Le Pô reçoit l'Adde, le Tesin, &c. & est très-dangereux pour ses débordemens, nonobstant les digues qu'on lui oppose. Ce fleuve étoit célébre chez les Poëtes, par la chûte de Phaëton. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 16. Solin, Polybe, &c. citez par Léandre Alberti, *de Script. Ital.*

POANCÉ. *Voyez* POUANCÉ.

POBLEDO. *Voyez* POBLET.

POBLET, village avec un monastére, où sont les tombeaux des anciens Rois d'Aragon. Il est dans la Catalogne, sur une petite riviére, environ à deux lieues au dessus de Monblanc, & à sept de Tarragone, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

POCCIANTI (Michel) de l'Ordre des Servites, naquit à Florence l'an 1535. Il s'acquit la réputation d'un habile Théologien, Prédicateur & Historien. Son mérite personnel l'éleva aux principales charges de l'Ordre. Il a écrit en Latin & en Italien divers Traitez, dont les principaux sont, *Historia Religionis Servorum B. M. Virginis ab anno* 1233 *ad annum* 1567; *Mare magnum Servorum B. M. V.*; *Dilucidarium in Regulam Divi Augustini*; *Mysticæ Coronæ annorum Beatæ Mariæ Virginis numero sexaginta trium miraculorum respondentium Opus a Michaële Poccantio inceptum.* Luc Ferrini l'a achevé & l'a publié. Il a fait aussi en Latin un Catalogue des Ecrivains de la ville de Florence. Luc Ferrini, qui étoit comme lui de l'Ordre des Servites, y fit une addition de près de deux cens Ecrivains, laquelle va jusqu'à l'an 1589, mais il péche par tout dans le stile, & presque par tout dans les faits. Poccianti mourut à Florence le sixiéme juin 1576, âgé de 41 ans. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 127. *n.* 118. édit. d'Amsterdam 1725. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 18. *p.* 31 *& suiv.*

* POCHAY, forteresse de Hongrie, à deux milles de Varadin, au milieu d'un marais. On ne peut y venir que par un chemin étroit, terminé par un pont. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Ortelius redivivus; partie.* 2.

POCKLINGTON, bourg d'Angleterre dans le Canton de Harthill, dans la partie orientale du Comté d'Yorck. * *Dict. Anglois.*

POCOCK (Edouard) fils d'un Bachelier en Théologie du Collége de la Magdelaine à Oxford, y naquit le huitiéme novembre 1604, & entra au Collége de la Magdelaine en 1618. Deux ans après il obtint une place au Collége du Corps de Christ où il prit ses degrez de Philosophie, & fut ensuite reçu Membre de ce Collége. Comme il avoit beaucoup de penchant pour les Langues, il fit un voyage de quelques années dans le Levant, & à son retour il fut créé Bachelier en Théologie. Dans le même tems à peu près, il fut nommé le premier Lecteur de la Langue Arabe après que l'Archevêque Laud eut fondé cette charge en 1636. Le même Archevêque l'envoya l'année suivante à Constantinople, pour y acheter des Manuscrits Orientaux. De retour en Angleterre, il obtint la Cure de Childrey, dans le Comté de Berck, où il se maria. En 1648, il fut nommé Professeur en Hébreu & Chanoine de l'église de Christ à Oxford, à la sollicitation du Roi, qui pour lors étoit prisonnier dans l'Isle de Wight. La commission que le Parlement nomma depuis pour réformer ce Collége, le confirma dans cet emploi, Selden, qui étoit de la commission, ayant parlé en sa faveur. Vers la fin de 1650, cette même commission le priva de sa charge de Professeur & de son Canonicat, parce qu'il ne vouloit pas prêter le serment d'indépendance qu'on lui proposa. Il se transporta donc dans sa Paroisse de Childrey, & en revint à Oxford le Printems suivant. Il vécut alors dans le Collége de Bailleul & fit la charge de Lecteur en Arabe; ce qui fut toléré, parce qu'il ne se trouva alors personne dans le Collége capable de cette fonction. Peu de tems après il courut encore risque de perdre sa Cure, les Visiteurs, nommez par le Protecteur & leurs adhérans, l'ayant accusé de n'être pas en état de s'en aquitter, mais le Docteur Jean Owen & quelques autres Docteurs de l'Université, qui connoissoient son érudition, firent là-dessus les remontrances nécessaires aux Commissaires, de sorte qu'il demeura en place. Au rétablissement de Charles II, en 1660, Pocock fut aussi rétabli dans son Canonicat & créé Docteur en Théologie. Il mourut à Oxford le dixiéme septembre 1691. Il parloit fort peu & ne précipitoit jamais son jugement. On ne l'a presque jamais vu contredire qui que ce soit; & lorsqu'il y étoit obligé, il le faisoit avec tant de douceur qu'il ne paroissoit pas s'opposer à ceux à qui il avoit à faire. Difficile à s'émouvoir, lors même qu'il étoit vivement attaqué, il n'excitoit personne à la colére & ne parloit jamais mal des absens. Il étoit ennemi déclaré des disputes qui se voyent quelquefois entre les Savans. Voici la liste de ses Ouvrages, *Versio & Notæ ad quatuor Epistolas Syriacas Petri, Johannis & Judæ, ex Manuscriptis depromptas*; *Specimen Historiæ Arabum, cum Notis*; *Porta Mosis Arabicè & Latinè cum Appendice Notarum ad varia Sacræ Scripturæ loca*; *De ratione variantium in Pentateucho Arabico Lectionum*; *Versio ac Notæ ad Tograï Carmen Arabicum*; *Commentarius in Micham, Malachiam, Hoseam & Joëlem*; *Epistolæ variæ*; *Massecuth Beracoth, in usum Studiosorum Ædis Christi.* Diverses Traductions de l'Arabe, comme, *Contextio Gemmarum si-*

ve.

» *Excerpta Pocockii ex Alex. Annales; Abul-Pharagii Historia Dynastiarum cum Supplemento; Mosis Maimonidis præfatio in Mishnam.* Il a aussi traduit en Hébreu le Traité de Grotius de la Vérité de la Religion Chrétienne & la Liturgie de l'Eglise Anglicane. La plupart des exemplaires qu'on en a tirez ont été envoyez en Turquie. Il avoit fait une collection de 3000 des meilleurs proverbes Arabes dans le dessein de les publier avec sa Version. * Wood, *Athen. Oxon.* Remains *of John Locke. Diction. Allemand.*

* POCQUET (Claude) de Livonniére, naquit en 1652 de *Guillaume* Pocquet, Bourgeois d'Angers & de *Marie* Quenun, qui mourut en couche après l'avoir mis au monde. Il fit ses études à Angers dans le Collége des Prêtres de l'Oratoire, & il s'y distingua par son application & par ses progrès. Il réussit principalement dans la Poësie, jusqu'à un point de faire une fois en un seul jour un Poëme sur le Conseil, par ordre du Pére Hubert son Régent qui augura par là ce qu'il deviendroit un jour. Ayant eu le malheur de perdre son pére à l'âge de 14 ans, il fut émancipé à la requête de ses parens qui lui trouvérent l'esprit assez mûr pour pouvoir le décharger du soin de sa tutelle. Bien loin d'abuser de l'état de liberté où il se vit alors, il se conduisit d'une maniére si sage & si réglée, que les péres le proposoient ordinairement pour modéle à leurs enfans. Après avoir fait sa Philosophie, sur laquelle il soutint des Théses avec applaudissement, il passa à l'étude du Droit qui l'occupa pendant quelque tems. Il la quitta pour prendre le parti des armes, & entra dans le service, où il se signala par son courage, & où il n'auroit pas manqué de s'avancer, si l'amour des Sciences & de l'étude, joint à quelques raisons particuliéres, ne l'eussent déterminé à reprendre ses premiéres vûes, & à se rendre au Barreau, auquel ses dispositions & ses talens sembloient l'appeller. Dès qu'il eut prêté le Serment d'Avocat au Parlement, il se mit en devoir de se distinguer dans sa profession & s'appliqua avec tant d'assiduité à l'étude de la Jurisprudence Françoise, qu'il ne quittoit ordinairement son travail qu'à minuit, & le reprenoit de grand matin. Ses premiers essais furent des coups de maître. Il plaida la premiére fois contre un des plus savans Jurisconsultes, Denys le Brun, si connu par ses Traitez des successions & de la Communauté. La lecture de Quintilien inspira alors à Pocquet un dessein qu'il exécuta en très peu de jours: ce fut les Portraits des Avocats les plus fameux du Parlement de Paris. Il y donna la seconde place à M. le Haguais qui a été depuis Avocat général à la Cour des Aydes & dont le mérite n'étoit pas alors si généralement connu qu'il le fut dans la suite. Cela fit beaucoup de jaloux, lorsque l'Ouvrage se fut répandu dans le Barreau contre l'intention de l'Auteur. Cependant comme il n'avoit pas dissimulé les défauts de quelques Avocats, en même tems qu'il relevoit leurs bonnes qualitez, il supprima autant qu'il put ces Portraits; & son fils aîné fut obligé dans la suite, pour en avoir une copie, de s'adresser à M. Pinsson, dont le cabinet étoit riche en ces sortes de piéces anecdotes. Après plusieurs années de séjour à Paris, l'amour de la patrie le rappella à Angers en 1680. Il délibéra d'abord s'il y prendroit un Office d'Avocat du Roi, ou un de Conseiller. Le premier étoit plus de son goût, & convenoit fort au talent de la parole qu'il possédoit, mais il se détermina au second par le conseil de ses amis. En 1684, il fut choisi pour assister avec trois des plus anciens Conseillers du Présidial d'Angers, à une Conférence qui se tint alors chez M. de Harlay, Procureur Général du Parlement, pour régler les différens qui étoient entre le Présidial & la Prevôté d'Angers. C'étoit une affaire qui duroit depuis dix ans, & dans laquelle il y avoit plus de 60 chefs de contestation. M. Pocquet qui étoit chargé de porter la parole, s'en aquitta avec tant de dextérité & de savoir, qu'il gagna sur tous les chefs, à la réserve d'un seul. La réussite de cette affaire lui fit beaucoup d'honneur, & le fit choisir dans la suite pour la conduite de celles qui étoient de quelque importance. Il eut après cela occasion de se faire connoître à M. le Chancelier Boucherat d'une maniére qui lui fut avantageuse. Car la Chaire de Professeur du Droit François à Angers étant venue à vaquer pendant qu'il étoit à Paris, par la mort de M. Verdier, & Messieurs du Parquet ayant présenté à M. le Chancelier, suivant la coutume, la liste de trois sujets dignes de remplir cet Office, parmi lesquels étoit Claude Pocquet, avec cette note à côté de son nom, *Nous connoissons par nous mêmes le mérite du Sieur Pocquet*, ce Magistrat ne balança pas à l'y nommer: ce qui lui fut d'autant plus glorieux qu'il avoit des Compétiteurs très habiles & fort accréditez. Quoique l'étude de la Jurisprudence l'eut toujours occupé jusques-là, il lui fallut redoubler ses travaux, pour s'aquiter des fonctions de sa charge, d'une maniére qui répondît à sa réputation: mais ces travaux lui causérent peu à peu un épuisement qui l'obligea d'abandonner l'étude. Jamais homme ne fut plus désolé qu'il le fut alors, de se voir hors d'état de travailler pour le Public, & d'être utile à sa patrie. Il reprit cependant ses forces, mais son amour pour l'étude ne lui permit pas de demeurer dans l'inaction qui pouvoit seule les lui conserver. Dès qu'il vit sa santé un peu affermie, il se rengagea de nouveau dans le travail, & s'attira par là une rechute plus mauvaise que son premier accident. N'étant plus alors en état de remplir la charge de Professeur, il rappella de Paris son fils aîné qui tâchoit de suivre ses traces, en marchant dans la même carriére que lui, & il en fit d'abord en 1711 son Suppléant, jusqu'à l'an 1720, qu'il le fit pourvoir de cet Office. La Jurisprudence ne l'occupa pas tellement qu'il en oubliât les Belles Lettres. Lorsque le Corps de ville d'Angers forma le dessein d'établir une Académie Royale, il fut chargé d'aller en Cour en solliciter l'établissement par des lettres patentes qui lui furent accordées au mois de juin 1685. Ce fut lui même qui en dressa les Statuts, qui fit la liste des Académiciens de la premiére nomination, & qui prononça l'éloge funébre du premier qui mourut. Après en avoir été Directeur & Chancelier, il en devint Sécretaire perpetuel, & eut alors occasion de faire admirer dans ses Registres sa sagesse & son exactitude. Il animoit les Exercices Académiques, & il forma avec un de ses amis, une de ces guerres civiles, qui, renfermées dans de certaines bornes, peuvent être très-utiles dans la République des Lettres. Quand l'un d'eux avoit lû dans une assemblée quelque Dissertation, un autre y en apportoit dans la huitaine une autre pour la combattre, mais avec toute la politesse qu'exigent l'amitié & la confraternité. En 1688, il travailla pour le prix de l'Eloquence, proposé par l'Académie de Villefranche, & il le remporta par un Discours dans lequel il se proposa de montrer que *les Académies des Belles Lettres sont établies, non seulement pour apprendre à bien parler, mais encore pour apprendre à bien vivre.* Cette Académie ne se contenta pas de lui envoyer la médaille proposée; elle l'accompagna encore d'un Brevet d'Académicien. Il fut plusieurs fois Recteur de l'Université d'Angers, & il prononça dans ces occasions des Discours qui par leur éloquence & leur solidité méritérent toujours des applaudissemens. Il a été aussi Echevin de la ville d'Angers, mais il n'est jamais parvenu à celle de Maire qu'il n'a point ambitionnée. Toutes ses occupations ne l'empêchérent point d'être en liaison avec la plupart des Savans de son tems, & d'avoir avec eux un commerce de lettres assez réglé. Les qualitez du cœur n'étoient point en lui moins estimables que celles de l'esprit. L'honnête homme & le parfait Chrétien entroient dans son caractére. Attaché scrupuleusement au moindre de ses devoirs, il ne négligeoit rien, & étendoit à tout son exactitude. Sa santé ne lui permettant plus dans ses derniéres années de se livrer au public, il se réduisit à donner des conseils aux Pauvres, & à se rendre l'arbitre de leurs différens. Il a été la victime de son bon cœur & de l'ingratitude. Il avoit évité toute sa vie les procès, mais il s'y vit enfin engagé malgré lui. Le nombre des Parties qu'il eut sur les bras, les differentes chicanes ausquelles il fut exposé, la multitude des incidens que l'on fit naître, l'accablérent de leur poids & le conduisirent au tombeau, malgré la joye que dut lui causer le gain de ce procès. Il mourut à Paris où il étoit venu pour ce sujet, le 31 mai 1726, âgé de 74 ans & fut enterré dans l'Eglise de S. Séverin. Il avoit épousé *Renée* Quatrembat, fille d'*André* Quatrembat & de *Renée* Firain, tous deux de familles anciennes d'Anjou, & il en eut neuf enfans, trois fils & six filles. L'aîné des fils lui a succédé dans la Chaire de Droit François; le second est Docteur de Sorbonne & Chanoine de la cathédrale d'Angers; le troisiéme est Conseiller au Présidial d'Angers. Des six filles, il n'y en a eu qu'une de mariée; les autres se sont faites Religieuses, trois dans l'Ordre de la Visitation, & deux dans celui des Ursulines. Il eut bien de la peine à se déterminer à donner ses Ouvrages au Public, & il a fallu plus de 20 années, avant que de l'engager à publier ses Observations sur du *Pineau*. *Vous ferez*, disoit-il à son fils aîné, *ce que vous voudrez après moi; je redoute la qualité d'Auteur.* C'est pour cela que l'on a perdu ses Discours Académiques, ses Cahiers de Droit, ses Consultations, dont il ne gardoit pas même de double, &c. Les seuls Ouvrages que l'on ait de lui, sont les suivans, *Eloge de M. Pageau*, Avocat, inséré dans le Mercure; *Coutume du Païs & Duché d'Anjou, conferée avec les Coutumes voisines, & corrigée sur l'ancien original manuscrit avec le Commentaire de M. Gabriel du Pineau, nouvelle édition revûe, corrigée & augmentée par* M. Claude Pocquet de Livonniére; *Traité des Fiefs; Régles du Droit François.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 17. *p. 371 & suiv.*

POCUTIE ou POCOUCH, petit païs de Pologne dans le Palatinat de Lemberg, vers les confins de la Transsylvanie & de la Valachie. Ses lieux principaux sont Sniatin, Kolomey & Martinow. Ce païs dépendoit autrefois de la Valachie, mais le Prince Alexandre le vendit aux Polonois pour 60 marcs d'argent. * *Maty, Dict. Geogr.*

* PODALIRE, étoit, au rapport des Poëtes, fils d'Esculape, & frére de Machaon. Ces deux fréres suivirent Agamemnon à la guerre de Troye, où par leur habileté dans la Médecine ils rendirent de grands services.

* PODALIRE, est dans Virgile, *Enéide* 12. v. 304, un particulier dont il est fait mention dans un combat dont le Poëte fait la description.

* PODEBRAD, PODEBROC & PODBROSKO, l'une des Préfectures ou l'un des Cercles du Royaume de Bohéme. Il est borné au nord par les Cercles de Schlany & de Raconick; à l'est par la Mulde & par les Cercles de Caurzim & d'Ultaw; au sud par celui de Prachen; & à l'ouest par celui de Pilsen.

PODEBROC. *Voyez* PODEBRAD.

PODENSTEIN, petite ville avec un bon château. Elle est dans l'Evêché de Bamberg en Franconie, parmi de grandes forêts, près de la source du Putlach, à sept lieues de la ville de Culembach vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PODERRICO (Louis) fameux Général d'armée dans le XVII siécle, naquit à Naples d'une famille distinguée. On le destinoit à l'étude, mais il choisit le métier des armes. Il passa ses premiéres années dans la guerre de Gênes & de Montferrat, & se trouva au siége de Casal. Ensuite il se rendit dans les Païs-Bas, où dans les entreprises contre Cléves & le Fort de Schenk, en 1635, il donna de si éclatantes preuves de sa valeur & de sa bonne conduite, que le Cardinal Infant l'avança préférablement à plusieurs autres. Il retourna alors dans sa patrie, d'où après un court séjour il se transporta l'an 1638, en Espagne, où il se distingua dans les troupes qui firent lever le siége de Fontarabie, qui chassérent le Général de la Mothe du territoire de Lérida, qui délivrérent Perpignan, & qui firent la conquête de Monçon. Il eut l'honneur de conduire le Roi Philippe IV à Sarragoce, & d'en être consulté dans plusieurs affaires importantes.

Après

Après cela il retourna à Naples, & fut, en qualité de Général de la Cavalerie, envoyé en 1646, pour faire lever le siége d'Orbitello; & en 1648, pour dégager Crémone. Dans la suite, il contribua beaucoup à appaiser la sédition qui s'étoit élevée à Naples, & à rendre inutiles les efforts du Duc de Guise. Dans le tems des troubles de Bourdeaux, Philippe IV lui donna le commandement de l'armée qui devoit agir en Guienne: mais ce tumulte ayant été assoupi à tems, ce Général se tint en Catalogne. Dans la suite, il fit avec D. Juan d'Autriche un voyage sur mer, où il fut attaqué & blessé par des Corsaires. Après cela il servit sous ce Prince contre les Portugais, mais ce fut avec plus de courage que de bonheur. Lorsque le Roi l'eut fait Viceroi de Gallice, il leur fit une vigoureuse résistance. La paix ayant été conclue en 1668, il retourna dans sa patrie où il mourut peu de tems après d'une hydropisie de poitrine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lorenzo Crasso, *Elogii de' Capit. illustri*, *p.* 432.

* PODESTA en Italien & PODESTAT en François, se dit spécialement des Magistrats de Gênes & de Venise. Leur fonction est d'administrer la Justice, & leur charge répond à celle de Préteur à Rome. Il y a appel de leurs sentences aux Auditeurs nouveaux, ou à la Quarantie civile-nouvelle. Il y a aussi quelques villes en Provence, où ce nom a été transporté. Cette charge n'est que pour une année. * *Dict. de* Furetiére.

* PODIANI (Prosper) de Pérouse, célébre Jurisconsulte. Janus Nicius Erythræus en fait l'éloge, & raconte entre autres choses que Podiani ayant promis à certains Religieux de leur laisser sa bibliothéque qui étoit fort belle, ils firent à son honneur sur le marbre une Inscription dans laquelle ils exaltoient merveilleusement sa libéralité & faisoient éclater leur reconnoissance. Mais quand ils apprirent qu'il avoit par son testament fait passer sa bibliothéque en d'autres mains, ils effacérent l'Inscription, & ne laissérent que ces trois lettres D. O. M. que quelques railleurs interprétérent par ces mots *Daturis Opes Melioribus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacotheca*, *partie* 3. *c.* 72. Louis Jacob, *Traité des Bibliothéques*, *c.* 38.

PODIEBRAD, ville de Bohéme. Elle fut assiégée par les Taborites en 1426. Boczcon Podiebrad la défendoit avec une forte garnison & une bonne artillerie. Les Assiégeans y perdirent 800 hommes dans le premier assaut, & furent obligez de décamper au bruit des huées des Assiégez. Quelques Taborites ne pouvant souffrir ces insultes mirent chausses bas & leur montrérent le derriére, mais les Assiégez les en punirent par quelques volées de canon qui en renverserent quelques uns par terre. Podiebrad les étant allé assiéger à Nimbourg, y fut tué le 26 novembre de la même année 1426. * Lenfant, *Hist. de la Guerre des Hussites*, &c. *tome* 1. *p.* 240.

PODIEBRAK. *Voyez* POGGEBRACH.

* PODIKOVE ou PODOKOVE (Jean) natif de Valachie, s'est fait dans le XVI siécle une espéce de réputation par sa force extraordinaire & par ses entreprises. Il rompoit en deux un fer à cheval. Il se mit à la tête d'une troupe de gens de néant comme lui, entra dans la Valachie, attaqua le Prince Pierre qui en étoit Vaivode & le dépouilla de ses Etats. A cette nouvelle le Roi de Pologne écrivit à Christophle son frére, Prince de Transsylvanie, de donner du secours au Prince déthrôné. Le sort des armes s'étant declaré pour Christophle, Podikove fut obligé de chercher quelque azyle, & après s'être rendu à Nicolas Sieniawski, Gouverneur de Kaminiek, il fut envoyé à Bathori, Roi de Pologne. Le Grand Seigneur Amurat demanda qu'on le lui remit, par un Exprès en présence duquel Podikove eut la tête tranchée à Varsovie, comme perturbateur du repos public, &c. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PODLAQUIE. *Voyez* POLAQUIE.

PODOCATOR (Louis) Cardinal, né d'une illustre famille à Nicosie dans l'isle de Chypre, vint sur la fin du XV siécle en Italie, où il fut Recteur de l'Université de Padoue, & fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VI, en 1500. Il étoit excellent Philosophe, & homme de bien, & mourut le 25 juillet de l'an 1506. à Milan, en allant en Espagne. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de sainte Marie *del Popolo*, où l'on voit son Epitaphe. * Garimbert, *l.* 2. Guichardin, *l.* 15. Bzovius. Aubéry, &c.

PODOLIE, grande province de Pologne dans la Lithuanie, entre la Moldavie, la Russie Noire, & la Volhinie, est divisée ordinairement en Haute Podolie, qui est au-Couchant, où il y a les villes de Bar & de Kaminiech; & en Basse Podolie, qui est au Levant, avec la ville de Braclaw, & quelques autres places. Cette province qui est extrémement belle & fertile, a été très-souvent ruinée par les courses des Tartares & des Cosaques, & a été longtems le théâtre de la guerre entre les Polonois & les Turcs, qui s'étoient rendus maîtres de Kaminieck. Ils ont rendu cette ville par la paix de Carlowitz en 1699.

POECILE, *Pœcilus*, portique à Athénes, enrichi de Peintures, étoit le lieu où Zénon donnoit ses leçons de Philosophie, & où ses Sectateurs faisoient leurs disputes. C'est pourquoi ils furent appellez *Stoïciens*, du mot Grec στοὰ, qui signifie *portique*. Le mot *Pœcile* vient de ποικίλος, *divers*, à cause de la variété des Peintures.

POECILE, autre portique à Elide, ville du Péloponnése. Pline l'appelle *Heptaphone*; parce qu'il y avoit un écho qui répétoit la voix jusqu'à sept fois. * Pline, *l.* 35. *c.* 9.

* POELAR (Philippe) de Bruges, Docteur en Droit Civil & Canon a composé un livre qui a pour titre *Æthologia*, *sive Characterismi de modo philosophandi Veterum*, & qui se garde en manuscrit dans la Bibliothéque de l'Académie de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 778.

POELENBURG (Arnold) Savant Flamand, natif de Horn, vivoit à Amsterdam, vers le milieu du siécle précédent. Il suivoit le parti des Remontrans & fut Pasteur parmi eux, premiérement à Horn en 1652, ensuite à Rotterdam après qu'il eut refusé une vocation à Gouda. Après la mort d'Etienne de Courcelles en 1659, il fut appellé à la Chaire de Professeur en Théologie parmi les Remontrans à Amsterdam, poste dans lequel il demeura avec distinction jusques à sa mort arrivée en 1667. Il eut pour successeur le célébre Philippe Limborch. Doué de très-beaux talens naturels, il avoit une éloquence vive & s'exprimoit fort purement en Latin. Gérard Jean Vossius avoit bien reconnu les talens de Poelenbourg, son Disciple. Il avoit fait aussi quelques progrès dans l'étude des Rabbins, quoique quelques uns des Remontrans lui eussent déconseillé cette étude. Il employoit son savoir Rabbinique à l'explication de l'Ecriture Sainte pour laquelle il avoit une vénération extraordinaire, & dont il préferoit l'étude à toutes les autres. Il publia le second tome des Oeuvres d'Episcopius & l'accompagna d'une préface. Il prononça l'Oraison funébre d'Etienne de Courcelles. Cette piéce fut imprimée & se trouve aussi à la tête des Oeuvres de Courcelles. Il a aussi publié divers Ecrits, tantôt avec son nom & tantôt sans se nommer, en faveur de la doctrine des Remontrans contre Hoornbeek & Spanheim. De ce nombre sont, *Dissertatio Epistolaris contra Hoornbeckii Summam Controversiarum*; *Examen Thesium Frederici Spanhemii de Articulis Remonstrantium.* Ces deux Théologiens répondirent à ces Ecrits & ont fait paroître dans cette occasion un grand mépris pour leur Auteur. Ryssenius écrivit aussi contre Poelenburg, qui voulut repliquer, mais son parti jugea qu'il pourroit faire un meilleur usage de son tems. On trouve plusieurs de ses Lettres parmi les *Epistolæ Præstantium Virorum*, qui méritent fort d'être lues tant pour la beauté du style que pour l'exactitude avec laquelle diverses matiéres aussi importantes qu'utiles y sont examinées. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* POELENBOURG (Corneille) Peintre d'Utrecht, né en 1586, fut Disciple de Blomart. Il alla à Rome & dessina quelque tems d'après Raphaël. Il s'attacha ensuite au *Paisage*, se proposant Adam Elsheimer pour modéle. Enfin, après avoir étudié la Nature même, il se fit une maniére particuliére, qui est vraye & agréable, suivant en cela son Génie, qui le porta toujours à travailler en petit. Il retourna en son Païs, où il se mit fortement au travail, pour se faire connoître par ses Ouvrages. Le Roi d'Angleterre, qui en vit quelques uns, l'attira par une pension annuelle. Il retourna ensuite à Utrecht, d'où ses Tableaux faciles à transporter, à cause de leur petitesse, répandirent bientôt sa renommée dans les Païs-Bas. Rubens fut si touché de sa maniére, en passant par Utrecht, qu'il lui commanda quelques Tableaux, que Sandrart eut soin de lui faire tenir. Aujourd'hui ses Ouvrages sont connus & estimez par toute l'Europe. Il mourut en 1660, âgé de soixante & quatorze ans. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 409.

POESAW, ancien nom d'Orangeburg. *Voyez* ORANGEBOURG.

POESIE des Hébreux. De la maniére dont Joseph, Origéne, Eusébe & Saint Jérôme parlent de la Poësie des Hébreux, il paroîtroit que de leur tems on en connoissoit encore toute la beauté & les régles. Joseph dit en plusieurs endroits que les Cantiques composez par Moïse, sont en vers héroïques, & que David composa diverses sortes de vers dont les uns étoient *trimetres*, & les autres *pentametres*. Origéne & Eusébe ont suivi le même sentiment. Saint Jérôme dit que le Pseautier est composé de vers Alcaïques, Iambiques & Saphiques, à la maniére de ceux de Pindare & d'Horace, & que les Cantiques du Deuteronome, & d'Isaïe, le livre de Job & ceux de Salomon, sont en vers hexamétres & pentamétres, *&c.* Philon dit que les Esséniens ont d'anciennes Poësies dont les vers sont de plusieurs formes & de plusieurs mesures. Les uns sont de trois membres, les autres sont des Hymnes qui se chantent pendant les sacrifices, quelques uns se récitent dans les repas, & les autres sont accompagnez de danses. Théodore Herbert a cru trouver dans la Bible des vers semblables aux vers Grecs & Latins, & il en a en effet remarqué quelques uns. François Gomarus dans son Traité intitulé *Davidis Lyra*, a prétendu donner des régles de la Poësie Hébraïque, toutes pareilles à celle des Grecs & des Latins; mais il s'est attiré une réfutation de Louis Cappel, à laquelle on n'a pas répondu. M. le Clerc a fait une Dissertation pour montrer que la Poësie des Hébreux étoit en rimes, à peu près, comme celle des François, & son sentiment a trouvé un assez bon nombre de partisans. D'autres soutiennent que dans les anciens vers Hébreux il n'y a ni mesure ni piez. Scaliger soutient même que leur Langue, non plus que celles des Syriens, des Arabes, & des Abyssins, n'est pas susceptible de cette contrainte. Augustin d'Eugubio dit que les Hébreux n'ont ni vers héroïques, ni vers Iambiques, ni d'aucune autre mesure, mais seulement quelque chose qui en approche comme sont les chants des Barbares. Ce sentiment est soutenu par Louis Cappel, Martin Martinius, Samuel Bohlius, Varmuth, Auguste Pfeiffer, & par quelques autres. Grotius se déclare pour cette opinion, & D. Calmet croit qu'elle est la plus soutenable. *Voyez* sa Dissertation sur la Poësie des Hébreux à la tête de son Commentaire sur l'Exode. Quant à la Poësie des Hébreux modernes, on peut consulter les Grammairiens, & en particulier le *Thesaurus* de Buxtorf, qui en donnent les régles & les différentes espéces. *Voyez* aussi Morini *Exercitationes Biblicæ.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

POESIE, Art de faire des poëmes, des compositions & des représentations en vers. La Poësie commença à être cultivée par les François en Langue vulgaire, vers le tems de Louis VII, & de Philippe Auguste son fils. Pierre Abailard fut un des premiers qui mit en rimes ses amours avec Héloïse, mis en musique, & chantez de son tems. Ensuite Lambert Li Cors, dans le XII siécle, traduisit de Latin, en vers François, une partie de la

Vie

vie d'Alexandre *le Grand*, qu'Alexandre de Paris acheva. C'est lui qui a donné son nom aux vers *Alexandrins*, ou de douze syllabes. Guillaume Lorris, du tems de saint Louis, vers l'an 1260, commença le Roman de la Rose, que Jean Clopinel de Mehun, finit quarante ans après. La Bible-Guyot, connue dès le XIII siécle, les Chants royaux, les Ballades, les Rondeaux, les Pastorales & les Virelais, eurent cours sous le régne de Charles V. Froissart de Valenciennes composa beaucoup vers l'an 1362; mais Jean le Maire de Belges, qui vivoit sous le régne de Louis XII, fut celui qui commença à mettre la Poësie en vogue. Il fit un livre qu'il intitula, *l'Illustration des Gaules*. Dans le XVI siécle, Ronsard, Melin de S. Gelais, Marot, &c. s'appliquerent à perfectionner cet Art. Dans le XVII siécle, Malherbe, Racan, Regnier, Pierre Corneille, Moliere, Racine, Boileau, Despreaux, &c. ont porté la Poësie Françoise au plus haut degré où elle pouvoit aller. * *Mémoires Historiques. Traité des Poëtes François par* Fauchet. *Histoire de la Poësie Françoise par* Mervesin. *Parnasse François de* M. Titon du Tillet.

* POESNECK, PESNICK & PESENICK, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle est à peu près au sud de Iena dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

POETES: la plupart des hommes donnent ce nom à ceux qui proposent les matiéres en vers dans un style figuré & métaphorique. Il y en a cependant qui croyent que ce style n'est pas toujours nécessaire aux Poëtes. Moïse est le plus ancien Poëte parmi les Hébreux. Il célébra le premier par un Hymne le passage de la Mer Rouge. David & Asaph ont ensuite cultivé la Poësie, comme cela paroît par leurs Pseaumes. Parmi les Grecs, la Poësie peut avoir commencé du tems d'Amphion; dans la suite les Prêtres s'en servirent pour les réponses des Oracles, jusques à ce qu'Orphée & Homére poussérent cette science fort loin. Les Latins ont été instruits fort tard dans la Poësie par Livius Andronicus, l'an de Rome 513, quoique les vers des Prêtres Saliens fussent connus longtems auparavant. On trouve parmi les Grecs, les Latins, les Allemands, les François, comment peu à peu l'Art Poëtique a été perfectionné. Ceux qui racontoient les grandes actions des Héros étoient appellez Poëtes *Epiques*. Ceux qui déploroient des morts & autres événemens tragiques, ou qui traitoient des matiéres d'amour, portoient le nom d'Elégiaques, & leurs Ouvrages celui d'*Elegies*. Ceux qui composoient des piéces pour être accompagnées de Musique sur le théatre ou dans des festins, s'appelloient Poëtes *Lyriques*. Ceux enfin qui représentoient divers accidens de la vie humaine dans des piéces de théatre étoient nommez *Dramatiques*. La Poësie a de tout tems eu des amateurs, c'est pourquoi plusieurs ont travaillé à la réduire en régles. Mais Platon & plusieurs autres après lui ont trouvé que c'étoit faire trop que de vouloir asservir les beautez de la Poësie sous des régles inviolables. * Joseph, *Antiq. Judaiq.* l. 2. Cicéron, *Tusc. Quæst.* l. 1. Morhof. Borrichii *Dissert. de Poëtis.* Neumeister, *Diss. de Poet. Germ.* Vossius, *de Poet. Dictionaire Allemand.*

* POETTING, famille de Comtes en Autriche, tire son nom d'un vieux château ruiné nommé *Poetting*, situé dans le voisinage de Muristetten. *Wolfgang* assista au Tournoi qui se tint à Trevesen 1019. *Conrad* fut vers l'an 1401 Grand-Chambellan de Guillaume, Duc d'Autriche. Ce fut dans le XVII siécle que ceux de cette famille furent honorez du titre de Barons & de Comtes. *Jean-Sebastien*, Burgrave héréditaire de Lintz & Chambellan de l'Empereur fut fait vers l'an 1670 Gouverneur de la Hongrie. A peu près dans le même tems florissoit *François-Eusebe*, Burgrave héréditaire de Lintz, Chevalier de la Toison d'Or, Membre du Conseil privé de l'Empereur & son Chambellan, Vice-Chancelier de Bohéme, & Ambassadeur en Espagne. *Sebastien*, fut Evêque de Passau, & mourut en 1680. *Sebastien-Wolf*, Burgrave héréditaire de Lintz & de Tirol, Gouverneur de Bohéme & Grand-Prieur de l'Ordre de Malte en Bohéme, en Silésie & en Moravie, mourut en 1709. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Wurmbrand, *Collect. Geneal.* p. 88. Bucelin, *Stemmatographia*, *partie* 3. Spener, *Hist. Insign.* c. 67. Weingart, *Furstenspiegel.*

POG. POH. POI.

POGEN. *Voyez* BOGEN.

POGESAMIE. *Voyez* HOCKERLAND.

POGGE ou POGGIO (Jean) Cardinal, Evêque de Pouzzol, étoit de Bologne, & fut marié jeune par ses parens; mais ayant peu après perdu sa femme, il se fit Ecclésiastique, & alla à Rome. Le Pape Paul III l'envoya Nonce en Espagne & en Allemagne. Jules III le renvoya en Espagne, & le fit Cardinal en 1551. Etant de retour en Italie, il fit un voyage à Bologne, où il mourut le 12 février 1556. Son corps y fut enterré dans la chapelle de S. Jean-Baptiste, qu'il avoit fondée dans l'église des Augustins. * Aubery, *Hist. des Card.* Cabrera. Petramellarius.

POGGEBRACH (George) Gouverneur de Bohéme pour le jeune Roi Ladislas, fils posthume d'Albert d'Autriche, se fit nommer Roi en 1458. Il gagna une bataille contre les Moraves, & se fit couronner l'an 1461; mais par l'attachement qu'il avoit aux sentimens des Hussites, il perdit son Royaume, & se perdit lui-même. Les Papes ne voulurent avoir aucune sorte de commerce avec lui; & Pie II refusa de lui accorder quelque grace, qu'il lui avoit fait demander par une célébre ambassade, parce qu'il trouva que ce qu'on exigeoit étoit contraire à la Religion. Alors Poggebrach se révolta ouvertement contre l'Eglise Romaine: ce qui obligea ses Sujets Catholiques de prendre les armes contre lui, & d'appeller Matthias Corvin pour le mettre sur le thrône. Poggebrach ne résista que foiblement, & mourut d'hydropisie le 22 mars de l'an 1471, laissant de Cunegonde, fille de Smilon, Baron de Sternberg, sa premiére femme, Henri, Duc de Munsterberg, dont la postérité a subsisté jusqu'en 1647, que mourut Charles-Frederic, dernier Duc de Munsterberg, laissant pour fille unique, *Marie-Elisabeth*, mariée à *Sylvius-Nimrod*, Duc de Wirtemberg. * Pie II, sous le nom de Gobelin, *Comment.* l. 7. &c. Cochlæus, *Hist. Hussit.* l. 12. Michovius, l. 4. Dubravius, *Hist. Bohem.* l. 30 & 31. Bonfin, l. 4. Microchelius, &c.

POGGET. *Voyez* POUGET.

POGGIBONZI, petite ville avec une citadelle ruinée. Elle est dans la Toscane, près de la riviere d'Elsa, à quatre lieues de la ville de Sienne, du côté du Couchant. Elle n'est renommée que pour la bonté de son tabac, dont la manufacture ne subsiste plus. * Maty, *Dict. Geogr.*

POGGIO. *Voyez* POGGE.

POGGIO BRACCIOLINI (Jean-François) fort connu sous le nom de *Pogge Florentin*. Il naquit à Lanciolina, territoire de Florence & près d'Arezzo en 1380, de Guccio Bracciolini. Son ayeul, qui étoit Notaire à Lanciolina, portoit le nom de *Poggio*, & c'est de lui qu'il le reçut. Il alla à Florence en 1398, âgé de 18 ans, pour y faire ses études. Il étudia d'abord la Langue Latine sous Jean de Ravenne, & ensuite la Grecque sous Emanuel Chrysoloras. Il s'appliqua même dans la suite à l'Hébraïque, comme il le témoigne dans une de ses lettres. Après s'être suffisamment instruit sous de si bons Maîtres, il alla à Rome sous le Pontificat de Boniface IX, & il s'y mit au service du Cardinal de Bari, qui étoit Landolf Marramoro, ou Marramuldo, Napolitain. Il eut ensuite l'emploi d'Ecrivain des Lettres Apostoliques, qu'il remplit pendant dix ans, & parvint après à la charge de Secrétaire du Pape, poste qu'il occupa pendant quarante ans. Pendant la tenue du Concile général de Constance, quelques Cardinaux & Seigneurs de Rome l'envoyérent en cette ville avec Barthelemi de Montepulciano, en 1414, pour y chercher des livres anciens, commission dont il s'acquita parfaitement bien: car pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, il déterra quantité d'anciens Auteurs manuscrits. Ce fut de là qu'il écrivit à Léonard Arétin, une lettre très-avantageuse à Jérôme de Prague. Pogge, de retour du Concile de Constance, fit un voyage en Angleterre. Il demeura la plupart du tems à Londres, & s'y occupa à visiter les Monastéres, dans l'espérance d'y trouver quelques Manuscrits: mais il n'y réussit pas si bien qu'en Allemagne, & ses peines furent perdues. Lassé de toutes ses courses, il résolut de se fixer quelque part & de se marier. Il avoit déja eu trois fils d'une Maîtresse, quoiqu'il fût Clerc, & il s'en excuse plaisamment, mais assez mal, dans une de ses lettres au Cardinal Julien de S. Ange, où il lui dit, *Asseris me habere filios, quod Clerico non licet; sine uxore, quod Laicum non decet. Possum respondere habere filios me, quod Laicis expedit, & sine uxore, qui est mos Clericorum ab orbis exordio observatus; sed nolo errata mea ulla excusatione tueri.* Il étoit âgé de 54 ans, lorsqu'il épousa *Vaggia*, ou *Selvaggia di Gino di Manente*, de la famille de Buondelmonti, qui étoit alors riche & illustre, & qui subsiste encore à Florence avec éclat. Ce mariage se fit à Florence en 1435, & il témoigna dans la suite s'en savoir bon gré, son épouse étant jeune, belle & douée de bonnes qualitez. Elle lui apporta une dot, qui paroîtroit maintenant assez mince, puisqu'elle ne fut que de 600 florins. Il retourna ensuite à Rome avec elle, & ce fut là que naquirent tous ses enfans, excepté *Lucrece*. Il y continua dans son emploi de Secrétaire Apostolique, qu'il exerça sous sept Papes, Innocent VII, Grégoire XII, Alexandre V, Jean XXIII, Martin V, Eugéne, & Nicolas V, pendant quarante ans. Il n'en étoit pas pour cela plus riche, & c'est une chose dont il se plaignoit dans ses lettres à ses amis, sur tout lorsque sa famille se fut augmentée. On lui proposa en 1453, après la mort de Charles Arétin, la charge de Secrétaire de la République de Florence, & il l'accepta avec plaisir. Il quitta alors la ville de Rome quoiqu'avec peine, à cause des amis qu'il y avoit, & alla fixer sa demeure à Florence, où on lui avoit déja donné le droit de bourgeoisie en 1414. Quoiqu'il fût déja âgé de plus de 72 ans, il s'appliqua plus que jamais à l'étude, autant que ses emplois le lui pouvoient permettre, & c'est depuis ce tems-là qu'il a composé les plus considérables de ses Ouvrages. L'amour qu'il avoit pour la retraite l'engagea à faire bâtir à Val d'Arno, près de Florence, une maison de campagne dont il faisoit ses délices, & qu'il appelloit son Académie. Il s'y retiroit le plus qu'il pouvoit, principalement dans l'été, & n'en sortoit qu'avec chagrin. Panormita dit dans une de ses lettres au Roi Alfonse, que Pogge vendit un Tite-Live, écrit de sa main, pour acheter une maison de campagne près de Florence; c'est apparemment celle ci dont il s'agit là. Il mourut en cette ville le 30 octobre 1459, âgé de 79 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Sainte Croix. Il laissa de Vaggia Buondelmonti, sa femme, cinq fils & une fille. Celle-ci nommée *Lucrece*, fut mariée en 1456, à *François* di Niccolo Cocchi Donati. Les fils se distinguérent tous par leur science, quoiqu'ils n'ayent pas eu tant de réputation que leur pére. *Pierre-Paul* entra dans l'Ordre de S. Dominique, & mourut à Rome le sixiéme septembre 1464, à l'âge de 26 ans, étant Prieur de Sainte-Marie sur la Minerve. *Jean-Baptiste* fut Docteur en Droit, & Chanoine de Florence & d'Arezzo, Acolythe du Pape & Clerc Assistant de la Chambre. Il mourut en 1470. Il a écrit en Latin la Vie de Nicolas Piccinini, un des premiers Capitaines de son tems, & celle de Dominique Capranica, Cardinal. *Philippe* fut pendant une année Chanoine de Florence; mais ayant résigné son Canonicat à son frere *Jean-François*, il quitta l'état ecclésiastique, & épousa Alexandra del Beccuto, issue d'une illustre famille qui subsiste encore aujourd'hui. Il en eut trois filles, en qui finit le nom des Pogges. *Jacques* fut un beau genie, & se distingua beaucoup dans les Belles Lettres. Il traduisit en Italien l'*Histoire de France*, que son pére avoit écrite en Latin, & la dédia à Frederic de Fel-

Feltro, Comte d'Urbin. Il dédia aussi à Ferdinand, Roi de Naples, la Version Italienne de la *Vie de Cyrus*, Roi de Perse, que son pére avoit traduite du Grec. Il mit encore en Italien les *Vies de quatre Empereurs Romains*, savoir celles d'Antonin le pieux & de Marc Antonin le Philosophe, tirées de *Jules Capitolin*; celle d'Alexandre Sévére, par *Ælius Lampridius*; & celle d'Ælius Adrien, par *Spartien*. Il ne se contenta pas de traduire, il composa aussi de son chef. Il publia un petit Commentaire sur le Poëme Italien de François Pétrarque, intitulé, *Le Triomphe de la Renommée*; un Traité de l'*Origine de la guerre entre les Anglois & les François*, & une Vie Latine de Philippe Scholarius, autrement dit *Pippo Spano*. Il fut Sécretaire du Cardinal Riario jusqu'à l'an 1458, qu'ayant trempé dans la conjuration des *Pazzi*, il fut pendu avec d'autres Conjurez à une fenêtre du Palais. Ange Politien, qui nous a donné une excellente Histoire de cette conjuration, ne parle guéres avantageusement de Jacques. C'étoit, selon lui, un homme remuant, avide de nouveautez, d'une vanité & d'une presomption insupportables, médisant de tout le monde avec fureur, sans épargner ni grands, ni petits, & une ame vénale. *Jean-François*, fut Chanoine de Florence, & eut quelques emplois à la Cour de Rome, ayant été Clerc de la Chambre du Pape & Abbréviateur des Lettres Apostoliques. Il étoit fort versé dans le Droit Canon, à en juger par le Traité qu'il publia sur *le Pouvoir du Pape & celui du Concile*. Léon X l'estimoit fort, & le fit son Sécretaire. Il mourut à Rome le 25 juin 1522, âgé de 79 ans, comme on le voit par son Epitaphe, qui est dans l'Eglise de Saint Grégoire. Pogge Bracciolini étoit extrémement satyrique & peu chaste, mais d'ailleurs bon ami, desinteressé & modeste. Il a découvert plusieurs Auteurs en furetant dans les bibliothéques, *Tertullien*, *Quintilien*, le Commentaire d'*Asconius Pedianus* sur huit Oraisons de Cicéron, *Lucréce*, *Silius Italicus*, *Ammian-Marcellin*, *Manilius*, *L. Septimius*, *Caper*, *Eutychius & Probus*, *Frontinus de Aquæductibus*, *&c.* Outre cela il a fait plusieurs Ouvrages, *l'Histoire de Florence*; plusieurs Traitez ramassez & imprimez pour la premiére fois en 1510; *Poggii Historia de varietate Fortunæ*, *&c.* Parisiis 1723, *in quarto*, *&c.* * Paul Jove, *in Elog.* c. 10. Raphaël de Volterre, *l.* 21. Philippe de Bergame, *in Supplem. Chron. A. C.* 1416. Hugolin Vérin, *Ital. Illust. l.* 2. Erasme, *in Ciceroniano.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Latin*, *l.* 3. *c.* 5. Varillas, *Anecdotes de Florence.* *Journal des Savans de mai* 1724. *Poggiana par* M. Lenfant, *& son Hist. du Concile de Constance*, *tome* 1. *p.* 397, *&c.* *Istoria degli Scrittori Fiorentini del Padre Giulio Negri*, *in Ferrara* 1722, *in folio.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *&c. tome* 9. *p.* 125 *& suiv.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 342 *& suiv. n.* 301. édit. d'Amsterdam, 1725.

* POGGIO ou POGGIOCASANO, bourg d'Italie en Toscane dans le Florentin, est à l'ouest-nord-ouest de Florence, dont il est éloigné d'environ trois lieues. * Sanson, *Carte des Etats de l'Eglise & de Toscane.*

* POGGIO-REALE, petit village de la Terre de Labour, à une lieue de Naples vers le Levant. L'ancienne *Palæpolis*, ville de la Campanie, étoit en ce lieu, ou en celui qu'on nomme la *Torre della Gasparella*, & qui n'en est pas beaucoup éloigné. * Maty, *Dict. Geogr.*

POGIANUS (Jules) a traduit quelques Ouvrages de saint Jean Chrysostome; mais selon la remarque d'Aubert le Mire, il s'est appliqué à l'élégance du stile, plutôt qu'à la fidélité. Il mourut le cinquiéme novembre 1568 dans sa 47 année. * Livin, *In Elog. Belgic. p.* 135. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 371. *n.* 866. édit. d'Amsterdam, 1725.

* POGLISI, montagne de l'ancienne Arcadie. Elle est maintenant dans la Zaconie en Morée aux confins de la Sacanie, environ à six lieues de la ville d'Argos, vers le Couchant septentrional. * Maty, *Dict. Geogr.*

POGONAT. *Voyez* CONSTANTIN V.

POHEM, forteresse que les Moscovites ont construite dans la Grande Tartarie. Elle est dans la Sibérie, sur la riviére de Tassa, environ à 45 lieues de la ville de Tobolck, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

POICTEVIN. *Voyez* POITEVIN.

POICTIERS. *Voyez* POITIERS.

* POIDRAS, nom d'un Imposteur Anglois du tems d'Edouard II, Roi d'Angleterre, en 1314. Il étoit fils d'un Tanneur d'Excester, & chercha à enlever la Couronne à ce Prince, soutenant qu'il étoit lui même Edouard, & qu'il avoit été changé par sa Nourrice. Un projet si extraordinaire & si mal conçu, ne fit que conduire l'Imposteur au gibet, au lieu du thrône où il avoit voulu monter. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 3. *l.* 9. *p.* 106.

POILLOT (Denys) Président au Parlement de Paris, étoit d'Autun en Bourgogne, & s'étant établi à Paris, s'éleva aux premiéres charges de la Robe. Il fut Avocat au Conseil; puis Procureur du Roi au Parlement de Dijon, où il fut reçu en 1514, & Conseiller au Grand Conseil en 1516. Les Rois Louis XII & François I l'employérent en diverses négociations & ambassades; & le dernier créa en sa faveur un office de Maître des Requêtes en 1522, dans le tems qu'il étoit Ambassadeur en Angleterre. En 1526, il fut honoré d'une charge de Président à mortier au Parlement de Paris, dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1534. * Guichenon, *Histoire de Bresse.* Blanchard, *Histoire des Présidens & des Maîtres des Requêtes*, *&c.*

* POININGS (Edouard) Chevalier, homme rompu dans les affaires, & qui avoit été employé en diverses ambassades, fut choisi par Henri VII, Roi d'Angleterre pour avoir soin des affaires d'Irlande sous son fils qu'il avoit fait Gouverneur de cette isle. Il lui donna un pouvoir fort étendu, tant sur la Milice que sur le gouvernement civil, afin qu'il pût la mettre sur un bon pié. Poinings étant arrivé en Irlande y fit de grandes perquisitions contre ceux qui étoient soupçonnez de n'être pas affectionnez au Roi. En particulier il attaqua vivement les Comtes de Desmond & de Kildare. Le premier se tint sur ses gardes, & hors du pouvoir du Lord Député; mais le Comte de Kildare fut envoyé prisonnier en Angleterre, d'où le Roi le renvoya bientôt en son païs avec des marques d'estime & de bienveillance. Pendant que Poinings fut en Irlande, il y tint un Parlement qui est fameux par les Statuts qui y furent faits à l'avantage de la Couronne d'Angleterre & des Anglois établis dans cette isle. Après la mort de Henri VII, il fut un des premiers Conseillers de Henri VIII, qui après la prise de Tournay le fit Gouverneur de cette place. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 4. *l.* 14. *p.* 408. *& tome* 5. *l.* 15. *p.* 3. *&* 20.

POINTE DU LEZARD. *Voyez* LEZARD POINT.

POINTS VOYELLES des Hébreux. On avoit cru constamment qu'Esdras étoit l'Auteur des Points Voyelles jusqu'à Elias, le Lévite, Juif Allemand, qui, vers le tems de la Réformation, écrivit contre cette opinion. Mais Louis Cappel, Théologien François Protestant, & Professeur en Hébreu dans l'Académie de Saumur, a répondu dans un Traité bien digéré à tout ce qui se peut dire sur cette matiére; & il soutient vigoureusement que ce n'est pas Esdras qui a mis ces points. Buxtorf le fils, pour défendre l'opinion de son pére, a fait une réponse au livre de Cappel, mais cette réponse n'a pas eu le bonheur de contenter les Savans, jusqu'au point d'empêcher que la plupart ne suivent l'opinion qu'il combat. Je vais poser l'état de la question. Il faut donc premiérement remarquer que l'état de la question, n'est pas à beaucoup près le même entre les Chrétiens qu'il est entre les Juifs. Parmi les Juifs c'est un principe dont les deux partis conviennent, & Elias, le Lévite, autant que personne, que la maniére de lire que les points voyelles ont déterminée & fixée sur le pié où elle est aujourd'hui, est la véritable, qu'elle est authentique & précisément celle des Ecrivains sacrez; qu'ainsi cette maniére de lire est d'autorité divine aussi bien que les lettres, & que toute la différence qu'il y a, c'est que les lettres avoient été écrites dès le commencement, au lieu que les points n'avoient été donnez que de bouche, & avoient été conservez par la voye de la Tradition. Toute la question se réduit donc parmi eux à savoir quand on a commencé à marquer dans leurs livres sacrez, les points voyelles qui y sont aujourd'hui. Elias & ses Sectateurs prétendent que cela ne se fit qu'après que le Talmud fut achevé environ l'an 500, & que jusques-là, la vraye maniére de lire par les voyelles s'étoit conservée uniquement par la Tradition orale. Mais d'autres croyent, & c'est l'opinion régnante parmi eux, que ce ne fut que jusques au tems d'Esdras que la Tradition orale fut dépositaire de la maniére dont on devoit lire, & que depuis ce tems là cette maniére de lire a été écrite & marquée par les points voyelles, mis aux lettres comme nous les avons aujourd'hui, de sorte que leur dispute ne roule pas sur la vérité & l'authenticité de la maniére de lire selon la ponctuation d'à présent, car ils conviennent tous que celle d'à présent est précisément celle qui fut dictée par l'Esprit de Dieu dès le commencement, & donnée en même tems que l'Ecriture elle même; mais seulement sur l'antiquité des figures & des points qui la marquent dans les Bibles d'aujourd'hui. Mais parmi nous qui ne faisons point de cas de ce que les Juifs nous disent de leur Tradition orale, & comment elle a conservé la véritable maniére de lire l'Ecriture, la question roule sur l'autorité de cette maniére de lire, & si les points voyelles ont été mis par Esdras; auquel cas ils seront d'autorité divine aussi bien que le reste du texte: ou s'ils ont été inventez depuis par les Critiques Juifs, qu'on appelle *les Massorethes*, & en ce cas-là on demande si on ne peut pas les changer, puisque ce n'est qu'une invention purement humaine, selon que l'analogie de la Grammaire, le tour de la Langue, ou la liaison du discours, ou toute autre sorte de raison en bonne critique le peuvent demander. Voilà le véritable état de la Question qui partage aujourd'hui les Savans parmi les Chrétiens. Voici les raisons de ceux qui font aujourd'hui le plus grand nombre, & ce sont ceux qui croyent les points d'autorité simplement humaine. 1. Les livres sacrez dont se servent les Juifs dans leurs Synagogues ont toûjours été & sont encore sans points voyelles, ce qui assurément ne seroit pas si Esdras les y avoit mis, & qu'ils fussent par conséquent de même autorité que les lettres: car on n'auroit pas manqué en ce cas-là de les conserver dans les Synagogues avec le même soin que le reste du texte. On ne sauroit alléguer d'autre bonne raison de ce que ces points ne s'y trouvent pas, si ce n'est qu'il n'y en avoit point quand on commença à lire l'Ecriture au peuple dans les Synagogues, & que quand ils s'introduisirent dans la suite, parce qu'on savoit que ce n'étoit qu'une invention humaine, on ne jugea pas à propos de les mettre à ces copies sacrées qu'on regardoit comme des espéces d'originaux, & qui par cette raison ont toûjours été gardez avec autant de soin dans le coffre sacré de la Synagogue que l'étoit autrefois l'original même de la Loi de Moïse dans l'Arche du Tabernacle, qui avoit été faite exprès: c'est ainsi qu'on les garde encore aujourd'hui. 2. Les anciennes Variantes du texte sacré, qu'on appelle *Keri*, *Ketib*, roulent toutes sur les lettres, & point du tout sur les points voyelles, ce qui semble prouver manifestement que ces points ne sont pas anciens, ou que s'ils le sont on ne les regardoit pas alors comme une partie authentique du texte sacré, autrement on auroit remarqué les Variantes des points aussi bien que celles des lettres. 3. Les anciens Cabbalistes ne tirent aucun de leurs mystéres des points voyelles, ils les fondent tous sur les lettres. C'est une preuve ou qu'ils ne les avoient pas, ou qu'ils ne les regardoient pas comme une partie authentique du texte sacré; autrement ces Visionnaires n'auroient

roient pas manqué d'y fourrer leurs impertinens mystéres aussi bien qu'aux lettres, comme l'ont fait les Cabbalistes modernes. 4. Si l'on compare la Version des Septante, les Paraphrases Chaldaïques, les fragmens d'Aquila, de Symmachus, & de Théodotion, ou la Version Latine de Saint Jérôme avec nos Bibles ponctuées, on verra qu'ils ont souvent lu le texte autrement que selon la ponctuation d'aujourd'hui, ce qui prouve assez surement que les exemplaires ponctuez, s'il y en avoit, ne passoient pas alors pour authentiques, car si cela eût été, ils les auroient immanquablement suivis. 5. La *Misna* & les deux *Gemares* ne parlent jamais de ces points, quoiqu'il s'en présente les plus belles occasions du monde, d'où vient cela? Si ce n'est que quand ces livres furent écrits, ces points ou n'existoient pas encore, ou n'étoient regardez par les Juifs de ce tems-là que comme une nouvelle invention sans autorité. Il n'y en a pas un mot non plus dans Philon Juif, ni dans Josephe, les deux Auteurs Juifs les plus anciens, ni dans aucun Auteur Chrétien, pendant plusieurs siécles après Jesus Christ. Et quoi qu'Origéne & Saint Jérôme sussent bien l'Hébreu, on ne voit rien d'approchant dans aucun de leurs Ecrits. Origéne vivoit dans le troisiéme & Saint Jérôme dans le cinquiéme siécle. Le dernier avoit demeuré long-tems en Judée, & y avoit fait une étude particuliére de l'Hébreu, & de tout ce qui se trouvoit écrit dans cette Langue, & il avoit eu grand commerce avec les Rabbins pour s'y perfectionner: quelle apparence qu'il n'en eût pas touché un seul mot en tant de volumes qu'il a composez, s'il y en eût eu alors parmi les Juifs, où s'ils y eussent eu au moins quelque crédit, surtout dans ses Commentaires où il y avoit tant d'occasions indispensables d'en parler? Il faut convenir que cet argument est bien fort. On peut voir dans les livres des Buxtorff les raisons du parti opposé. Le sentiment de Louis Cappel paroit avoir été rejetté dans le *Consensus* des églises Helvétiques, *art.* 2. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, &c. *tome* 2. *p.* 164, &c.

POIRET (Pierre) naquit à Metz le 15 avril 1646. Son pére y étoit Fourbisseur, & il le perdit en 1652. On le mit dans sa jeunesse chez un Sculpteur, qui lui apprit à dessiner, en quoi il réüssit si bien, qu'il fit le portrait de Mademoiselle Bourignon long-tems après sa mort. Il ne put cependant se fixer au dessein & à la Sculpture, & il les quitta pour s'appliquer aux Sciences. Il commença le Latin à Metz, à l'âge de 19 ans. Il alla ensuite en 1661, continuer cette étude à Buxoville, près de Strasbourg, où M. de Kirchelm, Gouverneur du Comté de Hanau, le fit venir pour apprendre le François à ses enfans. Il alla en 1664 à Bâle, où il apprit les Langues Gréque & Hébraïque, la Philosophie & la Théologie. Pour la Philosophie il s'attacha principalement à Descartes. De Bâle il alla à Hanau en 1667, & en 1668 à Haidelberg, où il fut ordonné Ministre. En 1670, il se maria, mais il n'eut point d'enfans de sa femme, qui mourut vint ans avant lui, & lui donna tout son bien. Il fut établi en 1672, Ministre de l'église d'Anweil, ville du Duché des Deux-Ponts. Pendant son séjour dans cette ville, la lecture de Taulére, de Kempis & d'autres Mystiques le toucha vivement, & lui inspira un désir ardent de la perfection. Ce désir s'enflamma encore davantage par la lecture des Ouvrages de Mademoiselle Bourignon, & il conçut dès lors pour cette fille une estime qu'il a toûjours conservée. Les troubles de la guerre l'obligérent en 1676, de sortir d'Anweil, où il étoit fort aimé. Il passa en Hollande, & alla de là à Hambourg, où il eut la satisfaction de voir Mademoiselle Bourignon, comme il le souhaittoit depuis long-tems. Il demeura environ huit ans dans cette ville, uniquement occupé des exercices de piété. Monsieur Bayle disoit dans ce tems-là de lui: *C'est un homme d'une probité reconnue, & qui de grand Cartésien est devenu si dévot, que pour songer mieux aux choses du Ciel, il a presque rompu tout commerce avec la terre.* En 1688, il se retira à Rheinsbourg, bourg de Hollande près de Leyde, où il a demeuré plus de trente ans, c'est à dire, jusques à la fin de sa vie. Il y a vécu dans la solitude, & y a composé la plupart de ses Ouvrages, qui roulent tous sur la piété. Il est mort le 21 de mai 1719, âgé de 73 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Cogitationes rationales de Deo, anima & malo; Mémoire touchant la Vie & les sentimens de Mademoiselle Antoinette Bourignon; Les Oeuvres d'Antoinette Bourignon; Monitum necessarium ad Acta Eruditorum Lipsiensia anni* 1686, *mensis Januarii, spectans, in quo Compilator articuli tertii Actorum de Antonia Burignonia ejusque Operibus referens, plus quadragesies falsi convincitur*; (Cet Ecrit est contre M. de Seckendorf, qui le relança vigoureusement) *L'Oeconomie divine ou Systême universel & demontré des œuvres & des desseins de Dieu envers les hommes, où l'on explique & prouve d'origine & avec une evidence & une certitude Métaphysique, les principes & les véritez de la Nature & de la Grace, de la Philosophie & de la Théologie, de la Raison & de la Foi, de la Morale naturelle & de la Religion Chrétienne; La paix des bonnes ames dans tous les partis du Christianisme, sur les matiéres de Religion, & particuliérement sur l'Eucharistie, où l'on répond aussi à un article de l'onziéme des Lettres Pastorales, opposé aux avis charitables publiez depuis peu, & que l'on a joint ici avec quelques autres piéces qui concernent ce sujet*; (Ce livre est propre à faire des hypocrites & des indifférens en matiére de culte extérieur) *L'Ecole du pur amour de Dieu ouverte aux Savans & aux ignorans dans la vie merveilleuse d'une pauvre fille idiote, paysanne de naissance & servante de condition, Armelle Nicolas, vulgairement dite, la bonne Armelle, décédée en Bretagne, par une fille Religieuse de sa connoissance, nouvelle édition augmentée d'un avant-propos; Les Principes solides de la Religion & de la Vie Chrétienne, appliquez à l'éducation des enfans & applicables à toutes sortes de personnes, opposez aux idées séches & Pélagiennes que l'on fait courir sur de semblables sujets; La Théologie réelle, vulgairement dite, la Théologie Germanique, avec quelques autres Traitez de même nature, une Lettre & un Catalogue sur les Ecrivains Mystiques, une préface apologétique sur la Théologie Mystique avec la nullité du jugement d'un Protestant sur la même Théologie Mystique; De Eruditione triplici, solida, superficiaria & falsa libri tres, in quibus veritatum solidarum origo ac via ostenditur, tum cognitionum scientiarumque humanarum & in specie Cartesianismi fundamenta, valor, defectus & errores deteguntur, præmittitur vera Methodus inveniendi verum, subnectuntur nonnulla Apologetica; De Eruditione solida specialiora tribus Tractatibus*, 1. *De Educatione liberorum Christiana*, 2. *De Irenica universali*, 3. *Theologiæ Mysticæ, ejusque Auctorum idea generalis, cum suis contra varios defensionibus partim denuo partim recens excusa; Fides & Ratio collatæ ac suo utraque loco redditæ adversus Principia Johannis Lockii, insertis non paucis, quibus revelationis divinæ ac Religionis Christianæ capita digniora profundius confirmantur & explicantur, cum accessione triplici*, 1. *De fide implicita sive nuda*, 2. *De Sacrarum Scripturarum certitudine ac sensu*, 3. *De perfectione & felicitate in hac vita; Idea Theologiæ Christianæ juxta Principia Jacobi Bohemi, Philosophi Teutonici, brevis & methodica, accedunt Sexti Pythagorei Sententiæ ob argumenti præstantiam vere divinæ; Vera & cognita omnium prima, sive de natura idearum ex origine sua repetita, asserta & adversus Cl. A. Pungelerum defensa; Disquisitio Theologico-Philosophica, in qua Spinosismus & Socinianismus toto prævertuntur, necessarium & sufficiens solius Dei Esse, cæterorum ulteriorum primum radicitus patefiunt, ac non paucis in Theologia & Philosophia momentosis difficultatibus profundius dilucidandis via aperitur; La Théologie du cœur, ou Recueil de quelques Traitez, qui contiennent les lumiéres les plus divines des ames simples & pures; Le Chrétien réel contenant*, 1. *La Vie du Marquis de Renty, par J. B. de Saint-Jure, Jésuite*, 2. *La Vie de la Mere Elizabeth de l'Enfant Jesus, pour servir de modéle à la vie vrayement Chrétienne, & d'Apologie effective aux maximes & voyes spirituelles de la vraye Théologie Mystique vainement combattue par les Esprits du siécle XVII; Le Saint refugié, ou la Vie & la Mort edifiante de Wernerus, mort l'an* 1699; *La Théologie de l'amour, ou la Vie & les Oeuvres de sainte Catherine de Génes; Traduction de l'Imitation de Jesus-Christ; Posthuma.* Il a procuré encore l'édition de quelques autres Ouvrages. * *Son Eloge à la tête de ses Oeuvres posthumes.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, &c. *tome* 4. *p.* 144 & *suiv.*

POISSI, *Pisciacum*, petite ville de France, sur la Seine, en l'Isle de France à cinq lieues de Paris. Il y a un célébre monastére des Dominicaines, qui étoit autrefois un château royal, où saint Loüis naquit & fut batisé: de là vient qu'il se nommoit lui-même Loüis *de Poissi.* Son petit-fils Philippe *le Bel* voulant honorer le lieu de la naissance de son saint ayeul, y fit bâtir l'église & le monastére qui s'y voit, sous le titre de *Saint-Louis*, & l'on observa d'y placer le grand autel au même endroit où étoit le lit de la Reine Blanche, lorsqu'elle mit au monde ce saint Roi: ce qui fait que cette église n'est pas tout à fait orientée. Les Rois successeurs de Philippe *le Bel*, achevérent ce qu'il avoit commencé, & la dédicace en fut faite en présence du Roi Philippe *de Valois* l'an 1330. Le cœur de Philippe *le Bel* son Fondateur y repose, aussi-bien que le corps de Robert, un de ses fils, & celui de Jean, fils de Philippe *de Valois.* Cette église eut toute sa couverture brûlée, & son clocher, par le feu du ciel, le 21 juillet 1695. Le Roi Loüis XIV, auquel le Pape Clément XI concéda à perpétuité la nomination du Prieuré de ce monastére, fit travailler à la réparation de cette magnifique église. On a compté huit Princesses du sang royal de France, Religieuses dans ce monastére, sans parler de Catherine de Harcourt, dont la mére étoit de la Maison de Bourbon, & de Marie de Bretagne, fille d'Artus, II. du nom, Duc de Bretagne. Sébastien Rouillard dans son Histoire de l'Eglise de Chartres, imprimée en 1609, a donné un petit Ouvrage, intitulé *les Antiquitez de Poissi.*

COLLOQUE DE POISSI.

Les Huguenots étoient si puissans en France vers l'an 1560, que tous les soins des Prélats sembloient inutiles, pour s'opposer à leurs progrés. Ainsi ils triomphoient, parce qu'ils avoient plusieurs personnes de qualité dans leur parti, & que même quelques Evêques les protégeoient. On avoit souvent parlé d'un Concile national pour y apporter du remede, & en attendant qu'on le pût tenir, les Huguenots obtinrent qu'on tiendroit un Colloque ou Conférence entre les Prélats Catholiques & les Ministres des Réformez. Le Cardinal de Lorraine ne s'y opposa pas, & les Protestans espérérent d'y trouver leur compte. Le jour de ce Colloque venu, les Cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Châtillon, de Lorraine, d'Armagnac & de Guise, se trouvérent à Poissi avec quatre Evêques, dont le nombre s'augmenta jusqu'à près de quarante, & bon nombre des plus doctes Théologiens, & entre autres Claude d'Epence & Claude de Xaintes. Quelques jours après il y arriva douze ou treize Ministres Huguenots, dont les plus signalez étoient Théodore de Béze, Augustin Marlorat de Lorraine qui avoit été Religieux dans l'Ordre des Augustins, & qui étoit alors Ministre à Rouen; Jean Malo, & Jean de l'Epine, dont l'un avoit été Religieux Dominicain, & l'autre Prêtre de l'église de saint André des Arcs à Paris; Pierre Martyr, Jean Viret, François Morel, &c. Voici les conditions sous lesquelles les Réformez offrirent d'entrer en Conférence. 1. Que les Evêques, Abbez & autres Ecclésiastiques ne seroient point Juges: 2. Que le Roi assisteroit au Colloque avec la Reine-Mére, le Roi de Navarre, & autres Princes du sang, &c.; 3. Que tous les différens seroient jugez par la seule parole de Dieu contenue dans le Vieux & le Nouveau Testament; 4. Que deux Sécretaires seroient élus de part & d'autre, qu'ils conféreroient leurs cayers de dispute tous les jours, & qu'ils ne seroient approuvez qu'après avoir été signez par les deux partis. Augustin Marlorat & François de Saint-Pol présentérent cette Requête au Roi qui leur promit de leur faire rendre réponse par son Chancelier. Dans le tems que cela se passoit, Béze, qui avoit été mandé par le Roi de Navarre & par le Prince de Condé, arriva à Saint-Germain-en-

Laye le 23 août, & prêcha le lendemain publiquement, au château de Saint-Germain, en la salle du Prince, en présence d'une nombreuse assemblée. Le Roi Charles IX, & Catherine de Médicis Régente, y assistérent avec la famille royale; les Princes du sang, les Evêques, les Cardinaux, les Conseillers d'Etat, & les Grands du Royaume de l'une & de l'autre Religion, tous assis selon leur rang, dans une enceinte de balustres. Les Docteurs étoient derriére les Evêques sur des formes basses. * Les Ministres voulurent prendre place dans le cercle; mais ils en furent exclus, & demeurérent dehors & debout. Bien que la Conférence eût été fixée au dixiéme août 1561, elle ne commença que le quatriéme septembre; & le Chancelier de l'Hopital en fit l'ouverture par un Discours, que les Réformez trouvérent favorable à leur parti, comme il l'étoit en effet. On avoit résolu de traiter les choses par Discours, & non point par Syllogismes. La Reine commanda à Béze de parler: il le fit, & bien loin de s'en acquitter avec modération, il dit en parlant du très-saint Sacrement que le Corps de Jesus-Christ étoit aussi éloigné de l'Eucharistie, que la Terre l'est du Ciel. Les Prélats frémirent d'horreur à ces paroles, que le Cardinal de Tournon traita de blasphême, en s'en plaignant hautement. Béze tâcha de s'en excuser auprès de la Reine, & de lui faire comprendre sa pensée. On avoit résolu de réduire toute la Dispute à deux points; l'un de la véritable Eglise, & l'autre de l'Eucharistie. Le 16 de septembre, le Cardinal de Lorraine fit un Discours aussi docte qu'éloquent, & conclut qu'il n'y pouvoit avoir aucune réunion des Huguenots avec l'Eglise Romaine, s'ils ne croyoient la réalité du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Les autres Prélats applaudirent à ce sentiment, protestant de vouloir vivre & mourir dans cette créance, suppliant le Roi & la Reine d'y persévérer & de la défendre; & déclarant de rompre la Conférence, si les Huguenots refusoient d'y souscrire. Théodore de Béze, répondit à ce Discours, & il entra lui & ses Compagnons en dispute avec les Docteurs Catholiques. Cependant le Cardinal de Ferrare, Légat du saint Siége, arriva à Poissi, accompagné du Pére Jacques Laynés Espagnol, Général des Jésuites. Ce Pére refusa de conférer avec les Ministres, qu'il traita de loups, de singes & de serpens, & remontra hardiment à la Reine, qu'il ne lui appartenoit pas de tenir des assemblées sur le fait de la Religion, & sur tout lorsque le Pape avoit convoqué un Concile général. Les disputes continuérent jusqu'à ce que les esprits extrémement aigris, ne furent plus capables que de se quereller: de sorte qu'on rompit la Conférence le 25 novembre. * Sponde, *A. C.* 1561. n. 16. *& suiv.* Mézeray, *Hist. de France*, *tome* 3. *&c.* *Voyez* aussi sur le Colloque de Poissi ce qu'en disent M. Jurieu, *Apologie pour les Réformateurs*, ou *Hist. du Calvinisme & du Papisme mises en paralléle*, *partie* 1. *p.* 551; & M. Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes*, *tome* 1. *p.* 27 *&* 28.

* POISSIEU & mieux BOISSIEU (. . . . .) premier Président de la Chambre des Comptes, & gendre de Drageant, qui fut le premier auteur de la ruïne du Marquis d'Ancre, est l'Auteur d'un petit livre, *in octavo*, qui a pour titre, *Septem Miracula Delfinatus ad Christinam Alexandram Serenissimam Suecorum Reginam*, imprimé à Grenoble en 1656. * Guy Patin, *Lettre* 213 *&* 214.

NB. Patin dans la lettre 213, nomme le Président qui fait le sujet de l'article précédent, *M. Salvaing de Boissieu*, & c'est ainsi qu'il faut l'écrire: mais dans la lettre 214, il le nomme *Poissieu*, ce qui est une faute.

POISSON (Nicolas-Joseph) Parisien, entra dans la Congrégation de l'Oratoire en 1660, & quelques années après il alla en Italie, où il fit un séjour assez long. Il employa ce tems à visiter les Savans, & à faire des Recueils de tout ce qui les concernoit. Il est connu par sa Somme des Conciles qu'il fit imprimer à Lyon en 1706 en deux volumes *in folio*. Il étoit aussi Mathématicien. En 1670, il fit imprimer à Vendôme des *Remarques* fort estimées sur le *Discours de la Méthode* de Descartes. Deux ans auparavant, il avoit fait imprimer à Paris son Traité *de la Mechanique* & celui *de la Musique*, avec un Commentaire. Il est mort à Lyon, le troisiéme de mai 1710, dans un âge avancé. Il avoit achevé deux Ouvrages qui n'ont point été publiez, sçavoir, un Traité des Bénéfices, & un autre sur les usages & les cérémonies de l'Eglise. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* POISSON (Jacques) Chevalier noble & Commandeur Ecclésiastique des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem, né à Billon en Auvergne, fut batisé le 28 avril 1646. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1667 & dans le Sacerdoce en 1676. Il eut pendant plus de 30 ans les principales charges de la Chapelle de Louis XIV, & remplit ensuite les mêmes fonctions dans celle de Madame la Dauphine Adelaïde de Savoye. Pendant ce tems-là il fut pourvu de plusieurs Bénéfices. Il fut reçu dans l'Ordre de Notre-Dame-de Mont-Carmel le 17 décembre 1698, après avoir fait ses preuves de Noblesse. Il avoit entrepris une Traduction Françoise de tous les Conciles de la collection de Binius, & une Traduction Grèque & Latine de l'Histoire de France par Mézeray. On assure qu'il a travaillé à ces Ouvrages plus de 60 ans. Il avoit aussi prêché avec applaudissement. Il a refusé plusieurs Evêchez, de peur de se détourner de l'étude. Il est mort à l'âge de 80 ans, le onziéme janvier 1724. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

POISSONS, l'un des douze Signes du Zodiaque, composé de trente-quatre étoiles, qui répréséntent, à ce que l'on prétend, la figure de deux poissons. Le Soleil entre dans ce Signe au mois de février. Les Poëtes ont feint que c'étoient les deux poissons qui portérent Vénus & Cupidon au delà de l'Euphrate, lorsque cette Déesse fuyoit avec son fils, le Géant Typhon qui la poursuivoit. Vénus, disent-ils, étant délivrée de ce danger, plaça ces deux poissons dans le ciel, & en fit une constellation. * Cæsius, *Astronom. Poët.*

* POITEVIN (N. . .) Religieux de l'Abbaïe de Saint Cyran sous M. l'Abbé de Barcos, neveu & successeur de M. du Verger de Haurane. Il étoit de Poitiers, & très jeune, lorsqu'en 1651, il donna une Traduction Françoise d'un Ouvrage Latin de M. Jansénius, Evêque d'Ipres, qu'il intitula, *La Deffense de la Foi de l'Eglise Catholique contre le défi des Ministres de Bois-le-Duc.* Cette Traduction a été imprimée chez Savreux. En 1661, ayant signé le Formulaire avec cette restriction, *Nous signons par soumission, quoique nous n'entendions rien à ces matiéres, ni dans le livre de Jansénius*, il revint contre sa signature, quitta l'habit de Religieux, la maison, & fit l'Ecrit suivant, *Considérations sur la Signature du Formulaire faite à Saint-Cyran par quelques Religieux par ordre de l'Abbé, lui étant absent.* C'est tout ce que l'on a pu apprendre de ce Religieux. *Supplément de Paris* 1736.

POITIERS, sur le Clain, capitale de la province de Poitou, avec Université & Evêché suffragant de Bourdeaux, est nommée diversement par les anciens Auteurs, *Augustoritum*, *Pictavium*, *Limonium*, *Pictava*, *Pictavorum urbs*, &c. Elle est des plus grandes & des plus anciennes du Royaume; mais il est absurde de croire qu'elle ait été bâtie par les Pictes venus de Scythie, puisqu'elle étoit déja connue avant que ces peuples se fussent établis dans la Grande Bretagne. Il y a plus d'apparence que les Gaulois en furent les Fondateurs. Sa situation est sur une platte-forme, qui est élevée entre la riviére du Clain, & une autre petite riviére qui y forme un grand étang. Le confluent de ces riviéres est à l'un des bouts de la ville, proche d'une porte, dite *de S. Lazare*, où est un vieux château qu'on croit un ouvrage des Romains. Ces peuples y demeurérent long-tems, & y bâtirent un Amphithéâtre, & divers autres édifices, dont on voit encore de beaux restes. Il y a à Poitiers, Présidial & Sénéchaussée, du ressort du Parlement de *Paris*, avec Généralité, Bureau des Finances, & une Chambre de la Cour des Monnoyes, marquée à la lettre G. Le Parlement de Paris y résida pendant quelques années sous le régne de Charles VII, dans le tems que les Anglois étoient maîtres de la capitale du Royaume. C'est ce même Roi qui y fonda, en 1431, l'Université, où plusieurs grands hommes ont enseigné. Scaliger en parle ainsi,

Si studium est animo, veniunt a corpore vires,
Galliaque a meritis poscit utrumque sibi.
Hæc studiis, aliæ belli exercentur amore,
Pictavium est animus, cætera corpus erunt.

La ville est gouvernée par le Maire, douze Echevins, & douze Conseillers Jurez. Le Maire porte le titre de Capitaine & de Gouverneur de Poitiers; & les Rois de France avoient accordé à ceux qui étoient élevez à cette Magistrature, le privilége de Noblesse, celui de pouvoir être Chevalier des Ordres de sa Majesté; & divers autres avantages. L'église de Poitiers, qui est très-renommée, fut fondée selon quelques-uns, par saint Martial. Saint Hilaire, saint Justin, saint Maixent, saint Gélase, saint Anthême, saint Pience, saint Emmeran, Vénance Fortunat, & plusieurs autres de ses Evêques ont contribué à la rendre illustre, & l'ont été eux-mêmes, ou par leur érudition, ou par leur sainteté. La cathédrale est consacrée sous le nom de saint Pierre. Son Chapitre est composé d'un Doyen, d'un grand Archidiacre, d'un Chancelier, d'un Prevôt, des Archidiacres de Briançon & de Thouars, d'un Sous-Doyen, d'un Sous-Chantre, d'un Théologal, & de vint-quatre Chanoines. Outre ce Chapitre, il y en a quatre autres dans la ville, sçavoir, celui de saint Hilaire *le Grand*, dont le Roi est Abbé, & dont le Thrésorier, qui est toûjours Chancelier de l'Université, a droit de porter la mitre; & ceux de sainte Radegonde, de Notre-Dame, & de saint Pierre *le Puillier*. Il y a aussi cinq Abbaïes, celle de Saint-Cyprien, de Montier-neuf, celle de Sainte-Croix, & de la Trinité, de l'Ordre de saint Benoît, les deux derniéres de Filles, & celle de Saint-Hilaire, dite *la Celle*, de l'Ordre de saint Augustin. On compte encore dans la même ville, vint-deux paroisses, neuf couvens d'hommes, & douze de Filles, sans compter les Abbaïes, deux Séminaires & trois Hopitaux. Le diocése en général comprend sept cens vint-deux paroisses, sous vint-quatre Archiprêtres, avec trente Abbaïes, vint-cinq Chapitres, & grand nombre de Prieurez. Cette ville fut prise pendant les guerres civiles de Religion dans le XVI. siécle. Au reste ceux qui vont à Poitiers ne manquent pas d'aller voir à demi-lieue de la ville, ce qu'on appelle *la pierre relevée*, sur le chemin qui conduit à Bourges. C'est une grosse pierre carrée de vint-cinq piez de longueur, & d'environ dix-sept de largeur, & soutenue par quatre autres pierres. Le peuple en fait des contes aussi fabuleux que ce qu'en dit Rabelais, que son Héros Pantagruel la tira d'une roche, dite *Passe-Lourdin.* On y a gravé ce distique,

Hic lapis ingentem superat gravitate Colossum
Ponderis, & grandi sidera mole petit.

* Strabon, *l.* 3. Ptolomée, *Géogr.* César, *Comment.* Ammien Marcellin, *l.* 16. Grégoire de Tours, *l.* 2. 5. *&c.* Pierre Roger, *Pict. Descript.* Scévole de Sainte Marthe, *Louange de la ville de Poitiers.* Jean Besly, *des Evêques de Poitiers.* Sincere, *Itiner. Gall.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Recherche des Antiquitez des villes.* Piganiol de la Force, *Nouvelle Description de la France.*

CONCILES DE POITIERS.

Radegonde, Reine de France, avoit fondé à Poitiers l'Abbaïe de Sainte-Croix. Après sa mort, Basine & Chrodielde, ne pou-

pouvant obéïr qu'avec peine à Lubovére, qui gouvernoit cette maison, se portérent aux derniéres violences contre leur Abbesse. Pour s'y opposer, Gundegise de Bourdeaux, qui étoit Métropolitain, Nicaise d'Angoulême, & Saffarie de Périgueux, s'assemblérent à Poitiers en 589, avec Maroue, qui étoit l'Evêque diocésain, & citérent ces Religieuses à comparoître devant eux. Elles le refusérent; & sans respecter ni leurs personnes ni leurs Mandemens, elles les maltraitérent eux & leurs Officiers. Ces violences durérent jusqu'à l'année suivante, que les mêmes Prélats, par ordre de Childebert & de Gontran, s'assemblérent encore avec Grégoire de Tours, & Ebregisile de Cologne. Basine & Chrodielde furent excommuniées, & Lubovére fut remise en charge. C'est ce que rapporte Grégoire de Tours dans son *Histoire*, *l.* 10. *c.* 8. Quelques Auteurs mettent un Concile célébré à Poitiers vers l'an, 1002 ou 1010, pour le rétablissement de l'Eglise. Il y est fait mention du Synode de Charroux tenu en 988. Pierre, Auteur de la Chronique de Maillezais, fait aussi mention d'une autre assemblée, tenue en 1025 ou 1029, dans le tems qu'Isembert, I. du nom, gouvernoit l'Eglise de Poitiers, où l'on prononça contre les Usurpateurs des biens ecclésiastiques. Sous l'épiscopat d'Isembert II, vers l'an 1074 ou 1075, Aimé d'Oléron, & Goscelin de Bourdeaux, Légats du Pape Grégoire VII, s'assemblérent à Poitiers, contre Gui Géofroy, dit *Guillaume* VIII, Duc de Guienne & Comte de Poitiers, qui avoit épousé en troisiémes noces Aldearde de Bourgogne, sa cousine. Isembert empêcha cette assemblée, & s'attira par cette opposition de fâcheuses affaires. On célébra en la même année 1075, un autre Concile sur le Mystére de l'Eucharistie. La Doctrine de l'Eglise Catholique y fut reconnue, confirmée & reçue contre Bérenger, qui se trouva à ce Synode, & qui pensa y être tué, comme nous l'apprenons de la Chronique de Maillezais. Hugues, Archevêque de Lyon, Légat du saint Siége, tint en 1078, un Concile, que d'autres mettent en 1080. Nous en avons dix Canons, que Baronius, Bini, &c. jugent être de celui qui fut tenu l'an 1100. Celui-ci fut plus célébre, car Jean & Pierre, Cardinaux, Légats du saint Siége, y présidérent de la part du Pape Paschal II, & on y compta avec eux 80 ou Evêques ou Abbez, qui s'assemblérent dans l'église de saint Pierre le 18 novembre, jour de l'octave de saint Martin. On y fulmina anathême contre le Roi Philippe I, qui après avoir fait divorce avec Bertrade de Montfort, l'avoit néanmoins rappellée; ce que nous apprenons d'Ives de Chartres, dans les *Epîtres* 84, 95, 108, 134, 211 & 212, & de tous les Auteurs de ce tems-là. Nous avons dans la derniére édition des Conciles, 16 Ordonnances ou Décrets faits en ce Synode, que Bini, Coriolan, & les autres attribuent au Concile tenu dans la même ville en 1109, pour la réforme des mœurs. Brunon, Evêque de Ségni y en avoit célébré un le 26 mai de l'an 1106, que d'autres mettent en 1118. Il étoit accompagné de Boëmond I, Prince d'Antioche, qui épousa Constance de France, fille du Roi Philippe I, & l'on y traita des affaires de la guerre sainte: l'Abbé Suger s'y trouva, comme il l'assûre en la Vie de Louis *le Gros*. Pierre II, Evêque de Poitiers célébra en 1109, un Synode, où il donna l'église de Ruffec à la cathédrale. Gauthier de Bourges publia des Ordonnances synodales en 1280 & 1284. Divers autres Prélats de la même ville y ont tenu des Synodes, comme Aimeric de Mons en 1367, Bertrand de Maumont en 1377, Simon de Cramaud en 1387, Ithier de Martrueil en 1396, Gérard de Montaigu en 1495, &c.

POITIERS (Diane de) Duchesse de Valentinois, célébre sous le régne de Henri II, fille de JEAN de Poitiers, Comte de Saint-Vallier, & de *Jeanne* de Batarnay, fut mariée à *Louis* de Brezé, Comte de Maulevrier, Seigneur d'Anet, Gouverneur & Sénéchal de Normandie, dont elle eut deux filles, *Françoise*, femme de *Robert* de la Marck, IV. du nom, Duc de Bouillon; & *Louise*, mariée à *Claude* de Lorraine, Duc d'Aumale. Diane gagna par sa beauté le cœur de la plupart des Grands de la Cour, heureusement pour son pére, qui fut convaincu d'avoir favorisé les desseins & la fuite de Charles, Connétable de Bourbon. On l'arrêta à Lyon, où étoit le Roi François I, & on le condamna à perdre la tête. Sa peur fut si grande, qu'en une nuit les cheveux lui blanchirent, de sorte que ceux qui l'avoient en garde, le prirent le lendemain pour un autre. Il tomba même dans une fiévre si violente, qu'encore que Diane sa fille eût obtenu sa grace, il ne put jamais guérir, quelque reméde qu'on y apportât. C'est de là qu'est venu le proverbe de *la fiévre de S. Vallier*. Depuis, le Roi Henri II aima passionnément Diane de Poitiers, qu'il fit Duchesse de Valentinois. Elle étoit âgée de 47 ans, & ce fut pour elle seulement, que la beauté cessa d'être inséparable de la jeunesse. Le régne de Henri fut celui des charmes de la Duchesse, qui pouvoit tout sur son esprit. Elle fit chasser Bayard, Sécretaire des Finances, qui avoit fait quelques railleries de son âge & de sa beauté, & avança extrêmement ses créatures. Après la mort de Henri II, en 1549, la Reine Catherine de Médicis ne la pouvant regarder que comme une rivale qui lui avoit ôté le cœur de son mari, étoit sur le point de laisser agir sa haine contre elle; mais comme ses intérêts ne s'accommodoient pas avec sa jalousie passée, & avec son ressentiment présent, elle se contenta de la chasser de la Cour. On lui demanda avec reproche des pierreries de grand prix, qui appartenoient au Roi, & qu'elle avoit en sa possession. Diane donna à la Reine sa belle maison de Chenonceaux, sur le Cher, dont le Baron de saint Cyergue lui avoit fait présent à elle-même. De tous ceux qu'elle avoit avancez pendant sa faveur, il ne s'en trouva pas un seul qui voulût se déclarer pour elle, tant la haine publique l'emporta sur les bienfaits particuliers. Elle mourut le 26 d'avril de l'an 1566, & fut enterrée dans la grande chapelle du château d'Anet, qu'elle avoit fait bâtir, & où elle repose sous un fort beau mausolée de marbre, élevé au milieu du chœur, où elle avoit fondé quatre Chanoines. * De Thou, *Hist. l.* 2 & 23. Chorier, *Hist. de Dauphiné*. Mézeray, &c.

POITOU, province de France, avec titre de Comté, a été autrefois partie de l'Aquitaine, & a environ 60 lieues de long, d'orient en occident. Cette province a le Berry, le Limosin & la Touraine au Levant; l'Angoumois & la Xaintonge au midi; l'Anjou & la Bretagne au septentrion; & au Couchant la mer Océane. On la divise ordinairement en Haut & en Bas Poitou. Le Haut Poitou qui est à l'orient, est beaucoup plus grand que le Bas. Poitiers est la capitale, avec Evêché, aussi bien que Luçon. Les autres sont, Maillezais, autrefois siége d'un Evêché transféré à la Rochelle, Fontenay-le Comte, capitale du Bas Poitou, Châtelleraud, Richelieu, Thouars, Saint-Maixent, Loudun, Parthenay, la Garnache, Montmorillon, Niort, Mirebeau, &c. Châtelleraud, Thouars, Loudun, la Trémoïlle, Rochechouart, Richelieu, ont titre de Duché; & la Roche-sur Yon, Marcillac & Talmont, sont des Principautez. Le païs est arrosé de riviéres, fertile & abondant en blez, vin, bêtail, &c. Le Poitou a la commodité de la pêche sur les côtes de la mer, & celle de la chasse au dedans du païs. Les Habitans sont courageux & aiment les Lettres. Cette province a produit des gens illustres, & par leur courage, & par leur érudition; & a donné l'origine aux Maisons de Lusignan, de Thouars, de Châtillon, de Vivonne, de la Trémoïlle, &c. Les Romains ont été maîtres de la province de Poitou, sous le nom d'*Aquitanie*. Les Vandales, ou les Huns, ou les Allemands, sous leur Roi Croccus, la ruïnérent dans le cinquiéme siécle, après avoir pillé Poitiers. Les Romains la laissérent sous l'empire d'Honorius aux Visigoths, qui en furent chassez par Clovis vers l'an 510, après la bataille de Civeaux. Depuis Charlemagne, le Poitou eut des Comtes particuliers, qui devinrent dans la suite Ducs de Guienne, savoir, Abdon, Ricuin, Renaud, deux Bernards, deux Ranulfes, deux Ebles, & dix du nom de Guillaume. Le X. de ce nom, qui a donné sujet à diverses Fables, fut pére d'Eléonore, que le Roi Louïs *le Jeune* répudia. Cette Princesse se remaria à Henri II, Duc de Normandie, puis Roi d'Angleterre, auquel elle porta la Guienne & le Poitou. Leur fils Jean, dit *Sans-Terre*, les perdit pour crime de félonie. Depuis, cette province fut donnée en appanage à Alfonse de France, fils du Roi Louïs VIII, & frére de saint Louïs, & à divers autres fils de France. Les Anglois y revinrent encore; mais après qu'ils eurent été entiérement chassez du Royaume par le Roi Charles VII, le Poitou fut annexé & uni pour toûjours à la Couronne, vers l'an 1436. On peut chercher la succession des Comtes de Poitou dans celle des Ducs de Guienne. Cette province fut déchirée par les guerres civiles de Religion dans le XVI siécle. Les Huguenots étoient maîtres de Poitiers; le Maréchal de Saint-André la prit & la pilla en 1562. Depuis, l'Amiral de Coligny, Chef des premiers, l'assiégea en 1569; mais elle fut défendue par le Duc de Guise. Nous avons une Rélation de ce siége, composée par Liberge. La bataille de Poitiers en 1356, fut très-funeste à la France. Le Roi Jean y fut pris par les Anglois. * Pierre Rogor, *Pict. Descript.* Jean Besly, *Généalogie des Comtes de Poitou. Les Annales d'Aquitaine. Histoire de Poitou.* Froissard. Du Chêne. De Thou, &c. *Cherchez* GUIENNE.

POIVRE (Royaume du) sur la côte de Malabar. Il y a dans Catusté qui est une de ses villes, plusieurs Chrétiens de S. Thomas. Le Prince de cet Etat peut mettre jusqu'à trente mille hommes sur pié. *La Crose, *Christianisme des Indes*, &c. *p.* 138 & 139.

POIX, en Latin, *Pisa*, village avec château, & titre de Principauté. Il est dans la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, du côté du midi, & a donné son nom à la Maison de Poix, dont l'on rapporte ici la postérité depuis GAUTIER qui suit.

I. GAUTIER Tyrel, Seigneur de Poix, vivoit en 1030, & fut pére de GAUTIER II, qui suit.

II. GAUTIER Tyrel, II. du nom, Seigneur de Poix, tua malheureusement à la chasse, Guillaume II, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre l'an 1100, & fut pére de GAUTIER III, qui suit.

III. GAUTIER Tyrel, III. du nom, Seigneur de Poix, fonda le Prieuré de S. Denys-de-Poix, & l'Abbaïe de Selincourt. Il épousa *Adelice*, dont il eut HUGUES I, qui suit.

IV. HUGUES Tyrel, I. du nom, Seigneur de Poix, fit le voyage de la Terre-Sainte, & épousa *Ade*, dont il eut 1. GAUTIER IV, qui suit; & 2. HUGUES II, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné.*

V. GAUTIER Tyrel, IV. du nom, Seigneur de Poix, vivoit en 1161, & fut pére de *Gautier* Tyrel, V. du nom, Seigneur de Poix, dit *le Jeune*, vivant en 1195, & mort sans enfans.

V. HUGUES Tyrel, II. du nom, fils puîné de HUGUES I, vivoit en 1161, & fut pére de GAUTIER VI qui suit.

VI. GAUTIER Tyrel, VI. du nom, succéda à son cousin en la la Seigneurie de Poix, vivoit en 1215, & fut pére de HUGUES III, qui suit.

VII. HUGUES Tyrel, III. du nom, Seigneur de Poix, vivoit en 1235, & eut pour enfans 1. GUILLAUME I, qui suit; 2. 3. *Henri* & *Baudouin* de Poix, qui vivoient en 1284.

VIII. GUILLAUME Tyrel, I. du nom, Seigneur de Poix, &c. vivoit en 1284, & fut pére 1. de GUILLAUME II, qui suit; 2. 3. de *Marguerite* & d'*Alix* de Poix.

IX. GUILLAUME Tyrel, II. du nom, Seigneur de Poix, servit sous le Comte de S. Pol en 1314, & épousa *Marguerite*, fille du Seigneur d'Azincourt, dont il eut 1. JEAN I, qui suit; & 2. GUILLAUME de Poix, *qui fit la branche des Seigneurs de* BRIMEU *rapportée cy-après.*

X. JEAN Tyrel, I. du nom, Seigneur de Poix, &c. se battit en champ clos à Gisors le sixiéme mai 1337, contre Pierre de Sarcus, au sujet du château de Friquans, pour lequel ils étoient en différent. Ses enfans furent 1. JEAN II, qui suit; 2. Guillau-

laume, vivant en 1340; & 3. *Jeanne*, mariée à *Jean*, Seigneur de Tilloy.

XI. Jean Tyrel, II. du nom, Seigneur de Poix & de Mareuil, servoit en Périgord en 1353, sous le Maréchal d'Audenehan, & mourut en 1361. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Matthieu*, Seigneur de Sechelles, d'Arancourt, &c. laquelle prit une seconde alliance en 1362, avec *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Dampierre, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, ayant eu de son premier mariage, 1. Jean III, qui suit; 2. *Baudouin*, Seigneur de Boney, lequel fut pére de *Pierre*, Seigneur de Boney; 3. *Guillaume*, Seigneur de la Verriére, qui de la fille aînée de *Guillaume* d'Amiens, Seigneur de Bachimont, eut pour enfans, *Daniel* de Poix, Seigneur de la Verriére, lequel épousa la fille d'*Aleaume* de Banquetin; & *Antoinette* de Poix, mariée à *Louis* de Lhirieux, Seigneur de Villiers; 4. Rogues, *qui fit la branche des Seigneurs d'*Ignaucourt, *rapportée cy-après*; 5. Pierre, *qui fit celle des Seigneurs de* Sechelles, *aussi mentionnée cy-après*; 6. *Jean*, mort jeune; 7. *Marguerite*, Dame de Dondelainville, alliée à *Robert* de Creséques, Seigneur de Longpré; & 8. *Marguerite* de Poix, Dame de Plumoisson, qui épousa *Oudart* de Renty, Seigneur de Curlu.

XII. Jean Tyrel, III. du nom, Seigneur de Poix, de Mareuil, &c. fut fait prisonnier des Anglois en 1369, leur paya une grosse rançon & mourut en 1382. Il avoit épousé *Marguerite* de Châtillon, sœur de son beau-pére, & fille de *Jean*, Seigneur de Dampierre, & de *Marie* de Roisaincourt, dont il eut 1. Jean IV, qui suit; 2. *Jeannet*, ainsi nommé à la différence de son frére aîné, qui suivit le parti du Duc de Bourgogne, auquel il mena en 1414 deux cens Hommes d'armes, qui furent défaits par ceux qui tenoient le parti du Duc d'Orléans, & demeura prisonnier des Anglois à la journée d'Azincourt en 1415. Le Duc de Bourgogne l'envoya l'année suivante à Paris, pour négocier avec ceux qui tenoient son parti, & il le suivit au voyage qu'il fit à Tours en 1417, vers la Reine. Il servit la même année au ravitaillement de la ville de Senlis, que le Connétable d'Armagnac tenoit assiégée. Le Roi lui avoit donné la charge d'Amiral de France, qu'il n'exerça point, quoiqu'il en prit la qualité. Il mourut de peste à Paris en 1418, sans alliance. Les autres enfans de *Jean* Tyrel, sont 3. *Daniot*, Chevalier, qui s'attacha aussi au Duc de Bourgogne, & vivoit en 1423; 4. *Marie*, alliée à *Guy*, Seigneur de Ghistelles; & 5. *Antoinette* de Poix, Dame de Warlus, qui fit du bien aux Célestins d'Amiens en 1428.

XIII. Jean Tyrel, IV du nom, Seigneur de Poix, de Mareuil, &c. suivit le parti du Duc de Bourgogne ainsi que ses fréres, & mourut avant l'an 1400. Il avoit épousé *Jeanne* des Quesnes, laquelle prit une seconde alliance avec *Hugues* Quiéret, dit *Bohort*, Seigneur de Tours-en-Vimeu, ayant eu de son premier mariage, 1. Jean V, qui suit; 2. *Marguerite*, alliée à *Thibaut* de Soissons, Seigneur de Chimay, de Mareuil, &c. laquelle après la mort de son neveu, recueillit les Terres de Poix, & de Mareuil, dont sa postérité a joui, jusqu'à ce qu'elles ayent passé dans la Maison de Créqui; & 3. *Jeanne* de Poix, alliée à *Guy* Quiéret, Seigneur de Tours-en-Vimeu.

XIV. Jean Tyrel, V. du nom, Seigneur de Poix, de Mareuil, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé en 1404, *Marguerite* de Braquemont, Dame de Lambercourt, fille de *Guillaume*, Sire de Braquemont & de *Marie* de Campremi, dont il eut pour fils unique *Philippe*, mort jeune en 1417.

SEIGNEURS d'IGNAUCOURT & de CAMPS.

XII. Rogues de Poix, quatriéme fils de Jean, II. du nom, Seigneur de Poix, & d'*Agnès* de Sechelles, fut Gouverneur du Ponteau-de-Mer, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marguerite* de Baillon, Dame de Rainville, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. *Antoinette*, mariée à *Jean* de Sorainville dit *Brunet*; & 3. *Pierre* de Poix, Seigneur de Camps, de Warlus & d'Espeau-Menil, qui de sa femme, eut pour fils, *Charles* de Poix, Seigneur de Camps, Homme d'armes sous le Sire de Poix, auquel le Roi Louïs XI donna en 1473 la Terre de Camps, qui avoit été confisquée sur son pére, mort avant l'an 1512. Il avoit épousé 1. *Jeanne* de Lyon: 2. *Jeanne* de Fontaines, fille de *Louis*, Seigneur de Cérisy, & de *Marie* de Forcheville. Du premier lit vint, *Marguerite*, morte sans alliance: & du second sortit, *Marie* de Poix, Dame de Camps, alliée le onziéme mars 1519, à *Jérôme* de Manny, Seigneur de Bissaye.

XIII. Jean de Poix, dit *Florimond*, Seigneur d'Ignaucourt, épousa *Anne* de Basentin, dont il eut Antoine qui suit.

XIV. Antoine de Poix, Seigneur d'Ignaucourt, épousa *Jeanne* de Folleville, Dame d'Ormeaux, de Goulencourt & de Dommartin, fille d'*Antoine*, Seigneur de Paillart, &c. & de *Jeanne* de Bailleul, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Poix, mariée à *René* de Lannoy, Seigneur de Morvilliers, &c. Baillif & Gouverneur d'Amiens.

SEIGNEURS de SECHELLES.

XII. Pierre de Poix, dit *le Zambrand*, cinquiéme fils de Jean, II. du nom, Seigneur de Poix, & d'*Agnès* de Sechelles, eut en don en 1419, de *Marguerite* de Sechelles sa parente, tous les droits qu'elle avoit sur les Terres de Sechelles & autres, & mourut avant l'an 1440. Il avoit épousé 1. *Jeanne* de Beaumont, veuve de *Jean* de Bouberch: 2. *Emmelotte* de Monthertault, & fut pére 1. de Jean qui suit; & 2. de *Pierre* de Poix, Seigneur de Becquencourt, & de Vicquesnes, vivant en 1441.

XIII. Jean de Poix, Seigneur de Sechelles & de Cuvilliers, se trouva au siége de Pontoise en 1441. On lui donne pour femme *Jeanne* de Quéhengui, dont il eut Jean II, qui suit.

XIV. Jean de Poix, II. du nom, Seigneur de Sechelles &c. vivoit encore en 1520. Il avoit épousé *Antoinette* de Belloy, fille de Guy, Seigneur d'Amy & de *Jeanne* de Villiers. Elle prit une seconde alliance, avec *Guillaume* de Brion, Seigneur de Banneret, ayant eu de son premier mariage, 1. *George*, Gouverneur de Thérouanne, mort sans alliance; 2. Jean III, qui suit; 3. *Jeanne*, mariée à *Géofroy* de Bourgogne, Seigneur de Montrecourt & d'Amerval; 4. *Jacqueline*, alliée à *François*, Seigneur de Monceaux en Tiérache; 5. *Marguerite*, qui épousa *Jacques* de Bernets, Seigneur du Bout-du-Bois; & 6. *Catherine* de Poix, mariée à *Jacques* de Brion, Seigneur de Roye-Saint-Nicolas.

XV. Jean de Poix, III. du nom, Seigneur de Sechelles, de Courciller, &c. mort avant l'an 1548, avoit épousé *Marie* de Lannoy, fille de *Porrus*, Seigneur de Blancfossé & d'Ameraucourt, & de *Jeanne* Fretin, dont il eut, 1. *François*, Seigneur de Sechelles, de Cueilly, &c. qui fut tué par son frére le 16 juillet 1549, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Cléry, Dame de Maurepas, veuve de *François* de Créqui, Seigneur de Douriers, & fille de *Jean*, Seigneur de Cléry, & de *Marguerite* de Grainville, qu'il avoit épousée le 28 janvier 1548: 2. Jean IV, qui suit; 3. *George*, qui tua son frére d'un coup d'épée en 1549; 4. *Françoise*, morte sans alliance; 5. *Marie*, Religieuse à Longpré; & 6. *Jeanne* de Poix, Religieuse en l'Abbaïe-aux-Bois.

XVI. Jean de Poix, IV. du nom, Seigneur de Fretin, puis de Sechelles, de Blancfossé, &c. Guidon de la Compagnie d'ordonnance du Seigneur de Créqui, puis Lieutenant de celle du Duc d'Enguien, en 1567, embrassa la Religion Réformée, & vivoit en 1587. Il avoit épousé 1. en 1551, *Jacqueline* de Proisy, fille de *Louis*, Baron de la Broye, Gouverneur de Guise, & de *Claude* d'Epence: 2. en 1574, *Catherine* de Dompierre, fille de *François*, Seigneur de Liramont, & de *Magdelaine* de Launoy. Du premier mariage vinrent, 1. *Abdias*, Seigneur d'Audainville, mort à 21 ans; 2. *Daniel*, mort jeune; 3. *Jonathan*, Seigneur de Montigny, mort sans alliance; 4. *Marie*, deshéritée par son pére, pour s'être mariée en 1574, sans son consentement, à *Daniel* Cauchet, dit *Beaumont*, Seigneur de Saint-Etienne, Vicomte de Chaverfy, qui étoit Catholique; 5. *Elizabeth*, morte jeune; 6. *Susanne*, mariée à *Christophle*, Seigneur de Mazancourt: 2. en 1596, à *Galois* de Barat, Seigneur de Chanceaux; & 7. *Esther* de Poix, alliée 1. à *François* le Borgne, Seigneur de Villette: 2. à *Pierre* de Vieuxpont, Seigneur de Fatouville. Du second mariage sortirent, 8. David qui suit; 9. *Magdelaine*, alliée en 1602, à *Claude* de la Vespiére, Seigneur de Liembronne en Boulonois; & 10. *Eve* de Poix, mariée à *Pierre* du Pertuis, Seigneur d'Eragny-de la Riviére.

XVII. David de Poix, Seigneur de Sechelles, &c. mourut vers l'an 1612, au voyage de Guienne, sans enfans d'*Isabelle* de Brouilly, fille de *François*, Seigneur de Mesvilliers & de *Louise* de Hallewin, qu'il avoit épousée en 1608, ayant institué son héritier *David* de Mazancourt son neveu, à condition de porter son nom & ses armes.

SEIGNEURS de BRIMEU.

X Guillaume de Poix, fils puîné de Guillaume, II. du nom, Seigneur de Poix, & de *Marguerite* d'Azincourt, vivoit en 1350, & épousa *Isabelle*, Dame de Brimeu, fille & héritiére d'*Aleris*, Seigneur de Brimeu, de Hupy, de Méronville, de Bellefont, & de Hucart, & d'*Isabelle* d'Araines, Dame de Saint-Messant-en-Vimeu, dont il eut David qui suit.

XI. David de Poix, Seigneur de Brimeu, de Saint-Messant, &c. vivoit en 1392. Il épousa par contract du onziéme d'août 1360, *Mahaud* de Ghistelles, dont il eut Louïs qui suit.

XII. Louïs de Poix, Seigneur de Brimeu, de Saint-Messant, &c. mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, laissant pour fille unique *Jeanne* de Poix, Dame de Brimeu, de S. Messant, de Hupy, &c. mariée à *Jean*, II. du nom, Seigneur de Lannoy, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Hollande, &c. * *Voyez* la Morliére, *Antiq. d'Amiens.* Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

POK. POL.

* POKERETH, Israëlites de la race des Sacrificateurs. * *Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 7. *v.* 59.

POKI (Jéhuda) Juif Caraïte, a écrit un livre Hébreu qu'il intitule *La Porte de Juda*, & qui ne traite que de l'inceste & des conjonctions illicites. Il fut imprimé à Constantinople l'an du monde selon les Juifs 5352, qui est de Jesus Christ le 1582. * Seldenus, *de Ann. Civil. p.* 6.

* POKLINGTON, Docteur Anglois, est Auteur de deux livres qui ont pour titre *Altare Christianum*, & *Sunday no Sabbath*, & qui furent condamnez par les Seigneurs en 1641. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 8. *l.* 20. *p.* 47.

POKUTIE. *Voyez* POCUTIE.

POLA, *Pola & Julia Pietas*, ville d'Istrie, sous la domination des Vénitiens, avec Evêché suffragant d'Aquilée, est située sur la Mer Adriatique, avec un port, entre Parenzo, & le Golfe, dit *Il Quarnero*. Cette ville, qui est ancienne, fut, dit-on, une Colonie des peuples de Colchide qui poursuivoient les Argonautes. Le Poëte Callimaque, qui avoit écrit cette expédition avec beaucoup d'esprit, mais avec peu d'apparence de vérité, dit que ces peuples n'ayant pu trouver les Argonautes, n'osérent plus retourner vers leur Roi, & s'arrêtérent en *Istrie*, où ils bâtirent Pola, dont le nom signifioit en leur langage, *homme banni*. C'est ce que Strabon a aussi remarqué. Cette ville a été véritablement Colonie Romaine. On y conservoit diverses marques de son Antiquité, comme un amphithéâtre dit *l'Orlandina*,

na, ou maison de Roland ; un arc de triomphe, dit *la porte dorée*, qui sert aussi de porte à la ville ; diverses inscriptions, &c. Les Vénitiens envoyent à Pola un Gouverneur, qui prend le titre de Comte. Ils y ont une petite citadelle. * Strabon, Pline, Pomponius Méla, &c. en font mention.

* POLA (François) de Vérone, Professeur en Droit dans l'Université de Padoue, a écrit divers Poëmes & mourut en 1624, âgé de 50 ans. * Thomasini, *in Elogiis Doctorum*. Domitius Calderinus.

* POLAC (George) est Auteur d'un livre qui a pour titre *Anti-Copernicus, sive de Terræ statione, & de Solis motu contra Systema Copernicanum Catholicæ Assertiones*, & qui a été imprimé l'an 1644. *in quarto*, à Venise. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome 6. partie 2. p. 65. n. 135.* édit. d'Amsterdam, 1725.

POLAILLON (Marie Lumague, veuve de *François*) Résident de France à Raguse, Dame de Vertus, s'appliqua dans le XVII siécle à Paris, à l'établissement de plusieurs Communautez de filles. Dès l'an 1630, étant encore sous la puissance de son mari, secondée par Jean Antoine Le Vachet, Prêtre, (*Voyez* VACHET) elle commença à retirer du monde, & à faire subsister de pauvres filles, dont la chasteté étoit en danger. Ce ne fut pas sans trouver beaucoup d'oppositions, & sans même essuyer de grandes humiliations, qu'elle soutint cet emploi de charité. Dès qu'elle fut veuve, elle se trouva chargée de plus de cent de ces filles, dont elle eût été fort embarassée sans le secours de la Providence. La Reine Anne d'Autriche lui donna une maison pour loger ces filles, & elles furent alors nommées *les filles de la Providence* ; & M. Chatelain, gendre de la Dame Polaillon, lui donna une bonne somme pour en commencer la fondation. Leur prémier établissement fut à Fontenay près de Paris, d'où elles furent transferées à Charonne, puis au fauxbourg-Saint-Marcel. De cet établissement sortit celui des filles dites *Nouvelles Converties*, que cette pieuse Dame plaça à Paris dans la rue-Sainte-Avoye, puis dans la rue-Sainte-Anne près de la porte de Richelieu ; & elle eut la consolation de voir établir dans Metz une maison pareille à celle de ses filles de la Providence. Elle méditoit avec M. le Vachet de faire encore un autre institut de veuves & de filles vertueuses, pour donner dans toutes les provinces des sujets capables de contribuer à la conversion & à l'instruction des femmes & des filles nouvellement converties, mais elle mourut en 1657, avant que ce projet eût été mis en œuvre. * Hermant, *Histoire des Ordres Religieux*, tome 4.

POLAN (Amand) Théologien Protestant, né à Oppaw en Silésie, le 16 décembre 1561, de Henri Polan de Polansdorf. Il étudia à Breslaw, à Tubingue & ailleurs ; il reçut le degré de Docteur en Théologie à Bâle ; il expliqua, le Prophéte Malachie à Genève ; & de retour à Bâle, il y fut fait Professeur en Théologie, & y mourut le 18 juillet 1610, âgé de 49 ans. Il s'étoit marié deux fois. Sa premiére femme fut *Marie* Grynéus, fille de *Jean-Jacques* Grynéus : & la seconde fut *Salomé* Wasserhunic. Il a écrit des Commentaires sur Daniel ; *De quatuor Monarchiis* ; *Analysis Oseæ cum Orationibus historicis* ; *De Anno Jubilæi* ; *De Morte Christi* ; *Commentarius in Danielem contra Bellarminum* ; *Theses Bellarmino oppositæ* ; *Enarratio aliquot Vaticiniorum de Christi Nativitate*, &c. *Logica doctrina*, &c. * Melchior Adam, *in Vitis Theologorum Germanorum*. Preheri *Theatrum*.

* POLANI, nom d'une des plus nobles familles de Venise, & qui tire son nom de *Pola* ville d'Istrie, est originaire de Hongrie. Pierre Polani, après la mort de son beau-pére Dominique Michieli, fut élu Doge en 1129, & régna jusqu'à l'an 1148, qui fut celui de sa mort. Il contribua à terminer les différens survenus entre l'Empereur d'Allemagne Conrad III, & l'Empereur Grec Emanuel I. Ensuite il fit heureusement la guerre contre les villes de Padoue & de Pise, & remporta l'avantage dans la guerre qu'il eut à soutenir contre Roger II, Roi de Naples. Il eut pour successeur Dominique Morosini. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Palatii *Fasti Ducales*. Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise*, p. 533.

POLANTUS, Jurisconsulte Allemand, né dans le Haut Palatinat en 1520, se rendit habile dans les Belles Lettres & dans le Droit qu'il apprit en France & en Italie. A son retour il fut Conseiller ordinaire d'Othon-Henri, Electeur Palatin, qui lui confia des affaires très-importantes, & qui l'envoya Ambassadeur vers l'Empereur Charles-Quint. Ce Prince, qui étoit alors dans les Païs-Bas, fut si satisfait de la conduite & de la maniére de négocier de Polantus, qu'il l'anoblit à Bruxelles l'an 1554. Frédéric III, successeur d'Othon-Henri, se servit encore utilement des conseils de Polantus, qu'il envoya en Angleterre & vers l'Empereur Maximilien II, mais il eut le chagrin de le voir mourir à Heidelberg le 27 janvier 1572. Il avoit publié divers Traitez de Pierre de Belleperche, & deux autres d'un ancien Jurisconsulte, qui sont, *Quæstiones & Distinctiones in libros Codicis Justiniani* ; *Fragmentum distinctionis in Digestum vetus*. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

POLAQUIE, ou le Palatinat de Bielsko, province du Duché de Mazovie en Pologne. Elle est entre la Mazovie propre, la Prusse, la Lithuanie, la Polésie & la Haute Pologne. Elle a environ 35 lieues du nord au sud, & douze du Couchant au Levant. Elle est baignée par les riviéres de Bug & de Narew, & ses principales villes sont Bielsko capitale, Augustow, Tykocin, Drogiczin & Mielnick. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLASTRON (Marguerite de) Fondatrice & seconde Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame des Feuillantines, étoit veuve d'*Aimeri* d'Ysalguier de Clermont de Dieupantale, Seigneur de Margestand, & en 1588, elle prit l'habit de Religieuse à Montesquiou, étant âgée de 58 ans, après *Jacqueline* de Dieupantale sa fille, à laquelle elle céda la premiére place à cause de sa virginité. Marguerite mourut en réputation d'une grande piété. * *Voyez* le Ménologe de Citeaux de Chrysostome Henriqués sous le 21 novembre. Hilarion de Coste, &c.

POLCIANO (Monte) *Voyez* MONTE POLCIANO.

POLDER, terme usité aux Païs-Bas pour désigner un territoire entouré de levées qui le garantissent des inondations. Il y en a plusieurs qui ont des surnoms, comme d'*Elisabeth*, de *Sainte Barbe*, de *Sainte-Anne*, de *Henri*, &c.

POLE, province de la Moscovie méridionale. Elle est presque toute renfermée entre le Don & le Donec, ayant au nord les Tartares Mordwates & les Czeremisses, & au midi les Circasses. Une grande partie de ce païs est occupée par un marais : le reste est presque tout couvert de forêts habitées par les Tartares Roidori-Denski, tributaires des Moscovites. Il n'y a chez eux aucun lieu considérable. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLE (Guillaume de La) Comte, Marquis, puis Duc de Suffolck, que l'on prétend avoir pris la qualité d'Amiral de France en 1424, servit en 1416 Henri V, Roi d'Angleterre contre la France, & au siége de Rouen en 1417. Après la mort de ce Prince, il fut laissé en France avec le Comte de Salisbury, pour y conserver les places conquises qui tenoient pour l'Angleterre ; servit au siége de Meulant ; gagna la bataille de Verneuil, où le Duc d'Alençon fut fait prisonnier ; fut Gouverneur du Mans après que les Anglois s'en furent rendus maîtres, & alla ensuite mettre le siége devant Montargis, qu'il fut obligé de lever, ainsi que celui d'Orléans, après la mort du Comte de Salisbury. Il étoit dans Gergeau, lorsque cette place fut prise par les François, y demeura prisonnier, & paya une grosse rançon ; puis s'étant rendu maître d'Aumale, il se trouva au siége de Compiégne avec le Duc de Bourgogne & le Comte d'Arondel, & à Paris au couronnement de Henri VI, Roi d'Angleterre. Il fut ensuite député d'Angleterre pour se trouver au Traité de paix qui se négocioit à Arras ; & après la réduction de Paris & d'autres places en l'obéissance de Charles VII, Roi de France, il se retira en Normandie, retourna en Angleterre où il fut retenu du Conseil du Roi en 1437, & envoyé Ambassadeur en France en 1443, pour y traiter la paix, & négocier le mariage de son Prince avec Marguerite fille de René, Roi de Sicile. Les services qu'il avoit rendus engagérent le Roi d'Angleterre de le créer Marquis de Suffolck & Grand Sénéchal de sa Maison en 1444, Grand Chambellan & Grand Amiral d'Angleterre en 1445, puis Duc de Suffolck en 1447, à la recommandation de la Reine. Les affaires ayant changé de face, il fut accusé d'être cause de la perte de l'Anjou, du Maine & de la Normandie ; du meurtre du Duc de Glocester pour s'approprier ses biens ; d'avoir consommé les revenus de la Thrésorerie, retenu la paye des Soldats, & d'avoir éloigné les fidéles Sujets : sur quoi le Parlement d'Angleterre le fit arrêter & mettre dans la Tour de Londres, puis le bannit. S'étant mis sur mer pour se retirer en France, il fut attaqué par un vaisseau du Duc d'Excester son ennemi, pris & mené à la rade de Douvres, où il eut la tête tranchée le deuxiéme mai 1451.

I. Il descendoit de GUILLAUME de la Pole, qui s'enrichit dans le négoce, & qui fut pére de GUILLAUME qui suit.

II. GUILLAUME de la Pole, II. du nom, continua le négoce, comme son pére, & aquit de grands biens. Il s'étoit établi à Kingston-sur-Hull, dont il fut le premier Mayeur : & ayant entrepris de fournir de vivres l'armée du Roi Edouard en Ecosse, & lui ayant fait de grandes avances, il fut fait en récompense Baron de l'Echiquier, & créé Banneret en 1339. Il avoit épousé *Catherine* fille de *Jean* Norwich, Chevalier, dont il eut 1. MICHEL qui suit ; 2. *Edmond*, Capitaine du château de Calais, & 3. *Blanche* de la Pole mariée à *Richard*, Baron Scrope.

III. MICHEL de la Pole servit dans les guerres de France, sous le Duc de Lancastre & sous le Prince de Galles ; eut le commandement de la flotte d'Angleterre en 1377 ; fut nommé Chancelier & Garde du Grand Sceau d'Angleterre en 1382 ; créé Comte de Suffolck en 1385 ; & servit la même année dans les guerres d'Ecosse. Le Parlement d'Angleterre lui fit son procès l'année suivante, & il fut contraint de quitter sa charge de Chancelier. Etant allé à Calais, le Gouverneur de la ville le fit arrêter & le renvoya à Londres, d'où s'étant échappé, il passa en France & mourut à Paris le cinquiéme septembre 1389. Il avoit épousé *Catherine*, fille unique & héritiére de *Jean* Wingefield, Chevalier, dont il eut 1. MICHEL, II. du nom, qui suit ; 2. *Richard* mort en 1402, sans postérité ; 3. *Jean* ; & 4. *Anne* de la Pole, mariée à *Girard* de l'Isle, fils du Baron de ce nom.

IV. MICHEL de la Pole, II. du nom, fut rétabli en 1408, en la dignité de Comte de Suffolck que son pére avoit possédée, & mourut au siége de Harfleur en Normandie le 14 septembre 1415. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Hugues*, Comte de Stafford, dont il eut 1. MICHEL de la Pole, III. du nom, qui suit ; 2. GUILLAUME, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné* ; 3. *Alexandre*, mort à la prise de Gergeau en 1419 ; & 4. *Jean*, Capitaine d'Avranches, qui étoit dans Gergeau avec ses fréres, lorsque cette place fut prise par les François. On le croyoit pére de *Marguerite* de la Pole, alliée à *Jean* de Foix, Comte de Candale, à cause d'elle ; mais une preuve d'un Chanoine, Comte de Lyon, la dit fille de *Richard* de la Pole, Duc de Suffolk, & de *Marie*, dite *de Sicile* : cependant la Généalogie de cette famille ne fait point mention de ce *Richard*.

V. MICHEL de la Pole, III. du nom, Comte de Suffolck, mourut à la bataille d'Azincourt le 24 octobre 1415, six semaines après son pére, laissant de *Catherine*, sa femme, 1. *Catherine*, Religieuse en l'Abbaïe de la Brunarde ; 2. 3. *Elisabeth* & *Isabelle* de la Pole, mortes sans alliance.

V. GUILLAUME de la Pole, Duc de Suffolck, &c. *qui a donné lieu à cet article*, second fils de MICHEL de la Pole, II. du nom, Comte de Suffolck, épousa *Alix* Chaucer fille de *Thomas*, mort

te le 20 mai 1475, dont il eut pour fils unique JEAN, Duc de Suffolck, qui suit.

VI. JEAN de la Pole fut rétabli dans la dignité de Duc par le Roi Edouard IV qui le fit aussi Viceroi d'Irlande, fut nommé Connétable du château de Walingfort par le Roi Henri VII, & mourut en 1491. Il avoit épousé *Elisabeth*, sœur d'*Edouard* V, Roi d'Angleterre, dont il eut 1. *Jean* de la Pole, Lieutenant d'Irlande, qui fut créé Comte de Lincoln par le Roi Edouard IV, & fut tué à la bataille de Stoke le 16 juin 1487, sans laisser de postérité de *Marguerite* Fitz-Alan, fille de *Thomas*, Comte d'Arondel; 2. EDMOND qui suit; 3. *Humfroy*, qui fut d'église; 4. *Edouard*, Archidiacre de Richemont; 5. *Richard*, qui se retira en France, & mourut à la bataille de Pavie en 1524; 6. *Catherine*, mariée à *Guillaume*, Baron de Stourton; 7. *Anne*, Religieuse; 8. *Dorotée*, morte sans alliance; & 9. *Elisabeth* de la Pole, femme de *Henri* Lovel, Baron de Morley.

VII. EDMOND de la Pole, Comte de Suffolk, servit le Roi Henri VII, dans les guerres qu'il eut en France, & au siége de Bologne; mais sur quelques différens survenus, il se retira en Flandre, d'où il fut renvoyé en Angleterre par Philippe, Archiduc d'Autriche, & fut mis dans la Tour de Londres, où il demeura jusqu'à ce que le Roi Henri VIII, voulant faire la guerre contre la France, lui fit trancher la tête le cinquiéme avril 1513, de crainte qu'en son absence le peuple ne lui déférât la Couronne. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Richard*, Baron Scrope, dont il eut pour fille unique *Anne* de la Pole, Religieuse aux Minoresses d'Agathe de Londres. * Imhoff, *en son Histoire des Pairs d'Angleterre*. Le Pere Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

POLE (Matthieu) *Voyez* POLUS ou POOL.

POLE'MAR (Jean) Archidiacre de Barcelone, Docteur de Vienne, célébre par son érudition, se trouva au Concile de Bâle en 1433. & y harangua contre les Bohémiens ou Hussites. Henri Canisius a donné sa Harangue au public sous le titre, *de Civili Dominio Clericorum*. * Bellarmin, *de Script. Eccl.*

POLE'MARQUE, nom composé de deux mots Grecs *πόλεμος guerre, & ἄρχειν commander*, étoit le nom que l'on donnoit au Généralissime des armées Athéniennes, qui n'étoit créé que dans les guerres importantes. Dans celles où il y avoit moins à craindre, on se contentoit de créer dix Strateges ou Généraux, autant qu'il y avoit de Tribus à Athénes. Le Polémarque étoit obligé de prendre les avis des Strateges; & outre ces Chefs, avoit sous lui deux Hipparques ou Généraux de la Cavalerie; dix Philarques qui en étoient comme les Meîtres-de-camp; dix Taxiarques ou Colonels qui commandoient l'Infanterie, & qu'on peut considérer sous l'idée que nous avons aujourd'hui de nos Brigadiers. Dans la suite le Polémarque devint un Magistrat Civil, dont la jurisdiction fut renfermée dans le Barreau. Chez les Eoliens on appelloit de ce nom celui qui avoit la garde des portes de la ville. * Xénophon, *in Hipparche*. Thucydide. Alexandre d'Alexandre ou Alexander ab Alexandro, *l.* 5. *c.* 16.

POLEMBOURG (Corneille) *Voyez* POELENBOURG.

POLE'MIUS, Héréfiarque, tira vers l'an 373, ses erreurs des livres d'Apollinaire. La principale étoit la mixtion qu'il disoit avoir été faite du Verbe & de la Chair. Ses Disciples furent nommez *Polemiens*, & furent confondus avec les Apollinaristes. * Théodoret, *Hær. Fab. l.* 4. S. Epiphane, *Hær.* 77 & 78. Baronius, *A. C.* 373.

POLEMON étoit Roi d'une partie du Pont sous l'Empereur Claude, vers l'an 41 de Jesus-Christ. Joséphe en fait mention, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *c.* 7. Son Royaume fut réduit en province sous l'empire de Néron. On le nommoit *Pontus Polemoniacus*, pour le distinguer d'une autre partie du Pont qu'on nommoit *Pontus Pelagonius*. * Suétone, *in Nerone*, *c.* 18. *Consultez* ses Commentaires.

POLE'MON, Philosophe Académicien, natif d'Oeéte dans le Territoire d'Athénes, fut extrêmement débauché dans sa jeunesse. Un jour il entra à demi-ivre dans l'Ecole de Xénocrate, & fut si charmé d'un Discours sur la tempérance que ce Philosophe prononçoit alors, qu'il changea entiérement de vie, & devint l'homme du monde le plus modéré & le plus retenu. Il s'adonna tout à fait à l'étude de la Philosophie, & mérita de succéder au même Xénocrate. Les Athéniens avoient une très-grande estime de sa probité, & admiroient sa douceur & sa confiance. On dit qu'ayant été mordu par un chien enragé, il ne changea jamais de couleur; & que cet accident ayant excité une grande rumeur dans la ville, il demandoit froidement à tout le monde quel malheur y étoit arrivé. Ce Philosophe après avoir composé plusieurs Ouvrages, mourut fort âgé, en la CXXVII Olympiade, & vers l'an 272 avant Jesus-Christ. * Diogéne Laërce, in *Polemone*, *l.* 4. Eusébe, *in Chron.*

POLE'MON, Sophiste & Orateur qui vivoit du tems de Trajan, vers l'an centiéme de Jesus-Christ, fut un très-grand parleur, & même en mourant pria ses amis de le faire bientôt mettre en terre, craignant que le Soleil ne se vantât de lui avoir vu la bouche fermée. On ajoûte qu'étant tourmenté de la goutte, il souhaitoit la mort; & que son impatience faisant murmurer ses amis, il leur dit sans s'émouvoir, *Donnez-moi un autre corps, je vous promets d'y demeurer tant qu'il vous plaira.* Il a écrit quelques Traitez. * Philostrate, *in Vit. Soph.* Suidas.

POLE'MON, fils d'Evergétès, Historien Grec, est Auteur d'une Description de la Terre, & d'un grand nombre d'autres Ouvrages citez par les Anciens. * Suidas. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 18. Gesner, *in Biblioth. &c.*

*POLE'MON d'Alexandrie, Peintre renommé dans l'Antiquité.

POLENÇA. *Voyez* PUGLIENZA.

*POLENTA, étoit anciennement une ville: maintenant ce n'est qu'un village de la Romagne dans l'Etat de l'Eglise situé près de la petite ville de Bertinoro. * Maty, *Dict. Géogr.*

POLENTONI, connu sous le nom de MONSIEUR POLENTON, Jurisconsulte de Padoue, vivoit dans le XVI siécle, & laissa divers Traitez, entre autres un Ouvrage des tombeaux des Hommes Illustres de Padoue.

*POLENZO, *Polentia*, étoit anciennement une ville de la Ligurie. Ce n'est maintenant qu'un village du Piémont, situé sur le Tanaro, à deux lieues au dessous d'Albe. * Maty, *Dict. Géogr.*

POLE'SIE, Palatinat de Pologne, appellé autrement BRIESCIE ou BRESSICI. *Voyez* BRESSICI.

POLE'SIN (Le) ou la POLE'SINE de ROVIGO, province de la Seigneurie de Venise, tire son nom de la ville de Rovigo. *Voyez* ROVIGO.

POLESINE de ROVIGO. *Voyez* ROVIGO.

POLEVIT (Albert) Polonois, natif de Cracovie, & Religieux de l'Ordre des Carmes, a été un des plus célébres Prédicateurs de son tems, & composa divers volumes de Sermons, & quelques autres Traitez. Il mourut l'an 1627. * Marc-Antoine Alégre, *in Paradiso Carmelitarum.*

POLI (Martino) naquit à Luques le 21 janvier 1662, d'une honnête famille. Il se sentit dès sa plus tendre jeunesse une grande inclination pour la Chymie. Un de ses oncles qui étoit dans le même goût, l'y fortifia. A l'âge de 16 ans, il composoit déja de lui même des médicamens chymiques. Comme son pére le gênoit dans son inclination, il quitta la maison à 18 ans pour aller à Rome où son oncle devoit lui fournir les secours nécessaires. Là il se livra à la recherche de la nature des métaux & fit plusieurs opérations qui firent du bruit. Il s'y maria à l'âge d'environ 28 ans. En 1691, il obtint du Cardinal Altiéri le pouvoir d'établir à Rome un Laboratoire public en qualité de Chymiste à titre extraordinaire; & en 1700, il obtint que ce fût à titre d'Apothicaire, par les lettres patentes qui lui en furent expédiées. Il trouva un secret qui regardoit la guerre; & en 1702, il alla en France l'offrir au Roi, qui, afin qu'il en supprimât la connoissance, lui donna avec une pension, le titre de son Ingénieur & celui d'Associé étranger surnuméraire de l'Académie Royale des Sciences, en attendant qu'il vint à vaquer une des huit places destinées aux Etrangers. Poli retourna en Italie en 1704, avec toutes ces marques d'honneur, & publia à Rome en 1706, un grand Ouvrage intitulé, *Il Triunfo degli Acidi*, qu'il dédia au Roi son bienfaiteur. Selon lui les Acides ne passent jamais dans le sang, comme il prétendoit l'avoir découvert par l'analyse de cette liqueur. Le Pape le nomma en 1708, premier Ingénieur dans les troupes qu'il avoit levées contre l'Empereur, & la campagne finie il alla à Venise. Le Prince Cibo, Duc de Massa, l'appella auprès de lui en 1712, pour examiner des mines qu'il avoit dans ses terres. Il y en trouva de très-abondantes de cuivre, de vitriol verd & une de vitriol blanc. Il retourna en France en 1713, & prit sa place d'Associé étranger qui n'étoit plus surnuméraire parce qu'en 1703, il avoit eu celle de M. Viviani. Quoique ses découvertes fussent applaudies, sa Théorie, qui choquoit la Philosophie corpusculaire, eut à essuyer de grandes contradictions. Le Roi augmenta sa pension en 1712, & se voyant utilement connu à Paris par des remédes qu'il savoit faire avec un art particulier, il obéit avec plaisir à l'ordre qui lui fut donné de faire venir sa famille. Elle arriva le 28 juillet de la même année; & ce ne fut que pour être témoin de la mort de celui qu'elle venoit rejoindre, & qui expira le lendemain. * *Histoire du renouvellement de l'Académie, &c. par* M. de Fontenelle, *tome* 2. *p.* 254.

*POLIARQUE, d'Athénes, aimoit tant les animaux, & sur tout les chiens & les coqs, qu'il les faisoit enterrer avec pompe, & qu'il prioit ses amis d'assister au convoi funébre. Il leur érigeoit des tombeaux qu'il ornoit de colomnes sur lesquelles il faisoit graver leurs Epitaphes. * Elien, *Var. Hist. l.* 8. *c.* 4.

POLIBE. *Cherchez* POLYBE.

POLICANDRO, petite isle de l'Archipel. Elle est à cinq lieues de celle de Milo vers le Levant. Elle a huit à neuf lieues de circuit. Il n'y a que quelques villages, un château & un port. * Maty, *Dict. Géogr.*

Tournefort dit qu'il y a beaucoup d'apparence, que Policandro est la *Pholegandros* de Pline & de Strabon. Cette isle, ajoûte-t'il, n'a point de port, elle est pauvre, & l'on n'y commerce qu'en toiles de coton. Il n'y manque pas cependant ni de Papas, ni de chapelles. Le bourg qui est à trois milles de la cale où M. Tournefort débarqua, contient environ 120 familles du Rit Grec. * Tournefort, *Voyages*, *tome* 1. *p.* 258.

POLICARPE (Saint) *Cherchez* POLYCARPE.

POLICASTRO, ville & Comté du Royaume de Naples en la Principauté Citérieure, avec Evêché suffragant de Salerne, appartient à la Maison des Caraffe, (*Voyez* CARAFFE) & est nommée par les Auteurs Latins *Policastrum* ou *Palæocastrum*. Elle est peu considérable, & située sur le Golfe Lai, dit *le Golfe de Policastro*. Urbain Félicei & Pierre Maigri, Evêques de cette ville, ont publié des Ordonnances synodales; celui-là en 1632, & l'autre en 1638.

POLICHRONE. *Cherchez* POLYCHRONIUS.

POLICLETE. *Voyez* POLYCLETE.

POLICLITE. *Cherchez* POLYCLITE.

POLICRATE. *Cherchez* POLYCRATE.

POLICRITE. *Cherchez* POLYCRITE.

POLIDAMAS. *Cherchez* POLYDAMAS.

POLIDECTE. *Cherchez* POLYDECTE.

POLIDORE. *Cherchez* POLYDORE.

POLIEN. *Cherchez* POLYÆNUS.

POLIER (Claude) Gentilhomme de Languedoc, très-célébre dans l'Histoire du XIII siécle, se signala dans un combat con-

contre les Anglois. *Cherchez* COQ, Ordre de Chevalerie.

POLIEUCTE. *Cherchez* POLYEUTE.

POLIGAMISTES. *Cherchez* POLYGAMISTES.

POLIGNAC, bourg de France avec château, dans le Gouvernement de Languedoc, & dans cette partie des Sévennes que l'on nomme le *Vélay*. Il est au nord-nord-ouest du Puy-en-Vélay, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie. Il donne son nom à la Maison de Polignac qui fait le sujet de l'article suivant. Le château de Polignac est situé sur une grande & vaste roche qui étoit autrefois consacrée à Apollon; ce qui se prouve par les histoires les plus anciennes d'Auvergne, du Vélay, de Lyon & de Bourgogne, par les Archives de cette Maison, & par les restes du temple d'Apollon qui y subsistent encore.

POLIGNAC, l'une des plus anciennes Maisons d'Auvergne, tire son nom de l'ancien château de Polignac dont on vient de parler. On y voit une tête d'Apollon toute couverte de rayons, laquelle a, dit-on, rendu autrefois des Oracles. Janus Gruterus nous apprend que l'Empereur Claude alla consulter cette tête d'Apollon; & voici ce qu'il rapporte dans son livre des Inscriptions anciennes de l'Empire Romain. *In castro Apollinarico, forsitan nomine, ut fertur, ab Apolline in provincia Velaunia, vulgariter* Vélay, *in confiniis Arvernorum sito, extat etiam nunc hodie* (Cet Ecrivain mourut en 1627) *turris antiqua, quam verisimile est fuisse membrum templi cujusdam, in cujus pariete visitur hæc Inscriptio* TI. CLAUDIUS CÆSAR AUG. GERMANICUS PONT. MAX. TRI. POTEST. V. IMP. XI. PP. COSS. IIII. (ce qui répond à l'année 51 de Jesus-Christ) *Unde probabile est* (continue Gruterus) *Claudium Cæsarem Lugduni natum, illuc profectum Oraculi Apollinis consulendi gratia.* C'est donc de ce vieux château que sont sortis depuis les *Apollinaires*, dont le nom a été converti en celui de *Polignac*, d'où sont sortis encore aujourd'hui ceux qui portent ce nom.

SIDOINE APOLLINAIRE, parle du château de Polignac, comme de sa Maison paternelle, *l. 4. Epître 6.* Son bisayeul, du nom d'APOLLINAIRE, descendu d'une ancienne famille Patricienne, qui avoit donné des Sénateurs à la ville de Rome, fut Préfet du Prétoire des Gaules, c'est à dire, Lieutenant Général de la Gendarmerie Gauloise, & Intendant de la Justice. Le fils de celui-ci eut les mêmes dignitez, & fut le premier de sa race qui eut le bonheur d'embrasser le Christianisme, qu'il laissa à sa postérité avec les mêmes dignitez séculiéres. Son fils, pére de SIDOINE APOLLINAIRE, les exerça avec honneur sous les Empereurs Honorius & Valentinien. Sidoine, qui avoit épousé Papianille, fille de l'Empereur Avitus, ayant été après la mort de sa femme, élu Evêque de Clermont en Auvergne l'an 472, laissa pour fils APOLLINAIRE, qui fut Lieutenant Général des armées d'Alaric, Roi des Visigoths, & qui fut pére d'*Arcade*, qui fit la branche des anciens Comtes d'Auvergne. L'on ajoûte que dès que l'Evêque de Clermont eut été promu à l'Episcopat, il fit élire APOLLINAIRE son frére, Vicomte de Vélay, qui étoit alors un païs uni à l'Auvergne, dignité qui le rendoit comme Lieutenant du Comte en ces quartiers-là, & que c'est de lui que descendent les Vicomtes du païs de Vélay ou de *Polignac*, qui subsistent encore aujourd'hui. Ces Vicomtes ont eu longtems toutes les marques de souveraineté, comme de faire battre monnoye à leur coin, (il y en a encore dans le Vélay, & on nomme ces pièces *Vicomtois*) de donner grace aux criminels, d'imposer des tailles dans leurs Terres, de déclarer la guerre, & autres de cette nature; ce qui les a fait nommer dans l'Antiquité *Seigneurs des Montagnes, Reguli Montium.* François I, Roi de France, se trouvant au château de Polignac l'an 1533, & entendant parler des priviléges dont avoient joui autrefois les Seigneurs de ce nom, & du titre qu'on leur donnoit alors, dit qu'il n'en étoit point surpris après la magnificence avec laquelle il y avoit été reçu avec toute sa Cour.

L'on se contentera de rapporter ici la postérité de cette ancienne Maison depuis GASPARD-ARMAND, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalençon, Baron de Randon, Gouverneur d'Auvergne & du Vélay, qui fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1633. Il avoit épousé *Anne* de Tournon, fille de *Juste-Louis*, Comte de Tournon, & de *Magdelaine* de la Rochefoucaud, dont il eut 1. LOUIS-ARMAND qui suit; 2. *Melchior*, Abbé de Montebourg, mort le huitiéme juillet 1699, âgé de 88 ans; 3. *Philiberte* de Polignac, mariée avec *Christophle-Melchior* de Beaufremont, Comte de Crusilles; & 4. *Isabelle* de Polignac, mariée 1. à *Gaspard* d'Espinchal, Seigneur de Dunieres: 2. à *Jean* de Pestels-de-Levi, Marquis de Caylus, dont il est venu des enfans.

LOUIS-ARMAND, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalençon, &c. Gouverneur de la ville du Puy-en-Vélay, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1661, & mourut le troisiéme septembre 1692. Il avoit épousé 1. le 14 février 1638, *Susanne* des Serpens, fille de *Claude*, Baron de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron: 2. le 17 février 1648, *Isabelle-Esprit* de la Baume, fille de *Ferdinand*, Comte de Montrével, & de *Marie* Olier de Nointel: 3. *Jacqueline* de Beauvoir, fille de *Scipion* de Grimoard de Beauvoir, Comte du Roure, Lieutenant Général de Languedoc, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le septiéme novembre 1721. Du premier lit vint 1. *Antoinette* de Polignac, Carmélite à Paris, morte le 13 novembre 1690: du second sortirent, 2. *Jean*, Chevalier de Malte, mort jeune; & 3. *Isabelle* de Polignac, morte jeune: du troisiéme mariage sont issus, 4. SIDOINE-APOLLINAIRE-GASPARD-SCIPION qui suit; & 5. *Melchior* de Polignac, né le onziéme octobre 1661, Abbé de Bonport, de Mouzon, de Bégard, de Corbie, d'Anchin, Ambassadeur extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote, Ambassadeur Plénipotentiaire du Roi Louis XIV pour le traité de paix à Utrecht, nommé Cardinal le 18 mai 1712 par le Pape Clément XI, Maître de la Chapelle du Roi, dont il se démit, puis Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise. Il a été reçu Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, le premier de janvier 1733. Il est actuellement Archevêque d'Auch, & Membre honoraire de l'Académie des Belles Lettres & des Sciences. Ce Cardinal n'a pas moins d'esprit, d'érudition & d'éloquence, que d'intelligence dans les affaires & dans les négociations. Il excelle aussi dans la Philosophie & dans la Poësie Latine. „ Il a sû pénétrer tous „ les secrets de la premiére, dit l'Abbé Genest dans la préface de „ ses *Principes de Philosophie* en vers François, & nous les expli„ pliquant par des vers plus harmonieux, plus riches & plus „ expressifs que ceux de Lucréce, il surmonte ce fameux Poëte „ avec ses propres armes, & dissipe tous les enchantemens de la „ dangereuse Doctrine d'Epicure.

SIDOINE-APOLLINAIRE-GASPARD-SCIPION, Marquis de Polignac, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur du Puy-en-Vélay, épousa 1. en avril 1686, *Marie-Armande* de Rambures, Fille d'Honneur de Madame la Dauphine, fille de *Charles*, Marquis de Rambures, & de *Marie* de Bautru, morte en 1706: 2. en 1709, *Françoise* de Mailly, fille de *Louis*, Comte de Mailly, & de *Marie-Anne* de Sainte-Hermine. Du premier lit vint *Louis-Armand*, Marquis de Chalençon, né le 19 février 1687, mort en 1693: du second sont issus entre autres trois fils. * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers, &c.*

POLIGNANO, petite ville du Royaume de Naples dans la province de Bari, avec Evêché suffragant de Bari, est nommée par les Latins *Polinianum* ou *Pulinianum*. Elle est à l'est-sud-est de Bari dont elle est éloignée d'environ six lieues.

POLIGNOTE, célébre Peintre de la Gréce. *Voyez* POLYGNOTE.

POLIGNY, petite ville ou bourg avec Bailliage. Il étoit autrefois fortifié. Il est situé dans le Comté de Bourgogne, à quatre lieues de Salins vers le midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

POLIGUSA. *Voyez* FALCONARA.

POLIHIMNIE. *Voyez* POLYMNIE.

POLIHISTOR. *Voyez* POLYHISTOR.

POLIIDE. *Voyez* POLYIDE.

POLIMALON. *Voyez* HERI.

POLIMESTOR. *Voyez* POLYMESTOR.

POLIMNESTE. *Voyez* POLYMNESTE.

POLIMNESTOR. *Voyez* POLYMNESTOR.

POLIMNIE. *Voyez* POLYMNIE.

POLIMUR ou POLME, petite ville de la Natolie. Elle est près du Golfe de Polimur, à quatre lieues de Nicée vers le Couchant méridional. On la prend pour la ville de Bithynie, qui fut nommée *Patavium & Claudiopolis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* POLIMUR (Le Golfe de) ou POLMUR, ou DE MONTAGNA, *Polimurus Sinus*. C'est la partie de la Mer de Marmora qui est du côté de la Natolie vers la ville de Burse. On l'appelloit anciennement *Cianus & Nicopolitanus Sinus*, à cause des villes de Cium & de Nicopolis qui étoient sur ses bords. * Maty, *Dict. Géogr.*

POLINA, POLLONA ou PIRGO, anciennement *Aus, Aüs*. C'est une riviére de Macédoine. Elle coule dans l'Albanie, & se décharge dans le Golfe de Venise, à demi-lieue de la ville de Pirgo ou Pollona. * Maty, *Dict. Géogr.*

POLINICE. *Voyez* POLYNICE.

* POLINIERE (Pierre) né en 1671, près de Vire en Basse Normandie, fit ses Humanitez à Caen, & ses hautes classes à Paris au College de Harcourt. Il s'appliqua ensuite particuliérement aux Mathematiques, à la Physique, à la Géographie, à l'Histoire Naturelle, à la Médecine & à la Chymie. Il prit ses degrez en Médecine. En 1707, il épousa à Vire *Marguerite* Asselin, de laquelle il eut quatre enfans, deux fils dont l'un *Julien-Pierre* est Docteur en Médecine, & l'autre *Daniel*; & deux filles nommées *Jeanne & Marie*. Dans sa jeunesse, il donna au Public *Elemens de Mathématiques*. En 1709, il fit imprimer un Ouvrage intitulé, *Expériences de Physique*, traduit en plusieurs Langues, & qui en 1734 fut imprimé pour la quatriéme fois, avec une augmentation considérable de l'Auteur, en deux volumes, *in douze*. Il mourut subitement dans sa maison de campagne le neuviéme du mois de février 1734. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

POLIPERCHON ou POLISPERCHON. *Voyez* POLYSPERCHON.

POLIPHEME. *Voyez* POLYPHEME.

POLIPHILE. *Voyez* POLYPHILE.

POLIPHRADMON. *Voyez* POLYPHRADMON.

POLISTILO. *Voyez* POLYSTILO.

POLISTRATE. *Voyez* POLYSTRATE.

* POLITES, fils de Priam & d'Hécube, fut tué par Pyrrhus dans le tems de la prise de Troye, comme le marque Virgile, *Enéide, l. 2. v. 526 & suiv.*

* POLITES (Joachim) de Ter-Goes en Zélande, fut Sécretaire de la ville d'Anvers. Il excelloit dans la Poësie, comme le témoignent les piéces qu'il a données au Public, imprimées à Anvers en 1548, *in octavo*. On dit qu'il a composé quatre livres *de Republica*, mais ils n'ont jamais vû le jour. Dans le tems qu'on travailloit à rétablir l'Académie de Bourdeaux, il fut du nombre des vint Professeurs que l'on y appella. * Valére André, *Bibliot. Belgica, p. 446.*

POLITI (Adrien) de Sienne, a composé un Dictionnaire Italien, des Lettres & d'autres Ouvrages. Il avoit été Sécretaire de trois Cardinaux, & mourut sous le Pontificat d'Urbain VIII, vers le milieu du XVII siécle. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illustr. c. 57.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. &c.*

POLITI (Adrien) de Sienne, vivoit au commencement du XVII siécle. Il a donné une Traduction Italienne de Corneille Tacite à deux reprises différentes, parce que son premier travail n'avoit pas été bien reçu; mais l'ayant revu, cette seconde Traduction le fit passer pour un Ecrivain assez poli. Il a fait d'autres Ouvrages pour l'embellissement de la Langue de son païs, & ils sont assez considérez. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. partie 2. n. 57.* Ghilini, *Teat. d'Huom. Let. tome 1.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 3. p. 570. n. 797.* edit. d'Amsterdam, 1725.

POLITI (Lancelot) *Cherchez* CATHARIN.

POLITIEN. *Cherchez* BASSI, nom que Vossius lui a donné, & qui ne paroît pas lui convenir, puisque son pére s'appelloit *Benoît Ambrogini.*

* POLITIEN (Jean-Ange) natif de Monte Pulciano, enseignoit la Logique à Poitiers, vers le commencement du XVII siécle. Il eut parmi ses Disciples le fameux Jean Daillé. Il y a apparence qu'il quitta la Communion Romaine, puisqu'il a écrit contre Bellarmin, sur l'article de l'Eucharistie. Voici les titres de ses Ouvrages, *Philosophia Eucharistica de potentia & voluntate Dei ex tertio libro Bellarmini de Eucharistia, exposita & refutata*, Ambergæ, 1604, *in quarto*; *Philosophiæ, seu potius, Sophisticæ Eucharisticæ Bellarmini pars altera refutata*, Ambergæ, 1606, *in quarto.* * *Dict. Allemand.*

* POLITIEN (Antoine-Laurentin) fut Professeur en Logique dans l'Académie de Pise. Il étoit à Padoue l'an 1604, comme il paroît par l'Epître Dédicatoire de la seconde édition de son Dialogue *de Risu*, auquel il joignit son Traité *de Cautis eorumque motibus* & son livre *de Natura Logica.* Sa mére étoit issue de la famille de Sainte-Agnès. C'est une Sainte pour laquelle les Habitans de Monte Pulciano ont beaucoup de dévotion. * Bayle, *Dict. Crit.*

POLITIO ou POLIZI, bourg de Sicile. Il est dans la vallée de Démona, aux confins de celle de Mazara, & à six lieues de Termini vers le midi occidental. * Maty, *Diction. Geogr.*

POLITIQUES, nom d'un parti qui se forma en France pendant la Ligue l'an 1574. C'étoient des Catholiques mécontens, qui sans toucher à la Religion, protestoient qu'ils ne prenoient les armes que pour le bien public, pour le soulagement du peuple, & pour réformer les désordres qui s'étoient glissez dans l'Etat, par la trop grande puissance de ceux qui abusoient de l'autorité royale. Ces Politiques se joignirent aux Huguenots, sur la résolution qui en fut prise dans l'assemblée que tint à Montpellier, en 1574, Henri de Montmorency, Maréchal de Damville & Gouverneur de Languedoc, qui pour se maintenir dans ce Gouvernement, dont on le vouloit dépouiller, forma ce parti politique, où il attira le fameux Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne son neveu, qui fut depuis Maréchal de France, Duc de Bouillon, Prince souverain de Sedan, & le plus grand appui des Huguenots. * Maimbourg, *Histoire de la Ligue.*

POLIXENE. *Voyez* POLYXENE.

POLIXO. *Voyez* POLYXO.

POLIZELE. *Voyez* POLYZELE.

POLL (de) famille ancienne & considérable des Provinces Unies, après avoir possédé les charges de Bourguemaître dans les villes de Woerden & de Montfort, s'est établie à Amsterdam, où elle a exercé & exerce encore les plus hauts emplois.

POLLA ARGENTARIA, femme du Poëte *Lucain*, illustre par son érudition, par sa vertu & par sa beauté, faisoit bien des vers; & après la mort de son mari, revit & corrigea la Pharsale. Stace fait parler Calliope à l'avantage de Polla, en ces termes

Nec solum dabo carminum nitorem
Sed tædis genialibus dicabo
Doctam atque ingenio tuo decoram
Qualem blanda Venus daretque Juno.

On dit que depuis elle épousa le Poëte Stace. C'est pour cette raison que Sidonius Apollinaris en parle ainsi,

Argentaria Polla dat Poëtas.

* *Voyez* l'article de LUCAIN. Martial, *Epigram. 10. l. 7.* Simmond, *in Not. ad Sidonium.* Stace, *Sylv. l. 2. Genethliacon Lucani*, Sidonius Apollinaris, *Carm. 13.*

POLLAIVOLI (Antoine & Pierre) deux fréres & fameux Peintres de Florence, nez de parens fort pauvres, avoient en échange des talens extraordinaires. Antoine, l'aîné, fut d'abord Orfévre & s'étant ensuite mis chez son frére, il apprit l'Art de peindre en très-peu de tems & y réussit si bien qu'en 1465, on lui paya d'un S. Sébastien de sa façon 300 écus. Il fut le premier qui s'appliqua à représenter au naturel les muscles & les nerfs du corps humain selon ses différens mouvemens, en quoi l'Anatomie à laquelle il s'étoit appliqué, lui fut d'un grand secours. Il étoit en même tems très-bon Graveur en taille-douce. Ces deux fréres moururent à Rome en 1498, & furent honorez de belles Epitaphes. * Sandrart, *Acad. Pict. partie 2. l. 2. p. 74. Dict. Allemand de Bâle.*

*POLLENTIA. Déesse adorée par les anciens Romains. * Hofman, *Lexic. Univ.*

POLLENTIA, ville. *Voyez* PUGLIENZA.

POLLET (François) Jurisconsulte des Païs-Bas, natif de Douay, fit ses études dans l'Université de Louvain, & dans quelques autres Académies, où il s'appliqua sur tout à la Jurisprudence, qu'il enseigna pendant quelques années à Paris, en public & en particulier. Il fréquenta en même tems le Barreau, pour y apprendre la pratique de cette Science; & depuis il alla s'établir à Douay, où il se maria. Après y avoir exercé quelque tems la profession d'Avocat, & avoir possédé la charge de Dixenier de ville, il y mourut à l'âge de 30 ans, vers l'an 1547. Ce Jurisconsulte est Auteur de l'Histoire du Barreau des anciens Romains, *Historia Fori Romani*, qu'il a divisée en cinq livres, où il marque le lieu, le tems & la maniére avec laquelle se rendoit alors la Justice; l'état & le rang des Avocats; les différentes sortes de Magistrats & de causes; l'état des Criminels & des accusez; la forme des Arrêts & des Sentences; l'office des Huissiers, des Gardes, & autres Cérémonies observées anciennement à Rome dans les Jugemens. Il fut surpris de la mort avant que d'avoir achevé le dernier livre. Philippe Broide son gendre y ajouta neuf chapitres, & fit des Notes sur tout cet Ouvrage, qu'il fit imprimer à Douay en 1576. On en a une édition de l'an 1676. à Francfort. * *Consultez l'Ouvrage même.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 237 & 238.*

POLLICHE (Martin) de Mellerstad, dans la Franconie, Médecin célébre dans le XV siécle, & au commencement du XVI, accompagna en 1493, Fréderic, Duc de Saxe, en la Terre-Sainte. A son retour il fut des premiers Professeurs de l'Université de Wittenberg, & mourut le 27 janvier 1513. Il a écrit divers Ouvrages. * Chytræus, *in Saxonia.* Vander Linden, *de Script. Med.*

POLLINA, anciennement *Monalus*, riviére de la Vallée de Démona en Sicile. Elle a ses sources dans les montagnes de Madonia, & se décharge dans la Mer Tyrrhéne, entre Tosa & Céfalédi. On la prend pour l'ancienne *Halesus.* * Maty, *Dict. Geogr.*

POLLINA, ville. *Voyez* PIRGO.

POLLIO (Annius) *Voyez* ANNIUS POLLIO.

POLLIO. *Cherchez* ASINIUS POLLIO.

POLLION. *Cherchez* VITRUVE POLLION.

POLLION, Pharisien, vivoit du tems d'Hérode *le Grand.* Lorsque ce Prince n'étoit encore que Gouverneur de la Galilée, Hyrcan souverain Sacrificateur fit tenir une assemblée pour l'ouïr dans ses justifications; & Pollion prédit à Hyrcan & aux autres juges, que s'ils renvoyoient Hérode absous, Hérode les feroit un jour tous mourir. L'événement justifia cette prédiction. Pollion fut toûjours grand ami d'Hérode, & n'oublia rien pour persuader le peuple de Jérusalem de le recevoir pour Roi. Jamais homme ne lui parla avec tant de liberté, & tout le monde s'étonnoit de ce qu'il ne l'avoit pas fait mourir; mais il sembloit qu'Hérode eût plus de crainte pour Pollion que Pollion pour Hérode. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 15. c. 1.*

POLLION (Vedius) riche Romain, vivoit du tems de l'Empereur Auguste, & avoit un étang fort vaste fourni de toute sorte de poissons rares, & particuliérement de murénes. Il les engraissoit de la chair de ses Esclaves qu'il condamnoit à la mort pour les fautes les plus legéres. On rapporte que régalant un jour l'Empereur Auguste, un de ses Domestiques ayant brisé un vase de cristal, il ordonna sur le champ qu'on le jettât vif dans l'étang pour servir de pâture aux murénes. L'Empereur indigné de cette cruauté défendit de faire aucun mal au Domestique, & fit briser en sa présence tous les autres vases de cristal qui se trouvoient dans la maison. * Sénéque, *de Ira, l. 3. c. 40. & de Clementia, l. 1. c. 18.* Pline, *Hist. Nat. l. 9. c. 23. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

POLLOCZKI. *Voyez* POLOCZK.

POLLONA ou POLLONIA, ville. *Voyez* PIRGO.

POLLUX (Julius) natif de Naucratie en Egypte, qui vivoit dans le second siécle vers l'an 180 de Jesus-Christ, charma par sa voix, Commode, fils de l'Empereur Marc-Antoine, & parvint par ce moyen à une chaire de Professeur en Rhétorique à Athenes. Ses Discours passoient pour être plats & puériles, & l'on croit que c'est lui que Lucien a voulu railler dans les deux Discours intitulez *Lexiophanes*, où il le désigne par un homme qui se fait gloire d'un Dictionnaire, & qui se dit le maître des Rhéteurs. Son *Onomasticon*, ou Dictionnaire en Grec & en Latin, fut imprimé à Venise par Alde Manuce l'an 1511; à Florence en 1520; à Bâle en 1536; à Francfort en 1608, avec les corrections qu'y fit Wolgang Séberus; & en 1706 à Amsterdam, avec les Commentaires de Jungerman, de Kunhius, de Séberus & d'autres. Pollux fit un Epithalame pour son bienfaicteur Commode. On lui attribue d'autres Ouvrages, entre autres une Oraison *de Arcadicis*, que Gesner nomme autrement dans sa *Bibliothéque.* * Vossius, *de Hist. Græcis. Memoires de Trevoux, septembre*, 1709. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 3. p. 108. n. 670.* édit. d'Amsterdam, 1725.

POLLUX (Julius) est Auteur d'une Chronique qu'il continua jusqu'au tems de Valens. Ainsi il vivoit vers l'an 366 de Jesus-Christ, & est par conséquent différent de Julius Pollux dont nous venons de parler: ce qui fait voir qu'ils ne vivoient pas en même tems, comme quelques-uns se le sont imaginé. * Suidas, Gesner, *Biblioth.* Vossius, *de Hist. Græc.*

POLLUX. *Cherchez* CASTOR & POLLUX.

POLNA, petite ville du Royaume de Bohéme, située à onze lieues de Czaslaw vers le midi. Elle est séparée en deux par la riviére de Sazawa. Une partie est dans la Bohéme propre, l'autre dans la Moravie. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLO ou POLLO, anciennement *Cunicularia.* C'est une petite isle qui est à l'entrée du Golfe de Cagliari en Sardaigne du côté du midi, & fort près du Cap de Polo, qui est le *Cunicularium Promontorium* des Anciens. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLO. *Marco Paolo*, de Venise, étoit fils de *Nicolas* Paul, & vivoit dans le XIII siécle vers l'an 1272. Il voyagea dans la Syrie, dans la Perse & dans les Indes, & publia un livre intitulé, *de Regionibus Orientis*, qui a été imprimé avec les Voyages de Jean de Mandeville & de Ludolphe de Suchen. On a don-

donné au public les Rélations de ses Voyages, & de ceux de son pére.

POLO d'ALBE'NAS. *Cherchez* ALBE'NAS.

POLOCZK, POLOCZKI ou POLOCZKO, ville de Lithuanie avec titre de Palatinat, en Latin *Polocium*. Quelques uns la nomment *Pollockki*. Elle est située à l'endroit où la riviére de Polota qui la traverse, se jette dans la Duna. On a pris grand soin de fortifier cette ville, à cause qu'elle est des plus avancées vers la frontiére. Elle a double citadelle avec une grosse garnison. Jean Basile, Grand Duc de Moscovie, l'ayant prise en 1565, Etienne Battori, Roi de Pologne, la reprit sur lui quatorze ans après. Le Czar Alexis, qui l'emporta en 1654, la garda fort peu de tems, & les Moscovites l'ayant encore assiégée pendant les derniéres guerres, furent obligez de lever le siége. Le Palatinat de Poloczk, qui forme la partie la plus septentrionale de la Lithuanie, païs désert & rempli de bois, portoit anciennement le titre de Duché & a eu longtems des Princes particuliers. On trouve qu'Olech fut le premier. Après que sa postérité fut éteinte le peuple se gouverna lui même jusqu'à ce que Michel, Duc de Novogrod, l'eut assujetti. Borisa, son petit-fils, embrassa le Christianisme, & Héleb l'un de ces successeurs, n'ayant point laissé d'enfans, les Poloczkiens érigérent de nouveau leur païs en République. Ce gouvernement dura peu de tems. Cicuciwilo, neveu de Mingad, Roi de Lithuanie, les obligea de le reconnoitre pour leur Souverain; & Troynats, Grand Duc de Lithuanie, l'ayant fait assassiner, s'empara de cet Etat qu'il réünit à la Lithuanie. Depuis ce tems-là il n'en a point été séparé. Quelques Géographes lui donnent tout le païs qui est entre la Dzwine & la Moscovie, & le divisent en deux Châtellenies qui sont celles de Poloczk & de Wielisa. Les Cartes de Sanson & celle de De Wit mettent cette derniére Châtellenie dans le Palatinat de Witepsk, & poussent au contraire le Palatinat de Poloczk au midi de la Dzwine, jusqu'au Palatinat de Minsko. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr*. Maty, *Dict. Géogr*.

POLOCZK, Palatinat. *Voyez* l'article précédent.

POLOGNE, Royaume électif de l'Europe, comprend l'ancienne Sarmatie Germanique, & la partie Orientale de la Germanie vers la Vistule.

SON NOM, SES BORNES, ET SA DIVISION.

La Pologne, que les Habitans nomment *Polska*, a tiré son nom du mot *Pole* & *Pola*, qui en Esclavon veut dire, *campagne & lieu propre à la chasse*; parce que tout cet Etat n'est composé que de vastes campagnes, & de bois propres pour la chasse. Il n'étoit autrefois ni si grand, ni si considérable qu'il l'est, depuis qu'il a été augmenté de la Lithuanie, & de diverses autres provinces; car avant cela il ne comprenoit que ce que nous appellons aujourd'hui la *Grande & la Petite Pologne*. Par cette jonction, la Pologne est devenue un des plus grands Royaumes de l'Europe, & a la Moscovie & la Tartarie au Levant; la Hongrie, la Transsylvanie & la Moldavie au midi; l'Allemagne au Couchant; & au nord la mer Baltique, la Livonie & une partie de la Russie Blanche ou Moscovie. On peut diviser cet Etat en Royaume de Pologne, & en Grand Duché de Lithuanie. Le Royaume est encore divisé en Grande & Petite Pologne. Celle-ci entre la Hongrie, la Silésie & la Russie, a Cracovie, qui est la capitale de tout le Royaume, & Sandomir. La grande Pologne est enfermée entre l'Allemagne, la Poméranie, la Silésie & la petite Pologne, avec les villes de Posnan, de Kalisch, de Gnesne, de Lencici, de Lublin & de Sirad. Elle comprend aussi les provinces de Mazovie, où est Varsovie, & celle de Ploczko; la Cujavie, où est Uladislaw; la Prusse royale, qui a Dantzic, Elbing, Thorn, &c. & la Russie Noire, avec les villes de Léopol, Lemberg ou Luwow, comme on l'appelle dans le païs, & Przémyslie, en Latin *Premislia*; la Lithuanie, qui contient les villes de Wilna, de Novogrodeck, de Poloczk, de Minsko, de Witepsk, de Micislaw, de Breslaw, &c. divisée en Volhinie, avec les villes de Lucko, de Kiow, &c.; la Podolie, où est Kaminiek, Braclaw, &c.; la Polésie, où est Bressici; & la Samogitie, dont Medniki est la capitale. On divise encore la Pologne en 34 Palatinats ou Gouvernemens. Chaque Palatin a sous soi des Castelans ou Chatelains, c'est à dire des Capitaines ou Gouverneurs des villes: & il y en dans la Pologne jusqu'à 87. Quant à ce qui regarde la division ecclésiastique de la Pologne, il n'y a que deux Archevêchez, qui sont ceux de Gnesne & de Léopol. Il y en avoit autrefois un troisiéme, qui étoit celui de Riga, dans la Livonie; mais cette ville appartient présentement aux Moscovites. L'Archevêque de Gnesne, qui est le premier Sénateur de l'Etat, gouverne après la mort du Roi, & commande pendant l'interrégne, jusqu'à l'élection d'un nouveau Prince. Il y a dix-sept Evêchez en Pologne, diverses Abbaïes, & des Universitez à Cracovie, à Konigsberg, à Zamoski, &c. Voici un dénombrement des Archevêchez & Evêchez.

ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ de Pologne, avec leurs suffragans, situez dans les autres Etats.

ARCHEVE'CHEZ DE GNESNE, *dans la grande Pologne.*

Evêchez suffragans.

Cracovie, capitale du Royaume; Uladislaw, dans la Cujavie; Vilenski, dans la Lithuanie; Posnan, dans la Posnanie; Ploczko, dans la Mazovie; Warmie, dont le siége est à Heilsberg dans la Prusse, & Szamland, unis; Lucko; Medniki dans la Samogitie; Culm & Pomesan, dans la Prusse, unis; Breslaw, dans la Silésie; Lebusa, dans la Marche de Brandebourg; Camin, dans la Poméranie; Smolensko, sur les frontiéres de Moscovie.

ARCHEVE'CHE' DE LUWOW OU LE'OPOL, *dans la petite Russie.*

Evêchez suffragans.

Przémyzl; Chelm; Kiow ou Kiovie aux Moscovites; Kaminieck.

Outre les Archevêques, & les dix-sept Evêques dont nous avons parlé, il y a dans la ville de Léopol, capitale de la Russie Noire, un Archevêque Latin Catholique, un Archevêque Arménien aussi Catholique, & un Evêque Russien, Grec schismatique.

LE PAIS ET LES HABITANS DE POLOGNE.

L'air de Pologne est extrémement pur, & le terroir est si excellent, qu'il est presque impossible de concevoir la quantité de grains qui en sortent pour les païs étrangers. Ce ne sont que plaines à perte de vue, entrecoupées d'étangs, & accompagnées de mille petits bois, qui n'apportent pas moins de commodité au païs, qu'ils renferment d'agrément: ceci regarde principalement la grande Pologne. La petite, qui n'est pas moins fertile, quoiqu'elle ne soit pas si unie, renferme des mines de fer & d'argent, & produit des vins & des fruits excellens. Avec ces avantages elle jouït d'un air si tempéré, qu'elle est communément appellée *l'entrée de l'Italie*, c'est à dire, le commencement de toute sorte de délices. Il n'en est pas de même de la Lithuanie. Nous pouvons dire en général, que la Pologne fait grand commerce de miel, de cire, de venaison, de poisson, de bois propre à bâtir, de chanvre, de grains, de peaux de martres zibellines, de castors, d'ours, d'élans, & d'autres bêtes féroces, & de cuivre, de plomb, de fer, & principalement de fin acier. Il n'y a que la Noblesse qui soit considérée en Pologne, car le tiers Etat y est presque tout Esclave. Les Gentilshommes Polonois sont grands & robustes, manient le sabre avec adresse, savent les Langues étrangéres, donnent libéralement, sont bons Cavaliers, & bons Catholiques; mais ils sont fiers & superbes, ils sacrifient tout à leurs propres sentimens, & ne peuvent reconnoitre d'autres Souverains que leur liberté. Cette inclination à l'indépendance fait souvent naitre chez eux des divisions, qui ont donné lieu aux grands avantages qu'ont autrefois remportez sur eux les Tartares & les Moscovites. Il est étonnant que Charles Gustave, Roi de Suéde, avec environ quarante mille hommes, ait réduit à la derniére extrémité un païs dont les moindres armées sont de deux cens mille combattans; mais c'est la suite de la mesintelligence qui est entre eux, & du peu d'autorité qu'ils donnent à leur Prince. Avant qu'on ait assemblé le Sénat, & que la Noblesse ait résolu d'aller à la guerre, l'ennemi a le tems d'exécuter tous ses projets sur la campagne; car il n'y a point de place forte qui l'empêche de venir jusqu'aux portes de Varsovie. Cependant, les Polonois sont bons Soldats, & sur tout bons Cavaliers. Ils sont armez d'une carabine & de deux pistolets d'arçon, d'une hache d'un côté, d'un sabre de l'autre, d'un carquois chargé de fléches, & de l'arc derriére leur dos, dont ils se servent après la décharge de leurs armes à feu, lorsque l'ennemi fuit. Les Polonois aiment à voyager, sont fidéles, reconnoissans & honnêtes pour les Etrangers. Ils sont magnifiques dans leurs habits, dans leurs festins, où ils invitent volontiers leurs amis; ils usent dans leurs viandes de quantité de safran & d'épicceries, & n'épargnent pas le sucre dans divers mets qui leur sont propres. Au reste, ils se piquent fort de dévotion; & font maigre le Carême, & le Mécredi, outre le Vendredi & le Samedi; & ne laissent pas ces jours-là de s'enivrer, ou de se battre. Les Païsans sont fort pauvres & miserables, ne possédent quoique ce soit au monde, & sont sujets à des Seigneurs qui les traitent avec plus de tyrannie qu'on ne fait les Forçats. Un Gentilhomme, à l'égard de ses Domestiques & de ses Païsans, a droit de vie & de mort. Si un de ses voisins en tuoit quelqu'un, en payant le prix qu'est estimé le Païsan, l'affaire est assoupie. Aussi, lorsqu'on parle d'un revenu d'un Gentilhomme, on ne dit pas comme en France, il a huit ou dix mille livres de rente, mais il a tant de Païsans. La maison de ces misérables Esclaves, qui travaillent beaucoup, & qui vivent de peu, n'est que de boue & de paille, avec quelques arbres pour en soutenir le toit: les enfans y jouent, dorment & mangent avec les pourceaux: & le maitre du logis n'y a point d'autre lieu pour sa table, & souvent pour son lit, que l'auge & le ratelier de ses bœufs. Il est vrai que souvent ils ont un petit appartement sous le toit, où est leur poile; & que les chefs de famille y couchent sur des peaux. Leur boisson est la biére ou l'hydromel; ils ne boivent point d'eau, à cause qu'elle est presque toute puante dans la Pologne, où elle croupit dans les plaines. Les femmes sont de petite taille, peu belles, fort simples, & ne manquent pourtant pas d'honnêteté. Les Polonois les aiment, mais en Maîtres; de sorte que quand ils retournent de la campagne, elles leur viennent baiser la main droite. Les maris y sont jaloux: c'est pourquoi les femmes n'ont aucun entretien qu'avec leurs proches parens, si ce n'est qu'elles se trouvent quelquefois à des bals ou à des festins. Elles vont aussi très-rarement à la campagne. Il n'y a point d'hôtellerie sur les chemins; les Gentilshommes qui voyagent, logent chez leurs amis, ou portent des provisions, ou s'arrêtent chez les Païsans, qui sont obligez de les recevoir; ce qui est une maniére de payer la taille. Si quelque Noble est pris à la guerre, le Roi est obligé de le racheter. Leur Langue est un Dialecte de l'Esclavone; avec cela ils parlent tous Latin, & presque tous savent les Langues étrangéres.

LA RELIGION DES POLONOIS.

Les anciens Polonois étoient idolâtres. Tertullien nous assûre dans son Traité contre les Juifs, que l'Evangile avoit été prêché dans la Sarmatie. Nous savons pourtant qu'il ne fut reçu dans celle de l'Europe, qui est la Pologne, que dans le dixiéme siécle. Micislas ou Miesko I, voulant epouser Dubrave, fille de Boleslas, Duc de Bohéme, se fit batiser le septiéme mars 965 ou 966. Depuis ce tems-là, les Polonois se sont maintenus constamment dans la profession de la Religion Romaine. Ce n'est pas que la Doctrine de Luther, de Calvin & de quelques autres, n'y ait fait souvent des progrès; mais elle n'y a point triomphé avec autant de pouvoir qu'elle a fait ailleurs. Cela commença par les Hussites, & par les autres Docteurs du XV siécle, qui se débordérent de Bohéme dans cet Etat. Il se continua dans le XVI siécle. Grégoire Pauli, Ministre de Cracovie, qui y prêcha l'Arianisme vers l'an 1566, fut chassé par Sigismond-Auguste, avec George Blandrata, Lélio Socini, Valentin Gentil, & quelques autres. Fauste Socini, qui a donné son nom aux Sociniens, y vint depuis, & y laissa des Disciples qui en furent chassez en 1660, comme on le peut voir dans l'Histoire de la Réformation en Pologne. Il y a des Luthériens, des Calvinistes & des Anabatistes en quelques quartiers de Lithuanie. On y trouve aussi des Schismatiques Grecs, & beaucooup de Juifs qui sont en crédit à cause de leurs richesses. Ils ont des priviléges assez particuliers, & sont toûjours en quête sur les voyes du profit & de l'usure.

LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE.

On croit ordinairement que les premiers peuples qui entrérent en Pologne, furent les Hénétes & les Slaves, qui en chassérent les Suéves, les Gothons, & quelques autres peuples qui l'occupoient, depuis la Vistule jusqu'à l'Elbe. Laschus ou Lechus, s'en rendit maître vers l'an 550, & commença la Monarchie de Pologne. On compte quatorze Princes, depuis lui jusqu'à Micislas ou Miesko, qui commença de régner en 964, & qui fut le premier Duc Chrétien de Pologne. Boleslas son fils lui succéda en 999, & fut créé Roi par l'Empereur Othon III, qui alloit visiter le tombeau de saint Adelbert, que ceux de Prusse avoient tué. Ce Roi laissa Micislas II, pére de Casimir I, auquel son fils Boleslas II succéda. Celui-ci, qu'on surnomma *le Cruel*, fit mourir saint Stanislas, Evêque de Cracovie. En punition de ses crimes, la Pologne perdit le titre de Royaume, qu'elle ne recouvra que sous Primislas vers l'an 1295. Louis, Roi de Hongrie après Casimir III, laissa deux filles: la cadette nommée Hedwige, déclarée Reine, se maria à Jagellon, Duc de Lithuanie, qui se fit batiser, pour épouser cette Princesse. Par ce mariage, il fut reconnu Roi, & ses Etats furent unis à la Pologne, vers l'an 1386. Jagellon, qui prit au batême le nom de Ladislas, IV. de ce nom, eut pour successeurs Ladislas V, Casimir, Jean-Albert, Alexandre, Sigismond I, & Sigismond II. Ce dernier étant mort sans enfans en 1572, les Polonois élurent Henri de France, Duc d'Anjou, fils du Roi Henri II, lequel fut couronné le 15 février 1574. Mais ce Prince ayant appris la mort du Roi Charles IX, son frére, vint recueillir la Couronne de France en 1576. Une partie des Electeurs nomma Etienne Bathori, Prince de Transsylvanie; & l'autre, Maximilien, Archiduc d'Autriche, ce qui fut cause de la guerre. Le premier l'emporta, & mourut sans enfans en 1586. Sigismond III, fils de Jean, Roi de Suéde, fut mis sur le thrône en 1587. Depuis, après la mort du Roi son pére, il alla prendre possession de la Couronne de Suéde; mais quelque tems après les Suédois se revoltérent, & élurent pour Roi, Charles, Prince de Sudermanie, & oncle de Sigismond, auquel ils firent la guerre, & sur lequel ils prirent Riga en 1625. Sigismond mourut en 1632. Ladislas son fils lui succéda, & mourut en 1648. On mit à sa place Jean-Casimir, qui ayant fait une abdication volontaire de la Couronne, eut pour successeur, Michel Koribut Wiesnowiski, mort en 1672. Jean Sobieski lui succéda en 1674, & après sa mort arrivée en 1696, Auguste, Electeur de Saxe, monta sur le thrône en 1697; mais il fut déposé en 1704, par une partie des Polonois; & Stanislas Leczinski, Palatin de Posnanie, & Général de la grande Pologne, fut proclamé Roi le 12 juillet de la même année, & couronné le quatriéme octobre de l'année suivante. Le Roi Auguste abdiqua entiérement en octobre 1706: mais après que le Roi de Suéde eut été défait par le Czar de Moscovie au mois de juillet 1709, & qu'il se fut retiré à Bender en Turquie, le Roi Auguste profitant de la déroute de son ennemi, & de son éloignement, revoqua son abdication, rentra en Pologne, & s'y fit reconnoître pour son Souverain. Il est mort en 1733, & quelque tems après, son fils le Prince Electoral a été élu Roi de Pologne. La Pologne est un Etat, dont le gouvernement est Monarchique & Aristocratique. Il est Monarchique, parce qu'il reconnoît un Roi: il est Aristocratique, parce que le Roi n'y est point un Prince absolu, qui puisse de son autorité particuliére, & sans le consentement des Sénateurs, disposer & résoudre des affaires. D'autres y ajoûtent encore le gouvernement Démocratique ou populaire, qui est celui des Nobles.

PREROGATIVES DES ROIS DE POLOGNE.

Le Roi de Pologne donne toutes les charges de la Couronne & du Duché, c'est à dire, du Royaume de Pologne, & du Duché de Lithuanie, & tous les Bénéfices consistoriaux; mais il est obligé de les donner à des Gentilshommes Polonois, & ne peut en gratifier des Etrangers, qui pourtant peuvent obtenir quelque petit bien royal. Il faut pour le pouvoir posséder, qu'ils ayent été faits auparavant Gentilshommes Polonois. C'est pour cette raison que le Roi Etienne Batthori fit donner le droit de noblesse à deux de ses neveux, dans la Diéte de 1586. Ce n'est pas assez d'être Gentilhomme Polonois, pour obtenir des charges, il faut encore avoir du bien en fond de terre, dans l'Etat où est la charge. Ainsi un Gentilhomme qui n'auroit du bien que dans le Royaume, ne pourroit avoir des Offices dans le Duché. Ce qui s'observe réguliérement, quoique les Polonois & les Lithuanois ne fassent qu'un même corps, & qu'ils ne soient plus qu'un même peuple.

Bien que les enfans du Roi n'ayent aucun droit à la succession de la Couronne, c'est néanmoins ordinairement l'un d'eux qui est élu après la mort de son pére; & l'on a cette même considération pour les filles, comme il parut après la mort de Louis, Roi de Pologne & de Hongrie, en 1382, lequel avoit laissé deux filles, l'une mariée à Sigismond, Markgrave de Brandebourg; & l'autre fort jeune, nommée Hédwige. Celle-ci fut élue Reine; & les Sénateurs envoyérent jusqu'à quatre fois des Députez en Hongrie, pour la demander à la Reine Elisabeth. Elle fut ensuite mariée à Jagellon, Duc de Lithuanie, qui se fit Chrétien pour l'épouser, & pour être Roi de Pologne. Cette préférence des enfans du sang royal, est si constante, que dès le commencement de leur Royaume, les Polonois élurent pour leur Reine, la Princesse Venda, qui étoit la seule qui fût de la race de Cracus, leur troisiéme Roi. Les veuves des Rois sont aussi favorisées; ainsi Jean Casimir fut élu, à la charge d'épouser la Reine Marie-Louïse, veuve d'Uladislas IV. Cependant ces régles ne sont pas sans exception; puisqu'après la mort de Jean Sobieski, les Princes ses enfans ont été exclus de la Couronne.

Le Roi de Pologne peut donner grace à tous les Criminels; mais il ne peut lever de troupes sans le consentement de la République, ni envoyer des Ambassadeurs aux Princes étrangers, ou en recevoir de leur part, bien que ce soit à lui à leur donner audience. Il ne peut aussi sortir du Royaume, pour quelque affaire que ce soit, si la République n'y consent.

DU SENAT DE POLOGNE.

Les Evêques, les Palatins, les Castellans, & les dix Officiers Sénateurs composent le Sénat de Pologne, qui a été établi pour régler selon la justice & l'équité, tout ce qui regarde le bien & la sûreté de l'Etat. C'est le Roi qui fait les Sénateurs. Ils sont assis à sa droite & à sa gauche, dans la Diéte générale; & approuvent avec le Roi, les Constitutions que la Noblesse propose par ses Nonces ou Députez. Ainsi le Sénat est proprement entre le Roi & la Noblesse, pour conserver & défendre l'autorité de la République. Les Sénateurs estiment tant leur dignité, qu'il y en a eu qui ont refusé le titre de Princes de l'Empire, que les Empereurs leur offroient par honneur. Ils ne peuvent sortir du Royaume sans la permission de la République, non pas même pour quelque maladie, qui les obligeroit d'aller aux eaux hors de Pologne. Les premiers Sénateurs séculiers sont au nombre de trente-six, savoir, trente-deux Palatins ou Gouverneurs des provinces, trois Castellans, & le Staroste de Samogitie. A l'égard des Officiers Sénateurs, le premier est le Grand Maréchal du Royaume; le 2. le Maréchal du Duché; le 3. le Chancelier du Royaume; le 4. le Chancelier du Duché; le 5. le Vice-Chancelier du Royaume; le 6. le Vice-Chancelier du Duché; le 7. le Thrésorier du Royaume; le 8. le Thrésorier du Duché; le 9. le petit Maréchal, ou Maréchal de la Cour du Royaume; le 10. le Petit Maréchal, ou Maréchal de la Cour du Duché.

DE LA NOBLESSE DE POLOGNE.

La Noblesse seule peut posséder des charges, & tous les biens, tant du Duché que de la Couronne; tous les Païsans étant esclaves, & les Bourgeois ne pouvant posséder tout au plus que quelques maisons dans les villes, & quelques fonds de terre à une lieue à l'entour; car pour les Etrangers, quelque nobles qu'ils soient dans leur païs, & quelques services qu'ils ayent rendus à la République dans l'armée, ils ne peuvent rien posséder, ni parvenir qu'à commander un régiment d'infanterie, ou tout au plus à être Général Major, qui est une charge à peu près comme celle de Brigadier en France. C'est la Noblesse qui a droit d'élire le Roi; & c'est à elle qu'il appartient de défendre les loix & la liberté en tems de guerre. Elle n'est point obligée de sortir plus loin que trois lieues hors du Royaume; & même celle de Lithuanie & de Prusse, ne peut être contrainte d'en sortir. C'est encore une chose fort extraordinaire, qu'en Pologne les Gentilshommes, sans déroger à leur Noblesse, puissent exercer les Offices les plus bas, ceux de Cochers, de Palfreniers, de Cuisiniers, sans que cela les empêche de parvenir ensuite aux dignitez. On en a vu qui après avoir été valets de chambre d'un grand-Seigneur, & d'autres qui après avoir été Tambours d'une Compagnie de Dragons, sont devenus Sénateurs. La raison de cela est, qu'il n'y a que les métiers dans ce païs qui dérogent à la Noblesse.

DE LA REPUBLIQUE
pendant l'interrégne.

Pendant l'interrégne, & jusqu'à ce que le Roi soit proclamé, la République a pour Chef, le Primat ou Archevêque de Gnesne, & prétend que tous les Princes souverains, & même les Rois, le doivent traiter de *Sérénissime*; mais le Roi de France ne donne ce titre ni à la République, ni au Roi. Comme le Royaume est électif, tous les Princes Chrétiens ont droit d'y prétendre, & d'y envoyer des Ambassadeurs, soit qu'ils soient Catholiques, ou qu'ils ne le soient pas. Mais les Candidats qui aspirent

ent à cette Couronne, doivent faire profeſſion de la Foi Catholique, ou être dans la diſpoſition de l'embraſſer après leur élection. C'eſt pour ce ſujet que le Pape envoye un Nonce à la Diéte, afin de répréſenter à la République l'intérêt que l'Egliſe a qu'on éliſe un Roi Catholique.

DIETE DE POLOGNE.

La Diéte générale en Pologne, eſt une aſſemblée de la Nobleſſe, pour déliberer des affaires de la République. Le Roi la convoque en telle ville qu'il lui plait; mais celle de l'élection d'un nouveau Roi eſt convoquée par l'Archevêque de Gneſne, Primat du Royaume, & le couronnement du *Prince* ne ſe fait qu'à Cracovie; les autres Diétes ſe tiennent d'ordinaire à Varſovie. Une Diéte ne doit durer que ſix ſemaines, & le Roi ne la peut prolonger, même pour des raiſons très-importantes au bien de l'Etat, ſi les Nonces aſſemblez, & leur Maréchal n'y conſentent. La Diéte pour l'élection d'un Roi ſe tient toûjours en pleine campagne, à demi-lieue de Varſovie, & proche du village de Vola. On y dreſſe aux dépens de la République, une eſpéce de grande halle, couverte de planches, & ce lieu s'appelle en Polonois *Szopa*, c'eſt à dire, *lieu couvert*. Il eſt entouré d'un foſſé, & on y entre par trois portes. Après la Meſſe du Saint Esprit, célébrée en l'égliſe de ſaint Jean de Varſovie, le Sénat & la Nobleſſe vont à la Szopa, où l'Ordre de la Nobleſſe élit d'abord le Maréchal des Nonces ou Députez des petites Diétes. Enſuite on donne audience aux Ambaſſadeurs de tous les Princes qui prétendent à la Couronne, ou qui recommandent quelque Candidat. Lorſque le Roi eſt élu, on lui fait faire ferment de garder & de maintenir les privileges de la République; ce qu'ils appellent *Pacta Conventa*. *Voyez* CAPITULATION dans la colomne ſuivante. Juſqu'à ce qu'un Roi de Pologne ſoit couronné, il n'a pas véritablement toute la puiſſance royale; car il ne peut donner aucune charge, aucun Bénéfice, ni aucune grace à perſonne; & il ne peut ſe ſervir du grand Sceau de la Chancellerie. Cette cérémonie ſe fait à Cracovie, dans l'égliſe cathédrale qui eſt au château. Le Roi ne peut ſe marier ſans le conſentement de la République; & lorſqu'il ſe marie après ſon couronnement, il ne peut faire couronner la Reine ſon épouſe qu'avec ce conſentement; mais il le peut lorſqu'il eſt marié avant ſon élection. Voici ce qui s'obſerve dans la tenue des autres Diétes. Dans les affaires d'importance, le Roi envoye par ſon Chancelier aux Palatins des lettres, qui ſont appellées *Inſtructionis literæ*; parce qu'elles portent l'état des affaires que ſa Majeſté leur veut propoſer à l'aſſemblée, & leur marquent le tems de ſe rendre à la Cour. Après que ces lettres ont été reçues, chacun des Sénateurs examine en particulier la nature, la qualité, les ſujets & les conſéquences des propoſitions, auſquelles il a la liberté de répondre ſelon qu'il le juge à propos, ou pour le bien du public, ou pour ſon intérêt particulier. Le Roi envoye encore ces lettres dans les Palatinats, dont la Nobleſſe s'aſſemble pour élire un Nonce, qu'ils appellent *Nonce terreſtre*, c'eſt à dire, une perſonne de mérite, ſuffiſante & capable de parler au nom de toute la province, pour réſoudre d'un conſentement univerſel ce qui leur eſt propoſé: car s'il arrivoit qu'un ſimple Gentilhomme ne voulût point admettre ce que l'Aſſemblée concluroit, il ſeroit impoſſible de paſſer outre, le Nonce ne pourroit partir, & la province n'auroit ni droit ni voix aux Etats. Après que ces aſſemblées provinciales ſont finies dans le tems fixé par le Roi, les Sénateurs & les Nonces ſe rendent à la Cour, où le Roi ſuivi du Chancelier, leur ayant fait connoître derechef le ſujet & la cauſe pour laquelle ils ſont mandez, écoute & reçoit leur avis, & il faut que les affaires ſe concluent par un ſuffrage unanime, ou comme ils parlent, *nemine reclamante*, *nemine diſſentiente*: autrement la Diéte eſt rompue, chacun ſe retire, & les propoſitions retournent dans les idées de ceux qui les avoient conçues. Entre les villes, il n'y a que Cracovie, Dantzic & Wilna qui ayent le privilége d'envoyer à la Diéte des Députez qui ont ſéance dans la Chambre de la Nobleſſe. Les affaires ordinaires paſſent devant les Juges établis en chaque Palatinat; & comme dans les aſſemblées provinciales, il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes d'entrer, & d'écouter ce qui s'y propoſe, le dernier Paiſan peut tout ſavoir. Auſſi ſi l'on traite de la guerre, les ennemis en ſont auſſi-tôt avertis, & informez du projet des Polonois, de leurs forces & du moyen de les ruiner. Le principal revenu du Roi conſiſte en des ſalines proche de Cracovie, en mines de cuivre, de plomb & d'argent, dans la pêche & le tribut des Juifs. Outre cela, il a la nomination des Bénéfices, de toutes les Dignitez du Royaume, & des charges de la guerre, des Finances, de la Juſtice & de la Police. Les plus belles Dignitez ſont celles du Surintendant, du Grand-Maître de la Maiſon du Roi, du Grand Thréſorier, du Grand Prevôt, &c. Ces charges ſont doubles pour le Royaume, & pour la Lithuanie, où le Roi va tous les deux ou trois ans, pour y tenir une Diéte. Si tôt qu'il entre ſur la frontiére, il n'eſt plus ſervi que par les Officiers de ce grand Duché. Le Grand Maréchal de la Couronne a de très-grands avantages, & ſa charge lui donne le nom de Grand Maître de la Maiſon du Roi, de Grand-Maître des Cérémonies, d'Introducteur des Ambaſſadeurs, de Grand Maréchal des Logis, de Juge & de Maître de la Police, où il peut faire des Loix, & exécuter les Arrêts, même capitalement. Les Généraux d'armée du Royaume & de Lithuanie, peuvent donner bataille, & ont un pouvoir ſouverain au camp. Outre les Palatins & les Châtelains dont nous avons parlé, il y a dans toutes les villes, les Burgraves, les Juges & les Magiſtrats; mais on peut appeller de leur ſentence à Cracovie, ou à Petrikow pour la grande Pologne, & à Lublin pour la petite Pologne & la Ruſſie.

DE LA CAPITULATION DE POLOGNE.

La Capitulation, ou les *Pacta conventa* en Pologne, eſt un moyen dont ſe ſervent les Polonois pour conſerver leur liberté & leurs privileges. Cette Capitulation ſe doit faire avec le Roi élu, avant qu'il ſoit proclamé. L'Ordre du Sénat & celui de la Nobleſſe, dreſſent les *Pacta conventa*, & le nouveau Roi fait ferment de les garder inviolablement. En voici les principaux articles.

Que le Roi ne déſignera perſonne pour ſucceſſeur: Qu'il laiſſera à la République le droit de faire battre monnoye: Que ſans le conſentement de la République il ne déclarera la guerre à aucun Prince: Que dans ſon Conſeil il n'aura aucuns Etrangers, de quelque condition qu'ils puiſſent être, & ne leur donnera ni charges, ni dignitez, ni Staroſties ou Gouvernemens de places: Qu'il ne ſe mariera que ſelon les anciennes loix, & avec le Conſeil du Sénat: Que pour ſa table il n'aura aucuns biens royaux, que ceux que la République a réglez aux Rois ſes Prédéceſſeurs: Qu'il réglera avec ſon Conſeil les troupes d'infanterie & de Cavalerie, en ſorte que la République n'ait pas beſoin de troupes étrangéres: Qu'il ne diminuera en aucune maniére le thréſor qui eſt à Cracovie; mais au contraire qu'il l'augmentera: Qu'il n'empruntera aucun argent que du conſentement de la République: Que ſi pour les néceſſitez de l'Etat il faut avoir une armée navale, il ne pourra la lever que du conſentement de la Nobleſſe, & par le conſeil du Sénat. On en ajoûte d'extraordinaires, ſelon la néceſſité du tems auquel l'élection ſe fait, & ſelon la qualité du Roi élu.

DES FORCES ET DES REVENUS *de la Pologne.*

L'armée de Pologne eſt compoſée de Polonois & d'Etrangers. Les troupes Polonoiſes ſont toutes de Cavalerie, que l'on appelle *Huſſarts* & *Tovarz yck*: les uns & les autres ſont Gentilshommes. Les troupes étrangéres ſont preſque toutes d'Infanterie: on les appelle étrangéres, parce qu'elles ſont levées ſur le pié Allemand, & que le commandement ſe fait en Langue Allemande, bien que la plupart des Soldats & des Officiers ſoient Polonois.

Les biens de Pologne ſont de trois ſortes, ou royaux, ou eccléſiaſtiques, ou patrimoniaux. Les biens royaux ſont ceux qui font partie du Domaine de la République, ſavoir, les Staroſties, les Salines, & la moitié du revenu du port de Dantzic. Les Staroſties ou Capitaineries ont été établies pour les vieux Officiers de l'armée; mais on les donne auſſi à d'autres: ce ſont des Gouvernemens de places frontiéres.

DES SALINES, &c.

Les Salines les plus conſidérables ſont à cinq lieues de Cracovie; ce ſont des mines creuſées bien avant dans la terre, qui furent trouvées en 1225. On y deſcend par une ouverture, faite comme celle d'une carriére. En tirant le ſel des mines, on y laiſſe de gros piliers d'eſpace en eſpace, pour ſoutenir les terres qui ſont au deſſus. Comme toutes ces voutes ne ſont que de ſel, il ſemble à ceux qui y deſcendent, qu'ils ſoient au milieu de mille criſtaux, qui brillent de tous côtez à la lumiére des flambeaux qu'on y allume ſans ceſſe. On tire le ſel par groſſes colomnes, qui étant détachées de la mine, ſont traînées par des chevaux juſques vis à vis de l'ouverture, d'où on les monte comme les pierres des carriéres. Les chevaux demeurent toûjours dans ces lieux ſouterrains; mais les hommes en ſortent tous les jours. Ce qui eſt de plus merveilleux dans ces mines de ſel, c'eſt qu'il y a une ſource d'eau douce, qui ſuffit pour les hommes & pour les chevaux. Pour employer ce ſel, on le met en piéces, puis on le fait moudre à un moulin comme du ciment.

Il y a dequoi s'étonner qu'il y ait tant de mouches à miel dans la Pologne, qui eſt un païs aſſez froid, puiſque nous voyons qu'elles aiment les fleurs, qu'on trouve ordinairement dans les païs chauds. On en attribue la cauſe aux ſapins, ſur leſquels les mouches à miel trouvent une liqueur agréable, & dont elles aiment les feuilles & l'odeur du bois. C'eſt pourquoi toutes les ruches que les Polonois ont dans leurs jardins, ſont de gros troncs de ſapins creuſez.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS, *Princes & Rois de Pologne.*

Ans de J. C.		*Durée*
550	Leſchus, Léchus ou Leck.	

Ce Prince mourut ſans poſtérité, & le Gouvernement demeura aux douze premiers Officiers de ſa Cour, nommez Palatins, qui s'en acquitérent très-équitablement. Leurs ſucceſſeurs n'en agirent pas de même; & l'ambition de quelques-uns qui aſpiroient à la tyrannie, ayant allumé une funeſte guerre, ils s'affoiblirent de telle ſorte, que le peuple nomma le Prince ſuivant.

Ans de J. C.		*Durée*
700	Cracus I.	
	Leſchus ou Leck tué par ſon frére.	
	Cracus II.	
750	Venda ou Vanda fille de Cracus,	10
760	Prémiſlas Leſco, Leſchus ou Lechus I,	44
804	Leſco, &c. II,	6

Ans de J. C.		Durée
810	Lesco, &c. III,	5
815	Popiel I,	8
823	Popiel II, dit *Kosteeh* ou *Tête Chauve*,	19
842	Piast ou Crusphicie,	19
861	Ziémovit ou Sémovit,	32
892	Lesco, &c. IV,	21
913	Zeimomislus, Sémomislas ou Sémovislas,	51
964	Micislas I, ou Miesko, premier Prince de Pologne, Chrétien,	35
999	Boleslas I, dit *Chabri*, *Crobius*, *Grobius* ou *Choribus*, premier Roi,	25
1025	Micislas II,	9
1034	Casimir I,	25
1059	Boleslas II, dit *le Hardi & le Cruel*,	22
1082	Ladislas ou Wladislas I, dit *Herman*, Prince,	20
1102	Boleslas III, dit *Criveuste ou Keivousti*, c'est à dire, *Lévre-torte* ou *Bouche-torte*,	37
1139	Ladislas II,	9
1146	Boleslas IV, dit *le Frisé*,	27
1173	Micislas III, dit *le Vieil*,	4
1177	Casimir II, dit *le Juste*,	17
1194	Lesco, &c. V, dit *le Blanc*,	8
1202	Ladislas III, dit *Laskonogue* ou *aux grosses jambes*,	4
1206	Lesco, &c. V, rétabli,	20
1226	Boleslas V, dit *le Chaste*,	53
1279	Lesco, &c. VI, dit *le Noir*,	10
	Boleslas, Duc de Masovie, } Régens.	
	Henri, Duc d'Uratislavie, }	
1295	Primislas ou Prémislas, Roi,	8. mois.
1296	Ladislas IV, dit *Lotik* ou *le Petit*, fut chassé après un régne de	4
1300	Venceslas, Roi de Bohéme,	5
1305	Ladislas IV, rétabli,	28
1333	Casimir III, dit *le Grand*,	37
1370	Louis, Roi de Hongrie,	12
1382	Hédwige, mariée à Jugellon, Duc de Lithuanie, qui prit le nom de Ladislas V,	4
1386	Ladislas VI,	48
1434	Ladislas VII, Roi de Hongrie,	10
1444	Casimir IV,	48
1492	Jean Albert,	9
1501	Alexandre,	5
1506	Sigismond I,	42
1546	Sigismond II, surnommé *Auguste*,	24
1573	Henri de France, Duc d'Anjou,	5. mois.
1575	Etienne Batthori, Prince de Transsylvanie,	11
1587	Maximilien d'Autriche, élu par quelques Polonois, fut défait.	
1587	Sigismond III, Roi de Suéde,	45
1632	Ladislas-Sigismond,	15
1648	Jean-Casimir,	20
1669	Michel Koribut Wiesnowiski,	4
1674	Jean Sobieski, mort en 1696,	22
1697	Frédéric-Auguste, I. du nom, Electeur de Saxe, déposé en 1704, & rétabli en 1709.	
1705	* Stanislas Leczinski ou Lézézinski, qui n'a point régné depuis l'an 1709.	
1734	Frédéric-Auguste, II. du nom.	

AUTEURS QUI PARLENT DE LA POLOGNE.

Volaterran. Munster. Mercator. Ortélius. Mérula. Magin. Bertius. Cluvier. Nicolas & Guillaume Sanson. Ferrari. Briet. Du Val, &c. *Ouvrages Géogr.* Alexandre Guagnini de Vérone, *Sarmat. Europæ Descript.* Andreæ Cellarii *Novissima Descript. Polon.* François Sansovin, *Chron. l. 2.* Riccioli, *Chron. Refor.* Martin Cromer, *Histor. Polon.* Matthias Michow ou de Michovia, *de Sarm. Asiati. & Europ. & in Chron.* Erasme Stuler ou Stela, *Descript. Borussiæ.* Simon Okolski, *Orbis Polon.* David Chytræus, *de Russor. ac Tartar. Relig.* Philippus Callimachus, *Polon. Hist. contra Turcas.* Neugebauer ou Neugebaver, *Res Polonorum. Consultez* encore le Recueil des Historiens de Pologne qu'on a publié en un volume, le Recueil des Auteurs de l'Histoire de Hongrie: ceux de l'Histoire de Bohéme, d'Allemagne & de Moscovie. Baronius, *in Annal.* Bzovius, Sponde & Rainaldi, *in Continuat. Annal. Eccl.* Payen, *en ses Voyages.* Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne.* Jovain de Rochefort, *Voyage de Pologne.* Davity, *Descript. de Pologne.* Jean Herbert de Fulstin, *Hist. Polon.* Hauteville, *Relat. de Pologne, &c. Hist. des Rois de Pologne*, en 1734.

POLONOIS, FRE'RES POLONOIS. *Voyez* UNITAIRES & SOCINIENS; car ce sont les mêmes. Ils ont fait imprimer huit volumes *in folio* de leurs Auteurs, en Hollande l'an 1659. Les deux premiers volumes contiennent les Ouvrages de Socin; & les six autres, ceux de Crellius, de Jonas Slichtingius & de Wolzogen. On n'a pourtant pas imprimé dans cette bibliothéque tous les Ouvrages de ces trois derniers; mais seulement ceux qui étoient sur l'Ecriture, ou qui y avoient quelque rapport. Elle se vend publiquement chez les Libraires de Hollande, bien que les Etats Généraux l'ayent défendue. * *Mémoires du tems.*

POLONUS. *Voyez* MARTIN POLONUS.

POLSNITZ. *Voyez* PULSNITZ.

POLTROT (Jean) Sieur de Merey, étoit un Gentilhomme Angoumois, lequel en 1563, étant au service du Seigneur de Soubise, l'un des Chefs des Protestans, entreprit de tuer le Duc de Guise, qui étoit alors au siége d'Orléans. Il exécuta son dessein; mais ayant été pris & conduit à Paris, il fut tiré à quatre chevaux: on lui coupa ensuite la tête, & le reste du corps fut brûlé & réduit en cendres. Lorsqu'il fut interrogé, il chargea Théodore de Béze, l'Amiral de Coligny & le Duc de la Rochefoucaud. L'Amiral de Coligny écrivit pour se justifier, & dans ce même Ecrit Béze & le Duc de la Rochefoucaud protestérent de leur innocence: l'on n'exigea point d'eux d'autres preuves. * Jean le Frére, *Histoire des troubles.*

POLTYS, Roi de Thrace, où il régnoit du tems de la guerre de Troye, c'est à dire, vers l'an 1175 avant J. C. reçut des Ambassadeurs de la part des Grecs & des Troyens, au sujet de leur différent causé par le ravissement d'Héléne. Aprés avoir entendu leurs raisons de part & d'autre, il leur répondit qu'il falloit que Paris rendit Heléne à Ménélaus son mari, & qu'au lieu de cette femme, il lui en donneroit deux des plus belles de sa Cour. * Plutarque, *in Regum Apophth.*

* POLVILLER (Nicolas, Baron de) Gentilhomme d'Alsace, fut dans le XVI siécle Gouverneur de Haguenau, & Colonel entretenu au service d'Espagne. Il étoit hardi, entreprenant & intriguant autant qu'homme de son tems. Il avoit formé le dessein de se saisir de Bourg-en-Bresse, & même de Lyon, & avoit pris de justes mesures pour l'exécution, mais les Espagnols ne se trouvérent pas au rendez-vous. On conserve en manuscrit un grand nombre de ses lettres, pleines d'esprit & de bon sens; mais les faits n'y sont pas exacts. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

POLUS ou POOL (Renaud) Cardinal & Archevêque de Cantorbéry, fils de RICHARD, cousin germain du Roi *Henri* VII, & de *Marguerite*, fille de *George*, Duc de Clarence, frére du Roi *Edouard* IV, avoit étudié dans les plus célébres Académies de l'Europe, où il s'étoit fait d'illustres amis, & s'étoit acquis une estime générale en Angleterre par sa probité & par son érudition, sur tout de la part du Roi Henri VIII; mais lorsque ce Prince eut abandonné la Foi de ses péres, Polus ne put se résoudre à flatter sa passion; de sorte qu'il fut contraint de sortir du Royaume. Peu aprés il adressa au Roi un Traité de l'Union de l'Eglise, & par ce zéle irrita l'esprit de ce Prince impérieux, qui promit 50000 écus à qui lui apporteroit la tête de ce Prélat. Polus se soulevoit dans son livre contre la suprématie du Roi, contre le divorce de la Reine Catherine & contre le mariage avec Anne de Boulen. Il excitoit même l'Empereur à venger son injure, & celle de sa tante, & finissoit par des remontrances qu'il faisoit au Roi en l'exhortant à se réconcilier avec l'Eglise Catholique dont il disoit que le Pape étoit le Chef. Henri lui envoya à Padoue un Député pour le solliciter à venir en Angleterre lui donner l'explication de quelques passages qui lui faisoient de la peine; mais Polus refusa de faire ce qu'on exigeoit de lui. Il écrivit à Tonstal, Evêque de Durham, qui désapprouva le livre du Cardinal. Le Roi fit même assembler les Evêques de son Royaume pour examiner ce livre. Il se trouva dix neuf Evêques & les deux Archevêques de Cantorbéry & d'Yorck, qui répondirent unanimement: „ Que ce n'étoit que dans les derniers siécles du Christianisme, que les Papes avoient entrepris de dominer sur les autres Evêques; Que plusieurs siécles s'étoient heureusement passez avant qu'ils eussent usurpé cette autorité; Qu'elle étoit contraire au serment qu'ils faisoient à leur avénement au Pontificat, puisqu'ils juroient d'observer les huit premiers Conciles, qui condamnoient formellement cette supériorité, notamment le premier Concile de Constantinople; Que les Canons bornoient le pouvoir de chaque Evêque dans les limites de son diocése, & lui défendoient de citer devant son tribunal, ceux qui étoient d'un autre Evêché. Ils ajoûtoient que la domination que les Papes vouloient exercer ne venoit point de Jesus-Christ, dont le Royaume est tout spirituel, mais des Empereurs dont ils vouloient imiter, ou usurper la puissance temporelle. " Le Pape Paul III, qui l'avoit créé Cardinal en 1536, lui donna des Gardes. Henri VIII en témoigna un déplaisir extrême, & ne pouvant se venger sur la personne de Polus, fit mourir sa mére & divers de ses parens, & le persécuta lui-même dans toutes sortes d'occasions. Le Cardinal supporta la mort des siens, & la désolation de sa famille, avec une extrême constance, & pardonna même à trois Italiens & à deux Anglois qui l'avoient voulu assassiner. Il fut employé par les Papes en diverses Légations, présida au Concile de Trente, & aprés la mort de Henri VIII, il écrivit à Edouard VI, fils de ce Prince, de nouveaux livres pour la défense de l'Unité de l'Eglise; mais ce fut sans succès, parce que le jeune Roi étoit gouverné par des personnes absolument opposées aux sentimens de cet Auteur. Cependant ce Cardinal sollicita par lettres les plus opiniâtres à renoncer à leurs sentimens, & s'efforça de ramener dans le sein de l'Eglise Romaine ceux qui s'en étoient séparez, ou par caprice, ou par des raisons d'Etat, ou par intérêt; mais il eut enfin la liberté de faire triompher son zéle, lorsque la Reine Marie succéda à son frére Edouard en 1553. Il fut alors envoyé Légat en Angleterre, & reçut de cette Princesse avec l'Archevêché de Cantorbéry & la Primatie du Royaume, la charge de Président du Conseil Royal. L'Empereur Charles-Quint s'étoit opposé à son retour en Angleterre, craignant qu'il ne s'opposât au mariage de son fils Philippe II, avec la Reine Marie; mais il ne s'occupa qu'à ramener les Protestans dans le sein de l'Eglise Romaine, à remettre le calme dans l'Etat, & à redonner

la liberté à ceux qui étoient opprimez. Sa mort, qui fut un coup fatal & pour la Religion Romaine & pour le Royaume, arriva le 17 novembre de l'an 1558. Tous les Auteurs, même les Protestans, donnent de grands éloges à son esprit, à son savoir, à sa prudence, à sa modération, à son desintéressement & à sa charité. On lui avoit appris peu auparavant la nouvelle de la mort de la Reine; il en fut tellement touché, qu'il demanda son Crucifix, l'embrassa dévotement & s'écria, *Domine, salva nos, perimus: Salvator mundi, salva Ecclesiam tuam.* A peine eut-il prononcé ses paroles, qu'il tomba dans l'agonie, & mourut quinze heures après âgé de 59 ans, avec la réputation d'avoir été un des plus illustres Prélats que l'Angleterre eût produits. Son corps ayant été exposé selon la coutume quarante jours sur un lit de parade, fut porté à Cantorbéry, & mis dans la chapelle de S. Thomas qu'il avoit fait bâtir, avec cette simple Epitaphe, *Depositum Cardinalis Poli.* Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il composa encore ceux, *de Officio Summi Pontificis; De ejusdem Potestate; De Concilio Tridentino*; un volume de lettres, &c. Au reste, ce Cardinal combattit l'élection que les Cardinaux voulurent faire de sa personne pour le souverain Pontificat après la mort de Paul III. Il fut persécuté par Paul IV, qui entreprit de le priver de la Légation d'Angleterre, sur un simple soupçon d'Hérésie; mais il n'en put venir à bout, & son innocence fut justifiée. Il est certain qu'il eut toûjours de l'attachement pour la Religion Catholique aussi bien que pour le Siége de Rome, & que c'est sans fondement qu'on l'a soupçonné d'avoir eu du penchant pour la Religion Protestante. Il ne mourut pas riche. Sa vertu ne lui permit pas d'aquérir des biens par des voyes illégitimes. Mais il laissa cependant un grand thrésor, un généreux & fidèle ami, Aloisi Prioli, noble Vénitien, avec lequel il avoit vécu 26 ans dans une telle union qu'Aloisi Prioli refusa le chapeau de Cardinal que Jules III lui offrit de peur d'être engagé par là de se séparer de Polus. Il l'accompagna en Angleterre. Polus lui laissa ses biens dont il fit des libéralitez, ne gardant pour lui que le Bréviaire & le journal de son ami. * Bécatel, *en sa Vie.* Sandére. Pétramellarius & Garimbert, *in Elog.* Victorel, *in Addit. ad Ciacconium.* Pitseus, *de Script. Angl.* Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Sponde, *in Annal.* Gilbert Burnet, *Hist. de la Réformation d'Angleterre.* Grégorio Léti, *Vie d'Elisabeth.* Larrey, *Hist. d'Anglet. tome 2. p. 336. &c.*

POLUS ou POOL (Matthieu) Anglois fort célébre par le grand travail qu'il entreprit sur l'Ecriture Sainte, étoit natif de la ville d'Yorck (Le Pére Niceron dit qu'il étoit natif de Londres) & fils de François Pool, Ecuyer. Richard, son grand-pére, issu d'une ancienne famille de la province de Derby, s'étoit retiré à Yorck à cause de la Religion Réformée. Matthieu posa les fondemens de ses études dans le Collége d'Emanuel à Cambridge sous la direction du Docteur J. Worthington, & y prit le degré de Maître ès Arts. S'étant ensuite appliqué à l'étude de la Théologie, il obtint la Cure de S. Michel de la Querne à Londres, qu'il fut obligé d'abandonner en 1662, parce qu'il ne voulut pas se conformer. Il s'attacha depuis à la composition de divers Ouvrages. Il est sur tout célébre dans la République des Lettres, par sa *Synopsis Criticorum*, en cinq volumes *in folio*, Ouvrage auquel il travailla avec un soin infatigable pendant dix ans & dans lequel il rapporte non seulement le précis des grands Critiques imprimez à Londres; mais aussi ce que d'autres Auteurs ont écrit pour l'explication de l'Ecriture Sainte. Il eut des raisons particuliéres de ne tirer que très-peu de Remarques des Ouvrages de Calvin. On a de lui les Ouvrages suivans, *Le Blasphémateur exterminé par l'épée de l'Esprit*, ou *Défense de la divinité du S. Esprit dans laquelle elle est prouvée contre les Sophismes de Jean Biddle; Plan pour entretenir dans l'Université des Etudians capables, principalement pour le Ministère; Lettre au Lord Charles Fleetwood, sur les affaires du tems; Dispute modérée sur la prédication des personnes qui n'ont point reçu l'ordination, & sur le choix, l'ordination & le pouvoir des Ministres, où l'on défend le* Jus divinum Ministerii, *contre les objections d'un livre Anglois* intitulé *Le Prédicateur Envoyé; Le Culte Evangélique, Sermon prêché le 26 août 1660; La Nullité de la Foi Romaine; Dialogue entre un Papiste & un Protestant Anglois, dans lequel les principaux articles des deux Religions sont fidélement exposez, & pleinement examinez; Apologie pour la Religion, sur saint Matthieu, ch. 11. v. 19; Remarques sur la Bible.* On n'a de lui en Latin que le livre intitulé *Synopsis Criticorum, aliorumque Sacræ Scripturæ Interpretum ac Commentatorum adornata a Matthæo Polo Londinensi.* Il commença aussi à faire donner en Anglois des explications de toute l'Ecriture Sainte, & poussa cet Ouvrage jusques au 58 *ch. d'Isaïe*: le reste fut ajouté par Jackson, Collins, Hurst, Cooper, Vincke, Veal, Adams, Barcker, Hughes & How. Il mourut à ce que l'on croit de poison au mois d'octobre 1679, à Amsterdam où il s'étoit retiré à cause du libre exercice de la Religion. Il étoit non seulement Commentateur de l'Ecriture Sainte, mais aussi très bon Casuiste. Il étoit dévot, affable, charitable envers tout le monde & particuliérement envers les Gens de Lettres. Il avoit formé un projet pour élever dans les Universitez de jeunes gens qui marquoient avoir de beaux talens. Son projet fut tellement goûté par les personnes du premier rang que dans peu de tems on lui fit une rente annuelle de 900 livres sterling. Cependant ce projet n'a jamais été exécuté. * *Ex ejus Scriptis. Fasti Oxon.* Calamy, *of ejected Ministr. Dict. Allemand de Bâle.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 24. p. 139 & suiv.*

*POLWART, Baronnie d'Ecosse, est le siége d'une ancienne famille noble. En 1400, une fille qui en étoit issue, épousa le Chevalier Patrick Hume, dont la race porte encore ce nom. Un des Descendans de cette famille, vers la fin du XVII siécle, s'opposa fortement aux entreprises des Catholiques Romains en Angleterre, & fut obligé de se réfugier en Hollande. En 1688, lorsque le Prince & la Princesse d'Orange passérent en Angleterre, il y retourna, & fut fait Lord Polwart par ce Prince & par cette Princesse après qu'ils eurent été proclamez Roi & Reine d'Angleterre.

POLYÆNUS. *Voyez* POLYENE.

POLYANDER (Jean) Professeur en Théologie dans l'Université de Leyde, né à Metz en 1568, étoit originaire de Gand. Il sortoit d'une famille appellée *Kerckhoven*, avoit eu pour pére un Ministre d'Embden, & le fut lui-même de Dordrecht, où il enseigna la Philosophie. En 1611, il fut appellé par les Curateurs de l'Université de Leyde, qui lui donnérent la Chaire en Théologie, que Gomarus avoit résignée. Il fut Député au Synode de Dordrecht, & on le nomma pour être un de ceux qui devoient dresser les Canons. En 1640, il étoit encore Recteur à Leyde. On a de lui *Contestationes Anti-Socinianæ; De existentia essentiali Jesu Christi; Syntagma Exercitationum Theologicarum.* * Meursius, *Athenæ Batavæ.* Fréheri *Theatrum.* Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation, &c. tome 1. p. 420 & suiv.*

POLYARQUE. *Voyez* POLIARQUE.

POLYBE, *Polybius*, Roi de Corinthe, éleva pour son fils, le jeune Oedipe qui avoit été exposé aux bêtes sur le Mont-Cithéron, & qui avoit été sauvé par la Reine Péribée son épouse. La mort de ce Prince fut le dénouement de tous les malheurs d'Oedipe, qui reconnut alors qu'il n'étoit pas son fils, comme il l'avoit cru. *Voyez* OEDIPE. * Hyginus. *Scholiastes ad Sophocl. Oedip. Tyran.* Selon Diodore de Sicile, *l. 4*, Polybe étoit un Berger, & non pas un Roi.

POLYBE, *Polybius*, Historien Grec, natif de Mégalopolis, ville d'Arcadie, fils de *Lycortas*, Chef de la République des Achéens. Ce peuple l'envoya en ambassade avec son pére au Roi Ptolomée *Epiphanes* sous la CXLV Olympiade, & vers l'an 198 avant Jesus-Christ. Depuis on le députa pour aller vers le Consul Romain qui faisoit la guerre en Thessalie. Polybe alla ensuite à Rome, où il fit amitié avec Scipion & Lélius. Il écrivit son Histoire en cette ville, après avoir fait divers voyages pour prendre connoissance des lieux dont il devoit parler. Cette Histoire comprenoit tout ce qui s'étoit passé de considérable depuis le commencement de la guerre Punique, jusqu'à la fin de celle de Macédoine, pendant l'espace d'environ 53 années. Elle étoit divisée en 40 livres, dont les deux premiers ne servent que de préface à une narration abbrégée de la prise de Rome par les Gaulois; mais de tous ces livres nous n'en avons plus d'entiers que les cinq premiers, avec des extraits de quelques endroits des autres. Brutus l'estimoit si fort, qu'il le lisoit au milieu de ses plus grandes affaires, & le réduisoit en abbrégé pour son usage, lorsqu'il faisoit la guerre à Antoine & à Auguste. Lucien nous apprend que Polybe ne mourut qu'en la 82 année de son âge. Nous sommes obligez au Pape Nicolas V, de la premiére publication de ses Oeuvres, qu'on a augmentées dans les derniéres éditions. * Vossius, *de Hist. Græc. l. 1. c. 19.* Casaubon, *in Not. ad Polybium.* La Mothe le Vayer, *Jugement sur les Historiens.*

POLYBE, *Polybius*, Médecin, gendre, Disciple & successeur d'Hippocrate, vivoit sous la XCI Olympiade, & vers l'an 414 avant Jesus-Christ, & laissa divers Traitez que nous avons encore.

POLYBEE. *Voyez* PHILONONE.

POLYCARPE (Saint) *Polycarpus*, Evêque de Smyrne, Disciple de saint Jean l'Evangéliste, avoit soin de toutes les Eglises d'Asie, qu'il instruisoit par sa doctrine, & qu'il fortifioit par son exemple. Il fit un voyage à Rome sous le Pontificat du Pape Anicet, vers l'an 160, pour conférer avec lui, apparemment sur quelques usages particuliers de l'Eglise de Rome. Ils parlérent de la Question sur le jour de la célébration de la Pâque, qui fut depuis agitée sous le Pape Victor; mais ayant tous deux jugé à propos d'observer chacun leur coutume, ils communiquérent l'un avec l'autre; & Anicet, pour faire honneur à saint Polycarpe, le fit célébrer à sa place dans son église. Dans ce voyage, saint Polycarpe, dont la doctrine & la piété étoient très-renommées, convertit plusieurs personnes qui s'étoient laissé surprendre aux erreurs de Valentin & de Marcion. On dit qu'ayant rencontré dans les rues de Rome l'Hérésiarque Marcion, celui-ci demanda s'il le connoissoit, *Oui*, répondit le saint Evêque, *je te reconnois pour le fils aîné du Diable.* Il avoit une si grande horreur des Hérétiques, qu'ayant vu Cérinthe entrer dans un bain où il étoit, il s'enfuit, *de crainte*, dit-il, *que le bain ne tombât*, à cause que Cérinthe, ennemi de la vérité, s'y rencontroit. Il avoit un respect tout particulier pour la mémoire de saint Jean son Maître; & il prenoit plaisir à rapporter les discours qu'il avoit eus avec lui & avec ceux qui avoient vu Jesus-Christ. A son retour en Asie, il souffrit le martyre le 23 février, ou le 25 d'avril, ou plutôt le 26 mars, d'une des années 166, 167, ou 169. Son martyre est écrit d'une maniére très-élégante dans la lettre de l'Eglise de Smyrne aux Eglises de Pont. Il est rapporté dans cette lettre que trois jours avant qu'il fût arrêté, étant en priére, il eut une vision dans laquelle il apperçut le chevet de son lit tout en feu, ce qui lui fit prévoir qu'il devoit bientôt être brûlé tout vif; qu'étant attaché à un poteau, le feu forma une espéce de cercle autour du corps de ce saint Martyr, qui demeura au milieu sans être endommagé; que les Payens voyant que le feu ne le brûloit pas, envoyérent un homme le percer d'un coup d'épée, & que son corps étant demeuré tout entier au milieu des flammes, on empêcha les Chrétiens de l'emporter, de peur, disoient les Payens, qu'ils ne l'adorassent; qu'enfin le Centurion fit brûler ce saint corps, dont les Chrétiens emportérent les os. A l'égard de ses Ouvrages, saint Irénée nous assûre dans sa lettre à Florin, que saint Polycarpe avoit écrit plusieurs lettres aux Eglises voisines de la sienne pour les affermir dans la Foi; & d'autres à quelques-uns de ses fréres pour les exhorter. Nous n'avons à présent qu'une seule lettre de lui écrite aux Philippiens, citée par saint Irénée, par Eusébe, par saint Jérôme &

& par Photius, qui l'ont tous louée & approuvée, comme étant de saint Polycarpe. Elle a été inférée par M. Cotelier dans sa collection des anciens Monumens des Péres, & elle a été imprimée depuis en Hollande avec une Dissertation sur saint Polycarpe, dans un Recueil de piéces, intitulé *Varia Sacra*. On attribue encore à ce saint Martyr quelques autres Ouvrages, comme une lettre à saint Denys l'*Aréopagite*, citée par Suidas; un Traité de la mort de saint Jean que l'on dit être dans l'Abbaïe de Fleury; mais il y a apparence que ce sont des piéces supposées. Saint Ignace avoit écrit à saint Polycarpe une lettre que nous avons encore. Saint Irénée assure qu'il avoit vu le dernier; qu'il se souvenoit des traits de son visage, de sa façon de marcher, de sa maniére de vie, du lieu où il enseignoit, & du récit qu'il leur faisoit des choses qu'il avoit entendues de ceux qui avoient vu Jesus-Christ. On dit que saint Polycarpe envoya plusieurs de ses Disciples dans les Gaules; & il y a apparence que venant par mer, ils abordérent sur les côtes de Provence: & qu'en ce temslà furent établis les siéges de l'Eglise de Céméle, (maintenant Nice) d'Antibe, qui est aujourd'hui à Grasse; de Fréjuls; de Toulon, & du reste de la côte jusqu'à Lyon. Il est certain qu'il y eut depuis ce tems-là une particuliére correspondance entre les Eglises de l'Asie Mineure, & celles des Gaules. Il est vraisemblable que cette union d'Eglises si éloignées, venoit de ce que celles de France tenoient leurs Evangélistes des Eglises Gréques. En effet Photin qui fut le premier Evêque de Lyon, & Irénée qui lui succéda, étoient Grecs de nation, & Disciples de saint Polycarpe. * Saint Irénée, *adv. Hær. l.* 3. *c.* 3. Tertullien, *de Præscr. c.* 32. Eusébe, *Hist. l.* 4. & *in Chron. A. C.* 157 *&* 167. Saint Jérôme, *in Catal. c.* 17. Socrate, *l.* 5. *c.* 21. Photius, *Cod.* 126. Honoré d'Autun, *l.* 1. *c.* 18. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Valois, *in librum quartum Eusebii.* Joachim Périon, Pierre Halloix & Jacques Usser, *in edit. Epist. S. Polycarpi.* Godeau, *Hist. de l'Eglise*, *l.* 4. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

POLYCARPE, Recueil de Canons, de Constitutions & d'Ordonnances touchant les affaires ecclésiastiques, fut composé par Grégoire, Prêtre Espagnol, un peu après le tems d'Yves de Chartres, & avant celui de Gratien, c'est à dire, vers l'an 1120. Le mot de Polycarpe est tiré du Grec, & signifie un *Recueil* ou *amas de plusieurs fruits*: de πολὺ, *beaucoup*, & de καρπὸς, *fruit*. * Doujat, *Hist. du Droit Canon.*

POLYCHRONIUS, Evêque d'Apamée, frére de Théodore de Mopsueste, & Disciple de Diodore de Tarse, vivoit à la fin du quatriéme siécle & au commencement du cinquiéme. Il a fait sur Job & sur Ezéchiel quelques Commentaires, dont on a trouvé des fragmens dans les Chaînes Gréques de saint Jean de Damas. Il y a de faux Actes de saint Sixte avec Polychronius, qui sont datez après sa mort. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

POLYCLÉTE, *Polycletus*, Sculpteur célébre, natif de Sicyone, ville du Péloponnése, florissoit sous la LXXXVII Olympiade vers l'an 432 avant Jesus Christ. Après avoir eu Agélade pour Maître, il eut pour Eléves plusieurs Sculpteurs qui ont été depuis très-illustres, comme Argius, Asopodore, Alexis, Aristide, Phrynon, Dinon, Athénodore, Damias *le Citorien* & Myron *le Lycien*. Il fit plusieurs statues d'airain qui furent fort estimées, & une entre autres qui répréſentoit un jeune homme couronné, & qui fut vendue cent talens, au rapport de Pline, c'est à dire, environ soixante mille écus, monnoye de France. Un autre de ses ouvrages répréſentant un enfant tenant une lance à la main, ne fut pas moins célébre: mais ce qui lui donna le plus de réputation, fut une statue dans laquelle il rassembla si heureusement les plus justes proportions du corps humain, qu'elle fut appellée *la régle*. Les Sculpteurs venoient de toutes parts pour se former, en voyant cette statue, une idée certaine de ce qu'ils avoient à pratiquer afin d'exceller dans leur Art. Ses statues de trois enfans nuds jouant ensemble, que l'Empereur Tite avoit dans son Palais, passoient pour un chef-d'œuvre de l'Art. Le Mercure adoré dans la ville de Lysimachie, étoit encore de lui, aussi-bien que l'Hercule de Rome qui étoit répréſenté enlevant de terre un Antée; & cet Artémon qu'on portoit par tout pour le faire voir. Enfin Polyclète posséda sans contredit la réputation d'avoir porté à sa derniére perfection, l'Art de la Sculpture, comme Phidias avoit eu la gloire de l'avoir le premier mis en honneur. Ce qui est particulier à Polyclète, & ce qui distingue ses ouvrages des autres, c'est que la plupart de ses figures se soutiennent sur une cuisse, ce qu'il sembloit affecter, parce qu'il avoit le premier employé cette attitude plus vive & plus hardie. Varron l'accusoit d'avoir eu peu de variété dans ses ouvrages, & d'avoir formé ses figures presque toutes sur une même idée. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

POLYCLITE, *Polyclitus*, de Larisse, Auteur Grec, écrivit des Ouvrages Historiques citez par Athénée, *l.* 12. On ne sait en quel tems il vivoit. * Julius Pollux, *in Onomastico*, *l.* 2. *c.* 4. *Segm.* 150. Strabon, *l.* 11 *&* 15. Elien, *Var. Hist. l.* 16. *c.* 41. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 3. Gesner, *in Biblioth.*

POLYCRATE, *Polycrates*, Tyran de Samos, régnoit sous la LXII Olympiade, & vers l'an 532 avant Jesus-Christ. On dit qu'il fut si fortuné, que toutes choses lui réüssissoient, au delà même de ses vœux: jusques-là qu'ayant jetté un bijou de grand prix dans la mer, on le retrouva quelque tems après dans un poisson qu'un de ses Cuisiniers éventroit. Sa fin fut néanmoins trèsmalheureuse; car Oronte, Gouverneur de Sardes l'ayant surpris, le fit mourir sur une croix sous la LXIV Olympiade, & vers l'an 524 avant Jesus-Christ. * Hérodote, *l.* 3. Thucydide, *l.* 1. Cicéron, *de Finibus*, *l.* 5. Eusébe, *in Chron. &c.*

POLYCRATE, *Polycrates*, Evêque d'Ephése, vivoit sur la fin du second siécle, & fit résoudre dans une assemblée des Evêques d'Asie, qu'on célébreroit la Fête de Pâques le 14 jour de la lune de mars, quelque jour qu'il arrivât, sans attendre le Dimanche, comme on faisoit dans l'Eglise de Rome. Il en donna avis au Pape Victor, par une lettre qu'il lui écrivit. Cette contestation excita quelque division entre les Eglises: Victor sépara les Asiatiques de sa communion. Les Evêques de Palestine, du Pont & de l'Osroëne prirent le parti de Polycrate; & saint Irénée exhorta les uns & les autres à la paix. On a sous le nom de Polycrate, une Passion de saint Timothée, qui est une piéce supposée. * Eusébe, *Hist. l.* 5. *c.* 23. S. Jérôme, *de Script. Eccl.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

POLYCRÉTE ou POLYCRITE, fille de Samos, qui fut prise par Diognéte, Général des Erythréens, lequel s'en servit comme de sa femme. Un jour que les Milésiens étoient surpris par le vin & par le sommeil, elle en donna avis à ses compatriotes par une lettre écrite sur des tablettes de plomb qu'elle renferma dans un pâté. Les Milésiens furent défaits par leurs ennemis qui épargnérent Diognéte à la priére de cette femme. * Polyænus, *Stratag. l.* 8. *c.* 36.

POLYCRITE, *Polycritus*, de Mende ville de Sicile, écrivit la Vie de Denys *le Tyran*. On croit que c'est le même qui écrivit un Poëme de la Sicile. Les Auteurs font mention de quelques autres Polycrites; mais on ne sait point s'ils étoient de Mende en Sicile, en Thrace ou en Egypte; car il y a eu trois villes de ce nom. * Plutarque, *in Alexandro.* Pline, *l.* 31. *c.* 2. Vossius, *de Hist. Græc.*

* POLYDAMAS, noble Troyen, fils d'Anténor & de Théano, sœur d'Hécube. On dit de lui que quoiqu'il eût épousé Lycaste fille de Priam qui l'avoit eue d'une concubine, il ne laissa pas avec Anténor son pére, de livrer aux Grecs la ville de Troye. Homére en parle avec éloge dans plusieurs endroits de son Iliade. * Hofman, *Lexic. Univ.*

POLYDAMAS, *Polydamas*, fameux Athléte en Thessalie, étrangla un lion sur le Mont-Olympe. Il soulevoit le taureau le plus furieux, & arrêtoit un chariot, quelque forts que fussent les chevaux qui le tiroient; mais il fut écrasé sous un rocher où il s'étoit retiré pour éviter la tempête. Ce malheur ne lui arriva que par son indiscrétion; car il se flatta de pouvoir soutenir ce rocher qui commençoit à s'affaisser, dans le tems que ses compagnons prenoient la fuite. * Pline, *l.* 7. *c.* 53. de l'édit. du Pére Hardouin. Valére Maxime, *l.* 9. *c.* 12. *Ext.* 10. Pausanias, *in Eliacorum parte posteriore*, ou *l.* 6: *& in Achaicis*, ou *l.* 7.

POLYDAMUS (Valentin) Médecin Italien au XVI siécle, publia non seulement quelques livres de Médecine, mais aussi une Histoire dont Bembe parle avec assez de mépris. * *Lindenius Renovatus*, *p.* 1033. Petrus Bembus, *l.* 6. *Epist.* 56.

POLYDECTE, *Polydectus*, Roi de l'isle de Sériphe, recueillit Danaé qui y aborda dans un coffre où elle avoit été exposée sur mer par son pére Acrise, avec le jeune Persée qu'elle avoit eu de Jupiter. Polydecte l'épousa, fit élever Persée dans le temple de Minerve, & obtint leur grace d'Acrise. Après sa mort, Persée célébra des Jeux funébres en son honneur. * Hygin, *Fab.* 63. 273. Natalis Comes ou Noël le Comte.

POLYDECTE, *Polydectus*, Roi de Lacédémone, frére de Lycurgue. *Voyez* CHARILAUS.

* POLYDORA ou POLYDORE, Nymphe, fille de l'Océan & de Thetys. * Hésiode, *in Theogonia*, *v.* 354.

POLYDORE, *Polydorus*, fils de *Priam* & d'*Hécube*, fut confié par ce Prince à Polymnestor, Roi de Thrace, qui le fit mourir, afin de profiter de ses thrésors. Hécube, pour s'en venger, creva les yeux à ce barbare. * *Consultez* Ovide & Virgile. *Voyez* POLYMNESTOR.

* POLYDORE, frére de Jason dit, *Pheræus*, fit assassiner son frére, dans la vue de se rendre le maître des Thessaliens & des Phéréens. Cela arriva la troisiéme année de la CII Olympiade, 370 ans avant J. C. Il gouverna les Thessaliens au moins une année, après quoi il mourut de poison que lui fit donner son frére Alexandre. * Hofman, *Lexic. Univ.*

POLYDORE, fut un des Rois des Lacédémoniens, qui pour finir une guerre de vint ans, entre ceux de Lacédémone & ceux de Messéne, feignit une querelle avec Théopompe, l'autre Roi de Lacédémone, & fit semblant de se retirer de la bataille; sur quoi les Messéniens s'étant avancez, ils furent environnez de toutes parts, & entiérement défaits.

POLYDORE de Rhodes, excellent Statuaire dont parle Pline, *l.* 34. *c.* 8: *& l.* 36. *c.* 5.

POLYDORE VIRGILE ou VERGILE, d'Urbin en Italie, vivoit dans le XV & le XVI siécle, s'attacha à l'étude des Belles Lettres, & dès l'an 1498 publia un *Recueil de Proverbes*. Personne encore entre les Modernes n'avoit donné aucun livre de cette nature; & l'année suivante il mit au jour son Ouvrage *de Inventoribus Rerum* en huit livres. Depuis, étant allé en Angleterre pour y recevoir le tribut qu'on y payoit au saint Siége, & qu'on appelloit *le denier de saint Pierre*, il fut fait Archidiacre de Wels. En 1526, il fit imprimer à Londres son Traité des Prodiges; & il mit la derniére main à une Histoire d'Angleterre, qui finit à la mort de Henri VII, & qu'il dédia au Roi Henri VIII, en 1533. Cet Ouvrage, qui est divisé en XXVI livres, est peu fidéle, selon les Anglois mêmes. En 1550, il souhaita de sortir d'Angleterre pour chercher un climat plus chaud: il obtint ce qu'il souhaitoit, & on le laissa jouïr du revenu de ses Bénéfices pendant son absence. On dit qu'il mourut en 1555. * Paul Jove, *in Elog. c.* 145. Henri Saville, *in edit. Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Bayle, *Diction. Crit.*

POLYDORE DE CARAVAGGIO, Peintre célébre dans le XVI siécle, vint à Rome dans le tems que le Pape Léon X faisoit travailler au Vatican, & que Raphaël d'Urbin avoit l'intendance de ces bâtimens. Polydore, qui n'étoit alors qu'un

qu'un simple Manœuvre, portoit le mortier aux Massons, & les servit dans ce pénible métier jusqu'à l'âge de dix huit ans. Jean da Udine peignoit à fraisque dans le même tems, Polydore, à qui la nature avoit donné toutes les dispositions nécessaires pour la Peinture, considéra attentivement ses ouvrages, & fit amitié avec tous les jeunes gens qui travailloient au Vatican, afin d'avoir occasion de les voir peindre, & d'apprendre d'eux les régles de l'Art. Il devint le camarade de Mathurin, natif de Florence, qui peignoit alors dans la chapelle du Pape; & se mit à travailler avec une si grande application, qu'en peu de tems il fit des choses surprenantes. Ensuite il peignit dans les loges du Vatican, & se rendit si habile, qu'il fut un de ceux à qui on donna la gloire d'avoir le plus contribué à conduire ce grand ouvrage à la perfection. Il s'attacha sur tout à travailler en cette maniére de clair & d'obscur, qui lui réussit si bien, & fit une étude exacte de toute l'Antiquité. En 1527, lorsque Rome fut assiégée par les Espagnols, il alla à Naples; mais n'ayant pas trouvé dequoi s'occuper, il passa en Sicile, & fut employé en 1536, pour dresser des arcs de triomphe, lorsque l'Empereur Charles-*Quint* arriva à Messine, à son retour de Tunis. Il voulut retourner à Rome, & n'étant arrêté à Messine que par les caresses d'une femme qu'il aimoit, il retira l'argent qu'il avoit alors à la banque, & se mit en état de partir; mais son valet, qui avoit résolu de le voler, s'étant associé avec quelques filoux, le surprit la nuit dans le lit, où ils l'étranglérent avec une serviette, & le percérent de coups de poignard. Après avoir commis cet horrible assassinat, ils portérent le corps de Polydore près de la porte de la femme qu'il aimoit, pour faire croire que les parens de cette femme l'avoient tué dans sa maison; mais le crime, fut découvert, & le valet qui avoua tout, fut puni. Polydore de Caravaggio fut regretté de toute la ville, & fut enterré dans l'église cathédrale de Messine l'an 1543. * Vasari, *Vit. de' Pitt.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 72 & 100. édit. de Trevoux 1725.

POLYEN. *Voyez* POLYE'NE.

POLYE'NE, *Polyænus*, Sophiste, natif de Sardes, vivoit du tems de Jules César, vers l'an 35 avant Jesus-Christ, & composa trois livres du triomphe que Ventidius Bassus remporta sur les Parthes dans la même année. * Suidas. Bayle, *Dict. Critiq.*

POLYE'NE, *Polyænus*, de Macédoine, florissoit vers l'an de Jesus-Christ 180, & dédia aux Empereurs Antonin & Vérus, dans le tems qu'ils étoient en guerre contre les Parthes, un *Recueil des Stratagêmes*, qui contenoit les ruses de guerre, que les Anciens avoient mises en usage. Casaubon est le premier qui l'ait publié en Grec en 1589. Il y ajoûta la Version Latine de Justus Vultcius, qui avoit paru en 1550. Pancratius Maasvicius en a donné une édition plus exacte & plus correcte en 1690. Cicéron *Academ. Quæst. l.* 2, parle d'un POLYE'NE, qui avoit passé pour grand Mathématicien, & qui embrassant ensuite les sentimens d'Epicure, soutint que toute la Géométrie étoit fausse. * Vossius. Gesner. Possevin. Casaubon, qui a publié le Traité de Polyénus de Macédoine. Eusébe, *in Chron.* Bayle, *Dict. Critiq.*

POLYEUCTE, *Polyeuctus*, Poëte Comique Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Athénée, *l.* 10.

POLYEUCTE, célébre Martyr d'Arménie, dont les Actes ne sont pas néanmoins certains. Ils portent qu'étant dans les troupes de l'armée Romaine à Méliténe, il avoit pour ami Néarque, qui étoit Chrétien, & une femme nommée *Pauline*; que la persécution ayant été déclarée en Arménie, Néarque en quittant Polyeucte le convertit; que Polyeucte se déclara Chrétien; qu'il fut arrêté, & qu'après avoir souffert plusieurs tourmens, il eut la tête tranchée. Mais ces Actes ne paroissent pas bien avérez. Dès le quatriéme siécle, il y avoit à Méliténe une église de saint Polyeucte, & une autre à Constantinople du tems de Justinien. On fait sa Fête au 13 de février. * *Acta apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints*.

* ☞ Le Poëte Corneille a pris Polyeucte pour le sujet d'une de ses Tragédies; & quoique de tels sujets semblent ne devoir point être représentez en public, il n'a guéres fait de piéce où l'ordre du théâtre soit plus beau, & l'enchaînement des scénes mieux ménagé: l'*unité d'action*, *celle de jour*, & *celle de lieu*, y ont leur justesse.

POLYEUCTE, Patriarche de Constantinople, s'étoit rendu vénérable pendant qu'il étoit Religieux, par sa douceur & par sa simplicité. Il succéda à Théophylacte en 956, & eut des chagrins à essuyer, parce qu'il n'avoit pas été consacré par l'Evêque d'Héraclée. Cependant il s'opposa avec beaucoup de courage aux desseins injustes de Constantin *Porphyrogenete*: il chassa de l'église Nicéphore Phocas, qui avant la mort de sa premiére femme, en avoit épousé une seconde; & traita de la même façon Jean Zimiscès, assassin de Nicéphore. Ce Patriarche mourut en 970. * Curopalate & Baronius, *in Annal.*

POLYGAMISTES, Hérétiques du XVI siécle, permettoient à un homme d'avoir plusieurs femmes. Bernardin Ochin, qui après avoir été Général des Capucins, étoit passé chez les Protestans, fut, dit-on, l'Auteur de cette infâme Secte, qui ne paroît pas être fort étendue. * *Consultez*, mais avec précaution, Sandére, *Hær.* 203. Pratéole, *V. Polygam.* Florimond de Raimond, *l.* 3. *c.* 5. *n.* 4. &c.

POLYGLOTTE, c'est à dire, *Bible en plusieurs Langues*. François Ximénès de Cisnéros, Cardinal & Archevêque de Toléde, est le premier qui ait donné au public une Bible en plusieurs Langues; & c'est celle qu'on appelle *la Bible de Complute*. On y trouve le texte Hébreu, de la maniére que les Juifs le lisent: la Version Grecque des Septante; la Version Latine de saint Jérôme, que nous appellons *Vulgate*; & enfin la Paraphrase Chaldaïque d'Onkélos, sur les cinq livres de Moïse seulement. On a ajoûté à la fin un Dictionnaire des mots Hébreux & Chaldaïques de la Bible. Cet Ouvrage a été imprimé en 1515. La Version Latine, que nous appellons *Vulgate*, a été retouchée en plusieurs endroits; & ce qui paroît de plus singulier dans cette Polyglotte, c'est que le Cardinal fit imprimer le texte Grec du Nouveau Testament sans accens & sans esprits; parce qu'en effet les plus anciens Manuscrits n'en ont point. Il a cru par là représenter mieux les originaux Grecs du Nouveau Testament: ce qu'il n'a pourtant point observé dans l'édition des Septante; parce que c'est une Version de l'Ecriture, & non pas le texte original. Ce nom vient de πολὺ *beaucoup*, & γλῶττα *langue*.

Les Juifs ont aussi des Polyglottes. Ceux de Constantinople ont fait imprimer deux exemplaires du Pentateuque en forme de Tétraples, qui sont en quatre Langues; l'un desquels contient le texte Hébreu de Moïse, la Paraphrase Chaldaïque d'Onkélos, la Version Arabe de R. Saadias, & la Version Persienne d'un autre Juif. L'autre Pentateuque comprend le texte Hébreu, & la Paraphrase d'Onkélos, aussi-bien que le premier, & renferme une Version faite en Grec vulgaire, & une autre faite en Espagnol. Tous ces différens idiomes sont imprimez en caractéres Hébreux.

POLYGLOTTE D'ANVERS, est nommée autrement *la Bible Royale* ou *la Bible de Philippe II.* Arias Montanus la fit imprimer à Anvers en 1572. Outre ce qui est contenu dans la Bible de Complute, on y voit la Paraphrase Chaldaïque, sur les autres livres de l'Ancien Testament, laquelle le Cardinal Ximénès avoit mise dans la Bibliothéque des Théologiens de Complute, ne jugeant pas à propos de la faire imprimer. Il y a encore une Version Syriaque du Nouveau Testament, avec l'interprétation Latine du Syriaque. On voulut susciter des affaires à Arias Montanus, pour avoir osé publier les Paraphrases Chaldaïques, contre le sentiment du Cardinal Ximénès. Le même Arias inséra dans sa Polyglotte, la Version Latine de Pagnini, qu'il réforma à sa maniére en plusieurs endroits, ne jugeant pas que la Vulgate exprimât assez à la lettre le texte Hébreu. On a ajoûté à cette Bible plusieurs Dictionnaires, pour l'intelligence des différentes Langues.

POLYGLOTTE DE PARIS. M. Guy-Michel le Jay a fait imprimer à Paris pendant plusieurs années, avec une dépense prodigieuse, une Polyglotte, qui surpasse de beaucoup celle de Complute, & la royale de Philippe II: aussi s'y est-il ruïné entiérement. N'étant pas content de ce qui avoit paru jusques alors, il fit venir des Maronites de Rome pour le Syriaque & pour l'Arabe, qui ne sont point dans les deux Polyglottes précédentes. Il fit aussi imprimer le Pentateuque Samaritain, avec une Version Samaritaine, dont on n'avoit encore rien vu jusqu'alors. Mais quelques Savans disent que l'on ne devoit pas mettre dans cette belle Polyglotte la Version Grecque des Septante, qui avoit été imprimée dans la Bible de Complute, & dans celle d'Arias Montanus; parce que cette édition Grécque est fort défectueuse, & que l'on devoit mettre l'édition Vulgate selon la correction des Papes Sixte V & Clément VIII, au lieu qu'on réimprima l'édition d'Anvers. Cette grande Bible est aussi sans aucunes préfaces, où l'on rende raison des textes & des Versions qu'on imprimoit, & sans aucuns Dictionnaires. Quoiqu'il en soit, on n'a rien vu jusqu'à présent qui égale la beauté & la Majesté de cet Ouvrage, tant pour les caractéres que pour le papier; tout y est magnifique. * M. Simon, *Disquisitio de Biblior. edition.*

POLYGLOTTE D'ANGLETERRE. Cette Polyglotte contient les mêmes choses que celle de Paris, à la reserve de quelques additions qui sont de peu d'importance; mais l'impression n'en est pas si belle. Les Anglois ont préféré judicieusement l'édition Vaticane des Septante aux autres; parce qu'elle est en effet la meilleure. Ils ont aussi mis dans leur Ouvrage la Vulgate, selon la derniére correction de Rome. Ils ont encore mis les Versions Syriaque & Arabe sur quelques livres de la Bible, qui n'ont point été imprimées dans la Bible de M. le Jay: de plus, le Targum, qu'on appelle *Jerosolymitain*, & celui du faux Jonathan, y sont avec une Version Persienne sur le Pentateuque, & une autre Persienne sur le Nouveau Testament. Mais la plupart de ces piéces ne méritoient pas de voir le jour. On y a aussi ajoûté ce qu'on avoit déja imprimé en Ethiopien sur les Pseaumes, sur le Cantique des Cantiques, & sur le Nouveau Testament. Les Prolégoménes, & le sixiéme volume de cette Polyglotte, méritent mieux d'être louez, que ces additions. M. Simon blâme les Anglois de s'être attribué un Ouvrage qui n'étoit point à eux, & d'y avoir mis leur nom à la tête, au lieu que selon lui, ils devoient mettre pour titre, SECONDE EDITION DE LA BIBLE POLYGLOTTE DE M. LE JAY.

Autres BIBLES POLYGLOTTES. La Bible de Justiniani, Evêque de Nébio, parut en 1518, en Hébreu, en Chaldéen, en Grec, en Latin, & en Arabe. Il n'y eut que le Pseautier d'imprimé. Le reste est demeuré manuscrit. Jean Potken, Prevôt de l'Eglise Collégiale de Saint George à Cologne fit imprimer en 1546, le Pseautier en Hébreu, en Grec, en Ethiopien, & en Latin. Jean Draconite de Carlostad donna en 1565, le Pseautier, les Proverbes de Salomon, les Prophétes Michée & Joël, en Hébreu, en Chaldéen, en Grec, & en Allemand. La mort de l'Auteur l'empêcha d'achever son Ouvrage. On a encore celle de Vatable, en Hébreu, Grec, & Latin, imprimée à Heidelberg en 1586: de Volder en Grec, Latin & Allemand, imprimée à Hambourg en 1596; d'Elie Huter, en Hébreu, Chaldaïque, Grec, Latin, Allemand, & Esclavon, imprimée en 1599 à Nuremberg. Le même Auteur a donné le Nouveau Testament, en douze Langues, en Syriaque, en Grec, en Hébreu, en Italien, en Espagnol, en François, en Latin, en Allemand, en Bohémien, en Anglois, en Danois, & en Polonois. Cette Polyglotte en deux volumes *in folio*, ou en quatre tomes *in quarto*, a été imprimée à Nuremberg en 1599. * *Voyez*

la *Bibliothéque Sacrée* du Pére Le Long. Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

POLYGNOTE, *Polygnotus*, Thasien, fils d'*Aglaophon*, ancien Peintre très célébre, fut le premier qui employa l'expression, pour représenter au vif les mouvemens de l'ame, & qui donnant je ne sai quoi de plus libre & de plus gai à ses figures, quitta tout à fait l'ancienne maniére de peindre, qui étoit un peu barbare & pesante. Il prit plaisir principalement à représenter les femmes; & ayant trouvé le secret des couleurs vives, il les vêtit d'habits éclatans & agréables, varia leurs coëffures, & les enrichit de nouveaux ajustemens. Cette nouveauté éleva beaucoup l'Art de la Peinture, & donna une grande réputation à Polygnote, lequel après avoir fait plusieurs ouvrages à Delphes & à Athènes, fut honoré par le Conseil des Amphictyons, d'un remerciment solemnel de toute la Gréce, avec ordre à toutes les villes de leur gouvernement, de lui donner des logemens aux dépens du public, quand il y demeureroit. Ce remerciment lui fut fait, parce qu'il ne voulut recevoir aucun payement des ouvrages qu'il avoit faits à Delphes & à Athènes. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tome 1. *Entr.* 1. *p.* 109 & 110. édit. de Trevoux, 1725. Pausanias, *in Phocicis*, ou *l.* 10.

POLYHIMNIE. *Voyez* POLYMNIE.

POLYHISTOR (Alexandre) *Voyez* ALEXANDRE POLYHISTOR.

POLYIDE, *Polyides*, Poëte, excellent Joueur de luth, vivoit sous la XCV Olympiade, vers l'an 400 avant Jesus Christ. Il y en a un autre de ce nom, qui écrivit de l'Art des Machines; & un autre d'Argos, à qui Glaucus, fils de Minos, voulut apprendre l'Art de deviner. Celui-ci étoit Médecin, & l'on conte qu'il ressuscita Glaucus, en lui donnant d'une certaine herbe, dont il avoit vu un serpent se servir pour rendre la vie à un autre serpent. * Apollodore, *Biblioth. l.* 3. Pausanias, *in Atticis*, ou *l.* 1. Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Censorin, *in Fragm. c.* 9. Hygin, Vossius.

POLYMESTOR succéda à son pére *Eginéte* dans le Royaume d'Arcadie, au tems que les Lacédémoniens firent la guerre aux Tégéates, qui leur firent une si vigoureuse résistance, qu'ils défirent leur armée, & prirent prisonnier leur Roi Carillus. * Pausanias, *in Arcadicis*, ou *l.* 8. Il y a eu un POLYMESTOR, enfant de Milet, lequel étant à garder des chévres, attrapa un liévre à la course; ce qui ayant été rapporté à l'assemblée tenue pour les Jeux Olympiques, il fut honoré du prix dans la XLVI Olympiade.

POLYMNESTE de THE'RE. *Voyez* l'article d'ETEARQUE.

POLYMNESTE, *Polymnestus*, de Colophon, fils de *Milet*, Poëte Grec, dont le siécle ne nous est point connu, est souvent cité par Athénée. * Pausanias, Plutarque & Suidas en font mention.

POLYMNESTOR, Roi de Thrace & Gendre de Priam, Roi de Troye, à l'égard de qui il commit une noire perfidie, en tuant son fils Polydore, dont l'éducation lui avoit été confiée avec des thrésors immenses. Hécube, mére de Polydore, pour venger la mort de ce fils, arracha les yeux à l'avare & perfide Polymnestor. * Virgile, *Enéide*, *l.* 3. *v.* 49 & *suiv.* Servius, *dans son Commentaire sur ce livre.* Ovide, *Metam. l.* 13. *v.* 435. Properce, *Elegies*, *l.* 3. *Eleg.* 12. *v.* 57. *Dict. Allemand.*

POLYMNIE, *Polymnia*, une des neuf Muses, présidoit, dit-on, à l'Histoire, ou plutôt à la Rhetorique. On la représentoit avec une couronne de perles & une robe blanche, la main droite en action, comme si elle haranguoit, & tenant de la gauche un caducée, ou un sceptre, pour marquer son pouvoir. * Plutarque, *in Symposiacis*, ou *aux Discours de la table.* Ripa, *Iconologie.*

POLYNICE, *Polynices*, fils d'*Oedipe*, Roi de Thébes, & frére d'Etéocle. * *Voyez* l'article d'Etéocle.

POLYPERCHON. *Voyez* POLYSPERCHON.

POLYPHE'ME, *Polyphemus*, fils de Neptune, étoit un Cyclope du Mont-Etna, qui mangea, selon Homére, quatre des Compagnons d'Ulysse. Ce dernier l'ayant enivré, lui creva le seul œil qu'il eût, & qui étoit placé au milieu du front. Ce Géant, malgré sa férocité naturelle, devint amoureux de Galatée, Divinité marine, qui étoit elle même éprise du Berger Acis. Polyphéme jaloux de cette préférence, observa les deux Amans, & les ayant surpris ensemble, écrasa d'un rocher le jeune Acis, qui fut transformé en fleuve. * Ovide, *Metam. l.* 13. *Fab.* 8. *v.* 750 & *suiv.*

* POLYPHILE, nom d'un certain Auteur qui vivoit dans le XV siécle. Ce mot qui veut dire *qui a beaucoup d'amis*, a été apparemment emprunté par celui qui a composé l'Ouvrage intitulé *Hypnerotomachia*, & dont le véritable nom étoit *François Colonna*. Le titre de son Ouvrage est tiré de trois mots Grecs ὕπνος *sommeil*, ἔρως *amour* & μάχη *combat*. * Vossius, *de Hist. Lat.*

POLYPHRADMON, Poëte Tragique Grec, qui vivoit vers la LXX Olympiade, & l'an 500 avant Jesus Christ, étoit fils de *Phrynicus*, aussi Poëte Tragique, & petit-fils d'un autre qui avoit même nom que lui. * *Consultez* Suidas.

POLYSPERCHON, *Polysperchon*, l'un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, avoit rendu de grands services à ce Prince, après la mort duquel, sous la CXIII Olympiade, & l'an 325 avant Jesus Christ, il fut nommé par Antipater, Tuteur des Princes. Il donna la liberté aux villes Gréques, & se rendit très-puissant dans la Macédoine, où il fit venir l'an 310 avant Jesus Christ, un fils d'Alexandre, nommé *Hercule*, qu'il fit mourir depuis. Quelque tems après il fut tué dans une bataille, ayant déja perdu un de ses fils nommé *Alexandre*. * Quinte-Curce, *l.* 4 & 5. & *suiv.* Diodore de Sicile, *l.* 10 & 22. Justin, *l.* 12.

* POLYSTEPHANUS, Historien dont le Scholiaste d'Apollonius fait mention. Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 9. *c.* 4, le place parmi les bons Auteurs Grecs. * Hofman, *Lexic. Univ.*

POLYSTILO, c'est une montagne de la Romanie, située vers l'Archipel, entre la riviére de Marian & la ville de Marognia. Elle portoit autrefois le nom d'*Ismarus*, & elle le prenoit de la ville d'*Ismara* ou *Ismarum*, qui ne subsiste plus. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLYSTRATE, *Polystratus*, Soldat Macédonien, se trouva en poursuivant les ennemis, dans le lieu où s'étoit arrêté le chariot de Darius, qui venoit d'être assassiné par le perfide Bessus, Gouverneur de la Bactriane, l'an 330 avant Jesus Christ. Polystrate se tint près de lui, & lui donna un Verre d'eau fraiche, que ce Prince lui demanda un peu avant que d'expirer. Darius dit alors, *Voilà le dernier plaisir que j'aye pu prendre en cette vie; je ne suis pas en etat de recompenser ce service; mais Alexandre le reconnoîtra.* Alexandre arriva peu de tems après, & voyant le corps de ce grand Roi qui venoit d'expirer, le couvrit de son manteau royal, & le renvoya à sa mére avec une pompe magnifique. * Plutarque, *in Vita Alexandri.* Quinte-Curce, *l.* 5.

* POLYTROPE, un des Généraux de Lacédémone, ayant été envoyé contre les Arcadiens avec mille Citoyens, cinq cens d'Argos, & les Bannis de Béotie, fut tué auprès d'Orchoméne par Pycoméde. * Hofman, *Lexic. Univ.* Diodore de Sicile, *l.* 15.

POLYXE'NE, *Polyxéna*, fille de *Priam* & d'*Hécube*, devoit épouser Achille, que Pâris tua dans le temple d'Apollon, où l'on s'étoit assemblé pour ce mariage. Après la prise de Troye, Pyrrhus, fils d'Achille, sacrifia Polyxéne sur le tombeau de son pére, pour appaiser ses Manes irritez. * Ovide, *Metam. l.* 13. *Fab.* 2. *v.* 447 & *suiv.* Virgile, *Enéide*, *l.* 3. *v.* 321.

POLYXO, Prêtresse d'Apollon dans l'Isle de Lemnos, Nourrice d'Hypsipyle, porta les femmes de Lemnos à tuer leurs maris, qui revenoient de Thrace avec d'autres femmes: elle n'excepta qu'Hypsipyle qui ne trempa point les mains dans le sang de son pére. * Stace, *Thebaïde*, *l.* 4 & 5. Apollonius, *Argonautic. l.* 2.

POLYXO, d'Argos, femme de *Tlépoléme*, Roi d'une partie de l'Isle de Rhodes, reçut chez elle Héléne, femme de Ménélaüs, qui avoit été chassée de la Gréce par Mégapenthes & Nicostrate, enfans d'Oreste. Elle la fit ensuite pendre à un arbre par des femmes déguisées en furies, pour venger la mort de Tlépoléme, qui avoit été tué à Troye. * Pausanias, *in Laconicis*, ou *l.* 3.

POLYZE'LE, *Polyzelus*, Messénien, Historien Grec, vivoit sous la cinquantiéme Olympiade, vers l'an 580 avant Jesus Christ. On tient qu'il étoit pére d'Ibycus, Poëte Lyrique, dans le tems que Crésus régnoit en Lydie, & Polycrate dans l'Isle de Samos, vers la LV Olympiade, comme nous l'apprenons de Suidas, *au mot* Ἴβυκος. * M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof. tome* 1.

POLYZE'LE de Rhodes, est Auteur de divers Traitez Historiques, alléguez par les Anciens, & est différent de POLYZE'LE, Poëte Grec. * Athénée, *l.* 8 & 9. Plutarque, *in Solone.* Julius Pollux, *l.* 10. *c.* 21. Hygin, *in Poet. Astron.* Vossius, *de Hist. Græc.*

P O M.

* POMARD, Châtellenie de France, dans le Duché de Bourgogne, dans le diocése d'Autun, est situé sur la pente d'une montagne. Ce lieu est recommandable par les excellens vins qu'il produit. * *Dict. Univ. de la France.*

* POME'GUE, petite isle de la Mer Méditerranée près des côtes de Provence, & de l'Isle d'If. Elle est au sud ouest de Marseille, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Il n'y a dans cette isle qu'une tour, & elle est stérile comme les autres isles voisines. * *Dict. Univ. de la France.*

POMEI. *Voyez* POMEY.

POMEJOC, petite ville de l'Amérique septentrionale. Elle est dans la Virginie, vers les confins de la Floride, sur la côte, ayant au midi l'embouchure du Pomejoc, & au couchant le Lac de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

* POMERAN (Pierre) de Cassel ou Mont-Cassel en Flandre, étoit versé dans la Littérature. On a de lui, *De Ratione instituendi Pueros*; *De studiis Sapientiæ.* Il passa la plus grande partie de sa vie en Italie. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 757.

POME'RANIE, Province d'Allemagne sur la Mer Baltique, dont les bornes étoient autrefois beaucoup plus étendues qu'elles ne sont aujourd'hui. Toute la Pomerélie lui appartenoit, mais après la mort de Mestovin II, Duc de la Pomeranie Ultérieure en 1295, elle passa entre les mains de l'Ordre Teutonique, & de là entre celles des Polonois. Vers le sud elle comprenoit diverses places importantes de l'Ucker-Marck & de la Nouvelle Marche, qui passérent dans la Maison de Brandebourg, soit par guerre, soit par divers traitez. Enfin, vers l'Occident ses frontiéres alloient fort avant dans le Meckelbourg, jusques vers Rostock & le Warnov. La Mer Baltique a elle même enlevé beaucoup de païs. L'Isle de Rugen en particulier a été diminuée de plus de la moitié. Après les transmigrations des Vandales, des Hérules, & des Rugiens, qui venoient de ce côté là, dans le cinquiéme siécle & les suivans, les Vénédes s'y établirent & formérent un Royaume dont le premier Roi fut, à ce qu'on prétend, Mistovojus, dont les Ducs de Meckelbourg descendent. Bogislas, son fils, doit avoir été souvent en guerre avec ses voisins. Suantibor, fils de Bogislas, fut contraint par ses ennemis à embrasser la Religion Chrétienne. Mais à peine eut-il un peu repris ses forces, qu'il la quitta derechef, & laissa

en,

en 1107 le gouvernement de ses Etats à ses fils, dont trois furent les péres de trois différentes lignes. Wratislas fut le pére de la ligne de la Poméranie Citérieure, Ratibor de celle de Stettin, & Bogislas de celle de la Poméranie Ultérieure. Les deux premiéres se réünirent en 1278, en Barnime I. Les Ducs de la Poméranie Ultérieure conservérent pour la plupart leurs anciennes mœurs, & haïrent fort les Allemands, quoique ces Ducs eussent été convertis à la foi Chrétienne, vers le commencement du XII siécle, par Othon, Evêque de Bamberg. Ils causérent beaucoup de peine à l'Ordre Teutonique vers la fin du XIII siécle. Plusieurs d'entre eux entrérent depuis dans cet Ordre & lui léguérent leurs biens. Mistovin étant mort sans héritiers en 1295, donna son païs à la Pologne plutôt qu'à ses parens de la Poméranie Citérieure, qui ne laissérent pas de disputer cet héritage aux Polonois. Les Chevaliers Teutoniques cherchérent aussi à maintenir la validité des testamens de leurs confréres; ce qui occasionna de grandes & longues guerres, par lesquelles la Pomerellie parvint d'abord aux Chevaliers Teutoniques & ensuite à la Pologne. Les Markgraves de Brandebourg s'emparérent aussi de divers morceaux, comme cela paroit par l'Histoire. Pour ce qui est de la ligne & du païs de la Poméranie Citérieure, ils souffrirent beaucoup de Henri *le Lion*, & des Danois; ce qui les engagea à se mettre sous la protection de l'Empire en 1181, & au nombre des Etats libres de l'Empire. L'Empereur Fréderic I, donna le titre de Duc à Casimir I, & à Bogislas I. Là-dessus ces Ducs & leurs Descendans, aussi-bien que les Princes de Rugen peuplérent leurs païs ruïnez, d'Habitans Allemands, & y introduisirent la Langue & les maniéres Allemandes. En 1404, mourut dans l'Isle de Rugen une femme qui étoit l'unique personne qui entendit alors l'ancienne Langue des Vénédes. Après diverses révolutions arrivées dans ce païs-là, il fut enfin, après le milieu du XVII siécle, divisé en Poméranie Suédoise, ou Royale, ou Citérieure: & en Brandebourgeoise, ou Ducale, ou Ultérieure. Les Suédois ayant été battus près de Pultawa en 1709, les Polonois & les Moscovites tombérent sur la Poméranie, assiégérent Stettin & brulérent Gartz & Wolgast. Ils auroient continué de ruïner ce païs, si le Roi de Prusse n'eût obtenu en donnant 400000 écus aux Moscovites que tout le païs seroit mis en sequestre entre ses mains. Le Roi de Suéde ne fut point content de ce traité & fit en 1715, décamper les Prussiens de plusieurs endroits: ce qui engagea le Roi de Prusse à s'unir aux ennemis du Roi de Suéde, avec le secours desquels il s'empara, la même année, de Rugen, de Stralsund, & de tout le païs.

La Poméranie a une grande abondance de poisson de toute sorte, même des Saumons, des Esturgeons & des Murénes, à cause du grand nombre de riviéres, qui la traversent pour se rendre dans la mer. Les forêts & la chasse n'y manquent pas non plus. Autrefois on y trouvoit des bœufs, des chevaux sauvages & des Elans, mais peu à peu ils sont devenus fort rares. Les grandes forêts sont aussi que les Habitans de ce païs engraissent quantité de pourceaux & qu'ils ont un grand nombre de ruches d'abeilles. Les Hollandois y vont chercher du bois pour la construction des vaisseaux. Le blé y abonde tellement, qu'on en vend une bonne partie aux Etrangers. Le bétail y est aussi en abondance, & les chevaux de Poméranie sont estimez. Le sel y est rare, parce qu'on n'en peut pas tirer autant qu'on voudroit de la source de Colberg, à cause du manque de bois dans ces quartiers-là. Les eaux ne sont pas aussi douces en Poméranie que dans le cœur de l'Allemagne. Il n'y a point de mines dans la Poméranie, hormis quelques mines de fer fort médiocres dans la Poméranie Ultérieure. On trouve aussi sur les rivages de la mer de l'ambre jaune. Les principales riviéres de la Poméranie sont le Rebnitz, la Bartke, la Trebe, la Tollensche, la Peene, l'Ucker, le Rindow, la Rega, la Persante, & l'Oder, qui se rend dans la mer par trois embouchures différentes. Les peuples de la Poméranie sont francs, sincéres, & ennemis de la flaterie, ce qui les a fait regarder, mais à tort, comme impolis & grossiers. Laborieux, ils deviennent bons Soldats lorsqu'ils sont bien commandez. Au reste, ils sont un peu portez au luxe dans les repas & dans les habits, défaut dont ils ont eu le loisir de se corriger durant la guerre de Suéde.

Pour dire quelque chose de la Religion de ce païs, il étoit anciennement enseveli dans les ténébres du Paganisme. On y adoroit une Idole à trois têtes nommée *Triglaf*, pour marquer que ceux de Stetin, de Poméranie & les Slaves étoient sous sa protection. L'idole de Rugen, nommée *Schwantevit*, tenoit une corne de la main droite, de laquelle les Prêtres tiroient des augures pour la fertilité de l'année. Radegast ou Gadegast étoit sur tout une Idole fameuse. Ce nom signifioit autant que celui de *Gadebusch*, qui désigne, *un bois, sejour d'un Dieu.* Le nom de Gadebusch est encore aujourd'hui celui d'une ville de Meckelbourg. L'idole elle même étoit l'image d'un homme armé, ayant sur la poitrine un bouclier, sur lequel paroissoit une tête d'un buffle; ce qui peut avoir été l'origine des armes de Meckelbourg.

On compte neuf Provinces dans la Poméranie; 1. Stetin; 2. Poméranie, nom qui ne fut d'abord donné qu'au païs le plus voisin de la mer, & qui peu à peu a été communiqué à tout le païs; 3. Rugen; 4. Bardt; 5. Gutzkau; 6. Usedom; 7. Wolgast; 8. Cassubie; 9. Wenden. Les principaux endroits sont, dans le district de Stetin, Stetin, Dam, Uckermunde, Gartz, Anclam, Demmin; dans le district de Gutzkau, Gutzkau, Wolgast, Grypswalde; dans le district de Bardt, Bardt, Damgarten, Tribeses, Stralsund; dans l'Isle de Rugen, Bergen; dans Usedom, Usedom; dans Wollin, le château de Wollin; dans la Poméranie Ducale, Stargard, Camin; dans le Duché de Wenden, Rugenwalde, Stolpe. * Micrælius, *Pomerania.* Hildebrand, *Genealogia Ducum Pomeraniæ.* Saffii *Disp. de Pomerania.* Rangonis *Pomerania Diplomatica, sive Antiquitates Pomeranicæ.* Dict. Allemand.

I. On prétend que Zuintibor, qui vainquit les Danois, a été la tige des Ducs de Poméranie, dans le onziéme siécle. La Poméranie avoit été soumise avant lui à Bernim ou Barnime qui donna du secours à l'Empereur Henri *l'Oiseleur*.

II. Wratislas ou Werslaw, fils de Zuintibor, fut batisé par Othon, Evêque de Bamberg l'an 1114. Il épousa 1. *Heila*, fille de *Henri*, dit *le Noir*, Duc de Baviére: 2. *Jeanne*, fille de Canut IV, Roi de Danemarck. On dit qu'il fut tué en 1136, & qu'il laissa deux fils, Bogislas, & *Casimir*, que l'Empereur Fréderic I fit Ducs de Poméranie au siége de Lubec. Il les rendit Membres de l'Empire; ce qui les sépara de la Pologne, à laquelle ils avoient été attachez jusques là. Casimir mourut sans enfans dans la Palestine, l'an 1187.

III. Bogislas, Duc de Poméranie son frére, fonda l'an 1175, l'Evêché de Wollin, transféré depuis à Camin, avec l'église de S. Jacques de Stetin, & mourut en 1188. Il avoit épousé 1. *Walpurge*, fille de *Waldemar* I, Roi de Danemarck: 2. *Anastasie*, fille de *Micislas*, Duc de Pologne. Il fut pére 1. de Bogislas II, qui suit; 2. de *Wratislas* II, mort sans enfans; & 3. de *Casimir* III, qui fonda le monastére de Stargard en 1194, & mourut dans la Terre-Sainte l'an 1217, laissant d'*Ermengarde*, fille de *Jaromire*, Prince des Rugiens, *Zuintibor*, pére de *Casimir* IV; de *Zuintibor* III; & de *Werslaw* III. Les deux premiers ne laissérent point de postérité. Le troisiéme eut pour fils, *Barthélemy*, Duc de Poméranie, mort sans enfans.

IV. Bogislas, II. du nom, Duc de Poméranie, mourut en 1223 ou 1228, ayant eu de *Wislava*, fille de *Jaroslas*, Duc de Russie, 1. *Bogislas* III, mort sans enfans en 1224; & 2. Bernim ou Barnime qui suit.

V. Bernim ou Barnime, I. du nom, Duc de Poméranie, resta seul Duc de toute la Poméranie. Il fonda en 1261, l'église de Notre-Dame de Stetin, & soutint une longue guerre contre Jean & Othon, Markgraves de Brandebourg. Pour la terminer, il donna sa fille *Hedwige* en mariage au Markgrave *Jean*, auquel il céda quelques terres considérables. Bernim prit trois alliances. La premiére avec *Marie*, fille d'*Albert* I, Duc de Saxe: la seconde avec *Marguerite*, fille de *Henri*, dit *le Vieil*, Duc de Brunswick: & la troisiéme, avec *Marguerite*, fille d'*Othon*, Markgrave de Brandebourg. Il mourut en 1278, & laissa 1. Bogislas IV, qui suit; 2. *Bernim* II, mort sans postérité en 1295, & 3. *Othon* I, Duc de Stetin, qui eut des enfans, dont la postérité finit en *Othon* III, dans le XV siécle. Cette mort fut le sujet d'une longue guerre entre les Ducs de Poméranie, les Ducs de Wolgast, & Fréderic II, dit *aux dents de fer*, Markgrave de Brandebourg, & Electeur de l'Empire. Celui-ci avoit obtenu de l'Empereur Fréderic III, l'investiture du Duché de Stetin, sur lequel étoit fondé son droit. On lui accorda à la fin qu'il porteroit le titre de Duc de Stetin, & que sa postérité en hériteroit, si celle de la Maison de Poméranie venoit à manquer: ce qui est arrivé en 1636.

VI. Bogislas, IV. du nom, Duc de Poméranie, épousa 1. *Agnès* de Brandebourg: 2. *Marguerite*, fille de *Bislaus*, *Wislaus* ou *Witslaf*, Prince des Rugiens, de laquelle il eut 1. Wratislas qui suit; 2. *Anne*, femme de *Zuintibor*, Prince des Rugiens; 3. *Héléne*, mariée à *Bernard*, Duc d'Anhalt; 4. *Elisabeth*, femme d'*Eric* I, Duc de Saxe; & 5. une autre, mariée à *Nicolas* I, Duc de Meckelbourg.

VII. Wratislas ou Werslaw, IV. du nom, Duc de Poméranie, de Cassubie, &c. épousa *Elisabeth*, fille de *Henri*, Duc de Wratislavie, & en eut 1. Bogislas V, qui suit; 2. Bernim IV, *mentionné cy-après*; & 3. *Wratislas* V, mort sans alliance.

VIII. Bogislas, V. du nom, Duc de Poméranie, épousa *Elisabeth*, fille de *Casimir*, Roi de Pologne, & mourut en 1374, laissant 1. Wratislas VI, qui suit; 2. *Casimir*, qui fut tué l'an 1377, en Pologne, à l'attaque du château de Schotter; 3. *Elisabeth*, femme de l'Empereur Charles IV; & 4. *Marguerite*, alliée à *Ernest*, dit *de Fer*, Duc d'Autriche.

IX. Wratislas, VI. du nom, Duc de Poméranie, mort en 1392, avoit épousé 1. *Marie*, fille de *Henri*, Duc de Meckelbourg: 2. *Ingelburge*, fille de *Waldemar* IV, Roi de Danemarck. Il fut pére 1. d'*Eric* I, Roi de Danemarck, de Suéde & de Norvége, qui régna 30 ans, & se retira ensuite dans la Poméranie, où il mourut en 1459; 2. de Bogislas VII, qui suit; 3. de *Sophie*, femme de *Jean* de Baviére, Palatin du Rhin, dont elle eut *Christophle*, Roi de Danemarck; & 4. d'*Agnès*, mariée à *Othon*, Prince d'Anhalt.

X. Bogislas, VII. du nom, Duc de Poméranie, fut pére de Bogislas VIII, qui suit.

XI. Bogislas VIII, Duc de Poméranie, épousa *Sophie*, fille de *Procope*, Prince de Moravie, & mourut sans enfans mâles en 1448. Ainsi tous les biens de la branche de Bugislas V, passérent dans celle de Bernim IV.

VIII. Bernim, IV. du nom, Duc de Poméranie, fils puîné de Wratislas, IV. du nom, Duc de Poméranie, fut Duc de Wolgast, & mourut en 1365, ayant eu 1. Wratislas VII, qui suit; & 2. *Bogislas* VI, mort en 1393, sans enfans de *Judith* de Saxe, ni d'*Agnès* de Brunswick, ses deux femmes.

IX. Wratislas VII, Duc de Poméranie, prit alliance avec *Anne*, fille de *Jean* II, Duc de Meckelbourg, & mourut en 1394, ayant eu 1. Bernim V, qui suit; 2. *Wratislas* VIII, qui mourut en 1415, laissant d'*Agnès*, fille d'*Eric* III, Duc de Saxe-Lawenbourg, *Zuintibor*, Duc de Rugen & de Stralsund, mort en 1446; & *Bernim* VI, décédé en 1451.

X. Bernim V, Duc de Poméranie, mourut en 1405. Il avoit pris alliance avec *Véronique*, fille de *Fréderic* IV, Burgrave de Nuremberg, dont il eut 1. Wratislas IX, qui suit; & 2. *Bernim* VIII, mort en 1449.

XI. Wratislas IX, Duc de Poméranie, fonda l'Université de

de Gripswalde l'an 1457, & mourut la même année, ayant eu de *Sophie*, fille de *George*, Duc de Saxe-Lawembourg, 1. ERIC II, qui fuit; & 2. *Wratiflas* X, qui mourut en 1478. Il avoit épousé 1. *Elifabeth*, fille de *Jean*, furnommé l'*Alchymifte*, Markgrave de Brandebourg; & 2. *Magdelaine*, fille d'*Ulrich*, dernier Duc de Stutgart. Il fut pére de cinq enfans mâles, qui moururent tous avant lui. WRATISLAS IX eut auffi deux filles, 3. *Agnès*, mariée 1. à *Frédéric*, dit *le Gras*, Markgrave de Brandebourg: 2. à *George*, Prince d'Anhalt; & 4. *Adelheit*, épouse de *Bernard*, Duc de Saxe-Lawembourg.

XII. ERIC II, Duc de Poméranie, mourut en 1474, ayant eu de *Sophie*, fille de *Bogiflas* IX, Duc de Poméranie, 1. *Wratiflas* XI, mort peu aprés fon pére en 1474; 2. *Cafimir* VI, mort avant lui, mais la même année; 3. BOGISLAS qui fuit; 4. *Marie*, Abbeffe de Wollin; 5. *Sophie*, mariée en 1475, à *Magnus*, Duc de Meckelbourg, morte en 1504; 6. *Marguerite*, époufe de *Balthafar*, Duc de Meckelbourg; & 7. *Catherine*, femme de *Henri*, dit *le Vieux*, Duc de Brunfwick.

XIII. BOGISLAS X, Duc de Poméranie, né en 1454, furnommé *le Grand*, réünit toute la Poméranie, & s'oppofa courageufement à *Albert*, dit l'*Achille*, Markgrave de Brandebourg, à qui l'Empereur avoit donné l'inveftiture de la Poméranie. Il publia contre l'Empereur, des Manifeftes, & y établit puiffamment fes droits, qu'il foutint les armes à la main. Magnus & Balthafar, Ducs de Meckelbourg, finirent ces différents, par un traité de paix conclu à Wolgaft l'an 1470. On y accorda à l'Electeur pour la Poméranie en général, ce qui avoit été déja promis à Frédéric II, dit aux *dents de fer*, fon frére, pour Stetin en particulier; & *Bogiflas* époufa 1. *Marguerite* de Brandebourg, fille du même *Frédéric*, morte en 1489: 2. *Anne*, fille de *Cafimir*, Roi de Pologne, morte en 1503; 3. *Agnès*, fille de *Jean*, dit l'*Alchymifte*, auffi Electeur de Brandebourg. Il mourut en 1523, ayant eu 1. *Cafimir*, mort en 1515, âgé de 23 ans; 2. GEORGE I, qui fuit; & 3. *Bernim* IX, qui eut le Duché de Stetin, avec la baffe Poméranie. Il aima les Lettres, reçut la Religion Proteftante dans fes Etats, & mourut l'an 1573, n'ayant eu d'*Anne*, fille de *Henri*, Duc de Brunfwick-Lunebourg, morte en 1568, que trois filles, *Marie*, femme d'*Othon* de Holftein, morte en 1554; *Anne*, mariée 1. à *Charles*, Prince d'Anhalt: 2. à *Henri*, Burgrave de Mifnie: 3. à *Joffe*, Comte de Barby, morte en 1592; *Dorothée*, alliée à *Jean*, Comte de Mansfeldt, morte en 1558. BOGISLAS X, eut auffi deux filles, 4. *Anne*, femme de *George*, Duc de Lignits, morte en 1550; & 5. *Sophie*, époufe de *Frédéric* I, Roi de Danemarck, décédée en 1558.

XIV. GEORGE, I. de ce nom, Duc de Poméranie, né l'an 1493, s'aquit beaucoup de réputation par fa conduite, régla les différents des Habitans de Dantzic, qui étoient divifez, embraffa la doctrine des Proteftans, & mourut à Wolgaft l'an 1551. Il époufa 1. *Emilie* de Baviére, fille de *Philippe*, Comte Palatin, morte en 1523: 2. *Marguerite*, fille de *Joachim* I, Electeur de Brandebourg, morte en 1543. Ses enfans du premier lit furent 1. *Bogiflas* XI, mort jeune; & 2. PHILIPPE, I. du nom, qui fuit: du fecond il eut 3. *Marguerite*, mariée en 1548, à *Erneft* de Brunswick, Duc de Zell, morte en 1569; & 4. *Georgette*, née pofthume le 28 novembre 1531, époufe de *Staniflas*, Comte de Lubefchiz en Pologne.

XV. PHILIPPE, I. du nom, Duc de Poméranie, né en 1515, fut Duc de la Haute Poméranie, de Wolgaft, &c. mourut en 1560, laiffant de *Marie*, fille de *Jean*, Electeur de Saxe, qu'il avoit époufée en 1536, & qui mourut en 1583, 1. *Jean-Frédéric*, Duc de Stetin, né en 1542, mort en 1600, fans enfans d'*Ermuth*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, morte en 1623, & laiffant fes Etats au fils d'*Erneft-Louis* fon frére; 2. BOGISLAS, XIII. du nom, qui fuit; 3. ERNEST-LOUIS, *mentionné aprés fes fœurs*; 4. *Bernim* X, Duc de Rugenwalde, mort en 1603, fans poftérité d'*Anne-Marie*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, morte en 1618; 5. *Cafimir*, Evêque de Camin, mort en 1605, âgé de 48 ans; 6. *Emilie*, morte fans alliance en 1580, à 33 ans; 7. *Marguerite*, née en 1553, morte en 1581, époufe de *François*, Duc de Saxe-Lawembourg; 8. *Anne*, qui époufa *Ulrich*, Duc de Meckelbourg, morte en 1626, âgée de 72 ans. ERNEST-LOUIS, III. du nom, né en 1545, fils de PHILIPPE, I. du nom, fut Duc de Wolgaft, & mourut en 1592, ayant pris alliance en 1577, avec *Sophie-Hedwige*, fille de *Jules*, Duc de Brunswick, morte en 1631. Il en eut *Hedwige-Marie*, mariée à *Jean-Adolphe*, Duc de Holftein-Sunderbourg, morte en 1606; *Elifabeth-Magdelaine*, mariée en 1600, à *Frédéric*, Duc de Courlande; & *Philippe-Jules*, lequel hérita des biens de *Jean-Frédéric* fon oncle. Il étoit né en 1584, & mourut en 1625, fans enfans d'*Agnès*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, qu'il avoit époufée en 1604.

XVI. BOGISLAS, XIII. du nom, Duc de Stetin, &c. né en 1544, mourut en 1606. Il époufa 1. en 1572, *Claire*, fille de *François*, Duc de Brunfwick-Lunebourg, morte en 1598: 2. en 1601, *Anne* fille de *Jean*, dit *le Jeune*, Duc de Holftein-Sunderbourg, morte en 1616. Du premier lit il eut 1. *Philippe* II, Duc de Stetin, né en 1573, mort en 1618, fans enfans de *Sophie*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, Duc de Holftein-Sunderbourg; 2. *Claire-Marie*, née en 1574, mariée 1. en 1593, à *Sigifmond-Augufte*, Duc de Meckelbourg, mort en 1600: 2. en 1607, à *Augufte*, Duc de Brunfwick-Lunebourg, morte en 1623; 3. *François*, Evêque de Camin, puis Duc de Stetin, né en 1577, mort en 1620, fans enfans de *Sophie*, fille de *Chriftian* I, Electeur de Saxe, qu'il époufa en 1610, morte en 1635; 4. BOGISLAS XIV, qui fuit; 5. *George*, né en 1588, mort en 1617 fans avoir été marié; 6. *Ulrich*, Evêque de Camin, né en 1589, mort en 1622, fans enfans d'*Hedwige*, fille de *Henri-Jules*, Duc de Brunfwick-Lunebourg; & 7. *Anne*, née en 1590, mariée en 1619, à *Erneft*, Duc de Croy & d'Arfchot, morte la derniére de toute la famille en 1660.

XVII. BOGISLAS XIV, né en 1580, eut Rugenwalde pour partage, & par la mort de tous fes fréres, fut Duc de toute la Poméranie, & mourut en 1637, n'ayant point eu d'enfans d'*Elifabeth*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, Duc de Holftein-Sunderbourg, qu'il avoit époufée en 1615, & qui mourut en 1653. L'alliance héréditaire qu'il y avoit entre fa Maifon & celle de Brandebourg, donna fa fucceffion à l'Electeur de ce nom. Ces alliances font ordinaires en Allemagne, quoiqu'elle ne fût pas réciproque entre ces deux Maifons. Les Suédois étoient maîtres de prefque toute la Poméranie, dont la paix d'Ofnabruck de l'an 1648, en l'article XI, leur céda une grande partie. L'Electeur de Brandebourg fut dédommagé d'ailleurs de ce qu'il cédoit. Il y étoit entré pendant la guerre de 1676, 1677, 1678, & il l'a cédée de nouveau aux mêmes Suédois, par le traité de 1679. Depuis ce tems-là il eft devenu maître de la Poméranie Ultérieure & d'une partie de la Poméranie citérieure, dans laquelle il poffede actuellement la ville & Duché de Stetin, &c. * Cluvier, *Germania*. Bertius, *de Reb. German.* Daniel Cramer, *Chron. & Hift. Eccl. Pomer.* Joannes Micrælius, *in Pomer.* Paul Frideborn, *in Chron. Stetin.* Petrus Chelopæus, *Chron. breve Pomer.* Balthafar Henckelius, *de Bello regis Sueciæ*, *Guft. Adolphi*, *& de fide Bogiflai*, *Pomeran. Ducis.* Germani Scriptores. Ritterfhufius, &c.

POMERANZA, ancien bourg de Tofcane, fitué dans le Pifan, & dans la contrée dite *Val di Cecina*, prés & au fud de la riviére de Cécina, environ à deux lieues de Volterre, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

POMERE (Julianus) *Pomerius*, natif de Mauritanie en Afrique, vivoit dans le cinquiéme fiécle, & étant paffé dans les Gaules, fut ordonné Prêtre, aprés avoir enfeigné la Rhétorique. On dit qu'il demeura longtems à Arles. C'eft lui qui eft reconnu par Gennade, & par faint Ifidore de *Séville*, pour Auteur du livre intitulé, *de la Vie contemplative*, ou *des Vertus & des Vices*, qu'on a attribué longtems à faint Profper. Cet Auteur vivoit encore vers l'an 496, que Gennade écrivit fon livre, comme il le dit, *c.* 98. * Saint Ifidore, *c.* 12. Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Sirmon, *Concil. Gall. tome* 2.

☞ Saint Julien de Toléde a porté auffi le furnom de POMERE: ce qui a donné fujet à Trithéme & à quelques autres Ecrivains de confondre ces deux Auteurs. Il font pourtant bien différens; puifque le premier vivoit dans le cinquiéme fiécle, & que l'autre a fleuri deux cens ans aprés, fur la fin du feptiéme. * Gennade, *de Script Illuftr.* Saint Ifidore, &c.

* POMERELLIE, province qui fait partie de la Pruffe Royale, entre la Grande Pologne, la Pruffe Ducale ou Brandebourgeoife & la Mer Baltique aux environs de la Viftule. Cafimir, Roi de Pologne, la céda en 1342, par la paix de Kalifch, à l'Ordre Teutonique; mais dans la fuite les Polonois la firent rentrer fous leur domination. Dantzic en eft la capitale. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

POMESANIE, contrée de la Pruffe Ducale. Elle s'étend d'orient en occident, depuis la riviére de Pafferg, jufqu'à la Viftule, entre la Pruffe Royale, qui la borne au Couchant, au nord, & en partie au Levant; la Gallindie, qui la confine du même côté; & le Palatinat de Ploczko, qui lui eft au midi. La Poméfanie eft un affez grand païs; mais qui eft plein de Lacs ou de Marais. Ses lieux principaux font, Holland, capitale; Marienwerder, *Freiftadt*, *Libftadt*, *Salfeldt*, *Eylaw*, & Hohenftein. * Maty, *Dict. Géogr.*

POMETIA, ville d'Italie dans le Royaume de Naples avec titre d'Evêché & de Duché. Elle eft fituée prés du Mont-Maffique. Quelques-uns la mettent dans le païs des Veftins rangez entre les Samnites, mais la plupart des Auteurs la placent dans la Terre de Labour. * Davity, *Terre de Labour.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* POMEY (François) Jéfuite. Voici ce qu'en dit M. Baillet. „ Le Pére Pomey paffoit pour un grand ramaffeur, qui entaffoit les chofes fans choix & fans beaucoup de difcernement. „ On a de lui entre autres, un *Dictionnaire* qu'il a appellé *Royal*, „ qui eft de François en Latin, & un Recueil de mots fous le titre „ d'*Indiculus Univerfalis*, *l'Univers en abbrégé.* " * *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 58 *&* 59. *n.* 636. édit. d'Amfterdam, 1725. Outre les deux livres dont M. Baillet fait mention, le Pére Pomey a encore donné au Public, un Traité des Particules, dont la derniére édition eft intitulée *Les Particules Reformées*, pour apprendre aux enfans à traduire de François en Latin; *Pantheum Mythicum*, *feu Fabulofa Deorum Hiftoria*; *Candidatus Rhetoricæ*; *Gradus ad Parnaffum*; *Libitina*, ou Traité des funérailles des Anciens, en Latin; *Inftruction Chrétienne* ou *Catéchifme Théologique*; *Flos Latinitatis*; *Colloques Scholaftiques & Moraux*. Le Pére Pomey mourut à Lyon en 1673, dans le Collége de la Trinité, où il fut longtems Préfet des baffes Claffes. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

POMFRECT. *Voyez* PONTEFRACT.

POMIS (David de) *Voyez* DAVID DE POMIS.

POMMERAYE (Dom Jean-François) Religieux, étoit né à Rouen en 1617. Il entra dans la Congrégation de S. Maur, Ordre de S. Benoit, en 1637, & fit profeffion dans l'Abbaïe de S. Pierre de Jumiéges, le 31 de juillet 1638, âgé de 21 ans. Il a toujours été fort laborieux, & dans tous fes Ouvrages il n'a jamais cherché que l'utilité de l'Eglife. C'eft dans cette vue, qu'il publia en 1662, *L'Hiftoire de l'Abbaïe de S. Ouen de Rouen*, & celle de *S. Amand* & de *Ste Catherine* de la même ville, en un volume *in folio*, imprimé à Rouen même, & dédié au Grand-Prieur, & aux Chanoines de la cathédrale. Elle eft divifée en cinq livres, dans lefquels il décrit la Vie de S. Ouen, la Fondation de cette Abbaïe, fes progrès, fes événemens, fes droits. Il y fait l'Eloge des Abbez & d'autres perfonnes confidérables, &c. Le cinquiéme livre contient les preuves. En 1667, il donna au Public,

blic, *L'Histoire des Archevêques de Rouen*, en un volume *in folio*: c'est le meilleur de ses Ouvrages. On voit à la fin la remontrance que fit au Roi en 1658, François de Harlay, III. du nom, en faveur des trois Etats de Normandie. Il donna en 1677, un Recueil *in quarto* des Conciles & des Synodes de Rouen, qu'il publia après la mort du Pére Dom Jean-Anger Godin, qui en est le véritable Auteur, & qui avoit accompagné son Ouvrage de Notes, qui ne vont que jusqu'au Concile de Lillebonne. Les Conciles de Normandie ont été donnez de nouveau en 1717, par Dom Bessin, avec des augmentations considérables, en un volume *in folio*. Dom Pommeraye est encore Auteur de l'*Histoire de la cathedrale de Rouen*, *in quarto*, dédiée aux Chanoines, & imprimée en 1686; & de la *Pratique Journaliere de l'Aumône*, petit Ouvrage fait pour exhorter à donner à ceux qui quêtent pour les pauvres. Ce Religieux étant allé faire visite à M. Bulteau, avec le Prieur de S. Ouen, il fut frappé d'apoplexie dans la maison de ce Savant, & en mourut sur les dix heures du soir, le 28 d'octobre 1687, âgé de 70 ans. Le stile du Pére Pommeraye est dépourvu de tout agrément: mais il y a bien des Recherches dans ses Ouvrages, quoiqu'avec bien des manques d'exactitude. * *Memoires du tems. Bibliothéque Historique & Critique des Auteurs de la Congrégation de S. Maur*, *par* Dom le Cerf, *p.* 410 & *suiv.*

POMONE, *Pomona*, que les Anciens ont feint être la Déesse des jardins & des fruits, fut aimée par Vertumne, qui après avoir emprunté plusieurs sortes de métamorphoses, eut enfin le bonheur de lui plaire. Il s'étoit déguisé, tantôt en Moissonneur, tantôt en Pêcheur, puis en Ouvrier, en Soldat, & il prit enfin la figure d'une vieille. Sous cette figure il l'obligea de l'aimer, par l'agréable idée qu'il lui donna de l'amour. Ovide, qui tourne ingénieusement cette fable, dit que Pomone vivoit du tems de Procas, Roi des Latins, c'est à dire, vers l'an 805 avant Jésus Christ.

Ceux qui s'attachent à l'explication des Fables prétendent que Vertumne signifie *l'année*, & que ses divers changemens marquent les différens ouvrages qu'on fait en travaillant à la terre. Vertumne étoit le Dieu qui présidoit aux changemens, parce que *vertere* signifie *changer*: d'où Horace a dit d'un homme changeant,

———— *Vertumnis, quotquot sunt, natus iniquis.*

Serm. l. 2. *Sat.* 7. *v.* 14.

POMONIA. *Cherchez* ORCADES.

POMPADOUR, maison noble & ancienne, est à ce qu'on assûre, une branche sortie des anciens Vicomtes de Limoges, & portoit au commencement le nom de HÉLIE.

I. GÉOFROY Hélie, Seigneur de Ségur, vivoit en 1179, & fut pére de *Bernard* & de *Guy*, mentionnez dans un titre de l'année 1195, & de GÉOFROY II, qui suit.

II. GÉOFROY Hélie, II. du nom, Seigneur de Pompadour, vivoit en 1240, & eut pour enfans de *Sibylle* sa femme 1. *Séguin* Hélie, Seigneur de Pompadour, vivant en 1262, mort sans enfans; 2. *Golfier* Hélie, mort sans hoirs en 1272; 3. GÉOFROY III, qui suit; 4. *Ranulfe* Hélie; & 5. une fille nommée *La Contors*, vivante en 1272.

III GÉOFROY Hélie, III. du nom, Seigneur de Pompadour, succéda à son frére en 1272, & vivoit encore en 1297, & eut pour fils ou successeur RANULFE qui suit.

IV. RANULFE Hélie, Seigneur de Pompadour, mourut avant l'an 1316, ayant eu de *Souberane* ou *Souveraine* de Comborn sa femme, fille d'*Archambault*, VII. du nom, Vicomte de Comborn, & de *Marguerite* de Pons sa seconde femme, 1. GÉOFROY IV, qui suit: 2. *Ranulfe*, Chanoine & Chantre de Limoges, & Sacriste de Narbonne en 1361; 3. *Seguin*, Chanoine de Limoges; 4. *Souveraine*, femme d'*Aimeri*, Seigneur de Loberston; 5. *La Contors*, mariée à *Arnaud* Panténe, Damoiseau; 6. 7. *Mathée* & *la Fine* Hélie, Religieuses en l'Abbaïe de la Régle à Limoges.

V. GÉOFROY Hélie, IV. du nom, Seigneur de Pompadour, étoit mort en 1331. On lui donne pour femme *Philippe*, fille de *Jean* de la Garde, Seigneur de Grammont, dont il eut 1. RANULFE II, qui suit; 2. *Jean* Hélie, Chanoine de l'église de Paris, & Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, vivant en 1404; & 3. *Souveraine* Hélie, mariée à *Jourdain* de Montcocul.

VI. RANULFE Hélie, II. du nom, Seigneur de Pompadour, de Cromiéres, d'Arnac, &c. épousa 1. en 1355, *Galienne* de Chanac, fille de *Guy*, Seigneur de Chanac, & d'*Eustache* de Comborn, morte en 1361: 2. en 1364, *Constance*, fille de *Guillaume* de la Marche, & de *Jeanne* de la Motte, & vivoit encore en 1399. Ses enfans du premier lit furent, 1. JEAN I, qui suit; & 2. *Souveraine* Hélie de Pompadour, mariée en 1379, à *Gui* Brun, Seigneur de Montbrun: ceux du second lit furent, 3. *Ranulfe* Hélie de Pompadour, de qui sont descendus les Seigneurs du Château-Bouchet; 4. *Géofroy*, Evêque de Carcassonne, mort le premier janvier 1445; & 5. *Souveraine* de Pompadour, Dame de Fellets, mariée à *Ranulfe* de Pérusse, Seigneur d'Escars.

VII. JEAN, I. du nom, Seigneur de Pompadour, de Cromiéres, &c. étoit mort en 1424, & eut de *Magdelaine* de Ventadour sa femme, 1. GOLFIER qui suit; 2. *Hélie*, Conseiller au Parlement de Toulouse, Evêque d'Alet en 1448, puis de Viviers en 1454; & 3. *Péronne* de Pompadour, mariée à *Jean* de la Vaure, Seigneur de Grandlieu.

VIII. GOLFIER, Seigneur de Pompadour, de Cromiéres, de Chanac, d'Arnac, &c. étoit mort en 1441. Il avoit épousé en 1426, *Isabelle* de Comborn, fille de *Guichard*, Vicomte de Comborn, Seigneur de Treignac, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. *Géofroy*, Evêque de Périgueux, puis du Puy, Grand-Aumonier du Roi, *qui aura cy-après un article séparé*; 3. *Antoine*, Evêque de Condom, mort le onziéme octobre 1496; 4. *Robert*, Doyen d'Angoulême, Abbé de Terrasson, &c. 5. *Souveraine*, mariée à *Jean* de Razes, Chevalier; & 6. *Catherine* Pompadour, alliée à *Alain* de Rouyéres, Seigneur de Brunhac & de Beaudéduit.

IX. JEAN, II. du nom, Seigneur de Pompadour, de Cromiéres, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, Capitaine de Capdenac, mourut le onziéme janvier 1502. Il avoit épousé en 1453, *Marguerite* Chauveron, Dame de Ris & de Lauriére, fille unique de *Louis*, Seigneur desdits lieux, & de *Marie* Tranchelyon, dont il eut entre autres enfans, ANTOINE qui suit.

X. ANTOINE, Seigneur de Pompadour, de Lauriére, de Ris, de Chanac, &c. Maître-d'Hôtel du Roi Charles VIII, Conseiller & Chambellan du Roi Louis XII, vivoit en 1524. Il avoit épousé en 1489, *Catherine* de la Tour, fille d'*Anet* de la Tour, Seigneur d'Oliergues, & d'*Anne* de Beaufort, Vicomtesse de Turenne, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit: 2. *Marguerite*, mariée en 1511, à *Guillaume-Armand*, Vicomte de Polignac: 3. *Marguerite*, dite *Isabeau*, née en 1494, alliée 1. à *Bertrand* de Lustrac, Baron de Gavaudun: 2. à *François* Bouchard d'Aubeterre; 4. *Françoise*, mariée 1. en 1511, à *Galiot* de Las-Tours en Limosin: 2. à *Antoine*, Seigneur de Lustrac & de Terrasson; & 5. *Louise* de Pompadour, seconde femme de *Joachim* de Chabannes, Baron de Curton, Comte de Rochefort & de Saigne.

XI. FRANÇOIS, Seigneur de Pompadour, Vicomte de Comborn, Baron de Treignac, né en 1490, mourut le 29 septembre 1534. Il avoit épousé 1. en 1510, *Anne* de la Rochefoucaud, fille de *François*, Seigneur de la Rochefoucaud, & de *Louise* de Crussol: 2. en 1528, *Isabeau* Picart, Dame de Bosc-Achard & de Quillebœuf, fille de *Louis* Picart, Seigneur d'Estelan, &c. & de *Charlotte* Luilier, Dame de Quillebœuf. Ses enfans du premier lit furent 1. GÉOFROY V, qui suit; 2. *François*, Abbé d'Userche; 3. *Jean*, Abbé de Peyrouze; 4. *Louise*, mariée à *Jacques* de Durfort, Baron de Boissiéres; & 5. *Marguerite* de Pompadour, Religieuse: ceux du second lit furent 6. *Hubert* de Pompadour, Abbé de Saint-Maurin; 7. *François*, Seigneur de Lauriére, mort sans alliance; 8. *Magdelaine*, alliée en 1550, à *Tanneguy* Le Véneur, Comte de Tilliéres, Seigneur de Carouges; & 9. *Françoise* de Pompadour, mariée en 1551, à *Claude*, Comte de Maure en Bretagne.

XII. GÉOFROY, V. du nom, Seigneur de Pompadour, Vicomte de Comborn, &c. né le quatriéme juin 1513, rendit des services considérables aux Rois Henri II, François II, & Charles IX, qui le fit Gouverneur du Haut & Bas Limosin en 1567. Il avoit épousé en 1536, *Susanne* d'Escars, fille de *François*, Seigneur de la Vauguyon, &c. Sénéchal de Bourbonnois, Capitaine de Moulins, & d'*Isabeau* de Bourbon, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Pompadour, mort sans alliance au siége de Mucidan; 2. LOUIS qui suit; 3. *Françoise* mariée à *Foucault* d'Aubusson, Seigneur de Beauregard; 4. *Isabeau*, alliée à *Gaspard* Foucault, Seigneur de S. Germain-Beaupré; & 5. *Marguerite* de Pompadour, Religieuse.

XIII. LOUIS, Vicomte de Pompadour, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, servit le Roi Henri III, dans les guerres de la Religion, & mourut en 1591. Il avoit épousé en 1570, *Péronne* de la Guiche, fille de *Gabriel*, Seigneur de la Guiche & de Chaumont, & d'*Anne* Soreau, Dame de Saint-Géran, dont il eut 1. LÉONARD-PHILIBERT qui suit: 2. JEAN, *qui a fait la branche de* LAURIÉRE *rapportée cy-après*; 3. *Susanne*, mariée à *Jean-Charles* de Carbonniéres, Seigneur de la Capelle-Biron; 4. *Jeanne*, alliée en 1593, à *Jean* de Souillac, Seigneur de Montmége & de la Barde; & 5. *Louise* de Pompadour, femme de *René* de Courail, Seigneur de Mimole & du Mazet.

XIV. LÉONARD-PHILIBERT, Vicomte de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi en 1633, Lieutenant-Général du Haut & du Bas Limosin en 1621, Maréchal-des-camps & armées du Roi en 1622, mourut en novembre 1634. Il avoit épousé 1. en 1610, *Marguerite* de Montgommery, fille & héritiére de *Jacques*, Comte de Montgommery, morte en couches en 1611: 2. en 1612, *Marguerite* de Rohan, veuve de *Charles*, Marquis d'Epinay, & fille de *Louis* de Rohan, Prince de Guémené, & d'*Eléonore* de Rohan, Comtesse de Rochefort, de laquelle il n'eut point d'enfans: 3. en 1618, *Marie* Fabry, fille aînée de *Jean* Fabry, Thrésorier de l'Extraordinaire des guerres, & de *Françoise* Bustier. Il eut de sa premiére femme 1. *Charles* de Pompadour, mort quatre jours après sa naissance: & de la troisiéme vinrent 2. JEAN, III. du nom, qui suit; 3. *Pierre*, Baron de Treignac, Abbé de Vigeois, Prieur de la Vallette, Prevôt d'Arnac; 4. *François*, Chevalier de Malte, mort en 1639; 5. autre *François*, mort jeune; 6. *Charlotte*, mariée à *Charles* de Tallerand, Marquis d'Exideuil, Prince de Chalais, &c. 7. *Esther*, Prieure perpétuelle des Religieuses Bernardines de Tulle; 8. *Marie*, alliée en 1649, à *François* Bouchard d'Esparbès-de Lussan, Marquis d'Aubeterre; 9. *Marguerite*, mariée en 1650, à *René* de Presteval, Marquis de Clére & de Panilleuse, Baron de Presteval; & 10. *Jeanne* de Pompadour, femme de *Henri* de Saint-Martial de Puideval, Baron de Conros.

XV. JEAN, III. du nom, Marquis de Pompadour, Baron de Treignac, &c. Lieutenant-Général des armées du Roi, & des provinces du Haut & Bas Limosin, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1661, & mourut en 1684. Il avoit épousé en 1640, *Marie*, Vicomtesse de Rochechouart, fille & héritiére de *Jean*, Vicomte de Rochechouart, & de *Françoise* Esthuer de Caussade, dont il a eu 1. *Jean*, Marquis de Pompadour, Guidon des Gensdarmes du Roi, mort sans enfans de *N.* . . . de Monteclert; 2. *François*, Baron de Treignac, mort sans alliance; 3. *Marie*, Dame de Pompadour, Vicomtesse de Rochechouart, mariée en 1674, à *François* d'Epinay, Marquis de S. Luc, morte en octobre 1723, laissant pour fille unique, *Marie-Anne-Henriette* d'Epinay, Vicomtesse de Rochechouart, mariée en 1715, à *François* de Rochechouart, Seigneur du Bâtiment, qui par cette alliance devint

vint Vicomte de Rochechouart; & 4. *Marie-Françoise* de Pompadour, mariée à *François-Marie*, Marquis de Hautefort, Lieutenant-Général des armées du Roi.

BRANCHE DES MARQUIS de LAURIERE.

XIV. JEAN de Pompadour, second fils de LOUIS, Vicomte de Pompadour, & de *Péronne* de la Guiche, fut Baron de Lauriére & de Ris, & épousa *Charlotte* de Fumel, héritiére de la Maison du Bourdé, fille de *François* de Fumel, & de *Jeanne* de Caumont, dont il eut 1. PHILIBERT qui suit; 2. *N*. . . de Pompadour, Marquis du Bourdé, tué au siége de Thionville; 3. *N*. . . de Pompadour, Seigneur de Nontron, mort sans alliance; & 4. *Charlotte* de Pompadour, mariée à *François* Bruneau, Marquis de la Rabastelliére, morte en avril 1657.

XV. PHILIBERT de Pompadour, Marquis de Lauriére & de Ris, Seigneur du Bourdé, &c. Sénéchal & Gouverneur de Périgord, épousa en 1645, *Catherine* de Sainte-Maure, veuve d'*Antoine* de Lénoncourt, Marquis de Blainville, & fille de *Léon* de Sainte-Maure, Baron de Montausier, & de *Marguerite* de Châteaubriant, dont il a eu LÉONARD-HÉLIE qui suit; & trois autres garçons.

XVI. LÉONARD-HÉLIE de Pompadour, Marquis de Lauriére, &c. a épousé *Gabrielle* de Montault, fille de *Philippe*, Duc de Navailles, Maréchal de France, & de *Susanne* de Baudéan, dont il a eu pour fille unique *Françoise* de Pompadour, mariée le 16 juin 1708, à *Philippe-Egon*, Marquis de Courcillon de Dangeau. * *Voyez* le Pére Anselme.

POMPADOUR (Géofroy de) Evêque de Périgueux, puis du Puy, Grand Aumonier de France, fils puîné de GOLFIER, Seigneur de Pompadour, & d'*Elisabeth*, Vicomtesse de Comborn. Aprés avoir été Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Chancelade, &c. & premier Président en la Chambre des Comptes de Paris, il fut élevé en 1480, sur le siége épiscopal de Périgueux. Ce Prélat fut accusé d'avoir eu part aux complots du Duc d'Orléans contre le Roi Charles VIII, & sous ce prétexte fut arrêté avec quelques autres personnes de qualité; mais dans la suite il se justifia, fut transféré de l'Evêché de Périgueux à celui du Puy, & mourut en 1514.

POMPÉE, *Gens Pompeia*, famille illustre à Rome entre les Plébeïennes, étoit divisée en trois branches, selon Velleius Paterculus, qui ne les nomme point. La premiére portoit le surnom de RUFUS; la seconde, celui de SEXTUS; & la troisiéme, celui de LONGINUS. AULUS-POMPEIUS RUFUS fut pére de Q. POMPEIUS-RUFUS, qui selon Velleius Paterculus, fut le premier Consul de sa famille. Il fut élu l'an 613 de Rome, & le 141 ans avant Jesus Christ, avec Cn. Servilius Cæpio, & deshonora son nom & sa dignité par la paix desavantageuse qu'il conclut avec les Numantins en Espagne. On l'accusa même d'avoir corrompu celui des domestiques de Variatus qui assassina ce Général Espagnol. Pompée laissa deux fils, Q. POMPEIUS, *dont nous parlerons dans la suite*; & A. POMPEIUS R. qui mourut, selon Pline, au Capitole, aprés avoir salué les Dieux. Celui-ci fut pére de A. POMPEIUS, dit le *Bithynique*, Orateur célébre, qui laissa A. POMPEIUS tué par le fils du grand Pompée en Sicile; ce que Dion & Appien ont remarqué. Q. POMPEIUS R. Préfet de la ville l'an 664 de Rome, fut Consul l'an 666, & 88 ans avant Jesus Christ avec L. Cornélius Sylla; & fut assassiné par les Soldats dans la guerre civile qui commença cette année entre le même Sylla & Marius. Les Emissaires de Sulpitius, Tribun du peuple, tuérent en même tems Q. POMPEIUS R. son fils. Celui-ci laissa un autre Q. POMPEIUS R. que le Sénat fit mettre en prison, pour avoir empêché les Comices ou assemblées générales du peuple. SEXTUS-POMPEIUS-RUFUS, Consul l'an 719 de Rome, & 35 ans avant Jesus Christ, avoit une grande connoissance de l'Antiquité, & fut tué, laissant un fils de ce même nom Consul avec Sextus Apuleius, l'an 13 de l'Ere Chrétienne, & le 767 de Rome. L'autre branche des Pompées, surnommez SEXTUS, est connue par SEXTUS-POMPEIUS, qui eut deux fils, SEXT. POMPEIUS excellent Orateur, Philosophe Stoïcien & Géométre; & CN. POMPÉE surnommé *Strabon*. Ce dernier fut pére de POMPÉE *le Grand*, qui laissa deux fils, comme nous l'allons voir plus bas. * Velleius Paterculus, *l*. 2. Eutrope, *l*. 4. Pline, *l*. 7. *ch*. 53. Cicéron. Appien. Dion. Plutarque. Cassiodore, &c.

POMPÉE dit *Strabon*, Consul & Capitaine Romain, pére de Pompée *le Grand*, servit utilement la République dans la guerre sociale des Marses, & fut Consul l'an 665 de Rome, & 89 ans avant Jesus Christ avec Porcius Caton. Depuis, irrité de ce qu'il n'avoit pû se faire continuer dans la même dignité, il se déclara contre Cinna. On dit que la gloire régloit moins ses actions que son intérêt: & qu'étant à la tête des armées de la République, il ne les commandoit que pour épier les occasions de se rendre puissant. Enfin il y eut une sanglante bataille livrée entre Cinna & lui, à la vue des murailles de Rome. Un peu aprés la peste se mit dans les deux armées; Pompée mourut en même tems, ou selon quelques Auteurs, fut tué d'un coup de foudre l'an 667 de Rome, & 87 ans avant Jesus Christ. *La joye qu'on eut de sa mort*, dit Velleius Paterculus, *sembloit avoir été balancée par la perte d'un grand nombre de Citoyens qui avoient été emportez, ou par le fer, ou par la maladie.* Le peuple Romain déchargea sur son corps aprés sa mort, les effets du ressentiment qu'il avoit eu contre lui pendant sa vie. * Plutarque, *in Vita Pompeii*. Velleius Paterculus, *l*. 2. Cicéron, *in Pisone & Philippica prima*.

POMPÉE (*CNEIUS POMPEIUS MAGNUS*) à qui ses belles actions aquirent le surnom de *Grand*, étoit fils de Pompée *Strabon*, & de *Lucilia*, sortie d'une famille noble. Il naquit le dernier jour de septembre de l'an 648 de Rome, & le 106 avant Jesus Christ, & dès qu'il eut pris la robe virile, il fit la guerre sous son pére, qui étoit grand Capitaine. A l'âge de 23 ans il entreprit de son Chef & sans aucune autorité publique, de défendre & de rétablir l'honneur de sa patrie. Il leva trois Légions qu'il mena à Sylla; & trois ans aprés, l'an 673 de Rome, & 81 ans avant Jesus Christ, il mérita les honneurs du triomphe, qu'on ne put refuser à sa valeur, dont il avoit donné des preuves convaincantes, en reprenant la Sicile & l'Afrique sur les Proscrits. Quelque tems aprés, Sylla étant mort, Pompée força Lépide à sortir de Rome, où ce dernier vouloit faire casser tout ce qu'avoit fait Sylla. Le déplaisir que Lépide en eut, lui fit prendre les armes en 677, & 77 ans avant Jesus Christ; mais il fut vaincu par Catulus & par Pompée, qui ne voulut point licentier ses troupes qu'aprés avoir obtenu la commission de porter la guerre contre Sertorius en Espagne. Il l'obtint, & ayant achevé heureusement cette expédition l'an 681 de Rome, & 73 ans avant Jesus Christ, il triompha une seconde fois, quelques jours avant que d'être élu Consul, & n'étant encore que simple Chevalier Romain: ce qui n'étoit jamais arrivé à personne avant lui. Pompée pendant son Consulat rétablit la puissance des Tribuns du peuple, fut chargé d'exterminer les Pirates en 687, & aprés les avoir battus en divers endroits, il les attaqua avec toute sa flotte, les défit, & en nettoya la mer dans l'espace de quarante jours. Ces avantages furent suivis de ceux qu'il remporta l'an 689 de Rome, & le 65 avant Jesus Christ, contre Tigrane & contre Mithridate. Il pénétra par ses victoires dans la Médie, dans l'Albanie & dans l'Ibérie. De là il tourna les armes contre les nations qui habitoient les païs les plus reculez à la droite du Pont-Euxin, les Colques, les Hénioques & les Achéens. Il soumit aussi les Arabes & les Juifs; & ainsi vainqueur de toutes les nations qu'il avoit attaquées, il revint en Italie, élevé à un point de grandeur que ni les Romains, ni lui même, n'auroient osé souhaiter. On le reçut avec une joye extrême, parce qu'ayant congédié ses troupes, il rentra dans la ville en homme particulier & en simple Citoyen, l'an 693 de Rome, & 61 ans avant Jesus Christ. Il triompha pendant deux jours avec une très-grande magnificence, & mit dans le thrésor public de plus grandes sommes qu'il n'y en étoit jamais entré par les victoires d'aucun autre Général. Ce fut ainsi que la fortune augmenta par degrez la gloire de ce grand homme, & la porta jusqu'au dernier comble d'élévation, en le faisant triompher de l'Afrique, de l'Europe, & de l'Asie. Au milieu de ces prospéritez, la gloire de César blessoit les yeux de Pompée: le premier ne vouloit point de maître, & l'autre point de compagnon. Julie, fille de César, que Pompée avoit épousée, fut quelque tems le lien & le gage commun de la concorde entre ces grands hommes. Il se forma même un Triumvirat entre César, Pompée & Crassus; mais cette intelligence n'eut point de suite: elle dégénéra en animosité par la jalousie qu'ils avoient de la puissance l'un de l'autre, & elle se détruisit tout à fait par la mort de Julie & par celle de Crassus. Pompée s'étoit fait donner le Gouvernement des Espagnes, & vouloit que César quittât le commandement des armées qu'il avoit eu pendant dix ans dans les Gaules, & vint à Rome comme particulier, pour demander le consulat qu'il vouloit qu'on lui accordât pendant son absence. La guerre fut déclarée, & Pompée sortant de Rome avec les Consuls & le Sénat, quitta l'Italie pour passer en Epire, l'an de Rome 705, & le 49 avant Jesus Christ. César y alla, aprés avoir défait les Lieutenans de son rival en Espagne, & le vainquit dans la bataille de Pharsale. Pompée fut réduit alors à se retirer chez Ptolomée, Roi d'Egypte; mais ce Prince par le conseil de son Précepteur Théodote, & d'Achillas Général de ses troupes, envoya des gens à Pompée, qui le firent passer du vaisseau de charge où il étoit, dans une barque, où un Esclave nommé Photin, lui coupa la tête en la 56 année de son âge, l'an 706 de Rome. Il avoit été trois fois Consul, avoit remporté autant de triomphes, & avoit dompté toutes les parties de la terre. La mort de Pompée fut fatale à la liberté des Romains, que César asservit à sa domination; & ce fut alors qu'on regretta universellement Pompée, qui avoit usé de sa puissance avec beaucoup plus de modération. Tous les Historiens, & même ceux qui ont vécu sous les Empereurs, l'ont élevé par de justes louanges. Cicéron qui étoit né le même jour que lui, lui attribue entre autres belles qualitez, celle de bon Orateur. *C'étoit un personnage*, dit-il, *né pour toutes les grandes choses, & qui pouvoit atteindre à la suprême éloquence, s'il n'eût mieux aimé cultiver les vertus militaires, & si son ambition ne l'eût porté à des honneurs plus brillans. Il parloit avec assez d'abondance; il examinoit les affaires avec assez de jugement; son action étoit belle; il avoit la voix éclatante, & dans ses mouvemens il conservoit beaucoup de gravité.* Velleius Paterculus lui a consacré un éloge magnifique, dans lequel il loue sa bonté, sa bonne mine, sa valeur, sa modération, sa constance dans les amitiez; & où il dit qu'il fut presque exemt de toutes sortes de vices, si ce n'est que dans une ville libre & maîtresse du monde, où de droit tous les Citoyens doivent être égaux, il ne pouvoit souffrir de rival en réputation & en puissance. Le peuple Romain avoit fait élever une statue en l'honneur de Pompée, avec cette inscription si glorieuse, *P. Urb. Ro. S. P. Q. Pompeius Magnus Imp. bello XXX. ann. confecto, fusis, fugatis, occisis, in deditionem acceptis hominum centies vicies semel LXXXIII. M; depressis aut captis navibus DCCCXLVI; oppidis, castellis M. D. XXXVIII, in fidem acceptis; terris a Maeoti ad Rubrum Mare subactis; Quum oram maritimam prædonibus liberasset, & imperium maris Pop. Rom. restituisset ex Asia, Ponto, Armenia, Paphlagonia, Cappadocia, Cilicia, Syria, Scythis, Judæis, Albanis, Iberis, Insula Creta, Basternis, & super hæc de regibus Mithridate atque Tigrane triumphasset.* Le grand Pompée laissa deux fils, CNEIUS & SEXTUS, dont nous allons parler.

POMPÉE (Cneius) *Pompeius*, avoit mis une puissante armée en campagne, & s'étoit rendu formidable par les grands secours

cours que lui avoient amenez de toutes les contrées du monde, ceux qui étoient encôre attachez au grand nom de son pére. Jules-César le poursuivit en Espagne, & le défit avec son frére l'an 709 de Rome, & 45 ans avant Jesus-Christ dans la bataille de Munda, ville située près de Ronda-Viéga, dans le Royaume de Grenade, & environ à vint milles de Malaga. Le plus jeune des fils de Pompée prit la fuite: & l'aîné incommodé d'une blessure, fut tué en des lieux écartez où on le trouva. Sa tête fut portée à César.

POMPE'E (Sextus) le plus jeune des fils du grand Pompée, après avoir été vaincu par César dans la bataille de Munda, en laquelle son frére aîné fut tué, se rendit maître de la Sicile, où sa domination ne fut pas de longue durée; car il perdit dans un grand combat sur mer, la puissante flotte dont il étoit maître, & fut entiérement défait par Auguste & Lépide. Il passa en Asie avec sept vaisseaux seulement, ou dix-sept selon les autres, lui qui un peu auparavant en avoit eu jusqu'à 350. En côtoyant l'Italie, il aborda au Cap de Sacinium, appellé aujourd'hui *Capo delle Colonne*, où il pilla le temple de Junon. Ensuite il fut reçu à Lesbos, s'empara de Lampsaque par intelligence, défit Furnius, Gouverneur d'Asie pour Marc-Antoine, & amassa de grandes sommes d'argent. Mais l'impuissance où il étoit de soutenir la guerre par terre & par mer, le fit résoudre à brûler sa flotte, pour faire prendre les armes aux Matelots qui étoient dessus. Peu après se voyant abandonné de ses plus chers amis, de Fannius entre autres, & de Libon même son beau-pére, il se réfugia en Arménie, & fut poursuivi par Furnius Titius & par Amyntas, qu'il défit dans une occasion dont il ne fut pas profiter. Enfin réduit à l'extrémité par la faim, après avoir tenté de faire son traité, il se livra sans condition entre les mains d'Amyntas, & fut tué peu après. Antoine, qui avoit donné cet ordre, le révoqua vainement par de secondes lettres. Pompée périt par la main de Titius l'an 719 de Rome, & 35 ans avant l'Ere Chrétienne. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 4. Dion, *Hist. Rom. l.* 45. César, *de la Guerre Civile.* Hirtius ou Oppius, *Guerre d'Espagne.* Plutarque, *in Vita Pompeii, Cæsaris & Antonii.* Appien, *l.* 5. Eutrope. Eusébe. Orose, &c.

* POMPE'E, surnommé *Bithynique*, étoit un Orateur, dont Cicéron fait mention, *in Bruto. Il étoit*, dit-il, *plus âgé que moi de deux ans; il avoit une grande affection pour le Barreau, & beaucoup de savoir. C'étoit un homme fort laborieux, & je le connoissois très-particuliérement. Son action n'étoit pas digne de son éloquence; car il avoit le discours assez abondant & plaisoit avec peu de grace.*

POMPE'E, dit LÆNAS, Affranchi de Pompée *le Grand*, vivoit vers l'an 710 de Rome, & 44 ans avant Jesus-Christ. Il étoit bon Grammairien, & traduisit des Commentaires de Médecine qu'on attribuoit à Mithridate. * Pline, *l.* 25. *c.* 2.

POMPE'E, dit PLANTA, dans le premier siécle, écrivit une Histoire de la guerre entre Othon & Vitellius. * Juste Lipse, *in Tacitum*, l. 2.

POMPE'E (Paulin) Intendant des impôts sous Néron. * Tacite, *Annal. l.* 16. *c.* 18.

POMPE'E, Intendant de la Gaule Belgique. * Tacite, *Hist. l.* 1.

POMPE'E (Urbius) Chevalier Romain, condamné à mort par l'Empereur Claude, comme convaincu d'adultére avec Messaline. * Tacite, *Annal. l.* 11. *c.* 35.

POMPE'E, dit SATURNIN, Romain célébre par son érudition & par ses Ouvrages, est nommé par Pline *le Jeune*, *l.* 1. *Epist.* 16.

POMPE'E, *Trogus Pompeius.* *Cherchez* TROGUE POMPE'E.

☞ Il y a plusieurs autres hommes de ce nom parmi les Romains, comme POMPE'E le Roux, *Pompeius Rufus*, petit-fils de Sylla par sa fille, Tribun du peuple, avec Titus Munatius Plancus, adversaire de Milon. M. POMPE'E, fils de Théophane Mityléneen l'Historien, & l'ami du grand Pompée. Ce Pompée fut un des Favoris de l'Empereur Tibére, qui néanmoins maltraita sa famille. * Tacite, *Annal. l.* 6. L'Empereur Balbinus descendoit de cette famille. * Julius Capitolin, *in Maximo & Balbino.* Il y a eu un POMPE'E, Tribun du peuple, qui découvrit la conjuration de Pison. * Tacite, *Annal. l.* 15. Un POMPE'E Longin, Tribun de la Cohorte Prétorienne sous Galba. * Tacite, *l.* 1. Un POMPE'E surnommé *Macula*, amant de la fille de Sylla laquelle avoit un autre Amant qui s'appelloit *le Foulon*; ce qui fit dire agréablement à Fauste, frére de cette femme, qu'il s'étonnoit que sa sœur avoit *Macula*, faisant allusion à la signification de ce mot, qui signifie *une tache*, pendant qu'elle disposoit d'un Foulon: *Miror sororem meam habere Maculam, cum Fullonem habeat.* * Macrobe, *Saturn. l.* 1.

POMPEIA, troisiéme femme de *Jules César*, fille de Q. *Pompée*, fut mariée à *César* après la mort de Cornelie; mais son époux la répudia bientôt après, la soupçonnant d'avoir commis adultére avec Clodius. En effet, le bruit fut si constant que Clodius l'étoit allé trouver en habit de femme, pendant les cérémonies publiques de la Fête de la bonne Déesse, qu'il y eut ordre du Sénat d'informer du sacrilége. On voulut obliger César de déposer contre elle, ce qu'il refusa, disant, *Qu'il ne la croyoit point coupable; néanmoins que la femme de César ne devoit pas seulement être exempte de crime, mais de soupçon.* * Suétone & Plutarque, *in Julio Cæsare.* Il y a eu une POMPEIA MACRINA, femme d'Argolicus, envoyé en exil par Tibére. * Tacite, *Annal. l.* 6. Une POMPEIA PAULINA, fille de Pompeius Paulinus, femme de Sénéque.

POMPEIEN, fils d'un Chevalier Romain, & originaire d'Antioche, devint Consul & gendre d'Antonin *le Pieux*, qui lui donna sa fille Lucille en mariage. Il fut tué sous l'empire de Commode par ordre de son beaufrére, & Lucille sa veuve fut reléguée en l'Isle de Caprée, où on la fit mourir. * *Voyez* Vulcatius Gallicanus, *in Avidio Cassio.* Lampridius. Ælius Spartien. Dion.

POMPEIOPOLIS, ville de Cilicie, dite auparavant *Soli*, reçut ce nom de Pompée, après la défaite des Pirates; puis celui de *Trajanopolis*, à cause de l'Empereur Trajan. Depuis, elle devint le siége d'un Evêché suffragant de Séleucie; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un misérable bourg, dit *Palesoli*, selon quelques Modernes. Il y a eu dans la Paphlagonie une autre ville qu'on appelloit *Eupatoria*, à qui Pompée donna encore son nom, après avoir vaincu Mithridate. Elle fut depuis Métropole sous le Patriarchat de Constantinople; mais présentement elle est tout à fait ruinée. * Pline. Ptolomée. Solin. Pomponius Méla, &c. Ferrari, *in Lexico.*

POMPEIUS. *Voyez* POMPE'E.

POMPILE, que Pline appelle *Nautile*, Marinier ou Pêcheur d'Icarie, changé en poisson de ce nom, qui suit les vaisseaux en pleine mer, & se retire quand ils approchent des bords. * Athénée, *l.* 7. *c.* 5. Pline, *l.* 9. *c.* 29. Elien, *l.* 2. *c.* 15. Oppien, *de Piscibus*, *l.* 1.

POMPILIUS. *Cherchez* NUMA.

POMPILIUS ANDRONICUS (M.) *Cherchez* ANDRONIC (Pompilius.)

POMPONACE (Pierre) en Latin *Pomponatius*, Philosophe du XVI siécle, né à Mantoue le 16 septembre 1462, étoit de si petite taille, qu'il ne s'en falloit guéres qu'il ne fût un nain; mais il avoit beaucoup d'esprit, & il passa pour un des plus habiles Philosophes de son siécle. Il enseigna la Philosophie à Padoue avec beaucoup de réputation, & il y eut pour Antagoniste le célébre Achillini. La guerre des Vénitiens contre les Puissances liguées à Cambray l'obligea de se retirer à Bologne, où il continua d'enseigner la Philosophie. Il soutint dans un livre fait sur l'*Immortalité de l'Ame*, que non seulement Aristote ne la croit point; mais qu'il n'y en a aucune preuve démonstrative par la raison naturelle; qu'elle est seulement établie sur l'Ecriture sainte & sur la définition de l'Eglise. Ce livre ayant été publié, lui attira plusieurs adversaires. Contarin écrivit contre lui, & quelques Moines le déchirérent hautement comme un impie. Pomponace se défendit, & fit le Cardinal Bembe Juge de son différent. Ce Cardinal ne trouva rien à redire à son Ouvrage; & l'ayant même communiqué au Maître du Sacré Palais, ce Religieux fut d'avis qu'il ne contenoit rien de contraire à la Foi. Pomponace fit aussi un livre des *Enchantemens*, dans lequel il soutenoit que tout ce que l'on conte de la Magie & des sortiléges ne doit point être attribué au Démon, mais se fait par des vertus, que certains hommes ont eues. Ce livre fut mis à l'*Index.* Quelques-uns ont traité Pomponace d'Athée, mais d'autres ont pris sa défense. On dit qu'il fut obligé de brûler son livre de l'*Immortalité de l'Ame*, ce qui est faux, puisque les Inquisiteurs en permirent une seconde édition. Pomponace mourut, selon Paul Jove, à Bologne, d'une rétention d'urine, dans la 63 année de son âge, l'an 1525. Il avoit achevé en 1516, son Traité de l'Immortalité de l'ame, qui fut attaqué; mais il en fit l'Apologie. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 71. Sponde, *A. C.* 1513. n. 20. Riccioli, *Chron. Reform.* Lucas Gauricus, *Schemat. Tract.* 4. La Mothe-le-Vayer, *Dial. de la diversité des Religions.* Antoine Sirmond, *de Immortalitate animæ.* Théophile Raynaud, *de Stigmatismo sacro, de bonis & malis*, *l.* 16. Martin Delrio, *Disquisit. Magic. l.* 1. *c.* 3. Le Noble, *Tableau des Philosophes.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit.* 1702.

POMPONE DE BELLIE'VRE. *Cherchez* BELLIEVRE.

POMPONE. *Voyez* ARNAULD (Simon) Marquis de Pompone.

* POMPONIA, Martyre Africaine qui souffrit avec Saturnin & Datif l'an 304. *Voyez* l'Acte de leur passion parmi les *Acta Sincera* du Pere Ruinart.

POMPONIE, *Pomponia Græcina*, sœur de Pomponius Græcinus, qui fut Consul sous Auguste, & auquel est adressée la quatriéme Elégie d'Ovide *de Ponto*, fut mariée à *Plautius.* Elle fut accusée d'adultére; mais son mari jugea en sa faveur. Elle étoit amie de Julie, fille de Drusus; & après que Messaline l'eut fait mourir, Pomponie passa le reste de ses jours dans le deuil, jusqu'au régne de Claude. * Tacite, *Annal. l.* 13.

POMPONIUS, Tribun du peuple, ayant intenté une accusation contre Titus Manlius Patricien, à la sollicitation de Servilius Ahala & de L. Génutius Consuls, fut obligé de s'en désister; parce que Titus Manlius, surnommé depuis *Torquatus*, fils de l'accusé, l'ayant pris en particulier & lui ayant mis le poignard sur la gorge, l'obligea de jurer qu'il ne poursuivroit point cette accusation, & qu'il laisseroit son pere en repos. * Tite Live.

POMPONIUS, Orateur véhément, plein de feu, & qui parloit avec force, selon Cicéron, *in Oratore.*

POMPONIUS FLACCUS, Gouverneur de Mésie, puis de Syrie, sous l'empire de Tibére, fut déposé pour avoir passé deux jours en festin. * Suétone, *in Tiberio*, *c.* 42.

POMPONIUS, surnommé *Labeo*, Gouverneur de Mésie, étant accusé d'avoir prévariqué dans sa charge, & de plusieurs crimes, fut disgracié, & de chagrin se fit ouvrir les veines & mourut. Sa femme Pancée le suivit: ce qui arriva sous le Consulat de Paul Fabius & de Lucius Vitellius. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 29.

POMPONIUS de Bologne, Poëte Latin, vivoit vers l'Olympiade CLXXIII, l'an 667 de Rome, & 87 avant Jesus-Christ. Eusébe en parle ainsi, *L. Pomponius Bononiensis Atellanarum Scriptor clarus habetur.* Il laissa diverses piéces en vers. Solin remarque comme une chose assez extraordinaire, que ce Pomponius n'avoit jamais roté. * Solin, *l.* 4. Crinitus. Vossius.

POMPONIUS RUFUS, Historien Latin, est cité par Valère Maxime, *l.* 4. *c.* 4. Un autre POMPONIUS fut Consul avec Cn. Pompeius Ferocius Licinianus, ce que nous apprenons d'une ancienne inscription. * Vossius, *de Hist. Lat.*

* **POMPONIUS SABINUS** (Julius) a été un des Commentateurs de Virgile. Vossius croit que c'est le même que POMPONIUS LÆTUS.

POMPONIUS SECUNDUS (Publius) Poëte Latin, fut Consul l'an 18 & l'an 40 de Jesus Christ, & le 794 de Rome. On voit plusieurs Tragédies de sa façon. * Pline, *Hist. Nat. l.* 4. *c.* 4. Quintilien, *l.* 10. *c.* 1. Fabius, *l.* 8. *c.* 3. Terentianus Maurus, *in Centon.*

POMPONIUS MELA, Espagnol, natif de Mellaria, ville détruite dans le Royaume de Grenade, où est présentement *Beyar de Melena*, selon le témoignage de Morales & des Auteurs du païs, vivoit dans le premier siécle, & composa une Géographie intitulée, *de Situ Orbis*, en trois livres. Nous avons cet Ouvrage enrichi des Notes de plusieurs Savans. Les meilleures éditions sont celles de Hollande, avec les Notes de Vossius & de Gronovius. * Alfonse Garsias Matamore, *de Doct. Hisp. Viris, &c.*

POMPONIUS (Sextus) Jurisconsulte Romain, consommé dans la connoissance des Loix, vivoit dans le troisiéme siécle, & sortit avec Ulpien & Julius Paulus de l'Ecole de Papinien. Il eut beaucoup de part au Gouvernement sous l'Empereur Alexandre Sévére, & composa plusieurs Ouvrages, qui sont souvent citez dans le Code & dans le Digeste. On en peut voir le dénombrement dans Fortier, *Hist. Jurisp. Civil. l.* 2. *c.* 79; dans Nicolas Henelius, *de Veter. Jurisc. c.* 30; Dans Gesner, *in Biblioth. &c.* Lampridius en fait mention, *dans Alexandre Sévère.*

POMPONIUS LÆTUS (Julius) faussement dit *Pierre de Calabre* par quelques-uns, né l'an 1425 à Amendolara, petite ville de la Haute Calabre, appartenant à la Maison des Caraffes, étoit, *dit-on*, fils naturel d'un Prince de Salerne, de la Maison de Sanseverin, & florissoit à Rome dans le XV siécle sous Pie II, en même tems que Platina & Callimachus. Il fut du nombre de ces Savans, qu'on prétendoit faussement avoir conjuré contre Paul II: ce qui l'obligea de se retirer à Venise. Après la mort de Paul II, ses successeurs Sixte IV & Innocent VIII eurent d'autres dispositions à son égard, & le choisirent pour enseigner la Jeunesse dans le College de Rome. La réputation qu'il se fit dans ce poste, fut si considérable, que tout le monde s'empressoit pour l'entendre; & comme il commençoit ses leçons dès le point du jour, plusieurs alloient dès le milieu de la nuit retenir leurs places. Une chose remarquable en lui, c'est que, quoiqu'il begayât dans le discours ordinaire & dans la conversation, il prononçoit avec beaucoup de netteté, lorsqu'il parloit en public. Il publia un Abbrégé de la Vie des Césars, depuis la mort de Gordien jusqu'à Justin III: un livre de Mahomet, & un des Magistrats Romains. Il mourut à Rome, le 21 mai 1495, âgé d'environ 70 ans, suspect d'Athéïsme & d'impiété. Cependant il y en a qui prétendent, & ce n'est pas sans preuves, qu'il fut converti vers les derniéres années de sa vie. On dit qu'il étoit si pauvre, qu'il fut contraint de se faire porter à l'hopital pendant sa maladie, & que ne laissant pas même de quoi se faire enterrer, ses amis furent obligez de fournir à cette dépense. Sabellic, qui étoit son Disciple, a écrit sa Vie. Il avoit renfermé tout son savoir dans les bornes de la République & de l'Empire Romain, de sorte qu'il ignoroit généralement tout ce qui n'y est pas compris. Il n'avoit pas voulu apprendre le Grec, de peur de nuire à son Latin. Il ne savoit point ce que c'étoit que l'Ecriture Sainte, ni les Ecrits des Péres, & n'avoit jamais vu aucun des Auteurs qui ont écrit après la décadence de l'Empire Romain. Il célébroit la Fête de la Fondation de Rome, avoit dressé des autels effectifs à Romulus, & poussoit l'impiété jusques à dire que la Religion Chrétienne n'est bonne que pour des Barbares. Outre les livres dont on a déja fait mention, il a donné *de Romanæ Urbis Antiquitatibus libellus*; *Vita Statii Poëtæ & patriæ ejus*; *De Arte Grammatica, &c.* Vossius lui attribue les Commentaires sur Virgile que nous avons sous le nom de Julius Pomponius Sabinus. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 40. Erasme, *in Ciceroniano.* Ange Politien, *in Miscell. c.* 73. Lilio Giraldi, *in Hist. Poët. Dial.* 4. Pierius Valerianus, *de Infelicitate Literatorum.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *Journal de Venise, tome* 23. Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 7. *p.* 88 *& suiv.*

POMPONIUS (Lucius) *Voyez* LUCIUS.

POMPONIUS (Lucius Ælianus) *Voyez* LUCIUS.

POMPONIUS ATTICUS. *Cherchez* ATTICUS.

POMPONIUS GAURICUS. *Cherchez* GAURIC.

POMPONNE. *Voyez* ARNAULD (Simon)

POMPOSE, Vierge & Martyre d'Espagne, dans le neuviéme siécle, étoit née à Cordoue de parens considérables, qui voulant se consacrer à Dieu, firent bâtir un double monastére, à deux ou trois lieues de la ville, dans les montagnes au pié de la roche de Pierre-Mélar, d'où il tira son nom. Pompose s'y retira, & y mena une vie Chrétienne & monastique. Les Mahometans ayant excité une persécution contre les Chrétiens, elle sortit du monastére malgré ses gardes; alla se présenter au Juge de Cordoue; parla librement contre le faux Prophéte Mahomet, & fut condamnée à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 19 septembre de l'an 853, sous le régne de Mahomet, qui avoit succédé depuis un an, au Roi Abdérame son pére, auteur de la persécution. * Euloge, *Memor. l.* 3. *c.* 2. Baillet, au 19 septembre.

P O N.

PONA (François) Médecin de Vérone, dans le XVII siécle, possédoit également la Médecine, les Langues & les Belles Lettres, comme il paroit par le grand nombre d'Ouvrages qu'il a composez en prose & en vers. M. Baillet, dans son Traité des *Satires réelles*, dit que Pona est Auteur d'un livre intitulé *La Lucerna, Dialogo di Eureta Misoscolo, cioe, Inventore nemico d'Ozio, Opera tessuta da un Genio libero.* *Voyez* son Eloge dans le *Theatre des Hommes de Lettres de* l'Abbé Ghilini. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 6. *partie* 2. *p.* 204. *n.* 200. édit. d'Amsterdam, 1725.

PONCE (Saint) *Pontius*, Diacre de saint Cyprien, Evêque de Carthage, fut témoin de la vie & du martyre de ce saint Prélat, & écrivit l'Histoire, que nous avons dans Surius, & à la tête des Oeuvres de saint Cyprien. Ponce mourut le huitiéme mars, & est honoré dans le Martyrologe Romain, aussi bien que dans ceux de Béde, d'Usuard & d'Adon. * Saint Jérôme, *in Catal.* Honoré d'Autun, *de Lum. Eccles.* Trithéme & Baronius.

Il est différent d'un autre Ponce, Martyr dans les Gaules, dont Honoré d'Autun a aussi parlé. * *Consultez* le Martyrologe de France de Du Saussay.

PONCE, Martyr. *Voyez* PONS.

* **PONCE**, Evêque de Valence en Dauphiné, un peu avant le milieu du onziéme siécle, a été célébre par sa régularité, & fort estimé du Pape Léon IX. Ce Prélat assista au Concile de Verceil qui fut tenu sous son episcopat que l'on fait durer depuis l'an 1037 jusqu'à l'an 1044. Mais si ce que l'on avance là, touchant sa présence à ce Concile, est vrai, il faut que son épiscopat s'étende beaucoup plus loin, puisque le Concile de Verceil ne s'est tenu qu'en 1050, ou bien il faut qu'il se soit tenu avant cela à Verceil quelque autre Concile, dont on ne parle ni sous le mot VERCEIL ni dans la liste des Conciles. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* **PONCE** qui fut fait Abbé de Clugny en 1109, donna dans un luxe entiérement opposé à la profession monastique. Les Moines s'adressérent au Pape pour corriger leur Abbé. Il étoit presque toujours hors de son monastére, & marchoit avec un train superbe. Dans le tems qu'il étoit à Rome, les Moines en firent avertir le Pape Honorius II, qui lui donna des avis si conformes à sa conduite, que l'Abbé sentit bien d'où lui venoit le coup. Il répondit au Pape qu'il aimoit mieux abdiquer que de gouverner des Moines mécontens de son administration. Le Pape reçut l'abdication de l'Abbé qui se retira dans la Pouille en 1124. Il se repentit bientôt de n'être plus Abbé, revint à Clugny avec main forte, s'en empara & s'y maintint par la violence pendant plusieurs mois de l'année 1125. Le Pape affligé de ces desordres, excommunia Ponce & ses partisans, & cita à Rome Ponce, & Pierre-Maurice le nouvel Abbé. Les parties furent entendues, & après un sérieux examen le Pape prononça en faveur de Pierre, & fit enfermer Ponce dans une tour où il mourut peu de tems après. Il est étonnant que le Martyrologe des Bénédictins le mette au nombre des Saints de l'Ordre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* **PONCE de la VAZE**, Gentilhomme du diocése de Lodéve dans le XII siécle, après avoir mené une vie des plus criminelles, fut subitement touché de Dieu, & prit du consentement de sa femme, la résolution de faire une éclatante pénitence. Ponce entra avec son fils dans le monastére de S. Sauveur de Lodéve, & sa femme avec sa fille entra dans celui de Drinon. Le dimanche des rameaux, il attendit que la procession fut arrivée à la place publique, il s'y fit conduire la corde au cou, & les épaules découvertes, se faisant frapper de verges par ceux qui l'accompagnoient. Là étant monté sur l'estrade où l'Evêque & son Clergé avoient pris place, il se prosterna aux piez du Prélat, & lui présenta un papier où il avoit écrit tous ses péchez, dont la lecture, à sa priére, fut faite devant le peuple. Cet exemple fut l'occasion de la conversion de plusieurs personnes. Après avoir payé ses dettes & réparé avec usure les torts qu'il avoit faits, il fit un pélerinage à S. Jacques en Gallice. A son retour il se retira à Salvanès, lieu écarté, où le Seigneur du lieu lui bâtit des cabanes. Le nombre de ses Disciples s'étant considérablement augmenté, il se soumit avec eux à la Régle de Citeaux. Adémare l'un d'entre eux fut nommé leur Abbé, mais Ponce ne voulut point avoir d'autre rang que celui de Frére Convers, & mourut quelque tems après en odeur de sainteté. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* **PONCE**, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut pourvu en 1345 par le Pape Benoît XII, de l'Archevêché de Séleucie. Ce Prélat donna dans les erreurs des Fratricelles, & composa en Latin & traduisit ensuite en Arménien, un Commentaire sur l'Evangile de S. Jean. Le Pape Benoit XII, en étant averti, écrivit promtement à l'Archevêque de Sultanie & à ses Suffragans, d'en défendre la lecture, & d'obliger Ponce à se rétracter, & en cas de refus, de le citer à comparoître devant lui dans l'espace de quatre mois. On ne voit pas au reste que Ponce ait fait bien des partisans, & son Commentaire n'est pas venu jusqu'à nous. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PONCE DE LEON (Gonsalve Marin) de Séville, a donné une Traduction Latine des Oeuvres de Théophane, Archevêque de Nicée, & le Physiologue de saint Epiphane. Il excelloit particuliérement dans la connoissance de la Langue Greque. Les Critiques le mettent au rang des plus habiles Traducteurs, parce qu'il n'a aucun défaut dans son discours, qu'il est exact dans son stile, & qu'il fait fort bien s'accommoder à ses Auteurs. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. tome* 1. Pierre Daniel Huet, *de Clar. Interpret. & optimo genere interpretandi, l.* 2.

* PONCE DE LEON (Basile) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, né d'une famille illustre de Grenade, prit l'habit chez les Religieux Augustins à Salamanque, & fit un grand progrès dans la Théologie & dans la Science du Droit Canon, qu'il enseigna à Alcala avec beaucoup de réputation. Il laissa divers Ouvrages de sa façon, *De Sacramento Confirmationis; De impedimentis Matrimonii; De Sacramento Matrimonii; Variæ Disputationes ex Theologia scholastica & ex positiva, &c.* Il mourut à Salamanque en 1629. François de Monteidoca recueillit en un volume *in quarto* publié en 1630, les Eloges funebres en vers & en prose, qu'on avoit composez à la mort de ce savant Théologien, & intitula ce Recueil, *Fama posthuma.* * Diana, *in Ind. Aut. summæ.* Riccioli, *Chron. Reform.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. tome 1. p. 160.*

PONCE (Constantin de la Fuente) en Latin *Constantinus Pontius*, d'où l'on a fait *Pontius*, Docteur en Théologie, & Chanoine de Séville dans le XVI siécle, fut Prédicateur de Charles-*Quint*, & suivit Philippe II. en Angleterre. A son retour il fut déferé à l'Inquisition, comme étant dans les sentimens des Protestans, & mis en prison. Il y mourut avant l'*Auto da fe*; mais son effigie fut portée & brûlée le jour de cette cérémonie. Quelques-uns ont dit qu'il étoit Confesseur de Charles-*Quint*, & qu'il l'assista au lit de la mort; mais il étoit en prison avant la mort de ce Prince. Il a composé quelques livres que l'Inquisition d'Espagne a mis dans son *Index*. Pendant le tems qu'il prêchoit il eut une grande réputation. Il avoit de l'esprit & de l'éloquence; mais il étoit fort railleur, & c'est peut-être ce qui lui a attiré sa disgrace. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* Fra-Paolo, *Hist. du Concile de Trente, l. 5. Beze, in Iconibus. Secretiora Inquisitionis Hispan.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. édit. 1702.

PONCE DE SANTA CRUZ (Antoine) premier Médecin de Philippe IV, Roi d'Espagne, étoit fils d'un Médecin habile, & enseigna avec réputation: ensuite de quoi il fut appellé à la Cour. Il y fut consideré, & y mourut vers l'an 1650, âgé de plus de 80 ans. On a de lui divers Ouvrages, *Opuscula Medica ac Philosophica; In Avicennæ primam partem primi libri Hippocratica Philosophia; De pulsibus; De impedimentis magnorum auxiliorum in morborum curatione; In librum Galeni de morbo & symptomate.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

PONCE PILATE. *Cherchez* PILATE.

PONCE, isle. *Voyez* PONZA.

PONCET (Maurice) Docteur en Théologie de Paris de la Faculté de Paris, & Religieux Benedictin dans le XVI siécle, Profès en l'Abbaïe de Saint-Pére à Melun sa patrie, & Curé de saint Pierre des Arcis à Paris, passoit pour le plus habile Prédicateur de son tems. Il prêchoit avec hardiesse contre les desordres de la Cour de Henri III, & fut arrêté & conduit à Melun à cause des invectives qu'il avoit débitées en Chaire le 26 mars 1583, contre une nouvelle Confrairie de Pénitens instituée par ce Prince. Après avoir demeuré quelque tems dans le monastére de Saint-Pére de Melun, où il étoit relégué, il eut permission de revenir à Paris, & d'y desservir la Cure de saint Pierre des Arcis; mais il ne changea rien à son ancienne manière de prêcher, *dit un Auteur du tems*, qu'il conserva jusqu'au dernier soupir de sa vie. Il a publié quelques Ouvrages écrits avec la même liberté, & est mort le 23 novembre 1586. Il publia plusieurs Ouvrages dont on peut voir le Catalogue dans du Verdier-Vauprivas. * *Journal* de Henri III. *Mémoires* de Castelnau. Le Laboureur. Du Verdier-Vauprivas. Rouillard, *Antiq. de Melun.* Bayle, *Dict. Crit.* édit. 1702.

PONCHER (Etienne) Evêque de Paris, puis Archevêque de Sens, & Garde des Sceaux de France, fils de MARTIN Poncher, Echevin de Tours, & Receveur des Aides au païs du Maine en 1434, & de *Catherine* Belin, étoit Chanoine de saint Gatien & de saint Martin de Tours, lorsqu'il fut reçu Conseiller-Clerc au Parlement en 1485. Il étoit Président ès Enquêtes en 1498, fut élu Evêque de Paris en 1503, & est nommé avec l'Evêque de Nantes au contract de mariage du Roi François I, n'étant encore que Duc de Valois, avec la fille aînée du Roi Louis XII. En 1507, il accompagna ce Prince en son voyage d'Italie, & fut fait Chancelier de Milan & de l'Ordre de saint Michel; & en 1512, après la mort du Chancelier de Ganay, il fut commis à la Garde des Sceaux de France, qu'il tint jusqu'au deuxiéme janvier 1514. Il fut Député en 1516, avec le Grand-Maître de France, pour le traité de paix de Noyon, & la même année il fut nommé par le Pape avec les Evêques d'Auxerre & de Grenoble, pour informer de la vie & des miracles de saint François de Paule, afin de parvenir à sa canonisation. Il alla en qualité d'Ambassadeur en Espagne en 1517, & en la même qualité en Angleterre en 1518, avec l'Amiral Bonnivet. Il fut pourvu de l'Archevêché de Sens en 1519, & mourut à Lyon le 24 février 1524, âgé de 78 ans. Son corps fut apporté en son église de Sens, dont il avoit commencé à rétablir l'Hôtel archiépiscopal.

Il avoit pour fréres & pour sœurs, 1. JEAN Poncher, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Pierre* le Gendre, Seigneur de Villeroy & d'Alaincourt, Thresorier de France; & 3. *Louis* Poncher, Seigneur de Nancy, de Lésigny, de Nesle-la-Gilberte, & d'Angerville, Secretaire du Roi, Général des Finances, & Thresorier de France, qui épousa *Robine* le Gendre, sœur du Seigneur de Villeroy son beau frére, dont il eut *François* Poncher, reçu Conseiller au Parlement en 1510, puis Evêque de Paris par la résignation de son oncle en 1519, mort le 12 septembre 1532; *Charlotte*, Dame de Lésigny, mariée 1. à *Nicolas* Briçonnet, Contrôleur & Général des Finances en Bretagne; 2. à *Geofroy* de la Croix, Seigneur de Plancy, Thresorier des guerres; *Jeanne*, alliée à *Jean* Hurault, Seigneur de Vueil, Maître des Requêtes; *Anne*, qui épousa *Antoine* Bohyer, Seigneur de Saint-Cirgue, Baillif de Contantin; & *Marie* Poncher, femme d'*Eustache* Luillier, Seigneur de Gironville.

JEAN Poncher, Seigneur de Chanfreau, Secretaire du Roi, Argentier des Rois Charles VIII, & Louis XII, & Thresorier des guerres en 1505, épousa 1. en octobre 1482, *Perrine* Briçonnet, Dame de Chanfreau, fille de *Jean* Briçonnet *le Jeune*, Seigneur de Chanfreau, & de *Catherine* de Beaune: 2. *Alix* Georget. Du premier lit sortirent, 1. JEAN qui suit; 2. *François*; & 3. *Marguerite* Poncher, qui épousa *François* de la Mothe, Seigneur de Bonnelles. Du second lit vinrent, 4. *Marie* Poncher, alliée en 1519, à *François* Crespin, Seigneur du Gast. 5. *Catherine*, mariée à *Jean* Pommeren, Seigneur de Saint-Fiat & de la Bratesche, Maître des Comptes à Paris. 6. *Denyse*, qui épousa 1. *Jean* Broület, Contrôleur d'Alençon: 2. *Adrien* de Launay, Seigneur de Saint-Silvain, &c.; & 7. *Jeanne* Poncher, femme de *Jean* Lombart.

JEAN Poncher, Seigneur de Chanfreau, de Limours, de Châteaufort, de Jouy-en-Josas, Général des Finances en Languedoc, en Dauphiné & en Provence, Baillif d'Etampes, & Thresorier des guerres, épousa *Catherine* Hurault, fille de *Jacques*, Seigneur de la Grange & de Chiverny, & de *Marie* Garandeau, dont il eut 1. ETIENNE, *qui aura un article séparé*; 2. *Nicolas* Poncher, Seigneur de Châteaufort & de Jouy, Baillif d'Etampes en 1534, Vice-Président des Comptes en 1542, & retenu pour quatriéme Président par Edit du mois d'avril 1544, qui vivoit encore en 1552, & qui mourut sans postérité de *Marie* de la Mothe sa cousine: 3. *Jean* Poncher, Seigneur de Chanfreau, Maître des Requêtes en 1553, mort sans enfans de *Renée* Luillier, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Ursines, Maître des Requêtes, & de *Jeanne* de la Haye: 4. *Marguerite* Poncher, qui hérita de ses fréres des Terres de Limours, d'Esclimont, de Bretaucourt, du Tremblay & de Chanfreau, qui épousa *Jacques* Hurault, Seigneur de Vibraye, Grand Audiencier de France, morte le 28 novembre 1580: & 5. *Marie* Poncher, Religieuse à Poissi. * *Voyez* Du Chêne, *Hist. des Chanceliers.* Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.* Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

PONCHER (Etienne) fils de JEAN Poncher & de *Catherine* Hurault, Seigneur d'Esclimont, de Tremblay-le-Vicomte, de la Haussaye, de Villeneuve, de Champigny, Chanoine de Chartres, Abbé de S. Pierre-le-Vif de Sens, Prieur de S. Julien de Sezanne, Conseiller au Grand Conseil, puis Maître des Requêtes, Evêque de Bayonne, & enfin Archevêque de Tours en 1550, mourut le 15 mars 1552, & fut enterré aux Célestins d'Esclimont qu'il avoit fondez. En 1514, il fit des Constitutions synodales que l'on estime, & dans lesquelles il entre en particulier dans de grands détails pour la maniére d'administrer les Sacremens.

PONDAINS. *Voyez* PONT-D'AINS.

PONDICHERY, sur la côte de Coromandel, est un lieu où les François ont un Comptoir. Il est situé sur le bord de la mer, à onze degrez & 48 minutes de latitude, ou selon M. Delisle au commencement du douziéme degré, à 90 lieues au midi de Masulipatan, & à 25 de Madraspatan, où les Anglois ont un port & une forteresse, & de Méliapour, ou *saint Thomé*, fameux par l'opinion du martyre de saint Thomas Apôtre, & par le siége vigoureux qu'y a soutenu M. de la Haye, avec les troupes Françoises, dont il étoit Général. Le Comptoir de Pondichery fut établi par M. Macarat: on y bâtit un Fort, un Séminaire pour les Jésuites, & un autre pour les Capucins. Cent cinquante François y ont résisté pendant dix à douze jours à plus de trois mille cinq cens hommes, venus exprès avec équipage de vaisseaux, d'artillerie, & d'autres munitions de guerre & de troupes réglées. Ces troupes étoient des Hollandois, qui furent obligez de signer une capitulation honorable, pour en laisser sortir les François le troisiéme septembre 1693. Les François y sont rentrez depuis, & ont très-bien fortifié cette place: le nombre des Chrétiens y est considérablement augmenté. * *Mémoires du tems.*

PONDICO; anciennement *Cicynethus*, isle de l'Archipel, située dans le Golfe de Zeiton; près de la côte de Négrepont. Cette isle est petite & déserte, de même que deux autres qui lui sont voisines. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PONET (Pierre) Carme d'Ypres, éloquent Prédicateur, a publié un Ouvrage intitulé, *Propugnaculum Christiani Dogmatis, sive, de Veritate Eucharistiæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 757.*

PONFERRADA, petite ville avec un bon château. Elle est dans le Royaume de Léon en Espagne, sur la riviére de Sil, aux confins de la Gallice, & à quatorze lieues de la ville de Léon vers le Couchant. Quelques Géographes prennent cette ville pour celle des anciens Asturiens, qui portoit le nom d'*Interamnium* ou d'*Interamnium Flavium*, que pourtant quelques autres mettent à *Fuente Encelada*, village de la même contrée. * Maty, *Diction. Géogr.*

PONFORME. *Voyez* PONSORME.

PONGIBONT. *Voyez* POGGIBONZI.

PONGILOUP, Hérétique. *Voyez* FRATRICELLI.

PONGO, Isle que la riviére de Gabon forme en Afrique à cinq lieues de son embouchure. Les Flamands l'appellent l'*Isle du Roi*, à cause de la résidence qu'y fait le Roi du païs. Ce Prince, à qui les Négres donnent le nom de *Mani-Pongo*, est beaucoup plus puissant & plus craint que les deux Rois qui demeurent à ses côtez sur la terre-ferme, celui de Majombo au midi & celui du Cap de Lopes Gonsalvés au nord. Son Palais est un fort grand bâtiment qu'on nomme *Gaiporta*. L'Isle des Perroquets est de son domaine, & fertile en ignames, en oranges, en bananas, & en autres fruits. Ces Insulaires sont gens sauvages, cruels & sanguinaires, qui se plaisent à tromper les Etrangers. Leurs maisons sont faites de roseaux entrelassez & couverts de feuilles de

de bananas. Ils ont pour habits une espéce de toile, tissue de l'écorce d'un arbre, appellé *Matombe*. Par dessus ils portent quelque peau de singe, ou de civette avec une clochette au milieu. La plupart des hommes & des femmes vont la tête nue & ont les cheveux tressez. Il y en a qui portent des chapeaux d'écorce d'arbre ou de noix de cocos. D'autres ont un bouquet de plumes attaché au haut de la tête par un fil d'archal. Quant aux lévres, quelques-uns font des trous dans celle de dessus & ils y mettent de petites piéces d'ivoire; quelques autres se percent celle de dessous & tirent la langue dehors par cette ouverture. Ils portent aussi tant hommes que femmes des bagues d'argent aux oreilles & au nez. Elles sont du poids de trois ou quatre onces. Les gens du commun y mettent des éclats de bois fort minces de cinq ou six doits de long, avec des bagues d'ivoire & de corne. Ils se barbouillent tout le corps de rouge, & teignent un de leurs yeux de cette couleur, laissant l'autre blanc. Ils se peignent trois maniéres de rayons sur le visage & se serrent le milieu du corps d'une ceinture de buffle, longue de cinq ou six paumes. Les femmes ont des tabliers de joncs nattez, & sont assez douces pour les Etrangers. Ils n'observent aucune distinction dans les mariages. Le pére épouse la fille, & la mére se marie avec son fils. Quand ils veulent prendre leur repas, ils s'asseyent à terre. Ils ne boivent point pendant le repas; mais quand ils se sont levez, ils boivent de grands traits d'eau ou de vin de palme. Lorsque le Roi de Pongo fait la guerre à quelques-uns de ses voisins, & qu'il en craint le succès, il se retire dans une autre Isle plus forte par sa situation, & sur laquelle est pointé le canon, qui a été pris par les Négres sur les vaisseaux étrangers. Ce Prince ayant vaincu le Roi du Cap de Lopès Gonsalvès, se seroit saisi de tout son païs, si les Hollandois ne les eussent mis d'accord. Quelque tems après, ce même Prince fit faire cinquante ou soixante canots, & les remplit de Soldats pour monter la riviére. Après qu'on eut ramé quelque tems, il fit débarquer ses gens, qui ayant chargé ses canots sur leurs épaules, entrérent dans le païs qu'arrosent les Camarones, & le ravagérent. Ils en remportérent un fort grand butin en dents d'éléphans & en Esclaves. Il fit de semblables courses au païs d'Ambois, le long de Rio del Rei & sur les bords d'Olibata, ce qui le rendit si redoutable qu'on ne parloit plus que du Roi de Pongo ou de Gabon. C'est chez ce Prince qu'on trouve le plus d'ivoire & d'Esclaves. * De la Croix, *Rélation d'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

P O N I A T O V I A (Christine) fille de *Julien* Poniatovius, Noble Polonois, qui quita le cloitre pour embrasser la Religion Réformée, & se fit Ministre. S'étant réfugié en Bohéme, dans le tems qu'il étoit veuf, il mit sa fille Christine, âgée de 16 ans, au service de la Baronne d'Engelking de Zelking, qui étoit de la Maison d'Autriche. Elle y entra au mois d'octobre 1627, & un mois après eut, *dit-on*, plusieurs extases, pendant lesquelles elle vit des choses extraordinaires, qui marquoient l'état de l'Eglise, & son rétablissement futur, par la destruction de ses ennemis & de ses persécuteurs. Elle se vanta d'avoir de tems en tems de semblables visions, pendant les années 1628 & 1629, & le 27 janvier de cette derniére année, jusques à ce qu'ayant paru morte, elle ressuscita, *dit-on*, & n'eut plus de révélation. En 1632, elle fut mariée à *Daniel* Verter de Moravie, qui avoit été un des Précepteurs de Frédéric Henri, fils de Frédéric V, Roi de Bohéme, chassé pour lors de ses Etats: & elle vécut avec lui jusques en 1644, qu'elle mourut d'une fiévre étique. On doit faire le même jugement de cette Prophétesse, que du fameux Christophle Kotter, dont nous avons parlé. * *Consultez* le livre intitulé, *Lux e tenebris* en 1665.

* P O N I A T O W (Julien) Gentilhomme Polonois, Seigneur de Duchniki, de la Religion Réformée, & peut-être parent de Christine Poniatovia qui fait le sujet de l'article précédent, publia à Francfort ou à Hanaw un livre Latin en 1620, *in quarto*, sur la Question, savoir, si les Anges & les Bienheureux, connoissent parfaitement Dieu tel qu'il est dans son essence; mais l'année ne fut pas expirée qu'on vit paroitre contre lui l'*Anti-Poniatow* à Leipsic, *in quarto*. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome* 6. *partie* 1. *p.* 299 *&* 300. *n.* 68. §. 1. édit. d'Amsterdam, 1725.

P O N I A T O W (Christine) *Voyez* P O N I A T O V I A.

P O N S ou P O N C E (Saint) martyrisé, à ce qu'on croit, sous l'empire de Valérien, à Céméle, ville des Alpes. Mais les Actes que l'on suppose faits par Valére son ami, sont pleins de fables & de fautes grossiéres contre la vérité de l'Histoire. On croit que trois Homélies de Valérien, qui étoit Evêque de Céméle dans le cinquiéme siécle, sur un Martyr de cette ville, doivent s'entendre de saint Pons. On fait sa Fête au 14 mai. * *Acta apud* Henschenium & Balusium.

P O N S, ville de France en Xaintonge, dans le diocése de Xaintes, en Latin *apud Pontes*, est le lieu où des Prélats s'assemblérent en 1293 ou 1294, avec Géofroy d'Archiac, Evêque diocésain, au sujet des décimes accordées au Roi Philippe *le Bel*. Cette ville est sur la riviére de Seugne, qui se jette dans la Charente au dessous de Xaintes; & elle a dans son voisinage la forêt appellée de même nom. Pons est une Sirerie fort ancienne, qui ne reléve que du Roi, & de laquelle relévent deux cens cinquante fiefs. Elle a donné son nom à la Maison de PONS, célébre par son ancienneté, par ses alliances & par le grand nombre d'hommes illustres qu'elle a produits. On y voit trois paroisses, quelques couvens, & une Commanderie de l'Ordre de Malte. Sa jurisdiction s'étend sur plus de cinquante paroisses des environs.

P O N S, Maison illustre & ancienne.

I. BERTRAND, Sire de Pons, vivoit en 1160. On prétend qu'il épousa une *Elisabeth* de Toulouse, & que ses enfans furent 1. RENAUD I, qui suit; 2. *Raimond*, Evêque de Périgueux en 1223: & 3. *Pons* de Pons, Evêque de Xaintes. Quelques Auteurs assurent que Raimond fut Cardinal; mais ceux qui ont écrit l'Histoire des Cardinaux n'en parlent point.

II. RENAUD I, Sire de Pons, mourut vers l'an 1224, & laissa RENAUD II, qui suit.

III. RENAUD, II. du nom, Sire de Pons, vivoit en 1254, & eut d'*Agathe* d'Angoulême RENAUD III, qui suit.

IV. RENAUD, III. du nom, Sire de Pons en 1263, prit alliance avec *Marguerite* de Bergérac, fille d'*Elie-Rudel*, II. de ce nom, Sire de Bergérac, & en eut GEOFROY I, qui suit.

V. GEOFROY, I. du nom, Sire de Pons, vivoit en 1301. Ses enfans furent, 1. RENAUD, IV. du nom, qui suit; 2. *Agathe* de Pons, mariée en 1265, à *Raimond*, IV. du nom, Vicomte de Turenne; & 3. *Elie-Rudel*, dit *Geofroy*, Sire de Pons, qui fut pére de *Jeanne* de Pons, mariée à *Archambaud* III, Comte de Périgord, mort sans postérité en 1317.

VI. RENAUD, IV. du nom, Sire de Pons, épousa *Elisabeth* de Lévi, dont il eut GEOFROY II, qui suit.

VII. GEOFROY, II. du nom, Sire de Pons, prit alliance avec *Isabeau* de Rodès, Vicomtesse de Carlat, d'où vint 1. RENAUD V, qui suit; & 2. *Geofroy*, Evêque de Maillezais, mort en 1333.

VIII. RENAUD V, Sire de Pons, fut tué à la bataille de Poitiers en 1346. Il avoit épousé en 1319, *Jeanne* d'Albret, fille d'*Amanjeu*, IV. du nom, Sire d'Albret, & de *Rose* de Bourg. D'autres Historiens disent que Renaud V prit alliance avec *Marguerite* de Périgord, dont il eut 1. RENAUD VI, qui suit; & 2. *Elie*, Evêque d'Angoulême en 1363.

IX. RENAUD VI, Sire de Pons, Comte de Blayes, de Marennes, &c. Lieutenant Général en Poitou & en Xaintonge, conquit sur les Anglois Cognac, Saint Maixent, Marans, Royans, & autres places: ce qui lui fit mériter de la propre bouche du Roi, l'éloge de *Pére, Protecteur & Conservateur de la Guienne*. Il épousa *Marguerite* de la Tremoille, fille de *Guy*, VI. du nom, & de *Marie* de Sully, d'où vint JACQUES qui suit.

X. JACQUES, Sire de Pons, &c. eut d'*Isabeau* de Foix sa femme GUY qui suit.

XI. GUY, Sire de Pons, &c. épousa *Jeanne* de Châteauneuf, & en eut entre autres enfans, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Antoinette* de Pons, mariée en 1494, à *Antoine* de la Tour, Vicomte de Turenne, &c. & 3. *Anne*, femme d'Odet d'Aydie, Vicomte de Riberac.

XII. FRANÇOIS, I. de ce nom, Sire de Pons, &c. mourut avant son pére, ayant laissé de *Marguerite* de Coëtivi sa femme, fille d'*Olivier*, Seigneur de Taillebourg, 1. FRANÇOIS II, qui suit; 2. JACQUES, Baron de Mirambeau, *dont nous parlerons cy-après*; & 3. *Lucrece* de Pons, femme de *Charles* d'Epinay, Seigneur d'Ursé, & de S. Michel-sur-Loire.

XIII. FRANÇOIS, II. du nom, Sire de Pons, Comte de Marennes, &c. prit alliance avec *Catherine* de Ferriéres, & laissa 1. ANTOINE qui suit; 2. *Jacques*, mort sans enfans de *Claude* de Saint-Gelais sa femme; & 3. *Charles* de Pons, qui épousa 1. *Antoinette* d'Arpajon: 2. *Bonne* Martel, d'où vint *Charles* de Pons; & *Pons* de Pons, Seigneur du Bourg-Charante, qui laissa de *Cécile* de Durfort-Civrac, *Magdelaine* de Pons, femme d'*Isaac* Châteigner, Seigneur de Lindois.

XIV. ANTOINE, Seigneur de Pons, Comte de Marennes, fut Capitaine de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, Chevalier de ses Ordres, & son Lieutenant en Xaintonge. Les Huguenots l'attaquérent en 1568, dans sa ville de Pons, où après avoir fait une résistance vigoureuse, il fut obligé de se rendre, & fut mené prisonnier à la Rochelle. Le Roi Henri III le fit Chevalier du Saint Esprit à la premiére création l'an 1578. Il avoit épousé 1. *Anne* de Parthenay, fille de *Jean* Larchevêque, Seigneur de Parthenay & de Soubise: 2. *Marie* de Monchenu, Dame de Guercheville, fille aînée de *Marin*, Seigneur de Monchenu, & d'*Antoinette* de Pontbriant. De la premiére il eut 1. *François*, mort jeune; 2. *Anne*, femme de *François* Martel, Seigneur de Lindebeuf; & 3. *Jeanne*, Abbesse de Crisenon. Les enfans de la seconde furent 4. *Henri*, mort jeune; 5. *Pons*, qui fut tué à Rome sans avoir été marié; 6. *Antoinette*, Dame de Pons, femme de *Henri* d'Albret, Baron de Miossens, Chevalier du Saint-Esprit; 7. *Jeanne*, Abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux; & 8. une autre *Antoinette*, Marquise de Guercheville, Dame d'honneur de la Reine Marie de Médicis, mariée 1. à *Henri* de Silly, Comte de la Rocheguyon, Damoiseau de Commercy, Chevalier des Ordres du Roi: 2. à *Charles* du Plessis, Seigneur de Liancourt, Comte de Beaumont, Chevalier du Saint-Esprit, morte à Paris au mois de janvier de l'an 1632. Les Mémoires du Roi Henri *le Grand* en parlent avec éloge. Elle se retira dans une de ses maisons en Normandie, après la mort de son premier mari, & pendant les guerres de la Ligue. Le Roi passant auprès de son château logea chez elle. Cette Dame, dit l'Auteur d'un de ces Mémoires, parut si belle aux yeux de ce Monarque, qu'il en devint passionnément amoureux, & perdit sa liberté; car elle n'en laissoit point à ceux qui la regardoient: mais l'ayant trouvée plus vertueuse qu'il n'eût voulu, il lui dit, *que puisque véritablement elle étoit Dame d'honneur, elle le seroit de la Reine sa femme*; parole qu'il lui tint au bout de dix ans.

B R A N C H E D E S B A R O N S
de MIRAMBEAU.

XIII. JACQUES de Pons, I. du nom, Baron de Mirambeau, fils puîné de FRANÇOIS, I. du nom, Sire de Pons, épousa *Jacquette*, Dame de Lansac, veuve d'*Alexandre* de Saint-Gelais, & en eut 1. FRANÇOIS de Pons, qui suit; 2. PONS de Pons, Seigneur de la Case, *dont nous parlerons* cy-après; & 3. *Jean* de Pons, Seigneur de Plassac, qui épousa 1. *Jeanne* de Gontaut:

2. *Jean-*

2. *Jeanne* de Villiers, fille d'*Antoine*, Seigneur de Verdonne, dont il eut *Anne*, femme de *Philippe*, Seigneur de Pierre-Buffière; & *Jeanne*, mariée à *Henri*, Seigneur de Bonneval.

XIV. FRANÇOIS de Pons, Baron de Mirambeau, épousa 1. *Françoise* Geoffroy, de la Maison de Dampierre: 2. *Magdelaine* du Fou, fille aînée de *François*, Baron du Vigean, & de *Louise* Robertet. Il eut de la première, 1. JACQUES de Pons qui suit; & de la seconde, 2. *Gédeon* de Pons, mort jeune; & 3. *Esther* de Pons, Dame du Vigean, femme de *Charles* Pouffart, II. du nom, Seigneur de Fors en Poitou.

XV. JACQUES de Pons, II. du nom, Baron de Mirambeau, &c. eut de *Marie* de la Porte sa femme, de la Maison de Champiniéres, 1. *Magdelaine* de Pons, mariée 1. à *Gabriel* de Saint-George, Seigneur de Vérac: 2. à *Armand* d'Escodeſca, Seigneur de Pardaillan; 2. *Louise*, femme de *N*.... Seigneur de Chatillon, de la Maison de la Porte en Angoumois; & 3. *Marie*, qui épousa *Paul* d'Espagne, Seigneur de Vernelles.

BRANCHE DES MARQUIS de la CASE.

XIV. PONS de Pons, Seigneur de la Case, fils puîné de JACQUES I, Baron de Mirambeau, eut de *Françoise* de Marsan sa femme, 1. JACQUES qui suit; & 2. *Jean*, Baron de Montgaillard.

XV. JACQUES de Pons, Seigneur de la Case, eut cinq enfans de *Judith* de Montbéron sa femme, entre autres JEAN-JACQUES qui suit.

XVI. JEAN-JACQUES de Pons, qui étoit l'aîné, fut Marquis de la Case & Baron de Tors, & laissa de *Charlotte* de Parthenay, fille d'*Artus*, Seigneur de Genoille, ISAAC-RENAUD qui suit.

XVII. ISAAC-RENAUD de Pons, Marquis de la Case. * Le Pére Anselme, *Palais de l'Honneur*, & *Hist. des Grands Officiers*.

* PONSORME, *Pont Septimus* ou *Septimus*, ancien pont fort long, bâti sur des marais, mais presque ruiné. Il est dans le Languedoc près de Narbonne, en tirant vers Béziers. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PONSUL, petite riviére de Portugal dans la province de Beira. Elle prend sa source vers les confins de la Castille, coule d'abord de l'est à l'ouest, arrose la ville d'Idanha la Velha, change son cours trois lieues au dessous de cette ville, va du nord-est au sud-ouest, & se jette ensuite dans le Tage.

PONT, *Pontus*, province de l'Asie Mineure, entre la Bithynie, & la Paphlagonie, a été ainsi nommée, parce qu'elle s'étendoit le long du Pont-Euxin. Sa ville capitale étoit Héraclée. Le Pont a eu des Rois particuliers, dont la succession est bien interrompue & bien incertaine. On prétend qu'ARTABAZE fut le premier, & qu'il eut cinq successeurs, du nom de MITHRIDATE, suivis de trois du nom de PHARNACE. On met ensuite MITHRIDATE *le Grand*, qui se tua après un régne de 57 ans, du chagrin qu'il eut de savoir que son fils PHARNACE s'étoit revolté contre lui, & avoit pris le nom de Roi. Pharnace eut pour successeur DARIUS, suivi de deux POLEMONS, & d'un autre MITHRIDATE, neveu de Darius. Les Romains avoient déja réduit le Pont en province. * Ptolomée, *Geogr.* l. 5. Strabon. Pline. Appien. Riccioli, *Chron. Reform.*

PONT (Denys du) Avocat à Blois, où il étoit né dans le XVI siécle, a fait un excellent Commentaire sur la Coutume de Blois, dont son fils *Pierre* du Pont, qui avoit étudié en Italie sous Alciat, fit imprimer en 1556, la premiére partie. Denys étoit mort l'année précédente. Cet Ouvrage étant devenu rare, Billaine, Libraire de Paris, l'a fait réimprimer en 1677, avec la seconde partie qui étoit dans la bibliothéque du Chancelier Séguier. Cette seconde partie n'est pas de la même force que la premiére. Il y a aussi plusieurs lacunes en différens endroits que l'on n'a pu déchiffrer dans le manuscrit. Charles Du Moulin parle souvent de cet Avocat avec éloge, & l'appelle *Advocationis Blesensis decus*. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit*.

PONT ou de PONTE (Perrin Du) quarante-quatriéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, dont la résidence étoit à Malte, succéda en août 1534, à Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, & fut élu absent, étant pour lors Baillif de Sainte-Euphémie, de la Langue d'Italie. Muley Assem, Roi de Tunis, ne pouvant résister aux forces de Barberousse, envoya un Ambassadeur au Grand-Maître, pour le prier de faire en sorte que l'Empereur Charles-*Quint* le prît sous sa protection: ce que l'Empereur lui accorda, à condition que la Religion joindroit ses galéres à la flotte qu'il méneroit en Barbarie. Le Grand-Maître y envoya la grande caraque de Malte, accompagnée des galéres, & les Chevaliers eurent l'honneur de gagner les premiers la tour de la Goulette, où ils arborerent l'étendart de la Religion. Ils ne signalérent pas moins leur courage à la prise de Tunis, que l'Empereur rendit à Muley Assem. Le Grand-Maître Du Pont fut sévére Observateur des Statuts de l'Ordre & de la modestie religieuse. Il défendit les mascarades au tems du carnaval, permettant seulement les joûtes & les tournois, comme choses séantes à la Noblesse. Il fut aussi homme ferme, jusqu'à refuser les sollicitations du Pape Paul III, en faveur du Chevalier Fernandès de Hérédia, privé de l'habit, faisant entendre à sa Sainteté qu'il ne pouvoit contrevenir au serment qu'il avoit fait lors de son avénement à sa dignité. Cependant le Pape lui envoya un Bref impératif de rendre à ce Chevalier l'habit de la Religion, & un Prieuré dont il avoit été en possession. Ce Bref étoit si menaçant, & le Grand-Maître, âgé de 70 ans, en fut si touché, qu'il en mourut le 17 novembre 1535, n'ayant régné qu'environ quatorze mois, & eut pour successeur, Didier de Sainte-Jaille. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem*. Naberat, *Priviléges de l'Ordre*.

☞ Il y a encore en Piémont diverses branches de la Maison d'où ce Grand-Maître étoit sorti. De l'une d'elles étoient ANTOINE de Ponte, Comte de Scarnafis, de Montendre, &c. Grand-Croix de l'Ordre des saints Maurice & Lazare, Grand-Maître d'Hôtel de Madame Royale, créé Chevalier de l'Annonciade en 1637. & FRANÇOIS de Ponte, Comte de Scarnafis, &c. Grand-Croix & Chancelier de l'Ordre des saints Maurice & Lazare, Chevalier de l'Annonciade en 1648. Ambassadeur ordinaire à Venise, puis Ambassadeur extraordinaire en Lorraine, en Flandre, en Angleterre, & en France. D'une autre branche étoit issu ETIENNE de Ponte, Comte d'Albaret, lequel après avoir été premier Président au Conseil souverain de Pignerol, se retira en France, lorsque le Roi rendit cette place en 1696. Il fut pourvû dans la suite d'une charge de Président à mortier au Parlement de Rouen, puis de premier Président du Conseil souverain de Perpignan, & d'Intendant du Roussillon, de Conflans, &c. Il avoit épousé *Marguerite* de Birague, des Comtes de Visque, dont il eut entre autres enfans 1. *Jean-Emanuel*, Comte d'Albaret, Colonel d'un regiment Italien de son nom, tué à Hochster en 1704; 2. ANTOINE-MARIE qui suit; & 3. *N*.... mariée en février 1716, à *N*.... Comte de Gravéres, fils & petit-fils du premier Président de la Chambre des Comptes de Turin.

ANTOINE-MARIE de Ponte, Comte d'Albaret, fut reçu, en 1710, Avocat général du Conseil souverain de Roussillon; puis premier Président du même Conseil en survivance de son pére, en mai 1718; & le fut actuellement sur la démission de son pére, le 31 mai 1722.

PONT (Louis du) ou PONTE (Louis de) Jésuite, naquit à Valladolid en Espagne, l'an 1554. Après avoir étudié pendant deux ans la Philosophie & la Théologie, il les enseigna avec beaucoup de réputation, & fut ensuite Recteur & Maître des Novices; mais à cause de la foiblesse de son tempérament, il renonça à toutes les fonctions publiques, & s'occupa à la composition de divers Ouvrages utiles. Quoique très-savant, il aimoit à cacher son érudition. Ce pére fut un excellent Maître de la vie spirituelle, & mourut en réputation de sainteté le 27 février de l'an 1624, âgé de 70 ans. Le Roi d'Espagne & plusieurs Archevêques & Evêques en ont demandé la Canonisation au Pape. Ses Ouvrages sont, *Expositio Moralis & Mystica in Canticum Canticorum*, en deux volumes *in-folio*; *Meditationes de los mysterios de nuestra santa Fe*; *De la perfeccion Christiana*, en quatre tomes; *Guia espiritual*; *Directorio espiritual*; *Vita del patre Baltasar Alvarez*. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu*. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Script.* Le Mire, *de Script. sæcul. XVII*.

La plupart de ses Ouvrages ont été traduits en Latin par son confrére le Pére Trevinnius. Ses Méditations ont aussi été mises en François, & sa Vie a été écrite par le Pére Chachupin de la même Société.

* PONT-à-BOUVINES, village de la Flandre Françoise, au sud-est de Lille, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

* PONT-à-LANON, village de Flandre, au sud de Tournai, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* PONT-à-MARQUE, village de Flandre dans la Châtellenie de Lille, au sud sud-est de la ville de Lille, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

PONT-à-MOUSSON sur la Moselle, *Mussipons*, ville de Lorraine, avec Université & titre de Marquisat, est située sur les deux bords de la Moselle, qu'on y passe sur un pont qui lui a donné son nom. Elle a tiré celui de *Mousson* d'un château qui est élevé sur une colline, & qui a été autrefois considérable. La ville est assez agréable, & renferme deux Abbaïes, diverses églises & de belles places; mais elle n'a plus de murailles. Charles, Cardinal de Lorraine, y fonda en 1573 l'Université, & y établit les Jésuites pour y enseigner la Philosophie, la Théologie & les Langues. Le Duc de Lorraine y fonda des Professeurs de Droit & de Médecine; & le Pape Grégoire XIII y bâtit un Séminaire pour les Ecossois. René d'Anjou, Roi de Naples, &c. Duc de Lorraine & de Bar, donna le Marquisat de Pont-à-Mousson, à JEAN d'Anjou son fils *naturel*. Celui-ci servit le Roi Louis XII, à la bataille d'Agnadel en 1509, & Antoine, Duc de Lorraine, en la guerre contre les Luthériens en 1525. Il épousa *Marguerite* de Glandéves, fille de *Raimond*, Seigneur de Faucon, dont il eut *Catherine* d'Anjou, mariée à *François* de Fourbin, Seigneur de Soliers. * Sanson.

* PONT-ARCY, village de France, dans le Soissonnois, province de l'Isle de France, à l'est de Soissons, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* PONT-ARME' & PONT-HARME', village de France dans l'Isle de France, sur la riviére d'Aisse, à peu près au sud de Senlis, dont il est éloigné d'une bonne lieue.

* PONT-à-TRESSIN, village de la Flandre Françoise, au sud-est de Lille, sur la riviére de Marque. Il est éloigné de Lille de près de deux lieues.

PONT-AUDEMER, ou comme le Vulgaire prononce, PONTEAU DE MER, *Pons Audomari*, ville du diocése de Lisieux en Normandie, entre Rouen & Caën, avec Bailliage, Vicomté, Election, Grenier à sel, Maîtrise des Eaux & Forêts, diverses paroisses & monastéres de l'un & de l'autre sexe. Elle est située sur la Rille, riviére que les barques remontent avec le flux de la mer. Louis XIV y a fait creuser & revêtir de pierre un petit port. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant de Police, un Maire & deux Echevins. Cette ville fut surprise en 1592, pour la Ligue, par André de Villars, depuis Amiral de France. Dans le tems qu'il la fortifioit, Bosc Rolé, un de ses Capitaines, se jetta dans Fécamp, qu'il remit au Roi. On y célébra en 1279, pour la réforme des mœurs, un Concile, dont nous avons encore les Actes. * Sanson. Baudrand.

* PONT-à-VENDIN, village de la Flandre Wallonne, ou selon d'autres de l'Artois, vers les confins de ces deux provinces, sur la Haute Deulle. Il est au sud-ouest de Lille, dont il

il eſt éloigné d'environ quatre lieues, & au nord-oueſt de Douay, à la diſtance de trois lieues.

* PONT-à-VERE, village de France dans le Soiſſonnois, ſur l'Aine. Il eſt à l'eſt de Soiſſons dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

PONT-AU-TOUT, bourg ou village de Normandie, avec un pont ſur la riviére de Rille. Il eſt à cinq lieues de Pont-Audemer. Le Vicomte de Pont-Audemer vient tenir ſa juriſdiction à Pont-au-tout. La tradition du païs porte que ç'a été autrefois une ville conſidérable. * *Mémoires manuſcrits.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PONT-BEAUVOISIN, *Pons Bellovicinus*, anciennement *Labiſco*, petite ville ou bourg de Dauphiné en France. Il eſt au nord de Grenoble, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. Il eſt ſur la petite riviére de Guier que M. Maty nomme *Giers*. Cette riviére qui dans cet endroit ſépare le Dauphiné de la Savoye, partage cette ville en deux parties, dont l'occidentale appartient au Dauphiné, & l'Orientale à la Savoye.

* PONT-CHARA ou PONT-CHARRA, bourg de France, en Dauphiné, dans le Bailliage de Grenoble, vers les confins de la Savoye, près de l'Iſére à l'eſt, eſt au nord-eſt de Grenoble, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

* PONT-CHARDON, village de Normandie, dans le diocéſe de Liſieux, au midi de la ville de Liſieux, dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues. Il eſt ſur la petite riviére de Lézou.

* PONT-CHARROZ ou PONT-CHARRAUD, bourg de France, un peu au deſſous de la ſource de la grande Creuſe, dans le Limoſin, vers les confins de la Marche & de l'Auvergne, eſt à l'eſt de Limoges, tirant vers le ſud, & en eſt éloigné d'environ quinze lieues.

* PONT-CHATEAU, petite ville de France en Bretagne, dans l'Evêché de Nantes, à l'oueſt-nord oueſt de Nantes, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues.

* PONT-CHATEAU (Sébaſtien-Joſeph du Camboût de) de l'ancienne & noble Maiſon de Camboût, naquit le 29 de janvier 1634. Il fit ſes études à Paris, & fut élevé ſelon ſa qualité. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & ſe fit aimer dans le commerce du monde. Mais il en reconnut la vanité, & conçut dès lors quelque deſir d'abandonner tous ſes biens & de ſe conſacrer à la pénitence. Cependant, avant que de prendre le parti de la retraite & du ſilence, il voulut voyager, & alla à Rome en 1652. De l'Italie il paſſa en Allemagne, d'où il revint en France auprès du Cardinal Alfonſe de Richelieu, Archevêque de cette ville, qui l'aimoit beaucoup. Il y demeura juſqu'à la mort de ce Prélat, arrivée en 1653. Enſuite il vint à Paris, où il ſongea à ſe marier d'une maniére avantageuſe, mais la Demoiſelle qu'il recherchoit étant venue à mourir, il retourna à Rome en 1658, & revint à Paris au mois de ſeptembre 1659. Il en partit au mois d'octobre ſuivant, & viſita la Bretagne & le Maine juſqu'au quatriéme novembre. Enfin après bien des combats intérieurs, il ſe rendit en 1662 chez Meſſieurs de Port-Royal qui après bien des inſtances ſe réſolurent à le recevoir. Depuis ce tems-là il fit pluſieurs voyages en Hollande, en Dannemarc, en Allemagne, en Lorraine, & revint à Paris le 26 octobre 1664. En 1667, il en fit de nouveaux. Il y avoit déja pluſieurs années qu'il avoit renoncé à tous ſes Bénéfices & diſpoſé de ſon patrimoine, ne ſe réſervant que très peu de choſe & menant une vie très-auſtère. En 1668, il s'enrôla dans le Déſert de Port-Royal-des-Champs, où il ſe chargea de l'office de Jardinier pendant dix ans. Il y travailla auſſi à une rélation exacte des Miracles de la ſainte Epine, & dont le Pape Benoît XIII a reconnu la vérité. En 1679, étant obligé de ſe retirer, il alla de nouveau à Rome, où il agit avec force en faveur des amis de Port-Royal; mais la Cour de France l'en fit chaſſer. Il revint en France, & ſe retira dans l'Abbaïe de Haute-Fontaine, près de S. Dizier en Champagne, où il demeura juſqu'en 1684. Il alla enſuite, en 1685 ſe cacher dans l'Abbaïe d'Orval, où il paſſa cinq années dans la plus auſtère pénitence. Au bout de ce tems, quelques affaires de charité l'ayant appellé à Paris, il y mourut le 27 juin 1690, dans la 57 année de ſon âge. Il eſt Auteur des deux premiers volumes de la *Morale Pratique des Jéſuites.* Il a traduit en François les Soliloques de M. Hamon ſur le Pſeaume 118. (*dans l'Hebreu le* 119) Il a fait auſſi des Remarques ſur un Bréviaire manuſcrit qui eſt dans la maiſon de l'Inſtitution des Péres de l'Oratoire à Paris. Beaubrun a compoſé la Vie de M. de Pont-Château qui eſt encore manuſcrite. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PONT d'ADAM, appellé par les Hollandois *Adams brug*. Ce nom a été donné à quelques bancs de ſable qui ſe trouvent entre la côte occidentale du nord de l'Iſle de Ceylan, & la côte orientale du ſud de la preſqu'iſle de deça le Gange. Ils s'étendent depuis l'Iſle de Ramanancor ſur la côte de la preſqu'iſle, juſques à l'Iſle de Manar ſur la côte de l'Iſle de Ceylan. Ils vont de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt & occupent un eſpace d'environ quatorze lieues. * *Voyez la Carte de l'Iſle de Ceylan par* M. Deliſle.

* PONT-d'AINS, petite ville ou bourg de la Breſſe, ſur la riviére d'Ains, au ſud-ſud-eſt de Bourg-en-Breſſe, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

* PONT-d'ARLOU, bourg de Savoye, ſur la rive gauche du Rhône, à l'oueſt-ſud oueſt de Genéve, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

* PONT-de-BELLEGARDE, dans la Breſſe. C'eſt un paſſage ſur une riviére qui ſe rend un peu au deſſous de ce lieu dans le Rhône, à environ quatre lieues au deſſus de Seiſſel.

* PONT-de-BIAUR, en France dans le Rouergue. C'eſt un paſſage ſur la petite riviére de Biaur. Il eſt au ſud-eſt de Rodès, & dans ſon voiſinage.

* PONT-de-BOUCHEYS, village de France dans l'Auvergne avec paſſage ſur la riviére de Sioule. Il eſt au nord-oueſt de Clermont, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* PONT-de-CAMERES ou de CAMARES, bourg de France, dans le Rouergue, ſur la riviére de Dordan, au ſud de Vabres, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

PONT-de-CE', *Pons* ou *Pontes Cæſaris*, bourg & château de France en Anjou ſur la Loire, à une lieue d'Angers, eſt conſidérable pour le paſſage. Les troupes du Roi Louïs XIII y défirent en 1620, ſous le Maréchal de Créquy, les partiſans de la Reine-Mére Marie de Médicis, qui s'étoit éloignée de la Cour. Il a pris ſon nom d'un pont très-long qu'il a ſur la Loire. * Sanſon. Baudrand.

* PONT-d'ESTAIRES, dans la Flandre, vers les confins d'Artois. C'eſt un poſte avantageux en tems de guerre.

* PONT-de-GENNES, bourg de France dans le Maine. Il y a là un paſſage ſur la riviére d'Huine. Il eſt à l'eſt du Mans dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

* PONT-de-GRANTEUIL, en France, dans le Rouergue. C'eſt un paſſage ſur la riviére de Biaur, au ſud-ſud-oueſt de la ville de Rodès.

PONT-de-L'ARCHE ou PONT-de-LARCHE, *Pons Arcuatus* ou *Pons Arcus*, ville de France avec Vicomté, Election, Grenier à ſel, Maîtriſe des Eaux & Forêts, & Maiſon-de-ville, eſt ſituée en Normandie dans le diocéſe d'Evreux, & ſur la Seine, à trois lieues au deſſus de Rouen. Cette riviére y reçoit un peu au deſſus l'Eure & l'Andéle, & y forme vers le bout d'un grand pont de pierre une petite iſle, dont tout le terrein eſt occupé par un château qui défend ce paſſage important. Le Pont-de-l'Arche fut la premiére place qui ſe rendit au Roi Henri IV, depuis ſon avénement à la Couronne, en 1589. Le Blanc-Rolet, homme de courage & de jugement, qui y commandoit, en porta les clefs au Roi, dans le tems qu'Aimar ou Emar de Chates lui ſoumit Dieppe, & Gaſpard de Pelet de la Verune, la ville & le château de Caën. * Sanſon. Baudrand. Mézeray.

PONT-de-LIMA. *Voyez* PONTE-DE-LIMA.

* PONT-de-MELETTE, lieu de France en Champagne, & paſſage ſur la Véle, un peu au deſſous de ſa ſource, au nord-nord-eſt de Châlons dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

* PONT-de-PIERRE, village de France, dans l'Iſle de France, en Beauvaiſis, ſur la Breſche, à l'eſt de Clermont en Beauvaiſis, dont il eſt éloigné de près d'une lieue.

* PONT-de-REMY, bourg ou village de France en Picardie, dans une petite iſle que fait la Somme au ſud-eſt d'Abbeville dont il eſt éloigné de près de deux lieues.

* PONT-de-ROYAN, *Pons Royani*, *Royanum*, bon bourg de Dauphiné en France. Il eſt chef du Marquiſat de Royanès, & ſitué au pié des montagnes, à trois lieues de S. Marcellin vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

PONT-de-SORGUES. *Voyez* SORGUES.

* PONT-de-VAUX, ville de Breſſe avec titre de Duché, dont la Juſtice d'Appel reſſortit au Bailliage de Bourg-en-Breſſe, à une demi-lieue de la Saone dont les bateaux remontent juſqu'à ſes portes dans les grandes eaux, & au milieu des plus riches & des plus fertiles contrées de la Breſſe. Elle eſt bâtie dans une plaine, ſur un terrain ſuffiſamment élevé auprès de la Reſſouze qui en enferme plus de la moitié, & lui donne la figure d'un croiſſant. Elle eſt à ſix lieues de Bourg-en-Breſſe, à trois de Mâcon, & à deux de Tournus & de Baugey. Ses foires & ſes marchez ſont très-fréquentez.

* PONT-de-VELE, ville de France dans la Breſſe, avec titre de Comté. Elle eſt ſur la Véle à une lieue de la Saone & de la ville de Mâcon vers le Levant, à cinq lieues de Bourg-en-Breſſe & à dix de Lyon. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PONT-d'OUILLY, bourg de France en Normandie, dans l'Evêché de Bayeux, ſur l'Orne, vers les confins de l'Evêché de Séez.

* PONT-du-CHATEAU, Marquiſat dans l'Auvergne en France. Cette ville eſt ſituée ſur la rive gauche de l'Allier qui y porte quelquefois bateau dans les grandes eaux. Elle s'augmente tous les jours par le commerce qu'elle a enlevé à la ville de Maringue. Le voiſinage de la capitale & la commodité de la riviére, concourent pareillement à la rendre marchande. * *Dict. Univ. de la France.*

* PONT-du-DIABLE, pont de Suiſſe dans le Canton d'Uri. Il eſt de pierres, d'une hauteur ſurprenante, & d'une ſeule arcade dont les deux piez repoſent ſur deux rochers extrémement élevez, au pié deſquels coule la Reuſs ou Ruſs. Il eſt preſque inimaginable comment on a pu bâtir là un pont. Auſſi les Habitans diſent-ils que c'eſt un ouvrage du Diable: c'eſt pourquoi on l'appellé communement *Teuffels bruk*, c'eſt à dire, *le Pont-du-Diable.* * *Etat & Délices de Suiſſe, tome* 2. *p.* 413 & 414.

* PONT-du-GARD, à trois lieues de Nîmes en Languedoc, & à pareille diſtance d'Uzés ou à peu près. Ce Pont eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt ſur la riviére du Gardon. C'eſt un des plus beaux Monumens qui nous reſtent des Romains. Il avoit été fait afin de ſervir d'aquéduc pour porter à Nîmes les eaux de la fontaine d'Ur. Ce pont eſt entre deux montagnes dont il fait la jonction. Il eſt compoſé de trois ponts l'un ſur l'autre, dont le premier ſoutenu de ſix arcades a 83 piez de hauteur ſur 438 de longueur. Le ſecond eſt ſoutenu d'onze arcades de 67 piez de haut: leurs pilaſtres ſont échancrez par le bas pour donner paſſage aux gens de pié & de cheval. Le troiſiéme eſt ſoutenu de 35 arcades: il a 580 piez de long, & porte l'aquéduc qui a trois piez de haut. Ces trois ponts ont 180 piez de haut. * *Dict. Univ. de la France.*

PONT-

* PONT-du-GENES, bourg de France, dans le Maine, sur la rive gauche de la Sarte, est à l'est de la ville du Mans, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * Sanson & de Wit, *Cartes du Gouvernement général de l'Orléanois.*

* PONT-du-MAS, passage sur la rivière du Mas, au sud-ouest de Noyon, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* PONT-d'USSEAU, village de France en Saintonge, sur la Seugne, au sud-sud-est de Saintes, dont il est éloigné de cinq lieues.

* PONT-ECREPIN ou PONT-ESCREPAIN, village de France en Normandie, dans l'Evêché de Séez. Il est sur la rive droite de l'Orne, au nord-ouest de Séez à environ huit lieues de distance.

* PONT-ESCOULANT, village de France en Normandie dans l'Evêché de Bayeux sur la Drance. Il est au sud de Bayeux, dont il est éloigné de dix lieues.

PONT-ESCREPAIN. *Voyez* PONT-ECREPIN.

PONT-EUXIN, *Pontus Euxinus*, est une mer que les François appellent *Mer Noire* ou *Mer Majeure*; les Italiens *Mare Maggiore*; les Allemands *Schwartzee*; les Grecs *Mare Tonissa*; les Turcs *Caradenis*; & les Russiens & les Moscovites *Zorne More*. Elle a la Colchide au Levant; la Moldavie & la Thrace au Couchant; au midi l'Asie Mineure; & la Sarmatie d'Europe au septentrion. Elle se joint à la Propontide ou Mer de Marmora, dans laquelle ses eaux s'écoulent par le Bosphore de Thrace au midi; & à la Mer dite de *Zabache* ou *Palus Meotides*, qui s'y jette par le Bosphore Cimmérien du côté du septentrion. Le Danube & le Borysthène ou Dnieper, se jettent dans la Mer Noire. *Voyez* MER NOIRE. * Pline, *l.* 4. Strabon, *l.* 12. Sanson, *Geogr.* Ferrari, *Lexic. Geogr.*

* PONT-GIBAUD, petite ville de France, dans l'Auvergne. Elle est à l'ouest-nord-ouest de Clermont, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Il y a auprès de cette ville une mine d'argent qui n'est pas assez abondante pour qu'on puisse faire la dépense de la fouiller. Il y a aussi une fontaine d'eau minérale aigrette & vineuse. * *Dict. Univ. de la France.*

* PONT-GOING ou PONT-GOUIN, bourg de France, dans la Beauce sur la rive gauche de l'Eure. Il est à l'ouest de Chartres dont il est éloigné de six à sept lieues.

PONT-HARMÉ. *Voyez* PONT-ARMÉ.

* PONT-l'ABBÉ, bourg de France en Saintonge, sur la rive droite de la rivière de Varse. Il est au nord-ouest de Saintes, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* PONT-l'ABBÉ, bourg de France en Normandie, dans l'Evêché de Coutances. Il est au nord-nord-est de Coutances, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

* PONT-l'ABBÉ, bourg de France en Bretagne. Il est dans l'Evêché de Quimpercorentin, au sud-sud-ouest de la ville de ce nom, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

PONT-l'EVEQUE, *Pons Episcopi*, ville de France avec Election & siége de la Vicomté, & du Bailliage d'Auge en Normandie, dans le diocèse de Lisieux, & sur la rivière de Touques, à trois lieues de la mer, & à trois ou quatre au dessous de Lisieux. Elle a aussi une Maîtrise des Eaux & Forêts, & un Gouverneur. Le Pont-l'Evêque est renommé par ses fromages. * Sanson. Baudrand.

* PONT-l'EVEQUE, village de France, dans l'Isle de France, sur la rive droite de l'Oyse, dans l'endroit où cette rivière forme une petite isle, au sud de Noyon, dont il est éloigné de près d'une lieue.

PONT-LEVOY, bourg du Blaisois en France, avec une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît & de la Congrégation de S. Maur, & avec Collége pour l'instruction de la jeunesse. Il est environ à cinq lieues de Blois, vers le midi. * Maty, *Diction. Geogr.*

PONT-NEUF, pont d'une très-belle structure dans Paris, fut commencé au mois de mai 1578, sous le régne de Henri III, & achevé en 1604, du tems de Henri IV, sous la conduite de Guillaume Marchand. Il contient deux ponts joints par la pointe de l'Isle du Palais, & est porté sur douze arches. Son sol est partagé en trois. Le milieu est le chemin des chevaux & des carosses, qui y peuvent aller trois de front; les deux côtez sont élevez pour le passage des gens de pié. A la pointe de l'isle, vis à vis de l'ouverture de la Place-Dauphine, on voit la statue de bronze de Henri IV, monté sur un cheval de même matière, lequel est posé sur un superbe piédestal de marbre & de jaspe, où Louïs XIII mit la première pierre en juin 1615. Aux quatre côtez il y a des tables de marbre où sont représentées les batailles & les victoires de Henri IV, avec des Inscriptions au dessous en lettres dorées de relief. Franceville de Cambray a fait la statue du Roi, & les autres ornemens du piédestal; le cheval est venu d'Italie, & a été fondu par Jean de Bologne. Vers le bout de ce pont du côté du Louvre, on voit une maison bâtie sur des pilotis, qu'on appelle vulgairement *la Samaritaine*. La face de cet édifice est ornée de deux figures, qui représentent Jesus Christ parlant à la Samaritaine sur le bord d'un bassin, où l'eau monte de la rivière par une pompe d'une invention fort ingénieuse. Au dessus est le cadran & l'horloge, dont le carillon est assez agréable. Cet édifice, qui avoit été construit sous le régne de Henri III, fut détruit en 1712, parce que les pilotis menaçoient ruine: mais il a été rétabli depuis & entièrement achevé en 1715. * Le Maire, *Paris Ancien & Nouveau.*

PONT-ORSON. *Voyez* PONTORSON.

PONT-OYSE, ville. *Voyez* PONTOISE.

* PONT-OYSE, village de France en l'Isle de France, sur la rive gauche de l'Oyse à l'endroit où cette rivière forme une petite isle au sud de Noyon, dont il est éloigné d'environ une lieue.

* PONT-RUAU, selon le Dictionnaire Universel de la France, ou PONT-RUAN selon Sanson, bourg de France en Touraine, sur la rive gauche de l'Indre. Il est au sud de Tours, tirant vers l'ouest, & en est éloigné d'environ trois lieues.

PONT-SAINT-ANGE à Rome, fut appellé autrefois *Pont-Adrien*, à cause que l'Empereur Adrien l'avoit fait bâtir, & l'avoit conduit de la ville au Château-Saint-Ange. C'est le plus beau pont de pierre qui se voye dans Rome. Son premier nom fut changé, parce qu'un jour lorsqu'on faisoit des prières publiques dans cette ville, qui étoit affligée d'une grande peste, sous le pontificat de saint Grégoire *le Grand*, & que la procession passoit sur ce pont, on apperçut un Ange sur la citadelle, qui fut aussi pour ce sujet appellé *le Château-Saint-Ange*. Le Pape Clément IX, a fait orner ce pont de quantité de figures de marbre. * Marlian, *Descript. de Rome.*

PONT-SAINT-ESPRIT, en Latin *Pons Sancti Spiritus*, ville de France en Languedoc avec une citadelle, est située sur la rive droite du Rhône, qu'on y passe sur un pont des plus beaux de l'Europe. Sa longueur est de mille pas communs, & sa largeur de quinze piez. Il est porté sur dix-neuf grandes arches, & sept petites, qui sont soutenues d'autant de gros piliers percez artistement, avec des portes pour donner un cours plus libre aux flots du Rhône, quand il est débordé. On voit une chapelle au milieu, pratiquée au dehors des rebords. Ce pont fut commencé en 1265, & achevé vers l'an 1309, on y employa le produit des offrandes que faisoient les Fidéles à un petit Oratoire dédié au Saint-Esprit. La citadelle est au bout du pont, dont elle défend le passage. Quatre bastions royaux en font le plan, & renferment l'église du Saint Esprit qui est au bord de la rivière. Il y a au devant une place d'armes, avec une fontaine, & ce qu'on appelle *la Maison dorée*. La ville est assez grande, mais mal bâtie, avec de petites rues étroites. Il y a plusieurs églises & monastères. * Sanson.

* PONT-SAINT-MARTIN, bourg de France, dans la Marche, sur la Gartempe, vers les confins du Poitou, est au sud-est de Poitiers, dont il est éloigné d'environ douze lieues.

* PONT-SAINT-MARTIN, bourg de France en Bretagne, sur l'Ognon, est à peu près au sud de Nantes, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

* PONT-SAINT-MARTIN ou SAINT-MARTINS-BRUCK, bourg de Suisse au Païs des Grisons, dans la Ligue de la Maison-de-Dieu, sur la rive gauche de l'Inn vers les confins du Tirol. Il est à l'est de Coire, dont il est éloigné de treize à quatorze lieues.

PONT-SAINT-PIERRE, bourg de Normandie, à quatre lieues de Rouen. C'est le titre de la première Baronnie de Normandie avec Haute Justice. Cette Baronnie comprend en Seigneurie & en Patronage les Paroisses de *Pont-Saint-Pierre*, de *Saint-Nicolas*, de *Romilly* & de *Pitu*, toutes les quatre sur la rivière d'Aridelles. * *Mémoires dressez sur les lieux en 1704.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* PONT-SAINT-PRIX, village de France, en Champagne, dans la Brie. Il est sur le petit Morin, un peu au dessous du petit lac d'où cette rivière prend sa source. Il est au nord de Sezane-en-Brie, dont il est éloigné de près de trois lieues.

PONT-SAINTE-MAIXENCE ou PONT-SAINTE-MAIXANCE, en Latin *Pons sanctæ Maxentiæ*, bourg de France dans le Valois, sous le Gouvernement de l'Isle de France, est bâti sur la rivière d'Oise, qu'on y passe sur un pont, trois lieues au delà de Senlis. * Sanson. Baudrand.

* PONT-SCORF, petite ville ou bourg de France, en Bretagne, dans l'Evêché de Vannes, sur la rivière d'Elle. Elle est à l'ouest-nord-ouest de la ville de Vannes, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

* PONT-SUR-SAMBRE, bourg des Païs-Bas dans le Comté de Hainaut au sud ouest de Maubeuge, dont il est éloigné de deux bonnes lieues.

* PONT-SUR-SAONE, village de la Franche-Comté, ou Comté de Bourgogne. Il est sur la Saone, à peu près au nord de Besançon, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

* PONT-SUR-SAUDRE, bourg de France, dans le Blaisois, sur la rive droite de la Saudre. Il est au sud-sud-est de Blois, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

PONT-SUR-SEINE, petite ville de France en Champagne. Elle est sur la Seine qu'on y passe sur un pont à sept lieues au dessous de Troyes. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PONT-SUR-VENNE, village de France en Champagne, sur la rivière de Venne, à l'est de Sens, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

PONT-SUR-YONNE, bourg de France dans le Gâtinois qui fait partie de l'Isle de France. Il est vers les confins de la Champagne sur l'Yonne, où il a un pont, à trois lieues au dessous de Sens. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PONT-TRANCHE-FETU, village de France dans la Beauce au sud-sud-ouest de Chartres, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

* PONT-VALLAIN ou PONT-VALLIN, bourg de France, dans le Maine vers les confins de l'Anjou, au sud du Mans, dont il est éloigné de six à sept lieues. Le Dictionnaire Universel de la France, le place dans l'Anjou.

PONT-YON. *Voyez* PONTION.

PONTAC (Arnaud de) Evêque de Bazas, né à Bourdeaux, où sa famille, qui est très illustre, a donné des premiers Présidens au Parlement de Guienne, avoit une ardente inclination pour les Sciences, & une connoissance particulière des Langues, entre autres, de l'Hébraïque & de la Grèque. Ce savant hom-

homme fut nommé Evêque de Bazas, après la mort de François de Balaguier, vers l'an 1572. Depuis il se trouva à l'assemblée du Clergé tenue en 1577 à Blois, & fut député par celle de Melun de l'an 1579, pour faire au Roi Henri III, des remontrances que nous avons dans les Mémoires du Clergé. L'application qu'il donna aux fonctions de l'épiscopat ne l'empêcha pas de se ménager du tems pour ses études favorites, & c'est à ce ménagement que nous sommes redevables des Ouvrages qu'il nous a laissez. Il mourut le quatriéme février 1605, dans son château de Jaubertes ou Jouberthes près de Bazas. Guy du Puy, Archidiacre & Chanoine de Bazas, son Aumonier, prononça son Oraison funébre, qu'il fit imprimer à Bourdeaux, mais qu'il supprima ensuite le plus qu'il put, sans qu'on en sache la raison. Arnaud de Pontac laissa par son testament douze mille écus, ou, selon le Pére Niceron, douze mille livres à son église, pour réparer le bâtiment. On a de lui, *Abdias, Jonas & Sophonias cum Chaldæa Paraphrasi & Commentariis Salomonis Jarchii, Aben-Esræ & Davidis Kimchii; Chronographia a Christo nato ad annum 1566; Eusebii Pamphili Episcopi Cæsariensis, S. Hieronymi & S. Prosperi Episcopi Aquitanici Chronica; Découverte des faussetez & erreurs de Du-Plessis; Merveilles de 440 faussetez avec la manifestation de la nouvelle Secte de Du-Plessis; Désaveu de ceux de la Religion Réformée contre Du-Plessis; Lettre à M. de l'Ange, Conseiller de Bourdeaux, écrite de Rome contre les Jésuites; Remontrance du Clergé de France prononcée devant le Roi, le troisiéme juillet* 1579. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 22. p. 293 *& suiv.*

* PONTAC, petite ville de France, dans le Béarn, vers les confins du Comté de Bigorre, est au sud-est de la ville de Pau, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * Sanson & De Wit, *Cartes du Gouvernement de Guienne.*

* PONTAILLIER, bourg de France, dans le Duché de Bourgogne vers les confins de la Franche-Comté, dans une isle que forme la Saone, un peu au dessous de l'endroit où elle reçoit le Lougnon, & au dessus & au nord de la ville d'Aussone, dont il est éloigné de près de trois lieues.

PONTAL, Fort. *Voyez* PUNTAL.

PONTAN (Jean Jovien) *Voyez* PONTANUS.

PONTANUS (Louis) excellent Jurisconsulte dans le XV siécle, étoit né à Spolete, ou plutôt à Cerréto, bourg d'Ombrie, où s'étoit habituée sa famille. Il fut appellé *Romain*, parce qu'il avoit presque toûjours demeuré à Rome, & fut Protonotaire du saint Siége. Æneas Silvius, qui fut depuis Pape, sous le nom de *Pie* II, & tous les Auteurs de ce tems, parlent de la mémoire & du savoir de Pontanus, comme d'un prodige. En effet il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit une fois ou lu, ou oui dire; & ne se contentoit pas de citer le commencement de la loi, comme les autres Jurisconsultes, mais il en rapportoit le texte tout au long. Il écrivit des Commentaires sur le droit, *Consilia, Singularia & Repetitiones*, mourut de peste à Bâle pendant le Concile, le neuviéme juillet 1439, & fut enterré aux Chartreux. On dit qu'il n'étoit alors qu'en la 30 année de son âge, & que s'il eût vécu davantage, il eût été infailliblement Cardinal. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * Marcus Mantica, *de Vir. Illust.* Æneas Silvius, *Historia Concilii Basileensis.* Guy Pancirole, *de Clar. Interpret. Jurisconsult.* Jacobilli, *Biblioth. Umbr.* Forster, *Histor. Juris Civilis*, l. 2. c. 33.

PONTANUS (Octavius) natif de Cerréto, Jurisconsulte & Théologien, vivoit dans le XV siécle sous le pontificat de Pie II, qui l'envoya l'an 1459, en qualité de Nonce Apostolique, pour régler les différents de Ferdinand, Roi de Naples, & de Pandolfe Malatesta, Seigneur de Rimini. Peu après, le même Pape l'envoya à Bâle, & le nomma au Cardinalat; mais il mourut dans ce voyage, sans pouvoir profiter de cet honneur. Il a écrit un volume d'Epitres, & un autre de Réponses à des consultations de Droit. * Sigismundus Philogenius Paolutius, *Descript. Cerret.* Vincentius Baronius, *Hist. de Cerret.* Jacobilli, *Bibliotb. Script. Umbr.*

PONTANUS (Jean Jovien) naquit à Cerréto, dans le Duché de Spolète, au mois de décembre 1426. Alexandre ab *Alexandro* dit qu'il avoit coutume tous les ans de célébrer ce mois-là le jour de sa naissance dans un jardin délicieux qu'il avoit à Naples. De sa famille sont sortis plusieurs hommes illustres, même de son tems: tels ont été Louis Pontanus, Jurisconsulte, qui mourut au Concile de Bâle en 1439, & Octave ou Octavien Pontanus, qui fut à Bâle en qualité de Nonce du tems du Pape Pie II, & qui mourut en 1460, en retournant à Rome, où on prétend qu'il devoit être nommé Cardinal. Celui dont il s'agit ici reçut au Batême le nom de *Jean.* Il ne prit celui de *Jovien*, que lorsqu'il fut reçu à l'Académie de Naples, suivant l'usage qui s'y étoit établi. Une partie de sa famille étant périe par le fer & par le feu dans les troubles qui agitoient alors l'Italie, & son pere même y ayant été tué, il fut obligé de sortir fort jeune de sa patrie. Comme il se trouvoit sans bien, il lui fallut chercher une retraite où il pût avoir un Protecteur, qui lui fournît les moyens de subsister. La réputation d'Alfonse premier, Roi de Naples, l'engagea à se retirer dans ce Royaume. Il alla à Naples où il trouva moyen de s'introduire dans les bonnes graces d'Antoine Panormita, qui étoit Sécretaire du cabinet de ce Prince, & par son moyen dans celles du Prince même. Ferdinand premier, successeur d'Alfonse, le combla de biens, lui fit donner le droit de bourgeoisie à Naples, voulut qu'il l'accompagnât dans toutes ses campagnes, &, Panormita étant mort en 1471, le fit son Sécretaire à sa place. Il lui avoit fait épouser dix ans auparavant, une riche héritiere, nommée *Adrienne Sassonia*, de laquelle il eut plusieurs enfans, morts avant lui à l'exception de deux filles, & qui mourut elle même le premier mars 1490. Il fut encore honoré dans la suite de la charge de Viceroi de Naples, & le Roi Ferdinand le fit Gouverneur de son fils Alfonse II, dont il fut ensuite Sécretaire, de même que de Ferdinand II. Dans la revolte des Seigneurs du Royaume de Naples contre Ferdinand, dans laquelle Alfonse, son fils, se trouvoit engagé, Pontanus s'entremit pour les réconcilier avec leur Souverain, & il y réussit. Cette paix se fit à Rome en 1486. Il attendoit beaucoup de Ferdinand pour ce service qu'il lui avoit rendu; mais ses espérances ne furent point remplies. Le mécontentement qu'il en eut lui fit composer son *Dialogue de l'Ingratitude*, où il introduit un âne nourri délicatement par son Maître & qui ne l'en remercie qu'à coups de pié. Mais il se rendit lui même coupable d'ingratitude, puisqu'après avoir été comblé de biens par la Maison d'Aragon, il ne laissa pas, lorsque Charles VIII, Roi de France, s'empara du Royaume de Naples en 1495, & s'en fit couronner Roi, de prononcer au nom du peuple un Discours à la louange de ce Prince, où pour lui plaire davantage il décria la conduite de ses bienfaiteurs. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que la même année Ferdinand II ayant succédé au Roi Alfonse, son pére, & ayant chassé les François, confirma Pontanus dans sa charge de Sécretaire. Pontanus mourut au mois d'août 1503, dans sa 77 année. Il s'étoit fait construire un tombeau magnifique pendant son vivant; mais il oublia de marquer dans son testament quelle Epitaphe on y devoit graver des quatre qu'il avoit composées: on y mit celle-ci.

Vivus domum hanc mihi paravi,
In qua quiescerem mortuus.
Noli obsecro, injuriam mortuo facere,
Vivens quam fecerim nemini:
Sum etenim JOVIANUS PONTANUS,
Quem amaverunt bonæ Musæ,
Suspexerunt viri probi,
Honestaverunt Reges Domini.
Scis jam qui sim, vel qui potius fuerim.
Ego vero te, Hospes, in tenebris noscere nequeo,
Sed teipsum ut noscas, rogo. Vale.

Pontanus étoit, suivant le portrait que Paul Jove nous en fait, aussi grossier & rustique dans son extérieur & dans ses maniéres, qu'il avoit de politesse & de douceur dans son stile & dans ses discours. Son principal défaut étoit d'être trop mordant dans ses censures & trop libre dans ses expressions. Au reste, il réussissoit beaucoup mieux dans la Poësie que dans la prose. Ses Poësies, qui ont été imprimées en différens tems, se trouvent réunies dans un recueil, qui en a été publié à Venise en 1533, *in octavo*; & dans le quatriéme volume de l'édition de toutes ses Oeuvres, faite à Bâle en 1556, en quatre volumes *in octavo*. Ses Ouvrages en prose, imprimez de même en différentes années, ont été aussi réünis en un recueil, & on les a de cette maniére de trois éditions. La premiére de Venise en 1518, en trois volumes *in quarto*; la seconde de Bâle en 1538, en trois volumes *in quarto*; la troisiéme de Bâle en 1556, en quatre volumes *in octavo.* Voici l'ordre des Ouvrages de Pontanus suivant l'édition de Bâle de 1538. Dans le premier tome on a les Traitez suivans, *de Obedientia libri quinque; De Fortitudine libri duo; De Principe liber; De liberalitate; De Beneficentia; De Magnificentia; De Splendore; De Conveniencia; De Prudentia libri quinque; De Magnanimitate libri duo; De Fortuna libri tres; De Immanitate liber.* On trouve dans le second tome, *De Aspiratione libri duo; Dialogi, Charon, Antonius, Actius Ægidius, Asinus; De Sermone libri quatuor; Belli quod Ferdinandus Senior Neapolitanorum Rex cum Joanne Andegavensi gessit, libri sex.* Le troisiéme tome contient, *Centum Ptolomæi Sententiæ in Latinum sermonem traductæ & Commentariis illustratæ; De rebus cælestibus libri quatuordecim; De Luna, liber imperfectus.* Le quatriéme volume de l'édition de Bâle, *in octavo*, où sont renfermées ses Poësies contient les Ouvrages suivans, *Urania, sive de Stellis libri quinque; Meteororum liber unus; De Hortis Hesperidum libri duo; Pastorales Pompæ septem; Bucolica. Melisæus, Mæon & Acon; Amorum libri duo; De Amore conjugali libri tres; Tumulorum libri duo; De divinis Laudibus liber unus; Hendecasyllaborum libri duo; Jambici versus de obitu Lucii filii; Lyrici versus; Eridani libri duo; Epigrammata.* * Felinus Sandæus, *Epit. de Regibus Sicil.* Erasme, *in Ciceroniano.* Lilio Giraldi, *Dialog. 1. de Poët. sui temporis.* Vossius, *de Hist. Lat.* Leandre Alberti, *Descript. Italiæ.* Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 47. Valére André, *Bibliotheca Belgica*, p. 521 & 522. Crinitus, *de Honesta Discipl. l.* 21. Jacobilli, *Biblioth. Script. Umbr.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 1. p.* 182. n. 179 & p. 396. n. 320: *tome 4. partie 1. p.* 77. n. 1237. édit. d'Amsterdam, 1725. *Journal de Venise, tome* 20. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. p. 178. édit. de Hollande, 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 8. p. 265 *& suiv.*

PONTANUS (Guillaume) Jurisconsulte de Pérouse, enseigna le Droit dans cette ville, où il mourut en 1555, âgé de 77 ans. Il a écrit divers Ouvrages, *super. 1 & 2. ff. & super. 1 & 2. Infortiati, &c.* Pancirolle, *l. de claris Legum Interpret.* Jacobilli, *de Scriptorib. Umbr.*

PONTANUS (Roger ou Rover) Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XVI siécle, est Auteur d'un livre qui a pour titre, *Vera Narratio rerum ab anno 1500, usque ad annum 1559, in Rep. Christiana memorabilium*, où il découvre quelques faussetez de l'Histoire de Sleidan, & de celles d'autres Auteurs Protestans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 802. Sponde, *A. C.* 1556. *n.* 8.

PONTANUS (Jacques de Bruges dit) Jésuite, né dans la Bohême, dans la ville de Brugg, d'où il a pris ses noms Allemand & Latin, entra chez les Jésuites en 1563, âgé de 21 ans, enseigna longtems en Allemagne, & mourut à Ausbourg l'an 1626, âgé de 84 ans. Il savoit très-bien les Langues & les Bel-

les

les Lettres; mais comme il étoit plus capable de juger des bons vers que d'en faire, il a donné en Latin trois livres d'*Institutions Poëtiques*, imprimées plusieurs fois en Allemagne & en France. Il a encore fait un Traité sur cet Art, sous le titre d'*Apprentissage de la Poëtique*. Il a laissé divers Ouvrages en prose & en vers, comme, des Commentaires sur Ovide; *Attica Bellaria; Colloquia sacra* Φιλοκαλία, *seu Excerpta e sacris & profanis Autoribus, libri decem*. Ce sçavant Religieux a aussi traduit en Latin divers Auteurs Grecs, comme Jean Cantacuzène, Théophylacte Simocatte, George Phranzès, George de Trébizonde, Nicolas Cabasila, &c. * Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.* Baillet, *Jugemens des Savans sur l'Art Poëtique*, tome 2. partie 3. p. 413. n. 910. édit. d'Amsterdam, 1725.

PONTANUS (Jean-Isaac) Historiographe du Roi de Danemarck & de la province de Gueldre, originaire de Harlem, né en Danemarck, où ses parens étoient alors pour quelques affaires, enseigna la Médecine & les Mathématiques à Harderwick dans le païs de Gueldre, où il mourut l'an 1640, & où l'on publia sa Vie cette même année. Il avoit composé divers Ouvrages, *Historia urbis & rerum Amstelodamensium; Itinerarium Galliæ Narbonensis; Glossarium Prisco-Gallicum; Rerum Danicarum Historiæ, libri decem, una cum ejusdem regni urbiumque Descriptione*; (On a une suite manuscrite de cette Histoire, qui doit incessamment être donnée au Public par les soins de M. Des Roches, qui ornera cette édition d'une préface & de la Vie de l'Auteur) *Disceptationes Chronologicæ; Disceptationes Chorographicæ de Rheni divortiis & accolis populis, adversus Philippum Cluverium; Discussionum historicarum libri duo; Historiæ Geldricæ libri quatuordecim; Collectanea & Notæ ad Macrobium; Notæ & observata Politica ad librum primum Flori; Oratio Isagogica ad Florum; Observationes in Tractatum de Globis cælesti & terrestri; Ducatus Geldriæ & Comitatus Zutphaniæ Chorographica Descriptio.* Quoique la profession particuliere de cet Auteur fût celle de l'Histoire, il voulut aussi faire des vers; mais toute sa Poësie en général ne lui a point fait d'honneur. C'est de ce Jean-Isaac Pontan que parle M. Ménage, lorsqu'il dit que Pontan avoit fait dans un seul vers une énigme sur un trou, en ces termes,

Dic mihi quid majus fiat, quo pluria demas,

& que Scriverius repondit sur le champ

Pontano demas Carmina, major erit.

* Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 521 & 522. Le Mire, &c. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. tome 4. partie 2. p. 104. n. 1447. édit. d'Amsterdam 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 1. p. 183. édit. de Hollande 1715.

* PONTANUS (Ambroise) Chanoine Régulier de l'Abbaïe de Sept-Fontaines, a publié *Epitome Cæremoniarum Ecclesiæ Romanæ*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 45.

* PONTANUS (Lévin) de Gand, a enseigné les Langues Gréque & Latine dans l'Académie de Douay aussi-tôt après son érection. On a de lui, *Europa Querela, versu heroico; Moschelatria, Tragicomœdia; Synopsis Decretalium Juris Canonici.*

* PONTANUS (Pierre) de Bruges, surnommé l'*Aveugle*, à cause de sa mauvaise vue, a fleuri dans Paris. On a de lui, *Ars Grammatica; Scholia in Lucani Pharsaliam; Carmen de abitu & reditu pacis; Apologia in eos qui divini Sacrificii vocabulis & sensis abutuntur; Eruditio salutifera ac veræ Confessionis, carmine & prosa; Genovefeon libri novem, carmine; Ecloga decem Hecatostichæ; Paræniæ Gallico & Latino sermone contextæ.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 757 & 758.

* PONTARESINA, bourg de Suisse, dans le Païs des Grisons. Il est dans la Ligue de la Maison de Dieu, & dans la Haute Engadine, à l'est de l'Inn, dont il n'est pas éloigné. Il est au sud-est de Coire, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

PONTARCY. *Voyez* PONT-ARCY.

PONTARLIER, petite ville du Comté de Bourgogne en France. Elle est sur le Doux, près du Mont-Joux & des confins de la Suisse, à neuf lieues de Besançon vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PONTAS (Jean) naquit à S. Hilaire du Harrouet au diocése d'Avranches en Normandie, le dernier jour de l'an 1638. Il perdit ses parens en bas âge, & fut élevé par M. d'Arqueville, son oncle maternel, qui après lui avoit fait apprendre la Grammaire Latine, l'envoya à Rennes, où il fit sa seconde & sa Rhétorique en 1657 & 1658. De là il vint à Paris où il étudia en Philosophie & en Théologie au Collége de Navarre. Il embrassa l'état ecclésiastique en 1662, & reçut en 1663 dans l'espace de dix jours tous les Ordres, sans garder les interstices accoutumez. Il s'appliqua particuliérement à l'étude du Droit Canon, & reçut en 1666 le Bonnet de Docteur non seulement en ce Droit mais aussi en Droit Civil. En 1668, M. de Péréfixe, Archevêque de Paris, le fit Vicaire de la paroisse de Ste Geneviéve des Ardens, emploi dont il s'aquita avec applaudissement pendant l'espace de 25 années. En 1690, il donna au Public un volume d'*Exhortations aux Malades, sur les attributs de Jesus Christ dans l'Eucharistie*, & l'année suivante un second volume, contenant des *Exhortations sur le Batême, les Fiançailles, le Mariage & la benédiction du lit nuptial*. La même année il donna deux autres volumes d'*Exhortations sur les Evangiles du Dimanche, pour la reception du saint Viatique & de l'Extrême Onction*. En 1693, il publia les *Entretiens Spirituels pour instruire, exhorter, & consoler les Malades, dans les differens états de leurs maladies*. Comme il songeoit à la retraite, M. de Harlay, Archevêque de Paris, le fit son Penitencier. En 1698, il mit au jour un Ouvrage intitulé *Sacra Scriptura ubique sibi constans*, dont il n'a donné que le Pentateuque. Son plus grand Ouvrage, & celui qui l'a le plus fait connoître, est son *Dictionnaire des Cas de Conscience*, lequel parut en 1715, en deux volumes *in folio*, & dont il donna un Supplément en un volume *in folio*, l'an 1718. En 1724, ce Supplément fut refondu dans la nouvelle édition de ce Dictionnaire, qui fut encore imprimé en 1726 & en 1730. Il a été traduit en Latin & imprimé à Genéve, en 1731 & 1732, en trois volumes *in folio*, avec des Notes du Traducteur. En 1728, M. Pontas publia un Examen des péchez qui se commettent en chaque état. Il mourut le 27 avril de la même année, âgé de 89 ans & quatre mois. On voit sur son tombeau une Epitaphe de la composition du feu Pére Maillot. * *Voyez le Supplément de Paris* 1726.

* PONTAUBAULT, bourg de France, en Normandie dans l'Evêché d'Avranches, sur la riviére d'Ardée, où il a un beau pont qui est un grand passage sur la route de Bretagne. Il est au sud de la ville d'Avranches, tirant vers l'est, & en est éloigné de deux lieues & demie.

PONTAULT (Sébastien Pontault de Beaulieu) Ingénieur & Maréchal-de-camp des armées de France. La forte inclination qu'il eut pour la guerre, lui fit prendre les armes dès l'âge de quinze ans. Ce fut au fameux siége de la Rochelle qu'il commença à se signaler. Il y donna tant de marques de courage, de conduite & d'intrépidité, qu'il obtint sans autre raison que celle de son mérite, une charge de Commissaire d'Artillerie, malgré sa jeunesse. Il en fit les fonctions aux siéges de Privas en Vivarais, & de Pignerol, & à la bataille de Veillane, où il fut blessé d'une mousquetade à l'épaule. Les services qu'il rendit dans l'armée de Lorraine commandée par le Duc de Longueville, lui aquirent la charge de Contrôleur Général d'Artillerie de l'armée & de la Lorraine. Il servit au siége de Hesdin, & l'année suivante à celui d'Arras, où dans le combat qui fut donné contre les troupes du Comte de Bucquoy, il reçut un coup d'épée au travers du corps. Cette blessure lui attira la charge de Contrôleur provincial d'Artillerie dans le païs d'Artois. Il fut ensuite au siége & à la prise d'Aire, où les actions qu'il fit, engagerent M. de la Meilleraye à le choisir pour garder cette place, qu'il défendit jusqu'à l'extrémité contre les ennemis, ausquels il fut enfin contraint de la rendre. Il se distingua si glorieusement au siége de Perpignan, que le Prince de Condé, alors Duc d'Enguien, voulut l'avoir près de lui, & s'en servit dans les grandes journées de Rocroy, de Thionville & de Philisbourg. En conduisant la tranchée dans l'attaque de cette derniere place, il eut le bras droit emporté d'un coup de Canon. Ce malheur ne l'empêcha pas de continuer ses services dans les campagnes suivantes, à la bataille de Nortlingue, aux siéges de Courtrai, de Bergues, de Furnes, de Mardic & de Dunkerque, dont il conduisit seul les travaux de la tranchée. De là il suivit ce Prince en Catalogne, où il fit fortifier Constantin & Salau. On peut dire qu'il fut présent à tous les combats, à tous les siéges & à toutes les expéditions militaires, depuis le moment qu'il a été capable de porter les armes, jusqu'au tems où la vieillesse & ses fréquentes blessures le mirent hors d'état de rendre les mêmes services. Il employa son loisir à dessiner, & à donner ensuite à graver tous les siéges des villes, tous les combats, toutes les batailles, & généralement toutes les expéditions militaires du régne de Louis XIV, qu'il accompagna de discours instructifs & de tout le détail de ces grandes actions. Cette entreprise, où il consuma plus de soixante mille livres de son bien, & qui auroit demandé des forces plus grandes que les siennes pour y suffire, fut néanmoins conduite en quelque sorte à sa derniére perfection. Il mourut le dixiéme août 1674, après avoir été honoré de l'Ordre de saint Michel, & de la qualité de Maréchal général des armées du Roi. Sa mort n'interrompit point son Ouvrage. Mademoiselle des Roches sa niece l'a non seulement fait continuer avec la même dépense & la même exactitude, mais l'a dédié & présenté au Roi de France, qui, pour marquer qu'il en étoit content, l'a gratifiée d'une pension considérable. Ceux qui ont un goût particulier pour ces sortes d'Ouvrages, demeurent d'accord qu'il en est peu de semblables, soit pour la grandeur de l'entreprise, soit pour l'exacte représentation de chaque événement. * Perrault, *les Hommes Illustres qui ont paru en France*, tome 2.

* PONTAUMUR, bourg de France dans l'Auvergne sur la Sioule, à peu près au nord-ouest de Clermont, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

* PONTCHARTRAIN, Seigneurie de France, dans l'Isle de France, est à l'ouest de Paris, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

* PONTCHARTRAIN, lac de l'Amérique septentrionale, près de l'embouchure du Mississipi ou Meschasipi, appellé aussi *riviére de S. Louis*.

* PONTCHARTRAIN, Fort de l'Amérique septentrionale, à l'embouchure de la riviére des Eskimaux, à l'ouest de la partie septentrionale de l'Isle de Terre-Neuve.

PONTE (Raimond de) natif de Fraga, ville frontiére d'Aragon & de Catalogne, près de Lérida, s'étant aquis une grande réputation par la connoissance du Droit Civil & Canonique, fut appellé à Rome pour être Auditeur des causes du Palais, & eut ensuite le Gouvernement de la Marche d'Ancone. Alfonse, Roi d'Aragon, le fit depuis Chancelier du Royaume, & il ne quitta cet important emploi que pour gouverner l'église de Valence, dont il fut nommé Evêque le premier de mai de l'an 1288. Les Auteurs parlent très-avantageusement de ce Prélat, qui en 1296 tint un Synode, où il proposa & donna à ses Curez un Traité des Sacremens, de sa composition. Voulant ensuite faire de nouveaux efforts pour se rendre plus parfait, il entra l'an 1303 dans l'Ordre de S. Dominique sans quitter son église: & peu après il fut l'un des deux Prélats d'Aragon nommez pour instruire le procès des Templiers dans le Royaume; mais ce qui lui fit encore plus d'honneur, c'est qu'y ayant eu de grandes disputes en

entre les Seigneurs séculiers & les gens de main-morte pour les biens que ceux ci aquéroient, Ponte fut élu seul Arbitre par les deux partis, & prononça une sentence qui depuis a toûjours tenu lieu de Loi dans le Royaume d'Aragon. On ne doit pas oublier qu'au Concile général de Vienne, il fut un des cinq Commissaires chargez de toutes les grandes affaires, duquel les avis furent suivis de tous les Péres du Concile. A son retour il tomba malade à Tarragone, où se tenoit un Concile provincial, & mourut dans la maison de son Ordre le 13 novembre 1312. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

PONTE (Louis de) *Voyez* PONT (Louis du)

PONTE-A-ERA, bourg du Pisan en *Toscane*. Il est sur la riviére d'Era, près de l'Arno, à six lieues au dessus de Pise. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PONTE-CENTESIMO, bourg d'Italie dans le Duché de Spoléte, l'une des provinces de l'Etat Ecclésiastique. Il est au nord-nord-ouest de la ville de Spoléte, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

* PONTE-CENTINO, bourg d'Italie, dans l'Orviétan, l'une des provinces de l'Etat Ecclésiastique, à l'ouest de la ville d'Orviéte, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

PONTE CORVO, bourg de la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. Il est sur le Gariglan, vers les confins de la Campagne de Rome, & à deux lieues d'Aquino. * Maty, *Dict. Geogr.*

PONTE-de-LIMA ou PUENTE-de-LIMA, ville de Portugal, dans la province d'Entre Douro & Minho, sur la riviére de Lima. On ne doute point que ce ne soit la *Limia* ou le *Forum Limicorum* d'Antonin, quoique d'autres le prennent pour S. Estevan-de Geras-de-Lima, à deux lieues de celle-ci. * Sanson.

* PONTE-d'OGLIO, bourg d'Italie, dans le Bressan, l'une des provinces des Etats de la République de Venise. Il est sur la rive gauche de l'Oglio à peu près à l'ouest de Brescia, dont il est éloigné d'environ six lieues. * Sanson, *Carte de la Basse Lombardie.*

PONTE-FELLA. *Voyez* PONTE'BA.

PONTE-MOLE, est un pont sur le Tibre, proche de la ville de Rome, dont il est éloigné de deux milles, & fut appellé par les anciens Romains *Pons Milvius*. Il est célébre par la fameuse bataille que Constantin *le Grand* y remporta en 312, sur le Tyran Maxence, qui étant tombé de dessus ce pont, se noya dans le Tibre. * Baudrand, *Dict. Geogr.*

* PONTE-NURA, *Pons Nuræ*, anciennement *Emporium*, ancien village de l'Emilie. Il est dans le Plaisantin en Lombardie sur la Nura, à deux lieues de Plaisance, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PONTERE'SINA. *Voyez* PONTARE'SINA.

* PONTE-RICCIOLI ou PONTE-RICEVOLE, *Luceoli*, *Luceolum*, étoit anciennement une ville de l'Ombrie. Narsès la ruïna, & elle n'est plus qu'un village du Duché d'Urbin. Il est sur la riviére de Cantiano, entre Cagli & Eugubio, à deux lieues de chacune. * Le même.

PONTE-STURA, bourg autrefois fortifié. Il est dans le Montferrat sur le Pô, près de la petite riviére de Sture, à une lieue & demie au dessus de Casal. * Maty, *Dict. Geogr.*

PONTE-VE'DRA, ville de la Gallice à huit lieues du Cap Finisterre, à la tête d'un Golfe que l'Océan fait à l'emboûchure de la petite riviére de Lériz. Cette ville est grande, mais sans défense & mal peuplée. Sa principale richesse consiste dans le débit des sardines, dont la pêche y est fort abondante. * Colménar, *Délices de l'Espagne*, *tome* 1. *p.* 128.

* PONTE-VICO, petite ville d'Italie, dans le Bressan, l'une des provinces de la République de Venise. Elle est sur la rive gauche de l'Oglio, à peu près au sud de Brescia dont elle est éloignée d'environ six lieues.

PONTEAU-de-MER. *Voyez* PONT-AUDEMER.

PONTEBA ou PONTE-FELLA. Il y a deux bourgs de ce nom, qui ne sont séparez que par la riviére de Fella. Ils sont à huit lieues d'Udine vers le nord; l'un dans la Carinthie, nommé *Ponteba Imperiale*, qui dépend de l'Evêque de Bamberg; l'autre dans le Frioul, appellé *Ponteba Veneta*, parce que les Vénitiens en sont les maîtres. Ce lieu est un grand passage d'Italie en Allemagne, ce qui fait juger qu'il est plutôt le *Julium Carnicum* des Anciens, que non pas *Zuglio* ou *Zolel*, où quelques Géographes mettent cette ancienne ville, & où il n'y a point de passage. * Maty, *Dict. Geogr.*

PONTEFRACT, bourg d'Angleterre, situé sur la riviére d'Are, dans le Comté d'Yorck, & à six lieues de la ville de ce nom, vers le midi. On prétend que Pontefract a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Lugeolum*, l'une des citez des Brigantes, & qu'il a pris son nom moderne, de ce que son pont de bois se rompit, lorsque Guillaume, Archevêque d'Yorck & frére du Roi Etienne, y passoit. Il y avoit un château très-fort appellé *Pomfret*, qui fut ruïné dans les guerres civiles, du tems de Charles I. Ce fut dans ce château qu'on fit mourir le Roi Richard II, après qu'il eut abdiqué la Couronne. Pontefract envoye deux Députez au Parlement. Il croît dans son voisinage une grande abondance de réguelisse & de chervis. * Maty, *Dict. Geogr. Diction. Anglois.*

* PONTELAND, *Pons Ælii*, étoit anciennement une petite ville des Otadins dans la Grande Bretagne. Ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Northumberland entre Newcastle & Morpeth. * Maty, *Dict. Geogr.*

PONTHIEU, *Ponticum* & *Pontina*, petit païs de France en Picardie, avec titre de Comté, s'étend le long de la riviére de Somme, ce qui le rend marécageux. Ses villes sont Abbeville, qui en est la capitale, le Crotoy, Saint-Valery, port de mer, Crécy, Saint-Riquier, le Pont-de-Remy, passage important sur la Somme, près duquel on voit les restes du camp de César, Rue, Montreuil, &c. Cette petite province a eu autrefois ses Comtes. GUILLAUME vivoit dans le dixiéme siécle, & conquit la Terre de Guines sur Arnoul *le Vieil*, Comte de Flandre, que Sifrid, Seigneur Danois, lui enleva ensuite. D'autres disent qu'il l'avoit conquise sur Arnoul *le Jeune*, sur lequel il prit encore en 965, les Comtez de Boulogne & de Térouane. Il eut trois fils, 1. GUILLAUME, II. du nom, qui suit; 2. *Arnoul*, Comte de Boulogne; & 3. *Hugues*, Comte de Térouane ou de Saint-Paul.

GUILLAUME, II. du nom, dit *Hildouin*, fut Comte d'Abbeville ou de Ponthieu. On prétend qu'il fut pere de HUGUES, I. du nom, qui suit.

HUGUES, I. du nom, fut Avoué de Saint-Riquier, & néanmoins étoit apparemment d'une autre famille. Il épousa *Gisle* ou *Giselle*, Dame d'Abbeville, fille du Roi *Hugues* Capet, & en eut 1. ENGUERRAN, I. du nom, qui suit; & 2. *Gui*, Abbé de Foremontier.

ENGUERRAN, I. du nom, Comte de Ponthieu, Avoué de Saint-Riquier, &c. épousa en 1033, *Adelvie*, veuve d'*Ernicule*, II. du nom, Comte de Boulogne, de laquelle il eut 1. *Foulques*, Abbé; & 2. HUGUES, II. du nom, qui suit.

HUGUES, II. du nom, Comte de Ponthieu, &c. mourut le 21 novembre de l'an 1052, & fut pere 1. d'*Enguerran*, II. du nom, tué en une rencontre, l'an 1053; 2. de GUI, I. du nom, qui suit: & 3. d'une fille mariée à *Guillaume* de Normandie, Comte de Talou, & Seigneur d'Arques, fils de *Richard* II, dit *Sans-Peur*, Duc de Normandie, & de sa femme *Pavie* ou *Peppe* de Danemarck.

GUI, I. du nom, Comte de Ponthieu, laissa une fille unique nommée AGNE'S qui suit.

AGNE'S, Comtesse de Ponthieu, épousa ROBERT, Comte d'Alençon, & en eut GUILLAUME, III. du nom, dit *Talvas*, Comte de Ponthieu, qui suit.

GUILLAUME, III. du nom, Comte d'Alençon, & I. du nom, dit *Talvas*, Comte de Ponthieu, épousa *Alix*, *Hele*, *Hélene*, *Eleute* ou *Adéle* de Bourgogne, fille d'*Eudes*, I. du nom, Duc de Bourgogne, & veuve de *Bertrand*, Comte de Toulouse & de Tripoli, de laquelle il eut 1. GUI, II. du nom, Comte de Ponthieu, qui suit; 2. *Philippe*, mort en bas âge; 3. *Jean*, I. du nom, Comte d'Alençon; 4. *Adéle*, laquelle épousa *Juhuel*, I. du nom, Seigneur de Mayenne; & 5. *Helene*, mariée 1. à *Guillaume*, III. du nom, Comte de Varennes & de Surrey: 2. à *Patrice* d'Evreux, Comte de Salisbury.

GUI, II. du nom, Comte de Ponthieu, mourut avant son pére, laissant de *Beatrix* de Saint Paul sa femme, JEAN qui suit.

JEAN, succéda à son pére au Comté de Ponthieu, & fut pére de GUILLAUME, II. du nom, qui suit.

GUILLAUME, II. du nom, Comte de Ponthieu, marié le 20 août de l'an 1195, avec *Alix* de France, fille du Roi *Louis* VII, dit *le Jeune*, & de sa troisiéme femme *Alix* de Champagne. De ce mariage vint 1. *Jean*, II. du nom, Comte de Ponthieu, mort sans enfans; & 2. MARIE, Comtesse de Ponthieu & de Montreuil, qui suit.

MARIE, Comtesse de Ponthieu, &c. épousa 1. *Simon* de Dammartin, Comte d'Aumale: (*Voyez* DAMMARTIN) 2. *Matthieu* de Montmorency, Seigneur d'Attichy. Les enfans du premier lit furent 1. JEANNE, Comtesse de Ponthieu, qui suit; 2. *Philippe*, mariée 1. à *Raoul*, II. du nom, Comte d'Eu & de Guines: 2. à *Raoul*, II. du nom, Seigneur de Coucy: 3. à *Othon* III, dit *le Boiteux*, Comte de Gueldre; & 3. *Marie* de Ponthieu, femme de *Jean*, III. du nom, Comte de Roucy.

JEANNE, Comtesse de Ponthieu, fut seconde femme de FERDINAND *III*, Roi de Castille, & mourut en 1279, laissant ELE'ONORE qui suit.

ELE'ONORE de Castille, Comtesse de Ponthieu, mariée à EDOUARD I, Roi d'Angleterre, mort le septiéme juillet 1307. De cette alliance sortit EDOUARD II, qui suit.

EDOUARD II, Roi d'Angleterre, fit un hommage du Comté de Ponthieu au Roi Philippe *le Bel*, l'an 1303, & mourut le 25 septembre de l'an 1327, laissant d'*Isabelle* de France, EDOUARD III, qui suit.

EDOUARD III, Roi d'Angleterre, fit en 1331 hommage du Comté de Ponthieu, qui fut confisqué, & qu'on lui rendit ensuite par le traité de Bretigny, le huitiéme mai 1360. Depuis, le Roi Charles V se soumit encore en 1369, & le réünit à la Couronne. Les Anglois s'efforcérent d'y rentrer par le traité de Lézignen en l'an 1393; mais on le leur refusa.

Le Roi Charles VI donna le Comté de Ponthieu à *Jean* de France son fils, qu'il marioit avec *Jacqueline* de Baviére, Comtesse de Hollande. Charles VII, étant encore jeune, avoit porté le titre de Comte de Ponthieu, qu'il réünit encore à la Couronne, après que les Anglois eurent été entiérement chassez de la France. Depuis, par le traité d'Arras de l'an 1435, & par celui de Conflans en 1465, ce païs fut cédé au Duc de Bourgogne. Le droit que l'Empereur Charles-*Quint* avoit sur le Comté de Ponthieu, comme héritier de la Maison de Bourgogne, étoit fondé sur ces cessions; mais il y renonça par le traité de Madrid en 1526: ce qui fut confirmé par les traitez de Cambray de l'an 1529, & de Crêpi en 1544. * Ariulfe. Orderic Vitalis, *Hist. des Comtes de Ponthieu*, *l.* 13. Du Chêne, *Hist. de Guines & de Montmorency*. Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France*. Du Puy, *Droits du Roi*.

PONTHION. *Voyez* PONTION.

PONTIA, Dame Romaine, fut aimée d'Octavius Sagitta, Tribun du peuple, qui la corrompit par de grands présens, & la porta ensuite à un divorce avec son mari, sous une promesse réciproque de s'épouser; mais lorsqu'elle se vit en liberté, elle le re-

remit de jour à autre, s'excusant sur la volonté de son pére, & voyant lieu de prétendre à une plus haute fortune. Octavius enragé eut recours aux plaintes, & l'assassina dans sa chambre, où elle l'avoit reçu, à condition que ce seroit pour la derniére fois. Il fut accusé devant les Consuls, par le pére de Pontia, & fut condamné par Arrêt comme assassin. * Tacite, *Annal. l.* 13. *ch.* 15.

P O N T I A ou P O N Z A, petite Isle de la Mer de Toscane. Elle est sur les côtes de la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples, près de Castel-à-Mandella Brucca, à douze milles de Monte Circello, au midi, à vint de Terracine, & à huit de l'Isle de Sainte-Marie, au Couchant. L'an 1583, on bâtit quelques maisons dans cette Isle, qui étoit demeurée déserte depuis fort long tems, & on y ajoûta une tour pour la défense de ses habitans. Les Génois remportérent près de là une grande victoire le cinquiéme d'août 1435, sur l'armée d'Alphonse V, Roi d'Aragon, qu'ils firent prisonnier, aussi bien que Jean, Roi de Navarre, son frére, comme le marque Jerôme Zurita, dans ses *Annales d'Aragon.* L'Isle de Pontia a été renommée du tems des Romains par le malheur de plusieurs illustres personnes qu'on y envoya en exil. L'Empereur Caligula y rélégua ses sœurs, & le Pape Silverius y mourut l'an 540. * Th. Corneille, *Dict. Geogr. Voyez* S I L V E'R I U S.

P O N T I C O V E R U N I O (Louïs) naquit vers l'an 1467 à Belluno, & il prit le nom de *Verunio.* Son pére étoit *George* Pontico de Mendrisio, château situé à six milles de Como, vers le Couchant. Il vécut jusques à l'âge de 100 ans, & eut encore un enfant à l'âge de 90 ans. La mére de Louïs Pontico étoit fort savante. Elle l'appliqua de bonne heure à l'étude, & lui apprit elle-même la Langue Gréque. Il étudia la Latine à Venise, sous George Valla, & à Ferrare, sous Jean-Baptiste Guarini. L'Auteur de sa Vie dit qu'il fut dix ans entiers Disciple de ce dernier, & que pendant tout ce tems-là il ne perdit que trois de ses leçons. Après avoir étudié en Philosophie & en Mathématiques, il professa les Langues Gréque & Latine en plusieurs endroits, principalement à Rimini, où il s'acquit l'amitié de Pandolfo Malatesta. De retour à Ferrare, il fut envoyé à Milan par Antoine Visconti, Ambassadeur de Louïs Sforce, pour être Précepteur des Princes, ses enfans. Lorsque les François entrérent dans le Milanois, il s'enfuit déguisé à Reggio, où il professa les Langues Gréque & Latine avec beaucoup d'applaudissement. Il expliqua alors les Poëmes de Claudien, qui n'étoient pas encore connus. Quelques amourettes qu'il eut lui firent des affaires, & le mirent en si mauvaise réputation, que le bruit se répandit qu'il avoit épousé treize femmes; mais ce bruit se dissipa, & les idées desavantageuses que l'on avoit conçues de lui s'effacérent, lorsqu'on le vit épouser Gérantine Ubalde, sœur d'André Ubaldo, qui a écrit sa Vie. Il partit ensuite de Reggio, dans le dessein d'aller visiter tous les lieux de l'Italie dont les Poëtes font mention dans leurs Ouvrages, afin de pouvoir les expliquer plus sûrement, & les corriger lorsqu'ils en auroient besoin, mais on l'arrêta à Forli, où il enseigna les Langues Gréque & Latine. Cette ville étoit alors partagée entre deux factions, & Nicolas Buonafède, Commissaire du Pape, ayant soupçonné Pontico de pancher vers le parti qui lui étoit opposé, le fit mettre en prison avec son beaufrére Ubaldo. Jules II, qui tenoit alors le Pontificat, étant venu dans le lieu où il étoit, il se jetta à ses piez, & lui représenta son innocence avec beaucoup d'instances. Le Pape fut touché de son discours, sur tout après que l'Archevêque de Florence, qui étoit avec lui, lui eut montré un Ouvrage auquel Pontico travailloit alors; mais il se contenta de dire, *comment fait-il pour travailler ici?* & ne fit rien pour lui. Cela arriva le dixiéme novembre 1506. Le Gouverneur de sa prison, qui étoit Justinien, Evêque d'Amélia, convaincu de son innocence, la lui adoucit le plus qu'il put, lui rendit souvent visite, & lui offrit même souvent de l'argent que Pontico refusa toûjours. L'intercession du Cardinal Hippolyte d'Est lui procura enfin la liberté, & il retourna à Reggio dans le dessein d'y faire imprimer les livres qu'il avoit composez jusques-là. Il acheta pour cela des presses & des caractéres Grecs & Latins, & s'appliqua à mettre au jour ses Ouvrages. Il y travailloit lorsque la Duchesse de Ferrare passa à Reggio avec le Médecin Bonaccioli, dont Pontico dit tout le mal imaginable, parce qu'il l'engagea par les promesses les plus magnifiques à aller à Ferrare, qu'il lui vola peu à peu ses caractéres & ses presses, & qu'il prévint tellement l'esprit du Duc, qu'il ne put en avoir justice. Desespéré de ce procedé, il s'en alla à Lugo, où il composa un livre d'invectives contre Bonaccioli. Le chagrin & le dépit lui causérent en ce lieu une fiévre qui le tourmenta pendant cinq mois, & le réduisit en un triste état. Pour se rétablir il passa à Bologne, où Marc Montalbani, son ami & son parent, le reçut chez lui. A peine avoit il recouvré sa santé, que la guerre, qui étoit entre les François & le Pape Jules II, l'obligea de se retirer à Sési dans la Marche d'Ancone, où il espéroit être plus tranquille. Le Cardinal Sigismond de Gonzague, qui étoit alors Légat de cette province, le prit à son service & le mena à Macerata, où il enseigna le Grec & l'Astronomie au Marquis Fréderic de Gonzague, son neveu. Ubaldo ne conduit pas la Vie de Pontico plus loin. Alberti dans son *Italia* dit qu'il mourut en 1520 à Bologne, & qu'il fut enterré dans l'église de S. François. Voici le Catalogue de ses Ouvrages, *Commentarii in Sallustium; De Grammatica libri duo; De Secretis admirandis Callopismi seu Pulchritudinis; Commentarii in Metamorphoses Ovidii; Commentarii in Achilleidem & Sylvas Statii; Commentarii in Artem Poëticam & Epistolas Horatii; Commentarii in Opera Claudiani; Commentarii in Sphæram Joannis a Sacrobosco; De Nominibus corruptis libri duo; Orationum funebrium & Epithalamiorum libri tres; De Arte divinatrice Antiquorum libri sedecim; Commentarii in Opera Virgilii; Historiæ Italicæ libri undecim; Britannicæ Historiæ libri sex; De Præponderationibus, id est, de erroribus Antiquorum; Commentarii in Officia & Quæstiones Tusculanas Ciceronis; De Fato; Invectiva in Bonacciolum Medicum Ferrariensem; Invectiva contra Pandulfum Collenuccium, in defensionem Nicolai Leoniceni; Invectiva Lycambea contra quemdam Gothardum de Ponte, Impressorem Mediolani; Dialogus ad Robertum Malatestam; Vita Emmanuelis Chrysoloræ; Commentarii in Hesiodum; Commentarii in Callimachum; Commentarii in Orpheum de Virtutibus gemmarum; Commentarii in librum quartum Anthologiæ; Traduction de Pindare, d'Homere, d'Hesiode, d'Apollonius, de Theocrite, de l'Helène de Démetrius Moscus, de Musée, de Phocylide*, de trois Tragédies d'*Euripide*, de quatre Tragedies de *Sophocle*, de deux Comédies d'*Aristophane*, de quelques Dialogues de *Lucien*, de quelques Oraisons d'*Isocrate*, de *Démosthene* & d'*Aristide*, de la Musique de *Ptolomée* & de *Plutarque*, d'un livre de l'Histoire de *Zonare*, de *Théophile du Pouls* & *des Urines*, de *Paul Æginete*, d'*Ætius*, & de quelques autres Médecins Grecs; *Libanii Sophistæ Epistolici Characteres Pontico Virunio Interprete; Commentarii in Chrysoloræ Erotemata; De Miseria Litterarum libri duo.* On a encore de lui quatre livres d'*Elegies*, & d'*Epigrammes Gréques & Latines*, un volume de *Lettres* & d'*Eloges* en vers de Béatrix, femme de Louïs Sforce, Duc de Milan. * *Journal de Venise, tome* 24. *Sa Vie par* André Ubaldo. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 8. *p.* 33 *& suiv.* Trithéme, *in Catal.* Philippe de Bergame, *l.* 16. Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Lat.*

P O N T I C O, Isle. *Voyez* P O N D I C O.

P O N T I C U S, Poëte Latin, qui vivoit du tems de Properce, vers l'an 20 avant l'Ere Chrétienne, avoit composé un Poëme héroïque de la ville de Thébes. Properce lui adressa la septiéme & la neuviéme Elégie du premier livre. Ovide parle aussi de Ponticus. * *Trist. l.* 4. *Elégie derniére.*

P O N T I E N, Romain de naissance, fut élu Pape à la place d'Urbain, sur la fin du mois de juin de l'an 231, & s'acquitta dignement des obligations de cette dignité. Il fut rélégué par l'Empereur Alexandre Sévére, sur une fausse accusation, dans l'Isle de Sardaigne. Maximin, successeur de Sévére, excita une cruelle persécution contre les Chrétiens, & fit battre si outrageusement à coups de bâton ce saint Pontife, qu'il rendit l'esprit en ce tourment le 19 novembre de l'an 235. Saint Antére lui succéda. Le Pape Fabien fit transporter le corps de Pontien dans le cimetiére de Calixte. Il est constant par l'ancien Catalogue de Bucherius que Pontien a été Martyr, & sa mort est marquée au 28 de septembre du Consulat de Sévére & de Quintianus, qui est l'an 235. Dans l'ancien Martyrologe, sa mort est marquée au 13 d'août. Les deux lettres qu'on lui attribue sont supposées. * Eusébe, *in Chron. & Hist. l.* 6. Anastase, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

P O N T I E N, Evêque du sixiéme siécle, écrivit une lettre à Justinien contre la condamnation des trois Chapitres. Elle se trouve dans les *Recueils des Conciles, tome* 5. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siécle.*

P O N T I E S, nom de deux Isles, dont l'une est dans la Mer de Toscane proche de Terracine, où l'on réléguoit les Citoyens Romains, vulgairement appelée *Porces*; l'autre isle de même nom, vulgairement *Ponza*, étoit proche de Vélies. * Pline, *l.* 3. *ch.* 6. Varron & les autres Géographes. *Voyez* P O N T I A, isle.

P O N T I E U. *Cherchez* P O N T H I E U.

P O N T I F E ou G R A N D P O N T I F E, ou G R A N D P R E T R E D E S J U I F S, étoit le Chef des Sacrificateurs de l'ancienne Loi. Aaron, frére de Moïse, fut revêtu le premier de cette dignité, qui fut possédée par ceux de sa famille, puis par d'autres Sacrificateurs du peuple Juif, pendant 1578 ans, jusqu'en l'an 70, depuis la naissance de J. C. auquel la ville de Jérusalem fut prise par l'Empereur Tite, fils de Vespasien. Il n'appartenoit qu'au Pontife d'entrer dans le Sanctuaire, où les autres Sacrificateurs n'entroient jamais. Ses habits & ses ornemens étoient mystérieux; car outre le vêtement ordinaire des Sacrificateurs, qui étoit une longue tunique de lin fort étroite, il portoit encore une tunique de couleur d'hyacinthe, qui lui descendoit jusqu'aux talons, & dont la ceinture étoit ornée de diverses fleurs, & entrelacée d'or. Le bas de cette robe étoit orné de franges, avec des grenades & des clochettes d'or entremêlées également. Par dessus il portoit un troisiéme vêtement nommé *Ephod*, qui ressembloit à celui que les Grecs appellent *Epomis.* Cet Ephod étoit une espéce de tunique racourcie, qui n'avoit qu'une coudée de longueur. Il étoit tissu de diverses couleurs, mêlées d'or, & vers le milieu de la poitrine, on y voyoit une piéce d'une étoffe semblable à celle de l'Ephod, que les Hébreux nommoient *Essen*, & les Grecs *Logion*, qui signifient en Langue vulgaire *Rational* ou *Oracle.* Sur ce Rational étoient attachées avec de l'or douze pierres précieuses d'un prix inestimable, disposées en quatre rangs, chacun de trois pierres. Dans le premier rang étoient une sardoine, une topaze & une émeraude; dans le second, un rubis, une pierre de jaspe, & un saphir; dans le troisiéme, un ligure, un améthyste, & une agathe; & dans le quatriéme, une chrysolithe, un onyx, & un béril. Sur chacune de ces pierres précieuses étoit gravé le nom d'un des douze fils de Jacob. Une ceinture de diverses couleurs, & tissue d'or, étoit cousue à ce Rational, & nouée au dessous. Le Grand Pontife avoit encore sur les épaules deux sardoines enchassées dans de l'or, qui servoient comme d'agraffes pour fermer l'Ephod. Les noms des douze fils de Jacob étoient aussi gravez sur ces deux sardoines, savoir, sur celle de l'épaule droite, ceux des fils de Jacob les plus âgez, & sur celle de l'épaule gauche, ceux des six puînez. La tiare du Grand Pontife étoit en partie semblable à la mitre des Sacrificateurs ordinaires; car elle étoit composée d'une espéce de couronne tissue de lin, & d'une coëffe de toile fine comme la leur; mais elle étoit surmontée d'une autre sorte de coëffure au dessus, de couleur d'hyacinthe, environ-

ronnée d'une triple couronne d'or, où il y avoit de petites coupes ou gobelets, ſemblables à ceux que l'on voit dans la plante vulgairement appellée *Juſquiame*. Le Grand Pontife portoit cette tiare ſur le derriére de la tête; parce qu'il avoit ſur le front une bande d'or, ſur laquelle le nom de Dieu étoit écrit. * Joſephe, *Hiſtoire des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 8.

PONTIFES DES ROMAINS, étoient ceux qui avoient ſoin de tout ce qui regardoit le culte des Dieux, & les cérémonies des ſacrifices. Varron dit qu'ils furent ainſi nommez *a ponte faciendo*, parce que les premiers Grands Prêtres firent bâtir le pont de bois, appellé *Sublicius*, par où ils paſſoient pour aller faire leurs ſacrifices en deçà & au delà du Tibre. Mais ſi Numa, ſecond Roi de Rome, inſtitua ces Prêtres, & s'il leur donna le nom de Pontifes, on ne peut pas dire que l'étymologie de Varron ſoit juſte, puiſqu'alors il n'y avoit point encore de ponts à Rome, & que ce fut Ancus Martius, quatriéme Roi, qui fit bâtir le premier pont ſur le Tibre. D'autres Auteurs diſent qu'ils furent appellez *Pontifes*, parce que l'ancienne coutume étoit de ſacrifier auprès des ponts; mais cette ſeconde origine ſe détruit par la même raiſon que la premiére. Il y a bien plus d'apparence que ce nom vient de *potis* & de *facere*; en ſorte que *Pontifex* ſe diſe pour *Potifex*, & ſignifie *celui qui peut ſacrifier*. Numa en inſtitua d'abord quatre qui devoient être Patriciens; mais l'an 454 de la fondation de Rome, & 300 avant J. C. on en créa huit, dont quatre étoient de famille Patricienne, & les quatre autres étoient tirez des familles plébeïennes. Ce nombre fut augmenté l'an 673 de Rome, & 81 avant J. C. par L. Sylla Dictateur, qui en créa encore ſept: ainſi il y en eut quinze. Les huit premiers furent appellez *Grands Pontifes*, & les ſept nouveaux *Petits Pontifes*, qui ne faiſoient néanmoins qu'un même Collége. Depuis le régne de Numa, le Collége des Pontifes choiſiſſoit ceux qui devoient remplir les places vacantes, mais vers l'an 654 de Rome, & cent ans avant Jeſus-Chriſt, il fut ordonné que le peuple les éliroit dans les aſſemblées. Sylla étant Dictateur abrogea cette loi, que Cicéron rétablit pendant ſon Conſulat. Enfin l'Empereur Auguſte ayant permis quelque tems au Collége des Pontifes d'y admettre ceux qu'ils en jugeroient capables, ſe réſerva enſuite le pouvoir de créer les Pontifes, & tous les autres Prêtres des Romains, qui étoient en ſi grande vénération, qu'ils ne rendoient compte de leurs actions ni au Sénat, ni au peuple. Ils étoient Juges de tous les différents qui naiſſoient ſur ce qui concernoit le culte des Dieux, & les Sacrifices. Ils faiſoient de nouvelles loix, s'il étoit néceſſaire. Ils examinoient les Magiſtrats qui avoient ſoin des choſes ſacrées, tous les Prêtres, & tous les Officiers qui ſervoient aux Sacrifices. Celui des Pontifes qui préſidoit au Collége, s'appelloit *très-grand Pontife*, ou *ſouverain Pontife*, en Latin *Maximus*, & étoit élu par le peuple dans l'aſſemblée des Tribuns: dignité qui ne ſe donna dans les commencemens qu'à des gens de famille Patricienne. Dans la ſuite, après que le peuple eut été admis aux charges & aux honneurs de la République, on éleva ſouvent au Pontificat des perſonnes de famille Plébeïenne, juſqu'à Jules-Céſar, qui ayant été créé ſouverain Pontife, eut pour ſucceſſeur Lépide, & enſuite l'Empereur Auguſte; après lequel tous les Empereurs prirent ce titre. L'Empereur Théodoſe, ſous lequel la Religion Chrétienne commença à fleurir, abolit entiérement le Collége des Pontifes, & tous les Miniſtres de l'ancienne ſuperſtition. Zoſime remarque que l'Empereur Gratien fut le premier qui défendit expreſſément par un Edit qu'on lui donnât le titre de ſouverain Pontife; & que ſon ſucceſſeur confiſqua tous les revenus des Pontifes & des Prêtres Payens. Le nom de Pontife, & même de Grand Pontife, fut depuis donné aux Evêques; mais dans la ſuite, les Papes ſeuls furent ainſi appellez. Les Romains diſtinguoient trois choſes par rapport aux Pontifes, ſavoir, l'élection, *creatio*, la nomination ou cooptation, *cooptatio*; & l'inauguration, *inauguratio*. Le peuple procédoit à l'élection dans l'aſſemblée des Tribuns; il étoit enſuite agréé & aſſocié au Collége des Prêtres, par quelques uns de leur Collége; & enfin il étoit ſacré par les Prêtres, c'eſt ce qu'on appelloit *inaugurari*. Sur les autres Queſtions qui regardent les Prêtres, * voyez Pitiſcus, *Lexicon Antiquit. Romanarum*, Roſin, *Antiquit. Rom. l.* 3. *ch.* 22, &c.

PONTIGNY, Abbaïe, troiſiéme monaſtére de l'Ordre de Citeaux, a été bâtie l'an 1114, dans une vaſte plaine ſur les bords de la riviére du Serain, diocéſe d'Auxerre. Elle a eu autrefois une nombreuſe filiation tant en France, qu'en Italie, en Pologne, & ſur tout en Angleterre. La Réformation lui a enlevé les monaſtéres d'Angleterre; les diverſes réformes en ont ſéparé les monaſtéres d'Italie & de Pologne; & il ne lui reſte plus que les monaſtéres de France au nombre de quarante ou environ. La clôture & les bâtimens de l'Abbaïe de Pontigny ſont ſpacieux, l'égliſe grande & aſſez belle; mais ce qui lui fait le plus d'honneur, c'eſt qu'elle a été l'azyle de pluſieurs Saints perſonnages, entre autres de trois Archevêques de Cantorbéry, de S. Thomas en 1164, d'Etienne de Langton en 1207, & de S. Edme en 1239. On y conſerve encore aujourd'hui le corps entier du dernier, & les ornemens ſacerdotaux de tous les trois, qui ſont d'une étoffe à petits carreaux aux armes d'Angleterre. De 49 Abbez que Pontigny a eus juſqu'à préſent, il y en a eu trois que leur mérite a élevez au Cardinalat, Mainard en 1188, Gérard en 1199, Robert en 1294. D'autres ont été promus aux autres dignitez eccléſiaſtiques, comme Guichard à l'Archevêché de Lyon; Guérin de Girard à l'Archevêché de Bourges; Hugues & Garmond à l'Evêché d'Auxerre; Pierre II, à l'Evêché d'Arras, &c. Au bout du village de Pontigny, qui eſt de l'Intendance & Généralité de Paris, il y a ſur la riviére un beau & grand pont, qui ſert au paſſage des troupes, & des Rouliers de Lorraine, de Chaumont, de Troyes & de S. Florentin, dans le Nivernois & dans le Berri. * On peut conſulter ſur l'Abbaïe de Pontigny les Hiſtoriens de l'Ordre de Citeaux.

PONTINE, *le Palus Pontine*, grand marais de la Campagne de Rome. Il a pris ſon nom de l'ancienne ville de *Pomptina*, & il eſt vers la côte entre la ville de Terracine & le Cap d'Antio. Il y a quelques villages mal peuplez, à cauſe de la groſſiéreté de l'air: & on y trouve encore quelques reſtes d'un chemin pavé, que l'Empereur Trajan y avoit fait faire. * Maty, *Dict. Géogr.*

PONTINUS, vaillant Romain, ſuivit Cicéron dans toutes ſes diſgraces, & ſoumit les Allobroges.

PONTION ou PONT-YON, village de France, en Champagne près de Vitri-le-Brûlé en Perthois, eſt célébre par le Concile que Charles *le Chauve* y fit tenir en 876. On y traita de l'élection de ce Prince à l'Empire, & de diverſes autres affaires importantes, comme nous l'apprenons de l'Auteur des Annales de S. Bertin, & de celui qui a continué Aimoin de Fleuri. On ne doute point que Pontion ne ſoit le *Pontigo* des Auteurs Latins; bien que d'autres l'ayent pris pour Pont-ſur-Yonne, à trois lieues de Sens; & d'autres pour Pontroy, ou pour Pongoing, ville de la province de Perche, dans le diocéſe de Chartres, ſur la riviére d'Eure. Les anciennes Annales qui parlent des voyages des Rois de France, nous font aſſez connoître cette vérité. *Voyez* la derniére édition des Conciles. Les Rois de France ont eu autrefois dans ce lieu-là une maiſon Royale, où Pepin reçut le Pape Etienne III, vers le milieu du huitiéme ſiécle.

PONTIS (Louis de) Gentilhomme de Provence, naquit vers l'an 1583, d'un pére qui avoit longtems ſervi dans les armées, & qui avoit pour principal bien la Terre de Pontis en Dauphiné. Pontis qui étoit cadet de ſa Maiſon, ſe trouva engagé à travailler lui même à ſa fortune. Il entra jeune dans le régiment des Gardes, ſous le régne de Henri IV, & s'éleva par ſon mérite à divers emplois militaires. Son courage lui aquit de la réputation, & le fit connoître au Roi Louis XIII, qui eſtima en lui ſur toutes choſes, une fidélité inviolable, jointe à une conduite extraordinaire, & à une très grande valeur. Ce Prince lui donna une Lieutenance dans ſes Gardes, & enſuite une Compagnie; & l'obligea d'acheter la charge de Commiſſaire général des Suiſſes. Cependant il trouva toujours des obſtacles, qui s'oppoſérent à ſon élévation. C'eſt ce qui lui fit connoître la vanité des choſes du monde, & l'avantage qu'il y a de chercher des biens plus ſolides. Perſuadé de ces véritez, après avoir ſervi plus de cinquante ans ſous trois Rois, & reçu dix-ſept bleſſures, il ſe retira dans une ſolitude, où il paſſa près de vint années, dans les exercices d'une vie très chrétienne; & où il mourut en réputation d'une ſolide piété, le 14 juin de l'année 1670, dans la 87 de ſon âge. Nous avons ſous ſon nom des *Mémoires* qui contiennent ce qui eſt arrivé de plus important à M. de Pontis, avec les circonſtances remarquables des guerres de ſon tems, des intrigues de la Cour, & du gouvernement des Princes ſous leſquels il a ſervi. Ces Mémoires ont été redigez par Thomas du Foſſé, qui s'y eſt égayé aſſez ſouvent aux dépens du Cardinal de Richelieu.

* PONTITIEN, Africain, qui contribua beaucoup à la converſion de S. Auguſtin, en lui racontant la vie de S. Antoine, & la converſion de deux Courtiſans. * S. Auguſtin, *Confeſſ. l.* 8. *c.* 6.

PONTIUS (Nicolas) Anglois, homme d'eſprit ſolide, d'une mémoire heureuſe, d'une grande doctrine, & d'un merveilleux zéle pour la foi, ſelon Pitſeus, vivoit vers l'an 1410, & écrivit un Traité contre les Sectateurs de Wiclef; & un Ouvrage intitulé, *Determinationes Scholaſticæ*. * Pitſeus, *de Script. Angl.*

PONTIVY, bourg ou petite ville de Bretagne en France. Il eſt ſur la riviére de Blavet, environ dix lieues au deſſus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PONTO, beau & grand bourg de Suiſſe dans la Valteline, ne le céde à aucun autre de la Vallée. Il eſt ſitué ſur la rive droite de l'Adda, & fait la ſeconde Communauté de la Valteline. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 4. *p.* 144 & 145.

PONTOISE ou PONTOYSE, ville du Vexin François, dans le Gouvernement de l'Iſle de France, en Latin *Pontiſara*, *Ponteſium*, *Oeſiæ Pons*, & *Pons ad Oeſiam*, eſt ſituée ſur l'Oiſe, entre l'Iſle-Adam & le confluent de cette riviére dans la Seine, à ſix lieues de Paris. C'eſt un paſſage important ſur l'Oiſe, dont les Ligueurs ſe rendirent maîtres durant les guerres civiles du XVI ſiécle. L'armée du Roi Henri III la prit à compoſition au mois de juillet de l'an 1589, en venant aſſiéger Paris; & le Duc de Mayenne la reprit au mois de janvier ſuivant. Le Roi Charles VII l'avoit autrefois enlevée aux Anglois en 1441, par un ſiége mémorable qui dura ſix ſemaines. Pontoiſe eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, juſques au bord de la riviére, & a au haut de cette colline un château, qui commande la ville. Outre l'égliſe collégiale de S. Mellon qui eſt la principale, il y en a pluſieurs autres, avec divers monaſtéres, & l'égliſe de Notre-Dame, qui donne le nom au fauxbourg, d'où l'on va à l'Abbaïe de Saint-Martin, de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congrégation de Saint-Maur, qui n'en eſt pas éloignée. Les Etats du Royaume avoient été indiquez en 1561, à Pontoiſe, au commencement du régne de Charles IX; mais la Reine Catherine de Médicis les fit transférer pour ſes intérêts à S. Germain. Cette ville qui a titre de Bailliage, Prevôté, Vicomté, Châtellenie, &c. a eu autrefois ſes Comtes particuliers, comme nous le remarquons à l'article du Vexin François. Elle étoit, dès l'an 1240, du domaine royal; car le Roi S. Louis en donna le revenu à la Reine Blanche ſa mére. * Du Chêne, *Recherches des Antiq. de France*. Jean Chartier, *Hiſtoire de Charles VII*. Du Puy, *Droits du Roi*. Piganiol de la Force, *Nouvelle Deſcr. de la France*. Noël Taillepié, *l'Antiquité de Pontoiſe*, imprimée l'an 1587, à Rouen.

* PONTONS, bourg de France dans la Gascogne, est dans le diocèse d'Acqs. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne plus de 1300 Habitans.

PONTORME (Jacques de) fameux Peintre de Toscane, se mit à l'âge de treize ans, sous la discipline de Léonard de Vinci, puis sous celle de Mariotto Albertinelli, qu'il quitta pour Pierre de Cosimo, & celui-ci pour André del Sarte, d'où il se retira, n'ayant encore que dix-neuf ans. Il se mit donc en son particulier, quoique pauvre, & s'adonna tellement à l'étude, que ses premiers ouvrages publics firent dire à Michel Ange, que ce jeune homme éléveroit la peinture jusqu'au ciel. Pontorme n'étoit jamais content de ce qu'il faisoit; mais les louanges qu'on lui donnoit soutenoient son courage. Il fit à Florence beaucoup d'ouvrages, qui lui donnérent de la réputation. Ayant entrepris de peindre la chapelle de saint Laurent pour le Duc de Florence, & voulant dans cet ouvrage, qui dura douze ans, se montrer supérieur à tous les autres, il fit voir au contraire qu'il étoit devenu inférieur à lui même. Il étoit fort honnête homme & fort humble: mais ce qu'on ne peut assez louer, c'est que parmi ces bonnes qualitez, il ne pouvoit souffrir qu'on dit du mal des absens, dont il prenoit toujours le parti. Tous ses ouvrages ont été faits à Florence, où il mourut d'hydropisie en 1556, âgé de soixante trois ans. * De Piles, *Abregé de l'Histoire des Peintres.*

PONTORSON, bourg ou petite ville de Normandie en France. Ce lieu est sur la riviére de Couënon, aux confins de la Bretagne, & à trois lieues d'Avranches vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PONTPOOL, bourg d'Angleterre dans le Comté de Monmouth. Il est situé entre les montagnes, & fort considérable pour ses forges où l'on prépare le fer. * *Dict. Anglois.*

PONTREMOLI, *Pons Tremulus*, *Pontremulum*, anciennement *Apua*, petite ville des Etats de Toscane. Elle est fortifiée & située sur la riviére de Magra, aux confins des Etats de Gênes & de Parme. Ce lieu étoit une dépendance du Duché de Milan; mais les Espagnols le vendirent au Duc de Toscane l'an 1650. On voit près de Pontremoli un bois qui porte son nom, & qui est le *Marcius Saltus*, où les Liguriens battirent Quintus Marcius Consul Romain. * Maty, *Dict. Geogr.*

PONTS DE LA VILLE DE ROME: la ville de Rome s'étant considérablement augmentée de l'un ou de l'autre côté du Tibre, on fut obligé de bâtir des ponts. Ils furent d'abord construits de pierres carrées, dont on incrustoit quelquefois la superficie du plus beau marbre. Les Romains avoient tant d'attention pour l'entretien des ponts, des chemins ou des voyes publiques, qu'ils en confioient le soin & l'inspection aux personnes qui tenoient le premier rang parmi eux. Ce fut d'abord les Prêtres qui furent chargez du soin des ponts qui étoient bâtis sur le Tibre, ensuite il passa aux Censeurs, & enfin aux Empereurs. On mettoit à la tête du pont une inscription qui marquoit le nom de celui qui avoit fait la dépense ou qui avoit été chargé de l'inspection, & de ceux qui avoient travaillé à le construire: on en compte jusqu'à huit. Le pont Sublicien étoit un pont de bois; car le mot *Sublicæ* signifie des poteaux de bois qu'on enfonce dans l'eau. Ce fut le premier qu'on fit sur le Tibre. Ancus Martius le fit de bois d'assemblage sans fer ni chevilles. Il étoit au pié du Mont-Aventin, & servoit à joindre le Janicule à la ville. C'est celui qu'Horatius Coclès défendit contre l'armée des Toscans: ce pont ayant été ruiné par la longueur des années, fut rebâti de pierres par Emilius Lépidus, & appellé de son nom. L'Empereur Tibére le rétablit de son tems, parce qu'il avoit été ruiné par les fréquentes inondations du Tibre. Ensuite ayant encore été miné, Antoine le refit tout de marbre, & il fut appellé *Pons marmoratus*. On jettoit du haut de ce pont dans l'eau les méchans, les vagabonds & les simulacres Argéens.

Le pont appellé *Triomphal*, autrement *du Vatican*, étoit au milieu du Tibre, sur lequel passoient tous les Triomphateurs. Il est aujourd'hui ruiné.

Le pont qu'on appelloit *Palatinus*, étoit proche du Mont-Palatin, autrement *Senatorius*. M. Fulvius en fit faire les piliers, & L. Mummius en acheva les arches pendant sa censure.

Le quatriéme pont fut séparé en deux, quand l'isle du Tibre fut faite: l'un fut appellé Pons Fabricius de celui qui le fit faire, lorsqu'il étoit Grand Maître & Intendant des chemins. Il joignoit l'isle à la ville, & il se nomme aujourd'hui *Di quatro capi*, à cause des quatre figures de marbre qui ont chacune quatre têtes à l'issue du pont dans l'isle, ou le Pont des Juifs, parce qu'ils demeurérent là auprès. L'autre s'appelloit *Pons Cestius* ou *Esquilinus*, le Pont Esquilin.

Le cinquiéme se nommoit *Janiculensis & Aurelius*: il fut bâti de marbre par Antonin *le Pieux*; & ayant été ruiné, il fut rétabli par le Pape Sixte IV: on l'appelle de son nom, *Ponte di Sixto*.

Le sixiéme s'appelloit *Pons Ælius*, ainsi nommé de l'Empereur Ælius Adrianus qui le fit bâtir: il s'appelle ajourd'hui le *Pont-S. Ange*. *Voyez* cy-dessus.

Le septiéme est le pont *Milvius*, aujourd'hui de *Mole* ou *Milvio*, qui fut bâti par Ælius Scaurus. Ce fut sur ce pont que Cicéron fit arrêter les Ambassadeurs des Allobroges avec leurs lettres, par lesquelles la conjuration de Catilina fut découverte. Ce fut encore proche de ce pont que Constantin défit l'Empereur Maxence.

On trouve à trois milles de Rome le pont *Salaro*, sous lequel passe le Téveron ou l'Anien. * *Antiq. Rom.* Fiscus, *Lexicon. Antiq. Rom.*

PONTUS HEUTERUS. *Cherchez* HEUTER.

PONTUS de la GARDIE. *Voyez* GARDIE (Pontus de la)

PONZA, isle. *Voyez* PONTIA.

PONZETA (Ferdinand) Cardinal, Evêque de Grosseto, étoit de Florence, & sortoit d'une famille noble, & originaire de Naples. Il passa une grande partie de sa vie au service du saint Siége, & parvint à l'Office de Thrésorier du Pape Léon X, qui lui donna l'Evêché de Melfi, puis celui de Grosseto, & enfin le fit Cardinal au mois de juillet de l'an 1517. Garimbert a écrit que Ponzéta étoit Médecin; qu'il étoit riche, & qu'il donna 60 mille écus pour devenir Cardinal: mais on n'en doit pas croire absolument un Auteur naturellement médisant & peu sincére. Ponzéta fit honneur à sa dignité, & se fit estimer par sa prudence & par la bonté de ses mœurs. Les Allemands qui prirent Rome, le traitérent indignement, & le traînérent par les rues de la ville avec barbarie: ces violences furent la cause de sa mort, qui arriva le deuxiéme septembre 1527, en la 90 année de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de la Paix, où l'on voit son Epitaphe que lui fit dresser Jacques Ponzéta, Evêque de Melfi, son neveu. * Ughel, *Ital. Sacra.* Garimbert, *Hist. direptæ Urbis*, *l.* 6. Aubéry, &c.

PONZONE, petite ville d'Italie dans le Montferrat, souffrit beaucoup durant les guerres, jusqu'à la paix de Quiérasque en 1631. * Baudrand.

P O O. P O P.

POOL (Matthieu) *Voyez* POLUS.

POOL ou POOLE, bon bourg d'Angleterre avec un port dans le sud-est du Comté de Dorset. Il est à l'entrée de la mer, & est environné de tous côtez; si ce n'est au nord, par où l'on n'y peut entrer que par une porte. Ce bourg, ou plutôt cette ville, qui n'étoit d'abord qu'un petit hameau, où il n'y avoit qu'un petit nombre de maisons de Pêcheurs, s'accrut si fort sous le régne d'Edouard III, qu'il devint une ville marchande; en sorte que Henri VI lui accorda les priviléges d'un port de mer, & au Maire la liberté de l'environner de murailles. Alors les Marchands commencérent d'amasser bien des richesses, & achetérent le droit de former une Communauté & d'en avoir les priviléges. Mais cette ville a perdu présentement une bonne partie de son ancien éclat. * *Diction. Anglois.*

* POOR (Richard) premiérement Evêque de Salisbury & ensuite de Durham, est connu par deux endroits. Pendant qu'il étoit à son premier diocèse, dont la ville capitale étoit nommée *Sarum*, il persuada aux Habitans de se transporter au lieu où est présentement Salisbury, dont la situation est beaucoup plus avantageuse. Il y fit commencer une superbe église qui ne fut finie que 30 ans après, & qui subsiste encore aujourd'hui. La seconde chose par laquelle ce Prélat s'est rendu fameux, ce sont les Constitutions synodales à l'usage de l'église de Sarum ou Salisbury. Elles contiennent 87 articles, dont le quinziéme défendoit aux Prêtres de recevoir de l'argent pour des Messes, & le 34 fait connoître manifestement que les Laïques communioient alors sous les deux espéces.

POPAINCOURT ou POPINCOURT (Jean de) premier Président au Parlement de Paris, étoit de Roye en Picardie, où sa famille tenoit rang entre les plus nobles de la province. Il préféra l'étude des Belles Lettres à l'exercice des armes, qui étoit ordinaire dans sa Maison; & s'étant établi à Paris, il se distingua tellement par son érudition & par son expérience dans les affaires de Judicature, qu'après avoir été Conseiller au Parlement, il fut élu troisiéme Président. Enfin le crédit qu'il s'étoit acquis auprès du Roi Charles VII, & des Ducs d'Orléans, de Berry & de Bourgogne, le fit choisir pour être premier Président de la premiére Cour supérieure du Royaume, où il fut reçu le 14 avril 1400. Il mourut le 21 mai 1403, & fut pére de JEAN de Popaincourt, Seigneur de Liencourt & de Sarcelles, Conseiller du Roi & Président au Parlement de Paris. Les Chroniques du Roi Louis XI, parlent souvent de ce dernier Magistrat, que ce Prince employa diverses fois. Il fut Ambassadeur en Angleterre, Président à la Chambre des Comptes, Commissaire au procès du Connétable de Saint Paul, & mourut le 21 mai de l'an 1480: ce qu'on voit par son Epitaphe gravée sur son tombeau à Sainte-Croix de la Bretonnerie à Paris. * Blanchard, *Hist. des Présidens.*

POPAYAN, province de l'Amérique méridionale, dans la Castille d'Or, est nommée par les Espagnols *Govermation de Popayan*. Elle s'étend du septentrion au midi, entre le Pérou, la nouvelle Grenade, la province de Carthagéne & la Mer du Sud, & a pour ville capitale Popayan, Evêché qui donne son nom à la province. Les autres villes sont, Santa-Fé d'Antéquéra, Caramante, Arma, Sainte-Anne d'Anzerma, Agreda, Timana, Pasto, Carthagéne & Cali. Le païs est riche, & les Espagnols en sont les maîtres. * Laët. Sanson.

* POPAYAN, ville capitale de la province de Popayan dans l'Amérique méridionale. Elle est capitale du Gouvernement qui porte son nom, & située sur la riviére de Santa-Martha, environ à 90 lieues de Santa-Fé-de-Bogota, vers le Couchant méridional. Popayan a un Evêché suffragant de Santa-Fé. * Maty, *Dict. Geogr.*

POPELINIE'RE (La) *Cherchez* LANCELOT.

POPERINGUE, bourg tout ouvert sur une riviére, qui porte son nom, dans la Flandre, à deux lieues d'Ypres, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* POPERINGUE, riviére de Flandre, prend sa source vers les confins de la Châtellenie de Cassel, coule à peu près du sud-sud-ouest au nord-nord-est, jusques au delà de Poperingue, puis du sud-sud-est au nord-nord-ouest & se rend dans l'Yser un peu au dessous d'Eversam. * Jaillot, *Carte du Comté de Flandre.*

POPES (Les) étoient les Ministres des sacrifices, dont l'office étoit de fournir les victimes nécessaires, & de les égorger après

après qu'elles étoient assommées. Ils étoient à demi nuds, ayant les épaules, les bras, & le haut du corps découverts, jusqu'au nombril, & le reste couvert jusqu'à demi-jambe, d'un tablier de toile ou de peaux des victimes, portant sur leur tête une couronne qui étoit ordinairement de laurier. C'est ainsi qu'ils étoient dépeints dans la colomne Trajane. Il y a cependant d'autres figures anciennes qui les représentent avec une aube, qui leur pend depuis les aisselles, & qui étoit retroussée à l'endroit où ils avoient la coutelière attachée. Ce tablier s'appelloit *Limus* selon quelques-uns; & selon d'autres *Limus*, parce qu'il avoit au bas une bande de pourpre qui étoit cousue en serpent. Virgile parle de cet ornement dans l'*Enéide*, *l.* 12. *v.* 120.

Velati lino & verbena tempora vincti.

* *Voyez* Servius sur cet endroit de Virgile. Suétone, *in Caligula*, *c.* 32. Cicéron, *de Divinat. l.* 2. Senéca, *Controversiar. l.* 2. *Controversia* 11. Perse, *Satire* 6. Spartien, *in Geta*.

POPFINGEN ou BOPFINGEN. *Voyez* BOPFINGUE.

POPI ou POPPI, bourg du Florentin en Toscane. Il est sur la riviére d'Arno, à dix lieues de Florence vers le Levant. Il est chef de la petite contrée de Casentino, & a eu autrefois ses Comtes particuliers. * Maty, *Dict. Géogr.*

POPIEL, Roi de Pologne, fils de Lescus IV, lui succéda vers l'an 816, & mourut cinq ans après, laissant un fils de même nom que lui. Les Auteurs disent que ce Popiel fut mangé des rats. Après lui les Polonois mirent sur le throne Piast, vers l'an 842. * Cromer, *Hist. Polon.* *Voyez* POLOGNE.

POPILIUS, dit *Lænas*, Consul Romain, quoique né dans une famille Plébeïenne, fut élevé quatre fois à cette dignité. Dans son premier Consulat, comme il offroit un sacrifice en qualité de Prêtre de la Déesse Carmenta, *Flamen Carmentalis*, & en habit sacerdotal, que l'on appelloit *Læna*, on lui vint dire qu'il y avoit une émotion du peuple contre les Patriciens. Il sortit aussi-tôt en cet habit, & s'étant montré, il appaisa la sédition du peuple, d'où il fut appellé Popilius *Lænas*. Dans son second Consulat avec Fabius Ambuitus, il fit la guerre aux Tiburtiens, & ravagea leur païs. Dans son quatriéme Consulat, il mit les Gaulois en déroute en l'an 404 de Rome, & le 350 avant J. C. pendant que son Collégue Cornélius Scipion étoit malade à Rome.

La famille des Popiliens donna de grands hommes à la République. Un d'entre eux, C. POPILIUS, fut député vers Antiochus, Roi de Syrie, pour l'empêcher d'attaquer Ptolomée & Cléopatre, Rois d'Egypte, Alliez du peuple Romain. Antiochus cherchoit à éluder par adresse la demande des Romains; mais Popilius connoissant son intention, traça avec sa baguette un cercle à l'entour de ce Roi, & lui ordonna de n'en point sortir sans lui donner une réponse décisive de paix ou de guerre. Ce qui intimida tellement ce Prince, qu'il renonça à son projet en l'an 168 avant Jesus-Christ. Peut-être que ce POPILIUS *Lænas*, qui tua Cicéron, étoit de la même famille. Il se deshonora en ôtant la vie à un Orateur qui la lui avoit conservée par son éloquence. * Tite-Live, Cicéron, Valére Maxime, Velleius Paterculus, &c. parlent de cette famille, de laquelle sortoit POPILIUS, Poëte du tems de Térence.

POPILIUS (Flavius) surnommé *Nepotianus*, étoit fils, à ce que l'on croit, de Népotien Consul en 301, & selon la plus commune opinion, étoit lui-même ce Népotien qui fut Consul en 336. Il étoit fils d'*Eutrope*, sœur du grand *Constantin*. Sa naissance lui faisant croire qu'il étoit digne de l'Empire, il assembla une troupe de Gladiateurs, avec lesquels, après avoir pris la pourpre le troisiéme juin de l'an 350 de J. C. il se vint présenter devant Rome. Anicet, Préfet du Prétoire que Magnence y avoit laissé, sortit contre Popilius avec quelques Romains; mais ils furent défaits, & exposez au carnage par leur Chef, qui pour se sauver, rentra dans la ville, & en fit fermer les portes. Il fut pourtant contraint de les ouvrir à Popilius, qui fit un carnage effroyable, dans lequel Anicet lui-même fut enveloppé. La domination de ce nouvel Empereur ne fut pas de longue durée; car Marcellin, Grand-Maître du Palais de Magnence, le vint chercher avec des troupes, & lui livra un combat, où les Romains furent trahis par un Sénateur nommé Héraclide, & où fut tué Popilius, dont la tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance. Sa mort fut suivie de celle de plusieurs personnes du premier rang, & entre autres de celle d'Eutrope sa mére. * Eutrope. Socrate. Sozomène. Zosime. Aurélius Victor.

POPINCOURT. *Cherchez* POPAINCOURT.

POPMA (Antonius) natif d'Ist, qui est une petite ville de Frise, vivoit vers l'an 1616, & se signala par son érudition. Il eut trois fréres, Sixte, Tite & Cyprien, tous trois Auteurs aussi-bien que lui: ce qui est assez rare. Pour lui il étoit habile Grammairien & excellent Jurisconsulte. Il a publié *M. Terentii Varronis Fragmenta*; *Consectanearum liber*; *Notæ in Varronis libros de Lingua Latina, ac de Re Rustica*; *Notæ in Epistolas M. Tullii Ciceronis ad Atticum*; *Notæ in C. Vellei Paterculi Historiam Romanam*; *De Differentiis Verborum libri quatuor*; *De Usu antiquæ locutionis libri duo*; *De Ordine & usu Judiciorum libri tres*; *Fragmenta Veterum Historicorum Latinorum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 96. Suffridus Petri, *de Script. Fris.* Scaliger. Scioppius, *de Arte Crit.* *p.* 18. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c.* *tome* 2. *partie* 2. *p.* 90. *n.* 396. *édit.* d'Amsterdam 1725.

* POPMA (Cyprien) l'un des fréres du précédent, fit ses études à Louvain & à Cologne, & se distingua par son esprit & par son application. Il corrigea les Histoires de Salluste, & donna en même tems raison de ses corrections. Il publia aussi *Henrici Mediolanensis libri de Controversia Hominis & Fortunæ*, Ouvrage écrit en vers élégiaques, & y ajouta un Commentaire de sa façon. Il mourut en 1582, à l'âge de 32 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 165.

* POPMA (Sixte) l'aîné des quatre fréres qui portent le nom de Popma. Il fut reçu Docteur en Philosophie à Cologne, après quoi il alla étudier la jurisprudence à Louvain. Mais les troubles des Païs-Bas lui firent prendre la résolution de se retirer à Dole, où il reçut le Bonnet de Docteur en Droit. Il publia à Cologne, *Cornelius Celsus de Arte dicendi*. Suffridus dit qu'il a écrit des Commentaires sur les Institutes, mais ils n'avoient pas alors encore vu le jour. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 816.

* POPMA (Tite) frére des trois précédens, fit ses études de Philosophie & de Mathématique à Cologne, & celle de Jurisprudence à Louvain. On a de lui, *Tabulæ in Sphæram & prima Astronomiæ Elementa*; *Castigationes in Epistolas Ciceronis ad Familiares*; *Notæ in Q. Asconium Pedianum*; *De Operis Servorum liber singularis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 841.

POPOCATEPEC, montagne du Mexique, à douze lieues de Tlascala, en tirant vers la ville du Mexique. Elle est fort haute & ronde, comme le Mont-Gibel en Sicile. Elle est couverte de neige vers le haut pendant toute l'année, & elle a au sommet une ouverture de demi-lieue, faite comme un fourneau de verrerie. Il en sort continuellement une épaisse fumée, & de tems en tems des flammes qui poussent des cendres & des pierres ardentes, jusqu'à la ville de Tlascala, & quelquefois encore plus loin. * Maty, *Dict. Géogr.*

POPOLO, petite ville du Royaume de Naples, située dans l'Abrusse Citérieure, sur la riviére de Pescara, où elle a un pont, à deux lieues de Sulmonte, vers le nord. Popolo a titre de Duché, & elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Corfinium*, petite ville des anciens Pélignicns. * Maty, *Dict. Géogr.*

POPPÉE, Sabinus, quoique d'une famille obscure, fut, par la faveur de l'Empereur, élevé à la dignité de Consul, & fut Gouverneur de plusieurs provinces pendant 24 ans. Il se donna la mort sous le Consulat de Caïus Cestius, & de Marcus Servilius. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 39. Ce même Historien fait mention d'un POPPÆUS Syllanus Consulaire, qui fit déclarer pour Vespasien six mille Soldats de Dalmatie nouvellement levez, & qui fut ensuite chargé de lever des sommes, Tacite, *Hist. l.* 3. *c.* 50: & *l.* 4. *c.* 47: & d'un POPPÆUS Vopiscus, designé Consul par Othon, avec Virginius Rufus. * Le même, *Hist. l.* 1. *c.* 77.

POPPÉE, *Poppea Sabina*, seconde femme de *Néron*, & fille de *Titus Ollius*, qui avoit été Questeur, & de Poppée Sabina, fille de Poppée Sabinus, qui fut depuis mariée à Scipion, avoit pris le nom de son ayeul maternel *Poppæus Sabinus*, comme plus éclatant par les honneurs du Consulat & du triomphe. Cette Dame possédoit tous les avantages des femmes hors la chasteté. Toutes les fois qu'elle sortoit en public, ce qui arrivoit rarement, elle portoit un voile qui lui couvroit à demi le visage, sans doute pour piquer la curiosité de ceux qui la verroient. Elle étoit mariée à un Chevalier Romain, nommé Rufus Crispinus, & en avoit un fils, lorsqu'Othon, qui fut depuis Empereur, la débaucha. Il trouva l'art de la charmer par sa jeunesse, & par sa qualité de Favori du Prince: ensuite il l'épousa, & soit par un excès d'amour, ou pour conserver par là son crédit, il ne cessa de la louer devant Néron, qui la vit, & en devint amoureux. Elle engagea d'abord ce Prince par ses caresses, feignant de mourir d'amour pour lui; mais lorsqu'elle le vit tout à fait enflammé, elle commença à faire la prude, & refusa ses longs entretiens. Elle fit même si bien, que ce Prince éloigna Othon de Rome, sous le prétexte glorieux de lui donner le Gouvernement de la Lusitanie. Quelque tems après, Néron voyant tous ses crimes consacrez par le Sénat, comme le dit Tacite, répudia Octavie qui étoit stérile, & épousa Poppée, qui devenue sa femme, après avoir été longtems sa concubine, porta l'Empereur à se défaire de la Princesse Octavie sa rivale, l'an 62, sous le Consulat de Memmius Regulus, & de Virginius Rufus. Elle accoucha d'une fille: ce qui causa à Néron des transports de joye si violens, qu'il lui donna le nom d'Auguste, aussi bien qu'à sa mére. Ces Auteurs remarquent que Poppée, pour conserver sa beauté, se baignoit tous les jours dans du lait d'ânesse. Elle mourut d'un coup de pié que Néron lui donna lorsqu'elle étoit grosse, l'an 65 de Jesus Christ. * Tacite, *Annal. l.* 13. 14. 15 & 16. Suétone, *in Nerone & Othone*. Dion & Xiphilin, *in Nerone*. Pline, *l.* 28. *c.* 12: *l.* 33. *c.* 11.

POPPI. *Voyez* POPI.

POPPON (saint) Abbé de Stavelo dans l'onziéme siécle, naquit en Flandre en l'année 978. Après avoir porté les armes, il fit le pélerinage de Jérusalem. A son retour il se fit Religieux. L'Abbé S. Thierry, entre les mains duquel il fit ses vœux, le mit au service des pauvres dans l'hopital de son monastére. Poppon alla ensuite à l'Abbaïe de Saint-Vannes, d'où Richard Abbé le mena à S. Vaast d'Arras. Il revint quelque tems après à l'Abbaïe de Vannes, & fut élu Abbé de Stavelo en 1020: Abbaïe à laquelle étoit jointe celle de Malmédi. On le chargea aussi du soin de l'Abbaïe de S. Maximin de Tréves. Il refusa l'Evêché de Strasbourg, que Conrad lui voulut donner; mais il fut obligé d'accepter les Abbaïes de S. Vaast d'Arras & de Marchienne. Il mourut dans la derniére, l'an 1048, âgé de 70 ans. * *Voyez sa Vie* dans Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, *au* 25 *janvier*.

* POPPON, Archevêque & Electeur de Tréves, fut fils de Léopold *l'Illustre* premier Marquis d'Autriche, & fut élu en l'an 1016. En 1018, l'Empereur fit présent de la ville de Coblentz & de ses dépendances à l'Archevêché de Tréves. En 1026, Poppon fit un voyage en Orient, alla jusqu'à Babylone, & employa trois années à visiter les saints lieux. Depuis son retour, il entreprit de réformer l'Abbaïe de Saint-Maximin de Tréves, dont les Moines menoient une vie fort déréglée. Ils lui donnérent du poison qui n'eut point d'effet, & tous ceux

qui

qui eurent part à ce crime, moururent tous dans la même année. On joua un jour à cet Electeur un tour fort singulier. Comme il se faisoit raccommoder un habit, une Nonne nommée *Medée* qui y travailla, mit dans le haut-de-chausses quelque chose qui avoit la vertu d'exciter à l'amour. Dès que ce bon Prélat l'eut mis, il devint tout autre, & quand il l'eut ôté, toutes les pensées amoureuses s'évanouirent. Il fit mettre ce haut-de-chausses à quelque autre qui en éprouva le même effet; & un vieillard même en ayant fait l'expérience, ressentit les mêmes feux. Là dessus, on fit une exacte recherche chez les Religieuses, & l'on chassa du couvent celle qui fut trouvée coupable. Pour conserver la mémoire de cette action & de la punition qui en fut faite, on obligea les Religieuses de quitter leurs habits blancs pour en prendre de noirs. Poppon mourut en 1074. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brouweri *Annales Trevirenses*. Bucelin, *Germania Sacra*, *partie* 1.

POPULONIA DISTRUTTA, étoit anciennement une ville épiscopale de Toscane. Elle fut détruite par Nicéas, Général des armées de l'Empereur de Constantinople. On en voit la place dans la Principauté de Piombino, près du village de Porto-Barato, & à une lieue de la ville de Piombino, qui a été bâtie de ses ruines. Son Evêché a été transféré à Massa. * Maty, *Dict. Geogr.*

POPULONIE, *Populonia*, Déesse, étoit révérée chez les anciens Romains, qui imploroient son secours, afin qu'elle détournât les ravages & les dégâts des terres qui s'appellent en Latin *Populationes*, d'où est venu le nom de cette Divinité. Ils croyoient qu'elle garantissoit les champs de ces malheurs, soit qu'ils dûssent être causez par les gens de guerre, ou par les inondations, ou par les grêles, ou par les insectes. * Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*.

POQ. POR.

POCQUELIN (Jean-Baptiste) fameux Poëte Comique. *Cherchez* MOLIERE.

POQUET. *Voyez* POCQUET.

* PORAMA ou SAPITO, anciennement *Cardamyla*, *Cardamyle*, ancienne petite ville de Laconie. Elle est dans la Zaconie en Morée, au pié des montagnes de Maina, entre Lacédémone & Zarnata, environ à cinq lieues de chacune. * Macy, *Dict. Geogr.*

* PORATHA ou PHORATHA, quatriéme fils d'Haman, l'ennemi des Juifs, lequel ils firent périr avec ses autres fréres. * *Esther*, *ch.* 9. *v.* 8.

PORBECK. *Voyez* PURBECK.

PORBUS (François) excellent Peintre, étoit fils de *François* Porbus, Peintre de Bruges en Flandre, & petit-fils de *Pierre*. Il a fait quelques compositions d'Histoires, & réüssissoit sur tout à faire des portraits. On en voit quantité de sa main dans l'Hôtel de ville de Paris, qui répresentent les Prévôts des Marchands & les Echevins de ce tems-là. C'est de lui qu'est le tableau du grand autel des Dominicains de la Rue-Saint-Honoré, où est répresentée une Annonciation. Il mourut vers l'an 1623. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 7. *p.* 319. édit. de Trevoux 1725.

PORCA, Royaume des Indes dans le Malabar. Il confine du côté du nord avec celui de Cochin, & s'avance du côté du sud jusqu'à celui de Calicoulan ou Calecoulan, le long de la côte. Sa capitale se nomme aussi Porca, & la principale après celle-ci porte le nom de *Coromallus*. La ville de Porca a plusieurs Habitans, qui ne font que pêcher l'hiver, & que voler en été tous ceux qui passent. Ils partagent le butin avec le Roi, qui doit être de la race des Bracmanes, & qui fait paroître en tout beaucoup de magnificence. Le Prince qui vivoit en 1598, se nommoit *Nambracbé*, c'est à dire, *Grand-Prêtre*, dans la Langue du païs. Il avoit dans une seule maison neuf-cens idoles, au culte desquelles il étoit extrêmement adonné. Il leur faisoit à chacune tous les jours une offrande & une courte priére, ce qui duroit depuis six heures du matin jusques à midi. Pendant tout ce tems-là il ne donnoit aucune audience, & ne vaquoit à aucune autre affaire. Il y avoit à Porca une église dédiée à la Sainte-Croix. Elle avoit été bâtie par le Roi quoique Payen, parce qu'il s'imaginoit d'avoir remporté une victoire par la vertu d'une banniére des Chrétiens du lieu, où la croix étoit dépeinte. Cette église fut depuis donnée aux Jésuites qui s'établirent au même lieu. * Davity. Th. Corneille, *Dict. Geogr.* La Croze, *Hist. du Christ. des Indes*, *p.* 123, *&c.*

PORCACCHI (Thomas) natif de Castiglione-Arétino, dans la Toscane, mourut en 1585, & laissa divers Ouvrages de sa façon, *Le Isole piu famose del mundo*; *I funerali antichi di diversi popoli e Nationi, con la forma, pompa e maniera di sepolture, di esequie, di consecrazioni antiche*; *La Nobilità di Como*; *Historia della Famiglia Malespina*, *&c.*

PORCARI, riviére. *Voyez* BRUCA.

PORCELAINE, terre fine, blanche & transparente vient de la Chine & du Japon, & est la matiére des vases, que l'on appelle aussi *Porcelaines*, du nom de la terre dont ils sont composez. On en fait encore des carreaux de diverses formes, grandeurs & couleurs, qu'employent les Orientaux dans les compartimens de leurs plus beaux édifices. Il y a dans la Chine une tour, appellée *Tour de Porcelaine*, dont on prétend que la beauté & la richesse surpassent les ouvrages les plus vantez de l'Antiquité. Elle est dans une plaine que les Habitans nomment *Pauliani* ou *Paulingyng*, près de la célébre ville de Nankin, & elle fait partie d'un temple nommé de *la Reconnoissance*, bâti par l'Empereur Yonlo, au commencement du XIV siécle. Cette fameuse tour est de figure octogone, large d'environ 40 piez: de sorte que chaque face en a 15. Elle a neuf étages, dont chacun est orné d'une corniche de trois piez à la naissance des fenêtres, & distinguée par de petits toits couverts de tuiles vernissées qui diminuent en taille à mesure que la tour s'éléve & se rétrécit. Le mur de cet édifice a du moins sur le rez de chaussée 12 piez d'épaisseur, & plus de huit & demi par le haut. Il est incrusté de porcelaine posée de champ assez grossiére, & dont la pluye & la poussiére ont diminué la beauté. Chaque étage est formé par de grosses poutres mises en travers, qui portent un plancher, & qui forment une chambre, dont le lambris est peint. Le premier est plus élevé, mais les autres sont entre eux en égale distance, & les murailles sont percées d'une infinité de petites niches remplies d'idoles en bas relief: ce qui fait une espéce de marqueterie très-propre; & tout cet ouvrage étant doré paroît de marbre ou de pierre cizelée, quoique selon les Connoisseurs, ce ne soit qu'une brique moulée & posée de champ, les Chinois ayant une adresse merveilleuse pour imprimer toutes sortes d'ornemens dans leurs briques. L'escalier qu'on a pratiqué au dedans de cette tour, est petit & incommode; parce que les degrez ont presque tous dix poulces de hauteur, & on y en compte 190, ce qui fait 158 piez de hauteur, ausquels en joignant la hauteur du massif, celle du neuviéme étage, qui n'a point de degré, & le couronnement, on trouve que la tour est élevée sur le rez de chaussée de plus de 200 piez. Le comble est formé par un gros mât qui pend au plancher du huitiéme étage, & qui s'éléve plus de 30 piez en dehors: il paroît engagé dans une large bande de fer de la même hauteur, tournée en volute, & éloignée de plusieurs piez de l'arbre; de sorte qu'elle forme en l'air une espéce de cone vuide, & percé à jour, sur la pointe duquel on a posé un globe doré d'une grosseur extraordinaire. C'est là ce que les Chinois appelent la *Tour de Porcelaine*, & que quelques Européens nommeroient peut-être la *Tour de brique*, & qui peut passer pour l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide, & le plus magnifique qui soit dans l'Orient. Du haut de la tour on découvre presque toute la ville de Nanking, une des plus grandes de la Chine, & sur tout la grande colline de l'Observatoire, qui est à une grande lieue de là. La plus belle porcelaine est celle du Territoire de Yaocheu, ville du second ordre dans la province de Kiamsi. La plus rare & la plus précieuse est la porcelaine jaune, elle est réservée à l'Empereur. Cette couleur en quelque ouvrage que ce soit, de soye ou d'autre matiére, lui est affectée & est de contrebande. * Le Pére Le Comte Jésuite, *Mémoires de la Chine*, *en* 1696, *Lettre troisiéme*. Le Gentil, *Voyage autour du Monde*, *tome* 2. *p.* 16.

PORCELLETS (La Maison des) multipliée en tant de branches différentes, est à présent réünie en la personne de *Paul-Joseph* des Porcellets, Marquis de Malliane, en Provence, & de *François-Louis* des Porcellets, Chevalier de Malte, Conseiller d'Etat & Chambellan de son Altesse Royale de Lorraine, particuliérement attaché au Prince Charles, frére unique de sa dite Altesse. Le Marquis de Maillane a trois fils & trois filles de feue *Anne Françoise* des Porcellets, sa femme, héritiére d'une des branches de cette maison: il reste encore d'une autre branche éteinte en mâles *N*... des Porcellets, veuve de *N*... de Brancas, Marquis de Villeneuve: il reste aussi de la branche qui continue, Sibylle des Porcellets, Comtesse Douairiére de Quinson, sœur de feu *Armand-René* des Porcellets, Marquis de Maillane, pére de *Paul-Joseph* & de *François-Louis*, cy-dessus nommez, qui avoient tous les deux pour mére *Jeanne* de Mondragon.

Cette Maison est non seulement connue pour être des plus anciennes & des plus illustres d'Espagne & de Provence, mais elle l'est même dans toute l'Europe, par le miracle ou la fable qu'on prétend avoir donné le nom aux premiers de cette Maison, & par les grands hommes qu'elle a produits.

Guillaume des Porcellets, Gentilhomme Provençal, Baron de Calatain & Calatameaure, fut le seul sauvé de l'horrible carnage des Vêpres Siciliennes, à cause de sa rare probité. Cent ans auparavant *Guillaume* des Porcellets, ayeul de celui des Vêpres Siciliennes, sauva par sa valeur & sa présence d'esprit Richard, dit *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre, qui étoit tombé dans une embuscade que Saladin lui avoit tendu. Guillaume cria en langage Sarrasin, *je suis le Roi*: tous voulurent avoir part à une si grande prise, ce qui donna le tems à Richard de se sauver. Saladin, qui n'avoit rien de barbare, reçut bien son prisonnier, loua son action, & le traita en Roi: il fut échangé contre dix des plus grands & des plus riches Satrapes, qui étoient tous Princes de la Maison de Saladin.

Saint Rénaud des Porcellets, Evêque de Digne, eut pour successeur à cet Evêché Guillaume des Porcellets, son neveu; ce Saint étoit cousin germain de Saint-Elséar de Sabran: ils descendoient tous les deux par leurs ayeules maternelles, des Maisons d'Autriche & de Savoye.

On prétend que le nom de Porcellet a été pris à cause de l'imprécation d'une pauvre femme à qui une Dame de cette Maison refusa l'aumône avec rudesse. La pauvre lui dit, *je prie Dieu*, *Madame*, *que vous fassiez autant d'enfans*, *que cette truye*, *qui passe par là*, *méne de petits*: en effet il passoit une truye & neuf petits porcelets. La Dame accoucha ensuite de neuf enfans mâles. Cette répresentation se voit encore aujourd'hui en pierres taillées sur le portail d'une ancienne maison des Porcellets dans Arles, dont ils ont été Seigneurs en partie, il y a plus de six cens ans; la même répresentation se trouve à Burgos en Espagne, dont lesdits Porcellets sont fondateurs ou restaurateurs, tirant leur origine du fils du Comte *Rodéric* de Castille, appellé *Diego* Porcellos, qui descendoit au cinquiéme degré du Roi Pélage, qui recouvra l'Espagne sur les Maures.

Cette Maison n'a donné aucun Mémoire jusques à présent, ainsi elle ne se trouve dans ce Dictionnaire, que par les alliances qu'elle a contractées avec les Maisons de Brancas, de la Baume-de Su-

Suse, de Tornielle, de la Baume Samour, du Rouvre. A l'occasion de cette derniére, il est parlé dans cet article-là d'un Porcellet, Viceroi. Cette Maison en a eu plusieurs à Naples & en Sicile, un Grand Justicier, des Amiraux, un Ambassadeur, un Grand Chambellan de la Reine Jeanne, un Grand Chambellan, un Général, des Maréchaux & Conseillers d'Etat en Lorraine, où une branche de cette Maison a subsisté deux cens ans. * Mézeray & plusieurs autres Historiens. Maimbourg, *Hist. des Croisades & ses Histoires d'Angleterre, Vie de S. Elsear de Sabran.* Mrs de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Nostradamus & autres Hist. de Provence. Ambroise Moralès. Jean Mariana, *Hist. Latine d'Espagne.* Dom Calmet, *Hist. de Lorraine. Hist. des Evêques de Toul.* *Cet article a été fourni tel qu'il est.*

PORCELLI, anciennement *Osteodes.* C'est une des Isles de Lipari. Elle est petite & déserte, & située près de la côte occidentale de celle d'Ustica. * Maty, *Dict. Géogr.*

PORCELLI, Poëte Latin de Naples, florissoit à Rome dans le XV siécle, & eut beaucoup de part en l'amitié de Frederic, Duc d'Urbin, Prince qui trop prévenu en faveur de son Poëte, vouloit le faire passer pour un grand génie. On ne trouvoit rien de louable en ce Poëte, que sa facilité à faire des vers, comme le dit Lilio Giraldi, *Porcelli versus naturam potius quam industriam laudaverim.* * Volaterran, *in Anthropol.* Lilio Giraldi, *Dial. 1. de Poët. sui ævi.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 1. p. 13. n.* 1218. édit. d'Amsterdam 1725.

PORC-EPIC, Ordre de Chevalerie, fut institué par Louis de France, Duc d'Orléans, & second fils du Roi Charles V, à la naissance de son fils Charles en 1394. Cet Ordre étoit composé de 25 Chevaliers, dont le Duc étoit le premier, & qui devoient être nobles de quatre races. Leurs ornemens étoient un mantelet d'hermine, sur lequel on mettoit une chaîne d'or, au bout de laquelle pendoit sur l'estomac, un Porc-épic d'or, avec cette devise, *Cominus & Eminus*, que le Roi Louis XI prit depuis pour lui. On veut que cet Ordre ait été appellé du nom *de Camail*, parce que le Duc d'Orléans donnoit avec le Collier, une bague d'or garnie d'un camayeu, ou pierre d'agathe, sur laquelle étoit gravée la figure du Porc-épic. Le Roi Louis XII abolit cet Ordre à son avénement à la Couronne. * Sainte-Marthe, *Hist. Généal. l.* 15. Favin, *Théat. d'Honneur & de Chevalerie.*

PORCHAIRE (Saint) étoit Abbé de Lérins en 731, lorsque les Sarasins ou Maures d'Espagne descendirent dans cette isle, au retour du siége qu'ils avoient mis devant Arles. Après avoir embarqué seize Pensionnaires, & trente-six des plus jeunes Religieux, il assembla sa Communauté, composée d'environ 500 Moines, & les exhorta à mourir généreusement pour la Foi de Jesus-Christ. Les Barbares étant entrez dans l'isle, les massacrérent tous, à l'exception de quatre qu'ils emmenérent avec eux; mais ceux-ci se sauvérent; & étant revenus à Lérins, y trouvérent tous leurs Confréres massacrez, à l'exception du seul Eleuthére, qui s'étoit caché dans une grotte. Ils firent revenir les trente-six Religieux que saint Porchaire avoit envoyez en Italie, & Eleuthére fut choisi pour Abbé. * Baralis, *Chron. Lirin.* Mabillon, *siécle troisiéme, partie* 1. Bulteau, *Hist. Monast. d'Occident, l.* 4.

PORCHERES D'ARBAUD, ou plutôt ARBAUD DE PORCHERES (François de) Gentilhomme Provençal, se distingua par son esprit & par ses Poësies. Il avoit été Disciple chéri de Malherbe, jusques là que ce Poëte lui légua la moitié de sa bibliothéque par son testament. M. de Boisrobert lui fit donner une pension de six cens livres par le Cardinal de Richelieu. Il se maria en Bourgogne avec une Demoiselle de la Maison de la Chapelle Sénevois, dont il eut un fils, & il y mourut en 1640. Il prononça le dixiéme mars 1636, un Discours dans l'Académie Françoise *sur l'amour des Sciences.* Il étoit Membre de cette Académie, & il composa une Ode à l'honneur du Cardinal de Richelieu pour le remercier de lui avoir procuré cet honneur. Quelques-uns de ses vers ont été imprimez, comme, *les Pseaumes graduels.* JEAN d'Arbaud, Sieur de Porchéres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, étoit frére de l'Académicien, & avoit le même talent pour la Poësie, mais avec moins de justesse & de correction. Il a traduit en vers François quelques Pseaumes qui ont été imprimez à Grenoble en 1651, & à Marseille en 1684. HONORAT-LAUGIER de Porchéres, Provençal, fut reçu dans l'Académie Françoise en 1634. Le Cardinal de Richelieu ne l'aimoit pas, le regardant comme un homme qui avoit été lié avec ses plus grands ennemis. Le Cardinal voulut qu'à cette occasion on portât deux loix, la premiére qu'à l'avenir on opineroit par billets & non de vive voix; la seconde qu'on ne recevroit aucun Académicien, qui n'eût été approuvé par le Cardinal. Il a laissé quelques Ouvrages, *Le Camp de la Place Royale, &c.* 1612; *Cent Lettres d'amour; Poësies diverses*, dans les Recueils de son tems. * Pellisson, *Histoire de l'Académie Françoise, augmentée par* l'Abbé d'Olivet, édit. de 1730. *tome* 1. *p.* 94. 96. 99. 100. 200. 202. 203. 244 *& suiv.* 378. 410.

PORCHERON (Dom Placide) natif de Châteauroux en Berry, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, & Bibliothécaire de l'Abbaïe de S. Germain-des-Prez à Paris, s'est distingué dans le XVII siécle, par l'exacte connoissance qu'il avoit des Langues, de l'Histoire, de la Géographie, des Généalogies & des Médailles. Il écrivoit également bien en Latin & en François; & composa en cette derniére Langue une Education d'un Prince. Outre qu'il a beaucoup contribué à l'édition nouvelle de saint Hilaire, il a publié un vieux Manuscrit sur l'ancienne Géographie, qu'il a intitulé *Anonymi Ravennatis*, parce que cet Auteur étoit de Ravenne, & qu'il a enrichi de quantité de Notes très curieuses & très savantes. Ce Pére, digne d'une plus longue vie, mourut à l'âge de 42 ans, au mois de mars 1694. * *Mémoires du tems.*

PORCHET SAUVAGE, *Porchetus de Sylvaticis*, de Génes, vivoit vers l'an 1315, & prit l'habit de Chartreux. Dans sa solitude il composa un Ouvrage contre les Juifs, où il prouve par l'Ecriture Sainte & par les livres du Thalmud & des Cabalistes, la Vérité de la Religion Chrétienne. Cet Ouvrage fut imprimé à Paris en 1520, par les soins d'Augustin Justiniani, Evêque de Nébio, sous ce titre, *Victoria Porcheti adversus impios Judæos.* L'Auteur copioit dans cet Ouvrage Raimond-Martin, comme il en avertit, & fut ensuite copié par Pierre Galatin, qui cacha son vol. On dit qu'il composa un autre Traité, *de entibus & unis*, qu'on garde dans la Bibliothéque des Dominicains de Génes. * Barthélemi Paschéti, *nelle Belleze di Genoa.* Augustin Justiniani, *Annal. Genuens. ad A. C.* 1299. Augustin Schiaffino, *Hist. Eccl. Gen.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Petreius, *Biblioth. Carth.* Rafaël Soprani, *Scritt. della Ligur.* *Voyez* GALATIN.

PORCHUNA. *Voyez* PORCUNA.

PORCIE, *Porcia*, fille de Caton d'*Utique*, femme en premiéres noces de Bibulus, & ensuite de Brutus, avoit appris la Philosophie, aimoit les Belles Lettres; & par son esprit, aussi-bien que par son courage, s'éleva au dessus de la foiblesse ordinaire de son sexe. Dans le tems que Brutus devoit exécuter la conjuration contre César qu'on lui cachoit, elle se fit elle-même une très grande blessure, & voyant son mari allarmé, *Je me suis blessée*, lui dit-elle, *pour vous donner un témoignage de mon amour, & pour vous faire connoître avec quelle constance je me donnerois la mort, si l'affaire que vous allez entreprendre venoit à échouer, & causoit votre perte.* Quand son mari se retira, elle l'accompagna avec une grande constance, jusqu'au bord de la mer: mais elle ne put retenir ses larmes, en voyant un tableau qui représentoit Hector quand il sortit de la ville de Troye pour aller au combat. Depuis ayant appris la défaite & la mort de Brutus, qui arriva en l'an 712 de Rome, & 42 ans avant Jesus-Christ, elle résolut de mourir. Ses parens s'opposérent à ce funeste dessein, & lui ôtérent toutes les armes avec lesquelles elle se pouvoit nuire; mais elle eut le courage d'avaler des charbons ardens, & se sacrifia par ce genre de mort extraordinaire. Néanmoins Plutarque dit que l'on trouvoit une lettre de Brutus à ses amis, par laquelle il se plaignoit de ce qu'ils avoient laissé mourir sa femme.

Il y a eu une autre PORCIE, sœur de Caton d'*Utique*, & femme de Domitius Ænobarbus, de laquelle Cicéron, Lollius & Varron, ont fait l'Eloge. Celle-ci étoit morte avant qu'on eût tué César. * Plutarque, *in Bruto.* Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 2. *Ex.* 16 *& l.* 4. *c.* 6. *Ex.* 6. Bocace, *de Mulier. c.* 8. Bayle, *Diction. Crit.* 2. édition 1702.

PORCIUS CATON. *Cherchez* CATON.

PORCIUS LATRO (Marcus) célébre Déclamateur, eut grande part à l'amitié & à l'estime de Sénéque, & étoit originaire de Cordoue en Espagne. Se voyant attaqué d'une fiévre quarte, longue & fâcheuse, il se fit mourir pour se délivrer de ce mal, l'an 750 de Rome, & quatre ans avant Jesus-Christ. Nous avons sous son nom une Déclamation contre Catilina: mais les Connoisseurs soutiennent qu'elle est indigne d'un homme de cette réputation. * Sénéque, *in Præf. Controv. l.* 1, Vossius, *de Rhetor. Nat. n.* 15, *&c.*

PORCIUS LICINIUS, Poëte Latin, vivoit au commencement de la seconde guerre *Punique*, vers l'an 536 de Rome, & 218 avant Jesus-Christ, dans le tems que la Poësie Latine étoit encore informe & grossiére. * Aulu-Gelle, *l.* 17. *c. dernier.* *Cherchez* LICINIUS.

La famille des PORCIENS, *Porcia Gens*, a été illustre à Rome entre celles du peuple, & étoit originaire de Tusculum. PORCIUS Caton, dont Plutarque fait mention, eut deux fils, CATON *le Censeur* qui fuit; & PORCIUS Licinius, Consul en l'an 570 de Rome, & 184 ans avant Jesus-Christ avec Claudius Pulcher. M. PORCIUS Caton, *dont nous parlons sous le nom de* CATON, eut deux fils; M. PORCIUS, *dont nous parlerons dans la suite;* & PORCIUS Cato Salonianus, qui mourut étant Préteur. Quelques Auteurs le font pére de M. PORCIUS, qui fut Consul en l'an 640 de Rome, & 114 ans avant Jesus-Christ, avec M. Acilius Balbus; & qui étant depuis banni de Rome, pour avoir mal gouverné la Macédoine, se retira à Tarragone en Espagne. Il laissa un fils de même nom, pére de Caton d'*Utique*, qui fut pére de PORCIUS Caton, tué à la bataille de Philippes, l'an 712 de Rome, & 42 ans avant Jesus-Christ. PORCIUS Caton, fils aîné du Censeur, mourut avant son pére. Il avoit épousé Tertia, fille de Paul-Emile, & laissa d'excellens livres de Droit, selon Pomponius. Son fils, qui mourut en Afrique, fut pére de L. PORCIUS Caton. Quelques Auteurs croyent que C. PORCIUS, *dont nous avons parlé*, & qui fut Consul avec M. Acilius, étoit fils du même Caton le Jurisconsulte. L. PORCIUS Caton, fut Consul en l'an 665 de Rome, & 89 ans avant Jesus-Christ, avec Cn. Pomponius Strabon, & fut tué peu après en la guerre contre les Marses ou des Associez. *Voyez* CATON. * Tite Live, *l.* 33. 34 *&* 39. Velleius Paterculus, *l.* 2. Pomponius, *de Orig. Jur. l.* 2. Cicéron. Dion. Valére Maxime. Plutarque. Cassiodore, &c.

PORCUNA, PORCUNNA ou PORCHUNA, bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est à deux lieues du Guadalquivir vers le midi, & à six de Jaën, vers le Couchant. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Obulco*, & d'autres pour l'ancienne *Lacippo*, deux petites villes de l'Espagne Bétique. * Maty, *Dict. Géogr.*

PORDAGE (Jean) Prédicateur Anglois & grand amateur de la Théologie Mystique, étoit fils de Samuel Pordage, Bourgeois de Londres, mort en 1626. Il fut d'abord Pasteur de l'église de S. Laurent à Reading, ensuite à Bradfield en Berkshire. Il fut chassé de ce dernier poste parce que les Commissaires du Comté de Berk l'accusérent de correspondance avec le Démon, de blasphéme, & d'une conduite scandaleuse. Il tâcha de faire

voit

voir son innocence dans un Ecrit intitulé *Innocency apearing* contre le livre de Th. Ford, publié sous le titre de *Dæmonium Meridianum*. Mais il ne put obtenir d'être rétabli dans son poste; au contraire, il fut chargé de nouveaux crimes par lesdits Commissaires. Il exerça la Médecine & fut appellé communément le *Docteur Pordage*, quoiqu'il ne paroisse pas qu'il ait jamais reçu ce degré dans aucune Université. G. Arnold & P. Poiret en font un grand cas. Le premier sur tout croit que Pordage avoit reçu le caractére de Jaques Bœhm, & que même il le surpassoit dans la connoissance des Mystéres divins. C'est par cette raison que quelques-uns le disent Chef d'une nouvelle Secte, qu'on nomme *les Nouveaux Bœhmistes*. Il a écrit deux Traitez Mystiques, dont l'un porte le titre de *Theologia Mystica*, & l'autre celui de *Sophia*. Ils parurent d'abord en Anglois, mais peu de tems après la mort de l'Auteur, ils furent imprimez en Allemand à Amsterdam dans les années 1698 & 1699. * Wood, *Athenæ Oxon*. G. Arnolds *Kirch und Ketzer-Hist*. Poiret. Bingham, *Antiq. Christ. tome* 10. *Diction. Allemand.*

PORDENONE (Le Jeune) Peintre. *Cherchez* LICINIO (Jules).

PORDÉNONE (Licinio de) ou JEAN-ANTOINE-REGILLO, excellent Peintre d'Italie, né à Pordénone, bourg du Frioul, étoit de la famille de Sacchi, quoiqu'on l'appellât *Licinio*, & même quelquefois *Cuticelio*, & ne prit le nom de *Regillo*, que quand l'Empereur l'honora du titre de Chevalier. Il renonça, *dit-on*, à celui de sa famille, par la haine qu'il portoit à un de ses fréres, qui avoit voulu l'assassiner d'un coup d'arquebuse, dont il fut blessé à la main. Au reste, il y eut une si grande jalousie entre le Titien & Pordénone, que celui ci craignant quelque insulte, se tenoit toûjours sur ses gardes, & travailloit l'épée au côté, avec une rondache auprès de lui. Après avoir long-tems travaillé à Venise, & dans d'autres villes d'Italie, il alla à Ferrare par ordre du Duc Hercule II, pour y achever des desseins de tapisseries, qu'il avoit commencez à Venise; mais à peine y fut-il arrivé qu'il tomba malade, & mourut avant que d'avoir fini cet ouvrage, où il répréséntoit les travaux d'Ulysse. Ce fut en l'année 1540, & en la 56 année de son âge. Le Duc de Ferrare lui fit faire de somptueuses funérailles. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 2. *Entret*. 3. *p*. 67. édit. de Trevoux 1725.

PORDE'NONE, bourg fortifié dans le Frioul, à six lieues du Golfe de Venise, & à cinq de Cénéda vers le Levant. Ce lieu, qui appartenoit aux anciens Patriarches d'Aquilée, a été long-tems possédé par les Archiducs d'Autriche; mais les Vénitiens s'en étant plusieurs fois rendus maîtres, Charles-*Quint* le leur céda en 1529. Cependant l'Empereur ne laisse pas de porter parmi ses titres, celui de Seigneur de Pordénone ou de Pordenaw. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORE (Guy de) François, fut d'abord quinziéme Abbé de Citeaux, reçut dans la suite des mains du Pape Clément III le chapeau de Cardinal, & fut fait enfin Evêque de Palestrine par le Pape Innocent III. Il rendit de grands services à son Ordre, sur tout en ce qu'il y réünit celui de Calatrava, & qu'il rétablit dans les Royaumes de Castille & de Léon, les Religieuses de Citeaux. Le Pape Innocent III l'envoya pour Légat en Allemagne, où il confirma au nom de sa Sainteté l'élection de l'Empereur Othon IV contre son Compétiteur Philippe. Il prescrivit en même tems de bons réglemens à tout le Clergé. Il ordonna à Cologne que dans le tems qu'on éléve le saint Sacrement, ou qu'on le porte à un Malade, on sonneroit une clochette pour avertir le peuple de fraper sa poitrine & de fléchir les genoux, & depuis ce tems-là la coutume s'en est introduite dans toute l'Eglise Romaine. Il étoit aussi doux & aussi affable dans sa conversation qu'il s'étoit sévére à lui-même. Il mourut de peste à Gand le 20 mars 1202, ou selon d'autres 1206. Ses vertus & quelques miracles qu'on lui attribue, le font regarder comme Bienheureux par les Religieux de l'Ordre de Citeaux. Quelques-uns le confondent avec Guy *le Jeune*, Archevêque de Rheims, qui lui succéda dans l'Abbaïe de Citeaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucherus, *Not. ad Hist. de Episc. Leod.* Manriquès, *Annales Cisterc.* Maraccius, *in Purpura Mariana*. Ciaconius. Le Mire. Suarès, *de Episc. Prænest.*

POREE ou PORET (Gilbert de la) *Voyez* PORRE'E.

PORENTRU, ville & château qui sert de résidence à l'Evêque de Bâle. Elle est située dans l'Elsgow sur les frontiéres du Suntgow & de Montbéliard; & par rapport à la jurisdiction spirituelle, elle est sous l'Archevêché de Besançon. Henri, Evêque de Bâle acheta cette ville en 1271, de Gottfried, Comte de Neuenbourg, son frére. Il y avoit auparavant à Porentru un Châtelain, qui avoit l'Avocatie de l'Elsgow. L'Evêque voulant aussi s'approprier l'Avocatie, après avoir pris possession de la ville, Théodoric, Comte de Ferrette, & Réginaud, Comte de Montbéliard, y prétendirent aussi. Le Comte de Ferrette céda sa prétention pour 180 marcs d'argent. Mais le Comte de Montbéliard marcha avec des troupes devant Porentru, s'en saisit & la garda jusques en 1283, que le nouvel Evêque Henri, surnommé *Gurtelknopf*, s'en plaignit à l'Empereur Rodolphe de Habspourg dont il étoit Conseiller privé. L'Empereur promit son assistance à l'Evêque, marcha avec une armée vers Porentru, força cette ville à se rendre & démolit le château de Mylan appartenant au Comte de Montbéliard, qui par là se vit obligé de demander la paix & à renoncer à toutes ses prétentions sur la ville & l'Avocatie. L'Evêque Jean de Vienne engagea en 1355, cette ville à Pierre de Cly, pour 6000 florins. Elle fut bientôt après dégagée, & ceux de Bâle la brûlérent dans la guerre de 1374. En 1385, l'Evêque la remit comme une hypothéque à Etienne, Comte de Montbéliard, pour la somme de 11000 livres. La Bourgeoisie prêta alors hommage au Comte. Elle demeura ainsi hypothéquée jusques en 1461, que Jean de Venningen la dégagea en payant la somme prêtée. Il y fit alors bâtir un beau château, & y fixa sa résidence, en quoi il a été imité par ses successeurs. Cette ville a été depuis lors considérablement aggrandie. Elle a son Bourguemaitre, son Thrésorier, son Conseil, & autres beaux priviléges. * Urstisius, *l*. 1. *p*. 56. 141. 429. Stumpf, *l*. 12. *p*. 395. *b*. 405. *b*. *Dict. Allemand de Bâle.*

* POREVIT, Idole à cinq têtes, adorée par les anciens Allemands. On croyoit qu'il falloit remporter beaucoup de butin à ses Adorateurs. Il a eu des temples à Wollin & ailleurs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schmeltz, *Dissert. de Idololatr a Veterum Misniæ Incolarum*, §. 20. Grosser, *Lausnitz. Gesch. partie* 2. *p*. 4. *Acta Eruditorum* 1715. *p*. 147.

PORIES, Sauvages de l'Amérique dans le Brésil. Ils se tiennent fort avant dans le païs, & près de cent lieues loin de la mer. Ils sont petits, aiment la paix & ne vont point nuds comme beaucoup d'autres. Leurs femmes se peignent la peau de bleu, de rouge & de jaune. Ils vivent de poissons, de pommes de pin & de cocos, qui sont de la grosseur des pommes, d'une écorce fort dure. Ils les appellent *Errires*. Ils ont des lits pendans, faits d'écorces d'arbres, & se défendent de la pluye & des autres injures de l'air, avec des branches entrelassées ensemble, & couvertes par dessus de feuilles de palmites. C'est là tout ce qu'ils ont pour maisons. Toutes leurs richesses consistent en huile de baume, dont ils donnent une grande quantité pour des bagatelles, apportées d'Europe. Il se trouve dans leurs contrées force léopards, qu'ils nomment *jawarile*, des lions, qu'ils appellent *jawarasou*, & des *macabaytes* ou *chats sauvages*. * Laët, *Descript. des Indes Occid.* *l*. 15. *ch*. 4. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PORLOCK, bourg ou petite ville maritime d'Angleterre, dans la partie occidentale du Comté de Sommerset, qu'on appelle *Carampton*. Elle a un bon port sur la pointe occidentale de la contrée, & est à 136 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PORMON, anciennement *Thermodoon*, riviére de l'Amasie en Natolie. Elle se décharge dans la Mer Noire, un peu au Couchant de la ville de Pormon. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORMON, petite ville de l'Amasie en Natolie. Elle est sur la Mer Noire, un peu au Couchant de la riviére de Pormon, & au nord de Tocat. On la prend ordinairement pour l'ancienne *Polemonium*, ville de la Cappadoce, quoique quelques Géographes mettent cette ancienne ville à Vatiza, qui est un peu au Levant de Pormon. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORNIC, petite ville de France, en Bretagne, dans le diocése de Nantes, près de la mer. Elle est à l'ouest sud ouest de la ville de Nantes, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues, selon de Wit, *Carte de Bretagne*; de près de huit lieues selon Jaillot, *Carte de Bretagne*; de près de douze lieues selon Sanson, *Carte de Bretagne*, & de dix à onze lieues, dans celle du *Gouvernement General de l'Orléanois*. Il y a une Abbaïe d'hommes de l'Ordre de S. Augustin. Les Cartes nomment ce lieu *Pornic*, mais le *Dictionnaire Universel de la France* lui donne le nom de *Pornie*.

POROS, isle de l'Archipel, située dans le Golfe d'Egine, sur la côte de la Morée, vis à vis du bourg de Saronia. Cette isle n'a pas plus de six lieues de circuit, mais elle est assez bien cultivée. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Calauria*, où Démosthéne s'enfuit & s'empoisonna, pour se dérober aux persécutions d'Antipater. D'autres cependant croyent que *Calauria* est la *Sidra* d'aujourd'hui. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORPHYRE (P. Optatianus) *Porphyrius*, Poëte Chrétien, & Auteur du Panégyrique de Constantin en vers Latins, qu'il présenta à cet Empereur vers l'an 329. Il le composa dans l'exil où il étoit, & dont il fut rappellé. Saint Jérôme fait mention de Porphyre en la Chronique d'Eusébe. Son Ouvrage a été imprimé à Ausbourg pour la premiére fois en 1595. * Fulgence, *Mythol.* *l*. 2. Béde, *de Arte Metrica*. Rabanus Maurus, *Prol. l. de Laud. sanctæ Crucis*, *&c.* Baronius, *A. C.* 325. *n*. 90. 2. édit. Baillet, *Jugement des Savans*, *&c. tome* 3. *partie* 2. *p*. 366. *n*. 1174. édit. d'Amsterdam 1725.

PORPHYRE (Saint) *Porphyrius*, Comédien d'Adrianopolis, depuis appellée *Andrinople*, s'étant fait batiser par moquerie devant l'Empereur Julien l'*Apostat*, fut éclairé d'une lumiére céleste, & déclara publiquement qu'il étoit Chrétien. Il eut aussi tôt la tête tranchée, & gagna ainsi la couronne du martyre. * *Martyrologe Romain*, *au* 15 *septembre*.

* PORPHYRE, jeune homme de la famille de S. Pamphile Martyr, fut tourmenté & brûlé l'an 309 pour avoir fait une profession constante de la Religion Chrétienne. * Eusébe, *Martyrs de la Palestine*, *ch*. 11.

PORPHYRE, *Porphyrius*, Philosophe Platonicien, étoit Tyrien, si l'on en croit son témoignage, ou de Bathanée, bourg de Phénicie, selon l'opinion de ceux qui, comme saint Jérôme, l'ont surnommé *Bataneste*. Il étoit d'une famille Syrienne, à ce que l'on conjecture par son nom de *Malc*, lequel en Syriaque signifie *Roi*; & de là vient qu'étant engagé par Longin à changer de nom, il prit celui de *Porphyre*, qui a quelque rapport à la royauté. Socrate dit qu'il avoit professé la Religion Chrétienne; mais qu'ayant été maltraité par quelques Chrétiens à Césarée de Palestine, il avoit abandonné le Christianisme, contre lequel il écrivit depuis, poussé à cette désertion par la colére & la mélancolie, passions ausquelles il étoit fort sujet. Il fut Disciple de Longin, célébre Professeur de Rhétorique & de Philosophie, & devint l'ornement de son Ecole à Athénes. De là il passa à Rome, & s'attacha entiérement à Plotin, auprès duquel il passa six années. Le noir chagrin qui s'empara ensuite de son esprit, le porta souvent à se vouloir tuer lui-même: ce qu'il eût exécuté, si Plotin ne se fût efforcé de combattre ce desespoir. On croit qu'il fit encore quelques voyages en Orient; mais il est sûr qu'après

près la mort de Plotin il retourna à Rome; qu'il y enseigna la Philosophie avec une très-grande réputation; qu'il s'appliqua même à l'étude de l'Eloquence, & qu'il se rendit très-habile dans la Philosophie, dans la Géographie, dans l'Astronomie & dans la Musique. Il prononça en public des Discours d'Eloquence, qui lui acquirent une grande réputation. Porphyre mourut à Rome, comme le témoigne Eunapius, après avoir vécu, non seulement jusqu'au régne de Probe, qui mourut en 282; mais même jusqu'à celui de Dioclétien, & peut-être au delà. Il avoit épousé une veuve nommée *Marcelle*, qui étoit mére de cinq enfans. Il y a apparence que ses mœurs furent fort réglées & sans reproche, du moins les Chrétiens ne lui en ont point fait; mais il s'abandonna aussi-bien que les autres Platoniciens de son tems, aux sacriléges & aux superstitions de la Magie. Il avoit écrit plusieurs Ouvrages, dont Holsténius a publié la plus grande partie. Il nous reste de lui trente deux Questions sur Homére; une Dissertation sur l'Antre des Nymphes, décrit dans le treiziéme de l'Odyssée; un Fragment sur le Styx; un livre sur les Catégories d'Aristote; & quatre autres sur l'abstinence des viandes. Les Anciens ont fort connu plusieurs autres productions de ce Philosophe, telles que sont cinq livres de l'Histoire Curieuse, ou Entretiens Curieux, du premier livre desquels Eusébe nous a conservé un Fragment sur les Auteurs Plagiaires; un Traité en plusieurs livres de la Vie & des Dogmes des Philosophes; d'autres sur ce qui est en notre pouvoir; sur le retour de l'ame à Dieu; sur les statues, &c. Reste à parler de ce qu'il a composé contre la Religion Chrétienne. Il lut exprès toute l'Ecriture pour y réüssir, non dans le dessein d'y chercher la vérité, mais afin d'y trouver de quoi la combattre. Cet Ouvrage, qui n'est point parvenu jusqu'à nous, mais qui a rendu le nom de Porphyre très-odieux aux Chrétiens, est souvent cité dans les saints Péres; & fut refuté par saint Méthodius, par Eusébe de Césarée dans son livre *de la Préparation Evangélique*, par Apollinaire, par saint Augustin dans son *dixiéme livre de la Cité de Dieu*, par saint Jérôme *sur Daniel* & ailleurs, par saint Cyrille, & par Théodoret. * Socrate, *Vita Plotini*, *l.* 3. Eusébe, *Præparat. Evang. l.* 4 *&* 10. Suidas. Théodoret. S. Jérôme, *in Præfat. Catal. Script. Ecclef.* S. Cyrille, *contre Julien*, *l.* 1. Eunapius, *in Vit. Philos.* Baronius. Scaliger. Vossius. Henri de Valois. Holsténius, *en sa Vie.* Tillemont, *Hist. des Empereurs.*

☞ On ne doit pas oublier que l'Empereur Théodose *le Grand*, fit depuis brûler les livres de Porphyre l'an 388, comme nous le voyons exprimé dans les Actes du Concile d'Ephése. On avoit cru du tems de saint Augustin, qu'il y avoit eu deux Philosophes de ce nom, dont l'un étoit de Tyr, & l'autre de Sicile. La cause de cette erreur venoit de ce que Porphyre avoit demeuré longtems dans cette isle, comme il l'assûre dans la vie de Platon. Saint Augustin, qui avoit donné dans ce sentiment, s'en dédit dans ses Rétractations. De même le Cardinal Baronius avoit cru dans la premiére édition de ses Annales, que Porphyre vivoit encore du tems de Constantin *le Grand*, qu'il fut rappellé de l'exil, & qu'il avoit encore embrassé la Religion Chrétienne; mais il s'est retracté dans la seconde édition de cet Ouvrage. En effet, il avoit confondu ce Philosophe avec Porphyrius (Optatien.)

PORPHYRE, *Porphyrius*, Evêque de Gaze, né à Thessalonique, d'une famille illustre, vers l'an 350, passa ses premiéres années dans une solitude de Palestine, visitant souvent les lieux saints. Jean, Patriarche de Jérusalem, lui confia la garde de la vraye Croix. Enée, Evêque de Gaze, étant mort l'an 396, le Clergé & le peuple de cette ville le demandérent pour Evêque à Jean de *Césarée*, qui le manda à Césarée, & l'ordonna Evêque de Gaze. Se voyant persécuté par les Payens, qui étoient les plus puissans dans la ville, il ne résista que par sa patience & par ses miracles, qui en convertirent plusieurs. Il obtint de l'Empereur Arcadius, qu'on abattroit le temple de Marnas, très-célébre à Gaze; mais l'avarice des Officiers de ce Prince, s'opposa à l'exécution de cet Arrêt. Porphyre fut obligé de venir à Constantinople, où il obtint sa demande, après un prodige qui arriva au batême de Théodose *le Jeune*, comme nous le remarquons en parlant de ce Prince & d'Amantius. Quand il fut de retour à Gaze, il fit abattre tous les temples des faux Dieux qui étoient dans cette ville, & bâtir la Basilique Eudoxienne. Il travailla à la conversion des Idolâtres & des Manichéens, & mourut le 26 février 420. Marc, Diacre de Gaze, raconte toutes ces choses dans une Rélation que le Cardinal Baronius rapporte, & que Métaphraste & Surius ont inférée dans la Vie de ce saint Prélat, dont l'Eglise célébre la mémoire le 26 février. * Baillet, *Vies des Saints.*

PORPHYRE, *Porphyrius*, Evêque d'Antioche, étoit très-décrié par ses violences, que Palladius décrit dans la Vie de saint Chrysostome. Après la mort de saint Flavien en 404, il se mit sur le siége de l'Eglise d'Antioche, sans observer aucune formalité Canonique, & se fit ordonner par Sévérien & Antiochus, les portes de l'église fermées, sans l'assemblée du peuple. Il corrompit les Soldats, se servit de toutes sortes de violences, pour contraindre les Habitans de communiquer avec lui, & mourut enfin en 414: Alexandre fut mis en sa place. * Théodoret, *l.* 5. Baronius, *in Annal.*

* PORPHYRITE, lieu de la Thébaïde, où il y avoit des carriéres de porphyre. On y envoya quantité de Chrétiens sous l'empire de Dioclétien. * Eusébe, *Martyrs de la Palestine*, *ch.* 8.

PORPHYROGENETE, ou PORPHYROGENITE, nom que l'on donnoit aux enfans des Empereurs de Constantinople; parce que les Impératrices avoient coutume de faire leurs couches dans un appartement nommé *Porphyre*, qui étoit à l'entrée du Palais, du côté de la Propontide. Ce nom est composé du Grec πορφύρα, & de *γεννητὴ naissance*, ou de *γεννάομαι naître.* Ce fut, dit-on, Constantin *le Grand*, qui fit bâtir ce superbe Palais, qu'il destina pour la naissance & l'éducation des Princes qui viendroient de sa race. Nicétas rapporte une autre raison de ce surnom, & dit que ces Princes étoient appellez *Porphyrogenites*, parce qu'on les recevoit dans un drap de pourpre, en venant au monde: ce qu'il justifie par l'exemple de l'Empereur Emanuel Comnéne. * Nicétas, *l.* 5. Luitprand, *l.* 2. Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.*

PORQUEROLLES, anciennement *Prote*, petite isle de la Mer Méditerranée. Elle est près de la côte de Provence, au Couchant de l'isle de Portcros, & au midi de la ville d'Hiéres. Elle n'a que quatre milles de long, & un de large, & elle est défendue par un château & par trois tours. * Maty, *Diction. Geogr.*

* PORQUIN (Barbe) de Liége, originaire d'Italie, fut mariée à un homme de noble extraction, nommé Rolly. * Elle s'est distinguée par son savoir & a composé un Ouvrage qui a pour titre *Petit Jardin de l'Ame.* Elle a encore écrit plusieurs petits Traitez qui n'ont pour objet que la pratique de la dévotion. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 103.

PORRECTA, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est renommé à cause de ses bains. Il est dans le Bolonois sur le Réno, environ à sept lieues de Bologne & de Modéne, vers le sud. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORRE'E (Gilbert de la) natif de Poitiers, Chanoine, puis Evêque de cette ville dans le XII siécle, fut un des plus grands hommes de son tems. Il professa pendant près de trente ans la Philosophie & la Théologie, dans les meilleures villes du Royaume; mais il tomba malheureusement dans quelques erreurs, en s'expliquant sur les personnes de la Trinité, plutôt selon les Topiques d'Aristote, que selon le langage de l'Ecriture. Selon son systême, l'essence divine n'étoit point Dieu: les propriétez des personnes n'étoient point des personnes; la nature divine n'étoit point incarnée; il n'y avoit point de mérite que celui de Christ; & personne n'étoit véritablement batisé, s'il ne devoit être sauvé. Ses Archidiacres furent ses accusateurs; & saint Bernard les soutint auprès du Pape Eugéne III, qui étoit alors en France. L'affaire fut traitée en deux conférences, l'une à Auxerre, & l'autre à Paris; & fut enfin terminée dans une troisiéme qui se tint à Rheims, après le Concile assemblé l'an 1147. Le Pape ne voulut pas traduire devant une si grande assemblée ce Prélat qui promettoit de se soumettre à ce qui seroit jugé par le Concile. Ses propositions furent condamnées, & ce jugement fut reçu de lui avec une soumission que n'imitérent pas quelques uns de ses Disciples. Ainsi n'ayant pas défendu opiniâtrement ses erreurs, c'est à tort qu'il est mis par quelques Auteurs au nombre des Hérétiques. Gilbert gouverna encore l'église de Poitiers jusqu'à l'an 1154, qui fut celui de sa mort. Outre son Traité de la Trinité, il avoit composé une Exposition des Pseaumes & des Epitres de saint Paul. * Henri de Gand, *de Script. Ecclef. c.* 17. *& in Append. c.* 8. Othon de Frisingue, *Gest. Frid. Imp. l.* 1. *c.* 46 *&* 47. Baronius, *Annal. tome* 1. *A. C.* 1146. 1147. *&c.* Sixte de Sienne, *Biblioth. l.* 4. Ptolomée de Lucques, *A.* C. 1134. Sandére, *Hær.* 143. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *p.* 886.

PORRE'TE (Marguerite) certaine femme de Hainaut, qui vivoit dans le XIII siécle, étant venue à Paris, y composa un livre rempli des erreurs renouvellées par les Quiétistes modernes. Elle y disoit entre autres choses, qu'une personne anéantie dans l'amour de son Créateur, peut satisfaire librement tous les souhaits de la nature, sans crainte d'offenser Dieu. Elle soutint opiniâtrément cette doctrine, qui la fit condamner à être brûlée: ce qui fut exécuté en 1210. Un certain Guyard de Cressonneffart, publioit dans le même tems d'autres erreurs, & disoit qu'il étoit cet Ange de Philadelphie, dont il est parlé dans l'Apocalypse; mais il fut plus sage que Marguerite Porréte; car il abjura sa doctrine, & ne fut condamné qu'à une prison perpétuelle. * Sponde, *A. C.* 1210. *n.* 6.

PORRO. *Voyez* POROS.

PORSE'NA, Roi des Hétrusques, dont la capitale étoit *Clusium*, maintenant *Chiusi* en Toscane, régnoit vers l'an 520 avant Jesus Christ. A la sollicitation de Tarquin *le Superbe*, il vint assiéger Rome l'an 247, de la fondation de cette ville, & 507 avant Jesus Christ, pour rétablir ce Prince qui avoit été chassé du thrône. Ce siége fut long & fâcheux, & les Romains se virent réduits à la derniére extrémité; mais le courage de Clélie, d'Horace, surnommé *Cocles*, & de Mutius, dit *Scævola*, fut la principale cause du salut de Rome. Porséna fut contraint de lever le siége, & de se retirer en son païs. Il eut un fils nommé *Aruns.* * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'Halicarnasse, *l.* 5. Florus, *l.* 1. *c.* 10. Eutrope. Orose, &c.

PORT (Benoit du) Chancelier de la République de Gênes en 1500, écrivit en Latin une Rélation de l'entrée du Roi Louis XII, dans la ville de Gênes, en 1502, sous ce titre *Descriptio Adventus Ludovici XII, Francorum Regis, in urbem Genuam, anno* 1502. Nous avons ce Traité à la fin de l'Histoire du Roi Charles VIII, écrite par Guillaume de Jaligni, & imprimée à Paris en 1617. * Soprani, *Scritt. della Ligur.* Le Mire, *in Auct. &c.*

PORT ou PORTO, ville d'Italie, située à l'emboûchure du Tibre, dans l'Etat Ecclésiastique, est le titre d'un des six anciens Cardinaux Evêques. Son port qui avoit été bâti par Claude, & réparé par Trajan, a été autrefois considérable; mais aujourd'hui à peine savons-nous le lieu où il a été. La ville est aussi presque détruite & inhabitée à cause du mauvais air. * *Consultez* Léandre Alberti. Les Latins ont nommé cette ville *Portus Augusti* & *Portus Romanus.*

PORT, bourg ou petite ville de Lorraine. *Voyez* SAINT-NICOLAS.

PORT-ALE'GRE, *Portus Alacris*, autrefois, *Amma*, vil-

ville de Portugal, avec Evêché suffragant de Braga ou Brague, est dans la province d'Alentejo, vers les frontiéres de l'Estrémadure. Elle est située sur une riviére, & est assez bien fortifiée. C'est un Comté qui appartient à la Maison de Silva.

PORT-A-PORT, ville de Portugal. *Voyez* PORTO.

PORT-AU-PRINCE, ville sur la côte méridionale de l'Isle de Cuba dans l'Amérique, a un port nommé *le Port-Sainte-Marie*. Cette ville est située au milieu d'une grande prairie, où les Espagnols ont quantité de *batos*, qui sont des parcs où ils nourrissent des bêtes à cornes, pour en avoir le suif & les cuirs. Ils ont aussi beaucoup de *materias*, c'est à dire, de lieux où leurs Boucaniers se retirent pour tuer des bêtes sauvages, & y faire sécher les cuirs. C'est de là que viennent tous les cuirs qu'on estime tant en Europe, & qu'on appelle *de Havana*; parceque de cette ville du Port-au-Prince, on les porte à celle de Havana, qui est la ville capitale de cette isle, afin d'y être embarquez pour l'Espagne, d'où on les transporte dans tous les autres Royaumes de l'Europe. * Oëxmelin, *Hist. des Indes Occidentales.*

* PORT-AUX-MOUTONS, ou selon M. Delisle PORT-DU-MOUTON, port de l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale de l'Acadie.

PORT-AUX-PRUNES, païs de l'Isle de Madagascar, dans la partie septentrionale, vers la côte qui regarde l'orient, s'étend depuis le port de Témétavi, jusqu'à la Baye d'Antongil, & est borné vers l'occident par les montagnes des Vohits-Anghombes & d'Antsianach. C'est un païs riche, & très-fertile en ris, & en excellens pâturages. Les Habitans sont fort adonnez au travail, & mourroient plutôt de faim, que de manger de la viande d'une bête, qu'un Chrétien, ou un homme du Sud auroit tuée. Ils sont *Zaffeh-brahim*, c'est à dire, *de la lignée d'Abraham*, à ce qu'ils disent, & ne connoissent point Mahomet, appellant *Caffres* ceux qui sont de sa Secte. D'ailleurs, ils honorent les Patriarches Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse & David; mais ils n'ont aucune connoissance des autres Prophétes, ni de Jesus-Christ. Ils sont circoncis, & ne travaillent point le samedi, non plus que les Juifs. Ils ne font ni priéres publiques, ni jeûnes; mais seulement des sacrifices de taureaux, de vaches, de cabrils & de coqs. Leurs villages sont mieux disposez & mieux situez que ceux des autres païs; & dans chaque village il y a un *Philoubei*, qui y rend la justice. Tous ces Philoubeis obéissent à un Ancien, qui est l'arbitre de leurs différents. Ce sont les femmes & les filles qui plantent le ris, faisant un trou dans la terre avec un bâton pointu, qu'elles tiennent en la main, en jettant deux grains de ris dans ce trou, qu'elles couvrent avec le pié, en dansant & chantant. Tout cela se fait en un même jour, par toutes les femmes & filles de chaque village, qui s'assemblent pour faire ce plantage. Ils sont adonnez à la Géomance, qu'ils nomment *Squille*, *dont il est parlé dans l'article des* OMBIASSES. La riviére de Mananghourou, qui a son emboûchure vers l'Isle de Sainte-Marie, est fort grande, & ne se boûche point par les sables; de sorte qu'il y peut entrer au moins une petite barque. On voit le long de cette riviére de belles pierres de cristal, dont quelques unes ont plus de quatre piez de grosseur. On dit aussi que dans l'Isle Amboulnossi, qui est dans cette riviére, on trouve des aigues-marines, & d'autres pierres précieuses de couleur. * Flacourt, *Histoire de Madagascar.*

* PORT-BAIL, bourg de France, en Normandie, dans le Coutantin, avec un petit port de mer, qui vient au pié des murailles de ce lieu. Il est vis à vis de l'Isle de Gersay. Il y a dans cet endroit plus de trente salines qui fournissent de sel tout le Coutantin. * *Dict. Univ. de la France.*

PORT-BESSIN ou PORT-EN-BESSIN. *Voyez* BESSIN.

PORT-COLOM. *Voyez* PORTO-COLOMBO.

PORT-D'ALBERTON. *Voyez* ALBERTON.

PORT-DE-BEAUVOIR. *Voyez* BEAUVOIR.

PORT-DE-BOUC. *Voyez* TOUR-DE-BOUC.

PORT-DE-FANO. *Voyez* FANO.

PORT-DE-PAIX. *Voyez* PORT-PAIX.

* PORT-DE-PILES, bourg de France, dans le Poitou. Ce lieu est renommé parce que c'est un grand passage. Il est situé sur la Creuse, près de sa chûte dans la Vienne, aux frontiéres de la Touraine. * *Dict. Univ. de la France.*

PORT-DE-SAINTE-MARIE, anciennement *Mnesthei Portus*, *Gaditanus Portus*, petite ville avec un grand port, est fort fréquentée. Elle est dans l'Andalousie, à l'emboûchure de la Guadalete dans le Golfe de Cadis, à trois lieues de la ville de ce nom, & de celles de Xérès de la Frontéra & de Saint-Lucar de Barraméda. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PORT-DES-ANGES, dans l'Amérique septentrionale, en la Nouvelle Espagne, & dans l'Audience de Guaxaca, sur la Mer du Sud. * M. Delisle, *Carte du Mexique, de la Floride, &c.*

* PORT-DESIRE, port de l'Amérique méridionale, sur la côte orientale de la Mer Magellanique. On le nomme autrement *Baya de los Trabajos*, & il a son entrée large d'environ une demi-lieue, avec deux petites Isles & deux rochers que l'on ne découvre point de la haute mer. Le terroir des environs est d'un sable blanc & sans arbres. Il y a pourtant de l'eau douce, dont les vaisseaux qui vont vers le détroit ont ordinairement soin de se pourvoir.

PORT-FAMINE. *Voyez* PORTO-FAMINE.

PORT-HERCOLE. *Voyez* PORTO-HERCOLE.

PORT-LOUIS ou BLAVET, port considérable de France en Bretagne. *Cherchez* BLAVET & LOUIS.

PORT-LOUIS, en Languedoc. *Voyez* sous le mot LOUIS.

PORT-MAHON ou PORT-MAON. *Voyez* MAON.

PORT-MAURICE. *Voyez* PORTO-MORISO ou PORTO-MAURITIO.

* PORT-PAIX, bourg de l'Amérique septentrionale, dans l'Isle de S. Domingue, appellée autrement *l'Isle Espagnole*, ou *Hispaniola*. Il est sur la côte septentrionale de l'isle, vers la partie occidentale, vis à vis & au sud de l'Isle de la Tortue. * M. Delisle, *Carte de l'Isle de S. Domingue.*

* PORT-ROYAL, ville capitale de l'Isle de la Jamaïque dans l'Amérique septentrionale, sur la côte méridionale de l'Isle. Elle fut presque entiérement brûlée en 1703. Lorsque les Anglois eurent pris cette Isle sur les Espagnols, elle prit le nom de *Cagway*; mais lorsque la ville eut commencé à s'accroître, & qu'elle approcha de sa perfection, elle prit le nom de Port-Royal, du tems du Chevalier Charles Littleton, à cause de la bonté de son havre. Ce havre est si sûr & si commode, qu'il est assuré contre toutes les tempêtes. Il est propre aux expéditions, & à couvert de toutes les entreprises que les ennemis pourroient faire par le moyen du plus fort & du plus considérable château que le Roi d'Angleterre ait dans toute l'Amérique, y ayant toujours bonne garnison, & plus de soixante piéces de canon montez. Le havre est en plusieurs endroits large d'environ trois lieues, & il est si profond qu'un navire de mille tonneaux y peut entrer à la terre de la pointe, & y charger & décharger avec plaisir. On y peut ancrer par tout. * *L'Amérique Angloise.*

PORT-ROYAL, ville d'Espagne. *Voyez* PUERTO-REAL.

PORT-ROYAL bourg & port de l'Amérique septentrionale. *Voyez* l'article d'ACADIE.

PORT-ROYAL, Abbaïe de Bernardines, étoit située proche de Chevreuse, à six lieues de Paris. Elle avoit été établie en 1204, par Mathilde de Garlande, femme de Matthieu I, de Marly, cadet de la Maison de Montmorency, & sous les auspices d'Odon de Sully, Evêque de Paris. La conduite de ce monastére fut donnée aux Moines de l'Abbaïe des Vaux-de-Cernay, de l'Ordre de Citeaux. Les Papes lui accordérent plusieurs priviléges, & les Rois l'enrichirent par leurs libéralitez. Elle avoit toûjours eu depuis ce tems-là des Abbesses perpétuelles, jusqu'à ce qu'Angélique Arnauld, nommée par le Roi, Abbesse de ce monastére, en 1602, après y avoir établi la réforme, la remit sous la jurisdiction de l'Evêque de Paris, & obtint du Roi Louis XIII, l'an 1629, que l'Abbesse seroit élective & triennale. En 1625, cette Communauté vint s'établir à Paris au fauxbourg-S. Jacques, & y forma un nouvel Institut de l'Adoration perpétuelle du S. Sacrement. Pendant qu'il n'y avoit plus de Religieuses dans l'Abbaïe de Port-Royal des Champs, des Solitaires illustres s'y retirerent, entre autres M. Arnauld d'Andilly, & M. le Maître: cependant les Religieuses de cette Abbaïe avoient fait construire un monastére à Paris; & leur nombre s'augmentant, une partie de ces Religieuses retourna au monastére de Port-Royal-des-Champs, où elles s'établirent sous une Prieure dépendante de l'Abbesse de Paris. Les affaires du Jansénisme causérent beaucoup de troubles dans ces deux Abbaïes. En l'an 1669, les deux maisons de Port-Royal furent séparées en deux titres indépendans l'un de l'autre par une Bulle du Pape, autorisée par des lettres patentes du Roi; & ces deux Abbaïes demeurérent depuis séparées. Enfin en 1708, les Religieuses de Port-Royal-des-Champs ayant refusé opiniâtrément d'obéïr à l'Eglise sur le fait de Jansénius, ont été dispersées, & les bâtimens de cette Abbaïe abbattus par ordre du Roi. * *Mémoires du tems.*

PORT-SAINT. *Voyez* PORTO-SANTO.

* PORT-SAINTE-MARIE, petite ville de France, dans le Gouvernement général de Guienne, au diocése d'Agen, sur la rive droite de la Garonne, à l'ouest-nord-ouest d'Agen, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

PORT-SAINTE-MARIE. *Voyez* l'article de PORT-AU-PRINCE.

* PORT-SUR-SAONE, bourg de France dans le Comté de Bourgogne, appellé autrement *la Franche-Comté*. Il est, comme son nom le donne à connoitre, sur la Saone, & est à peu près au nord de Besançon, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

PORT-VENDRES. *Voyez* PORTO.

PORTA (Jean-Batiste) Gentilhomme Napolitain, a été célébre sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Il savoit la Philosophie, les Mathématiques, & la Médecine, & donna dans l'Astrologie Judiciaire & dans la Magie naturelle, dont il écrivit quelques Ouvrages. Outre qu'il avoit contribué à l'établissement de l'Académie de *gli Oziosi*; il en avoit une autre dans sa maison, qu'il nomma *di Secreti*; parce qu'on n'y recevoit personne qui ne se fût signalé par quelque nouvelle découverte, par quelque expérience, ou par quelque secret. Mais la Cour de Rome lui défendit de tenir ces assemblées, & de s'appliquer à ces Sciences, qui ne sont pas permises. Il obéït: cependant sa maison fut toûjours la retraite des Hommes de Lettres & des Etrangers, Admirateurs du mérite de Porta, qui mourut en 1615. Nous avons de lui, *Magia naturalis*; *Elementa curvilinea*; *De Distillatione*; *De Ziferis*; *De occultis litterarum notis*; *De Refractione Optices*; *De Aëris Transmutationibus*; *De Munitione*; *Della Fisionomia*; Des piéces de théâtre, &c. Il composa aussi cinq livres sur les Notes Occultes des Lettres, & sur la maniére de cacher sa pensée dans l'Ecriture, ou de découvrir celle des autres, qui furent imprimez à Strasbourg, avec une augmentation en 1606. Il y donne plus de cent quatre-vints maniéres de se cacher; & il en laisse encore une infinité d'autres à deviner, & qu'il est aisé d'inventer sur celles qu'il propose. Ainsi il a surpassé de beaucoup tout ce qu'avoit fait Trithéme sur ce

point, particuliérement dans la Polygraphie; soit par sa diligence & son exactitude; soit par son abondance & sa diversité; soit enfin par sa netteté & par sa méthode. * Imperialis, *in Musæo Hist.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Thomasini, &c. *Præf. Typographi ad Lectorem*, édit. de Strasbourg.

PORTA ou PORTE (Simon) Napolitain, Disciple de Pomponace de Mantoue, fut soupçonné d'être de l'opinion de son Maitre, à qui l'on attribuoit faussement une erreur sur l'immortalité de l'ame, parce qu'il avoit soutenu qu'on ne pouvoit prouver cette immortalité par la raison naturelle d'une maniére démonstrative. Aprés avoir expliqué longtems la Philosophie d'Aristote à Pise, il commençoit à faire l'Histoire des poissons, lorsqu'on lui apporta celle que Guillaume Rondelet en avoit faite, sur les Mémoires de Guillaume Pellissier, Evêque de Montpellier: ce qui l'obligea d'abandonner ce dessein. Il mourut à Naples l'an 1553, âgé de 57 ans. On a de lui un Traité *De mente humana*, que Gesner assure être un Ouvrage plus digne d'un porc, que d'un homme raisonnable. Ses autres livres imprimez sont, *Dictionarium Latinum Græco-Barbarum, &c.*; *De dolore liber*; *De coloribus oculorum*; *De rerum naturalium principiis*; *De fato*; *De Cœlibatu*; *Disputatio an homo bonus vel malus volens fiat*; *De Bonitate Aquarum*; *De Puella Germanica quæ biennium vixerat sine potu & cibo*; *Enarratio in Orationem Dominicam*; *Scholia in Johannem*; *De Conflagratione Agri Puteolani Epistola.* Outre ce Simon Porta ou Porte, il y en a eu un autre qui étoit Romain & qui a publié *Lexicon Latinum Græco-Barbarum & Græco-Literatum*; & une Grammaire de la Langue Gréque vulgaire. Le Marini lui fit ce joli Madrigal Italien:

Ecco la Porta, ove con bel lavoro
Virtù suoi fregi in saldo cedro intaglia.
Porta che chiude l'immortal tesoro,
Cui null' altro richezza in terra uggualia.
Porta di fino, è incorruptibl' oro
Ond esce luce che ogni luce abbaglia.
Si che può ben del Ciel dirsi la Porta,
Poscia ch' al mondo un si bel Sole apporta.

* De Thou, *Hist.* Gesner, *in Biblioth.*

PORTALEGRE. *Voyez* cy-dessus PGRT-ALEGRE en deux mots.

PORTATORE, riviére de la Campagne de Rome. Elle a sa source près de Sezze, traverse la Palu Pontine, & se décharge dans la mer, près de Terracine. * Maty, *Diction. Geogr.*

* PORTBURYE, village d'Angleterre dans le Comté de Somerset. Il est près de la Saverne, à deux lieues de Bristol. Quelques Géographes prennent Portburye pour le lieu nommé anciennement *Abonis* que d'autres mettent à Aventon. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORTCHESTRE, anciennement *Carperis*, ancien bourg réduit en village dans le Comté de Hant en Angleterre, à une lieue de Portsmouth vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTCROS ou PORTECROS, Isle de la Mer Méditerranée. Elle est sur la côte de Provence, entre celle de Porquerolles & celle du Levant. Portcros n'a que trois lieues de circuit, mais il y a un bon port avec un chateau, & quelques tours pour la garder. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTE (La) selon l'idée que les Turcs attachent à ce terme, signifie *la Cour du Grand-Seigneur.*

PORTE (Ardicin de la) Cardinal, natif de Novare, se rendit habile Jurisconsulte. Aprés avoir perdu sa femme, il alla à Rome, s'y fit connoitre par son mérite, & fut en peu de tems Clerc de la Chambre, Correcteur des Lettres Apostoliques, & Avocat Consistorial. Le Pape Martin V, qui l'avoit souvent employé utilement, le fit Cardinal le 24 de mai de l'an 1426. Il continua ses services au saint Siége, mourut à Rome le neuviéme avril de l'an 1334, & fut enterré dans l'église du Vatican. * Ciacconius, *in Martino V.* La Rochepozay, *Nomencl. Card.* Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

PORTE (Ardicin de la) dit *le Jeune*, Cardinal, Evêque d'Aléria, petit-fils ou neveu du précédent Cardinal de ce nom, n'eut pas plutôt reçu les honneurs du doctorat, qu'il fut choisi pour être Grand-Vicaire de l'Archevêque de Florence. Il remplit très-bien les devoirs de ce Ministére, & se distingua par sa vigilance, son équité & sa fermeté. Lorsque le Pape Paul II eut déclaré la ville de Florence rebelle au saint Siége, il fut le seul qui osa y publier l'interdit, malgré les menaces d'une populace mutinée. Une action si ferme & si courageuse lui aquit beaucoup de réputation à la Cour de Rome, où le Pape l'employa pour d'autres affaires. Il lui donna l'Evêché de Novare sa patrie; puis celui d'Aléria en Corse. Sixte IV eut beaucoup de considération pour Ardicin de la Porte, qu'il fit successivement Référendaire & Dataire, & auquel il confia des légations importantes. Ce Prélat appaisa diverses fois les troubles qui s'étoient élevez à Nursie, à Terni, à Pérouse, à Tripherne & à Todi; mit les séditieux dans l'impuissance de faire éclorre leurs mauvais desseins; confirma les autres dans l'obéissance, & rétablit l'autorité des Magistrats. Peu après il termina heureusement les différents qui étoient entre l'Empereur Frédéric III, & Matthias Corvin, Roi de Hongrie; & leur persuada de s'unir, pour s'opposer aux progrès que faisoient de toutes parts les Infidéles. Le Pape Innocent VIII se déchargea sur lui de plusieurs affaires importantes, entre autres, du soin de répondre aux Ambassadeurs des Princes, & le fit Cardinal au mois de mars l'an 1489: mais son humilité lui donnoit du dégoût pour toutes ces dignitez, & le faisoit soupirer aprés la solitude. Il fut se jetter aux piez du Pape, il le pria de recevoir la démission de ses Bénéfices & de son chapeau de Cardinal, & de lui permettre de se retirer à l'hermitage de Camaldoli, où il avoit résolu de passer le reste de ses jours, dans les exercices de la pénitence. Aprés avoir obtenu ce qu'il souhaitoit, il sortit de Rome déguisé, & avec un seul Domestique. Les Cardinaux qui en furent avertis, en témoignérent tant de chagrin, que le Pape fut obligé de le rappeller. La Porte écrivit de la manière du monde la plus pressante, pour obtenir la liberté d'exécuter le projet qu'il avoit formé. Ce fut inutilement; car il fut obligé de revenir à la Cour de Rome, où il fut l'exemple des bons Ecclésiastiques, & où il mourut le quatriéme novembre 1493. Son corps fut enterré dans l'église du Vatican. * Victorel & Ciacconius, *Hist. Pont. Cardin.* Ughel, *Ital. Sacra.* Aubéry, *Histoire des Cardinaux.*

PORTE (Simon) *Voyez* PORTA.

PORTE (de la) Maison, dont étoit issu le Maréchal de la Meilleraye, & dont descendent les Ducs de Mazarin d'aujourd'hui, vient de FRANÇOIS qui suit.

I. FRANÇOIS de la Porte, Seigneur de la Lunardiére, de la Jobeliniére & de Villeneuve, épousa 1. le 26 mars 1548, *Claude* Bochart, fille d'*Antoine*, Seigneur de Farinvilliers, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Françoise* Gayant: 2. le 21 avril 1559, *Magdelaine* Charles, fille de *Nicolas*, Seigneur du Plessis-Picquet, & de *Jeanne* Bochart. Du premier lit vint, 1. *Susanne* de la Porte, mariée à *François* du Plessis, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Prevôt de France, &c. dont sont issus les Cardinaux de Lyon & de Richelieu: & du second lit sortirent 2. CHARLES qui suit; 3. *François*, Seigneur de la Jobeliniére; 4. *Raoul*, Seigneur de Boissiet; 4. *Amador*, Grand Prieur de France, Baillif de la Morée, Ambassadeur de l'Ordre de Malte en France, Gouverneur de la ville & château d'Angers en 1619, du Havre de Grace en 1626, Lieutenant-de-Roi au Païs d'Aunis & d'Oléron en 1633, mort le 31 octobre 1644; & 5. *Léonore* de la Porte, mariée en 1579, à *François* de Chivré, Seigneur du Plessis.

II. CHARLES de la Porte, premier du nom, Seigneur de la Lunardiére, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, aquit la Terre de la Meilleraye, & épousa en mars 1596, *Claude* de Champlais, fille de *François*, Seigneur du Cerveau, & de *Jeanne* de Beaumont, dont il eut 1. CHARLES, II. du nom, qui suit; & 2. *Magdelaine* de la Porte, Abbesse de Chelles en 1645, morte le quatriéme septembre 1671, âgée de 72 ans.

III. CHARLES de la Porte, II. du nom, Duc de la Meilleraye, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *dont il sera parlé cy-aprés dans un article séparé*, épousa 1. en févier 1630, *Marie* Ruzé, fille d'*Antoine*, Marquis d'Effiat, Maréchal de France, &c. & de *Marie* de Fourcy, morte à l'âge de 20 ans, le 22 avril 1633: 2. en mai 1637, *Marie* de Cossé, fille de *François*, Duc de Brissac, morte sans postérité le 14 mai 1710, en sa 89 année. Du premier lit sortit ARMAND-CHARLES de la Porte, Duc de Mazarin, de la Meilleraye, de Mayenne, &c. qui prit le nom & les armes de Mazarin. *Voyez* MAZARIN.

PORTE (Charles de la) II. du nom, Duc de la Meilleraye, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, & Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de la Haute & Basse Bretagne, Gouverneur de Nantes & de Brest, fils de CHARLES de la Porte, I. du nom, Seigneur de la Meilleraye, & de *Claude* de Champlais, se distingua à l'attaque du Pas de Suze en 1629, au combat du pont de Carignan, en 1630; au siége de la Mothe en Lorraine, en 1634; & s'avança extrémement par la faveur du Cardinal de Richelieu. Il avoit déja eu le Gouvernement du château de Nantes en 1632, fut fait Chevalier des Ordres en 1633, & Grand-Maitre de l'Artillerie en 1634. Depuis, il servit à la bataille d'Avein, aux siéges de Louvain, de Dole, &c. & après la prise de la ville de Heidin, il reçut des mains du Roi le Bâton de Maréchal de France sur la bréche de cette place, le 30 juin 1639. Ce Maréchal défit les troupes du Marquis de Fuentes, le quatriéme août suivant, & contribua beaucoup à la prise de la ville d'Arras en 1640, commandant alors l'armée avec les Maréchaux de Chaulnes & de Chatillon. Il prit les années suivantes Aire, la Bassée & Bapaume en Flandre; Collioure, Perpignan & Salces dans le Roussillon. En 1644, il fut Lieutenant Général sous M. le Duc d'Orléans; & en 1646, il commanda l'armée en Italie, où il prit Piombino & Portolongone. Le Roi érigea depuis en sa faveur la Meilleraye en Duché-Pairie: ce qui fut vérifié au Parlement le 15 décembre 1663. Ce Maréchal mourut à l'Arsenal, à Paris, le huitiéme février de l'an 1664, âgé de 62 ans. Il passoit pour l'homme de son tems qui entendoit le mieux les siéges.

PORTE (Maurice de la) natif de Paris, dans le XVI siécle, écrivit quelques Ouvrages, entre autres, un d'Epithétes. Il étoit frére d'AMBROISE DE LA PORTE, aussi Homme de Lettres, & mourut le 23 avril 1571, âgé de 40 ans. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise.*

PORTE-CROIX, Ordre de Chevalerie en Hongrie suivant le Pére Melchior Inchoffer, Jésuite. Ces Chevaliers étoient nommez de la sorte à cause qu'ils portoient une croix semblable à celle que l'on voit dans les armes du Royaume de Hongrie. Ce Jésuite dit qu'Etienne, premier Roi de Hongrie, fonda cet Ordre en mémoire de la croix que le Pape lui envoya, avec permission de la faire porter devant lui, à cause que ce Prince avoit travaillé avec zéle à établir la Religion Chrétienne dans ses Etats. Mais comme les Ordres Militaires, *remarque le Pere Héliot*, n'ont commencé qu'au douziéme siécle, il se peut faire que Saint Etienne, ayant reçu du Pape Sylvestre II, l'an 1000, la couronne de Hongrie avec une croix qu'il pouvoit faire porter devant lui, il établit des Officiers pour porter cette croix, ausquels pour ce sujet l'on donna le nom de *Porte-Croix*, & que dans la suite l'on en ait formé un Ordre militaire qui ne subsiste plus.

plus. Le même Pére Héliot préfume que ces Chevaliers Porte-Croix font les mêmes que les Chevaliers de Saint Géréon dont parle Jean de Hoevel & dont on ignore l'origine. * Le Pére Héliot, *Hiftoire des Ordres Religieux*, *&c. tome 1. p. 281 & 282.*

PORTE-CROIX, CRUCIFERES, ou Religieux de Sainte-Croix, Ordre Religieux, fut établi vers l'an 1160, fous le pontificat d'Alexandre III. On prétend ridiculement que le Pape Clétus avoit donné commencement à cet Inftitut, & que Cyriaque le rétablit à Jérufalem, après que fainte Héléne, mére de Conftantin, y eût trouvé la vraye croix du Fils de Dieu. Le Pape Alexandre III lui donna des Régles & des Conftitutions; & Clément IV ordonna que le premier monaftére, Chef de l'Ordre, feroit à Bologne, à *Santa Maria di Morello*; mais comme cet Inftitut déchut beaucoup dans le XIV & XV fiécle, on en donna les monaftéres en commande; & le Cardinal Beffarion eut le Prieuré de celui de Venife. Le Pape Pie V rétablit vers l'an 1568 cet Ordre, qui fut enfin aboli par le Pape Alexandre VII, en 1656. On donna les biens des monaftéres qui étoient dans l'Etat de Venife à la République, pour pouvoir foutenir la guerre qu'elle avoit contre les Turcs. Ce changement regardoit la Congrégation des Porte-Croix d'Italie. Il y en a une dans les Païs-Bas, qui comprend les monaftéres de France. Les Religieux font vêtus de blanc, & portent un fcapulaire noir, avec une croix blanche & rouge par deffus. Le Général demeure à Huy, & a des monaftéres dans les villes de Liége, de Maftricht, de Namur, de Bruges, de Tournay, &c. Celui de Sainte-Croix de la Bretonnerie de Paris, en dépend auffi. Il y a en Portugal des Porte-Croix, qui ont un riche monaftére à Evora. Cet Ordre a fleuri autrefois en Syrie. * Maurolicus, *Mare Ocean. Relig.* Baronius. Le Mire, *Hiftoire des Ordres Religieux.* Le Pére Helyot, *Hift. des Ordres Religieux*, *in quarto*, à Paris, chez Jean Batifte Coignard.

PORTE-GLAIVES, Ordre Militaire de Livonie, fut inftitué par Engilbert & Thierry de Tiffench, aufquels fe joignirent quelques riches Marchands Allemands pour faire la guerre aux Infidéles de Livonie. Ils s'adrefférent à Albert, Religieux de Brémen, de l'Ordre de Citeaux, & alors Evêque de Riga, & firent vœu entre fes mains. Albert leur prefcrivit de garder la Régle de Citeaux, avec la robe de ferge blanche, & la chappe noire, fur laquelle ils portoient du côté de l'épaule gauche une épée rouge, croifée de noir, & fur l'eftomac, deux pareilles épées paffées en fautoir les pointes en bas; & c'eft de là qu'ils furent nommez les Fréres Porte-Glaives. Le premier Grand-Maître fut Vinno. Le Pape Innocent III approuva cet Ordre, qui fe voyant trop foible pour réfifter à divers ennemis qu'il avoit, s'unit avec celui des Teutons, auquel il fut incorporé vers l'an 1237. Depuis ils ne firent plus qu'un même Ordre; mais lorsqu'Albert de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre de Pruffe, eut abandonné la Religion Romaine pour fuivre la doctrine de Luther en 1525, les Porte-Glaives fe féparérent des Teutoniques. Gautier de Plettemberg fut fait Grand-Maître, & Guillaume de Furftemberg qui lui fuccéda en 1535, fut fait prifonnier par les Mofcovites, qui ravagérent la Livonie. L'Ordre des Porte-Glaives fut anéanti fous Gothard de Ketler, dernier Grand-Maître qui fe fit Luthérien. Il y renonça folemnellement le onziéme mars 1562, en préfence du Prince Nicolas Radzivil, Palatin de Wilna, & Commiffaire de Sigifmond-Augufte, Roi de Pologne. On céda les droits & les priviléges de l'Ordre avec la ville de Riga à ce Prince, qui donna à Gothard l'inveftiture des Duchez de Courlande & de Sémigalle. * Chromer. Michow & Neugebauer, *Hift. Polon.* Alexandre Guagnini *Defcr. Magn. Sarm.* Chytræus, *Saxon. l. 20.* Bzovius & Sponde, *in Annal.*

* PORTEL, petite place de Portugal dans l'Alentejo, fur l'Alviro, au fud-fud-oueft d'Evora, dont il eft éloigné de fix à fept lieues.

PORTEL (Laurent de) ainfi nommé du lieu de fa naiffance, qui eft une ville de la province d'Alentejo dans le Portugal, a été confidérable dans l'Ordre de faint François, où après avoir enfeigné longtems la Théologie Morale, il exerça divers emplois, & fut enfin Provincial de la province de Xabrégas. On a de lui trois volumes de Réfolutions de Cas de confcience, imprimez à Lisbonne en 1618, 1619 & 1626, & à Lyon 1633 & 1640; *Dubia regularia*; *De triplici voto folemni*; des Sermons pour toute l'année, & divers autres Ouvrages. Il mourut au couvent de Xabrégas en 1642. * *Mémoires de Portugal.*

PORTENARE (Ange) a donné en Italien, l'an 1623, un Ouvrage intitulé, *de la félicité de Padoue*, *in folio*, dont le feptiéme livre comprend les illuftres Ecrivains diftinguez par claffes, felon les profeffions différentes; mais cela n'eft ni affez ample ni affez exact. * Baillet, *Jugement des Savans*, *&c. tome 2. partie 1. p. 128. n. 120.* édit. d'Amfterdam 1725.

PORTES DE LA VILLE de ROME. Pline dit que de fon tems il y avoit trente-fept portes à la ville de Rome. Il en refte encore neuf anciennes, fans celle de Trans-Tévére ou *Transteverona* au delà du Tibre, & fans celle du Vatican.

La premiére & la principale s'appelloit anciennement *Flumenta* ou *Flaminia*, aujourd'hui *del Popolo*, fur le bord du Tibre vers le Couchant d'hiver, felon la Defcription de Marlian, *l. 1. c. 8.*

La feconde étoit à main droite en tirant vers la colline des jardinages, qu'on appelloit *Collatina*, par où l'on fortoit pour aller à Collatie, ville des Sabins, & le grand chemin fe nommoit *Via Collatina.*

La troifiéme étoit appellée anciennement *Quirinalis*, parce qu'on paffoit par là pour aller au Mont Quirinal. On la nomme aujourd'hui *Porta Salara*, parce qu'on améne le fel par cette porte dans la ville.

La quatriéme s'appelloit *Viminalis*, à caufe du Mont Viminal. Elle eft nommée aujourd'hui *Momentana* ou *de fainte Agnès.*

La cinquiéme eft l'*Efquiline* ou la *Taurine* & *Tiburtine*, parce qu'on y paffoit pour aller à Tivoli.

La fixiéme étoit *Porta Celimontana*, par où on alloit au Mont-Célius.

La feptiéme fe nommoit *la porte Latine* ou *Ferentina*, qui conduifoit au païs des Latins.

La huitiéme s'appelloit *Capena* & *Fontinalis*, au pié du Mont-Aventin & proche du Tibre, & il y avoit là plufieurs fontaines; ce qui fait que Juvénal l'appelle *Madidam Capenam.* De cette porte on entroit dans un grand chemin nommé *Via Appia.* C'étoit par cette porte qu'entroient les Triomphateurs & la pompe des triomphes; auffi s'appelloit elle *Triumphalis.*

La neuviéme étoit appellée *Oftienfis* & *Trigemina*, parce que celui des trois Horaces qui tua les trois Curiaces, entra par là.

Il y avoit trois portes en Trans-Tévére, *In Trans-Tiberina*; la premiére auprès du port nommé *Ripa*, où abordent les barques qui viennent d'Oftie, & de la mer, qu'on appelloit autrefois *Portuenfis* & *Navalis*; la feconde, au haut du Janicule, appellée autrefois *Aurelia*, du chemin qu'un certain Aurélius, homme confulaire fit paver. On alloit de cette porte le long de la Mer Tofcane jufqu'à Pife; la troifiéme eft au pié du Janicule, appellée *Septimiana*, de Septimius Sévérus qui la fit faire. * Rofin, *Antiq. Rom.*

PORTES (Philippe des) natif de Chartres, célébre Poëte François, Abbé de Tiron, de Jofaphat, des Vaux-de-Cernay, de Bon-Port, d'Aurillac, fut Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de Henri, Duc d'Anjou, frére du Roi Charles IX. Il fuivit ce Prince en Pologne, quand il fut élu Roi de cet Etat, & l'accompagna en France à fon avénement à la Couronne. Après la mort de ce Monarque en 1589, il fe retira en Normandie, & contribua à ramener cette province fous l'obéïffance de Henri *le Grand.* Sa modeftie lui fit refufer des Evêchez, & même l'Archevêché de Bourdeaux, & fon amour pour les Lettres fit honneur à la France. Nous avons de lui un volume de Poëfies Françoifes, entre lefquelles eft une Traduction des Pfeaumes en vers François, excellente pour ce tems-là.

* ☞ Jamais Poëte n'a été fi bien payé de fes vers que Philippe des Portes. Il eut du Roi Henri III, trente mille livres pour le mettre en état de publier fes premiers Ouvrages, & Charles IX, étant encore jeune, lui avoit donné huit cens écus d'or pour fon *Rodomont.* L'Amiral de Joyeufe, beau-frére de ce Prince, lui donna une Abbaïe pour un fonnet, & tous fes Bénéfices enfemble, lui produifoient un revenu de dix mille écus. C'eft ce qui fait dire à Balzac, que le loifir de dix mille écus que s'eft fait des Portes par fes vers, eft un écueil contre lequel les efpérances de dix mille Poëtes fe font brifées. Mais auffi on peut dire qu'il avoit un génie excellent pour la Poëfie, le jugement bon & la Critique fine. Il fut eftimé à la Cour de Henri III, qui le fit fon Lecteur, & l'appelloit fouvent dans fon Confeil étroit, où fe traitoient les plus importantes affaires de fon Royaume. La Langue Françoife lui a l'obligation d'une partie de fa beauté. Il a purgé la Poëfie de ce mélange ridicule du Grec & du Latin. La tendreffe & la facilité de fes vers, le firent comparer à Tibulle. Il avoit emprunté des Italiens le ftile fleuri & enjoué, les belles figures, les traits brillans & les vives Defcriptions qui fe voyent dans fes Ouvrages. Ses envieux le lui furent bien reprocher, & firent contre lui un livre intitulé, *la Conformité des Mufes Italiennes & Françoifes.* Mais il prit cela en galant homme, & dit feulement que s'il avoit fçu que l'Auteur de ce livre eût eu deffein d'écrire contre lui, il lui auroit fourni des Mémoires, & qu'il avoit beaucoup plus pris chez les Italiens, que l'Auteur de ce livre ne difoit. Ce Poëte étoit forti d'une famille honnête, mais pauvre. Il s'attacha dans fa jeuneffe à un Evêque de qualité qui le mena à Rome, où il apprit la Langue Italienne & fe régla fur la maniére d'écrire des Poëtes de cette nation. Il dépenfa très-libéralement le bien que fon mérite lui avoit aquis. Il amaffa une belle bibliothéque, & il n'y avoit point d'homme, qui vécût avec plus d'éclat à la Cour, ni qui tint une meilleure table & où les honnêtes gens fuffent mieux reçus. M. De Thou dit que Des-Portes n'étoit pas incapable des plus importantes affaires. Patin avance que Des-Portes quitta le parti du Roi & prit celui de la Ligue, & que le Catholicon d'Efpagne l'appelle *le Poëte de l'Amirauté*, à caufe qu'il s'étoit rangé du côté de l'Amiral de Villars. Il eft dit dans les Notes que M. Duchat a faites fur ce livre, que deux fortes de grateiles rongeoient Des-Portes jufques aux os; l'une étoit la mifére où il fe trouvoit depuis que fes Bénéfices avoient été faifis par les Royaux, l'autre étoit une efpéce de lépre qui lui eft attribuée dans la *Confeffion de Sancy.* Ce Poëte renonça dans un âge avancé aux vers galans, aufquels il oppofa fa Paraphrafe des Pfeaumes, des priéres, & des Poëfies Chrétiennes. Le Cardinal Du Perron dit que Des-Portes étoit le meilleur Ecrivain de fon fiécle, & que fes Ecrits font remplis de douceurs, de fleurs, de délicateffes & de mignardifes; mais que fon moindre Ouvrage eft la Paraphrafe des Pfeaumes, parce qu'il la fit dans fa vieilleffe & en traduifant de la Langue Hébraïque. Les Oeuvres imprimées font, *Les Amours de Diane*; *Les Amours d'Hippolyte*; *Cléonice*, *derniéres amours*; *Imitations de l'Ariofte*; *Mélanges*; *Satyre contre un Tréforier*; *Les Pfeaumes de David mis en vers François*; *Poëfies Chrétiennes*; *Priéres Chrétiennes.* Voici fon Epitaphe qui fe lit dans l'Abbaïe de Bon-Port:

PHILIPPO PORTÆO, HUJUSCE MONASTERII ABBATI COMMENDA-
TARIO, MORUM SUAVITATE, ELEGANTIA INGENII, OMNIQUE
ERUDITIONIS AC VIRTUTIS GENERE PRÆCLARO, POETICES VE-
RO PERITIA ADEO EXCELLENTI, UT EI UNI MUSÆ OMNES SUAS
ARTES APERUISSE VIDEANTUR, QUIBUS DOTIBUS, OMNIUM CAL-
CULO, GALLORUM POETARUM SUI SECULI PRINCEPS, ANTI-
QUIT

QUIS ETIAM LATINIS AC GRÆCIS NON INFERIOR HABITUS, CHRISTIANISSIMIS REGIBUS CAROLO IX, HENRICO III AC IV TAM GRATUS EXTITIT, UT PRINCIPUM LIBERALITATE PLUS EI COLLATUM SIT QUAM MODERATISSIMA VIRI NATURA CAPERE POTUIT, EAQUE HAC AMBITIOSA TEMPESTATE SPECTÆ POTESTATIS EXEMPLO, PRIMO AMPLISSIMAM NOTARII SACRARUM JUSSIONUM DIGNITATEM, DEINDE BURDIGALENSEM ARCHIEPISCOPATUM RECUSAVIT. HUIC LICET SEMPITERNAM GLORIAM INTER TOT EXIMIAS VIRTUTES PSALMORUM DAVIDIS ABSOLUTISSIMA VERSIBUS GALLICIS EXPRESSIO SUFFICERET, ATTAMEN THEOBULUS PORTIUS PIETATIS GRATIQUE ANIMI ERGO, FRATREM OPTIMUM BENE DE SE MERITUM HIC IN SPE RESURRECTIONIS BEATÆ QUIESCENTEM, ISTUD MONUMENTUM EXTARE VOLUIT. VIXIT ANNOS LX. M. V. OBIIT 3. NONAS OCTOBRIS ANNO M. DC. VI.

Ce *Theobulus Portius* dont il eſt parlé dans cette Epitaphe s'appelle en François *Thibaud Des-Portes*: il étoit Grand Audiencier de France, & le ſeul frére de Philippe Des-Portes. Ainſi le Pére Liron qui dans ſa Bibliothéque Chartraine a prétendu que Joachim Des-Portes, Auteur d'un *Diſcours ſommaire du régne de Charles IX, de ſa mort & de ſes derniéres paroles*, imprimé à Paris l'an 1574, *in octavo*, étoit auſſi ſon frére, s'eſt trompé. Philippe Des-Portes eut encore une ſœur, nommée *Simone*, qui épouſa Jaques Régnier, Bourgeois de Chartres & qui fut mére de Mathurin Régnier, fameux Poëte Satirique. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome 4. p.* 512 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 25. *p.* 307 *& ſuiv. Bibliothéque* du Richelet de 1728. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 1. *partie* 1. *p.* 565: *tome* 2. *partie* 1. *p.* 244. *n.* 234: *tome* 4. *partie* 1. *p.* 441 *& ſuiv.* *n.* 1368. édit. d'Amſterdam 1725.

PORTESMOUTH. *Voyez* PORTSMOUTH.

PORTETOILES & PERROQUETS, noms de deux factions, leſquelles ſe formérent à Bâle vers l'an 1250, lorſque la Nobleſſe ſe fut diviſée en deux partis, qui ſe firent longtems la guerre. Les Perroquets furent ainſi appellez, parce qu'ils portoient à leurs enſeignes un perroquet de ſinople ou verd dans un champ d'argent: & les Port'Etoiles eurent ce nom, parce que leurs drapeaux étoient chargez d'une étoile d'argent dans un champ de pourpre. * Albertus Argentin, *in Chronicis.*

* PORTGATE, place dans le nord de l'Angleterre. C'étoit dans cet endroit là qu'étoit la porte qui donnoit paſſage par la muraille qui ſéparoit l'Angleterre de l'Ecoſſe.

PORTIA. *Voyez* PORCIE.

PORTIER. *Cherchez* MARIGNY.

* PORTIN-CULTYR, port de l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſur la côte méridionale du Golfe de Tayne au ſud-oueſt de Dornock, dans le Comté de Roſs.

PORTIQUE ou galerie baſſe, où l'on ſe proméne entre des colomnes ou arcades. La magnificence & la beauté des portiques, étoit quelque choſe d'extraordinaire parmi les Romains. Il y en avoit de particuliers pour la commodité des maiſons particuliéres, & il y en avoit de publics, qui ſervoient à l'ornement des théâtres & des baſiliques. Ces portiques étoient couverts, & quelquefois découverts. Les portiques couverts étoient de longues galeries, ſoutenues par un ou pluſieurs rangs de colomnes de marbre, pour l'ordinaire, & par dedans enrichies de ſtatues & de tableaux de platte peinture, & d'autres ornemens avec des voûtes ſuperbes & magnifiques. Les côtez étoient percez de pluſieurs fenêtres fermées par une pierre ſpéculaire, plus claire que notre verre. On les ouvroit en hiver du côté du midi, pour y laiſſer entrer le ſoleil, & l'été on les ouvroit du côté du ſeptentrion. Ces portiques couverts ſervoient à ſe promener, & à s'y entretenir agréablement, ſans être expoſé aux injures du tems. On les appelloit *Stadiatæ Porticus.* Les portiques découverts, qu'on nommoit *ſubdiales ambulationes*, ſervoient aux Athlétes pour les combats de la lutte. De tous les portiques qui furent bâtis à Rome, les trois plus conſidérables ont été ceux de Pompée, d'Auguſte & de Néron. Pompée fit faire le ſien devant ſa cour, & c'étoit la plus agréable promenade de la ville, & la plus fraîche en été, c'eſt ce qui a fait que les Poëtes l'appelloient par excellence, *Pompeïam Umbram*, comme fait Ovide, *de Arte Amandi*, *l.* 1. *v.* 68.

Tu modo Pompeïa lentus ſpatiare ſub umbra,
Cum ſol Herculei terga Leonis adit.

Celui d'Auguſte ſervoit d'ornement à ſon palais & à ſa bibliothéque; les colomnes étoient de marbre de Numidie, & on y voyoit les ſtatues des cinquante filles de Danaüs rangées par ordre. Néron fit enrichir ſon Palais de trois portiques, chacun de 3000 pas de long, qui furent appellez pour cela *Porticus milliariæ.* Les Athéniens furent auſſi fort curieux en portiques, & c'étoit là où leurs Philoſophes tenoient leurs Ecoles. Le plus célébre fut celui qu'ils appellérent *Pœcile*, où il y avoit une ſtatue d'airain, de Mercure, avec de belles peintures, & entre autre celle qui répréſentoit la bataille de Marathon. Ce fut là où Zénon tint ſon Ecole, à cauſe de quoi il fut appellé *Stoïque*, & ceux de ſa Secte *Stoïciens*, du Grec στοὰ qui ſignifie *Portique.* Les Anciens avoient auſſi des portiques ſouterrains, bâtis en forme de galeries voûtées, pour prendre le frais en été. On les appelloit *Subterraneæ Porticus* ou *Crypto-porticus.* * *Antiq. Græc. & Rom.*

PORTIUNCULE, eſt un petit champ qui appartenoit autrefois aux Bénédictins du Mont-Sublac, proche d'Aſſiſe en Italie. Il y avoit du tems de ſaint François d'Aſſiſe, une petite égliſe ſous le nom de Notre-Dame des-Anges, ou autrement Notre-Dame de la Portiuncule. Elle portoit le premier nom, parce qu'elle étoit dédiée à la Vierge, & que les Anges y étoient quelquefois apparus: & le ſecond, parce que le champ où elle étoit bâtie, n'étoit qu'une petite portion des héritages appartenans au monaſtére des Bénédictins. Elle conſerva ces mêmes noms, à cauſe que ſaint François y fut, dit-on, viſité par la ſainte Vierge accompagnée des Anges, & qu'elle étoit au commencement l'unique poſſeſſion des Religieux de cet Ordre. On dit que ſaint François y eut une viſion, dans laquelle il obtint de Dieu une Indulgence pléniére pour tous ceux qui s'étant bien confeſſez, feroient leurs priéres dans cette égliſe, & eut ordre d'aller demander cette même grace au Pape Honorius III. Cette Indulgence fut publiée par ſept Evêques à Aſſiſe le premier jour d'août 1223, & a ſubſiſté depuis, quoique ſaint François n'ait point voulu en obtenir de Bulles, ſe contentant que le Pape l'eût donnée de vive voix. Sixte IV vers la fin du XV ſiécle, Léon X au commencement du XVI, Paul V & Grégoire XV dans le XVII, ont non ſeulement confirmé cette Indulgence, mais auſſi l'ont étendue à toutes les égliſes du premier, du ſecond, & du Tiers-Ordre de ſaint François. Il ſe fait tous les ans un ſi grand concours de monde à la Portiuncule le deuxiéme jour d'août, qu'il eſt néceſſaire que les Officiers d'Aſſiſe & de Pérouſe, ſe mettent ſous les armes, pour empêcher le deſordre que cette multitude de Pélerins pourroit apporter; car on dit qu'il y va quelquefois juſqu'à cent mille perſonnes. * Bellarmin, *des Indulgences*, *l.* 2. M. Baluſe, *Mélanges*, *l.* 4.

PORTIUS (Grégoire) Italien de nation, s'eſt rendu célébre vers l'an 1630, par le talent qu'il avoit pour la Poëſie Latine, & ſelon quelques-uns pour la Poëſie Gréque, quoique, ſelon Nicius Erythræus, il fût devenu incapable de réüſſir ſoit en proſe, ſoit en vers dans la Langue Gréque pour s'être trop attaché à la Langue Latine. Il a compoſé dans ces deux Langues des Odes, des Elégies, des Epigrammes, & s'eſt fait ſur tout admirer par ſa facilité & ſa maniére naturelle, qualitez d'autant plus eſtimables dans ce Poëte, que ceux de ſa nation ſemblent ordinairement affecter l'enflure & l'hyperbole, ſoit dans leurs penſées, ſoit dans leurs expreſſions. * Léo Allatius, *de Apib. Urban.* M. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 44. *n.* 1419. édit. d'Amſterdam 1725.

* PORTIUS (Scipion) Philoſophe de Catane en Sicile, fut auſſi un célébre Médecin. Il enſeigna pendant 60 ans au moins, la Philoſophie avec applaudiſſement dans la ville de ſa naiſſance. Il y mourut l'an 1627, à l'âge de 90 ans. On a de lui, *Primordia in Arte Dialectica erudiendi neceſſaria; Opus Phyſiologicum in quo varia quæſita, ſcituque digna, hactenus controverſa, diligenter diſcuſſa elucidantur.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

PORTIUS (Simon) *Voyez* PORTA.

PORTLAND, en Latin *Vindelis*, Iſle remarquable, ou plutôt preſqu'iſle qui a fait partie du Comté de Dorſet. Elle eſt éloignée de trois milles Anglois de Weymouth vers le ſud-eſt, & a ſept milles de tour, environnée par tout de rochers, excepté du côté du château de Portland, qui eſt le ſeul endroit par où elle tient à la terre ferme, & par où on peut y aborder. Le terroir y produit beaucoup de blé, & eſt paſſablement bon pour les pâturages; mais il eſt ſi dénué de bois & d'autres matiéres propres pour le chauffage, que les Habitans ſont contraints de faire ſécher la bouſe de vache pour la brûler. Pour les bâtimens, l'Angleterre n'a pas de meilleures pierres que celles de cette preſqu'iſle, où il y en a de grandes carriéres. Les pierres ſe tirent au profit des propriétaires, excepté que le Roi prend trois ſols par tonne. Il a lui-même une carriére qu'on appelle *King's Carrer* ou la *Carriére du Roi.* Il faut pénétrer différentes couches de mauvaiſes pierres pour parvenir juſques aux plus belles. On y trouve quantité de coquillages pétrifiez. Il n'y a qu'une ville compoſée de cent maiſons pauvres & mal bâties, un village d'une vintaine de maiſons & deux châteaux. L'un, qu'on appelle *Portland Caſtle*, fut bâti par Henri VIII; l'autre, qui eſt du côté de la Terre, ſe nomme *Sanford-Caſtle.* Ces deux châteaux commandent tous les navires qui paſſent dans cette rade, qu'on appelle *la Courſe de Portland*, parce que la mer a là un gros courant. Cette Iſle a été honorée du titre de Comté, dans la perſonne de RICHARD Weſton, par le Roi Charles I, en 1632. Ce titre fut éteint par la mort de ſon fils *Thomas*; mais il fut renouvellé depuis dans la derniére révolution, dans la perſonne du Comte de Bentinck, qui fut Favori de Guillaume III, & qui fait le ſujet de l'article ſuivant. Cette preſqu'iſle appartient à l'égliſe de Wincheſter, par le don que lui en fit Edouard *le Confeſſeur.* Elle a une égliſe du côté du ſud près de la mer, autour de laquelle on a élevé des remparts d'une extrême hauteur, pour la garantir des flots. * *Diction. Anglois. Etat de la Grande Bretagne ſous George II*, *tome* 1. *p.* 60. *Mémoires du* Marquis de. . ., &c. *tome* 5. *p.* 171.

PORTLAND (Hans-Guillaume de Bentinck, *Comte de*) iſſu d'une ancienne famille noble d'Overiſſel, entra dans ſa jeuneſſe en qualité de Page au ſervice de Guillaume III, Roi d'Angleterre, pour lors Prince d'Orange. Il fut enſuite Gentilhomme de ſa Chambre & eut le bonheur de gagner les bonnes graces de ce Prince, à quoi ne contribuérent pas peu la fidélité & le zéle qu'il fit paroître, au péril même de ſa vie, lorſque le Prince eut la petite vérole en 1675. Son habileté dans les affaires d'Etat & de la guerre, jointe à pluſieurs autres belles qualitez & du corps & de l'eſprit, augmentérent l'eſtime du Prince pour lui, & peu après on en vit les effets. En 1677, le Prince l'envoya en Angleterre pour y propoſer ſon mariage avec la Princeſſe Marie, fille aînée de Jaques, pour lors Duc d'Yorck: mariage qui réüſſit. Jaques étant monté ſur le thrône d'Angleterre en 1685, & ſe trouvant en danger par la rebellion du Duc de Monmouth, le Prince envoya encore M. de Bentinck à Londres pour

offrir du secours au Roi. En 1688 & 1689, il contribua beaucoup, par ses avis, & par ses actions, à faire couronner son Maître, Roi d'Angleterre. D'abord après il en fut nommé Conseiller Privé & Grand Ecuyer. Le neuviéme avril 1689, il fut fait Pair d'Angleterre, Baron de Cirencester, Vicomte de Woodstock, & Comte de Portland. Le 19 février 1697, il fut encore honoré de l'Ordre de la Jarretière. En 1695, le Roi résolut de lui faire présent des Seigneuries de Denbigh, de Bromfield & d'Yale, & d'autres Terres considérables dans la Principauté de Galles, mais le Parlement empêcha l'exécution de ce projet, sous prétexte que par une pareille donation, les revenus de la Couronne seroient trop diminués. La générosité du Roi sut dédommager le Comte. Il accompagna le Roi, son Maître, dans presque toutes les expéditions de guerre, & fit toûjours paroître autant de prudence que de valeur. Ce fut lui qui par ses conférences avec le Maréchal de Boufflers, jetta les fondemens de la paix de Ryswick. Peu de tems après, il alla à la Cour de France en qualité d'Ambassadeur de la Grande Bretagne, & y fit paroître tant de magnificence que de tems immémorial aucun Ministre étranger n'en avoit fait autant. Son Ambassade, qui ne dura pas tout à fait cinq mois, coûta à Guillaume III, 80000 livres sterling. Pendant l'absence du Comte de Portland, Arnold Juste de Keppel, Comte d'Albermarle, gagna la première place dans la faveur du Roi: mais le Comte de Portland ne laissa pas d'être toujours favorisé & employé dans les affaires d'Etat de la dernière importance, sur tout dans les affaires d'Ecosse, & dans les affaires étrangéres. En 1700, il aida, avec le Comte de Jersey, à conclurre le fameux *Traité de Partage*, au sujet de la Monarchie d'Espagne, ce qui fit que l'année suivante la Chambre Basse le menaça de porter des plaintes contre lui; mais l'affaire en demeura là. Ayant perdu son Roi & son bienfaiteur le 19 mars 1702, il quitta la Cour, mena une vie retirée & mourut dans sa Terre de Bulstrode en Barokshire le quatriéme novembre 1709, âgé de 62 ans. Il fut enterré à Westminster dans la chapelle de Henri VII, avec beaucoup de magnificence. On a compté qu'il laissa à ses héritiers 80000 livres sterling de revenus annuels. Il avoit épousé 1. N.... *Villers*, fille d'honneur de la Princesse d'Orange: 2. *Sara-Marthe* Temple. *Voyez* l'article de la famille de B E N T I N C K où l'on fait mention des enfans qu'il eut de l'une & de l'autre. Il eut de la première entre autres, *Henri*, qui succéda à son pére dans le titre de Comte de Portland, & épousa *Elizabeth* Noël, fille de *Wriothesley Batiste*, Comte de Gainsborough, dont il eut un fils, nommé *Guillaume*, Lord Vicomte de Woodstock; & une fille, nommé *Françoise*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Diction. Allemand.*

* P O R T O, nom d'une famille noble de l'Etat de Venise, établie à Vicence. L'on en conserve les Archives depuis l'an 987 jusqu'à présent; mais on n'y en découvre point l'origine. Elle est partagée en plusieurs branches distinguées par leurs richesses, & par leurs alliances avec les premiéres familles du païs. Elle s'étendit aussi en Sicile, & y posséda les plus hautes dignitez, mais elle s'éteignit peu après l'an 1626, dans la personne du Comte de Sumantino. François Baronio & Manfrédi font mention de cette branche, dans un Ecrit intitulé *de Majestate Panormitana*, *l. 4. fol.* 3; il en est aussi parlé dans le *Nobiliario Panormitano* d'Augustin Invéges, *p.* 110; dans le livre du Pére Pierre Ansalone, *p.* 178; dans le *Teatro Genealogico* d'Il Mugnos, *l.* 3. *p.* 122; & dans les *Mémoires Historiques du Prieuré de Messine* par le Chevalier Minutoli. Il y avoit aussi en France dans l'année 1500 une branche de cette famille, de laquelle parle amplement Charlotte de Montmorency, Princesse Douairiére de Condé dans la lettre qu'elle écrit au Pape touchant la canonisation de *S. Gaëtan* de Tiene de la noble famille de Tiene, & fils de *Marie* Porto de Vicence. Elle lui représente qu'outre les mérites du Saint, elle avoit une raison particuliére de prier sa Sainteté de lui accorder sa demande, parce que sa mére (à elle) étoit de la même famille que la Princesse dont S. Gaëtan étoit fils. Plusieurs Seigneurs de cette famille ont été au service des Empereurs Henri IV, Conrad II, Fréderic II, Albert I, & Charles-*Quint*, qui les ont gratifiez du titre de Comte, en y ajoûtant de beaux priviléges, & des fiefs; comme on peut le voir dans les Auteurs qui ont écrit touchant cette famille. Henri III, Roi de France, a donné à plusieurs Descendans de la même famille des Abbaïes, des pensions, & des prérogatives qui furent confirmées par Henri IV: comme cela se voit dans les lettres du Cardinal d'Ossat. Hippolyte Porto, Capitaine de cent Cuirassiers au service de Charles-*Quint*, fit prisonnier Jean-Fréderic, Electeur de Saxe, dans la fameuse bataille de Muhlberg sur l'Elbe. Cette action fut récompensée par l'Empereur qui le gratifia d'une pension de deux cens écus d'or, & qui lui donna aussi bien qu'à ses Descendans le droit d'écarteler les armes de Saxe avec celles de sa famille: ce qui a été jusques à présent observé. Donato Porto, fut aggrégé vers l'an 1404 au Corps de la Noblesse Vénitienne en récompense des services qu'il avoit rendus dans la guerre de Chioggia. Il se trouve plusieurs Seigneurs de cette famille qui ont eu au service de la République de Venise les premiers emplois militaires, comme de Colonels, de Généraux, de Commissaires généraux, &c. & les Gouvernemens des places les plus considérables, comme cela se voit dans les Historiens de la République de Venise. Depuis plusieurs siécles jusques à présent, deux branches de cette famille possédent une prérogative héréditaire, que l'Auteur de ce Mémoire appelle *di due Bande di Conduttieri di Huomini d'Armi*, espéce de milice distinguée. Il y a dix huit des principales familles de Terre-Ferme qui jouissent de cet honneur. Le Comte Jérôme Porto y occupe présentement une place. La famille de Porto s'est aussi rendu célébre dans la République des Lettres. En 1428, Jean Porto eut la premiére Chaire de Padoue. En 1500, Léonard, fameux Jurisconsulte, fut, comme on le prétend, le premier qui écrivit un Ouvrage qui a pour titre *de Sestertio*, *Pecuniis*, *Ponderibus & Mensuris antiquis*. Le fameux Budé eut avec lui à ce sujet une dispute qu'Erasme de Rotterdam tâcha d'appaiser. Dans le même siécle, Louis Porto, après avoir servi dans sa jeunesse en qualité de Capitaine dans le Frioul, fut obligé de quitter le service à cause d'une blessure qu'il avoit reçue. Alors il se donna tout entier à la Poësie & aux Belles Lettres. Le Cardinal Bembo, *Hist. de Venise*, le loue beaucoup de sa science dans l'Art Militaire, & fait l'Eloge des Poësies de cet Auteur dans celles qu'il a publiées, aussi bien que dans ses lettres.

Les armes de la famille de Porto sont un écu coupé. Elle porte d'or dans la premiére partie avec une aigle à deux têtes de sable, de la concession de quelque Empereur; dans la seconde d'azur, & en chef des ondes d'argent qui sont les anciennes armoiries de la famille. Les Descendans d'Hippolyte Porto écartélent les armes de Saxe.

Outre les Auteurs cy-dessus alléguez, & qui ont parlé de cette famille, on peut y ajoûter le Pagliarino & le Ferretti, dans leur *Chronique de Vicence*; Jaques Marzari, dans son *Histoire de Vicence*; Jean-Pierre Crescenzi, dans le livre intitulé *la Couronne de la Noblesse d'Italie*; Le Paradisi, dans son *Athénée de l'Homme Noble*, & quantité d'autres Ecrivains. *Ce Mémoire a été fourni.*

P O R T O, petite ville du domaine de Venise en Italie. Elle est fortifiée, & située sur l'Adige dans le Véronois, à huit lieues au dessus de Vérone. * Maty, *Dict. Geogr.*

P O R T O, ville de Portugal, est située vers l'embouchure du Douro, & est le siége d'un Evêché suffragant de Braga. C'est le *Portus Calensis* ou *Ciudad de Puerto*, qui a donné le nom au Royaume de Portugal. Ceux du Païs-Bas la nomment *Port à Port*. Cette ville est dans la province appellée *Entre Douro & Minho*, environ à une lieue de l'Océan, & est une des plus considérables de Portugal, tant par son commerce que par son ancienneté. Sa situation sur le penchant d'une montagne, ne contribue pas à la rendre commode; mais du reste, ses rues sont propres, & sur le bord de la riviére régne un beau quai d'un bout de la ville à l'autre. Son havre est un havre de barre, où les vaisseaux ne peuvent entrer que dans le tems de la pleine mer, & sous la conduite d'un Pilote de la ville: d'où vient qu'on ne s'est pas embarrassé de la fortifier. La rade est spacieuse, & peut contenir une grande flotte. Porto n'est pas fort peuplé en tems de guerre; mais en tems de paix le commerce y attire un grand nombre d'Etrangers. Il y a un Conseil Souverain, qui est le second du Royaume. * Lucius André Resendius, *Antiquitates Lusitanicæ*.

P O R T O, ville d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique. *Voyez* P O R T.

P O R T O - A R G O S T O L I. *Voyez* P O R T O G U I S C A R D O.

* P O R T O - B A R A T O, port de mer d'Italie, dans le Comté de Piombino, sur la côte de la Toscane. Il est au nord-nord-ouest de la ville de Piombino, dont il est éloigné de près de deux lieues. * Sanson, *Carte des Etats de l'Eglise & de Toscane*.

P O R T O - B E L O ou P O R T O - B E L L O, ville de la côte septentrionale de l'Isthme de Panama, dans l'Amérique méridionale, à dix-huit lieues de la ville de Panama, est située sur une baye, à l'embouchure de laquelle il y a deux châteaux très-forts, nommez *de Saint-Jacques & de Saint-Philippe*. Il y a encore sur une hauteur un Fort qui commande la ville. Les gallions du Roi d'Espagne y vont tous les ans pour charger l'or & l'argent que l'on améne du Pérou à Panama, & que l'on transporte par terre sur plus de deux mille mulets, depuis Panama jusqu'à Porto-Bélo, afin d'y être embarqué pour l'Espagne. Toutes les marchandises qui vont au Pérou, sont aussi déchargées à Porto-Bélo, & portées par la même voye des mulets à Panama, pour y être chargées sur des gallions de la Mer du Sud. Il n'y a guéres à Porto-Bélo que des magasins pour mettre les marchandises: car les Marchands demeurent ordinairement à Panama, ne pouvant faire un long séjour à Porto-Bélo, parce que le lieu est mal sain, étant environné de montagnes qui cachent le Soleil, & l'empêchent de purifier l'air. Il ne laisse pas d'y avoir environ quatre cens hommes capables de porter les armes, outre la garnison qui est d'autant de Soldats. Il y a un Gouverneur de la ville & deux Castellans, c'est à dire, Gouverneurs de châteaux. Cette ville fut prise & pillée en 1668, par les François & les Anglois. * Oëxmelin, *Histoire des Indes Occidentales*.

* P O R T O - B O T A, *Bistho*, *Bitia*, village avec un petit port, sur la côte méridionale de l'Isle de Sardaigne, au Levant de l'Isle de S. Antioco. * Maty, *Dict. Géogr.*

P O R T O - C A G L I E. *Voyez* P O R T O D E L L E C A G L I E.

P O R T O C A R R E R O, Maison considérable d'Espagne, dont l'on ne rapporte ici la postérité que depuis Raimond Garcie qui suit.

I. Raimond-Garcie de Portocarréro, eut pour fille aînée & héritiére Urraque qui suit.

II. Urraque Portocarréro, épousa *Henri-Fernandès* de Tolède, fils d'*Alonso* de Tolède, dont il eut 1. Egas-Enrique's Portocarréro qui suit; 2. Jean-Enrique's, *qui a fait la branche, rapportée cy après*; 3. *Sancie-Enriquès*, mariée 1. à *Roderic* Gonsalès de Péreira: 2. à *Pajo* Suarès Romeu; & 4. *Urraque-Enriquès*, alliée à Guy Gomès.

III. Egas-Enrique's Portocarréro, épousa *Thérése* Gonsalès de Curvêra, dont il eut 1. *Gonsalve*, dont la postérité finit en la troisiéme génération: 2. Raimond-Vergas qui suit; 3. *Jean-Vegas*, Archevêque de Braga ou Brague: & 4. *Laurent*, mort sans postérité, d'*Elvire* Fernandès de Coïmbre.

IV. Raimond-Vergas Portocarréro, épousa *Marie* Ourigués de Nouréga, dont il eut 1. Jean-Raimond qui suit, & 2. *Etienne*.

V. Jean-Raimond Portocarréro, épousa *Dordie*, fille de *Dominique* Martinès, dont il eut 1. Martin-Agne's-Raimond qui suit: & 2. *Marie*, alliée à *Jean* Pérès-Redondo.

VI. Martin-Agne's-Raimond Portocarréro, épousa *Marie*, fille de *Vasco-Lorenzo* de la Chamusca de Santoren, dont il eut 1. Rode'ric-Martine's qui suit; & 2. *Thérèse*, mariée à *Alfonse* Correa.

VII. Rode'ric-Martine's Portocarréro de la Chamuscha, fut pére de Jean-Rodrigue's qui suit.

VIII. Jean-Rodrigue's Portocarréro, Majordome de la Reine Béatrix, avec laquelle il passa de Portugal en Castille, où Henri III, Roi de Castille lui donna l'an 1396 le tiers du revenu de l'Evêché de Zamora à droit héréditaire, épousa *Béatrix* Barréto, première Dame de la Reine Béatrix, dont il eut 1. *Jean-Rodriguès*, à qui son pére donna pour droit d'ainesse le tiers du revenu de l'Evêché de Zamora, & qui eut un fils unique, mort sans alliance l'an 1440; 2. Ferdinand Rodrigue's qui suit; 3. *Béatrix*, mariée à *Ferdinand* Gutierrès de Véga, Seigneur de Valverde; & 4. *Mencie*, alliée à *Gonsalve-Rodrigues* de Sousa.

IX. Ferdinand-Rodrigue's Portocarréro, épousa *Béatrix* d'Ulloa, fille de *Pierre-Agnes*, Seigneur de la Mota, dont il eut 1. Pierre qui suit; & 2. *Isabelle*, mariée au Docteur *Pierre* Gonsalès de Castillo, Seigneur de Sainte-Marie-del-Campo.

X. Pierre Portocarréro, succéda à son neveu au droit de percevoir le tiers du revenu de l'Evêché de Zamora, qu'il laissa à sa postérité, & mourut en 1468, ayant eu entre autres enfans de *Marie* de Escalante-Cabéza de Baca, Dame de Villanuéva & du Val de Géma, Alfonse qui suit.

XI. Alfonse Portocarréro, Seigneur de Villanuéva, &c. épousa *Agnès* Pimentel, fille *naturelle* de *Roderic*, Comte de Bénévent, dont il eut 1. Ferdinand Rodrigue's qui suit; & 2. *Marie*, alliée à *Pierre* de Monroi, Seigneur de la Tabéna.

XII. Ferdinand-Rodrigue's Portocarréro, Seigneur de Villanuéva, &c. épousa *Marie* Tello & Déza, sœur de *Diégue*, Archevêque de Séville, & fille de *Gomès* Tello, dont il eut entre autres enfans 1. Alfonse Rodrigue's qui suit; & 2. *Louis*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara.

XIII. Alfonse-Rodrigue's Portocarréro, Seigneur de Villanuéva, &c. épousa *Eléonore* de Silva, fille & héritière de *Jean*, Coseigneur de la troisiéme partie des revenus de l'Evêché de Zamora, dont il eut entre autres enfans 1. *Antoine*, mort sans postérité, de *Béatrix* d'Ulloa; 2. Je'rôme qui suit; & 3. *Marie*, alliée à *Gaspard* del Aguila, Seigneur d'Orcigosa.

XIV. Je'rôme Portocarréro, Seigneur de Villanuéva, &c. épousa 1. *Marie* d'Aguilar & Paz, fille de *Dominique* d'Aguilar: 2. *Béatrix* de Bracamonte, fille de *Diégue*, Seigneur de Fuente-Sol. Du premier lit vinrent 1. Alfonse qui suit; & 2. *Eléonore*, mariée à *Diégue* de Vargas, Chevalier de l'Ordre de Calatrava: & du second sortirent, 3. *François*, Capitaine de Cavalerie; & 4. *Antoine*, qui servit en Flandre.

XV. Alfonse Portocarréro, Seigneur de Villanuéva, &c. épousa *Aguéda-Marcelia* d'Aponte, fille de *Gonsalve* Lopès d'Aponte, dont il eut 1. *Louis*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort à l'âge de 17 ans; 2. Je'rôme qui suit; 3. *François* d'Aponte Portocarréro, mort en 1669, sans postérité de *Marie-Anne* de Prado, fille d'*André* de Prado-Marmol & la Torre; 4. *Jean*, Chevalier de Saint-Jacques, mort en 1682, laissant trois filles de *Hiéronyme* de Salédo, Dame d'Almoguerra, & 5. *Agathe-Hyacinthe* Portocarréro, mariée à *Jean* de Miranda-Nigno, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques.

XVI. Je'rôme Portocarréro, Seigneur de Villanuéva, &c. mort en 1667, avoit épousé *Mencie* de Cosio Brabo de Cordoue, fille d'*Alfonse* de Cosio, Seigneur de Marzalès, dont il eut entre autres enfans 1. Joseph qui suit; 2. *Emanuel*, Jésuite; & 3. *Ferdinand* Tello Portocarréro, tué au siége de Mons en 1678.

XVII. Joseph Portocarréro & Sylva, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, né en 1644, fut créé Marquis de Castrillo en 1680, & épousa *Marie-Emmanuelle* de Prado, fille de *Laurent-François* de Prado, dont il a eu Balthasar qui suit.

XVIII. Balthasar Portocarréro & Silva, né le 28 octobre 1674.

SECONDE BRANCHE de PORTOCARRERO.

III. Jean-Enrique's Portocarréro, fils puîné de Henri-Fernande's de Tolède, & d'*Urraque* Portocarréro, épousa *Majore-Veegas* Coronel, fille d'*Egas-Pérès* Coronel, dont il eut 1. Pierre-Agne's qui suit; 2. *Ferdinand-Agnès*, Doyen de Braga ou Brague; 3. *Gonsalve*, dont la postérité est éteinte; & 4. *Laurent*, dont la postérité ne subsiste plus.

IV. Pierre-Agne's Portocarréro, épousa *Majore-Veegas* de Régaludo, dont il eut entre autres enfans 1. *Martin-Pérès* Portocarréro, dont la postérité ne subsiste plus; & 2. Ferdinand-Pe're's qui suit.

V. Ferdinand-Pe're's Portocarréro, épousa *Majore*, fille de *Martin-Veegas* Mogudo, dont il eut trois fils du nom de Martin.

VI. Martin Portocarréro, qui étoit l'ainé, épousa *Agnès*, fille de *Fréderic*, Comte de Pardo en Lombardie, dont il eut Martin-Fernande's qui suit.

VII. Martin-Fernande's Portocarréro, Seigneur de Villanuéva del Fresno, épousa *Marie* Ténorio, Dame de Moguer, fille d'*Alfonse-Jufre* Ténorio, Seigneur de Moguer, Amirante de Castille, dont il eut Alfonse-Fernande's qui suit.

VIII. Alfonse-Fernande's Portocarréro, Seigneur de Moguer, de Villanuéva del Fresno, de Palacio, de Barcarotta, de Célbela, &c. épousa 1. *Françoise* Sarmiento, fille de *Pierre-Ruis* Sarmiento, Seigneur d'Allisa: 2. *Thérèse* de Biedma & Bénavidès, Dame de Moncejon, fille de *Mendès-Rodriguès* de Biedma & Bénavidès. Du premier lit vinrent 1. Martin-Fernande's qui suit; & 2. Alfonse-Fernande's, *qui a fait la branche des Comtes de* Me'delin, *rapportée cy-après*: du second lit sortit 3. *Louis-Mendès* Portocarréro, Seigneur de Moccjon & Banacazan, dont la postérité est éteinte.

IX. Martin-Fernande's Portocarréro, Seigneur de Moguer, de Villanuéva del Fresno, &c. épousa *Eléonore* Cabéza de Baca, dont il eut 1. Pierre qui suit; 2, *Béatrix*, mariée à *Diégue* Gomès de Ribéra, Seigneur de Los-Molarès; 3. *Elvire*, première femme du Connétable *Alvare* de Luna; & 4. Françoise Portocarréro, laquelle ayant épousé *Gilles* Boccanégre, Seigneur de Palma, sa postérité prit le nom & les armes de Portocarréro, & *a fait la branche des Comtes de* Palma, *rapportée cy-après*.

X. Pierre Portocarréro, Seigneur de Moguer, de Villanuéva del Fresno, &c. épousa *Béatrix* Enriquès, fille d'*Alfonse*, Amirante de Castille, dont il eut pour fille unique *Marie* Portocarréro, Dame de Moguer, de Villanuéva del Fresno, &c. mariée 1. à *Louis* Boccanégre, Seigneur de Palma: 2. à *Jean Fernandès* Pachéco, Marquis de Villéna, premier Duc d'Escalone.

BRANCHE DES SEIGNEURS & Comtes de Palma.

X. Françoise Portocarréro, fille de Martin-Fernande's Portocarréro, Seigneur de Moguer & de Villanuéva del Fresno, épousa, ainsi qu'il a été remarqué cy-dessus, *Gilles* Boccanégre, Seigneur de Palma, fils d'*Alfonse*, Seigneur de Palma, & d'*Urraque* Fernandès de Cordoue, dont elle eut 1. *Louis* Boccanégre, Seigneur de Palma, mort l'an 1442, sans postérité, de *Marie* Portocarréro, Dame de Moguer & de Villanuéva del Fresno sa cousine, laquelle se remaria à *Jean-Fernandès* Pachéco, Marquis de Villéna, premier Duc d'Escalone, *ainsi qu'il vient d'être remarqué*; & 2. Martin-Fernande's qui suit.

XI. Martin-Fernande's Portocarréro, Seigneur de Palma, fit son testament en l'an 1460. Il avoit épousé en l'an 1447, *Marie* de Vélasco, sœur de *Jean*, premier Comte de Sirvéla, dont il eut 1. Louïs-Fernande's qui suit; 2. *Françoise*, mariée l'an 1470, à *Diégue-Fernandès* de Cordoue, Seigneur de la Estrella; & 3. *Eléonore*, morte avant sa mére.

XII. Louïs-Fernande's Portocarréro, Seigneur de Palma, d'Alménara, &c. fit son testament le cinquiéme janvier 1503. Il avoit épousé 1. en l'an 1468, *Béatrix* Carillo, fille de *Diégue-Fernandès* de Cordoue, premier Comte de Cabra, dont il n'eut point d'enfans: 2. en l'an 1472, *Françoise* Manrique, fille de *Fréderic*, Seigneur de Hito & de Bagnos, dont il eut 1. Louïs qui suit; & 2. Fre'de'ric Manrique, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Guadame'le'na, *rapportée cy-après*.

XIII. Louïs Portocarréro, créé Comte de Palma en 1507, Seigneur d'Alménara, de Fuentel-Alamo & de la Monclova, Commandeur d'Azuéga de l'Ordre de Saint-Jacques, fit son testament le 21 juillet 1528. Il épousa 1. en 1499, *Eléonore* de la Véga & Giron, fille de *Jean* Tellès Giron, Comte d'Uréna: 2. *Eléonore* de la Véga, fille de *Garcias* Lasso de la Véga, Seigneur de Los Arcos. Du premier lit sortirent 1. Louïs qui suit; & 2. *Eléonore*, Religieuse: du second lit vinrent 3. Antoine, *qui a fait la branche des Comtes de* La Monclova, *rapportée cy-après*; 4. *Garcias* Lasso Portocarréro, Seigneur de Valbuéna, mort avant l'an 1597 sans postérité de *Jeanne* de Guzman, fille de *Jean* Manuel; 5. *Marie*, alliée à *Louis* de Guzman, Marquis de La Algava; & 6. *Eléonore*, mariée à *Pierre* Lopès Portocarréro, Marquis d'Alcala de Alaméda.

XIV. Louïs Portocarréro, Comte de Palma, Seigneur d'Alménara, de Fuentel-Alamo, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort en l'an 1574, épousa 1. *Thérèse* de Norogna, fille de *Rodéric* Tellès de Ménésès, Seigneur d'Ugnon: 2. en l'an 1564, *Louise* Manrique de Padilla, fille d'*Antoine* Manrique, Seigneur de Valdescaray, morte en 1611. Du premier lit vinrent 1. Louïs qui suit; 2. *Antoine*, mort avant son pére sans postérité de *Julienne-Angélique* de Vélasco, fille de *Gaston* de Péralta, Marquis de Falces: 3. *Pierre*, mort l'an 1559, sans alliance, 4. 5. *Françoise* & *Louïse*, Religieuses; & 6. *Marie*, morte sans alliance: du second lit sortirent 7. Louïs-Antoine-Fernande's, *qui a fait la branche des Marquis d'*Alme'nara, *rapportée cy-après*; 8. *Antoine*, Chanoine & Doyen de Tolède, mort en 1651; 9 & 10. *Louïse* & *Elvire*, mortes sans alliance: & 11. *Françoise* Portocarréro, mariée à *Tello* de Guzman & Cuévara, Comte de Villaverde.

XV. Louïs Portocarréro, mort en 1557 avant son pére, épousa *Antoinette* d'Abrantès, fille d'*Alvare*, Seigneur d'Almada, dont il eut pour fille unique *Anne* Portocarréro, mariée à *François* Hurtado de Mendoza, Marquis d'Almazan.

BRANCHE DES MARQUIS d'Alménara, Comtes de Palma.

XV. Louïs-Antoine-Fernande's Portocarréro, fils aîné de Louïs Portocarréro, Comte de Palma, & de *Louïse* Manrique de Padilla sa seconde femme, fut Comte de Palma, & créé Comte d'Alménara en 1623. Il mourut en 1639, ayant eu de *Françoise* de Mendoza & Luna, Marquise de Montesclaros, fille de *Jean*, Marquis de Montesclaros, 1. Louïs-Andre'-Fernande's qui suit; & 2. *Louïse-Antoinette*, mariée 1. à *Roderic* Méssia-Carillo, Marquis de La Guardia: 2. à *Jean* de Mendoza & Luna, Marquis de Montesclaros, son oncle.

XV. Louïs-Andre'-Fernande's Portocarréro & Mendoza, Marquis d'Alménara, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort avant son pére, épousa *Eléonore* de Guzman, fille de *Louis*, Marquis de La Algava & Ardalès, dont il eut 1. Ferdinand-Louïs-Fernande's qui suit; 2. Louïs-Emanuel-Fernande's Portocarréro, qui

qui aura un article séparé; 3. *Agnès-Marie*, alliée 1. à *Jean* Portocarréro, Marquis de Villanuéva; 2. à *Louis-Fernandès* de Cordoue, Marquis de Guadalcazar; 3. à *Jean* de Baëza-Manrique, de Luna & de S. Domingue, Marquis de Castromonte, morte le premier novembre 1687; & 4. *Augustine*, mariée en l'an 1663, à *Isidore* de Silva & Portugal, Marquis d'Oran.

XVII. FERDINAND-LOUIS-FERNANDE'S Portocarréro, Comte de Palma, Marquis de Montesclaros, d'Alménara, &c. mort en 1629, à l'âge de 19 ans, épousa en 1648, *Antoinette* de Moscoso, fille de *Lopès* Hurtado de Mendoza Moscoso Osorio, Marquis d'Almazan, dont il eut pour fils unique LOUIS-ANTOINE-THOMAS qui suit.

XVIII. LOUIS-ANTOINE-THOMAS Portocarréro, Mendoza & Luna, Comte de Palma, Marquis de Montesclaros, d'Alménara, &c. né le septiéme mars 1649, a été créé Grand-d'Espagne en 1697, & nommé Viceroi de Catalogne en 1701. Il épousa en 1667, *Marie-Eléonore* de Moscoso, fille de *Gaspard* Hurtado de Mendoza-Moscoso Osorio, Marquis d'Almazan, dont il a eu 1. *Pierre*, Patriarche des Indes, né en janvier 1671, mort en février 1708; 2. JOACHIM qui suit; 3. *Joseph-Antoine*, né le 29 mai 1681, Archidiacre de Talavéra, & Chanoine de Tolède; 4. *Gaspard*, Chevalier de Malte, né le huitième mars 1687; 5. *Augustin*, né le 19 mars 1689; & 6. 7. deux filles Religieuses au monastere royal de l'Incarnation de Madrid.

XIX. JOACHIM Portocarréro, Marquis d'Alménara, né le 27 mars 1681.

BRANCHE DES COMTES
de La Monclova.

XIV. ANTOINE Portocarréro de La Véga, fils aîné de Louis Portocarréro, Comte de Palma, & d'*Eléonore* de La Véga sa seconde femme, fut Seigneur de La Monclova, & épousa *Sancie* de Guzman, fille de *Garcias* Lasso de La Véga sa cousine, dont il eut 1. LOUIS qui suit; & 2. *Eléonore-Marie* de La Véga, mariée à *Bernardin* de Mendoza, Commandeur de Mérida.

XV. LOUIS Portocarréro de La Véga, Seigneur de La Monclova, épousa *Catherine* Enriquès, fille de *Henri* Enriquès & Gordo, Seigneur d'Orce, dont il eut pour fils unique ANTOINE qui suit.

XVI. ANTOINE Portocarréro de La Véga, premier Comte de La Monclova, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort le 28 octobre 1649, épousa 1. *Sancie* de Mendoza; 2. *Marie* de Roxas Manrique de Lara, fille de *François* de Roxas, Marquis de Poza, dont il eut 1. *Louis*, mort sans alliance; 2. *Gaspard*, Comte de La Monclova, Gouverneur d'Oran, Lieutenant Général de la mer, qui se fit Prêtre, & mourut au mois de mai 1693; 3. MELCHIOR qui suit; & plusieurs autres enfans, qui moururent jeunes ou Religieuses.

XVII. MELCHIOR Portocarréro de La Véga, Comte de La Monclova, Commandeur de Zarza de l'Ordre d'Alcantara, & Viceroi de la Nouvelle Espagne, a épousé *Antoinette* Ximénès d'Urrea, fille d'*Antoine*, Seigneur de Berbedel, dont il a plusieurs enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Guadaméléna.

XIII. FRE'DE'RIC Manrique Portocarréro, fils puîné de LOUIS-FERNANDE'S Portocarréro, Seigneur de Palma, & de *Françoise* Manrique sa seconde femme, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Seigneur de Guadaméléna, de Calonge, &c. & épousa *Jeanne* Ponce de Léon, fille de *Diégue* Ramirès de Guzman, premier Comte de Téva, dont il eut 1. *Louis*, mort sans alliance; 2. *Frédéric* Manrique Portocarréro, Seigneur de Guadaméléna, mort l'an 1593, sans postérité de *Françoise* de Montemajor, fille de *Diégue* de Cordoue & Montemajor; 3. ANTOINE-MANRIQUE qui suit; & 4. *Briande*, mariée à *Antoine-Fernandès* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar.

XIV. ANTOINE-MANRIQUE Portocarréro, Seigneur de Guadaméléna, épousa *Jeanne* de Mendoça, fille de *Diégue* de Cordoue & Montemajor, dont il eut 1. FRE'DE'RIC-MANRIQUE qui suit; & 2. *Diégue* de Cordoue Portocarréro, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques.

XV. FRE'DE'RIC-MANRIQUE Portocarréro, Seigneur de Guadaméléna, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mourut en 1649, sans postérité de *Jeanne-Antoinette* d'Aguilar, Dame de Pilas.

BRANCHE DES COMTES
de Médelin, Ducs de Camina.

IX. ALFONSE-FERNANDE'S Portocarréro, second fils d'ALFONSE-FERNANDE'S Portocarréro, Seigneur de Moguer, de Villanuéva del Fresno, &c. & de *Françoise* Sarmiento sa premiére femme, épousa *Elvire* d'Orozco, dont il eut ALFONSE-FERNANDE'S qui suit.

X. ALFONSE FERNANDE'S Portocarréro, épousa *Eléonore* de Monroy, dont il eut entre autres enfans RODE'RIC qui suit.

XI. RODE'RIC Portocarréro, fut créé Comte de Médelin l'an 1452, & mourut l'an 1464, ayant eu de *Béatrix* Pachéco, fille de *Jean*, Marquis de Villéna, 1. JEAN qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Mendez* de Bénavidès, Comte de Saint-Estevan; 3. *Catherine*, alliée à *Goutier*, Seigneur de Monroy; 4. *Marie*, qui épousa *Jean* Arias Davila, Comte de Puégno-en-Rostro; & 5. *Isabelle* Portocarréro, mariée à *Jean* Manuel de Figueroa, Seigneur de Salva Léon.

XII. JEAN Portocarréro, Comte de Médelin, épousa 1. *Agnès* de Ribéra, fille de *Pierre-Afan*, Comte de Los Molarès; 2. *Marie* Manuel, fille de *Gomès* Suares de Figueroa, Comte de Féria, dont il eut 1. RODE'RIC qui suit; 2. *Inigo*, mort jeune; 3. *Agnès*, mariée à *Pierre* de Solis; 4. *Marie*, alliée à *Jean* d'Orellana; & 5. *Béatrix*, Religieuse.

XIII. RODE'RIC Portocarréro, mort avant son pére, avoit épousé *Eléonore* de Tolède, fille de *Frédéric*, Duc d'Albe, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Isabelle*, mariée à *Jean*, Duc d'Estrada; 3. *Marie*, alliée à *François* Zapata; & 4. *Agnès* Portocarréro, qui épousa *Alfonse* d'Avalos.

XIV. JEAN Portocarréro, Comte de Médelin, épousa *Marie* Osorio, fille de *Jean* Portocarréro, Marquis de Villanuéva del Fresno, dont il eut 1. RODE'RIC-JE'RÔME qui suit; 2. *Eléonore*, mariée à *Louis* Zapata, Seigneur de Pélopos & de Bunos; 3. *Jeanne*, alliée à *Louis* Pachéco Giron d'Alarcon, Seigneur d'Alvadalejo; & 4. *Marie*, qui épousa *Alfonse* de Monroy Portocarréro.

XV. RODE'RIC-JE'RÔME Portocarréro, Comte de Médelin, épousa 1. *Jeanne* de Cordoue, fille de *Louis*, Marquis de Comarès; 2. *Françoise* de Zuniga, fille de *Ferdinand* Ruiz de Castro & Portugal, Comte de Lémos; 3. *Jeanne* de Zuniga, fille de *Ferdinand* Darias & Saavédra, Comte de Castelar; 4. *Magdelaine* de Bobadilla, veuve de *Jérôme* de Padilla, & fille de *Pierre*, Seigneur de Pinos; 5. *Marie-Anne* de Bracamonte, sœur du Comte de Pénéranda. Du premier lit vinrent entre autres enfans 1. JEAN-ANTOINE qui suit; & 2. PIERRE *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné.*

XVI. JEAN-ANTOINE Portocarréro, mourut avant son pére, laissant de *Louise* Faxardo, fille de *François* Hurtado de Mendoza, Marquis d'Almazan, pour fille unique *Jeanne* Portocarréro premiére femme de *Louis Fernandès* Manrique, Marquis d'Aguilar, morte sans postérité.

XVI. PIERRE Portocarréro, fils puîné de RODE'RIC-JE'RÔME, fut Comte de Médelin, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Commandeur de Socabos. Il épousa 1. *Marie-Anne* de Mendoza, fille de *Garcie* Ramirès de Cardénas; 2. *Anne* de Cordoue & Cardonne, fille de *Louis-Fernandès*, Comte de Pradès. De ce dernier mariage sortirent, 1. *Roderic*, mort enfant; 2. *Louis*, Comte de Médelin, mort sans alliance; 3. *Jean*, aussi Comte de Médelin, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, & Commandeur de Socabos, mort sans alliance; 4. PIERRE qui suit; 5. *Marguerite*, Religieuse; & 6. *Anne*, mariée à *Gonsalve* Messia-Carillo, Marquis de La Guardia.

XVII. PIERRE Portocarréro, Comte de Médelin, épousa 1. *Marie-Fernandès* de Cordoue, fille d'*Alfonse*, Marquis de Priégo, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Marie-Béatrix* de Ménésès, Marquise de Villaréal & Duchesse de Camina, veuve de *Michel* de Norogna, Duc de Camina, dont il eut 1. PIERRE-LUITGARD qui suit; 2. *Roderic-Jérôme* Portocarréro de Norogna, Auditeur de Grenade & Abbé de Saint-Sauveur de Xérès, mort en mai 1681; 3. *Julienne-Marie*, alliée 1. à *François* Ponce de Léon, Duc d'Arcos; 2. à *Antoine-Sébastien* de Tolède, Marquis de Mancéra; & 4. *Louise*, mariée à *François* de Moncade, Marquis d'Aytona.

XVIII. PIERRE-LUITGARD de Ménésès Portocarréro, Duc de Camina, Marquis de Villaréal, Comte de Médelin & d'Alcoutin, épousa en octobre 1662, *Thérèse* d'Aragon, fille de *Louis*, Duc de Ségorbe, dont il eut 1. *Marc*, Comte d'Alcoutin, qui ne vécut que neuf heures; & 2. *Marie* de Ménésès Portocarréro, morte au berceau. * *Voyez* Imhoff, *en ses vint Familles d'Espagne.*

PORTOCARRE'RO (Louis) Cardinal Evêque de Palestrine, naquit au mois de septembre 1629. Il sortoit d'une des plus anciennes & des plus nobles familles de l'Espagne. Son pére portoit le titre de Prince de Palma, de Marquis de Montes-Claros, del Castel de Varuela & Almolornala. Son oncle, Dom Alfonse Portocarréro, Doyen du Chapitre de Tolède, le fit déclarer son Coadjuteur. Le Duc d'Infantado, aussi son parent, lui procura la charge de *Semigiter de Cortina*, dans le Palais du Roi. Il fut ensuite Visiteur Royal de l'Eglise de l'Apôtre S. Jacques, dont il augmenta le thrésor par divers riches présens. Après la mort du Cardinal de Sandoval, il fut nommé Président de l'administration de l'Eglise de Tolède, dont il prit ensuite possession au nom du nouvel Archevêque, le Cardinal Paschal d'Aragona, pour lors Viceroi de Naples. Durant l'absence de l'Archevêque, il fit la charge de Vicaire Général. Dans le même tems, il obtint la premiére grande Chapellenie, fondée par la Reine Catherine, & dont les revenus étoient très-considérables. Les Chevaliers de Malte, Espagnols, lui offrirent dans leur Chapitre général, tenu au Couvent de S. Barthelemi de Luppiana, l'Evêché de Grenade, en reconnoissance des bons services qu'il leur avoit rendus. Il refusa constamment de l'accepter. Le Pape ayant donné le cinquiéme août 1669, la liberté à la Reine Douairiére & Régente de la Monarchie d'Espagne, de nommer un Cardinal, elle nomma Portocarréro, qui arriva à Rome le 19 avril 1670, & assista à l'élection de Clément X. Après la mort du Marquis de Castel-Rodrigo, la revolte de la ville de Messine continuant, il fut envoyé en Sicile comme Viceroi, & il y fit paroître autant d'habileté que de zéle pour les intérêts du Roi. Le Cardinal d'Aragona étant mort le 28 septembre 1677, Portocarréro obtint ce riche Archevêché & la Primatie de l'Espagne. Il se mit fort avant dans la faveur du Roi Charles II. & quoiqu'il refusât constamment la place de Conseiller Privé, qu'il lui offrit, il assista néanmoins assidûment à tous les Conseils & eut fur tout à cœur de contrebalancer l'autorité des deux épouses que ce Roi avoit eues. La derniére étoit de la Maison Palatine. Peu avant la mort du Roi il quitta entiérement le parti Autrichien & se rangea du côté de la France. Si l'on doit même ajouter foi aux dépositions du Pére Torrès, Dominicain & Confesseur de Charles II. du Pére Diaz & de quelques autres, il contraignit ce

Monarque à l'agonie de figner le deuxiéme octobre 1700, un teftament en faveur du Duc d'Anjou, quoique le Roi ne l'eût ni écrit ni dicté. Le moyen dont il fe fervit pour arriver à fon but fut le refus de l'abfolution. Ce qu'il y a de fûr, c'eft qu'il fut du Confeil de Régence, nommé par ce teftament jufques à l'arrivée du Prince François, & qu'il fit ce qui dependoit de lui pour faire exécuter le teftament. Le Roi de France lui en témoigna fa reconnoiffance, en lui envoyant une croix de diamans d'un grand prix & le collier de l'Ordre du Saint Efprit. Le Duc d'Anjou étant monté fur le thrône d'Efpagne fous le nom de Philippe V, fit entrer Portocarréro dans tous fes Confeils dans le commencement de fon régne, & lorfqu'en 1701, il fit un voyage à Barcelone pour aller au devant de fon époufe, ce Cardinal fut mis à la tête du Confeil de Régence. Philippe V étant allé en 1702 à Naples & à Milan, la Reine & Portocarréro eurent en main la direction des affaires d'Etat. A fon retour en Efpagne le Roi nomma le Cardinal, Colonel de fa Garde, pofte qui avoit déja été donné à des Eccléfiaftiques en Efpagne. En 1703, le Cardinal d'Etrées arriva à la Cour de Madrid. Quoique la part qu'il eut dans les affaires d'Etat ne fût guéres du goût des Grands d'Efpagne, & encore moins de celui de Portocarréro, on ne s'en apperçut point en public: au contraire il vécut extérieurement dans une parfaite harmonie avec le Cardinal François. Après le départ du Cardinal d'Etrées, Portocarréro abandonna les affaires d'Etat & de la Cour, foit par amour du repos, foit parce qu'il ne s'accommodoit pas de ce que Louis XIV s'arrogeoit la direction fupréme des affaires d'Etat & de la guerre en Efpagne. Nonobftant cela Philippe V lui continua fa faveur: le Cardinal de fon côté demeura auffi inébranlable par rapport aux intérêts de ce Monarque. En 1704, on lui offrit la charge de Grand-Inquifiteur. Il mourut enfin le 14 feptembre 1709, âgé de 80 ans. Il étoit bienfait de fa perfonne, & avoit un air d'autorité. On dit qu'il étoit généreux, affable & promt à fervir. Sa fcience politique ne paffoit pas une certaine médiocrité. Dans fa jeuneffe il avoit fort aimé le fexe, ce qui lui avoit fait dépenfer de groffes fommes. Il changea enfuite d'objet & exerça fa libéralité envers les pauvres tant par des aumônes publiques que par des libéralitez particuliéres. L'on compte qu'il y avoit environ 4000 pauvres, qu'il entretenoit tous les ans. * *Teftamentum Caroli II, Hifpaniæ Regis*, art. 15. *Memoires du tems. Mémoires de la Cour d'Efpagne. Dictionnaire Allemand.*

* PORTO-COLOMBO, port de l'Ifle de Majorque, fur la côte méridionale & orientale.

* PORTO-COSTANZA, *Salamis*, *Salamine*, *Conftantia.* C'étoit anciennement une ville de l'Ifle de Cypre. Ce n'eft maintenant qu'un village fitué fur la côte de cette ifle, près de Famagoufte du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTO D'ASCOLI, bourg de l'Etat de l'Eglife. Il eft dans la Marche d'Ancone aux confins de l'Abruffe, & fur l'embouchure du Tronto. Quelques Géographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Truentum*, que d'autres mettent à *Torre Segura*, village qui n'eft féparé de Porto d'Afcoli que par le Tronto. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTO DELLE CAGLIE, eft un bon village qui a un grand port fur le Golfe de Colochine en Morée, au Levant de la ville de Maina. Il prend fon nom de la grande quantité de cailles qui s'y trouvent. Il eft pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Teuthrone*, petite ville de la Laconie, que d'autres mettent à *Scopia* village voifin. * Maty, *Diction. Geogr.*

* PORTO DE MOOS ou MOZ, petite ville de Portugal dans l'Eftrémadure, avec un beau château, eft au fud de Leiria, tirant vers l'oueft, & en eft éloignée de près de trois lieues.

PORTO DI PAULA, port d'Italie dans l'Etat Eccléfiaftique, dans la Campagne de Rome, & fur la Mer Tyrrhène ou de Tofcane, vers le Mont-Circello. Il eft affez grand & fûr; mais il fe remplit tous les jours de fable. * Léandre Alberti.

PORTO DI PRIMARO, port d'Italie dans le Duché de Ferrare, donne fon nom à un bras de la riviére du Pô, dit *Pô di Primaro*, qui fe jette dans la Mer Adriatique ou Golfe de Venife. Ce port eft défendu par la Tour Grégorienne, & il y a un affez bon bourg. * Léandre Alberti.

PORTO DI SANSTEFANO. *Voyez* SAN-STEFANO.

* PORTO EL GRAJO, bourg d'Efpagne, dans le Royaume de Valence. Il eft fermé, & à une demi lieue de la ville de Valence à l'orient. Du côté de la mer il eft défendu par des baftions munis d'artillerie, & orné d'un grand mole de bois, de la longueur de 150 pas. * Colménar, *Délices d'Efpagne*, p. 562.

PORTO-ERCOLE. *Voyez* PORTO-HERCOLE.

PORTO-FAMINE. *Cherchez* PHILIPPE, ou CIUDAD DEL RE' PHILIPPE.

PORTO-FARINE, petite ville du Royaume de Tunis en Barbarie. Elle eft au couchant des ruines de Carthage, & au nord de la ville de Tunis. Elle a une fort bonne rade, dans laquelle on paffe pour aller à la Goulette, & de là à Tunis. * Maty, *Dict. Géogr.*

PORTOFERRAIO, anciennement *Argous Portus*, petite ville fituée fur la côte occidentale de l'Ifle d'Elbe, à une lieue & demie de Porto Longone. Porto-Ferraio que quelques Géographes appellent *Cofmopolis*, eft une place forte & qui a un fort bon port. Elle appartient au Grand-Duc de Tofcane. * Maty, *Dict. Géogr.*

PORTOFINO, ville d'Italie fur la côte de Gênes, eft nommée par les Auteurs Latins *Portus Delphini*. Elle a un petit port, environ à vint milles de Gênes, vers le Golfe di Rapallo.

PORTOGALETTE. *Voyez* PORTUGALETTE.

PORTOGRUARO, anciennement *Portus Romantinus*, bourg de l'Etat de Venife en Italie. Il eft dans le Frioul fur une petite riviére, à fix lieues de Marano vers le Couchant, & environ à une lieue des ruines de Concordia, à laquelle il a fuccédé en la dignité épifcopale. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTOGUISCARDO, bourg avec un port. Il eft fur la côte feptentrionale de l'Ifle de Céphalonie. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Samos*, & d'autres pour l'ancienne *Panormus*, deux bourgs de la même ifle. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORTO-HERCOLE, ville & port de mer d'Italie en Tofcane, appartient à l'Empereur, & eft au Levant d'Orbitello, vers le Mont-Argentaro. C'eft le *Portus Herculis* de Strabon, différent de Monaco qui porte ce même nom en Latin. * Sanfon.

* PORTO-LEGNAGO, ville d'Italie dans le Véronois. Elle eft belle, bien peuplée, & fituée fur l'Adige qui la partage en deux. Elle eft au fud-eft de Vérone, dont elle eft éloignée d'environ neuf lieues. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* PORTO-LIONE, Porto *Draco*, ou le Port de Pyrée, port de la Gréce, fur le Golfe d'Egine ou d'Engia, environ à deux lieues d'Athenes, du côté du Couchant. Ce port qui prend fon nom d'une figure de Lion qu'on y voit, fert à la ville d'Athénes, à laquelle Themiftocle l'avoit anciennement joint par une grande enceinte de murailles.

PORTO-LONGONE, *Portus longus*, forteresse & port de l'Ifle d'Elbe en la Mer de Tofcane, fut prife par les François en 1646, fous le Maréchal de la Meilleraye: on la rendit aux Efpagnols.

PORTO-MAHON ou PORTO-MAON. *Voyez* MAON.

PORTOMALFETAN, anciennement *Cressa*, *Creffa*. C'eft un bourg de la Natolie en Afie. Il eft fur la côte méridionale, vis à vis de l'Ifle de Rhodes. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORTO-MARIN, bourg ou petite ville d'Efpagne dans le Royaume de Galice. Il eft fur le Minho, à l'eft de Saint-Jacques de Compoftelle, dont il eft éloigné de près de vint lieues.

PORTO-MORISO ou PORTO-MAURITIO en Italie, appartient à la République de Gênes, & eft nommé *Portus Mauritius.* C'eft un bourg agréable fur le penchant d'une colline jufqu'à la mer, près d'Oneille, entre Savone & Nice; mais il n'y a plus de port.

PORTO-NUOVO, bourg fitué fur une petite prefqu'ifle de la côte orientale de l'Ifle de Corfe, environ à trois lieues de la ville de Bonifacio. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Rubra*, que d'autres placent au bourg de *Solenfara*, qui eft entre Porto-Nuovo & Bonifacio. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORTO-PEDRO, port de l'Ifle de Majorque, fur la côte méridionale de l'ifle. Il eft au fud-eft de la ville de Majorque, dont il eft éloigné d'environ fix lieues.

* PORTO-PIN, petit cap de l'Ifle de Majorque, à l'oueft de la ville de Majorque. Derriére ce cap, la mer fait un affez bon port auquel on donne le même nom. * Colménar, *Délices d'Efpagne*, p. 578.

PORTO-REALE, ville capitale de la Jamaique. *Voyez* PORT-ROYAL.

PORTORICO ou S. JEAN de PORTORICO, ifle fituée dans la Mer du Nord vers l'Amérique, l'une des Ifles Antilles, & fituée à l'orient de l'Ifle de San-Domingo ou d'Hifpaniola, étoit autrefois appellée par les Indiens *Boriquen*. Elle fut découverte l'an 1493, par Chriftophle Colomb, qui la dédia au nom de faint Jean-Batifte, & nomma la principale ville *Porto-Rico*, à caufe de la bonté de fon port, où les plus grands galions font en toute fûreté. Cette ifle eft diftante de l'ifle de San-Domingo d'environ feize lieues Efpagnoles, & d'environ cent trente-fix du continent de l'Amérique méridionale, qu'elle a au midi. Elle a trente lieues de long, felon quelques uns, ou trente-cinq, felon d'autres, de l'orient à l'occident, & vint de large. Sa figure répréfente à peu près un carré long. L'air y eft fort tempéré, excepté en décembre & en janvier, qui eft le tems d'hiver; & depuis la fin de mai jufqu'en feptembre, où la chaleur y régne comme ici en été. Il s'y éleve au mois d'août & de feptembre, des ouragans, qui font des vents extrémement dangereux par leur violence & leur impétuofité. La terre eft fertile, & fournit quantité de bons pâturages; mais, comme nous l'avons dit en parlant de l'Hifpaniola, l'abondance des Guiabes en rend inutile une partie. C'eft un arbre qui porte un fruit comme une pomme, dont la chair eft rouge, & renferme de petits grains, qui tombant en terre, lévent auffi-tôt, & croiffent en peu de tems; de forte qu'ils rempliffent les pâturages, & empêchent par leur ombrage que les herbes n'y profitent. Cette ifle a encore une autre incommodité plus grande, qui eft que les vaches & les autres animaux domeftiques y deviennent fi farouches, qu'on ne peut plus les apprivoifer. Il y a plufieurs riviéres, favoir, celle de Caimbon, de Bayamon, de Toa, de Guiane, d'Arézibo, de Gabiabo, & autres, dont quelques uns ont des havres commodes pour de grands vaiffeaux. On y voit auffi des torrens, où l'on trouve de l'or. Les plus célébres font ceux de Matuabon & de Céhuco. On y a vu autrefois de très-riches mines d'or & d'argent, qui font préfentement épuifées ou abandonnées faute d'Ouvriers. Entre les arbres qui y croiffent, on remarque principalement le *Tabernacule* ou *Tabernucu*, qui diftille un bitume blanc, fort utile aux Peintres, fort propre pour gaudronner les navires, & d'une vertu finguliére pour guérir les playes & les douleurs caufées par le froid. On voit auffi dans cette ifle un arbre appellé *Saint-Bois*, qui eft fort dif-

différent du Gayac, & qui a les mêmes propriétez. Auprès du rivage de la mer il y croît plusieurs arbrisseaux, qui portent des pommes mortelles aux poissons, lorsqu'elles tombent en l'eau, & dont l'ombre même nuit aux hommes, s'ils s'endorment sous leurs branches. Les Espagnols nomment cet arbrisseau *Macanillo*. Il pousse quantité de fleurs qui se nouent en petites pommes tachetées d'un beau rouge, & dont l'odeur est admirable. L'ombre du Macanillo est dangereuse, en ce qu'elle fait enfler tout le corps de ceux qui dorment sous cet arbre. Si quelque goutte de rosée tombe des branches sur leur peau, elle l'écorche comme si c'étoit de l'eau forte. Les Sauvages composent de ce fruit un poison sans remède. L'arbre que les Insulaires nomment *Guao*, & les Mexicains *Tetlatian*, porte des feuilles rouges velues, & qui ne tombent jamais. Son fruit est verd, & ressemble à celui d'un arboisier. Son bois est aussi d'un beau verd, & l'on en transporte en Europe pour en faire des pilliers de lit, parce qu'on croit qu'il est ennemi des punaises; mais les Ouvriers qui le mettent en œuvre, ont le visage & les mains enflées plusieurs jours après l'avoir manié. Les principales richesses de l'isle de Porto-Rico, sont les cannes de sucre, le gingembre, la casse, & une grande quantité de bœufs, dont on prend seulement la peau, abandonnant la chair sur le champ aux chiens & aux oiseaux. Les Espagnols font seuls le trafic de cette isle, au défaut des Habitans originaires, que ces nouveaux Maîtres ont presque tous cruellement massacrez. Ils commencérent à s'y établir en 1510, sous le commandement de Jean Ponce de Léon, qui ayant été bien reçu par Argueybana, principal Roi des Insulaires, y fonda une Colonie au côté du nord. Leur demeure fut ensuite à Saint-Germain, & en 1514 ils donnerent commencement à la principale ville, qu'on nomme aujourd'hui *Porto-Rico*. Elle est bâtie dans une petite isle jointe à la grande, par une chaussée faite au travers du havre. C'est la résidence ordinaire du Gouverneur de l'isle. Il y a une église cathédrale, dont l'Evêque est suffragant de l'Archevêque de San-Domingo. La structure en est fort belle; mais les fenêtres ne sont fermées que de sa canevas, faute de vitres. Près de la ville, il y a un grand couvent de Dominicains. Le port est spacieux, & assûré contre les incursions des ennemis; car il reçoit la mer par une étroite embouchure, sur laquelle commande un château bien fortifié. Un peu plus avant vers le sud-ouest de la ville, il y a un autre château qu'on appelle *Fortaleza*, où l'on garde les thrésors du Roi d'Espagne, & les munitions de guerre. Du côté de la chaussée on a bâti deux petits Forts pour empêcher le passage à l'ennemi. Le Chevalier Drake attaqua cette ville l'an 1595, mais après avoir brûlé quelques navires qui étoient à l'ancre, il fut contraint de se retirer, ayant perdu environ cinquante de ses gens. L'an 1598, le Comte de Cumbrie se rendit maître de cette ville, & se contenta d'en emporter un riche butin, avec soixante dix piéces de canon; parce qu'en peu de tems il avoit perdu quatre cens hommes, qui étoient morts de diverses maladies. Baudouin Henri, Général de la flotte que la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales avoit envoyée dans le Brésil, entra l'an 1615 dans la ville de Porto-Rico, & désespérant de prendre la forteresse, se retira avec un butin considérable. Saint-Germain, autrefois *Nova Salamanca*, est à trente lieues de Porto-Rico. Il n'y a qu'une rade, qui est incommode & mal assûrée. Les François l'ont quelquefois pillée. La petite ville d'Aréssibo n'a rien de remarquable. On compte dans l'Isle de Porto-Rico quinze cens hommes capables de porter les armes, & un assez bon nombre d'autres Habitans. L'Isle de Mona, située entre celles de Porto Rico & de San-Domingo, a de très-bonnes eaux. Il y croît aussi d'excellens fruits, entre autres des oranges estimées pour leur grosseur & pour leur bonté. Cette isle a un Gouverneur particulier pour le Roi d'Espagne. * De Laët, *Hist. du Nouveau Monde*.

PORTO SANTO, Isle d'Afrique, ainsi nommée, parce qu'elle fut découverte en 1418, ou selon d'autres en 1428, le jour de la Fête de tous les Saints, par Jean Zarco & Tristan Vaës, Gentilshommes Portugais, que l'Infant Henri, fils de D. Jean, Roi de Portugal, avoit envoyez aux Indes. Ils la trouvérent déserte, mais elle fut peuplée peu de tems après. Les Portugais s'y sont maintenus depuis. Elle est située vis à vis du Cap de Cantin du Royaume de Maroc, à trente-deux degrez 30 minutes de latitude septentrionale. Cette Isle est petite, & n'a selon Cadamoste, que quinze milles de tour. Sanut dit qu'elle est plus grande. Les vaisseaux Marchands s'y arrêtent fort souvent, & leur abord apporte beaucoup de profit aux Habitans de l'isle. Ils ont quantité de bœufs & de sangliers, & une infinité de lapins. Ils ont aussi une gomme appellée *sang de Dragon*, fort recherchée par les Marchands & qui se tire de certains arbres de cette Isle. Ces Insulaires vivroient fort tranquillement sans les Ecumeurs de mer aux courses desquels ils sont exposez & qui étant descendus dans l'isle en 1617, en emmenérent 663. Les Habitans sont tous Catholiques Romains & obéissent tous, en ce qui regarde le spirituel, à l'Evêque de Funchal, dans l'isle de Madére. * Davity, *Etats du Roi de Portugal en Afrique*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PORTO-SEGURO, l'une des Capitanies du Brésil dans l'Amérique méridionale, en Latin *Portus Securus*. Elle fut nommée ainsi par Alvaro Cabral, qui fut le premier des Portugais qui aborda dans ces terres, à cause qu'il s'y retira, vers l'an 1500 avec sa flotte qui avoit été battue de la tempête. Ce Gouvernement est à trente lieues de celui Dos Ilheos, vers le Sud, & à cinquante du Gouvernement de Spiritu Santo, vers le Nord, à la hauteur de 16 degrez 30 minutes de latitude méridionale. Antoine Herréra donne à ce Gouvernement trois petites villes, dont l'une garde le nom de *Porto-Seguro*. Elle est bâtie sur le sommet d'une roche. Ce lieu n'est habité que de cent cinquante familles Portugaises, qui ont quelques moulins à sucre. Les deux autres villes de ce Gouvernement sont Sant Amaro, & Santa-Crux. Ceux qui demeurent dans cette Capitanie navigent beaucoup le long de la côte, & transportent des vivres dans les autres Gouvernemens du Brésil. * Laët, *Descript. des Indes Occidentales*, l. 15. c. 20. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PORTO-VECCHIO, bon bourg, situé sur un Golfe, qui est dans la côte orientale de l'Isle de Corse, à cinq lieues de la ville de Bonifacio. On prend Porto Vecchio pour l'ancienne *Alista*, laquelle pourtant quelques Géographes mettent à *Isa*, village situé sur le Golfe d'Arsano. * Maty, *Dict. Géogr.*

PORTO ou PORTO-VENDRES, *Portus Veneris*, port du Comté de Roussillon sur la Mer Méditerranée près de Collioure, & vers le Cap de Crux. Ce port n'a que six à sept maisons, qui se touchent à peine, & il n'y en a jamais eu davantage. * *Voyez* Pierre de Marca, dans son livre intitulé, *Marca Hispanica*.

PORTO-VENERE, *Portus Veneris*, port d'Italie sur la côte de Gênes, près de la Toscane, fut nommé *Portus Venerii*, en l'honneur de saint Venerius, dont le corps repose près de là, dans la petite Isle de Tino. Depuis par corruption, on a nommé ce port *Portus Veneris*. Les Génois y bâtirent un château l'an 1113, & aquirent depuis le domaine de Porto Venere, de Grimaldo de Vezzano, en 1204 & 1276, de Nicolas de Fiesque, frére du Pape Innocent IV. * Jacques de Voragine, *in Vita S. Venerii*.

PORTO-VIEIO, petite ville du Pérou. Elle est sur la côte de la contrée de Quito, où elle a un bon port, au couchant de la ville de Quito. * Maty, *Dict. Géogr.*

PORTS (Les Cinq-) *Voyez* CINQPORTS.

PORTSEY, petite isle dans le sud d'Angleterre, dans le Comté de Hant, au nord-est de l'isle de Wight. Elle est si près du continent, qu'elle y est jointe au nord par un pont, & au sud-ouest elle n'est séparée de la pointe de Rameshead que par un petit détroit de cinq à six cens pas de large, qui laisse l'entrée dans un grand spacieux & bon port, où les vaisseaux peuvent mouiller en toute sureté. Cette Isle a environ cinq lieues de tour, mais elle manque d'eau douce, & l'air y est mal sain. Cela n'empêche pas que l'on n'y ait construit la ville de Portsmouth, l'une des plus fortes places du Royaume. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 710.

PORTSMOUTH, en Latin *Portus Magnus*, ville d'Angleterre, avec un fameux port sur la Manche, dans le Comté de Southampton. Cette ville est située dans l'Isle de Portsey, qui a environ quatorze milles de tour. Quoique l'air y soit assez mal sain, & que l'eau douce n'y abonde pas, elle ne laisse pas d'être fort peuplée, & il s'y fait un grand négoce. C'est une pépinière de Mariniers; & Spithead dans son voisinage, est le rendez vous de la flotte royale, allant à l'ouest ou revenant à l'est. Il y a un chantier pour bâtir les vaisseaux de guerre, & des magasins pour les équiper. * Camden, *Descript. Britan. Etat de la Grande Bretagne, sous George II*, tome 1. p. 60.

PORTUGAL, Royaume héréditaire de l'Europe, dans la partie occidentale de l'Espagne, comprend une partie de l'ancienne Lusitanie, & une partie du païs des anciens Callaïques, *Callaici Bracciarii*, qui habitoient dans la province, dite aujourd'hui *Tra Los Montes*. Cet Etat est un des plus petits de l'Europe, & est néanmoins des plus considérables par sa fertilité & par ses richesses. Il n'a de longueur qu'environ cent dix lieues Françoises, & à peu près cinquante dans sa plus grande largeur. Le Portugal a au nord la Gallice, de laquelle il est séparé par le fleuve Minho; au midi & au Couchant l'Océan; & au Levant la Castille, Léon, l'Estrémadure & l'Andalousie. On le divise en cinq parties ou provinces, qui sont *Entre Douro & Minho*; au delà des Montagnes, ou *Tra Los Montes*; Beira; l'Estrémadure Portugaise; & Alentejo, ou *Entre Tejo & Guadiana*. Il y a aussi le petit Royaume des Algarves, *Reyno de Algarve*. Quoique ce Royaume ne fasse pas la sixiéme partie de l'Espagne, sa situation le rend si fertile qu'il surpasse en bonté tout le reste de ce païs. Il est arrosé d'une infinité de belles riviéres, dont il y en a quatre très-considérables, sçavoir le Minho, le Douro, le Tage & la Guadiana. Elles se déchargent dans le grand Océan, qui arrose ce Royaume, où il y a des ports très-commodes pour le commerce, lequel les Portugais ont de tout tems entretenu & fait valoir, principalement dans les Indes Orientales, d'où ils apportent des pierreries, de l'or, de l'argent, de la soye, &c. & où ils ont nombre de villes, dont Goa est la capitale. Ils possédent encore le Brésil dans l'Amerique, plusieurs places dans le Golfe de Bengale, les Isles Açores, celle de Madére, celles du Cap Verd, les villes de Mazagan, & de Tanger en Afrique, qu'ils ont cédé aux Anglois, & que ces derniers ont abandonné; les forteresses de S. George de La Mine, d'Arguin, & autres sur la côte de Guinée; d'autres le long des Royaumes de Congo & d'Angola; Sofala sur la côte orientale de la Caffrerie, & Mosambique sur la côte de Zanguebar, dans la partie orientale de l'Afrique, & en divers autres endroits: ce qui rend les Rois de Portugal puissans sur mer, & riches sur terre. Le Portugal est fertile en vins, fruits, poissons, gibier, sel, chevaux, &c. On y a trouvé des mines, & les Romains venoient chercher de l'or en Portugal, au lieu que les Portugais le vont chercher dans les Indes. Cet Etat est si peuplé, & sur tout vers la mer, qu'on y compte plus de six cens villes ou bourgs privilégiez, & plus de quatre mille paroisses. Entre les villes, la capitale est Lisbonne; les autres sont Evora, Brague, Coimbre ou Conimbre, Elvas, Beja, Porto, Bragance, Portalégre, Viseo, La Guarda, Miranda de Douro, avec grand nombre d'autres places. De ces villes, il y en a trois métropoles, Brague, Lisbonne & Evora, avec dix Evêchez, sans ceux des autres villes des Indes, &c. soumis à la Couronne de Portugal. Voici un dénombrement des Archevêchez & Evêchez de Portugal.

ARCHEVÊCHEZ & ÉVÊCHEZ DE PORTUGAL.

ARCHEVÊCHÉ DE BRAGUE.

Evêchez suffragans.

Dans le Portugal, Porto, La Guarda, Viseo, Lamégo, Miranda.

ARCHEVÊCHÉ DE LISBONNE.

Evêchez suffragans.

Dans le Portugal, Coimbre, Elvas, Leiria, Portalégre.
Dans la Barbarie, Ceuta, auquel est uni celui de Tanger.
Dans l'Isle de Madere, Funchal.
Dans l'Isle de Tercere, Angra.
Dans le Royaume de Congo, San-Salvador.
Dans les Isles du Cap Verd, Ribera Grande.
Dans l'Isle de Saint-Thomas, San-Thomé.
Dans l'Afrique méridionale, Angola.

ARCHEVÊCHÉ D'EVORA.

Evêchez suffragans.

Dans l'Algarve, Faro.
Dans la Barbarie, Tanger uni à Ceuta.

DU GOUVERNEMENT DE PORTUGAL.

Le Portugal a été très-long-tems soumis aux Maures. HENRI de Bourgogne le conquit sur ces Infidéles; & par son mariage avec *Thérese*, fille *naturelle* d'*Alfonse* VI, Roi de Castille, devint paisible possesseur de cet Etat. ALFONSE I, son fils, surnommé *Henriquès*, fut salué & couronné Roi de Portugal le 27 juillet de l'an 1139, après avoir défait cinq petits Rois, ou Généraux Maures, à Ourique, près de la riviére du Tage. Ce Prince assembla les Etats de son Royaume à Lamégo, dans la province de Beira, & y fit recevoir une loi, qui porte le nom de cette ville, & par laquelle les Princes étrangers sont exclus de la Couronne. Les Etats assemblez en 1679 & 1680, à Lisbonne, dérogérent à cette loi de Lamégo, pour une fois seulement, & en faveur du mariage qu'on croyoit alors devoir être fait entre leur Infante *Elisabeth-Marie-Louise*, avec *Victor-Amédée-François*, Duc de Savoye. En conséquence de cette loi, les fils *naturels* au défaut des légitimes peuvent succéder à la Couronne. Ainsi JEAN, I. de ce nom, dit *le Pére de la Patrie*, fils *naturel* du Roi PIERRE *le Justicier*, succéda l'an 1385 à *Ferdinand* son frére, au préjudice de *Béatrix*, sa niéce, femme de *Jean* I, Roi de Castille. Cet exemple suffira. SEBASTIEN qui succéda à son ayeul JEAN III, en 1557, entreprit en 1574, son premier voyage d'Afrique: & fut tué au second par les Maures, en la journée d'Alcacer, le quatriéme août 1578, en la 25 année de son âge, & la 23 de son régne. Après cette mort fatale au Portugal, le Cardinal HENRI, cinquiéme fils d'EMMANUEL *le Grand*, fut déclaré Roi, & mourut l'année suivante. LOUIS, Duc de Beja, frére aîné de *Henri*, avoit épousé *Yolande*, fille de basse naissance. Ce mariage n'avoit plu ni au Roi Jean III, son frére, ni aux Etats du Royaume, qui déclarérent que les enfans qui en sortiroient ne pourroient succéder à la Couronne. Cependant ANTOINE, fils du Duc de Beja, & légitime héritier du Royaume, prit la qualité de Roi l'an 1580. Mais PHILIPPE II, Roi d'Espagne, qui ne voulut pas perdre une si favorable occasion d'usurper le Portugal, y envoya le Duc d'Albe avec une puissante armée. Antoine fut défait à la bataille d'Alcantara, vint en France, & mourut à Paris en 1596. Ainsi les Espagnols se rendirent maîtres de cet Etat sous Philippe II, & le conservérent sous Philippe III & Philippe IV. Mais les Portugais ne pouvant plus supporter le gouvernement de cette nation, dont la fierté ne s'accommodoit pas avec la leur, secouérent un joug si fâcheux en 1640, & élurent pour Roi le Duc de Bragance, JEAN IV, pére d'ALFONSE VI, déthrôné, & de PIERRE II, qui a régné depuis l'an 1667, après avoir été Régent, & dont le fils JEAN V régne aujourd'hui. On remarque au sujet de la révolution de Portugal en 1640, qu'on y doit admirer sur tout le grand secret qui s'observa pendant plus d'une année sur cette affaire, entre plus de deux cens personnes. Toutes les places que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, secouérent le joug Espagnol en un même jour. Il n'y eut que Ceuta seule en Afrique qui resta aux Espagnols; parce que le Gouverneur, qui étoit de leur nation, ignoroit le secret. Les principaux motifs de cette révolution, furent la permission que le Roi d'Espagne donnoit à d'autres qu'à des Portugais, de trafiquer dans les Indes Orientales; les violences des Espagnols, & le tribut imposé en 1635, de cinq pour cent sur tous les revenus & les marchandises du Royaume. Les Portugais sont fiers & méprisans, bons Soldats, ménagers, & aiment fort leur Roi. Ils ont fait de grandes pertes dans les Indes. La seule Religion Catholique est reçue parmi eux; de sorte que ceux qui sont de race Juive, ont été contraints de se faire batiser. Il y a des Inquisitions à Lisbonne, à Coimbre & à Evora; des Parlemens à Lisbonne & à Porto; & des Généralitez, qu'ils appellent *Comarques* & *Almoxarifates*, dans vint-sept places. Outre le Conseil Royal, les Portugais ont d'autres Tribunaux; comme celui de la *Fazenda*, ou des Finances; le Conseil de Conscience, dit *la Mesa da Consciencia*; le Refulur; la Chambre; le Conseil de guerre; la Casa de supplication, où l'on juge les affaires en dernier ressort, &c. Ce fut le Roi Jean IV, qui établit le Tribunal de l'inconfidence, contre ceux qui étoient accusez de découvrir les secrets de l'Etat aux ennemis, ou de les favoriser. Les Rois de Portugal sont Grands-Maîtres de l'Ordre de Christ, qui réside à Tomar, & de ceux d'Avis & de Saint-Jacques, dont la résidence est à Palmella, près de Setubal. Ils prennent les titres suivans, N... Roi de Portugal, des Algarves, de deçà & de delà les Mers d'Afrique, Seigneur de Guinée, de la Navigation, Conquête & Commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perse & des Indes. Le fils aîné du Roi porte le titre de Prince du Bresil.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Rois de Portugal.

Henri de Bourgogne, Roi en 1089, mourut en 1112.

Ans de J. C.		*Durée*
1139	Alfonse I, dit *Henriquès*,	46
1185	Sanche I,	27
1212	Alfonse II,	21
1233	Sanche II, dit *Capel*, chassé,	13
1246	Alfonse III,	33
1279	Denys, dit *le Pére de la Patrie*,	46
1325	Alfonse IV, surnommé *le Fier*,	32
1357	Pierre *le Justicier*,	10
1367	Ferdinand,	17
1384	Jean I, dit *le Pére de la Patrie*,	49
1433	Edouard,	5
1438	Alfonse V, surnommé *l'Africain*,	43
1481	Jean II, dit *le Grand & le Sévére*,	14
1495	Emmanuel *le Grand*,	26
1521	Jean III,	35 *& six mois.*
1557	Sébastien,	22
1578	Henri, Cardinal,	1 *& cinq mois.*
1580	Philippe II, Roi d'Espagne,	18
1598	Philippe III, Roi d'Espagne,	23
1621	Philippe IV, Roi d'Espagne,	19
1640	Jean IV, dit *le Fortuné*,	16
1656	Alfonse-Henri, déthrôné en 1667.	
1667	Pierre II, auparavant Régent de Portugal,	39
1706	Jean V,	

Après cette succession abrégée, on a cru devoir ajoûter ici la succession Généalogique de tous les Rois de Portugal, avec les différentes branches qui en sont sorties.

SUCCESSION GENEALOGIQUE des Rois de Portugal.

I. HENRI de Bourgogne, Comte de Portugal, quatriéme fils de HENRI, fils aîné de ROBERT I, Duc de Bourgogne, conquit le Royaume de Portugal sur les Maures, (*Voyez* HENRI) & mourut le premier novembre 1112, âgé de 67 ans, selon quelques-uns, & selon d'autres de 50, ayant eu de *Thérèse*, fille *naturelle* d'*Alfonse* VI, Roi de Castille, morte l'an 1130, 1. ALFONSE, I. du nom, qui suit: 2. *Urraque*, mariée à *Veremond* Paès de Trava, Comte de Transtamare; & 3. *Thérèse*, nommée aussi *Sancie*, mariée 1. à *Ferdinand*, dit *Sanche* Nunès de Barbosa: 2. à *Ferdinand* Mendès, Seigneur de Bragance. *Il eut aussi un fils naturel*, Pierre-Alfonse, *Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, qui fit un voyage en France l'an 1147, & passa le reste de ses jours dans le monastere d'Alcobace, où il fut enterré.*

II. ALFONSE, I. du nom, Roi de Portugal, surnommé *Henriquès*, fut couronné le 27 juillet 1139. (*Voyez* ALFONSE) & mourut le neuviéme décembre 1185, en sa 76 année. Il avoit épousé en 1146, *Mahaud*, fille d'*Amé*, troisiéme Comte de Maurienne, dont il eut 1. *Henri*, né en 1147, mentionné dans une lettre que son pére écrivit à saint Bernard, mort jeune; 2. SANCHE qui suit; 3. *Jean*; 4. *Urraque*, femme de *Ferdinand* II, Roi de Léon & de Gallice, dont elle fut séparée pour cause de parenté, quoiqu'elle en eût un fils; 5. *Mahaud*, appellée aussi *Thérèse*, mariée 1. en 1184, à *Philippe* d'Alsace, Comte de Flandre: 2. à *Eudes* III, Duc de Bourgogne, dont elle fut séparée en 1195, morte le sixiéme mai 1218, près de Furnes en Flandre, étant tombée dans un marais; & 6. *Sancie*, vivante en 1158. *Il laissa aussi cinq enfans naturels, qui ne furent point jaloux, savoir*, Ferdinand-Alfonse, *Alferes-Major du Royaume, nommé dans une chartre de 1166*; Pierre-Alfonse, *Religieux à Alcobace*; Alfonse, *Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jerusalem, mort en 1207*; Thérèse, *mariée à* Sanche *Nunès*; & Urraque, *femme de* Pierre-Alfonse *de Viegas.*

III. SANCHE, I. du nom, dit *le Populaire*, Roi de Portugal, mourut en 1212. (*Voyez* SANCHE.) Il épousa en 1181, *Douce*, fille de *Raimond* Berenger, IV. du nom, Comte de Barcelone, morte en 1198, ayant eu 1. ALFONSE II, qui suit; 2. *Ferdinand*, qui fut Comte de Flandre, par sa femme *Jeanne*, fille de *Baudouin* IX, Comte de Flandre, élu Empereur de Constantinople, pris à la journée de Bouvines en 1214, sorti de prison l'an 1227, & mort à Noyon sans enfans l'an 1233: 3. *Pierre*, Comte d'Urgel, puis Prince de Majorque, né en 1187, qui épousa *Aramburge*, Comtesse d'Urgel, morte en 1231, qui échangea le Comté d'Urgel pour la Principauté de Majorque avec Jacques *le Conquerant*, Roi d'Aragon, & qui mourut en 1258, sans laisser de postérité; 4. 5. *Henri & Raimond*, morts jeunes; 6. *Thérèse*, femme d'*Alfonse*, IX. du nom, Roi de Léon & de Gallice, dont elle fut séparée pour cause de parenté, morte en 1250, au monastére de Lorvano, qu'elle dota, & où elle vécut saintement;

ment; 7. *Mahaud*, femme de *Henri*, I. du nom, Roi de Castille, séparée aussi pour parenté, morte au monastére d'Aroce, qu'elle fonda; 8. *Sancie*, Abbesse de Lorvano, morte en 1229; 9. *Blanche*, Dame de Guadalaxara, morte sans alliance en 1240; & 10. *Berengère*, morte jeune. Le Roi Sanche *laissa aussi des enfans naturels, savoir*, Martin, *Comte de Transtamara en Gallice, qui suivit le parti du Roi de Leon contre le Roi de Portugal son frére, dont il défit les troupes par deux fois, & qui mourut sans enfans d'*Olaille *Pérès de Castro, fille de* Pierre Fernandès *de Castro, dit* le Castillan; Rodéric, *tué dans un combat près de Porto l'an* 1245; Gilles-Sanche, *mort sans alliance en* 1236; Urraque; Thérése-Sancie, *mariée à* Alfonse *Tellès* le Vieux, *qui fit bâtir la ville d'Albuquerque*; & Constance, *morte en* 1269.

IV. Alfonse, II. du nom, Roi de Portugal, surnommé *le Gras*, mourut le 25 mars 1223. (*Cherchez* A L F O N S E.) De son épouse *Urraque*, fille puînée d'*Alfonse*, IX. du nom, Roi de Castille, il laissa 1. Sanche II, qui suit; 2. Alfonse III, *mentionné après son frére*; 3. *Ferdinand*, dit *l'Infant de Serpa*, qui assista Ferdinand III, Roi de Castille en la guerre qu'il fit aux Maures, épousa *Sancie-Ferdinandine* de Lara, fille de *Ferdinand*, Comte de Lara, & mourut en 1246; 4. *Vincent*, mort jeune; & 5. *Léonore*, mariée en 1229 à *Valdemar*, III. du nom, Prince de Danemarck, morte de regret de la perte de son mari. *Il laissa aussi un bâtard*, Jean-Alfonse, *mort en* 1234.

V. Sanche, II. du nom, Roi de Portugal, surnommé *Capel*, épousa secrettement *Mencie*, fille de *Diego Lopès* de Haro. Il fut chassé de son Royaume par ses Sujets, à cause de sa foiblesse naturelle, & mourut sans enfans à Toléde l'an 1246, âgé de 39 ans.

V. Alfonse, III. du nom, Roi de Portugal & des Algarbes, né le cinquiéme mai 1210, succéda à son frére, fut excommunié par le Pape, & mourut en février 1279. (*Cherchez* A L F O N S E.) Il avoit épousé 1. en 1235, *Mahaud*, Comtesse de Boulogne & de Dammartin, veuve de *Philippe* de France, Comte de Mante, & fille unique de *Renaud*, Comte de Dammartin, & d'*Ide*, Comtesse de Boulogne. Elle fut répudiée, & mourut avant l'an 1258. Le Roi Alfonse prit une seconde alliance en 1253, avec *Beatrix*, fille *naturelle* d'*Alfonse*, X. du nom, Roi de Castille, dont il eut 1. Denys qui suit; 2. *Alfonse*, Seigneur de Portalégre, qui d'*Yolande* de Castille, fille de *Manuel*, Infant de Castille, eut *Alfonse*, Seigneur de Leiria, mort sans postérité; *Isabelle*, mariée à *Jean*, dit *le Borgne*, Comte de Biscaye; *Constance*, alliée à *Gonzalès* Nunès de Lara; *Marie*, qui épousa 1. *Tellès*, fils d'*Alfonse*, Infant de Molina, Seigneur de Montalégre: 2. *Ferdinand* de Haro, Seigneur d'Ordugna; & *Beatrix*, femme de *Pierre-Fernandès* de Castro, Seigneur de Lémos. Les autres enfans d'Alfonse III, furent 3. *Blanche*, Abbesse de Lorvano, puis de Las Huelgas de Burgos; 4. 5. 6. 7. deux garçons & deux filles, morts en bas âge. *Il eut encore sept enfans naturels*, Ferdinand-Alfonse, *Chevalier de l'Ordre des Templiers*; Gilles, *Commandeur de l'église de saint Blaise*; Alfonse-Denys, *qui laissa postérité*; Martin-Alfonse, *dit* Chicorro, *qui laissa aussi postérité*; Léonore, *femme d'Etienne de Sousa*; Léonore, *dite* la Jeune, *Religieuse à Sainte-Claire de Santaren*; & Urraque, *mariée à* Jean *Mendès de Britéros*.

VI. Denys, Roi de Portugal, surnommé *le Pére de la Patrie*, né le neuviéme octobre 1261, mourut le septiéme janvier 1325. (*Voyez* D E N Y S.) Sa femme fut sainte *Elizabeth* d'Aragon, fille aînée de *Pierre*, III. du nom, Roi d'Aragon, qu'il épousa en 1281. Elle prit l'habit du Tiers-Ordre de saint François après la mort de son mari, mourut le quatriéme juillet 1336, & fut canonisée en 1625. *Cherchez* E L I S A B E T H (Sainte) Leurs enfans furent 1. Alfonse IV, qui suit; 2. *Isabelle*; & 3. *Constance*, femme de *Ferdinand*, IV. du nom, Roi de Castille, morte en 1350. *Il laissa aussi six enfans naturels, l'aîné*, Alfonse-Sanche, *fut Comte d'Albuquerque, & Grand-Maître de Portugal, qui de* Thérése *Martinès, fille de* Jean-Alfonse, *Seigneur d'Albuquerque, laissa* Jean-Alfonse, *Comte d'Albuquerque, qui épousa* Isabelle *de Menèses, & qui mourut en* 1354; *laissant* Martin-Gilles *d'Albuquerque, tué en* 1361, *par Pierre* le Cruel, *Roi de Castille; & trois enfans naturels. Le second*, Pierre, *fut Comte de Barcellos, & épousa* 1. Blanche *Pérès de Portelle*: 2. Marie *Ximenès, & mourut sans enfans en* 1355: *ce Comte écrivit une Histoire des illustres familles de Portugal. Le troisiéme*, Ferdinand-Sanche, *mourut aussi sans postérité, de* Froyla *Tannès de Briteros. Le quatriéme*, Jean-Alfonse, *Seigneur d'Aronce, fut tué par le Roi Alfonse IV, son frére, le quatriéme juin* 1336. *La cinquiéme*, Marie, *fut alliée selon quelques-uns, à* Jean *de la Cerda; & la sixiéme*, Marie, *fut Religieuse à Odivellas.*

VII. Alfonse, IV. du nom, Roi de Portugal, &c. surnommé *le Fier*, né le huitiéme février 1290, mourut en mai 1357. (*Cherchez* A L F O N S E) Il avoit épousé *Beatrix*, fille de *Sanche*, IV. du nom, Roi de Castille, dont il eut 1. 2. 3. *Alfonse*, *Denys* & *Jean*, morts en bas âge; 4. Pierre qui suit; 5. *Marie*, alliée en 1328, à *Alfonse*, XI. du nom, Roi de Castille, mort en 1350; & 6. *Léonore*, seconde femme de *Pierre*, IV. du nom, Roi d'Aragon, morte en 1348.

VIII. Pierre, dit *le Justicier* & *le Sévére*, Roi de Portugal, né le 19 avril 1320, mourut le 19 janvier 1367. (*Voyez* P I E R R E) Après avoir répudié sa premiére femme, *Blanche*, fille de *Pierre*, Infant de Castille, il épousa en 1340, *Constance* Manuel, fille de *Jean*, Duc de Pennafiel, morte en 1344. Il en eut 1. Ferdinand qui suit; & 2. *Marie*, femme de *Ferdinand* d'Aragon, Marquis de Tortose, *&c. Il eut aussi cinq bâtards*, Alfonse, *mort en jeunesse*; Jean, *Duc de Valencia & de Campos, qui épousa* 1. Marie *Tellès, qu'il fit mourir sous un faux prétexte*: 2. Constance, *fille naturelle de* Henri II, *Roi de Castille, desquelles il eut des enfans qui ne firent pas longue postérité*; Denys, *qui épousa* Jeanne *de Castille, fille naturelle de* Henri II, *Roi de Castille, & qui laissa des enfans, dont la postérité a subsisté sous le nom de* Torrès *& de* Portugal, *Comtes de Villar, dont l'un rendit de grands services au Roi d'Espagne Philippe II*; Jean, *qui fut Roi de Portugal; &* Béatrix, *épouse de* Sanche, *bâtard de Castille, Comte d'Albuquerque.*

IX. Ferdinand, Roi de Portugal, né le 27 février 1340, mourut le 20 octobre 1383. (*Voyez* F E R D I N A N D) Il avoit contracté en 1371, un mariage illégitime avec *Eléonore* Tellès, mariée à *Jean-Laurent* d'Acugna dont il eut *Béatrix*, née en 1372, mariée en 1383, à *Jean*, I. du nom, Roi de Castille. *Jean*, Grand-Maître d'Avis son oncle, bâtard, la priva de la succession. *Ce Roi laissa aussi une bâtarde*, Isabelle, *mariée en* 1378, à Alfonse, *bâtard de Castille*.

SUITE DES ROIS de PORTUGAL, issus d'un bâtard du Roi Pierre *le* Justicier.

IX. Jean, I. du nom, fils *naturel* de Pierre, Roi de Portugal, né le onziéme avril 1350, fut Grand Maître de l'Ordre d'Avis, s'empara du thrône de Portugal après la mort de son frére *Ferdinand*, au préjudice de sa niéce *Beatrix*, (*Cherchez* J E A N) & mourut le 14 août 1433. Il avoit épousé en février 1387, *Philippe* d'Angleterre-Lancastre, sœur aînée de *Henri* IV, Roi d'Angleterre, morte de peste le neuviéme juin 1415, dont il eut 1. *Alfonse*, mort en 1400; 2. Edouard qui suit; 3. *Pierre*, Duc de Coïmbre, qui fut Régent du Royaume de Portugal, & fut tué dans un combat le 20 mai 1449, (*Cherchez* P I E R R E) il avoit épousé *Isabelle* d'Aragon, fille aînée de *Jacques* d'Aragon, II. du nom, Comte d'Urgel, & d'*Isabelle* d'Aragon, dont il eut *Pierre*, qui fut proclamé Roi d'Aragon & Comte de Barcelone par les Catalans & par quelques Grands d'Aragon, au mois de décembre 1464, & qui mourut le 30 juin 1466; *Jacques*, Archevêque de Lisbonne, fait Cardinal par le Pape Calixte III, en 1456, mort à Florence le 16 avril 1459; *Jean*, Duc de Coïmbre, Prince d'Antioche, & Régent du Royaume de Chypre, qui épousa *Charlotte*, fille unique de *Jean* II, Roi de Chypre, & d'*Heléne* Paléologue, fait Chevalier de la Toison d'Or par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, & mort de poison sans postérité en 1457; *Isabelle*, premiére femme d'*Alfonse* V, Roi de Portugal; *Philippe*, Religieuse; & *Béatrix*, mariée en 1450, à *Adolphe* de Cléves, Seigneur de Ravestein. Les autres enfans du Roi Jean I, furent, 4. *Henri*, Duc de Viséo, & Grand-Maître de l'Ordre de Christ, qui travailla beaucoup à la découverte des terres inconnues, & mourut en 1460, âgé de 67 ans; 5. *Jean*, Grand Maître de l'Ordre de saint Jacques, & Connétable de Portugal, mort en 1442, laissant d'*Isabelle* de Portugal, fille d'*Alfonse* I, Duc de Bragance, *Jacques*, Grand-Maître de saint Jacques, & Connétable de Portugal, mort en Afrique en 1443; *Isabelle*, épouse de *Jean* II, Roi de Castille, mort le 15 août 1496; & *Beatrix*, femme de *Ferdinand* de Portugal, Duc de Viséo son cousin, morte en 1506; 6. *Ferdinand*, Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, mort en ôtage parmi les Sarasins l'an 1443, âgé de 41 ans; & 7. une fille, *Isabelle*, troisiéme femme de *Philippe*, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne. *Il laissa aussi un bâtard*, Alfonse, *Duc de Bragance*, dont la postérité sera cy-après déduite; & Béatrix, *mariée* 1. *à* Gilbert *Talbot*, *V. du nom*, *Baron d'Irchenfeld*, *Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére*: 2. à Thomas Fitz-Alan, *Comte d'Arundel*, *Anglois*.

X. Edouard, Roi de Portugal, &c. né l'an 1401, mourut le neuviéme septembre 1438, âgé de 37 ans. (*Voyez* EDOUARD) Il épousa en 1428, *Léonore*, fille puînée de *Ferdinand* IV, Roi d'Aragon, morte subitement le 18 février 1445, dont il eut 1. Alfonse V, qui suit; 2. Ferdinand, Duc de Viséo, *dont le fils continua la suite des Rois de Portugal*; 3. *Philippe*, mort de peste à dix ans; 4. *Eléonore*, mariée le 17 mars 1452, à *Frédéric*, IV. du nom, Duc d'Autriche, depuis Empereur, morte en 1467, âgée de 33 ans; 5. *Catherine*, promise à *Charles* de Navarre, Prince de Viane, après la mort duquel elle se retira au monastére de Sainte-Claire de Lisbonne, où elle mourut le 12 juin 1463; & 6. *Jeanne*, mariée en 1455, à *Henri*, IV. du nom, Roi de Castille, morte en 1475. Le Roi Edouard *laissa aussi un bâtard*, Jean-Emanuel, *qui prit l'habit de Religieux chez les Carmes de Lisbonne, fut Evêque de Ceuta en Afrique & de La Guarda, & eut des enfans. De l'un d'eux descend la famille de* Manuel, *rétablie en Portugal, & qui a pris le nom de la mére de ce bâtard.*

XI. Alfonse, V. du nom, Roi de Portugal, dit l'*Africain*, né en janvier 1432, mourut le 24 août 1481. (*Voyez* A L F O N S E) Il avoit épousé 1. l'an 1447, *Isabelle*, fille de *Pierre* de Portugal, Duc de Coïmbre, morte en décembre 1456, dont il eut 1. Jean II, qui suit; & 2. *Jeanne*, née le quatriéme février 1452, qui fut Régente du Royaume pendant le voyage de son pére en Afrique l'an 1470. Au retour de ce Prince, elle se retira dans un monastére, y vécut en grande piété, & mourut le 14 mai 1490. Alfonse prit une seconde alliance en 1475, avec *Jeanne* de Castille sa niéce, fille de *Henri* IV, Roi de Castille, & de *Jeanne* de Portugal, dont il n'eut point d'enfans; & après sa mort elle se fit Religieuse au couvent de Sainte-Claire à Santaren, qu'elle avoit fondé, & y passa plusieurs années saintement.

XII. Jean, II. du nom, Roi de Portugal, &c. surnommé *le Grand* & *le Sévére*, né le troisiéme mai 1455, mourut le 25 octobre 1495. (*Cherchez* J E A N) Il épousa *Eléonore* de Portugal, fille aînée de *Ferdinand*, Duc de Viséo, & il en eut *Alfonse*, Prince de Portugal, qui fut marié en 1490, avec *Isabelle*, fille aînée de *Ferdinand* V, dit *le Catholique*, Roi d'Aragon, & d'*Isabelle*, Reine de Castille. Il mourut sans postérité, d'une chûte de cheval, le 13 juillet 1491, âgé de 16 ans. Jean II *eut aussi un bâtard*, George, *tige des Ducs d'Aveiro & des Ducs d'Abrantès*, *Marquis de Val de*

Fuen-

Fuentes en Espagne. Pour les Ducs d'Aveiro, qui prirent le surnom de *Lancastre*, ou *Alencastro*, dont la postérité est rapportée après le nom des Ducs d'Abrantes, voyez ABRANTES.

DUCS de VISEO, TIGE DE LA SUITE des Rois de PORTUGAL.

XI. FERDINAND de Portugal, Duc de Viséo, Grand-Maître des Ordres de Christ & de saint Jacques, & Connétable de Portugal, second fils du Roi EDOUARD, accompagna le Roi Alfonse son frère à l'expédition d'Afrique, se trouva à la prise d'Alcacer, prit la ville d'Anose sur les Maures, & mourut le huitiéme septembre 1470, âgé de 37 ans. Il avoit épousé *Beatrix*, fille de *Jean* de Portugal, Grand-Maître de l'Ordre de saint Jacques, & Connétable de Portugal, dont il eut 1. *Jean*, Duc de Viséo, mort sans lignée l'an 1484; 2. JACQUES qui suit; 3. EMANUEL, Roi de Portugal, *mentionné après son frère*; 4. *Eléonore*, femme de *Jean*, II. du nom, Roi de Portugal; & 5. *Isabelle*, seconde femme de *Ferdinand* de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance.

XII. JACQUES de Portugal, Duc de Viséo, conspira contre le Roi *Jean*, son beau-frère, & fut tué par la propre main de ce Roi avec qui il dinoit le 22 août 1484, n'ayant encore que 20 ans. *Il laissa un fils naturel* Alfonse, *Duc de Viséo, créé par le Roi Emanuel Connétable de Portugal l'an* 1500, *qui mourut quatre ans après, père de* Beatrix *de Portugal, femme de* Pierre, *Marquis de Villa-Real.*

XII. EMANUEL de Portugal, Duc de Viséo, né le 31 mai 1469, succéda à la Couronne de Portugal au Roi Jean son cousin germain l'an 1495, fut surnommé *le Grand*, & mourut le 13 décembre 1521. (*Cherchez* EMANUEL) Il fut marié trois fois, 1. en 1497, avec *Isabelle* d'Aragon, dite de *Castille*, veuve d'*Alfonse*, Prince de Portugal, fils aîné du Roi *Jean* II, morte en travail d'enfant le 24 août 1498, en sa 28 année: 2. le 30 octobre 1500, avec *Marie*, sœur de la précédente, morte aussi en travail d'enfant l'an 1517: 3. en 1519, avec *Eléonore* d'Autriche, sœur aînée de l'Empereur *Charles*-Quint, qui fut mariée avec *François* I, Roi de France, morte en 1558. Du premier lit vint 1. *Michel*, Prince de Portugal, né le 24 août 1498, mort le 20 juillet 1500: du second lit sortirent 2. JEAN III, qui suit; 3. Louis, Duc de Beja, né le troisiéme mars 1506, mort en 1555, laissant ANTOINE, Prieur de Crato, *tige des Princes de* PORTUGAL, *mentionnée cy-après*; 4. *Ferdinand*, né en 1507, mort en 1534, sans laisser d'enfans de *Guyomare* Coutinho, fille de *François*, Comte de Marialva; 5. *Alfonse*, né en 1509, qui fut Abbé d'Alcobace, Archevêque d'Evora, puis de Lisbonne, créé Cardinal par le Pape Léon X, en 1517, & qui mourut en 1540; 6. HENRI, Cardinal & Roi de Portugal, *mentionné cy-après*; 7. *Edouard*, Duc de Guimaraêns, né en 1515, mort en 1540, ayant eu d'*Isabelle* de Portugal, fille de *Jacques*, Duc de Bragance, trois enfans, savoir, *Edouard*, II. du nom, Duc de Guimaraêns & Connétable de Portugal, mort en 1576, sans postérité: *Marie* de Portugal, mariée en 1566, à *Alexandre* Farnèse, Duc de Parme, morte en 1577; & *Catherine* épouse de *Jean* de Portugal, I. du nom, Duc de Bragance. Le Roi EMANUEL eut encore du second lit 8. *Isabelle*, née en 1503, mariée en 1526, à *Charles*-Quint, Empereur & Roi d'Espagne, morte le premier mai 1539; & 9. *Beatrix*, née en 1504, mariée en 1521, à *Charles* III, Duc de Savoye, morte le huitiéme janvier 1538. Du troisiéme lit il eut 10. *Marie*, née en 1521, morte en 1578, sans alliance.

XIII. JEAN, III. du nom, Roi de Portugal, né le sixiéme juin 1502, mourut d'apoplexie le deuxiéme août 1557. Il avoit épousé en 1525, *Catherine* d'Autriche, sœur puînée de l'Empereur *Charles*-Quint, morte en 1577, dont il eut entre autres enfans 1. JEAN, Prince de Portugal, qui suit; & 2. *Marie*, née le 15 octobre 1527, mariée en 1543, à *Philippe* II, Roi d'Espagne, morte en couches le 12 juillet 1545. *Il laissa aussi un bâtard*, Edouard, *qui fut Archevêque de Brague, & mourut en* 1543, *âgé de* 22 *ans.*

XIV. JEAN Prince de Portugal, né le troisiéme juin 1537, mourut avant son père le deuxiéme janvier 1554. Il avoit épousé en 1553, *Jeanne*, seconde fille de l'Empereur *Charles*-Quint, & d'*Isabelle* de Portugal, morte en 1578, ayant eu SÉBASTIEN qui suit.

XV. SÉBASTIEN, Roi de Portugal, &c. né posthume le 20 janvier 1554, succéda à son ayeul sous la tutelle & régence de la Reine Catherine d'Autriche, & fut tué à la journée d'Alcacer le quatriéme août 1578, sans avoir été marié. *Cherchez* SÉBASTIEN.

XIII. HENRI, cinquiéme fils du Roi EMANUEL, né le 31 janvier 1512, fut successivement Archevêque de Brague, de Lisbonne & d'Evora, créé Cardinal par le Pape Paul III, en 1545, & reconnu Roi de Portugal après la mort du Roi Sébastien son petit-neveu. Il n'en jouit pas longtems, étant mort le 31 janvier 1580. Les Rois d'Espagne s'emparèrent de la Couronne de Portugal, & Philippe II, Philippe III, & Philippe IV en furent Rois successivement.

BATARDS de PORTUGAL, qui après la mort du Roi Henri prétendirent à la Couronne.

XIV. ANTOINE de Portugal, Prieur de Crato, fils *naturel* de Louis, Duc de Beja, qui étoit second fils du Roi EMANUEL; d'autres disent que le Duc avoit épousé la mère d'Antoine, mais que le mariage n'avoit point été approuvé. Quoiqu'il en soit) il naquit en 1531, & prit la qualité de Roi de Portugal dans Lisbonne le 24 juin 1580. Il mourut à Paris le 25 août 1595, & fut enterré dans l'église des Cordeliers en la chapelle de Gondi. (*Voyez* ANTOINE) *Il laissa des enfans naturels, savoir* EMANUEL *qui suit*; CHRISTOPHLE, *qui prit le titre de Roi de Portugal, qui mourut à Paris le troisiéme juin* 1638, *âgé de* 66 *ans, & qui gît auprès de son père*; Denys, *Religieux au monastère de Val-bonne de l'Ordre de Citeaux*; Jean, *mort sans alliance*; Philippe & Louise, *Religieuses.*

XV. EMANUEL, I. du nom, Prince de Portugal, fut Viceroi des Indes, & mourut à Bruxelles le 22 juin 1638, âgé d'environ 70 ans. Il épousa 1. en 1597, *Emilie* de Nassau, fille de *Guillaume*, Prince d'Orange, & d'*Anne* de Saxe sa seconde femme, morte à Genève après l'an 1624: 2. *Louise* Osorio. De sa première femme vint 1. *Emanuel*, II. du nom, Prince de Portugal, qui se fit Carme le 15 juillet 1628, & embrassa depuis la Religion Protestante, mort en 1686. Il épousa en 1646, *Jeanne*, Comtesse de Hanaw, fille d'*Albert*, Comte de Hanaw, morte en 1673, & il en eut *Wilhelmine-Amélie*, morte jeune; *Elisabeth-Marie*, née le 20 novembre 1648, mariée le onziéme avril 1678, à *Adrien*, Baron de Ghent; *Anne-Louise*, née en 1649, morte sans alliance; & *Christine-Delphine*, née le 15 décembre 1650, aussi morte sans alliance. Les autres enfans d'EMANUEL I, furent 2. LOUIS-GUILLAUME qui suit; 3. *Marie-Belgique*; 4. *Emilie-Louise*; 5. *Anne-Louise*; 6. *Julienne-Catherine*; 7. *Sabine*, morte sans alliance; & 8. *Maurice-Eléonore*, mariée à *George-Frederic*, Prince de Nassau-Siegen, morte en 1674.

XVI. LOUIS-GUILLAUME, Prince de Portugal, Marquis de Tramoso, épousa en 1631, *Anne-Marie* Capéce Galéoti, fille de *Jean-Baptiste* Capéce Galéoti, Prince de Monteléon, & de *Diane* Spinelli, dont il eut 1. *Emanuel-Eugène* de Portugal, III. du nom, Marquis de Troncos & de Tramoso, mort à Rome sans alliance en septembre 1687; & 2. *Ferdinand-Alexandre* de Portugal, Chevalier de S. Jacques, Abbé de S. Bernard d'Anvers, mort.

DUCS de BRAGANCE, BATARDS de Portugal, de qui sont issus les Rois d'aujourd'hui.

X. ALFONSE de Portugal, I. du nom, Duc de Bragance, Comte de Barcellos & Seigneur de Guimaraêns, fils *naturel* de JEAN, I. du nom, Roi de Portugal, & d'*Agnès* Pirès, mourut en 1461. Il épousa 1. *Beatrix*, fille & héritière de *Nuno-Alvarès* Péreira, Connétable de Portugal, Comte de Barcellos & d'Ourem: 2. *Constance* de Castille, dite de *Norogna*, fille d'*Alfonse* de Castille, Comte de Gijon, & d'*Isabelle* de Portugal. Il eut du premier lit 1. ALFONSE de Portugal, Comte d'Ourem, *tige des Comtes de* VIMIOSO; 2. FERDINAND, *Duc de Bragance*, qui suit; & 3. *Isabelle*, femme de *Jean* de Portugal, son cousin, morte en 1445.

XI. FERDINAND de Portugal, I. du nom, Duc de Bragance, Marquis de Villaviciosa, Seigneur de Guimaraêns & Gouverneur de Ceuta, épousa *Jeanne* de Castro, fille de *Jean*, Seigneur de Cadaval, dont il eut 1. FERDINAND II, qui suit; 2. *Jean*, Marquis de Montemajor, Connétable de Portugal, mort en Castille sans enfans d'*Isabelle* de Norogna; 3. ALVARE, Comte d'Olivença, *tige des Marquis de* FERREIRA, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; 4. ALFONSE, Comte de Faro, *qui a fait la branche des Comtes d'*ODE'MIRA, *rapportée cy-après*; 5. *Catherine*, promise à *Jean* Coutinho, Comte de Marialva, morte avant le mariage; 6. *Beatrix*, épouse de *Pierre* de Ménésès, Marquis de Villeréal; & 7. *Guyomare*, femme de *Henri* de Ménésès, Comte de Loulle.

XII. FERDINAND de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance & de Guimaraêns, encourut la disgrace du Roi Jean II, qui lui fit faire son procès & trancher la tête à Evora le 21 juin 1483. Il avoit épousé 1. *Eléonore* de Ménésès, fille de *Pierre*, Comte de Villeréal: 2. *Isabelle* de Portugal, fille de *Ferdinand*, Duc de Viséo. Il eut du second lit 1. *Philippe*, mort en Castille peu après son père, sans avoir été marié: 2. JACQUES qui suit; 3. DENYS, *tige des Comtes de* LE'MOS, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; 4. *Alfonse*, Grand-Commandeur de l'Ordre de Christ, qui épousa *Jeronyme* de Norogna, mort sans enfans; 5. 6. *Marguerite* & *Catherine*, décédées sans alliance.

XIII. JACQUES de Portugal, Duc de Bragance, Marquis de Villaviciosa & Comte de Barcellos, fut désigné Roi de Portugal par le Roi Emanuel l'an 1498, s'il venoit à mourir sans enfans, à l'exclusion de l'Empereur Maximilien I, comme étranger, quoique fils d'*Eléonore* de Portugal; & le fit encore Général d'une armée navale qu'il envoya en Afrique l'an 1513. Il épousa 1. *Eléonore* de Guzman, fille de *Jean*, Duc de Medina-Sidonia: 2. *Jeanne*, fille de *Diego* de Mendoze. Il eut du premier lit 1. THE'ODOSE qui suit; & 2. *Isabelle*, femme d'*Edouard* de Portugal, Duc de Guimaraêns: du second lit 3. *Jacques*, mort sans lignée; 4. *Constantin*, Grand-Chambellan du Roi Jean III, son Ambassadeur en France l'an 1549, & Viceroi des Indes, mort sans enfans de *Marie* de Ménésès, fille de *Roderic* de Mello, Marquis de Ferreira, & de *Beatrix* de Ménésès; 5. *Fulgence*, Prieur de Guimaraêns, *qui laissa deux enfans naturels*, François, *Chanoine à Evora, mort en* 1634, & Angélique, *Abbesse de Villaviciosa*; 6. *Théotonio*, Archevêque d'Evora, *mort en* 1602; 7. *Jeanne*, femme de *Bernardin* de Cardénas, Duc de Maquéda, *d'où descendent les Ducs de ce nom*; 8. *Eugénie*, épouse de *François* de Mello, Marquis de Ferreira; 9. *Marie*, Abbesse de Villaviciosa; & 10. *Vincente*, Religieuse au même monastère.

XIV. THE'ODOSE de Portugal, I. du nom, Duc de Bragance, &c. épousa 1. *Isabelle* de Castro, fille de *Denys* de Portugal-Bragance, Comte de Lémos: 2. *Beatrix* de Portugal-Lancastre, fille de *Louis* I, Grand Commandeur d'Avis. Du premier lit vint 1. JEAN qui suit: du second sortirent 2. *Jacques*, tué à la journée d'Alcacer, avec le Roi Sébastien en 1578; & 3. *Isabelle*, femme de *Michel* de Ménésès, Duc de Camina.

XV. JEAN de Portugal, I. du nom, Duc de Bragance & de Bar-

Barcellos, Connétable de Portugal, s'accorda avec Philippe II, Roi d'Espagne, pour ses prétentions sur le Portugal, & fut fait Chevalier de la Toison d'Or en 1581. Il mourut en 1582, ayant eu de *Catherine*, fille puînée d'*Edouard* de Portugal, Duc de Guimarane, 1. Théodose II, qui suit; 2. Edouard, *tige des Ducs d'Oropesa, rapportée cy-après*; 3. *Alexandre*, Archevêque d'Evora; 4. *Marie*, morte promise au Duc de Parme; & 5. *Séraphine*, épouse de *Jean-Fernandès* Pachéco, Duc d'Escalona.

XVI. Théodose de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance & de Barcellos, Connétable de Portugal, mourut le 29 novembre 1630. Il avoit épousé en 1602, *Anne* de Vélasco & de Giron, fille de *Jean* Fernandès de Vélasco, Duc de Frias, Gouverneur de Milan, & de *Marie* Giron, dont il eut 1. Jean IV, Roi de Portugal, qui suit; 2. *Edouard*, Prince de Portugal, qui après avoir servi l'Empire en Allemagne plusieurs années, fut arrêté prisonnier à Ratisbonne en 1641, & conduit au château de Milan, où il mourut le troisiéme septembre 1649, âgé de 44 ans sans postérité; 3. *Alexandre*, né en 1607, mort le 31 mai 1637; & 4. *Catherine*, née en 1606, morte jeune.

ROIS de PORTUGAL DE LA MAISON de Bragance.

XVII. Jean, IV. du nom, Roi de Portugal, Duc de Bragance & de Barcellos, dit *le Fortuné*, né le 19 mars 1604, fut proclamé Roi de Portugal le premier décembre 1640, (*Cherchez* J E A N) & mourut le sixiéme novembre 1656. Il avoit épousé en 1632, *Louise* de Guzman, fille aînée de *Jean-Emmanuel* Pérès de Guzman, Duc de Médina-Sidonia, qui fut Régente pendant la minorité de son fils, & qui mourut le 28 février 1666. Leurs enfans furent 1. *Théodose*, Prince de Portugal, né le huitiéme février 1634, mort en 1653; 2. Alfonse-Henri qui suit; 3. Pierre, *mentionné après son frére*; 4. *Marie*, née le 18 septembre 1636, morte sans alliance; & 5. *Catherine*, Infante de Portugal, née le 25 décembre 1638, mariée le 31 mai 1662, à *Charles* II, Roi d'Angleterre, dont elle resta veuve en 1685. Elle se retira à Lisbonne, & y mourut le 31 décembre 1705, ayant été Régente pendant la maladie du Roi *Pierre* son frére. *Il laissa aussi une fille naturelle*, Marie, *qui fut Religieuse Carmélite, morte à Lisbonne le 14 février* 1693.

XVIII. Alfonse-Henri, VI. du nom, Roi de Portugal, &c. né le 21 août 1643, succéda à son pére, & épousa le 25 juin 1666, *Marie-Elisabeth-Françoise* de Savoye, fille puînée de *Charles-Amédée*, Duc de Nemours; mais le 23 novembre 1667, il fut obligé de se démettre du gouvernement, & peu de tems après d'avouer par écrit qu'il étoit impuissant & incapable du mariage. Ses mauvaises qualitez & son incapacité le firent interdire du gouvernement de ses Etats en 1668. On le conduisit dans l'Isle de Tercère, d'où on le ramena au château de Cintra à sept lieues de Lisbonne, où il mourut d'apoplexie le 12 septembre 1683. *Cherchez* A L F O N S E.

XVIII. Pierre, II. du nom, Roi de Portugal, des Algarbes, &c. né le 26 avril 1648, fut établi Régent de Portugal le 22 de novembre 1667, succéda à la Couronne en 1683, & mourut le neuviéme décembre 1706, en sa 59 année. Il épousa 1. le deuxiéme avril 1668, la Reine femme de son frére, morte le 27 décembre 1683, laissant *Elisabeth-Marie-Louise-Josephe*, Infante de Portugal, née le sixiéme janvier 1669, morte le 21 octobre 1690. *Voyez* pour ce qui regarde cette Princesse, l'article de P I E R-R E II, Roi de Portugal, sous le nom de P I E R R E. Ce Prince se remaria le deuxiéme juillet 1687, à *Marie-Sophie-Elisabeth* de Baviére, fille de *Philippe-Guillaume*; Duc de Neubourg, Electeur Palatin, morte le quatriéme août 1699, & en eut 1. *Jean-Xavier*, Prince du Brésil, né le 30 août 1688, mort le 17 septembre suivant; 2. Jean-François-Antoine Joseph-Bernard-Benoit qui suit; 3. *François-Xavier-Antoine Joseph-Urbain*, né le 25 mai ou selon Hubner, le 25 juin 1691, Prieur de Crato en 1695; 4. *Antoine-François-Xavier-Bennon-Léopold-Théodose-Henri*, né en 1695 le 15 mars selon Hubner dans les Souverains de l'Europe, ou le 15 juin selon le même dans ses Tables Généalogiques, ou le 15 décembre selon d'autres; 5. *Emmanuel*, né le troisiéme août 1697, lequel étant sorti de Lisbonne le quatriéme novembre 1715, sous prétexte d'aller à la chasse, se mit dans une chaloupe qu'il avoit fait préparer, & alla s'embarquer sur un vaisseau Anglois qui l'attendoit, & qui partit aussi-tôt, n'ayant avec lui que le fils du Comte de Tarouca, Ambassadeur de Portugal auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, & deux Domestiques. Il arriva le 22 du même mois à la Haye, après avoir été poursuivi quelque tems par un Corsaire d'Alger, & y resta *incognito* jusqu'à ce qu'étant passé en France sous le nom de Comte d'Ourem, il y demeura jusqu'à ce qu'ayant appris les préparatifs des Turcs pour faire la guerre à l'Empereur, il partit de Paris le septiéme juillet 1716, & se trouva à la prise de Témeswar sur les Turcs le 13 octobre suivant, où s'étant dérobé à l'ouverture de la tranchée, il eut son cheval tué sous lui d'un coup de canon, qui lui effleura la jambe droite. Les autres enfans de Pierre, II. du nom, sont 6. *Thérèse-Françoise-Josephe-Xaviére*, née le huitiéme février 1696, morte le 16 février 1704, étant promise à Charles III, Archiduc d'Autriche, alors déclaré Roi d'Espagne, & Empereur aujourd'hui régnant sous le nom de Charles VI; & 7. *Marie-Françoise-Xaviére-Josephe*, née le 30 janvier 1699. *Il laissa aussi des enfans naturels, entre autres* Louise, *morte après une longue maladie à Lisbonne, le 23 décembre* 1732. *Elle avoit eu le titre de* Princesse de Cadaval, *& avoit été légitimée le 25 mai 1691. Elle épousa en mai 1695*, 1. Louis-Ambroise *de Mello, Duc de Cadaval*: 2. *le 16 septembre* 1702 Jacques *de Mello, Duc de Cadaval, son beaufrére, Grand Ecuyer du Roi, de son Conseil d'Etat, & Président du Conseil de Conscience & de ses Ordres. Elle ne laissa point d'enfans. Les autres enfans naturels sont Dom* Michel *& Dom* Joseph, *lesquels ayant passé le Tage pour une partie de chasse le 13 janvier 1724, furent surpris en revenant l'après midi à un demi quart de lieue du rivage de Lisbonne, d'un vent si violent, que le patron du bâtiment sur lequel ils étoient montez fut jetté dans la riviére, & ce même bâtiment renversé un moment après. Dom* Joseph *se sauva à la nage; mais quelques efforts qu'il fit, il ne put sauver son frére, qui fut noyé avec tous les gens de la suite de ces deux Seigneurs. Le corps de Dom* Michel *ne fut trouvé que le 20 du même mois. Il étoit né le 15 octobre 1699, & avoit épousé le 20 janvier 1715*, Louise-Antoinette Casimire *de Nassau & Sousa, qui avoit été créée* Duchesse de La Foëns, *à la naissance de son premier fils nommé* Pierre, *au mois de juillet 1718, & à laquelle le Tribunal de la Rélation avoit accordé par sentence du septiéme décembre 1722, le titre d'*Altesse, *& les mêmes honneurs dont jouissoit Dom* Michel, *son mari, premier fils naturel* de ce Roi. *Elle mourut après une longue maladie à Lisbonne, le 16 mars 1729, à l'âge de 35 à 36 ans. Elle étoit fille unique de* Charles-Joseph, *Prince de Ligne, & du Saint-Empire, Sénéchal de Hainaut, deuxiéme Marquis d'Arronchès, & de* Marie-Anne-Louise-Françoise *de Sousa Tavarès de Silva & Mascarenhas, héritière de la Maison d'Arronchès.* La Pierre, *Duc de Foëns son fils, né, comme on l'a dit plus haut, au mois de juillet 1718, fut fait le onziéme octobre 1732 Grand Alcade, Commandeur de Tomar, & Commandeur de Sainte-Marie de Marmeleiro, & de Sainte-Marie de Golegam dans l'Ordre de Christ, & le cinquiéme de novembre suivant, aussi Commandeur des Isles Açores, & de Madére. Toutes ces Commanderies étoient vacantes par la mort de Dom* Michel *son pére. Cherchez* P I E R R E II, Roi de Portugal.

XIX. Jean-François-Antoine-Joseph Bernard-Benoit, V. du nom, Roi de Portugal, né le 22 octobre 1689, fut proclamé Roi de Portugal le premier janvier 1707, & a épousé le neuviéme juillet 1708, *Marie-Anne-Josephe-Antoinette-Reine*, Archiduchesse d'Autriche, fille puînée de l'Empereur *Léopold*, & d'*Eléonore-Madelaine-Thérèse* de Baviére-Neubourg, sa troisiéme femme, dont il a eu 1. *Pierre*, Prince du Brésil, né le 19 octobre 1712, mort le 29 octobre 1714; 2. Joseph-Pierre-Jean-Louis qui suit; 3. *Charles*, né la nuit du deuxiéme au troisiéme mai 1716; 4. *Pierre-Clément*, né le cinquiéme juillet 1717; 5. *Alexandre-François-Joseph-Antoine-Nicolas*, né le 24 septembre 1723, mort de la petite vérole le deuxiéme août 1728; & 6. *Marie-Magdelaine-Josephe-Thérèse-Barbe*, Infante de Portugal, née le quatriéme décembre 1711, qui ayant été accordée dès le premier octobre 1725, avec *Ferdinand*, Prince des Asturies, fut épousée au nom de ce Prince dans l'église patriarchale de Lisbonne le onziéme de janvier 1728. Elle partit de Lisbonne le onziéme de janvier 1729, fut échangée le 19 suivant contre la Princesse du Brésil, en présence des deux Cours d'Espagne & de Portugal; & étant arrivée le soir du même jour à Badajoz, elle reçut le lendemain la bénédiction nuptiale par les mains du Cardinal Borgia.

XX. Joseph-Pierre-Jean-Louis, Prince du Brésil, devenu l'aîné par la mort de Pierre, naquit le sixiéme de juin 1714, fut batisé le 27 août suivant, & tenu sur les fonts au nom du Roi très-Chrétien Louis XIV, & de l'Impératrice régnante. Son mariage fut arrêté & conclu le premier octobre 1725, avec *Marie-Anne-Victoire*, Infante d'Espagne, née le 30 mars 1718, fille de *Philippe*, Roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* Farnése sa seconde femme. Il l'épousa par Procureur à Madrid, le 27 décembre 1727, & ensuite en personne à Elvas le 19 de janvier 1729.

BRANCHES SORTIES DE LA MAISON de Portugal, & qui ont droit à la Couronne.

COMTE D'OROPESA.

XVI. Edouard de Portugal, second fils de Jean, Duc de Bragance, fut Marquis de Flexilla & Comte d'Oropésa par son mariage avec *Béatrix* de Tolède, fille de *Jean-Alvare*, Comte d'Oropésa, & de *Louise* Pimentel, & prit une seconde alliance avec *Guyomare* Pardo, fille d'*Ayrés* Pardo, Seigneur de Maingon. Ses enfans du premier lit furent 1. Ferdinand-Alvare's qui suit; & 2. 3. *Jean* & *François*, morts jeunes.

XVII. Ferdinand-Alvare's de Portugal, dit de Tolède, Monroy & Ayala, Marquis de Flexilla & de Xarandilla, Comte d'Oropésa, &c. épousa *Mencie* Pimentel, fille de *Jean-Alphonse* Pimentel, Comte de Bénévent, & de *Mencie* Zuniga & Réquésens, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. Edouard-Alvare's qui suit; & 3. *Marie*, alliée à *Pierre* Faxardo, Marquis de Los Velès & de Molina.

XVIII. Edouard-Alvare's de Portugal, dit de Tolède, Monroy & Ayala, qui faisoit sa demeure ordinaire à la Cour d'Espagne, fut créé Duc d'Oropésa, & nommé Viceroi de Navarre. Il épousa *Anne* de Modica-de Cordoue-Pimentel, Comtesse d'Alcaudète & Marquise de Villar, fille de *Jean* de Zuniga-Réquésens-Pimentel, Marquis de Viana, & d'*Antoinette-Fernandès* de Cordoue-Vélasco, dont il eut entre autres enfans Manuel-Joachim-Alvare's qui suit.

XIX. Manuel-Joachim Alvare's de Tolède-Portugal-Cordoue-Mendès-Monroy-Ayala, Comte d'Oropésa, d'Alcaudète & de Déleytosa, Marquis de Flexilla & de Xarandilla, Seigneur de Cébola, Grand d'Espagne, né en 1642, fut Capitaine Général du Royaume de Castille, puis étant Conseiller du Conseil d'Etat, & Président du Conseil de Castille, il fut nommé au mois d'août 1690, Président du Conseil d'Italie, avec rétention des honneurs & prééminences attachez à la charge de Président de celui de Castille. Il fut admis en même tems aux honneurs de la Grandesse de la premiére classe. Il fut chéri du Roi Charles II, & il étoit regardé comme le premier Ministre d'Etat de la Monarchie d'Espagne; mais le mauvais usage qu'il fit de son crédit, le rendit odieux à la plus grande partie des Seigneurs & Ministres de la Cour, ce qui fut cause de sa disgrace. Il eut ordre

dre de quitter la Cour, & de ſe retirer à Montalvan, à quoi il obéït en ſortant de Madrid le 26 juin 1691. Il fut rappellé à la Cour après en avoir été éloigné près de ſept ans; & y étant de retour, il rentra le 18 mars 1698 en poſſeſſion de la charge de Préſident du Conſeil de Caſtille, qu'il avoit exercée cy-devant pendant pluſieurs années. Il la garda peu de tems; car ſous prétexte de ſes indiſpoſitions continuelles, il eut ordre au mois de mai 1699, de donner ſa démiſſion, & de ſe retirer. Sa conduite étant devenue ſuſpecte ſous le régne de Philippe V, qu'il avoit reconnu, il fut exilé. Il ſe déclara enſuite en 1706 pour l'Archiduc, & il mourut à Barcelone le 25 décembre 1707, âgé d'environ 66 ans. Il laiſſa d'*Iſabelle* Pachéco d'Aragon-Vélaſco, ſa femme, 1. PIERRE-VINCENT-FERDINAND-ALVARE's de Tolède-Portugal, Comte d'Oropéſa, qui ſuit; 2. *Antoine* de Cordoue-Portugal-Tolède, Comte d'Alcaudète, qui embraſſa avec ſon pére le parti de l'Archiduc Charles, depuis Empereur, qui lui aſſigna une penſion de 4000 écus ſur le Royaume de Naples au mois d'octobre 1716; 3. *Joſeph-Antoinette* de Portugal-Tolède, née le huitiéme octobre 1681, mariée en 1697 avec *Emanuel-Gaſpard* de Sandoval Giron, Marquis de Belmonte ſon couſin germain, & fils aîné de *Jean-François* Pachéco-Gomès de Sandoval-Giron, Duc d'Ucéda; 4. *Roſe* de Portugal-Tolède; 5. *Marie-Pétronille* de Portugal-Atocha, née le 29 de juin 1683, mariée avec *Bernardin-Fernandès* de Vélaſco, Comte de Haro, depuis neuviéme Duc de Frias, Marquis de Jodar, Grand d'Eſpagne, & Connétable de Caſtille, mort à l'âge de 40 ans, ſans poſtérité, au mois d'avril 1727; & 6. *Anne-Monique* de Portugal-Tolède, Religieuſe à Oropéſa.

XX. VINCENT-PIERRE-FERDINAND-ALVARE's de Tolède-Portugal-Monroy & Ayala, Comte d'Oropéſa, d'Alcaudète, & de Déleytoſa, Marquis de Flexilla & de Xarandilla, Grand d'Eſpagne, né le cinquiéme d'avril 1685, embraſſa avec ſon pére, & ſon frére, en 1706, le parti de l'Archiduc, qui étant devenu Empereur, le fit ſon Chambellan de la Clef d'Or, & Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en 1712. Il fut fait depuis Garde des Sceaux du Conſeil ſuprême de Flandre; mais après la concluſion de la paix entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne à Luxembourg, il remit cette charge, & prit le parti d'aller jouïr en Eſpagne du bénéfice de l'amniſtie accordée par le traité de paix aux ſujets réciproques de ces deux Puiſſances. Il prit congé de ſa Majeſté Impériale, le 17 juillet 1725, & il partit enſuite de Vienne le onziéme août, pour s'en retourner en Eſpagne, où il fut reçu de leurs Majeſtez Catholiques avec bonté, & où il prit poſſeſſion des honneurs de la Grandeſſe, en ſe couvrant devant le Roi, le 24 décembre de la même année 1725, ayant eu pour Parrain à cette cérémonie, le Marquis de Liche. Il mourut à Madrid le quatriéme juillet 1728, dans la 44 année de ſon âge. Il avoit été marié avec *Marie-Catherine* de Vélaſco, fille de *Joſeph* de Vélaſco-Carvajal & Tovar, Duc de Frias, Comte de Haro, Marquis de Jodar, Grand d'Eſpagne, Connétable de Caſtille, & d'*Angélique* de Bénavidès ſa premiére femme. Il en laiſſa 1. *Pierre-Vincent-Alvarès* de Tolède & de Portugal, Comte d'Oropéſa, d'Alcaudète, & de Déleytoſa, Marquis de Flexilla, & de Xarandilla, Grand d'Eſpagne, qui ſurvécut de peu de jours à ſon pére, étant mort en ſa Terre de Terreſon, le 15 du même mois de juillet 1728, le même jour, & à la même heure qu'il accompliſſoit la 22 année de ſon âge, & de la même maladie dont ſon pére étoit mort; & 2. *Anne-Marie-Bernardine* de Portugal, & de Tolède, qui fut mariée à Madrid le 24 octobre 1727, avec le Comte de Sant-Eſtevan de Gormaz, fils du Marquis de Villéna. Par la mort de ſon frére elle devint Comteſſe d'Oropéſa, &c. & hérita de tous les biens de cette Maiſon de plus de 80000 ducats de revenu; mais elle en jouït peu de tems, étant morte elle-même à Madrid le 13 octobre 1729, dans la 21 année de ſon âge, laiſſant ſeulement deux filles.

COMTES de LÉMOS & de CASTRO.

XII. DENYS de Portugal, fils puîné de FERDINAND, II. du nom, Duc de Bragance, fut Comte de Lémos, & établit ſa demeure en Caſtille. Sa poſtérité prit le nom de Caſtro à cauſe de *Béatrix* de Caſtro, Comteſſe de Lémos ſon épouſe. Il fut pére 1. de FERDINAND qui ſuit; 2. d'*Alfonſe* de Caſtro, Grand-Commandeur de l'Ordre de Chriſt, Ambaſſadeur à Rome, qui de *Jéronyme* Norogna laiſſa poſtérité; 3. de *Pierre*, Evêque de Cuença & de Lamégo, Grand-Aumonier de Philippe II, Roi d'Eſpagne; 4. d'*Eléonore* de Portugal-Caſtro, mariée à *Jacques* Sarmiento de Mendoce, Comte de Ribadavia; 5. d'*Iſabelle* de Portugal-Caſtro, premiére femme de *Théodoſe* de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance, ſon couſin; 6. d'*Antoinette*, alliée à *Alvare* Coutinho, Maréchal de Portugal; 7. de *Mencie*, premiére femme de *René*, Comte de Chalant en Savoye; & 8. de *Conſtance* de Portugal-Caſtro, Religieuſe à Lisbonne.

XIV. FERDINAND Ruis de Portugal-Caſtro, Comte de Lémos & Marquis de Sarria, fut deux fois Ambaſſadeur à Rome. De *Thérèſe* d'Andrada ſon épouſe, fille & héritiére de *Ferdinand* Pérès d'Andrada, Comte de Villalva, &c. il eut 1. PIERRE-FERDINAND qui ſuit; 2. *Iſabelle*, mariée à *Rodéric* de Moſcoſo, Comte d'Altamira; & 3. *Françoiſe*, morte ſans laiſſer de poſtérité de *Rodéric-Jérôme* Portocarréro, Comte de Médelin.

XV. PIERRE-FERDINAND de Portugal de Caſtro, Comte de Lémos, d'Andrada, &c. ſervit Philippe II, Roi d'Eſpagne à la conquête du Portugal. D'*Eléonore* de La Cuéva, fille de *Bertrand*, Duc d'Albuquerque, ſa premiére femme, il eut 1. FERDINAND-RODÉRIC qui ſuit; 2. *Bertrand*, qui ſervit le Roi d'Eſpagne en Italie, aux Indes & en Eſpagne, & qui laiſſa trois bâtards; 3. *Thérèſe*, mariée à *Garcie* Hurtado-de-Mendoce, Marquis de Caguéte, Viceroi du Pérou; & 4. *Iſabelle*, morte jeune. De *Thérèſe* Bobadilla & de La Cuéva ſa ſeconde femme, fille de *Pierre* de Bobadilla, Comte de Chinchon, & de *Mencie* de La Cerda, naquirent 5. *Pierre*, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, dont la femme *Jéronyme* de Cordoue fut Dame d'honneur de la Reine Marguerite d'Autriche; 6. *Rodéric* de Caſtro, Chanoine de Tolède, Evêque de Zamora & de Conza, puis Archevêque de Séville, & Cardinal en 1583, mort le 26 octobre 1600, *ayant eu trois enfans naturels*; & 7. *André*, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, fils puîné de PIERRE-FERDINAND, qui épouſa *Agnès* Henriquès de Ribéra, fille de *Pérès* Afan de Ribéra, & d'*Agnès* Henriquès de Tabora, Comteſſe de la Torre, dont il eut *Pierre* de Portugal-Caſtro, mort jeune; *Agnès* de Caſtro, Comteſſe de Chinchon, Marquiſe de Saint-Martin & de La Véga, mariée à *Joſeph-Alexis-Antoine* de Cardénas-Ulloa-Zuniga, Comte de La Puébla; & *Françoiſe* de Caſtro, alliée à *François* de Guzman, fils de *Pierre*, Marquis de La Algava. *Il laiſſa auſſi un bâtard nommé* Rodéric. *Leur pére en avoit eu deux*, Antoine, *Religieux Bénédictin, Abbé de Saint-Benoît de Madrid & Général de ſon Ordre; &* Jean, *Religieux du même Ordre, Archevêque d'Otrante, mort en* 1603.

XVI. FERDINAND-RODÉRIC de Portugal de Caſtro, Comte de Lémos, fut Viceroi de Naples, Ambaſſadeur d'obédience de la part du Roi d'Eſpagne auprès du Pape Clément VIII, & mourut en 1601. De *Catherine* de Zuniga de Sandoval, il eut 1. *Pierre-Ferdinand*, II. du nom, Comte de Lémos & d'Andrada, Viceroi de Naples, mort ſans poſtérité de *Catherine* de Sandoval, fille de *François*, Duc de Lerme, & de *Catherine* de La Cerda; 2. FRANÇOIS qui ſuit; & 3. *Ferdinand*, qui épouſa *Léonore* de Portugal, Comteſſe de Gelves, dont il n'eut que *Catherine*, mariée à *Alvare* de Portugal-Colomb, Duc de Véraguas.

XVII. FRANÇOIS de Portugal-Caſtro, Duc de Tauriſano, Comte de Caſtro, de Lémos, &c. fut Viceroi de Naples & de Sicile, & mourut Religieux de ſaint Benoît à Burgos en 1637. De *Lucréce* Gattinara-Légnana, Comteſſe de Caſtro, fille unique d'*Alexandre* de Gattinara, Comte de Caſtro, & de *Victoire* Caraccioli, il laiſſa 1. FRANÇOIS-FERDINAND qui ſuit; 2. 3. *Alexandre & François*, morts jeunes; 4. *Catherine*; 5. *Victoire*; 6. *Claire-Marie*, Religieuſe Déchauſſée; 7. *Eléne*; & 8. *Marie*.

XVIII. FRANÇOIS-FERDINAND de Portugal de Caſtro, Duc de Tauriſano, &c. fut Viceroi d'Aragon, puis de Sardaigne, & du Pérou, & épouſa *Antoinette* Giron, fille de *Pierre*, Duc d'Oſſone, dont il eut 1. PIERRE-FERDINAND qui ſuit; 2. *Marie-Louiſe*, ſeconde femme de *Pierre* Nuno-Colomb-de Portugal, Duc de Véraguas; 3. *Lucie-Antoinette* de Caſtro; & 4. 5. *Marie & Catherine*, Religieuſes.

XIX. PIERRE-FERDINAND de Portugal-Caſtro, II. du nom, Duc de Tauriſano, &c. Grand d'Eſpagne, mort en 1678, épouſa *Anne*, veuve de *Henri* Pimentel de Guzman, Marquis de Tavéra, & fille de *Charles* Borgia, Duc de Gandie, & d'*Artémiſe* Doria, dont il a eu 1. *Ginès-Fernandès* de Portugal de Caſtro, Comte de Lémos, de Caſtro & d'Andrada, Viceroi de Sardaigne, qui épouſa le huitiéme ſeptembre 1687, *Catherine* de Silva-de-Mendoce, fille de *George-Marie*, Duc de Paſtrana & de L'Infantado, dont il n'a point d'enfans; 2. SALVADOR qui ſuit; & 3. *Marie-Alberte* de Portugal de Caſtro, mariée à *Manuel* Didas Lopès de Zuniga, Duc de Béjar.

XX. SALVADOR de Portugal de Caſtro, Comte de Caſtro, de Lémos, d'Andrada & de Villalva, Duc de Tauriſano, &c. mourut en 1694. Il avoit épouſé *Françoiſe* Centurione de Cordoue, Mendoce, Carillo, Albornoz, Marquiſe d'Almugnan, fille de *François-Cécil* Centurione, Marquis d'Eſtape & d'Almugnan, dont il a eu 1. *Marie-Antoinette*; 2. *Roſe*; & 3. *Raphaëlle*.

MARQUIS de FERREIRA de MELLO, Ducs de Cadaval.

XII. ALVARE's de Portugal, I. du nom, Seigneur de Ferreira, troiſiéme fils de FERDINAND, I. du nom, Duc de Bragance, fut Préſident du Conſeil en Caſtille, & Chef de la Juſtice en Portugal. Il épouſa *Philippe* de Mello, fille & héritiére de *Rodéric*, Comte d'Olivença, dont il eut 1. RODÉRIC qui ſuit; 2. GEORGE, Comte de Gelves, *mentionné cy-après*; 3. *Iſabelle*, alliée à *Alfonſe* de Soto-Major, Comte de Belcaçar; 4. *Béatrix*, mariée à *George*, bâtard de Portugal, Seigneur d'Aveiro; 5. *Jeanne*, ſeconde femme de François de Portugal, Comte de Vimioſo; & 6. *Marie*, femme de *Jean* de Sylva, Comte de Portalégre.

XIII. RODÉRIC de Mello & de Portugal, Marquis de Ferreira, Comte d'Olivença & de Tentugal, fut Gouverneur de Tanger, & épouſa 1. *Léonore*, fille de *François* d'Almeida, Viceroi des Indes: 2. *Béatrix* de Ménéſès, fille d'*Antoine* d'Almada, Capitaine-Major de Lisbonne, & de *Marie* de Ménéſès. Du premier lit vinrent, 1. *Alvare* de Mello, mort avant ſon pére, dont le fils unique *Alvare* III, *fut tué à la bataille d'Alcacer en* 1578; 2. FRANÇOIS qui ſuit; & 3. *Philippe*, *mariée à Alvare* de Sylva, Comte de Portalégre: du ſecond lit ſortirent, 4. *Alvare*; & 5. *Marie*, femme de *Conſtantin* de Portugal-Bragance.

XIV. FRANÇOIS de Portugal de Mello, &c. eut d'*Eugénie*, fille de *Jacques* de Portugal, Duc de Bragance, 1. *Rodéric*, *tué à la bataille d'Alcacer*; 2. NUGNO-ALVARE qui ſuit; 3. *Jean*, Evêque de Viſéo; 4. CONSTANTIN, *tige des Comtes d'*AÇUMAR, *rapportez cy-après*; & 5. *Jeanne*, Abbeſſe de Villaviciosa. *Il laiſſa auſſi deux bâtards*, Joſeph, *Evêque de Mirande, & Archevêque d'Evora*; & François, *bâtard de Mello*.

XV. NUGNO-ALVARE's de Portugal-de Péreira-de Mello, Comte de Tentugal, &c. mourut en Afrique, ayant eu de *Marianne* de Caſtro-Oſorio, fille de *Rodéric* Moſcoſo, Comte d'Altamira, & d'*Iſabelle* de Caſtro, 1. FRANÇOIS II, qui ſuit; 2. *Rodéric*, nommé Adminiſtrateur de l'Archevêché d'Evora ſur la fin de 1642; 3. *Eléonore*, femme d'*Emmanuel* de Moura-Corteréal, Marquis de Caſtel-Rodrigo, Ambaſſadeur à Rome, Gouverneur des Païs-Bas en 1644; & 4. *Jeanne*, femme de *Maurice* de Sylva, Marquis de Gouvéa, Comte de Portalégre.

XVI. François Péreira-de-Portugal-de-Mello, II. du nom, Marquis de Ferreira, &c. Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Grand-Véneur de Portugal, & Général de la Cavalerie Portugaise, suivit le parti du Roi Jean IV, qui le fit Grand-Maître de sa Maison, & qui l'envoya Ambassadeur extraordinaire en France en 1641. Il assista à la bataille de Badajoz, l'an 1644, & mourut le 27 mars 1645. Il n'eut point d'enfans de *Marie* de Sandoval sa premiére femme, fille de *Lopès* Moscoso-Osorio, Comte d'Altamira, & de *Léonore* de Sandoval; mais de *Jeanne* Pimentel, fille d'*Antoine* Pimentel, Marquis de Tabora, Viceroi de Valence, il eut pour enfans, 1. Nugno-Alvare's qui suit; & 2. *Théodose* de Mello, mort en 1672.

XVII. Nugno-Alvare's Péreira de Mello-Portugal, premier Duc de Cadaval, quatriéme Marquis de Ferreira, cinquiéme Comte de Tentugal, du Conseil d'Etat & de Guerre du Roi de Portugal, Président du Dézembargo du Palais, Major-Dome-Major des Reines de Portugal Marie-Françoise-Isabelle de Savoye, Marie-Sophie de Neubourg, & Marie-Anne-Joseph d'Autriche, Mestre-de-camp général auprès de la personne du Roi, Général de la Cavalerie de la province d'Estrémadure, & cy-devant Gouverneur de la province de delà les Monts ou de *Tra-Los-Montes*, né le quatriéme de novembre 1638, fut en crédit durant la Régence de la Reine Louise de Gusman; mais lorsque le Roi Alfonse prit les rênes du Gouvernement en 1662, le connoissant trop attaché à sa mére, il le relégua fort loin de la Cour. La Reine Marie-Françoise-Isabelle le fit rappeller & rétablir dans le ministére, & il fut nommé premier Plénipotentiaire pour traiter la paix avec l'Espagne en 1667 & 1668. Il eut en 1682, le commandement de la flotte Portugaise, qui fut envoyée à Nice pour y prendre le Duc de Savoye, qui devoit épouser l'Infante de Portugal, ce qui n'eut point lieu. Il répresenta la Reine Douairiére d'Espagne, & tint en son nom sur les fonts de batême Alexandre François, Infant de Portugal, le 16 décembre 1723. Il mourut à Lisbonne le 29 de janvier 1727, à l'âge de quatre-vints-neuf ans. Son corps fut transporté à Evora, & y fut inhumé dans le monastére des Chanoines de la Congrégation de saint Jean l'Evangéliste, lieu de la sépulture de sa Maison. Le Tribunal de l'Inquisition lui fit célébrer le 17 février suivant un service solemnel dans l'église du couvent de Notre-Dame de Grace à Lisbonne, auquel assista toute la Cour. Son Oraison funébre y fut prononcée par le Pére Manuel de Figueirédo, Docteur en Théologie, & Prieur de ce couvent. *Marguerite* de Lorraine, veuve du Duc de Cadaval, dont elle étoit la troisiéme femme, mourut à Lisbonne le 16 décembre 1730, âgée de soixante-huit ans & vint-neuf jours, & elle fut inhumée le lendemain dans l'église de la Mére de Dieu du couvent royal de Xabrégas. Le Duc de Cadaval avoit eu d'elle 1. *Ferdinand-Alvarès* Péreira, mort jeune; 2. *Louis-Ambroise-Alvarès* Péreira de Mello-Portugal, deuxiéme Duc de Cadaval, par la démission de son pére, né à Lisbonne au mois de mai 1677, & mort de la petite vérole le 13 novembre 1700, sans enfans de *Louise*, fille *naturelle* & légitimée de Pierre II, Roi de Portugal, qu'il avoit épousée au mois de mai 1695; 3. Jacques-Alvare's, Duc de Cadaval, qui suit; 4. Rodrigue de Mello, *dont il sera parlé après* Jacques-Alvare's *son frére*; 5. *Catherine* de Lorraine-Mello-Portugal, morte jeune; 6. *Anne* de Lorraine de Mello, née au mois de septembre 1683, qui étant restée veuve de *Louis-Bernard* de Tavora, cinquiéme Comte de Saint-Jean, prit l'habit de Capucine dans le monastére de la Mére de Dieu de Xabrégas le deuxiéme d'octobre 1721, & y fit profession le quatriéme d'octobre 1722; 7. *Eugéne-Rose* de Lorraine-Portugal-Mello, mariée à Lisbonne le quatriéme septembre 1698, avec *Emanuel* Tellès de Sylva, troisiéme Marquis d'Alégrette, Comte de Villarmayor, Conseiller du Conseil du Roi de Portugal, & Sécretaire de l'Académie Royale de l'Histoire à Lisbonne, morte le 24 de mars 1724, âgée de quarante ans, laissant deux fils & quatre filles, & inhumée le vint-cinquiéme dans la sacristie des Carmes de Lisbonne, lieu de la sépulture de la Maison d'Alégrette; 8. *Jeanne* de Lorraine de Mello-Portugal, mariée à Lisbonne au mois de septembre 1699, avec *Bernard* de Tavora, Comte d'Alvor, dont elle a eu entre autres enfans *François* de Tavora, marié au mois de mars 1718, avec *Léonor* de Tavora sa cousine germaine, fille unique du Comte de Saint-Jean, & d'*Anne* de Lorraine de Mello; & 9. *Philippe-Angélique* de Lorraine-Portugal.

XVIII. Jacques-Alvare's Péreira de Mello-Portugal, troisiéme Duc de Cadaval, Marquis de Ferreira, Comte de Tentugal, Grand-Ecuyer du Roi de Portugal, de son Conseil d'Etat, Président du Conseil de Conscience, & des Ordres, né à Lisbonne le septiéme décembre 1679, prit possession au mois de juillet 1701, des honneurs attachez à son rang, & qui lui étoient échus par la mort de son frére aîné. Il fut marié avec dispense le 16 septembre 1702, avec Louise, *légitimée* de Portugal, veuve de *Louis-Ambroise*, Duc de Cadaval, son frére aîné. Elle mourut à Lisbonne sans enfans le 23 décembre 1732.

XVIII. Rodrigue de Mello-Péreira, frére puîné du précédent, mourut dans un âge peu avancé, après avoir épousé *Anne* de Lorraine de Sa & Ménézès sa niéce, fille de *Rodrigue-Anne* de Sa de Almeyda & Ménézès, Marquis d'Abrantès, & de Fontès, Comte de Pénaguiaom, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Portugal, cy-devant son Ambassadeur à Rome, puis nommé le premier février 1726, Ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour la conclusion du double mariage arrêté entre les deux Cours, & Chevalier des Ordres de Christ & de la Toison d'Or, & d'*Isabelle-Henriette* de Lorraine-Péreira de Mello-Portugal, fille de *Nugno*, premier Duc de Cadaval, & de *Marie-Angélique-Henriette* de Lorraine-Harcourt sa seconde femme. La veuve de Rodrigue de Mello, étant nommée pour Camareira-Major de la Princesse de Brésil, fit son entrée publique au Palais le premier de mai 1728, pour exercer par *interim* le même emploi auprès de la Princesse des Asturies, jusqu'à son départ pour l'Espagne. Elle a eu de Rodrigue de Mello, son mari, *Marie-Marguerite* de Lorraine de Mello-Pereira-Portugal, fille unique, qui a été mariée à Lisbonne le 22 février 1727, avec *Joachim-Anne* de Sa de Almeyda & de Menézès, Marquis de Fontès, Comte de Penaguiaom, son oncle maternel.

COMTES d'AÇUMAR, ISSUS DES MARQUIS de Ferreira de Mello.

XV. Constantin de Portugal-Bragance & de Mello, fils puîné de François de Portugal de Mello, I. du nom, fut Grand Commandeur de l'Ordre de Christ, & épousa 1. *Marie* de Mendozze, fille de *Ferdinand* de Menesès & de *Philippe* de Mendozze, morte sans enfans: 2. *Béatrix* de Castro, fille de *Garcie*, Commandeur de Ségura, & d'*Isabelle de* Ménésès, dont il eut 1. François qui suit; 2. *Jean*, qui se fit Carme; 3. *Alvare*, Chevalier de Malte, Commandeur de Tavera, Général de l'Artillerie sous le Comte son frére, à la bataille de Rocroy; & 4. *Ferdinand*.

XVI. François de Mello, Marquis de la Tour de Laguna, Comte d'Açumar, Viceroi des deux Siciles en 1639, Gouverneur du Milanois & des Païs-Bas, Grand-Maître d'Hôtel de la Reine d'Espagne, perdit la bataille de Rocroy contre les François en 1643. Il avoit gagné sur les mêmes celle de Honnecourt en 1642. D'*Antoinette* de Villéna de Sousa, fille de *Henri*, Comte de Miranda, il eut 1. Gaspard-Constantin qui suit; 2. *Béatrix*, mariée à *Jean-Michel* Fernandès de Herédia, Marquis de Moura; 3. *Mencie*, alliée à *Pierre* de Zuniga de La Cuéva, Marquis de Florès d'Avila; & 4. *Marie-Thérèse*, femme de *Didace* d'Avila-Coëllo-de-Castilla, Marquis de Naval-Marquende.

XVII. Gaspard-Constantin de Portugal-Mello, Comte d'Açumar, & Marquis de Villescas, &c. mourut le 18 août 1683, sans enfans d'*Antoinette* Nugno-Henriquès, fille de *Garcias* Nugno de Ribéra, *laissant un fils naturel*, Joseph-François *de Portugal de Mello*, *Marquis de Villescas*.

COMTES de GELVES & DUCS de VERAGUAS, issus des Marquis de Ferreira-de-Mello.

XIII. George de Portugal, I. du nom, fils puîné d'Alvare, Seigneur de Ferreira, fut créé Comte de Gelves par l'Empereur Charles-*Quint*, à cause de ses services; & fut aussi Alcaïde de l'Alcaçar de Séville. Il épousa 1. *Guyomare* d'Ataïde de Sylva, fille de *Jean* de Vasconcellos, Comte de Pénéla, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Isabelle*, fille de *Jacques* Colomb, Duc de Véraguas, Amiral des Indes, dont il eut 1. Alvare qui suit; 2. *Antoine*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique; 3. *George*, l'un des XXIV Jurez de la ville de Séville, qui eut des enfans de *Geneviéve*, fille de *Jean* Botti, Florentin; 4. *Jacques*, aussi l'un des XXIV Jurez de Séville, & marié avec *Isabelle* Botti, sœur de la femme de son frére, de laquelle il eut des enfans; 5. *Louis*; 6 & 7. *Philippe* & *Isabelle*, mortes filles.

XIV. Alvare de Portugal, Comte de Gelves, eut de *Léonore*, fille d'*Alvare* de Cordoue & de *Marie* d'Aragon, *George* II, qui de *Bernardine*, fille de *Jean-Antoine* Vincentélo, eut pour fille unique *Léonore* de Portugal, Comtesse de Gelves, mariée 1. à *Ferdinand* de Castro de Lémos: 2. à *Jacques* Pimentel, Marquis de Gelves. Le second fils d'Alvare fut Nugno qui suit.

XV. Nugno de Portugal-Colomb, Duc de Véraguas, Marquis de la Jamaïque, & Amiral des Indes Occidentales, épousa *Aldonce* de Portocarréro, fille de *Jacques* de la Bastide, dont il eut 1. Alvare qui suit; 2. *Christophle*; 3. 4. 5. *Léonore*, *Louise* & *Philippe*, Religieuses au monastére de l'Incarnation à Madrid.

XVI. Alvare de Portugal-Colomb, Duc de Véraguas, &c. épousa *Catherine* de Portugal & de Castro, Comtesse de Gelves, dont il a eu 1. Pierre qui suit; & 2. *Eléonore*, mariée à *Augustin* Homodeï, Marquis d'Almonacid.

XVII Pierre-Nugno Colomb, de Portugal, de Castro, de La Cuéva, Duc de Véraguas, Marquis de la Jamaïque, Chevalier de la Toison d'Or en 1670, mort en 1674, avoit épousé 1. en 1645, *Isabelle* Fernandès de La Cuéva, veuve de *George* Manrique de Cardénas, Duc de Nogéra ou Najéra, & de Cardénas, fille de *François-Ferdinand*, Duc d'Albuquerque, morte en 1670: 2. *Marie-Louise* de Castro, fille de *François*, Comte de Lémos. Du premier lit vint Pierre-Emanuel qui suit.

XVIII. Pierre-Emanuel-Nugno Colomb de Portugal, Duc de Véraguas, & de La Véga, Grand d'Espagne, Marquis de la Jamaïque, Comte de Gelves, Amiral des Indes, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, auquel il fut nommé en 1675, d'abord Viceroi de Gallice, puis en 1679 de Valence, d'où il fut revoqué, & banni de la Cour à la sollicitation de l'Archevêque de Valence, pour avoir fait pendre un Moine apostat pris à la tête d'une troupe de Bandits, fut ensuite rappellé, & fait Général des galéres d'Espagne, charge dont il se démit au mois de février 1693. Il fut nommé sur la fin de décembre 1695, à la Viceroyauté de Sicile, dans laquelle il fut continué pour trois autres années au mois d'août 1698. Il l'exerça jusqu'en 1701, ayant été déclaré Conseiller d'Etat dès la fin du mois de novembre 1703, Président du Conseil des Ordres; & il étoit encore revêtu de cette charge, lorsqu'il mourut le dixiéme de septembre 1710, à Madrid, d'où le Roi Philippe V étoit parti le jour précédent avec sa Cour pour se retirer à Valladolid, & de là à Burgos. Il laissa de *Thérèse-Marine* d'Ayala de Tolède, fille de *Ferdinand*, troisiéme Comte d'Ayala, & de *Catherine* Faxardo Mendosa sa deuxiéme femme, qu'il avoit épousée en 1674, 1. Pierre, Duc de Véraguas, qui suit; & 2. *Catherine* Colomb de Portugal, mariée à Madrid le 31 décembre 1716, avec *Jacques* Fits-James, Duc de Leiria, & de Xérica, Comte de Tinmbuth, Baron de Bos-

Bosworth, Grand d'Espagne, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, Colonel du Régiment d'infanterie de Limerick, puis successivement Brigadier, & Maréchal-de-camp, Ambassadeur extraordinaire de sa Majesté Catholique à la Cour de Russie, & son Plénipotentiaire à celle de Vienne, & enfin Lieutenant Général de ses armées.

XIX. Pierre Colomb de Portugal, Duc de Véraguas, & de La Vega, Comte de Gelves, Marquis de la Jamaïque, Grand d'Espagne, Commandeur d'Aravaca, fut nommé par le Roi d'Espagne au mois de juillet 1705, pour aller en France en qualité de son Envoyé extraordinaire, faire des complimens de condoléance au Roi sur la mort du Duc de Bretagne, & fut déclaré au mois de février 1707, Viceroi, & Capitaine général du Royaume de Sardaigne, où ayant été assiégé en 1708, dans le château de Cagliari par les troupes impériales, il fut obligé de se rendre, & demeura prisonnier de guerre. Il fut depuis échangé, & se trouvant à Madrid dans le tems de la mort de son pére, aprés lui avoir rendu les derniers devoirs, il se rendit auprès du Roi à Burgos. Il fut fait Viceroi, & Capitaine Général de Navarre au mois de février 1712, & Conseiller au Conseil de Guerre au mois de novembre 1726. Il avoit été marié le 17 avril 1702, avec *Marie-Françoise* de Borgia, fille aînée de *Felix-Fernandès* de Cordoue-Cardone & Réquésens, Duc de Sessa, de Baëna, & de Soma, & de *Marguerite* d'Aragon de Ségorbe & Cardona, sa deuxiéme femme. Elle mourut au mois de mai 1712, âgée de 23 ans & demi, laissant un fils & une fille.

COMTES D'ODEMIRA.

XII. Alfonse de Portugal, fils puîné de Ferdinand I, Duc de Bragance, fut Comte de Faro & d'Odémira. Il mourut en Castille, ayant eu de *Marie* de Norogna, fille & héritiére de *Sancie*, Comte d'Odémira, Seigneur d'Aveiro & de Vimieiro, 1. Sanche qui suit; 2. *François*, qui ne laissa qu'une fille; 3. *Frédéric*, Evêque de Calahorra & de Siguença, puis Archevêque de Saragosse, Viceroi de Catalogne; 4. *Antoine*, Abbé; 5. Ferdinand, *tige des Seigneurs de* Vimieiro, *rapportée cy-après*; 6. *Guyomare*, femme de *Henri* d'Aragon, Duc de Ségorbe, dit *l'Infant de la Fortune*; 7. *Mencie*, épouse de *Jean* de la Cerda, Duc de Médina-Céli; & 8. *Catherine*, Abbesse de Sémide.

XIII. Sanche de Norogna, I. du nom, Comte d'Odémira, &c. Grand Alcaïde d'Estrémos, épousa 1. *Françoise* de Sylva, fille de *Jacques* Gil-Muniz, & de *Léonore* de Sylva: 2. *Angela*, fille de *Gaspard* Fabia. Du premier lit vinrent 1. Alfonse II, qui suit; 2. *Roderic*, qui embrassa l'état ecclésiastique; & 3. *Mencie*, mariée à *N*... Comte de Fraquers en Savoye: du second lit sortirent, 4. *Jean* de Faro, Capitaine de Caffin en Afrique, qui épousa *Isabelle* Freira d'Andrada, d'où vint *Jean* de Faro, marié à *Marguerite* de Norogna, fille de *Jean* d'Almeida, qui eut pour fille unique *Louise* de Faro, mariée à *Louis* Coutinho, Commandeur d'Oliveença; 5. *Frédéric* de Faro & de Portugal, Premier Ecuyer d'Isabelle de France, Reine d'Espagne, qui de *Marguerite*, fille de *Charles* Borgia, Duc de Gandie, eut une fille unique, nommée *Anne*, mariée à *Roderic* de Sylva, Duc de Pastrane; & 6. *Jeanne* de Faro, &c. qui épousa *Jean* de la Cerda, IV. du nom, Duc de Médina-Céli.

XIV. Alfonse de Norogna, II. du nom, fut tué par les Maures du vivant de son pére, & laissa de *Marie*, fille & héritiére de *Nugno-Ferdinand* d'Ataïde, Seigneur de Pénacoua, Capitaine de Caffin, 1. Sanche II, qui suit; & 2. *Marie*, seconde femme de *Louis* d'Ataïde, Viceroi des Indes.

XV. Sanche de Norogna, II. du nom, Comte d'Odémira, &c. Grand-Maître-d'Hôtel de Catherine d'Autriche, Reine de Portugal, épousa *Marguerite*, fille de *Jean* de Sylva, Comte de Portalégre, dont il eut pour enfans, 1. Alfonse III, qui suit; 2. *Antoine*, tué à la bataille d'Alcacer en 1578: 3. *Nugno*, Evêque de Viseo, & de La Guarda; 4. *Jacques*, Religieux de saint Dominique: 5. *Marie*, femme de *Louis* d'Ataïde, Comte d'Atougia: & 6. 7. 8. 9. quatre autres filles Religieuses.

XVI. Alfonse, III. du nom, Comte d'Odémira, &c. Alcaïde Major d'Estrémos, fut aussi tué à la bataille d'Alcacer en 1578. Il épousa 1. *Jeanne* de Villéna, fille de *Manuel* Tellès, Seigneur d'Ugnon, & de *Marguerite* de Villéna: 2. *Jeanne* de Guzman, fille de *Pierre* de Ménésès, Capitaine de Septe, & de *Constance* de Guzman: 3. *Iolande*, fille d'*Alvare* de Castro, & d'*Anne* d'Ataïde; & laissa pour fils unique de son dernier mariage, Sanche qui suit.

XVII. Sanche de Norogna & de Portugal, III. du nom, Comte d'Odémira, Grand Alcaïde d'Estrémos & Majordome de la Reine de Portugal, mort en 1642, sans enfans de *Jeanne* de Lara sa femme, fille de *Manuel* de Ménésès, Duc de Villaréal.

SEIGNEURS de VIMIEIRO,
issus des Comtes d'Odémira.

XIII. Ferdinand de Faro-de-Portugal, Seigneur de Vimieiro, cinquiéme fils d'Alfonse de Portugal, I. du nom, Comte de Faro & d'Odémira, fut Grand-Maître d'Hôtel de la Reine Catherine d'Autriche, & laissa d'*Isabelle* de Mello son épouse, 1. François qui suit; 2. Denys, *tige des Comtes de* Faro, *rapportez cy-après*; 3. *Sanche*, mort élu Evêque de Leiria; 4. *Alfonse*, Doyen de la chapelle du Roi Sébastien; 5. *Marie*, femme de *Jean* de Ménésès, Capitaine de Tanger; & 6. 7. 8. 9. quatre filles Religieuses.

XIV. François de Portugal-de-Faro, I. du nom, Seigneur de Vimieiro, fut Président du Conseil du Roi Sébastien, & épousa 1. *Mencie* d'Albuquerque, fille de *George* d'Albuquerque, & d'*Anne* Henriquès: 2. *Guyomare* de Castro, fille de *Matthieu* d'Acunha, Seigneur de Pombeiro, & de *Léonore* Coutigêna: 3. *Marie* de Mendoze, fille de *Manuel*, Corterâal & de *Beatrix* de Mendoze, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent, 1. *Ferdinand-Henriquès*, mort avant son pére, & qui de *Jeanne* de Guzman, fille d'*Alvare* de Carvallo & de *Marie* de Guzman, n'eut qu'un fils & trois filles, qui furent, *Louis*, mort sans alliance; *Marie*, femme de *Manuel* Coutinho; *Mencie*, mariée à *Pierre* Alvarès Péreira; & *Catherine*, alliée à *Blaise* Tellès de Ménésès, Capitaine de Maragan; 2. *George*, tué avec ses cousins à Alcacer; & 3. *Marie*, femme de *Ferdinand* Tellès de Ménésès, Gouverneur des Indes & d'Algarbe: de sa seconde femme, il eut 4. François II, qui suit; & 5. *Marie-Anne*, épouse de *Louis* de Sylva, Président du Conseil de Philippe IV, Roi d'Espagne.

XV. François de Portugal de Faro, II. du nom, fut créé Comte de Vimieiro par Philippe III, Roi d'Espagne. Il épousa *Marie-Anne* de La Guerra, fille de *Pierre* Lopès de Sousa, & d'*Anne* de La Guerra, qui le rendit pére 1. de *Ferdinand*, mort sans postérité, de *Thérése-Antoinette* Hurtado de Mendoce, fille de *Jean*, Marquis de Cagnete; 2. de *Louis* de Faro, Religieux de l'Ordre de saint Augustin; 3. d'*Alfonse*, Ecclésiastique; 4. de *Sanche*, qui servit en Flandre dans l'armée du Roi Catholique, & qui y mourut en 1644, laissant entre autres enfans, Sanche de Faro & Sousa qui suit; & 5. de *Marie* femme de *Roderic* de la Caméra, Comte de Villefranche.

XVI. Sanche de Faro & Sousa, Comte de Vimieiro, Commandeur de Mora dans l'Ordre d'Avis, & Gouverneur général du Brésil, où il mourut aprés neuf jours de maladie dans la ville de Saint-Salvador le 13 octobre 1719, a continué cette branche. Il avoit épousé *Thérése-Joseph* de Mendonça, fille de *Louis-Manuel* de Tavora, quatriéme Comte d'Atalaya, laquelle prit l'habit de Religieuse dans le monastére de la Conception à Lisbonne le 28 mai 1729, & y fit profession le 30 mai 1730. Il laissa de ce mariage 1. Diégue, Comte de Vimieiro, qui suit; & 2. *Messie* de Faro, qui fit profession dans le couvent royal de la Mére de Dieu à Lisbonne, au mois de novembre 1730.

XVII. Diégue de Faro & Sousa, Comte de Vimieiro, fut marié à Lisbonne le 28 février 1729, avec *Marie-Joseph* de Ménézès, Dame de la Reine, & fille de *Diégue* de Ménézès & Tavora, Visiteur de la Maison de la Reine, & de *Marie-Barbe Josephe*, née Comtesse de Breiner, Dame Camariste de la Reine. Il en a eu 1. *Marie-Barbe* de Faro & Sousa, née à Caparica, maison de campagne de son ayeul maternel, sur les onze heures avant minuit, le neuviéme janvier 1730, batisée le 25 suivant, & morte de la petite vérole dans la ville de Vimieiro au mois d'août 1731; 2. un fils né le 30 avril 1731; & 3. une fille née à Caparica sur les neuf heures du matin le 17 octobre 1732.

COMTES de FARO, ISSUS DES SEIGNEURS
de Vimieiro.

XV. Denys de Portugal, Comte de Faro, I. du nom, second fils de Ferdinand, Seigneur de Vimieiro, épousa *Louise* Cabral, fille de *Jean* Alvarès Camigna, dont il eut 1. *Jean*, mort sans alliance: & 2. Etienne qui suit.

XV. Etienne de Portugal, Comte de Faro & de Saint-Louis, Président du Conseil de Philippe III, Roi d'Espagne, épousa *Guyomare* de Castro, fille de *Jean* Lobo, Baron d'Alvito, & de *Léonore* Mascarégnas, dont il eut 1. Denys II, qui suit; 2. *François* de Portugal de Faro, Comte d'Odémira, Surintendant des Finances de Philippe III & de Philippe IV, Rois d'Espagne, qui épousa *Marie-Anne* de Sylva, morte le onziéme octobre 1648, & en eut pour fille unique *Marie* de Portugal de Faro, mariée 1. à *N*.. Péreira-Pimentel, Comte de Feira: 2. à *Nugno-Alvarès* Péreira de Portugal de Mello, Duc de Cadaval: 3. *Jean-Sanche*; 4. *François-Louis*; 5. *Louise*, mariée à *Edouard* de Ménésès, Comte de Tarouca; & 6. *Léonore*, femme de *Bernardin* de Tavora.

XVI. Denys de Portugal, II. du nom, Comte de Faro & de Saint-Louis, mourut en 1633, laissant de *Magdelaine*, fille d'*Alvare* d'Alencastro, Duc d'Aveiro, morte en janvier 1680, âgée de 90 ans une fille unique, *Jeanne-Julienne*, Comtesse de Faro, mariée 1. à *Michel* de Ménésès, Duc de Camina, qui eut la tête tranchée à Lisbonne pour crime de léze-majesté, avec *Louis*, Duc de Camina son pére, le 29 août 1641: 2. à *Roderic* Tellès de Ménésès de Castro, second Comte d'Ugnon.

COMTES de VIMIOSO SORTIS DE LA
Maison de Bragance.

XI. Alfonse de Portugal, fils aîné d'Alfonse, *bâtard de* Portugal, Duc de Bragance, fut Comte d'Ourem, Marquis de Valença, Seigneur de Porto-de-Mos, & mourut du vivant de son pére en 1460, *laissant de* Béatrix *de Sousa son amie, un fils naturel qui suit.*

XII. Alfonse de Portugal, II. du nom, fils *naturel* du précédent, fut nommé Archevêque d'Evora, & *laissa de* Philippe *de Macédo, deux bâtards*; 1. François *qui suit*; & 2. Martin *de Portugal, Evêque de Funchal & d'Algarve, Patriarche des Indes, qui eut aussi de* Catherine *de Sousa deux enfans naturels*; Elisée, *Camérier secret des Papes Pie IV, & Grégoire XIII*; & Marie, *seconde femme de* Jacques *de Castro.*

XIII. François de Portugal, I. du nom, fut Comte de Vimioso, & Seigneur d'Aguyar, Conseiller d'Etat des Rois Emmanuel & Jean III, & premier Gentilhomme de la Chambre du Prince Jean. Sa piété, & sa charité pour les pauvres l'ont rendu célébre. Il étoit né à Evora, & y mourut le huitiéme décembre 1540. De sa premiére femme *Béatrix* de Villéna, il eut 1. une fille, *Guyomare*, mariée à *François* de Gama, Comte de Vidiguié-

ra,

ra, Amiral des Indes Orientales, duquel sont descendus les Comte de Vidiguéra: de sa seconde femme *Jeanne* de Villéna, fille d'*Alvare* de Portugal-Pentugal, il eut 2. ALFONSE III, qui suit; 3. *Manuel*, qui suivit le parti d'Antoine, Roi de Portugal, & fut marié deux fois. *Henri*, un de ses fils, fut fait prisonnier à la bataille d'Alcacer, & laissa un fils qui eut postérité; *Jean*, autre fils de *Manuel*, fut tué à cette bataille. FRANÇOIS eut encore un troisiéme fils, 4. *Jean*, qui fut Evêque de La Guarda, & qui suivit le parti du Roi Antoine.

XIV. ALFONSE de Portugal, III. du nom, Comte de Vimioso, mourut à la journée d'Alcacer en 1578, ayant eu de *Louise* de Guzman, 1. *François* II, Comte de Vimioso & Connétable de Portugal, qui fut fait prisonnier à Alcacer, & qui mourut depuis des blessures reçues dans un combat naval, donné le jour de sainte Anne en 1582; 2. *Jean*, Religieux de saint Dominique, fait Evêque de Viséo en 1626, & mort le 26 février 1629, à l'âge de 70 ans. Il avoit fait imprimer l'an 1619, à Conimbre, deux volumes, *de Gratia increata*; & en 1626, à Lisbonne un Abbrégé de la Doctrine Chretienne, en Portugais. Après sa mort on imprima à Conimbre en 1644, son Traité, *de Spiritu Sancto*, en deux volumes *in-folio*. Les autres enfans d'Alfonse sont, 3. Louis qui suit; 4. *Manuel*, mort en Afrique; 5. *Alfonse*, mort en Italie; & 6. *Nugno-Alvarès*, Président de la Chambre de Lisbonne, & l'un des Gouverneurs du Royaume, qui épousa *Jeanne* de Portugal, fille de *Manuel*, son oncle, dont est issue entre autres enfans, *Marguerite* de Portugal, femme d'*Alvarès-Perès* de Castro, Comte de Mon-Santo, Marquis de Cascaes, Ambassadeur extraordinaire à la Cour de France.

XV. LOUÏS de Portugal, Comte de Vimioso, se fit Religieux de S. Dominique, du consentement de *Jeanne* de Mendoze son épouse, qui se retira dans le monastére du saint Sacrement de Lisbonne, avec les Religieuses Dechaussées. Ils avoient eu 1. ALFONSE IV, qui suit; 2. MICHEL, *qui aura un article separé*; 3. *Ferdinand*, mort en la guerre de Flandre au siége de Berghes; 4. *Louise*, Religieuse à Evora; & 5. *Philippe*, Religieuse avec sa mére, morte au monastére d'Evora, qu'elle étoit allée reformer.

XVI. ALFONSE IV, de Portugal, II. du nom, Comte de Vimioso, fut créé Marquis d'Aguyar l'an 1643, par le Roi Jean IV. De *Marie* de Mendoza-Moura, fille de *Christophle*, Marquis de Castel-Rodrigo, Grand d'Espagne, & Viceroi de Portugal, il eut 1. Louis qui suit; 2. *Christophle*; 3. MICHEL, *qui suivra après son frére aîné*; 4. *Jeanne*; 5. *Marguerite*; 6. *Louise*; & 7. *Beatrix*.

XVII. LOUÏS de Portugal, fut créé Marquis de Vimioso en 1643, & épousa la fille d'*Antoine-Louis*, Marquis de Tavora.

XVII. MICHEL de Portugal, troisiéme fils d'ALFONSE de Portugal, IV. du nom, Comte de Vimioso, Marquis d'Aguyar, & de *Marie* de Mendoza-Moura, devint l'aîné de cette branche par la mort de ses fréres, & fut Comte de Vimioso. Il mourut en 1681, âgé de 51 ans, sans enfans de *Jeanne* d'Albuquerque sa femme; mais il laissa un fils naturel qui suit.

XVIII. FRANÇOIS de Portugal, bâtard de Vimioso, né en 1678, fut institué héritier par son pére, & légitimé par le Roi Pierre II, qui le fit élever parmi les jeunes Seigneurs de sa Cour. Il fut créé Marquis de Valence en 1715. Imhoff, dans son *Stemma Regium Lusitanicum*, imprimé en 1708, lui donne pour femme *Françoise*, fille d'*Emanuel* Tellès de Sylva, Marquis d'Alégrette. Quoiqu'il en soit, il a eu pour enfans entre autres 1. JOSEPH de Portugal, Comte de Vimioso, qui suit; & 2. *Michel-Jean-François* de Portugal, né le 13 décembre 1722, & batisé le premier janvier 1723.

XIX. JOSEPH de Portugal, Comte de Vimioso, fut élu à la pluralité des voix Membre de l'Académie Royale de Lisbonne, au mois de janvier 1731. Il a été marié à Lisbonne le 24 octobre 1728, avec *Louise* de Lorraine, troisiéme fille d'*Emanuel* Tellès de Sylva, Marquis d'Alégrette, Conseiller d'Etat, & de feue *Eugénie-Rose* de Lorraine-Portugal-Mello-de-Cadaval, & n'en a encore qu'une fille, née à Lisbonne le premier janvier 1733, & batisée le 25 suivant, ayant eu pour Parrain & Maraine le Marquis de Valence son ayeul, & la Comtesse de Tarouca sa tante.

Tous ceux qui sont sortis de ces différentes branches, soit en ligne directe, soit par les femmes, ou par bâtardise, peuvent prétendre à la Couronne de Portugal, au défaut de la ligne qui est sur le thrône, ce qui en rend le nombre presque infini. * Resendius, *Antiq. Lusit.* Antonio de Souza, *Excellen. de Portug.* Bernardin S. Antonio, *Descript. Portug.* Gaspard Estazo, *Antiq. de Portug.* Antonio Vasconcellos, *Anaceph. Reg. Lusit.* Jérôme Conestaggio. Duard. Viperano. Edouard de Nugnès. Texeira, *Hist. de Port.* Damien de Goès, *de Olissip.* Mariana & Turquet, &c., *Hist. Hisp.* Sainte-Marthe, *Généal. de la Maison de France*, & les Auteurs qui sont au premier volume, *Hisp. illust.* Le Pére Anselme, *Hist. Généal. de France.* Imhoff, *Stemma Regium Lusitanicum. Hist. de Portugal*, par le Pére Le Quien de La Neufville.

PORTUGAL (Michel de) fils de Louïs de Portugal-Vimioso, qui se fit Religieux de saint Dominique du consentement de *Jeanne* de Mendoze sa femme, laquelle se retira chez les Religieuses Déchaussées du monastére du saint Sacrement de Lisbonne, & frére d'ALFONSE de Portugal, IV. du nom, Comte de Vimioso, & créé en 1644 Marquis d'Aguyar, fut Evêque de Lamégo, & se rendit célébre par sa capacité. Lorsque Jean IV, Duc de Bragance, & de Barcellos, dit *le Fortuné*, eût été proclamé Roi de Portugal le premier de décembre 1640, comme on avoit lieu de craindre que la Cour de Rome, empêchée par le crédit que la Castille y avoit, refusât de le reconnoître pour Roi, les Portugais résolurent de solliciter Urbain VIII en sa faveur. Pour cet effet ils envoyérent en ambassade à ce Pape, Michel de Portugal, Evêque de Lamégo, & Pantaléon Roiz Pachéco, Inquisiteur du Conseil général du saint Office, & depuis Evêque d'Elvas. Ces Ambassadeurs partirent de Lisbonne le 15 d'avril: ils se rendirent à la Rochelle, traversérent la France, s'embarquérent le 20 d'octobre à Toulon, & arrivérent peu de jours après à Civita-Vecchia, port de mer situé à treize lieues de Rome. Le Pape qui craignoit de déplaire au Roi d'Espagne, parut fort embarrassé à la nouvelle de cette ambassade; & ayant appris que les François, les Catalans, & les Portugais qui étoient dans Rome étoient venus à Civita-Vecchia pour défendre les Ambassadeurs Portugais contre les Espagnols, qui vouloient les empêcher d'arriver jusqu'à Rome, & que l'on faisoit des provisions d'armes de part & d'autre, chargea le Cardinal Antoine Barberin d'envoyer battre l'estrade par quarante Cavaliers, depuis Civita-Vecchia jusqu'à Rome, pour prévenir tous les accidens. Les Espagnols se contentérent de menacer le Pape de se retirer de Rome, s'il en permettoit l'entrée aux Ambassadeurs de Portugal; ce qui n'empêcha point l'Evêque de Lamégo d'y entrer bien accompagné, & d'aller chez le Marquis de Fontané, Ambassadeur de France. Ceux d'Espagne irritez firent ce qu'ils purent auprès des Cardinaux Espagnols pour les engager à lui faire refuser l'audience; & ils présentérent même à ce sujet un Ecrit au Pape, qui ayant fait une vive impression sur son esprit, obligea les Portugais à prouver par plusieurs Mémoires l'injustice qu'on leur faisoit. Les Espagnols ne tentérent d'y répondre que par la violence la plus ouverte. Ils ameutérent deux cens scélérats, avec lesquels ils prétendirent enlever l'Evêque de Lamégo, & le faire conduire à Naples pour l'y faire mourir. Ce complot fut découvert. Le Pape déclara qu'il prenoit Dom Michel de Portugal sous sa protection; ce qui ne l'empêcha pas d'être attaqué un soir à main armée; mais comme il étoit bien accompagné, le combat fut rude entre les François & les Espagnols, & ceux-ci ayant eu le dessous, furent contraints de se retirer avec honte. Cette violence des Espagnols revolta tous les honnêtes gens; & l'Ambassadeur de France présenta un Mémoire au Pape au nom de l'Evêque de Lamégo, pour lui demander justice de cet attentat. Mais le Prélat n'obtint rien, & après avoir demeuré un an & un jour à Rome au milieu du trouble & de la confusion, & toujours exposé à de nouvelles violences, il fut obligé de s'en retourner en Portugal sans avoir pu pénétrer jusqu'au Pape. Il arriva sain & sauf à Livourne, malgré les piéges que les Espagnols lui firent tendre sur la route, & les desseins qu'ils avoient de le faire assassiner. Il s'embarqua à Livourne pour Lisbonne, où il arriva heureusement, & il mourut peu après, c'est à dire, en 1644, plein de vertus, & emportant avec lui les regrets de tous les gens de bien. Il n'avoit que 40 ans. * *Voyez* les Historiens de Portugal qui sont entrez dans le détail de ces faits. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

PORTUGALETTE ou PORTUGALLETTE, bourg de Biscaye en Espagne. Il est sur un petit Golfe, que forme la riviére d'Ibayçabal, à son embouchure, un peu au Couchant septentrional de la ville de Bilbao. * Maty, *Diction. Géogr.*

PORTUGALLO ou HUGUES DE PORTO, dit PORTUGALLO, Evêque de cette ville, est un des Auteurs de l'Histoire de Compostelle. * Vasæus, *in Chron. Hist.* c. 4.

PORTUMNE, *Portumnus* ou *Portunus*, Dieu marin, nommé *Melicerte* & *Palémon* par les Grecs, fils d'Ino, qu'on croyoit présider aux ports. On célébroit des Jeux en son honneur, & certains combats en Gréce, appellez *Portumnales* & *Isthmiens*, à cause qu'ils se faisoient dans l'Isthme de Corinthe. * *Antiquitez Greques & Romaines.*

PORTUS (François) natif de Candie, a été un fort savant homme dans le XVI siécle. Il fut élevé chez Renée de France, fille de Louïs XII, & femme d'Hercule II, Duc de Ferrare, & enseigna la Langue Gréque dans cette ville-là. Mais après la mort du Duc, la Princesse Renée étant revenue en France, Portus quitta l'Italie, & afin de pouvoir professer en toute liberté la Doctrine qui lui avoit été inspirée à la Cour de Ferrare, où Calvin avoit été fort bien reçu, il s'en alla à Genéve, & y fut fait Professeur en Langue Gréque. Il y enseigna long-tems cette Langue, & y publia divers Ecrits concernans sa profession, comme des Commentaires sur Pindare, sur quelques Traitez de Xénophon, & sur Thucydide, des Notes sur Aphthone, sur Hermogéne, sur Longin, sur l'Anthologie; des Prolégoménes sur Sophocle; *Hymni Synesii in Linguam Latinam conversi*; *Castigationes in Syntaxin Apollonii Alexandrini*, & *in quædam alia Græcorum Scripta*; *Epigrammata varia*; *Orationes*; *De Tragœdia ejusque origine*; *Sophoclis & Euripidis Collatio.* Ce fut à lui que Pierre Charpentier addressa la lettre, où tout Protestant qu'il étoit, il excusoit le massacre de la saint Barthélemy, & que le Pére Denys de Sainte-Marthe de la Congrégation de saint Maur a inserée dans ses Entretiens sur l'entreprise du Prince d'Orange, publiez à Paris en 1689. Cette lettre découvroit l'esprit de cabale qui étoit répandu dans le parti des Calvinistes de France. François Portus se crut obligé d'y répondre. Il mourut à Genéve en 1581, âgé de 70 ans, laissant un fils nommé EMILIUS PORTUS. * *Voyez* les Auteurs citez à la fin de l'article suivant.

PORTUS (Emilius) fils du précédent, né en 1551, fut Professeur de la Langue Gréque à Lausanne & dans l'Académie d'Heldelberg. Il a donné au Public plusieurs excellens Ouvrages, entre autres la Traduction de Suidas. M. le Clerc dans sa *Bibliothéque choisie*, *tome* 9, ne juge pas favorablement de cette Traduction, ni du jugement de son Auteur. Il n'y apporta pas, *dit-il*, toute l'attention qu'il devoit. Il n'avoit point de Manuscrits; il ne consulta pas l'édition de Milan; il ne chercha pas les passages des Auteurs citez par Suidas, il n'a pas même comparé Suidas avec lui-même. Cependant, *dit le même Critique*, Emilius Portus étoit savant dans la Langue Gréque, comme il paroît par

ſa Verſion de Thucydide & par ſes Notes ſur le même Auteur; par les *Dictionnaires Ionique*, *Dorique* & *Pindarique*, & par d'autres Ouvrages. * De Thou, *Hiſt.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 238 & 239. édit. de Hollande 1715.

P O R U S, Dieu de l'abondance, & fils de Métys, Déeſſe de la bonne conduite. Voici ce qu'en rapporte Platon dans ſon *Feſtin*, & qu'il attribue à Socrate, comme ce qu'il y a de plus beau dans tout le Dialogue. A la naiſſance de Vénus, les Dieux célébrérent une Fête, où ſe trouva avec les autres Porus, Dieu de l'abondance, fils de Métys, Déeſſe de la bonne conduite. Comme ils furent hors de table, la *Pauvreté*, qui crut ſa fortune faite, ſi elle pouvoit avoir un enfant de lui, alla adroitement ſe coucher à ſes côtez, & quelque tems après elle mit l'*amour* au monde. De là vient que l'amour s'eſt attaché à la ſuite & au ſervice de Vénus, ayant été conçu le jour de ſa Fête. Comme le Dieu de l'abondance eſt ſon pére, & la Pauvreté ſa mère, auſſi tient-t'il de l'un & de l'autre. Il eſt toujours indigent, & au lieu d'avoir le teint frais & délicat, il eſt hâlé & mal propre. Il marche piez nuds, il eſt ſans retraite, & ne couche que ſur la dure & à découvert, à quelque porte ou dans les rues: en un mot il manque de tout comme ſa mére. Mais il reſſemble à ſon pére, en ce qu'il eſt toujours au guet pour ſurprendre les perſonnes bien faites, qu'il eſt courageux, entreprenant & infatigable; ardent & ruſé Chaſſeur; ſoigneux d'agir, tant qu'il peut avec prudence, & ingénieux au beſoin; Philoſophe ſans relâche, grand fourbe, grand Charlatan & grand Sophiſte. Il n'eſt proprement ni mortel ni immortel. Souvent dans un même jour il eſt plein de vie & de force, quand il a tout à ſouhait; enſuite on le voit mourir, & puis revivre à cauſe de l'immortalité de ſon pére. Ce qu'il amaſſe, il le diſſipe auſſi-tôt. Ainſi il n'eſt jamais ni pauvre ni riche, & il tient comme le milieu entre la ſageſſe & l'ignorance. On peut voir l'explication de cette Fable, qu'on croit allégorique dans les Commentateurs de Platon. Origéne écrivant contre Celſe, dit que par Porus, que la Pauvreté ſurprit, on peut entendre l'homme ſurpris par le ſerpent; que par le jardin de Jupiter dont parle Platon dans le même endroit, on peut entendre le Paradis terreſtre; & par la Pauvreté le ſerpent. Il eſt ſûr néanmoins que ce n'eſt pas là ce que Socrate avoit en vue en imaginant ce conte. * *Voyez les livres* d'Origéne *contre Celſe*, *p.* 190. édit. de Cambridge.

P O R U S, Roi d'une partie des Indes, entre les fleuves Hydaſpes & Acéſines, comptoit juſqu'à trois cens villes enfermées dans ſon Royaume. Lorſqu'Alexandre *le Grand*, après la défaite de Darius, voulut pénétrer dans les Indes la première année de la CXIII Olympiade, & la 328 avant Jeſus Chriſt, il campa ſur les bords de l'Hydaſpes pour en défendre le paſſage; mais Alexandre ayant traverſé ce fleuve malgré lui, gagna deux victoires, l'une ſur le fils aîné de Porus, l'autre ſur ce Prince, qui fut fait priſonnier, & qui perdit avec ſes deux fils & ſes principaux Chefs, vint mille hommes de pié, ſes chariots de guerre & tous ſes éléphans. Lorſqu'on le conduiſit devant Alexandre, étant interrogé par ce Vainqueur de quelle maniére il vouloit qu'on le traitât, *en Roi*, répondit-il. Alexandre inſiſtant pour le faire expliquer, *en Roi*, reprit-il, *ce mot comprend tout.* Sa valeur & ſon intrépidité lui firent obtenir ce qu'il exigeoit; car Alexandre le reçut au nombre de ſes amis, & le rétablit dans ſon Royaume. Porus ſuivit depuis ce Conquérant avec ſes troupes, pendant le cours de cette expédition dans les Indes. Un autre Porus, neveu du précédent, & Roi comme lui, s'enfuit chez les Gangarides, pour n'être point expoſé aux armes de ſon oncle. * Strabon, *l.* 13. Quinte-Curce. Arien. Plutarque.

* P O R Z I A (Léandre) de Frioul, né le 22 de décembre 1673, Religieux de l'Ordre de S. Benoît de la Congrégation du Mont-Caſſin, Conſeiller du Saint-Office & Membre de pluſieurs Congrégations à Rome, fut élu en 1725 Abbé de l'Abbaïe Réguliére, hors les murs de Rome. Il fut nommé au mois de janvier 1728 à l'Evêché de Bergame, & créé Cardinal le 30 d'avril de la même année. Benoît XIII, en l'honorant de la pourpre, pour lui donner le moyen d'en ſoutenir l'éclat, lui aſſigna une penſion de cent écus d'or par mois, juſqu'à ce qu'il fût pourvu de quelques Bénéfices. Il fut déclaré par le Pape Clement XII, Député de la Congrégation *de propaganda Fide*, & prit poſſeſſion de cette place le huitiéme avril 1731. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

P O S.

P O S E'G A. *Voyez* P O S S E'G A.

P O S E K. *Voyez* B O S E K.

P O S E N ou P O S N A N. *Voyez* P O S N A N.

* P O S P S, bourg de France, en Normandie, dans le diocéſe d'Evreux, ſur la rive gauche de la Seine, vêrs les confins du Vexin Normand. Il eſt au nord de la ville d'Evreux, tirant vers l'eſt, & en eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

P O S I D I P E, *Poſidipus*, Poëte Grec, vivoit du tems de Ménandre, ſous la CXXV Olympiade, & vers l'an 280 avant Jeſus-Chriſt. Il laiſſa diverſes piéces de théatre, comme Lilio Giraldi, Voſſius, &c. l'ont remarqué après les Anciens. Suidas fait mention de trente de ſes Comédies.

Ce Poëte eſt différent d'un autre Posidipe, qui compoſa des Epigrammes, dont quelques unes ſont dans l'Anthologie, & qui eſt cité par Athénée, par Stobée, & par le Scholiaſte d'Apollonius. C'eſt peut être le même qui a écrit un livre de l'Hiſtoire de Cnide, qui eſt alléguée par Clément Alexandrin, par Arnobe, *l.* 6, & par Tzetzès, qui rapporte huit vers de lui, *Chil.* 7. *Hiſt.* 144.

Il y a eu encore un Posidipe, Médecin de l'Empereur Vérus, qui fut cauſe à ce que l'on croit de la mort de ce Prince, en le faiſant ſaigner mal à propos. * Jules Capitolin, *in Marco Antonino Philoſopho*, c. 15. Baillet, *Jugement des Savans*, &c. *tome* 3. *partie* 1. *p.* 415 & 416. *n.* 1122. §. 3. édit. d'Amſterdam, 1725.

P O S I L Y P E ou P O S I L I P O, en Latin *Pauſilypus* & *Pauſilypum*, *Monte Poſilipo*, montagne d'Italie dans le Royaume de Naples & dans la Terre de Labour, entre Naples & Pouzzol. Elle eſt bien cultivée & fort agréable. Elle forme un petit Cap qui porte ſon nom, & qui s'avance dans le Golfe de Naples. Ce qui le rend le plus célebre, c'eſt le chemin qu'on y a creuſé, pour aller de Naples à Pouzzol. * Maty, *Dict. Geogr.*

* P O S N A N ou P O S N A N I E, ville de la Baſſe Pologne. Elle eſt ſur la Warte à douze lieues de Gneſne vers le Couchant. Poſnanie a une belle citadelle, une Univerſité, un Evêché ſuffragant de Gneſne, & elle eſt capitale d'un Palatinat qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

* P O S N A N ou P O S N A N I E (Le Palatinat de) province de la Baſſe Pologne. Il eſt borné au nord par la Poméranie, à l'oueſt par la Poméranie & par la Siléſie, au ſud par la Siléſie, & à l'eſt par le Palatinat de Kaliſch.

* P O S O N, riviére de France dans le Berry, prend ſa ſource un peu au deſſus de Vatan, coule juſques à Chabris du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, puis de l'eſt à l'oueſt, enfin du ſud-eſt au nord-oueſt, & ſe rend dans le Cher un peu au deſſus de Châtillon.

P O S O N, ville de Hongrie. *Voyez* P R E S B O U R G.

P O S O R I T Z. *Voyez* P U S O R I T Z.

P O S P O L I T E. *Voyez* P O S T P O L I T E.

P O S S E'G A, ville capitale de l'Eſclavonie, eſt ſituée entre les riviéres de Save & de Drave. Cette ville, qui eſt d'un grand commerce, & de laquelle dépendent près de quatre cens villages, fut priſe ſur les Turcs par les Impériaux, le 12 octobre 1687. Le Bey qui y commandoit fit quelque réſiſtance; mais après avoir fait tirer quelques volées de canon, il abandonna la place avec la garniſon, dont une partie ſe retira dans les montagnes, & le reſte en différens endroits ſur la Save. On y trouva quantité de vivres & de munitions, avec cinq piéces de canon. * *Mémoires du tems.*

* P O S S E'G A, Comté, contrée de l'Eſclavonie, en Hongrie. Elle eſt renfermée entre la Save & la Drave, ayant au Couchant le Comté de Creutz, & au Levant celui de Walpon. Poſſéga, capitale, & Gradiſca en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

P O S S E K. *Voyez* B O S E K.

P O S S E L I U S (Jean) né dans le Meckelbourg, fut Profeſſeur à Roſtock, & écrivit divers Ouvrages. Il mourut le 15 août de l'an 1591. * Petrus Bambamius, *in Poſſelio redivivo.* Cruſius, *in Annal. Suev. l.* 6. Melchior Adam, &c.

* P O S S E N B R U C H (Arnold) d'Emmerik dans le païs de Cléves, a donné au Public, *Panoplia Militis Chriſtiani*, tirée de la Sainte Ecriture; *Tractatus de Oratione, de vi & præſtantia ejuſdem.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 85.

P O S S E S S E U R, *Poſſeſſor*, Evêque en Afrique, fut chaſſé par les Ariens vers l'an 517, & ſe retira à Conſtantinople. Quelque tems après il envoya au Pape Hormiſdas les Commentaires qu'il avoit faits ſur les Epîtres de S. Paul pour les revoir, & le conſulta ſur le livre de Fauſte de Riez, que quelques-uns approuvoient, & que d'autres blâmoient, & entre autres Jean Maxence, Moine de Scythie, avec ſes Confréres. Ce Pontife lui écrivit ſur cela une lettre, dont les Moines furent extrémement piquez. Un d'eux compoſa une Apologie, où il traite Poſſeſſeur de Pélagien. * Baronius, *in Annal.* Uſſérius, *Antiq. Brit. c.* 14. Noris, *Hiſt. Pelag.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 1. *partie* 1. *p.* 42 & 43. édit. d'Amſterdam, 1725.

P O S S E V I N (Antoine) Jéſuite, célébre dans le XVI ſiécle, étoit de Mantoue; & ayant été reçu chez les Jéſuites en 1559, il s'y diſtingua par ſon érudition. Il avoit beaucoup de facilité à parler les Langues étrangéres, & prêcha en Italie & en France avec applaudiſſement. Ce Jéſuite fut envoyé par le Pape Grégoire XIII, en Pologne, pour y accorder le Roi de cet Etat avec les Moſcovites, & fit d'autres voyages en Suéde, en Allemagne, & ailleurs. Il s'aquita heureuſement de ces emplois; & à ſon retour à Rome, il s'empreſſa pour faire réüſſir la réconciliation du Roi Henri *le Grand* avec le ſaint Siége. Ce zéle ne plut pas aux Eſpagnols, qui firent donner ordre à Poſſevin de ſortir de la ville, ce qu'il exécuta ſans peine, & mourut à Ferrare le 26 février 1611, âgé de 78 ans. Nous avons de lui divers Ouvrages, dont les plus importans ſont ſa Bibliothéque & ſon Apparat ſacré; *Moſcovia*; *Miles Chriſtianus*; *De ſanctiſſimo Sacrificio Miſſæ*; *Theologia Catechetica*, &c. L'Hiſtoire de ſa Vie a été donnée au public en 1712, par le Pére Dorigny, Jéſuite. * Ribadeneira, & Philippe Alegambe, *in Biblioth. Script. Societ. Jeſu.* Sponde, *A. C.* 1594 *num.* 1. Le Mire. Voſſius, &c. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 1. *p.* 18. *n.* 60: & *p.* 78. *n.* 85. édit. d'Amſterdam 1725.

P O S S E V I N (Antoine) Médecin de Mantoue, vivoit vers l'an 1628, & compoſa l'Hiſtoire des guerres de Montferrat, celle de Mantoue, & quelques autres Ouvrages: ſur quoi il eſt bon de remarquer que quelques Auteurs le confondent avec ſon oncle Antoine Poſſevin, Jéſuite. Scioppius a critiqué le ſtile de Poſſevin le Médecin, dans ſon Traité *de Virtutibus Styli Hiſtorici.*

P O S S I D E, *Poſſidius*, Evêque de Calame, Diſciple de S. Auguſtin, ſortit du monaſtére de ce Saint pour être Evêque de Calame en 397, où il établit un monaſtére ſemblable à celui d'Hippone. Il voulut s'oppoſer aux aſſemblées que les Gentils & les Hérétiques faiſoient dans ſon diocéſe contre les Edits des Empereurs; mais les Payens s'étant aſſemblez le jour de la Fête, qu'ils célébroient le premier de juin, mirent le feu à ſon égliſe, écartérent les Eccléſiaſtiques, & firent fuir Poſſide, qui ſe réfugia à Hippone. Ceux qui avoient commis cet attentat, s'en étant

tant repentis, furent les premiers à redemander Poſſide, qui fut un des Chefs de la conférence de Carthage. L'irruption des Vandales en Afrique en 428, l'obligea de quitter Calame, pour ſe retirer à Hippone, où il aſſiſta à la mort de ſaint Auguſtin en 430. La ville d'Hippone fut priſe auſſi-tôt par les Vandales. On ne ſait plus rien depuis de certain de la vie de Poſſide. Il a écrit celle de ſaint Auguſtin ſon Maître, d'un ſtile aſſez ſimple, & y a joint le Catalogue des Ouvrages de ce Pére. * S. Auguſtin, *Epiſt. 91 & 105. contra Creſcon. l. 3. c. 46. Vita Auguſtini per Poſſidium. Conciles d'Afrique. Sa Vie* par Keferloer dans Papebroch. Ruinart, *Hiſt. Vandalorum.* Baillet, *Vies des Saints*, 17 *mai.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiécle.*

POSSIDONIUS, d'Olbiopolis, ville de la Sarmatie d'Europe, écrivit quatre livres de l'Hiſtoire d'Attique, onze de celle de Libye, &c. * Suidas, *in* Ποσειδώνιος. Voſſius.

POSSIDONIUS, célébre Architecte & Ingénieur, vivoit ſous la CXIV Olympiade, & vers l'an 324 avant Jeſus-Chriſt, ſous le régne d'Alexandre *le Grand*, qu'il ſuivit dans ſes armées, comme Ingénieur. Biton, ſavant Mathématicien, qui floriſſoit de ſon tems, attribue à Poſſidonius la conſtruction d'une hélépole, ou eſpéce de tour roulante, pour approcher des murailles d'une ville aſſiégée. On ne ſait ſi ce n'eſt point ce même Poſſidonius qui étoit de Rhodes, & qui a écrit un Traité de l'Art Militaire, que l'on voit encore à préſent. * Voſſius, *de Univ. Matheſ.*

POSSIDONIUS, d'Alexandrie, célébre Mathématicien, entreprit de meſurer le tour de la terre, & trouva qu'il étoit de trente mille ſtades. Eratoſthéne, qui vivoit l'an 500 de la fondation de Rome, avoit déja fait une obſervation ſur le même ſujet, & avoit trouvé deux cens cinquante mille ſtades. Ptolomée, depuis Poſſidonius, n'en a trouvé que vint-deux mille cinq cens. Cette diverſité eſt cauſée par la différente meſure des ſtades: ceux de la Gréce, où Poſſidonius a fait ſes Obſervations, étant plus petits que ceux d'Alexandrie où Ptolomée a fait les ſiennes. Eratoſthéne avoit fait ſon calcul ſur des ſtades qui avoient beaucoup moins d'étendue que ceux d'Alexandrie & de la Gréce. Les Arabes ont fait depuis des Obſervations ſous Almamon, Calife de Babylone, & ont trouvé cinquante ſix milles deux tiers pour degré; mais nous ignorons quelle étoit au juſte l'étendue de leur mille. Depuis 150 ans, on s'eſt appliqué à faire de nouvelles Obſervations. Jean Fernel, premier Médecin du Roi Henri II, a trouvé ſoixante huit mille quatre-vint ſeize pas Géométriques, pour chaque degré, qui valent cinquante ſix mille ſept cens quarante ſix toiſes quatre piez, meſure de Paris. Snellius, Hollandois, a trouvé vint-huit mille cinq cens perches du Rhin, qui ſont cinquante deux mille vint & une toiſes de Paris. Le Pére Riccioli a trouvé ſoixante-quatre mille trois cens ſoixante-trois pas de Bologne, qui ſont ſoixante-deux mille neuf cens toiſes. Mais les Mathématiciens de l'Académie Royale des Sciences ont trouvé cinquante ſept mille ſoixante toiſes pour chaque degré, c'eſt à dire, vint huit lieues & demie, & ſoixante toiſes, qui ſont dix mille deux cens ſeptante lieues, mille ſix cens toiſes pour les trois cens ſoixante degrez, mettant pour une lieue deux mille toiſes, qui ſont deux mille quatre cens pas Géométriques. * Perrault, *ſur Vitruve, l. 1. c. 6.*

POSSIDONIUS, fut envoyé avec Théodore & Mattathias à Judas Machabée, par Nicanor, Général des troupes du Roi de Syrie, pour parler d'accommodement: on fit un traité, mais qui ne dura pas beaucoup, parce que le Roi ne l'approuva point. * II. *Machab. ch. 14. v. 19.*

POSSIDONIUS d'Apamée, qui ſe diſoit de Rhodes, Philoſophe Stoïcien, vivoit vers l'an 30 avant Jeſus-Chriſt, du tems de Pompée *le Grand*, dont il a écrit la Vie. On croit que c'eſt lui qui compoſa une Hiſtoire, qui n'étoit que la continuation de celle de Polybe, quoique d'autres veulent que ce ſoit Possidonius d'Alexandrie. Le tems auquel ce dernier a vécu, ne convient pas avec cette opinion, comme on le peut recueillir des Ecrits de quelques Auteurs qui ſont citez par Voſſius. * *De Philoſ. Sect. c. 19. §. 12. & de Hiſt. Græc. l. 24.*

POSSIN (Pierre) *Voyez* POUSSINES.

* POSSOMY, bourg de France dans le Rouergue, au dioceſe de Vabres. Il dépend du Parlement de Toulouſe.

* POST (François) habile Peintre, étoit natif de Harlem. En 1647 il alla avec le Prince Maurice aux Indes Occidentales, où il demeura pluſieurs années, & où il s'occupa à peindre les différentes vues de ces païs-là. Etant de retour au païs, il ſe mit à peindre ces ſortes de piéces-là ſur les deſſeins qu'il avoit rapportez. Il mourut à Harlem au mois de février de l'an 1680. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* Houbraken, *Théatre des Peintres*, partie 2. en Hollandois.

POSTDAM. *Voyez* POTZDAM.

POSTE, courſe à cheval, pour aller promptement d'un lieu à un autre. On donne auſſi ce nom aux logemens qui ſont établis dans certaines diſtances, pour y tenir des chevaux frais & de relais. Hérodote nous apprend que les courſes publiques, appellées aujourd'hui *poſtes*, furent inventées par les Perſes, & dit que depuis la Mer Egée & la Propontide (qu'on nomme à préſent *l'Archipel* & la *Mer de Marmora*) juſques à la ville de Suſe, capitale du Royaume de Perſe, il y avoit cent ſtations, éloignées l'une de l'autre d'une journée de chemin. Xénophon ajoûte que ce fut le Roi Cyrus qui établit le premier les Poſtes, faiſant bâtir ſur les grands chemins des lieux où il y avoit des hommes & des chevaux tout prêts pour courir. Il ordonna pour une plus grande diligence, que le Courier arrivant à une Poſte, mettroit le paquet de nouvelles entre les mains d'un autre Courier qui en partiroit auſſi-tôt, & que cela ſe continueroit de Poſte en Poſte. Cyrus fit cet établiſſement dans l'expédition qu'il entreprit contre les Scythes, environ 500 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Les Orientaux attribuent à Darab, Roi de Perſe, Contemporain de Philippe, Roi de Macédoine, l'invention des Poſtes dans toutes les provinces de ſon Etat, pour ſavoir plus promptement tout ce qui ſe paſſoit. Darius Codomannus, qui fut vaincu par Alexandre *le Grand*, étoit Courier ou Poſtillon du Roi avant qu'il parvint à la Royauté. Les Grecs prirent des Perſes l'uſage des Poſtes, & donnérent comme eux à leurs Couriers le nom d'*Angari*, parce qu'on contraignoit les villes à fournir des chevaux ou des Couriers pour les Poſtes publiques. A l'égard des Romains on ne ſait pas préciſément en quel tems l'uſage des Poſtes a commencé parmi eux. Quelques-uns croyent qu'il y avoit des Couriers établis dans le tems de la République, & avant Jules *Céſar*; qu'on appelloit les lieux où ils s'arrêtoient, *Stationes*; & ceux qui portoient les paquets, *Statores*. D'autres jugent que c'eſt Auguſte qui a établi les Poſtes publiques. D'abord, comme le rapporte Suétone, il fit bâtir ſur les grands chemins des ſtations deſtinées aux Poſtes, dans des diſtances aſſez proches, & fit choix de jeunes hommes fort habiles à la courſe, qui couroient d'une Poſte à l'autre, & donnoient les paquets de main en main. Enſuite il établit des chevaux & des chariots, pour aller plus promptement. Adrien régla les Poſtes avec plus d'ordre qu'auparavant & déchargea les peuples de l'obligation de fournir les chevaux & les voitures. Juſtinien caſſa les Poſtes en pluſieurs endroits, & ſur tout celles par où l'on alloit de Chalcédoine à Diacibyſſa, qui eſt l'ancienne *Libyſſa*, fameuſe par le tombeau d'Annibal, & ſituée dans le Golfe de Nicomédie. Le même Empereur établit la Poſte aux ânes en pluſieurs endroits du Levant. Il y eut quelque commencement de Poſtes en France, en Allemagne & en Italie, l'an 807, ſous le régne de Charlemagne; mais on croit que l'uſage de ces Poſtes fut abandonné ſous les ſucceſſeurs. On trouve pourtant ſous Louïs *le Gros*, un Baudouin de Montmorency, qui prend dans une chartre la qualité de Grand-Maître des Poſtes; mais depuis ce tems-là il n'eſt plus parlé de Poſtes en France, juſqu'à l'Edit de Louïs XI, donné en 1464, par lequel il en établit d'ordinaires & de perpétuelles dans ſon Royaume. Alors on donna le nom de Poſtes aux logemens où l'on tenoit les chevaux prêts, aux courſes & aux Couriers mêmes.

En Allemagne le Comte de la Tour-Taſſis introduiſit l'uſage des Poſtes l'an 1574, & en fit toutes les avances: de là vient que ſa famille conſerve encore aujourd'hui la propriété des Poſtes d'Allemagne, des Païs-Bas, & de quelques villes d'Italie.

Les Poſtes d'Eſpagne ont été réünies à la Couronne par Philippe V. Celles de Portugal ſont par engagement dans la famille de Gomès de Mara; & en Angleterre, le Roi jouït ordinairement du Droit des Poſtes. Il y avoit dès le neuviéme ſiécle des Couriers publics établis en pluſieurs endroits de l'Empire Mahométan. Les uns étoient à pié & les autres à cheval, & portoient les ordres du Roi avec une diligence incroyable. Il y en a de même chez les Chinois, mais ils ne ſont établis que pour porter les ordres du Roi & des Gouverneurs, pour les affaires publiques & importantes. * Bergier, *Hiſtoire des Grands Chemins de l'Empire.* Le Quien de La Neufville, de l'Académie des Inſcriptions, *Origine des Poſtes*, en 1708.

POSTEL (Guillaume) né le 28 mai 1505, dans la paroiſſe de Barenton, au dioceſe d'Avranches en Normandie, connu pendant quelque tems ſous le nom de *La Dolerie*, qui étoit celui d'une Terre qui appartenoit à ſa famille, perdit à huit ans ſon pére & ſa mére qui moururent de la peſte. La miſére l'obligeant à ſortir de ſon village, il trouva moyen de ſe faire recevoir Maître d'Ecole, dans un village nommé *Sagy* en Vexin, proche de Pontoiſe, n'étant âgé que de 14 ans. Il vint enſuite à Paris dans le deſſein d'y faire ſes études, & s'aſſocia avec quelques particuliers pour éviter la dépenſe. Mais il ne fut pas longtems à ſe repentir de cette démarche, car la premiére nuit qu'il coucha en leur compagnie, ils lui volérent ſon argent & ſon habit; ce qui le jetta dans une ſi extrême miſére, qu'il fut obligé de ſe retirer à l'hopital, où une groſſe maladie l'obligea de reſter pendant deux ans. Dès qu'il en fut ſorti, la cherté des vivres, qui étoit extraordinaire cette année-là, le força de quitter Paris, & de s'en aller en Beauſſe dans le tems de la moiſſon, pour s'y occuper à glaner. Son induſtrie & ſon travail lui procurérent de quoi acheter un habit, & fournir aux frais du voyage qu'il vint faire à Paris au mois d'octobre ſuivant. Si-tôt qu'il y fut arrivé, il trouva moyen de faire ſes études dans un Collége de l'Univerſité, où il s'étoit engagé de ſervir quelques Régens. Il fit dans ce Collége, de lui même, & en étudiant aux heures dérobées, de grand progrès dans les Langues Hébraïque & Grèque. Cette diligence lui donna de la réputation, & un Seigneur Portugais, dans la compagnie duquel il apprit l'Eſpagnol, voulut lui procurer une Chaire de Profeſſeur en Portugal avec une penſion de quatre cens ducats, mais il refuſa cette offre. Quelque tems après il alla à Amiens avec Jean de Rocourt, homme de mérite, & enſuite étant allé à Rouen, Jean Raquier, Abbé d'Arras, l'emmena à Paris pour y être Précepteur de ſon neveu. Le Sieur de la Forêt ayant été envoyé à Conſtantinople, Poſtel l'accompagna dans ce premier & dans un ſecond voyage, ſe perfectionna dans l'Arabe & le Grec, & rapporta en France quantité de livres en Arabe & en Syriaque. Quelques uns de ces livres demeurérent en gage au Duc de Baviére pour la ſomme de 200 écus. Les autres furent laiſſez en garde chez Antoine Tiépoli à Veniſe; & le Nouveau Teſtament Syriaque, qu'il apporta le premier en Europe, fut imprimé aux dépens de l'Empereur Ferdinand I, qui fit fondre exprès des caractéres, & en envoya quantité d'exemplaires en Syrie. A ſon retour de Turquie, il fut fort bien reçu du Roi François I, & de la Reine de Navarre, ſa ſœur. Peu de tems après il publia un Alphabet de douze Langues différentes & quelques autres Ouvrages. S'il avoit voulu embraſſer l'état eccléſiaſtique, on lui auroit fait de grands avantages; mais il préféra une Chaire de Profeſſeur royal en Mathéma-

matiques & en Langues Orientales, qu'on lui donna avec deux cens ducats d'appointemens. La Reine de Navarre lui fit aussi une pension: mais il alla se brouiller mal à propos avec elle, & voici à quelle occasions. Le Chancelier Poyet, qui étoit mal avec cette Princesse, voulant du bien à Postel, l'engagea à venir plus souvent à la Cour, & à accepter le quart du revenu de l'Evêché d'Angers, qui consistoit en un Doyenné, contenant trente-deux Paroisses, qu'il lui procura. Cela déplut fort à la Reine: & quelque tems après le Chancelier Poyet ayant été entiérement disgracié, Postel eut l'imprudence de vouloir le raccommoder avec elle. Pour cet effet il se rendit d'Angers à Mont-De-Marsan, où le Roi & la Reine de Navarre faisoient leur séjour. Il n'y fut pas longtems sans s'appercevoir, que bien loin de pouvoir secourir Poyet, il avoit lui même besoin de Protecteurs: aussi ce voyage lui fut non seulement inutile, mais nuisible, car il y perdit ses chevaux & son bagage, endura bien des fatigues & eut bien de la peine à conserver sa liberté. Il est probable que la mauvaise situation dans laquelle il se trouva, l'obligea alors à quitter la France, & que vers ce tems-là il alla à Vienne. Jean Albert Widmanstadt dit dans la préface de son Nouveau Testament Syriaque, imprimé à Vienne en 1555, que Postel, dont il fait un éloge magnifique, l'avoit aidé considérablement pendant le séjour qu'il avoit fait à Vienne, & qu'il en auroit reçu encore de plus grands secours, si on ne lui avoit pas fait entendre qu'il se tramoit quelque chose contre sa personne, ce qui l'obligea à sortir de Vienne. Mais son départ, bien loin de lui faire éviter des disgraces, lui en procura d'autres par un accident bien extraordinaire. Peu de jours avant qu'il quittât Vienne, un Moine Franciscain, qui ressembloit parfaitement à Postel, tua un Religieux de son Ordre, & s'enfuit après avoir fait le coup. On courut après lui, & on arrêta Postel que l'on prit pour lui, sur la frontiére du territoire de Venise, mais il eut le bonheur de s'échaper le lendemain. Postel étoit à Rome vers l'an 1544, & y ayant vu S. Ignace de Loyola, il fut si charmé, *dit le Pére Bouhours*, de sa maniére d'agir, de ses maximes & du caractère de son Institut, que visitant les sept Eglises, il fit vœu de prendre parti avec lui, & il témoigna si ardemment le souhaiter, que S. Ignace, à qui le nom de Postel étoit déja fort connu, ne put se dispenser de le recevoir; mais ce Saint, *continue le Pére Bouhours*, reconnut bientôt que l'apparence l'avoit ébloui, car ce Novice, à force de lire les Rabbins & de contempler les Astres, s'étoit mis quantité de visions en tête, qu'il ne put s'empêcher de publier. S. Ignace fit tout ce qu'il put pendant plus de deux années pour l'en guérir, mais voyant que tous les remédes étoient inutiles, il le chassa de son Ordre, & défendit à tous ceux de la Compagnie d'avoir aucun commerce avec lui. Postel continuant toujours pendant son séjour à Rome à publier ses rêveries, on le mit à la fin en prison, & il y demeura plusieurs années. S'étant échapé, il alla à Venise, où l'on prétend qu'il s'infatua d'une vieille fille, qu'il nomme la *Mére Jeanne*, que quelques uns traitent, sans aucun foudement, de Courtisane, & qui le fit tomber dans des erreurs grossiéres. Ce fut à son sujet qu'il publia dans la suite son livre *des très-merveilleuses victoires des femmes*. Il se fit de nouvelles affaires dans cette ville, où on l'accusa de plusieurs hérésies, & il se constitua lui même volontairement prisonnier pour s'en justifier. Les Inquisiteurs, après l'avoir examiné, reconnurent qu'il y avoit plus de folie que d'autres choses dans son fait, & le déclarérent fou & non point hérétique. De Venise, Postel passa à Genéve, d'où il alla à Bâle. Si l'on en croit Béze, il tâcha de se joindre aux Eglises Reformées, & d'être reçu à Genéve en offrant une rétractation de sa main, mais on le refusa. De Bâle, Postel alla, selon Béze, à Dijon, où il enseigna quelque chose des Mathématiques, & revint à Paris en 1553. Il publia cette année & les suivantes divers Ouvrages. Scévole de Sainte-Marthe dit que Postel retombant dans ses premiéres extravagances, & les publiant par tout, le Magistrat commença à s'informer de sa vie & de sa conduite; & que se sentant coupable, il s'enfuit en Allemagne, & se retira à la Cour de l'Empereur Ferdinand I, où il demeura jusqu'à ce que s'étant publiquement retracté de toutes les erreurs qu'il avoit avancées, il fut rappellé en France par le Roi, qui le rétablit dans la Chaire de Professeur Royal. François I, qui aimoit les Lettres, & la Reine de Navarre, qui étoit savante, regardoient Postel comme la merveille du monde. Les plus Grands Seigneurs, & entre autres les Cardinaux de Tournon, de Lorraine & d'Armagnac, recherchoient son entretien, & lui faisoient en quelque façon la cour. Les plus doctes l'admiroient, & l'on disoit communément de lui, qu'il sortoit de sa bouche autant d'Oracles, que de paroles. On assûre que quand il enseignoit à Paris dans le Collége des Lombards, il avoit une si grande foule d'auditeurs, que comme la grande salle de ce Collége ne pouvoit les contenir, il les faisoit descendre dans la cour & leur parloit d'une fenêtre. Si le savoir de Postel lui a procuré quantité d'éloges, ses sentimens lui ont attiré bien des censures & des critiques de la part des Théologiens, dont quelques uns ont été jusqu'à l'accuser d'Athéïsme & de Deïsme: accusation entiérement frivole, puis qu'il n'y a pas un de ses Ecrits où il ne suppose la Divinité, & qu'il reconnoit expressément l'inspiration divine des Ecrits sacrez. Les principales erreurs dans lesquelles il est véritablement tombé sont les suivantes. 1. Il prétendoit démontrer par la raison & par la Philosophie tous les dogmes de la Religion Chrétienne, sans en excepter les mystéres de la Trinité & de l'Incarnation. Persuadé que sa raison naturelle étoit beaucoup au dessus de celle de tous les autres hommes, il s'imaginoit qu'il convertiroit par son moyen toutes les nations de la terre à la Foi de Jesus Christ, & sur ce qu'on lui objectoit que par là il se préféroit aux Apôtres, il répondoit, *j'ay bien dit, & de présent dis que nôtre Seigneur a donné l'excellence de foi aux Apôtres, mais que maintenant que la foi est quasi périe il nous a donné & à moi principalement, en lieu de la foi, ains avec la foi, la raison si vive & si souveraine, que jamais les Apôtres ne l'eurent, en sorte qu'innumerables lieux de l'Ecriture & de nature qui jamais en public ne furent entendus, moyennant la dite raison souveraine, seront entendus.* 2. Il croyoit que l'ame humaine de Jesus Christ avoit été créée & unie avec le Verbe Eternel avant la crétion du monde. 3. Il prétendoit qu'on trouve écrit dans les Cieux en caractéres Hébreux, formez par l'arrangement des Etoiles, tout ce qui est dans la nature. Voici comme il s'exprime sur ce sujet dans son Commentaire sur le Jezirah: *Si je dis que j'ai vu dans le Ciel en caractéres Hébreux tout ce qui est dans la nature, comme en effet je l'ai vu, non à découvert, mais enveloppé, personne ne le croira, cependant Dieu & son Christ me sont témoins que je ne mens pas.* 4. Il soutenoit que le monde ne dureroit que six mille ans, & c'est là encore une opinion qu'il avoit tirée de la Cabale des Juifs. 5. Il assuroit que la fin du monde seroit précédée d'un rétablissement de toutes choses, qui les remettroit dans l'état où elles étoient avant la chûte du premier homme. On n'a jamais trouvé à redire à sa conduite. Il étoit fort affable & sa conversation étoit agréable & utile. Voici le Catalogue de ses Ouvrages. *Linguarum duodecim Characteribus differentium Alphabetum*, avec *Introductio ac legendi Methodus; De originibus seu de Hebraicæ Linguæ & Gentis antiquitate, deque variarum Linguarum affinitate liber; Grammatica Arabica; Syriæ Descriptio; De Magistratibus Atheniensium liber; Alcorani, seu Legis Mahometi & Evangelistarum Concordiæ liber, in quo de calamitatibus orbi Christiano imminentibus tractatur, accessit Conjectatio de universi Judicii tempore; Sacrarum Apodixeôn, seu Euclidis Christiani libri duo; Quatuor librorum de Orbis terræ Concordia primus; De Rationibus Spiritus Sancti libri duo; De Orbis terræ Concordia libri quatuor; Panthenosia de compositione omnium dissidiorum circa æternam veritatem aut verosimilitudinem versantium*, Authore Elia Pandochæo; *De Nativitate Mediatoris ultima, nunc futura, & toti orbi terrarum in singulis ratione præditis manifestanda opus, in quo totius naturæ obscuritas, origo & creatio ita cum sua causa illustratur exponiturque, ut vel pueris sint manifesta quæ in Theosofiæ & Philosofiæ arcanis hactenus fuere, Auctore Spiritu Christi, Exscriptore G. Postello apostolica professione Sacerdote; Absconditorum a constitutione mundi Clavis, qua mens humana tam in divinis quam in humanis pertinget ad interiora velamina æternæ veritatis; Candelabri Typici in Mosis Tabernaculo jussu divino expressi brevis ac dilucida Interpretatio; De Etruriæ regionis, quæ prima in orbe Europæo habitata est, originibus, institutis, Religione & moribus, & imprimis de aurei sæculi doctrina & vita præstantissima quæ in divinationis sacræ usu posita est, Commentatio; De Vinculo Mundi liber, in quo Fidei summæ capita naturalibus rationibus probantur; Les raisons de la Monarchie, & quels moyens sont nécessaires pour y parvenir, là où sont compris en bref les très-admirables, & de nul jusques aujourd'hui considérez priviléges & droits, tant divins, célestes, comme humains de la Gent Gallique & des Princes par icelle élus & approuvez; Abrahami Patriarchæ liber Jezirah, sive formationis mundi, Patribus quidem Abrahami tempora præcedentibus revelatus, sed ab ipso etiam Abrahamo expositus Isaaco, & per Prophetarum manus posteritati conservatus, ipsis autem 72 Mosis auditoribus in secundo divinæ veritatis loco, hoc est in ratione, quæ est posterior authoritate, habitus, vertebat ex Hebræis, & Commentariis illustrabat* 1551, *ad Babylonis ruinam & corrupti mundi finem G. Postellus restitutus; Liber de causis, seu de principiis & originibus naturæ utriusque, in quo ita de æterna rerum veritate agitur, ut & authoritate, & ratione, Dei providentia, & animorum & corporum immortalitas ex ipsius Aristotelis verbis recte intellectis demonstretur clarissime; Eversio falsorum Aristotelis dogmatum, Autore D. Justino Martyre, Guilielmo Postello in tenebrarum Babylonicarum dispulsionem Interprete; L'Histoire mémorable des expéditions depuis le déluge, faites par les Gaulois ou François depuis la France jusques en Asie, ou en Thrace, & en l'orientale partie de l'Europe, & des commoditez ou incommoditez des divers chemins pour y parvenir & retourner, pour montrer avec quels moyens l'Empire des Infidéles peut & doit par eux être défait, à la fin est l'Apologie de la Gaule, contre les malévoles Ecrivains, qui d'icelle ont mal ou negligemment écrit, en après les très-anciens droits du peuple Gallique & de ses Princes; De Phœnicum litteris, seu de prisco Latinæ ac Græcæ Linguæ charactere, ejusque antiquissima origine & usu Commentatiuncula, in qua ostenditur quomodo ex una Phœnicum Lingua & Latini & Græci characteres ortum ducant, ut hac ratione excitetur Christianissimus ad primæ Linguæ mundi admirationem; Tabulæ in Astronomiam, in Arithmeticam Theoricam, & in Musicam Theoricam; La Loi Salique, livret de la premiére vérité humaine, là où sont en brief les origines & autoritez de la Loi Gallique, nommée communément Salique, pour montrer à quel point faudra nécessairement la Gallique République venir, & que ladite République sortira un Monarque temporel; Proto-Evangelium Jacobi fratris Domini, de admirabili nativitate & incunabulis Virginis Matris Mariæ & ipsius Jesu; De Originibus, seu de varia & potissimum Orbi Latino ad hanc diem incognita aut inconsiderata Historia, cum totius Orientis, cum maxime Tartarorum, Persarum, Turcarum, & omnium Abrahami & Noachi Alumnorum origines, & mysteria Brachmanum retegente: quod ad gentium litterarumque quibus utuntur rationes attinet, ex libris Noachi & Hanochi, totiusque avitæ Traditionis a Mosis Alumnis ad nostra tempora servatæ & Chaldaicis litteris conscriptæ a Postello posteritati eruta, exposita atque proposita; Description des Gaules, autrement la Carte Gallicane par G. Postel; Signorum cælestium vera configuratio, & significationum expositio; La doctrine du siécle doré ou de l'Evangélique régne de Jesus Christ, Roi des Rois; Les très-merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde, & comme elles doivent à tout le monde par raison commander, & même à ceux qui auront la Monarchie du monde viell;* (C'est le plus rare des Ouvrages de Postel, & dans les auctions on le poussé jusques à quarante écus au moins) *Des merveilles des Indes & du Nouveau Monde, où est démontré le lieu du Paradis terrestre; Description de la Terre-Sainte; Le prime Nove del altro mundo, cioe,*

l'admirabili Historia & nommeamente ... & utile da esser letta & intesa da ognuno, che sapevane, intitolata, La Vergine Venetiana, parte vista, parte provata & fidelissimamente scritta per Guilielmo Postello primogenito della restitutione, & spirituale Padre di essa Vergine, Jeremie 31, creavit Dominus Ihovah novum super terram, *Appresso des Autheurs; De la République des Turcs & des Mœurs & Loix de tous les Mahometistes, par Guillaume Postel Cosmopolite; Cosmographicæ Disciplinæ Compendium, cum Synopsi rerum toto orbe gestarum; La Concordance des quatre Evangiles, ou Discours de la Vie de Notre Seigneur Jesus Christ, avec l'ordre des Evangiles & des Epitres, qui se lisent en l'Eglise au long de l'année, ensemble le Calendrier ou l'ordre des tems depuis la création du monde pour tout jamais restitué & corrigé, comme il apert en la raison d'icelui Calendrier, plus une briève Description de la Terre Sainte, avec sa Carte peinte & décrite par Guillaume Postel; L'unique moyen de l'accord des Protestans, appellez en France Huguenots, & des Catholiques ou Romains & Papistes, proposé avec raisons; Les premiers Elemens d'Euclide Chrétien pour raison de la divine & éternelle vérité demontrée, écrits en vers par Guillaume Postel, dit Rorisperge, Doyen des Lecteurs du Roi; De Universitate seu Cosmographia liber; De variis & posteritati notandis Historiis, & de admirandis rebus quæ a quinquaginta annis contigerunt usque ad annum salutis 1553, & quæ inde ad annum 1583 contingent; Divinationis, sive divinæ summæque veritatis Discussio, qua constat quid sit de clarissima inter Christianos & Ismaëlitas victoria futurum, atque ubinam gentium & locorum contingere debeat & quamobrem;* Postel publia en Latin l'an 1572, un *Jugement sur la Comète qu'on vit paroître cette année; Libro della divina ordinatione, dove si tratta delle cose miracolose 1554; La nouvelle doctrine en laquelle il est montré, comment il appartient à Messieurs de la Faculté de faire entendre, comment le droit de la Monarchie Gauloise dépend du droit divin, & quelles propositions en tel cas dépendent de leurs censures; La restitution de toutes choses & quelles personnes sont requises à l'accomplissement d'icelle sous Jesus Christ avec l'exposition des quatre Pseaumes de David sur le Lys du divin témoignage; Recueil des Prophéties de tous les plus célèbres peuples du monde, par lequel il se voit comment le Roi des François, ou bien celui qui entre tous les Princes d'Occident est le plus renommé, doit tenir la Monarchie de tout le monde;* Il a traduit de Grec en François un *Dialogue de Platon*, intitulé *Axiochus*, qui traite de la mort, & cette Traduction a été imprimée à Paris. On lui a attribué le livre *de tribus Impostoribus*, livre que Monsieur de la Monnoye a prouvé n'avoir jamais existé. * Pratéole, *V. Post.* Bellarmin, *de Script.* l. 2. c. 22. Orlandin, *Hist. Societ. Jesu*, l. 5. n. 3. Florimond, *de Orig. Hær.* l. 2. c. 5. Marquis, *Continuatio Chron. Genebrardi, A. C.* 1581. Sainte-Marthe, *Elog.* l. 3. Sponde, *A. C.* 1581. n. 16. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Thomasini, *Elogia Virorum illustr.* tome 8. c. 41. *Mémoires de Littérature* 1715. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 195 & *suiv.* édit. de Hollande 1715. *Les Essais de Littérature*, tome 1. *Les Mémoires de Littérature* de M. Sallengre, tome 1 & 2. Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, &c. tome 8. p. 295—356.

POSTHIUS (Jean) né vers l'an 1537, à Germersheim, au Palatinat du Rhin, quoique Médecin de profession, se distingua sur tout dans la Poësie Latine, qu'il cultiva avec succès. On peut dire à sa louange, que hors Melissus de Franconie, il n'y a point de Poëte Allemand qui puisse le disputer dans ce genre à *Posthius*. Il étudia dès ses plus tendres années les Humanitez dans l'Université d'Heidelberg. Il voyagea en Italie, & y lia un commerce d'amitié avec les plus habiles Médecins du païs. Il alla à Padoue, d'où il passa à Venise, à Bologne, à Florence, à Sienne, & enfin à Rome; il employa deux ans à faire ce voyage: il vint ensuite en France, où il eut peine à arriver, parce qu'il pensa être pris par des Corsaires Turcs; il aborda enfin à Marseille, d'où il vint à Montpellier, & de Montpellier à Paris, où il prit le Bonnet de Docteur en Médecine, après quoi il passa en Hollande. L'Evêque de Francfort le choisit pour son Médecin, & il resta chez lui en cette qualité pendant 17 ans. Ce fut pendant le séjour qu'il fit dans cette ville qu'il se maria le 26 septembre 1569, & eut plusieurs enfans. Enfin il revint à Heidelberg pour y exercer la fonction de premier Médecin de l'Electeur Palatin, & mourut à Morsbech le 24 juin 1597, âgé de 60 ans. * Jean-Pierre Lotichius, *Biblioth. Poët.* partie 3. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. tome 4. partie 1. p. 321. n. 1374. édit. d'Amsterdam, 1725.

POSTHUMIUS, surnommé *Tubertus*, Consul l'an 251 de Rome, & le 503 avant Jesus Christ, avec Agrippa Ménénius Lanatus, entra dans cette ville couronné de myrte, en retournant victorieux des Sabins; & donna ainsi l'origine aux *Ovations* ou petits triomphes. En l'an 258 de Rome, & 496 ans avant Jesus Christ, il gagna près du Lac Régille une victoire contre les Latins qui favorisoient Tarquin. Ce Prince y perdit un de ses fils; & desespérant de pouvoir jamais remonter sur le thrône, il se retira à Cumes, où il passa le reste de ses jours. *Cherchez* ALBIN POSTHUMIUS. * Tite-Live, *l.* 2.

POSTHUMIUS ALBINUS, Général d'armée des Romains contre Jugurtha, s'étant laissé corrompre par ce Roi, causa un grand dommage à la République. Il triompha des Vaccéens & des Lusitaniens, peuples d'Espagne. * Tite-Live. Salluste.

POSTHUMIUS (Lucius) Consul après la bataille de Cannes, étant allé dans les Gaules avec une armée, fut défait par les Boyens, & tué dans la bataille. Ces Barbares ayant coupé sa tête firent de son crâne une tasse, qu'ils mirent dans leur temple, & dans lequel ils buvoient en leurs Fêtes solemnelles. * Tite-Live, *Hist.* l. 22.

POSTHUMIUS (Spurius) & Titus Véturius, Consuls, furent ceux, qui faisant la guerre aux Samnites, laissérent enfermer leur armée dans les fourches Caudines, & n'en sortirent qu'en se rendant, & en consentant que leur armée passât sous le joug. Posthumius étant revenu à Rome, fut d'avis dans le Sénat qu'on le rendît aux Samnites lui & son Collégue, pour mettre à couvert la foi publique du traité honteux qu'ils avoient fait. Son avis fut suivi, & fut offert aux Samnites; mais ils ne voulurent point le recevoir. Il y a plusieurs autres Consuls du nom de POSTHUMIUS, comme POSTHUMIUS Cominius Auruncus, Consul avec Titus Largius Flavus, l'an de la fondation de Rome 254, & avec Sp. Cassius Viscellinus, l'an 262. POSTHUMIUS & Lucius Helva Consuls, avec Fabius Vibulanus, l'an 313. Entre ceux des grands Seigneurs Romains que l'Empereur Sévére fit mourir, il y avoit un POSTHUMIUS Sévérus. * Spartianus, *in Severo.*

POSTHUMIUS (Gui) natif de Pésaro, florissoit à Rome sous le Pontificat de Léon X, en 1517. Il étoit bon Poëte, & auroit pu s'avancer par ses vers; mais il mourut jeune à Caprée chez le Cardinal Rangon, où il s'étoit fait porter pour y changer d'air. Il est appellé *Posthumus* dans l'Epitaphe que lui fit Tibaldei son ami, en ces termes.

> *Posthumus hic situs est, ne dictum hoc nomine credas*
> *In lucem extincta quod patre prodierit.*
> *Mortales neque enim talem genuere parentes,*
> *Calliopeia fuit mater, Apollo pater.*

* Paul Jove, *in Elog. Doct.* c. 69.

POSTPOLITE. *Postpolite Russienne.* La Postpolite signifie la *Commune*, & en Polonois *Rzeh Pospolita*, qui revient au mot Latin de *Respublica*, *République*. Ce mot comprend toute la Noblesse Polonoise, sans exception, parce que c'est elle qui compose proprement la République. Les Nobles sont en très grand nombre, & chaque particulier de ce corps a le même droit, la même liberté de voix, la même autorité de suffrage; en sorte qu'un seul Noble, & le dernier du Royaume, peut empêcher une conclusion de Diéte, un décret, une élection du Roi. Les matiéres ne se traitent pas en Pologne par ordre, mais tumultuairement; & les affaires ne passent point à la pluralité des voix, mais par un consentement unanime, exprimé par ces mots, *nemine contradicente*, *personne ne s'y opposant.* Ce grand Corps de Noblesse ne s'assemble pas ordinairement, parce qu'il y auroit dans les Conseils une confusion trop monstrueuse. On la voit seulement en Corps d'Etats Généraux, dans deux occasions, à l'élection des Rois, & à la convocation de la Postpolite à cheval, qu'on assemble pour quelque besoin pressant. C'est cette Noblesse à cheval, qu'on appelle *Postpolite Russienne*, qui ne veut pas dire *Postpolite de Russie*, mais *Postpolite marchante* ou *à cheval*, le mot Polonois s'écrivant *Ruszenie*, & signifiant *un mouvement.* * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

POSTUMUS (Marcus Cassius Latienus) le plus illustre des Tyrans qui s'emparérent de diverses provinces de l'Empire, est peu connu avant les deux années qui précédérent sa revolte. Valérien voulant alors accoutumer de bonne heure au gouvernement Cornelius Valérianus son petit-fils, le mit à la tête des troupes des Gaules, & fit chef de son Conseil Postume, qui y aquit beaucoup de gloire, ayant sçu empêcher les Germains de pénétrer dans les Gaules; mais l'imprudence de Sylvain, Gouverneur du jeune Prince, causa bientôt un grand changement: car Postume ayant laissé aux troupes tout le butin qu'elles venoient de faire, & Sylvain ayant prétendu le faire rapporter aux piez du Prince, les Soldats se mutinérent, & après avoir fait mourir le jeune Valérien & son Gouverneur, déclarérent Postume Empereur, au plutôt vers le commencement de l'an 261. La conduite de Postume justifia le choix des troupes: les Germains furent repoussez en diverses rencontres, & pendant plusieurs années il sut se maintenir dans sa dignité, quoique Gallien qui étoit le légitime Empereur, & à qui on a reproché assez mal à propos de la lâcheté, fit des efforts extraordinaires pour le détruire. Il est vrai que les conjonctures y contribuérent beaucoup: après avoir remporté quelque avantage dans une premiére action, il vit son armée taillée en piéces, & ne se seroit peut-être pas relevé de cette perte, si Gallien n'avoit été contraint de laisser la conduite des troupes à ses Généraux, pour aller remédier à de nouveaux desordres du côté de la Thrace. Ce Prince qui revint au bout d'un an commander en personne, retrouva son ennemi plus fort que jamais; & après avoir fait tout ce qu'on devoit attendre d'un brave homme, il abandonna enfin la partie, & se contenta de faire garder soigneusement par Auréole tous les passages des Gaules en Italie, de crainte que Postume fier de lui avoir si bien tenu tête, ne voulût à son tour l'inquiéter. On dit que Postume dans le tems que Gallien le pressoit, associa Victorin à l'Empire, afin que l'un combattît pour sa dignité, pendant que l'autre feroit tête aux Barbares; mais l'Histoire des Tyrans des Gaules est extrémement embrouillée, & il n'y a presque rien de certain de Postume que ce qu'on vient de dire, si on n'est peut-être qu'il eut encore un nouvel ennemi dans la personne de Lélien, qui prit le titre d'Empereur, & ne le porta pas longtems. Pollion lui donne sept ans de régne, & cela s'accorde assez bien avec ce qu'il met dans la bouche de Marius, qui succéda à Victorin, qu'il ne donnoit dans aucune des débauches, par lesquelles Gallien se deshonoroit; car cela suppose que Gallien vivoit encore alors, & ce Prince fut tué en 268: mais comme ce discours est tout de Pollion, il ne sert à prouver autre chose sinon qu'à l'égard de Marius & de Postume cet Auteur a sçu ne se pas contredire, ce qui est peu important. Les acclamations du Sénat, à l'occasion des lettres de l'Empereur Claude de l'an 268, sont plus embarrassantes; car on l'y prie de délivrer l'Empire de Zénobie, de Victoire & de Tétrique, sans parler de Postume; mais je crains bien qu'elles ne soient de l'invention de Pollion, & ce qui me le feroit croire, c'est 1. que comme on l'apprend de Vopisque, Zénobie ne régnoit pas en son nom,

mais au nom de Vaballat, dont on a effectivement plusieurs médailles; & en second lieu, qu'il est certain que l'autorité de Zénobie n'étoit pas une autorité usurpée, mais une autorité accordée par Galien, & confirmée par le Sénat: & enfin que Victoire, qu'on dit mére de Victorin, ne fut pas une personne d'un assez grand poids pour la mettre en comparaison avec Zénobie; & que si elle eut quelque autorité sous Tétrique, elle ne fut pourtant pas regardée comme une ennemie dangereuse. Il semble donc qu'il n'y auroit point d'inconvénient à croire que Posthume a régné dix ans, comme Eutrope & Orose le disent expressément, & comme Zonaras, & le jeune Victor le donnent à entendre, le premier en supposant que Posthume vivoit encore sous le régne de Claude, & le second en assurant que ce fut sous ce régne que Victorin prit la pourpre impériale. On peut joindre à ces Auteurs Aurélius Victor, qui dit que Tétrique se rendit à Aurélien après avoir régné deux ans, car il se rendit en 272: mais ce qu'il y a de plus fort, ce sont les médailles, qui lui donnent dix ans: & ainsi les conjectures du Pere Banduri, tout ingénieuses qu'elles sont, n'ont pas de lieu ici; mais d'ailleurs ce Savant paroît avoir eu raison de ne point reconnoître un Posthume fils: c'est Pollion qui a imaginé ce Posthume. On a donné des Médailles qu'on prétendoit être de lui, sous le nom de *Caius Junius Cassius Posthumus*, mais on n'a point dit où elles étoient, & on ne les trouve dans aucun cabinet de Curieux, ce qui les a rendu suspectes. Les Antiquaires au défaut de ces médailles en ont pris quelques unes de celles du pére, qu'ils ont attribuées au prétendu fils; présentement il paroît certain qu'ils se sont donné inutilement la peine de partager ainsi les Médailles de Posthume.

POSTVORTE, *Postvorta*, étoit une Déesse du Paganisme, qui prévoyoit l'avenir, & que les Romains invoquoient pour prévenir les maux qui leur pouvoient arriver. ANTEVORTE, *Antevorta*, étoit une autre Déesse, qui avoit selon eux, du pouvoir sur le passé, & qu'ils invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déja ressentis. Ils regardoient ces deux Déesses comme les Conseilléres de la Providence. Les femmes qui avoient tant de Divinitez à invoquer dans leurs accouchemens, y joignoient encore les Déesses Antevorte & Postvorte. Celle-là faisoit venir l'enfant heureusement, c'est à dire, la tête devant; & celle-ci le retournoit lorsqu'il présentoit les piez; ou bien, selon d'autres, Postvorta diminuoit les douleurs de l'enfantement, & Antevorte guérissoit promptement l'accouchée. Elles auroient eu autant de raison d'invoquer Antevorte pour être soulagées des douleurs qui précédent l'accouchement, & Postvorte pour être préservées des accidens qui peuvent survenir dans la suite. * Macrobe, *Saturnal. l.* 1. Cœlius Rhodiginus. Varron, dans Aulu-Gelle.

P O T.

POTAME, *Potamius*, Evêque Arien de Lisbonne, vivoit dans le quatriéme siécle, & avoit défendu la Foi orthodoxe, qu'il abandonna pour plaire à l'Empereur Constance. Depuis ce tems il fit un malheureux progrès dans l'Arianisme, & mérita d'être joint par saint Phébade avec Ursace & Valens, comme ayant souvent soutenu aussi bien qu'eux, & confessé qu'il n'y avoit que le seul Pére qui fût Dieu, pour ôter ce titre à Jesus-Christ. De plus, Potame écrivit une lettre pleine de blasphêmes, qu'on fit courir de tous côtez. Osius de Cordoue ayant découvert sa prévarication, en écrivit à toutes les Eglises d'Espagne, & le traita comme un impie & un Hérétique. Potame, pour s'en venger, fit en sorte que l'Empereur le fit venir à Sirmich l'an 357. On croit même que Potame étoit auteur de la Confession de Foi qu'on y fit. Saint Hilaire reproche encore à ce méchant Prélat, d'avoir voulu se signaler par la persécution, ou par la chûte du Pape Libérius. Il fut puni de son impiété; car dans le tems qu'il se hâtoit d'aller prendre possession d'une Terre que Constance lui avoit donnée, il fut frappé à la langue d'une playe dont il mourut avant que de joüir du prix de son apostasie. * Marcellin, *Libell.* Saint Hilaire, *adversus Arian.* Baronius, *in Annal.* Hermant, *Vie de S. Athanase*, l. 8. c. 2.

POTAMIENNE (Sainte) Vierge & Martyre d'Alexandrie, dans le troisiéme siécle, étoit fille de *Marcelle*, qui l'avoit élevée dans la Religion & dans la piété Chrétienne. Elle étoit Esclave, & son Maître n'ayant pu la faire condescendre à sa passion, la livra à Aquila Préfet d'Egypte. On lui fit souffrir quantité de tourmens, & enfin elle fut jettée dans une chaudiére de poix bouillante. Sa mere Marcelle souffrit aussi le martyre, & un Soldat nommé *Basilide*, qui avoit conduit Potamienne au supplice, se fit Chrétien, & souffrit aussi le martyre. On fait mémoire de ces Martyrs au deuxiéme de juin. * Eusébe, *Hist. l.* 6. c. 5. Palladius, *Hist. Lausiaca*, c. 3. *Mémoires Ecclesiastiques* de Tillemont, *tome* 3.

POTAMON d'Alexandrie, Philosophe, qui vivoit du tems de l'Empereur Auguste, vers le commencement de l'Ere Chrétienne, fut Chef de la Secte de Philosophes qu'on nomma *Eclectes*; parce qu'il choisissoit dans les autres ce qu'il jugeoit être la plus véritable, sans s'attacher à aucune en particulier. Il avoit écrit divers Traitez qui ne sont pas venus jusqu'à nous. * Diogéne Laërce, *in Proæm. Philos.* Suidas, *in voce Ποτάμων*. Vossius, *de Sect. Philos. c.* 21.

POTAMON de Lesbos ou de Mitylène, Orateur qui florissoit du tems de Tibére, étoit fils de Lesbonax, Philosophe illustre par ses Ecrits, comme dit Suidas. Tibére lui donna un passeport en ces termes, *Potamonem Lesbonactis filium si quis offendere eique incommodare ausus fuerit, consideret secum an bellum mecum gerere valeat.* Il avoit enseigné à Rome, & avoit publié un Eloge du même Tibére, avec une Histoire d'Alexandre *le Grand*, des limites des Samiens, un Panégyrique de Brutus, & un Traité du parfait Orateur. * Strabon, *l.* 13. Hésychius. Suidas. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 7. Gesner, *in Bibliotheca.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

POTAMON, Evêque d'Héraclée en Egypte, fut arrêté pour la Foi dans la persécution de Maximin Daïa, & perdit l'œil dans la prison. Il assista au Concile de Nicée en 325, & y soutint la Foi orthodoxe contre les Ariens. Il vint avec saint Athanase en 335, au Concile de Tyr, & y reprocha à Eusébe de Césarée, qu'il étoit sorti de la prison avec lui, sans perdre aucun de ses membres. Dans le tems que Grégoire s'empara du siége d'Alexandrie en 342, Potamon fut si maltraité à coups de bâton, qu'il en mourut peu de tems après. * Athanase, *Apolog. & Epist. ad Orthodox. & ad Solitar.* Rufin, *Hist. l.* 2. *c.* 4. S. Epiphane, *Hær.* 68. Baillet, *Vies des Saints au* 18 *de mai.*

* POTEL (François) Religieux de l'Ordre des Carmes, à Arras & Provincial de son Ordre, a écrit en la Langue de son païs un Traité de l'Origine de la Confrairie du Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 238.

POTELITSE, village de Pologne dans le Palatinat de Russie, assez grand pour mériter le nom de petite ville. Il est situé dans un fort beau païs, découvert, cultivé, uni, & plein de villages. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

POTENGI, riviére. *Voyez* RIO GRANDE.

POTENSTEIN. *Voyez* BODENSTEIN.

POTENTIEN (Saint) Apôtre du Sénonois. *Voyez* SAVINIEN (Saint).

POTENZA, ville du Royaume de Naples dans la Basilicate, avec Evêché suffragant de Matéra. Gaspar Cardoso, Evêque de cette ville, y fit des Ordonnances synodales en 1606. Cette ville fut ruïnée par un tremblement de terre le huitiéme septembre 1694.

POTENZA, riviére de la Marche d'Ancone en Italie. Elle se décharge dans le Golfe de Venise, un peu au Levant de la ville de Lorette. On voit sur cette riviére, à mille pas de son embouchure, du côté du Levant, les ruïnes de l'ancienne *Potentia*, ville du Picenum. * Maty, *Dict. Geogr.*

POTES, bourg de l'Asturie de Santillana en Espagne. Il est dans les montagnes, environ à dix lieues de la ville de Santillana. * Maty, *Dict. Geogr.*

POTHERÉE, *Potheræus*, fleuve de l'Isle de Créte, couloit entre les villes de Gortyne & de Gnossus. On voyoit sur les bords de grands pâturages, mais on a remarqué que les animaux qui paissoient près de Gnossus, avoient une rate, & que ceux qui paissoient de l'autre côté proche de Gortyne, n'en avoient point qui parût. Les Anciens qui ont cherché la cause de cette différence, ont trouvé qu'il y croissoit une herbe qui avoit la vertu de diminuer la rate. On appelloit *Asplenon* un remède composé de cette herbe, dont on se servoit pour guérir les maladies de la rate: car α signifie en Grec *sans*, & σπλὴν *la rate.* Turnébe croit que ce fleuve est le même que le *Catarractus* de Ptolomée. * Vitruve, *l.* 1. *c.* 4.

POTHIN, Evêque de Lyon & Martyr, dans le second siécle, avoit été envoyé, à ce qu'on croit, dans les Gaules par saint Polycarpe, Evêque de Smyrne. Il étoit âgé de 90 ans, quand la persécution fut excitée dans les Gaules, la 17 année de l'empire de Marc-Aurèle, l'an 177 de *Jesus-Christ.* On n'avoit point encore vu jusqu'alors, dit Sulpice Sévére, des Martyrs en ce païs; parce que la Religion s'y étoit établie plus tard au delà des Alpes, que dans les autres lieux. Les églises de Lyon & de Vienne, qui étoient alors nombreuses, furent presque entiérement détruites par la cruauté des Persécuteurs. Le Gouverneur de la ville fit rechercher & arrêter tous les Chrétiens qu'il put découvrir. Plusieurs furent condamnez & exécutez, d'autres furent exposez aux bêtes, & plusieurs périrent dans la prison. L'Evêque de Lyon fut de ce nombre. Il tomba entre les mains des Persécuteurs, qui le traînérent par les rues, & le firent porter par les Soldats jusqu'au tribunal du Gouverneur. Il y parut en présence des Magistrats, à la vue d'une multitude de Payens, qui crioient contre lui. Il confessa généreusement Jesus-Christ, & le Gouverneur lui ayant demandé qui étoit le Dieu des Chrétiens, il lui répondit, *si vous en êtes digne, vous le connoîtrez.* Après cette réponse on le maltraita cruellement, & on le traîna en prison, où il rendit l'esprit deux jours après. * *Epist. Eccles. Lugd. & Vienn. ad Eccles. Asiæ & Phrygiæ*, *apud* Eusebium, *Hist. l.* 5. *c.* 1. Sulpice Sévére, *Hist. l.* 2. Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum.* Tillemont, *Mémoires Ecclesiastiques.* Ruinart, *Acta Martyrum sincera.*

POTHON, Moine & Prêtre du monastére de Prum, dans le diocèse de Tréves, mais non Evêque, comme quelques Auteurs le disent, vivoit dans le XII siécle, & écrivit en 1152, six livres, *de Domo Dei*, & un *de Magna Domo Sapientiæ*, imprimez en particulier en 1532, puis mis dans la Bibliothéque des Péres. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 783.

POTIDÉE, ville de Macédoine, située sur l'Isthme de Pallene, étoit habitée par une Colonie de Corinthiens, alliée & tributaire des Athéniens. S'étant revoltée contre ses maîtres, elle fut enfin prise & ruïnée après un long siége. * Thucydide.

POTIER, noble & ancienne famille de Paris, a fourni dès le XV siécle d'illustres Magistrats au Parlement de Paris.

Le premier de cette famille, dont on ait connoissance, est SIMON Potier, Seigneur de Groslay & de Blancménil, qui vivoit sous le régne de Charles VI. & qui eut pour femme, *Catherine* Aubéry, dont il eut 1. NICOLAS qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Jean* Portier, Conseiller de Jean & de Philippe, Ducs de Bourgogne, morte le 23 juin 1438; & 3. *Alix* Potier, femme de *Philippe* de Nanterre, Conseiller au Parlement.

II. NICOLAS Potier, Seigneur de Groslay & de Blancménil,

Con-

Conseiller du Roi, & Général de la Chambre des Monnoyes, fut reçu à ce dernier Office le 23 décembre 1473. Il servit les Rois Charles VII, & Louis XI. Il épousa *Magdelaine* de Merle, dont il eut entre autres enfans, NICOLAS II, qui suit.

III. NICOLAS Potier, II. du nom, Seigneur de Groslay & de Blancmênil, reçu Conseiller & Général des Monnoyes par la résignation de son pére, fut par deux fois Prevôt des Marchands de la ville de Paris, la premiére fois par lettres du Roi en 1499, & ensuite continué par deux Arrêts du Parlement des 16 mars 1500, & 10 août 1501. On l'obligea d'accepter cette Charge, parce qu'on ne connoissoit personne qui fût plus digne de la remplir. Il avoit épousé *Marie* Chevalier, fille de *Jacques*, Sieur des Prunes, Maître des Comptes, & de *Jeanne* le Picart, dont il eut 1. JACQUES qui suit, 2. *Nicolas*, Seigneur de Groslay, mort le onziéme novembre 1501; 3. *Denys*, Avocat au Parlement, mort le 16 novembre 1502: & 4. *Marie* Potier, femme de *Louis* de Besançon, Conseiller au Parlement.

IV. JACQUES Potier, Seigneur de Blancmênil, fut reçu Conseiller au Parlement en 1522. C'est de lui que Bodin nous a laissé l'Eloge dans sa République, où il assûre que par la force de ses raisonnemens il avoit fait changer de sentiment à tout le Parlement, & absoudre une femme innocente, qu'on avoit condamnée à la mort. Le Chancelier de l'Hopital, qui lui succéda dans sa charge, parle très avantageusement de lui dans une lettre écrite à Marguerite, Reine de Navarre, sœur du Roi François I. Il mourut le neuviéme mars 1555, ayant eu de *Françoise* Cueillette, Dame de Gêvres, fille de *Jean* Cueillette, Seigneur de Freschines & de Gêvres, Contrôleur général des Finances en Languedoc, & Surintendant de la Maison du Duc de Bourgogne, & de *Jeanne* Rolland, morte le 20 avril 1572, 1. 2. 3. *Nicolas*, *Denys*, *Guillaume*, morts jeunes; 4. NICOLAS III, qui suit; 5. Louis, *qui a fait la branche de* GÊVRES, *rapportée cy-après*; 6. *Magdelaine*, mariée à *Bernard* Prévôt, Seigneur de Morsan, Président à Mortier au Parlement de Paris, morte en mai 1603, 7. *Françoise*, Abbesse de Long Champ-lès-Paris; 8. *Anne*, morte jeune; 9. *Marie*, alliée à *Claude* le Roux, Seigneur de Bourgtroude; 10. *Jeanne*, morte jeune; 11. *Françoise*, Abbesse de Fontaines-lès-Nonains; 12. 13. *Jeanne* & *Renée*, Religieuses; 14. *Guilemette*, morte jeune: & 15. *Marthe* Potier, mariée à *Nicolas* Moreau, Thrésorier de France à Paris.

V. NICOLAS Potier, III. du nom, Seigneur de Blancmênil, second Président au Parlement de Paris, & Chancelier de la Reine Marie de Médicis, l'un des plus sages & des plus heureux Magistrats de son tems. En 1564, il fut honoré par sa Majesté d'une Charge de Conseiller au Parlement; trois ans après il fut pourvu de celle de Maître des Requêtes; & enfin en 1578, de celle de Président à Mortier. Lorsque la ville de Paris se fut déclarée pour la Ligue, oubliant ce qu'elle devoit à son Souverain, le Président Potier qui n'en avoit pu sortir, fut arrêté prisonnier au Louvre, avec les autres qui improuvoient cette révolte. Depuis, il se retira près du Roi Henri IV, qui le nomma pour présider à la Chambre du Parlement établie à Châlons. Il rendit de grands services à ce Monarque & à son fils Louis XIII, pendant la Régence de Marie de Médicis, laquelle en reconnoissance de sa fidélité, l'honora de la charge de son Chancelier. Ce digne Magistrat mourut le premier juin 1635, à l'âge de 94 ans, avec une force d'esprit qui ne se sentoit point des incommoditez de la vieillesse. Il avoit épousé *Isabeau* Baillet, fille de *René* Baillet, Seigneur de Sceaux, de Trêmes, de Silly, &c. Président au Parlement de Paris, & d'*Isabeau* Guillard, dont il eut 1. *René* Potier, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, mort le 14 octobre 1616; 2. *Bernard* Potier, Seigneur de Silly, reçu Conseiller au Parlement de Paris le troisiéme mai 1600, puis Président au Parlement de Bretagne, le 17 septembre 1609, mort le onziéme janvier 1610, âgé de 32 ans, laissant de *Marguerite* Guyot de Charmeaux, *René* son fils unique, mort jeune; 3. NICOLAS qui suit; 4. ANDRE', *qui a fait la branche de* NOVION, *rapportée cy-après*; 5. *Augustin* Potier, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, après son frére, & Grand Aumonier de la Reine Anne d'Autriche, mort en 1650; 6. *Renée*, mariée à *Oudard* Hennequin, Seigneur de Boinville, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi: & 7. *Magdelaine* Potier, alliée à *Teodore* Choart, Seigneur de Busenval.

VI. NICOLAS Potier, IV. du nom, Seigneur d'Ocquerre, fut Président en la Chambre des Comptes, puis Sécretaire d'Etat, sur la démission de M. de Gêvres son oncle, en octobre 1622, & mourut au siége de la Rochelle en 1628. Il avoit épousé *Marie* Barré, fille d'*Antoine*, Seigneur de Coussau, & de *Jeanne* Tardif, Dame de Doussey, dont il eut 1. *Nicolas*, mort jeune; 2. RENE' qui suit; 3. *Augustin*, Seigneur d'Ocquerre & de Blancmênil, Conseiller au Parlement, mort le onziéme mars 1701, sans alliance, âgé de 78 ans; 4. *René*, mort jeune; 5. *Jeanne*, mariée à *Michel* de Marillac, Conseiller d'Etat ordinaire, morte le premier de juillet 1681; 6. *Marie*, Religieuse à Long Champ, & 7. *Magdelaine* Potier, mariée à *Guillaume* de Lamoignon, premier Président du Parlement de Paris, morte le 17 octobre 1705 en sa 82 année.

VII. RENE' Potier, Seigneur de Blancmênil & du Bourget, fut reçu Conseiller au Parlement en 1646, ensuite Président en la premiére des Enquêtes, & mourut le 17 novembre 1680. Il avoit épousé *Marie* de Grimonville, laquelle se remaria à Henri de Saulx, Comte de Tavannes, & mourut le 25 juillet 1715, ayant eu de son premier mariage pour fille unique *Marie-Renée* Potier, Dame de Blancmênil & du Bourget, morte sans alliance le 16 janvier 1700, âgée de 22 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Novion.

VI. ANDRE' Potier, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Novion, quatriéme fils de NICOLAS, III. du nom, Seigneur de Blancmênil, &c. & d'*Isabeau* Baillet, fut Conseiller au Parlement de Bretagne, ensuite Président au même Parlement, au lieu de *Bernard*, Seigneur de Silly son frére, depuis 1610, jusqu'en 1616, que M. de Blancmênil son pére se démit en sa faveur de sa charge de Président au Parlement de Paris, dont il fit la fonction jusqu'à sa mort, arrivée en novembre 1645. Il avoit épousé 1. *Anne* de Lauzon, fille de *Michel* de Lauzon, Conseiller au Parlement, & d'*Isabelle* Damours, morte sans laisser de postérité le 20 décembre 1614, à l'âge de 15 ans: 2. *Catherine* Cavelier, dont il eut 1. NICOLAS qui suit, & 2. *Catherine* Potier, mariée à *Jacques* Jubert, Seigneur de Bouville, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, morte en avril 1642.

VII. NICOLAS Potier, Seigneur de Novion, &c. fut reçu Conseiller au Parlement en 1637, Président en 1645, Sécretaire des Ordres du Roi en 1656, & premier Président du Parlement en 1678, dont il se démit en 1689. Il avoit été reçu à l'académie Françoise en 1681, & mourut le premier septembre 1693, en sa maison de Grignon, âgé de 75 ans, laissant de *Catherine* Gallard, fille de *Claude* Gallard, Seigneur de Courances, Sécretaire du Roi & de la Cour de Parlement, & de *Marguerite* Mandat, morte le 23 avril 1685, âgée de 64 ans, 1. ANDRE' qui suit; 2. *Jacques*, Docteur de Sorbonne, Abbé du petit Citeaux, Evêque de Sisteron en 1674, puis d'Evreux en 1681, mort le 14 octobre 1709, en sa 62 année; 3. *Claude* Potier, Comte de Novion, qui après avoir été Capitaine de Chevaux-legers, fut fait Colonel du regiment de Bretagne Infanterie, & Brigadier des armées du Roi, mourut à Paris le quatriéme de juillet 1722, âgé d'environ 84 ans, & fut inhumé le lendemain aux saints Innocens. Sa premiére femme, *Catherine* Brossamin, morte le 25 décembre 1703, âgée de 39 ans, étoit fille de *Charles* Brossamin, Conseiller du Roi en ses Conseils, Thrésorier-général de l'Extraordinaire des guerres, & Sécretaire de sa Majesté & de ses Finances, & de *Catherine* Yvelin. Il avoit épousé en secondes noces *Magdelaine* le Cousturier de Neuville, morte le quatriéme novembre 1733, fille de feu *Henri* le Cousturier, Seigneur de Neuville, vivant, Capitaine Commandant le premier bataillon du régiment du Roi, & de *Catherine Françoise-Louise* de la Brosse. Il avoit eu de la premiére *Nicolas* Potier de Novion, Clerc tonsuré du diocése de Paris, l'an 1703; & *Jacques* Potier de Novion, Capitaine de Dragons l'an 1703. NICOLAS Potier eut encore trois filles, savoir, 4. *Marguerite* Potier, mariée à *Charles* Tubeuf, Baron de Blanzac & de Vert, Maître des Requêtes, morte le onziéme mars 1705; 5. *Catherine*, alliée à *Antoine* de Ribeyre, Seigneur d'Homme, Conseiller d'Etat & d'Honneur au Parlement, morte le 29 décembre 1709, âgée de 63 ans; & 6. *Marthe-Agnès* Potier de Novion, premiére femme d'*Arnaud* de la Brisse, Procureur général du Parlement, morte le 28 mai 1686.

VIII. ANDRE' Potier, II. du nom, Seigneur de Novion, Marquis d'Orchies, &c. fut reçu Conseiller au Parlement en 1657, Avocat général au Grand Conseil en 1661, Maître des Requêtes en 1663, & Président au Parlement en survivance de son pére, avant lequel il mourut le septiéme janvier 1677. Il avoit épousé *Catherine-Anne* Malon, fille de *Charles-Henri* Malon, Seigneur de Bercy, Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Françoise* Berthelin, morte le premier septembre 1715, dont il a eu 1. ANDRE' III, qui suit; 2. *Louis-Nicolas-Anne-Jules* Potier de Novion, Seigneur de Montauglan, de Germonville, &c. Colonel du régiment de Bretagne après son oncle, & Brigadier des armées du Roi, mort le premier mars 1707, laissant entre autres enfans d'*Antoinette* le Comte de Montauglan, fille unique de *Jean*, Seigneur de Montauglan, de Germonville, &c. Conseiller au Parlement, & de *Louise-Antoinette* de la Barde, morte le premier juin 1694, à l'âge de 23 ans, 1. *Louis-Anne-Jules* Potier, Marquis de Novion; 2. *Antoinette* Potier de Novion, mariée à *Gaspard* de Clermont-Tonnerre, Marquis de Vauvillars; 3. *N*. . . Potier, dit *le Chevalier de Novion*; & 4. *Marie* Potier de Novion, mariée à *Jean-Batiste-Louis* Berrier, Comte de la Ferriére, &c. Maître des Requêtes, & Sécretaire des Commandemens de la feue Reine.

IX. ANDRE' Potier, III. du nom, Seigneur de Novion, Marquis de Grignon, avoit été reçu Conseiller au Parlement de Paris le sixiéme septembre 1680, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le 28 de fevrier 1687, & Président au Parlement le 23 de novembre 1689. Il fut nommé à la charge de premier Président, pour laquelle il prêta serment entre les mains du Roi le 15 décembre 1723, & il y fut reçu le vintiéme du même mois. Il prêta aussi serment le 19 de mars 1724, pour la charge de Commandeur-Sécretaire, & Greffier des Ordres du Roi, dont il se démit peu de jours après, ayant obtenu un Brevet pour en conserver les marques & les honneurs. Ce Magistrat, qui étoit fort habile & intégre, donna sa démission de la Charge de premier Président le neuviéme septembre 1724. Il mourut en sa Terre de Grignon le 22 de septembre 1731, âgé d'environ 72 ans. Il avoit épousé le neuviéme octobre 1680, *Anne* Berthelot, fille de *François* Berthelot, Sécretaire des Commandemens de Madame la Dauphine & d'*Anne* Regnault de Duchy, morte le septiéme février 1697, âgée de 35 ans, dont il eut entre autres enfans, 1. NICOLAS Potier, Marquis de Novion, qui suit; 2. *Antoinette* Potier de Novion, mariée à l'âge de 22 ans, le 22 de juin 1709, avec *Charles-Adolphe* de Lyons, Comte d'Espaulx, diocése de Soissons, son parent du troisiéme au quatriéme degré, & morte le 19 de mai 1726; & 3. *Anne* Potier de Novion, mariée à l'âge de 24 ans, le 28 de janvier 1713, avec *François* de Montholon, Inspecteur-général, & Commissaire de la Marine & des galéres,

puis nommé le sixiéme octobre 1720, Intendant à Saint-Domingue, restée veuve de lui en 1725, & morte elle même le 24 de mai 1726.

X. Nicolas Potier, Comte de Novion, Marquis de Grignon, Seigneur de Courances, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 de mai 1715, & mort en sa Terre de Courances en Gâtinois au mois d'octobre 1720, avoit épousé le onziéme de décembre 1708, *Anne-Marguerite* Gallard sa cousine, fille unique de *François-Gallyot* Gallard, Seigneur de Courances, de Boinville, &c. Guidon des Gendarmes Flamands, & d'*Anne-Jeanne* Auzannet. Il en laissa un fils unique qui suit.

XI. André' Potier de Novion, IV. du nom, Marquis de Grignon, Seigneur de Courances, né le 22 de janvier 1711, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 de décembre 1729.

BRANCHE DES DUCS de TREMES & de Gêvres.

V. Louïs Potier, Seigneur de Gêvres, Sécretaire d'Etat, second fils de Jacques Potier, Seigneur de Blancmênil, Conseiller au Parlement, & de *Françoise* Cueillette, Dame de Gêvres, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, mourut le 25 mars 1630, laissant de *Charlotte* Baillet, sœur puînée d'*Isabeau*, femme de *Nicolas*, Seigneur de Blancmênil, Président au Parlement, son frére aîné, 1. René' qui suit; 2. *Bernard* Potier, Seigneur de Blérencour, Lieutenant Général de la Cavalerie-Légére de France, mort en 1662, sans laisser postérité de *Charlotte* de Vieuxpont, Dame d'Annebaut, morte en 1646; & 3. *Antoine* Potier, Seigneur de Sceaux, aussi Sécretaire d'Etat, *qui aura son article cy-après*, après son pére.

VI. René' Potier, Comte, puis Duc de Trêmes, Pair de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, & Gouverneur de Châlons, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1619. Sa Terre de Trêmes en Valois, qui avoit été érigée en Comté en 1608, le fut en Duché-Pairie l'an 1648, sous le nom de Gêvres, ce qui fut vérifié au Parlement le 15 décembre 1663. Ce Duc mourut à Paris le premier février de l'an 1670, âgé de 91 ans. Il avoit épousé *Marie* de Luxembourg, fille de *François*, Duc de Piney, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Diane* de Lorraine sa premiére femme, dont il eut 1. *Louis* Potier, Marquis de Gêvres, Lieutenant Général des camps & armées du Roi, Baillif de Valois & de Caën, qui fut accablé au siége de Thionville, sous les ruïnes d'une mine, le sixiéme août de l'an 1643, âgé de 33 ans, après s'être signalé extraordinairement, avoir reçu quarante-une blessures, & avoir mérité le Brevet de Maréchal de France: 2. *François*, Marquis de Gandelu, puis de Gêvres, Maréchal de camp, tué d'une mousquetade au siége de Lérida le 27 mai 1646: 3. Le'on Potier qui suit: 4. *Louise-Henriette*, mariée 1. à *Emmanuel* de Faudoas-Averton, Comte de Bélin: 2. à *Jacques* de Saulx, Comte de Buzançois & de Tavanes: 5. *Marguerite*, femme de *Henri* de Saulx, Marquis de Tavanes, Vicomte de Lugny; 6. *Louise*, Abbesse de la Barre près de Château-Thierry; & 7. *Anne Magdelaine*, Demoiselle de Trêmes, morte le 26 octobre 1701, & plusieurs autres enfans, morts jeunes.

VII. Le'on Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, Marquis d'Annebaut, de Gandelu & de Fontenay-Mareuil, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris, Gouverneur & Capitaine des Chasses du Château royal de Monceaux, & de la Varenne de Meaux, &c. auparavant Capitaine des Gardes du Corps, & Gouverneur des païs & Comtez du Maine, de Laval, & de Perche, mourut le neuviéme décembre 1704, âgé de 84 ans. Il avoit épousé 1. en 1651, *Marie-Françoise-Angelique* Du Val, fille unique & héritiére de *François* Du Val, Marquis de Fontenay-Mareuil, deux fois Ambassadeur à Rome, & une fois en Angleterre, & de *Susanne* de Monceaux d'Auxi, morte le 24 octobre 1702, âgée de 70 ans: 2. le 29 janvier suivant, *Marie-Renée* de Romillé, fille de *Louis*, Marquis de la Chênelaye, Gouverneur de Fougéres, & de *Renée-Gabrielle* de Belleforiére-Soyecourt sa seconde femme. Du premier lit il a eu 1. Bernard-François qui suit; 2. Le'on *dont il sera fait mention dans un article séparé*; 3. *Louis*, Marquis de Gandelus, né en 1660, Colonel du régiment des Vaisseaux, Brigadier d'Infanterie dans les armées du Roi, tué au siége d'Oberkirk en 1689; 4. *Jules-Auguste*, Chevalier de Malte, né le sixiéme novembre 1662, Lieutenant-de-Roi du Bailliage de Rouen & du païs de Caux, ancien Colonel du régiment de Bassigny, & Gouverneur de Pont-Audemer; 5. *François*, Chevalier de Malte, né le deuxiéme juillet 1664, tué par les Turcs au siége de Coron dans la Morée en 1685; 6. *Charles*, Comte d'Annebaut, mort jeune; 7. *Marie-Térése*, née en 1654, morte en 1669; 8. *Jeanne-Félice*, Demoiselle de Gêvres, Dame de Blérencour, Baronne de Monjay-Torigny, qui a hérité de sa tante, Demoiselle de Trêmes, & qui est née en 1657; 9. *Susanne-Angélique*, née en 1659, Religieuse de la Visitation; 10. *Magdeleine-Armande*, Demoiselle de Fontenay, née en 1667, Religieuse de la Visitation; & 11. *Charlotte-Julie*, Demoiselle de Mareuil, née le deuxiéme novembre 1669, mariée en juillet 1707, à *Charles Amédée* de Broglio, Comte de Rével, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, &c.

VIII. Bernard-François Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, Gouverneur de Paris, Chevalier des Ordres du Roi en 1724, a longtems porté le nom de Marquis de Gêvres. Ce Seigneur né le 15 juillet 1655, a servi à la tête d'un régiment de Cavalerie, & a été fait Brigadier des armées du Roi en 1690. Il fut reçu en survivance de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre en 1670, & du Gouvernement du château de Monceaux, &c. en 1677, & fut enfin reconnu Duc de Trêmes, Pair de France, par la démission de son pére, & reçu au Parlement le deuxiéme juillet 1703. Il avoit épousé le 15 juin 1690, *Marie-Magdelaine-Geneviéve-Louise* de Seigliéres de Bois-franc, fille de *Joachim* de Seigliéres, Seigneur de Bois-franc, Chancelier de Monsieur, Duc d'Orléans, frére unique du Roi, après avoir été Surintendant Général de la Maison de ce Prince. Elle mourut le troisiéme avril 1702, âgée de 38 ans, laissant 1. François-Joachim-Bernard qui suit; 2. 3. Louïs-Le'on & Etienne-René', *desquels il sera fait mention après leur frére aîné*; & 4. *Marie-Françoise* Potier, née le cinquiéme décembre 1697, mariée à *Louis-Marie-Victoire*, Comte de Béthune.

IX. François-Joachim-Bernard Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, né le 29 de septembre 1692, fut fait Mestre-de-camp du régiment de Cavalerie, cy-devant des Marêts, par commission du septiéme de janvier 1710, obtint en 1716 la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance du Duc son pére, & en prêta le serment le 27 de février 1717. Il eut aussi celle de Grand Baillif de Valois, avec le Gouvernement & la Capitainerie des Chasses de Monceaux, en survivance du Comte d'Evreux. Il fut déclaré Brigadier des armées du Roi au mois de juillet 1719, avec rang du premier février précédent. Son pére s'étant démis en sa faveur de son Duché, il prêta le serment accoutumé, & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair de France le quatriéme de mai 1722. Il obtint le huitiéme de novembre suivant, jour du retour du Roi de son voyage de Rheims, la survivance du Gouvernement de la ville de Paris, & fut reçu en cette qualité au Parlement le dixiéme de décembre, & en l'Hôtel-de-ville le 22 du même mois. Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le deuxiéme de février 1728, & il en reçut la Croix & le Cordon le 16 mai suivant. Il épousa le deuxiéme juin 1709, *Marie-Magdelaine-Emilie* de Mascranni, fille unique de *Barthélemy*, Seigneur de la Verriére, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Marie-Jeanne-Batiste* le Févre de Caumartin, morte sans postérité le huitiéme juillet 1717.

IX. Louïs-Le'on Potier, appellé d'abord *le Marquis de Gandelus*, & ensuite *Marquis de Trêmes*, né le 28 de juillet 1695, a quitté la Marine, & a été Mestre de camp du régiment de Gêvres Cavalerie, par la démission de son frére aîné. Il a épousé le 26 avril 1729, *Eléonor-Marie* de Montmorency-Luxembourg, née le 19 de mars 1715, fille aînée de *Christian Louis* de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Souverain de Luxe, Comte de Beaumont, Seigneur de Dollot, Lieutenant-Général des armées du Roi, & au Gouvernement de la Flandre Françoise, Gouverneur de Valenciennes, & de *Louise-Magdeleine* de Harlay de Beaumont, & en a eu un fils né le neuviéme de mai 1733.

IX. Etienne-René' Potier de Gêvres, né le deuxiéme de janvier 1697, fut d'abord Vicaire général du Cardinal de Gêvres son oncle, Archevêque de Bourges; & obtint l'Abbaïe d'Orcamps de l'Ordre de Cîteaux, diocése de Noyon le 17 d'octobre 1723. Il fut nommé au mois de février 1728, à l'Evêché de Beauvais, Comté-Pairie de France, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome, avec son Abbaïe d'Orcamps, le 12 & le 24 d'avril, ensuite de quoi il fut sacré le sixiéme de juin dans l'église paroissiale de saint Ouen, près de Saint-Denys en France, par l'Archevêque de Rouen, assisté des Evêques de Châlons sur Marne, & de Sarepte; & le 21 du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi dans la chapelle du château de Compiégne. Il prit séance au Parlement en qualité de Pair de France, après avoir fait le serment accoutumé le 12 d'août de la même année 1728. * *Voyez* Blanchard, *Histoire des Présidens du Parlement de Paris*.

POTIER (Louïs) Seigneur de Gêvres, Sécretaire d'Etat, second fils de Jacques Potier, Seigneur de Blancmênil, Conseiller au Parlement, prit la premiére teinture des affaires, sous M. de Villeroi, Sécretaire d'Etat, & obtint une charge de Sécretaire du Roi le deuxiéme avril 1567, puis celle de Sécretaire du Conseil le 26 janvier 1578. Le Roi Henri III, qui estimoit son zéle & sa fidélité, voulut l'avoir auprès de sa personne, après la journée des Barricades l'an 1588. Ce Prince l'envoya à Meaux & à Senlis, où il avoit grand crédit, pour y dissiper les desseins de quelques factieux; & lui commanda de le suivre à Blois, où l'on devoit tenir les Etats. Il continua de lui confier ses desseins les plus secrets, & voulut qu'il accompagnât le Duc de Nevers qui devoit commander une armée en Poitou. M. de Gêvres avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ce Duc, qui souhaitoit extrémement le Gouvernement de Champagne; mais comme il étoit alors possédé par le Duc de Guise, la chose paroissoit difficile. On le lui fit pourtant espérer; & après que le Roi eut exécuté ses desseins sur Messieurs de Guise, on lui envoya les provisions de ce Gouvernement, & celles de Sécretaire d'Etat pour M. de Gêvres, le 22 février 1589. Le Roi lui remit tous les papiers qu'on avoit trouvez chez M. de Guise, & le nomma pour travailler à un traité qu'on avoit projetté avec le Roi de Navarre. Ce sage Ministre y réüssit très-heureusement, & eut le plaisir de voir les effets avantageux de la réünion de ces deux Monarques. Il perdit peu après le premier, & reçut de l'autre, qui fut le Roi Henri *le Grand*, les mêmes témoignages d'affection & de confiance. M. de Gêvres servit utilement ce Prince pendant le cours des affaires de la Ligue, traita depuis avec les Députez de M. de Mercœur Gouverneur de Bretagne, & eut ordre d'informer de la conspiration du Maréchal de Biron. Ses services lui firent mériter la survivance de sa charge pour M. de Sceaux son troisiéme fils en 1606; mais étant obligé par la mort de ce fils d'y rentrer en 1621, il y fit paroître la même habileté & la même vigueur qu'on y avoit admirée autrefois. Depuis il s'en démit en faveur de M. d'Ocquerre son neveu, qu'il eut encore le chagrin de voir mourir en 1628. Enfin il mourut le 25 mars de l'an 1630.

POTIER (Antoine) Seigneur de Sceaux, Sécretaire d'Etat

*ur & Greffier des Ordres du Roi, troisiéme fils de Louis Potier, Seigneur de Gêvres, aussi Sécretaire d'Etat, fut élevé avec soin par son pére, qui le fit travailler sous M. de Villeroy, puis l'envoya à Rome, où il vécut d'une maniére très-louable, & où il mérita l'éloge glorieux que lui donne le Cardinal d'Ossat dans une de ses lettres au même M. de Villeroi. *Le Sieur de Sceaux, fils de M. de Gêvres,* lui dit-il, *est très-bien moriginé, fort studieux & sage, autant ou plus qu'aucun que j'aye vu de son âge: & autant que j'en puis juger, il a inclination, & sera propre à la proposition à laquelle M. de Gêvres son pere l'a destiné. Le Roi en sera bien servi, & le Public & vous, Monsieur, recevrez tout contentement de l'avoir dressé & instruit, & comme je tiens à honneur que vous m'en ayez demandé mon avis, aussi vous pouvez vous assurer, que je l'ai mis en ce peu de mots à la verité, & plutôt au dessous qu'au dessus de la bonne opinion que j'ai de lui.* Ensuite il obtint la survivance de la charge de Sécretaire d'Etat en 1604, & eut beaucoup de part aux affaires pendant la Régence de Marie de Médicis, au traité de Sainte-Ménehould en 1616, à la conférence & à la paix de Loudun la même année, &c. Après la mort du Maréchal d'Ancre, il fut envoyé par le Roi, Ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour la ratification du traité de Verceil. A son retour il suivit le Roi par tout où l'appellérent les intérêts de l'Etat, & où ceux de la guerre que l'on faisoit aux Huguenots, l'obligérent d'aller. Mais pendant le siége de Montauban, il mourut au quartier de Pibauquecos le 13 septembre 1621, sans laisser d'enfans d'*Anne* d'Aumont sa femme, qui prit une seconde alliance avec *Charles*, Comte de Lannoy, Chevalier des Ordres du Roi. * *Voyez* Fauvelet du Toc, *Hist. des Sécretaires d'Etat.*

* POTIER (Léon) Cardinal de Gêvres, né le 15 août 1656, ayant été destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, obtint en 1666 l'Abbaïe de Bernay, Ordre de saint Benoît, diocèse de Lisieux; & au mois de juillet 1679, celle de Saint-Géraud d'Aurillac, du même Ordre, diocése de Saint-Flour. Il fut dans sa jeunesse l'un des douze Protonotaires Apostoliques du saint Siége participans. Ayant été nommé le 29 mai 1694, à l'Archevêché de Bourges, qui fut proposé pour lui à Rome par le Cardinal de Janson le 28 août, il prit le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 30 septembre suivant. Il fut sacré le 23 de janvier 1695, dans l'Eglise du Noviciat des Jésuites à Paris, par le Cardinal d'Etrées, assisté des Evêques d'Evreux, & de Clermont; & le trentiéme du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi dans la chapelle du château de Versailles. Il assista en qualité de Député de sa province aux assemblées générales du Clergé de France, tenues à Paris en 1705, 1710, & 1715, & fut l'un des Présidens à la derniére. Le Pape Clément XI le déclara Cardinal sur la nomination du Roi de Pologne, le 29 de novembre 1719, & la barette ou bonnet lui ayant été envoyée par Ubaldini, Camerier d'honneur de sa Sainteté, il la reçut des mains du Roi avec les Cérémonies accoutumées le 26 de mai 1720, & ensuite il prêta serment de fidélité entre les mains de sa Majesté, à cause de sa nouvelle dignité. L'Abbaïe de Saint-Amand, Ordre de saint Benoît, diocése de Tournay, lui avoit été donnée au mois de février précédent. Il assista au Sacre du Roi le 25 octobre 1722, y ayant été invité: il obtint encore au mois de juillet 1723, l'Abbaïe de Saint-Nicolas d'Arouaise, Ordre de saint Augustin, au diocése d'Arras; & ayant été proposé le deuxiéme de février 1724, pour être Commandeur des Ordres du Roi, il en reçut la croix le troisiéme de juin suivant. Il remit au mois de janvier 1729, son Archevêché entre les mains du Roi, qui lui donna en même tems l'Abbaïe de Saint-Remi de Rheims, Ordre de saint Benoît.

POTINE ou POTIQUE, Déesse. *Cherchez* l'article d'EDUSE.

* POTINIO CAPO, ou le Cap de Bithynie. Ce Cap est dans la Natolie sur la Mer Noire, à l'entrée du Canal de Constantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

POTIPHAR. *Voyez* PUTIPHAR.

POTITIENS ou PINARIENS, nom de deux familles de Rome, qui étoient employées dans les Sacrifices, & dont les Chefs appellez *Potitius* & *Pinarius*, avoient été choisis par Evandre, Roi d'Italie, pour être les Ministres des Sacrifices qu'il offrit à Hercule. On dit qu'au commencement les Potitiens buvoient seuls des liqueurs que l'on présentoit aux Dieux, & que leur nom venoit du mot Grec πατίζειν, qui signifie *boire*. Ils mangeoient aussi seuls des victimes que l'on immoloit, & les Pinariens n'y avoient point de part; c'est pourquoi on croit que leur nom venoit de πεινῆν, qui veut dire *avoir faim*, *ne point manger*. Ces familles devenues très-puissantes, mépriférent cet emploi, & le donnérent à des Esclaves publics, par le conseil d'Appius Claudius. * Tite-Live. Festus.

POTITUS, l'un des Sectateurs de Marcion. * Rhodon *dans* Eusébe. *Voyez la Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques de* M. Du Pin, *dans les trois premiers siécles.*

POTIVOL. *Voyez* PUTIWLE.

* POTMA (Jacques) né à Workum en Frise fut un bon Peintre en Histoires. Il fut premier Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Baviére devant Vienne, où il mourut en 1684. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

POTNIE, POTNIA ou POTNIÆ, ville de Béotie, où Glaucus fils de Sisyphe nourrissoit ses jumens de chair humaine, afin que dans les combats, elles se jettassent avec avidité sur les ennemis pour les dévorer. Cette barbarie devint funeste à Glaucus; car il fut dévoré lui-même par ses jumens, lesquelles étoient, dit-on, en fureur, pour avoir bu de l'eau d'une fontaine qui étoit auprès de la ville, & dont les chevaux ne pouvoient boire sans devenir furieux. De là vient que chez les Grecs, *Potniades* se prenoit pour *Bacchantes*. * Pausanias, *l. 9.* Hygin, *Fab.* 250 & 273.

POTNIES, *Potniæ*, Déesses, ausquelles on sacrifioit des cochons de lait, croyant que ces Déesses venoient manger ces victimes, qu'on laissoit sur l'autel aprés les avoir immolées.

POTON DE SAINTRAILLES, ou JEAN, dit *Poton*, Seigneur de Saintrailles, de Salanac en Limosin, & de Villeton, Maréchal de France, premier Ecuyer du Corps, & Maître de l'Ecurie du Roi, Baillif de Berry, & Sénéchal de Limosin, étoit un Gentilhomme Gascon qui se signala par ses services sous les régnes de Charles VI & de Charles VII. Il se trouva l'an 1424, à la bataille de Verneuil, fut blessé au siége d'Orléans le 21 octobre 1427, défit & arrêta prisonnier Thomas, Comte d'Arondel, l'an 1435. Depuis il remporta divers autres avantages sur les Anglois en Médoc, pendant les conquêtes de la Normandie & de la Guienne. Le Roi lui donna la ville de Saint-Macaire, qu'il avoit soumise à son obéïssance, & le fit Maréchal de France en 1454. Poton de Saintrailles, qui est loué par divers Historiens, mourut l'an 1461, à Bourdeaux, sans laisser d'enfans de *Catherine* Brachet, Dame de Salignac, sa femme. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

POTOSI, ville du Pérou dans la province de Charcas, vers le Tropique du Capricorne, est nommée par les Espagnols *ville Imperiale*, peut être à cause de ses richesses. Elle est située au pié de la montagne d'Arazassou, & est coupée par un ruisseau qui vient d'un lac enfermé de murailles, lequel est à un quart de lieue au dessus de la ville. L'on y compte jusqu'à quatre mille maisons bien bâties, & à plusieurs étages. Les églises y sont magnifiques & richement parées, sur tout celles des Religieux, dont il y a plusieurs couvents en divers Ordres. Cette ville est peuplée d'Espagnols, d'Etrangers, de Gens originaires du païs, que les Espagnols appellent *Indiens*, de Négres, de Métis & de Moulates ou Mulâtres. Les *Métis* sont nez d'un Espagnol & d'une Sauvage: les *Moulates*, d'un Espagnol & d'une Négre ou noire. On y compte environ quatre mille Espagnols naturels, capables de porter les armes. Les Métis sont presque en même nombre, & sont fort adroits; mais ils ne s'exposent pas volontiers aux occasions, & ils portent ordinairement trois just-au-corps de buffle les uns sur les autres, qu'une épée ne sauroit percer. Il n'y a pas beaucoup d'Etrangers, & ce sont des Hollandois, des Irlandois, des Génois ou des François, qui passent pour Navarrois & pour Biscayens. Quant aux Indiens, on les fait monter à près de dix mille, sans compter les Moulates & les Sauvages noirs; mais il ne leur est permis de porter ni épées, ni armes à feu. Ils n'ont pas non plus la permission d'être vêtus à l'Espagnole. Les Sauvages noirs ou les Moulates qui sont au service des Espagnols, sont habillez comme eux, & peuvent porter les armes. La police est réglée dans la ville de Potosi par vint-quatre Magistrats, outre le Corrégidor & le Président de Charcas, qui dirigent les affaires à la maniére d'Espagne. Hors ces deux principaux Officiers, tant à Potosi que par tout ailleurs dans l'Amérique, les Chevaliers & les Gentilshommes ont la liberté de se mêler du commerce. Il y en a qui ont jusques à trois & même quatre millions de bien. Le commun peuple y est aussi fort à son aise; mais ils sont tous fort fiers & superbes. On les voit toûjours vêtus de brocard d'or & d'argent, ou d'étoffe d'écarlatte & de soye, garnie de dentelle d'or. Ils sont richement meublez chez eux, & il n'y a personne qui ne soit servi en vaisselle d'argent. Les femmes des Gentilshommes & des bons Bourgeois y sont retenues avec encore plus de sévérité qu'en Espagne. Les hommes & les femmes sont accoutumez à mâcher du coca, qui est une espéce de tabac; ce qui les échauffe & les étourdit comme s'ils étoient yvres. Du reste, ils sont assez sobres dans leur boire & leur manger. Le meilleur argent de toutes les Indes Occidentales est celui de Potosi; quoiqu'on ait tiré une prodigieuse quantité d'argent des veines où le métal paroissoit évidemment, & qui sont maintenant épuisées, on en trouve presque aussi abondamment dans les endroits où l'on n'a point encore fouillé. On en tire même, dit-on, des terres qui ont été autrefois jettées à quartier, lorsqu'on a fait les ouvertures des mines; & on a reconnu qu'il s'y en étoit formé tout de nouveau depuis ce tems-là. Outre les mines de la montagne d'Arazassou, tout proche de Potosi, il y en a quantité d'autres aux environs qui sont assez riches; mais celles d'Ouroure que l'on a découvertes depuis quelques années, sont encore meilleures. Le Roi d'Espagne ne fait travailler à aucune des mines par ses Officiers; il les abandonne à des particuliers qui en font la découverte, lesquels en demeurent les maîtres & les propriétaires: le Roi se reserve seulement le quint & la direction générale des mines, à laquelle il commet des Officiers qui obligent tous les Couracas ou Chefs des Sauvages, de fournir un certain nombre d'Ouvriers pour travailler. * *Voyage du Perou en* 1655, *dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 4.

POTOSKI, Généralissime des armées de Pologne, servit longtems sous le fameux général Zolkiefwitz, & se signala souvent contre les Tartares, qui le firent prisonnier. En 1651, après avoir recouvré sa liberté, il porta ses armes contre les Cosaques, dont il termina la guerre par sa valeur & par sa conduite. Il mourut d'apoplexie cette même année 1651, cassé de vieillesse & comblé de gloire. * Pierre Chevalier, *Hist. de la Guerre des Cosaques contre les Polonois.*

* POTTELBERG ou POTTELSBERG (Richard) issu d'une noble famille de Gand, a donné au Public, *Epicedion in Obitum V. N. Joannis Blaserii, Equitis Hierosolymitani; In adventum Generos. V. Caroli a Burgundia, Dejaculationemque Psittaci fistula tormentaria ab eodem Gandavi factam; Encomium Gymnasii Regii eruditioni publicæ Neapoli a Rege Catholico excitati.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 791.

POTTER (Christophle) Théologien Anglois, né en Westmorland l'an 1591, étudia à Oxford où il prit le dégré de Maître-

tre ès Arts. En 1613, il obtint une place au Collége de la Reine. En 1626, il fut nommé Préfet de ce Collége à la place de Barnabé Potter, son oncle; & en 1635, il obtint le Doyenné de Worcester & le titre de Chapelain du Roi. Les troubles intestins ayant éclatté, il souffrit beaucoup à cause de son attachement au parti du Roi, quoique dans sa jeunesse il eût été Puritain zélé. Pour le dédommager de ses souffrances, le Roi lui promit le Doyenné de Durham après la mort du Docteur Guillaume Balcanqual, mais il mourut en 1646. Tous ceux qui le connoissoient le regardoient comme un homme savant, exemplaire & affable. Les Puritains sur la fin ne témoignérent plus une grande estime pour lui, parce qu'il avoit quitté leurs sentimens sur les décrets positifs de Dieu, & qu'il les avoit réfutez dans ses Ouvrages. Voici la liste de ses Ouvrages imprimez, *Sermon at the consécration of Barnabé Potter*, lequel Sermon ayant été refuté par un Jésuite dans un écrit intitulé *Charity mistaken*, Potter le défendit dans un autre Ouvrage; *Want of charity, charged on Romanists*, contre lequel Ecrit le Jésuite ayant repris la plume, le Docteur G. Chillingworth défendit Potter dans son fameux & excellent Ouvrage intitulé, *The Religion of Protestants a Sure Way*. Au reste il a traduit de l'Italien en Anglois, & publié l'*Histoire de la querelle des Venitiens avec Paul V*. On a aussi de lui quelques petits *Traitez sur la Prédestination & sur la Grace*. * Wood, *Hist. & Athenæ Oxon. Dict. Anglois.*

POTTER (François) savant Anglois, né dans le Comté de Wilt l'an 1594, prit les degrez de Maître-ès-Arts & de Bachelier en Théologie à Oxford, & succéda à son pére dans la Cure de Kilmanton en 1637. Il y mena une vie fort solitaire & se soucia peu d'être lié avec les Savans & de converser avec eux. Il aimoit passionnément la peinture & toute sorte d'Arts méchaniques. Il inventa une certaine machine pour l'eau, & la présenta à l'Académie Royale de Londres, qui la reçut si bien, qu'elle en nomma d'abord l'Auteur Membre de cet illustre Corps. Il s'est fait un nom chez les Etrangers par son Ouvrage intitulé *Interpretatio numeri Bestiæ*, qui a été traduit en Latin. Il tâche d'y prouver d'une maniére également profonde & subtile que le nombre de la Bête désigne tout le Corps Antichrétien; il dit qu'il faut chercher la racine quarrée de 666, & qu'en l'appliquant en suite à l'Eglise Romaine on trouvera que tout s'accordera parfaitement. Joseph Méde, qui estimoit fort ces sortes de recherches apocalyptiques, témoigna une estime particuliére pour cet Ouvrage. Potter mourut en 1678, dans un âge fort avancé, dans sa Paroisse, après avoir entiérement perdu la vue. * Wood, *Athenæ Oxon. Scripta Potteri. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

POTTIER (Le) famille originaire du Cambresis, sortie de celle de GRAINCOURT, qui sortoit de celle de SAINT-AUBERT, qui tiroit son origine de celle d'OISY-CREVECOEUR, qui possédoit anciennement le Comté, & successivement la Châtellenie de Cambray. ETIENNE de Graincourt fut le premier qui introduisit en sa famille le surnom de LE POTTIER. Il étoit fils de BAUDOUIN de Graincourt, qui fit le voyage d'Orient avec Thierri, Comte de Flandre, qui se trouva en l'an 1148, au siége de la ville de Damas, y commandoit sous les ordres de ce Comte une troupe de Volontaires Flamands, & suivit à leur tête l'Empereur Conrad, qui commandoit l'arriére-garde de l'armée Chrétienne, lorsqu'il marcha au travers de toute l'armée pour secourir Baudouin Roi de Jérusalem, qui s'étoit emparé des jardins qui étoient au pié des murailles de cette ville, dont les assiégez, qui avoient fait une sortie sur lui avec leurs meilleures troupes, vouloient le déloger, & où il donna des marques d'une très-grande valeur.

ETIENNE de Graincourt son fils, fit pareillement le voyage d'Orient, & y suivit Florent, Comte de Hollande. Il se trouva avec lui au siége de la ville d'*Iconium*, à présent Cogny, capitale de la Lycaonie, & à la bataille que donna l'Empereur *Barberousse* au Soudan de cette province, qui tenta d'en faire lever le siége. Comme son pére avoit commandé au siége de Damas les Volontaires Flamands, il y commanda les Volontaires Flamands & Hollandois, sous les ordres du Comte Florent. A la vue du Duc de Souabe, fils de l'Empereur, il y donna des marques de son courage, & y auroit fait prisonnier le Soudan, qu'il suivoit avec une grande ardeur à la tête de sa troupe, sans des Sarasins retranchez dans une mosquée, qui l'arrétérent un moment, donnérent par ce moyen le tems au Soudan de se sauver dans le château, & reçurent bientôt le châtiment de leur témérité; car Etienne de Graincourt ayant fait mettre pié à terre à ceux de sa troupe, ayant fait attaquer la mosquée l'épée à la main, & s'en étant rendu maître, il les fit tous passer au fil de l'épée. La ville ayant été prise d'emblée, l'Empereur Chrétien la donna au pillage à ses troupes; & Etienne de Graincourt alloit faire partager à la sienne ce qui se trouva dans la mosquée, lorsqu'un Officier Allemand, à la tête de plusieurs Cavaliers de sa nation y survint, & prétendit y avoir part. Les Flamands & les Hollandois s'y opposérent, & tous en alloient venir aux mains, lorsque l'Empereur qui n'étoit pas loin, en fut averti, & leur envoya défendre les voyes de fait, avec ordre aux Chefs de se rendre auprès de lui pour les régler. Ils plaidérent leur cause chacun de leur côté devant l'Empereur, qui porté pour sa nation, sembloit pencher du côté des Allemands; mais le Duc de Souabe son fils, qui avoit été témoin des actions de valeur d'Etienne de Graincourt, des Flamands & des Hollandois qui l'accompagnoient, lui en ayant rendu compte, le détermina en faveur des derniers, & la mosquée fut entiérement abandonnée aux seuls Flamands & Hollandois. Etienne de Graincourt, qui voulut faire voir aux Allemands que l'intérêt moins que l'honneur lui avoit fait soutenir un droit que sa valeur & celle des Flamands & Hollandois leur avoit aquis, fit partager tout ce qui se trouva dans la mosquée entre ceux de sa troupe, sans en rien prendre pour sa part, qu'un petit pot ou vase d'argent, plus précieux pour son antiquité & pour le travail de l'Ouvrier que pour sa matiere; ce qui fit tant de peine aux Allemands, qu'ils l'appellérent par dérision *le Pottier*, soit à cause de ce petit vase ou pot antique, qu'il avoit seulement pris pour sa part du pillage de la mosquée, ou pour plusieurs autres pots ou vases qui s'y étoient trouvez, & qu'il avoit fait distribuer à ceux de sa troupe; mais Etienne de Graincourt, loin de s'en offenser, prit ce surnom à honneur, & pour faire connoître aux Allemands le cas qu'il en faisoit, il ajouta ce petit pot ou vase antique à ses armes, & fit à son retour en Europe porter le surnom de LE POTTIER à WALERAND, un de ses fils puînez qui l'a transmis à sa postérité, & de qui est sortie la famille de ce nom, qui a commencé à mi-partir ses armes, de sinople à trois chevrons d'or, qui sont avec un lambel, les armes de la famille de Graincourt, dont il sortoit, & d'azur au pot ou vase antique d'argent, & en Chef d'or au lambel à trois pendans de gueulles, que la famille de Graincourt portoit sur ses armes, comme étant sortie par un cadet de la famille de Saint-Aubert, qui portoit d'or à trois chevrons de gueulles, & fit supporter ses armes par deux amphistéres naturels avec un croissant d'or pour cimier, pour marque de l'honneur qu'il s'étoit aquis en combattant contre les Sarasins Mahométans. Ce Walerand Le Pottier épousa *Mabile* Welu, qui portoit d'azur à trois croissans d'argent, deux en Chef & un en pointe, accompagné de trois cœurs d'or & d'une croix de même mise en abime, avec laquelle il paroit par une chartre de l'Abbaïe de Premy de l'an 1238, qu'il donna beaucoup de biens à cette Abbaïe, du consentement de WALERAND II, de HUGUES, de *Gerard*, tous qualifiez Chevaliers, & de *Mabile*, tous surnommez LE POTTIER, & ses enfans. WALERAND II, qui étoit l'aîné, épousa *Gertrude* Hochepié. *Gerard* ne laissa point de postérité. *Mabile*, fut Religieuse en l'Abbaïe du Verger; & HUGUES, qui y fut inhumé, fut Capitaine de Cantaing, & épousa *Jeanne* de Douve, de laquelle il eut deux enfans; un dont le nom n'est pas connu, & l'autre qui fut nommé HUGUES II. En l'an 1309 il fut Echevin de la ville de Cambray, du nombre de ceux qu'on choisissoit entre la premiére Noblesse, & épousa *Magdelaine* Rohé, de laquelle il n'eut qu'un fils nommé WATIER, Chevalier, Seigneur de Saint-Vertin & de Potimban, en la Châtellenie de Lille, & Gouverneur de Saint-Quentin, qui épousa *Ide* Genlain, de laquelle il eut trois enfans, *Jean*, qui fut Châtelain de Cuffy, dont la postérité n'a pas eu de suite; *Magdelaine*, qui épousa *Guillaume* Melo; & HUGUES III, qui épousa *Jacqueline* Ilriast, de laquelle il eut quatre enfans, *Thomas*, qui n'a point laissé de postérité; GEORGE, qui épousa *Guillemette* Doyen; *Marie*, alliée à *Guillaume* Marquette; & *Nicolas*, qui épousa *Guillemette* Massin, de laquelle il eut quatre enfans, *Etienne*, qui fut Chanoine de la cathédrale d'Arras; *Royer*, qui épousa *Jeanne* le Févre, dont il n'est pas resté de postérité; *Pierre*, qui ne se maria pas; & PHILIPPE, qui épousa *Jacquette* Roisin, de laquelle il eut quatre enfans, 1. PHILIPPE, Sieur Despreaux, marié à *Jacqueline* le Maire, avec laquelle il eut trois enfans, *Vincent*, *Nicolas* & *François*; 2. *Claude*, Ecuyer, Sieur de Verelyte, marié à *Magdelaine* Louchers; 3. *Marguerite*, alliée à *Louis* de la Croix; 4. *Thomas*, qui épousa *Jeanne* Despars; de laquelle il eut deux enfans, *Elisabeth*, qui épousa *Wagbe* de Hoënsbrouk; & ANDRIEU, Ecuyer, Sieur de Ray, qui épousa *Jeanne de* Cane, pére & mére de *Paul*; *Renée* & JACQUES Le Pottier, qui épousa *Marie* Lesconflet, qui n'eut qu'un fils nommé CHRISTOPHLE, pére de JEAN, qui le fut de FRANÇOIS Le Pottier, Ecuyer, Seigneur de la Hestrois, marié à *Marie* Porquet, lequel fut Lieutenant particulier au Bailliage de Montreuil, puis Lieutenant-Général de l'Amirauté de Flandre, qui a laissé cinq enfans, trois filles, dont l'une est Religieuse, & deux garçons, JEAN Le Pottier, Chevalier Seigneur de la Hestrois, de Favernes, Lieutenant Général d'épée, & faisant les fonctions de Grand Baillif d'épée au Bailliage de Montreuil, auparavant Lieutenant-Général de l'Amirauté de Flandre; & CHARLES Le Pottier, Ecuyer Sieur de Recur.

POTTON, bourg d'Angleterre dans la contrée orientale du Comté de Bedford, qu'on appelle Biglesworth, à trois milles Anglois vers le nord de la ville de Biglesworth, & à 37 de Londres. * *Dict. Anglois.*

POV. POU.

* POVANCÉ, petite ville de France dans l'Anjou. Elle est dans le Craonois sur la petite riviére de la Versée, à une lieue de la source qui est dans une forêt de Bretagne. Cette ville est connue par ses forges à fer, & son territoire produit quantité de bois. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

POUANCÉ ou POUANCEY. *Voyez* POVANCÉ.

POUCHARD (Julien) naquit en Basse Normandie, près de la ville de Domfront. Ses parens lui firent faire ses premiéres études au Mans, dans le Collége des Prêtres de l'Oratoire, & il alla à l'âge de douze ans à Paris, où il fut mis dans la Communauté établie au Collége de Lizieux, par M. Gillot, Docteur de Sorbonne, pour les jeunes gens destinez principalement aux emplois ecclésiastiques. Après y avoir passé trois ans, il devint assez habile pour être utile aux autres: on refusa de recevoir sa pension, & il la renvoya à ses parens. Il continua sa demeure dans la même Communauté, où il se perfectionna dans l'étude du Latin, du Grec & de l'Hébreu, de la Philosophie & de la Théologie. Il contribua beaucoup à l'édition que M. Thevenot, Bibliothécaire de la Bibliothéque du Roi, entreprit des anciens Mathématiciens Grecs, & cela en conférant les divers Manuscrits, & faisant des Traductions de quelques uns. Il avoit commencé celle de Jules Africain; mais il ne l'a pas achevée, & même il n'a pas donné les morceaux qu'il en avoit traduits, soit

que le texte en fût trop corrompu, soit parce que cet Auteur traite de choses, qu'il vaut mieux ignorer que savoir, comme le secret d'empoisonner les fontaines, & autres inventions pernicieuses à la Societé des hommes. Il fut employé pendant quelques années à travailler ainsi sur les Manuscrits de la bibliothéque du Roi: mais cet emploi n'ayant rien de fixe, ni aucuns appointemens réglez, il se chargea de l'éducation du jeune Marquis de la Mariniere, & prit soin de ses études. Il l'éleva jusqu'à ce qu'il fut en âge d'aller à la guerre, & il l'y accompagna. Ce jeune Marquis y étant mort, M. Pouchard retourna à Paris, & fut choisi pour Gouverneur de M. de S. Ange. La malheureuse étoile de ce savant homme lui fit perdre encore son Elève, fils unique de M. de Caumartin, Conseiller d'Etat, & Intendant des Finances, dans la premiére année que ce jeune Seigneur entroit dans le monde où il faisoit paroître un heureux naturel, cultivé par une belle éducation. Le regret que M. Pouchard eut de cette mort, ne lui permit pas de se rengager dans ces sortes d'emplois. Il subsista depuis par les pensions, dont ses services avoient été récompensez. Quand le Roi eut donné par son reglement du 16 juillet 1701, une nouvelle forme à l'Académie des Inscriptions & des Médailles, M. Pouchard y eut une des places d'Associez, & là il eut souvent des occasions de montrer sa profonde érudition, & cette Critique fine & délicate, en quoi il excelloit. Le Discours, qu'il y prononça sur l'antiquité des Egyptiens, celui qu'il fit sur les libéralitez du peuple Romain, & plusieurs autres ont mérité l'applaudissement du Public, & fait honneur à cette illustre Compagnie. M. le Chancelier ayant formé celle qui a travaillé pendant quelque tems au *Journal des Savans*, M. Pouchard y fut appellé & chargé du principal soin de l'impression. Bientôt certains Auteurs qui se crurent maltraitez, murmurérent contre lui. Les plus animez étoient souvent ceux dont il n'avoit fait qu'exposer simplement les paroles & les sentimens. Mais comme il exerçoit sa Critique peut-être avec trop peu de ménagement & dans une entiére liberté, il souffroit volontiers celle que se donnoient ses adversaires, & il méprisoit leurs injures. *Ils sont fâchez*, disoit-il, *de ce que je fais connoître leurs fautes, & moi je le suis de ce qu'ils font de mauvais livres.* Sa trop grande sincérité avoit un caractére de dureté. Quelque tendresse qu'il eût pour ses amis, il en avoit encore plus pour la vérité. Sa considération pour les personnes de distinction ne lui faisoit point prendre le faux pour le vrai, ni le vrai pour le faux; de même que l'intérêt ni la crainte ne l'empêchoient pas de rendre méprisables ceux qu'il jugeoit dignes de mépris. Sa conversation étoit enjouée. Il disputoit avec feu, mais sans aigreur. Il n'étoit pas moins goûté par les ignorans que par les Savans. La Chaire de Professeur Royal en Langue Gréque vint à vaquer l'an 1704. Le Roi s'étant fait informer des sujets qui étoient les plus capables de la remplir, y nomma M. Pouchard. Il mourut le Samedi 22 de décembre 1705, âgé de 49 ans. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il a fait une Histoire Universelle depuis la création du monde jusqu'à la mort de Cléopatre. Les faits y sont rapportez avec beaucoup de netteté; le stile en est pur, simple & précis. Les mœurs, la discipline, & les loix des différens peuples y sont décrites d'une maniére aussi utile qu'agréable; & quoique d'autres ayent déja travaillé avec succès sur le même dessein, quand cette Histoire sera mise au jour, la réputation des premiers n'effacera point le mérite de ce dernier Ouvrage. * *Journal des Savans*, de 1706, *tome* 3. *p.* 584. édit. de Hollande.

POUCHENIUS (Lævinus) de Konigsberg, Théologien, né en 1594, & mort en 1648, a laissé un Commentaire sur *Joël*; une Explication de l'Histoire de la Passion de Jesus Christ, &c. * Henning Witte, *in Eccl. p.* 686.

POUDRES (Conspiration des) C'est ainsi que l'on nomme le complot que quelques Anglois Catholiques Romains formérent en 1605, contre le Roi Jacques I, & toute la famille royale. Catesby, Gentilhomme de la Province de Northampton, forma le premier ce dessein, & gagna Thomas Percy, Jean Graunt, Ambroise Rokwood, Christophle Wright, François Tresham, Guy Fawichs, & quelques autres, auxquels se joignit ensuite le Chevalier Digby. Catesby en choisit cinq pour délibérer avec eux sur les moyens de rétablir la Religion Romaine en Angleterre. Il leur ouvrit son projet pour se défaire tout d'un coup de leurs ennemis, savoir de faire sauter la salle du Parlement dans le tems que le Roi feroit sa Harangue sur son thrône. Cette résolution ayant été prise, ils s'engagérent par serment à garder le secret. Percy, Gentilhomme de la Garde du Roi, fut commis pour louer une maison, qui n'étoit separée que par une muraille de la salle où le Parlement devoit s'assembler. En perçant cette muraille, ils eurent occasion d'apprendre que sous la salle de la Chambre Haute il y avoit une cave remplie de charbon. Cette nouvelle les réjouit, & ils n'omirent rien pour louer incessamment cette cave si propre à leur dessein. Percy fit venir de Hollande trente-six barils de poudre & les ayant placez à Lambeth de l'autre côté de la Tamise, il les fit porter de nuit dans la cave, & les fit couvrir de charbon & de fagots. Tout étant prêt & les Conjurez ayant résolu de se défaire de toute la famille royale, excepté la Princesse Elisabeth, qu'ils vouloient proclamer Reine, ils attendoient avec impatience le cinquiéme novembre, auquel jour le Parlement devoit s'assembler. Un des Conjurez désirant de sauver le Lord Mounteagle, fils du Baron de Morley, lui fit tomber cette lettre entre les mains. „ Mylord, l'affection que j'ai pour vous, & pour „ quelques uns de vos amis, me fait prendre soin de vôtre con„ servation. C'est pourquoi je vous conseille, si vous aimez „ vôtre vie, de trouver quelque excuse pour vous dispenser „ d'assister au Parlement. Car Dieu & les hommes concourent „ ensemble pour punir la méchanceté du tems. Ne méprisez „ point cet avis, mais retirez vous à vôtre maison de campagne, „ où vous pourrez en sûreté attendre l'événement. Quoiqu'il „ n'y ait aucune apparence de mouvement, je vous dis qu'on „ verra un terrible coup dans ce Parlement, sans qu'on sache „ d'où le mal vient. Cet avis n'est pas à mépriser, parce qu'il „ peut vous être utile, & ne peut vous porter aucun dommage; „ car le danger sera passé en aussi peu de tems que vous en „ mettrez à brûler cette lettre. J'espére que Dieu vous fera la „ grace d'en profiter. Je vous recommande à sa protection. " Cette lettre fut rendue au Lord Monteagle dix jours avant que le Parlement s'assemblât. Il la montra à quelques Conseillers privez, & le Comte de Salisbury la lut le dernier octobre au Roi qui étoit de retour à Londres. Ce Monarque en comprit tout le sens; on fit visiter tous les endroits qui étoient sous la salle du Parlement & aux environs & l'on trouva ce que l'on cherchoit. Cette découverte se fit avec tant de prudence que l'on saisit en même tems un des Conjurez, Grey Fawichs, qui passoit pour le valet de Percy. Bien loin d'être consterné de se voir pris, muni d'une lanterne sourde, d'un fusil à tirer du feu & de quelques bouts de méche, il leur dit hardiment, que s'il en avoit eu le tems, il auroit mis le feu à la poudre pour les faire sauter avec lui. Lorsqu'il fut interrogé, il avoua qu'on avoit dessein de faire sauter le Roi & le Parlement, & lorsqu'on lui eut présenté la question, il avoua ses complices, qui, ayant appris ce qui s'étoit passé, s'enfuirent; quelques uns furent tuez en se défendant contre ceux qui voulurent les saisir, mais quelques autres furent pris & conduits à la Tour. Winter s'avoua coupable & écrivit sa confession de sa propre main. Digby tâcha d'exténuer son crime. M. Burnet, Evêque de Salisbury, dit avoir vu plusieurs lettres que Digby écrivoit pendant qu'il étoit en prison, dans lesquelles il magnifioit le dessein qu'ils avoient formé, disant *que quand il auroit mille vies, il les donneroit toutes pour l'exécuter.* Le 31 janvier 1606, huit Conjurez furent exécutez, Oldcorne, Jésuite, ayant dit publiquement que le mauvais succès de la conjuration n'en rendoit pas le dessein moins juste, fut pris & supplicié. * M. De Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, *tome* 7. *p.* 40. *&c.* Burnet, *Memoires*, *&c. tome* 1. *p.* 13. *&c.* *Voyez* l'article de GARNET.

POUGET, POGGET, petite ville du Comté de Nice. Elle est capitale du Vicariat qui porte son nom, & située dans le Comté de Bueil, sur le Var, à six lieues de Nice, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

* POUGET (Dom Antoine) Benédictin de la Congrégation de S. Maur, naquit à Beziers en 1650. Il étoit très-habile Mathématicien, & possédoit les Langues Gréque & Hébraïque, & a professé la derniére avec succès. Il dressa des Tables Hébraïques d'une méthode très-facile. Il a donné au Public, conjointement avec le Pére de Montfaucon la Traduction Latine d'un volume *in quarto*, d'Analectes Grecs, avec ses Remarques, en 1688. Il a travaillé avec le Pére Martianay à la nouvelle édition des Oeuvres de S. Jérôme. Il est mort dans l'Abbaïe de Sorezé, le 14 d'octobre 1709. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

POUGET (François-Aimé) Prêtre de l'Oratoire, né à Montpellier. Après avoir pris le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, il est entré dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire, & a servi utilement l'Eglise dans les diocéses de Montpellier & de Saint-Malo. Il est Auteur des *Instructions en forme de Catechisme*, connues sous le nom de *Catéchisme de Montpellier*, où l'on explique en abbrégé par l'Ecriture Sainte, & par la Tradition, *l'Histoire & les Dogmes de la Religion*, *la Morale Chrétienne*, *les Sacremens*, *les Priéres*, *les Cérémonies & les Usages de l'Eglise*, imprimées à Paris en 1702, par Ordre de Messire Charles-Joachim Colbert, Evêque de Montpellier, à l'usage des anciens & des nouveaux Catholiques de son diocése, & de tous ceux qui sont chargez de leur instruction, avec deux Catéchismes abbregez à l'usage des enfans. Cet Ouvrage est divisé en trois parties, & a été reçu très-favorablement du Public. On en a fait en peu de tems plusieurs éditions, & il a été traduit en Italien & en Espagnol. La Traduction Espagnole est de M. de Villegas, Sécretaire de M. le Marquis de Risebourg, Capitaine Général de Gallice. Il a aussi publié des Instructions Chrétiennes sur les devoirs des Chevaliers de Malte, Ouvrage dont il n'est presque que le Réviseur & l'Editeur. On a encore de lui une Lettre touchant la conversion de feu M. de la Fontaine de l'Académie Françoise; & une autre Lettre à feu M. le Cardinal de Noailles sur la Bulle *Unigenitus*. Le Pére Pouget l'a augmentée depuis & l'a traduite en Latin. L'Ouvrage est solide, & l'Auteur établit les véritez qu'il enseigne sur les passages de l'Ecriture, sur les décisions des Conciles, & sur les témoignages des Péres. Il a aussi travaillé au Bréviaire de Narbonne, imprimé à Paris en 1708. Il étoit de l'assemblée que M. le Cardinal de Noailles avoit établie pour examiner & régler les rites & les usages ecclésiastiques du diocése de Paris. Le Pére Pouget est mort à Paris dans la Maison de S. Magloire en 1723. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.*

POUGUES, village du Nivernois, entre Nevers & la Charité, est renommé à cause de deux fontaines, dont les eaux sont estimées depuis longtems, pour la vertu qu'elles ont de guérir l'hydropisie. Quoique ces deux fontaines, dont l'une s'appelle de *saint Leger*, & l'autre de *saint Marceau*, ne soient distantes l'une de l'autre que d'un pié, on remarque toutefois quelque différence dans le goût de leurs eaux. Il y a quantité de malades, qui y demeurent huit ou neuf jours pour en boire tous les matins un ou deux verres; on en transporte même à ceux qui ne peuvent venir sur les lieux. Les Habitans du païs qui ne boivent point d'autre eau, & qui la trouvent savoureuse, avouent qu'elle soutient beaucoup plus que l'eau commune: sur quoi on peut consulter le Traité de ces fontaines, qui fut imprimé à Paris en 1584.

* POUGY, bourg de France en Champagne, dans le diocèse de Troyes. Il y a dans ce bourg un Chapitre qui fut fondé par Henri le Libéral, Comte de Champagne. * *Dict. Univ. de la France.*

POUHATAN, Royaume de la Virginie, dans l'Amérique Septentrionale, avoit pour ville capitale, celle de Poméjok, située sur le bord de la mer, dans le tems des premiéres découvertes. Lorsque le Capitaine Smith fut présenté au Roi de Pouhatan, ce Prince n'avoit point d'autre Palais qu'une cabane faite de branchages d'arbres, & enduite avec du mortier, & n'étoit assis que sur une planche un peu élevée, au milieu de ses Courtisans. Les Anglois & les Irlandois se sont établis dans ce Royaume, où ils ont plusieurs Colonies. * Biart, *de l'Amérique.*

* POUHATAN, riviére de l'Amérique septentrionale coule dans la Virginie, baigne la ville de Pouhatan & de James-town, & se décharge dans la Baye de Chesapeack. Cette riviére fait porter son nom à toute la partie septentrionale de la Virginie. L'Amérique Angloise la nomme *Pewhatan*, *p.* 243. édit. d'Amsterdam 1688, & *Powhatan* dans sa Carte de la Caroline.

POUILLE (La) province d'Italie dans le Royaume de Naples, est nommée par ceux du païs *la Puglia*, & par les Auteurs Latins *Apulia*. Elle comprend les villes de Lucéria, de Gravina, de Manfrédonia, d'Andria, de Bari, d'Ascoli, de Vénosa, de Bitonte, de Barléta, de Trani, de Bovina, de Troya, &c. Robert Guischard fut Duc de Calabre & de la Pouille dans le onziéme siécle. Ce païs comprend trois provinces, la Capitanate, la Terre de Bari & la Terre d'Otrante. La Pouille étoit anciennement une partie de la grande Gréce. Elle étoit divisée en Apouille Peucétienne, Apouille Daunienne, & Messapie. La premiére répond à la Capitanate, l'autre à la Terre de Bari, & la derniére à celle d'Otrante. * Collénutio & Summonte, *Hist. Neap.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* &c. Maty, *Dict. Géogr.*

POUILLI (Jean de) Docteur de Paris, prêchoit dans le XIV siécle quelques propositions hardies au sujet de la Confession: car se fondant sur un Décret du Concile général de Latran, sous Innocent III, il soutenoit que ceux qui se confessoient à des Religieux, étoient obligez de se confesser encore à leur Curé, & que le Pape même ne les pouvoit dispenser de ce devoir annuel. D'autres ajoûtent qu'il vouloit seulement dire, que la Confession faite sans permission du Curé, n'ôtoit pas l'obligation de la faire une fois l'année au Pasteur, qui doit répondre de l'ame du Paroissien. Les Moines qu'il attaquoit étant extrémement puissans auprès du Pape Jean XXII, le firent condamner; & les Auteurs des Catalogues des Hérétiques l'y plaçoit, comme s'il avoit voulu pervertir toute la Religion, bien qu'à la vérité il n'eût dessein que de défendre les droits de la Hiérarchie ecclésiastique. * Sponde, *A. C.* 1321. *n.* 2. Le Concile de Latran, *Cap. Omnis utriusque sexus*, &c.

POUILLY, petite ville de France, dans le Nivernois, près de la Loire, à trois lieues au dessous de la Charité. * Maty, *Dict. Géogr.*

* POULADOU ou POULISDOU, l'une des Maldives, dans la Mer des Indes. Son tour n'est que d'une lieue, & ses Habitans sont en petit nombre. Ils passent pour spirituels & bien avisez, & ont leurs maisons séparées par rues. * Davity, *Maldives.*

* POULDAVID, ou POLDAVID, ville de France en Bretagne, dans le diocèse de Quimpercorentin sur le bord oriental & méridional de la Baye de Douarnenès est au nord-ouest de la ville de Quimpercorentin dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. * Jaillot & De Witt, *Carte de Bretagne.*

POULENBURG, Peintre. *Voyez* POELENBURG.

POULTON, bourg d'Angleterre dans le Comté de Lancastre, à 168 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* POUOS ou POVOS, petite place de Portugal, dans l'Estrémadure sur la rive droite du Tage. Elle est au nord-est de Lisbonne, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues. Son terroir, est si fertile en orangers, qu'on en transporte une quantité prodigieuse dans les parties septentrionales de l'Europe. * Colmenar, *Délices de Portugal*, *p.* 746 & 747.

POUPART (François) naquit au Mans, on ne sait en quelle année. Il étoit fils d'un bon Bourgeois, allié aux meilleures familles de la ville, qui n'avoit aucun emploi, & étoit chargé de beaucoup d'enfans. Il ne s'occupoit que de leur éducation. Il en mit un dans la Marine, qui s'y avança par son mérite, jusqu'à devenir Capitaine de vaisseau. M. Poupart fit ses études chez les Péres de l'Oratoire du Mans. La Philosophie Scholastique ne fit que lui apprendre qu'on pouvoit philosopher, & lui en inspirer l'envie. Il tomba bientôt sur les Ouvrages de Descartes, qui lui donnérent une grande idée de la nature, & une aussi grande passion de l'étudier. Il passa quelques années chez son pére dans cette seule occupation, encore incertain du parti qu'il prendroit. Enfin il se détermina pour la Médecine. Mais comme les secours tant spirituels, pour ainsi dire, que temporels lui manquoient au Mans, il alla à Paris, où il est plus facile d'en trouver de toute espéce. Il se chargea de l'éducation d'un enfant pour subsister; mais ayant bientôt éprouvé que les soins de cet emploi lui enlevoient tout son tems, il y renonça, & aima mieux étudier que subsister, c'est à dire, que pour être entiérement à lui & à ses livres, il se réduisit à un genre de vie fort incommode & fort étroit. Il s'appliqua avec ardeur à la Physique, & sur tout à l'Histoire naturelle, qui est peut-être la seule Physique à notre portée. Un goût particulier le portoit à étudier les insectes, espéces d'animaux si différens de tous les autres, & si différens entre eux, qu'ils font comprendre en général la diversité infinie des modéles sur lesquels la nature peut avoir fait des animaux pour une infinité d'autres habitations. Il avoit la patience souvent très-pénible, de les observer pendant tout le tems nécessaire, & l'art de découvrir leur vie cachée, & l'adresse de faire, quand cela étoit possible, la délicate anatomie de ces petits corps. Il portoit ses découvertes aux Conférences de l'Abbé Bourdelot, dont il étoit un des bons Acteurs: on les faisoit imprimer dans le *Journal des Savans*; témoin sa Dissertation sur la sangsue, qui fut fort approuvée des Physiciens, & leur fit connoître à eux-mêmes, un animal que tout le monde croyoit connoître. Pour se perfectionner dans l'Anatomie, il voulut exercer la Chirurgie dans l'Hôtel-Dieu, & se présenta à ceux dont il falloit qu'il subît l'examen. Ils l'interrogérent sur des choses difficiles, & par les réponses qu'il leur fit, ils le trouvérent déja fort habile dans l'art de la Chirurgie, & le reçurent avec éloge. Mais il les étonna beaucoup, quand il leur avoua qu'il ne savoit pas seulement saigner, & qu'il n'avoit sur la Chirurgie qu'une simple spéculation. Ils ne se repentirent pas de l'avoir reçu; ils le jugérent bien propre à apprendre promtement & parfaitement cette pratique, qu'ils ne s'étoient pas apperçus qui lui manquât, & ils l'instruisirent avec l'affection que les Maîtres ont pour d'excellens Disciples. Il passa trois ans dans ces fonctions; après quoi il ne s'attacha plus qu'à la Médecine; & comme il ne cherchoit pas à en borner l'étendue, il embrassa tout ce qui y avoit rapport, la Botanique, la Chymie. Il se fit recevoir Docteur en Médecine dans l'Université de Rheims. Son envie de savoir n'étoit pas renfermée dans les limites de cette profession. La Philosophie de Descartes lui donna du goût pour la Géométrie; il poussa même jusqu'à étudier l'Architecture. Au renouvellement de l'Académie Royale des Sciences en 1699, tous les Académiciens qui n'avoient point d'Eléves, en ayant nommé, il fut fait Eléve de M. Méry, en qualité d'Anatomiste. La Compagnie étant alors remplie d'un très-grand nombre d'Académiciens nouveaux, qui n'avoient pas des Ouvrages prêts à être produits dans les Assemblées, ou qui ne s'en tenoient pas assez sûrs, pour les exposer dans un lieu assez redoutable, M. Poupart fut le premier d'eux tous qui se trouva en état de parler, & qui en eut la noble assurance. Il lut sur les Insectes hermaphrodites un Mémoire, qui fut d'un heureux augure pour la capacité de ceux d'entre les nouveaux venus, que la plupart des Académiciens ne connoissoient pas encore beaucoup. On a vu depuis dans les volumes que l'Académie a donnez pour chaque année, son Histoire du *Formica-leo*, celle du *Formica-pulex*, ses observations sur les moules, & quantité d'autres observations moins importantes, ou peut-être seulement plus courtes, répandues dans le même livre. Il tomba malade au mois d'octobre 1708, & mourut en peu de jours. On le croit Auteur d'un livre intitulé la *Chirurgie complette*, qui n'est qu'une compilation commode de plusieurs autres Traitez. Si cela est, on doit pardonner ce livre au besoin qu'il avoit de le faire, & lui savoir gré en même tems de ne s'être pas fait honneur d'une compilation. Il a résisté à un grand nombre d'exemples qui l'y pouvoient inviter. Sa place d'Eléve de M. Méry a été remplie par M. Enguehard, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. * *Histoire de l'Académie des Sciences de* 1709, *p.* 156. édit. de Hollande.

POURÇAIN (Saint) en Latin *Portianus*, Abbé en Auvergne, dans le sixiéme siécle, étoit né Esclave. Comme il alloit souvent malgré son Maître à un monastére proche du lieu où il demeuroit, ce Maître en fit une querelle à l'Abbé. Mais si l'on en croit Grégoire de Tours, il en fut puni par un aveuglement, dont il ne fut guéri qu'après avoir laissé la permission à Pourçain d'entrer dans le monastére. Il y entra, & y mena une vie fort austére. Grégoire de Tours, rapporte qu'étant venu l'an 522, à l'armée de Thierry, Roi d'Austrasie, pour lui faire ses plaintes, au sujet du ravage que ses Soldats faisoient dans la province, il entra dans la tente de Sigeval, qui lui présenta une coupe pleine de vin; que le Saint ayant fait le signe de la croix, la coupe se brisa en deux, & qu'il en sortit un serpent, que l'on n'avoit pas apperçu; que ce miracle fit admirer le Saint, & que le Roi lui accorda tout ce qu'il demandoit. Saint Pourçain en 540, donna son nom au village & au monastére, qui a perdu il y a près de huit cens ans le titre d'Abbaïe, & est devenu un Prieuré dépendant de l'Abbaïe de Tournus. On fait mention de lui dans les Martyrologes modernes au 24 de novembre avec S. Romain, Prêtre de la ville de Blaye, Disciple de saint Martin de Tours. * Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, c. 5. Baillet, *Vies des Saints*, *Novembre.*

* POURCELETS (Guillaume des) Gentilhomme Provençal, fut le seul François que les Siciliens épargnérent dans le massacre que l'on appelle *les Vêpres Siciliennes*, & cela à cause de sa rare probité. * Mezeray, *Abrégé de l'Hist. de France*, édit. de Hollande 1688, *tome* 2. *p.* 764.

* POURCELOUC, ville d'Asie dans le Royaume de Siam sur la rive gauche du Menam. Elle est au nord de la ville de Siam, dont elle est éloignée d'environ cent lieues. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

* POURCHOT (Edme) naquit au village de Poilly près d'Auxerre, au mois de septembre 1651, de parens de basse extraction, mais son mérite dissipa bientôt l'obscurité de sa naissance. Il professa avec applaudissement la Philosophie dans l'Université de Paris pendant 26 ans. Il n'a jamais pris d'autres degrez que ceux de Maître-ès-Arts & de Licentié en Droit Canon & Civil; mais l'Université de Paris l'a élevé à tous les honneurs qu'elle pouvoit lui procurer. Il en a été sept fois Recteur, & Syndic pendant plus de 40 ans, c'est à dire, jusqu'à sa mort. Il étoit de plus Doyen de la Tribu de Sens; & dans tous ces postes il s'est toujours conduit avec une extrême modestie. Il parloit & écrivoit en Latin avec pureté & élégance. On a de lui, *Institutiones Philosophicae*; premier Mémoire pour l'Université de Paris; second Mémoire pour la même; Mémoire touchant la Seigneurie du Pré-aux-Clercs; Mémoire pour servir de réponse à M. Rollin; Lettre d'une personne de la Tribu de Tours sur l'assemblée de la Faculté des Arts du dixiéme octobre 1711. Il eut aussi avec M. Gibert, Professeur au Collége de Mazarin,

une diſpute qui produiſit pluſieurs Ecrits de part & d'autre. Il poſſédoit bien la Langue Gréque, & ſon amour pour l'Ecriture Sainte lui fit étudier l'Hébreu pluſieurs années avant ſa mort, arrivée à Paris, le 21 de juin 1734. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* P O U R M A N (Matthieu-Godefroy) en Latin *Purmannus*, a été dans le ſiécle dernier & au commencement de celui-ci, un Chirurgien fort célébre en Pologne. Il a fait imprimer une *Chirurgie véritable*, compriſe en cinq Traitez, & qui paſſe pour être d'une grande utilité à ceux de ſa profeſſion, principalement à ceux qui l'exercent dans les armées. Il avoit été lui même Chirurgien d'armée depuis 1674, juſqu'en 1679. Il a fait auſſi un Traité du *Devoir d'un Chirurgien* pendant la peſte, (*De Chirurgo peſtilentiali*,) où il donne pour modéle ce qu'il avoit fait durant une telle calamité. Enfin il a écrit ſur la maniére de guérir les maladies vénériennes, &c. M. Manget en parle aſſez au long dans ſa Bibliothéque Latine des Auteurs Médecins, au mot P U R M A N N U S. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* P O U R P R E, eſt un petit poiſſon de mer à coquilles, qui a un bec long & creux comme un canal, tout armé de cercles, & garni de pointes. La pourpre a, dit-on, autant de cercles ſur le dos qu'elle a d'années. Sa langue eſt grande d'un doit, & eſt ſi dure & ſi piquante, qu'elle en perce les écailles des autres poiſſons de mer dont elle ſe nourrit. Elle prend ſa grandeur en un an. Elle porte en ſon goſier une veine blanche qui enferme une liqueur de couleur de roſe parfaitement rouge, tellement eſtimée par les Anciens, qu'on en teignoit les habits des Empereurs & des Rois. Mais on dit qu'il falloit prendre la pourpre vive pour avoir cette liqueur, & qu'elle la perdoit en mourant. Les cabinets des curieux ſont pleins encore de ces coquilles, & ſi l'on ne s'en ſert plus aux teintures, ce n'eſt pas qu'on ait perdu les moyens de l'employer, comme pluſieurs le croyent, c'eſt qu'on a trouvé celui d'en faire de plus belle & à moindres frais avec de la cochenille ou de la graine d'écarlate. Les Anciens eſtimoient fort la pourpre Tyrienne qui étoit rouge, l'ordinaire étoit violette. Thomas Gage, Voyageur célébre, dit dans ſes Rélations que la plus grande richeſſe de Nicoya en Amérique, eſt la teinture de pourpre qui ſe fait avec un poiſſon à coquilles, qui, ſelon lui, vit ordinairement ſept ans, & que l'on trouve, dit-il, ſur le bord de la mer. Il ajoûte qu'il ſe cache vers le lever de la canicule, & qu'il ſe tient ainſi caché durant trois cens jours. Selon le même récit, on ramaſſe ces poiſſons au printems; & en les frottant l'un contre l'autre, ils rendent une certaine ſalive ou glaire épaiſſe comme de la cire molle: & ainſi cette teinture eſt dans leur gueule, & la plus fine eſt dans une petite veine blanche, n'y ayant plus rien dans le reſte du corps qui puiſſe ſervir à quelque uſage. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* P O U R R E'E ou P O R R E'E (Martin) en Latin *Porrœus*, Evêque d'Arras, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, entra dans l'Ordre des Fréres Prêcheurs ou Dominicains, & fut Confeſſeur de Jean, Duc de Bourgogne. Il entreprit de juſtifier l'aſſaſſinat commis dans la perſonne du Duc d'Orléans, & s'attira par là les bonnes graces du Duc de Bourgogne qui lui procura en 1408 l'Evêché d'Arras. Ce nouvel Evêque pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, eut la hardieſſe de vouloir juſtifier cette action par écrit, & compoſa dans cette vue un Ouvrage Latin intitulé *Tractatus compoſitus per Epiſcopum Atrebatenſem pro parte Ducis Burgundiæ, quod licitè fecit occidi Ducem Aurelianenſem*. On y répondit par un autre intitulé, *Materia Reſponſionis ad Tractatum Atrebatenſis ſuper interfectione Ducis Aurelianenſis*. On garde le Manuſcrit de ces deux piéces dans la Bibliothéque du nouveau Collége à Oxford. Pourrée fut envoyé par le même Duc au Concile de Conſtance en 1415 avec Pierre Cauchon. Ils déclarérent qu'ils ſe ſoumettoient au Concile, & qu'ils en imploroient la juſtice de la part du Duc leur Maître. L'Evêque eut à ce ſujet de grands démêlez avec Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, & Ambaſſadeur du Roi de France au Concile, & fit voir dans toutes ſes démarches qu'il avoit fort à cœur les intérêts du Duc ſon bienfaicteur. Il mourut le ſixiéme ſeptembre 1426. * *Voyez le Supplément de Paris* 1336.

* P O U R R E'E ou P O R R E'E (Denys) de Caen en Normandie ou des environs de cette ville, floriſſoit dans le XVI ſiécle & ſe diſtingua par ſes talens & par ſa piété. Il publia en 1588 quelques piéces de ſa façon. Il écrivoit bien & ſa Latinité n'eſt pas à mépriſer. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* P O U R S S (Matthias) en Latin *Porſius*, de Dannemarc, fut Paſteur dans la ville de Rypen, depuis l'an 1595 juſqu'à ſa mort arrivée l'an 1616. C'étoit un homme habile qui avoit étudié l'Antiquité & qui poſſédoit les Langues Gréque & Latine. On a de lui, *de Nomenclaturis Romanis recens Danice factis, pari Græcarum recenſione, cum Elencho gemino Latino & Danico; Scite & ſententioſe dicta Saxonis Grammatici*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* P O U S A N G E S, petite ville de France, dans le Poitou, au nord-nord-eſt de la ville de Luçon, en eſt éloigné de huit à neuf lieues.

P O U S I N (Le) en Latin *Puſinum*, petite ville du Dauphiné, ſituée ſur le Rhône. Dans les guerres civiles les Réformez inquiétérent de cette place, le commerce entre Lyon & Marſeille, ce qui fit que François de Bourbon, Dauphin d'Auvergne, aſſiégea le Pouſin au mois d'octobre 1574. Mais les Habitans de cette ville & ceux qui étoient dans un château voiſin ſe défendirent avec tant de vigueur, que dans un ſeul aſſaut les Aſſiégeans perdirent 800 hommes. Les Aſſiégez ayant enfin été reduits à l'extrémité, un nommé *Saint-Roman* vint à leur ſecours avec un parti, s'ouvrit en plein midi un chemin à travers les ennemis, & fournit ainſi aux Aſſiégez le moyen de ſe ſauver pendant la nuit. Les troupes du Dauphin entrérent enſuite dans le Pouſin, pillérent & brûlérent la ville. On la rebâtit cependant l'année ſuivante, & les Réformez s'en rendirent maîtres par un ſtratagême. * De Thou, *Hiſt. l.* 59. Mézeray, *Hiſt. de France, tome* 3. *p.* 360. 377. *Dict. Allemand.*

* P O U S S (Jean) que pluſieurs nomment en Latin *Pouchius*, étoit un Théologien Danois, Luthérien, & qui a fleuri dans le XVII ſiécle. Il a deſſervi l'égliſe de Ringſtedt, & a montré du zéle pour ſes fonctions. Il a fait un Ouvrage eſtimé de ſes compatriotes, mais fort peu connu en deça du Nord: il y traite de la réparation du genre humain par l'Incarnation du Fils de Dieu. Ce Traité eſt intitulé, *Proſopopœia ſacra, de generis humani per Λόγον incarnatum reparatione*. Il a été imprimé à Coppenhague en l'année 1634, *in quarto*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

P O U S S I N (Nicolas) naquit à Andely, petite ville de Normandie en 1594. Sa famille étoit néanmoins originaire de Soiſſons, où il y a eu des Officiers de ſon nom dans le Préſidial. Son pére *Jean* Pouſſin étoit d'extraction noble, mais né avec peu de bien; en ſorte que ſon fils déterminé par l'état où ſe trouvoit ſa famille, & par la violente inclination qu'il avoit pour la Peinture, ſortit de la maiſon de ſon pére à l'âge de dix huit ans pour venir à Paris s'inſtruire des premiers Elémens de cet Art. Un Seigneur du Poitou, qui l'avoit pris en affection, le mit chez Ferdinand, Peintre de portraits, que le Pouſſin quitta au bout de trois mois pour entrer chez un autre Peintre nommé Lallemant, où il ne fut qu'un mois, parce que ne croyant pas s'avancer aſſez ſous la diſcipline de tels Maîtres, il les abandonna dans la vue de tirer plus de profit de l'étude qu'il ſe propoſoit de faire ſur les tableaux des grands Maîtres. Il travailla quelque tems en détrempe, & il s'y exerçoit avec une grande facilité, lorſque le Cavalier Marin, qui ſe trouva pour lors à Paris, & qui connut le génie du Pouſſin, voulut l'engager à faire avec lui le voyage d'Italie. Mais ſoit que le Pouſſin eût quelque ouvrage qui le retint à Paris, ou qu'il fût rebuté de deux tentatives qu'il avoit faites inutilement pour aller à Rome, il ſe contenta de promettre au Cavalier qu'il le ſuivroit bientôt. En effet, aprés avoir peint à Paris quelques tableaux, & entre autres celui qui eſt à Notre-Dame, & qui répréſente la mort de la Vierge, il partit pour l'Italie, âgé pour lors de 30 ans. Il trouva à Rome le Cavalier Marin, qui lui fit mille careſſes, & qui dans la vue de lui rendre ſervice, en parla avantageuſement au Cardinal Barberin, en lui diſant, *Vederete un giovane chi ha una furia di diavolo*. Comme le Cavalier, de qui le Pouſſin attendoit beaucoup de ſecours & de protection, mourut peu de tems aprés l'arrivée de ce Peintre, & que le Cardinal Barberin, qui avoit envie de le connoître, n'en avoit point eu le tems, Le Pouſſin ſe trouva à Rome ſans ſecours & ſans connoiſſances, & eut toutes les peines du monde pour y ſubſiſter; en ſorte qu'il étoit contraint de donner ſes ouvrages, ſon unique reſſource, pour un prix qui payoit à peine ſes couleurs. Néanmoins il ne perdit pas courage, & le parti qu'il prit fut de travailler aſſidûment à ſe rendre habile. La néceſſité où il étoit de ſe paſſer de peu pour ſa nourriture & pour ſon entretien, fit qu'il demeura longtems retiré, ſans fréquenter perſonne, s'occupant entiérement à faire de ſérieuſes études ſur les belles choſes, qu'il deſſinoit avec ardeur. Malgré la réſolution qu'il avoit faite de copier les tableaux des grands Maîtres, il s'y exerça fort peu. Il croyoit que c'étoit aſſez de les bien examiner, & d'y faire ſes réflexions, & que le ſurplus étoit un tems perdu; mais il n'en étoit pas de même des figures antiques. Il les modéloit avec ſoin; & il en avoit conçu une ſi grande idée, qu'il en fit ſon principal objet, & qu'il s'y attacha entiérement. Il étoit perſuadé que la ſource de toutes les beautez & de toutes les graces, venoit de ces excellens ouvrages, & que les anciens Sculpteurs avoient épuiſé celles de la Nature, pour rendre leurs figures l'admiration de la poſtérité. La grande liaiſon qu'il avoit avec deux habiles Sculpteurs, l'Algarde, & François Flamand, chez lequel il demeuroit, a pu fortifier, & peut-être ſuſciter cette inclination. Quoi qu'il en ſoit, il ne s'en eſt jamais éloigné, & elle a toûjours augmenté avec ſes années, comme il eſt aiſé de le voir par ſes ouvrages. Il copia, dit-on, dans ſes commencemens quelques tableaux du Titien, dont la couleur & la touche du païſage lui plaiſoit fort, pour accompagner le bon goût de deſſein qu'il avoit contracté ſur l'Antique. L'on remarque en effet, que ſes premiers tableaux ſont peints d'un meilleur goût de couleur que les autres; mais il fit bientôt paroître par la ſuite de ſes ouvrages, à les regarder dans le général, que le coloris n'étoit dans ſon eſprit que d'une médiocre conſidération, ou qu'il croyoit le poſſéder ſuffiſamment pour ne rien ôter à ſes tableaux de la perfection qu'il y voulut mettre. Il eſt vrai qu'il avoit tellement étudié toutes les beautez de l'Antique, l'élégance, le grand goût, la correction, & la diverſité des proportions, les expreſſions, l'ordre des draperies, les ajuſtemens, la nobleſſe, le bon air, & la fierté des têtes, les maniéres d'agir, la coutume des tems & des lieux; & enfin tout ce que l'on peut voir de beau dans ces reſtes de Sculpture antique, que l'on ne peut aſſez admirer l'exactitude avec laquelle il a enrichi ſes tableaux. Il auroit pu, comme Michel-Ange, ſurprendre le jugement du public. Celui-ci fit la ſtatue d'un Cupidon, & aprés en avoir caſſé le bras, qu'il retint, il enterra le reſte de la figure dans un endroit, où il ſavoit qu'on devoit fouiller, & cet ouvrage y ayant été trouvé, tout le monde le prit pour une Antique; mais Michel-Ange ayant préſenté à ſon tronc le bras qu'il avoit réſervé, convainquit de prévention tous ceux qu'il avoit trompez. On peut croire avec autant de raiſon, que ſi Le Pouſſin avoit peint à fraiſque ſur un morceau de muraille, & qu'il en eût retenu quelque partie, il auroit facilement laiſſé croire que ſa peinture étoit l'ouvrage de quelque fameux Peintre de l'Antiquité, tant elle a de conformité avec celles que l'on a ainſi découvertes, & qui ſont véritable-

ment antiques. Il nourrissoit cet amour des Sculptures antiques, en les allant examiner souvent dans les Vignes qui sont autour de Rome, où il se retiroit seul, pour y faire plus en repos ses réflexions. C'est aussi dans de semblables retraites, qu'il considéroit les effets extraordinaires de la Nature, par rapport au paisage, & qu'il dessinoit des terrasses, des lointains, des arbres, & tout ce qui se rapportoit à son goût, qui étoit excellent. Outre l'étude exacte que Le Poussin a faite d'après l'Antique, il s'est encore fort attaché à Raphaël & au Dominicain, comme à ceux qu'il croyoit avoir le mieux inventé, le plus correctement dessiné, & le plus vivement exprimé les passions de l'ame: trois choses que Le Poussin a toujours regardées comme les plus essentielles à la Peinture. Enfin, ce grand homme n'a rien négligé de toutes les connoissances qui pouvoient le rendre parfait dans ces parties, non plus que pour l'expression de ses sujets en général, qu'il a enrichis de tout ce qui peut réveiller l'attention des Savans. On ne voit point de grand ouvrage de lui; & la raison qu'on en peut donner, c'est que les occasions ne s'en sont pas présentées. Ainsi l'on ne doit pas douter que ce ne soit le seul hazard qui a fait qu'il s'est attaché à peindre des tableaux de chevalet, d'une grandeur propre à pouvoir entrer dans les cabinets, & tels que les Curieux les lui demandoient. Le Roi Louis XIII, & M. des Noyers, Ministre d'Etat, & Surintendant des Bâtimens, lui écrivirent à Rome pour l'obliger de venir en France: il s'y résolut avec beaucoup de peine. On lui assigna une pension, & on lui donna aux Tuilleries un logement tout meublé. Le Poussin fit pour la chapelle du château de Saint Germain, le tableau de la Cêne, & celui qui est à Paris dans le Noviciat des Jésuites. Il commença dans la galerie du Louvre les travaux d'Hercule, dans le tems que la brigue de l'Ecole de Vouet le chagrinoit par les médisances & les mauvais discours qu'elle faisoit des ouvrages dont on vient de parler. Ces obstacles joints à la vie tumultueuse de Paris, dont il ne pouvoit s'accommoder, lui firent prendre la résolution secrette de retourner à Rome, sous prétexte de mettre ordre à ses affaires domestiques, & d'en emmener sa femme. Mais quand il fut à Rome, soit qu'il s'y trouvât comme dans son centre, soit que la mort du Cardinal de Richelieu & celle du Roi, qui arrivérent pendant ce tems-là, le déterminassent, il ne voulut jamais revenir en France. Il continua donc de travailler à ses tableaux de chevalet; car ils ont tous été faits à Rome pour être envoyez à Paris, où les François ont même fait passer ceux qui étoient demeurez en Italie, & qu'ils ont pu avoir pour de l'argent, n'ayant pas moins d'estime pour ces excellens Ouvrages, que pour ceux de Raphaël. M. Félibien, qui a écrit la Vie de ce Peintre fort soigneusement & fort amplement, donne la liste de tous ses tableaux, & fait la description de ceux qui sont les plus estimez. Le Poussin, après avoir fourni une heureuse carriére, mourut à moitié paralytique en 1665, âgé de 71 ans. M. l'Abbé Nicaise a fait l'Epitaphe du Poussin ces termes:

D. O. M.

NICOLAO PUSSINO *Gallo*,
Pictori suæ ætatis primario,
Qui artem
Dum pertinaci studio prosequitur,
Brevi assecutus, postea vicit.
Naturam
Dum linearum compendio contrahit,
Se ipsa majorem expressit.
Eamdem
Dum nova Optices industria
Ordini, lucique restituit,
Seipsa fecit illustriorem.
Illam
Græcis, Italisque imitari,
Soli PUSSINO *superari*
Datum.
Obiit in urbe æterna XIV. Kalend. Decemb.
An. M DC LXV.
Annos natus LXXI.
Ad sancti. Laurent. in Lucina
Sepultus.
CLAUDIUS NICASIUS *Divionensis*,
Regii sacelli Canonicus,
Dum amico singulari parentaret,
Veteris amicitiæ memor,
Monumentum hoc posuit ære perennius.

Le Bellori qui a écrit la Vie du Poussin en Italien, composa aussi ces quatre vers Latins à son honneur,

Parce piis lacrymis, vivit PUSSINUS *in urna*,
Vivere qui dederat, nesciut ipse mori.
Hic tamen ipse silet; si vis audire loquentem,
Mirum est, in Tabulis vivit & eloquitur.

Il avoit épousé la sœur du Jaspre, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ses biens ne passoient pas 60000 livres; mais il comptoit pour beaucoup son repos, & le séjour de Rome, où il vivoit sans ambition. Un jour le Prélat Massimi, qui a depuis été Cardinal, l'étant allé voir, la conversation dura insensiblement jusqu'à la nuit, & comme le Prélat s'en alloit, le Poussin, sa lampe à la main, marcha devant lui, l'éclaira le long de l'escalier, & le conduisit ainsi jusqu'à son carrosse. Cela fit tant de peine à M. Massimi, qu'il ne put s'empêcher de lui dire, *Je vous plains beaucoup, M. Poussin, de n'avoir pas seulement un valet: Et moi*, répondit Le Poussin, *je vous plains beaucoup plus, Monseigneur, d'en avoir un si grand nombre.* Il ne faisoit jamais de marché pour le payement de ses tableaux; mais il écrivoit sur le derriére de la toile le prix qu'il en vouloit, & on le lui envoyoit incontinent. Il n'a fait aucun Eléve, & la plupart des Peintres l'estiment sans l'imiter, soit qu'ils trouvent sa maniére inaccessible, ou qu'y étant une fois entrez, ils n'en puissent assez dignement soutenir le caractére. * M. de Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

* POUSSINES (Pierre) Jésuite, de Narbonne, naquit en 1609. Il entra chez les Jésuites en 1624, y enseigna l'Hébreu & l'Ecriture Sainte pendant quelque tems, & mourut sur la fin du XVII siécle. Il a fait des Notes & des corrections sur un grand nombre d'Auteurs Grecs qui ont vécu sous les Empereurs Chrétiens, entre autres sur Nicétas, sur le Sophiste Polemon, sur S. Nil, sur l'Empereur Léon, sur Anne Comnéne, sur Théophylacte, sur S. Méthodius, sur les Actes de Ste Perpétue, sur Nicéphore Bryenne, sur Pachymére avec six livres de savans Commentaires. Il a aussi publié une Chaîne des Péres Grecs, quelques Auteurs Ascétiques, & diverses autres piéces. Il a encore donné les Epitres de S. Isidore & de S. François Xavier. Il fait paroître par tout beaucoup d'érudition & de connoissance des affaires ecclésiastiques. Il a outre cela traduit quelques Auteurs de l'Histoire Byzantine & quelques Commentateurs de l'Ecriture. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 1. p. 329. n. 553: & tome 2. partie 3. p. 426. n. 927.* édit. d'Amsterdam 1725. Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu. Dict. Allemand.*

*POUTOUATEMI, peuple de l'Amérique septentrionale, occupe plusieurs petites isles entre la Baye des Puants & le Lac des Illinois dans le nord de ce Lac.

POUZOL ou POZZUOLO, *Puteoli*, ville d'Italie, à huit milles de Naples, avec Evêché, n'a plus que de chétifs restes de son ancienne splendeur. Elle fut bâtie par les Samiens l'an quatriéme de la LXIV Olympiade, qui étoit la 233 de Rome, & la 521 avant J. C. On la nomma *Dicæarchia*, & par contraction *Dicarchia.* Elle appartint quelque tems à ceux de Cumes qui en firent leur port. Les Romains la subjuguerent l'an 538 de Rome, l'érigérent en Colonie vint ans après, & lui donnérent le nom de *Puteoli*, soit à cause de la multitude des puits, soit à cause de la mauvaise odeur de ses eaux chaudes. Cette ville, qui fut un des meilleurs ports des Romains sur cette merlà, devint très-considérable par la beauté des temples, des cirques, des théâtres & amphithéatres que l'on y bâtit: on en voit encore quelques restes. Plusieurs riches Bourgeois de Rome, entre autres Cicéron, illustrérent les environs de *Puteoli* par leurs maisons de campagne, & ses bains devinrent très-renommez. Auguste & Néron y envoyérent de nouvelles Colonies. Caligula projetta d'y faire un pont de 3900 pas, pour passer jusqu'à Bayes. Il reste encore douze piliers de ce pont, d'où cet Empereur continua l'ouvrage avec deux rangs de navires soutenus par des ancres, & couverts d'ais, sur lesquels il passa à cheval & en chariot. Suétone marque que ce Prince entreprit cet ouvrage pour imiter Xerxès, pour épouvanter les Allemands & les Anglois par sa puissance, & pour accomplir la prophétie d'un Mathématicien, qui du tems de Tibére avoit prédit, peut être par ironie, que Caligula seroit Empereur, quand il passeroit à cheval sur ce Golfe. Cette place fut réduite en cendres par Alaric en 410, & par Genseric en 455. Quatre-vint-dix ans après ou environ, Totila la fit démanteler & saccager, de maniére qu'elle resta seize ans inhabitée. Les Grecs l'ayant rebâtie, elle se rétablit peu à peu: de sorte qu'elle étoit une bonne place lorsque Romuald, II. du nom, Duc de Bénévent, s'en rendit maître en 715; mais il la désola par le fer & par le feu. Les Hongrois la pillerent dans le dixiéme siécle. Enfin après plusieurs changemens, Alfonse d'Aragon, Roi de Naples, la subjugua dans le XV siécle. Les tremblemens de terre y ont fait d'étranges ravages en divers tems, sur tout en 1538. Il y reste encore de son antiquité un temple dedié dans ses commencemens à Auguste, & consacré par les Chretiens au Seigneur, sous l'invocation de saint Proclus. * Léandre Alberti. Bayle, *Diction. Crit.*

* POUZOL (La montagne du) est dans la Terre de Labour près du Mont Posilipo, entre les villes de Pouzol & de Naples. * Maty, *Dict. Geogr.*

POW. POY. POZ.

POWHATAN, province de l'Amérique septentrionale. *Voyez* POUHATAN.

POWIS ou POWSLAND, contrée d'Angleterre dans la province de Galles, étoit autrefois gouvernée par ses Princes. On la divisa en Vadoc & Wenwinwyn. Mathrawal en étoit la ville capitale. * Jean Speed & Camden, *Descr. Angl.*

POWODOWISKI ou POVODOVIUS (Jérôme) Polonois, Archidiacre de l'église cathédrale de Cracovie sa patrie, étoit Philosophe, Théologien & Prédicateur, & se rendit célébre par son érudition. Il mourut en 1613, dans un âge avancé, & laissa divers Ouvrages, *Instructio Confessariorum; Frenum in Hæreticos; Manuale Sacramentorum; De Cœna Domini; Christologia*; des Sermons & d'autres Traitez en Polonois. * Starovolscius, *in Illustr. Pol.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.*

* POYEK, contrée du Duché de Carniole en Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Les Habitans de ce Canton différent de ceux du reste de la Carniole en langage, en habits & en coutumes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvassor, *Honneur du Duché de Carniole*, en Allemand, *t. 2. p. 256.*

* POYER (N....) Colonel du païs de Galles, après avoir servi fidélement le Parlement, se trouva en 1648 par le nouvel établissement, aussi bien que les Colonels Langhorn & Powel du même païs, du nombre des surnuméraires qui devoient être congédiez: dequoi ils furent très-mécontens. Après s'être réciproquement communiqué leurs pensées, ils résolurent de se dé-

cla-

clare tous trois pour le Roi, dès que l'armée d'Ecoſſe ſeroit entrée dans le Royaume. Cependant ils ſe virent obligez de ſe déclarer plutôt. Poyer étant Gouverneur & Maire de Pembrok, dans la partie méridionale de la Principauté de Galles, vit arriver tout à coup le Colonel Fleming, avec une commiſſion du Général pour prendre le Gouvernement du château. Comme ce changement ne pouvoit que rompre les meſures des trois Colonels, Poyer refuſa d'obéir ſous prétexte qu'il n'étoit pas juſte de le dépouiller de ſon Gouvernement, avant que de lui avoir payé ſes arrérages. Le Parlement prit feu quand il apprit cette deſobéiſſance, & déclara Poyer traître, s'il ne livroit pas la place dans 24 heures après la premiére ſommation. Poyer ſe moqua de cette ordonnance, & battit même Fleming, à qui on avoit envoyé quelques troupes pour ſe rendre maître du château de Pembrok. Alors Langhorn & Powell ſe joignirent à Poyer, & toute la partie méridionale ſe déclara pour le Roi, pendant que le Chevalier Byron travailloit de ſon côté à faire revolter la partie ſeptentrionale & la province de Cheſter. L'année ſuivante, ces trois Colonels étant tombez entre les mains du Parlement, qui les fit tirer au ſort, Poyer fut le malheureux, & le Parlement le fit exécuter. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome 8. p. 651 & 652.* *tome 9. p. 8.*

POYET (Bertrand) Cardinal, Evêque d'Oſtie, étoit de Pouget, dans le diocèſe de Cahors. Pétrarque, Villani, & quelques autres Auteurs, ont oſé ſoutenir que ce Cardinal paſſoit pour le fils du Pape Jean XXII; mais ce qui avoit donné occaſion à cette opinion reçue du peuple, c'eſt qu'on avoit remarqué beaucoup de reſſemblance de viſage & d'humeurs entre ce Cardinal & le Pape, quoiqu'ils ne fuſſent pas même parens. Ce Cardinal fut mis dans le Sacré Collége en 1317, & fut depuis employé par le même Pape, qui ſe ſervit de lui en Italie. Il mourut à Avignon, non pas en 1326, comme diſent Onuphre & Ciacconius, ni en 1349, ſelon Frizon, Aubéry, &c.: mais en 1351. * Baluze, *Vitæ Pap. Aven. tome 1.*

POYET (Guillaume) Chancelier de France, ſecond fils de Guy Poyet, Seigneur de Jupilles, Avocat à Angers, Echevin perpétuel, & Juge de la Mairie & Police de la même ville, & de *Marguerite* Helland, fille de *Jacques* Helland, Seigneur de Valliéres, naquit aux Granges, petite maiſon dans la paroiſſe de S. Remy de la Varane en Anjou, & étudia dans les plus célébres Univerſitez du Royaume. Il parut avec éclat dans le Barreau du Parlement de Paris, où ſon éloquence fit tant de bruit, que Louiſe de Savoye, mére du Roi François I, le choiſit pour ſoutenir ſon droit, dans les prétentions qu'elle avoit contre le Connétable de Bourbon, touchant la ſucceſſion aux biens de cette Maiſon. Poyet plaida cette cauſe avec beaucoup de ſuccès: de ſorte que la Princeſſe lui obtint du Roi ſon fils la charge d'Avocat général, & ce fut par ce degré qu'il monta aux plus grands honneurs de la Robe; car après avoir été Préſident à Mortier, il fut créé Chancelier de France en 1538. Depuis, en 1542, il fut arrêté; & par Arrêt du Parlement du 24 avril 1545, il fut privé de toutes ſes dignitez, déclaré inhabile à tenir aucune charge, & condamné à cent mille livres d'amende. Il eſt ſûr que la Reine de Navarre, ſœur de François I, & la Ducheſſe d'Etampes, Maîtreſſe de ce Prince, eurent très grande part à la diſgrace de ce Magiſtrat. La Renaudie, qui plaidoit contre du Tillet, obtint des lettres royaux qu'il porta au Sceau, avec une recommandation de la Ducheſſe. Le Chancelier, qui ſoutenoit du Tillet, refuſa de les ſceller, à moins que l'on n'y changeât quelque choſe qui n'étoit pas de ſon goût, & ratura tout ce qui ne lui plaiſoit point. On porta les lettres en cet état au Roi, qui commanda expreſſément au Chancelier de les expédier ſans modification. La Renaudie retourna vers ce Magiſtrat, & lui fit ſon meſſage d'un ton arrogant, en préſence de la Reine de Navarre, qui ſollicitoit alors pour un de ſes Domeſtiques, convaincu d'avoir enlevé une très-riche héritiére. Le Chancelier prit les lettres de la Renaudie, & les montrant à la Reine de Navarre, il ajouta, *Voilà le bien que les Dames font à la Cour. Elles ne ſe contentent pas d'y exercer leur empire, elles entreprennent même de violer les loix, & de faire des leçons aux Magiſtrats les plus conſommez dans l'exercice de leurs charges.* Quoique le Chancelier n'eût entendu parler que de la Ducheſſe, il arriva malheureuſement pour lui, que la Reine de Navarre y prit part, à cauſe que les termes étoient équivoques, & pouvoient s'expliquer auſſi-bien de la ſollicitation qu'elle venoit de faire au Chancelier, pour le rapt que ſon Domeſtique avoit commis, que de la violence qu'on lui faiſoit en le contraignant de ſceller les lettres de la Renaudie. Elle ne fut pas plutôt ſortie de la maiſon du Chancelier, qu'elle alla trouver la Ducheſſe, pour lui faire part de l'emportement de ce Magiſtrat; & ne la quitta qu'après avoir concerté avec elle les moyens de le décréditer auprès du Roi: ce qu'elles ne manquérent pas d'exécuter bientôt après. Il mourut de retention d'urine au mois d'avril de l'an 1548, âgé de 74 ans. * Le Féron & Godefroy, *Hiſt. des Officiers de la Couronne.* Blanchard, *Hiſt. des Préſidens.* Mézeray, *in François I.* Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

POYNINGS (Edouard) de Kent, étoit en même tems grand homme de guerre & grand Politique. Il contribua beaucoup à bannir la barbarie d'Irlande, & à en civiliſer les Habitans. Pour cet effet, il fit réſoudre que tous les Actes & toutes les Loix paſſées dans le Parlement d'Angleterre juſques alors, auroient force de Loix & ſeroient obſervées en Irlande. Il fit encore ordonner qu'on ne paſſeroit aucun Acte dans le Parlement d'Irlande, qu'il n'eût été envoyé auparavant en Angleterre, approuvé par le Roi, & ſcellé de ſon Sceau. Cet Acte, qui ſembloit préjudiciable aux libertez des Habitans d'Irlande, fut pourtant fait à la Requête de la Chambre des Communes de ce Royaume, qui aima mieux s'en remettre à la bonté du Roi, que de vivre ſous l'oppreſſion de leurs loix particuliéres. Pour rendre encore l'Irlande plus conforme à l'Angleterre, il fit réſoudre que les Barons Irlandois paroîtroient dans le Parlement en robe, pour donner plus de reſpect. Après avoir exécuté tout cela heureuſement, il fut rappellé en Angleterre, & créé Baron par le Roi. Mais il mourut ſans enfans légitimes. * *Opuſcules de* Fuller.

POZA (Jean-Baptiſte) Jéſuite, Théologien d'Alcala, publia à Lyon en 1648, *Elucidatorium Mariæ.* La Sorbonne l'a condamné pour avoir enſeigné, que dans l'Euchariſtie on mangeoit les *os*, la chair & le ſang de la Vierge. * Bartholin, *in Diſſert. de Latere Chriſti aperto*, *p. 36.* Dieterici *Antiq. Biblicæ*, *partie 1. p. 207.*

POZEGA. *Voyez* POSEGA.

POZZO (Modeſte) *Cherchez* FONTE MODERATA. NB. Dans l'article de FONTE MODERATA, il y a quelques particularitez qui ne s'accordent pas avec ce que rapporte le Pére Niceron. Entre autres il appelle *Zorzi* celui qui dans l'article de *Fonte Moderata* eſt nommé *Giorgi.* Le Pére Niceron dit que cette femme mourut le ſecond novembre, & non le premier, comme on l'a dit dans l'article allégué, après Hilarion de Coſte. Il ajoûte qu'elle mourut en couche d'une fille qui étoit ſon quatriéme enfant.

POZZUOLO. *Voyez* POUZOL.

P R A.

* PRACHEN ou PRACHENSKO, l'un des Cercles ou l'une des Préfectures du Royaume de Bohême. Cette province eſt bornée au nord par le Cercle de Podebroc ou Podebrad, à l'eſt par ceux de Muldaw ou Ultaw & de Bechin, au ſud par l'Autriche, du ſud-eſt au nord-oueſt par le Cercle de Baviére, & à l'oueſt par celui de Pilſen. Prachatitz en eſt la ville capitale.

* PRAD, PRADA ou PRADELLA, village de Suiſſe au païs des Griſons dans la Ligue des dix Juriſdictions ou des dix Droitures. Il eſt ſur la rive gauche du Pleſſur, à l'eſt-ſud-eſt de Coire dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

* PRADAS ou PRADES, petite ville d'Eſpagne dans la Catalogne. Elle eſt dans le Comté ou dans la Viguerie de Monblanc, à l'oueſt de la ville de Monblanc, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

* PRA-DE-CULANT, petite ville de France dans le Berry ſur l'Arnon, au ſud de Bourges, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues.

PRADELLA. *Voyez* PRAD ou PRADA.

PRADELLES, bourg ou petite ville du Vivarais, ſur une haute montagne près des ſources de l'Allier, & à demi-lieue du bourg de Langouges. * Maty, *Dict. Geogr.*

PRADES. *Voyez* PRADAS.

PRADO (Jérôme) Jéſuite de Baëza en Eſpagne, ſe fit Religieux à l'âge de 26 ans, après avoir été reçu Docteur, & s'être rendu très-habile dans la connoiſſance des Lettres Saintes, qu'il cultiva depuis ſoigneuſement; & qu'il enſeigna à Cordoue avec beaucoup de réputation. Il avoit compoſé divers Commentaires ſur l'Ecriture, & alla à Rome pour les y faire imprimer; mais il mourut preſque en y arrivant, au mois de janvier de l'année 1595, qui étoit la 48 de ſon âge. On publia après ſa mort ſes Commentaires ſur les vint-ſix premiers chapitres d'Ezéchiel. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.* Le Mire, *de Script. ſæcul. XVI.*

PRADO (Laurent) *Cherchez* RAMIRES.

PRADO (Le) c'eſt le Cours de Madrid, entre la ville & le Buen-Retiro. Ce mot ſignifie *Prairie*, quoique les fréquentes promenades, que l'on fait dans ce lieu-là, n'y laiſſent jamais croître l'herbe.

PRADON, Poëte François, a donné au Public quelques piéces de théatre aſſez médiocres, ſavoir, la Tragédie de *Pyrame & Thisbé*; celle de *Tamerlan* ou *de la mort de Bajazet*; celle de la *Troade*; celle de *Phedre & Hippolyte*; & celle de *Statira*, fille de Darius, & veuve d'Alexandre. Ce Poëte écrivit contre Deſpreaux un livre intitulé le *Triomphe de Pradon*: auſſi Deſpreaux ne l'a-t'il point ménagé dans ſes vers. La *Phedre* de Pradon balança pendant quelque tems celle de Racine. Madame des Houliéres, qui protégeoit Pradon, fit un Sonnet ſatyrique contre la *Phedre* de Racine. Quelques amis de Racine crurent que le Sonnet partoit du Duc de Nevers & lui répondirent très-ſatyriquement ſur les mêmes rimes; & le Duc repliqua auſſi ſur les mêmes rimes, mais d'un ton menaçant. Cette querelle paroiſſoit devoir avoir des ſuites, mais elle fut appaiſée par des perſonnes du premier rang. Pradon paſſoit au reſte pour fort ignorant. Le Prince de Conti, l'aîné, lui ayant dit qu'il avoit tranſporté en Europe une ville qui eſt en Aſie, *Je prie votre Alteſſe de m'excuſer*, dit Pradon, *car je ne ſai pas trop bien la Chronologie.* Il mourut au mois de janvier de l'an 1698. * *Voyez* une *Diſſertation ſur les Tragédies de Phedre & d'Hippolyte de* Meſſieurs Racine & Pradon, & Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome 4. partie 2. p. 584 & ſuiv. n. 1554.* édit. d'Amſterdam 1725. Deſpreaux, *tome 1. p. 243*, de l'édition de Geneve. *Hiſt. de l'Académie Françoiſe*, *tome 2. p. 366.* *Voyez* auſſi *les Melanges de* Vigneul-Marville, *tome 2. p. 82.* édit. de Rotterdam 1700, où il recite une plaiſante avanture de Pradon.

PRÆNESTE. *Cherchez* PALESTRINE.

PRÆPOSITUS (Jean-Antoine) *Cherchez* PREPOSITUS.

PRAGA, village de Pologne. *Voyez* PRAGUE.

PRAGELAS ou PRAGELATO: c'eſt le nom d'une des Vallées des Vaudois ſur les frontiéres du Dauphiné & du Piémont, non loin de Suſe. Le principal endroit de cette contrée s'appelle auſſi *Pragelas*, & eſt ſitué ſur le Chiſon, près de Feneſtrelles. Cette Vallée appartient au Roi de Sardaigne, qui,

en

en 1711, a obligé les Réformez qui y étoient, d'en sortir ou de changer de Religion. * *Lodlius. Allemand.*

PRAGMATIQUE SANCTION. Le nom de *Sanction* vient du Latin *Sanctio*, qui signifie *Ordonnance*, & *Pragmatique* du Grec Πραγματικὴ, derivé de πρᾶγμα, qui signifie *affaire*. L'usage a donné le nom de *Pragmatique Sanction* aux Ordonnances qui concernent les grandes affaires de l'Etat ou de l'Eglise, ou du moins les affaires de quelques Communautez. D'autres croyent que l'on a ainsi appellé les Ordonnances qui se faisoient dans des Assemblées publiques par le conseil de plusieurs Jurisconsultes savans dans la pratique du Droit, & que les Anciens nommoient Πραγματικοί. Quelques-uns veulent que ce nom ait été donné aux Ordonnances que les Rois faisoient dans une Assemblée des Grands du Royaume, aprés avoir examiné l'affaire dont il s'agissoit. Le Roi S. Louïs fit l'an 1268 une Pragmatique Sanction, qui ordonnoit 1. Que les Prélats ecclésiastiques, les Collateurs des Bénéfices & les Patrons jouïroient paisiblement de tous leurs droits; 2. Que les églises cathédrales & autres, seroient maintenues dans la liberté d'élire leurs Prélats; 3. Que l'on aboliroit entiérement la simonie & la vénalité des Bénéfices; 4. Que toutes les promotions, & les collations des dignitez & autres Bénéfices ou Offices ecclésiastiques, se feroient suivant la disposition du Droit commun, des sacrez Conciles & des coutumes établies par les anciens Péres de l'Eglise; 5. Qu'il ne se feroit aucune exaction ni aucune levée de deniers par la Cour de Rome, dans toute l'étendue du Royaume, si ce n'étoit pour quelque nécessité pressante, avec l'agrément du Roi, & du consentement de l'Eglise Gallicane; 6. Que toutes les Eglises & tous les Ecclésiastiques du Royaume seroient maintenus dans les libertez, les franchises & les priviléges qui leur avoient été accordés par les Rois de France ses prédécesseurs. Les lettres furent données à Paris au mois de mars de l'année 1268. * Bochellus, *Decreta Ecclesiæ Gallicanæ.*

La Pragmatique Sanction la plus célébre, est celle de Charles VII, Roi de France en 1438. Pour en bien entendre l'Histoire, il faut remarquer qu'autrefois les Evêques étoient toûjours élus par les suffrages du Clergé & du Peuple. Depuis, dans l'Eglise d'Orient, le peuple fut exclus des élections; mais en Occident l'ancienne coutume demeura même en l'élection des Papes. Tant que les Gaules furent soumises aux Empereurs Romains, le Clergé & le peuple élurent les Evêques: mais dans la suite les Rois de France voulurent avoir part à la promotion des Prélats, qui n'étoient alors élevez à cette dignité que par leurs ordres: ce qui continua non seulement pendant la premiére lignée des Rois de France, comme il se voit dans Grégoire de Tours, & dans les Formules de Marculfe; mais aussi sous les premiers Rois de la seconde race, Pepin & Charlemagne; & l'on ne voit aucune élection d'Evêque dans les Synodes tenus de leur tems, comme l'a remarqué le Pére Sirmond, qui ajoûte qu'il croit que Louïs *le Débonnaire*, l'an troisiéme de son régne, rendit à l'Eglise le pouvoir d'élire ses Prélats. Ce Droit néanmoins fut limité par quelques restrictions, & voici comme on y procédoit. Aprés le décés d'un Evêque, quelques Ecclésiastiques & quelques Laïcs étoient députez vers le Métropolitain, qui supplioit le Roi de donner à cette Eglise la permission d'élire un Evêque, comme aussi de désigner un des Evêques de sa province, pour assister au nom de sa Majesté, à l'Assemblée qui se devoit faire pour l'élection; & cet Evêque étoit nommé *Visiteur*. Lorsque l'élection étoit faite, on en portoit l'Acte au Métropolitain, qui l'envoyoit au Roi pour l'approuver. Ensuite l'Archevêque & les autres Evêques de la province examinoient l'élu & le sacroient. Cet ordre continua jusqu'aux premiers Rois de la troisiéme race, qui y apportérent le changement suivant. Quand l'Archevêché & l'Evêché étoit vaçant, le Chapitre envoyoit deux ou trois Chanoines au Roi pour lui donner avis de la vacance, & pour le supplier de leur permettre d'élire un Pasteur. Les Religieux & les Religieuses, aprés le décés des Abbez & des Abbesses, donnoient le même avis à sa Majesté. Aussi-tôt les Officiers du Roi faisoient saisir le temporel de la dignité vacante, & en recevoient le revenu. Aprés l'élection, le Roi donnoit main-levée de la régale, c'est à dire, de la saisie faite en son nom. Il y eut encore d'autres changemens depuis, & il s'y glissa de grands abus vers le régne de Charles VI, où l'Eglise & l'Etat se virent dans une étrange confusion.

Pendant les divisions qui s'élevérent entre le Concile de Bâle, & le Pape Eugéne IV, le Clergé de France, le Roi Charles VII, & son Conseil s'assemblérent à Bourges en 1431. On y dressa des Mémoires qui furent envoyez au Concile de Bâle; & au bout de sept ans qui s'écoulérent pendant ce Schisme, on y fit l'an 1438 la Pragmatique Sanction, qui fut vérifiée au Parlement de Paris en 1439. Le Pape Eugéne envoya ses Ambassadeurs vers le Roi de France, étant à l'Assemblée de Bourges, pour le prier de suspendre l'exécution de la Pragmatique; mais Charles VII répondit qu'il avoit dessein de la faire observer inviolablement. Le deuxiéme septembre 1440, le Roi fit lire en présence des Ambassadeurs du Pape & du Concile, sa Déclaration, qui portoit que puisqu'il ne lui apparoissoit pas que la déposition d'Eugéne & l'élection de Félix eussent été faites canoniquement, & qu'il doutoit si alors le Concile étoit suffisant pour terminer de si grandes affaires, il reconnoissoit Eugéne pour Pape, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par un Concile général, ou par l'Eglise Gallicane. Le Roi continuant ses soins, & voyant que les divisions d'Eugéne & du Concile troubloient son Etat, fit une Ordonnance, par laquelle il défendit à ses Sujets de se servir d'aucunes Bulles, Décrets, ou Rescrits émanez du Concile ou du Pape, & commanda à ses Juges d'observer sa Pragmatique Sanction. Ces lettres patentes furent vérifiées au Parlement de Paris en 1440. Il faut remarquer ici que les articles de la Pragmatique Sanction furent dressez sur les Décrets du Concile de Bâle; qu'en l'année 1433, le Pape Eugéne ratifia tout ce qui avoit été fait en ce Concile; & que la division ne recommença qu'en l'an 1437. Ainsi dans les XXIII articles contenus dans la Pragmatique, il y en a XXI qui sont approuvez par le Pape, en conséquence de cette ratification du Concile: car il n'y en a que deux qui soient faits depuis la seconde division. Ces deux articles sont tirez de deux Décrets du Concile, dont l'un regarde les collations, & l'autre les causes; mais le Roi les modifia, parce qu'il reconnoissoit Eugéne pour le Pape. Le premier article de la Pragmatique Sanction est tiré de la premiére Session du Concile de Bâle, & concerne l'autorité des Conciles généraux. Le second article est en la Session seconde & parle de la puissance & de l'autorité du Concile de Bâle. Le troisiéme article pris des Sessions XII & XXIII, marque la forme des élections. Le quatriéme contient l'abolition des réservations, & est tiré de la Session XXIII. Le cinquiéme article fait aprés la seconde division l'an 1438, parle de la collation des Bénéfices, & n'admet point les graces expectatives, ni les réserves particuliéres du Pape & de ses Légats: il est tiré de la Session XXXI du Concile de Bâle. Le septiéme article, qui concerne les causes & les jugemens, est pris de la même Session XXXI. Le septiéme est contre les folles appellations, & est conforme au Décret de la Session XX. Le huitiéme regarde le fait des possessions paisibles, & est tiré de la Session XXI. Le neuviéme article définit le nombre des Cardinaux, suivant le Décret de la Session XXIII. Le dixiéme parle des Annates, & est pris de la Session XXI, en 1435. Le onziéme régle ce qui regarde le service divin, conformément au Décret de la Session XXXI, & ajoûte que les louables coutumes des églises particuliéres de France seront observées. Les XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII & XIX articles qui concernent la Police des églises cathédrales, sont de la Session XXI du Concile. Le XX article parle des Concubinaires, suivant le Décret de la Session XX. Le XXI régle ce qui regarde les excommuniez, & est pris de la Session XX. Le XXII traite des interdits conformément au Décret de la Session XX. Et le XXIII article parle de la preuve que l'on peut tirer de ce qui est énoncé dans les lettres ou Bulles du Pape, suivant le Décret de la Session XXIII du Concile de Bâle. Voilà sommairement ce qui fut résolu en l'Assemblée tenue à Bourges; & cette Pragmatique fut vérifiée au Parlement de Paris le 13 juillet 1439. Cette Loi tendoit principalement à faire en sorte que les Ordinaires du Royaume fussent reconnus avant que d'aller en Cour de Rome; que les élections fussent rétablies suivant la coutume ancienne; que l'autorité du Concile général fût préférée à celle du Pape en particulier; & que les graces expectatives fussent abolies.

Æneas Sylvius, qui avoit été Sécretaire du Concile de Bâle, étant parvenu au Pontificat en 1458, sous le nom de Pie II, employa tous les ressorts imaginables pour faire abolir cette Pragmatique. Aprés la mort du Roi Charles VII, en 1461, ce Pape engagea dans ses intérêts l'Evêque d'Arras, nommé *Jean Géfroy*, qui fut depuis Evêque d'Alby, & enfin Cardinal. Cet Evêque, pour accommoder l'affaire, promit au Roi que le Pape envoyeroit en France un Légat, qui donneroit les provisions des Bénéfices, afin que l'argent ne sortît point du Royaume; mais cette proposition fut sans effet. Enfin l'Evêque de Terni, Nonce du Pape en France, fit si bien auprés du Roi, qu'il lui fit agréer l'abolition de la Pragmatique. Louïs XI en donna ses lettres le 27 novembre 1461, adressées au Pape Pie II, dans lesquelles il ordonna que les choses fussent rétablies dans l'état où elles étoient avant la publication de la Pragmatique. Cette condescendance du Roi ne fut pas approuvée par le Parlement, & on en porta des plaintes dans les Etats tenus à Tours au commencement du régne de son successeur Charles VIII. Cependant le Pape fit traîner la chartre de la Pragmatique Sanction par les rues de Rome, faisant publier qu'elle étoit abolie. Pour remercier le Roi, il bénit durant la Messe de minuit à Noël, une épée dont le fourreau étoit enrichi de pierreries, qu'il lui envoya, avec des vers à sa louange. Bien que la Pragmatique eût été traitée dans Rome comme une Ordonnance condamnée & abolie, elle ne laissoit pas d'être observée en France, si ce n'est que les réserves & les graces expectatives y étoient reçues comme auparavant. Paul II, qui succéda au Pape Pie II, en 1464, savoit bien que la Pragmatique étoit observée en plusieurs points: c'est pourquoi il envoya un Légat en France en 1467, avec pouvoir de faire Cardinal Jean Balue, Evêque d'Evreux, s'il donnoit ses soins pour faire abolir cette Loi. Louïs XI accorda au Pape ce qu'il désiroit, & commanda que les lettres en fussent expédiées l'an 1469. Balue les fit publier au Châtelet; mais il trouva de la résistance au Parlement. Jean de Saint Romain, Procureur Général, empêcha l'enregistrement de ces lettres, & remontra qu'en abolissant la Pragmatique, on ôtoit les élections aux Chapitres, & les collations aux Ordinaires; Qu'on rétablissoit les élections & les graces expectatives & les évocations en Cour de Rome; Que la Pragmatique n'ayant plus lieu, un grand nombre de Sujets du Roi se retireroient à Rome comme auparavant, pour y obtenir des graces, ou pour y poursuivre leurs affaires: ce qui rendroit les Universitez dépourvûes de gens capables; Qu'enfin les lettres de l'abolition étant entérinées, il sortiroit du Royaume des sommes immenses, pour être portées à Rome. Il remarqua que pendant trois ans que l'exécution de la Pragmatique avoit été interrompue du tems de Pie II, on avoit porté de France à Rome trois cens quarante mille écus pour les Evêchez, les Abbaïes, les Prieurez & autres dignitez qui avoient vaqué, & deux millions d'écus pour les graces expectatives des Cures & autres Bénéfices. L'Université de Paris s'émut fort contre Balue, & le Recteur alla trouver le Légat, & lui déclara qu'il en appelloit au premier Concile.

Après la mort de Louïs XI, en 1483, le Roi Charles VIII assembla les trois Etats de son Royaume dans la ville de Tours,

on

où l'on demanda avec instance l'exécution de la Pragmatique Sanction. Les Evêques qui avoient été promus sous le régne de Louis XI, contre la forme prescrite par la Pragmatique, s'y opposérent avec chaleur: mais le Tiers-Etat leur resista fortement, & les appella *les Evêques du Roi*, parce qu'ils n'étoient pas pourvus canoniquement, ni selon les Decrets du Concile de Bâle. Le Procureur Général Jean de Saint-Romain, y parla avec sa fermeté ordinaire pour l'observation de la Pragmatique, & contre la demande des Prélats. En 1484, Jean de Nanterre, Procureur Général forma un appel au Parlement contre la Légation du Cardinal Balue, & soutint que la Pragmatique étoit une Ordonnance sainte, & nécessaire pour le bien de l'Etat. Ainsi sous le regne de Charles VIII, on procéda aux élections des Evêchez: & s'il se formoit quelque débat, le Parlement en étoit le Juge. On en voit des Arrêts pour l'Evêché de Tulle en 1485; & pour celui de Saint-Flour en 1486. Louis XII, ayant succédé à Charles VIII, ordonna en 1499 que la Pragmatique fût inviolablement observée; ensuite de quoi le Parlement rendit plusieurs Arrêts contre des particuliers qui avoient obtenu des Bulles en Cour de Rome. Mais en décembre 1512, le Pape Jules II, présidant au Concile de Latran, ordonna que tous les Fauteurs de la Pragmatique Sanction, quels qu'ils pussent être, Rois ou autres, seroient citez à comparoître dans soixante jours: & après sa mort arrivée en 1513, Léon X continua le Concile, où il confirma l'Ordonnance de Jules II. Le Roi Louis XII envoya ses Ambassadeurs au Concile de Latran, avec pouvoir de déclarer qu'après la mort de Jules II, il n'avoit plus sujet de défiance, & que renonçant au Concile de Pise, il adhéroit à celui de Latran comme légitime. Cet Acte lu en pleine Assemblée, fut ratifié par lettres patentes de Louis XII, données le 26 octobre 1513. En cette conjoncture le Roi mourut le premier janvier 1514, & le Roi François I lui succéda. Ce Prince passa en Italie en 1515, pour se rendre maître du Duché de Milan qui lui appartenoit. Dans le tems qu'il étoit à Pavie, il eut avis de son Ambassadeur à Rome, que le Pape & le Concile avoient décerné une citation péremptoire & finale contre sa Majesté, & contre le Clergé de France. Alors prévenu par son Chancelier, il résolut de traiter avec le Pape, lequel ayant sçu la volonté du Roi, offrit de venir à Bologne, pour y conférer avec lui. Cette entrevue se fit le onziéme décembre 1515, & François I retourna ensuite à Milan, ayant laissé le Chancelier du Prat, pour convenir des conditions du traité avec les Cardinaux d'Ancone & de Santiquatro, que le Pape avoit nommez. On accusa en France le Chancelier d'avoir trahi la cause publique pour son propre intérêt. En effet, il eut dans la suite un chapeau de Cardinal, qui fut peut-être la récompense de cette lâche condescendance. Le Concordat fut conclu le 16 août 1516, après quoi la Bulle du Pape Léon X, portant la révocation de la Pragmatique, en date du 19 décembre 1516, & le Concordat fait entre le Pape & François I, furent approuvez par le Concile de Latran. *Voyez* CONCORDAT. * Pinsson, *Pragm. Sanct.* Mézeray, *Hist. de France.*

* PRAGOSA, Cap, anciennement *Lithoprosopus Mons*, *Theuprosopon Promontorium*, montagne de la Phénicie en Syrie. Elle avance un Cap dans la Mer Méditerranée, entre Tripoli & Giblet. * Maty, *Dict. Geogr.*

PRAGUE, ville capitale du Royaume de Bohéme, avec Archevêché & Université, est nommé diversement par les Auteurs Latins, *Marobudum, Bugiemum, Casurgis & Praga*, & par ceux du païs *Prag*. Elle est située sur la riviére de Mulde ou Muldaw, dans un païs agréable & fertile, environné de Palais & de lieux de plaisance, où elle paroît comme au milieu d'un grand amphithéatre, dont on peut distinguer trois parties. Ce sont la vieille ville, qui est la plus grande, la nouvelle ville, & la petite, qui toutes trois ensemble font sans contredit, la plus grande cité d'Allemagne, où les Ducs, les Princes & les Empereurs ont tenu long-tems leur Cour. Le château, qui est dans la petite ville, a de très-beaux appartemens, & est appellé aussi *le Château Royal*. La ville nouvelle & la vieille sont à l'orient de la Mulde, & la grande est attachée à la petite par un pont de vint-quatre arches. Prague est extraordinairement peuplée, & l'a été autrefois beaucoup davantage; car on y compta quarante-quatre mille Ecoliers sous Jean Hus, & il en sortit plus de quarante mille externes, parce qu'on retrancha leurs priviléges. Il y a de beaux édifices saints & profanes, entre lesquels on distingue sur tout l'église métropolitaine de saint Vaite. On dit que saint Venceslas, Patron de Prague, la fit bâtir vers l'an 908. Les Voyageurs ne manquent jamais d'y admirer ses beaux tombeaux, & d'aller voir la Maison-de-ville, avec son horloge, le pont & les tours, le College des Jésuites & son église. L'Université de Prague fut fondée par l'Empereur Charles IV, en 1347, sur le pié de celles de Paris & de Bologne. L'année suivante il la partagea en quatre Nations, celle de Bohéme, de Baviére, de Pologne & de Saxe. La nation Allemande ayant perdu son procès contre les Bohémiens, un très-grand nombre d'Ecoliers désertérent l'Université & ce fut de ce débris que se forma l'Académie de Leipsic. L'Université de Prague se déclara en 1417, pour la communion sous les deux espéces. On dit que ce fut à la priére de l'Empereur Charles IV que le Pape Clément VI érigea l'église de Prague en métropole, qui a pour suffragans Leutmeritz, Konigsgratz en Bohéme, & Olmutz en Moravie. Cette ville a souffert divers siéges, & ce fut près de ses murailles que Maximilien, Duc de Baviére, remporta une célébre victoire le huitiéme novembre 1620. Cette bataille fut donnée à la montagne Blanche, & en moins d'une heure décida de la Couronne de Bohéme en faveur de l'Empereur Ferdinand II, contre Frédéric V, Electeur Palatin, qui avoit été élu Roi par les Etats du païs. Les tumultes arrivez dans Prague en 1618, donnent lieu de dire que la premiére action des guerres d'Allemagne s'y est passée; & que trente ans après l'on y a vu le dernier acte d'hostilité qui a précédé la paix de Munster en 1648. Ce fut lorsque les Suédois surprirent la petite ville. * Cluvier, *Descript. German.* Æneas Sylvius, *Hist. de Boheme.* Bertius, *de Rer. Germ. Script.* Tuldenus, *Hist. nostri Temp.* Puffendorf, *Hist. Rer. Suecic.* Lenfant, *Hist. du Concile de Constance, tome 1. p. 22, & suivantes: Hist. de la Guerre des Hussites.*

* CONCILE DE PRAGUE.

Les Hussites & les Sectateurs de Jean Wiclef avoient prêché leurs opinions avec tant de succès dans la Bohéme, que tout le monde en étoit presque prévenu. Pour s'y opposer, Suinkon ou Sbinçon, Archevêque de Prague, célébra vers l'an 1408, un Concile où leur Doctrine fut condamnée; ce que les Auteurs d'Allemagne n'ont pas oublié, comme nous le voyons dans la derniére édition des Conciles.

PRAGUE est le nom d'un village de Pologne, vis à vis de Varsovie, & de l'autre côté de la Vistule. Il y avoit autrefois sur ce fleuve entre cette ville & ce village un pont de bateaux, qui sauva les débris de l'armée Polonoise, battue par Charles Gustave, Roi de Suéde, aux environs de ce village, sous le régne de Casimir: mais qu'on a rompu depuis. On le rebatit d'ordinaire aux Diétes de l'élection, pour favoriser le passage de la Noblesse, qui se rend en grand nombre à ces assemblées. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

PRAGUERIE: ce fut le nom qu'on donna en 1440, à une faction, qui se revolta contre Charles VII, Roi de France. Ce Prince ayant changé son Ministére & donné la premiére place au Connétable Artus de Bretagne, après avoir chassé la Trimouille, celui-ci anima quelques Princes du sang, particuliérement les Ducs de Bourbon & d'Alençon, le Comte de Dunois & autres; qui étoient des ennemis du Connétable, à faire une conjuration contre lui & à y attirer le Dauphin Louis, sous le nom duquel on tâcheroit de faire soulever tout le Royaume. Mais personne ne voulut prendre les armes contre le Roi, & Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, ne voulut pas non plus se ranger avec les Mécontens. Le Roi ayant donc attaqué les Pragois, le Dauphin & ses Adhérans furent obligez à lui demander grace à genoux. Le Dauphin voulant intercéder pour la Trimouille, le Roi ne l'écouta pas, & le Dauphin repliquant qu'il l'avoit promis à la Trimouille & que sans cela il ne pourroit pas rester à la Cour, le Roi tout indigné lui répondit, que *si la Cour n'étoit pas de son goût, les portes de Paris étoient ouvertes, & que si elles n'étoient pas assez larges, il les feroit élargir de 50 toises, afin de lui faciliter sa sortie.* Le Roi maltraita fort aussi le Duc de Bourbon & le força à lui remettre pour une assurance de sa bonne conduite à l'avenir, toutes les places fortes qui lui appartenoient. C'est ainsi que ces troubles finirent à la gloire du Roi & à la honte de la Praguerie. * *Hist. d'Artus III, Duc de Bretagne. Hist. de Charles VII, par* Chartier. Monstrelet, *fol.* 168. Mézeray, *Hist. de France, tome 2. col.* 1138 *& suiv.* *Dict. Allemand.*

PRAIRIES, la riviére des Prairies ou des Hurons: c'est une riviére du Canada dans l'Amérique septentrionale. Elle se décharge dans la riviére de Saint-Laurent du côté du nord, vis à vis de l'Isle de Mont-Réal. * Maty, *Dict. Geogr.*

PRALIN. *Voyez* PRASLIN.

* PRANCE (Milès) Orfévre de Londres, fut arrêté à l'occasion du meurtre de Godfrey. On peut voir dans l'*Histoire d'Angleterre* par M. de Rapin Thoyras, tout ce qui s'est passé par rapport à Prance, *tome 9. l.* 23, depuis la page 437 jusqu'à la 450, puis *p.* 471: *& tome 10. p.* 52.

* PRANGIN, village de Suisse dans le païs de Vaux, à une demi-lieue de Nion ou Nyon vers le nord. C'est une ancienne Terre Seigneuriale avec titre de Baronnie. Ce titre, & les masures qu'on y voit tout autour, font juger qu'il a été autrefois plus considérable, d'autant plus qu'il y a quelques villages qui en dépendent, entre autres Gland qui est bâti comme un bourg. Le château de Prangin est fait à l'antique, dans une situation fort élevée, tellement qu'on le voit de fort loin, sur tout de dessus le Lac. Il est célébre aujourd'hui par de bonnes eaux minérales, qui sont fort recherchées tous les étez. * *Etat & Delices de Suisse, tome 2. p.* 285 *&* 286. édit d'Amsterdam 1730.

: PRASCH (Jean-Louis) un des Savans du siécle passé, naquit à Ratisbonne & fit ses études dans les Académies de Jéna, de Strasbourg & de Giessen. En 1655, il fit un Discours, *de Interitu Juli Cæsaris* & en 1656, un autre à Strasbourg, *de Lectione Ægyptiorum*. En 1660, il publia à Giessen, les Fables de Phédre, où il ajoûta une préface & des Notes. Ensuite il retourna à Ratisbonne où il fut fait Syndic. Quelque pénible qu'en soit la charge, s'il lui restoit quelques momens de loisir, il les employoit à l'étude, & quand il devint Conseiller, il fit la même chose. Il devint ensuite Thrésorier, Président du Consistoire, & premier Scholarque. Il remplissoit aussi le poste de Député de la ville de Ratisbonne à la Diéte, & il s'étoit aquis une si haute estime que rien ne se faisoit sans ses avis. Tant de différentes occupations ne l'empêchoient pas de trouver encore du tems pour l'étude. Il aimoit à rendre service aux Savans, & il entretenoit avec eux un commerce de lettres. L'Académie des *Ricovrati* de Padoue, charmée de son mérite, tâcha par de grandes promesses de l'attirer à Padoue. On voit par ses Ecrits qu'il étoit fort versé dans la connoissance du Droit Civil & Naturel. Il mourut le 12 juin 1690. On a de lui, *Comœdia sub titulo Amici; Tragœdia sub titulo Tullia; Ecloga octo; In Lascimum pro Cuculo ad Asinum Judicem Oratio; Rosetum, seu Præcepta Stili Laticuli; Cosmodestrofi, sive Historia Mundi; Dissertatio de Jure majoris Partis; De Caritate Patriæ liber; Epistola Apologetica ad Johannem Philippum Schefferum, de Unitate Reipublicæ in Sancto Romano Imperio; Assertio Reipublicæ Achaicæ, ejusdemque cum Germanica Comparatio; Psyche Cretica; Dissertatio de Origine Germanica Linguæ* La-

Latinæ: Delineatio Juris Naturalis & Gentium. Disciplina Christianorum militum; Quelques Ouvrages en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Hist. Kriegk*, *dans la Préface du Rosetum de Praich.*

PRASINE, l'une des Quadrilles dans les Jeux du Cirque, ainsi appellée, parce qu'elle portoit un verd-clair. Les Cochers, dit Tertullien, *livre des Spectacles*, *ch.* 9, se sont revêtus de l'idolatrie par les couleurs qu'ils portent. Il n'y en avoit d'abord que deux, le blanc & le rouge. Le blanc étoit en l'honneur de l'hiver, & le rouge en l'honneur du Soleil. Le prasine ou le verd fut depuis ajoûté en l'honneur de la terre, & le bleu ou azur pour le ciel ou la mer. Le peuple qui assistoit aux Jeux du Cirque, étoit partagé en quatre factions, chacun étant Partisan d'une de ces couleurs, & ces différentes factions excitoient des clameurs, des contestations, même des batteries dans l'assemblée. Cela dura jusqu'au tems de Justinien, sous lequel il arriva entre la faction verte & la faction bleue un grand combat, dans lequel périrent près de quarante mille hommes, comme Zonare le rapporte. Depuis ce tems-là on a aboli le nom des Quadrilles. * *Antiq. Grecq. & Rom.*

PRASLIN. *Cherchez* CHOISEUL.

PRASUTAGUE, *Prasutagus*, Roi des Icéniens, peuples d'Angleterre, ne laissa que des filles, ausquelles par testament il donna l'Empereur Néron pour cohéritier, s'imaginant mettre & son païs & sa famille à couvert de toutes sortes d'insultes. Mais le succès n'en fut pas tel qu'il se l'étoit imaginé: car les Officiers Romains que l'Empereur avoit envoyez, ravagérent le païs, & firent des affronts si sanglans à la Reine Boudicée, Bunduica ou Boadicée, veuve du Roi Prasutague, & à ses filles, que pour s'en venger, elle fit prendre les armes à ses Sujets & aux peuples voisins, & soutint quelque tems la guerre contre les Romains, vers l'an 60 de Jesus-Christ. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 31. 35 & 37. Dion, *l.* 62. M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 1. *p.* 41 & 42.

PRAT, Maison originaire d'Auvergne, & non pas d'Italie, comme quelques-uns l'ont cru. Il ne faut pour en convenir, que voir l'Epître dédicatoire des Commentaires que publia Pierre Anthoni, natif d'Issoire, Maître des Requêtes, sur les Traitez d'Etienne Aufréri, & qu'il dédia au Chancelier du Prat, où l'on voit ces paroles au commencement, *Petrus Anthoni Issiodorensis Arvernus*, *Antonio de Prato Issiodorensi Arverno*, &c.

I. ANNE du Prat, dit *Ricat*, natif d'Issoire en Auvergne, épousa *Beraude* Charrier, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Claude*, de qui sont descendus les Seigneurs de Hauteribe, de Nyolet & d'Auzac en Auvergne; & 3. *Beraude* du Prat, mariée à *Astremoine* Boyer, Bourgeois & Consul d'Issoire.

II. ANTOINE du Prat, I. du nom, Seigneur de Veyriéres, épousa *Jacqueline* Boyer, sœur d'*Astremoine*, son beaufrere, dont il eut 1. ANTOINE, II. du nom, qui suit; 2. *Thomas*, Evêque de Clermont, mort à Modéne le 19 novembre 1528, accompagnant Renée de France, Duchesse de Ferrare; 3. *Anne*, Seigneur de Boulde, de Gondoles, de Peyrusse, de Veyriéres, &c. Capitaine de Clermont & d'Issoire, *tige de la branche des Seigneurs de* GONDOLES & *d'*ARSON; & 4. *Charlotte* du Prat, morte sans alliance.

III. ANTOINE du Prat, II. du nom, Chancelier de France, puis Cardinal, Archevêque de Sens, &c. *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa avant que d'entrer dans les dignitez ecclésiastiques *Françoise* de Veny, fille de *Michel*, Seigneur d'Arbouse, morte le 19 août 1507, âgée de 30 ans, dont il eut 1. ANTOINE, III. du nom, qui suit, 2. *Guillaume* du Prat, Evêque de Clermont, *qui aura cy-après son article*; & 3. *Geraude* du Prat, mariée avec *Méry* de S. Simon, Seigneur de Précy & de Balogni-sur-Terrain: 2. le 23 février 1527, avec *René* d'Arpajon, Sire de Séverac. M. de Thou, *Hist. l.* 23, *lui donne pour fils naturel* Nicolas *Dangu*, *Evêque de Sées*, *puis de Mende en* 1559, *mort en* 1567.

IV. ANTOINE du Prat, III. du nom, Seigneur de Nantouillet, Baron de Thiern & de Thoury, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Prevôt de Paris en 1547, épousa le 30 novembre 1527, *Anne* d'Alégre, Dame de Viteaux & de *Précy*, fille & héritiére de *François* d'Alégre, Seigneur de Précy, & de *Charlotte* de Challon, Dame de Viteaux. *Elle se remaria à George* de Clermont-d'Amboise, Marquis de Gallerande, au profit duquel ayant disposé de tous ses biens, au préjudice de huit enfans qu'elle avoit eus de son premier mariage, cela fit la matiére d'un grand procès, qui fut jugé aux Etats de Blois par le Roi Henri II, à l'avantage de la *Maison de du Prat*; ce qui en même tems donna lieu à l'Edit des secondes noces. *Les* enfans qu'elle eut de son premier mariage, furent 1. ANTOINE, IV. du nom, qui suit; 2. *Nicolas*, Baron d'Ancienville, mort sans alliance; 3. *Guillaume*, Baron de Viteaux, qui tua en duel en 1571, *Antoine* d'Alégre, Baron de Millau, son cousin, & qui fut aussi depuis tué en duel en 1583, par *Yves* d'Alégre, Baron de Millau, aussi son parent, sans avoir été marié, *laissant une fille naturelle nommée* Fortune; 4. FRANÇOIS, *qui a fait la branche de* THIERN & *de* VITEAUX, *rapportée cy-après*; 5. *Antoinette*, mariée à *Christophle* d'Alégre, Baron de S. Just, morte en 1598; 6. *Renée*, alliée à *François* de Chabannes, Marquis de Curton, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine; 7. *Marguerite-Françoise*, premiére femme de *François* des Essars, Seigneur de Sautour, morte sans postérité; & 8. *Jeanne* du Prat, morte sans alliance.

V. ANTOINE du Prat, IV. du nom, Seigneur de Nantouillet, de Précy, Baron de Thoury, &c. fut reçu Prevôt de Paris le 19 février 1553, à la place de son pere, & épousa *Anne* de Barbançon, fille de *François*, Seigneur de Cany, & d'*Antoinette* de Watrieres, & sœur de *Louis* de Barbançon, Marquis de Cany, qui mourut sans alliance, & laissa & substitua tous ses biens au second fils de *Louis-Antoine* du Prat son petit-neveu, à la charge de porter le nom & les armes de Barbançon. Elle se remaria à *René* Viau, Seigneur de Chanlivaut, Chevalier des Ordres du Roi, & eut de son premier mariage 1. MICHEL-ANTOINE qui suit; 2. *Antoine*, Abbé de Beaulieu, mort en 1595; 3. *Louise*, mariée 1. en mai 1595, à *René* de Chandio, Marquis de Nesle, Comte de Joigny, &c. 2. en février 1611, à *Charles* de Berulsy, Seigneur d'Herouville; 4. *Michelle*, morte sans alliance en 1626, & 5. *Catherine-Charlotte* du Prat, Abbesse de Notre-Dame des Clérets, morte le 15 novembre 1640, âgée de 57 ans.

VI. MICHEL-ANTOINE du Prat, Seigneur de Nantouillet, de Précy, Baron de Thoury, &c. fut tué en duel par le Comte de Sault le 12 mars 1606. Il avoit épousé *Marie* Séguier, fille de *Pierre*, Seigneur de Sorel, Président au Parlement, & de *Marie* du Tillet, dont il eut 1. LOUIS-ANTOINE qui suit; & 2. *Magdelaine* du Prat, mariée le sixiéme août 1626, à *Gaspard-Aymar* de Castelnau, Comte de Clermont-Lodéve, Marquis de Sessac.

VII. LOUIS-ANTOINE du Prat, Marquis de Nantouillet, de Précy, &c. mort en avril 1681, âgé de 81 ans, avoit épousé en novembre 1626, *Magdelaine* de Baradat, fille de *Guillaume*, Seigneur de Damery, & de *Susanne* de Romain, Dame de Fontaines, dont il eut 1. *Louis*, Marquis de Nantouillet, commandant les Gensdarmes du Cardinal Mazarin, tué à la bataille de Saint-Antoine en 1652, à l'âge de 22 ans; 2. *Henri*, Marquis de Nantouillet après son frere, commandant le Régiment de Cavalerie de la Reine Anne d'Autriche, mort sans postérité de *N.* . . . de *Gérante* de Senas, & d'*Anne* d'Aguesseau, veuve de *Philippe* Gruyn, Receveur général des Finances d'Alençon, ses deux femmes; 3. *Louis-Antoine*, Lieutenant dans le régiment de son frere; 4. FRANÇOIS qui suit; 5. *Geneviéve*, morte sans alliance; & 6. *Magdelaine* du Prat, mariée à *Gilbert* de Challus, Marquis de Saint-Priest.

VIII. FRANÇOIS du Prat, Chevalier de Nantouillet, fut Comte de Barbançon, ayant été substitué aux noms & armes de cette Maison: il fut aussi Capitaine de Cavalerie au régiment de la Reine, premier Maître d'Hôtel de Philippe de France, Duc d'Orléans, & mourut le 23 juin 1695. Il avoit épousé *Anne-Marie* Colbert, fille de *Charles* Colbert, Seigneur du Terron, Conseiller d'Etat, dont il a eu 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Henri* du Prat, Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Barbançon*.

IX. FRANÇOIS du Prat de Barbançon, Comte de Barbançon, Colonel d'un régiment d'Infanterie, a épousé *Claire-Charlotte-Séraphine* du Tillet, fille de *Jean-François* du Tillet, Comte de Saint-Mathieu, &c. & de *Jeanne* de Boham de Nanteuil, dont il a deux fils & trois filles.

BRANCHE DES BARONS de THIERN, de Viteaux, Marquis de Formeries, &c.

V. FRANÇOIS du Prat, Baron de Thiern, &c. quatriéme fils d'ANTOINE du Prat, III. du nom, Seigneur de Nantouillet, &c. & d'*Anne* d'Alégre, épousa *Anne* Séguier, fille de *Pierre* Séguier, Seigneur de la Verriére, Lieutenant Criminel au Châtelet de Paris, & de *Catherine* Pinot, dont il eut, 1. ANTOINE qui suit; 2. *Philippe*, alliée à *Clément*, Baron de Cosnac en Limosin; & 3. *Anne* du Prat, Demoiselle de la Reine, mariée à *Honorat* Prevôt, Seigneur du Châtelier-Portaut en Poitou.

VI. ANTOINE du Prat, Baron de Formeries, de Thiern, de Viteaux, &c. épousa en 1597, *Christienne* de Sayve, Dame de Jumeaux, fille de *Claude*, Seigneur de Monculot, &c. Président des Comptes en Bourgogne, & de *Charlotte* Noblet, dont il eut, 1. *René* du Prat, Baron de Jumeaux, Maréchal de bataille, mort en 1648; 2. ANTOINE qui suit, & 3. *Charlotte* du Prat, mariée le 12 mai 1624, à *Pierre* du Fay, Seigneur de la Mézangére.

VII. ANTOINE du Prat, Baron de Viteaux, & de Formeries, mort en août 1648, avoit épousé en 1632, *Claude* des Barres, fille de *Pierre*, Baron de Ruffey, Président au Parlement de Dijon, & de *Charlotte* Bourgeois de Moulleron, dont il eut 1. LOUIS-ANTOINE qui suit; 2. 3. 4. 5. quatre filles, mortes sans alliance: & 6. *N.* . . . du Prat, Religieuse à *Châtillon-sur-Seine*.

VIII. LOUIS-ANTOINE du Prat, Baron de Viteaux, &c. épousa *Anne* Lenet, fille de *Pierre* Lenet, Procureur general au Parlement de Dijon, dont il eut pour fils unique, 1. LOUIS-BERNARD qui suit; 2. *Jacques* du Prat; & 3. *Antoinette* du Prat.

IX. LOUIS-BERNARD, Comte du Prat, Marquis de Formeries, de Selors, &c. né le 21 février 1687, Colonel d'Infanterie, mort le sixiéme juin 1712, avoit épousé le . . . . mai précédent, *Charlotte-Angélique* Le Bourgoing, fille de *Charles*, Marquis de Follin, & de *Marguerite-Françoise* Amelot. * *Voyez* Du Chêne, *Hist. des Chanceliers*. Blanchard, *Hist. des Présidens*. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.

PRAT (Antoine du) Seigneur de Nantouillet, Baron de Thiern & de Thoury, premier Président au Parlement de Paris, puis Chancelier de France, de Bretagne & de Milan, Cardinal, Archevêque de Sens, fils aîné d'ANTOINE du Prat, I. du nom, & de *Jacqueline* Boyer, parut avec réputation entre les Avocats du Parlement de Paris, & fut fait Lieutenant-général au Bailliage de Montferrant, puis Avocat général au Parlement de Toulouse. Ses services lui firent donner par le Roi Louis XII, une charge de Maître des Requêtes de son Hôtel, vacante par la mort de Simon Davi, où il fut reçu le 25 janvier de l'an 1504, & en cette qualité il présida aux Etats de Languedoc par ordre du Roi. En 1506, il fut fait quatriéme Président au Parlement de Paris, & premier Président en 1507. Enfin, le Roi François, I. du nom, le fit Chancelier de France, par lettres du septiéme janvier 1515, & lui donna les Sceaux qu'on avoit confiez à Etienne Poncher, Evêque de Paris. Les Historiens ne parlent point avantageusement de la conduite de ce Chancelier. Ils disent que pour s'affermir dans les bonnes graces du Roi, qui cherchoit de l'argent pour faire la guerre, il lui suggéra de vendre

dre les charges de judicature, & de créer une nouvelle Chambre de vint Conseillers, dont on fit la Tournelle, au Parlement de Paris. Depuis il lui persuada qu'il étoit en son pouvoir d'augmenter les tailles, & de faire de nouveaux impôts, sans attendre l'octroi des Etats, contre l'ordre ancien du Royaume; s'appuyant dans ces entreprises, de l'affection & du crédit de la Princesse mère du Roi, qui régloit toutes choses selon ses desirs. Il suivit ensuite le Roi en Italie, & se trouva avec lui le 19 décembre de l'an 1515, à la conférence qu'il eut avec le Pape Léon X, à Bologne. Ce fut là qu'il persuada à ce jeune Prince d'abolir la Pragmatique Sanction, & de faire le Concordat par lequel le Pape remit au Roi le droit de nommer aux Bénéfices de France & de Dauphiné; & le Roi accorda au Pape les annates de ces grands Bénéfices, sur le pié du revenu courant. Ces changemens rendirent le Chancelier odieux à tous les gens de bien. Il perdit peu après sa femme, & cette perte lui donna la pensée de se faire Ecclésiastique. La faveur le porta aux premiéres dignitez de l'Eglise; car il fut successivement Evêque de Meaux, d'Albi, de Valence, de Die & de Gap, Archevêque de Sens, Abbé de Fleury, &c. & fut fait Cardinal par le Pape Clément VII, en 1527. Deux ou trois ans après il fut encore Légat à *latere* en France, & couronna la Reine Eléonore d'Autriche. Lorenzo Capelloni, Auteur Italien, rapporte dans ses exemples politiques, que le Cardinal du Prat songea à se faire Pape après la mort de Clément VII, en 1534; qu'il le proposa même au Roi, auquel il promit de contribuer jusqu'à quatre cens mille écus; mais que ce Monarque se moqua de l'ambition du Légat, & qu'il retint son argent. Cela paroît pourtant peu vraisemblable; car outre que Paul III fut élu vint jours après la mort de Clément VII, il n'y a pas d'apparence que du Prat, qui étoit âgé & incommodé, songeât à sortir de sa maison. On ajoûte qu'il étoit devenu si gros, qu'on fut obligé d'échancrer sa table pour faire place à son ventre. Au reste, nous voyons par les registres du Parlement, qu'après la mort de ce Cardinal, le Président Poyet eut ordre d'aller à Nantouillet, pour s'y faire donner cent mille écus au soleil, en titre de prêt. Le Cardinal du Prat se voyant valétudinaire, s'étoit fait porter à son château de Nantouillet, où il mourut le neuviéme juillet de l'an 1535, âgé de 72 ans. Il ordonna que son corps fût enterré dans son église de Sens, où il n'étoit jamais entré. & l'année même de sa mort, il fit de grands biens à l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il accrut vers le septentrion d'un corps de logis tout entier, dit encore aujourd'hui la *salle du Légat*. Les grands événemens qui arrivérent pendant son ministére dans l'Etat & dans la Religion, soit par la prise & par la détention en Espagne de la personne du Roi François I, & des Princes ses enfans, soit par le sac de Rome, & la détention du Pape Clément VII & des Cardinaux, soit par les nouveautez introduites dans la Religion par Luther & les Sectateurs, soit enfin par le Schisme d'Angleterre, ont donné lieu au proverbe, *il a autant d'affaires que le Légat*.

Un Historien Moderne parle ainsi de la mort de ce Cardinal. „ Le septiéme juillet (son Epitaphe dit le 9) de cette année „ 1535, Antoine du Prat, Cardinal, Archevêque de Sens, „ Légat en France, & Chancelier, mourut d'une phthiriase, ou „ maladie pédiculaire, en son château de Nantouillet, fort tour„ menté des remords de sa conscience, comme ses soupirs & „ ses paroles le firent connoître, pour n'avoir point observé „ d'autres loix, lui qui étoit si grand Jurisconsulte, que ses inté„ rêts propres, & la passion du Souverain. C'est lui qui a ôté „ les élections des Bénéfices & des priviléges à plusieurs églises, „ qui a introduit la vénalité des charges de judicature, qui a „ appris en France à faire hardiment toutes sortes d'impositions, „ qui a divisé l'interêt du Roi d'avec le bien public, qui a mis „ la discorde entre le Conseil & le Parlement, & qui a établi „ cette maxime si fausse & si contraire à la liberté naturelle, qu'il „ n'est point de Terre sans Seigneur. " On accuse aussi le Chancelier du Prat, d'avoir irrité Louise de Savoye contre le Connétable de Bourbon, dans l'espérance de profiter d'une partie de la dépouille de ce Prince. En effet, il en eut les Baronies de Thiern & de Thoury. Nous avons parlé cy dessus de ses enfans. * Le Féron & Godefroy, *Officiers de la Couronne*. De Thou, *Hist.* Capelloni, *l.* 3. Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Histoire des Cardinaux*. Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Jacques Tavelle, *de Episc. Senon.* Marillac, *Hist. de Bourb.* Mézeray, *Hist. de France*. Blanchard, *Hist. des Pres. de Paris & des Maîtres des Req.* Garimberg, *Annal. de France*, *l.* 4. *&c.* Le Pére Anselme.

P R A T (Guillaume du) Evêque de Clermont en Auvergne, fils d'ANTOINE du Prat, Chancelier de France, fut nommé l'an 1528, à l'Evêché de Clermont, dont il prit la possession l'an 1535. Il assista au Concile de Trente, sous le pontificat de Paul III, avec Claude de la Guiche, Evêque d'Agde. Ce Prélat fonda trois Colléges pour les Jésuites, savoir, ceux de Billon & de Moriac en Auvergne, & celui de Clermont à Paris, qui sont comme les trois premiers Séminaires de cette Société en France; & un couvent de Minimes à Beauregard en Auvergne, proche de son château, où il mourut le 22 du mois d'octobre de l'année 1560, âgé de 53 ans. * Hilarion de Coste, *Hist. Cathol.*

* P R A T A, village d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure. Il est au sud de Bénévent, dont il est éloigné de trois à quatre lieues. * De Wit & Schenk, *Carte d'Italie*.

* P R A T A (Isola da) ou l'I S L E d'A R G E N T, est une petite isle d'Asie au sud de la province de Quanton, province méridionale & orientale de la Chine, sous le 20 degré de latitude, & sous le 135 de longitude. Elle est au sud-ouest de l'isle de Formosa, toute environnée de rochers, qui ont fait faire naufrage à plusieurs vaisseaux Espagnols. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine*. Dampier, *Voyage autour du Monde*, *tome* 2. *ch.* 15. *p.* 456. édit. d'Amsterdam 1698.

P R A T C U L A N T. *Voyez* P R A D E C U L A N T.

P R A T D E M O L O. *Voyez* P R A T S D E M O L O.

P R A T E (Pile de) Cardinal & Archevêque de Ravenne, sorti d'une illustre Maison de Dalmatie, fut créé Cardinal l'an 1378, par le Pape Urbain VI, & fut envoyé Légat vers Venceslas, Roi des Romains, qu'il porta à approuver l'élection d'Urbain. Après son retour à Rome, il fut Gouverneur de la ville de Cornéto, & entreprit de rétablir la paix entre sa Sainteté, & Charles Roi de Naples; mais n'ayant pu réüssir, il se retira auprès de l'Antipape Clément VII, & brûla auparavant son chapeau rouge à la vue des Bourgeois de Pavie. Clément VII le créa de nouveau Cardinal, & lui donna le commandement d'une armée, avec laquelle ce Cardinal fit en Italie plusieurs conquêtes sur les Urbanistes, & se rendit maître de la ville d'Orviette, dont il laissa le gouvernement à Conrad & à Luc Monaldi, à la charge d'apporter annuellement le jour de saint Pierre & de saint Paul un épervier au Pape. Il renonça ensuite au Schisme, & rendit à Boniface IX, toutes les villes qu'il avoit conquises sur les Princes Protecteurs d'Urbain. Ce Pape le créa une troisiéme fois Cardinal, ce qui donna lieu à ses ennemis de le nommer *le Cardinal aux trois chapeaux*; parce qu'il avoit reçu la pourpre de trois Papes. Boniface lui donna le Gouvernement de plusieurs provinces, & il le fit enfin son Vicaire général à Rome. Il mourut l'an 1401, à Padoue, où il a fondé un très beau Collége. * Ciacconius. Onuphre. Ughel. Aubery, *Hist. des Cardinaux*.

P R A T E'O L E, ou du P R E A U (Gabriel) Curé de Saint-Sauveur de Péronne, natif de Marcoussi, près de Montlehéri, & Docteur de la Faculté de Paris, de la Maison de Navarre, florissoit vers la fin du XVI siécle. Il écrivit divers Ouvrages pour la défense de l'Eglise Romaine contre les Protestans; & sur tout une Histoire de l'état & du succès de l'Eglise en deux volumes, qu'il ouvre par la naissance de Jesus Christ, & qu'il conduit jusqu'en l'année 1580. Il y joignit un Abbrégé de l'Histoire de France jusqu'à la même année, & l'on réimprima l'un & l'autre Ouvrage en 1604. Il composa encore un Traité de l'Autorité des Conciles; un Traité des Sectes & des Dogmes des Hérétiques, sous le titre d'*Elenchus Hæreticorum omnium, &c.* dans lequel il a souvent multiplié les Sectes sans nécessité. Dès l'an 1562, il avoit publié une Harangue sur les causes de la guerre, entreprise contre les Calvinistes Rebelles; & en 1559, une autre Harangue Latine, *de jucunda Francisci II apud Remos inauguratione*. Ce Docteur mourut à Péronne le 19 avril 1588, âgé de 77 ans. * Sponde, *in Annal.* Possevin, *in Appar. Sacro.* De Launoy, *Hist. Coll. Navarr.* Du Verdier & la Croix-du-Maine, *en la Biblioth. Franç.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI. &c.* Le Pére Le Long, *Biblioth. Hist. de la France*.

* P R A T I, en Suisse, l'une des quatre Communautez de la vallée qui est au dessus & au dessous de Chiavenne. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 4. *p.* 154. édit. d'Amsterdam 1730. Le mot de *Prati* ne se trouve pas dans la Carte qui est à la tête de ce tome; mais on y voit *Prado* qui paroît occuper le lieu qu'il donne à *Prati*. Dans la Carte de Suisse, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle, on trouve aussi *Prado* dans la même situation, & non *Prati*.

P R A T I N A S, natif de Phlius, dans le Péloponnése, Poëte Grec, florissoit vers la LXXI Olympiade, l'an 496 avant Jesus Christ. Il fit d'abord des Satyres, s'attacha ensuite à composer des Tragédies, & disputa même le prix à Eschyle. * Athénée, *l.* 9. Suidas, *in voce* Πρατίνας.

P R A T O, petite ville d'Italie en Toscane, située dans un terroir agréable sur la riviére de Bisentio, entre Florence & Pistoye, au nord-ouest de la premiére, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

P R A T O (Nicolas de) *Cherchez* A L B E R T I N I (Nicolas)

* P R A T O L I N O, village du Florentin en Toscane, à une lieue & demie de Florence vers le nord. Le Grand Duc de Toscane y a un beau palais. * Maty, *Dict. Géogr.*

P R A T O M A G N O, anciennement *Etrusci Campi*. C'est une petite campagne du Florentin en Toscane. Elle est au Levant de Florence, environnée au Couchant, au sud, & au Levant par la riviére d'Arno. C'est une des plus belles & des plus peuplées contrées d'Italie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* P R A T S de M O L O ou de M O L L O, petite place forte du Roussillon, sur la riviére de Tech, vers les confins de la Catalogne, & de la Viguerie de Campredon. En 1591, le Duc de Médina-Sidonia l'assiégea, mais il ne put la prendre. Elle est au sud-ouest de Perpignan, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

* P R A T Z, village de Suisse, dans le Païs des Grisons. Il est habité par des Catholiques. Il est au sud-sud-ouest de la ville de Coire, de laquelle il est éloigné de trois à quatre lieues. * *Carte de Suisse*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle, & celle qui se trouve à la tête du *tome quatriéme de l'Etat & Délices de Suisse*, dressée par M. Scheuchzer.

P R A X A G O R A S, Athénien, après avoir fait à 19 ans deux livres des Rois d'Athénes, en écrivit deux autres trois ans après, sur la Vie de Constantin, & en composa six à 31 ans, de l'Histoire d'Alexandre *le Grand*. Photius nous a conservé un Abbrégé de la Vie de Constantin, où nous n'apprenons rien de particulier. Le style en étoit clair & agréable; mais il ne se soutenoit pas tout à fait assez. Praxagoras étoit Payen, & parloit néanmoins fort avantageusement de Constantin. On croit qu'il vivoit sous Constance, vers l'an 345 de Jesus Christ, aussi bien que Bémarque, Sophiste de Césarée, en Cappadoce, qui a écrit en dix livres les Actions de Constantin. Il a publié encore des déclarations & des Harangues; mais il ne nous reste rien de tout cela. * Photius, *Biblioth. Cod.* 62. Suidas. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 17. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, *tome* 4.

P R A X E'A S, Hérésiarque dans le second siécle, étoit d'A-

ſie: il vint à Rome ſous le pontificat du Pape Eleuthère ou de Victor, & s'y déclara contre les Montaniſtes, ayant obligé un de ces Papes de revoquer les lettres de communion qu'il leur avoit accordées. Depuis il tomba lui même dans l'héréſie, ne reconnoiſſant qu'une ſeule perſonne dans la Trinité, & diſant même que le Pére avoit été crucifié: ce qui fut depuis ſuivi par les Hérétiques Noëtiens, par les Sabelliens, & par les Patripaſſiens. Tertullien étant devenu Montaniſte, écrivit avec une extrême véhémence contre ce Praxéas, qui étoit paſſé de Rome en Afrique: il revint deux ou trois fois dans le ſein de l'Egliſe, qui comme une bonne mére, le reçut toûjours avec une très-grande douceur: mais il retomba toujours, & mourut dans l'héréſie. * Tertullien, *de Praſcr. adverſ. Praxeam.* Optat, *contre Parmenien, l. 1.* Baronius, *in Annal.*

P R A X E D E, fille de ſaint Pudent, Sénateur Romain, & ſœur de Sainte Pudentienne, vivoit à ce que l'on croit, du tems du Pie I. Son culte étoit établi à Rome dès le huitiéme ſiécle; mais les Actes de ſa vie ſont la fiction d'un Impoſteur. * *Calendrier de Fronton, au 21 juillet. Martyrologe* d'Uſuard. Baronius, *ad an. 159. & in Notis ad Martyrolog.* Bollandus, *au 19 de mai.* Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſt. tome 2.*

P R A X I D I C E, *Praxidice*, Déeſſe, avoit ſoin de marquer aux hommes les juſtes bornes & les meſures dans leſquelles ils devoient ſe contenir, ſoit dans leurs actions ou dans leurs diſcours. Les Anciens ne faiſoient jamais de ſtatues de cette Déeſſe tout entiéres, mais la répréſentoient ſeulement par une tête, pour montrer peut-être, que c'eſt la tête & le bon ſens qui déterminent les limites de chaque choſe. On ne lui ſacrifioit auſſi que les têtes des victimes. Quelques Auteurs font cette Déeſſe mére d'Homonoé & d'Arété, c'eſt à dire, de la Concorde & de la Vertu. Mnaſéas, au rapport de Suidas, la fait femme de Soter, qui eſt le Dieu Conſervateur, ſœur de la Concorde, & mére de la Vertu. Il y a apparence qu'on a prétendu nous marquer par là, que cette modération qui retient dans de juſtes bornes, & qui a fait obſerver exactement cet important précepte de la ſageſſe, *rien de trop*, eſt un moyen ſûr pour ſe conſerver en quelque état qu'on ſoit; & que d'ailleurs ſe renfermant entre ces limites, on ne ſort jamais du caractére d'un homme vertueux. Héſychius dit que Ménélas au retour de la guerre de Troye, conſacra un temple à cette Déeſſe, & à ſes deux filles, la Concorde & la Vertu, ſous le nom ſeul de Praxidice. On remarque que cette Divinité avoit tous ſes temples découverts, pour marquer ſon origine, qu'elle tiroit du ciel, comme de l'unique ſource de la ſageſſe. Le nom de Praxidice vient des mots Grecs πρᾶξις, *action*, & δίκη, *jugement*, *juſtice.* * Suidas. Héſychius.

P R A X I L L E, *Praxilla*, femme de la ville de Sicyone, étoit en grande réputation, par la facilité qu'elle avoit à compoſer en vers. Elle fut miſe entre les neuf Poëtes Lyriques, & inventa, dit-on, une ſorte de Poëſie, qui de ſon nom fut dite *Praxilléenne.* Cette femme vivoit ſous la LXXII Olympiade, vers l'an 492 avant Jeſus Chriſt. On a encore des vers qu'elle envoya à un jeune homme, nommé *Calais.* * Euſébe, *in Chron.* Athénée, *l.* 13. Pauſanias, *in Laconicis.*

P R A X I T E L E, ancien Sculpteur Grec, très-célébre dans l'Antiquité, floriſſoit ſous la CIV Olympiade, & vers l'an 364 avant Jeſus Chriſt, un peu avant le régne d'Alexandre *le Grand.* Pauſanias a pris ſoin de décrire, *in Atticis* ou *l.* 1, pluſieurs ſtatues de cet habile Maître. On vantoit fort, entre autres, la Vénus qu'il fit pour la ville de Gnide, dont Lucien nous a donné une ample deſcription. C'eſt cette ſtatue que les Gnidiens refuſérent au Roi Nicomède, qui pour l'obtenir, leur offrit de les affranchir du tribut qu'ils lui payoient. Ils préférérent le plaiſir de poſſéder cette incomparable ſtatue, à celui d'être entiérement libres & indépendans. * Pline, *l.* 34 & 36. Lucien, dans le Dialogue intitulé ΕΙΚΟΝΕΣ.

P R A X I T H E E. *Voyez* l'article d'E U B U L E.

P R A Y A, ville de l'Iſle de Tercére, une des Açores. Elle eſt à trois lieues d'Angra qui en eſt la capitale, fort bien bâtie, mais mal peuplée, parce qu'il n'y a preſque point de commerce dans ce lieu-là. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* P R A Y A, ville de l'Iſle de Saint-Jaques ou de Sant-Iago, la plus grande des iſles du Cap Verd, à l'oueſt de l'Afrique.

P R E.

PRE' (Pierre du) Cardinal d'Aix. *Voyez* P R E Z (Pierre des)

P R E-A D A M I T E S: ce mot ſe peut entendre des hommes que l'on feint avoir vécu avant la création d'Adam, ou de ceux qui ont ſuivi l'opinion d'Iſaac de la Peyrére, qui oſa publier en 1655, un livre intitulé, *Præ-Adamitæ, ſive Exercitatio ſuper verſibus 12. 13. & 14. capitis quinti Epiſtolæ D. Pauli ad Romanos*, accompagné d'un autre, qui a pour titre, *Syſtema Theologicum, ex Præ-Adamitarum hypotheſi.* Cet Auteur feignant d'avoir du reſpect pour l'Egliſe Catholique, proteſte qu'il ſoumet ſes Ecrits à la cenſure des Docteurs orthodoxes; mais c'eſt pour inſinuer ſon venin avec plus d'adreſſe, & pour corrompre plus aiſément ceux qui aiment les nouveautez: car au fonds, il paroît qu'il a joint l'impiété & l'héréſie à l'extravagance. Voici la diſpoſition de ſon faux ſyſtême. Il dit I. Que le ſixiéme jour de la création du monde, Dieu créa l'homme mâle & femelle, c'eſt à dire, comme il l'explique, que Dieu créa des hommes & des femmes le même jour, dans toutes les parties de la terre: de ſorte que comme la terre produiſit par tout des arbres, des fruits & des animaux, il y eut auſſi par tout en même tems des hommes & des femmes: II. Que longtems après, Dieu forma Adam, pour être le premier homme de ſon peuple particulier, qui fut depuis nommé peuple Juif; III. Que cette formation d'Adam avec de la terre, qui eſt décrite dans le ſecond chapitre de la Genéſe, eſt différente de la création des hommes, dont Moïſe parle dans le premier chapitre; IV. Que les Gentils, c'eſt à dire, les peuples differens des Juifs, furent les hommes de la première création; & qu'Adam, d'où les Juifs ont tiré leur origine, fut une nouvelle production de Dieu, qui le forma pour être Chef de ſon peuple; V. Que l'intention de Moïſe n'a pas été d'écrire l'Hiſtoire du Monde; mais ſeulement celle des Juifs: c'eſt pourquoi il dit peu de choſes de la premiére création des hommes; VI. Que le déluge de Noé ne fut pas univerſel par toute la terre, qu'il ne ſubmergea que la Judée; VII. Qu'ainſi tous les peuples du monde ne deſcendent pas de Noé, ou de ſes trois fils, Sem, Cham & Japhet; VIII. Que les Gentils s'abandonnérent à toutes ſortes de vices; mais que ces péchez ne leur étoient point imputez, parce que Dieu ne leur avoit point donné la Loi: & que ce n'étoit pas proprement des péchez, mais plutôt des actions mauvaiſes, comme celle des bêtes qui font tort, & qui ne pêchent pas; IX. Que les Gentils mouroient, non pas pour avoir péché; mais parce qu'ils étoient compoſez d'un corps ſujet à la corruption; X. Qu'à l'égard de la ſeconde création, c'eſt à dire, de celle d'Adam, il a été formé pour être le premier Patriarche du peuple Juif, auquel Dieu ſe devoit manifeſter dans la ſuite des tems, & après aux Gentils, pour ne faire enfin qu'une Egliſe des uns & des autres. L'Auteur de ces opinions ſe ſert des *verſets* 12. 13. & 14. *du chapitre cinquiéme de l'Epître de ſaint Paul aux Romains*, & principalement de ces paroles, *Juſques à la Loi, il y avoit des péchez dans le monde: Or on n'imputoit pas les péchez, n'y ayant point de Loi.* D'où il forme ce raiſonnement. Il faut entendre ici la Loi donnée à Moïſe, ou celle qui fut donnée à Adam. Si l'on entend la Loi de Moïſe, il s'enſuivra qu'il y a eu des péchez avant & juſqu'à Moïſe; mais que Dieu ne les imputoit point: ce qui ne ſe peut ſoutenir, puiſque l'hiſtoire ſacrée nous aſſure de la punition de Caïn, de celle des Sodomites, & de tant d'autres. Si l'on entend la Loi d'Adam, il faut conclurre qu'il y avoit avant lui des hommes, à qui les péchez n'étoient pas imputez. Ceux qui ont écrit contre les erreurs de ce Pré-Adamite, ont fort bien remarqué que cet Auteur a imité la plupart des Hérétiques, qui ont taché d'établir leurs fauſſes opinions ſur des paſſages de S. Paul, qu'ils n'entendoient pas, & qu'ils ne vouloient pas entendre: ce que quelques uns faiſoient dès le tems de ſaint Pierre, qui nous avertit qu'il y a dans les Ecrits de S. Paul pluſieurs choſes difficiles à entendre, dont les ignorans & les amateurs des nouveautez ſe ſervent à contre-ſens pour leur propre perte.

Voici de quelle maniére on répond à ce paſſage. S. Paul parle de la Loi donnée à Moïſe, laquelle eſt appellée Loi ſimplement dans l'Ecriture Sainte, & par cet Apôtre même, lorſqu'il dit, *Je n'ai connu le péché que par la Loi; car je ne ſaurois pas ce que c'eſt que la concupiſcence, ſi la Loi ne diſoit, tu ne convoiteras pas.* Il eſt certain que c'eſt la Loi de Moïſe qui fait cette défenſe. L'Apôtre ne dit pas qu'avant la Loi de Moïſe, il y avoit des péchez que Dieu n'imputoit pas; mais qu'avant la Loi de Moïſe, il y avoit des péchez dans le monde, & que l'on n'impute point de péchez, lorſqu'il n'y a point de Loi: & par conſéquent, qu'avant Moïſe il y avoit une Loi donnée à Adam, dont le péché a introduit la mort dans le monde. Ceux qui expliquent ainſi ce paſſage, remarquent qu'il y a dans le texte Grec ἐλλογεῖται, c'eſt à dire, *on impute*, non pas *on imputoit.* On donne encore un autre ſens à ces paroles, en liſant, *on imputoit.* Avant la Loi de Moïſe, il y avoit des péchez au monde, que l'on n'imputoit pas, parce que c'étoient des péchez de penſées & de concupiſcence, qui n'étoient pas encore défendus par cette Loi. De quelque maniére qu'on explique ce paſſage, il eſt conſtant que par ces mots, *juſqu'à la Loi*, S. Paul ne veut point dire, *juſqu'à la Loi d'Adam*, comme l'Auteur anonyme l'a fauſſement ſuppoſé.

Peut être ne ſera-t'il pas inutile de rapporter à cette occaſion ce qui regarde l'antiquité des Chaldéens, des Egyptiens & des Chinois: parce que c'eſt principalement ſur les Hiſtoriens de ces nations, que l'Auteur des Pré-Adamites a fondé ſon Syſtême Théologique. Après avoir dit dans ſa préface, que ceux qui ſont un peu éclairez, voyent aſſez que l'époque du monde ne ſe doit pas prendre de la création d'Adam; il ajoûte qu'il faut remonter juſqu'à l'origine des Chaldéens, des Egyptiens, des Ethiopiens & des Scythes. Mais dans le troiſiéme livre, où il touche ces matiéres, il ne parle que des Chaldéens & des Egyptiens. Il dit après Diodore, que ces peuples croyoient que le monde étoit de toute éternité, & qu'ils ſe vantoient de s'être appliquez depuis plus de quatre cens ſoixante & dix mille ans, à obſerver les aſtres; mais les perſonnes de bon ſens ne doutent point de la vanité de cette nation: & Cicéron ne feint point de dire que les Chaldéens étoient des trompeurs. Voici une preuve convainquante de leur menſonge. Lorſqu'Alexandre *le Grand* prit la ville de Babylone, il avoit avec lui Calliſthène, célébre Philoſophe de la ville d'Olinthe. Ariſtote pria Calliſthène de lui faire voir ce qu'il y avoit de monumens d'antiquité chez les Chaldéens, & cet ami lui envoya les plus anciennes obſervations aſtronomiques qu'il put trouver à Babylone, qui ne remontoient qu'à mille neuf cens trois ans avant cette expédition d'Alexandre. Simplicius rapporte cela dans ſes Commentaires ſur Ariſtote, après l'avoir pris des livres de Porphyre. Selon le calcul de ceux qui ſuivent la verſion des Septante, ces obſervations ne devancent point le tems de Sémiramis, qui commença de régner l'an 1215 avant Jeſus Chriſt. Béroſe dans ſon Hiſtoire des Chaldéens, compte dix générations depuis Alorus (qui eſt l'Adam de Moïſe) juſqu'à Xiſuthrus (qui n'eſt autre que Noé) & en compte dix autres depuis Xiſuthrus, juſqu'à Abraham. D'où l'on voit que les Chaldéens ont voulu faire leur nation auſſi ancienne que le monde, & égaler par leurs vint générations, le nombre

des vint Patriarches, qui ont été depuis le premier homme jusqu'au tems d'Abraham. Mais on fait que la nation des Babyloniens ou Chaldéens ne commença qu'un peu avant la naissance d'Heber. Son origine est marquée dans l'Histoire Sainte, qui nous apprend que les Descendans de Noé ayant quitté les montagnes où ils habitérent assez longtems après le déluge, se répandirent dans les plaines, & donnérent le nom de Sennaar à la première terre où ils s'établirent, & batirent ensuite la tour & la ville de Babylone. A l'égard des Egyptiens, il est vrai qu'ils ont cru être les premiers hommes du monde; mais il est aisé de voir que leur origine est fabuleuse. Leurs Histoires disent qu'il y a eu chez eux des Rois pendant l'espace de trente-six mille cinq cens vint-cinq ans, jusqu'à Nectanébe, qui fut chassé du thrône par Ochus, Roi des Perses, 12 ans avant la Monarchie d'Alexandre le *Grand*. Ils disent que les Dieux & les Héros ou Demi-dieux ont régné dans cet Empire pendant l'espace de trente-quatre mille deux cens & un an; & qu'à ceux-là ont succédé les Rois, dont le premier a été Ménès. Le fameux Manéthon, Sacrificateur de la ville d'Héliopolis, qui a écrit l'Histoire d'Egypte, par ordre du Roi Ptolomée *Philadelphe*, imitant cette ancienne Chronique, fait régner sur les terres du Nil, les Dieux & les Héros; mais il n'en compte pas un si grand nombre, & ne leur donne pas tant d'années de régne. Il est très-manifeste que ces régnes des Dieux & des Demi-Dieux, ne sont que des fables inventées par les Egyptiens, pour égaler leur antiquité à celle des Chaldéens, ces deux nations ayant toûjours été jalouses l'une de l'autre sur ce point; & s'étant attribué des Princes imaginaires, ou des observations astronomiques qui alloient bien au delà de leur origine. C'est pourquoi Diodore dit des Egyptiens, qu'ils ont renoncé à la vérité, pour suivre des mensonges prodigieux & incroyables. Quant à l'antiquité des Chinois, par leurs Histoires on voit que jusqu'à l'an 1699, de Jesus Christ, leur Empire a duré quatre mille six cens cinquante & un ans: ce qui iroit à environ 600 ans au delà du Déluge; mais outre qu'il y a apparemment de l'erreur dans ce calcul, on doit observer que, suivant la supputation des Septante, ce commencement se trouveroit en l'an 565 après le Déluge. Ainsi l'Auteur des Pré-Adamites a été chercher en vain dans l'antiquité de ces nations, quelques preuves pour appuyer une opinion si impie & si extravagante. *Voyez* PEYRERE (La) * J. Bapt. Morin, *Refutatio detestandi libri de Præ-Adamitis*. A. Hulse, *non Ens Præ-Adamiticum*. J. Pythius, *Responsio Exetastica ad Tractatum cui titulus, Præ-Adamitæ*. J. Hilpert, *Disquisitio de Præ-Adamitis*. P. Pezron, *Antiq. des tems*.

PREAU (Gabriel du) Docteur en Théologie, mort en 1588, a été célébre dans le XVI siécle par divers Ouvrages Historiques, dont le plus considérable qui parut en 1583, à Paris, en deux volumes, *in folio*, est *l'Histoire de l'état & succès de l'Eglise depuis la nativité de Jesus Christ, jusqu'en 1580*. Il y joignit un abbrégé de l'Histoire de France jusqu'à la même année, & l'on réimprima l'un & l'autre Ouvrage en 1604. Dès l'an 1562, il avoit publié une Harangue sur les causes de la guerre entreprise contre les Calvinistes Rebelles: & en 1559, une autre Harangue Latine *de jucunda Francisci II, apud Remos inauguratione*. * Le Long, *Biblioth. Histor. de la France*.

PREAUX, Abbaïe de France dans la Normandie. Elle est sur la Rille à une lieue au dessous de Pont-Audemer. * Maty, *Dict. Geogr.*

PREBENDE: ce nom signifioit dans le moyen âge de la Latinité les distributions des vivres qui se faisoient aux Soldats. Depuis on l'a donné aux distributions qui se faisoient aux Chanoines & aux Moines; & enfin quand les Ecclésiastiques partagérent entre eux les revenus de l'Eglise, on donna le nom de Prébende aux portions que chacun en avoit, & de Semi-Prébendes, à celles qui n'étoient que de moitié: d'où sont venus les noms de Prébendes, & de Semi-Prébendes. * Thomassin.

PRECAIRE: ce mot est assez connu dans le Droit Civil & Canonique. Le Pére Paul, que l'on nomme vulgairement *Fra-Paolo*, dit dans son livre des matiéres bénéficiales, que le contract nommé *Précaire* a apporté de grandes richesses aux églises, & que le premier usage en fut introduit en France, d'où il passa en Italie. M. Simon remarque dans son Histoire des revenus ecclésiastiques, que les vieux Cartulaires sont remplis de ces sortes d'Actes, qui consistoient en une donation que les particuliers faisoient de leurs biens aux églises: ensuite dequoi ils obtenoient des mêmes églises sur des lettres qui étoient appellées *precariæ*, ou *precatoriæ*, les mêmes biens pour les posséder par une espéce de bail emphytéotique. Car la plupart faisoient un bail pour cinq ou six, & même sept générations, à condition de donner à l'église ou monastére un certain revenu tous les ans. Il en rapporte la preuve par des formules de *précaires*, où les particuliers vendoient leur bien aux monastéres, & obtenoient ensuite des lettres pour cela jusques à la cinquiéme génération, *litteras precatorias usque in quintam generationem*: de sorte qu'après la cinquiéme génération, les monastéres pouvoient disposer du bien qui leur avoit été donné en propre, dès le jour qu'on avoit contracté. * Le Pére Paul, *Traité des Matiéres Bénéficiales*.

PRECHANTRE: c'étoit autrefois le premier de ceux qui chantoient dans l'église. Depuis on en a fait dans les églises cathédrales une Dignité au dessus du Chantre.

PRECI. *Voyez* PRECY.

PRECIES & PRECLAMITEURS, *Præciæ & Præclamitores*, *Crieurs*, Officiers qui alloient par les rues de Rome devant le *Flamen-Dialis*, pour faire cesser le travail aux Ouvriers aux jours des Féries publiques; parce que s'il avoit vu quelcun travaillant, le service divin ne se pouvoit faire. * Rosin, *Antiq. Rom.*

PRECONIO (Octavien) Archevêque de Palerme en Sicile, étoit de Messine, & après s'être distingué par son savoir chez les Cordeliers conventuels, fut élu Evêque de Monopoli, d'Ariano, &c. Il fut élevé par le Pape Pie IV, à l'Archevêché de Palerme, se trouva au Concile de Trente, & mourut le 18 juillet 1568, laissant divers Ouvrages. * Pyrrhus Rochus, *de Episc. Sicil.*

PRECONISATION, proposition de celui que le Roi de France a nommé pour être Archevêque ou Evêque, faite dans le Consistoire de Rome par un Cardinal en vertu des lettres dont il est porteur, afin de la faire agréer au Pape, qui donne ensuite sa collation. Voici de quelle maniére le Pape & le Roi contribuent à la promotion d'un Evêque. Lorsque celui qui est nommé a son Brevet, & trois lettres que le Roi écrit au Pape, au Cardinal Protecteur des affaires de France à Rome, & à l'Ambassadeur de sa Majesté auprès du Pape, il fait faire une information de vie & de mœurs devant le Nonce du Pape; & en son absence, devant l'Evêque du lieu où il est né, ou devant l'Evêque du lieu où il demeure. Suivant les Loix & les Arrêts du Parlement en France, ce devroit toûjours être devant l'Evêque. Il fait aussi sa profession de foi entre les mains de son Evêque & fait faire aussi une information de l'état de l'Evêché auquel il a été nommé. Il envoye à Rome ces trois Actes avec les trois lettres du Roi. Le Banquier Expeditionnaire en Cour de Rome, à qui il les adresse, porte les lettres à l'Ambassadeur; l'Ambassadeur met l'*expediatur* sur celle qui s'adresse au Pape, & le Banquier la porte au Dataire qui la donne au Pape. Le Banquier donne ensuite au Cardinal Protecteur la lettre que le Roi lui écrit; en exécution de laquelle ce Cardinal déclare dans le premier Consistoire qui se tient ensuite, qu'il proposera dans le Consistoire suivant, une telle église pour un tel, & cette déclaration s'appelle *Préconisation*. Quand le jour du second Consistoire est venu, le Cardinal Protecteur propose l'état de l'Evêché à pourvoir, & les qualitez de la personne que le Roi a nommée; & le Pape, après avoir pris l'avis des Cardinaux, ordonne qu'on expédie pour celui qui a été proposé, neuf Bulles. La première & la principale se nomme la Bulle de provision, & s'adresse à l'Evêque même. Par cette Bulle, le Pape dit au sujet qui a été nommé par le Roi, qu'il le pourvoit d'un tel Evêché. La seconde, qu'on appelle *Munus consecrationis*, est la commission que le Pape donne à un ou plusieurs Evêques pour faire la Cérémonie du Sacre: cette Bulle contient la forme du serment que doit faire l'Evêque lorsqu'on le sacre. La troisiéme s'adresse au Roi; la quatriéme au Metropolitain: & quand ce sont des Bulles pour un Archevêque, cette quatriéme Bulle s'adresse aux Evêques suffragans; la cinquiéme au Chapitre; la sixiéme au Clergé; la septiéme au peuple; la huitiéme aux Vassaux; & la neuviéme est la Bulle d'absolution. * *Diction. des Arts.*

* PRECOP ou URCHUP, ville de la Turquie en Europe dans la Servie, à l'ouest de Nissa, dont elle est éloignée de six à sept lieues. Le Général Piccolomini en fit la conquête en 1689. *Carte de Hongrie* publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

PRECOP, ville de la Krimée ou petite Tartarie, appellée, *Tartaria Precopensis*. Cette ville qui a eu autrefois le nom de *Taphra*, est située entre le marais de Buges, dit *Suka-Morzi*, & le Golfe de Nigropoli. *Cherchez* TARTARE, TARTARIE & TAPHIES.

* PRECY, bourg de France dans le Berry. Son terroir est bon pour les blez, bois-taillis & autres. Il y a des mines de fer qui font le commerce de ce lieu là. On l'estime pour les ouvrages de serrurerie, que l'on transporte à Paris. * *Dict. Univ. de la France.*

* PREDA, village avec château & Marquisat. Il est dans le Modénois vers le Parmésan, environ à une lieue de Rossena, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PREDEMIR, ou PRELEMIR, fils de Tiescémir, dix-huitiéme Roi de Dalmatie, qui ne possédoit que la Dioclée, & une petite partie de la Zinta, ne régna pas aussi longtems que dans cette petite Province, ainsi qu'on l'apprend de Constantin Porphyrogénéte, qui vers l'an 958, nomme un Duc souverain de Trébigne; mais cette province appartenoit à Prédémir au tems de sa mort. On ne fait comment il l'aquit, & il y a bien de l'apparence que ce fut par la voye des armes. Il y ajoûta aussi la Rascie vers l'an 980; mais il en laissa la propriété à son Ban, dont il épousa la fille, qu'on nomme *Prechuale*. On croit que ce Ban avoit droit à la Couronne de Servie, & qu'il transmit ce droit à son gendre; du moins il est certain que Prédémir & ses successeurs furent appellez Rois de Servie, quoiqu'ils n'ayent rien possédé dans la Servie que vers le treiziéme siécle. Prédémir mourut fort âgé & laissa ses Etats à ses quatre fils, Hralimir, Boleslas, Draghislas & Suelade, qui les partagérent entre eux. Ces Princes se firent haïr de leurs Sujets, & Leget leur cousin, Souverain de la Dalmatie & de la Croatie, appellé par les peuples, les fit mourir tous, sans qu'on pût sauver de cette famille que Sylvestre fils de Boleslas, qui régna après la mort de Leget. * Le Prêtre de Dioclée, *Hist. de Dalmatie*. Constantin Porphyrogénéte, *Gouvern. de l'Empire*.

PREDESTINATIENS, Hérétiques qui s'élevérent dans l'Eglise sur la fin du cinquiéme siécle, soutenoient que les bonnes œuvres sont inutiles aux Fidéles, le tout dépendant de la réprobation ou de la prédestination. Les Savans ne sont pas d'accord sur les Prédestinatiens; car il y a eu en effet des Hérétiques qui ont été dans ces sentimens, si l'on en croit quelques Auteurs, comme le Pére Piccinardi, Dominicain, dans ses Remarques sur le *Prædestinatus*. D'autres soutiennent qu'il n'y en a jamais eu, & que c'est un nom que les Sémi-Pélagiens donnoient à ceux qui suivoient les opinions de saint Augustin: c'est le sentiment d'un Docteur de Sorbonne, qui a fait une censure du *Prædestinatus*, imprimée en Hollande en 1645. Le Pére Piccinardi en cite plusieurs autres. *Voyez* GODESCALQUE. * *Consultez* Baronius, an. 490. Pratéole, *Prædestin.* *Voyez* aussi le

le Pére Noris, dans son *Histoire Pélagienne*, *l. 2. c. 15.*

* P R E E (La) Fort de l'Isle de Ré, sur la côte orientale de cette isle, vis à vis de la Rochelle.

P R E F E T (Le) de Rome, fut établi par Auguste. Messala Corvinus fut le premier nommé, & se démit six jours après de cette Magistrature, selon la Chronique de saint Jérôme, disant qu'elle étoit *incivilis*, c'est à dire, que son autorité étoit trop grande, & odieuse à des Citoyens Romains. Tacite dit que ce fut Auguste qui déposa Messala, comme n'étant pas capable d'exercer cette charge. Quoi qu'il en soit, depuis il y eut toûjours des Préfets de la ville de Rome, dont la Jurisdiction s'étendoit à cent milles autour de Rome. *Cherchez* G O U V E R N E U R.

P R E F E T: on donnoit encore ce nom à ceux qui étoient preposez aux emplois publics. Il y avoit trois Préfets du Thrésor, établis par Auguste, *Præfecti ærarii*; un Préfet pour les vivres, *Præfectus annonæ*; un Préfet du camp & de l'armée, qui avoit soin des campemens, des munitions & des vivres; un Préfet ou Tribun de la Cavalerie; un Préfet des distributions, *Præfectus largitionum*; un Préfet des Légions en l'absence du Commandant. * *Antiq. Rom.*

P R E F E T D U P R E T O I R E, Général des Cohortes de la Garde de l'Empereur. Autrefois à Rome tous les Magistrats étoient appellez *Préteurs*; leur Palais, & le lieu où ils rendoient la justice, se nommoit *Prétoire*; & la Cohorte qui étoit en garde devant le Prétoire, étoit appellée *Cohorte Prétorienne*. Auguste, après avoir usurpé l'Empire, ayant besoin de Gardes, choisit dix Cohortes de bons Soldats, dont chacune étoit de mille hommes. Chaque Cohorte obéïssoit à un Tribun, & toutes étoient commandées en Chef par deux Généraux, qui furent nommez *Préfets du Prétoire*. Tibére réünit les deux charges en faveur de Séjan, qui pour se rendre plus redoutable, ramassa tous les Soldats Prétoriens qui étoient répandus par la ville, & les logea dans un camp. Depuis que Macrin, qui possédoit cette charge, eut été élu Empereur en 214, non seulement les Sénateurs, mais même ceux qui avoient été Consuls, firent gloire de l'exercer. Au commencement, ce Préfet ne connoissoit que des différents d'entre les Soldats; mais comme il étoit toûjours à la Cour, Marc-Antoine trouva bon de l'appeller au jugement de toutes les autres affaires. L'Empereur Commode se déchargea entiérement sur lui de l'administration de la justice; & enfin Alexandre, fils de Mammée, ajoûtant l'honneur à la puissance, lui donna le titre de Sénateur: car auparavant il n'étoit tiré que de l'Ordre des Chevaliers. Le Préfet du Prétoire eut aussi en quelque façon la Surintendance des Finances, & étendit encore son autorité sur les Présidens ou Gouverneurs des provinces. On appelloit de tous les autres tribunaux au sien; & de lui, il n'y avoit appel qu'à l'Empereur. Il avoit pouvoir de faire des loix, & il ordonnoit presque de toutes choses. Après avoir été élu par l'Empereur, & en avoir reçu une épée, & ceint le baudrier (qu'on nommoit *Perrazonium*) il sortoit en public, monté sur un char doré, tiré par quatre chevaux de front; & le Hérault dans ses acclamations le nommoit *le Pere de l'Empire*. Ainsi sa puissance n'étoit guéres inférieure à la puissance souveraine; & on pouvoit l'appeller un Empereur sans diadême. Constantin partagea cette charge, & établit quatre Préfets du Prétoire; l'un dans l'Orient, un autre dans l'Illyrie, un autre dans l'Italie, & un autre dans les Gaules. Il leur ôta le commandement général sur les Gens de guerre, & créa deux Officiers, qui s'appelloient *Maîtres de la Milice*. Le Préfet du Prétoire des Gaules avoit le gouvernement des dix-sept provinces de ce grand païs, des huit d'Espagne, & des cinq de la Grande Bretagne. Ce Préfet demeuroit ordinairement à Lyon; mais il fit sa résidence à Tréves, pendant que les Empereurs y firent leur séjour. * *Hist. Rom.* Mézeray, *Hist. de France avant Clovis*, *l. 3.*

P R E F E T S, étoient originairement les Magistrats envoyez de Rome pour gouverner les villes d'Italie. Il y en avoit qui étoient nommez par le peuple, & d'autres que le Préteur de Rome envoyoit. * Festus. Rosin, *Antiquitez Romaines*.

P R E F E T S des Provinces. Auguste donna le nom de *Préfets* à ceux qu'il envoyoit dans les provinces pour les gouverner. Le premier & le plus considérable fut celui qu'il envoya gouverner l'Egypte, après avoir vaincu Antoine & Cléopatre. Il fut appellé *le Préfet Augustal*. Le premier qu'il y envoya en cette qualité, fut Cornelius Gallus; & depuis lui, tous les Gouverneurs d'Egypte furent appellez *Préfets Augustaux*. Il en envoya aussi dans d'autres provinces; mais il avoit soin, comme remarque Dion, de ne pas choisir des Sénateurs pour Préfets, mais seulement des Chevaliers.

P R E F E T D E L A S I G N A T U R E D E J U S T I C E à Rome, est un Cardinal Jurisconsulte, qui voit & approuve les Requêtes, & qui y met son nom à la fin pour servir de *visa*; mais quand elles sont douteuses, il confére avec les Officiers de la Signature avant que de les signer. Il donne de même des Rescrits de droit pour les Provinces, qui sont aussi authentiques que si le Pape lui même les signoit, suivant une Constitution du Pape Paul IV, accordée à ce Cardinal. * *Memoires Historiques*.

La jurisdiction du Préfet de la Signature de Justice, s'étend à donner des Juges aux parties, qui prétendent avoir été lézées par les Juges ordinaires. Tous les Jeudis il s'assemble chez lui douze Prélats qui sont les plus anciens Référendaires de la Signature & qui ont voix déliberative. Il entre aussi dans cette assemblée un Auditeur de Rote, & le Lieutenant Civil du Cardinal Vicaire pour maintenir les droits de leurs Tribunaux, mais ils n'ont point de voix déliberative. La Chambre Apostolique donne au Cardinal Préfet de la Signature de Justice quinze cens écus d'appointemens, tous les ans. Il a sous lui deux Officiers, le *Préfet des Minutes*, dont l'office vaut douze mille écus, & en rend environ douze cens par an; & le *Maître des Brefs*, dont l'office coute trente mille écus & en produit au moins trois mille par an. Il y a encore trois Reviseurs des Commissions de la Signature de Justice. Il vend leur charge à des Prélats chacune six mille écus & on en retire cinq cens écus par an. Ce Tribunal rend assez bonne justice, mais fort lentement. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome*, *p. 190 & suiv.*

P R E F E T D E L A S I G N A T U R E D E G R A C E, est aussi un Cardinal Jurisconsulte, qui fait les mêmes fonctions que le Préfet de la Justice dans les Signatures de Grace; mais avec cette différence, que les expéditions se font le plus souvent en présence du Pape, & en son absence, en celle de douze Prélats. Il se trouve encore dans cette assemblée douze Prélats Référendaires, qui ont voix à la Signature de Justice, l'Auditeur des causes de la Chambre Apostolique, avec un de ses Lieutenans, un Lieutenant du Cardinal Vicaire, le Thrésorier Général, un Auditeur de Rote, un Protonotaire Apostolique Participant, un Clerc de Chambre, un Abbréviateur du grand Parquet & le Regent de la Chancellerie. Ils n'ont pas voix déliberative pour les affaires qui concernent les Signatures de Grace; mais ils y sont pour défendre chacun les droits de son Tribunal. Le Cardinal Préfet reçoit de la Chambre Apostolique douze cens écus tous les ans, & le Pape peut le changer quand il veut. Il y a encore le *Préfet des Brefs*, ou *Rescrits* du Pape, qui est Chef du Collége des Sécretaires, dont les expéditions se font en cire sous l'anneau du Pêcheur; les Préfets des petites dates, de la Componende & des vacances. * *Mémoires Historiques*. Aimon, *Tableau de la Cour de Rome*, *p. 188.*

P R E F E T D E S B R E F S T A X E Z. C'est toûjours un Cardinal dont la charge est vénale & à vie. Elle coute vint mille écus, & rend tous les ans deux mille cinq cens écus, sans compter les gratifications extraordinaires qu'il reçoit de tous ceux dont il expédie les Brefs. Son Office l'oblige à revoir toutes les minutes & à signer toutes les copies des Brefs taxez. Sa charge est très honorable & fort lucrative. Il a place dans la chapelle du Pape auprès du Dataire. Il y a des Brefs taxez pour accorder des priviléges aux Autels; pour dispenser de certains dégrez défendus ceux qui veulent se marier; pour la légitimation des enfans naturels; pour ceux qui veulent recevoir les Ordres Sacrez & qui n'ont pas l'intégrité corporelle. Il y a des taxes pour les homicides volontaires & casuels; pour les Enchanteurs & les Sorciers; pour les Hérétiques & les Apostats, &c. pour pouvoir dire la Messe sur des Autels portatifs; pour la permission de construire une chapelle, &c. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome*, *p. 185. &c. Taxe de la Chancellerie Romaine.*

P R E F I C E S. *Cherchez* P L E U R E U S E S.

* P R E G E L, riviére de la Prusse Ducale ou Brandebourgeoise, érigée en Royaume l'an 1701. Elle se forme de deux riviéres qui sont l'Inster & l'Angerap, & elle prend le nom de *Pregel* dans l'endroit où ces deux riviéres se joignent. Quelques uns prétendent qu'elle tire son nom de Prégelia, femme de Sami, fils du Roi Waidewuth, laquelle eut le malheur de se noyer dans cette riviére. Elle coule de l'est à l'ouest, & se partage immédiatement au dessous de Tapplaw en deux bras, dont l'un qui conserve le même cours & le nom de *Pregel* passe à Konigsberg, & se rend peu après dans le Frisch-Haff, & l'autre qui est comme un canal, coule du sud au nord, & tombe dans le Curis-Haff un peu au dessous de Labiaw. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

P R E G E L L, dont on a déja parlé sous le mot P E R G E L L, en Latin *Pragallia*, *Prajulia*, est une contrée de la Haute Rhétie vers Chiavenne le long du Méra ou Maira. Elle s'appelloit anciennement *Pravnaia*, comme cela paroit par un ancien diplome de l'année 630. Cette contrée fait une des Droitures de la Cadée & se divise en deux parties qui ont leur nom du bourg de Porta, qui les sépare; l'une s'appelle *au dessus de Porta* & l'autre *au dessous de Porta*. Au dessus de Porta sont les bourgs, 1. de *Cajaccia*, où *S. Gaudence* doit avoir été enterré; 2. de *Vesprau*, en Latin *Vicesopranum* ou *Vicesprecanum*, selon le diplome cy-dessus mentionné; 3. de *Stampa*. Au dessous de Porta sont 1. la ville & le château de *Castel-Muri*, en Latin *Castromurum*; 2. *Bondo*, en Latin *Bondinum*; 3. *Soglio*, en Latin *Solium*; & 4. *Castasegna*. En 1024, l'Empereur Henri II confirma à cette Vallée tous les priviléges dont elle avoit été privée, & la reçut sous la protection de l'Empire. Dans le diplome expédié à cette occasion il nomme cette Vallée un Comté, & ses Habitans des gens libres. Elle est assez fertile, & se ressent beaucoup du doux climat de l'Italie. Il y a ceci de remarquable dans ce païs-là, que les matins il y souffle ordinairement un vent d'orient qui dure jusques vers midi, & bientôt après il est suivi d'un vent d'ouest qui dure jusqu'au soir. * Sprecher, *Chron. Rhæt.* *p. 292 & 293: & p. 76.* Guler, *Hist. Rhæt.* *p. 195.* Capell, *Hist. Rhæt. Manuscripta*, *l. 2. c. 14.* *Dictionnaire Allemand de Bâle. Etat & Délices de Suisse*, *tome 4. p. 54 & suiv.* *Voyez* aussi P E R G E L L.

P R E G N I T Z: c'est une contrée du Markgraviat de Brandebourg en Haute Saxe. Elle est entre le Duché de Meckelbourg, la Vieille Marche, & la Moyenne, dans laquelle quelques Géographes la renferment. Ce païs peut avoir vint lieues de long, & huit de largeur moyenne. Il est fort chargé de forêts. Ses lieux principaux sont Havelberg capitale, Wisenach, Wittenberg & Perleberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

P R E G O L, riviére. *Voyez* P R E G E L.

P R E M E, *Prema*, étoit une Déesse à qui la Gentilité attribuoit le soin d'animer le nouvel époux auprès de sa nouvelle mariée. Son nom vient du mot *premere*, presser. Il y avoit plusieurs autres Divinitez de cette nature, que l'aveuglement & le libertinage des Payens avoient consacrées pour des emplois peu honnêtes. De ce nombre étoient *Subigus Pater*, *Pertunda Mater*, & autres, dont saint Augustin fait mention dans *la Cité de Dieu*.

* PREMERY, petite ville de France dans le Nivernois, sur la Niévre, est au nord-nord-est de Nevers, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* PREMIERFAIT ou PRIMFAT (Laurent de) en Latin *Laurentius de primo fato*, vivoit sous le régne de Charles VI, Roi de France. Il est l'Auteur de la premiére Traduction de Bocace & des Oeconomiques d'Aristote. Il est mort à Paris en 1418. Il étoit Poëte & Orateur célébre en son tems. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PREMISLAW, que les Auteurs Latins nomment *Premislia*, & ceux du païs *Praemysl*, ville du Royaume de Pologne dans la Russie Noire, avec Evêché suffragant de Léopol ou Lemberg. Cette ville, qui est grande & forte, est située sur la riviére de Sana, vers les frontiéres de la Hongrie. * Baudrand.

PREMONTRE, Abbaïe, Chef d'un Ordre de Chanoines Réguliers, institué l'an 1119, en Champagne, sous le Pontificat de Calixte II, & sous le régne de Louis *le Gros*, par saint Norbert, depuis Evêque de Magdebourg. Barthelemy, Evêque de Laon, avoit engagé le Saint à prendre le gouvernement de l'Abbaïe de Saint-Martin; mais le peu de disposition qu'il trouva dans les Chanoines à embrasser la réforme qu'il vouloit introduire dans cette maison, l'obligea à en sortir, & il accepta Prémontré, où il rassembla treize Disciples, qui firent profession le jour de Noël de l'an 1122. Le revenu de ces bons Religieux dans les commencemens, ne consistoit que dans la coupe du bois de la forêt de Coucy; un d'entre eux alloit tous les matins à Laon vendre le bois qu'ils avoient coupé la veille, & de l'argent qu'il recevoit, il achetoit du pain, mais en peu de tems ils devinrent très-riches, & trente ans après la fondation de l'Ordre, il se trouva au Chapitre général près de cent Abbez des monastéres, tant de France que d'Allemagne. Ce fut sur tout dans ce dernier païs que les Prémontrez devinrent puissans: les Evêques de Brandebourg, de Havelberg & de Ratzebourg, devoient être Religieux de cet Ordre, & ils étoient choisis par les Chanoines de leurs cathédrales, qui étoient aussi Religieux, & qui ne dépendoient pas d'eux, mais du Prévôt de sainte Marie de Magdebourg, lequel avoit toute jurisdiction spirituelle sur ces Chanoines, & sur treize Abbaïes, & étoit indépendant de la Jurisdiction de l'Abbé général de Prémontré. On assure aussi qu'il y a eu jusqu'à soixante-cinq Abbaïes de cet Ordre en Italie, où présentement il n'y en a pas une seule; & le nombre de ses monastéres dans tous les païs du monde a été si grand, qu'on y a compté mille Abbaïes, & trois cens Prevôtez, sans les Prieurez, divisez en trente-cinq Cyrcaries ou provinces.

On observe que pendant que les Religieux de tous les Ordres demandoient à l'envi des priviléges au Pape Innocent III, qui les accordoit facilement, les Prémontrez furent les seuls qui n'en recherchérent point. L'abstinence de la viande, & tout le reste de la Régle de saint Norbert, fut observé religieusement jusques à l'an 1245. Alors on commença à se relâcher de la premiére ferveur. En 1288, le Pape Nicolas IV, accorda aux Religieux de manger de la viande dans leurs voyages; les sédentaires prétendirent jouïr de cette grace, & effectivement ils en jouïrent, de sorte que le Pape Pie II se crut obligé en 1460, de dispenser l'Ordre de l'abstinence, avec quelques clauses, qui ont encore à présent leurs usages dans les maisons de l'Observance commune. Peu auparavant, c'est à dire, en 1438, Eugéne IV avoit ordonné aux Abbez, qui devoient se trouver au Chapitre général, de travailler fortement à la réforme de tout l'Ordre; mais soit qu'ils n'eussent pas exécuté ce Décret, ou pour quelque autre raison, la Cyrcarie d'Espagne tomba ensuite dans une entiére inobservance de la Discipline Réguliére, & ce ne fut qu'en 1573, qu'on commença à y apporter remède. Cette Cyrcarie forme présentement une Congrégation particuliére; les Abbez qui étoient auparavant perpétuels, y sont triennaux, & ne peuvent être continuez dans les mêmes monastéres: le Vicaire général, qui ne doit point être Abbé, a le même pouvoir que le Général, si ce n'est lorsque celui-ci est en Espagne. Une autre Congrégation, où l'on observe les premiers usages de Prémontré, a été formée en Lorraine au commencement du XVII siécle, par les soins des Péres Daniel, Picart & Servais de Lervels. Ses constitutions furent approuvées l'an 1617 par le Pape Paul V; & l'an 1621, Louis XIII leur permit par ses lettres patentes du deuxiéme février de mettre la réforme dans tous les monastéres du Royaume qui voudroient la recevoir. Le Vicaire général de cette Congrégation à l'élection de qui on procéde tous les trois ans, en est Supérieur, & Juge immédiat. Il s'y tient tous les ans un Chapitre, où tous les Abbez & Prieurs doivent assister.

Un grand nombre de veuves & de filles ayant voulu embrasser les Régles étroites de la perfection, sous la conduite de saint Norbert, il les reçut de même que les hommes, & avant sa mort, il y avoit plus de dix mille Religieuses de cet Ordre. Il y en avoit entre elles de la premiére condition. Tant que le Saint vécut, les monastéres furent communs aux personnes des deux sexes, qui n'étoient séparées que par un mur de clôture; mais le bienheureux Hugues des Fossez son successeur, fit ordonner dans le Chapitre de l'an 1137, que les Religieuses seroient transférées dans d'autres maisons, où elles seroient entretenues aux dépens des monastéres d'hommes dont elles étoient sorties. Il n'y en a plus présentement en France, les Abbez pour acquérir leurs revenus ayant refusé de recevoir des Novices: mais en Allemagne il y a plusieurs couvens de cet Ordre, & les Abbesses de quelques-uns de ces couvens sont Princesses souveraines. Il y en a aussi en Espagne qui sont soumises aux Vicaires généraux de cette Cyrcarie.

Il y a eu un Tiers-Ordre de Prémontré pour les personnes séculiéres, mais il est supprimé depuis long-tems, & l'on ne sait ni quel en étoit l'habit, ni quelle Régle saint Norbert leur avoit prescrite. Quelques monastéres de Prémontré en Allemagne, & entre autres celui de sainte Marie de Magdebourg, sont Luthériens. * Le Paige, *Biblioth. Praemonstr.* Aubert le Mire, *Chronic. Praemonst.* Maurice Du Pré, *Annal. Praemonstr.* Hugo, *Vie de saint Norbert.* Jean Midot, *Vindiciae Commun. Norbert. antiqui rigor.*

PREMONTRE' (Adam de) ainsi appellé, parce qu'il fut premiérement Chanoine & élevé à Prémontré même, étoit Docteur de Sorbonne, & d'une érudition au delà du train des Savans de son siécle. Il fut envoyé par le Bienheureux Hugues, successeur de S. Norbert, à l'Abbaïe de *Letang vert ou Sans le fils* en Ecosse, dont il étoit originaire pour y enseigner la Théologie & la Sainte Ecriture qu'il possédoit parfaitement. Les occupations que lui donnoit son Ecole ne l'empêchérent pas de composer d'excellens Ouvrages sur différens sujets. Le Pére de S. Amat, Abbé Régulier de Chambre-Fontaine, Ordre de Prémontré, au diocése de Meaux, en fit imprimer en 1518 une partie. Le Pére Godefroy Ghiselbrecht, Chanoine Prémontré de l'Abbaïe de S. Nicolas de Furnes & Curé de la même ville, en donna, à la priére du Chapitre général de l'Ordre, une nouvelle & plus ample édition en 1659, à Anvers, chez Pierre Beller. Il a orné cet Ouvrage d'une ample préface, que le Pére Oudin, dans son Commentaire sur les Ecrivains Ecclésiastiques, traite de piéce chargée de Notes superflues; mais il ne peut disconvenir qu'il n'y en ait de très-utiles & de très-recherchées. Il plait au Pére Oudin de disputer aussi à Adam de Prémontré la qualité d'Evêque de Withern, *Candida Casa*, que lui attribue le nouvel Editeur; mais le Pére Oudin se trompe en la lui contestant sans raison. Le catalogue des Evêques de Withern le comprend dans son ordre, & le fait succéder à Wautier. Le Pére Pez, *Anecdotes*, tome 1. p. 336, a fait imprimer sur deux anciens Manuscrits les Soliloques d'Adam de Prémontré, lesquels portent au frontispice, la qualité d'Abbé & d'Evêque de Withern, dont la cathédrale étoit unie à l'Ordre de Prémontré. Voici le Catalogue des Ouvrages d'Adam de Prémontré. *Plusieurs Sermons du tems, & des Saints* au nombre de quarante sept; (Le Pére Oudin dit qu'il en a vu plusieurs autres & en grand nombre dans un Manuscrit de la bibliothéque des Célestins de Mante) *Un Traité de l'Ordre, de l'habit, & de la Profession des Chanoines Prémontrez avec une Exposition de la Régle de S. Augustin; Un Traité du triple Tabernacle de Moïse; Un Traité des trois genres de contemplations; Des Soliloques pour l'instruction de l'ame.* Il avoit écrit plusieurs lettres qui sont perdues, ainsi que ses Traitez *de la Création de l'homme, de la Rédemption de l'homme, de la délivrance de l'homme, de sa captivité, de la protection de Dieu dans nos infirmitez, des bienfaits de Dieu dans la béatitude de l'homme.* Adam rappelle lui-même ses Traitez. Il se fit Religieux en 1158, & mourut Evêque vers l'an 1180. Molanus, Aubert le Mire & Possevin parlent de cet Adam, mais ils se trompent en le faisant Général de l'Ordre, ou en le faisant vivre en 1581. * Bulaeus, *Histoire de l'Université de Paris. Cet article a été fourni tel qu'on le donne ici.*

PRENESTE, ville. *Cherchez* PALESTRINE.

PRENSLOW ou PRENTSLAW, ville du Markgraviat de Brandebourg en Haute Saxe. Elle est dans la Marche Uckerane, & située sur le Lac Ucker, près de la riviére de ce nom, environ à vint lieues de Berlin vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PRENY ou PERNY, bourg du Duché de Lorraine, à l'ouest de la Moselle, dans le Bailliage de Nancy, est au nord-nord-ouest de cette ville, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

PREPICE. *Voyez* PRZIPIEC.

PREPOSITE, en Latin *Praepositus.* Ce nom étoit donné à tous ceux qui avoient le commandement ou l'inspection de certaines personnes ou de certaines affaires. Voici les principaux Prépositos dont il est fait mention chez les anciens Auteurs. *Praepositus Argenti potorii*, étoit celui qui avoit le soin de la vaisselle d'argent des Empereurs. *Praepositus Auri escarii*, étoit celui qui avoit soin de la vaisselle d'or. *Praepositus Barbaricariorum*: il y en avoit trois en divers endroits de l'Occident, à Arles, à Rheims & à Tréves. Ils avoient soin de faire faire pour l'Empereur toute sorte de vaisselle & d'armes. Il n'y avoit point de cette sorte de Prépositos dans le Levant. *Praepositus Bastagae*, étoit l'Officier qui avoit soin des habits, de la vaisselle & des meubles de l'Empereur lorsqu'il étoit en voyage. Il y avoit dans le Levant, quatre pareils Officiers à qui on donnoit les titres de *Praepositi Bastagae primae Orientalis.* Ils étoient obligez de fournir quatre fois par an de la laine, de la soye, des toiles fines, de la pourpre, du sucre & de la canelle. Ils envoyoient tout cela du Levant par mer. Il y en avoit aussi quatre en Occident, qu'on appelloit *Praepositi Bastagae primae, secundae, &c. Gallicanorum*, ce qui signifie qu'ils étoient Prépositos des choses qu'on envoyoit des Gaules à Rome ou qui passoient par les Gaules. Le mot de *Bastaga* vient du mot Grec βαςάζω, qui signifie *porter.* *Praepositus Camerae regalis*, étoit la même chose que *Cubicularius*, qui signifie un Valet de chambre. *Praepositus Comitis*, étoit en Espagne, celui qui étoit chargé des affaires dans l'absence de l'autre. *Praepositus cubiculi*, étoit le premier Homme de chambre, qui commandoit les autres. En vertu de sa charge il étoit attaché à la personne de l'Empereur, à côté duquel il couchoit aussi dans un lit à part. Il jouissoit de divers priviléges, comme, de ne point payer d'impôts pour les chevaux qu'il entretenoit, de ne point faire de corvées avec ses chevaux, & de n'être pas obligé à loger des Etrangers. On peut conjecturer quelle doit avoir été l'autorité de ces Officiers, puisque, du tems des Paléologues, ils s'habilloient de pourpre & de broderie en or & en argent. *Praepositus Cursorum*, étoit le Grand Intendant des postes. *Praepositus fibulae*, étoit celui qui avoit le soin des boucles & des ceintures dont on serroit & attachoit les habits que l'Empereur mettoit à table. *Praepositus domus regiae*, étoit une espéce d'intendant de

de la maison. *Præpositi Labarorum*, étoient ceux qui dans les processions portoient le *Labarum*, ou la banniére devant l'Empereur. Il y en avoit 50 selon Eusébe. *Præpositus Lætis* ou *lætorum*, étoit celui qui avoit soin des biens fonds & des terres qui appartenoient au Public; car le mot de *lætæ*, ou *terræ læticæ*, signifie *les champs*. *Præpositus Largitionum Romanarum*, étoit le Thrésorier de l'Empereur. Cette charge étoit la même que celle de *Comes sacrarum Largitionum*, parce que la ville de Rome portoit le nom de *Sacra*. *Præpositus limitum*, étoit un Officier de distinction, qui commandoit les troupes, qui étoient dans les places frontiéres. Il y en avoit huit & ils étoient presque tous en Asie ou en Afrique. *Præpositus Mensæ*, étoit un Maître d'Hôtel. *Præpositus Palatii* ou *sacri Palatii*, étoit chez les Empereurs de Constantinople le Majordome. *Præpositus Provinciarum*, étoit l'Inspecteur des frontiéres d'une certaine province, dont chacune avoit le sien. *Præpositus Thesaurorum*, étoit chez les Romains un certain Magistrat dans les provinces, qui recevoit les sommes provenantes des péages & des impôts. *Præpositus Tyrii textrini*, dont il est fait mention chez Ammien Marcellin, *l. 14.* étoit l'Inspecteur de la fabrique de la pourpre ou de l'écarlate. Le mot de *Præpositus* signifie aussi une charge ecclésiastique, c'est à dire, celle de Prévôt des églises cathédrales. Il est le premier parmi les Chanoines & conjointement avec le Doyen il doit maintenir la jurisdiction du Chapitre. On appelloit aussi du nom de Prépositе ceux qui gouvernoient les terres d'un Chapitre. Dans les couvens le Prépositе est le premier après l'Abbé. * Gutherius, *de Offic. dom. August. l. 3. c. 16.* Pitiscus, *Lex. Antiq.* Pancirolle, *Not. Dignitatum Imperii Occidentalis*, *c. 39.* Eusébe, *de Vita Constant.* Burmannus, *Differt. de Vectigal. c. 8.* *Diction. Allemand.*

PREPOSITI (Jacques) né dans le Brabant, & Religieux Augustin, abandonna cet Ordre pour suivre les opinions de Luther, ausquelles il en ajoûta vint-sept. Il en fit une solemnelle abjuration à Bruxelles l'an 1523; mais il retomba bientôt dans ses premiers sentimens, & y attira ses Confréres du monastére d'Anvers, qui fut depuis ruiné par ordre du Pape Adrien VI. * Pratéole, *V. Jacob. Præpos.* Bzovius & Sponde, *A. C.* 1523. Gautier, *Chron. secul. XVI*, *c. 2.*

PREPOSITIVUS (Pierre) célébre Théologien de Paris, fleurit vers l'an 1225. Il a composé une Somme de Théologie Scholastique, qui n'a point encore été imprimée, mais qui se trouve manuscrite dans plusieurs bibliothéques. Saint Thomas la cite quelquefois dans sa Somme. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIII siécle.*

PREPOSITUS (Jean) d'Arras. *Voyez* PREVOT (Jean le)

PREPOSITUS (Jean-Antoine de Saint-George) Cardinal. *Voyez* GEORGE (Jean-Antoine de Saint-)

PRE-SANCTIFIEZ: ce mot est venu des Grecs, qui ont une Liturgie, ou Messe, qu'ils nomment *la Liturgie des Présanctifiez*, parce qu'ils ne sacrifient point ces jours-là le pain & le vin: ils se servent alors du pain qui a été consacré ou sacrifié auparavant. Ils disent cette Messe pendant tout le Carême, à la reserve du Samedi, du Dimanche & du jour de l'Annonciation, qui étant des jours de Fêtes, ne sont point des jours de jeûne. Les Grecs croyent qu'on ne doit point célébrer le sacrifice de la Messe entier dans les jours de jeûne, & ils accusent même les Latins de contrevenir aux Canons, parce qu'ils disent la Messe pendant le Carême de la même maniére que tous les autres jours de l'année, à la reserve du Vendredi-Saint. En effet cette Messe des Présanctifiez se célébre dans l'Eglise Latine ce jour-là. Le Prêtre ne consacre point le pain ni le vin; mais il se sert d'une hostie qui a été consacrée le jour précédent, ne communiant que sous une espéce: car il prend seulement du vin pour l'ablution, & qui par conséquent n'a point été consacré. Les Grecs font aussi la même chose, dont on pourroit conclurre que pendant tout le Carême ils ne communient que sous une espéce, le vin qu'ils prennent n'ayant point été consacré. Les nouveaux Grecs cependant prétendent communier sous les deux espéces dans cette Messe des Pré-sanctifiez, bien qu'ils n'ayent point sanctifié ou consacré le vin. Ils disent que le vin étant dans le calice avec le pain qui a été consacré, se change au sang de Jesus-Christ par l'attouchement du pain consacré. * M. Simon.

PRESBOURG sur le Danube, ville capitale de la Haute Hongrie, donne son nom à un Comté, qui est une province de Hongrie, entre la Moravie, l'Autriche & le Danube. Les Auteurs Latins la nommoient *Posonium*, *Pisonium* & *Flexum*, & ceux du païs *Poson*. Cette ville est à huit lieues de Vienne en Autriche, & est fortifiée d'un château considérable contre les courses des Turcs. L'Auteur de l'Itinéraire d'Allemagne en fait mention, *l. 3.*

Hic ubi Posonium consurgit turribus altis,
Limes Teutonicis Hungaricisque viris.

& les Auteurs de l'Histoire de Hongrie, qu'on a mis dans un même volume, parlent de Presbourg, aussi-bien que Cluvier, Ortélius, Sanson, &c.

CONCILE DE PRESBOURG.

Le Pape Clément V, averti que les Hongrois refusoient de se soumettre à Charles *Martel*, fils de Charles II, Roi de Naples, se crut obligé d'envoyer un Légat, ou pour appaiser ces désordres, ou pour fortifier le parti du véritable Souverain. Il choisit pour cela Gentil de Monte-Flore, Religieux de saint François, & Cardinal, qui s'acquitta tout à fait bien de cette commission. Il se servit d'abord de moyens doux; & voyant qu'ils étoient inutiles, il employa les Censures ecclésiastiques, & ramena les Hongrois à leur devoir. Ce Prélat célébra à Presbourg, en 1309, un Concile où l'on publia des Ordonnances salutaires, que le Pape approuva depuis. * Rainaldi, *in Annal.* Fumée, *Hist. Hung.*

* PRESBYTER (Jean) vivoit dans le XIV siécle vers l'an 1350. On a de lui *Gesta Pontificum Leodiensium*. Il commence à la mort de Henri de Gueldre, III. du nom, mais il écrivit cet Ouvrage d'un stile si barbare & si obscur, que Chapeauville assure qu'en le lisant on est la plupart du tems obligé de deviner ce qu'il veut dire. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p. 550.*

PRESBYTERIENS: c'est le nom qu'on donne en Angleterre à ceux du Clergé de ce Royaume qui s'opposent aux Episcopaux & qui soutiennent que dans le Nouveau Testament le Gouvernement de l'Eglise ne doit être administré que par le *Presbyters* ou les *Anciens*. Ils enseignent aussi qu'en vertu de la Loi divine, il n'y a dans l'Eglise aucune charge au dessus de celle des *Anciens*; que par rapport à la dignité tous les Ecclésiastiques sont égaux, & que dans la Sainte Ecriture les noms de *Presbyter* & d'*Evêque* ont la même signification. Selon le sentiment des Presbytériens, la Jurisdiction ecclésiastique la moins considérable est celle du Pasteur & des Anciens d'un troupeau, qui ont le pouvoir de citer devant eux les Membres du troupeau, de les instruire, de les examiner, de les exhorter, de les punir, & de les exclurre de la participation à la Sainte Céne. Ils fondent ce droit sur divers passages de l'Ecriture Sainte. Ils ont aussi un Diacre, chargé du soin des pauvres. Au dessus de ce Tribunal on doit selon eux placer le *Presbytére* composé d'un plus grand nombre de Pasteurs & d'Anciens qui s'assemblent en corps & président au gouvernement des églises d'un certain district. Enfin, leur Tribunal suprême pour les affaires ecclésiastiques c'est le Synode, qui est ou Provincial, ou National, ou Oecuménique. Ils croyent qu'on peut appeller d'un petit Synode à un plus nombreux. L'ordination de leurs Pasteurs se fait avec des priéres, des jeûnes & l'imposition des mains du Presbytére, après qu'on a examiné la vie, la Religion & le savoir de l'Aspirant. Quant à la doctrine des Presbytériens ils ne sont pas d'accord avec les Episcopaux par rapport aux articles de la prédestination, de la rédemption ou de la satisfaction universelle & quelques autres. Dans ce qui regarde le gouvernement de l'Eglise, ils estiment que le gouvernement épiscopal tel qu'il est aujourd'hui, bien loin d'être d'institution Apostolique, n'est qu'une tyrannie Antichrétienne. Ils désaprouvent aussi hautement que les Prélats Anglois ayent rang de Lords, & voix à la Chambre des Pairs. Dans les cérémonies ils ne sont pas d'accord entre eux. Ils n'approuvent pas que l'on [illegible] des Formulaires de priéres, & rejettent la Liturgie des Episcopaux, d'autant plus qu'ils l'accusent d'imperfection & de contenir plusieurs leçons tirées des livres Apocryphes. Les autels, les orgues, & la pratique de se tourner vers l'Orient en priant, sont des articles qui selon eux devroient être bannis des Eglises. Ils rejettent enfin les bagues que l'époux donne à l'épouse, l'habillement des Ministres Anglicans, le signe de la Croix dans le Batême, &c. * Reggius, *de Statu Ecclesiarum in Britannia & in Histor. Eccles.* Guil. Amesius, *in Puritanismo Anglic.* Gatz, *Puritanischer Glaub. und Regiments-Spiegel.* Durell, *Vindiciæ S. Eccles. Anglic.* Benthem, *Engl. Kirch. und Schulen Staat*, *c. 23. p. 356 & suiv.* Arnold, *Ketzer-Hist. p. 2. l. 17. c. 9.* *Diction. Allemand.*

* PRESCHAS, petite ville de France dans l'Agénois, est au nord de la ville d'Agen, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ deux lieues.

PRESCHEURS. *Cherchez* DOMINICAINS.

* PRESE (Le) village de Suisse, dans la Valteline, vers les confins du Comté de Bormio, sur la rive gauche de l'Adda, au sud-ouest de la ville de Bormio, dont il est éloigné d'environ trois lieues. * *Carte de Suisse*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

PRESENTATION DE LA VIERGE. Il y avoit deux sortes de présentations parmi les Juifs. La premiére étoit commandée par la Loi, qui ordonnoit que la femme qui auroit mis un enfant au monde, le présenteroit dans le temple au bout de quarante jours, si c'étoit un garçon, & de quatre-vints jours après son accouchement, si c'étoit une fille; & qu'elle offriroit pour son enfant un agneau, avec un petit pigeon ou une tourterelle, ou bien deux petits pigeons, ou deux tourterelles, si elle étoit pauvre. Cette cérémonie s'appelloit *Purification*, à l'égard de la mére. L'autre présentation se faisoit par ceux qui avoient fait vœu. Car dès le commencement de la Loi de Moïse, c'étoit un usage religieux parmi les Hébreux, de se vouer eux-mêmes, & de vouer leurs enfans à Dieu, soit irrévocablement & pour toûjours, ou en se réservant le pouvoir de les racheter avec des présens ou des sacrifices. Il y avoit pour cela autour du temple de Jérusalem (selon la remarque de Baronius) des appartemens destinez pour les hommes & les femmes, pour les garçons & les filles, qui y devoient accomplir le vœu qu'ils avoient fait, ou que leurs parens avoient fait pour eux. Leur emploi étoit de servir aux ministéres sacrez, & de travailler aux ornemens du temple, chacun selon son âge, son état & sa capacité. Ainsi Anne, femme d'Elcana, voua à Dieu le fils qu'elle mettroit au monde, qui fut le Prophéte Samuel. Dans le second livre des Machabées, il est fait mention des Vierges qui étoient logées & entretenues dans le temple; & saint Luc dans son Evangile, parlant d'Anne la Prophétesse, fille de Phanuel, dit qu'elle ne sortoit point du temple, depuis qu'elle étoit devenue veuve. La Tradition porte, que saint Joachim & sainte Anne, ayant promis à Dieu de lui consacrer l'enfant qu'il leur donneroit, menérent leur fille Marie au temple, en la troisiéme année de son âge, pour la présenter à Dieu. On ne sait pas qui fut le Prêtre qui reçut cette petite Vierge: Saint Germain Patriarche de Constan-

ftantinople, & George Archevêque de Nicomédie, ont cru que ce fut vrai-femblablement faint Zacharie. Cette offrande fut fans doute accompagnée d'un facrifice, comme le fut celle de Samuel; mais il ne fallut point donner les trois ficles qui étoient ordonnez dans le Lévitique, pour racheter les filles que l'on offroit depuis un mois jufqu'à cinq ans, puifque fes parens la laiffoient au fervice du temple. La Fête de la Préfentation de la Vierge eft beaucoup plus ancienne parmi les Grecs que parmi les Latins. L'Empereur Emmanuel Comnéne, qui régnoit en 1150, en fait mention dans une de fes Ordonnances, & elle étoit déja fort célébre. Elle n'eft paffée en Occident qu'en 1372, lorfque Philippe de Maizieres, Chancelier de Chypre, y étant venu, donna avis de cette folemnité au Pape Grégoire XI, & au Roi Charles V. Le Pape prit cette occafion de faire célébrer cette Fête de la Préfentation dans l'Eglife Romaine, & le Roi la fit auffi folemnifer à Paris dans la fainte Chapelle, en préfence du Nonce du Pape. On voit dans l'Hiftoire du Collége de Navarre, une lettre de Charles V aux Docteurs de ce Collége, où il explique plus au long les circonftances de cet établiffement.

☞ Anciennement la Préfentation de la Vierge fe prenoit activement pour la préfentation de Jefus-Chrift au temple. Depuis on a donné pour objet à cette Fête la Préfentation de la perfonne de la Vierge au temple, que l'on fuppofoit que fes parens avoient faite au jour de la Purification de la Mére. Mais comme cette Loi n'avoit lieu que pour les mâles premiers nez, on a encore changé, en fuppofant qu'elle n'avoit été préfentée au temple qu'après être élevée, & être en état d'y rendre fervice. Mais cela n'a aucun fondement dans l'Hiftoire, ni dans les ufages des Juifs. On célébroit cette Fête chez les Grecs au 21 de novembre dès le douziéme fiécle, fous le nom d'*Entrée de la Mère de Dieu au temple*, terme équivoque qui peut fignifier la préfentation de Jefus-Chrift au temple, comme celle de la Vierge. Mais dans le fiécle fuivant, Germain, Patriarche de Conftantinople, expliqua cette Fête de la Préfentation de la Vierge même au temple; & depuis ce tems-là, les Grecs, les Coptites & les Mofcovites ont fait cette Fête. Quoique Grégoire XI, & Charles V, Roi de France, euffent recommandé la folemnité de cette Fête, on n'en voit aucun veftige dans les Calendriers, ni dans les Offices de l'Eglife des fiécles fuivans, jufqu'au Cardinal Quignonès qui mit cette Fête dans fon Bréviaire: mais ce Bréviaire ayant été fupprimé par le Pape Pie V, la Fête de la Préfentation ne fut point encore reçue à Rome, jufqu'au Pontificat de Sixte V, qui la prefcrivit par un Décret de l'an 1585. Elle fut néanmoins établie en divers lieux; on la mit depuis dans les Martyrologes, & on en fait la Fête dans toutes les Eglifes d'Occident. * Baronius, *Préface de fes Annales.* De Launoy, *Hift. du Collége de Navarre.* Baillet, *Vies des Saints.*

PRESENZANO, bourg du Royaume de Naples. Il eft dans la Terre de Labour, près du Volturno, à deux lieues de Tiano vers le nord. Il paroît par une Infcription trouvée dans ce bourg, que c'eft l'ancienne *Rufra* ou *Rufa*, petite ville de la Campanie: auffi fon territoire porte le nom de *Cofta Rufaria*, qu'il a pris de cette ancienne ville. * Maty, *Dict. Géogr.*

PRE'SIDENS des Provinces, en Latin *Præfides Provinciarum*, étoit le titre que les Romains donnoient aux Gouverneurs de leurs provinces. D'abord on n'y envoyoit que des Préteurs qui étoient chargez d'adminiftrer la Juftice, de faire des loix & d'aller à l'ennemi lorfque la néceffité le demandoit. Mais lorfque la guerre étoit plus férieufe, on y envoyoit des Confuls. Lorfqu'un Conful pendant fon Confulat n'avoit eu aucune guerre à foutenir, & qu'il étoit enfuite envoyé pour gouverner une province, il portoit le titre de *Pro-Preteur* ou de *Pro-Conful*. Quand les Confuls ou les Pro-Confuls alloient dans les provinces, ils étoient toûjours précédez de 12 Licteurs, portant les faifceaux & les haches. Les Préteurs & les Pro-Préteurs n'avoient que fix Licteurs parce que leur autorité étoit de beaucoup inférieure. Avant leur départ de Rome on étoit obligé de leur fournir tout ce qui étoit néceffaire pour la confervation de la province où ils alloient, pour l'entretien de l'armée, pour leur propre entretien & pour les frais de leurs voyages; c'eft ce qu'on appelloit *ornare Provinciam*. Suivant les dépenfes que l'on faifoit dans ces occafions le Conful ou le Pro-Conful paroiffoit auffi plus ou moins honoré. Avant que d'entreprendre le voyage, ils avoient coutume d'aller au Capitole, pour y demander aux Dieux un heureux fuccès de leur commiffion. Ils y faifoient auffi des vœux & y mettoient pour la premiére fois le *Paludamentum* ou l'habit de guerre. Du Capitole ils partoient inceffamment; on les complimentoit à la porte de Rome, & leurs amis les accompagnoient à une affez grande diftance de cette capitale. Ils entroient en charge le jour de leur arrivée dans la province. Ils faifoient annoncer leur arrivée à celui qui jufques alors avoit gouverné la province, & conféroient avec lui fur l'état préfent dans lequel elle fe trouvoit. Lorfqu'ils fortoient de la province, ils étoient obligez de régler & de finir les comptes des deniers publics qu'ils y avoient levez & de les mettre en dépôt dans deux différentes villes de la province. Arrivez à Rome, ils rendoient auffi-tôt compte de leur adminiftration. Augufte fit enfuite d'autres arrangemens dans les provinces & les divifa en *provinces de Céfar* ou *Préfidiales*, & en *provinces du peuple*. Comme les premiéres étoient plus importantes, fituées fur les frontiéres & munies de fortes garnifons, elles étoient refervées à l'Empereur qui y envoyoit des perfonnes du premier ordre & qui avoient déja été dans des emplois confidérables, comme dans le Confulat, &c. Ceux-ci avoient le titre de *Pro-Confuls* & de *Clariffimi*. Le Sénat de fon côté envoyoit des Gouverneurs dans les provinces du peuple. Ils étoient appellez *Pro-Préteurs*. * *Dict. Allemand de Bâle.*

PRE'SIDI ou PRE'SIDII, l'*Etat delli Prefidi* ou *Prefidii*, en Latin *Status Præfidii*, petit païs du Siennois en Toscane. Il eft autour du Golfe de Télamone ou Talamone, & fes lieux principaux font, Orbitelle, Télamone ou Talamone, Porto-Hercole, Porto-San-Stéphano. Les petites ifles de Giglio, d'Hercole, de Monte-Chrifti, de Gianuti & de Pianofa, dépendent de cet Etat, qui étoit autrefois une partie du Territoire de Sienne. Lorfque le Duc de Tofcane fe rendit maître de la République de Sienne, les Efpagnols fe faifirent de ce petit païs. Ils y tenoient des garnifons en plufieurs places, ce que fait auffi l'Empereur depuis l'an 1714: & c'eft de là qu'il a pris fon nom, qui fignifie l'*Etat aux Garnifons*. * Maty, *Dict. Géogr.*

PRE'SIDIAL, Jurifdiction établie dans les villes confidérables de France, par Edit du Roi Henri II, en 1554. Les Juges de cette Jurifdiction jugent par appel des fentences rendues par les Baillifs & par les Juges des Juftices feigneuriales; & l'appel des Sentences des Juges Préfidiaux fe porte aux Parlemens dont le Préfidial reléve. Ces Juges peuvent juger définitivement jufqu'à la fomme de 250 livres, ou dix livres de rente; & par provifion jufqu'à 500 livres, ou vint livres de rente. Il y a au Châtelet de Paris une Chambre nommée *Préfidial*, dont le Prevôt de Paris eft Juge; & en fon abfence, le Lieutenant-Civil. * *Mémoires Hiftoriques.*

* PRESLE, bourg de France, dans le Soiffonnois qui fait partie du Gouvernement de l'Ifle de France, fur la rive gauche de l'Aine. Il eft à l'eft de Soiffons, dont il eft éloigné d'environ quatre lieues.

PRESLES (Raoul de) Avocat au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi Charles V, dit *le Sage*, vivoit l'an 1365, & fut Hiftorien & Poëte du même Roi. Il traduifit par ordre de ce Prince, les livres de la Cité de Dieu de faint Auguftin, imprimez à Abbeville en 1486, & à Paris en 1531. Il fit en Latin un Traité, qu'il traduifit en François par ordre du Roi, pour prouver que la puiffance du Pape ne s'étend point fur le temporel; & un livre intitulé *le Roi pacifique*. Quelques-uns lui attribuent *le Songe du Vergier*, qui eft plutôt de Charles de Louviéres. On lui attribue plus vraifemblablement la Traduction de la Bible que Meffieurs Naudé, Sorel, de Launoy, Baillet & Huet donnent à Orefme fur la foi de la Croix-du-Maine, que l'on prétend s'être trompé en cela. Son pére RAOUL de Prefles, Seigneur de Lizy, fonda à Paris le Collége de Prefles. * Du Breuil, *Antiq. de Paris.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Blanchard, *Hift. des Maîtres des Requêtes.*

PRESPA, anciennement *Affoleos*, petite ville de l'Albanie en Gréce. Elle eft fur un petit Lac qui porte fon nom, à fix lieues d'Ocrida vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PRESQU'ISLE, *Peninfule* en Latin & *Cherfonèfe* en Grec, eft une piéce de terre environnée d'eau, & qui n'eft attachée à la terre que par un côté. L'Afrique & l'Amérique méridionale font deux grandes prefqu'ifles. La premiére eft féparée du Continent de l'Afie par l'ifthme de Suès, & l'autre de l'Amérique feptentrionale par l'ifthme de Panama. Il y a un très-grand nombre de prefqu'ifles dans les quatre parties du Globe terreftre, & leur énumération tiendroit ici trop de place. On fe contentera donc de dire que dans la divifion de l'Afie on compte deux grands païs qui portent le nom de *Prefqu'ifles*, favoir la *Prefqu'ifle deça le Gange*, & la *Prefqu'ifle delà le Gange*.

* PRESSIGNY LE GRAND, bourg de France, dans la Touraine, fur le Cher, a donné fon nom à une ancienne famille, de laquelle Renaud de Preffigny, Maréchal de France fous S. Louis, étoit forti, felon du Tillet. * *Dict. Univ. de la France.*

PRESTAIN ou PRESTOW, ville d'Angleterre dans le Comté de Radnor. Elle eft belle, grande & bien bâtie, les rues bien ordonnées & pavées. C'eft là où l'on tient les Affifes, & où font les prifonniers de la province. Autrefois ce n'étoit qu'un village, mais comme il eft fur une grande route, & par là d'un fort grand abord, il s'eft tellement accru avec le tems, qu'aujourd'hui il efface Radnor, capitale du Comté. Elle eft à 138 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.* Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 496.

PRESTAINE. *Voyez* PRESTAIN ou PRESTOW.

* PRESTEA, port de mer de la Morée dans la Tzaconie, fur la côte orientale du Golfe de Coron, à l'oueft de Colochine, dont il eft éloigné de fept à huit lieues. * Viffcher, *Carte de la Morée.*

PRESTET (Jean) Prêtre de l'Oratoire, a été un des plus habiles Mathématiciens de fon tems. Il étoit né à Challon-fur-Saone où fon pére étoit Huiffier au Bailliage, & peu avantagé des biens de la fortune. Le jeune Preftet entra au fervice du Pére Malebranche, qui lui voyant de la difpofition pour les Mathématiques, lui en donna des leçons. Le Difciple fit de grands progrès, & en 1675 il donna fes *Elémens de Mathématique* en un volume *in quarto*. La même année le 31 décembre, âgé de 27 ans, il entra à l'*Inftitution* de Paris qui eft comme le Noviciat des Péres de l'Oratoire. Il enfeigna depuis les Mathématiques en divers Colléges de fa Congrégation. En 1689, il fit réimprimer fes *Elémens de Mathématiques* en deux volumes *in quarto*, & il mourut le huitiéme juin 1690. * *La Bibliothéque du* Richelet de 1728.

PRESTINA. *Voyez* PRISTINA.

PRESTON, ville d'Angleterre dans la contrée du Comté de Lancaftre, qu'on nomme *Amounderneff*. Elle eft belle, grande & bien peuplée. Elle envoye deux Députez au Parlement. Elle eft honorée d'une Cour de Chancellerie & d'Officiers de Juftice pour le Comté de Lancaftre. Elle eft fituée fur la riviére de Ribble, fur laquelle il y a un pont de pierre. Cette ville eft gouvernée par un Maire & vint-quatre Confeillers, & eft à 162 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PRESTOW. *Voyez* PRESTAIN.

PRESTRE. *Voyez* PRETRE.

PRETE-JEAN, & par corruption, PRETRE-JEAN, ancien Roi des Indes, ou de la Tartarie, étoit, selon Du Cange, le nom d'un grand Roi de l'Inde, qui tiroit son origine d'un *Joannes Presbyter*, Nestorien, lequel en 1145 tua Coirem-Cham, & usurpa la Couronne. Godigno assure que le Prête-Jean étoit un puissant Roi Nestorien dans la Tartarie, vers la Chine; & que ceux du païs l'appelloient d'un nom commun à tous les Princes de cet Empire, *Jusanna*. Il ajoûte que le dernier de ces Rois fut défait par Zinges, ou Ginghis-Kam, Empereur des Tartares. Scaliger dit que le nom de *Prête-Jean*, vient des mots Persans, *Preste-Jean*, qui signifie *Roi Apostolique* ou *Roi Chrétien*. Muller croit aussi que l'on a premiérement dit *Preste-Cham*, c'est à dire, *Cham Chrétien*, ou *Empereur des Chrétiens*; *Cham* signifiant *Roi* ou *Empereur*, & *Preste* ayant été le nom ordinaire des Chrétiens dans l'Orient. D'autres disent que *Prester* signifie *Esclave*, & que *Prester-Cham* veut dire *le Roi des Esclaves*. Quelques-uns veulent que ce nom soit tiré du Persan *Prestcheh-Gehan*, qui signifie l'*Ange du Monde*, de *Prestcheh*, *Ange*, & *Gehan* ou *Gian*, *Monde*. Ils remarquent que les Mogols qui possédent une bonne partie de l'Inde, ont souvent pris le titre de *Scha-Gehan*, qui signifie *Roi du Monde*; & qu'on peut dire que le nom de *Gehan*, ajoûté à leur nom, a rapport à celui que portoit ce Roi nommé *Prête-Jean*. Enfin, il y en a qui disent, que sur les confins de la Tartarie, de l'Inde & de la Chine, il y a eu des Princes Chrétiens Nestoriens, qui étoient appellez *Uncha*, & leurs peuples *Jeani*, & que l'on donna le nom de *Prête-Jean* à ces Princes; parce qu'ils faisoient porter devant eux une croix, comme font les Evêques. Cette croix, disent-ils, étoit d'or, enrichie de pierreries; mais lorsqu'ils alloient à la guerre, ils en faisoient porter deux, l'une d'or, & l'autre de pierres précieuses, prétendant marquer par là qu'ils étoient Défenseurs de la Foi. Ceux qui se sont imaginé que le Prête-Jean étoit l'Empereur des Abyssins, disent que ces peuples appellent leur Roi *Belul-Gian*; & que *Belul* signifie *precieux*; d'où les Latins modernes ont fait *Preciosus Joannes*, & les François *Prête-Jean*. Cette grande diversité de sentimens fait connoître que l'on ne sait pas au vrai l'origine de ce nom. A l'égard de l'Histoire du Prête-Jean de l'Inde, on dit qu'il avoit soixante & dix Rois pour Vassaux; mais il arriva que David, qui régnoit en 1180, perdit son Etat & la vie, dans une bataille contre les Tartares qui s'étoient revoltez; & selon quelques-uns, Ginghis-Kam qui lui succéda, après avoir épousé sa fille, quitta le titre ou surnom de *Prête-Jean*, pour prendre celui de *Cam du Catay* (qui est la Chine septentrionale, ou la Tartarie méridionale.) D'autres qui suivent la Chronique des Rois Tartares écrite en Persan, disent qu'en 1240, il y avoit encore un de ces Princes qui portoit le même nom d'*Uncha* & de *Prête-Jean*; & qu'étant pressé par les Arabes, il eut recours en 1246 au Pape Innocent IV, lequel envoya des Religieux de l'Ordre de saint Dominique au Prince Tartare idolâtre, pour le prier de ne point tremper ses mains dans le sang des Chrétiens, & pour le disposer à recevoir la Foi. Ainsi le nom de *Prête-Jean* étoit alors fort célébre dans l'Eglise Latine. Dans la suite des tems, & avant que les Portugais eussent fait la découverte des Indes par l'Océan, Jean II. Roi de Portugal, qui régnoit en 1490, fit de grandes diligences pour découvrir un Prince Chrétien qui régnoit dans l'Ethiopie, & dont quelques Religieux Abyssins lui avoient parlé; parce qu'ils disent qu'ils étoient Sujets d'un Roi qui portoit une croix, comme Défenseur de la Foi. On crut que c'étoit le Prête-Jean si célébre; ce qui augmenta la curiosité d'Emmanuel, successeur de Jean II. Mais on reconnut que le véritable Prête-Jean étoit en Tartarie; & que ce qui avoit peut-être donné lieu à confondre ce Roi Tartare avec l'Empereur des Abyssins, étoit que les Ethiopiens appelloient leur Prince *Belul Gian*, c'est à dire, *precieux & puissant*. On fut encore mieux informé de la vérité, depuis qu'Estevan de Gama, Gouverneur des Indes, passa le détroit de la Mer Rouge en 1541, & laissa à David, Empereur d'Ethiopie, quatre cens Portugais, sous le commandement de son frére Paul de Gama, pour l'aider à recouvrer son Etat, que les Mahométans tenoient il y avoit treize ans: car ils coururent toute la contrée, & l'on apprit par ceux qui en revinrent, que ce Prince des Abyssins est un Chrétien Jacobite. *Voyez* ABYSSINS. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 10. Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

* PRETERE (Guillaume de) Jésuite, naquit à Bruxelles en 1578. Il passa la plus grande partie de sa vie à Anvers. Il employa tous ses soins à l'avancement du culte de la sainte Vierge Marie. Il a écrit en langage du païs quelques Ouvrages Ascétiques, comme, *Le Manuel de la Confrairie de la Bienheureuse Vierge*; *Examen pour la Confession générale*; *Le Paradis spirituel des fidèles*; *Cantiques*; *Remède spirituel dans les maladies contagieuses*. Il mourut l'an 1626, dans la 48 année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 332.

PRETEUR, Magistrat Romain qui exerçoit la Justice. Au commencement ce nom se donnoit à tous les Magistrats, & même aux Généraux d'armée; mais depuis il fut particulier aux Magistrats qui rendoient la Justice. Spurius Furius Camillus fut le premier qui exerça cette charge l'an 398 de la fondation de Rome, & le 356 avant Jesus-Christ; mais parce que beaucoup d'Etrangers s'y établirent, on élut un second Préteur, pour être le Juge des différens qui naîtroient entre les Etrangers. Celui-ci fut nommé *Prætor Urbanus*, & celui-ci, *Prætor Peregrinus*. Le Préteur étoit tiré de l'Ordre des Patriciens; mais en 416, Philon Plébeien se fit élire Préteur, malgré la résistance du Consul Sulpicius. Vers l'an de Rome 605, & le 149 avant Jesus-Christ, il y eut six Préteurs, dont les deux premiers, qui étoient de l'ancienne création, connurent des procès entre les particuliers, & les quatre autres des crimes publics, savoir, des concussions, des brigues contre les Loix, des crimes de léze-majesté Romaine, c'est à dire, commis contre le peuple Romain, & contre la liberté ou les priviléges des Citoyens; & enfin du péculat, ou larcin des deniers publics. Cornelius Sylla Dictateur en ajoûta encore deux, & on en vit dans la suite du tems jusqu'à quinze dans la ville de Rome. L'exercice de cette Magistrature ne duroit qu'un an.

La Préture, qui étoit la seconde dignité de Rome, étoit conférée par les mêmes auspices que le Consulat. Les Préteurs avoient toute l'autorité dans la ville en l'absence du Consul, dont ils étoient comme les Collégues. Ils avoient comme eux la robe *prétexte*, la chaise *curule*, marchoient avec six Licteurs, & n'étoient qu'un an en charge, comme les Consuls. Leurs fonctions étoient 1. de rendre la Justice aux Citoyens & aux Etrangers; 2. d'être Présidens des Jeux publics; 3. d'avoir soin des Sacrifices. Ils avoient droit de convoquer des assemblées du peuple, d'indiquer des Fêtes publiques, & d'en ordonner. Il y avoit outre cela dans Rome deux Préteurs de Cérès, qui avoient soin de faire venir les provisions de blé, & qui furent instituez par Jules-César, lorsqu'il étoit Dictateur.

Les Préteurs provinciaux étoient des Juges qui rendoient la Justice dans les provinces Romaines, & qui y commandoient les troupes en tems de guerre, pendant l'année de leur Magistrature. Cependant lorsque la guerre étoit dangereuse, & que l'on avoit à faire à un ennemi puissant, le Consul alloit lui-même dans la province pour la défendre, & y donner les ordres nécessaires.

Les premiers Préteurs provinciaux furent ceux qui furent envoyez en Sicile & en Sardaigne, dans le tems que ces païs furent réduits en forme de provinces, l'an 520 de la fondation de Rome, & le 234 avant J. C. La même chose fut pratiquée quand les Espagnes furent subjuguées; & l'on créa alors six Préteurs, comme Tite-Live le remarque. Sylla en augmenta encore le nombre de deux. Les Triumvirs en firent jusqu'à soixante-quatre, selon Dion. Auguste les réduisit à douze. Tibére requis d'en augmenter le nombre, ne le voulut point faire; néanmoins il en nomma six l'an 785 de Rome, selon Dion. L'Empereur en augmenta le nombre jusqu'à dix-huit; mais dans le tems de la décadence de l'Empire, ils se trouvérent réduits au nombre de trois. Les Préteurs provinciaux étoient élus de la même maniére que les Préteurs de Rome, & avoient les mêmes honneurs & la même jurisdiction dans les provinces, que les Préteurs de Rome dans la ville de Rome. Quand ils étoient continuez après l'année de leur Magistrature, ils étoient appellez *Propréteurs*. * Rosin, *Antiq. Rom.* *l.* 7. *c.* 11 & 43.

PRETEXTAT, Evêque de Rouen, succéda en 544 à saint Evode, & assista au troisiéme Concile de Paris de l'an 557, & au second de Tours en 567. Il y parla fortement contre les déréglemens de Frédegonde. Il maria en 576 la Reine Brunehaud avec Merouée son neveu. Chilperic irrité de ce mariage, assembla un Concile de 45 Evêques à Paris en 577, dans lequel Prétextat fut accusé. Saint Grégoire de Tours le défendit. Prétextat convint par foiblesse des crimes qu'on lui imputoit, fut condamné par le Synode & mis en prison. S'étant voulu sauver, il fut pris & envoyé en exil à Coutances. Après la mort de Chilperic, arrivée en 584, il vint à Paris trouver le Roi Gontran, qui le reçut à sa table, & le renvoya à son église avec honneur. Il assista au Concile de Mâcon en 585, & fut assassiné dans son église le 25 février 586. On fait mémoire de lui dans les Martyrologes de Rome & de France au 24 de ce mois. * Grégoire de Tours, *l.* 5. *c.* 19. Baillet, *Vies des Saints*. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du sixiéme siécle*.

PRETEXTE ou LA ROBE PRETEXTE, étoit un vêtement long & blanc, qui avoit une bande de pourpre au bas. Les enfans de qualité à Rome la portoient jusqu'à l'âge de 15 ans, & les filles jusqu'à leur mariage. Les Magistrats, les Augures, les Prêtres & les Sénateurs, la portoient à certains jours de solemnité, comme on le voit dans les Auteurs. Ainsi on appelloit *Prætextati*, les enfans qui avoient encore la robe Prétexte; *Prætextata Comœdia*, une Comedie où l'on faisoit paroître des Rois & des Magistrats, à qui appartenoit le droit de porter la robe bordée de pourpre par le bas; *Prætextatæ actiones*, celles qui concernoient les actions des Rois & des Magistrats. * Rosin, *Antiq. Rom.*

PRETI (Jérôme) Poëte Italien, natif de Toscane, & fils d'*Alexandre* Preti, Chevalier de Saint-Etienne, fut Page d'Alfonse II, dernier Duc de Ferrare, puis Gentilhomme du Prince de Melfe à Gênes. Il avoit appris les Belles Lettres, & avoit été obligé par son pére, d'étudier en Droit; mais étant porté par son inclination à la Poësie, il composa en vers des piéces qu'il a publiées, & qui lui ont acquis beaucoup de réputation. Cet Auteur tient encore aujourd'hui son rang parmi les bons Poëtes d'Italie; il est un des plus connus & des plus estimez d'entre les Modernes; & tout le monde a été curieux de le lire: on l'a traduit en diverses Langues, & imprimé en diverses villes de l'Europe. La plus estimable de toutes les piéces de son Recueil, est l'Idylle de *Salmacis*. Depuis il fit des Discours Académiques, des Epîtres, &c. Il étoit en faveur à la Cour de Rome, lorsque le Cardinal François Barberin le choisit pour Sécretaire de la Légation d'Espagne. Ce voyage fut fatal à Preti, qui étoit d'une complexion délicate, & qui mourut à Barcelone le sixiéme avril 1626. * Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust.* *c.* 24, &c. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 543. *n.* 1407. édit. d'Amsterdam 1725.

PRETI (Matthias) dit *le Chevalier Calabrois*, parce qu'il étoit de Taverna, ville avec Evêché dans le Royaume de Naples, fut, comme on le croit, Disciple de Lanfranc, & on le trouve inscrit au nombre des Académiciens de Rome en l'an 1657. Naples est la ville où il a le plus brillé, & le plus longtems. Le Grand-Maître de Malte l'ayant appellé à Malte, l'employa à pein-

peindre dans l'église de la Nation Italienne, & lui fit faire d'autres ouvrages, qui ne contribuerent pas peu à soutenir la grande réputation qu'il s'étoit acquise. Pour le récompenser il le fit Chevalier, & lui donna la Commanderie de Syracuse. Ses tableaux sont peints avec beaucoup de force, & l'on y trouve une grande intelligence de clair obscur. Il avoit un goût de dessein très résolu. Il cherchoit moins à paroître gracieux, qu'à faire produire de l'effet à ses ouvrages. Il est mort vers l'an 1678. * *Abcedario Pittorico, p.* 319. *Lettere memorabili, Istoriche e Politiche d'Antonio Bulifona.*

PRETIGOW. *Voyez* PRETTIGOW.

PRETOIRE, lieu où le Préteur rendoit la Justice. C'étoit aussi son Palais, & quelquefois sa maison de plaisance. A Jérusalem c'étoit le Palais du Gouverneur de la Judée. Il étoit joint à la Forteresse Antonia, & l'on y montoit, selon Adrichomius, par vint-huit degrez de marbre, qui, à ce qu'on dit, depuis qu'ils furent teints du sang de Jesus-Christ, furent transportez à Rome dans saint Jean de Latran, où on les voit & révére encore aujourd'hui. Ce Prétoire est proprement la salle où l'on rendoit la Justice. Il falloit marcher environ trente pas à main gauche de la Cour qu'on traversoit pour y entrer. Ce fut dans cet appartement que Jesus-Christ fut condamné à la flagellation, puis à la mort. Les Chrétiens firent de ce Prétoire dans la suite une église, & de ses chambres plusieurs chapelles, que l'on distingue encore aujourd'hui. Cette maison sert à présent de demeure aux Bachas, qui sont les Gouverneurs de Jérusalem.

Le *Prétoire* étoit aussi chez les Romains la tente ou le pavillon du Général d'armée, où s'assembloit le Conseil de Guerre, qui étoit aussi quelquefois appellé *Prétoire.* Les Savans conviennent bien que dès le tems d'Auguste, la tente de l'Empereur dans le camp s'appelloit *Prétoire*, & qu'à Rome c'étoit aussi le nom d'un lieu où se tenoient les Gardes qu'on appelloit *Prétoriennes.* Mais ils prétendent que le *Prétoire* n'étoit point du tout le Tribunal du Préfet du Prétoire, ou un lieu destiné à rendre la Justice. *Prétoire* signifioit seulement *la Garde Impériale.* D'autres soutiennent que le même lieu étoit aussi un auditoire, & le siége où le Préfet du Prétoire rendoit la Justice dans le Palais de l'Empereur. Voyez *l'Epître aux Philippiens, c.* 1. *v.* 13. Ils ajoûtent que de ce lieu appellé *Prétoire*, les Gardes furent appellées *Prétoriennes* ou les *Gardes du Prétoire*, qui étoit le lieu où elles s'assembloient pour la garde de l'Empereur. M. Périzonius, Professeur à Leide, a fait une Dissertation pour prouver que le Prétoire n'étoit point un Tribunal Judiciaire du tems de saint Paul, & que c'étoit le camp & la place où s'assembloient les Gardes Prétoriennes. Il ajoûte qu'on n'appella *Prétoires* les lieux où s'administre la Justice, que bien avant sous les Empereurs, & depuis que la charge de Préfet du Prétoire eut été convertie en fonction civile.

PRETORIENS, Soldats de la Garde des Empereurs Romains. Scipion l'*Africain* fut le premier qui établit une Compagnie des plus braves de son armée, qu'il choisit pour en faire ses Gardes, & qui ne le quittoient point dans le combat. Les Prétoriens furent instituez & partagez en corps par Auguste, qui les choisit pour en faire ses Gardes, & qui leur donna pour Chefs deux Officiers appellez *Préfets du Prétoire.* Il n'y eut qu'un Préfet pendant presque tout le régne de Tibére. Les Prétoriens avoient le double de la paye que recevoient les autres troupes. Ainsi comme chaque Soldat touchoit un denier valant dix *asses* ou sols, le Prétorien étoit payé à raison de deux deniers, c'est à dire, de douze sols par jour, monnoye de Hollande. Cette Garde des Empereurs, qui pouvoit monter à dix mille hommes, divisée en neuf ou dix Cohortes, s'attribua une grande autorité dans toutes les révolutions qui survinrent. Il y avoit aussi des Prétoriens à cheval. Ceux qui étoient dans la ville n'y avoient point de camp, & les autres étoient distribuez dans les villes voisines. La Garde Prétorienne fut entiérement abolie sous le régne de Constantin, l'an 312 de Jesus Christ. * Dion, *l.* 53. Tacite, *Annal. l.* 1. Aurelius Victor. Zosime, *l.* 2.

PRETRE (Sébastien le) Seigneur de Vauban, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Maréchal de France, Commissaire général des Fortifications, Gouverneur de Douay & de la citadelle de Lille, fils d'*Urbain* le Prêtre, Seigneur de Vauban, & d'*Edmée* de Carmignolles, naquit le 12 mai 1633. Il commença de porter les armes en 1650, étant lors âgé de 17 ans; & se trouvant dès sa plus tendre jeunesse des talens & un génie particulier pour les Fortifications, il fit connoître aux siéges de Sainte-Ménehould en 1652 & en 1653, de Sténay en 1654, de Landrécies, de Condé & de Saint-Guillain en 1655, de Valenciennes en 1656, & de Montmédy en 1657, que sa capacité & sa valeur le rendroient un jour digne des premiers emplois de la guerre. En 1658, il conduisit en Chef les siéges de Gravelines, d'Ypres & d'Oudenarde. Le Roi lui donna en 1663, une Compagnie dans le régiment de Picardie, & une Lieutenance aux Gardes en 1667. Il obtint en 1668, le Gouvernement de la citadelle de Lille; fut fait Brigadier des armées du Roi en 1674, Maréchal de camp en 1676, & Commissaire général des Fortifications de France en 1678. Le Roi lui donna en 1680, le Gouvernement de la ville de Douay, & lui donna une seconde fois celui de la citadelle de Lille en 1684. Il fut nommé Lieutenant Général en 1688, & servit la même année aux siéges & prises de Philisbourg, de Manheim & de Frankendal sous Monseigneur le Dauphin, qui lui fit don de quatre piéces de canon à son choix, à prendre dans les Arsenaux de ces trois places. Il eut en 1689 le commandement en Flandre du côté de la mer; servit aux siéges de Mons en 1691, & de Namur en 1692; fut nommé Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en 1693; eut en 1694 & en 1695, le commandement des troupes de terre & de mer dans les quatre Evêchez de la Basse Bretagne, où il rendit inutiles les projets des ennemis; les repoussa vivement à la descente qu'ils firent au port de Camaret, & les obligea de se rembarquer avec précipitation. Il se trouva en 1697 au siége d'Ath, sous le Maréchal de Catinat, où il fut blessé; fut nommé Maréchal de France le 14 janvier 1703, dont il prêta serment le premier mars suivant; Chevalier des Ordres du Roi en 1705, & eut en Flandre, après la bataille de Ramillies en 1706 le commandement d'un corps de troupes, avec lequel il conserva les places du côté de la mer. Il mourut le 30 mars 1707, âgé de 74 ans à Paris, d'où son corps a été porté en sa Terre de Bazoches en Bourgogne, ayant porté la maniére de fortifier les places, de les attaquer & de les défendre, à un degré de perfection auquel personne jusqu'à lui n'étoit encore parvenu. Il en avoit fortifié plus de trois cens, & avoit eu la conduite principale & la direction en chef à cinquante trois siéges, à vint desquels le Roi Louis XIV commanda en personne, & Monseigneur le Dauphin à trois autres. Ce qui rend sa mémoire recommandable, c'est l'attachement qu'il eut toûjours au bien de l'Etat, & qui lui fit mépriser les richesses & les dignitez dont il fut revêtu: de sorte que les gratifications considérables qu'il avoit reçues en différens tems, ne l'enrichirent point, les ayant presque toutes employées pour le service du Roi: il étoit toûjours prêt à marcher dès qu'il se croyoit nécessaire au bien de l'Etat. Il a composé plusieurs Ouvrages, qui ne sont point encore publics, & qui apparemment ne paroîtront pas. L'Auteur y examine diverses idées qui se sont présentées à son esprit pour le bien du public. Il a intitulé ce vaste Recueil ses *Oisivetez*; mais ses oisivetez, s'il étoit possible qu'elles s'exécutassent, seroient d'une utilité infinie. On lui attribue un livre qui a pour titre, *la Dixme Royale*, & il en a paru d'autres où l'on annonce sa véritable maniére de fortifier; mais il n'en avoit point, chaque place différente lui en fournissant une nouvelle, selon les diverses circonstances de sa grandeur, de sa situation, de son terrain. Jamais homme ne fut mieux conduire un siége, & ne sut si bien ménager les troupes: il n'eut pas d'occasion de montrer son habileté à défendre les places, les ennemis de la France ne s'étant jamais présentez pour assiéger celles où il s'étoit renfermé. De *Jeanne* d'Onay, Dame d'Epiry, fille de *Claude*, Baron d'Epiry, & d'*Urbaine* de Roumiers, qu'il avoit épousée en 1660, & qui est morte en juin 1705, il n'a laissé que deux filles. *Charlotte*, l'aînée, Dame d'Epiry, mariée en novembre 1679, à *Jacques* de Mégrigny, Comte de Villebertin; & *Jeanne-Françoise* le Prêtre, mariée en janvier 1691, à *Louis* Bernin de Valentiné, Marquis d'Ussé, Contrôleur général de la Maison du Roi. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

PRETRE (Antoine le) Chevalier, Comte de Vauban, de Busseul, & de Boyer, Marquis de Magny, Seigneur d'Essertine, de Moulins-sur-l'Arconse, de Poisson, de la Bastie, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Gouverneur des ville & château de Béthune, Ingénieur général, & Directeur des Fortifications des places de la province d'Artois, neveu à la mode de Bretagne, du Maréchal de Vauban, étoit fils de Paul le Prêtre, Seigneur de Champignolles, Major de la citadelle de Lille, & d'*Anne* Guesdin, & a toujours été connu sous le nom de *du Puy-Vauban.* Il entra dans le service en 1672, ayant obtenu une Lieutenance au régiment de Champagne. Il eut en 1674 une Compagnie de celui de Normandie, & il commença la même année à servir en qualité d'Ingénieur au siége de Besançon, où il fut blessé de deux coups de fusil, en faisant le logement de la contrescarpe. Il servit ensuite à tous les siéges dont Sébastien le Prêtre de Vauban, depuis Maréchal de France, eut la direction. Il le suivit aussi dans presque toutes les visites que celui-ci fit des places du Royaume, travaillant sous lui aux projets de Fortifications qui ont été exécutez sur ses desseins. Ce travail embrassoit la construction de plus de soixante nouvelles places, & la réparation de plus de quatre-vints anciennes. Après cela, il fut chargé de la conduite en chef de plusieurs siéges. A celui de Courtray en 1683, il fut blessé d'un coup de fusil à la main dont il demeura estropié. Il fut encore blessé à celui de Huy en 1693, & légérement à celui d'Ath en 1697. Il fut fait Brigadier d'Infanterie le 30 mars 1693, & Chevalier du nouvel Ordre Militaire de Saint-Louis, avec deux mille livres de pension, le dixiéme de mai suivant. Il en fut nommé Commandeur avec trois mille livres de pension, le 12 de mars 1694, & depuis il en fut fait Grand-Croix. Il fut nommé Maréchal de camp le 29 janvier 1702, & servit la même année à la défense de Keiserswert, sous les ordres du Duc de Bourgogne, & en 1703 au siége de Brisach, où il conduisit l'attaque de la gauche avec succès, ce qui opéra la reddition de la place. Le Gouvernement de Béthune lui fut donné le 17 septembre 1704, & le Roi le fit Lieutenant Général de ses armées le 26 octobre suivant. Il fut employé en 1708, à la défense de Lille, sous les ordres du Maréchal de Boufflers. En 1710, il fut assiégé dans Béthune, & quoique cette place fût petite, mauvaise, mal munie, & la garnison fort foible, il y tint, contre l'attente des deux armées, quarante-deux jours, au bout desquels il obtint une capitulation honorable. En 1714, il fut choisi par les Rois de France & d'Espagne, pour faire en chef, sous les ordres du Maréchal de Berwick, le siége de Barcelone, où il reçut un coup de fusil au travers du corps. Le Roi Louis XV, en considération de ses longs & importans services, par ses lettres données à Chantilly au mois d'août 1725, érigea pour lui & pour ses enfans & postérité mâle, en titre & dignité de Comté, la Terre & Seigneurie de S. Sernin, située dans le Mâconnois, qu'il possédoit du chef de sa femme, avec jonction & union de celle de Boyer, joignante & contiguë de l'autre, sous la dénomination de *Comté de Vauban.* Il mourut en son Gouvernement de Béthune, le dixiéme d'avril 1731, dans la soixante & dix-septiéme année de son âge, après cinquante-huit ans de services presque continuels, s'étant trouvé à quarante-quatre siéges d'attaque ou de défense de places, villes, citadelles, ou châteaux,

&

& dans un grand nombre d'actions, où il avoit reçu en divers tems feize bleffures confidérables. Il vit périr de fon tems plus de fix cens ingénieurs. Il avoit perdu au fervice du Roi, fon pére, deux fréres, un beau-frére, deux oncles, & onze coufins germains ou iffus de germains. Son corps a été enterré dans l'églife des Capucins de Bethune, où on lui a dreffé fur un marbre blanc une Epitaphe, dont le contenu eft rapporté dans le *Mercure de France du mois de mai* 1731, avec les lettres d'érection de la Terre de S. Sernin en Comté. Il avoit époufé par contract du deuxiéme mars 1699, *Anne-Henriette* de Bufleul, fille unique & héritiére de *François* de Bufleul, Seigneur Comte de S. Sernin, & de *Marie-Anne* de Cours. Il a eu d'elle 1. *Jacques-Philippe-Sébaftien* le Prêtre, Comte de Vauban, Lieutenant-de-Roi en Franche-Comté, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de Flandre; 2. *Louis-Gabriel* le Prêtre, Chevalier de Vauban, Lieutenant dans le régiment du Roi Infanterie l'an 1731; 3. *Perrette* le Prêtre de Vauban, Religieufe Profeffe au Port-Royal, fous le nom de *Sœur de Sainte-Valérie*, le feptiéme mai 1722; & 4. *Jeanne-Louife* le Prêtre de Vauban. * *Mercures de France, avril & mai* 1731. *p.* 810 & 1183. *Hift. des Grands Officiers, tome* 7. *p.* 634.

PRETRE (Claude Le) Confeiller au Parlement de Paris, eft Auteur du Recueil d'un très-grand nombre d'Arrêts, dont les plus récens font d'environ l'an 1621. Quelques uns prétendent que c'eft celui des Arreftographes de ce Parlement, qui a inféré dans fon Recueil de plus belles Obfervations de Droit & de Belles Lettres. * Denys Simon, *Biblioth. Hift. des Aut. de Droit.*

PRETRE. Le mot de Prêtre vient du mot Grec πρεσβύτερος, qui fignifie *ancien*, parce qu'on choififfoit ordinairement les plus anciens pour préfider aux chofes facrées. Chez les Hébreux le nom de זקן c'eft à dire, *Sénieur* ou *Prêtre*, étoit donné aux Anciens des Tribus qui rendoient la Juftice. Il eft parlé de ces Prêtres plufieurs fois dans l'Ancien Teftament. Le Collége des Septante établi par Moïfe, en étoit compofé; & nous voyons qu'il eft fouvent parlé dans l'Evangile & dans les Actes des Sénieurs ou des Prêtres des Juifs qui font joints aux Docteurs de la Loi, comme ayant autorité. Dans l'Ancien Teftament, le Sacerdoce ne fut attaché à une certaine famille que depuis la Loi de Moïfe. Auparavant, les premiers-nez des maifons, les Péres de famille, les Princes, les Rois, étoient Prêtres-nez dans leur ville & dans leurs maifons. Caïn & Abel, Noé, Abraham & Job, Abimélech & Laban, Ifaac & Jacob offroient eux mêmes leurs facrifices. Dans la cérémonie de l'alliance que le Seigneur fit avec le peuple au pié du Mont-Sinaï, Moïfe fit l'office de Médiateur, & on choifit pour faire celui de Prêtre, de jeunes hommes du milieu des Enfans d'Ifraël; mais depuis que le Seigneur eut choifi la Tribu de Lévi pour le fervir dans fon Tabernacle, & que le Sacerdoce fut fixé dans la famille d'Aaron, alors le droit d'offrir des facrifices à Dieu, fut refervé aux feuls Prêtres de cette famille. Il femble toutefois que dans certaines occafions les Juges & les Rois des Hébreux ont offert des facrifices au Seigneur, fur tout avant que le lieu où le Seigneur vouloit être principalement adoré, ait été fixé dans Jérufalem. Le Grand-Prêtre étoit le Chef de la Religion, & le Juge ordinaire des difficultez qui la concernoient. Il avoit feul le privilége d'entrer dans le Sanctuaire une fois l'année, qui étoit le jour de l'expiation folemnelle pour expier les fouillures de tout le peuple. Dieu avoit attaché à la perfonne du Grand Prêtre l'Oracle de fa vérité, de forte que quand il étoit revêtu des ornemens de fa dignité, & de l'Urim & Thummim, il répondoit aux demandes qu'on lui faifoit, & Dieu lui découvroit les chofes cachées & futures. Les Prêtres particuliers fervoient immédiatement à l'autel, offroient les facrifices, égorgeoient les victimes, les dépouilloient & en verfoient le fang au pié de l'autel. Ils entretenoient le feu perpétuel fur l'autel des Holocauftes & les lampes du chandelier d'or qui étoit dans le Saint, paîtriffoient les pains de propofition, les faifoient cuire, les offroient fur l'autel d'or qui étoit dans le Saint, & les ôtoient tous les jours de fabbat pour y en mettre d'autres. Tous les jours foir & matin, un Prêtre défigné par le fort au commencement de la femaine, portoit dans le Saint un encenfoir fumant, & le pofoit fur la table d'or, autrement nommée *l'autel des parfums*. Une des principales fonctions des Prêtres après les facrifices & le fervice du temple, étoit l'inftruction des peuples & le jugement des affaires. Ils donnoient publiquement la bénédiction au peuple au nom du Seigneur. Dans la guerre, ils étoient chargez de porter l'Arche de l'Alliance, de confulter le Seigneur, de fonner des trompettes facrées, & de prononcer ces paroles à la tête de l'armée, *Ecoutez, Ifraël, vous allez combattre vos ennemis, ne craignez point, parce que le Seigneur eft au milieu de vous: il combattra pour vous & vous garantira du danger*, *Nombres, ch.* 10. *v.* 8 & 9. Le nom de Prêtre pour fignifier non feulement l'âge, mais encore la dignité, a paffé des Juifs aux Chrétiens, qui dès la naiffance du Chriftianifme ont donné le nom de Prêtre à ceux qui avoient foin de gouverner les églifes. Il eft dit dans les *Actes, ch.* 14. *v.* 23, que S. Paul ordonna des Prêtres en chaque églife, & *ch.* 15. *v.* 2, qu'il y avoit à Jérufalem, outre les Apôtres, des Prêtres, que l'on alla confulter fur la Queftion de l'obfervation des préceptes de la Loi. Saint Paul dans l'*Epître à Tite, ch.* 1. *v.* 5, lui recommande d'établir des Prêtres dans chaque ville, & S. Jacques confeille aux Chrétiens qui font malades, de faire venir les Prêtres de l'Eglife, afin qu'ils les oignent d'huile, & qu'ils prient pour eux. Saint Paul étant venu à Milet, envoya à Ephéfe chercher les Prêtres de cette églife, & les avertit d'être attentifs à leur conduite & à celle du troupeau, dont le Saint Efprit les avoit établis Pafteurs pour gouverner l'Eglife de Dieu. Saint Pierre exhorte les Prêtres de paître le troupeau du Seigneur, & fe dit lui-même Prêtre comme eux, *compresbyter*. Saint Jean fe nomme auffi Sénieur ou Prêtre. Quoique le nom d'Evêque fe donnât alors à un Prêtre, dès le commencement de l'Eglife les Prêtres ont été diftinguez des Evêques, & ordonnez par l'impofition des mains de l'Evêque & du Presbytére. Les fonctions principales des Prêtres ont toujours été, comme on le prétend dans l'Eglife Romaine, de confacrer le Corps de Jefus Chrift; d'offrir le facrifice; de batifer; de lier & de délier en impofant la pénitence & donnant l'abfolution; d'adminiftrer les Sacremens, à l'exception de l'Ordre & de la Confirmation refervez aux Evêques, & cependant accordée pour la Confirmation aux Prêtres de l'Eglife Grèque; d'inftruire le peuple; de préfider aux priéres publiques, & de gouverner l'Eglife avec l'Evêque. Ils devoient en tout obéir à l'Evêque, & l'Evêque agit par leur confeil: c'eft l'ufage de l'ancienne Eglife. On leur a quelquefois permis d'ordonner les Soudiacres & les Clercs inférieurs. On n'ordonnoit point autrefois de Prêtre, fans lui donner un titre, ou une églife dans laquelle il devoit fervir. Il y avoit des Prêtres de la ville, qui fervoient dans l'églife cathédrale avec l'Evêque, ou qui avoient des églifes particuliéres dans la ville, & des Prêtres de la campagne, qui avoient foin des églifes de campagne. Autrefois on n'ordonnoit point de Prêtre qu'il n'eût 30 ans; à préfent il fuffit d'avoir 25 ans pour être ordonné Prêtre. * Morin *de Ordinat.* Thomaffin, *Difcipl. de l'Eglife.*

Les Prêtres des Payens étoient des perfonnes deftinées pour offrir les facrifices. Ils furent inftituez à Rome par Numa Pompilius, & nommez *Sacerdotes*. Il y en eut de deux fortes; les uns pour tous les Dieux en général, appellez *Pontifes*, en Latin *Pontifices*: il en établit d'abord quatre de race Patricienne. On en créa enfuite quatre autres de race Plébeienne l'an 454 de la fondation de Rome, le 300 avant Jefus Chrift; & Sylla étant Dictateur en ajoûta fept autres pour des Dieux particuliers, comme les Luperques, *Luperci*, pour le Dieu Pan; les Collégues Titiens, *Sodales Titii*, pour les Dieux des Sabiens; les Saliens, *Salii*, pour le Dieu Mars; les Veftales, *Veftales*, pour la Déeffe Vefta; les Flamines, *Flamines*, pour Jupiter, pour Mars ou pour Quirinus; les Galles, *Galli*, pour Cybéle, Mére des Dieux. Il y avoit encore certains Magiftrats ou Officiers nommez *Epulones*, qui étoient comme les Intendans ou Maîtres d'Hôtel, qui préfidoient aux feftins que l'on faifoit après les facrifices; le Roi du facrifice, qui étoit comme le Maître des cérémonies; les Fréres Arvales qui avoient le foin des facrifices que l'on offroit pour l'abondance des biens de la terre; & les Fréres Curions, prépofez pour les facrifices de chaque Curie. Les Prêtres portoient diverfes couronnes. Elles étoient de laurier pour les Prêtres d'Apollon, & de feuilles de peuplier pour ceux d'Hercule. Quelques uns en avoient de myrthe, d'autres de lierre, & d'autres de feuilles de chêne. Le Grand-Prêtre à Rome, n'étoit obligé de rendre compte de fes actions, ni au Sénat, ni au peuple, & étoit le feul qui eût droit de venir en litiére au Capitole. Il étoit le Chef de la Religion, & Juge fouverain des cérémonies; il recevoit les Veftales; avoit l'intendance fur tous les Prêtres, des facrifices, des temples & des autels; & avoit foin de rédiger les Annales de ce qui fe paffoit tous les ans. Numa Pompilius fut le premier fouverain Pontife ou Grand-Prêtre. Depuis lui l'élection du fouverain Pontife appartenoit au Collége des Pontifes. Dans la fuite Cn. Domitius, Tribun du peuple transféra ce droit au peuple qui y avoit néanmoins toûjours eu part. Si l'on s'en rapporte à ce qu'en dit Cicéron dans fon Difcours de la *Loi Agraire*, la confécration du fouverain Pontife fe faifoit avec des cérémonies extraordinaires. On le faifoit defcendre dans une foffe, revêtu de fes habits pontificaux; on couvroit la foffe de planches percées, & on immoloit deffus les victimes, dont le fang couloit par les trous fur le Pontife: il s'en frottoit le vifage, les yeux, la bouche & même la langue. Enfuite on retiroit les planches, les Flamines tiroient le Grand-Pontife couvert de fang, & en cet état il étoit falué comme Grand-Pontife, qualité qui étoit fort honorable. Devant lui marchoit un Licteur, il étoit porté en chaife curule, & fa porte étoit ornée de lauriers. Jules-Céfar, & depuis lui les autres Empereurs prirent la qualité de fouverain Pontife, & l'ont confervée même depuis qu'ils furent Chrétiens. Les Prêtres de Mars étoient tellement confiderez, qu'il falloit être de famille Patricienne pour obtenir cette dignité. Les Prêtres à Tyr avoient la premiére place auprès du Roi, & étoient vêtus de pourpre. Les Prêtres du Soleil, parmi les Phéniciens, portoient une longue robe de pourpre & d'or, & fur leur tête une couronne d'or garnie de pierreries. Les Egyptiens élifoient leurs Rois entre les Prêtres, & honoroient de ce dernier titre tous leurs Philofophes. Le Prêtre de Jupiter, appellé à Rome *Flamen Dialis*, poffédoit cette prérogative, que fa fimple parole avoit l'autorité d'un ferment. Sa préfence tenoit lieu d'un Sanctuaire; & un Criminel qui fe retiroit chez lui ne pouvoit y être pris. La Prêtrife chez les Indiens eft héréditaire, comme elle l'étoit anciennement parmi les Juifs. Le fils d'un Bramin eft Prêtre, & époufe une fille de la même condition. * *Antiq. Grec. & Rom.*

PRETRE-JEAN. *Voyez* PRETE-JEAN.

PRETTIGOW, en Latin *Rhætica Vallis.* Cette Vallée a fon nom du Mont *Rhætico*, qui a reçu le fien du Duc *Rhætus*, premier Prince de ce païs. Elle eft étroite & environnée de hautes montagnes, mais riche en pâturages. Elle eft fituée dans la Ligue des dix Droitures le long du *Rhætico*, qui la fépare de la Vallée Montafune. Le Lanquart la traverfe & l'arrofe. Autrefois les Barons de Vatz en étoient les Maîtres auffi bien que de la Droiture de Davos. Leur famille s'étant éteinte vers le milieu du XIV fiécle, ces païs pafférent par voye d'héritage à Frédéric, Comte de Toggenbourg, qui avoit en mariage Kunigunde, fœur de Donat, dernier Baron de Vatz, dont il eut deux fils. Les Comtes le poffédérent jufques en 1436, où leur maifon fut auffi éteinte par la mort de Frédéric. Le Prettigow tomba alors par droit d'héritage à Ulric, Comte de Matfch.

Cette famille ayant aussi pris fin en 1504, par la mort de Gaudence, ce païs parvint à la Maison d'Autriche, qui y envoyoit des Baillifs, qui avoient leur résidence au château de Castele jusques en 1649. Alors par une convention, l'Archiduc Ferdinand-Charles renonça à toutes ses prétentions sur le Prettigow, en déclara les Habitans libres & déliez du serment de fidélité, prêté à la Maison d'Autriche, & leur remit les Archives du païs moyennant la somme de 75000 florins de Tyrol qu'on lui paya. * *Dictionnaire Allemand.* On a déja dit quelque chose de cette Vallée sous le nom de BRETTIGAU.

* PRETZSCH ou BRETSKE, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle est située sur la rive gauche de l'Elbe, au sud de Wittenberg, tirant vers l'est à la distance de trois à quatre lieues.

* PREVARANGES ou PREVERANGES, bourg de France dans le Berry. Il est dans la partie méridionale de cette province, au sud de Bourges, dont il est éloigné d'environ quatorze lieues. * Sanson, *Carte du Gouvernement général des Orléanois, Dict. Univ. de la France.* Ce dernier place ce lieu à quatre lieues d'Issoudun. Il faut que ce soit une faute d'impression & que l'on ait mis *quatre* pour *quatorze*, puisque les Cartes lui donnent cette dernière distance. La Carte de France par Visscher, & celle du Gouvernement général de l'Orléanois dans la Géographie de M. Du Bois lui donnent le nom de *Peveranges.*

PREVESA, forteresse, est située à l'embouchure du Golfe de Larta dans l'Epire, province de la Turquie méridionale en Europe. Elle est bâtie sur les ruines de l'ancienne Nicopolis, que l'Empereur Auguste fit construire pour conserver le souvenir de la fameuse victoire d'*Actium*, qu'il remporta sur Marc-Antoine. En 1539, Marc Grimani, Patriarche d'Aquilée, Général des galères du Pape, accompagné d'André Doria, Général de la Ligue, attaqua vainement cette place occupée par les Turcs, & fut contraint de se retirer. Le Généralissime Morosini s'en rendit maître au mois de septembre 1684. Les Assiégez remirent entre les mains du Général Strasoldo, toutes les munitions de guerre & de bouche, & tous les drapeaux. Il n'en sortit que trente des plus considérables avec leurs armes: le reste des hommes & des femmes n'eurent que la liberté d'emporter leurs habits à Larta. * Le Père Coronelli, *Description de la Morée.*

* PREUIL (François de Jussac d'Embléville, Seigneur de Saint-) Gouverneur de la ville & Comté d'Arras, & Maréchal de camp des armées du Roi, connu dans l'Histoire du régne du Roi Louis XIII, fut fort galant dans sa première jeunesse, & eut une intrigue avec une Dame, auprès de laquelle il eut pour rival Charles de la Porte de la Meilleraye dont il s'attira par là l'inimitié. Il fut d'abord Capitaine du régiment des Gardes. Ce fut lui qui prit le Duc de Montmorency prisonnier, & qui par là s'attira la faveur du Cardinal de Richelieu. Depuis s'étant battu en duel contre de Flecelles, & l'ayant tué, il sortit du Royaume; mais s'étant jetté en 1636 dans Corbie pour la défendre contre les Espagnols qui l'assiégeoient, il obtint par cette action que son duel fut regardé comme une rencontre. Il eut depuis le Gouvernement de la ville d'Ardres, & ensuite au mois de novembre 1637 celui de Dourlens, & fut fait aussi Maréchal de camp. En 1640, il facilita la prise d'Arras par les convois qu'il eut soin de faire conduire au camp, & le Gouvernement lui en fut donné. Le Maréchal de la Meilleraye obtint de la Cour un ordre de le faire arrêter, sous prétexte qu'il venoit de tailler en pièces la garnison de Bapaume dont il ignoroit la reddition. D'autres se joignirent au Maréchal, & on l'accusa de concussions & de quantité de violences, entre autres, d'avoir enlevé une Meunière qu'il entretenoit publiquement, & dont on excita le mari à se porter accusateur contre lui. Il fut conduit à la citadelle d'Amiens, où son procès lui ayant été fait par des Commissaires, il eut la tête tranchée le samedi neuvième décembre 1641. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* PREUILLY, petite ville de France dans la Touraine, sur la rive droite de la Clayse, est au sud-sud-est de Tours, dont elle est éloignée d'environ treize lieues. Sanson dans sa *Carte du Gouvernement général de l'Orléanois*, l'appelle *Prully.*

* PREVOT (Jean) abusa de la crédulité du peuple par ses prestiges dans le XIV Siécle. Un Abbé de l'Ordre de Citeaux ayant perdu une considérable somme d'argent, il entreprit de le lui faire recouvrer par ses sortiléges, mais ayant été découvert dans le tems de l'exécution, il fut condamné par la Justice de l'Archevêque à être brûlé vif avec Jean Persant qui étoit le grand Maître dans l'art des sortiléges. Les complices qui étoient un Moine Apostat de l'Ordre de Citeaux, Disciple de Persant, l'Abbé de Sarconcelles du même Ordre & quelques Chanoines Réguliers, furent dégradez & condamnez à une prison perpétuelle. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736. *

PREVOT (Jean) Professeur en Médecine, né à Dilsberg dans le diocèse de Bâle, le quatrième de juillet 1585, étudia à Dole; & s'étant arrêté à Padoue, il s'y rendit très-habile dans la Médecine, qu'il y enseigna durant dix-huit ans avec beaucoup de réputation. Il y mourut le troisième août 1631, âgé de 49 ans, après avoir composé divers Ouvrages. * *Voyez* son Eloge parmi ceux des Hommes de Lettres de Padoue, de Jacques Philippe Thomasini.

PREVOT (Bernard) Président au Parlement de Paris, troisième fils de JEAN PREVOT, Seigneur de Saint Cyr, de Morsan, &c. Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Paris, Président aux Requêtes du Palais, & frère de *Jean* Prevôt, Chanoine de Notre-Dame de Paris, & Président aux Enquêtes, eut en partage les Terres de Morsan & de Villabel, & fut Conseiller aux Parlemens de Paris & de Bretagne; puis premier Président aux Requêtes du Palais, ensuite Conseiller du Roi en son Conseil Privé, & enfin second Président au Parlement de Paris. Il exerça plusieurs années cette dernière charge avec l'approbation de la Cour, qui l'employa souvent dans des affaires importantes, jusqu'au 22 septembre de l'an 1585, qui fut l'année de sa mort. On voit dans l'église des Célestins de Paris sa tombe de cuivre, & de *Magdelaine* Potier de Blancménil sa veuve, morte en mai 1603, sans laisser de postérité. La famille des Prevôt, originaire de Blois, a été féconde en illustres Magistrats: ce qu'on pourra voir dans l'Histoire des Présidens du Parlement de Paris, par Blanchard.

* PREVOT (Jean le) en Latin *Præpositus*, d'Arras, Jésuite de petite stature, mais d'une éminente doctrine, enseigna deux fois le Cours de Philosophie à Douay, & pendant seize ans entiers, la Théologie Scholastique, premièrement dans le Collége de Louvain, puis dans celui de Douay. On a de lui, *Commentaria in tertiam partem Summæ Theologiæ S. Thomæ, de Incarnatione Verbi divini, Sacramentis & Censuris; Commentaria in primam partem, de Deo uno & trino, de Angelis, & Operibus sex dierum; Commentaria in Primam Secundæ.* Il mourut à Mons-en-Hainaut, l'an 1634, âgé de 63 ans. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 550.

PREVOT, étoit autrefois le Seigneur qui administroit lui-même la Justice. Il faisoit la même chose dans ses Prevôtez, que les Baillifs & les Sénéchaux font aujourd'hui dans les Baillages & les Sénéchaussées. Tel est le Prevôt de Paris, Juge d'épée. Il préside quelquefois au Châtelet, recueille les voix, & fait prononcer par ses Lieutenans. Il n'y a ni sentence ni contract en forme, qui à la tête ne soit autorisé du nom du Prevôt de Paris. L'assemblée de la Noblesse de la Prevôté de Paris pour l'Arrièreban, se fait en son Hôtel, & il a le droit de la conduire à l'armée.

PREVOT, dignité dans quelques Chapitres ecclésiastiques. C'est la première à Albi, la seconde au Puy, & à Tulles. Ce sont dans d'autres églises des dignitez dont les Bénéfices passent pour simples.

PREVOT, Grand-Officier dans les Ordres Militaires, qui a le soin des cérémonies, & porte le cordon & la croix de l'Ordre. Il y en a dans ceux de S. Michel, du S. Esprit, de S. Louis, de S. Lazare & de Mont-Carmel.

PREVOT DE L'HOTEL DU ROI ou GRAND PREVOT DE FRANCE, Juge ordinaire de la Maison du Roi, qui connoît de toutes sortes d'affaires civiles & criminelles, entre les Officiers du Roi, & pour eux contre ceux qui ne le sont pas. C'est le plus ancien Juge royal ordinaire du Royaume, son institution étant aussi ancienne que la Monarchie, puisque les premiers Rois de France ont eu un Juge dans leur Maison & pour leur suite. Le Prevôt de l'Hôtel fait tous Actes de Justice, comme scéllez & inventaires dans le Louvre, & dans toutes les autres maisons royales où est la Cour. Il peut aussi informer dans Paris de tous crimes, pour & contre les Gens de la suite du Roi. Il a deux Lieutenans de robe longue, & quatre de robe courte. Ceux-là jugent les procès civils, & les autres connoissent des crimes souverainement, en y appellant six Maîtres des Requêtes. Les marques de sa dignité sont deux faisceaux de verges d'or passez en sautoir, liez de cordons d'azur avec la hache d'armes, que les Romains nommoient *consulaire.* * *Mémoires Historiques.*

PREVOT DES MARCHANDS à Paris, Magistrat fort considérable, a jurisdiction sur le commerce qui se fait par eau. Il a droit de visiter & de taxer la plus grande partie des marchandises qui sont débitées sur les ports, & donne ordre aux cérémonies publiques de la ville. Ce Magistrat est appellé *Maire* dans les autres villes de France, où il n'y a point de Prevôt des Marchands.

PREVOT DES MARECHAUX, Officier royal, reputé du corps de la Gendarmerie. Toutes ces sortes d'Officiers sont Lieutenans des Maréchaux de France, & ont jurisdiction sur les vagabonds, sur ceux qui volent à la campagne, & sur les Faux-monnoyeurs. Ils prennent aussi connoissance des meurtres de guet-appens. On compte en France cent quatre-vints siéges de Prevôts des Maréchaux. Celui de Paris y est connu sous le nom de *Prevôt de l'Isle.*

PREVOT D'ARMÉE, Officier qui a l'œil sur les Déserteurs & sur les Soldats coupables, met aussi la taxe sur les vivres de l'armée, & a d'autres Officiers sous lui, savoir, un Lieutenant & un Gréffier, avec une Compagnie d'Archers à cheval, & un Exécuteur de Justice. Le Prevôt d'un régiment d'Infanterie a les mêmes Officiers que celui de l'armée; mais il n'a que six archers.

PREVOT GÉNÉRAL DE LA MARINE, Officier établi pour instruire les procès des gens de mer qui ont commis quelque crime. Par l'ordonnance de 1674, il a entrée au Conseil de Guerre, ainsi que ses Lieutenans qui y font le rapport de leurs procédures. Il y a dans chaque vaisseau un *Prevôt Marinier*: c'est un homme de l'équipage, qui a les prisonniers en sa garde, & qui est chargé du soin de faire nettoyer le vaisseau.

PREVOT GÉNÉRAL DES MONNOYES, fut créé en 1635, avec un Lieutenant, trois Exemts, un Gréffier, quarante Archers, & un Archer trompette, pour faciliter l'exécution des Edits & des réglemens touchant le fait des Monnoyes; pour prêter main-forte aux Députez de la Cour, tant dans la ville de Paris, que hors la ville; pour exécuter les Arrêts & commissions qui leur viennent de la Cour, & pour envoyer plus ou moins d'Archers, selon le besoin. Ce Prevôt est obligé de faire juger à la Cour les procès de fausse monnoye qu'il a instruits: ce qui est cause qu'il y a rang & séance après le dernier Conseiller; mais il n'a pas voix délibérative. Il est seulement présent au jugement des procès dont il a fait l'instruction, pour rendre compte de ses procédures. * *Diction. des Arts.*

* PREUSCHMARK, bourg de la Prusse Ducale dans

la Pomésanie, sur le bord occidental d'un petit Lac d'où la rivière de Sigune tire sa source. Il est au sud-est de Dantzic, dont il est éloigné d'environ 14 lieues.

PREUTSWALCK. *Voyez* PRITZWALD.

PREXASPES, *Prexaspes*, Mage auquel Cambyse, Roi de Perse, confioit les plus grands secrets, eut ordre de tuer Smerdis: ce qu'il fit en menant ce Prince à la chasse. Après la mort de Cambyse, l'an du monde 3513, & 522 avant Jesus-Christ, voyant le Mage Smerdis sur le thrône, il nia fortement qu'il eût tué le frére du Roi, pour se mettre à couvert de la vengeance du peuple qui aimoit ce Prince, & de la violence des Mages qui soutenoient que Smerdis frére de Cambyse, vivoit encore. Il promit même à ces Mages de monter sur une tour qui étoit sur la place publique, & de déclarer à haute voix aux Perses qui y seroient assemblez, que Smerdis frére du Roi, & fils de Cyrus, étoit vivant & possédoit le Royaume. Mais il fit le contraire, & protesta publiquement qu'il avoit exécuté le commandement que Cambyse lui avoit fait, de tuer Smerdis son frére, & que celui qui regnoit, étoit un Mage qui usurpoit la Couronne: ensuite il se précipita du haut de la tour. Les Historiens remarquent qu'il parloit avec beaucoup de hardiesse à son Roi, & qu'il osa même lui remontrer un jour que ses excès dans le vin obscurcissoient la gloire de ses belles actions. Mais ce fidéle avertissement lui fut fatal: car quelques jours après, Cambyse étant ivre, tira une fléche dans le cœur du fils de Prexaspès, & demanda ensuite à ce malheureux pére, s'il connoissoit quelqu'un qui eût plus d'adresse, avant même que d'avoir bu. Pour ne pas irriter le Roi davantage il lui répondit, qu'un Dieu ne pouvoit pas mieux tirer. * Hérodote. Justin.

* PREYSIUS (Christophle) ami du célébre Mélanchthon, naquit en Hongrie & professa la Philosophie, à Francfort. Il a fait en Latin la Vie de Cicéron, laquelle est estimée. Cette Histoire parut à Bâle en 1555, *in octavo*, avec un Traité ou Discours *de Imitatione Ciceroniana.* * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

PREZ (des) de Montpezat, Maison qui a produit de grands hommes dans l'Eglise & dans l'Etat, descendoit de RAIMOND qui suit.

I. RAIMOND, Seigneur des Prez, vivoit en 1286, & épousa *Banne* de Montpézat, héritiére de *Gaillard*, Seigneur de Montpézat en Quercy, son frére, dont il eut RAIMOND II, qui suit.

II. RAIMOND des Prez, II. du nom, Seigneur de Montpézat, vivoit en 1330, & eut pour enfans 1. *Bertrand*, Seigneur de Montpézat, Chevalier Banneret, qui servit à la bataille de Crécy, où il fut blessé dangereusement, fut fait prisonnier près d'Auberoche par les ennemis ausquels il paya douze mille deniers d'or à l'écu pour sa rançon, & laissa d'*Alpasie*, Dame de Montagu, fille unique & héritiére de *Bertrand*, Seigneur de Montagu, un fils nommé *Pierre* des Prez, Seigneur de Montagu, mort dans une rencontre contre les Anglois; 2. RAIMOND III, qui suit; & 3. *Pierre* des Prez, Archevêque d'Aix & Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé.* Quelques Auteurs lui donnent encore pour enfans 4. *Jean* des Prez, Evêque de Castres, qui fonda la chapelle de Notre-Dame de Montpézat en 1349, mort en août 1353; & 5. *Raimond* des Prez, Evêque de Clermont, mort en 1340.

III. RAIMOND des Prez, III. du nom, Viguier de Toulouse, mourut avant l'an 1335, & fut pere 1. de GERAUD qui suit; 2. de *Raimond*, Archidiacre de Riviere; 3. de *Jean*, & 4. de *Marguerite* des Prez, tous nommez dans le testament du Cardinal leur oncle.

IV. GERAUD des Prez, Chevalier, étoit mort en 1354, & laissa de *Gaucerande* de Mons sa femme, 1. *Pierre-Raimond*, Seigneur de Montpézat, qui servoit dans les guerres de Gascogne en 1351; 2. RAIMOND ARNAUD qui suit; 3. *Raimond*, Protonotaire du Saint-Siége; & 4. *Marguerite* des Prez, nommée dans le testament du Cardinal son grand-oncle.

V. RAIMOND-ARNAUD, Seigneur des Prez, de Montpézat & du Puy-de-la-Roche, recueillit les successions de son frére & du Cardinal son grand oncle, fit son testament en 1369, & mourut peu après, laissant pour fils unique JEAN qui suit.

VI. JEAN des Prez, Seigneur de Montpézat, du Puy-de-la-Roche, &c. vivoit encore en 1409, & fut pére 1. de BERTRAND qui suit; 2. de *Berenger*; 3. 4. 5. de trois autres fils; & 6. de *N....* des Prez, mariée à *N....* Ebrard.

VII. BERTRAND des Prez, Seigneur de Montpézat, de Piquequos près de Montauban, &c. vivoit en 1423. On lui donne pour femme *Jacqueline* de Cardaillac, fille de *Hugues*, Seigneur de Bioulle, & de *Marguerite* de Montbrun: & d'autres *Agnès* de Carmin, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Négrepelisse, & de *Marguerite* d'Estaing, & eut pour enfans 1. HUGUES qui suit; 2. *Bernard*; 3. *Jean*; & 4. *Anne* des Prez.

VIII. HUGUES des Prez, Seigneur de Montpézat, du Puy-de-la-Roche, de Piquequos, &c. Chambellan du Roi Charles VII, vivoit en 1496, & fut pére 1. d'ANTOINE qui suit; 2. de *Jean*; & 3. de *Catherine* des Prez, mariée à *Jean*, Baron de Cazillac.

IX. ANTOINE des Prez, Seigneur de Montpézat, &c. accompagna le Roi Charles VIII, en son voyage d'Italie, où il fut blessé, & mourut au retour de ce voyage avant son pére. Il épousa *N....* Dame de la Cortade, dont il eut 1. *Pierre* des Prez, Seigneur de Montpézat, &c. mort sans enfans de *Jeanne* de Lusech, ayant en 1505 fait son testament, par lequel il institua son frére son héritier, à condition de rendre sa succession au fils aîné de sa sœur; 2. *Jean*, Evêque de Montauban, mort en 1539; 3. BLANCHE qui suit; & 4. *Jeanne* des Prez, mariée à *Robert* Cormier, Seigneur de Cramet.

X. BLANCHE des Prez, épousa en 1488, *Antoine* de Lettes, Seigneur de Puechlicon, dont elle eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Jean* de Lettes, Abbé de Moissac & Evêque de Montauban en 1540, qu'il céda à son neveu en 1557, s'étant marié & retiré à Genéve, pour faire profession de la Religion Protestante, mort dans cette ville; 3. *Blanche* de Lettes, mariée à *Charles*, Seigneur de Roquefeuil; 4. *N....* mariée à *N....* Seigneur de S. Félix; & 5. *N....* de Lettes, qui épousa *N....* Seigneur de Merviel.

XI. ANTOINE de Lettes prit le surnom de *des Prez*, conformément au testament de son oncle, fut Seigneur de Montpezat, Chevalier de l'Ordre du Roi, & se fit connoître à la bataille de Pavie, où il demeura prisonnier. Le Roi qui paya sa rançon, se servit de lui pour donner de ses nouvelles à Madame la Régente sa mere, & lui faire entendre ses ordres secrets. Il le dépêcha aussi plusieurs fois vers l'Empereur, & le fit Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ses ordonnances en 1525. En 1528, il servit au siége de Naples, fut pourvû de la Capitainerie de Montluçon en Bourbonnois la même année, & nommé Ambassadeur en Angleterre. Il défendit en 1536, avec sa Compagnie de Gensdarmes, la ville de Fossan contre les troupes impériales, fut établi Gouverneur de Languedoc à la place du Connétable de Montmorency, & forma en 1541 l'entreprise du siége de Perpignan qui n'eut pas le succès qu'il avoit espéré. Cela n'empêcha pas qu'il ne reçût le Bâton de Maréchal de France le 12 mars 1543, après la mort du Maréchal d'Aubigny; mais il ne jouit pas longtems de cette dignité, étant mort le 26 juin 1544. Il avoit épousé en décembre 1521, *Lyette*, Dame du Fou en Poitou, fille unique de *Jacques*, Seigneur du Fou, dont il eut 1. MELCHIOR qui suit; 2. *Jacques*, Evêque de Montauban, tué près de Caussade le 25 janvier 1589; 3. *Jacques*, mort au siége de Metz, 4. *Balthasarde*, mariée 1. à *Jean* de Levis, Baron de Quelus; 2. par dispense à *Antoine* de Levis, Baron de Quelus, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, son beau-frere; 5. *Gasparde*, alliée à *Christophle* de S. Priest, Seigneur de S. Chamont; & 6. *Hilaire* des Prez, mariée en 1541, à *Claude* de Levis, Seigneur de Cousan, morte en 1575.

XII. MELCHIOR des Prez, Seigneur de Montpézat & du Fou, Maître des Eaux & Forêts, & Gouverneur & Sénéchal de Poitou, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant en Guienne, épousa en juin 1560, *Henriette* de Savoye, Marquise de Villars, fille unique d'*Honorat* de Savoye, Marquis de Villars, Maréchal & Amiral de France, & de *Françoise* de Foix. Elle se remaria à *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne, & mourut en octobre 1611, ayant eu de son premier mari, 1. *Emmanuel-Philibert* des Prez, Marquis de Villars, nommé Chevalier du saint Esprit, tué au siége de Montauban en 1621, sans laisser de postérité d'*Eleonore* Thomassin, fille de *René*, Seigneur de Montmartin; 2. *Henri*, Seigneur de Montpézat, &c. qui fut depuis Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur de Muret & de Grenade, & mourut le 14 août 1619, aussi sans lignée de *Susanne* d'Aute, fille d'*Antoine*, Vicomte d'Aster, Seigneur de Grammont; 3. *Claude*, mort en 1597; 4. *Jacques*, mort en 1616; 5. *Magdelaine*, alliée à *Rostaing* de la Baume, Comte de Suze; 6. *Gabrielle*, seconde femme de *Jean* de Saulx, Vicomte de Lugny; 7. *Eleonore*, mariée à *Gaspard* de Pontevès, Comte de Carces, Sénéchal de Provence: & 8. *Magdelaine* des Prez, Abbesse de Saintes, puis de Nonenque. * *Brantôme en ses Hommes Illustres.* Le Pére Anselme, &c.

PREZ (*Pierre des*) *Archevêque d'Aix & Cardinal, fils puîné de* RAYMOND *des Prez*, II. du nom, *Seigneur de Montpézat*, *natif de Montpézat en Quercy.* Etant Docteur en Droit Civil, il fut commis en 1317, par le Pape Jean XXII, pour informer des conspirations faites, contre lui par Bernard d'Artige, Chantre de Poitiers; fut nommé la même année Evêque de Riez, Archevêque d'Aix en 1319, créé Cardinal en 1320, Evêque de Palestrine, & Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine. Il se trouva aux élections des Papes Benoît XII, & Clément VI. Ce dernier l'envoya Légat en France l'an 1342, pour moyenner la paix entre les Rois de France & d'Angleterre. Il fut aussi présent l'an 1346, au serment que l'Empereur Charles IV fit, lors de son élection, de garder les droits de l'Eglise. Il se trouva encore à l'élection du Pape Innocent VI, en 1352, & mourut de peste à Avignon le 13 mai 1361. Son corps fut porté en l'Eglise de saint Martin de Montpézat, où il avoit fondé un Collége de Chanoines, comme il l'avoit ordonné par son testament. * *Gallia Christiana.*

* PREZ (Jean des) né à Beauvoir en Artois, Evêque de Langres, puis Evêque de Tournay, a écrit les Vies de Louis X, de Philippe V, de Charles IV & de Philippe VI, Rois de France. Il mourut à Cambray en 1349, & fut enterré à Tournay. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 550.

* PREZ (Jason des) de Ziriczée en Zélande, fut Docteur en Médecine, fort estimé par sa science & par ses Ouvrages qui sont, *de Uteri*, *& vitiis gravidis observandis; De paritate & partu; de Sterilitate arcenda & progignendis liberis; De tuenda Sanitate; de cerebri Morbis curandis; Sylva Carminum adolescentiæ D. Jasonis Pratensis.* Il mourut en 1558. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 441.

* PREZ (Laurent des) de Hainaut, Chanoine, a écrit l'Histoire du Concile de Trente, étant dans la ville même de Trente. Elle est en manuscrit. * Le même, *p.* 623.

P R I.

PRIAM, fils de *Laomédon*, fut amené en Gréce avec sa sœur Hésione, quand Hercule prit la ville de Troye. Il fut racheté, & c'est de là qu'on lui donna le nom de Priam, du mot Grec *πρίαμαι* qui signifie *racheter*, il s'appelloit auparavant Podarcès. Quand il fut de retour, il rebâtit *Ilium*, & étendit les limites du Royaume de Troye, qui devint très-florissant sous son régne. Il épousa Hécube, fille de Cissée, Roi de Thrace, dont

dont il eut dix-neuf enfans, selon Homère, & plusieurs autres de ses concubines : en sorte qu'on lui compte cinquante enfans. Les Grecs lui ayant déclaré la guerre, ruinèrent son Empire, & prirent la ville de Troye l'an 1184 avant Jesus-Christ le 3530 de la Période Julienne, & le 2851 du monde. Priam fut tué par Pyrrhus, fils d'Achille, au pié d'un autel où il s'étoit refugié, après avoir régné 52 ans. * Homère. Lycophron. Ennius. Cicéron, *Tusculan. Quæstionum*, *l.* 1. Virgile. Ovide. Eusebe, *in Chronico*, & les autres Chronologistes. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Historiens Profanes*.

PRIAPE, *Priapus*, Dieu des Anciens, fils de Bacchus & de Vénus, présidoit aux jardins, & étoit adoré à Lampsaque, ville de l'Hellespont, lieu de sa naissance. On dit que Vénus, éprise d'amour pour Bacchus, alla au devant de lui, lorsqu'il revenoit des Indes ; qu'elle lui présenta une couronne de roses teinte de son sang, qu'elle lui mit sur la tête, lui ordonnant de la suivre ; que se sentant grosse & prête d'accoucher, elle se retira à Lampsaque ; que Junon jalouse, fit naître cet enfant difforme avec des parties d'une grosseur extraordinaire ; & que Vénus ayant honte d'avoir mis un tel enfant au monde, le laissa à Lampsaque. Les habitans à qui cela déplut, le chassèrent de la ville ; mais ils eurent bientôt lieu de s'en repentir, & en firent un Dieu. Quelques-uns ont dit que Priape n'étoit pas un homme, mais la figure des parties qui servent à la génération, qu'Isis fit faire & fit adorer, lorsqu'ayant retrouvé le reste du corps d'Osiris déchiré en pièces par les ennemis, il n'y eut que celle-ci qu'elle ne put retrouver, & dont elle voulut qu'on révérât l'image. On dit que Sésostris, Roi d'Egypte ayant subjugué une grande partie du monde, laissa de ces figures dans toutes les provinces, pour marque de la lâcheté de ses Habitans & de ses victoires. Le culte de Priape ne s'est introduit qu'assez tard chez les Grecs, quoiqu'il fût honoré chez les Egyptiens, & dans la Palestine sous le nom de *Beelphegor*. Hésiode ne connoissoit point ce Dieu ; mais les Poëtes Grecs qui ont écrit depuis, comme Orphée & Théocrite, en ont fait mention. On lui sacrifioit un âne, & la raison que l'on en donnoit, c'est qu'un jour étant à la Fête de la Grande Déesse avec les autres Dieux, après avoir bien bu, bien mangé, comme il vouloit forcer la Nymphe Lotis, ou selon d'autres, la Déesse Vesta qui dormoit, elle fut éveillée par l'âne de Silène, qui se mit à braire. Quelques-uns confondent Priape avec Adonis. Selon eux Adonis ou Osiris ayant consacré un *Phallus* d'or, en mémoire de la blessure qu'il avoit reçue dans l'aîne, il arriva que l'on oublia la raison du *Phallus*, & que les Prêtres de ce Dieu introduisirent mille impuretez à cette occasion. Hérodote remarque que Mélampe de Phénicie envoya un *Phallus* à Bacchus, & qu'il leur apprit quels sacrifices on devoit lui offrir ; mais plusieurs ont fait du *Phallus*, un Dieu particulier & distingué de Priape, quoiqu'ils soient aussi infames l'un que l'autre. On appelloit Priape *Hyphalus*, c'est à dire, *le Phallus d'Adonis*, que l'on nommoit *Hyen*. Adonis étoit le Dieu des jardins, aussi bien que Priape ; de sorte que l'on a sujet de croire que c'étoit la même Divinité. La figure de Priape, que l'on mettoit dans les jardins, étoit un homme nud avec une barbe & une chevelure négligée, tenant d'une main une faucille, & de l'autre le membre viril, ce qui étoit pour faire peur aux voleurs & aux oiseaux, comme le disent les Poëtes. Ce qui paroît de plus constant, c'est que Priape est un Dieu imaginé, dont il n'y a aucun fondement dans l'Histoire, & que l'on a fait présider aux actions les plus deshonnêtes. * Vossius, *de Idololatr.* *l.* 2. *c.* 7. Dempster, *ad Rosinum*.

PRIAPENDRES, Empereur ou Roi de l'Isle de Ceylan, dans les Indes, régnoit au commencement du XVII siècle, se fit Chrétien, & prit au batême le nom de *Jean*. Sitôt qu'il eut embrassé le Christianisme, les Princes & les Prêtres du païs, établirent un autre Roi en sa place. Il fit néanmoins tout son possible pour porter son peuple à l'imiter ; & pour cet effet il assigna aux Jésuites douze des plus gros villages qui fussent autour de Colombo, afin que du revenu de ces lieux-là on pût nourrir des enfans du païs dans des Colléges, & qu'étant bien instruits, ils pussent enseigner aux autres la doctrine Chrétienne, & prêcher l'Evangile. Quelques années après que le Roi se fut fait Chrétien, un Philosophe de Ceylan, nommé *Maguende Motiar*, c'est à dire, *le Soleil des Philosophes*, reçut aussi le batême, & travailla fort à la conversion des Payens de cette Isle. * Tavernier, *Voyages des Indes*.

PRIAPOS, ville Maritime de l'Asie Mineure dans la Mysie. On la nomme aujourd'hui *Lossi*. *Voyez* LASPI.

* PRIBITZ, en Hongrois PRUVCZA, petite ville de la Haute Hongrie, n'est pas éloignée de la rivière de Neytrach. Elle a dans son voisinage plusieurs bains chauds. Elle est au nord de Gran, autrement Strigonie, & en est éloignée de près de vingt lieues.

PRICE ou PRICÆUS (Jean) naquit à Londres vers l'an 1600. Après avoir étudié dans l'Ecole de Westminster, il fut reçu en 1617, âgé d'environ 17 ans, dans le Collége du Corps-de-Christ à Oxford, où cependant il ne prit aucun degré. Il entra après cela au service de M. Howard, un des fils de Thomas, Comte d'Arondel, on ne sait en quelle qualité. Après quelque séjour dans la maison de ce Seigneur, il passa la mer, & alla étudier en Droit dans une Université étrangère dont on ne marque pas le nom, & où il se fit recevoir Docteur en cette Faculté. Revêtu de ce titre, il retourna en Angleterre, où il demeura quelque tems, & alla ensuite en Irlande, où il se mit au service de Thomas, Comte de Stafford, Viceroi de ce Royaume. Mais ce Seigneur ayant été attaqué par le Parlement en 1640, Price retourna en Angleterre, où il publia quelques Ecrits pour la défense de Charles I. Il fut pour ce sujet arrêté & retenu quelque tems en prison. Lorsqu'il eut été élargi, il passa de nouveau la mer, & après avoir fait divers voyages, il alla en Italie en 1652. Il fut retenu à Florence par le Grand Duc, qui lui donna la Garde de ses Médailles, & le nomma ensuite Professeur en Langue Grèque dans l'Université de Pise. Price se fit beaucoup d'honneur dans ce dernier poste, tant par la grande connoissance qu'il avoit de cette Langue, que par son érudition qui s'étendoit également sur le sacré & sur le profane. Mais il étoit naturellement inconstant, & ne pouvoit demeurer longtems dans la même situation. Ainsi il quitta les Etats du Grand Duc, & alla à Venise, sous prétexte d'y faire imprimer son *Index d'Hesychius*. Il passa de là à Rome, & y entra au service du Cardinal François Barberin, Protecteur de la Nation Angloise. Il vivoit sur la fin de sa vie dans le couvent de S. Augustin, & ce fut là qu'il mourut l'an 1676, âgé de 76 ans. Il avoit d'abord été de la Religion Anglicane, mais il se fit Catholique à Florence, comme nous l'apprend Colomiez dans sa *Bibliothèque Choisie*. C'est un des meilleurs Commentateurs & des plus habiles Critiques de ces derniers tems, au jugement du même Colomiez, qui dit qu'il étoit d'une Littérature vaste & d'un grand jugement. On a de lui, *Notæ & Observationes in Apologiam S. Apuleii Madaurensis, Philosophi Platonici ; In undecim Apuleii Metamorphoseos, sive Milesiarum libros Annotationes ubeviores ; Matthæus ex sacra pagina, sanctis Patribus, Græcisque ac Latinis Gentium Scriptoribus illustratus ; Annotationes in Epistolam Jacobi ; Acta Apostolorum ex sacra pagina, sanctis Patribus, Græcisque ac Latinis Gentium Scriptoribus illustrata ; Commentarii in varios Novi Testamenti libros ; Index Scriptorum qui in Hesychii Græco Vocabulario laudantur, contractis & alphabetico ordine dispositus*. * Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 23. p. 327 & suiv.

* PRICHESIUS (Jean) de Vicogne en Hainaut, dixhuitième Abbé de Prémontré, Docteur & Professeur en Théologie à Paris, est Auteur d'un livre intitulé, *Alphabetum Vitæ Religiosæ*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 550.

* PRICIUS (Jean) naquit à Chester en Angleterre, l'an 1579, & entra dans la Compagnie de Jesus, en 1600, à Séville en Andalousie. Il y fit les quatre vœux, & il professa la Philosophie & la Théologie à Valladolid & à Louvain : après quoi il fut employé dans les Missions en Angleterre, où il mourut le 27 février de l'an 1645. Il est Auteur d'un livre qui a pour titre *Anti-Mortonus*. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. tome 6. partie 1. p. 312. n. 112. édit. d'Amsterdam 1725.

PRIDEAUX (Jean) Evêque de Winchester, & fort grand Théologien, naquit l'an 1578 à Stafford, village du Comté de Devonshire en Angleterre. Il entra l'an 1596 dans le Collége d'Exon à Oxford, & y fit en très-peu de tems beaucoup de progrès. La force de son tempérament lui permit de s'appliquer à l'étude autant qu'il voulut, & celle de sa mémoire lui fit recueillir promtement & amplement le fruit de sa diligence. Il se distingua par l'adresse & par la subtilité de disputer, & il fut associé aux Membres de ce Collége d'Exon en 1602. Il en obtint le Rectorat après la mort du Docteur Holland, & fut promu au Doctorat en Théologie. Il devint Professeur Royal en la même Faculté, après qu'Abbot eut été nommé Evêque de Salisburi. La prudence & les manières polies avec lesquelles il s'aquitoit des fonctions du Rectorat, attirèrent dans le Collége d'Exon un très-grand nombre d'Etudians, & il avança si bien leurs progrès par ses sages remontrances, & par le bon choix des Maîtres qu'il préposoit à leur conduite, que plusieurs d'entre eux devinrent capables de servir l'Eglise & l'Etat, & en furent l'ornement. Il exerça cet emploi 32 années ou environ. Il ne fut pas moins exact à remplir tous les devoirs dans l'autre charge dont il étoit revêtu, je veux dire dans la Profession en Théologie. Il s'y rendit très-illustre par son savoir, & par sa fidélité inviolable envers le Roi & envers l'Eglise Anglicane. Il exerça cette Profession un peu plus de 27 ans. Il fut cinq fois Vice-Chancelier de l'Université d'Oxford, & il devint Evêque de Winchester en 1641. Il mourut le 29 juillet 1650, à l'âge de 72 ans. Il a composé plusieurs Ouvrages, une *Apologie* pour Casaubon contre *Eudæmon-Johannes*, c'est à dire, contre le Jesuite Jean l'Heureux ; *Hypomnemata Logica, Rhetorica, Physica ; Tyrocinium ad Syllogismum legitimum contexendum ; Heptades Logicæ ; Lectiones decem in totidem Religionis capita ; Lectiones viginti duæ ; Orationes tredecim ; Conciones sex ; Oratio ad Jacobum Regem ; Orationes novem Inauguratæ in promotionis Doctorum ; Fasciculus Controversiarum Theologicarum ; Theologiæ Scholasticæ Syntagma & Conciliorum Synopsis ; Manuductio ad Theologiam Polemicam ; Isagoge ad conquirendam Historiam universam*, &c. Il a aussi fait quelques Ouvrages en Anglois. * Bayle, *Dict. Crit.*

PRIDEAUX (Humphrey) savant Anglois connu par ses excellens Ouvrages, vivoit encore dans le commencement de ce siècle. En 1676, il publia *Marmora Oxoniensia ex Arundelianis, Seldenianis aliisque conflata*, avec des Remarques. Selden n'avoit expliqué que 29 Inscriptions Grèques & dix Latines, mais Prideaux expliqua les 250 restantes. On a aussi de lui la *Vie de Mahomet* & une *Histoire des Juifs, depuis la décadence des Royaumes de Juda & d'Israël jusqu'à Jesus-Christ*. * *Dictionnaire Allemand de Bâle*.

PRIE, Maison noble & ancienne qui a produit de grands hommes, & divers Officiers de la Couronne.

I. JEAN, I. du nom, Seigneur de Prie, de Buzançois & de Moulins-en-Berry, vivoit en 1274, & eut entre autres enfans, JEAN, II. du nom, qui suit.

II. JEAN, II. du nom, Seigneur de Prie, de Buzançois, &c. qui est nommé dans un titre d'Auxerre de l'an 1302, servit les Rois Philippe *le Bel*, & Philippe *le Long* en leurs guerres contre les Flamands, & vivoit encore en 1328. Il épousa 1. Gillette de Brosse, fille unique & héritière de *Hélie* de Brosse, 2. *N....* de Brosse, ... Du premier lit sortirent, 1. Philippe, Seigneur de Prie, qui suit ; 2. *Robert*, Seigneur de Châteauroux, &c. ... Seigneur de Dolouze & de Selles en 1335 ; & 3. *Gautier*, Seigneur de mo-

menges, qui de *Mahaud* sa femme, eut pour fille unique, *Marguerite* de Prie, alliée à *Jean* d'Arentières, Chevalier: du second lit, vinrent 4. *Jean* de Prie, Seigneur de Châteauclos, mort sans enfans de *Jeanne* d'Amboise; & 5. *Héliotte* de Prie, Dame de Châteauclos, mariée 1. à *Pierre* de Naillac, Seigneur de Gargilesse: 2. à *Artaud* d'Usel, des Marches de Bourgogne, morte sans enfans en janvier 1365.

III. Philippe, Seigneur de Prie, de Buzançois & de Montpoupon, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, servit au siége d'Ypres l'an 1328. & ailleurs, & mourut avant l'an 1347, après avoir eu d'*Isabeau* de Sainte-Maure, fille de *Guillaume*, III. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, & de *Jeanne* de Rançon, 1. Jean de Prie, III. du nom, qui suit; 2. *Philippe*, Sire de Moulins, Capitaine du Bailliage de Bourges, & Maître d'Hôtel du Duc de Normandie; & 3. *André* de Prie, mort sans postérité de *Marguerite* de Rochechouart, fille d'*Aimery*, Seigneur de Mortemar, & d'*Alde* de Pierre-Buffière.

IV. Jean, III. du nom, Seigneur de Prie, de Buzançois, &c. & Capitaine de la Rochelle, servit dans les armées* des Rois Philippe *de Valois* & Jean, & se signala au siége de La Charité, & à la bataille d'Auray en 1364. Il eut de *Philippe* Courault sa femme, 1. Jean-IV, qui suit; 2. *Geofroy*, Chevalier, vivant en 1387; 3. *Pons*, vivant encore en 1406; & 4. *Sarrazine* de Prie, troisième femme d'*Escibuart*, VI. du nom, Seigneur de Preuilly.

V. Jean, IV. du nom, Seigneur de Prie, de Buzançois, de Moulins, &c. prit alliance avec *Isabeau* de Chanac, dont il eut 1. *Jean*, V. du nom, Seigneur de Prie, de Buzançois, Grand Pannetier de France, & Capitaine de la Grosse Tour de Bourges, qui fut tué l'an 1427, en défendant cette place contre les Anglois, sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Linières sa femme, fille de *Philippe*, Seigneur de Rézay, & de *Marguerite* de Chauvigny; 2. Antoine de Prie qui suit; 3. *Jeanne*, Dame de Cors, mariée à *Guy* de Sully, Seigneur de Voulon; 4. *Isabeau*, Dame de Gargilesse, alliée à *Jean* de Castelnau, Seigneur de Luçay; & 5. *Marguerite* de Prie, Religieuse à la Ferté-en-Nivernois.

VI. Antoine de Prie, Chevalier, Seigneur de Buzançois, de Montpoupon & de Moulins, étoit Grand Queux de France l'an 1431, & vivoit encore en 1468. Il épousa *Magdelaine* d'Amboise, fille de *Hugues* d'Amboise, III. du nom, Seigneur de Chaumont, &c. dont il eut 1. Louis de Prie qui suit; 2. René, Cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 3. Aimar de Prie, *qui a fait la branche des Marquis de* Toucy, *rapportée cy-après*; 4. *Radegonde*, Religieuse à Poissy, morte en 1501; 5. *Charlotte*, mariée en 1462, à *Geofroy* de Chabannes, Seigneur de La Palisse; & 6. *Catherine*, femme de *Louis* Du Puy, Seigneur du Coudray-en-Berri.

VII. Louis de Prie, Seigneur de Buzançois, &c. Chambellan du Roi, & Grand Queux de France, épousa *Jeanne* de Salazard, fille de *Jean* de Salazard, Seigneur de S. Just & de Marcilly, & de *Marguerite* de la Tremoille, Dame de Saint-Fargeau, dont il eut Edmond qui suit.

VIII. Edmond de Prie, Seigneur & Baron de Buzançois, &c. vivoit en 1505. Il épousa 1. *Jeanne* de Beauvau, fille de *Charles*, Seigneur de Tigny & de Passavant: 2. *Avoye* de Chabannes, Comtesse de Dammartin, fille de *Jean* de Chabannes, Comte de Dammartin, &c. & de *Susanne* de Bourbon, Comtesse de Roussillon, & Dame de Montpensier. Elle se remaria à *Jacques* de la Tremoille, Seigneur de Bommiers, & prit une troisième alliance avec *Jacques* de Brisay, Seigneur de Beaumont, Lieutenant-de-Roi en Bourgogne, & n'eut point d'enfans de son premier mari, qui eut pour enfans de sa première femme, 1. Gabriel qui suit; & 2. *René* de Prie, Seigneur de Buzançois après son frère aîné, mort en 1524, sans postérité.

IX. Gabriel de Prie, Seigneur de Buzançois, &c. épousa *Jacqueline* Desmarets, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES MARQUIS de TOUCY.

VII. Aymar de Prie, Seigneur de Montpoupon, &c. fils puîné d'Antoine de Prie, Seigneur de Buzançois, &c. Grand-Queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, alla à la Conquête de Naples avec le Roi *Charles VIII*, en 1495: se trouva à la prise de Capoue en 1501, & au secours de Thérouanne en 1513. Il fut Conseiller & Chambellan du Roi, Grand-Maître des Arbalêtriers de France en 1523, & Gouverneur du S. Esprit. Il épousa 1. *Claude* de Traves, fille de *Liébaud*, Seigneur de Dracy: 2. *Claudine* de la Baume, fille de *Marc*, Comte de Montrevel. Du premier lit sortirent 1. Edme qui suit; 2. *Renée*, mariée le cinquième février 1509, à *François* de Blanchefort, Seigneur de Saint-Janvrin; & 3. *Claude* de Prie, alliée à *Claude* de Ste-Maure, Comte de Joigny: du second, vinrent 4. *Jacquette*; & 5. *Claude* de Prie, mariée à *Gaspard* de Mailly, Seigneur de Clinchamp.

VIII. Edme de Prie, Baron de Toucy, de Montpoupon, &c. Lieutenant-de-Roi en Touraine, Blaisois & Vendômois, épousa *Charlotte* de Rochefort, fille de *Jean*, Seigneur de Rochefort & de la Croisette, Baillif de Dijon, & d'*Antoinette* de Châteauneuf, dont il eut 1. René qui suit; 2. *Renée*, mariée 1. à *Jean* de Varie, Vicomte de Bridiers: 2. à *Charles* de Bellefontaine, Seigneur de Cormier; 3. *Françoise*, alliée à *Claude* Brachet, Seigneur de Palluau; & 4. *Edme* de Prie, Seigneur de Montpoupon, qui épousa le 22 août 1560, *Anne* de Bérulle, Dame de Nançay, fille de *Galias* de Bérulle, Baron de Céant-en-Othe, & de *Louise* de Neufoys, dont il eut pour fille unique *Antoinette* de Prie, mariée 1. en 1577, à *Jacques* Perreau, Seigneur de Castillon: 2. à *Paul* de Cugnac, Baron d'Imonville.

IX. René de Prie, Baron de Toucy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Touraine, épousa le 10 novembre 1559, *Jossine* de Selles, fille d'*Antoine*, Seigneur de Beuzeville, & de *Magdelaine* de Ravenel, dont il eut 1. Aymar, II. du nom, qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Jacques* d'Orléans, Seigneur de Baillardo; 3. *Magdelaine*, alliée à *Jacques* de Houteville, Seigneur de Maigremont; 4. *Charlotte*, femme de *François* Alaman, Seigneur de Guépeau, & de Concressaut; 5. *Anne*, mariée à *Charles* Chenu, Seigneur d'Autruy-la-Ville; 6. *Louise*, mariée à *Charles* Aubert, Seigneur d'Aubœuf-en-Caux; & 7. *René* de Prie, Seigneur de Beuzeville, qui épousa *Anne* d'[illegible], fille de *Loup*, Seigneur de Chastenay, & de *Louise* Cenjon, dont il eut un fils nommé *René*.

X. Aymard de Prie, II. du nom, Marquis de Toucy, Baron de Montpoupon, &c. épousa le 23 mars 1593, *Louise* de Hautemer, fille de *Guillaume*, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France, & de *Renée* l'Evêque de Marconnay, dont il eut 1. *Aymar* de Prie, tué au service du Roi, au siége de Montauban en 1621; 2. Louis qui suit; & 3. François de Prie, *qui a fait la branche rapportée cy-après.*

XI. Louis de Prie, Marquis de Toucy, &c. épousa *Françoise* de Saint-Gelais, fille d'*Artus*, Seigneur de Lanzac, & de *Françoise* de Souvré, morte le 29 avril 1673, dont il eut 1. *Charlotte* de Prie, mariée le 27 février 1639, à *Noël* de Bullion, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & Commandeur des Ordres du Roi, morte le 14 novembre 1700, âgée de 78 ans; & 2. *Louise* de Prie, Marquise de Toucy, Gouvernante des Enfans de France, & Surintendante de leurs maisons, alliée le 22 novembre 1650, à *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, Duc de Cardonne, Maréchal de France, morte le sixième janvier 1709, âgée de 85 ans.

BRANCHE PUINÉE de la Maison de Prie.

XI. François de Prie, troisième fils d'Aymar de Prie, II. du nom, Marquis de Toucy, &c. & de *Louise* de Hautemer, fut Baron de Montpoupon &c. & épousa *Marie* Brochart, fille de *Pierre*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes, dont il eut 1. Aymar-Antoine qui suit; 2. *Edme*; & 3. *Jean* de Prie.

XII. Aymar-Antoine de Prie, Baron de Plannes, &c. dit *le Marquis de Prie*, Maréchal des camps & armées du Roi, avoit épousé *Jacqueline* de Ferres, fille unique de *N...* de Ferres, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Rolland-Aymar*, Prieur de S. Etienne de Peyrac-en-Périgord; & 3. *Léonor* de Prie, Capitaine de Cavalerie.

XIII. Louis de Prie, Baron de Plannes, dit le Marquis de Prie, Chevalier des Ordres du Roi, a été Aide-de-camp de Mgr. le Duc de Bourgogne en 1701 & 1703, puis Colonel de Dragons, & fut fait Brigadier d'armée le premier février 1719. Il a eu l'honneur de tenir sur les fonts de batême le Roi Louis XV. heureusement régnant, avec la Duchesse de la Ferté sa parente, le septième mars 1712, fut nommé en décembre 1713, Ambassadeur pour le Roi Louis XIV à la Cour de Turin, où il resta jusqu'en 1719; & dans le mois de mars de la même année, il fut honoré du titre de Seigneur attaché à l'éducation de sa Majesté, avec toutes les entrées dans la chambre & dans le cabinet, & a été fait Chevalier des Ordres du Roi, en 1724. Il a épousé le 28 décembre 1713, *Agnès* Berthelot, fille d'*Etienne*, Seigneur de Pléneuf, Directeur Général de l'Artillerie de France, & d'*Agnès* Rioult de Douilly, morte en 1728, dont il a des enfans.

* Le Père Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

P R I E (René de) Cardinal, Evêque de Bayeux, Abbé de Bourgueil, &c. fils d'Antoine de Prie, Seigneur de Buzançois, de Montpoupon & de Moulins, Grand Queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, soutenu du crédit de son cousin germain le Cardinal d'Amboise, s'éleva aux dignitez de Grand Archidiacre de Bourges, d'Abbé de Bourg-Dieu, de la Prée, &c. d'Evêque de Leitoure, de Limoges, de Bayeux, & enfin à celle de Cardinal, qu'il obtint du Pape Jules II, en 1507. Deux ans après il alla à Rome, & s'y trouva avec le Cardinal de Clermont, lorsque le Pape Jules II prit les armes contre le Roi Louis XII. Ce Pontife, qui portoit toutes choses à l'extrêmité, fit arrêter le Cardinal de Clermont, & défendit à l'autre de sortir de Rome, sous peine d'être privé de ses Bénéfices. Mais ces précautions furent inutiles. Les Cardinaux de Prie, de Carvajal, de S. Sévérin & quelques autres se retirèrent à Gênes, d'où ils vinrent à Pise tenir leur Concile. Ce coup irrita furieusement le Pape, qui les priva du Cardinalat; mais ils furent rétablis sous Léon X. Le Cardinal de Prie mourut en France le neuvième septembre 1516, & fut enterré selon sa volonté à l'Abbaïe de la Prée, dont il étoit Abbé Commendataire, aux piez de Saint Fauste dont on conserve les Reliques dans cette Abbaïe. On y voit son tombeau sur lequel on lit cette Epitaphe,

> *Hic jacet, heu Mortales! Eminentissimus ac Reverendissimus DD.* Renatus de Prie, *filius* Antonii *Baronis* de Prie, *Domini de Busançois &* Magdalenæ *d'Amboise. S. R. E. Cardinalis, titulo sanctæ Sabinæ, Episcopus Bajocensis ac Lemovicensis, Abbas sanctæ Mariæ de Prates; ab humanis discedens animam Deo Optimo Maximo tradidit, suumque cadaver jussit humiliter recondi juxta sanctum Faustum. Obiit V. Idus Septembris* (le neuvième de septembre) 1519.

* Jean d'Auton, *Hist. de Louis XII.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Cardinaux*.

* P R I E G O, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie. Elle est sur la petite rivière de Salado, à l'est-sud-est de Cordoue, dont

dont elle est éloignée d'environ onze lieues. Elle est vers les confins du Royaume de Grenade.

PRIENE, ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure. Plutarque en parle dans la Vie de Péricles & dans celle de Marc-Antoine. Strabon, *l. 14.* dit qu'elle a été appellée par quelques uns *Cadmé*, parce que Philotas, qui la rétablit, étoit de Beotie. Elle a été la patrie de Bias, un des sept Sages de la Gréce. Dominique Marius Niger, dit qu'elle s'appelle à présent *Palatia.* * Lubin, *Tables Chronolog. sur les Vies de Plutarque.*

PRIERAS (Sylvestre) ou de PRIERO, Maître du Sacré Palais. *Cherchez* MOZOLIN.

PRIEUR, est celui qui a la supériorité & la direction dans un monastére de Religieux. On appelle *Prieur Claustral*, celui qui gouverne les Religieux dans les Abbaïes ou Prieurez qui sont en commende; & *Prieur Conventuel*, celui qui ne reconnoît point de Supérieur dans le couvent où il est. *Prieur Séculier*, se dit de celui qui n'est soumis à aucune Régle, & qui posséde un Bénéfice simple avec titre de Prieuré. Celui qui tient le premier rang dans une Abbaïe, lorsqu'elle a besoin de plusieurs Supérieurs, est appellé *Grand Prieur*, comme dans celle de Clugny & de Fescamp. On comptoit autrefois cinq Prieurs dans l'Abbaïe de saint Denys, & le premier étoit nommé *Grand Prieur*. Il y a des *Grands Prieurs* dans l'Ordre de Malte.

PRIEUR, se dit aussi de certains Officiers qui s'élisent dans les Communautez, pour présider pendant un certain tems. Ainsi on appelle *Prieur de Sorbonne*, un Bachelier de Sorbonne, qui pendant un an est Supérieur de la Maison de Sorbonne. Il préside aux assemblées de cette maison, & est obligé de faire un Discours Latin au commencement de chaque Sorbonique qui s'y fait. On donnoit aussi anciennement le nom de *Prieur* à certains Magistrats, ou Seigneurs temporels, que l'on a depuis appellez *Comtes.* * *Dict. des Arts.*

* PRIEUR (Philippe le) en Latin *Priorius*, a retouché les éditions de Tertullien, *in folio*, à Paris, 1675. & de S. Cyprien, *in folio*, à Paris 1666, faites par M. Rigaut. Il y a ajouté quelques Notes des autres & les siennes mêmes avec les argumens; & son travail a été fort bien reçu du Public. Il s'est encore fait connoître par son Traité des Formules des Lettres ecclésiastiques, sous le titre de *Philippi Priorii Dissertatio de Litteris Canonicis, cum Appendice de Tractatoriis & Synodicis*, in *8°*, Paris, 1675. Il s'est caché pour écrire contre le Sieur de la Peyrere. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 2. p. 329. n. 552.* édit. d'Amsterdam 1725.

PRIEZAC (Daniel de) Conseiller d'Etat ordinaire, né au château de Priézac en Limosin, fut reçu à l'Académie Françoise en 1639. & mourut en 1662. Ses Ouvrages sont, *Observations contre le livre de l'Abbé de Meirese*, intitulé *Philippe le Prudent*; *Vindiciæ Gallicæ*: *trois volumes des Priviléges de la Vierge*; *deux volumes de Discours politiques*, & un Ouvrage Latin en faveur des Barberins, contre la Chambre Apostolique. Son livre intitulé *Vindiciæ Gallicæ*, est une Réponse faite par ordre de la Cour au *Mars Gallicus* de Jansénius. Il laissa un fils, nommé *Salomon*, Auteur de plusieurs Ouvrages, la plupart écrits en Latin. * Pellisson, *Hist. de l'Académie Françoise, augmentée par* M. l'Abbé d'Olivet, *tome 1. p. 353 & 419.*

PRIGNITZ. *Voyez* PREGNITZ.

* PRIMÆUS (Henri) de Bois-le-duc, Recteur du Collége de Munster en Westphalie, a publié *Scholia in Erasmi libellum de Octo Orationis partium Constructione.* Il périt à Eimbeck dans un incendie, au rapport de Simler dans son *Abrégé de la Bibliothéque de Gesner.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 366.*

PRIMAQUE, *Primacus*, Esclave dans l'Isle de Chio, s'enfuit dans les montagnes, & se mit à la tête de tous les fugitifs, qui comme lui y étoient venus chercher un asyle. Les Habitans de l'Isle envoyérent des troupes contre eux; mais après plusieurs combats de part & d'autre, ils furent obligez de traiter avec Primaque, auquel ils promirent des vivres pour un prix dont on convint. Ce Chef de son côté s'engagea de ne plus recevoir d'Esclave, qu'après avoir examiné la cause de sa fuite, & jugé si elle étoit juste ou non. Ce Traité fit qu'il y eut beaucoup moins de fugitifs qu'auparavant: car Primaque faisoit observer une exacte discipline à ceux qui étoient sous sa domination, & punissoit avec rigueur les moindres fautes. Dans la suite, les Habitans de Chio mirent sa tête à prix, & promirent une grande somme à qui la leur apporteroit. Primaque qui étoit fort vieux, lassé de se voir exposé à des embûches continuelles, contraignit un jeune homme qu'il aimoit tendrement, de lui couper la tête pour gagner la récompense qui avoit été promise. Les Habitans de Chio, touchez de cette générosité, élevérent une statue à ce Héros, auquel ils sacrifioient aussi bien que leurs Esclaves. * Athénée, *l. 6. c. 7. ex Nymphodoro.*

PRIMARO, bourg avec un petit Fort, qu'on nomme la *Tour Gregorienne*. Bâti sur l'embouchure la plus méridionale du Pô, qu'on appelle le Pô d'Argenta, ou de Primaro: & il a été bâti sur les ruines de l'ancienne *Spina*, qui donnoit à cette embouchure du Pô le nom de *Spineticum ostium.* * Mary, *Diction. Geogr.*

PRIMASE, *Primasius*, Evêque d'Adrumète ou Justinianopolis en Afrique, & non pas d'Utique, comme quelques Auteurs l'ont assuré, vivoit dans le sixiéme siécle, & se trouva en l'an 553. au cinquiéme Synode général, tenu à Constantinople, où il s'opposa avec ses confréres à la condamnation des trois Chapitres. *Philippe Elssius* met Primase entre les Hermites de S. Augustin, & d'autres assurent avec lui, que ce Prélat vivoit en 440. mais ils se trompent. Il composa des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul, ou plutôt il recueillit des Ouvrages de saint Augustin, & des autres Péres, les passages qui pouvoient servir à les expliquer, & cela avec si peu de choix, qu'on n'y remarque aucun systême suivi. Jean de Gagnay, dit Gagneur, les publia dans le XVI siécle l'an 1543. après les avoir tirez de l'Abbaïe de saint Theudére, dite de *Saint Cier* en Dauphiné. Nous avons cet Ouvrage dans la Bibliothéque des Péres, avec des Commentaires que le même Primase composa sur l'Apocalypse, en cinq livres. Il mit aussi en lumiére trois livres des Hérésies, pour suppléer à ce qui manquoit à celui que saint Augustin avoit laissé imparfait. Il enseignoit dans le premier ce qui fait un homme hérétique, & dans les deux autres ce qui peut l'en convaincre. Quelques uns croyent que ce Traité des Hérésies dont Sigebert fait mention, est celui que le Pére Sirmond a donné sous le nom de *Prædestinatus*, qui porte le nom de Primasius, dans un Manuscrit que le Pére Mabillon a trouvé en Allemagne. Mais le sujet des livres des Hérésies de Primasius, indiqué par Sigebert, est bien différent de celui du livre intitulé *Prædestinatus.* Junilius Evêque d'Afrique dédia à Primase un Traité, *de Partibus Divinæ Legis.* * Victor, dit *Tunnunensis*, *in Chron.* Cassiodore, *de Divin. Lect. c. 19.* S. Isidore, *in Catal. c. 9.* Trithême. Bellarmin. Baronius, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siécle.*

PRIMAT. Ce nom se donnoit autrefois en Occident à tous les Métropolitains. Dans les siécles suivans, on a distingué le Primat du Métropolitain, & on a donné le nom de Primat aux Evêques de certains siéges, qui ont prétendu avoir une jurisdiction au dessus des Métropolitains. En Orient ces Evêques s'appelloient Patriarches ou *Exarques*: en Occident ils ont pris le nom de Primats. Autrefois en Occident tous les Métropolitains étoient égaux, à l'exception de l'Evêque de Carthage, qui étoit Primat de toute l'Afrique. Depuis, quelques Métropolitains de villes considérables, se sont arrogez la qualité de Primat, ou l'ont demandée au saint Siége. Les Papes l'accordérent d'abord à l'Evêque de Thessalonique. En France, l'Evêque d'Arles est le premier qui en fut favorisé par le saint Siége. L'Archevêque de Rheims reçut le même titre des Papes Zosime & Adrien I; celui de Sens, de Jean VIII; & celui de Bourges se dit Primat d'Aquitaine. La Primatie de l'Archevêque de Lyon fut établie ou confirmée par Grégoire VII, sur les quatre provinces Lyonnoises. En Espagne, les Archevêques de Séville, de Tarragone & de Tolède prennent le même titre. En Allemagne, celui de Mayence, & en Angleterre celui de Cantorbéry. Ces Primaties, & les droits que les Primats se vouloient attribuer, ont toujours été contestez; & de tous les Primats, il n'y a que celui de Lyon qui soit en possession d'exercer sa jurisdiction sur d'autres provinces. La Bulle de Grégoire VII lui ajuge les quatre provinces Lyonnoises qui composoient alors, outre la province de Lyon, celle de Sens, de Tours & de Rouen. Celle de Rouen en a été soustraite par la Bulle de Calixte II, & par une possession, dans laquelle elle a été maintenue par Arrêt du Conseil du 12 mai 1702. La province de Sens, qui est présentement divisée en deux, parce que Paris a été érigé en Archevêché, & celle de Tours, reconnoissent la Primatie de Lyon. Il y a seulement quelque difficulté sur la Bretagne, pour raison de laquelle il y a un procès pendant au Parlement de Paris, entre les Archevêques de Tours & de Lyon. La Primatie de Bourges sur l'Archevêque d'Alby, stipulée par le traité de l'érection de l'Evêché d'Alby en métropole, a été confirmée par Arrêt provisoire. Les autres Primaties de toute l'Europe, ne sont plus que des titres, sans aucun exercice ni fonction. Le droit du Primat à présent, est de juger des appellations interjettées pardevant lui, ou pardevant son Official, des sentences rendues par les Métropolitains, ou par leurs Officiaux; & de donner des *visa* sur les refus faits par les Métropolitains. * Thomassin, *de la Discipline de l'Eglise.* M. Du Pin, *de Antiqua Eccl. Discipl. Dissertatio Histor.*

PRIMATICE (Le) dit *Boulogne*, parce qu'il étoit Gentilhomme Boulonnois, Peintre célébre dans le XVI siécle, fut appellé en France par le Roi François I, en 1531, & fut employé aux ouvrages que ce Prince faisoit faire dans les maisons royales, & particuliérement à Fontainebleau. En 1540, le même Roi l'envoya à Rome pour acheter des Antiques. Il y fit mouler par Le Vignole, & quelques autres Sculpteurs, le cheval de Marc-Aurele, qui fut longtems exposé en plâtre dans la grande Cour de Fontainebleau, qu'on appelle encore à cause de cela, *la Cour du cheval blanc.* Le Primatice eut pour récompense une charge de Valet-de-chambre; & en 1544, fut pourvu de l'Abbaïe de Saint-Martin de Troyes. Il avoit auprès de lui divers Peintres excellens qui travailloient sur ses desseins. Lorsque le Roi François II monta sur le thrône en 1559, le Primatice eut l'intendance générale des Bâtimens, qui étoit déja une charge considérable. Après la mort de ce Prince, il commença à Saint-Denys, par ordre de la Reine Catherine de Médicis, le Mausolée du Roi Henri II, orné de statues & de bas reliefs de bronze & de marbre, qui n'a point été achevé. Avant le Primatice, la Peinture en France tenoit encore de la maniére Gothique; mais ce Peintre fit un si grand nombre de desseins, & forma tant d'excellens Eléves, qu'on vit éclorre en peu de tems une infinité de piéces de meilleur goût. Il mourut fort âgé. * Le Vasari. Baglioni. Malvazi. Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 2. Entret. 6. p. 290.* édit. de Trevoux, 1725.

PRIMAUDAYE (Pierre de la) Gentilhomme Angevin, Seigneur de la Primaudaye & de la Barrée, vers l'an 1580, composa un Ouvrage intitulé, *l'Académie Françoise*, & qui fut très-bien reçu. Sa devise étoit tirée de l'Anagramme de son nom, *par prière Dieu m'aide.* François de la Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, parlent de lui & de ses Ouvrages.

PRIMECIER ou PRIMICIER, Dignité civile & ecclésiastique, ainsi appellée de ce que celui qui l'avoit, étoit écrit le premier sur le Catalogue des Officiers. *Primus in cera*, c'est à dire, *in Catalogo.* On donna particuliérement ce nom à ceux

ceux qui présidoient aux Finances, puis il fut donné aux premiers Officiers dans chaque Ordre. Ce nom passa depuis aux Ecclésiastiques. On appelloit Primecier de la chapelle du Palais, celui qui étoit le premier des Officiers de la chapelle impériale. Dans les églises cathédrales, c'étoit celui qui avoit soin de l'ordre de l'Office public, & qui présidoit au chœur, où il faisoit la fonction de ceux que nous appellons *Chantres*. Il y avoit du tems de saint Grégoire un Primicier dans l'Eglise Romaine. Il y en avoit aussi dans d'autres églises, & peut être que de-là sont venus les Chefciers, qui sont encore les premiers dans quelques églises collégiales. * Thomassin, *de la Discipline de l'Eglise*. Ménage, *Anti-Baillet*, *tome 1. ch. 39. p. 137 & 138*. édit. de la Haye, 1690, réimprimé dans *les Jugemens des Savans* de M. Baillet, édit. d'Amsterdam 1725, *tome 7. partie 1. p. 130 & 131*.

PRIMEROSE (Jacques) natif de Bourdeaux, fils d'un Ministre Ecossois, étudia en Médecine à Paris avec une pension que lui donnoit Jacques I, Roi d'Angleterre. Il a fait un livre imprimé à Rotterdam, sous ce titre, *Jacobi Primerosii de Vulgi Erroribus in Medicina*. On dit qu'il y a dans ce livre de fort bonnes choses, & bien curieuses. * *Mémoires du tems*.

PRIMFAT. *Voyez* PREMIERFAIT.

PRIMIEN, *Primianus*, Evêque Donatiste. *Voyez* SUSES, CEBARSUESI, & MAXIMIN, Evêque Donatiste.

PRIMINIUS, qui est un Auteur du huitiéme siécle, a fait de tous les livres Canoniques, des Extraits, donnez par le Pére Mabillon *dans le quatriéme tome de ses Analectes*. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques des septiéme & huitiéme siécles*.

PRIMISLAS. *Voyez* LESC ou LESQUE.

PRIMISLAS. Il se fit élire Roi de Pologne en 1295, dans le tems que ce Royaume étoit extrêmement divisé, après la mort de Lesch VI, dit *le Noir*. On n'approuva point l'élection de Primislas, qui fut assassiné pendant les Bacchanales, sept ou huit mois après son couronnement. * Chromer, *Hist. Polon.* Guaguini, *Descript. Sarm.*

PRIMISLAS, PREMISLAS ou PRZEMYSK I, fut Duc de Bohême après *Crocus*, qui avoit laissé trois filles, *Bela*, *Tecka*, & Libussa. Cette derniére, quoique la plus jeune, fut pourtant choisie pour gouverner le païs à l'âge de 25 ans: ce qu'elle fit avec un grand succès pendant 13 ans; ensuite de quoi elle se maria à *Primislas* qui étoit un Villageois. Il établit de bonnes loix, gouverna pendant 44 ans, vécut plus de 90 ans, & mourut non pas en 745, comme quelques uns le croyent, mais plus probablement vers l'an 876, auquel *Nezamysle* son fils lui succéda.

PRIMISLAS ou PRZEMYSLAS II, Duc de Bohême, fils de *Ladislas* III, fut surnommé le *Victorieux*, & le *Prince tout d'or*. Il fut couronné d'une couronne d'or en 1199, avec permission de l'Empereur Philippe; & après la mort de ce Prince, il s'attacha à Othon IV, qu'il servit dans des occasions importantes. L'Empereur témoigna tant d'amitié & tant de gratitude à Primislas, qu'il fut surnommé *Ottocare*, comme qui diroit le *Favori d'Othon*. Il mourut en 1231, après un régne de 32 ans.

PRIMISLAS III, dit *Ottocare* II, succéda à *Venceslas* fils de *Primislas* II, en 1253, & conquit la Carinthie, la Stirie, la Carniole, l'Autriche, &c. L'Empereur Rodolphe, I. du nom, lui fit rendre ces provinces, & les donna à son fils Albert, tige des Princes de la Maison d'Autriche. Ce procédé offensa Primislas, qui pour s'en venger mit des troupes en campagne; mais il perdit la vie dans une bataille le 28 août 1278, & le 25 de son régne. * Cuspinien, Æneas Silvius, & les autres Auteurs de l'Histoire de Bohême, *in Script. Rer. Germ. & Hung.*

* PRIMITIVUS. Il y a eu deux Martyrs de ce nom, l'un Romain, fils de sainte Symphorose, lequel souffrit l'an 120; & le second de Saragosse, qui souffrit l'an 304. *Voyez* la Passion de Symphorose & l'Hymne 4, *des Couronnes de Prudence*.

PRIMUS, Evêque d'Alexandrie, avoit gouverné cette église depuis l'an 110, jusqu'à l'année 119. * Eusébe, *Hist.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles*.

* PRIMUS (Marcus Antonius) né à Toulouse dans le premier siécle, fut honoré de bonne heure d'une charge de Sénateur à Rome, & fut chassé du Sénat sous l'empire de Neron pour quelque fausseté. Il y rentra sous Galba qui le fit Tribun de la septiéme Légion. Martial lui donne de grands éloges, mais Tacite, plus sincére nous le représente comme un homme d'intrigue, calomniateur, médisant, impérieux & prompt à piller. Il rendit de grands services à Vespasien contre son Compétiteur Vitellius. Lorsque Domitien eut succédé à Tite, Primus se retira dans le lieu de sa naissance, où sa principale occupation fut l'étude des Belles Lettres & l'exercice de la Poësie. Il vécut au moins jusqu'à l'âge de 75 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PRIN. *Voyez* PRYNN.

PRINCE DE LA JEUNESSE, en Latin *Princeps Juventutis*. Ce titre ne fut pas seulement donné chez les Romains aux Princes du sang Impérial, mais aussi à ceux que les Empereurs adoptoient. Dès du tems d'Auguste l'Ordre Equestre donna ce titre à Caius & à Lucius, petits-fils de cet Empereur, & les élut pour être à sa tête dans les Cavalcades nommées les *Jeux Troyens*. Les Romains étant encore une République libre, les principaux de la jeunesse noble portoient le titre de *Princes de la Jeunesse* jusques à l'âge de 28 ans, où ils étoient déclarez capables de servir la République dans ses emplois. * *Diction. Allemand de Hubn.* La puissance souveraine étant passée de la famille des Césars dans d'autres, ceux qui étoient désignez successeurs de l'Empereur, furent appellez *Césars*. Aujourd'hui nous les nommons, *Rois des Romains*. * Rosin, *Ant. Rom. l. 7. c. 13*.

PRINCE DE L'EMPIRE. *Voyez* ce titre dans l'article d'ALLEMAGNE.

PRINCE (isle du) qu'on nomme ordinairement *Ilha do Principe*, dans la *Mer d'Ethiopie*, a été découverte par les Portugais, qui en sont les maîtres. * Sanson.

PRINCIPAUTÉ, païs du Royaume de Naples, divisé en *Principauté Citérieure*, & *Principauté Ultérieure*. La premiére, que les Italiens nomment *Principato Citra*, comprend une partie du païs des anciens Picentins & de la Lucanie, & a la Principauté Ultérieure au septentrion, avec une partie de la Campagne-Heureuse; la Mer de Toscane au midi & au Couchant; & au Levant la Basilicate. *Salerne* est sa ville capitale: les autres sont, *Nocéra*, Capacio, Amalfi, Marsico, Sarno, Cava, Scala, Ravello, &c. La PRINCIPAUTÉ ULTÉRIEURE est entre la Citérieure, la Capitanate, le *Mont-Apennin*, & la Campagne-Heureuse. On croit que c'est le païs des anciens Arpins, que les Italiens nomment présentement *Principato ultra*. La ville de Benevent en est la capitale, & appartient au saint Siége, avec son territoire, moins considérable que lorsque le Pape Clement VI se le réserva par la Bulle de 1350. Les autres villes de la *Principauté* Ultérieure sont, Conza, Avellino, Ariano, Cedogna, Monte-Marano, Fricenti, &c. * Leandre Alberti, Sanson, &c.

PRINCIPAUTÉ DU VAL DE TARO. *Voyez* TARO.

PRINCIPAUTEZ, Anges du troisiéme ordre de la seconde Hiérarchie, ainsi appellez, à cause de leur prééminence sur les Anges inférieurs. * Saint Denys, *Celest. Hierarchia*, c. 6.

PRINSLAND. *Voyez* TERRE DU PRINCE.

PRINTEMS SACRÉ, en Latin *Ver Sacrum*, étoit un sacrifice solemnel que les Romains faisoient aux Dieux, dans les occasions les plus importantes, & dans les plus pressans besoins de la République. Dans ce sacrifice on immoloit tout ce qui étoit né pendant un printems dans toute l'étendue de l'Etat de Rome. On croit que les Sabins ont été les premiers qui ayent célébré ce Printems Sacré, pendant une guerre qu'ils soutinrent contre les Umbriens. Après y avoir été battus plusieurs fois, ils firent vœu au Dieu Mars, que s'ils remportoient la victoire, ils lui sacrifieroient tout ce qui naîtroit sur toutes les terres de leur obéïssance, pendant le premier Printems. Ils furent effectivement victorieux, & pour accomplir leur vœu, ils immolérent tous les animaux qui naquirent tant que cette saison dura. Mais comme ils avoient voué généralement tout ce qui naîtroit, sans rien spécifier, ils crurent que les enfans qui naissoient, étoient compris dans leur vœu: cependant ils trouvoient une si grande cruauté à les sacrifier, qu'ils ne pouvoient s'y résoudre. Dans ces embarras (pour satisfaire en même tems à leur religion & à leur tendresse paternelle) ils consacrérent au service du Dieu Mars, tous les enfans qui naquirent pendant ce Printems, & qu'ils avoient déja vouez à ce Dieu avant qu'ils fussent nez. Ils les firent servir dans ses temples jusqu'à l'âge de 20 ans, & lorsqu'ils eurent atteint cet âge, ils les mirent hors de leur païs, tant garçons que filles, les abandonnant à leur destin. Ces malheureux furent obligez d'aller servir dans les Etats voisins; & parce qu'ils étoient nez au Printems, ils furent nommez *Vernes*, comme si on eut dit *Vere nati*, *nez au Printems*.

La faute que les Sabins avoient faite, en vouant un Printems Sacré, rendit plus sages ceux qui firent après eux le même vœu. En l'an 536 de Rome, & avant Jesus-Christ 216, P. Licinius étant Pontife, déclara que lorsqu'on vouoit un Printems Sacré, on ne vouoit que tout le bétail qui devoit naître au Printems prochain. Q. Fabius Maximus faisant ce vœu solemnellement pendant la guerre d'Annibal, contre lequel il avoit été créé Dictateur, s'expliqua en ces termes exprès devant toute l'assemblée du peuple Romain, disant, *Qu'il vouoit aux Dieux de leur sacrifier tant autant de fruits que porteroient à la prochaine saison nouvelle les brebis, les truyes, les vaches & les chévres en toutes les montagnes, plaines, riviéres, & prairies d'Italie*. Il y avoit eu aussi un Printems Sacré l'année 535 de Rome, & 219 avant Jesus-Christ, pendant le consulat de M. Porcius & de L. Valerius; & il y en eut encore un sous les consuls P. Scipion, surnommé l'*Africain*, & T. Sempronius, *le Long*. Cette même année, il fut décidé par le Pontife, que le Printems Sacré ne dureroit que depuis le premier jour de Mars, jusqu'au dernier jour d'avril exclusivement. * Tite-Live, *l. 33. c. 29. & l. 34. c. 43*. Plutarque, *in Fabio*. Strabon, *l. 5*.

* PRINTZ (Louis Marquard, Baron de) naquit en 1675, le 11 avril. Il a fait une belle figure à la Cour de Berlin, où il étoit Grand Maréchal, Ministre d'Etat, Président des Consistoires dans la Marche Electorale de Brandebourg, Directeur des affaires ecclésiastiques & des Fiefs, Curateur des Académies, Protecteur de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, Chevalier de l'Ordre du Roi de Prusse. Il mourut le huitiéme du mois de novembre 1725, âgé de 51 ans, & cette mort fut une grande perte pour les Sciences aussi bien que pour l'Etat & pour la Cour. Messieurs Jablonski, de la Croze & Lindener, ont rendu justice à sa mémoire par trois piéces qui se trouvent dans la *Bibliotheque Germanique*, *tome 11. p. 203-208*.

PRIOLO ou PRIOLI (Benjamin) né à Saint-Jean d'Angely, le premier janvier 1602, perdit son pére & mére avant qu'il eût atteint sa quinziéme année. Ainsi se trouvant maître de lui, après avoir étudié à Orthès & à Montauban, il alla à Leyde, où il profita beaucoup des leçons de Heinsius & de Vossius, & par une application de trois ans, il se remplit de la connoissance de tous les Historiens Grecs & Latins. L'envie de voir Grotius, qui étoit alors à Paris, l'attira dans cette grande ville; d'où il passa à Padoue pour y apprendre à fonds sous Cremonius & sous Licetus, les sentimens d'Aristote & ceux des autres Philosophes de l'Antiquité. Il revint en France, & retourna

na une seconde fois en Italie pour essayer à se faire reconnoître parent légitime de la Maison de Prioli: le moment n'étoit pas encore venu. Il s'attacha au Duc de Rohan, qui étoit alors au service des Vénitiens. (Priolo étoit allié du Prince de Soubise, frere de ce Duc) & se mit si avant dans ses bonnes graces, que M. de Rohan n'eut point de Confident plus intime pendant le reste de sa vie. Il l'envoya deux fois en Espagne pour des négociations importantes, & lui laissa le soin de toutes sortes de détails pendant qu'il commandoit les troupes de France dans la Valteline & au païs des Grisons en 1635. Priolo se trouva dans tous les combats, & y paya de sa personne à pié & à cheval. La mort du Duc de Rohan, arrivée en 1638, l'obligea de se retirer à Genéve, avec Elisabeth Micheli, qu'il avoit épousée depuis trois mois: elle tiroit son origine des Micheli de Luques, & de ceux de Venise, dont il y a eu des Doges. Priolo passoit son tems dans une Terre qu'il avoit achetée près de Genéve, lorsque le Duc de Longueville lui fit proposer de le suivre à Munster, où ce Prince alloit en qualité de Plénipotentiaire pour la paix. Il accepta le parti, & là il lia une amitié très-étroite avec le Nonce Chigi, qui depuis fut Pape sous le nom d'Alexandre VII. Le Duc de Longueville fut si satisfait de lui, qu'il lui fixa une pension de 1200 livres, sur la Principauté de Neufchâtel en Suisse, & que peu de tems avant sa mort, il lui donna une gratification, comme le dernier gage de son affection. Au retour de Munster, Priolo passa à Genéve, d'où il tira sa famille dans le dessein de s'aller établir à Paris: il s'arrêta en chemin six mois à Lyon, & y conféra souvent sur la controverse avec le Cardinal François Barberin, qui le porta lui, sa femme, ses enfans, & ses Domestiques à abjurer la Religion Protestante, & ils reçurent la communion de la main de cette Eminence. Lorsqu'il fut à Paris, son malheur le porta à suivre le parti du Prince de Condé dans les mouvemens de 1652, malgré les bontez dont la Reine-Mére le combloit, & sans vouloir prêter l'oreille aux favorables promesses du Cardinal Mazarin. Il fallut donc qu'il se retirât en Flandre: son bien fut confisqué, & sa famille exilée. Il rentra pourtant peu après dans les bonnes graces du Roi, & revint à Paris, où il ne songea plus qu'à vivre en homme privé, & dans la culture des Belles Lettres. Ce fut dans ce genre de vie, & pour dissiper ses chagrins, qu'il composa en Latin avec une liberté bien éloignée de la flaterie, une Histoire de France, depuis la mort du Roi Louis XIII, jusqu'en 1664. Il en publia d'abord un précis, où il modéra la hardiesse de sa plume, & qui fut imprimé à Paris chez Cramoisy en 1662. Cependant comme quelques Ministres d'Etat y trouvérent trop d'éclat, & qu'ils vouloient que cet Ouvrage fût tronqué par les Examinateurs, l'Auteur fit ses remontrances au Roi, qui consentit qu'il fît imprimer son Ouvrage à Paris, chez Léonard. Il fut achevé en 1665, & le débit en fut permis sous le titre de *Benjamini Prioli ab excessu Ludovici XIII, de Rebus Gallicis Historiarum libri duodecim, in quarto.* Cette édition a depuis été contrefaite à Utrecht une fois, & deux à Leipsic: la derniére est de 1686, & est meilleure que toutes les précédentes. Il dédia cette Histoire au Doge & au Sénat de Venise, qui le récompensérent, même avant l'impression de l'Ouvrage par des lettres patentes, expédiées en 1660, sous le Doge Dominique Contarini, par lesquelles la République le reconnoissoit pour noble Chevalier Vénitien. *Elles lui furent données à Paris*, par l'Ambassadeur Grimani, avec une chaîne & une médaille d'or de 300 pistoles. Le Roi Louis XIV lui donna en 1661, une pension de 2000 livres, en lui faisant expédier le privilége pour son Histoire, & le Cardinal Mazarin, qui s'étoit servi de lui dans des négociations, lui en laissa une de 1500 livres par son testament. Enfin M. de Lionne, Ministre d'Etat pour les affaires étrangéres, le chargea en 1667, d'aller à Venise pour une affaire secrette; mais en chemin il mourut d'apoplexie dans la maison archiépiscopale de Lyon; ce qui détruit ce qu'on lit dans la premiére édition du Dictionnaire Critique de Bayle, qu'il étoit mort à l'hôpital de cette ville-là. Il fut enterré dans l'église de saint Jean de Lyon, où l'on mit une Epitaphe que l'on avoit trouvée parmi ses papiers. Il ne faut pas croire ce qu'on lit dans le *Sorberiana*, que son pére étoit bâtard d'un Noble Vénitien, puisque si cela eût été, la République ne l'eût jamais avoué pour Noble Vénitien, puisque Venise est le lieu du monde où les bâtards sont le plus rejettez, & le moins reconnus: les péres même les méconnoissent & les abandonnent. La Faille dit dans ses *Additions aux Annales de Toulouse, tome 2*, que Priolo étoit d'Auvergne, & que son véritable nom étoit *Priou*, qu'il avoit latinisé *Priolus*. Il laissa sept enfans, deux garçons & cinq filles. L'aîné des deux fils fut avancé par M. Colbert, dans les Finances; le cadet fut reçu dès l'âge de 20 ans dans les Gardes du Corps, & fut Exempt de la Compagnie. Des cinq filles, il y en a eu deux qui ont tenu le premier rang auprès de deux Duchesses des plus considérables de la Cour; les trois autres furent Religieuses, dont l'aînée après avoir été Supérieure du monastére royal de Chaillot, fut choisie en 1692, par le Roi Louis XIV, pour établir dans le monastére de saint Cyr, la Régle qu'on y a observée depuis. Priolo promettoit sept Ouvrages différens, dont les titres sont dans la derniére page de son Histoire, parmi lesquels se trouvoit sa Vie, & celle du Duc de Rohan, qui n'ont pas encore vu le jour. *Voyez* PRIULI. * Bayle, *Dict. Critique.* Priolo lui-même, *dans sa préface & dans divers endroits de son Histoire. La Vie du Prince de Condé*, par Gualdo. *La Vie du Cardinal Mazarin*, par Louis Aubéry du Maurier. *La Vie de Priolo*, par Rhodius, *imprimée à Padoue en 1662. Mémoires du tems.*

PRIORATO (Le Comte de) *Voyez* GUALDO GALEAZZO.

PRIORIUS. *Voyez* PRIEUR (Philippe Le)

PRIOTISSA, *Castel Priotissa*, petite ville ou bourg de l'Isle de Candie. Ce lieu est sur la côte méridionale, près du Cap de Matala au midi de la ville de Candie. * Maty, *Dict. Géogr.*

PRIPECE. *Voyez* PRZIPIEC.

PRIPECZ. *Voyez* PRZIPIEC.

PRISCIEN, *Priscianus*, docte Grammairien de Césarée ou de Rome, étoit en réputation à Constantinople, non vers l'an 440, comme l'a cru Trithéme, mais vers l'an 525, comme nous l'apprenons de Cassiodore, qui lui étoit contemporain. Il écrivit divers Ouvrages qu'Alde Manuce imprima à Venise en 1476, sur un Manuscrit trouvé en France, sur lequel Badius revit encore l'édition qu'il en donna à Paris en 1517. Putschius a mis ces Ouvrages dans le corps des anciens Grammairiens. * Trithéme, *in Catal.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

PRISCILLE, *Priscilla*, femme du bourg de Pépuze, qui se joignit à Montan, se mit à prophétiser, & fut beaucoup considérée dans la Secte des Montanistes, auxquels elle donna son nom. Elle mourut avant l'an 212. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

Au reste il faut éviter de confondre cette femme avec une autre Priscille, dont il est parlé dans les Actes, & qui étoit femme d'*Aquila*, Faiseur de tentes; & avec Priscille, Dame Romaine, à qui le Pape Marcel I persuada de bâtir un cimetiére, pour faire enterrer les Martyrs & les Fidéles vers l'an 306. *Cherchez* MAXIMILLE, femme de qualité dans le XII siécle.

PRISCILLIEN, *Priscillianus*, Hérésiarque, Chef des Priscillianistes Espagnols, sortoit d'une famille noble & riche, & avoit beaucoup d'esprit, de doctrine & d'éloquence. Il souffroit sans peine le travail des veilles, des pénitences & des mortifications corporelles; il paroissoit éloigné de toute avarice, & eût passé sans doute pour un grand homme, si l'orgueil n'eût commencé à ternir ses bonnes qualitez, & si l'hérésie n'eût achevé de le corrompre tout à fait. Un Egyptien nommé Marc, Hérétique, ayant semé les erreurs des Gnostiques dans les Gaules, le long du Rhône, engagea dans ses sentimens une certaine Agape, & un Rhéteur nommé Elpidius, qui instruisirent Priscillien. Il couvroit la vanité dont il étoit plein, sous les apparences d'une humilité profonde, & étoit suivi des femmes comme un homme de Dieu. Avec ces secours il lui fut aisé d'entraîner les peuples dans ses opinions: en effet, cette Secte se répandit bien loin en peu de tems. Outre les abominations des Gnostiques, Priscillien enseignoit que l'ame étoit de même substance que Dieu, & que descendant en terre par sept cieux, & certains autres degrez de Principauté, elle tomboit entre les mains du principe mauvais, qui la semoit dans le corps. Il composoit le corps de douze parties, à chacune desquelles présidoit un signe céleste. Il condamnoit l'usage de la chair des animaux, & le mariage, comme une conjonction illégitime, & séparoit les femmes & les maris sans leur consentement. Selon lui, la volonté de l'homme étoit soumise à la puissance des étoiles, ce qui lui imposoit une nécessité invincible. Il disoit que Jésus-Christ étoit la même personne que le Pére & le saint Esprit, confondant les personnes de la Trinité avec Sabellius, & vouloit qu'on jeûnât le Dimanche & le jour de Noël, parce qu'il ne croyoit pas que Jésus-Christ eût pris une véritable chair. Quand les Priscillianistes se trouvoient dans les églises des Orthodoxes, ils recevoient l'Eucharistie; mais ils ne la consumoient pas. Ils tenoient le mensonge pour une chose permise: enfin ils ramassoient diverses hérésies déja condamnées, & ne différoient des Manichéens que de nom. Leur livre favori étoit un volume qu'ils appelloient *la Livre*, à cause qu'en douze Questions, comme en douze onces, tous leurs blasphêmes y étoient expliquez. Ce fut en 379, que cette hérésie commença à éclater. Hygin ou Adygin, Evêque de Cordoue, fut le premier qui s'y opposa, & qui les déféra à Idace, Evêque de Munda, qui poussa les choses avec beaucoup de chaleur. L'affaire fut portée au Concile tenu à Sarragosse en 381, & composé d'Evêques d'Espagne & d'Aquitaine. Les Priscillianistes n'osérent s'y présenter. Leurs Chefs furent condamnez, quoiqu'absens, sçavoir, Instance & Salvien, Evêques; Elpide & Priscillien, Laïques. Après cette condamnation, Instance & Salvien, ordonnérent Priscillien Evêque. Idace & Ithace chargez de les poursuivre, voyant que les anathêmes étoient un trop foible reméde pour déraciner un si grand mal, eurent recours à Gratien; qui par un Edit, chassa ces Hérétiques, non seulement de toutes les églises, mais aussi de toutes les villes. La plupart se cachérent; mais Salvien, Instance & Priscillien, entreprirent le voyage d'Italie; & par la faveur de Macédonius, Maître des Offices, obtinrent de l'Empereur un rescrit qui les rétablissoit. Alors ils revinrent triomphans, quoiqu'ils fussent mortifiez de ce que le Pape Damase, saint Ambroise & saint Delphin de *Bourdeaux* leur avoient résisté, celui-là à Rome, & ceux-ci à Milan & à Bourdeaux, où ils étoient Evêques. Ithace qui avoit été chassé, s'adressa à Maxime, qui s'étoit emparé des Gaules, & lui présenta une requête contre les Priscillianistes. Maxime fit venir Instance & Priscillien à Bourdeaux, où l'on tint, en 385, un Concile dans lequel Instance fut déposé. Priscillien en appella à Maxime, qui avoit usurpé l'Empire, & qui résidoit à Tréves. Cet Hérésiarque ayant été convaincu de s'être servi de maléfices, & d'avoir tenu des assemblées nocturnes avec des femmes, & fait souvent l'oraison tout nud, fut condamné à perdre la tête avec ses partisans, ce qui fut exécuté. Plusieurs autres Priscillianistes furent exécutez ou envoyez en exil. Il est à remarquer que les accusateurs de Priscillien, *Idacius*, & *Ithacius*, étoient de fort mal honnêtes gens, si l'on en croit Sulpice Sévére, & qu'ils cherchoient plutôt à satisfaire leur passion particuliére, qu'à soutenir la vérité. Aussi saint Martin de Tours, desapprouvant la conduite de ceux qui demandoient la mort de Priscillien, tâcha d'obtenir sa grace: & n'ayant pu en venir à bout, ne voulut plus communiquer avec ceux de la faction de ces deux Evêques.

ques. C'eſt cette conduite de S. Martin & de S. Ambroiſe qui étoient à Tréves, quand l'affaire des Priſcillianiſtes fut jugée, & qui refuſérent de communiquer avec les accuſateurs de Priſcillien, c'eſt, dis-je, cette conduite de ces deux Evêques célébres, *éclairez & zélez*, qui perſuade M. de Beauſobre que les imputations *des maléfices, des doctrines obſcénes, des parjures & de la nudité dans les aſſemblées*, faites à Priſcillien & à ſa Secte, étoient des calomnies de la part de ſes perſécuteurs: car S. Martin & Saint Ambroiſe auroient-ils voulu ſe déclarer en faveur de ſi abominables Hérétiques, interceder pour eux, & refuſer de communiquer avec les Evêques qui demandoient qu'on les châtiât ſuivant l'atrocité de leurs crimes? Le Savant M. de Beauſobre ſe fonde encore ſur la Harangue que Licinius Pacatus prononça devant Théodoſe, & ſur pluſieurs autres raiſons qu'il déduit dans ſa Diſſertation ſur les Adamites, laquelle ſe trouve à la fin de l'*Hiſtoire des Huſſites* par M. Lenfant. Quoiqu'il en ſoit, Inſtance fut dépoſé & envoyé en exil. Cette exécution n'éteignit pas la Secte de ces Hérétiques; au contraire, ceux qui la ſuivoient en Eſpagne, honorérent Priſcillien comme Martyr, & depuis jurérent par ſon nom avec beaucoup de reſpect. Symphoſe, Evêque de ce parti, ordonna des Evêques dans pluſieurs égliſes, & entre autres Dictinius qui ſe préſenta au Concile de Toléde tenu en 399 ou 400, où il abjura les erreurs des Priſcillianiſtes, avec pluſieurs autres Evêques de ce parti; mais il y en eut d'autres qui perſiſtérent dans leur égarement. Les Priſcillianiſtes furent condamnez par un reſcrit d'Honorius en 407, & le furent encore par deux Conciles tenus en Eſpagne en 417, après que Turribius, Evêque d'Aſturie ou d'Aſtorge, eut envoyé au Pape S. Léon un Diacre avec un Mémoire, qui contenoit ſeize principaux chefs des opinions des Priſcillianiſtes. Le Pape lui fit réponſe, & dans cette Epître condamna toutes ces erreurs. C'eſt la 93 entre les Epîtres de ce Pontife, qui commence ainſi, *Quam laudabiliter pro Catholicæ fidei veritate moveatis, &c.* Les Evêques d'Eſpagne excitez par la lettre de ſaint Léon, tinrent des Conciles dans leſquels ils achevérent de condamner les Priſcillianiſtes: & enfin le Concile de Brague de l'an 563, renouvella la condamnation de leurs erreurs. * Saint Jérôme, *Catal. Script. Eccleſ.* Sulpice Sévére, *l. 2. & Dial. 3.* Saint Auguſtin, *Hær. 70.* Prateole, *Priſcillianus.* Sandére, *Hær. 84 & 103.* Baronius, *A. C. 301 & ſuiv.* Godeau, *Hiſt. Eccleſ.* Tillemont, *Memoires.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiécle.*

* PRISCUS, fameux Ingénieur qui floriſſoit après le milieu du ſecond ſiécle de l'Egliſe, ſous l'empire de Septime Sévére. Il étoit très-habile dans ſon art, & Sévére reſpecta ſon mérite, lorſqu'en l'an 196 de Jeſus Chriſt la ville de Byſance, la plus peuplée de toute la Thrace, eut été priſe. On fit mourir par l'ordre de Sévére tous les Magiſtrats & tous les Soldats. La ville fut ruïnée, ſes murailles furent raſées, ſes théatres, ſes bains, & tous ſes ornemens furent abattus. On vendit enſuite les biens de tous les Habitans, & Byſance privée de ſa liberté fut ſoumiſe, comme un ſimple bourg, à la ville de *Périnthe.* Priſcus ſeul fut épargné dans ſa perſonne, dans ſa liberté & dans ſes biens. L'Empereur Sévére lui donna même des marques d'affection, ſe ſervit depuis très-avantageuſement de lui, & ne paya pas ſes ſervices d'ingratitude. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

PRISCUS, commandoit la ſixiéme Légion Romaine dans l'armée de Ceſtius en Judée. Il fut un de ceux qui l'empêchérent de donner l'aſſaut au temple de Jéruſalem dans le tems que ce Général y avoit mis le ſiége, & qui furent cauſe qu'il fit une honteuſe retraite. Deux jours après, Priſcus fut tué par les Juifs, qui ſuivirent les Romains. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l. 2. ch. 39 & 40.*

PRISCUS, autre Capitaine Romain, qui ne pouvant ſouffrir qu'un nommé *Jonathas*, après avoir aſſaſſiné Pudens, Chevalier Romain, inſultât encore à ſon corps, le tua d'un coup de fléche au ſiége de Jéruſalem, par Tite Veſpaſien. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l. 6. ch.* 17.

PRISCUS, frere de l'Empereur Philippe, fut Gouverneur de Syrie, & des provinces voiſines, & ſes exactions l'ayant rendu odieux, on le rappella & on lui donna le Gouvernement de Macédoine. Après la mort de ſon frére en 249, il ſe fit proclamer Empereur: mais ayant été déclaré ennemi de la patrie par le Sénat, il fut tué quelque tems après. * Aurélius Victor, *de Cæſaribus.*

PRISCUS HELVIDIUS, Queſteur d'Achaïe ſous l'Empire de Néron, gendre de Thraſéas, homme de probité & aimant la liberté, fut exilé d'Italie après la condamnation de Thraſéas, & ſe retira à Apollonie. Etant revenu ſous l'empire de Galba, il conſerva toujours le même eſprit de liberté ſous ce Prince & ſous Veſpaſien. Il témoigna même qu'il auroit ſouhaité que la liberté de la République Romaine fût rétablie. On intenta à cauſe de cela contre lui, une accuſation, dont il fut abſous. * Juvénal, *Sat. 5. v. 36.* Tacite, *Hiſt. l.* 4. Probus le *Grammairien.*

Il ne faut pas le confondre avec PRISCUS JULIUS, l'un des Lieutenans généraux de Vitellius, qui fut envoyé avec Alphénus Varus pour garder les Apennins, avec quatorze Cohortes Prétoriennes, & qui après que le parti de Vitellius fut défait, ſe tua lui même. * Tacite, *Hiſt. l. 3. c. 55. & l. 4. c. 11.*

PRISCUS, Philoſophe, eut beaucoup de part en l'eſtime de Julien l'*Apoſtat*, & fut accuſé de Magie. Il ne faut pas le confondre ni avec PRISCUS JABOLENUS, ancien Juriſconſulte, ni avec PRISCUS Sophiſte, dont parle Eunapius, &c. * Geſner, *in Bibliot.*

PRISCUS PANITES, Sophiſte, qui vivoit dans le cinquiéme ſiécle, du tems de Théodoſe *le Jeune*, fut employé par ce Prince en diverſes Légations. Outre des Epîtres & des Déclamations, il publia une Hiſtoire de Conſtantinople, & quelques autres Ouvrages, que Volaterran dit être dans la Bibliothéque du Vatican. * Volaterran, *Comment. l.* 18. Evagre, *l. 5. ch. dernier.* Jornandès, *de Reb. Getb. c.* 24. 35. 42. *&c.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l. 4.*

PRISDENE. *Voyez* PRISREND.

PRISME, triangle de verre ſolide, lequel expoſé à la lumiére, répréſente diverſes couleurs bien diſtinguées & très-vives, comme dans l'arc-en-ciel. * *Mémoires de l'Académie.* On a vendu aux Chinois un priſme de verre deux cens écus; parce qu'ils ont cru que c'étoit une pierre précieuſe. * *Hiſt. de la Chine.*

PRISREND ou PRISRENDI, & PREISERENO, anciennement *Juſtiniana Secunda, Vulpianum, Vulpiana, Ulpiana*, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Servie vers les confins de l'Albanie & de la Macédoine, ſur une petite riviere qui ſe décharge peu après dans le Drin blanc. Elle eſt au ſud de Novibazar, dont elle eſt éloignée de 13 à 14 lieues. Priſrendi a un Evêché ſuffragant d'Antivari, & une magnifique égliſe, dont les Turcs ont fait une moſquée. * Maty, *Dict. Géogr. Carte de Hongrie*, publiée à Amſterdam, ſous le nom de M. Deliſle.

PRISTAF: les Moſcovites appellent ainſi l'Officier du Grand-Duc de Moſcovie, qui a ſoin de défrayer les Ambaſſadeurs de vivres & de voitures, dès qu'ils entrent ſur ſes terres. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie.*

PRISTINA ou PRESTINA, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Servie à l'eſt, ſur les confins de la Bulgarie au ſud-ſud-eſt de Novibazar, dont elle eſt éloignée de ſeize à dix-ſept lieues. * *Carte de Hongrie*, publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle.

* PRITZ (Jean George) Docteur en Théologie & le plus ancien des Paſteurs de Francfort ſur le Mein, étoit né le 22 ſeptembre 1662, à Leipſic, où ſon pere étoit Maitre Pelletier. Il y devint Miniſtre en 1692, & trois ans après, Bachelier en Théologie. En 1698, il fut appellé à Zerbſt, en qualité de Profeſſeur en Théologie & en Métaphyſique & de Paſteur d'une des égliſes. Il y alla après avoir pris le degré de Docteur. Au bout de trois ans de ſéjour à Zerbſt, il devint Surintendant à Schleitz, puis Chapelain du Comte de Reuſs qui lui permit en 1705, de faire un voyage en Hollande & en Angleterre. A ſon retour ou un peu après, il devint Profeſſeur en Théologie, Conſeiller Eccléſiaſtique & Paſteur à Greifswalde, & y demeura juſqu'en 1711, qu'il fut appellé à Francfort ſur le Mein, pour y être à la tête du Miniſtere Eccléſiaſtique. Il s'y étoit entiérement fixé, & avoit refuſé la charge de Surintendant général de la Poméranie Suédoiſe, celle de premier Profeſſeur à Leipſic, celles de Surintendant général & de premier Profeſſeur combinées à Wittemberg, & quelques autres. Il a publié une Morale & des Sermons en Allemand; & ſon Introduction Latine à la lecture des livres du Nouveau Teſtament eſt fort connue & eſtimée. Il avoit auſſi donné des éditions de quelques autres Ouvrages, comme du Nouveau Teſtament Grec, des Oeuvres de S. Macaire, des Lettres de Milton, &c. Il eſt mort d'apoplexie, en l'an 1732, âgé de près de 70 ans. * *Bibliotb. Germanique, tome 28. p.* 156 & 157.

* PRITZWALD, PRITZWALCK ou PREUTZWALCK, ville d'Allemagne, dans les Etats de l'Electeur de Brandebourg. Elle eſt dans cette partie qui porte le nom de *Seigneurie de Pregnitz* ou *Prignitz.* Elle eſt au nord-oueſt de Berlin, dont elle eſt éloignée d'environ 24 lieues. * *Carte de l'Electorat de Brandebourg*, publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle.

PRIVAT (ſaint) Evêque du Païs de Gévaudan, fut maſſacré par les Barbares, qui ayant ſous la conduite de Crocus paſſé le Rhin, ſacrifiérent un grand nombre de Chrétiens à leur avarice, & à la haine qu'ils avoient pour Jeſus Chriſt. Grégoire de Tours met cet événement dans le troiſiéme ſiécle. D'autres le placent dans le quatriéme. Saint Privat retiré dans une grotte, ne voulut point s'enfermer dans le château de Gredon, où les Habitans du païs s'étoient réfugiez. Les Barbares ſe ſaiſirent de lui, & voulurent l'obliger de ſacrifier à leurs idoles; ce qu'ayant refuſé de faire, ils lui donnérent tant de coups, qu'il en mourut. On dit que pendant qu'il reſpiroit encore, l'armée des Barbares tomba dans une ſi grande diſette de vivres, qu'elle fut obligée d'en demander à ceux qui étoient dans le château de Gredon, ce qui leur fut accordé, à condition qu'ils ſe retireroient; qu'après leur retraite les Habitans du païs trouvérent leur Paſteur expirant, & qu'ils l'enterrérent dans le village de Mende. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l. 1. c.* 31. 32. & *l. 10. c.* 29. Aimoin, *Hiſt.* Fortunat, *l. 8. Carm.* 4. Sigebert, *in Chron.* Tillemont, *Memoires Eccléſiaſtiques, tome* 4. Baillet, *Vies des Saints, au 21 août.*

PRIVAT, *Privatus*, Hérétique, Evêque de Lambeſe en Afrique dans le troiſiéme ſiécle, fut condamné, & dépoſé dans un Synode de quatre-vint-dix Evêques. Il alla à Rome pour ſe faire rétablir ſur ſon Siége; mais ce fut inutilement: de ſorte qu'étant revenu en Afrique, & n'ayant pû avoir entrée dans une aſſemblée d'Evêques, pour s'y purger, comme il le prétendoit, il cabala avec cinq Prélats, coupables d'apoſtaſie, pour élever un autre Evêque en la place de ſaint Cyprien. Fortunat, un des cinq Prêtres, qui dans l'égliſe de Carthage avoit déja formé un Schiſme avec Féliciſſime, leur parut propre pour leur deſſein, & fut ordonné Evêque. * Saint Cyprien, *Epiſt.* 34 & 35. edit. Rigaltii. Baronius, *in Annal.*

PRIVERNUM, ville ancienne des Volſques en Italie. Elle étoit fort conſidérable, & c'eſt où régnoit Métabus, pere de Camille, Reine de ces peuples, qui vint au ſecours de Turnus contre Enée. Virgile témoigne que cette ville étoit ancienne lorſqu'il dit, *Enéide, l. 11. v. 540 & ſuiv.*

Pri-

Privernus antiquis Metabus cum excederet urbe,
Infantem fugiens media inter prælia belli,
Sustulit exsule comitem, matrisque vocavit
Nomine Casmillæ, mutata parte, Camillam.

Privernum étoit situé au lieu où est aujourd'hui *Piperno*, bourg situé sur un mont. De Piperno à Terracine il y a douze milles par une plaine fertile. A trois milles au bas de Piperno à main gauche, on trouve l'Abbaïe de Fossa-Nova, où mourut S. Thomas d'Aquin, en allant au Concile de Lyon. L'Evêché de Piperno est uni à celui de Terracine. * E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie, tome 2.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

PRIULI ou PRIOLI, famille illustre à Venise, qui a donné deux Doges à la République dans le XVI siécle, savoir LAURENT Priuli, qui fut élu en 1554, & qui après quatre ans de régne eut pour successeur Jerôme Priuli son frére, lequel mourut en 1567. Louis Priuli, un de leurs parens, fut dans le même siécle, intime ami du Cardinal Polus, de sorte que pendant vingt-six ans il ne le quitta jamais. Son attachement fut même si grand, qu'il refusa la pourpre sacrée qui lui étoit offerte par le Pape Jules III, par la seule raison qu'il ne pouvoit se résoudre de quitter pour un seul moment son cher ami le Cardinal Polus. Aussi avoit-il quitté les délices de son païs, & la fortune qu'il pouvoit faire à Rome, pour suivre ce Cardinal en Flandre & en Angleterre. Celui-ci en fut si reconnoissant, qu'il laissa en mourant l'an 1558, tous ses biens à ce généreux ami: mais Priuli n'en voulut retenir qu'un petit crucifix de cristal, que ce Cardinal avoit coutume de porter pendu au col; & après avoir satisfait aux legs pieux du défunt, il partagea le reste de l'hérédité une moitié aux pauvres, & l'autre moitié aux parens de son ami. * Gregorio Leti, *Vie de la Reine Elizabeth*, partie 3.

PRIULI (Antoine) neveu des deux Doges, passa fort jeune en France sous le régne de Henri II, avec un Ambassadeur de la République. Y étant devenu amoureux de la fille d'un Gentilhomme de Saintonge qui étoit à Paris, il l'épousa, & l'ayant menée à Venise, la République & la parenté parlérent de faire casser le mariage: mais l'Ambassadeur avoit signé au contract: ainsi on se contenta de prononcer par un Decret de 1552, qu'Antoine & sa postérité seroient exclus de toutes les charges du Sénat. Il revint donc avec ses meilleurs effets s'établir dans la province de sa femme à Saint-Jean-d'Angely. L'aîné de ses enfans Marc Prioli, fut pére de JULIEN Prioli, qui se ruina par les dépenses qu'il fit à la guerre, étant premier Officier du régiment de la Force, & par quatre mariages, du dernier desquels sortit Benjamin, *dont il est parlé ci-devant à l'article de* PRIOLO. Cette famille fut naturalisée Françoise sous Charles IX, embrassa entiérement le Calvinisme sous Henri IV, & a même eu quelques Ministres de la Religion Réformée. Quelques uns de cette famille ont écrit leur nom *Priols*, & d'autres *Prioleau*.

PRIULI (Pierre) Noble Vénitien, né le 14 mars 1669, s'étant attaché au service de la Cour de Rome, fut fait au mois de décembre 1701, Président de la Chambre Apostolique, dont il fut déclaré Clerc au mois de septembre 1705. Il fut créé Cardinal de la Sainte Eglise Romaine le 17 mai 1706, par le Pape Clément XI, qui lui assigna le 15 juin suivant, le titre de Diacre de S. Adrien. Il fut nommé au mois d'avril 1708, à l'Evêché de Bergame, qui fut proposé pour lui à Rome dans un Consistoire le 14 du mois suivant. Il passa dans l'Ordre des Cardinaux Prêtres, & opta le titre de S. Marc, vacant par la mort du Cardinal Louis Priuli, le neuviéme mai 1720, & le Pape lui accorda dans le même tems l'Abbaïe de S. Zeno, aussi vacante par la mort du même Cardinal. Le Pape Innocent XIII le déclara au mois de juin 1721, Grand-Pénitencier de l'Etat de Venise, en reconnoissance de ce que ses parens de la Maison de Conti, venoient d'être aggregez à perpetuité à la Noblesse Vénitienne. Etant venu de son Evêché à Rome pour se faire traiter de ses indispositions, il y mourut le 22 janvier 1728, vers les dix heures du matin, dans la cinquante-neuviéme année de son âge, & la vingt-deuxiéme de son Cardinalat. Son corps fut transporté le 14 février suivant à Bergame, où il fut inhumé le 22 du même mois dans son église cathédrale. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PRIULI (Louis) Noble Vénitien, & de même famille que le précédent, étant Auditeur de la Rote à Rome pour la nation Vénitienne, fut aussi créé Cardinal par le Pape Clément XI, le 18 mai 1712. Il reçut le chapeau dans un Consistoire public le 21 suivant, & le Pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le premier juin, & celle de la lui ouvrir le onziéme juillet de la même année. Le titre de S. Marc étant venu à vaquer par le décès du Cardinal Jean Badouro, il l'opta dans un Consistoire le quatriéme juin 1714. Il mourut à Rome le 15 mars 1720, âgé de 70 ans, & fut inhumé dans l'église de son titre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PRIULI (François) Vénitien, étoit, dit-on, très-habile dans l'Astrologie, si l'on peut être habile dans un Art, qui n'a ni principes ni fondemens. On assure cependant qu'il fit l'horoscope du Pape Léon X, qu'il lui découvrit les actions les plus secrettes de sa vie passée, & qui n'étoient connues que de lui seul; qu'il lui prédit très-exactement tout ce qui lui arriveroit dans la suite, & que l'événement justifia jour pour jour tout ce qu'il avoit prédit. Ce qui faisoit que le Pape avoit accoutumé de dire, que l'Astrologie auparavant éteinte, avoit repris la vie par le seul Priuli. Pierius Valerianus nous apprend la malheureuse fin de cet Astrologue, dans son livre *de Infelicitate Literatorum*, p. 88.

PRIX (Saint) en Latin *Projectus* ou *Præjectus*, Evêque de Clermont en Auvergne, dans le septiéme siécle. Après avoir été Disciple de saint Genest, Evêque de Clermont, il fut fait Supérieur d'un monastere de filles par Félix, Evêque de Clermont, à la place duquel on voulut l'élire en 665. L'Archidiacre Gayroald l'emporta par ses brigues; mais celui-ci étant mort au bout de 40 jours, saint Prix fut élu d'un consentement unanime. Il fut massacré à Volvic près de Clermont, par des assassins envoyez par les parens du Patrice Hector, qu'il avoit fait condamner à mort par le Roi Childéric. On l'a consideré à cause de cela comme un Martyr de la justice, & on en fait la Fête au 25 de janvier. * *Sa Vie dans* Bollandus, *dans* Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

PRIZI, petite ville de Sicile. Elle est vers le milieu de la Vallée de Mazara, près des sources de la riviere de Calatabellota, à neuf lieues de la ville de Xacca. * Maty, *Dict. Géogr.*

P R O.

PROBA FALCONIA. *Voyez* ANICIUS PROBUS.

PROBATIQUE. *Voyez* PISCINE PROBATIQUE.

* PROBIEN, Gouverneur de Rome sous Gratien & Valentinien *le Jeune*, en 377. Il y en a eu un autre de même nom, qui a eu la même dignité sous Honorius, en 416. Il est parlé de l'un & de l'autre dans le Code Théodosien. Il y a aussi une Inscription de ce tems-là d'un *Gabinius Vettius Probianus*. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theod.*

* PROBIN, Consul avec Marcellin sous Constance, & Constant, en 341. Il y eut encore Probin, Consul sous Honorius en 395. Claudien en a fait le Panégyrique. * Jac. Gothofredi *Prosop. Cod. Theod.*

PROBUS (M. Aurelius) originaire de Sirmisch en Pannonie, étoit fils de Maxime, qui mourut en Egypte. Il y a eu des Auteurs de son tems qui ont dit qu'il étoit parent de Claude le Gothique, & qu'il eut une sœur appellée Claudia; mais si cela est douteux, au moins est-il certain qu'il parvint de très-bonne heure aux charges les plus honorables de la milice, & qu'après avoir été Tribun dans un âge où les autres ne font que commencer à apprendre le Métier de la guerre, il eut, étant encore très-jeune, le Commandement d'une Légion, que Valerien n'avoit eu qu'étant déja fort âgé. Gallien ne l'estima pas moins que son pére avoit fait, & lui donna le Commandement des troupes d'Illyrie. Il eut ensuite celui de la dixiéme Légion, ce qui parut lui annoncer qu'il parviendroit à l'Empire, Aurélien qui le lui donnoit, l'ayant reçu de Claude, qui l'avoit reçu de Gallien. Enfin après avoir repris l'Egypte sous le régne du même Aurélien, il obtint de Tacite successeur de ce Prince, le Commandement de l'Orient; & c'est là qu'il fut nommé pour succéder à cet Empereur, mort vers le mois d'avril de l'an 276. Florien, frére de Tacite, y avoit été nommé en même tems, & il étoit alors en Asie avec des troupes bien plus nombreuses que celles de Probus; mais les chaleurs qui survinrent peu après donnérent à Probus, dont les Soldats étoient presque tous naturels du païs, un avantage dont il sut bien profiter. Florien ayant été battu, se donna la mort à lui même en se faisant ouvrir les veines, & Probus fut reconnu de tout le monde avec d'autant plus de joye, qu'il signala le commencement de son régne par le pouvoir qu'il donna au Sénat de nommer les Gouverneurs de toutes les provinces, & de revoir les loix qu'il voudroit établir pour y faire leurs remontrances s'il y avoit lieu, sans se réserver autre chose que le Commandement des troupes, & l'administration des deniers publics. Tout ce régne qui fut d'un peu plus de six ans, ne fut qu'une suite de victoires. Les François, les Bourguignons, les Vandales qui s'étoient répandus dans les Gaules, où ils avoient soixante & dix villes, en furent chassez avec une vivacité étonnante, & virent bientôt les Romains commettre dans leur païs les mêmes desordres qui les avoient rendus si redoutables aux Gaulois; ce qui les contraignit non seulement à céder presque tous leurs biens au Vainqueur, mais à grossir ses troupes de leur plus vigoureuse Jeunesse. Les Sarmates dans l'Illyrie, & les Goths dans la Thrace ne lui firent pas plus de resistance. Les Brigands d'Isaurie furent chassez de leurs montagnes, qui furent données aux Vétérans; & Ptolémaïde & Copte dans la Haute Egypte furent reprises sur les Blemyes, après quoi cent mille Bastarnes enlevez de leurs païs, furent contraints de venir cultiver les terres de l'Empire, qui avoient été abandonnées sous les régnes précedens. Enfin Probus se préparoit à aller porter la terreur de son nom jusques dans la Perse, lorsque quelques séditieux d'entre les Soldats, qu'il occupoit suivant sa coutume à des ouvrages publics auprès de Sirmisch, le tuérent vers le mois d'août de l'an 282. Sur ce qui regarde la postérité de Probus, *on peut voir ce qu'on en a dit au mot* BYZANCE. * Tillemont, *Hist. des Empereurs.* Pagi, *Critica Hist. Chronolog. in Annal. Baronii.* Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

* PROBUS, vivoit sous Constantin *le Grand*, & S. Jérôme parle des Lettres de Lactance, qui lui étoient adressées. On ne sait si c'est le même que Sextus Petronius Probus, qui fut Proconsul d'Afrique en 358 sous Constance, & qui eut diverses autres dignitez sous les Empereurs suivans. Il en est souvent parlé dans le Code Théodosien & dans divers Auteurs de ce tems-là. *Voyez* Jac. Gothofredi *Prosop. Cod. Theodosiani*, où il est parlé de quelques autres du même nom.

PROBUS, *Cherchez* NEPOS CORNELIUS, TITIUS PROBUS, VALERIUS PROBUS, & ELVODUGUS.

PROCAS, Roi des Latins, succéda à Aventin son pére, l'an 3230 du monde, & le 805 avant Jesus-Christ, & régna 22 ans. En mourant il laissa deux fils, Amulius & Numitor, dont le dernier fut ayeul de Rémus & de Romulus. * Tite-Live, *l. 8.* Denys d'Halicarnasse. Eusebe, &c.

PROCESSE (Saint) & S. MARTINIEN, Martyrs à Ro-

à Rome, du tems de saint Pierre & de saint Paul, c'est à dire, sous la persécution de Néron, étoient honorez dès le quatriéme siécle à Rome, s'il est vrai ce que dit l'Auteur du livre intitulé *Prædestinatus*, qu'un Prêtre de la Secte des Tertullianistes d'Afrique, s'empara en ce tems-là de leur tombeau. Quoiqu'il en soit, leur nom se trouve dans le Calendrier Romain du quatriéme siécle. Saint Grégoire *le Grand* a prononcé une Homélie le jour de leur Fête. Les *Actes* de leur *Martyre* n'ont aucune autorité. Les Martyrologes mettent leur Fête au deuxiéme de juillet, ou au 30 de mai. * Calendrier de Fronton, *Prolegl. de Hier. c.* 86. Saint Grégoire *le Grand*, *Homil.* 32. *in Evang.* Bollandus, *tome* 7. Tillemont, *Memoires Eccles. tome* 2.

PROCESSION, cérémonie ecclésiastique, dans laquelle le Clergé & le peuple vont à quelque église, chantant des Litanies ou d'autres priéres. Les anciens Romains, dans les nécessitez de l'Empire, ou après quelques victoires, ordonnoient des processions pour un certain nombre de jours dans tous les temples des Dieux, pour leur demander du secours, ou pour leur rendre des actions de graces. Les Juifs alloient aussi en compagnie au temple, pour y faire leurs priéres; & les premiers Chrétiens alloient de compagnie aux tombeaux des Martyrs. On nommoit *Procession* la marche des Empereurs aux temples, aux lieux publics, & dans leurs palais. Mais en ces occasions on ne voit pas que les *Prêtres* ayent précédé & conduit ces sortes de processions. Les premiéres processions dont il soit fait mention dans l'Histoire Ecclésiastique avec le Clergé, sont celles que saint Jean Chrysostome établit à Constantinople, pour opposer à celles que faisoient les Ariens. L'Historien Socrate, *l.* 6. *c.* 8, rapporte que les Ariens de Constantinople, qui étoient alors obligez de tenir leurs assemblées hors de la ville, en y allant chantoient la nuit & le matin des Antiennes, & y mêloient des impiétez contre la doctrine Catholique sur la Trinité. Saint Jean Chrysostome, pour empêcher qu'ils ne pervertissent les Catholiques, fit aussi faire aux derniers, qui chantoient des priéres pendant la nuit des processions, dans lesquelles on portoit des croix, sur lesquelles on avoit mis des flambeaux allumez. Depuis ce tems-là l'usage des processions s'est introduit chez les Grecs, puis chez les Latins; mais elles ont subsisté plus long-tems, & ont été plus communes chez les Latins que chez les Grecs. L'usage de l'Eglise Romaine, dès le tems de saint Grégoire, étoit que le Clergé & le peuple allassent processionnellement d'une église à une autre, chantant des priéres ou Litanies; & quand ils étoient arrivez dans cette église, on y chantoit l'Office & la Messe, qui étoit quelquefois commencée dans l'église d'où on sortoit: c'est ce qui s'appelloit *station*. Le nombre de ces processions s'est toujours depuis augmenté: on en a fait dans les villes & dans les campagnes, pendant les nécessitez publiques, pour implorer la miséricorde de Dieu, & lui demander la paix, l'abondance, & les autres biens temporels, & pour détourner la peste, la famine, & les autres malheurs dont on étoit accablé ou menacé. Les Litanies, ou les priéres publiques que l'on fait le jour de saint Marc, & celles des Rogations, établies par saint Mamert, Evêque de Vienne, sont de ce genre. On a même de ces processions fait une cérémonie réglée, que l'on pratique tous les Dimanches de l'année dans les églises paroissiales. On en a établi d'extraordinaires dans les jubilez, dans les dévotions publiques, & même pour rendre des actions de graces. La procession du jour des Rameaux, pour honorer le triomphe de l'entrée de Jesus Christ à Jérusalem, a été fort fameuse dans quelques églises. Enfin depuis que Bérenger eut combattu le culte du saint Sacrement de l'Eucharistie, on se fit une religion de le porter en triomphe en procession. Cette coutume commença dès le XIV siécle, & fut rendue plus solemnelle, depuis que les Luthériens & les Calvinistes combattirent ce mystére. On la joignit à la Fête du saint Sacrement, instituée par Urbain IV, & depuis ce tems-là elle a été observée réguliérement en ce jour, dans la plupart des églises d'Occident.

PROCESSION de la Ligue. Ce fut une procession tout à fait extraordinaire, que les Religieux & les Ecclésiastiques, au nombre de treize cens, firent à Paris en 1590. Rose Evêque de Senlis, & le Prieur des Chartreux, étoient à la tête, comme Capitaines, & portoient chacun une croix dans la main gauche & une hallebarde dans la droite, pour représenter, disoient-ils, les Machabées, qui conduisoient le peuple de Dieu. Après eux marchoient par rangs, de quatre de front, tous les Religieux des Ordres Mendians, même les Capucins, les Minimes & les Feuillans; mais les Religieux rentez qui avoient du bien à la campagne, & qui craignoient le dégât sur leurs terres, comme ceux de Saint-Germain-des-Prez, de Saint-Victor, de Sainte-Geneviéve, ne s'y trouvérent pas. Ils avoient tous leur robe retroussée à la ceinture, le capuchon abatu sur les épaules, le morion en tête, le corselet ou la jaque de maille sur le dos, & portoient les uns des rondaches & des dagues, les autres des pertuisanes, les autres des arquebuses & d'autres armes rouillées, & peu propres à une attaque ou à une défense. Les vieux étoient aux premiers rangs, contrefaisant le mieux qu'ils pouvoient la contenance & la démarche de Capitaines. Les jeunes suivoient, tirant à toute heure leurs arquebuses, pour montrer leur adresse & leur courage. Hamilton, Curé de saint Côme, Ecossois de nation, faisoit la charge de sergent, avec d'autres. Toute cette bande marchant par les rues de Paris avec une gravité affectée, se reposoit de tems en tems, & mêloit par intervalles des Antiennes & des Cantiques, avec le bruit de leurs mousquetades. Le Légat du Pape, accompagné de Panigarole, de Bellarmin, & de quelques autres Italiens, autorisa cette action par sa présence. Mais il arriva qu'un de ses Aumoniers fut tué à la portiére de son carrosse, par un coup qu'un de ces mauvais Arquebusiers tira mal-à-propos: ce qui pensa faire un grand desordre. Le jour de l'Ascension de la même année, il se fit une autre procession plus sérieuse au couvent des Augustins, où se trouvérent l'Archevêque de Lyon, les Evêques de Rennes, de Senlis & de Frejuls, tous les Prélats de la suite du Légat, l'Ambassadeur d'Espagne, celui qui l'avoit été de la Reine d'Ecosse, & qui portoit le titre d'Archevêque de Glascow, le Président de Ferrare, les Ducs de Nemours, d'Aumale, avec d'autres Princes & Chefs de guerre, les Cours souveraines, les Colonels & les Capitaines de la ville. Après la Messe solemnellement chantée, ils jurérent tous sur le livre des Evangiles, de ne jamais recevoir un Roi Hérétique, & de tolerer tout ce qu'ils sauroient être contraire à la sainte Union. * Mézeray, *Hist. de France, sous Henri IV.*

PROCHITA ou PROCITA, isle. *Voyez* PROCIDA.

PROCHITA ou DE PROCIDE (Jean de) ainsi nommé, parce qu'il étoit Seigneur de l'Isle de Prochita dans le Royaume de Naples, eut beaucoup d'autorité dans la Sicile, sous le régne de Mainfroy, & fut dépouillé de ses biens & de ses charges par Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile. Résolu de s'en venger il entreprit de faire revolter la Sicile contre le Roi Charles, & de la reduire sous la puissance de Pierre Roi d'Aragon, qui prétendoit que ce Royaume lui appartenoit, à cause de sa femme Constance, fille de Mainfroy. Pour disposer ce projet plus secrettement, il se déguisa en habit de Cordelier l'an 1280, & après avoir parcouru toute la Sicile sous cet habit, pour pratiquer les esprits, il alla à Constantinople, traiter avec Michel Paléologue, & en obtint un secours d'argent. De là il se rendit à Rome, où il engagea le Pape à favoriser cette entreprise. Mais la mort du Pape Nicolas, & l'exaltation du Cardinal de sainte Cécile, que le Roi Charles fit élire Pape sous le nom de Martin IV, firent changer la face des affaires. Cependant Prochita ne renonça point à son entreprise, & employa deux ans à tramer sous son habit de Cordelier, l'horrible conspiration, qui fut exécutée en 1282. Il convint avec les Chefs des Conjurez, que le jour de Pâques, qui tomboit sur le 30 de mars, aussi-tôt que l'on entendroit sonner le premier coup de Vêpres, on feroit main-basse sur tous les François, qui ne songeoient à rien moins ce jour-là qu'à une si effroyable trahison. Elle fut exécutée avec tant de rage & de cruauté, par toutes sortes de personnes séculiéres & ecclésiastiques, par les Prêtres mêmes, & par quelques Religieux, qu'en peu de tems tout ce qu'il y avoit de François dans la Sicile, dont le nombre étoit d'environ huit mille, furent tuez sans distinction d'âge, ni de sexe, ni de condition. Ils y périrent tous, à la réserve d'un seul homme, qui fut Guillaume de Porcelets, Gentilhomme Provençal, que les Siciliens renvoyérent en son païs pour récompenser la bonne foi & la probité avec laquelle il s'étoit comporté dans le Gouvernement d'une place. * Surita, *l.* 2. Mariana, *l.* 14. Le Pére Maimbourg, *Hist. du Schisme des Grecs*, *l.* 5.

PROCHORE, *Prochorus*, Disciple des Apôtres, & l'un des sept premiers Diacres, passe pour Auteur de la Vie de saint Jean l'*Evangéliste*, que nous avons dans la bibliothéque des Péres; mais il est sûr que cet Ouvrage n'est pas de lui: car sans parler des Fables dont il est rempli, il ne faut que prendre garde à ces mots *homoousion*, *consubstantialem Trinitatem*, inconnus en ce tems-là, pour juger qu'il a été composé quelques siécles après lui. Vossius croit que cet Ouvrage de Prochore est peut-être le même qu'on appelle *Circuitus Joannis*. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 6. *v.* 5. Baronius, *A. C.* 44. *n.* 30 *&* 99. *n.* 4. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Lorinus, *in Acta Apost.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. Le Martyrologe Romain, *sur le neuviéme d'avril.*

PROCIDA ou PROCITA, Isle de la Mer Méditerranée, sur la côte du Royaume de Naples. Les Anciens l'ont appellée *Prochyta*: ce n'est qu'une portion de celle d'Ischia, que la violence des tempêtes en a arrachée. Elle est au devant du Cap de Misene, entre Ischia & la Terre-Ferme. Le canal qui sépare ces deux Isles est si petit, qu'une frégate n'y sauroit passer sans peine. Il n'y a que douze milles de cette Isle à Naples, & son circuit n'est que de six. Elle a une belle ville de son même nom, avec une Eglise où est le corps de Sainte Marguerite, & une forteresse à la moderne. Le feu qui sort de cette Isle la rend renommée, de même que ses bains qui sont bons contre la pierre. On l'estime aussi pour l'abondance de ses bleds, & pour la quantité de faisans & de perdrix qu'on y trouve. * Pline, *l.* 3. *c.* 6. Strabon, *l.* 5. Bottero. Mazella. Portolano. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PROCIDA ou PROCIDE (Jean de) *Voyez* PROCHITA.

PROCILIUS, Historien Latin, qui vivoit du tems de Pompée *le Grand*, vers l'an 60 avant Jesus Christ, écrivit divers Ouvrages qui ne se sont pas conservez. Il ne nous est connu que parce qu'il est cité par Varron, *de Lingua Latina*, *l.* 4; par Pline, *Hist. Nat. l.* 1. *c.* 2, *&c.* C'est peut-être ce même Procilius, dont il est fait mention dans Lampridius, qui avoit écrit qu'il avoit lu sur une colomne de Memphis, que l'Egypte seroit libre, quand les faisceaux Romains y viendroient.

* PROCILLUS (Caius Valerius) fils de *Caius Valerius Caburus*, qui avoit été fait Citoyen Romain par Caius Valerius Flaccus, étoit le premier & le plus honnête homme de la Gaule Narbonnoise sous l'Empereur César. Il joignit à sa noblesse & à sa probité beaucoup d'éloquence & de courage; & ces qualitez lui ayant aquis l'estime de César, cet Empereur lui donna toute sa confiance. Comme Procillus possédoit parfaitement la Langue Gauloise, & qu'il étoit d'une fidélité la plus exacte, César le choisit avec Marcus Mettius, pour ses Ambassadeurs auprès d'Arioviste, Roi de ces Germains, qui après avoir passé le Rhin, s'étoient établis dans la Séquanoise. Mais Arioviste fit charger de chaînes Procillus, contre le *Droit* des Gens, & l'on délibera trois fois en sa présence si on le feroit brûler; mais le sort qui

fut

fut jetté, ayant voulu que sa mort fût différée, César eut le tems de défaire Arioviste, & de délivrer son Ambassadeur. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

PROCLES, fils d'Aristodéme, de la race d'Hercule, & frére d'Eurysthéne, posséda avec son frére la souveraineté de Sparte ou de Lacédémone. Comme ils prétendoient tous deux à la Couronne, on consulta l'Oracle, qui répondit que deux Rois du sang d'Hercule devoient régner dans Sparte. Ainsi Proclès fut le Chef des Rois nommez *Proclides*, & depuis *Eurypontides*; & Eurysthéne fonda la famille des *Eurysthénides*, qui furent ensuite appellez *Agides*. Ils commencerent à régner l'an du monde 2963, & 1072 avant Jesus Christ. * Pausanias, *in Laconicis*.

PROCLES, Roi d'Epidaure & de Samos, eut une fille nommée *Mélisse*, mariée à Périandre, Tyran de Corinthe & de Corcyre, qui la tua sur de faux rapports. *Voyez* CYPSELE II & PERIANDRE.

* PROCLIEN, Proconsul de l'Afrique sous Constance en 354. Il y en eut un autre, du même nom, qui fut Vicaire des cinq Provinces sous Honorius, en 392. * Jac. Gothofredi *Prosop. Cod. Theod.*

PROCLEINATES, Hérétiques, dans le quatriéme siécle, nioient l'Incarnation de Jesus Christ, la Résurrection des Corps, & le Jugement universel. * S. Epiphane.

PROCLUS, Hérétique, Disciple de Montan, débitoit ses erreurs dans le second siécle, & fut confondu par Gaius, homme très-savant, qui disputa publiquement contre lui, devant le Pape Zéphyrin. Eusébe dit que cette Dispute avoit été publiée, qu'elle tomba entre ses mains, & qu'il y avoit trouvé d'excellentes raisons contre les Montanistes. Tertullien loue beaucoup ce Proclus, & fut peut-être celui qui lui inspira les rêveries de Montan. * Eusébe, *Hist. l.* 6. S. Jérôme, *de Scriptor. Ecclesi. in Gaio.* Baronius, *in Annal. &c.*

PROCLUS, Philosophe Platonicien, qui vivoit vers l'an 500 de Jesus Christ, est sans doute le même qui fut surnommé *Diadochus*. Il étoit né dans la Lycie, fut Disciple de Syrien, & eut beaucoup de part en l'amitié de l'Empereur Anastase. Comme il étoit savant Mathématicien, pendant que Vitalien assiégeoit Constantinople, on dit qu'il brûla ses vaisseaux avec de grands miroirs d'airain, invention que l'on a faussement attribuée à Archiméde. Au reste, Proclus étoit Payen, & écrivit contre la Religion Chrétienne un Traité que Philoponus refuta. Nous avons encore de lui, *Elementa Theologica & Physica*, traduits en Latin par François Patricius, & publié à Ferrare, *in quarto*, l'an 1583; *Theologicæ Catholicæ libri sex*, imprimé l'an 1611, *in folio*, à Hambourg, avec la Traduction Latine d'Emilius Portus; *Paraphrasis in Ptolomæum de Syderum affectionibus*, publiée l'an 1635, à Leyden, *in octavo*; des Commentaires sur quelques livres de Platon, en Grec. Plusieurs Auteurs se sont trompez, en confondant Proclus avec ce Proclus qui fut Précepteur de M. Antonin, ou avec d'autres de ce nom. * Suidas *in voce* Πρόκλος. Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Sect. Phil. c.* 16. *de Math. &c.*

PROCLUS (Saint) Patriarche de Constantinople, avoit été Disciple de saint Jean Chrysostome, & Secretaire d'Atticus. Il fut fait Evêque de Cyzique par Sisinnius, Patriarche de Constantinople, qui prétendoit avoir ce droit; mais les Cyzicéniens en élurent un autre: de sorte que Proclus fut obligé de s'arrêter à Constantinople, où il s'aquit beaucoup de gloire par ses prédications. Dans cet intervalle, Sisinnius, Nestorius & Maximien furent Patriarches l'un aprés l'autre. Aprés la mort du dernier, Proclus fut mis en sa place par la considération de son mérite, en 434. Ce fut ce Prélat qui, ayant fait un Panegyrique de saint Jean Chrysostome, se joignit à tout le peuple, & alla demander à Théodose *le Jeune*, qu'il lui plût de faire rapporter le corps de ce Saint à Constantinople. Il s'opposa avec beaucoup de soin aux Hérétiques, condamna le livre de Mopsueste, & le refuta par écrit. Sa mort qui arriva le 24 octobre 447, causa un grand trouble dans l'Eglise de Constantinople. Nous avons de lui un Traité de la Tradition de la Divine Liturgie, quelques Homélies, &c. dans la Bibliothéque des Péres. Vincent Richard, Théatin de Rome, publia toutes ses Oeuvres en un volume, *in quarto*, l'an 1630: elles sont en Grec & en Latin, & contiennent XX Homélies, des Epîtres & les interprétations. On voit à la tête de ce livre la Vie du même Saint. Gerbart Elmenhorst avoit fait une édition des Opuscules de Proclus dés l'an 1617, en un volume *in douze*, impression de Leyden. Le Ménologe des Grecs, le Martyrologe des Latins, le quatriéme Concile général de Chalcédoine & le cinquiéme de Constantinople, font mention de Proclus, aussi bien que saint Cyrille d'Alexandrie, & divers autres. Ses Sermons sont écrits d'un stile coupé & sententieux, plein d'antithéses, d'interrogations, d'exclamations & de pointes: les pensées sont étudiées, subtiles; mais elles sont peu utiles & peu instructives. * Saint Cyrille, *in Expos. Symbol. Nicæn. & Epist.* 31. *ad Joan. Antioch.* Socrate, *l.* 7. *c.* 26. 28 & *suiv.* Théodoret, *l.* 5. *c.* 35. Nicéphore, *l.* 14 & 38. Photius, *Cod.* 52. S. Jean de Damas. Baronius. Bellarmin. Possevin, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesiastiques du cinquiéme siécle.*

PROCONSUL. Ce nom a été donné dans les commencemens de la République Romaine, à celui qui étoit continué dans la charge de Consul aprés l'année de son consulat, pour quelque raison importante. Ensuite on appella *Proconsul* celui qui étant sorti du consulat, avoit le Gouvernement d'une provinces consulaire. Du tems des Empereurs on nomma *Proconsul* celui qui étoit élu par le Sénat pour gouverner une des provinces du peuple. Les Proconsuls sortis du consulat n'étoient pas élus par le peuple assemblé, mais ils tiroient au sort le nom d'une des deux provinces consulaires, & prenoient le Gouvernement de celle qui leur étoit échue. Ils y rendoient la Justice, & commandoient l'armée qui étoit dans leur province. L'été étoit ordinairement le tems destiné à la guerre; & l'hiver étoit employé à l'exercice de leur Jurisdiction. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 7. *c.* 42.

PROCOPE, Lecteur de Scythopie en Palestine, & Martyr dans le tems de la persécution de Dioclétien & de Maximien, fut le premier qui souffrit la mort pour la Religion Chrétienne, en exécution de l'Edit de 303. Il étoit né à Jérusalem; mais il étoit venu s'établir à Scythopie, où il fut arrêté avec quelques autres en 303, & conduit à Césarée de Palestine. Le Juge lui proposa de sacrifier aux Dieux ou au moins aux Empereurs; ce qu'ayant refusé de faire, il eut la tête tranchée le septiéme de juillet. On ne fait néanmoins sa Fête que le huitiéme de ce mois. * Eusébe, *l. de Martyr. Palæst. c.* 1 & 2. *Acta*, *apud* Ruinart. Tillemont, *Memoires Ecclés.*

PROCOPE, *Procopius*, natif de Cilicie, & parent de Julien l'*Apostat*, se fit saluer Empereur aprés s'être revolté contre Valentinien & Valens, & prit la pourpre à Constantinople le 28 septembre vers l'an 364. Ses premiers progrés furent si rapides, que Valens réduit à de fâcheuses extrémitez, songeoit à quitter l'Empire, si ses amis de l'en eussent détourné. Mais l'année suivante les affaires changérent de face, & Procope fut défait dans une campagne de Phrygie nommée *salutaire*. On dit qu'il fut abandonné par ses gens, & qu'étant tombé entre les mains de Valens, ce Prince lui fit couper la tête, qu'il envoya à Valentinien dans les Gaules. * Ammien Marcellin, *l.* 25 & 26. Zosime, *l.* 4.

* PROCOPE, Gouverneur de Cilicie, sous Constance, en 348. Il y a eu un Procope, auquel S. Grégoire de Nazianze & Libanius ont écrit diverses Lettres; & un autre, Maître de la Milice, en Orient, en 424, sous Théodose *le Jeune*. Jac. Gothofredi *Prosop. Cod. Theod.*

PROCOPE, *Procopius*, fils de l'Empereur d'Occident Anthémius, & frére de Marcien & de Romulus, se souleva avec eux contre Zénon vers l'an 479. Ils furent vaincus par les fourbes d'un certain Hillus, celébre imposteur.

PROCOPE, *Procopius*, de Césarée, Historien Grec, aquit beaucoup de réputation par ses Ouvrages sous l'empire de Justinien. Il fut Sécretaire de Bélisaire pendant toutes les guerres que ce Général fit en Perse, en Afrique & en Italie. Ensuite il fut reçu au nombre des Sénateurs, obtint le titre d'*Illustre* qui ne se donnoit qu'à peu de personnes, & pour comble d'honneur, fut fait par l'Empereur, Préfet de Constantinople. Les Auteurs sont en peine de savoir s'il étoit Payen ou Chrétien; mais il y a apparence qu'il étoit du nombre des Fidéles, si l'on considére ce qu'il dit dans son Traité des Bâtimens de Justinien, divisé en six Discours. Tout son Ouvrage comprend huit livres, savoir, deux de la Guerre des Perses, dont Photius a fait l'abbrégé; deux de celle des Vandales; & quatre de celle des Goths. Il y en a un neuviéme intitulé l'*Histoire Secrette*, ou *les Anecdotes*, qui est une Satire contre Justinien & Théodore son épouse. Le Pére Claude Maltret, Jésuite, fit imprimer l'an 1623, toutes les Oeuvres de Procope de l'édition du Louvre, à l'exception des Anecdotes que M. de la Monnoye a publiées. Nous avons diverses Traductions Latines de cet Auteur, & depuis on nous en a donné une en notre Langue. * Photius, *Biblioth. Cod.* 63. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 22. La Mothe-Le-Vayer, *Jugem. des Hist.*

PROCOPE de Gaze, *Procopius*, Rhéteur & Sophiste, vivoit dans le sixiéme siécle vers l'an 560, & étoit meilleur Ecrivain que Théologien. Il composa des Commentaires, ou plutôt il fit une chaine des Péres Grecs & Latins qui l'avoient précédé sur les huit premiers livres de l'Ecriture. Photius loue son stile & son exactitude, mais il le reprend de ses trop longues digressions, non qu'elles fussent inutiles, mais parce qu'il rapportoit toutes les explications des Anciens, bien qu'elles fussent contraires. Il se servoit de la Version des Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, & quelquefois de celle de saint Jérôme, que Sophrone avoit traduite en Grec. Conrad Clauser de Zurich, Auteur d'une Version de cet Ouvrage, le publia en 1555. Jean Cartier publia un abbrégé des Commentaires de Procope sur Isaïe en 1580. Louis Lavater de Zurich interpréta ses Annotations sur les quatre livres des Rois dont les deux premiers sont aussi appellez les deux livres de Samuel, & sur le premier des Chroniques ou Paralipoménes; & Herman Hamberger celles qui sont sur le second livre des mêmes Chroniques ou Paralipoménes, que Jean Meursius fit imprimer à Leyden en 1620. On pourra consulter les préfaces qui sont à la tête de ces Ouvrages. * Photius, *Cod.* 160. 206 & 207. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *l.* 4. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Godeau, *Histoire Ecclés. &c.*

PROCOPE RASE ou LE GRAND, étoit un Gentilhomme Bohémien. Il fut adopté par son oncle maternel, qui le fit étudier & voyager en France, en Italie, en Espagne, & dans la Terre-Sainte. A son retour il lui fit donner la tonsure, & le fit ordonner Prêtre, ce qui lui fit donner le nom de *Rase*. Lorsque la guerre des Hussites s'alluma, il quitta la robe pour l'épée, & s'attacha entiérement à Ziska, qui en faisoit un cas tout particulier. Ses exploits militaires lui firent donner depuis le surnom de *Grand*. Les Juttenbergeois assiégez en 1422, par l'Archiduc Albert, appellérent à leur secours Ziska, qui leur envoya Procope Rase avec un bon corps d'armée. Il entra en Moravie, se fit passage l'épée à la main au travers de l'armée des Assiégeans, entra dans Juttenberg, la pourvut de vivres, & chassa enfin l'armée ennemie, aprés un siége de trois mois. L'année suivante l'Archiduc assiégeant Luntenbourg en Moravie, Procope Rase accourut au secours de cette place, força les passages & y entra avec de bonnes munitions de bouche & de guerre. Ziska étant mort de la peste le onziéme octobre 1424, l'armée des Taborites se partagea en trois bandes, & l'une se choisit Procope *le Grand* pour Chef à la recommandation de Ziska. Procope,

pe, à la tête de ces Taborites, alla mettre la même année le siège devant *Hradiez*, qui fut prise, réduite en cendres, & les Habitans passés au fil de l'épée. En 1428, il obtint un sauf-conduit pour s'aller aboucher avec l'Empereur Sigismond en Autriche, mais cette entrevue ne rétablit pas la paix, l'Empereur ayant été inflexible. Procope ayant, l'année suivante, pacifié les troubles qui étoient entre les Habitans de Prague, fit diverses expéditions militaires dans la *Silésie*, la Saxe & le Brandebourg. Il fut en 1432 le premier des Députez laïques que les Bohémiens envoyèrent au Concile de Bâle, & il y parla après Rockizane. Peu content du Concile, il s'en retourna en Bohême où il assiégea *Pilsen*, la ville la plus considérable après Prague; mais il fut contraint de lever le siège. Ce contre-tems l'irrita au point qu'il ne parloit que de mettre tout à feu & à sang. Les Seigneurs de Bohême ramassèrent d'abord toutes leurs forces pour les opposer à cet ennemi furieux; on en vint aux mains à quatre milles de Prague le 29 mai 1434, & Procope y fut tué. On soupçonne Czapeck, Général de la Cavalerie des Taborites, d'avoir été corrompu par Maison-Neuve, pour faire ce coup. Lorsque l'armée de Ziska se divisa en trois bandes, celle des Orphelins choisit pour un de ses Chefs Procope, surnommé *le Petit*, qui fut aussi tué dans la bataille du 29 mai 1434. * Lenfant, *Hist. des Hussites*, &c. tome 1. p. 193. &c. tome 2. p. 20. &c. *Voyez* aussi le *Supplément de Paris* 1736.

PROCORE. *Voyez* PROCHORE.

PROCRIS. *Voyez* CEPHALE.

PROCRUSTE, insigne Voleur du païs d'Attique dans la Grèce, faisoit sa demeure vers le fleuve Cephise. On dit qu'il exerçoit une étrange cruauté envers les passans qu'il pouvoit prendre. Après les avoir étendus sur un lit, il faisoit couper les piés & les jambes à ceux qui étoient plus grands que ce lit, & faisoit allonger avec des cordes ceux qui n'étoient pas si grands. Thésée le fit mourir du même supplice. * Plutarque, *en Thésée*.

PROCULE, *Proculus*, fut celui qui avertit les Romains que Romulus étoit parmi les Dieux. * Tite-Live, *décade* 1. *l.* 1. *ch.* 16.

PROCULE, Evêque & Martyr de Bologne du tems de Dioclétien, suivant le témoignage de saint Paulin de Nole, dans son Poëme *du jour de la naissance de saint Felix*. Quelques uns disent qu'il souffrit le martyre sous Théodoric Arien, Roi des Goths. Mais le témoignage de S. Paulin fait voir qu'il est plus ancien. Son culte étoit établi dès le tems de S. Gregoire. Il y a une église à Bologne en Italie, dédiée sous son nom. * *Martyrologe Romain* de Baronius.

PROCULE, nom d'un homme qui fut tué de la chûte d'une cloche dans l'église de saint Procule à Bologne en Italie, où l'on voit ce distique,

Si procul à Proculo Proculi campana fuisset,
Jam procul à Proculo Proculus ipse foret.

PROCULE, *Proculus*, Poëte Latin, avoit imité la Poësie de Callimaque. Ovide en parle, *de Ponto, l.* 4. *dernière Epître, v.* 32.

Callimachi Proculus molle teneret iter.

PROCULE (Eutychius) *Proclus*, natif de Sicca, ville d'Afrique, Grammairien célèbre dans le second siècle, fut Précepteur de l'Empereur M. Antonin *le Philosophe*, & fut élevé par ce Prince jusqu'à la dignité de Proconsul. Il avoit composé un Traité de ce qu'il y avoit d'admirable dans les païs étrangers, lequel est cité par Trebellius Pollion dans la Vie des trente Tyrans, & dans celle d'Emilien en particulier. * Jules Capitolin, *in Antonino Philos.* Eusebe, *in Chron.*

PROCULE (Titus Ælius) *Proculus*, natif d'Albenga, ville de la Côte de Gênes, se révolta vers l'an 280 dans les Gaules contre l'Empereur Probus, à la sollicitation de sa femme Viturgia & des Lyonnois. Mais ne pouvant résister à Probus, il prit la fuite; & ayant été pris il fut tué avec son fils Herennien. * Vopiscus, *en sa Vie*.

PROCULUS (Vitellius) Capitaine Romain, alla à Doris de la part de Petrone Gouverneur de Syrie, pour se saisir de ceux qui avoient profané la *Synagogue* des Juifs, en y mettant la statue de l'Empereur Claude. * Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 19. *c.* 6.

* PROCULUS (Licinius) ancien Jurisconsulte Romain, fut, selon Tacite, aussi habile dans l'Art de la Guerre que dans la Jurisprudence. Il étoit Préfet du Prétoire dans la guerre que l'Empereur Othon eut contre Vitellius. Il fut la cause de la perte du premier en l'obligeant à combattre contre l'autre. Lorsqu'il vit Vitellius vainqueur, il se rangea de son côté. Il agit néanmoins pour Othon dans la République, & lui rendit service. Il acquit dans la Jurisprudence plus d'autorité que Caius Cassius Longinus, & ceux qui se conformoient à sa doctrine étoient appellez *Proculiens*. Il faisoit si grand cas d'Homère qu'il appuyoit souvent ses décisions de l'autorité de cet ancien Poëte. Il avoit laissé huit livres de Lettres, & des Notes sur quelques livres de Labeon. Il est fait mention de ces Ecrits dans l'*Index* de Justinien. *Voyez le Supplément de Paris* 1736. & Jean Bertrand, Président au Parlement de Toulouse, *de Jurisperitis*.

* PROCULUS, Poëte dont parle Ausone, & qui vivoit dans le quatrième siècle, avoit une grande facilité à faire des vers. Ausone lui adresse sa troisième Epigramme sur les Fastes, & dans sa trente-quatrième il se plaint de ce que Proculus ne vouloit point publier ses Ouvrages. Il le flate aussi quelque part du consulat, mais on ignore s'il y est parvenu en effet; ce qui est vrai, c'est que son nom ne paroît point dans les Fastes Consulaires. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PROCULUS. Il est fait mention de plusieurs hommes de ce nom dans le Code Théodosien. Le premier fut Proconsul d'Afrique sous Constantin *le Grand*, en 319. Le second fut Comte d'Orient en 382, sous Théodose *le Grand*, & eut encore d'autres dignitez. Divers Auteurs contemporains parlent de l'un & de l'autre. Il y en a encore eu deux illustres, sous les fils de Théodose. * Jac. Gothofredi *Prosop. Cod. Theod.*

PROCUPIE, ancienne ville de la Haute-Misnie. Elle est dans la Servie sur la rivière de Toplitza, à six lieues de Cratovo du côté du couchant, & à quatorze de Novibazar vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PROCURATEUR DU THRESOR, *Procurator Ærarii*, étoit le titre de celui qui avoit le soin du Trésor chez les Romains. Ils avoient deux Trésors, le grand & le petit. Dans le grand étoit l'argent que l'on tiroit des contributions des provinces, avec toutes sortes d'habits précieux, des joyaux, &c. Sous le Procurateur du Trésor, étoient les Préfets des Teinturiers, des Tisserans, des Fabricans de tapis & d'étoffes. Le *Procurateur d'Afrique*, étoit le Directeur des biens-fonds que les Empereurs avoient hérités en Afrique. Il pouvoit vendre ou amodier les terres qui n'étoient pas données aux Soldats, & étoit obligé d'en remettre le provenu au *Comes rerum privatarum*. Il y avoit encore chez les Romains un grand nombre d'emplois, où ceux qui en étoient revêtus portoient tous le nom de *Procurateurs*. * *Dict. Allemand.*

PROCURATEURS DE S. MARC de Venise. *Voyez* l'article de VENISE.

PRODANO, PRODENO ou PRODINO, petite Isle de la Morée. Elle est dans le Golfe de Zonchio, vis-à-vis de la ville de Navarin, dont elle n'est séparée que par un fort petit canal. * Maty, *Dict. Géogr.*

PRODICUS, célèbre Sophiste, natif de l'Isle de Coos, l'une des Cyclades, étoit Disciple de Protagoras, & florissoit sous la XCVI Olympiade, vers l'an 396 avant Jesus-Christ. Quoiqu'il résidât à Athènes en qualité d'Ambassadeur de sa patrie, il y enseigna publiquement la Rhétorique, (profession qui lui aquit beaucoup d'honneur & beaucoup d'argent) & il forma entre autres Disciples, Euripide, Socrate, Théramène & Isocrate. Il étoit extrêmement couru dans toutes les villes où il alloit faire parade de son éloquence; & entre autres Harangues qu'il y prononça, on vante sur tout un Discours d'appareil, où personne n'assistoit (selon quelques Savans) qu'en payant par tête 50 drachmes, qui font 15 francs, monnoye de Hollande; & de là vient que cette Harangue fut appellée, *Discours de cinquante drachmes*, πεντηκοντάδραχμος. Les Athéniens le firent mourir, comme corrupteur de la jeunesse, apparemment en fait de Religion: car il est mis par quelques Auteurs, au nombre des Athées. * Suidas, Platon, *in Menone*. Philostrate, *in Vit. Sophist.* Cicéron, *de Natura Deor. l.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

PRODICUS de Phocée, Poëte Epique, selon Pausanias, Suidas, &c.

PRODICUS, Hérétique du second siècle, Chef de la Secte des Adamites, suivit les erreurs des Carpocratiens. Il croyoit que les ames étoient envoyées dans les corps, afin que par toutes sortes de voluptez elles rendissent leurs hommages aux Anges qui avoient créé le monde. En conséquence de ce principe, il permettoit toute sorte de conjonctions abominables entre les hommes & les femmes, & enseignoit que les plus grandes impudicitez étoient le mystère de l'initiation. Ses Sectateurs se vantoient d'avoir des livres secrets de Zoroastre, & soutenoient qu'il ne ne falloit point invoquer Dieu, ni s'exposer au martyre pour la confession de la vérité. * Saint Clément d'Alexandrie, *Stromat. l.* 1. Tertullien, *in Scorpiaco*. Théodoret, *Haeretic. Fabul. l.* 1. *c.* 6. *l.* 5. *c.* 10, 20 & 21.

PRODOMIENS, en Latin *Prodomii*, étoient les Dieux qui présidoient aux fondemens des édifices. On les invoquoit dès qu'on avoit projetté de faire quelque bâtiment, & c'est pour cela que Romulus leur donna le nom de *Prostrudores*, c'est à dire, *Dieux à qui appartient le soin de tout ce qui précède la structure, soit d'un temple, soit d'un Palais, soit d'une maison particulière*. Domitius Calderinus entend par ce mot les Dieux qu'on adoroit dès l'entrée des maisons, & dans le vestibule même. Il les appelloit aussi *Dii Vestibulares*. C'est dans l'un & l'autre de ces deux sens qu'on doit expliquer *Prodomia Juno*. * Pausanias, *in Atticis*.

PROERESIUS, Philosophe & Rhéteur célèbre dans le quatrième siècle, faisoit profession de la Religion Chrétienne, lorsque Julien l'*Apostat* défendit aux Fidèles d'enseigner les Belles-Lettres: mais il aima mieux abandonner l'Ecole où il enseignoit, que de rien faire contre sa conscience. Musonius & Victorien agirent de la même façon. * Baronius, *A. C.* 362.

PROETUS, fils d'*Abas*, Roi d'Argos, fut divisé par une étrange antipathie de son frère *Acrisius*; car on dit que dès le sein de leur mère ils commencèrent à se faire la guerre. Leur inimitié éclata après la mort de leur père Abas; mais Acrisius étant le plus fort, réduisit Proetus à se retirer auprès de Jobate, Roi de Lycie, dont il avoit épousé la fille. Ce Roi l'assista de ses troupes, & l'ayant ramené dans le païs d'Argos, mit ces deux frères d'accord par un partage égal, assignant Argos à Acrisius, & Tirynthe à Proetus. Bellerophon s'étant depuis retiré à Tirynthe, fut faussement accusé par Stenobée, femme de Proetus, d'avoir voulu attenter à son honneur. Ce Roi trop crédule condamna Bellerophon à combattre la Chimère, dont ce Prince innocent retourna victorieux; ce qui jetta Stenobée dans un si grand desespoir, qu'elle s'empoisonna. Proetus eut deux filles, que Bias & Melampus épousèrent, après les avoir guéries de la fièvre violente qui les rendoit furieuses, & laissa un fils nommé *Megapenthes*, qui lui succéda. Selon d'autres,

Pro-

perus & Acrifius n'étoient pas fils d'Abas, mais de Lyncée. Proetus commença à régner à Argos l'an 1362 avant Jesus-Christ, l'an 2673 du monde, & regna dix-sept ans. * Apollodore. Hygin. M. Du Pin, *Bibliotheque Univers. des Hist. Prof.*

PROGNÉ, fille de *Pandion*, Roi d'Athénes, épousa *Terée*, Roi de Thrace, dont elle eut un fils nommé *Itys*. Terée étant un jour allé à Athénes, elle le pria de lui amener sa sœur Philomele, ce qu'il fit: mais il la viola dans le voyage, & lui ayant coupé la langue, il l'enferma dans une obscure prison, feignant qu'elle étoit morte d'un accident extraordinaire. Philomele trouva moyen de faire savoir son desastre à sa sœur, & elles firent manger Itys à son pére Terée, lequel voulant s'en venger, la Fable dit que les Dieux métamorphosérent Progné en hirondelle, & Philomele en rossignol. Pour Itys, il fut changé en faisan, & Terée en hupe. * Ovide, *Metamorph. l. 6.*

PROLOGUE, discours adressé aux Spectateurs d'une Tragédie ou d'une Comédie, avant que de représenter la piéce. Il y avoit plusieurs sortes de Prologues. La premiére espéce étoit de ceux qui se faisoient pour la recommandation du Poëte, soit en faisant connoître son procédé, ou en répondant aux invectives de ses adversaires. D'autres ne concernoient que les intérêts des Comédiens, soit pour se concilier la bienveillance du peuple, ou pour obtenir une favorable attention. La maniére la plus ordinaire étoit de mêler le sujet de la Comédie aux intérêts du Poëte ou des Comédiens. Ces sortes de Prologues sont des piéces hors d'œuvre, & n'étoient en usage que dans la Comédie. Pour ce qui est des Tragédies, un des principaux Acteurs venoit ordinairement expliquer aux Spectateurs, non le sujet de la piéce, mais tout ce qui s'étoit passé de l'histoire concernant la piéce, jusqu'au point qui faisoit l'ouverture du théatre. Quelquefois on faisoit paroître un Dieu qui expliquoit non seulement les choses passées, mais aussi les futures; & qui, après avoir instruit les Spectateurs de la partie de l'histoire précedente, necessaire à l'intelligence de la piéce, faisoit encore savoir le dénoûment & la catastrophe: ce qui étoit un défaut très-notable, parce que cette instruction détruit tous les agrémens d'une piéce, qui consistent presque toujours dans la nouveauté. Aristote & les Auteurs qui ont travaillé après lui sur la Poëtique, ont encore pris le nom de Prologue dans un autre sens, c'est à dire, pour le premier Episode ou Acte placé au commencement de la piéce, & avant l'entrée du premier chœur. Ce Prologue fait une partie du Poëme, & regarde le sujet de la piéce, dont il ne peut être separé. A l'égard des Prologues qui sont détachez du Poëme, Sophocle & Eschyle ne s'y sont jamais amusez, parce qu'ils ont toujours sçu développer leur sujet dans la suite de leurs piéces. Aussi voyons-nous que les Modernes ne s'en servent point, & ont reconnu qu'au théatre il faut que l'histoire s'explique par la suite de l'action, & non par un secours étranger. * Aristote, *la Poëtica*. Hédelin, Abbé d'Aubignac, *Pratique du Théatre*.

PROM ou PRON, ville de l'Inde deçà le Gange. Elle est sur la riviére de Menam, au nord de la ville d'Ava: elle est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom, & qui dépend du Roi d'Ava. * Maty, *Dict. Geogr.*

PROMALANGES, nom d'une ou de plusieurs familles employées dans l'Isle de Chypre à l'une des fonctions des Colaces. Ces familles étoient chargées d'informer de la vérité des rapports faits aux *Anactes* par les *Gergines*, qui composoient l'autre corps des Colaces. Les uns & les autres étoient en honneur auprès des Rois, & leur politesse leur facilitoit l'entrée dans toutes les compagnies. * Athénée, *l. 6.*

* PROMAZENS, village de Suisse dans le Canton de Fribourg. Il est ancien, & on le trouve, sous le nom de *Bromagus*, dans l'Itinéraire d'Antonin. *Bromagus* en vieux Celtique, signifie *une Habitation vers la Broye*; & en effet il est au bord de cette riviére. * *Etat & Delices de Suisse, tome 3. p. 62.* édit. d'Amsterdam 1730.

PROMETHÉE, *Prometheus*, fils de *Japet*, fut frére d'Atlas & d'Epiméthée. Les Poëtes ont feint qu'ayant formé les premiers hommes de terre & d'eau, il déroba le feu du ciel dont il les anima. Minerve l'aida dans ce travail, & l'on dit que ce fut elle qui l'enleva dans le ciel où il alluma un morceau de bois à la roue de feu du soleil, & qu'il anima l'homme de ce feu. Il forma aussi, selon les Poëtes, une femme appellée Pandore, à qui Jupiter, pour se venger de Prométhée, donna une boëte, dans laquelle il avoit enfermé les calamitez & les maladies du genre humain. Pandore l'apporta à Prométhée, qui méprisa le present de Jupiter. Elle le donna à son frére Epiméthée, qui n'eut pas plûtôt ouvert la boëte, que toutes sortes de maux se répandirent sur le genre humain. Epiméthée voulut la refermer; mais il ne resta plus au fond que l'espérance. Jupiter, pour se venger de Prométhée, commanda à Vulcain de l'attacher sur le Mont-Caucase avec des chaînes de fer: dans cette situation, un aigle ou un vautour lui déchiroit tous les jours une partie du foye qui renaissoit toujours. Duris de *Samos* rapporte que Prométhée ne fut pas puni de ce supplice, pour avoir enlevé le feu du ciel; mais pour être devenu amoureux de Pallas. On tient que Prométhée fut délivré par Hercule. Ceux qui cherchent des véritez historiques dans l'obscurité des fables, disent que Prométhée observa le cours des astres en Scythie, & s'appliqua avec tant d'ardeur à cette connoissance, que ce soin le tint nuit & jour attaché sur cette montagne. Entre autres choses, il trouva, disent-ils, l'art de faire le feu, soit par le choc des cailloux, soit en ramassant les rayons du soleil dans un miroir. Par ce moyen il pouvoit en tout tems ranimer, pour ainsi dire, les hommes de son voisinage transis du froid de leurs climats. Mais les Historiens, nous apprennent quelque chose de plus certain sur l'origine de cette fable. Diodore de Sicile dit que Prométhée gouvernoit une partie de l'Egypte sous le régne d'Osiris. Le Nil s'étant débordé, toute la contrée du Gouvernement de Prométhée eût été abîmée, si Hercule n'eût arrêté cette irruption par les digues qu'il y opposa. Le Nil avoit été nommé autrefois Océan: cette irruption lui fit donner le nom d'*Aigle*: dans les siécles suivans il fut appellé *Egypte* & *Nil*, du nom des deux Rois qui portoient ces mêmes noms. Le chagrin de Prométhée, pendant que le fleuve nommé Aigle ravageoit son païs, donna occasion aux Poëtes de feindre que le cœur de Prométhée étoit déchiré par un aigle, jusqu'à ce qu'Hercule vint le délivrer de ce supplice. Ce même Historien dit ailleurs que, si Prométhée passe parmi les Poëtes pour avoir volé le feu du ciel, & l'avoir communiqué aux hommes, c'est parce qu'il inventa les instrumens pour faire du feu. Jupiter l'avoit mis à la chaîne pour punir ce vol: Hercule l'en délivra ayant fait sa paix avec Jupiter. Lucien expose d'une maniére assez vraisemblable la formation de l'homme par Prométhée, savoir, qu'il avoit le premier fait des statues de terre avec tant d'adresse & d'art, (ce qu'on attribue à Minerve) que ces hommes de terre sembloient avoir la vie & le mouvement. Sur ce fondement historique les Poëtes ont feint que Prométhée étoit le formateur des hommes. Appien raconte dans l'Histoire des guerres de Mithridate, que Pompée fut curieux, étant dans le Pont, de voir le Mont-Caucase, où l'on disoit que Prométhée avoit été attaché. Arrien rapporte que les Macédoniens qui conquirent l'Asie sous Alexandre, étant entrez dans une caverne du païs des Paropamises, apprirent des Habitans du voisinage, ou feignirent eux-mêmes que c'étoit le lieu où Prométhée avoit été enchaîné, & où un aigle lui déchiroit le cœur jusqu'à ce qu'Hercule le délivra, après avoir tué l'aigle à coups de fléches. C'étoit une invention des flatteurs d'Alexandre, d'avoir transporté le Caucase du Pont dans les contrées orientales, afin de pouvoir dire qu'Alexandre avoit surmonté le Caucase. On peut dire que la fable de Prométhée avoit été transportée de l'Egypte dans le Pont sur le Mont-Caucase, où l'on feignit aussi qu'un fleuve nommé l'*Aigle* ayant inondé le païs, Prométhée fut enchaîné par ses Sujets, & enfin délivré par Hercule. Comme on veut que Prométhée ait porté le culte des douze Dieux dans la Gréce, il est plus probable qu'il a été Egyptien d'origine, & que l'histoire ou fable qui le regarde, ait été transportée successivement en Scythie, au Pont & en Gréce. Bochart a expliqué historiquement la fable de Prométhée dans son *Phaleg. l. 1. c. 2.* où il prétend que le *Magog* de l'Ecriture, & le Prométhée des Payens sont le même. * Ovide, *Metam. l. 1.* Horace. Hesiode. Ciceron. Lactance.

PROMONTOIRE, est le nom que les Anciens donnoient à ces terres élevées qui s'avancent dans la mer, & que les Modernes appellent *Cap*. Tel est le CAP DE BONNE ESPERANCE dans la partie méridionale d'Afrique; le CAP BRETON en Amérique; le CAP DE ROCA ou pointe de Galice, nommé par les Auteurs Latins *Artabrum*; le CAP DE SAINT VINCENT sur les confins de Portugal & de l'Andalousie, appellé autrefois *Sacrum Promontorium*; le CAP DE MATAPAN ou Maina, qui fait la pointe de la Morée, *Tænarium Promontorium*; le CAP DE NORD en Amérique; le CAP DES AIGUILLES, le plus méridional d'Afrique; le CAP DE NORVEIN ou NORTRAY, dans la Scritfinnie, dit anciennement *Rubeus*; le CAP VERD, tout à fait au couchant d'Afrique; le CAP DE FINISTERRE, en Latin *Celticum* ou *Nerium Promontorium*, le plus occidental de l'Europe en Galice; le CAP DE PALOS ou Promontoire de Saturne, que les autres ont nommé *Scombraria*, dans le Royaume de Murcie.

PRONAPIDE d'Athénes selon Diodore de Sicile & Théodose *le Grammairien*, *Pronapides* selon Tatien, ou *Pronapides*, selon Eusébe, est nommé par Tatien parmi les Auteurs qui ont vécu avant Homére; & Diodore de Sicile, *l. 3.* dit qu'il a été Maître de ce Poëte. Il ajoûte que c'est un illustre Poëte, qui, à l'exemple d'Orphée & de Linus, s'étoit servi de lettres Pelasgiennes; & Théodose *le Grammairien* remarque qu'il a commencé à écrire de gauche à droite, au lieu qu'auparavant les Grecs écrivoient leurs mots de haut en bas, ou retournoient, quand ils étoient venus à la fin de la ligne, de droite à gauche. On a attribué à cet Auteur un Ouvrage intitulé *le Premier Monde*, ou *de la Formation du Monde*, écrit en vers. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Histor. Profanes, tome 1. p.* 208. édit. de Paris.

PRONOMUS, Thébain, premier inventeur des flûtes sur lesquelles on pouvoit jouer plusieurs tons. Marsyas en avoit accordé deux; mais ce fut Pronomus qui trouva le moyen de faire une flûte sur laquelle on jouoit tous les tons. Quelques uns attribuent cette invention à Diodore de Thébes, d'autres à Antigenide. * Pausanias, *in Bœoticis*. Athénée. Saumaise, *sur Solin*.

PROPAGANDE, Société établie en Angleterre pour la propagation de la Religion Chrétienne. Les Anglois ayant pénetré dans le Nouveau Monde, pensérent à la conversion des Indiens & à l'instruction des Colonies. Il y eut une ordonnance du mois de juillet 1649, pour la *Propagation de l'Evangile*. Cette ordonnance érigeoit une Société perpetuelle sous le nom de *Société pour la Propagation de l'Evangile dans la Nouvelle Angleterre*. Le Roi Charles II accorda en 1661 des lettres patentes, par où il établit une Société pour la *Propagation de l'Evangile dans la Nouvelle Angleterre, & dans les païs voisins*. Plusieurs particuliers fournirent des sommes pour soutenir ce projet important, entre autres Robert Boyle, que Charles II avoit établi Gouverneur de cette pieuse Société. Cette Société prit une forme plus parfaite sous le régne de Guillaume III, qui, par une lettre patente du 16 juin 1701, fixa le nombre des Membres de cette Société à 90 personnes tant laïques qu'ecclésiastiques, sous la présidence de l'Archevêque de Cantorbéry. La Société s'étant assemblée en conséquence de cette concession royale, on choisit des Lieutenans, des Thrésoriers, des Auditeurs des Comptes & un Sécretaire: & chacun avança une somme en argent comptant ou

par voye de souscription. Ensuite, on pensa à envoyer de bons Missionnaires dans les nouvelles Plantations. Quantité de particuliers concoururent à augmenter les fonds de de la Societé, pour soutenir les grands frais qu'elle étoit obligée de faire. Les Indiens voyant que les Européens ne venoient que pour les piller, étoient fort indisposez contre la Religion Chrétienne. Ils disoient qu'ils ne pouvoient pas croire qu'on les souhaitât dans le Ciel, puisque les Anglois ne leur laissoient rien sur la terre; c'est pourquoi on donna avis à la Société de tâcher de remédier à cet inconvénient, si l'on vouloit convertir les Indiens. Un autre obstacle qui empêchoit les progrès des Missionnaires dans ces contrées, c'est que les Anglois, qui avoient des Esclaves, ne se soucioient pas qu'on les instruisît, ni qu'on les batisât, s'imaginant qu'ensuite ils seroient forcez de les mettre en liberté. M. Néau, zélé Missionnaire, représenta à la Société qu'il convenoit qu'elle obtint un Acte du Gouvernement, qui porteroit que les Habitans seroient obligez de souffrir que leurs Esclaves fussent instruits, & que la Religion n'apporteroit aucun changement à la qualité de ces Esclaves. La Société communiqua ses desseins à plusieurs Corps ecclésiastiques des autres Etats, & s'associa plusieurs Théologiens Suisses, Genevois, &c. d'un mérite distingué. La Société a un Bureau fixe qui s'assemble, au moins, une fois la semaine dans le Chapitre de S. Paul. Ce qui a été préparé par le Bureau est proposé à la Société, qui s'assemble dans la bibliothéque que l'Archevêque a établie à Saint-Martin de Westminster. Ces assemblées se font tous les mois. L'assemblée anniversaire du troisiéme février, s'est ordinairement tenue dans le Revestiaire de l'église de Bowchurch à Londres. On prêche dans cette assemblée sur la matiére qui occupe la Société, & l'on a déja imprimé plusieurs de ces Sermons. * *Relation de la Societé établie pour la Propagation, &c.* à Rotterdam 1708. Le Roi de Dannemarck, depuis l'an 1705, a établi une Mission pour le Tranquebar. M. Francke, auquel il s'adressa pour avoir de bons Missionnaires, lui fournit Mrs Barthélemi Ziegenbalg & Henri Plutscau, qui ont fait de grands progrès dans ce païs là. *Voyez* Z I E G E N B A L G (Barthélemi.) * La Croze, *Hist. du Christ. des Indes, &c.* p. 534. *Relation Historique des Conversions dans les Indes, &c. en Allemand à Hall*, 1713.

P R O P E R C E (Sextus-Aurelius) *Propertius*, Poëte Latin, naquit selon quelques Auteurs à Assise, ou Essise, & selon le plus grand nombre, à Moravia, ville d'Ombrie, aujourd'hui *Bevagna*, dans le Duché de Spolete: c'est ce qu'il témoigne dans ses vers, où il se désigne sous le nom de *Callimaque Romain*. Il prend ce nom, parce qu'il avoit imité les Poësies de cet Auteur Grec, aussi bien que Mimnerme & Philetas. Son pére, qui étoit de l'Ordre des Chevaliers, exerça des emplois considérables pendant le Triumvirat, & fut du nombre de ceux qui ayant suivi Antoine après la prise de Perouse, furent égorgez par ordre d'Auguste. Properce ayant perdu la plupart de ses biens, vint à Rome, où il aquit beaucoup de réputation, & eut très-grande part dans l'estime de Mécenas & de Cornelius Gallus. Ovide, Tibulle, Bassus, & les autres beaux Esprits de son tems, furent de ses amis. Il a composé quatre livres de ses Amours pour une fille appellée Hostia, ou Hostilia selon Apulée, à laquelle il donna le nom de Cynthie. Quintilien, Ovide, Martial, & divers autres parlent avantageusement de lui. Le premier livre de ses Elégies fut surnommé *Monobiblos*, ou *livre unique*. Tout l'Ouvrage s'étoit perdu, & on en trouva par bonheur un Manuscrit moisi, sur lequel on fit diverses copies. Mais il faut qu'il se soit perdu quelque chose de ce que Properce avoit écrit, ou qu'il y ait eu quelque autre Poëte de ce nom, dont Fulgence cite ce vers,

Divitias mentis conficit omnis amor.

Properce mourut après Virgile, c'est à dire, après l'an de Rome 735 & le 19 avant l'Ere Chrétienne. * Lilio Giraldi, *Dial. 4. Poet.* Crinitus, *de Poët. Lat.* Scaliger. Passerat. Moralès, &c. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 3. partie 2. p. 215. n. 1150.* edit. d'Amsterdam 1725.

☞ On doit considérer Properce plutôt comme un bon Poëte, que comme un honnête homme. Les Elégies qui nous restent de lui nous font connoître qu'il ne se faisoit pas grande violence pour résister à ses passions. Ce qu'il y a de singulier dans ses Ouvrages, c'est le mélange des fables qu'il a employées en toutes rencontres dans ses vers, parce qu'en effet la Fable est l'ame de la Poësie, & qu'il suivoit en cela le conseil que la célébre Corinne avoit donné à Pindare. C'est par cet endroit que Properce a l'avantage sur Tibulle, parce que la Fable & les traits de l'Histoire même servent beaucoup à remplir & à soutenir les Elégies: son style est très-châtié & très-pur.

* P R O P E T I D E S, jeunes filles de l'Isle d'Amathonte, ayant méprisé Vénus, s'attirérent la colére de cette Déesse, qui pour les en punir, fit en sorte qu'elles se prostituérent à tous venans. Après avoir, de cette maniére, renoncé à la pudeur de leur sexe, elles furent changées en cailloux. * Ovide, *Metam. l.* 10. *v.* 237 *& suiv.*

P R O P H E T E S, personnes choisies & inspirées de Dieu pour prédire l'avenir. Ce mot vient du Grec προφήτης, qui signifie *celui qui dit les choses avant qu'elles arrivent*; de πρὸ *devant*, & de φημὶ *je dis*. Les Hébreux les appellent *Nabi*, terme qui a une signification étendue, & qui tire son origine du mot Hébreu *nuub*, qui signifie *produire* & *germer*, & par métaphore *parler*. En ce sens les Prophêtes sont comme des Orateurs, ou des Prédicateurs, qui parlent aux hommes de la part de Dieu. Dans les premiers tems, les Prophêtes étoient appellez communément *Roé*, c'est à dire, *Voyans*, comme cela est marqué, I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 9. Ce nom de *Voyant* désigne une personne éclairée, qui sait tant sur le passé que sur l'avenir des choses, qui ne sont pas connues aux autres hommes. Il est certain que chez les Hébreux le nom de Prophête étoit donné à tous ceux qui remplis de l'esprit de Dieu, révéloient aux hommes des véritez que Dieu leur avoit révélées. C'est ainsi qu'Abraham, Moïse, Josué, Samuel, Nathan, Elie, Elizée, & plusieurs autres sont appellez Prophêtes, & que les Chantres du temple sont aussi honorez de ce nom. C'est en ce sens que Joséphe donne le nom de Prophetes aux Auteurs des livres sacrez de l'Ancien Testament, quoiqu'il y en ait plusieurs purement historiques. Les Juifs donnent aussi le nom de *Prophêtes majeurs* aux livres de Josué, des Juges, de Samuel & des Rois, & de Prophêtes *postérieurs* ou *mineurs*, à Isaïe, à Jérémie, à Ezechiel, à Daniel, & aux douze petits Prophêtes. Jesus Christ donne le nom de Prophêtes en général à tous ceux qui se méloient d'instruire le peuple de la part de Dieu, quand il dit, *prenez garde aux faux Prophetes*, *Matthieu*, *ch.* 7. *v.* 15. C'est dans le même sens, que S. Jean-Batiste est appellé Prophête, & qu'il y avoit dans la primitive Eglise des Prophêtes. Dieu révéle de différentes maniéres des véritez aux Prophêtes, immédiatement par lui-même, ou médiatement par les Anges. La révélation immédiate est extérieure ou intérieure; l'extérieure, quand Dieu fait entendre une voix, qui apprend au Prophête ce qu'il doit faire, ou ce qui doit arriver, ou quand il lui présente par des signes ou par des symboles ce qu'il veut qu'il sache. L'intérieure se fait ou pendant le sommeil, ou dans une extase & une émotion qui met l'homme hors de lui même, ou pendant qu'on est éveillé ou de sens rassis. Il y a aussi plusieurs maniéres dont les Prophêtes se servent, pour faire connoître aux hommes les véritez que Dieu leur a révélées. La premiére & la plus ordinaire, est quand ils leur disent de vive voix les choses que Dieu leur a révélées. La seconde est quand, par des signes, & par des actions qui ont quelque rapport à ce qui doit arriver, ils font connoître aux hommes ce qui arrivera. La troisiéme, est par des Ecrits composez, ou par ordre de Dieu, ou par l'inspiration du S. Esprit, ou par leur propre mouvement avec l'assistance du S. Esprit. Il y a eu toujours parmi les Juifs une succession de Prophêtes depuis Moïse jusqu'à Esdras. Il y avoit aussi de faux Prophêtes dans les nations voisines des Juifs, comme Balaam; & il y en a eu plusieurs parmi les Juifs mêmes. Les Egyptiens ont aussi eu des Prophêtes qui ont écrit leurs Histoires, & qui étoient leurs Sacrificateurs. Clement d'Alexandrie, Auteur d'une très-profonde érudition, dit dans le *livre premier de ses Stromates*, que Thalès & Pythagore ont eu des conférences avec les Prophêtes des Egyptiens. Nous avons aussi une lettre que Porphyre a écrite à Anebo, où il lui donne le nom de *Prophête*. Le titre de cette lettre est conçu en ces termes, *Porphyre à Anebo le Prophête, salut.* On peut voir ce même nom de Prophête attribué aux Sacrificateurs d'Egypte, qui prenoient le soin d'écrire les livres de cette nation, non seulement dans les Auteurs profanes, mais aussi dans Eusébe, principalement dans sa *Préparation Evangélique*. Les Grecs ont eu leurs Prophêtesses, & les Romains crurent aux Prophéties des Sibylles, & à leurs augures. Il y a eu dans toutes les nations des gens qui se méloient de prédire l'avenir. Dans le Christianisme, l'esprit de prophétie y subsista jusqu'au troisiéme siécle. La Secte des Montanistes produisit de faux Prophêtes, & de fausses Prophêtesses, dont les prophéties furent rejettées. Enfin l'on a vu presque dans tous les siécles des Fanatiques qui se sont dits Prophêtes inspirez de Dieu. Les Rabbins de ces derniers tems ont raffiné étrangement sur les différens degrez de prophétie. Rabbi Moïse qui est leur plus savant Auteur, en a distingué onze dans son livre intitulé *More Nevochim*, où il traite de tous ces degrez avec beaucoup de subtilité. Mais comme il ne s'appuye que sur des raisons de Philosophie qui n'ont aucun fondement dans l'Ecriture Sainte, on ne s'y doit pas arrêter. Il y a de l'apparence que c'est sur ces principes imaginaires que les Rabbins se fondent, lorsqu'ils assurent que Daniel n'est point du nombre des Prophêtes. En effet dans la disposition de leurs Bibles Hébraïques, ils ne le placent point en ce rang; ce qui a fait dire à Théodoret, qu'ils ne reconnoissoient point Daniel pour un Prophête. Mais Joséphe l'a mis au nombre des autres Prophêtes, avec les Juifs de son tems; & les Rabbins mêmes qui lui refusent cette qualité, ne nient pas pour cela qu'il n'y ait des prophéties dans son livre. * M. Simon, *Hist. Crit. de l'Ancien Testament.* M. Du Pin, *Dissert. préliminaire sur la Bible.*

P R O P H E T E S, Secte d'Hérétiques que l'on nomme en Hollande *Prophetantes*. Ils s'assemblent de toute la province à Warmont près de Leyde, les premiers Dimanches de chaque mois, & vaquent tout ce jour à la lecture de la Sainte Ecriture, proposant chacun leurs difficultez, & usant de la liberté de prophetiser, ou plutôt de raisonner sur l'Evangile. D'ailleurs ils se piquent d'être honnêtes gens, & ne different des Remontrans qu'en une plus étroite discipline sur le fait de la guerre, qu'ils condamnent sans aucune exception. La plupart d'entre eux s'appliquent à étudier le Grec & l'Hébreu. * *Sorbieriana.*

P R O P I T I A T O I R E: c'est le nom de la couverture de l'Arche d'Alliance qui étoit dans le Tabernacle, ce que signifie le mot Hébreu *capporet*: il est appellé en Grec ἱλαστήριον & en Latin *propitiatorium*, parce que c'est en ce lieu que Dieu se rendoit présent & propice au peuple; & on l'appelle aussi *oracle*, parce que de là sortoient les réponses que Dieu lui donnoit. Ce couvercle étoit d'or, & aux deux bouts étoient les deux Chérubins, entre lesquels Dieu faisoit sa demeure. C'étoit sur ce lieu que reposoit la nuée, & la colonne de feu, symboles de la présence de Dieu. * *Exode*, *ch.* 25. *v.* 17 *& suiv. ch.* 26. *v.* 34. *Nombres*, *ch.* 16. *v.* 42. *Levitique*, *ch.* 16. *v.* 2. & les Commentateurs de la Bible sur ces endroits. Les Chrétiens ont donné quelquefois le nom de Propitiatoire aux dais ou baldaquins qui couvroient l'autel, ou plutôt au ciboire où reposoit l'Eucharistie, qui étoit suspendue sous ce dais.

PROPONTIDE: c'est ce que nous appellons la Mer de *Marmara*, entre l'Europe & l'Asie, ou entre l'Asie Mineure & la Thrace. Ses parties sont le Golfe de Comidie, c'est à dire, de Nicomedie, & le Golfe de Polimure ou Pormut.

* **PROPOSITION** (ses Pains de). On appelloit ainsi les Pains que le Prêtre ou le Sacrificateur de semaine, mettoit tous les jours de Sabbath sur la table d'or qui étoit dans le Saint devant le Seigneur. Ces Pains étoient quarrez, & à quatre faces, disent les Rabbins. On les couvroit de feuilles d'or. Ils étoient au nombre de douze & désignoient les douze Tribus d'Israël.

PROPRETEUR, *Proprætor*, nom que les Romains donnoient à celui qui étoit continué dans l'office de Prêteur après son année, pour quelque raison particuliere. On appella aussi Propréteur, celui qui *ayant exercé la charge* de Prêteur, avoit ensuite le gouvernement d'une province prétorienne. Du tems des Empereurs, on donna le nom de *Propréteur*, à celui qui étoit nommé par le Prince pour gouverner une des provinces de l'Empire, c'est à dire, de celles que l'Empereur avoit unies à son domaine. Les Propréteurs sortis de la Préture, n'étoient pas élus par le peuple: ils tiroient au sort une des provinces prétoriennes, dont ils prenoient le gouvernement pour y rendre la justice, & y commander l'armée. * Rosin, *Antiq. Rom.* l. 7. c. 43.

PROQUESTEUR étoit chez les Romains, celui qui étoit mis à la place du Questeur, soit après sa mort, soit après son départ. * Rosin, *Antiq. Rom.*

* **PROSDOCE**, Vierge Chrétienne, qui se jetta dans la riviere à Hiérapolis en Syrie, de peur d'être violée par des Soldats, vers l'an 306. On la met au nombre des Martyrs. *Voyez* S. Chrysostome, *tome* 1. *Homil.* 51.

PROSE ou **PRORSE**, *Prosa* ou *Prorsa*, Déesse du Paganisme, favorable aux femmes dans les accouchemens. Son emploi étoit apparemment de faire venir l'enfant droit, & d'empêcher qu'il ne vint de travers: car *prosa* signifie *droit* en vieux Latin: d'où vient encore aujourd'hui le mot de prose, que nous opposons à la Poësie, *prosa oratio*, c'est à dire, *recta oratio*, un Discours qui va tout droit & naturellement, sans prendre les détours que l'on voit dans la Poësie, qui à cause de ses détours, s'appelle *versa oratio*, un Discours tourné. Et de là vient le mot de *vers*. Les anciens Latins ont dit *prosa* au lieu de *prorsa*, pour la douceur de la prononciation. Les statues de la Déesse Prose, la représentoient comme celle de toutes les Divinitez qui avoit la taille la plus droite. * Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 16.

☞ On a aussi donné le nom de Prose, dans les derniers siécles, à certaines Hymnes composées de vers sans mesure; mais de certain nombre de syllabes avec des rimes, qui se chantent après le Graduel, d'où on les appelle *Sequence*, *Sequentia*, c'est à dire, qui suit après le Graduel. L'usage des *Proses* a commencé au plus tard au neuviéme siécle. Il y en a quatre principales, savoir, le *Veni Sancte Spiritus*, pour la Pentecôte, que Durand attribue au Roi Robert, mais qui est plus probablement de Hermannus Contractus; le *Lauda Sion Salvatorem*, qui est de saint Thomas d'Aquin, pour la Fête du saint Sacrement; le *Victimæ Paschali Laudes*, dont on ignore l'Auteur, pour la Fête de Pâques; & le *Dies iræ, dies illa*, pour le service des Morts, attribué mal à propos à S. Grégoire, ou à S. Bernard, ou à Humbert, Général des Dominicains. Cette Prose est du Cardinal Frangipani, dit *Malabranca*, Docteur de Paris, de l'Ordre des Dominicains. A l'imitation de ces Proses on en a composé bien d'autres pour des Fêtes locales, que l'on a retranchées dans les dernieres réformes des Offices divins, & ausquelles on en a substitué plusieurs, particulierement à Paris.

PROSECCHIO ou **PROSECIO**, ancien bourg de la Carniole, sur le Golfe de Trieste, à deux lieues de la ville de Trieste vers le Couchant. Il naît dans le terroir de Prosecchio des vins fort estimez. * Maty, *Dict. Geogr.*

PROSELYTE, mot Grec qui signifie *Etranger*, Προσή-λυτος, *Advena*, qui vient d'un autre païs, ou d'une autre nation. L'on nommoit ainsi ceux qui passoient de la Religion des Payens à celle des Juifs. Il y avoit deux sortes de Prosélytes, savoir, les Prosélytes de Justice, & les Prosélytes de Domicile. Ceux-là se soumettoient à la Loi de Moïse, & ceux-ci demeuroient parmi les Juifs, en s'obligeant seulement de garder les sept Commandemens des Enfans de Noé. Ces commandemens sont regardez par les Juifs comme le Droit naturel; & il n'y a personne, selon eux, qui ne soit tenu de les observer. Le premier de ces Commandemens défend l'idolâtrie. Le second ordonne de bénir le nom de Dieu. Le troisiéme défend l'homicide. Le quatriéme condamne l'adultére & l'inceste. Le cinquiéme défend le larcin. Le sixiéme commande de rendre la justice & d'y obéir. Et le septiéme défend de manger la chair qui aura été coupée d'un animal qui étoit encore en vie. Tous ces Commandemens, disent les Juifs, viennent immédiatement de Dieu, qui donna les six premiers à Adam, & le septiéme à Noé; & il n'y en avoit point d'autres avant Abraham. Pour être Prosélyte de Justice, il falloit se faire circoncire, recevoir le batême des Juifs, & offrir un sacrifice: ce qui s'entend des hommes; car les femmes n'avoient besoin que du batême & du sacrifice. Avant que d'admettre un Gentil à la circoncision, on l'interrogeoit sur la sincérité de sa conversion au Judaïsme, pour savoir s'il ne changeoit point de Religion par quelque motif de crainte, d'intérêt ou d'ambition. Ensuite on lui enseignoit divers articles de la Loi, comme, ce qui regardoit l'unité de Dieu; l'impiété des Idolâtres; la récompense de la vertu, &c. Après que le Prosélyte étoit guéri de la playe de la circoncision, on le conduisoit au lieu destiné pour la cérémonie du batême, où il y avoit un grand réservoir d'eau, dans lequel il se plongeoit & se lavoit tout le corps par une seule immersion. Il devoit y avoir trois Juges à cette cérémonie: & comme c'étoit un Acte judiciaire, on ne pouvoit le faire un jour de Fête. Ceux qui n'avoient pas l'usage de raison, savoir, les garçons au dessous de treize ans & un jour, & les filles au dessous de douze ans & un jour, avoient besoin du consentement de leur pére ou de la Justice. Ce batême ne se réitéroit jamais, tant en la personne du Prosélyte, qu'en celle de ses enfans, & étoit bien différent de celui des ablutions que les Juifs renouvelloient tous les jours. L'effet de cette nouvelle profession de Foi étoit surprenant: car les Docteurs Hébreux nous enseignent que le Prosélyte étoit censé renaître de nouveau; de sorte que ceux qu'il avoit pour parens lorsqu'il étoit Gentil, cessoient de l'être après qu'il étoit devenu Juif. Les enfans même qu'il avoit eus avant son changement de Religion, n'héritoient pas de ses biens.

A l'égard des Prosélytes de Domicile, ils n'avoient besoin ni de circoncision, ni de batême. Il suffisoit qu'ils promissent solennellement, en présence de trois personnes, de garder les sept Commandemens des Enfans de Noé; & les Juifs leur permettoient alors de demeurer parmi eux, croyant qu'ils pouvoient être sauvez en gardant ces Commandemens. Ils les nommoient Gerim *Tochavim*, c'est à dire, *Prosélytes habitans*, ou Gerè *Shaar*, c'est à dire, *Prosélytes de la porte*. Ils ne pouvoient entrer que dans la Cour du Temple qu'on appelloit la *Cour* ou le *Parvis des Gentils*. Personne ne passoit le Cael, qui séparoit cette Cour de celle du dedans, que ceux qui faisoient une profession entiere du Judaïsme. Ainsi quand il venoit à Jérusalem quelque Prosélyte de la Porte, il adoroit Dieu dans cette Cour exterieure. On croit communément que Naaman le Syrien & Corneille le Centenier étoient Prosélytes de la Porte. Pour ce qui est de ceux qui ne vouloient pas s'engager à l'observation de ce Droit naturel, selon les Juifs, il ne leur étoit pas permis de s'établir dans la Judée. Au reste, la coutume de recevoir des Prosélytes de Domicile, ne dura pas toujours. Elle cessa lorsque les Jubilez prirent fin, & que les Tribus de Ruben, de Gad & de Manassé, furent menées en captivité, du tems de Joatham Roi de Juda, & de Phacée Roi d'Israël. Les Juifs distinguent six Périodes par rapport à la réception des Prosélytes. Le premier est la sortie des enfans d'Israël hors d'Egypte. Ce fut alors, *dit-on*, qu'une multitude d'Egyptiens embrassa le Judaïsme & on les confondit avec les Juifs naturels. Le second période renferme les régnes de David & de Salomon. Maimonides assure que ces Princes ne recevoient aucun Prosélyte, parce qu'on avoit sujet de craindre qu'ils ne fussent plutôt attirez par la prospérité de ces Rois que par amour pour la Religion. Dans le Temple de Salomon il n'y avoit point de parvis pour les Gentils. Le troisiéme période est pendant la captivité & jusques à *Jesus Christ*: on reçut beaucoup de Prosélytes dans ce période & ils étoient admis aux charges. Le quatriéme période se trouve au commencement du Christianisme. Les Pharisiens ne cherchoient pas leurs Prosélytes parmi les Gentils qu'ils considéroient *comme des chiens*, mais dans les autres Sectes qui partageoient le Judaïsme. Le sixiéme période, suivant les Juifs, sera sous le Messie qu'ils attendent.

Les Juifs appellent encore aujourd'hui *Prosélytes*, ceux qui passent du Gentilisme ou même du Christianisme à leur Religion. Voici la cérémonie qu'ils observent en cette occasion. Quand quelcun se veut faire Juif, trois Rabbins ou hommes d'autorité, sont obligez de savoir adroitement de lui quelle pensée le porte à prendre cette résolution, & de bien observer si ce n'est point par quelque raison humaine. S'il persiste, malgré la remontrance qu'on lui fait que la Loi de Moïse est fort sévére, & que ses Sectateurs sont aujourd'hui méprisez, on le circoncit & on le baigne tout entier dans l'eau, en présence des trois Rabbins qui l'ont examiné: après quoi il est censé Juif comme les autres. A l'égard des femmes qui se font Prosélytes, les Rabbins disent, conformément à leur Talmud, qu'on les plonge dans l'eau jusqu'au cou, & ce sont d'autres femmes qui prennent ce soin-là. Après cela deux Rabbins les instruisent de la Loi de Moïse. * Ferrand, *Reflexions sur la Religion Chrétienne*. R. Léon de Modène, *Coutumes & Ceremonies des Juifs*. Jean Selden, dans ses livres *de Jure Naturæ & Gentium*, & *de Synedriis*. Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 576 *& suiv.* Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 4. *p.* 18. Ligtfoot, *sur le ch.* 3. *de S. Jean*. Jurieu, *Hist. des Dogmes & des Cultes*, *&c. p.* 42.

PROSERPINE, *Proserpina*, fille de Cerès & de Jupiter, fut enlevée par Pluton, Dieu des Enfers, lorsqu'elle cueilloit des fleurs. Cerès affligée de la perte de sa fille, voyagea longtems pour la chercher sans en avoir de nouvelles. Ayant appris par la Nymphe Cyane, comment sa fille avoit été enlevée, elle demanda à Jupiter qu'il la fit venir des Enfers, ce que Jupiter lui accorda, en cas qu'elle n'eût rien mangé dans les Enfers. Il se trouva par la déposition d'un certain Ascalaphe, qu'elle avoit goûté de quelques grains de grenade. Ainsi Proserpine fut condamnée à demeurer dans les Enfers en qualité d'épouse de Pluton, & de Reine de ces lieux ténébreux. Quelques uns ont dit que Cerès obtint depuis de Jupiter que Proserpine passeroit six mois de l'année avec son mari, & qu'elle seroit les autres six mois sur terre avec sa mére. On croit que c'est la même Déesse qui est appellée Diane sur la terre, & la Lune dans le Ciel: d'où elle a été appellée *Hecate triformis*. Les Phéniciens connoissoient une PROSERPINE plus ancienne que celle des Grecs, qu'ils disoient être fille de Saturne, morte vierge, & fort jeune: ce qui a fait dire qu'elle avoit été ravie par Pluton. Les Auteurs ne conviennent pas du païs où se fit cet enlévement: les uns disent que ce fut en Sicile; les autres dans l'Attique; d'autres dans la Thrace. Quelques uns disent que ce ne fut pas Pluton, mais Aïdoneus ou Orcus, Roi des Molosses, qui enleva Proserpine. * Ovide, *Metam.* l. 5. *Fab.* 6. 7. 8, *depuis le vers* 341, *jusqu'au* 532. S. Augustin, *de Civitate Dei*, l. 7. Eusébe, *Præp. Evang.*

Evang. l. 3. Claudien, *de Raptu Proserpinæ*. S. Jérôme, *in Chron.* S. Cyrille d'Alexandrie, *contra Julianum*, l. 1. Vossius, *de Idololatria*. Rosin, *Antiq. Rom. & Græc.* Th. Dempster.

PROSEUQUES, lieux d'oraison parmi les Juifs. Les Proseuques ou les Oratoires différoient à quelques égards des Synagogues. 1. Dans les Synagogues les prières se faisoient en commun; mais dans les Proseuques chacun faisoit la sienne en particulier comme il le trouvoit à propos. 2. Les Synagogues étoient couvertes, mais les Proseuques étoient à découvert. S. Epiphane dit que ces cours, qui servoient d'Oratoire, étoient faites comme les *Places Romaines* qu'on appelloit *Forum*, qui n'étoient qu'un enclos à découvert, où le peuple s'assembloit pour les affaires publiques. Le même Auteur dit que de son tems les Samaritains avoient encore un de ces Oratoires près de Sichem. 3. Les Synagogues étoient toûjours bâties dans les villes, mais les Oratoires dans les fauxbourgs, & sur des lieux élevez. M. Prideaux croit que ces Proseuques avoient lieu avant la captivité de Babylone & que ce sont les hauts lieux dont il est si souvent parlé dans le Vieux Testament. Maimonides dit que les Proseuques devoient être bâties de manière que ceux qui y entroient tournassent le visage du côté du Temple de Jérusalem. Joseph & Philon confondent souvent les Proseuques & les Synagogues, & ils les mettent aussi dans les villes. Juvenal parle des Proseuques dans sa troisième Satyre, v. 196.

Ede ubi consistas: in qua te quæro Proseucha?

* Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 2. *p.* 242. *&c.* Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

PROSLAVIZA, PROSTAVIZA, CHIUSTANGE, anciennement *Istropolis*, *Istrus*, *Istria*, ville de la Bulgarie. Elle est dans le païs des Tartares Dobruces, sur la branche méridionale du Danube, à deux lieues de la Mer Noire. * Maty, *Dict. Géogr.*

PROSNAUTIDES. *Voyez* PRONAPIDE.

PROSPER, Auteur Latin, qui vivoit du tems de Sylla & de Ciceron, vers l'an 60 avant Jésus Christ, écrivit un Traité des Antiquitez d'Etrurie ou Toscane, qui s'est perdu. Celui qu'on a publié depuis est une supposition de Thomas Fœdrus, qui vivoit en 1420, ce qui a été solidement prouvé dans un Ouvrage composé à ce sujet, & imprimé à Amsterdam en 1639.

PROSPER (Saint) d'Aquitaine ou de Guienne, fut Sécretaire du Pape saint Léon, & passe même auprès de plusieurs Critiques, pour l'Auteur de l'Epître adressée par saint Léon à Flavien, contre l'hérésie d'Eutychès. Il avoit auparavant défendu avec beaucoup d'ardeur les livres de saint Augustin contre les Semi-Pélagiens, dont il lui fit savoir en 1429, les erreurs dès leur naissance dans les Gaules. Après la mort de ce saint Prélat, voyant que les Prêtres de Marseille combattoient la doctrine de ce Saint, & la vouloient faire passer pour Hérétique, il répondit à leurs objections. Il refuta aussi Cassien, Auteur des Collations ou Conférences, qui dans sa treizième Conférence étoit tombé dans le Semi-Pélagianisme. Au reste, le Pére Sirmond, les Auteurs de la Tradition de l'Eglise touchant l'Eucharistie, & plusieurs Savans soutiennent que ce Saint n'a jamais été Evêque, & n'étoit même ni Prêtre ni Clerc, lorsqu'il écrivit à saint Augustin touchant les erreurs des Prêtres de Marseille, puisqu'il nous y apprend lui-même qu'il étoit laïque. On ajoûte encore que ni Victor, ni Gennade, ni le Pape Gélase, ni saint Fulgence, ni Adon, ni Hincmar, ni plusieurs autres, ne lui ont jamais donné le nom d'Evêque. Cependant quelques uns soutiennent qu'il a été Evêque de Rhége en Italie; & d'autres, qu'il le fut de Riez en Provence. S'il avoit été élevé sur le Siége de quelque église, il y a plus d'apparence que ç'auroit été sur celui de cette dernière ville, d'où il s'opposa aux *Prêtres* de Marseille, qu'on nomma depuis *Semi-Pélagiens*. On présume aussi qu'ayant fini sa Chronique en 455, il mourut vraisemblablement peu de tems après. Le Cardinal Baronius met cette mort en 465, date qui ne s'accorde, ni avec la Chronologie des Evêques de Riez, ni avec celle de Lérins. On dit que saint Prosper avoit bâti à Riez une église en l'honneur de saint Apollinaire Martyr, dans laquelle il choisit sa sépulture; que son corps y demeura environ deux cens quarante-cinq ans, & que Dieu ayant égard à ses priéres y fit beaucoup de miracles; qu'au commencement du septiéme siécle, il apparut à l'Evêque Thomas, & qu'il lui commanda de bâtir une Basilique en son nom, & d'y transporter ses ossemens. Thomas, entreprit cet ouvrage, dont on peut conjecturer la magnificence, par les fondemens, & par le baptistére qui se voit encore tout entier à Riez. Les ouvrages qui nous restent de saint Prosper, montrent quels étoient son esprit, son savoir & son éloquence. Voyez *Liber adversus Collatorem*, & les autres que nous avons dans les différentes éditions de Lyon en 1539, de Louvain en 1566, de Douay en 1577, de Cologne en 1609 & 1640, &c. Les Critiques conviennent que les trois livres de la Vie contemplative qu'on a attribuez à saint Prosper, sont de Julien Pomére. Ils soutiennent aussi que les deux livres de la Vocation des Gentils, que quelques uns ont attribuez trop légérement à S. Ambroise & à ce Saint, ne sont ni de lui, ni de PROSPER, Evêque d'Orléans, qui vivoit en même tems, & à qui Sidoine Apollinaire a écrit une lettre qui commence ainsi, *Dum laudibus summi S. Aniani*, *&c.* ni de ce PROSPER qui souscrivit aux Conciles de Carpentras en 527, & de Vaison en 529. L'Auteur étoit apparemment Africain, & est le même qui a écrit l'Epître à la Vierge Démétriade, jusqu'ici faussement attribuée à notre saint Prosper. En effet, le stile de ces piéces, où l'on trouve tant de rimes & d'antithéses, & le tour des pensées, sont tout à fait conformes à l'esprit & à la façon d'écrire des Africains. La Chronique de saint Prosper a été très-souvent publiée. Nous avons de saint Prosper d'Aquitaine un Poëme très-considérable contre les Ingrats, c'est à dire, contre les ennemis de la Grace de Jesus Christ, dans lequel il explique en Théologien très-profond la doctrine Catholique contre les erreurs des Pélagiens & des Semi-Pélagiens. On peut regarder cet Ouvrage comme l'abrégé de tous les livres de S. Augustin sur cette matiere, & particuliérement de ceux qui ont été écrits contre Julien. Les expressions en sont merveilleuses, & on ne sait comment ce Saint a pu accorder la beauté de la versification avec les épines de la matiére. L'exactitude pour les dogmes de la Foi y est reguliérement observée, malgré la contrainte des vers & la liberté de l'esprit poëtique. Isaac Le Maître de Sacy en a donné une excellente Traduction en vers François. * Victor, *de Cycis Pasch.* Gennade, *de Script. Eccl.* c. 84. Gélase Pape, *de libris Apocr.* & *Con. S. Rom. Eccl. Dist.* 15. S. Fulgence, *ad Monim.* l. 1. c. 30. Adon de Vienne, *in Chron.* Photius, *Cod.* 54. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal.* Sirmond, *in Not. ad Sidon. Apollin.* l. 8. *Epist.* 15. Bartel, *in Hist. Nomencl. Præs. Regiens.* Les Auteurs de la Tradition de l'Eglise touchant l'Eucharistie. *Tab. Hist. Chron.* & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Autri. & Regiens.* tome 2 & 3. Sponde, *in Epit. Baron. A. C.* 466. *n.* 4. Godeau, *Hist. Eccl. cinquiéme siécle.* Ferdinand Ughel, *Italia Sacra*, *tome* 1. *de Episc. Reeg.* Vossius, *de Hær. Pelag.* l. 1. c. 18; *& de Hist. Lat.* l. 2. c. 17. *&c.* Ant. Godeau, *Approb. de la Traduction Franç. du Poëme contre les Ingrats.* La *Traduction Anonyme de cet Ouvrage dans son avant-propos.* Philippe Briet, *de Poet. Lat.* l. 4. p. 54.

* PROSPER, qui vivoit vers le tems de Cassiodore, & un peu anterieur à lui, étoit Africain, & poussé par la persécution des Vandales, vint d'Afrique en Italie. C'est à lui que plusieurs bons Critiques ont attribué le Traité *de Vocatione Gentium*. On a tout lieu de croire que c'est lui qui a écrit l'Epître à la Vierge Démétriade. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

PROSPER ALPIN, Médecin. *Voyez* ALPINI.

PROSPER CALANO, autre Médecin célébre de Sarzano, professa à Rome & à Bologne en 1524. * *Jaille, in Chron.* Vander Linden, *de Script. Medic.* &c.

* PROSZOWICE, ville de Pologne dans le Palatinat de Cracovie, sur la rive gauche de la Vistule, est au nord-est de la ville de Cracovie, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

PROTAGORAS, Roi de Salamine dans l'Isle de Cypre, étoit frére de Nicoclès, & petit-fils d'Evagoras I. Il dépouilla son neveu Evagoras II, du sceptre qui lui appartenoit, & soutint contre lui & contre Phocion, le siége qui fut mis par l'armée de Perse devant Salamine l'an 350 avant Jésus Christ. Enfin appuyé de la faveur d'Artaxerxès Ochus, Roi de Perse, auquel il se soumit, il reunit & gouverna paisiblement son Royaume. On donna à son neveu Evagoras quelques terres en Asie, par forme de dédommagement. * Diodore de Sicile, *ad annum tertium Olymp.* CVII.

PROTAGORAS, Philosophe de la Secte des Stoïciens, est différent d'un autre PROTAGORAS qui se méloit d'Astrologie. Diogéne Laërce fait mention de l'un & de l'autre, *l.* 9.

PROTAGORAS, Philosophe d'Abdére, fils d'Artémon ou de Méandre, homme riche de Thrace, reçut Xerxès dans sa maison, & lui fit de grands présens: *c'est ce qui a fait croire que Protagoras avoit été instruit par des Mages.* Il fut Disciple de Démocrite, & Législateur des Thuriens. Epicure, cité par Athénée, a rapporté que quand Protagoras se mit sous la discipline de Démocrite, il étoit Portefaix, qu'il gagnoit sa vie à porter des fardeaux, c'est à dire, en bon François, qu'il étoit crocheteur: ce qui ne s'accorde guéres avec ce que les autres ont dit des richesses de son pére. Voici de quelle maniére Aulu-Gelle a conté comment Protagoras étoit devenu Philosophe, de Portefaix qu'il étoit. „ On dit que Protagoras, homme illustre „ parmi les Philosophes, & dont Platon a fait mention, gagnoit „ sa vie à porter des fardeaux. Revenant un jour de la campagne dans la ville d'Abdére d'où il étoit, chargé de fagots liez „ avec une corde, Démocrite, Citoyen de cette ville, homme „ vénérable par sa vertu & par sa science, étant sorti de la ville, le rencontra. Voyant cet homme qui marchoit sans peine „ avec une charge si embarrassante, il s'approche: & ayant „ considéré de quelle maniére ses fagots étoient liez, & reconnu „ l'adresse du porteur, il le pria de se reposer. Protagoras „ l'ayant fait, Démocrite admirant comment il avoit lié ces fagots, en sorte qu'ils étoient dans un équilibre géométrique, „ lui demanda qui avoit ainsi ajusté cette charge de bois. Protagoras lui répondit que c'étoit lui. Démocrite voulant en „ être sûr, le pria de les délier & de les relier: Protagoras le „ fit sur le champ: & après avoir délié ces fagots, il les relia de „ même qu'ils étoient auparavant. Démocrite admirant l'habileté & la pénétration d'esprit de cet homme, qui n'avoit aucune science, lui dit, *jeune homme, ayant de l'esprit pour bien faire comme vous avez, vous pouvez travailler à de plus grandes & à de meilleures choses avec moi.* Il l'emmena sur le champ avec „ lui, fournit à toute sa dépense, lui enseigna la Philosophie, „ & en fit un grand Philosophe. " Protagoras enseigna à Athénes dans la maison d'Euripide, ou selon d'autres, de Mégaclide, ou dans le Lycée. Il en fut exilé à cause de sa doctrine trop hardie. Il se sauva dans une petite barque, & voyagea dans les isles, où l'on dit qu'il fut le premier des Philosophes qui enseigna pour de l'argent. On rapporte qu'un jeune homme riche, nommé *Evathlus*, s'étant venu présenter pour être son Disciple, lui promit de lui donner une grosse somme, dont il lui délivra la moitié sur le champ, & promit de lui donner l'autre moitié, quand il auroit gagné la premiére cause qu'il plaideroit. Après avoir été assez longtems dans l'Ecole de Protagoras sans se mettre en peine de plaider, quoiqu'il fût capable de le faire, Protagoras lui fit un procès pour être payé: & quand ils furent ve-

nuz

nus devant les Juges, comme Evathlus se défendoit, en disant qu'il n'avoit encore gagné aucune cause, Protagoras lui fit ce dilemme, *Si je gagne ma cause, tu seras condamné de me payer; & si tu la gagnes, tu me dois, suivant ta convention.* Evathlus bien instruit par son Maître, retourna contre lui le dilemme, *Si les juges me déchargent, je ne te dois rien; s'ils me condamnent à payer, je ne te dois rien, suivant la convention.* Ces dilemmes embarrassérent si fort les Juges, qu'ils laissérent la cause indécise. Philochorus a écrit que Protagoras allant en Sicile, fut submergé. D'autres disent qu'il mourut en chemin, âgé de 70 ou de 90 ans. Il avoit pendant 40 ans fait profession de la Philosophie, & a fleuri vers la LXXIV Olympiade. Ce Philosophe étoit plus subtil que solide; il raisonnoit ordinairement par dilemmes, & laissoit l'esprit en suspens sur toutes les questions qu'il proposoit, jusqu'à l'existence même d'un Dieu. Voici comme il commença un de ses Ouvrages: *Je ne puis dire s'il y a des Dieux, ou s'il n'y en a point; plusieurs choses m'empêchent de le savoir, comme l'incertitude de la chose en elle-même, & la briéveté de la vie des hommes.* Ce fut ce livre qui le fit chasser d'Athénes, & qui fut brûlé publiquement. Il soutenoit encore que l'ame n'étoit pas différente des sens, & que tout ce que représentoient les sens étoit véritable. Il étoit plutôt Sophiste que Philosophe, & s'appliquoit particuliérement à fournir des argumens subtils, pour surprendre ou pour éblouir les Juges dans les causes que l'on plaidoit; & il n'avoit pas de honte de publier & d'afficher qu'il enseignoit les moyens de faire gagner une mauvaise cause. Il avoit composé plusieurs Ouvrages. Platon a fait un Dialogue contre lui. * Diogéne Laërce, *l.* 9. Aulu-Gelle, *l.* 5. *ch.* 3. & *ch.* 10. Athénée. Ménage, *dans ses Notes sur* Diogéne Laërce.

PROTAGORAS, de Coos, ancien Médecin. * Casaubon, *in Atenaeum.*

PROTAGORIDE, *Protagorides*, de Cyzique, Auteur Grec, écrivit des Jeux qu'on célébroit à Daphné prés d'Antioche. * Athénée, *l.* 3 & 4.

PROTAIS, Martyr, compagnon de *St.* Gervais, dont il est fait mention au mois de juin dans l'ancien Martyrologe de Carthage. S. Ambroise trouva leurs corps, sur quoi l'on peut voir sa Lettre 22, & S. Augustin, *Confess. l. 9. c.* 7. & *de Civit. Dei*, *l.* 22. *c.* 8. *Voyez* GERVAIS.

PROTARQUE, *Protarchus*, Trallien, Auteur Grec, cité par Macrobe, *Saturn. l. 7. &c.*

PROTASE, premiére partie d'un Poëme dramatique, dans laquelle on explique au peuple le sujet de la Tragedie qu'on représente. Ce mot est Grec πρότασις. Aristote l'employe souvent dans la signification de ce qu'on propose pour le sujet d'une dispute. * Hedelin, Abbé d'Aubignac, *Pratique du Theatre.*

PROTE (Saint) & S. Hyacinthe, que l'on honore comme Martyrs sous l'Empereur Valérien, ou sous Dioclétien. Leur culte est établi par l'ancien Calendrier de Rome, où l'on apprend que leurs corps reposoient dans le cimetiére de Basile. On dit que le Pape Damase découvrit leur tombeau, & que peu de tems aprés, un Prêtre nommé Théodore, y fit bâtir en leur honneur une église qui fut depuis ornée & enrichie par le Pape Symmaque. On prétend aussi que sous Louis *le Débonnaire*, on envoya une partie des Reliques de ces Saints en France, & que leurs corps furent depuis transportez à Como, ville du Milanois; mais tout cela est fort incertain. * Florent. *Calendrier de Fronton.* Bollandus, *au troisiéme de mai & au premier de juin.* Baillet, *Vies des Saints au troisiéme septembre.*

PROTECTEUR d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande: c'est le titre qu'Olivier Cromwell s'appropria & qui lui fut solennellement accordé le 16 décembre 1653. Comme ces trois nations consentirent unanimement à ce titre, les Puissances étrangéres s'y conformérent aussi. Cromwell fut inauguré dans ce poste le 26 juin 1657, à Westminster-Hall par ordre du Parlement pour lors assemblé. La cérémonie s'en fit par le Chevalier Thomas Widdrington, Orateur des Communes. On y revêtit Cromwell d'une robe de velours cramoisi, doublée d'hermine, & on lui dit que c'étoit là le symbole de la Justice au maintien de laquelle les Magistrats sont obligez. On lui présenta la Bible, en lui disant qu'ayant le bonheur d'y être fort versé, il y puiseroit tous ses devoirs. On lui mit à la main un sceptre d'or pour lui marquer qu'il devoit être l'appui des pauvres. Enfin, on lui donna une épée en l'exhortant à s'en servir pour la défense du peuple. Il promit ensuite par serment qu'il maintiendroit la Religion Protestante, la paix, la sûreté & les droits du peuple, & qu'il feroit tous ses efforts pour bien gouverner. Comme dans cette cérémonie il ne manquoit que l'onction, il ne manqua aussi à Cromwell dans l'exercice de la souveraineté que les titres de Roi & de Majesté. Au lieu de ce dernier il prit celui d'*Altesse.* Quoique l'on eût d'abord stipulé que la charge de Protecteur ne seroit pas héréditaire, on la conféra néanmoins à Richard Cromwell, son pére étant mort le troisiéme septembre 1658; mais vers la fin d'avril de l'année suivante, il se vit obligé de se démettre de sa charge & peu de tems aprés le Gouvernement royal fut rétabli. * *Dictionnaire Allemand.*

PROTECTOR. *Cherchez* MÉNANDRE.

PROTÉE, *Proteus*, Dieu Marin, fils de Neptune & de Phénice, habitoit dans le Phare d'Alexandrie. Etant sorti d'Egypte, il épousa Toronée à Phlégra, ville de Thessalie en Gréce, dont il eut Tmolus & Télégonus. Ces enfans étant devenus grands, tuoient cruellement les Etrangers. Protée ne pouvant souffrir cette barbarie, demanda à son pére Neptune de retourner en Egypte. Neptune exauçant sa priére, le mena en Egypte par un conduit qu'il fit sous la mer, & qui répondoit à un antre de Palléne. D'autres disent que Protée étoit fils de l'Océan & de Thétys, & lui donnent d'autres enfans. Les Poëtes disent que Protée prenoit toutes sortes de formes, & qu'il se changeoit tantôt en animal, tantôt en arbre, tantôt en feu, tantôt en eau, tantôt en rocher. Il avoit le don de prédire l'avenir, & ne s'expliquoit ordinairement que lorsqu'il y étoit contraint par la force. Ce qui a donné lieu à la fable de ces métamorphoses, c'est, dit-on, que Protée étoit un Roi Egyptien, qui avoit son Etat le long de la mer, & qui changeoit presque tous les jours d'habits, sur lesquels il faisoit représenter différentes figures. Hérodote rapporte que Pâris, aprés avoir enlevé Héléne, fut jetté par la tempête à une des embouchures du Nil; qu'il fut pris par Thémis, Gouverneur de ce païs, qui l'envoya au Roi Protée; & que ce Prince ayant appris que Pâris avoit violé l'hospitalité en enlevant Héléne, détestant sa perfidie, lui avoit ordonné de sortir dans trois jours de ses Etats, & avoit retenu Héléne; que Ménélaüs ayant sçu aprés la prise de Troye, que sa femme étoit en Egypte, y avoit été conduit par un Pilote nommé Canope, qui donna son nom à une des embouchures du Nil, & qu'il y avoit trouvé Héléne, que Protée lui avoit rendue avec tout ce que Pâris lui avoit enlevé. * Virgile, *Georg. l.* 4. *v.* 422. 429. 447 & 528. *Enéide*, *l.* 11. *v.* 262. Ovide, *Métam. l.* 3. Diodore, *Biblioth. l.* 2. Tzetzès, *Hist. Chil.* 2. *c.* 44. *&c.*

PROTÉRE (Saint) *Proterius*, Evêque d'Alexandrie, fut mis par les Prélats Orthodoxes en la place de Dioscore, diffamé par ses violences, par sa vie scandaleuse, par sa cruauté & par son hérésie. Cette ordination se fit l'an 452, & causa de grands troubles dans Alexandrie: car les uns redemandoient Dioscore; les autres soutenoient Protére; & les particuliers se mêlant à la querelle publique, des paroles on en vint aux coups, avec tant d'animosité, qu'il y eut beaucoup de gens de tuez de part & d'autre. Protére agissoit cependant avec zéle & avec douceur, pour ramener les Hérétiques Eutychiens: il avoit même fait ordonner dans un Concile, qu'on recevroit dans l'église ceux qui se soumettroient à souscrire à la Foi Orthodoxe. Mais ces sages précautions devinrent inutiles, & l'Empereur Marcien fut contraint d'envoyer ces Herétiques en exil. Aprés la mort de ce Prince, ils revinrent à Alexandrie: un de leurs Chefs nommé Timothée se fit ordonner Evêque, & ses partisans assassinérent Protére dans le batistére, où il célébroit les cérémonies accoutumées, pendant les Fêtes de Pâques de l'an 457. On l'a mis au nombre des Martyrs, & on fait sa Fête le 28 de février. * Evagre, *l.* 2. *c.* 2. Liberat, *Brev. c.* 14 & 15. Théodore *le Lecteur*, *Collect. l.* 2. Baronius, *in Annal.* Baillet, *Vies des Saints.*

* PROTÉRIATO, riviére d'Italie, au Royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure, se jette dans la mer à l'est, vers le commencement du 38 degré de latitude.

PROTÉSILAUS, fils d'Iphiclus, régnoit dans une ville de l'Epire, nommée *Pételia*, & épousa Laodamie, fille d'Acaste, dont il fut passionnément aimé. Il lui fut prédit qu'il périroit à la guerre de Troye s'il y alloit; cependant, sans s'arrêter à cette prédiction, il s'embarqua avec les autres Grecs pour aller à cette expédition; & étant sorti le premier des navires des Grecs, il rencontra Hector qui le tua. Sa femme en fut accablée de douleur, & demanda par grace aux Dieux de pouvoir embrasser son ombre. On dit qu'elle obtint la grace de pouvoir le voir & l'entretenir pendant trois heures, & qu'elle expira en l'embrassant. D'autres ont rapporté qu'elle fit faire son image de cire, & qu'elle la tenoit toujours sur son lit pour la baiser & l'embrasser; que son pére Acaste ôta cet objet de douleur de devant sa fille: qu'il fit brûler cette image dans un bucher, & que Laodamie s'y précipita pour y finir son déplaisir avec sa vie. * Homere. Ovide, *Métamorph. l.* 12. *Herald.* 12. Properce, *l.* 1. Catulle, *Epigr.* 69. Ausone, *Edyllion* 6. *Epigr.* 20. Hygin.

PROTESTANS, nom que plusieurs Allemands, & quelques villes impériales prirent en 1529, parce qu'ils protestérent contre le Décret fait au mois d'avril dans la Diéte de Spire, par Ferdinand, Archiduc d'Autriche, & par les autres Princes Catholiques. Ils demandérent que suivant le Décret de l'année 1526, on permit la liberté de conscience jusqu'à la célébration d'un nouveau Concile. Ce nom s'est étendu depuis aux Calvinistes & à ceux de la Religion Anglicane. Au reste les Protestans d'Allemagne font profession de suivre la Confession d'Ausbourg, dressée par Mélanchthon, & qui contient le pur Luthéranisme avec quelques adoucissemens. Ils ne croyent pas la transsubstantiation; mais ils enseignent que le corps & le sang de Jesus Christ sont véritablement & substantiellement présens & distribuez dans la Céne avec le pain & le vin. Ils communient sous les deux espéces avec du pain levé. Ils rejettent les priéres pour les morts & le purgatoire. Ils n'admettent que deux Sacremens, le Batême & l'Eucharistie. Ils n'approuvent pas le culte des Saints ni des images. Ils condamnent les voeux, & n'obligent point leurs Ministres au célibat. Ces Protestans sont aussi ennemis des Sacramentaires & des Calvinistes que les Catholiques. * Sleidan, *in Comment.* Maimbourg, *Histoire du Calvinisme.* *Voyez* DIÉTE DE SPIRE en 1529.

PROTÉVANGÉLION: c'est le nom qu'on donne à un livre attribué à saint Jacques, premier Evêque de Jérusalem, où il est parlé de la naissance de la sainte Vierge, & de celle de Notre-Seigneur. Guillaume Postel est le premier qui nous ait fait connoître ce livre, qu'il apporta d'Orient écrit en Grec, & dont il donna une Version Latine. Il assûroit qu'on le lisoit publiquement dans les Eglises d'Orient, & qu'on n'y doutoit point qu'il ne fût en effet de saint Jacques; mais les fables dont ce petit ouvrage est rempli, prouvent évidemment le contraire. Eusébe & saint Jérôme n'en ont rien dit dans leurs Catalogues des Ecrivains Ecclésiastiques. Cependant d'anciens Auteurs l'ont cité, & en ont rapporté des fragmens dans leurs livres. La Version Latine de Postel a été imprimée à Bâle en 1552, avec quelques réflexions de Théodore Bibliander, qui prit le soin de cette impression. Ce livre a été depuis imprimé en Grec & en La-

um, dans le livre intitulé *Orthodoxographia.* * M. Simon.

PROTHE'SE, *Prothesis.* Les Grecs ont donné ce nom à une table ou petit autel, sur lequel ils mettent les symboles du pain & du vin avant qu'ils soient portez sur le grand autel, où se fait la consécration. Cette cérémonie est aussi en usage chez la plupart des autres Chrétiens d'Orient, qui rendent de très-grands honneurs à ces symboles avant qu'ils soient consacrez: de sorte que quelques Latins leur en ont fait des reproches, comme s'ils adoroient le pain & le vin, avant qu'ils soient changez au corps & au sang de Jesus Christ. Mais ils distinguent cet honneur de l'adoration qu'ils ne rendent qu'à Dieu seul. Ce mot de *Prothèse* signifie en cet endroit *préparation*, parce que l'on prépare sur cette table ou petit autel, le pain & le vin que l'on y met avant qu'ils soient consacrez sur le grand autel. * M. Simon.

PROTOGE'NE, *Protogenes*, ancien Peintre célébre, natif de la ville de Caune en Cilicie, employoit beaucoup de tems à perfectionner ses ouvrages, & travailloit moins pour l'argent que pour la gloire. Il florissoit vers la CXVIII Olympiade, & l'an 308 avant Jesus Christ. On a écrit que pendant qu'il peignoit le tableau de Jalysus, fameux Chasseur de l'Isle de Rhodes, il ne vivoit que de lupins trempez (c'est une espéce de pois plats & amers) de crainte que les vapeurs que les autres viandes envoyent d'ordinaire au cerveau, ne diminuassent la force de son génie, & n'offusquassent cette belle imagination qui le faisoit réüssir si heureusement. Appellès fut si surpris de la beauté de ce tableau, qu'il avoua que c'étoit la plus belle chose du monde. Protogéne pour en conserver la durée, le couvrit de quatre couches de couleurs, afin que le tems en effaçant une, il s'en trouvât une autre qui fût toute fraîche. On y voyoit un chien échauffé, dont l'écume étoit admirablement bien réprésentée, & qui devoit sa perfection au hazard; car on dit que ce Peintre étant en colére de n'y pouvoir réüssir, jetta par dépit son pinceau contre son ouvrage, & que cette écume parut si bien imitée, que l'art n'y pouvoit rien ajoûter. La même chose arriva, dit-on, au Peintre Néoclès, lorsqu'il vouloit réprésenter l'écume d'un cheval. Les Historiens remarquent que ce tableau de Jalysus conserva la ville de Rhodes, lorsque Démétrius Poliorcétès, Roi de Macédoine, l'assiégea l'an 304 avant Jesus Christ; car ne pouvant la prendre que du côté où étoit la maison de Protogéne, il aima mieux lever le siége que d'y mettre le feu, & de faire consumer cet ouvrage admirable. Ce Prince ayant sçu que pendant le siége Protogéne ne laissoit pas de travailler dans une maison hors de la ville, malgré le bruit des armes & des trompettes, il le fit venir, & lui demanda comment il osoit demeurer ainsi à la campagne, & se croire en sûreté au milieu des ennemis des Rhodiens. A quoi il répondit, qu'il savoit bien qu'un grand Prince comme Démétrius, ne faisoit la guerre qu'à ceux de Rhodes, & non pas aux Arts: ce qui plut extrémement à ce Conquérant, & augmenta son estime pour ce Peintre. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 122 *& suiv.* édit. de Trevoux 1725.

Il y a eu encore un PROTOGE'NE, célébre par son habileté pour conduire les chariots dans le Cirque, & qui vivoit du tems d'Elagabale. Lampridius en parle dans la Vie de cet Empereur. PROTOGE'NE est aussi un Martyr, dont Théodoret fait mention, *Hist. l.* 4. *c.* 18.

PROTONOTAIRE: ce mot signifie autre chose dans l'Eglise Gréque, que dans l'Eglise Latine, car dans l'Eglise Gréque, c'est le nom d'un des grands Officiers de l'Eglise de Constantinople, appellé *Protonotarios.* Dans le Catalogue des Officiers de cette Eglise, que le Pére Goar a fait imprimer, on a attribué au Protonotaire la fonction d'être dans le sanctuaire debout auprès du Patriarche, pour le servir & pour lui donner à laver les mains dans le tems qu'il va élever l'hostie. Il est aussi de sa charge d'écrire toutes les dépêches que le Patriarche veut envoyer aux grands Seigneurs. Cet Officier a encore droit de visiter tous ceux qui font profession des loix, & il fait cette visite deux fois par an. Il a l'œil sur toutes sortes de contracts d'achat & de vente, sur les testamens, sur la liberté qu'on donne aux Esclaves, & fait son rapport de tout cela au Patriarche. L'on appelloit autrefois *Protonotaire* dans l'Eglise Romaine, le premier des Notaires qui étoient chargez d'écrire les Actes des Martyrs; & les circonstances de leur mort. Le Cardinal Baronius a parlé de ces Notaires en plusieurs endroits de ses Annales Ecclésiastiques, & il a même fait un chapitre particulier au commencement de son Martyrologe, où il remarque, sur le témoignage de l'Histoire des Papes, qu'on lit sous le nom de Damase, que saint Clément divisa les sept Régions de Rome à des Notaires, qui recueilloient avec soin les Actes des Martyrs chacun dans sa Région.

Le titre de Protonotaire est aujourd'hui dans la Cour de Rome, un titre d'honneur, auquel sont attribuez plusieurs priviléges, comme, de légitimer des bâtards, de faire des Notaires Apostoliques, des Docteurs en Théologie & des Docteurs en Droit Civil. Ils portent l'habit des Prélats de couleur violette, & ont à leur chapeau un cordon de même couleur. Ils peuvent même se servir de la mitre & des habits pontificaux en célébrant la Messe; ce qu'ils ne doivent pas faire néanmoins sans la permission des Ordinaires. Il y a douze de ces Protonotaires, que l'on appelle à Rome *Protonotarii participantes*, pour les distinguer des autres Protonotaires, qu'on appelle *non participantes*, & dont le nombre n'est pas fixé. Ces derniers peuvent porter hors de Rome le rochet, comme il leur a été accordé par une Congrégation des Rites. Un Chanoine qui a le titre de Protonotaire, peut porter l'habit violet, si ce n'est lorsqu'il est dans le chœur avec les autres Chanoines, car alors il se doit conformer aux autres. * Onuphre Panvin. M. Simon. *Voyez* NOTAIRES DE ROME.

PROTOPAPAS. *Voyez* PAPAS.

PROTOSPATA. *Cherchez* LOUP PROTOSPATA.

PROTOSYNCELLE: c'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, parce qu'il vient du mot Grec πρωτοσύγκελλος, & non pas de πρωτοσίγκελλος, comme quelques uns l'écrivent. C'est le nom d'une des premiéres dignitez ecclésiastiques chez les Grecs. Dans la grande église de Constantinople, on appelle *Protosyncelle*, le premier Domestique du Palais Patriarchal, qui est comme le Vicaire du Patriarche. Les autres églises épiscopales ont aussi leur Protosyncelle. C'est pourquoi l'on voit souvent dans les titres des écrivains Grecs, *Protosyncelle de la grande église:* ce qui ne s'entend pas toûjours de l'église de Constantinople; mais de l'église du lieu où réside celui dont il est parlé. * M. Simon.

PROTUCIUS. *Voyez* CELTE'S PROTUCIUS.

PROTUS, Affranchi de Bérénice, mére du Roi Agrippa. Cette Princesse l'avoit recommandé par son testament à Antonia, qui le reçut à son service. Il prêta 17500 dragmes Attiques à Martias, Affranchi d'Agrippa, qui cherchoit de l'argent par tout pour son Maître: & comme Protus dit qu'Agrippa lui en devoit déja deux mille cinq cens, il se fit faire une obligation de vint mille dragmes. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 18. *ch.* 8.

PROTUTIUS. *Cherchez* CELTE'S PROTUCIUS.

* PROU (Claude) & non PROUST, comme le dit l'Auteur de l'*Histoire des Célestins de France*, étoit d'Orléans, & fit profession chez les Célestins le 15 de novembre 1666. On a de lui, *Les Regrets d'une ame touchée d'avoir abusé longtems de la sainteté du Pater; La Vie de S. Lie, Solitaire de Beauce; Réflexions Chrétiennes sur la Virginité; La Guide des Pélerins de Notre-Dame du Verdelais; Dispositions necessaires pour gagner le Jubilé de l'Année sainte; Instructions Morales touchant l'obligation de sanctifier les Dimanches & les Fêtes.* Il a fait encore quelques autres Ouvrages, & il est mort au monastére de Verdelais, le 20 de décembre 1722, après plus de 50 ans de profession. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PROVADA, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, environ à dix lieues de Témezwar, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PROUAT, ville de la Turquie en Europe, dans la Bulgarie, au sud du Lac de Dewina, & à une petite distance de la Mer Noire, vers le milieu du 43 dégré de latitude, & vers la fin du 45 dégré de longitude. * M. Delisle, *Carte de Hongrie, &c.*

PROVE'DITEUR, Magistrat considérable de la République de Venise. *Voyez* VENISE.

PROVENCE, *Provincia*, province de France, avec titre de Comté, est bornée au nord par le Dauphiné, au Levant par les Alpes Maritimes, & par la riviére du Var; au Couchant par le Rhône, & au midi par la Mer Méditerranée. Elle faisoit autrefois partie de la Gaule Celtique, de la Ligurie, de la Gaule, dite *Braccata*, & de la Narbonnoise; & elle a eu le nom de *Celtoligurie*, de *Province Narbonnoise*, & de *Province des Romains.* Ses peuples particuliers étoient les Voconces, les Cavares, les Salliens, les Décemes, les Oxybiens, &c. Aujourd'hui la Provence comprend le Comté de Forcalquier, qui lui est uni; Avignon & le Comté Vénaissin, qui appartient au saint Siége; le Comté de Nice, soumis au Duc de Savoye; & la Principauté d'Orange, qui a son Prince particulier. *Aix* en est la ville capitale, avec Archevêché, Parlement, Université, &c. Les autres sont Arles & Avignon, avec Archevêchez; Marseille, Apt, Frejuls, Toulon, Digne, Riez, Sisteron, Senès, Carpentras, Cavaillon, Vaison, Vence, Grace, avec Evêchez; Castelane, Brignolle, Forcalquier, Saint-Maximin, Bargemon, Antibe, le Martégues ou Martigues, Salon, Saint-Remi, Aups, &c. La Provence a été soumise aux Liguriens, aux Celtes & aux Gaulois, puis aux Romains, qui la nommoient leur province. Ensuite elle a passé sous la domination des Visigoths, des Bourguignons, des Ostrogoths, des Rois de France, des Rois de Bourgogne, des Rois d'Arles, & enfin des Comtes héréditaires & propriétaires de ce païs. Ces Comtes, dont le premier a été ROBAUD ou ROTBALD, suivi de BOZON, &c. régnérent vers l'an 900 ou 920. GILBERT mourut en 1102, & laissa une fille nommée DOUCE, qui porta ce païs aux Comtes de Barcelone, par son mariage avec RAIMOND-BE'RENGER I. Celui-ci eut divers successeurs jusqu'à RAIMOND-BE'RENGER V, qui étant mort en 1245, laissa quatre filles. *Béatrix* la derniére porta ce Comté à *Charles* de France, Duc d'Anjou, frére de saint *Louis*; & leurs Descendans possédérent la Provence, jusques à CHARLES du Maine, neveu du Roi René, qui en fit héritier le Roi Louis XI. Ainsi ce païs depuis l'an 1481, est uni à la Couronne de France. L'air y est extrémement temperé, & le païs tout à fait fertile en grains, en vins, en huiles, en safran & en fruits, comme figues, olives, oranges, citrons, prunes, grenades, sur tout le long de la mer, où il y a de beaux ports, à Marseille, à Toulon, &c. Outre le Rhône & le Var, la Provence a diverses autres riviéres, comme la Durance qui la traverse, & qui reçoit Asse, Bléone, Verdon, &c.; Argens qui en reçoit d'autres, & qui se jette dans la mer près de Frejuls; Caigne, &c. Il y a plusieurs montagnes en Provence, & peu de bois. Sa longueur depuis le Rhône jusqu'au Var, est de quarante-quatre lieues de ce païs; sa largeur est de trente-deux; & son circuit de cent cinquante-huit. Les Provençaux sont vifs, sobres, vivent contens de peu, & sont ingénieux. Ce sont eux qui sous le nom de *Troubadours* ou *Trouvéres*, ont inventé les vers en rime, comme Dante & Pétrarque l'ont avoué. Cette province a produit de grands hommes; soit que l'on regarde les siécles d'or de l'Eglise, où florissoient Honorat, Maxime, Léonce, Hilaire, Gennade, &c. dans le tems que les solitudes de ce païs étoient le Séminaire de la plupart des Evêques des Gaules; soit que l'on regarde les siécles suivans, & même le XVII, qui nous a produit le savant

M.

M. de Peirefc, & l'illuftre Gaffendi. Les anciens Géographes & Hiftoriens parlent amplement de cette province. On peut confulter encore Noftradamus & Honoré Bouche, *Hiftoire de Provence*; Ruffi, *Hiftoire des Comtes de Provence*; Quinqueran de Beaujeu, *de Laud. Prov. &c.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE *des Comtes de Provence.*

Ans après J. C.		*Durée de régne.*
900.	Robaud I, ou Rotbald I,	23
923.	Bozon I,	21
944.	Robaud II,	6
950.	Bozon, Comte d'Arles, & de la Provence Orientale,	20
970.	Guillaume I,	22
992.	Guillaume II,	26
1018.	Guillaume III, dit *Guilben-Bertrand*,	36
1054.	Géofroy ou Léofroy,	9
1063.	Bertrand,	27
1090.	Gilbert,	12
1102.	Douce, mariée à Raimond Bérenger, dit *Arnaud*, Comte de Barcelone	29
1131.	Raimond Bérenger I,	14
1145.	Raimond Bérenger II,	17
1162.	Raimond Bérenger III,	4
1166.	Alfonfe ou Ildefonfe I, Raimond Bérenger IV, Sanche,	30
1196.	Alfonfe ou Ildefonfe II,	13
1209.	Raimond Bérenger V,	36
1245.	Beatrix, Comteffe de Provence femme de Charles de France, I. du nom, Roi de Naples, &c.	40
1285.	Charles II, dit *le Boiteux*.	24
1309.	Robert *le Bon & le Sage*,	34
1343.	Jeanne I,	38
1381.	Charles de Duras, dit *de la Paix* ou *le Petit*, prétendu Comte de Provence,	5
1386.	Ladiflas ou Lancelot, prétendant au même droit	28
1414.	Jeanne II, ou Janelle, fœur de Ladiflas, dite Comteffe de Provence,	21
1435.	Louis de France, Duc d'Anjou, &c. I. du nom,	2
1437.	Louis II,	34
1471.	Louis III,	16
1487.	René, dit *le Bon*, Roi de Naples, &c.	46
1533.	Charles IV, dit *du Maine*, mourut le onziéme décembre de l'an 1481, & laiffa par teftament la Provence au Roi Louis XI, & aux Rois fes fucceffeurs, que nous nommons fous le nom de FRANCE.	

* PROVENZALI (Jérôme) Italien, né à Naples, s'appliqua à la Philofophie, à la Théologie & à la Médecine, & fut regardé comme le plus habile homme de fon tems en Italie. Il exerça particuliérement la Médecine, & étant allé à Rome, le Pape Clément VIII, le choifit pour fon Médecin, & le fit dans la fuite Archevêque de Sorrento au Royaume de Naples. Après avoir gouverné fon diocéfe pendant 13 ans & fept mois, il mourut fort regretté en 1612. On a de lui un Traité *de Senfibus*. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

PROVERBE, en Grec Παροιμία & en Latin *Adagium*, font des fentences vulgaires, qui contiennent une vérité exprimée fous quelque figure. Les anciens Proverbes étoient tirez ou des Oracles ou des Apophthegmes des Sages, ou de l'Hiftoire, ou de la Fable, ou de quelque Poëte Comique. Ariftote fait un grand cas de la Philofophie des Proverbes, & ils ont été employez utilement par les Anciens; mais ils ont depuis beaucoup dégénéré, & on a fubftitué à la place de ces fentences élevées & pleines d'efprit, des penfées très-communes, exprimées d'une maniére baffe & triviale. Ces fortes de Proverbes ont été quelque tems à la mode en France, & les meilleurs Auteurs ne faifoient pas difficulté de s'en fervir; mais dans la fuite on les a bannis des Ouvrages d'efprit, & ils ne font plus demeurez en ufage que parmi le peuple. * Erafme, in *Præf. Adag.* Voffius, *de Philologia.*

PROVERBES: c'eft le nom d'un des livres de l'Ancien Teftament compofé par Salomon, Roi d'Ifraël. Il eft appellé par les Hébreux, *Mifle*, ou, comme prononce S. Jérôme, *Mafaloth*, terme qui fignifie une *Parabole* ou *Allégorie*; mais qu'on a étendu à toutes fortes de fentences figurées. Les Grecs l'ont traduit fimplement *Paraboles*, & les Latins *Proverbes*, terme qui a un autre fens en notre Langue; en forte qu'il vaudroit mieux traduire ce mot par, *Sentences* ou *Maximes*. Les Anciens ont appellé ce livre *la Sageffe de Salomon*, & l'ont fouvent cité fous ce nom, comme Eufébe le remarque, *Hift. l. 4. c.* 15. Il eft certain que ce Roi en avoit compofé plus de trois mille, comme cela eft remarqué, I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 32. Ce livre contient un grand nombre d'inftructions & de maximes morales, pour la conduite de la vie. Elles ne regardent pas feulement le culte de Dieu, la fainteté & l'innocence des mœurs, mais encore les régles de la prudence & de la fageffe humaine, & des avis œconomiques & politiques. Il y en a d'énigmatiques ou paraboliques, & d'autres dont le fens eft fimple & manifefte; mais elles font toutes écrites d'une maniére fublime, noble, & poëtique, & même en vers, quoiqu'on n'en fache point la mefure. Les neuf premiers Chapitres contiennent une exhortation à l'étude de la Sageffe. Le refte du livre eft compofé de Sentences morales fur divers fujets, recueillies fans ordre & fans liaifon.

On ne doute point que ce livre ne foit de Salomon. Son nom eft à la tête de tout l'Ouvrage, *Paraboles de Salomon fils de David.* Au chapitre 25, il eft remarqué que les Paraboles fuivantes font encore de Salomon; mais qu'elles ont été recueillies par des perfonnes que le Roi Ezéchias avoit choifies. Le trentiéme chapitre commence par ces mots, *Paroles d'Agur fils de Jaché.* Enfin le dernier chapitre eft intitulé *Paroles du Roi Lamuel.* Ces titres ont fait croire à quelques Savans, que les 24 premiers chapitres peuvent être l'original de Salomon, que les cinq fuivans font des Extraits ou un Recueil de quelques unes de fes Paraboles, fait du tems du Roi Ezéchias ou par fon ordre, & que les deux derniers chapitres ont été ajoûtez, & font de deux Auteurs différens, mais inconnus; car il n'eft parlé en aucun autre endroit de cet Agur fils de Jaché, ni du Roi Lamuel, que quelques uns prétendent être Ezéchias. Quoi qu'il en foit, il paroit que les deux derniers chapitres font une addition ajoûtée après coup, & d'un ftile différent du refte. Le dernier eft même compofé de deux piéces différentes. La premiére, femblable au refte du livre, eft compofée de fentences; & la derniére, qui n'eft, peut-être pas du même Auteur, eft une defcription de la Femme Forte. Il y a encore apparence, que la fin du chapitre 24, depuis le verfet 23, qui commence par ces mots, *ce qui fuit eft auffi pour les Sages*, ou, comme d'autres traduifent, *ce qui fuit eft auffi des Sages*, eft d'un autre Auteur.

Quant au tems auquel ce Recueil a été fait, on en peut juger par ce qu'on a dit des trois différentes parties, dont il eft compofé. Si la premiére eft l'original de Salomon, qu'on n'a fait que copier, fon tems eft indubitable. Il ne s'agiroit que de favoir s'il l'a écrit jeune ou vieux, ce qui eft de peu d'importance. Les Juifs difent qu'il a écrit le Cantique des Cantiques dans fa jeuneffe, les Proverbes dans l'âge viril, & l'Eccléfiafte fur la fin de fa vie. Le caractére de ces livres convient affez à ces trois âges, & c'eft apparemment le feul fondement qu'ont eu les Rabbins de le partager ainfi. D'autres, ayant égard aux matiéres, prétendent que les Proverbes font le premier Ouvrage de Salomon, l'Eccléfiafte le fecond, & le Cantique des Cantiques le troifiéme; ce que S. Jérôme femble approuver, quand il remarque dans le Commentaire fur l'Eccléfiafte, que les Proverbes font pour les enfans, l'Eccléfiafte pour les gens d'un âge mûr, & le Cantique des Cantiques pour les vieillards. Quelques autres Juifs prétendent, que Salomon a dicté ces trois livres fur la fin de fa vie. Ces chofes peuvent paffer pour des recherches affez inutiles, fur lefquelles il eft impoffible de fe contenter, ni de trouver la vérité. * *Voyez* M. Du Pin, *Differtation Préliminaire fur la Bible, l.* 1. *ch.* 3.

PROVIDENCE: les Anciens en faifoient une Divinité, comme nous l'apprend Cicéron dans fon livre *de la Nature des Dieux.* Ils nous l'ont répréfentée fous la figure d'une Dame Romaine, qui tient un fceptre d'une main, & femble montrer de l'autre un globe qui eft à fes piez, pour dire qu'elle gouverne tout le monde, comme une bonne mére de famille. L'Empereur Tite la fit graver avec un timon & un globe dans fes mains. Maximien la fit répréfenter par deux Dames, qui tiennent des épics de blé dans leurs mains, avec cette légende, PROVIDENTIA DEORUM, QUIES AUGUSTORUM. Alexandre *Sevére* nous l'a répréfentée fous la figure d'une Déeffe, tenant une corne d'abondance, & ayant à fes piez une amphore pleine d'épics de blé. Le fymbole de la Providence, eft une fourmi qui tient trois épics de blé à fon bec. * *Antiq. Rom.*

PROVINCES de l'Empire Romain. Lorfqu'Augufte, après la fameufe bataille d'*Actium*, fe vit maître fouverain des affaires, il feignit n'en vouloir accepter la conduite que pour dix ans, & ne voulut fe charger que des provinces où l'on pouvoit craindre quelque trouble, laiffant les autres à la difpofition du Sénat & du peuple. Ainfi il fe réferva celles où étoient toutes les troupes, dont il demeura le maître par ce moyen, & laiffa au Sénat celles dont il n'avoit rien à craindre. Celles-ci furent l'Afrique, c'eft à dire, les païs les plus proches de Carthage, la Numidie, l'Afie proprement dite, la Gréce, que l'on nomme affez fouvent l'Achaïe, l'Epire, la Dalmatie, la Macédoine, la Sicile, la Sardaigne, l'Ifle de Créte, ou Candie, la Libye Cyrénaïque, la Bithynie avec le Pont qui y confine, & la Bétique ou l'Efpagne. Les provinces qu'il fe réferva furent la Tarragonnoife & la Lufitanie, qui faifoient tout le refte de l'Efpagne, toutes les Gaules, c'eft à dire, la Narbonnoife, la Lyonnoife, l'Aquitaine, la Belgique, la Haute & Baffe Germanie, & avec cela la Cœlé-Syrie, la Phénicie, la Cilicie, l'Ifle de Cypre & l'Egypte. Voilà donc ce qui compofoit alors l'Empire Romain. Mais l'on peut y joindre encore la Mauritanie, tout le refte de l'Afie Mineure, la Paleftine & quelques autres parties de la Syrie, bornée par l'Euphrate. Tous ces païs reconnoiffoient l'autorité des Romains, quoiqu'ils fuffent encore libres ou gouvernez par leurs Rois. Ils furent même bientôt après entiérement foumis, comme nous le remarquerons en fon lieu, & réduits en provinces, felon la façon de parler des Romains, & toutes ces nouvelles provinces étoient toûjours jointes à celles de l'Empereur, & non à celles du peuple. Dion, de qui nous avons pris ceci, nomme les Provinces qui avoient chacune leur Gouverneur vers l'an 230 de Jefus Chrift; car auparavant on en avoit vu quelquefois deux ou trois enfemble fous un même Gouverneur: ainfi la Phénicie avoit été foumife au Gouverneur de Syrie. Cette diftribution des Provinces n'a pas auffi été entiérement fixe; car Augufte même céda depuis au peuple l'Ifle de Cypre & la Gaule Narbonnoife, prenant en échange la Dalmatie.

Les Provinces du partage du peuple étoient gouvernées par des Sénateurs, qui avoient été Confuls ou Préteurs, foit en effet,

fet, soit en titre; ils portoient tous néanmoins titre de Proconsuls. On les choisissoit par le sort, hors ceux à qui le nombre de leurs enfans faisoit accorder quelque privilége. Ils étoient envoyez au nom du Sénat; ils avoient des Licteurs comme dans la ville, & d'autres marques de leur dignité, qu'ils prenoient au sortir de Rome, & qu'ils ne quittoient point qu'en y rentrant; mais leur charge n'étoit que pour un an. Ils ne portoient point l'épée ni la cotte d'armes, parce qu'ils n'avoient pas droit de vie & de mort sur les Soldats, quoiqu'ils l'eussent sur les autres. Ils avoient droit aussi de lever des impôts; mais avec défense de rien tirer au delà de la somme qui leur étoit réglée, sans un ordre exprès du Sénat ou de l'Empereur. L'Asie & l'Afrique étoient particuliérement destinées pour ceux qui avoient été Consuls: d'où vient que dans le quatriéme & le cinquiéme siécle, il n'y avoit que ces deux Provinces & celle d'Achaïe, dont les Gouverneurs gardassent le titre de Proconsuls: les autres Provinces étoient pour les Preteurs. Ni les uns ni les autres ne pouvoient avoir de Provinces à gouverner que cinq ans après avoir été Préteurs ou Consuls. On a quelquefois donné des Gouvernemens à de simples Chevaliers; mais il paroît que cela a été fort rare. On prétend aussi qu'après Auguste les Proconsuls ont porté l'épée. Du tems même d'Auguste, il y avoit en Afrique une Légion & d'autres troupes auxiliaires; & tout cela étoit commandé par le Proconsul. Comme il arrivoit quelquefois que le sort tomboit sur des gens incapables de gouverner des provinces, les Empereurs prirent le droit de nommer autant de personnes qu'il y avoit de Gouvernemens à donner; & ces personnes tiroient ensuite entre eux au sort. Quelquefois même l'Empereur y envoyoit d'autorité ceux qu'il vouloit, ou les laissoit plus d'un an dans leurs Provinces. Ces Proconsuls avoient avec eux des Thrésoriers ou Questeurs, qui se tiroient au sort, & des Assesseurs ou Lieutenans. Ni les uns ni les autres n'avoient droit de juger à mort. Les anciens Préteurs n'avoient qu'un Assesseur qu'ils choisissoient d'entre ceux qui avoient été Préteurs, ou qui étoient d'une dignité inférieure. Ceux qui avoient été Consuls en avoient trois, qu'ils choisissoient entre ceux qui étoient arrivez à la même dignité, mais avec l'agrément de l'Empereur. Deux Consuls par an n'eussent pas pu suffire pour cela; mais il y avoit déja du tems qu'on ne faisoit plus de Consuls que pour quelques mois afin de leur en pouvoir substituer d'autres; & on en a fait quelquefois jusqu'au nombre de 25. Il n'y avoit néanmoins que les deux premiers de chaque année qui passassent pour Consuls dans les provinces; les autres ne se connoissoient guéres qu'à Rome & en Italie durant le tems de leur consulat. C'est pourquoi on les appelloit les petits Consuls. Nous avons accoutumé de les appeller *Subrogez*, & de nommer les autres *Ordinaires*. Il paroît que les affaires des provinces proconsulaires venoient par appel aux Consuls, & étoient jugées par le Sénat.

Pour les provinces qu'Auguste s'étoit réservées, il en choisissoit lui même les Gouverneurs, qu'il envoyoit où il vouloit, & quand il vouloit, comme ses Lieutenans. Ceux-ci avoient moins d'apparence de grandeur que les autres; mais ils avoient plus d'autorité. C'étoient aussi des Sénateurs, qui avoient été Préteurs ou Consuls, ou qui même exerçoient actuellement la Préture ou le Consulat; & néanmoins ils ne prenoient jamais que le titre de Propréteurs ou de Lieutenans, n'avoient que six Licteurs, comme les Préteurs à Rome, ne prenoient les marques de leur dignité, qu'après être arrivez dans leur Gouvernement, & les quittoient dès qu'ils n'étoient plus en charge. Mais d'autre part ils avoient la conduite des guerres, & l'autorité entiére sur les Soldats: c'est pourquoi ils portoient l'épée & la cotte d'armes. Leur commission n'étoit point pour une seule année, mais pour autant de tems que le Prince vouloit. Ils ne levoient point les impôts, & ne pouvoient faire aucune recrue de Soldats, sans un ordre exprès de l'Empereur ou du Sénat. Lorsqu'il y avoit dans ces Provinces plus d'une Légion Romaine, l'Empereur y envoyoit pour commander les troupes, un Sénateur qui avoit exercé la Préture ou la Questure, ou quelque autre charge semblable; & il paroît qu'en ce cas le Propréteur n'avoit point droit de porter l'épée. Pour les Tribuns ou Colonels, & les autres moindres Officiers, l'Empereur les tiroit du nombre des Chevaliers Romains. Les Proconsuls & les Lieutenans recevoient chacun du public une certaine somme d'argent, à proportion de leurs besoins. Lorsqu'ils partoient, l'Empereur leur donnoit l'ordre sur ce qu'ils avoient à faire. Quand leur successeur arrivoit dans la Province, ils étoient obligez d'en partir aussitôt, & de se rendre dans trois mois à Rome.

Outre ces Officiers, l'Empereur envoyoit dans les Provinces, tantôt un Chevalier, tantôt un de ses Affranchis, avec le titre d'intendant, pour exécuter les ordres qu'il leur donnoit, pour faire l'emploi des deniers publics, & aussi pour les lever dans les Provinces de l'Empereur. On les vit dans la suite tenir lieu de Gouverneurs en Chef, comme Pilate l'étoit dans la Judée. Tibère laissa condamner par le Sénat, & bannir Lucilius Capito, Intendant d'Asie, parce qu'il avoit donné des ordres aux Soldats, & avoit agi comme Juge; au lieu qu'il ne l'avoit envoyé, disoit-il, que pour gouverner ses Esclaves & ses revenus particuliers. Les Intendans, dit Dion, plaidoient alors devant les Magistrats, & dans les formes ordinaires, comme de simples particuliers; depuis néanmoins on leur attribua quelque jurisdiction, & on leur donna le titre de Receveurs ou Généraux.

L'Egypte étoit gouvernée d'une maniére toute particuliére; car l'importance de ce païs, & la légéreté des Habitans toûjours portez à la sédition, fit qu'Auguste ne la voulut point confier à un Sénateur, ni même permettre qu'aucun de cette qualité y allât, sans en avoir une permission expresse. Il y mit un simple Chevalier; mais il lui donna pouvoir de rendre la Justice, avec la même autorité que si c'eût été un Magistrat Romain, c'est à dire, un Consul, un Proconsul, un Préteur, ou un Propréteur, quoiqu'on n'eût point accoutumé de donner de jurisdiction à de simples Chevaliers, depuis les disputes & les guerres mêmes qui s'étoient excitées sur ce sujet. Auguste ne voulut pas non plus, qu'aucun Egyptien fût reçu Sénateur Romain, ni qu'il y eût un Sénat ni un Conseil public à Alexandrie, comme dans les autres villes, où il laissa par tout l'ancienne forme du Gouvernement qu'il y avoit trouvé. Cet ordre qu'il établit pour l'Egypte, s'observa toûjours depuis fort exactement; il ce n'est que Sévére permit aux Alexandrins d'avoir un Sénat, & qu'Antonin Caracalla son fils en fit quelques uns Sénateurs Romains. L'Egypte, ne fut pas longtems la seule Province gouvernée par des Chevaliers. Les Empereurs leur en donnoient aussi quelquefois d'autres à gouverner, soit en chef, comme Dion le semble dire, soit avec quelque dépendance d'un autre Gouverneur, comme ceux de Judée obéissoient au Gouverneur de Syrie. Tous ces Chevaliers, hors peut-être le Préfet d'Egypte, étoient qualifiez Intendans. Aussi, au lieu de Chevaliers, les Empereurs donnoient quelquefois ces gouvernemens à leurs Affranchis, comme Claude donna à Félix celui de Judée. Il falloit nécessairement que ces Intendans eussent l'administration de la Justice: c'est pourquoi on leur accorda presque la même jurisdiction que les Préteurs avoient eue; & on voit par l'Evangile, que Pilate qui n'étoit qu'Intendant, connoissoit même des crimes capitaux. Il paroît néanmoins qu'on mettoit de la distinction entre leur pouvoir & celui des Magistrats, jusqu'en l'an 53, auquel Claude, qui vouloit que ce que ses Intendans avoient jugé, eût autant de force que s'il l'eût jugé lui même, fit donner en leur faveur par le Sénat un Arrêt, qui leur attribuoit un pouvoir plus ample & plus exprès qu'on n'avoit fait jusques-là. Et ce pouvoir étoit pour tous les Intendans, Chevaliers ou Affranchis; mais on croit que ce n'étoit que pour ceux, qui par leur Intendance étoient Gouverneurs de Provinces. * Le Nain de Tillemont, *Hist. des Empereurs.*

PROVINCES UNIES DU PAIS-BAS, qu'on nomme *les Etats Genéraux*, sont ces Provinces, qui dans le XVI siécle, ayant secoué le joug de la domination Espagnole, s'unirent ensemble, & formérent une République. Ceux qui écrivent en Latin, les nomment *Provinciæ Fœderatæ Belgii* ou *Belgium Unitum* & *Batavum*. Ces Provinces sont au nombre de sept; la Hollande, la Zélande, la Basse Gueldre avec le Comté de Zuphen, la Frise, l'Over-Issel, la Seigneurie d'Utrecht, & la Seigneurie de Groningue. Nous parlons de chacune de ces Provinces en particulier. On doit remarquer en général, qu'elles sont situées vers les embouchures de la Meuse & du Rhin, dans la partie septentrionale du Païs-Bas, entre les Etats de l'Empereur en Flandre, l'Angleterre qui en est séparée par la mer, & plusieurs principautez de l'Empire. Les guerres civiles du Païs-Bas commencérent vers l'année 1566, & durérent jusqu'à la paix de Munster, conclue l'an 1648. Pendant ce tems il y eut une tréve de douze ans, qui fut procurée en 1609, par le Roi Henri IV. La crainte de l'Inquisition, & de perdre les anciens priviléges, fut la principale cause de ces guerres, qui furent augmentées par la sévérité du Duc d'Albe, par le changement de Religion, & par la demande du dixiéme denier. Le Cardinal de Granvelle qui traitoit trop impérieusement les peuples, commença de les porter au murmure & à la revolte. Philippe II, Roi d'Espagne, manda à la Duchesse de Parme, Gouvernante du Païs-Bas, d'y faire publier le Concile de Trente, & d'y établir l'Inquisition: à quoi les Etats de Brabant s'opposérent. Les Religionnaires se servirent de cette occasion pour animer le peuple; de sorte que la Gouvernante, qui avoit exécuté les ordres du Roi, appréhendant une revolte, fut contrainte de donner une déclaration qui revoquoit l'Inquisition. Mais le peuple prévenu de la doctrine des Protestans, menaçoit de s'en prendre à la Noblesse, de sorte que les Seigneurs du païs craignant leur fureur, ou feignant de la craindre, s'assemblérent à Gertruidemberg, & firent une ligue entre eux pour la conservation de leurs libertez. La Gouvernante parut allarmée de cette conspiration; & le Comte de Barlemont, qui n'aimoit pas ceux qui l'avoient faite, lui dit que ce n'étoit que des *Gueux*. Ceux-ci furent cette réponse, & prirent ce mot pour leur devise. Dès lors, tous ceux de ce parti portérent sur leurs habits la figure d'une écuelle de bois, avec ces mots, *Serviteurs du Roi jusqu'à la besace.* Comme si cette distinction eût été le signal d'un soulévement général, les Religionnaires coururent aux armes, commencérent à tenir des assemblées, à se saisir de quelques villes, & à briser ce que l'*Eglise* Romaine estime de plus sacré. Le Roi d'Espagne envoya peu après le Duc d'Albe dans les Païs-Bas, où il gouverna cinq ans, & commit des cruautez surprenantes; jusques-là qu'il se vanta d'avoir exterminé dix-huit mille hommes par la main du Bourreau, & d'avoir fait monter par an les confiscations à huit millions d'or. Cette conduite aigrit davantage les esprits, qui se laissérent transporter à la fureur après la mutinerie des Soldats Espagnols, qui pillérent la ville d'Anvers le quatriéme novembre 1576. Ce fut alors que les Provinces Catholiques craignant un même malheur, s'unirent le huitiéme du même mois à Gand, avec celles de Hollande & de Zélande. C'est ce qu'on nomma *la Pacification du Gand.* Cependant les Etats établissoient de plus en plus leur autorité, & diverses provinces s'unirent plus particuliérement d'où vint le nom de *Provinces-Unies.*

L'Union des sept Provinces qui composent *les Etats Généraux*, se fit à Utrecht le 13 janvier 1579, & fut signée par le Prince d'Orange au mois de mai suivant. Voici quels furent les articles de cette union. I. Que les sept Provinces s'unissoient ensemble, de même que si elles n'en faisoient qu'une, sans pouvoir jamais être divisées par aucun accord ou contract que ce puisse être. II. Qu'on laissoit à chaque province & à chaque ville en particulier, tous les droits, toutes les coutumes, statuts, &c. dont elles jouissoient auparavant; & que lorsqu'il arriveroit quelque dif-

fé-

férent entre quelques unes de ces Provinces, les autres ne s'en mêleroient point, à moins que ce ne fût pour les porter à un accord amiable. III. Qu'elles s'obligeroient de s'assister les unes les autres, d'employer leurs vies & leurs biens contre toutes sortes d'ennemis, & contre toutes les ataques qu'on pourroit donner à quelques unes d'entre elles, sous quelque prétexte que ce fût. IV. Que les villes frontiéres de l'union qui se trouveroient en mauvais état, seroient fortifiées & rebâties aux dépens des Provinces dans lesquelles elles se trouveroient situées, mais qu'on les fortifieroit aux dépens de la Généralité. V. Que de trois en trois mois on passeroit un bail à ferme, de tous les impôts à lever dans les provinces, à ceux qui en feroient la condition meilleure; & que pour ce qui étoit des droits qu'on payoit à la Majesté Royale, ils seroient employez pour la défense publique. VI. Que dans un mois, on écriroit tous les noms de tous les Habitans du païs depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 60. VII. Qu'on ne feroit jamais de paix ni de guerre que du consentement de toutes les Provinces. VIII. Que ni les unes ni les autres ne prendroient aucune résolution, qu'à la pluralité des voix; & que ce seroient les Gouverneurs qui termineroient les différents qui arriveroient sur cela entre les provinces. IX. Qu'on recevroit dans l'Union tous les Princes, Seigneurs, terres & villes qui voudroient y entrer, du consentement pourtant des Provinces. X. Qu'à l'égard de la Religion, ceux de Hollande & de Zélande en agiroient comme bon leur sembleroit: que toutes les autres se régleroient sur ce qu'en ordonneroit l'Archiduc Matthias, & comme elles le jugeroient à propos pour la conservation de leurs Provinces en particulier, pourvu que tout le monde eût une grande liberté dans sa Religion, quelle qu'elle fût, sans tourmenter personne sur ce sujet. XI. Qu'en cas qu'il y eût quelque différent entre les Provinces, si cela n'en regardoit qu'une en particulier, ce seroit les autres qui l'accommoderoient: que si la chose les regardoit toutes en général, les Gouverneurs y mettroient ordre, & que dans ces deux occasions on prononceroit la sentence dans un mois au plus tard, & cela sans aucun appel. XII. Qu'on tiendroit les Etats comme on faisoit auparavant; & que pour les monnoyes, les Provinces en conviendroient ensemble. XIII. Qu'il n'y auroit que les Etats qui auroient droit d'interpréter ces articles; mais qu'en cas qu'il s'y élevât quelque dispute, ce seroit les Gouverneurs. XIV. Qu'ils s'obligeroient eux mêmes de saisir & de mettre en prison tous ceux qui feroient en quelque maniére que ce fût, quelque chose qui fût contraire à ces articles, & qu'il n'y auroit ni privilége ni exemption, qui pût les garantir. Cette Union fut ratifiée en 1582, & on y ajoûta que la Religion Réformée auroit un libre exercice dans tous les païs soumis à la République.

Dans les assemblées elles donnent leur voix en cet ordre, Gueldre avec Zutphen; Hollande; Zelande; Utrecht; Frise; Over-Issel; & Groningue avec les Ommelandes. Chacune de ces Provinces envoye ses Députez à la Haye, où il s'en forme trois Colléges ou Assemblées, les Etats Généraux, le Conseil d'Etat, & la Chambre des Comptes. Il faut que toutes les Provinces consentent aux résolutions qu'on prend aux assemblées des Etats Généraux, parce qu'on n'y suit pas la pluralité des voix. Chaque Province en particulier a droit de présider une semaine. On peut envoyer divers Députez; mais ils n'ont tous qu'une seule voix. La Province de Gueldre est la premiére comme la plus ancienne, & comme celle qui commença à proposer l'union. Le commerce & les manufactures ont rendu ces Provinces très puissantes. Elles ont des places dans toutes les parties du monde. La Hollande a deux Compagnies célébres de Marchands, l'une pour les Indes Orientales, l'autre pour les Occidentales. La premiére est la plus puissante, & semble être elle seule une République: aussi entretient-elle dix-huit mille hommes de guerre, & employe quatre-vint mille personnes. L'Amirauté a cinq siéges & autant de magasins, qui sont ceux de Rotterdam, d'Amsterdam, de Hoorn ou Enkhuisen, de Middelbourg & de Harlingen; les trois premiers en Hollande; le quatriéme en Zélande; & le cinquiéme en Frise. Les Provinces-Unies sont puissantes sur mer, où elles pourroient équiper cent voiles; & leurs armées navales ont souvent battu celles d'Espagne & d'Angleterre. Elles entretiennent en tems de paix environ 30000 hommes & 30 à 40 vaisseaux de guerre, pour servir d'escorte aux vaisseaux marchands contre les Corsaires. Il n'y a point d'Etat au monde d'une si petite étendue, qui ait plus grand nombre de forteresses, & qui soit mieux défendu par la nature des lieux; mais ces défenses n'ont pas empêché que Louis XIV n'y ait fait des conquêtes surprenantes dans la seule campagne de 1672, par la réduction de trois Provinces, & de plus de 60 places considérables. La paix de Nimégue de l'an 1678, rétablit le calme dans ces Provinces. Pour la Religion, la Réformée y est la plus suivie, & plusieurs autres Sectes y sont tolérées; la Religion Catholique y est aussi soufferte; mais on n'y en permet point l'exercice public. En 1614, les Etats Généraux prirent le titre de *Hauts & Puissans Seigneurs*: la France y donna les mains, & ils en sont restez en possession. * Strada & Grotius, *de Bello Belgico*. Bentivoglio, *des Guerres des Païs-Bas*. Guichardin, *Descr. Belg.* Boxhornius. De Thou. Balliet, *Hist. de Holl.*

PROVINCES LIBRES, appellées *Frey-Æmpter* par les Suisses: c'est un petit païs de Suisse, qui est le long du bord occidental de la riviére de Russ, entre les Cantons de Zurich & de Berne, commençant au dessus de Meyenberg & finissant au dessous de Mellingen. Outre les villes de Bremgarten & de Mellingen, ce païs comprend plusieurs villages, les Couvens de Muri, &c. & trois gros bourgs, Meyenberg, Richensée, & Niderwyl. Ces trois gros bourgs faisoient autrefois chacun une Seigneurie à part & indépendante, ce qui leur a fait donner le nom de *Frey-Æmpter* ou Provinces-Libres. Tout le païs a porté autrefois le nom de Comté de Rore, & fut pris par les sept vieux Cantons sur la Maison d'Autriche, dans le même tems que le Comté de Bade. Mais à la paix d'Araw on l'a divisé en Province Supérieure & en Province inférieure. La premiére appartient aux Cantons de Zurich, de Berne & de Glaris, & la seconde aux huit vieux Cantons. Les Habitans sont tous Catholiques Romains. * *Etat & Délices de la Suisse*, tome 3. p. 145. *& suiv.*

PROVINS, ville de France dans la Brie, en Latin *Provinum & Pruvinum*. Elle est à quatre lieues de la Seine, à dix de Melun, à seize de Troyes, à dix-huit de Paris, & située sur la petite riviére de Voussie entre deux montagnes, qui lui donnent quelque ressemblance avec la ville de Jérusalem. C'est ce qui a engagé un homme fort zélé & fort pieux, qui a fait le voyage de la Terre-Sainte, à faire élever sur le Mont-Juber, qui est hors de la porte de Culaison, comme le Mont-Calvaire est hors de Jérusalem, une croix où Nôtre-Seigneur est attaché entre celles des deux Larrons. Ce mont est un lieu de pélérinage pour les Bourgeois de Provins, qui ont fait éclater leur piété par le nombre des Eglises & des maisons de charité qu'ils y ont établies. On y compte quatre Paroisses, quatre Couvens d'hommes & autant de filles, & quatre maisons où l'on soulage les pauvres. Cependant Provins ne consiste presque qu'en deux grandes rues dont l'une est si belle & d'une telle largeur qu'on la prendroit pour une place dans toute son étendue. On y passe pour aller au riche Prieuré de S. Ayon, où l'on fait voir un thrésor dont la principale piéce est le chef du Saint, qui guérit, dit on, les Possédez. Le Domaine de ce Prieuré est fort étendu, & une partie des paroisses de la ville en dépendent. Les Comtes de Brie, dont hériterent ceux de Champagne, faisoient leur résidence à Provins, où ils avoient fait élever un grand château dont il ne reste plus que quelques pans de grosses murailles qui font connoître le lieu de sa situation. Il étoit très-fort & construit du côté qu'il regardoit la ville. Henri, Comte de Brie, fit bâtir en cet endroit l'Eglise de la Chanoinie Royale de Saint-Quiriam, & la dota d'un gros revenu. Après avoir été consumée entiérement par le feu, elle fut rebâtie en l'état où on la voit aujourd'hui. Son Architecture est Italienne, & elle est couverte d'un gros dôme que l'on ne peut voir qu'avec admiration. Les Chanoines disent qu'ils ont des titres par lesquels il est porté que dans un des piliers de cette Eglise, il y a de l'argent pour en rebâtir une autre encore plus belle. Le même Comte Henri fonda le Couvent des Dominicains, la Chanoinie de Nôtre-Dame du Val & l'Hôtel-dieu. L'Abbaïe de S. Jaques que l'on voit aussi dans Provins, est belle & considérable par son revenu. On trouve le Couvent des Cordeliers un peu en descendant la montagne, ainsi que l'Eglise Canoniale de S. Pierre. Les Ursulines, les Bénédictines & les Filles-Dieu, Abbaïe, ont des Couvens dans la même ville, où il y a Bailliage, Prevôté & Election. La Voussie qui l'arrose est capable de porter bateau par le moyen des écluses qui en retiennent l'eau, & que l'on ouvre lorsqu'ils sont chargez de blé, de vin & d'autres biens de la terre, qui croissent en abondance dans le païs. Provins est une ville fort ancienne, dont César fait mention. Plusieurs croyent que c'est l'*Agendicum* dont il parle, mais d'autres veulent que ce soit *Sens*. Cette ville est renommée pour les roses rouges qu'elle produit, & que l'on appelle communément *roses de Provins*. On s'en sert préférablement aux roses des autres espéces pour la confection des conserves. * André Du Chêne, *Antiq. des Villes de France*. Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Italie & de Malte*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* PROUST de CHAMBOURG (Aymon) Docteur & Professeur en Droit à Orléans, d'une famille originaire d'ancienne Noblesse de Flandre, pourroit compter dans sa famille dix Professeurs qui se sont tous distinguez par leur habileté. En 1711, il eut une place de Docteur aggregé à Orléans. M. Berche, Professeur en Droit, étant mort en 1713, M. de Chambourg se présenta pour remplir la place du défunt, mais à cause des différentes contestations survenues entre les Contendans, elle demeura vacante jusqu'à l'an 1722, & alors le Roi nomma M. de Chambourg pour occuper cette chaire, qu'il posséde encore avec distinction. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PROUSTEAU (Guillaume) né à Tours le 28 mai 1626, fit ses Humanitez avec succès chez les Jésuites de Tours & de la Fléche, puis sa Philosophie dans leur Collége de Louïs *le Grand*, à Paris. Il alla ensuite étudier en Droit à Orléans, où il prit le degré de Docteur en Droit. Il fréquenta le Barreau avec réputation pendant quatre ans; mais il le quita ensuite pour se donner tout entier à l'étude des Loix Civiles. Dans cette vue il parcourut pendant les années 1660 & 1661 les Provinces Unies des Païs-Bas, l'Allemagne, l'Italie & l'Espagne. Etant revenu à Orléans, il disputa en 1668 pour une Chaire de Droit & l'obtint. Son mérite & sa capacité lui attirérent bientôt un grand nombre de Disciples & lui acquirent une estime universelle. Ses largesses furent si grandes pendant la disette de 1709, qu'on le nomma publiquement du titre glorieux de *Pére des Pauvres*. Il mourut d'apoplexie le 15 de mars 1715, âgé de 89 ans. Il a laissé beaucoup de Dissertations, de Remarques & d'autres Ecrits qui n'ont point été imprimez. Ceux qui ont paru, sont, *Recitationes ad Legem* 23, *contractus*, *de diversis Regulis Juris*; la Vie de M. Desmahis, Chanoine d'Orléans, auparavant Ministre parmi les Huguenots: l'Epitaphe du même; trois Discours Latins sur la Pénitence. M. Prousteau, n'a point été marié. Il avoit commerce avec un grand nombre de Savans, dont la plupart ont honoré sa mémoire par des éloges imprimez, dont on estime sur tout ceux de feu Dom Mopinot, savant Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, & de M. Perdou de la Perriére, Gentilhomme d'Orléans, très versé dans les Belles Lettres. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PRU. PRY. PRZ.

PRUCK AN DER AMBER, bourg du Duché de Baviére, situé sur l'Amber, à cinq lieues de Munich, vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PRUCK AN DER LEYTE, petite ville d'Autriche sur la Leyte, près des confins de la Hongrie, environ à huit lieues de Vienne, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PRUCK AN DER MUER, petite ville du Cercle d'Autriche. Elle est dans la Stirie sur le Muer, à huit lieues au dessus de Gracz ou Gratz. Quelques Géographes prennent Pruck pour la petite ville de la Pannonie, nommée *Rhyspia*, laquelle d'autres placent à Reckaspurg, petit bourg situé entre le Muer & le Rab ou Raab, à dix lieues de Gracz, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PRUCK AN DER VOKLA, ville de la Haute Autriche sur le Vokla à environ sept lieues de Lintz vers le sud tirant à l'ouest.

PRUCKENAU. *Voyez* BRUCKENAU.

* PRUDDO ou PRUDDOW, village ou bourg d'Angleterre dans le Northumberland. Il est sur la Tyne à l'ouest de Newcastle, dont il est éloigné de trois à quatre lieues. Il y a là un ancien château sur une colline dont la Tyne lave le pié: on l'appelloit anciennement *Protolitia* ou *Procolitia.* * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 245 & 246.

PRUDENCE, Evêque de Troyes. *Cherchez* GALINDON.

PRUDENCE (Aurélius Clémens) *Prudentius*, Poëte Chrétien, qui fleurissoit dans le quatriéme siécle, sous l'empire de Théodose *le Grand*, & sous celui de ses enfans, étoit Espagnol, & étoit né, selon quelques uns, dans la ville de Sarragosse en 348. Il fit la profession d'Avocat, puis celle de Juge: ensuite il fut Homme de guerre, & enfin on l'attacha à la Cour par un emploi honorable; mais il ne fut point Consul, comme quelques Auteurs l'ont dit. Prudence s'appliqua particuliérement à la Poësie, qu'il a rendue Chrétienne, par le choix de ses sujets. Nous avons diverses éditions de ses Ouvrages. Entre autres celle de 1667 à Amsterdam, avec des Notes de Nicolas Heinsius, & celle de 1687, à Paris, *in Usum Delphini*, par les soins du Pére Chamillard Jésuite, peuvent passer pour les plus belles. La Vie de Prudence est dans la plupart des éditions; mais on l'a omise en celle de 1667. Ses Poëmes sont *Psychomachia*, ou *Combat de l'Esprit*; *Cathemerinon*, c'est à dire, *Hymnes pour tous les jours*; *περὶ Στεφάνων*, *touchant les Couronnes des Martyrs*; *Apotheosis*, ou *de la Divinité contre les Hérétiques*; *Hamartigenia*, ou *de l'origine des pechés*; *Enchiridion Veteris & Novi Testamenti*, ou *Manuel du Vieux & du Nouveau Testament*, que quelques Critiques ôtent à Prudence, parce que ce livre est moins poli & moins travaillé que ses autres Ouvrages; mais il y a apparence qu'il est aussi de cet Auteur, de qui l'on a encore, deux livres contre Symmaque, Préfet de Rome, qui avoit écrit pour le rétablissement de la statue de la Victoire. Prudence avoit composé un Poëme de la création du monde, mais il ne s'est pas conservé. Ce n'est pas un excellent Poëte: les termes dont il se sert sont souvent barbares, & bien éloignez de la pureté du siécle d'Auguste; mais ses pensées sont assez justes & dignes d'un bon Chrétien. Il y a quelques endroits qui sont élegamment écrits, & qui se font lire agréablement. * Gennade, *Catal. c.* 13. Walafride Strabon, *de Reb. Eccles. c.* 25. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Alde Manuce l'Ancien, *in ejus Vita.* Lilio Giraldi, *in Hist. Poëtar.* Baronius. Possevin. Vossius. Godeau, &c. *Consultez* M. Du Pin dans sa *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques.* Bayle, *Dict. Crit.*

* PRUDENCE, Evêque dont on ignore le Siége, peut avoir vécu dans le dixiéme siécle. Le Cardinal Tomaso, dans la préface du double Pseautier qu'il publia à Rome en 1683, dit que Prudence avoit composé un Opuscule intitulé *Flores Psalmorum*, qui est conservé en manuscrit dans la Bibliothéque du Vatican. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PRUDENS ou LE PRUDENT (Henri) Chartreux, Prieur du Val de Grace près de Bruges mourut l'an 1484. Il est Auteur du *Tetralogue de Devotion*, divisé en trois parties, dans lequel il fait parler un Ange, un Moine, Jesus, le Pére céleste & la Vierge. On croit qu'il est le même qui est nommé Vrokmus par Sutor, *Vita Carth. l.* 2. *Tract.* 3. *c.* 7. Bossius, *l.* 36. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 366 & 367.

PRUIM, ville. *Voyez* PRUM.

PRUIM, riviére. *Voyez* PRUME.

PRULLY, bourg avec Abbaïe. Il est dans la Touraine en France, sur la riviére de Chaise, à six lieues de Châtelleraud vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PRUILLY, Abbaïe de France dans la Brie, au diocése de Sens, est de l'Ordre de Citeaux. Elle a été fondée en 1116, par Thibault, Comte de Champagne. * *Dict. Univ. de la France*, sous le mot PREUILLY.

PRUM, PRUME ou PRUIM, petite ville & Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, dans la forêt d'Ardennes, sur la petite riviére de Prum entre l'Electorat de Tréves, & le Duché de Luxembourg, fut fondée par Bertrade, grand' mére de la Reine Berthe, femme du Roi Pepin, l'an 721. Quarante ans après, Pepin, à l'instance de Berthe, transféra le monastére dans le lieu où il est aujourd'hui, le bâtit avec tant de magnificence, & le dota si richement qu'il éclipsa sa premiére fondation. C'est une Principauté ecclésiastique de l'Empire, dont l'Abbé étoit autrefois Seigneur. Depuis l'an 1576, l'administration perpétuelle en a été donnée à l'Electeur de Tréves: ce qui a été confirmé dans la Diete ou assemblée de Ratisbonne en 1654. Tous les Religieux doivent être nobles, comme dans toutes les autres Abbaïes qui sont Principautez de l'Empire. C'est là que Lothaire Empereur, fils de Louïs *le Débonnaire*, embrassa la vie Religieuse, & mourut l'an 855. * Heiss, *Hist. de l'Empire*, *l.* 6.

* PRUME, PRUIM & PRUYM, petite riviére d'Allemagne dans l'Electorat de Tréves, baigne la ville & Abbaïe de Prume, entre ensuite dans le Duché de Luxembourg, puis se décharge dans le Sour, au dessus d'Echternach. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PRUNELÉ, Maison d'ancienne noblesse en Beauce, est du nombre de celles dont l'origine se perd dans l'antiquité des tems. Le plus ancien dont la mémoire se soit conservée par les titres, & depuis lequel on puisse suivre une filiation certaine, est GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME de *Prunelé*, I. du nom, vivoit sous le régne du Roi Philippe *Auguste.* Son nom se trouve au nombre des Chevaliers du Vexin, qui portoient banniére, suivant l'Histoire Latine des Normans d'un ancien Ecrivain, recueillie par André Du Chêne, & imprimée à Paris en 1619, page 1035. Il étoit Seigneur de la Porte, Terre située dans le Bailliage d'Etampes, & il est employé en cette qualité dans le rôle & dénombrement qui fut fait sous le même régne des Chevaliers du Bailliage d'Etampes, qui tenoient leurs fiefs du Roi, & qui avoient 60 livres de revenu. Il donna du consentement d'*Agnès*, sa femme, & d'*Adam* & *Pierre* de Prunelé, ses fréres, aux Lepreux d'Illiers, la dîme du blé & du vin, & la menue dîme qu'il avoit au même lieu d'Illiers, par lettres données à Etampes au mois de juin 1202. Geofroy, Sire d'Illiers, confirma cette donation par ses lettres du jeudi devant l'Assomption-Notre-Dame de l'année 1313. On ne peut dire au juste si ce *Guillaume* de Prunelé étoit frére ou pére de *Florimonde* de Prunelé, qui, suivant la Généalogie de la Maison de Thiville en Vendomois, fut mariée vers l'an 1208, avec *Jacques* de Thiville, Seigneur de la Rochevert en Dunois, & de Séri près de Beaugency. Cette derniére Terre se trouve encore aujourd'hui dans cette Maison de Thiville. *Guillaume* de Prunelé eut d'*Agnès*, sa femme, pour enfans, 1. GUILLAUME de Prunelé qui suit; 2. 3. *Pierre* & *Geofroy* de Prunelé, qui moururent avant l'an 1248, ayant eu pour héritier GUILLAUME, leur frére; & 4. *Agnès* de Prunelé, Dame de Chassonville & des Coutures, mariée avec *Payen* d'Orléans, Seigneur d'Egry & de Cléry, qui légua conjointement avec elle, à l'Abbesse & aux Religieuses de Voisins, de l'Ordre de Citeaux, au diocése d'Orléans, quatre muids d'avoine par an sur le champart de Bonneville, le Dimanche avant la Fête de la Décollation de saint Jean, 1267. Ils sont enterrez l'un & l'autre dans l'église de cette Abbaïe.

II. GUILLAUME de Prunelé, II. du nom, Seigneur d'Herbaut & de la Porte, est nommé dans les lettres données à Montpensier le plus prochain Mardi d'après la Toussaints de l'an 1226, & mentionnées dans les Mémoires du Gréffier du Tillet, avec les autres Seigneurs, qui jurérent & promirent au Roi Louïs VIII, de faire couronner son fils, qui fut depuis saint Louis, au cas qu'il vînt à mourir pendant le voyage de la Terre Sainte, qu'il vouloit entreprendre. *Guillaume* de Prunelé est mentionné dans différens titres avec la qualité de Chevalier, entre autres par un de l'an 1242, énoncé dans l'Inventaire des titres de la Maison de Vendôme, par lequel il paroît qu'il tenoit en fief de la Châtellenie de Montdoubleau le lieu de la Fredonniére; & par des lettres du jour de la Toussaints de l'an 1244, scéllées d'un Sceau en cire jaune, chargé de dix annelets, par lesquelles il reconnoît avoir vendu ses Hayes d'Herbaut par la volonté & octroi de Monseigneur le Comte de Blois. Hugues de Châtillon, Comte de Blois & de Saint-Pol, lui avoit donné & à ses fréres 50 livres de rente à prendre sur le férage de Blois par lettres du mois d'avril 1236. Jean de Châtillon, Comte de Blois, fils de celui-ci, par autres lettres du mois de juin 1248, du consentement de Marie d'Avênes, sa mére, fit échange avec *Guillaume* de Prunelé, qualifié *Chevalier*, de ces 50 livres de rente qui lui appartenoient en total comme héritier de ses fréres, & lui donna à la place le bois de Bardére, & la Terre qui appartenoit à Renaud d'Orleville. Cet Acte porte que la donation de 1236 lui avoit été faite du vivant d'*Anne*, sa premiére femme, ce qui suppose qu'il fut remarié, mais on ignore à qui. Ses enfans furent 1. GUILLAUME de Prunelé III, qui suit; & 2. *Geofroy* de Prunelé, dont on ne connoît que le nom.

III. GUILLAUME de Prunelé, III. du nom, Sire d'Herbaut & de la Porte, aussi Seigneur d'Alzone & de Montréal dans la Sénéchaussée de Carcassonne en Languedoc, fut un des Seigneurs François qui suivirent en Italie Charles, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, frére du Roi saint Louis, & qui se distinguérent à la bataille que ce Prince gagna sur Mainfroy, Tyran de Sicile, & oncle de Conradin, le quatriéme mars, ou suivant Mézeray, le 26 février 1266, dans la seconde année du pontificat de Clément IV, ainsi qu'il se voit dans le livre intitulé, *Historiæ Francorum Scriptores per Franciscum Du Chêne*, *tome* 5. *p.* 825. Ce fut lui, qui fit élever une espéce de forteresse dans la Terre de la Porte, qu'il tenoit du Roi, à l'occasion de quoi il eut procès contre Guillaume de Ligneris, Seigneur de Méreville, dit depuis *Méréville* en Beauce, suivant un Arrêt du Parlement de Paris, rendu dans l'Octave de la Chandeleur de l'année 1266. Il transigea au sujet des Hayes d'Herbaut avec son très-cher Seigneur, Jean de Châtillon, Comte de Blois, par Acte du mois de décembre 1268, scéllé de son Sceau, sur un côté duquel est un *homme à cheval*, *tenant de la main droite une épée*, & *de la gauche un Ecusson chargé de six Annelets*, *le cheval caparaçonné* & *semé d'Annelets sans nombre*; & de l'autre côté du Sceau est un *Ecusson chargé de six Annelets posez* 3, 2 & 1. C'est ce qui fait présumer que ce premier réduisit les armes de sa Maison au nombre de *six Annelets posez* 3, 2, 1, *d'or en champ de gueulles.* C'est ainsi que sa posté-

stérité les a toujours portées depuis, & on les voit telles dans l'armorial de l'an 1310, qui étoit dans la Bibliothéque de feu le Président de Maisons, à l'article *des Seigneurs d'Herbaut & de la Porte*, de même que dans les châteaux de la Porte, d'Herbaut, de Gazeran, de Lionville, de Saint-Aignan Duché, du Plessis, de Saint-Benoît, de Louville, d'Ouarville, de Baudreville, de Saint-Germain le Désiré, & autres lieux & églises. *Guillaume* de Prunelé, III. du nom, laissa d'*Isabelle*, sa femme, du Chef de laquelle il sembleroit avoir été Seigneur du Château d'Alzone & de la Châtellenie de Montréal, deux fils, 1. Guillaume de Prunelé, IV. du nom, qui suit; & 2. *Jean* de Prunelé, qui fut Seigneur du Tiers d'Alzone, de Rieux, de Léve & d'Aladerne. Son frére aîné transigea pour lui par Procureur, comme ayant la garde de sa terre, avec noble Dame Hélie de Rochefort, veuve de noble homme Bérenger *de Goginebis, Militis quondam ex Alzona*, comme Tutrice d'Hélie de Goginchis, sa petite-fille, par Acte du 18 juin 1315, suivant des Mémoires de famille. La femme de ce *Jean* de Prunelé se nommoit *Dannou*; quoiqu'il en soit, il fut pére de *Jeanne* de Prunelé, Dame de Bullou l'an 1350, & aussi Dame du Tiers d'Alzone, de Rieux, de Léve & d'Aladerne. Elle fut mariée avec *Robert* de Harcourt, fils de *Robert* de Harcourt, Baron de Beauménil, & de *Jeanne* de Villequier, & qui étant Sire de Bullou à cause d'elle, reçut un aveu le Dimanche jour de Saint-Laurent de l'année 1354. De leur mariage vint *Robert* de Harcourt, Seigneur du Chef de sa mére, de Bullou & du Tiers d'Alzone, de Rieux, de Léve, & d'Aladerne, qui fut partie pour son Tiers dans la vente qui fut faite de ces Terres, le onziéme avril 1372.

IV. Guillaume de Prunelé, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Herbaut & de la Porte, & des deux Tiers d'Alzone, de Rieux, de Léve, d'Aladerne, de Montréal & de Licairac en Languedoc, étant demeuré mineur après la mort de ses pére & mére, fut mis avec son frére sous la tutelle de Bernard de *Montesquiou*, leur plus proche parent, qui pendant leur minorité & leur absence, étant résidens en France, eut la garde de leur château d'Alzone, & par sa négligence laissa le Châtelain de Montréal s'emparer au nom du Roi des premiéres Appellations, qui avoient toujours appartenu aux Juges d'Alzone; ce qui s'apprend par l'exposé d'une Requête en date du Jeudi avant la Purification de Notre-Dame 1318, présentée en leur nom par leur Procureur au Sénéchal de Carcassonne, & tendante à ce qu'ils fussent rétablis dans la jurisdiction des premiéres Appellations, attendu qu'ils étoient majeurs, & reçus en foi & hommage du Roi pour les terres d'Alzone & de Montréal, & que le Bail de leur Tuteur étoit fini. Leur Procureur présenta encore une autre Requête en leur nom au même Sénéchal de Carcassonne, de même date que la premiére, sur ce que le Procureur & les Gens du Roi avoient usurpé la Justice d'Aladerne, & de Licairac, lieu dépendant d'Aladerne, par la paresse & négligence de Dame Méline des Arcis, veuve de Foulques de Compens, leur oncle, laquelle tenoit pour son Douaire viager à la Coutume de la Prevôté de Paris, les châteaux de Léve & d'Aladerne, & le territoire appellé *Licairac*, dépendant d'Aladerne, pendant leur minorité & leur absence, quoique Foulques de Compens, & ses prédécesseurs eussent joui de tout tems de la Justice Haute, Moyenne & Basse dans les lieux en question, demandant qu'ils fussent rétablis dans leurs droits, attendu leur majorité, & qu'ils étoient en foi & hommage du Roi pour ces Terres, qui leur étoient venues par la mort de ladite Dame Méline des Arcis, comme aux plus proches par Droit & Coutume. Ces deux fréres obtinrent des lettres de Charles IV, surnommé *le Bel*, Roi de France & de Navarre, données à S. Paul le 27 avril 1322, & adressantes au Sénéchal de Carcassonne, lesquelles portoient que l'un pour deux tiers, & l'autre pour un tiers, avoient rendu les hommages qu'ils étoient tenus de faire au Roi pour la Terre qu'ils avoient dans la Sénéchaussée de Carcassonne. Guillaume de Prunelé IV, avoit rendu hommage au Comte de Blois à cause de sa Terre d'Herbaut en 1317. Il fut marié avec *Jeanne* d'Averton, fille de *Géofroy* d'Averton, Chevalier, & de *Marguerite* sa femme, avec lesquels il transigea par Acte de l'an 1326, où il est qualifié de *Chevalier*. Après sa mort, *Jeanne* d'Averton sa veuve se remaria avec *Jean* de Vieux-pont, Chevalier, Seigneur de Chalancy, qui rendit aveu à cause d'elle au Comte de Blois pour la Terre d'Herbaut, le Samedi après la Conception de l'année 1335. Les enfans de Guillaume de Prunelé & de *Jeanne* d'Averton, furent 1. Gui de Prunelé, Sire d'Herbaut, qui suit; 2. *Guillaume* de Prunelé, Seigneur en partie de Rieux, d'Alzone, de Léve & d'Aladerne, qui transigea le 21 septembre 1371, tant en son nom qu'en celui des Coseigneurs de ces lieux, avec les Consuls d'Alzone, pour raison de la garde des clefs du même lieu, mort sans postérité avant la vente d'Alzone du onziéme avril 1372; 3. Hugues de Prunelé, Seigneur de la Porte, *qui a fait la branche des Seigneurs* de la Porte, *rapportée cy-après*; 4. *Isabeau* de Prunelé, femme, l'an 1335, de *Jean* le Jay, Ecuyer; & 5. *Marie* de Prunelé, mariée avec *Jean* de Courvoy, Chevalier, Sire dudit lieu, dont elle laissa *Jean* de Courvoy, Chevalier, Sire de Courvoy; *Guillaume* de Courvoy; *Guyon* de Courvoy, & *Phélipot* de Courvoy, qui passérent procuration à noble homme M. *Jean* de Prunelé, Chevalier, Sire d'Herbaut, leur cousin germain, le dernier décembre 1371, pour vendre tous les biens qu'ils avoient dans la Sénéchaussée de Carcassonne, à eux avenus par la mort & succession de feue leur mére.

V. Guy, dit *Guiot*, de Prunelé, Chevalier, Sire d'Herbaut, Seigneur en partie d'Alzone, de Rieux, de Léve & d'Aladerne, rendit aveu au Comte de Blois à cause de sa Terre d'Herbaut le onziéme avril 1345; en reçut un de Martin de Bourges le Mardi avant la Fête-Dieu 1345: fit partage avec le Comte de Blois, de certains bois & hayes près de sa Terre d'Herbaut en 1346; obtint des Lettres d'Etat du Roi Jean, données à Breteuil en Normandie le sixiéme juillet 1356, sur l'exposé qu'il fit qu'il servoit ce Prince dans ses guerres avec armes & chevaux; & transigea en 1360, avec les Habitans de Rieux touchant & pour raison de la fortification & clôture de ce lieu. Il avoit fait son testament dès l'an 1346, le jour de l'Ascension, dans lequel il fait mention de *Jean* de Prunelé son fils, comme étant alors en bas âge. Il avoit été marié avec *Marguerite* de Pathay, laquelle étant veuve de lui fit son testament en 1363, & nomma pour ses Exécuteurs testamentaires, Jean de Prunelé, son fils, qui suit; & *Pierre* de Pathay son pére, Chevalier, Seigneur de Machenainville & de Beauverger.

VI. Jean de Prunelé, Chevalier, Sire d'Herbaut, de Machenainville & de Beauverger, Seigneur en partie de Rieux, d'Alzone, de Léve & d'Aladerne, étoit en bas âge en 1346, comme il paroît par le testament de son pére. Il passa procuration conjointement avec Robert de Harcourt son cousin pour raison de leurs Terres en Languedoc le sixiéme avril 1366, à Jean Garcias, qui rendit aveu au Roi en leurs noms pour ces Terres, entre les mains du Sénéchal de Carcassonne, le 18 mars 1371. Jean de Prunelé rendit aussi aveu dans le même mois de mars 1371, au Comte de Blois pour sa Terre & Seigneurie d'Herbaut. Il vendit les Terres de Rieux, de Léve, d'Aladerne, d'Alzone, & leurs dépendances, conjointement avec les autres Copropriétaires de ces Terres à Nicolas de la Jugie, Chevalier, Seigneur de la Liviniére, Baron de Puysallcon, par contract du douziéme avril 1372, confirmé par lettres patentes du Roi données à Paris au Louvre le 12 des mêmes mois & an. Il obtint au mois de juillet 1374, sous certaines conditions, permission du Comte de Blois, de fortifier une tour à Machenainville. Il fut un de ceux que Guy de Châtillon, Comte de Blois & de Dunois, établit ses Procureurs par ses lettres du 23 mars 1391, pour la vente de ses Comtez de Blois & de Dunois, à Louis Duc d'Orléans. Il fut aussi établi par lettres du Roi Charles V, de l'an 1392, Gouverneur du Duché, & Baillif & Capitaine de la ville d'Orléans; & il est employé en cette qualité dans un compte de Jean le Breton, Receveur, de l'an 1398, & dans un Acte d'amortissement, fait au Prieur de S. Donatien d'Orléans, le sixiéme juillet 1403. Il fut encore Conseiller & Chambellan du Roi & du même Duc d'Orléans, & Gouverneur de son fils Charles, Comte d'Angoulême, depuis Duc d'Orléans, dans le Conseil duquel il fut admis en 1409, ainsi qu'il paroît par les lettres de ces Princes. Il mourut en 1417, dans un âge avancé. Il avoit été marié, comme il est prouvé par un Regitre du Parlement de l'année 1390, intitulé *Olim*, avec *Mabille* Le Baveux, fille de Guy Le Baveux, Baron de Tilliéres, & de *Marie* d'Amboise. Il en eut 1. *Guy* de Prunelé, Chanoine de l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, & Conseiller Maître des Requêtes, Clerc ordinaire de l'Hôtel du Roi, employé en cette qualité pour ses gages dans les comptes de Raimond Raguier, Maître de la Chambre aux deniers des années 1392 & 1393. Il donna quittance à Jean de la Cloche, Receveur de Paris, le 14 décembre 1398, d'une somme de 729 livres 18 sols parisis, qui lui étoit due de plusieurs termes de ses gages, à cause de son Office de Maître des Requêtes. Il étoit déja Evêque d'Orléans, où il fit son entrée le 20 mars 1398, avant Pâques. Il assista au neuviéme Concile d'Orléans tenu en 1411, à l'occasion des divisions d'entre les Maisons d'Orléans & de Bourgogne; & le sixiéme mai 1417, il obtint de Charles, Duc d'Orléans, Comte de Blois, une surséance d'un an, pour venir à la foi pour sa Terre d'Herbaut, qui lui étoit nouvellement échue par la mort de son pére, & qui étoit mouvante en fief de ce Prince à cause de sa Châtellenie de Château-Renaud: il mourut en 1425, dans la 27 année de son épiscopat, & fut enterré dans son église épiscopale, à laquelle il laissa par son testament ses habits & ornemens pontificaux. *Jean* de Prunelé eut encore, 2. Guillaume de Prunelé, V. du nom, qui suit; 3. *Périnet* de Prunelé, mort jeune en 1392: 4. *Jaquin* de Prunelé, auquel son pére céda en 1392 ce qui appartenoit à *Périnet* son frére nouvellement décédé, Jaquin étant alors Etudiant en l'Université d'Orléans; & 5. *Catherine* de Prunelé, laquelle étant femme de *Louis* Manissart, Seigneur d'Arebloy & de Noirépinay, passa en 1392, un contract, du consentement de son pére, & de *Guy* & de *Guillaume* de Prunelé, ses fréres.

VII. Guillaume de Prunelé, V. du nom, Ecuyer, surnommé *le Jeune*, pour le distinguer de son pére, rendit aveu en 1403, pour la Terre d'Ouarville dont il étoit Seigneur du Chef de sa femme. Il fut Conseiller & Chambellan de Charles, Duc d'Orléans, & Capitaine de Blois, & il perdit la vie à la journée d'Azincourt, le 25 octobre 1415, du vivant de son pére. Il avoit été marié par contract du sixiéme janvier 1391, avec *Philippe* de Machéry, fille de défunt *Guillaume* de Machéry, Ecuyer, & de *Marguerite* de Coutes sa veuve, qui fit son testament le Mardi après la Saint-Denys en 1395. Elle étoit niéce & héritiére de Philippe de Guiencourt, Seigneur de Gazeran & d'Ouarville. De ce mariage vinrent 1. Guillaume de Prunelé, Seigneur d'Herbaut, qui suit; & 2. *Jean* de Prunelé, Abbé de S. Lomer de Blois, de l'Ordre de S. Benoît en 1447.

VIII. Guillaume de Prunelé, VI. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, de Machenainville, de Beauverger, de Gazeran & d'Ouarville, transigea avec Charles, Duc d'Orléans, Comte de Blois, pour raison de la chasse des moulins d'Herbaut le 25 avril 1444, fut Capitaine de Harfleur & de Bonneval, Baillif de Caux, & fait Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII, par lettres du onziéme novembre 1457, & mourut en 1461, comme il est justifié par les lettres du Roi Louis XI, portant don de l'Office de Capitaine de Bonneval en faveur de son Valet de Chambre Jean du Plessis. Il avoit été marié 1. avec *Bertrande* d'Illiers, veuve de *Martin* de Rouvray, Chevalier, Seigneur de Courtalin en Dunois, & fille de *Pierre*, Sire d'Illiers, & de *Marguerite* de Taillecourt, à cause de laquelle il tran-

transigea avec Milès d'Illiers, Doyen & depuis Evêque de Chartres, & Florent d'Illiers, ses beaux fréres, le 15 mai 1449: 2. avec *Marie* de La Chapelle, fille du Seigneur de La Chapelle & de La Salle. Du premier mariage sortirent 1. GUILLAUME de Prunelé VII. Seigneur d'Herbaut, qui suit; 2. PIERRE de Prunelé, Seigneur d'Ouarville, *qui a fait la branche, rapportée cy-après en son rang*; 3. *Jean* de Prunelé, Prieur de S. Nicolas d'Auneau, qui passa un bail en cette qualité pardevant Robert Saillard, Tabellion à Chartres, le 12 septembre 1489: & 4. *Jeanne* de Prunelé, mariée avec *Pierre* de Cugnac, Chevalier, Seigneur de Dampierre, d'Imonville, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, & Maître des Eaux & Forêts de Normandie, dont elle resta veuve en 1484. Elle fit une donation à *Antoine* de Cugnac son fils, le 15 septembre 1489.

IX. GUILLAUME de Prunelé, VII. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, de Gazeran, de Machenainville & de Beauverger, rendit aveu au Chapitre de Chartres le 30 juin 1461, pour un muid de terre assis à Morainville, & relevant du château de Lève, & au Comte de Dunois, Seigneur de Châteaurenaud, en 1489, pour sa Terre d'Herbaut. Il donna souffrance le 16 juillet 1493, à Etienne de Morainville pour sa Terre de Châtignonville. Il fut Conseiller Chambellan de Charles, Duc d'Orléans, & suivant la preuve de Claude-Adrien le Roux d'Esneval, l'un de ses Descendans par femme pour l'Ordre de Malte, & la Roque dans son *Histoire de la Maison de Harcourt*, il fut Gouverneur de la personne de Louis, Duc d'Orléans, fils du Duc Charles, & depuis Roi, XII. du nom, pendant sa minorité. Il avoit été marié par contract du 27 août 1470, avec *Catherine* de Beauvau, fille de *Pierre* de Beauvau, Chevalier, Seigneur de la Bessiere & du Rivau, Conseiller & Chambellan du Roi, & d'*Anne* de Fontenais. Il en eut 1. FRANÇOIS de Prunelé, Seigneur d'Herbaut, qui suit; & 2. *Anne* de Prunelé, mariée par contract du cinquiéme mai 1495, avec *Guillaume* de Gaillon, Ecuyer, Baron de Macy, Seigneur de Croisy, d'Ardencourt, de Chatignonville, de Chaumusson, de Limours, &c. dont elle eut deux filles, l'une desquelles fut mariée dans la Maison de Harcourt-Beuvron, où elle porta de grands biens, étant restée unique héritière par la mort de sa sœur sans enfans.

X. FRANÇOIS de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, de Gazeran, de Machenainville & de Beauverger, fut marié par contract du 15 janvier 1508, avec *Antoinette* le Roy, fille de *René* le Roy, Chevalier, Seigneur de Chavigny, de la Baussonniére, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, & de *Magdeleine* Gouffier, Gouvernante des Enfans du Roi François I, & Dame d'honneur de Catherine de Médicis, Duchesse d'Orléans, & ensuite Dauphine, sœur d'*Artus* Gouffier, Seigneur de Boisy, Grand-Maître, & de *Guillaume* Gouffier, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France, & fille de *Guillaume* Gouffier, Seigneur de Bonnivet, premier Panetier du Roi, & de *Marie* d'Amboise, sa premiére femme, sœur de *George*, Cardinal d'Amboise. De cette alliance vinrent 1. RENÉ de Prunelé, Seigneur d'Herbaut, qui suit. 2. *François* de Prunelé, Ecuyer tranchant du Dauphin, Seigneur de Machenainville, de Beauverger & de Glatigny, qui fit partage avec son frére aîné le 21 septembre 1540, & mourut depuis sans enfans; 3. *Jacques* de Prunelé, Abbé du Bourg-Dieu en Berri, Prieur de S. George & de S. Séver, Seigneur de Milly, de Brouart, de Fontenay, & du fief Béon en Touraine, qui fit aussi partage avec son frére aîné le 24 juillet 1541, renonça depuis à ses Bénéfices, & épousa *Magdelaine* Payen, veuve en premiéres nôces de *Claude* le Roux, Seigneur de Tilly, de Bourgtheroude & de Becdal, Conseiller au Parlement de Rouen; & en secondes, de *François* de Marcillac, Baron de Courcelles & de Combres, Châtelain de S. Sulpice & de Joderez en Périgord, premier Président du même Parlement de Rouen, mort le 13 de septembre 1543, sans laisser d'enfans; 4. *Louise* de Prunelé, Abbesse du monastére de S. Remi des Landes, de l'Ordre de S. Benoît, diocése de Chartres; & 5. *Bonaventure* de Prunelé, mariée par contract du cinquiéme janvier 1530, avec *Nicolas* de Chambray, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Blanday, de Varenne, de Chicou, de Thevray, Baron d'Aussay, &c. d'une ancienne Maison noble de Normandie dans le diocése d'Evreux, où sa postérité subsiste encore aujourd'hui avec distinction. *Voyez* CHAMBRAY.

XI. RENÉ de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbaut & de Gazeran, Pannetier ordinaire du Roi, fit partage avec ses deux fréres les 21 septembre 1540, & 24 juillet 1541, & par ces Actes il substitua à perpétuité, conjointement avec eux, la Terre & Seigneurie de Gazeran & le fief de Lavau au plus prochain hoir mâle, né ou à naître, portant le nom & les armes de la Maison de Prunelé. Des Mémoires portent qu'il mourut en 1543, à la fleur de son âge. Il avoit été marié par contract du 19 janvier 1528, avec *Anne* de Dreux, du sang royal de France, fille de *Jacques* de Dreux, Chevalier, Baron d'Esneval & du Fréne, Seigneur de Pavilly, de Musy, de Berville, de Piercourt & de Louye, Vidame de Normandie, & de *Magdeleine* de Hames, sa premiére femme. Il en eut 1. ANDRÉ de Prunelé, Seigneur de Gazeran, &c. qui suit; 2. *Louis* de Prunelé, Chevalier, Seigneur Châtelain d'Herbaut, qui donna procuration le septiéme juin 1559, à M. Antoine Descuttes, Chanoine de S. Jacques de Blois, pour ratifier en son nom plusieurs contracts de partage faits entre son frére aîné & lui. Il comparut par Procureur au procès verbal de la réduction de la Coutume de Touraine, du 18 octobre 1559, & il fut marié avec *Marie* de Marolles, fille du Seigneur de Longcorme, de laquelle il n'eut qu'une fille unique nommée *Marie* de Prunelé, Dame d'Herbaut, qui fut mariée avec *Jean* de La Personne; mais n'en ayant point eu d'enfans, la Terre d'Herbaut retourna à *Charles* de Prunelé son cousin germain. Les autres enfans de *René* sont, 3. *Jacques* de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Machenainville & de Beauverger, qui plaida longtems contre *André* de Prunelé, son frére aîné, au sujet de son partage, comme il paroît entre autres par deux Arrêts du Parlement de Paris, des dixiéme janvier 1561, & 14 février 1573, ayant été marié à Paris dans la Chapelle de l'Hôtel de S. Denys, en la Paroisse de S. André des Arcs, le 24 décembre 1564, avec Damoiselle *Jacqueline* Grollier, fille de défunt *Jean* Grollier, Vicomte d'Agulsy, Thrésorier de France & du Milan, & d'*Anne* Briçonnet, Dame de Couvay & de Santeins, de laquelle il ne paroît pas qu'il ait eu des enfans; & 3. *Françoise* de Prunelé, partie dans l'Arrêt du 14 février 1573, étant alors fille. Elle fut depuis mariée au Seigneur de la Beaudére en Normandie.

XII. ANDRÉ de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Gazeran, Baron d'Esneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, mourut en 1581. Il avoit été marié par contract du 13 juin 1558, avec *Marguerite* Le Véneur, fille de *Jean* Le Véneur, Chevalier, Chambellan du Roi, Baron de Tillières, Seigneur du Homme & de Carouge, Capitaine de Vire, & Baillif de Rouen, & de *Gilonne* de Montéjan, sœur du Maréchal de France de ce nom. Il en laissa 1. CHARLES de Prunelé, Baron d'Esneval, qui suit; 2. *Claude* de Prunelé, Ecuyer, Seigneur & Patron de Criquetot, d'Esneval, d'Englesqueville-l'Esneval, de Meslemont, de L'Espinay, de Lavau, & des Rotis, qui transigea avec son frére le sixiéme avril 1499, & qui mourut sans alliance le 24 janvier 1654, à Criquetot l'Esneval, diocése de Rouen, dans l'église paroissiale auquel lieu il fut enterré le 27 suivant; 3. *Claudine* de Prunelé, mariée par contract du 18 février 1577, avec *Jean* de Laval, Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, de Gournay-le-Guérin, & de Fresnai-le-Samson; 4. *Magdeleine* de Prunelé, mariée par contract du dernier avril 1578, avec *Jean* le Sesne, Chevalier, Seigneur de Menilles, de La Heuniére, de La Champaigne, & de Clermont en Caux; & 5. *Marguerite* de Prunelé, Religieuse à Poissi.

XIII. CHARLES de Prunelé, Chevalier de l'Ordre, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes des Ordonnances, Baron d'Esneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur Châtelain de Gazeran, de Machenainville, de Beauverger, & de Glatigny, fit son testament le deuxiéme avril 1618, par lequel il légue à *Claude* de Prunelé, son frére, la somme de dix mille livres, & substitue tous ses biens fonds à *Nicolas* de Prunelé, son fils, & à ses enfans, & à leur défaut à *Françoise* & *Elisabeth* de Prunelé, ses filles, & à leurs enfans. Il mourut à Paris dans son Hôtel d'Esneval, rue du Jardinet, paroisse de S. Côme, au mois d'avril 1624, suivant l'inventaire fait après son décès le deuxiéme mai & jours suivans de la même année. Il avoit été marié par contract du 12 septembre 1583, avec *Magdeleine* Pinart, Vicomtesse de Comblisy, Dame de Cramailles, de Montouri, de Marolles & Servenay, morte à Paris le sixiéme avril 1654, & inhumée le septiéme en l'église paroissiale de S. Côme. Elle étoit fille de *Claude* Pinart, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Sécretaire d'Etat & de ses commandemens, sous le régne de Henri III, Seigneur de Cramailles, premier Baron de Valois, Vicomte de Comblisy, Baron de Louvois, & de *Marie* de Laubespine, l'une des Dames de la Reine-Mére. Les enfans sortis de ce mariage furent 1. *Nicolas* de Prunelé, Chevalier, Seigneur Baron d'Esneval, & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur de Gazeran, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, mort sans avoir été marié au mois de novembre 1653, étant le dernier des mâles de la branche aînée de la Maison de Prunelé; 2. *Marie* de Prunelé, Abbesse du monastére de la Guiche-en-Blésois, de l'Ordre de Sainte-Croix, diocése de Chartres; 3. *Marguerite* de Prunelé, Religieuse au même lieu; 4. *Claude* de Prunelé, Religieuse à Chelles, diocése de Paris; 5. *Magdeleine* de Prunelé, Religieuse à Poissi; 6. *Françoise* de Prunelé, mariée par contract du 19 mai 1615, avec *Anne* de Tournebu, Baron de Livet, Seigneur de Bouges, & du Montdelis, Conseiller & premier Président aux Requêtes du Palais du Parlement de Rouen, laquelle étant veuve rendit aveu le 14 octobre 1658, à François Rousselet, Comte de Châteaurenaud, pour la Terre d'Herbaut, conjointement avec la Comtesse de Moucy, sa sœur, autorisée par justice au refus de son mari, comme héritiéres en partie de leur pére; & pour le tout, de leur mére; &, par bénéfice d'inventaire, de leur frére. Elle fit partage avec sa sœur à la fin de l'année 1668, & eut pour sa part la Baronnie d'Esneval avec le Vidamé de Normandie, la Châtellenie de Pavilly, & le Vicomté de Comblisy. Elle fit une donation de la Baronnie d'Esneval, & du Vidamé de Normandie au mois de novembre 1677, sous condition & à la charge d'en prendre les noms & armes à *Robert* le Roux, Baron d'Acquigny, son petit-fils. *Charles* de Prunelé, eut encore 7. *Elisabeth* de Prunelé, batisée à Paris en l'église paroissiale de S. André des Arcs, le dernier mars 1603, qui fut mariée en 1620, avec *Jean* le Bouteiller de Senlis, Comte & Seigneur de Moucy-le-vieil, de Moucy-le-neuf, & de Vinneuil. Elle eut pour sa part de la succession de son frére par le partage qu'elle fit avec sa sœur en 1668, les Terres & Châtellenies d'Herbaut, de Gazeran, de Machenainville & de Beauverger, que *Marie* le Bouteiller de Senlis, sa fille, porta en mariage à *Henri-Auguste* d'Orléans, Marquis de Rothelin.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'Ouarville, éteinte.

IX. PIERRE, dit *Perrequin*, de Prunelé, second fils de GUILLAUME de Prunelé, VI. du nom, Seigneur d'Herbaut, & de *Bertrande* d'Illiers, sa seconde femme, fut Seigneur d'Ouarville en Beauce, de Voise & de Machery, & épousa sur la fin du mois de janvier 1466, *Anne* de Tillay, Dame de Brano, veuve de *Michel* de Beauvillier, Seigneur de la Ferté-Hubert, Chevalier de l'Ordre de Camail, Echanson du Roi, Baillif de Mante & de

de Meulan, Capitaine & Gouverneur de Montreau & de Charnay, & fille de *James* de Tillay, Baillif de Vermandois, & de *Jeanne* d'Anneville, Dame d'Amiéres. Elle mourut à la Ferté-Hubert vers la fin de l'hiver 1472, âgée d'environ 38 ans, & fut inhumée dans l'église du même lieu avec son premier mari. Pierre de Prunelé son second mari eut d'elle 1. Antoine de Prunelé, Seigneur d'Ouarville, qui suit; 2. *Françoise* de Prunelé, femme de *Jean* de la Chapelle-Rainfouin, Seigneur de la Tourlelière au Maine, qui transigea à cause d'elle le 15 juillet 1491; & 3. *Louise* de Prunelé, morte fille.

X. Antoine de Prunelé, Ecuyer, Seigneur d'Ouarville de Châteauvieux & de Courbenton, transigea pour raison des biens de sa mére avec Jean de Beauvillier, Seigneur de la Ferté Hubert, son frére utérin, le 15 juillet 1491. Il fut marié deux fois, 1. avec *Jeanne* de Mornay, née vers l'an 1479, fille de *Jean* de Mornay, Seigneur de Buhi, de Bellemont, de Pommereuil, & de la Chapelle-la-Reine, & de *Catherine* de Fouilleuse, Dame de Boves; 2. avec *Marguerite* de Refuge, fille de *Pierre* de Refuge, Seigneur de Fougéres, Chambellan du Duc d'Orléans, & Gouverneur d'Ast pour ce Prince, & de *Marguerite* Chambellan. Cette seconde femme étant restée veuve, se remaria avec *Abel* de Maillé, Seigneur de Lillette, & de Villeromain, & étant aussi veuve de celui ci, donna procuration en 1519. pour recevoir cent livres de son douaire sur la Terre d'Ouarville. Antoine de Prunelé eut de sa premiére femme, 1. *Hugues* de Prunelé, Seigneur d'Ouarville, mort sans alliance; 2. Jacques de Prunelé, Seigneur d'Ouarville, qui suit; 3. *Claude* de Prunelé, mariée depuis l'an 1521, avec *Galois* des Chelles, Seigneur de Miermagne & de Macheny; & 4. *Françoise* de Prunelé, mariée aussi depuis 1521, avec *Jean* de Villiers, Seigneur de Chavernay-le-petit.

XI. Jacques de Prunelé, Ecuyer, Seigneur d'Ouarville, de Châteauvieux & de Courbenton, rendit aveu en 1521, tant pour lui que pour ses sœurs de la Terre d'Ouarville, qui leur étoit échue par le décès de leur frére aîné. Il épousa *Jeanne* de Fontenil, avec laquelle il fit vente à Jacques de S. Mesmin, Bourgeois d'Orléans, par Acte du 21 mai 1528. Il en eut deux filles, *Louise* de Prunelé, Dame de Châteauvieux, qui comparut en cette qualité au nombre des Nobles de la Châtellenie de Beaugenci, à la rédaction de la Coutume d'Orléans en 1583, & qui fit don à Catherine Du Puy sa niéce, en faveur de son mariage avec Lancelot du Lac, Seigneur de Chemerolles, de la somme de mille livres & de sa Terre de Châteauvieux, qu'elle lui substitua, & à ses enfans. Elle mourut sans avoir été mariée. L'autre fille fut *Jeanne* de Prunelé, Dame d'Ouarville, & de Courbenton, qui fut mariée avec *Jean* du Puy, Seigneur du Moulin-en-Berry, dont elle eut quatre filles, qui furent toutes mariées.

BRANCHE DES SEIGNEURS de La Porte éteinte.

V. Hugues de Prunelé, Chevalier, Sire de La Porte, & Seigneur en partie de Rieux, de Leuc, d'Alzonne, & d'Aladerne, qui commença cette branche, étoit troisiéme fils de Guillaume de Prunelé, IV. du nom, Sire d'Herbaut & de La Porte, & de *Jeanne* d'Averton. Il eut pour femme *Pétronelle* de Liouville, ce qui se prouve par une transaction passée sous le scel de Montmelliand le 12 février 1355, entre Guillaume Choisel, Ecuyer, Seigneur de Chauveniéres d'une part, & Denys de Beauvillier, Ecuyer au nom & comme Procureur de Messire Hugues de Prunelé, Chevalier, Sire de La Porte, tant en son nom que comme ayant la Garde-noble de Guillaume de Prunelé son fils, qui suit, pour raison des héritages échus par le décès de Madame Jeanne de Frailly, mére dudit de Choisel, & de défunte Madame de Liouville.

VI. Guillaume de Prunelé, Chevalier, Sire de La Porte, de Liouville, de Bérut & de Tiercelieu en Brie, étoit sous la tutelle & garde de son pére en 1355. Il fut depuis sous celle de *Jean* de Prunelé, Sire d'Herbaut son cousin germain, comme il paroît par l'aveu rendu au Roi le 18 mars 1371, pour les Terres de Rieux, d'Alzonne, de Leuc, & d'Aladerne, dont il vendit sa portion avec les autres Copropriétaires le onziéme avril 1372. Il rendit aveu à l'Abbé de S. Denys le onziéme février 1377, pour dix livres de cens séant à Angerville-La-Gate, qu'il tenoit par *indivis.* Il fut rendu Arrêt au Parlement de Paris le onziéme juin 1388, entre le Seigneur de Lignéris, Seigneur Châtelain de Méreville & lui, pour raison de la Haute Justice de sa Terre de La Porte, qui étoit en dispute entre eux. Il reçut divers aveux, comme Seigneur de cette Terre ès années 1402, 1403, 1404 & 1407. Il avoit été marié par contract de l'an 1378, avec *Jeanne* Lange, Dame de S. Aignan près de Méréville, & des cens de Brouarderies, fille d'*Edouard* Lange, Chevalier, Vicomte de Troyes, Seigneur de Tiercelieu en Brie, & de *Fagne* de Neuville, Dame de S. Aignan en Beauce, & des cens des Brouarderies. Il obtint avec elle par sentence du Lieutenant du Baillif de Troyes en date du huitiéme décembre 1405, le gouvernement de la personne & des biens maternels d'Edouard Lenharé, leur neveu, fils de défunts George Lenharé, & d'Agnès Lange. Leurs enfans furent 1. *Jean* de Prunelé, Seigneur de La Porte qui rendit aveu de cette Terre le 26 mars 1410, qui par Acte du 14 septembre 1414, passa une obligation de vint huit écus d'or au profit de Géofroy de Beauvillier, son beau-frére, pour raison des droits de sa femme, mort sans avoir été marié, & dont la succession fut partagée le neuviéme décembre 1424: 2. Guy de Prunelé, Seigneur de La Porte, qui suit; 3. Colinet de Prunelé, Seigneur de Liouville, *qui a fait la branche de ce nom, qui sera rapportée en son rang*; 4. *Jeanne* de Prunelé, mariée par contract du onziéme novembre 1399, avec *Pierre* des Hayes, Chevalier, Seigneur d'Acouix, de Gaubertin, d'Isy, d'Iguy, de Herville & de Bouffonville; & 5. *Catherine* de Prunelé, mariée par contract du 19 décembre 1404, avec *Géofroy* de Beauvillier, Ecuyer, Seigneur de Ruaudin, de Morfant en partie, & de Montlivaut: sa dot fut de 350 écus d'or, dont 250 furent payez comptant, & pour les cent restans lui furent assignez dix écus d'or de rente à prendre sur tous les cens d'Angerville-La-Gate, appartenant à son pére.

Dans le même tems vivoit *Bidic*, appellé par d'autres *Battris* de Prunelé, Capitaine de Bois-Commun, à 30 livres de gages par an, qui par Acte de l'an 1392, reçu par Girard, Notaire à Orléans en présence de Bernard de Bereil, Ecuyer, constitua pour ses Procureurs *Géofroy* de Beauvillier, Ecuyer, Sieur de Ruaudin, & Jean de Charonville, aussi Ecuyer. On ne connoît point ses pére & mére, ce qui fait conjecturer qu'il pouvoit être bâtard.

VII. Guy de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de La Porte, & de S. Aignan en Beauce, de Tiercelieu, & de Bérault en Brie, fit partage des biens des successions de ses pére & mére & de son frére aîné avec Colinet de Prunelé, Sieur de Liouville, son frére puiné, le neuviéme décembre 1424, & transigea avec les enfans de feue *Catherine* de Prunelé sa sœur, pour raison des biens des successions de leurs ayeuls maternels le 17 juillet 1440. Il vivoit encore le 20 novembre 1458, comme il paroît par un bail à cens, fait à son profit le même jour, mais il mourut avant l'année 1464. Il avoit été marié 1. par contract du dixiéme octobre 1423, avec *Coline* de la Barre, fille de *Jean* de la Barre, Seigneur de Gaudreville, Thrésorier du Dauphiné, & d'*Agnès* Valleton: & 2. avec *Marguerite* d'Allonville, qui vivoit veuve de lui les onziéme février 1471, & quatorziéme août 1474. Du premier mariage sortirent 1. Hugues de Prunelé, II. du nom, Seigneur de La Porte, qui suit; 2. *Isabeau* de Prunelé, mariée par contract du 17 janvier 1457, avec *Guillaume* de Valennes, Seigneur de La Queue-aux-Bois en Champagne; 3. *Françoise* de Prunelé, femme de *Perceval* de Vauvier, Ecuyer, Seigneur de Challenay; & 4. *Jeanne* de Prunelé, femme de *Guion* Dousse du païs de Brie, morte sans enfans avant l'an 1485. Du second mariage vint 5. *Claude* de Prunelé, qui étoit encore sous la tutelle de sa mére en 1474, qui fut mariée depuis avec *Hector* de Boissy, Ecuyer, Seigneur de Rouville, & à cause d'elle de Boissy-le-Girard, dont il rendit aveu le 19 décembre 1492.

VIII. Hugues de Prunelé, II. du nom, Seigneur de La Porte, de Gaudreville, du Poussier, de Trapeau, de Courcelles, de Marolles-Le-Gouet, d'Angerville-La-Gate, & de Guillerval, eut la Terre de Gaudreville par la donation que lui en fit *Jean* de la Barre son ayeul maternel en 1435, & par acquisition celle de Guillerval, dont il rendit aveu à l'Abbé de S. Denys en France le 28 janvier 1481. Il assista avec François de Cugnac, Seigneur de Dampierre, & Guillaume de Prunelé, VII. du nom, Seigneur d'Herbaut, comme parens à une transaction passée le 18 août 1482, entre les Dames de Courcillon, belle-mére & bru, Tutrices de leurs petits-enfans, & enfans. Il mourut avant l'an 1486, ayant été marié 1. par contract du 20 juin 1452, avec *Guillemette* de Tussay, fille de *Guillaume* de Tussay, Chevalier, Seigneur de l'Estang, & de *Gilonne* d'Illiers: 2. par contract du 13 février 1465, avec *Jeanne* du Plessis, fille de *Guillaume* du Plessis, Chevalier, Seigneur de la Roche-Pichemer, & d'*Anne* du Bois-Cornu. Jeanne du Plessis étant veuve transigea comme Tutrice de ses enfans, avec les enfans du premier mariage de feu son mari, le 18 février 1485. De la premiére femme vinrent 1. Etienne de Prunelé, Seigneur de La Porte, qui suit; 2. *Jean* de Prunelé, mort Chanoine avant l'an 1486; 3. *Magdeleine* de Prunelé, Dame du Poussier en Dunois, & femme de *Jean* d'Allonville, Chevalier, Seigneur de Louville-La-Chénart, qui transigea à cause d'elle le 18 février 1485, & le 12 avril 1486; & 4. *Marie* de Prunelé, Dame des cens d'Angerville-la-Gate & de Trapeau, femme de *Jean* Douard, Ecuyer, Sieur de Rochefort, qui transigea aussi à cause d'elle le 18 février 1485, & le 12 avril suivant. De la seconde femme d'Hugues de Prunelé, II. du nom, sortirent 5. Lionet de Prunelé, Seigneur de Guillerval, *qui fit la branche rapportée cy-après en son rang*; 6. *Pierre* de Prunelé, Prieur de S. Nicolas d'Auneau, qui rendit aveu au nom & comme Procureur de Lionet de Prunelé son frére, de la Terre de Guillerval en 1499; 7. *Bertrande* de Prunelé, femme d'*André* de la Taille, Ecuyer, Seigneur du Monceau; 8. *Barbe* de Prunelé, mariée avec le Seigneur de Crépinville; 9. *Catherine* de Prunelé, qui transigea avec *Etienne* de Prunelé, Sieur de La Porte, son frére, le 14 décembre 1498; 10. *Perrette* de Prunelé, nommée dans la même transaction, & depuis mariée avec *Colinet* de Verdun, Ecuyer; & 11. *Jeanne* de Prunelé aussi partie dans la même transaction du 14 décembre 1498, depuis femme de *Guillaume* du Lion, Ecuyer, Seigneur de Coulla.

IX. Etienne de Prunelé, Seigneur de la Porte & de Gaudreville, transigea avec sa belle-mére, Tutrice de ses enfans le 18 février 1485, fit partage avec ses deux sœurs germaines le 12 avril 1486, & transigea avec ses autres fréres & sœurs consanguins le 14 décembre 1498. Il avoit fait son testament le neuviéme juillet de la même année 1498, & il mourut vers l'an 1500. Il avoit été marié par contract du 22 janvier 1486, avec *Louise* de Balu, fille de *Jean* de Balu, Ecuyer, & de *Catherine* des Ormes, qui étoit fille de *Gilles* des Ormes, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain-le-Désiré, près d'Yenville en Beauce, & de Jodainville, & de *Charlotte* d'Avy, & sœur de *Gilles* des Ormes, premier Maître d'Hôtel du Roi Louis XII, & Seigneur de S. Germain-le-Désiré, mort dans le château le 13 avril 1505, & inhumé dans l'église de ce lieu, où l'on voit sa tombe. Par sa mort, Louise de Balu, sa niéce & sa seule héritiére devint Dame de S. Germain-le-Désiré, & de Jodainville, & *Jean* de Ligneris son second mari, Chevalier, Seigneur de Tachére rendit aveu en son nom de la Terre de S. Germain au Seigneur de Meslay le

26 de mai 1505. Il mourut au château de Saint-Germain le septiéme juin 1520. *Louise* de Ilain, sa veuve y mourut pareillement depuis l'an 1537, dans une extrême vieillesse, & elle est enterrée dans le chœur de l'église du même lieu, sous une tombe sur laquelle elle est représentée au milieu de ses deux maris avec des écussons mi-partis de leurs armes & des siennes. L'année de sa mort n'y est point marquée non plus que de celle de son premier mari, qui laissa d'elle 1. GILLES de Prunelé, Seigneur de La Porte, &c. qui suit; 2. *Marguerite* de Prunelé, mariée depuis 1513, & avant 1525, avec *Jean* de Rimbert, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle; 3. *Jeanne* de Prunelé, mariée pareillement depuis 1513, & avant 1525, avec *Jean* de Bazenne, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle; & 4. *Philippe* de Prunelé, aussi mariée avant 1525, avec *Pierre* de Monthiers, Ecuyer, Seigneur d'Emanville, qui transigea à cause d'elle avec *Gilles* de Prunelé, Seigneur de La *Porte*, son beau-frère le 17 mars 1530, & le 19 septembre 1593.

X. GILLES de Prunelé, *Chevalier*, Seigneur de La Porte, de Gaudreville, de S. Germain-le-Désiré, de Jodainville, de Bellefort, de la Riviére, de S. Paul, de Sanges, *&c.* l'un des Cent Gentilshommes de l'Hôtel du Roi, transigea avec son beau-pére, par raison de la succession de son pére le septiéme août 1513, assista au contrat de mariage de *Jeanne* de Liguerís, sa sœur utérine, le dernier juillet 1525, acquit le moulin de Fresnay-l'Evêque par contract du 22 juin 1529, & ayant hérité de la Terre de S. Germain-le-Désiré par la mort de sa mére, il en rendit aveu le dixiéme septembre 1538. Il mourut vers le commencement de l'année 1552. Il avoit été marié avec *Renée* de Mésange, fille de *Christophle* de Mésange, Ecuyer, & de *Jeanne* Girard, de laquelle il eut 1. *René* de Prunelé, Seigneur de La Porte, l'un des Cent Gentilshommes de la Maison du Roi, qui fit partage avec ses fréres & sœurs, alors mineurs, des biens de la succession de feu leur pére, le 22 mai 1553, & qui mourut sans alliance 1556; 2. EDME de Prunelé, aussi Seigneur de La Porte, qui suit; 3. JACQUES de Prunelé, Seigneur, Baron de S. Germain, *qui fit la branche des Seigneurs de ce nom, rapportée cy-après*; *Gilles* de Prunelé, Seigneur de Gaudreville, qui fit partage avec ses fréres & ses sœurs le 27 juin 1561, & qui mourut sans alliance avant l'an 1566; 4. *Yolande* de Prunelé, femme de *Guillaume de Biards*, Ecuyer, Seigneur de Mouhsiron, & de la Béronliére, laquelle fit partage le 27 juin 1561, & étant restée veuve sans enfans se remaria par contract du 28 octobre 1566, avec *Charles* de Royers, Ecuyer, Seigneur de la Brizolliére, de S. Martin, de Villeneuve, &c. Pannetier ordinaire, & Gentilhomme de la Maison du Roi, aussi depuis Chevalier de son Ordre; 5. *Françoise* de Prunelé, femme de *Pierre* Le Gentilhomme, Ecuyer, Seigneur de la Barre en Valois, d'Isy en Beauce, & de Digny en Gâtinois, laquelle fit aussi partage le 27 juin 1561, morte au château de la Barre, près de la Ferté-en-Valois, la nuit du 15 au 16 juillet 1579, dont le corps fut inhumé dans l'église de la Ferté, & le cœur & les entrailles furent portez en celle d'Isy, ainsi qu'elle l'avoit ordonné par son testament, dont elle avoit nommé son mari pour exécuteur; & 6. *Lucrece* de Prunelé, Dame du Portau, au nom de laquelle *François* de Prunelé, Ecuyer, Sieur de Guillerval son Curateur, fit partage le 27 juin 1561. Elle épousa depuis *Robert* de Piédefer, Ecuyer, Seigneur de Guyencourt, de Viry, & de Châtillon-sur-Seine avec lequel elle vivoit en 1576 & 1599.

XI. EDME de Prunelé, Seigneur de La Porte, ayant hérité de cette Terre par la mort de son frére aîné, en paya les profits à Lazare de Selve, Seigneur de Villiers-Le-Châtel, qui lui en donna quittance le 21 décembre 1556. Il partagea avec ses fréres & sœurs la succession de leur pére, & celle de leur frére aîné le 27 juin 1561, & il changea pour une rente de 1500 livres, conjointement avec *Jacques* de Prunelé son frére, Seigneur de S. Germain, la Terre & Seigneurie de Gaudreville qui leur étoit échue par le décès de *Gilles* de Prunelé leur frére, avec Maître Jean Camus, Notaire & Secrétaire du Roi par contract du septiéme juillet 1566. Il épousa par contract du neuviéme février 1570, *Marie* de Gaudin, fille d'*Odon* de Gaudin, Ecuyer, Sieur de la Pommeraye, & d'*Isabeau* Ourry, laquelle étant veuve de lui fit un bail le sixiéme septembre 1601, de la Seigneurie de Lerville, qui lui appartenoit. Leurs enfans furent 1. *Urban* de Prunelé, mort jeune; 2. RENÉ de Prunelé, Seigneur de La Porte, qui suit; & 3. *Jacqueline* de Prunelé, qui fut mariée par contract du onziéme juillet 1591, en présence d'*Isabeau* Ourry, son ayeule maternelle, avec *Joachim* de Lescot, Ecuyer, Seigneur de La Motte-Mouton & des Marais, Capitaine d'une Compagnie de 50 chevaux, & d'une autre Compagnie de 50 Arquebusiers à cheval pour le service de la Ligue.

XII. RENÉ de Prunelé, Chevalier, Seigneur de La Porte, étant encore mineur, fut marié de l'autorité de René de Taché, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, son Curateur & son cousin, par contract du 22 novembre 1593, avec *Marie* de Riolle, fille de *Simon* de Riolle, Conseiller du Roi, Lieutenant-général & Président au Bailliage & Siége Présidial de Blois, & de *Louise* de Villebresme. Il transigea avec *Jean* de Montiers, Seigneur, Vicomte de Méreville pour raison des droits respectifs de leurs Terres le sixiéme septembre 1612, & 23 décembre 1616, & assista avec sa femme au mariage de *Diane-Louise* de Prunelé, leur fille, le 18 août 1632. Il mourut dans son château de La Porte au mois d'avril 1640, & fut enterré dans l'église d'Autruy, sa paroisse, où l'on voit sa tombe. Ses enfans furent 1. *René* de Prunelé, mort à Tours, étant Page du Duc de Guise; 2. *Lucrece* de Prunelé, Religieuse à la Pommeraye; 3. *Marie* de Prunelé, Religieuse en l'Abbaïe du Lis; 4. *Henriette* de Prunelé, Religieuse à Orléans; 5. *Isabelle* de Prunelé, femme du Sieur de Champgrand, morte sans postérité; & 6. *Diane-Louise* de Prunelé, Dame de La Porte, & d'Autruy, qui fut mariée 1. en l'église paroissiale de S. Sulpice à *Paris* le 18 août 1632, par contract du 16 précédent, avec *Charles* de S. Simon, Chevalier, Seigneur de Montbleru, Lieutenant-Colonel du régiment de Navarre, tué à la bataille de Thionville le septiéme juin 1639: & 2. le 29 juin 1645, avec *Guillaume-François* d'Osiel, Chevalier, Seigneur de Fertingan, qui rendit la foi & hommage de la Terre de La Porte à cause d'elle, le neuviéme août suivant. Elle vendit la Terre de La Porte à François Le Jeay, Secrétaire du Roi, par contract du 22 décembre 1655. Elle mourut à Paris veuve de son second mari, le dixiéme septembre 1678, âgée de 60 ans, & elle fut inhumée le lendemain à S. Sulpice.

BRANCHE DES SEIGNEURS & BARONS de S. Germain, sortie des Seigneurs de La Porte.

XI. JACQUES de Prunelé, *I. du nom*, Chevalier, Seigneur & Baron de S. Germain, *Chevalier* de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de cent Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge & conduite de Charles de Montmorency, Seigneur de Meru, puis de Damville, troisiéme fils de GILLES de Prunelé, Seigneur de la Porte, *&c.* & de *Renée* de Mésange, étoit mineur lors du partage provisionnel des biens de la succession de feu son pére, fait entre lui, & ses fréres & sœurs le 22 mai 1554. Par un second partage du 27 juin 1561, il eut pour sa part & portion la Terre de S. Germain-le-Désiré, au Bailliage de Chartres. *Il obtint* l'érection de cette Terre & Seigneurie en titre de Baronnie par lettres du Roi Charles IX, données à Blois au mois d'octobre 1571, en considération des services notables & recommandables, qu'il avoit cy-devant faits au Roi & à ses prédécesseurs Rois au fait des guerres, s'étant trouvé à toutes les batailles qui s'étoient données pendant les derniéres guerres du Royaume. Ces lettres, dans lesquelles il est qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant d'une de ses Compagnies de Gendarmerie sous la charge du Sieur de Meru*, furent enregistrées au Parlement de Paris le dernier janvier 1582, en la Chambre des Comptes, le dixiéme février, & au Bailliage & Siége présidial de Chartres le deuxiéme mars suivant. François, Duc d'Anjou & d'Alençon, frére du Roi, le fit son Chambellan ordinaire par lettres données au camp de Hondecourt le troisiéme septembre 1581, & il eut commission du Roi Henri III, le neuviéme mai 1585, pour lever une Compagnie de 200 hommes de pié. Après la mort de ce Prince, il continua ses services au Roi Henri IV, son successeur, qui n'étant encore que Roi de Navarre, le chargea par commission donnée au camp d'Etampes le neuviéme juillet 1589, de lever & mettre en garnison dans Fresnay-l'Evêque dix hommes de pié soudoyez des revenus de ce lieu. Par autre commission de ce Prince, alors Roi de France, donnée au camp d'Aubervilliers le 27 juin 1590, il fut établi Gardien du même château de Fresnay-l'Evêque dont il s'étoit déja emparé pour le service de sa Majesté, & il eut ordre d'y mener 20 Soldats pour le garder. Il fut commis par lettres données au camp de Chartres le 21 avril 1591, pour recevoir ce château des mains des Rebelles, qui l'avoient repris, & pour le faire démanteler. Par lettres du même jour 22 avril, le Roi Henri IV lui fit don d'une ferme située à Fresnay-l'Evêque confisquée sur les Rebelles; & par autres lettres du 25 août de la même année 1591, il eut encore le don des deux tiers des revenus des fermes de ce lieu de Fresnay-l'Evêque, appartenantes à l'Evêque de Chartres & à trois Habitans Rebelles au Roi. Il fit la foi & hommage pour sa Terre de S. Germain au Seigneur de Meslay le troisiéme avril 1597, & il est encore mentionné dans une sentence des Requêtes du Palais du 24 novembre 1598, rendue entre lui & *René* de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de La Porte, son neveu. Il avoit été marié par contract du 23 octobre 1558, avec *Jacqueline* de Graffart, fille de *François* de Graffart, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Auné-sur-Connie, & de *Jeanne* des Fugerets. Etant veuve elle fit partage avec ses enfans majeurs le neuviéme août 1608, tant en son nom, que comme usufruitiére, & encore comme Tutrice de ses enfans mineurs, & elle mourut en sa maison seigneuriale de Mervilliers en 1618. JACQUES de Prunelé avoit eu d'elle 1. EDME de Prunelé, Seigneur & Baron de S. Germain, qui suit; 2. *Jacques* de Prunelé, III. du nom, Seigneur de Mervilliers en partie, qui fut dans sa jeunesse l'un des Cent Chevaux-legers de la troupe du Roi, & ensuite Maréchal-des-Logis de la Compagnie du Comte de S. Paul. Il devint Baron de S. Germain par la mort de *Jacques de Prunelé*, II. du nom, son neveu, & après son décès le scellé fut apposé dans ses châteaux de S. Germain & de Viabon le neuviéme juillet 1633. Il avoit été marié par contract du 22 juin 1603, avec *Magdeleine* de Mervilliers, Dame de Lavau à Viabon, fille de *Charles* de Mervilliers, *Chevalier*, Lieutenant de 50 Hommes d'armes des Ordonnances de sa Majesté sous la charge du Seigneur de Montigny, & Seigneur de Viabon, & de *Catherine* d'Allonville d'Oysonville, mais il n'en laissa point d'enfans. Les autres enfans de *Jacques* de Prunelé, furent 3. PIERRE de Prunelé, Seigneur de Mervilliers, puis Baron de S. Germain, *qui continua la postérité, comme on le verra cy-après*; 4. *Marie* de Prunelé, mariée 1. avec *Huet* du Fin, Ecuyer, Seigneur de la Riviére, de Pitallié & de La Maison-neuve, premier Chevau-leger de Monseigneur le Prince, demeurant à La Maison-neuve, paroisse de Serre, païs de Mirebalais, qui ratifia à cause d'elle le 13 juin 1614, le partage fait le neuviéme août 1603, entre sa belle-mére & ses beaux-fréres & belles-sœurs: 2. avec *Hardouin* de Lestang, Ecuyer, Sieur de Boisgillet, dont étant séparée quant aux biens, elle passa un bail à rente le septiéme septembre 1627; 5. *Magdeleine* de Prunelé, mariée 1. par contract du sixiéme mars 1577, avec *Michel* de Marolles, Ecuyer, Seigneur, Baron du Puiset: 2. avec *Guillaume* de S. Martin, Ecuyer, Seigneur de Berois, paroisse de Chanceville en Beauce, & de Hurtebise, qui fut pré-

présent au contract de mariage de *Magdeleine* Le Gentilhomme, cousine germaine de sa femme, le quatriéme mars 1585, & qui en faveur, fit partage à cause d'*Anne* de S. Martin, sa fille, des biens de la succession de *Jacques* de Prunelé, Baron de S. Germain le 19 aoust 1603, & ratifia ce partage le 13 juin 1614; 6. *Jacqueline* de Prunelé, mariée 1. avec *N*.... de Hallot, Ecuyer, Seigneur de La Carré entre le Puiset, & S. Germain-le-Désiré: 2. avec *Claude* de Réviers, Ecuyer, Seigneur de Sousy, qui assista au contract de mariage d'*Edme* de Prunelé, son beau-frére le huitiéme septembre 1596, partagea à cause de sa femme le neuviéme août 1603, & ratifia ce partage le 13 juin 1614; & 7. *Marthe* de Prunelé, qui étant restée mineure au décès de son pére, fut mise sous la tutelle de sa mére, qui fit partage en cette qualité le neuviéme août 1603. Depuis elle fut mariée 1. avec *Jean* du Luc, Ecuyer, Seigneur de la Jonchére: 2. avec *Marin* de Régnard, Ecuyer, Seigneur de Preuilly, & étant morte sans enfans, sa succession fut partagée le 18 février 1644, par *Pierre* de Prunelé, son frére, & par les enfans de feue *Jacqueline* de Prunelé, sa sœur.

XII. Edme de Prunelé, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Germain-le-Désiré, & de Mervilliers, suivit le parti de la Ligue, & étant Lieutenant de la Compagnie du Sieur de Vitry, un des principaux Chefs de ce parti, Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, se disant *Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France* par Brevet donné à Neufchâtel le dernier février 1592, lui accorda une gratification de la somme de 800 écus pour le rembourser des frais qu'il avoit faits à la levée d'une Compagnie de Chevaux legers faite par le commandement du Sieur de la Chastre dans Cléreau, & laquelle somme de 800 écus lui avoit déja été ordonnée par ledit Sieur de la Chastre. Il fut aussi Lieutenant de la Compagnie de cent Chevaux-legers du Duc de Guise, Pair & Grand-Maître de France, Gouverneur & Lieutenant-général en Champagne & Brie, comme il paroît par des lettres de ce Prince données à Paris le onziéme novembre 1593, par lesquelles il lui marque, qu'ayant avisé d'assister d'un bon nombre de ses amis le Sieur de Villars, Amiral de France, dans une occasion particuliére, il le commet pour commander les forces de cheval, & de pié, & les conduire en Normandie, comme le désiroit ledit Sieur Amiral. Il quitta depuis ce parti, & obtint du Roi Henri IV, un passeport donné au camp devant Laon le 17 juin 1594, pour lui, & dix hommes armez, équipez, & montez, pour aller de Rhéims en Beauce voir son pére, après la mort duquel il fit partage à ses fréres & sœurs le 19 août 1603, & rendit hommage le quatriéme août 1606, de sa Terre & Baronnie de Saint-Germain, à Charles d'Angennes, Chevalier de l'Ordre, & Gentilhomme ordinaire du Roi, Seigneur de Maintenon, & Baron de Meslay. Le Roi Louis XIII, en considération des services qu'il lui avoit rendus, & au feu Roi Henri IV, lui accorda une pension de quatre mille livres par son Brevet du sixiéme décembre 1616. Il vivoit encore au mois de février 1625. Il avoit été marié par contract du huitiéme septembre 1596, avec *Isabelle* de Boullehard, fille de *Guillaume* de Boullehard, Ecuyer, Seigneur du Chêne-Brichanteau, & de la Vallée-Johannet en partie, & de *Geneviéve* de Poiret. Il n'en eut que Jacques de Prunelé, II. du nom, qui suit.

XIII. Jacques de Prunelé, II. du nom, Seigneur & Baron de Saint-Germain, fut émancipé par lettres de Bénéfice d'age, entérinées au Bailliage de Chartres, le cinquiéme de juillet 1624, & ensuite assisté de Messire Michel de la Ferriére, Chevalier, Seigneur dudit lieu, son Curateur. Il transigea avec son pére, comme majeur, pour raison des droits de feue sa mére, le 16 de juillet 1624, & le huitiéme février 1625. Depuis il fut tué dans un combat singulier par le Sieur de Plainville, sans avoir été marié, de sorte que la Terre de Saint-Germain-le-Désiré retourna à *Jacques* de Prunelé, III. du nom, son oncle.

XII. Pierre de Prunelé, Chevalier, Seigneur Baron de Saint-Germain, & de Mervilliers, troisiéme fils de Jacques de Prunelé, I. du nom, Baron de Saint-Germain, & de *Jacqueline* de Graffart, étoit mineur, & sous la tutelle de sa mére en 1603, acquit par contract du 24 décembre 1617, la sixiéme portion de la Terre de Mervilliers, & de Bois-de-Saint-Lyé, d'Urbain Challet, Ecuyer, demeurant à Bercis, paroisse de Chanceville, comme pére, & Gardien-noble de ses enfans, & de feue *Anne* de Saint-Martin sa femme, fille de *Guillaume* de Saint-Martin, Ecuyer, Sieur de Bercis, & de *Magdeleine* de Prunelé, hérita en 1633, de la Terre & Baronnie de Saint-Germain par la mort de *Jacques* de Prunelé, III. du nom, son frére, & ayant survécu à tous ses fréres & sœurs, il recueillit encore la succession de *Marthe* de Prunelé la derniére d'elles, conjointement avec les enfans de feue *Jacqueline* de Prunelé, ses neveu & niéce, avec lesquels il fit partage le 18 février 1644. Il avoit épousé par contract du 24 décembre 1615, *Cécile* de Mondoré, fille de *Germain* de Mondoré, Ecuyer, Seigneur du Rondeau, & de Damoiselle *Anne* Roger. Il en eut 1. Jacques de Prunelé, IV. du nom, qui suit; 2. *Edme* de Prunelé, Seigneur de Mervilliers, mort sans alliance au mois d'octobre 1645, au retour de l'armée; & 3. *Marie* de Prunelé mariée avec *Jean* Sachet, Ecuyer, Seigneur de Villebourgeon, & morte peu après sans enfans.

XIII. Jacques de Prunelé, IV. du nom, Baron de Saint-Germain, Seigneur de Mervilliers, mort avant l'année 1680, avoit été marié par contract du 18 août 1656, avec *Jeanne-Agnès* de Rigné, fille de *Barthélemi* de Rigné, Chevalier, Seigneur de la Guériniére, de Dammarie, & de Blémars, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Magdeleine* du Perray, Dame de Chançay, de Vaumorin, & du Moteux-en-Touraine. Elle mourut veuve à Paris le 27 juin 1681, sur les onze heures du soir, & fut inhumée le lendemain sur les huit heures du soir à S. André des Arcs. De ce mariage vinrent 1. Jules de Prunelé, Baron de S. Germain, qui suit; 2. *Antoine-Agnès* de Prunelé, Prieur-Commendataire du Prieuré de S. Gilles du Tertre près de Châteaudun, dont il se démit, ensuite de quoi il s'embarqua sur mer vers l'an 1684, depuis lequel tems on n'entendit plus parler de lui, non plus que du vaisseau qu'il montoit; 3. *Jeanne-Magdeleine* de Prunelé, Religieuse aux Véroniques de Blois, nommée Abbesse de l'Abbaïe des Chanoinesses Régulières de Sainte-Geneviéve de Chaillot près de Paris, de l'Ordre de S. Augustin, par Brevet du Roi du 15 août 1713, de laquelle elle prit possession le sixiéme décembre de la même année, & qu'elle remit entre les mains du Roi au mois de juin 1732, après l'avoir gouvernée sagement pendant près de 18 ans, après quoi elle se retira le 31 décembre suivant au couvent des *Cordeliéres* de la rue de Grenelle à Paris; 4. *Louise* de Prunelé, née au Château de S. Germain le 14 avril 1668, restée fille, & vivante en 1735; & 5. *Marie-Anne* de Prunelé, Religieuse au couvent des Véroniques à Blois, où elle mourut en 1697.

XIV. Jules de Prunelé, Chevalier, Seigneur & Baron de S. Germain, de Mervilliers, &c. fut fait Enseigne-Colonel du régiment des Gardes-Françoises par lettres du Roi du 24 mars 1682, puis Lieutenant au même régiment en 1684, & quitta le service en 1688. Il mourut dans son château de S. Germain-le-Désiré, le .... février 1698, à l'âge de 40 ans, & fut inhumé dans l'église de ce lieu. Il avoit été marié 1. en l'église de S. Merry à Paris le 12 novembre 1686, par contract du troisiéme précédent, avec *Louise* de Mervilliers, morte à Paris le 30 juin 1687, âgée de 27 ans, & transportée le deuxiéme juillet suivant de S. Sulpice sa paroisse, à Visbon, diocèse de Chartres, pour y être inhumée, fille unique & héritière de *Jean* de Mervilliers, Chevalier, Seigneur de Visbon en Beauce, & d'*Anne* de Certieux, Dame de Manaustiére au Perche, & du Breuil près d'Illiers au pais Chartrain: & 2. en l'église de S. Sulpice à Paris le 17 février 1689, par contract du 15 précédent avec *Marguerite* Dotat, morte dans le couvent des Cordeliéres du fauxbourg S. Germain à Paris le 18 avril 1730, dans la 75 année de son âge, étant née le 15 avril 1656, & inhumée le lendemain dans la cave de l'église de cette maison. Elle étoit fille de *Jean* Dotat, Ecuyer, Conseiller du Roi, Doyen des Auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Philippe* de Chillou. Du premier mariage vinrent 1. Jules-César de Prunelé, Baron de S. Germain, &c. qui suit; & 2. un autre fils jumeau du précédent, mort en venant au monde. Du second mariage sortirent 3. *Marie-Agnès* de Prunelé, née à Paris le 12 novembre 1689, & morte en bas âge; 4. *Marie-Jeanne* de Prunelé, née à Paris le 29 décembre 1691, & mariée dans l'église paroissiale de Chaillot-lès-Paris le dixiéme janvier 1720, par contract du 13 décembre 1719, avec *César* de Courtarvel de S. Remy, Chevalier, Seigneur de Lierville, de Verde, & de Boursay-en-Danois, morte au château de Lierville le 28 mai 1733, à une heure & demie du matin, dans la 42 année de son âge, laissant postérité, & enterrée dans l'église de Verde sa paroisse; 5. *Marguerite-Charlotte* de Prunelé, née le septiéme décembre 1693, Religieuse aux Cordeliéres de la rue de Grenelle à Paris, où elle fit profession le 12 juillet 1712; & 6. *Louise-Antoinette* de Prunelé, née le 29 avril 1695, aussi Religieuse dans le même couvent des Cordeliéres, où elle fit profession le 25 juillet 1713.

XV. Jules-César de Prunelé, Chevalier, Baron de S. Germain & de Molitart, Seigneur de Mervilliers, de Visbon, de Valliéres, de Chatet, &c. né à Paris le 14 juin 1687, & ondoyé le 16 suivant, reçut les cérémonies du batême en l'église de S. Sulpice le 15 mars 1689. Il fut fait Capitaine au régiment des Landes infanterie, par commission du 17 octobre 1706, & il fut blessé d'un coup de fusil à la bataille de Blangies ou Malplaquet, près de Mons en Hainaut, le onziéme septembre 1709, comme il est attesté par un certificat de Chirurgien, contresigné du Comte de Middelbourg, Colonel du régiment des Landes, en date du 28 novembre 1709. Il quitta depuis le service, & fut marié dans l'église de Champigny près de Blois le 14 juin 1719, par contract du jour précédent, avec *Antoinette* Palhes, fille d'*Auger* Palhes, Ecuyer, Seigneur de la Gouéve près de la ville épiscopale de Rieux en Languedoc, & d'*Antoinette* Ponthon. Elle mourut après une longue maladie de langueur au château de S. Germain-le-Désiré le 18 novembre 1729, âgée d'environ trente ans, & fut enterrée le lendemain dans l'église de ce lieu. Elle ne laissa qu'un fils, nommé *Jules-Etienne-Honoré* de Prunelé, né au château de S. Germain-le-Désiré, le 16 mai 1722, & batisé le lendemain dans l'église de ce lieu par le Curé de Fresnai, vivant en l'année 1735.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Guillerval, sortie des Seigneurs de La Porte.

IX. Lionet de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Guillerval en Beauce, fils aîné de Hugues de Prunelé, Seigneur de La Porte, II. du nom, & de *Jeanne* du Plessis, sa seconde femme, transigea avec *Eléonore* de Prunelé, Seigneur de La Porte, son frére consanguin, sur le partage des biens de leur pére, le 14 décembre 1498, & la Terre de Guillerval lui ayant été délaissée en partage, le Prieur d'Auneau son frére germain en rendit aveu pour lui en 1499. Il vivoit encore en 1527, & étoit alors veuf de *Béatrix* de Miolans sa femme, de laquelle il avoit eu 1. Urbain de Prunelé, Seigneur de Guillerval, qui suit; 2. *Jean* de Prunelé, qui par l'avis & consentement de noble homme *Gilles* de Prunelé, Seigneur de La Porte, l'un des Gentilshommes de l'Hôtel du Roi, & son cousin germain, fit une donation entre vifs à *Urbain* de Prunelé son frére aîné, & à ses hoirs & ayans cause, de tous & chacun les héritages & possessions immeubles qui pourroient lui appartenir, tant à cause de la succession de feue sa mére, que par la succession future de son pére, retenant & se reservant l'usufruit d'iceux immeubles sa vie durant, par

Acte du Dimanche 31 jour de mars 1526, avant Pâques; & 3. *Anne* de Prunelé, mariée avec *Just* de Primerie, Sieur de Lemps.

X. Urban de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Guillerval, de Saint-Aignan & de Jodainville, fit la foi & hommage, comme fils aîné de feu son pére, le 30 juin 1532, à Louis Cardinal de Bourbon, Evêque Duc de Laon, Pair de France, en qualité d'Abbé de S. Denys en France, à cause de deux fiefs assis à Guillerval en Beauce; donna procuration le 27 mai 1559, à Jean Girant, Procureur & Praticien en Cour-laye à Etampes, pour faire & porter en son nom la foi & hommage qu'il étoit tenu de faire & porter envers Claude de Châtillon, Seigneur d'Argenton, de Bouville & de Farcheville, pour raison d'un autre fief séant à Guillerval, appellé la Maison Neuve, à lui appartenant & avenu par le décès de son pére; rendit encore différens aveux à cause de sa femme, pour raison de son lieu & Terre de Jodainville, paroisse de Domarville, les 15 juin 1539, & dixiéme octobre 1542, fit une échange à Jodainville par Acte du 16 octobre 1545, dans lequel il est qualifié *Noble & Puissant Seigneur*, & fut présent à la renonciation faite à sa future succession par *Louise* de Prunelé sa fille le quatriéme mars 1548: il mourut la même année. Des Mémoires de sa famille portent qu'il fut tué dans une rencontre des ennemis près de Boulogne sur mer, & qu'il avoit été Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de François de Bourbon, Comte d'Enguien. Il avoit épousé par traité du 31 juillet 1525, *Jeanne* de Ligneris, seconde fille de *Jean* de Ligneris, Chevalier, Seigneur de Tachére, & de *Louise* de Balu sa veuve, auparavant femme d'*Etienne* de Prunelé, Seigneur de La Porte & de Gaudreville. *Jeanne* de Ligneris, après la mort de son mari, obtint souffrance du Seigneur d'Arnouville pour ses fiefs de Jodainville le 15 octobre 1549, & elle en fit la foi & hommage en personne le onziéme mars 1552. Elle consentit au mariage de son fils aîné par procuration du 14 avril 1567, & fit partage à ses enfans des biens de la succession de feu leur pére le 12 juillet 1571. La sienne fut partagée après son décès le 12 décembre 1572. Les enfans d'Urban de Prunelé & de *Jeanne* de Ligneris sa femme, furent 1. François de Prunelé, Seigneur de Guillerval, &c. qui suit; 2. 3. *Gilles* & *Claude* de Prunelé, morts avant le partage du 12 juillet 1571; 4. *Louise* de Prunelé, qui fut mariée par contract du 18 janvier 1548, avec *Gabriel* de Barbançois, Ecuyer, Seigneur d'Autan & de Corbillé, & qui moyennant la somme de 3500 livres tournois qui lui fut promise par son contract de mariage, renonça aux successions futures de ses pére & mére par Acte du quatriéme mars 1548. Antoinette de Miolans, femme de Pierre d'Aumont, Baron de Châteauroux, lui donna en faveur de mariage la somme de 500 livres tournois pour ses robes & habillemens, dont son mari & elle donnérent quittance le même jour quatriéme mars 1548. De leur mariage sortirent un fils & une fille, qui après leur mort furent mis sous la tutelle du Seigneur de Sarzay leur oncle paternel, comme il paroît par les partages des 12 juillet 1571, & 12 décembre 1572. Les autres enfans d'*Urban* de Prunelé & de *Jeanne* de Ligneris, sont 5. *Marie* de Prunelé, qui vivoit veuve en 1571, de *Jean* du Ru, Ecuyer, Seigneur de Bisay & du Grand Hôtel de Baudreville; 6. 7. *Gillon* & *Charlotte* de Prunelé, Religieuses au monastére des Dominicaines de Montargis, ausquelles leurs fréres & sœurs cédérent par le partage du 12 décembre 1572, quelques héritages pour en jouir en usufruit leur vie durant; 8. *Jacqueline* de Prunelé, qui fut mariée par contract du deuxiéme septembre 1563, avec *Claude* de Languedoue, Ecuyer, Seigneur de Pussay en partie, de la Barre, de Retreville & de Saint-Aignan, qui fit partage à cause d'elle le 12 décembre 1592, & qui eut d'elle plusieurs enfans, qui furent présens & consentirent au mariage de leur fils aîné le 17 octobre 1593; & 9. *Marie* de Prunelé *la jeune*, qui étoit encore fille, lors du partage du 12 décembre 1572. Elle fut mariée depuis avec *René* de Tachére, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, qui comme Curateur de René de Prunelé, Seigneur de La Porte, son cousin à cause de sa femme, l'assista & l'autorisa à son contract de mariage le 22 novembre 1598.

XI. François de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Guillerval, de Jodainville, de Chicheny, & en partie de Tignonville, Baron de la Baronnie & Châtellenie de Caniel-en-Caux, fut fait à l'âge de 16 ans Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte d'Enguien, & fut blessé d'un coup de lance à la journée de Cérisolles, le lendemain de Pâques, 14 avril 1544. Après la mort de ce Prince il fut Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur d'Etrées. Il fit & porta la foi & hommage au Seigneur de Méreville le septiéme janvier 1550, à cause de quelques héritages assis au terroir de Villiers, & à lui appartenans par le décès de son pére. Il fit encore la foi & hommage au Seigneur de Méreville pour raison de ce qui lui appartenoit à cause de sa femme dans la Terre & Seigneurie de Tignonville les 20 janvier 1571, cinquiéme juillet 1578, & 23 juin 1582. Il reçut différens aveux à cause de sa Seigneurie & Baronnie de Caniel en la Prevôté de Drozan, par Actes des 20 novembre 1584, 15 juillet 1585, & deuxiéme juillet 1586, dans le premier desquels la qualité de Chevalier de l'Ordre du Roi lui est donnée, & dans tous les trois celle de haut & puissant Seigneur. Il avoit embrassé la Religion Protestante. Ce changement, & son attachement pour le parti de Henri IV, alors Roi de Navarre, furent cause de sa mort; car étant tombé entre les mains de sept Ligueurs près de Marneuf en Beauce, il fut tué par eux en 1587, vers le mois d'octobre, les Reitres étant alors à Guillerval & aux environs. Sa mémoire fut honorée par les siens de l'Epitaphe suivante, qui sent sa naïveté Gauloise.

Cy gît un, dont le sang demande à Dieu vengeance
Pour l'outrage à lui fait, jaçoit qu'il ait été
Un patron de vertu, de zele & piété;
Un pere au pauvre peuple, un portrait d'innocence.
Dans un puits (ce qu'il fut des plus nobles de France.)
Bras & jambes froissez, on l'a tout vif jetté;
Et puis à coup de pierre on l'a acravanté,
Pour ce qu'il servoit Dieu en pure conscience.
Qui l'a aussi meurtri? La Ligue auprès d'un bois,
Lorsqu'elle avoit rendu de notre champ François,
Fourmillant d'etrangers, la face espouvantable,
Afin que par tels coups, qui n'ont point de semblable,
Hormis ceux qu'elle adressa au sang même des Rois,
Aux hommes, comme à Dieu, elle fût execrable.

François de Prunelé avoit été marié par contract du 15 avril 1567, avec *Marguerite* du Monceau, fille de *Lancelot* du Monceau, Chevalier, Seigneur de Tignonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite* d'Alençon, fille de Charles, *Bâtard* d'Alençon, Seigneur, Baron de Cani & de Caniel en Normandie, païs de Caux, & de *Germaine* Ballue. Charles, *Bâtard* d'Alençon, étoit fils *naturel* de René, Duc d'Alençon, mort le premier novembre 1492. *Marguerite* du Monceau, Dame de Tignonville en partie, & Baronne de Caniel-en-Caux, étant veuve, demanda souffrance pour ses enfans au Seigneur de Méreville, le 14 mars 1588, pour raison des héritages situez au terroir de Villiers en la Châtellenie de Méreville, à eux échus par la mort de leur pére, obtint souffrance du Seigneur d'Arnouville le 24 octobre de la même année 1588, pour son fils aîné, à raison d'un fief assis à Jodainville; transigea pour raison de ses droits avec ses enfans le 20 avril 1594, & fit un rachat de rente au nom & comme tutrice de ses deux derniers fils, & de sa derniére fille, mineurs, le 20 avril 1599. Les enfans de François de Prunelé, & de *Marguerite* du Monceau sa femme, furent 1. Josias de Prunelé, Seigneur de Guillerval, qui suit; 2. Theodore de Prunelé, Seigneur de Jodainville, *qui a fait branche rapportée en son rang cy-après*; 3. Etienne de Prunelé, Seigneur d'Ocqueville, *qui a formé la branche des Seigneurs de* Tignonville, *aussi rapportée cy-après*; 4. *Anne* de Prunelé, née le 24 janvier 1568, & mariée par contract du 19 avril 1596, avec *Abel* de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Saclas, qui étant veuf d'elle, transigea avec ses beaux-fréres au nom & comme Tuteur des enfans mineurs de lui & de la défunte, le 18 février 1622, & leur donna quittance le 12 janvier 1624; 5. *Jeanne* de Prunelé, née le 18 février 1570, qui étant veuve d'*Antoine* des Fourneaux, Ecuyer, Seigneur de Lumery & de la Cocherie, ensaisina le sixiéme avril 1611, un contract de vente faite à la fabrique de Challo-Saint-Mars, le sixiéme mars précédent; 6. *Magdeleine* de Prunelé, née le 16 novembre 1573, qui fut mariée depuis en l'an 1595, avec *Esprit* de Poilloue, Ecuyer, Sieur d'Alainville, qui demeurant à Tignonville, fut témoin à la transaction passée entre le Sieur de Saclas & ses beaux-fréres le 18 février 1622; & 7. *Susanne* de Prunelé, qui étoit encore mineure & sous la tutelle de sa mére, le 20 avril 1599. Elle fut mariée depuis avec *René* de Villezan, Ecuyer, Seigneur en partie de Guillerval à cause d'elle. Il transigea avec ses beaux-fréres le 12 juillet 1621, & sa femme ratifia cette transaction le 23 mars 1622.

XII. Josias de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Guillerval, du Trapeau & du Grand Chicheny, Baron, Châtelain de Caniel-en-Caux, Seigneur en partie de Tignonville, né le 26 janvier 1569, fut élevé à la Cour du Roi de Navarre Henri, depuis IV. du nom, Roi de France, pour le service duquel il commanda pendant les troubles de la Ligue une Compagnie de Carabiniers & Arquebusiers à cheval. Il transigea avec ses fréres, & le Sieur de Saclas, son beau-frére, le 18 février 1622. Il mourut dans son château de Guillerval avant l'an 1628, & fut enterré dans une tour du parc de ce lieu, comme il est porté dans le partage des biens de sa succession fait par ses enfans le troisiéme mai 1537, par lequel il est dit que cette tour n'a point été comprise dans l'estimation des héritages pour le respect de la sépulture du corps de défunt leur pére inhumé en icelle, & qu'elle demeurera pour sépulture à ceux de la famille, si bon leur semble. Il avoit épousé par contract du neuviéme juillet 1595, *Jeanne* de S. Pol, fille d'*Etienne* de S. Pol, Ecuyer, Seigneur de Hécourt, des Emondans & de la Haye, demeurant au lieu des Emondans près de la Briche, au Bailliage d'Etampes, & de *Gabrielle* Le Prince. Etant veuve elle obtint sentence au Bailliage d'Etampes contre le Sieur de Villezan son beau-frére, au sujet de la chasse du moulin de Guillerval, le 18 janvier 1628. De ce mariage vinrent 1. Jacques de Prunelé, Seigneur de Guillerval, qui suit; 2. *François* de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Trapeau, dont la succession fut partagée en même tems que celle de son pére par ses sœurs & niéce le troisiéme mai 1637; 3. *Esther* de Prunelé, qui partagea la succession de son pére & de son frére en 1637, étant alors femme de *Claude* de Frétard, Ecuyer, Seigneur d'Outarville, de Mondesir & de Poilly, qui étoit remarié en 1652, avec *Anne* de Herouard, sœur du Seigneur de Courtinville; 4. *Gabrielle* de Prunelé, femme de *Jean* de Hellin, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-sous-Dourdan, l'an 1637; & 5. *Marguerite* de Prunelé, qui étant fille usante & jouissante de ses droits sous l'autorité d'*Esprit* de Poilloue, Ecuyer, Seigneur d'Alainville, fit partage avec ses sœurs & sa niéce en 1637. Elle épousa depuis *Jacques* de Bœuille, Ecuyer, Seigneur de Mondetour.

XIII. Jacques de Prunelé, Ecuyer, Seigneur & Baron de Caniel & de Tignonville en partie, assista & fut présent au contract de mariage d'*Etienne* de Prunelé, Seigneur d'Ocqueville & de

de Tignonville, son oncle, le 15 décembre 1625, & mourut depuis fort jeune avant son pére, & six mois aprés la naissance de sa [illegible] *Julie* de la Taille sa veuve, fille de *Louis* de la Taille, Chevalier, Seigneur d'Aunorville & de Boissy-en-Beauce, & de *Julie* de Lanfernat, se remaria en 1630, avec *Pierre* de Lanfernat, son cousin germain, Chevalier, Seigneur de Courteilles, de Sourmont, de Milan, de La Goevrotière, d'Aunorville, de Chamoreux, Capitaine Commandant le régiment d'Infanterie du Comte de Harcourt, Ingénieur & Maréchal des camps & armées du Roi, qui fut tué d'un coup de canon devant Roses en Catalogne. *Julie* de la Taille sa veuve étant morte, sa succession fut partagée entre ses enfans le 19 novembre 1655. Elle n'avoit eu de son premier mariage qu'une fille nommée *Julie de Prunelé*, qui fut Dame de Guillerval, de Chicheny, & en partie de Tignonville, Baronne de Caniel au moyen du partage qu'elle fit le troisiéme mai 1637, de la succession de son ayeul paternel, & de celle du Sieur de Trapeau son oncle, avec ses tantes, de l'autorité du Sieur de Courteilles son beau pére & son Tuteur, & d'*Etienne* de Prunelé, Seigneur d'Ocqueville & Tignonville, son grand oncle & Curateur. Elle fut mariée le 26 septembre 1645, avec *Jacques* de la Taille, Chevalier, Seigneur de Marcinvilliers & des Essars, dont elle resta veuve au mois de janvier 1683. Elle mourut au château des Essars le 25 septembre 1695, laissant postérité, & elle fut enterrée dans le parc de ce lieu, ayant fait toujours profession de la Religion Protestante.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Jodainville & de Montpoulin, éteinte.

XII. Théodore de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Jodainville en partie, de Montpoulin, de la Salle, de Mareau-aux-Bois prés de Pithiviers, & en partie de Tignonville, né le quatriéme décembre 1577, second fils de François de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, & de *Marguerite* du Monceau de Tignonville, rendit aveu tant pour lui que pour *Etienne* de Prunelé, Ecuyer, Seigneur d'Ocqueville, son frére, à la Dame de Gomarville à cause de leurs fiefs & Terres assis à Jodainville, mouvans en *plein* fief de la Terre & Seigneurie de la Grancourt de Gomarville, le 16 mai 1606. Il vivoit encore le 26 mai 1645, comme il paroît par un aveu & dénombrement du même jour qui lui fut rendu, & à *Etienne* de Prunelé son frére à cause de leur fief, Terre & Seigneurie de Jodainville. Il avoit été marié par contract du 28 mars 1606, avec *Marie* de La Lande, fille de *Moïse* de La Lande, Ecuyer, Seigneur de Montpoulin, tué pour le service de Henri IV, à la bataille d'Ivry, le 14 mars 1590, & de *Renée* de Chardon. De cette alliance sortirent 1. François de Prunelé, Seigneur de Montpoulin, qui suit; 2. *Charlotte* de Prunelé, Dame en partie de Montpoulin, de Mareau-aux-Bois, de La Salle & de Jodainville, mariée depuis la mort de ses pére & mére par contract du 30 décembre 1632, avec *Simon* de Hérouard, Chevalier, Seigneur de Courtainville, demeurant au lieu seigneurial de Bailloлет, paroisse de Baillaux-sous-Galardon, & mort sans postérité; 3. *Charlotte* de Prunelé *la jeune*, Dame en partie des Seigneuries de Montpoulin, de La Salle & de Mareau-aux-Bois, & de Jodainville, mariée par contract du 12 novembre 1634, avec *Samuel* de La Ferrière, Chevalier, Seigneur de La Gaultrie, de La Mairie, des Espinaux, &c. demeurant au lieu seigneurial de La Gaultrie, paroisse de Montvillier, & morte sans postérité; 4. *Marie* de Prunelé, Dame de Jodainville en partie, mariée par contract du quatriéme février 1659, avec *Guillaume* de Léviston, Chevalier Ecossois, Lieutenant-Colonel du régiment Ecossois du Marquis de Douglas, fils de Thomas de Léviston, Chevalier, Baron de Banton, & de *Marguerite* Hamilton, morte aussi sans laisser d'enfans; & 5. *Louise* de Prunelé, morte fille.

XIII. François de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Montpoulin, de La Salle, & de Mareau-aux-Bois, & en partie de Jodainville, servit à l'Arriéreban sous la charge de Dominique d'Etampes Seigneur d'Aplaincourt, dans l'armée du Roi en Lorraine, commandée par Charles de Valois Duc d'Angoulême, suivant un certificat de ce Prince donné à Bar-le-Duc le 21 novembre 1635, en conséquence duquel il obtint par Acte du 12 février 1636, une décharge des taxes qui avoient été imposées sur les Terres de son pére. Il obtint des lettres de grace du Roi le septiéme avril 1647, pour avoir battu & maltraité le Prieur de Mareau-aux-Bois, pour lequel fait, il avoit été banni par sentence du Présidial de Chartres. Depuis il fut élu pour être un des deux Deputez de la Noblesse de sa province, à l'assemblée des Etats Généraux du Royaume, indiquée à Orléans, & reçut son instruction pour cet effet le 20 septembre 1651; mais cette convocation n'eut point lieu. Il mourut peu de tems aprés sans avoir été marié, & laissa des Mémoires Généalogiques de sa Maison, qu'il avoit rassemblez avec soin & exactitude, principalement pour ce qui concerne les branches cadettes de la famille.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Tignonville, sortie des Seigneurs de Guillerval.

XII. Etienne de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, de Jodainville, &c. troisiéme fils de François de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, &c. & de *Marguerite* du Monceau de Tignonville, étoit mineur, & sous la tutelle & administration de sa mére, le 20 avril 1594. Il servit en Flandre en 1606, dans l'armée du Prince Maurice, transigea, tant pour lui que pour *Théodore* de Prunelé son frére, avec le Sieur de Saclas son beau-frére, le 18 février 1622, rendit la foi & hommage à Etampes le 26 avril 1635, pour raison de la moitié de la Justice de Tignonville, qu'il avoit acquise par décret aux Requêtes du Palais à *Paris*, sur Chrétien du Monceau, Ecuyer, cy-devant Seigneur en partie de Tignonville; servit la même année dans l'armée du Roi en Lorraine à la suite de l'Arriéreban sous la charge de Dominique d'Etampes, Seigneur d'Aplaincourt, duquel service le Duc d'Angoulême, Général de cette armée, lui accorda certificat le 21 novembre 1635; obtint un *committimus* en qualité de l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, le 26 janvier 1636, & eut des lettres de sa Majesté en date du 22 août de la même année 1636, pour lever une Compagnie de cent hommes dans le régiment du Bruel Guersbalde. Il mourut le onziéme février 1663, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié par contract du 15 décembre 1625, avec *Marie* de Cormont, fille d'*Antoine* le Febvre de Cormont, Chevalier, Seigneur de Cormont & de La Celle, paroisse de Vendiére, proche de Montmirel en Brie, Gentilhomme d'honneur de la Chambre du Roi, Capitaine de cent Hommes d'armes sous la charge du Duc de Bouillon, pour le service du Roi, & de feue *Magdeleine* de Hotman. Elle ne vivoit plus en 1658. De ce mariage vinrent 1. *Antoine* de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Tignonville, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers au régiment du Comte de Lillebonne, qui assista au contract de mariage de son frére, tant en son nom que comme porteur de procuration de son pére, le 28 avril 1658, & qui mourut en 1659, d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat singulier prés de la ville de Furnes en Flandre, sans avoir été marié; & 2. Charles de Prunelé, Seigneur de Tignonville, qui suit.

XIII. Charles de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Tignonville, de Jodainville, d'Argeville, &c. fut d'abord Capitaine-Lieutenant de la Compagnie de Chevaux-legers du Comte de Lillebonne, dont il fut pourvu sur la démission de ce Comte par lettres du Roi du 15 mars 1659. Aprés la mort de son pére il fit la foi & hommage, tant au Seigneur de Gomerville, à cause de son fief de La Grancourt, pour raison de ses Terres de Jodainville, qu'au Duc d'Etampes, à cause du château & de la grosse tour d'Etampes, pour raison de sa Justice de Tignonville, & autres héritages, les 12 & 15 mars 1663, & rendit ensuite aveu au Roi & au Duc d'Etampes le 17 mars 1665. Etant Capitaine réformé du régiment de cavalerie de Sultzbach il eut ordre le sixiéme juin 1668, de se rendre à Metz pour servir à la suite de la Compagnie de Chevaux-legers de Joyeuse, qui y étoit logée; & le 31 janvier 1670, de passer incessamment à Verdun pour y servir pareillement à la suite de la Compagnie de Chevaux-legers de Montauban, qui y étoit logée. Il fut choisi pour avoir le commandement de l'une des nouvelles Compagnies de cavalerie, dont le Roi pour le bien de son service, avoit résolu d'augmenter ses troupes, & il eut ordre par lettres de sa Majesté en date du neuviéme août 1671, d'en faire incessamment la levée. Aprés l'avoir mise sur pié, il eut un autre ordre le premier mars 1672, de joindre avec cette Compagnie le régiment de la Rabliére, pour y servir avec les autres Compagnies dont il devoit être composé. Il fut tué en Catalogne au mois de juin 1676, étant Capitaine-Commandant, & Major de ce régiment de la Rabliére, suivant un certificat du Maréchal, Duc de Navailles, daté de Perpignan le 22 janvier 1678. Il avoit été marié à Espeuilles en Nivernois le 29 avril 1658, par contract du jour précédent avec *Judith* de Jaucourt, fille de *Pierre* de Jaucourt, Chevalier, Seigneur Baron d'Espeuilles, de Huban, de Brinon-les-Allemans, & de Michaugues, & de *Françoise* d'Anlezy. Elle mourut de la petite-vérole à Paris le 27 janvier 1670, douziéme jour de sa maladie, âgée d'environ 37 ans. De ce mariage sont venus 1. François Antoine de Prunelé, Seigneur de Tignonville, qui suit; 2. *Charlotte-Judith* de Prunelé, née à Tignonville le 21 juin 1660, & batisée le quatriéme septembre suivant, mariée par contract du 27 avril 1687, avec *Louis* de Villeran, Chevalier, Seigneur de Genonville au Païs Chartrain, laquelle embrassa peu de tems aprés la Religion Catholique, morte à Genonville le sixiéme septembre 1728, dans la 69 année de son âge, laissant postérité, & fut inhumée le lendemain dans l'Eglise paroissiale de Voves; 3. *Charles-Louis* de Prunelé, né à Tignonville le 30 juillet 1661, qui fut fait Capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Rabliére au lieu de feu son pére, & qui servit en cette qualité dans l'armée du Roi en Roussillon pendant les campagnes de 1676, 1677 & 1678, jusqu'à la paix qu'il fut réformé, ayant fait son devoir dans toutes les occasions qui s'étoient présentées avec tout l'honneur & la fidélité possible, comme le témoignent les certificats du Marquis de la Rabliére, & du Maréchal, Duc de Navailles en date des 12 & 15 décembre 1679, mort à Tignonville le troisiéme mai 1681, dans la vintiéme année de son âge; 4. *Pierre* de Prunelé, né à Tignonville le 14 décembre 1662, & mort le premier janvier 1665; 5. Jacques-Philippe de Prunelé, Seigneur du Grand Hôtel des Carnaux, *dont la postérité sera rapportée aprés celle de son frére aîné*; & 6. *Marie Mauricette* de Prunelé, née à Tignonville le 27 mars 1667, laquelle depuis la révocation de l'Edit de Nantes se retira hors du Royaume en 1688, & aprés avoir été en Hollande & en Brandebourg passa en Angleterre, où elle épousa *Pierre* Carle, François, réfugié comme elle pour la Religion, Capitaine dans un régiment d'infanterie au service de la Couronne d'Angleterre, & depuis Lieutenant-Général des armées du Roi de Portugal.

XIV. François-Antoine de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Tignonville, & de Jodainville, né au château de Tignonville le neuviéme mars 1659, & batisé le onziéme suivant, fut emmené en Allemagne dès l'âge de dix ans par Philippe de Baviére, Prince de Sultzbach, qui avoit un régiment de Cavalerie au service de France, & qui le fit élever soigneusement. Il fut d'abord Page de ce Prince, & eut ensuite le commandement d'une Compagnie de Cavalerie pour le service de l'Empereur. Il revint en France depuis la mort de son pére, & fit la foi & hommage au Seigneur d'Arnouville pour raison de ses héritages de Jodainville le troisiéme juin 1681. Il mourut dans son château de Tignonville

ville le premier octobre 1705, dans la 47 année de son âge, & fut inhumé le lendemain dans l'Eglise de ce lieu, ayant embrassé la Religion Catholique depuis plusieurs années. Il avoit été marié au lieu des Bordes près de Sezanne en Brie le 16 juillet 1679, avec *Susanne* de Cormont, fille d'*Abraham* le Febvre de Cormont, Seigneur de Nuisement, de Rieux, de La Cloche, &c. & d'*Anne* le Febvre de Cormont. Elle embrassa aussi la Religion Catholique, mourut au château de Tignonville au mois de mai 1710. & fut inhumée dans l'Eglise du même lieu. De ce mariage sortirent 1. *Charles-Albert* de Prunelé, né à Tignonville le 13 avril 1681, qui fut fait Sous-Lieutenant au régiment de Béarn par Brevet du 26 décembre 1696, & ensuite Lieutenant au même régiment, suivant un certificat de service à lui accordé par le Lieutenant-Colonel de ce régiment, daté à Keiserslauteren ou Caiscloutre en Allemagne, du premier avril 1697, mort peu de tems après; 2. *François-Hector* de Prunelé, né à Tignonville le quatriéme mai 1682, mort le onziéme août 1683; 3. *Samuel-Antoine-Maurice* de Prunelé, né aux Bordes en Brie le dixiéme novembre 1683, & mort au même lieu en bas âge; 4. *Gabriel-François* de Prunelé, né à Tignonville, & batisé par le Curé de la paroisse de ce lieu, mort âgé de dix à onze mois; & 5. François-Antoine de Prunelé, Seigneur de Tignonville, qui suit.

XV. François-Antoine de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Tignonville, né en ce lieu le 31 octobre 1690, a été Enseigne-Colonel du régiment d'Artaignan Infanterie, & se trouva en cette qualité à la défense de la ville & citadelle de Tournay, assiégée par les Alliez, qui s'en rendirent maîtres en 1709. Il fut marié dans la chapelle du château de Morinville en Beauce le 25 juin 1710, par contract du jour précédent, avec *Marie-Angélique* Raulin, fille de *Louis* Raulin, Ecuyer, Conseiller-Sécretaire du Roi, Maison-Couronne de France & de ses Finances, & de *Marie-Magdeleine* Thieullin; & il en a eu 1. *Angélique-Henriette* de Prunelé de Tignonville, née à Tignonville le huitiéme octobre 1713, & morte de la petite-vérole à Pithiviers en Gâtinois le 31 juillet 1731, dans la dix-huitiéme année de son âge sans avoir été mariée; & 2. *Angélique-Geneviéve* de Prunelé de Tignonville, née au château de Tignonville le 20 février 1715, & batisée le 23 avril suivant. Elle a pris l'habit de religion dans le couvent des Cordeliéres, rue-de-Grenelle fauxbourg-Saint-Germain à Paris le 17 octobre 1730, & elle y a fait profession le 16 décembre 1731.

XIV. Jacques-Philippe de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Chalo-Saint-Mars, appellé *le Grand Hôtel des Carneaux*, de Chalo-Saint-Mars en partie, du Grand-Guignard sur Authon en Beauce, du fief de Morville, &c. fils puîné de Charles de Prunelé, Seigneur de Tignonville, Capitaine-Commandant le régiment de la Rabliére, & de *Judith* de Jaucourt, est né au château de Tignonville le 20 décembre 1665, & a été batisé au même lieu le 19 avril 1666. Il commença à servir dès l'âge de 15 ans dans le régiment de la Fére, d'abord en qualité de Cadet, & ensuite de Lieutenant; puis ayant quitté ce poste, il entra en 1684, dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, nouvellement créée & établie dans la citadelle de Strasbourg, où il fit la même année abjuration de la Religion Protestante, & embrassa la Catholique. En sortant des Cadets, il fut fait Lieutenant dans le régiment Royal Infanterie, d'où le Maréchal d'Humiéres, Grand-Maître de l'Artillerie, le tira pour le mettre dans le Corps de l'Artillerie, dont après quatre ans de service il le fit Commissaire Provincial, & depuis aussi Major de ce Corps. Il se trouva à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, servit en 1692 au siége de Namur, que le Roi Louis XIV fit en personne, au combat de Steinkerque, & au bombardement de Charleroi; se trouva encore à la canonade de Peer en 1702, le Duc de Bourgogne commandant alors l'armée; & fut enfin fait Lieutenant d'Artillerie par Brevet du Grand-Maître du neuviéme avril 1703. La venalité des charges introduite dans ce Corps lui fit quitter le service en 1705. Il fut marié dans l'église de Chalo-Saint-Mars, à deux lieues d'Etampes, diocése de Chartres, le 14 février 1695, par contract du jour précédent, avec *Marie* de Savoye fille de *Benoît* de Savoye, Ecuyer, Seigneur de Nanteau, de Formarville, &c. Conseiller du Roi, Thrésorier Général des fortifications de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Lorraine & Barrois, mort le quatriéme août 1683, & d'*Anne* Parfaict sa veuve. De ce mariage sont sortis 1. Parfaict de Prunelé qui suit; 2. *Armand* de Prunelé, né à Saint-Mars le 31 octobre 1697, ondoyé sur le champ, & batisé pour les cérémonies dans l'église du même lieu le sixiéme mars 1700, & qui étant Lieutenant en premier dans le régiment du Roi Infanterie, & montant la garde à Valenciennes en Hainaut, tomba dans un regard ouvert de l'aqueduc de l'Escaut, & s'y noya malheureusement le 24 septembre 1719, dans la vint-deuxiéme année de son âge, & fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église paroissiale de saint Jacques de la même ville; 3. *Catherine* de Prunelé, née à Saint-Mars le sixiéme janvier 1699, & batisée le dixiéme février suivant dans l'église du même lieu, vivante en 1733, non mariée; 4. *Henri*, appellé *le Chevalier de Prunelé*, né à Saint-Mars le 20 juin 1700, & batisé le 28 suivant, fait Enseigne-Colonel du régiment de la Marine Infanterie, par Brevet du quatriéme janvier 1718, Lieutenant par autre Brevet du huitiéme février suivant, & Capitaine en pié dans le même régiment par commission du 12 août 1724; 5. *Jean-Prosper* de Prunelé, né à Saint-Mars le 31 juillet 1714, ondoyé le sixiéme août suivant, & batisé pour les cérémonies le 25 juin 1725, mort à Nemours dans la quatorziéme année de son âge, le huitiéme novembre 1727, & inhumé le lendemain au cimetiére de l'église paroissiale de saint Jean de la même ville; & 6. *Antoinette-Félicité* de Prunelé, née à Saint-Mars le 15 décembre 1721, morte le vintiéme suivant, & enterrée dans la chapelle des Carneaux en l'église de Saint-Mars.

XV. Parfaict de Prunelé, Chevalier, né à Chalo-Saint-Mars, le 13 décembre 1695, ondoyé sur le champ à cause de la nécessité urgente & du péril de mort où il se trouvoit, & batisé le lendemain, pour les cérémonies, dans l'église du même lieu, ayant été destiné à l'état ecclésiastique, reçut la tonsure cléricale à Orléans le 28 juin 1711, & après avoir achevé sa Philosophie, il entra au Séminaire le 18 octobre 1714, & commença alors ses études en Théologie dans les Ecoles de Sorbonne. Il fut pourvu d'un canonicat de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, par lettres de l'Evêque de Chartres du 16 octobre 1716. Il en prit possession en personne le quatriéme décembre suivant, & fut ordonné Sous-Diacre le 19 du même mois. Il acquit le grade de Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, par une Thése publique qu'il soutint dans la salle de Sorbonne, le 30 juin 1718; mais depuis il renonça à l'état ecclésiastique pour épouser *Marie* des Acres de l'Aigle, fille aînée de *Jacques-Louis* des Acres, Chevalier, Seigneur Marquis de l'Aigle, de la Chapelle, d'Aspres, d'*Ecursay*, de Bellefaisses, &c. Brigadier des armées du Roi, Lieutenant-de-Roi en la province de Normandie, & de *Marie* Chopin. Ils passérent ensemble en Angleterre, où ils furent mariez d'abord dans l'église de saint Martin-des-Champs, par un Ministre de l'Eglise Anglicane le 30 août 1721. Cette premiére célébration de leur mariage fut suivie d'une autre, qui fut faite le 27 septembre 1722, dans la chapelle du Marquis de Cortence, Ministre de Sardaigne à Londres, par un Prêtre Catholique, en conséquence d'un Bref du Pape Innocent XIII, en date du 13 août précédent, par lequel Parfaict de Prunelé étoit dispensé de l'empêchement du Sous-Diaconat. Depuis étant de retour en France, ils furent mariez de nouveau en l'église de S. Sulpice à Paris, du consentement & en la présence de leurs parens, le onziéme mai 1724, en conséquence du contract de mariage passé entre eux le septiéme janvier précedent, dont l'exécution fut ordonnée par Arrêt du Parlement de Paris du dixiéme mai 1724. Par cet Arrêt les procédures faites au Présidial de Chartres, & la sentence qui y avoit été rendue le onziéme décembre 1721, contre Parfaict de Prunelé, furent annullées, & lui renvoyé de l'accusation du crime de rapt contre lui intentée. De ce mariage sont venus 1. *Anonyme* de Prunelé, né à Londres le onziéme juillet 1722, fait Enseigne-Colonel du régiment d'Enguien, par lettres du mois de juin 1732, qui a fait en cette qualité la campagne en Allemagne, & s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734; 2. *Marie-Anne-Adelaïde* de Prunelé, née à Paris au Palais du Luxembourg, le 12 décembre 1724, batisée le 16 à S. Sulpice, & reçue au nombre des Damoiselles de la Maison royale de S. Louis à Saint-Cir, le 12 décembre 1731, en vertu d'un Brevet du Roi, du même jour; & 3. *Louise-Françoise-Léontine* de Prunelé, aussi née à Paris au Luxembourg le 27 novembre 1725, & batisée à S. Sulpice le troisiéme décembre suivant.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LIOUVILLE, de Richarville, &c. sortis des Seigneurs de La Porte, & éteints.

VII. Colinet de Prunelé, Ecuyer, troisiéme fils de Guillaume de Prunelé, Sire de La Porte, de Liouville, &c. & de *Jeanne* Lange, Dame de S. Aignan, emporta de la succession de son pére la Terre de Liouville en Beausse, par le partage qu'il fit avec *Gui* de Prunelé, Seigneur de La Porte, son frére aîné, le neuviéme décembre 1424, & fut marié 1. avec *Alix* Paviot, des Seigneurs de Boissi-Le-Sec; 2. avec *Jeanne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Frouville. Il eut de la premiére, 1. *Pierre* de Prunelé, Seigneur de Richarville, qui suit; 2. Jean de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Lézanville, *qui sera mentionné après son frére aîné*; & 3. *Huguette* de Prunelé, femme de *Jean* de Nacelles, Ecuyer, Sieur de la Fosse. De la seconde, vinrent aussi 4. 5. deux fils nommez *Jean* & *Pierre* de Prunelé, qui étoient sous la garde de leur pére en 1444, suivant une quittance qu'il donna en cette qualité.

VIII. Pierre de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Richarville, fit conjointement avec *Jean* de Prunelé son frére, un Bail à Moisson, le premier mai 1473, par lequel ils sont dits *fils de feu Colinet* de Prunelé & d'*Alix* Paviot sa femme. Il partagea avec le même la Terre de Richarville, le septiéme février 1481, lui & *Jean* de Prunelé son frére, firent échange le sixiéme mars 1481, d'une rente & censive venue de la succession d'*Alix* Paviot leur mére, contre la Terre de Rouvre, avec Guillaume du Monceau, Ecuyer, Seigneur dudit Rouvre. Par cet Acte, *Pierre* de Prunelé est qualifié *Ecuyer*, *Prevôt des Maréchaux de France*. Le même *Pierre* de Prunelé, Sieur de Richarville, *n'aguéres Prevôt des Maréchaux de France*, fut retenu en la charge de Conseiller du Roi & Maître ordinaire de son Hôtel, par Brevet du cinquiéme juillet 1493. Les Mémoires de la famille lui donnent pour femme *Jeanne* de Nacelles, & pour fille, *Marguerite* de Prunelé, Dame de Liouville, qui fut mariée avec *Pierre* Couette, Seigneur de Riablé, d'où vint *Charles* Couette, Seigneur de Liouville, de Riablé, de Thuré-la-Couetterie, &c.

On trouve un Pierre de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Richarville, qui avoit épousé *Marie* d'Alonville, laquelle se remaria avec *Jean* d'Auquoy, Ecuyer, Seigneur du Fay, qui transigea à cause d'elle le sixiéme février 1508. Cette *Marie* d'Alonville, étoit fille de *Charles* d'Alonville, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en Beausse, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, mort au mois d'août 1479, & de *Bertranne* de Richebourg, dite d'*Orval*, Dame d'Oysonville en Beausse. On trouve encore une *Marthe* de Prunelé, qui porta la Terre de Richarville dans la Maison de Cugnac, qui la possédoit encore en 1733, en épousant *Louis* de Cugnac, Baron d'Imonville, qui fut tué à la bataille de S. Denys, le dixiéme novembre 1567.

VIII. Jean de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Lézanville, second fils de Colinet de Prunelé, Ecuyer, Sieur de Liouville,

& d'*Alix* Paviot sa premiére femme, transigea le 27 avril 1464, avec *Hugues* de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de la Porte son cousin, pour raison & à cause de certains traitez & accords faits & passez entre leurs péres. Dans cet Acte il est fait mention de la femme de Jean Prunelé, nommée *Charlotte* de S. Guydure. Lui ou son fils qualifié noble homme *Jean* de Prunelé, Ecuyer, Sieur de *Lazenville* & de Romainville, reçut un aveu pour un muid de terre sis à Ninouville, paroisse de S. Valérien de Châteaudun, le dixiéme septembre 1711. *Jacqueline* de Prunelé heritiére de cette branche, fut mariée avec N... de Valiteau ou Bifteau, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, & à cause d'elle, de Romainville, suivant l'aveu qui lui fut rendu le 20 Août 1573, pour raison d'héritages situez au terroir de Ninouville.

Les armes de la Maison de Prunelé sont *de gueulles à six annelets d'or posez 3, 2, & 1.* * *Historia Normannorum* donnée par Du Chêne. *Historiæ Francorum Scriptores*, par le même. *Mémoires & Recherches du Greffier* Du Tillet. *Histoire de la Maison de Harcourt, par* la Roque. *Additions aux Mémoires de Castelnau, par* Le Laboureur. *Antiquitez d'Estampes par* Fleureau. *Annales d'Orleans par* La Saussaye. *Histoire de la ville d'Orleans, par* Le Maire. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana* de 1656. le P. Anselme, &c. *Titres originaux, & Memoires de famille.*

PRUSE, ville de Bithynie, bâtie par Prusias. *Cherchez* BURSE.

PRUSE, autre ville épiscopale de Bithynie dite, selon Thevet, *Cherit.* Il y en a eu une troisiéme épiscopale, dite *Berto.* * Strabon, Pline & Ptolomée en font mention, & Ferrari, in *Lexico. Geogr.*

PRUSIAS, Roi de Bithynie, fut l'un des plus grands Politiques de son tems, où les mouvemens qu'excitoient les Romains en Asie, obligérent les Princes d'Orient à se tenir extrémement sur leurs gardes. Il étoit sur le point d'entrer dans la Ligue d'Antiochus contre les Romains, lorsque les lettres des Scipions (Lucius & Publius) & l'ambassade de Livius l'en détachérent entiérement. Quelques années après, se fiant sur l'expérience d'Annibal, qui s'étoit réfugié auprès de lui, il déclara la guerre à Euménès, Roi de Pergame, & fut défait sur terre, mais dans un combat naval qui se donna ensuite, Annibal qui se voyoit près d'être accablé par le nombre, usa de stratagême, & défit la flotte des Pergaméniens, qu'il battit encore sur terre. Les Romains allarmez de ces progrès, envoyérent T. Flaminius vers Prusias, pour ménager la paix entre Euménès & lui, & l'obliger à livrer Annibal. Ce Prince violant les droits de l'hospitalité, étoit prêt d'exécuter cette lâcheté, lorsque ce grand Capitaine, pour en éviter les suites, s'empoisonna lui-même, 182 ans avant l'Ére Chrétienne. Depuis, Prusias s'entremit auprès des Romains, pour les engager à faire la paix avec Persée, Roi de Macédoine. En l'année 167 avant l'Ére Chrétienne, il fit un voyage à Rome avec son fils Nicomède. On lui fit une entrée superbe. Il y fut nourri & logé magnifiquement aux dépens de la République; mais ce fut par des soumissions serviles qu'il se fit rendre ces honneurs, & qu'il s'assura l'alliance des Romains, dont il étoit venu demander la confirmation. Après son retour, il envoya à Rome Python pour s'y plaindre des irruptions d'Euménès, & ne fut pas dans la suite plus content d'Attale son successeur, avec lequel il entra en guerre ouverte. Il le vainquit, & s'empara même de Pergame, capitale de ses Etats, où il sacrifia à Esculape. Il emporta la statue de ce Dieu; & après avoir manqué la prise d'Elcé, il pilla un temple de Diane, & un autre d'Apollon: ensuite de quoi sa flotte fut ruinée par un naufrage presque universel. Les Romains, pour arrêter ses conquêtes, lui envoyérent commander par des Ambassadeurs de mettre les armes bas. On prit jour & lieu pour une conférence, où Attale & Prusias se devoient trouver chacun à la tête de mille chevaux. Ce dernier, dans l'espérance d'opprimer son ennemi, se fit suivre au rendez-vous par toute son armée, & manqua néanmoins Attale, qui se jetta dans Pergame, où il fut assiégé avec les Ambassadeurs Romains qui l'avoient accompagné. Lorsqu'on eut appris à Rome la conduite de Prusias, on dépêcha une nouvelle ambassade, pour le forcer à faire raison au Roi Attale de toutes ses violences; mais il n'y eut rien de conclu. Enfin Appius Claudius, Lucius Oppius, & Aulus Posthumius envoyez de nouveau, conclurent entre ces deux Princes un traité que Prusias fut obligé d'accepter, quoique très-honteux pour lui. Par les articles chaque Prince rentroit dans les anciennes limites de ses Etats; mais Prusias étoit obligé de remettre entre les mains d'Attale vint navires de haut bord, & de lui payer 500 talens dans l'espace de vint années. Il étoit encore tenu d'en payer cent aux Méthymnéens, aux Æglens, aux Cunéens, & aux Héracléotes, pour les dédommager des irruptions qu'il avoit faites sur leurs terres. Cette paix qui fut conclue l'an 154 avant l'Ére Chrétienne, & l'extrême cruauté de Prusias, le rendirent très-odieux à ses Sujets. Ce Prince jaloux de l'inclination qu'ils avoient pour son fils Nicomède, prit le parti de l'envoyer à Rome; & ayant appris qu'il avoit trouvé le secret de se rendre agréable au Sénat, il lui envoya ordre de demander la remise de la somme qui restoit à payer au Roi Attale. Dans cette négociation, il lui donna pour second Ménas, l'un de ses Favoris, avec ordre à ce dernier de faire assassiner Nicomède à Rome même, si le Sénat lui refusoit sa demande. Mais Ménas découvrant à ce jeune Prince les embûches que lui dressoit Prusias, conspira avec Andronic, Ambassadeur d'Attale, pour le mettre sur le thrône de son pére. Ils le remenérent en Orient, où avec le secours d'Attale qui le reçut, il entra dans les Etats de son pére, qu'il obligea de s'enfermer dans la citadelle de Nicée. Prusias, qui avoit mis toute son espérance dans l'autorité des Romains, desespéré de voir qu'ils n'envoyoient pour l'appuyer qu'une foible ambassade de trois *Sénateurs estropiez*, s'enfuit à Nicomédie, où il fut tué près de l'autel de Jupiter, qu'il avoit choisi pour asyle l'an du monde 3857, & 148 avant Jesus-Christ. Ce fut par son fils même, selon Diodore de Sicile, rapporté par Photius, & selon Tite-Live, *l.* 50. Cependant Dion, cité par Zonaras, témoigne que ce fut par ses Sujets. * Appien, *in Bellis Syriacis & Mithridaticis.* Polybe, *Legat. & in Excerpt. Valesii.* Tite-Live, *l.* 37. *& suiv.* Diodore de Sicile.

PRUSSE, province comprise sous la Pologne, avec titre de Duché, *Prussia, Borussia & Prutenia*, a la Mer Baltique au septentrion; au Couchant la Pomeranie; la Pologne & la Mazovie au midi, & au Levant la Lithuanie & la Samogitie. La Prusse étoit autrefois divisée en douze parties ou Gouvernemens, qui furent, selon quelques Ecrivains, le partage des fils d'un Duc, nommé *Vaido* ou *Vaidut.* Ce païs a eu des Princes particuliers Idolâtres jusqu'au XIII siécle, que les Chevaliers de l'Ordre Teutonique ou de Prusse y portérent la guerre en 1228, à la persuasion de Conrad, Duc de Mazovie, qui ne savoit plus comment résister à ces peuples cruels & puissans. Après une guerre longue & sanglante, les Prussiens furent soumis; mais ils se revoltérent souvent; & secouant le joug des Teutoniques, ils retournérent aux superstitions du Paganisme. Enfin voyant que leurs forces n'étoient pas assez puissantes pour résister à celles de cet Ordre, ils se donnérent au Roi de Pologne vers l'an 1450. Ce fut un nouveau sujet de guerre très-desavantageux pour les deux partis, mais les Chevaliers, après diverses pertes considérables & divers combats, demeurérent les maîtres, par les soins & par la valeur du Grand-Maître Louis d'Erlinhsen. Il obtint la paix, à condition d'abandonner aux Polonois la Prusse Royale, & de leur rendre hommage pour le reste. L'an 1520, Walter Plettemberg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, triompha heureusement des Moscovites, qui s'étoient jettez dans la Prusse & dans la Lithuanie. Mais en 1525, Albert de Brandebourg, ennuyé de faire la guerre, & persuadé par Luther, dont il avoit embrassé la doctrine, s'accorda avec Sigismond, Roi de Pologne. Ce fut à condition qu'il prêteroit à ce Roi le serment, qui étoit le principal sujet de la guerre; & que Sigismond le feroit Prince séculier, & lui donneroit l'investiture d'une partie de la Prusse, que lui & les siens tiendroient en titre de Duché. Par cet accord il renonça au Gouvernement de l'Ordre. La Prusse fut encore un sujet de guerre, & a été enfin divisée en PRUSSE-ROYALE, qui est au Roi de Pologne; & en PRUSSE-DUCALE, qui appartient à l'Electeur de Brandebourg. Fréderic, Electeur de Brandebourg, a pris le titre de Roi de Prusse en 1701, du consentement de l'Empereur. Les villes de la Prusse Royale sont Dantzic, Mariembourg, Elbing, Thorn, Konitz ou Chonicze, &c. Celles de la Prusse Ducale sont Konigsberg, Memmel, Braunsberg, &c. Le païs est fertile en blé & en chanvre, & couvert d'étangs & de forêts. Il y a grande quantité de gibier, de poissons & d'arbres: on y entretient le commerce par la Mer Baltique. Les anciens Prussiens étoient barbares, mangeoient de la chair crue, buvoient du sang de cheval dans leurs festins, & pour l'ordinaire du lait, & habitoient dans les forêts. Ils adoroient le soleil, la lune, le tonnerre, les éclairs, le feu, les arbres, les serpens & les bêtes farouches. *Vifcaito*, leur principal Dieu, avoit soin, selon eux, de la maison & du bétail. Ils en avoient encore deux autres, *Schnelloratz & Gurcho.* Ils observoient parmi eux l'hospitalité, & l'attachement qu'ils avoient pour leurs superstitions, les rendoit ennemis des Chrétiens; & même ils tuérent saint Albert, Evêque de Prague, qui leur étoit allé prêcher la Foi. La Religion dominante à présent, c'est le Luthéranisme, suivant la Confession d'Ausbourg; les Catholiques y jouissent pourtant du libre exercice de leur Religion. La Prusse abonde en bêtes farouches. On y trouve des bœufs sauvages, que ceux du païs nomment *Tuur*, & qui sont les plus grands de toutes les bêtes à quatre piez après l'éléphant. Leur peau est noire, mouchetée de blanc, & ils ont de grandes cornes. L'élan qu'on chasse dans les forêts de Prusse, a de grandes vertus. Sur les rivages de la Mer Baltique dans la Prusse Ducale, on trouve l'ambre jaune, que la mer jette de tems en tems sur le sable par de certains vents. L'électeur de Brandebourg afferme toute cette côte dix-huit à vint mille écus par an, & quelquefois davantage. Les Fermiers y entretiennent des Gardes qui courent le long du rivage, afin que personne ne puisse enlever l'ambre que les flots poussent tantôt en un lieu, tantôt en un autre. L'expérience fait connoître que l'ambre est une congélation, & comme une espéce de gomme; car on en a vu quantité de piéces, où il y avoit des moucherons, & autres insectes, qui étoient congelez au dedans. * Gaguin, ou Gaguini, *in Descript. Sarmat.* Chytræus, *in Saxon.* Chromer, *Hist. de Pologne.* Erasme Stella ou Stella, *de Antiquit. Boruss.* Cluvier, *Introd. in Geograph.* David Chytræus, *de Russor. Relig. & Boruss. Sacrif. &c.* Tavernier, *Voyage des Indes.*

Outre cette description de la Prusse, nous ajoûterons ici les trois articles suivans, qui concernent ce païs-là. Il s'y trouve à la vérité quelque chose dont on a déja parlé dans cet article-cy, mais il y a dans ce qui suit plusieurs particularitez qui ne sont point dans ce qui précéde.

RELIGION ET MOEURS DES ANCIENS PRUSSIENS.

La grande différence qui se trouve entre la Religion & les coutumes des anciens Prussiens & celles de ceux d'aujourd'hui est très remarquable. Ils ne célébroient pas leur culte dans des Temples, mais en plein air & souvent sous de grands chênes, dont il y en avoit sur tout quatre fort fameux parmi eux.

Leurs

Leurs trois principales Divinitez étoient *Percunus*, *Picollos* & *Potrimpos*, qui se rapportent à peu près au Jupiter, au Pluton ou à la Vénus, & au Cupidon des Romains. Ils avoient trois autres Dieux inférieurs nommez *Curcho*, *Warpolkaits* & *Ischwambrata*. Au reste, ils adoroient des serpens & toute sorte d'insectes. Ils représentoient ces Dieux par des statues à qui ils rendoient leur culte. Le nom de leur Grand Prêtre étoit *Criwe*; les subalternes s'appelloient *Waidelottes*. Ils sacrifioient des chevaux & les principaux des prisonniers de guerre qu'ils faisoient. Ils entretenoient aussi un feu perpétuel, & le Prêtre qui le laissoit éteindre étoit puni de mort. La Polygamie étoit permise chez eux, & chacun pouvoit prendre autant de femmes qu'il étoit en état d'en nourrir. Les péres & les méres avoient un pouvoir absolu sur leurs enfans, qu'ils pouvoient tuer selon qu'ils trouvoient à propos. Ils brûloient vifs ceux qui étoient convaincus d'adultére. Ils tuoient les malades de la convalescence desquels on désespéroit, & les sacrifioient à leurs idoles. Ils étoient fort adonnez au vin, & au lieu de gobelets ils se servoient de cornes. Ils se nourrissoient de l'agriculture, de la chasse & de la pêche. Leurs armes étoient fort simples & leur courage suppléoit au défaut de leurs armes. Quand ils faisoient du butin, ils le divisoient en trois parties, dont l'une appartenoit aux Dieux, l'autre aux Prêtres, & la troisiéme à celui qui avoit remporté le butin. La forme de leur gouvernement étoit peu composée. Ils ne se soucioient guéres les uns des autres, & dans de certains cas de nécessité, les principaux parmi eux s'assembloient pour prendre les mesures nécessaires. Tout le païs étoit divisé en onze Cantons, qui n'avoient rien de commun entre eux que le culte sous le chêne qui étoit à *Romove*. Dans ces petites Républiques il n'y avoit que des païsans & de la Noblesse. La valeur dans la guerre anoblissoit parmi eux. Les principaux parmi la Noblesse portoient les titres de Princes & de Rois. Les Prêtres & les Prêtresses influoient beaucoup dans le gouvernement de la République.

ETAT PRESENT DE LA PRUSSE.

Ce païs a pour frontiéres vers l'Orient la Samogitie & la Lithuanie, vers le Couchant la Pomeranie, vers le Midi la Mer Baltique, & vers le Septentrion la grande Pologne & la Masovie. Il a à peu près les mêmes qualitez que la Pomeranie. Il manque de vin, de sel & de mines. On y voit un grand nombre de lacs. Les Principales riviéres en sont la Vistule, le Memmel, le Prégel & l'Elbing. Toute la Prusse se divise en Polonoise & Brandebourgeoise. La prémiére comprend les districts de Marienbourg, de Culm, l'Ermeland & la Pomerélie. Les principales villes en sont Dantzic, Elbing, Thorn, &c. Elles sont pourvues de très beaux priviléges & peuvent être plutôt regardées comme jouïssant simplement de la protection, que comme sujettes de la Couronne de Pologne. Il y a liberté de conscience & les trois Religions sont également tolerées. La Prusse Brandebourgeoise fut érigée en Royaume en 1701, & comprend les Cercles de Sambie, Smaalande ou Samlande, de Natangie & de Hockerland. La Régence en est à Konigsberg, où, outre un Lieutenant de Roi, il y a encore quatre Conseillers de Régence. La Chambre d'appel & les autres Tribunaux sont aussi à Konigsberg. Les Etats du païs sont divisez en trois classes. La prémiére est celle des Seigneurs; la seconde celle de la Noblesse. Les Deputez de l'Université de Konigsberg y ont le pas, comme Prélats, sur tous les autres Députez. La troisiéme est celle des villes & du peuple. Elle est subdivisée en trois autres, 1. celle de Culm, composée de personnes libres; 2. celle de Magdebourg, composée d'Affranchis; & 3. celle de Prusse, composée d'Affranchis & de personnes de main-morte. Le Droit de Magdebourg étoit autrefois en vigueur dans la Prusse, mais en 1620, Jean Sigismond, Electeur de Brandebourg y introduisit le Droit du Duché de Prusse, que l'Electeur Frédéric-Guillaume fit corriger en 1680. Dans les années 1706, 1707 & 1708, la peste y a fait de grands ravages.

RELIGION ET SCIENCES DE LA PRUSSE.

La Religion Chrétienne y ayant été introduite par la force & cela par les Polonois & par les Chevaliers Teutoniques, on établit quatre Evêchez qui sont ceux d'Ermelande, de Culm, de Pomésanie & de Samlande. En 1522, le Grand-Maître Albrecht & la plupart de ses Chevaliers, ayant renoncé à leur Ordre & embrassé la doctrine de Luther, Albert fut chargé de l'Administration du temporel des Evêchez de Pomésanie & de Samlande, qu'on conserveroit comme deux Prélatures considérables du païs. En 1530, la Confession d'Ausbourg fut introduite & les Evêchez & les Convens abolis dans les années suivantes. Leurs revenus furent employez à l'établissement de divers Ecoles & Universitez. En 1542, on établit à Konigsberg un Gymnase, & deux ans après une Université. Le Markgrave George Frédéric établit ensuite les Ecoles ou Académies suivantes, une à Tilsit pour les Lithuaniens, une à Lick pour les Polonois, & une à Salfeld pour les Allemands. En 1569, le Duché de Prusse obtint du Roi Sigismond Auguste, la liberté de la Religion, en conséquence de laquelle on y pouvoit enseigner publiquement la doctrine de la Confession d'Ausbourg. Alors on abolit entiérement les Evêchez, & l'on établit à leurs places les deux Consistoires de Pomésanie & de Salfeld. A la sollicitation des Polonois on permit de bâtir une Eglise pour les Catholiques en 1616, & d'introduire le Calendrier réformé ou nouveau. En 1701, on créa pour le couronnement du Roi un Evêque Réformé dans la Samlande & un Luthérien dans la Pomésanie. Ce dernier ne porta ce titre que dans l'Acte du couronnement, & le prémier continua à le porter en faisant les fonctions de prémier Chapelain & de Confesseur du Roi. *Diction. Allemand.*

P R U T H, en Latin, *Pruthus*, *Hierasus*, *Gerasus*; c'est une grande riviére, qui prend sa source dans les Monts-Krapack, traverse une partie du Palatinat de Lemberg en Russie, ensuite toute la Moldavie, & se décharge dans le Danube, un peu au dessous d'Axiopoli. * Maty, *Diction. Geogr.*

P R U Y M, P R U I M ou P R U M E, Abbaïe. *Voyez* P R U M.

* P R U Y M, P R U I M, P R U M ou P R U M E, riviére d'Allemagne, prend sa source dans la partie septentrionale de l'Electorat ou Archevêché de Trêves, coule à peu près du nord est au sud-ouest, entre dans le Duché de Luxembourg qu'elle traverse du nord au sud, & se décharge dans le Sour une lieue au dessus d'Echternach.

P R Y B U S, ville d'Allemagne en Silésie dans la Principauté de Sagan, est sur la Neisse, au sud-ouest de la ville de Sagan, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

P R Y N N (Guillaume) Jurisconsulte Anglois, fameux Adversaire des Evêques d'Angleterre dans le XVII siécle, écrivit d'une maniére si violente contre les Episcopaux, qu'il fut condamné en 1637, à avoir les oreilles coupées: ce qui fut exécuté. Baillet dit que Prynn eut les oreilles coupées par la main du Bourreau dans la cour du Palais de Westminster le 30 de juin 1637, pour sa Tragédie *du violement du Sabbath*, *& de l'état des Evêques*. Ce traitement le fit élire Membre de la Chambre des Communes dans le Parlement assemblé contre le Roi, mais il ne répondit pas à ce que les Parlementaires attendoient de lui; & n'ayant pas voulu suivre leurs mouvemens, il fut mis en prison. Il y composa un petit Traité adressé au Parlement, pour le détourner de faire le procès au Roi. Il a encore écrit quantité de livres théologiques, historiques & polémiques. Il mourut le 24 d'octobre 1669, âgé de 69 ans. * Bayle, *Dict. Crit.*

P R Y T A N É E, à Athénes, étoit le lieu où étoit le siége des Juges de la Police, & où l'on nourrissoit aux dépens de la République ceux qui avoient rendu quelque service considérable à l'Etat. Il y avoit un autel sur lequel on entretenoit un feu perpétuel & sacré en l'honneur de la Déesse Vesta. Ce n'étoient pas des Vierges qui avoient soin de ce feu, comme à Rome; mais des femmes veuves que l'on appelloit *Prytanitides*. * Suidas. Plutarque, *in Numa.*

P R Y T A N E S, nom que les Athéniens donnoient aux Juges de Police. On en tiroit cinquante de chaque Tribu de l'Attique: ce qui faisoit le conseil des cinq cens, lorsqu'il n'y avoit que dix Tribus: mais lorsqu'il y en eut treize, ce Conseil fut de six cens cinquante. Le lieu où ils s'assembloient se nommoit *Prytanée*. *Voyez* B A C C H I A D E S. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c.* en 1675.

P R Z E C O P. *Voyez* P R E C O P.

* P R Z I B R A M (Jean) après avoir été un zélé Hussite, abandonna solemnellement la doctrine qu'il avoit professée, & écrivit même contre les Taborites. Sa rétractation fit beaucoup de peine à Procope Rase, l'un des Chefs des Hussites. Przibram avoit eu une dispute avec Pierre Peyne, surnommé *l'Anglois*, Wiclefite & Docteur à Prague. Ceux de cette ville firent mettre en prison Przibram & plusieurs autres, qui après avoir recouvré leur liberté, se joignirent aux Orphelins, branche des Hussites, & leur persuadérent de déclarer la guerre à ceux de Prague. Cela se passoit avant que Przibram eût quitté le parti des Taborites. En 1447, il assembla l'Université dans le Collége de Charles IV, où l'on dressa sur la Trinité une profession de foi, qui montre que Przibram, pour avoir abjuré le Hussitisme, n'en étoit pas plus Catholique, ou qu'il avoit repris ses premiers sentimens. Il mourut le 24 décembre de cette même année, étant Pasteur dans la paroisse de S. Gilles à Prague, & Professeur en Théologie. Il fut l'un des Députez au Concile de Bâle, où il soutint qu'il falloit donner au peuple la Communion sous les deux espéces. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

P R Z I P C O V I U S (Samuel) Gentilhomme & Chevalier Polonois, Conseiller de l'Electeur de Brandebourg, fit ses études à Leide, & dès l'âge de 18 ans il composa un Traité de la Paix & de la Concorde de l'Eglise. Peu de tems après il répondit au livre de Heinsius, qui a pour titre, *Crux credo, credo nihil*. Etant de retour en Pologne, il fut honoré de divers emplois civils & militaires. Il s'attacha à la personne du Prince Radzivil, dont il fit l'Apologie, & fut assez avant dans la faveur du Roi de Pologne. Les Sociniens ayant été chassez du païs, tout son crédit n'empêcha pas qu'il ne fût enveloppé dans les malheurs de ceux de son parti. Il perdit ses emplois & ses biens. Il est vrai qu'ils eurent permission de les vendre, & qu'on leur donna trois ans pour s'en défaire; mais ces trois ans furent bientôt réduits à un; & la nécessité dans laquelle on les voyoit de s'en défaire, fit qu'ils furent contraints de les donner presque pour rien. Przipcovius perdit non seulement ses charges & ses biens; mais aussi quelques-uns de ses Ouvrages, & entre autres l'Histoire des Eglises de sa Secte. S'étant retiré sur les terres de l'Electeur de Brandebourg, il fut fait Conseiller de ce Prince, & employa les revenus de cette charge à soulager ceux de son parti, qui s'étoient retirez de Pologne avec lui, & qui étoient dans la derniére misére. Comme il ne suivit pas en tout les sentimens de Socin, & de ceux de sa Secte, sur tout en ce qui regarde les droits du Magistrat & la Justice de la guerre, il y en eut quelques-uns qui l'attaquérent vigoureusement, ce qui donna lieu à de longues Apologies, qu'on trouve parmi ses Ouvrages. Il mourut en Prusse, lieu de son exil, le 19 de juillet de l'année 1670, âgé de près de 80 ans. On a ramassé toutes ses Oeuvres en un volume *in folio*, im-

primé en 1692. Ils peuvent passer pour le VII volume de la *Bibliothéque des Fréres Polonois.* * *Preface qui est au devant de ses Ouvrages.*

PRZIPIEC, PRZYPIECZ, PRZIPIECZ, PRIPECE, PRIPECZ, PREPICE, grande riviére de Lithuanie. Elle prend sa source aux confins de la Haute Volhynie, traverse la Polésie, y baigne Pinsk, Pétricowicze dans le Palatinat de Novogrodeck; Mozir dans le territoire de Rzeczica; Czernobel dans la Basse Volhynie: & quelques lieues au dessous elle se décharge dans le Borysthéne. * Maty, *Diction. Géogr.*

PRZYPIECZ. *Voyez* PRZIPIEC.

PSA. PSE. PSY. PTE. PTO.

PSALLANTS ou PRIANS, Hérétiques. *Cherchez* MASSALIENS.

PSALTERION, instrument de musique, qui a été en usage chez les Hébreux, & dont on ne fait pas précisément la figure. Celui dont on se sert maintenant est triangulaire, avec treize rangs de cordes, les unes d'acier & les autres de laiton. Ce mot est Grec ψαλτήριον, & vient de ψάλλειν, qui signifie *toucher*, frapper doucement comme les Musiciens font leurs cordes. Quelques uns appellent aussi *psalterion*, une espéce d'orgue ou de flute, dont on se sert à l'eglise pour accompagner le chant, & que les Latins nomment *Sambuca* du grec Σαμβύκη, sorte d'instrument de musique. * *Diction. des Arts.*

PSAMATHE, fille de Crotopus, Roi des Argiens, étant devenue grosse d'Apollon, eut un fils nommé *Linus*, qui fut déchiré par des chiens. * Pausanias, *in Laconicis.* Stace, *Thebaïde*, *l.* 1. *v.* 579. Il y avoit un fleuve & une ville de ce nom dans le païs de Thébes, & un port & une ville dans le Péloponnése. * Valerius Flaccus, *l.* 1. *v.* 364. Pline, *l.* 4. *c.* 1. Pausanias, *in Laconicis.*

PSAMMENITE, *Psammenitus*, Roi d'Egypte, que Ctésias surnomme *Amyrtéen*, étoit fils d'Amasis, qui avoit régné 44 ans, & auquel il succéda l'an du monde 3510, 525 avant l'Ere Chrétienne, année remarquable par la pluye de sang qui tomba sur la ville de Thébes en Egypte. Psamménite en montant sur le thrône, se vit attaqué par Cambyse, Roi de Perse; & après la perte d'une sanglante bataille, il fut obligé de prendre la fuite, & de se retirer en diligence à Memphis, où il ne manqua pas d'être investi. La ville ayant été prise, Psamménite fut logé par mépris dans un fauxbourg. Cambyse pour lui donner encore un déplaisir plus sensible, envoya la Princesse sa fille en habit d'esclave avec des Dames Egyptiennes de la premiére qualité, pour puiser de l'eau sur une montagne, d'où elles ne pouvoient descendre avec leurs cruches sans être apperçues de Psamménite. Ce malheureux Prince entendoit les cris de sa fille en passant, & la voyoit dans cet état déplorable, sans paroître en être touché. Il vit ensuite son fils avec deux mille Egyptiens, la corde au cou, & un frein dans la bouche; & quoiqu'il fût qu'on alloit le faire mourir, il témoigna toûjours une constance inébranlable. Mais ayant apperçu de loin un de ses amis qui demandoit l'aumône, il s'écria & se battit rudement la tête. Lorsque Cambyse lui en demanda la raison, il lui répondit, *que les douleurs extrêmes étoient muettes, mais que l'on pouvoit pleurer les malheurs d'un ami.* Cambyse touché de cette réponse, envoya dire qu'on sauvât son fils; mais cet ordre ne put être exécuté, parce que l'on avoit déja fait mourir ce Prince. Ctésias rapporte que Cambyse relégua Psamménite à Suse. Hérodote assure qu'il considéra fort ce Prince captif; mais qu'ayant appris qu'il faisoit des brigues secrettes, pour porter les Egyptiens à une revolte, il le contraignit de boire du sang de taureau: ce qui lui donna la mort. Ce Roi malheureux n'avoit régné que six mois. * Hérodote, *l.* 2. Ctésias.

PSAMMIS, fils de *Néchus*, ou *Nécos*, & petit-fils de *Psammitichus*, leur succéda au Royaume d'Egypte, l'an du monde 3435, & 600 avant Jesus-Christ. Il fit une expédition en Ethiopie; & après un régne de six années, il laissa son sceptre à Apriès qui régna 25 ans, & qui eut pour successeur Amasis, pére de Psamménite, vaincu par Cambyse, Roi de Perse. * Hérodote, *l.* 2. Usser, *in Annal.*

PSAMMITICHUS, né à Saïs, capitale de la Basse Egypte, étoit fils de Bocchoris, qui fut tué par Sabacon d'Ethiopie, lorsque ce dernier s'empara de l'Egypte. Après la retraite de ce Tyran, Psammitichus fut l'un des douze Seigneurs Egyptiens qui partagérent entre eux le gouvernement. Un Oracle, qui avoit prédit que celui d'entre eux qui feroit des libations avec une coupe d'airain, posséderoit seul la souveraineté, pensa causer la perte de Psammitichus. Car s'étant trouvé avec ses onze Collégues dans un sacrifice, où le Prêtre n'apporta, pour faire les libations ordinaires, qu'onze tasses d'or, il employa à cet usage son casque qui étoit d'airain, & il lui en eût coûté la vie, si l'on n'eût justifié qu'il n'avoit eu aucune part à la méprise du *Prêtre.* Cependant malgré son crédit & ses grandes richesses, il fut relégué dans des marais voisins de la mer. Il couroit risque d'y passer le reste de sa vie; mais ayant levé une armée composée d'Arabes & de Pirates d'Ionie & de Carie, qu'il joignit aux Egyptiens de son parti, il livra à ses ennemis une grande bataille, qu'il gagna près de Memphis. Ceux qui en échappérent, & qui ne voulurent point se soumettre à la domination de Psammitichus, se retirérent dans la Libye. Cette victoire, qui fut remportée l'an du monde 3365, & 670 avant Jesus-Christ, rendit Psammitichus maître de toute l'Egypte. Il donna des terres à habiter aux Grecs qui l'avoient secouru, au dessus de la ville de Bubaste, & ouvrit à leurs compatriotes l'accès de son païs. Ce fut d'eux qu'il se servit pour bannir la barbarie de son Royaume, pour y faire fleurir le commerce, & pour y faire élever les jeunes Egyptiens dans la connoissance des Sciences & des Arts. On dit aussi qu'il introduisit le premier en Egypte l'usage de boire du vin, qu'il fit chercher les sources du Nil, & qu'il prit la ville d'Azoth après un siége de vint neuf ans. Il détourna à force de présens & de priéres une multitude innombrable de Scythes, lesquels après avoir battu les Médes, venoient fondre sur son païs. Ce Prince laissa son Royaume à son fils Nécos, & mourut l'an du monde 3419, & 616 avant Jesus-Christ. Il fut enterré à Saïs dans le temple de Minerve. * Hérodote, *l.* 2. Diodore de Sicile, *l.* 1.

PSAMMUTIS ou PSAMMETICHUS, autre Roi d'Egypte, régna long-tems après, du tems d'Artaxerxès *Mnémon*, vers l'an du monde 3632, & 403 avant Jesus-Christ. Il fit massacrer Tamos de Memphis, Gouverneur d'Ionie, auquel il avoit de grandes obligations, & qui s'étoit refugié en Egypte après avoir suivi le parti de Cyrus, vaincu par son frére Artaxerxès. Psammitichus ne se porta à cette perfidie envers son ami, que pour s'emparer de sa flotte & de ses richesses. Il ne régna qu'une année, & eut *Nephérites* II, pour successeur. * Diodore de Sicile, *ad Ann. primum Olympiadis XCV.*

PSAPHON, natif d'une contrée d'Afrique, voisine de la Libye propre, fut entêté d'une folle vanité, & résolut de se faire rendre des honneurs divins. Il prit pour y parvenir quantité d'oiseaux, de ceux dont la langue à de la facilité à prononcer les paroles des hommes (à quoi il n'eut pas beaucoup de peine; car il s'en trouve en abondance dans l'Afrique) & leur fit apprendre avec grand soin ces trois mots, μέγας Θεὸς Ψάφων, qui signifient *Psaphon est un grand Dieu.* Lorsqu'il les eut instruits de la sorte, il les laissa tous envoler à l'heure qu'il avoit accoutumé de leur donner à manger. Ces oiseaux étoient faits à répéter ces trois paroles pour avoir dequoi appaiser leur faim: de sorte que n'ayant pas mangé de ce jour-là, ils alloient criant d'un côté & d'autre de toute leur force ce qui leur avoit été enseigné. Le peuple saisi de crainte à ce prodige apparent, ayant sçu la signification de ce qu'il entendoit, conçut une vénération religieuse pour Psaphon; d'où est venu le proverbe, *les oiseaux de Psaphon.* * Alexander ab Alexandro, *l.* 6. *c.* 4. Erasme, *in Adagiis.*

PSARA, la grande Psara, en Latin *Psyra Major*, isle de l'Archipel. Elle est située à cinq lieues de celle de Scio, du côté du midi. Elle peut avoir sept lieues de circuit, & elle est déserte, de même que la petite Psara, *Psyra Minor*, qui est environ à demi-lieue de celle-ci, vers le Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

PSATYRIENS, Hérétiques sortis des Ariens, se déclarérent dans le Synode d'Antioche, qu'ils tinrent vers l'an 360, & soutinrent que le fils n'étoit pas semblable en volonté à son pére, & qu'il avoit été fait de rien, comme Arius l'avoit enseigné au commencement. Ils ajoûtoient que dans Dieu, engendrer & créer étant la même chose, la génération du Verbe étoit sa création. * Théodoret, *de Hær. Fab. l.* 4. Baronius, *A. C.* 360.

PSAUME ou PSEAUME (Nicolas) vint au monde à Chaumont-sur-Aire, au Duché de Bar & dans le Diocése de Verdun en 1518. *Pierre* Psaume & *Didiére* Morel, ses pére & mére, confiérent son éducation à *François* Psaume, son oncle, Abbé de Saint-Paul de Verdun, Ordre de Prémontré: il en prit un soin singulier, & l'envoya étudier à Paris, à Orléans, & à Poitiers. Il s'aquit dans ces Universitez une grande réputation. Il prit à Orléans le Bonnet de Docteur en Droit, & à Paris celui de Docteur en Théologie. Son oncle charmé des talens de son neveu forma le dessein de lui résigner son Abbaïe. Nicolas, pour se mettre en état de la posséder, se fit Religieux de l'Ordre de Prémontré en 1540. Les prémiers soins du nouvel Abbé furent de réformer sa Maison, & il y réüssit. Le Chapitre Général de l'Ordre le députa à Rome en 1542, pour empêcher le Cardinal de Pise d'envahir l'Abbaïe de Prémontré; & en 1548, il fut choisi pour assister au Concile de Trente & pour y soutenir, en qualité de Procureur Général, les intérêts de l'Ordre. Le Cardinal de Lorraine, qui avoit un fond d'estime & d'amitié pour Psaume, lui résigna l'Evêché de Verdun & lui en fit prendre possession la même année le 12 juillet 1548. L'année suivante, Psaume assista au Concile Provincial de Tréves: & en 1550, il se rendit à celui de Trente, où il signala sa capacité & son zéle, mais particuliérement dans la session 13, où il parla avec force & vigueur contre l'abus des commendes. Sa liberté offensa les Légats, & lui attira le reproche ironique & équivoque, *audite quomodo Gallus iste cantet.* Psaume, sans se déconcerter, répondit à cette piquante raillerie, *ô Utinam ad Galli cantum Petrus resipisceret!* Il voulut quitter le Concile, & fit de fortes instances pour cela auprès de l'Empereur, qui le lui défendit sous peine de privation de ses biens & de ses honneurs. Le Légat, à qui l'on fit sentir son imprudence, la crut réparée en confiant à Psaume la rédaction des Décrets du Concile. Il se chargea avec plaisir de cette commission & il s'en aquita avec honneur & fidélité. Le Concile ayant été suspendu pour les raisons que personne n'ignore, Psaume revint à Verdun & ce fut durant son séjour, qu'à la persuasion du Grand Cardinal de Lorraine, il se mit & sa ville sous la protection de la France, sauf néanmoins les droits de l'Empire. Henri, précédé du Cardinal de Lorraine, vint prendre possession de sa nouvelle conquête le 12 juin 1552, & y établit Tavannes pour Gouverneur. Psaume se répentit bientôt de sa démarche, à la vue des hostilitez de Tavannes, qui, pour signaler les prémices de son gouvernement, démolit l'Eglise de l'Abbaïe de Saint Paul, un chef d'œuvre de beauté & de magnificence. Bomard, qui lui fut substitué, ne valoit pas mieux; il continua de contrister l'Evêque, d'écorner ses droits, & par surcroit de chagrin pour le Pré-

Prélat, il fit entrer dans la ville Jean Poincignon, à qui il permit de répandre les dogmes & les livres des Réformez. Psaume fut embarrassé à justifier sa défection auprès de l'Empereur. L'Archevêque de Tréves, Jean Dissenbourg entreprit son Apologie, & il eut le bonheur de réussir & de persuader à sa Majesté, que la protection de la France que l'Evêque de Verdun avoit sollicitée, n'intéressoit en rien les droits de l'Empire. Psaume sachant que l'Empereur s'étoit radouci, alla lui même le trouver à Prague en 1562, se justifia & revint victorieux de ses ennemis, qui l'avoient dénoncé à Ferdinand II.

Le Concile de Trente ayant repris vigueur par le retour des Evêques, Psaume s'y rendit avec le Cardinal de Lorraine le 13 de novembre 1562. Psaume y fut dès son entrée honoré de la charge de Sécretaire du Concile & il en rédigea par écrit, non seulement les Actes publics, mais encore les délibérations secretes des Congrégations. Après la clôture du Concile, il se hâta de se réunir à son troupeau pour l'instruire & le garantir contre les Réformez de Metz. Il tint des Synodes, il publia le premier les Décrets du Concile de Trente & les fit le prémier imprimer. Il chassa les Calvinistes qui s'étoient introduits dans quelques villages de son Diocése, fit refleurir la science, ramena les Belles Lettres, érigea des Colléges, réforma son Clergé, & composa des livres. Quoique sans cesse aux mains avec les ennemis de sa Religion, il sut les vaincre par sa douceur, ou les réduire par sa prudence. Sa vie fut ainsi diversifiée par les événemens. Mais sa piété, son zéle, son courage, furent toûjours les mêmes. Il mourut le dixiéme d'Août 1575, & fut enterré dans son Eglise Cathédrale. Nous avons de lui plusieurs Synodes dont une partie est imprimée & l'autre manuscrite. Il fit imprimer en 1574, *le Portrait de l'Eglise*. En 1725, le Pére Hugo, Abbé d'Estival & Evêque de Ptolémaïde, donna au Public le *Diarium & Medulla votorum Patrum Concilii Tridentini, & Elucidationes nonnullorum locorum Concilii Tridentini, à Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalibus Concilii Interpretibus, Collectore Nicolao Psalmæo*. Il y a un recueil de Lettres de cet Evêque au Cardinal de Lorraine avec les Réponses du Cardinal: il ne paroit pas encore, mais il mérite de voir le jour. Ce Manuscrit est entre les mains de l'Abbé éditeur du *Diarium*. * Mamerotus *in præfatione Sermonum super Jonam*. Sachinus, *l.* 7. *n.* 85. Hugo *Abbas Stivagii in præfatione, tome* 1. *Sacra Antiquit. Monum. edita Stivagii. Cet article a été fourni. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

PSEAUME (Nicolas) *Voyez* PSAUME.

PSEAUMES, en Hébreu *Tehillim*, & en Grec Ψάλμοι, sont en général des Hymnes ou des louanges; mais on donne particuliérement ce nom à un livre de l'Ancien Testament, que l'on appelle *le livre des Pseaumes*, qui contient 150 Pseaumes, & qui porte le nom de *David*, quoiqu'il soit certain, comme le remarque saint Jérôme, qu'ils ne sont pas tous de David, & qu'il y en a qui sont d'autres Auteurs, dont les noms sont marquez dans le titre de chaque Pseaume. Comme le plus grand nombre porte en titre le nom de David, & qu'il y en a même qui lui conviennent, quoiqu'ils n'ayent point de titre, on a donné au recueil entier le nom de *David*. Le 89, selon la Vulgate & le 90 selon l'Hébreu, est attribué à Moïse; plusieurs portent le nom d'Asaph; d'autres ceux de Coré ou d'Idithun ou Jeduthun, d'Eman ou Héman & d'Ethan. Il y en a qui ont été visiblement composez depuis la captivité, comme le 64 & le 136, selon la Vulgate, & le 65 & 137 selon l'Hébreu. Cette coutume de célébrer les louanges de Dieu, & de lui rendre graces de ses insignes bienfaits par des Cantiques, & dont le chant étoit souvent accompagné d'instrumens de musique, a subsisté depuis le commencement de l'établissement de la République des Hébreux jusqu'après la captivité des Juifs à Babylone. Moïse en fut le premier auteur. Cet usage subsista parmi les Juifs, & de tems en tems des personnes inspirées de Dieu firent des Cantiques à sa louange, à l'occasion de quelques bienfaits insignes & remarquables; mais David, que l'Ecriture appelle un excellent Psalmiste, II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 1. recueillit les anciens, en fit plusieurs nouveaux, & prit un soin particulier de les faire chanter. Son fils Salomon fit aussi un grand nombre de Pseaumes, & n'eut pas moins d'application que son pére à les faire chanter par les Lévites. Les troubles qui survinrent ensuite ayant pu apporter quelque négligence & quelque altération dans une si sainte pratique, Ezéchias en fut le restaurateur. Les Juifs étant transportez à Babylone, ne songérent plus à chanter les airs de joye qu'ils chantoient autrefois dans Jérusalem, & s'appliquérent uniquement à décrire & à déplorer leur misére, par des Pseaumes lugubres. Enfin, étant de retour, ils recommencérent à chanter leurs anciens Pseaumes de louanges, & en firent de nouveaux, en action de graces. Ce fut alors qu'Esdras ayant pris le soin de revoir les livres sacrez, fit le recueil de cent cinquante Pseaumes, qui composent aujourd'hui le livre des Pseaumes, soit qu'il n'en trouvât pas davantage, soit qu'il fit un choix particulier de ceux-ci. Il n'a suivi dans ce recueil aucun ordre, ni des auteurs, ni des tems, ni des matiéres, & il semble avoir ramassé les Pseaumes à mesure qu'il les trouvoit. Il en fait un seul volume, sans les partager en certaines classes. Les Juifs les ont depuis distribuez en cinq parties, dont la premiére finit au Pseaume 41; la seconde au 71; la troisiéme au 90; la quatriéme au 106; & la derniére contient le reste des Pseaumes. Plusieurs Péres ont suivi & remarqué cette division; mais elle n'a aucun fondement, puisque dans chaque partie il y a des Pseaumes entiérement différens. Les Pseaumes sont un Ouvrage Poëtique, mais il est difficile de dire en quoi consistoit la Poësie des Hébreux. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit semblable à celle des Grecs & des Latins, & que leurs vers consistoient en un certain nombre de piez; d'autres prétendent qu'elle consistoit principalement en rimes. On est fort embarrassé à trouver l'un ou l'autre dans les Pseaumes; mais on y reconnoit tout d'un coup un stile & un tour poëtique. Les instrumens de musique des Hébreux, dont on trouve les noms dans les titres des Pseaumes, ne sont pas moins inconnus que leur Poësie. * M. Du Pin, *Dissert. prélim. sur la Bible.* Voyez la Remarque qui est à la fin de l'article de DAVID, touchant la différence qui se trouve entre les Catholiques Romains & les Protestans touchant la maniére de compter les Pseaumes.

PSEAUTIER: ce nom qui signifie le livre des Pseaumes, est donné tant dans l'Eglise Gréque que dans la Latine, à ces mêmes Pseaumes divisez en plusieurs parties, que l'on chante dans l'Office divin. Dans l'Eglise Latine le Pseautier est partagé, pour être récité entier dans l'Office d'une semaine. Les Grecs l'ont divisé en vint parties, qu'ils nomment Καθίσματα, *Cathismata*, c'est à dire, *Sessions*, & ils en récitent un certain nombre de sessions durant un jour, dans leur Office: de sorte que chaque semaine ils parcourent tout le Pseautier. Pendant les six semaines du Carême, ils doublent; car il les récitent tous deux fois la semaine; mais ils ne les chantent qu'une fois pendant la semaine sainte, & ils finissent leur Office le Mécredi, ne disant rien du Pseautier, depuis le Jeudi saint jusqu'au Samedi d'après Pâques. * Leo Allatius, *dans sa premiére Dissertation sur les livres ecclesiastiques des Grecs.*

☞ Le Pseautier se chante dans l'Eglise à deux chœurs, dont chacun récite un verset alternativement. Cette maniére de chanter les louanges de Dieu étoit établie, à ce que l'on prétend, dans l'Eglise d'Antioche dès le tems de saint Ignace. Quoi qu'il en soit, il est certain que Flavien & Diodore l'établirent ou la renouvellérent sous l'empire de Constance. Des Grecs elle passa en Italie, & saint Ambroise l'établit dans l'Eglise de Milan. Les Eglises d'Italie la communiquérent aux autres Eglises d'Occident. * Socrate, *l.* 6. *c.* 8. Spelman, *Gloss. Archæol.*

PSECADES, femmes de chambre, qui chez les Anciens, parfumoient la tête de leurs Maitresses avec des parfums liquides, qu'elles répandoient goutte à goutte; car le mot ψεκὰς signifie *goutte*, & ψεκάζειν *degoutter, faire tomber goutte à goutte.* * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

PSELLUS (Michel) Auteur Grec, célébre par le grand nombre de ses Ouvrages, vivoit sous le régne de l'Empereur Constantin *Ducas*, qui succéda à Isaac Comméne en 1059. Il fut Précepteur du fils de cet Empereur, c'est à dire, de Michel VII, *Parapinace*, qui succéda à Romain *Diogéne* en 1071. Psellus composa un tres-grand nombre de livres, citez par les Auteurs qui parlent avantageusement de lui. * Anne Comnéne, *Alexiade*, *l.* 25. Cédréne & Zonare, *in Annal.* Léo Allatius, *Dissert. de Psellis.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Græc.* Gesner, *in Bibliotheca.*

PSYCHE', Divinité des Anciens, étoit proprement l'ame que les Grecs nomment ψυχή. Apulée & Fulgence ont décrit les Amours de Cupidon & de cette Déesse, & le mariage qu'ils contractérent ensemble. On répresentoit Psyché avec des ailes de papillon aux épaules, parce que la légéreté de ce volatile exprime en quelque façon la nature & les propriétez de l'ame, qui n'étoit selon eux, qu'un air & qu'un souffle. Le papillon étoit aussi le symbole de l'ame, & lorsqu'on peignoit un homme mort, on répresentoit un papillon qui paroissoit être sorti de sa bouche, & qui s'envoloit en l'air. On voit dans plusieurs Monumens antiques, un Cupidon embrassant Psyché; celui-là presque nud, & celle-ci à demi-vêtue: par où il semble que les Anciens exhortoient les hommes à la volupté, selon la pensée de Fulgence, qui explique ces embrassemens du desir qu'a la cupidité de posséder l'ame. D'autres croyent qu'ils ont voulu faire allusion à la faculté raisonnable & à l'irraisonnable, qu'ils supposoient être dans l'ame; ou à l'esprit marqué par Psyché, & à la concupiscence figurée par Cupidon. * Spon, *Recherches curieuses d'Antiquitez. Voyez* la Fable de Psyché dans *Apulée.*

PSYLLES, *Psylli*, peuples d'Afrique, avoient un si grand pouvoir sur les serpens, que ces animaux fuyoient en les voyant. Les Anciens en rapportent des choses assez particuliéres, dont les Modernes se moquent. Dion & Suétone disent qu'Auguste ayant une extrême passion de conserver Cléopatre, pour la mener en triomphe, fit sucer le venin qu'elle avoit tiré par des Psylles. Aulu-Gelle, après Hérodote, rapporte que ces Psylles n'ayant point d'eau, résolurent de faire la guerre au vent du sud, qui avoit épuisé leur eau. Ils marchoient vers le midi, lorsque le vent de sud venant à se lever, les ensevelit sous le sable. Il n'est pas vrai que Xénophane de Colophon, ait composé un Poëme des Psylles, comme plusieurs l'ont avancé. M. l'Abbé Souchay de l'Académie des Belles Lettres, a fait une Savante & curieuse Dissertation sur les Psylles, laquelle se trouve dans les Mémoires de la même Académie. * Hérodote, *l.* 4. Suétone, *in Augusto*, *c.* 17. Dion Cassius, *l.* 51. Pline, *l.* 7. *c.* 2. Plutarque, *in Catone Uticensi.* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 11. Lucain, *l.* 9.

PSYTTALIE, petite isle du Golfe Saronique, située entre l'Isle de Salamine & le Pyrée. Strabon, *l.* 9. dit qu'elle étoit déserte & toute pleine de rochers, & quelques-uns l'ont appellée le *port de Pyrée.* Plutarque en parle dans la Vie d'Aristide. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

*PTACZECKO de BIRKENSTEIN, (Hynce) dans le XVI siécle, Chef des Calixtins, c'est à dire, de ceux qui prétendoient qu'il étoit de nécessité absolue de distribuer l'Eucharistie aux Fidéles sous les deux espéces. Ce fut lui qui eut le plus de part à la mort du grand Procope, l'un des principaux Chefs des Hussites, & par conséquent à la ruïne de ce parti. Cependant après la mort de l'Empereur Sigismond, il s'opposa au parti qui vouloit appeller Albert d'Autriche, gendre de ce Prince, parce qu'il le regardoit comme un ennemi de la

Reli-

Religion qu'il professoit. Il fut un des Administrateurs du Royaume de Bohéme. Lorsque l'Impératrice Barbe eut accepté la Couronne de Bohéme, Ptaczecko, prit le titre de *Suprême Gouverneur des villes de Prague.* Sa faction devint si puissante qu'elle donna de l'ombrage aux Grands. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PTERELAS, ou PTERELAUS, Roi des Téléboens. *Voyez* l'article d'AMPHITRYON.

PTOEMPHANES, peuples anciens d'Ethiopie, dont Pline fait mention. Il dit qu'ils avoient un chien pour Roi, & qu'ils lui obéissoient selon les signes qu'il faisoit du corps, qu'ils prenoient pour des commandemens. * Pline, *Hist. Nat. l. 6. ch.* 30. Davity, *Etats du Grand Negus.*

PTOLEMAIDE, *Ptolemais*, communément appellée *Acre* ou *Saint-Jean d'Acre*, ville & port de mer dans la Phénicie ou Palestine, & Evêché suffragant de Tyr. *Cherchez* ACRE.

PTOLEMAIDE, ville de la Pentapole d'Egypte, a été nommée par les Anciens *Ptolemais Cyrenaica*, & par les Modernes *Tolometa.* Elle a été autrefois siége d'Evêché.

CONCILE DE PTOLEMAIDE.

Le célébre Synésius assembla ce Concile en 411, contre Andronic, Préfet de la Pentapole d'Egypte, qui avoit commis des impiétez exécrables contre Dieu & contre la Religion. Il avoit fait des concussions extraordinaires, & avoit traité avec une extrême cruauté les peuples, les Prêtres & les Evêques, prononçant contre ceux-ci ce blasphême exécrable, *Que nul d'entre eux ne pourroit s'échapper de ses mains, quand il tiendroit les piez de Jesus Christ même.* Les Evêques ne pouvant plus dissimuler des crimes si énormes, s'assemblérent & fulminérent contre lui une sentence d'excommunication. Synésius dans une Epître, en inséra la formule, qui mérite d'être rapportée. *L'Eglise de Ptolemaïde*, dit-il, *ordonne ceci à toutes les Eglises ses sœurs, qui sont répandues dans le monde, que nul temple de Dieu ne soit ouvert à Andronic, à Thoante & à leurs Satellites, & qu'on leur ferme tous les lieux de pieté. Il n'y a point de part en Paradis pour le Diable; & quand il y seroit entré par surprise, il en seroit chassé. Tous les particuliers & les Magistrats n'auront ni maison ni table commune avec eux, & principalement les Prêtres, qui ne les salueront pas s'ils sont en vie, & qui après la mort ne les conduiront pas à la sépulture. Que si quelcun méprise cette ordonnance, comme venant d'une petite Eglise, & reçoit ceux qu'elle a condamnez, comme si, à cause de sa pauvreté, il n'étoit pas necessaire de lui obéir, qu'il sache qu'il fait un Schisme dans l'Eglise, que Jesus Christ veut qui soit une. Nous traiterons telles personnes, soit qu'elles soient dans le Diaconat, soit qu'elles soient dans l'épiscopat, comme Andronic. Même nous ne leur toucherons pas la main, nous ne mangerons pas à même table, bien loin de participer avec eux aux choses sacrées.* Andronic fut tellement épouvanté de cette excommunication, qu'il se jetta aux piez des Evêques, leur demanda pardon, & fut reçu à la pénitence. * Synésius, *Epist.* 57. 58 & 72. Baronius, *in Annal.* Godeau, *Hist. Ecclés. du cinquiéme siécle. Conciles*, tome 5.

PTOLEMAIDE, aujourd'hui SUAQUEM. *Voyez* SUAQUEM.

PTOLEMAIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

PTOLEMAIS. *Voyez* PTOLEMAIDE.

PTOLEMÉE (Saint) Martyr à Rome, du tems de Marc-Auréle, ayant converti une femme Payenne à la Religion Chrétienne, voulut en instruire son mari, & le tirer de la débauche où il étoit. N'en ayant pu venir à bout, elle fit divorce avec lui. Le mari, pour se venger, fit arrêter Ptolémée comme Chrétien: il confessa qu'il étoit Chrétien. Il fut condamné à mort, & mené au supplice. Un autre Chrétien nommé Luce, s'étant récrié contre l'injustice de ce jugement, fut aussi sur le champ condamné par le même Juge, puis exécuté. Un troisiéme Martyr, dont on ne fait point le nom, fut joint à Ptolémée & à Luce. Les Martyrologes font mémoire de ces Martyrs au 19 d'octobre. * Saint Justin, *Apol.* 1. Eusébe, *Hist. l.* 1. *c.* 17. Ruinart, *Acta Martyrum sincera.* Tillemont, *Mémoires Ecclés. tome* 2. Baillet, *Vies des Saints.*

PTOLEMÉE, I. du nom, Roi d'Egypte, fut surnommé *Lagus*, parce qu'il passoit pour fils d'un Macédonien de ce nom; mais, selon quelques Auteurs, il avoit eu pour pére le Roi Philippe de Macédoine, qui maria sa Maîtresse Arsinoé, déja grosse de lui, à Lagus homme de basse extraction, & depuis Garde du Corps d'Alexandre *le Grand.* Le surnom de *Soter* ou *Sauveur* que porta depuis Ptolémée, lui fut donné par les Rhodiens, en reconnoissance de ce qu'il les avoit sauvez de la fureur de Démétrius & d'Antigonus. C'est sans fondement qu'on a cru qu'il lui avoit été donné, pour avoir sauvé la vie à Alexandre chez les Oxydraces, ou plutôt chez les Malliens, peuples des Indes voisins des premiers, puisqu'il témoigne lui même dans son Histoire, qu'il étoit absent de cette occasion, & qu'il étoit alors employé d'un autre côté. Il est certain qu'il eut grande part aux conquêtes d'Alexandre, & qu'il fut l'un de ses Favoris les plus chers. Ce fut à lui que ce Prince commanda de lui amener le traître Bessus, qui avoit été pris après avoir assassiné Darius son Prince, l'an 3707 du monde, 328 avant l'Ere Chrétienne. Ptolémée fut dangereusement blessé d'une fléche empoisonnée au siége de Brachmanes, & fut même tenu pour mort, lorsqu'il fut guéri par une herbe qui fut, dit-on, miraculeusement indiquée dans un songe à Alexandre. Il est vraisemblable, dit Strabon, qui place cette avanture chez les Orites, qu'Alexandre apprit ce reméde de quelcun du païs, & que cette révélation supposée est un ouvrage de la flatterie. Après la mort de ce Prince, Ptolémée eut très-grande part au gouvernement; & dans la distribution qui fut faite des provinces, il obtint en partage l'Egypte où il se fit aimer par ses maniéres douces & engageantes. Ses premiers soins furent d'attirer près de lui à force de libéralitez, les Chefs & les Soldats les plus connus, de mettre par tout des garnisons, de lever une bonne armée, & de faire alliance avec les Princes ou Gouverneurs voisins, pour se maintenir en Egypte contre Perdiccas, qui prétendoit lui enlever cette province. La mort le délivra de cet ennemi dangereux: ensuite dequoi, dans un nouveau partage des provinces qui fut fait par Antipater, on confirma Ptolémée dans la possession de l'Egypte, où il étoit trop bien établi pour pouvoir en être chassé. Il ne songea plus qu'à étendre les bornes de sa domination; & comme la Phénicie & la Syrie lui étoient très-commodes, tant pour couvrir l'Egypte que pour attaquer l'Isle de Cypre, il y envoya une armée sous la conduite de Nicanor, qui soumit en peu de tems ces deux provinces. Il surprit ensuite Jérusalem, dont il il se rendit maître sous prétexte d'y vouloir sacrifier, & emmena plus de cent mille captifs de la Judée. Les plus jeunes & les plus robustes, au nombre de trente mille, furent distribuez dans ses troupes; & les autres inhabiles pour la guerre, furent livrez aux Soldats, pour les servir dans les emplois les plus vils. Depuis il y eut une ligue conclue entre Ptolémée, Lysimachus & Cassander, contre Antigonus, qui de son côté se fortifia de l'alliance des Cypriots, des Rhodiens & des Cappadociens. La ville de Tyr se rendit à Antigonus, après un siége de trois ans; & celle de Cyréne en Libye, avoit suivi cet exemple. Ptolémée, pour qui la citadelle tenoit encore bon, y envoya promptement une armée, qui mit les Rebelles à la raison. Poussé depuis par Séleucus, il alla attaquer Démétrius, fils d'Antigonus, qu'il défit dans une grande bataille près de Gaza, dans la Basse Syrie, vers l'an 312 avant Jesus Christ. Il y eut plus de cinq mille hommes tuez de l'armée de Démétrius, & plus de huit mille prisonniers. Lorsque ce Prince fit redemander les morts pour les enterrer, on les lui renvoya avec ses tentes, son bagage & tous ses Esclaves, en lui faisant dire que c'étoit pour la gloire, & non pour le butin, que l'on avoit combattu. Démétrius eut sa revanche l'année suivante, & remporta une grande victoire sur Cillé, Général de Ptolémée, qui fut obligé d'abandonner la Syrie & la Phénicie, & d'y démolir les villes les plus considérables dont il s'étoit emparé. Enfin il y eut un traité conclu entre Cassander, Ptolémée, Lysimachus & Antigonus: les conditions furent que l'Europe resteroit sous la puissance de Cassander, jusqu'à ce que le jeune Alexandre, fils de Roxane, fût en âge de majorité; que Lysimachus tiendroit la Thrace sous sa domination; que Ptolémée seroit maître de l'Egypte, & des villes frontiéres de l'Arabie & de la Libye; & qu'Antigonus commanderoit à toute l'Asie, sous promesse de laisser vivre les Grecs selon leurs coutumes; mais cette paix ne fut pas de longue durée, & les intérêts des uns & des autres leur fournirent bientôt des prétextes pour la rompre. Ptolémée, qui occupoit déja la plupart des villes de l'Isle de Cypre, fit mourir Nicoclès, Roi de Paphos, qui entretenoit intelligence avec Antigonus. Pour réparer les pertes qu'il avoit faites en Cilicie, il se présenta avec une flotte devant la ville de Phasélis, qu'il emporta d'assaut. De là passant en Lycie, il se rendit maître de plusieurs autres villes. Il fit mourir dans l'Isle de Cos, Ptolémée, neveu d'Antigonus, qui avoit abandonné le parti de son oncle; & il grossit son armée de celle de ce Général. Les années suivantes il courut les isles, & assura son autorité dans la Libye. L'an du monde 3729, & 306 avant Jesus Christ, il fut défait une fois dans la personne de ses Lieutenans, & une autre fois lui même en personne, dans l'Isle de Cypre, qu'il perdit; mais l'année suivante Antigonus échoua à son tour en Egypte, où Ptolémée demeura vainqueur. La célébre bataille d'Ipsus en Phrygie, qui fut donnée par Ptolémée, Séleucus & Lysimachus, contre Antigonus & Démétrius, l'an du monde 3731, & 304 avant Jesus Christ, fut funeste à Antigonus, qui y fut tué, & à Démétrius son fils, qui y fut entiérement défait; mais elle sema la division entre les Vainqueurs, dont Séleucus abandonna le parti pour se joindre à Démétrius. Ptolémée, l'an 293 avant Jesus Christ, reprit l'Isle de Cypre sur ce dernier, & une partie de la Syrie & de la Phénicie. Dans la suite se sentant vieux & infirme, il associa à l'Empire & fit couronner son fils Ptolémée, surnommé *Philadelphe*, au préjudice de ceux qu'il avoit eus d'un premier mariage; & partagea avec lui le gouvernement jusqu'à sa mort, qui arriva deux ans après, l'an du monde 3752, 283 avant la naissance de Jesus Christ. Ce Prince l'un des plus grands qui ayent régné entre les successeurs d'Alexandre, avoit alors 92 ans, & en avoit régné 40, à compter de l'année où mourut Alexandre. Les guerres continuelles qui l'avoient occupé toute sa vie, ne l'empêchérent pas de cultiver les Sciences; & Arrien assûre qu'il avoit composé une Histoire des conquêtes d'Alexandre *le Grand.* * Pausanias, *in Atticis.* Strabon, *l.* 15. Quinte-Curce. Suidas, *in voce* Λάγος. Usser, *in Annal.* Justin. Appien, *in Bellis Syriacis.* Joséphe, *Antiquit. Judaiq. l.* 12. Arrien. Plutarque. Polybe, *l.* 2.

PTOLEMÉE, II. du nom, Roi d'Egypte, fut surnommé par ironie, *Philadelphe*, ou *Amateur de ses fréres*, parce qu'il s'étoit défait d'Argée, l'un d'entre eux, sous prétexte qu'il avoit conspiré contre lui; & avoit fait mourir l'autre, qui étoit né d'Eurydice, le soupçonnant d'avoir voulu causer quelques soulévemens dans l'Isle de Cypre. Il commença de régner seul l'an 283 avant Jesus Christ. Sa puissance fut encore plus grande que celle de son pére; & l'on dit même qu'il avoit sous sa domination 33339 villes. Il s'attacha beaucoup plus à faire fleurir la paix & les Arts, qu'à faire de nouvelles conquêtes. Son amour pour les Sciences éclata sur tout dans la bibliothéque qu'il éleva à Alexandrie; soit qu'elle eût été commencée par son pére, comme le veulent quelques Auteurs; soit qu'il eût conçu le premier le dessein de la dresser, comme il y a plus d'apparence. Il y assembla plus de deux cens mille volumes, que Démétrius *Phalereus* (auquel il en avoit confié le soin) lui promit de faire bien-

bientôt monter jusqu'à cinq cens mille. La dédicace s'en fit avec une magnificence incroyable. Il y eut des Jeux instituez en l'honneur des Muses & d'Apollon, & des prix ordonnez pour les Vainqueurs dans toutes sortes de combats, soit de corps, soit d'esprit. Démétrius conseilla à Ptolémée de faire traduire les livres de la Loi de Moïse; & Aristée l'un de ses Courtisans lui persuada, pour y mieux réüssir, de racheter tous les Juifs qui étoient Esclaves dans son Royaume, au nombre d'un million. Il lui en coûta, selon Joséphe, plus juste en cela qu'Aristée, 460 talens & davantage, à 120 dragmes par tête, sans parler d'un nombre infini de vases d'or & d'argent, de présens de pierreries, & de cent talens en argent qu'il envoya au temple de Jérusalem. Sur une lettre qu'il écrivit au Grand Pontife Eléazar, on lui envoya 72 Juifs, qui firent cette fameuse Version de l'Ecriture, à laquelle on a donné le nom de *Version des Septante*. *Voyez* A R I S T E'E. Ils furent renvoyez chargez de nouveaux présens pour le Grand Pontife Eléazar, & comblez eux-mêmes d'honneurs & de libéralitez. Ce fut l'an 271 avant l'Ere Chrétienne, & un an après la victoire que Ptolémée remporta par mer sur Antigonus *Gonatas*, Roi de Macédoine. Il eut encore une guerre de plusieurs années à soutenir contre Antiochus, Roi de Syrie, surnommé *Theos*, c'est à dire, *Dieu*; & pour la terminer, il lui donna en mariage sa fille Bérénice, quoique Laodicé femme d'Antiochus, dont il avoit eu deux enfans, fût encore vivante; car Appien s'est trompé, lorsqu'il a cru que Laodicé & Bérénice étoient toutes deux sœurs & filles de Ptolémée. Ce Prince qui se flattoit follement du privilége de l'immortalité, essuya néanmoins le sort de tous les hommes, & mourut enfin l'an du monde 3789, 246 avant Jesus Christ. Joséphe lui attribue 39 ans de régne, sans comprendre apparemment le tems qu'il régna avec son pére. Son fils Ptolémée *Evergétès* lui succéda. Clément Alexandrin veut qu'il en ait régné 37. Ptolémée, dans le Canon des Rois d'Egypte, Porphyre, Eusébe & autres, en comptent 38. Il a régné seul 37 ans huit mois, & en tout 39 moins un mois. *Consultez* un livre imprimé à Oxford en 1685, intitulé, *contra Hist. Aristæi Dissertatio, &c. auctore Humpfredo Hody*. Cet Auteur croit que la Version des Septante n'a été faite que sur la fin du régne de Philadelphe. Isaac Vossius lui a répondu l'année suivante dans un livre *in quarto*, imprimé à Londres. *Voyez* P H I L A D E L P H E. * Pausanias, *in Atticis*. Justin. Polybe. Athénée, *l.* 12. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. Théocrite, *Idylle* 37. Vitruve, *Præfat. l.* 7. Usserius, *in Annal.*

P T O L E'M E'E III, Roi d'Egypte, surnommé *Evergétès*, à cause qu'il étoit bienfaisant, succéda à son pére P T O L E'M E'E *Philadelphe*, l'an du monde 3789, & 246 avant Jesus Christ. Pour venger la mort de Bérénice sa sœur, mariée à Antiochus II, dit *le Dieu*, Roi de Syrie, il sortit de son Etat à la tête d'une puissante armée, se saisit de la Cilicie, de quelques peovinces au delà de l'Euphrate, & presque de toute l'Asie; mais il fut obligé de revenir chez lui, où les Egyptiens s'étoient revoltez. Ptolémée ravagea la Syrie, selon la prédiction de Daniel, qui l'appelle *le Roi du Midi*. Joséphe dit qu'Evergétès offroit à Dieu des sacrifices dans Jérusalem. On dit qu'il remporta des richesses incroyables prises sur l'ennemi, avec deux mille cinq cens simulacres de faux Dieux; entre autres ceux que Cambyse, Roi de Perse, avoit enlevez aux Egyptiens du tems de Psamménite: ce qui fut si agréable à ces peuples superstitieux, qu'ils donnérent à leur Roi le surnom d'*Evergétès*, ou de *Bienfaicteur*. Dès que Ptolémée se vit en paix, il en profita pour faire fleurir les Sciences dans ses Etats, & pour augmenter la bibliothéque que son pére avoit commencée à Alexandrie. Il fit venir d'Athénes Eratosthéne le Cyrénien, à qui l'on est redevable du Catalogue qu'il a laissé des Rois de Thébes en Egypte, avec les années de leur régne, depuis Ménès ou Mitsraïm, qui peupla l'Egypte après le déluge jusques à la guerre de Troye. Ce Catalogue se trouve dans Syncelle, & le Chevalier Marsham en a sçu faire usage. Ce Catalogue fut tiré des plus anciennes Archives du païs par les ordres de Ptolémée Evergétès, & il n'y a rien dans l'Histoire profane qui remonte si haut. Ptolémée mourut, soit de maladie, comme le rapporte Polybe, soit qu'il ait été empoisonné par son fils Ptolémée, selon Justin & Strabon, après un régne de 25 ans, l'an 222 avant Jesus Christ. Evergétès est le dernier de la race qui ait eu de la modération & quelque vertu. Tous ceux qui vinrent après lui furent des monstres de débauche & de scélératesse. Depuis la paix avec la Syrie, il s'étoit appliqué principalement à étendre sa domination du côté du midi. Il le peupla tout le long de la Mer Rouge, aussi bien du côté de l'Arabie que de celui de l'Ethiopie, jusques au Détroit qui la joint à l'Océan méridional. * *Daniel*, *ch.* 11. *v.* 7. Justin, *l.* 29 & 30. Polybe, *l.* 2. Eusébe, *in Chron.* Saint Jérôme, *in Danielem.* Joséphe, *contre Apion*, &c. Prideaux, *Hist. des Juifs*, &c. *tome* 3. *p.* 139. &c.

P T O L E'M E'E IV, Roi d'Egypte, porta le surnom de *Philopator*, c'est à dire, *aimant son pére*, qu'on lui donna par antiphrase, parce qu'on le soupçonnoit d'avoir fait mourir son pére, auquel il succéda l'an du monde 3814, & le 221 avant Jesus Christ. Il se défit aussi de sa mére, de son frére, de sa sœur & de sa femme. Ce Prince, qui passa tout le tems de son régne dans une vie extrémement cruelle & licentieuse, fit mourir son frére Magas, fils de Bérénice, & sa propre mére Agathoclie, & plusieurs autres personnes qu'il appréhendoit lui être de quelque obstacle au gouvernement; & s'abandonna ensuite uniquement au luxe & à la volupté, ce qui lui fit donner le surnom de *Tryphon*. Il fit mourir aussi Eurydice ou Arsinoé qui étoit sa sœur & sa femme. Antiochus III, dit *le Grand*, Roi de Syrie, se servant de cette conjoncture favorable, lui déclara la guerre l'an 217 avant Jesus Christ, & fut vaincu dans la bataille de Raphia. Ptolémée alla à Jérusalem, & voulut entrer dans le sanctuaire du temple. Le Grand Pontife Siméon II s'y opposa; & Dieu seconda cette opposition par une défaillance, qui surprit dans le même tems Ptolémée. Lorsque ce Prince fut arrivé à Alexandrie, il voulut se venger du refus du Grand Prêtre sur les Juifs, qu'il fit enfermer dans le Cirque, pour être foulez aux piez des éléphans: ce qui ne fut pas néanmoins exécuté. Joséphe s'est trompé, en prenant ce Roi pour Ptolémée *Physcon*. Il mourut après un régne de 17 ans, l'an 3831 du monde, & 204 avant Jesus Christ, laissant pour héritier de ses Etats son fils Ptolémée *Epiphanès*, âgé seulement de quatre ans. * Polybe, *l.* 5. Justin, *l.* 30. Eusébe, *in Chron.* Saint Jérôme, *in Danielem.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Test.* II. *Machabées*, *ch.* 3. Joséphe, *contre Apion. l.* 2. M. Du Pin, *Histor. Prof. tome* 2.

P T O L E'M E'E V, Roi d'Egypte, dit *Epiphanès*, c'est à dire, l'*Illustre*, n'avoit que quatre ou cinq ans, quand son pére Ptolémée *Philopator* mourut l'an 204 avant Jesus Christ. Agathoclès, sa sœur Agathoclée concubine du feu Roi, & leur mére Oenante, avoient usurpé le gouvernement. Ils cachérent quelque tems la mort du Roi, pillérent ses thrésors, & voulurent faire mourir le jeune Prince; mais les Egyptiens le délivrérent de ce danger, & le mirent sous la protection des Romains. Antiochus III, dit *le Grand*, voulut se servir de cette conjoncture, pour reprendre les terres que les Rois d'Egypte avoient conquises sur ceux de Syrie, mais ce fut inutilement. Pour mieux venir à bout de ses desseins, il donna en mariage à Ptolémée, sa fille Cléopatre, qui préféra néanmoins les intérêts de son époux à ceux de son pére. Ptolémée laissa deux fils, & mourut après un régne de 32 ans, l'an du monde 3855, & 180 avant Jesus Christ. * Eusébe, *in Chron.* Saint Jérôme, *in Danielem*, *c.* 11. Polybe. Tite-Live. Justin, &c.

P T O L E'M E'E VI, dit P H I L O M E'T O R, fils de Ptolémée Epiphanès & de Cléopatre, régna trente-cinq ans, depuis l'an du monde 3824 jusqu'à l'an 3859, qui est le 176 avant Jesus Christ, & avant l'Ere vulgaire 180. Le nom de *Philométor* lui fut donné par antiphrase, parce qu'il haïssoit extrémement sa mére Cléopatre, qui lui avoit voulu préférer son jeune frére Ptolomée Physcon. Comme la Judée alors n'étoit plus soumise aux Rois d'Egypte, les affaires générales des Juifs n'eurent que très-peu de rapport à celles de ce Prince; mais celles d'Antiochus Epiphanès, Roi de Syrie, y en eurent beaucoup. Ce fut sous le régne de Philométor que l'on bâtit en Egypte le Temple, surnommé *Onion*. Joseph nous apprend que Ptolémée Philométor, & la Reine Cléopatre, sa femme, eurent tant de confiance aux Juifs d'Egypte, qu'ils leur confiérent la garde de tout leur Royaume, que Dosithée & Onias furent les Généraux de leurs troupes, & que la ville d'Alexandrie s'étant soulevée contre Cléopatre, épouse de Philométor, en faveur de Ptolémée Physcon, les Juifs la défendirent & continrent la ville dans le devoir; mais cela n'arriva qu'après la mort de Philométor. Sous le régne de Philométor on vit en Egypte le Philosophe Peripatéticien Aristobule, Juif de nation, dont Saint Clément d'Alexandrie & Eusébe nous ont conservé quelques fragmens. Vers le même tems il s'éleva une grande dispute à Alexandrie entre les Juifs & les Samaritains; les Juifs soutenant que le Temple de Jérusalem étoit le seul où Dieu devoit être honoré selon la Loi de Moïse, & les Samaritains prétendant au contraire que c'étoit celui du Mont-Garizim. La dispute fut fort plaidée devant le Roi Philométor & ses Conseillers; & les parties s'engagérent par serment au nom de Dieu & du Roi, qu'ils ne produiroient point d'autres preuves que de leur Loi & priérent le Roi de faire mourir celui des deux Avocats des parties, qui manqueroit à son serment. Le Roi & son Conseil ayant écouté les raisons des uns & des autres prononcérent en faveur des Juifs, & condamnérent à la mort Sabas & Théodose, Avocats des Samaritains. Jonathas Macchabée, qui vivoit alors, avoit pris le parti d'Alexandre Balas, Roi de Syrie, gendre de Philométor, contre Démétrius, & avoit fortement soutenu la guerre contre Apollonius, que Démétrius Nicanor, fils de Démétrius Soter, avoit envoyé en Palestine avec un gros Corps de troupes. Jonathas, aidé de Simon, son frére, le battit, en tua un grand nombre, prit & brûla Azoth & le Temple de Dagon, où Apollonius & ses gens s'étoient retirez, & après cela revint triomphant à Jérusalem. Deux ans après, Philométor allant en Syrie, en apparence pour secourir son gendre Alexandre Balas contre Démétrius, mais en effet pour se rendre Maître de ses Etats, passa par la Palestine; ceux d'Azoth lui montrérent leur ville & leur Temple détruits, & des tas d'os de morts, qu'ils avoient entassez sur le chemin, exagérant les maux que Jonathas leur avoit faits, mais le Roi ne fit pas semblant de les écouter, & Jonathas l'étant venu joindre à Joppe avec une suite magnifique, le Roi le reçut favorablement. Jonathas l'accompagna jusqu'au fleuve Eleuthére & après cela revint à Jérusalem. Philométor ayant été reçu comme ami par toutes les villes du Royaume de Balas, fit son entrée à Antioche, où ayant été reconnu pour Roi, il mit sur sa tête deux diadémes. Il mourut l'année suivante entre les mains des Medecins, qui vouloient faire sur lui l'opération du trépan, pour essayer de le guérir d'une blessure mortelle qu'il avoit reçue à la tête, dans une bataille qu'il gagna contre Alexandre Balas, Roi de Syrie. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Prideaux, *Hist. des Juifs.* *Cherchez* A L E X A N D R E I, Roi de Syrie.

P T O L E'M E'E VII, Roi d'Egypte, dit *Physcon*, c'est à dire, *le Ventru* & *le Débauché*, & *Evergétès* II, prit lui même le nom d'*Evergétès*, qui veut dire *bienfaicteur*, & fut nommé par les Alexandrins, *Cacourgetès*, c'est à dire, *malfaisant*. Il se rendit maître de l'Egypte, après la mort de Philométor son frére, l'an du monde 3890, & 145 avant Jesus Christ. Etant devenu odieux au peuple d'Alexandrie à cause de ses cruautez, il fut obligé de s'enfuïr en Cypre, & le Royaume fut déféré à sa femme Cléopatre. Son régne fut de vint-neuf ans, qu'il passa dans une vie odieuse & débauchée. Il avoit épousé Cléopatre sa sœur,

&

& veuve de son frére Philométor; & il avoit eu de ce mariage un fils nommé *Memphis*, qu'il fit cruellement mourir, puis couper en morceaux, & servir sur table a sa propre mére, aprés l'avoir répudiée pour épouser la jeune Cléopatre, fille de Philométor. Dans la vue de faire plaisir aux peuples de Syrie, ennuyez de la domination de Démétrius *Nicanor*, il leur donna pour Roi, l'an 126 avant Jesus Christ, le fils d'un Marchand nommé Protarque. Ce jeune homme, qui se disoit adopté par Antiochus *Sidetes*, prit le nom d'Alexandre, & fut surnommé *Zebina*. Ptolémée *Physcon* mourut l'an du monde 3918, & 117 avant Jesus Christ. Athénée parle d'une Histoire d'Egypte que ce Roi avoit commencée, & dont il avoit déja composé vint-quatre livres. * Strabon, *l.* 17. Joséphe, *Hist. l.* 13. *& contre Apion, l.* 2. Eusébe, *in Chron.* Athénée, *l.* 2. 6. 12. *&c.*

PTOLÉMÉE VIII, Roi d'Egypte, dit *Lathurus*, succéda à son pere *Physcon*, l'an du monde 3918, & 117 avant Jesus Christ. Cléopatre sa mére, qui ne l'aimoit point, le chassa du throne, pour mettre son frére Ptolémée *Alexandre* en sa place, & se servit a cet effet des forces d'Alexandre *Jannée*, Roi des Juifs. Ptolémée voulant s'en venger, entra dans la Judée, & aprés avoir emporté Azoth, défit les Juifs à Asoph prés du Jourdain. Les Egyptiens en firent un tel carnage, qu'ils ne cessérent de tuer que lorsqu'ils furent lassez de frapper. Le reste de l'armée fut pris, ou se sauva par la fuite. Joséphe dit qu'ensuite Ptolémée s'étant retiré dans quelques bourgs, fit égorger grand nombre de femmes & d'enfans, qu'il y trouva; & que les ayant fait mettre en piéces, il commanda à ses Soldats de les jetter dans des chaudiéres d'eau bouillante, afin que lorsque les Juifs échappez de la bataille, viendroient en ce lieu, ils crussent que leurs ennemis mangeoient de la chair humaine, & en conçussent une plus grande frayeur. Au reste Ptolémée tenta inutilement de se rendre maitre de l'Egypte, & se retira dans l'Isle de Cypre. Il avoit déja regné 17 ans, moins quelques mois, lorsqu'il fut déthrôné en l'année 101 avant Jesus Christ; mais aprés que Ptolémée *Alexandre* eut été tué, il fut rappellé l'an 89 avant Jesus Christ, & régna encore huit ans. Il mourut l'an du monde 3954, & 81 avant Jesus Christ. * Justin, *l.* 26. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 13. *&c.*

PTOLÉMÉE, IX. de ce nom, Roi d'Egypte, surnommé *Alexandre* I, fut mis sur le thrône par les brigues de sa mére Cléopatre, qui haïssoit son frére Ptolémée *Lathurus*, légitime héritier de la Couronne. Cette orgueilleuse Princesse avoit tant d'aversion pour ce fils, qu'elle donna du secours aux Juifs qui lui faisoient la guerre, qu'elle lui ôta sa femme pour la donner à son plus cruel ennemi, & qu'elle fit mourir le Général des troupes, qui l'avoit laissé échapper aprés l'avoir fait prisonnier. Alexandre même en reçut des traitemens indignes, & prit la fuite, préférant la douceur d'une vie privée aux inquiétudes du gouvernement. Cléopatre le rappella néanmoins; mais ce Prince sachant qu'elle avoit quelques mauvais desseins contre lui, la fit assassiner. Les Alexandrins indignez de cet attentat, & ennuyez de sa mauvaise conduite, le chassérent l'an 91 avant Jesus Christ: il fut tué par un Pilote nommé Chéréas. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 13. *c.* 20 *&* 21. Justin, *l.* 39. Eusébe, *en sa Chronique.*

PTOLÉMÉE X, Roi d'Egypte, surnommé *Alexandre* II, fils du précédent, fut livré à Mithridate; & étant sorti de prison se mit sous la protection de Sylla, qui lui fit rendre le Royaume que son pére avoit eu. Il épousa Cléopatre, fille de Ptolémée *Lathurus*, & la tua dix-neuf jours aprés. Ce Prince régna 15 ans; & mourut l'an du monde 3970, & 65 ans avant Jesus Christ. * Suetone. Appien, *Guerres Civiles*, *l.* 1.

PTOLOMÉE XI, surnommé *Novus Dionysius*, de Bachus, qui avoit aussi ce nom. Comme il étoit trop adonné à jouer de la flûte, les Egyptiens lui donnérent par dérision le nom d'*Auletes*. Il étoit fils naturel de Ptolémée Lathurus ou Soter, & fut Roi aprés Alexandre III: les Romains le confirmérent aussi dans son Royaume, quoique Séléne, sœur de Ptolémée Lathurus & veuve d'Antiochus, Roi de Syrie, voulût lui disputer la Couronne & qu'elle eût à Rome Antiochus & Séleucus, ses deux fils, qui avoient enlevé à Tigranes le Royaume de Syrie. Mais elle tomba entre les mains de Tigranes, qui la fit mourir. Ptolémée étoit fort adonné aux plaisirs & fit voir peu de prudence & de vigueur dans son gouvernement. Ce qu'il fit de meilleur, fut de ne pas se laisser entraîner par Mithridate à faire la guerre aux Romains, & de conserver d'abord la neutralité. Pompée faisant ensuite la guerre, Ptolémée fut favorable aux Romains & les assista d'argent, de blé & d'habits pour l'armée. Mais il fit une grande faute de ne pas s'adresser d'abord au Sénat de Rome pour être confirmé dans son Royaume, mais de tâcher de gagner les Sénateurs par des présens. L'avidité insatiable des Sénateurs épuisa dans peu ses thrésors & l'obligea à jetter sur ses Sujets des impôts extraordinaires. Cela fit que les Egyptiens, mécontens d'ailleurs, de ce que Ptolémée ne vouloit pas prendre le parti de Ptolémée, Roi de Chypre, son frére, contre les Romains, le chassérent de son Royaume. Il y en a qui disent que la seule crainte lui fit prendre la fuite. Les Egyptiens mirent sur son thrône ses deux filles Cléopatre & Bérénice. Cléopatre étant morte bientôt aprés, on donna Antiochus pour époux à Bérénice. Mais comme il montra d'abord une grande avarice & se conduisit très-mal, il fut tué, même par les ordres de Bérénice, qui épousa ensuite Archélaüs, qui se disoit fils de Mithridate Eupator. Dans ces entrefaites Ptolémée avoit fort sollicité à Rome pour être rétabli dans son Royaume. Mais la maniére en laquelle il avoit corrompu les Sénateurs ayant déplu aux personnes de probité du Sénat, ils empêchérent qu'il ne réussît dans sa demande & se servirent pour cet effet d'un Oracle supposé d'une Sibylle, dans lequel on défendoit aux Romains de donner du secours au Roi d'Egypte. Ayant donc perdu toute espérance de ce côté-là, il se tourna vers Gabinius, pour lors Gouverneur de la Syrie, & lui persuada, moyennant 10000 talens qu'il lui promit, de marcher avec son armée en Egypte, quoique cette démarche fût contraire tant aux anciennes loix, qu'aux nouveaux décrets du Sénat. On s'empara d'abord de *Pelusium*, & aprés quelques batailles, dans l'une desquelles Archélaüs fut tué, tout le Royaume fut derechef réduit sous l'obéissance de Ptolémée, trois ans aprés qu'il en eut été chassé. Il commença son nouveau régne par la mort de sa fille Bérénice, qui s'étoit fait proclamer Reine à sa place. Il fit ensuite tuer tout ce qu'il y avoit de gens riches dans son Royaume pour en avoir le bien, car non seulement il devoit la somme promise à Gabinius, mais encore d'autres sommes considérables à C. Rabirius Posthumus & à quelques autres Romains qui les lui avoient avancées. Au reste, on ne trouve rien de mémorable dans l'Histoire touchant ce Ptolémée, qui mourut dans la 23 année de son régne, en y comprenant le tems de son exil, l'an 50 avant Jesus Christ. * Cicéron, *in Epist. & Orat.* Strabon. Dion Cassius. Appien. Plutarque, *in Pompeio*, *Catone minore & Antonio.* Joséphe. Justin. Eusébe. Vaillant, *Hist. Ptolem.* Baudelot de Dairval, *Hist. de Ptolémée Aulétés.* Bayle, *Dict. Crit.* *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

PTOLEMEE XII, surnommé *Dionysius* ou *Bacchus*, régna aprés Aulétès, son pére, pendant cinq ans, conjointement avec sa sœur Cléopatre. Quoique par le testament de son pére il auroit dû épouser cette sœur, elle fut chassée d'Egypte par les adhérans de Ptolémée. Cléopatre assembla une armée en Syrie pour soutenir ses droits, & Ptolémée avoit aussi ramassé des troupes pour combattre sa sœur, lorsque Pompée arriva en Egypte aprés sa défaite prés de Pharsale. On peut voir dans l'article de cet illustre Romain comment il fut tué. Ptolémée ou plutôt ses mauvais Conseillers formérent le dessein de traiter César de la même maniére. Car quoiqu'au commencement on le reçût très bien, il parut peu aprés quelque mécontentement, lorsque César, épris des charmes de Cléopatre, qui s'étoit fait porter secrettement auprés de lui, prétendit que le testament d'Aulétès fût observé & qu'elle régnât avec son frére. César demanda outre cela qu'on lui payât une bonne partie de ce qui lui avoit été dû par Aulétès. Ceci engagea Photin, Thrésorier du Roi d'Egypte, qui craignoit d'être obligé dans cette occasion à rendre compte de son administration, à faire en sorte qu'Achillas, le Général, attaquât César avec le peu de troupes qu'il avoit avec lui dans Alexandrie. Mais César se défendit vigoureusement, arrêta Ptolémée, qui étoit auprés de lui dans le même Palais, & fit mourir Photin, dont il avoit découvert les liaisons secrettes avec Achillas. César ayant ensuite conduit Ptolémée sur une hauteur afin que de là il commandât lui même aux Egyptiens de mettre bas les armes, les Egyptiens firent dire à César qu'ils n'en feroient rien jusques à ce que leur Roi, remis en liberté, leur vint faire ce commandement, & qu'alors ils lui obéïroient. Quelques jours aprés, César leur envoya Ptolémée à Alexandrie. Mais quoique le Roi d'Egypte eût fait mille promesses à César & qu'il lui eût fait comme accroire qu'il aimeroit mieux rester auprés de lui, que d'être reconnu Roi par son peuple, il eut à peine obtenu sa liberté qu'il fit éclater une haine implacable contre César. Le sort de cette guerre demeura ainsi suspendu pendant quelque tems, jusques à ce que Mithridate de Bergame, que César avoit envoyé chercher du secours dans la Cilicie, en Syrie & dans la Phénicie, arriva avec une armée considérable. Il emporta Pélusium le premier jour qu'il l'attaqua, battit l'armée des Egyptiens & se joignit à César, aprés quoi on en vint à un combat général sur les bords du Nil, où le Roi d'Egypte eut encore le dessous. Le jour suivant on s'empara de son camp par assaut. Ptolémée voulant se retirer dans un vaisseau, où le nombre des fuyards étoit déja fort grand, le vaisseau s'enfonça & le Roi se noya à l'âge de 17 ans, dans la quatriéme année de son régne. * *Auctor de Bello Alexandrino inter Commentarios Cæsaris.* Appien. Dion Cassius. Strabon. Florus. Eutrope. Orose. Eusébe. Joséphe. Vaillant, *Hist. Ptolem.* *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

PTOLÉMÉE I, Roi de Cypre, étoit de la même Maison que les Rois d'Egypte. Sa vie étoit corrompue par toutes sortes de vices; de sorte que tous ses Sujets devinrent ses ennemis. Caton fut envoyé en qualité de Questeur ou de Thrésorier en Cypre, pour dépouiller ce Prince, qui se fit mourir à l'arrivée de ce Romain, l'an 56 avant Jesus Christ. * Velleius Paterculus, *Hist. l.* 2.

PTOLÉMÉE II, dit *le Jeune*, fils de Ptolémée *Aulétès*, & frére de Ptolémée *Dionysius* ou *Bacchus*, Roi d'Egypte, épousa sa sœur Cléopatre, & fut nommé Roi de Cypre par Jules César. Aprés la mort de Ptolémée son frére, il jouït de l'Egypte, & accompagna Cléopatre à Rome, où il fut obligé de souffrir le commerce de Jules César avec cette Princesse. Il épousa son autre sœur Arsinoé par ordre de César, qui l'envoya ensuite à Ephése, & l'y fit assassiner. Arsinoé ayant osé déclarer la guerre à César, fut vaincue & menée en triomphe à Rome, où Marc-Antoine la fit mourir à l'instigation de Cléopatre. * Plutarque. Justin.

PTOLÉMÉE, surnommé *Apion*, Roi de Cyréne, entre l'Egypte & la Libye, étoit fils *naturel* de Ptolémée *Physcon*, qui ayant beaucoup d'amitié pour lui, l'établit dans cet Etat. Il y régna environ vint ans, jusqu'en l'an 96 avant Jesus Christ, que se voyant sans enfans, il laissa le peuple Romain son héritier. Le Sénat ordonna que les villes de ce petit Royaume demeureroient libres. * Justin, *l.* 39. Tite-Live, *l.* 70. Eusébe, *in Chron. &c.*

PTOLÉMÉE, dit *Céraune* ou *la Foudre*, Roi de Macédoine, fils de Ptolémée *Lagus*, & de sa premiére femme Eurydice, tua en trahison Séleucus, Roi d'Asie & de Syrie, l'an du monde 3754, 281 ans avant Jesus Christ, & usurpa le Royaume de

Macédoine. Alors il épousa sa propre sœur Arsinoé, veuve de Lysimachus, la relégua aussi-tôt après en l'Isle de Samandrachi, & fit mourir les deux fils de cette Princesse, Lysimachus âgé de seize ans, & Philippe, de treize ans. Il fit la paix avec ses voisins, & jouït en repos du fruit de ses crimes. Mais ce ne fut que pour un an & cinq mois; car il fut tué en l'an du monde 3755, & 280 avant Jesus Christ, avec grand nombre des siens par les Gaulois, qui sous la conduite de Belgius, ravageoient l'Illyrie & la Macédoine. Son frére Méléagre lui succéda. * Polybe, *l.* 2. Justin, *l.* 17 *&* 24. Pausanias, *in Phocicis*, *&c.*

* P T O L E'M E'E M E N N E'E, Roi de Colchide, se délivra pour le prix de mille talens des mains de Pompée, qui en vouloit à sa vie; fit alliance avec Alexandre, Roi des Juifs; & sur la nouvelle qu'il eut que Scipion lui avoit fait trancher la tête à Antioche, il envoya à sa veuve Alexandra son fils Phillipion, pour faire venir toute sa famille dans sa Cour, lui promettant toutes sortes de services & de protection. Philipion se rendit amoureux d'Alexandra & l'épousa; mais son pére devenu son rival en conçut tant de jalousie qu'il le tua, & se maria à celle qui avoit allumé la passion de l'un & de l'autre. Mennée aima toujours Antigone fils d'Alexandra, il l'adopta, l'assista dans toutes les disgraces qu'il reçut, soit des Romains, soit d'Hérode, & lui procura l'alliance & l'amitié des Parthes. Lysanias, fils de Mennée, lui succéda. * Joséphe, *en plusieurs endroits du l.* 14, *de ses Antiquitez Judaïques.* Simon, *Dict. de la Bible.*

* P T O L E'M E'E, ami d'Hérode *le Grand*, le reçut avec des honneurs extraordinaires à Rhodes, lorsque ce Prince alloit se justifier devant Auguste. S'étant retiré dans Jérusalem, il fut accusé avec Sapinas autre ami d'Hérode, d'avoir voulu tuer ce Prince, & l'Accusateur étoit Alexandre, fils d'Hérode; mais ils n'eurent pas de peine à se justifier, & à faire voir que l'accusation dont on les chargeoit, n'étoit qu'une imposture. Hérode fit Ptolémée dépositaire de son Testament, & le chargea de garder ses Sceaux après sa mort. Il accompagna Archélaüs à Rome, sous prétexte de vouloir faire confirmer par Auguste le Testament du Pére de ce Prince; mais en effet dans le dessein de le traverser & de l'accuser de beaucoup de crimes. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *ch.* 10.

* P T O L E'M E'E, Intendant du Roi Agrippa & de la Reine Bérénice, fut attaqué par quelques jeunes gens du Bourg d'Abarith, qui faisoient garde dans le Grand Champ, & pillérent tout le bagage qu'il conduisoit, & dans lequel on trouva quantité de riches habits, de vaisselle d'argent, & six cens piéces d'or. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 43.

P T O L E'M E'E, Juif, fils d'*Abobi*, épousa la fille de Simon *Macchabée*, Prince des Juifs, & Grand Sacrificateur. Enflé de cette élévation, il résolut de faire périr la famille des Machabées, & d'usurper la puissance souveraine. En effet, il assassina Simon, dans un festin l'an 3900 du monde, 135 ans avant Jesus Christ, & en même tems retint prisonniers sa veuve & deux de ses fils. Ensuite il envoya pour tuer Jean, surnommé *Hyrcan*, qui étoit le troisiéme; mais n'ayant pu réüssir dans son dessein, il se retira à Dagon, forteresse au dessus de Jéricho. Hyrcan l'y vint assiéger, & fut empêché par la tendresse qu'il avoit pour sa mére & pour ses fréres, de prendre cette place; car Ptolémée les ayant menez sur les murailles, les fit battre à coups de verges à la vue de tout le monde, & menaça Hyrcan de les précipiter, s'il ne levoit le siége, de sorte qu'il se retira. Le cruel Ptolémée ne laissa pas de les tuer, & s'enfuit ensuite vers Zénon, surnommé *Cotyla*, qui avoit usurpé la tyrannie dans la ville de Philadelphie. On ne sait pas ce qu'il devint; mais il y a apparence qu'il mourut misérablement. * I. *Macchabées*, *ch. dernier.* Joséphe, *Antiquit. Judaïq. ch.* 14: *&* *Guerre des Juifs*, *l.* 1. *ch.* 2. Il paroît par le premier livre des *Macchabées*, *ch.* 16. *v.* 16, que Ptolémée tua deux des fils de Simon avec leur pére, ainsi il ne restoit plus que Jean Hyrcan. Dom Calmet croit que ce qui est dit du mauvais traitement fait à la mére de Simon & à ses enfans dans le siége de Dagon, est une fable. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

P T O L E'M E'E, fils d'*Agésarque*, originaire de Mégalopolis, écrivit l'Histoire de Ptolémée *Philopator*, citée par Athénée & Clément Alexandrin.

P T O L E'M E'E d'Ascalon, Grammairien, dont parlent divers Auteurs. Un autre PTOLE'ME'E de Cythére, Poëte. * Suidas. Lilio Giraldi, *Dialog.* 4. *Hist. Poët.* Gesner, *in Biblioth.* *&c.*

P T O L E'M E'E, Mendésien, avoit fait l'Histoire des Rois d'Egypte. Apion d'Alexandrie dit que ce Ptolémée étoit Prêtre & non pas Roi, & qu'il a renfermé en trois livres entiers les actions des Rois d'Egypte. Pour juger de ce qu'il a pu avoir écrit, & du tems auquel il a vécu, *voyez la Bibliothéque Universelle des Histor. Prof. de* M. Du Pin, *tome* 1. *p.* 46.

P T O L E'M E'E, Médecin, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibére, étoit Prêtre Egyptien, & après la naissance de Jesus Christ, écrivit l'Histoire des Rois de son païs, dont Apion avoit transcrit quelque chose. Les Anciens en font mention. * Clément Alexandrin, *Stromat.* Eusébe, *Præp. Evang. l.* 10. *c.* 12. Tertullien, *in Apolog. c.* 19. Saint Cyrille, *contra Julianum*, *l.* 1.

P T O L E'M E'E d'Alexandrie, surnommé *Chennus*, vivoit du tems de Trajan & d'Adrien, vers l'an 117 après Jesus Christ. Il étoit Grammairien & Poëte, & laissa une Histoire des choses admirables, dont nous avons quelque chose dans Photius, *Cod.* 190. *Consultez* aussi Suidas, &c.

P T O L E'M E'E M A C R O N, fils de Doryméne, fut établi Gouverneur de l'Isle de Cypre par Ptolémée Philométor, Roi d'Egypte. Pendant toute la minorité de ce Prince, il retint tous les revenus qu'il tiroit de cette Isle, sans en rien envoyer aux Régens du Royaume; mais aussi-tôt que le Roi fut majeur, il lui rendit compte, & lui envoya tout ce qu'il avoit ramassé pendant sa minorité. Quelque tems après ayant reçu quelque mécontentement de la part du Roi d'Egypte, il livra l'Isle de Cypre à Antiochus Epiphanès, Roi de Syrie. Ce Prince le reçut au nombre de ses amis, & lui donna le commandement des troupes qu'il avoit dans la Phénicie & dans la Célésyrie. Nous apprenons du *second livre des Macchabées*, *ch.* 4. *v.* 45. 46 *& suiv.* que Ménélaüs, usurpateur de la souveraine Sacrificature, étant accusé l'an du monde 3834, devant Antiochus Epiphanès, & étant prêt de succomber à cette accusation, offrit de l'argent à Ptolémée Macron, le priant de prendre sa défense; ce qu'il fit pendant que le Roi étoit à *Tyr*, & fut cause que Ménélaüs, tout coupable qu'il étoit, fut déclaré innocent & ses accusateurs condamnez à mort. Après que Judas Macchabée eut mis en déroute Apollonius, Gouverneur de Samarie, & Séron, Gouverneur de la Célésyrie, Philippe, qui étoit à Jérusalem de la part du Roi Antiochus Epiphanès, envoya demander du secours à Ptolémée Macron. Macron fit partir Nicanor & Gorgias, deux Capitaines expérimentez; mais Judas les défit encore, ainsi qu'il est marqué dans le *premier livre des Macchabées*, *ch.* 3. *v.* 38. 39 *& suiv.* Après la mort d'Antiochus Epiphanès, Ptolémée ne jouït plus de la faveur comme auparavant; ses ennemis le noircirent dans l'esprit du jeune Eupator, & ils disoient souvent qu'un homme qui avoit une fois manqué de fidélité à son Prince, ne méritoit pas que l'on prît jamais confiance en lui: il s'étoit aussi rendu suspect aux Courtisans, parce que dans plus d'une occasion il avoit témoigné qu'il n'approuvoit pas la conduite qu'on tenoit envers les Juifs: c'est pourquoi ne pouvant plus souffrir ces reproches, il prit du poison & se fit mourir. L'Auteur de la Version Latine du *second livre des Macchabées*, *ch.* 10. *v.* 12, le nomme *Ptolemæus Macer*, mais son véritable nom est *Ptolemæus Macron*: *Macer* est un mot Latin, qui signifie *le Maigre*; *Macron* est un mot Grec qui signifie *le Long*. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

P T O L O M E'E, nom de plusieurs Rois d'Egypte, & d'autres personnages. *Voyez* P T O L E'M E'E.

P T O L O M E'E (Claude) Mathématicien célébre, surnommé par les Grecs *très-divin & très-sage*, étoit de Péluse, ou d'*Elseluss*, comme disent les Arabes, & non pas d'Alexandrie, où il fit son séjour dans le deuxiéme siécle, sous l'empire d'Adrien & de Marc-Auréle Antonin, vers l'an 138 de Jesus Christ. Ses Ouvrages sont assez connus, & sur tout ses huit livres de Géographie; son *Almagestum*, en 13 livres; *de Judiciis Astrologicis*, en quatre livres; *Planisphærium*, *&c.* Son systéme du monde distingue deux régions; l'une éthérée, & l'autre élémentaire. La région éthérée ou céleste, commence par le premier mobile, qui dans l'espace de vint-quatre heures fait son mouvement de l'orient à l'occident. Ce ciel imprime ce même mouvement aux dix cieux inférieurs, qui sont selon son opinion, le double crystallin, le firmament, & ceux des sept Planétes, savoir, Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Mercure, Vénus & la Lune. Il admet les deux crystallins entre le premier mobile & le firmament, pour rendre raison de quelques irrégularitez qu'il avoit observées dans le premier mobile. La région élementaire qui commence sous la concavité du ciel de la Lune, renferme les quatres élémens, qui sont le feu, l'air, l'eau & la terre. Il compose le globe terrestre de la terre & de l'eau, & le place immobile au centre du monde. L'élément de l'air environne le globe terrestre, & est environné par celui du feu. Les Astronomes qui sont venus après Ptolomée, ont fait plusieurs observations qu'il est difficile d'accorder avec son systéme. * Marcianus Héracléota, *in Periplo.* Suidas, *in voce* Πτολεμαῖος. Vossius, *de Hist. Græc. & Math.* Gesner, *in Biblioth. &c.*

P T O L O M E'E, Hérésiarque dans le deuxiéme siécle, étoit Disciple de Valentin. Il voulut faire une Secte à part, & ajoûta plusieurs rêveries à celles de son Maître, donnant à Dieu deux femmes, l'intelligence & la volonté, & disant que par elles il engendroit les autres Dieux. On lit une lettre à une certaine femme nommée *Flora*, qui contient les sentimens de cet Hérétique sur la Loi de Moïse. Il croyoit que les Eons étoient des personnes substantielles hors de Dieu, au lieu que Valentin les avoit renfermées dans la Divinité, comme des mouvemens & des sentimens. Il soutenoit que la Loi de Moïse n'étoit pas d'un seul Auteur; qu'il y en avoit une partie de Dieu, l'autre de Moïse, & la troisiéme des Juifs; qu'elle contenoit aussi de trois sortes de préceptes, les uns entiérement bons, comme le Décalogue: d'autres mêlez de justice & d'injustice, comme la loi du talion; & les troisiémes typiques & symboliques, comme les loix cérémoniales. Il eut des Sectateurs qui furent nommez de son nom *Ptolemaïtes*. * S. Irénée, *l.* 1. *c.* 15. Tertullien, *Adv. Valent.* S. Epiphane, *Hær.* 35. Baronius, *A. C.* 175. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles*, édit. de Paris.

P T O L O M E'E de Luques, *Lucensis*, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Disciple de Saint Thomas d'Aquin & Confesseur du Pape Jean XXII, vivoit dans le XIV siécle. Il fut fait en 1321, Evêque de Torcello dans l'Etat de Venise. Il composa des Annales, qui comprennent ce qui s'est passé depuis l'an 1060, jusqu'en 1303, & qui furent imprimées à Lyon en 1619. Depuis, il travailla à une Histoire Ecclésiastique, qui s'étend jusques à la création du Pape Clément VI, en 1342, & qui fut mise dans la bibliothéque du Vatican, *n.* 1766. Ptolomée publia la Généalogie de Robert Guischard, que d'autres ont depuis continuée. * Blondus, *l.* 13. Platine, *in Luc.* 3. Volaterran, *Comment. Urb. l.* 22. Vossius, *de Hist. Latinis.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle.*

PUA. PUB. PUC. PUD. PUE. PUF. PUG. PUH.

PUA. *Voyez* PHUA.

PUAGORE. *Voyez* PLOAGUE.

PUANTS, nation sauvage du Canada, aujourd'hui très-peu nombreuse. Leur propre nom est *Otchagras*. On les appelle *Puants*, parce qu'ils ont habité sur le bord d'une riviére fort poissonneuse, sur les bords de laquelle on trouvoit toûjours quantité de poissons pourris qui rendoient l'eau puante; ou bien selon d'autres, parce qu'ils habitoient des lieux marécageux & puants. Ils ont donné leur nom à une grande baye, qui fait comme une espéce de cul-de-sac au Lac Michigan, & au fond de laquelle ils ont demeuré dans le plus charmant endroit qui se puisse voir. Ils sont à présent au pié du Fort que les François ont un peu plus bas sur la riviére des Renards. * *Mémoires du Canada.* *Voyez* le Pére Hennepin, *Nouvelle Découverte de l'Amérique septentrionale.*

PUBLICAINS, nom que portoient ceux qui étoient chargez chez les Romains du recouvrement des impôts: ils étoient presque par tout en horreur. Chez les Juifs il en est parlé dès le tems de Job & des Prophétes, comme de gens d'une profession méprisée & haïe de la nation; & l'on voit que dans le Nouveau Testament, du tems de Notre-Seigneur, les Juifs les regardoient comme des pécheurs & des scélérats. Cette haine particuliére des Juifs, contre les Publicains, venoit de ce qu'ils croyoient être exempts de payer le tribut aux nations étrangéres. Il y avoit même parmi eux du tems de Notre-Seigneur, une Secte de gens, qui dura jusqu'à la prise de Jérusalem, laquelle enseignoit cette maxime comme un point de Religion. Parmi les Romains, ceux qui prenoient les Fermes publiques, & qui levoient toutes sortes d'impôts pour l'Etat, étoient ordinairement des Chevaliers Romains qui s'associoient pour cela, & qui étoient ainsi les Fermiers Généraux de la République. Cicéron en a fait un grand éloge, comme d'une Compagnie à qui la République étoit fort redevable, & dont la probité étoit si reconnue, qu'on les choisissoit pour y mettre en dépôt les deniers des familles. Tite-Live n'en fait pas un portrait si avantageux. Ces Fermiers avoient sous eux des Commis, qui pouvoient être de diverses nations. Saint Matthieu, par exemple, qui étoit Juif, ne laissoit pas d'être Commis dans l'un des Bureaux de ceux qui tenoient la Ferme de la Judée. Comme ces gens-là faisoient souvent des violences pour se faire payer, ils s'étoient attiré la haine de tout le monde. Ils abusoient même quelquefois tyranniquement du pouvoir que leur emploi leur donnoit. On en peut voir un exemple dans la Vie de Lucullus, où Plutarque rapporte que ces gens-là & les Usuriers avoient fait mille maux en Asie, & que Lucullus y mit ordre en faisant certain réglement qu'il rapporte. Mais il ne dit pas qu'il chassa les Publicains de l'Asie, ce qui auroit été perdre la meilleure partie des revenus de l'Etat, comme on le peut voir dans la Harangue de Cicéron, *pro Lege Manilia.* * *Les Evangiles*, en plusieurs endroits. Plutarque. Tite-Live, *Dec.* 3. *l.* 5. Tertullien, *l. de Pudicitia*, *c.* 9. Cicéron, *pro Lege Manilia*, & *pro Planco*, & *Epist. ad Famil. l.* 5. *Epist.* 20. vers la fin.

PUBLICOLA. *Cherchez* VALERIUS PUBLICOLA (P.)

PUBLIE (Sainte) veuve, Abbesse d'Antioche, vivoit dans le quatriéme siécle sous l'empire de Constance. Elle avoit un fils nommé *Jean*, Prêtre d'Antioche, que quelques uns ont cru être saint Jean Chrysostome, mais sans fondement. Etant restée veuve fort jeune, elle établit une Communauté de Religieuses à Antioche. Pendant que Julien l'*Apostat* étoit dans cette ville, ces filles, quand il lui arrivoit de passer devant leur maison, affectoient de chanter les endroits des Pseaumes, où il est parlé contre les idoles. Julien leur fit dire de se taire; mais comme il passoit une autre fois, Publie fit chanter à ces filles ce verset du Pseaume 67 selon la Vulgate, ou 68 selon l'Hébreu, *Que Dieu s'éleve, & que ses ennemis soient dissipez, & que ceux qui le haïssent fuyent devant sa face.* L'Empereur irrité fit venir Publie, & lui fit donner des soufflets par ses Gardes. Cette sainte veuve se croyant fort honorée d'avoir souffert pour le nom de Jesus Christ, s'en retourna dans sa maison, & continua de chanter des Pseaumes, & de mener une vie très-sainte. On ne sait pas en quel tems elle mourut. Les Grecs honorent sa mémoire au neuviéme d'octobre. * Théodoret, *Hist. l.* 3. c. 19. Baillet, *Vies des Saints*, *neuviéme octobre.*

PUBLIUS, étoit un des principaux Habitans de l'Isle de Malte, dans le tems que le vaisseau qui portoit S. Paul à Rome, fit naufrage auprès de cette isle. Il recueillit fort humainement saint Paul & ceux qui étoient avec lui, & les traita pendant trois jours. L'Apôtre guérit miraculeusement le pére de Publius, malade de la fiévre & de la dysenterie. On assûre qu'il se fit Chrétien avec tous ceux de sa maison, & qu'il se joignit à saint Paul pour travailler à la conversion de tous les Habitans de l'isle, dont il fut fait Evêque. Il fit de sa maison une église, qui est présentement dédiée à l'honneur de cet Apôtre. Il y en a qui croyent que Publius étoit Gouverneur de Malte pour les Romains, mais saint Luc ne le dit point. * *Actes*, *ch.* 28. *v.* 2 & *suiv.*

PUBLIUS NONIUS ASPRENAS, Consul désigné par Tibére avec M. Aquilius Julianus, fut confirmé par Caligula l'an 38 de Jesus Christ. Il fut tué par les Allemands de la Garde de Caligula, après que ce Prince eut été massacré l'an 41 de Jesus Christ. * Dion, *l.* 59. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *c.* 1.

PUBLIUS SYRUS, de Syrie, Poëte Mimique, florissoit à Rome vers la 710 année de cette ville, & la 44 avant Jesus Christ, comme nous l'apprenons de saint Jérôme, *Publius Mimographus*, *natione Syrus*, *Romæ scenam tenet.* Son esprit lui fit mériter l'estime de Jules César. Macrobe rapporte diverses sentences de lui, *Saturn. l.* 1. *c.* 7. & Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 14. On a recueilli ses Sentences avec celles de Labérius. Joseph Scaliger, Tannegui le Févre, & divers autres les ont expliquées. Publius est appellé Poëte Mimique ou Mimographe, c'est à dire, *Bouffon & Baladin*, contrefaisant les actions ou les paroles des autres, pour les rendre ridicules au public. Décimus Labérius, Chevalier Romain assez estimé pour ses Mimes, dont il nous reste quelques fragmens recueillis dans l'édition de Lyon 1603, étant mort à Pouzzol, dix mois après l'assassinat de Jules César, en la seconde année de la CLXXXIV Olympiade, on vit monter sur le théâtre avec plus d'éclat ce Publius venu de Syrie, & il effaça Labérius. Il ne reste plus de ses Mimes que les Sentences qui en furent extraites dès le tems des Antonins: elles ont été souvent imprimées avec des Notes de divers Critiques. Avant l'an 1708, la meilleure édition étoit celle que M. le Févre de Saumur en a donnée à la fin de son Phédre; mais il faut à présent lui préférer celle de Mrs Havercamp & Preiger, donnée en Hollande, l'an 1708. On y trouve les Notes de ces deux Editeurs, celles de Gruter qui n'avoient jamais paru, & une partie de la Version Gréque que Joseph Scaliger avoit faite des Sentences de ce Poëte, & qui n'avoit pas non plus été publiée. On y trouve aussi les Sentences de Sénéque. Les Anciens goûtoient si fort ce qu'avoit fait cet Auteur, qu'ils le jugeoient préférable à tout ce que les Poëtes Tragiques & Comiques avoient jamais produit de meilleur, soit dans la Gréce, soit dans l'Italie. C'étoit le sentiment de Jules César; ç'a été depuis celui de Cassius Sévérus, & celui de Sénéque *le Philosophe.* Parmi les Modernes, les deux Scaliger pére & fils faisoient un très grand cas de ce Poëte. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 3. *partie* 2. *p.* 93. *n.* 1142. édit. d'Amsterdam 1725.

PUBLIUS. *Cherchez* EGNATIUS, LICINIUS TEGULA, RUTILIUS, & les autres noms plus connus.

* PUBLIUS, Martyr de Saragosse, souffrit vers l'an 304. On trouve son nom dans l'*Hymne quatriéme des Couronnes* du Poëte Prudence.

PUCCI (Laurent) Cardinal, d'une famille noble & ancienne de Florence, étoit fils d'*Antoine* Pucci; & après avoir fait du progrès dans l'étude du Droit, il vint à Rome, où son mérite le fit bientôt connoître. Le Pape Jules II lui donna une charge de Dataire, & l'employa dans les affaires les plus importantes. Depuis, Léon X le fit Cardinal en 1513, & par là il s'aquitta en quelque maniére des grandes obligations que la Maison de Médicis avoit à celle de Pucci, dont plusieurs avoient souffert l'exil & la mort pour sa défense. Ce Cardinal fut Evêque d'Albe & de Palestrine; & il eut encore les Evêchez de Pistoye, de Melfi, de Rapolle, &c. & outre la charge de Grand Pénitencier de l'Eglise, il posséda les emplois les plus importans de la Cour de Rome. Il fut accusé de concussion & de péculat, & d'avoir donné occasion à Luther de s'emporter contre l'avarice de la Cour de Rome, & en particulier contre les Indulgences, par la profusion extraordinaire que Pucci en faisoit. Paul Jove avoue qu'il avoit abusé du bon naturel du Pape Léon X, par ses flatteries, & par son adresse à modérer la sévérité des Canons par des interprétations commodes & agréables. On dit même qu'il n'avoit point eu honte d'établir cette maxime pernicieuse & détestable, *que cette sorte de gain étoit permise à un souverain Pontife.* Cette conduite rendit odieux Pucci, à qui on voulut faire rendre compte de son ministére sous le pontificat d'Adrien VI. Le Cardinal de Médicis détourna ce coup par son crédit; & étant devenu Pape sous le nom de Clément VII, il rétablit Pucci dans son ancienne autorité. Pour lors ce Cardinal ménagea plus adroitement sa faveur, & mourut à Rome le 15 ou 16 jour de septembre de l'an 1531, âgé de 73 ans. * Guichardin, *l.* 2. 3. 9 & 14. Paul Jove, *in Vita Leonis X.* Onuphre. Ughell. Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

PUCCI (Robert) Cardinal, Evêque de Pistoye, & frére du Cardinal *Laurent* Pucci, exerça les premiers emplois de la République de Florence sa patrie, où il fut Gonfalonier & Prieur de la Liberté. Depuis il fut nommé par Alexandre de Médicis, qui étoit pour lors Duc de Florence, entre les quarante-huit Prud'hommes que ce Prince choisit dans les principales familles nobles, pour être ses Conseillers. Il donna dans cet emploi des marques ordinaires de son expérience, de son zéle & de sa probité; & après la perte qu'il fit de *Léonora* Lenza son épouse, il s'engagea dans l'état ecclésiastique. Le Pape Paul III lui donna l'Evêché de Pistoye, & le fit depuis Cardinal en 1542. Il ne jouit que peu d'années de cette dignité, & mourut le 17 janvier de l'an 1547, le 83 de son âge. * Ughell, *Italia Sacra.* Onuphre. Aubéry, &c.

PUCCI (Antoine) Cardinal, Evêque de Pistoye, fils d'*Alexandre*, & neveu des Cardinaux *Laurent* & *Robert*, étudia à Pise, & de là vint à Florence sa patrie, où il fut pourvu d'un canonicat, & fit valoir le talent qu'il avoit pour la prédication. Le Cardinal Laurent son oncle, le fit venir à Rome, lui remit l'Evêché de Pistoye, & lui procura une charge de Clerc de la Chambre Apostolique. On admira le discours Latin qu'il prononça dans la neuviéme Session du Concile de Latran. Peu après il alla Nonce en Suisse, puis en France, fut arrêté à Rome par les Impériaux qui prirent cette ville en 1527, & fut un des Prélats qu'on donna pour ôtages. Ils furent traitez de la maniére du monde la plus dure, jusques-là qu'on les traîna honteusement dans le champ de Flore, pour les y faire mourir comme des scélérats; mais ils s'enfuïrent la nuit suivante des mains de leurs Gardes, & allérent joindre Clément VII, qui envoya Pucci en Espagne, puis en France. Il fut récompensé de ses services par le chapeau de Cardinal que le Pape lui donna au mois de septembre de l'an 1531, & il succéda en même tems aux Bénéfices de

son

son oncle, & à la charge de Grand Pénitencier. Après avoir rempli les devoirs d'un bon prélat, il mourut à Bagnarea en Toscane l'an 1544, âgé de 60 ans. On publia l'an 1541, à Bologne, 14 de ses Homélies sur les Paroles de la consécration. * Guichardin, *l.* 8. 14. & 16. Paul Jove, *in Leone X*, & *in Hist.* Onuphre. Ughell. Aubery, &c.

PUCCI (François) en Latin *Puccius*, de la même famille que les trois cardinaux, *dont nous venons de parler*, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il quitta l'église Catholique pour embrasser le doctrine de Calvin, & étoit à Lyon, lorsqu'il fit cette démarche. Il s'en alla en Angleterre, où il étudia en Théologie à Oxford, puis à Londres: après quoi il alla en Suisse, où il eut une dispute avec Socin sur l'état du premier homme. Cela porte à croire qu'il passoit pour Orthodoxe dans l'esprit des Protestans; mais on se tromperoit fort, si l'on en jugeoit ainsi. Il avoit des opinions pour lesquelles Messieurs de Bâle le chasférent. Il s'en retourna à Londres, où on le mit en prison, à cause des dogmes qu'il débitoit. Dès qu'il fut en liberté, il se retira en Flandre, & de là il fit un voyage en Pologne, où il provoqua Socin à une dispute verbale. Ils disputérent plusieurs fois en présence des Ministres de Cracovie, & ne purent s'accorder. Pucci rompant avec les Sectaires de ce païs-là, se rendit à Prague, où il rentra dans la communion de l'Eglise Catholique en 1595; puis étant retourné dans ses premier sentimens, il fut arrêté par ordre de l'Evêque de Saltzbourg & envoyé à Rome, où il fut brûlé sur la fin du seiziéme siécle. Il n'avoit aucune science, & il donnoit dans le Fanatisme. Mais le principal dogme dont il s'entêta fut, que tous les hommes auroient part au salut, en vertu du sang de Jesus-Christ; dogme qu'il établit dans son livre, qui a pour titre, *De Christi Servatoris efficacitate in omnibus & singulis hominibus quatenus homines sunt, Assertio Catholica.* * Socin, *Epist.* 3. *Biblioth. Fratrum Polonor. tome* 1. *p.* 380. Hoornbeek, *Appar. ad Controver. Socinian. p.* 32. Micrælius, *Syntagm. Histor. Eccl. p. m.* 860. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 6. *partie* 1. *p.* 192. *n.* 33: & *p.* 301. *n.* 69. édit. d'Amsterdam 1725. Bayle, *Diction. Critique.*

PUCELLE D'ORLEANS, *Cherchez* ARC (Jeanne d')

PUCH (Ausias del) Cardinal, naquit à Xativa au Royaume de Valence, dans une famille tres-noble & tres-ancienne. Après avoir pris le Bonnet de Docteur, il devint Chantre de l'Eglise de Barcelone, puis Conseiller de Jean II, Roi d'Aragon. Ce Prince lui procura ensuite l'Archevêché de Montréal en Sicile, & le chargea conjointement avec la Reine, de l'administration des affaires de Catalogne, qui étoit en troubles. Il accompagna ce Monarque à la conférence qu'il eut à Sauveterre en Béarn l'an 1442, avec le Roi Louis XI, & contribua beaucoup à la Ligue qui s'y forma entre ces deux Souverains. L'an 1472, il fut Ambassadeur à Rome, pour rendre au nom du Roi son Maître l'obédience au Pape Sixte IV, qui le créa Cardinal l'année suivante, & le fit Vice-Camerlingue de la sainte Eglise. Il eut ensuite charge de traiter avec les Ambassadeurs des Princes d'Italie, au sujet d'une Ligue contre le Turc, pour laquelle il passa même en Allemagne, afin d'y animer l'Empereur. Ce Cardinal fut nommé par le Pape à l'Archevêché de Saragosse; mais le Roi d'Aragon, qui avoit demandé cet Archevêché pour Alfonse, fils naturel de son fils Ferdinand II, Roi de Castille, se voyant refusé par le Pape, qui s'excusoit sur le bas âge de ce bâtard, qui n'avoit que six ans, s'en prit au Cardinal, & le menaça de lui faire saisir ses revenus, & ceux de Louïs del Puch son oncle, Grand-Maître de l'Ordre Militaire de sainte Marie de Montésa, en cas qu'il prétendit se servir de la nomination du souverain Pontife. Le Prélat renonça donc au droit qu'il avoit sur l'Archevêché de Saragosse, & resta à Rome, où il s'occupa à augmenter & à embellir l'eglise de sainte Sabine, qui étoit son titre; il y fonda même des Bénéfices. C'est là qu'il fut inhumé, étant mort le septiéme septembre 1483, âgé de 60 ans. * Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

* PUCHESANUS (Charisius) nom feint sous lequel s'est caché l'Auteur de l'Anti-Marésius qui a pour titre *Charisii Puchesani Diatribe Anti-Maresiana super Quæstione an Reformati per instrumentum Pacis declarati sint Socii Augustanæ Confessionis*, imprimé en 1677. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 6. *partie* 1. *p.* 285. *n.* 64. édit. d'Amsterdam 1725.

PUDENS, Sénateur Romain, qui fut converti à la Religion Chrétienne par Saint-Paul & par Saint-Pierre, qu'il retira dans sa maison, & à qui il rendit plusieurs bons offices. On prétend qu'il étoit pére de sainte Pudentiane & de sainte Praxéde, & qu'il fut martyrisé à Rome le dix-neuviéme de mai. * II. *Timothée, ch.* 4. *v.* 21.

PUDENS, brave Chevalier Romain, extrémement fier & courageux, qui au siége de Jérusalem tua Jonathas, Juif de petite taille & de mauvaise mine, qui insultoit les Romains. *Voyez* JONATHAS. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 17.

* PUDENS (Lucius Valérius) jeune Poëte Romain, remporta à l'âge de treize ans le prix de la Poësie, aux Jeux publics, au *Lustre* ou à la *Lustration* de la ville, qui se donnoient tous les cinq ans, & fut honoré d'une statue dans la ville d'Hisconie, lieu de sa naissance. Pour ce qui regarde le tems où ce jeune Poëte a vécu, consultez Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 5. *partie* 1. *n.* 9. *bis*, *p.* 25. édit. d'Amsterdam 1725.

PUDICITÉ, Divinité qui étoit adorée par les anciens Payens, sous la figure d'une femme voilée & tres-modeste. La Pudicité eut deux temples à Rome; l'un dans la place aux bœufs, *in Foro Boario*; & l'autre dans la rue longue, *in Vico Longo*. Le premier, qui étoit fort ancien, étoit consacré à la Pudicité Patricienne, c'est-à-dire, à la Pudicité des nobles Dames Romaines; & le dernier, qui avoit été bâti par Virginie, a été dédié à la Pudicité Plebeïenne ou populaire, comme qui diroit parmi nous à la Pudicité des simples Bourgeoises. Ce qui avoit donné lieu à cette distinction de deux Pudicités, & à ces noms différens qui furent imposez à cette Déesse, fut une dispute que les Dames Patriciennes de Rome avoient eue avec Virginie. Cette derniére qui étoit de famille patricienne, & fille d'Aulus Virginius, avoit epousé un homme du peuple nommé L. Volumnius, tres-considérable par son mérite. Un jour qu'elle étoit entrée dans le temple de la Pudicité, qui étoit alors unique dans Rome, les Matrones Romaines entêtées de leur noblesse & de celle de leurs maris, voulurent en faire sortir Virginie, & prétendirent qu'elle ne devoit plus en avoir l'entrée libre, après avoir dérogé à sa condition par sa mésalliance. Virginie, qui étoit de race patricienne, aussi bien que les autres, répondit qu'elle n'avoit rien à se reprocher sur le mari qu'elle avoit choisi, qu'il avoit déja été deux fois Consul, & qu'il s'étoit acquis par ses actions & par ses emplois, autant de gloire que les leurs pouvoient en avoir par la naissance; mais que pour n'avoir plus aucun démêlé avec elles, elle s'éloigneroit à l'avenir de leur compagnie, avec autant de soin qu'elles avoient affecté de se séparer de la sienne. En effet, au sortir de là, Virginie fit le projet d'un temple qu'elle fit bâtir aussi-tôt à côté de sa maison, & le consacra à la Pudicité, sous le nom de *Plebeïenne*: après quoi elle assembla plusieurs femmes des plus considérables du peuple; & leur ayant réprésenté l'affront que les Patriciennes lui avoient fait, elle les pria de vouloir fréquenter le temple, qu'elle venoit d'élever, les exhortant à se distinguer autant par leur vertu d'avec les Patriciennes, que les Patriciennes prétendoient se distinguer d'avec elles par leur noblesse. Cela arriva l'an de Rome 459 & 295 ans avant Jesus-Christ, & c'est sur le sujet de ces deux temples de la Pudicité que Properce, *l.* 2. *Eleg.* 7. *v.* 25. dit

Templa Pudicitiæ quid opus struxisse puellis,
Si cuivis nuptæ quidlibet esse licet.

* Tite-Live, *l.* 10. Festus.

PUDINGEN. *Voyez* BUDINGEN.

PUDNOCK. *Voyez* BUDNOK.

* PUEBLA (La) ou selon Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 98, *Puèblo-Barbançon*, dans la Biscaye propre, vers les confins de la Castille Vieille, est un bourg fermé, dont les environs sont assez cultivez.

* PUEBLA DE ALFINDEN, jolie ville d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, située à quelques cens pas de l'Ebre, dans une campagne tres fertile & bien cultivée, avec un château bâti sur une hauteur. * Colménar, *Délices d'Espagne* *p.* 653.

* PUEBLA DE LOS ANGELES. On a déja donné un article de ce lieu-là sous le mot ANGELES. On ajoûtera ici quelques particularitez qui ne s'y trouvent pas, & les différences que l'on voit dans les différens articles que les Géographes en ont donné. Cette ville est située dans une agréable vallée, & contient pour le moins dix mille Habitans. Une des choses qui contribuent à l'enrichir, c'est la Monnoye où l'on fabrique la moitié de l'argent qui vient des mines de Sacatécas. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'elle fut bâtie par l'Ordre de Dom Antoine de Mendoça; mais dans l'article d'Angeles il est dit qu'il la rétablit, & qu'il lui donna le nom qu'elle porte maintenant. Le nom que les Indiens lui avoient donné, étoit selon les uns *Cuetlaxcoapan*, selon d'autres *Cuetlaxcopas* & *Cuetlax-compan*. * *Voyez* ANGELES.

* PUEBLA DE TRIBES, village d'Espagne dans le Royaume de Gallice, à l'est d'Orenze, dont il est éloigné d'environ onze lieues.

* PUEBLA DE S. JULIAN, village d'Espagne dans le Royaume de Gallice, sur la Neyra, est au midi de Lugo, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

PUEBLA DE SANABRIA, bon bourg d'Espagne, dans le Royaume de Léon, à huit lieues d'Astorga vers le Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

PUELLE. *Voyez* PEULE.

PUENTE DEL ARÇOBISPO, bourg avec un pont sur le Tage. Il est dans la Nouvelle Castille en Espagne, à seize lieues au dessous de Tolède. Un Archevêque de cette ville le fit bâtir l'an 1395, & c'est de là qu'il a pris son nom.* Maty, *Diction. Géogr.*

PUENTE DE LA REYNA, bon bourg du Royaume de Navarre en Espagne. Il est sur la riviére d'Agra à quatre lieues de Pampelune vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PUENTE DE NEYRA, village d'Espagne dans la Gallice, au sud de Lugo, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Quelques uns prennent ce lieu pour l'ancienne petite ville des Callaïques, nommée *Pons Nevius* ou *Nebius*, que d'autres mettent à Puente de Néboa, village du même païs, situé sur la riviére de Néboa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PUENTE DE SORO, village de l'Estrémadure de Portugal. Il est sur la riviére de Soro, à dix lieues de Portalégre vers le Couchant. On croit qu'il est la petite ville, nommé anciennement *Matusarum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PUENTE SEGOVIANA, admirable Aqueduc que les Romains construisirent autrefois sous l'empire de Trajan pour conduire de bonne eau dans la ville de Ségovie dans la Vieille Castille. C'est un édifice d'un travail merveilleux, qui prend d'une montagne à l'autre, de la longueur de trois mille pas, formé de 177 arcades d'une hauteur prodigieuse, & composé de deux rangs dont l'un est élevé sur l'autre. Ce qu'il y a de

a de plus fingulier, c'eft que tout cet édifice qui femble plutôt avoir été bâti par des Géans que par des hommes de taille commune, eft tout conftruit de groffes pierres de taille, fans qu'il y ait ni mortier ni ciment qui les tienne liées, & la ftructure en eft fi folide qu'elle s'eft confervée entiére jufqu'à préfent, tandis que les petites réparations qu'on y a faites de tems en tems, durent à peine dix ou vint ans. * Colménar, *Délices d'Efpagne*, p. 207.

* PUENTE de SUAÇO, pont qui joint l'Ifle de Cadix à la terre ferme. * *Voyez* Colménar, *Délices d'Efpagne*, p. 462.

PUENTE VE'DRA. *Voyez* PONTE VE'DRA.

PUERTO DE CAVALLOS, ou *Portus Equorum*, port de l'Amérique feptentrionale, dans la province de Honduras dans la Nouvelle Efpagne. PUERTO HERMOSO eft dans la partie méridionale de l'Ifle de Saint-Domingue. PUERTO DE FRANCISCO BRAC, en la partie occidentale de Californie. On y trouve fur la côte méridionale PUERTO DE LA MAGDALE'NA. Celui de la Paix, PUERTO DE LA PAZ, eft fitué en la partie feptentrionale de l'Ifle de S. Domingue ou Hifpaniola. PUERTO DE S. ANTONIO eft en la province de Xalifco dans la Nouvelle Efpagne. PUERTO DE S. JUAN eft dans la province de Nicaragua, à l'embouchure du fleuve Defaguadéro. PUERTO RE'AL eft dans la province de Tabafco, tous dans l'Amérique feptentrionale.

PUERTO DE SAN PE'DRO, port de l'Amérique méridionale, fur la Mer de Paraguay, vers l'embouchure de Rio Grande, & au Levant de Rio de la Plata.

PUERTO DE SANTA-MARIA (El) *Voyez* PORT de SAINTE-MARIE.

* PUERTO RE'AL, petite ville d'Efpagne dans l'Andaloufie, fur la côte de la Baye de Cadix, à l'eft-nord-eft de la ville de Cadix, dont elle eft éloignée d'environ fix lieues.

PUERTO-RICO, ou S. JUAN DE PUERTO-RICO. *Voyez* PORTO-RICO.

PUERTO SANTO. *Voyez* PORTO SANTO.

PUERTO SE'GURO. *Voyez* PORTO SE'GURO.

PUERTO VIEIO. *Voyez* PORTO VIEIO.

PUFENDORFF (Efaïe) natif de Flœn, village de Mifnie, à une lieue de Chemnitz où fon pére avoit été Miniftre, prit le dégré de Maître-ès-Arts à Leipfic & y foutint de favantes Théfes touchant les *Druides*. Après plufieurs changemens dans fa fortune, il fut fait Gouverneur d'un jeune Comte de Kœnigsmarck. Quelque tems après, le Chancelier Oxenftiern le recommanda fi bien à la Cour de Suéde qu'il y fut employé & rendit des fervices confidérables à cette Couronne en différentes Légations. On remarque que même dans fes voyages il portoit avec lui les Colloques d'Erafme afin de fe divertir par cette lecture. Il fut enfuite Chancelier du Duché de Bréme, & n'auroit jamais, fans doute, quitté un pofte fi diftingué, fi la haine de fes envieux ne l'y eût déterminé. Il alla donc à Coppenhague, & en 1686 à Ratisbonne en qualité d'Ambaffadeur du Roi de Danemarck. Il y mourut le cinquiéme feptembre 1689. Pierre-Louis a ramaffé les Ouvrages qu'il avoit compofez dans fa jeuneffe, & il les publia en 1700, *in octavo*. * *Dictionnaire Allemand.*

PUFENDORFF (Samuel, Baron de) un des plus grands Moraliftes & Hiftoriens de nôtre tems, étoit frére du précédent, n'ayant prefque point de bien de fon patrimoine, fe vit obligé de s'entretenir en inftruifant de jeunes gens. Il étudia d'abord à Grim, d'où il alla à Leipfic, & paffa enfuite à Iéna dans le tems qu'Erhard Weigel, Profeffeur en Mathématiques, étoit ocupé à écrire un Ouvrage intitulé *Ethica Euclidea*. Pufendorff fit connoiffance avec le Profeffeur Weigel, & acquit fi bien fon eftime qu'il lui fit préfent du Manufcrit de fon *Ethica Euclidea*, & lui donna en même tems la permiffion d'en faire tel ufage qu'il trouveroit à propos. Pufendorff étant enfuite, en 1658, allé à Leyde en qualité de Gouverneur des jeunes Meffieurs Coyets, il y continua fes études & commença à s'y faire connoître en publiant les Opufcules de Meurfius & un Ouvrage de fa façon, intitulé, *Elementa Jurifprudentiæ Univerfalis*. Il inféra dans cet Ouvrage plufieurs morceaux tirez de l'Ouvrage de Weigel, ce qui fit dire enfuite à Saremafius que ces morceaux fentoient le Mathématicien. Il dédia fon Ouvrage en 1660, à Charles-Louis, Electeur Palatin, qui l'honora d'une lettre de remerciment de fa main, dans laquelle il l'affuroit de fa protection & de fa bienveillance. En 1661, il fut appellé à Heidelberg où on lui donna la charge & le titre de Profeffeur du Droit de la Nature & des Gens, titre que Pufendorff porta le prémier dans toute l'Allemagne. Il demeura quelques années dans ce pofte & eut l'honneur d'inftruire le Prince Electoral. Ce fut à Heidelberg que Pufendorff écrivit par ordre de l'Electeur fon Ouvrage *de Statu Reip. Germanicæ*. Il en envoya le Manufcrit à Efaïe Pufendorff, fon frére, pour lors Ambaffadeur de Suéde à Paris, qui le fit imprimer fous le nom feint de *Sevérin de Monzambano*. A peine cet Ouvrage parut-il, qu'il caufa bien du bruit: on l'attaqua de toutes parts, & on accufa Pufendorff d'en être l'Auteur. Quoiqu'il défendit cet Ouvrage avec force, il ne trouva pas à propos d'avouer qu'il en étoit l'Auteur. Ce n'eft que depuis fa mort qu'on a pu fe convaincre de la vérité de ce fait. En 1670, il fut appellé à la charge de Profeffeur dans la nouvelle Académie de Lunden dans la Scanie, fous des conditions très avantageufes. Il y publia en 1672 fon excellent Ouvrage *de Jure Naturæ & Gentium*, dont il donna enfuite un abbrégé dans fon Traité *de Officio Hominis & Civis*. Comme Pufendorff s'éloigne dans ces Ouvrages plus que Grotius des principes fcholaftiques & qu'il y réfute fur tout le fentiment de ceux qui difent, qu'il y a des chofes honnêtes ou deshonnêtes par elles mêmes, & qui foutiennent la régle éternelle indépendante de l'inftitution divine qu'il convenoit à la fainteté de Dieu de fuivre, tout le monde s'arma contre lui & il eut plus d'un chagrin à effuyer. Son prémier adverfaire fut Jofué Schwartz, Profeffeur en Théologie à Lunden, qui fans fe nommer fit imprimer en 1673, *Index Novitatum quarundam quas Dominus Samuel Pufendorff libro fuo* de Jure Naturæ & Gentium, *contra Orthodoxa fundamenta Lundini edidit*. Pufendorff y eft accufé de Paganifme, de Zwinglianifme, de Socinianifme, de Papifme, de Pélagianifme, de Hobbéfianifme, de Cartéfianifme, &c. Il fe défendit en 1674, par un écrit intitulé, *Apologia pro fe & fuo libro adverfus Authorem libelli famofi, cui titulus*, Index Novitatum, &c. Il y fait voir que l'Ouvrage de Schwartz a été imprimé par les foins de Beckmann, Profeffeur en Droit contre les ordres du Roi, & comment on a taché de le noircir à la Cour. Là-deffus l'*Index* en queftion fut brûlé comme un libelle, & Beckmann dépofé de fa charge & relégué. Beckmann tâcha de fe venger tant par des Ecrits qu'en fubornant contre Pufendorff, des affaffins qui cependant manquérent leur coup. Dans ces entrefaites, le Docteur Schertzer, Profeffeur en Théologie à Leipfic, avoit tant travaillé qu'on vit enfin paroître de la part de l'Electeur de Saxe un Refcript adreffé aux Profeffeurs de Leipfic, où ils étoient exhortez à détourner de toutes leurs forces les Etudians des innovations contenues dans l'Ouvrage de Pufendorff. En 1674, Pufendorff répondit par une Lettre Latine. Celui de tous les adverfaires de Pufendorff, qui s'opiniâtra le plus, fut le Docteur Valentin Alberti, qui attaqua d'abord Pufendorff dans une préface *ad Collegium Mff. Grotianum*, & dans fon *Compendium Juris Naturæ Orthodoxæ Theologiæ conformatum*. Pufendorff fe défendit par fon *Specimen Controverfiarum Samuelis Pufendorffio circa Jus Naturale nuper motarum*. Alberti répliqua dans fon *Specimen Vindiciarum adverfus Specimen Controverfiarum* Samuelis Pufendorffii. Pufendorff lui oppofa fon *Eris Scandica*, qui fut fuivie de l'*Eros Lipficus* d'Alberti. Pufendorff y répondit par un Ecrit intitulé *Commentatio fuper invenufto Veneris Lipficæ pullo, Valentini Alberti calumniis & ineptiis oppofita*. La grande Controverfe entre ces deux Savans étoit, fi le Droit naturel doit être dérivé de l'état de la nature corrompue, ou de l'état d'innocence. Pufendorff étoit pour le prémier, & Valentin Alberti pour le dernier de ces fentimens. Ils cefférent enfin d'écrire l'un contre l'autre par la médiation de quelques amis. La guerre s'étant allumée dans la Scanie, Pufendorff paffa à Stockholm, où il obtint le titre de Sécretaire & d'Hiftoriographe du Roi. Il y écrivit fes deux grands Ouvrages, *De Rebus Suecicis fub Guftavo Adolpho ufque ad abdicationem Chriftinæ*; & *De Rebus a Carolo Guftavo geftis*, & s'aquit par là une fi grande réputation, que Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, l'appella à Berlin, & lui donna la commiffion d'écrire fa Vie. Pufendorff finit heureufement l'Hiftoire de ce Héros fous le régne de Frédéric III, fon fils, fous ce titre, *De Rebus geftis Frederici Wilhelmi Magni, Electoris Brandeburgici Commentariorum libri feptem*. On lui avoit donné à la Cour de Brandebourg le titre de Confeiller Privé de l'Electeur. Enfin, quoiqu'il eût conftamment refufé d'écrire l'Hiftoire de l'Empereur Léopold, ce Monarque l'éleva cependant au rang de Baron de l'Empire. Comme fes ennemis travailloient à le rendre fufpect par rapport à la Religion, il écrivit fon *Jus Feciale Divinum*, qui fut publié depuis fa mort. Il mourut le 27 octobre 1694, d'un mal qu'il avoit au pié, âgé de 63 ans. On doit encore mettre au nombre de fes Ecrits fon *Introduction à l'Hiftoire*, & fon livre *De Habitu Religionis Chriftianæ ad Rempublicam*, où il prouve que l'Eglife ne forme pas un Etat. La plupart de fes Ecrits ont été traduits en différentes Langues. M. Barbeyrac a traduit & accompagné de favantes Notes le *Traité de l'homme & du Citoyen*; & le *Traité du Droit de la Nature & des Gens*. Ce dernier Ouvrage a été imprimé à Bâle, en 1732, fort proprement, & l'on en annonça la même année une nouvelle édition d'Amfterdam avec de grandes augmentations. * Thomafius, *in Progr. Inftit. Jurifprud. divinæ præfixo*. Buddæus, *in Hift. Juris Naturalis*. Ludovici, *in delin. Hiftor. Juris divin*. *Diction. Allemand*. Outre les Ouvrages dont on a déja fait mention, M. Pufendorff eft encore Auteur des fuivans, *Elementorum Jurifprudentiæ Univerfalis libri duo*; *de Sphæra Morali Epiftola ad Amicos fuos per Germaniam, fuper libello famofo quem Nicolaus Beckmannus, quondam Profeffor in Academia Carolina, nunc vero cum infamia inde relegatus, mentito nomine Veridici Conftantis fuperiori anno diffeminavit*; *Petri Danæi* (nom fous lequel M. Pufendorff s'eft caché) *in Academia Carolina Pedelli fecundarii Epiftola ad Virum famofiffimum, Nicolaum Beckmannum, totius Germaniæ contaminatorem & calumniatorem longe impudentiffimum fuper noviffimis ipfius fcriptis*; *Joannis Rolletti* (nom fuppofé) *Difcuffio calumniarum quas abfurdiffimas de Illuftri Viro Samuele Pufendorffio relegatus e Suecia nequam Nicolaus Beckmannus per caufam defendendæ fuæ famæ non ita pridem in vulgus fparfit*; *Jofuæ Schwartzii* (nom fuppofé) *Differtatio Epiftolica ad eximium unum Juvenem Severinum Wildfchutfium, privignum fuum*, dans le ftile du livre intitulé *Epiftolæ obfcurorum Virorum*; *Jurifconfulti Nicolai Beckmanni ad V. C. Severinum Wildfchutz, Malmogienfem Scanum Epiftola, in qua ipfi cordicitus gratulatur de devicto & triumphato Pufendorffio*; (Cette piéce eft de M. Pufendorff) *Epiftola ad plurimum Reverendum atque celeb. Virum Dn. Johannem Schertzerum, Theologum apud Lipfienfes primarium, fuper Cenfura quapiam in librum fuum inique lata*; *Johannis Rolletti* (nom fuppofé) *Schertzerus febricitans vapulans*; *Differtationes Academicæ felectæ*; *Defcription Hiftorique & Politique de la Monarchie fpirituelle du Pape*, en Allemand; *Georgii Caftriotæ, Scanderbegi vulgo dicti, Hiftoria compendio tradita*; *Epiftolæ duæ fuper Cenfura in Ephemeridibus Eruditorum Parifienfibus, & Bibliotheca univerfali de quibufdam fuorum*

Scriptorum locis lata; Epistola ad fratrem Esaiam Pufendorffium super Theologia in formam Demonstrationis redigenda; Epistolæ Amœbeæ Sam. Pufendorffii & Johannis Groningii de Commerciis Pacatorum ad Belligerantes; Dissertatio de Fœderibus inter Sueciam & Galliam; Prodromus Justitiæ Palatinæ in causa Wildfangiatus. Il a aussi procuré les Editions de deux livres intitulez *Johannis Meursii Miscellanea Laconica, sive variarum Antiquitatum libri quatuor; & Joannis Laurembergii Græcia Antiqua cum Tabulis Geographicis.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 18. p. 224 & suiv.*

* PUGA ou FEIJOO (Jean) Jurisconsulte Espagnol, naquit à Salamanque en 1653. Il eut d'excellens Maîtres sous lesquels il fit de grands progrès. Il fut reçu Docteur de l'Université de Salamanque, & aquit une haute réputation par ses Ouvrages. On a de lui entre autres, *de Legato debiti; de Falsis Demonstrationibus; de Lege Commissoria; de in diem Additione; de Dispositione in incertam personam collata; de Servo pignore dato manumisso.* Le 19 octobre 1673, il obtint la Chaire des Instituts; le 15 de juillet 1679 celle du Code; & vers la fin de décembre celle du Digeste. En 1682, il fut fait Antécesseur du soir, & en 1684 premier Antécesseur. En 1689, Charles II, Roi d'Espagne, qui étoit informé de son mérite, le choisit pour Président du Conseil Royal de Sainte-Claire à Naples, où il alla la même année & où il vécut quatre ou cinq ans. Le même Prince le fit alors Conseiller du Conseil Souverain de Castille, mais s'étant embarqué pour aller prendre possession de cette dignité, il mourut sur mer, & son corps fut porté à Alicante, où on l'enterra. Depuis sa mort, Gregorio Magnano, Antécesseur à Valence en Espagne, a recueilli les Ecrits de Puga tant imprimez que manuscrits, & ce recueil contient deux volumes *in folio.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PUGAN, ville de la Chine, dans la province de Quicheu, aux confins de celles de Quangsi & de Junnan. * Maty, *Diction. Géogr.*

* PUGET (du) Maison noble & ancienne de Provence: nous la commencerons à BERTRAND qui suit.

I. BERTRAND du Puget épousa par contract de mariage du 26 d'Août 1427, *Marie* du Pujet ou Puget de la famille des Puget de Toulouse, fille unique & seule héritiére de *Guillaume* du Puget & de Damoiselle *Bertrande* de Calquers à condition de porter leurs armes qui étoient *d'or à un arbre de sinople au chef d'azur à trois étoiles d'or.* La condition fut acceptée & exécutée jusqu'au XVI siécle que la Maison du Puget a repris les armes de son ancienne Maison de Provence. Bertrand du Puget eut de sa femme trois fils, *Guillaume*; PIERRE qui suit; & *Bertrand.*

II. PIERRE du Puget, Seigneur de Castillon, deuxiéme fils de BERTRAND & de *Marie*, étoit Capitoul en la partie de S. Barthélemi en 1466. Il épousa *Jeanne* de Ruffy ou du Roux, niéce de *Gilbert* du Roux, Conseiller au Parlement de Toulouse, dont il eut deux fils GUILLAUME qui suit; & *Raymond* du Puget.

III. GUILLAUME du Puget, fils aîné de PIERRE & de *Jeanne* Ruffy, Capitoul en la partie de la Dealbe l'an 1500, épousa Damoiselle *Jeanne* Simonet du Prat, fille d'*Arnaud* du Prat, Chevalier, & de *Bertrande* Gilbert. Bon du Prat, Chancelier de France se trouva à son mariage comme parent. Guillaume testa l'an 1502, & entre autres legs faits à différentes personnes, il laissa à son frére *Raymond* du Puget son livre des Décrets. Il eut pour fils JEAN qui suit.

IV. JEAN du Puget, Seigneur de Montoron, des Carles, de La Sére, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & l'un des Cent Gentilshommes de sa Maison, fils de GUILLAUME du Puget & de *Jeanne* Simonet du Prat, épousa Damoiselle *Isabeau* Le Brun de La Sére, fille de *Jacques* Le Brun, Seigneur de la Sére & de Dame *Jeanne* Gailliac, desquels sont issus trois fils, 1. *Claude* du Puget, Chevalier, Seigneur de la Sére qui a eu pour fille Madame la Princesse de Nassau; 2. GABRIEL du Puget, Seigneur de Montoron, des Carles & de Caussidiéres, qui suit, & qui a fait *la branche des Seigneurs de la* MARCHE *en l'Isle de France*; & 3. *Etienne* du Puget, Seigneur de Pomeuse, de Cheva & de Tillemont, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Thrésorier de son Epargne, qui épousa à Paris l'an 1587, *Louise* Prevôt, fille de *Jean* Prevôt, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & son Avocat général en la Chambre des Comptes, & de *Marguerite* Le Maçon. De leur mariage sont issus plusieurs enfans, entre autres *Etienne* du Puget qui étoit l'aîné, & qui est mort Evêque de Marseille en 1668; & *Henri* du Puget qui fut reçu Chevalier de Malte en 1629.

V. GABRIEL du Puget, Seigneur de Montoron, des Carles & de Caussidiéres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de l'Artillerie en la province de Languedoc l'an 1595, a servi sous Henri IV & sous ses prédécesseurs pendant quarante ans dans leurs armées. Il étoit fils de JEAN du Puget & d'*Isabeau* Le Brun de La Sére, & il épousa *Anne* Daviat dont il a eu 1. PIERRE du Puget qui suit; & 2. 3. deux filles, *Claire* & *Anne* du Puget.

VI. PIERRE du Puget, Chevalier, Seigneur de Montoron, des Carles, de Caussidiéres, de La Chevrette & de La Marche, Conseiller du Roi en ses Conseils & son premier Président au Bureau des Finances de Montauban, fils de Gabriel du Puget, épousa 1. *Louise* du Puget sa cousine germaine, fille de Messire *Etienne* du Puget, Conseiller du Roi en ses Conseils & son Thrésorier de l'Epargne, & Seigneur de Pomeuse, & de Dame *Louise* Prevôt, dont il eut 1. *Marie* du Puget qui fut mariée à Messire *Gédeon* Tallemant, Maître des Requêtes & Intendant de Justice en Languedoc, qui en eut *Paul* Tallemant, Abbé de S. Albin, reçu à l'Académie Françoise en 1666, & mort en 1710; & 2. *Marie* Tallemant, qui épousa le Baron de Clermont de la Maison de Puget Saint-Marc: 2. l'an 1643, Damoiselle *Isabelle-Diane* de Michel, Dame de la Marche, dont il eut 3. PIERRE du Puget qui suit; & 4. BERTRAND-CHARLES, *qui suivra après son frére.*

VII. PIERRE du Puget, Chevalier, Seigneur de la Marche, épousa l'an 1668, *Nicole-Godefroy, dont nous parlerons plus bas dans un article séparé*, & dont il eut par le moyen de l'opération Césarienne qui donna la mort à la mére, *Pierre-Aléxandre* du Puget de la Marche, Chevalier, qui fut Commissaire des Guerres, & qui épousa Dame *Anne-Denyse* le Févre des Chevaliers, dont il eut *Jean-Aléxandre-Augustin* de la Marche, Chevalier, Ingénieur du Roi; & *Pierre* du Puget de la Marche, Chevalier, Ingénieur du Roi, établi à Troyes en Champagne.

VII. BERTRAND-CHARLES du Puget de la Marche, Major au Gouvernement de Calais, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, fils puîné de PIERRE du Puget de Montoron & d'*Isabelle-Diane* de Michel, épousa *Magdeleine* Le Prevôt, fille de *François* Le Prevôt, Chevalier, Seigneur de Sullui, de Glimont, de Martimont, &c. & de Dame *Anne* de Licque, dont il eut, 1. *Paul-Charles* du Puget, Capitaine au Régiment de Picardie, tué à la bataille de Ramillies l'an 1706; 2. *François-Louis*, Capitaine au régiment de Boufflers, depuis Prince de Pont; 3. *Charles* du Puget, Capitaine au régiment de Picardie; 4. & une fille, savoir, *Marie-Charlotte* du Puget qui épousa *N.* . . Dauphin, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Major de la Citadelle de Lille en Flandre.

* PUGET (Anne-Nicole-Godefroy du) épousa en 1668, *Pierre* du Puget, Chevalier, Seigneur de la Marche, dont elle prit le nom, & dont on a parlé plus haut. Elle mourut à l'âge de 25 ans, aimant mieux souffrir la mort en se livrant à l'opération Césarienne & donner la vie à l'enfant qu'elle portoit dans son sein, & que l'on ne pouvoit sauver autrement. Elle fut enterrée à S. Rieule de Senlis, & son mari touché de douleur de sa perte lui fit ériger le mausolée que l'on voit dans cette Eglise. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PUGET (Pierre) Sculpteur, Peintre & Architecte, naquit à Marseille en 1623. A 14 ans, on le mit chez le Sieur Roman, tres habile Sculpteur, & le meilleur constructeur de galeres. Au bout de deux ans, il lui confia le soin de la Sculpture & de la construction d'un de ces bâtimens. Après ce coup d'essai, le jeune Puget partit pour l'Italie. Etant arrivé à Rome, il s'appliqua uniquement à la Peinture. Il y demeura plusieurs années, après lesquelles il revint à Marseille pour recueillir la succession de son pére. Le Duc de Brezé, Grand Amiral de France, l'employa à la construction des galéres, en quoi il s'aquit une haute réputation. Il eut en 1657, une dangereuse maladie qui l'obligea à renoncer à la Peinture, & depuis cela il ne fit plus que des Ouvrages de Sculpture. Sa capacité dans cet Art fut cause que M. Colbert jetta les yeux sur lui, & le fit travailler à la sculpture des vaisseaux & des galéres du Roi Louis XIV, qui lui donna une pension de 1200 écus. Il mourut à Marseille en 1695, âgé de 72 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PUGET (Louis de) célébre Disciple de Descartes, s'est fort distingué parmi les Physiciens du XVII siécle. Ses Ouvrages les plus considérables roulent sur la Physique. Il étoit de l'Académie Littéraire de Lyon, & mourut à la fin de décembre 1709 âgé de 80 ans. Il étoit le pére des pauvres, & il leur distribua en un seul jour tout le prix de sa vaisselle d'argent qu'il fit vendre secrettement dans un tems de disette. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PUGLIENZA, POLENÇA, ancien bourg de l'Isle de Majorque, sur la côte orientale, à deux lieues d'Alcudia vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

PUHA. *Voyez* PHUA.

P U I. P U L.

PUI & DU-PUI. *Cherchez* PUY (du)

PUICERDA. *Voyez* PUYCERDA.

PUINOIX (Jean de) en Latin *de Podionucis*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est dans le Limosin, entra dans l'Ordre de saint Dominique, & étoit Prieur du couvent de Limoges en 1399, lorsque les Religieux des provinces de l'obédience de Benoît XIII, l'élurent Général. Le soin qu'il eut de maintenir la discipline reguliére, justifia le choix qu'on avoit fait de lui; & Benoît montra qu'il le connoissoit homme de tête, & capable des plus grandes affaires, en l'envoyant en 1408, avec un Cardinal & trois Archevêques à Ligourne, pour traiter de la paix de l'Eglise avec les Deputez de Grégoire XII. Les Cardinaux mieux intentionnez que les deux précédens à la Papauté, ayant trouvé moyen de rompre leurs mesures, & fait assembler un Concile à Pise en 1409, Puinoix trop attaché à Benoît XIII, ne conserva sous sa dépendance que les trois provinces du Royaume d'Aragon; mais enfin en 1416, s'étant rendu au Concile de Constance, & ayant paru avec éclat en diverses occasions, il renonça le onziéme novembre 1417, au généralat de l'Ordre pour l'Evêché de Catane, que lui donna Martin V, qui le choisit en même-tems pour son Confesseur, & l'engagea à faire la clôture du Concile par une Harangue qu'il prononça le 22 avril 1418. Le même Pape donna encore en 1420, une marque de son estime pour Jean de Puinoix, en le nommant Nonce Apostolique en Sicile; & Alfonse, Roi d'Aragon, le choisit le 24 septembre 1422, pour gouverner pendant trois ans la même isle avec Nicolas Catanée de Messine, en qualité de Viceroi. Cet illustre Prélat mourut l'an 1431. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Prædicat. tome* 1.

PUISEAUX. *Cherchez* HUGUES, dit *de Puiseaux.*

PUISSANCES, Anges du second Ordre de la seconde Hiérar-

hiérarchie, ainsi nommez à cause du pouvoir qu'ils ont sur les Anges inférieurs. * Saint Denys, *Cælestis Hierarchiæ cap.* 6.

PUISSANCES. Le titre de HAUTES PUISSANCES commença à être donné aux Etats des Provinces-Unies des Païs-Bas, vers l'an 1644. Depuis que leur Souveraineté a été établie par le traité de paix qu'ils ont fait à Munster avec le Roi d'Espagne, les Rois d'Angleterre, de Suéde & de Danemarck, ainsi que les Electeurs & les Princes de l'Empire, les nomment *tres-Hauts & tres-Puissans Seigneurs*, & leur donnent le titre de *Hautes Puissances.* Lorsque les Etats Généraux conjointement avec l'Empereur & le Roi d'Espagne, ont traité avec quelques Electeurs ou Princes de l'Empire, ils ont pris dans ces traitez le titre de *Hautes Puissances*; mais lorsque le traité a été seulement entre l'Empereur & les Etats généraux, ou entre le Roi d'Espagne & les mêmes Etats, ils ont eu seulement le titre d'*Etats Generaux des Provinces-Unies.* Quand les Rois de France ont traité avec eux, ils les ont qualifiez tantôt les *Sieurs Etats Généraux*, & tantôt, comme il se fait à présent, les *Seigneurs Etats Generaux.* Lorsque les Ministres de l'Empereur, du Roi de France & du Roi d'Espagne, présentent des Mémoires aux Etats Généraux, ils leur donnent le titre de *Seigneuries*; mais tous les autres Ministres leur donnent celui de *Hautes Puissances.* * *Mémoires curieux.*

* PUITS (Joachim du) ou Vander Putten, d'Anvers, Religieux du Tiers-Ordre de S. François & Confesseur des Religieuses de Sainte Gertrude de Mons, a composé en Flamand les Ouvrages suivans, Contemplations sur les sept-effusions du Sang de Notre Seigneur; Des sept Douleurs de la sainte Vierge Marie; Préparation pour la sainte Eucharistie; Le Miroir des Vierges. * Valère André, *Bibliotheca Belgica*, *p.* 446 & 447.

PUITS DES EAUX VIVES, puits célébre dans l'Ecriture Sainte, est entre la ville de S. Jean d'Acre, & celle de Tyr, à une bonne lieue de celle-ci, à l'entrée d'une plaine ou prairie plantée d'arbres. On y monte par plusieurs degrez qui conduisent à une platte-forme, faite de ciment & de cailloux. Le puits est d'une figure octogone, c'est à dire, à huit pans ou faces, & peut avoir environ quinze pas de diamètre. Il est si plein d'eau, qu'on la peut puiser à la main; mais parce qu'il n'y a point d'appuis à l'entour, il ne faut pas trop se hazarder d'en prendre. Les Habitans des environs assurent que l'ayant sondé quelquefois, ils n'en ont pu trouver le fond. L'eau se décharge dans deux conduits, dont l'un qui est du côté de la mer, fait tourner quelques moulins à blé; & l'autre est vers la terre, sur un grand aqueduc, bâti de pierres de taille, d'environ 200 pas de longueur, par où les eaux se vont rendre à deux autres puits plus petits, d'où elles se répandent dans la prairie & dans les jardins par plusieurs petits canaux. Il y en a qui ne peuvent se persuader que ce puits soit le même que celui qui est appellé dans l'Ecriture *Puteus aquarum viventium*, à cause de ces paroles qui suivent, *quæ fluunt impetu de Libano*, c'est à dire, qui coulent avec impétuosité du Mont-Liban. Leur raison est qu'on ne voit point de ruisseau qui vienne du Mont-Liban se rendre dans ce puits; & qu'y ayant quinze ou seize lieues de distance, il n'y pas lieu de s'imaginer que les eaux y coulent du Liban par quelque canal souterrain, parce qu'elles se tariroient en un si long espace de chemin. Mais on peut répondre qu'il faut donner quelque créance à une tradition qui est ancienne, & appuyée par l'autorité de plusieurs Historiens tres-célébres; qu'à l'égard du canal souterrain, nous avons des exemples de plusieurs fontaines & riviéres, qui se cachent sous terre, & paroissent après pour continuer leur course. Ainsi le fleuve Timave qui descend des montagnes du Frioul en Italie, s'abime dans la terre par l'espace de cent trente stades, qui font environ seize milles. Le fleuve Erasino sortant du Lac Stymphale en Arcadie, se dérobe sous terre deux cens stades, c'est à dire, vint-cinq milles, & en sort avec impétuosité. Le Tigre en Arménie, le Lyco dans la Natolie, le Niger en Afrique, le Nil en Ethiopie, la Guadiane en Espagne, & le Rhône en France, au bas de l'écluse proche du Pont-Brezain, coulent de même sous terre pour un tems, & se montrent de nouveau dans des lieux éloignez. Dans la Terre-Sainte même, Joséphe croit que le Jourdain prend sa source originaire de la fontaine Phiala dans la Trachonitide, province de la Palestine, que l'on nomme à présent *Bocar*; & que cette fontaine lui communique ses eaux par un canal secret & caché sous terre, quoiqu'elle en soit éloignée de 120 stades, ou de quinze milles; comme la preuve en a été faite par Philippe le *Tétrarque*, & quelques autres, lesquels ont jetté dans la fontaine de Phiala quantité de paille coupée, qui s'est rendue dans le Jourdain. Les ruïnes de bâtimens qui s'y voyent encore, ne confirment pas peu cette opinion; car la même tradition tient que ce sont des restes des édifices que Salomon y avoit fait bâtir pour accompagner un jardin de plaisir qu'il avoit auprès de ce puits, à peu près semblable au jardin de la Fontaine Scéllée. * Doubdan, *Voyage.*

PUITS DE CHIRAS. Des personnes fort intelligentes & sincéres ont assûré M. Chardin, pendant qu'il étoit à Chiras, qu'elles tenoient des gens du païs & qu'elles avoient éprouvé elles mêmes, que par une révolution constante l'eau des puits en toute cette ville, & aux environs, croit vint ans durant d'un accroissement réglé & décroit vint années de même. Chardin y a vû deux puits si profonds que l'on peut réciter un *pater* avant que de cesser d'entendre tomber la pierre qu'on y jette si elle est grosse, & le Voyageur s'est assûré du fait par trois expériences. * Chardin, *Voyages*, *tome* 3. *p.* 143. *Voyez* CHIRAS.

* PULCHARELLO (Constantin ou Constance) Jésuite Italien, natif de Massa près de Naples, mourut le 13 janvier 1610, à Naples, âgé de 41 ans. Il tient rang parmi les Poëtes Latins du XVI & du XVII siécle. Les Poësies de ce Pére sont comprises en cinq livres imprimez avec deux livres de l'Iliade qu'il a traduits en vers Latins heroïques, à Naples en 1618, *in octavo*, réimprimez dans le Parnasse de la Société à Francfort, 1654, *in quarto.* Le Sieur Toppi & les Péres Alegambe & Sotwel disent que ses Poësies sont écrites d'un stile fort net, & M. Borrichius prétend que ce qu'il a composé sur des sujets de Religion vaut mieux que ce qu'il a fait de profane. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 473 & 474. *n.* 1382. édit. d'Amsterdam 1725.

* PULCHARELLO, de même surnom & du même païs que le précédent, étoit Médecin de profession. Il a publié en vers héroïques un Poëme *de la maniere de conserver la santé.* Vander Linden dit que l'Auteur de ce Poëme ayant été surpris par la mort, n'eut pas le tems de mettre la derniére main à son Ouvrage. * Le même.

PULCHELY, bourg grand & passablement bien bâti, où il y a un Baillif. Il est sur la côte du Comté de Caernarvan, en Angleterre, à 77 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PULCHER. *Cherchez* CLAUDIUS PULCHER.

PULCHERIE, Impératrice, que son mérite a rendu digne des éloges de tous les Historiens de son tems, étoit fille de l'Empereur Arcadius, & sœur de Théodose *le Jeune.* Elle consacra sa virginité à Dieu, persuada ses sœurs d'en faire de même, & à l'âge de 16 ans fut créée *Auguste* en 414, par Théodose, avec lequel elle partagea la puissance impériale. Elle n'oublia rien pour l'éducation de ce Prince, plus jeune qu'elle, & lui choisit elle-même des Maîtres pour tous ses exercices. Depuis elle lui fit épouser en 421, Athénaïs, fille du Philosophe Léontius, laquelle au batême prit le nom d'Eudocie. Théodose signoit indifféremment toutes les requêtes qu'on lui présentoit. Pulchérie, pour lui apprendre à y prendre garde de plus près, lui en fit signer une par laquelle elle achetoit Eudocie. L'Empereur au lieu de profiter de ce jeu d'esprit, lui en sut mauvais gré; & quelque-tems après, il la voulut faire ordonner Diaconesse: ce qui l'obligea de quitter la Cour, & de se retirer dans une maison de campagne. Elle en sortit trois ou quatre ans après, ne pouvant souffrir que Chrysaphius, Ministre de Théodose, abusant de sa bonté, le portât à soutenir l'Hérésiarque Eutyches. L'Empereur ouvrit les yeux; & cette sortie de Pulchérie devint tout à fait avantageuse à l'Eglise. Après la mort de Théodose en 450, Pulchérie fit élire Marcien, & l'épousa, à condition de vivre avec elle en continence, sous le nom de mariage. C'est par ses soins que fut assemblé en 451, le Concile général de Chalcédoine, où les Péres lui donnérent des éloges tres-magnifiques, de *Gardienne de la Foi*, & de *Nouvelle Hélene.* Cette sage Princesse mourut âgée de 56 ans, en 454. Le Ménologe des Grecs & le Martyrologe Romain, en font mention le onziéme septembre. * *Voyez* S. Léon, *in Epist.* Les Actes du Concile de Chalcédoine. Théodoret, Nicéphore & Baronius, *in Annal. Eccles.*

PULCI (Louïs Le) Poëte Italien, natif de Florence, & mort vers l'an 1486, a laissé un Poëme intitulé *Morgante Maggiore*; & il paroît par cet Ouvrage qu'il s'étoit laissé gâter aux livres de Chevalerie, & aux Romans de son tems. Outre cela il ne garde pas la bienséance, & il y confond le sérieux avec le plaisant. * René Rapin, *Reflex. sur la Poëtique du tems*, *partie* 2. *Reflex.* 39. & *Reflex.* 116. M. de la Monnoye, *sur Baillet*, *tome* 4. *partie* 1. *p.* 90. *n.* 1241. édit. d'Amsterdam 1725. * *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

PULCIANO (Monte-) *Voyez* MONTE-POLCIANO.

* PULICI, Terra delli Pulici, *Selinus*, étoit anciennement une petite ville de la Sicile. Ce n'est maintenant qu'un village situé dans la Vallée de Mazara à l'embouchure du Bélice du côté du Couchant. Il y avoit autrefois à l'autre côté de cette riviére, la ville de *Pintia* ou *Inicum* qui est maintenant ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PULLENIUS (Pelgrom ou Pélerin) de Gueldre, Théologien, Pasteur des Beguines de Ruremonde, est Auteur des Ouvrages suivans, *In Cantica Canticorum*; *in Apocalypsin*; *De Paupertate Apostolica*; *de Nuptiis Spiritualibus*; *de Via compendiosa ad salutem*; *Dialogismus*, *sive Collatio habita cum Reclusa Gandensi.* Il mourut en odeur de sainteté, à Boisleduc, le 20 juillet 1608. * Valeré André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 718.

PULIMALON * *Voyez* HERI.

PULLUS (Robert) Cardinal, Anglois, passa en France au commencement du XII siécle, & y fleurit dans les Ecoles de Paris: il repassa ensuite en Angleterre vers l'an 1130, & y rétablit en 1133, l'Académie d'Oxford. Il fut pourvu de l'Archidiaconé de Rochester: mais l'amour qu'il avoit pour Paris le porta à y revenir. Son Evéque fit saisir les revenus de son Archidiaconé. Pullus fut obligé de plaider à Rome, où le Pape Innocent II l'appella. Il fut créé Cardinal & Chancelier de l'Eglise de Rome par Célestin II, l'an 1144, & mourut vers l'an 1150. Son Ouvrage des Sentences a été donné au public en 1655, par le Pére Mathoud, qui fut aidé dans ce travail par le Pére Hilarion le Févre. Il laissa divers Ouvrages dont les plus considérables sont, *Sententiarum de Trinitate libri octo*; *In Apocalypsin S. Joannis*; *In aliquot Psalmos*; *De Contemptu Mundi.* &c. * Jean Rossi, *de Acad.* Leland & Pitseus, *de Illust. Script. Angl.* Possevin, *in Appar. Sacro.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XII siécle.*

PULMANNUS (Théodore) de Craneburg, exerça le métier de Foulon à Anvers, comme il nous l'apprend lui-même dans sa préface sur Ausone. Ensuite il s'adonna à l'étude, & devint habile Philologue. Il nous a donné des Notes sur *Virgile*, *Horace*, *Lucain*, *Térence*, *Suétone*, *Juvénal*, *Perse*,

Perſe, *Prudence*, *Paulin*, *Claudien*, *Auſone*, *Boëtius*; & on a auſſi ſes *Variæ Lectiones*. * Swertius, *p.* 691. Franc. Modius, in *Novant. Lect. Epiſt. p.* 71. 184. C. Barthius lui donne quelque part le nom d'*induſtrieux* & de *ſavant*. Palmannus mourut à Salamanque.

P U L O N E'R A, une des Iſles Molucques. Elle eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale de celle de Banda, & appartient aux Hollandois, qui y ont conſtruit le Fort Naſſaw & le Belgique. * Maty, *Diction. Geogr.*

P U L O R O N ou P U L O R I N, une des Iſles de Banda, qu'on met entre les Molucques. Elle eſt au Couchant de celle de Gumanapi, & dépend des Anglois. * Maty, *Diction. Geogr.*

P U L O-T Y M O N, petite iſle de la Mer des Indes, à l'occident de la grande Iſle de Bornéo, a ſes montagnes toutes couvertes d'arbres, & de tres-belles vallées arroſées de quantité d'eaux fraiches. C'eſt où croît cette herbe ſi renommée, qu'on appelle *Betel*, dont il n'y a preſque pas d'homme ni de femme aux Indes qui ne mâche le matin en ſe levant, aprés le repas, & même en allant par les rues. Mais parce que cette herbe eſt amére, ils y mêlent du bois d'aloés, du muſc & d'autres aromates. Ils croyent que le bétel rend l'haleine douce, qu'il fortifie les gencives, & qu'il aide à la digeſtion. C'eſt une herbe qui monte comme le houblon, & dont la feuille eſt plus grande & plus pointue que celle de l'oranger. Quand on la mâche, elle rend d'abord la ſalive rouge comme du ſang; & on crache cette premiére ſalive, mais on avale la ſeconde. Les Marchands de Java en viennent charger des barques à Pulo-Tymon. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.*

P U L O-W A Y, une des Iſles de Banda, ſituée dans l'Archipel des Molucques au midi de celle de Céram. Les Hollandois ſont maîtres de Pulo-way, & y ont bâti le Fort Revenge. * Maty, *Diction. Geogr.*

P U L P I T R E. *Voyez* T H E'A T R E.

* P U L S N I T Z, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle eſt dans la Haute Luſace ſur la riviére de Grandswaſſer, vers les confins de la Miſnie, à l'eſt-nord-eſt de Dreſde, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

P U L T A U S K, petite ville ou bourg du Royaume de Pologne. Ce lieu appartient en ſouveraineté à l'Evêque de Plocsko, qui y fait ſon ſéjour ordinaire. Il eſt ſitué dans le Palatinat de Czersko en Mazovie, à treize lieues de Warſovie du côté du nord. * Maty, *Diction. Geogr.*

P U L T A V A ou P U L T O W A, petit endroit peu fortifié dans l'Ukraine ſur les frontiéres de la petite Tartarie au confluent du Kolomack & du Worsklo, à 12 lieues d'Allemagne de l'endroit où le Worsklo tombe dans le Boryſthéne. Charles XII, Roi de Suéde, tâcha de s'en rendre maître en 1709, mais il eut le malheur d'être battu le 27 juin par Pierre le Grand, Czar de Moſcovie. Il ſe ſauva aprés cette perte avec une très petite ſuite à Oczakow, & de là à Bender. Outre un grand nombre de Suédois tuez, le Comte Piper, prémier Miniſtre de Charles XII, le Général Feld-Marſchall Rheinſchild, les Généraux Schlippenbach, Stackelberg, Hamilton & Roſen, les Sécretaires Hermelin & Cedernhielm, & diverſes autres perſonnes de diſtinction, auſſi-bien que quelques milliers de ſoldats furent faits priſonniers. Trois jours aprés, les Généraux Lœwenhaupt, Creutz & Cruſe, les Comtes de Douglas & Bonde & 16000 hommes d'Officiers & Soldats furent obligez de ſe rendre à diſcrétion au Prince Menzikoff, Général de l'armée Moſcovite. *Dictionnaire Allemand.*

P U L V I N A R E S, couſſins ſur leſquels on mettoit repoſer les ſtatues des Dieux dans les temples, en action de graces de quelque grande victoire: d'où eſt venue cette expreſſion Latine, *ad omnia pulvinaria ſupplicare*, faire des proceſſions générales dans tous les temples des Dieux, où l'on deſcendoit leurs ſtatues, que l'on couchoit ſur des couſſins. * *Hiſtoire Romaine.*

PUN. PUP. PUR. PUS. PUT.

PUNDEBITA, ville de Perſe dont parle Benjamin de Tudéle dans ſon Voyage. Elle étoit éloignée de Carchémis de deux journées. Lorſque ce Voyageur y paſſa on la nommoit *Aliobari* ou *Elnebar*. On y voyoit encore quelques reſtes de la grandeur de la Nation Juive, comme le tombeau de Boſtenay, ce Chef de la Captivité, qui avoit épouſé une fille du Roi de Perſe. Mais ce n'étoit plus cette Académie floriſſante dont les Chefs avoient fait tant de bruit dans les ſiécles paſſez. Il y avoit ſeulement alors deux mille Juifs, & quelques Ecoles, mais deſertes. * Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 575.

P U N H A L I, ville de Malabar, dans la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Elle eſt capitale d'un petit Royaume, qui porte ſon nom, & ſituée vers les montagnes de Gate, au Levant de Coulan. * Maty, *Diction. Geogr.*

* P U N H E'T E, petite ville de Portugal ſur la rive droite du Tage, un peu au deſſus de l'embouchure du Zézére.

* P U N O, petite ville du Pérou, entre les villes de Cuſco & d'Ylo. Elle contient environ 180 familles. Elle eſt dans le voiſinage de pluſieurs mines d'argent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Frézier, *Voyage de la Mer du Sud*, *tome* 2. *p.* 308.

* P U N O N, *Voyez* P H U N O N.

* P U N T A L, Fort qui défend l'entrée de la Baye de Cadix dans ſa partie méridionale.

P U P I E N U S (Marcus Claudius Maximus) Empereur, fut choiſi par le Sénat pour gouverner avec Balbinus, aprés la mort des Gordiens. Ils s'oppoſérent aux Maximins; & par leur prudence & leur conduite, ils firent eſpérer au peuple un heureux gouvernement; mais les ſoldats qui ne les avoient pas choiſis pour Empereurs, les aſſaſſinérent vers l'an 228. Pupiénus étoit âgé de 74 ans, & ſon Collégue de 60. Leur régne ne fut que d'environ dix mois ou un an. * Jules Capitolin, *in Gord. Maxim.* * Hérodien, *l.* 7. Aurelius Victor, *de Cæſaribus.*

* P U R A ou P U R A H, eſt le nom du Domeſtique dont Gédéon ſe fit accompagner lorſqu'il alla reconnoître le camp des Madianites. * *Juges*, *ch.* 7. *v.* 10.

P U R ou P U R I M. *Voyez* P H U R ou P H U R I M.

P U R B A C H ou P U R B A C H I U S (George) Allemand, que Trithême appelle *Burbach*, né le 13 mai de l'an 1423, dans un village de ce nom, qui eſt entre la Baviére & l'Autriche, devint grand Mathématicien, & enſeigna la Philoſophie & la Théologie à Vienne, où le Cardinal Beſſarion qui le connut, lui conſeilla de le ſuivre en Italie pour apprendre la Langue Gréque. Il y alla, & travailla à un abbrégé de l'Almageſte de Ptolomée; mais il n'en avoit pas encore achevé le ſixiéme livre, lorſqu'il mourut ſubitement à Vienne le huitiéme avril de l'an 1461, dans la 38 année de ſon âge. Régiomontanus, Diſciple de George Purbach, publia quelques-uns de ſes Traitez. * Trithême, *in Catalogo.* Voſſius, *de Mathem. c.* 35. § 45. *c.* 57. § 5. Geſner, *in Biblioth.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philoſ.* Quenſtedt, *de Patr. Doct.*

* P U R B E C K ou P O R B E C K, porte le nom d'iſle, quoique ce ne ſoit qu'une preſqu'iſle dans la partie la plus occidentale de la province de Dorſet en Angleterre. Elle a l'Océan au ſud & à l'eſt; la Baye de Pool & la riviére de la Frome au nord; & une petite riviére ſans nom à l'oueſt, tellement qu'il n'y a qu'un petit iſthme d'un mille de large qui l'empêche d'être une iſle entiére. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 690.

* P U R E (Michel Abbé de) a donné au public la Traductions des Inſtitutions de Quintilien; de l'Hiſtoire des Indes Orientales de Maffée; & de l'Hiſtoire Africaine de l'Italien de Jean Batiſte Birago. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 533. *n.* 965. édit. d'Amſterdam 1725.

P U R G A T I O N C A N O N I Q U E, ſerment par lequel on ſe purgeoit de quelque accuſation en préſence d'un nombre de perſonnes dignes de foi qui affirmoient qu'ils croyoient le ſerment véritable. Elle eſt ainſi appellée parce qu'elle ſe faiſoit ſuivant le Droit Canonique, & pour la diſtinguer de la Purgation vulgaire, qui ſe faiſoit par le combat, ou par des épreuves de l'eau ou du feu. Le combat étoit un duel en champ clos, qui ſe faiſoit de l'ordonnance de Juges, par les parties ou par leurs champions. *Voyez* C H A M P I O N S. A l'égard des épreuves, l'accuſé étoit quelquefois obligé de mettre le bras dans de l'eau bouillante; quelquefois il étoit forcé de ſe jetter dans de l'eau froide & ordinaire, pour voir s'il iroit à fond; ſouvent il devoit porter un fer rouge dans la main un certain eſpace de chemin, ou on le faiſoit marcher ſur des charbons allumez, pour connoître ſi le feu feroit ſon effet. Ces maniéres de juger ſe ſont conſervées pendant pluſieurs ſiécles parmi pluſieurs nations, & étoient crues ſi légitimes, qu'elles étoient appellées des jugemens de Dieu. C'eſt pourquoi on les commençoit aprés les cérémonies eccléſiaſtiques, & des priéres particuliéres que l'on diſoit à la Meſſe, outre les exorciſmes de l'eau & du feu. La ſimplicité de ce tems faiſoit croire que Dieu étoit obligé de faire des miracles pour découvrir l'innocence, & les Hiſtoriens rapportent pluſieurs événemens, qui confirmoient cette créance; mais ces abus ont été abolis peu à peu. L'Empereur Louïs *le Débonnaire* défendit l'épreuve de l'eau froide en 840, & ces défenſes furent renouvellées par Lothaire ſon ſucceſſeur. L'épreuve du fer chaud & de l'eau bouillante fut défendue par l'Empereur Frédéric II, vers l'an 1240. Quant aux duels, l'Empereur Charles *le Chauve* fit des ordonnances fort rigoureuſes contre ceux qui ſe ſerviroient de ce moyen pour juſtifier leur innocence. * Spelman, *Gloſſ. Archæol.*

P U R G A T O I R E. Les Théologiens Latins de l'Egliſe Romaine entendent par le Purgatoire, un lieu où les ames expient aprés leur mort, les péchez legers, & qui ne ſont point mortels. Les Juifs reconnoiſſent auſſi ce lieu appellé *Purgatoire*. Il y a même une loi chez eux, qui oblige l'enfant de réciter pour l'ame de ſon pére, pendant un an entier, une certaine priére nommée *Kadis*, afin de le tirer du Purgatoire. C'eſt ce qu'on peut voir dans leurs livres des Rites, & dans la Synagogue Juive de Buxtorf. La diſpute que les Grecs & les autres peuples de l'égliſe Orientale ont ſur le Purgatoire avec les Latins, ne paroît être qu'une diſpute de nom: car bienqu'ils aſſûrent qu'il n'y a aucun lieu appellé *Purgatoire*, ni aucun feu réel qui tourmente les ames aprés la ſéparation de leurs corps, ils ne laiſſent pas de reconnoître l'état du Purgatoire, puis qu'ils prient Dieu pour les morts, de la même maniére que les Latins: ſoit qu'ils appellent *Enfer* ou *Purgatoire*, ce lieu où les ames ſouffrent, cela ne fait rien à la queſtion. Pour concilier les ſentimens des deux Egliſes d'Orient & d'Occident, on rapporte cette priére de l'égliſe Romaine, où le Purgatoire eſt appellé *Enfer*, parce qu'il eſt dans un lieu ſouterrain, *Domine Jeſu Chriſte, libera animas omnium Fidelium de pœnis inferni & de profundo lacu.* Ces paroles, *des peines de l'enfer*, conviennent avec les expreſſions des Grecs, & des autres Sectaires d'Orient, qui ne ſuppoſent en effet qu'un lieu qu'ils nomment *Enfer*, où les ames ſont retenues comme dans une priſon obſcure, & d'où l'on prie qu'elles paſſent au lieu de lumiére & de repos, qui eſt le Paradis; mais ſous ce nom d'*Enfer*, ils reconnoiſſent un lieu pareil à celui que l'Egliſe Romaine appelle *Purgatoire*, & d'où les ames peuvent être retirées par les priéres des Fidéles. * M. Simon.

Les Juifs enſeignent que lorſqu'on entonne le Vendredi au ſoir muſicalement une certaine priére, toutes les ames ſortent

du

du Purgatoire pour aller chercher de l'eau, où elles se rafraîchissent pendant quelque tems. C'est pourquoi les Rabbins défendent sévérement d'épuiser toute l'eau qui est dans un puits, ou dans les creux de la terre, de peur que quelque ame ne soit privée de ce soulagement après lequel elle a soupiré pendant toute la semaine. Les Juifs vendent les indulgences au peuple pour sortir plus promtement du Purgatoire où l'on ne demeure tout au plus que douze mois. Le Sabbath est un jour privilégié pour les ames du Purgatoire; aussi les Juifs commencent-ils ce jour le plutôt qu'ils peuvent & le finissent le plus tard qu'il leur est possible. Les enfans ne font la priére *Kadis* pour leurs parens que pendant onze mois, parce que suivant eux, il n'y a que les impies qui y restent douze mois. Les seuls Hérétiques, traitres, Apostats, Epicuriens, &c. y demeurent aux siécles des siécles. Les Chrétiens de S. Thomas n'avoient point entendu parler du Purgatoire, ni du sacrifice offert pour en retirer les ames avant le Synode de Diamper tenu en 1599. par l'Archevêque Ménézès. Voici le Canon de la cinquiéme Session. Il déclare que rien n'est plus profitable que le saint Sacrifice de la Messe aux ames qui sont dans le feu du Purgatoire, duquel, *dit-on*, on n'a aucune connoissance dans ce Diocése, quoique ce sacrifice ait été institué pour le salut des vivans & des morts. Le Synode exhorte les Fidéles à laisser par leurs testamens de quoi faire célébrer des Messes, & les menace s'ils ne le font pas, de prendre sur les fonds du défunt une certaine somme pour être distribuée aux Prêtres du Diocése, chargez de dire des *Messes* pour l'ame du trépassé. * Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome* 3. *p.* 481. *&c.* Buxtorfii *Synagoga*, *c.* 49. La Croze, *Christianisme des Indes*, *&c. p.* 216. Les Mahométans croyent plusieurs Purgatoires. Le premier est celui qu'ils appellent *adhab-al-cabor*, c'est à dire, *la peine du sépulchre.* Aussi-tôt qu'un homme est enterré, deux Anges nommez *Moukir & Nekir*, interrogent le mort & le condamnent à expier dans le même lieu les péchez qu'il a commis, mais au jour du jugement ils en sont délivrez par leur soumission à la Justice de Dieu, & par l'intercession de Mahomet. Dans ce premier jugement du sépulchre, il est permis à chacun de parler pour sa justification, mais au dernier jugement les hommes n'oseront rien dire. Les Turcs nommez *Motazales*, n'admettent point le premier Purgatoire du sépulchre, mais c'est la créance générale des autres Mahométans. Le second Purgatoire, selon plusieurs Mahométans, est le lieu nommé *Araf*, situé entre le Paradis & l'Enfer. Ce qui les sépare est un voile selon les uns, ou une muraille épaisse selon les autres. Ceux qui y sont, voyent de là le bonheur des bienheureux, mais ils ne le goûtent point: cette privation fait leur peine. Au jour du jugement ils seront reçus dans la béatitude. Il y a un troisiéme Purgatoire nommé *Barsak*, c'est ainsi qu'ils appellent le tems qui doit s'écouler entre la mort & la résurrection. Ils croyent qu'il n'y a ni Paradis ni Enfer pour les hommes pendant cet intervalle. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* P U R G L I T Z, B U R G L I T Z, B I R G L I T Z ou K R Z I W O K L A D, ville du Royaume de Bohéme dans le Cercle ou la Préfecture de Raconick, au nord de la riviére de Miza ou Misa, à peu près à l'ouest de Prague, dont elle est éloignée d'environ sept lieues. Elle a été bâtie en 1110, & a appartenu aux Templiers pendant un certain tems: Charles IV y a été élevé. Elle a servi de prison d'Etat pour y renfermer les prisonniers d'un haut rang. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin, *Miscellanea*, *dec.* 1. *l.* 3. *c.* 8. §. 3. *p.* 90. Vogt. Jetzl. *Bohm. p.* 77.

P U R I F I C A T I O N, cérémonie des Juifs, ordonnée dans le Lévitique, où il est dit que la femme qui auroit mis un enfant au monde, demeureroit quarante jours dans la maison, si elle étoit accouchée d'un garçon; & quatre-vints si c'étoit d'une fille; & qu'après ce tems elle iroit au temple, où elle offriroit pour son enfant un agneau avec un petit pigeon ou une tourterelle; mais que si elle étoit pauvre, elle n'offriroit que deux tourterelles ou deux pigeons. Il y avoit encore une autre Loi écrite dans l'Exode, par laquelle Dieu vouloit qu'on lui offrît tous les premiers-nez, qui seroient rachetez par un certain prix, lequel étoit de cinq sicles pour un fils, & de trois pour une fille. La Fête de la Purification parmi les Chrétiens, a été instituée pour honorer le mystére du jour auquel la Vierge Marie alla au temple, comme si elle avoit été une femme ordinaire, & y présenta le petit Jesus, pour qui elle donna une paire de tourterelles. C'est pourquoi cette Fête est appellée *la Présentation de Jesus Christ dans le temple.* Les Grecs la nomment *Hypapante*, c'est à dire, *rencontre*, parce que Joseph & Marie tenant l'enfant Jesus, se rencontrérent dans le temple avec Siméon & Anne la Prophétesse. L'établissement de cette Fête ne peut pas avoir été fait avant le sixiéme siécle; car on ne voit point de Sermons prononcez le jour de cette Fête avant ce tems-là. Celui que l'on attribue à Méthodius, Evêque de Tyr, qui vivoit dans le troisiéme siécle, est beaucoup plus récent. Théophane assûre que cette Fête a été établie l'an 542, sous l'empire de Justinien, & du tems du pontificat du Pape Vigile. L'Eglise d'Occident suivit l'exemple de celle d'Orient. On prétend même que le Pape Gélase I avoit établi cette Fête dans l'Eglise de Rome, pour abolir les superstitions & les débauches de la Fête des Lupercales, qui se célébroient par les Payens le 15 de février. Depuis ce tems-là on introduisit la coutume d'allumer des cierges & de les porter en procession. Cette pratique étoit établie dans les Eglises d'Orient & d'Occident au septiéme siécle, quoique quelques uns n'en rapportent l'institution qu'au Pape Serge I, qui mourut la premiére année du huitiéme siécle. Mais on voit par le témoignage d'Ildephonse de Tolède, qu'elle étoit établie auparavant. C'est la premiére des Fêtes de la Vierge qui ait été de précepte pour la cessation des œuvres serviles. Elle l'étoit déja en France du tems du Roi Pepin. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois de février.*

P U R I M: ce mot qui signifie *sorts*, est le nom que les Juifs donnent à une de leurs Fêtes. *Voyez* P H U R ou P H U R I M. R. Léon de Modéne dit que cette Fête dure deux jours; mais qu'il n'y a que le premier qui soit solemnel, & pour lequel on jeûne la veille. Pendant ces deux jours on peut travailler & négocier. On lit le premier jour tout le livre d'Esther, qui est écrit dans un rouleau comme les cinq livres de Moïse. Ils font ce même jour-là de grandes aumônes en public. Les parens & les amis s'envoyent les uns aux autres des présens de choses à manger. Les Ecoliers donnent à leurs Maîtres; les Chefs de famille aux Domestiques; & les grands aux petits. Tout le jour se passe en joye & en festins, comme il est dit, *Esther*, *ch.* 9. *v.* 22, *Faisant un jour de banquet & d'allegresse, envoyant des présens l'un à l'autre, & des dons aux pauvres.* Chacun en son particulier s'efforce le second jour de faire le repas le plus splendide qu'il peut. * *Voyez* Léon de Modéne, *Traité des Cérémonies*, *partie* 3. *ch.* 10.

P U R I T A I N S, Secte de rigides Calvinistes, s'élevérent en Angleterre vers l'an 1565, ou, selon d'autres, en 1568 ou 1569. Ils ont une si grande aversion pour ceux qui n'adhérent pas à leurs sentimens, sur tout pour les Catholiques, qu'ils refusent même de prier dans un lieu qui auroit été consacré par eux. Ils refusent aussi de porter des surplis, un bonnet & la soutane à la façon des Episcopaux d'Angleterre. Button, Colman, Hallingham, Bensen, &c. furent les principaux Auteurs de cette Secte, qui en divers tems a excité de furieuses séditions en Angleterre. Ils se persuadoient ou vouloient que l'on crût qu'ils étoient plus purs que les autres dans la Religion; & sur cette présomption ils commencérent à revoquer en doute la Discipline reçue dans l'Eglise d'Angleterre, la Liturgie, & l'autorité des Evêques, parce qu'ils disoient qu'elle n'étoit guéres différente en apparence de celle de Rome, & qu'on devoit se conformer à celle de Genéve. Bien qu'ils eussent d'abord été arrêtez, ils eurent pourtant un grand nombre de partisans. Il y eut des Evêques qui donnérent dans leurs opinions, aussi bien que des Gentilshommes, qui prétendoient par ce moyen aux biens ecclésiastiques. Le peuple même, qui suit presque toûjours les nouveautez, les favorisa en haine du Pape. C'est par ces commencemens que le nom de Puritains éclata longtems après dans cette isle, qu'il est en vigueur en Ecosse, & qu'il a tant de partisans en Angleterre. Divers d'entre eux rejettent non seulement les cérémonies de l'Eglise Anglicane, mais encore toutes les Liturgies, sans en excepter l'Oraison Dominicale. Louïs Cappel les a refutez dans le recueil des Théses de Saumur, où il renverse une autre erreur de ces gens-là, qui consiste à observer le Dimanche aussi scrupuleusement que les Juifs observoient le Sabbath. * De Thou, *Hist. l.* 43. Génébrard, *Chron. l.* 4. Sandére, *Hæres.* 221. *& de Schism. Angl. l.* 3. Florimond de Raimond, *de Orig. Hæres. l.* 6. *c.* 12. Sponde, *A. C.* 1565. *n.* 22. 1573 *& suiv.*

* P U R M E R, contrée de la Northollande ou Westfrise. C'étoit autrefois un lac ou un marais que l'on a desséché & converti en prairies.

P U R M E R E N D, ville de la Nord-Hollande. Elle a entrée dans les Etats de la Province, & est située environ à une lieue d'Edam, vers le couchant, vers l'entrée du Beemster, qui étoit un grand marais, dont on a fait de fort belles prairies. * Maty, *Dict. Géogr.*

* P U R T E I N, gros village ou bourg de Suisse dans le Païs des Grisons. Il est au sud-sud-ouest de Coire, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

P U S C H I A V O, P U S C H L A W, bourg du païs des Grisons, situé sur les confins de la Valteline au pié du Mont-Bernina, à trois lieues de Tirano, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

P U S I A N O. *Voyez* P U S S I A N O.

* P U S I C E S, Martyr Persan qui souffrit l'an 345. * *Voyez* Sozoméne, *Hist. Ecclés. l.* 1. *c.* 11.

P U S I O, ou T O P I R O, petite ville épiscopale suffragante de Philippopoli, est dans la Romanie, près des confins de la Macédoine, à dix lieues Maximianopoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

* P U S O R I T S ou P U S T O M I R T Z, petite ville de Moravie, au nord-est & dans le voisinage de Brinn.

P U S S A, Déesse des Chinois, que les Chrétiens appellent *la Cybèle Chinoise*, est représentée sur une fleur de l'arbre nommé en Latin *Lotus*, & en François *Alisier.* Elle est assise sur cette fleur au haut de la tige de l'arbre, & joint les deux mains devant son sein. Outre cela elle a encore seize bras, dont huit s'étendent du côté droit, & huit du côté gauche, & chaque main est armée d'une épée, d'un couteau, d'un livre, d'un vase, d'une roue & d'autres choses mystérieuses & symboliques. Ses ornemens sont fort riches, & elle est toute éclatante de diamans, & d'autres pierres précieuses. * Kircher, *de la Chine.*

P U S S I A N O, le Lac de Pussiano ou d'Orsilio, est un petit Lac du Duché de Milan. C'est une des sources du Lambro, & il est situé dans le territoire de Como, à deux lieues de la ville de ce nom vers le Levant. Il prend son nom du village de Pussiano, qui est sur son bord septentrional. * Maty, *Diction. Géogr.*

P U S T O M I R T Z. *Voyez* P U S O R I T Z.

P U S T U R L E N G O. *Voyez* C A S A L - P U S T U R L E N G O.

P U T B U S, bourg ou petite ville de Poméranie. Ce lieu est dans l'Isle de Rugen, à deux lieues de Bergen, vers le sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

* P U T E A N U S (Charles-Hyacinthe) de Bruxelles, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, a publié un Ouvrage qui a pour titre, *Dissertationes Palæstricæ de Providentia & Fato, deque* Fo-

Felicitate Hominis. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 121.

PUTEANUS (Jérôme) *Voyez* PUY (Du)

PUTEANUS. *Cherchez* PUY (Henri ou Ericius Du)

PUTEOBONELLI (Dominique-Marie) Maître du Sacré Palais, natif de Savone, entra chez les Dominicains de Gênes, & se fit connoître dans plusieurs maisons de son Ordre, par sa piété & par sa doctrine. Le Pape Alexandre VII l'appella à Rome pour le nommer Commissaire du Saint Office; & Innocent XI le nomma Maître du Sacré Palais. Ayant paru avec distinction à la Cour de Rome l'espace de 23 ans, il mourut au mois de juillet de l'an 1688. Il a laissé quelques Ouvrages, comme, *Cursus Philosoph. Tractat. de Ente supernat. Tract. in varia S. Thomæ loca.* * *Biblioth. Prov.* Lombard, *Ord. Præd. an.* 1688.

PUTING, ville de la Chine. Elle est petite, mais fortifiée, & située dans la province de Quicheu, aux confins de celle de Suchuen. * Maty, *Dict. Geogr.*

PUTIPHAR, Chef de la Milice, ou Capitaine des Gardes de Pharaon, acheta Joseph l'an 2307 du monde, 1728 ans avant Jesus Christ; & satisfait de sa prudence & de sa modestie, il se reposa sur lui du soin de toute sa maison. La femme de Putiphar troubla le repos de Joseph par sa passion criminelle; & abusant de la crédulité de son mari, elle le rendit injuste & cruel à l'égard de Joseph, qu'il fit mettre en prison. Quelques Auteurs disent que ce Putiphar étoit Grand Prêtre d'Héliopolis, dont Joseph épousa la fille nommée *Aseneth.* * *Genese*, *ch.* 37 *&* 39. S. Jérôme, *in Genesin*, *c.* 41, *&c.* 37. *de Tradit. Hebraic.* Torniel, *A. M.* 2306. 2311 *&* 2319. *n.* 16.

PUTIWLE, POTIVOL, petite ville de Moscovie. Elle est sur la riviére de Sem, dans le Duché de Worotin, aux confins de celui de Novogrod-Sewierski, & de la Basse Volhynie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PURNOCK. *Voyez* BUDNOK.

PUTOMAYO, PUTUMAYE, riviére de l'Amérique méridionale, qui a ses sources aux montagnes des Pastos dans le Popayan, traverse une grande partie de cette province, & plusieurs contrées qui sont au nord de l'Amazone, & se décharge dans ce fleuve, vis à vis des Isles Homagues. * Maty, *Dict. Geogr.*

PUTSCHIUS (Elie) d'Anvers, qui descendoit d'une famille sortie d'Ausbourg, vivoit sur la fin du XVI siécle, se rendit très-habile dans les Sciences, & se fit estimer par sa probité. Il se mit à rire en naissant. Il ne commença à apprendre la Langue Latine qu'à l'âge de quatorze ans; cependant à dix-huit ans il composa en prose & en vers des Ecrits Latins qui furent jugez dignes d'être donnez au public. Il mit au jour Salluste avec des fragmens & des Notes à l'âge de vint-un ans, & ensuite ayant été guéri d'un mal d'yeux il donna ses Commentaires sur trente-trois anciens Grammairiens. On attendoit d'autres Ouvrages de lui, lorsqu'il mourut jeune à Staden, l'an 1606, dans sa 26 année. Joseph Scaliger l'estimoit beaucoup. On a encore de lui des Elégies Latines & une Epître sous le nom d'*Amandus Rosarius.* * Sa Vie composée par Conrad Rittershusius. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 200. Melchior Adam. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 544. édit. de Hollande 1715.

PUTTANS, peuples des Indes, qu'on appelle aussi *Bottantes.* Leur païs est situé près du Royaume de Lahor, en tirant vers la riviére de l'Inde, & au Mont Cumaé ou Imaé. Il y a d'un côté le païs des Bolloches ou Bullogues, voisin de la ville de Norri, & de l'autre la Perse, dont il est séparé par la riviére qui sert de limites aux Etats du Roi de Perse & du Grand Mogol. La ville capitale de ce païs est Candabara. Les autres sont, Daddos, Vageston & Langora. Il y a quelques cent courses ou cinquante lieues de païs raboteux & plein de montagnes, entre les villes de Paddos & de Vageston. Ces peuples sont blancs & pour la plupart rouges de visage. Leurs habits sont des sultanes à la Turque, si bien ajustées au corps, qu'on n'y voit pas un seul pli. Ils ne les quittent ni nuit ni jour, jusqu'à ce qu'elles soient pourries ou tout à fait déchirées. Leurs bonnets sont faits en forme de pyramide. Ils ne se lavent jamais les mains, disant qu'ils ne doivent pas souiller de leurs ordures un élément aussi pur que l'eau. Ils ne prennent qu'une femme, & lorsqu'ils en ont eu deux ou trois enfans ils gardent le célibat, quoiqu'ils demeurent ensemble. Quand l'un des deux meurt, l'autre ne peut se remarier. Ils mangent & boivent dans des cranes ou têtes de mort & se conduisent par augures, ayant des Maîtres & des Devins expérimentez en cet Art. Lorsqu'un de leurs parens ou amis est mort, ils vont demander à ces *Devins* ce qu'ils doivent faire de son corps, & le brûlent ensuite, ou en font quelqu'autre chose suivant leur conseil. Si le Devin trouve à propos qu'ils le mangent, ils le mangent, quoique d'ailleurs ils ne vivent pas de chair humaine. Ils sont courageux & portez à la guerre qu'ils font d'ordinaire à pié. Ils se servent au combat de l'arc ou de l'épée. Vers l'an 1590, que Péruschi écrivoit, le peuple étoit libre, & n'obéissoit à aucun Roi, mais le Mogol s'étant emparé de leur païs, depuis ce tems-là, mit à Candabara un Gouverneur, qui tenoit quarante mille chevaux dans cette Province, prêts à marcher s'il y arrivoit quelque revolte. Les Puttans sont charitables & fort enclins à secourir les nécessiteux. Ils n'ont point d'idoles & ne permettent pas volontiers que les Maures ou Mahométans demeurent dans leurs païs, parce qu'ils adorent le grand Dieu du Ciel, & méprisent Mahomet. Leurs Prêtres portent la haire ou le cilice, avec de grandes & de pesantes chaînes dont ils se serrent le ventre; & quant ils veulent prier, ils se mettent à genoux, & se veautrent dans la cendre. La riviére de Salbana, éloignée de quinze lieues de la ville de Langora, sert de bornes à leur païs: c'est où l'on paye le péage pour les chameaux. * Davity, *Etats du Grand Mogol.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.* Le païs des Puttans, est apparemment celui que Sanson dans sa Carte de l'Inde appelle *Patane*, & la ville nommée *Candabara*, dans cet article, est vraisemblablement la même que *Candabar.*

* PUTTLINGEN, PETTERLING ou PUTTELANGE, ville de Lorraine, est à peu près au sud de Sarbruck, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

PUTUMAYE. *Voyez* PUTOMAYO.

PUY. PUZ.

PUY (Le) ou LE PUY-NOTRE-DAME, ville de France, capitale du païs de Vélay, près de la Borne & de la Loire, sur la montagne d'Anis, est le siége d'un Evêché dépendant immédiatement du saint Siége. Les Auteurs Latins la nomment *Vellavæ* & *Vellavorum Urbs*, *Anicium*, *Aniciensum*, & *Podium.* Cette ville assez grande & fort ancienne, est renommée par sa cathédrale de Notre-Dame, où l'on voit un grand nombre de peuples qui y viennent en dévotion. Il y a aussi diverses paroisses, & plusieurs maisons ecclésiastiques & religieuses. L'Evêque, qui est Comte de Vélay, a le droit du *Pallium*, & autrefois faisoit battre monnoye. Son chapitre est composé d'un Doyen, d'un Prevôt, d'un Chantre, d'un Thrésorier, d'un Sacristain, de l'Abbé de S. Pierre & de 43 Chanoines. Lorsqu'on divise le Vélay en partie deça & partie delà les bois, le Puy est compris en celle de deça. C'est une des villes les plus célébres du Royaume. Entre ses Evêques, George, Marcellin, Paulien, Evode, Suacre, Armentaire, Aurèle, Bénigne, Agripan, sont reconnus pour Saints. Elle en a eu d'autres, illustres par leur qualité & pas leur savoir; & entre ceux-ci nous pouvons marquer Durand de Saint-Pourçain, Dominicain; & Pierre d'Ailly, depuis Evêque de Cambray & Cardinal. Raimond d'Agiles, qui a écrit une Histoire de la Guerre Sainte, étoit Chanoine du Puy. On croit que le nom de cette ville est tiré du Latin, qui marque un lieu élevé, ou une éminence dans un amphithéâtre. Quoi qu'il en soit, elle est sous le Parlement de Toulouse. Quelques Auteurs prennent cette ville pour le *Ruissium* de Ptolomée, & on prétend que saint Paulien, qui en étoit Seigneur, y transféra l'Evêché. La Sénéchaussée de cette ville fut érigée en Présidial l'an 1689. Il y a dans la même ville une Cour commune, qui est en pariage entre le Roi & l'Evêque. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. César, *de Bell. Gall. l.* 7. Strabon, *l.* 4. Grégoire de Tours, *l.* 10. *c.* 25. Sidoine Apollinaire, *Epist.* Du Chêne, *Antiquitez des villes.* Le Pére Gissei, *Hist. de Notre-Dame du Puy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILE DU PUY.

Les Evêques d'Aquitaine s'assemblérent en 1130, au Puy, y condamnérent l'Antipape Anaclet, confirmérent l'élection du légitime Pontife Innocent II. Gérard, Evêque d'Angoulême, qui prenoit le parti de l'Antipape, y fut déposé; c'est ce que nous apprenons de la Vie de saint Hugues de Grenoble, qui ayant été ami de Pierre Léonis, dit *Anaclet*, l'abandonna, lorsqu'il fut question de travailler à la paix de l'Eglise, troublée par cet esprit ambitieux. * *Consultez* cette Vie composée par Guigue, Général des Chartreux, & rapportée par Surius, au deuxiéme avril. Baronius, *A. C.* 1130. *Conciles*, *tome* 10.

PUY EN ANJOU (Le) ou LE PUY NOTRE-DAME, en Latin *Podium Andegavense*, bourg de France en Anjou vers les frontiéres du Poitou, est situé sur la riviére d'Argenton au sud-ouest de Saumur, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

PUY de DOMME. }
PUY-FERRAND. } *Voyez* cy dessous.
PUY-LAURENT. }

PUY (Raimond Du) deuxiéme Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, succéda en 1118, à Gérard, Instituteur de cet Ordre. Il étoit de la province de Dauphiné, & sortoit de l'illustre Maison des Du Puy, qui subsiste encore aujourd'hui en la personne de M. le Marquis de Monbrun, qui en conserve les titres. Raimond fut élu par les Fréres de l'Ordre, suivant la disposition de la Bulle du Pape Paschal II, donnée en 1113, & fut appellé *Maître de l'Hopital*, pour marquer son autorité, Gérard n'ayant pris que le nom de *Gouverneur de l'Hopital.* Voyant ensuite que dans le grand nombre de Fréres qui prenoient l'habit de son Ordre, il y avoit beaucoup de Gentilshommes, fort capables de manier les armes, il établit une Milice pour défendre la Religion contre les ennemis de la Terre-Sainte, pendant que les autres auroient soin des pauvres & des malades de l'Hopital. Pour mieux réussir dans ce pieux dessein, il assembla le premier Chapitre général, & distingua l'Ordre en trois rangs, savoir, de Chevaliers, de Servans d'armes, & de Chapelains. Il fit aussi de nouvelles constitutions, pour perfectionner la Régle que Gérard avoit établie. Elles furent confirmées en 1123, par le Pape Calixte II, & en 1130 par Innocent II, qui leur donna pour enseigne de guerre la croix d'argent, aujourd'hui appellée *de Malte*, en champ de gueulles. Raymond Du Puy équipa ses troupes, & les présenta à Baudouïn II, Roi de Jérusalem, pour le suivre en ses armées contre les Infidéles. Depuis ce tems-là il n'y eut aucune expédition, ni aucun combat, où les Chevaliers de cet Ordre ne se trouvassent. L'an 1153 le Roi de Jérusalem étoit prêt de lever le siége d'Ascalon; mais le Grand-Maître Du Puy obtint que l'on demeurât devant la place, & fit rendre la ville en peu de jours. Cette conquête lui aquit beaucoup de gloire, & lui attira l'estime du Pape Anastase IV, lequel accorda de grands priviléges à l'Ordre. Raymond fit ensuite bâtir un Palais magnifique: ce qui donna de l'envie aux Prélats de Jérusalem & de la Terre-Sainte; mais la Religion fut maintenue par le souverain Pontife, dans ses exemptions & dans ses priviléges. Ce Grand-Maître mourut en 1160, & eut pour suc-

succeſſeur Auger de Balben. Quoique l'on diſe dans l'article que Raymond ſoit le ſecond Recteur de l'Hopital de S. Jean de Jéruſalem, il eſt cependant vrai qu'il eſt le premier qui ait pris & à qui on ait donné le titre de *Grand-Maître de l'Ordre*, & qu'il ne s'en ſervit qu'après que Roger, Roi de Sicile, le lui eut donné dans quelques lettres qu'il écrivit à Raimond. * Boſio & Baudouin, *Hiſtoire de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

P U Y (Girard Du) Cardinal, & Limoſin de nation, ſe conſacra jeune à Dieu parmi les Religieux Bénédictins de la Congrégation de Clugni, où il avoit un frére, Abbé de S. Florent, puis de Marmoûtier. Il lui ſuccéda dans cette derniére Abbaïe, à laquelle il fit de grands biens, & ſouhaita de faire le voyage de Rome pour y viſiter les lieux Saints. Le Pape Grégoire XI, qui étoit alors à Avignon, lui fit donner des lettres de récommandation, & peu après le déclara ſon Vicaire général dans les Gouvernemens de Pérouſe, de la Campagne de Rome, & de quelques autres provinces voiſines. *Il y* ſervit avec beaucoup de fidélité, & mérita le chapeau de Cardinal, qu'il reçut en 1375. Selon Arnoul Wion, il fut encore Evêque de S. Flour & de Carcaſſone; mais cet Auteur ſe trompe. Il ſe trouva à l'élection d'Urbain VI, puis à celle de Clément VII, & mourut ſous l'obéiſſance de ce dernier à Avignon, le 14 février de l'an 1389. On doit éviter de le confondre avec IMBERT DU PUY, natif de Montpellier, & parent du Pape Jean XXII, qui le fit Cardinal en 1317. Villani s'eſt trompé en le croyant de Cahors; il étoit de la famille des du Puy de Cahors, mais né à Montpellier. Onuphre & Ciſconius mettent ſa mort en 1347; cependant il eſt aſſûré qu'il ſouſcrivit à une Bulle de Clément VI, du 30 avril 1348. M. Baluze obſerve qu'il mourut le 26 mai ſuivant. * Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Théodore de Niem, *de Schiſmat. l.* 1. *c.* 2. Villani, *l.* 10. *c.* 53. Boſquet, *in Notis ad Vit. Jean. XXII.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Baluze, *Vitæ Pap. Aven.*

P U Y (Henri Du) ou ERICIUS PUTEANUS, né à Venloo dans le Duché de Gueldre, le quatriéme novembre 1574, de *Jean* Putéanus & de *Bertrude* Segers, tous deux de familles conſidérables dans le païs. Il étudia à Dordrecht, à Cologne, à Louvain, & voyagea en Italie, où Rome, Padoue & Milan s'efforcérent à l'envi de le retenir. Il profeſſa longtems dans la derniére de ces villes, & ſe fit d'illuſtres amis, entre autres le célébre Vincent Pinelli, chez qui il avoit logé à Padoue. L'Archiduc Albert ſouhaitant de l'avoir dans le Païs-Bas, l'y fit venir en 1606, & lui donna à Louvain la Chaire de Profeſſeur de Juſte Lipſe qui avoit été ſon Maître: on lui confia auſſi le Gouvernement de la citadelle de cette ville, & on lui donna une charge de Conſeiller d'Etat. C'étoit la moindre récompenſe due au mérite de Du Puy, que Philippe IV honora de ſa bienveillance, & que tous les Doctes de ſon tems eſtimoient infiniment. Dans le tems que l'on traitoit de tréve avec les Hollandois, il fit paroître un Ouvrage Politique intitulé *Statera Belli & Pacis.* Le trop grand penchant qu'il y faiſoit paroître pour la paix, & les raiſons trop ſolides dont il en appuyoit la néceſſité, penſérent lui cauſer de fâcheuſes affaires. Il eſt marqué dans ſa Vie, qu'il mourut dans la 72 année de ſon âge, au château de Louvain le 17 ſeptembre 1646: d'autres Auteurs ont placé ſa mort en 1644. Il a paſſé pour un des plus doctes & des plus modeſtes de ſon tems. Il a laiſſé un très-grand nombre de Traitez d'Hiſtoire, de Rhétorique, de Mathématique, de Philoſophie & de Philologie, dont on peut voir le dénombrement dans la Bibliothéque des Auteurs du Païs-Bas compoſée par Valére André, *p.* 205 *& ſuiv. & dans les Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, par le Pére Niceron, *tome* 17. *p.* 303 *& ſuiv.* L'Oraiſon funébre d'Ericius Putéanus fut prononcée à Louvain le 19 ſeptembre 1646, jour de ſon enterrement, par Nicolas Vernulæus ou de Vernulz, Profeſſeur en Eloquence dans cette Univerſité, ce qui vérifie la juſte date de ſa mort. La ville de Rome l'avoit aggrégé l'an 1603, & ſa poſtérité au nombre de ſes Citoyens & de ſes Praticiens. De *Magdelaine-Catherine* de la Tour, ſa femme, qu'il avoit épouſée à Milan l'an 1604, il eut entre autres enfans *Jean-Etienne* qui ſe rendit Jéſuite; *Fauſte*, lequel après avoir porté les armes environ deux ans, entra parmi les Carmes Déchauſſez l'an 1628; *Juſte*, qui fut Sécretaire de l'Archevêque de Compſa, Nonce Apoſtolique; & *Maximilien*, qui étudia auprès de ſon pére. * *Conſultez* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Imperialis, *in Muſ. Hiſt.* Voſſius, *in Epiſtolis.* Bayle, *Diction. Crit.*

P U Y (Jacques Du) Cardinal, Archevêque de Bari, né à Nice en Provence, le cinquiéme février 1497, fut Diſciple du célébre Pierre de Accoltis, l'un des plus célébres juriſconſultes de ſon tems. Il lui ſuccéda même dans ſes emplois; & après avoir été Auditeur de Rote pendant quinze ans, il devint Doyen de ce Corps. Il fut fait Archevêque de Bari, puis Cardinal en 1551, par le Pape Jules II: enſuite dequoi il fut Préfet de l'une & de l'autre Signature, Préſident de l'Inquiſition, & Protecteur du Royaume de Pologne, de l'Ordre des Carmes & de celui de Malte. La grande habileté du Cardinal du Puy le rendit l'Oracle de la Cour de Rome, où on le conſultoit ſur les plus grandes affaires. Il fut nommé entre ceux que le Pape Jules III commit pour recevoir, & même pour caſſer les aliénations, ou emphytéoſes des biens eccléſiaſtiques, faites contre les formes preſcrites par la Bulle de Paul II. Depuis il fut nommé par Pie IV, pour préſider au Concile de Trente, en la place du Cardinal Seripando; mais il mourut à Rome dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à partir un Lundi 26 avril 1563, en la 69 de ſon âge. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie de la Minerve, où Antoine du Puy ſon neveu, qui lui avoit ſuccédé à l'Archevêché de Bari, fit graver l'Epitaphe qu'on y voit. Le Cardinal du Puy avoit compoſé divers Ouvrages, *Deciſiones Rotæ*; *De Mutatione Monetarum, &c.* * Joffredy, *Hiſtoria Nicienſ.* Ughell, *Italia Sacra.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Petramellario, &c.

P U Y (Louïs Du) natif de Romans en Dauphiné dans le XVI ſiécle, étoit fils d'un célébre Médecin nommé *Guillaume* Du Puy, & excella lui même dans cette profeſſion. Il demeura à Poitiers, & traduiſit du Grec en François, divers Traitez dignes de la réputation que ſon pére s'étoit acquiſe à Grenoble & ailleurs. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.*

P U Y (Jean Du) *Puteanus*, Religieux de l'Ordre des Auguſtins, Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe, étoit de Cimont dans l'Armagnac. Il enſeigna la Rhétorique à Saint-Genis; & de là il alla étudier en Philoſophie à Bourdeaux, d'où il vint à Paris commencer ſon Cours de Théologie. La maladie contagieuſe qui affligea aſſez longtems cette grande ville, le contraignit de retourner à Toulouſe. Ce voyage ne lui fut pas heureux; car il eut le malheur d'être pris par un parti de Huguenots qui lui brûlérent ſes Ecrits, le battirent cruellement, & le laiſſérent pour mort. Il ſe traina, quoiqu'avec beaucoup de peine, à Toulouſe, où il fut choiſi en 1593, pour être Profeſſeur Royal en Théologie, & où il mourut en en 1623, en réputation d'une grande piété. Ce Pére avoit compoſé des Commentaires ſur la Somme de S. Thomas. * Cornelius Curtius, *Elog. Viror. Illuſt. Auguſt.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.*

P U Y (Charles Du) dit *le brave Montbrun*, l'un des plus vaillans Capitaines d'entre les Calviniſtes, pendant les guerres du XVI ſiécle, rendit de grands ſervices à ſon parti dans le Dauphiné, où il avoit pris naiſſance, dans une des premiéres Maiſons de cette province, & très-Catholique. Didier du Puy-Montbrun, Chevalier de Malte, fut tué en 1557, en combattant vaillamment à l'attaque de Zoara en Barbarie. Le brave Montbrun fut d'abord très-zélé Catholique, & fut enſuite attiré à faire profeſſion de la Religion Réformée par Théodore de Béze, & par la lecture des Ecrits de Calvin, dont ce Miniſtre lui avoit fait préſent dans un voyage que Montbrun fit à Genéve, pour ramener une de ſes ſœurs qui s'étoit engagée dans les ſentimens des Réformez, & qui s'étoit retirée à Genéve. Elle craignoit le zéle de Montbrun: en effet il fut tel, qu'il le porta à l'aller chercher où elle étoit, dans le deſſein de la ramener, ou de la tuer. Cette Demoiſelle ayant ſçu l'arrivée de ſon frére, ſe cacha, & engagea Béze de le voir pour tâcher de le gagner. Les efforts de ce Miniſtre furent vains & inutiles pendant environ trois ans, au bout deſquels Montbrun fit une profeſſion publique de la Religion Réformée, la fit recevoir à ſes Vaſſaux, & en fut depuis un des plus hardis & des plus zélez Défenſeurs. On le vit des premiers à la faire valoir ſur la fin du régne de Henri II, & au commencement de celui de François II, en 1560. Marin Bouvier, Prevôt des Maréchaux de France en Dauphiné, eut ordre de l'arrêter. Montbrun ayant eu avis qu'il venoit pour exécuter cet ordre, marcha contre lui, le prit, & le fit mettre dans la priſon de ſon château de Montbrun. Montbrun jugeant bien qu'après cela on ne le laiſſeroit point en repos, ſe mit en campagne, entra dans les terres du Pape, exigea de groſſes contributions, & s'empara de quelques villes. Le Pape, pour arrêter les dégâts que l'armée de Montbrun faiſoit, s'adreſſa au Cardinal de Tournon oncle de ſa femme, pour le prier d'engager Montbrun à diſcontinuer de ravager ſes terres. Ce Cardinal eut recours au Maréchal de Montmorency, par l'entremiſe duquel Montbrun fit ſa paix avec le Pape, ſortit de ſes Etats, & revint demeurer à Montbrun. Le Parlement de Grenoble ayant été informé de ſon retour, engagea La Mothe-Gondrin, Lieutenant-de-Roi de la province, de venger l'outrage que Montbrun leur avoit fait en la perſonne de leur Prevôt, qu'il avoit empriſonné. Cet Officier marcha contre Montbrun avec ſix cens chevaux; mais Montbrun ayant eu avis de cette marche, vint au devant de lui, & le défit dans les montagnes avec quarante hommes ſeulement. Gondrin pour ſe venger, eut recours aux Suiſſes, dont il obtint un ſecours de 800 hommes; mais Montbrun, quoique ſes gens fuſſent beaucoup inférieurs en nombre, trouva dans ſa valeur & dans leur courage, dequoi triompher entiérement de ſes ennemis, dont il tua la plus grande partie, & dont il fit quelques uns priſonniers, entre autres le Commandant des Suiſſes, qui dit en rendant ſon épée, que ceux de ſa nation n'avoient jamais été vaincus par une armée inférieure à la leur, *que par Jules-Céſar, François I, & par le brave Montbrun.* La vigoureuſe réſiſtance de Montbrun lui attira un ſi grand nombre d'ennemis, qu'il fut obligé de ſortir de France, & de ſe retirer à Genéve avec *Juſtine* Aleman ſon épouſe, qui embraſſa la Religion Réformée, portée à cela par les diſcours de Calvin & de Béze. Leur maiſon fut raſée, & toutes les fortifications démolies. Après environ deux ans d'abſence, Montbrun rentra en France, reprit les armes, & ſe rendit maître de pluſieurs places du Dauphiné & de Provence. Il ſe trouva aux batailles de Jarnac & de Montcontour. L'an 1570, étant revenu en Dauphiné, il accompagna l'Amiral de Châtillon en Vivarais, & paſſa le Rhône à la nage avec ſa cavalerie, après avoir bleſſé M. de Gordes de ſa propre main, & défait l'armée qu'il commandoit. Après la Saint-Barthélemi, Montbrun fut des premiers à prendre les armes, & contribua dans la ſuite à mettre diverſes places dans ſon parti. Il fut aſſez hardi pour marcher contre l'armée de Henri III, qui faiſoit le ſiége de Livron, & d'ordonner à ſes troupes de piller le bagage de ce Prince en 1574. Ce ne fut pas tant par avarice, diſent les Hiſtoriens, que par bravoure: auſſi répondit-il, lorſqu'on lui reprocha qu'il ſembloit avoir oublié qu'il étoit né Sujet, *que les armes & le jeu égaloient les hommes.* Enfin le Marquis de Gordes, Lieutenant-de-Roi dans la province, marcha contre Montbrun avec une armée conſidérable. Le choc fut vif & opiniâtre, Montbrun en étant venu aux mains juſ-

jusqu'à trois fois dans un même jour. Ses troupes diminuées considérablement, & fatiguées de toutes ces attaques, eurent tellement le dessous, que Montbrun se voyant en danger d'être tué ou fait prisonnier, poussa son cheval fatigué pour sauter le canal d'un moulin; mais il tomba, se cassa une cuisse, & fut arrêté. Le Roi lui fit faire son procès à Grenoble, où il fut conduit le 29 du mois de juillet: il y fut condamné à la mort, qu'il souffrit avec beaucoup de constance le 12 août 1575. La paix de 1576, lui rendit par un article exprès, l'honneur que le genre de sa mort sembloit lui avoir ôté; & le jugement rendu contre lui fut anéanti & revoqué. Sa Maison est illustre & ancienne en Dauphiné. HUGUES ou HUGON du Puy fit le voyage de la Terre-Sainte sous Godefroy de Bouillon. RAIMOND du Puy fut Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem. CHARLES du Puy dont nous venons de parler, eut JEAN, II. du nom, Seigneur de Montbrun, &c. qui se distingua durant les guerres de la Religion, & fut Capitaine de cinquante Hommes d'armes. Il laissa *Charles*, Seigneur de Montbrun, Mestre-de-camp d'Infanterie; *Jean*, Seigneur de Ferrassiéres, Lieutenant Général des armées du Roi; *Alexandre*, Marquis de Saint-André, Lieutenant, & Capitaine Général des armées du Roi, Généralissime de la République de Venise en Candie, *dont il sera parlé dans un article séparé*; & RENÉ, Seigneur de Ville-Franche, aussi Maréchal-de-camp des armées du Roi. Celui-ci laissa un fils, qui étant sorti de France pour la Religion, se refugia en Angleterre, où il fut fait Colonel d'un régiment de François refugiez comme lui, avec lesquels il fut envoyé au service du Duc de Savoye. Il se trouva à la bataille de la Marsaille, où il fut blessé, & mourut deux mois aprés de ses blessures au mois de décembre 1693, laissant une fille qui revint en France avec sa mère, & s'y fit Catholique. On la connoissoit à Paris & à la Cour sous le nom de la belle Mademoiselle de Ville-Franche. * De Thou, *Hist. sui temp.* Chorier, *Hist. de Dauph.* La Popeliniére. Davila.

* PUY (Germain Du) Prêtre de l'Oratoire, fut d'abord Curé de Châtres, & ensuite Chanoine de S. Jacques de l'Hopital à Paris. Sa grande érudition dans les affaires ecclésiastiques, & sa connoissance de la Théologie Morale, le firent rechercher par plusieurs Théologiens du premier mérite. Il prêchoit avec beaucoup de solidité & de facilité. Messire Henri de Barrillon, Evêque de Luçon, qui avoit eu le plaisir de l'entendre, l'invita à prêcher un Carême à Luçon. M. Du Puy s'étant rendu aux instances du Prélat, s'en aquita avec un applaudissement universel. M. de Barrillon qui en fut charmé, lui donna pour le retenir auprés de lui, l'Archidiaconé & la Théologale avec un canonicat de son Eglise. M. Du Puy, les accepta, mais en même tems il fit sa démission du canonicat de S. Jacques de l'Hopital à Paris, pour ne pas posséder deux Bénéfices à la fois. Il demeura plusieurs années à Luçon. Sur la fin de sa vie, ayant eu une attaque d'apoplexie, il quitta Luçon pour achever ses jours dans la retraite, & se retira à Niort en Poitou, dans la maison des Péres de l'Oratoire, où il est mort en 1713, plus que septuagénaire. Il avoit du goût pour la Poësie Françoise, & a composé plusieurs piéces avec succès. Il a traduit en vers François plusieurs piéces Latines de M. Santeul de S. Victor, entre autres le Poëme ou l'Auteur examine *de quelle maniére & en quelles dispositions le Clergé doit chanter l'Office divin.* Il prononça l'Oraison funébre de M. de Barrillon, mort le septiéme de mai 1699. On a encore de lui, *Rélation des Assemblées extraordinaires de la Faculté de Théologie d'Asniéres, établie dans la ville d'Onopolis, sur la riviére d'Amathie, entre les diocéses de Luçon & de la Rochelle, contre le Jansénisme, avec une Censure portée contre plusieurs livres pernicieux & infectez du poison de cette hérésie.* On lui attribue un Recueil d'*Epigrammes*, en vers François, *sur plus de 150 Saints & Saintes du Desert.* * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* PUY (Alexandre Du) Sieur de Saint-André-Montbrun, Capitaine Général des armées de terre, de la République de Venise, naquit en 1600, à Montbrun en Dauphiné, & dès l'âge de sept ans fut mis avec ses deux fréres aînez, auprés du Dauphin de France, en qualité d'Enfant d'honneur. La premiére inclination qu'il fit paroître fut pour la guerre & pour les fortifications, & son habileté dans cette Science ne contribua pas moins que sa valeur dans la suite de sa vie, à immortaliser son nom. Dès l'âge de quatorze ans, il supplia la Reine Marie de Médicis, de lui permettre d'entrer dans le service, & il alla joindre en Piémont le Maréchal de Lesdiguiéres, qui lui donna une Compagnie dans son régiment. Les guerres civiles s'étant rallumées, le Duc de Rohan le fit Maréchal-de-camp, & lui donna le Gouvernement de Montauban, où il entra à la tête de cinq cens hommes à la faveur d'un brouillard, & pourvut si bien à la sureté de la ville, que les Généraux de l'armée du Roi n'osérent en entreprendre le siége. Pendant ces troubles, le Marquis de Montbrun & ses deux fils aînez quittérent le parti des Réformez, dans lequel le Marquis de saint André demeura. Il se jetta dans Privas, & disposa les Habitans à en soutenir le siége. Le Marquis de Gordes lui dit de la part du Roi, que, s'il vouloit rendre cette place, il lui donneroit cent mille écus & une charge considérable dans sa Maison. Le Marquis de S. André ne fit point d'autre réponse, sinon, que son honneur & sa conscience ne lui permettoient pas de rendre une place, qui lui avoit été confiée. Le Roi alla lui même reconnoître la place & fit ouvrir la tranchée. Le Marquis de S. André, qui n'avoit plus que cinq cens hommes, s'enferma dans le Fort de Toulon. Le Cardinal de Richelieu se servit d'une ruse, qui lui réüssit. Il envoya un Trompette de la part du Comte de Soissons dire au Marquis, que ce Comte l'attendoit, pour le présenter au Roi. Le Marquis de S. André n'ajoûta point de foi au Trompette; mais tous les Soldats se revoltérent & menacérent de le tuer. Alors il se soumit aux volontez du Roi, & fut conduit chez M. de Saint-Simon, où le Cardinal l'alla visiter, & lui déclara, qu'il ne pouvoit se dispenser de le faire arrêter. Il fut trois jours en arrêt. Le quatriéme, le Conseil de guerre s'assembla pour le juger. Quelques uns opinérent à la mort, mais le Comte de Soissons s'y opposa, & protesta qu'il ne le souffriroit jamais; puisque l'on s'étoit servi de son nom pour le faire sortir de Privas. Ceux qui opinérent ensuite furent d'avis de surseoir son jugement, & de le mettre cependant dans la Tour de Cret en Dauphiné. Mais il trouva moyen de se sauver, & s'en alla droit à Venise. Il servit quelque tems en Italie & dans la Valteline, puis suivit le parti de Gustave, Roi de Suéde, qui étoit en Allemagne. Ce Prince ayant été tué à la bataille de Lutzen, le Duc de Weimar élu Généralissime de l'armée victorieuse, retint le Marquis de Saint-André dans le service, & le confirma dans le Gouvernement de la Poméranie. Quelque tems aprés, comme il marchoit avec l'armée, il fut surpris d'une fiévre, qui l'obligea de s'arrêter dans un bourg du Turgau. Ce bourg ayant été emporté d'assaut, il y fut pris & envoyé à Lindau, d'où il ne sortit que trois ans aprés, échangé avec un frére de Papenheim. Aussi-tôt qu'il fut en liberté il retourna à la Cour de France, & y reçut un favorable accueil du Cardinal de Richelieu. Le Roi Louïs XIII l'envoya servir dans la Valteline, & ensuite dans le Piémont, où il fut fait prisonnier & mené à Milan. La Paix conclue bientôt aprés, lui procura sa liberté. De retour en France, il fut récompensé par le Roi de la charge de Maréchal des camps & armées, & se maria avec Mademoiselle de la Nocle de la Fin-Salin. Le Roi Louïs XIII étant mort, la Reine Régente envoya le Marquis de S. André servir en Italie, sous le Prince Thomas. Aprés que le Duc de Nevers eut pris possession du Duché de Mantoue, dont son oncle l'avoit fait héritier, il fit exercer par commission le Gouvernement du Nivernois au Marquis de S. André. Le Cardinal Mazarin fâché, peut-être, qu'il l'eût accepté sans sa participation, lui dit que la Reine en vouloit disposer. Mais la Duchesse de Mantoue représenta si fortement le droit qu'elle avoit sur le Duché de Nivernois, que cet obstacle cessa. Le Roi d'Espagne ayant résolu de faire un effort extraordinaire, pour réduire à son obéïssance la Catalogne, qui s'étoit révoltée, le Marquis de S. André reçut ordre d'y mener l'armée de Piémont. Ses amis lui conseillerent de profiter de cette occasion, pour obtenir le Bâton de Maréchal de France; mais il répondit, qu'il aimoit mieux se priver de cet honneur, que d'y parvenir par de semblables voyes. Il y mena donc les troupes, qui furent employées à y tenter le secours de Barcelone, & ensuite à s'opposer en Guienne, au Prince de Condé. Lorsque les guerres civiles furent appaisées, & que le Roi, pour récompenser les Officiers, créa des Maréchaux de France, le Cardinal, qui vouloit s'opposer à l'avancement du Marquis de S. André, lui déclara, qu'il ne pouvoit prétendre à cet honneur, à moins qu'il ne changeât de Religion. Il répondit à cette éminence, qu'il n'avoit jamais changé de parti, ni de Religion, & qu'il ne pouvoit trahir son sentiment, pour la plus grande dignité du monde. Voyant qu'il n'y avoit plus rien à espérer pour lui à la Cour, il se retira.

Le Prince Thomas ayant demandé le commandement de l'armée d'Italie, le Marquis de Saint-André eut ordre d'aller servir sous lui, & il oublia aisément la résolution, qu'il avoit prise de ne plus servir. Le Duc de Modéne ayant fait résoudre le siége d'Alexandrie, le succès en fut d'abord assez heureux: mais dans la suite les François furent obligez d'abandonner l'entreprise. Le Marquis de Saint-André jugeant que cette disgrace éloigneroit la récompense de ses services, demanda son congé, & l'obtint. Quelque tems aprés qu'il se fut retiré, M. Justiniani, Ambassadeur de Venise, lui offrit de la part de cette République la charge de Général des armées de terre, pour aller commander en Candie. Il n'osa l'accepter, de peur de déplaire à la Cour. Mais le Cardinal Mazarin étant mort, & le Marquis de Ville ayant été rappellé de Candie par le Duc de Savoye, l'Ambassadeur de Venise demanda au Roi la permission, pour le Marquis de Saint-André, d'aller soutenir le siége de Candie. Sa Majesté loua le choix de la République, & donna au Marquis de S. André son congé, pour cette grande entreprise. Il se rendit le plus promtement qu'il put à Venise, s'y embarqua sur un vaisseau, qu'on appella depuis la *Constance guerriére*, & arriva sans accident au port de Tramate, le 21 juin 1668. Avant que d'entrer dans la maison qui lui avoit été préparée, il visita tous les postes de la place, & les trouva en mauvais état. Le jour suivant il fit la revue des troupes, qui ne montoient qu'à quatre mille cinq cens hommes. Dans le Conseil de guerre, il proposa tant de moyens de repousser les ennemis, qu'il fut admiré de tout le monde. A la première attaque que firent les Turcs, il reçut trois blessures, dont il ne fut guéri qu'en six semaines. Le Généralissime Morosini craignant que la place ne fût emportée d'assaut, proposa au Marquis de Saint-André d'assembler le Conseil de guerre, pour délibérer si on capituleroit. *Je vous avertirai, quinze jours avant qu'il se faille rendre*, répondit le Marquis, *maintenant il s'agit de repousser les ennemis.* Il les repoussa en effet, répara les bréches, & dit au Généralissime, qu'il n'y avoit rien à appréhender d'un mois. Comme il faisoit rétablir une Caponiére, il reçut un coup de mousqueton, qui lui perça l'omoplate. Pendant qu'il étoit au lit, le secours commandé par le Duc de la Feuillade arriva. Il en arriva encore un autre commandé par le Duc de Beaufort, ce qui fit résoudre une sortie. Dans le tems que le Duc tâchoit de rallier ses troupes épouvantées, il fut tué & confondu avec le reste des morts. Sa tête fut portée pendant trois jours par les rues de Constantinople, comme une marque de la défaite des Chrêtiens. Il ne se faisoit rien cependant dans la place, à quoi les François n'eussent beaucoup de part. De trois mille hommes, qui étoient débarquez, à peine s'en trouvoit-il cinq cens en état de servir. M. de Navailles crut devoir sau-

sauver ce débris. Quand les Turcs surent le départ des François, ils donnérent trois assauts de suite. Le Généralissime Morosini proposa au Marquis de S. André de capituler. Mais il répondit, qu'il aimoit mieux se faire enterrer sous un bastion, que de capituler sans un ordre exprès de la République. Le Généralissime, par l'avis des principaux Officiers, & à l'insu du Marquis, fit arborer le Pavillon blanc, & capitula. Les articles furent fidélement observez. Le Marquis de S. André écrivit au Pape, au Roi de France, & presque à tous les Princes Chrétiens, pour leur témoigner le chagrin qu'il avoit de quitter une place, dont la défense lui avoit été confiée. Lorsqu'il arriva à la Cour de France, le Roi lui fit un accueil très-favorable. Un an après, des Mécontens de Pologne ayant formé un parti contre le Roi Michel, & proposé d'élire en sa place le Comte de Saint-Pol, le Prince de Condé engagea le Marquis de Saint-André à l'accompagner: mais ceux qui avoient conspiré contre le Roi Michel furent condamnez à mort, & le Comte de Saint Pol mourut au passage du Rhin. Le Marquis de Saint-André, qui ne songeoit plus qu'à jouir des douceurs d'une vie privée, fut attaqué d'une hydropisie, dont il mourut à l'âge de 73 ans. Il ne laissa que deux filles, dont l'une avoit été mariée en Hollande à M. Van Aersen de Sommelsdyck, & la puînée à M. de Montbrun son cousin. * *Histoire du Marquis de S. André Montbrun, à Paris, in douze*, 1698.

P U Y (Du) ancienne famille de Berry, qui a donné plusieurs Officiers & un Grand Maître des Eaux & Forêts de France, descendoit de GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME Du Puy, Chevalier, Seigneur des Dames en Berry, vivoit en l'an 1318, & fut pére 1. de PERRIN qui suit; & 2. de *Jeanne* Du Puy, mariée à *Guillaume* de Fleury, Seigneur de La Motte.

II. PERRIN Du Puy, Seigneur des Dames & de Vaux, épousa *Isabelle* Sigoneau, dont il eut 1. PERRIN II, qui suit; 2. *Jean*, Abbé du Bourgdieu; & 3. *Guillaume* Du Puy, Abbé d'Issoudun.

III. PERRIN Du Puy, II. du nom, Seigneur des Dames & de Vaux, épousa *Jeanne* Du Four, Dame des Places près de Romorantin, dont il eut 1. GE'OFROY qui suit; 2. *Pierre*, Echanson & Ecuyer d'Ecurie du Roi, & du Duc de Berry, mort sans postérité de *Guillemette* de Passac; 3. *Perrette* Du Puy, mariée à *Guillaume* Herpin, Seigneur de Coudray-Herpin.

IV. GE'OFROY Du Puy, Seigneur des Dames, des Places, acquit la Terre du Coudray-Monin, & fut Chambellan du Roi Charles V, & du Duc de Berry. Il fit le voyage de Barbarie avec le Duc de Bourbon & le Seigneur de Coucy; & au retour, il se trouva en 1415 à la bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier, & fut mené en Angleterre, où il demeura un an entre les mains de deux Chevaliers, ausquels il paya une grosse rançon, & mourut en 1421. Il avoit épousé le 23 mai 1397, *Jeanne* de Pierrebussiére, Dame de Bellefaye, de Chantemilan, & de La Tour-S. Aoustrille, fille de *Jean*, Seigneur de Pierrebussiére, & de Châteauneuf en Limosin, &c. & d'*Hyacinthe*, Dame de Bellefaye, sa seconde femme, dont il eut 1. *Jean*, mort sans lignée; 2. Louïs qui suit; 3. *Louïse*, mariée le 14 janvier 1416, à *Plotard* de Cluys, Seigneur de Briantes; 4. *Jeanne*, alliée le 17 mai 1422, à *Robert*, Seigneur de Neufville & de la Guerche; 5. *Marguerite*, qui épousa le 20 avril 1428, *Etienne* de Château-Challon, Seigneur de Billy en Sologne; 6. *Isabelle*, mariée le onziéme décembre 1430, à *Gilbert* Brandon, Seigneur de Fressineau; 7. *Marie*, alliée le douziéme juin 1432, à *Louïs*, Seigneur de Montrognon, Seigneur de Salvert & de Chat en Auvergne; 8. *Jacquette*, qui épousa le 24 avril 1427, *Jacques* de Tiviére, Seigneur de la Motte-d'Orfan & de Mursault en Auvergne; 9. *Perrette*, femme de *Jean* de Charenton, Seigneur de Chézelles; 10. *Annette*, mariée à *Louïs* de Lézay, Seigneur de Chantoliers, de Romœt & de l'Isle-Jourdain; 11. *Catherine*, femme de *N*. . . Baron de Maumont en Limosin; & 12. *Philippe* Du Puy, mariée à *N*. . . . Seigneur de la Roche-Aymon en Auvergne.

V. Louïs Du Puy, Seigneur du Coudray-Monin, de Vaux, des Dames, de La Forêt, de Chantemilan, & de La Tour-S. Aoustrile, Baron de Bellefaye, &c. fut Chambellan des Rois Charles VII & Louïs XI, Sénéchal de la Marche, & Gouverneur de Châtelleraut; servit au siége de Castillon en 1453, & y conduisit les troupes du Comte de Castres, & vivoit en 1494. Il avoit épousé le 22 mai 1455, *Catherine* de Prie, fille d'*Antoine*, Seigneur de Busançois & de Moulins, Grand Queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Thiern, Seigneur de Lognac & de Sauvagnac en Auvergne; 3. *Susanne*, femme d'*Odet* d'Archiac, Seigneur d'Availles, de Fronsignac & de Mortiéres; 4. *Gabrielle*, Dame de Bagneux, vivante en 1480; 5. *Magdelaine*, alliée à *Guy* de Châtaigner, Seigneur de La Rocheposay, &c. 6. *Marie*, qui épousa le cinquiéme octobre 1480, *George*, Seigneur de Voullet en Berry; & 7. *Louïse* Du Puy, mariée à *Charles*, Seigneur d'Arbouville & de Buneau en Beausse.

VI. JEAN Du Puy, Seigneur du Coudray-Monin, Baron de Bellefaye, &c. Chambellan du Roi & Baillif de Coutantin, fut fait Lieutenant Général & Gouverneur du Rouannois, par le Duc de Bourbon en 1488, & du Duché d'Orléans, par le Duc d'Orléans auquel il s'attacha dès sa jeunesse, & avec lequel il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. Il fit le voyage de Naples avec le Roi Charles VIII. Le Roi Louïs XII, le pourvut en 1508, de l'Office de Grand-Maître des Eaux & Forêts, & mourut le 26 août 1513. Il avoit épousé le huitiéme février 1505, *Philippe* de Baissey, l'une des filles d'honneur de la Reine Anne, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Longecourt, Baron de Tilchâtel, &c. Baillif de Dijon, Colonel des Suisses & Lansquenets, & de *Jeanne* de Lenoncourt-Gondrecourt, morte le 22 avril 1554, ayant eu pour enfans, 1. GEORGE qui suit; & 2. *Françoise* Du Puy, mariée 1. le 26 mai 1527, à *Charles* Acarie, Seigneur du Bourdet & de Charroux: 2. à *Gilles* Sanglier, Seigneur de Boisrogues, morte le 30 juillet 1559.

VII. GEORGE Du Puy, Seigneur du Coudray-Monin, Baron de Bellefaye, &c. né le quatriéme juin 1509, fut Pannetier du Roi François I, & mourut le sixiéme août 1562. Il avoit épousé *Jeanne* Raffin, fille d'*Antoine dit Poton*, Seigneur de Pecalvari, de Beaucaire & d'Azay-le-Rideau, Sénéchal d'Agénois, Gouverneur de Cherbourg, de Marmande en Gascogne, & de la Sauvetat, & de *Jeanne* de la Lande, dont il eut, 1. CLAUDE qui suit; 2. *Philippe*, Abbé de La Prée, mort en 1560, âgé de 26 ans; 3. *Géofroy*, Baron de Bellefaye, né le 26 août 1544, mort sans alliance au siége de la Rochelle le 24 juin 1573; 4. *Philippe*, née le 16 août 1532, mariée à *François* de Gamaches, Seigneur de Quinquempoix & de Jussy, Vicomte de Remon, Chevalier de l'Ordre du Roi; 5. *Jeanne*, Religieuse à S. Laurent de Bourges, morte en 1580; 6. *Claude*, Dame de Chantemilan, & de la Tour-S. Aoustrile, née le 16 janvier 1542, mariée le 15 janvier 1567, à *Louïs* de Châtaigner, Seigneur d'Abain & de La Rocheposay, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Haute & Basse Marche; & 7. *Françoise* Du Puy, alliée à *Claude* de Saint-Quentin, Baron de Blet.

VIII. CLAUDE Du Puy, Seigneur du Coudray, Baron de Bellefaye, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le dixiéme janvier 1536, accompagna le Roi Henri III, en son voyage de Pologne, vendit sa Terre des Dames pour subvenir aux frais de ce voyage, & mourut à Rome le troisiéme novembre 1577. Il avoit épousé le neuviéme janvier 1561, *Jeanne* de Ligneris, fille de *Theodore*, Seigneur de Chauvigny, de la Motte-d'Orgnoy, de Beaumont-en-Gâtines, &c. & de *Françoise* de Billy, Dame de Courville, dont il eut pour fille unique *Jeanne* du Puy, Dame du Coudray & de Bellefaye, mariée 1. en 1579, à *Louïs*, Seigneur de Saint-Gelais, &c. Lieutenant-de-Roi de Poitou: 2. à *Pregent* de La Ferté-Arnault. * *Voyez* La Thaumassiere, *Hist. de Berry*. Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers*, &c.

P U Y (Du) famille féconde en Hommes illustres, étoit originaire de la ville de Saint-Galmier en Forès. PIERRE Du Puy y mourut vers l'an 1400, & laissa THOMAS Du Puy, pére de HUGUES Du Puy, qui d'*Antoinette* de Châteluz sa femme, eut entre autres enfans 1. GE'OFROY qui suit; 2. *Thomas*, Prieur de Joursieu; 3. *Etienne*, Conseiller au Parlement de Paris; 4. *François*, Général des Chartreux; & 5. *Jean*, qui eut postérité.

GE'OFROY Du Puy eut onze enfans de *Françoise* Trunel sa femme, entre autres, 1. *Pierre* Du Puy, Prieur d'Estivalleilles, Maître de Chœur & Chanoine de Notre-Dame de Montbrison, & Curé de Saint-Galmier; 2. *Antoine*, Prieur de Salles; 3. JACQUES qui suit; 4. *Philibert*, Commandeur de l'Ordre de S. Antoine de Viennois; 5. CLE'MENT, *dont nous parlerons cy-après*; & 6. *Louïs* qui eut des enfans.

JACQUES Du Puy, Capitaine & Châtelain de S. Galmier, épousa 1. *Claire* de Chalançon, & eut entre autres enfans, 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. JACQUES qui suit, & 3. *Louïs*, qui laissa postérité.

JACQUES Du Puy, II. du nom, s'allia avec *Catherine* de Villars, dont il eut 1. *Claude*, Capucin, qui fut quatre fois Provincial; 2. *François*, aussi Capucin; & 3. *Catherine* Du Puy, mariée 1. à *Nicolas* Du Pelouz, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Haut Vivarais: 2. l'an 1626, à *N*. . . . Seigneur de Bayard, neveu du Sieur Du Pelouz.

CLE'MENT Du Puy, *dont il sera parlé dans un article séparé*, sixiéme fils de GE'OFROY Du Puy, fut un célébre Avocat du Parlement de Paris, & eut de *Philippe* Poncet son épouse, 1. *Clément* Du Puy, Jésuite, *dont nous parlerons cy-après*; 2. CLAUDE qui suit; & 3. *Judith* Du Puy, mariée à *Claude* Séguier, Seigneur de la Verriére, Maître particulier des Eaux & Forêts.

CLAUDE Du Puy, Conseiller au Parlement de Paris, *dont l'Eloge sera rapporté cy-après*, épousa *Claude* Sanguin, fille de *Jacques* Sanguin, Seigneur de Livry, Lieutenant des Eaux & Forêts, & de *Barbe* de Thou, dont il eut 1. CHRISTOPHLE Du Puy, Chartreux à Bourgfontaine, puis Prieur au couvent de Rome, où il mourut en 1654, *mentionné cy-après*; 2. *Augustin*, Chanoine Prevôt d'Inprenay ou d'ingay dans l'église de Chartres; 3. PIERRE, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Clément*, Commissaire de l'Artillerie, qui fut tué dans la bataille d'Avein en 1636, & laissa des enfans de *Catherine* de Longueval sa femme; 5. *Jacques* Du Puy, Prieur de S. Sauveur, mort le 17 novembre 1656; 6. *Nicolas* Du Puy, Chevalier de Malte, mort en 1625; 7. *Anne*, mariée à *Pierre* Board, Avocat au Parlement de Paris; & 8. *Marie*, femme de *Claude* Genoud, Seigneur de Guibeville & de Toulongeon, Sécretaire du Roi.

P U Y (François Du) Général de l'Ordre des Chartreux, natif de Saint-Bonet en Forès, fut élu après Pierre Rossi ou de Roux en 1503. Il étoit grand Jurisconsulte & solide Théologien. Pierre Sutor qui a fait son éloge, assure qu'il étoit Docteur en Droit Canon & Civil, & qu'il avoit une grande connoissance des Lettres Humaines & Divines. Il fut choisi par les Evêques de Valence & de Grenoble pour être leur Official, & exerça cette charge avec une égale réputation de savoir & de probité. Enfin il renonça au monde, & reçut l'habit de Chartreux des mains de l'Evêque de Grenoble. Il fut employé d'abord dans les affaires, puis fut élevé au gouvernement de l'Ordre en 1503, & composa un Ouvrage sur les Pseaumes, à l'imitation de S. Thomas, *Catena aurea super Psalmos*; & la Vie de S. Bruno, qui fut aussi canonisé par ses soins. On met sa mort en 1521. * Sutor, *de Vita Carth. Tract.* 3. c. 7. p. 552. Petreius, *Biblioth. Carth.* p. 91. Chorier, &c.

PUY (Clément Du) Avocat célèbre du Parlement de Paris, s'aquit une très grande réputation par son savoir, par son éloquence & par sa probité. Il étoit consulté sur toutes les grandes affaires, & fut considéré comme le Papinien de son tems. Sa piété solide lui donna un fort attachement pour la Religion Romaine. Il avoit été chargé de la cause du Sieur d'Oppéde, premier Président au Parlement de Provence, dans l'affaire de Cabriéres & de Mérindol; mais il tomba malade en même tems, & mourut peu après le 22 août 1554, âgé de 48 ans. Dans une lettre de Denys Lambin, écrite de Rome à un de ses amis au mois de juin 1551, & insérée dans le recueil des lettres des grands hommes, que Jean-Michel Brutus publia en 1561, à Lyon, on trouve que Clément Du Puy avoit la voix foible, le corps menu & infirme, & l'humeur modeste & timide. Plusieurs Savans honorérent sa mémoire d'Eloges funébres. En voici un de la façon de Jean de Gorris,

Hic situs est Clemens, longe optimus ille Patronus,
Clemens Parisii lumen, bonosque Fori.
Quem dum in judiciis dominari Parca videret,
Et passim causas vincere quas ageret,
Vim verita eloquii, non dicta Rhetora causa
Damnat, inauditum tollit & e medio.
Heu, Puteane, *jaces, nec te facundia linguæ*
Parcarum indocili liberat arbitrio.

* Loysel, *Dialogue des Avoc. du Parlement de Paris.* De Thou *Hist. l.* 108. Papire Masson, *in Elog. Claud. Put. &c.*

PUY (Claude Du) Conseiller au Parlement de Paris fils de CLÉMENT Du Puy, & de *Philippe* Poncet, resta jeune sous la tutelle de sa mére; qui le fit élever avec grand soin dans les Lettres sous Turnébe, Lambin & d'Aurat ou Dorat. Il apprit encore la Philosophie, & étudia le Droit sous le célébre Cujas. Ensuite il voyagea en Italie, où les plus grands hommes de ce païs, comme Fulvius Ursinus, Paul Manuce, Sigonius, Jean Vincent Pinelli, & divers autres admirérent sa capacité, & voulurent avoir part en son amitié. Il avoit un grand fonds d'esprit, beaucoup de jugement, une érudition profonde: ce qui le fit considérer comme l'homme de son tems qui raisonnoit le plus juste, & qui étoit le meilleur Critique. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le septiéme février de l'an 1576, & fut l'un des plus illustres Magistrats de cette célébre Compagnie. On le nomma entre les quatorze Juges qu'on envoya dans la Guienne, comme il avoit été accordé par le traité de Fleix en 1580. La revolte de la ville de Paris contre le Roi pendant la Ligue, fut pour son zéle un coup qu'il ne souffrit qu'avec peine. Il alla joindre la partie du Parlement qui étoit à Tours; & deux ans après il fut député vers le Roi avec les Sieurs Forget Président, & Scarron Conseiller. C'étoit au mois de février, peu avant le Sacre de sa Majesté, qu'on reçut à Paris le 22 du mois de mars suivant. Claude Du Puy revint dans sa maison, où il mourut le premier décembre de la même année 1594, qui étoit la quarante-neuviéme de son âge. Joseph Scaliger, Nicolas Bourbon, Scévole de Sainte-Marthe, Florent Chrétien, Nicolas Rapin, Jean Passerat, Etienne Pasquier, Jean Bonnefons, le Président Savaron, Nicolas Richelet, Nicolas Rigault, Janus Dousa, Paul Mérula, Baudius, Grotius, Heinsius, Meursius, Morel, Casaubon, Vulcatius, & divers autres grands hommes amis particuliers de Claude Du Puy, lui consacrérent en diverses sortes de Langues des Eloges, qu'on peut voir dans la Vie de Pierre Du Puy son fils. Achille de Harlay prononça son Oraison funébre en présence de tout le Parlement. Il laissa trois fils, *Christophle*; *Augustin*; & *Pierre*. Dans une fortune médiocre on remarquoit en lui un esprit si généreux & si élevé au dessus de sa condition que quoi qu'il fût chargé d'un grand nombre d'enfans il a été toûjours éloigné de toute sorte de gain. Il étoit parent du célébre M. de Thou par *Claude* Sanguin, sa femme, mais ils étoient plus liez encore par une amitié réciproque. * De Thou, *Hist. l.* 148. *ad ann.* 1594. Sainte-Marthe, *in Elog. Clar. Viror. l.* 4. Papire Masson, *in Elog. Doct. &c.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 192. édit. de Hollande 1715.

PUY (Christophle Du) fils aîné de CLAUDE Du Puy, Conseiller au Parlement, & de *Claude* Sanguin, suivit à Rome le Cardinal de Joyeuse en qualité de son Protonotaire, & y rendit service à Monsieur de Thou, à l'occasion de la premiére partie de son Histoire, que la Congrégation de l'Indice, vouloit condamner & mettre au nombre des livres Hérétiques. Etant de retour en France, il se rendit Chartreux à Bourgfontaine, où quelques années après le Cardinal Barberin, qui connoissoit son mérite, l'alla déterrer, & par son crédit l'obligea d'aller à Rome exercer la charge de Procureur général de son Ordre, & de Prieur *in Urbe.* Le Pape Urbain VIII lui auroit donné des marques de son estime: mais la part que Messieurs Du Puy ses fréres avoient eue à la nouvelle édition des Libertez de l'Eglise Gallicane, empêchérent le Pape de lui donner des marques de la bonne volonté qu'il avoit pour lui. Il mourut assez âgé, Prieur de la Chartreuse de Rome, où il avoit fait faire tous les embellissemens, dont ce lieu est capable. C'est lui qui a donné au public le *Perroniana*, dont il avoit une copie. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature, tome* 1. *p.* 207 & 208. édit. de Rotterdam 1700.

PUY (Pierre Du) Conseiller du Roi en ses Conseils, & Garde de sa Bibliothéque, étoit fils de CLAUDE Du Puy, Conseiller au Parlement, & de *Claude* Sanguin. Il fut élevé avec un soin extrême par son pére. Il s'attacha si fortement à l'étude, que par son assiduité au travail, il devint savant en toute sorte de Littérature, principalement en Droit & en Histoire. M. le Président de Thou, qui étoit son allié, & le célébre Nicolas Rigault, étoient ses amis les plus intimes, & il fut très-uni avec les plus habiles gens de son tems. Il eut avec *Jacques* son frére & *Nicolas* Rigault le soin des éditions de l'Histoire de M. De Thou, des années 1620 & 1626. Il est aussi Auteur des *Mémoires & Instructions pour servir à justifier l'innocence de Messire François-Auguste de Thou, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat.* Il renouvella dans ses voyages l'amitié que son pére avoit entretenue si longtems avec les Savans du Païs-Bas, & principalement avec ceux de Hollande, où il accompagna M. Thumeri de Boissise, que le Roi y envoyoit. A son retour il travailla à la recherche des Droits du Roi, & à l'Inventaire du Thrésor des Chartres. Tant de piéces rares qu'il avoit vues & examinées, lui donnérent une si grande connoissance de tout ce qui regarde l'Histoire de France, que peu de personnes y ont fait d'aussi curieuses découvertes. Il fut employé avec Messieurs le Bret & de Lorme, pour justifier les Droits du Roi sur les trois Evêchez, de Mets, Toul & Verdun; & les usurpations des Ducs de Lorraine sur ces mêmes Evêchez. On est persuadé que tout le poids de cette commission tomba sur M. Du Puy, qui en dressa tous les inventaires raisonnez, & qui fournit quantité de titres & de Mémoires pour la vérification de ces Droits. Son humeur obligeante l'interessoit pour tous les Hommes de Lettres qui travailloient, & le portoit à leur communiquer ce qu'il avoit de plus curieux dans ce vaste recueil de Mémoires qu'il avoit ramassez depuis 50 ans. Il s'en servit lui même avantageusement pour la composition des excellens Ouvrages que nous avons de sa façon, dont les principaux sont, *Traité touchant les Droits du Roi, sur plusieurs Etats & Seigneuries; Recherches pour montrer que plusieurs provinces & villes du Royaume sont du domaine du Roi; Preuves des Libertez de l'Eglise Gallicane; Histoire veritable de la condamnation de l'Ordre des Templiers; Histoire générale du Schisme qui a été en l'Eglise, depuis l'an* 1378, *jusqu'en* 1428; *Memoires de la provision aux Prélatures de l'Eglise; Different entre le saint Siége & les Empereurs pour les Investitures; Histoire du different entre le Pape Boniface VIII, & le Roi Philippe* le Bel; *De la loi Salique; De la confiscation pour crime de Léze-Majesté; Que le Domaine de la Couronne est inaliénable; Considérations sur les traitez de Madrid, de Cambray & de Crépy; Si la prescription a droit entre les Princes Souverains; Traité des appanages des enfans de France; Histoire des Favoris; Histoire de la Pragmatique-Sanction; Du Concordat de Bologne, entre le Pape Léon X, & le Roi François I; Traité des Régences & Majorité des Rois de France; Traité des contributions que les Ecclésiastiques doivent au Roi, en cas de nécessité; Mémoires du Droit d'aubaine; Traité de l'Interdit ecclésiastique, &c.* Ces Ouvrages font parfaitement connoître la vaste érudition de M. Du Puy, qui mourut à Paris le 14 décembre de l'an 1652, âgé de 69 ans & un mois. Nicolas Rigault son ami écrivit sa Vie, qui a été imprimée à Londres en 1681, dans un recueil *in quarto*, intitulé, *Vitæ Selectæ.* Henri de Valois fit son Oraison funébre. M. Du Puy, frére de JACQUES DU PUY, & Prieur de Saint-Sauveur, l'aida dans tous ses Ouvrages, & en publia le plus grand nombre. Ce dernier fut aussi Garde de la bibliothéque du Roi, & mourut en 1656, le 17 novembre. Leur frére Christophle Du Puy, Chartreux, *dont il est parlé cy-dessus*, a fait le recueil intitulé *Perroniana* pendant qu'il étoit Aumonier du Roi, & près du Cardinal du Perron. Ce recueil a été imprimé à Rouen en *1669*, par les soins de Daillé le fils. * Ménage, *Antibaillet.*

PUY (Clément Du) Jésuite, né à *Paris*, fut en réputation de son tems pour la Théologie & pour la chaire. Son mérite l'éleva aux principales charges de sa Compagnie, comme à celle de Provincial de la province de France; & son zéle le fit considérer comme le fleau des Protestans, particuliérement dans la Guienne, où il mourut à Bourdeaux l'an 1598. * Florimond de Raimond.

PUY (Modeste Du) Dame de Venise, dont il a déja été parlé sous le nom de FONTE MODERATA, étoit en estime dans le Bourg de S. Samuel. Elle fut mariée à *Philippe* Georgi ou Giorgi qui étoit Homme de Lettres, & dont elle eut deux fils & deux filles. Une des filles, nommée *Cécile* Du Puy, fit une Préface sur les Ouvrages de sa mére. * Ribéra, *Theat. des Femmes Savantes.* Louis Jacob, *Biblioth. des Femmes Savantes.* Thomasini, *in Elog. Doct. partie* 2.

PUYCERDA, ville capitale du Comté de Cerdaigne, au Couchant de celui de Roussillon, entre la France & l'Espagne, est située entre le Carol & la Ségre, dans une belle plaine, au pié des montagnes. Elle est bien fortifiée, son terroir est fertile, on y trouve quelques carriéres de jaspe, deux fontaines médicinales, & plusieurs simples. Elle fut prise en 1654 par les François, & rendue par la paix des Pyrénées. Le Maréchal de Navailles en fit le siége en 1678, & peu de tems après elle fut démolie & rendue à la paix de Nimégue. On s'en saisit dans la guerre suivante: on la rendit encore par la paix de Ryswick. Les Habitans s'étant déclarez en 1706, pour l'Archiduc Charles, le Duc de Noailles s'empara de leur ville l'année suivante, & pour les contenir il y fit bâtir un Fort, qu'il nomma *de Saint-Adrien*: cet ouvrage qui est de cinq bastions, fut commencé le premier octobre 1707, & se trouva dans sa perfection au bout de six semaines.

PUY DE DOMME, montagne d'Auvergne fort près de Clermont du côté du Couchant. C'est au haut de cette montagne qu'on a fait les premiéres expériences remarquables en France, pour prouver la pesanteur de l'air. * Rohault, *Physique.* Paschal, *de l'Equilibre des Liqueurs.*

* PUY-FERRAND ou CHATELET-PUY-FERRAND, bourg de France dans le Berry. Il est à peu près au sud de Bourges, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

PUY-GUILLON, ou PINGUILLON (Emery) Poëte Provençal, dans le XIII siécle, né à Toulouse, composa des Satires & autres piéces ingénieuses, & mourut vers l'an 1250. Pétrarque fait assez souvent mention de lui en son Triomphe de l'A-

l'Amour & de l'Amitié. * Nostradamus, *Vies des Poëtes Provençaux.* François de la Croix-du-Maine, &c.

PUY-HERBAULT (Gabriel) Religieux de l'Ordre de de Fontevrault, natif de Touraine, & Docteur de la Faculté de Paris dans le XVI siécle, fut un excellent Prédicateur, & un véritable homme de bien. Il employa 30 ans ou à prêcher, ou à travailler sur l'Ecriture Sainte, & étoit nommé ordinairement *le Docteur & le Reformateur de Hautes-Bruyeres*, à cause des grands services qu'il rendit à cette Maison, & parce qu'il y composa la plupart de ses Ouvrages. Un des plus célébres est son *Theotime*, ou les trois livres de la condamnation des mauvais livres, en Latin, à Paris. Au reste, ce Religieux fut le fleau des Huguenots, & mourut au monastére de Nôtre-Dame de Colinance en Picardie, l'an 1566, dans le tems qu'il se disposoit à célébrer la Messe. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Niquet, *Hist. de Fontevrault*, *l.* 5. *c.* 25. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Le Mire, *de Script. sec. XVI.* Hilarion de Coste, *Vie de François Le Picard, &c.* M. Le Duchat, *Note sur le* 32. *ch. du l.* 4. *de Rabelais.*

PUY-LAURENS, en Latin, *Podium-Laurentii*, petite ville de France en Languedoc, à trois lieues de Castres. C'est de cette ville qu'étoit natif GUILLAUME de Puy-Laurens, Chapelain de Raymond *le Jeune*, Comte de Toulouse, qui a écrit l'Histoire des Albigeois, & dont la Chronique est fort recherchée. Il vivoit en 1245, & est cité comme témoin dans un Acte de cette année-là, rapporté par Catel dans l'avis au Lecteur de son *Histoire des Comtes de Toulouse.* * Baudrand.

PUY-LAURENS (Antoine de Lage, Duc de) sortoit d'une famille noble du Languedoc & entra au service de Gaston, Duc d'Orléans, frére de Louis XIII, Roi de France. Il s'insinua si bien dans l'esprit de ce Prince qu'il fut premier Gentilhomme de sa chambre & son plus cher Favori. Le Cardinal de Richelieu tâcha de le gagner, mais bien loin de se laisser gagner, il aida plutôt à pousser tous les desseins que son Maître formoit contre ce Ministre. Il suivit le Duc d'Orléans dans ses deux retraites à la Cour de Lorraine & à Bruxelles. Pendant son séjour à Nancy il fut fort en faveur auprès de la Princesse de Pfaltzbourg, & à Bruxelles il eut le même bonheur auprès de la Princesse de Chimay. La Princesse de Pfaltzbourg chercha à se venger de cette inconstance, de sorte qu'il se vit plus d'une fois en danger de perdre la vie. A cela se joignoient encore les persécutions que la Reine-Mére, retirée dans les Païs-Bas, lui faisoit, à l'instigation du Pére Chanteloube, son confident. Tout ceci le détermina enfin à prêter l'oreille aux desseins du Cardinal de Richelieu & à conseiller à son Maître en 1634, de se réconcilier avec le Roi son frére. En récompense de ces services & afin de mieux s'assûrer de lui, le Cardinal le maria le 28 novembre de la même année, avec une de ses proches parentes nommée *Marguerite Philippine* de Cambout-Coislin, fille puînée du Baron de Pont-Château, dont la fille aînée fut mariée en même tems au Duc de la Vallette. On acheta ensuite la Seigneurie d'Aiguillon de la Princesse Marie de Gonzague pour la somme de 600000 livres; on l'érigea en Duché-Pairie sous le titre de *Puylaurens*, & on la donna à Antoine de Lage. Le septiéme décembre 1634, il fut solemnellement introduit dans le Parlement, & l'on compte qu'il possédoit alors en Terres près de 600000 Ecus. Mais son bonheur & la faveur du Cardinal de Richelieu furent de très-courte durée. Car le nouveau Duc n'étant pas autant porté que le Cardinal souhaitoit, pour disposer le Duc d'Orléans à se séparer de son épouse & à épouser Madame de Combalet, il fut arrêté au Louvre le quatorziéme février 1635, & conduit à Vincennes, sous prétexte qu'il ne travailloit qu'à entretenir la dissension entre le Roi & son frére. Le mauvais traitement qu'il reçut dans la prison, ou selon d'autres, un poison secret qu'on lui donna, hâta sa mort qui arriva le premier juillet de la même année. Comme il ne laissa point d'enfans, la Duché-Paire, érigée en sa faveur, s'éteignoit par sa mort. Sa veuve épousa en 1639, *Henri*, Comte de Harcourt-Armagnac, & mourut en 1674. * Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*, *tome* 7. 8. 9. *Dictionnaire Allemand.*

PUYSAYE, petite contrée du Gâtinois en France. Elle est vers les confins du Berry & du Nivernois. Saint-Amand en Puysaye & Saint-Fargeau en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

PUYSEGUR (Jacques de Chastenet, Seigneur de) Colonel du régiment de Piémont, & Lieutenant Général des armées du Roi, sous les régnes de Louis XIII & de Louis XIV, avoit porté les armes pendant quarante ans sans discontinuation depuis l'an 1617, jusqu'en 1658. Il s'étoit trouvé en plus de six-vints siéges où le canon avoit tiré, en plus de trente combats, batailles, ou rencontres, ayant passé par tous les degrez militaires, sans avoir jamais été malade, ni avoir reçu aucune blessure dans les armées. Cependant il n'y fit pas grande fortune, parce qu'il fut toûjours plus attaché au Roi qu'aux Ministres, & qu'il avoit trop de franchise pour s'accommoder à toutes les maximes des Courtisans. C'est ce qu'il témoigne dans ses Mémoires, qui sont bien écrits, & qui ont vu le jour à Paris & à Amsterdam en 1690, par les soins de M. Du Chêne, Historiographe de France. On y voit divers événemens remarquables, concernant les campagnes où il s'est trouvé; & il y a à la fin des Instructions Militaires de la composition de M. de Puységur.

La famille de Chastenet est originaire du Comté d'Armagnac. BERNARD de Chastenet, VII ayeul de celui *qui a donné lieu à cet article*, étoit en 1365, Conseiller du Roi de Navarre. ROGER de Chastenet, Seigneur de Puységur, petit-fils de BERNARD, fit son testament en 1459. Il fut bisayeul de NICOLAS de Chastenet aussi Seigneur de Puységur, dont il rendit hommage aux Roi & Reine de Navarre le 27 janvier 1541, à cause de leur Comté de Fézenzac; & eut pour fils BERNARD de Chastenet, Seigneur de Camp-Seguet, qui épousa l'an 1556, *Marguerite* de Pins, Maison dont il y a eu deux Grands-Maîtres de saint Jean de Jérusalem.

D'eux naquit JEAN de Chastenet, Seigneur de Puységur & de Camp-Seguet, qui épousa en 1590, *Magdelaine* d'Espagne, fille d'*Onupore*, Baron de Ramfort, (qui disputa longtems la Seigneurie de Montespan contre Paule d'Espagne sa cousine) & de *Catherine* de Soman, & petite-fille de *Carles* d'Espagne, Baron de Ramefort, & de *Marie* d'Aure, fille de *Jean* d'Aure, Vicomte d'Aster, & de *Jeanne*, Bâtarde de Béarn, fille naturelle de *Gaston* IV, Comte de Foix, & d'*Eleonore*, Roi & Reine de Navarre. JEAN de Chastenet laissa en mourant quatorze enfans, *dont celui qui a donné lieu à cet article étoit le septiéme;* quelques uns des autres servirent, entre autres *N*. . . . de Chastenet, Seigneur de Camp-Seguet, qui commandoit la garnison de Laitoure, lorsque le Duc de Montmorency y fut conduit prisonnier après la perte du combat de Castelnaudary en 1632. La fidélité du Seigneur de Camp-Seguet fut si grande qu'il refusa plus de deux cens mille livres qu'on lui offrit pour laisser évader ce Duc. Un autre frére de Chastenet, Seigneur de la Grange, Capitaine dans le régiment de Piémont, se signala au siége de Spire, en 1635, & y fut blessé: il eut le même sort dans la Picardie en 1639, & y fut tué la même année. Quant à notre Puységur, il commença en 1617, à porter les armes dans le régiment des Gardes, d'où le Roi Louis XIII le tira en 1622, pour le mettre dans sa Compagnie des Mousquetaires, lorsque sa Majesté ôta à sa Compagnie des Carabins leurs carabines pour leur donner des mousquets, d'où elle fut nommée la Compagnie des Mousquetaires. Il y resta dix-huit mois, & en 1624, le Roi lui donna une Enseigne dans le régiment des Gardes, qu'il garda jusqu'en 1632, qu'il obtint la charge de Major du régiment de Piémont, avec une Compagnie dans le même Corps. Il fut fait prisonnier au combat de Honnecourt en 1642, & le Roi lui donna en 1649, une charge de Maître d'Hôtel de sa Maison. En 1655, il fut fait Mestre-de-camp de Piémont, & fut pris à Valenciennes en 1656, avec son fils aîné, qui étoit Enseigne-Colonel de son régiment. Il étoit alors aussi Lieutenant Général, ayant été fait Sergent de bataille avant 1644, & Maréchal de bataille en 1651. Enfin il mourut dans son château de Bernouilles, près de Guise, le quatriéme septembre 1682, âgé de 82 ans. Il avoit épousé 1. *N*. . . . dont il eut 1. un fils, qui servit quelque tems: 2. *Marguerite* du Bois-du-Liége, fille de *N*. . . . Seigneur d'Anconin près de Soissons, Maréchal de camp, dont il eut entre autres enfans 2. JACQUES qui suit; & 3. *N*. . . . de Chastenet, nommé Abbé de Saint-Evre de Toul en 1678.

JACQUES de Chastenet de Puységur, fut Comte de Busancy, l'un des quatre Comtes de Soissons, Lieutenant Général des armées du Roi en 1704, Maréchal-général des Logis des mêmes armées, Gouverneur de Condé, Gentilhomme de la Manche de M. le Duc de Bourgogne depuis Dauphin, & Chevalier de l'Ordre de saint Louis. Il a épousé en octobre 1714, *N*. . . . de Fourcy, fille de *Henri-Louis*, Comte de Chessy, Maître des Requêtes, & de *Jeanne* de Villiers. Une branche de cette Maison a donné des Conseillers au Parlement de Toulouse.

PUYSET (Le) bourg de France dans la Beauce. Il est près de Janville, entre Orléans & Chartres. * Maty, *Diction. Géogr.*

PUZZOLE. *Cherchez* POUZOL.

PYD. PYG. PYL. PYN. PYR.

* PYDNE, ville de la Piérie, contrée de la Macédoine sur la côte du Golfe Thermaïque, aujourd'hui *Golfe de Salonichi*, un peu au dessus de l'emboûchure du fleuve Aliacmon. On l'appelle à présent *Coitro*. Philippe de Macédoine s'empara de cette ville dans la troisiéme année de son régne. Il y a au revers d'une Médaille du Thrésor du Roi de France ces mots ΠΥΤΝΑΙ ΟC ΑΙΓΕΩΝ, avec la figure d'un fleuve, qui est, sans doute, l'Aliacmon, ainsi appellé, parce qu'il passe par la ville d'Egée, & près de Pydna, qui dans ce revers est écrite πύτνα. Plutarque en parle dans la *Vie d'Aristote.* * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

PYGMALION. *Cherchez* PIGMALION.

PYGMÉES, peuples habitans des montagnes des Indes Orientales selon Pline, ou, selon Strabon, des extrémitez de l'Afrique. On tient que ces hommes n'avoient pas tout à fait une coudée de haut, & l'on en dit bien des choses qui ont un air de fables, par exemple, qu'ils ne vivent pas plus de huit ans, que leurs femmes engendrent à cinq, qu'ils font la guerre contre les grues, qu'ils cachent leurs enfans dans des trous, de peur que les grues ne les avalent tout d'un coup. Le Prophéte Ezéchiel dans le 27 chapitre de sa Prophétie, dit que *les Pygmées qui étoient sur les tours, avoient suspendu leurs carquois à l'entour des murailles.* Sur quoi Nicolas de Lira, suivant l'opinion la plus commune, dit qu'en effet les Pygmées furent postez sur les tours des murailles de Tyr, non pas pour défendre la place, mais pour faire connoître aux ennemis, par la vue de ces foibles défenseurs, qu'elle étoit assez forte pour se défendre par sa propre situation. Ce qui a quelque rapport avec ce que firent auparavant les Jébuséens, qui n'opposérent à David, pour défendre la forteresse de Sion, que des aveugles & des boiteux, comme pour témoigner qu'il y avoit de la témérité à former une entreprise si hardie. Le Pére Prade dans son Commentaire sur Ezéchiel, expliquant ce passage qui parle des Pygmées, dit que les murailles de Tyr étoient si hautes, que ceux qui les défendoient paroissoient petits comme des Pygmées, à ceux qui les regardoient d'en bas. Cette interprétation, qui paroît la plus raisonnable, n'empêche pas quelques Interprétes plus crédules de soutenir

que, du tems d'Ezéchiel, les Pygmées, dans l'idée que nous en avons, n'étoient point inconnus. Selon d'autres Auteurs, Ezéchiel ne parle des *Pygmées*, que dans la Vulgate, & dans les Ecrits de quelques Interprétes. Il y a dans l'Hébreu *gammadim*, mot qui ne ſe trouve qu'une fois dans l'Ecriture, & qui eſt interprété tres-diverſement. L'explication la plus vrai-ſemblable eſt celle de Fuller, qui croit que le Prophéte entend ici les Habitans d'une ville de la Phénicie. Homére eſt le premier qui ait fait mention des Pygmées. Ariſtote ne ſe contente pas de dire qu'il y en a eu; il aſſûre même qu'ils habitoient dans le voiſinage du Nil; qu'ils étoient toûjours en guerre avec les grues; & que c'étoient des hommes d'une fort petite taille, qui logeoient dans des cavernes: c'eſt pourquoi les Grecs les ont appellez *Troglodytes.* Saint Auguſtin ne convient pas de ces faits. Pline, Strabon, Solin, & les autres Géographes ont parlé des peuples appellez Pygmées, & les ont placez les uns en Ethiopie, & les autres dans les Indes, & Solin dans la Thrace. Les Samoyédes, qui ſont des peuples de Moſcovie, vers le détroit de Weygats, peuvent être mis au nombre des Pygmées, auſſi bien que les Lapons, à cauſe de la petiteſſe de leur ſtature; mais tout ce que l'on a dit des Pygmées anciens paroît fabuleux. * *Ezéchiel*, *c.* 27. Ariſtote, *Hiſt. Animal. l.* 8. Saint Auguſtin, *de Civit. Dei. l.* 16. Homére, *Iliade*, *l.* 3. Oppien, *l. de Piſcium.*

PYGMEÉS (L'Iſle des) l'une des Iſles Weſternes d'Ecoſſe. Il y a une chapelle où les Habitans croyent que les Pygmées étoient autrefois enterrez; parce qu'en creuſant bien avant dans la terre, on y a trouvé de petites têtes rondes, & de petits os des autres parties du corps humain, n'y ayant rien qu'on puiſſe oppoſer à ce que les Anciens ont rapporté des Pygmées. * Buchanan.

PYLA ou SCHNEIDMUHL, en Latin *Pyla* ou *Mylotew*, bourg de Pologne, ſur le Nétec, dans le Palatinat de Poſnanie, à douze lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *Diction. Geogr.*

PYLADE, *Pylades*, eſt célébre dan l'Hiſtoire Gréque par ſon union tres-étroite avec Oreſte, qu'il accompagna dans tous ſes malheurs & dans tous ſes dangers, juſqu'à ſon entiére guériſon. Il étoit fils de *Strophius*, à la garde duquel Oreſte avoit été confié, & il fut élevé dès ſa plus tendre jeuneſſe avec ce jeune Prince. Lorſqu'ils furent ſortis de l'enfance, il lui aida à venger la mort du grand Agamemnon par celle du perfide Egiſthe, & par celle de Clytemneſtre même. Enſuite il ſuivit ſon ami dans la Tauride, où l'Oracle de Delphes l'avoit envoyé pour y être guéri de ſa fureur, & pour en rapporter la ſtatue de Diane. Là ils furent tous deux ſur le point d'être immolez par les mains d'Iphigénie même, Prêtreſſe de Diane, & ſœur d'Oreſte. Mais après qu'elle les eut reconnus, elle leur livra le ſimulacre de la Déeſſe, & s'enfuit avec eux en Gréce. Pylade y épouſa Electre, autre ſœur d'Oreſte, lorſque ce Prince fut demeuré paiſible poſſeſſeur du Royaume de Mycénes, par la mort d'Aléthes, fils d'Egiſthe, qu'il vainquit & qu'il tua. Euripide. Sophocle. Apollodore. Hygin. Natalis Comes ou Noël le Comte.

PYLADE, *Pylades*, célébre Pantomime, natif de Cilicie, parut à Rome du tems de l'Empereur Auguſte, & inventa une ſorte de danſe compoſée de ſujets tragiques, de comiques, & de ſatiriques, dans laquelle il répréſentoit par des geſtes ingénieux, tout ce que le diſcours auroit exprimé. Il fit une troupe à part, ſans ſe mêler dans les Tragédies & Comédies ordinaires, & ſe fit admirer du peuple par l'artifice de ces Comédies muettes, dont les Acteurs ne parloient que par les divers mouvemens du corps, des doits & des yeux. Bathylle exerça avec lui le même Art: mais il n'excelloit que dans les ſujets comiques ou ſatiriques; & Pylade réüſſiſſoit beaucoup mieux dans les ſujets tragiques, graves & ſérieux. C'eſt pourquoi ils firent deux bandes. C'eſt ce Pylade qui diſputa contre Hyllus ſon Diſciple, en preſence du peuple Romain, pour ſavoir qui des deux joueroit le perſonnage d'Agamemnon. Hyllus, pour le répréſenter grand, s'éleva ſur ſes piez; Pylade au contraire le fit rêveur, inſinuant par là que le principal devoir d'un grand Prince étoit de penſer au bien de ſes Sujets. Pylade dit alors à ſon Diſciple: *Tu le fais long, & non pas grand.* * Plutarque, *Sympoſ. l.* 7. Lucien, *de Pantomimi ſcena.*

PYLÆMENE, *Pylæmenes*, ancien Roi de Paphlagonie dans l'Aſie Mineure, vers la côte du Pont-Euxin, laiſſa ſon nom aux Rois qui lui ſuccédérent, & le rendit auſſi commun entre eux, que l'étoit celui d'Ariarathe aux Rois de Cappadoce, de Ptolémée aux Rois d'Egypte, & de Céſar aux Empereurs Romains. Homére dans le *ſecond livre de l'Iliade*, fait mention d'un Pylæméne qui étoit Chef des Paphlagoniens au ſiége de Troye: & dans le *cinquiéme livre* il dit qu'il fut tué par Ménélaüs. Juſtinien parlant de l'alliance contractée entre Mithridate & Nicoméde, pour la conquête de la Paphlagonie, qu'ils partagérent entre eux, dit que Nicoméde donna le nom de Pylæméne à ſon fils, pour retenir ce Royaume, ſous prétexte de ce nom ſuppoſé, comme s'il l'eût remis entre les mains d'un Prince de la race royale. Ce fut la raiſon pourquoi, ſelon le témoignage de Pline, la Paphlagonie fut appellée *Pylæmenie.* Xénophon parle d'un Corylas & d'un Otys ou Cotys, Rois des Paphlagoniens; mais cela n'empêche pas que ces Rois n'euſſent auſſi le nom commun aux Princes de ce païs. Le nom de Pylæméne étant propre aux Monarques de cette nation, on les diſtingua par des ſurnoms tirez des vertus, ou d'autres qualitez du corps & de l'eſprit. Il eſt donc vrai qu'avant l'entrée des Romains en Aſie, il y a eu pluſieurs Pylæménes Rois de Paphlagonie; mais leurs actions ne ſe liſent point dans les Hiſtoires qui ſont venues juſqu'à nous. Oroſe eſt le premiér qui en fait mention, lorſqu'il parle de la guerre des Romains contre Ariſtonicus, frére d'Attalus, l'an de la fondation de Rome 672, & 82 ans avant Jeſus-Chriſt. Quelque tems après, le Roi Pylæméne, ami du peuple Romain, ayant été dépouillé de ſon Royaume par Mithridate, fut remis ſur le thrône par les Romains; & après ſa mort, la Paphlagonie fut réduite en province. Les Hiſtoriens néanmoins ne ſont pas d'accord touchant le rétabliſſement de Pylæméne & la fin du Royaume de Paphlagonie. * Spon, *Recherches Curieuſes d'Antiquité.*

PYLEL. *Cherchez* PILE.

PYLOS, petite ville du Belvédére en *Morée.* Elle eſt ſur la petite riviére de Pénée, à deux lieues de la mer, & à environ autant de Caſtel-Tornéſe, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PYNACKER (Corneille) étoit de Delft. Il naquit en 1570, & mourut en 1645. Il fut Profeſſeur en Droit à Groningue. Il compoſa un Indice ſur les Controverſes de Fachinæus. Il avoit de plus compoſé des Commentaires ſur divers livres des Pandectes, & un nombre preſque innombrable de Conſeils, mais on ne put jamais le porter à donner ces Ouvrages au Public: & la raiſon qu'il en alléguoit, c'eſt qu'on ne pouvoit rien dire de nouveau. * *Voyez* l'Auteur *des Vies des Profeſſeurs de Groningue*, *p.* 63.

* PYNACKER (Adam) ainſi appellé du village de Pynacker entre Delft & Schiedam, où il naquit en 1621, fut un habile Peintre en Païſages. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 180.

PYRACMON, l'un des Forgerons du Dieu Vulcain, étoit toûjours à l'enclume pour battre le fer. C'eſt ce qui eſt marqué par ſon nom; car πῦρ, ſignifie *le feu*, & ἄκμων veut dire une *enclume.*

PYRAME, Babylonien, aima paſſionnément une jeune fille nommée Thiſbé. Ces deux Amans s'étant donné un rendez-vous ſous un meurier, Thiſbé y arriva la premiére, & fut attaquée par un lion, dont elle ſe ſauva, mais ayant laiſſé tomber ſon voile en fuyant, la bête le déchira & l'enſanglanta. Pyrame ayant trouvé le voile de ſa Maîtreſſe enſanglanté, crut qu'elle avoit été dévorée, & ſe tua de deſeſpoir. Thiſbé qui vit ſon Amant mort, ſe perça auſſi le ſein avec la même épée. Ovide décrit leurs amours, & dit que leur mort a fait changer les meures de couleur, & qu'elles ſont devenues rouges de blanches qu'elles étoient auparavant. * Ovid. *Metamorph. l.* 4.

PYRAME, riviére. *Voyez* MALMISTRA.

PYRAMIDES, ſuperbes monumens de l'Antiquité, élevez par les Rois d'Egypte. Elles ſont à deux milles du Caire, & on commence à les voir dès qu'on eſt ſorti de la petite ville de Dézize, qui en eſt à ſix milles. Ce qui les fait paroître de ſi loin, c'eſt qu'elles ſont ſituées ſur un terrain pierreux & infertile, qui eſt beaucoup plus élevé que la plaine. L'on ne peut voir ſans étonnement ces maſſes énormes, que l'on n'admire pas tant pour la dépenſe incroyable qu'il a fallu faire pour achever un bâtiment ſi prodigieux, que parce qu'on ne peut comprendre comment il a été poſſible de monter ſi haut des pierres auſſi grandes que celles que l'on y voit, dans le tems où la plupart des inventions méchaniques étoient inconnues. Il y a trois groſſes Pyramides diſtantes l'une de l'autre d'environ deux cens pas; mais l'on ne ſauroit entrer que dans la plus grande, qui eſt du côté du nord. Elle eſt d'une élévation ſi prodigieuſe, qu'on dit qu'elle a 520 piez de hauteur & de largeur 682 en quarré. Quelques uns tiennent qu'elle fut bâtie il y a plus de 3000 ans par un Roi d'Egypte appellé *Cophtur*, par d'autres *Cheoſpes* ou *Chemnis*; & diſent que cette dépenſe lui fut inutile, parce qu'ayant opprimé le peuple, par la longue fatigue de ce bâtiment, on le menaça de brûler ſon corps après ſa mort: ce qui l'empêcha d'y choiſir ſa ſépulture, & l'obligea de commander qu'on l'enterrât dans un autre lieu ſecret. Pluſieurs ne ſavent d'où on a pu tirer ces groſſes pierres, & en ſi grande quantité, parce qu'on ne voit que du ſable aux environs; mais ils n'ont pas pris garde que ſous ce ſable il y a de la roche vive qui fourniſſoit ces pierres, outre qu'il y a pluſieurs montagnes fort peu éloignées, où la pierre ne manque pas. Quelques-uns diſent auſſi qu'on en amenoit de Saïd, c'eſt à dire, de la Haute Egypte, ſur le Nil. On dit que ce Prince employa pendant vint-trois années, trois cens ſoixante mille Ouvriers à ce travail. Pline qui en parle, ajoûte qu'il y fut dépenſé dix-huit cens talens ſeulement en raves & en oignons, les anciens Egyptiens étant grands mangeurs de raves & de légumes. Pluſieurs croyent que ces Pyramides étoient autrefois plus élevées ſur terre qu'elles ne le ſont préſentement, & que le ſable a caché une partie de leur baſe. Cela pourroit être puiſque le vent de tramontane ſoufflant de ce côté-là avec plus de violence qu'aucun autre vent, il y a plus porté de ſable que n'ont fait les autres vents aux autres côtez. L'ouverture de la grande Pyramide où l'on peut entrer, eſt un trou preſque quarré d'un peu plus de trois piez de haut. Il eſt rélevé du reſte du terrain, & l'on y monte ſur des ſables que le vent jette contre, & qui le bouchent ſouvent: en ſorte qu'on eſt obligé de le faire ouvrir. On dit qu'autrefois il y avoit auprès de l'entrée une groſſe pierre, qu'on avoit taillée exprès pour boucher cette ouverture, lorſque le corps devoit être mis dedans. Cette pierre la fermoit ſi juſte, qu'on n'auroit pu reconnoître qu'on l'eût ajoûtée; mais un Bacha la fit enlever, quelque grande qu'elle fût, afin qu'on ne pût fermer cette Pyramide. Sa forme eſt quarrée, & en ſortant de terre elle a onze cens ſoixante pas, ou cinq cens quatre-vints toiſes de circuit. Toutes les pierres qui la compoſent ont trois piez de haut & cinq ou ſix de longueur, & les côtez qui paroiſſent en dehors ſont tous droits, ſans être taillez en talus: chaque rang ſe retire en dedans de neuf ou dix pouces, afin de venir ſe terminer en pointe à la cime; & c'eſt ſur ces avances que l'on grim-

grimpe pour aller jusqu'au sommet. Vers le milieu il y a à l'un des coins, des pierres qui manquent, & qui font une bréche ou petite chambre de quelques piez de profondeur. Elle ne perce pourtant point jusqu'au dedans. On ne sait si les pierres en sont tombées, ou si elles n'y ont jamais été mises. Il y a grande apparence qu'on se servoit de cet endroit pour assûrer les machines, qui tiroient les materiaux en haut. C'est encore une raison qui a obligé de bâtir la Pyramide, avec des degrez à chaque rang; puisque si les pierres eussent été taillées en talus, & posées l'une sur l'autre sans qu'il y fût demeuré aucun rebord, il auroit été absolument impossible de conduire jusqu'à son sommet, les lourdes masses qu'on y a portées. On se repose ordinairement dans cette bréche, le travail étant grand à avancer ainsi trois piez chaque fois, pour monter jusqu'au faîte.

Il y a environ deux cens huit degrez formez par le rebord de ces grosses pierres, dont l'épaisseur fait la hauteur de l'un à l'autre. Ce qui semble être pointu d'embas, a quinze à seize piez en quarré, & fait une platte-forme qui peut contenir quarante personnes. On a remarqué qu'un homme bien fort étant sur cette platte-forme ne pouvoit jetter une pierre au delà de la Pyramide, mais seulement sur le douziéme degré, ou un peu plus bas; mais il n'est pas vrai qu'on ne puisse tirer une fléche plus loin que la Pyramide; car il est certain qu'une fléche tirée d'un bon bras, passera facilement trois cens quarante & un piez, qui font la largeur de la moitié de la Pyramide. Ceux qui y montent découvrent de là une partie de l'Egypte, & le désert sablonneux qui s'étend dans le païs de Barca, & ceux de la Thébaïde de l'autre côté. Le Caire ne paroît presque pas éloigné de ce lieu, quoiqu'il en soit à neuf milles. On entre aussi dans la même Pyramide, & il faut se pourvoir de lumiéres pour cela. On passe la premiére entrée en se courbant, & l'on trouve comme une allée, qui va en descendant environ 80 pas. Elle est voûtée en dos d'âne, & apparemment toute entiére dans l'épaisseur du mur, puisqu'on n'y voit rien qui ne soit sollide de tous côtez. Cette allée a assez d'élévation & de largeur pour y pouvoir marcher, mais son pavé baisse encore bien plus droit qu'un glacis, sans avoir aucun degré, & la pierre n'a que de legéres picqures de pas en pas pour retenir les talons; de sorte que pour s'empêcher de tomber, on est obligé de se tenir avec les mains aux deux côtez du mur. Les pierres sont si bien unies ensemble, qu'à peine peut-on appercevoir les jointures. Au bout de cette allée, on trouve un passage qui n'a d'ouverture que ce qu'il en faut pour laisser passer un homme. Il est ordinairement rempli de sable, qui n'est pas si-tôt poussé par le vent dans la premiére ouverture, qu'il suit le penchant de la pierre, & se vient tout rassembler en ce lieu-là. Lorsqu'on a ôté ce sable & qu'on a passé ce trou, en se traînant huit ou dix pas sur le ventre, on voit à la main droite une voûte qui semble descendre à côté de la Pyramide. On trouve aussi un grand vuide, avec un puits d'une grande profondeur. Ce puits va en bas par une ligne perpendiculaire à l'horison, qui ne laisse pas de biaiser un peu; & quand ceux qui y descendent sont environ à soixante sept piez, comptant de haut en bas, ils trouvent une fenêtre quarrée qui entre dans une petite grotte creusée dans la montagne, qui en cet endroit n'est pas de pierre vive: ce n'est qu'une espéce de gravier fortement attaché l'un contre l'autre. Cette grotte s'étend en long, de l'Orient à l'Occident; & de là à quinze piez en continuant de descendre en bas, est une coulisse fort penchante, & entaillée dans le roc. Elle approche presque de la ligne perpendiculaire, & est large environ de deux piez & un tiers, & haute de deux piez & demi. Elle descend cent vint-trois piez en bas, après quoi elle est remplie de sable & de fiente de chauve-souris. On croit que ce puits avoit été fait pour y descendre les corps que l'on déposoit dans les cavernes qui sont sous la Pyramide.

Après qu'on est arrivé à ce grand vuide, où le puits est à la gauche, on est obligé de monter sur un rocher, dont la hauteur est de vint cinq ou trente piez. Au dessus est une espace long de dix ou douze pas; & quand on l'a traversé, on monte par une ouverture qui n'est pas plus large que le passage où l'on est obligé de se traîner; mais qui a pourtant assez d'élévation pour y marcher sans qu'on se baisse. Il n'y a point de degrez non plus qu'au reste: on y fait seulement de chaque côté des trous, qui sont de distance en distance. On y met les piez en s'écartant un peu, & l'on s'appuye contre les murs, qui sont de pierres de taille fort polies, & jointes ensemble avec autant d'adresse que toutes les autres. Les niches vuides que l'on y voit, de trois en trois piez, & qui en ont un de largeur, & deux de hauteur, donnent lieu de croire qu'elles étoient autrefois remplies d'idoles. Ce passage est haut de quatre-vints pas, & on n'y sauroit monter sans beaucoup de peine. On trouve au dessus un peu d'espace de plein-pié, & ensuite une chambre qui a trente deux piez de long & seize de large. Sa hauteur est de dix-neuf piez, & au lieu de voûte, elle a un plancher ou lambris tout plat. Il est composé de neuf pierres, dont les sept du milieu sont larges chacune de quatre piez, & longues de seize. Les deux autres qui sont à l'un & à l'autre bout, ne paroissent larges que de deux piez seulement: cela vient de ce que l'autre moitié de chacune est appuyée sur la muraille. Elles sont de la même longueur que les sept autres, & toutes les neuf traversent la largeur de cette chambre, ayant chacune un bout appuyé sur la muraille qui est de l'autre côté. Cette chambre dont les murs sont fort unis, ne reçoit aucun jour; & dans le bout qui est opposé à la porte, il y a un tombeau vuide fait tout d'une piéce. Il est long de sept piez, & large de trois, & a trois piez quatre poulces de hauteur, & cinq poulces d'épaisseur. La pierre en est d'un gris tirant sur le rouge pâle, & à peu prés semblable au porphyre. Quand on la frappe, elle rend un son clair comme une cloche. Elle est fort belle lorsqu'elle est polie, & d'ailleurs si dure, que le marteau a peine à la rompre. Il y a une autre chambre à côté de celle-ci; mais plus petite, & sans aucun sépulcre. C'est là le plus haut endroit où l'on puisse aller au dedans de la Pyramide, qui n'a pour toute ouverture, que le passage d'en bas, au dessus duquel est une pierre en travers, qui a onze piez de long & huit de large. Vers cette entrée est un écho qui répéte les paroles jusqu'à dix fois. Le défaut de jour dans toute la Pyramide, est cause qu'on y respire un air extrêmement étouffé. La flamme des flambeaux que l'on y porte paroît toute bleue, & l'on s'en fournit toûjours d'un fort bon nombre, puisque s'ils venoient à s'éteindre lorsqu'on est monté bien haut, il seroit absolument impossible d'en sortir. Les deux autres Pyramides ne sont ni si hautes, ni si grosses que la premiére. Elles n'ont aucune ouverture, & bien qu'elles soient aussi bâties par degrez, on n'y peut monter, à cause que le ciment dont l'une & l'autre est enduite, n'est pas assez tombé. Elles paroissent d'embas tout à fait pointues dans leur sommet. On attribue ces superbes monumens à celui des Pharaons, qui fut englouti dans la Mer Rouge. On prétend que les deux moindres étoient pour la Reine sa femme, & pour la Princesse sa fille, & que leurs corps y ayant été mis, on les a fermez ensuite, en sorte que l'on ne peut reconnoître de quel côté en étoit l'entrée. La grande étoit, dit-on, destinée pour ce Monarque; & comme il n'a pas eu besoin de tombeau, elle est toûjours demeurée ouverte. Devant chacune des trois Pyramides, il paroît des restes de certains bâtimens quarrez, qui semblent avoir été des temples. A quelques pas de la Pyramide ouverte, on voit une idole, que les Arabes appellent *Abou-elhaoun*, c'est à dire, *pére de Colomne*; & Pline l'appelle *Sphinx*. C'est un buste taillé dans le roc vif, qui semble être de cinq pierres ajustées les unes sur les autres; mais y regardant attentivement, on reconnoît que ce qui paroissoit être les jointures des pierres, ne sont que des veines de roc. Ce buste répresente un visage de femme, avec son sein; mais il est d'une prodigieuse grandeur, ayant vint-six piez de haut; & depuis son oreille jusqu'à son menton, il y a quinze piez. Le haut de sa tête est ouvert, & ce trou, par où un homme peut entrer aisément, va s'étrécissant en dedans jusqu'au sein, où il finit. Les Payens adoroient cette idole, & la consultoient pour en recevoir des Oracles au soleil levant. Ce qui fait présumer que celui qui vouloit séduire le peuple par ses fausses prédictions, montoit la nuit avec une échelle sur la tête de ce Sphinx, & descendoit dans le trou, d'où sa voix sortoit dès que le soleil étoit levé. Les anciens Egyptiens croyoient que le corps du Roi Amasis étoit enfermé dedans; d'autres disent que ce fut un Roi d'Egypte qui fit tailler cette figure, en mémoire d'une certaine Rhodopé, Corinthienne, qu'il aimoit fort. Il y a une autre Pyramide à seize ou dix-sept milles du Caire qu'on appelle *la Pyramide des Momies*, à cause qu'elle est proche du lieu où elles se trouvent. Elle est aussi grande que les deux moindres des trois dont il vient d'être parlé, mais bien plus rompue. Elle a cent quarante-huit degrez de grosses pierres, pareilles à celles des autres, & il manque un espace à son sommet, qui semble n'avoir jamais été achevé. Son ouverture qui est du côté du nord, a trois piez & demi de largeur, & quatre de hauteur. On descend au dedans encore plus bas qu'à la grande Pyramide, & il n'y a rien à observer qu'une salle au fond, dont le plancher est d'une élévation extraordinaire. Quelques-uns font venir le mot de Pyramide du Grec πυρὸς, *froment*, & de ἀμάω, *j'assemble*, *je moissonne*, prétendant que le Patriarche Joseph fit bâtir plusieurs greniers en pointe, pour y amasser le blé d'Egypte: ce qui a fait inventer les Pyramides. Les autres le dérivent de πῦρ, à cause qu'elles s'élévent de même que le feu monte. * Pline, *l.* 36. *c.* 12. Vartier, *Egypte*. Poulet, *Voyage du Levant*. Vincent le Blanc. Monconis. Thevenot, *Voyages*. *Dict. des Arts*.

P Y R A M I E, contrée dont parle Plutarque dans la Vie de Pyrrhus, & qu'il met dans la Région Thyréatide. Etienne de Byzance dit que Thyrea étoit frontiére des Argiens & des Lacédémoniens, & qu'ils se sont fait la guerre pour cette place. Cela donne lieu de croire que c'étoit dans cet endroit du Péloponnése qu'étoit le petit païs qu'on appelloit Pyramie. * Le Pére Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

P Y R E N E' E S, montagnes, séparent la France de l'Espagne & s'étendent de la Mer Mediterranée à l'Océan l'espace de quatre-vint cinq lieues en longueur, leur largeur est différente selon les lieux; la plus grande est de quarante à cinquante lieues. Elles commencent au port de Vendres, dans le Roussillon, sur la Méditerranée, & à Saint-Jean de Luz dans la Biscaye Françoise sur l'Océan, d'où elles s'étendent jusqu'à Saint-Sébastien, fameux port dans la Biscaye Espagnole, à Pampelune dans la Navarre, à Vénasca dans l'Aragon, à Lérida & à Tortose dans la Catalogne. Dans la France, il y a cinq petits païs le long de ces montagnes, la Biscaye, la Principauté de Béarn, & les Comtez de Bigorre, de Cominges, & de Roussillon. Dans l'Espagne il y en a quatre; la Biscaye, la Navarre, l'Aragon, & la Catalogne: elles ont divers noms, selon les divers lieux dont elles sont voisines. Ainsi on les nomme *Col de Pertuis*, entre la Catalogne & le Roussillon; & il y a du même côté *Monte Canigo*, *Sierra de Guara*, *Col de la Prexa*, *Col de l'Argentiere*, & *Porto de Viella*. Celles qu'on voit entre la Gascogne & l'Aragon, sont *Monts de Jaca* & *de Sainte Christine*, dans la Navarre; *Monts d'Altude*, entre Pampelune & saint Jean Pié-de-Port. Les Anciens ont cru que les Pyrenées s'étendoient par toute l'Espagne jusqu'à l'Océan Atlantique; & ils n'avoient pas tout à fait tort, toutes les autres montagnes d'Espagne, n'étant que des rameaux de celles-ci. Elles sont effroyablement

ment hautes, & si serrées, qu'elles laissent à peine cinq routes étroites pour passer de France en Espagne; la première, de Saint-Jean de Luz à S. Sebastien, & de là le long du Mont-S. Adrien à Vittoria dans la Biscaye; la seconde, de Bayone par Annoa, à Maya, qui est à l'extrémité orientale de la Navarre, & de Maya à Pampelune; la troisiéme, de Saint Jean-Pié-de-Port à Taraffa, & à Pampelune; la quatrième, du Comté de Cominges en Aragon; la cinquiéme, du Languedoc en Catalogne par la montagne de Salses, & par Perpignan. Tous ces passages sont si étroits, si rudes, & si montueux, qu'il n'y a qu'un mulet qui puisse y passer. La quatrième route a encore ceci de particulier, que les montées & les descentes en sont si rudes, qu'à peine un mulet peut s'y soutenir; & la cinquiéme est coupée de marais. * Strabon, *l.* 3. Dion, *l.* 53. Ortelius. Briet. Mérula. Sanson. Duval. Alv. de Colménar, *Délices de l'Espagne.*

PYRGOTELE, fameux Sculpteur, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand.* Ce Prince en faisoit si grand cas, qu'il défendit à tout autre Ouvrier que lui, de le représenter en relief; comme il voulut que le seul Apelles eût permission de le peindre. C'est ce que nous dit Pline, *Hist. Naturelle, l.* 7. *ch.* 38. selon la division du Pere Hardouin. Horace, qui dit que le seul Appelles eut permission de peindre Alexandre, & le seul Lysippe de le jetter en fonte, ne nous dit rien de Pyrgotéle. Quinte-Curce ne dit pas un mot de tout cela. On prétend que le cachet de Michel Ange, que l'on posséde en France, & qui est une cornaline, sur laquelle on croit voir la figure d'Alexandre, & une vendange, est un ouvrage de Pyrgotéle.

PYRMONT, bourg célébre pour les eaux minérales. Il est dans le Cercle de Westphalie, à six lieues de Lemgow vers le Levant. Pyrmont est chef du Comté qui porte son nom, situé au Levant de celui de Lemgow. Il appartient aux Comtes de Waldeck, à la réserve de la petite ville de Lugde, dont les Evêques de Paderborn sont les maitres. * Maty, *Diction. Géogr.*

PYRRHA. *Voyez* l'article de DEUCALION.

PYRRHIQUE, danse de gens armez, qui étoit en usage chez les Anciens, & tiroit son origine de Pyrrhus, selon quelques uns, ou selon d'autres, de Pyrrhicus, Lacédémonien. Quoiqu'elle se dansât ordinairement à pié, quelques Auteurs, & Festus entre autres, en ont étendu le nom jusques sur les combats de chevaux qui se faisoient par de jeunes gens, tel qu'étoit celui dont Virgile nous a laissé la description dans le cinquiéme *livre de l'Enéide.* C'étoit sur tout à Sparte que les jeunes gens armez de toutes piéces, s'exerçoient à cette danse. Jules Scaliger témoigne de lui-même, qu'étant encore jeune, il la représenta plusieurs fois en présence de l'Empereur Maximilien; & que ce Prince surpris de le voir se remuer avec tant de facilité, sous des armes si pesantes, s'écria qu'il falloit que cet enfant n'eût point d'autre lit ou d'autre berceau que sa cuirasse. * Pline, *l.* 7. *c.* 55. Athénée. Scaliger, *Poët.*

PYRRHON, Philosophe Grec, natif d'Elide au Péloponnése, Chef de la Secte des Sceptiques, exerça la profession de Peintre, & fut ensuite Auditeur de Dryson. Depuis il devint Disciple d'Anaxarque d'Abdére, & s'attacha si fort à lui, qu'il le suivit dans les Indes, pour voir les Gymnosophistes. Il consulta aussi les Mages, & les autres Savans. Selon ses principes, il prétendit que la nature des choses dépendoit du préjugé des loix & de la coutume; & qu'il n'y avoit rien d'honnête ou de mal-honnête, d'injuste ou d'équitable, de bon ou de mauvais en soi. Pyrrhon étoit extrêmement solitaire, & attaché à ses méditations philosophiques. Il vécut près de 90 ans, & fut tellement respecté par ceux de son païs, qu'ils le créerent souverain Pontife de leur Religion. Ce Philosophe vivoit du tems d'Epicure & de Théophraste, vers la CXX Olympiade, & l'an 300 avant Jesus-Christ. Ses Sectateurs n'ont pas été seulement appellez *Pyrroniens*, de son nom: Ils ont eu trois ou quatre autres noms, qui se rapportent tous aux doutes dont ces Philosophes faisoient profession, dans une recherche continuelle de la vérité. C'est ce qui les a fait nommer *Ephétiques*, *Zététiques*, *Aporétiques*, & plus communément encore *Sceptiques*, c'est à dire, *inquisiteurs*, *suspendans*, *douteux*, *examinateurs.* La fin dans laquelle cette Secte établissoit son souverain bien, étoit de posséder une situation d'esprit, exemte de toute passion, par le moyen de l'*Ataraxie*, qui régle les opinions: & de la *Métriopathie*, qui modere les passions, de telle sorte qu'il jouisse d'un parfait repos, tant à l'égard de la volonté, que de l'entendement. Ils disoient qu'il n'y a que la seule époque ou suspension d'esprit, qui puisse nous mettre dans cet heureux état. Cette époque, dont on a tant parlé, ne se peut acquérir que par un examen bien exact des apparences du vrai & du faux, qui se trouvent en toutes choses. Pour cela les Sceptiques avoient inventé une Topique particuliére, qui contenoit dix moyens pour examiner tout ce qu'on leur proposoit. Quelques-uns les ont réduits à trois, & ceux ci se rapportent à un, qui est le plus général de tous. C'est celui de la rélation, par lequel les Sceptiques prétendent que nous ne jugeons que par comparaison: ce qu'ils énoncent en ces termes, *omnia sunt ad aliquid.* * Les Curieux pourront consulter Diogéne Laërce, *in Vita Pyrrhonis, l.* 9. Sextus, *Hypoth. l.* 1. *c.* 14. La Mothe Le Vayer, *de la Vertu des Payens, partie* 2. Vossius, *de Sect. Philos. c.* 20. Bayle, *Diction. Critique.*

PYRRHUS, surnommé *Neoptoléme*, fils du fameux *Achille*, & de *Deidamie*, fut élevé à la Cour du Roi Lycomede son ayeul maternel, jusqu'au tems que les Grecs persuadez qu'on ne pouvoit prendre Troye sans lui, le firent venir au siége de cette ville, après la mort d'Achille son pére. Il s'y distingua par plusieurs exploits, qui dégénérérent souvent en cruautez; car ce fut lui qui massacra le Roi Priam, & qui précipita le jeune Astyanax, fils d'Hector, du haut d'une tour. Andromaque, veuve de ce dernier, lui échut en partage, après la prise de Troye, & il en fit sa femme, selon quelques uns, ou sa Maitresse, selon d'autres. Quoiqu'il en soit, elle donna un fils à Pyrrhus, qui selon quelques-uns, s'établit à Phthia dans la Thessalie; & selon d'autres dans l'Epire. Pyrrhus avoit évité le naufrage, dans lequel avoit été ensevelie une partie des Princes Grecs, à leur retour de Phrygie; & ce fut par les conseils du Devin Hélénus, fils de Priam. Depuis, il devint amoureux d'Hermione, fille de Ménélaüs, laquelle il épousa, quoiqu'il eût encore une autre femme nommée *Lanasse*, outre Andromaque. Mais Hermione, jalouse de cette derniére, résolut de s'en défaire; & n'y ayant pu réüssir, elle communiqua ses chagrins à Oreste, qui avoit été amoureux d'elle avant que Pyrrhus l'eût épousée. Oreste vengea Hermione en se vengeant lui même, & assassina Pyrrhus dans le temple de Delphes. * Homére. Euripide. Ovide, *in Heroid.* Eustathius, *in Homerum.* Servius, *in Æneid.* Dictys, *l.* 6. Bayle, *Diction. Crit.*

PYRRHUS, de Bérée, pére de *Sopater* ou *Sopatre*, celui qui devoit accompagner saint Paul jusques en Asie. Il faut remarquer que le mot de *Pyrrhus* ne se trouve que dans la Vulgate, & peut-être dans un petit nombre d'autres exemplaires au livre des *Actes*, *ch.* 20. *v.* 4. où il est parlé de Sopater. Il y a seulement dans la plupart des Exemplaires Grecs, *Sopater de Bérée.*

PYRRHUS, Roi des Epirotes, étoit du sang des *Æacides*, & descendoit d'Achille. Son pére l'avoit laissé extrêmement jeune, sous la tutelle de Glaucias, qui refusa de le remettre entre les mains de ceux qui ne le demandoient que pour le faire mourir. Il se rétablit malgré ses ennemis, & se défit de Néoptoléme, qui étoit son compétiteur à la Couronne. Pyrrhus étoit extrêmement ambitieux, & après avoir rempli toute la terre du bruit de sa valeur, il monta sur divers thrônes; mais il étoit aussi propre à perdre des Royaumes, qu'à les acquérir. Il commença de donner des marques de sa bravoure à la bataille d'Ipsus, sous la CXIX Olympiade, vers l'an 304 avant Jesus-Christ. Dans la suite, il défit Démétrius, qui avoit été chassé de Macédoine par ses Sujets, & se rendit maître de son Etat, vers la CXXII Olympiade, & l'an 292 avant Jesus Christ. Mais sept mois après il fut chassé par les Macédoniens, qui ne vouloient point d'un Etranger pour leur Souverain. Quelque tems après, à la sollicitation des Tarentins, Pyrrhus eut guerre contre les Romains, & passa la mer avec toute les forces de l'Epire, de la Macédoine & de la Thessalie. On compte trois principales batailles qu'il leur donna. La premiére fut livrée en l'an 281 avant Jesus-Christ, près d'Héraclée, dans la grande Gréce, sur la riviére de *Siris.* Pyrrhus y perdit plus de monde que les Romains, qui ne lui abandonnérent le champ de bataille, que par la terreur des Eléphans, jusqu'alors inconnus dans l'Italie. Le Vainqueur fut si peu satisfait de sa victoire, qu'il avoua qu'il étoit perdu, s'il en remportoit encore une autre qui lui coutât si cher. On députa vers lui C. Fabricius, pour retirer les prisonniers, qui furent délivrez sans rançon: depuis, Fabricius livra à ce Prince son Médecin, qui s'étoit obligé de le faire mourir. Cynéas, qui demandoit la paix, fut renvoyé sans avoir pu faire recevoir des présens tres-considérables, dont il étoit chargé pour eux. Ces honnêtetez réciproques furent suivies de la bataille d'Ascoli dans la *Pouille*, l'an 279 avant Jesus-Christ. La victoire fut assez douteuse: Pyrrhus y perdit pourtant plus d'hommes que les Romains, & y fut lui même blessé. Peu après il passa dans la Sicile, & y gagna en l'an 276 & 277 avant Jesus-Christ, deux batailles contre les Carthaginois, & prit Eryx, avec quelques autres places. Mais l'insolence des siens le rendit odieux: de sorte qu'après avoir levé le siége de *Lilybée*, il fut contraint de repasser en Italie, où il étoit rappellé par ceux de Tarente, extrêmement pressez par les Romains. Alors dans une troisiéme bataille donnée dans la Lucanie, il fut entiérement défait en l'an 275 avant Jesus Christ, par le Consul Curius Dentatus: de sorte que l'année suivante, qui étoit la troisiéme de la CXXVI. Olympiade, il repassa en Epire avec sept mille hommes de pié & cinq mille chevaux. Il leva bientôt une nouvelle armée, attaqua Antigone Gonatas, Roi de Macédoine, le défit, & peu après se rendit maître de cet Etat. Ensuite il entra dans le Péloponnése, & ravagea le païs des Lacédémoniens: mais il fut obligé de lever le siége de devant Sparte. De là il prit la route d'Argos, où il fut assommé d'une tuile que lui jetta sur la tête une femme, dont il vouloit tuer le fils, la premiére année de la CXXVII Olympiade, & 272 ans avant Jesus-Christ. Elien remarque qu'une chouette se posa sur la javeline de ce Prince, la nuit avant qu'il fut tué. C'est à lui qu'on attribue l'invention du jeu des Echets. * Elien, *Hist. Animal. l.* 10. *c.* 7. Justin, *l.* 17. 24. & 25. Plutarque, *en sa Vie*, Tite-Live, *l.* 13. & 14. Polybe. Florus. Orose. Bayle, *Diction. Critique.*

PYRRHUS, Roi d'Epire, petit-fils du précédent, succéda à son pére *Alexandre*, & fut sous la tutelle de sa mére Olympias. Sa minorité rendit les Etoliens assez injustes pour entreprendre de lui enlever une partie de l'Acarnanie. C'étoit celle qui étoit échue à son pére dans un partage de conquêtes qu'il avoit fait avec eux. Olympias eut recours à Démétrius, Roi de Macédoine: & pour l'engager plus fortement à la secourir, elle lui donna en mariage Phthia sa fille. Justin qui raconte tout cela, *l.* 28, nous laisse là sans nous apprendre d'autres suites du dessein des Etoliens, que l'irruption qu'ils firent sur les frontiéres de l'Epire au tems de Ptolémée, frére & successeur de notre Pyrrhus. Il faut qu'il y ait là du vuide; car sans doute il se passa quelques années entre la minorité & la mort de Pyrrhus. La Princesse Olympias fit empoisonner une

Mal-

Maîtresse qu'avoit ce Prince, & qui ne lui plaisoit pas. Ptolémée, qui succéda à *Pyrrhus* son frére, ne lui survécut pas beaucoup. Leur mére les suivit bientôt, ayant été accablée de la perte de ses deux fils. Il ne restoit que deux Princesses de la famille Royale, *Néréis* & *Déidamie*, sœurs d'Olympias, & filles de Pyrrhus l'ayeul de celui-ci. Néréis fut femme de Gelon, Roi de Sicile, & Déidamie fut tuée auprès de l'autel de Diane, pendant une sédition. Les Dieux, pour punir ce crime, affligérent les Epirotes en tant de maniéres, qu'ils furent presque réduits à rien par la famine, & par les guerres civiles & étrangéres. * Justin. Athénée.

PYRRHUS, Moine Monothélite, fut fait Patriarche de Constantinople après Sergius vers l'an 639. Il fut convaincu d'avoir eu part à la mort de l'Empereur Constantin fils d'Héraclius en 641. La crainte du châtiment le fit fuir en Afrique, où ayant trouvé Maxime, qui étoit un tres-saint & tres-docte Religieux, il fut instruit par lui dans la créance orthodoxe. De là il passa à Rome, où il présenta au Pape Théodore, successeur de Jean IV, une profession de Foi, par laquelle il abjuroit son hérésie: ensuite de quoi il fut reçu à la communion de l'Eglise. Mais il ne fut pas plutôt sorti de Rome, qu'il répandit son poison dans Ravenne: ce qui le fit condamner & priver du sacerdoce par ce Pontife, qui se voyant obligé de signer ce juste anathéme, trempa sa plume dans le calice, où l'on avoit consacré le sang de Jesus-Christ. Depuis, Pyrrhus fut rétabli sur le siége Episcopal de Constantinople en 655, mais il ne le tint que quatre mois & quelques jours. Par sa mort il fit place à Pierre, qui étoit infecté des mêmes erreurs. * Théophane, *in Annal.* Nicéphore, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 639. 641. 652. Anastase, *in Vit. Pont. &c.*

* PYRRHUS, fameux dans l'Histoire des Croisades, étoit un des premiers Officiers à Antioche, lorsque cette ville fut assiégée par Boamond & les François. Il fit amitié avec Boamond, qui se servit de la constance & de l'estime qu'il lui témoignoit, pour l'engager à lui faciliter les moyens d'entrer dans Antioche. Il obtint de lui qu'il lui livreroit trois tours où il commandoit. Cela fut exécuté, & de cette maniére Boamond se rendit maître de la ville d'Antioche. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PYRRO LIGORIO. *Voyez* LIGORIO.

P Y T.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Philosophe, auteur de la Secte dite *Italique*, naquit à Sidon vers la XLVII Olympiade, environ 592 ans avant Jesus-Christ. Son pére nommé *Mnésarchus* ou *Mnemarchus*, Jouaillier, rapporta son fils à Samos, lieu de sa demeure, & le donna à élever à Hermodamas. Dans la suite, pour s'instruire à fond de toutes les Sciences, il consulta les plus grands hommes de la Gréce & voyagea en Egypte, en Phénicie & dans la Chaldée, où il conversa avec les Mages, qui étoient les Philosophes du païs. On prétend qu'il apprit plusieurs choses des Juifs. A son retour à Samos, ne pouvant souffrir la tyrannie de Polycrate, ou selon d'autres, de Silo son frére, qui lui avoit succédé, il se retira dans cette partie d'Italie, qu'on appelloit *la Grande Gréce*, d'où sa Secte a pris le nom d'*Italique*. Il fit sa demeure ordinaire à Croton, à Métaponte, à Tarente, & dans les villes voisines, & eut beaucoup de part au gouvernement. On convient que rejettant le nom de *Sage*, qu'on lui vouloit donner, il se contenta de celui de *Philosophe*, ou d'*Ami de la Sagesse*. Jamblique ajoûte qu'avant que de recevoir ceux qui se présentoient pour être ses Disciples, il les éprouvoit par un silence rigoureux de plusieurs années. Il possédoit diverses Sciences; & quoique quelques-uns prétendent qu'il n'avoit rien écrit, les Anciens nous assurent qu'il avoit composé plusieurs Ouvrages, que nous n'avons plus, & dont Diogéne Laërce fait mention: mais il excella particuliérement dans les Mathématiques; car ce fut lui qui inventa de nouvelles régles d'Arithmétique, & qui perfectionna la Géométrie, dont on ne connoissoit auparavant que les premiers élémens, trouvez par un certain Mœris. On remarque qu'il a été le premier des Philosophes qui ait soutenu l'immortalité des ames: mais il enseignoit en même tems la Métempsycose, ou transmigration des ames après la mort dans d'autres corps, & même des corps des hommes dans ceux des bêtes, & des corps des bêtes dans ceux des hommes. On croit que c'est la raison pour laquelle les Pythagoriciens s'abstenoient de manger de la viande, mais d'autres prétendent que ce n'étoit que le prétexte. Ils s'abstenoient aussi de manger des féves. Pythagore a enseigné, comme plusieurs autres Anciens, que c'étoit la terre & non pas le ciel qui tournoit. Il enseignoit de deux maniéres, la premiére par des discours suivis, la seconde par des sentences courtes & énigmatiques, sous lesquelles il comprenoit les plus importantes Maximes de la Morale. Il est le premier, selon Platon, qui enseigna que tout devoit être commun entre les amis; & ses Disciples suivant cette Maxime, mettoient tout ce qu'ils avoient en commun. Outre cela, ils rejettoient les onctions d'huile, méprisoient les plaisirs, portoient des habits blancs de laine, s'abstenoient du jurement, avoient un souverain respect pour les vieillards, n'osoient épancher de l'eau en présence du soleil, & avoient une déférence infinie pour les sentimens de leurs Maîtres. On dit qu'on ne le vit jamais ni rire ni pleurer; & que ses Disciples avoient tant de respect pour tout ce qui venoit de lui, que pour assurer quelque chose, ils s'expliquoient ordinairement par ces mots, *αὐτὸς ἔφα, il l'a dit*. Divers Auteurs l'ont accusé de Magie; mais avec peu de raison, & ont publié à ce sujet cent contes fabuleux. Les uns ni les autres ne s'accordent pas entre eux touchant les diverses avantures de la vie de ce Philosophe, ni avec Justin, qui dit que ceux de Métaponte l'adorérent comme un Dieu. Cylon jeune homme de Crotone qu'il n'avoit pas voulu recevoir au nombre de ses Disciples, mit le feu au logis où il s'étoit retiré avec plusieurs de ceux qui étudioient sous lui, & ils y périrent tous, excepté Pythagore, qui s'en sauva lui troisiéme. Dans sa fuite les Locriens lui refusérent l'entrée de leur ville; ceux de Tarente le firent sortir de la leur; & enfin il fut tué à Métaponte dans une émeute populaire, âgé de 90 ans, dans la quatriéme année de la LXX Olympiade, 497 ans avant Jesus-Christ. Dicéarque assûre que Pythagore s'étant retiré dans le temple des Muses à Métaponte, s'y laissa mourir de faim. Hermippe rapporte que la guerre s'étant élevée entre les Agrigentins, & les Syracusains, Pythagore & ses Disciples portérent les armes pour les Agrigentins; que ceux-ci ayant été défaits, Pythagore, plutôt que de fouler un champ planté de féves, en fit le tour & se livra lui-même aux ennemis. Ce même Auteur rapporte une autre Histoire de Pythagore; mais qui paroît fabuleuse. Il dit qu'étant venu en Italie, il fit une fosse en terre, dans laquelle il se fit descendre; qu'il en sortit après bien du tems, comme s'il revenoit des Enfers, & qu'ayant été instruit par sa mére de ce qui s'étoit passé pendant qu'il avoit été sous terre, il le rapporta aux Assistans, pour les persuader qu'il étoit descendu véritablement aux Enfers où il avoit appris tout ce qui s'étoit passé sur terre. Pythagore étoit, selon Héraclide, âgé de 80 ans quand il mourut, quoique d'autres lui donnent 90 ou 99 ans de vie. Il avoit une femme nommée *Theano*, fille de Brontin Crotoniate, que quelques-uns disent n'avoir été que sa Disciple. Cependant il eut d'elle un fils nommé *Télauges*, & une fille appellée *Damo*, qu'il éleva dans la Philosophie. On dit qu'en mourant il recommanda à sa fille de ne point donner ses Ouvrages à lire publiquement, & qu'elle ne voulut pas les vendre, quoiqu'on lui en offrit une grosse somme. Quelques-uns ont dit que Pythagore a fleuri en Italie sous le régne de Numa Pompilius; mais il est beaucoup plus récent; car il ne peut être venu en Italie que sous le régne de Servius Tullius, comme le remarquent Cicéron & Tite-Live. On a encore à présent un Ouvrage attribué à Pythagore, intitulé *les Vers dorez*; mais il est constant qu'ils ne sont point de lui. L'on peut voir dans Lucien un entretien agréable au sujet de Pythagore, dans *le Dialogue des Sectes*, ou des *Philosophes à l'encan*, où l'on voit toute la doctrine de Pythagore tournée d'une façon tres-ingénieuse. De tous les Auteurs qui avoient écrit sa Vie, il ne nous en reste que cinq, savoir, Diogéne Laërce, Malchus dit *Porphyre*, Jamblique, l'Anonyme, dont Photius rapporte l'extrait dans sa bibliothéque, *cod.* 259, & M. Dacier de l'Académie Françoise, qui a donné la Vie de ce Philosophe l'an 1706.

Le P. Philippe Tessier, Religieux Carme, soutint à Béziers en 1682, dans un Chapitre Provincial des Théses, où il établissoit qu'il étoit probable que Pythagore & ses Disciples étoient Religieux Profès de l'Ordre du Mont-Carmel, aussi-bien que les anciens Druïdes des Gaules. Mais ces Théses furent censurées à Rome par un Décret du 25 janvier 1683. J. Frid. Mayer a fait une Dissertation sur cette matiére, *Utrum Pythagoras Judæus fuerit, an Monachus Carmelita*. Selon quelques Docteurs Mahométans, Pythagore est né d'une vierge comme Jesus-Christ. La Philosophie de Pythagore est reçue universellement dans les Indes & chez tous les peuples idolâtres de l'Orient. Cette Philosophie est enseignée entre les Mahométans & sur tout entre les Persans, par les Soufys. Cette Secte est ancienne; mais peu connue parce que sa doctrine est toute mystérieuse. Il y a eu plusieurs autres PYTHAGORES. Diogéne Laërce fait mention de quatre, l'un Tyran de Crotone; le second, Athléte de Phliase; le troisiéme de Zacynthe, que l'on dit avoir enseigné une Philosophie mystérieuse, à qui l'on attribue l'*αὐτὸς ἔφα*; & un quatriéme, de Samos, Peintre & Sculpteur: à celui-ci on ajoûte deux autres Sculpteurs, l'un de Reggio, & l'autre de Samos. On met un Pythagore Athléte sous l'Olympiade XLVIII, que l'on croit aussi Philosophe; un Médecin; un Orateur; un Auteur Grec, dont le siécle est incertain. Athénée fait aussi mention d'un autre PYTHAGORE; mais il y a bien de l'apparence que la plupart de ces Pythagores ne sont que le Philosophe, que l'on a multiplié suivant les diverses Sciences ausquelles il s'étoit appliqué. * Athénée *l.* 4. & 14. Elien, *Hist. Animal. l.* 7. *c.* 8. Diogéne Laërce, *in Pythagora*, Diodore de Sicile, Plutarque, Clément Alexandrin, Aulu-Gelle, Eusebe, &c. citez par Naudé, *Apologie des grands Hommes, c.* 10. Vossius, *de Sect. Philos. c.* 6: & *de Hist. Græc. l.* 4. La Mothe Le Vayer, *de la Vertu des Payens, partie* 2. Ménage, *sur* Diogéne Laërce. *Voyez* M. Dacier, *sur la Traduction Françoise des Vers dorez de Pythagore*.

PYTHARCHUS ou PYTHARQUE, de Cyzique, gagna la bienveillance de Cyrus, le Fondateur de l'Empire des Perses; qui lui donna les revenus de six villes voisines de Cyzique. Il voulut ensuite se rendre Souverain de sa patrie, & il marcha contre elle avec des troupes; mais l'union de ses compatriotes rendit ses efforts inutiles. Agathoclès cité par Athénée, *l.* 1, nomme les villes données à Pytharchus: c'étoit Pédase, Olympe, Camantium, Sceptres, Artypse, & Tortyra.

PYTHEAS, *Pytheas*, Géographe de Marseille, Philosophe, Mathématicien & Astronome, vivoit vers le tems d'Alexandre *le Grand*, & l'an 325 avant Jesus-Christ. Il écrivit un Traité *de Ambitu Terræ*, cité souvent par les Anciens, & sur tout par Strabon, qui l'a convaincu de diverses impostures, comme de ce qu'il dit qu'au dessus de Thulé on ne trouvoit plus ni mér ni terre; mais un corps composé de deux élémens. Il mêle ses récits de tant de fables, que plusieurs Critiques anciens & modernes en ont pris occasion d'attaquer & de rejetter son autorité sur tout. Ni cet Ouvrage du *Tour de la Terre*, ni les autres

du même Auteur, ne sont point parvenus jusqu'à nous, mais ils ont subsisté longtems, puisqu'ils sont citez par Etienne de Byzance qui n'écrivoit qu'après le quatriéme siécle de l'Eglise. Aristoxéne le met au nombre des Sécretaires de Pythagore. * Strabon, *l.* 2. 3. 4 & 7. Pline, *l.* 37. *c.* 2. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 18: & *l.* 4. *c.* 11: *de Philos. c.* 11. §. 6: *de Mathem. c.* 43. §. 1. &c. Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* aussi le *Supplément de Paris* 1736.

PYTHÉAS, *Pytheas*, Athénien, Rhéteur, contemporain, & ennemi de l'Orateur Démosthéne vers la CXII Olympiade, & l'an 330 avant Jesus Christ, osa parler en public, quoique fort jeune, pour dire son sentiment sur les résolutions que la République prenoit au sujet d'Alexandre *le Grand*. Un Citoyen, qui n'approuvoit point cette hardiesse, lui dit, *hé quoi, vous osez parler si jeune de choses si importantes!* A quoi Pythéas répondit sans se déconcerter, *Cet Alexandre, que vous estimez un Dieu, n'est il pas encore plus jeune que moi; pourquoi vous étonnez vous qu'à mon âge je parle comme un homme doit parler?* Plutarque, *in Apophtheg.*

PYTHERME, *Pythermus*, d'Ephése, Historien Grec cité par Athénée. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Athénée, *l.* 7.

PYTHÉS, *Pythes*, certain homme très-riche en Lydie dans l'Asie Mineure, du tems de Xerxès, vers l'an 480 avant Jesus Christ, s'appliquoit uniquement à faire valoir des mines d'or qu'il avoit découvertes. Comme il y faisoit périr un très-grand nombre de gens, sa femme touchée de pitié, s'avisa de cette adresse pour guérir son mari de sa passion. Au retour d'un voyage, elle lui fit servir sur table plusieurs sortes de mets d'or massif. L'éclat de ces viandes extraordinaires lui plut d'abord; mais il se plaignit bientôt de leur dureté, & de ce qu'elles ne pouvoient servir à rassasier sa faim: d'où sa femme prit occasion de lui faire connoître son aveuglement, & le malheur où il s'exposoit, en ne cherchant que l'or. * Plutarque, *des Vertus des Femmes.* Polyen, *l.* 8. *c.* 42. Pline, *l.* 33. *c.* 10. Le Pére Hardouin *sur* Pline, *l.* 33. *Sect.* 47.

PYTHIAS, fille d'*Aristote*, porta le nom de sa mére. Elle fut mariée trois fois, 1. à *Nicanor*, selon le testament de son pére: 2. à *Procles*, issu de *Démarate*, Roi de Lacédémone: 3. à *Métrodore* le Médecin, Disciple de *Chrysippe* de Cnide, & Maître d'*Erasistrate*. Les deux fils qu'elle eut de son second mariage, étudiérent en Philosophie sous Théophraste. Celui qu'elle eut de Métrodore porta le nom d'*Aristote*. Il paroît par quelques sentences, qui sont attribuées à Pythias, qu'elle avoit reçu de son pére une bonne éducation. * Sextus Empiricus, *advers. Mathem. c.* 12. Ammonius, *in Vita Aristotelis.* Diogéne Laërce.

* PYTHIUS ou PHIDÉOS, Architecte, écrivit au sujet d'un temple d'ordre Ionique, consacré à Minerve, lequel il avoit bâti à Priéne. * Vitruve, *de Architectura*, *l.* 1. *c.* 1.

PYTHIUS (Jean) Ministre de la Religion Réformée, à Swartewael. *Voyez* l'article de PEYRERE (Isaac La) Il écrivit pour combattre le livre des Préadamites. Il y a deux Ouvrages de ce nom, l'un sous le titre de *Præadamitæ, sive Exercitationes super versibus* 12, 13 & 14, *capitis quinti Epistolæ D. Pauli ad Romanos*; l'autre sous celui-ci, *Systema Theologicum, ex Præadamitarum hypothesi.*

PYTHOCLÉS. *Cherchez* PITHOCLÉS.

PYTHOLÉON. *Cherchez* PITHOLÉON.

PYTHOM, ou PYTHON, fils de *Mica*, & arriére-petit-fils de *Jonathan*, qui l'étoit de *Saül*, premier Roi d'Israël. Il en est parlé I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 15.

PYTHON, Rhéteur de Byzance, n'est connu que par un trait qui donne une bonne idée de son esprit. Ses Citoyens divisez étoient près de s'attirer beaucoup de malheurs: pour les détourner, voici comment il s'y prit: *Messieurs*, dit-il aux Byzantins assemblez, en leur faisant remarquer sa taille, *vous voyez comme je suis gros & replet: ma femme l'est encore plus, & néanmoins un seul lit nous reçoit l'un & l'autre, quand nous sommes d'accord; lorsque nous sommes brouillez, la maison entiere n'est pas assez grande pour nous deux.* Ce trait d'ingénuité produisit l'effet que Python s'étoit proposé, & franchement elle le méritoit bien. * Léon, cité par Athénée, *l.* 2.

PYTHON, serpent d'une prodigieuse grandeur, fut produit par la terre après le déluge de Deucalion. La Fable dit que Junon se servit de ce monstrueux serpent pour empêcher l'accouchement de Latone, aimée de Jupiter; & qu'il l'obligea de s'enfuir dans l'Isle Astérie, qui fut depuis nommée *Delos*, où elle mit au monde Apollon & Diane. Mais Apollon étant devenu grand, tua ce serpent à coup de fléches; en mémoire de quoi l'on institua les *Jeux Pythiens*. Strabon croit qu'il faut entendre par ce serpent, un très-méchant homme, qu'Apollon tua; mais les Naturalistes disent que Python est un nom Grec, tiré d'un mot, qui signifie *pourrir*, ou *putrefaction*; & qu'il marque les vapeurs & les exhalaisons épaisses qui sortirent de la terre après le déluge, & que le soleil dissipa par ses rayons. *Voyez* JEUX PYTHIENS. * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 17.

PYTHON, nom de certains Devins, que les Payens croyoient être inspirez d'Apollon, surnommé *Pythien*. D'autres disent que l'on donnoit ce nom à ceux qui rendoient des Oracles, & qu'il vient du mot Grec *πυθέσθαι*, qui signifie *interroger, consulter*. * Plutarque, *de defectu Oraculorum.*

PYTHONISSE DE L'ECRITURE. Il est souvent parlé dans l'Ecriture-Sainte des personnes qui avoient l'esprit de Python, & il est défendu aux Israëlites de les consulter. La plus fameuse est celle que Saül consulta, & qui fit revenir l'ame de Samuel. L'Histoire en est rapportée, I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 28. Cette femme n'est point nommée. L'ancienne tradition des Hébreux, rapportée par saint Jérôme, portoit qu'elle étoit mére d'Abner, fils de Ner, Général de l'armée de Saül; mais cette tradition n'a aucun fondement. L'Histoire sacrée porte qu'après la mort de Samuel, Saül étant près d'en venir aux mains avec les Philistins, consulta le Seigneur, mais que le Seigneur ne lui répondit rien, ni en songe, ni par les Prêtres, ni par les Prophétes; & qu'ensuite il dit à ses Officiers, „ Cherchez-moi une „ femme qui ait un esprit de Python, pour la consulter. " On lui dit qu'il y en avoit une à Endor. Il se déguisa & s'en alla accompagné seulement de deux hommes chez cette femme, où il arriva la nuit. Il lui dit, „ Consultez pour moi l'esprit de Python, & „ évoquez celui que je vous dirai. " Elle fit d'abord difficulté de l'exécuter à cause des défenses qu'en avoit faites le Roi Saül; mais celui qui la consultoit, qui étoit Saül même, qu'elle ne connoissoit point, l'ayant assuré qu'il ne lui seroit fait aucun mal, la Pythonisse lui demanda qui il vouloit qu'elle lui fit voir. Saül lui répondit, „ Faites-moi venir Samuel. " La femme ayant vu paroître Samuel, jetta un grand cri, & dit à Saül, „ pourquoi „ m'avez vous trompée, vous êtes Saül. " Le Roi lui demanda ce qu'elle avoit vu, & elle dit, qu'elle voyoit des Dieux ou un Dieu (c'est à dire, un homme plein de Majesté) qui sortoient de la terre. Saül l'interrogea comment il étoit fait. Elle lui dit que c'étoit un vieillard couvert d'un manteau. Saül reconnut que c'étoit Samuel, se prosterna devant cette ombre, & lui demanda ce qui lui devoit arriver. Il lui fut prédit qu'il devoit être livré aux Philistins, & que le lendemain Saül & ses enfans seroient en la compagnie de celui qui leur parloit. C'est ainsi que cette Histoire est rapportée dans le texte de l'Ecriture. La question est de savoir si ce fut véritablement l'ame de Samuel qui revint, & qui parla à Saül, & si cela se fit par les enchantemens de la Pythonisse; ou si ce fut seulement un fantôme; ou si tout se passa dans l'imagination de Saül: ou si ce ne fut qu'une illusion de la Pythonisse. S. Justin, Origéne, Sulpice Sévére, Anastase Sinaïte, & plusieurs autres Commentateurs, croyent que ce fut véritablement l'ame de Samuel. S. Augustin traite la chose problématiquement; mais il parle d'une maniére qui fait connoître que son sentiment particulier est que ce ne fut qu'un fantôme. S. Eucher, Evêque de Lyon, Béde, S. Anselme, Raban, & plusieurs autres Commentateurs, ont suivi le systême de S. Augustin. Théodoret, & Léon Patricie, ont cru que c'étoit un Ange ou une figure de Samuel. Eustathe d'Antioche a condamné ouvertement le sentiment d'Origéne, & a prétendu que cette apparition prétendue de l'ame de Samuel, n'étoit qu'un effet des prestiges du Démon. C'est le sentiment de Tertullien, dans le livre de l'Ame, des Auteurs des Questions attribuées à saint Justin & à saint Augustin, de Méthodius, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, de saint Jérôme, de saint Cyrille d'Alexandrie. Philastre, Evêque de Bresse, le tient si certain, qu'il met au nombre des hérésies, le sentiment de ceux qui tiennent que la Pythonisse a eu le pouvoir d'évoquer l'ame de Samuel. La plupart des nouveaux Commentateurs sont de l'avis d'Eustathe, & se fondent principalement sur ce qu'il n'est pas à croire que les ames des Justes fussent soumises à l'empire des Démons. Cependant le texte de l'Ecriture parle de ce spectre comme de la véritable ame de Samuel; Saül le reconnoît pour Samuel; ils se parlent, & Samuel lui prédit ce qui lui devoit arriver. Ceux qui disent que ce ne fut pas par la vertu de la Pythonisse, mais par une permission particuliére de Dieu, que l'ame de Samuel revint pour parler à Saül, & que la Pythonisse fut elle même surprise, quand elle vit paroître l'ame de Samuel, évitent la principale difficulté qu'il y a dans l'opinion de ceux qui croyent que c'est l'ame véritable de Samuel qui apparut à Saül. Dieu permet quelquefois que les faux Prophétes, comme Balaam, disent la vérité; il a pu de même permettre que la Pythonisse fit revenir véritablement l'ame de Samuel. Le texte semble porter plus naturellement à cette explication qu'aux autres. * Eustathe, *de Engastrimytho.* Léo Allatius, *in Syntagmate de Engastrimytho.* Les Commentateurs sur I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 28. Il est parlé dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 16. *v.* 16, d'une servante possédée d'un esprit de Python, qui rendit témoignage à la vérité de la Religion de Jesus Christ, que Paul annonçoit, & qui suivoit cet Apôtre & ses compagnons, criant, „ Ces hommes sont des Serviteurs du Dieu „ très-haut, qui vous annoncent la voye du salut. " Saint Paul commanda au nom de Jesus Christ à cet esprit de sortir du corps de cette fille; & il en sortit à l'heure même.

PYTHONISSE ou PYTHIENNE, *Prêtresse* d'Apollon, laquelle rendoit des Oracles à Delphes, dans le temple consacré à ce Dieu, surnommé *Pythien*. *Voyez* DELPHES. On donnoit aussi ce nom à toutes les femmes qui se mêloient de prédire l'avenir, & qui se vantoient d'être inspirées de ce Dieu. Les Grecs les appellent *Ἐγγαστρίμυθοι*, comme qui diroit, *ayant la parole dans le ventre;* parce qu'on croyoit qu'elles étoient possédées du Démon, qui les faisoit parler. On croit que le Poëte Euryclés est le premier inventeur de cette sorte de divination. Les personnes qui étoient agitées de cet esprit, paroissoient tout en furie, faisoient des mouvemens extraordinaires, parloient d'une voix basse, grêle & inarticulée; & enfin elles se vantoient de prédire l'avenir, de faire des miracles, & même d'évoquer les Morts des Enfers. * Léo Allatius, *in Eustathium. Syntagma de Engastrimytho.*

PYTHONISSE, fameuse Courtisane d'Athénes, Maîtresse d'Harpalus, qui l'entretint comme une Reine pendant sa vie, & lui fit dresser un tombeau magnifique après sa mort. * Diodore, *l.* 17.

PYTHOPOLE, ville d'Asie dans la Mysie; & une autre ville de même nom dans la Carie. * Etienne de Byzance. Polyen, *l.* 8. *c.* 42.

PYTHYUSA, & mieux PITYUSA. *Voyez* EVISSE.

Q.

Q.

Cette lettre muette semble aussi inutile que le K; parce que le C peut avoir la même signification, & servir à leur place. Aussi elle n'a point toûjours été en usage parmi les Latins, qui apparemment l'ont empruntée du Koph des Hébreux, & ne l'ont employée que pour joindre l'U vocale, avec une autre lettre vocale. Il est facile de remarquer que le Q ne peut se mettre dans la diction sans l'U. Les Latins changent souvent cette lettre en C, comme *sequor*, *secutus*, *loquor*, *locutus*, *&c.* Les François, les Italiens & les Espagnols ont emprunté la lettre Q des Latins. La langue Angloise l'employe plus souvent que l'Allemande, chez qui l'usage de cette lettre est rare, aussi-bien que chez les Hongrois & les Esclavons, qui ne s'en servent que pour les mots tirez des Latins. Ausone, *Technopægnion*, *de Literis monosyllabis*, parle de trois lettres K, C & Q, comme ayant le même usage,

Hæc tribus in Latio tantum addita nominibus K,
Prævaluit postquam Gammæ vice functa prius C,
Atque aliam pro se titulo replicata dedit Q.

Q étoit chez les Anciens une lettre numerale, qui signifioit 500; &. quand on mettoit une barre au dessus, 5000.

Q U A.

* QUAADT (Matthias) en Latin *Quadus*, du païs de Juliers, a publié un Ouvrage qui a pour titre *Fasciculus Geographicus Universi*, *in folio.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 663.

QUACKENBRUGGE. *Voyez* QUAKENBRUGGE.

QUADERNA DISTRUTTA, bourg d'Italie dans le Bolonois. Il est situé sur une riviére que l'on nomme aussi *Quaderna*, à deux lieues de la ville de Bologne du côté de l'Orient. C'étoit anciennement une petite ville de l'Emilie que l'on nommoit *Claterna* ou *Cliterna.* * Maty, *Diction. Geogr.*

QUADES (*Quadi*) peuples de l'ancienne Germanie, qui, selon Cluvier, habitoient entre le Danube, la Bohême, & la riviére de Marck, & qui depuis s'étendirent dans la Hongrie, entre deux villes fort célébres, Erlaw & Vaccia. Sanson croit qu'ils habitoient la Moravie d'aujourd'hui. Ces peuples étoient extrémement belliqueux. On voit dans l'Histoire de Tacite qu'ils étoient joints aux Marcomans; & du tems de M. Antonin dans le second siécle, ils passérent le Danube, & se jettérent sur les terres de l'Empire avec les Marcomans. Marc-Auréle leur fit la guerre avec succès; & on rapporte que ce fut dans cette expédition que les Soldats Chrétiens de la Légion Mélitine obtinrent par leurs priéres de l'eau du ciel, dans le tems que l'armée étoit prête de périr de soif. Dans les siécles suivans ils en firent de même; & du tems de Valentinien, joints à leurs voisins, ils s'avancérent jusqu'à Aquilée. * Tacite, Ptolomée, Eutrope, Ammien Marcellin, Dion, Strabon, Jules Capitolin, Tertullien, *ad Scapul. in Apologetico*, &c. en font mention, & Cluvier, *Descript. German. & in Introduct. Geogr.* Sanson, *Geogr.*

QUADIM, village de la Haute Egypte rempli de ruïnes, qui font connoître que ce fut autrefois une ville très considérable. Il est à cinq ou six lieues du Tuat, de l'autre côté du Nil. On y voit plus de deux cens colomnes plus grosses & plus hautes que la colomne de Pompée à Alexandrie. Dans un vieux Temple, qui paroit avoir été revêtu de marbre blanc & noir, sont diverses chambres pratiquées dans la muraille, où il y a des puits qui apparemment ont servi de sépulture. Ces chambres sont toutes remplies de bas reliefs & de figures toutes couvertes de hiéroglyphes. Autour de ce Temple sont encore debout plusieurs Obélisques; deux entre autres de granite rouge & noir avec quelques taches blanches, de plus de cent piez de haut sur quinze de large par le bas, & pleins de caractéres hiéroglyphiques. Un peu plus loin est un grand palais si magnifique qu'on ne doute point qu'il n'ait été la demeure des anciens Rois d'Egypte. * *Voyage du* Sieur Paul Lucas *au Levant*, *tome* 1. *ch.* 13. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUADRAGESIME, sixiéme Dimanche avant Pâques. *Cherchez* CARESME.

QUADRASES, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Valence. Elle est fermée de murailles avec quelques fortifications. Pendant la revolte de ce Royaume contre Philippe V, les Portugais, qui s'en étoient rendus les maîtres, y avoient mis une Compagnie de cavalerie & quelque infanterie, qui faisoient des courses sur la frontiére, & elle servoit comme de place d'armes à des milices commandées par le Curé, qui s'étoit aquis tant de réputation dans le parti, que tous le reconnoissoient pour leur Général. Dom Gonçalo de Carvajal, Brigadier, détaché avec le Régiment de Pachéco, & deux cens chevaux, s'approcha de cette place au commencement du mois de Mai 1707, & y entra par escalade. Tous les Portugais qui s'y trouvérent furent tuez & on prit les autres avec le Curé. * *Memoires du tems.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUADRATUS, Gouverneur de Syrie. *Voyez* NUMIDIUS QUADRATUS.

QUADRATUS, Disciple des Apôtres, fut fait l'an 125 Evêque d'Athénes après Publius. Pour adoucir l'esprit de l'Empereur Adrien, qui persécutoit les Chrétiens, il lui présenta l'an 126, ou plus vraisemblablement, l'an 131, une Apologie, où il lui faisoit connoître l'innocence de ceux qu'il poursuivoit avec tant de cruauté. Il composa sur le même sujet un excellent Discours qui porta ce Prince à faire cesser la persécution. Eusébe dit que Quadratus avoit encore le don de prophétie. Quoique saint Jérôme ait dit que l'Apologie de Quadratus avoit été présentée à Adrien à Athénes, après que cet Empereur eut été invité aux Mystéres d'Eleusine, ce n'est pas un fait certain; car saint Jérôme même dit que ce fut dans le tems de la persécution: & qu'Adrien ayant égard à cette Apologie, fit cesser la persécution. Or la persécution commença en 121, & finit en 126. Il est vrai qu'en 125, Adrien alla à Athénes; mais il en étoit peut être revenu quand Quadratus lui présenta son Apologie. Il y a des gens qui prétendent qu'il faut distinguer Quadratus Apologiste des Chrétiens, de Quadratus Evêque d'Athénes, & qui disent que le premier avoit été Disciple des Apôtres, & florissoit au commencement du second siécle, & que le second n'a succédé à Publius dans l'église d'Athénes, que vers la fin du second siécle sous l'Empire de Marc-Auréle. Mais les bons Critiques n'admettent point cette distinction. Le Martyrologe Romain fait encore mémoire d'un Quadratus, Martyr en Afrique, dont saint Augustin avoit fait un Panégyrique au jour de sa Fête, dans un Sermon dont parle Possidius, & dont il est fait mention dans l'ancien Calendrier de Carthage, au mois d'Août. Le Martyrologe Romain fait encore mention au 21 d'Août d'un Quadratus Martyr. * S. Jérôme, *de Script. Eccles.* Eusébe, *l.* 4. Baronius, *A. C.* 125. Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques*, *tome* 2. Baillet, *Vies des Saints.*

QUADRATUS. *Cherchez* ASINUS QUADRATUS.

QUADRIGARIUS (Claudius) ancien Historien Latin, dont nous avons perdu les Ouvrages. On ne fait pas en quel tems il a vécu, mais il est souvent cité par les anciens Grammairiens. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 10.

QUADRILLES dans les Jeux Circenses. *Voyez* FACTIONS.

QUADRILLES. *Cherchez* CARROUSEL.

QUADRISACRAMENTAUX, Hérétiques, qui reconnoissoient quatre Sacremens, savoir le Batême, l'Eucharistie, l'absolution & l'Ordre de Prêtrise. * Pratéole.

QUAHOE, Province d'Afrique au dedans du païs des Négres. Elle confine au petit Acara & à Cammanah du côté du Midi, & à Tafoë du côté de l'Ouest. On en tire beaucoup d'or qu'on porte vendre au marché du grand Acara dans la contrée d'Abanoë. * De la Croix, *Relation de l'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUAIR. *Voyez* QUOIR.

QUAKENBRUGGE, petite ville du Cercle de Westphalie. Elle est dans l'Evêché d'Osnabrug aux confins de celui de Munster, sur la riviére de Hase, à neuf lieues de la ville d'Osnabrug vers le nord. * Maty, *Diction. Geogr.*

QUAKERS ou TREMBLEURS, Fanatiques d'Angleterre, ainsi nommez du mot *quake* qui veut dire *trembler*, parce qu'ils affectent de trembler quand ils prophétisent, ou quand ils prient. Cette Secte fut enfantée dans le XVII siécle, pendant les guerres civiles, qui furent si fatales au Roi Charles I. George Fox en fut le Chef & l'Instituteur: aussi l'ont-ils qualifié de *grand Apôtre* & de *glorieux Instrument dans la main de Dieu.* Il étoit né dans le village de Dreton en la province de Leicester. Son humeur étoit sombre & mélancolique: il n'avoit aucun talent pour les Sciences, parlant même sa Langue naturelle grossiérement, & étoit fils d'un Artisan: son éducation fut conforme à son état. Il n'avoit pas lui-même des vues plus élevées, ainsi il se fit Cordonnier dans la ville de Nottingham. Pendant cette occupation sédentaire, il méditoit sans cesse l'Ecriture Sainte, & s'en remplissoit l'esprit: en sorte que tous ses discours n'étoient autre chose que des passages cousus ensemble, & appliquez avec plus de piété que de choix. Le genre de vie solitaire & contemplative qu'il choisit, augmenta sa noire mélancolie; & s'étant abandonné à ses méditations, il se figura que Dieu lui envoyoit des révélations, & qu'il étoit quelquefois ravi & enlevé par l'Esprit divin; puis quittant sa boutique, il s'érigea en Prédicateur envoyé du ciel pour réformer les hommes. Le peuple frappé par la nouveauté, accourut à ses Sermons, & ce succès le confirma dans ses imaginations, que Dieu l'avoit appellé immédiatement. Il prêchoit en termes dévots, que tous les hommes avoient apostasié, & n'avoient rien laissé de saint & d'entier ni dans la doctrine, ni dans les mœurs. Encouragé par le progrès & par le concours d'Auditeurs, Fox parla avec plus de hardiesse & de véhémence; & pour autoriser sa mission, il débita des guérisons miraculeuses opérées par l'intercession de ses priéres. Il proposoit peu d'articles de foi, & réduisoit toute la Religion aux mœurs, à la charité mutuelle, à l'amour de Dieu, & à une observation attentive des mouvemens internes & secrets de l'esprit. A l'égard du culte, il le voulut très simple, sans cérémonies

ni appareil. Tout consistoit dans un silence triste & religieux, en attendant l'effusion du saint Esprit qui les excitât à parler, & ces inspirations subites aboutissoient d'ordinaire à des exhortations qui portoient à la repentance & à la concorde. Ses Sectateurs affectérent une droiture incorruptible dans le commerce, & une probité à toute épreuve; de plus un visage grave & sévére, un parler froid, & une lenteur qui les empêchoit de rien dire avec précipitation; beaucoup de modestie dans les habits, & une frugalité exemplaire sur les tables. L'usage des sermens fut prohibé parmi eux, & ils condamnérent la guerre comme une fureur plus propre aux bêtes sauvages qu'aux hommes. Ils blâmérent aussi avec beaucoup d'indignation les Pasteurs de l'Eglise Anglicane, qui annonçoient l'Evangile par des vues mercénaires. Enfin par leur débonnaireté, la simplicité de leurs maniéres, la communication de leurs richesses, & la pureté extérieure de leur vie, qui sembloit une image de l'Eglise primitive, ils gagnérent l'affection & l'admiration du peuple; mais les gens sages s'en défiérent avec raison. Fox eut donc bientôt de fâcheuses traverses. Comme il entroit audacieusement dans les temples, où interrompant le Prédicateur, il haranguoit le peuple & le revoltoit, on l'emprisonna en divers lieux; & si on ne passa pas outre, c'est qu'on eut pitié de son extravagance. Sa Secte pourtant se multiplia & s'étendit dans les provinces d'Angleterre; mais comme il s'y mêla des mélancoliques stupides qui couroient par les places, poussant des cris & des hurlemens horribles, & des gens turbulens qui tendoient à brouiller, en attaquant la validité de la puissance du Magistrat, les premiers décriérent le *Quakerisme*, en le rendant ridicule; & les derniers, en le rendant odieux. Cromwel, qui en prévit les pernicieuses conséquences, défendit leurs assemblées, & fit arrêter Fox qui couroit toutes les provinces pour semer sa doctrine & ses libelles. Marguerite Fell son épouse étoit devenue une des plus célébres de la Secte par ses prédications, & elle eut le sort de son mari. Toutes ces disgraces arrivérent aux Quakers par l'entêtement qu'ils avoient de ne point donner aux Magistrats les titres d'honneur qui leur appartiennent, & de les traiter avec une familiarité peu respectueuse; outre leur coutume de faire orgueilleusement & mal-à-propos des reprimandes dures & offensantes, & de se donner un air de Prophétes, en présageant de funestes malheurs à quiconque résistoit à leurs censures. Depuis ils se corrigérent de ce ton magistral, & de ces maniéres prophétiques que prenoient les moindres Artisans parmi eux, lesquels souvent attroupoient le peuple, & se couvrant d'habits affreux, affectant une voix lugubre, prédisoient une destruction prochaine, & se donnoient quelquefois la liberté d'imposer de la part de Dieu silence aux Pasteurs Anglicans dans les églises. Cromwel les regardant comme des Fanatiques, se contentoit de les faire mettre en prison, & la porte leur en étoit ouverte dès qu'ils vouloient promettre de se contenir. Un seul d'eux fut fustigé comme blasphémateur. Il se nommoit *Tayler*, & avoit eu l'insolence de souffrir que ses Sectateurs le qualifiassent de *fils unique de Dieu*, de *Soleil de justice*, & de *Roi d'Israël*, & qu'à son entrée dans Bristol, on criât devant lui, *Hosanna fils de David.*

Charles II, étant monté sur le thrône, en fit beaucoup emprisonner, & souffrit qu'on les poursuivit quand ils violoient les défenses de s'assembler. Il fut même résolu en 1664, de transporter les plus opiniâtres dans les Isles de l'Amérique, & d'accompagner leur exil de toutes les circonstances capables d'intimider les autres. Cela dura jusqu'en 1666, que Guillaume Pen fils du Vice-Amiral d'Angleterre, s'étant jetté dans leur Secte, en devint l'appui, & leur procura la sûreté & la tranquillité qu'ils n'avoient pu obtenir. Cet homme encore plus considérable par sa capacité que par sa qualité, publia en faveur du parti plusieurs Ecrits, où il appuyoit beaucoup sur le dogme de la tolérance universelle.

Quand on cessa de poursuivre les Quakers en Angleterre, on les joua sur les théatres, & on les rendit les objets de la risée publique, en contrefaisant leurs soupirs, leur sanglots, leur extérieur réformé & mortifié, leur contenance grave & composée, leur obstination bizarre à ne mettre aucune distinction entre les hommes, & à les traiter tous avec une égalité incivile. Cela ne les empêcha pas de s'occuper à fixer une forme de discipline & de gouvernement. Leur principal exercice de Religion consiste dans un grand recueillement pour être plus attentifs aux suggestions & aux impulsions du saint Esprit; & pour faire au milieu d'eux la fonction de Prédicateurs, il ne faut d'autre vocation que d'en avoir les talens. Ils ont pourtant des espéces de Pasteurs. Ce sont eux qui composent le Conseil ecclésiastique, & qui d'ordinaire sont les Députez au Synode général, lequel s'assemble à Londres réguliérement tous les ans. C'est là qu'on délibére des affaires qui concernent la Religion & la Discipline. Il ne faut pour parvenir au ministére ni examen, ni ordination, ni consécration, & il ne se fait point d'installation en cérémonie: le consentement de l'assemblée suffit. Les gages ou les appointemens de ces Pasteurs sont arbitraires & dépendans de la charité du peuple, qui les régle par rapport aux facultez & aux besoins du Ministre; mais ils ne font aucune capitulation là-dessus, estimant indigne d'un si sacré caractére, de faire des pactions pécuniaires pour acquérir le droit de prêcher.

Quant à leurs dogmes principaux, ils rejettent les priéres publiques & les Sacremens, suivent l'opinion des Anabatistes touchant le batême, soutiennent que l'ame est une partie de Dieu, que Jesus-Christ n'a point d'autre corps que son assemblée, & s'imaginent que tous les hommes ont en eux la lumiére qui est suffisante pour le salut. Selon ces Fanatiques, la priére est inutile pour le salut; nous sommes justifiez par notre propre justice, & il n'y a point d'autre vie & de gloire à attendre qu'en ce monde. Ils prétendent que toutes choses doivent être communes; que personne ne peut être appellé Maître ou Seigneur, & qu'un homme ne peut pas avoir de puissance sur un autre. On dit que quelques-uns de ces Quakers disent qu'ils sont Christs, quelques-uns Dieu même, & d'autres qu'ils sont semblables à Dieu, parce qu'ils ont en eux le même esprit qui est en Dieu. C'est là ce qu'on dit des Quakers. Les Curieux pourront voir leur Apologie dans Barclay, qui a compris leurs sentimens en quinze Théses imprimées à Amsterdam en 1674. Leurs principaux dogmes sont, que Dieu donne à tous les hommes, sans en excepter aucun, des lumiéres surnaturelles qui les peuvent sauver; qu'il faut vivre selon ces lumiéres, sans lesquelles on n'est pas capable d'entendre l'Ecriture; qu'il faut bannir toutes cérémonies de la Religion & de la Societé civile, jusqu'à celle de se saluer les uns les autres, en ôtant son chapeau, & de se dire *vous* au lieu de *toi*.

Pour montrer comment ces Fanatiques traitent les puissances, voici l'Adresse qu'ils présentérent en 1685, au Roi Jacques II, sur son avénement à la Couronne. *Nous venons te témoigner la douleur que nous ressentons de la mort de notre bon ami Charles, & la joye que tu sois devenu notre Gouverneur. Nous avons appris que tu n'es pas dans les sentimens de l'Eglise Anglicane, non plus que nous. C'est pourquoi nous te demandons la même liberté que tu prends pour toi-même. En quoi faisant nous te souhaitons toute sorte de prosperité. Adieu.* * *Histoire des Revolutions d'Angleterre sous Jacques* II. Gérard Croese, *Histoire des Quakers à Amsterdam* 1695. Basnage, *Hist. des Ouvrages des Savans*, *Janvier* 1696. On peut voir encore l'*Histoire abregée de la naissance & du progrès du Kouakerisme*, &c. 1692; & *Samuelis Schelguigii Quackerismus confutatus*, 1699.

Lorsqu'en 1699 on eut défendu les conventicules avec toute la sévérité possible, les Quakers ne laissérent pas de se rendre au lieu & à l'heure ordinaires de leurs assemblées. Si l'on en venoit saisir quelques-uns, tous se laissoient prendre, aucun ne s'enfuyoit. Ils alloient tous ainsi de compagnie en prison, où ils attendoient tranquillement qu'on voulût les mettre en liberté. Ils ne daignoient ni présenter requête pour leur élargissement, ni payer aucune amende, non pas même les droits du Géolier, appellant cela les *gages d'iniquité*. Les avoit-on élargis? Ils retournoient aussi-tôt au lieu de leur assemblée, & si le Magistrat en avoit fait fermer les portes, ils faisoient leurs exercices, ou dans les rues ou devant la porte de leur conventicule. Quand on le leur reprochoit, ils disoient *qu'ils vouloient que l'on sût qu'ils s'assembloient pour servir Dieu, qu'ils n'avoient point honte de le faire; & qu'à l'exemple de Daniel plus on le leur défendroit, & plus ils le feroient en public.* Cette conduite fut traitée d'opiniâtreté par les uns, & de fermeté par les autres. Elle leur réüssit, le Gouvernement se lassa de les inquiéter & les laissa en repos. * Burnet, *Memoires*, &c. *tome* 1. *p.* 548. On a une Histoire de ces Fanatiques par le Pére Catrou, Jésuite, en un volume, *in douze*, à Paris en 1733.

QUALHAT, ville. *Voyez* CALHAT.

QUALIFICATEURS; c'est ainsi que l'on nomme les Membres Ecclésiastiques de l'Inquisition qui prononcent si les discours de ceux qui ont été déferez à ce Tribunal redoutable sont une hérésie manifeste, ou s'ils en approchent seulement; s'ils contiennent une erreur; s'ils sonnent mal ou s'ils choquent les oreilles pieuses & délicates; s'ils sont inconsiderez, schismatiques, blasphématoires, ou séditieux, &c. Les mêmes Qualificateurs jugent aussi si la défense de l'accusé est valable & solide, ou non. Lorsque les Inquisiteurs hésitent s'ils doivent faire emprisonner une personne, ils consultent aussi les Qualificateurs, qui donnent leurs réponses par écrit, afin qu'elles puissent être jointes aux Actes de tout le procès & lui servir de base. Il faut cependant remarquer que les avis des Qualificateurs ne sont que des Consultations & qu'ils n'obligent pas les Inquisiteurs à les suivre. * Limborch, *Histor. Inquisit. Dictionnaire Anglois.*

QUAM-TUNG, ou QUANTUNG, Province maritime de la Chine, a pour bornes du côté de l'Ouest le Royaume de Tunquin, du côté du Nord-Ouest la Province de Quamsi; vers le Nord celles de Huquam & de Kiamsi, & vers le nord-est celle de Fokien, de laquelle elle est séparée par la riviére de Ting, & par des montagnes inaccessibles. Le reste est bordé de l'Océan, ce qui est cause qu'on y trouve grand nombre de ports & de havres fort commodes. On compte dix villes principales dans cette Province & soixante & treize moins considérables, sans y comprendre celle de Macao. Les dix villes principales sont, Quangcheu ou Canton, Xaocheu, Nanhiung, Hoeicheu, Chaocheu, Chaoking, Caocheu, Liencheu, Luycheu, & Kiuncheu. L'on y compte quatre cens quarante-trois mille trois cens soixante familles, & près de deux millions d'hommes. Elle produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Elle est riche en or, en pierres précieuses, en perles, en soye, en étain, en mercure, en sucre, en cuivre, en acier, en fer excellent, en salpêtre, en bois d'aigle &c. Les Habitans sont industrieux, & quoiqu'ils ne semblent pas avoir l'esprit promt à inventer, les Européens ne sauroient leur montrer aucun ouvrage qu'ils ne le comprennent sur le champ, & qu'ils ne le contrefassent avec beaucoup de délicatesse. On y fait éclorre les œufs ou dans un four tiéde ou dans du fumier. Quand cette Province commença de recevoir les loix des Monarques de la Chine, sortis des derniers de la race de Cheva, on l'appelloit le *Royaume de Nanine*; mais elle secoua bientôt après le joug de ceux de cette lignée, pour retourner à l'obéïssance de ses anciens Rois. Hiaovus, de la race impériale de Hana employa la clémence & la rigueur pour les ramener à leur Roi, & depuis, ils se sont si bien attachez aux

in-

intérêts de la Couronne, que l'Empereur de la Chine les reconnoit aujourd'hui pour les plus fidéles de tous ses Sujets. Il y établit un Gouverneur qui a la même puissance qu'un Viceroi en Europe. Les Gouverneurs de Quam-tum ont rang avant ceux de toutes les autres Provinces: aussi les choisit on ordinairement entre les plus puissans, les plus illustres & les plus fidéles de l'Empire, à cause que cette Province est assujettie aux allarmes continuelles des Pirates, & que sa perte pourroit ébranler l'Empire entier de la Chine. * *Ambassade de la Compagnie Orientale des Provinces-Unies vers l'Empereur de la Chine*, ch. 18. Mandeslo, *Voyage des Indes*, l. 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Voyez CANTON.

QUANGNAN & QUANGSI, villes de la province de Junnam. Elles sont toutes deux au Roi de Tunquin. * Le Pére Martini, *Atlas Sinicus*.

QUANGTE, ville de la Chine. Elle est assez grande & assez bien peuplée, située dans la province de Nanking, environ à vint-sept lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

QUANGTUNG ou CANTON, grande Province de la Chine. *Voyez* CANTON.

QUANPING, ville de la Chine dans la partie méridionale de la province de Peking. Elle y tient le sixiéme rang, & a huit autres villes dans son territoire. * Maty, *Diction. Géogr.*

QUANSI, en Latin *Quamsia*, province de la Chine entre Quantung, Junnam, Queichen & la Cochinchine. Cette province est la derniére de ce grand Etat, & la derniére qui ait été prise par les Tartares. Elle a pour ville capitale Quoilin, aux pié des montagnes & sur le fleuve Quei. Ses autres villes sont Lieuchen, Kingyven, Pinglo, Guchen, Cinchen, Tieuchen, Nanning, Taiping, Suming & Chingan. Les quatre derniéres sont au Roi de Tunquin; & les autres ont dans leur territoire 78 autres villes moins considérables. Les registres de la Chine portent qu'il y a dans la Province de Quansi cent quatre-vints-dix mille sept cent dix-neuf familles, & plus de quinze cent mille hommes, & qu'elle contribue quatre cent trente & un mille trois cens cinquante-neufs sacs de ris. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, ch. 92. Th. Corneille *Dict. Géogr.* Le Pére Martini, *Atlas Sinicus*.

QUANSING, ville de la Chine. Elle est entre des montagnes fort hautes, à la source de la riviére de Xangiao dans la province de Kiangsi, dont elle est la troisiéme. On y fait le meilleur papier de la Chine, & elle a sept autres villes dans son territoire. * Maty, *Diction. Géogr.*

QUANTO, grand païs dans la partie Orientale du Japon, qui contient neuf Royaumes. L'Empereur Jaye-Sama le conquit en 1589, & le donna à *Geiaz*, Roi de Micam, un des neuf de Quanto. Ce Prince étant depuis parvenu à l'Empire, Jédo la plus considérable ville du Quanto, est devenue la capitale du Japon.

QUANTUNG, ville. *Voyez* CANTON.

QUANTUNG, riviére de la grande Tartarie. Elle coule du couchant au levant dans le Royaume de Niuche, au nord de la grande muraille de la Chine, & se décharge dans l'Océan Oriental, aux confins de l'Iupi. M. Witsen donne encore à cette riviére le nom de Scuingal, & il y met la ville de Schingal vers sa source, qu'il place au nord du désert de Xamo. Au reste, quelques Géographes, prennent cette riviére pour celle que les Anciens appelloient *Bautisus* ou *Bautissus*; mais cela n'est pas fort certain. * Maty, *Diction. Géogr.*

QUAQUIERS. *Cherchez* QUAKERS.

QUARANTAINE, ou Montagne de la Quarantaine. *Voyez* JERICO.

QUARANTE Martyrs de Cappadoce dans la persécution de Licinius. Agricola Gouverneur de la Cappadoce, ayant commencé la persécution dans cette province l'an 319, & fait mourir saint Blaise, Evêque de Sébaste, quarante Soldats de la garnison de cette ville de la Légion Mélitine, vinrent se présenter à ce Gouverneur, se déclarant Chrétiens. N'ayant pu leur faire changer de sentiment, il les fit exposer tout nuds à l'air pendant une nuit très-froide. L'un d'entre eux manqua de courage, & ayant été mis dans de l'eau chaude, il mourut sur le champ: mais un des Gardes qui avoit vu des Anges qui distribuoient des couronnes aux Martyrs, prit la place de celui qui avoit succombé. Le matin, comme ils respiroient encore, on les mit dans un chariot, & on les jetta dans un grand feu. Il y en eut un que les bourreaux laissérent sur la place comme le plus jeune; mais sa mére le mit elle-même sur le chariot pour tenir compagnie aux autres. Les Fidéles eurent soin de recueillir leurs cendres, & leur mémoire & leur culte a été célébre dans l'Eglise Grecque: il ne s'est établi dans l'Eglise Latine que depuis le huitiéme siécle. On fait leur Fête le neuviéme de Mars dans toutes les Eglises, à l'exception de celle de Rome, où elle a été remise au lendemain. * S. Basile, *Homilie*, 20. S. Grégoire de Nysse, *Orat. de 40. Martyribus*. S. Ephrem. S. Gaudence, *Homilie* 17. Baillet, *Vies des Saints*, *au mois de mars*. Adon & Raban rapportent les noms de ces quarante Martyrs; mais il y a de l'apparence qu'ils sont inventez.

QUARANTE Martyrs ou environ, Solitaires du Mont Sinaï, massacrez par les Sarasins. On en fait la Fête au 14 de Janvier; mais il en faut distinguer trois compagnies, savoir trente-huit ou quarante massacrez du tems de Théodose l'*ancien*, & de Pierre, II. du nom, Evêque d'Alexandrie, vers l'an 380; les seconds sous Théodose le Jeune, & les troisiémes martyrisez en même tems que les premiers sur le Mont de Raïthe. * Nili Monachi *Narrationes*, *editione Petri Possini e Soc. Jesu*, 1639. Ammonius Monachus, donné par le Pere Combefis. Bulteau, *Hist. Monast. d'Orient*. Baillet, *Vies des Saints 14 janvier*.

* QUARANTOLA, petite ville d'Italie dans le Duché de la Mirandole, vers les confins du Duché de Mantoue.

QUARENCHY. *Voyez* CARENCY.

* QUARREE, ville du Duché de Bourgogne, dans le ressort du Bailliage Royal d'Avalon, dans ce qu'on appelle le païs de Morvende. Il n'est remarquable que par rapport aux tombeaux vuides, tous d'une même figure, de pierre, de cinq à six piés de longueur chacun. *Voyez* là-dessus la Dissertation de M. Boquillot, Chanoine d'Avalon, & celle de M. le Boeuf, imprimées sur ce sujet. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUARTA HOSTILIA. *Voyez* HOSTILIE.

QUARTEN, bourg avec Bailliage. Il est dans la Suisse près du Lac de Wallenstat, à deux lieues de Glaris vers le Levant. Le Bailliage de Quarten n'est pas fort grand, & il appartient en commun aux Cantons de Glaris & de Suits. * Maty, *Diction. Géogr.*

QUARTIER. *Voyez* CARTIER.

QUARTIERS différens, quartiers de l'ancienne Rome. *Voyez* REGION.

QUARTODECIMANS, *Quartodecimani*. On donna ce nom depuis le Concile de Nicée à ceux qui s'obstinoient contre la défense du Concile, à célébrer la Fête de Pâques le quatorziéme jour de la lune, en quelque jour de la semaine qu'il arrivât, à l'imitation des Juifs. Cette dispute touchant le jour de la célébration de Pâques, s'étoit élevée sous le pontificat de Victor, vers l'an 188 de Jesus-Christ, entre les Evêques d'Asie & ce Pape. Les Evêques d'Asie, suivant leur ancienne coutume, célébroient toujours cette Fête le quatorziéme de la lune de mars, en quelque jour de la semaine qu'il arrivât; les Romains au contraire ne la célébroient que le Dimanche. Dès le tems de saint Polycarpe, cette différence de pratique se trouvoit entre ces Eglises; & ce Saint étant venu à Rome sous le pontificat d'Anicet, conféra avec lui sur ce sujet, mais n'ayant pu se persuader l'un & l'autre de changer de coutume, ils ne crurent pas devoir rompre la paix des Eglises sur une question purement d'usage. Le Pape Victor n'en usa pas de même, & voulut obliger les Evêques d'Asie de suivre la pratique de l'Eglise de Rome. Les Asiatiques ne s'étant pas rendus à sa proposition, & Polycrate, Evêque d'Ephèse, avec les autres Evêques d'Asie, lui ayant écrit une grande lettre pour soutenir leur usage, Victor envoya des lettres dans toutes les Eglises, par lesquelles il les déclaroit excommuniées. Les autres Eglises, tant celles qui étoient dans la pratique des Eglises d'Asie, que celles qui suivoient l'usage de l'Eglise de Rome, n'approuvérent pas la rigueur dont Victor usoit, & malgré les lettres du Pape, les Eglises d'Asie demeurérent dans la communion de l'Eglise Universelle. La différence de pratique subsista jusqu'au Concile de Nicée, avec ce changement néanmoins, que la plupart des Eglises d'Asie étoient revenues alors à la pratique de l'Eglise Romaine, au lieu que les Eglises d'Orient & de Palestine, qui du tems du Pape Victor étoient dans cette pratique, célébroient alors la Pâque le quatorziéme jour de la lune, sans attendre le Dimanche. Le Concile de Nicée fit un réglement général, par lequel il obligea toutes les Eglises de célébrer la Pâque le jour du Dimanche d'après le 14 de la lune, & l'Empereur Constantin publia ce Décret par tout l'Empire Romain. Nonobstant cette décision, il y eut quelques Eglises & quelques Evêques qui s'obstinérent à conserver leur usage de célébrer la Pâque le quatorziéme jour de la lune. Ceux-ci furent regardez comme rebelles & schismatiques, & sont ceux que l'on appella *Tessaradecatites* ou *Quatodecimans*. On a depuis dressé des Cycles, pour régler dans chaque année le jour de la célébration de la Fête de Pâques. Les régles pour connoitre le jour précis de la Fête de Pâques, sont 1. Que cette Fête ne se célébreroit qu'après l'équinoxe du printems. 2. Que l'équinoxe du printems seroit fixé au 21 de mars; 3. Qu'on choisiroit toujours le Dimanche qui suivroit immédiatement le 14 de la lune, 4. Que si le 14 de la lune tomboit sur un Dimanche, on différeroit au Dimanche suivant, pour ne pas célébrer la Pâque le même jour que les Juifs. Ainsi la pleine lune qui régle la Fête de Pâques, est celle qui tombe sur le 21 de mars, ou sur quelqu'un des jours suivans; de sorte que la nouvelle lune précédente est la nouvelle lune paschale. Par exemple, si le 14 de la lune est le 21 de mars, la nouvelle lune paschale est le huitiéme jour de mars, & le mois que cette lune compose, est le mois paschal. Suivant cette ordonnance, le Dimanche de Pâques arrive inclusivement entre le 21 de mars & le 25 d'Avril; car si le 22 de mars est le 14 de la lune, Pâques peut être le 22; mais si le 21 mars est le 15 de la lune, le mois paschal ne commencera qu'au cinquiéme d'Avril, & ainsi le 14 de la lune sera le 18 d'Avril, lequel arrivant quelquefois un Dimanche, la Fête de Pâques alors sera remise au 25 d'Avril, qui est le jour de saint Marc; d'où est venu le proverbe, lorsque Pâques arrive le 25 Avril, *Georgius suffusum*, *Marcus resurgentem*, *Joannes per compita vidit triumphantem*. George l'a vu mourir; Marc, ressuscité; & Jean, triomphant par les rues: c'est à dire, que le Vendredi saint a été le jour de saint George, Pâques le jour de saint Marc, & la Fête-Dieu le jour de saint Jean Batiste. Pour connoitre la nouvelle lune dans chaque mois, on inventa le Nombre d'or que l'on marquoit dans les Calendriers, vis à vis du premier jour de chaque mois lunaire; mais au lieu du Nombre d'or, on s'est servi depuis du nombre de l'Epacte, que Lilio Giraldi Italien a inventé, & que P. Clavius a mis en pratique. * Eusébe, *Hist. Eccl.* l. 5. Béda, *de Ratione Tempor.* Tertullien, *de Præscript.* S. Epiphane, *Hæres.* 50. S. Augustin, *Hæres.* 13. Baronius, *Annal.* 173.

* QUARTINE de la Secte des Caïnites, vint en Afrique du tems de Tertullien, & pervertit plusieurs personnes en parlant contre le Batême, comme Tertullien le remarque dans

son Livre du Batême, qu'il composa à cette occasion. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques des trois premiers siécles.*

QUARTUS, Disciple de saint Paul, dont il fait mention, *Romains, ch. 16. v. 23.* Le Martyrologe met sa mort au troisiéme de Novembre.

QUATRE COURONNEZ (Les) Martyrs à Rome dans le quatriéme siécle, tous quatre fréres, à ce que l'on prétend; & nommez *Sévére, Sévérien, Carpophore, & Victorien*, Officiers de la Préfecture de Rome, s'étant déclarez Chrétiens dans le tems de la persécution de Dioclétien & de Maximien, furent pris & fouettez avec des fouets armez de plomb, & moururent dans ce tourment. *Dans les anciens Martyrologes* leur Fête est marquée au septiéme d'Août & au huitiéme de Novembre. Il y avoit dès le tems de S. Grégoire une église à Rome sous le titre des Quatre Couronnez; mais il n'y a rien de certain sur leur Histoire, les Actes de leur Martyre étant visiblement supposez. * *Acta apud* Bollandum. Bucher. Florentinius. Fronton, *Calendrier Rom.* Anastase le Bibliothécaire. De Tillemont, *tome* 5.

QUATRE mille neuf-cens soixante & seize Martyrs, tant Evêques que Prêtres, Diacres & autres Fidéles mis dans une grande prison l'an 483, par l'ordre de Hunneric, Roi des Vandales, & conduits dans le désert. Plusieurs périrent en chemin. Les autres moururent dans le lieu affreux de leur exil. Les Martyrologes font memoire d'eux au 12 d'Octobre. * Victor Vitensis, *de Persecut. Vandal. l.* 2. Baillet, *Vies des Saints.*

QUATRE-vints Martyrs à Constantinople, étoient quatre vints Clercs envoyez par les Catholiques de Constantinople à l'Empereur Valens, qui étoit à Nicomédie, pour se plaindre des violences que les Ariens exerçoient contre eux. A la tête de ces quatre-vints Députez étoient Urbain, Théodore & Ménédeme, qui s'acquittérent de leur commission en présentant une Requête à Valens. Cet Empereur favorable aux Ariens, donna ordre à Modeste, Préfet du Prétoire, de s'en défaire. Ce Préfet leur déclara que l'Empereur les envoyoit en exil, les fit embarquer sur un vaisseau qui n'étoit point lesté, & donna ordre aux Matelots de mettre le feu au vaisseau, quand il seroit en mer. Cet ordre fut exécuté, les Matelots mirent le feu au bâtiment quand il fut un peu avancé en mer, & se sauvérent dans une chalouppe: le vent poussa le vaisseau tout enflammé jusqu'au havre, nommé *Dacidize*, sur la côte de Bithynie, où il acheva de se consumer. Les quatre-vints Députez y périrent par le feu ou par l'eau, & ont été honorez du titre de Martyrs par l'Eglise Gréque, qui fait leur Fête au 18 de mai. Le Martyrologe Romain la marque au cinquiéme de septembre, & quelques autres au troisiéme de juillet. * Socrate *l.* 4. *c.* 26. *l.* 6. *c.* 14. & 15. Sozoméne, *l.* 6. *c.* 14. Grégoire de Nazianze, *Orat. ad Arianos.* Théodoret, *l.* 4. *c.* 24. Papebroch. Baillet, *Vies des Saints.*

QUATRE OFFICES, appellez par les Flamands *Vier Ambachten*, ce qui signifie la même chose. C'est la partie Orientale de la Flandre Hollandoise. Elle est entre le païs de Waes, & l'embouchure Occidentale de l'Escaut, & elle comprend quatre territoires ou Offices, qui sont Bockhoute, Assenéde, Axel, & Hulst. Ses lieux principaux sont le Sas-de-Gand, Hulst, Axel, Ter-Neuse, & le Fort de Philippine. * Maty, *Diction. Geogr.*

QUATRE-TEMS, jeûnes de l'Eglise Romaine dans les quatre saisons de l'année, pendant trois jours d'une semaine en chaque saison, savoir, le Mécredi, le Vendredi & le Samedi. Quelques uns ont attribué l'institution au moins de trois jeûnes par an aux Apôtres, d'autres au Pape Calixte: mais cette opinion n'est fondée que sur la fausse Décrétale de Calixte. Il est certain que le jeûne des Quatre-tems étoit établi dans l'Eglise Romaine du tems de saint Léon, qui distingue nettement dans ses Sermons les jeûnes qui se pratiquoient aux Quatre-tems de l'année, dans lesquels on jeûnoit le Mécredi, le Vendredi & le Samedi, savoir, celui du printems dans le Carême, celui de l'été avant la Pentecôte, celui d'Automne au septiéme mois, & celui de l'hyver au dixiéme. On ne trouve point cet usage établi dans l'Eglise Gréque: on lit seulement dans les Constitutions Apostoliques qu'il y avoit une semaine de jeûne après la Pentecôte. L'observation du jeûne des Quatre-tems a passé de l'Eglise Romaine dans les autres Eglises d'Occident, mais elle n'y a pas été toujours tout à fait uniforme pour ce qui regarde le tems & les jours de jeûne. Le jeûne des Quatre-tems du printems s'observoit en la premiére semaine du mois de mars; celui de l'été, en la seconde semaine du mois de juin; celui de l'automne, en la troisiéme semaine du mois de septembre; & celui de l'hiver, en la quatriéme semaine du mois de Décembre. Mais le Pape Grégoire VII, vers la fin du onziéme siécle, ordonna que le jeûne de mars seroit observé en la premiére semaine du Carême; celui de juin dans l'octave de la Pentecôte; ceux de septembre & de décembre demeurant aux jours qu'ils se faisoient auparavant. Il semble que dans le septiéme siécle, auquel vivoit saint Isidore, l'Eglise d'Espagne ne connoissoit que deux des Quatre-tems, celui d'après la Pentecôte, & celui du mois de septembre. Le Concile de Mayence, que Charlemagne fit assembler en 813, parle des Quatre-tems comme d'un établissement nouveau qui se faisoit en France, à l'imitation de l'Eglise de Rome. Les jeûnes des Quatre-tems n'ont pas été instituez seulement pour consacrer à Dieu les quatre parties de l'année, par la mortification & la pénitence, comme dit saint Léon, & pour obtenir la bénédiction de Dieu dans ces quatre saisons, mais aussi pour implorer la grace du saint Esprit dans les ordinations des Prêtres & des Diacres, qui se faisoient le Samedi de ces Quatre-tems, comme on le voit dans l'Epître neuviéme du Pape Gélase, vers la fin du cinquiéme siécle. * Le Pére Thomassin, *Traité Historique & Dogmatique des Jeûnes de l'Eglise.*

QUATRE VILLES FORETIERES. Les quatre villes ausquelles on donne ce nom, parce qu'elles sont dans la Forêt-Noire, sont Rheinfeld, Seckingue, Lauffenbourg & Waldschut. On les trouve le long du Rhin, entre Bâle & Zurzach. Ces villes avec leur territoire, que l'on enferme dans le Brisgaw, sont de l'ancien Domaine de la Maison d'Autriche. Les Suisses, pour éloigner les armées de leurs frontiéres, ont obligé l'Empereur & le Roi de France de consentir à la neutralité de ces quatre places pendant les guerres précédentes. * Maty, *Diction. Geogr. Voyez* FORET-NOIRE.

* QUATREMAIRES (Dom Robert) né en 1611 à Courseraux au diocése de Sées en Normandie, fit profession dans la Congrégation de S. Maur le septiéme avril 1630. Il est entré dans la contestation, qui partageoit alors plusieurs Ecrivains, sur l'Auteur du livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST. Le Pére Fronteau l'attribuoit à Thomas à Kempis, & le Pére Quatremaires à Gersen ou Gessen, Abbé de Verceil, de l'Ordre de S. Benoît. Ce dernier soutint son sentiment contre le premier qui fit une Réponse, à laquelle le Pére Quatremaires fit une Replique. Gabriel Naudé piqué au vif de ce qu'on disoit contre lui dans ces Ouvrages, obtint par une requête du 17 août 1650, la permission d'en faire saisir les Exemplaires. Cela fut la source d'un long procès dont le Pére Quatremaires ne vit pas la fin, étant mort le septiéme juillet 1671, dans sa soixantiéme année. Outre les Ecrits dont on vient de parler, on a encore de lui *Privilegium Sangermanense propugnatum contra Joannis Launoii Inquisitionem.* M. du Hamel, Chancelier de l'église de Bayeux l'ayant refuté, il repliqua par l'Ouvrage intitulé, *Joannis Launoii Doctoris Parisiensis & Joannis Baptistæ du Hamel, Ecclesiæ Bajocensis Cancelarii Paradoxa.* Il est encore Auteur de plusieurs Dissertations, d'une Prose quarrée sur la mort de la Reine Anne d'Autriche, d'une Requête présentée au Clergé pour la Fête de S. Michel, d'un Eloge funébre en Prose quarrée, du célébre Jérôme Bignon, Avocat Général. Le Pére Dom le Cerf dans sa *Bibliotheque Historique & Critique des Auteurs de la Congrégation de S. Maur*, dit qu'on lui attribue un Ouvrage qui a pour titre, *Veterum Auctorum qui nono sæculo de Gratia & Prædestinatione scripserunt Opera & Fragmenta*, & qui a paru en 1650 sous le nom de Gilbert Mauguin, Président en la Cour des Monnoyes. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUATTROMANI, (Sertorio) naquit à Cosence, ville du Royaume de Naples, vers l'an 1541, d'une famille très illustre. On sait peu de chose de sa jeunesse & de son éducation, on peut seulement conjecturer qu'il fut lui-même son Maître dans l'étude des Belles Lettres. Etant à Rome en 1561, il eut occasion d'y connoître les bons Auteurs & d'y converser avec plusieurs Savans, dont il cultiva depuis avec soin l'amitié, & entre autres avec Hannibal Caro, Jerôme & Fabio Colonna, François Patricio, François Beurlo, Jérôme Wecchietti, Torquato Bembo, & Paul Manuce. Ce dernier lui procura une entrée dans la bibliothèque du Vatican, où il lut avec beaucoup d'application les Poëtes Grecs, & même les anciens Provençaux, Siciliens & Toscans, dont il faisoit beaucoup de cas, à ce qu'il paroît par ses lettres, quoiqu'ils soient à présent peu connus & peu estimez. Sa vie a été fort ambulante & s'est passée presque toute en voyages, à Rome, à Naples & ailleurs. En 1588, il entra au service de Ferrante Carafa, Duc de Nocera, dont il loue beaucoup les belles qualitez, & qui aimoit, à ce qu'il assure, les Sciences par goût & par inclination, & ne faisoit point comme tant d'autres, qui prennent chez eux des Savans seulement pour la pompe, de la même maniére qu'ils y mettent des statues & des peintures. Il lui dédia l'année suivante un abbregé qu'il publia de la *Philosophie* de Bernardin Telesio. Quoiqu'il allât de tems en tems revoir sa patrie, il demeura toujours au service du Duc jusques à sa mort, qui arriva à la fin de l'année 1593. Cette mort le mit fort à l'étroit; car il avoit fort peu de bien, & il n'en avoit guére amassé auprès de lui. L'affection & l'estime qu'il lui témoignoit, & les caresses qu'il en recevoit pendant sa vie, l'empêchoient alors de se plaindre de son peu de libéralité à son égard; mais tout cela ne lui étoit pas d'un grand secours après sa mort. Obligé de chercher de quoi subsister, il accepta avec plaisir les offres du Prince de Stigliano, Seigneur de Sablonetta, qui étoit aussi de la Maison des Carafa, & qui étant un Homme de Lettres, faisoit beaucoup de cas de lui. Ainsi après avoir fait un tour dans sa patrie, il entra à son service. Il y étoit en 1597, mais il n'y demeura pas long-tems, peut-être parce que la bien-veillance que ce Prince lui avoit témoignée ne fut pas de durée, & que la jalousie & les rapports des Courtisans altérérent les bonnes dispositions où il étoit à son égard. Il passa l'année 1598, en partie à Cosence, & en partie à Naples. Le Prince della Scalea de la Maison de Spinelli, lui témoigna beaucoup de bonne volonté, mais il le perdit en 1600, & cette perte lui causa beaucoup de chagrin. Il demeura le reste de ses jours dans sa patrie, ou du moins dans la Calabre, content du peu de bien qu'il avoit & sans en desirer davantage. On n'a sur le tems de sa mort que des conjectures fort incertaines. Charles Tramontano dans son *Epître dédicatoire des Ouvrages* d'Horace Marta, imprimez en 1616, parle de lui comme d'un homme mort depuis quelques années. Matthieu Egizio, Napolitain, qui a publié un recueil de quelques-uns de ses Ouvrages avec sa Vie à la tête, conjecture, sur quelques paroles de Scipion Ponce, qu'il est mort septuagénaire après l'an 1610, & vraisemblablement à Cosence, mais comme personne n'est nommé dans le passage qu'il cite de Ponce, on ne peut en rien conclurre de certain sur cet article. Ignace Telesio, Gentilhomme Cosentin, dit dans une lettre à Joseph Marie Sambiasi, que plusieurs conjectures le portent à croire que Quattromani est mort vers l'an 1606. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la derniére lettre qu'on ait
de

de lui, est datée de Cosence le 28 mai 1603. On ne peut nier qu'il ne fût beaucoup, principalement par rapport à la Poësie, qui avoit fait son étude favorite, mais sa vanité lui faisoit croire qu'il en savoit encore davantage, & le rendoit insupportable. D'ailleurs il n'avoit pas le goût trop sûr; ainsi on est peu surpris de lui voir recommander au Prince della Scalea, comme un livre incomparable, *la Politique de* Lipse, qui est plus propre à faire connoître la grande lecture de son Auteur, qu'à fournir les véritables régles du gouvernement. Implacable dans sa vengeance, il ne savoit ce que c'étoit que de pardonner: & dès qu'on l'avoit une fois offensé, il ne parloit jamais que de meurtre & de carnage. Il étoit extrêmement pointilleux même avec ses amis, & la moindre chose le choquoit: malgré cela il ne ménageoit en aucune manière la délicatesse des autres, & condamnoit sans aucuns égards ce qui lui paroissoit répréhensible dans leurs Ouvrages, ce qui le rendit odieux à tous les Savans de son tems. On a de lui les Ouvrages suivans, *La Philosophia di Bernardino Telesio ristretta in brevità, e scritta in lingua Toscana dal Montano Academico Cosentino; Istoria del grand Capitano, scritta da Monsignor Cantalicio Vescovo di Civita di Penna tradotta in Lingua volgare; Sposizione delle rime di Monsignor della Casa; Lettere, libri due; Il Libro dell Eneide di Virgilio tradotto in verso sciolto; Trattato della Metaphora; Parafrasi Toscana della Poëtica d'Orasio; Traduzione della Medesima Poëtica in verso Toscano; Alcune annotationi sopra di essa; Alcune Poësie Toscane e Latine.* Quattromani a encore composé plusieurs autres Ouvrages, qui n'ont jamais été imprimez. * Sa vie à la tête de ses Oeuvres. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 11. *p.* 33. *& suiv.*

QUATULCO. *Voyez* AQUATULCO.

QUE.

QUEAQUILLE, ville de l'Amérique dans la Nouvelle Espagne. Elle est située sur une riviére de son même nom, dans laquelle on entre par deux embouchures. En deux endroits les plus larges de cette riviére, qui peuvent avoir une demi lieue d'étendue, il y a deux très bonnes isles. Le négoce de cette ville, qui est assez grande & forte, est le Cacao, qui sert à faire le chocolat. Les Flibustiers s'étant rendus maîtres de cette ville en 1689, la trouvérent pleine de diverses sortes de marchandises. Il y avoit beaucoup de perles & de pierreries, une très grande quantité de vaisselle d'argent, & du moins soixante & dix mille piéces de huit. Ceux qui avoient pris la fuite par la riviére, avoient emporté leurs plus précieux effets. Les Flibustiers envoyérent leurs canots pour les poursuivre; mais comme ils ne le firent pas assez-tôt, on prit seulement un paon d'argent de vint-deux mille piéces de huit, & un aigle de vermeil doré, qui avoit servi de tabernacle à quelque Eglise, & qui pesoit soixante & huit livres. Les Flibustiers firent sept cens personnes prisonniéres tant hommes que femmes. Le Gouverneur pour se racheter avec sa famille, pour racheter les Habitans, la ville, le Fort, le canon, les navires, convint de leur payer un million de piéces de huit en or, & quatre cens paquets de farine. Les femmes de cette ville sont assez belles; mais peu chastes. * Raveneau de Lussan, *Voyage de la Mer du Sud en* 1688. *Th.* Corneille, *Dict. Geogr.*

* QUEBARE, bourg d'Espagne, dans la province d'Alava qui fait partie de la Biscaye. Il est dans le voisinage de Vittoria. L'on y voit un vieux château, qui a été fort beau, & qui le seroit encore, si l'on avoit soin de l'entretenir; mais personne n'y habite, à cause d'un Esprit follet qui s'en est saisi, dit-on, & qui fait peur à tous ceux qui y vont. * Colmenar, *Délices d'Espagne, p.* 97.

QUEBEC, ville capitale de la Nouvelle France, sur le fleuve de S. Laurent, à 20 lieues de la mer, par les 46 degrez 57 minutes de latitude-nord. Elle est batie dans une équiére formée par le fleuve & la petite riviére de S. Charles, qui vient du nord; & à l'ouest, ou plutôt au sud-ouest, elle est bordée par un Cap fort élevé qu'on appelle *le Cap aux Diamans*, parce qu'on y trouve quelques diamans plus beaux que ceux d'Alençon. Sa rade est belle & spacieuse, fermée à l'est & au nord-est par l'Isle d'Orléans; & les plus gros vaisseaux y peuvent venir. Québec a été érigé en Evêché par le Pape Clément X. Cet Evêché n'est suffragant d'aucun Archevêque, & est soumis immédiatement au Pape. L'Abbaïe de Bénévent, diocése de Limoges, Ordre de S. Antoine, & celle de l'Estrée, diocése d'Evreux, Ordre de Citeaux lui sont unies. Le revenu de cet Evêché est d'environ douze milles livres. Il y a haute & basse ville, & il n'y a d'édifice public dans la basse ville qu'une eglise dédiée à Notre-Dame de la Victoire. C'est un vœu pour la levée du siége que les Anglois avoient fait de Québec en 1690. Cette église sert de succursale. La plupart des maisons sont assez belles, & c'est le quartier de presque tous les Marchands & Artisans. La ville n'est pas moins bien bâtie; mais les chemins de l'une à l'autre sont bordez de maisons, dont la plupart appartiennent à de pauvres gens, & ne sont pas si jolies. La cathédrale, qui sert aussi de paroisse, n'est pas un bel édifice; le palais épiscopal est bâti réguliérement & commodément; le Séminaire a été brulé deux fois, & n'est pas encore tout à fait réparé; le Fort où demeure le Gouverneur général, est fort beau; les Recollets ont une très-belle église, avec un monastére qui ne dépareroit pas nos meilleures villes; les Ursulines, après deux incendies, se sont rebâties mieux qu'elles n'avoient jamais été; les Jésuites, sont encore dans la premiere maison qu'ils avent eue dans le païs, laquelle n'a ni grace, ni solidité, avec une église qui est fort jolie & très-bien ornée en-dedans: tout cela est dans la haute ville. Le Fort, par le moyen d'une magnifique galerie qui régne tout le long des bâtimens, domine la rade & la basse ville aussi bien que l'Evêché & le Séminaire. Sa Cathédrale est un peu avancée vers le milieu; les Recollets, les Ursulines & les Jésuites sont derriére. L'Hôtel-Dieu, desservi par des Religieuses Hospitaliéres, est au milieu du chemin par où l'on descend à la petite riviére. Leur maison n'est pas achevée; mais sa situation est charmante. Plus loin, tout au bas, assez près des bords mêmes de la petite riviére, est le palais où demeure l'Intendant, & où s'assemble le Conseil: c'est un bâtiment neuf, bâti à la moderne, & d'un très-bon goût. Mais tout ce qui est dans l'enceinte de la ville n'approche point de l'Hopital général, bâti à un petit quart de lieue de là, dans un terrain assez bas & marécageux, mais dans une très-heureuse situation, sur les bords de la petite riviére, qu'il enfile jusqu'à sa décharge dans le fleuve. Feu M. de S. Valier, cy devant Evêque de Québec a bâti cet hopital, où il demeuroit, & auquel rien ne manque pour l'agrément & la commodité. Il y a mis des Religieuses, qu'il a fondées, aussi-bien que les lits des pauvres. Ce Prélat étoit le second Evêque de Québec, & avoit succédé à François de Laval, mort en odeur de sainteté en 1708, 25 ans après s'être démis de son Evêché. M. de S. Valier a eu pour successeur M. de Mornay, Prieur d'Arbois, Ordre de S. Benoît, au diocése de Besançon qui eut pour Coadjuteur, en 1729, M. Dosquet qui en est actuellement titulaire, sur la démission de M. Mornay. Québec a un Etat Major, un Conseil supérieur, une Jurisdiction subalterne, un Collége de Jésuites, & un bon nombre de Marchands aisez. Sa situation la rend forte; on n'a pas laissé de commencer à la fortifier réguliérement; mais depuis vint ans on n'a fait que bâtir & démolir, & il n'y a encore rien de fort avancé. Cette ville doit sa fondation à Samuel de Champlain, qui en a été le premier Gouverneur, & qui y fit le premier établissement en 1608, & son nom a un mot sauvage qui signifie *retrécissement*, parce que le fleuve, qui depuis la mer jusques là a plusieurs lieues de large, n'a pas une demie lieue devant Québec. Cette ville fut prise en 1629, par les Anglois, qui se rendirent maîtres de tout le païs. Ils la restituérent à la France en 1632, & depuis ce tems-là ils n'ont fait que des tentatives inutiles pour s'en emparer. * *Voyage de* Champlain. *Relations de Canada. Journal d'un Voyage dans l'Amerique par le* P. de Charlevoix.

QUEBIN. *Voyez* KABIN.

* QUECCIUS (George) naquit en 1596, à Altorf, où il prit le degré de Maître en Philosophie. En 1620, il prit à Bâle celui de Docteur en Medecine. A son retour il fut reçu dans le Collége des Médecins de Nuremberg, & y pratiqua la Médecine avec beaucoup de réputation & de succès. Il mourut de dysenterie en 1632, n'ayant encore que 36 ans. On a de lui en Latin une Anatomie Philosophique, mais on n'en a que la première partie. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUECHUCABI; est une de ces montagnes qui vomissent des flammes. Elle est parmi les Andes dans le Chili, au Levant de l'Archipel d'Ancud. * Maty, *Diction. Geogr.*

QUEDA, Royaume d'Asie, voisin de celui de Tanassérim, avec une ville de son même nom. Il est dans la Presqu'isle de l'Inde delà le Gange & sur la côte orientale du Golfe de Bengale, où son étendue est assez grande vis à vis de l'Isle de Sumatra. Il s'y trouve des vins semblables à ceux de Tanasserim, & du poivre, estimé le meilleur de ces quartiers-là. Ce Royaume a son Roi particulier, mais il est Vassal du Roi de Siam. La ville de Queda ou Quedua est à six dégrez de latitude septentrionale sur la côte occidentale de la Presqu'isle de Malaca, vis à vis de la pointe septentrionale de l'Isle de Sumatra. Cette ville a un port fort fréquenté par les Européens. * Davity, *Etats du Roi de Siam.* Maty, *Diction. Geogr.*

QUEDELINBURG. *Voyez* QUEDLINBOURG.

QUEDENAU, village de la Sambie, l'une des douze anciennes parties de la Prusse, en Pologne. Il y a une église bâtie en l'honneur de S. Jacques, fort célébre par les vœux que les gens de mer faisoient à cet Apôtre dans les dangers de la navigation, & par les dons qu'ils y apportoient. * Hartknoch, *in Dissert.* 14. *de Origine Relig. Christ. in Prussia.*

QUEDLINBOURG, ville de Saxe, près d'Halberstadt, avec une célébre Abbaïe de Dames, autrefois Religieuses de l'Ordre de Saint Benoît, & présentement Chanoinesses séculiéres de la Confession d'Ausbourg. Cette Abbaïe fut fondée entre l'an 932 & l'an 936, par Henri l'*Oiseleur*, Roi de Germanie, & par la Reine Mathilde, sa femme, qui y choisirent leur sépulture. L'Empereur Henri assigna à cette Abbaïe onze mille Housses de terre, & la Housse contient environ trente arpens. Les Abbesses de Quedlinbourg tranchoient de l'Evêque, traitoient les Abbez de fils dans les rescripts qu'elles leur adressoient, & se donnoient même des airs de Papesses en décrétant par l'autorité de Saint Pierre. Elles ne pouvoient cependant suspendre que de l'Office & du Bénéfice. L'Abbesse est Princesse immédiate de l'Empire, du Cercle de la Haute Saxe: elle envoye ses Députez aux Diétes, & pour son contingent elle fournit un Cavalier & dix Fantassins. Ce fut en 1539, que la Religion Protestante y fut introduite par l'Abbesse, qui s'appelloit *Anne* de Stolberg. La ville étoit autrefois libre & impériale: mais en 1477, l'Abbesse, avec qui le Magistrat s'étoit brouillé, ayant appellé à son secours Ernest, Electeur de Saxe, son frére, ce Prince s'en rendit maître: & depuis ce tems, les Electeurs jouïssent de la supériorité dans la ville & dans le territoire, où l'Abbesse n'a que la basse Justice. * Mabillon, *Annal. Bened. tome* 3. Audiffret, *Geogr. tome* 3. *Les Antiquitez de Quedlinbourg par* Frideric Ernest Kettner, *in* 4, 1712.

CONCILE DE QUEDLINBOURG.

Herman le Lorrain, que les partisans du Pape Grégoire VII, avoient élu Roi des Romains, pour l'opposer à l'Empereur Henri IV, passa les Fêtes de Pâques de l'an 1085, à Quedlinbourg, & y fit tenir un Concile en la présence du Légat du saint Siége. On y prononça anathême contre l'Antipape Guibert, contre les Henriciens, & contre plusieurs autres. Henri, fils du même Empereur Henri, tint une autre assemblée à Quedlinbourg en 1105. D'autres veulent que ç'ait été à Northausen en Thuringe. Il est constant du moins que le Prince Henri s'étoit déja revolté contre son pere; & que dans cette assemblée Gebhard, Evêque de Constance, lui en donna l'absolution de la part du Pape. On y fit aussi des réglemens pour la réforme des mœurs, & contre l'incontinence des Clercs. * *Conjuitez* Othon de Frisinghen, l'Abbé d'Ursperg, Trithême, &c.

LISTE DES ABBESSES DE QUEDLINBOURG.

1. *Mathilde*, fille de Henri l'*Oyseleur*, premiére Abbesse, nommée par l'Empereur: on ne sait pas le tems de sa mort.
2. *Mathilde* II, fille d'Othon I, Abbesse en 968: cela paroît par la Bulle de Jean XIII, qui lui est adressée.
3. *Adelaïde*, fille d'Othon II, créée au mois de mai de l'année 999: elle vivoit encore en 1038: elle n'avoit qu'onze ans quand elle fut sacrée.
4. *Béatrix*, fille de l'Empereur Henri III, Abbesse en 1044.
5. *Adelaïde* II, seconde fille de Henri III, Abbesse en 1069: ce fut du tems de cette Abbesse en l'année 1070, que l'Eglise de Quedlinbourg fut réduite en cendres, avec tous les édifices qui en étoient proche. On attribue à cet incendie la perte de plusieurs anciens documens.
6. *Agnès* I: cette Abbesse n'est pas bien connue. On ne sait si elle n'étoit point fille de l'Empereur Henri IV. Le tems de son élection n'est pas marqué.
7. *Gerburge*, qui fut Abbesse depuis l'année 1108, jusqu'à l'année 1138.
8. *Béatrix* II, parente de l'Empereur Frédéric Barberousse, Abbesse en 1139.
9. *Adelaïde* III, Comtesse Palatine, Abbesse en 1163.
10. *Agnès* II, fille du Markgrave de Misnie, Abbesse en 1184.
11. *Sophie*, fille de Frédéric, Markgrave de Misnie, Abbesse en 1206.
12. *Bertrade* I, de Crosick, Abbesse en 1225: c'est la premiére qui n'a pas été Princesse. La Noblesse posséda ensuite l'Abbaie pendant 230 ans, y ayant eu 13 Abbesses de suite, qui n'étoient que de Maisons nobles.
13. *Cunigonde* de Kranichfeld, Abbesse en 1230.
14. *Osterlinde* de Falckenstein, Abbesse en 1231.
15. *Gertrude* d'Amfurt, Abbesse en 1233.
16. *Bertrade* II, Abbesse en 1270. On remarque que Jourdan de Hadmersleben avoit épousé sa sœur.
17. *Jutta* de Kirchberg, Abbesse en 1313.
18. *Luccarde* de Stolberg, Abbesse en 1348.
19. *Agnès* III, de Scrapelau, Abbesse en 1357.
20. *Elisabeth* I, de Hackborn, Abbesse en 1364.
21. *Marguerite* de Scrapelau, Abbesse en 1377.
22. *Ergarde*, ou *Luccarde* de Kirchberg, Abbesse en 1381.
23. *Adelaïde* d'Isenbourg ou Ysenbourg, Abbesse en 1407.
24. *Anne* I, de Gratz, Abbesse en 1435.
25. *Hedwige*, Princesse de la Maison Electorale de Saxe, Abbesse en 1457. Elle fut sacrée & installée à l'âge de 13 ans, mais sous la condition de ne gouverner qu'avec l'assistance d'une ou de plusieurs Chanoinesses. *Voyez* la Bulle de Calixte III, du 22 Avril 1458, *p.* 548.
26. *Magdelaine*, Princesse d'Anhalt, Abbesse en 1511.
27. *Anne* II, de Stolberg, Abbesse en 1515. Ce fut elle qui embrassa la Réformation, & qui supprima les Cérémonies Romaines en 1539. Elle avoit été sacrée à l'âge de 15 ans.
28. *Elizabeth* II, de Reinstein, Abbesse en 1574.
29. *Anne* III, de Stolberg, Abbesse en 1584.
30. *Marie*, Princesse de Saxe-Weimar, Abbesse en 1601.
31. *Dorothée*, Princesse de la Maison Electorale, Abbesse en 1610.
32. *Dorothée-Sophie*, Duchesse de Saxe, Abbesse en 1618.
33. *Anne-Sophie* I, Comtesse Palatine, Abbesse en 1645.
34. *Anne-Sophie* II, Landgrave de Hesse, Abbesse en 1681.
35. *Anne-Dorothée*, Duchesse de Saxe, Abbesse en 1685.

QUEENBOROUGH ou QUEENSBOROUGH, capitale de l'Isle de *Shepey* dans la Province de Kent en Angleterre, au canton de Scray. Cette ville, qui est au Couchant de l'Isle, a le privilége d'envoyer deux Députez au Parlement, & est ornée d'un Collége Royal. * *Etat de la Grande Bretagne sous George* II. *tome* 1. *p.* 80.

* QUEENESFERRY, bourg d'Ecosse, dans la Lothiane. Il est à peu près au nord-ouest d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* QUEENESTOWN, MARYBURG ou MARYBORROW, ville d'Irlande, capitale de Queenscounti. Elle est à peu près au sud-ouest de Dublin, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

QUEENSCOUNTI ou COMTÉ DE LA REINE, province d'Irlande en Lagénie, avec titre de Comté, a pour capitale Queenstown. Ce nom de Comté de la Reine lui a été donné en l'honneur de Marie, fille de Henri VIII, Reine d'Angleterre. * Camdem. Sanson.

* QUEICH, petitte riviére d'Allemagne, prend sa source dans le Duché de Deux-Ponts, coule de l'ouest à l'est, arrose Anweil, passe à Landau, & se décharge dans le Rhin à Germersheim.

QUEICHEU, Province de la Chine, la plus rude & la moins cultivée de la Haute Asie, à cause de ses montagnes inaccessibles qui sont pourtant habitées par quelques peuples sauvages qui ne reçoivent ni les loix ni les coutumes des Chinois. Au contraire, ils leur font souvent la guerre & portent la désolation dans leurs terres, sans se soucier des menaces de l'Empereur. C'est ce qui l'a obligé, pour reprimer leurs invasions & arrêter leurs conquêtes, de faire bâtir quantité de forteresses sur leurs frontiéres & de les munir de bonnes garnisons. Ce païs a pour bornes du côté de l'Orient & du sud-est, la province de Quangsi, du côté du nord-est & du nord-ouest celle de Suchuen, & des autres côtez la province de Junnan. Autrefois il ne portoit point le nom de Province; mais une partie dépendoit de la Province de Suchuen, l'autre de celle de Huquang, & des autres Provinces de la Chine. C'est la famille de Taiminga, qui l'a réduite en Province, à cause que la premiére famille Tartare d'Ivena y avoit érigé quantité de Forts & de châteaux. Ce fut par là que les Tartares entrérent après qu'ils eurent conquis les Royaumes de Mien & de Junchang, & quelques autres situez au delà du Gange. Ils se poussérent de là par la partie orientale de la Province de Suchuen jusqu'au Royaume de Tibet, & entrérent jusques dans les terres du Prêtre-Jean. Ils pénétrérent enfin jusqu'au Royaume de Tanyn, dont ils se rendirent maîtres, retournérent de nouveau par le côté occidental de la Province de Xensi, & entrérent dans le Catai, qui est la Chine, où, après avoir combattu & mis en déroute les Tartares de Kin, ils s'emparérent de Maugin & de diverses autres contrées. La Province de Queicheu n'a que huit villes principales assez médiocres, quatre citez considérables & quatre villes militaires avec quantité de forteresses. Les villes principales sont, Queyang, Sucheu, Sunan, Chiniven, Xetien, Tuggin, Liping, & Tucho. Les citez, Pugan, Jungning, Chinnig, & Ganxun, & les villes militaires Futing, Sintieu, Pingire, & Lungli. Les forteresses ont été bâties comme on l'a dit pour reprimer la violence des Montagnards, qui se jettent quelquefois à grosses bandes sur les Voyageurs, les dépouillent & les massacrent. Le nombre des montagnes de cette contrée, où il n'y a rien de remarquable, si ce n'est dans celle de Lochung, dont les Habitans sont tous boiteux, sert beaucoup aux embuscades de ces Brigands. On compte dans cette Province quarante-cinq mille trois cens cinq familles assujetties à l'obéïssance de l'Empereur, & environ deux cens trente mille hommes. Comme le païs produit peu de grains, il ne contribue que quarante-sept mille six cens cinquante-huit sacs de ris, & cinq mille neuf cens piéces de toile. Tout ne pouvant suffire pour entretenir les garnisons, l'Empereur est obligé de contribuer de son épargne. On tient que ce païs a quantité de vallées au milieu des montagnes, & que ces vallées sont couvertes de riches campagnes & prairies, où ces Montagnards nourrissent force porcs, chevaux, & vaches. Quelques-uns en troquent contre du sel & autres denrées nécessaires à la vie. On assure encore que les montagnes sont pleines d'or, d'argent, de mercure & d'autres choses fort précieuses. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *c.* 52. Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

QUEICHEU, ville de la Chine, sixiéme Capitale de la Province de Suchuen, en Latin *Queicheum*. Elle est située sur les bords du fleuve Kiang, qui la rend marchande & opulente, & il y a un bureau, où l'on paye le péage des denrées qu'on y apporte. Les petites villes qui en dépendent sont, Coxan, Tachang, Taning, Juniang, Van, Cai, Ta, Sinning, Leangxan, Kienxi, Taiping & Thungiang. Le territoire en est très fertile & tout y est cultivé, si ce n'est que les rochers & les montagnes pleines de pierre, s'opposent à l'industrie des Laboureurs. Il y en a d'effroyables, sur tout dans les lieux septentrionaux, & qui ne sont habitées que par un peuple sauvage, qui ne reconnoît aucune domination. Cette ville a au Nord le mont de Chekia, qui enferme les ruines de la ville royale des Rois de Jaso. Le mont de Tulie est si haut, que les Habitans disent qu'il n'y a point d'oiseau qui entreprenne de voler jusqu'à son sommet. Il y a dans ces quartiers des puits à sel, force musc, des perdrix, des citrons & des oranges. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 38. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* QUEILES, petite riviére d'Espagne, prend sa source vers les confins de la Castille Vieille, traverse l'extrémité occidentale & septentrionale de l'Aragon, arrose la ville de Tarraçona, entre dans le Royaume de Navarre, coule de sud-ouest au nord-est, & se rend dans l'Ebre à Tudela.

* QUEISS, riviére d'Allemagne, sépare la Haute Lusace de la Silésie, prend sa source dans le Duché de Jawer, coule à peu près du sud au nord, & se rend dans le Bober un peu au dessus de Sagan.

QUEITE, ville de la Chine. C'est la seconde de la province de Honan, & elle a huit autres villes sous sa jurisdiction. * Mary, *Diction. Geogr.*

QUEIXOME, Isle de l'Asie. Elle est située proche de la Terre-Ferme de la Perse, dont elle est séparée par un bras de mer, qui a trois lieues en sa plus grande largeur & moins de demi-lieue dans quelques endroits. Cette isle, que ceux du païs appellent *Broct*, & quelques autres *Quixume*, est environ à trois lieues d'Ormus. Sa longueur est de vint-cinq à trente lieues & sa largeur à peu près de trois. Il y a deux villes principales dont l'une s'appelle *Arbeu*, & l'autre *Honeal*. Les autres lieux sont Lapht, port de cette isle, de même que Darbagon proche de Lapht, &c. Les Portugais s'en étant rendus les maîtres vers l'an 1623, y bâtirent une forteresse, qui fut estimée

une

une des meilleures du Levant. * Davity, *Royaume d'Ormus.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

* QUEIXOME ou QUESMO petite isle d'Asie, dans le Golfe Persique. Elle s'étend en longueur de l'est à l'ouest, & n'a pas beaucoup de largeur. Elle est à l'ouest de l'isle d'Ormus dont elle n'est pas fort éloignée. * M. Delisle, *Carte de l'Empire des Turcs, de l'Arabie & de la Perse. Carte de l'Empire des Perses.*

QUELEEN (François) Religieux de l'Ordre des Chartreux, a composé quelques Traitez, & est Auteur d'un Ouvrage intitulé *la Description de la Mort.* * Possevin en fait mention, *in Appar. Sacr.* & Petreius, *Biblioth. Carthus. p. 95.*

QUELERNE, isle. *Voyez* QUILERNE.

QUELHAT. *Voyez* CALHAT.

QUELLENEC (Charles de) Baron du Pont en Bretagne, prit le nom de Soubise, lorsqu'en 1568. Il épousa *Catherine* de Parthenay, fille unique de *Jean* de Parthenay, Seigneur de Soubise, & fut en son tems un des plus zélez de la Religion Reformée. Il fut du nombre de ceux qui furent massacrez le jour de la saint Barthélemi. Sa femme, ou plutôt la mére de sa femme, lui avoit intenté un procès de séparation pour cause d'impuissance. C'est elle qui épousa depuis *René* II, de Rohan, & qui montra son zéle pour le Calvinisme au siége de la Rochelle. *Voyez* SOUBISE. * De Thou, *Hist.* Ulric Hubert, *Hist. Civile*, *tome* 2. Varillas. Bayle, *Diction. Crit. edit. de* 1702.

QUELPARTS, isle de l'Océan Oriental. Elle est à douze lieues de la pointe de la Corée vers le midi. Son circuit est de quinze lieues; sa ville capitale Moggan ou Mocxo; & son Maître le Roi de Corée. * Maty, *Diction. Géogr.*

QUE'LUS, branche de la Maison de Lévi. *Voyez* LE'VI.

* QUENDI ou CHENDI FERENTZ ou FERENTY (François) fut intime ami du Cardinal George Martinusius, Primat & Régent du Royaume de Hongrie, assassiné par les ordres du Marquis Castaldo, Lieutenant-Général du même Royaume, de la part de Ferdinand, Roi des Romains. Les Heiduques, résolus de venger la mort de ce Cardinal, s'assemblérent sous le commandement de Paul Banco leur Capitaine, dans l'espérance que Quendi se joindroit à eux. Mais Quendi ayant été arrêté par Castaldo, par lequel il se laissa gagner, Banco congédia ses Heiduques, jusqu'à ce qu'il trouvât une occasion plus favorable pour venger la mort du Cardinal. Quendi rendit de grands services à Castaldo, & l'aida à affermir en Hongrie l'autorité du Roi Ferdinand; mais en 1552 il se joignit à Petrowitz pour traverser Castaldo & le chasser, s'il étoit possible, de la Transsylvanie. Ils firent quelques tentatives inutiles, pour en venir à bout, & Castaldo sut les éluder. Quendi conserva toujours beaucoup de crédit, & l'Histoire en parle comme d'un homme très politique, brave, & de bon conseil dans les occasions importantes. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUE'NE (Du) *Voyez* QUESNE.

QUE'NE, riviére. *Voyez* QUENNE.

QUENEL. *Voyez* QUESNEL.

QUENNE ou QUESNE, petite riviére de France dans le Nivernois, prend sa source dans le voisinage de Saint-Sauge, coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans l'Airon un peu au dessous de Cercy-la-Tour.

QUENNEMARS. *Voyez* KENNEMARS.

QUENOCQUE. *Voyez* KNOCQUE.

QUENSTEDT (Jean-André) Allemand, natif de Quedlinbourg, ville de la Haute Saxe, vivoit dans le XVII siécle, & composa un Traité en forme de Dialogue, du païs, des différens endroits, & du tems de la naissance des Hommes de Lettres, qui ont vécu depuis le commencement du monde jusqu'en l'an 1600. On voit par son livre qu'il n'étoit pas fort savant dans la Géographie; car il a fait dans cet Ouvrage de grosses fautes, & en assez grand nombre. Il publia en 1685, un Systéme de la Théologie de ceux qui suivent la Confession d'Ausbourg, en quatre volumes, *in folio.* On remarque dans ce dernier Ouvrage un zéle extrême pour le Luthéranisme, & une grande animosité contre les Catholiques, jusqu'à rapporter de pures badineries pour marquer sa passion. Il est mort le 22 mai 1688, âgé de 71 ans. * Le Pére Labbe, *Biblioth.* Baillet, *Jugemens des savans* &c., *tome* 2. *partie* 1. *p.* 23. *n.* 66. edit. d'Amsterdam 1725.

QUENTAL (Barthélemi du) Instituteur de la Congrégation de l'Oratoire en Portugal, étoit né l'an 1616, dans une des Isles Açores. Après avoir pris les degrez à Evora, il prêcha avec autant de succès que de zéle; & le Roi D. Jean IV. l'ayant fait Confesseur de sa maison, il commença dans la chapelle royale les exercices de l'oraison mentale, avec quelques autres Prêtres, avec qui il fonda quatorze ans après, savoir en 1668, la nouvelle Congrégation, qui fit de grands progrès de son vivant. Le Roi D. Pierre II ne put lui persuader d'être son Confesseur, ni d'accepter l'Evêché de Lamégo; mais il voulut bien être Député de la Junte des Missions. On a de lui plusieurs volumes de Méditations sur les Mystéres, & des Sermons écrits en Portugais. Il termina une vie pieuse par une sainte mort le 20 Décembre 1698, âgé de 72 ans. * *Mémoires de Portugal.*

QUENTEL (Pierre) Imprimeur, s'est rendu célébre dans la ville de Cologne sur la fin du XVI siécle. Ce qui l'a le plus mis en vogue, c'est l'édition qu'il a faite de tous les Ouvrages de Denys le Chartreux, qui ne sont pas en petit nombre. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 1. *partie* 2. *p.* 62. *n.* 38. édit. d'Amsterdam 1725.

QUENTIN (saint) Martyr en Vermandois dans le troisiéme siécle, étoit, si l'on en croit ses Actes, Romain, & fils du Sénateur Sénon. On prétend qu'il fut envoyé dans les Gaules avec saint Lucien & quelques autres, qu'il pénétra jusqu'à la ville d'Amiens, qu'il y prêcha l'Evangile, & qu'il y souffrit le martyre sous les Empereurs Dioclétien & Maximien *Hercule*, par les ordres de Riccius Varus, Préfet du Prétoire dans les Gaules, qui le fit arrêter, amener devant lui, & tourmenter cruellement à diverses fois; qu'ensuite il fut conduit d'Amiens à Auguste, capitale de Vermandois; & qu'ayant persisté généreusement dans la confession de Jesus Christ, il fut percé de broches & de clous, & qu'il eut la tête tranchée le 31 d'octobre de l'an 287. On tient que son corps fut jetté dans la Somme; qu'il fut reporté à la ville d'Auguste, & enterré sur une montagne proche du lieu où il avoit été trouvé; que dans la suite il se fit plusieurs miracles en cet endroit; que saint Eloi, Evêque de Noyon & de Vermandois, découvrit le corps de ce Saint en 641 & le plaça dans l'église derriére l'autel; qu'il fut depuis transféré dans la grande église de Saint Quentin l'an 825, d'où il fut porté à la ville de Laon l'an 881 & rapporté l'an 885 & 893. Depuis ce tems-là la ville a pris le nom de S. Quentin. * Grégoire de Tours *de Glor. Martyr. cap.* 73. *Vita Eligii per* Audoënum. Le Cointe, *Annal. Franc.* Almeral, *Historia Augusta Veromanduorum.* Tillemont, *tome* 5. Baillet, *Vies des Saints*, 31 novembre.

QUENTIN (Saint) ville. *Voyez* SAINT QUENTIN.

* QUE'RAS (Mathurin) Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, né à Sens ou dans le diocése, le premier d'août 1614, d'une famille pauvre & de basse extraction, se distingua par son mérite, de sorte que Louis Henri de Gondrin, Archevêque de Sens le mit à la tête de son Séminaire, lui donna le gouvernement de plusieurs monastéres de filles, & le fit un de ses Grands Vicaires. Le plus connu de ses Ecrits, & qui est devenu fort rare, porte ce titre, *Eclaircissement de cette célébre & importante Question, si le Concile de Trente a décidé ou declaré que l'attrition conçue par la seule crainte des peines de l'Enfer, & sans aucun amour de Dieu, soit une disposition suffisante pour recevoir la rémission des pechez & la grace de la justification au Sacrement de Pénitence.* Il édifia par son exemple & instruisit par ses livres, par ses conseils & par ses exhortations. Il fut exclus de la Sorbonne, pour avoir refusé de signer le Formulaire. Il passa les 35 derniéres années de sa vie dans la douleur, & l'on attribue cet état d'infirmité aux jeûnes fréquens & rigoureux qu'il ajoûtoit à ceux qui sont ordonnez par l'Eglise. Il mourut le neuviéme avril 1695, âgé de 80 ans, huit mois & neuf jours. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUERASQUE. *Voyez* QUIERAS.

QUERCI ou QUERCY, province de France, entre le Périgord, le Rouergue, l'Auvergne, le Languedoc & le Limosin, étoit le séjour des *Cadurci* de César, qui fournirent jusqu'à douze mille hommes dans la Ligue des Gaulois contre les Romains. Cahors en est la ville capitale. Les autres sont Montauban, Moissac, Lauzerte, Gourdon, Martel, Figeac, Souillac, Négrepelisse, &c. Les Habitans divisent leur païs en Haut & Bas Querci; & marquent le Haut Querci par le nom de Causse, qui est celui des vallées qu'on trouve le long du Lot. Ils appellent villes basses celui qui se trouve aux environs de l'Aveirou. Le païs est fertile en blez, en vins blancs, en prunes, en bétail, &c. On y trouve aussi des tulipes singuliéres & de diverses espéces, qu'on ne voit pas ailleurs. Le Querci dépend du Parlement de Toulouse, & de la Généralité de Montauban, qui a sous soi trois élections, Cahors, Montauban & Figeac. Ces trois villes ont aussi des Siéges royaux, de même que Lauzerte, Figeac & Gourdon. Les Comtes de Toulouse furent aussi Comtes de Cahors, jusqu'à Raymond l'*Ancien*, qu'on dépouilla de ses biens pour avoir pris le parti des Albigeois. Guillaume de Cardillac, Evêque de Cahors, qui avoit suivi Simon de Montfort, profita du Comté de Cahors, dont il fit hommage au Roi. Ensuite le Querci fut uni à la Couronne au commencement du régne de Philippe *le Hardi*, comme étant de l'héritage des Comtes de Toulouse. En 1306, le Roi Philippe *le Bel* transigea avec Raymond Pauchelli, Evêque de Cahors, tant pour le Domaine, que pour le droit de pariage, & lui permit de prendre le titre de Comte. * Guillaume des Vaux-de-Cernay, *Hist. Albig. c.* 55. & 57. Haute-Serre ou Altesérra, *Hist. Aquit.* La Croix, *de Episc. Cadurc.* Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse.* Du Puy, *Droits du Roi.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

QUE'RENGHI (Antoine) né à Padoue en 1546, se rendit très habile dans les Sciences, & fut Sécretaire de quelques Cardinaux & du Sacré Collége, sous cinq Papes. Il fut pourvu par le Pape Clément VIII, d'un canonicat à Padoue, où il vivoit conversant avec les Gens de Lettres; mais il fut rappellé à Rome par le Pape Paul V, qui le fit Camérier secret, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, & Prélat ordinaire. Il eut les mêmes emplois sous Grégoire XV & sous Urbain VIII, & mourut dans la même ville de Rome l'an 1633, âgé de 87 ans. Le Roi Henri IV l'avoit voulu attirer en France; & le Duc de Parme lui avoit fait des offres très considérables, pour l'engager à venir chez lui travailler à l'Histoire d'Alexandre Farnése son pére, Duc de Parme. Il a composé divers Ouvrages en Latin & en Italien, & en a aussi traduit du Grec; car les Langues savantes lui étoient familiéres. Ses Poësies Latines & Italiennes ont été souvent imprimées, & sont fort estimées, comme *Hexametri carminis libri sex; Rapsodia variorum carminum, libri quinque.* * *Voyez* ce qu'en dit Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 2. *p.* 50. *n.* 1422. édit. d'Amsterdam 1725. Thomasini, *in Elog. Illustr. Viror. partie* 2. Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter.*

QUE'RENGHI (Flavius) neveu d'*Antoine* Quérenghi, dont nous venons de parler, excella dans la Philosophie Morale, qu'il enseigna publiquement avec beaucoup de réputation. Joan. Imperialis, *in Musæo Histor.*

QUER-

QUERFURT ou QUERNFURT, ville médiocre & château sur les frontiéres de Thuringe. Les anciennes masures font comprendre qu'elle étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'est aujourd'hui. En 1655, elle fut presque entiérement consumée par le feu; car outre le château il n'y eut qu'une seule maison dans la ville & quelques-unes du fauxbourg de conservées. On la rebâtit ensuite, & on environna le château de murs & de fossez. Depuis 1630, jusques en 1642, cette ville souffrit beaucoup de la guerre. Il y a dans son voisinage une prairie qu'on appelle *le pré de l'Ane*, qui doit avoir reçu ce nom l'an 1006, & voici de quelle maniére. On dit que dans ce temslà Brunon, ou selon d'autres Burchard, Gentilhomme de Quernfurt & Chapelain de l'Empereur Henri II, voulant aller en Prusse dont il avoit cy-devant converti les Habitans, son âne s'arrêta tout court sur ce pré comme autrefois l'anesse de Balaam, & ne voulut plus avancer d'un seul pas. Gebhard, frére de Brunon, lui conseilla de s'en retourner à Quernfurt. En mémoire de ce fait, Brunon fit bâtir là une chapelle, que le Pape dota de quelques indulgences. Cela donna occasion d'y établir une foire annuelle, qu'on nomme encore aujourd'hui *la foire du pré de l'âne*. Cette ville au reste eut autrefois ses propres Seigneurs dont l'Empereur Lothaire, huit Burgraves de Magdebourg & plusieurs Evêques sont sortis. Leur famille s'éteignit en 1496, & passa entre les mains de l'Archevêque de Magdebourg. En 1635, par le traité de Prague, la ville de Quernfurt, & ce qui en dépend, passa dans la Maison Electorale de Saxe. Aujourd'hui la Maison de Saxe-Weissenfels la posséde sous le titre de Principauté immédiate. Cette Principauté comprend outre la ville de Quernfurt, Dahme, Juterbock, Burg & quatre Bailliages dans la Thuringe, qui sont Saxenburg, Heldrungen, Wendelstein & Sittichenbach. La Maison Electorale de Brandebourg ayant formé quelques prétentions sur les Seigneuries, situées dans le païs de Magdebourg, on accommoda cette affaire le 14 Juillet 1687, en cédant à l'Electeur de Brandebourg la ville & le Bailliage de Burg. * Spangenberg. Schneider, *Quernf. Coron.* Peckenstein, *Theatr. Sax.* Zeiler, *Topogr. Sax. Super. Europ. Herold, partie* 1. *p.* 237. *& suiv.* Muller, *Annal. Saxon. Diction. Allemand.*

QUERHOENT ou KERHOENT, est une ancienne Maison de Bretagne, dont l'on rapporte ici la postérité depuis Paul qui suit, telle qu'elle a été fournie.

I. Paul, Seigneur de Querhoent, mourut vers l'an 1105. Il avoit épousé *Damette* de Lavalot, fille de *Marc*, Chevalier, Seigneur de Lavalot, de qui il a eu 1. Tanguy qui suit; 2. *Allonne*, épouse de *Pierre*, Sire de Vieux-Chatel, Chevalier, mort vers l'an 1150; 3. *Aliette* mariée à *Tanguy* de Lozerec, Chevalier; 4. *Guiette* femme de *Claude*, Chevalier, Seigneur des Aubrais; & 5. *Andréinne* de Querhoent, alliée à *Perceval*, Chevalier, Seigneur de Kerjaulan.

II. Tanguy, I. du nom, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1140, avoit épousé *Hamonne* de Kernabat, fille de *Hamon*, Chevalier, Seigneur de Kernabat, dont il eut 1. Hervé qui suit; 2. *Tanguy*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Kergoff & de Kertanguy, mort l'an 1170, tige de la branche des Seigneurs de Kergoff & de Kertanguy, finie au XIII degré en *Paul*, l'an 1480; 3. *Hardoine*, mariée à *Rivalon*, Seigneur de Kérocke; 4. *Tanguye*, épouse de *Tristan*, Chevalier, Seigneur de Coetqueisein; 5. *Mardronne*, femme de *Simon*, Chevalier, Seigneur de Guicaznou; 6. *Aliette*, alliée à *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Kérarzo; & *Andréinne* de Querhoent, mariée à *Maurice*, Chevalier, Seigneur de Drennec.

III. Hervé, Seigneur de Querhoent, mourut l'an 1169. Il avoit épousé *Rivalle* Adam, fille d'*Alain* Adam, Chevalier, Seigneur de Rivalle & de Brignou, dont il eut 1. Vincent qui suit; 2. *Mercule*, mariée à *Jabel*, Chevalier, Seigneur de Kerlevennat; 3. *Rivalle*, épouse de *Jacquet*, Seigneur d'Argenton, Chevalier; 4. *Hervette*, alliée à *Alain*, Chevalier, Seigneur de Botquenel; & 5. *Adelisse* de Querhoent, femme de *Conan*, Seigneur de Brelidy, Chevalier.

IV. Vincent, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1201, eut d'*Andronne* d'Annudé, fille d'*Andron*, Chevalier, Seigneur d'Annudé, 1. Olivier qui suit; 2. *Vincente*, alliée à *Alain*, Chevalier, Seigneur de Bruanval; 3. *Andronne*, femme de Lancelot le Barbier, Chevalier; 4. *Adelisse*, épouse d'*Olivier* de Kergomar, Chevalier; & 5. *Geffrine* de Querhoent, mariée à *Tugdual-Jacques* de Bolisat.

V. Olivier, I. du nom, Seigneur de Querhoent, mourut l'an 1232, ayant eu de *Gilette* d'Audené, fille de *N*.... Seigneur d'Audené, Chevalier, 1. Prigent, qui suit; 2. *Vincent*, mort l'an 1261, tige de la branche des Seigneurs de Kergoulouruven, finie au XIII degré en *Paul*; 3. *Gillette*, femme de *Maurice* de Bilan, Chevalier, Seigneur de *Launay*; 4. *Olive*, mariée à *Hell*, Chevalier, Seigneur de Château-Fur; & 5. *Philippote* de Querhoent, épouse d'*Eon*, Seigneur de Château-Gal, Chevalier.

VI. Prigent, Seigneur de Querhoent, mourut en 1262. Il avoit épousé *Conane* de Brelidy, fille de *Rivalon*, Chevalier, Seigneur de Brelidy, dont il eut 1. Tanguy, II. du nom, qui suit; 2. *Prigente*, alliée à *Antoine* de Canu, Chevalier; & 3. *Comane* de Querhoent, mariée à *Jean*, Chevalier, Seigneur de Coetmanach.

VII. Tanguy, II. du nom, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1284, avoit épousé *Guyomarde* de Botguignen, fille de *N*.... Seigneur dudit lieu, Chevalier, dont il eut, 1. Hervé, II. du nom, qui suit; 2. Tanguy, III. du nom, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Harlan *& de* Bois-Ruault, *mentionnée cy-après*; 3. *Tanguye*, femme de *Sylvestre*, Seigneur de Coetlestremeur, Chevalier; & 4. *Guiomare* de Querhoent, épouse de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Coetmur.

VIII. Hervé, II. du nom, Seigneur de Querhoent, mourut l'an 1320. Il avoit épousé *Jesseline* de Bruanval, fille de *Jesselin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont il eut 1. Eon qui suit; & 2. *Jesseline* de Querhoent, épouse de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Coudmate.

IX. Eon, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1359, avoit épousé *Charlotte* le Barbu, fille de *Charles* le Barbu, Chevalier, dont il eut 1. Artur qui suit; 2. *Eonne*, alliée à *N*.... Chevalier, Seigneur de Coetmeret; & 3. *Magdelaine* de Querhoent, femme de *Tanguy* de Miguel, Chevalier.

X. Artur, Seigneur de Querhoent, s'allia à *Olive* du Brignou, fille d'*Olivier* du Brignou, Chevalier, dont il eut 1. Nicolas qui suit; 2. *Arture*, mariée à *N*.... de Château-Vieux, Chevalier; 3. *Prégente*, alliée à *Hervé*, Chevalier, Seigneur de Château-Men; & 4. *Monique*, épouse de *N*.... Seigneur de Coetuhan, Chevalier, mort l'an 1390.

XI. Nicolas, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1420, avoit épousé *Anne* Huon, fille & principale héritiére d'*Eon*, Seigneur de Trohéon, & d'*Annette* du Châtel, dont il eut 1. Pierre qui suit; 2. *Aliette*, épouse de *Joachim* de.... 3. *Tanneguye*, femme de *N*.... de S. Gouenou, Chevalier, Seigneur du Brignou; 4. *Eonne*, mariée à *N*.... de Tregetmornan, Chevalier; & 5. *Gillette* de Querhoent alliée à *N*.... de Lanvellan, Chevalier.

XII. Pierre, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Querhoent & de Trohéon, se trouve nommé parmi les Chevaliers & Ecuyers de l'Evêché de Léon, qui prêtérent serment de fidélité au Duc de Bretagne l'an 1437. Il comparut à la réformation de 1443, & est nommé dans l'enquête faite pour la réformation des feux de la paroisse de Sibiril au même Evêché, le 17 Décembre de la même année. Il fonda la chapelle de S. Nicolas en la ville de S. Pol-de Léon, dans l'église de S. Pierre, & mourut l'an 1450. De son épouse *Haroüise* de Kérouseré, fille de *Jean* de Kérouseré, & de *Jeanne* de Rosmadec, il eut 1. Jean qui suit; 2. Pierre *qui continua la postérité rapportée, après celle de son frére aîné*; & 3. *Marguerite*, alliée à *Guyon*, Seigneur de Coetqueisein, dont naquit *Maurice* de Coetqueisein, qui épousa *Aliette* de Kergournadech, laquelle devint héritiére de sa Maison en 1482, & son mari fut chargé d'en prendre le nom & les armes. Elle fut ayeule de *Jeanne*, héritiére de Kergournadech, mariée à *Alain* de Querhoent, II. du nom, Seigneur de Trohéon, *comme on le verra cy-après*.

XIII. Jean, Chevalier, Seigneur de Querhoent & de Trohéon est mentionné parmi les Chevaliers, Capitaines & Gendarmes, nommez pour aller sous la conduite de Bertrand de Dinan, Maréchal de Bretagne & Jacques de Dinan son frére en France, avec Richard de Bretagne, quatriéme fils du Duc Jean V, vers le Roi Charles VI, Monseigneur le Dauphin, & le Duc de Bourgogne, & qui reçurent leurs gages d'un demi mois à Nantes le septiéme septembre 1419, ainsi qu'il se voit aux *Preuves de l'Histoire de Bretagne* par Dom Lobineau, *p.* 969. Comme son pére vivoit encore, il n'y est nommé que Jean de Kercoent, de même que dans les Comptes du Receveur Général de Bretagne depuis le 13 avril 1423 jusqu'au premier de novembre 1426, où il est alloué une somme à Jean de Kercoent & à Lain de Kérazret, pour mettre sus certain nombre de vaisseaux pour cuider de prendre l'Ambassade d'Olivier de Blois qui alloit en Angleterre. * *La même Hist. Preuves, p.* 969. Il avoit épousé *Annette* de Bresceillac, fille de *Perceval*, Seigneur de Bresceillac, Chevalier, dont il eut pour fille unique *Isabeau*, héritiére de Querhoent, qui porta cette Terre en mariage à *Henri* de Nevet, Chevalier, qu'elle épousa par contract du 16 février 1452. La Seigneurie de Querhoent passa dans la suite par succession, dans la Maison de Kerian, d'où elle est venue dans celle des Seigneurs de Koetanscourt, héritiers de Kerjan & qui la possédent aujourd'hui.

XIII. Pierre de Querhoent, II. du nom, partagea avec son frére *Jean* susmentionné, la succession de *Pierre*, Seigneur de Querhoent, leur Seigneur & pére, & de la Dame leur mére *Haroüise* de Kérouseré, le 16 février 1452, auquel acte assistérent Henri de Nevet & Isabeau de Querhoent sa compagne. Il est à présumer que c'est lui qui se trouve sous le nom de *Pierre* de Kercoent parmi les Gentilshommes de l'Evêché de Léon qui firent serment au Duc Artus III, en 1437. * Dom Lobineau, *Preuves, p.* 1047. Si c'eût été son pére, il auroit été qualifié Seigneur de Kercoent. De son épouse *Soudanne* de Bodister, fille de *Henri*, Seigneur de Bodister, Chevalier, issu de la Maison de Dinan-Montafilan, il laissa 1. Pierre, III. du nom, qui suit; 2. *Aliette*, épouse de *Corentin* de Langadu, Chevalier, Seigneur de la Motte; 3. *Soudanne*, mariée à *Jean*, Seigneur de Kergroadez, Chevalier; *Guyonne*, femme de *Pierre* de Kervidienne, Chevalier; & 4. *Françoise* de Querhoent, alliée à *Thomar*, Chevalier, Seigneur de Kerlovenan.

XIV. Pierre de Querhoent, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohéon, dit *le Jeune*, est celui à qui le cinquiéme septembre 1481, les Commissaires pour la montre de l'Evêché de Léon, refusérent trois Archers qu'il avoit envoyez en sa place, étant malade; parce qu'ils ne trouvérent pas qu'ils fussent suffisans pour d'aussi grands fiefs qu'il possédoit, quoique d'ailleurs ils fussent trouvez bien montez & bien armez. Il avoit épousé par contract du deuxiéme avril 1462, *Louise* Huon, fille puînée d'*Olivier* Huon de Léon, & d'*Isabeau* Foucault de Kernoulavern. La branche aînée de la Maison de Léon, est tombée dans celle de Rohan. La grand'-mére paternelle de ladite *Louise* Huon-de Léon, de *Jean* Huon, & de *Catherine* Huon, étoit *Isabeau* de Penhoët. De cette alliance, naquit François qui suit.

XV. François de Querhoent, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohéon, avoit épousé par contract du 18 novembre

1479,

1470, *Jeanne* de Kergoanac, fille d'*Yves* de Kergoanac, & de *Jeanne* Du Bois. Elle survécut son fils ALAIN qui suit, & fut instituée Curatrice d'*Alain*, II. du nom, son petit-fils.

XVI. ALAIN de Querhoent, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohéon, est nommé *noble & de noble Maison*, dans une information de l'Evêché de Léon faite le premier de mai 1536, sur le fait des fiefs, maisons, héritages & Terres nobles possédées par Gens nobles & issus de nobles générations. Il avoit épousé *Louise* de Botquenel, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Botquenel, & de sa premiere femme *Adelisse* de Coetmen. De cette alliance naquirent 1. ALAIN, II. du nom, qui suit; 2. *Annette*, femme de *Morman* Duplessis, Chevalier, Seigneur de Pont-Labbé; 3. *Louise*, mariée à *Guillaume* du Juch, Chevalier, Seigneur de la Roche; & 4. *Adelisse-Renée* de Querhoent, épouse de *Maurice*, Seigneur de Keroverlan, Chevalier.

XVII. ALAIN de Querhoent, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohéon, avoit quatorze à quinze ans, lorsqu'il fut mis sous la tutelle de *Jeanne* de Kergoanac, Dame de Trohéon, son ayeule paternelle. Il fut aussi Seigneur de Botquenel, & de Kergoanac du chef de sa mere & de celui de sadite ayeule; enfin Seigneur de Kergournadech du chef de sa femme *Jeanne* de Kergournadech, fille aînée de *François*, Seigneur de Kergournadech de Coetquelfein, & de *Françoise* de Kersauson, qu'il épousa par contract du troisiéme février 1530: & comme elle hérita de son frere *Olivier*, Seigneur de Kergournadech, mort sans postérité, Alain de Querhoent fut obligé de faire quitter à son fils aîné les armes de sa Maison, sans en quitter le nom, pour prendre celles de Kergournadech. Cette Maison étoit des plus anciennes de l'Evêché de Léon: on prétend même que le droit qu'ont les Seigneurs de Kergournadech d'entrer dans l'église de Léon, bottez, éperonnez & l'épée au côté, avoit été accordé par S. Paul Aurélien, premier Evêque de Léon, mort vers l'an 600, à un Chevalier de la paroisse de Cléder, qui étoit demeuré auprès de ce Saint, lorsque toute la Noblesse & le peuple l'avoient abandonné à la vûe d'un serpent qui désoloit le païs, & que ce Chevalier, Seigneur de Kergournadech s'offrit de tuer ce monstrueux animal. C'est même en mémoire de cet événement que l'on chante tous les ans dans la cathédrale de Léon, pendant l'octave de S. Paul son Patron, ces deux vers,

> *Villa viri non fugientis,*
> *Miles erat tunc temporis,*
> (Le mot Breton *Kergournadech* signifie *ville de l'homme sans peur.*)

De plus il y a de tems immémorial un Vaudeville Breton, qui parlant des quatre plus considérables Maisons de l'Evêché de Léon, les désigne de cette maniére, *antiquité de Penhoët, vaillance du Chatel, richesse de Kerman, Chevalerie de Kergournadech.* Il est ainsi rapporté par la Colombiére, *de la Science Héraldique, ch. 45, p. 513.* seconde édition. Le même Auteur fait aussi mention d'un ancien Proverbe Breton qui disoit, que *avant qu'il y eût Monsieur ou Seigneur en aucune Maison, il y avoit un Chevalier à Kergournadech.* Cette Maison étoit tombée dans celle de Coetquelfein, à la charge d'en prendre le nom & les armes, par le mariage d'*Aliette*, héritiére de Kergournadech avec *Maurice* de Coetquelfein, fils de *Guyon*, Seigneur de Coetquelfein, & de *Marguerite* de Querhoent. Ce Maurice fut ayeul par *Jean* son fils, de *François*, pére de *Jeanne* de Kergournadech, épouse d'*Alain* de Querhoent. Ainsi ils étoient tous deux issus au cinquiéme degré de Pierre, I. du nom, Seigneur de Querhoent, leur quatriéme ayeul commun. Lui & sa femme rendirent aveu à Charles de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, Comte de Chemillé, & à Philippe de Montespedon sa femme, des héritages, fiefs, rentes, à eux avenus par le décès d'*Olivier* de Kergournadech. Dans l'Acte qui est du quatriéme mai 1552, Alain de Querhoent y est qualifié *noble & puissant.* Sa femme rendit un pareil aveu à la Chambre des Comptes le 18 avril 1553, & tous deux firent un don de certains héritages à *Françoise* de Kergournadech, Douairiére de Pencoedic (qu'on nomme aujourd'hui *Penhoedic*) sœur puînée de *Jeanne* de Kergournadech, le 20 janvier 1554. Les enfans d'ALAIN furent: 1. OLIVIER qui suit; 2. *Jeanne*, Religieuse en l'Abbaïe des Nonains (qui s'appelle aujourd'hui *la Joye*) près de Hennebon, dotée par son pére d'une pension viagere le 25 janvier 1552; 3. *Louise*, femme de *Tanguy*, Chevalier, Seigneur de Chateau-Fur; 4. *Marguerite*, alliée l'an 1550, à *Jean* de Kerbic, Chevalier; & 5. *Françoise* de Querhoent, alliée le 23 mai 1559, à *René* de Pénancouet, Chevalier, Seigneur de Kéroualle, bisayeul par ce mariage de *Louise-Renée* de Pénancouet de Kéroualle, Duchesse de Portsmouth en Angleterre, & d'Aubigny en France.

XVIII. OLIVIER de Querhoent, II. du nom, Sire de Kergournadech, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Trohéon, de Coetquelfein, de Lanninon, de Kervilit, de Garlot, de Botquenel, & de Launyon, rendit aveu conjointement avec son pére & sa mére aux Princes & Princesses de la Roche-sur-Yon des biens à lui avenus, & à sa mére par la mort d'Olivier, dernier Seigneur de Kergournadech son frére, le quatriéme mai 1552. Il donna quittance, son pére présent, de la tutelle de son épouse le 13 décembre 1560, transigea le dixiéme octobre 1575, avec *Marie* de Kergournadech sa tante maternelle, veuve de *Jacques* de Querhoent, Seigneur de Harlan, laquelle reconnut que les biens de sa Maison avoient été de tout tems partagez noblement entre ses ancêtres & ceux dudit Seigneur Olivier de Querhoent, comme étant d'ancienne Chevalerie, & s'obligea de tenir les héritages à elle cédez par sondit neveu, de fiefs & ramages de Kergournadech. Il transigea encore le onziéme janvier 1575, avec Louise de Cozic, Dame de Kérahuel sa cousine, sur les prétentions qu'elle avoit sur la succession de Kergournadech, du chef de sa mére *Jeanne* de Kergournadech, tante de la mére dudit Olivier de Querhoent; & partagea sa sœur *Françoise* de Querhoent, femme de *René* de Penancourt, Seigneur de Kerouzile, le 22 octobre 1576, de même que son autre sœur *Louise* de Querhoent, épouse de Tanguy de Chateaufur le 19 mai 1577, toutes deux reconnoissant que les successions de leurs pére & mére ont été nobles de tout tems, & qu'elles ne peuvent être partagées que noblement, ainsi qu'elles l'ont toujours été entre leurs prédécesseurs. Il fit bâtir le château de Kergournadech, & vivoit encore le 16 mai 1586. Il avoit épousé par contract du septiéme octobre 1550, *Marie* de Ploeuc, Dame & héritiére de Coëtanfao, & du Leslang, fille de *Pierre* de Ploeuc, Seigneur de Kerguegan, & de *Jeanne* de Quelenec, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. CHARLES, *qui fit la branche des Marquis de* COETANFAO, *rapportée cy-après*; & 3. *Marie* de Querhoent, Dame de Leslang, mariée à *François* du Coskaër, Chevalier, Seigneur de Barrach & de Rosembo, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont sont venus des enfans.

XIX. FRANÇOIS de Querhoent, II. du nom, Sire de Kergournadech, Vicomte de Plouider, Seigneur de Trohéon, de Coetquelfein, de Garlot, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ses Ordonnances, & commandant la Noblesse de l'Evêché de Léon. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame de Botignau, fille unique & héritiére d'*Alain*, Chevalier, Seigneur de Botignau, & de *Marguerite* de Kergorlay, dont il eut 1. *Renée* de Querhoent, héritiére de Kergournadech, mariée par contract du 30 avril 1616, à *Sébastien*, II. du nom, Marquis de Rosmadec, Baron de Molac, &c. Gouverneur de Quimper-Corentin, morte le 19 novembre 1643, en sa 43 année, mére de dix enfans; & 2. *Claude* de Querhoent, alliée à *François*, Sire de Kergroadès, Chevalier, Baron de Kerlec & morte sans enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE COETANFAO devenus aînez de la Maison de QUERHOENT.

XIX. CHARLES de Querhoent-Kergournadech, second fils d'OLIVIER de Querhoent, Sire de Kergournadech, & de *Marie* de Ploeuc, fut partagé dans les biens de son frére aîné le sixiéme mai 1586. Ils partagérent nouvellement le troisiéme août 1598, après la mort de leur pére; mais s'étant pourvu en justice contre cet Acte, son frére lui céda par transaction du 30 mai 1603, la Terre & Seigneurie de Coëtanfao, & mourut avant le cinquiéme août 1609. Il avoit épousé *Isabeau* de Crechquerault, fille & héritiére de François, Chevalier, Seigneur de Crechquerault & de *Marie* de Penhoët. Pierre de Rohan Seigneur de Gié, Maréchal de France, avoit par l'héritiére de la branche aînée de Penhoët, le Comté de Penhoët qui appartient au Marquis de Coëtanfao. Cette Terre s'appelle encore aujourd'hui le Comté de Penhoet-Gié. Cette Dame avoit apporté à son mari, entre autres Terres, celle de Kérautret, en vertu de laquelle les Marquis de Coëtanfao ses Descendans, sont les seuls Seigneurs qui ayent une chapelle fermée, ou prohibitive dans l'église cathédrale de S. Paul de Léon, avec une grande tombe élevée. Ils ont aussi par cette Terre, de même que par le Comté de Penhoët, la nomination de plusieurs Bénéfices & Chapellenies qui se desservent dans cette cathédrale. Du mariage de Charles, Seigneur de Coëtanfao, sortirent 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Hervé*, Seigneur de Kérautret du chef de sa mére, qui de *Claude* le Ny, fille aînée de *Prigent* le Ny, Seigneur de Coëtdelez, eut deux filles, *Claude* de Querhoent, morte sans enfans de *N*. . . . Seigneur de Trequerantec, & *Anne* décédée aussi sans postérité; 3. CHARLES, *qui a fait la branche de* LOCMARIA *rapportée cy-après*; 4. *Marie*, épouse d'*Olivier*, Seigneur de Kermenguy; & 5. *Charlotte*, mariée le cinquiéme Juillet 1633, à *Jean* Le Rousseaux-Lanvaux, Seigneur de Diernelay, & cinq autres enfans morts jeunes.

XX. FRANÇOIS de Querhoent, III. du nom, surnommé de *Kergournadech*, Seigneur de Coëtanfao, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, mourut le deuxiéme août 1642. Il avoit épousé *Anne* de Kérouseré, fille aînée & héritiére de *Vincent*, Chevalier, Seigneur de Kérouseré, de Morisur, de Kérandraon, dernier de l'ancienne Maison de Kérouseré, & de *Claude* de Percevaux. Elle fournit le 28 février 1643, à Louis de Rohan, Prince de Guémené, un aveu & dénombrement des Terres que possédoit feu son mari, mouvantes de la Principauté de Guémené. Elle vivoit encore le 20 mars 1654, lors du mariage de son fils aîné, & ne vivoit plus le cinquiéme Juillet 1664. Leurs enfans furent 1. SÉBASTIEN qui suit; 2. *Toussaint* de Querhoent, Seigneur de Morisur, qui de *Jeanne* de Ségaler, fille & héritiére du Seigneur de Mescouez, eut pour enfans, *Sébastien* dit *le Comte de Querhoent*, mort sans alliance; *Joseph* de Querhoent, dit l'*Abbé de Coëtanfao*, Seigneur de Crechquerault, Chantre, Chanoine & premier Dignitaire de l'église cathédrale de S. Paul de Léon; *Toussaint*, Chevalier de Malte, mort jeune; *Renée*, veuve de *Joseph* du Dresnay, Seigneur de Kéroue; *Catherine*, épouse de *N*. . . de Pastour de Kerjan, Chevalier, & *Jeanne* de Querhoent, appellée *Mademoiselle de Querhoent*: 3. *René* de Querhoent, Seigneur de Kérandraon, dit *l'Abbé de Coëtanfao*, Chanoine & Dignitaire de l'église cathédrale de Léon, Député de son Chapitre aux Etats de Bretagne à Vitré, où il mourut: 4. *Sébastien-Guy*, Seigneur de Kérascouet, mort sans postérité; 5. *Claude*, Seigneur de Plouvorn, mort sans postérité; 6. *Joseph*, Seigneur de Crechquerault dit *le Chevalier de Coëtanfao*, mort jeune, étant Officier de Marine; & 7. *Renée* de Querhoent, mariée étant encore mineure, par sa mére, à *Roland* de Calouet, Chevalier, Seigneur de Lanidy de Lessenvern, &c. le 24 février 1658.

XXI. SÉBASTIEN de Querhoent de Kergournadech, Marquis de Coëtanfao, Sire & Comte de Penhoët-Gié, Seigneur de Mo-

Morifur, de Crenéhuelle, de Kerandraon, de Kérautret-Mefcouin, de Kérafcouet, & de Kérafquer, &c. partagea le cinquiéme juillet 1661, avec *Jean-Baptifte* de Trevou, Chef de nom & d'armes, époux de *Catherine* de la Forêt, fille de *Pierre*, Seigneur de la Forêt, & de *Renée-Gillette* de Kéroufére, fœur puînée d'Anne de Kéroufére fa mére; & le 27 feptembre fuivant, il partagea fes fréres & fa fœur. Il mourut en 1704, ayant époufé par contract du 20 mars 1654, *Marie-Renée* de Kergoët, fille aînée de *François*, Chef de nom & d'armes de Kergoët, Seigneur de Guilly, &c. & de *Marguerite* de Lohéac, dont il eut 1. François-Toussaint qui fuit; 2. *Roland-François*, Docteur en Théologie de la Maifon de Navarre, Chanoine, Grand Chantre & premier Dignitaire de l'eglife cathedrale de S. Paul de Léon, nommé Evêque d'Avranches le 24 avril 1699, mort le deuxiéme octobre 1719, âgé de 54 ans; 3. *Maurice-Sébaftien*, dit *le Comte de Coëtanfao*, Capitaine au régiment de cavalerie de Touloufe, tué à la bataille de Ramillies en 1706; 4. Jean-Sebastien, Marquis de Coëtanfao, *qui a continué la poftérité rapportée cy-aprés*; 5. *Anne*, mariée par contract du 12 juin 1678, à *Sébaftien* Fleuriot, Comte de Langres, de Querjegu, de Querlodt & de Rofvilis, dont vint une fille unique *Mauricette-Sébaftienne* Fleuriot, alliée à *Jean*, Marquis d'Accigné, morte en couches fans laiffer de poftérité; & *Julienne* de Querhoent-Kergournadech, qui a époufé par contract du quatriéme mai 1688, *Yves* Charles le Vicomte, Chevalier, Comte de Rumain & de Coetondu, dont vint un fils *Touffaint-Sébaftien* le Vicomte, Comte de Rumain, cy-devant Guidon des Gendarmes Anglois du Roi, & Meftre-de-camp de cavalerie, & depuis, premier Cornette des Chevaux-legers d'Anjou.

XXII. François-Toussaint de Querhoent-Kergournadech, Marquis de Coëtanfao, Sire & Comte de Penhoët, Lieutenant Général des armées du Roi, premier Sous-Lieutenant des Chevaux-legers de la Garde de fa Majefté, Chevalier d'honneur de Madame, fille de France, Ducheffe de Berry, étoit entré dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde en 1678, & le Prince de Soubife, qui en étoit Capitaine-Lieutenant, le reconnoiffant pour fon parent, l'avoit préfenté au Roi en cette qualité, & l'avoit fait fon Aide-de-camp: il devint Cornette des Chevaux-legers de la Garde en 1681, eut le Brevet de Meftre-de-camp le 25 avril 1690, fe trouva au combat de Leuze, où les Chevaux-legers de la Garde fe fignalérent par leur valeur; devint Sous-Lieutenant de cette Compagnie le premier juin 1695; fut fait Brigadier de Cavalerie le huitiéme mars 1696, & fervit en cette qualité les années fuivantes, devint Maréchal de Camp le 26 octobre 1704; fe trouva en cette qualité à la tête des Chevaux-legers de la Garde aux batailles de Ramillies en 1706, & de Malplaquet en 1709; & fut bleffé à l'une & à l'autre. Le Roi le fit Lieutenant-Général de fes armées le 29 mars 1710, & Chevalier d'honneur de Madame, Ducheffe de Berry, par Brevet du 12 décembre de la même année, ce qui ne l'empêcha pas de fervir en qualité de Lieutenant-Général des campagnes fuivantes jufqu'à la paix. Cette Princeffe avant fa mort, lui avoit donné fa nomination pour être Chevalier des Ordres du Roi à la premiére promotion. Il mourut le 25 février 1721, fans enfans de *Françoife* de Bertault, Dame du palais de la Ducheffe de Berry, fille unique de *François* de Bertault, Chevalier, Baron de Fréauville, Seigneur de Courcelles, Confeiller au Parlement de Paris, & de *Marie* de la Garde, qu'il avoit époufée par contract du 24 juin 1696, morte le 26 juin 1715.

XXII. Jean-Sebastien, chef du nom & armes de Querhoent Kergournadech, Chevalier, Marquis de Coëtanfao, Sire & Comte de Penhoët-Glé, Châtelain de Morifur, Seigneur de Kérautret, de Crénuhuelle, de Kérandraon, de Mefcouin, &c. frére du précédent, étoit Capitaine de cavalerie dans le régiment de Houdicourt, lorfque fon frére aîné lui donna partage le 25 février 1705. Il fut fait Colonel d'Infanterie l'année fuivante, puis Guidon des Gendarmes de la Reine & Meftre-de-camp de cavalerie. Il devint en 1707, Enfeigne des Gendarmes de Berry, & en 1709 Aide-major de la Gendarmerie; s'eft trouvé aux fiéges de Palamos, de Landau, de Fribourg, du Quênoy & de Douay; & aux batailles & combats de Fridelingue, de Monderking où il reçut quatre bleffures confidérables, de Hochftet, d'Oudenarde & de Malplaquet en 1709. C'eft à celle-ci qu'il refta prifonnier de guerre, ayant une épaule démife, & étant bleffé de deux coups de fabre, l'un à la main, & l'autre au front, pour lequel il le fallut trépaner. Le Roi Louis XIV récompenfa fa valeur en le faifant Brigadier de fes armées le 29 mars 1710. Il parvint en 1718, au Brevet de Sous-Lieutenant dans la Gendarmerie; & en 1719, il a été nommé Major-Général des feize Compagnies de la Gendarmerie de France, ce qui lui donne rang de premier Sous-Lieutenant dans ce Corps. Etant déja Gouverneur de la ville & château de Morlaix en Bretagne, le Roi par fes lettres du 19 fevrier 1723, l'a encore pourvu de l'office de Gouverneur de la ville de S. Pol de Leon, de Rofcoff, & de l'Ifle de Bas.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LOCMARIA fortis des Seigneurs de Coëtanfao.

XX. Claude de Querhoent, fecond fils de Charles, Seigneur de Coëtanfao, & d'*Ifabelle* de Crechquerault, époufa le 24 octobre 1642, *Anne* de Chevry, dont il eut, Bertrand-René qui fuit.

XXI. Bertrand-René de Querhoent, Chevalier, Seigneur de Locmaria, laiffa de *Marie* Guillet, Louis-René qui fuit.

XXII. Louis-René de Querhoent, Chevalier, Seigneur de Locmaria, cy-devant Capitaine de Dragons dans le régiment de Rohan, époufa le troifiéme avril 1717, *Marie* de Rumeau, & mourut en mars 1723, laiffant 1. *Jofeph-Marie*; 2. *Louis-Jofeph*; & 3. *Anonyme* de Querhoent.

BRANCHE DES SEIGNEURS de HARLAN & de Boifruault.

VIII. Tanguy de Querhoent, fecond fils de Tanguy Seigneur de Querhoent, II. du nom, & de *Guyomarde* de Botguignen, mourut l'an 1322, ayant eu d'*Olive* de Botignau, fille d'*Olivier*, Chevalier, Seigneur de Botignau, Hervé qui fuit.

IX. Hervé de Querhoent mort en 1351, laiffa de *Gautiére* Le Borcheux, fille d'*Alain* Le Borcheux, Chevalier, Seigneur de la Gauthiére de Blaifon, *N*.... qui fuit.

X. *N*.... de Querhoent, mort l'an 1380, avoit époufé *Henriette* le Barbu, fille de *Henri* le Barbu, I. du nom, Chevalier, & de *Guymine* de Kerlozeres, dont il eut Eon qui fuit.

XI. Eon de Querhoent, de la femme duquel le nom eft ignoré, fut pére d'Artur qui fuit.

XII. Artur de Querhoent, Chevalier, de la femme duquel le nom eft inconnu, fut pére de Pierre qui fuit.

XIII. Pierre de Querhoent, Chevalier, époufa *Catherine* Huon, fœur aînée de *Louife* Huon, époufe *comme il a été dit cy-deffus*, d'un autre *Pierre* de Querhoent, II. du nom, Seigneur de Frohéon. Elles avoient un frére nommé *Jean* Huon, qui fut pére d'*Hervé* & de *Marie* Huon. Hervé ne laiffa qu'un fils, *Jean* Huon, II. du nom, Seigneur de Harlan & du Squiriou, lequel, mourant fans poftérité, inftitua fa tante *Marie* Huon pour fon héritiére univerfelle; & celle-ci décédant auffi fans enfans, laiffa tous fes biens aux Defcendans de *Catherine* Huon fa tante paternelle. Leur fils fut Jean qui fuit.

XIV. Jean de Querhoent, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Harlan & du Squiriou, *fut auffi* Seigneur de Boifruault & de Lourme dans l'Evêché de *S. Malo*, par fa femme *Gillette* le Prêtre, de la Maifon de Lochiére. Il mourut en 1537, pére d'Yvon qui fuit.

XV. Yvon de Querhoent, Chevalier, Seigneur de Boifruault, de Harlan & du Squiriou, avoit époufé *Jeanne* de Trévegnant-de-beau-Repaire, dont il eut 1. *Olivier*, mort fans alliance; Jacques, Seigneur de Harlan, qui fuit; 2. Robert, *qui fit la branche des Seigneurs de* Boisruault *rapportée cy-aprés*; 3. *Jeanne*, mariée en 1558, à *Pierre* Hudelort, Chevalier, Seigneur de la Grée & de Cuaréve; & *Renée* de Querhoent, époufe de *Jacques* le Royer, Chevalier, Seigneur de Kérandraon.

XVI. Jacques de Querhoent, Chevalier, Seigneur de Harlan & du Squiriou, eut un grand procés à foutenir contre *Renée* de Querhoent fa fœur pour la fucceffion collatéralle qui étoit tombée en leur Maifon, des grands biens de celle de Huon. Pour fe défendre, il fut obligé de faire une enquête par le Senéchal de Landivifiau le fixiéme novembre 1555; & par la dépofition des témoins, il fut prouvé que la Maifon de Querhoent étoit une des plus anciennes, des plus riches & des plus nobles du Minihy de S. Paul, où le château de Querhoent eft fitué; & que ceux de cette Maifon avoient coutume de partager leurs fucceffions, l'un & chacun d'eux, noblement, ainfi que font les autres Nobles iffus d'ancienne Chevalerie du païs, favoir les deux tiers à l'aîné, & l'autre tiers aux puînez ou Juveigneurs, comme on parloit alors. La même enquête prouve que la Seigneurie de Harlan avoit été un démembrement de celle de Léon, ayant été donnée en partage à un Juveigneur de Léon, nommé *Guyomar*, fils de *Hervé* de Léon, Seigneur de Léon, & que ces Seigneurs de Harlan avoient brifé les armes de Léon qui font *d'or, à un lion de fable, à la face de gueulles brochantes fur le lion.* Cette enquête fit gagner le procès à Jacques de Querhoent, qui mourut avant le dixiéme octobre 1573, laiffant veuve fon époufe *Marie de* Kergournadech, fœur puînée de *Jeanne*, femme d'*Alain* de Querhoent, II. du nom, Seigneur de Trohéon, *rapporté cy-deffus*, n'en ayant eu qu'une fille, *Françoife* de Querhoent, qui porta la fucceffion de fon pére en mariage, à *Charles* de la Forêt, Chevalier, Seigneur de Keranroux, d'où elle paffa par leur fille unique aux Seigneurs de Léfardo-du-Parc-Locmaria.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BOISRUAULT, fortis des précédens.

XVI. Robert de Querhoent, Chevalier, troifiéme fils d'*Yvon* de Querhoent, Seigneur de Harlan, &c. & de *Jeanne* de Trévegnant, eut la Terre de Boifruault pour partage. Il époufa *Claudine* Bourdin, aînée de la Maifon de Labbaye-Bourdin, dont il eut 1. Jean de Querhoent qui fuit; 2. *Julienne*; 3. *Jacquette*; 4. *Anne*; & 5. *Sufanne* de Querhoent.

XVII. Jean de Querhoent, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Boifruault en l'Evêché de S. Malo, s'allia à *Jeanne* de Goueſpé, fille de *Pierre* de Goueſpé, Chevalier, & d'*Anne* de S. Pern, dont il eut 1. Jean III. qui fuit; *Gillette*, mariée à *Jean* de Trégonet, Chevalier, Seigneur de Coulombier; & *Julienne* de Querhoent.

XVIII. Jean de Querhoent, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Boifruault, époufa le ... novembre 1637, *Prégente* de Bollan, fille de *René* de Bollan, Chevalier, Seigneur de Villeau, & de *Jeanne* du Rofmadec, dont il eut 1. Jean, IV. du nom, qui fuit; & 2. *Marie* de Querhoent, femme de *François* Picault, Chevalier, Seigneur de S. Govenou.

XIX. Jean de Querhoent, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Boifruault, dont la poftérité fubfifte prés de Ploermel en Bretagne.

Les partages dans la Maifon de Querhoent ont de tout tems été faits fuivant l'affife du Comte Géoffroy, &c.

Les armes *de Querhoent font, lozangé d'argent & de fable.* Les Marquis de *Coëtanfao* écartellent, au 1. & 4. de *Kergournadech* qui eft *échiqueté d'or & de gueulles* au 2. & 3. de *Coëtanfao*, qui eft

fasce à la fleur de lys d'or, cottoyée en pointe de deux mâcles de même, & mettent sur le tout l'écusson de *Quebbent*. * *Memoires domestiques*.

QUERIGUT ou GUERIGUT, lieu principal du Donnesan, petite contrée du Haut-Languedoc, au nord-est de Puycerda dont il est éloigné de près de dix lieues.

* QUERINI (Ange-Marie) Noble Vénitien, fils d'un Procurateur de S. Marc, naquit à Venise le 20 mars 1680, entra dans la Congrégation du Mont-Cassin, & fut fait Archevêque de Corfou au mois de février 1723. Il fut transferé à l'Evêché de Brescia le deuxiéme juillet 1727. Le Pape Benoît XIII le créa Cardinal le neuviéme décembre 1726; mais il fut réservé alors *in petto*, & fut déclaré Bibliothécaire du Vatican au mois d'août 1730. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUERNO (Camille) né à Monopoli, dans le Royaume de Naples, s'acquit une grande facilité à faire des vers, & vint vers l'an 1514 à Rome, avec un Poëme de vint mille vers, intitulé *Alexiade*, qu'il avoit composé. Quelques jeunes gens de cette ville lui témoignérent beaucoup d'amitié, le traitérent à la campagne, & dans un festin ils le couronnérent Archipoëte, surnom qu'il retint depuis. Le Pape Léon X le voyoit avec plaisir, & lui faisoit porter des viandes qu'on desservoit de sa table. Le Querno, qui étoit un agréable Parasite, s'en accommodoit très-bien; mais il étoit obligé de payer sur le champ d'un distique tout ce qu'on lui donnoit. Un jour qu'il étoit extrêmement incommodé de la goutte, il fit ce vers,

Archipoeta facit versus pro mille Poëtis.

Comme il hésitoit à composer le second, le Pape ajoûta de bonne grace,

Et pro mille aliis Archipoeta bibit.

Alors le Querno voulant réparer sa faute, composa ce troisiéme vers,

Porrige, quod faciat mihi carmina docta, Falernum.

Le Pape lui repliqua dans le même moment par celui-ci,

Hoc vinum enervat, debilitatque pedes.

C'étoit alors un tems heureux pour le Querno; mais après la prise de Rome, il se retira à Naples, où il souffrit beaucoup pendant les guerres de 1528, & où il mourut à l'hôpital. Il disoit ordinairement qu'il avoit trouvé mille loups, après avoir perdu un lion, faisant allusion au mot *Leo*. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 82. Pierius Valerianus, *in Appendice de Infelicitate Litteratorum*.

QUERQUENES, isle formée par la Mer Méditerranée dans la Province de Tripoli, Royaume de Tunis. Elle est devant les Elsaques, & il y a beaucoup de hameaux de Berébéres, gens méchans & pauvres. Tous les environs sont des terres séches, & le courant de l'eau y est si fort, que les vaisseaux à rames ont de la peine à y aborder. Elle est de la dépendance des Gelves. Quelques-uns de ces Barbares sont gens de mer & si grands amis des Turcs, qu'ils vont en course avec eux. Cette isle & la forteresse qu'on y trouve, ont été long-tems soumises aux Chrétiens. * Marmol. *tome* 3. *l.* 6. *ch.* 40. Th. Corneille, *Dict. Geog.*

* QUERRON, Lac d'Egypte à l'ouest du Nil, est long d'environ quinze lieues, & n'en a que deux, ou deux & demie, dans sa plus grande largeur. Il s'étend de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est, & sa pointe, la plus septentrionale est au sud-ouest du Caire dont elle est éloignée d'environ deux journées. M. Paul Lucas, dans ses *Voyages*, *tome* 2. *p.* 42. édit. d'Amsterdam 1712, raconte qu'en 1695, les eaux de ce Lac devinrent si basses, qu'elles découvrirent une infinité de belles ruïnes, comme d'un nombre de très-grandes villes, qu'elles avoient ensevelies sous leurs abymes. M. Delisle dans ses Cartes d'Afrique & d'Egypte le nomme *Kern*.

QUERS (Cap de) *Voyez* CADAGUES.

QUESADA (Antonio) Jurisconsulte Espagnol, Professeur à Salamanque, vivoit l'an 1570, publia un Traité de diverses Questions de Droit, & composa quelques autres Traitez. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

QUESCH, *riviére*. *Voyez* QUEICH.

QUESNE, *riviére*. *Voyez* QUENNE.

QUESNE *prononcez* QUENE (Abraham du) Marquis du Quêne, Général des armées navales de France, & l'un des plus grands Hommes de mer du XVII siécle, s'étoit dès sa plus tendre jeunesse entiérement dévoué au service sur mer, & passa soixante ans à servir actuellement, depuis l'emploi de simple Capitaine jusqu'aux premiéres charges. Il naquit en Normandie l'an 1610 d'une famille noble & habituée depuis long tems dans cette province. Son pere, qui s'appelloit *Abraham* du Quêne, comme lui, étoit un Capitaine de réputation dans les armées navales; & ayant été envoyé en Suéde par le Roi Louis XIII, pour les affaires concernant la Marine, il fut pris à son retour par les Espagnols, dans un combat inégal qu'il y eut entre eux & lui, où il reçut une grande blessure, dont il mourut à Dunkerque l'an 1635. C'étoit sous lui que son fils avoit commencé d'apprendre le métier de la guerre. Car l'an 1627, dans le tems des troubles de la Rochelle, le pere, qui étoit Calviniste, ayant demandé à la Cour de ne point servir dans l'armée que l'on destinoit contre cette place, fut envoyé d'un autre côté avec une escadre de vaisseaux; & le fils (qui n'avoit encore que 17 ans) commanda un des vaisseaux de cette escadre, où dans un âge peu avancé, il ne laissa pas de donner des marques de ce qu'il devoit être un jour. Il se trouva l'an 1637, à l'attaque des Isles de Sainte-Marguerite; & l'an 1638, il contribua beaucoup à la défaite de l'armée navale d'Espagne devant Gattary. Il reçut un coup de mousquet l'an 1639, à l'attaque des vaisseaux qui étoient dans le Port-S. Ogne. Il fut encore dangereusement blessé l'an 1641, devant Tarragone; l'an 1642, devant Barcelone, dans le tems de la prise de Perpignan: & l'an 1643, dans la bataille qui se donna au Cap de Gates, contre l'armée d'Espagne. L'année suivante, l'an 1644, il alla servir en Suéde, où son nom étoit déja connu à cause de son pere. Il y fut fait Major Général de l'armée navale, puis Vice-Amiral. C'est en cette qualité qu'il servoit le jour de la fameuse bataille où les Danois furent entiérement défaits, & ce fut lui deuxiéme qui aborda & prit leur vaisseau-Amiral appellé la *Patience*: il s'y fit un choc furieux, & le Général de l'armée Danoise y fut tué. Il auroit fait prisonnier le Roi de Danemarck lui-même, si ce Prince, ayant reçu dans l'œil un éclat de bois, près d'un canon qu'il pointoit, n'avoit été obligé par cette blessure à sortir de ce vaisseau la veille de la bataille.

Du Quesne fut rappellé en France l'an 1647, & commanda cette année, & la suivante une des escadres qui furent envoyées à l'expédition de Naples. Comme la Marine de France étoit fort déchue de son premier lustre, par la minorité du Roi, il arma plusieurs navires à ses dépens l'an 1650, à l'occasion des premiers mouvemens de Bourdeaux, en étant pressé par la Cour, pour porter du secours à l'armée royale, qui tenoit cette ville bloquée, & pour empêcher en même tems que les Bourdelois ne pussent être secourus par mer. Il fut rencontré en chemin par une escadre Angloise, qui voulut lui faire baisser le pavillon: sur quoi ayant rendu un rude combat, où il fut dangereusement blessé, il se retira glorieusement de cette rencontre, quoique la partie fût inégale. Ensuite il fut obligé de faire radouber ses vaisseaux à Brest, d'où il reprit le chemin de Bourdeaux, sans attendre l'entiére guerison de ses blessures. L'armée d'Espagne arrivoit dans la riviére en même tems que lui. Il y entra malgré cette armée; & ce fut une des principales causes de la reddition de la ville. La Reine Régente, pour lui témoigner sa reconnoissance, en attendant son remboursement, lui donna le château & l'Isle d'Indred en Bretagne, qui étoient du Domaine de sa Majesté. Mais rien n'a tant relevé sa gloire, que le succès des guerres de Sicile. Ce fut là qu'il eut en tête le grand Ruyter, si redoutable sur l'Océan: & qu'étant inférieur en nombre, il vainquit néanmoins les Hollandois en trois différens combats, dans le dernier desquels Ruyter fut tué d'un coup de canon. Il courut à ce sujet une Epigramme ingénieuse qui fait deux allusions au nom de *Ruiter*, & qui mérite d'être rapportée ici,

Territa in oceano jam solo nomine classes;
Ter nunc in Siculo territus ipse ruit.
Si vero in cassum quondam dedit omina nomen,
Nunc Rui-Ter nomen veritas vatem habet.

Depuis, les vaisseaux des Tripolins, qui étoient ennemis de la France, s'étant retirez dans le port de Chio, comme dans un asyle assuré, sous une des principales forteresses du Grand Seigneur; où ils étoient protegez du Capitan-Bacha, à la tête de 40 galéres. Du Quêne les alla foudroyer avec une escadre de six vaisseaux, & les ayant tenus bloquez long-tems, il obligea cette République à conclurre une paix très glorieuse pour la France. Ensuite il força Alger & Gênes à implorer la clémence du Roi. L'Asie, l'Afrique & l'Europe ont été témoins de sa valeur; & un nombre infini de Chrétiens, ausquels, dans toutes ses expéditions, il a donné libéralement la liberté sans rançon, ont eu des preuves irréprochables de la grandeur de son ame. Il étoit né Calviniste, & est mort dans la même créance. Le Roi, qui honoroit son mérite d'une estime particuliére, ne pouvant, à cause de la Religion qu'il professoit, le récompenser avec tout l'éclat qu'il auroit souhaité, n'a pas laissé de donner une marque de sa bienveillance, très-glorieuse & à lui & à sa postérité, en lui faisant don de la Terre du Boucher, qui est une des plus belles du Royaume, située auprès d'Etampes, & en l'érigeant en Marquisat, après lui avoir ôté son premier nom, & lui avoir donné celui de DU QUESNE, pour l'immortaliser. Ce grand homme mourut le deuxiéme de février 1688, après avoir vécu 78 ans avec une vigueur & une santé extraordinaire. Il avoit épousé *Gabrielle* de Berniére, de laquelle il a laissé quatre fils, dont l'aîné, *Henri*, étant demeuré dans la Religion Protestante, s'est retiré dans une Terre qu'il a acquise en Suisse, avec la permission du Roi, accordée en considération des services du Pere. (*Voyez* son article qui suit) le second, *Abraham*, Capitaine de vaisseau, prit l'an 1683, & emmena à Toulon, le Prince de Montesarchio, Général de l'armée d'Espagne: & l'an 1684, dans la descente de Gênes, il soutint le bataillon qu'il y commandoit: le troisiéme, *Isaac*, a servi sur mer avec distinction: & le quatriéme, *Jacob*, Comte du Quêne, épousa *Françoise-Magdelaine* de Souscalle, d'une noble famille de Bretagne, morte en 1710. Le Marquis du Quêne avoit aussi plusieurs fréres, qui sont tous morts dans le service. L'un d'eux, Capitaine de vaisseau, fut tué d'un coup de canon: il laissa un fils *N*. . . DU QUESNE MONIER, qui s'est signalé en diverses occasions. Un autre frére, Capitaine de vaisseau, laissa un fils *N*. . . du Quêne-Monier, aussi Capitaine de vaisseau, & chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, qui eut un bras emporté en 1705, & qui est marié. * *Mémoires du tems*.

L'Auteur de l'Histoire de l'Edit de Nantes nous aprend que la Cour ne voulut pas permettre à M. du Quêne d'aller finir ses jours

jours dans un païs Protestant. On lui permit seulement de demeurer à Paris, avec assurance qu'on ne l'inquiéteroit point au sujet de la Religion. On ne lui permit pas de sortir de France, *dit cet Historien*, de peur qu'il n'allât informer les Etrangers de l'état de la Marine, dont il connoissoit le foible & le défaut, & on lui laissa la liberté de sa conscience afin de ne le pas réduire à se sauver par quelque artifice. Son cœur repose dans *le Temple de la ville d'Aubonne où son fils aîné Henri du Quêne, alors Baron du lieu, lui a consacré une magnifique Epitaphe. La voici,

Siste gradum viator
Hic conditur
Cor
Invicti Herois
Nobilissimi ac illustrissimi
Abrahami du Quesne Marchionis,
Baronis Domniq. du Quesne
de Walgrand, de
Monros, de Quervicbaca, d'Inbrette, &c.
Classium Gallicarum Præfecti,
Cujus anima in Cœlis,
Corpus nondum ullibi sepultum,
Nec unquam sepelientur
præclare gesta.
Si a te ignorari queant
Tanti viri
Incorrupta erga Principem fides,
Imperterritus in præliis animus,
Singularis in Conciliis sapientia,
Generosum & excelsum pectus,
Ardens pro vera Religione zelus;
Interroga
Aulam, Exercitum, Ecclesiam,
Imo
Europam, Asiam, Africam,
utrumque Pelagus.
Verum si quæras
Cur fortissimo Ruitero
Superbum erectum sit Mausoleum,
Ruiteri victori
nullum,
Respondere vetat laté
Regnantis reverentia.
Hoc sui luctus ac pietatis
erga patrem
Triste monumentum mœstus
& lacrymans
Posuit, Henricus ejus primogenitus,
hujusce
Toparchiæ Dynasta &
Ecclesiæ Patronus.
Anno 1700.

* *Hist. de l'Edit de Nantes, tome* 5. *p.* 898 *&* 899. *Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 293 *&* 294.

QUESNE, *prononcez* QUENE (Henri, Marquis du) fils aîné d'*Abraham*, dont il est parlé dans l'article précédent, a été un digne héritier des vertus & des grandes qualitez de son illustre pére. Formé, comme lui, aux armes dés sa plus tendre jeunesse, il s'est distingué avantageusement par sa valeur & son habileté dans l'Art militaire; & si sa Religion, laquelle il a toûjours préférée à tous les avantages mondains, a été cause qu'il n'a pas obtenu du Roi son Maître les avancemens & les récompenses qu'il auroit dû naturellement espérer, il a au moins eu la gloire de les avoir méritez. Il naquit l'année 1652. Il fit sa première campagne en 1666, âgé de 14 ans en qualité d'Enseigne de vaisseau; en 1672, il se trouva au combat qui se donna dans la Manche entre les flottes Françoise & Angloise jointes ensemble, & la flotte Hollandoise: en 1674, il fut fait Capitaine de Pavillon, sans passer par le grade de Lieutenant, distinction qui n'avoit point eu d'exemple jusqu'alors; l'année suivante, il fut fait Capitaine de vaisseau. Il commanda le vaisseau du Roi nommé *le Parfait*, aux trois combats, qui se donnérent en 1676, contre les flottes Hollandoise & Espagnole, dans le second desquels l'Amiral-Ruiter fut tué & prit un vaisseau Espagnol: il reçut dans cette occasion une blessure considérable. La France fut en paix pendant peu d'années, & dans cet intervalle, il fut appellé par *ordre* du Roi Louis XIV, à tous les Conseils qui se tenoient à la Cour pour le réglement des ports, pour perfectionner les constructions des navires, & lorsque l'occasion le demanda, pour régler les opérations de la campagne. L'année 1683, il fut avec son pére au bombardement d'Alger, où il commanda le vaisseau du Roi, nommé le *Laurier*; de là il fut envoyé à Tunis pour y renouveller la paix entre la France & cette Régence. Il réussit dans cette négotiation aprés y avoir rencontré bien des difficultez, & y obtint même le Sopha, honneur qu'on avoit toûjours refusé à ceux qui y avoient été avant lui. Dés ce tems-là, la Cour laissant entrevoir assez ouvertement le dessein qu'elle avoit formé d'abolir la Religion Réformée en France, cela obligea le Marquis du Quêne à penser sérieusement à chercher une retraite hors du Royaume, afin d'y pouvoir jouir sans trouble de la liberté de conscience, qu'il prévoyoit bien que la Cour ôteroit dans peu de tems à ceux de sa Religion. Dans cette vûe il demanda & obtint du Roi la permission d'acheter une Terre hors de la France, & au commencement de l'année 1685, il acheta la Baronnie d'Aubonne, située dans le Canton de Berne & la plus belle Terre de la Suisse Françoise. Il s'y retira aussi, avec permission & passeport du Roi, l'année 1686, & y fixa son séjour, préférant ainsi une retraite paisible, accompagnée de la liberté de conscience, aux honneurs qu'on lui offroit en France, s'il avoit voulu abandonner sa Religion. Il conserva cependant toûjours dans le cœur un amour désintéressé pour sa patrie & une fidélité inviolable pour son Roi. Lors de la guerre de 1689, il fut sollicité par l'Angleterre & la Hollande d'entrer à leur service contre la France, & ces sollicitations furent accompagnées des offres des premiers emplois dans leurs armées navales; mais il y résista toûjours, & ne voulut pas porter les armes contre un Prince pour qui il les avoit portées cy-devant avec tant de distinction & de zéle. Il vendit à Leurs Excellences de Berne sa Terre d'Aubonne en 1701, & en tira plus de deux cens mille francs. Cette Terre a été érigée en Bailliage. Il n'a laissé échaper aucune occasion de marquer son zéle pour la vérité, & sa charité envers ceux qui souffroient pour elle. Il entreprit divers voyages auprés des Puissances Protestantes, engagées dans la derniére guerre contre la France, afin de leur représenter le triste état des Réformez de ce Royaume, ses compatriotes, & les persécutions qu'on leur faisoit souffrir, & pour engager ces Princes à faire insérer dans le traité de paix qui se négocioit alors, quelques articles, qui rétablissent la liberté de conscience dans ce Royaume, ou au moins qu'on obtînt pour ceux qui voudroient professer la Religion Réformée, la permission de sortir de France avec leurs familles & leurs effets, & sur tout qu'on intercédât fortement pour faire rendre la liberté à ceux qui souffroient sur les galéres & dans les prisons, seulement pour la profession de la Religion. Il obtint ce dernier article, & plus de 150 personnes reçurent en même tems la liberté & la permission de sortir du Royaume. De retour de ses voyages, il employa le reste de sa vie à orner son esprit de toutes les sublimes connoissances qui forment le Philosophe Chrétien. Il a donné en diverses occasions des preuves d'un savoir & d'une Littérature peu commune, ou pour mieux dire très rare dans des personnes de sa naissance, & élevées dans le métier de la guerre. L'excellent livre qu'il a composé & donné au public en 1718, avec ce titre, *Réflexions anciennes & nouvelles sur l'Eucharistie*, sera toûjours une preuve constante de sa profonde érudition dans l'Histoire ecclésiastique, aussi bien que dans les matiéres de controverse qu'il a traitées avec toute l'habileté & en même tems avec toute la modération possibles. Enfin, il a donné pendant toute sa vie des marques d'une piété solide & éclairée, aussi bien que d'une charité vive pour son prochain, en sorte qu'on peut dire qu'il a possédé dans un degré éminent, toutes les vertus qui forment le Chrétien & l'honnête homme, & qui rendront sa mémoire toûjours précieuse à tous les gens de bien. Il avoit obtenu en 1689 & en 1690, des Etats Généraux, d'armer deux vaisseaux pour transporter une Colonie de Réfugiez dans l'Isle de Mascaregne. Les vaisseaux étoient prêts à mettre à la voile lorsqu'on apprit que le Roi de France, qui avoit autrefois pris possession de cette Isle, envoyoit une escadre de sept vaisseaux de ce côté là. Cette nouvelle engagea M. du Quêne à désarmer, de peur d'exposer aux derniers malheurs des personnes d'ailleurs assez misérables. Il est mort à Genéve le onziéme novembre 1722, âgé de prés de 71 ans, généralement estimé, aimé & regretté de tous ceux qui le connoissoient. *Cet article a été fourni. Voyez les Voyages de* François Léguat; *l'Etat & les Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 290. *&c. Biblioth. de Brême de* 1723. *p.* 177.

QUESNEL, *prononcez* QUENEL, Marquis de Coupigny, *Voyez* O.

QUESNEL *prononcez* QUENEL (Pasquier) naquit à Paris le 14 juillet 1634. Aprés avoir achevé son Cours de Théologie en Sorbonne, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire le 17 novembre 1657. Il reçut l'Ordre de Prêtrise en 1659, & célébra sa premiére Messe le 29 septembre de la même année. Il s'appliqua tout entier à l'étude ecclésiastique, & composa d'abord quelques Ouvrages de piété. Le plus considérable de tous, ce sont les *Réflexions Morales* sur chaque verset du Nouveau Testament. Le Pére Quênel commença ce livre à Paris pour l'usage des jeunes Confréres de l'Oratoire. Ce n'étoit d'abord que quelques pieuses réflexions sur les paroles de Notre Seigneur Jesus Christ. Le Marquis de Laigue, & quelques autres personnes de piété, ayant goûté cet Essai, lui persuadérent d'en faire de semblables sur le texte entier des quatre Evangélistes. L'Auteur exécuta ce dessein, & le Marquis de Laigue en ayant parlé à M. Felix Vialart, Evêque de Châlons-sur-Marne, ce Prélat qui étoit dans une grande réputation de piété & de sagesse, lut cet Ouvrage avec beaucoup d'application & de soin, l'approuva, l'adopta pour l'usage de son diocése, & en recommanda la lecture aux Ecclésiastiques & aux Fidéles, par un Mandement du neuviéme novembre 1671.

Le Pére Quênel travailla ensuite à une nouvelle Edition de saint Léon Pape, sur un ancien Manuscrit apporté de Venise, qui avoit appartenu au Cardinal *Grimani*, & qui a été donné à la Maison de l'Institution de l'Oratoire de Paris, par le Pére Beraint. C'est la meilleure édition qu'on ait de S. Léon. Outre que le texte est revu exactement, elle est accompagnée de Notes, d'Observations, & de savantes Dissertations. Elle parut à Paris en 1675, *en deux tomes, in quarto*. Comme l'Auteur dans ses Notes & ses Dissertations défend avec force les sentimens de l'Eglise de France, contre les prétentions de la Cour Romaine, on ne fut pas surpris de voir cet Ouvrage condamné l'année suivante à Rome, par un Décret de l'Inquisition du 22 juin 1676. On en a fait depuis à Lyon une seconde édition *in folio*, qui a paru en 1700.

L'attachement que le Pére Quênel avoit toûjours fait paroître pour le Révérend Pére de Sainte-Marthe, Général de l'Oratoire de France, le mit mal dans l'esprit de M. de Harlai, Archevêque de Paris. Ce Prélat, qui avoit fait exiler le Pére de Sainte-

Sainte-Marthe, employa le nom du Roi, pour obliger le Pére Quénel à se choisir une demeure où il voudroit, hors du diocése de Paris. Il choisit librement Orléans, où il se retira vers le mois de novembre 1681. Il avoit commencé à Paris, par le conseil de M. Nicole, à composer sur les Actes des Apôtres & sur les Epîtres de saint Paul, des Réflexions Morales, semblables à celles qui avoient déja été publiées sur les Evangiles, à l'usage du diocése de Châlons. Il continua ce travail à Orléans; mais un nouvel incident l'obligea de sortir de France, à l'occasion de l'affaire qu'on suscita à la Congrégation de l'Oratoire.

On avoit dressé dans l'assemblée générale de cette Congrégation, tenue à Paris en 1678, un Formulaire de doctrine très mal conçu, sur divers points de Philosophie & de Théologie. Dans l'assemblée de 1684, on en ordonna la signature à tous ceux qui composoient cette Congrégation. Le Pére Quénel ne croyant pas le pouvoir signer en conscience, & prévoyant bien qu'après ce refus il n'y auroit pas de sureté pour lui en France, se retira dans les Païs-Bas Espagnols, au mois de février 1685, & vint à Bruxelles se joindre à M. Arnauld, à qui il tint compagnie jusqu'au mois d'août 1694, que mourut ce Docteur. Ce fut là qu'il acheva les Réflexions Morales sur le reste du Nouveau Testament, & elles furent imprimées pour la premiére fois en 1687, jointes aux Réflexions sur les quatre Evangiles qui avoient paru dès 1671. Celles-ci étoient fort courtes. Il les revit, & leur donna plus d'étendue, pour les rendre proportionnées aux derniéres qu'il avoit faites sur les Actes, sur les Epîtres des Apôtres & sur l'Apocalypse. Ce fut alors que cet Ouvrage parut achevé; & il fut imprimé dans cet état-là, pour la premiére fois en 1693 & 1694.

M. d'Urfé, Evêque de Limoges, fit prier l'Auteur de faire imprimer séparément ses Réflexions, seulement sur les Epîtres & les Evangiles des Dimanches & des Fêtes, pour en faire un volume que les Curez de la campagne pussent avoir à juste prix. Il le fit, & y joignit aussi des Réflexions sur les Epîtres ou Leçons, tirées de l'Ancien Testament, qui se trouvent dans le Missel Romain. Mais le Manuscrit s'étant perdu entre Bruxelles & Paris, l'Auteur n'en ayant point d'autre copie, cet Ouvrage n'a point été publié.

En 1695, M. le Cardinal de Noailles, alors Evêque de Châlons-sur-Marne, ayant trouvé que ce livre avoit couru dans son diocése, & qu'il avoit été recommandé par son prédécesseur, après y avoir fait quelques changemens, l'approuva, & donna un Mandement, daté de Châlons du 23 juin 1695, dans lequel, comme avoit fait M. Vialart, il recommande à son Clergé & à son peuple la lecture de ce livre. Ce Prélat transféré la même année au Siége Archiépiscopal de Paris, fit une Instruction sur la Prédestination & sur la Grace, qu'il publia le 20 d'août 1696. Ce fut à cette occasion que quelqu'un publia le fameux *Problême Ecclésiastique*, qui parut vers la fin de l'année 1698, imprimé à Bruxelles par les soins du Pére de Souastre Jésuite. Mais ce libelle fut condamné au feu par un arrêt du Parlement de Paris, du dixiéme janvier 1699, & condamné à Rome. Cependant M. l'Archevêque de Paris, qui n'étoit pas encore Cardinal, chargea quelques Théologiens très habiles, nullement prévenus en faveur de l'Auteur, de faire encore une exacte révision de ce livre. Feu M. de Bossuet, Evêque de Meaux, y travailla avec beaucoup d'application, & composa contre le *Problême*, la *Justification des Réflexions Morales* qui a été publiée en 1710. Cette révision fut faite à Paris sans la participation du Pére Quesnel, mais en étant informé il y apporta toute la facilité possible. L'édition ainsi revue fut publiée à Paris en 1699. C'est la plus ample de toutes celles qui avoient paru jusqu'alors.

En 1703, après l'éclat du fameux Cas de conscience, qui donna occasion de renouveller les disputes sur la signature du Formulaire, & sur les matiéres de la Grace, M. l'Archevêque de Malines, Humbert de Précipiano, sur un ordre obtenu, dit-on, du Roi d'Espagne, fit arrêter à Bruxelles le Pére Quénel le 30 mai, & le fit conduire dans les prisons de la maison Archiépiscopale à Bruxelles, d'où il fut tiré par une voye inespérée le 13 septembre de la même année. Il demeura caché à Bruxelles, jusqu'au second jour du mois d'octobre qu'il en sortit; & se rendit à Namur, dans le dessein de passer outre. Ximénès, Gouverneur de Namur, qui avoit reçu ordre du Roi d'Espagne de ne laisser passer personne, arrêta pendant quelque tems le Pére Quénel à Namur, quoiqu'il ne le connût pas. Ce Pére, sur la parole d'une personne d'autorité, obtint la permission de sortir de la ville. Il se rendit à Huy, où il fut arrêté par le Commandant de cette ville pour les Hollandois, qui jugea son passeport défectueux. Mais après avoir été quelques jours en arrêt, il fut délivré sur un passeport plus ample qu'on lui envoya.

Dès qu'il se vit en liberté, il publia son *Motif de Droit*, où il expliquoit les raisons qu'il avoit eues de suspecter & de récuser la personne & le tribunal de M. de Malines; & il répondit aux faits avancez contre lui dans un placard, publié par le Procureur d'office de la Cour ecclésiastique de Malines. Cela n'empêcha pas le Prélat de rendre contre le Pére Quénel une sentence datée du dixiéme novembre 1704.

Ce Pére retiré en Hollande au mois d'avril 1704, attaqua la procédure, & la nullité de la sentence de M. de Malines, par deux Ecrits qui parurent au commencement de l'année suivante, intitulez, *Idée générale du libelle publié en Latin, sous ce titre, Motif de droit pour le Procureur de la Cour ecclésiastique de Malines, &c.* Et *Anatomie de la Sentence de M. l'Archevêque de Malines.*

Ses ennemis publiérent ensuite divers Ecrits contre le livre des *Réflexions*, sous ces titres, *Le Pére Quénel hérétique: Le Pére Quénel séditieux*; & l'on obtint un Décret du Pape Clément XI. Ce Décret daté du 13 juillet 1708, condamnoit le livre en général avec des qualifications très-dures, sans marquer en particulier aucune proposition. Il en parut une réfutation fort vive l'année suivante, sous ce titre, *Entretiens sur le Décret de Rome contre le Nouveau Testament de Châlons, accompagnez de Réflexions Morales, 1709.* On a attribué cet écrit au Pére Quénel.

Ce Décret ne put être ni reçu, ni publié en France, n'étant pas conforme aux usages du Royaume: il n'y eut que quelques Evêques, comme ceux de Luçon, de la Rochelle & de Gap, qui condamnérent ce livre par des Mandemens, sans pourtant faire mention du Décret de Rome.

Le Roi Louis XIV, sollicité par les lettres que quelques Prélats du Royaume, lui écrivirent pour arrêter le cours du livre des *Réflexions Morales*, demanda au Pape une Constitution en forme, qui le condamnât, en marquant distinctement les propositions dignes de censure. Cela se fit au mois de novembre 1711. Le Pape après s'être bien assuré que le Roi employeroit son autorité pour faire recevoir purement & simplement la nouvelle Bulle que Sa Majesté demandoit avec instance, établit au mois de juin 1712, une Congrégation de Cardinaux, de Prélats & de Théologiens pour travailler à cette affaire. Le Pére Quénel écrivit sur cela à sa Sainteté une lettre, qui fut envoyée à Rome le 22 juillet suivant, & envoyée encore une seconde fois le 22 septembre de la même année; mais le Pape ne lui fit faire aucune réponse.

Enfin, la fameuse Constitution *Unigenitus Dei Filius* parut datée du huitiéme septembre 1713. Elle condamne ce livre, & cent & une propositions qui en sont extraites, par vint-quatre ou vint-cinq qualifications, dont le Pape ne fait l'application à aucune proposition particuliére. Sa Sainteté y condamne aussi tous les Ecrits faits ou à faire pour la défense de ce livre.

Quarante Evêques de l'assemblée du Clergé, tenue à Paris en 1713 & 1714, & ensuite un grand nombre d'autres, ont declaré qu'ils acceptoient cette Bulle purement & simplement, quoiqu'en même tems ils y donnassent des explications par une Instruction pastorale. Les lettres patentes du Roi données à Versailles le 14 février 1714, pour la publication de cette Bulle, n'ont été aussi enregistrées au Parlement de Paris, qu'avec diverses modifications & restrictions.

M. le Cardinal de Noailles, & quelques autres Evêques, ne jugeant pas suffisantes les explications de l'Instruction pastorale, refusérent d'accepter la Constitution, jusqu'à ce que le Pape se fût expliqué d'une maniére capable de mettre entiérement à couvert la Doctrine, la Discipline, la Morale, la liberté des Ecoles, le droit des Evêques, & les Libertez de l'Eglise de France.

Louis XIV étant mort le premier septembre 1715, la Déclation par laquelle ce Monarque devoit obliger tous les Evêques à recevoir la Constitution, fut supprimée; ce qui ranima tellement dans diverses Universitez & Facultez de Théologie, ceux qui du vivant du Roi n'avoient pu empêcher que leurs Corps ne fissent des Décrets d'acceptation de la Bulle, qu'on les vit opposer à ces Décrets des Décrets contraires, qui furent suivis quelque tems après d'Actes d'appel au futur Concile Général. La Faculté de Théologie de Paris déclara que le Décret du cinquiéme mars 1714, par lequel on vouloit faire croire qu'elle avoit accepté la Bulle, étoit faux. Mrs de la Broue, Evêque de Mirepoix, Soanen Evêque de Senès, Colbert de Croissy Evêque de Montpellier, & de Langres Evêque de Boulogne, appellérent de la Bulle par un Acte du cinquiéme mars 1717, & le même jour la Faculté de Théologie de Paris adhéra à leur appel. Cet exemple fut suivi par diverses Facultez, Communautez réguliéres, Curez, Prêtres, &c. M. le Cardinal de Noailles qui avoit appellé presque en même tems que les quatre Evêques, ne publia son Acte d'appel que l'année suivante.

Les autres Ouvrages de piété composez par ce Pére, sont l'*Idée du Sacerdoce: les trois Consécrations; Elévations sur la Passion de Notre-Seigneur Jesus Christ; Jesus pénitent; Du Bonheur de la Mort Chrétienne; Priéres Chrétiennes & pratiques de piété; l'Office de Jesus* avec des Réflexions; Nouvelles priéres Chrétiennes avec des pratiques de piété, sur la dédicace des églises & sur les Fêtes de Sainte Geneviéve, de S. Etienne & de S. Denys; Priére à Notre-Seigneur Jesus Christ au nom des jeunes gens; Recueil de Lettres spirituelles sur divers sujets de Morale & de piété, &c. On lui a attribué des *Régles de la Discipline ecclésiastique*, dont le fond est du Pére Darcy de l'Oratoire; le Pére Quénel les a seulement revues & augmentées, & les a fait imprimer. Les deux volumes in *quarto* imprimez à Lyon en 1689, sous ce titre, *la Discipline de l'Eglise, tirée du Nouveau Testament & de quelques anciens Conciles*, ne sont que des Mémoires que ce Pére avoit composez à la hâte, pour se préparer à certaines conférences, qui se tenoient à l'Oratoire, où il étoit engagé à parler de la Discipline Ecclésiastique. Cette édition ayant été faite sans sa participation, & sans qu'il eût revu cet Ouvrage, il l'a desavouée par une lettre écrite à M. Basnage de Beauval, qu'on trouve dans l'Histoire des Ouvrages des Savans, au mois d'août 1690.

Le même Pére a composé un grand nombre d'autres Ouvrages, à l'occasion des contestations où il s'est trouvé engagé. On lui attribue l'*Apologie historique des deux Censures de Louvain & de Douay*; les quatre volumes de *la Tradition de l'Eglise Romaine*, sous le nom de M. *Germain*; le recueil, intitulé, *Causa Arnaldina*; *la Justification de M. Arnauld*; l'édition des lettres de M. le Prince de Conti, & du Pére Deschamps Jésuite, & bien d'autres Ouvrages. Mais ce seroit s'exposer à être desavoué, que d'entreprendre de marquer précisément entre tant d'Ecrits sans nom d'Auteur, quels sont ceux qui sont sortis de sa plume; comme M. l'Archevêque de Cambray, qui lui avoit attribué un Ouvrage, composé par un Jésuite deguisé, qui faisoit semblant d'être du

du parti contraire, fut désavoué par un Ecrit qui parut en 1709, daté du onziéme avril. Les Lettres Historiques du mois d'août 1714, imprimées à la Haye, lui attribuent injustement & faussement une mauvaise lettre, écrite sous son nom, à M. l'Archevêque de Tours, l'un des Prélats qui se sont joints à M. le Cardinal de Noailles, & qui n'ont point voulu accepter la Bulle purement & simplement. Voici la liste des Ouvrages qui lui sont attribuez dans le Supplément de Paris, outre ceux dont il a déja été parlé, *Regles de la Discipline Ecclésiastique, recueillies des Conciles, des Synodes de France & des Saints Peres de l'Eglise, touchant l'état & les mœurs du Clergé; Motif de Droit; Idée générale du Fiscal de Malines; Anatomie de la Sentence de l'Archevêque de Malines; Mémoire justificatif du recours qu'a le Pere Quenel au Roi; Désaveu Ecrits touchant la fourberie de Douay; le Roman séditieux du Nestorianisme renaissant, convaincu de calomnie & d'extravagance; Très-humbles Remontrances à M. Humbert de Precipiano, Archevêque de Malines, sur son Décret du 15 janvier 1695; Memorial touchant les accusations de Jansénisme, de Rigorisme & de Nouveauté; Histoire abrégée de la Vie & des Ouvrages de M. Arnauld; Défense des deux Brefs de Notre Saint Pere le Pape Innocent XII; Premier & second Mémoire en faveur du Séminaire de Liége contre les prétentions des Jésuites; Motif de Droit ou Défense du Séminaire de Liége; Solution de divers Problemes très-importans pour la paix de l'Eglise; La Foi & l'Innocence du Clergé de Hollande défendues; Le Pere Bouhours, Jésuite, convaincu de ses calomnies anciennes & nouvelles contre MM. de Port-Royal; Avis sincéres aux Catholiques des Provinces Unies sur le Décret de l'Inquisition contre l'Archevêque de Sebaste, M. Codde; Trois Mémoires sur l'introduction du Formulaire dans les Païs-Bas; Décret abusif & nullitez du Décret de Rome du quatriéme octobre 1707, contre M. l'Archevêque de Sebaste; Défense de la Justice, &c. dans la cause de M. Vandenesse, contre M. l'Archevêque de Malines; Désaveu d'un Libelle calomnieux faussement attribué au Pere Quenel; Réponse aux deux lettres de M. l'Archevêque de Cambray 1711; Réponse à M. de Witte sur son dernier Ecrit, où il prétend justifier sa dénonciation de la Bulle de Notre Saint Pere Clement XI, contre ce qui en est dit dans les lettres de M. l'Archevêque de Cambray au Pere Quenel; L'Intrigue découverte au sujet de la lettre de M. l'Abbé Bossuet de Saron; Le Nouvel Adam; Entretiens sur le Décret de Rome du 13 juillet 1708 contre les Réflexions Morales du Nouveau Testament; Edition de la justification des Réflexions Morales par M. Bossuet; Explication Apologétique des sentimens du P. Quenel dans ses Réflexions sur le Nouveau Testament; Vains efforts des Jésuites contre la Justification des Réflexions sur le Nouveau Testament, composée par feu M. Jacques-Bénigne Bossuet, Evêque de Meaux; Protestation & Plaintes du Pere Quenel contre la Bulle Unigenitus; Sept Mémoires pour servir à l'examen de la Constitution de Notre Saint Pere le Pape; Réponse à une Consultation sur le Devoir d'une Religieuse;* Deux Actes d'appel de la Bulle Unigenitus, l'un du 15 juin 1717, & l'autre du 15 juillet suivant; *Réponse à quelques accusations des Evêques, sur le même sujet; Inscription en faux & la suite sur le même sujet; Justification du Droit des Chapitres d'Utrecht; Mémoires sur les Droits de l'Eglise d'Utrecht; La Paix de Clement XI contre l'histoire des cinq Propositions de M. du Mas, Docteur de Sorbonne; Eloge historique de M. Desmaire, Chanoine d'Orléans; Lettres à M. [illegible]; ou Res contre les Jésuites; à M. le Chancelier; à un Archevêque; d'un particulier à un ami; à M. Steyaert pour servir de supplément à la Défense des deux Brefs de Notre Saint Pere le Pape Innocent XII; à M. Dirkse, contre son nouveau Systême du Jansénisme; au Pape Clement XI, touchant le livre des Réflexions Morales; à l'Assemblée du Clergé de France, de 1713, au sujet de la Constitution Unigenitus; à un des Evêques de la même Assemblée sur le même sujet; à M. l'Evêque de Poitiers; à M. le Cardinal de Rohan; Lettre Apologétique à M. l'Evêque & Comte de Beauvais, au sujet de ses Ordonnances du 14 mars 1714, &c.* * *Voyez le premier, le quatriéme, & le sixiéme tome de l'Histoire du Cas de Conscience; Le Motif de Droit du Pere Quenel; L'Explication Apologétique du même; La Relation du différent entre M. le Cardinal de Noailles, & les Evêques de Luçon & de la Rochelle; La Préface Historique d'un livre, in-quarto, publié contre la Constitution, sous le titre d'Exaples,* ou Ecrit à six colonnes, *& autres Mémoires du tems. Voyez aussi le Supplément de Paris 1726.*

QUESNEL *prononcez* QUENEL (Joseph) cousin du précédent, mort sur la fin XVII siécle, a mis la derniére main à l'excellent Catalogue de la célébre bibliothéque de M. de Thou. Mrs Pierre & Jacques du Puy l'avoient rangé & distribué par ordre alphabétique. Ce Catalogue fut imprimé en deux volumes *in octavo*, l'an 1679. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 1. p. 227, n. 226. édit. d'Amsterdam 1725, dans l'article de M. de* Thou.

QUESNEL *prononcez* QUENEL (*Pierre*) de l'Ordre des Fréres Mineurs du couvent de *Norwich en Angleterre*, Theologien & Canoniste, a fleuri vers la fin du XVII siécle, & a écrit le Directoire du Droit, dans le Fort de la Conscience, & dans le Fort Judiciaire; un *Traité de la Trinité, de la Foi Catholique, & des sept Sacremens*; un *Traité de l'Administration & de la Réception des Sacremens*; un *Traité des crimes qui empêchent de recevoir les Sacremens, & des peines qu'il faut enjoindre pour les péchez*; un *Traité de ce qui regarde l'infraction des sermens*. Ces Traitez sont manuscrits dans quelques bibliothéques d'Angleterre, & le premier dans la bibliothéque Vaticane, & dans celle de M. Colbert. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, du XII siécle.*

QUESNOY *prononcez* QUENOY (le) petite ville forte & défendue par une citadelle. Elle est dans le Hainault François, entre Landrecy & Valenciennes, à deux lieues de celle-ci & à trois de l'autre. Les Alliez contre la France & l'Espagne la prirent le troisiéme juillet 1712, quoiqu'ils eussent été abandonnez des Anglois; mais ces mêmes Alliez ayant été surpris & battus par les mêmes François à Denain, ceux-ci reprirent le Quênoy, Bouchain & Douay, avec les provisions de guerre & de bouche, dont ils s'étoient emparez au camp de Denain, le quatriéme octobre suivant, sous la conduite du Maréchal de Villars. * Baudrand. *Mémoires du tems.*

QUESNOY *prononcez* QUENOY (François de) surnommé *le Flamand*, excellent Sculpteur, naquit à Bruxelles, l'an 1592. Pendant qu'il apprenoit la Sculpture sous son pére, qui étoit de la même profession, il tailla en marbre les deux petits anges que l'on voit au portail de l'église des Jésuites de cette ville, & une passion de Jesus Christ en ivoire, qui plut tellement à Albert VI, Archiduc d'Autriche, que ce Prince lui donna une pension, & l'excita à faire un voyage en Italie, où il se fit bientôt connoître par la beauté de ses ouvrages. Il y fit un Christ d'ivoire, qui fut admiré de tout le monde, & particuliérement du Pape Urbain VIII. Ensuite il représenta en bas relief Silène endormi, & entouré de jeunes garçons, comme Virgile le dépeint dans sa sixiéme Eglogue. Il imita si bien le naturel dans cet ouvrage, qu'il fut obligé d'en mouler de semblables en cire, pour contenter la curiosité de tous ceux qui l'avoient vu ou qui en avoient oui parler. Il fit encore un Cupidon de marbre blanc, qui se tailloit un arc avec un couteau, & l'envoya en Hollande, où les Magistrats d'Amsterdam, l'ayant acheté six mille florins, *de Hugues d'Elsen*, en firent présent à la Princesse d'Orange, qui le fit placer dans son jardin de la Haye. Le Pape lui ordonna ensuite de travailler en marbre une statue de saint André, pour mettre dans l'église de S. *Pierre*. Il l'acheva avec tant d'art, que les Italiens mêmes avouérent que Michel-Ange n'avoit rien fait de si proportionné & de si bien fini. Venant en France, où le Roi qui l'avoit mandé, lui promettoit une bonne pension, outre les douze cens écus d'or qu'il lui avoit envoyez; il demeura malade à Livourne, dans le Duché de Toscane, où il mourut, & où il fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers, l'an 1644. Cet habile Sculpteur étoit âgé de cinquante-deux ans. *Académie de Peinture & de Sculpture, partie 2. l. 5.*

* QUESTENBERG (Jacques Aurele de) savant Antiquaire dans le XV & XVI siécle. Il naquit à Freyberg, & après avoir appris à Leipsic la Langue Latine & la Philosophie, il fit le voyage de Rome. Le Cardinal Marc de S. Marc le prit à son service, & lui fit apprendre la Langue Grecque sous Argyropule. Il y fit de merveilleux progrès, & s'attira d'ailleurs l'estime du Pape Léon & de plusieurs Cardinaux, qui l'employérent dans les affaires les plus importantes. La ville de sa naissance souhaitoit fort de le posséder, & lui confera la dignité de Chanoine; mais il ne put obtenir du Pape son congé. On ne sait pas au juste quel étoit son emploi auprès du Pape; mais dans une lettre qu'il écrivit à Reuchlin en 1490, il se donne le titre de, *Decretorum, Dictorum & Brevium Apostolicorum Scriba.* On dit qu'il composa un livre de la *Ville de Rome*, & qu'il perdit la vie dans une sédition que quelques uns mettent à l'an 1527. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Albini *Meisn. Chron.* Molleri *Theatr. Freyberg. p. 109.* Fabricii *Itinerarium, tome 1.*

QUESTEUR, étoit, chez les Romains, celui qui avoit la charge des deniers publics, comme aujourd'hui les Thrésoriers ou Intendans des Finances. La premiére origine de ce Magistrat peut être rapportée à Publius Valerius Publicola, Consul, lequel ayant établi le lieu du thrésor public au temple de Saturne, y établit, pour le garder, deux Questeurs pris du nombre des Sénateurs, & voulut ensuite qu'ils fussent créez par les suffrages du peuple. Depuis, le peuple voulant avoir part à cet Office, en fit créer quatre, savoir, deux pour la ville, qui avoient l'œil sur le thrésor public, & deux autres qui étoient toujours avec les Consuls, lorsqu'ils alloient à la guerre. Il fut ordonné que l'on y recevroit aussi ceux qui seroient élus d'entre le peuple: mais le revenu de la République Romaine s'étant beaucoup accru par les grandes conquêtes, on augmenta aussi le nombre de ces Officiers jusqu'à vint. Ces Questeurs accompagnoient les Consuls, les Préteurs, & les autres Généraux d'armées, lorsqu'ils alloient à la guerre, & avoient la charge de recevoir les les dépouilles des ennemis, d'en tenir registre, de recevoir les tributs & péages des Provinces, comme aussi de distribuer la paye aux Soldats: ce que font à présent en France les Commissaires des guerres. Il y en avoit encore d'autres, tant à Rome, que dans les Provinces, qui recevoient les amendes, lesquelles ils enregistroient, pour en rendre compte, tels, à peu près, que des Receveurs des amendes. Les Questeurs avoient avec eux des Scribes, ou Contrôleurs des Finances, que l'on choisissoit entre les personnes d'une fidélité éprouvée: c'est pourquoi ceux mêmes qui avoient été Consuls, tenoient à honneur d'y être admis. Sous l'empire d'Auguste, l'an deuxiéme avant Jesus Christ, la garde des registres & des Arrêts, qui étoient auparavant entre les mains des Tribuns du peuple & des Ediles, fut confiée aux Questeurs. Mais sous Néron, on leur ôta la garde du thrésor & celle des registres, pour la donner à des Préfets, qui avoient été Préteurs. Leurs fonctions se sont étendues beaucoup plus loin dans la suite. C'étoient eux qui portoient la parole au Sénat de la part de l'Empereur, & qui haranguoient en son nom; ils avoient séance dans tous les Conseils; ils répondoient les Requêtes qui étoient présentées à Sa Majesté; ils faisoient de nouvelles Loix; enfin leur autorité n'étoit pas moins étendue que celle des Chanceliers d'aujourd'hui.

☞ Il y avoit encore une autre espece de QUESTEURS, qui étoient départis dans les Provinces par Arrêt du Sénat, & qui avoient la charge de juger des affaires criminelles. Leur autorité étoit très grande; car ils avoient pouvoir d'avoir des Licteurs, & autres marques des souverains Magistrats, dans leurs Provinces particuliéres. Ils ont eu aussi quelquefois la conduite des armées, ainsi que les Consuls & les Préteurs; mais les Questeurs de la ville étoient moins puissans: ils n'avoient ni Licteurs, ni chaise curule, ni autres marques d'autorité, jusques

ques-là même qu'ils pouvoient être appellez en jugement par devant le Préteur. Leur charge étoit de recevoir les Ambassadeurs, les Rois, les Princes, & les Seigneurs étrangers, de leur faire des présens, & de s'acquitter de tout ce qui étoit ordonné par le Sénat en ces occasions. Cette Magistrature étoit annuelle, bien qu'on l'ait prolongée à quelques uns jusqu'à trois ans. * *Hist. Roman.* Rosin, *Antiq. Roman.* Budée. Alexander ab Alexandro. *Voyez aussi le Supplement de Paris* 1736.

QUESTION, supplice: c'étoit la coutume chez les Romains d'appliquer à la question les Criminels, en leur donnant le fouet, non à coups de verges, mais à coups de fouet ou d'écourgées. Les uns croyent qu'on dépouilloit le coupable jusques à la ceinture & qu'on lui lioit les mains à une colomne afin qu'il présentât le dos sans pouvoir éviter les coups. D'autres disent qu'on attachoit les mains à un piquet planté en terre, d'un pié & demi ou de deux piez de haut, en sorte que le Criminel étoit panché le visage vers la terre, présentant le dos à découvert aux Soldats. D'autres enfin disent que des Soldats lioient le Criminel par la tête & par les piez & le tenoient étendu par terre, tandis que d'autres Soldats le frapoient sur tout le corps. Cette maniére de donner le fouet est encore commune parmi les Orientaux. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

QUETEURS. Dans les conciles & dans les Auteurs des XII, XIII, XIV, & XV siécles, il est parlé de certains Quêteurs établis en titre d'office, pour faire des quêtes dans les eglises. Quelques-uns portoient des Reliques & les vendoient. L'office de ces Quêteurs a été enfin aboli.

QUETIF (Jacques) Parisien, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Bibliothécaire du couvent des Dominicains de la rue S. Honoré, naquit à Paris le sixiéme d'août mille six cens dix-huit. Il étoit estimé pour son savoir & pour sa piété. Il mourut le deuxiéme mars 1698, âgé de 80 ans. Il nous a donné les *Opuscules & les Lettres de Pierre* (ou selon le Supplement de Paris 1736, *de Jean*) *Morin*, *imprimez à Paris*, l'an 1675; *Une nouvelle édition du Concile de Trente l'an* 1666; *Les Lettres spirituelles de Savonarole*, *& sa Vie*, écrite par Jean-François Pic de la Mirandole, en 1674; *Une Explication formelle de la Somme de Téologie de S. Tomas, par Jérôme Medices de Camerino*, *dédiée au Cardinal Antoine*, *à Paris la même année*, en trois volumes, *in folio.* Il préparoit une édition de tous les Ouvrages de Barthélemi des Martyrs, une Bibliothéque des Auteurs de son Ordre, qui a été finie par le P. Echard; & quelques autres Ouvrages, que l'on a manuscrits. * Monsieur Du Pin, *Biblioth. Univers.* Bayle, *Dict. crit.* édition de 1702. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 24. *p.* 353 *& suiv.* *Voyez aussi le Supplement de Paris* 1736.

QUEVA. *Cherchez* CUEVA (La)

QUEUE DE CHEVAL, que les Turcs portent pour marquer la guerre. *Voyez* TOUG.

QUEVEDO DE VILLEGAS (François) Gentilhomme Espagnol, Chevalier de saint Jacques, dans le païs de la Manche, dans la Castille Nouvelle, naquit à Madrid l'an 1570. Il a composé divers Traitez de piété, & quelques piéces enjouées, comme, *l'Avanturier Buscon*; *les Visions*, augmentées de *l'Enfer reformé*; *le Parnasse Espagnol*, *&c.* Quévédo, outre ces Ouvrages, a encore donné des Traductions. Celles qu'il a faites d'Epictéte & de Phocylide en vers, sont plutôt des paraphrases, que de véritables Versions; mais celle du Romule du Marquis de Malvezzi, traduite de l'Italien en Espagnol, est plus réguliére. Cet Auteur n'étoit ni moins fécond, ni moins ingénieux en vers qu'en prose. Il ne réussissoit pas dans une seule espéce de Poësie; mais comme il avoit l'esprit naturellement tourné à la fiction, il lui fut aisé de se former dans toutes les finesses de l'Art Poëtique. Si l'on en croit Nicolas Antonio, excellent Critique, toutes les piéces *héroïques* de Quévédo ont de la force & de l'élévation; les *Lyriques* ont de la beauté & de la douceur; les *Bouffonnes* mêmes, ou *Facetieuses*, ont un certain air aisé, accompagné de plaisanteries pleines d'esprit, de rencontres ingénieuses, & d'un certain sel qui empêche le dégoût du Lecteur. Il a fait paroître dans les sujets les plus serrez, les plus stériles & les plus bas, une adresse merveilleuse, jointe à une fécondité inépuisable de productions, pour embellir & enrichir sa matiére, & pour la relever par des couleurs, & d'autres ornemens, dont la fiction peut avoir besoin pour imposer & pour se faire recevoir. Tous ces genres de Poësie, dans lesquels Quévédo s'est exercé, sont renfermez dans son *Parnasse Espagnol*, qui a été imprimé souvent en plusieurs villes d'Espagne & des Païs-Bas Catholiques; mais ce Parnasse, accompagné de petites Notes, ne contient que six *Muses* ou livres; les trois derniéres y manquent. Il écrivoit des mieux en sa Langue, sur toute sorte de sujets. Il fut mis en prison par ordre du Comte d'Olivarès, dont il avoit décrié le gouvernement dans ses vers, & ne fut mis en liberté qu'après la disgrace de ce Ministre. Cet Auteur mourut à Villeneuve de l'Infantade, le huitiéme septembre 1645, âgé de 65 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Scriptorum Hisp.* Baillet. *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 586. *n.* 1038: *tome* 4. *partie* 2. *p.* 160. *n.* 1465. édit. d'Amsterdam 1725.

* QUEVEDO (Dom Juan de) Religieux de l'Ordre de S. François, Evêque de Darien dans l'Amérique méridionale & dans la Terre-Ferme proprement dite, étant venu en Espagne l'an 1519, parla fortement contre les Indiens dont Barthélemi de las Casas entreprit de défendre la cause, en attribuant aux Espagnols tous les desordres qui régnoient chez les naturels du païs. Charles-Quint voulut les entendre l'un & l'autre. Barthélemi de las Casas parla le premier, & fit une horrible peinture du gouvernement des Espagnols dans les Indes. Le Prélat voulut repliquer, mais on lui dit de mettre sa réponse par écrit. Il le fit, mais la mort l'empêcha de poursuivre cette affaire. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

QUEVILLY, bourg de Normandie, situé sur la Seine, une lieue au dessous de Rouen. Il étoit fort fréquenté avant la cassation de l'Edit de Nantes, parce que l'Eglise Réformée de Rouen y avoit un Temple. Il y a le grand & le petit Quévilly. Ce dernier village n'est éloigné de Rouen que d'une demi-lieue. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUEUX DE FRANCE (Grand) ancien Officier de la Couronne, commandoit tous les Officiers de cuisine de la bouche du Roi. Ce nom vient du Latin *Coquus*, qui signifie *Cuisinier.* Il y a maintenant quatre Maîtres Queux, qui ne sont que de simples Officiers sous les Ecuyers de la bouche. Voici ce que les anciens titres nous apprennent touchant les Grands Queux de France.

NOMS, QUALITEZ ET ANNEES
de ceux qui ont exercé cette charge.

I. Robert souscrivit avec les Grands Officiers de la Couronne, le titre de la fondation du Prieuré de Saint-Martin-des Champs de Paris en 1060, sous Henri I.

II. Harcher, Queux de France en 1124, sous Louïs *le Gros.*

III. Adam en 1243, sous S. Louïs.

IV. Raoul de Beaumont en 1298, sous Philippe *le Bel.*

V. Anseau, Seigneur de Chevreuse en 1302.

VI. Guillaume de Harcourt, Sire de la Saussaye, d'Elbeuf, &c.

VII. Pierre de Marcheny en 1313, sous Louïs *Hutin.*

VIII. Guiard de Beaumont en 1320.

IX. Etienne de la chapelle en 1320.

X. Adam de Taverny.

XI. Guillaume Sicert en 1324.

XII. Jean Bataille en 1326.

XIII. Jean Bonnet en 1329.

XIV. Jean I, Sire de Châtillon en 1328, sous Philippe *de Valois.*

XV. Bernard, Sire de Moreul en 1344.

XVI. Jean de Nêle, I. du nom, Sire d'Offemont, en 1346.

XVII. Jean de Flandre, dit *de Dampierre*, III. du nom, en 1360, sous le Roi Jean.

XVIII. Guillaume, Châtelain de Beauvais, IV. du nom, en 1390 sous Charles VI.

XIX. Charles, Seigneur de Châtillon, Grand Queux de France, en 1399.

XX. Philippe, Seigneur de Liniéres en 1401.

XXI. Jean, Baron de Liniéres en 1415.

XXII. Guillaume, Seigneur de Châtillon en 1418.

XXIII. Antoine de Prie, Seigneur de Buzançois sous Charles VII, en 1431.

XXIV. Louïs de Prie, Seigneur de Buzançois en 1490, sous Charles VIII.

Cet Office fut supprimé depuis, & le nom de *Queux* n'est plus un titre de dignité. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

QUI. QUO.

QUIANSI ou KIANSI. *Voyez* QUISIANSI.

QUIBRICHE, ville du Royaume de Barca dans la Barbarie, sur la côte du Golfe de Sidra, est aussi appellée *Bernicho*: c'étoit anciennement *Berénice.* La Caravane de Maroc y fait provision d'eau pour passer le païs de Barca, & aller à Alexandrie joindre la Caravane de Tetuan. * Du Val.

* QUICCELBERG (Samuel) d'Anvers, Médecin, florissoit à Ingolstadt vers l'an 1553. Il fit imprimer dans cette ville *Tabulæ Medicinæ*; & à Cologne, *Apophthegmata Biblica.* Il avoit projetté un Ouvrage d'un travail extrême sous le nom de *Théatre*, &c. & il en publia un Programme avec les titres de tous les chapitres: mais il n'exécuta pas cette entreprise. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 806.

* QUIEN (Jacques Le) de la Neufville, naquit à Paris le premier de mai 1647, d'une ancienne famille du Boulonnois. Il entra à l'âge de 15 ans, Cadet dans le Régiment des Gardes Françoises, mais il ne fit qu'une campagne & quita l'épée pour le Barreau. Une banqueroute considérable que l'on fit à son pére, dérangea ses projets. M. Pellisson lui conseilla de s'appliquer à l'Histoire, & dès lors M. Le Quien se proposa d'écrire celle de Portugal, qu'il donna l'an 1700 en deux volumes *in quarto*, sous le titre d'*Histoire Générale de Portugal.* Il remonte jusqu'à Tubal, cinquiéme fils de Japhet, dont les Descendans nommez Ibériens, occupérent, *dit-il*, cette contrée nommée Ibérie. Des Descendans de Tubal il passe aux Carthaginois, puis aux Romains, ensuite aux Alains, qui furent suivis des Vandales, des Suéves, des Goths & enfin des Maures. A ces révolutions succéde l'établissement des Rois que M. le Quien n'a conduit que jusqu'à l'an 1521, à la mort d'Emanuel premier. En 1706, il fut reçu Associé dans l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres. En 1708, il donna au Public un Traité de l'établissement des Postes, Ouvrage digne de la curiosité des Savans. Peu de tems après il publia une nouvelle édition de l'Origine des Postes, sous le titre de *l'Usage des Postes chez les Anciens & les Modernes*, qu'il dédia à M. le Marquis de Torcy, qui lui fit avoir la direction d'une partie de celles de la Flandre Françoise. M. l'Abbé de Mornay, nommé à l'Ambassade de Portugal, demanda & obtint M. Le Quien pour l'accompagner. En arrivant en ce Royaume, il trouva qu'il y étoit non seulement connu, mais généralement estimé. Le Roi, pour reconnoître l'honneur qu'il avoit fait à la nation en écrivant son Histoire, le nomma Chevalier de l'Ordre de Christ, avec un Brevet de 1500 livres de pension. Il lui demanda ses avis sur l'établisse-

bliffement d'une Académie d'Hiftoire à Lisbonne, laquelle depuis qu'elle y eft établie, procure beaucoup d'honneur & d'utilité à la nation. M. Le Quien de la Neufville eft mort à Lisbonne, le 20 de mai 1728, âgé de 81 ans. Il s'étoit marié fort jeune, & fe trouva, à l'âge de 34 ans, veuf & pére de neuf enfans dont il n'y eut que deux qui lui furvecurent. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUIEN (Michel Le) Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, né à Boulogne fur mer le huitiéme d'octobre 1661, s'eft acquis par fon étude une parfaite connoiffance des Langues Grecque & Hébraïque, à laquelle il a joint celle de la Théologie, de l'Hiftoire Eccléfiaftique, & des Belles Lettres. Les premiers Ouvrages qu'il a publiez font la Défenfe du texte Hébreu, contre le P. Pezron, qui prétendoit que pour la Chronologie on devoit préférer à ce texte la Verfion des Septante; & une réponfe au même P. Pezron qui avoit defendu fon fyftême. Ces deux Ouvrages parurent en 1690 & 1693 à Paris; & en 1711, le P. Le Quien donna dans les Journaux de Trevoux du mois de mars, fes Remarques fur le même livre du P. Pezron, intitulé *Effay de Commentaire fur les Prophétes.* L'année fuivante parut une nouvelle édition de toutes les Oeuvres de S. Jean Damafcéne, en deux volumes *in folio*, avec la Verfion & les Notes du Pére Le Quien, à qui ce travail fit d'autant plus d'honneur, que divers Savans qui l'avoient entrepris avant lui, n'avoient pu le finir. Il devoit en donner un troifiéme volume, mais il n'a point été rendu public. Il a entrepris depuis de donner les Oeuvres de Léon de Byzance; & il a fait depuis imprimer un Ouvrage dont le Public retire autant de fruit, qu'il a couté de peine à l'Auteur. Il eft intitulé *Oriens Chriftianus*, & il contient non feulement les Notices de toutes les églifes d'Orient, faites en divers temps; mais l'Hiftoire abbrégée des Evêques des différens Siéges, fur le même plan que le livre fi connu fous le nom de *Gallia Chriftiana.* Les Eglifes & les Evêques d'Afrique s'y trouvent auffi. Le P. Le Quien a encore donné en 1718, un volume *in quarto*, intitulé *Panoplia contra Schifma Græcorum*, où fe cachant fous le nom d'Etienne de Altimura, il refute tous les prétextes dont les Grecs fe fervent pour fe juftifier de leur Schifme. Il eft entré depuis en difpute avec le Pére Courayer, au fujet des Ordinations des Anglois dont ce dernier avoit foutenu la validité, & dont l'autre a entrepris de prouver la nullité. On a encore du Pére Le Quien, *Differtation fur S. Nicolas Evêque de Myre, fur le Portus Iccius, fur l'Auteur Phénicien Sanchoniaton; une Hiftoire Abregée de la ville de Boulogne fur mer, & de fes Comtes*; une Hiftoire beaucoup plus ample de la même ville, que l'on pourroit donner au Public; *Obfervations fur le livre intitulé* Petra fidei. Le Pére Le Quien mourut le 12 de mars 1733. On imprime au Louvre fon *Oriens Chriftianus & Africa* en plufieurs volumes *in folio.* Ce Pére n'étoit pas moins recommandable par fa piété & fa régularité toujours conftante, toujours uniforme, que par fon érudition & fon génie communicatif. Il avoit été lié de bonne heure avec les Savans les plus diftinguez. *Mémoires du tems. Voyez le Supplement de Paris* 1736.

QUIERAS, QUIERASE, QUERASQUE, CHIRAS, CHIERASE ou CHERASCO, ville de Piémont fur le Tanaro, eft une place forte, fituée fur une colline. On y fit en 1631 la paix entre la France, les Impériaux, les Efpagnols, le Duc de Savoye & celui de Modéne. Les truites de Quiéras font renommées. * Sanfon. Baudrand.

QUIERCY. *Voyez* QUIERZI.

QUIERET, ancienne Maifon de Picardie, qui a donné deux Amiraux de France, defcend de Hugues Quiéret, l'un des Chevaliers Bannerets du Comté de Boulonois, mentionnez dans le rôle qui en fut fait par ordre du Roi Philippe-Augufte l'an 1202. Gerard Quiéret, Sénéchal d'Agénois, frere de l'Amiral, *dont il fera parlé cy-après*, fut l'un des Seigneurs de Picardie, qui fignérent en 1314, un traité d'alliance entre eux, pour empêcher le cours des fubfides & les malverfations qui fe commettoient dans le Royaume. L'on ne rapportera la pofterité de cette Maifon que depuis Hugues qui fuit.

I. Hugues Quiéret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, Sénéchal de Beaucaire & de Nimes, & Amiral de France, eut ordre de conduire la Comteffe de Blois, de Montpellier à Corbeil en 1324. Il fe trouva à la guerre de Gafcogne fous Alfonfe d'Efpagne en 1326, & étoit Sénéchal de Beaucaire en 1329. Le Roi Philippe de Valois, en reconnoiffance de s'être vaillamment comporté dans une armée de mer, où il étoit Capitaine contre les Turcs, lui donna 400 livres de rente, à prendre pendant fa vie fur le Thréfor, par lettres du 19 janvier 1335, laquelle rente il lui affigna au mois d'octobre 1339, fur la ville, forterefle & Seigneurie d'Hellcourt, confifquée fur Edouard de Bailleul. Il comparut en armes comme Chevalier Banneret à Saint-Riquier le onziéme feptembre 1337, entre les Nobles de cette Prévôté, qui furent affignez par devant les Commiffaires du Roi pour la défenfe du païs, & pour aller où il feroit ordonné. Il exerçoit dès l'an 1336, la charge d'Amiral de la mer, & mourut des bleffures qu'il reçut dans un combat naval donné contre les Anglois en 1340. On lui a donné pour femme *Blanche*, fœur de *Jean*, premier Comte de Harcourt, dont il eut 1. Guy qui fuit; 2. Henri, *qui continua la pofterité rapportée cy-après*; 3. *Jacques*, qui fervit fous le Connétable d'Eu, depuis 1338, jufqu'en 1340; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *N.* . . . Seigneur de Rolincourt; 2. à *N.* . . . Seigneur d'Argnoy; 5. *Leonore*, alliée à *Robert* de Fiennes, laquelle en exécution du traité de paix conclu avec le Roi de Navarre, obtint rémiffion le 24 feptembre 1359, d'avoir fuivi fon parti; & 6. *Robert* Quiéret, Seigneur de Ramecourt, lequel demeura à Tournay avec plufieurs autres pour la garde de cette place, depuis le vint-deuxiéme mai 1339, jufqu'au dernier feptembre 1340, & étoit mort en 1384. Il avoit époufé *Marie*, dont il eut *Marie*, alliée à *Jean* Bainiel, dit *Hutin*, duquel elle étoit veuve en 1399; & 7. *Jeanne* Quiéret, alliée à *Edmond* de Hallencourt.

II. Guy Quiéret, dit *Boort*, fervit en Gafcogne fous le Connétable d'Eu en 1337, & fut commis par fon pére avec plufieurs autres le premier de mai 1339, pour conduire de la Rochelle à Paris certains prifonniers qui avoient été pris à Blaye & à Bourg au mois d'avril précédent. Il s'attacha depuis au parti du Roi de Navarre, qu'il fuivit en ce Royaume en 1362, & dont il reçut beaucoup de bienfaits. Il en obtint depuis en avril 1365 rémiffion du Roi, qui le fit Chevalier en 1368, fervit la même année fous Hugues de Châtillon, Maître des Arbalêtriers, & étoit mort en 1376, que *Jeanne* de Mentenay étoit remariée à *Dreux*, Seigneur de Crevecœur & de Thaiz.

II. Henri Quiéret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, *frére* du précédent, fervoit fous le Connétable d'Eu en 1337, & eft compris entre les Seigneurs qui s'affemblérent la même année devant Tournay, fur les frontiéres de Flandre & de Hainault. Depuis il s'attacha comme fon frére, au fervice du Roi de Navarre, qui lui donna 500 écus de penfion en 1361, & ne mourut qu'en 1406. Il avoit époufé 1. *Jeanne*, Dame de Heuchin: 2. *Jeanne* des Quênes, veuve de *Jean* Tirel, Seigneur de Poix. Du premier mariage vinrent 1. Guy qui fuit; 2. *Jean*, Grand Prévôt de S. Pierre d'Aire, Chanoine & Thréforier de Thérouanne en 1426, lequel vivoit en 1456, âgé de feptante ans; & 3. *Eleonore* Quiéret, mariée en 1403, à *Antoine*, Seigneur d'Haverfquerque, morte en 1410, fans pofterité: du fecond mariage fortirent 4. *Mona[illegible]*; 5. *Hugues*; & 6. *Pierre* Quiéret, Seigneur de Haucourt, qui demeura prifonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Il fut depuis Capitaine d'Araines, fe joignit en 1420, à Jacques de Harcourt, Capitaine de Crotoy, pour faire la guerre aux Anglois, fut Lieutenant de Chriftophle de Harcourt, Capitaine de Thouars, & commis à la garde & défenfe de cette place en 1431. Il avoit époufé avant l'an 1436, *Marguerite* de Leval, Dame de Pipemont, dont il eut *Antoine*, Seigneur de Rémoncourt & de Pipemont, mort avant l'an 1459, ayant eu de *Jeanne* d'Inchy fa femme, 1. *Jeanne*; & 2. Guy Quiéret, Seigneur de Coulonvilliers, vivant en 1459.

III. Guy Quiéret, II. du nom, Seigneur de Heuchin & de Tours-en-Vimeu, dit *Boort*, étoit en la compagnie du Connétable en 1412, lors du fiége du château de S. Remy-du-Plain, & fe trouva trois ans après à la bataille d'Azincourt, où il demeura prifonnier, & n'obtint fa liberté qu'après avoir payé une groffe rançon. Le Roi lui accorda en 1425, droit de Foire en fa Terre de Heuchin. Il avoit époufé *Jeanne* de Poix, fille de *Jean* Tirel, Seigneur de Poix, & de *Marguerite* de Chatillon, dont il eut 1. Jacques qui fuit; 2. Christophle, *qui fit la branche des Seigneurs de* Tours-en-Vimeu, *rapportée cy-après*; 3. *N.* . . . mariée à *Guillaume*, Seigneur de Saveufe; 4. *Agnès*, alliée à *Jean*, dit *le Sourd*, Seigneur du Biez; & 5. *Marguerite* Quiéret, qui époufa *Robert*, Seigneur de Nédonchel.

IV. Jacques Quiéret, Seigneur de Heuchin, fervit le Roi au recouvrement de la Normandie, & mérita d'être fait Chevalier. Il maltraita long-tems fa femme, fous prétexte de fon mauvais gouvernement, & fit même mourir celui qu'il en accufoit, dont il obtint rémiffion en mars 1440, en confidération de fes fervices & de ceux de fes prédéceffeurs, laquelle néanmoins ne fut enterinée qu'en 1456, après avoir effuyé un long procès criminel contre le Comte de S. Pol, qui avoit fait faifir fes biens, dont il eut main levée, à condition d'en faire la foi & hommage à ce Comte; & il mourut avant l'an 1470. Il avoit époufé *Bonne* de Berlettes, dite *de Waurin*, dont il eut 1. *Jean*, dit *Boort*, mort fans pofterité; 2. Gauvain qui fuit; 3. *Antoine*; 4. *Léon*; 5. *Jeanne*, mariée 1. à *Foulques* de Renty, dit *le Galois*, Seigneur d'Embry; 2. à *Renaud* de Gitefmes; & 6. *Beatrix* Quiéret, alliée à *Jacques* de Berles.

V. Gauvain Quiéret, Seigneur de Heuchin, avoit époufé *Jeanne* d'Ifques, Dame de la Haye, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Heuchin, mort fans pofterité; 2. *Antoine*, Chanoine à Lille; 3. *Barbe*; 4. *Antoinette*, Dame d'Ancerville, mariée à *Louis* d'O, Seigneur de Sorel; 5. *Marie*, Dame d'Oftreville, alliée le cinquiéme juillet 1480, à *Jean* de Noyelles, Seigneur de Marle; & *N.* . . . Quiéret, qui époufa *Philippe* de Greboual.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Tours-en-Vimeu & du Quênoy.

IV. Christophle Quiéret, fecond fils de Guy, Seigneur de Heuchin, & de *Jeanne* de Poix, fut Seigneur de Tours-en-Vimeu, & époufa *Jfabeau* d'Ailly; dont il eut entre autres enfans, Jean qui fuit.

V. Jean Quiéret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, avoit époufé *Peronne* de Bailleux, dont il eut 1. Louis qui fuit; 2. *Jean* Seigneur du Quênoy; 3. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Calonne, Seigneur de Landrethun; 4. *Yolande*, alliée à *Jean* de Tuffles, Seigneur de Radepont; 5. *Philippe*, Abbeffe du Moncel; & *N.* . . . Quiéret, qui époufa *Louis* d'Ault, Seigneur de Franciéres.

VI. Louis Quiéret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, avoit époufé *N.* . . . de Boiffay, dont il eut *Louife* Quiéret, mariée 1. à *François*, Baron de Mailloc; 2. à *François* de Riviére, Seigneur de Sainte-Marie.

De cette même Maifon étoit Enguerrand Quiéret, Seigneur de Franfu, Amiral de France & Capitaine de la ville de Rue fur la mer. Il fervit en la guerre de Guienne fous le Connétable d'Eu avec trois Ecuyers en 1337; en Flandre, à Lille & à Tournay, avec quatre Ecuyers la même année; à Cambray & fur les frontiéres de Flandre & de Hainault en 1342. Il fervit dans Rue en 1351, avec fix Chevaliers, 34 Ecuyers & 80 Sergens; & fous le Maréchal de Neelle en Picardie, avec deux Chevaliers, 17 Ecuyers & 40 Sergens. Le Journal du Thréfor du

mois

mois d'octobre 1357, porte qu'il étoit Amiral en ce tems-là: il mourut peu de tems après. Il avoit épousé *N.* . . , de Roye, fille de *Dreux*, Seigneur de Germigny, de laquelle il peut avoir eu pour fils 1. JEAN Quiéret, Seigneur de Fransu, qui obtint rémission en 1364, de la mort d'un homme qu'il avoit tué à Douay, qui servit sous le Maréchal de Sancerre en 1381, & qui mourut avant l'an 1405; 2. GUILLAUME, dit *Enguerrand* Quiéret, Seigneur de Fransu, pouvoit être son fils, & fut son exécuteur testamentaire. Il avoit épousé par contract du 26 mai 1410, *Jeanne*, fille de *Jacques*, Seigneur de Busse. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.*

QUIERS ou CHIERS, ville du Piémont assez bien fortifiée pour sa situation, est renommée par l'ancienneté de sa noblesse, par la futaine qu'on y travaille, & par la graine que son terroir fournit aux Teinturiers. Le Comte de Harcourt, de la Maison de Lorraine, y gagna en 1639, une bataille sur les Espagnols. * Sanson. Baudrand.

QUIERSY ou QUIERZY, village de France en Picardie, célébre pour avoir été le lieu où Hincmar, Archevêque de Rheims, tint plusieurs Conciles pendant le neuviéme siécle. Il est situé sur la riviére d'Oyse, dans le Noyonnois, à deux lieues de la ville de Noyon, & nommé *Carisiacum* par les Latins. On y voyoit autrefois un palais des Rois de France, qui est présentement ruiné.

CONCILES DE QUIERZY.

Ils furent assemblez contre le Moine Godeschalque, accusé de prêcher des erreurs dans la doctrine de la Prédestination, du libre Arbitre & de la Rédemption par le sang de JESUS CHRIST. Rabanus Maurus avoit tenu en 848, un Concile à Mayence, dont il étoit Archevêque, & avoit renvoyé le Moine à Hincmar de Rheims son Metropolitain. Ce dernier en assembla un l'an 849, à Quierzy, où le Roi Charles *le Chauve* se trouva. On y condamna Godeschalque, pour son opiniâtreté incorrigible & pour avoir été cause de trouble, à être déposé de l'Ordre de Prêtrise, fouetté jusqu'à ce qu'il eût jetté ses Ecrits dans un feu qu'on alluma devant lui, & puis renfermé dans une étroite prison. L'an 853, le même Hincmar de Rheims tint un autre Concile à Quierzy, où il dressa quatre Chapitres, opposez aux propositions de Godeschalque. Mais comme ils sembloient refuter une proposition de saint Fulgence, & en combattre d'autres de saint Augustin, Galinde, dit Prudence, Evêque de Troyes, Loup Prêtre de Mayence, Loup Abbé de Ferriéres, Ratramne Moine de Corbie, & même l'Eglise de Lyon, (au jugement de laquelle Hincmar s'étoit rapporté, avec saint Remi son Archevêque, qui, pour sa doctrine & pour l'esprit ecclésiastique, étoit comparable aux anciens Peres) & enfin presque toutes les églises du Royaume d'Arles n'approuvérent pas cette entreprise, en s'opposant pourtant à l'erreur qui pouvoit être cachée dans ces sentimens. Il est vrai que tous les Modernes ne sont pas même d'accord de l'improbation des trois Chapitres. Les Curieux consulteront les Auteurs que je cite. Les Evêques s'assemblérent au mois de février de l'an 857 à Quierzy, où par ordre de Charles *le Chauve*, ils écrivirent une Lettre Synodale aux autres Prélats & aux Comtes du Royaume. Ils s'assemblérent aussi en 858. * *Voyez le tome 8 des Conciles. Les Annales de France de l'Abbaïe de saint Bertin.* Loup de Ferriéres, *lib. 3. de Quæst. Collect. de ijsdem Quæst. & aux Epit.* Usser & Cellot, *Hist. Godesc.* Mauguin, *Vindic. Prædest. & Gratiæ.* Un Traité intitulé, *Vindiciæ Prædest. seu Gottescalcana contrex. Historica & Chron. Synopsis.* Paradin, *Histoire de Lyon, l. 2. c. 24.* Du Val, *Ex Script. Eccl. Lugd.* Sirmond, *Conc. Gall. tome 3. p. 65, 66 & 67.* De la Lande, *Sup. Conc. Gall.* Cherchez GODESCHALQUE.

QUIETEVA. *Voyez* QUITAVA.

QUIETISTES. Ce nom fut donné dans l'Eglise Gréque au XIV siécle à une sorte de personnes qui se vantoient d'une tranquilité d'esprit extraordinaire, qu'ils avoient aquise par la priére. On les appelloit en Grec *Hesychastes*, qui signifie la même chose que Quiétistes. Le Chef de ces gens-là fut Siméon, Prieur d'un Couvent près du Mont Athos, qui avoit un grand crédit parmi les siens. Grégoire Palamas, depuis Evêque de Salonique, homme savant & éloquent, se joignit à lui. Barlaam, Moine de l'Ordre de S. Basile, s'opposa à eux & se servit habilement de la simplicité de quelques Moines du parti de Siméon pour en apprendre tous leurs secrets, après quoi il commença à leur reprocher publiquement leurs foiblesses. Entre autres il dit qu'ils prétendoient voir des choses singuliéres en baissant la tête sur la poitrine retenant leur haleine & regardant fixement le nombril. Qu'alors ils se sentoient remplis de la lumiére divine, qu'ils souffloient l'ardeur du S. Esprit par les narines & se trouvoient affectez de sensations très suaves. Barlaam leur donne à cause de cela le nom d'*Omphalopsychi* ou d'*Umbilicanimi*. Ils se vantoient sur tout de voir alors, des yeux du corps, la Sainte Trinité, & soutenoient que de cette divine lumiére, dont ils étoient environnez, naissoit la tranquilité ou la quiétude d'esprit dont ils se glorifioient. Barlaam ayant reproché ces articles aux Quiétistes, Grégoire Palamas l'envoya prier de ne plus faire ces reproches à ses adhérans, d'autant plus qu'il ne les tenoit que d'un Moine ignorant & qu'il n'avoit par conséquent aucune idée juste ni de leurs dogmes ni de leur maniére de vivre; que d'ailleurs ce n'étoit pas une chose tout à fait opposée au bon sens de voir des yeux du corps une lumiére sainte & non créée, parce que les Disciples de Jesus-Christ avoient vu la même chose sur le Thabor. Là-dessus Barlaam abandonnant ses autres articles ridicules, s'attacha uniquement à celui de la vision corporelle d'une lumiére non créée & en conclut que Palamas supposoit une double Divinité, parce qu'il distinguoit la lumiére non créée d'avec la Divinité elle même. Il y eut à cette occasion de grandes contestations entre eux, jusques à ce que l'Empereur Andronic *le Jeune* convoqua un Synode pour décider la question. Barlaam sentant qu'il ne seroit pas en état de prouver aux Quiétistes tout ce qu'il leur avoit imputé, s'accommoda avec Palamas à la sollicitation de ses amis. Mais aussi-tôt qu'Andronic fut mort, il recommença la dispute & soutint que le Synode n'avoit pas procédé selon l'ordre dans la recherche de cette affaire. Il passa ensuite en Italie & laissa son Disciple Grégoire Acindynus, qui poussa la controverse contre les Quiétistes. Le Patriarche de Constantinople assembla un autre Synode dans lequel les Quiétistes furent encore absous, & Grégoire Acindynus avec les autres adhérens de Barlaam exclus de la communion de l'Eglise orthodoxe. Les Barlaamites & les Acindynites ne se rendirent point, c'est pourquoi l'on assembla un troisiéme Synode où Acindynus refusa de comparoître. Après sa mort on tint un quatriéme Synode qui condamna de nouveau les Barlaamites. Les sentimens furent fort partagez parmi les Grecs & les autres sur cette affaire. Manuel Calécas & Jean Cipariste, soutenoient que les Barlaamites avoient été condamnez injustement, & que les Quiétistes avoient eu des sentimens erronez. Jaques Gretser & Léon Allatius ont été du même sentiment. Philothée, Patriarche de Constantinople, & quelques autres, croyoient la condamnation des Barlaamites fort juste. Dans ces derniers siécles on a vu renouveller le nom des Quiétistes parmi les Catholiques-Romains, qui l'ont donné aux Sectateurs de Michel de Molinos, dont on peut voir l'article. Nous nous contenterons de remarquer ici que depuis la condamnation de Molinos plusieurs milliers de personnes ont été dans ses sentimens en Italie. Le Royaume de Naples étoit sur tout fort peuplé de Sectateurs de Molinos & quoique les Papes Alexandre VIII, & Innocent XII eussent établi une Inquisition rigoureuse contre cette doctrine ils n'avancérent en rien & ne firent qu'aigrir davantage les esprits. L'Espagne ne manqua pas non plus de Molinosistes. Enfin, ces mêmes controverses furent renouvellées en France. François de Salignac-Fenelon, le fameux Archevêque de Cambray, ayant publié en 1694, son *Explication des Maximes des Saints sur la Vie Intérieure*, dans laquelle il avoit poussé fort loin la doctrine de l'amour pur, fut accusé de Quiétisme. *Voyez son article.* Il y a aussi eu parmi les Protestans divers Théologiens qui ont refuté la doctrine des Quiétistes. * Joh. Cantacuzenus, *Historiar. lib. 2.* Gretserus, *in Notis.* Demetrius Cydonius, *in libro contra Palamam.* Petavius, *Dogm. Theol. l. 1. c. 12.* Leo Allatius, *de Ecclesiæ Orient. & Occident. consensione, l. 2. c. 17.* Rechenbergius, *Diss. de Hesychastis seu Quietistis Græcis.* Burnet, *Voyage d'Italie.* Cramerus, *Continuat. Hist. Eccles. Georg. Horrus.* Rango, *in der Quackerey, und in der Quietisterey.* Carpzovii, *Diss. de Relig. Quietistarum.* Mayeri, *Diss. de Quietistarum persecutionibus. Dictionnaire Allemand.*

QUIETISTES modernes, Sectateurs de l'Hérésiarque Molinos. *Voyez* MOLINOS.

QUIETO, riviére de l'Istrie, qui la traverse presque toute du Levant au Couchant, & se décharge dans le Golfe de Venise, près de Citta Nova. * Maty, *Dict. Geogr.*

QUIETUS (Cn. Fulvius) le fils puiné de Macrien, fut déclaré Empereur avec son pere & son frére au commencement de l'an 261, par l'armée qu'avoit commandée Valérien, qui avoit été pris quelque tems auparavant par les Perses. Son pére & son frére ayant entrepris de s'aller faire reconnoître en Occident, où Gallien régnoit, lui laissérent le soin de défendre l'Orient contre les Perses, ce qu'il fit avec assez de succès: mais lorsqu'on eut reçu la nouvelle de la défaite & de la mort des deux Macriens, Odenat, qui avoit très-bien servi le jeune Prince, se sépara de lui, & débaucha une partie de ses troupes; ce qui l'obligea de se retirer à Emése, où ceux qui l'avoient suivi, ne voyant pas d'apparence à pouvoir soutenir ce parti trop affoibli, l'abandonnérent au bout de quelque tems. Quiétus, livré à son ennemi, fut sacrifié aussi-tôt à la raison d'Etat, & son régne ne fut guéres plus que d'un an. * Trebellius Pollio, XXX *Tyranni.* Aurelius Victor. Tillemont, *Hist. des Empereurs.*

QUIEU (Antoine le) Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Instituteur de la Réforme appellée la Congrégation du S. Sacrement, étoit fils d'*Antoine* le Quieu, Avocat au Parlement de Paris, & de *Marguerite* le Carön sa femme, & naquit à Paris le 23 février 1601. Il entra dans l'Ordre de saint Dominique l'an 1622, & y établit en 1636 une nouvelle Observance, dont la premiére maison fut établie dans le bourg appellé *Lagnes*, à cinq lieues d'Avignon. Dans une célébre Mission qu'il fit à Merindol, il y arbora une croix, que les Huguenots abattirent: mais le Roi par ses lettres patentes du 14 mars 1660, ordonna aux Consuls de cette ville de la rétablir, avec défense aux Habitans de l'ôter sur peine de la vie. Ce saint homme mourut le 7 d'octobre 1677, âgé de 76 ans moins trois mois, après 54 ans de religion. * *Extrait de sa Vie écrite par le P.* Archange Gabriel de l'Annonciation, *imprimée à Avignon en 1682.*

QUIGNONES (François de) Cardinal Espagnol, Evêque de Cauria, fils de DIEGO FERNANDES de Quignones, premier Comte de Luna, entra jeune parmi les Religieux de saint François, & fut élevé à la charge de Général dans un Chapitre tenu à Burgos en 1522. L'Empereur Charles *Quint* témoigna une joye extraordinaire de cette élection du P. Quignonès, qu'il nomma Conseiller de son Conseil de Conscience. Ce Pére étoit en 1525 à Assise, où il apprit la prise de Rome par l'armée Impériale. Il alla d'abord en témoigner son déplaisir au Pape Clément VII. qui étoit prisonnier dans le Chateau Saint-Ange, & qui sachant le pouvoir que le P. Quignonès avoit sur l'esprit de l'Empereur, l'envoya pour négocier la paix. Il acheva cette négociation avec assez de bonheur, & mérita par là le chapeau de Cardinal, que le Pape lui donna sur la fin de l'année 1527. Il fut ensuite E-

vêque de Cauria, Légat en Espagne & dans le Royaume de Naples, & mourut à Véroli en 1540. Ce Cardinal avoit travaillé à réduire le Bréviaire à trois Pseaumes pour chacune des heures canoniales, & à trois leçons pour Matines, & l'avoit disposé d'une manière qu'on pouvoit réciter le Pseautier chaque semaine. Clement VII & Paul III avoient approuvé ce Bréviaire, qui fut imprimé l'an 1536 à Rome, & ailleurs. Sa briéveté, ou plutôt le retranchement de plusieurs Histoires apocryphes, fit crier les ignorans; de sorte que ce Bréviaire fut supprimé par le Pape Pie V, & il ne sert plus que d'ornement dans les Bibliothéques. La Préface en est très belle, & mérite d'être lue. Elle se trouve dans plusieurs Ouvrages, entre autres dans la seconde édition du Traité de Claude Joli, *de reformandis Horis Canonicis.* * Wading, *in Annal.* Ughel, *Ital. Sacra.* Aubéry, *Hist. des Card.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

La Maison dont étoit sorti ce Cardinal, étoit considérable au Royaume de Léon. ARIAS-PEREZ de Quignonès florissoit l'an 1180, sous le régne de Ferdinand, Roi de Léon. DIEGO FERNANDEZ de Quignonès, I. du nom, Seigneur de Luna, l'un de ses Descendans, fut Grand-Baillif, ou Sénéchal du Royaume des Asturies. Il avoit épousé *Marie* de Tolède, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Thérèse*, mariée à *Frédéric* Henriques, Comte de Melgar, Amirante de Castille; 3. *Mencie*, alliée à *Pierre* Gonçalès de Bazan, Vicomte de Valduerna; & 4. *Claire* de Quignonès, qui épousa *Inico* Lopès de Mendoza, Comte de Tendilla.

PIERRE de Quignonès, Seigneur de Luna, Grand-Baillif ou Sénéchal de Léon, avoit épousé *Beatrix* d'Acunna, fille de *Martin* Vasquès d'Acunna, Comte de Valencia, & de *Marie* de Portugal, dont il eut DIEGO Fernandès de Quignonès, qui fut fait Comte de Luna par Henri IV, Roi de Castille. Il avoit épousé *Jeanne* Henriquès, dont il eut 1. BERNARDIN qui suit; 2. FRANÇOIS, Cardinal, *qui a donné lieu à cet article*; 3. *Marie*, alliée à *Alfonse* Pimentel, Comte de Bénévent, & 4. *Beatrix* Quignonès, mariée à *Pierre* Alvarès Osorio, Marquis d'Astorga.

BERNARDIN Quignonès, second Comte de Luna, laissa d'*Isabelle*, fille d'*Alvarès* Osorio, Marquis d'Astorga, FRANÇOIS Quignonès, troisième Comte de Luna, qui de *Marie*, fille de *Bernardin* Suarès de Mendoza, Comte de Corunna, & de *Marie* Manrique de Sotomayor, laissa CLAUDE de Quignonès, quatriéme Comte de Luna, lequel épousa *Catherine* Pimentel, fille d'*Alfonse*, Comte de Bénévent, & d'*Anne* de Vélasco, dont il eut *Louis* de Quignonès, cinquiéme Comte de Luna, qui de *Marie* de Cortès, fille de *Ferdinand*, Marquis de Vallé, & de *Jeanne* d'Arellano, eut pour fille unique *Marie* de Quignonès, sixiéme Comtesse de Luna, mariée à *Jean-Alfonse* Pimentel, Comte de Bénévent. * Spéner, *Theatrum Nobilit. Europ.* Imhoff, *en ses Grands d'Espagne*, &c.

* QUILERNE, petite isle, vers la côte occidentale de Bretagne, & vers la côte occidentale & septentrionale de l'Isle d'Ouessant, dont elle n'est separée que par un petit détroit.

QUILHAN, QUILLIAN ou QUILLAN, petite ville de France dans le Languedoc. Elle a titre de Baronnie, est du diocese d'Alet, & est sur la riviére d'Aude. * Davity, *Languedoc.*

QUILLEBEUF, bourg défendu par un petit Fort. Il est en Normandie sur la Seine, à huit lieues au dessous de Rouen. * Maty, *Diction. Geogr.*

QUILLET (Claude) étoit de Chinon en Touraine, où il naquit vers le commencement du XVII siécle. Il se tourna d'abord du côté de la Médecine, & en exerça la profession pendant quelques années. Une affaire qui lui arriva à Loudun pendant la possession vraye ou fausse des Religieuses de cette ville, l'obligea de quitter la France & sa profession. Voici le fait. Pendant que M. Laubardemont informoit de la possession de ces Religieuses, le Diable prétendu menaça d'élever le lendemain jusqu'à la voûte de l'église le premier incrédule qui se trouveroit. Quillet qui entendit cette menace revint le lendemain, & en présence de M. Laubardemont & d'une grande assemblée, il défia le Diable de tenir sa parole, & protesta qu'il se moquoit de lui. Le Diable ne répondit rien & n'agit point, ce qui surprit l'assemblée. M. de Laubardemont s'en scandalisa, & décréta contre Quillet. Mais celui-ci qui voyoit que, quoique cette possession ne lui parût qu'un jeu, on la prenoit au sérieux, parce que l'on avoit intérêt de la faire croire réelle, pour avoir occasion de perdre Urbain Grandier, quitta promptement Loudun, sortit de France, & passa en Italie. C'étoit, comme on le croit, en 1634, tems auquel Grandier fut executé. Quillet se trouvant à Rome, & fréquentant la maison du Maréchal d'Etrées qui y étoit Ambassadeur de la part de la France, entra chez lui en qualité de Secrétaire de l'Ambassade. On croit qu'il revint avec lui en France après la mort du Cardinal de Richelieu. On ignore pour quelle raison il se fâcha contre le Cardinal Mazarin, dont il parla fort mal dans son Poëme Latin de la *Callipédie*, ou *de la maniére d'avoir de beaux enfans.* Ce Poëme, où il prit le nom de *Calvidius Letus*, est intitulé *Callipædia, seu de pulchræ prolis habendæ ratione, Poëma didacticon ad humanam speciem belle conservandam apprimè utile.* Il fut imprimé à Leyde en 1655, *in quarto.* L'Auteur n'étoit encore ni Bénéficier, ni engagé dans aucun Ordre sacré quand il le composa. Le Cardinal Mazarin ayant été informé de la maniére dont il parloit de lui & de sa famille, le manda, se plaignit avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu ménagé, & lui promit la premiére Abbaïe qui vaqueroit. Quillet touché de cette bonté, se jetta aux genoux du Cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger son Poëme, & lui demanda la permission de le lui dédier. Il lui tint parole dans l'édition qui fut faite à Paris, *in quarto*, en 1656. On y trouve de plus une Epître dédicatoire au Cardinal Mazarin, & deux nouvelles piéces de vers, dont l'une est une Epître *ad Eudoxium*, en vers hexamétres; & l'autre, une Elégie aussi Latine, sur la mort du célébre Philosophe Gassendi. Dans l'intervalle, le Cardinal lui avoit donné une Abbaïe, & c'est, sans doute, pour cette raison, qu'il prend dans cette seconde édition, la qualité de *Abbas Doudavillaeus.* Son Poëme fut bien reçu à cause de la singularité de la matiére qui y est traitée librement, mais néanmoins peu solidement. Rien de plus frivole que tout ce qu'il débite dans le second livre touchant les diverses influences des signes du Zodiaque par rapport à la conception. A l'égard de la versification que tant de gens ont louée si fort, on n'y reconnoît ni le tour de celle de Lucrèce, ni celui de celle de Virgile; la diction même n'en est pas correcte, & l'on y trouve plusieurs fautes de quantité. Quillet avoit fait encore un Poëme Latin en douze livres intitulé *Henriciade*, parce qu'il étoit en l'honneur de Henri IV, & une Traduction en vers François des Satyres de Juvénal, qui n'ont point été imprimées. Il avoit laissé le premier avec tous ses papiers & 500 écus, à l'Abbé Ménage, qui a cependant négligé de répondre à l'intention de l'auteur, qui ne lui avoit accordé cette somme que pour faire imprimer ce Poëme. Quillet mourut à la fin de septembre ou au commencement d'octobre 1661, âgé d'environ 59 ans. Voici ce que Loret en dit dans sa gazette du 15 d'octobre 1661,

Quillet bel esprit, qui jadis
Affectoit peu le Paradis
Par erreur ou par contenance
Qui fut touché de repentance,
D'en avoir de la sorte usé,
D'un feu divin fut embrasé,
Après avoir fait maint bon livre,
A depuis peu cessé de vivre,
Plaint & regretté dans Paris,
De la plupart des beaux Esprits
Qui faisoient cas de sa science, &c.

* *Sorberiana*, p. 201. *Menagiana*, tome 3. p. 232 & *suiv.* Les Lettres de Costar. Baillet, *Jugemens des Savans* &c. *tome 4. partie 2. p.* 300. *n.* 1511. édit. d'Amsterdam 1725, *avec les Notes de* M. de la Monnoye. Bayle, *Diction. Critique. Bibliothéque du Richelet de* 1728 par M. l'Abbé le Clerc. Titon du Tillet, *Parnasse François*, *in folio*, p. 267 & 268. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 28 p. 166 & *suiv.* *Supplément de Paris* 1736. L'Abbé de Marolles, dans *le Dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs livres.*

* QUILLINIUS que d'autres nomment *Cillinnius*, étoit un des Prélats à qui le Moine Léporius converti par S. Augustin, adressa la rétractation de ses erreurs sur la Grace. C'étoit un Evêque distingué dans les Gaules; mais on ignore quel siége épiscopal il occupoit. Les uns le placent à Aix & d'autres à Frejuls. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUILLINIUS (Erasme) Peintre d'Anvers, naquit en 1607. Après avoir professé la Philosophie, il se laissa conduire à l'amour qu'il avoit pour la Peinture, & s'étant mis sous la discipline de Rubens, il devint un très-bon Peintre. Il a peint dans son païs & dans les lieux d'alentour, plusieurs grands ouvrages pour les églises & pour les palais, & a laissé en mourant une grande réputation de son mérite, sans que de sa part il ait jamais cherché autre chose que le plaisir qu'il trouvoit dans l'exercice de la Peinture. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

* QUILLOT, (Claude) qui a été l'occasion, sans doute innocente, du QUILLOTISME, dont on a fait une Secte, qui a fait beaucoup de bruit, à Dijon & dans toute la Bourgogne, à la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII. Il étoit fils d'un Artisan d'Arnay-le-Duc, & l'on croit qu'il fit ses premiéres études dans sa patrie. Il vint les continuer à Dijon, où il entra chez M. de Chintrey, Conseiller au Parlement, pour être Précepteur des enfans de ce Magistrat. Après y avoir demeuré quelque tems, le desir d'une vie plus parfaite le porta à entrer chez les Chartreux, où il édifia beaucoup par sa régularité; mais l'austérité de cet Ordre étant au dessus de ses forces, il retourna dans le siécle, prit les Ordres sacrez, & fut attaché à la paroisse de S. Pierre de Dijon, en qualité de Prêtre habitué, ou Mépartiste. M. l'Evêque de Langres l'ayant chargé du ministére de la Confession, il devint en peu de tems un Directeur célébre. On le consultoit sans cesse dans Dijon, & son confessional étoit assiégé d'un très-grand nombre de personnes qui se mettoient sous sa conduite. Ce concours, fruit de sa réputation, lui attira des affaires, & fut pour lui l'occasion d'une vive & longue persécution. On envenima toutes ses actions, on ne craignoit pas de lui supposer des crimes honteux; & pour le perdre, on eut l'impudence d'attaquer la réputation des meilleures familles de Dijon. Comme on étoit troublé alors en France par les erreurs des Quiétistes, on en chargea aussi M. Quillot, & l'on prétendit que, peu content d'enseigner ces erreurs à ses pénitentes, il les réduisoit en pratique avec elles. Il est vrai que plusieurs choses colorérent un peu cette accusation. Claude Quillot avoit pris du goût pour la lecture des nouveaux Mystiques, & même pour les Ecrits de Molinos. Cependant il ne s'ennivroit nullement de ces erreurs d'esprit, que Claude Quillot fût livré aux erreurs où le Quiétisme entraîne ordinairement ceux qui s'y abandonnent. De plus, on n'a aucune preuve qu'il ait enseigné leurs maximes, même celles qui sont le moins criminelles, depuis que le S. Siége & l'Eglise de France les eurent condamnées. Cependant, quelques liaisons qu'il avoit eues avec Robert, Curé de Seurre, qui fut condamné au feu en 1698, par le Parlement de Dijon (*Voyez* ROBERT) & cette apparence de Quiétisme dont Quillot ne s'étoit

n'étoit point assez garanti, servirent de prétexte à ses ennemis pour le poursuivre comme un criminel & un homme perdu de vices. On entendit des témoins contre lui, on reçut leurs dépositions: & quoique la plupart fussent ou fausses ou exagérées, on engagea l'Official de Dijon à donner une Sentence contre les Adhérens & Sectateurs de Robert, & l'on y comprit M. Quillot. Cette Sentence est du 17 de juillet 1700. Les coupables, ou ceux que l'on y juge tels, sont condamnez par Acte à différentes peines, & M. Quillot y est déclaré bien & duement contumace, atteint & convaincu d'avoir distribué quelques livres suspects des erreurs du Quiétisme; d'avoir tenu des discours conformes à ces erreurs: & d'avoir eu des liaisons suspectes avec Robert & autres. Pour réparation de ces crimes, la Sentence le condamne à trois ans de prison dans un monastère, à y jeûner pendant ledit tems au pain & à l'eau tous les Vendredis, à réciter à genoux l'Office de la sainte Vierge & le Pseaume 50 selon la Vulgate & le 51 selon l'Hébreu: lui interdit à perpétuité l'administration du Sacrement de Pénitence, & le suspend pendant un an de la fonction de ses Ordres. La même Sentence le condamne à trente livres d'aumône, & à faire sa profession de foi entre les mains de l'Evêque de Langres, avant que d'entrer dans le monastère qui lui sera indiqué. Pendant le cours de cette procédure, qui avoit commencé dès le mois de décembre 1698, M. Quillot qui ne se croyoit pas en sûreté, malgré le nombre de ses amis & de ses protecteurs, s'étoit plusieurs fois caché, & ne s'étoit montré que lorsqu'il avoit cru que la fureur de ses ennemis étoit un peu appaisée. Mais lors de la Sentence il s'étoit retiré, & comme on ne savoit où il étoit, on le sonna à son de trompe, & on apposa les sceaux à sa maison. La Justice séculière examinoit de son côté toute cette affaire pour ce qui la regardoit: il y eut successivement plusieurs Commissaires nommez pour cet examen, dont le résultat fut, que le Parlement de Dijon le mit hors de Cour, sur le cas privilégié par son arrêt du 27 d'août 1700. Durant cette longue procédure, M. Quillot produisit plusieurs Factums en sa faveur, & ses Adversaires y répondirent par d'autres, mais plus encore par quantité de Satyres en vers & en prose, dont ils inondérent toute la ville de Dijon. Après l'Arrêt du Parlement, M. Quillot voyant que ses ennemis n'avoient triomphé qu'à demi, crut qu'il pourroit bien leur arracher entiérement une victoire dont ils possédoient même une partie injustement. Il fit solliciter la révision du procès & de la Sentence de l'Official, & quand il eut été assuré d'un examen impartial, il se rendit en prison: & peu de tems après, l'Official rendit une nouvelle Sentence qui *le renvoye à pur & à plein de l'accusation formée contre lui*. Ce nouvel Acte est du dixiéme d'avril 1701. Claude Quillot sortit de prison le 21 du même mois, & reprit ses fonctions, excepté l'administration du Sacrement de Pénitence, dont on ne jugea pas encore à propos de le charger. Nous ignorons combien il a survécu à cette affaire. Ses ennemis irritez de ce succès, tâchérent au moins de le noircir dans la postérité, en forgeant une Secte imaginaire qu'ils appellérent de son nom, le *Quillotisme*, & en donnant une Histoire de la vie de M. Quillot pleine de faussetez & de calomnies, & une rélation du procès qu'ils lui avoient suscité. Elle est intitulée, *Histoire du Quillotisme, ou de ce qui s'est passé à Dijon au sujet du Quiétisme, avec une réponse à l'Apologie en forme de Requête* (composée par M. Menelet, Avocat célèbre à Dijon,) *produite au procès criminel par Claude Quillot, Prêtre habitué de l'église de S. Pierre de Dijon, & de depuis, les mêmes charges subsistant, mis hors de Cour par le même Juge*, à Zell, chez Henriette Hermille, à l'image du bon Pasteur, *in quarto*. Cette Histoire parut au mois d'avril 1703, & fut répandue le soir du neuviéme du mois dans les principales maisons de Dijon, & même dans les monastères des Religieuses, où elle fut jettée par dessus les murs. Il y régne une grande partialité, & une passion effrénée de médire de tout le monde. Dès que Messire Clermont de Tonnerre, Evêque de Langres, en eut connoissance, il la fit examiner, & la condamna sévérement par une Ordonnance Pastorale du 21 d'avril de la même année 1703, qui fut lue, publiée & affichée à Dijon, & lue aux prônes des Messes paroissiales de ladite ville. Ce Prélat y déclare que Claude Quillot avoit fait connoître son innocence devant tous ses juges, & que cette Histoire du Quillotisme blessoit également la vérité des faits par les calomnies dont elle est remplie, & la pureté des mœurs, par le détail honteux dans lequel elle entre. Le Parlement de Dijon de concert avec l'autorité ecclésiastique, faisant droit sur les conclusions du Procureur Général du Roi, condamna pareillement la même Histoire le neuviéme de juin suivant, à être lacérée & brûlée par l'Exécuteur de la Haute Justice, comme calomnieuse, blessant également le Sacerdoce & l'Empire, & attaquant sans ménagement & sans vérité les Ministres du Seigneur, & quantité de familles honnêtes que l'on s'y efforçoit de deshonorer. Au reste on tira un très petit nombre d'exemplaires de cette Histoire, & on la trouve avec peine dans les cabinets de quelques Curieux. C'est un *in quarto*, de 214 pages, en y comprenant la Requête de M. Menelet, accompagnée de réflexions longues qui respirent le même esprit que l'Histoire. L'Ordonnance de M. de Langres, & l'Arrêt du Parlement de Dijon ont aussi été imprimez. * *Mémoires du tems. Supplément de Paris* 1736.

QUILMANCE, ville d'Ethiopie sur la côte d'Ajan, près du Zanguebar, & à l'embouchure du Quilmanci, entre Mélinde & Magadoxo. * Maty, *Diction. Géogr.*

QUILMANCI, riviére qui a sa source dans l'Abyssinie, où elle porte le nom d'*Oby*; ensuite entrant dans la côte d'Ajan, elle baigne Borrabon, & se décharge dans la Mer de Zanguebar à Quilmance. * Maty, *Diction. Géogr.*

QUILOA, Royaume de Zanguebar en Afrique, sur la côte de la Mer d'Ethiopie, a une ville capitale de même nom, située dans une petite isle nommée aussi *Quiloa*, près du Continent, & défendue d'une forte citadelle. Le Roi de ce païs, qui est Mahométan, faisoit ordinairement sa demeure dans cette ville; mais en 1505, Fr. d'Almeida ayant fait aborder la flotte Portugaise dans cette isle, envoya querir ce Roi, qui feignant d'être malade, se prépara pour se défendre. Aussi-tôt Almeida envoya pour assiéger cette ville 700 de ses Soldats, qui la prirent. Après quoi, le Roi s'en étant sauvé, ils y changérent le gouvernement, & la rendirent tributaire du Roi de Portugal. Cette ville a un port très-fréquenté. Elle est, à ce que l'on prétend, la même ville que le fameux Géographe Ptolomée appelle *Rapta*, autrefois selon le même Auteur capitale de la Barbarie. Il la place au septiéme degré de latitude australe, mais elle est au neuviéme. Le Royaume de Quiloa forme une isle fertile, & abondante en toute sorte de fruits & de vivres. L'air y est pur & sain. Le Roi de Quiloa étoit autrefois Souverain du Mozambique. Les Habitans sont en partie Payens, & en partie Mahométans. Ils sont blancs & vont vetus de diverses sortes de draps, tant de laine que de soye. Les femmes portent pour ornement des chaînes & des bracelets d'or. Ils bâtissent leurs maisons de pierre, de bois, & d'autres matériaux, & elles sont belles & commodes. Il y a encore une ville de même nom à l'autre bord de l'isle, appellée l'*ancienne Quiloa*, éloignée de Mozambique de 150 lieues Françoises. * Baudrand. Davity, *de l'Afrique. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUIMPER-CORENTIN, ville épiscopale en Bretagne, est située au confluent de l'*Oder*, & d'une petite riviére nommée Benaudet. Elle est la capitale de l'ancien Comté de Cornouaille. S. Corentin, son premier Evêque, a augmenté son nom. Le Chapitre de la cathédrale est composé du Doyen, de deux Archidiacres, d'un Thrésorier, d'un Chantre, d'un Théologal & de douze Chanoines. L'Abbé de Daoulas est le premier Chanoine de ce Chapitre: sa chaire est dans le chœur vis à vis de celle de l'Evêque, & aux processions il marche à sa gauche, de même que ses Religieux marchent à la gauche des Chanoines. L'Evêque est Seigneur de la ville, qui a Sénéchaussée, Présidial, & un siége d'Amirauté.

* QUIMPERLAY ou QUIMPERLÉ petite ville de France dans la Bretagne, dans le diocèse de Quimpercorentin, sur la rive gauche de la riviére de Laita. Elle a l'est-sud-est de la ville de Quimper-corentin, dont elle est éloignée, de huit à neuf lieues. Il y a une célèbre Abbaïe, fondée par Alain Cagnard, Comte de Cornouaille, vers l'an 1034.

QUINAULT (Philippe) Poëte François très-estimé, malgré ces deux vers de M. Despreaux, *Satyre* 2. *v.* 19 & 20.

Si je pense exprimer un Auteur sans défaut,
La raison dit Virgile, & la rime Quinault.

Au sortir de ses études, il s'appliqua à la Poësie, pour laquelle il avoit beaucoup de talent, & composa dès l'âge de quinze ans des Comédies très-agréables. Dans le même tems, il se mit chez un Avocat au Conseil, pour apprendre les affaires, où bien-tôt il se rendit habile. Je ne puis m'empêcher de rapporter ici une chose, à la vérité peu importante, mais qui marque bien l'étendue & la facilité de son esprit. Cet Avocat au Conseil le chargea de mener une de ses Parties, Gentilhomme d'esprit & de mérite, chez son Rapporteur, pour l'instruire de son affaire. Le Rapporteur ne s'étant pas trouvé chez lui, & ne devant revenir que fort tard, M. Quinault proposa au Gentilhomme de le mener à la Comédie en attendant, & promit de le bien placer sur le Théatre. A peine y furent-ils, que tout ce qu'il y avoit de gens de la plus haute qualité vinrent embrasser M. Quinault & le féliciter sur la beauté de sa Piéce, qu'ils venoient voir représenter, à ce qu'ils disoient, pour la troisiéme ou quatriéme fois. Le Gentilhomme étonné de ce qu'il entendoit, le fut encore davantage, quand on joua la Comédie, où le Parterre, & les Loges retentissoient sans cesse des applaudissemens qu'on y donnoit. Quelque grande que fût sa surprise, elle fut encore toute autre, lorsqu'étant chez son Rapporteur, il entendit M. Quinault lui expliquer son affaire, non seulement avec beaucoup de netteté, mais aussi avec des raisons, qui en faisoient voir la justice si évidemment, qu'il ne douta plus du gain de sa cause. Les Comédies de M. Quinault furent pendant dix ou douze ans les délices de Paris & de toute la France, quoique les Connoisseurs de profession prétendissent, qu'il n'y en avoit aucune, où les régles fussent bien observées; imagination toute pure, & qui n'avoit d'autre fondement que la fausse prévention où ils étoient, qu'un jeune homme, qui n'avoit pas étudié à fond la Poëtique d'*Aristote*, ne pouvoit faire de bonnes piéces de Théatre. On lit dans le second volume des *Menagiana*, qu'un Marchand, qui aimoit la Comédie, conçut tant d'estime pour M. Quinault, qu'il l'obligea de prendre un appartement chez lui. Ce Marchand quelque tems après vint à mourir. M. Quinault fit les affaires de la Famille, & épousa ensuite la Veuve de son bon ami, de laquelle il eut plus de quarante mille écus de biens.

Les Opera étant venus à la mode en France, M. Quinault en fit de très-bons; mais qui n'eurent pas d'abord les applaudissemens sans bornes, qu'ils ont reçu depuis. On tâcha même d'en dégoûter Lulli; mais cet excellent Musicien avoit trop de goût & de sens, pour ne pas sentir qu'il étoit difficile de faire des vers plus beaux, plus doux, & plus propres à faire paroître la Musique. Ce qui le charmoit encore davantage, c'est que M. Quinault avoit le talent de faire des paroles sur les airs de Danse dont il embellissoit ses Opéra, & qui y convenoient aussi bien & souvent mieux, que si elles avoient été composées les premiéres.

Le Roi de France ayant voulu donner à la Cour le divertissement des Opéra, ne voulut point prendre d'autre Auteur que M.

M. Quinault. Ses piéces commencérent alors à prendre le dessus & à se faire estimer de tout le monde. Mais quand il fut mort, & que divers Auteurs, quoique très-habiles, eurent fait voir qu'ils ne pouvoient atteindre au même degré de perfection, sa réputation s'augmenta encore très-considérablement. On ne s'est pas contenté de dire, qu'il étoit un Poëte excellent dans le Lyrique du Théatre, & que personne, ni des Anciens ni des Modernes, ne l'avoit égalé dans cette espèce de Poësie, on a été jusqu'à dire, & à le dire tout d'une voix, qu'il n'en viendroit, peut-être, jamais un autre qui l'égalât. Il a fait encore beaucoup d'autres Piéces d'un autre genre, qui ont été fort estimées. De ce nombre est la Description de la Maison *de Seaux* de M. Colbert, petit Poëme très-ingenieux & très-agréable. La Harangue qu'il prononça en entrant dans l'Académie Françoise, & deux autres qu'il fit au Roi sur ses Conquêtes à la tête de cette Compagnie, ont fait voir qu'il n'étoit pas moins bon Orateur, que bon Poëte, sur tout lorsqu'ayant appris la nouvelle de la mort du Maréchal de Turenne, au moment qu'il alloit haranguer le Roi, il en parla sur le champ d'une maniére si juste & si spirituelle, que toute la Cour en parut surprise. Dans la Charge d'Auditeur des Comptes, qu'il exerça pendant quinze ou seize ans, il en fit toutes les fonctions avec autant d'exactitude, que les plus habiles de ses Confréres, qui n'avoient point d'autre emploi ni d'autre occupation.

Sur la fin de sa vie, il eut regret d'avoir donné son tems à faire des Opéra, & il prit la résolution de ne plus composer de vers qu'à la gloire de Dieu, & du Roi de France. Il commença par un Poëme sur l'extinction de la Religion Réformée dans le Royaume, dont voici les quatre premiers vers.

Je n'ai que trop chanté les jeux & les amours,
Sur un ton plus sublime il faut me faire entendre:
Je vous dis Adieu, Muse tendre,
Je vous dis Adieu, pour toujours.

M. l'Abbé d'Olivet dit que Quinault étoit d'une bonne famille & que c'est ainsi qu'en parlent ses contemporains. Tristan l'Hermite, qui avoit vieilli dans la carriére du théâtre, entreprit de former Quinault, qui se mit en état de se faire connoître avant l'âge de vint ans. Lulli préféra Quinault à tous les autres Poëtes, parce qu'il trouvoit, en lui seul, réünies toutes les qualitez qu'il cherchoit; une oreille délicate pour ne choisir que des paroles harmonieuses; un goût tourné à la tendresse pour varier en cent & cent maniéres les sentimens consacrez à cette espéce de Tragédie; une grande facilité à rimer pour être toûjours prêt à servir le Roi dans le besoin, & une docilité très rare pour se conformer toûjours aux idées du Musicien. Ménage dit que lorsque les premiéres piéces de Quinault parurent, elles furent si goûtées & si applaudies que l'on entendoit les brouhaha à deux rues de l'Hôtel de Bourgogne. Je doute dit encore Ménage que dans les Opera on puisse mieux réüssir que lui. Despreaux a lancé contre Quinault quantité de traits satyriques, cependant il n'a jamais repliqué. Bien loin de là il rechercha l'amitié de son aggresseur. M. de Merille, premier Valet de chambre de M. frére du Roi, fut le Médiateur. Ensuite, Quinault alloit voir souvent Despréaux, mais ce n'étoit que pour avoir occasion de lui faire voir ses Ouvrages. *Il n'a voulu se raccommoder avec moi*, disoit M. Despreaux, *que pour me parler de ses vers, & il ne me parle jamais des miens.* Ce silence affecté ne piquoit-il point davantage Despreaux qu'une Satyre en forme. * *Hist. de l'Acad. Françoise, &c. tome 2. p. 251, &c. Oeuvres de* Despreaux *édition de Genève, tome 1. p. 303, &c. Menagiana, tome 2. p. 155. &c.*

Il mourut le 26 novembre 1688, âgé de 53 ans. Il a laissé deux filles dans le monde, l'une mariée à M. le Brun, Auditeur des Comptes, Neveu de M. le Brun premier Peintre du Roi, & l'autre à M. Gaillard Conseiller de la Cour des Aides. Comme il avoit épousé une femme riche, qu'il gagnoit beaucoup, & qu'il étoit naturellement ménager, il est mort riche de plus de cent mille écus, en sorte que ce ne fut point par besoin, mais plutôt pour se divertir, qu'il fit l'*Opera difficile* qu'il adressa au Roi, & que voici.

Ce n'est pas l'Opera que je fais pour le Roi
Qui m'empêche d'être tranquille;
Tout ce qu'on fait pour lui paroît toujours facile.
La grande peine où je me voi,
C'est d'avoir cinq filles chez moi,
Dont la moins âgée est nubile.
Je dois les établir, & voudrois le pouvoir,
Mais à suivre Apollon on ne s'enrichit guére,
C'est avec peu de bien un terrible devoir,
De se sentir pressé d'être cinq fois Beau-pére.
Quoi cinq Actes devant Notaire,
Pour cinq filles, qu'il faut pourvoir,
O Ciel! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire?

On fit plusieurs réponses à ce Madrigal; mais voici celle qui a paru la meilleure.

J'en sai, Galant Auteur, qui ne vous plaignent guére,
De vous sentir pressé d'être cinq fois Beau-pere.
Si cet empressement
Vient des Partis, qui brûlent pour vos filles,
Et qui cherchent votre agrément,
Pour les mettre dans leurs familles,
Vous savez l'art de feindre, & pourrez finement
Apporter des delais à leur contentement.
Si c'est d'elles qu'il vient, ah, c'est une autre affaire,
Le danger en ce cas suit le retardement,
Il faut pour l'éloigner veiller exactement,
A cinq dots à la fois qui pourroit satisfaire?
L'embarras n'est pas ordinaire,
L'un est un Opera, l'autre un fâcheux tourment,
Je vous en plains alors, & plains extrêmement.

Ses principaux Ouvrages furent *les Fêtes de l'Amour & de Bacchus, Cadmus & Hermione, Alceste, Psyché, la Mascarade du Carnaval, Thésée, Atys, Isis, Proserpine, Rolland, le Temple de la Paix, Armide. Le Triomphe de l'Amour, Persée, Phaéton, Bellerophon, & Amadis.* Outre les Opéra dont on vient de donner la liste, il a fait encore seize autres piéces de théâtre, qu'il donna avant l'âge de 30 ans, savoir, *les Rivales*, Comédie; *L'Amant Indifférent* ou *le Maître Indiscret*, Comédie; *La Comédie sans Comédie*; *La Généreuse Ingratitude*, Tragicomédie; *La Mort de Cyrus*, Tragédie; *Le Mariage de Cambyse*, Tragicomédie; *Stratonice*, Tragicomédie; *Les Coups de l'Amour & de la Fortune*, Tragicomédie; *Amalasonte*, Tragédie; *Le Feint Alcibiade*, Tragicomédie; *Le Fantôme Amoureux*, Tragicomédie; *Agrippa* ou *Le Faux Tiberinus*, Tragicomédie; *Astrate, Roi de Tyr*, Tragédie; *La Mére Coquette* ou *Les Amans Brouillez*, Comédie; *Pausanias*, Tragédie. Il avoit aussi composé une Pastorale sous les noms de *Lisis & d'Hespérie*, au sujet de la négociation de la paix, & du mariage de Louis XIV. Cette piéce fut composée de concert avec M. de Lyonne, Ministre & Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangeres, sur les Mémoires que fournit le Cardinal Mazarin. On la répréſenta au Louvre devant leurs Majestez le neuviéme décembre 1660; mais elle n'a pas été imprimée. Il eut l'honneur de haranguer le Roi au nom de l'Académie Françoise, au retour de ses campagnes de 1675 & de 1677. * *Mémoires Historiques. Journal des Savans du 23 mars 1665.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 2. p. 502. n. 1515.* édit. d'Amsterdam 1725. Boileau-Despreaux, *dans la Préface de ses Oeuvres, & Satyre 2 & 3. Menagiana, tome 2.* Perrault, *les Hommes Illustres qui ont paru en France dans le XVII siécle.*

* QUINCY, bourg de France, dans cette partie du Gouvernement de Champagne qui est connue sous le nom de Brie. Il est à peu près au sud de la ville de Meaux, dont il est éloigné d'un peu plus d'une lieue. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne près de dix-sept cens Habitans.

QUINDECIMVIRS, Magistrats Romains, avoient soin de garder les livres des Sibylles; ce que faisoient auparavant les Décemvirs & les Duumvirs. Ils consultoient ces Oracles lorsque le Senat l'avoit ordonné, & en faisoient leur rapport, y ajoûtant leur avis. Ces Magistrats étoient aussi commis pour exécuter tout ce qui étoit prescrit dans ces livres des Sibylles, & pour faire célébrer les Jeux séculaires. Ce nom leur fut donné parce qu'ils étoient quinze, de *quindecim*, qui signifie *quinze*, & de *vir*, *homme*. On croit que ce fut Sylla, Dictateur, qui les établit, créant cinq Magistrats, qu'il ajoûta au Collége des Décemvirs. * Tite-Live, *l. 6.*

QUINGEY, bourg avec Bailliage. Il est dans le Comté de Bourgogne, sur la Louve, à sept lieues de Dole vers le Levant, & à quatre de Besançon vers le sud. * Maty, *Diction. Geogr.*

QUINIDE (Saint) *Quinidius*, Evêque de Vaison, après avoir été Diacre de cette église, & assisté l'an 554 au Concile d'Arles, en qualité de Député de son Evêque Théodose, fut choisi pour son Coadjuteur, & lui succéda en 571. Il assista au quatriéme Concile de Paris en 573 & mourut le 15 février 579, jour auquel on fait mémoire de lui dans l'église de France. Il y a une église de son nom à Vaison qui étoit autrefois une Abbaïe. Cette église fort ancienne fut réparée vers la fin du XVII siécle par l'illustre & savant Joseph Maria Suarès, Evêque de Vaison, qui y fit graver ces deux vers.

Sancto Quinidio reparo venerabile templum,
Ut mihi cœlestem praeparet ipse thronum.

L'autel est d'un très-beau marbre: il est creux, & plusieurs Critiques croyent que c'est le tombeau même de S. Quinide. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, au mois de fevrier.*

QUINOBI. *Voyez* GINOPOLI.

QUINOCUNI, ville de l'Isle de Niphon dans le Japon. Elle est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom, & située sur la côte méridionale de la contrée de Jetsengo. * Maty, *Diction. Geogr.*

* QUINOT ou GUYNOT, de LAUSIERES, Sénéchal de Quercy, étoit un homme de confiance de Louis XI, Roi de France, & ce fut lui qui lui fit venir François de Paule, Instituteur des Minimes, dont il espéroit la guérison de ses infirmitez & un long retardement du tems de sa mort. Ce Prince par reconnoissance donna à Quinot une pension de 600 livres tournois. François de Ginas, Général des Finances en Languedoc, en retrancha la moitié, disant que c'étoit par l'ordre du Roi. Quinot s'en plaignit, & Louis XI lui rendit une prompte justice, en ordonnant à Ginas de satisfaire pleinement Quinot & pour le présent & pour l'avenir, & en le menaçant en cas de contravention. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

QUINPERCORENTIN. *Cherchez* QUIMPERCORENTIN.

QUINQUARBRES, QUINCABRES ou CINQARBRES (Jean de) dit en Latin *Quinquarboreus*, natif d'Aurillac en Auvergne, vivoit dans le XVI siécle. Il se rendit très habile dans la Langue Hébraïque qu'il professa au Collége Royal, à Paris, dès l'an 1558. Il paroit qu'il en continua l'exercice jus-

jusques à sa mort, arrivée en 1587, ou selon d'autres en 1588. On a de lui une Grammaire Hébraïque, une Traduction Latine de la Paraphrase Chaldaïque de Jonathas, le Chaldéen; sur les Prophétes Osée, Joël & Amos; la Paraphrase d'un Auteur incertain sur Ruth & sur les Lamentations du Prophéte Jérémie. Il a ajoûté des Scholies à sa Traduction. Il a aussi traduit quelques Ouvrages d'Avicenne, d'Arabe en Latin, savoir, *Avicennæ libri tertii Fen secunda quæ est de ægritudinibus nervorum, Avicennæ libri tertii Fen prima quæ est de ægritudinibus capitis.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUINQUAGÉSIME, septiéme Dimanche avant Pâques. *Voyez* CARESME.

QUINQUATRIES, Fête que l'on célébroit à Rome en l'honneur de Minerve, étoient semblables à celles que les Athéniens appelloient *Panathénées*. On leur donna ce nom, parce qu'elles duroient l'espace de cinq jours. Le premier jour on faisoit des sacrifices & des offrandes sans effusion de sang; le second, le troisiéme & le quatriéme on faisoit des combats de Gladiateurs; & le cinquiéme on faisoit une cavalcade par la ville. Elles commençoient le 18 mars. Les Ecoliers avoient congé pendant tout ce tems, & donnoient à leurs Maîtres un Honoraire qui s'appelloit *Minerval*. On réprésentoit aussi des Tragédies, & il se faisoit un combat entre les personnes doctes, Poëtes & Orateurs des Ouvrages d'esprit, où le Vainqueur étoit couronné, & recevoit un prix institué par l'Empereur Domitien. C'est ou Stace, *Sylv. l.* 4. *Sylv.* 2. *v.* 65, *& suiv.* se vante d'avoir glorieusement vaincu, & d'avoir reçu un présent de l'Empereur.

—— —— Romana qualis sub collibus Albæ,
Cùm modò Germanas acies, modò Daca sonantem
Prælia, Palladio tua me manus induit auro.

Voyez PANATHÉNÉES.

QUINSAI (*ville du Ciel*) ancienne ville de la Chine, dont les Auteurs ont parlé diversement, avoit, selon Marc Paolo, cent milles de circuit, & douze mille soixante ponts de pierre. Les Modernes ne sont pas bien d'accord du lieu où elle se trouve. Quelques-uns la prennent pour Peking, qu'un Auteur Espagnol nomme la métropole du monde. Mendés Pinto, Herréra, Maldonat & Trigaut en disent des choses surprenantes: entre autres, qu'un homme à cheval ne la peut qu'à peine traverser en un jour; qu'elle a trente lieues de tour, dix de long & cinq de large, avec 470 portes, & des murailles où douze chevaux peuvent courir de front. D'autres veulent que la Quinsai d'autrefois soit la fameuse Cambalu d'aujourd'hui, & Hornius est de ce sentiment; mais le Pére Martin croit que c'est la Kangchu de ce tems, dite *Kingsu* ou *Kaingsai*, & qui fut véritablement ville royale en 1300. Elle est sur le fleuve Ciantang; mais il est bien difficile de rien déterminer là-dessus, puisqu'entre tant de Voyages modernes, nous n'en avons presque point de la Chine. Ceux mêmes que nous avons se contrarient presque tous là-dessus; & le sentiment du Pére Martin paroît le plus raisonnable. Magin, dans sa *Géographie*, dit qu'il y a au milieu de cette ville un grand Lac, qui a environ trente milles de tour, & que l'on voit aux environs de ce Lac plusieurs palais & maisons magnifiques. Il assure aussi que le Grand Cham de Tartarie entretient une garnison de trente mille hommes pour la garde de cette place. * *Marc Paolo, l.* 2. *c.* 67. *Hornius, l.* 4. *de Orig. Gent. Amer. c.* 3. Martini, *Atlas Sinicus*.

QUINSY. *Voyez* QUINCY.

QUINTALA, Isle qui est dans l'embouchure de la riviére de Zaïre en Afrique. Il y a dans cette Isle une Idole d'argent que personne n'ose toucher, si ce n'est un Ministre commis pour empêcher qu'on n'approche de ce faux Dieu & qu'on ne trouve le chemin qui y conduit. Ainsi toutes les fois que ce Ministre va lui rendre quelque culte, il prend toûjours une route détournée & nouvelle, de peur qu'un sentier trop battu ne fasse connoître cet endroit qu'on estime sacré. Les Rois & les peuples font unanimement des offrandes considérables à cette idole, mais personne n'en profite. On pend ces oblations à des pieux autour de l'idole, qui est dans une grande cour fermée d'une muraille d'ivoire. Ceux de ces Insulaires qui sont libres, se font un Chef, qu'ils élisent à la pluralité des suffrages; mais ceux qui relévent du Roi de Congo sont gouvernez par des Gentilshommes qu'il leur envoye. Les uns & les autres trafiquent du vin de palmier & de matombe. Les armes, dont ils se servent en tems de guerre, sont, l'arc, les fléches & la Zagaye. * De la Croix, *Relat. de l'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

QUINTANA DUENNA (Antoine) Jésuite Espagnol, natif d'Alcantara dans l'Estrémadure, employa tout le cours de sa vie dans les exercices de piété à Séville, où il mourut en 1651. Nous avons divers Traitez de sa façon, avec deux Ouvrages de Théologie Morale, l'un touchant les sept Sacremens, & l'autre sur les Commandemens de l'Eglise, & les Censures Canoniques. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

QUINTE-CURCE, *Q. Curtius Rufus*, a écrit l'Histoire d'Alexandre, que nous avons encore aujourd'hui. On ne sait pas bien en quel tems il vivoit. Quelques uns ont douté, à cause de l'excellence de son style, s'il n'est pas aussi ancien que Tite-Live & Velleius Paterculus, & le même dont parle Cicéron dans une de ses Epîtres à Quintus son frére. La plus commune opinion est qu'il a vécu du tems de Vespasien; cependant quelques autres croyent qu'il est allé jusqu'au siécle de Trajan. Le Pére le Tellier Jésuite a soutenu dans sa Préface sur Quinte-Curce, que cet Auteur vivoit sous l'Empereur Claude. Chacun se sert du passage du dixiéme livre, où il fait une digression sur la félicité de son siécle, pour l'appliquer à son sens. Quelques uns ajoûtent que Quinte-Curce ayant vécu très-longtems, rien n'empêche qu'il ne soit le même dont Suétone a parlé comme d'un Rhéteur du vivant de Tibére; & Tacite comme d'un Préteur & Proconsul d'Afrique sous l'Empereur Vespasien puisqu'il n'y a pas plus de trente-deux ans de la derniére année de Tibére jusqu'à la premiére de Vespasien. Ce que Pline *le Jeune* rapporte, *l.* 7. *Epist. ad Suram*, d'un spectre apparu en Afrique à un Curtius Rufus, ne peut être entendu que du même dont Tacite fait mention; mais il n'y a point d'apparence que ce soit celui dont parle Suétone. On s'étonne de ce que Quintilien ne dit rien de l'Histoire de Quinte-Curce; mais il ne parle pas de tous les Historiens qui ont vécu avant lui. Les deux premiers livres de cet Auteur, avec la fin du cinquiéme, le commencement du sixiéme, & quelques endroits du dernier, qui est le dixiéme, ont été perdus. Christophle Bruno, Freinshémius & quelques autres, y ont fait des supplémens. Quelques uns ont cru que l'Histoire d'Alexandre, qui porte le nom de Quinte-Curce, étoit l'Ouvrage d'un Auteur moderne qui l'a mis sous ce nom; mais cela n'a point de vraisemblance. Nous en avons une excellente Traduction Françoise par Vaugelas. * Cicéron, *Epist. ad Familiares, l.* 3. *Epist.* 2. *ad Quintum* Tacite, *Annal. l.* 11. Pline, *Epist. l.* 7. *Epist.* 27. *ad Suram.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 28. La Mothe-le-Vayer, *Jugemens des Hist.* Raderus, *Comment.* Bayle, *Dict. Crit.*

* QUINTIANA ou QUINZANO, village d'Italie dans l'Etat de Venise. Il est dans le Bressan, près de la frontiére du Crémonois, au nord de la ville de Crémone. * Maty, *Dict. Géogr.*

QUINTIANUS STOA (Jean-François) Le vrai nom de cet Auteur né au commencement de 1486, à Quinzano, bourg du territoire de Bresse, étoit *Conti*. Il prit le nom de Quintianus de Quinzano lieu de sa naissance, ou parce que, comme sa vanité le lui faisoit dire, il prenoit soin de garantir des Plagiaires, les Poëtes de son tems avec qui il étoit lié, à l'exemple de ce Quintianus, qui en préservoit le Poëte Martial, comme celui-ci le témoigne dans ses Epigrammes, *l.* 1. *Epigr.* 53. Pour le surnom de *Stoa*, enfanté encore par la vanité, il lui venoit, à ce qu'il prétendoit, de son extrême facilité à faire des vers, qui l'avoit fait nommer, disoit-il, *μουσῶν στοὰ*, *le portique des Muses.* Il commença ses études sous Jean son pére, qui étoit Homme de Lettres, & qui avoit une Ecole à Quinzano, où il enseigna la Langue Latine pendant plus de soixante ans. Il les continua à Brescia sous Jean Britannicus, & vint se perfectionner à Paris, où il fit imprimer quelques-unes de ses Poësies en 1514. Quoiqu'elles soient assez mauvaises, comme il y en avoit peu qui cultivassent alors ce genre d'écrire, elles lui firent de la réputation, & Louis XII lui donna même la couronne Poëtique. Ghilini ajoûte qu'il fut fait Précepteur du Roi François I, & peu après Recteur de l'Université de Paris; deux faits absolument faux. De retour en Italie, on le chargea de professer les Belles Lettres à Pavie, ce qu'il fit pendant plusieurs années. La guerre qui désola le païs, l'ayant obligé à le quitter, il se retira à Quinzano, où il mourut le septiéme d'octobre 1557, dans sa soixante & douziéme année. Sur la fin de ses jours on lui avoit offert à Padoue la conduite d'un Collége, que son âge & ses infirmitez l'avoient obligé de refuser. Quintianus avoit beaucoup lu, mais son jugement & son goût ne répondoient nullement à sa mémoire & à son érudition. Sa prose & ses vers ne sont guéres remarquables, que par la dureté du style & l'obscurité des pensées. Ce qu'il fit imprimer en 1514, à Paris, chez Badius, est un volume *in folio*, qui contient une Ode sur la naissance de Jesus Christ; une Tragédie de la Passion de Notre-Seigneur; quelques piéces sur sa Résurrection; une sur son Ascension; une Tragédie dont le sujet est le jugement dernier; un Discours à la louange de la sainte Vierge; le tout en Latin. La Préface qui est à la tête du Panégyrique de la sainte Vierge, est un Chef-d'œuvre d'obscurité; on peut la voir dans le premier tome du *Menagiana*. La Tragédie sur la Passion a été imprimée séparément à Bâle en 1547, *in octavo*, avec quelques autres Poësies Chrétiennes. La même année 1514, Quintianus Stoa donna quelques autres Poësies Latines, savoir, à la louange de la ville de Paris: *Orpheos libri tres*; des Distiques sur toutes les Fables des Métamorphoses d'Ovide; des Elégies, des Monodies, & autres, à Paris, *in quarto*. Les Distiques sur Ovide ont été imprimez avec le livre intitulé, *Bartholomæi Bologníni & Francisci Nigri Epitome Elegiaca in Ovidii Metamorphoses*, à Bâle 1544, *in octavo*, dans un recueil qui a pour titre, *Poëmata aliquot insignia illustrium Poëtarum recentiorum*, à Bâle, en 1544, *in seize*. On trouve encore de Quintianus une Elégie sur la mort de Philippe Béroalde, l'Epitaphe du même, une autre piéce en l'honneur du même; une Lettre à Jacques Evrault ou Evrait, Evêque d'Autun, en prose, & datée de Blois, en 1514, &c. Ces piéces sont en Latin. La Lettre sert de Dédicace pour les Poësies suivantes du même Recueil, savoir, une Elégie sur la mort d'Anne, Reine de France; des Epitaphes pour la même; une Monodie en l'honneur de la même, avec quelques autres piéces; & une Monodie pour Marguerite, Reine d'Ecosse. Outre ces Poësies dont plusieurs, avec quelques autres qui ne sont point ailleurs, ont été inserées dans la seconde partie des *Deliciæ Poëtarum Italorum*, on a encore de Quintianus Stoa un Traité *de Syllabarum quantitate*, imprimé à Venise en 1544, *in octavo*, & plusieurs fois réimprimé depuis. C'est un Traité de Prosodie, où voulant enseigner la juste mesure des Syllabes, il enseigne souvent à faire bréves les longues, & les longues bréves. On trouve à la suite, *Ars brevis Quintiani Stoæ, de aliquibus metrorum generibus.* Enfin on voit plusieurs de ses Lettres parmi celles de Jean Planerius, qui a donné son Eloge dans l'Ouvrage intitulé, *Joannis Planerii Quintiani Patriæ Descriptio*, & imprimé à Venise en 1584, *in quarto*. * *Voyez* l'Ouvrage de Planerius cité

cité dans cet article; Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*, *tome* I. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 27. *p.* 9. *& ſuiv.*

QUINTIEN (Saint) Evêque de Rodès, puis de Clermont en Auvergne dans les V & VI ſiécles, étoit né en Afrique ſous la domination des Vandales. Il quitta ſon païs & vint en France ſur la fin du cinquiéme ſiécle, du tems du Roi Clovis. Il s'arrêta dans le Rouergue, & fut élu Evêque de Rodès. Il aſſiſta au Concile d'Agde en 506, à celui d'Orléans en 512. Après la mort de Clovis, les Viſigoths que ce Prince avoit ſoumis à ſa domination, ſe rendirent Maîtres du Rouergue. Quintien qui étoit alors Evêque de Rodès, & qui étoit fort zélé pour la Religion Catholique, ſe vit avec douleur retombé ſous la domination des Ariens, & l'on croit qu'il chercha à s'en délivrer, en tentant quelques années après de livrer ſa ville épiſcopale au Roi Thierry. Il en fut au moins ſoupçonné, & ſoit que ce ſoupçon fût ou bien ou mal fondé, ils cherchérent à s'aſſurer de ſa perſonne; mais ſur l'avis qu'il eut de leur deſſein, il prit la fuite de lui même, & ſe retira à Clermont en Auvergne auprès de S. Euſraiſe qui en étoit Evêque & à qui il ſuccéda en 515. Le Roi Childebert s'étant emparé de Clermont ſur Thierri, ce dernier vint aſſiéger la ville de Clermont, qui fut défendue par les priéres de S. Quintien. Ce Saint mourut le 13 novembre 527, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Etienne, où il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau. On fait ſa Fête le 14 de Juin, qui eſt peut-être le jour de la tranſlation de ſon corps, de l'égliſe de ſaint Etienne dans celle de ſaint Geneſt & de ſaint Symphorien. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 3. Grégoire le Grand, *Vitæ Patrum Italicorum.* Le Cointe, *Annal.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

* QUINTILIEN (Saint) Abbé célébre par ſa ſainteté dans le ſeptiéme ſiécle, comme on le croit, gouverna avec une grande piété les Religieuſes que S. Eloi établit à Paris & qui y ont ſubſiſté longtems. Le même Saint fit auſſi bâtir, comme on le fait, une égliſe hors de la ville de Paris, pour la ſépulture des Religieuſes, & dédiée en l'honneur de S. Paul. C'eſt aujourd'hui l'égliſe paroiſſiale qui porte le nom de ce ſaint Apôtre, & qui eſt une des plus conſidérables de Paris. Saint Quintilien y fut enterré, & l'on voit encore aujourd'hui ſon tombeau dans cette égliſe. Le Pére le Cointe de l'Oratoire, dans ſes Annales de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de France, en rapporte cette Epitaphe, qui fut miſe, ſelon lui, ſur ſa tombe, l'an 1290. Il l'appelle *Quintinien.*

> QUINTINIANUS *ibi jacet, Abbas eſſe beatus*
> *Qui ſcriptis fertur parum, ſed communitatus;*
> *Nondum comperitur, ut ab Eccleſia veneretur.*

* *Voyez* auſſi l'*Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane*, *l.* 9. par le Pére Longueval Jéſuite.

* QUINTILIEN, Abbé de S. Germain d'Auxerre dans le huitiéme ſiécle, fut élevé ſur le Siége épiſcopal de cette ville après Théodran. Il a été recommandable, non ſeulement par ſes bonnes qualitez perſonnelles, mais encore parce qu'il étoit fils de S. Quintilien, lequel fonda pour les Pélerins, le monaſtére de Mélcret, aujourd'hui nommé *Mêntier*. Ce dernier eſt connu du peuple ſous le nom de ſaint *Quinquelin*. * *Hiſt. Epiſcopor. Autiſſiodor. c.* 27. Le Pére Longueval, Jéſuite, *Hiſtoire de l'Egliſe Gallic. l.* 11. *p.* 261. *&c.*

QUINTILIEN, *Quintilianus*, pére ou ayeul de l'Orateur, compoſa les cent quarante cinq Déclamations que nous avons, dont il y en eut cent trente-ſix publiées par Ugolin de Parme dans le XV ſiécle, & augmentées de neuf autres, qui n'avoient point encore paru, par Pierre Ayrault l'an 1563, puis par Pierre Pithou en 1580. * Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* auſſi la fin de l'article ſuivant. S. Jerome, *in Chron.* Euſébe. Séneque, *Controv.* Voſſius, *Inſt. Orat. l.* 1. *c.* 11 *& c.* 15. *de Rhetor. Natura ac Conſtit.*

QUINTILIEN (Marcus-Fabius) fils d'un autre Quintilien, naquit à Calahorra en Eſpagne. Il ſe forma dans l'éloquence ſous le célébre Domitius Afer, qui mourut l'an de Jeſus Chriſt 59. Lorſque Veſpaſien eut aſſigné des gages pour les Profeſſeurs en éloquence, Quintilien fut couché ſur l'Etat, & tint Ecole publique à Rome, emploi qu'il exerça vint années avec beaucoup de réputation; & l'on peut dire que c'étoit le plus judicieux Maître d'étude qui fût alors dans tout l'Empire Romain. Au bout de ce tems, il ſe fit décharger de l'inſtruction de la Jeuneſſe, & compoſa un livre des Cauſes de la Corruption de l'éloquence. On ne ſait pas bien néanmoins ſi c'eſt le *Dialogue* que nous avons encore aujourd'hui ſur cette matiére, & que l'on attribue communément à Tacite. Ce qui en fait douter, c'eſt que l'Auteur dit qu'il étoit encore fort jeune en l'an 76 de Jeſus Chriſt. Quintilien fut engagé par ſes amis à entreprendre un plus grand Ouvrage, qui ſont les douze livres de la Rhétorique, extrêmement eſtimez par les perſonnes les plus habiles, pour le ſtyle, pour les préceptes & pour la ſolidité du jugement. Il fut plus de deux ans à y travailler, & vouloit les garder encore du tems avant que de les publier, pour les revoir avec plus de maturité, comme un Ouvrage étranger; mais on les lui demanda avec tant d'inſtance, qu'il fut obligé de les donner. Il les adreſſa à un Marcellus Victorius, & il y flatte Domitien par des louanges baſſes & indignes d'un homme d'honneur. On trouve auſſi de l'excès dans la maniére dont il pleure la mort de ſon fils dans l'une de ſes Préfaces; & c'eſt ce dont nous parlerons dans l'article de Quintilien ſon fils. On peut voir au même endroit quelques particularitez de ſon domeſtique. Lorſqu'il compoſoit cet Ouvrage, Domitien le chargea du ſoin des fils ou petits-fils de ſa ſœur, & fils de Flavius Clément, qui avoit épouſé Domitille, fille de la ſœur de Domitien. Ainſi c'eſt ſans doute ce même Clément qui lui fit donner les ornemens conſulaires, ſelon Auſone. Peut être le même Auſone veut il dire que Quintilien après avoir acquis tant de gloire à Rome, fut réduit à aller enſeigner à Bezançon & à Lyon; ce qu'on pourroit croire avoir été une ſuite de la mort de Clément. Mais il ne faut pas apparemment prendre ce ſens, ſi c'eſt, comme on le croit, & comme il y a toute apparence, le même Quintilien à qui Pline écrit ſur le mariage de ſa fille. Ce Quintilien ayant un très-grand mérite avec des biens médiocres, en comparaiſon des plus riches, Pline le prie fort civilement d'agréer qu'il donne une ſomme d'argent à ſa fille, pour être en état de ſoutenir la dignité de Nonius Celer, qui la devoit épouſer. Outre les Auteurs qui ont parlé de Quintilien, Sidoine Apollinaire reléve beaucoup ſes Ecrits, & lui attribue un ſtyle vif & comparable à un foudre. Pour les déclamations qui portent le nom de Quintilien, données par M. Pithou en 1580, & qui ſont fort célébres dans l'Antiquité, on croit qu'elles ne ſont pas de celui dont nous parlons; mais d'un autre plus ancien qui pouvoit être ſon pére, ou plutôt ſon grand pére, comme le croit M. Pithou; puiſque Séneque le pére en parle comme d'un homme plus âgé que lui, & déja mort. Il y a encore dix-neuf autres Déclamations imprimées avant celles-ci ſous le nom de Quintilien, que Voſſius ne croit être ni de lui, ni de ſon grand-pére; mais plutôt du jeune Poſtume, qui prit, dit-on, le nom de Céſar & d'Auguſte dans les Gaules, avec Poſtume ſon pére en 260. Les Inſtitutions de Quintilien furent trouvées toutes entiéres par le Pogge dans une ancienne & vieille tour de l'Abbaïe de ſaint Gal, & non pas comme quelques Auteurs ont écrit, dans la boutique d'un Epicier Allemand. Poggio l'a marqué lui-même dans une lettre qui eſt à la fin du Manuſcrit dans la bibliothéque de Milan, rapportée par le P. Mabillon, *in Muſæo Italico.* Cette découverte parut de grande conſéquence, parce que juſqu'alors le texte de Quintilien avoit été fort imparfait & défectueux. Quelques uns ont cru qu'il n'y en avoit point d'autres exemplaires; mais il s'en trouve dans la bibliothéque d'Oxford & dans celle du Roi de France. M. Nicolle & l'Abbé de Pure nous ont donné une Traduction Françoiſe des *Déclamations* attribuées à Quintilien, & M. l'Abbé Gédoin une de l'*Orateur*, avec une belle & ſavante préface. La meilleure édition que nous ayons de ſes Ouvrages en Latin, après celle de M. Obrecht à Straſbourg en 1698, *Annales Quintilianeæ*, c'eſt celle du ſavant M. Caperonier, Diacre de Mont-didier, Licentié en Théologie, & Profeſſeur pour la Langue Gréque au Collége Royal, avec quantité de Notes. M. Burman, Profeſſeur à Leyde a publié contre l'Auteur de cette édition un Ecrit aſſez piquant. * Bayle, *Dict. Crit.* Quintilien. *l.* 4. *&* 9. Tacite, *Annal. l.* 12. Pline, *Epiſt.* 14. *& l.* 6. *Epiſt.* 6. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs*, *l.* 2. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 5. *n.* 54. édit. d'Amſterdam 1736.

QUINTILIEN, fils du précédent, un des plus illuſtres Ecoliers de ſon pére Quintilien, fut un prodige d'eſprit. Nous ne pouvons en dire rien de plus certain, que ce que ſon pére nous en apprend dans l'excellente préface de ſa Rhétorique. Il perdit cet enfant à la fleur de ſon âge. „ Je n'avois plus dans le monde, dit Quintilien, d'autre eſpérance ni d'autre plaiſir que celui que je trouvois dans mon fils Quintilien: il ſuffiſoit lui ſeul pour me conſoler de la perte que j'avois faite de ſa mére & de ſon frére. Il ne ſe contentoit pas de faire paroître du brillant & de la vivacité, comme avoit fait ſon frére; & la fécondité de ſon eſprit n'en étoit pas demeurée aux boutons & aux fleurs. A peine étoit-il entré dans la dixiéme année de ſa vie, que l'on voyoit déja cet eſprit porter des fruits tout développez, tout formez, & hors des dangers qu'on auroit pu craindre pour leur maturité. Faut-il que je prenne mon propre malheur à témoin, pour trouver créance dans l'eſprit de ceux qui ſe contenteront de me plaindre, ſans vouloir ſe fier à ma parole? N'eſt-ce point aſſez que je ſois ſi cruellement affligé, ſans me voir encore ſuſpect au milieu des témoignages de ma propre conſcience? Puiſque l'on veut de moi un ſerment, *je jure par les manes mêmes de mon fils*, c'eſt à dire, par *les divinitez de ma douleur*, que je n'ai encore rien vu parmi l'élite de la Jeuneſſe Romaine, de comparable à l'excellence de ſon eſprit, qui avoit pour acquérir les Sciences, outre la force & la beauté, une ſolidité que j'avois miſe à l'épreuve. Il étoit déja capable d'étudier ſeul, & de ſuivre ſes propres lumiéres. Quand la modeſtie, *continue Quintilien*, m'impoſeroit ſilence en cette occaſion, ſes Maîtres ne voudroient pas ſouffrir que je diſſimulaſſe une vérité, qu'ils connoiſſoient encore mieux que moi. Tout le monde remarquoit en lui un fonds de probité, de piété, de douceur & d'honnêteté, qui captivoit tous ceux qui le voyoient ou qui l'entendoient. Il avoit reçu de la nature diverſes faveurs de ſurérogation, qui ſervoient d'ornement extérieur aux qualitez admirables de ſon eſprit & de ſon cœur, une délicateſſe charmante dans les traits de ſon viſage, des attraits merveilleux dans ſes regards, une modeſtie compoſée ſans affectation dans ſes geſtes, un ton de voix accompagné d'une clarté & d'une netteté d'organe; en un mot, tous les agrémens d'un corps bien fait. Non content d'avoir acquis une connoiſſance parfaite de deux Langues, il avoit une grace toute extraordinaire pour les parler. Il avoit l'expreſſion des termes dans leur propriété & dans toute leur force, & ſavoit la véritable prononciation des lettres. Tous ces talens nous promettoient un homme accompli pour l'avenir: mais ſes vertus étoient encore tout autrement eſtimables que tous ces rares talens. Il avoit une fermeté & une conſtance, telle que les Philoſophes la chercheroient dans leur Sage. Il s'étoit déja rendu le maître des paſſions qui aſſujettiſſent les autres, & il s'étoit particuliérement fortifié contre la crainte &

„ la douleur. Quel courage & quelle grandeur d'ame n'a-t'il „ pas fait voir pendant une maladie de huit mois entiers? Combien de fois a-t'il jetté ses Médecins dans l'étonnement? Quelle présence d'esprit, & quelle force de raisonnement ne faisoit-il point paroître dans les derniéres heures de sa vie pour „ me consoler; pour me relever de mon abattement, & pour „ tâcher de me résoudre à sa perte?" Voilà le portrait du jeune Quintilien, tel que son pére nous l'a laissé, & l'on peut dire que, s'il tenoit du pére du côté de l'esprit, le pére n'a point flatté le fils, lorsqu'il en fait une si belle peinture. * Quintilien, *præf. in Rhetoric.* Baillet, *Traité Historique des Enfans devenus célébres par leurs études*, &c.

QUINTILIENS, Hérétiques, Disciples de Montanus, tiroient leur nom de celui de *Quintilla*, qu'ils suivoient comme une Prophétesse. Ils faisoient l'Eucharistie avec le pain & le fromage: ce qui leur fit donner le nom d'*Artotyrites*; & parmi eux, les femmes étoient Prêtres & Evêques. * S. Epiphane, *Hær.* 27. Baronius, *A. C.* 173. &c.

QUINTILIUS CARDIANUS ou CONDIANUS, & Maxime, étoient deux fréres d'une race illustre & de grande réputation sous l'Empire de Marc-Auréle & de Commode; ce dernier les fit périr à cause de leur puissance, de leurs richesses & de leur mérite. Ils avoient été ensemble Consuls, Gouverneurs de Provinces, & Auteurs. * Ælius Lampridius, *in Commodo.* Dion, *in Vita Marci.* Philostrate.

QUINTILLUS (Marcus-Aurelius-Claudius) étoit frére de l'Empereur Claude, & lui succéda l'an 270. Sa rigueur le rendit odieux aux Soldats, qui le tuérent 17 jours après qu'il fut revêtu de la pourpre. D'autres disent que se sentant trop foible pour résister à Aurélien, il se fit couper les veines. * Trebellius Pollio, *in Claudio.* Vopiscus, *in Aureliano.* Eusébe, *in Chron.*

QUINTIN MESIUS, ou MATSIS, Peintre, natif d'Anvers, ou, selon d'autres, de Louvain, sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, avoit eu dès son enfance beaucoup d'inclination pour la Peinture, & fut néanmoins contraint par son pére d'apprendre le métier de Maréchal. Comme il étoit trop foible pour un travail si rude, il tomba dans une dangereuse maladie; & n'ayant pas assez de bien pour se faire assister, il se fit porter à l'Hopital, où étant revenu en convalescence, il s'amusa à crayonner quelques tableaux. Après avoir recouvré sa santé, il retourna à son premier métier; mais ne pouvant s'arrêter à de gros ouvrages, il entreprit de couvrir & d'environner de fer un puits, qui est proche de la grande église d'Anvers, & fit alors paroître l'excellence de son esprit, par l'artifice & la délicatesse de son travail. Ce fut vers le même tems qu'il devint passionnément amoureux d'une fille, qu'un Peintre recherchoit en mariage. Elle témoigna à Quintin, qu'elle avoit plus d'inclination pour lui que pour le Peintre, mais qu'elle avoit une très grande aversion pour son métier de Maréchal. Quintin voulant posséder sa Maîtresse, quitta son métier pour s'appliquer à la Peinture, & la cultiva avec tant de soin & d'assiduité, qu'il se rendit comparable aux meilleurs Maîtres qui fussent en Flandre. Ainsi l'amour le rendit habile Peintre, & lui fit épouser dans la suite celle qu'il avoit recherchée avec tant de passion. Il fit quantité de bons tableaux; & entre autres une descente de croix, qui est son chef d'œuvre; mais il excella sur tout à faire des portraits. Ce Peintre mourut l'an 1529, à Anvers, où il fut enterré dans l'église des Chartreux. Cent ans après, Corneille Vander Geest fit transférer ses os au pié de la tour de l'église de Notre Dame, où l'on voit la statue de marbre de ce Peintre, avec cette Epitaphe, *Quintino Matsis, incomparabilis artis Pictori, admiratrix, grataque posteritas, anno post obitum sæculari*, 1629.

QUINTIN (Jean) Picard, & Tailleur d'habits de profession, au commencement du XVI siécle, se joignit à un certain Copin, avec lequel il se fit chef de l'infame doctrine des Libertins. Ils la publiérent dans la Hollande & dans le Brabant; mais ayant été pris à Tournay, ils y furent punis vers l'an 1630. *Cherchez* LIBERTINS.

QUINTIN (Jean) natif d'Autun, avoit été à Malte en qualité de Domestique du Grand-Maître, & composa une *Description* de cette île en Langue Latine. A son retour il fut pourvu d'un Bénéfice ecclésiastique dans l'ordre des Chevaliers de Malte, & fut installé Professeur en Droit Canon à Paris en 1536. Pierre Ramus le choisit en 1544, pour l'un des Juges de la dispute qu'il soutint contre Govea; mais Quintin, & Jean de Beaumont, Docteur en Médecine, qui étoit l'autre Juge, lors qu'il fut question de prononcer la sentence, déclarérent qu'ils ne vouloient pas se mêler de cette affaire. Ce fut lui qui harangua pour le Clergé dans l'assemblée générale des Etats du Royaume, convoquez à Orléans en l'année 1560. Il avoit autrefois été soupçonné d'hérésie, à cause de quelques discours trop libres & trop sincéres; mais il fit bien connoître dans la suite que ses sentimens étoient orthodoxes. Son zéle pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique lui fit remontrer d'abord que les Ecclésiastiques avoient besoin d'être réformez par l'autorité du Roi. Mais il ajoûta que la correction devoit être précisément pour les mœurs, non pour la doctrine; qu'il n'y avoit rien à changer dans les articles de la Foi, dans l'usage des Sacremens, dans la Tradition de l'Eglise, ni dans les ordonnances des Conciles Généraux. Il proposa ensuite d'une maniére fort pathétique l'extirpation de l'hérésie, conseilla qu'on s'attachât à l'uniformité de la discipline, qu'il prétendoit être absolument nécessaire dans une Monarchie, & avança beaucoup d'autres choses dont l'Amiral de Châtillon & les Protestans se plaignirent au Roi & à la Reine. On manda Quintin pour rendre raison de son discours; mais il se justifia en disant qu'il avoit parlé conformément aux Mémoires, que le Corps dont il avoit porté la parole, lui avoit fournis. On ne fut pas content de cette réponse, & il fallut qu'il déclarât devant les Etats qu'il n'avoit point eu en vue l'Amiral de Châtillon dans quelques endroits de son Discours, comme ce Seigneur qui avoit cru y être désigné, s'en étoit plaint à la Reine. Il mourut le neuviéme avril 1561, & fut enterré en l'église de S. Jean de Latran à Paris, où l'on voit son Epitaphe. Il fut Auteur de quelques Ouvrages, dont voici les titres, *Melitæ Insulæ Descriptio; Tractatus de ventis & nautica buxula ventorum indice; Scholia in Tertulliani librum de Præscriptionibus Hæreticorum; Repetitæ Prælectiones Capituli de multa providentia, de prebendis & dignitatibus, & Cap. novit. de Judiciis; Octoginta quinque Regulæ seu Canones Apostolorum, cum vetustis Joannis Monachi Zonaræ Scholiis Latine modo versis; Speculum Sacerdotii; Synodus Gangrensis explicata Commentariolis ex Gratiani Distinctione trigesima; Hæreticorum Catalogus & Historia ex Gratiano.* Il avoit traduit en Latin le *Syntagma Canonum Græcorum*, composé par le moine Matthieu Blastarés. Cette Traduction n'est qu'en Manuscrit dans la Bibliothéque du Roi de France. * Mézeray, *Hist. de France.* Varillas, *Hist. de Charles IX.* Bayle, *Dict. Crit.*

QUINTIN, ville de Bretagne située dans un vallon à cinq lieues de S. Brieux. Elle a cinq gros fauxbourgs & une Eglise Paroissiale dédiée à S. Thurien & unie à la Collegiale de Notre Dame de S. Blin, où l'on conserve la ceinture de la Vierge qu'on porte en procession à S. Thurien le jour de l'Assomption. Le commerce de la ville consiste en toiles. Il y a proche de Quintin une grande forêt du même nom & qu'on appelle aussi *Lorges.* Quintin est une ancienne Baronnie, qui fut érigée en Duché l'an 1691, en faveur de Guy de Durfort, Maréchal de France. *Voyez* DURFORT. * *Mémoires dressez sur les lieux en* 1704. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUINTINE de la Secte des Caïnites, vint en Afrique du tems de Tertullien, & pervertit plusieurs personnes en parlant contre le Batême, comme Tertullien le remarque dans son livre du Batême, qu'il composa à cette occasion. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

QUINTINIE (Jean de la) Directeur de tous les Jardins fruitiers & potagers du Roi, naquit près de Poitiers en l'année 1626, & fit ses études au Collége des Jésuites de cette ville. Dès qu'il eut achevé son Cours de Philosophie, & pris quelques leçons de Droit, il se rendit à Paris, pour se faire recevoir Avocat. Il étoit naturellement éloquent. L'art qu'il joignoit à cet heureux don de la naissance, lui acquit en peu de tems beaucoup de réputation dans le Barreau, & une estime singuliére dans l'esprit des premiers Magistrats. M. Tambonneau, Président en la Chambre des Comptes, informé de son mérite, lui confia la conduite de son fils, & lui donna des appointemens considérables. Quoique cet emploi lui laissât peu de tems dont il pût disposer, il en trouva néanmoins pour satisfaire la passion qu'il avoit pour l'Agriculture. Il lut Columelle, Varron, Virgile, & tous les autres anciens Auteurs qui ont traité de cette matiére, & tout ce qu'en ont écrit les Modernes; en sorte qu'il s'acquit toute la théorie qu'on pouvoit avoir alors de cet Art. Il fit dans ce tems là un voyage en Italie avec son Disciple, où la vue de ce qui s'y pratique dans le Jardinage lui fit faire encore une infinité de réflexions très-curieuses & très-utiles. Il ne lui manquoit plus que de joindre à cette théorie l'expérience & la pratique: ce qu'il fit dès qu'il fut de retour à Paris. M. Tambonneau lui abandonna entiérement le jardin de sa maison, où il planta ce qu'il voulut. Il fit un grand nombre d'expériences avant que de se déterminer. Pour bien connoître comment la nature opére dans la production des racines, il planta en un même jour plusieurs arbres de la même espéce, puis il les arracha tous l'un après l'autre de huit jours en huit jours, pour voir le commencement, le progrès & l'accomplissement de la production des racines. Il apprit ce qu'on ne savoit pas encore, qu'un arbre transplanté ne prend de nourriture que par les racines qu'il a poussées depuis qu'il est replanté, & qui sont comme autant de bouches par lesquelles il reçoit l'humeur nourrissiére de la terre, & nullement par les petites racines qu'on lui a laissées, qu'on appelle ordinairement le chevelu. De là il nous a enseigné, que loin de conserver ces anciennes petites racines, quand on transplante l'arbre, comme on faisoit autrefois avec grand soin, il est meilleur de les couper, parce qu'ordinairement elles se séchent & se moisissent; ce qui nuit à l'arbre, au lieu de lui aider. Il découvrit par ses expériences la méthode certaine & infaillible de bien tailler les arbres. Avant lui on ne songeoit presque à autre chose, en taillant un arbre, qu'à lui donner une belle forme, & le dégager des branches qui l'offusquoient. Il a su, puis il a enseigné ce qu'il falloit faire pour contraindre un arbre à donner du fruit, & à en donner aux endroits où l'on veut qu'il en vienne, même à le répandre également sur toutes ses branches: ce qui n'avoit jamais été ni pensé, ni même cru possible. Il prétendoit, & l'expérience le confirme tous les jours, qu'un arbre qui a trop de vigueur, & qu'on abandonne entiérement à lui-même, ne pousse ordinairement que des branches & des feuilles. Qu'il faut reprimer avec adresse la forte pente qu'il a à ne travailler que pour sa propre utilité; qu'il faut lui couper de certaines grosses branches, où il porte presque toute sa séve, & l'obliger par là à nourrir les autres branches foibles & comme delaissées, parce que ce sont les seules qui apportent du fruit en abondance. Il faudroit transcrire ici presque tout l'excellent livre qu'il nous a laissé sous le titre d'*Instructions pour les Jardins fruitiers & potagers*, si on vouloit rapporter toutes les découvertes dont nous lui sommes redevables. Ce livre, qui a eu l'approbation de toute l'Europe, a été imprimé plus d'une fois en France & en Hollande. Il a été traduit en Anglois, & l'on ne doute point qu'on ne le traduise aussi en plusieurs autres Langues.

Le

Le Prince de Condé, qui joignoit l'amour de l'Agriculture à la passion de la guerre, prenoit un extrême plaisir à entendre la Quintinie parler de son Art. Charles II, Roi d'Angleterre, lui donna beaucoup de marques de son estime, dans deux voyages qu'il fit en ce païs-là. Il lui offrit une pension très considérable pour l'attacher à la culture de ses jardins; mais l'amour de sa patrie, & peut-être l'espérance de s'avancer pour le moins autant dans son païs qu'ailleurs, l'empêchérent d'accepter ces offres avantageuses. Il s'acquit dans ces deux voyages l'amitié de plusieurs Seigneurs Anglois, avec lesquels il entretint un commerce de lettres jusqu'à sa mort. Ces lettres, qui de sa part contenoient toûjours quelques instructions pour le jardinage, ont été pour la plupart imprimées à Londres, pour rendre ces instructions utiles à tout le monde.

Le Roi Louis XIV augmenta en sa faveur le nombre des Officiers de sa Maison, en créant la charge de Directeur général des Jardins fruitiers & potagers de toutes ses Maisons royales, dont M. Colbert expédia les provisions, & les envoya à la Quintinie. Dès qu'il fut pourvu de cet emploi, il fit augmenter de beaucoup l'ancien potager de Versailles, où la beauté des fruits, & l'excellence des legumes & des herbages qu'il lui fit produire, porta le Roi à faire celui que l'on voit aujourd'hui, qui est l'admiration de tous ceux qui le considérent.

La Quintinie eut trois fils de *Marguerite* Joubert son épouse. L'aîné, qui promettoit beaucoup, & le plus jeune, moururent avant lui; & le second, qui étoit Abbé, ne lui survécut qu'autant de tems qu'il en falut pour faire imprimer l'Ouvrage de son pére, dont nous avons parlé. * Perrault, *les Hommes Illustres qui ont paru en France, dans le* XVII *siécle*, *tome* 2.

QUINTINNUS. *Voyez* QUINZANO.

* QUINTO, nom d'une place d'Espagne dans l'Aragon, au sud-est de Saragosse, dont elle est éloignée d'environ huit lieues. Elle est défendue par une assez bonne forteresse. * Colmenar, *Délices d'Espagne*, p. 649.

QUINTUS *Phrygien*, vivoit dans le second siécle, sous l'Empereur Verus, qui persécuta les Chrétiens. Etant à Smyrne, il se présenta pour souffrir le martyre; mais à la vue des tourmens, il renonça à la Foi, & adora les faux Dieux. * Eusebe, *Hist. Eccles.*

QUINTUS CALABER ou LE CALABROIS, Poëte Grec, a vrai semblablement vécu dans le cinquiéme siécle. Il a composé un Poëme de XIV livres de Paralipoménes, ou de supplément à l'Iliade d'Homére, dans lequel on trouve la continuation de la guerre de Troye, depuis la mort d'Hector jusqu'à la prise de la ville. Le Cardinal Bessarion est le premier qui a fait connoître ce Poëme, qu'il trouva dans l'église de saint Nicolas, proche d'Otrante en Calabre, & c'est de là que l'Auteur a été appellé vulgairement *Quintus Calaber*. Quelques uns prétendent qu'il étoit de Smyrne; d'autres le nomment *Cointus*, & le confondent avec un Grammairien nommé *Corinthus*. Quelques Critiques admirent le Poëme de Quintus; d'autres en parlent avec mépris. Il est certain qu'il n'approche pas d'Homére, quoique son style soit assez net, & qu'il ne soit ni trop enflé, ni trop hardi. Michel Néander a fait imprimer séparément le douziéme & le treiziéme livre du Poëme de cet Auteur, lesquels livres M. Baillet a eu tort de regarder comme un Ouvrage séparé. * Constantius Lascaris, *in Grammatic. Græc. & apud* Laurenzo Crasso. Laurent Rodomano, *Præfat. in edit. Quint. Smyrn. Calabr. & alibi*. Pierre Mambrun, *Dissert. Peripat. de Carmine Epico*. Rapin, *Compar. d'Homere & de Virgile*. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 3. *partie* 2. *p.* 431. *n.* 1195. édit. d'Amsterdam 1725.

QUINZANO, dit QUINTINNUS (Jean-François Conti de) étoit né dans un bourg près de Bresse en Italie, dont il prit le nom. Il écrivit heureusement en prose & en vers, & demeura assez long-tems en France, sous le régne de Louis XII, qui lui fit du bien. Depuis il enseigna à Pavie, & mourut âgé de 70 ans. On a divers Traitez de sa façon. * Gesner, *Biblioth.* Ghilini, *Teatr. d'Huom. Letter.*

QUINZANO. *Voyez* QUINTIANA.

QUINZEVINTS, fameux Hopital de Paris établi par S. Louis, Roi de France, en faveur de 300 pauvres avangles. Il fit cette fondation en mémoire de ce qui arriva en 1253, en Egypte à trois cens Gentilshommes François, à qui les Egyptiens, pour témoigner leur mépris pour la nation, crevérent les yeux & les renvoyérent ainsi à leur Roi. Telle est l'opinion du Vulgaire; mais ce fait ne se trouve dans aucun Auteur du tems. La maison de l'Hopital des Quinze-vints fut commencée en 1253, & la chapelle en 1260, proche du palais des Thuileries. Dans les titres de la fondation, l'église est appellée l'église de S. Remi. * Mezeray, *Hist. de France*, *tome* 1. *p.* 253, 264. *Diction. Allemand. Histoire de la ville de Paris par les Bénédictins. Histoire de l'Eglise, de la Ville & de l'Université de Paris par* Francolas, *tome* 2. *Monumens de la Monarchie Françoise par* le Pére Dom de Montfaucon, *tome* 2.

QUIPIA ou ALCIBIA, en Latin *Clypea*, *Clupea*, de l'Afrique propre. Elle fut épiscopale suffragante de Carthage. Elle est aujourd'hui peu considérable. On la trouve dans le Royaume de Tunis, sur la côte occidentale du Cap de Bone, où elle a un Port, à vint lieues de Tunis, vers le septentrion oriental. * Maty, *Diction. Geogr.*

* QUIQUERAN (Pierre de) Evêque de Senés dans le XVI siécle, fut fils d'Antoine de Quiqueran, Seigneur & Baron de Beaujeu en Provence. Il étudia la Rhétorique & la Poëtique, à Paris, sous Jacques Louis Strébe; après quoi il passa en Italie, où il s'attacha beaucoup à l'étude de la Musique. Etant retourné à Paris, il s'appliqua aux Mathématiques & à composer en Latin un livre des louanges de la Provence son païs natal. Il le faisoit imprimer lorsqu'il mourut à Paris le 18 d'août 1550, à l'âge de 24 ans. Sa mére & sa sœur firent achever l'impression de cet Ouvrage. C'est un petit *in folio* de 89 feuillets, imprimé à Paris par Lambert Doux l'an 1551. On y joignit cent vers Latins hexamétres que Quiqueran avoit composez sur l'arrivée d'Annibal à Arles. Il y a beaucoup d'érudition & de curiositez dans l'Ouvrage de cet Ecrivain, qui sans doute seroit devenu l'un des plus savans personnages de son siécle, s'il eût joui d'une longue vie. Il méritoit les beaux éloges qui lui sont donnez dans les Epitaphes que l'on a faites à son honneur. Si l'on s'étonne que le détail qu'il a donné de quelques unes de ses occupations le fasse connoître fort éloigné des véritables devoirs d'un Prélat, on ne considérera pas qu'il n'étoit point encore parvenu à l'âge de faire les fonctions épiscopales. Il régnoit alors un grand abus de donner des Evêchez à des enfans. * Bayle, *Dict. Crit.*

QUIR, ou TERRE DE QUIR, côte de la Mer Pacifique entre le dixiéme & le vintiéme dégré de latitude méridionale environ à 20 lieues de la Nouvelle Guinée en tirant vers le Pérou. Ferdinand de Quiros, Espagnol, qui la découvrit en 1606, l'appella *Terre Australe du S. Esprit*. On lui fait aujourd'hui porter son nom dans toutes les Cartes, où elle est appellée *Terre de Quir*. * Maty, *Dict. Geogr.*

QUIRANDES, Sauvages de l'Amérique, qui habitent le rivage méridional de la riviére de la Plata du côté que la ville de Buenos-Aires est située. Ils sont errans & changent souvent de place à la façon des Scythes, & demeurent dans des cabanes par villages. C'est une nation furieuse, agile, vaillante, & qui à causé autrefois de grands dommages aux Espagnols. Ces peuples étoient Anthropophages. * Laët, *Descript. des Ind. Occid. l.* 14. *ch.* 5. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUIRIACE ou CYRIAC, Diacre de l'église de Rome, Martyr dans la persécution de Dioclétien, l'an 303, avec saint Large, saint Smaragde & vint autres. C'est tout ce que l'on sait de lui: car les Actes des Papes Marcellin & Marcelle, où il est parlé fort au long de ses actions & de son martyre, ne sont qu'un tissu de faits fabuleux. Les Martyrologes font mémoire de ces Martyrs au huitiéme d'août. * Baillet, *Vies des Saints*, 8 *août*. On fait au deuxiéme de mai la Fête d'un autre Quiriace, Evêque & Martyr, dont on n'a rien non plus de certain.

QUIRIACE ou CYRIAC, Anachoréte de Palestine, dans les cinquiéme & sixiéme siécles, né à Corinthe vers l'an 448, se retira à Jérusalem dans le monastére de S. Eustorge, à l'âge de dix-huit ans, & se mit sous la discipline de saint Euthyme qui l'envoya au monastére de Saint Gérasime. Après y avoir passé quelques années, il revint à la Laure de saint Euthyme en 474. En 484, il quitta cette Laure, pour venir à celle de Suca, où il demeura 30 ans. Enfin il se retira dans les déserts. En 541, il revint dans la Laure de Suca, & passa cinq ans entiers dans la grotte de S. Chariton. Il combattit pendant ce tems-là les Origénistes: la contradiction qu'il y trouva, le fit résoudre de se retirer encore dans le désert de Susie. Sur la fin de sa vie, les Moines de la Laure de Suca le ramenérent à sa grotte de S. Chariton, où il mourut deux ans après en 557, âgé de 109 ans & quelques mois. * *Vita Cyriaci in Analect. Græc.* Baillet, *Vies des Saints*, *au mois de septembre.*

QUIRIACE, *Kiriacus*, Juif, qui se nommoit auparavant *Judas*, contribua beaucoup à la recherche de la sainte Croix. L'Impératrice Héléne étoit à Jérusalem, où elle cherchoit ce précieux thrésor, lorsque cet Hébreu lui vint présenter un Mémoire, qui avoit été conservé dans sa famille, depuis 326 ans, & où étoit marqué le lieu dont on étoit en peine. L'Impératrice y fit fouiller, & y trouva la sainte Croix. Judas ayant été batisé, prit le nom de *Quiriace*; & selon le sentiment de Béde, fut ensuite Evêque, & souffrit le Martyre à Jérusalem, le premier jour de mai. * S. Paulin, *Epist. ad Severum.* Grégoire de Tours, *de tempore Constantini.* Béda, *in Martyrol.* 1. *die maii.* Sozoméne, *l.* 1. *c.* 2.

* QUIRINAL (Le Mont-) *Voyez* l'article de QUIRINUS.

* QUIRIEU, petite ville de France dans le Dauphiné, est sur une hauteur à la gauche du Rhône, dans le Bailliage de Vienne, au nord-est de la ville de Vienne, dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

QUIRIMBA, Isles qui commencent vis à vis de la côte de Zanguébar dans l'Afrique, & qui s'étendent dans un Golfe, jusqu'à Cabo del Gado, pendant plus de vint lieues. Il y en a de grandes & de petites & quelques unes qui sont plus près de la côte que les autres. Les canaux qui les séparent ont si peu de profondeur & de largeur, qu'ils sont guéables lorsque l'eau est basse. Quoique chaque Isle ait son nom particulier, les Portugais leur ont donné à toutes celui de *Quirimba*, qui est la premiére qu'on découvre en venant de Mozambique. C'est la plus grande & la mieux peuplée. Il y a vint-cinq maisons bien bâties, éloignées les unes des autres comme des métairies. Elle a l'Eglise au milieu, & un Prêtre Dominicain, envoyé par l'Archevêque de Goa, a soin d'y venir dire la Messe. Tous les Habitans sont égaux & ont chacun leurs affaires & leurs Esclaves à part. Il y a une autre Isle appellée *Oibo*, qui n'est pas si grande, & en général la plupart de ces Isles n'ont pas plus de deux ou trois milles de circuit. Elles sont extrémement fertiles en fruits, en dattes, en oranges, en citrons, en raisins, en herbes potagéres, & abondantes en pâturages pour le bétail qu'on y voit en quantité, tant gros que menu. On y trouve des puits d'eau fraîche & on y pêche force bons poissons. Il y a beaucoup de chasse, des pigeons ramiers, & des tourterelles, & les Habitans reçoivent d'Ormus du froment, du ris, des confitures séches. Ces Isles étoient anciennement peuplées d'Arabes & on le connoît aux masures des maisons, qui étoient bâties de chaux, de pierre & de briques, mais dans les premiéres navigations que

les

les Portugais firent aux Indes, ils ne ſe contentérent pas de piller ces malheureux, ſous prétexte qu'ils étoient Mahométans, mais ils étendirent leur cruauté juſqu'à faire main baſſe ſur eux ſans épargner ni âge ni ſexe. Cette barbarie fut cauſe que ces Iſles demeurérent déſertes pendant pluſieurs années, juſqu'à ce qu'enfin quelques Portugais de Monbaze, de Mozambique, & des quartiers des Indes les plus voiſins s'y vinrent habituer. Chaque famille prit d'abord poſſeſſion d'une Iſle, y bâtit une maiſon, ſe fournit d'armes à feu & acheta des Eſclaves pour les occuper à l'Agriculture & contribuer à leur défenſe ſous la protection du Gouverneur de Mozambique, qui leur envoye tous les ans un Juge pour les accorder ſur leurs différens. * De la Croix, *Relation de l'Afrique*, tome 4. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* QUIRIN, Evêque de Siſſeg en Pannonie, Martyr, dans le tems de la perſécution de Galère Maximien, fut arrêté l'an 309, par les Soldats, & conduit au Gouverneur Maxime, devant lequel il confeſſa généreuſement le nom de Jeſus Chriſt. Maxime le fit mettre en priſon, & charger de chaînes; & la nuit on vit paroître une lumiére ſur la priſon, dont le Géolier fut ſi ſurpris, qu'il ſe fit Chrétien. Trois jours après, Maxime envoya ſaint Quirin au Gouverneur de Pannonie, pour être jugé ſouverainement. Quirin ayant perſiſté à confeſſer la Religion Chrétienne, fut condamné à mort par ce Gouverneur, & jetté dans la riviére avec une meule attachée au cou. S. Jérôme met ſa mort l'an 310, d'autres l'an 308 ou 309. On fait ſa Fête au quatriéme de Juin. * *Acta apud* Bollandum & Ruinartum. Prudence, ΠΕΡΙ ΣΤΕΦΑΝΩΝ, *Hymne 7.* Baillet, *Vies des Saints.*

QUIRINALES, Fêtes que les Romains célébroient le 17 de février, en l'honneur de Romulus ſurnommé *Quirinus*. La Fête des Fous ſe faiſoit le même jour par ceux qui n'avoient pas célébré les Fornacales, lorſque le Grand Curion l'avoit ordonné; parce qu'ils ignoroient de quelle Curie ils étoient. * Ovide, *Faſt. l.* 2. *v.* 503 & *ſuiv.*

QUIRINALIS, (Clodius) ancien Rhéteur dont Suétone avoit compoſé la Vie, qui eſt perdue, étoit né à Arles dans la Gaule Narbonnoiſe. Il s'appliqua avec tant de ſuccès à l'étude des Belles Lettres, qu'il ne tarda pas à ſe trouver en état de les enſeigner aux autres, & de s'acquérir beaucoup de réputation dans cette profeſſion. On croit qu'il commença à l'exercer dans la ville de Marſeille, & que dans le premier ſiécle de l'Egliſe il fut un de ces illuſtres Rhéteurs qui contribuérent à rendre ſi célèbres les Ecoles de cette ville. Mais, ſelon S. Jérôme, il quitta dans la ſuite les Gaules, & paſſa à Rome où il profeſſa publiquement la Rhétorique avec une grande réputation. C'eſt ce que dit ſaint Jérôme: *Romæ inſigniſſimè docet*, dit-il, en parlant de Quirinalis; & ce ſaint Docteur place cet événement vers la ſeconde année du régne de l'Empereur Claude. Il y en a qui s'éloignant beaucoup de ce ſentiment, & comme nous le croyons, de la vérité, ne font fleurir Clodius Quirinalis que ſous l'Empereur Veſpaſien, environ trente ans après le tems où le place S. Jérôme. Mais ces Auteurs ſe ſont trompez, & il eſt preſque ſûr que Quirinalis mourut dès les premiéres années de l'Empire de Néron. Il y a même tout lieu de croire que c'eſt le même que ce Clodius Quirinalis, qui au rapport de Tacite, étoit Préfet ou Intendant des Forçats que l'on entretenoit à Ravenne. Il n'étoit pas rare alors de voir des Gens de Lettres élever à différentes charges & dignitez de l'Etat. Quirinalis ſe comporta mal dans la ſienne: il y commit des concuſſions & des malverſations odieuſes, qui engagérent Néron à l'envelopper dans la proſcription qu'il fit de quelques Officiers. Quirinalis évita le châtiment, en ſe donnant lui même la mort par le poiſon. Tacite met cette mort ſous le conſulat de P. Voluſius, & de P. Cornelius Scipio; ce qui ſe rapporte à la cinquante-ſixiéme année de notre Ere commune, & à la deuxiéme du régne de Néron. * S. Jérôme dans ſa Chronique. Le Pére Gueſnai Jéſuite dans ſes *Annales de Marſeille.* Les Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de France*, tome 1.

* QUIRINI, nom de l'une des plus anciennes familles nobles de Veniſe. Elle prétend deſcendre de la célébre famille Romaine des Sulpices, & compte entre ſes Ancêtres, non ſeulement Maurice & Jean Galbaius, ſeptiéme & huitiéme Doge dans le ſeptiéme ſiécle, mais auſſi l'Empereur Romain Sergius Sulpitius Galba. Une branche de cette famille prend le ſurnom *di Stampalia*, parce que l'Iſle de ce nom fut autrefois donnée en fief par la République de Veniſe à la famille des *Quirini*. Ceux de cette famille eurent la principale part dans la conjuration qui fut formée en 1310 par Bayamont Tiepolo contre le Doge Pierre Gradénigo, II. du nom, & contre ſa nouvelle maniére de gouverner.

* QUIRINI (Antoine) Sénateur de Veniſe l'un des plus diſtinguez de la République du tems de l'Interdit jetté par le Pape Paul V, fut auſſi l'un des plus ardens à écrire contre cet Interdit. Le deſſein de ſon Ecrit eſt de juſtifier la conduite du Sénat dans la publication & dans le renouvellement des Décrets qui faiſoient la matiére du différent. Il tâche d'y démontrer, Que le Sénat n'avoit rien décidé qui ne fût juſte, honnête, & néceſſaire; Qu'il étoit ſurpris que Paul V, dès les premiers jours de ſon inſtallation, eût voulu, non ſeulement revoquer une autorité que le Sénat exerçoit depuis tant de ſiécles, avec droit, & avec l'agrément & l'approbation de pluſieurs Papes, mais qu'il eût encore frappé de ſes anathêmes des perſonnes qu'il n'avoit pas même entendues; Que le Sénat avoit toujours laiſſé au Clergé la connoiſſance du délit commun, mais qu'il avoit cru devoir ſe réſerver celle du délit privilégié, parce que la ſureté de la République demandoit que les crimes de tous les Sujets, de quelque condition qu'ils fuſſent, ne reſtaſſent point impunis; Que le Sénat ne pouvoit, ſans rendre ſon autorité mépriſable, ſe laiſſer lier les mains dans la punition des crimes publics. Il s'étend beaucoup ſur les richeſſes du Clergé, ſur les abus qu'il en faiſoit, & ſur la néceſſité dans laquelle le bon ordre mettoit, d'y obvier autant qu'il étoit poſſible. On voit que l'Auteur avoit bien lu les Ecrits du célébre Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, & qui, comme on ſait, avoit été l'ame du Concile de Conſtance. Il fait un grand uſage des principes de ce Théologien par rapport à la matiere qu'il traite, & il ſait les mettre dans un beau jour. Cet Ecrit eſt de l'an 1607. Six Théologiens & quatre Juriſconſultes l'approuvérent avec éloge, & le Conſeil des Dix l'autoriſa de ſon approbation. M. de Thou en parle auſſi avec beaucoup d'eſtime, dans ſon *Hiſtoire*, *l.* 137, ſous le régne de Henri IV, & à l'année 1607.

QUIRINUS, nom ſous lequel Romulus fut adoré des Romains après ſa mort. Ce nom lui fut donné, ſuivant le témoignage de Feſtus, à cauſe qu'il portoit une lance en ſa main, & que les Sabins appelloient la lance *quiris*; ou bien à cauſe que Romulus étoit cru fils de Mars, & que *Mars* étoit appellé *Quiris*, du nom de la lance, avec laquelle il étoit toûjours répréſenté. D'autres Auteurs croyent que Romulus avoit été nommé *Quirinus*, à cauſe qu'il étoit le Fondateur des Romains, leſquels lui même de ſon vivant, il avoit appellez *Quirites*, après avoir fait part de ſa nouvelle ville aux Sabins, qui quittérent la ville de Cures, pour ſe venir établir à Rome, comme le rapporte Tite-Live. On dit qu'un certain Proculus, qui avoit été fort aimé de Romulus, rendit témoignage au Sénat, après la mort de ce Fondateur de Rome, qu'il l'avoit vu revêtu d'une majeſté divine, & montant au ciel; & que Romulus lui avoit prédit la future grandeur de la ville de Rome, lui promettant d'en être le Protecteur; & lui marquant expreſſément qu'il vouloit y être adoré ſous le nom de *Quirinus*. Il avoit ſon temple ſur la montagne, qui de ſon nom fut appellée *Quirinale*, & qui eſt maintenant appellée *Monte-Cavallo*, à cauſe de deux ſtatues de chevaux de marbre, de la façon de Phidias & de Praxitéle, qui y ont été placées. La porte même de Rome par où on alloit à cette montagne, s'appella *Quirinale*; & les Fêtes qu'on célébroit tous les ans en l'honneur de Romulus, & où on lui faiſoit des Sacrifices ſolemnels, étoient auſſi nommées *Quirinales*. * Plutarque, *dans Romulus.* Varron, *de Ling. Lat. l.* 4. Feſtus. Ovide, *Faſt. l.* 2. & 7. *v.* 475 & *ſuiv.* Tite-Live, *l.* 1. *c.* 13. & *l.* 10. *c.* 46.

☞ Junon a auſſi été appellée *Quiritis*. Jupiter & Janus ont eu le ſurnom de *Quirinus*. * Plutarque, *dans Romulus.* Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *c.* 9. Suétone, *in Auguſto.*

QUIRINUS (Publius Sulpicius) Conſul l'an de Rome 742, naquit à Lanuvium. Il n'étoit point de la famille Patricienne des Sulpices. Il avoit rendu de grands ſervices ſous l'empire d'Auguſte. Après ſon conſulat, il commanda une armée dans la Cilicie, afin de ſoumettre des peuples, nommez *Homonades*, qui paſſoient pour inſurmontables en ce païs-là. Il les dompta par la famine, prit leurs châteaux, & mérita par là l'honneur du triomphe. Auguſte l'envoya en Syrie, après la condamnation d'Archélaüs, avec pouvoir de gouverner la province, & de faire le dénombrement dans toute la Syrie & dans la Judée. Il n'y a pas de doute que ce ne ſoit celui que ſaint Luc & Joſephe nomment *Cyrenius*, & ſous lequel l'Evangéliſte ſaint Luc dit qu'il ſe fit un dénombrement en Judée. Il n'étoit pas néanmoins Gouverneur de Syrie à la naiſſance de Notre-Seigneur: c'eſt pourquoi, pour bien entendre ce paſſage de ſaint Luc, *Hæc Deſcriptio prima facta eſt à Præſide Syriæ Cyrino*, il faut traduire, *ce dénombrement eſt le dénombrement qui a précédé celui qui a été fait dans le tems du Gouvernement de Cyrinus ou Quirinus*; ou bien ſuppoſer que ce dénombrement, qui avoit été commencé dans le tems de la naiſſance de Notre-Seigneur (Sentius Saturnius étant Gouverneur de Judée) fut continué, & achevé par Quirinus, nommé à cauſe de cela, *le dénombrement du Gouverneur Quirinus.* Auguſte nomma Quirinus, Gouverneur de Caïus, ſon petit-fils, après la mort de Lollius, qui avoit eu cette charge. Quirinus épouſa *Æmilia Lepida*, arriére-petite-fille de Sylla & de Pompée, qu'il répudia; qu'il accuſa d'adultére, de lui avoir ſuppoſé un fils, & de l'avoir voulu empoiſonner; & qu'il fit condamner à un banniſſement, l'an de Rome 773. Quirinus mourut l'année ſuivante. * Tacitus, *Annal. l.* 3. Dion, *l.* 54. Suétone, *in Tiberio.* *S. Luc*, *c.* 2. Joſephe, *Antiq. Judaïques*, *l.* 18. *c.* 1. Strabon, *l.* 12.

QUIRINUS, jeune enfant, qui du tems du Cardinal Bembe, propoſa & ſoutint publiquement quatre mille cinq cens Théſes dans la ville de Rome. Si l'on en croit ce Cardinal, il ne ſe trouva pas un Philoſophe, de quelque Secte qu'il fût, qui ne ſe ſentit ſatisfait de ſes réponſes, & qui ne s'en retournât convaincu que Quirinus, dans un ſi bas âge, ne poſſédoit parfaitement la Philoſophie dans toute l'étendue de ſes eſpéces & de ſes Sectes différentes. * P. Bembe, *de cultu Virginis initio*, &c. *Voyez* ce qu'en dit Baillet, *dans ſon Traité Hiſtorique des Enfans devenus célébres par leurs études ou par leurs Ecrits.*

QUIRITES (*Quirites*) nom des Romains, étoit tiré de celui de la ville de *Cures*, maintenant *Correſe*, dans le païs des Sabins. Romulus ayant fait alliance avec Tatius, Roi des Sabins, donna le droit de bourgeoiſie à ce peuple, & voulut que les Romains & les Sabins fuſſent appellez du nom commun de *Quirites*. *Voyez* QUIRINUS. * Plutarque, *in Vita Romuli.*

QUIROS (Auguſtin de) Jéſuite Eſpagnol, natif d'Andujas enſeigna très long tems la Grammaire, & depuis les Lettres Saintes. Il fut élevé aux premiéres charges de la Province: enſuite de quoi ayant été envoyé au Mexique, il y mourut le 13 décembre 1622, âgé de 56 ans. On a de lui des Commentaires ſur divers livres de l'Ecriture. * Alegambe, *in Biblioth. Script. Societ. Jeſu.*

QUIROS (Théodore de) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit né en 1599, à Vivero en Galice. Il fut envoyé en

en 1237 aux Philippines, d'où après s'être rendu très-utile dans les Ecoles, il fut envoyé dans l'iſle Formoſe, dont il apprit parfaitement la Langue, & où il travailla pendant dix ans de ſuite à la converſion des Payens. Quiros fit par tout où il alla, les fonctions de Miſſionnaire. Enfin il retourna à Manille, & alla enſuite demeurer à la nouvelle Ségovie, d'où il revenoit, lorſque Dieu le rappella à lui. Il mourut le quatriéme decembre 1661, âgé d'environ ſoixante trois ans. On a de lui une Grammaire, & un Vocabulaire en Langue Tagale qu'il poſſédoit très-bien, & quelques autres Ouvrages, entre autres un Catéchiſme en la même Langue, qui ont été imprimez à Manille, & à Mexique. * Echard, *Script. Præd.*

QUIROS (Louis-Bernard de) Religieux de l'Ordre de Citeaux en Eſpagne, & Profeſſeur à Salamanque, a composé divers Ouvrages, entre autres, XII livres de Commentaires ſur la Régle de ſaint Benoit, ſous le titre de *Reſpublica Monaſtica*; des Commentaires ſur les petits Prophétes, ſur les Epîtres de ſaint Paul, &c. De Quiros mourut l'an 1629. * Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſtert.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.*

QUISAI ou QUINSAI, qui veut dire, *Cité du ciel*, ancienne ville de la Chine. *Voyez* QUINSAI.

QUISIANSI, QUIANSI, & KIANSI, province de la Chine, l'une des plus conſidérables, a pour villes, Nanchang, Joacheu, Quanſing, Nankang, Kieukang, Kienchang, Vucheu, Linkiang, Kiegan, Xuicheu, Juencheu, Cancheu, & Nangan. Ces villes en ont d'autres moins conſidérables, qui ſont de leur dépendance. * *Conſultez* Martin Martini, *Atlas Sinicus.*

QUISNA, riviére de la preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange. Elle a ſa ſource, ſelon les Cartes de Sanſon, vers la ville de Biſnagar, & après avoir traverſé une partie du Royaume de ce nom, elle entre dans celui de Golconde, & ſe décharge dans le Golfe de Bengale à Maſulipatan. * Maty, *Dict. Geogr.*

QUISO, QUISSA, en Latin, *Ciſſa*, riviére de la Géorgie en Aſie. Elle ſe décharge dans la Mer Noire, à vint cinq lieues de l'emboûchure du Faſſo, qui eſt le *Phaſis* des Anciens, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

QUISSERA, Roi qui régna en Perſe, avant l'année 600, fut ſurnommé *Arabi-Adel*, c'eſt à dire, *Juſte*. Ce fut lui, dit-on, qui fit bâtir à la campagne un palais, auquel il ne put donner ſa derniére perfection, à cauſe de l'opiniâtreté d'une Dame qui avoit ſa maiſon près de là, & qui ne voulut jamais la lui vendre. Ce bâtiment Royal, qui d'ailleurs étoit fort beau, s'attira les éloges de deux Ambaſſadeurs d'un Roi voiſin; mais qui s'étonnoient de la complaiſance du Roi pour l'obſtination téméraire de cette Dame, dont la petite maiſon faiſoit un très-mechant effet auprès de ce palais. Quiſſera, qui regardoit la choſe en Monarque équitable, leur témoigna que cette petite maiſon qu'il n'avoit pas voulu détruire par autorité, marquoit ſa modération, vertu qui ne s'accorde guéres avec une grande puiſſance: au lieu que le palais ne montroit que ſa magnificence, qui eſt une vertu, laquelle épuiſe les Sujets, pour établir une vaine réputation. * Jean Boterus, *Dict. Memorab.* Ce pretendu Roi n'eſt point connu d'ailleurs.

QUISTILLI. *Voyez* QUITILLI.

QUISTORP, (Jean) Théologien Allemand, de la Confeſſion d'Ausbourg, né à Roſtock de parens fort pauvres en 1584, poſa les fondemens de ſes études dans ſa patrie, à Berlin & à Francfort ſur l'Oder. Il fit un voyage en Hollande, dans le Brabant & en Flandre, en qualité de Gouverneur du fils d'un Patricien de Lubeck. Ayant obtenu la Chaire de Profeſſeur en Théologie à Roſtock en 1614, il viſita les Académies d'Allemagne, de Leipſic, de Wittenberg, de Iéne, de Marpourg, d'Heidelberg, de Bâle, &c. A ſon retour, il prit le dégré de Docteur en Théologie. En 1645, il fut nommé Paſteur de l'égliſe de Ste Marie, dont il avoit été auparavant Archidiacre, & obtint en même tems la charge de Surintendant des Egliſes. L'illuſtre Grotius, ſi connu par ſes Ouvrages & par ſes emplois, étant tombé malade à Roſtock, Quiſtorp l'aſſiſta dans les derniéres heures de ſa vie & rendit un témoignage authentique de la maniére dont Grotius étoit mort. Quiſtorp mourut le deuxiéme mai 1648. Voici la liſte de ſes Ecrits: *Articuli formulæ concordiæ illuſtr.*; *Manuductio ad Studium Theologicum*; *Annotationes in omnes libros Biblicos*; *Commentarius in Epiſtolas S. Pauli*; pluſieurs Sermons & Diſſertations; une Lettre Latine adreſſée à Calovius & datée de Roſtock le 28 ſeptembre 1645, ſur la mort de Grotius. Il y fait le détail de la maladie & des derniers ſentimens de ce Savant. * Witte *Memor. Theol. dec.* 1. & 4. Méric Caſaubon, *de Uſu Verbor. Dict. Allemand de Bâle.*

QUISTORP, (Jean) fils du précédent, naquit à Roſtock en 1624. Il étudia à Greifswalde ou Grypſwalde, à Konigsberg, à Coppenhague & à Leyde, & fut Paſteur & Profeſſeur en Théologie à Roſtock, où il mourut en 1669, étant Recteur de l'Académie. Il s'eſt fait un nom par ſes Ouvrages dont voici les titres: *Catecheſis Antipapiſtica*; *Repetitiones Decalogi Antipapiſt.*; *Pia deſideria*; *Nebo, unde periuſtratur Terra Sancta*; *Une Lettre Allemande adreſſée à la Reine Chriſtine de Suéde*, où il n'a pas mis ſon nom: *Le Tréſor dans le champ*, en Allemand: *Diſputationes Theologicæ.* *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

QUITAVA, QUITEVA ou QUIETEVA, Royaume avec une petite ville de même nom. Il eſt ſur la côte orientale des Cafres, entre celle de Zanguébar, & le Royaume de Sofala. * Maty, *Dict. Géogr.*

QUITILLI DE LA MIRANDE (Lucrèce) Demoiſelle Italienne, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & apprit à peindre d'un certain Alexandre, Diſciple de Bronzine. Elle ſe rendit célébre par ſon habileté à faire quelques hiſtoires, qui ſont en grande eſtime parmi les Peintres. * Vaſari. Vermander.

QUITO, ville & province de l'Amérique dans le Pérou. La province prend ſon commencement dès la Ligne, & a ſoixante & dix ou quatre-vints lieues de longueur vers le Sud & vint-cinq ou trente de largeur. Les limites du Parlement de Quito s'étendent le long de la côte de la Mer du Sud, du Nord au Sud, ſavoir, de la pointe des Manglares juſqu'au Cap d'Aguia, au delà de la Ligne vers le Sud; & dans les méditerranées depuis Carluſama juſques aux confins du Parlement de Lima, en largeur, de la Mer du Sud juſques aux provinces formées par les Andes. La température de cette province eſt plus froide que chaude, de ſorte que les Habitans ont quelquefois beſoin de feu pendant l'hiver, qui dure depuis octobre juſques en mars avec de fréquentes pluyes, mais ſans neige, ſi ce n'eſt dans les montagnes des Andes. Cette province étoit de la domination des Yncas. Tupac Tupanqui fit ſommer le Roi de Quito de ſe ſoumettre. Ce Prince répondit fiérement, „ Qu'il étoit „ Souverain & que par conſéquent il n'étoit pas appellé à ſe „ ſoumettre ni aux loix ni à l'Empire de qui que ce fût; Qu'il „ donnoit lui même à ſes Vaſſaux les ordonnances qu'il jugeoit „ à propos; & Qu'au reſte il ſe trouvoit fort bien des Dieux de „ ſes ancêtres, qui étoient *de grands arbres*, & des *animaux ſauges* dont les uns lui donnoient du bois pour ſe chaufer, & „ les autres de la chair pour ſe nourrir." L'Ynca fit venir ſon fils *Huayna Capac*, âgé de vint ans, à qui il confia cette conquête. Il en vint à bout dans l'eſpace de quelques années & fit bâtir à Quito un Temple conſacré au Soleil. Les Habitans de cette province ſont de belle taille & induſtrieux. Il y a quantité d'animaux & domeſtiques & ſauvages. Les villes que les Eſpagnols y poſſédent ſont S. François de Quito, Rhiobamba, Loxa, Jaën, San Miguel de Piura, San-Jago de Guayaquil, & Puerto Veyo. La Capitale, nommée *Quito* ou *S. François de Quito*, eſt bâtie dans une vallée couverte du côté du Nord & du Couchant par des montagnes fort droites. Cette ville eſt fort bien fortifiée & munie de tout ce qui eſt néceſſaire pour la guerre. On y compte cinq cens familles Eſpagnoles outre quelques Portugais & autres Etrangers. L'Evêque y demeure avec un beau Chapitre de Chanoines. Il eſt ſuffragant de Lima. Son Diocéſe s'étend ſur plus de cinquante mille Indiens tributaires, qui ſont diſtribuez en quatre-vint & ſept répartitions. Le Thréſorier du Roi & les autres Officiers royaux ſont leur ſéjour à Quito, ainſi que le Préſident & les Juges du Parlement royal. Les Indiens y tiennent leurs foires, & y trafiquent par échange ſans poids ni meſure. Dampier dit que les montagnes des environs de Quito abondent en or. Les pluyes en entraînent quantité de parcelles, qui ſe mêlent dans les ſables des riviéres où les Indiens vont les chercher pour les vendre. Les principales maladies auxquelles on eſt ſujet dans ce païs, ſont des fiévres, de grands maux de tête, des douleurs de ventre & des fluxions. * Garcilaſſo de la Vega, *Hiſt. des Yncas*, &c. *tome* 2. *p.* 285, &c. Laët, *Deſcription des Indes Occid. l.* 10. *ch.* 6. &c. Dampier, *Voyages*, &c. *tome* 1. *ch.* 6. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* QUITO (Audience ou Parlement de) comprend pluſieurs provinces de l'Amérique méridionale, ſavoir le Quito propre, les Paçamores, les Quixos & la partie méridionale du Popayan. La ville de Quito eſt le ſiége de l'Audience. * Maty, *Dict. Géogr.*

QUIVIRA, païs de l'Amérique ſeptentrionale, eſt ſitué entre le nouveau Mexique, le mont de Suala, & la Floride: d'autres ont cru qu'il étoit au ſeptentrion de la Californie, vers les terres inconnues, proche le détroit de Jeſſo. Ce païs eſt fécond en pâturages le long de la mer; les vaches qui y ſont en quantité, ont une éminence ſur le dos, comme les chameaux: & les chiens y ſont ſi grands, que les Habitans s'en ſervent dans leurs voyages, comme on fait ici des chevaux. On dit qu'une troupe de Soldats Eſpagnols, ſous la conduite de leur Capitaine, nommé *Vaſquez Cornéto*, voulant tenter fortune, entreprirent de paſſer dans ce païs, pouſſez par l'eſpérance qu'on leur donneroit le butin qu'ils y trouveroient. Ils eurent beaucoup de peine à paſſer à travers les ſables & les déſerts, où ils furent fort incommodez d'une grêle dont les grains étoient durs comme des pierres, & de la groſſeur d'un œuf d'oye. Enfin lorſqu'ils y furent arrivez, ils allérent vers le Roi, qui étoit appellé *Tarappa*, & qui étoit un Vieillard nud, avec un collier de cuivre pour tout ornement. Ainſi connoiſſant qu'on les avoit trompez, lorſqu'on leur avoit vanté les richeſſes de ce païs, ils revinrent dans le Mexique. * Baudrand. Suivant les nouvelles découvertes, Quivira eſt au nord des ſources de Rio Colorado, qui coule du ſeptentrion au midi dans la Mer Vermeille, & du Miſſouri qui ſe rend dans le Miſſiſſipi; & il a au midi les ſources du Miſſiſſipi, & le Lac du Brochet, d'où coule à l'oueſt une grande riviére, qui ſe décharge apparemment dans l'entrée découverte par Martin d'Aguilar, au deſſus du Cap Blanc de S. Sébaſtien.

QUIXOS ou LOS QUIXOS, peuples de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Ce païs fut découvert l'an 1577, par les Eſpagnols, qui y ont quatre Colonies.

QUOAQUIS, Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale. Les hommes ſont extrémement baſanez, le viſage plat, les yeux noirs, grands & bien fendus, les dens très blanches, le nez écaché, & la taille libre & dégagée. Ils ont des corſelets d'un double cuir à l'épreuve de la fléche. Les femmes, qui ne ſont pas moins baſanées que les hommes, ont le corps couvert d'une veſte d'un tiſſu très fin juſques à la cuiſſe. A deux lieues des terres de ces Sauvages eſt une très belle riviére ſur les bords de laquelle paiſſent de nombreux troupeaux de *Cibolas*. Ce

ſont des bœufs d'une groſſeur extraordinaire, boſſus depuis le chignon du cou juſques au milieu du dos. Ils paiſſent dans les cannes & s'attroupent quelquefois juſques à quinze cens. Les Sauvages ſe ſervent de ſtratagêmes pour les faire ſortir de ces Forts & pour les tuer. * *Nouvelle Relation de l'Amérique ſeptent. en* 1697. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

QUODADIQUIO, Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, joints avec deux nations appellées *Nappgitochi* & *Naſſonis.* Ils habitent le long de la riviére rouge, que l'on nomme ainſi parce qu'elle jette un ſable qui la rend rouge comme du ſang. Ces trois nations parlent un même langage, & ne ſont pas aſſemblées par villages, mais par habitations aſſez éloignées les unes des autres. Leurs terres ſont fort belles. Ils ont la pêche & la chaſſe en abondance, mais ils ont peu de bœufs. Ces peuples font une guerre cruelle à leurs voiſins. Pour tous ouvrages ils font des arcs & des fléches, dont ils trafiquent avec des nations éloignées. Les hommes & les femmes ſont tous piquez au viſage & par tout le corps : c'eſt parmi eux un trait de beauté. * *Nouvelle Relation de l'Amérique ſeptentrionale en* 1697. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

QUOD-VULT-DEUS, étoit Evêque de Carthage, dans le tems que cette ville fut priſe par Genſeric, Roi des Vandales, l'an 439. Ces Barbares le mirent, lui & la plupart de ſes Clercs, dans de vieux navires, qui faiſoient eau de toutes parts, & qui étoient ſans aucunes proviſions. Dieu fut leur Pilote, & les fit aborder heureuſement à Naples, où ils furent reçus comme de glorieux Confeſſeurs de Jeſus Chriſt. Ce Prélat eſt peut-être le même qui avant ſon élection à l'épiſcopat, avoit prié ſaint Auguſtin d'écrire un Traité des Héréſies. Ce ſaint Docteur le lui adreſſa. On croit qu'il mourut à Naples, où on prétend que ſon corps eſt conſervé dans l'égliſe de ſaint Gaudioſus. L'Egliſe d'Afrique faiſoit anciennement mémoire de lui au huitiéme de Janvier ; celle de Rome l'a mis dans ſon Martyrologe au 26 d'octobre ; & Adon dans le ſien, au 28 de novembre. * Victor Uticenſis ou Vitenſis, *Hiſt. Vandal. l.* 1. *Calendar Carthagin.* Mabillon, *Analect. tome* 4. Proſper & Marcellin, *in Chron.* Baronius, *anno Chriſt.* 439.

R.

R.

Cette Lettre, dont la prononciation a quelque chose d'âpre & de rude, a été appellée *la Lettre canine*, parce qu'en effet elle semble imiter l'aboyement des chiens. C'est aussi en ce sens que Perse, *Sat.* 1. *v.* 109, a dit

> —— *Sonat hic de nare canina*
> *Litera.*

Chez les Latins elle se change quelquefois en S, comme *arbos* pour *arbor*, *odos* pour *odor*. D'autres changent de la même façon R en L, comme *Frater*, *Fratellus*; *Caper*, *Capella*, *&c.* C'est à quoi Ovide a sans doute voulu faire allusion, *Fast. l.* 5. *v.* 481.

> *Aspera mutata est in lenem tempore longo*
> *Litera, quæ toto nomine prima fuit.*

Dans les inscriptions & les médailles, l'R étoit la Lettre que l'on mettoit souvent seule pour exprimer la ville de Rome. Suivant les Lettres numérales, R est quatre-vints; & avec une barre au dessus quatre-vint-mille.

R A A.

RAAB ou JAVARIN, ville & forteresse de Hongrie, au confluent du Raab & du Danube, avec Evêché suffragant de Gran ou Strigonie, est nommée par les Allemans *Raab*; par les François *Javarin*; par les Hongrois *Gewer*; par les Italiens *Giavarin*; & par les Auteurs Latins *Javarinum*, *Arabo* & *Arrabo*. Cette ville fut prise par les Turcs l'an 1591, & fut reprise sous le commandement de M. de Vaubecourt, Seigneur François, l'an 1606. George Dracovits, Evêque de cette ville, y tint l'an 1579 un Synode, dont on a publié les Ordonnances.

RAAB ou RAB, riviére qui a source dans la Basse Stirie, & qui entrant dans la Basse Hongrie, y arrose les Comtez de Sarwar & de Gewer ou Javarin. Elle reçoit dans ces Comtez celles de Laufnitz, de Pica, de Gunez, & quelques autres; & après avoir passé devant les bourgs de Saint-Gothard & de Kermend ou Kermein, elle se divise en deux bras au dessous de Sarwar. Le gauche, appellé *Rabnitz*, forme une Isle de sept milles d'Allemagne d'étendue, qu'on appelle *Isle de Rab* ou *Rabeir*. Cette riviére, que les Latins nomment *Arrabo*, réunit ensuite ses eaux dans un même lit, & les porte dans le Danube, près de la ville de Raab ou Javarin. Le Raab sera à jamais fameux dans l'Histoire, par la victoire célébre que les François, envoyez par le Roi Louis XIV au secours de l'Empereur Léopold, & commandez par le Comte de Coligny, remportérent sur les Turcs l'an 1664. Ces Infidéles avoient trouvé un endroit guéable à demi-lieue au dessous de Saint-Gothard, & le 31 de Juillet ils disposérent toutes choses pour en profiter. Leur Armée se posta à l'opposite d'un petit village où étoit le gué. Ils mirent onze piéces de canon en batterie proche du bois; & de là, en descendant vers la riviére, ils tirérent un long retranchement, soutenu par quatre autres piéces d'artillerie pour loger des mousquetaires. Le Rab en cet endroit-là est large d'environ un jet de pierre, & coule dans un vallon assez inégal, serré de part & d'autre par des Montagnes éloignées d'une portée de canon, & couvertes la plupart de bois assez forts. L'Armée Ottomane n'ayant pu camper tout entiére dans le bas, avoit occupé une partie des côteaux, où il n'y avoit point de bois. Celle des Chrétiens étoit au pié de la montagne. Là le Raab s'avançant dans le vallon du côté que les ennemis étoient campez, forme un grand coude, qui laissoit du côté des Chrétiens une plaine capable de contenir sept à huit mille hommes. Les arbres & les maisons du village couvroient cette plaine, quoiqu'elle s'étende un peu loin au delà sur la droite, où elle est fermée par un bois qui joint les jardins & le cours de la riviére, laquelle, après avoir fait ce grand circuit, vient passer près du village le long d'une prairie basse & marécageuse, qui étoit en ce tems-là inondée en partie. Le premier jour d'Août les Turcs firent défiler des troupes de grand matin vers l'endroit de la riviére où ils vouloient passer; & s'étant assurez du gué malgré la résistance des Allemands, ils passérent dans la plaine, où la meilleure partie se rangeoit en bataille, pendant que les autres poussoient jusqu'aux premiéres maisons du village. Cependant, quoiqu'ils se fussent postez avec avantage, la Cavalerie Françoise, au nombre de deux mille hommes, soutenue de l'Infanterie, qui étoit de quatre mille, les chargea d'une maniére si vigoureuse, qu'ils en furent ébranlez, & contraints de tourner tête vers la riviére & vers leurs retranchemens, qui étoient sur la gauche, à quarante pas les uns des autres. Lorsqu'ils furent acculez en cet endroit, ils n'eurent plus d'autre parti à prendre que celui de défendre ces retranchemens, ou de se jetter dans l'eau; ce qu'ils firent en foule: en sorte qu'elle en fut toute couverte pendant une heure, & la meilleure partie fut noyée, le reste périt par le feu des François, qui faisoient incessamment des décharges sur ceux qui vouloient gagner les bords, assez escarpez de part & d'autre. * *Hist. & Descript. du Royaume de Hongrie*, *l.* 1. 1698.

* RAAPHORST, ancienne famille noble de Hollande. Elle tire son nom du village de Raaphorst dans la Hollande méridionale, entre Leyde & la Haye. Le premier dont il soit fait mention est Christian de Raaphorst, Chevalier, qui vivoit vers l'an 1238. Cette noble race s'est éteinte dans la personne de Henri de Raaphorst, mort dans le XVII siécle.

RAARSE, Isle de la Mer d'Ecosse, l'une des Hébrides. Elle est longue de sept milles, & large de deux, & il y a force cerfs dans ses forêts. * Davity, *Hebrides.*

R A B.

* RAB (Juste) Jésuite de Pologne, composa en Langue vulgaire un Ouvrage, intitulé *Anti-Diatribe*, contre un Ministre de la Religion Réformée, qui écrivoit contre les Catholiques & les Luthériens. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 6. *partie* 2. *p.* 189. *n.* 3. édit. d'Amsterdam 1725.

* RABACAL, bourg de Portugal dans l'Estremadure sur les confins de la Province de Beira, est au nord-nord-est de Leiria, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

RABACH, RABAT, grande ville d'Afrique, qui fut autrefois comprise dans la Mauritanie Tingitane, & qui est aujourd'hui en la Province de Trémécen, Royaume de Fez, entre la ville de ce nom & celle de Tanger, à vint-cinq lieues de la premiére, & à vint & une de l'autre: en Latin *Rabacba*. Elle est située sur la côte de l'Océan, à l'embouchure de la riviére de Burregreg, du côté de l'occident, & a été bâtie par Jacob Almansor, selon ce qu'Abdulmalic rapporte. D'autres attribuent sa fondation à Abdulmumen, qui la nomma *Mébedie*. Quelques-uns la prennent pour l'*Oppidum* de Ptolomée. Cette ville a un fort château, que la mer borde d'un côté, & la riviére de l'autre; & quoiqu'elle soit beaucoup plus petite que Maroc, elle lui ressemble pour les bâtimens. Ce Prince la fit construire pour y demeurer l'Eté, afin d'être plus proche des Armées qu'il envoyoit en Espagne. Elle fut nommée *Rabat*, comme qui diroit *Fauxbourg*, & achevée en peu de tems, quoiqu'il y eût de grands Palais & de fort grandes Mosquées, avec plusieurs autres édifices pour l'ornement de la ville. Il prit tant de soin de l'embellir, que celle de Maroc l'emportoit à peine. La Tour de sa principale Mosquée est toute semblable à celle de la Forteresse de cette derniére ville, & à la Tour de la grande Eglise de Séville. Aussi ont-elles été faites par le même Maître, quoique l'escalier de celle de la grande Mosquée de Rabat soit plus large que celui des deux autres Tours, & que quatre chevaux y puissent monter de front jusqu'au haut. On la tient la plus élevée de toute l'Afrique, & l'on y découvre un vaisseau de vint lieues loin. Si-tôt que cette ville eut été bâtie, Jacob Almansor y mit toute sorte d'Artisans, de Marchands & de Docteurs, & les entretint à ses dépens. Il y demeuroit depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin de Septembre. Ces avantages y attirérent tant de gens de toutes parts, qu'elle devint une des meilleures villes d'Afrique.

Con-

Comme l'eau des puits & celle de la riviére sont corrompues par le flux de l'Océan, ce Prince fit venir sur des arcades une fontaine éloignée de quatre lieues; & on en répartit l'eau dans les Places, dans les Mosquées & dans les Palais. Tant qu'il vécut, la ville augmenta toujours; mais après sa mort la guerre des Almohades & des Bénimérinis n'y laissa pas la dixiéme partie des Habitans. Le grand Aqueduc fut tout rompu, & on ruïna plusieurs Temples & plusieurs Palais. Il n'y a pas aujourd'hui plus de six cens feux en trois quartiers proche du château. Tout le reste est réduit en clos & en jardinages. Les Chaviens possédent tout le païs d'alentour, & s'étendent jusqu'aux Campagnes qui sont au levant du fleuve, où il y a de beaux pâturages. Le commandant du château où le Roi de Fez tient garnison, est Gouverneur de la ville. Ce château n'est bon que pour se défendre à coups de main, & ne vaut rien contre le canon, à cause qu'il n'y a point de rempart. Le port de la ville est à une demi-lieue plus haut le long du fleuve. * Marmol, *Descript. du Royaume de Fez*, *tome* 2. *l*. 4. *c*. 5.

RABACHE (Etienne) Réformateur des Augustins en France, premier Religieux de la Congrégation de Saint Guillaume de Bourges, & Docteur de Paris, étoit de Vauves, dans le Diocése de Chartres, où il naquit au mois de Juillet 1556. Il prit l'habit de Religieux dans le Monastére d'Orléans, & y fit profession l'an 1570. Peu après il fut envoyé à Paris, où il se rendit très habile dans les Sciences, & où il se distingua par la Prédication. Après avoir reçu les honneurs du Doctorat dans l'Université de Paris le 15 Novembre 1588, il fut fait Prieur d'Orléans; & ayant été conduit par la Providence à Bourges, il y commença la reforme de son Ordre, & l'établissement de sa Congrégation, le 30 Août 1594. Ce Pére travailla aussi beaucoup pour la conversion des pécheurs & des Hérétiques; & après avoir rempli saintement les devoirs de son Ministére, il mourut de la mort des Justes au Couvent d'Angers le cinquiéme Septembre de l'année 1616, qui étoit la 60 de son âge.

RABAH, ville des Indes. On dit qu'on y trouve beaucoup de camphre que l'on tire des arbres qui croissent dans son terroir. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

RABANUS MAURUS MAGNENTIUS, Archevêque de Mayence, né à Mayence l'an 788, ou selon d'autres à Fulde, eut pour pére *Rutard*, & pour mére *Aldegonde*, tous deux sortis de la meilleure noblesse du païs. Lorsque Rabanus eut environ dix ans, ses parens l'offrirent au Monastére de Fulde le jour même de saint Benoît, suivant un usage de sa Régle, pour la défense duquel Rabanus fit depuis une Dissertation. L'Abbé Baugulfe le reçut dans sa Communauté, lui donna l'habit de Religieux, le fit instruire dans la vertu & dans les Lettres, & l'envoya à Tours pour y étudier sous le fameux Alcuin. Ce jeune Religieux répondit parfaitement à l'attente que l'on avoit conçue de lui, par le progrès qu'il fit dans les Sciences. Jusqu'alors il n'avoit eu que le seul nom de *Rabanus*; mais Alcuin, sous lequel il étudioit, lui fit prendre le surnom de *Maurus*, vraisemblablement afin de le porter à révérer saint Maur comme son Patron, & à imiter ses vertus. Rabanus entreprit en l'honneur de la sainte Croix un Ouvrage qui lui couta beaucoup d'application & de peine; parce que malgré la contrainte des Régles de la Poësie, il l'enrichit de certaines figures mystérieuses, qui sont exprimées par des lettres: en quoi il semble avoir imité Fortunat. Un peu avant la mort d'Alcuin, il retourna à Fulde, où il continua ses études, & où il acheva l'Ouvrage dont nous venons de parler, n'étant alors âgé que de 30 ans. Il avoit été ordonné Prêtre par Haistulphe, Archevêque de Mayence, l'an 814; & l'an 819, il fit son Ouvrage de l'Institution des Clercs, qu'il adressa par une Préface en prose à Haistulphe, & par une Lettre en vers à ses fréres. Il assista la même année à la dédicace de son Eglise, & fit quelques vers pour servir d'inscription aux portiques & aux chapelles. Vers ce tems-là il composa un Traité touchant le Calendrier Ecclésiastique, où il enseignoit la maniére de discerner les années bissextiles, & de marquer les indictions. Il nous apprend qu'il écrivoit cet Ouvrage l'an 820, indiction 13. Lorsqu'Egil, Abbé de Fulde, fut mort, deux ans après il fut élu Abbé, & chargé de la conduite du Monastére. Il se conduisit avec tant de précaution & de sagesse pendant la funeste division qui s'éleva entre Louïs *le Débonnaire* & ses enfans, qu'il se conserva la bienveillance des uns & des autres, & fut le médiateur de leur reconciliation. Il écrivit une Lettre pour consoler Louïs, que l'on avoit injustement déposé, & publia un Traité touchant le respect que devoient avoir les enfans pour leurs péres, & les Sujets pour leurs Princes. Il composa plusieurs Homélies ou Sermons sur les Epitres & les Evangiles, depuis Noël jusqu'à Pâques, par l'Ordre d'Haistulphe, Archevêque de Mayence, pour être lues & prêchées au peuple: ce qu'il fit sans doute avant l'année 826, en laquelle mourut ce Prélat. Les Religieux lui représentant qu'ils n'avoient point de Commentaire aussi ample sur saint Matthieu, qu'ils en avoient sur les autres Evangélistes, il en fit un qu'il tira de divers Ecrits des saints Péres, & où il méla de ses propres réflexions. Ce fut encore à la priére de Fréculphe, Evêque de Lisieux, qu'il entreprit un semblable Recueil sur les cinq Livres de Moïse. Ce Prélat l'avoit pressé de les éclaircir par un Commentaire pour l'usage de son Diocése, lui représentant qu'il ne pouvoit y travailler lui-même faute de Livres; & qu'il y en avoit si peu dans son Eglise, que l'on n'y trouvoit pas même toute la Bible. Rabanus écrivit à la priére de saint Fréderic, Evêque d'Utrecht, trois livres sur Josué qu'il explique par tout d'une maniére allégorique; & sur les Livres des Juges & de Ruth, à la sollicitation de Humbert, Evêque de Wirtzbourg. Hilduin, Abbé de Saint-Denys, l'engagea à faire sur les Livres des Rois un Commentaire, qu'il offrit à Louïs *le Germanique*, qui étoit venu à l'Abbaye de Fulde. Il écrivit ensuite sur les Livres des Chroniques ou Paralipoménes & des Machabées, à la priére de Géroldc, Archichapelain de ce Prince. Il lui dédia le premier de ces Traitez; & à la Reine, Emme, ses Commentaires sur le Livre de Judith & d'Esther. Celui qu'il fit sur les Proverbes de Salomon, est sans Préface, & n'est adressé à personne; mais ses Commentaires sur la Sagesse & sur l'Ecclésiastique sont dediez à Otgar, Archevêque de Mayence. Rabanus acheva son Commentaire sur Jérémie après la mort de Louïs *le Débonnaire*, arrivée l'an 840, & le dédia à l'Empereur Lothaire, un peu après sa démission. Sa Préface fait voir qu'il avoit alors peu de santé, qu'il étoit plus souvent dans le lit que dans la chaire; & qu'enfin il se trouvoit plus disposé à pleurer ses péchez qu'à chanter des cantiques de joye. Ce fut à la priére de Loup, alors Diacre & Religieux, & depuis Abbé de Ferriéres, qu'il entreprit son Explication des Epitres de saint Paul vers l'an 842. Otgar, Archevêque de Mayence, étant à Fulde, lui ordonna de dresser un Pénitentiel, qui fût conforme aux saints Canons; à quoi il travailla sans doute un peu après l'an 841, puisqu'il y parle de la guerre civile, & de la bataille de Fontenay. Depuis, s'étant démis de sa dignité, pour s'appliquer plus librement à la contemplation, & pour satisfaire quelques Religieux de son Monastére, il se retira au Mont-Saint-Pierre, dont il avoit bâti l'Eglise, & se donna tout entier aux exercices spirituels & à l'étude des Lettres Saintes. Louïs, Roi de Germanie, étant venu à Ratesdorf, qui étoit un Prieuré dépendant de Fulde, appella auprès de lui Rabanus, & lui marqua qu'il souhaitoit avoir une explication des Cantiques que l'on chantoit à *Laudes*: ce qui l'obligea d'y travailler aussi-tôt, & d'envoyer son Ouvrage à ce Prince. Il lui dédia aussi vers le même tems un Commentaire sur le Prophéte Ezéchiel. Pour satisfaire la piété du même Roi, il composa depuis un grand Traité adressé à l'Abbé Bonose, & divisé en trois parties, *De videndo Deo*, *De puritate cordis*, *De modo pœnitentiæ*. Il composa encore un grand Ouvrage intitulé *De Universo libri XXII*, *sive Etymologiarum opus*. Louïs *le Germanique* ayant appris qu'il avoit publié ce Traité, le lui demanda lui-même; & Rabanus lui en envoya un exemplaire, accompagné d'une Lettre qui fait voir que ce Prince avoit auprès de lui de savans Lecteurs, qui lui lisoient quelquefois les Livres qu'il jugeoit propres à nourrir son esprit. L'Empereur Lothaire avoit aussi auprès de lui de ces sortes d'Officiers, comme il est aisé de voir par une Epitre de Rabanus, qui est au commencement de ses Homélies, ou Discours moraux, sur les Epitres & les Evangiles depuis Pâques jusqu'au quinziéme Dimanche après la Pentecôte, qu'il composa par ordre de ce Prince. On a encore de Rabanus un Martyrologe & quelques autres Ouvrages; mais c'est faussement qu'on lui attribue un Traité des Vices & des Vertus, qui est d'Halitgarius, Evêque d'Orléans; & un Commentaire sur la Régle de saint Benoît. La réputation que lui avoient acquise tant d'Ouvrages de piété, & les preuves qu'il avoit données de sa sagesse & de son talent pour la conduite des ames pendant qu'il étoit Abbé de Fulde, le firent choisir pour Pasteur par le Chapitre de Mayence, après la mort de l'Archevêque Otgar, arrivée l'an 847. On le tira de sa solitude; & quoique ses maladies l'eussent fort affoibli, on le mena vers le Roi Louïs, qui agréa son élection. Il fut sacré dans la Cathédrale, en présence de ce Prince, vers la fin de Juin; & trois mois après il tint un Concile dans l'Abbaye de Saint Alban de Mayence, par l'ordre de Louïs. L'année suivante il en assembla un autre, où il condamna l'opinion de Gotescalc, qui débitoit une mauvaise doctrine sur la Prédestination. Il alloit lui-même par la campagne prêcher la parole de Dieu, & instruire les peuples. La famine qui désola le territoire de Mayence l'an 850, lui donna occasion de faire éclater sa charité. Pendant ce tems de misére, il se retira dans un village de ce Diocése, appellé *Winzel*, & il y nourrit tous les jours plus de trois cens pauvres, outre ceux qui mangeoient d'ordinaire à sa table. Deux ans après il assembla encore un Concile à Mayence, par le commandement de Louïs *le Germanique*, où se trouvérent les Abbez de la France Orientale, de la Baviére & de la Saxe. L'on décida des Questions sur les choses Ecclésiastiques; mais ces Décrets ne se trouvent plus. Quoique Rabanus fût d'une complexion délicate, & eût peu de santé, il continua, lors même qu'il fut Evêque, à ne manger point de viande, & à ne point boire de vin. Quand les fonctions de sa charge le lui permettoient, il se retiroit dans sa Terre de Winzel, ou dans quelque Monastére, & s'y appliquoit à l'oraison & à l'étude. Etant tombé malade à Winzel, il laissa ses Livres aux Abbayes de Fulde & de Saint-Alban; & après avoir reçu les derniers Sacremens, il mourut l'an 856. Rabanus a été, comme dit Baronius, le premier Théologien de son tems. Dans ses Ecrits, il paroît fort attaché à la doctrine des saints Péres, & fait profession de suivre leurs sentimens, & non ses propres idées. Ses Commentaires sur l'Ecriture n'étoient presque que de simples extraits des Ouvrages des Péres. Aussi étoit-ce la maniére des Théologiens de son tems. On s'appliquoit à l'étude de l'Ecriture, des Commentaires & des Péres: l'on ne connoissoit presque point de Philosophie, & l'on n'avoit point encore réduit la Théologie dans l'ordre & dans la méthode dont on use aujourd'hui. George Colvener, Chancelier de l'Université de Douay, recueillit tout ce qu'il put trouver des Ouvrages de Rabanus, & les fit imprimer l'an 1627 à Cologne en six petits volumes *in folio*. On y voit à la tête la Vie de Rabanus, écrite par Rodolphe son Disciple; & une autre par Trithême, en trois livres. Celui-ci fait encore mention de Rabanus dans le Livre

des

des Ecrivains Ecclésiastiques, & dans sa Chronique. Depuis M. Baluze a donné à la suite de Réginon, *De Disciplinis Ecclesiasticis*, une Lettre de Rabanus à Héribaldus, écrite en 853, qui est comme un second Pénitentiel. * *Les Annales* de Fulde. Loup de Ferriéres, *Epist.* 40. Herman, Marianus & Lambert, *in Chron.* Sigebert, *de Vir. Illustr. c.* 89. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccles. l.* 4. *c.* 4. Arnoul Wion, *de Vir. Illustr. Ordin. Sancti Benedicti.* Serarius, *Præf.* Christophle Brower, *in Fuldensi Hist.* Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin. Vossius. Sainte-Marthe, &c. *Consultez* sur-tout Mabillon, *Annales Ord. S. Benedicti.*

RABARDEAU (Michel) Jésuite, est l'Auteur d'un Livre par lequel il réfute le fameux Livre de Charles Hersent, Chancelier de l'Eglise de Metz, intitulé *Optati Galli de cavendo Schismate Liber Paræneticus*, imprimé en 1640. La Réponse est intitulée *Optatus Gallus benignâ manu sectus*, & elle est plus étendue que celles des autres Auteurs; mais on y remarque des maximes hardies qui firent beaucoup de bruit. M. de la Monnoye remarque que l'Ouvrage du Pére Rabardeau fut censuré en France & à Rome, au lieu que celui d'Optatus Gallus ne le fut qu'en France. * *Baillet, Jugemens des Savans*, &c. *tome* 1. *partie* 1. *n.* 3. *p.* 101 & 102. *Note* 4. édit. d'Amsterdam 1725. On voit par cet Ouvrage que Rabardeau possédoit assez bien la Théologie. Il mourut le 24 Décembre 1649, âgé de 77 ans. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

RABASTEINS, ville du Diocése d'Albi, dans le Haut Languedoc, sur la riviére de Tarn, se nomme en Latin *Rabistanium*, & a trois raves pour armes. Auger Gaillard, qui composa dans le XVI siécle quelques Poësies en Langue Vulgaire, étoit natif de cette ville. * Baudrand.

* RABASTEINS, ville de France dans le Comté de Bigorre, à peu près au nord de Tarbe, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

RABASTEINS (Pilfort de) Cardinal, Evêque de Rieux, étoit né à Saint George, petite ville du Diocése d'Albi, & sortoit de l'illustre Maison de Rabasteins. Il fut pourvu de l'Evêché de Pamiers, puis de celui de Rieux, dont il fut le premier Prélat en 1318, & fut enfin créé Cardinal par le Pape Jean XXII en 1320, mais il mourut peu de tems après en 1321. * Catel, *Mémoires de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Frizon, *Gallia Purp.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Ciaconius. Sponde, *in Annal. Eccles.*

RABAT (Comte de). *Voyez* FOIX.

RABAT ou RABATH, ville. *Voyez* RABACH.

* RABATA, famille de Comtes, connue depuis plus de 400 ans dans le Frioul, s'établit dans la Carniole sous l'Empire de Charles-Quint. On dit qu'elle tire sa premiere origine du Duché de Florence.

* RABATA (Joseph de) Burgrave de la Carniole, & Conseiller Privé de Ferdinand, Duc de Gratz, qui fut Empereur après la mort de Matthias. Il avoit pour la Religion Romaine un grand zéle, dont les Protestans de Carniole ont ressenti les effets. En 1599, le Duc Ferdinand l'envoya à Venise, pour porter cette République à retirer leurs Galéres des côtes de Trieste & de Fiume. Longtems après le même Duc le nomma son Commissaire pour arrêter les courses des Uscoques, & pour faire cesser la mésintelligence qu'il y avoit entre la Maison d'Autriche & les Vénitiens. Rabata s'en aquitta avec succès. Cependant ses ennemis mirent tout en œuvre pour le faire disgracier; mais s'étant rendu à Gratz, il justifia pleinement sa conduite auprès de son Maître, qui lui donna de nouvelles marques de sa faveur, & l'envoya à Segna, pour recevoir en qualité de Commissaire des Archiducs, le secours de Troupes que le Pape Clément VIII & le Grand-Duc de Toscane leur envoyoient contre les Turcs sous le commandement de Jean François Aldobrandini, & de Jean de Médicis, & pour leur assigner leurs quartiers. Peu de tems après, étant à Segna pour la seconde fois, il fit prendre un certain *Jurissa*, qui s'étoit fait connoître parmi les Uscoques par divers crimes. La cabale de ce méchant homme, devint si forte qu'en 1602 elle se souleva contre Rabata, qui pour appaiser ce tumulte, fit relâcher Jurissa; mais les esprits étoient tellement irritez contre lui, que quoique le prisonnier en faveur duquel cette émeute s'étoit faite, fut mis en liberté, ils forcérent après une vigoureuse résistance la maison de Rabata, qui après s'être courageusement défendu fut tué de deux coups de pistolet. On dit que les femmes des Uscoques burent de son sang, en signe de haine & de vengeance. Les Auteurs de ce meurtre demeurérent impunis, ou parce qu'ils étoient en trop grand nombre, ou parce que les ennemis de Rabata eurent assez de crédit à la Cour pour en empêcher la recherche. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. des Uscoques*, p. 46. 61. 68. 93.

* RABATA (Rodolphe, Comte de) fut Général des Armées de l'Empereur Léopold, Gouverneur de Croatie, Commissaire-Général de la Guerre. Il reçut cette derniére dignité en l'an 1686, après avoir fait toutes les campagnes précédentes contre les Turcs. Il étoit plus propre pour ce dernier emploi que pour celui de Général d'Armée. Il entendoit parfaitement les moyens d'entretenir une Armée & de lui procurer de bons quartiers d'hiver sans fouler le païs. Il mourut à Presbourg en 1688. * *Gr. Dict. Univ. Holl. La Vie de l'Empereur Léopold. Mémoires de* Chavagnac.

RABBA. *Voyez* AREBBA.

RABBA, ville. *Voyez* RABBATH.

RABBA-BAR-NACHMAN, Docteur Juif, fut Prince de l'Académie de Sora pendant vint-deux ans, vers l'an 322 de Jésus-Christ. On lui donne quantité de Disciples, & on lui attribue le *Beresith Rabba*, qui est un Commentaire allégorique sur la Genése. Il y a un autre Livre sous ce titre, qui est un Commentaire sur le Recueil des Traditions Talmudiques de Rabbi Judas *l'Aveugle*, que l'on croit fait par son Disciple *Osrangkia.* * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* M. Du Pin, *Hist. des Juifs, depuis* Jésus-Christ *jusqu'à présent.*

RABBANITES. C'est ainsi qu'on appelle les Juifs, qui suivent la doctrine de leurs Péres ou Ancêtres, que l'on nomme *Rabbanim*, & ce sont proprement ceux qui ont succédé aux anciens Pharisiens, dont ils suivent avec opiniâtreté les Traditions. On les distingue par là de la Secte des Caraïtes, qui sont ainsi appellez, parce qu'ils s'attachent principalement à l'Ecriture. Ces derniers, comme remarque R. Simon, sont fort haïs des autres Juifs, qui les regardent comme des Hérétiques. * R. Simon, *dans son Supplément à Léon de Modéne.*

RABBAT ou RABBATH, ville Capitale des Ammonites, fut prise par Joab, Capitaine de David. Antiochus *le Grand* prit la ville de Rabbat-Ammon vers l'an du Monde 3786. Quelque tems auparavant Ptolomée Philadelphe lui avoit donné le nom de Philadelphie. On croit que c'est à cette Philadelphie que S. Ignace Martyr écrivit peu de tems avant sa mort. Elle est proche de la source de l'Amon. Les Modernes nous parlent de Rabbath, ville au delà du Jourdain, qui subsiste encore, & qui a été le Siége d'un Archevêque, sous le Patriarche de Jérusalem.

RABBIN, nom des Docteurs Juifs, que les Hébreux appelloient *Rab*, *Rabbi* & *Rabboni.* Quelques-uns ont remarqué que *Rab* étoit un titre d'honneur pour ceux qui avoient été reçus Docteurs dans la Chaldée; que *Rabbi* étoit un nom propre aux Israëlites de la Terre-Sainte; & que *Rabboni* ne s'attribuoit qu'aux Sages qui étoient de la Maison de David. Tous ces noms signifient *Maître* ou *Docteur.* Seldénus dit que *Rabbi* étoit le titre de celui qu'on avoit ordonné Juge ou Sénateur du Sanhédrin dans la Terre-Sainte; & que l'on donnoit celui de *Rab* ou *Rabb* à celui qui avoit été ordonné dans un païs de captivité. Il est certain néanmoins que ceux qui furent élus pour Juges du Sanhédrin dans sa première institution, n'eurent point le titre de *Rabbi*, ni de *Rab*; & voici ce qui se trouve dans l'Aruch, touchant l'origine de ces titres. *Les siécles anciens, qui étoient plus illustres que les nôtres, n'eurent point besoin des titres ni de* Rabban, *ni de* Rabbi, *ni de* Rabb, *soit pour faire de l'honneur aux Sages de Babylone, ou aux Sages de la Terre d'Israël, &c. Aussi n'avons-nous point appris que ce titre ait commencé avant les Présidens* (du Sanhedrin) *sous Rabban Gamaliel l'ancien, sous Rabban Siméon son fils qui périt dans la destruction du second Temple, & sous Rabban Jochanam, fils de Zachai, qui ont tous été Présidens. Et le titre de* Rabbi *commença dès lors à être donné à ceux qui avoient été promus à l'Ordre de Judicature. Depuis ce tems* (on vit appeller) *Rabbi Sadok, & Rabbi Eliézer, fils de Jacob; & cela vint des Disciples de Rabban Jochanam, fils de Zachai, & continua de cette sorte. Or l'ordre qu'on observe communément en ceci, est que* Rabbi *est plus grand que* Rabb; *&* Rabban *est plus grand que* Rabbi. *Mais celui qui s'appelle simplement de son nom* (sans aucun titre) *est plus grand que* Rabban. Il y avoit plusieurs degrez pour parvenir à cette qualité de Rabbi. Le premier degré étoit de ceux que les Juifs appelloient *Bachur*, c'est à dire, *élu au nombre des Disciples.* Le second étoit de ceux qu'ils nommoient *Chaber*, c'est à dire, *Collégue de Rabbin*, ausquels ils donnoient ce titre par l'imposition des mains; & ils appelloient cette cérémonie *Semicach.* Ensuite, lorsqu'ils les jugeoient capables d'enseigner les autres, ils les qualifioient du nom de *Rabbi.* Dans les Assemblées publiques, les Rabbins étoient assis sur des chaises élevées, les collégues sur des bancs, & les Disciples à terre aux pieds de leurs Maîtres. Il appartient aux Rabbins de prononcer sur toutes sortes de matiéres de Religion, & de se mêler même du Civil. Ils célébrent aussi les mariages, déclarent les divorces, prêchent, s'ils en ont le talent, occupent les premiéres places dans les Synagogues, châtient leurs désobéissans, & ont le pouvoir d'excommunier. Léon de Modéne dit que parmi les Juifs il y a une espéce de honte de rechercher le Doctorat. Cela passe pour une vanité ridicule. Aussi ne les examine-t on pas. Mais quand on voit un homme qui a étudié la *Loi Orale* plus que toute autre Science, alors la voix publique lui donne le nom de *Cacham*, ou de *Sage.* Au moins c'est la coutume du Levant. Mais en Allemagne & en Italie on reçoit ce titre du plus ancien des Rabbins, qui de vive voix ou par écrit le nomme *Caber de Rab*, compagnon de Maître; ou *Rab*, ou *Moreau*, Maître. Les études des Rabbins ont pour objet, ou le Texte simple de la Loi, ou les Traditions, ou la Cabale, c'est à dire, la Théologie secrette de l'Ecriture. Lorsque la Synagogue est pauvre & petite, il n'y a qu'un Rabbin, qui remplit les fonctions de Juge & de Docteur. Mais quand la Synagogue est riche & nombreuse, on établit trois Pasteurs & une *Maison de Jugement* où se décident toutes les affaires civiles, & alors l'instruction seule est réservée au Rabbin, à moins qu'on ne trouve à propos de le faire entrer dans le Conseil pour avoir son avis, auquel cas il y prend la premiére place. Les Rabbins soutiennent qu'on ne peut violer leurs commandemens sans s'exposer à la mort. Ils citent l'exemple de Rabbin Jochanan, qui fit d'un de ses Disciples un monceau d'or, parce qu'il n'avoit pas voulu croire ce qu'il lui enseignoit. Il y a plusieurs Sectes de Rabbins, dont les principales sont celles des CABALISTES, des CARAÏTES, des TALMUDISTES, & des MASSORETHES. *Voyez* ces noms en leur lieu, suivant l'Ordre Alphabétique. * *Matthieu, c.* 13. Cunæus, *de Rep. Heb. l.* 1. *c.* 21. Ferrand, *Reflex. sur la Religion Chrétienne.* Léon de Modéne, *p.* 2. *c.* 3. M. Du Pin, *Histoire des Juifs, depuis* Jésus-Christ *jusqu'à présent.* Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

RABBITH ou RABBOTH, ville de la Tribu d'*Issachar.* Il en est parlé *Josué, ch.* 19. *v.* 20.

RABBOTH. Les Juifs donnent ce nom à de certains Commentaires allégoriques, sur les cinq Livres de Moïse. Ces Commentaires sont d'une grande autorité chez eux, & sont considérez comme très anciens. Les Juifs prétendent qu'ils ont été composez vers l'an 30 de Jésus-Christ. Ils contiennent un Recueil d'explications allégoriques des Docteurs Hebreux, où il y a quantité de fables & de contes faits à plaisir. On peut prouver aisément que ces livres n'ont pas l'antiquité que les Rabbins leur attribuent: c'est ce que le Pére Morin a montré évidemment dans la seconde partie de ses Exercitations sur la Bible. Quand ils veulent citer ces livres, ils les marquent par le premier mot de chaque Livre de Moïse. Par exemple, ils nomment la Genése, *Bereschit Rabba;* l'Exode, *Scemot Rabba;* les Nombres, *Bammidbar Rabba*, & ainsi des autres; & ils les nomment au pluriel, *Rabboth*, comme qui diroit *grandes Gloses.* Il y en a eu diverses éditions, tant en Italie que dans le Levant. R. Simon témoigne s'être servi d'une édition de Salonichi. *Voyez* MEDRASCHIM.

RABDOLOGIE, partie de l'Arithmétique, qui enseigne à en faire facilement les deux plus difficiles régles, qui sont la multiplication & la division, par les deux plus simples, qui sont l'addition & la soustraction; & cela par le moyen de petites languettes séparées, timbrées des nombres simples, que l'on change suivant l'occasion. Cette invention est de Néper, Baron de Merchistod, Ecossois, qui a aussi trouvé la belle invention des Logarithmes.

* RABEL (Jean) Peintre François, a fleuri dans le XVI siécle, & excelloit sur-tout dans les portraits. C'étoit aussi un bel esprit & il ne manquoit pas d'érudition. Il mourut le quatriéme Mars 1703. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RABELAIS (François) Médecin de profession, étoit de Chinon, ville de Touraine, & se rendit très célébre dans le XVI siécle. Il prit l'habit de Religieux de saint François dans le Monastére des Cordeliers de Fontenay-le Comte dans le Bas Poitou, où il se rendit habile dans les Langues, & principalement dans le Grec. C'est ce qu'on peut apprendre des Epitres Gréques de Budé, qui le loue de ce qu'il possédoit parfaitement cette Langue. Des personnes de la premiére qualité, à qui son esprit enjoué & ses plaisanteries étoient agréables, secondérent le panchant qui le portoit à sortir de son Cloître, & lui obtinrent permission du Pape Clément VII, de pouvoir passer dans l'Ordre de S. Benoit, au Monastére de Maillezais. Mais depuis, il quitta tout à fait l'habit de Religieux, & alla étudier en Médecine à Montpellier, où il prit les degrez de Docteur, & où il publia les Aphorismes d'Hippocrate en Latin. On dit que le Chancelier du Prat ayant fait abolir par Arrêt du Parlement les priviléges de la Faculté de Médecine de Montpellier, Rabelais eut l'adresse de le faire révoquer; & que c'est pour cette raison que ceux qui sont reçus Docteurs en cette Université, portent la Robe de Rabelais, qui y est en grande vénération. L'artifice dont il se servit pour avoir audience du Chancelier du Prat, est assez singulier, s'il est vrai. Il s'adressa au Suisse de ce Chancelier, auquel il parla Latin; celui-ci ayant fait venir un homme qui savoit cette Langue, Rabelais lui parla Grec; un autre qui entendoit le Grec ayant paru, il lui parla Hébreu; & l'on ajoûte qu'il parla encore plusieurs autres Langues: mais on se trompe au moins en y comprenant l'Arabe, dont il n'avoit encore aucune teinture. La capacité de Rabelais surprit tellement l'Assemblée, que l'on courut en avertir le Chancelier, qui charmé de la Harangue qu'il lui fit, & de la science qu'il fit paroître, rétablit à sa considération tous les priviléges de l'Université de Montpellier, qui avoient été abolis. Il se fit ensuite connoître à Paris, où le Cardinal Jean du Bellay, Evêque de la même ville, le choisit pour être son Médecin ordinaire. Ce Prélat le mena en cette qualité à Rome, où Rabelais ne put s'empêcher de goguenarder devant le Pape Paul III, comme Scévole de Sainte Marthe l'a remarqué, *in Pauli III conspectum venire jussus, ne ipsi quidem Pontifici Maximo pepercit.* Ce Cardinal lui procura une Bulle d'absolution de son apostasie. A son retour, il l'employa en quelques négociations, & lui donna une Prébende à Saint-Maur-des-Fossez, avec la Cure de Meudon. Ce fut vers ce tems-là que Rabelais écrivit son *Pantagruel*, Satyre Comique, trop licentieuse, semée de traits vifs, & d'agrémens inestimables au goût de ceux qui se piquent d'entendre cet Ouvrage, & que d'autres trouvent fade & insipide, avec d'autant plus de raison, que ceux qui le louent le plus, n'y peuvent trouver de suite, & sont obligez de convenir que si l'Auteur a eu quelque chose en vue en composant cet Ouvrage, il y a le défaut d'unité, puisque quelques Chapitres selon eux conviennent à la Cour de François I, & que d'autres ne sont que des Rélations déguisées de ce qui étoit arrivé peu auparavant aux environs de Chinon. Selon les Critiques bien sensez & habiles, il ne faut rechercher aucune suite historique dans le Roman de Rabelais. Ce qu'il y a de satyrique porte moins, selon eux, sur les personnes que sur les choses, l'Auteur s'étant plus attaché à peindre en général le ridicule de son siécle, qu'à faire sentir les défauts des Particuliers. Cependant M. Pierre le Motteux, Protestant, n'est pas de leur avis, & croit que Rabelais a représenté l'Histoire de son tems sous des fictions. *Voyez* MOTTEUX (Pierre Le). Nous avons de la façon de Rabelais, d'autres Ecrits qui sont plus sérieux; car outre les Aphorismes d'Hippocrate, on a imprimé des Epîtres Françoises & Latines, qu'il écrivit au Cardinal de Châtillon, à Geofroi d'Estissac, Evêque de Maillezais, à André Tiraqueau, & à d'autres grands Hommes. Il publia aussi la *Sciomachie*, ou festins faits à Rome pour la naissance du Duc d'Orléans. Ses Lettres Françoises, que Mrs. de Sainte-Marthe n'ont pas dédaigné de commenter, témoignent qu'il étoit propre pour les négociations, & qu'il s'étoit acquis à Rome l'amitié de plusieurs Cardinaux, & d'autres Prélats. Elles ont été imprimées à Paris en 1652; & en 1710, à Bruxelles. Au reste, quoiqu'il soit fort décrié pour les mœurs, & pour les railleries qu'il a faites des choses sacrées & des Religieux, il faut avouer que c'étoit un excellent homme. Il savoit le François, l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand, le Latin, le Grec, & l'Hébreu, & n'ignoroit pas même l'Arabe, qu'il avoit appris à Rome, d'un Evêque de Caramith. C'est du moins ce qu'il témoigne lui-même. Outre cela, il étoit Grammairien, Poëte, Philosophe, Médecin, Jurisconsulte & Astronome; car nous avons de lui un Almanac pour l'an 1553, calculé sur Lyon, & imprimé en cette ville. Budé, l'un des plus savans hommes que la France eût de son tems, lui a écrit des Lettres Gréques & Latines. Scévole de Sainte-Marthe a fait son éloge parmi ceux des Hommes Illustres de France. Clément Marot, Joachim du Bellay, Jean-Antoine de Baïf, Théodore de Beze, le Président de Thou, Etienne Pasquier, François Bacon Chancelier d'Angleterre, André du Chêne, la Croix du Maine, Antoine du Verdier-Vauprivas, François Ranchin Médecin à Montpellier, Jean-Cécile Frey, & divers autres, en ont parlé avec estime. Rabelais, que M. Despreaux appelloit *la raison habillée en masque*, étoit fort du goût de M. de la Fontaine. Se trouvant un jour chez M. Despreaux avec Messieurs Racine, Boileau le Docteur, & quelques autres, où l'on parla fort de Saint Augustin; comme s'il se fût réveillé d'un profond sommeil, il demanda sérieusement au Docteur, s'il croyoit que Saint Augustin eût autant d'esprit que Rabelais. Les Poëtes de son tems composérent des Epitaphes à sa mémoire. Etienne Pasquier rapporte celle-ci dans son Livre des Tombeaux:

Sive tibi sit Lucianus alter,
Sive sit Cynicus, quid Hospes ad te?
Hic, unus Rabelæsius facetus,
Nugarum pater, artifexque mirus,
Quisquis is fuerit, recumbit urnâ.

Il rapporte ce Quatrain dans son Recueil des Portraits:

Ille ego Gallorum Gallus Democritus, illo
Gratius aut si quid Gallia progenuit,
Sic homines, sic & cœlestia Numina lusi,
Vix homines, vix ut Numina læsa putes.

Voici encore le sens d'une Epitaphe de François Rabelais, par Jean Antoine de Baïf:

Pluton, Prince du noir Empire,
Où les tiens ne rient jamais,
Reçois aujourd'hui Rabelais,
Et vous aurez tous dequoi rire.

On trouve sa Vie dans le Livre intitulé, *Floretum Philosophicum*, avec le nom de ceux qui parlent de lui. Rabelais mourut l'an 1553, âgé de 70 ans, non à Meudon, mais à Paris dans une maison de la rue des Jardins, & fut enterré au cimetiére de saint Paul. Un Curé de Meudon a fait imprimer dans le XVII siécle tout ce qui se trouve à sa louange. On a réimprimé toutes ses Oeuvres en Hollande en 1711, en cinq petits volumes *in octavo*, avec des tailles douces, & un Commentaire ample de M. le Duchat, sur les endroits difficiles de cet Auteur très souvent obscur.

RABENECK (Daniel-Stibarus de). *Voyez* STIBARUS.

* RABENER (Juste-Gotthard) Ministre à Leipsic, mourut le 24 Août 1732, âgé d'environ 44 ans. Il joignoit à beaucoup d'éloquence une érudition peu commune. Sans avoir publié de gros Ouvrages, il étoit très connu & très estimé en Allemagne, sur-tout parmi les Protestans. Il avoit autrefois travaillé aux *Acta Eruditorum* Latins, & c'est aussi à lui qu'on est redevable des premiers volumes du Journal Allemand qui porte ce même titre de *Acta Eruditorum.* Il y a plusieurs années que M. Rabener avoit entrepris la suite de l'Histoire du Luthéranisme de M. Seckendorf. C'est grand dommage qu'il n'ait pas eu le tems d'exécuter ce dessein. * *Biblioth. Germanique, tome 28. p.* 228.

* RABENHAUPT de *Suche* ou de *Sucha*, famille considérable de Barons, connue d'ancienneté dans la Bohéme, s'est établie dans le Palatinat du Rhin à Windeg qui est à deux lieues d'Heidelberg. C'est de cette famille qu'étoit le Baron Charles de Rabenhaupt, qui dans la guerre de trente ans fut Général des troupes du Landgrave de Hesse. En 1648, il quitta le service de ce Prince, pour entrer dans celui de Hollande en qualité de Lieutenant Général, & fut fait Gouverneur de Groningue en 1672. Il mourut à Coevorden en 1675, dans un âge fort avancé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin. Spangenberg, *Adelsspiegel*, c'est à dire, *Le Miroir de la Noblesse.* Puffendorf.

* RABENSTEIN, petite ville d'Allemagne dans le Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Satz, vers les confins du Cercle ou de la Préfecture de Pilsen. Elle est au sud de la ville de Satz, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

RABERG. *Voyez* RADEBERG.

RABIRIUS (Caius) Poëte Latin, vivoit du tems de Virgile, sous les Triumvirs, & écrivit un Poëme qui traite de la guerre entre Auguste & Marc-Antoine, & que l'on n'a plus. Il passoit pour un si bon Poëte, que plusieurs lui donnent le premier rang après Virgile. Il ne reste de lui qu'un demi-vers,

cité

cité par Sénéque, *De Beneficiis*, *l.* 4. *c.* 3. Il consiste en ces mots,

Hoc habeo quodcumque dedi.

Ovide, *Ex Ponto*, *l.* 4. *Epist.* 16. *v.* 5, dit,

Cum foret & Marsus, magnique Rabirius oris.

* Velleius Paterculus, *l.* 3.

RABIRIUS, Chevalier Romain, ayant été accusé de l'assassinat commis en la personne de Saturnin, Citoyen séditieux, fut défendu par Cicéron. RABIRIUS POSTHUMUS, autre Citoyen Romain, eut aussi pour défenseur Cicéron. *Voyez* les Oraisons de Cicéron.

RABMAG ou REBMAG, Capitaine dans l'Armée de Nabuchodonosor, qui se trouva au siége & à la prise de la ville de Jérusalem & du Roi Sédécias. * *Jérémie*, *ch.* 39. *v.* 3.

RABOT (Jean) Seigneur d'Uppie, Conseiller au Parlement de Grenoble, sous les régnes de Louis XI, & de Charles VIII, exerça divers emplois, & eut entre autres, celui d'aller en Vivarais, recevoir les hommages des Barons & des Seigneurs qui avoient des fiefs mouvans du Comté de Valentinois. Il fut nommé Maître des Requêtes par le Roi Charles VIII, qui l'employa en des négociations d'importance, vers le Duc de Milan, les Florentins & d'autres Princes d'Italie. Depuis, il accompagna ce Prince à la conquête du Royaume de Naples, où il fut laissé pour être Intendant de Justice. Mais dans la révolte de l'Etat de Naples, il fut arrêté prisonnier, & conduit à Bénevent, d'où le Roi le retira, en payant pour lui dix mille florins d'or de rançon. Ensuite on l'envoya en Allemagne, en Bretagne & en Espagne. A son retour il mourut à Avignon. Cet habile Magistrat laissa BERTRAND Rabot, qui fut Seigneur d'Uppie, Conseiller au Parlement de Grenoble, & mourut en 1533, ayant eu 1. LAURENT Rabot, qui suit; 2. *Claude*, Seigneur de Beussieres, Conseiller du Roi, & Maître des Comptes en Dauphiné; 3. *Guillaume*, Seigneur d'Espernoul, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers; & un autre de même nom, Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie.

LAURENT Rabot, Conseiller au Parlement de Dauphiné, échangea sa Terre d'Uppie pour celle d'Illins, avec Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, & fut un des plus savans Jurisconsultes de son tems. C'est lui qui a fait de si excellens Commentaires sur Guy Pape, & qui fut député par le Parlement de Grenoble, pour compiler les Ordonnances locales, qu'on observe encore en Dauphiné. Il avoit épousé vers l'an 1530, *Méraude* d'Aurillac, fille unique & héritiére de *Falco*, Premier-Président au même Parlement de Grenoble. Il mourut Doyen des Conseillers l'an 1572, laissant deux fils & deux filles, 1. FALCO, qui suit; 2. *Enemond* Rabot, Seigneur d'Illins, Premier-Président au même Parlement de Dauphiné, qui épousa *Anne* de Belliévre, fille de *Jean*, Seigneur de Hautefort, aussi Premier-Président, dont il eut une fille, *Anne* Rabot, Dame d'Illins, mariée à *Christophle* de Harlay, Comte de Beaumont, Baillif du Palais, & Ambassadeur en Angleterre.

FALCO Rabot & d'Aurillac, héritier de son ayeul maternel, dont il prit le nom & les armes, fut Seigneur de Veycilieu, &c. & eut entre autres enfans, d'*Enemonde* de Loras sa femme, LAURENT qui suit.

LAURENT Rabot & d'Aurillac, fut Seigneur de Veycilieu & de Fontaines, Conseiller au Parlement, & épousa en 1608, *Marguerite* de la Croix, fille de *Jean*, Seigneur de Chevrieres, Président au même Parlement, d'où vinrent 1. JEAN Rabot, Seigneur de Beussiéres & de Veycilieu, Avocat-Général au même Parlement de Grenoble, où il fut reçu le cinquiéme Mai 1645; 2. *François*, Seigneur d'Aurillac; 3. *Pierre*, Seigneur de Mézieu, Conseiller au même Parlement, &c.; 4. *Joachim*, Chevalier de Malte; 5. *Joseph*; & 6. *Virginie*, femme de *Humbert* de Lionne, Seigneur de Glandéves, Conseiller d'Etat, & Doyen de la Chambre des Comptes de Dauphiné.

RABSACÈS, Lieutenant de Sennachérib, Roi des Assyriens, & son Echanson, assiégea Jérusalem du tems du Roi Ezéchias. Mais ayant blasphémé contre Dieu, & méprisé les forces d'Ezéchias, qui s'appuyoit sur l'assistance divine, il fut entiérement défait, suivant la Prophétie d'Isaïe; car l'Ange de Dieu extermina pendant une nuit jusques à 185000 des Soldats de Sennachérib, l'an du Monde 3325 & 710 avant Jésus-Christ. * II ou IV *Rois*, *ch.* 18. & 19. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 32.

* RABSARIS, Capitaine dans l'Armée de Nabuchodonosor, se trouva au siége & à la prise de Jérusalem & du Roi Sédécias. * *Jérémie*, *ch.* 39. *v.* 3.

* RABUEL (Claude) Commentateur du célébre Descartes, étoit Jésuite né à Pont-de-Vêle dans la Bresse, & mourut à Lyon le 12 d'Avril 1728, dans sa soixantiéme année. Nous avons de lui un Commentaire estimé, sur toute la Géométrie de Descartes. Il a laissé d'autres Ouvrages, savoir, sur l'Algébre, sur les Sections Coniques, sur les Lieux Géométriques du Calcul différentiel & du Calcul intégral. Il avoit aussi du goût pour les Belles-Lettres, & passoit pour bon Poëte Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

RABUS BAR ou GINGER (Louis) Ministre Protestant, né à Memminghen en Souabe en 1524, fut Ministre à Strasbourg, d'où il alla prendre le Bonnet de Docteur à Tubingue. Quelques tems après les Habitans de la ville d'Ulm ayant goûté la doctrine de Luther, appellérent pour les en instruire plus à fond Rabus qui l'avoit embrassée. Il continua cet emploi dans cette ville & à Cracovie jusqu'à la fin de sa vie, dont on ne sait pas certainement la date: il est seulement certain qu'il vivoit encore en 1572. On a divers Ouvrages de sa façon; l'Histoire des Martyrs en cinq Livres; la Concordance de divers passages de l'Ecriture, &c. Il laissa un fils appellé JACQUES Rabus qui suit. * Crucius, *in Annal. Suev.* Melchior Adam.

RABUS (Jacques) fils du Ministre dont on vient de parler, natif de Cracovie, étudia à Wittenberg, à Leipsic, à Strasbourg & à Dantzic; & étant attiré à Paris, par la réputation de Maldonat, il abandonna la Religion Protestante, & se fit Jésuite. Ce Pére, qui parloit huit ou dix sortes de Langues, servit très utilement l'Eglise en Allemagne, en Pologne & en Suéde, & mourut à Cracovie le premier Avril de l'an 1612. Il avoit traduit la Bible en Polonois, & avoit écrit contre les Protestans. * Crusius, *in Annal. Suev.* Pantaleon, *l.* 3. *Prosopogr.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

* RABUS (Pierre) naquit à Rotterdam le 12 Décembre 1660, & mourut le 13 Janvier 1702. Ses parens étoient originaires de Flandre, d'où ils s'étoient retirez en Hollande pour éviter la persécution. Comme ils voyoient à leur fils des dispositions favorables pour l'étude, ils l'envoyérent à l'Ecole Latine, où il faisoit de merveilleux progrès, lorsque la guerre de 1672 vint les interrompre. Cela fut cause qu'on le mit chez un Notaire, où il travailla avec tant d'assiduité, que quoiqu'il n'eût que 18 ans, il fut par la Cour de Hollande jugé capable d'exercer la profession. Pendant ce tems-là il avoit cultivé soigneusement sous J. Oudaan les Langues Latine & Gréque, jusqu'à se mettre en état de pouvoir les enseigner: ce qui arriva peu de tems après. En 1680, les Curateurs du Collége d'Erasme lui donnérent, du consentement du Magistrat, la place de Régent de la plus basse Classe, & peu de tems après, celle de la Classe d'au dessus, vacante par la mort de M. Régnier Held. Il pensa alors à donner au public quelques preuves de sa capacité dans les Langues. Dans cette vue, il traduisit Hérodien en Hollandois. En 1684, le Magistrat de Rotterdam lui donna l'emploi de Notaire, quoique le nombre de ces Officiers fût complet. Dans la même année il traduisit en Hollandois les Entretiens d'Erasme. On le pria ensuite de donner une éditon des Métamorphoses d'Ovide avec des Notes dans le goût de celles de Minel. Il le fit & publia cet Ouvrage en 1686. Il mit au jour en 1688, un Livre Hollandois intitulé *Griexsche, Latynsche en Nederduitsche Vermaakelykheden der Taalkunde*, c'est à dire, *Récréations Greques, Latines & Flamandes*, &c. Dans le tems de la révolution d'Angleterre sous les auspices de Guillaume III, il fut du nombre de ceux qui par leurs vers célébrérent cette glorieuse expédition. Il donna à son Poëme le titre de *Verlost Britannie*, c'est à dire, *la Grande Bretagne délivrée*, & le Roi, pour marque de son approbation, lui fit présent d'une belle médaille d'or. En 1692, il publia un Journal Hollandois, sous le titre de *Boekzaal van Europe*, c'est à dire, *Bibliothéque de l'Europe*, & commença par les mois de Juillet & d'Août. Il n'y mit pas d'abord son nom, mais ses envieux le déterrérent bientôt, & firent tous leurs efforts pour arrêter le cours de cet Ouvrage, mais inutilement. Six mois après il le donna sous son nom. Il fut dans la suite mêlé dans les affaires survenues au sujet de la publication du *Monde Enchanté* de Bekker. En 1693, à la priére de Leers, Libraire de Rotterdam, il publia les Colloques d'Erasme en Latin avec d'abondantes Notes de sa façon. Tant de différens Ouvrages ne l'empêchérent pas de travailler à l'Histoire Ecclésiastique de Sulpice Sévere, qu'il donna au public, vers la fin du siécle passé. Il ajoûta aussi le Flamand à cet excellent Dictionnaire Latin intitulé, *Basilii Fabri Sorani Thesaurus Eruditionis Scholasticæ*. Rabus se maria en 1684, avec *Elizabeth* Oilens, & il en eut quatre enfans, savoir deux garçons & deux filles. Les filles moururent jeunes; & des deux garçons l'aîné nommé *Guillaume*, qui s'étoit déja fait avantageusement connoître par ses Poësies Latines, est mort à l'âge de 22 ans. L'autre, appellé *Pierre* comme son pére, étoit encore en vie en 1731. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RABUSSON, (Dom Paul) naquit le cinquiéme Septembre 1634, à Ganat, ville du Bourbonnois, où son pére étoit Lieutenant de l'Election & très consideré de M. le Prince de Condé. Ce Prince lui donna plusieurs commissions, dont il s'aquitta toûjours avec honneur; & vers l'année 1645, il le chargea de l'Oeconomat de l'Abbaye de Clugny, dont M. le Prince de Conti, son fils, étoit pour-lors Abbé. Ce fut sans doute cette conjoncture qui inspira à son fils le dessein de se consacrer à Dieu dans cette Abbaye. Il y prit l'habit à l'âge de 21 ans, & il y fit profession le 25 Août 1655. Paul Rabusson fit ses études en Lorraine, parce que la Congrégation de S. Vannes étoit alors unie à celle de Clugny. Mais ces deux Ordres ayant été séparez en 1661, le jeune Religieux retourna à Clugny, où il enseigna d'abord la Philosophie. La réforme ayant été demandée par le Monastére de Saint Martial d'Avignon, il fut choisi pour en être Prieur, & pour y enseigner en même tems la Théologie. Après s'être aquitté avec honneur de ces deux emplois, il retourna à Clugny, où le Conseil de l'Ordre, appellé *la Voute*, qui exerçoit alors toute la jurisdiction, le choisit pour Sécretaire, & ce fut lui qui fournit tous les excellens Mémoires qui servirent à défendre les droits de *la Voute*, contre les entreprises qu'on avoit formées pour détruire son autorité. Sa modestie lui ayant fait refuser d'être élu Abbé de Clugny, les suffrages furent à son refus réünis sur la personne du Pére de Beuvron, dont l'élection déplut à la Cour, & causa à l'Ordre des troubles qui auroient été capables d'en détruire la réforme, si la prudence & la sagesse de Paul Rabusson, qui fut alors envoyé à Paris, ne lui eussent pas fait trouver des moyens, pour parer les coups que les adversaires de la réforme, ravis de cette occasion,

lui portoient de toutes parts. Il fit imprimer le favant Traité *du droit d'élection de l'Abbé de Clugny*, qui fit ceffer le cours des partis formez pour détruire la réforme. Il enfeigna enfuite la Théologie dans le Monaftére de Saint Martin-des-Champs à Paris, où il fit foutenir des Théfes célébres fur la Théologie Morale. Les deux Chapitres, qui fe tinrent à Paris en 1676 & 1678, jettérent les yeux fur lui, pour compofer ce fameux *Bréviaire de Clugny*, qui a fervi de modéle à tant d'autres. On lui affocia pour l'aider dans ce travail Claude de Vert, de l'ancienne Obfervance, qui ne fe chargea que des Rubriques. Dom Rabuffon dreffa le plan, & arrangea tout l'Ouvrage. Il fut même affez heureux pour perfuader à M. de Santeuil de confacrer à la Poëfie facrée le talent qu'il avoit montré pour la Poëfie profane. Il lui fourniffoit les penfées, & le Poëte en compofoit ces belles Hymnes, qui furent d'abord inférées dans le Bréviaire de Clugny, & que plufieurs autres Bréviaires de France ont adoptées. Malgré le foin que prenoit Dom Rabuffon pour fuir les dignitez de fon Ordre, il ne put fe défendre d'accepter en 1693, la charge de Supérieur-Général de la réforme, dans le Chapitre qu'on tint cette année, & qui étoit affemblé pour la confommation de la réunion des deux Obfervances, déja commencée dans les Chapitres précédens. Dom Rabuffon fe fervit de la déférence qu'avoit M. le Cardinal de Bouillon à fes fentimens, pour lui perfuader d'en faire approuver à Rome les difpofitions, afin que la Puiffance Eccléfiaftique étant jointe à l'Autorité Royale, ces loix fondamentales de la réunion des deux Obfervances deviniffent inébranlables. Tout alla felon les vœux de ce zélé Supérieur-Général. Il fut continué dans cette même charge en 1697, & pendant près de huit ans, qu'il gouverna de fuite, il fit régner dans Clugny la paix, & toutes les vertus religieufes. Dom Rabuffon ne fe rendit pas moins récommandable hors de fon Ordre. Il fut particuliérement confidéré de M. de Harlay, Archevêque de Paris, & de M. le Cardinal de Noailles: ce dernier Prélat le chargea même du foin de gouverner en qualité de Vifiteur, les Abbeyes de Montmartre, du Val-de-Grace, de Mainoué & de Gerfi. Il fut encore élu Supérieur-Général de la réforme en 1708, & continué dans cette charge au Chapitre Général tenu à Clugny en 1711. Ce fut fur-tout depuis 1714, que felon les Statuts de la reforme s'étant demis de fon emploi, il fe prépara à la mort, non feulement par l'exercice des chofes religieufes, mais auffi par la compofition de quelques Ouvrages de piété, qu'il prétendit cependant ne rendre utiles qu'à lui-même, car on n'a jamais pû l'obliger à les donner au Public. On n'a d'imprimé de lui, que le *Bréviaire de fon Ordre*, & le Traité anonyme *de l'élection de l'Abbé de Clugny*, dont on a parlé ci-deffus. Il eft mort dans le Monaftére de Saint-Martin-des-Champs, le 23 Octobre 1717, âgé de 83 ans. * *Son Eloge. Mémoires de Trevoux de Février* 1718. *Nouvel. Litter. du* 23 *Juillet* 1718. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes illuftres, tome* 1. *p.* 111. *& fuiv.*

RABUTIN, Maifon qui tire fon nom d'un château dans le Charolois, eft des plus nobles & des plus anciennes du Duché de Bourgogne. MAIEUL de Rabutin, qui vivoit encore en 1147, fut garant d'un Traité que fit Guillaume, Comte de Mâcon, avec Pierre *le Vénerable*, Abbé de Clugny, & affifta à un Traité, fait en 1118, entre Ponce, Evêque de Mâcon, & Renaud II, Sire de Baugé & de Breffe. Il laiffa HARDOUIN, dont le nom fe trouve dans les anciens titres. DALMACE de Rabutin, fon petit-fils, vivoit vers l'an 1260. Il eut entre autres enfans, 1. JEAN, Seigneur de Rabutin, pére de GUILLAUME qui fuit; 2. *Jean*, nommé dans le partage fait avec fes fréres en 1326; 3. *Aimon*, Grand-Chambrier de l'Abbaye de Saint-Jean de Réomont en 1393; 4. *Hugues*, nommé entre les Chevaliers qui accompagnérent en 1340, Eudes IV, Duc de Bourgogne; & 5. *Marguerite*, femme de *Perceval* du Saix, Seigneur de Jornes en Breffe.

GUILLAUME de Rabutin, fut extrêmement confidéré fous le régne de Charles *le Bel*, en 1326, & époufa *Jeanne*, fille d'*Eudes*, Seigneur d'Eftaules, & veuve de *Guillaume* de Marigny, dont il eut 1. JEAN de Rabutin qui fuit; & 2. *Jeanne*, Abbeffe de Saint-Martin de Chaunes.

JEAN de Rabutin, Seigneur d'Epiry, époufa en 1360, *Marie* de Balorre, fille unique & héritiére de *Philippe*, Seigneur de Balorre: d'où vient que depuis cette alliance les Seigneurs de Rabutin ont écartelé leurs armes de celle de Balorre.

HUGOLIN de Rabutin fils du précédent, Seigneur d'Epiry, de Balorre, de la Gange, de Varennes, &c. fe maria le 13 Novembre 1391, avec *Philiberte* de Chafan, fille de *Bertrand*, Seigneur de Miffery & de Nanton, & de *Charlotte* de Charny, qui avoit pour pére *Geofroy* de Charny, Seigneur de Savoify, tué l'an 1356, à la bataille de Poitiers, où il portoit l'Oriflamme de France. De cette alliance vinrent 1. AME de Rabutin qui fuit; 2. *Louife* femme de *Jean* de Loges, Seigneur de la Boulaye, de Chailly, &c. & 3. *Antoinette*, Prieure de S. Julien, fur la riviére de Dune.

AME' de Rabutin, *dont nous parlerons plus bas*, époufa *Claude* de Traves, fille de *Pierre*, Seigneur de la Porchereffe, & de *Catherine* de Ragny, dont il eut 1. HUGUES qui fuit; 2. *Guillaume*, Prieur de Sainte-Marie-du Charnier, près de Sens; 3. *Cyprien*, Seigneur de Varennes, près de Challon; 4. CHRISTOPHLE, qui fit *la branche des Seigneurs de* CHAMPUIGY; 5. *Louife*, Prieure de Saint-Julien après fa tante; & 6. *Jeanne* de Rabutin, mariée à *Pierre* Palatin de Dio, Seigneur de Montperoux.

HUGUES de Rabutin, Seigneur d'Epiry, de Bourbilly, &c. Confeiller & Chambellan du Roi Charles VIII, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, foutint très bien la réputation que fon pére s'étoit acquife. Il époufa environ l'an 1450, *Jeanne* de Montagu, fille *naturelle* de *Claude*, Seigneur de Couches, &c. Chevalier de la Toifon d'Or, & Chambellan du Duc de Bourgogne, dont il eut 1. CLAUDE de Rabutin qui fuit; 2. *Jean*, Seigneur de Bourbilly, mort fans lignée; 3. *Hugues*, Protonotaire du Saint Siége; 4. *Sébaftien*, Abbé de Mouftier-Saint-Jean; 5. BLAISE de Rabutin, Seigneur d'Huban, qui a fait *la branche de ce nom*; 6. *Louife*, femme de *François* de Maurignon, Seigneur de la Roche; 7. *Antoinette*, femme de *Louis* de Montgommery, Seigneur de Lantenay; 8. *Sufanne*, mariée à *Pierre*, Seigneur de la Tournelle en Nivernois; 9. *Anne*, alliée à *Jacques* de Neuf-Châtel, Seigneur de Cernay, & de Plancy; 10. 11. *Claude* & *Aimée*, Religieufes de Saint-Julien.

CLAUDE de Rabutin, Seigneur d'Epiry & de Sully, fut tué à la bataille de Marignan l'an 1515, après avoir époufé 1°. *Barbe* Damas, fille du Seigneur de Bozolle: 2°. *Jeanne* de la Vernade. De la premiére il eut, 1. CHRISTOPHLE qui fuit; 2. *Hugues*, Baron d'Epiry, qui laiffa des enfans de *Louife* Rolin fa femme; 3. 4. & deux filles.

CHRISTOPHLE de Rabutin, Baron de Sully & de Bourbilly, Gouverneur de Saumur, prit alliance avec *Claude* de Rochebaron, fille de *François*, Comte de Berzé, & de *Louife* de Saillant; & il en eut 1. *Charles* de Rabutin, Protonotaire du Saint Siége; 2. *Celfe-Bénigne* de Rabutin, Baron de Bourbilly, mort fans lignée; 3. GUY qui fuit; 4. *Jean*, Seigneur d'Atié; 5. FRANÇOIS, *tige de la branche de* BUSSY, *dont nous parlerons ci-après*; & 6. *Aimée* de Rabutin, mariée à *Philippe*, Seigneur du Jeu, de la maifon de Vichy.

GUY de Rabutin, Baron de Sully & de Chantal, prit alliance avec *Françoife* de Foffay, fille de *Charles*, Seigneur de Beauvoir, d'où vint CHRISTOPHLE qui fuit.

CHRISTOPHLE de Rabutin, II du nom, Baron de Chantal, fut l'un des plus braves de fon tems, & fe fit une réputation glorieufe par les bons fervices qu'il rendit au Roi Henri IV, en diverfes occafions. Il fut tué malheureufement à la chaffe par un de fes meilleurs amis. Son époufe étoit *Jeanne-Françoife* Frémiot, cette fage Dame, que fes vertus & fa piété ont rendue fi illuftre, & qui fut Fondatrice de l'Ordre de la Vifitation. Il eut de cette alliance, 1. CELSE-BENIGNE de Rabutin qui fuit; 2. N... de Rabutin, mariée à *Jean* de Sales, Seigneur de Sorens, frére de faint François de Sales, morte fans enfans; & 3. *Françoife*, femme d'*Antoine* de Toulongeon, Seigneur d'Alonne, Capitaine aux Gardes, & Gouverneur de Pignerol, mort en 1633.

CELSE-BENIGNE de Rabutin, Chevalier, Baron de Chantal, de Bourbilly, &c. fut tué à l'âge de trente ans, le 22 Juillet 1627, à la defcente des Anglois en l'Ifle de Ré, où il commandoit l'Efcadron des Gentilshommmes volontaires. Il avoit époufé en 1624, *Marie* de Coulanges, fille de *Philippe*, Seigneur de la Tour, dont il eut 1. *Marie* de Rabutin, Dame de Chantal & de Bourbilly, morte en 1696. Elle avoit été mariée l'an 1644, à *Henri*, Marquis de Sévigné, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Fougéres, qui fut tué en duel l'an 1651, laiffant de cette alliance, *Charles* Marquis de Sévigné, qui fut fucceffivement Guidon, Enfeigne & Sous-Lieutenant des Gendarmes de Monfeigneur le Dauphin, & Lieutenant-de-Roi au Comté Nantois, mort le 27 Mars 1713; & *Françoife-Marguerite* de Sévigné, alliée l'an 1669, à *François Adhémar* de Monteil, Comte de Grignan, &c. Lieutenant-Général du Roi au Gouvernement de Provence, &c.

BRANCHE DE BUSSY-RABUTIN.

FRANÇOIS de Rabutin, Baron de Buffy, d'Epiry, &c. Gouverneur de Noyers, tige de la branche de Buffy, qui étoit fils puîné de CHRISTOPHLE de Rabutin, I du nom, *aura un Article féparé*. Il époufa 1°. *Nicole* de Saint-Belin: 2°. *Héléne* de Damas, fille de *Léonor*, Baron de Thianges, dont il eut, 1. LEONOR de Rabutin qui fuit; 2. *Hugues*, Chevalier de Malte, puis Grand-Prieur de France, mort en 1656; 3. *Chriftophle*, mort fans lignée; 4. *François*, Seigneur de Cru, Baron d'Epiry, qui ne laiffa point d'enfans de *Marguerite* de la Magdelaine de Ragny fa femme; 5. *Guy* de Rabutin, Prieur-Général de l'Ordre du Val-des-Choux en Bourgogne; 6. *Claudine*, femme de *Claude* de Meun, Seigneur de la Ferté, &c.; 7. *Ifabelle* de Rabutin, Religieufe; & 8. *Charlotte*, Prieure de Saint-Julien fur Dune.

LEONOR de Rabutin, Chevalier, Baron de Buffy, d'Epiry, &c. Lieutenant-Général en Nivernois, époufa en 1608, *Diane* de Cugnac, fille de *François*, Seigneur de Dampierre, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne* le Loup de Pierre-Brune fa feconde femme, dont il eut 1. *François-Claude Aimé* de Rabutin, Capitaine d'une Compagnie d'infanterie, mort de pefte en Italie à l'âge de feize ans; 2. *Hugues*, mort en jeuneffe; 3. ROGER de Rabutin qui fuit; 4. *Céfar*, mort fans alliance; 5. *Guy-Léonor* de Rabutin, mort en 1647, âgé de 27 ans.

ROGER de Rabutin, Comte de Buffy, Meftre-de-Camp Général de la Cavalerie legére de France; & Lieutenant pour le Roi en Nivernois, dont nous parlerons plus bas, époufa 1°. en 1643, *Gabrielle* de Toulongeon, fa coufine, fille d'*Antoine* de Toulongeon, Gouverneur de Pignerol, & de *Françoife* Rabutin, morte en 1648: 2°. l'an 1650, *Louife* de Rouville, fille de *Jacques*, Seigneur de Rouville, Comte de Clinchamp, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheffe de Montpenfier, premiére femme de Gafton de France, Duc d'Orléans, morte au mois d'Août 1703. Du premier lit il eut, 1. *Diane-Charlotte*, Religieufe aux Filles de la Vifitation, rue-Saint-Antoine à Paris;

tis : & 2. *Louiſe-Françoiſe*, mariée 1°. le cinquiéme Novembre 1675, à *Gilbert* de Langhac, Marquis de Coligny en Auvergne, mort d'une maladie maligne, dont il fut attaqué dans le tems du ſiége de Condé, l'année ſuivante : 2°. à *Henri François* de la Riviére connu par ſes emplois, & par ſa vie retirée & édifiante : du ſecond lit il eut 3. AMÉ-NICOLAS qui ſuit : 4. *Michel-Roger* de Rabutin, Grand-Vicaire d'Arles, puis Doyen de Taraſcon, nommé Evêque de Luçon le 17 Octobre 1723, reçu en 1732 à l'Académie Françoiſe, à la place de M. Houdart de la Mothe ; & 5. *Louiſe Françoiſe-Eleonore*, ſeconde femme de *Louis* de Madaillan de l'Eſparre, Marquis de Montataire.

AMÉ-NICOLAS de Rabutin, Comte de Buſſy, né le 26 Mars 1656, ci-devant Meſtre-de-Camp de Cavalerie, a épouſé une héritiére de Bourgogne de la Maiſon de Senevoy.

RABUTIN (Amé de) Chevalier, Seigneur d'Epiry, de Balorre, &c. Baillif de Charolois, fut un des plus accomplis Gentilshommes de ſon tems. Il aimoit l'honneur & la vertu, & ſe diſtinguoit par ſon courage & par ſa générosité. C'eſt de lui dont parle ſi avantageuſement Olivier de la Marche dans ſes Mémoires, où il dit qu'il ſe ſignala par ſes faits d'armes dans les tournois & à la guerre. Il rendit de grands ſervices aux Ducs de Bourgogne, & fut tué à l'aſſaut de Beauvais l'an 1472. Philippe de Comines parle ainſi de lui, *Là fut étouffé Monſeigneur d'Epiry, un vieil Chevalier de Bourgogne, qui fut le plus homme de bien qui y mourut.* Obſervez qu'homme de bien en cet endroit, ne ſignifie autre choſe qu'un homme diſtingué par ſa naiſſance, ou par ſon rang.

RABUTIN (François de) qui ne prend point d'autre qualité que de Gentilhomme de la Compagnie du Duc de Nevers, vivoit dans le XVI ſiécle en 1569, & écrivit des Mémoires ſous le titre de Commentaires des guerres de la Gaule-Belgique, entre le Roi Henri II, & l'Empereur Charles-Quint, depuis l'an 1551, juſqu'à l'an 1554. Il a fait auſſi quelques autres Ouvrages. Son ſtyle eſt ſimple, mais aſſez pur pour le tems. * La Croix-du-Maine & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Françoiſe, p. 409.*

RABUTIN (Roger de) Comte de Buſſy, Meſtre-de-Camp de la Cavalerie Légére de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & ſon Lieutenant en Nivernois, ſe fit connoître dans le XVII ſiécle par ſa valeur, mais encore plus par ſes Ecrits, qui firent grand bruit dans le monde. Il naquit à Epiry dans le Nivernois le troiſiéme d'Avril 1618, & ſervit dès l'an 1634, au ſiége de la Mothe en *Lorraine*, en qualité de premier Capitaine dans le Régiment d'Infanterie de Léonor de Rabutin ſon pére ; ſe trouva en 1636, à la défaite d'un parti des ennemis commandé par Colorédo, Officier-Général de l'Empereur, & fut chargé de conduire un Convoi dans Moyenvic, ce qu'il exécuta : après quoi il ſervit dans l'Armée du Prince de Condé au ſiége de Dole, & repaſſa en Flandre où il ſe trouva au ſiége de Roye & de Corbie, commandant le Régiment de ſon pére, de même qu'aux priſes de Landrecy & de la Capelle l'année ſuivante ; & en 1638, il fut pourvu en Chef de ce Régiment ſur la démiſſion de ſon pére. En 1639, il ſervit au ſiége de Thionville, où ſon Régiment fut entiérement défait, & l'année ſuivante il fut du corps des troupes, qui ſous les ordres de M. du Hallier, depuis Maréchal de l'Hopital, conduiſirent un Convoi à l'Armée du Roi devant Arras. Peu de tems après cette action, ſon Régiment ayant fait le faux ſaunage, quoiqu'il ne fût pas alors à la tête, on ne laiſſa pas de l'en rendre reſponſable, & il fut retenu priſonnier à la Baſtille pendant cinq mois, par la haine, dit-il, qu'avoit contre ſon pére M. des Noyers, Sécretaire d'Etat. Cela lui ſauva peut être la vie, puiſque ſon Régiment, à la tête duquel il ſe ſeroit infailliblement trouvé, fut entiérement défait à la bataille de Sedan. Chagrin de cette priſon, il quitta le ſervice en 1642 ; mais il le reprit en 1644, & acheta la charge de Capitaine-Lieutenant des Chevaux Legers de Condé, & fut pourvu l'année ſuivante de celle de Lieutenant Général du Nivernois, qui venoit de vaquer par la mort de ſon pére. Il fit cette année là la Campagne d'Allemagne ; mais une maladie l'empêcha de ſe trouver à la bataille de Nordlingue. En 1646 il fut fait Conſeiller d'Etat, & prit place au Conſeil ; après quoi il paſſa en Flandre avec ſa Compagnie ; s'y trouva aux priſes de Courtray, de Bergues-Saint-Vinox, de Mardick, où il eut deux chevaux tuez ſous lui dans une action vigoureuſe, & aux ſiéges de *Furnes* & de Dunkerque. Sa Campagne de 1647 fut en Catalogne, & celle de 1648 en Flandre, d'où il fut dépêché en Cour pour apporter la capitulation d'Ipres, ce qui l'empêcha de ſe trouver à la bataille de Lens. Etant devenu veuf cette année-là, l'amour lui fit enlever Madame de Miramion ; mais cela ne lui réuſſit pas. Il fit la Campagne de 1649, ſous le Comte de Harcourt ; mais le fameux Prince de Condé ayant été arrêté en 1650, il s'alla jetter dans Monrond, pour y tenir bon pour lui. Cela n'empêcha pas ce Prince de l'obliger à vendre ſa Compagnie de Chevaux-legers au Comte de Guitaut, dequoi Buſſy fut ſi outré, qu'après avoir donné ſa démiſſion, il ſe departit entiérement de ſes intérêts, & redevint fidéle au parti de la Cour. Cela lui fit donner le Brevet de Maréchal de Camp en 1651, & pendant les guerres de Berry, il ſervit utilement dans la Province de Nivernois, dont il étoit Lieutenant, d'où il envoya au mois d'Avril, à l'Armée du Roi 52000 rations de pain, dont les villes de Nevers & de la Charité lui firent préſent ; renvoya au Cardinal Mazarin l'argent qu'il lui avoit fait toucher, 40000 rations qu'il lui demandoit, & lui fit tenir peu après 1200 mouſquets pour l'Infanterie de ſa Majeſté. Zélé pour les interêts de ce Miniſtre, il le fut trouver à Bouillon, puis à Rhethel pour le ramener en *France* ; ſervit ſous lui aux ſiéges de Château-Porcien & de Vervins en 1653, & revint avec lui à Paris. Là il acheta la charge de Meſtre-de-Camp de la Cavalerie Légére, dont il fut exercer les fonctions en Catalogne, où il reçut le Brevet de Lieutenant-Général en 1654. Le Duc de Joyeuſe, Colonel Général de la Cavalerie Legére, ayant été tué cette année-là à l'attaque des lignes d'Arras, le Roi donna cette charge au Maréchal de Turenne, à condition pourtant que pendant la guerre il n'en feroit point les fonctions, ni n'en prendroit point le titre, à cauſe qu'il étoit de la Religion Reformée. Ainſi le Comte de Buſſy exerça juſqu'à la paix de 1659, les deux charges de Colonel & de Meſtre-de-Camp Général. En 1655, il ſe trouva aux ſiéges de Landrecy, de Condé & de S. Guilain, ainſi qu'à celui de Valenciennes l'année ſuivante. Il y fut chargé de faire la retraite après que l'Armée du Roi eut été battue, ce qu'il exécuta avec quinze eſcadrons, & ſervit utilement après cela ſous le Maréchal de Turenne, qui ramaſſa les débris de l'Armée, avec leſquels on fit, après bien des marches & contremarches, le ſiége de la Capelle, qui fut priſe l'an 1657. Il ſervit encore ſous le même Maréchal, auſſi bien qu'en 1658, au ſiége de Dunkerque & à la bataille des Dunes, où il ſe mit à la tête du Régiment du Roi pour combattre. Après la reddition de la place, il alla inveſtir Bergues-ſaint-Vinox qui fut pris ; puis il ſe préſenta devant Dixmude, qui ſe rendit à lui le quatriéme Juillet. La promotion des Chevaliers du S. Eſprit qui ſe fit en 1661, où le Comte de Buſſy ne fut point compris, quoiqu'il eût fait toutes les démarches néceſſaires pour avoir cet honneur, le chagrina beaucoup. Il ne laiſſa pas, en 1663, d'aller faire ſa charge au ſiége de Marſal, & d'être nommé en 1664, pour la guerre que l'on prétendoit faire au Pape. La même année le Roi lui marqua être fort mécontent de lui, pour avoir fait des plaiſanteries de gens que ſa Majeſté aimoit, & lui refuſa de lui rétablir ſa penſion de Meſtre-de-Camp Général, qui avoit été ſupprimée à la paix. Il tâcha de ſe juſtifier : ſa Majeſté parut ſatisfaite de ſes raiſons ; mais la penſion qu'il redemandoit ne lui fut pas accordée. En Janvier 1665, il fut reçu à l'Académie Françoiſe à la place de M. d'Ablancourt ; mais au mois d'Avril une Hiſtoire manuſcrite contenant les amours généralement connues (c'eſt ainſi qu'il en parle lui-même) de deux Dames, laquelle couroit dans le monde ſous ſon nom, fut portée au Roi, qui en fut irrité. M. de Buſſy dit qu'il avoit écrit cette Hiſtoire pour s'amuſer, & pour en divertir quelques-unes de ſes amies, dont l'une, à qui il avoit prêté ſon Manuſcrit, le fit copier ; & comme il ſe plaignit d'elle un peu rudement, cela obligea, dit-il, cette Dame de rendre cette Hiſtoire publique, après y avoir gâté les portraits des gens conſidérables dont il parloit, pour lui en faire des ennemis ; c'eſt ce que l'on nomme l'*Hiſtoire Amoureuſe des Gaules*. Le Roi, ajoûte-t-il, fut perſuadé de cet aſſaſſinat, lorſqu'il lui mit entre les mains l'Original de ce Manuſcrit relié, & tout écrit de ſa main, & cela dès le lendemain qu'il eut appris qu'on en avoit donné à ſa Majeſté une copie changée en beaucoup d'endroits. Cependant le Roi, pour ſatisfaire les perſonnes offenſées, le fit conduire à la Baſtille le 17 Avril 1665, ſa Majeſté ayant dit au Duc de Saint-Aignan, ami de l'Auteur, qu'elle ne l'avoit fait arrêter que parce que ce Manuſcrit lui avoit fait tant d'ennemis, que ſans cette précaution, il couroit riſque d'être aſſaſſiné. Le 12 Novembre 1665, il écrivit de la Baſtille à ce Duc une Lettre pour ſe juſtifier, dans laquelle il dit *qu'il y a cinq ans que ne ſachant à quoi ſe divertir à la Campagne où il étoit, il ſe mit à écrire une Hiſtoire ou plutôt un Roman ſatyrique, dans le deſſein ſeul d'en divertir ſes amis, & de s'attirer de leur part quelques louanges de bien-écrire : que comme les véritables évènemens ne ſont jamais aſſez extraordinaires pour divertir beaucoup, il eut recours à l'invention, & que ſans avoir le moindre ſcrupule de l'offenſe qu'il faiſoit aux intereſſez, parce qu'il ne faiſoit quaſi cela que pour lui, il écrivit mille choſes qu'il n'avoit jamais oui dire ; il fit des gens heureux qui n'étoient pas ſeulement écoutez, & d'autres mêmes qui n'avoient jamais ſongé de l'être ; & que parce qu'il auroit été ridicule de choiſir deux femmes ſans naiſſance & ſans merite, pour les principales Héroïnes de ſon Roman, il en prit deux, auſquelles nulles bonnes qualitez ne manquoient, & qui même en avoient tant, que l'envie pouvoit aider à rendre croyable tout le mal qu'il en pouvoit inventer.* Il auroit pu ajoûter qu'une des avantures qui frappent le plus dans ſon Roman, étoit une pure Traduction d'un endroit de Pétrone même, juſqu'à une Lettre qu'il attribue à une de ces Dames, & l'on doit être ſurpris qu'il ne l'ait point avoué ingénûment pour ſa juſtification ; mais peut être ſa vanité l'empêcha-t-elle de ſe confeſſer coupable d'être plagiaire. Il raconte enſuite ce que nous avons dit ci-deſſus ſur la maniére dont cette Hiſtoire avoit couru cinq ans après par l'imprudence d'une de ſes amies, & toute défigurée par la malice, dit-il, de cette Dame, qui avoit fait falſifier ce Roman, en y ajoûtant ou retranchant ce qu'il lui plut, pour ſe venger par-là des emportemens qu'il avoit eus contre elle pour ſon infidélité, en lui attirant la haine de la plupart de ceux dont il parloit. Il ajoûte même que cette Dame, non contente d'avoir empoiſonné cette Hiſtoire en beaucoup d'endroits, en compoſa d'autres tout entiers ſur mille particularitez qu'elle avoit ſues de lui dans le tems qu'ils étoient amis, & qu'elle aſſaiſonna de tout le venin dont elle ſe put aviſer. Il pourſuit en priant le Duc de S. Aignan de ſe reſſouvenir de la maniére dont il le pria de donner l'Original de cette Hiſtoire au Roi, que ſa Majeſté trouva bien différent de la copie. Il ajoûte que depuis ſa détention à la Baſtille, ſes ennemis ayant dit au Roi qu'il avoit écrit contre lui, ſa Majeſté l'envoya interroger par le Lieutenant Criminel Tardieu, devant lequel il ne refuſa pas de répondre ſans vouloir faire la moindre proteſtation ; qu'il avoit reconnu ſon Original devant ce Magiſtrat, & que ſur la queſtion qu'il lui avoit faite s'il n'avoit rien écrit contre le Roi, il lui avoit répondu que non ; & qu'il n'y avoit

pas

pas apparence qu'ayant ſervi vint-ſept ans ſans avoir eu aucune grace, étant depuis douze ans Meſtre-de-Camp de la Cavalerie Légére, & attendant tous les jours quelque récompenſe de ſa Majeſté, il voulût lui manquer de reſpect; que pour détruire ce vraiſemblable, il falloit ou de ſon écriture, ou des témoins irréprochables; que ſi l'on lui produiſoit la moindre choſe qui choquât le reſpect qu'il devoit au Roi & à toute la famille Royale, il ſe ſoumettoit à perdre la tête; mais qu'il ſupplioit auſſi ſa Majeſté d'ordonner le même châtiment contre ceux qui l'accuſeroient ſans le pouvoir convaincre; & qu'ayant ſigné cette réponſe, que le Lieûtenant-Criminel lui dit s'en aller porter au Roi, il le ſupplia de dire à ſa Majeſté qu'il lui demandoit très humblement pardon d'avoir été aſſez malheureux pour lui déplaire; que depuis ce tems-là n'ayant vu ni le Lieutenant-Criminel ni aucun Juge, il a cru que cette calomnie n'avoit fait aucune impreſſion ſur l'eſprit du Roi. Enſuite il prend le Duc de S. Aignan à témoin du profond reſpect, de l'eſtime extraordinaire & de l'admiration, & même, s'il l'oſe dire, de la tendreſſe qu'il a pour le Roi; qu'il peut ſe reſſouvenir qu'un jour tranſporté de ſon zéle, il lui avoit dit que puiſque la paix ne lui permettoit plus de hazarder ſa vie pour le ſervice de ſon Prince, il vouloit le ſervir d'une autre maniére, en écrivant une auſſi belle Vie que la ſienne, à l'imitation de ce Capitaine d'Alexandre, qui avoit écrit la Vie de ſon Maître; & que l'ayant prié de le dire au Roi, il lui avoit rapporté ſa réponſe, dans laquelle la modeſtie de ce Prince lui parut admirable; qu'il s'étonne après cela qu'on puiſſe l'attaquer ſur le manque de reſpect à ſon Maître; mais que Dieu l'a permis ainſi pour confondre la malice de ſes ennemis: qu'il attend cependant avec une extrême réſignation aux volontez du Roi, la grace de ſa liberté, ayant d'ailleurs un ſi grand déplaiſir d'avoir offenſé des perſonnes qui ne lui en avoient jamais donné de ſujet, que ſi ſa priſon ne leur paroiſſoit pas une aſſez rude pénitence, il ſera toujours prêt de faire tout ce qu'elles ſouhaiteront de lui pour leur entiére ſatisfaction, leur étant infiniment obligé quand elles lui pardonneront, & ne leur ſachant pas mauvais gré quand elles ne le feront pas. *Je ſai bien*, dit il, *qu'il y a dans mon procédé plus d'imprudence que de malice; mais l'innocence de mes intentions ne conſole pas les gens que j'aſſaſſine, puiſqu'ils ſont auſſi bien aſſaſſinez que ſi j'en avois eu le deſſein. Ce qu'on peut dire en deux mots de tout ceci, c'eſt que le Public en me condamnant doit me plaindre; mais que les Offenſez peuvent me haïr avec raiſon.* Il conclut en diſant au Duc de S. Aignan, qu'il a voulu lui montrer par le libre aveu qu'il fait de ſa faute, & par le grand repentir qu'il en a, combien il eſt éloigné d'en commettre jamais de pareilles, ni de fâcher qui que ce ſoit mal à propos; qu'il eſt bien perſuadé qu'il ne faut jamais rien écrire contre perſonne; car *ſi on n'écrit que pour ſoi; c'eſt comme ſi on le penſoit: ſi c'eſt pour le montrer à quelqu'un il eſt infaillible qu'on le ſaura tôt ou tard; que ſi la choſe eſt mal écrite, elle fera de la honte; s'il y a de l'eſprit, elle fera des ennemis; que cela eſt tout au moins inutile s'il eſt ſecret, & dangereux s'il eſt public; & qu'enfin ce qu'il devoit dire avant toutes choſes, c'eſt qu'en s'attirant la colere de Dieu & celle du Roi, on s'expoſe aux querelles, aux priſons, & à d'autres diſgraces.*

Après cette Lettre, M. de Louvois alla demander à M. de Buſſy la démiſſion de ſa charge en faveur du Duc de Coiſlin pour 84000 écus, quoi qu'elle lui en eût coûté 90000. Il la donna le troiſiéme Décembre 1665, & étant malade, on le mit en liberté. Il ſéjourna pendant un mois à Paris, & obtint permiſſion de ſe retirer chez lui, où il fut 17 ans exilé. C'eſt dans cette retraite qu'il compoſa une petite *Inſtruction pour ſe conduire dans le monde*, qu'il donna à ſes fils en les envoyant l'un à l'Académie, & l'autre au Collége: elle eſt fort pieuſe, fort ſage, & il y fait au naturel le portrait d'un impertinent, comme ſont la plupart des jeunes gens. Pendant ces dix-ſept années, il ne ſe paſſa aucune Campagne qu'il n'offrît au Roi de le ſervir depuis la qualité de Lieutenant-Général juſqu'à celle de Volontaire, & Sa Majeſté eut toujours la bonté de recevoir ſes Lettres, grace que les Rois ne font jamais aux Exilez ni aux Priſonniers, qui ne parlent à leurs Maîtres que par Placets. Il s'occupa dans ſa ſolitude à mettre en ordre les *Mémoires* qu'il avoit faits de ce qui lui étoit arrivé à la Cour & à la guerre, & de ce qui s'étoit paſſé depuis ſa diſgrace: il y fit de grandes réflexions ſur le néant du monde. La mort de Madame Henriette d'Angleterre lui valut bien des Sermons; & ce fut un exemple dont Dieu lui fit la grace d'être ſenſiblement touché. Il écrivit même au Roi qu'il eſpéroit qu'il ſeroit cauſe de ſon ſalut, ſe ſentant plus obligé à ſa Majeſté de l'avoir mis dans le chemin de la vertu (vu le peu d'apparence qu'il y avoit qu'il pût ſe ſauver dans les embarras du monde) que s'il l'avoit fait Maréchal de France.

En 1675 & en 1676, le Roi lui permit d'aller à Paris pour quelque tems; & en 1681, il lui en permit le ſéjour pour toujours, & même le rappella à la Cour en 1682, lui ayant accordé ſur les preſſantes ſollicitations du Duc de S. Aignan, de ſe trouver à ſon lever, ſans que perſonne en fût averti, ſa Majeſté voulant ſurprendre tout le monde ſur ſon retour. Il ſe jetta aux piez du Roi, qui le reçut ſi bien, qu'il ne put exprimer ſa joye & ſa reconnoiſſance que par ſes larmes: cependant ayant vu au bout de huit jours que le Roi évitoit de le regarder, & cela continuant durant deux mois, il voulut éprouver s'il ne s'éclairciroit pas davantage en parlant à Sa Majeſté; mais elle lui répondit ſi froidement, qu'il ne douta pas de quelque nouvelle diſgrace: ce qui l'obligea de ſe retirer & de s'abſenter encore cinq ans de la Cour, ne pouvant, dit-il lui-même, ſupporter les froideurs d'un Maître, dont le bon accueil avoit encore augmenté ſa tendreſſe. Le chagrin ranima la fiſtule dont il avoit été tourmenté à la Baſtille, & on lui en fit l'opération en 1683. En 1687, il revint à la Cour pour les intérêts de ſes enfans, & obtint à ſon arrivée une Abbaye pour ſon fils. Il retourna chez lui l'année ſuivante, & écrivit au Roi après la priſe de Philisbourg pour lui offrir ſes ſervices en quelque qualité qu'il lui plairoit: ſes offres touchérent ſa Majeſté, puiſqu'elle donna peu de tems après 2000 livres de penſion à ſon fils aîné, & une Compagnie dans un bon Régiment de Cavalerie, & le lendemain à ſon cadet un Prieuré meilleur que ſon Abbaye. En 1689, lors de la promotion des Chevaliers du S. Eſprit, il fit ſouvenir de lui ſa Majeſté en cette rencontre, mais cela fut inutile. Après la perte de Mayence il écrivit encore au Roi pour lui offrir ſes ſervices, & les vint offrir lui-même en Avril 1690. & reſta deux mois à la Cour. Enfin il mourut à Autun le neuviéme Avril 1693, âgé de 75 ans. * Extrait de l'Abbrégé de la Vie de M. de Buſſy fait par lui-même, & qui ſe trouve dans ſon *Diſcours à ſes enfans ſur le bon uſage des adverſitez*. Il eſt l'Auteur de la *Vie de Madame de Chantal*, & d'une *Hiſtoire Abbrégée* de Louïs *le Grand*. On a encore de lui *des Memoires* en deux tomes, & quatre volumes de *ſes Lettres*, auſquels on en a ajoûté trois autres qui parurent en 1709, & qui dans les derniéres éditions ont été inſérez par ordre Chronologique dans les quatre premiers.

* RABUTIN (Marie de) Dame de Chantal & de Bourbilly, naquit le cinquiéme de Février 1626, de *Celſe-Bénigne* de Rabutin. Elle n'avoit qu'un an & quelques mois quand elle perdit ſon pére qui fut tué à la deſcente des Anglois dans l'Iſle de Rhé. Par cette mort elle demeura ſeule héritiére des biens de cette branche de Rabutin. En 1644, à l'âge de 18 ans, elle épouſa Henri, Marquis de Sévigné. Elle en eut un fils & une fille. Il fut tué en 1651 dans un combat qu'il fit avec le Chevalier d'Albret. Elle prit des ſoins extrêmes de leur éducation qui lui fit beaucoup d'honneur. Ses Lettres ſi connues, ſi eſtimées, ſi applaudies, après quelques éditions défectueuſes, ont été recueillies par M. le Chevalier Perrin, qui les a rangées par ordre chronologique, & qui en a donné une édition exacte & fidéle qu'il a publiée en quatre volumes *in douze*, à Paris, en 1734, avec des Notes utiles, le portrait de Madame de Sévigné, & une Préface auſſi curieuſe que délicatement écrite. On a imprimé encore à Paris en 1737 deux nouveaux Volumes qui ne ſont pas moins eſtimez que les précédens. * *Voyez le Supplément de Paris* 1636.

RABUTIN, (Jean-Louis, Comte de) proche parent de Roger, naquit en 1642. Dans ſa jeuneſſe il entra au ſervice de l'Empereur & s'y ſignala ſi bien en Hongrie qu'après la paix de Carlowitz en 1699, on lui confia le Gouvernement de la Tranſſylvanie, par rapport au commandement des troupes qui s'y trouvoient; & en 1704, il fut nommé Felt-Maréchal. La guerre des Mécontens s'étant enſuite allumée, elle donna bien de l'embarras à Rabutin, parce que Ragotzki viſoit ſur-tout à la Tranſſylvanie. En 1704, il fit décapiter Bethlem, le Chancelier de Tranſſylvanie, parce qu'il penchoit pour le parti de Ragotzki. Il eut le bonheur de battre diverſes fois les Rebelles & leur fit lever le ſiége de Clauſenbourg. Dans cette derniére occaſion il fit fondre ſa vaiſſelle d'argent & en fit frapper de la monnoye pour payer ſes troupes. Mais avec tout cela il ne put pas empêcher que l'année ſuivante les ennemis ne l'enfermaſſent dans la Tranſſylvanie, & ne lui coupaſſent le chemin des proviſions, ce qui mit ſon Armée fort en deſordre. Lorſqu'en 1707, il hazarda de ſortir de la Tranſſylvanie, & marcha avec beaucoup de fatigues en Hongrie, Ragotzki, profitant de ſon abſence, s'empara de divers endroits & ſe fit proclamer Prince de Tranſſylvanie; mais Rabutin fut bientôt après l'en faire décamper. En 1708, il fut rappellé à Vienne, & ſa charge donnée au Général Kriechbaum, ſoit à cauſe du peu de bonheur que Rabutin eut dans ſes expéditions, ou de la ſévérité dont il uſa & qui révolta les eſprits des Tranſſylvains. On ne lui confia dans la ſuite aucun commandement, mais en 1712, il fut nommé Membre du Conſeil Privé. Il mourut d'une maladie chronique le 16 Novembre 1717, âgé d'environ 75 ans. Il avoit épouſé en 1682, *Dorothée-Eliſabeth*, fille de *Philippe-Louïs*, Duc de Holſtein-Wieſenbourg, & veuve de *George-Louïs*, Comte de Sintzendorff, & en eut pluſieurs fils, dont quelques-uns ſe ſont faits d'Egliſe & d'autres ſont entrez au ſervice de Sa Majeſté Impériale. L'un d'eux eſt arrivé par ſon mérite à l'emploi de Colonel & de Général, & a ſervi fort utilement ſon Maître dans ſes Ambaſſades à la Cour de Berlin & à celle de Pétersbourg. * *Diction. Allemand de Bâle.*

* RABY, ville de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Prachen ou Prachensko. Elle eſt ſur la rive gauche de la riviére d'Ottowa, au nord-oueſt de Prachatitz, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues. Ziſca l'aſſiégea en 1420, & la prit d'aſſaut; mais il y perdit le ſeul œil qui lui reſtoit. * *Hiſt. de la Guerre des Huſſites par* M. Lenfant, *tome* I. *p.* 114.

RAC.

RACAN (Honorat de Bueil, Marquis de) naquit en 1589, à la Roche-Racan, chateau ſitué à l'extrémité de la Lorraine, ſur les confins du Maine & de l'Anjou. Il eut pour pére *N*... de Beuil, Marquis de Racan, Chevalier, des Ordres du Roi, & Maréchal de camp ordinaire des Armées de ſa Majeſté. En 1605, il étoit Page de la Chambre du Roi Henri IV, ſous M. de Bellegarde, qui par l'ordre exprès du Roi avoit pris Malherbe dans ſa maiſon, lui avoit donné ſa table, un cheval, & mille livres d'appointement. Racan, couſin germain de Madame de Bellegarde, & qui commençoit déja à cultiver le talent de la Poëſie, que la Nature lui avoit donné, eut par cette occaſion la connoiſſance de Malherbe, & profita de ſes lumiéres, de ſon goût & de ſes avis. A ſon retour de Calais, où il fut porter les armes lorſqu'il eut ceſſé d'être Pa-

ge, il consulta le même Malherbe sur le genre de vie qu'il devoit choisir; mais celui-ci, pour toute décision, se contenta de lui réciter cet ingénieux Conte de Pogge, dont M. de la Fontaine a fait une de ses plus belles Fables, intitulée *Le Meûnier, son Fils & son Ane*. Enfin à l'âge de 39 ans (Le Pére Niceron dit, à l'âge de 35 ans) le Marquis de Racan se maria, & sa postérité est aujourd'hui tout ce qui reste de la Maison de Bueil, une des meilleures qu'il y ait en France. Il n'avoit point étudié, mais la Nature suppléa en lui à l'étude; & son inclination pour la Poësie Françoise le porta à ne composer presque rien qu'en ce genre d'écrire. Voici le jugement que M. Despréaux en porte dans une Lettre à M. de Maucroix. *Racan*, dit ce judicieux Critique, *avoit plus de génie que Malherbe, mais il est plus négligé & songe trop à le copier. Il excelle sur-tout, à mon avis, à dire les petites choses, & c'est en quoi il ressemble mieux aux Anciens, que j'admire sur-tout par cet endroit. Plus les choses sont séches & malaisées à dire en vers, plus elles frappent, quand elles sont dites noblement, & avec cette élégance qui fait proprement la Poësie.* Le même a dit dans le *premier Chant* de son *Art Poëtique*, v. 17.

> *Malherbe d'un Héros peut vanter les exploits,*
> *Racan chanter Philis, les Bergers & les Bois.*

Et dans sa *neuviéme Satyre*, v 39. & *suiv.*

> *Tout Chantre ne peut pas sur le ton d'un Orphée,*
> *Entonner en grands vers la Discorde étouffée,*
> *Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts,*
> *Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts.*
> *Sur un ton si hardi, sans être téméraire,*
> *Racan pourroit chanter au defaut d'un Homére.*

Mrs. de la Fontaine, Perrault & Rousseau, n'ont pas moins loué Racan. Le premier dit au commencement du Conte dont on a parlé ci-dessus:

> *Autrefois à Racan Malherbe l'a conté.*
> *Ces deux Rivaux d'Horace, héritiers de sa Lyre,*
> *Disciples d'Apollon, nos Maîtres, pour mieux dire,*
> *Se rencontrant un jour, &c.*

Le second dans son Epitre au Roi, dit:

> *Aux Homéres divins, aux Virgiles superbes,*
> *On voit se mesurer nos Racans, nos Malherbes.*

Le troisiéme, dans son Epitre aux Muses qui lui promettent un rang sur le Parnasse:

> *Ton rang y fut marqué par nous;*
> *Et si ce rang à ton chagrin jaloux*
> *Paroit trop bas, près des places superbes*
> *Des Sarasins, des Racans, des Malherbes*, &c.

Racan fut un des premiers Membres de l'Académie Françoise, comme on le voit par le Discours qu'il y prononça en 1635, & qui a été imprimé. Il mourut au mois de Février 1670. Ses Ouvrages sont, *Les Bergeries*; *Lettres diverses* dans le Recueil de Lettres de Faret; *Les sept Pseaumes de la Pénitence*; *Poësies diverses*, dans les Recueils de 1621, de 1627 & de 1633; *Odes Sacrées*; *Ode au Cardinal de Richelieu*; *Discours contre les Sciences*; *Mémoires sur la Vie de Malherbe*; *Derniéres Oeuvres & Poësies Chrétiennes de M. Honorat de Bueil*, &c. La meilleure édition est celle de 1660. * Pellisson, *Hist. de l'Académie Françoise*, *continuée par* M. l'Abbé d'Olivet, *tome* 2. *p.* 126. Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome* 4. *partie* 2. *p.* 297. *n.* 1510. édit. d'Amsterdam 1725. Titon du Tillet, *Parnasse François*. *Mercure de Septembre* 1724.

* RACANELLO, anciennement *Cylistarnus*, petite riviére d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, baigne Cassano, & se décharge dans le Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Géogr.*

RACHAB. *Voyez* RAHAB.

RACHAL, ville ou Canton de Palestine dans la Tribu de Juda, où David se réfugioit quand il étoit poursuivi par Saül. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 30. *v.* 29.

RACHE (La) ville. *Voyez* LIXE.

RACHEL, femme de Jacob, & seconde femme de Laban, fut aimée de Jacob qui servit sept ans pour l'avoir en mariage; mais Laban le trompa, & mit Lia ou Léa son aînée en la place de Rachel. Jacob s'en plaignit; & Laban pour l'appaiser, le pria de laisser-passer sept jours pour la solemnité de ses premiéres noces, après lesquels il lui donna Rachel, à condition néanmoins qu'il serviroit encore sept années; ce qu'il fit. Ce fut l'an 2283 du Monde, le 1752 avant Jésus-Christ. Rachel étant demeurée pendant six ans stérile, & en ayant témoigné sa douleur à son mari, fut enfin exaucée de Dieu, & conçut un fils qui fut appellé Joseph. Elle mourut en accouchant d'un autre fils, que l'on nomma Benjamin. Elle fut enterrée près d'Ephrata. Jacob lui fit dresser un tombeau magnifique, dont les Voyageurs nous font d'amples relations, que l'on pourra consulter. * *Genése*, *ch.* 29. 30. 35. Torniel, & Salian, *Annal. Vet. Testam.* Cotovicius. Adrichomius.

RACHINGE, Prince François, qui vivoit dans le sixiéme siécle, se rendit odieux par ses cruautez. Un jeune Gentilhomme, qui étoit à son service, ayant épousé une Demoiselle de sa Maison, sans lui en avoir rien communiqué, ce Prince fut, à ce qu'on dit, si cruel, qu'ayant su leur mariage, il les fit enfermer vifs l'un sur l'autre, dans un gros tronc d'arbre, qu'on avoit creusé exprès, & enterrer ainsi dans une fosse. Ce fut la derniére de ses cruautez, car ayant conspiré quelque tems après contre Childebert I, il fut pris par les Gardes de ce Roi, & haché par morceaux, que Childebert fit jetter aux chiens. * Guill. Paradin, *Annal. de Bourgogne*.

RACHIS, Duc de Frioul, fils de *Remmon*, fut élu en 744. Roi des Lombards, en la place d'Aldebrand, neveu de Luitprand. Il fit alliance avec le Saint Siége pour vint ans: mais sans se soucier de violer son serment, il assiégea Pérouse en 750. Le Pape Zacharie se mit à la tête de son Clergé, & alla parler à ce Prince, qui non seulement leva le siége, mais même laissa la Couronne à son frére Aistulfe, & s'enferma dans un Monastére pour y faire pénitence. * Paul Diacre, *Hist. Longob.* Anastase, *in Vit. Pontif.*

RACHSTADT. *Voyez* RASTADT.

RACINE (Jean) l'un des plus célébres Poëtes François du XVII siécle, fut Thrésorier de France en la Généralité de Moulins, Sécretaire du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Majesté. Il naquit à la Ferté-Milon le 21 Décembre l'an 1639, & jamais peut être personne ne vint au monde avec un plus beau génie pour les Lettres. Dès son enfance il fit son étude particuliére des anciens Auteurs; & élevé à Port-Royal, il s'enfonçoit souvent seul dans les Bois de cette Abbaye, & y passoit les journées entiéres avec Homére, Sophocle & Euripide, dont la Langue lui étoit devenue aussi familiére que la sienne propre. Mettant en pratique ce qu'il avoit appris de ces excellens Maîtres, il produisit la *Thébaïde* dans un âge où l'on compte encore pour un mérite de savoir seulement réciter les Ouvrages des Anciens; mais on assure que Moliére y eut plus de part que lui. Il n'avoit que 21 ans, & dès-lors le Roi lui donna une pension, que sa Majesté augmenta toujours dans la suite. Le fameux Pierre Corneille étoit encore dans sa plus haute réputation. La France avant lui n'avoit rien vu sur la Scéne de sublime, ni même de raisonnable: ainsi l'on regarda M. Racine comme un jeune homme plein d'audace qui osoit entrer dans la même carriére que ce grand homme, pour partager avec lui les applaudissemens dont il étoit en possession. Mais conduit par son seul génie, & sans s'amuser à suivre, ni même imiter celui que tout le monde regardoit comme inimitable, il ne songea qu'à se faire des routes nouvelles; & pendant que Corneille peignant ses caractéres d'après l'idée d'une grandeur Romaine qu'il s'étoit figurée, formoit ses figures plus grandes que le naturel, mais nobles, hardies, admirables dans toutes leurs proportions; pendant que les Spectateurs, entrainez hors d'eux-mêmes, sembloient n'avoir plus d'ame que pour admirer les richesses de ses expressions, la noblesse de ses sentimens, & la maniére impérieuse dont il manioit la raison; M. Racine entra, pour ainsi dire, dans leur cœur, & s'en rendit le maître. Il y excita ce trouble agréable qui fait prendre aux hommes un véritable intérêt à tous les mouvemens d'une Fable que l'on représente devant eux. Il les remplit de cette terreur & de cette pitié, qui, selon Aristote, sont les véritables passions de la Tragédie. Il leur arracha des larmes qui font le plaisir de ceux qui les répandent; & peignant la Nature avec des traits plus vrais & plus sensibles, il leur apprit à plaindre leurs propres passions & leurs propres foiblesses, dans celles des personnages qu'il fit paroître à leurs yeux. Alors le Public équitable, sans cesser d'admirer la grandeur majestueuse de Corneille, commença aussi d'admirer les graces sublimes & touchantes de Racine. On auroit peine à croire qu'un homme né comme lui avec un si prodigieux talent pour la Poësie, eût pu être un excellent Orateur. Son éloquence lui mérita pourtant dans toutes les Assemblées où il parla des applaudissemens extraordinaires, & le fit choisir par le Roi Louis XIV, pour travailler à son Histoire. S'il eût vécu plus longtems, il auroit peut-être porté le genre Historique aussi loin qu'il avoit porté le Tragique.

A ces grands talens il joignit une piété solide & sincére, qui le fit renoncer aux Muses profanes, pour consacrer ses vers à des objets dignes de lui. Il composa des Cantiques avec beaucoup de sublimité; & les Tragédies d'*Esther* & d'*Athalie* parurent des piéces égales & même supérieures à tout ce qu'il avoit fait de plus achevé. Il avoit été reçu à l'Académie Françoise en 1673, & il en étoit Directeur lorsqu'en cette qualité il fit l'Eloge de M. Corneille. Il mourut le 22 Avril 1699, & voulut être enterré à Port-Royal des Champs, où dès sa jeunesse il avoit été lié d'amitié avec un grand nombre de Savans qui y faisoient leur séjour. Cela se fit suivant la disposition de son Testament, qui ne contient que cet article, & qui est conçu en ces termes. „ Je désire qu'après ma mort mon corps „ soit porté à Port-Royal-des-Champs, & qu'il soit inhumé „ dans le cimetiére aux piez de Mr. Hamont. Je supplie très „ humblement la Mére Abbesse & les Religieuses, de vouloir „ bien m'accorder cet honneur, quoique je m'en reconnoisse „ très indigne & par les scandales de ma vie passée, & par „ le peu d'usage que j'ai fait de l'excellente éducation que j'ai „ reçue autrefois dans cette Maison, & des grands exemples „ de piété & de pénitence que j'y ai vus, & dont je n'ai été „ qu'un stérile admirateur. Mais plus j'ai offensé Dieu, plus „ j'ai besoin des priéres d'une si sainte Communauté, pour attirer sa miséricorde sur moi." La Mére Agnès Racine, sa tante, en étoit pour-lors Abbesse. Après la démolition du Monastére de Port-Royal-des-Champs, on transporta le corps de M. Racine dans l'Eglise Paroissiale de S. Etienne du Mont à Paris, le deuxiéme Décembre 1711, où il est enterré à côté de la tombe de M. Pascal. Ses piéces profanes sont au nombre de neuf Tragédies, & une Comédie. Les Tragédies sont *La Thébaïde* ou *les Fréres Ennemis*, *Alexandre*, *Andromaque*, *Bri-*

tannicus,

tannicus, *Bérénice*, *Bajazet*, *Mithridate*, *Iphigénie*, *Phédre & Hippolyte*. La Comédie est intitulée *Les Plaideurs*. Il a fait aussi deux Tragédies sacrées, dont il a été fait mention plus haut. On a encore de lui, *La Renommée aux Muses*; *Lettre à l'Auteur des Héresies imaginaires, & des deux Visionnaires*; *Seconde Lettre aux Apologistes de l'Auteur des Héresies imaginaires*; *Idylle sur la Paix*; *Discours prononcé à la réception de Mrs. Th. Corneille & Bergeret à l'Académie Françoise*; *Cantiques Spirituels*; *Epigrammes*; *Traduction du Santolius Pœnitens en vers François*. On a imprimé séparément une Lettre satyrique qu'il avoit écrite contre M. Nicole & les autres hommes illustres de Port Royal, où il y a beaucoup d'esprit. * *Mémoires du tems*. M. de Valincourt, *Discours à l'Acad.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome 4. partie 2. p. 545. n. 1551.* édit. d'Amsterdam 1725. On trouvera là un paralléle de M. Racine & de M. Corneille, & un jugement exact sur chaque piéce de Racine.

Dans le tems que le jeune M. Racine étudioit le Grec à Port-Royal-des-Champs, il trouva le moyen d'avoir le Roman de *Théagéne & Chariclée* en Grec: le Sacristain de la Maison lui prit ce Livre & le brûla. Huit jours après M. de Racine en eut un autre, qui éprouva le même traitement. Il en acheta un troisiéme & l'apprit par cœur, après quoi il l'offrit au Sacristain pour le brûler comme les deux autres. Il eut aussi occasion d'y lire les Poësies de M. Arnaud d'Andilly, la Traduction du Poëme de S. Prosper par M. de Sacy; & les Traductions des Hymnes de l'Eglise du même Auteur, & cela lui fit venir l'envie de s'appliquer à faire des Traductions en vers de quelques Hymnes qui n'avoient pas encore été traduites. Elles furent trouvées si belles & si dignes d'être imprimées, qu'elles le furent depuis, lorsque dans un âge plus avancé il leur eut donné leur derniére perfection. Ayant quitté le Port Royal, il se rendit à Paris pour y continuer ses études. En 1660, les Poëtes d'alors s'étant évertuez sur le mariage du Roi, l'Ode de M. Racine, intitulée *La Nymphe de la Seine*, fut trouvée ce qu'on avoit fait de meilleur. Il la porta manuscrite à Chapelain, qui lui donna de bons avis, le prit en amitié, & fit si bien valoir son Ode dans l'esprit de M. Colbert, que ce Ministre envoya d'abord cent louïs de la part du Roi au jeune Auteur, & peu de tems après, le mit sur l'Etat pour une pension de six cens livres qu'on lui a conservée jusques à sa mort. Le succès qu'eut cet Ouvrage le porta à travailler pour le Théatre, & à composer la Tragédie d'Andromaque, qui fit le même bruit à peu près que le Cid lorsqu'il fut représenté pour la premiére fois. D'autres piéces qu'il donna ensuite eurent une si grande réputation, qu'on ne fit aucune difficulté de le comparer au grand Corneille. On souhaita de donner pour récréation aux jeunes Demoiselles de S. Cyr quelques Spectacles, qui eussent pour elles les mêmes agrémens que les piéces qu'il avoit publiées. M. Racine eut ordre d'y travailler, & choisit l'Histoire d'Esther, qu'il accommoda si bien au Théatre que rien n'a jamais été plus touchant ni plus agréable. Esther fut suivie l'année d'après de la Tragédie d'Athalie. A l'âge de vint-deux ans se voyant sans pére ni mére, & avec peu de bien, il se retira chez un de ses oncles, Chanoine Régulier, Official, & Vicaire-Général d'Uzès, qui lui résigna un Prieuré de son Ordre, dans l'espérance qu'il en prendroit l'habit. Il accepta le Prieuré, mais pour l'habit il différoit toujours à le prendre, de sorte qu'à la fin un Régulier lui disputa ce Bénéfice & l'emporta. Voilà ce qui donna occasion à sa Comédie des Plaideurs. Il se maria en 1677, avec *Catherine Romanet*, fille d'un Thrésorier de France d'Amiens. Il en a eu trois filles & deux fils, le plus jeune desquels est Auteur d'un *Poëme de la Grace*, où l'on retrouve le goût & le génie de son pére. M. Racine étoit d'une taille médiocre, la physionomie agréable, le visage ouvert; il avoit le nez pointu, ce qui marque selon Horace un esprit porté à la raillerie. Il étoit en effet railleur, & d'une raillerie amére. Mais autant qu'il relevoit avec plaisir la fatuité d'un homme heureux, autant étoit-il plein de compassion, & toujours disposé en faveur de ceux qui souffroient. Pour peu qu'il fût échauffé dans la conversation, il avoit l'éloquence la plus vive & la plus persuasive du monde. Aussi regrettoit-il de ne s'être pas fait Avocat au Parlement. Il possédoit au suprême degré le talent de la déclamation, & c'étoit assez sa coutume de déclamer ses vers avec feu, à mesure qu'il les composoit. Il avoit composé l'*Histoire du Port-Royal*; mais elle n'a pas été imprimée. Le Duc de Bourgogne comparant Corneille & Racine, disoit que Corneille étoit *plus homme de génie*, & Racine *plus homme d'esprit*. Et voici le jugement de M. de la Motte:

L'un plus pur, l'autre plus sublime,
Tous deux partagent notre estime,
Par un mérite différent;
Tour à tour ils nous font entendre,
Ce que le cœur a de plus tendre,
Ce que l'esprit a de plus grand.

M. Despréaux a fait ces quatre vers, pour être mis au bas du Portrait de M. Racine:

Du Théatre François l'honneur & la merveille,
Il sut ressusciter Sophocle en ses Ecrits;
Et dans l'art d'enchanter les cœurs & les esprits,
Surpasser Euripide & balancer Corneille.

Hist. de l'Académie Françoise, continuée par M. l'Abbé d'Olivet, *tome 2. p. 363. & suiv.* *Les Oeuvres de* M. de la Motte, *tome 1. p. 6.* *Les Oeuvres de* Boileau *de l'édition de Genéve*. *Bibliothéque du Richelet de 1728.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 18. p. 1. & suiv. & tome 18. p. 111.*

RACKELSPURG, anciennement *Rackitanum*, *Alicanus*, *Hachitanum*. C'étoit une ville de la Haute Pannonie. Elle est maintenant dans la Basse Stirie, sur le Muer, à neuf lieues au dessous de Gratz. Rackelspurg est une place bien fortifiée. * Maty, *Diction. Géogr.*

RACLIA, Isle de l'Archipel. Elle est entre celles de Nio & de Pario. Son circuit n'est que de trois lieues. Elle a été habitée; mais elle est maintenant déserte. * Maty, *Dict. Géogr.*

RACOCE'S, Marde, se rendit célébre par une action qui ne paroît pas aussi louable qu'elle a paru aux Anciens. De sept enfans qu'il avoit, le dernier de tous, nommé *Cartomès*, ne répondit pas aux soins qu'on avoit pris de son éducation. Racocès ayant fait de vains efforts pour le corriger, le traîna enfin lui-même devant les Juges, leur représenta ses desordres, & demanda qu'il fût puni de mort. Ceux-ci n'ayant osé prononcer, le renvoyérent devant Artaxerxès. Il y soutint sa demande, & le Roi lui ayant dit avec étonnement, *Quoi, vous pourrez voir mourir votre fils? Oui, Sire*, répondit-il; *quand un arbre de mon jardin a de mauvaises branches, je les coupe; & l'arbre, bien loin d'en être endommagé, en devient plus beau. Il en sera de même de ma famille, quand celui-ci, qui la deshonore, en sera retranché.* Cette réponse plut à Artaxerxès. Persuadé qu'un homme qui haïssoit tant le vice dans ses propres enfans, le haïroit encore plus dans les autres hommes, il voulut que Racocès fût du nombre des Juges Royaux; & neanmoins il pardonna à Cartomès, & se contenta de le menacer des plus rigoureux supplices, s'il donnoit lieu à de nouvelles plaintes. * Elien, *Var. Hist. l. 1. c. 34.*

RACONICK. *Voyez* RAKONICK.

RACONIS ou RACONIGI, petite ville des Etats de Savoye. Elle est dans le Piémont propre, sur la riviére de Grana, entre Savilan & Carmagnole, à deux lieues de l'une & de l'autre, & a donné son nom à une branche de la Maison de Savoye. *Voyez* SAVOYE.

RACONIS (Charles-François d'Abra de) naquit vers l'an 1590, au château de Raconis, près de Montfort-l'Amaury, dans le Diocése de Chartres. Ses parens étoient nobles, & de la Religion Réformée. Ils lui donnérent un Précepteur de leur Religion, qui tâcha à la lui inspirer; mais toute sa famille, composée d'environ vint personnes, embrassa la Religion Catholique, lorsqu'il n'avoit encore que douze ou treize ans. Il fit de si prodigieux progrès dans ses études, qu'en 1609, n'étant âgé que de 19 ans, il fut fait Professeur de Philosophie au Collége des Grassins, & ensuite au Collége du Plessis, où il eut quelquefois jusqu'à quatre cens Ecoliers; & à la fin de 1615, il quitta cette Chaire pour en prendre une de Théologie au Collége de Navarre, à la Société duquel il fut aggrégé. Il ne prit néanmoins le bonnet de Docteur que l'année suivante, étant déja Prêtre, Prédicateur & Aumonier du Roi. La régularité de ses mœurs, ses Prédications fréquentes, son zéle pour faire entrer les Réformez dans le sein de l'Eglise Romaine, & un assez grand nombre d'Ouvrages de Philosophie, de Théologie & de Controverse, qu'il avoit fait imprimer depuis l'an 1617, lui ayant acquis une grande réputation, le Roi Louïs XIII le nomma en 1637 à l'Evêché de Lavaur. Il fut sacré le 22 Mai 1639, & peu après il se retira dans son Diocése; d'où étant venu l'an 1643 à Paris pour des affaires importantes, il assista à l'Assemblée du Clergé de cette année. Le Livre *de la fréquente Communion*, & l'*Augustin* de Jansénius, faisant alors beaucoup de bruit, l'Evêque de Lavaur réfuta le premier, auquel il opposa en 1644, & en 1645, trois gros volumes *in quarto*; & au commencement de l'an 1646, il se retira à Raconis pour réfuter le second; mais à peine eut-il ébauché cet Ouvrage, qu'il mourut le 16 Juillet de la même année 1646. Aussi tôt après son départ, on avoit fait courir dans Paris une Lettre sous son nom, adressée au Pape Innocent X, dans laquelle plusieurs Evêques de France étoient décriez comme favorisans des doctrines nouvelles & impies. L'Assemblée du Clergé, qui se tenoit pour-lors à Paris, ayant eu copie de cette Lettre, délibéra sur ce qu'elle avoit à faire; & un des Prélats ayant fait observer que l'Evêque de Lavaur n'en étoit peut-être pas l'Auteur, cela se trouva vrai, quelques Evêques qui avoient été chargez de lui communiquer cette Lettre pour savoir s'il la reconnoîtroit, ayant reçu de lui une réponse datée du neuviéme Février, où il la desavouoit. Cette réponse & la Lettre que l'Assemblée écrivit au Pape à ce sujet, sont imprimées dans les Actes mêmes, & prouvent la supposition de celle que l'Auteur de l'*humble Remontrance à M. de Précipiane, Archevêque de Malines*, a fait imprimer en 1695, sous les noms de douze Evêques, dont six étoient de l'Assemblée de 1646: car outre que cette Lettre est sans date, on y expose ce qui concerne la Lettre attribuée faussement à M. de Lavaur, d'une maniére toute différente de ce qu'on lit dans les Actes de l'Assemblée. * Launoy, *Histor. Collegii Navar.*

RACONIS (Ange de) cousin germain du précédent, né à Raconis, ne se contenta pas d'abjurer le Calvinisme en 1598; mais il entra dans l'Ordre des Capucins, où il se signala par son zéle pour attirer les Protestans dans l'Eglise Romaine. Il mourut à Paris l'an 1650, & laissa cinq ou six Ouvrages de Controverse.

☞ Ce Religieux avoit quatre sœurs, dont trois se firent Catholiques avec lui: la quatriéme les suivit de près, c'est à dire, entre le mois de Février & le mois de Mai 1599, puisque la Princesse Catherine, sœur de Henri IV, étoit déja Duchesse de Bar; & que M. de Berulle, qui reçut son abjuration, n'étoit pas encore Prêtre. On a la relation de son changement, écrite par elle même, dans la Vie que M. Habert de Cérisy a donnée de M. de Berulle. Elle fut une des premiéres qui em-

brassé-

braſſérent en France l'Institut des Carmélites, & prit le nom de la Mére *Claire du S. Sacrement*. Elle vivoit encore en 1646.

* RACOW, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Sandomir, est à l'ouest de la ville de Sandomir, dont elle est éloignée d'environ quatorze lieues.

RAD.

RADA (Jean de) Aragonois, étoit Religieux de l'Ordre de saint François: & après s'être rendu habile dans la Scholastique, il fut choisi pour être un des Commissaires dans la célèbre dispute *de Auxiliis*. Il fut présenté par Philippe III, en 1605, à l'Archevêché de Trani qui est dans le Royaume de Naples, & dont il prit possession; & l'année suivante à l'Evêché de Patti en Sicile; mais il mourut en y allant. On a de lui un Traité de Théologie. * Ughel, *Ital. Sacra.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Wadingue.

RADAGAISE, Scythe, Roi des Goths en 405, passa en Italie avec une Armée de deux cens mille Goths, qui ruinérent toutes les villes qui se trouvérent sur leur passage, & exercérent sur le peuple des cruautez inconcevables. Les forces de l'Empereur Honorius étoient trop foibles pour être opposées à ce torrent; & il fallut se servir de troupes Barbares d'autres Goths & des Huns, sous la conduite de Huldin & de Sarus. Mais avant qu'on en vint aux mains, l'Armée de Radagaise fut saisie d'une terreur panique; de sorte que ce Prince s'enfuit honteusement, & dans sa fuite trouva la mort au lieu de la victoire qu'il se promettoit. Tous ses gens furent défaits; & on en fit un si grand nombre de prisonniers, qu'on les vendoit comme des troupeaux de bêtes à un fort bas prix. * Prosper & Marcellin, *in Chron.* S. Augustin, *de Civit. Dei, l. 5. c.* 13. Orose, *l. 7. c.* 27.

RADAGOST. *Voyez* RADEGAST.

RADARS, Gardes des grands chemins dans le Royaume de Perse, sont postez en certains endroits, & particuliérement aux passages des riviéres, & aux autres lieux où il faut nécessairement passer. Ils demandent à tous les Voyageurs où ils vont, & d'où ils viennent, & courent au moindre bruit d'un vol. Par leur moyen on fait bientôt ce qu'est devenue une personne qui a fait une mauvaise action. Il y a de ces Radars qui font des courses par les montagnes & par les lieux écartez; & s'ils y trouvent quelqu'un, ils s'en saisissent sur un soupçon, pour savoir pourquoi il ne va pas son droit chemin. Ils n'ont pas beaucoup de gages; mais ils tirent doucement quelque petit droit des Marchands qui passent, leur remontrant la peine qu'ils prennent à entretenir la sûreté des chemins. S'il arrive qu'un Marchand soit volé, le Gouverneur de la Province où le vol s'est fait, lui paye sans difficulté le prix de son vol, après que ce Marchand a fait serment, en montrant son Livre, ou qu'il a presenté quelques Témoins qui assurent que la chose est; c'est au Gouverneur ensuite à faire la recherche du voleur. * Tavernier, *Voyages, tome* 1. *l.* 5. *c.* 13. *p.* 683. édit. de Hollande, 1692.

RADBERG. *Voyez* RADEBERG.

RADBOD, I de ce nom, Roi des Frisons, succéda à son pére *Adgilde* en 679, & régna 40 ans. RADBOD II succéda en 749 à son frére *Gundowalde*, & régna 26 ans. * *Consultez* les Annales de Frise.

RADBOD, XIV *Evêque* d'Utrecht dans le IX *siécle*, petit-fils d'un Roi des Frisons, fut élevé à la Cour du Roi Charles *le Chauve*, où il apprit les Sciences sous Nannon, célèbre Philosophe de ce tems. L'Empereur Arnoul le fit nommer à l'Evêché d'Utrecht, & le fit consacrer malgré lui l'an 899. Les Danois incommodoient extrêmement cette ville par leurs courses. Radbod se tenoit ordinairement à Déventer, où il mourut le 29 Novembre l'an 917, célèbre par les miracles qu'il fit pendant sa vie & après sa mort. Il laissa diverses Vies des Saints, que nous avons encore sous les titres suivans, *De Laudibus S. Martini; Officium de Translatione S. Martini; De Laudibus S. Bonifacii, Archiepiscopi Moguntini; Flores de S. Willibrordo; Vita & Translatio Amalbergæ Virginis; Ecloga Ecclesiastica de Virtutibus S. Lebuini.* La sienne est rapportée par Surius sous le 29 Novembre. * Trithême, *de Script. Eccles. l.* 2. *c.* 38. & *l.* 3. *c.* 255. Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 784. Jean Beka, & Guillaume Héda, *de Episc. Ultraj.* Vossius, *de Histor. Lat. l.* 2. *c.* 39. Possevin, *in Appar. Sacro*, &c. Baillet, *Vies des Saints*, 29 *Novembre.*

RADBURNUS (Thomas) Evêque de S. David en Angleterre, & Docteur en Théologie de l'Université d'Oxfort, avoit été Archidiacre de Sudbury avant que de parvenir à l'Episcopat. Il avoit beaucoup d'esprit, de science & de politesse, comme l'on en peut juger par les Lettres qu'il a écrites à Thomas de Walpe & à plusieurs autres. On a de lui un Livre de Chroniques, & d'autres Ouvrages. Il a vécu vers l'an 1418, sous le régne de Henri V, Roi d'Angleterre. * Pitseus.

RADBURNUS (Thomas) *le Jeune*, Religieux de l'Ordre de saint Benoît vers l'an 1480, sous le régne d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, s'appliquoit uniquement à la lecture des Historiens, & particuliérement de ceux de son païs. Il a écrit une Histoire qui commence à Brito, premier Roi des Bretons, & finit à Henri III, Roi d'Angleterre. On a encore de lui des Livres intitulez, *De rebus Hildensii Monasterii; Breviarium Chronicorum; Historia Major*, dont les Manuscrits sont dans le Collége de saint Benoît à Cambridge. * Pitseus.

RADCLIFFE. *Voyez* RATCLIFFE.

* RADDAI, le cinquiéme des fils d'Isaïe de la Tribu de Juda, & frére de David. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 14.

* RADEBERG, RADBERG, RABERG, RADEBURG ou REDEBURG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Marquisat de Misnie, sur le Reder. Elle est au nord-nord-est de Dresde, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

RADEGAST, RADAGOST ou RADAGOSTE, Idole des anciens Slaves, eut le nom de *Resiwoz* qui signifie *Général d'Armée.* Selon le sentiment de quelques-uns, c'est le même que Radagaise, Roi des Goths & des Huns, qui se distingua dans la guerre, du tems des Empereurs Arcadius & Honorius, qui inonda l'Italie avec 200000 hommes, & qui depuis sa mort fut révéré comme un Dieu. Mais la chose n'est pas trop sûre, & la malheureuse issue de ses desseins n'étoit guéres propre à persuader à ces peuples guerriers de l'adorer comme une Divinité. La statue de Radegast étoit d'or massif. Sur sa tête étoit un casque de métal surmonté d'un aigle avec ses ailes étendues. Sa poitrine étoit couverte d'un bouclier, dans lequel paroissoit une tête de bœuf; & de sa main gauche il tenoit une hallebarde. En Méranie on l'adoroit sur une montagne, qui à cause de cela porte le nom de Radhorst. Encore de nos jours les Païsans des environs s'assemblent sur cette montagne après la S. Jean, & s'y divertissent à danser & à sauter. Il y avoit une statue de Radegast à Rhéthra, dans le Meckelbourg, & l'Empereur Othon I. la détruisit en 960. Il y en a qui croyent que Radegast est le même qu'Apollon l'Hyperboréen. D'autres enfin croyent que Radegast étoit le nom d'un Bois sacré près de Rhéthra, ancienne ville des Obotrites. * Adam Bremensis, *Hist. Eccl. l.* 2. *c.* 11. Helmold, *l.* 1. *c.* 52. Marschalc, *Thur. Annal. Herul. l.* 2. *c.* 14. Schedius, *de D. G. syngr.* 4. *c.* 4. Masii *Antiq. Meck. c.* 3. Æpini *Diss. de Meckelb. Convers.* §. 13. 14. 15. Stredowski. *Dict. Allemand de Bâle.*

RADEGONDE, Reine de France, née en 519, Princesse d'une excellente beauté & d'une très grande vertu, étoit fille de BERTAIRE ou BERTHIER, Roi de Thuringe, d'où le Roi Clotaire I l'emmena dans la premiére guerre qu'il fit avec Childebert. Elle n'étoit encore âgée que de dix ans. Elle avoit été nourrie dans le Paganisme; & après avoir été instruite de la Religion Chrétienne, elle fut fidéle à en observer les plus pures maximes. Si-tôt qu'elle eut atteint l'âge nubile, Clotaire résolut de l'épouser; cette alliance lui paroissant dangereuse pour son salut, elle fit ses efforts pour l'empêcher, en se cachant & se dérobant aux empressemens de Clotaire. Quelques-uns croyent que le mariage ne fut pas accompli; mais la plupart assurent qu'après qu'ils eurent demeuré six ans ensemble, elle se sépara de lui; & que de son consentement elle prit le voile de Religion, que lui donna saint Médard dans la ville de Noyon. De là elle vint à Tours, pour y honorer le tombeau de saint Martin, & y passa quelque tems dans des exercices de piété. Ensuite elle fixa sa demeure à Poitiers, où elle bâtit l'Abbaye de Sainte-Croix, dans laquelle elle mourut saintement le 13 Août de l'an 587, âgée de 68 ans. L'Eglise l'honore comme une Sainte du Ciel, après l'avoir connue telle sur la Terre. Grégoire de *Tours* l'enterra trois jours après sa mort dans l'Eglise de Notre-Dame, dite maintenant de *sainte Radegonde*, qu'elle avoit commencé à bâtir. Son tombeau fut ouvert dans le XVI siécle par les Calvinistes, lesquels, pendant la fureur des guerres civiles, brûlerent ses Reliques devant son Eglise en 1562. * *Voyez* Grégoire de Tours & Fortunat de Poitiers, qui lui a consacré différens Eloges dans ses Poësies. Sa Vie écrite par un Auteur de son tems, est rapportée dans les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît, publiez en 1667, par le P. Dom Luc d'Acheri, & par le P. Dom Jean Mabillon. * Baillet, *Vies des Saints*, 13 *Août.*

* RADELANT (Guillaume) Jurisconsulte, exerça pendant dix ans la profession d'Avocat à la Cour Provinciale d'Utrecht, dont il fut l'un des Conseillers durant dix-huit années, au bout desquelles il en devint le Président. On a publié depuis sa mort le Recueil qu'il avoit fait des *Decisiones Curiæ Provincialis Trajectinæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 333.

* RADERACH ou RADRACH, petite ville du Cercle de Souabe, en Allemagne dans l'Evêché de Constance. Elle est à l'est-nord-est de la ville de Constance, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

RADERUS (Matthieu) Jésuite d'Inichingen, dans le Tirol, où il naquit l'an 1561, entra à l'âge de vint ans chez les Jésuites, & s'y distingua par sa piété & par son érudition. Après avoir enseigné longtems, il mourut le 22 Décembre de l'an 1634, dans le 74 de son âge. C'est lui qui publia en 1615, la Chronique d'Alexandrie. Il a donné aussi l'Histoire de Pierre de *Sicile*, avec sa Traduction Latine & des Notes de sa façon; les Actes du VIII Concile général; les Oeuvres de saint Jean Climaque; *Viridarium Sanctorum, partie* 3. Martial, avec des Notes; Quinte-Curce, avec des Argumens & des Commentaires. Outre ces Ouvrages anciens, il publia les Ouvrages suivans de sa composition, *Aula sancta Theodosii Junioris; Auctarium ad librum quintum Nicolai Trigautii*; la Vie du Pére Canisius, *Bavaria sancta; Bavaria pia* &c. * Alegambe, *Bibl. Script. Soc. Jesu.*

RADEVIC, Chanoine de Frisinghen, Chapelain & ami d'Othon, Evêque de cette ville, vivoit dans le XII siécle, & ajouta deux livres à ceux que le même Prélat avoit écrits de la Vie de Frédéric *Barberousse.* Mais depuis sa mort, qui arriva avant celle de ce Prince, un autre Auteur en fit une nouvelle Continuation depuis l'an 1160, jusqu'en 1190. On y ajoute aussi une Lettre du voyage de Frédéric au Levant, pour l'expédition de la Terre-Sainte. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin, *in Appar. sacro.*

* RADEWYN (Florent) de Leerdam en Hollande, &

non de Leyde, comme le dit l'Auteur de l'Hiſtoire du Clergé Régulier & Séculier, fut Chanoine de la Cathédrale d'Utrecht. Il a compoſé pluſieurs petits Ouvrages, dont il n'eſt reſté qu'un ſeul qui a pour titre *Formula Novitiorum.* Il mourut en l'an 1400. Sa Vie a été écrite par Thomas à Kempis qui avoit été ſon Diſciple. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 218 & 219.

RADGIVIL. *Voyez* RADZIWIL.

RADHI BILLAH BEN MOCTADER, vintiéme Calife de la race des Abbaſſides, étoit fils du Calife *Moſtuder*, & fut tiré de la priſon, où ſon oncle le Calife Caher l'avoit fait mettre, pour être mis ſur le thrône, après la dépoſition du même Caher, qui arriva l'an 322 de l'Hégire, & le 943 de Jéſus-Chriſt. Ce Calife aimoit à rendre la juſtice & à faire du bien à chacun. Mais il fut entiérement poſſédé par ceux qui avoient la charge d'Emir-al-Omara, qui répond à celle de Maire du Palais en France. Il vécut ainſi dans la dépendance juſqu'à l'an 329 de l'Hégire, qu'il mourut d'hydropiſie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

RADICOFANI, RADICOFE, petite ville de Toſcane, dans le Siennois. Elle eſt entre Sienne & Aquapendente, à douze lieues de la premiére, & à quatre de la derniére. Elle eſt défendue par une bonne citadelle, ſituée ſur une colline voiſine. * Maty, *Diction. Géogr.*

RADINGIUS (Guillaume) Docteur Anglois, & Religieux de l'Ordre du Mont Carmel, vers l'an 1312, ſous Edouard II, Roi d'Angleterre, fut un des Examinateurs de quelques Articles qui concernoient l'affaire des Templiers, ſous Winchelſeius, Archevêque de Cantorbéry. On croit qu'il aſſiſta au Concile de Vienne en France, où l'Ordre des Templiers fut aboli par le commandement du Pape Clément V. Ses Ouvrages ſont, *Templariorum Examinationes*, en un livre; *Quæſtionum quarundam liber I. &c.* * Pitſeus.

RADINI. *Voyez* STROMONA.

RADINO (Thomas) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, de l'illuſtre famille Allemande de Todeſque, d'où vient que quelques Auteurs l'appellent *Todeſque*, naquit à Plaiſance, où ſa famille étoit établie. Il étoit, dit-on, grand Philoſophe, Théologien, Aſtronome & Poëte; mais on n'a aucune de ſes Poëſies, & il n'a fait imprimer que peu de choſe dans les diverſes Sciences qu'il avoit cultivées. Ses Ouvrages ſont *Callipſychie*, ou de la beauté de l'Ame, qu'il publia à Milan en 1511; *Syderalis Abyſſus*, qui après avoir été imprimé en 1513 à Pavie, le fut encore en 1514 à Paris. Un Diſcours contre Luther, adreſſé aux Princes d'Allemagne, lui fit auſſi beaucoup d'honneur; & la Défenſe de ce Diſcours contre Mélanchthon, qui l'avoit attaqué, ſoutint ſa réputation. Le fameux Sylveſtre Mozolin, Maître du Sacré Palais, l'eſtima beaucoup, & le fit en 1521 ſon principal Subſtitut; ce qui lui donna occaſion de ſe faire rendre les honneurs dûs à cet Office, quoique ceux qui l'euſſent précédé dans l'emploi de Subſtitut, n'euſſent point eu de part à ces honneurs. Il étoit alors Profeſſeur de Théologie à Rome, où il mourut en 1527. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

* RADNA, RODNA & RUDNABANIA, ville de Tranſylvanie, vers les confins de Hongrie & de Pologne. Il y a quelques bonnes mines dans le voiſinage.

RADNOR, petite ville, capitale du Comté de Radnor, dans la partie méridionale de la Principauté de Galles en Angleterre, eſt ſituée dans une vallée agréable entre deux montagnes, ſur la rive occidentale de la riviére de Somegill. On voit encore ſur une de ces montagnes les ruïnes d'un vieux château, démoli par le fameux Rebelle Owen Glendower. Cette ville eſt entre Héreford, Breknock & Montgommery, à ſix lieues des deux premiéres, & à cinq de la derniére. Elle donne le titre à un Comte d'Angleterre. Le premier qui le fut ſe nommoit Jean Lord Robarts, fils de Richard Lord Robarts, Baron de Truro dans le païs de Cornouaille, qui par ſes belles qualitez fut ſouvent employé dans les affaires d'Etat de la plus grande importance. Au rétabliſſement du Roi Charles II, il fut fait Garde du Sceau Privé, & conſerva cette charge pluſieurs années. Il fut créé enſuite Lord-Lieutenant d'Irlande; & pendant ſon abſence, la charge de Garde du Sceau Privé fut exercée par des Commiſſaires. Sa grande connoiſſance dans les affaires du Parlement, le fit ſouvent établir par commiſſion Orateur de la Chambre Haute; & pluſieurs années avant ſa mort, il fut Préſident du Conſeil Privé. Il s'acquitta de tous ces emplois & de pluſieurs autres avec beaucoup d'habileté, d'intégrité & de fermeté. Il épouſa *Lucie* Rich, fille de *Robert*, Comte de Warwick, de laquelle il eut pluſieurs enfans. L'aîné fut le Lord Vicomte Bodmin, qui mourut avant ſon pére, à ſon retour de ſon Ambaſſade de Danemarck; en ſorte qu'il eut pour ſucceſſeur ſon petit-fils *Charles* Bodville, Comte de Radnor, qui vivoit encore en 1701. Il étoit en ce tems-là Lord-Lieutenant & *Cuſtos Rotulorum* du Comté de Cornouaille. La Juriſdiction de la ville de Radnor s'étend à douze milles Anglois tout autour. Elle eſt gouvernée par un Baillif & vint-cinq Bourgeois, qui tiennent la Cour des Plaidoyers pour toutes ſortes d'actions. Elle eſt à 119 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

RADNORSHIRE, ou le Comté de Radnor, Comté de la partie méridionale du Païs de Galles, ainſi nommé de Radnor ſa ville capitale. C'eſt un des douze Comtez de la Principauté de Galles, qui eſt borné au nord par le Comté de Montgommery; à l'eſt par les Comtez de Shrop & de Héreford; au ſud & à l'oueſt par celui de Breknock. Il eſt traverſé par les riviéres de Clarwen & de Wie. Ce Comté a la figure d'un triangle à peu près équilatéral, & ſon circuit eſt d'environ quatre-vint dix milles. Il eſt diviſé en ſix Contrées qu'on appelle *Centeniers* ou *Centaines*, en Anglois *Hundred*: il y a cinquante-deux Paroiſſes, & quatre villes à marché, entre leſquelles eſt Preſlain, ville aſſez grande & bien bâtie, où l'on tient les Aſſiſes. Il étoit habité autrefois par les Silures, aujourd'hui il fait partie de l'Evêché de Héreford. L'air y eſt rude & froid, comme preſque par tout le païs de Galles, à cauſe des neiges qui ſont ſur les montagnes. Le terroir en pluſieurs endroits eſt mauvais, en d'autres il eſt aſſez fertile, comme dans les parties orientales & méridionales. Il n'y a que Radnor qui ait droit de députer au Parlement, outre le Chevalier du Comté.

RADOM, ville avec Châtellenie, dans le Palatinat de Sandomir en Pologne, à vint lieues de la ville de Sandomir vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RADON, ſecond frére de S. Ouen, paſſe pour le Fondateur du Monaſtére de Reuil ſur Marne.

* RADOUX (Louïs) Grand Thréſorier du Prince de Liége, fut très verſé dans toutes ſortes d'affaires. Il rendit de grands ſervices à l'Empire, à ſon Prince & à ſa patrie. On a de lui, *Jura omnia quæ ſacrum Romanum Imperium habet in Dominio de Fleron ſub Advocatia B. Virg. Regalis urbis conſtituta, cum argumentorum per adverſarios propoſitorum veriſſima ſolidiſſimaque reſolutione.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 637.

RADRACH. *Voyez* RADERACH.

RADULFE ou RAOUL, dit *Flaviacenſis*, parce qu'il étoit Moine de Saint-Germer de Flaix, dans le Diocéſe de Beauvais, a vécu, ſelon quelques-uns, dans le X ſiécle; mais plus ſûrement dans le XII, car il eſt conſtant qu'il mourut en 1157, ou peu aprés. Il écrivit vint Livres de Commentaires ſur le Lévitique, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. On lui attribue auſſi quelques autres Ouvrages. * Alberic, *in Chron.* Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Poſſevin. Sixte de Sienne. Eiſengrein. Le Mire, &c.

RADULFE *de Diceto*, Doyen de Londres, mourut vers l'an 1210, & écrivit, *de Synodis*; *De Temporibus mundi*; *De Regibus Anglorum, &c.* Sa Chronique depuis le commencement du Monde finit en 1198. Il a encore fait des Portraits Hiſtoriques, depuis l'an 1148, juſqu'à l'an 1200. Ses Ouvrages ſont parmi les Hiſtoriens d'Angleterre, imprimez à Londres en 1652. * M. Du Pin.

RADULFE *de Freſburno*, Carme, voyagea dans la Terre-Sainte, & mena des Religieux de ſon Ordre en Angleterre vers l'an 1240. Il écrivit divers Ouvrages.

RADULFE ou RAOUL, ſurnommé *de Rivo*, de Breda, Doyen de Tongres, dans le XIV ſiécle, ſe rendit célébre à Rome, & dans ſon païs, par la connoiſſance qu'il avoit de la Théologie, du Droit Canon, & des Langues. Il écrivit un Traité *de Canonum Obſervantia*, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Ses Ouvrages ſont, *de Pſalterio obſervando*; *Hiſtoria Epiſcoporum Leodienſium*; *Calendarium Eccleſiaſticum*; *Martyrologium*; *Catalogus Librorum Manuſcriptorum per Belgium.* Radulfe mourut en 1403. * *Conſultez* auſſi Poſſevin. Le Mire. Valéęe André, *Biblioth. Belgica*, p. 785.

RADULFE. *Voyez* ARDENT.

RADULFE. *Cherchez* RAOUL & RODOLPHE.

RADULPHE GLABER. *Voyez* GLABER.

RADZIEIOWSKI, (Jérôme) Seigneur de Krylow, Sous-Chancelier du Royaume de Pologne. Ce fut en 1650, qu'il parvint à cette dignité, à la ſollicitation de l'épouſe du Roi Jean-Caſimir, quoique la Nobleſſe & le Roi lui-même ne lui fuſſent pas fort favorables, à cauſe de ſon ambition démeſurée. Environ le même tems il ſe maria à *Eliſabeth*, fille d'Alexandre Schlutzka, Palatin de Novogorod, & veuve d'Adam Kaſanowski, prémier Maréchal de la Cour. Riche & jeune, elle n'avoit alors qu'environ 23 ans, & à cauſe de ſon humeur enjouée on ſoupçonnoit une intrigue ſecrette entre elle & le Roi. Radzieiowski en conçut une telle jalouſie, que non ſeulement il découvrit le myſtére à la Reine, mais même il publia pluſieurs choſes offenſantes pour le Roi, ſur-tout par rapport à la guerre contre les Tartares & les Coſaques en 1651. Son épouſe, ne pouvant ſouffrir cette humeur jalouſe & profitant un jour de ſon abſence de Varſovie, chaſſa de ſon Palais tous ſes domeſtiques, s'empara de ſes meilleurs joyaux & ſe retira dans un Couvent. Radzieiowski de retour, trouvant les affaires dans cet état, attaqua le Palais avec 500 hommes; mais ſon beau-frére le défendit ſi bien qu'il tua quelques-uns des aſſiégeans. Le Roi, qui pour-lors ſe trouva à Varſovie, fut fort irrité de ce procédé, & ayant fait intercepter des Lettres dans leſquelles Radzieiowski animoit les Coſaques à une nouvelle révolte & leur promettoit un ſecours Suédois, il le priva de la charge de Sous-Chancelier. Le 10 Janvier 1652, il fut déclaré infame & coupable de haute trahiſon, condamné à la mort & ſes biens confiſqués par la Diéte de Varſovie. On y condamna auſſi à la priſon ſon épouſe avec ſon frére. Dans ces entrefaites, il s'étoit retiré à Peterkow & avoit emporté avec lui le Sceau du Royaume. Il paſſa de là à Stockholm où il arriva au mois de Mai 1652, demanda la protection de la Reine Chriſtine, & publia hautement que ſa diſgrace ne provenoit que d'un commerce ſecret du Roi avec ſa femme. Il adreſſa une nouvelle Lettre de Stockholm au Général des Coſaques, pour les porter à une nouvelle guerre. Mais cette Lettre fut encore interceptée. La Reine Chriſtine envoya M. Roc, François de nation, à la Cour de Pologne, avec une interceſſion en faveur du Chancelier. Mais le Roi de Pologne n'en fut que plus irrité, & demanda que Radzieiowski fût chaſſé de la Suéde. La faveur, dans laquelle il fut d'abord auprès de la Reine Chriſtine, baiſſa un peu dans la ſuite; mais Charles-Guſtave étant monté ſur le thrône en 1654, après la réſignation de Chriſtine, Radzieiowski fut fort conſidéré, & le nouveau

Roi

Roi de Suéde ayant rompu avec la Pologne en 1655, il fut dans la premiére Armée qui marcha sous le commandement du Felt-Maréchal-Wittenberg, & en même tems un de ceux qui traitérent avec les Généraux Polonois, qui se trouvoient sur les frontiéres avec leurs troupes & les engagérent à prendre le parti de la Suéde. Là-dessus il commanda les troupes, conjointement avec les autres Généraux, & servit ainsi contre sa patrie. Le Roi de Suéde eut enfin quelque soupçon contre lui, le fit arrêter à Elbing le 14 Décembre 1656, lui reprocha ses diverses trahisons & le fit conduire en Suéde, d'où il ne sortit de prison qu'après la mort du Roi & la paix conclue en 1660. Il alla ensuite à Dantzic, & travailla à se réconcilier avec sa patrie. Il obtint de la Diéte de Varsovie en 1661, que pour un certain tems il pourroit venir en Pologne pour mettre ses affaires en ordre; mais à condition qu'ensuite il vuideroit le Royaume. Mais comme à la Diéte de 1662, plusieurs Seigneurs intercédérent pour lui, & que l'Armée des Mécontens confédérez pressoit son rétablissement, en menaçant qu'ils ne romproient pas leur Ligue avant qu'il fût remis en possession de ses biens héréditaires & de ceux qui dépendoient de la Couronne & de ses dignités, il vint lui-même en 1665 à la Diéte de Varsovie, d'où cependant il fut obligé de sortir du Sénat, parce que les protestations faites contre lui eurent la pluralité. A la fin on le chargea d'une Ambassade à la Porte Ottomanne, pour détourner la guerre dont les Polonois se croyoient menacez. Le 27 Mai 1665, il fit son entrée publique à Andrinople, & eut audience de l'Empereur Turc au camp de Tunotocko à 7 lieues d'Andrinople. Il mourut en 1667, avant que d'avoir obtenu une réponse positive de la part de la Porte. On a attribué sa mort, en partie à une fiévre causée par la trop grande quantité de melons qu'il mangea, & en partie à l'ignorance d'un Médecin Juif qui le traita. * *Diction. Allemand.*

RADZIEIOWSKI (Michel) Cardinal, Archevêque de Gnesne, & Primat du Royaume de Pologne, étoit fils de *Jérôme* Radzieiowski, Starolte de Lomzen, & depuis Vice-Chancelier du Royaume, & d'une fille du Comte de Tornow, qui mourut en accouchant de lui le troisiéme Décembre 1645. Il perdit aussi son pére à l'âge de neuf ans. La Reine Marie-Louïse de Gonzague prit soin de son éducation, le fit passer à Paris où il fit ses études au Collége d'Harcourt, & le fit voyager dans les païs étrangers à ses dépens. Le Maréchal Sobieski, à qui il avoit l'honneur d'appartenir, devenu Roi sous le nom de Jean III, le nomma à l'Evêché de Warmie en 1679, & lui donna la charge de Vice-Chancelier du Royaume. Il obtint ensuite pour lui un chapeau de Cardinal du Pape Innocent XI, en 1683. Ce Prince le nomma enfin Archevêque de Gnesne, & par-là le fit monter à la Primatie du Royaume. Après la mort de Jean III, le Cardinal-Primat convoqua les Etats de la République pour l'Election. Il y fit tout ce qu'il put pour empêcher la division des esprits. Malgré ses soins l'élection fut partagée entre le Prince de Conti, qui eut plus de voix, & l'Electeur de Saxe. Celui-ci se fit couronner sans la participation du Primat, qui préférant le repos de sa patrie à l'honneur de sa dignité méprisée, consentit enfin à reconnoître le Roi Auguste. Ce Monarque ayant manqué à bien des Conventions qu'il avoit signées lors de son couronnement, & ayant attaqué mal à propos le Roi de Suéde en Livonie, attira dans la Pologne ce jeune Conquérant, résolu de ne point poser les armes, qu'il n'eût dethrôné son ennemi. En vain le Cardinal-Primat voulut-il s'employer à moyenner la paix de sa patrie, il ne put en venir à bout. Les affaires s'aigrirent. La Cour de Rome parut mécontente du Primat, qui s'étoit accommodé en plusieurs choses aux volontez du Roi de Suéde, dans l'espérance de pouvoir conduire son esprit à des pensées de paix. On procéda à une seconde élection, qui tomba sur le Comte de Lecsinski, qui fut nommé le Roi STANISLAS. Le Cardinal Radzieiowski se retira à Dantzic, où il mourut le 13 Octobre 1705, en sa 60 année, dans la réputation d'un homme de tête, & d'une grande conduite. * *Mémoires du tems.*

* RADZIMIN, petite ville de Pologne, dans le Duché de Mazovie. Elle est à l'est nord-est de Varsovie, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

RADZIN. *Voyez* REDEN.

* RADZIN (Etienne ou Sdenko) fameux Rebelle de Moscovie, avoit un frére qui en 1665 marcha sous le Général Dolhorucki ou Dolgorucki, contre les Polonois, à la tête d'un Corps de troupes de son païs; mais ayant voulu se retirer après cela sans congé, le Général le fit pendre. Cela irrita tellement Radzin, qu'il attira dans son parti les Cosaques, avec lesquels il troubla le commerce des Moscovites le long du Wolga. Ensuite, il croisa sur la Mer Caspienne, & s'étant rendu maître de la ville de Jaick, il n'incommoda pas moins les Persans qu'il avoit fait auparavant les Moscovites. Ivan Sémanowitz Proforofsky, Gouverneur d'Astracan, le pressa de telle sorte qu'il l'obligea à faire son accommodement avec le Czar. Mais peu de tems après il recommença ses courses, se rendit maître de quelques places sur le Wolga, & s'empara même d'Astracan par le moyen d'une intelligence qu'il entretenoit avec les Strelitses. Il fit mourir le Gouverneur, & la plupart des Officiers & des Etrangers, & commit de grandes violences dans la ville. Il soumit aussi les villes de Zararof & de Samarof; mais à l'attaque de Sembiersky il fut blessé, & contraint par-là d'en lever le siége. Pour s'attirer l'affection du peuple, il fit répandre le bruit qu'il n'avoit point d'autre dessein que de le délivrer du joug des Bojares. Cet artifice lui réussit si bien, que cela fit soulever tout un grand païs aux environs du Wolga. Le nombre des Rebelles montoit bien à deux cens mille Païsans Russiens, sans compter les Tartares qui se joignirent à eux. Ils tuérent d'abord tous les Bojares & tous les Magistrats établis par le Czar, & quand ils trouvoient la moindre résistance, ils mettoient tout à feu & à sang. Cette dangereuse révolte qui s'étendoit jusqu'à douze milles de la ville de Moscou, fut dissipée en trois mois de tems, par deux Armées sous le commandement des Généraux Dolgorucki & Zarabatof. On fait monter jusqu'à près d'onze mille le nombre de ceux que l'on fit passer par la main du Bourreau. Radzin qui rodoit de côté & d'autre, fut enfin pris par Jacolof qui commandoit les Cosaques qui étoient demeurez fidéles au Czar, & mené le deuxiéme Juillet 1671 à Moscou, où après avoir souffert la question avec son frére Froïka, il fut roué vif & décapité. Sa tête, ses bras & ses jambes furent exposez en différens endroits, & le tronc fut donné aux chiens. Troïka demanda en grace qu'avant qu'on l'exécutât, on le fit parler à l'Empereur, auquel il avoit à révéler des choses de la derniére importance. Cela lui fut accordé & il obtint sa grace. On croit que ce fut pour avoir fait comprendre à ce Prince qu'il n'avoit été engagé dans cette révolte que malgré lui, & lui avoir découvert où étoient les thrésors de son frére. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Theatr. Europ. tome 10. in Appendice.*

RADZIWIL ou RADZIVIL, Maison illustre de Pologne, dont l'on ne rapporte la postérité que depuis NICOLAS qui suit.

I. NICOLAS Radziwil, I du nom, reçut le batême en 1386, avec Jagellon, Grand-Duc de Lithuanie, & ordonna qu'à l'avenir tous les aînez de sa Maison porteroient le nom de Nicolas, qui lui avoit été donné sur les fonts baptismaux. Son Prince étant parvenu à la Couronne de Pologne sous le nom de Ladislas IV, le créa Palatin de Wilna. Ce Seigneur vécut plus de cent ans, & eut pour fils unique NICOLAS II, qui suit.

II. NICOLAS Radziwil, II du nom, Palatin de Wilna; servit glorieusement la République de Pologne sous six Rois consécutifs, & mourut à l'âge de 99 ans, ayant eu entre autres enfans, 1. *Nicolas* Radziwil, III du nom, Palatin de Wilna, qui fut fait Prince de l'Empire par l'Empereur Maximilien I, & qui mourut comblé de gloire, âgé de plus de 70 ans; 2. GEORGE qui suit; & 3. *Jean* Radziwil, qui fut fait Sénateur du Royaume de Pologne par le Roi Sigismond I, puis Châtelain de Troki, & devint enfin Grand-Maréchal de Lithuanie.

III. GEORGE Radziwil, Palatin de Kiovie, Maréchal de la Cour, Châtelain de Wilna, & Grand-Général de Lithuanie, mourut en 1565, ayant eu pour enfans 1. NICOLAS IV, qui suit; & 2. *Barbe* Radziwil, mariée 1°. à *N*... Palatin de Lithuanie: 2°. à *Sigismond*, II du nom, dit *Auguste*, Roi de Pologne, morte le 12 Mai 1551.

IV. NICOLAS Radziwil, IV du nom, Palatin de Wilna, Grand-Maréchal, Grand-Chancelier de Lithuanie, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*, mourut en 1567. Il avoit épousé *Elizabeth* Sidlowieski, dont il eut 1. NICOLAS V, qui suit; 2. *George*, Evêque de Wilna, puis de Cracovie, qui fut nommé Cardinal par le Pape Gregoire XIII, le 13 Décembre 1583, & qui mourut en Janvier 1600, âgé de 44 ans; 3. *Albert*, Duc d'Olica & Grand-Maréchal de Lithuanie, qui épousa en 1586, *N*... fille de *Godard* Ketler de Nesselrod, Duc de Courlande, & de *Susanne* de Meckelbourg; & 4. *Stanislas* Radziwil, Gouverneur de Samogitie.

V. NICOLAS Radziwil, V du nom, Palatin de Novogrod, fut pére de *George*, mort Castelan de Troki en 1614, sans laisser de postérité.

CHRISTOPHLE de Radziwil, I du nom, qui étoit d'une autre branche, fut Palatin de Wilna; fit profession de la Religion Protestante, & eut pour enfans 1. JANUSSIUS, qui suit; & 2. CHRISTOPHLE II, qui continua *la postérité rapportee après celle de son frére aîné.*

JANUSSIUS de Radziwil, I du nom, Duc de Bierze & Castelan de Wilna, mourut en 1621, âgé de 42 ans. Il avoit épousé en 1613, *Elisabet-Sophie*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, & d'*Elisabeth* d'Anhalt sa troisiéme femme, dont il eut BOGISLAS qui suit.

BOGISLAS, Prince de Radziwil, Gouverneur de la Prusse Ducale, eut pour fille *Louise-Charlotte*, Princesse de Radziwil, mariée 1°. à l'âge de quatorze ans le septiéme Janvier 1681, à *Louis* de Brandebourg, second fils de Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, duquel étant restée veuve sans enfans en 1687, on parla de la remarier à Jacques Prince Sobieski, fils aîné de Jean III, Roi de Pologne; & le Duché qu'elle possédoit en Lithuanie, contenant plus de quarante lieues de païs sur la frontiére de Livonie, avec deux places fortes, auroit bien accommodé ce Prince: mais elle épousa en 1688, *Charles-Philippe* de Baviére, quatriéme fils de Philippe-Guillaume, Electeur Palatin, ayant embrassé auparavant la Religion Catholique, & mourut l'an 1695.

CHRISTOPHLE de Radziwil, II du nom, second fils de CHRISTOPHLE I, fut Palatin de Wilna, Grand-Maréchal de Lithuanie, & mourut le 19 Septembre 1640, âgé de 53 ans, laissant pour fils unique *Janussius* Radziwil, II du nom, Grand-Chambellan de Lithuanie.

RADZIWIL (Nicolas) IV du nom, Palatin de Wilna, Grand-Maréchal & Chancelier de Lithuanie, eut beaucoup de part à l'amitié de Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, qui le fit Capitaine de ses Gardes. Il commanda trois fois ses Armées dans la Livonie, qu'il soumit à la Pologne, après avoir remporté une victoire signalée sur les Allemands. Il mena au Roi l'Archevêque de Riga & le Grand-Maître des Chevaliers de Livonie, & remit à sa Majesté en plein Sénat le Sceau de cet Ordre, & la Croix que ce Grand-Maître avoit au cou quand

il fut pris. Etant Ambassadeur extraordinaire à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, & de Ferdinand, Roi des Romains, il présenta au batême l'Archiduc Ernest, troisiéme fils de Maximilien, II du nom. Dans la suite ce grand homme embrassa ouvertement la Religion Protestante à la persuasion de sa femme, & malgré les remontrances de Lippoman, Nonce Apostolique, lequel lui ayant fait des reproches de son changement, il lui répondit avec hauteur, qu'il étoit lui-même Hérétique, accusant les autres d'Hérésie. Il fit prêcher des Ministres dans Wilna, en dépit du Clergé, & fit mettre par eux la Bible en Langue Polonoise. L'impression s'en fit en 1563, aux dépens de ce Palatin. A son exemple, un de ses cousins embrassa la Réformation. Enfin il mourut en 1567, & fut porté au tombeau sur les épaules de ses quatre fils, rapportez ci-dessus, qui selon M. de Thou, *l.* 38, abjurérent dans la suite la Religion de leurs pére & mére. * Simon Starovolski, *in Sarmatiæ bellatoribus.* Bayle, *Dict. Crit.* &c.

R A E.

* RAEDER, REDER ou RODER, nom d'une ancienne famille noble de Silésie, qui s'est par succession de tems étendue dans la Bohéme. En 1267, un Seigneur de cette famille commanda en Chef un Corps de troupes qu'il mena dans la Prusse au secours des Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Elle fut honorée de la dignité de Comte dans la personne de Frédéric, qui mourut en 1564, laissant entre autres enfans Melchior, *qui aura un Article séparé.*

* RAEDER (Melchior, Baron de) fils de Frédéric dont on vient de parler, naquit à Breslaw en 1555. Il donna les premiéres preuves de sa valeur dans les Païs-Bas, & dans la suite en Pologne contre les Moscovites, & en Hongrie contre les Turcs. En 1593, avec 4500 Impériaux, il battit près de Sissek en Croatie une Armée de vint mille Turcs: ce qui empêcha les Turcs de se rendre maitres de cette ville. En 1598, après la mort du Général Adolphe de Schwartsemberg qui faisoit le siége du Fort de Pappa, il fut mis en sa place & conduisit ce siége à une heureuse fin. Dans la même année, avec une garnison de deux mille hommes, il défendit avec tant de bravoure la ville de Peterwaradin, contre une Armée de cent quarante mille Turcs, qu'il rendit vains tous leurs efforts. Après cela, il fut fait Général & Membre du Conseil Privé de l'Empereur. Il étoit Seigneur de Friedlandt, de Reichenberg & de Seidenberg en Silésie. Il mourut en 1600, à Deutschbrodt en Bohéme. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schles. Chron.* De Thou, *Histoire.* Spener, *Hist. Insign. p.* 515. Bucholtz, *Chron.* Ortelius Redivivus.

RAETZENMARKT. *Voyez* RATZENMARKT.

RÆVARDUS. *Voyez* REVARD.

R A G.

RAGABA, château assis au delà du Jourdain dans la Tribu de Manassé. Alexandre, Roi des Juifs, mourut lorsqu'il assiégeoit cette place. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 23.

* RAGATZ ou RAGAZ, gros bourg de Suisse dans le Comté de Sargans, est situé sur la Taminne, dans le voisinage du Rhin. Il est au sud-sud-est de la ville de Sargans, dont il est éloigné de cinq quarts de lieue.

RAGBIL, ville du Royaume de Ganath, dans le païs des Négres, située sur les bords d'un Lac, que les gens du païs appellent *Barb Alholou, Mer Douce*, à cause que ses eaux ne sont pas salées, comme celles des autres Lacs de ce païs, qui sont ou salées, ou au moins saumaches. Cette ville a à son midi une montagne fort haute, qui rend son habitation plus agréable & plus commode; & l'on compte onze journées de caravane de là jusqu'à la ville de Ganarath, en tirant vers l'occident. * Edrissi, *dans la seconde partie de son premier Climat.*

RAGES, ville de Médie dans l'Atropaténe, que Strabon nomme *Rageia*, & Ptolomée *Europe.* Elle fut bâtie, ou plutôt fort augmentée par Séleucus Nicator, à une journée des Portes Caspiennes sur les confins de l'Hircanie. Castaldus, & d'autres disent qu'on la nomme aujourd'hui *Cassan*, d'autres disent que c'est *Rast.* Elle est éloignée de cent mille pas d'Arsacie, en tirant vers le nord, & de cent cinquante d'Ecbatane vers l'orient. Il est parlé de cette ville dans le Livre de *Tobie, ch.* 1. *v.* 16. * Baudrand. Arrien, *de Exped. Alexandri, l.* 2.

RAGGI (Jean-Baptiste) Gentilhomme Génois, étoit fils de *Marc-Antoine*, qui avoit très bien servi la République, & qui mourut l'an 1625, en accompagnant le Cardinal François Barberin en Espagne. Le fils se distingua à la guerre, & exerça les principales charges de la République de Gênes, où il mourut de peste en 1657, s'étant exposé trop généreusement pour faire observer le bon ordre, pendant cette cruelle maladie. Sa famille a produit divers grands hommes. THOMAS Raggi rendit de grands services à Philippe II, Roi d'Espagne. OCTAVIEN Raggi, fils de *Jacques*, & de *Jéronyme Nigri*, se fit considérer à la Cour de Rome, où il fut Protonotaire Apostolique en 1616, puis Clerc de Chambre en 1622. Dans la suite il parvint aux principaux emplois de la Cour du Pape Urbain VIII, qui le fit Cardinal le 16 Décembre 1641, & Evêque d'Aléria en Corse. Raggi alla visiter son Evêché, & mourut à Rome le 31 Décembre 1643. Il étoit frére de THOMAS Raggi, dit *le Marquis Raggi*, qui fut Commissaire des Galéres du Pape, & qui exerça d'autres emplois importans; & de *François* Raggi, Capucin, Auteur du Livre intitulé, *Doliorum Centuria de regimine Regularium.* Cet Ouvrage, qui avoit été imprimé l'an 1649 à Lyon, sous le nom de Giraguis, qui est l'anagramme de Raggius, le fut depuis à Génes avec le nom de l'Auteur, qui y mourut de peste en 1657. Wading parle très avantageusement de lui. Le Marquis Thomas Raggi épousa *Hortense* Spinola, dont il eut *Ferdinand* Raggi, Homme de Lettres. LAURENT Raggi, Cardinal, Evêque de Catane en Sicile, a été Thrésorier-Général de la sainte Eglise, & Intendant-Général des Galéres de l'Etat Ecclésiastique. Le Pape Innocent X le fit Cardinal en 1647. Il mourut en Janvier 1687, âgé de 75 ans. * Galéazzo Gualdo Priorati, *Scena d'Huom. Illust. d'Ital.* Soprani & Giustiniani, *Scritt. della Liguria.*

RAGGIVOLO, bourg de la Lombardie: il est dans le Mantouan, entre Mantoue & Reggio, à quinze lieues de l'une & de l'autre. On conjecture que les Régiates, peuples de la Gaule Cisalpine, en étoient les Habitans, & que son nom en est une marque. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RAGHLES ou REGLIS, petite Isle d'Irlande dans le Lac qui porte le nom de Dirg, Dirgh ou Derg. Ce Lac est dans l'Irlande septentrionale, au Comté de Dungall ou Tyrconnel, vers les confins du Comté de Fermanagh, & s'appelloit autrefois Liffer. Au milieu de ce Lac est l'Isle de Raghles, fort célébre avant la Réformation, parce qu'on la regardoit comme le fauxbourg du Purgatoire. Les Irlandois la nomment Ellan-u-Frugadory, c'est à dire l'Isle du Purgatoire. Les Moines y avoient bâti une cellule auprès d'une profonde caverne, & avoient fait accroire au monde, que quiconque avoit le courage d'y entrer, alloit en Purgatoire, où il voyoit & entendoit des choses extraordinaires. Pour soutenir ce que l'on avançoit, on disoit que le bon S. Patrice, prêchant dans cette Isle à des Irlandois obstinez & incrédules, obtint de Dieu par ses priéres, que la terre s'ouvrit en cet endroit jusqu'au Purgatoire, afin que ses Auditeurs fussent convaincus par leurs propres yeux de la vérité de sa prédication au sujet de l'immortalité de l'ame, & des peines des méchans après cette vie. Mais il est certain que dans le tems de S. Patrice, on ne savoit ce que c'étoit, & qu'on n'en a ouï parler que plusieurs siécles après sa mort. L'imposture n'a été découverte que dans le siécle dernier, vers la fin du régne de Jacques I. Deux Seigneurs, savoir, Richard Boyle Comte de Corke, & Adam Loftus Chancelier d'Irlande, poussez de la légitime curiosité de découvrir le vrai de cette affaire, envoyérent faire d'exactes perquisitions sur les lieux par des personnes de probité. L'on trouva que cette caverne que l'on faisoit passer pour le chemin du Purgatoire, n'étoit autre chose qu'une petite cellule creusée dans le roc, où il n'entroit de jour que par la porte, qui étoit si basse qu'un homme de grande taille pouvoit à peine s'y tenir debout, & si étroite qu'elle ne contenoit que six ou sept personnes à la fois. Quand il venoit quelcun dans l'Isle pour faire le voyage du Purgatoire, un petit nombre de Moines qui demeuroient proche de la caverne, le faisoient jeûner & veiller extraordinairement, & ne l'entretenoient cependant que des merveilleuses visions qu'il auroit. Toutes ces idées affreuses de diables, de flammes, de feu, de damnez, s'imprimoient fortement dans la cervelle affoiblie & démontée par les jeûnes & les insomnies. Le pauvre Voyageur croyoit avoir vu tout ce qu'on lui avoit dit; peut-être s'en trouvoit-il qui mentoient pour ne pas laisser paroitre qu'ils avoient été dupez, & pour aider à en duper d'autres. Les Seigneurs qu'on a nommez ayant découvert ces honteuses impostures qui deshonoroient la Religion, obligérent les Moines à se retirer de là, & pour empêcher à l'avenir leurs fourberies, ils firent démolir leurs habitations & rompre la caverne, qui a toujours été découverte & exposée aux yeux depuis ce tems-là. * Beeverell, *Délices d'Irlande, p.* 1472 *& suiv.*

RAGIMBERT, Roi d'Italie, s'empara de ce Royaume, après qu'il eut défait Asprand & Rothaire. Pendant son régne, il eut plusieurs guerres; & Gilulfe, Duc de Bénevent, qui avoit succédé à Grimoald, entra dans la Campagne de Rome, avec une puissante Armée, où il fit de grands désordres, & vint jusques à Horta, sans que personne s'y opposât. Le Pape Jean alla au devant de lui avec plusieurs Prêtres, & lui fit de grands présens pour l'obliger de s'en retourner & de rendre ceux qu'il avoit fait prisonniers. * Caroli Sigonii *Fasti Consulares.*

RAGIMBERT, troisiéme Abbé de Saint-Valery, vivoit en 660, & écrivit la Vie de Saint-Valery, selon Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.*

RAGIMBERT, Duc de Turin, usurpa la Couronne des Lombards sur Luitbert, qui n'étoit qu'un enfant, en 701; & trois mois après fut dépossédé par Aripert. * Paul Diacre, *Hist. Long.*

RAGI-MOHOL, ville considérable du Royaume de Bengale, est située sur le Gange, dans l'endroit où cette riviére se sépare en deux bras pour se perdre ensuite dans la mer. Ragi-Mohol a plusieurs bâtimens remarquables, des Temples pour les Mores, des Pagodes pour les Idolâtres, un grand Marché, & un Palais magnifique, avec de beaux jardins. C'est dans cette ville qu'on rafine tout l'argent, & qu'on frappe les paisses ou roupies de Bengale. Elle avoit autrefois un château dont on voit les ruïnes au bout de la ville, aussi bien que de plusieurs maisons, qui montrent que cette place a eu autrefois plus d'étendue. * Nicolas de Graaf. Ceux qui y viennent par terre trouvent pendant une lieue ou deux les chemins pavez de brique jusques à la ville. Elle a été fort longtems le lieu où les Gouverneurs de Bengale faisoient leur résidence ordinaire, parce que le païs est très propre pour la chasse, & que d'ailleurs le négoce y étoit grand; mais la riviére ayant pris

un

un autre cours & ne paſſant plus qu'à une grande demi-lieue de la ville, ce changement a obligé le Gouverneur & les Marchands, qui y demeuroient, à ſe tranſporter à Daca, ce qui tient en bride le Roi d'Aracan & pluſieurs Bandits Portugais, qui ſe ſont retirez aux embouchures du Gange, d'où ils faiſoient de fréquentes courſes dans tout le païs. * Tavernier, *Voyage des Indes*, *l.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* RAGLAND, beau château du Comté de Monmouth dans la Principauté de Galles en Angleterre. Il eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Montmouth, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

RAGLINS ou RATIN, Iſle d'Irlande. Elle n'eſt ſéparée de la côte ſeptentrionale du Comté d'Antrim, que par un petit Détroit. Il n'y a qu'un château & quelques villages. **Maty, *Dict. Géogr.*

* RAGNEMODE, Evêque de Paris, fut Elève de S. Germain, Evêque de la même ville, & ſuccéda à ſon Maitre à la fin de Mai 576. Quelque tems après, il ſe trouva dans la ville de Tours, lorſque le Prince Merouée ſe réfugia dans l'Egliſe de S. Martin, pendant que l'Evêque Grégoire y faiſoit le ſervice; & il conſeilla à ce Prélat, pour prévenir tout malheur, d'accorder les Eulogies à ce Prince. Il étoit aſſez bien dans l'eſprit du Roi Chilpéric, puiſqu'en 584, il fut Parrain de Thierry fils de ce Monarque. En 590, un Impoſteur habillé à peu près comme un Moine d'Egypte, étant venu de Tours à Paris, & ayant troublé la proceſſion où l'Evêque aſſiſtoit, ce Prélat le fit empriſonner ſur le champ; mais quelque tems après il lui pardonna, à la ſollicitation de Grégoire de Tours. Ragnemode mourut en 591. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAGNIT. *Voyez* RANGNIT.

RAGOTZKI ou RAGOTZI (Sigiſmond) fut élu Prince de Tranſſylvanie en 1606, après la mort de Boskai. Comme il aimoit mieux le repos que les honneurs, il refuſa cette offre, & ne l'accepta qu'avec autant de violence, qu'il en eût ſenti, s'il eût été contraint de ſe ſoumettre à une honorable ſervitude. Il fut paiſible poſſeſſeur de cette Principauté, & également aimé de Matthias Roi de Hongrie, & d'Achmet Empereur des Turcs; cependant cette diſtinction ne le toucha point, & il céda ſon droit à Gabriel Bathori en 1608, & mourut en 1613, laiſſant pour fils GEORGE qui ſuit.

GEORGE Ragotzki fut élu Prince de Tranſſylvanie en 1631, ſecondé de la Maiſon d'Autriche, & fait Prince de l'Empire, & mourut le 14 Octobre 1648. Il épouſa 1°. *N...* fille d'*Etienne* Bethlem, qui étoit frére de *Gabor* Bethlem, Prince de Tranſſylvanie: 2°. *Suſanne* Lorantzi. Du premier mariage vint 1. GEORGE qui ſuit: du ſecond ſortit 2. *Sigiſmond*, Duc de Mongatz, mort en 1652, ſans enfans d'*Henriette* de Bavière, fille de *Frédéric*, V du nom, Comte Palatin du Rhin, qu'il avoit épouſée le 14 Avril 1651, morte le 18 Septembre de la même année.

GEORGE Ragotzki, Prince de Tranſſylvanie, ſuccéda à ſon père, fut fort maltraité des Turcs, & ayant reçu quatre bleſſures mortelles dans une rencontre qu'il eut contre eux le 27 Mai 1660, à Pianſamberg, près de Hermanſtadt, ſavoir un coup de piſtolet au travers du corps, & trois coups d'épée & de ſabre à la tête, après avoir tué dix ſept de ſes ennemis, il mourut à Varadin le ſixiéme Juin de la même année. Il épouſa *N...* héritiére de la Maiſon de Batori, dont il eut FREDERIC qui ſuit.

FREDERIC, Prince Ragotzki, vécut en particulier après la mort de ſon pére, & mourut en 1681. Il épouſa *Hélène* d'Eſdrin, fille de *Pierre*, Comte de Serin. *Voyez* SERIN. Elle prit une ſeconde alliance avec *Emeric*, Comte de Tékéli, Chef des Mécontens de Hongrie: *Voyez* TEKELI, & mourut le dixiéme Février 1703, ayant eu de ſon premier mariage 1. FRANÇOIS-LEOPOLD, qui ſuit; & 2. *Julienne-Barbe*, Princeſſe de Ragotzki, ſeconde femme de *Ferdinand-Gobert*, Comte d'Aſpremont-Reckheim, qui l'épouſa en 1691, morte le 24 Mai 1717, âgée de 44 ans.

FRANÇOIS-LEOPOLD, Prince Ragotzki donna lieu de craindre qu'il ne ſuivit les traces de ſon beau-pére pour rentrer dans les prétentions de ſes ayeux, & fut mis en priſon à Neuſtadt en Avril 1701, accuſé d'avoir voulu ſoulever la Hongrie contre l'Empereur. Ayant fait vendre ſes chevaux, ſa vaiſſelle d'argent & ſes hardes, & regalé ſes Gardes & leurs Officiers, il les enyvra, & ſe ſauva déguiſé en dragon le ſeptiéme Novembre de la même année à deux heures après midi. Il laiſſa dans ſa chambre trois Lettres pour l'Empereur, pour l'Impératrice & pour le Roi des Romains: celle de l'Empereur contenoit des proteſtations de ſon innocence, & qu'il ſeroit toujours prêt à revenir pour ſe juſtifier, pourvu qu'on lui voulût accorder un ſauf-conduit, ou lui donner des Juges non ſuſpects pour le juger ſuivant les Loix & les Coutumes de Hongrie. Auſſi-tôt que l'on ſe fut apperçu de ſon évaſion, on ferma les portes de la ville, & on fit pluſieurs détachemens de dragons pour tâcher de l'arrêter; mais inutilement, car l'on apprit qu'étant ſorti de la ville, il étoit allé dans le fauxbourg, où on lui tenoit trois chevaux prêts, ſur leſquels il avoit pris la route de Raab & du Danube, d'où il gagna la Pologne, & alla joindre le Comte Berezini, l'un des Mécontens de Hongrie. Le 29 du même mois de Novembre, on afficha dans la ville de Vienne des placards, par leſquels ce Prince étoit proſcrit, avec promeſſe de dix mille florins à ceux qui le livreroient vivant entre les mains des Officiers de l'Empereur, & de ſix mille à ceux qui apporteroient ſa tête. La Princeſſe ſa femme qui avoit la ville de Vienne pour priſon, fut, auſſi-tôt que l'on eut appris ſon évaſion, renfermée dans le Monaſtère des Religieuſes de *Porta-Cœli*, d'où elle fut reléguée depuis au Monaſtére des Religieuſes de Tuln, d'où elle ne ſortit qu'en 1705. Ayant été arrêtée en Bohême en 1707, elle ſe ſauva en Saxe, puis à Dantzic; l'on arrêta auſſi les deux jeunes Princes ſes fils, qui furent mis à la garde du Maitre-d'Hôtel de l'Evêque de Raab, & l'on empriſonna tous leurs Domeſtiques. Un Religieux qui avoit reçu de ſes Lettres, fut condamné à une priſon perpétuelle, & l'on empriſonna le Maitre de la Poſte de Raab, qui avoit fourni des chevaux à ce Prince ſans le connoitre, parce qu'il étoit déguiſé. Dans la ſuite on apprit que le Sieur Léheman, Capitaine de Dragons du Régiment de Caſtelli, qu'il avoit gagné en lui donnant 500 ducats d'or, lui avoit fourni un habit de dragon. Ce Capitaine vouloit auſſi prendre la fuite; mais ayant été ſoupçonné, il fut arrêté, & avoua tout. Il fut condamné à avoir le poing coupé, la tête tranchée, & ſon corps écartelé & expoſé ſur quatre poteaux ſur les grands chemins. Sur la promeſſe qu'il fit de découvrir des choſes importantes, ſon exécution fut différée juſqu'au 24 Décembre ſuivant, après avoir embraſſé la Religion Catholique. Son Lieutenant qui n'étoit coupable que de négligence, eut ſon épée rompue par la main de l'Exécuteur, & fut condamné à garder priſon à Javarin pendant ſix ans, puis banni à perpétuité des Etats de l'Empire. Ce Prince ſe trouvant Chef des Mécontens de Hongrie, fut condamné en Avril 1703, par le Conſeil de l'Empereur à avoir la tête tranchée, fut degradé de ſes titres & honneurs, & privé de tous ſes biens. Deux mois après il prit le Fort de Kallo, & paſſa au fil de l'épée les Impériaux, qui n'avoient point fait de quartier aux Hongrois. Ayant fait la guerre avec ſuccès, les Etats de Hongrie le déclarérent Protecteur du Royaume; en attendant l'élection d'un nouveau Roi, le Thrône ayant été déclaré vacant, & le proclamérent Prince de Tranſſylvanie en Août 1704; mais le Comte de Rabutin, qui commandoit en ces quartiers, fit trancher la tête au Chancelier de cette Principauté, ſous prétexte qu'il avoit travaillé à l'élection du Prince Ragotzki, qui fut derechef proclamé Prince de Tranſſylvanie le 28 Mars 1707. Les affaires ayant depuis changé de face, & la Hongrie ayant fait ſon Traité avec l'Empereur, ce Prince vint en France ſous le nom de Comte de Saaros, & eut l'honneur de ſaluer le Roi le 13 Février 1713. Il ſe retira aux Camaldules près de Grosbois, où il vivoit dans la retraite, & menoit une vie exemplaire; mais s'étant embarqué ſecrettement à Marſeille le 14 Septembre 1717, il alla mouiller le même jour aux Iſles d'Hières, où le Capichi Bacha, Ambaſſadeur du Grand-Seigneur, l'attendoit, & mit à la voile le lendemain pour Gallipoli, où il arriva le dixiéme d'Octobre. Il y fut traité en Prince Souverain par ordre de ſa Hauteſſe, & fit ſon entrée à Andrinople le 28 du même mois. Il épouſa le 25 Septembre 1694, *Charlotte-Amélie* de Heſſe Rheinfels, fille de *Charles*, Landgrave de Heſſe Rheinfels Wanfried, & d'*Alexandrine-Julienne*, Comteſſe de Leiningen, morte à Paris le 18 Février 1722, laiſſant deux fils. * *Hiſtoire des Troubles de Hongrie. Mémoires du tems.*

* RAGUALD ou RAVALD (Nicolas) fut premiérement Evêque de Vexſide, puis Archevêque d'Upſal. En 1439, le Roi de Suède l'envoya au Concile de Bâle, où il aida à terminer le différent que le Roi de France avoit avec le Duc de Bourgogne, & où il travailla à rendre l'Evêque d'Upſal indépendant de l'Archevêque de Lunden. Il fit auſſi tous ſes efforts pour faire avoir à ſon Maitre le rang au-deſſus des Têtes couronnées de l'Europe, mais ce fut ſans ſuccès. En 1442, il publia *Codex Legum Provincialium*, & *Hiſtoria Joannis Magni.* Il mourut le 17 Février 1448. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Scheffert *Suecia literata.* Meſſenii *Chron. Ep. Suec. c.* 4. *p.* 28.

RAGUEAU (François) fut d'abord Lieutenant au Siége de Meung en Berry, puis Profeſſeur en Droit à Bourges, en 1584. Il a fait un Commentaire fort étendu ſur les Coutumes de Berry, un Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux, qu'il acheva en 1583, & qui contient l'explication de preſque tous les mots difficiles des Coutumes de France. M. Euſébe de Lauriére, Avocat au Parlement, l'ayant augmenté conſidérablement, le fit réimprimer l'an 1704, à Paris, en deux vol. *in quarto.* Il y a encore des augmentations en grand nombre, qui n'ont pas été inſérées dans cette édition. Ragueau a fait encore les Loix Politiques, & eſt mort en 1605. * Denys Simon, *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit.*

RAGUEL, beau-pére de Moïſe. *Cherchez* JETRO. Il eſt différent de RAGUEL, pére de *Sara*, femme du jeune *Tobie.*

RAGUEL de Cordoue, a écrit la Vie de ſaint Pélage, Martyr en 925. car il y a apparence qu'il vivoit alors. Ambroiſe Moralès a publié cet Ouvrage, qu'on a depuis mis ailleurs dans le Recueil des Ecrivains d'Eſpagne, *Script. Hiſpan. tome* 4.

RAGUENEAU, Ecrivain juré à Paris, s'eſt fait connoitre dans le XVII ſiécle, par un Traité qu'il a compoſé des Inſcriptions en faux, & des Reconnoiſſances d'écritures & de ſignatures. Il découvroit auſſi dans cet Ouvrage le moyen d'effacer l'écriture, & de faire revivre celles qui ont été effacées par le tems, & les artifices dont les Fauſſaires ſe ſervent pour contrefaire les écritures; mais comme il ſe voulut ſervir lui-même de ce ſecret, il fut arrêté priſonnier en 1682, & condamné à une priſon perpétuelle. On a défendu le débit de ce Livre, comme pernicieux pour ceux qui en voudroient faire un mauvais uſage. * *Journal des Savans, du* 25 *Août* 1666.

RAGUENEL ou GUILLAUME de MONTFORT, Cardinal, Evêque de Saint-Malo, né à Dinan en Bretagne, étoit fils de RAOUL Raguenel, Seigneur de la Roche-Bernard, &

te d'*Elisabeth* de Loheac. Il fut Protonotaire Apostolique, selon la coutume de son tems, & Evêque de Saint-Malo en 1423. L'année suivante il se mit à la tête des troupes de Bretagne; & marchant contre les Anglois, il les obligea de se retirer de devant le Mont-Saint-Michel, qu'ils avoient assiégé. Depuis on lui procura un chapeau de Cardinal, que le Pape Eugene IV lui donna le huitiéme de Novembre 1430. Ce Prélat passa lui-même à Rome; & allant secrettement au Concile de Bâle, contre la volonté du Pape, il mourut subitement à Sienne le 27 Septembre 1432. * D'Argentré, *Hist. de Bret. l.* 10. Frizon, *Gall. Purp.* Sainte Marthe, &c.

* RAGUENET (François) de Rouen embrassa, l'état Ecclésiastique, mais il suivit le penchant qu'il avoit pour l'Histoire & les Belles-Lettres. Le Discours qu'il fit en 1687, pour le Prix de l'Académie Françoise, concourut avec celui de M. de Fontenelle qui le remporta. Celui de M. Raguenet est imprimé dans le Recueil de l'Académie. En 1689, il eut le Prix & son Discours fut imprimé. Quelques années après, il entreprit de donner les *Monumens de Rome* ou *Description des plus beaux ouvrages de Peinture, de Sculpture & d'Architecture de Rome, avec des Observations.* Ce petit volume valut à l'Auteur des Lettres de Citoyen Romain. En 1702, il publia le *Paralléle de la Musique Italienne & de la Musique Françoise.* Le Journal des Savans prit parti contre l'Abbé Raguenet, qui repliqua par un Ecrit intitulé, Défense du Paralléle. Longtems avant ce démêlé litteraire, M. Raguenet avoit donné en 1672, l'Histoire d'Olivier Cromwel, avec quelques piéces pour servir de preuves. On a aussi de lui l'*Histoire de l'Ancien Testament.* Il a encore composé l'*Histoire du Vicomte de Turenne*, mais elle n'a pas jusques à présent été imprimée. On lui attribue les Voyages (imaginaires) de Jacques Sadeur dans les Terres Australes. Plusieurs lui ont aussi attribué l'*Histoire des Conclaves depuis Clément V, jusqu'à présent*, imprimée à Cologne en 1694; mais elle est du Baron de Huissen Conseiller de Guerre de sa Majesté Czarienne. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RAGUN, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Principauté d'Anhalt, sur la rive gauche de la Multe. Elle est au sud de Deslaw, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

RAGUSA, *Hybla Minor*, *Heræa*, un ancien bourg de Sicile, dans la Vallée de Noto, près de la riviére de Maulo, à cinq lieues de son embouchure dans la Mer d'Afrique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RAGUSAN (Le) République dans la Dalmatie. Il peut avoir 22 lieues le long de la côte du Golfe de Venise, & huit dans sa plus grande largeur. Les Isles de Meleda & de Curzola dépendent de cette République qui est sous la protection de l'Empereur des Turcs, & ses lieux principaux sont Raguse capitale, & Stagno. * Maty, *Dict. Géogr.*

RAGUSE, en Latin *Epidaurus*, ville & République de Dalmatie, est située sur le Golfe de Venise, avec Archevêché, qui a pour Evêchez suffragans, Stagno, Merea & Trebigno unis, Narenta, la Brazza, Risano, & Curzola. Quelques Auteurs croyent que c'est l'Epidaure des Anciens; mais d'autres veulent que les ruïnes de cette ville soient d'un autre côté, au lieu appellé *Ragusi Vecchio.* Raguse, que les Turcs nomment *Dobronicha*, est assez bien bâtie. Sa situation est serrée d'un rocher très haut d'un côté, & très escarpé de l'autre. Elle s'avance le long d'une petite langue de terre, où elle est mouillée de la mer. Il y a près de la ville le Fort de Saint-Laurent, & un beau port. Cette ville, qui est des plus marchandes, & des mieux peuplées de la Dalmatie, est soumise à un Gouvernement presque semblable à celui de la République de Venise. La crainte de perdre sa liberté y est si grande, qu'on y change de Duc ou Recteur tous les mois, & que l'on renferme les Commandans dans leurs postes l'espace de six semaines. Pour la même raison les Gentilshommes n'y sauroient porter l'épée, ni coucher hors de chez eux, sans en donner avis au Sénat: & pendant la nuit les Etrangers, & surtout les Turcs, sont renfermez à la clef chez eux. Outre cela les portes de la ville ne s'ouvrent jamais qu'à trois ou quatre heures de jour en Eté, & à plus d'une heure & demie en Hiver. Les Ragusois payent un léger tribut aux Turcs, qui ont accordé de grands priviléges aux Chrétiens de plusieurs lieux, qui se sont mis sous la protection de cette République. Stagno a deux ou trois bourgs dans le canal, qui est très agréable & très fertile, & quelques Isles qui n'ont rien de fort remarquable; mais à un quart de lieue de la ville est un port nommé de Sainte-Croix, aussi grand que sûr, & dont les bords sont délicieux. Raguse est très sujette aux tremblemens de terre, & en a souffert de très fâcheux vers l'an 1634, & en 1667. Le Sénat de Raguse est composé de soixante Sénateurs, dont il y en doit avoir du moins quarante lorsqu'ils sont assemblez pour juger. La Justice Civile se rend en premiére instance par six du Sénat, dont il y a appel au Collége de Trente, qui ne sont pas Sénateurs. Si les Sentences sont pour des sommes qui aillent au delà de cinq cens écus, les appellations sont portées au Sénat. Les Actes judiciaires s'y font en Latin; mais on y plaide en Italien, ou en Langue du païs. Les affaires criminelles sont jugées par un Officier, des Sentences duquel il y a appel à une Jurisdiction, composée de six Sénateurs; & si la Sentence y est confirmée, c'est une affaire terminée; si elle y est infirmée, le Sénat en prend connoissance & la juge. Quant aux affaires politiques de moindre importance, le Recteur les décide, avec six du Sénat, & ces six Sénateurs exercent un an cette charge. La ville de Raguse a choisi saint Blaise, Evêque de Sébaste en Arménie, pour le premier Patron de son Eglise & de sa République. Sa Fête y dure quatre jours de suite. * Monconis, *en ses Voyages.* Baillet, *Topograph. des Saints.*

RAGUSE (George de) Ecclésiastique, célébre en Italie par son érudition, mourut en 1622, âgé de 43 ans, & laissa divers Ouvrages, *Disputationes Peripateticæ*; *Epistolæ Mathematicæ, seu de Divinationibus, libri duo, &c.* Jacques-Philippe Thomasini a fait son Eloge parmi ceux des Hommes de Lettres.

RAGUSE (Jean de) Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Voyez* JEAN DE RAGUSE.

R A H.

RAHAB, femme débauchée, ou plutôt Aubergiste de la ville de Jéricho, réfugia chez elle les deux Espions que Josué avoit envoyez pour reconnoître le païs. Le Roi de Jéricho en ayant été informé, fit dire à Rahab de lui livrer ces deux hommes: Rahab voyant le danger où ils étoient exposez, les cacha, & dit à ceux que le Roi lui avoit envoyez, que ces hommes étoient venus chez elle, mais qu'ils s'en étoient allez pendant que l'on fermoit les portes de la ville; que si on vouloit courir après eux, on pourroit les atteindre, & les prendre. Les Envoyés du Roi la crurent, & sortirent de la ville pour poursuivre ces deux Espions. Rahab qui les avoit cachez sous des bottes de lin, alla les trouver; & après leur avoir marqué la confiance & la foi qu'elle avoit dans le Dieu des Israëlites, elle leur fit jurer qu'ils useroient de miséricorde envers elle, & envers son pere, sa mére, ses fréres, ses sœurs, & toute sa famille, lorsqu'ils se seroient rendus maîtres de la ville, & les engagea à lui donner un signal, pour la distinguer des autres Habitans. Après que ces deux Espions lui eurent promis d'exécuter ce qu'elle demandoit, elle les descendit par une corde qu'elle attacha à une fenêtre de sa maison, qui étoit sur les murs de la ville, & leur indiqua le chemin qu'ils devoient tenir pour n'être point rencontrez par ceux qui étoient partis pour les poursuivre. On tint parole à cette femme; & lorsque l'Armée des Israëlites fut arrivée devant Jéricho, Josué l'excepta, aussi bien que tout ce qui se trouva dans sa maison, de l'anathême qu'il prononça contre tout le reste de la ville. Elle suspendit à sa fenêtre la corde dont les Espions s'étoient servis pour se sauver, qui étoit le signal dont ils étoient convenus. Cet événement arriva l'an du Monde 2584, avant Jésus-Christ 1451. Rahab épousa *Salmon*, de la Tribu de Juda, dont elle eut un fils qui fut appellé *Booz.* Les Commentateurs ne sont pas d'accord sur la prostitution de Rahab: Pagnin, Arias Montanus, Titelman, de Lyra, & plusieurs autres, la justifient de cette tache, & prétendent que le mot Hebreu *Zonah* signifie en cet endroit, non pas un femme de mauvaise vie; mais une femme qui reçoit chez elle des Etrangers, qui les loge, & leur donne à manger. D'ailleurs, disent-ils, il n'y a guéres d'apparence que Salmon, Prince de la Tribu de Juda, eût voulu épouser Rahab, si elle avoit eu le malheur de s'abandonner à l'impureté; ni que les Espions se fussent retirés dans la maison d'une débauchée, dont la vie & le desordre leur auroit dû inspirer de l'horreur. Les autres se fondant sur les Septante, sur l'Auteur de l'Epître aux Hébreux, sur tous les Péres, & sur la plupart des Interprétes, soutiennent que le mot Hébreu signifie *une femme débauchée.* * *Josué, ch.* 2. & 6. Bonfrerius, *in Josue.* Grotius. Vatable. Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 4. & 5. Le Pére Calmet, *Commentaire littéral sur Josué.*

RAHAM, fils de Scemmah, de la Tribu de Juda, & pére de Jorkeham. * 1 *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 44.

RAHMA, ou REMA, quatriéme fils de Cus, & arriére-petit-fils de Noé. Il eut pour fils Scéba & Dédan. On prétend que ce fut lui ou ses Descendans, qui habitérent dans une ville de l'Arabie Heureuse, dont parlent Ptolomée & le Géographe Etienne, & qu'ils nomment Regama. * *Genése, ch.* 10. *v.* 7. & 9. *Le Clerc sur cet endroit. Voyez* REEMA.

RAHN, (Jean-Henri) fameux Politique & Historien de Zurich, né le 29 Mars 1646, passa à l'Université de Heidelberg en 1660, & en 1662 au Gymnase de Steinfurt, d'où il fit ensuite un voyage dans les Païs-Bas. En 1664, il vint à Strasbourg pour y profiter des leçons de Bœcler. L'année suivante il fit un tour par la France, & en étant de retour dans sa patrie il fut nommé un des Curateurs de la Bibliothéque publique & Membre du Grand-Conseil. En 1676, il obtint une place parmi les Sécretaires du Conseil; en 1687, il fut Sécretaire de l'Etat; & en 1689, il fut élu Membre du Petit Conseil. En 1697, il parvint aux charges de Thrésorier & de Membre du Conseil Secret. Il demeura dans ces emplois jusques à sa mort, arrivée le 26 Septembre 1708. Il laissa 30 volumes manuscrits concernans l'Histoire & la Politique de la Suisse, & quatre tomes d'Histoire de la Suisse jusques à l'an 1701. Il publia un Abbrégé de ce dernier Ouvrage en 1690. * Scheuchzer, *Nov. Lit. Helv. Dict. Allemand de Bâle.*

R A J. R A I.

* RAJA, nom de quelques petits Souverains dans les Indes. Il y en a plusieurs qui sont tributaires du Grand-Mogol. Thévenot & Tavernier en parlent beaucoup dans leurs Voyages.

* RAJA-RANAS, païs dans les Etats du Grand-Mogol. Il fait partie du Royaume ou de la Province de Malva ou Malvay. Il est proprement dans la Province de Chitor, qui selon M. Thévenot est comprise sous le Royaume de Malva. M. Delisle, dans sa *Carte des Indes & de la Chine*, marque plusieurs païs composez du mot Raja & de quelque autre. Tels sont,

Ra-

Raja-Mirda, *Raja Bargant*, *Raja-Badur*, & *Raja-Rotas*, dans la partie méridionale; *Raja-Nupal* ou de *Necbal*, & *Raja-Rodolmo* ou *Ribron*, dans la partie orientale; *Raja-Decamperga*, *Raja-Raja-Iaiukan* & *Raja-Bossou*, dans la partie septentrionale.

RAJALBUTO, bourg de la Vallée de Démona en Sicile, sur la riviére de Jaretta, à quatre lieues du pié du Mont-Gibel. Quelques Géographes prennent Rajalbuto pour l'ancienne petite ville nommée *Sergentium* & *Bergentum*, que d'autres placent à Citadella, lieu ruiné de la Vallée de Noto, à trois lieues de celui-ci vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RAICSANI (George) Jésuite, s'est distingué en Hongrie dans le siécle dernier & après le commencement de celui-ci, par sa science, & sur-tout par la connoissance de la Philosophie, qu'il professa avec éclat pendant un assez grand nombre d'années dans l'Université de Tirnaw. Il avoit aussi du goût pour la Poësie Latine, comme il l'a fait voir par plusieurs piéces, dont les plus connues sont *Tyrnavia nascens* & *Tyrnavia crescens*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RAIHADERGOWY, bourg de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Radnor, sur la rive gauche de la Wye. Il est à peu près à l'ouest de la ville de Radnor, dont il est éloigné de cinq à six lieues. On y tient marché le dimanche.

* RAIMBAUD, d'Orange, dans le XII siécle, est placé dans un Recueil manuscrit au rang des anciens Poëtes Provençaux. Jean de Nostradamus en parle fort au long dans ses Vies des Poëtes Provençaux, & il le dit Seigneur de Courteson, bon Chevalier, vaillant aux armes & bien estimé en la Poësie Provençale. Il lui attribue un Traité intitulé *La Maestria d'Amour*. Suivant le Recueil manuscrit dont on a parlé, la Comtesse de Die, femme de Guillaume de Poitiers, devint amoureuse de Raimbaud, & fit des vers à sa louange. Il mourut sans laisser postérité vers l'an 1173, à Courteson, dans la Principauté d'Orange, & partagea par son Testament tout son domaine à ses deux sœurs. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAIMOLAND (Jacques) Religieux de l'Ordre des Carmes, natif de Gand, fut Mathématicien, Poëte & Orateur. Il mourut à Rome l'an 1508. *Consultez* Gaguin, Trithême. Jodocus Badius. Lucius, *in Biblioth. Carmel. &c.*

RAIMOND I, dit BERANGER, BERENGUIER, & ARNOUL, Comte de Provence, fut aussi le quatriéme Comte de Barcelone de ce nom. RAIMOND I Borel régna à Barcelone 24 ans, & laissa BERENGUIER Borel. Celui-ci fut pére de RAIMOND II, Bérenguier, dit *le Vieux*, qui régna 41 ans. RAIMOND III, dit *le Jeune*, lui succéda, & fut pére de RAIMOND IV, surnommé *Arnoul*, par lequel nous avons commencé cet Article. Ce Prince devint Comte de Provence, par son mariage avec *Douce*, fille & héritiére de *Gilbert*, Comte de Provence. Il fut très heureux en ses entreprises, & mourut vers l'an 1131. RAIMOND-BERENGER *le Vieux*, II du nom, mourut vers l'an 1162, dans le tems qu'il devoit disputer son droit avec son neveu *Raimond* III, dit *le Jeune*, qui fut tué devant Nice en 1166. RAIMOND IV fut Comte de Provence, à ce qu'on prétend, par une donation de son frére *Ildefonse*. Tous les Auteurs n'en sont pas d'accord; & ce n'est pas ici le lieu d'en faire la discussion. RAIMOND-BERENGER V, que sa valeur & sa prudence rendirent considérable à tous les Princes de son tems, eut beaucoup de part à la guerre qu'on fit contre les Albigeois. Il fut châtier quelques Seigneurs rebelles, & soumit plusieurs villes révoltées. En 1245, il fit un voyage à Lyon, pour y voir le Pape Innocent IV, qui y tenoit un Concile, & il mourut à son retour en Provence. *Voyez* sa postérité à l'Article de PROVENCE * Zurita, *l.* 1. *& suiv.* Nostradamus, & Bouche, *Hist. de Prov.* Rufi, *Hist. des Comtes de Prov.*

RAIMOND, I de ce nom, Comte & Marquis de Toulouse, fut établi dans cette Souveraineté vers l'an 855 par le Roi Charles *le Chauve*. Il mourut en 863, & laissa BERNARD II, qui lui succéda. RAIMOND II, fils d'EUDES, défit les Normands en Aquitaine vers l'an 923, & fut pére de Pons, qui fut pére de RAIMOND III. RAIMOND IV, *de S. Gilles*, étoit fils de PONS III, & succéda à son frére *Guillaume* IV. Il se croisa pour la guerre d'Outremer, où il donna des marques éclatantes de son courage, & mourut au siége de Tripoli l'an 1105. RAIMOND V succéda à son pére *Alfonse*. Il eut guerre contre Henri d'Angleterre, qui prétendoit qu'à cause de sa femme *Aliénore* de Guienne, le Comte de Toulouse lui devoit l'hommage. Le Roi Louis, dit *le Jeune*, prit le parti de Raimond, qui mourut fort âgé dans la ville de Nîmes en 1194, laissant de *Constance*, fille du Roi *Louis*, dit *le Gros*, RAIMOND VI, dit *le Vieil*. Ce Prince prit le parti des Albigeois, & fut excommunié. Après avoir soutenu avec une peine incroyable le faix d'une longue guerre, il fut privé du Comté de Toulouse en 1215, par le Concile de Latran, qui en donna l'investiture à Simon, Comte de Montfort. On dit que Raimond mourut de mort subite, & sans avoir été absous de son excommunication en 1222, & si le premier fait est incertain, le second est indubitable, tous les efforts de son fils ne purent lui faire accorder la sépulture; & dans le XVI siécle on voyoit encore son cercueil hors de terre dans le cimetiére de S. Jean. Il avoit eu cinq femmes. 1. *Ermensinde*, fille de *Bernard* Pelet: 2. *Béatrix* de Béziers, qu'il répudia aussi bien que la troisiéme, *N...* fille du Roi de Cypre: 4. *Jeanne* d'Angleterre, fille de *Henri*, II, & veuve de *Guillaume*, Roi de Sicile; 5. *Eléonore* d'Aragon, sœur de *Pierre* II, Roi d'Aragon. De *Jeanne* d'Angleterre il eut RAIMOND VII, dit *le Jeune*, né à Beaucaire en 1197. Il se rendit maître de la ville d'Avignon, depuis le Concile de Latran en 1215, & fit la guerre à Amauri, Comte de Montfort, fils de Simon. Dans la suite il soutint une longue guerre; & s'étant enfin réconcilié avec l'Eglise, il fit la paix avec le Roi saint Louis, & passa le reste de ses jours dans une plus douce tranquillité. Il prit ensuite la Croix pour le voyage d'Outremer, & alla à Aigues-Mortes pour s'y embarquer; mais s'étant trouvé mal, ou s'étant rebuté, il s'en retourna & mourut à Milhau en Rouergue, le 27 Septembre 1249. De *Sanche* d'Aragon son épouse, il eut *Jeanne*, héritiére de ses Etats, & femme d'*Alfonse* de France, Comte de Poitou, frére du Roi saint *Louis*. * Catel, *Hist. de Toulouse.*

RAIMOND, I Comte de Tripoli, frére de Guillaume IV, Comte de Toulouse, & frére utérin du Comte Hugues *le Grand*, de Lusignan, étoit Comte de Saint-Gilles, lorsqu'il acheta le Comté de Toulouse de son frére, avant l'an 1088. Depuis s'unissant avec les autres Princes, il fit une Armée à part pour le recouvrement de la Terre-Sainte, où il alla, & où il mena sa femme & ses enfans. Il y fut accompagné par le Légat du Pape; & après avoir pris avec les autres Croisez, Jérusalem, Tortose, Byblos, & plusieurs autres villes, & avoir fait bâtir près de la Cité de Tripoli un nouveau château, qu'il appella *le Mont des Pélerins*, il mit le siége devant la ville de Tripoli, où étoit le Roi Mahométan. Hugues *le Grand*, Comte de Lusignan, lui amena de France une Armée, & beaucoup de munitions. Raimond mourut à ce siége, pendant que la Comtesse étoit avec ses enfans dans la ville de Tortose, l'an de Jésus-Christ 1105. * *Histoire du Royaume de Cypre.* Malmesbury. Guillaume *de Tyr*.

RAIMOND, II Comte de Tripoli, fils de PONCE, & de *Cécile*, succéda au Comté de Tripoli, & épousa *Hodierne*, fille de *Baudouin* II, Roi de Jérusalem. Il étoit fils de la sœur de *Foulques*, Roi de Jérusalem, & avoit épousé la sœur de la Reine *Melisende*, femme de *Foulques*, & d'*Alix*, femme de *Bohemond*, Prince d'Antioche. Lorsque son pére fut tué il n'avoit que 18 ans; & tout jeune qu'il étoit, avant que son pére fût enterré, il alla combattre les Sarazins au Mont-Liban, & en tua grand nombre. Quelques années après il fut tué lui-même par deux assassins Sarazins, qui s'étoient cachez à la porte de la ville, vers l'an 1140. * *Histoire du Royaume de Cypre.*

RAIMOND, III Comte de Tripoli, fils du Comte RAIMOND, succéda au Comté de Tripoli, & épousa *Ezebine*, veuve de *Gautier*, Prince de Galilée. Il fut cause de la ruïne du Royaume de Jérusalem, parce qu'il trahit le Roi Gui de Lusignan, & toute l'Armée des Chrétiens, qu'il livra entre les mains des Turcs près de Tibériade. Il mourut de rage & de desespoir, après avoir apostasié, l'an de Jésus-Christ 1187, & après sa mort fut trouvé circoncis. Il ne laissa point d'héritiers. * *Hist. du Royaume de Cypre.*

RAIMOND, Prince d'Antioche, frére de GUILLAUME, dernier Comte de Poictiers, parvint à la Principauté d'Antioche, par le moyen de sa femme *Constance*, fille de *Raimond* II, & fut tué en une bataille contre Noradin, Sultan des Sarazins, l'an 1150. Il laissa 1. RAIMOND qui succéda à la Principauté d'Antioche; 2. *Baudouin* qui mourut dans la guerre que l'Empereur d'Orient, son cousin, faisoit contre les Turcs; 3. *Marie* qui épousa *Emmanuel*, Empereur d'Orient; 4. *Philippe* qui fut mariée à *Andronic*, neveu d'Emmanuel Empereur; après la mort duquel n'ayant point d'enfans, elle épousa en secondes noces *Emfroy* II, de Thoron, Connétable de Jérusalem. * *Histoire du Royaume de Cypre.*

RAIMOND ROGER, Comte de Foix, fut engagé dans le parti des Albigeois, & fut contraint de se trouver à la tête de ses troupes, contre celles des Croisez. Mais depuis la bataille de Muret, fatale à son parti, il se réconcilia à l'Eglise, & mourut en 1222. Pierre des Vaux-de-Cernay, Guillaume de Puy-Laurens, & les Auteurs qui ont écrit des Guerres des Albigeois, parlent de lui. * *Voyez* aussi Olhagaray, & de Marca, *Hist. de Bearn. l.* 8.

Les Historiens de Provence, de Languedoc, de Foix, de Barcelone, d'Aragon, &c. font mention de quelques autres Princes du nom de RAIMOND, dont la connoissance n'est pas assez d'importance pour nous obliger d'en parler ici. Voici les autres grands hommes de ce nom.

RAIMOND de PEGNAFORT, ou de ROCHEFORT (Saint) natif de Barcelône, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit dans le XIII siécle. Il naquit au château de Pégnafort vers la fin de l'an 1186, fit ses études dans l'Université de Bologne, & après y avoir reçu ses degrez, il y enseigna le Droit Canon. Il fut rappellé ensuite à Barcelone par Bérenger, qui en étoit Evêque, qui le fit Chanoine & Prévôt de la Cathédrale; & il l'étoit déja en 1218, lorsqu'il procura l'établissement de l'Institut de la Mercy. Il quitta cette dignité le premier Avril de l'an 1222, pour entrer dans l'Ordre des Fréres Prêcheurs. Le Cardinal Jean d'Abbeville, Legat du Saint Siége en Espagne, le choisit pour l'accompagner dans cette Légation, & le mena ensuite à Rome, où le Pape Grégoire IX l'employa pour la compilation des Décrétales. Ce Pontife, qui l'avoit fait son Chapelain & son Pénitencier, lui voulut donner l'Archevêché de Tarragone; mais Raimond refusa cette dignité; il obtint même la permission de quitter la Cour, & de se retirer dans le Couvent de son Ordre à Barcelone. C'étoit dans ce lieu qu'il s'appliquoit à la pratique de toutes sortes de vertus, lorsqu'il fut contraint d'accepter le Généralat de son Ordre auquel il fut nommé étant absent, par le Chapitre qui se tenoit à Bologne, le 24 Mai de l'an 1238. Ce saint homme, qui avoit toujours mieux aimé obéir que commander, se lassa bientôt de sa nouvelle dignité, & dans le Chapitre des Définiteurs, qui se tint le troisiéme Juin de l'an 1240, à Bologne, il fut si bien leur représenter ses infirmitez, qu'ils lui permirent de se démettre,

ce qu'il fit. Il vécut pourtant encore 35 ans, & mourut dans son Couvent de Barcelone le sixiéme Janvier de l'an 1275, âgé de 89 ans & quelques mois. Il fut canonisé par le Pape Clement VIII, le 29 Avril 1601. Outre la compilation des Décrétales, il composa une Somme des Cas de Conscience; *Summa de Pœnitentia & Matrimonio*, qui a été imprimée plusieurs fois; un Abbregé de cette Somme; & divers autres Ouvrages qui n'ont pas été imprimez. Il est étonnant que Daniel Keiser, Jurisconsulte Allemand, ait pu prendre S. Raimond pour ce Docteur de Paris, dont quelques-uns ont dit que se levant de son cercueil après sa mort en 1086, il donna occasion à la conversion de S. Bruno. Cette plaisante méprise se trouve dans son *Historia Juris Civilis, Feudalis & Canonici*, imprimée à Cobourg en 1603. * *Consultez* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Henri de Gand, *Catal. c.* 48. Bzovius. Sponde & Rainaldi, *in Annal. Eccles.* Echard, *Script. Ord. FF. Prædic. tome* 1.

RAIMOND NONNAT (Saint) Cardinal, naquit en Catalogne l'an 1204, au bourg de Portel, dans l'Evêché d'Urgel. Son pére étoit de la noble famille des Sarrois, appellez aujourd'hui *des Segers*, alliée aux célébres Maisons de Foix & de Cardonne. Sa mére mourut étant grosse de sept mois, & les Médecins assuroient que l'enfant étoit mort aussi. On fit néanmoins difficulté d'ensevelir cette Dame, avant que d'en savoir la verité. Alors un des parens tira un poignard, & en fendit le côté gauche de la défunte; & aussi-tôt on vit paroître l'enfant plein de vie, qui fut batisé en même tems, & nommé RAIMOND, par Raimond, Comte de Cardonne, allié de la Maison des Sarrois. Depuis il fut surnommé *Nonnat*, c'est à dire en Langage Catalan, qui n'est pas né, parce qu'il ne vint pas au monde par les voyes ordinaires. Lorsqu'il fut en âge de prendre un état, il choisit l'Ordre de la Mercy, dont saint Pierre Nolasque, qui en étoit Fondateur, lui donna l'habit dans la ville de Barcelone. Il fut ensuite envoyé à Alger pour racheter les Chrêtiens captifs, & il s'y distingua tellement par ses actions de charité, que le Pape Grégoire IX le fit Cardinal du titre de saint Eustache, l'an 1237, & l'engagea de venir à Rome pour se servir de ses conseils. Saint Raimond se mit en chemin pour obéir à Sa Sainteté; mais étant entré dans la maison du Comte de Cardonne, qui étoit à deux journées de Barcelone, il y fut attaqué d'une fiévre, dont il mourut le 31 Août 1240, âgé de 36 ans. Benoît XIII, que la France & l'Espagne tenoient pour Pape, le mit au nombre des Saints: ce qui a été ratifié par le Concile de Constance. Innocent XI fit un Décret le dixiéme Mars 1681, pour insérer son Office dans le Bréviaire Romain. Urbain VIII avoit ordonné auparavant sa Fête par un Bref du neuviéme Mai 1626, & Alexandre VII avoit fait mettre son nom dans le Martyrologe Romain le septiéme Août 1657. On fait la Fête de S. Raimond Nonnat au 31 Août. * *Martyrologe des Saints d'Espagne, au 14 de Novembre.* Baillet, *Vies des Saints*, 31 *Août.*

RAIMOND D'AGILES. *Voyez* AGILES. (d')

RAIMOND DES MARTINS. *Voyez* MARTIN (Raimond).

RAIMOND (Jean-Baptiste) excelloit dans la connoissance des Langues Latine, Grecque, Hébraïque, Chaldaïque & Arabe. Le Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clément VIII, l'attira auprès de lui, & le combla de biens. Après la mort de cette illustre Cardinal, Raimond passa le reste de sa vie dans une maison fort agréable, proche de la ville de Rome, où l'on dit qu'il s'adonna à la Chymie. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.*

RAIMOND ou REMOND (Florimond). *Voyez* FLORIMOND de.

RAIMOND (Pierre) surnommé *de l'Isle Grosse*, Religieux Carme, Prieur en diverses Maisons, & depuis Général de l'Ordre, vivoit vers l'an 1342. Il écrivit divers Traitez, & entre autres, un sur le Maître des Sentences, &c.

RAIMOND (Pierre) dit *le Preux* & *le Vaillant*, parce qu'il sut bien manier les armes, fut aussi un habile Poëte en Langue Provençale dans le XIII siécle. Il naquit à Toulouse, & suivit l'Empereur Frédéric en l'expédition de la Terre-Sainte, où il servit utilement. Le parti des armes ne l'empêcha pas de manier la plume: il fit des vers qu'il adressa à Josserande de Puech, d'une noble & ancienne famille de Toulouse. Au retour de son voyage, il choisit pour objet de ses Poësies une Dame de la Maison de Cadolet; & mourut en 1225, à la guerre des Comtes de Provence contre les Albigeois. Il avoit fait un *Poëme* contre l'erreur des Ariens. * Nostradamus, *Hist. de Provence, partie* 2.

RAIMOND (Pierre) Président. *Voyez* REMOND.

RAIMOND de TERRAGA. *Voyez* LULLE (Raimond.).

RAIMOND de HAUT-PONT. *Cherchez* HAUT-PONT.

RAIMOND JORDAN. *Voyez* JORDAN.

RAIMOND LULLE *Voyez* LULLE (Raimond.).

* RAIMONDI (Habacuc) de Liége, après avoir étudié en Philosophie à Louvain, & en Droit à Reims, revint en son païs, où pendant plus de 50 ans il exerça la profession d'Avocat avec beaucoup de réputation. Il fut aussi Conseiller du Chapitre de la Cathédrale, & composa en sa faveur un Traité qui a pour titre, *de Jure & Dominio quod Ecclesia Leod. in Comitatu Hornano, Feudo Lossensi, ad ipsam, deficiente stirpe mascula, reverso, competit.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 1.

* RAIMONDI (Daniel) de Liége, bon Poëte, très versé dans la connoissance de l'Histoire Ecclésiastique, & particuliérement dans celle de l'Eglise de Liége, a ramassé avec beaucoup de soin & de jugement des Mémoires curieux dans cette vue. Il a aussi composé diverses piéces de Poësie, mais il n'a rien publié. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 172 & 173.

RAIMONDI (Marc-Antoine) célébre Graveur. *Voyez* MARCANTOINE.

RAIN, petite ville du Duché de Baviére. Elle est fortifiée & située près du Danube & du Lech, à deux ou trois lieues de Donawert, du côté du levant. On prend Rain pour l'ancienne *Clarenna*, petite ville de la Vindélicie. * Maty, *Dict. Géogr.*

RAIN, petite ville de la Stirie. Elle est dans le Comté de Cilley, dans une belle campagne, aux confins de la Carniole & de la Croatie. * Maty, *Dict. Géogr.*

RAINALDI. *Voyez* RAINAUD.

RAINALUTIO ou RAMACHE. *Voyez* PIERRE DE CORBERIA.

RAINARD. *Voyez* RAINIER.

RAINAUD, RAINALDI ou RENAUD (Gautier) Archevêque de Cantorbéry, & Chancelier d'Angleterre, fut fort considéré dans le XIV siécle, & s'éleva aux plus illustres Dignitez du Royaume. Il fut Grand-Thrésorier du Roi Edouard II, puis nommé à l'Evêché de Worcester, & quelque tems après Chancelier du Royaume, & enfin Archevêque de Cantorbery. Il tint trois Conciles pendant qu'il fut Archevêque, le premier à Londres, le second à Oxford, & le troisiéme à Lambeth, selon Pitseus; mais les plus savans attribuent ce Concile de Lambeth à Jean Peccam, Archevêque de Cantorbery, qui y présida en 1280. Rainaud aimoit beaucoup les Lettres. Il fonda à Oxford un Collége, pour y faire enseigner la Langue Hébraïque, & obligea les Ecclésiastiques, par une Ordonnance qu'il fit, de donner le quart de leur revenu pour l'entretien de cette Ecole. On n'a de lui que ce qu'il a écrit dans les Conciles de Londres & d'Oxford, sous le titre de *Constitutiones Provinciales*, où il est parlé, *de Scrutinio in ordine faciendo; de Clericis peregrinis; de Temporibus ordinandorum; de sacra Unctione; de Sacramentis iterandis; de Officio Archidiaconi; de celebratione Missarum; de Sponsalibus; de Pœnitentiis & Remissionibus.* Ce Prélat avoit aussi composé *Constitutiones de Appellationibus*, & mourut en l'année 1327, au commencement du régne d'Edouard III. * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.* Godwin, *Episc. Angl.*

RAINAUD (Guillaume) d'Auvergne, étoit Prieur de Vaibonne, lorsqu'il fut élu Général des Chartreux l'an 1367. Il ne voulut point accepter le Chapeau de Cardinal qu'Urbain V lui offrit, & fut jugé digne du Pontificat après la mort de ce Pape; car de vint-six Cardinaux assemblés pour lui nommer un successeur, onze donnérent leurs voix à Rainaud. Il refusa aussi le titre d'Abbé, & la permission que ce Pontife lui avoit voulu donner de manger de la viande pendant ses maladies. De son tems la Chartreuse ayant été brûlée, il répara cette perte avec un soin extrême. Ce saint Religieux écrivit des Lettres à diverses personnes, fit de nouveaux Statuts, & mourut le cinquiéme Juin de l'an 1402. * Sutor, *Vitæ Carth. l.* 2. *tract.* 5. *c.* 7. Dorland, *Chron. l.* 4. *c.* 24. Petreius, *Nott. ad Dorland. & in Biblioth.* Sponde, *in Annal. &c.*

NB. Ce que l'on ne trouve pas sous RAINAUD, doit se chercher sous RAYNAUD ou sous RENAUD.

RAINEVAL (Raoul, Sire de) de Pierrepont, de Condun, &c. Chevalier, Conseiller, Chambellan du Roi & Pannetier de France, rendit toute sa vie de grands services aux Rois Jean, Charles V, & Charles VI. Il servit en Picardie & sur les frontiéres de Normandie sous le Duc de Bourbon & le Sire de Charny és années 1350, 1351, & 1352, puis sous le Maréchal d'Audenéhan en 1355, & 1356, qu'il fut établi Capitaine de la ville de Bayeux, & en l'Ost de Breteuil sous le Duc de Normandie; & étoit Pannetier de France en 1368. Le Dauphin Régent du Royaume lui donna en Mai 1359, le Vicomté de Poix, & les autres Terres confisquées sur Robert des Quesnes, qui tenoit le parti du Roi de Navarre. Lorsque le Roi d'Angleterre vint en Avril 1360, mettre le siége devant Paris, il servit le Régent tant dans cette ville qu'aux environs, & après le Traité de paix, il fut l'un des Députez pour aller en plusieurs endroits du Royaume réformer les abus qui s'étoient glissez dans l'Etat. Deux ans après il fut Lieutenant-de-Roi en Champagne & Brie; fut retenu du Grand-Conseil du Roi en 1363; fut fait en 1364 Lieutenant-de-Roi és parties de Mantes, de Meullant, de Vernon & de Breval; fut établi Capitaine par-dessus tous les autres au mois de Mars de la même année entre les riviéres de Seine & d'Yonne; & sur la fin de l'année 1367, fut retenu au nombre des cent Hommes d'armes, pour être en la Compagnie du Roi. En Janvier 1372, il alla à Bruges à la priére du Pape avec plusieurs Seigneurs vers les Cardinaux de Cantorbéry & de Beauvais, au sujet de la paix qui s'y traitoit, & y fut renvoyé pour le même sujet au mois de Mars suivant. Il servit en 1373, sous le Duc de Bourgogne, & alla en Ambassade en Juin 1376, vers la Reine de Sicile. Es années 1379 & 1380, il servit sous le Duc d'Anjou; alla en Flandre pour traiter avec le Comte & les principales villes du païs, puis se trouva au sacre du Roi Charles VI, le quatriéme Novembre de cette derniére année. Il fut envoyé en Picardie en Avril 1381, pour le Traité de paix avec les Anglois; étoit en la compagnie du Roi au voyage qu'il fit en la ville de Rouen en 1382, & fut commis avec d'autres Seigneurs pour être auprès de la personne de ce Prince à la bataille de Rosebecque donnée le 27 Novembre de la même année. Il servit en 1383, sous le Sire de Coucy: accompagna le Duc de Bourgogne à Tournay en 1385, pour le Traité de Gand; puis fut envoyé à Boulogne avec l'Evêque de Bayeux pour le Traité de paix avec le Roi d'Angleterre. Il suivit aussi le Roi en Picardie lorsque ce Traité de paix se renouvella

en

en Mars 1391, fut envoyé à ce ſujet à Boulogne en Juin 1392, & mourut peu de tems après.

I. Il deſcendoit de RAOUL, Sire de Raineval & de Pierrepont, mort avant l'an 1300, qui avoit épouſé *N*... ſœur de *Thibaut* de Nanteuil, Evêque de Beauvais, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Iſabeau* de Raineval, mariée avant l'an 1306, à *Euſtache* de Conſians, Seigneur de Mareuil.

II. JEAN, Sire de Raineval & de Pierrepont, ſervit dans les guerres de Gaſcogne en 1296, fut l'un des Seigneurs qui furent mandez de ſe trouver à Paris en 1318, au ſujet du procès de la Comteſſe d'Artois; puis à Corbie avec l'Evêque de Mande & le Comte de Clermont, ſur les différents que cette Comteſſe avoit avec ſa Nobleſſe; & encore la même année pour la guerre de Flandre. Il vivoit en 1325, & eut pour enfans de N... ſa femme, 1. JEAN II, qui ſuit; & 2. ſelon quelques-uns, *Béatrix* de Raineval, mariée à *Sauset* de Bauçay, Chevalier.

III. JEAN, II du nom, Sire de Raineval, &c. ſervit en Flandre en 1328, & eut de *N*.. ſa femme, 1. GUILLAUME qui ſuit; & 2. *Perronne* de Raineval, mariée 1°. à *Waſt*, Seigneur de Montigny: 2°. à *Gilles*, III du nom, Seigneur de Mailly, laquelle vivoit en 1367.

IV. GUILLAUME, Sire de Raineval, de Pierrepont, de Coudun, &c. vivoit en 1365. Il épouſa *Ade*, Dame du Fouilloy, dont il eut 1. RAOUL II, qui ſuit; & 2. *Marguerite* de Raineval, mariée, ſelon quelques-uns, à *Robert*, Seigneur de Freauville.

V. RAOUL, II du nom, Sire de Raineval, de Pierrepont, de Fouilloy, Pannetier de France, qui a donné lieu à cet Article, épouſa 1°. par contract du 19 Novembre 1350, *Philippe* de Luxembourg, fille de *Jean*, Châtelain de Lille: 2°. avant l'an 1361, *Marguerite*, Dame de Pequigny, &c. veuve de deux maris, & fille unique de *Renaud*, Vidame d'Amiens, & de *Jeanne* de Brienne-Eu, dont il n'eut point d'enfans: 3°. avant l'an 1384, *Iſabelle* de Coucy, Dame de Dronay, fille d'*Aubert*, Seigneur de Romeny, & de *Jeanne* de Villeſavoir, morte en 1413. Du premier mariage vinrent, 1. VALERAN qui ſuit, 2. *Raoulequin* Seigneur de Cardonnay; 3. *Jean*, Chanoine d'Amiens; 4. *Jeanne*, Dame de Livillier, mariée par ſon pére, à *Guillaume* Châtelain de Beauvais; & 5. *Ade* de Raineval, mariée en 1365, à *Jacques*, Seigneur de Heilly & de Pas, morte avant l'an 1391: du troiſiéme mariage ſortirent, 6. *Jean*, Seigneur de Méraucourt, de Coudun & de Dronay, mort à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans enfans de *Jeanne* de Montmorency, fille de *Hue*, Seigneur de Beauſault, & de *Jeanne* de Harcourt, qu'il avoit épouſée le 13 Septembre 1407; & 7. *Aubert* de Raineval, Seigneur de Bétencourt, qui ſuivit le Duc de Bourgogne en la guerre qu'il fit aux Liégeois en 1408, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415.

VI. VALERAN, Sire de Raineval, &c. prit le nom de Comte de Fauquemberghe en 1392, après la mort de *Jeanne* de Luxembourg ſa tante, dont il étoit héritier. Il ſervit en Flandre ſous le Seigneur de Coucy, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, ainſi que ſes deux fréres puînez. Il épouſa *Jeanne* de Varennes, fille unique de *Jean*, Seigneur de Varennes, de Vignacourt & de la Broye, & d'*Iſabelle* de Walincourt, dont il eut 1. RAOUL qui ſuit; & 2. *Jeanne*, Dame de Raineval, de Pierrepont, &c. mariée avant l'an 1406, à *Baudouin* d'Ailly, dit *Baugeois*, Vidame d'Amiens.

VII. RAOUL, III du nom, Sire de Raineval, mourut avant l'an 1404, du vivant de ſon pére, ſans poſtérité de *Jeanne* de Dondeauville, fille de *Jean*, Seigneur de Dondeauville, & de *Jeanne* de Créquy. Elle prit une ſeconde alliance avec GUILLAUME d'Eſtouteville, Seigneur de Blainville, dont elle eut des enfans. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers, &c.*

RAINFREW. *Voyez* REINFREW.

* RAINFROY, *Reginfridus*, Evêque de Meaux, fut Notaire ou Sécretaire de Charles *le Chauve*, Roi de France, avant que d'être élevé à l'Epiſcopat. Ce Prélat ſouſcrivit au Concile de Pont-Lon en 876. Il y a eu un autre Rainfroy, Evêque; mais on ignore de quel lieu. C'eſt à ce dernier que Loup, Abbé de Ferriéres, a écrit la Lettre qui eſt la 66 dans l'édition des Oeuvres de cet Abbé par M. Baluze. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAINIER SACHON, de Plaiſance, qui de Paſteur des Cathares, devint après ſon changement de Religion, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, & Inquiſiteur contre ceux du nombre deſquels il avoit été, fleurit vers l'an 1254, & mourut vers l'an 1260. Il a compoſé un Traité contre les Vaudois, & autres Sectaires de ſon tems, donné au public par Gretſer, & imprimé à Ingolſtad l'an 1613. Il y traite de l'origine de ces nouvelles Sectes, des marques par leſquelles on peut diſtinguer ceux qui en ſont, de leurs mœurs, & comment il faut les examiner & les punir. Il y a à la fin de ce Traité une Addition touchant les Hypocrites, qu'il appelle *Stertzers*, dont il rapporte les erreurs extravagantes. Gretſer prétend que cet Ouvrage n'eſt point de Rainier. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſ. du XIII ſiécle.*

M. Lenfant remarque, que les Auteurs s'accordent aſſez à mettre le commencement de la Secte des Flagellans ou des Fréres de la Croix, vers l'an 1260, & la premiére ſcéne à Pérouſe. Un certain Moine nommé *Renier* Dominicain, touché des maux de l'Italie, déchirée par les Factions des Guelphes & des Gibelins, inventa cette ſorte de pénitence pour deſarmer la colére de Dieu. * *Hiſt. du Concile de Conſtance*, *p.* 488. M. Baſnage dit que Rainier écrivant contre les Vaudois, avoue que leur Egliſe eſt extrêmement ancienne; que l'ignorance du Clergé, lequel rempliſſoit ſes Sermons de fables ridicules, l'impureté des Eccléſiaſtiques, la profanation des Sacremens; la Verſion de l'Ecriture Sainte en Langue Vulgaire, & l'attachement que le peuple avoit pour la Parole de Dieu qu'il étudioit inceſſamment, avoit fait naître les Vaudois. * *Hiſt. de la Religion, &c. tome* 2. *p.* 74.

RAINIER, I du nom, Comte de Hainault, & Duc de Hasbay, fut ſurnommé *au long-col*, & réſiſta en 876, à Rollon, Capitaine des Normands, qui étoit entré dans ſon païs. Depuis, il fut pris par Rollon l'an 878, à Condé. On ne ſait pas ſi ce fut lui ou ſon fils, qui ſuivit le parti de Zuentibold, Roi de Lorraine, fils de l'Empereur Arnoul, & qui en ayant été maltraité, ſe jetta dans le parti du Roi Charles *le Simple*: c'eſt ce que nous apprenons de Réginon, ſous l'an 898. Ce Rainier eut pour fils 1. RAINIER II, qui ſuit; & 2. *Ricuin*, Comte de Lorraine, tué en 923, par Boſon, frére de Raoul, Roi de France.

RAINIER, II du nom, fut très conſidéré du Roi Charles *le Simple*, qui l'établit en 912 Duc ou Gouverneur de Lorraine. Il mourut vers l'an 917, & eut d'*Albrade* ſa femme, *Gilbert* Duc de Lorraine, qui ſe noya dans le Rhin en 939, laiſſant de *Gerberge* de Saxe, fille de *Henri*, ſurnommé *l'Oiſeleur*, 1. un fils mort jeune; 2. une fille mariée à *Albert* Comte de Vermandois; 3. RAINIER III, qui ſuit; 4. *Lambert*, I du nom, Comte de Louvain; & 5. une fille mariée à *Bérenger*, Comte de Namur.

RAINIER, III du nom, eut guerre contre ſon frére *Lambert*, comme nous l'apprenons de Flodoard, qui en parle ſous l'an 924, & 928, & qui dit que l'Empereur Henri *l'Oiſeleur* termina leurs différents. Le nom de la femme de Rainier III n'eſt pas connu. Il fut pére de RAINIER IV, qui ſuit, dit *au long-col*.

RAINIER, IV du nom. Flodoard en fait mention aſſez ſouvent. Bruno, Archevêque de Cologne, frére de l'Empereur Othon, le fit priſonnier, & l'envoya en exil, où l'on dit qu'il mourut en 977. Sigebert dit que ſes enfans ſe réfugiérent à la Cour du Roi Lothaire. Il avoit épouſé *Adéle* ou *Alix*, dont il eut 1. RAINIER V; & 2. *Lambert*, II du nom, Comte de Louvain.

RAINIER V ſe rétablit dans ſes Etats, & ſe diſtingua par ſa valeur, & par les avantages qu'il remporta ſur ſes ennemis. Il faut conſulter Sigebert, ſous l'an 977; les Epîtres de Gerbert, depuis Pape, ſous le nom de *Sylveſtre* II; Baudry, Evêque de Noyon; Alberic, qui met ſa mort en 1013, &c. Ce Comte avoit épouſé *Hadwige* ou *Havoiſe* de France, fille du Roi *Hugues Capet*, dont il eut 1. RAINIER VI, qui ſuit; & 2. *Béatrix*, femme d'*Ebles* I, Comte de Roucy.

RAINIER VI, eut guerre contre les anciens ennemis de ſa Maiſon. Sigebert parle de lui ſous l'an 1015, & Baudry dans le troiſiéme livre. On ne ſait pas en quelle année il mourut; mais ſeulement qu'il épouſa *Mahaud*, fille de *Hermand* d'Ardenne, dont il eut *Richilde*, mariée 1°. à *Herman*, que quelques-uns font Comte de Valenciennes: 2°. à *Baudouin* VI, Comte de Flandres & 3°. à *Guillaume*, Comte de Hereford & d'Eſſex en Angleterre, qui fut tué à la bataille de Caſſel, en 1071. Richilde mourut le 15 Mars 1086.

RAINIER, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, natif de Piſe, floriſſoit dans le XIV ſiécle & exerça dans ſon Ordre avec l'emploi de Profeſſeur en Théologie, les charges les plus conſidérables. Il laiſſa pluſieurs Ouvrages, dont le plus important eſt le *Pantheologia*, qui eſt un Dictionnaire Théologique, dans lequel les matiéres ſont diſpoſées par ordre alphabétique, & que Rainier commença en 1333. Jacques de Florence, Cordelier, a ajoûté depuis pluſieurs choſes à cet Ouvrage, & l'a fait imprimer à Nuremberg l'an 1473. Il a été auſſi imprimé de la même maniére à Veniſe en 1486, à Lyon en 1519, à Breſſe en 1580, & à Paris, avec les Additions du Pére Nicolaï Dominicain. On a encore de lui *Poëma de Prœliis, Tuſciæ*, en huit livres. L'Auteur s'y montre aſſez mauvais Poëte, & preſque auſſi mauvais Hiſtorien. Il y en a qui prétendent que ce Poëme eſt d'un autre Rainier qui étoit auſſi Religieux Dominicain. Le Pére Echard croit que cet Auteur eſt mort vers l'an 1351. * Antoine de Sienne, *in Biblioth. Dominic.* S. Antonin. Volaterran. Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

RAINOLA (Ducs de). *Voyez* CARACCIOLI.

RAINOLD (Jean) Presbytérien Anglois, connu par la cenſure qu'il a faite des Livres de l'Ecriture Sainte, que les Proteſtans croyent Apocryphes, & par ſon Livre *de Idololatria Eccleſiæ Romanæ*, mourut en 1607, le 21 Mai, âgé de 58 ans. On a encore de lui, *de Sacra Scriptura; de Eccleſia; Colloquium cum Harto; Epiſtola inter Rainoldum & Gentilem; Sermons ſur les Pſeaumes* 18, 47 & 48; *Theſes de Sancta Scriptura; Orationes duodecim; Explanatio Prophetarum Haggæi & Obadiæ.* Pictet, *Théologie Chrétienne*, *tome* 3. *p.* 158.

RAINOLD (Guillaume) Anglois de Nation, Philoſophe & Théologien. Après avoir embraſſé la Réformation, il la quitta bientôt après, & alla à Rome, où il l'abjura. Au retour d'Italie, il vint en France, & enſeigna dans la ville de Reims l'Ecriture Sainte & l'Hébreu. Après avoir écrit contre les Proteſtans, il mourut à Anvers le 24 jour d'Août de l'an 1594, pendant que la Reine Eliſabeth régnoit en Angleterre. Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages, entre autres, le Livre *de juſta Chriſtianæ Reipublicæ in Reges impios & hæreticos auctoritate, juſtiſſimâque Catholicorum ad Henricum Navarræum, & quemcumque Hæreticum à regno Galliæ repellendum, Confœderatione.* Rainold avoit commencé à travailler à cet Ouvrage avant les célébres Etats de Blois, puiſqu'il dit lui-même qu'il l'avoit entrepris à la priére du Duc & du Cardinal de Guiſe, tuez *iniquiſſimi Tyranni fraude.* Le P. Le Long dans la Bibliothéque hiſtorique de la France

l'a attribué faussement à Guillaume Rose, Evêque de Senlis. Il le composa selon les maximes les plus furieuses de la Ligue, & le dédia au Duc de Mayenne. D'autres ont donné cet Ouvrage ou à Guillaume Gifford, Prêtre Anglois établi en Flandre; ou à Jean Boucher, Curé de saint Benoît à Paris; ou à un Jésuite; ou à Génébrard: le plus sûr, dit Bayle, est de le donner à l'Auteur du *Calvino-Turcismus*, Ouvrage qui parut en 1596, auquel Guillaume Rainold & Gifford travaillérent de concert. Rainold mourut en composant ce dernier Livre, & Gifford y mit la dernière main. * Pitseus, *de Illust. Script. Angl.* Bayle, *Dict. Crit. au mot* Sutlivius.

☞ Il étoit frére de JEAN Rainold, qui professa la Théologie à Oxford, & qui fut Auteur de plusieurs Ouvrages de Controverse contre l'Eglise Romaine. On raconte de ces deux fréres, qu'ayant été élevez hors de leur païs, Jean dans la Religion Catholique, & Guillaume dans la Protestante, ils se rencontrérent un jour, & disputérent avec tant de force l'un contre l'autre, qu'ils changérent tous deux de parti. Bayle, qui a rapporté cette Histoire dans ses *Nouvelles de la République des Lettres* au mois de *Juillet* 1685, ajoûte dans son *Dict. Crit.* qu'il doute fort de cela. Le Docteur Heylin qui rapporte ce fait singulier, dit qu'un Docteur fit alors cette Epigramme:

Bella inter geminos plus quam civilia fratres
Traxerat ambiguus Religionis apex:
Ille Reformatæ Fidei pro partibus instat,
Ille reformandam denegat esse Fidem.
Propositis causæ rationibus, alter utrinque
Concurrêre pares & cecidêre pares.
Quod fuit in votis, fratrem capit alter uterque:
Quod fuit in fatis, perdit uterque Fidem.
Captivi gemini sine captivante fuerunt,
Et victor victi transfuga castra petit.
Quod genus hoc pugnæ est, ubi victus gaudet uterque,
Et tamen alteruter se superasse dolet!

* *Etat Nouveau de la Grande Bretagne, partie* 2. *ch.* 1.

RAINONI, Historien. *Cherchez* ARLOT.

* RAINSANT (Dom Firmin) a été un des plus saints Religieux de la Congrégation de S. Maur, dans laquelle il fit Profession le deuxiéme d'Avril 1613, âgé de 17 ans. Il étoit né à Suippe au Diocése de Reims en 1596. Son mérite l'éleva aux premiers emplois de la Congrégation, & il a été Prieur de l'Abbaye de S. Germain-des-Prez. En 1651, il fut nommé Visiteur de la Province de Bretagne, & mourut en odeur de sainteté dans le cours de ses visites le huitiéme Novembre de la même année. On a de lui, *Méditations Chrétiennes pour tous les jours de l'année.* En 1630, il écrivit une Lettre à l'Evêque de Verdun, au sujet des différens entre les Congrégations de S. Vanne & de S. Hidulphe. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RAINSSANT (Pierre) Médecin, Antiquaire & Garde du Cabinet des médailles du Roi Louïs XIV, étoit de Reims. Etant venu à Paris, il y exerça la Médecine avec succès. Lorsqu'il fut fait Garde du Cabinet, il appella auprès de lui M. Oudinet le fils, son parent, qui avoit le même goût que lui pour les médailles. Quelques années après, M. Rainssant eut le malheur de se noyer dans le Parc de Versailles. On a de lui une Dissertation sur douze Médailles des Jeux séculaires de l'Empereur Domitien, avec un Extrait de l'Historien Zozime sur le même sujet; Explication des Tableaux de la Galerie de Versailles & de ses deux Sallons; Dissertation sur l'origine des Fleurs de lis. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RAINULFE, I du nom, Comte de Poitiers, depuis l'an 839 jusqu'en 866, est le premier Comte de cette ville, auquel les anciens Monumens donnent le titre de Duc d'Angoulême. Il avoit beaucoup de courage & de valeur, comme il l'a montré en plusieurs occasions importantes dont l'Histoire fait mention. Il fut tué en 866 ou 867, dans un combat contre les Normans.

* RAINULFE, II du nom, fils de Bernard II, Marquis de Gothie & tige des Ducs héréditaires d'Aquitaine, possédoit ce Duché avec le Comté de Poitiers en 887. Eudes, Comte de Paris, ayant été élu Roi en 888, par une partie des François, ceux à qui cette élection déplut, en élurent d'autres, & Rainulfe fut choisi par son parti pour Roi d'Aquitaine. Dès qu'il se vit élu, il songea à envahir toute l'Aquitaine, la Septimanie & la Marche d'Espagne, & se fit en effet proclamer Roi d'Aquitaine. Eudes l'ayant appris, vint dans le païs, s'assura de la ville de Poitiers, & Rainulfe se retira en Auvergne où il trouva de l'appui. La guerre entre lui & Eudes dura, à ce qu'il paroît, jusqu'en 893. La paix étant faite alors, Eudes qui doutoit de la sincérité de la réconciliation du Comte, lui persuada de le suivre, & le fit empoisonner quelque tems après. Sa mort arriva en 893, après le 15 du mois d'Octobre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAIS ou REIS: nom que les Turcs donnent aux Capitaines des Galéres. C'est un mot Arabe, qui signifie *Chef* ou *Commandant*. La plupart de ces Rais sont des Renégats Italiens, ou de leurs enfans, qui ont été élevez proche de l'Arsenal. Ces Officiers se servent d'un Italien corrompu, ou de la Langue Franque, pour se faire entendre à leurs Forçats, qui sont mieux traitez que ceux des Galéres de Venise. * Ricault, *de l'Empire Ottoman.*

RAIS, Duché de France en Bretagne, dont Machecou qui est au bord de la mer avec un château, fait le lieu le plus considérable. Ce Duché, qu'on tient être le *Ratiastum* de Ptolomée, faisoit partie du Comté de Nantes, & fut érigé en Duché-Pairie l'an 1581, par Henri III; & il le fut de nouveau par Louïs XIII, l'an 1634, en faveur de Pierre de Gondy, Comte de Joigny, Général des Galéres. Ce Duché est à deux lieues & demie de Nantes. La mer d'un côté & la Loire de l'autre forment Rais en Isle. C'étoit une ancienne Baronnie du païs, où l'on croit que fut autrefois une grande ville, appellée *Herbauges*, qui fondit au lieu où est à présent le Lac de Grandlieu. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RAISE, riviére. *Voyez* RAIZE.

* RAISS (Arnoul) de Douay, Chanoine de S. Pierre, s'est employé à rechercher tout ce qui peut regarder les Saints des Païs-Bas, & a publié là-dessus les Ouvrages suivans, *Auctarium ad Natales Sanctorum Belgii Johannis Molani; Hierogazophylacium Belgicum, de Reliquiis sacris in Belgio; Peristromata Sanctorum; Origines Carthusiarum Belgii; Belgica Christiana.* Il a traduit en Latin la *Vie de la Bienheureuse Marie Raggia*, née dans l'Isle de Chio, & du Tiers Ordre de S. Dominique, écrite en Espagnol par Jean-Pierre de Saragoce. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 85 & 86.

RAITHU, Désert proche du Mont Sinaï, dans l'Arabie Pétrée, environ à trois lieues des Montagnes de Sina & d'Oreb, ou, selon d'autres, dans l'Egypte, étoit habité par des Religieux Solitaires, dès le IV siécle. Les Grecs disent que saint Moïse s'y retira vers l'an 250, & qu'après y avoir vécu 75 ans, il souffrit le Martyre sous l'Empire de Dioclétien; mais ce fait n'est soutenu d'aucune preuve. * Bolland, 14 *Janvier.* Combefis.

* RAIZ (Gilles, Seigneur de) Maréchal de France, d'illustre Maison & fort vaillant de sa personne, mais grand dissipateur de biens, s'étoit si fort dépravé l'imagination qu'il s'addonnoit à toute sorte de péchez contre Dieu & contre nature, entretenant des Sorciers & des Enchanteurs pour trouver des thrésors, & corrompant de jeunes garçons & de jeunes filles qu'il tuoit après, pour en avoir le sang, afin de faire des charmes. Sur le scandale public il fut déféré à la Justice. L'Evêque de Nantes lui fit son procès, & le Sénéchal de Rennes, Juge général du païs, y assista, parce que le cas étoit mixte. Il fut condamné à être brûlé tout vif dans la prairie de Nantes. Le Duc assista aussi à sa mort, mais adoucissant la sentence, il permit qu'on l'étranglât auparavant, & qu'on enterrât son corps peu endommagé par les flammes. Il semble qu'il y avoit dans son procès un crime d'Etat envers le Duc, qui fut bien aise d'avoir sujet de venger son offense, en vengeant celle de Dieu. * Mézeray, *Abrégé Chronologique de l'Histoire de France*, *tome* 3. *p.* 260. édit. d'Amsterdam, 1688.

* RAIZE, petite riviére de France, prend sa source dans le Berry, près de la Chapelle d'Angilon, coule à peu près de l'est à l'ouest jusques dans le Blaisois, & se tournant quelque tems après du sud-est au nord-ouest, elle se décharge dans la Saudre à Remorentin.

RAK. RAL.

RAKKON. *Voyez* ARECON.

RAKONICK, ville de Bohême. Elle est capitale d'un Cercle ou d'une Préfecture qui porte son nom, & située à neuf ou dix lieues de Prague, vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* RAKONICK, Cercle ou Préfecture du Royaume de Bohême. Ce païs est borné au nord par les Cercles de Saltz & de Schlani; à l'est par ceux de Schlani & de Podebrad; au sud par ceux de Podebrad & de Pilsin; & à l'ouest par celui de Saltz. Le Cercle de Rakonick s'étend de l'est à l'ouest, & peut avoir huit à neuf lieues de longueur sur quatre de largeur plus ou moins. Rakonick en est la capitale.

RALEG. *Voyez* RALEIGH.

RALEIGH, ou RAWLEIGH, (Walter) natif de Budley en Dévonshire, étoit cadet d'une très bonne famille noble, mais peu accommodé des biens de la fortune. En échange il étoit très bien fait de sa personne, doué d'un esprit supérieur & d'un courage propre à affronter les plus grands dangers. Dès l'an 1580, la Reine Elizabeth l'avoit fort pris en affection, lorsque de retour d'Irlande il se fut défendu devant le Conseil Secret avec autant de grace que de force contre les accusations du Lord Grey. Le Comte de Leicester l'avoit, outre cela, fort recommandé. En 1584, il fit un voyage dans l'Amérique méridionale, introduisit la premiére Colonie Angloise dans Mocosa, & donna à ce païs le nom de Virginie. Tout cela fit que la Reine jetta les yeux sur lui, pour commander la Flotte avec laquelle elle avoit résolu, en 1592, de faire diversion aux Espagnols dans l'Amérique. Il se mit donc en mer avec 15 gros vaisseaux de guerre, ayant sous lui le Lord Borrough & le fameux Martin Forbisher. Quoique la tempête d'un côté, & de l'autre la résistance des Espagnols, l'eussent empêché de s'emparer entiérement de leurs gallions ou de les couler à fond, il leur causa néanmoins une grande perte en leur enlevant, entre autres, une caraque Portugaise, dont la cargaison étoit estimée deux millions de livres sterlin. A son retour il fut Capitaine de la Garde de la Reine; mais ayant abusé d'une de ses filles d'honneur, il fut mis en prison & ensuite banni de la Cour, quoiqu'il eût épousé la personne qu'il avoit débauchée. Le chagrin de se voir réduit à ce genre de vie, joint à un désir naturel de tenter fortune sur mer, firent qu'en 1595 il résolut d'essayer avec quelques vaisseaux de la Reine, s'il ne pourroit pas aquérir quelques richesses, ou porter quelque coup aux Espagnols sur les côtes de Guiane, ou sur d'autres côtes méridionales de l'Amérique. Le sixiéme Février, il partit de Plimouth, arriva le 22 Mars aux Isles *sous le vent*, fit une descente à Curiapan dans l'Isle de

la Trinité, brûla la ville de S. Joſeph & fit priſonnier Dom Antoine Berreo, Gouverneur Eſpagnol de la ville. Il s'avança enſuite avec beaucoup de danger ſur la riviére d'Orénoque, plus de 400 milles d'Angleterre, dans l'eſpérance d'arriver dans la Guiane; mais le coup lui manqua. Là-deſſus, il réduiſit en cendres la ville de Comana dans la Nouvelle Andalouſie, & les maiſons des Gouvernemens de Ste. Marthe & de Rio de la Hacha. Quoiqu'il ne rapportât d'autres richeſſes de ce voyage, que quelques ſtatues d'or dont il fit préſent à la Reine, il ſut néanmoins faire une deſcription ſi avantageuſe à cette Princeſſe des païs qu'il avoit vus & de leurs richeſſes, qu'en 1597, il fut envoyé avec la grande Flotte, deſtinée à enlever les gallions des Eſpagnols. Le Comte d'Eſſex commanda en Chef. Raleigh eut cependant l'honneur de commander auſſi en Chef une des trois Eſcadres de cette Flotte, & montra une valeur extraordinaire dans cette expédition; mais un accident lui cauſa bien du chagrin. Son vaiſſeau étant fort endommagé par la tempête, il ſe vit obligé de demeurer en arriére près des Açores, & reçut ordre du Comte d'Eſſex de faire voile vers l'Iſle de Fayal & de l'y attendre. Il obéit & y arriva cinq jours avant le Comte. Quatre jours s'étant paſſez ſans qu'on vit paroître le Comte d'Eſſex, le manque d'eau & les preſſantes ſollicitations des Officiers des vaiſſeaux de ſon Eſcadre, lui firent débarquer ſes troupes. La deſcente qu'il fit fut heureuſe; les Eſpagnols furent battus; l'on fit de l'eau autant qu'on en avoit beſoin, & l'on s'empara de la ville, qui étoit dans cette Iſle. Cette action, très avantageuſe en elle-même, mais entrepriſe contre les ordres du Comte d'Eſſex, mit ce dernier dans une telle colére, qu'il voulut faire trancher la tête a Raleigh, & pluſieurs ſuffrages du Conſeil, tenu à cette occaſion, ſe joignirent à l'avis du Comte. Cependant le Comte Howard, qui commandoit auſſi une des trois Eſcadres de la Flotte, obtint le pardon de Raleigh du Comte d'Eſſex. Tous les deux ne laiſſérent pas de conſerver une haine ſecrette dans le cœur, ce qui ſans doute fut la cauſe du peu de progrès que fit cette Flotte. La Reine témoigna cependant beaucoup de bonté à Raleigh tant qu'elle vécut. D'abord après le couronnement de Jaques I en 1603, le Chevalier Raleigh & pluſieurs autres furent accuſés d'avoir eu deſſein de mettre ſur le thrône d'Angleterre Arbelle Stuart, Dame iſſue du ſang royal. Raleigh fut condamné au ſupplice deſtiné en Angleterre aux coupables du crime de haute-trahiſon; mais le Roi ne permit pas qu'on exécutât cette ſentence, & il ſe contenta de le garder priſonnier dans la Tour de Londres pendant 13 années. Raleigh employa ce tems à écrire une Hiſtoire du Monde, dont la premiére partie fut imprimée en 1614. Le ſecond tome étoit tout prêt en manuſcrit & poſé ſur une table, lorſque le Libraire, nommé *Burre*, vint voir Raleigh. Celui-ci ayant demandé au Libraire combien il avoit vendu d'exemplaires du premier tome, le Libraire lui répondit, *J'en ai vendu ſi peu que j'en ſuis ruïné.* Raleigh, mortifié du mépris que le Public témoignoit pour ſon Ouvrage, qu'il avoit compoſé avec tant de peine, & qui effectivement eſt un des plus parfaits qu'on ait en ce genre, ſaiſit le Manuſcrit du ſecond volume, le jetta au feu & dit au Libraire, „ Je ſuis fâché que le „ premier volume vous ait cauſé tant de perte, le ſecond ne „ vous en cauſera pas autant, & rien ne me chagrine plus que „ de ne pouvoir pas priver avec la même facilité du pre„ mier tome le Public, indigne d'un auſſi bon Ouvrage ". On reconnut trop tard l'excellence de ce Livre, & après la mort de l'Auteur, le Libraire vendit en peu de jours plus de mille exemplaires du premier volume. Le 20 Mars 1616, Jaques I ordonna que Raleigh fût mis en liberté. Cette même liberté fut la cauſe de ſon malheur. Ni la longueur de ſa priſon, ni ſon grand âge, n'avoient éteint en lui ſon courage, ni ſon ardeur pour tâcher de s'enrichir dans l'Amérique Eſpagnole. Il pria donc le Roi de vouloir lui donner une commiſſion. Quoique dans ce tems-là la Cour d'Angleterre cherchât à ménager celle d'Eſpagne par toutes ſortes de moyens, Jaques I, à qui Raleigh avoit promis des Montagnes d'or de cette expédition, ſe laiſſa perſuader à lui donner enfin cette commiſſion ſi ſouhaitée. Vers le milieu d'Août de l'an 1617, il ſe mit en mer avec 12 vaiſſeaux, dans le deſſein de faire ſon coup dans la Province de la Caſtille d'Or & ſur les côtes de la Guiane. Mais tous ſes deſſeins furent renverſez. Les Eſpagnols ayant eu le vent de ſes projets, ſe mirent en très bon état de défenſe. Son fils perdit la vie dans une deſcente qu'il tenta ſur la riviére d'Orénoque le deuxiéme Janvier 1618. Un nommé *Kermish*, le meilleur Capitaine & Pilote de ſon armement, ſe coupa la gorge. Bref, il ſe vit obligé à reprendre la route d'Angleterre ſans être venu à bout de ſes projets. Il voulut ſe retirer en France, mais ſes gens le forcérent d'entrer dans le port de Plimouth, où on le mit d'abord aux arrêts. Ayant été conduit de là à la Tour de Londres, le Conſeil de guerre le condamna bientôt après à la mort; Sentence à laquelle Gondomar, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui pouvoit tout ſur l'eſprit de Jaques I, contribua le plus. Comme ſon entrepriſe contre les Eſpagnols n'étoit pas un prétexte valable pour le condamner à la mort, ayant été autoriſée par une commiſſion du Roi, on renouvella la Sentence portée contre lui en 1603, & l'on prétendit qu'elle n'étoit point invalidée par ſon élargiſſement, ni par le titre de *cher & fidéle*, dont le Roi l'avoit honoré dans la derniére commiſſion. En un mot ſes adverſaires & la Cour d'Eſpagne, dont le grand crédit dans celle d'Angleterre faiſoit peu d'honneur à Jaques I, prévalurent tellement, que Raleigh eut la tête tranchée ſur la place de Weſtminſter le 29 Octobre 1618, âgé de 66, ou ſelon d'autres, de 76 ans. Son eſprit & ſon érudition lui avoient aquis une telle réputation, qu'on le nomma communément *l'Apollon & l'Oracle* de ſa Nation. Outre ſon Hiſtoire du Monde, on a auſſi de lui quelques Relations de ſon prémier Voyage en Amérique. * *The Life of Walter Raleigh.* Camdeni *Vita Eliſabethæ.* Le même, *Britannia*, *p.* 40. De Larrey, *Hiſt. d'Anglet. tome* 2. *p.* 400. 520. 550. 579. 646. 648. 713. 715. Rich. Blome's *English America. Dict. Allemand de Bâle.*

* RALEIGH, jolie petite ville d'Angleterre, dans le Comté d'Eſſex, ſur la riviére de Crouche. Elle s'appelloit anciennement *Raganeia.* Elle eſt au ſud-ſud-oueſt de Colcheſter, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

R A M.

RAM eſt dit dans le Livre de Ruth, *c.* 4. *v.* 19. pour *Aram. Voyez* ARAM, fils d'Eſron.

RAM (Dominique) Archevêque de Tarragone & Cardinal, natif d'Alcagnitz, petite ville d'Aragon, après avoir fait du progrès dans les Sciences, fut pourvu en 1411 de l'Evêché de Hueſca, après Jean de Tauſte, de l'Ordre de la Mercy. La mort de Martin, frére puîné de Jean I, qui s'étoit fait Roi au deſavantage de ſes niéces, fut le ſujet d'un grand différent entre divers prétendans à la Couronne d'Aragon. Les Etats, aſſemblez à Alcagnitz, nommérent neuf Arbitres pour décider de cette affaire importante. L'Evêque de Hueſca fut un des principaux; & lorſque Ferdinand, dit *le Juſte*, Infant de Caſtille, eut été préféré à ſes Concurrens, le même Prélat fut député pour lui en porter la nouvelle. Depuis on l'envoya en Italie, où il fut Gouverneur de Sicile, après avoir été pourvu de l'Evêché de Lérida. Il fut fait Cardinal par le Pape Martin V, en 1426, & eut enſuite l'Archevêché de Tarragone, & l'Evêché de Porto. Alfonſe V l'engagea de revenir en Aragon, pour l'aſſiſter de ſes conſeils pendant la guerre qu'il ſoutenoit contre la Caſtille. Ram le porta à la paix, conclut une tréve pour cinq ans, & retourna à Rome, où il mourut au mois d'Avril de l'an 1445, âgé d'environ cent ans. * Zurita, *l.* 11. 12 & 13. Contelorio. Onuphre. Aubéry, &c.

RAMA ou RAMATH, ville des Lévites dans le partage de la Tribu de Benjamin, & le lieu du ſéjour de la Prophéteſſe Débora. Elle étoit à quarante ſtades de Jéruſalem, bâtie dans une campagne; & la ruïne de ſes murailles & de ſes tours montre qu'elle étoit très conſidérable, particuliérement du tems des Chrétiens, qui y négocient encore à préſent. On y voit auſſi les débris de deux belles Egliſes, qui furent converties en Moſquées, après que les Turcs s'en furent rendus maîtres. Elle avoit été priſe par les Chrétiens l'an 1099. Le clocher d'une de ces Egliſes étoit fait en forme de tour, qui ſert préſentement aux Turcs pour appeller le peuple à la priére. Il eſt quarré & orné de ſeize belles fenêtres, quatre à chaque face. On y voit encore une partie d'un Monaſtére de Religieuſes de S. Benoît. Les Cordeliers y ont un Hoſpice, où demeurent cinq de leurs Religieux, qui rendent de bons offices aux Marchands Chrétiens & aux Pélerins qui vont dans la Terre-Sainte. S. Matthieu dit qu'on entendit en Rama les pleurs & les cris, que faiſoient éclater les méres des enfans qu'Hérode fit maſſacrer. Cette ville étoit bâtie ſur une montagne; ce qui lui a fait donner le nom de *Rama*, qui ſignifie *élevée.*

RAMA, village de la Tribu de Nephthali, près de Sépher. Il y avoit un autre village de même nom, ſur le chemin d'Hébron, dans la Tribu de Juda; & un troiſiéme ſur la montagne proche de Nazareth, ſur le chemin de Sépher à Tibériade. * *Geogr. Sacr.*

RAMA de midi. *Voyez* BAALATH-BEER.

RAMA, c'eſt une petite contrée de l'Herzégowine en Dalmatie. Elle eſt au couchant de la riviére de Narenta, & autour de celle de Rama. Ses lieux principaux ſont Riapci, & S. Pietro di Rama. On dit que le nom de Rama entre dans les titres des Rois de Hongrie, & qu'il y ſignifie toute la Boſnie. * Maty, *Dict. Géogr.*

RAMADAN ou RAMAZAN, neuviéme mois chez les Turcs, dont l'année eſt vague, & compoſée ſeulement de douze mois lunaires. Ce mois de Ramadan répond ſucceſſivement à tous les mois de notre année. *Ramaz*, qui ſe prononce comme *Ramadz*, ſignifie *une ardente chaleur*; & ce mois fut nommé ainſi, parce qu'au tems que l'on donna de nouveaux noms aux mois des anciens Arabes, le neuviéme arriva dans les grandes chaleurs de l'Eté. Pendant ce mois, il eſt défendu aux Mahométans de manger, de boire, & de coucher avec leurs femmes, depuis le point du jour juſqu'à ce que le Soleil ſoit couché; mais lorſqu'il eſt couché & que l'Iman a fait allumer les lampes que l'on met alors au haut des Minarets ou tours de chaque Moſquée, toutes ces défenſes ſont levées. Alors ils ſe mettent à faire bonne chére, & paſſent une bonne partie de la nuit en feſtins. Ils font preſque toutes leurs affaires la nuit, & dorment le long du jour: de ſorte que leur jeûne n'eſt proprement qu'un changement du jour à la nuit. Ils appellent ce mois ſaint & ſacré: ils croyent qu'autant qu'il dure, les portes du Paradis ſont ouvertes, & celles de l'Enfer fermées. C'eſt un crime qui ne ſe peut expier, que d'avoir bu du vin en ce tems-là. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

RAMATHA, ville de la Paleſtine, dans la partie occidentale de la Tribu d'Ephraïm, aux confins de celle de Dan, & du Royaume de Samarie. Les Européens la nomment aujourd'hui *Rama*, & les Turcs *Remle* & *Ramola.* Elle eſt à dix mille pas de Joppé vers l'orient, & à trente de Jéruſalem: mais elle eſt preſque entiérement ruïnée. Elle a été la patrie ou la demeure d'Elcana, pére de Samuel, & le lieu de la naiſſance &

& de la sépulture de ce Prophéte. Elle se divisoit en haute & basse. La haute étoit bâtie sur la cime d'une montagne, qui découvroit tout un grand païs, & s'appelloit *Ramathaim Sophim*; & la basse étoit une plaine, qui s'appelloit simplement *Ramatha*, *Amathaim* ou *Arimathea*. C'étoit le païs de Joseph d'Arimathée. * I *Samuel*, ou I *Rois*, *ch.* 1. *Voyez* aussi ARIMATHEE.

RAMAZZINI, (Bernardin) naquit le cinquiéme Novembre 1633, à Carpi, ville d'Italie, à dix milles de Modéne, d'une honnête famille. Après avoir fait ses Humanitez dans sa patrie, il alla à Parme étudier en Philosophie. Son Cours fini, & obligé de prendre un parti, il se détermina à la Médecine, qu'il étudia dans la même ville pendant trois ans, après quoi il reçut le bonnet de Docteur le 21 Février 1659. Ce qu'il avoit appris pendant son Cours de Médecine lui parut peu de chose, s'il n'y joignoit la pratique. Il alla pour cela à Rome, où il s'en instruisit sous un fameux Médecin, nommé *Antoine-Marie Rubei*, qui dans la suite l'ayant trouvé suffisamment instruit, lui procura de l'emploi dans le Duché de Castro. Ramazzini pratiqua quelque tems la Médecine en ce lieu, mais sa mauvaise santé l'obligea à retourner à Carpi, pour y prendre l'air natal qui le rétablit peu à peu. Pendant le séjour qu'il y fit il se maria, & continua la pratique de la Médecine d'une maniére qui lui fit beaucoup d'honneur. Ses amis l'engagérent à quitter Carpi, & se rendant à leurs conseils il alla s'établir en 1671 à Modéne. Les Professeurs en Médecine de cette ville n'étoient pas prévenus trop favorablement pour son habileté & sa science: il fallut les désabuser; c'est ce qui l'engagea à s'appliquer, avec une attention singuliére, à la pratique, & à mettre au jour plusieurs Ouvrages, qui les convainquirent bientôt qu'ils avoient mal jugé de lui. Quelques-uns cependant, passant du mépris à la jalousie, voulurent dans la suite lui faire de la peine & le taxer d'ignorance, & donnérent par-là occasion à plusieurs Ecrits. En 1682, il fut fait Professeur en Médecine théorétique dans l'Université de Modéne qui venoit d'être établie par le Duc François II, & il conserva cet emploi pendant dix huit ans, sans cesser pour cela de voir les malades, & sans négliger les Belles-Lettres, qui faisoient son plus agréable délassement. Il le quitta en 1700, pour aller à Padoue, où il étoit appellé pour professer la Médecine pratique. Quoiqu'il fût déja en avancé en age, il s'aquitta avec beaucoup d'ardeur des fonctions de sa charge. Les infirmitez de la vieillesse, qui commencérent à l'attaquer bientôt après, y mirent quelque interruption; mais dès qu'il avoit quelque reláche, il s'y livroit de nouveau. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, c'est qu'il perdit la vue, & se vit privé par-là du plaisir de la lecture. Mais il y suppléa par le secours de ses petits-fils qu'il avoit pris chez lui, & qui lui servoient de Lecteurs & de Scribes. Il songeoit à se décharger de son emploi que ses incommoditez lui rendoient onéreux, lorsque le Sénat de Venise le nomma Recteur du Collége en 1708, & même le fit passer l'année suivante de la seconde Chaire de Professeur en Médecine pratique, à la premiére. Il n'oublia rien pour se dispenser d'accepter cet honneur, sa vieillesse & sa mauvaise santé ne furent point des excuses valables; il eut beau les alléguer, on lui répondit, qu'il ne feroit ses leçons que lorsque ses forces & sa santé le lui permettroient, & que quand même il n'en pourroit point faire du tout, c'étoit assez pour la République, de l'avoir pour premier Professeur de Médecine à Padoue. Il commença donc à faire les fonctions de cette charge, qu'il a continuées jusqu'à sa mort. Il se préparoit encore à aller en Classe, lorsqu'il eut une attaque d'apoplexie qui l'enleva le cinquiéme Novembre 1714, âgé de 81 ans. Il avoit eu trois enfans, un fils, qui mourut dans l'enfance, & deux filles, dont une seule a laissé de la postérité. Son mérite lui procura une entrée dans quatre Académies. Il fut d'abord associé à celle des *Dissonanti* de Modéne, & ensuite à celle des *Curieux de la Nature*. En 1706, la Société Royale de Berlin le mit au nombre de ses Membres; & en 1709, on lui fit le même honneur dans celle des *Arcadiens* de Rome. Son neveu, qui nous a instruit du détail de sa vie, en fait ainsi le caractére. Il étoit d'une humeur assez douce, & il falloit qu'on le poussât à bout pour le mettre en colére, encore ne passoit-il pas alors les bornes de la modération. Cela doit s'entendre cependant du commerce ordinaire de la vie, car dans les disputes littéraires sa bile s'enflammoit aisément. Quoiqu'il parlât peu ordinairement, & qu'il parût distrait à ceux qui ne le connoissoient pas, il étoit néanmoins fort gai avec ses amis, & ses lectures lui fournissoient de quoi rendre ses conversations fort utiles pour eux. Un de ses grands principes étoit, que pour conserver sa santé, il faut varier ses occupations & ses exercices, & il ne manquoit pas de le mettre en pratique. Malgré sa science & son habileté, il étoit fort timide dans les actions publiques; la hardiesse étant moins une suite de la capacité, qu'un effet du tempérament. On a de lui les Ouvrages suivans, *De Bello Siculo Cento ex Virgilio ad invictissimum Galliarum Regem Ludovicum XIV*; *Exercitatio Iatropologetica, seu Responsum ad Scripturam quandam Annibalis Cervii Doctoris Medici*; *In solemni Mutinensis Academiæ instauratione Oratio*; *Relazione sopra il parto è morte dell' Illustr. Sign. Marchesa Martellini Bagnesi, con una Censura del Dottor Giovanni Andrea Moniglia, è Risposta alla Censura*; *De Constitutione anni 1690, ac de Epidemia quæ Mutinensis agri & vicinarum regionum Colonos graviter afflixit Dissertatio, ubi quoque rubiginis natura disquiritur, quæ fruges & fructus vitiando aliquam caritatem annonæ intulit*; *De Fontium Mutinensium admiranda scaturigine, Tractatus Physico Hydrostaticus*; *Ephemerides Barometricæ Mutinenses anni 1694, unà cum Disquisitione causæ ascensus & descensus in Torrelliana fistula, juxtà diversum aëris statum*; *De Oleo montis Zibinii, seu Petroleò agri Mutinensis Francisci Ariosti libellus, è manuscriptis membranis editus ab Oligero Jacobæo, Hafniæ 1690, nunc autem ad fidem Codicum manuscriptorum Bibliothecæ Estensis recognitus & recensus, adjecta ejusdem argumenti Epistola Bernardini Ramazzini*; *De Morbis Artificum Diatriba*; *Orationes iatrici argumenti, quas in Patavino Gymnasio pro anniversaria studiorum instauratione habuit*; *De Principum valetudine tuenda commentatio*; *Annotationes in librum Ludovici Cornelii, de vitæ sobriæ commodis*; *De abusu Chinæ Dissertatio Epistolaris*; *De contagiosa Epidemia, quæ in Patavino agro & tota fere Veneta ditione in Boves irrepsit Dissertatio*; *De Peste Viennensi Dissertatio*; *Opera omnia Medica & Physica*. * *Sa Vie, à la tête du Recueil de ses Oeuvres.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 6. p. 227 & suiv.*

• RAMBACH (N...) Docteur & Théologien d'un grand mérite, & d'une piété solide. Il étoit premier Professeur en Théologie à Giessen, Surintendant-Général & Assesseur du Consistoire, & l'un des principaux ornemens de l'Université de cette ville. Il étoit né à Halle le 24 Février 1693, & mourut le 19 Avril 1735, dans la 43 année de son âge. En 1734, il devoit mettre au jour un Recueil Allemand de diverses Observations Théologiques sur les Dogmes de la Religion, & sur l'Ecriture Sainte, intitulé *Hessiches Heboffer*. La Bibliothéque Germanique d'où l'on a tiré ce que l'on vient de dire, ne dit pas si cet Ouvrage a été imprimé & publié par l'Auteur. * *Biblioth. German. tome* 29. *p.* 191: & *tome* 32. *p.* 208.

RAMBERSVILLERS, petite ville ou bourg de la Lorraine. Ce lieu est sur la riviére de Mortagnes, à neuf lieues de Marsal vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

RAMBOUILLET, bourg de France dans le Hurepoix, à quatre lieues de Nogent-le-Roi vers le levant. Il y a dans ce lieu un grand château, où le Roi François I mourut l'an 1547. Ce lieu, qui est peu considérable, a eu le titre de Marquisat. Il passa de la Maison d'Angennes dans celle de Ste. Maure de Montauzier, & ensuite dans celle d'Usès. Cette Terre fut vendue à M. d'Armenonville, qui la revendit au Comte de Toulouse. Jusqu'alors ce n'étoit qu'une Terre d'environ dix mille livres de rente; mais le Comte de Toulouse y a joint d'autres aquisitions si considérables, que la Seigneurie a présentement trente ou trente-cinq lieues de pourtour, & rapporte plus de cent mille livres de rente. Le Roi Louis XIV l'érigea en Duché-Pairie l'an 1711. La forêt & le château de S. Léger sont aujourd'hui de la dépendance du Duché de Rambouillet, depuis que le Comte de Toulouse a aquis la forêt de Montfort, que Louis XIV avoit donnée au dernier Duc de Chevreuse en échange du Duché & de la petite ville de ce nom, en 1692. * Piganiol de la Force, *Nouvelle Description de la France.*

RAMBOUILLET. *Cherchez* ANGENNES (Charles d') Cardinal de Rambouillet.

RAMBRANT. *Voyez* REMBRANT.

RAMBURES, illustre & ancienne Maison en Picardie.

I. JEAN, I du nom, Sire de Rambures, Gouverneur de Guise, vivoit en 1326. Il avoit épousé *Adeline*, dont il eut 1. HUGUES qui suit; & 2. *Charbonel* de Rambures, qui comparut en 1337, entre les Nobles de la Prevôté de Vimeu, pour la défense du païs.

II. HUGUES, Sire de Rambures, épousa *Jeanne*, Dame de Drucat, dont il laissa 1. JEAN II, qui suit; & 2. *Enguerrand* de Rambures, Chevalier, qui servoit en 1356 au païs de Caen & de Coutantin; & en Picardie en 1357.

III. JEAN II, Sire de Rambures, Gouverneur d'Arras en 1360, fut pére 1. d'ANDRE' qui suit; 2. de *Thomas*, qui servoit sous son frére, en 1381; & 3. de *Guillaume* de Rambures, dit *Hanneux*, vivant en 1387.

IV. ANDRE', Sire de Rambures, I du nom, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Boulogne & de Gravelines, servit en plusieurs occasions, & mourut à l'entreprise du Château de Merch près de Calais en 1405. Il avoit épousé *Jeanne* de Brégny, fille unique & héritiére d'*Edouard*, Seigneur de Brégny, & de *Marie* de S. Saussieu, dont il eut DAVID qui suit.

V. DAVID, Sire de Rambures, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, *qui aura son Article ci-après*, mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Catherine* d'Auxi, Dame de Dampierre, d'Escouys, &c. fille d'*Enguerrand* d'Auxi, Seigneur de Bixlieux, & d'*Isabelle* de Goulons, dont il eut 1. *Jean*; 2. *Hugues*; & 3. *Philippe*, morts à la bataille d'Azincourt en 1415, avec leur pére; & 4. ANDRE' II, qui suit.

VI. ANDRE', II du nom, Sire de Rambures &c. Maître des Eaux & Forêts de Picardie, servit le Roi Charles VII, en plusieurs siéges & combats, pendant près de trente ans, & se trouva au siége de Pont-eau-de-Mer en 1442, avec son fils. Il avoit épousé *Péronne* de Créqui, fille de *Jean* IV, Sire de Créquy, & de *Jeanne* de Roye, dont il eut JACQUES qui suit.

VII. JACQUES, Sire de Rambures, d'Escouys, de Dampierre &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fut fait Chevalier au siége de Pont-eau de Mer en 1449, & servit le Roi Louïs XI, en la guerre du bien public en 1465, fut depuis Gouverneur de Saint-Valery & de Hodenc en Artois, & vivoit en 1488. Il avoit épousé *Marie* de Berghes, fille de *Jean*, Seigneur de Cohan, & de *Jeanne* de Nielle, Dame d'Olchain, dont il eut 1. ANDRE' III, qui suit; & 2. *Antoinette* de Rambures, mariée à *Gui* de Brimeu, Comte de Méghem, Seigneur d'Humbercourt, Chevalier de la Toison d'Or, exécuté à mort à Gand le troisiéme Avril 1476.

VII. ANDRE', III du nom, Sire de Rambures, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Senéchal & Gouverneur de Ponthieu, Maître des Eaux & Forêts de Picardie, fonda le Couvent des Minimes d'Abbeville, avec *Jeanne* de Hallewyn sa femme, fille de *Louïs*, Seigneur de Piennes, Gouverneur de Picardie, & de *Jeanne* de Ghistelles. De leur mariage sortirent

tirent quatorze enfans, tous nommez sur son tombeau; & entre autres, JEAN III, qui suit: *Marie*, femme du Seigneur de Carenton en Normandie; & *Claude-Françoise*, morte sans alliance en 1489.

IX. JEAN, III du nom, Sire de Rambures, Comte de Dammartin, Echanson ordinaire du Roi, & Maître des Eaux & Forêts de Picardie. Le Roi lui donna en 1519, le Comté de Guynes, & il y fut confirmé en 1522. Il épousa 1°. *Anne* de la Marck, seconde fille de *Guillaume*, Seigneur d'Aigremont, Chevalier & Chambellan du Roi, & de *Renée* du Fou, Dame de Montbason: 2°. *Françoise* d'Anjou, Comtesse de Dammartin, Dame de Courtenay, fille de *René* d'Anjou, Baron de Méziéres, & d'*Antoinette* de Chabannes. Ses enfans du premier lit furent 1. *André*, mort en 1558, à la prise de Gravelines, âgé de 18 ans; & 2.... quelques autres, morts jeunes: ceux du second lit furent 3. *Oudart* de Rambures, Maître des Eaux & Forêts de Picardie, tué à l'assaut de Rouen en 1562; 4. *Philippe*, Sire de Rambures, Maître des Eaux & Forêts de Picardie, qui de *Magdelaine* de Pimont eut deux enfans, *Emmanuel* & *Françoise*, morts jeunes; & 5. JEAN IV, qui suit.

X. JEAN, IV du nom, Sire de Rambures &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, recueillit la succession de ses fréres. Il avoit épousé *Claude* de Bourbon-Vendôme, Dame de Ligny & de Lambercourt, fille aînée de *Claude*, Seigneur de Ligny, Gouverneur de Dourlens, & d'*Antoinette* de Bours, Vicomtesse de Lambercourt, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Geofroy*, Seigneur de Ligny-sur-Canche, tué en Février 1608, par le Seigneur de Mareuil son beau-frére, en la maison & en présence de *Thibault*, Baron de Mailly, son beau-pére, dont il avoit épousé la fille, *Marie* de Mailly, dont il laissa un fils nommé *Jean René* de Rambures, Seigneur de Ligny-sur-Canche; 3. *Guillaume* de Rambures, Chevalier de Malte, prisonnier des Turcs en 1605, racheté en 1607, & tué en 1608; 4. *Antoinette*, mariée à *Jean* de Berghes, Seigneur d'Olchain; 5. 6. *Eléonore* & *Magdelaine*, Religieuses à Avênes; & 7. *Françoise-Anne* de Rambures, alliée à *Louis* Servin, Seigneur de la Grêve, Avocat-Général au Parlement de Paris, puis Conseiller d'Etat.

XI. CHARLES, Sire de Rambures, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dourlens & du Crotoy, dit *le brave Rambures*, Maréchal de Camp, & Mestre-de-Camp d'un Régiment entretenu par le Roi, mourut le 13 Janvier 1633, après avoir été obligé de se faire couper le bras droit à cause de deux vieilles blessures qu'il avoit reçues, l'une à la bataille d'Ivry, & l'autre au siége d'Amiens. Il épousa 1°. *Marie* de Montluc, fille de *Jean*, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, & de *Renée* d'Amboise: 2°. *Renée* de Boullainvilliers, Dame de Courtenay, & Châtelaine de Vaudreuil, fille unique d'*Antoine*, Comte de Courtenay, & de *Jeanne Catherine* de Vieuxpont. Du premier lit vinrent 1. *François*, mort à huit ans; 2. *Jean*, V du nom, Sire de Rambures, Maréchal de Camp des Armées du Roi, Mestre-de-Camp du Régiment des Gardes, & Gouverneur de Dourlens, mort sans alliance des blessures qu'il reçut en une sortie au siége de la Capelle en 1637; 3. *Philippe-Alexandre*, mort à sept ans; 4. & 5. *Charles* & *Claude* de Rambures, morts jeunes: ceux du second lit furent 6. CHARLES qui suit; 7. *Charlotte*, mariée en Mars 1645, à *François* de la Roche, Marquis de Fontenilles; 8. *Renée-Françoise*, Religieuse; & 9. *François*, Seigneur de Rambures, Mestre-de-Camp du Régiment de son nom, à la tête duquel il fut tué près de Honnecourt en 1642.

XII. CHARLES, Marquis de Rambures & de Courtenay &c. mourut à Calais le onziéme Mai 1671, âgé de 39 ans. Il avoit épousé le cinquiéme Avril 1656, *Marie* Bautru, fille de *Nicolas*, Comte de Nogent, Capitaine de la Porte de la Maison du Roi, & de *Marie* Coulon, morte le dixiéme Mars 1683, dont il eut 1. LOUIS-ALEXANDRE qui suit; 2. *Marie-Renée*, seconde femme de *Just Joseph François* de Cadart de Tournon-d'Ancezune, Duc de Caderousse; 3. *Marie-Charlotte*, Religieuse; & 4. *Marie Armande* de Rambures, mariée le 24 Avril 1686, à *Sidoine-Apollinaire-Gaspard-Armand*, Marquis de Polignac, morte en 1689.

XIII. LOUIS-ANDRÉ, Marquis de Rambures &c. Colonel d'un Régiment d'Infanterie, fut tué en Alsace en Juillet 1679, à l'âge de 18 ans, d'un coup de mousquet qu'il reçut à la tête, dans la décharge que quelques soldats faisoient de leurs armes. Par sa mort la Maison de Rambures fut éteinte. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

RAMBURES (David, Sire de) Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Grand Maître des Arbalêtriers de France, rendit de grands services sous les régnes des Rois Jean, Charles V & Charles VI. Il fut pourvu de la charge de Grand-Maître des Arbalêtriers de France à la place de Jean, Sire de Hangest, le 20 Février de l'an 1411, & fut tué l'an 1415, à la funeste bataille d'Azincourt, avec trois de ses fils.

* RAME (Laurent) né dans le Païs-Bas, après avoir servi dans sa jeunesse en sa patrie, entra au service de Léopold Archiduc d'Autriche, qui l'employa en 1609 & 1610 au Païs de Juliers, & en 1610 & 1611 dans l'Alsace & dans l'Evêché de Strasbourg, en qualité de Général. L'Empereur Rodolphe II ayant été contraint par son frére l'Archiduc Matthias de lui céder les Royaumes de Hongrie & de Bohême, l'Archiduc Léopold se mit en devoir de disputer à Matthias la Couronne de Bohême. Pour cet effet le Général Rame, à la tête d'un corps de troupes qu'il avoit amassées dans l'Evêché de Passau, se jetta sur la Bohême, où sans avoir égard à la différence des Religions il commit de grands désordres, sur-tout à Budweiss dont il se rendit maître, aussi bien que de Pilsen, de Tina, de Béraun & de quelques autres places. De là il marcha vers Prague, dont il s'empara par surprise, dans le dessein de s'assurer du Comte de Thurn, de Léonard de Feis, & de Guillaume de Lobkowitz, pour les faire décapiter. Cela lui ayant manqué, il retourna à Budweiss, où il invita à souper quelques-uns de ses principaux Officiers à la Maison-de-ville. Le repas étant fini, il fit venir auprès de lui neuf des Conviez l'un après l'autre, & leur fit secrétement trancher la tête, sans qu'aucun d'eux pût s'appercevoir de ce que ses compagnons étoient devenus, & cela sous prétexte qu'ils avoient entretenu des intelligences avec le Comte de Thurn. Cette exécution étant faite, il fit porter sur le marché de Budweiss les corps de ces malheureux, ayant fait attacher sur leur poitrine un billet qui contenoit les raisons que l'on avoit eues de les faire mourir. Après cela, il se retira de cette ville sans bruit. Le lendemain, les troupes qui étoient dans les villages voisins, se rendirent dans la ville pour s'assurer de sa personne; mais il s'étoit déja échappé. Quelque tems après, l'Archiduc Léopold fit venir auprès de lui le Génézal Rame, qui comparut sans rien craindre: mais on l'arrêta, & après une longue détention, il fut décapité en 1613 dans le Château de Barr en Alsace. Pierre Crescentius rapporte que Rame avoit formé un complot contre l'Archiduc son Maître, & que cette découverte fit hâter son supplice. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Khevenhuller, *Annales Ferdinandi.*

RAME, ancien bourg des Ebroduntiens, situé dans les Alpes Cottiennes. C'est maintenant un village de Dauphiné, situé sur la Durance, à deux lieues au dessus d'Ambrun, près du passage des Alpes, qu'on appelle *le Pertuis Rostan.* * Maty, *Diction. Géogr.*

RAMEDAN, anciennement *Andanis Promontorium*, Cap de Barbarie. Il est vers le milieu de la côte de Barca, près de la ville de Salone. * Maty, *Diction. Géogr.*

* RAMÉE (François de la) jeune homme ainsi appellé du nom d'un Gentilhomme chez lequel il avoit été nourri en Poitou, se portoit pour légitime héritier de la Couronne. Il disoit qu'il étoit fils de Charles IX & d'Elizabeth d'Autriche, & contoit que Catherine de Médicis l'avoit dérobé au berceau, & l'avoit dépaïsé, supposant qu'il étoit mort, afin de faire succéder son cher fils Henri III. Or étant passé je ne sai comment, de Poitou en Vermandois, il s'étoit logé chez un Paisan qui lui aidoit à jouer cette comédie, & qui rendoit témoignage de quantité d'apparitions que ce jeune homme disoit avoir. Il y avoit beaucoup d'apparence que la piéce étoit tramée & soutenue par quelques Grands du Royaume, & peut-être qu'ils l'eussent poussée bien loin, & qu'ils en eussent fait un long embarras au Roi, si l'on n'en eût pas coupé le fil. Un Conseiller du Parlement qui se trouva sur les lieux, ayant fait prendre ce prétendu Prince & son Paranymphe, on les amena tous deux à Reims, où ils furent condamnez, le premier au gibet, & le second à assister au supplice. Le Parlement sur l'appel confirma la Sentence, & ajoûta que le corps de la Ramée seroit brûlé & ses cendres jettées au vent. Elle fut exécutée en Gréve le huitiéme Mars 1596; & auparavant on obligea les condamnez de reconnoître l'imposture. * Mézéray, *Abbrégé Chronologique de l'Histoire de France, tome 6. p. 163.* édit. d'Amsterdam 1688.

RAMÉE (Pierre de la). * *Cherchez* RAMUS.

* RAMÉE (La) Abbaye de Religieuses de l'Ordre de Citeaux, dans le Quartier de Louvain en Brabant. Elle fut fondée par Ste. Ide environ l'an 1200. Elle dépend de l'Evêché de Namur. * *Delices des Païs-Bas, tome 1. p. 267.*

RAMEKENS ou ZEEBURG. *Voyez* RAMMEKENS.

RAMELIES, RAMELLIES ou RAMILLIES, que les François écrivent & prononcent *Ramilli*, petit village de Brabant près des sources de la Geete & de la Gef, vers les confins du Comté de Namur, dans le Quartier de Louvain. Il est à peu près au sud-ouest de la ville de Louvain, dont il est éloigné d'environ six lieues, & n'est remarquable que par la bataille donnée près de ce village le 23 Mai, jour de la Pentecôte 1706, entre l'Armée de la Reine de la Grande-Bretagne, des Etats Généraux & de leurs Alliez, commandée par le Duc de Marlborough & par le Velt-Maréchal d'Ouwerkerque; & celle de France & d'Espagne, commandée par l'Electeur de Baviére & le Maréchal de Villeroi. Les premiers y remportérent une victoire complette. * *Mémoires du tems.*

RAMERU, bourg de France, est dans la Champagne, sur la riviére d'Aube, à six lieues de Troyes, vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

RAMERU (Comte de). *Voyez* ROUCY.

RAMESSES, dix-septiéme Roi de la Basse Egypte, selon le Catalogue de George Syncelle, & le premier de la seconde Dynastie des Rois de la Basse Egypte, commença, dit-on, à régner l'an 1700 avant Jésus-Christ. Son régne fut de 29 ans. On lui donne pour successeur Ramessoménès ou Ramesseménès, qui régna cinq ans. Après celui-ci régna Thusimarès: & après lui Ramessé Séos, dont le régne commence l'an 1625 avant Jésus-Christ. Il régna 23 ans. Il y eut après lui trois Ramessès, selon les mêmes Auteurs, savoir, Ramessoménos, Ramesse-Tubaëtès, Ramessès-Vafrès, dont les régnes vont jusqu'à l'an 1215 avant Jésus-Christ. Il est parlé dans l'Ecriture, *Genese, ch. 47. v. 11*, du païs de Ramassès en Egypte, où les Israëlites habitérent. Jacob vint en ce païs avec ses enfans l'an 2329 du Monde, 1706 avant Jésus-Christ, auquel tems le premier Ramessès régnoit dans la Basse Egypte. Il y a eu encore des Rois de ce nom, après que l'Egypte a été sous la domination d'un seul Roi, savoir, l'an 1093 avant Jésus-Christ, Ramessès, qui eut pour successeur deux ans après Ramessès, surnommé *Miamum.* On ignore lequel de ces Princes fit faire

un Obélisque, le plus magnifique & le plus mystérieux qui eût encore paru. Marsham croit que le Ramessès, qui a fait éle- ver cet Obélisque, est le successeur d'Aménophis & qu'il ré- gnoit dans le XVI siécle de l'Ere Egyptienne. Les éloges ma- gnifiques qui se lisent sur l'Obélisque à l'honneur du Prince qui l'a fait élever, & la qualité de Roi de tout le Monde qui lui est donnée, ne conviennent, dit Marsham, à aucun Roi qui ait régné avant Sésostris. Pline dit que Ramessès fit faire cet O- bélisque dans le tems du siége de Troye, que vint mille hom- mes travaillérent à le tailler, & que, quand on voulut l'éle- ver, le Roi, pour réveiller l'attention & les soins des Ouvriers, fit attacher son propre fils au haut de l'aiguille, afin qu'ils le soulevassent avec toute la dextérité possible, de peur de nuire à ce jeune Prince. Cambyse, Roi de Perse, ayant mis le feu à la ville d'Héliopolis, où cet Obélisque étoit élevé dans le Temple du Soleil, fit éteindre la flamme qui gagnoit le pié de l'Obélisque. Auguste, qui en fit emporter deux autres, n'osa toucher à celui-ci, qui y demeura jusqu'au régne de l'Empereur Constantin *le Grand*. Ce Prince le fit transporter à Alexandrie l'an 334, pour le transporter de là à Constantinople, lors- que l'on auroit bâti un vaisseau qui pût porter une piéce d'une grandeur si prodigieuse. Constantin étant mort avant que ce dessein fût exécuté, l'Empereur Constance fit transporter cet Obélisque d'Alexandrie à Rome l'an 352, & le fit élever dans le grand Cirque. Sa hauteur étoit de cent trente-deux piez; & l'on avoit attaché à sa pointe une boule d'or, qui fut abattue par la foudre. Constance y fit mettre des flammes de métal doré. Lorsque les Goths saccagérent la ville de Rome l'an 409, ils renversérent cet Obélisque, qui demeura enfoncé sous le sable jusqu'au tems de Sixte V. Ce Pape le fit chercher sous terre, & on le trouva rompu en trois piéces l'an 1587. On les rejoignit, & on dressa cet Obélisque dans la place de Saint Jean de Latran. On voit sur les quatre côtez de ce merveilleux O- bélisque, quantité de figures & de caractéres hiéroglyphiques, qui contiennent des éloges de Ramessès, selon l'explication que l'on en trouve dans Ammien Marcellin, *l.* 17. *c.* 4. Cette maniére d'écrire étoit propre aux Egyptiens, qui figuroient, par exem- ple, la vigilance par l'œil, l'imprudence par la mouche, l'in- stabilité & l'éclat des richesses par la queue du paon, la pru- dence par le serpent, la promtitude par l'épervier, l'empire par un homme qui étoit debout, ayant le bras droit élevé; & ainsi de toutes les choses naturelles ou morales, comme on le peut voir dans l'explication que le P. Kircher a faite de cet Obélisque. * Marsham, *Canon Chronicus*, p. 455. &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Historiens Profanes*. D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

RAMETH. *Voyez* REMETH.

RAMI, Isle de la Mer des Indes, qui, selon M. d'Herbe- lot dans sa *Bibliothéque Orientale*, n'est éloignée de celle de Se- rendib que de trois journées de navigation. Il dit que son terroir est très fertile, & qu'il porte l'arbre que les Arabes appellent *Bacam*, & que nous nommons *bois de Bresil*. Il ajoûte qu'on y trouve aussi l'animal, nommé *Kerckedan* par les Arabes & par les Persans, & que l'on croit être le Rhinocéros. * Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

RAMILLI. *Voyez* RAMELIES.

RAMINI, fameux faux Prophéte, est honoré par les Zaffes-Ramini, peuple de Madagascar. Il fut, disent ils, en- voyé de Dieu sur le rivage de la Mer Rouge, proche la ville de la Mecque, d'où il alla trouver Mahomet, qui lui fit un grand accueil. Mais les Sectateurs de Mahomet ayant vu que Ramini ne vouloit point manger de viande, qu'il n'eût lui- même coupé la gorge au bœuf, formérent le dessein de venger ce mépris qu'il faisoit de leur Prophéte: ce que Mahomet em- pêcha, lui permettant de couper la gorge aux bêtes qu'il vou- droit manger; & lui donnant une de ses filles en mariage, nommée *Rafateme*. Ramini s'en alla avec sa femme vers l'O- rient, où il fut Prince du païs de Mangaroro, & eut un fils nommé *Rabouroud*, pére de *Rabodzi* & de *Racoube*, qui faisant un voyage par mer, vinrent aborder à l'Isle de Madagascar, où ils s'établirent, & furent Chefs des Zaffes-Ramini. * Fla- court, *Hist. de Madagascar*.

RAMIRE, I de ce nom, Roi de Leon, succéda en 825, à Alfonse II, dit *le Chaste*. Il étoit fils de *Vermond* I, & signa- la le cours de son régne, qui dura 26 ans par plusieurs exploits, sur-tout par la bataille qu'il gagna contre les Maures, où il tua soixante mille de ces Barbares. On met sa mort au pre- mier Février 850. RAMIRE II, fils d'*Ordugno* II, enfer- ma son frére *Alfonse* IV dans un Monastére, & se mit sur le Thrône. Il défit en 939, quatre mille Sarazins, & dix ans après il les défit encore à Talavéra; mais il ne jouit pas long- tems de cet avantage, étant mort bientôt après. RAMIRE III, fils de *Sanche* I, lui succéda vers l'an 967. Il étoit alors ex- trêmement jeune; mais si emporté & si débauché, qu'en 980, on lui arracha la Couronne pour la mettre sur la tête de son Cousin Vermond II. Il la disputa encore deux ans, jusqu'en l'an 982, qui fut celui de sa mort. * Mariana. Turquet &c. *Hist. d'Espagne*.

* RAMIRE, Abbé d'un Monastére du Diocése de Nimes, entra en 672 dans la révolte de Hilderic, Comte de Nimes, contre Wamba Roi des Visigoths. Ce Comte ayant voulu en- gager dans son parti Aregius Evêque de Nimes qui refusa de donner les mains à cette révolte, il le chassa de son Siége, & fit élire tumultuairement & par force l'Abbé Ramire, qui ne se servit de sa nouvelle autorité que pour soutenir le Comte dans sa rebellion; & les armes à la main, on le vit lui-même s'em- parer de plusieurs Terres, & forcer ceux qui résistoient à re- connoître l'autorité d'Hilderic. Wamba marcha contre les Rebelles, & fit investir Narbonne, dont le Duc Paul se retira en confiant la défense de cette place au Duc Wittimir, à qui il donna pour Ajoint Ramire & quelques autres. Mais Rami- re, aussi mauvais Soldat qu'Evêque, abandonna Wittimir, prit la fuite, & fut ensuite fait prisonnier dans le Territoire de Bé- ziers. Ce fut en 673. On ne sait ce qu'il devint depuis. * *Vo- yez le Supplément de Paris* 1736.

* RAMIRE, troisiéme fils de Sanche, Roi d'Aragon, & de Félicie sa premiére femme, fut en 1093 offert par son pére à l'Abbaye de Pons-de-Tomiéres pour y être Moine, sous la conduite de l'Abbé Frotard, & ensuite il retourna dans ses E- tats, où il continua la guerre contre les Sarazins. Il fut tué au commencement de Juin 1094, au siége d'Huesca. Ramire son fils fit profession dans l'Abbaye de S. Pons & fut promu au Sacerdoce. Il étoit depuis 40 ans tranquille dans cette Ab- baye, lorsqu'en 1134 Alphonse I, Roi d'Aragon, étant mort sans postérité & ayant laissé les Chevaliers du Temple héri- tiers de ses Etats, qui comprenoient les Royaumes d'Aragon & de Navarre, les peuples de ces deux Royaumes, sans avoir égard à cette disposition, s'assemblérent pour élire un Roi. S'étant séparez sans rien conclurre, il se rassemblérent en par- ticulier, & les Aragonnois élurent Ramire, qu'ils tirérent de sa retraite pour le faire monter sur le Thrône d'Aragon. Les Grands l'obligérent à se marier, & il prit pour femme la sœur du Comte de Poitiers, de laquelle il eut une fille qu'on nom- ma *Petronelle* & dans la suite *Urraque*. Il la donna en mariage à Raymond-Berenger, Comte de Barcelone, après quoi il re- tourna dans son Monastére. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RAMIRE'S (Jean) de Mastricht, Jésuite, naquit en 1595, & publia *Septem Exercitia cum nonnullis piis Opusculis*. * Va- lére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 550 & 551.

RAMIRE'S (Saint) Religieux de l'Ordre de S. Domini- que, étoit né à Morillo, lieu de la petite Province de Rioxa, dans la Castille Vieille. Il étoit déja Prêtre lorsqu'on l'envo- ya dans le Mexique, où il enseigna pendant vint-quatre ans la Théologie Morale, & s'appliqua en même tems avec beau- coup de charité à l'instruction des Indiens & des Négres. La compassion qu'il eut des mauvais traitemens que leur faisoient les Vicerois, l'engagea à quitter ce païs l'an 1595, pour por- ter ses plaintes au Roi Philippe II, qui après des délais de qua- tre ans, lui accorda une partie de ses demandes. Lorsqu'il se préparoit à retourner au Mexique, il fut nommé en 1600, par Philippe III, à l'Evêché de Guatimala, qu'il n'accepta qu'avec beaucoup de répugnance, & il gouverna ce Diocése jusqu'au 24 Mars 1609, qu'il mourut. On remarque que lorsqu'il fut Evêque, il continua de vivre comme il avoit fait jusqu'alors; qu'il distribuoit tous ses revenus aux pauvres, de l'instruction de qui il prenoit grand soin; & qu'avant que de mourir, il leur fit distribuer tous ses effets, jusqu'à son anneau pastoral. On imprima de son vivant un Livre d'Exemples des Saints, qu'il avoit compilez en Espagnol, & il a été réimprimé en 1658, à Madrit, sous le titre d'*Alcat de las Virtudes*. On lui at- tribue aussi un Catéchisme écrit en Langue Mexicaine; mais on dit qu'il a été publié en 1537, année où Ramirés n'avoit pas encore été au Mexique. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

RAMIRE'S (Jean) Jésuite Espagnol, & Disciple de Jean d'Avila, bon Théologien, se rendit célébre par ses doctes & éloquentes prédications. Il prêcha pendant quarante années en Espagne, avec un zéle qui sembloit s'augmenter à mesure que ses forces diminuoient par son grand âge. Comme il étoit extrêmement mal pendant la semaine sainte, & que le Jeudi on lui apportoit le saint Viatique, il s'écria, *Deliciæ meæ Jesu, itane eo ipso die, quo tu pro me, spiritum reddam?* Ce qui arriva; car il eut la consolation de mourir comme il l'avoit souhaité, & il perdit la vie le même jour & à la même heure que Jésus-Christ mourut en Croix. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

RAMIRE'S DE PRADO (Laurent) Jurisconsulte Es- pagnol, fils d'*Alfonse*, Conseiller du Conseil de Castille, fut Conseiller du Conseil de Naples, puis Avocat du Roi, Am- bassadeur en France sous le régne de Louis XIII, & Conseil- ler du Conseil de Castille. Il mourut le 23 Octobre de l'an 1658. Ce Jurisconsulte avoit publié l'an 1628, à Paris, *la Chronique de Julien*, & avoit fait depuis imprimer *les Oeuvres de Luitprand en* 1640. Nous avons d'autres Ouvrages de sa façon; *Hypomnemata in Martialem; Thesaurus Legum; Consejo y Consejero de Principes &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

RAMIRE'S DE FUENLEAL. *Cherchez* FUEN- LEAL.

RAMISHORN. *Voyez* ROMISHORN.

RAMMEKENS, port des plus renommez de toute la Zélande, est situé entre Flessingue, Middelbourg & Armuyden. Les plus grands vaisseaux y sont en sureté, tant contre l'impé- tuosité de la mer, que contre les ennemis. Il se trouve tou- jours là un grand nombre de vaisseaux Zélandois qui vont aux Indes, ou qui en viennent. Marie, Reine de Hongrie, Gou- vernante des Païs-Bas & sœur de l'Empereur Charles-Quint, y fit en 1547 bâtir par ordre de son frére une forteresse, qu'elle nomma *Zeeburg*. L'an 1573, cette forteresse fut prise par Char- les de Boissot Gouverneur de Flessingue. Il feignit de vouloir assiéger Armuyden, où le Commandant de Rammekens se jetta avec la plus grande partie de sa garnison, de sorte qu'il n'y resta que 70 hommes dans la place. Les Confédérez se jetté- rent d'abord devant ce port, l'assiégérent par mer & par terre, & le pressérent si vivement que les Assiégez furent obligez de le rendre le cinquiéme d'Août, après cinq jours de siége. * Dé- lices des Païs-Bas, *tome* 4. *p.* 242 & 243.

RAMNENSES ou RAMNES, est le nom que l'on donna à la troisiéme partie des Habitans de Rome, lorsqu'ils fu-

furent divisez par Romulus en trois Lignées ou Tribus, savoir, en Ramnenses, Titiens & Lucéres. *Cherchez* LUCERES.

RAMON ou RAIMON (Alfonse) Religieux de l'Ordre de la Mercy, étoit Espagnol, & natif de Vara de Rei, dans l'Evêché de Cuença. Il étoit déja Docteur avant que d'entrer parmi les Religieux de la Mercy, & devint habile Prédicateur. Outre l'Histoire de son Ordre, qu'il publia l'an 1618, & divers Sermons, nous avons de lui, *Epitome Theologiæ Moralis; Epitome Theologiæ Sacræ Scripturæ; Resolutiones Conciliorum &c.* Ce Pére mourut avant l'an 1633, qu'on publia la seconde partie de son Histoire de la Mercy. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

RAMON (Thomas) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né à Alcagnitz en Aragon, où il étoit Prieur dans la Maison de son Ordre en 1619. Ses prédications l'ont rendu illustre dans son païs, où il a publié un grand nombre d'Ouvrages instructifs en sa Langue. Il y en a un entre autres où il attaque en détail les abus introduits dans les habillemens &c. *Nuevo pramatica de reformacion &c.* Cet Ouvrage a été imprimé à Saragosse en 1635; mais il avoit déja publié ses Réflexions sur les Evangiles du commun des Saints dès l'an 1611, à Barcelone. Le plus considérable de ses Ouvrages est un Traité Latin *de Primatu S. Petri & summorum Pontificum*, qui parut en 1617, à Toulouse. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

RAMOTH, l'une des villes de refuge dans la Judée, tomba au département de la Tribu de Gad, assez près de la montagne de Galaad, d'où elle a pris le nom de Ramoth de Galaad ou Ramoth en Galaad. * *Deuteronome, ch.* 4. *v.* 43. *Josué, ch.* 20. *v.* 8: & 21. 38.

* RAMOTH, ville du partage des Siméonites, est appellée Ramoth du midi, I Samuel ou I. *Rois, ch.* 30. *v.* 27: & Rama la méridionale, *Josué, ch.* 19. *v.* 8. ou Baalath-Beer, dans le même verset.

RAMOTH, fils de *Bani*, Israëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de renvoyer sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I *Esdras, ch.* 5. *v.* 29.

RAMPANO. *Voyez* CASTEL-RAMPANO.

RAMPEGOLI ou AMPIGOLLI, ou de GENES (Antoine) Théologien de l'Ordre de saint Augustin, étoit né à Génes dans le XIV siécle. En 1418, il disputa au Concile de Constance contre les Hussites, & s'y acquit beaucoup de réputation. Il composa quelques Ouvrages, & entre autres des Sermons & des Figures de la Bible, dont nous avons diverses éditions; mais si remplies de fautes, même contre la Foi Catholique, que ce n'est pas sans sujet que le Pape Clément VIII en a défendu la lecture. On ne sait pas le tems de la mort d'Antoine Rampégoli. Un Auteur moderne assure qu'il s'est trouvé au Concile de Bâle en 1433. * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sanct.* Possevin, *in Appar. sacro.* Joseph Pamphyle, *Biblioth. August.* Pierre Alva & Astorga, *in Not. Bibl. Virg.* Soprani & Giustiniani, *Biblioth. Ligur.*

* RAMPEN (Henri) du Païs de Liége, Docteur en Théologie, a enseigné la Langue Gréque & la Philosophie à Louvain, la Théologie Scholastique dans l'Abbaye du Parc, & la Sainte Ecriture du Nouveau Testament dans les Ecoles Académiques. On a de lui *Commentarius in quatuor Evangelia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 367.

RAMPINO (Henri) Cardinal, dit *de S. Alloso*, dans le XV siécle, fils de *François* Rampino, l'un des Favoris de Philippe-Marie Visconti, Duc de Milan, & issu des Seigneurs de S. Alloso, au Duché de Tortone en Lombardie, obtint par la faveur de son pére les Evêchez de Tortone & de Pavie, avant qu'il se fût rendu capable de les administrer avec honneur; mais dans la suite il s'appliqua si bien à l'étude du Droit Canon & de la Théologie, qu'il y devint très habile, & fut nommé Archevêque de Milan. Dans une grande cherté de vivres, il vendit toute sa vaisselle d'or & d'argent & ses plus précieux meubles, pour subvenir aux nécessitez de son peuple. Le Pape Eugéne IV le créa Cardinal en 1446, mais il en jouït peu, étant mort le quatriéme Juillet 1450, âgé de 60 ans. Comme on le pressoit sur son Testament pendant sa derniére maladie, il dit qu'il étoit déja fait, & déclara avoir donné tout son bien à l'Eglise, ne pouvant avoir d'héritier plus illustre que Jésus-Christ, qui prend la qualité d'Epoux de l'Eglise. * Aubery, *Hist. des Card.*

RAMPO. *Voyez* CASTEL-RAMPO.

RAMPONI (Lambertin) Jurisconsulte de Bologne en Italie, vers l'an 1300, sortoit d'une famille noble, & composa divers Ouvrages; & entre autres, un *De consiliis habendis.* * Buttius, *Bonon Illustr.* Jean-Nicolas-Paschal Alidosi, *de Doctor. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Taisand, *Vies des Jurisc.*

RAMSEY, en Latin *Limnus*, petite Isle dans la Mer d'Irlande, que les gens du païs appellent *Lymen*; elle est sur les côtes du païs méridional de Galles, à trois milles de Saint-David. C'est aussi le nom d'un bourg ou petite ville de la partie du Comté de Huntington, qu'on appelle *Hurstington*, vers le Comté de Cambridge, près d'un Lac de même nom; & d'un autre appellé Witlesey-mére, tous deux abondans en poissons & en oiseaux, avec quelques riviéres qui les rafraîchissent. Elle est située dans des fonds marécageux, mais fertiles. Elle avoit autrefois une Abbaye avec de riches revenus; mais le Roi Henri VIII l'abolit. Elle est éloignée de cinquante-cinq milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

RAMSEY, surnom du Comte de Dalhusie, dans le Comté de Lothian en Ecosse. Il est le Chef de la famille de ce nom, qui a produit des personnes de mérite, & sur-tout pour la valeur. * *Dict. Angl.*

RAMSEY (Jean) étoit Page de Jacques I, Roi d'Angleterre. L'accompagnant à la maison du Comte de Gowry, à Perth en Ecosse, il eut le bonheur de garantir ce Prince de la conspiration que ce Comte & Alexandre son frére, qui étoit l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi, avoient tramée contre lui pour le tuer. En récompense de ce service, il fut fait Vicomte d'Hadington; & pour immortaliser son action, il eut permission de joindre à ses armes un bras tenant une épée nue, avec une couronne au milieu, & un cœur sur la pointe, avec ces mots, *Hæc dextra vindex principis & patriæ.* La dix-huitiéme année du régne de ce Prince, il fut fait Baron de Kingston sur la Tamise, & Comte d'Holdernesss, avec ce privilége, que toutes les années le cinquiéme d'Août, jour consacré à Dieu, pour le remercier de ce qu'il avoit délivré le Roi du danger qu'il avoit couru, lui & ses héritiers mâles porteroient l'Epée de l'Etat devant le Roi. Il se maria deux fois, 1°. à *Elisabeth*, fille de *Robert*, Comte de Sussex, de laquelle il eut 1. 2. *Jacques* & *Charles*; & 3. *Elisabeth*: 2°. à *Marthe*, fille de *Guillaume* Cokain, Chevalier & Alderman de Londres. Elle lui survécut, & se remaria à *N*... Montagu, Lord Willoughby, fils & héritier alors du Comte de Lindsey. * Dugdale, *Baronage.*

RAMSEY (Marie) seconde femme de *Thomas* Ramsey, qui fut Shérif de Londres en 1567, & deux ans après Lord Maire de la même ville, étoit fille de *Guillaume* Dale de Bristol, & s'étoit mariée en 1584. Après la mort de son époux, étant sans enfans, elle résolut d'employer son bien à des œuvres pieuses, & elle le fit de la maniére suivante. 1°. Elle établit des fonds pour entretenir deux Directeurs (*Fellows*) & quatre Ecoliers de la Maison appellée *Peter-House* à Cambridge, à qui elle donna 40 livres sterling par an, avec trois Bénéfices considérables, pour ceux de ces Ecoliers, qui seroient jugez capables de les remplir. 2°. Elle laissa encore 40 livres sterling pour l'entretien de six Ecoliers à Oxford, & six à Cambridge. 3°. Une récompense pour deux Sermons, qu'on feroit toutes les années dans l'Eglise de Christ. 4°. Des gages pour un Maître à écrire, afin d'enseigner les pauvres de l'Hôpital de Christ. 5°. Elle fonda un Collége libre pour apprendre la Grammaire à Hallstad dans le Comté d'Essex, pour les pauvres. 6°. Elle fit un don aux pauvres de l'Hopital de Christ. 7°. Un don considérable pour traiter les Soldats blessez. 8°. Un autre de 40 livres sterling par an, outre les habits, pour dix pauvres Soldats estropiez, & autant de pauvres veuves. 9°. Un don de trente livres sterling par an pour délivrer des prisonniers pour dettes. 10°. Un autre de dix livres sterling par an pour soulager les pauvres prisonniers. 11°. Un don considérable pour marier de pauvres filles. 12°. Un autre pour soulager les pauvres de quatre diverses Paroisses; outre plusieurs autres dons charitables, qui devoient être distribués par les Gouverneurs de l'Hopital de Christ, savoir, le Maire, l'Alderman, & la Communauté de Londres, Inspecteurs de la distribution de tous ces dons. Cette Dame, dont la charité sera recommandable à perpétuité, mourut en Novembre 1596, & fut enterrée à Londres au coin sud-est du parquet de l'autel de l'Eglise de Christ, où les Exécuteurs de son Testament lui firent ériger un beau monument, qui fut consumé par l'incendie de 1666.

* RAMSWAY ou RAMSY, port sur la côte orientale de l'Isle de Man qui est entre l'Angleterre & l'Irlande.

RAMUS (Jean) Jurisconsulte dans le XVI siécle, né dans la Zélande, enseigna les Belles-Lettres à Vienne en Autriche, puis le Droit à Douay, & à Dole en Franche-Comté, où il mourut en 1578. Nous avons divers Ouvrages de sa façon. *Oeconomia seu Dispositio Regularum utriusque Juris; De Analogia Juris & Facti; Comment. ad Titul. XI. De tutelis.* Il a traduit de Grec en Latin *Scutum Herculis* attribué à Hésiode. On a outre cela de lui *Epigrammata; Elegiæ; De Gestis Archiducum Austriæ;* & il ajoûta un Livre à *Nicolai Secundini Res Turcicæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 551.

RAMUS ou LA RAMÉE (Pierre) né en 1515, à Cuthe, village de Vermandois, étoit fils d'un Gentilhomme Liégeois, qui chassé par les Bourgeois de son païs, s'étoit réfugié dans le Vermandois, & avoit été obligé d'y faire le métier de Charbonnier pour gagner sa vie. Ramus vint deux fois à Paris sans y pouvoir subsister. Enfin il y revint une troisiéme fois, & se mit Valet au Collége de Navarre: il fit de si grands progrès dans l'étude, que, lorsqu'on le reçut Maître ès Arts, il s'engagea de soutenir le contre-pié d'Aristote sur tout ce qu'on lui proposeroit. Il s'en tira heureusement; ce qui lui donna l'envie d'examiner plus à fond la doctrine d'Aristote, Prince des Philosophes. Les deux premiers Livres qu'il composa à cette occasion, sont, *Institutiones Dialecticæ* & *Aristotelicæ Animadversiones*, qui excitérent de grands troubles. Pierre Danès, Professeur de la Langue Gréque, puis Evêque de Lavaur, fut commis par le Roi François I, avec Jean de Salagnac Docteur en Théologie, Jean Quintin Docteur en Droit, & quelques autres personnes savantes, pour examiner la science & la conduite de Ramus, dont Antoine de Gouvéa Portugais, l'un des plus grands Philosophes de son tems, s'étoit déclaré l'adverse partie. Par le jugement qui fut rendu l'an 1543, Ramus fut interdit de la profession, & ses Livres defendus. Ses ennemis firent éclater leur joye d'une maniére extraordinaire. La Sentence rendue fut publiée en Latin & en François dans toutes les rues de Paris, & dans tous les lieux de l'Europe où on put l'envoyer. On représenta même des Piéces de théâtre où il fut bafoué en mille maniéres, au milieu des acclamations des Aristotéliciens. L'année suivante, Ramus continua d'enseigner dans le Collége de Presles. On voulut le faire chasser de ce Collége, dont il étoit Principal; mais il y fut maintenu

par Arrêt du Parlement. En 1551, Henri II, à la priére du Cardinal de Lorraine, lui donna une Chaire de Professeur Royal. Les Professeurs Royaux ayant voulu corriger vers l'an 1550 quelques abus qui s'étoient glissez dans la prononciation du Latin, plusieurs Ecclésiastiques s'y opposérent, de sorte qu'un Bénéficier fut dépouillé de ses revenus par la Faculté de Théologie pour avoir prononcé *Quisquis* & *Quanquam*, au lieu *de Kiskis & de Kankam*. Ramus se joignit aux Professeurs pour défendre le Bénéficier qui en avoit appellé au Parlement, où il fut absous, & où il fut permis à chacun de prononcer comme il voudroit. Ramus se rendit habile dans les Mathématiques. Les persécutions qu'on lui suscitoit continuellement, sous prétexte qu'il étoit du sentiment des Protestans, l'obligérent de se cacher à Fontainebleau, & en d'autres endroits. Pendant ce tems-là sa Bibliothéque fut pillée au Collége de Presles; mais lorsque la paix eut été conclue en 1563, entre Charles IX & les Protestans, il revint à Paris, & reprit sa profession. Il marqua un zéle louable contre Dampestre & Charpentier, reçus successivement pour enseigner les Mathématiques,& qui étoient dans l'ignorance crasse de ces Sciences sublimes. Le Roi ordonna que dans la suite cette Chaire se disputeroit,& ne se donneroit qu'au plus habile. La guerre civile ayant recommencé en 1567, il fut encore obligé de quitter Paris,& de se jetter entre les bras des Huguenots. Il étoit dans leur Armée à la bataille de Saint Denys, & fut encore rétabli dans sa profession, quand la paix fut faite; mais se voyant à la veille d'être exposé à une nouvelle tempête, il demanda au Roi la permission d'aller visiter les Académies d'Allemagne: ce qui lui fut accordé. Il fit ce voyage l'an 1568, & fut bien reçu en Allemagne; néanmoins Béze & les principaux Protestans ne le goûtérent pas, & refusérent de lui donner une Chaire à Genéve. Il fit pendant quelque tems des leçons à Heidelberg. Il y communia pour la premiére fois avec les Réformez. Le Vaivode de Transsylvanie Jean Zapol lui offrit des appointemens considérables avec le Rectorat de l'Académie de Weissembourg; mais il refusa toutes ces offres. Enfin étant retourné en France l'an 1571, après la troisiéme guerre, il périt dans le massacre de la Saint Barthélemi, l'an 1572. S'étant caché dans une cave pendant le tumulte, il en fut tiré par des Meurtriers, que lui envoya Charpentier son Compétiteur, qui fomentoit la sédition; & après avoir donné beaucoup d'argent, & reçu quelques blessures, il fut jetté par la fenêtre dans la cour de sa maison. On lui vit sortir les entrailles de son corps de cette chûte, & les Ecoliers animez par la présence de leurs Maîtres, les répandirent dans la rue, où ils traînérent aussi son corps, qu'ils frappoient avec des verges, par mépris de sa profession. Il légua cinq cens livres de rente pour un Professeur qui enseigneroit en trois ans l'Arithmétique, la Musique, la Géométrie, l'Optique, l'Astrologie & la Géographie dans le Palais Royal; mais ses intentions ne furent pas d'abord suivies. Ramus étoit de belle taille, de bonne mine, d'une complexion vigoureuse & infatigable au travail. Il ne couchoit que sur de la paille, & vivoit avec beaucoup de frugalité. C'étoit un très habile homme, bon Dialecticien, grand Mathématicien, & de bonnes mœurs. Il a beaucoup contribué au rétablissement de Sciences, & a excité les esprits à faire de nouvelles recherches, au lieu de s'arrêter uniquement à la Philosophie d'Aristote. Il a eu plusieurs Sectateurs en France, en Italie, en Angleterre & en Allemagne. Ramus, Du Rosier, Bergeron & quelques autres ayant écrit contre la Discipline des Eglises Réformées de France, leurs Livres furent examinez & censurez par le Synode National de ces Eglises, tenu au mois de Mai 1572, & le Synode leur écrivit pour les engager à ne pas s'opiniâtrer dans leurs sentimens. Ramus publia de son vivant plusieurs Livres, dont la plupart sont peu intéressans présentement. Il y en a deux qui ne doivent pas être omis ici, l'un *de Militia Cæsaris*, imprimé l'an 1559, à Paris; l'autre *de Moribus Veterum Gallorum*, qui fut publié dans la même ville en 1559 & 1562; à Basle en 1574, avec une Préface de Thomas Freigius, & à Francfort en 1584. Michel de Castelnau en publia la Traduction Françoise à Paris, dès l'an 1559. * De Thou, *Hist. sui tempor. l.* 25. Sainte Marthe, *Elog. l.* 2. La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Franç.* Sponde, *A. C.* 1572. *n.* 15. Béze, *Epist.* 34 & 36. Bayle, *Dictionnaire Critique.* Génebrard, *dans l'Oraison funébre de M. Danès, Evêque de Lavaur, en* 1577. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 13. *p.* 359. & *suiv.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 397. & *suiv.* Aymon, *Synodes Nationaux, tome* 1. *p.* 122.

RAMUSIO (Jean-Baptiste) natif de Venise, & fils de *Paul*, Jurisconsulte, se rendit très habile dans les Sciences & dans les Langues. La République de Venise se servit de lui quarante-trois ans entiers dans les affaires les plus importantes, & l'employa tant en qualité de Sécretaire, qu'en lui ordonnant d'accompagner les Ambassadeurs qu'on envoyoit aux Princes étangers. Sur la fin de sa vie il se retira à Padoue, où il mourut l'an 1557, âgé de 72 ans. Son corps fut transporté à Venise, & fut enterré dans l'Eglise de sainte Marie. Il publia un Traité, *de Nili Incremento*, & trois volumes de Navigations, décrites par divers Auteurs. Le premier contient la Description de l'Afrique, du païs du Prête-Jean, &c. Le second comprend l'Histoire de la Tartarie, & divers autres Voyages. Le troisiéme comprend la navigation au Nouveau Monde. Il avoit aussi commencé un Traité du flux & du reflux de la Mer, qu'il laissa imparfait, &c.

RAN.

RANAH ou RANCH, Isle de la Mer Ethiopique. Les Géographes Orientaux la placent dans le premier Climat, à cent milles ou environ des côtes de Zanguébar & de la Cafrerie. Cette Isle jette du feu aussi bien que plusieurs autres plus petites qui sont à l'entour, & l'on y voit des serpens si redoutables qu'ils renversent les hommes & les busles mêmes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RANALS: il y a deux Isles de ce nom entre les Orcades, la *Nord-Ranals*, qui est une des plus septentrionales; & la *South-Ranals*, qui est des plus méridionales, n'étant séparées de l'Ecosse que par le petit Détroit de Pichtland. Elles sont toutes deux fort petites & peu considérables. On prend la South-Ranals pour l'*Ocetis* de Ptolomée, que quelques-uns pourtant prétendent être l'Isle de Hoye, qui est au couchant de la South-Ranals.

RANATITES, Secte des Juifs, qui avoient, dit-on, de la vénération pour les grenouilles, parce que Dieu en avoit fait naître pour tourmenter Pharaon, & croyoient appaiser Dieu par cette superstition; mais cette Secte est du nombre de celles que Philastre a imaginées. Il est vrai que les Juifs avoient quelque espéce de vénération pour les grenouilles, en mémoire de la playe dont les Egyptiens furent frappez par les grenouilles; mais qu'il y ait eu parmi eux une Secte de gens qui les adorassent, c'est ce qui ne se trouvera point. * Philastrius, Evêque de Bresse, *dans la Biblioth. des Péres.*

* RANCE, petite riviére de France en Bretagne. Elle prend sa source dans le Diocèse de Saint-Brieu, entre dans celui de Saint-Malo, qu'elle traverse du sud au nord, & porte ses eaux à la mer un peu au dessous de Solidor.

RANCÉ (Dom Armand-Jean le Bouthillier de) Abbé de la Trappe, naquit à Paris le neuviéme jour de Janvier 1626. Il étoit neveu de Claude le Bouthillier de Chavigny, Sécretaire d'Etat & Surintendant des Finances. Il eut dans sa jeunesse beaucoup de passion pour les Belles-Lettres, & y fit un si grand progrès, qu'il publia à l'aide de son Précepteur à l'âge de 12 ou 13 ans une nouvelle édition des Poësies d'Anacréon avec des Notes, laquelle fut imprimée en 1639, & une seconde fois en 1647. Il composa encore avec le même secours une Traduction Françoise de ce Poëte, laquelle fit voir qu'il n'avoit pas moins de goût pour la Langue Françoise, que d'habileté dans la Langue Gréque. Il reçut la Tonsure le 21 Décembre 1635, & fut dès l'âge de dix ans Chanoine de Notre-Dame de Paris. Peu après le Roi lui donna le Prieuré simple de Boulogne proche de Chambor. Il fut ensuite pourvu de l'Abbaye de Notre-Dame de Val de l'Ordre de S. Augustin, & de celle de la Trappe. Il étoit encore Abbé de Saint Symphorien de Beauvais, Prieur de Saint-Clémentin en Poitou, Archidiacre d'Outrevienne dans l'Eglise d'Angers, & Chanoine de l'Eglise de Tours. Il se mit dans la lecture des Péres avant que d'étudier en Théologie; puisqu'à l'âge de 16 ans il étoit bien instruit des sentimens de ces anciens Docteurs, en savoit les plus beaux endroits, & prêcha à la profession d'une de ses sœurs. Il étudia depuis en Théologie en Sorbonne, soutint sa Tentative à l'âge de vint-un ans, & fit ensuite sa Licence avec succès. Il reçût l'Ordre de Prêtrise le 22 Janvier 1651, & prit le Bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le dixiéme de Février 1654. Le cours de ses études étant fini, il entra dans le monde, & s'y donna tout entier. Son esprit, sa vivacité, sa délicatesse, son bon goût & sa politesse, le firent aimer des Gens de Cour; & sa probité & sa franchise lui attirérent l'estime de tous les honnêtes gens. L'ambition & l'amour de la gloire furent ses passions dominantes. Entre les plaisirs, il aimoit plus qu'aucun autre celui de la chasse. Il refusa l'Evêché de Léon par un principe de vanité. Il fut Aumônier du Duc d'Orléans, & un des Deputez du second Ordre dans l'Assemblée du Clergé de 1655. On lui donna diverses marques de distinction dans cette Assemblée, & on le pria même de veiller sur l'édition Gréque d'Eusébe, & de quelques autres Péres Grecs qu'on vouloit faire imprimer. On a parlé diversement des motifs de sa conversion, & de son retour à une vie réglée & exemte des vanitez du siécle & de l'amour des plaisirs, qui l'avoient presque entiérement occupé. M. de Maupéou, qui a écrit sa Vie, l'attribue à la mort du Duc d'Orléans & à celle d'une Duchesse fameuse par sa beauté. C'est la Duchesse de Montbazon, qui étoit en même tems aimée du Maréchal d'Hoquincourt. On conte le fait de la sorte. Madame de Montbazon mourut de la petite vérole à la campagne. L'Abbé, qui étoit parti de Paris sur la premiére nouvelle de sa maladie, arrive dans cette maison. Ne trouvant personne à l'entrée, il monte dans l'appartement de la Duchesse par un degré dérobé qu'il connoissoit, & le premier objet qui se présente à sa vue, fut la tête de Madame de Montbazon, qu'on avoit coupée pour la pouvoir mettre dans un cercueil de plomb qui se trouva trop court. Cela fit une impression si vive sur l'Abbé, qu'il renonça au monde. Mais l'Abbé Marsollier dit que M. de Rancé étoit converti avant la mort du Duc d'Orléans. Il dit que cette conversion fut due à diverses marques de protection dont Dieu l'avoit honoré. Les bales d'un fusil tiré, qui devoient le percer, donnérent dans le fer de sa gibeciére, qui para le coup. *Hélas, que deviendrois-je*, s'écria-t-il en ce moment, *si Dieu n'eût eu pitié de moi?* Une autre fois à Véret étant seul à la chasse, il desarma un Chasseur qui étoit un Duelliste fameux, suivi de plusieurs autres Chasseurs: *Quelle puissance supérieure a empêché que je ne le tuasse*, dit le Duelliste desarmé? *Quelle protection de Dieu singuliére m'a garanti dans cette occasion?* dit

l'Abbé de son côté. Ce fut, ajoûte l'Abbé Marsolier, cette protection divine, & la mort & les disgraces de plusieurs de ses amis, qui le firent à la fin rentrer sérieusement en lui-même. Le premier Auteur réfute ce qu'on a dit communément, que l'Abbé de la Trappe étant venu pour voir la Duchesse dont nous avons parlé plus haut, & l'ayant trouvée dans un cercueil, la douleur qu'il en avoit conçue, l'avoit déterminé à se retirer du monde. Quoi qu'il en soit, il se retira dans sa maison de campagne de Véret, cessa d'être dans le commerce du grand monde, & se logea, quand il alloit à Paris, à l'Institution des Péres de l'Oratoire. Voulant ensuite embrasser un état de vie, il consulta les Evêques d'Alet, de Pamiers & de Comminges. Le dernier lui conseilla de se faire Religieux: chose à laquelle l'Abbé de Rancé avoit alors tant de répugnance, qu'il s'écria avec étonnement, *Moi, me faire Frère Frocard!* Etant de retour du voyage qu'il avoit fait pour conférer avec ces Evêques, il pensa plus sérieusement que jamais à se séparer de tout commerce du monde, & refusa le Grand-Vicariat & même la Coadjutorerie de l'Archevêché de Tours, possédé par son oncle. Il se démit ensuite de presque tous ses Bénéfices, & se retira dans le Prieuré de Boulogne près de Chambor, de l'Ordre de Grammont, qu'il s'étoit reservé avec son Abbaye de la Trappe, où il demeura quelque tems. Enfin il résolut d'aller à la Trappe pour introduire la réforme dans cette Abbaye, dont les Religieux vivoient dans un grand déréglement. Ne pouvant les corriger, il fit un Concordat avec eux le septiéme Août 1662, par lequel leur Maison de la Trappe fut mise entre les mains des Péres de l'étroite Observance de Citeaux. Après cela, résolu entiérement d'embrasser la vie monastique, il disposa de ses biens, garda sa Bibliothéque pour l'Abbaye de la Trappe, & donna le prix de sa Terre de Véret, qu'il vendit trois cens mille livres, à l'Hotel-Dieu de Paris. S'étant ainsi dépouillé de tout ce qui le pouvoit tenir attaché au monde, & ayant obtenu du Roi un Brevet pour pouvoir tenir son Abbaye de la Trappe en régle, il prit l'habit de religion dans l'Abbaye de Notre-Dame de Perseigne, de l'Observance de Citeaux, le 23 Juin 1663, âgé de 37 ans & cinq mois. Il y fit son noviciat avec ferveur, & ayant reçu ses expéditions de la Cour de Rome pour tenir en régle l'Abbaye de la Trappe, il fit profession le sixiéme Juin 1664, dans celle de Perseigne, entre les mains de Dom Michel Guiton, Commissaire du Général de l'Ordre. L'Abbaye de Notre-Dame de la Trappe, dont il alla prendre la conduite, & dont on parle plus au long sous ce titre, a été fondée par Rotrou, Comte du Perche, l'an 1140. Elle fut d'abord de l'Ordre de Savigny; mais Serlon, quatriéme Abbé de Savigny, ayant réuni cette Abbaye en 1148 à l'Ordre de Citeaux, le Monastére de la Trappe passa dans le même Ordre. Elle étoit tombée dans un déréglement effroyable, & dans une décadence affreuse. L'Abbé, après avoir introduit la réforme dans son Monastére, travailla à la défense de l'étroite Observance de Citeaux, & fut député à Rome avec l'Abbé de Valricher, pour la soutenir. Il n'y eut pas la satisfaction qu'il prétendoit. Alexandre VII donna un Bref desavantageux à l'étroite Observance, contre lequel l'Abbé de la Trappe revenu en France protesta. On prétend que c'étoit un Bref que l'intrigue avoit ménagé, & que la seule faveur avoit obtenu. Dans la suite les Péres de la commune Observance ayant obtenu un nouveau Bref, qui renversoit tout ce qu'il y avoit de favorable à la réforme dans le premier, les Péres de l'étroite Observance en appellérent comme d'abus. L'affaire étant renvoyée à Rome, ces Religieux eurent recours à l'autorité du Roi, & l'Abbé de la Trappe lui présenta une belle Requête, pour avoir des Commissaires qui réglassent les difficultez que les Monastéres de l'étroite Observance avoient avec l'Abbé & le Chapitre général de l'Ordre de Citeaux. Le Roi lui en accorda. Mais les Religieux de la commune Observance eurent encore un Arrêt, qui les mit à couvert de la peur qu'ils avoient d'être obligez de vivre plus réguliérement qu'ils ne vivoient. Cet Arrêt étoit néanmoins favorable à la réforme, en ce qu'il ordonnoit que l'Abbé de la Trappe exerceroit la charge de Visiteur & de Vicaire-Général de la réforme. Il refusa cette dignité pour la troisiéme fois, & regarda, *dit son Historien*, ce jugement comme il avoit regardé celui de Rome, savoir, comme un effet de la colére de Dieu. L'Abbé n'ayant pu étendre la réforme dans son Ordre, s'appliqua fortement à l'établir à la Trappe dans sa plus grande vigueur. Il composa aussi un Livre *de la Sainteté des devoirs de l'état monastique*, qu'il eut de la peine à donner au public. Ce Livre n'étant pas sans difficultez, l'Abbé les expliqua par des *Eclaircissemens.* Il traduisit les Ouvrages de saint Dorothée sur le Grec, & fit une *Explication sur la Régle de saint Benoît.* L'Abbaye des Clairets, qui étoit de filles de l'Ordre de Citeaux, & qu'il prit sous sa conduite, donna lieu à trois petits Ecrits sur la visite qu'il y fit. En même tems parut *l'Instruction sur la mort de Dom Muce.* Ces Ouvrages ne demeurérent pas sans contradicteurs, car, sans parler d'un Libelle anonyme qui fut fait contre sa vie & contre ses Ecrits, intitulé, *Des véritables motifs de la conversion de l'Abbé de la Trappe, avec des réflexions sur sa vie & sur ses Ecrits*, & qui fut méprisé avec raison des honnêtes gens; le Pére Mége, Moine de la Congrégation de Saint-Maur, attaqua plusieurs endroits du Traité des Devoirs monastiques, dans un gros Commentaire sur la Régle de saint Benoît, qui fut supprimé. Quelque tems après, le P. Mabillon réfuta dans son Livre des *Etudes Monastiques*, le sentiment que l'Abbé de la Trappe avoit avancé contre l'étude des Moines. L'Abbé y fit une *Réponse*, & le Pére Mabillon y opposa des *Réflexions.* Il y eut une Replique à ces Réflexions, sous le nom de *Frére Colomban.* L'Abbé de la Trappe y répondit lui-même; mais son Ouvrage ne sortit point de son Cloître. On fit courir en même tems quatre Lettres contre le Livre des Devoirs monastiques, auxquelles on répondit dans une seule. Ces quatre Lettres étoient du Pére de Sainte-Marthe Bénédictin, qui fut depuis Général de la Congrégation de S. Maur. M. Thiers écrivit aussi contre l'Auteur de ces quatre Lettres une Apologie, qui fut supprimée. Un Anonyme, que l'on prétend encore être le Pére de Sainte-Marthe, y fit une longue Réplique, où il examine cette Apologie. L'Abbé de la Trappe composa depuis un Traité intitulé, *Abbrégé des obligations des Chrétiens*, & donna au public *les Réflexions morales sur les quatre Evangiles*, puis *les Instructions & les Maximes.* On avoit imprimé quelque tems auparavant sa *Conduite Chrétienne*, composée pour Mad. de Guise. Cependant on lui écrivoit de tous côtez, & il étoit obligé de faire des réponses. C'est ce qui a produit ce grand nombre de Lettres spirituelles, que l'on a conservées soigneusement, & qu'on a données au public. Celle qu'il écrivit à M. l'Abbé Nicaise sur la mort de M. Arnauld, fit beaucoup de bruit dans le monde. Voici de quelle maniére il y parloit de ce Docteur. *Enfin voilà M. Arnauld mort: après avoir poussé sa carriére aussi loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoi qu'on dise, voilà bien des questions finies: son érudition & son autorité étoient d'un grand poids pour le parti: heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jésus-Christ.* Ces quatre lignes écrites au seul Abbé Nicaise, devinrent bientôt publiques, & on les interpréta d'une maniére qui n'étoit pas favorable à la mémoire de M. Arnauld. Sur cette supposition on écrivit à M. l'Abbé de la Trappe plusieurs Lettres anonymes, & il en parut une assez longue, écrite avec beaucoup de vivacité. Mais on assure que l'Abbé avoit écrit cette Lettre uniquement dans le dessein de porter l'Abbé Nicaise, qui avoit toujours vécu dans des occupations pleines de dissipation, à penser, à la campagne où il s'étoit retiré, à la grande affaire de son salut sans réserve & sans partage. Il fut fort surpris de voir qu'on avoit interprété sa pensée autrement, & qu'on l'accusoit d'avoir écrit des *choses dures & violentes contre la mémoire de M. Arnauld.* Pour détromper tout le monde de cette opinion, il témoigna dans ses Lettres, *qu'il ne croyoit pas qu'il lui fût arrivé de rien dire sur son sujet, qui lui pût attirer des repliques & des réponses fâcheuses. Qu'il étoit fâché que M. Nicaise eût envoyé ces quatre lignes; mais que cet Abbé étoit excusable, parce qu'il n'y avoit rien vu de ce que les autres y avoient vu, & qu'il avoit été touché du détachement, dans lequel l'Abbé de la Trappe lui marquoit qu'un Chrétien devoit vivre.* Le Pére Quesnel désavoua la Lettre écrite à l'Abbé de la Trappe, qu'on lui attribuoit, & témoigna *qu'il n'étoit pas capable de faire courir des Lettres qui pourroient donner atteinte à la réputation de ce pieux Abbé.* *Ce n'est pas seulement*, ajoûtoit-il, *parce qu'il y a plus de trente ans que je fais profession de l'honorer, & que je me flatte d'avoir quelque part à son amitié; mais plus encore parce qu'on doit ce respect à l'Esprit de Dieu, qui régne dans ses Serviteurs, de ne le pas contrister, & de ne pas nuire à ses œuvres, en diminuant la réputation des Ouvriers qu'il a daigné employer. Je puis bien ne pas convenir de leurs sentimens, ni approuver toutes leurs démarches; mais je ne me dois jamais dispenser de les traiter avec respect.* M. Le Roi, Abbé de Haute-Fontaine, ayant écrit à M. de Rancé pour improuver sa pratique des humiliations, sans aucun dessein que le Public eût connoissance de leur dispute, M. de Rancé fit imprimer la Lettre de cet Abbé, avec une longue Réponse à ses raisons, ce qui lui attira une Replique de M. Le Roi. On a aussi du même M. de Rancé un *Discours sur la pureté d'intention, avec une Retraite pour une Octave de l'Assomption, &c.* Il eut aussi quelque démêlé avec M. Le Nain de Tillemont, au sujet de la Lettre écrite à M. l'Abbé Nicaise, & du refus qui fut fait à M. Walon de Beaupuis & à M. de Maupas, de recevoir la visite qu'ils vouloient faire à M. de Rancé à la Trappe. Il eut aussi une dispute avec Dom Masson, Général des Chartreux, qui, choqué de ce que M. de Rancé avoit dit des Chartreux dans son *Traité des Devoirs & de la Sainteté de la Vie monastique*, s'efforça de le réfuter dans ses *Annales de l'Ordre des Chartreux*: mais M. de Rancé se justifia par une ample Apologie. Le Pére Masson tâcha de la réfuter dans son *Explication des anciens Statuts des Chartreux.* Cette Explication donna lieu à quelcun d'envoyer en Hollande l'Apologie de M. de Rancé, qui fut imprimée en 1710 dans la *République des Lettres.* C'est une excellente piéce. L'Abbé de la Trappe étant tombé dans une maladie qui l'obligeoit de passer le reste de ses jours à l'Infirmerie, crut devoir se démettre de son Abbaye. Le Roi voulut bien lui donner pour successeur un Religieux de la Maison, & lui laissa le choix du sujet. Il nomma Dom Zozime, à qui le Roi fit expédier le Brevet de l'Abbaye de la Trappe le 20 Juin 1695. Les Bulles furent expédiées le 20 du mois de Décembre suivant, & il prit possession le 22 Janvier 1696. Mais il mourut peu de tems après avant l'ancien Abbé, qui eut encore la liberté de choisir le Religieux qu'il voulut, pour remplir cette place. Il se repentit bientôt du choix qu'il avoit fait. Le nouvel Abbé fit une visite aux Clairets, dans laquelle il se brouilla avec l'Abbesse, & lui fit signifier qu'il renonçoit à la conduite de son Monastére. Il mit le trouble & la division dans la Maison de la Trappe, en recevant quantité de postulans, & en inspirant aux nouveaux Religieux un autre esprit & une autre conduite que celle de l'ancien Abbé. Cela partagea les Religieux en deux espéces de partis, que l'on appelloit *l'ancien & le nouveau Bureau.* Il entreprit de se mettre en possession de l'Abbaye de l'Estrées, pour y placer, sous prétexte d'infirmité, les Religieux qui l'incommodoient à la Trappe. L'ancien Abbé n'approuva point cette résolution, & le Roi informé de cet établissement fait contre les formes de l'Etat, fit retirer le nouvel Abbé & ses Moines, & lui fit faire des reproches sur sa conduite. L'ancien Abbé écrivit en sa faveur, mais il trouva le moyen de tirer de lui quelque tems après une

une démiſſion, qu'il fit remettre entre les mains du Roi. Le nouvel Abbé, qui ne croyoit pas que la choſe dût aller ſi loin, ſe donna beaucoup de mouvement pour empêcher que cette démiſſion n'eût ſon effet. Il fit ſigner une Requête à un grand nombre de Religieux de la Trappe, pour demander qu'il fût conſervé. Il accuſa de Janſéniſme l'ancien Abbé & les Religieux. Il fit accroire qu'on ne vouloit le dépoſer que pour mettre un Janſéniſte à ſa place. Il fit un voyage à la Cour; mais tous ces ſtratagêmes furent inutiles, & l'ancien Abbé ayant nommé trois ſujets au Roi, ce Prince fit choix de *Dom Jacques de la Cour* pour Abbé de la Trappe, qui, ayant obtenu ſes Bulles, dépoſſéda l'Abbé en charge. Celui-ci ſe retira avec trois Religieux. La paix étant rendue à la Trappe, les infirmitez de l'ancien Abbé augmentérent & l'emportérent enfin le 26 Octobre 1700. Il mourut couché ſur la cendre & ſur la paille en préſence de l'Evêque de Séez & de toute ſa Communauté, dans les ſentimens d'une piété exemplaire. *Voyez* ſa famille à l'Article de BOUTHILLIER. * Maupéou, Curé de la ville de Nonancourt, *la Vie de l'Abbé de la Trappe.* L'Abbé de Marſolier, *Vie du même Abbé. Vie de M. de Rancé* par Dom le Nain, frére de M. de Tillemont. *L'Apologie de M. de Rancé* par Dom Gervaiſe. *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

RANCHERS (Seigneurs de). *Voyez* BRULART.

* RANCHIN, fils de Clotaire *le Grand.* Après la mort du Roi Chilpéric, les affaires changérent de face & Ranchin fut fait Gouverneur de Soiſſons & de toute la Province, ſous le nom de Duc de Soiſſons. Il découvrit la conſpiration de Frédegonde contre Childebert, & s'attira par-là la haine de cette Princeſſe. Mais il ne demeura pas longtems fidéle à ſon Maître, & ſe joignit à Urſion & Bertefroy deux Grands d'Auſtraſie. Ils réſolurent de concert de tuer le Roi, pour faire régner ſes deux fils, dont le plus âgé n'avoit que deux ans. Childebert en ayant eu avis par Gontran ſon oncle, manda Ranchin, & le fit aſſommer au ſortir de ſa chambre. Urſion & Bretefroy qui s'étoient ſauvez dans une Egliſe, furent traitez de même. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* où celui qui fait le ſujet de cet Article eſt appellé mal à propos *Ranchin.* Dormay, *Hiſt. de la Ville de Soiſſons.* Mézéray, *Abbrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France, tome* 1. *p.* 92 & 93. édit. d'Amſterdam, 1688.

* RANCON, petite riviére de France en Normandie dans le païs de Caux. Elle court du nord au ſud, arroſe Saint-Vandrille, & va ſe rendre dans la Seine à Caudebec.

RANCONET (Aimar de) de Périgueux, excellent Magiſtrat dans le XVI ſiécle, ſe diſtingua dans la connoiſſance de l'Antiquité, ſoit ſacrée, ſoit profane. Il trouva le premier la vraye ſource du Droit Romain, & poſſéda la Philoſophie & les Mathématiques. Ce ſavant homme fut Conſeiller au Parlement de Bourdeaux; puis exerça avec beaucoup de diſtinction, dans celui de Paris, la charge de Préſident de la quatriéme Chambre des Enquêtes. Mais enfin les troubles de l'an 1559, excitez à cauſe de la Religion, l'enveloppérent dans le malheur public; bien que la raiſon qui le mit en danger, fût bien différente de celle de la Religion. Il fut accuſé fauſſement d'un crime énorme, fut mis à la Baſtille, & y mourut de douleur, âgé de plus de 60 ans, en 1559. Ce ſavant homme n'a preſque rien écrit qui ait été publié ſous ſon nom; mais il a laiſſé aux autres une grande matiére d'écrire dans ſes Livres, ſur leſquels il avoit fait d'excellentes remarques. On prétend que c'eſt lui qui a eu le plus de part à l'excellent Traité *De Verborum Significatione*, & aux Formules que Barnabé Briſſon a publiées. Il étoit né pour les affaires, étudioit rarement le jour, & avoit réglé de telle ſorte le tems de ſes études, qu'après avoir ſoupé légérement, & s'être couché de bonne heure, il ſe levoit après avoir fait ſon premier ſommeil, & preſque en même tems que ſe lévent les Religieux pour dire Matines. Il ſe couvroit la tête d'une maniére de capuchon, & employoit quatre heures à l'étude. Il diſoit qu'on peut faire un très grand progrès par cette ſorte de travail; parce que l'eſprit ayant été épuré dans le premier ſommeil, & n'étant plus interrompu pendant le ſilence de la nuit, concevoit les choſes avec une très grande facilité. Il ajoûtoit même que cela contribuoit beaucoup à la ſanté. A la fin de ces quatre heures d'étude, il ſe recouchoit, & achevoit après un ſommeil doux & tranquille, ce qu'il avoit médité durant la nuit. Il écrivoit très bien en Grec & en Latin. M. Pithou aſſure qu'il avoit été Correcteur de l'Imprimerie de Robert & de Charles Etienne. * De Thou, *Hiſt. l.* 23. Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* La Croix-du-Maine. Ménage, *Antibaillet, tome* 1.

Les Princes de Guiſe, qui étoient ennemis de Ranconnet, l'accuſérent d'inceſte avec ſa fille & le firent mettre en priſon; & parce qu'il appréhenda qu'ils ne lui fiſſent ſouffrir quelque ſupplice douloureux, il réſolut de ſe faire mourir, ce qu'on dit qu'il exécuta en mangeant du bœuf crud qu'il eut par le moyen de ſes Gardes. M. Ménage dit que Ranconnet étoit fils d'un Avocat au Parlement de Bourdeaux, & qu'il étoit né dans cette ville. François Pithou dit que Ranconnet étoit le plus habile homme qui eût jamais été; qu'il a compoſé le Dictionnaire qui porte le nom de Charles Etienne, & qu'il fut mis en priſon parce que le Cardinal de Lorraine voulant ſavoir l'opinion des Conſeillers de la Cour du Parlement de Paris, touchant la punition des Hérétiques, les fit aſſembler, & que Ranconnet y porta Sulpice Sévére, & leur lut le lieu où il parle du fait de Priſcillien dans la Vie de Saint Martin. En 1557, Cujas lui dédia ſes Notes in *Julii Recept. Sent.* On a de Ranconnet le *Tréſor de la Langue Françoiſe tant ancienne que moderne.* * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 377.

RANCONNIER. *Voyez* RANZONIER.

RANDA. *Voyez* ARANDA DE DUERO.

RANDAN (Comtes, puis Ducs de). *Voyez* ROCHEFOUCAULT (La) & FOIX.

RANDASSO, petite ville de la Vallée de Démona en Sicile, ſituée ſur la riviére de Cantara, au pié du Mont-Gibel, du côté du nord. On croit que cette ville eſt l'ancienne *Tiſſa*, *Thiſſe*, laquelle pourtant quelques-uns mettent à *Tiſſa*, village de la même Vallée près de Gangi. * Maty, *Dict. Géogr.*

RANDERSEN, petite ville de Danemarck, eſt dans le Jutland ſeptentrional. Elle eſt ſituée près de l'embouchure du Gude, à ſix lieues d'Arhuſen vers le nord. Elle eſt fort ancienne. L'incendie qui la conſuma preſque entiérement en 1247, l'a rendue fameuſe dans l'Hiſtoire, auſſi bien que la mort de Gérard *le Chauve*, Comte de Holſtein, qui y fut aſſaſſiné en 1340. * Maty, *Dict. Géogr.* Audifret, *Géogr. Anc. & Mod.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* RANDOLPHE (Thomas) Miniſtre d'Etat en Angleterre, a exercé dix-huit Ambaſſades ſous le régne de la Reine Elizabeth, dans les principales Cours de l'Europe, & s'en eſt aquitté avec honneur. Il fut envoyé trois fois vers les Ecoſſois Confédérez, trois fois vers la Reine Marie Stuart depuis ſon retour de France en Ecoſſe, ſept fois à la Cour de Jacques VI, fils de cette Reine & Roi d'Ecoſſe, trois fois à celle du Czar de Moſcovie J. Baſilowitz, & deux fois à celle de France, la premiére auprès de Charles IX, & la ſeconde auprès de Henri III. Il ſe conduiſit par-tout avec beaucoup de ſageſſe, & ſi l'on en veut croire Melvil ſon ennemi, il avoit une adreſſe ſinguliére à aſſoupir ou à fomenter des brouilleries. Mylord Walſingham Sécretaire d'Etat étoit ſon intime ami, & on leur donnoit à tous deux la louange de rendre de grands ſervices à la Reine, ſans en être récompenſez comme ils le méritoient. Randolphe, qui n'avoit pas un grand patrimoine, n'eut pour ſoutenir ſon rang qu'une place dans la Thréſorerie, & la charge de premier Miniſtre des Poſtes. Quand il revenoit de ſes Ambaſſades, il menoit une vie retirée & vivoit en Philoſophe. Il mourut au mois de Juin de l'année 1590. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Memoires de* Melvil. Buchanan, *de Reb. Scot.* De Thou, *Hiſt.* De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, partie* 2.

RANGNIT, petite ville de la Pruſſe Ducale. Elle eſt vers les confins de la Samogitie, ſur la riviére de Niemen, à vint-deux lieues de Konigsberg, vers le levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

RANGON. *Voyez* RANGONI.

* RANGON ou RANGONI (Guy, Comte de) fameux Général dans le XVI ſiécle, ſervit d'abord les Vénitiens contre les Confédérez de Cambray, & enleva aux ennemis pluſieurs places dont ils s'étoient emparez. Les Vénitiens ayant fait dans la ſuite une alliance avec d'autres Puiſſances contre la France, il ſe trouva ſous le Général Baglione aux batailles de la Scala & de Vicenze, où il donna des preuves d'une grande valeur & d'une prudente conduite. Après cela il fut employé à la guerre contre les Impériaux dans le Frioul, & contre le Duc d'Urbin par ordre du Pape Léon X. Dans la guerre contre François I, Roi de France, il commanda en qualité de Général l'Infanterie Italienne, contribua à chaſſer les François du Milanez, & défendit Modéne contre le Duc de Ferrare. Dans la ſuite il commanda les troupes de Sienne & de Florence, & obligea en 1522 les François d'abandonner le Siennois; mais en 1525, il ſe rangea de leur parti. Lorſque le Pape Clément VII ſe fut déclaré contre l'Empereur, il alla en qualité de Général des troupes du Pape ſe joindre au Duc d'Urbin, & lui aida à prendre Lodi, Crémone & d'autres places. Après cela il ſervit le Roi François I, dans le Royaume de Naples ſous le Général Lautrec; mais l'Armée Françoiſe étant ruïnée par les maladies, il fut pris dans Averſa. Lorſqu'il fut mis en liberté, il ſe rendit auprès du Général Saint-Paul dans le Milanez, où il fit bien de la peine aux Impériaux. Il demeura encore quelques années dans le ſervice de France, mais il le quitta pour entrer dans celui de l'Empereur, lorſqu'il eut fait la paix avec François I, & rendit à ce nouveau Maître de grands ſervices en Hongrie tant que cette paix dura. Mais la guerre ayant recommencé, il prit le parti du Roi de France, & conquit pluſieurs places ſur les Allemans. François I ayant envoyé en Italie le Duc d'Humiéres en qualité de Capitaine-Général, Rangon refuſa de ſervir ſous lui, quitta l'Armée & ſe retira à Veniſe. La République ſongeoit à lui donner de l'emploi, lorſqu'il mourut en 1537. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. Caprioli, *Ritratti di cento Capit. Illuſtri.*

* RANGON (Conrad Tiburtius) ſe diſoit d'une ancienne & noble famille, & naquit en 1639 à Colberg en Poméranie. Il fut envoyé à Belgart pour y faire ſes études, & de là au Collége de Halle. Ayant formé le deſſein de s'appliquer à la Médecine, il commença par étudier la Botanique & l'Anatomie. A l'âge de 15 ans il alla à Iéna, où, outre la Médecine, il ſe donna auſſi à la Théologie. Après cela il viſita encore quelques Académies, & fit le voyage des Païs-Bas. A ſon retour il eut différens emplois, juſqu'à ce qu'il fut appellé à Grypswalde pour y profeſſer la Théologie. Il fut auſſi fait Surintendant de la Poméranie antérieure & de l'Iſle de Rugen. Il mourut en 1700. On a de lui *Encyclopædia Facultatum omnium; Hiſtoria Syncretiſmi in Orbe condito; Suecia Orthodoxa; Tractatus de Capillamentis, vulgo* Perruques; *Tractatus de Deſcriptione univerſi Orbis, a Julio Cæſare facta; De Accentuatione Hebræorum; de Vita Romuli; de Vita Juſtiniani*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pipping, *in Memor. Theolog. décade* 6.

RANGONI (Hercule) Cardinal, Evêque de Modéne, fils de NICOLAS Rangoni, Comte de Gordignano, dans la Marche Tréviſane, & de *Blanche* Bentivoglio, fut Protonotaire du Saint Siége, puis premier Camerier du Pape Léon X, qui le fit Cardinal au mois de Juillet de l'an 1517, & qui le pour-

vut

vut à diverses fois des Evêchez d'Adria, de Cave, de Mazara, & enfin de celui de Modéne, qui étoit sa patrie. Ce Prélat fut pris avec le Pape Clément VII, par les Impériaux, qui se rendirent maîtres de Rome, & fut mis en prison avec ce Pontife dans le Château Saint-Ange, où il mourut peu après en 1527, étant encore fort jeune. C'est ce que Lilio Giraldi, qui avoit été son Précepteur, a exprimé dans ce Distique:

Occidis in media, Rango, surrepte, juventa,
Occidis, o Patrum magnum, pater, incrementum.

La Maison de RANGONI est très ancienne en Italie: de sorte que le Pape Pie IV disoit en sa faveur, qu'il n'y avoit point de Prince Chrétien qui ne pût être honoré de son alliance. On assure qu'elle est originaire de Gréce. Le Cardinal Rangoni avoit quatre fréres & deux sœurs; 1. *Louis*, Marquis de Roccabianca, qui épousa la fille du Marquis Pallavicini, & qui fut tige d'une branche, dont étoit issu *Jules* Rangoni, Marquis de Roccabianca, Maréchal de Camp des Armées de France & de Savoye, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & qui fut créé Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade l'an 1638; 2. *Annibal*, Capitaine des Gardes à cheval du Pape Léon X; 3. *François*, marié dans la Maison des Comtes de Bagni; & 4. *Guy* Rangoni, excellent Capitaine, qui servit en divers tems l'Empereur Charles V, le Roi François I, & l'Etat de Venise, & qui fait le sujet d'un des Articles précedens. *Bembe, *in Epist.* Sansovin, *delle Famigl. d'Ital.* Mascardi, *Elog. des Capit. Illust.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Guichardin. Paul Jove. Onuphre. Ughel.

RANGOUSE, Auteur François sous le régne de Louis XIV, a écrit des Lettres simplement pour en tirer du profit. Elles étoient intitulées, *Lettres Panégyriques aux Héros de la France.* Il en avoit composé un Recueil, qu'il avoit fait imprimer sans chiffres; de sorte que le Relieur de ce Livre mettoit celle que l'Auteur vouloit la premiére; & par ce moyen tous ceux à qui il donnoit ce volume, se voyant à la tête, s'en trouvoient plus obligez. „ Les Lettres du bon homme Rangouse, dit Sorel, peuvent être appellées à bon droit *Lettres dorées*; puisqu'il se vantoit de n'en composer aucune à moins „ de vint ou trente pistoles, n'en faisant guéres que pour les „ personnes de la plus haute condition, & qui avoient moyen „ de les payer. Elles étoient toutes comme des Eloges succints de ceux à qui elles s'adressoient, rapportant leurs meilleures qualitez & leurs plus mémorables actions, avec plusieurs complimens pour ceux dont il n'y avoit pas beaucoup „ de choses à dire." L'Abbé de Marolles & plusieurs autres Auteurs semblables, se trouvent au nombre de ces Héros que le Sieur de Rangouse loue avec profusion. * Sorel, *Biblioth. Françoise.* Madle. de Scudéri, *Conversations sur divers sujets, tome* 1.

* RANIS, petite ville avec château dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne. Elle est dans le Voigtland qui fait partie du Markgraviat de Misnie, vers les confins de l'Oosterland, à peu près au sud de Iéna dont elle est éloignée d'environ six lieues.

RANS (Bertrand de) Hermite Champenois, & imposteur célébre, entreprit de passer pour Baudouin I, Empereur de Constantinople, Comte de Flandre & de Hainault. Vint ans après la mort de ce Prince, que le Roi des Bulgares avoit pris dans une bataille l'an 1205, & qu'il avoit fait mourir en prison l'année suivante, Bertrand de Rans parut en Flandre pour jouer son personnage. Jeanne, fille aînée de l'Empereur Baudouin, Comtesse de Flandre & de Hainault, refusant de le recevoir, ordonna à son Conseil de l'interroger. Cet imposteur, après avoir écouté attentivement toutes les remontrances qu'on lui fit, répondit avec une fierté étudiée, qu'ayant été fait prisonnier en Bulgarie, il y avoit été retenu près de vint ans sous une garde qu'il ne pouvoit tromper ni corrompre; mais qu'ensuite on s'étoit relâché de la rigueur avec laquelle on l'observoit, ce qui lui avoit donné lieu de s'évader; qu'en chemin il avoit été repris par d'autres Barbares, qui l'avoient mené en Asie sans le connoître; que pendant une tréve entre les Chrétiens & les Barbares d'Asie, des Marchands Allemands, à qui il s'étoit fait connoître, l'avoient racheté; & qu'ainsi il avoit eu le bonheur de revenir chez lui. La Comtesse de Flandre envoya en Gréce Jean Evêque de Metelin, & Albert Religieux de l'Ordre de saint Benoît, qui étoient Grecs, pour s'informer de la vérité du fait, si son pére étoit mort ou vivant. Ces Envoyez apprirent sur les lieux que l'Empereur Baudouin avoit été mis à mort dans la prison de Ternove en Bulgarie. Cependant une bonne partie de la Noblesse de Flandre reconnut cet homme pour son Souverain, pour son Comte, & pour l'Empereur d'Orient. Ce qui autorisoit la vénération qu'on avoit conçue pour sa personne, étoit qu'il connoissoit les armes, & savoit les Généalogies & les belles actions des plus illustres Flamands, dont il s'étoit instruit pendant qu'il étoit Hermite près de Valenciennes. Il paroissoit avec un habit à l'Arménienne, & une veste d'écarlate, portant une grande barbe & un bâton à la main: d'ailleurs il avoit la taille & plusieurs traits du visage de Baudouin. Son attentat eut un succès si heureux, que la Comtesse Jeanne fut contrainte de s'enfuir dans le Catelet, & d'envoyer des Ambassadeurs à Louis VIII, Roi de France, pour implorer son secours contre cet Usurpateur. Le Roi alla jusqu'à Compiégne, où l'imposteur se trouva au jour assigné; mais n'ayant pu répondre précisément aux demandes qu'on lui fit, Sa Majesté lui commanda de sortir de son Royaume dans trois jours, sans le punir de sa témérité, parce qu'il lui avoit accordé un sauf-conduit. Ce Fourbe se retira à Valenciennes en Hainault, où se voyant abandonné, il se travestit en Marchand, & voulut passer en Bourgogne; mais en chemin il tomba entre les mains d'un Gentilhomme Bourguignon, nommé Erard de Chatenay, qui le livra à la Comtesse Jeanne, moyennant quatre cens marcs d'argent. La Comtesse le fit mettre à la torture, où il avoua qu'il se nommoit *Bertrand de Rans*, & qu'il étoit Champenois. On le promena par toutes les villes de Flandre & de Hainault, pour le faire voir au peuple; puis il fut pendu publiquement à Lille en Flandre. Ce supplice n'empêcha pas le peuple de croire que la Comtesse avoit mieux aimé faire mourir son pére, que de lui remettre la Souveraineté; & la Comtesse même, à ce que disent les Habitans de la ville de Lille, crut après cette exécution, que c'étoit effectivement son pére, ou du moins elle eut quelque scrupule de conscience. C'est pourquoi elle fonda un Hopital à Lille, qu'on nomme l'*Hopital Comtesse*, où l'on voit une potence peinte aux murailles & aux vitres, & même brodée aux courtines des lits, pour marquer, disent-ils, le sujet de cette fondation qu'elle fit, afin de réparer en quelque façon sa faute. * De Rocoles, *les Imposteurs insignes.* *Voyez* BERTRAND de REIMS.

RANST (François van) Religieux Flamand de l'Ordre de saint Dominique, vivoit encore en 1721. Il a professé la Théologie avec succès. En 1715, il publia à Anvers un Livre intitulé *Veritas in medio*, où il prétend prouver que saint Thomas condamne également les opinions relâchées, & la trop grande rigueur, & qu'on trouve aussi dans ses Ecrits la condamnation du Baïanisme, & des cent une Propositions extraites du Livre du P. Quesnel: mais peut-il avoir rempli ce dessein dans un *octavo* de 292 pages, qui contient de plus la Vie de Baïus, de Jansenius, &c.? Dans une nouvelle édition en 1717, il a ajoûté un autre petit Ecrit, avec le titre de *Lux fidei*, où il étend encore davantage sa proposition, & donne à saint Thomas d'Aquin l'honneur qu'on ne lui refuse pas, d'avoir combattu toutes les Héréfies. Le P. Quesnel ayant attaqué le premier Ecrit, le Pére van Ranst lui a répondu en 1718, par un autre Ecrit de 16 pages. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

RANSTADT. *Voyez* ALT-RANSTADT.

* RANTER (André) de Frise, a traduit d'Allemand en Latin, & publié le Livre de Jean Pfefferkorn contre les Juifs. Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 53.

RANTZANI. *Voyez* RANZANI.

* RANTZAW, famille de Comtes, est issue d'une ancienne Noblesse de Holstein, de laquelle les Histoires font mention dès l'an 1076. Elle a produit de grands Personnages, entre autres ceux qui font la matiére des Articles suivans.

RANTZAW (Jean de) Seigneur de Bredenburg, de Bothcamp, de Sturenhagen & de Meelbeck, fut Général & Stadtholder des Duchez de Sleeswyck & de Holstein sous le régne de Frédéric I, de Christian III, & de Frédéric II, Rois de Danemarck, & se rendit célébre en terminant heureusement la guerre contre ceux de Ditmarschen & contre la Suéde. Il mourut en l'an 1565, âgé de 73 ans. Il avoit épousé Anne de Wallsorf, dont il eut *Henri* & *Paul*, qui furent aussi les héritiers de sa gloire & de sa vertu.

* RANTZAW (Henri) fils du précédent, Stadtholder de Holstein, Conseiller-Privé & Amman ou Sénéchal de Segeberg, sous le régne de trois Rois de Danemarck, Christian III, Frédéric II, & Christian IV, naquit en 1526. Il aquit beaucoup de gloire dans la guerre contre ceux de Ditmarschen. Dans sa jeunesse, il passa sept années à la Cour de l'Empereur Charles-Quint avec Adolphe Duc de Holstein, & se trouva au siége de Metz. Frédéric II, Roi de Danemarck, l'employa dans les plus importantes négociations, & sur-tout lorsque la paix fut conclue entre les Rois de Suéde, de Danemarck, de Pologne & la ville de Lubeck. Il l'honora alors du Collier de l'Ordre de l'Eléphant. Ce Seigneur étoit puissamment riche, & en état de prêter de grosses sommes d'argent à l'Empereur Charles-Quint, à la Reine Elizabeth, au Roi de Danemarck, & aux villes d'Anvers, de Lubeck, de Dantzic & de Hambourg. Il employa aussi son argent à faire des libéralitez aux Savans qu'il aimoit. Il étoit lui-même versé en toute sorte de Sciences, & composa quelques Ouvrages, qui sont *Genealogia Ranzoviana*; *Methodus Apodemica*; *Astrologia*; *Certitudo Astrologiæ*; *Commentarius Bellicus*; *Diarium seu Calendarium Romanum, Oeconomicum, Ecclesiasticum, Astronomicum & fere perpetuum.* Il mourut en 1599, âgé de 73 ans, ayant eu de Christine de Hallen son épouse qui lui apporta en mariage plus de quatre cens mille écus, douze enfans. Quatre de ses filles prirent alliance dans la Maison d'Alfeld, & la cinquiéme épousa son cousin Caius. Quatre des fils moururent avant leur pére, & trois lui survécurent, savoir *François*, *Breido* & *Gérard*, qui ont continué la postérité.

* RANTZAW (Gérard) fils du précédent, naquit en 1558. Après avoir fait ses études, il se mit à voyager presque par toute l'Europe, & alla même jusqu'à Constantinople & à Jérusalem. Lorsqu'il fut de retour, il fut fait Sénéchal de Kronenbourg, de Flensbourg & de Hadersleben, & dans la suite Stadtholder de Holstein. Il servit le Roi Christian IV contre Charles & Gustave Adolphe, Rois de Suéde. En 1612, il se rendit maître de Westerwyck dans la Smalande, & mourut en 1627. Le Roi lui fit l'honneur d'assister à ses funérailles. Il avoit épousé Dorothée de Broktorf, de laquelle il eut six filles & deux fils. Quatre des filles s'alliérent par mariage avec la Maison d'Alfeld; la cinquiéme, nommée *Sophie*, épousa 1. *Wolfgang-Henri* de Baudis; 2. *Caius* d'Alfeld; la plus jeune, appellée *Oligarde-Catherine*, fut mariée a Detlef de Broktorf. Le fils aîné qui portoit le nom de *Christian*, sera le sujet de l'Article suivant.

* RANTZAW (Christian, Comte de) fils du précédent, naquit en 1614. En 1627, il fut envoyé à Sora pour y faire ses études, & il y demeura deux ans. En 1630, il accompagna

le Comte Henri de Rantzaw qui alloit à Ratisbonne en qualité d'Ambassadeur du Roi de Danemarck. L'année suivante il visita les Païs-Bas & la France. En 1632, il fut élu à Orléans pour Chef de la Nation Germanique. A son retour, le Roi Christian IV le fit Gentilhomme de sa Chambre. En 1642, il fut envoyé à la Cour de Saxe pour y assister aux funérailles de la sœur de sa Majesté. Deux ans après il fut fait Conseiller du Duché de Holstein, & Sénéchal de Rensbourg. Dans la guerre que le Danemarck eut avec la Suéde, le Roi lui conféra la dignité de Commissaire général de Holstein, depuis l'an 1643 jusqu'en 1645. Il leva alors une Compagnie à ses dépens. En 1648, Frederic III, successeur du Roi Christian IV, l'honora des charges de Conseiller-Privé, de Stadtholder du Duché de Holstein, & de Sénéchal de la partie méridionale de Ditmarschen. Le Roi à son couronnement lui donna l'Ordre de l'Eléphant, & l'envoya l'an 1650 à Vienne, pour y faire l'hommage du Duché de Holstein. L'Empereur Ferdinand III le fit la même année Comte du Saint Empire, avec le privilége de battre monnoye d'or & d'argent, & d'ériger une Académie, & lui donna pour lui & pour ses Descendans la dignité de Palatin, avec le droit de faire des Chevaliers avec l'épée nue, & des Comtes Palatins avec les cérémonies ordinaires. Ce Prince le fit aussi l'un de ses Chambellans, & le nomma en 1652 son Ambassadeur au Cercle de la Basse-Saxe. Le Comte de Rantzaw, après avoir fait avec le Duc Frédéric de Holstein un échange de sa Terre de Rantzaw contre celle de Barmstede, eut voix & séance dans l'Assemblée de ce Cercle. En 1657, le Roi son Maître l'envoya en Ambassade vers Léopold Roi de Hongrie & de Bohême. Ensuite il alla à Francfort sur le Mein, pour assister au Couronnement du même Léopold à son avénement à l'Empire. En 1661, il fut fait Conseiller du Royaume, premier Stadtholder & Assesseur dans tous les Colléges Royaux. Enfin il eut la place de premier Ministre d'Etat, & mourut revêtu de cette dignité en 1663. Il fonda à Elmeshorn un Hopital pour quatorze pauvres. De la femme qu'il avoit épousée en 1636, il eut *Marguerite-Dorothée*, qui fut mariée au Seigneur d'Alfeld Chancelier du Royaume de Danemarck.

Pour les Articles de RANTZAW, *Voyez Gr. Dict. Univ. Holl.* & les Auteurs qui y sont citez.

RANTZAW ou RANTZOW (Josias, Comte de) Maréchal de France, Gouverneur de Dunkerque, de Bergue, de Mardick, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Flandre, étoit né dans l'illustre Maison de Rantzaw du Duché de Holstein. Il porta les armes dans l'Armée Suédoise, où il commanda un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie au siége d'Andernac. Depuis il commanda l'aile gauche de l'Armée du Prince de Birkenfeld au combat de Pakenau contre le Duc de Lorraine le dixiéme Août 1633, & se trouva au siége de Brisac au mois d'Octobre suivant. Deux ans après il vint en France avec Oxenstiern, Chancelier de Suéde, & fut retenu par le Roi Louïs XIII, qui le fit Maréchal de Camp, & Colonel de deux Régimens. Il alla servir l'an 1636, au siége de Dole, où il perdit un œil d'un coup de mousquet; & il défendit vaillamment S. Jean de Lône en Bourgogne, contre le Général Galas, qu'il obligea de lever le siége de devant cette place. En 1640, il servit au siége d'Arras, où il perdit une jambe, & où il fut estropié d'une main. L'année suivante il se trouva au siége d'Aire, & fut fait prisonnier au combat de Honnecourt l'an 1642, puis dans une autre occasion en Allemagne, où il étoit Lieutenant-Général sous le Duc d'Enguien. Il revint au siége de Gravelines en 1645, & reçût le Bâton de Maréchal de France le 16 Juillet. En cette même année le Comte de Rantzaw abjura la doctrine de Luther, & se fit Catholique. Il servit les années suivantes en Flandre, & fut arrêté le 27 Février 1649, sur quelques soupçons qu'on eut de sa fidélité; mais s'en étant justifié, il sortit de prison le 22 Janvier 1650, & mourut d'hydropisie le quatriéme Septembre suivant, sans laisser d'enfans. Son corps fut enterré aux Minimes de Nigeon près de Chaillot.

RANTZAW, Château de la Wagrie, contrée du Holstein. Il est à trois lieues d'Eutin, du côté du nord. Ce lieu a donné le nom aux Comtes de Rantzaw, *dont on vient de parler.* * Maty, *Dict. Géogr.*

RANULPHE ou RADULPHE HYGDEN. *Voyez* RAOUL.

RANUZZI (Angelo) Bolonois, Archevêque de Damiette, puis Evêque de Fano, fut Nonce en Pologne, puis Nonce extraordinaire en France. Ce fut pendant cette derniére Nonciature que le Pape Innocent XI le nomma Cardinal le deuxiéme Septembre 1686, puis Archevêque de Bologne. Il mourut à Fano le 27 Septembre 1689.

RANZANI (Pierre) né à Palerme, étant entré dans l'Ordre de saint Dominique vers l'an 1428, fut appellé à la Cour de Ferdinand, Roi de Naples, vers l'an 1475, pour prendre soin de l'éducation des Princes ses enfans; & trois ans après il fut fait Evêque de Nocéra, à la présentation de ce Roi, par le Pape Sixte IV. On assure que dans cette dignité Ranzani se distingua par son zéle pour la Discipline qu'il rétablit dans son Clergé, & par son empressement à orner son Eglise. Il s'y fit tellement aimer, qu'à sa priére on quitta l'ancien Office pour prendre celui de son Ordre, dont on se servoit encore dans ce Diocése en 1551. En 1486, Ferdinand l'envoya en qualité de son Ambassadeur auprès de Mathias Corvin, Roi de Hongrie, qui le considéra beaucoup, & dont il fit l'Eloge funébre en 1490. Etant de retour dans son Eglise, il continua de la gouverner avec beaucoup de sagesse, jusqu'à sa mort, qui arriva en 1492. Ranzani joignit à une solide piété une très grande érudition. Il avoit embrassé l'Histoire de tous les tems, & il l'avoit traitée en soixante & un livres, dont le dernier étoit une Histoire abrégée de Hongrie, qui a été imprimée dans le Recueil des Historiens de ce Royaume. Elle a été faite sur les mêmes Mémoires que celle de Bonfini, & elle est plus exacte. C'est le seul Livre de ce grand Recueil qui ait vu le jour, & l'on croit même qu'on n'en a un Manuscrit entier qu'à Palerme. Ceux qui l'ont vu assurent qu'ils y ont trouvé d'excellens morceaux de Géographie, & Léandre Alberti reconnoit qu'il s'en est servi inutilement. Ce savant & pieux Evêque avoit encore écrit la Vie de saint Vincent Ferrier. Surius l'a fait imprimer, mais interpolée, & le P. Papebroch a publié la véritable; mais il y manque une grande partie du quatriéme livre, & tout le cinquiéme, à l'exception du commencement. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

RANZAW ou RANZOW. *Voyez* RANTZAW.

RAO.

RAOLCONDA, ville du Royaume de Golconde dans la Presqu'Isle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale, à cinq journées de la ville de Golconde. Il y a une riche mine de diamans. * Davity, *de l'Asie.*

RAON. Il y a deux lieux de ce nom en Lorraine. RAON *sur Plaine* est à la source de la Plaine; RAON *l'Estape* est à l'embouchure de la même riviére dans la Meurte, environ à douze lieues au dessus de Nancy. * Maty, *Dict. Géogr.*

RAOUL ou RADULPHE, fils de *Richard*, Duc de Bourgogne, Comte d'Autun, & surnommé *le Justicier*, usurpa le Royaume de France sur Charles *le Simple.* Il avoit épousé *Emme*, fille de *Robert*, tué dans une bataille, & fut appellé pour soutenir le parti qui s'étoit formé contre le légitime Souverain. Charles *le Simple* ayant été mis en prison, Raoul fut sacré & couronné le 13 Juillet de l'an 923, dans l'Abbaye de Saint-Médard de Soissons; & quelque tems après il fit sacrer sa femme dans Reims, par le ministére de l'Archevêque Seûlfe. Raoul étoit un Prince courageux. Il extermina presque tous les Normands qui s'étoient jettez dans l'Aquitaine, par les factions du Comte de Vermandois & du Comte de Paris, & régna jusqu'en l'année 936, qu'il mourut sans enfans à Auxerre le 15 du mois de Janvier. Ce Prince fut enterré dans l'Eglise de sainte Colombe de Sens, après un régne de douze ans, six mois & trois jours. * *La Chronique de* Flodoard. Guillaume de Nangis, *Hist.* &c.

RAOUL, Roi de Bourgogne. *Cherchez* RODOLPHE, fils de Conrad II.

RAOUL, Comte de Soissons, se signala en plusieurs occasions dans le voyage du Levant. Outre qu'il étoit vaillant & pieux, il aimoit beaucoup les Sciences, & particuliérement la Poësie: ce qui le fit mettre au nombre des Poëtes François, avec Thibaut, Comte de Champagne. Sa vie fut extraordinairement longue: il vit quatre Rois, Louïs *le Jeune*, Philippe *Auguste*, Louïs VIII, & saint Louïs, auquel il servit de Maître d'Hôtel, dans le festin qu'on lui fit à Long-Pont en 1227. Enfin il mourut fort âgé le quatriéme de Janvier de l'année 1236, & fut enterré à Long-Pont, où l'on voit son tombeau un peu élevé, avec une Epitaphe. Il avoit été marié trois fois, & avoit eu pour troisiéme femme, *Ade* ou *Adéle* de Grand-Pré, Dame de Ham, qui lui survécut. * Dormay, *Hist. de la ville de Soissons.*

* RAOUL-LE-VERD, premiérement Chanoine, ensuite Prévôt, puis Archevêque de Reims, étoit lié d'une amitié étroite avec S. Bruno. Ils firent vœu ensemble de quitter les vanitez du siécle pour se faire Religieux, & Bruno l'exécuta le premier. Quelque tems après il écrivit à son ami, pour le faire ressouvenir de son engagement. Raoul se fit alors Religieux à S. Remi de Reims, d'où il fut tiré pour être élevé sur le Siége Episcopal de cette Eglise. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAOUL, Patriarche d'Antioche l'an 1137, étoit né au château de Dambrut au Mans, & fut Archevêque de Mamestra ou Malmistra, ville de Cilicie, dans l'Asie Mineure; puis s'étant acquis l'amitié du peuple, il fut fait Patriarche d'Antioche, contre la volonté de tous les Archevêques & Evêques, & prit aussi-tôt le *pallium*, sans la permission du Pape Innocent II. Il chassa de l'Eglise l'Archidiacre, fit emprisonner une partie du Clergé, & envoya l'autre en exil. Le Pape pour appaiser ces desordres, envoya Légat à Antioche Pierre Archevêque de Lyon; mais ce dernier mourut en chemin, & eut pour successeur Albéric de Belva, Evêque d'Ostie, qui cita Raoul dans la Pouille devant le Pape. Dans le tems qu'il alloit à Rome, il fut mis en prison par le Duc Guillaume, qui l'accusoit d'avoir été cause que la Principauté d'Antioche étoit échue à Raimond, frére de Guillaume, Duc de Guienne; mais il fut contraint par le Pape de le délivrer. Ce Patriarche étoit fort haï de toute l'Eglise Romaine; car il soutenoit (suivant l'erreur des Grecs) que l'Eglise d'Antioche étoit égale à celle de Rome. Mais il reconnut enfin sa faute, s'humilia devant le Pape, & lui remit le *pallium.* Alors un Cardinal Diacre lui en donna un autre, avec des Lettres Apostoliques; & le Pape le renvoya à Antioche, où Albéric Légat ne laissa pas de le condamner dans une Assemblée de tous les Archevêques & Evêques du Patriarchat d'Antioche, du Patriarchat de Jérusalem, & de tous ses suffragans. On y deposa Raoul, on le chassa du Siége, & on le mit en prison, avec l'Evêque d'Apamée. Il s'échappa de prison, & retourna à Rome, où il obtint ce qu'il demandoit; mais en revenant il fut empoisonné l'an quatre de son Pontificat. Aimeric lui succéda l'an 1142. * Etienne de Lusignan, *Hist. Généal. du Royaume de Cypre.*

RAOUL, surnommé *l'Aumônier*, *Eleemosynarius*, étoit Angiois,

glois, & Religieux de l'Ordre de saint Benoît. Il aimoit les Belles-Lettres, cultiva l'étude de l'Ecriture Sainte, & étant obligé de prêcher, il s'acquit de la réputation par ses Sermons. Dans la suite il les ramassa tous en un volume, qu'il a laissé à la postérité, avec deux livres d'Homélies, & un Traité du Pécheur. Il mourut à Westminster, & fut enterré dans son Couvent environ l'an 1160, pendant le régne de Henri II. * Pitseus, *de illustr. Script. Angl.*

RAOUL DE COLONNE, Chanoine de Chartres, a composé vers l'an 1290, un Traité de la Translation de l'Empire, adressé à Lambert de Castello, Professeur en Droit, pour prouver que ce sont les Papes qui ont transféré l'Empire des Grecs aux Latins. Cet Ouvrage a été donné au Public par Goldast, dans le second tome de sa *Monarchie*. Il est assez bien écrit, & rempli de quantité de faits importans; mais il est en faveur de la Cour de Rome plein de préjugez, qui lui font soutenir un faux systême. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XIII siécle.*

RAOUL ou RADULPHE HYGDEN, HYGEDEN, ou HIKEDEN, Moine Bénédictin, surnommé *Cestrensis*, parce qu'il étoit de Chester en Angleterre, est Auteur d'un grand Ouvrage historique, intitulé, *Polychronicon depuis la création du Monde jusqu'à l'an* 1357. Cet Ouvrage fait en Latin a été traduit en Anglois l'an 1397, par Jean de Trevise, Moine de Cornouaille, & continué en Latin par Jean Malverne ou Milverne, Moine de Winchester, qui a aussi composé un Traité des Visions vers l'an 1342. Il y a quantité de Manuscrits de l'Original du *Polychronicon* dans les Bibliothéques d'Angleterre, & même dans la Rhédigérienne à Breslau. Guillaume Capton ou Caxton, le premier Imprimeur qui ait été en Angleterre, continua cette Chronique jusques en 1460, la purgea de plusieurs expressions surannées & l'imprima à Londres, *in folio*, en 1482. Thomas Gale en a tiré ce qui regardoit l'Histoire d'Angleterre, & l'a inséré dans ses *Scriptores Hist. Sax. Angl.* Il avoit encore composé des Distinctions sur la Théologie; le Miroir des Curez; un Commentaire sur Job & sur le Cantique des Cantiques; & des Sermons. Il est mort l'an 1363, ayant 64 ans de profession monastique. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XIV siécle.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. c. 2.* Cave. Wharton. *Dict. Allemand.*

RAOUL DE BEAUVAIS, ancien Poëte François vers l'an 1250, composa divers Ouvrages, aussi bien que RAOUL de Ferriéres de Normandie, qui vivoit en même tems que lui. RAOUL de Gassin, Gentilhomme Provençal, & Poëte, florissoit en 1230.

RAOUL ou RADULPHE GLABER. *Voyez* GLABER.

* RAOUX (Jean) Peintre célébre, natif de Montpellier, étoit Eléve de M. de Boulogne l'aîné, & il se distingua de bonne heure dans son Art. Il alla en Italie pour s'y perfectionner, & il y passa plusieurs années, sur-tout à Venise où ses tableaux qu'il y a faits sont fort estimez. Il fut reçu à l'Académie Royale de Peinture le 28 d'Août 1717, & il est mort le dixiéme Février 1734, âgé d'environ 57 ans. On voit dans les meilleurs Cabinets de Paris quantité de ses tableaux, que l'on estime beaucoup. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

RAOUX (N.) Opérateur de Cauvisson, gros bourg dans le Bas-Languedoc, s'acquit quelque réputation vers le milieu du XVII siécle, par sa nouvelle méthode de tailler de la pierre, ayant porté plus loin que ceux qui l'avoient précédé l'usage du petit appareil, qu'il pratiquoit sur les personnes âgées, de même que sur les enfans. Voici comment il s'y prenoit. Il faisoit situer le malade comme on fait pour le petit appareil, sur les genoux d'un valet fort & vigoureux: puis il introduisoit le doigt indice avec celui du milieu dans le fondement, & poussant le cou de la vessie avec le pouce vers la cuisse gauche, il faisoit de la main droite son incision avec son bistouri au périnée, dans l'endroit ordinaire, un peu à gauche, & ouvroit le cou avec les tégumens qui se trouvoient alors dessus, & en même tems poussant la pierre avec ses doits qui étoient dans le fondement, & la dégageant avec l'indice de la main droite, il la faisoit sortir dehors. Ensuite cessant de tenir le cou de la vessie en sujettion du côté gauche, ce cou reprenoit de lui-même sa place naturelle; & il se trouvoit que la playe de la vessie ne répondoit plus à la playe des tégumens, mais en étoit couverte; & le malade ne rendoit plus son urine par la playe, qui se refermoit très facilement. Il se rendit à Bourdeaux en 1663, & y tailla quatre-vint-deux personnes, de tous âges & des deux sexes. Mais entre ces personnes y en ayant quelques-unes qu'il n'avoit fait que semblant de tailler, & qui continuoient de sentir des douleurs & de se plaindre comme auparavant; & Raoux s'appercevant que tout le monde commençoit à en murmurer, il prit le parti de quitter Bourdeaux, ce qu'il exécuta le 12 du mois de Novembre, après y avoir gagné plus de douze mille livres. L'année suivante il alla à Paris. Il y fit plusieurs cures; mais un Chirurgien nommé *Jérôme Collot* vit que Raoux, qui tailloit un vieillard, supposoit une pierre en la place de celle du patient, qu'il n'avoit point tirée, le déclara sur le champ, & soutint que le malade n'avoit point été taillé. Les douleurs le reprirent en effet, Collot le tailla, & lui tira plusieurs pierres. Raoux bien conseillé s'enfuit; & le 24 d'Août 1664, il remonta par eau à Auxerre, pour se rendre, disoit-il, à Nîmes, où il avoit sa famille. On lui rend ce témoignage, qu'il étoit très bon artiste, quant à la main: mais on prétend qu'il étoit ignorant dans l'Anatomie, & dans toutes les autres parties de la Chirurgie. S'il y a quelque envie mêlée dans ce jugement, ou s'il est tout à fait sincére, ce n'est pas à nous à en décider. * Jean Méry, *Observations sur la maniére de tailler dans les deux sexes*, &c.

RAP.

RAPALLO, petite ville avec bon port. Elle est dans l'Etat de Gênes, sur le Golfe de Rapallo, à cinq ou six lieues de la ville de Gênes, vers le levant. Maty, *Dict. Géogr.*

RAPALLO ou RAPELLO, ville du Royaume de Naples. *Voyez* RAPOLLA.

* RAPARD (François) de Bruges, Docteur en Médecine, a publié un Ouvrage qui a pour titre, *Magnum & perpetuum Almanach a consuetis nugis liberum, eoque vere Medicum, de Phlebotomia, de Balneis, de Purgationibus, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 238.

RAPARIUS (Ange) natif de Crémone dans le Milanez, composa dans le XVII siécle quelques Ouvrages en prose & en vers Latins, qu'il laissa au Pére François de Néri, Capucin, fameux Prédicateur à Rome. Il étoit savant & pieux; mais il se laissa gâter l'esprit par les scrupules. Dans un Livre qu'il a fait de *falsa Pœnitentia*, il semble vouloir prouver que l'on ne fait presque jamais une bonne pénitence. D'ailleurs il se confessoit avec douleur, de n'avoir pas constamment satisfait au commandement de l'Eglise, d'entendre la Messe, parce qu'il doutoit de l'intention & des dispositions du Prêtre, qui n'étoit peut-être pas en état de pouvoir célébrer validement. Passant devant la boutique de quelque Banquier, il s'imaginoit avoir dérobé de l'argent, & soutenoit que cela étoit vrai, lorsqu'on vouloit le desabuser; mais si on lui demandoit la restitution, il revenoit aussi-tôt en son bon sens, & protestoit qu'il étoit innocent. On a vu dans sa conduite de semblables égaremens d'esprit. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. altera.*

RAPERSWEIL, ou RAPERSCHWYL, en Latin *Ruperti villa*, petite ville de la Suisse, assise sur un côteau & sur le rivage droit de la partie orientale du Lac de Zurich. Elle est un peu fortifiée & pourvue d'un château assez fort. Elle a son nom de Rupert, Général de Louïs, Roi des Germains, qui doit avoir fait bâtir dans cet endroit un château à cause de la belle situation. Cette ville a eu autrefois ses Comtes, qui étoient en même tems Seigneurs de Wandelbourg. Ces Comtes étoient Protecteurs du Monastére d'Einsiedlen. Cette Maison s'éteignit vers le commencement du XIV siécle par la mort du Comte Rodolphe, & tous ses biens passérent presque entre les mains de sa fille Elisabeth, mariée à Werner l'aîné, Comte de Hombourg prés du Hauenstein. De ce mariage sortit Werner le Jeune, lequel étant mort en 1329, sans héritiers mâles, tout le Comté parvint à son cousin-germain Jean de Habsbourg de Lauffenbourg. Les Archiducs d'Autriche Albrecht & Othon lui persuadérent de leur céder toutes ses Terres, & de les recevoir d'eux comme un fief. Jean de Habsbourg, ayant eu part aux troubles & aux meurtres commis à Zurich en 1350, fut fait prisonnier dans la ville, & ceux de Zurich, accompagnez de ceux de Schafhouse & de S. Gall, marchérent vers Rapersweil, prirent la ville & les deux châteaux, les pillérent & les réduisirent en cendres. Il y a là un pont de 1900 pas de longueur qui va depuis Rapersweil jusques au village de Hurden, & qui doit avoir été bâti environ l'an 1365, en faveur des Pélerins qui vont à Einsiedlen. L'Auteur de l'*Etat* & des *Délices de la Suisse* dit que ce pont fut commencé en 1358, par Albert II, Archiduc d'Autriche, surnommé *le Sage*; & que quelques années après, ses fils, Rodolphe IV & Léopold III, l'achevérent. L'Archiduc Frédéric ayant été mis au Ban en 1415, par le Concile & par l'Empereur Sigismond, & les Suisses ayant exécuté ce qui les regardoit & saisi la ville de Bade, la ville de Rapersweil fit un Traité de neutralité avec le Canton de Schwitz, & se mit ainsi hors du danger d'être attaquée. Mais en 1442, elle entra dans l'Alliance de Zurich avec l'Autriche contre ceux de Schwitz, & reçut garnison Autrichienne. Ce procédé fit qu'en 1443, les Alliez Suisses l'assiégérent, mais en vain. En 1458, il y eut des divisions dans la ville, une partie des bourgeois s'étant déclarée pour la Maison d'Autriche & l'autre pour les Suisses: de sorte qu'à cette occasion la ville de Rapersweil tomba entre les mains des Alliez d'Ury, de Schwitz, d'Underwald & de Glaris, à qui elle prêta hommage, en se réservant pourtant ses priviléges. En 1531, il y eut des troubles à l'occasion de la Religion, & à la fin la Réformation y fut introduite. Mais après la bataille de Cappel, les Catholiques y reprirent le dessus & en chassérent les Ministres Réformez. Plusieurs Bourgeois de Rapersweil se retirérent alors à Zurich. Une guerre de Religion s'étant allumée en 1656, entre les Cantons de Zurich & de Berne, & les cinq anciens Cantons Catholiques, ceux de Zurich assiégérent Rapersweil sous le Général Werdtmuller, la canonnérent & la bombardérent terriblement; mais cependant ils ne purent pas s'en rendre les maîtres. En 1712, une nouvelle guerre s'étant allumée à l'occasion du Toggenbourg, les Cantons de Zurich & de Berne furent plus heureux, puisqu'après la bataille de Villmergen, la ville de Rapersweil se rendit par accord, en se réservant tous ses priviléges temporels & spirituels. Ces articles furent même ratifiez par le troisiéme article du Traité d'Arau. Il y a dans Rapersweil deux Conseils. Le petit est composé de 15 personnes en y comprenant le Schultheis ou Avoyer, le Sécretaire de la ville & l'Administrateur de la Cour. Le grand Conseil est composé de 27 personnes. En 1646, les Jésuites demandérent la permission de s'établir dans cette ville, mais elle leur fut refusée. En 1689, en creusant dans un champ près de la ville, on trouva un tonnelet rempli de piéces de monnoye Romaine. Il y en avoit de Valérien, de Claude II, d'Aurélien, &c. L'année suivante

te on trouva encore 1700 piéces de cette vieille monnoye. On voit dans le territoire de cette ville des ſcorpions d'une couleur rougeâtre, mais qui ne ſont aucun mal. * *Annal. Einſiedlenſ. p.* 344. Stump. *l.* 6. *p.* 139. Bullinger, *Chron. Manuſcr. l.* 8. *c.* 4. & *l.* 23. *c.* 9. Gillis Tſchudy, *Hiſt. Manuſcr. partie* 1. *ad an.* 1330. 1350. & 51. Waldkirch, *partie* 2. *p.* 853. & 857. Simler, *de Rep. Helv. Dict. Allemand de Bâle. Etat & Délices de la Suiſſe, tome* 2. *p.* 52. & *ſuiv.* édit. d'Amſterdam 1730.

RAPHA, très fameux dans l'Ecriture, pour avoir eu pour fils quatre Géans d'une grandeur prodigieuſe. Le premier s'appelloit *Jiſbi-benob* ou *Jeſpinebob*, & fut tué par Abiſçaï fils de Tſeruja. Le ſecond *Saph* ou *Sophi*, fut tué par Sibbecai ou Sabachai de Huſçathi. Le troiſiéme *Goliath*, ou ſelon la Verſion de Genéve, *le frere de Goliath*: mais peut-être y a-t-il eu deux perſonnes de ce nom, celui que David tua, & celui-ci, qui fut tué par Elhanan fils de Jahare Oreguim, Bethléhémite, dans la bataille qui ſe donna en Gob. Le quatriéme n'eſt pas nommé dans l'Ecriture: il eſt ſeulement dit de lui, qu'il avoit ſix doits en chaque main & ſix orteils en chaque pié. Il fut tué en la bataille qui ſe donna en Gath. Ce fut Jonathan fils de Sçimha, frére de David, qui le tua. * II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 21. *v.* 21. Cela arriva l'an du Monde 2998, avant J. C. 1037. Simon, *Dictionaire de la Bible.*

Le mot de *Rapha* pourroit auſſi ſe prendre pour un nom appellatif, & ſignifier *Géant.* Peut-être auſſi que les Géans de la race d'Enach, qui étoient autrefois dans la Paleſtine, ne ſont nommez *Rephaïms*, qu'à cauſe de leur taille giganteſque, & de la ſignification générique du mot *Rapha.*

RAPHA, c'eſt auſſi le nom d'un cinquiéme fils de *Benjamin*, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 2.

RAPHA, il y en a un de ce nom fils de *Binha* & petit-fils de *Motſa*, de la même Tribu de *Benjamin.* * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 37.

RAPHAEL ou *Rephaël*, fils de *Sçemahja*, de la Tribu de *Lévi*, & l'un des Portiers du Temple de Jéruſalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 7.

RAPHAEL, ſignifie en Hebreu *Reméde de Dieu.* C'eſt le nom que l'Ecriture donne à cet Archange, qui fut envoyé du Ciel pour la conduite du fils de Tobie, au voyage qu'il fit, par le commandement de ſon pére. Aprés avoir conclu le mariage du jeune Tobie, & avoir redonné la vue à ſon pére, il déclara qu'il étoit l'Ange de Dieu, & l'un des ſept qui étoient toujours préſens devant le Seigneur, & diſparut, comme il eſt amplement rapporté *au Livre de Tobie.*

RAPHAEL, Rabbin de Nurſie, fils de *Gabriel*, a écrit un Livre de Spiritualité, diviſé en trois parties; la premiére, ſur le Fondement de la Loi; la ſeconde, des Oeuvres de miſéricorde; la troiſiéme, des bonnes Oeuvres. Cet Ouvrage a été imprimé à Veniſe en 1579. * Bartolocci, *Bibliothéque Rabbin.* M. Du Pin, *Hiſt. des Juifs, depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent.*

RAPHAEL (J...) Provençal, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, vivoit dans le XV ſiécle. Il dit de lui-même qu'il fut employé pluſieurs années par René, Roi de Sicile, qui mourut en 1480, & qu'il eut le bonheur enſuite de plaire à Louïs XII, qui ne commença à régner qu'en 1498. C'eſt à ce Monarque qu'il dédia *la Vie de Monſeigneur Saint Aulzias* (Elzéar) *de Sabran*, qu'il avoit compoſée à la priére de Pierre de Sabran, Seigneur de Bandigner. Il y a un exemplaire de cette Vie qui eſt très exacte, dans la Bibliothéque du Roi de France, & l'on y trouve tout ce qu'on vient de dire de Raphaël.

RAPHAEL d'AREZZO, étoit fils d'un Païſan, qui lui faiſoit garder des oyes. Il ſe déroba de ſon pére & s'en alla à Rome, où il ſe laiſſa aller au mouvement du génie extraordinaire qu'il avoit pour la Peinture; & s'étant mis ſous la diſcipline de Fréderic Zucéte, Peintre fameux où il ne fut qu'un an, il y fit un ſi merveilleux progrès, qu'il étoit preſque égal à ſon Maître. Il a fait pluſieurs belles choſes dans le Vatican, à ſainte Marie Majeure, & en d'autres lieux de Rome. Il étoit beau & bien fait, & l'on dit qu'étant devenu amoureux d'une jeune fille, ſa paſſion fut ſi violente, qu'il en mourut. Il avoit un camarade nommé *Paris*, qui l'aidoit dans ſes Ouvrages. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

RAPHAEL d'URBIN, dont le nom propre étoit SANZIO, naquit à Urbin le jour du Vendredi ſaint, en 1483. Son pére étoit un Peintre fort médiocre, & ſon Maître fut Pierre Pérugin. Comme il avoit l'eſprit excellent, il connut que la perfection de la Peinture n'étoit pas bornée à la capacité du Pérugin; & pour chercher ailleurs les moyens de s'avancer, il alla à Sienne, où le Pinturrichio ſon ami le mena pour faire les cartons des tableaux de la Bibliothéque. A peine en avoit-il fait quelques-uns, que ſur le bruit des Ouvrages que Léonard de Vinci & Michel Ange faiſoient à Florence, il s'y tranſporta pour en profiter. Dès qu'il eut conſidéré la maniére de ces deux grands hommes, il prit la réſolution de changer celle qu'il avoit contractée chez ſon Maître, & retourna à Pérouſe, où il trouva beaucoup d'occaſions d'exercer ſon pinceau. L'idée qu'il avoit conſervée des Ouvrages de Léonard de Vinci, lui fit faire une ſeconde fois le voyage de Florence; mais après y avoir travaillé quelque tems à fortifier ſa maniére, il alla à Rome, où Bramante ſon parent, qui avoit préparé l'eſprit du Pape ſur le mérite de Raphaël, lui procura l'ouvrage de Peinture qu'on devoit faire au Vatican. Raphaël commença par le tableau qu'on appelle l'*Ecole d'Athénes*, puis peignit la diſpute du ſaint Sacrement, & les autres qui ſont dans la chambre de la Signature. Les ſoins qu'il y prit ſont incroyables: auſſi ne furent-ils pas infructueux; car la réputation de ces ouvrages porte le nom de Raphaël par tout le monde. Il forma la délicateſſe de ſon goût ſur les ſtatues & ſur les bas-reliefs antiques, qu'il deſſina longtems avec une extrême application, & il joignit à cette délicateſſe une grandeur de maniére que la vue de la Chapelle de Michel Ange lui inſpira tout d'un coup. Ce fut Bramante ſon ami qui l'y fit entrer, contre la défenſe générale que lui en avoit faite Michel Ange, lorſqu'il lui en confia la clef. Outre les peines que Raphaël ſe donnoit en travaillant d'après les ſculptures, il entretenoit des gens qui lui deſſinoient dans l'Italie & dans la Gréce tout ce qu'ils pouvoient découvrir des ouvrages antiques, dont il profitoit ſelon l'occaſion. On remarque qu'il n'a laiſſé que peu ou point du tout d'ouvrages imparfaits, & qu'il finiſſoit extrêmement ſes tableaux, quoique très promptement. Il ſe donnoit tous les ſoins poſſibles pour les réduire dans un état qu'il n'eût rien à ſe reprocher; & c'eſt pour cela qu'on voit de lui un crayon de petites parties, comme des mains, des piez, des morceaux de draperies, qu'il deſſinoit trois ou quatre fois pour un même ſujet, afin de prendre ce qui lui en ſembleroit de meilleur. Quoiqu'il ait été fort laborieux, on voit fort peu de tableaux faits de ſa propre main. Il s'occupoit plus ordinairement à deſſiner, pour ne point laiſſer inutile le grand nombre d'Eléves, qui ont exécuté ſes deſſeins en pluſieurs endroits, principalement dans les loges & dans les appartemens du Vatican, dans l'Egliſe de Notre-Dame de la Paix, & dans le Palais Chigi, à la réſerve de la Galatée, & d'un ſeul angle où ſont les trois Déeſſes, qu'il a peints lui-même. Son tempérament doux le fit aimer de tout le monde, & principalement des Papes de ſon tems. Le Cardinal de ſainte Bibiane lui offrit ſa niéce en mariage, & Raphaël s'étoit engagé de l'épouſer; mais dans l'attente du chapeau de Cardinal que Léon X lui avoit fait eſpérer, il différoit toujours l'exécution de ſa parole. La paſſion qu'il avoit pour les femmes le fit périr à la fleur de ſon âge; car un jour qu'il s'y étoit exceſſivement abandonné, il ſe trouva ſurpris d'une fiévre ardente. Les Médecins, auſquels il avoit celé la cauſe de ſon mal, l'ayant traité comme d'une pleuréſie, achevérent d'éteindre les reſtes de chaleur qui étoient dans un corps déja épuiſé. Sa mort arriva le même jour que ſa naiſſance, le Vendredi ſaint de l'année 1520, en la 37 de ſon âge. Le Cardinal Bembo lui fit cette Epitaphe, qu'on lit dans l'Egliſe de la Rotonde, où il fut enterré:

Ille hic eſt Raphaël, timuit quo ſoſpite vinci
Rerum magna Parens, & moriente mori.

Muret fit auſſi l'Epitaphe ſuivante pour honorer la mémoire de cet excellent Peintre:

Sic mea Naturam manus eſt imitata, videri
Poſſit ut ipſa meas eſſe imitata manus.
Sæpe meis tabulis ipſa eſt deluſa, ſuumque
Credidit eſſe, mea quod fuit Artis opus.
Miraris, dubitaſque? Audito nomine credes,
Sum Raphaël: hei mi! quid loquor? Imo fui.
Et tamen his dictis quid opus fuit addere nomen?
Alterutrum poterat cuilibet eſſe ſatis;
Nam mea & audita eſt notiſſima nomine virtus,
Et præſtare vicem nominis ipſa poteſt.

Ses Diſciples furent Jules Romain, Jean-François Penni, ſurnommé *il Fattore*, Pellegrin de Modéne, Perrin del Vague, Polydore de Caravage, Mathurin Barthélemy da Bagna Cavallo, Timothée da Urbino, Vincent da San Geminiano, Jean d'Udine, & autres. Quelques Flamands fort habiles ont auſſi été ſes Diſciples, & l'ont aidé dans l'exécution de ſes grands ouvrages; comme Bernard van Orlay, de Bruxelles; Michel Coxis, de Malines, & autres, qui, étant retournez en leurs païs, eurent ſoin de l'exécution de ſes deſſeins de tapiſſeries. Outre ſes Eléves, il y avoit une grande quantité de jeunes Etudians & d'Amateurs, qui fréquentoient ſa maiſon, & qui l'accompagnoient ſouvent à la promenade. Michel-Ange l'ayant un jour rencontré, accompagné de cette ſorte, lui dit en paſſant, qu'*il marchoit ſuivi comme un Prévôt. Et vous*, lui répondit Raphaël, *vous marchez tout ſeul comme le bourreau.* Il y eut toujours beaucoup de jalouſie entre ces deux grands Peintres, comme il arrive d'ordinaire entre les perſonnes de la même profeſſion, lorſque leurs ſentimens ne ſont point réglez par la modeſtie. * Vaſari, *Hiſtoire des Peintres.* Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 291. édit. de Trevoux 1725.

RAPHAEL VOLATERRAN, que quelques-uns nomment MAFFEI, qui eſt ſon nom de famille, ainſi nommé, parce qu'il étoit de Volterre, ville de Toſcane, compoſa des Commentaires, qu'il appelle *Urbani* ou *de ville*, parce qu'il les compoſa dans la ville de Rome, *Urbani, quia in urbe conſcripti.* Cet Ouvrage, qu'il dédia au Pape Jules II, contient XXXVIII livres, & eſt diviſé en trois parties. La prémiére comprend la Géographie ancienne; la ſeconde parle des Hommes Illuſtres, & eſt intitulée *Anthropologia*; & la troiſiéme eſt de Philologie, ou des Principes des Arts. Il compoſa quelques autres Ouvrages, & mourut le 23 Janvier 1521, âgé de 70 ans, onze mois & huit jours, à Volterre. Il fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Lin, où on voit ſon Epitaphe. * Paul Jove, *in Elog. c.* 118.

RAPHAÏN. *Voyez* REPHAÏN.

RAPHANE, ville de Médie, ſur les frontiéres de la Parthie. * Pline, Baudrand.

RAPHANÉE ou RAPHANE', *Raphanea*, ville de la Cœléſyrie, dans le Patriarchat d'Antioche, ruïnée préſentement, & qui étoit Epiſcopale. * Baudrand. De Comanville, *Tables Géogr. &c.*

RAPHEI, bourg de la Gréce, ſur la côte orientale de la Livadie, à quinze lieues de la ville d'Athénes. Il a un petit port, appellé anciennement *Panormus Portus*. * Maty, *Dict. Geogr.*

RAPHELENGIUS (François) Profeſſeur de la Langue Hebraïque dans l'Univerſité de Leyde, étoit de Lanoy près de Lille, où il naquit le 27 Février de l'an 1539. Il étudia à Gand, & fut obligé par ſa mére, qui étoit reſtée veuve, de ſe faire Marchand. On l'envoya dans cette vue à Nuremberg; mais comme il n'avoit d'inclination que pour l'étude, on fut obligé de l'y remettre, & ce fut avec ſuccès. Il apprit l'Hébreu & le Grec à Paris, & enſeigna depuis ces Langues en Angleterre. A ſon retour dans les Païs-Bas, il épouſa en 1565, à Anvers, *Marguerite*, fille aînée de *Chriſtophle* Plantin, Imprimeur célébre. Raphelengius le ſervit pour la correction de ſes Livres, qu'il enrichiſſoit de Notes & de Préfaces, & travailla ſur-tout à la Bible Royale, qu'on imprima pour-lors en 1571, par ordre de Philippe II, Roi d'Eſpagne. Depuis il alla s'établir l'an 1585 à Leyde, où Plantin avoit une imprimerie, & il y travailla avec ſon aſſiduité ordinaire. Il mérita par ſon érudition la Chaire de Profeſſeur en Langue Hébraïque & Arabe dans la ville de Leyde. Le chagrin d'avoir perdu ſa femme, joint à une paralyſie, lui fit pendant trois ans ſouhaiter la mort. Elle arriva enfin le 20 Juillet, en l'année 1597, la 58 de ſon âge. On a de lui divers Ouvrages, *Variæ Lectiones & Emendationes in Chaldaicam Bibliorum Paraphraſin; Grammatica Hebræa; Dictionarium Chaldaicum; Lexicon Arabicum; Theſauri Linguæ Hebraicæ Santis Pagnini Epitome.* Il a auſſi compoſé les Livres ſuivans qui n'ont pas vu le jour, *Lexicon Perſicum Vocabulorum quæ in Pentateucho exſtant; Obſervationes Linguæ Hebraicæ; Tabulæ in Grammaticam Arabicam.* Un de ſes fils, de même nom que lui, a auſſi publié des Notes ſur les Tragédies de Sénéque. * Meurſius, *Ath. Batav.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 238 & 239. Bayle, *Dict. Crit.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 4. p. 324. édit. de Hollande 1715.

RAPHIA, ville célébre ſur la Mer Méditerrannée, entre Gaze & Rhinocorure. Philopator remporta auprès de cette ville la victoire ſur Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie. Joſeph dit que Raphia fut priſe par Alexandre Jannée, & qu'ayant été ruïnée dans les guerres, elle fut rétablie par Gabinius. Le même Auteur & Polybe mettent Raphia pour la premiére ville de Syrie que l'on rencontre en venant d'Egypte. On trouve quelques anciennes médailles frappées à Raphia. Il y en a une de l'Empereur Commode, & une de M. Aurèle Antonin Caracalla. L'Evêque de Raphia ſe trouva au Concile d'Ephéſe; & dans celui de Conſtantinople tenu en 553, on lit la ſouſcription d'Etienne, Evêque de Raphia. Cette ville étoit de la premiére Paleſtine. * Relandi *Paleſtina*, *l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

RAPHIDIM, certain lieu du Déſert de l'Arabie, proche du Mont-Oreb. Les Iſraëlites ſortant du Déſert, y firent leur dixiéme ſtation ou demeure: manquant d'eau, ils murmurérent contre Moïſe, qui en fit ſortir miraculeuſement d'un rocher. Joſué défit en ce lieu les Amalécites. * *Exode*, *ch.* 17. & 19. *Nombres*, *ch.* 33.

RAPHOE. *Voyez* RAPO.

RAPHON, ville de la Paleſtine dans le païs de Galaad, qui appartenoit à la Tribu de Gad. Ce fut là où Judas *Machabée* défit l'Armée de Timothée. * I. *Machabées*, *ch.* 5. *v.* 35.

RAPHU, pére de Palti de la Tribu de Benjamin, lequel Palti fut nommé pour aller épier le Païs de Canaan, de la part de la Tribu. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 10.

RAPIN (Nicolas) Poëte François, étoit de Fontenay-le-Comte en Poitou, où il fut pourvu de la charge de Vice-Sénéchal, qu'il exerça avec beaucoup de ſoin. Il défendit vigoureuſement cette ville en 1570 contre l'Armée des Huguenots, commandée d'abord par La Noue qui y perdit un bras, & enſuite par Soubize. Cependant les Aſſiégez ſe rendirent le 28 Juin 1570. Achille de Harlay, depuis Premier Préſident au Parlement de Paris, étant allé tenir les Grands-Jours à Poitiers, y vit Rapin, & l'attira à Paris, où le Roi Henri III, l'ayant connu, lui donna la charge de Prévôt des Maréchaux, & enſuite celle de *Prévôt* de la Connétablie. Rapin le ſervit avec fidélité, malgré toutes les ſollicitations des Ligueurs, & continua ſes ſervices ſous le régne de Henri IV; mais ſon grand âge l'obligea de ſe retirer à Fontenay-le-Comte, où il avoit fait bâtir une jolie maiſon, dans un des fauxbourgs. L'agréable ſouvenir qu'il conſervoit de tant d'amis illuſtres qu'il avoit à Paris, lui fit ſouhaiter de les voir encore une fois avant que de mourir. Il ſe mit en chemin pour cela, quoiqu'en Hiver, & étant tombé malade à Poitiers, ou, comme le dit M. Broſſette, à Tours, il mourut le 15 Février 1608, âgé ſelon M. de Sainte-Marthe de 68 ans, & ſelon le Pére Garaſſe de 74 ans: ce dernier eſt le plus vrai-ſemblable. Il a compoſé des vers François & Latins; & en mourant il laiſſa à M. Gillot, Conſeiller au Parlement, & à M. de Sainte-Marthe, le ſoin de faire imprimer ſes Poëſies. On trouve une bonne partie de ſes vers Latins au troiſiéme tome des Délices des Poëtes Latins de France. On a eſtimé particuliérement ſes Epigrammes, à cauſe de leur ſel, & du tour aiſé qu'il leur a donné. Rapin voulut auſſi ſe tourner à la Poëſie Françoiſe, & voulut y introduire un nouvel uſage, qui n'a pu s'établir. Négligeant la rime, il entreprit de faire des vers comme les anciens Grecs & Romains, ſur la meſure de leurs piez; mais on s'eſt contenté de louer ſes efforts, & la bonne volonté qu'il a eue de faire honneur à ſa Patrie. Parmi ſes vers François, on a eſtimé *les Plaiſirs du Gentilhomme Champêtre*, qui parurent en 1583, & ce qu'il fit en 1579, à l'occaſion de la fameuſe *Puce*, que l'on trouva ſur la fille de Madame des Roches, & qui fournit la matiére à tant de vers des meilleurs Poëtes de ce tems-là. Le Recueil des Oeuvres de Nicolas Rapin contient les Piéces ſuivantes, *Epigrammatum libri duo; Elegiæ; Carmina diverſi generis: Traduction en vers François de quelques endroits d'Horace; Diſcours de M. le Chancelier de l'Hôpital à ſes amis, mis en vers François* par N. Rapin; *Traduction en vers des deux Livres d'Ovide* qui ont pour titre *de Remedio Amoris: Oeuvres diverſes; Les ſept Pſeaumes pénitentiels* en vers François; *Les Vers meſurez; Traduction en proſe, de l'Epître liminaire de M. le Préſident de Thou; Traduction en proſe, de la Harangue de Cicéron prononcée au Sénat en préſence de Jules-Céſar après ſa victoire contre Pompée, pour le remercier du rétabliſſement de Marcus Marcellus; Traduction du Chant 28. du Roland furieux d'Arioſte.* Dominicus Baudius, Nicolas Bourbon, Nicolas Richelet, George Critton, Bonnefons, Charles Maïnard ou Ménard, & divers autres, ont conſacré des Eloges funébres à ſa mémoire. Il s'étoit lui-même fait cette Epitaphe, qu'on voit ſur ſon tombeau:

Tandem Rapinus hic quieſcit ille, qui
Nunquam quievit, ut quies eſſet bonis.
Impune nunc graſſentur & fur & latro;
Muſæ ad ſepulcrum Gallicæ & Latinæ gemant.

Il eſt un de ceux qui ont travaillé à la fameuſe Satyre Ménippée du Catholicon d'Eſpagne; c'eſt lui qui a fait la Harangue du Recteur Roſe, & M. de Segrais lui attribue tous les vers de cette piéce, dont d'autres font honneur à Paſſerat. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, in *Elog. &c.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c.* tome 4. partie 1. p. 463. n. 1376. édit. d'Amſterdam 1725. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, tome 25. p. 397 & *ſuiv.* Broſſette, *Notes ſur les Oeuvres de Régnier.* Titon du Tillet, *Parnaſſe François.* Bayle, *Dict. Critique.* Le Long, *Bibliothéque Hiſt. de France.* *Voyez* la Bibliothéque du Richelet de 1728, où l'on fait l'Apologie de Nicolas Rapin contre une accuſation de Joſeph Scaliger rapportée par Bayle.

RAPIN (René) Jéſuite, né à Tours en 1621, entra dans la Compagnie l'an 1639, & enſeigna pendant neuf ans les Belles-Lettres, dont il avoit fait une étude particuliére. Il avoit d'excellentes qualitez, un génie heureux, un très bon ſens, une probité exacte, & un cœur droit & ſincère. Il étoit naturellement honnête, & il s'étoit encore poli dans le commerce des Grands, qui l'ont honoré de leur amitié, & auprès deſquels ſes Supérieurs l'ont attaché pluſieurs fois. D'ailleurs, il étoit extrêmement officieux, & étoit conſidéré par les gens du monde comme un parfait homme d'honneur, pendant que les gens de Lettres le conſidéroient comme un des plus beaux eſprits de notre ſiécle. Ce Pére a excellé dans la Poëſie Latine; & par les Ouvrages que nous avons de lui en ce genre, il a rendu ſon nom célébre par toute l'Europe. Les Savans ont admiré entre autres ſon Poëme *des Jardins*, & l'ont jugé un chef-d'œuvre, digne du ſiécle d'Auguſte. Pluſieurs Critiques prétendent qu'il n'en eſt que le Pére adoptif, & que ce Poëme ſe trouve tranſcrit dans un ancien Manuſcrit Lombard qu'un Prince de Naples a montré, dit-on, à pluſieurs perſonnes à Naples même. Mais n'eût-il pas fallu nommer ce Prince, & la Bibliothéque où ſe trouve ce Manuſcrit? Le Bibliothécaire de ce Prince, ajoûte-t-on, interrogé ſur cela, dit qu'il n'y avoit point de différence entre ce Manuſcrit, & ce qui étoit imprimé ſous le nom du Pére Rapin, à quelques additions près qui ſont ſeulement imitées de ce Poëme. Ce témoignage eſt poſitif, mais quels garants en donne-t-on? Ses autres Poëſies ne lui ont pas fait moins d'honneur. Son érudition paroît dans ſes *Réflexions ſur l'Eloquence, ſur la Poëſie, ſur l'Hiſtoire & ſur la Philoſophie*; & dans les *Comparaiſons de Virgile & d'Homére, de Demoſthene & de Cicéron, de Platon & d'Ariſtote, de Thucydide & de Tite-Live.* Outre ces Ouvrages, il a compoſé pluſieurs Livres de piété, tous excellens, entre autres, *La Foi des derniers ſiécles; L'Importance du Salut; La Vie des Prédeſtinez.* Ce dernier eſt plein des véritez de la Foi les plus ſublimes & les plus touchantes. Il a auſſi fait quelques autres Ouvrages contre les Janſéniſtes, où il a ſoutenu ſa réputation, ainſi que dans la Lettre Latine au Cardinal Cibo, ſur l'affaire de la Régale, qui parut en 1680, à Paris. On a encore de lui, *Traité du Grand ou du Sublime dans les mœurs & dans les différentes conditions des hommes*, avec quelques obſervations ſur l'éloquence des bienſéances. Ses Réflexions ſur la Poëtique ont été vivement attaquées par le Pére Vavaſſeur ſon confrére, dont les *Remarques*, imprimées à Paris en 1675, & ſupprimées par le crédit de M. le Premier Préſident de Lamoignon, étant devenues fort rares, ont été réimprimées à Amſterdam en 1709, dans le Recueil des Oeuvres de ce Pére, avec la Reponſe du Pére Rapin. Il eſt auſſi Auteur d'un Opuſcule intitulé, *Le Magnanime, ou Eloge de Louis de Bourbon, Prince de Condé, II du nom, premier Prince du ſang.* Quelques Critiques trouvent que ſon ſtile eſt quelquefois un peu trop affecté, & qu'il n'avoit pas toute l'érudition requiſe pour connoître à fond les beautez & les défauts des Auteurs anciens, dont il nous a donné le paralléle; mais ces Critiques n'ont pas eu autant de jugement que lui. Il mourut à Paris le 27 Octobre 1687. * *Mémoires du tems.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes*, tome 4. partie 2. p. 466. & *ſuiv.* n. 1537. édit. d'Amſterdam 1725. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

* RAPIN-THOYRAS (Paul de) naquit à Caſtres le 25 Mars 1661. La famille de Rapin eſt originaire de Savoye, &

y a subsisté en diverses branches jusqu'à ces derniers tems. On ne prétend parler ici que de celle qui fut transplantée en France, où quatre fréres de ce nom s'établirent sous le régne de François I. L'un étoit Ecclésiastique, & fut Aumônier de la Reine Catherine de Medicis. Ses fréres, dont un seul a laissé de la postérité, professérent la Religion Réformée. L'aîné Philibert de Rapin, bisayeul de celui qui fait le sujet de cet Article, fut Gouverneur de Montauban & l'un des Chefs des Réformez dans les Provinces de Dauphiné, de Provence, de Languedoc & de Guienne. Les Historiens François en parlent plus d'une fois, & n'ont pas oublié le procédé du Parlement de Toulouse, qui fit trancher la tête à Philibert de Rapin dans le tems même qu'il venoit par l'ordre du Roi pour y faire enrégitrer le Traité de Paix de 1568. Les Réformez vangérent cette mort en mettant le feu à toutes les fermes & maisons des Conseillers, sur les mâsures desquelles les Soldats écrivoient avec les charbons, *Vangeance de Rapin*. *Voyez* Mézeral, *dans la Vie de Charles* IX. Pierre de Rapin, Baron de Mauvers, fils de Philibert, fut Gouverneur du Mas-Granier, l'une des Villes de sûreté que l'on avoit accordé aux Réformez en Guienne. Il eut un très grand nombre d'enfans. Son second fils, Jaques de Rapin, Sieur de Thoyras, fut le seul de sa famille, qui s'attacha à l'étude. Il fut Avocat en la Chambre de l'Edit de Castres, & en a fait les fonctions tant dans cette ville, qu'à Castelnaudary, & à Toulouse, pendant plus de cinquante ans, & jusqu'à sa mort. Il a laissé plusieurs enfans de Jeanne Pellisson, fille d'un Conseiller de la Chambre de Castres, & sœur de George & de Paul Pellisson, qui sont assez connus, sur-tout le dernier; laquelle, après avoir été longtems enfermée dans un Couvent, fut enfin conduite par ordre du Roi à Genéve, où elle mourut en 1705. M. de Rapin, dont il est ici question, étoit leur fils puîné. Après avoir fait ses premiéres études à Puylaurens, & à Saumur, il se rendit auprès de son pére au commencement de 1679, dans le dessein de s'appliquer sérieusement au Droit. Mais avant que d'y avoir fait aucun progrès, il se vit en quelque sorte obligé, comme une infinité d'autres jeunes gens, à se faire recevoir Avocat, sur l'avis qu'on eut d'un Edit, qui parut bientôt après, où il étoit ordonné d'étudier cinq ans dans une Université, avant que de recevoir le degré de Docteur. Cette même année la Chambre de l'Edit fut supprimée, ce qui obligea la famille de M. de Rapin de se transporter à Toulouse. L'état des Réformez devenant de jour en jour plus fâcheux, M. de Rapin pria son pére de consentir qu'il renonçât à la profession d'Avocat, pour prendre celle des armes; à quoi son pére répondit d'une maniére, qui, sans lui refuser absolument sa demande, tendoit à gagner du tems: ainsi il se passa quelques années, sans qu'il fût rien décidé là-dessus. L'an 1685, son pére mourut, & deux mois après l'Edit de Nantes fut révoqué. Alors M. de Rapin se retira dans une maison de campagne avec sa mére & ses fréres, & passa vers le mois de Mars 1686, en Angleterre, avec son plus jeune frére. Il n'y avoit en ce tems-là rien pour lui à espérer en Angleterre, de sorte qu'il passa en Hollande, & entra dans une Compagnie de Cadets François, qui étoit à Utrecht, commandée par M. de Rapin, son cousin germain. Peu de tems après que la guerre eut été déclarée en 1689, il fut fait Enseigne dans un Régiment Anglois, & ensuite Lieutenant. Il servit d'Aide-de-Camp à M. Douglas, Lieutenant-Général, qui étoit devenu son Colonel, & eut beaucoup de part à sa confiance. A l'assaut de Limerick il reçut un coup de mousquet dans l'épaule. Cette blessure, qui fut d'une cure longue & difficile, lui fut très préjudiciable, parce qu'elle le mit hors d'état de suivre M. Douglas en Flandre, qui vouloit l'y mener, & qui ayant beaucoup de bonne volonté pour lui, pouvoit alors lui procurer un avancement considérable. Cependant on lui donna une Compagnie. En 1693, Mylord Portland, qui avoit ouï parler de lui, résolut de le mettre auprès de son fils, qui depuis a été Duc de Portland, en qualité de son Gouverneur. Ainsi lorsque M. de Rapin y pensoit le moins, il reçut en Irlande, où il étoit, un ordre du Roi Guillaume III, de se rendre en Angleterre, pour exercer cet emploi. Il perdit par-là l'espérance de parvenir à ce que plusieurs de ceux qui servoient avec lui ont obtenu; & le dédommagement qu'il en eut, a consisté en ce qu'on lui permit de céder sa Compagnie à son frére mort en 1719, après avoir été Lieutenant-Colonel dans un Régiment de Dragons Anglois. Il est vrai que le Roi lui accorda ensuite une pension de cent livres sterling jusqu'à ce qu'il l'eût pourvu de quelque chose de meilleur, ce qui n'est point arrivé; ainsi il en a joui jusqu'à la mort de ce Prince, après quoi ses héritiers l'ont amortie en lui donnant une charge, dont il a tiré une somme assez modique. Il se maria en 1699, pendant qu'il étoit auprès du jeune Lord; mais ce mariage n'empêcha pas qu'il ne l'accompagnât en Italie. A son retour il passa quelques années à la Haye. En 1707, il se transporta avec sa famille à Wézel, où il a passé le reste de ses jours. Quoiqu'il fût d'un tempérament robuste, l'assiduité & l'application avec laquelle il travailloit à son Histoire d'Angleterre, a abbrégé ses jours. Il est mort le 16 Mai 1725, âgé de 64 ans, laissant un fils & six filles. M. de Rapin étoit naturellement sérieux, quoiqu'il ne fût pas ennemi d'une joye modérée. Il aimoit la Musique, dont il avoit aquis une connoissance assez étendue. Les Mathématiques, principalement cette partie qui regarde les Fortifications, l'ont occupé assez longtems. Il entendoit l'Italien, l'Espagnol & l'Anglois, ce qui joint au Latin & au Grec, auxquels il s'étoit appliqué dès sa jeunesse, l'a mis en état de lire dans leur propre Langue les Auteurs qu'il a été obligé de consulter pour composer son Ouvrage. Dans les différentes situations où il s'est vu, il s'est étudié à profiter de tout le loisir qu'il a pu ménager, pour l'employer à la lecture, & à rechercher la société de ceux dont la vie étoit réglée, & qui se plaisoient à réfléchir. Cette conduite lui a, à la vérité, attiré quelque fois l'indignation de quelques-uns de ses Supérieurs, qui auroient souhaité qu'il eût passé son tems avec eux à des occupations frivoles; mais elle lui a été d'un autre côté fort avantageuse, en lui procurant l'amitié de plusieurs personnes de mérite, dont quelques-uns étoient dans des postes fort considérables. Les Ouvrages que l'on a de lui sont, *Dissertation sur les Wighs & les Torys*, à la Haye, 1717, *in douze*, bien écrite, & très propre à faire connoitre l'esprit des Partis qui divisent l'Angleterre; *Les Extraits des dix-sept volumes des Actes d'Angleterre de Rymer*, insérez dans la Bibliothéque Choisie, & dans la Bibliothéque Ancienne & Moderne; *L'Histoire d'Angleterre*, à la Haye, *in quarto*, 1724. 8 vol. Cette Histoire finit à la mort de Charles I; mais on a trouvé dans les papiers de l'Auteur la suite, jusqu'à la révolution qui se fit sous Jaques II; Cette suite, qui étoit prête à mettre sous la presse quand l'Auteur mourut, fait, avec les *Fastes d'Angleterre*, les tomes 9 & 10. Le stile en est clair & coulant; les faits y sont fort bien narrez, & les principes des actions bien démêlez: on y admire sur-tout une impartialité, qui la rendra toujours estimable aux personnes de bon goût, & qui se trouve dans peu d'Historiens. On l'a réimprimée en France; & Mr. *Tindal* l'a traduite en Anglois, & y a ajouté quantité de Notes: cette Traduction a eu un débit prodigieux. * *La Bibliothéque Germanique*, tom. 10. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 1.

RAPINE (Claude) Religieux Célestin, Profès en 1440, natif du Diocése d'Auxerre, & conventuel de Paris, fut envoyé en Italie pour travailler à la réforme de quelques Monastéres de l'Ordre. Après s'être acquitté dignement de cette commission, il fut choisi par le Chapitre général pour corriger les Constitutions de cette Religion, suivant les Ordonnances des Chapitres précédens. Ce Religieux mourut en 1493, & laissa plusieurs Ouvrages savans pour son tems, entre autres, un Traité *de Studiis Philosophiæ & Theologiæ*; un autre, *de Contractibus pensionariis vel censualibus*; un autre, *de his quæ mundo mirabiliter eveniunt*; un autre, *de Studiis Monachorum*, pour faire voir que les Moines doivent s'occuper à l'étude. Sa famille établie dans le Nivernois, a produit d'autres hommes de mérite.

Charles RAPINE, Seigneur de Foucheraine, qui assista aux Etats-Généraux tenus à Paris en 1614, & en fit un récit général, auquel il joignit diverses Piéces, qu'on imprima en 1651, à Paris.

Autre CHARLES Rapine, Religieux Recollet, de l'une des principales familles de Nevers. Il florissoit dans le XVII siécle. Il a beaucoup écrit, tant en Latin qu'en François. On a entre autres de lui en cette derniére Langue *Les Annales Ecclésiastiques de Châlons en Champagne, par la succession des Evêques de cette Eglise, depuis S. Menje jusqu'en* 1636, à Paris, *in octavo*, en 1636; *Discours de la Vie, Mort & Miracles de S. Menje, avec un Catalogue des Evêques qui lui ont succédé*, *in douze*, à Châlons, en 1625; *Histoire générale de l'origine & progrès des Fréres Mineurs, appellez* Recollets, Réformez ou Déchaux, *in folio*, à Paris, en 1631. * *Hist. des Célestins, manuscrite, dans la Bibliothéque de* Paris. *Supplément de Paris* 1736.

RAPINE (La) ou plutôt d'*Hérapine* ou d'*Herpine*, Administrateur de l'Hopital de Valence dans le tems de la cassation de l'Edit de Nantes. On ignore s'il étoit François ou Italien. Ce que l'on sait avec le plus de certitude, c'est qu'il avoit été de la Musique du Duc d'Orléans; qu'il avoit eu de grosses affaires avec Lulli; qu'il avoit été obligé de quitter la France, & qu'après avoir erré dans plusieurs Cours il s'étoit rendu à Valence, où l'Evêque lui avoit confié l'administration de l'Hopital général. On lui remettoit souvent entre les mains ceux des Réformez qui ne vouloient pas rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine, afin qu'il les engageât à abjurer. Il avoit des cachots affreux, où il mettoit ceux qui lui étoient recommandez. Il les y nourrissoit du pain le plus mauvais, il leur laissoit à peine des habits pour se couvrir, ils ne couchoient que sur la dure, & pour tout linge on leur donnoit celui qui avoit servi aux malades de l'Hopital. Il faisoit souvent attacher les Réformez, qu'il appelloit opiniâtres, les mains élevées & les piez à peine appuyez sur la terre, & dans cette violente posture il les faisoit déchirer à coups de verges, ou à coups de nerf de bœuf. Quand il les avoit fait mettre tout en sang, il ne leur donnoit pas le tems de se guérir, en les exposant de nouveau au même supplice. Quelquefois cela duroit douze ou quinze jours de suite. Menuret, Avocat de Montelimar, en fut traité si mal, que deux Capucins, qui en furent les témoins, intercédérent en sa faveur. Cependant au bout de dix mois il le fit expirer sous les coups. Il n'étoit guéres plus humain à l'égard des pauvres; de sorte qu'on porta contre lui de si fortes plaintes au Parlement de Grenoble, qu'il sentit bien qu'il ne pouvoit échaper que par la fuite; & depuis ce tems-là on n'en a plus entendu parler. * *Hist. de l'Edit de Nantes, tome* 5. *p.* 969. &c.

RAPO, RAPOE: C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village avec Evêché suffragant d'Armagh. Il est dans l'Ultonie en Irlande, à cinq ou six lieues de Londonderry, vers le sud-ouest. * Maty, *Dict. Géogr.* Il est présentement réuni à l'Evêché de Londonderry.

RAPOLLA, petite ville Episcopale, avec titre de Duché, dans la Basilicate, Province du Royaume de Naples, à cinq lieues de Cirenza, dont son Evêché est suffragant. Le huitiéme Septembre 1694, un tremblement de terre abbattit à Rapolla une centaine de maisons, & en ébranla un grand nombre d'autres. * Maty, *Diction. Géogr.*

RAPOLSTEIN, RIBAUPIERRE, petite ville de la Haute Alſace, ſituée à trois lieues de Colmar, vers le nord Rapolſtein eſt capitale d'une grande Seigneurie, qui conſiſte en ſept Bailliages, où l'on voit Saint Bilt, Rapolswhir, Kintsheim, Amerſwir, Gemer, Sultzbach, Sainte-Marie-aux-Mines, & Zellenberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RAPOLSWIHR, petite ville de la Haute-Alſace dans le Comté de Rapolſtein. Elle eſt au ſud-oueſt de Schleſtadt, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* RAPPACH. La famille des Seigneurs de Rappach eſt l'une des douze plus anciennes familles d'Autriche. Wolf gang Lazius dit qu'elle eſt originaire de Stirie. On en a une Généalogie bien ſuivie qui commence à Henri qui ſuit.

Henri, Seigneur de Rappach, fut vers l'an 1327, premier ou Grand-Maitre d'Hotel de l'Archiduc Albert II, ſurnommé *le Sage*. Il mourut en 1339, laiſſant Henri qui ſuit.

Henri, Seigneur de Rappach, fut Grand-Maitre d'Hotel de l'Archiduc Rodolphe IV. Il eut quatre fils, dont celui qui fut nommé Christophle, fut le ſeul qui continua la poſtérité.

Christophle, Seigneur de Rappach, eut pluſieurs fils & entre autres Jean qui ſuit.

Jean, Seigneur de Rappach, qui vivoit vers l'an 1412 & 1440, épouſa Elizabeth Heuſter, dont il eut George qui ſuit.

George, Seigneur de Rappach, mourut en 1445. Il avoit épouſé *Suſanne* de Rothal, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Cunegonde*, Abbeſſe de Sainte-Claire à Vienne; & 3. *Christophle* mort ſans héritiers mâles.

Jean, Seigneur de Rappach, mourut en 1513, & eut pluſieurs fils, entre autres Christophle qui ſuit.

Christophle, Seigneur de Rappach, fut le ſeul des fils du précédent qui continua la poſtérité. Il mourut en 1551, laiſſant cinq fils, dont aucun ne ſe maria que le plus jeune nommé Christophle qui ſuit.

Christophle, Seigneur de Rappach, épouſa 1°. *Sophie* vander Dor: 2°. *Anne*, fille de *Léonard*, Baron de Harrach. De ſa premiére femme il eut deux filles; de la ſeconde il eut ſept fils & huit filles. De ce grand nombre de filles, il n'y en eut qu'une de mariée; & des ſept fils, il n'y en eut qu'un qui continua la poſtérité, ſavoir Christophle qui ſuit.

Christophle, Seigneur de Rappach, épouſa la fille de *Paris*, Seigneur de Sonderndorf, & en eut 1°. Charles-Ferdinand qui ſuit; & 2°. *Marie-Marguerite* qui fut la troiſiéme femme de Jean-François Trautſon, Comte de Falkenſtein, Maréchal d'Autriche.

Charles-Ferdinand, Seigneur de Rappach, Chambellan de ſa Majeſté Impériale & Colonel d'un Régiment de Cuiraſſiers, naquit en 1620, & mourut en 1664. Il avoit épouſé 1°. *Eléonore* fille de *Jean* de Breunet, Grand-Maître de l'Artillerie; 2°. *Marie-Thérèſe*, Comteſſe de Brandeis. De la premiére il eut 1. Charles-Ernest qui aura un Article ſéparé; de la ſeconde il eut 2. *Christophle-Ferdinand*, Chambellan de l'Empereur, & Plénipotentiaire de la Nobleſſe aux Etats d'Autriche, mort dans la 45 année de ſon âge, ayant eu de ſa femme *Marie-Elizabeth*, *Jacques-Erneſt*, Capitaine dans le Régiment de Bonneval, mort en Hongrie l'an 1716; *Marie-Charlotte*, mariée au Prince de Caſerte; & *Théréſe*; 3. *François-Maximilien*, Chevalier de Malte, & Capitaine dans le Régiment des Cuiraſſiers de Palſi, mort d'une chûte de cheval à la chaſſe; 4. *Jean-Guillaume*, mort Capitaine au ſervice de l'Empereur; 5. *Marie-Suſanne*, mariée au Baron de Bouchin, Grand-Maître de l'Artillerie; 6. *Marie-Anne*, mariée le 21 Février 1677 avec Gundakker Comte de Staremberg, Conſeiller-Privé de l'Empereur; 7. *Marie-Théréſe* mariée le 25 Février 1685, à *François-Charles* Prince d'Aversberg, Duc de Munſterberg & de Frankenſtein dans la Siléſie, mort le ſixiéme Juin 1713. Après la mort de ſon mari, elle devint en 1714, Intendante de la Maiſon de l'Impératrice régnante.

* RAPPACH (Charles-Erneſt) naquit le troiſiéme Mars 1649. En 1672, il entra au ſervice de l'Empereur, & ſe trouva l'an 1677 en qualité de Capitaine de Cavalerie, à la bataille de Kochelsberg en Alſace, où il reçut tant de bleſſures qu'il fut emporté pour mort hors du lieu du combat. Cependant il en guérit, & paſſa de la Cavalerie dans l'Infanterie en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Kniel. Il fut auſſi Commandant de Brieg en Siléſie. Il s'avança enſuite par tous les degrez, & devint enfin Feld-Maréchal. L'Empereur Léopold lui conféra les Dignitez de Chambellan & de Membre du Conſeil de guerre. Il l'employa auſſi en des négociations importantes & en diverſes Ambaſſades. L'Empereur Joſeph, au commencement de ſon régne, lui donna la charge de Grand-Ecuyer héréditaire dans la Haute & dans la Baſſe-Autriche, le fit Chambellan avec la clef d'or, Sous-Commandant de Vienne après la mort du Marquis de gli Obizi, & Grand-Maître de l'Artillerie. L'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant, l'a fait auſſi ſon Chambellan, & en 1717 Général de ſes troupes. Charles-Erneſt épouſa en 1683, *Suſanne-Maximilienne* de Gilleiſt, dont il eut un fils qui mourut bientôt après ſa naiſſance, & dont la mort fut ſuivie de près par celle de la mére. Il ſe maria en ſecondes noces, l'an 1686, avec *Marie-Suſanne* de Gersdorf, laquelle en 1688 le fit pére de *Charles-Adolphe* qui en 1710 devint Chambellan de l'Empereur, & qui en 1716 épouſa *Aloyſia-Antonia*, fille de *François-Joſeph*, Prince de Lamberg, Landgrave de Leuchtenberg, & Veuve d'Annibal Léopold, Comte d'Enckevoort & Chambellan de l'Empereur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Germ.* Wurmbrand, *Collect. Geneal. Hist. c.* 8 *p.* 15. *& ſuiv.*

RAPPERSWEIL. *Voyez* RAPERSWEIL.

RAPPIN. *Voyez* RAPIN.

RAPPIN, ville. *Voyez* RUPPIN.

RAPPOLSTEIN. *Voyez* RAPOLSTEIN.

RAPPOLT (Frédéric) de Reichenbach, Théologien Luthérien, naquit en 1615, & mourut en 1677. Il enſeigna premiérement la Logique, & enſuite la Théologie à Leipſic. Il a laiſſé un Commentaire ſur les Satyres d'Horace, & a fait des Obſervations ſur les Epîtres de Saint-Paul aux Coloſſiens & à Tite. * Konig, *Biblioth. vetus & nova.*

RAPPORTSWEILER. *Voyez* RAPOLSWIHR.

* RAPS, bourg avec Seigneurie en Allemagne dans le Cercle d'Autriche, ſur la rive gauche de la riviére de Teya, vers les confins de la Moravie. En 1686, cette Seigneurie fut miſe à la Diéte de Ratisbonne au nombre de celles qui compoſent le Collége des Princes.

R A R. R A S.

RAREN, bourg de Suiſſe dans le Haut Vallais, au nord du Rhône, à peu près à l'eſt de Sion, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. Il eſt dans un païs de vignes & de prairies, où l'on recueille d'aſſez bon vin blanc. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome* 4. *p.* 184. édit. d'Amſterdam 1730.

RAS de BLAQUERT. *Voyez* ci-deſſous.

RAS, riviére. *Voyez* RATZ.

RASALGATE. *Voyez* RAZALGATE.

* RASAMUSAR, anciennement *Apollinis Promontorium*, Cap de la côte de Barbarie. Il eſt dans le Royaume de Tunis, au nord de Biſerte, vis-à-vis de l'Iſle de Sardaigne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RASAOSEN, anciennement *Phycus Promontorium*, Cap de la côte de Barbarie. Il eſt dans le Royaume de Barca, à l'entrée du Golfe de Sidra, & au nord de la ville de Barca. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RASAOTIN, Cap de la côte de Barca en Barbarie. Il eſt près de l'embouchure du Nachel & de la Ville de Favara, du côté du levant, & il prend ſon nom du village de Raſaotin qui étoit anciennement une ville de la Marmarique, appellée *Cherſoneſus Magna.* * Maty, *Dict. Géogr.*

RASARIO (Jean-Baptiſte) Philoſophe & Médecin, ſorti d'une famille noble de Valdugia, ville du Novarois en Italie, fit ſes premiéres études à Milan, & ſe fit connoître par ſon eſprit de Philippe II, Roi d'Eſpagne. Il fut depuis appellé à Veniſe, où pendant vint-deux ans il enſeigna la Rhétorique, dans laquelle il excelloit. Il fut extrêmement aimé de cette République, & dans une belle Harangue qu'il fit à la louange des Vénitiens, il célébra la mémorable victoire qu'elle avoit remportée contre les Turcs aux Iſles de Curzolari. Ce fut alors qu'il traduiſit Galien, & quelques Interprétes Grecs d'Ariſtote. Philippe II, Roi d'Eſpagne, voulut l'attirer dans l'Univerſité de Coïmbre, avec des appointemens conſidérables; mais s'étant excuſé ſur ſon âge, qui ne lui permettoit pas de faire un ſi long voyage, il conſentit d'aller à Pavie, dans le Duché de Milan, où pendant quatre ans il enſeigna la Rhétorique avec la même réputation qu'il l'avoit enſeignée à Veniſe; après quoi il mourut d'une fiévre maligne l'an 1578, âgé de plus de 60 ans. Quoiqu'il eût paſſé toute ſa vie dans le célibat, il ne fut jamais ſoupçonné d'incontinence; & il ſembloit n'être né que pour faire du bien à toutes ſortes de perſonnes. Il traitoit les malades gratuitement, & nourriſſoit les néceſſiteux, comme s'il eût été leur pére. Il étoit lié d'amitié avec Sigonius, Manuce, Muret, Ferrari; & étoit de l'Académie de Padoue, nommée *Degli Affidati*, où il avoit pris le nom d'*Euthimo.* Nous avons de lui, *Oratio de Victoria Chriſtianorum ad Echinadas*, & les Traductions ſuivantes, *Georgii Pachymeri Epitome in univerſam diſſerendi Artem*; *Oribaſii Sardi Opera & Medicinæ Compendium*; *Xenocratis de Alimento libellus*; *Philoponi in Phyſicorum Ariſtotelis libros quatuor Explanatio.* On dit qu'il y a encore beaucoup de ſes Ouvrages dans la Bibliothéque du Cardinal Borromée. * De Thou, *Hiſt.* Luc Contile.

RASBOUTES. *Voyez* RASPOUTES.

RASCHARANCHI, Cap dans la partie méridionale de la Vallée de Noto en Sicile. Il eſt tout environné de petites Iſles, & ſitué à deux lieues de Camarana, vers le levant. On l'appelloit anciennement *Bucra-Extrema.* * Maty, *Dict. Géogr.*

RASCHED BEN MOSTARSCHED. C'eſt *Raſched Billah*, XXX Calife de la Maiſon des Abbaſſides, qui ſuccéda à ſon pére l'an 529 de l'Hégire. Pour avoir voulu ſe diſpenſer de payer à Maſſoud, Sultan de la premiére Dynaſtie des Selgiucides, une ſomme que ſon pére lui avoit promiſe, & ſecouer le joug de ce Sultan, il ſe vit aſſiégé dans Bagdet, & obligé de s'enfuir ſecrettement, de peur d'être pris. Mais ſa condition n'en fut pas meilleure, puiſqu'il fut tué par des aſſaſſins après un peu plus d'un an de régne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

RASCHI. *Voyez* JARCHI.

RASCHIK (Ebn) ou *Raſchickides*, fameux Savant Arabe, vivoit dans le XI ſiécle, & ſe fit un nom par ſes Ouvrages. Son nom tout entier eſt *Abu Ali al Haſan, Ebn Raſchick.* Il eſt d'ailleurs connu encore ſous le nom de *Al kairu Wani*, qu'il paroît avoir reçu de l'ancienne capitale de l'Afrique propre. Né l'an de l'Hégire 390 qui répond à l'an 1000 de J. C. il étoit fils d'un Eſclave Grec, & mourut l'an de l'Hégire 463, ou ſelon d'autres 456, ce qui revient aux années de J. C. 1070 ou 1063. Raſchick nous apprend en quelle eſtime les Poëtes Arabes étoient déja avant le tems de Mohammed, de ſorte que lorſqu'un Poëte d'une famille s'étoit rendu célébre, les autres familles venoient l'en féliciter. La famille du Poëte faiſoit un grand repas, les femmes jouoient du tambour, & témoignoient autant de joye, & obſervoient les mêmes ſolemnitez que dans des noces, en action de graces de ce que

leur famille avoit acquis une personne qui défendroit son honneur, & chanteroit dignement les hauts faits de ses Héros. * Ebn Chalckan Schallaldin Alsojuti. Pocock, *Spic. Arab.* *Dict. Allemand de Bâle.*

* RASCHKOLSCHIKI. On appelle ainsi chez les Moscovites des gens qu'ils regardent comme Hérétiques, mais qui en effet vivent d'une maniére pieuse & exemplaire, insistant sur une sincére repentance, sur une foi accompagnée des bonnes œuvres, sur la régénération, sur les œuvres de charité, & sur le renoncement à soi-même. Ils font bien profession d'être de l'Eglise Gréque au milieu de laquelle ils se trouvent, mais ils ne reconnoissent point d'autre fondement du Christianisme que la Parole de Dieu qu'ils lisent en secret, habitant dans des cavernes pour éviter les persécutions du Clergé. En 1707, une grande quantité de ces gens-là, pour se soustraire à leurs Persécuteurs, se retirérent dans un païs inhabité, où ils se mirent à labourer la terre, pour subsister. Dans la même année on écrivit de Marva, que quelques-uns d'eux avoient fait connoissance avec des Protestans qui leur rendoient un honorable témoignage. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RASCIE, est le nouveau nom du païs où sont les sources de la Tara, de la Pina, de l'Hibar, & de la Rasca, qui lui a donné son nom, entre le Drin & la Morava. Ce païs avec la Bosnie étoit appellé Surbie ou païs des Sorabes: il n'est connu sous le nom de Rascie que depuis que les Rois de Dalmatie en eurent fait une Province, dont le Gouverneur fut appellé Ban ou Duc. On ne sait rien en particulier de la Rascie jusques vers l'an 850. *Tycomil*, gendre du Roi Ciaslas, en étoit Ban alors; & son fils qui lui succéda, fut chassé par le Roi Paulimir, à qui il refusoit de se soumettre: mais après la mort de ce Roi, la postérité de Tycomil tint la Rascie sous la dépendance des Rois de Servie. Il y a bien de l'apparence que ce n'étoit plus ces Seigneurs, mais des Princes de Servie, qui gouvernoient la Rascie en 971. On dit que cette année Jean Zimiscès étant maitre de la Bulgarie, le Ban de Rascie, qui dépendoit de ce Royaume, fut contraint d'abandonner son Etat avec ses deux fils Pigna & Radigrade; & que Prédémir, l'un des Princes de Dalmatie, ayant épousé sa fille Préchuale, le rétablit, après être convenu avec lui que la Rascie seroit feudataire de son Royaume. Or il est très probable que c'est dans ce tems-ci que les Rois de la Dalmatie méridionale furent appellez Rois de Servie; & ils n'ont pu prendre ce titre que parce que quelque Prince de Servie leur a transmis ses droits à cette Couronne; car ils ne possédérent rien dans la Servie que dans le treiziéme siécle, où ayant perdu son ancien nom, elle s'appelloit Bulgarie. La Rascie fut gouvernée par ses Bans dans la dépendance de ces Rois de Servie jusqu'à l'an 1020. Le Ban ou Grand-Jupan d'alors s'appelloit *Ghutomir*: celui qui lui succéda, soumis aux Empereurs de Constantinople, fut même obligé de les servir contre Dobroslas son Roi légitime, qui venoit de rentrer dans une partie de ses Etats, & qui les reconquit tous après avoir battu les Grecs en plusieurs rencontres. Michel, fils & successeur de Dobroslas, donna la Rascie à *Priaslas* l'un de ses fils: mais *Bodin* frére de Priaslas en disposa autrement. Il fit vers l'an 1080, deux Jupanies de la Rascie, donna l'une à *Volcan*, l'autre à un Seigneur nommé *Maur*, & ne se réserva que l'hommage & les devoirs de vasselage. Ce Volcan eut beaucoup de part aux troubles qui pensérent détruire le Royaume de Servie; mais on ne voit pas que sa postérité ni celle de Maur ayent conservé la propriété des Jupanies qui leur avoient été accordées. Ces troubles, qui n'étoient causez que par la multitude des Princes de la Maison Royale, en ont pu être cause. *Dragbille* l'un de ces Princes étoit Ban de Rascie vers 1130, & *Vladimir*, frére de Rodoslas le dernier Roi de cette race, vers l'an 1155. Celui-ci fut dépouillé entiérement, vers 1170, par Néeman, de la seconde race des Rois, sous qui Prelline, la principale ville de la Rascie, devint la capitale de tout le Royaume de Servie. Maur Orbino ajoûte que Siméon, fils de Néeman, prit dans ses titres celui de Roi de Rascie. On ne dit plus rien ensuite de particulier touchant ce païs jusqu'au régne d'Etienne Dusčien. Ce Roi, qui se fit appeller Empereur, s'étant plu à élever deux fréres, nommez *Vucastin* & *Ugghiesta*, leur confia le gouvernement de tous les païs entre le Danube & la ville de Phérès, où la Rascie fut comprise. Urose son fils allant encore plus loin, donna à Vucascin le titre de Cratle ou Roi. La grandeur imprévue des deux fréres ayant irrité tous les Seigneurs, on ne vit plus que des cabales, qui les ayant brouillez avec le Roi, produisirent un effet contraire à celui qu'on espéroit. Vucascin, dont on croyoit se défaire sans beaucoup de peine, battit les troupes du Roi, le prit, & pour n'avoir plus rien à craindre de lui, le fit mourir l'an 1368 de J. C. Il ne jouit pas longtems du fruit de ce crime: victorieux des Turcs, il s'en laissa surprendre, & il périt avec son frére le 26 Septembre de l'an 1371. *Lazare*, Despote de Servie, le plus ardent de ses ennemis, s'empara de la Rascie après sa mort, & la conserva jusqu'à l'an 1389. En combattant contre les Turcs, il fut fait prisonnier, & égorgé dans la tente du Sultan Amurath, qui venoit d'être tué. Les Infidéles firent un grand carnage des Chrétiens, & la Rascie a toujours fait depuis une portion de leur Empire sous le Beglierbeglic de... * Le Prêtre de Dioclée, *Hist. de la Dalmatie.* Du Cange, *Familles Byzantines.*

RAS DE BLAQUERT ou D'ALDERNAY, en Latin *Ebodia Fretum.* C'est un petit Détroit de la Mer de Bretagne. Il est entre l'Isle d'Aldernay & le Cap de la Hogue en Normandie. * Maty, *Dict. Géogr.* On l'appelle aussi *Raz ou Ras Blanchart.*

* RASEBORG, petite ville de Finlande dans le Nyland sur la côte septentrionale du Golfe de Finlande, à peu près au nord de Rével qui est sur la côte méridionale du même Golfe.

* RASEIN, bon village de Suisse dans le Païs des Grisons. Il est dans la Communauté de Schams & de Rheinwald. * *Etat & Délices de Suisse, tome 4. p. 27.*

RASEN, bourg d'Angleterre dans la Contrée du Comté de Lincoln, qu'on appelle *Wallcroft*, ainsi nommé pour le distinguer de trois autres *Rasens* de la même Contrée, qui n'ont pas le privilége d'être appellez *ville avec marché*, comme parlent les Anglois. * *Diction. Anglois.*

RASES, païs de France dans le Languedoc, avec titre de Comté, en Latin *Reda.* Limoux est la ville capitale de ce Comté, qui fut donné, suivant le Continuateur d'Aymon le Moine, à Bernard II, Comte de Toulouse, par Charles *le Chauve* en 871. Il appartint ensuite aux Comtes de Carcassonne, & il étoit fort souvent l'appanage de leurs seconds fils. Raimond Trincavel, fils de Raimond Roger, Comte de Carcassonne, quitta malgré lui à Simon de Montfort en 1211, les droits qu'il avoit au païs de Rasès, qu'Amauri de Montfort, fils de Simon, céda au Roi Louïs VIII en 1227 & en 1247. Trincavel déclara à S. Louïs qu'il n'avoit aucun droit sur le Comté de Rasès, qui a depuis ce tems-là appartenu à la Couronne, Jacques, Roi d'Aragon, ayant sur-tout cédé au même Roi, en 1258, les prétentions qu'il y pouvoit avoir. * Graverol, *Abbregé Historique des Villes, Chefs de Diocéses de Languedoc.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RASGI, Princes de l'Inde, ou Seigneurs de la Cour du Grand-Mogol.

RASIS ou RHAZES, nommé *Almansor* ou *Abubècre Arazi*, fils de *Zacharie* Médecin, né dans l'Arabie, vivoit dans le X siécle vers l'an 950. Selon quelques Auteurs, il florissoit cent ans plutôt, & vécut 120 ans, dont il en employa 80 à la pratique de la Médecine. Il avoit été élevé dans la Mauritanie; & c'est pour cette raison qu'il est nommé diversement Arabe & Maure. Il laissa plusieurs Ecrits de Médecine; entre autres un qui étoit nommé *Continens*, où il comprend tout ce qu'il a dit dans les autres. On a aussi de lui une Histoire d'Espagne, qu'il composa pour faire plaisir à l'Emir Balharabi. Ses Livres traduits en Latin furent imprimez à Bâle en 1544, & avoient déja été publiez plusieurs fois à Venise. * Paschalis Gallus, *in Biblioth. Medic.* Castellan, *in Vitis Medic.* Aubert Le Mire, *in Auctar. de Script. Eccl. c. 288.* Lindenius *renovatus.*

RASLAPHE, ancienne petite ville de Syrie. Elle est Archiépiscopale, & située près de l'Euphrate, vers les confins de l'Arabie deserte. * Maty, *Dict. Géogr.*

RASOCALMO ou MARTELLO, anciennement *Phalacrium*, *Falacrium*, Cap de la vallée de Démona en Sicile. Il est sur la côte septentrionale, près du bourg de Rasocalmo, au couchant du Cap de Faro, & au nord de la ville de Messine. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RASPENBURG, RASSENBURG ou RASTENBERG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Thuringe. Elle est à peu près au nord de Weimar, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ cinq lieues.

* RASPO, place d'Istrie, sous la domination des Vénitiens, est gouvernée par un Podestat particulier. Comme cette charge rapporte beaucoup, & ne cause aucune dépense, la République la donne ordinairement à quelque Noble pauvre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise, p. 251.*

RASPONI (César) Cardinal, natif de Ravenne, après avoir été Référendaire en l'une & l'autre Signature, fut Sécretaire de la Consulte, & nommé le 14 Janvier 1664, Cardinal *in petto* par le Pape Alexandre VII, qui le déclara le 15 Février 1666. Il eut le titre de S. Jean Porte-Latine, fut Légat d'Urbin en 1668, & mourut à Rome le 21 Novembre 1675, en sa 61 année.

RASPOUTES ou RASBOUTES, sorte de Benjans, qui suivent, à peu de chose près, les sentimens de la Secte de Samarath. Ils croyent la Métempsychose; mais ils disent que les ames des hommes passent en des oiseaux, qui avertissent ensuite leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver. C'est pourquoi ils sont fort superstitieux dans l'observation du chant & du vol des oiseaux. Les veuves se jettent dans le bucher de leurs maris; si ce n'est qu'en contractant le mariage, il ait été convenu qu'elles n'y pourroient être forcées. On leur a donné le nom de Raspoutes, qui signifie *hommes courageux*, parce qu'ils sont hardis, & qu'ils aiment la guerre; ce qui est contraire à l'inclination des autres Benjans. Le Grand-Mogol & les autres Princes des Indes se servent de ces Raspoutes dans leurs Armées, parce qu'ils méprisent les dangers & la mort. Ils n'ont presque de compassion que pour les oiseaux, qu'ils ont soin de nourrir; parce qu'ils espérent qu'un jour, quand leurs ames seront dans ces sortes d'animaux, on aura la même charité pour eux. Ils marient leurs enfans fort jeunes, de même que les autres Benjans. * Mandeslo, *tome 2.* d'Olearius.

RASSAN (Barbier) Amiral Portugais, Renégat, commandoit la Flotte des Algériens pour la défense du Fort de la Goulette. Il fut tué dans le combat âgé de 105 ans, défendant son vaisseau contre le Duc de Beaufort qui l'attaqua en 1665. * *Mémoires du tems.*

RASSENBURG. *Voyez* RASPENBURG.

RASSICOD (Etienne) naquit à la Ferté sous Jouare en Brie, & dès l'âge de six à sept ans, il perdit son pére. Il apprit les premiers principes de la Langue Latine chez des Religieux de ce païs-là, qui voyant en lui d'heureuses dispositions pour les Sciences & pour la Piété, cultivoient cette jeune plante

plante comme devant la transplanter un jour dans leur propre fonds. Il entroit dans leurs vues & répondoit à leurs soins avec une extrême docilité. Ils l'aimoient tendrement; mais dans la suite remarquant quelle étoit la délicatesse de sa complexion, ils lui donnérent le sage conseil de choisir un état qui ne fût pas au dessus de ses forces, comme l'étoit celui de leur Observance. On l'envoya à Paris, & continuant ses études au Collége du Plessis, il y prit pour les Lettres ce goût, qui est le plus grand avantage dont on puisse être redevable à ses Maîtres après l'amour de la vertu. Sorti du Collége, il redoubla son application; & pendant plusieurs années il se donna tout entier à l'étude des Poëtes & des Historiens les plus excellens, Grecs, Latins & François. C'étoit là sa passion unique; & dans la plus grande ardeur de la jeunesse on ne put jamais lui reprocher d'intempérance qu'en ce genre.

M. de Caumartin, alors Maître des Requêtes, depuis Intendant en Champagne, avoit le même goût pour les Belles-Lettres, & rassembloit auprès de sa personne tous ceux en qui il le trouvoit. Ce fut par-là qu'il conçut de l'estime pour M. Rassicod: il se l'attacha, & l'honora d'une affection & d'une confiance qui ne finit qu'avec la vie de cet illustre Magistrat. M. de Caumartin son fils, depuis Conseiller d'Etat, & Intendant des Finances, commençant à étudier, le jeune Rassicod, quoique plus âgé, lui fut donné pour compagnon d'étude, afin d'exciter en lui cette ardeur que l'exemple communique bien plus aisément que tous les discours. L'habitude d'accompagner M. de Caumartin conduisit M. Rassicod à l'étude du Droit, & il fut reçu au serment d'Avocat le septiéme Mai 1674. Alors les études, qui avoient été son unique occupation, devinrent ses amusemens; & ce fonds de Littérature, dont il avoit fait provision, lui facilita beaucoup l'intelligence des Loix & des Coutumes. Grand amateur des textes, il les méditoit assidument, ainsi qu'il paroît par une infinité d'Apostilles & de Notes très judicieuses qu'il a laissées. A l'égard des Commentateurs, il savoit distinguer quel étoit le degré de mérite de chacun, & y recourir lorsqu'ils lui étoient nécessaires.

Quatre Conseillers d'Etat, savoir, M. de Caumartin, M. Bignon, M. le Pelletier & M. de Besons, voulant rendre leurs conversations aussi utiles qu'elles étoient agréables, formérent le dessein de faire des Conférences sur des matiéres Ecclésiastiques, & choisirent le Concile de Trente pour en être le sujet. Il fut invité à ces Conférences: il se chargea de les rédiger. Il le fit avec beaucoup d'ordre & de netteté, & en forma un Ecrit qui pendant grand nombre d'années demeura dans le Cabinet de ces quatre Magistrats, chacun d'eux s'étant fait une religion de n'en donner aucune copie; mais par leur mort le Manuscrit étant passé en d'autres mains, il a été imprimé en 1706, & réimprimé encore depuis, toujours sous le titre de *Notes sur le Concile de Trente, touchant les points les plus importans de la Discipline Ecclésiastique, & le pouvoir des Evêques; les Décisions des saints Péres, des Conciles & des Papes, & les Résolutions des plus habiles Avocats sur ces matiéres; avec une Dissertation sur la reception & l'autorité de ce Concile en France.* Toutes ces éditions se firent à son insu, & il les vit avec chagrin. Cet Ouvrage ne lui paroissant pas en état d'être donné au public, il vouloit le retoucher & y corriger des fautes. On n'a pas laissé de le rechercher avec empressement, parce que la lecture en a paru utile, & que les points les plus importans de la Discipline Ecclésiastique y sont savamment éclaircis. C'est le jugement qu'en a porté un Auteur aussi sincére qu'élégant, qui écrivant la Vie de M. le Pelletier, Ministre d'Etat, imprimée en l'année 1716, dit au sujet des Conférences qui ont produit des Notes sur le Concile de Trente, *In iis sermonibus qui à quatuor Comitibus Consistorianis de Concilio Tridentino habiti sunt, multa de potestate Episcoporum, de sacris Canonibus & de summorum Pontificum Decretis præclare disputata, quæ in Commentarium redegit vir utriusque Juris peritissimus Stephanus Rassicodus, causarum in foro Parisiensi Patronus. Is verò Commentarius cum in Coloniensis librarii manus, insciente & invito auctore, pervenisset, ante hos quinque annos prodiit in lucem, non omnibus quidem numeris absolutus, sed lectu tamen valde utilis.*

Outre les Magistrats dont nous venons de parler, M. Rassicod eut encore d'autres amis illustres par leur dignité & par leur mérite. Il en eut sur-tout parmi ses Confréres, à qui sa capacité, sa droiture & sa candeur le rendirent fort cher. La connoissance qu'il avoit des Belles-Lettres & de la Jurisprudence, auroient été de grands secours pour l'éloquence du Barreau; mais la délicatesse de son tempérament l'obligea à se renfermer dans le Cabinet, c'est à dire, à écrire & à consulter. Il s'y attira la confiance du public, aimant mieux rétablir la paix entre les parties, que de profiter de leur division. Malgré sa modestie, qui lui faisoit fuir le grand jour, on ne laissoit pas de sentir son mérite. En 1692, la Faculté de Droit le choisit pour être Docteur aggrégé d'honneur, & remplacer la perte qu'elle avoit faite par la mort d'un Avocat célébre; & en 1701, M. de Pontchartrain, Chancelier de France, formant une Compagnie pour composer le Journal des Savans, l'engagea à travailler principalement aux Articles de Jurisprudence. Il s'en acquitta avec réputation pendant plus de seize années. Il fut Censeur Royal des Livres de Droit, & fit paroître beaucoup d'attention à distinguer dans un grand nombre d'Ouvrages qui lui furent renvoyez à examiner, ce qui pouvoit être utile ou préjudiciable au Public. Les infirmitez, suite ordinaire des longues applications, ayant attaqué M. Rassicod pendant les derniers tems de sa vie, il mourut le Jeudi 17 Mars 1718, âgé d'environ 73 ans. Le bel Eloge que l'on trouve de lui dans le Journal des Savans de cette année est de M. l'Abbé Guion. M. Rassicod a laissé un fils, distingué dans le Barreau du Parlement de Paris où il exerce la même profession d'Avocat, & de Censeur Royal des Livres. * *Journal des Savans de l'année* 1718. Boivin, *Vita Claudii Peleterii*.

RASTAL ou RASTALLE (Jean) Anglois, Imprimeur de Londres, & célébre Mathématicien au commencement du XVI siécle, a composé une Chronique des Rois d'Angleterre, des Canons d'Astrologie, & d'autres Piéces. Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, ne se crut pas deshonoré de donner sa propre sœur en mariage à Rastalle, qui étoit très zélé pour la Religion Catholique. Il mourut l'an 1535. * Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

RASTAL ou RASTALLE (Guillaume) Anglois, natif de la ville de Londres, fils de *Jean* Rastalle, & d'*Elisabeth*, sœur de *Thomas* Morus. Par l'application qu'il eut à l'étude du Droit il devint un des plus grands Jurisconsultes de son tems, & eut une si grande connoissance des Loix d'Angleterre, qu'on le fit un des deux Juges souverains de ce Royaume. Il fut exilé avec sa femme *Wernfride* à Louvain pour la Foi Catholique, pendant que le Roi Edouard VI régnoit en Angleterre; mais il revint sous le régne de Marie, après la mort de laquelle il se retira à Louvain, & y mourut le 27 jour d'Août de l'année 1565, âgé de 37 ans. Il fut mis dans le tombeau où sa femme avoit été enterrée douze ans auparavant; car elle étoit morte à Louvain pendant le premier exil de Rastalle. Il a laissé des Livres sur le Droit, entre autres des Commentaires sur le Droit & les Statuts d'Angleterre, &c. * Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

RASTAT, bourg de l'Archevêché de Saltzbourg, Province du Cercle de Baviére. Il est sur la riviére d'Ens, aux confins de l'Autriche & de la Stirie, & à dix lieues de la ville de Saltzbourg, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

RASTAT, ville du Marquisat de Bade en Souabe, étoit autrefois Impériale & libre; mais elle dépend maintenant du Marquis de Bade, & elle est située sur le Murg, à une lieue & demie de la ville de Bade, vers le nord. C'est là où se traita & se conclut en 1714, la paix entre l'Empereur & le Roi de France, par le ministére du Prince Eugéne de Savoye & du Maréchal de Villars. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

RASTENBERG. *Voyez* RASPENBURG.

* RASTENBURG, ville de la Prusse Brandebourgeoise sur le Guber, au sud-est de Konigsberg, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. On dit qu'elle fut bâtie en 1194.

RASUNTZ, petite ville de Pologne dans la Mazovie, au Palatinat de Ploczko, à neuf lieues de la ville de ce nom, vers le nord oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RASYR (Gilles de) Protonotaire Apostolique & Chanoine de S. Paul à Liége, homme savant, fut fort tourmenté de la goute. Cela lui donna occasion de faire en vers héroïques un Poëme qu'il intitula *Carmen Paradoxon*, sive *Podagra Tabaci usu curata*. Il composa aussi en François un Livre de Morale, intitulé, *Le Paradis Terrestre, ou la Véritable félicité de l'homme.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 29.

RAT.

RAT. Les Phrygiens avoient beaucoup de vénération pour les rats, selon le témoignage de saint Clément d'Alexandrie. „ Polémon, *dit-il*, rapporte que les Troyens rendent „ un culte religieux aux rats, qu'ils appellent *Sminthes*, parce „ qu'ils avoient une fois rongé les cordes des arcs de leurs „ ennemis; & c'est pour cela qu'on avoit donné à Apollon „ l'épithéte de *Sminthien*. Et Strabon parlant de la statue de „ ce Dieu, dit qu'il avoit un rat à ses piez." Le culte des rats paroît encore plus ancien dans les Auteurs. Hérodote rapporte que Sennachérib Roi des Assyriens, ayant conquis l'Asie, fit la guerre aux Egyptiens; & que Séthon, Roi d'Egypte & Prêtre de Vulcain, n'ayant pas assez de troupes pour se défendre, & s'étant confié aux Dieux, s'avança jusqu'à Péluse, où il campa; & qu'une troupe effroyable de rats sauvages se rendit la nuit au camp des ennemis, & rongea leurs arcs, leurs fléches, & les courroyes de leurs boucliers; en sorte que le lendemain se voyant sans armes, ils se retirérent en diligence avec grande perte de leurs soldats. Hérodote ajoûte qu'il a vu la statue du Roi Séthon placée dans le Temple de Vulcain, tenant un rat à la main, & cette inscription, *Que celui qui me regarde, apprenne à révérer les Dieux.* Les Egyptiens avoient accoutumé de marquer dans leurs Hiéroglyphiques la destruction de quelque chose par un rat qui mange & qui détruit tout ce qu'il peut, comme on l'apprend dans le premier Livre d'Horus Apollo. * *Antiq. Rom.*

RAT (Geofroy ou Godefroy le) François de nation, & treiziéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda en 1194, au Prince Alfonse de Portugal; l'Ordre résidant alors à Ptolémaïde ou S. Jean d'Acre. De son tems les Chevaliers de son Ordre firent la guerre aux Templiers, qui s'étoient mis par voye de fait en possession de certains héritages appartenans à un Gentilhomme, Vassal des Hospitaliers. Il y eut entre eux de furieuses rencontres & de sanglantes escarmouches, qui alloient produire une guerre dangereuse, si Amauri II, Roi de Cypre, n'eût fait en sorte que les parties s'en rapportassent au jugement du Pape. Le Grand-Maître envoya à Rome le Prieur de Barlette, qui étoit de la famille des Seguins, & Auger, Commandeur d'Italie. Le Pape ordonna que les Templiers seroient ajournez à la requête du Gentilhomme par devant la Justice des Hospitaliers, qui dépa-

députeroit des Juges non suspects pour terminer le différent. Peu de tems après, le Pape accorda un Bref au Roi Amauri, par lequel il mandoit au Grand-Maître de prendre le Royaume de Cypre sous sa protection: ce que Geofroy le Rat fit pour obéir à Sa Sainteté, & pour le bien public des Chrétiens. Il mourut en 1206, après avoir gouverné près de douze ans, & eut pour successeur *Guérin* de Montaigu. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

RATA (Jean) Comte de Caserte dans la Terre de Labour, ayant su que sa femme avoit été violée par Mainfroi, Roi de Sicile, trouva moyen de se venger de cette injure. Urbain IV avoit investi Charles d'Anjou frére de saint Louis, du Royaume de Sicile, & avoit dépossedé Mainfroi, comme usurpateur & ennemi de l'Eglise. Rata, qui étoit Général de l'Armée de Mainfroi, passa du côté de Charles d'Anjou, & lui donna les moyens de se rendre maître de la Sicile. Volaterran dit que ce fut Conradin de Souabe, dont Mainfroi étoit frére *naturel*, qui fit cette violence à la femme de Rata. * Fulgose, *l. 9. c.* 1. Egnatius, *l. 6. c.* 1. Volaterran, *Anthropologia*, *l.* 3.

RATALLER (George) en Latin *Ratallerus* & non pas *Rotallerus*, comme dans l'Abbrégé de Gesner, né à Leuwarden vers l'an 1518, étoit issu d'une ancienne & noble famille de Frise. Il étudia à Utrecht sous George Macropedius, puis à Louvain, & dans les Universitez de France & d'Italie. De retour au Païs-Bas, il fut fait Conseiller au Conseil de la Province d'Artois, & ensuite au Conseil souverain de Malines, & Maître des Requêtes. Il fut envoyé par la Duchesse de Parme négocier en Danemarck, & obtint pour récompense de sa bonne négociation la charge de Président au Conseil d'Utrecht. Il mourut subitement dans l'Assemblée de ce Conseil, mais le tems de sa mort est incertain: car Sweert, *Athenæ Belgic. p.* 275, dit qu'il est mort le premier Octobre 1580, & Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 266, met l'époque de sa mort au sixiéme Octobre 1581. Il étoit un homme de mérite, & s'est rendu très recommandable par sa vertu, par son savoir, & par sa politesse. Il fit voir qu'il étoit bon Poëte Latin par plusieurs Ouvrages, & entre autres par une Version de quelques Piéces de Sophocle que ses amis firent imprimer malgré lui à Lyon chez Gryphius en 1550, & qu'il publia lui-même après l'avoir revue en 1570, à Anvers, *in octavo*. Il dédia cet Ouvrage à Frédéric Perrenot, frére du Cardinal de Granvelle. On a encore de lui *Hesiodi Opera & Dies*, en vers élégiaques; un Livre d'*Epigrammes*. Les Tragédies de Sophocle qu'il a traduites, sont *Phœnissæ*, *Hippolytus coronatus* & *Andromacha*. L'Epitre Dédicatoire mérite d'être lue. * Bayle, *Dict. Crit.*

RATBERT. *Cherchez* PASCHASE RATBERT.

RATBOD, Evêque d'Utrecht. *Voyez* RADBOD.

RATBODE ou RADBOD, Duc des Frisons. On en a dit un mot sous le nom de RADBOD, où l'on se contente de dire qu'il succéda à son pére Adgilde en 679, & qu'il régna 40 ans. L'Histoire nous apprend qu'il fut un cruel persécuteur de l'Evangile, que S. Vulfram annonçoit dans son païs. Cependant dans la suite il changea de sentiment, & se disposa au batême. Il étoit déja descendu dans les sacrez Fonts pour le recevoir, lorsqu'il s'avisa de demander a Vulfram si les Princes ses prédécesseurs étoient dans le Paradis ou dans l'Enfer. Vulfram lui dit qu'il ne falloit pas douter que les Princes ses ancêtres, étant morts sans batême, ne fussent dans la damnation éternelle. Alors Ratbod se retirant, dit qu'il aimoit mieux se voir en Enfer avec tous les Princes Frisons, que d'être avec un petit nombre de gueux dans le Royaume céleste. Il devint ensuite plus grand persécuteur que jamais; mais sa mort arrivée en 719 laissa une libre carriére aux progrès de l'Evangile. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RATCLIFF (Radulfe) vivoit en 1552. C'étoit un très savant Grammairien, dont l'esprit étoit sublime, & l'érudition profonde.

RATCLIFF (Thomas) Evêque, étoit Hermite de l'Ordre de St. Augustin, & natif de Leicester, ville d'Angleterre. Sa Science le fit Docteur, & sa Vertu l'éleva à l'Episcopat. Son éloquence parut dans les Prédications qu'il faisoit. Ses Ouvrages sont *Pro introitu Sententiarum*; *Lectura Scholastica*; *Conciones ad vulgum.* Il vivoit l'an 1370, sous Edouard III, Roi d'Angleterre. * Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

RATCLIFFE (Nicolas) Religieux Anglois de l'Ordre de saint Benoît, dans l'Abbaye de Saint-Alban, dont il fut Archidiacre, s'étudia à détruire la Doctrine qui s'introduisoit alors en Angleterre. Outre un Ouvrage intitulé, *Viaticum animæ salubre*, il écrivit *super Imaginum Cultu*; un Livre de diverses Questions; & mourut à S. Alban l'an 1390, sous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre. * Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

RATCLIFFE (Jean) fut honoré de l'Ordre de la Jarretiére pour les bons services qu'il rendit aux Rois d'Angleterre, Henri V, & Henri VI. Mais JEAN son fils & successeur perdit la tête sous le régne d'Henri VII, pour avoir favorisé Perkin Waerbeck, qui feignoit être Richard Duc d'Yorck, le fils cadet du Roi Edouard IV. ROBERT, fils & héritier de ce dernier, fut rétabli dans ses dignitez sous le même régne. Et la premiére année du régne de Henri VIII, il obtint un Acte du Parlement pour casser cette accusation. Il fut fait Vicomte de Fitz-Walter, la 17 année du régne de ce même Prince. Il souscrivit les Articles envoyez au Roi contre le Cardinal Wolsey; & ayant été fait Comte de Sussex la 22 année du même régne, il se joignit aux autres Pairs du Parlement, pour la déclaration qu'on envoya au Pape Clément VII. A Robert succéda *Henri*, & à Henri *Thomas*, *qui aura un Article separé.* *Henri* Mildmay de Mulslo, dans le Comté d'Essex, Chevalier, fils & héritier de *Thomas* Mildmay & de *Françoise* sa femme, fille de *Henri*, Comte de Sussex, & d'*Anne* sa seconde femme, reclama le titre de Lord Fitz-Walter, dont *Benjamin* son frére & héritier jouït, ledit Henri étant mort peu après. Ce Benjamin Lord Fitz-Walter, vivant en 1701, a épousé *Catherine*, fille & cohéritiére de *Thomas* Vicomte de Fairfax, d'Emmeley en Irlande, de laquelle il a trois fils, *Charles*, *Benjamin* & *Gautier*. * Dugdale, *Baronage.*

RATCLIFFE, (Thomas) Comte de Sussex, étoit fils de Henri Ratcliffe, Comte de Sussex, & d'Elizabeth, fille de Thomas Howard, Duc de Norfolck. Thomas Ratcliffe étoit un des plus excellens Sujets de son tems, tant par rapport à sa candeur, sa valeur, sa prudence, sa bonté & son amour inviolable pour la patrie, que par rapport aux grands emplois dont il fut revêtu. Après la mort d'Edouard VI, lorsque la faction, qui vouloit mettre Jeanne Grey sur le thrône, paroissoit être la plus forte, Thomas Ratcliffe se chargea du commandement des troupes de la Princesse Marie, & ne contribua pas peu par sa prudence à maintenir cette Princesse dans la possession du thrône. En reconnoissance de ses bons offices elle l'honora non-seulement de l'Ordre de la Jarretiére; mais elle lui accorda encore le privilége de se couvrir en sa présence, exemple unique en Angleterre. Elle l'envoya ensuite comme son Ambassadeur auprès de Charles-Quint, & lorsqu'elle pensa à se marier avec Philippe II, Roi d'Espagne, Ratcliffe fut un des principaux, qui conclurent le Traité de ce mariage. En 1556, elle le nomma Viceroi d'Irlande. Il revint de ce Royaume l'année suivante; mais on l'y renvoya bientôt après. La Reine Elisabeth étant ensuite parvenue à la Couronne, elle l'employa encore diverses fois dans la même fonction. Il s'en aquitta toujours avec honneur, & contraignit le fameux Rebelle Irlandois O-Neal à venir en personne à Londres dans les années 1562 & 1563, pour demander sa grace aux piez de la Reine. L'Empereur Maximilien II, faisant solliciter le mariage de la Reine Elisabeth avec l'Archiduc Charles, son frére, le Comte de Sussex étoit pour ce mariage, mais le Comte de Leicester lui étoit opposé. Ces deux Seigneurs, qui, déja auparavant, n'étoient pas trop bien ensemble, éclatérent ouvertement dans cette occasion l'un contre l'autre. La Reine termina cette division en apparence par la réconciliation, mais la rancune demeura dans les cœurs. Peu de tems après, le Comte de Sussex fut envoyé à Vienne pour porter la Jarretiére à l'Empereur Maximilien II, & pour traiter en même tems au sujet du mariage en question. Cinq mois ayant été consumez en conférences inutiles, il revint en Angleterre & fut employé en 1569, à calmer les troubles excitez par les Comtes de Northumberland & de Westmorland, ce qu'il exécuta heureusement. L'année suivante les Ecossois firent une irruption en Angleterre. Le Comte de Sussex fut commandé pour se venger d'eux, & il fit deux irruptions si efficaces dans l'Ecosse, que la Reine obtint non seulement une satisfaction entiére des dommages causez par les Ecossois, mais aussi que le Gouvernement d'Ecosse lui accorda tout ce qu'elle en demandoit. D'abord après cette expédition, la Reine l'honora du titre de Conseiller d'Etat. En 1579, il fit voir une grande preuve de sa générosité en obtenant auprès de la Reine la grace du Comte de Leicester, son ennemi, qui avoit perdu la faveur de la Reine en se mariant secrettement & à son insu. Il étoit aussi *Président du Conseil des affaires du Nord, Grand-Chambellan & Grand-Forstier d'Angleterre* dans les païs au delà de la Trente. Il mourut le neuviéme Juillet 1583, sans laisser d'enfans de ses deux mariages avec Elisabeth Wriothesley & Françoise Sidney. Son frére Henri, Gouverneur de Portsmouth, fut son héritier. Celui-ci mourut en 1593, laissant un fils nommé *Robert*, lequel étant mort en 1629, laissa le Comté de Sussex à son fils Edouard, qui étant mort sans enfans, fut le dernier Comte de Sussex de la famille des Ratcliffe. Le titre de Sussex fut ensuite accordé en 1644, à Thomas Lord Savil de Pontfract. * Cambden, *Britannia*, *p.* 180. 182. Le même, *in Vita Elisabethæ.* Burnet. De Thou. Cox, *Annal. Hibern.* De Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 1. *p.* 777. 879. 902. *tome* 2. *p.* 27. 60. 84. 103. 131. 184. 187. 195. 311. 378. *Dictionnaire Allemand.*

RATENBURG, ville de Tirol. *Voyez* ROTENBURG.

RATENOW, petite ville de la Moyenne Marche de Brandebourg. Elle est aux confins du Duché de Magdebourg, sur le Havel, à sept lieues au dessus de la ville de Brandebourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RATGAIRE, troisiéme Abbé du célébre Monastére de Fulde, troubla extrêmement cette Maison au commencement du IX siécle. Il se mit en tête de changer toute la discipline, & commença par en changer toute la face extérieure. Il entreprit de superbes bâtimens, & pour avancer l'ouvrage, il faisoit servir ses Moines de Manœuvres & les obligeoit même de travailler les jours de fêtes. Cela alla si loin, qu'il ôta à Raban, célébre par son érudition & ses doctes Ecrits, tous ses Livres pour l'empêcher d'étudier, & l'appliqua comme les autres au travail des mains. Là-dessus les Moines présentérent à Charlemagne une Requête qui contient tous les griefs dont ils chargeoient leur Abbé; celui-ci de son côté pour se défendre contre ces accusations, alla trouver ce Prince, qui nomma des Commissaires par lesquels l'Abbé fut en apparence réconcilié avec ses Moines. Mais dès que Charlemagne fut mort, il se porta contre ses Religieux à des excès encore plus crians qu'auparavant. L'Empereur Louïs *le Débonnaire*, en étant informé, le fit déposer & l'exila. Cette humiliation changea cet Abbé, qui ayant obtenu son rappel, par le moyen d'Eigil qui lui succéda, ne songea plus qu'à vivre en paix & à y laisser vivre les autres. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RATGAUD, Duc de Frioul, excita un soulévement contre Charlemagne, pour tâcher de faire remonter sur le thrône de Lombardie Adalgise fils de Didier leur dernier Roi: mais il fut vaincu & fait prisonnier par Charlemagne, qui le fit décapiter. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Eginhard, *Annal. ad ann.* 776. *Annales Metenses. Chron. Virdunense apud Labbeum.*

RATHERE ou RATHIER, Moine de Lob ou Lobes, Abbaye du Païs-Bas sur la Sambre, dans le Diocèse de Cambray, vivoit dans le X siécle. Il fut mené en Italie par Hilduin, qui avoit été dépouillé de l'Evêché de Liege. Ce Hilduin fut nommé par le Roi Hugues à l'Evêché de Vérone, avec promesse d'être élevé à un Siége plus considérable, & que l'Evêché de Vérone seroit donné à Rathère. En effet, l'Archevêché de Milan étant devenu vacant, Hugues envoya Rathère à Rome pour faire approuver la translation de Hilduin à ce Siége. Quoique Hugues eût changé de sentiment, Rathère ne laissa pas de réussir en Cour de Rome, & obtint non seulement la translation pour Hilduin, mais aussi l'Evêché de Vérone pour soi. Hugues fut obligé comme malgré lui d'accorder l'Evêché de Vérone à Rathère; mais il voulut l'obliger à se contenter d'une partie du revenu. Rathère n'ayant pas jugé à propos de condescendre à une proposition si déraisonnable, Hugues chercha des prétextes pour le chasser; & l'ayant accusé d'avoir favorisé Arnoul, qui s'étoit emparé de Vérone, il le fit mettre dans la Tour, quand il eut repris cette ville. Rathère y fut deux ans & demi en prison, & de là fut obligé d'aller en exil, où il passa cinq années; après lesquelles il revint en Italie, dans l'espérance de rentrer dans son Eglise. En revenant, il tomba entre les mains de Bérenger, qui le tint trois mois & demi prisonnier, par les conseils de Manassès, Archevêque de Milan. Il fut ensuite mené à Vérone, & reçu par Milon, Comte de cette ville: mais Manassès ayant ordonné un autre Evêque de Vérone, l'Empereur donna ordre à Rathère de se retirer. Il s'en alla en Provence où il gouverna quelque tems une Eglise, de là retourna à Lobes, d'où il fut rappellé par l'Empereur Othon, qui le mit auprès de son frére Brunon. Celui-ci ayant été fait Archevêque de Cologne l'an 953, fit donner à Rathère l'Evêché de Liége; mais en ayant été dépossédé deux ans après, il fut rétabli dans son Evêché de Vérone, par un Concile qui se tint à Pavie. Les querelles qu'il eut avec son Clergé l'obligérent bientôt à se retirer. C'est ce qui lui donna occasion de faire ce vers:

Veronæ Præsul, sed ter Ratherius exul.

Il vint en France, où il acheta des terres, & trouva moyen d'avoir les Abbayes de S. Amand, d'Aumont & d'Aunay. Il mourut dans cette derniére l'an 972. Valère André dit que ce fut en 974. L'Epitaphe qu'il se composa lui-même est un témoignage de son humilité. Elle ne contenoit que ces paroles:

Conculcate, pedes hominum, sal infatuatum.

Cet Evêque a composé plusieurs Traitez, dont une grande partie a été recouvrée & donnée au public dans le second tome du *Spicilege* de *Dom* Luc d'Achery. Son style est obscur & embarrassé, mais assez pur dans les termes, & original. Ses expressions sont vives & piquantes. Il savoit les Canons, & avoit lu les Péres Latins. Il reprend avec aigreur les vices & les déréglemens de son tems, sans épargner personne, & attaque particuliérement les mœurs corrompues des Ecclésiastiques. Il avoit des sentimens particuliers; car il croyoit qu'un Prêtre criminel ne consacroit point réellement, & n'administroit pas les autres Sacremens, &c. Il combattit par écrit & de vive voix l'Hérésie des Anthropomorphites, & composa les Ouvrages suivans, *Agonisticon*, sive *Præloquiorum de quovis hominis statu libri sex*, en manuscrit, de même que la plupart des Livres qui suivent; *Vita S. Ursmari*; *de Arte Grammatica*; *Phrenesis*; *Synodica ad Diœcesanos Presbyteros*; *Conjectura vitæ suæ*; *Itinerarium Romanum*; *Sermones de Paschate*, *Cœna Domini*, *Ascensione*, *Pentecoste*; *De Corpore & Sanguine Domini liber unus*; *Confessionum liber unus*; *Chronographia*; *Conflictus duorum*. * Sigebert, *in Catal.* 128. & *in Chron. ad A. C.* 928. & 933. Luitprand, *l.* 3. Chapeauville, *de gest. Rat. in Episc. Leod.* Baronius, *in Annal.* Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 789 & 790. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 19. & 39. Gesner. Possevin. Le Mire. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du X siécle.*

RATHIER (Vincent) de Langres, étant entré dans l'étroite Observance de l'Ordre de saint Dominique, y remplit les premiéres charges, & prêcha en divers endroits avec beaucoup de zéle & de succès. Il mourut à Provins le deuxiéme Février 1699, âgé de 65 ans, & n'a laissé que quelques Sermons ou Discours, où il y a peu d'éloquence; mais à l'occasion d'un Panégyrique de saint François de Sales qu'il avoit prononcé, un de ses amis, qui ne se désigne que par les lettres J. P, s'avisa de faire une *Octave angélique* de ce Saint en vers, qu'il fit imprimer à Orléans en 1657, & qui est de très mauvais goût. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

* RATHIMAY, ROTHIMAY ou ROTHEMAY, Seigneurie de l'Ecosse septentrionale dans la Province de Buchan, sur la rive gauche du Dovren. Elle est au nord-ouest d'Aberdeen, dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

RATHOSIS & RATHOTIS. *Voyez* ATHOTIS.

RATIBOR, petit païs du Royaume de Bohême, dans la Haute Silésie, avec titre de Duché, & une ville nommée aussi *Ratibor*. Ce Duché, que les Latins appellent *Ratboriensis Ducatus*, est entre ceux d'Oppelen au septentrion, de Troppau à l'occident, de Teschen au midi, & de la petite Pologne à l'orient. Il avoit été autrefois engagé à Uladislas, & ensuite à son frére Casimir, tous deux Rois de Pologne; & après que l'Empereur Léopold l'eut retiré, il l'engagea de nouveau au Roi de Pologne Jean III, successeur du Roi Michel. La ville de Ratibor, en Latin *Ratiboria*, est située au bord de la riviére d'Oder, qui en y faisant un grand marais d'un côté, la rend d'un accès fort difficile. Elle est à environ huit lieues de Jagerndorff & à douze d'Oppelen. * Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Allemagne & de Pologne.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* RATINGEN, petite ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne, dans le Duché de Berg. Elle est située sur la riviére d'Anger, au nord-nord-est de Dusseldorp, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

RATIONAL. *Voyez* PECTORAL.

RATISBONNE, ville Impériale sur le Danube, qui au dessus de la ville reçoit le Laber & le Nab, & au dessous le Regen. Cette ville est fameuse, tant parce que depuis l'an 1663, les Diétes de l'Empire s'y tiennent, que parce qu'elle renferme dans ses murs quatre autres Etats de l'Empire, savoir, l'Evêque de Ratisbonne, l'Abbé de S. Emeran & les deux Abbesses de Nieder-Munster & d'Ober-Munster. Il y a à Ratisbonne un grand nombre de belles Eglises & de Couvens. Le Palais Episcopal, la Maison de ville, la Cathédrale, le Couvent de S. Emeran, & le College des Jésuites, méritent surtout d'être vus. Il y en a qui disent que Ratisbonne fut bâtie 14 ans avant la naissance de Jésus-Christ par Tibère, & qu'elle porta le nom d'*Augusta Colonia Tiberia*, ou de *Colonia Tiberia Augusta* & d'*Augusta Tiberii*. Mais il n'y a rien d'assuré, aucun ancien Auteur ne faisant mention d'un tel endroit dans la Rhétie, ou sur le Danube; & Tacite disant en termes clairs que dans la Rhétie, dont les environs de Ratisbonne sont indubitablement une partie, il n'y avoit qu'une seule Colonie Romaine, ce qui ne sauroit s'entendre que de la ville d'Ausbourg. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Ratisbonne, il y avoit dans le III ou IV siécle un endroit nommé *Reginum*, & que près de là on trouvoit les *Castra Regina*, où il y avoit des troupes destinées à la garde des frontiéres. L'Itinéraire d'Antonin, la *Notitia Imperii Occidentis*, & la Table de Théodose, en font expressément mention. Le nom Latin moderne de Ratisbonne est *Ratispona*, & le nom Allemand est *Regensburg* ou *Regenspurg*. Les Romains occupérent cette ville jusques à ce que vers l'an de Jésus-Christ 508, elle devint la résidence des Rois & puis des Ducs de Baviére. L'Empereur Frédéric I, ayant dépouillé de tous ses païs Henri *le Lion*, Duc de Baviére & de Saxe, à cause du crime de felonie dont il fut accusé, & ayant donné la Baviére à Othon, Palatin de Wittelsbach, il accorda en même tems la liberté à cette ville. Il y eut sur ce sujet de tems en tems des disputes entre les Ducs de Baviére & cette ville. Les choses en vinrent entre l'Empereur Frédéric III, & le Duc Albrecht jusques à se menacer d'une guerre; mais en 1492, le différent fut accommodé entre l'Empereur Maximilien I, & le Duc; & en conséquence de ce Traité, le Duc de Baviére conserva certains *régaux utiles*, qui auparavant avoient déja appartenu à la Maison de Baviére. En 1703, le Duc de Baviére s'empara le jour de Pâques du beau pont de pierre sur le Danube, qui joint la petite ville d'Amhof avec la ville de Ratisbonne; & peu après il se rendit maître de cette ville, qu'il abandonna cependant derechef en 1704. Les Bourgeois de Ratisbonne ne peuvent être citez devant aucune Jurisdiction étrangére, & à moins que la somme ne passe 400 florins du Rhin, on ne sauroit appeller des Sentences du Sénat de Ratisbonne. Le Gouvernement de cette ville est composé de 17 personnes, qui entrent alternativement en charge tous les trois mois. Il y a encore dix Conseillers, qui sont toujours en charge & qui administrent la République ensemble. La ville a aussi le droit d'entrepôt sur le Danube, particuliérement pour le sel. Ratisbonne souffrit beaucoup par le feu dans les années 891, 954, 1046, 1059, 1152, 1196, & 1642. En 1519, on en chassa les Juifs, qui y avoient eu une très fameuse & belle Synagogue. En 1418, on y brûla deux Ecclésiastiques, parce qu'ils soutenoient qu'on avoit fait tort à Jean Hus au Concile de Constance. En 1542, elle adopta publiquement la Confession d'Ausbourg. En 1633, elle fut prise par Bernard, Duc de Saxe-Weimar, & l'année suivante les Impériaux la reprirent.

L'Evêché de Ratisbonne n'est sujet à aucun Métropolitain, mais dépend immédiatement du S. Siége. * *Diction. Allemand de Bâle.*

Ratisbonne fut érigée en Evêché vers l'an 739, par Saint Boniface de Mayence, avec Saltzbourg & Freisingen, dont il ne fit que rétablir les Siéges. Elle est partagée en Catholiques & en Luthériens; mais les Magistrats & les principaux Officiers de la garnison sont du nombre des derniers. On compte 365 Eglises ou Chapelles dans cette ville. * Hundius, *in Metrop. Saltzburg.* Cluvier, *Descript. German.* Bertius. Jordan, *Voyages Histor. tome* 6. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Catal. Episc. Ratisb.* S. Velser, *in Scholiis ad Vitam Severini*, &c. Aventin & Bruner, *in Annal. Bojicis.* Knipschild, *de Jure Civili.* Zeiler, *Topogr. Bavar.* Imhof, *N. P. l.* 3. *c.* 13.

CONCILE DE RATISBONNE.

Charlemagne assembla en 792, les Prélats en cette ville, contre Félix d'Urgel, compagnon d'Elipand, dont la doctrine fut condamnée: ce qu'on peut voir dans le Livre de M. de Marca, intitulé *Marca Hispanica*, *l.* 3. *c.* 12. Le Cardinal Laurent Campeggio, Légat en Allemagne, publia en 1524, à Ratisbonne, 35 Ordonnances, pour la réforme des mœurs Ecclésiastiques.

LISTE DES EVÊQUES DE RATISBONNE.

1. PAULIN en 470: on dit qu'il fut établi Evêque de Ratisbonne par S. Séverin qui y étoit en exil.
2. S. Loup, Apôtre & Evêque des Esclavons en 489, mourut Martyr à Ratisbonne.
3. Rathaire en 540.
4. S. Robert, qui en 582 fut premier Evêque de Saltzbourg.
5. S. Emmeran ou Haymeran en 652.
6. S. Echard, frére de Hildolphe, Archevêque de Tréves.
7. Albert, compagnon du précédent.
8. Wolfiebe, Wolflete ou Velipholegue.
9. Victerbe.
10. Wanefride, le même que S. Boniface, Archevêque de Mayence, qui établit de nouveaux Evêques en Baviére. Depuis ce tems-là Ratisbonne a eu les Evêques suivans.

1. S. Garibalde, depuis 740 jusqu'en 752.
2. Symperte, mort en 784.
3. Constantin, entre les années 784 & 790.
4. Adalvin, mort en 816.
5. Bertharic, mort en 842.
6. Erchanfride, mort en 852.
7. Embric, mort en 886.
8. Aspert, mort en 890.
9. Tulo, mort en 916.
10. Isingrin, mort en 937.
11. Conrad, qui ne siégea que six mois.
12. Gonthaire, mort trente semaines après son élection.
13. Michel, mort en 968.
14. Wolfgang, Comte de Pfullingen, mort en 994.
15. Gebhard I, Comte de Hohenwart, mort en 1023.
16. Gebhard II, mort en 1036.
17. Gebhard III, frére de l'Empereur Conrad II, mort en 1060.
18. Othon, mort en 1089.
19. Gebhard IV de Götzesheim, tué en 1105, près de Pechlar.
20. Udalric, déposé aussi-tôt après son élection.
21. Hartwic I, mort en 1126.
22. Cunon I, mort en 1130.
23. Henri I, Comte de Wolfrathshausen, qui en 1155, & dans un âge fort avancé, se fit Religieux dans le Monastére de S. Emmeran.
24. Hartwic II, mort en 1164.
25. Everard, qui voulut assister au siége de Rome avec l'Empereur Frédéric I, & qui mourut de peste la même année.
26. Cunon, Comte de Wittelsbach, mort en 1185.
27. Godefroi, qui se démit en 1186.
28. Conrad II, de Laichling, mort en 1204.
29. Conrad III, Comte de Frontenhauzen, mort en 1226.
30. Siffroy ou Sigefroy, mort en 1247.
31. Albert I, Comte de Pictingow, déposé en 1260, pour avoir eu part à une conjuration contre Conrad IV, Empereur.
32. Albert II, surnommé *le Grand*, qui se démit en 1262.
33. Léon, mort en 1277.
34. Henri II, Comte de Roteneck, mort en 1296.
35. Conrad IV, Comte de Luppurg, mort en 1313.
36. Nicolas, mort en 1341.
37. Frédéric I, Burgrave de Nuremberg, mort en 1365.
38. Conrad V, de Haimberg, mort en 1381.
39. Théodoric, Baron d'Abensperg, mort en 1383.
40. Jean I, fils naturel d'Etienne *le Jeune*, Duc de Baviére, mort en 1409, après avoir mené une vie fort scandaleuse.
41. Albert Stauf de Stauffenberg, mort en 1421.
42. Jean II, de la noble famille de Streitberg, mort en 1428.
43. Everard de Satelpogen, qui se démit dès la première année de son Episcopat.
44. Conrad VI, mort en 1437.
45. Frédéric II, de Parsberg, mort en 1450.
46. Frédéric III, de Plankenfels, mort en 1457.
47. Robert I, Palatin du Rhin, mort en 1465, avant que d'avoir atteint les années requises pour être Evêque.
48. Henri III, d'Absperg, mort en 1492.
49. Robert II, Palatin du Rhin, mort en 1507.
50. Jean III, fils de Philippe, Electeur Palatin, mort en 1538.
51. Pancrace de Sintzenhofen, mort en 1548.
52. George, Comte de Papenheim, mort en 1563.
53. Vitus de Frauenberg, mourut en 1567.
54. David Kolder, mort en 1579.
55. Philippe, Prince de Baviére, âgé de trois ans, qui eut pour Administrateur de l'Evêché le Nonce Félicien. Il fut fait Cardinal en 1596, & mourut en 1598.
56. Wolfgang II, de Hauzen, mort en 1613.
57. Albert IV, Baron de Thörring, mort en 1649.
58. François-Guillaume, Comte de Wartemberg, & fils de Ferdinand, Duc de Baviére, d'un mariage inégal, mort en 1661.
59. Jean-George, Comte de Herberstein, mort en 1663.
60. Adam-Laurent, Comte de Thörring, mort en 1666.
61. Guidebalde, Comte de Thun, & Archevêque de Saltzbourg, mort en 1668.
62. Albert-Sigismond, fils d'Albrecht, Duc de Baviére, & Evêque de Freisingen, mort en 1685.
63. Joseph-Clément, fils de Ferdinand-Marie, Electeur de Baviére. Il fut aussi Electeur de Cologne, Evêque & Prince de Liége, & Coadjuteur d'Hildesheim, & mourut en 1719.
64. Jean-Théodore, Prince de Baviére, élu Evêque de Ratisbonne le 29 Juillet 1719, a été aussi fait Evêque de Freisinghen en 1725.

RATISBONNE, pour les Diétes. *Cherchez* DIETE.

RATMANSDORF. *Voyez* RATTMANSDORF.

RATOLFZELL, petite ville du Landgraviat de Nellenbourg en Souabe, sur le bord septentrional du Lac de Zell, à quatre lieues de Constance vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

RATOSIS. *Voyez* ATHOTIS.

* RATRA ou RATRAY, petite riviére de l'Ecosse septentrionale, dans la partie orientale de la Province de Buchan. Elle coule de l'ouest-sud-ouest, à l'est-nord-est, & se jette dans l'Océan. Buchanan a remarqué comme une chose fort singuliére, que le Ratra est la seule riviére de cette Province, où il ne se trouve point de Saumon; mais la chose n'est pas fort étonnante: cela vient de ce que cette riviére n'a pas assez d'eau pour les porter. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1237.

RATRAMNE, BERTRAM ou IMTRAM, Prêtre & Moine de l'Abbaye de Corbie, vivoit dans le IX siécle du tems de Charles *le Chauve*. Il avoit une grande connoissance de l'Ecriture-Sainte & des Belles-Lettres, & étoit également estimé pour la doctrine & pour les mœurs. Il écrivit en 867, un Traité contre les objections des Grecs, où il fait voir une grande connoissance des Péres tant Grecs que Latins, & une grande subtilité de raisonnement. Ses autres Ouvrages sont, de l'Enfantement de Jésus-Christ; de l'Ame; de la Trinité; deux Livres de la Prédestination; un du Corps & du Sang de Jésus-Christ, &c. que les Docteurs de Louvain ont publiez. Le dernier de ces Traitez a été un sujet de dispute entre l'Auteur de la Perpétuité de la Foi, & M. Jean Claude Ministre de Charenton, qui prétendoit que Ratramne a été dans les mêmes sentimens que les Calvinistes. On prétend lui faire voir le contraire dans le huitiéme Livre de la Perpétuité, imprimé en 1669, dans une Dissertation savante, qui est à la fin du même Ouvrage. M. Pierre Allix, Ministre Protestant, repliqua depuis à cette Dissertation par un Ecrit qu'il publia sur ce sujet, & fut réfuté dans une Réponse nouvelle. Il y a trois Traductions Françoises du Livre de Ratramne, du Corps & du Sang de Notre Seigneur, l'une faite par un Protestant de Grenoble, l'autre par le Ministre Allix, & une troisiéme faite par M. Boileau Docteur de Sorbonne, qui soutient dans la Préface que cet Auteur est Catholique.

On a disputé si le Traité du Corps & du Sang de Jésus-Christ étoit véritablement de Ratramne. Comme il fut imprimé pour la premiére fois l'an 1532, à Cologne, par les soins des Protestans d'Allemagne, plusieurs Catholiques s'en défiérent, & sans l'examiner, le crurent favorable au sentiment des Protestans sur l'Eucharistie, & c'en fut assez pour le dire supposé. Sixte de Sienne, Claude d'Espence, Génebrard, de Saintes, furent de ce sentiment. Il fut mis après, par le Concile de Tréves, au rang des Livres défendus. Le Pape Clément VIII le rejetta aussi comme hérétique; ce qui fut suivi par Bellarmin, Quiroga, Sandoval & Alanus. Le Cardinal du Perron ne le crut pas supposé; mais il ne fut pas favorable à sa doctrine. M. de Sainte-Beuve, Professeur Royal en Sorbonne, soutint l'orthodoxie de ce Traité dès l'an 1655. M. de Marca ne fut pas de son sentiment. L'imprimé donnoit à l'Auteur le nom de Bertram. Enfin on connut que Bertram étoit le même que Ratramne. Usserius est le premier qui l'ait rapporté sous le nom de Ratramne. M. de Marca a pourtant prétendu depuis, que le Livre qui porte le nom de Bertram n'est point celui de Ratramne, mais de Jean Scot Erigéne. On voit ce sentiment dans une Lettre de ce Prélat au P. d'Achéry, laquelle se trouve dans le second tome du Spicilége donné en 1657. Le Pere Paris, Chanoine Régulier de sainte Geneviéve, & le Pére Hardouin Jésuite, ont suivi M. de Marca. Mais depuis que le Pére Mabillon a trouvé un Manuscrit dans l'Abbaye de Lobes, écrit dans le IX siécle, qui porte pour titre, *Incipit Liber Ratramni de corpore & sanguine Domini*, joint au Traité de la Prédestination sous le même nom de Ratramne, & un ancien Catalogue des Livres de cette Abbaye, fait en 1049, où il est cotté en cette maniére, *Ratramni de corpore & sanguine Domini, lib.* 1. *ejusdem de Prædestinatione, &c.* il n'y a plus à douter que ce Livre ne soit de cet Auteur. Le même Pére Mabillon a vu en Allemagne un autre Manuscrit du X siécle, qui étoit pareil à celui de Lobes. M. Boileau Docteur de Sorbonne, pour-lors Doyen de la Cathédrale de Sens, donna en 1686, ce Traité de Ratramne plus correct qu'il n'avoit encore paru, & collationné sur la copie que le Pére Mabillon avoit faite sur le Manuscrit de Lobes. Il y ajoûta une Traduction Françoise, & des Notes, avec une Préface, dans laquelle il montre que le sentiment de Ratramne est orthodoxe. Il y a plusieurs Versions Angloises de ce Livre de Ratramne; sur-tout celle de 1686, à laquelle l'Editeur Anglois a mis une Dissertation pour répondre aux différentes objections des Catholiques Romains. Le Livre *de Anima* est en manuscrit dans la Bibliothéque de Lambeth & dans quelques autres. * Sigebert, *de Script. Eccl.* Trithême, *in Catal. Script. Illustr.* Du Perron, *Euchar. l.* 1. *c.* 1. *&c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IX siécle.* Guill. Cave, *de Scriptor. Eccles. p.* 449.

* RATSCHACH, bourg du Cercle d'Autriche, en Allemagne dans la Basse Carniole. Il est situé sur la rive gauche de la Save, au nord-ouest de Gurckfeldt, dont il est éloigné

de trois à quatre lieues. * Nicolas Vifscher, *Carte de Hongrie.*

RATSEBOURG. *Voyez* RAZEBOURG.

RATTENBY, ROTTENBY, ROTTUM ou RUNDNEBY, petite ville de Danemarck. Elle eft fituée fur la côte occidentale de l'Ifle de Bornholm. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RATTMANSDORF, ville d'Allemagne dans la Haute Carniole, fur la rive gauche de la Save, eft à l'oueft-nord-oueft de Laubach, dont elle eft éloignée de dix à onze lieues. C'eft de ce lieu que la famille des Comtes de Rattmansdorf prend fon nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvafor, *Ehre des H. C. l. 11. p. 462.*

* RATTMANSDORF, famille de Comtes dans la Stirie, eft originaire de Carniole. *Othon* de Rattmansdorf vivoit en 1093. *Sigefroy* ou *Siffroy*, donna dans Vienne, en 1529, des preuves de fa valeur, lorfque cette ville fut affiégée par les Turcs. *Chriftophle* mourut en 1610, après avoir porté dans fa famille le titre de Baron. Son frére *Othon* mourut la même année, après s'être fignalé dans la guerre. *Albain* fon fils a continué la poftérité. *Walram* fon petit-fils, Comte de Rattmansdorf, étoit Chambellan de l'Empereur Léopold. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat. partie* 1. Spangenberg, *Speculum Nobilitatis* ou *Adelfpiegel*, *partie* 2.

RATTOLFZELL. *Voyez* RATOLFZELL.

RATTONNEAU, ou l'Ifle de Saint-Etienne eft une petite Ifle de Provence, à une lieue de Marfeille, & n'a rien de confidérable que le Fort de Rattonneau, bâti pour la fûreté de la rade de Marfeille, de même que le château d'If. * Maty, *Dict. Géogr.*

RATUMENE, nom d'un Romain, qui courant dans les Jeux du Cirque, tomba de fon chariot: fes chevaux ayant continué leur courfe, & mérité le prix, s'en allérent avec la couronne & la palme au Capitole. En mémoire de quoi la Porte par où ils étoient rentrez dans Rome, fut appellée la Porte Ratuméne. * Rufcelli, *nel Indice degli Huom. illuft.*

* RATZ, riviére de France dans le Gouvernement de Guienne, prend fa fource vers les confins de l'Eftarac, traverfe la Lomagne d'un bout à l'autre, & fe rend dans la Garonne, environ quatre lieues au deffus d'Agen.

RATZEBOURG. *Voyez* RAZEBOURG.

RATZIN. *Voyez* REDEN.

* RATZKA, château fortifié dans l'Efclavonie, entre Pofega & Effek. Les Impériaux s'en rendirent maitres en 1688. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman*, *partie* 2.

RAU. RAV.

RAU, nom commun des Docteurs Hébreux, eft donné au dernier des Tanaïtes. On croit qu'il eft mort en 1243, après avoir fleuri dans les Académies de Naharden & de Sara. On lui attribue un Commentaire fur le Livre de Ruth; une Explication des endroits difficiles de la Mifne; & d'autres Ouvrages qui ne font pas anciens. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbin.* M. Du Pin, *Hift. des Juifs depuis Jéfus-Chrift jufqu'à préfent.*

RAVA, Palatinat de la Baffe ou Grande Pologne, eft borné au nord par les Palatinats de Brzeftye ou Brefte & de Ploczko; du nord-oueft au fud-eft par le Duché de Mazovie; au fud par le Palatinat de Sandomir ou Sendomir; & à l'oueft par le Palatinat de Lencici. Il porte le nom de fa capitale. Il peut avoir du fud au nord environ 23 lieues d'étendue, & près de vint dans fa plus grande largeur.

RAVA, ville capitale du Palatinat dont il vient d'être parlé, eft fitué vers les confins du Palatinat de Lencici, à l'oueft-fud-oueft de Varfovie, dont elle eft éloignée d'un peu plus de vint lieues.

RAVAILLAC (François) natif d'Angoulême, tua Henri IV, Roi de France, le 14 Mai 1610. Ce Prince revenoit dans fon caroffe de l'Arfenal, où il étoit allé pour conférer avec le Duc de Sully, Surintendant des Finances & Grand-Maître de l'Artillerie. Ravaillac lui donna deux ou trois coups de couteau, dont l'un lui coupa l'artére du poumon. Le Roi tomba mort fur le Duc d'Epernon, qui étoit à côté de lui, & auquel il parloit à l'oreille quand il reçut le premier coup. Dans le trouble & la confufion que caufent de pareils accidens, Ravaillac auroit pu fe fauver, en cachant fon couteau; mais perfuadé qu'il avoit fait une action digne de récompenfe, il le tenoit encore à la main quand il fut arrêté. Un Gentilhomme ordinaire du Roi & quelques valets de pié vouloient le percer de mille coups fur le champ; mais le Duc d'Epernon fe fouvenant de la faute qu'on avoit faite en tuant de cette forte le Meurtrier de Henri III, défendit fous peine de la vie de toucher à celui-ci. On s'affura donc de fa perfonne, & il fut conduit à l'Hôtel de Retz; mais par une négligence qui parut fufpecte & affectée, au lieu de mettre promptement ce miférable dans un cachot, chacun eut la liberté de lui parler pendant les deux jours qu'il demeura dans cet Hôtel. Mézeray remarque 1°. Que lorfqu'on eut pris Ravaillac, on vit venir fept ou huit hommes, l'épée à la main, qui difoient tout haut qu'il faloit le tuer, mais qui fe cachérent d'abord dans la foule: 2°. Qu'entre les perfonnes qui lui parlérent dans l'Hôtel de Retz, il y eut un Religieux qui lui dit, *Mon ami, gardez-vous d'accufer les gens de bien.* Le Parlement inftruifit le procès de cet Affaffin. Le Premier Préfident de Harlay, affifté du Préfident Potier & de deux Confeillers, Courtin & Bauin, l'interrogea plufieurs fois. Tout ce qu'on put tirer des interrogations qui nous reftent, c'eft que Ravaillac étoit un Vifionnaire, qui s'imaginant fur certaines chofes qu'il avoit entendu dire, que Henri IV alloit faire la guerre au Pape, & qu'il ne fe mettoit guéres en peine de convertir les Huguenots, prit la réfolution de tuer ce Prince, qu'il regardoit comme un injufte Tyran. Ce que Ravaillac avoit appris des Sermons, où les Prédicateurs de la Ligue juftifioient Jaques Clément, meurtrier de Henri III, le confirmoit dans cette penfée, que chaque particulier peut ôter la vie à un Prince ennemi du Pape. *Faire la guerre contre le Pape*, dit Ravaillac à fes Juges, *c'eft la faire contre Dieu, d'autant que le Pape eft Dieu, & Dieu eft le Pape.* *Mercure François de* 1610. Ce malheureux, *fort ignorant d'ailleurs*, dit M. le Vaffor, dans fon *Hiftoire de Louis XIII, l. 1. favoit fi bien foutenir le dogme de la Société des Jéfuites & de la Sorbonne Ligueufe, qu'il étoit aifé de juger, que certaines gens avoient pris grand foin de l'en inftruire. Mais, foit qu'il voulût faire plaifir au Religieux, qui l'avoit appellé* SON AMI, comme on l'a vu ci-deffus, *foit qu'il eût conçu de lui-même un fi horrible deffein, il dit conftamment, jufqu'à la fin de fa vie, qu'aucun François ni Etranger ne l'avoit pouffé en quelque maniére que ce fût, à tuer un Prince, qui ne lui avoit jamais fait de mal, & dont la mort, quoi qu'impunie, ne pouvoit lui faire du bien.* Il fut condamné au fupplice que les Loix de France ordonnent contre de femblables parricides, & l'Arrêt fut exécuté le 27 Mai 1610. Il étoit âgé d'environ 32 ans, fils d'un homme de Pratique, qui vivoit encore pour-lors. Il avoit au commencement fuivi le métier de fon pére, puis il étoit entré chez les Feuillans, & y avoit été Novice. On l'avoit chaffé enfuite, à caufe de fes vifions & de fes extravagances. Quelque tems après il avoit été emprifonné pour un meurtre, dont pourtant il ne fut pas convaincu. Au fortir de là il s'étoit remis à folliciter des procés, & en avoit perdu un en fon nom pour une fucceffion: en forte qu'il fe réduifit à enfeigner des enfans du menu peuple dans la ville d'Angoulême. L'auftérité du Cloître, l'obfcurité de fa prifon, la perte de fon procès & l'extrême néceffité où il étoit réduit, lui dérangérent l'imagination, & irritérent de plus en plus fon humeur atrabilaire. Dès fa premiére jeuneffe, les chaleurs de la Ligue, fes Libelles & les Sermons de fes Prédicateurs lui avoient imprimé dans l'efprit une très grande averfion pour Henri IV, avec cette croyance, qu'on peut tuer ceux qui mettent la Religion en danger, & qui font la guerre au Pape. Il étoit fi échauffé fur cette matiére, qu'il ne pouvoit entendre prononcer le nom de Huguenot qu'il n'entrât en fureur. Ceux, *ajoûte Mézeray*, qui avoient prémédité de fe défaire du Roi, trouvant cet inftrument propre pour exécuter leur deffein, furent bien confirmer ce miférable dans fes fentimens. Ils trouvérent des gens à leur pofte qui l'obfédérent continuellement, fans qu'il crût être obfédé, le firent inftruire par leurs Docteurs, & lui enchantérent l'efprit par des vifions fuppofées & autres femblables artifices. Il y a des preuves qu'ils le menérent jufques à Naples, où dans une Affemblée, au logis du Viceroi, il s'en trouva plufieurs autres qui s'étoient dévouez à la même fin. Ils le firent venir d'Angoulême à Paris deux ou trois fois; enfin ils le conduifirent fi bien à leur gré, qu'ils accomplirent par fa main facrilége la déteftable réfolution de leur cœur. * Mézeray, *Abbregé Chronologique. Hiftoire de Henri IV. Hiftoire de Louis XIII, à Paris* 1716.

Voici un détail circonftancié du fupplice que l'on fit fouffrir à Ravaillac. Ce fut le Jeudi 27 de Mai 1610, que ce miférable fut exécuté. L'Arrêt de fa condamnation eft du même jour. Le Mardi précédent il avoit eu la queftion; & le Mécredi on le laiffa tranquille. Il avoit été treize jours en prifon, enfermé dans la Conciergerie du Palais dans la tour de Montgommeri, lié fur une chaife, avec les fers aux piez, & les mains derriére le dos. On lui avoit donné des gardes qui veilloient jour & nuit, & que l'on changeoit de douze heures en douze heures. La premiére fois qu'il fut amené devant Mrs. du Parlement, les trois Chambres affemblées en la falle de S. Louïs, favoir, la Grand'Chambre, la Tournelle & la Chambre de l'Edit, il avoit la tête voilée, & on ne le dévoila que lorfqu'il fut arrivé en la falle. Il avoit une contenance affurée: cependant il fe mit d'abord à genoux, feignit de prier devant le Crucifix, baifa la terre, & fe tourna enfuite vers fes Juges. Sur l'interrogation du Premier Préfident, il confeffa le crime qu'il avoit commis; mais on ne put jamais lui faire déclarer fes complices. Sur les neuf heures du matin on l'appliqua de nouveau à la queftion, qui fut extrêmement rigoureufe; mais on ne tira aucun aveu de fa bouche. Son Arrêt lui ayant été prononcé, on le mena dans la Chapelle, felon l'ufage, enfuite de quoi il dîna fort bien. Sur les deux heures on le tira de prifon, & on le conduifit dans un tombereau devant la principale porte de l'Eglife de Notre-Dame, où il fit amende honorable, ayant en la main une torche ardente. On l'attacha enfuite de nouveau dans le tombereau, où il étoit feul avec l'Exécuteur, fans aucun Prêtre. On eut une peine extrême à le faire parvenir jufqu'à la Gréve, parce que le peuple en fureur vouloit le maffacrer; & s'il eût été trainé au lieu du fupplice fur une claye, fuivant l'ufage obfervé, au moins alors, à l'égard des Criminels de Léze-Majefté, on n'eût jamais pu empêcher le peuple de fe jetter fur lui, tant il étoit acharné. Il arriva à la Gréve fur les quatre heures, & quoiqu'il fût très bien efcorté, on fut près d'une demi-heure à le faire arriver jufqu'à l'échaffaut, à caufe de la multitude du peuple. Les Princes de la Maifon de Guife étoient aux fenêtres de l'Hôtel-de-ville avec beaucoup d'autre Nobleffe; & autour de l'échaffaut il y avoit quatre à cinq cens Gentilshommes montez fur leurs chevaux. Mrs. Filefac, Docteur de Sorbonne, Curé de S. Jean en Gréve, & Gamache, auffi Docteur de Sorbonne & Profeffeur en Théologie, étoient près de l'échaffaut, montez chacun fur un cheval, pour exhorter le Criminel à fe repentir de fes fautes, & à déclarer fes complices, & ils montérent après lui fur l'échaffaut même. Après une courte priére, Ravaillac fut couché fur le dos par l'Exécuteur, qui lui lia les deux piez & les deux bras

à quatre chevaux, laissant son corps serré & lié entre deux petits poteaux qui étoient au milieu de l'échaffaut. En cette situation, les Docteurs, le Greffier, & l'Exécuteur même le pressérent vivement de confesser toute vérité; mais voyant qu'il gardoit toujours le silence, un des Docteurs commença à entonner le *Salve*, ce qui irrita le peuple qui refusa de continuer, & qui vomissant mille imprécations contre Ravaillac empêcha que cette Antienne ne fût chantée. Alors l'Exécuteur le tenailla par tout le corps avec des tenailles ardentes: sa main droite, dont il tenoit le couteau avec lequel il avoit assassiné Henri IV, fut mise sur le feu & brûlée lentement jusqu'au delà du poignet; & durant ce supplice, l'Exécuteur versoit de tems en tems dans le feu des cornets de soufre. Lorsque sa main fut brûlée, on versa du plomb fondu sur les playes que les tenailles avoient faites, ensuite de l'huile bouillante & de la poix-resine brûlante, de la cire & du soufre, fondus ensemble. A chaque tourment, on l'exhortoit, mais toujours en vain, à décharger sa conscience. Quand on l'eut assez longtems tourmenté de la maniére dont on vient de le dire, on anima les chevaux, qui le tirérent avec violence pendant une heure au moins. Un Gentilhomme qui étoit présent, voyant qu'un des chevaux étoit presque hors d'haleine, descendit du sien, détacha l'autre, mit en sa place celui sur lequel il étoit monté, & l'anima lui-même à bien tirer. L'Exécuteur voyant que Ravaillac étoit prêt d'expirer, acheva de séparer les membres de son corps avec des couperets, & chaque cheval emporta sa partie. On ne put alors retenir le peuple, qui se jetta sur le cadavre, le foula avec les piez, divisa tous les membres, & les traina par les rues: on ne put brûler que ce que l'on put en recueillir; mais le peuple brûla lui-même en différens quartiers de la ville, ce qu'il avoit emporté. Pierre de l'Etoile dans son Journal du régne de Henri IV, ajoûte à ce récit, extrait du Manuscrit de M. le Grain & qui est écrit de sa propre main, que lorsque Ravaillac eut vu que le peuple avoit refusé de chanter l'Antienne *Salve*, & qu'il le chargeoit d'imprécations, il se tourna vers l'un des deux Docteurs & lui déclara que s'il avoit pensé voir ce qu'il voyoit, un peuple si affectionné à son Roi, il n'eût jamais entrepris ce qu'il avoit fait, & qu'il s'en repentoit de tout son cœur; mais qu'il avoit été fortement persuadé, vu ce qu'il en entendoit dire, qu'il feroit un sacrifice au Public, & que le Public lui en auroit de l'obligation: qu'il voyoit au contraire que c'étoit lui qui fournissoit les chevaux pour le déchirer. Il ajoûte qu'ensuite il pria l'un de ces deux Docteurs de lui donner l'absolution, & que le Docteur ayant insisté à la lui refuser à moins qu'il ne voulût dévoiler ses complices, & ses fauteurs, Ravaillac lui répondit qu'il n'en avoit point; que M. Filesac (car c'étoit à lui à qui le Criminel parloit) ayant répliqué qu'il ne pouvoit l'absoudre, il demanda qu'on lui donnât au moins l'absolution sous condition, c'est à dire, au cas que ce qu'il disoit fût vrai, qu'il n'avoit ni complices ni fauteurs; & qu'alors M. Filesac lui dit, „ Je le veux en ce cas-là, & vous la donne; mais où le „ contraire feroit vrai, au lieu d'absolution, je vous prononce votre damnation, & vous déclare dès maintenant qu'au „ sortir de cette vie que vous allez perdre, votre ame va droit „ en Enfer avec tous les Diables, sans aucune ressource, ni „ espoir de miséricorde; & pensez-y, si vous voulez." Pierre de l'Etoile ajoûte que Ravaillac répondit: „ Je la reçois & accepte à cette condition.

RAVALD. *Voyez* RAGUALD.

RAUBER, (André-Eberhard) de Talberg & Weineck en Carniole, Seigneur de la Forteresse de Pétronel, Chevalier Allemand & Conseiller du Conseil de Guerre de l'Empereur Maximilien II. Il étoit sorti de la très ancienne & noble Maison des Rauber dans le Duché de Carniole, que l'Empereur Maximilien I éleva à la dignité de Barons, le 24 Décembre 1516. Ce titre ayant été éteint pendant quelque tems, a été confirmé de nouveau par l'Empereur en 1651. André-Eberhard Rauber, qui étoit d'une taille très haute, d'une force extraordinaire, & dont la barbe étoit si longue qu'elle lui trainoit jusques aux piez, & de là lui remontoit jusques à la ceinture, d'où ensuite il l'entortilloit autour d'un bâton; Rauber, dis-je, servit l'Empereur Maximilien II, dès sa jeunesse, voyagea avec lui dans les païs étrangers, & fut toujours dans ses bonnes graces. L'Empereur le fit Conseiller de son Conseil de Guerre, & lui donna pour femme *Héléne Scharfegin*, sa fille naturelle. Il falut cependant combattre pour l'avoir. Son antagoniste fut un Cavalier Espagnol de grande qualité, & d'une taille plus gigantesque que celle de Rauber. L'Empereur déclara que celui des deux rivaux qui mettroit son Antagoniste dans un sac, épouseroit sa fille. Rauber remporta la victoire. Il n'eut point d'enfant de cette premiére femme. Il en épousa une seconde, savoir, *Ursule de Tschillack* de Hongrie, qui mit au monde huit jumeaux, parmi lesquels il y avoit un fils qui s'appelloit *André-Eberhard*, & sept filles, dont une mourut sans se marier. La force de Rauber étoit si grande, qu'il pouvoit casser le plus gros fer à cheval. Un Juif batisé, qui par la hauteur de sa taille & par sa force ressembloit à un géant, s'étant trouvé a Gratz où étoit l'Archiduc Charles, l'Archiduc voulut savoir si la force du Juif égaloit celle de Rauber. Il les obligea donc à recevoir chacun un coup de poing l'un de l'autre. Le Juif ayant eu par le sort la préférence de frapper le premier, donna à Rauber un si rude coup, qu'il fut obligé de garder huit jours le lit & encore plus longtems la chambre. Rauber eut son tour, & ayant entortillé autour de la main gauche la barbe du Juif, le frappa si fortement de la droite, que la barbe & la machoire de dessous lui restérent dans la main, ce qui fit bientôt mourir le Juif. Rauber mourut aussi l'an 68 de son âge, à son château de Pétronel en 1575. * Valvasor, *La Gloire du Duché de Carniole*. Bayle, *Dict. Crit.* 4 *édition*. *Cet Article lui avoit été communiqué par M. de Bresler.*

RAUCHIN, Duc de Soissons, qui dans l'*Abbrégé Chronologique de l'Histoire de France* par Mézeray, *tome* 1. *p.* 92. édit. d'Amsterdam 1688, est appellé RANCHIN, étoit fils du grand Clotaire. Il eut dans la révolution de l'Etat, qui se fit à la mort de Chilperic, le gouvernement de Soissons & de toute la Province, avec le titre de Duc. Ce fut lui qui découvrit la conspiration de Fredegonde contre Childebert, car les deux jeunes hommes, que cette Princesse avoit subornez pour faire le meurtre, étant arrivez à Soissons pour passer de là en Champagne, sous un habit déguisé, Rauchin en fut averti, & les ayant fait arrêter, les livra à Childebert; qui les fit punir du dernier supplice. Par-là il s'attira la haine de Fredegonde, & se rendit puissant dans la Cour d'Austrasie: mais sa fidélité envers ce Roi ne dura pas longtems, & il conspira contre lui, étant d'intelligence avec Ursion & Bertefroid, pour se rendre maitres du Royaume d'Austrasie par la mort du Roi. Gontran découvrit leur conspiration, & en avertit Childebert son neveu, qui peu de tems après manda Rauchin à la Cour, où il se rendit avec un très bel équipage, & dans le même tems le Roi envoya secrétement des Officiers, pour saisir ses biens dans toutes les villes où il avoit quelque pouvoir. Rauchin, après avoir eu une longue conférence avec Childebert, prit congé de sa Majesté, & sortit de la chambre; mais comme il fut à la porte, les deux Huissiers le prirent & le renversérent par terre, en même tems les Soldats se jettérent sur lui, & lui fendirent la tête; ils dépouillérent après son corps, & le jettérent par la fenêtre. Ce qui arriva l'an 587. * Dormay, *Descr. de la ville de Soissons.*

* RAUCOURT, Souveraineté dépendante de la Principauté de Sedan, est au sud de cette ville, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle est dans la partie septentrionale de la Champagne, vers les confins du Luxembourg.

* RAUDEN, petite ville de Silésie, sur la petite riviére de Grabon, au sud-est de Glogaw & au nord de Lignitz, à quatre lieues de la premiére & à six lieues de l'autre. * Sanson, *Carte de Silésie*, &c.

* RAVECHET (Hyacinthe) né à Guise, ville du Diocése de Laon, en l'année 1654, de parens d'une fortune médiocre, mais craignans Dieu, & dont toute l'application étoit de le servir, fut d'abord élevé dans cette ville, ensuite envoyé à Charleville, puis à Compiégne, où il fit de bonnes Humanitez dans le Collége des Jésuites. Il vint étudier à Paris en Rhétorique; & ses parens crurent devoir le placer dans les Communautez de M. Gillot, pour le préserver de la corruption de la Jeunesse, & pour l'y faire instruire dans la piété & dans les Sciences. Il fut reçu Bachelier à la fin de ses trois années de Théologie; & comme on remarqua en lui des talens, de la facilité & de la pénétration, ses amis lui conseillérent de professer un Cours de Philosophie, & de postuler pour la Maison & Société de Sorbonne. Il y fut reçu avec plaisir. On remarqua pour-lors qu'il avoit quelque penchant pour le systême de Molina, & sur-tout pour celui de Suarès. Il se déclara même assez ouvertement pendant sa Licence pour leurs sentimens; mais il s'en détacha dans la suite pour embrasser la doctrine de l'Ecole de saint Thomas. Il reçut le bonnet de Docteur, & fut presque aussi-tôt appellé au Collége de Laon à Paris, par Jean d'Etrées, Evêque & Duc de Laon, pour succéder en cas de mort à M. Dormay, déja vieux, qui en étoit Principal. Il s'appliqua de toutes ses forces à y rétablir la Discipline. Ce fut pour-lors qu'il fut choisi pour être auprès de M. l'Abbé de Pomponne, qui commençoit sa Théologie, & qui vint demeurer avec lui en ce Collége. Il se donna tout entier à son Eléve, & lui fit faire de très bonnes études. En 1694, il l'accompagna à Rome, & il passa avec cet Abbé un an entier chez le Cardinal de Janson. Il fit pendant son séjour en cette ville de savantes Conférences en présence de plusieurs Cardinaux, & entre autres du Pape Clément XI, qui n'étoit alors que Cardinal, & qui l'honora de son amitié. Le Roi Louïs XIV à qui l'on avoit fait connoître son mérite, lui donna à son retour en France une pension de 1500 livres sur l'Abbaye de S. Amand. Il fut appellé à S. Germain en Laye en 1700, par les Présidens de l'Assemblée, qui voulurent avoir son avis sur les matiéres qu'on y devoit décider. Quelques Prélats lui offrirent en différens tems la Théologale de leurs Eglises, & M. l'Evêque de Laon un Archidiaconé dans la sienne. Il refusa tous ces emplois, par l'amour qu'il avoit pour la retraite & la priére. En 1705, il suivit M. l'Abbé de Pomponne à son Ambassade de Venise. Quelque tems après son retour, M. l'Abbé de Pomponne lui donna la Prévôté de Chivres, dépendante de son Abbaye de S. Médard de Soissons. Il en distribuoit presque tous les revenus aux pauvres, & il y passoit une partie de l'année dans la retraite & dans la pratique de toutes les bonnes œuvres. Il avoit peu paru en Sorbonne, lorsqu'il fut élu, le premier Octobre 1715, pour être Syndic de la Faculté de Théologie de Paris. Et ce fut ce qui troubla les derniers tems de sa vie. Après s'être élevé contre la Constitution *Unigenitus*, il fit déclarer par le plus grand nombre des Docteurs assemblez le quatriéme Janvier 1716, que le Décret du cinquiéme Mars 1714, qui portoit que la Faculté avoit reçu cette Constitution, étoit faux & supposé, & comme tel feroit rayé des Regitres. Il s'accorda avec les mêmes Docteurs pour exclurre de la Faculté ceux qui s'étoient opposez à cette conclusion, poursuivit le procès de M. le Rouge, qu'on accusoit d'avoir supposé le Décret qu'on avoit rayé, & fit encore d'autres démarches de même nature. Enfin, le quatriéme Mars 1717, quatre Evêques étant venus en Faculté pour notifier leur Appel de la Constitution *Unigenitus* au futur Concile, auquel

auquel les Docteurs qui composoient alors la Faculté adhérérent, il eut ordre de se retirer à S. Brieu; & étant arrivé malade à Rennes, il y mourut le 24 Avril 1717. * *Mémoires du tems.*

On nous a communiqué un Article nouveau de M. Ravechet, plus circonstancié que le précédent. Le voici tel qu'on l'a reçu. HYACINTHE RAVECHET, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sorbonne, étoit du Diocése de Laon. Il fut élevé à Paris dans les Communautez de M. Gillot. La réputation qu'il s'aquit en Sorbonne le fit choisir pour être auprès de l'Abbé de Pomponne, dont il dirigea les études. Il l'accompagna dans ses voyages de Rome, & dans son Ambassade à Venise. Pendant son séjour à Rome, son mérite ayant fait désirer au Cardinal Albani de le connoître, il lui rendoit de fréquentes visites, & il se trouvoit souvent avec lui à des Exercices publics qui se faisoient chez les Dominicains, sur la discipline de la pénitence, d'une maniére fort solide. Le Cardinal Albani, qui a été depuis élevé au Pontificat sous le nom de Clément XI, paroissoit approuver fort la doctrine de ces Péres, & il témoigna plusieurs fois au Docteur Ravechet l'estime qu'il en faisoit & l'approbation qu'il y donnoit. M. Ravechet étant de retour à Paris, y menoit une vie très retirée, tout occupé de l'étude. Lorsque la Constitution *Unigenitus* du même Pape qui condamna cent & une Propositions tirées des Réflexions morales du Pére Quesnel, fut portée en Sorbonne, il voulut y aller rendre le témoignage qu'il devoit à la vérité, en faisant voir que cette Bulle ne devoit point être acceptée. Mais l'Abbé de Pomponne, dont il étoit le conseil & l'ami, & qui connoissant son zéle & sa sincérité, craignoit qu'il ne lui arrivât quelque disgrace, ne permit pas qu'il sortit le jour de l'Assemblée, & défendit qu'on lui ouvrit la porte de la maison. Après la mort du Roi Louïs XIV, la Faculté de Théologie remise en liberté, le choisit pour Syndic dans l'Assemblée du premier Octobre 1715. Il soutint le Syndicat pendant 18 mois avec un grand éclat. Il avoit beaucoup d'érudition, une grande facilité de s'énoncer noblement en Latin & en François, une habileté consommée dans les affaires, un mérite reconnu qui lui donnoit un libre accès auprès des personnes les plus distinguées de la Cour & de la Robe. A peine avoit-il accepté la place de Syndic, que la Sorbonne dans son Assemblée du deuxiéme Décembre 1715 déclara qu'il étoit faux qu'elle eût accepté la Constitution *Unigenitus*; & elle confirma cette déclaration trois jours après, le cinquiéme du même mois. Cette démarche étoit nécessaire pour détruire une fausse conclusion faite sous le Syndic précédent, où l'on disoit que la Sorbonne avoit accepté cette Bulle. Mais ce qui a mis le comble à la gloire du Syndicat de ce Docteur, ce fut la conduite qu'il tint, lorsque les Evêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier & de Boulogne, qui le premier Mars 1717 avoient signé un Appel en forme de la même Bulle au Concile général, vinrent le notifier en Sorbonne à la Faculté de Théologie qui y étoit assemblée le cinquiéme Mars suivant. Après que ces Prélats eurent parlé, & que leur Acte d'Appel eut été lu par l'Evêque de Senez, le Syndic prit la parole, & termina le discours qu'il fit par ces paroles, qu'il prononça d'un ton ferme, *A présent je déclare que j'adhére à l'Appel interjetté par nos Seigneurs les Prélats, & que, Dieu aidant, j'y adhérerai toujours.* Ces paroles furent suivies d'une acclamation presque unanime, & l'affaire mise en délibération, de cent dix Docteurs qui étoient présens, quatre-vints dix-sept furent d'avis d'adhérer à l'Appel. La Conclusion en fut dressée sur le champ, & deux Notaires que les quatre Prélats avoient fait venir en demandérent une Copie, qui leur fut accordée. Ces Prélats eurent ordre de se retirer dans leurs Diocéses, & le Syndic qui avoit bien prévu où cette affaire le conduiroit, fut exilé à S. Brieu en Bretagne. Il se mit en chemin sans retardement, nonobstant ses infirmitez habituelles, qu'un si long voyage augmenta considérablement. Il arriva à Rennes le onziéme Avril, où il fut reçu avec de grandes démonstrations d'estime par les Bénédictins de l'Abbaye de S. Mélaine. Ce fut là qu'il se sentit attaqué de la maladie dont il mourut peu de jours après, & dans laquelle il fit paroître une extrême patience. En recevant les derniers Sacremens, il fit publiquement une profession de Foi qu'il avoit signée le 15 Avril. Sur ce qu'il lui revint qu'on faisoit courir le bruit à Paris qu'il avoit retracté son Appel, il fit venir deux Notaires, en présence de qui & de plusieurs témoins il déclara que non seulement il ne l'avoit point retracté, mais qu'il y persistoit & qu'il le confirmoit. Son extrême foiblesse ne lui permit pas de signer. Il mourut le même jour, 24 Avril 1717, & il fut enterré dans la même Abbaye. *Voyez l'Histoire du Livre des Réflexions morales, & les Anecdotes, ou Mémoires Secrets sur la Constitution* Unigenitus. On lit sur sa tombe l'Epitaphe suivante, qui y a été gravée:

Hic jacet Hyacinthus RAVECHET *Laudunensis, quem fecit, favente Deo, institutio prima virum pretiosi spiritus, ad omne opus bonum aptum: Firma mentis acies cum indefesso labore exquisitæ eruditionis Theologum: Charitas veritatis in otio sancto probabilem Christi Sacerdotem: Necessitas charitatis in negotio justo Ecclesiæ Operarium inconfusibilem: Patriæ Civem amantissimum: Avitæ Religionis amor sincerus sacri depositi Custodem fidelem: Singularis fama prudentiæ Sacræ Facultatis Parisiensis periculoso tempore Syndicum opportunum: Christiana fortitudo Testem veritatis locupletem & egregium justitiæ Defensorem: Probata Virtus & Religio munda dilectum Deo & hominibus amabilem. Dum Briocas exulatum pergeret, substitit in hoc Cœnobio, morbo correptus gravi, carissimus hospes. Hicque consummato cursu, fide servatâ, opere peracto, sacro munitus Viatico & unctus ad agmen mortis, patriæ cœlestis sanctâ libertate, amabili dulcedine commutavit, duplicis exilii, die 24 Aprilis, anno reparatæ salutis.* 1717.

Apprecare Lector, & memor abi.

RAVÉE, RAVEL. *Voyez* ROWEY.

RAVELLO, ville du Royaume de Naples, située dans la Principauté Citérieure, à trois lieues de Salerne vers le couchant. Ravello a un Evêché Suffragant de Salerne. Son Diocése étoit renfermé dans les murailles de la ville; mais l'an 1603 on l'étendit, en lui unissant l'Evêché de Scala. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RAVENGER, après avoir été Moine à S. Martin de Tréves, fut tiré de là pour être Abbé d'Epternac. Animé d'un grand zéle pour la régularité de la Discipline monastique, il emmena avec lui 40 Moines de S. Maximin, fit sortir les Clercs d'Epternac, & établit la Discipline monastique dans cette Maison. C'est ce qui l'a fait surnommer *le Pére des Moines.* Il mourut dans cette Maison, où l'on lit encore son Epitaphe. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAVENGLASS, bourg avec Marché en Angleterre, dans la Division du Comté de Cumberland, qu'on appelle *Allerdale.* Il est entouré de trois côtez par la mer & par deux riviéres, entre lesquelles il est situé. Il a plusieurs barques & petits vaisseaux en propre, & est à deuxcens quatorze milles Anglois de Londres.

RAVENICZEN. *Voyez* VENDENIS.

RAVENNATINI (George) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans la Province de Lombardie, dans le XV siécle, écrivit divers Traitez des Hommes Illustres de son Ordre, & d'autres Piéces. * Possevin, *in Appar. sacro.*

RAVENNE, ville d'Italie dans la Romagne, avec titre d'Archevêché, appartient au S. Siége, & est fort ancienne. Quelques Auteurs prétendent qu'elle fut fondée par les Sabins, & plusieurs autres par les Habitans de Thessalie. Cette ville étoit si puissante, qu'elle s'opposa souvent aux Romains, qui la réduisirent en forme de Province sous l'empire d'Auguste. Les Auteurs de l'Histoire Romaine en parlent souvent. Ravenne fut le séjour de Théodoric Roi des Goths, puis des Exarques, que les Empereurs de Constantinople envoyoient en Italie. Longin y fut le premier envoyé par Justin vers l'an 567 ou 568. Smaragde lui succéda. Après lui gouvernérent Romain, Callinique, & encore Smaragde, Jean Rémigès ou Démigès, Eleuthere, Isaac, Théodore Calliopas, Olympie, Théodore Calliopas une seconde fois, un autre Théodore, Jean dit *Platon*, Théophylacte, Jean surnommé *Rizocope* ou *Trancheracine*, Scholastique, & Paul. Sous le gouvernement de Paul, Ravenne fut prise par Luitprand, Roi des Lombards, & fut reprise par l'Exarque en 727, avec l'assistance du Pape & des Venitiens. Eutychès, dernier Exarque, gouverna après Paul. Aistulfe, Roi des Lombards, prit encore Ravenne, & chassa Eutychès de toute l'Italie en 752. Mais il ne garda pas longtems cette ville; car en 756, le Roi Pepin obligea ce Prince de la donner avec l'Exarchat au Pape; ce que Charlemagne confirma en 774. L'an 1512, l'Armée du Roi Louïs XII, conduite par Gaston de Foix, prit Ravenne, & remporta près de cette ville une célébre victoire. Cette ville est aujourd'hui moins considérable qu'elle ne l'étoit autrefois. Il y a une porte de marbre que le peuple appelle *porte d'or* ou *la belle porte.* La principale Eglise est soutenue de quatre rangs de colomnes de marbre. Cette place, qui étoit autrefois dans une situation pareille à celle de Venise, sur des pilotis au milieu des eaux, étoit alors le principal port des Romains sur le Golfe Adriatique. L'on voit encore à ses murs du côté qui regarde la mer, des anneaux où s'attachoient les vaisseaux; & l'on y trouve des restes d'une espéce de Phare; mais la mer s'est retirée à trois milles de là, & le terrain autrefois stérile & noyé, est devenu une des plus belles campagnes d'Italie. Dans l'Eglise de sainte Marie de la Rotonde, qui fut bâtie vers l'an 757, hors de la ville de Ravenne, après qu'elle fut délivrée de la domination des Lombards, la clef de la voûte du dôme est toute d'une seule pierre, large de dix piez, & qui pése plus de deux cens mille livres. * *Academia Picturæ, p. 2. c. 44.* Strabon, Pline, &c. citez par Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Ughel, *Ital. Sacra.* Jérôme Rubei, *Hist. Raven.*

CONCILE DE RAVENNE.

Le premier Concile assemblé à Ravenne fut tenu l'an 419, par ordre de l'Empereur Honorius, pour juger le différent de Boniface & d'Eulalius, qui contestoient le Siége de l'Eglise de Rome. Il y fut ordonné que tous deux demeureroient hors de Rome, & qu'Achilleus, Evêque de Spolete, prendroit soin de cette Eglise jusqu'à ce que ce différent fût jugé par un plus nombreux Concile. La cause fut décidée en faveur de Boniface. Dans le X siécle, les violences du Pape Etienne VI contre la mémoire de Formose, avoient causé de grands desordres à Rome. Pour les finir, Jean IX, successeur d'Etienne, assembla en 901 un Concile à Rome, où l'on cassa tout ce qui avoit été fait contre le même Formose. En même tems on y confirma le couronnement de Lambert, & l'on improuva celui de Bérenger, qui tous deux se disoient Empereurs & Rois d'Italie. Quelque tems après la célébration de ce Synode, soixante & quatorze Evêques s'assemblérent à Ravenne, par les soins du même Lambert, & confirmérent tout ce qu'on avoit fait à Rome. On y célébra un autre Concile en 967, en la présence du Pape Jean XIII, & de l'Empereur Othon I, pour le rétablissement de la Discipline Ecclésiastique. Pierre, Cardinal du titre de saint Anastase, présida à une Assemblée de Prélats tenue en 1128 à Ravenne, où le Patriarche de cette ville & celui de Venise furent deposez. La nécessité de réformer les mœurs donna occasion à un autre Concile en 1286. Nous l'avons sous le nom de premier Concile de Ravenne, a-

vec des Conſtitutions ou Ordonnances en neuf Chapitres ou Rubriques. L'Archevêque Guillaume y préſidoit. Renaud, auſſi Prélat de la même ville, préſida en 1311, au ſecond Concile, dont nous avons 32 Ordonnances ou Canons. Le même Renaud célébra deux autres Conciles, le troiſiéme en 1314, en 20 Chapitres, & le quatriéme l'an 1317, en 24 Rubriques ou Canons. Jule Felterio de la Rovére, Cardinal & Archevêque de Ravenne, y tint un Concile Provincial en 1569. François Buoncompagno, Pierre Aldobrandin & Louis Capponi, Evêques de la même ville, ont publié des Ordonnances Synodales dans les Aſſemblées Diocéſaines; le premier en 1580, & les autres en 1607 & 1627.

* RAVENNE (l'Exarchat de) étoit autrefois une grande Contrée de l'Italie, qui demeura aux Grecs dans le tems de la décadence de leur Empire. Ils y tenoient un Gouverneur qu'ils appelloient *Exarque*, & parce qu'il faiſoit ſa réſidence à Ravenne, on nomma ce païs l'*Exarchat de Ravenne*. Il renfermoit l'Emilie, & les villes de Ravenne, de Bobbio, de Ceſena, de Forlimpoli, de Forli, de Fayence, d'Imola, de Bologne, de Ferrare, de Comachio, d'Adria & de Gabellum, avec leurs territoires. Ainſi cet Exarchat contenoit la *Romagne* priſe dans ſa plus grande étendue. On y joignoit quelquefois *la Pentapole*, dont les principales villes étoient Rimini, Piſauro, Fano, Ancone & Oſmo. * Maty, *Dict. Geogr.* *Voyez* ROMAGNE.

RAVENNE, dit JACOBUS DE RAVENNA, Juriſconſulte Lorrain, dans le XIII ſiécle, compoſa divers Ouvrages, & commença d'introduire les diſputes Scholaſtiques dans la Science du Droit. * Trithême, *de Script. Eccleſ.* Forſter, *Hiſt. Juris Civilis Romani*, *l.* 3.

RAVENSBERG. *Voyez* RAVENSPERG.

RAVENSBERG, château & Comté de Weſtphalie. Le château eſt ſitué ſur une montagne près de la riviére de Haſſel, & le Comté a une aſſez grande étendue. Il eſt entouré des Evêchez de Paderborn, d'Oſnabruck & de Munſter, de la Principauté de Minden & du Comté de la Lippe. Voici les gouvernemens, châteaux & villes qui appartiennent à Ravensberg: Bielefeld, Hervorden, Limburg ſur le Lettena, Ravensberg, Sparenberg & Vloote. Les anciens Comtes & Seigneurs de ce Comté deſcendoient ſelon Krantzius de Hermann, Comte de Calvéle, qui eut deux fils de ſon épouſe Ethelinge, fille d'Othon, Duc ſur le Wéſer & Comte de Northeim. Ces deux fils furent les premiers qui ſe dirent Comtes de Ravensberg, & vécurent ſur la fin de l'onziéme ſiécle. Louis, un de leurs Deſcendans, fut élu Evêque d'Oſnabrug en 1296; & Othon, Comte de Ravensberg, fut ſur la fin du XIV ſiécle le dernier de ſa race. Marguerite, ſa fille, porta le Comté de Ravensberg par mariage dans la Maiſon de Juliers & de Cléves. Cette Maiſon s'étant éteinte, ce Comté paſſa dans la Maiſon de Brandebourg en vertu d'un Traité fait avec la Maiſon Palatine. * Zeiler, *Topogr. Weſtphal.* Krantzius, *Saxon. l.* 5. *c.* 15. Spéner, *Hiſt. Inſign. Prolegom. &c. l.* 1. *c.* 13. *§.* 2. *&* 24. *Diction. Allemand.*

RAVENSBOURG ou RAVENSBURG. *Voyez* RAVENSPURG.

RAVENSPERGER ou RAVENSPURGER (Herman) étoit de Siegen dans le Comté de Naſſau. Il naquit en 1586, & mourut en 1625. Il n'étoit âgé que de 23 ans, lorſqu'il fut fait Docteur en Théologie, & premier Profeſſeur dans la même Faculté de Groningue. Il a fait un Traité *De cauſa Dei*, & un Abbrégé de Théologie. * *Vita Profeſſ. Gron.*

RAVENSPURG, ville Impériale de la Souabe dans l'Algow ſur le Schuſs, non loin du fameux Couvent de Weingarten & du bourg d'Altorff. Cette ville eſt aſſez belle, de grandeur médiocre & ceinte de bons murs. Du tems de Charlemagne, elle fut le Siége des Comtes d'Altorff, & l'on voit encore leur ancien château ſur la montagne de S. Vite. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que par les monumens du Couvent de Steingade en Baviére, il paroît que Ravenspurg fut autrefois une ville Municipale des Comtes d'Altorff. Elle ne doit cependant avoir été environnée de murailles que vers l'an 1100. L'Empereur Frédéric *Barberouſſe* y naquit. Elle n'obtint ſa liberté que dans le tems de l'interrégne. En 1646, les Suédois la pillérent; & en 1647, ils la défendirent contre ceux qui l'aſſiégeoient. Ils furent néanmoins obligez de la rendre. Dans la paix de Weſtphalie il fut conclu que dans la ville de Ravenspurg les Catholiques & ceux de la Confeſſion d'Ausbourg auroient les mêmes droits, tant dans les affaires de Police que dans les Eccléſiaſtiques, & que les charges ſeroient occupées ſans diſtinction & par les uns & par les autres. Cette ville poſſéde la Seigneurie de Smaineck, qu'elle acheta autrefois des Comtes de Werdenberg & Heiligenberg. * Merian, *Topogr. p.* 157. Zeiler, *Topogr.* Knipſchild. Reuſner, *de Urbibus &c. Dictionnaire Allemand.*

RAVENSPURGER. *Voyez* RAVENSPERGER.

RAVENSTEIN. *Voyez* RAVESTEIN.

RAVESTEIN, petite ville du Brabant, eſt ſituée ſur la Meuſe, au deſſous de Grave, & eſt capitale d'un petit païs de même nom. Les Ducs de Cléves ont été Seigneurs de Raveſtein, où ils avoient une bonne citadelle, que Guillaume Duc de Cléves & de Juliers, fut obligé de ruïner, par un des Articles du Traité fait avec l'Empereur Charles-Quint. Le Duc de Neubourg eſt Seigneur légitime de Raveſtein, dont les Hollandois ont la garde.

RAVESTEIN (Joſſe) natif de Tielt en Flandre, dans le XVI ſiécle, fut Docteur de Louvain, Conſervateur des Priviléges de l'Univerſité, & Prévôt de Walcour, dans le Diocéſe de Namur. Il ſe trouva au Concile de Trente en 1551, puis au Colloque de Wormes contre les Proteſtans en 1557. On a de lui, *Defenſiones Decretorum Concilii Tridentini, contra Martini Chemnitzii Examen*, en deux tomes; *Confutatio Miniſtrorum Antverpienſium, Auguſtanæ Confeſſioni conſentientium; Apologia pro eadem adverſus Flaccum Illyricum*; *Oratio pro autoritate Concilii Tridentini; de Officio pii viri tempore hæreſios.* Il mourut le ſeptiéme Février en 1570, conformément à Valére André & aux Mémoires de Trévoux du mois de Décembre 1707, & non en 1577, comme d'autres le prétendent. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 594 *&* 595. Le Mire, *de Script. Sec. XVI.*

RAVEY. *Voyez* ROWEY.

RAUGRAVES, anciens Comtes de l'Empire, dont il y a encore des Deſcendans dans le Païs de Liége. On les nommoit anciennement *Comites Aſperi* ou *Comites Hirſuti*, à cauſe des païs rudes & ſauvages qu'ils habitoient entre la Moſelle & la Meuſe. C'eſt de là qu'eſt venue la dénomination de *Rauchgrafen* en Allemand, d'où nous avons formé le mot de *Raugraves*, & les Flamands celui de *Rougraven*. *Rauch* en Allemand veut dire *rude & piquant*, ce que les Flamands appellent *rou*; & tout le monde ſait que le mot Allemand *Grafen* ſignifie *Comtes* en François.

Ces Raugraves alloient de pair avec les anciens Comtes d'Allemagne, & ils prenoient mutuellement des alliances entre eux: de là vient que les Marquis de Bade, les Comtes de Naſſau, de Spanheim, de Waldeck, de Linanges, de Salme, de Deux-Ponts, de la Marck & autres, les traitoient de couſins.

Ils poſſédoient les villes d'Altzen, de Germersheim, de Creutznach & de Simmeren, la ville & bourg de Rockenhauſen, Numagen ſur la Moſelle, le vieux & le nouveau Beimberg, en Allemand *Alten und Newen Beimberg*, & pluſieurs autres grandes Terres & Seigneuries, nommées *le Raugraviat*, dont pluſieurs Seigneurs relevoient en fief. Ces grands biens & Terres, après avoir été ſouvent & différemment partagez entre pluſieurs illuſtres familles par alliance & autrement, ſont entrez pour la plupart dans la Maiſon Electorale Palatine, par divers engagemens, aliénations & ventes; ainſi qu'on peut le voir dans le Livre qui contient le procès d'arbitrage entre l'Electeur Palatin & Madame, Ducheſſe d'Orléans.

Spéner rapporte dans ſon *Hiſtoria Inſignium Illuſtrium*, imprimé à Francfort en 1680, *l.* 3. *c.* 13. *fol.* 617. que LOUIS Raugrave fut envoyé par l'Archevêque de Tréves en l'an 933, au ſecours de l'Empereur Henri, dit *l'Oiſeleur*, contre les Huns. EMICO *Hirſutus Comes* ſe trouve nommé, comme témoin, dans une Chartre de Henri, Comte Palatin du Rhin, où celui-ci reconnoît avoir reçu des Comtes de Spanheim ſix cens cinquante marcs. Elle eſt datée de l'an 1197, & rapportée par Fréher dans ſes *Origines Palatines*, *partie* 1. *fol.* 93 *&* 94. Il peut avoir été pére de celui par qui l'on va commencer cette Généalogie.

I. CONRAD, Raugrave, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, fut témoin ſous le titre de *Comes Hirſutus* à l'Acte de la réſignation faite de l'Avouerie de Tréves par Henri, Comte Palatin du Rhin, en faveur de l'Archevêque de Tréves l'an 1198, comme on le voit dans les *Annales de Tréves*, *p.* 95 *&* 96. Parmi les grands Seigneurs qui ſe croiſérent avec l'Empereur Frédéric II, lors de ſon couronnement dans la ville d'Aix, le 25 Juillet 1215, l'on y trouve le Comte de Spanheim, le Raugrave, le Rheingrave & le Wildegrave. Conrad étoit ſans doute ce Raugrave. Le nom de ſa femme eſt ignoré; on ſait ſeulement qu'il fut pére 1. de CONRAD, II du nom, qui ſuit; & 2. de HENRI, dont *la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére aîné.*

II. CONRAD, II du nom, Raugrave, Seigneur du Vieux Beimberg, vivoit en 1259. On ne nomme point ſa femme, mais bien ſes deux fils, qui furent 1. RUPERT qui ſuit; & 2. *Emicon*, Raugrave, mort ſans enfans l'an 1299.

III. RUPERT, Raugrave, Seigneur du Vieux Beimberg, vivant en 1269, eut pour enfans 1. RUPERT, II du nom, qui ſuit; 2. EMICON, *mentionné après ſon frére aîné*; & 3. *Ména*, mariée à *Philippe*, Seigneur de Bohlanden.

IV. RUPERT, II du nom, Raugrave, Seigneur du Vieux Beimberg, vivant en 1340, fut pére de *Henri*, Raugrave, auſſi Seigneur du Vieux Beimberg, vivant en 1368 & 1375, mort ſans poſtérité.

IV. EMICON, Raugrave, ſecond fils de RUPERT I, devint Seigneur du Vieux Beimberg, après la mort de ſon neveu Henri. Il fut pére de *Philippe*, Seigneur du Vieux Beimberg, mort ſans enfans; & de GEORGE qui ſuit.

V. GEORGE Raugrave, Seigneur du Vieux Beimberg après la mort de ſon frére, eut pour fils unique *Guillaume*, qui étant mort ſans enfans, eut pour héritiére du Vieux Beimberg ſa grand' tante Ména, femme de Philippe, Seigneur de Bohlanden.

SECONDE BRANCHE.

II. HENRI, Raugrave, ſecond fils de CONRAD, I du nom, eut pour ſon partage le Nouveau Beimberg. Il eut pour enfans 1. HENRI, II du nom, qui ſuit; 2. *Eberard*, Raugrave, Evêque de Wormes, mort l'an 1277; 3. *Frédéric*, auſſi Evêque de Wormes, mort l'an 1283; & 4. *Gérard*, auſſi élu Evêque de Wormes, par une partie du Chapitre; mais qui, moyennant une penſion, renonça à ſon droit en faveur d'Eberard de Stralenberg, élu par une autre partie du Chapitre.

III. HENRI, II du nom, Raugrave, Seigneur du Nouveau Beimberg, eut de ſon épouſe, *N...* Comteſſe de Seyne, 1. *George*, Raugrave, Chevalier, Seigneur de Simmeren & de Ger-

Germersheim, comme on le voit par des Lettres qu'il écrivit en 1308 au Magiſtrat de Spire, rapportées par Lehman dans ſa *Chronique de Spire*, *l. 7. ch. 9.* L'Empereur Louïs lui accorda en 1315, pouvoir de tenir dix Juifs dans ſon diſtrict; & en 1330, pouvoir d'en avoir douze dans ſes villes & villages. L'on apprend par les *Annales de Tréves*, *tome 2. fol.* 208 & 209, que Baudouin, Archevêque de Tréves, fit une Ligue en 1333, avec les Comtes de Veldents, les Comtes de Linanges, les Comtes Henri, George, Conrad & Rupert Raugraves, & autres, contre tous ceux qui troubleroient ou voudroient violer la paix ſur les confins du Rhin, de la Moſelle & de la Sare. Il mourut ſans poſtérité. Les autres enfans de Henri, II du nom, ſont 2. HENRI III, *qui continua la poſtérité*; 3. *Emicon*, élu Evêque de Wormes en 1293, mort en 1299; 4. *Jean*, Chanoine de l'Egliſe de Mayence; 5. 6. *Conrad* & *Rupert*, Raugraves, vivans en 1333.

IV. HENRI, III du nom, Raugrave, Seigneur du Nouveau Beimberg, vivant en 1300 & 1338, laiſſa de ſon épouſe *N...* de Hohenfeltz, 1. PHILIPPE qui ſuit; & 2. *Laurette*, Raugrave, mariée à *Othon*, Seigneur de Bohlanden.

V. PHILIPPE, Raugrave, Seigneur du Nouveau Beimberg, vivoit lorſque l'Empereur Charles IV fit la Bulle d'or en 1354, dans laquelle il régla qu'il appartiendroit aux Comtes de Spanheim & de Veldents, & aux Raugraves, de conduire l'Archevêque de Tréves dans les ſolemnitez de l'Empire. Il mourut en 1375; ayant épouſé *Agnès*, Comteſſe de Linanges, fille de *Joffred*, Comte de Linanges & de Dasbourg, Landgrave en Alſace, & de *Mechtilde*, Comteſſe de Salme, dont il laiſſa 1. PHILIPPE II, qui ſuit; & 2. *Conon*, Raugrave, Chanoine des Egliſes de Tréves & de Cologne, & Prévôt de celle de S. Géréon à Cologne.

VI. PHILIPPE, II du nom, Seigneur du Nouveau Beimberg, réunit à cette Seigneurie celle du Vieux Beimberg, ſortie de la branche aînée de ſa Maiſon, par ſon mariage avec *Anne* de Bohlanden, héritiére de ſa Maiſon & du Vieux Beimberg. Il mourut vers l'an 1399, laiſſant 1. *Guillaume*, Raugrave, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, qui en 1399 aliéna le quart du château de Rockenhauſen à l'Empereur Robert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére, & mourut ſans poſtérité vers l'an 1400; 2. OTHON qui ſuit: 3. *N...* Raugrave, femme de *Conrad*, Seigneur de Sleyden; & 4. *Ména*, mariée à *Philippe* de Dhaun, Seigneur à Oberſtein.

VII. OTHON, Raugrave, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, de Rockenhauſen, de Weilhauſen, de Numagen, d'Imſchweiler, de Stolzenberg, de Hohenfeltz, &c. Comte de Salme en Ardenne, engagea l'an 1403, à l'Empereur Robert, la moitié de ſon château de Rockenhauſen, bourg & ville, &c. à condition qu'ils auroient chacun un Baillif, & entretiendroient à communs frais la place; & qu'en cas de ſiége, ils s'aſſiſteroient mutuellement. La même année il fit une confédération de bourg, ce que l'on nomme en Allemand *Burgfried*, avec le même Empereur, touchant la ville du Vieux Beimberg, ſituée aux environs de Creutznach dans le Palatinat. Il mourut l'an 1464, ayant épouſé 1°. en 1409, *Marie-Anne* de Salme, fille & héritiére préſomptive de *Henri*, Comte de Salme en Ardenne, & d'*Adelaïde* ou *Marie*, Dame de Falckenbourg, morte ſans enfans avant ſon pére, décédé en 1412 ou 1413: 2°. *Marie-Eliſabeth* d'Argenteau de Hoſaiſe. Il en eut 1. *George*, mort ou devant, ou peu après ſon pére; 2. ENGELBERT qui ſuit; 3. *Renard*, Raugrave, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, Comte de Salme, Seigneur de Wilerbach, de Rodenbach, de Ramſtein, &c. qui fut fait priſonnier dans le château de Ruprechtſeck en 1470, par l'Electeur Frédéric I, Comte Palatin du Rhin, & reſta toute ſa vie ennemi de l'Electeur Philippe, par rapport aux biens & fiefs aliénez par feu ſon pére à la Maiſon Palatine, mort en 1486, ſans enfans de ſon épouſe *Marguerite* de Bettembourg; 4. *Anne*, Raugrave, mariée à *Frédéric*, Comte de Deux-Ponts, Seigneur de Bitſch; & 5. *Marguerite*, qui épouſa *Alexandre* de Seraing, Chevalier, Seigneur de Houttain & d'Onche, Maire de la cité de Liége en 1429, 1434, 1439, 1444 & 1449. Il releva du chef de ſa femme un fief à Xhoris en 1445, comme on l'apprend, *p.* 139, du *Recueil héraldique des Bourguemeſtres de Liége.*

VIII. ENGELBERT, Raugrave, Seigneur du Vieux & Nouveau Beimberg, Comte de Salme, Seigneur de Numagen, de Hohenfeltz, de Stolzenberg, de Munſter, d'Emel, d'Eichrelſpach, de Riſſenthal, de Haraucourt, &c. mort vers l'an 1505, eut de ſa femme *Ermenſinne* d'Autel, 1. *George* Raugrave, &c. Seigneur de Numagen & de Weſterfeltz, mort ſans alliance; 2. ENGELBERT, II du nom, qui ſuit; & 3. *Huart* Raugrave, Seigneur de Hohenfeltz, de Brandeville, de Loupy, de Puligny, de Champ, de Neuville, &c. mort ſans enfans de *Françoiſe* de Malberg.

IX. ENGELBERT, II du nom, Raugrave, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, Comte de Salme, Seigneur de Hohenfeltz, de Numagen, de Haraucourt, de Hermalle, d'Ehin, d'Emprinne, de Montfrin, de Biron, de Jéprave, &c. mort l'an 1537, épouſa 1°. *Catherine* de Rolley, morte ſans enfans: 2°. *Iſabelle* de Corſwarem-de-Moumale, Dame de Hermalle, d'Ehin, d'Emprinne, de Montfrin, de Biron, de Jéprave, &c. dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Claude*, Seigneur de Montfrin, mort ſans alliance; 3. GUILLAUME, *mentionné après ſon frére aîné*: 4. *Anne*, Dame de Montfrin; 5. *Marie*, Raugrave, des Comtes de Salme, Dame en partie de Haraucourt, de Brandeville, de Loupy, &c. mariée 1°. l'an 1518, à *Robert* de Malberg, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c.: 2°. en 1530 à *Jean* d'Aſpremont, Prince d'Amblize, Baron d'Aſpremont, Seigneur de Buzancy, de Lumes, &c.; & 5. *Catherine*, épouſe de *Philippe* de Namur, Seigneur de Huy, de Floſroy, &c.

X. JEAN Raugrave, dit *de Haraucourt*, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, Comte de Clermont, Seigneur de Hermalle, d'Ehin, d'Emprinne, &c. mort le 18 Juin 1560, avoit épouſé en 1530, *Marguerite* de Horion-d'Ordedges, dont il laiſſa 1. ENGELBERT, III du nom, qui ſuit; 2. *Mechtilde*, Dame de Jéprave, mariée en 1559, à *Everard*, Baron de Méroûe, Seigneur de la Vaulx-ſainte-Anne & de Sauſurre, Gouverneur & Pair des ville, Duché & château de Bouillon; 3. *Cécile*, alliée à *Thierri* de Groesbeeck, Seigneur d'Oreille, Gouverneur de Huy, frére de Gérard de Groesbeeck, élu Evêque de Liége en 1564, fait Cardinal en 1578, mort le 28 Décembre 1579, âgé de 63 ans; & 4. *Marie*, Raugrave, des Comtes de Salme, Dame de Hermalle, femme de *Nicolas* Blitterſwyck, dit *Paſſaert*, Seigneur de Meer, de Boler, de Printhaghen, Grand Baillif de Bilſen.

XI. ENGELBERT, III du nom, Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, d'Emprinne, de Naroye, de Champillon, de Hermalle, d'Ehin, de Sreyvort, mourut l'an 1592. C'eſt de lui que deſcendent les *Raugraves d'Emprinne.*

X. GUILLAUME, Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, troiſiéme fils d'ENGELBERT II, fut Seigneur de Biron, de Tréſogne, de Peſeſſe, &c. & épouſa le 15 Octobre 1565, *Marguerite* d'Oſſelet, dite *de Beaurein*, dont il laiſſa JEAN qui ſuit.

XI. JEAN Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, de Biron, de Treſogne, de Peſeſſe, &c. Gentilhomme de l'Etat noble du païs de Liége & Comté de Loos, eut de ſon épouſe *Anne* de Guidegoven, Dame douairiére de Tavier, GUILLAUME qui ſuit.

XII. GUILLAUME, II du nom, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, de Biron, de Treſogne, de Peſeſſe, de Serainchamps, de Verenne, &c. ſe maria l'an 1605, à *Héléne* de la Marck, fille & héritiére de *Louïs* de la Marck, Seigneur de Serainchamps, de Verenne, &c. & laiſſa 1. FLORENT Raugrave, &c. Seigneur de Serainchamps, de Verenne &c. duquel deſcendent les *Raugraves de Serainchamps*, dont on ne peut continuer la poſtérité, faute de mémoires. Tout ce que l'on en a pu découvrir dans le *Recueil héraldique de Liége*, *p.* 467, c'eſt qu'*Arnoul-Guillaume*, Comte Raugrave, Seigneur de Serainchamps, de Grandchamp, de Foirſée, de Franlieu &c. (c'eſt vraiſemblablement le fils de Florent) eut de ſa femme *Eliſabeth* du Mont-de-Huſtinay, entre autres enfans, *Thérèſe* Raugrave, mariée à *Thomas-François* de Soumaigne, Baron de Han-ſur-Leſſe, Seigneur de Fraineux, de Nandrin, de Soheit, de Huſtinay, de Hamerenne, de la Motte, d'Oloy, &c. Le ſecond fils de *Guillaume* Raugrave, II du nom, fut LOUÏS qui ſuit.

XIII. LOUÏS Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, de Biron, de Treſogne, de Peſeſſe, d'Omezée, &c. mort le 21 Novembre 1649, avoit épouſé le 15 Mars 1638, *Anne-Antoinette* de Boulogne, fille & héritiére de *Jacques* de Boulogne, Seigneur d'Omezée, & de *Catherine* de Reſſin. Il en eut 1. JEAN, II du nom, qui ſuit; & 2. *Marie-Catherine* Raugrave, mariée à *Arnoul* de Soumaigne, Seigneur de Fraineux, de Nandrin, de Soheit, de la Motte, d'Oloy, &c. Bourguemeſtre de Liége en 1678. De cette alliance naquirent entre autres enfans *Thomas-François* de Soumaigne, *dont il a été parlé dans l'Article précédent*; & *Jean-Erneſt-Joſeph* de Soumaigne, Chanoine de Cologne, & Coadjuteur de ſon oncle paternel en la Prévôté des douze Apôtres à Cologne, ainſi qu'il eſt marqué dans le *Recueil héraldique de Liége*, *p.* 466 & 467.

XIV, JEAN, III du nom, Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, d'Omezée, de Sauſurre &c. Pair du Duché de Bouillon, épouſa le 17 Février 1674, *Jeanne-Erneſtine* de Miche, Dame de Sauſurre, dont il eut 1. *Jean-Amour* Raugrave &c. Gentilhomme de la Chambre de Joſeph-Clément de Baviére, Electeur de Cologne, Evêque & Prince de Liége, mort ſans avoir été marié le 18 Janvier 1711; 2. JEAN-CHARLES &c. qui ſuit; 3. *Philippe-Theodore-Alexandre-Eugéne* Raugrave, &c. Chanoine de l'Egliſe de Liége, Conſeiller du Conſeil ordinaire de feu Joſeph-Clément de Baviére, Electeur de Cologne, Evêque & Prince de Liége.

XV. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, de Sauſurre, de Lovette-S. Pierre, d'Omezée, de Tavier, de Chaleu, de Quincy, Pair du Duché de Bouillon, mort en 1723, avant le 27 Avril, ayant épouſé le 13 Décembre 1712, *Marguerite* de Lopez-Gallo, Dame de Quincy, fille de *Charles-Dieudonné* de Lopez-Gallo, Chevalier, Comte de Marcheville, Baron de Male, Seigneur de Ville-au-Valle-ſainte-Marie, de Vormizel & de Quincy, & d'*Agnès* de Cléron-de-Saffre, avant ſon mariage Chanoineſſe de Remiremont. Il a laiſſé de cette alliance quatre fils & une fille.

Les Raugraves portent *un écu parti d'or & de gueulles.*

Cette Généalogie a été dreſſée ſur une venue de Liége, écrite de la main de J. le Fort, Ecuyer, Roi d'armes de l'Empereur & de l'Electeur de Cologne, pour-lors Evêque de Liége, & Hérault Provincial ſur le diſtrict du Bas Rhin & païs circonvoiſins, Généalogiſte & Armoriſte du ſaint Empire Romain, qui aſſure l'avoir rangée ſur titres originaux &c. ſignée par lui à Liége le 27 Avril 1723, & ſcellée en placard du grand ſcel de ſes armes & offices. L'on a cru y pouvoir ajoûter quelques choſes tirées du Recueil héraldique des Bourguemeſtres de Liége, compoſé par G. G. Loyens, & imprimé in folio, à Liége, en 1720.

RAUGRAVES PALATINS, issus de la Maison Electorale Palatine, doivent leur origine à CHARLES-LOUIS Electeur Palatin. *L'on a vû dans l'Article précédent*, comment plusieurs Seigneuries des anciens Raugraves étoient passées dans la Maison Palatine. L'Electeur *dont on vient de parler*, s'étant brouillé avec Charlotte de Hesse son épouse, vers l'an 1656, & ayant fait divorce avec elle, il introduisit de la main gauche dans son lit la fille de *Christophle-Martin*, Baron de Degenfeld, nommée *Louise*; & faisant revivre pour elle le titre des anciens Raugraves, il la fit nommer *la Raugrave*; qualité qui passa aux treize enfans qu'il en eut, dont cinq moururent jeunes. Elle décéda grosse du quatorziéme le 18 Mars 1677. Les autres enfans furent 1. *Charles-Louis*, Raugrave Palatin, né le cinquiéme Décembre 1658, mort en la Morée, Maréchal de Camp de l'Armée Vénitienne, l'an 1688; 2. *Charles-Edouard*, né l'an 1668, tué par les Turcs au combat de Kasanek le premier Janvier 1690, avec le Prince Charles de Hanovre, n'ayant point voulu l'un & l'autre se rendre prisonniers; après s'être défendus comme deux lions, ne pouvant plus, par la quantité de leurs blessures, se soutenir, ils mirent un genou en terre pour se défendre, & furent hachez en piéces, combattant jusqu'au dernier soupir; 3. *Charles-Maurice*, né le 30 Décembre 1670, commandant une Compagnie choisie de Gentilshommes, sous le Prince Electoral de Brandebourg, mort à Hanovre d'une longue maladie l'an 1702; 4. *Charles-Auguste*, Commandant les Mousquetaires de l'Electeur de Brandebourg, tué dans un Parti contre les François le 20 Septembre 1691, âgé de 21 ans; 5. *Charles-Casimir*, tué en duel à l'âge de 16 ans, par le Comte Antoine de Waldeck, au mois d'Avril 1691; 6. *Caroline*, née en 1660, mariée en 1683, à *Ménard*, Comte de Schomberg, depuis Duc de Leinster en Angleterre, morte le sixiéme Juin 1696; 7. *Louise*, Dame d'honneur de la Duchesse de Hanovre, née en 1661; & 8. *Amélie-Elisabeth*, qui demeure à Francfort, née en 1663.

Ces Raugraves ont porté les mêmes armes que la Maison Palatine, excepté que le lion est contourné. * Imhof, *Notit. Procer. German.*

RAVI, RAVY ou RAVEE. *Voyez* ROWEY.

RAVIERES, petite ville de Bourgogne dans le Diocése de Langres. Elle est située sur la riviére d'Armançon, à une lieue d'Ancy-le-Franc, à deux d'Argenteuil & de Rougemont, & à huit de Tonnerre. Il y a plusieurs Foires dans l'année, la principale est le jour de S. Roch. Le territoire produit des blez, & des vins, & il y a des prairies où l'on nourrit des bestiaux. * *Mémoires dressez sur les lieux en* 1706. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

RAVISIUS TEXTOR (Jean) *en François* Jean Tixier, Grammairien célébre, natif de Nevers, étoit estimé dans le XVI siécle, & mourut à Paris le troisiéme Décembre 1522. Il composa divers Ouvrages de Grammaire, *Officina, sive Theatrum Historicum; Cornucopiæ libellus; Epithetorum Opus*, &c. dont Gesner parle avec éloge dans sa Bibliothéque.

RAVIUS (Christian) naquit à Berlin en 1613, & mourut en 1677. L'amour des Langues Orientales le fit aller en Orient, d'où il transporta en Angleterre trois cens Auteurs différens. Il enseigna les Langues Orientales à Utrecht, à Oxford, à Upsal, à Kiel & à Francfort. Il a publié divers Ouvrages, dont les principaux sont, *Orthographia Arabica; Catena Magnetica; Fons Sionis; Onomalogia Biblica; Orbis Hieraticus; Arcana Biblica*, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

RAVIZA ou RAVIZZA (Giovitta) célébre Orateur & Poëte, né à Chiari, ville du Bressan, dans l'Etat de Venise, composa un Traité de la Rhétorique, & plusieurs Satyres. Il fut aimé de Mutio Catino, Evêque de Terni & Archevêque de Zara, & généralement de tous les Académiciens de Rome. Son principal protecteur fut Renaud Polus, Cardinal & Archevêque de Cantorbéry, auquel il dédia les Paraphrases en vers, qu'il fit sur les Pseaumes de David. Il mourut à Venise en 1552, & fut enterré dans l'Eglise de saint Nazaire à Bresse. * Rossi, *Elog. Hist.*

RAULIN, (Jean) naquit à Toul l'an 1443, d'une très bonne famille. Il vint à Paris faire ses études, & y reçut le Bonnet de Docteur en Théologie l'an 1479. Il avoit déja composé avant ce tems-là un Commentaire sur la Logique d'Aristote, & s'étoit fait distinguer par la prédication. Jean Major rapporte qu'étant Licentié, quelques Ecclésiastiques intéressez, qui alloient publier de côté & d'autre des Indulgences pour amasser de l'argent, lui ayant offert de quoi se faire passer Docteur, s'il vouloit aller prêcher avec eux, il refusa de le faire, comme une chose indigne de lui. En 1481, il fut choisi pour succéder à Guillaume de Châteaufort, en la place de Grand-Maître du Collége de Navarre, & il remplit si dignement cette charge, qu'il se fit estimer de tout le monde. Il y dressa une belle Bibliothéque, que Pinelle augmenta après lui. Quelques années après, il crut que le Seigneur l'appelloit à un autre état, & il forma le dessein de sortir entiérement du monde pour songer uniquement à son salut. Il l'exécuta l'an 1497, en entrant dans l'Ordre de Clugny, & en se retirant dans l'Abbaye de ce nom, où il mena une vie exemplaire, & où il attira par son exemple plusieurs autres Docteurs. Le Cardinal d'Amboise le commit en 1501, pour travailler à la réforme de l'Ordre de Clugny, & il s'y employa avec beaucoup d'ardeur, ne laissant pas pour cela de prêcher toujours avec succès. Le P. Niceron remarque, que plusieurs de ses Sermons ne le cédent point à ceux de Maillard, de Barlette & de Menot, & qu'il y a plusieurs Historiettes qui ne conviennent point à la dignité de la Chaire. Il mourut à Paris dans le Collége de Clugny le sixiéme Février de l'an 1514, âgé de 71 ans. On a de lui, *Opus Sermonum de Adventu; Sermones Quadragesimales in duas partes distributi; Sermones de festivitatibus Sanctorum totius anni in duas partes distributi; Itinerarium Paradisi, complectens Sermones de pœnitentia ejusque partibus, cui adjecti sunt Sermones de matrimonio & viduitate; Doctrinale de triplici morte, naturali, culpæ & gehennæ; Sermones quatuordecim de Eucharistia; Epistolæ, quibus accesserunt collatio in festo S. Ludovici, & collatio habita in Conventu Cluniacensi de perfecta Religione S. Benedicti; Commentarius in omnes Logicos libros Aristotelis.* * Wharton, *Appendix ad Hist. Litt. G. Cave*, p. 126. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 11. *p.* 216. *& suiv.*

RAUMO. *Voyez* RAWMO.

RAURACIENS, en Latin *Rauraci*: c'est ainsi qu'on appelloit autrefois les peuples qui occupoient le païs renfermé entre le Jurat, le Rhin & le Sundgow, qui forme aujourd'hui tout le Canton de Bâle, le païs appartenant à l'Evêque de Bâle, le Frickthal & une partie du Canton de Soleurre. Le nom doit être d'origine Allemande & désigner l'âpreté du terrain de ce païs. Il fut divisé en Frickgow, Sisgow, Buchsgow & Saltzgow. Les principales riviéres sont la Birs, l'Ergetz & la Dinneren. Le peuple Rauracien étoit confédéré avec les anciens Helvétiens, & aussi libre qu'eux. De là vient que du tems de Jules César les Rauraciens de même que les Helvétiens brulérent leurs demeures, & passérent dans les Gaules au nombre d'environ 23000. Il y a apparence que leur bourg capital étoit situé dans l'endroit où Munatius Plancus, par ordre de l'Empereur Auguste, amena de Rome une nouvelle Colonie, qui rebâtit magnifiquement cet ancien bourg & lui donna, à l'honneur de l'Empereur, le nom d'*Augusta Rauracorum*: voyez aussi l'Article d'AUGST. Depuis cela ce païs fut réuni à la Province Séquanoise, dont la capitale étoit la ville de Besançon. Les Romains firent construire en divers endroits de fortes tours & des châteaux, pour s'opposer plus efficacement aux irruptions des Allemands. * Jules César, *Bell. Gall. l.* 1. Urstisus, *Chron. Basil. p.* 3. 4. & 69. Stumpf, *l.* 12. *c.* 1. *& suiv. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RAUS. *Voyez* RAOUS.

* RAUSENBERG ou RAUSCHENBERG, ville du Cercle du Haut Rhin, en Allemagne, dans le Landgraviat de Hesse-Marpurg. Elle est au nord-est, ou selon d'autres, au nord-nord-est, de Marpurg, dont elle est éloignée d'environ deux lieues & demie.

* RAUSIN (Etienne) du Duché de Luxembourg, Docteur en Droit Civil & Canonique, après avoir été député de la ville de Liége vers l'Empereur Ferdinand II, donna au Public un récit abbrégé de sa députation, & du procès d'entre cette ville & le Prince Evêque de Liége. Il publia ensuite un Livre qui a pour titre, *Leodium Ecclesiæ Cathedralis, sive de Dominio, Regalibus mero mixtoque Imperio, & commoda Jurisdictione Episcopo & Principi Eburonum competentibus in urbe Leodiensi S. R. Imperio mediate subjecta, libri duo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 817. & 818.

* RAUSIN, petite Presqu'Isle dans la partie méridionale de l'Isle de Strons, Streoms ou Stromsa, l'une des Isles Orcades. Elle ne produit presque rien autre chose que de la matiére à faire des tourbes, & est à cet égard le magasin de toute l'Isle. * Béeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1334.

* RAUSSCHENBACH, nom de deux petites villes de Hongrie, dans le Comté de Scépusz ou de Zips, qui confine à la Pologne. Elles sont renommées pour leurs Bains salutaires. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiller, *Descr. Hung.*

RAUWOLF (Léonard) Médecin Allemand, natif d'Ausbourg, étudia en France, en Italie, & depuis voyagea dans le Levant. A son retour il composa son Ouvrage intitulé *Hodæporicon sive Itinerarium Orientis*, qu'il fit imprimer en 1583. Cet Ouvrage est *in quarto*, & divisé en trois parties, avec des figures.

RAVY (Jean) excellent Architecte, travailla à l'Eglise de Notre-Dame de Paris dans le XIV siécle. Sa mémoire ne s'est conservée que par l'inscription qu'on voyoit dans cette Eglise, près d'une petite figure de pierre qui le représentoit. Voici l'inscription entiére:

C'est Maistre Jean Ravy, qui fut Masson de Notre-Dame de Paris par l'espace de vingt-six ans, & commença ces nouvelles histoires. Priez Dieu pour l'ame de lui. Et Maître Jean le Boutelier son neveu les a parfaits, l'an 1351.

Il est à remarquer que le nom de Masson se donnoit autrefois en France à tous ceux qui faisoient profession de bâtir, même aux plus habiles dans cet Art. Quant aux Ouvrages de Ravy, on ne connoit que la clôture du Chœur de l'Eglise, où il étoit représenté. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célebres Architectes.* Ce Recueil fait le cinquiéme tome de Félibien. *Entretiens*, &c. *p.* 246. & 247. édit. de Trevoux 1725.

* RAWICZ ou RAWITZ, ville de la Basse ou Grande-Pologne dans le Palatinat de Posnanie, au sud-sud-ouest de la ville de Posnanie, dont elle est éloignée d'environ dix-huit lieues.

RAWLEIGH. *Voyez* RALEIGH.

* RAWMO, ville de la Finlande Septentrionale, est au sud de Biernborg, dont elle est éloignée d'environ dix-huit lieues. * Sanson, *Carte de la Finlande Septentrionale.*

RAY.

RAY, (Jean) fameux Botaniste & Physicien Anglois, vivoit encore dans le commencement du XVIII siécle. Il étudia à Cambridge & étoit Membre du Collége de la Trinité.

Ayant pris les degrez Académiques, & enfin celui de Maître és Arts, il s'appliqua à la Théologie, & fut reçu Ministre. Il prononça le Sermon funébre du Docteur Hill. Mais comme il ne voulut pas se conformer entiérement à l'Eglise Episcopale, il ne put obtenir aucun Bénéfice Ecclésiastique. Il s'attacha d'une maniére extraordinaire à l'étude des choses naturelles. C'est pourquoi il ne rechercha pas seulement, avec beaucoup de soin, les curiositez naturelles en Angleterre, mais fit aussi un voyage en Italie & en d'autres païs avec Fr. Willoughby & Philippe Skippon. Il fut aussi reçu dans la Société Royale de Londres. Outre la Science Physique, il étoit encore savant Théologien & bon Littérateur. Il mourut en 1705 ou 1706. Il a tant écrit, que ses ennemis en ont pris occasion de lui reprocher son grand nombre d'Ouvrages comme un vice, dont il fut obligé de se défendre dans une Apologie. En 1676, il publia *in folio*, *l'Ornithologie de Fr. Willoughby*, dont il avoit travaillé les deux prémiers livres. En 1686, il fit imprimer l'*Historia Piscium* du même Auteur avec de très belles figures. Il composa son fameux Ouvrage intitulé *Historia Plantarum*, en deux volumes *in folio*, ausquels il ajouta ensuite un troisiéme volume. Voici le Catalogue de ses autres Ouvrages, *Catalogus Plantarum Anglicarum; Fasciculus Stirpium Britannicarum; Catalogus Stirpium in exteris Regionibus observatarum; Methodus Plantarum nova; Synopsis Methodi Stirpium Britannicarum; Epistola ad Rivinum de Methodo Plantarum; Dissertatio de Methodis Plantarum; Synopsis methodica Animalium quadrupedum, & Serpentum; Synopsis methodica Avium & Piscium; Methodus Insectorum; Historia Insectorum; Dictionariolum trilingue; Observations Topographical, &c. made in a Journey; Collection of unusual English Words; Collection of English Proverbs; Persuasive to a holy Life; The Wisdom of God in the Works of Creation; Three Physico-Theological Discourses.* * *Ex ejus Scriptis.* Calamy, *Account of eject. Minist.* Derham, *Préface. Dictionnaire Allemand de Bâle. Voyez aussi le Supplément de Paris* 1736.

RAYMI ou YNTIF-RAYMI, Fête très solemnelle, que les anciens Incas du Pérou célébroient dans la ville de Cusco, à l'honneur du Soleil. *Yntif* est le nom du Soleil, & *Raymi* signifie *Fête*. Cette solemnité se faisoit au mois de Juin après le solstice. Alors tous les Généraux & Capitaines de l'Armée, & tous les *Curacas* ou grands Seigneurs du Royaume s'assembloient dans la ville. Le Roi commençoit les cérémonies, comme fils du Soleil & Souverain-Prêtre, quoiqu'il y eût toujours un autre Souverain-Prêtre de la race Royale. Ils se préparoient tous à cette Fête par un jeûne de trois jours, & se séparoient de leurs femmes dans ce tems, pendant lequel il n'étoit permis d'allumer aucun feu dans toute la ville. Le jeûne étant fini, l'*Inca* suivi de tous les Princes du sang, & des Seigneurs de sa Cour, alloit dans la grande place de Cusco. Là étant tourné vers l'orient, & ayant les piez nuds, ils attendoient que le Soleil se levât sur l'horizon, & l'adoroient si-tôt qu'ils le voyoient. Le Roi tenant un grand vase d'or, buvoit au Soleil, & donnoit ensuite à boire à ceux de la famille Royale. Les Curacas ou Seigneurs de la Cour, buvoient d'une liqueur préparée par les Vestales ou Prêtresses du Soleil. Lorsque cette cérémonie étoit achevée, ils marchoient tous vers le Temple, où le seul Inca & les Princes du sang entroient, pour y offrir au Soleil plusieurs vases d'or & des animaux d'or & d'argent. Enfin les Prêtres immoloient les victimes, qui étoient des agneaux ou des brebis; & la Fête se terminoit par des festins & des réjouïssances extraordinaires. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde*.

RAYMOND. *Voyez* RAIMOND.

* RAYMOND, Chanoine de S. Sernin de Toulouse, se signala dans l'onziéme siécle par le nombre & l'excellence de ses vertus. Il fit d'abord dans l'Eglise de S. Sernin l'office de Chantre & de Choriste. Il quitta dans la suite l'état ecclésiastique, se maria, & après la mort de sa femme, il ne s'occupa plus que des œuvres de charité. Vers l'an 1096, touché du desir de mener une vie plus parfaite, il prit l'habit régulier dans l'Eglise de S. Sernin, où son exemple bannit le relâchement & servit à y établir la vie canoniale. On ignore le tems de la mort de Raymond. On assure que les miracles éclatérent peu après par son intercession. La ville de Toulouse lui rendoit un culte public dès le milieu du XII siécle. Ce culte diminua beaucoup dans la suite; mais les Toulousains le rétablirent en 1652, après avoir éprouvé la puissante intercession de ce Saint pendant la peste qui désoloit alors le païs: ce qui donna lieu de transférer ses Reliques, du Collége de son nom, où elles avoient toujours demeuré depuis sa mort, & on les mit dans l'Eglise de S. Sernin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RAYMOND, Evêque de Balbastro, d'une naissance illustre, naquit au château de Durban dans le Comté de Foix. Ses parens l'élevérent d'abord pour les armes; mais bien-tôt après ils le mirent dans l'Abbaye de S. Antonin de Frédelas, où il apprit les Lettres Humaines, & où il embrassa la vie canoniale. Ses vertus & ses talens lui acquirent en peu de tems une si grande réputation, que les Chanoines Réguliers de S. Sernin de Toulouse l'élurent unanimement vers l'an 1101 pour leur Prieur ou Prevôt. Il fut dans la suite, vers la fin de l'an 1104, élu Evêque de Balbastro & de Rota, à son insçu. Après avoir fait beaucoup de difficulté de consentir à son élection, il céda, & établit sa principale résidence à Balbastro. Etienne, Evêque d'Urgel, prétendant que cette ville étoit de son Diocése, vint chasser Raymond à main armée. Quand il fut à une certaine distance de la ville, il s'arrêta & excommunia publiquement l'Usurpateur. Il appella en même tems au Pape Paschal II, qui avoit uni les Evêchez de Rota & de Balbastro, & transféra sa résidence à Rota. Il assista à divers Conciles de France, entre autres à celui de Toulouse de l'an 1119. En 1126, il fut attaqué du mal contagieux à Malaga, & voulant alors retourner dans son Diocése, il mourut en chemin à Huesca, le 21 de Juin, au milieu des Chanoines de sa Cathédrale de Rota, qui étoient venus au devant de lui, & qui transportérent son corps dans leur Eglise. Les miracles qui s'opérérent à son tombeau, lui attirérent bientôt un culte public, & l'on prétend que le Pape Honorius II le mit au Catalogue des Saints. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAYN. *Voyez* RAIN.

RAYNALDI (Gautier). *Voyez* RAINAUD.

* RAYNAUD, qui florissoit vers le milieu de l'onziéme siécle, avoit étudié sous Fulbert de Chartres, & entendoit parfaitement les affaires tant ecclésiastiques que civiles. On croit qu'il étoit de Touraine. Il y a apparence qu'il fut appellé à Angers par l'Evêque Hubert de Vendôme. Il fut Maître-Ecole d'Angers. Il a fait un Traité des Miracles de S. Florent, les Répons de son Office, deux Hymnes à sa louange, & une Chronique qui finit à l'an 1075. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RAYNAUD DE SEMUR, soixante & treiziéme Archevêque de Lyon, & Légat Apostolique dans le XII siécle, avant S. Bernard, fut d'abord Moine de Cluny sous le nom de *Frére Hugues*. Il fut Abbé de Vezelay avant que de monter sur le Siége de Lyon. On le regarde comme un saint Prélat. On a de lui la Vie de S. Hugues son oncle, & un Ouvrage intitulé *Synopsis Vitæ Metricæ*. Pierre *le Vénérable* qui avoit été son Maître, & qui lui a survécu, fit des vers à son honneur en forme d'Epitaphe. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAYNAUD (Théophile) Jésuite, né à Sospello au Comté de Nice, entra dans la Société à l'âge de 18 ans, l'an 1602, & y demeura tout le reste de sa vie, quoique traversé & sollicité d'en sortir. Il a passé pour François, parce qu'il a toujours vécu en France. Il n'y a point eu d'Auteur dans le XVII siécle qui ait plus écrit que lui, & qui ait traité plus de matiéres différentes. Il avoit déja publié séparément la plus grande partie de ses Ecrits; mais comme il y en avoit plusieurs qui ne se trouvoient plus, d'autres qu'il avoit augmentez; & qu'il en restoit encore quelques-uns qu'il n'avoit pas mis en lumiére, il entreprit sur la fin de ses jours de les faire imprimer tous ensemble. La mort l'ayant empêché de voir l'entiére exécution de ce dessein, il en laissa la conduite à un Pére de sa Compagnie, à qui on est redevable de ce que cette édition s'est achevée. Il avoit choisi pour titre d'un Recueil de quelques Ouvrages, qui n'étoient pas compris dans le Recueil de ses Oeuvres, *Apopompæus*, qui est le nom que les Juifs donnoient à cette victime, qu'ils chargeoient de malédictions, & qu'ils abandonnoient au Désert: ce Recueil fut imprimé à Lyon en 1669, sous le nom de *Cracovie*. On voit par les Ouvrages de cet Auteur, qu'il avoit l'esprit hardi & décisif, l'imagination vive & une grande mémoire. Ces avantages de la nature, joints au travail infatigable avec lequel il s'étoit appliqué à l'étude depuis les premiéres années de sa jeunesse, jusqu'à l'âge de 79 ans qu'il est mort, l'avoient rendu un des plus savans Théologiens de son siécle; mais il étoit trop piquant & trop satyrique: ce qui lui avoit attiré l'inimitié de quantité de personnes. Son style, quoique d'ailleurs très net, paroît obscur, à cause qu'il affecte de se servir de termes difficiles, & de mots tirez du Grec. Il a aussi quelquefois des pensées assez extraordinaires, comme lorsqu'ayant à traiter de la bonté de Notre-Seigneur dans un chapitre du second volume de ses Oeuvres, il l'intitule, *Christus bonus, bona, bonum.* Sa grande érudition lui fournissant une infinité de choses sur toutes sortes de matiéres, il s'éloigne souvent du sujet dont il s'étoit proposé d'écrire, comme dans le Traité de la Rose-bénite, dont il employe une bonne partie à examiner de quelle maniére on observoit le Carême dans la primitive Eglise. On peut encore remarquer qu'il n'a pas assez donné à son génie, se contentant de rapporter ce qu'il avoit lu dans les anciens Auteurs, & se servant souvent de leurs paroles pour exprimer ce qu'il auroit peut-être mieux dit lui-même. Tout cela n'empêche pas que ses Ouvrages ne soient estimez, & ne soient très utiles. Ils ont été imprimez à Lyon en 19 volumes, l'an 1665; on y en a ajouté un vintiéme: c'est ce tome qui porte le titre d'*Apopompæus*. On trouve à la tête de ce volume le catalogue des Ouvrages de Raynaud. On y voit le sujet & l'occasion des Livres de cet Ecrivain, & les suites, c'est à dire, qui sont ceux qui les attaquérent & ce qu'on leur repliqua. Le Pére Girin, Cordelier de l'Observance, prononça après la mort du Pére Raynaud un Discours de piété, où il fit entrer un éloge assez étendu de ce Jésuite. Les Carmes le louent beaucoup & ils lui rendirent des honneurs funébres dans tous les Couvens de leur Ordre l'an 1663, à cause de l'Ouvrage qu'il avoit fait sur le Scapulaire. Il maltraita les Jansénistes, qui ne l'ont pas épargné à leur tour. Son XVIII volume est rempli d'Ouvrages contre eux. Dans le XV & le XXI, intitulés *Heteroclita spiritualia*, il traite, *dit M. de Gallois*, plusieurs coutumes suspectes, que l'excès du zéle ou le relâchement ont introduites dans le culte de Dieu & des Saints, dans les bonnes œuvres que l'on fait pour soulager les ames du Purgatoire, dans l'usage des Sacremens, & dans tous les autres exercices de piété. Il a fait sept Discours sur l'O, en le considérant comme une *lettre* de l'Alphabet, comme un *nom*, comme un *zero*, comme un *verbe*, comme un *adverbe*, comme une *interjection*, comme un *symbole* de plusieurs choses. Quoi qu'en dise M. Bayle, le Libraire de Raynaud se ruïna. Il s'appelloit Boissat. Aprés avoir vendu un grand nombre d'exemplaires du Livre de Raynaud à la rame, il mourut à l'Hopital. Ce Pére mourut à Lyon le 31 Octobre 1663, âgé de 79 ans. Le Pére Niceron don-

donne en détail les Ouvrages contenus dans les vint volumes des Oeuvres du Pére Raynaud, & les fait monter jusques au nombre de 93. * *Journal des Sav. Mars* 1667. Bayle, *Dict. Crit. de la quatriéme édition.* Pictet, *Théologie Chrétienne, tome* 3. *p.* 130. *Bibliothéque du Richelet de* 1728. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 26. *p.* 248 *& suiv.*

RAYNAUD (Guillaume) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit né à Barcelonette, & se distingua par son talent pour la Chaire en diverses villes de France. Il demeura depuis 1677, jusqu'en 1695, à Paris; & entre autres Ouvrages il y fit imprimer en trois volumes des Instructions Chrétiennes sur les Caractéres des Saints. Etant à Grenoble en 1670, il commença à y faire imprimer une Critique du Livre *de Immunitate Cyriacorum*; mais à la priére de l'Evêque de cette ville, il arrêta l'impression à la 176 page. On a conservé ce qui a été imprimé, & on y remarque beaucoup d'esprit. Raynaud mourut à Rome le 21 Avril 1704. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

RAYNAUD (Guillaume) d'Auvergne. *Voyez* RAINAUD.

RAYNAUD (Gautier). *Voyez* RAINAUD.

RAYNONI, Historien. *Cherchez* ARLOT RAINONI.

RAZ.

RAZ, riviére. *Voyez* RATZ.

RAZALGATE, anciennement *Corodamum promontorium*, Cap le plus oriental de toute l'Arabie. Il est environ à cent quarante lieues du Cap de Moçandan & de l'Isle d'Ormus vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

RAZAMILARA. *Voyez* BISERTA VECCHIA.

RAZEBOURG, ville forte & château dans le païs des Sasses, à sept lieues de Hambourg & de Lunebourg, & à quatre de Lubeck, appartient au Duché de Saxe-Lawenbourg. Elle est située sur une hauteur qui s'étend jusques vers Lubeck, & a le château sur son côté méridional. Elle a eu autrefois ses Comtes descendans de Henri de Badewide, qui eut le Holstein en 1139, d'Albert *l'Ours*, Duc de Saxe, & ne put pas le maintenir contre Henri *le Lion* & Adolphe II de Schawenbourg, mais reçut en échange le païs des Polabes aux environs de Razebourg. Bernard, son fils, se brouilla ensuite avec Henri *le Lion*, qui le chassa de son païs en 1181, mais qui le rétablit bientôt aprés. Il eut trois fils, *Henri*, *Wolrade*, & *Bernard* II. Ce dernier eut pour fils *Bernard* III, qui mourut dans le treiziéme siécle, & fut le dernier de sa race. Aprés cela le Comté revint aux Ducs de Lawenbourg comme Seigneurs feudataires, aprés l'extinction desquels en 1689, la Maison de Lunebourg en prit possession, quoiqu'elle eût là-dessus des différents avec la Maison Electorale de Saxe & avec celle des Princes d'Anhalt. * Helmold, *l.* 1. *c.* 56. 57. 90. *l.* 2. *c.* 5. Arnold. Lubec. *l.* 1. *c.* 33. 34. *l.* 4. *c.* 7. Crantzii *Vandal. l.* 6. *c.* 31. *Topographia Saxon. Infer. p.* 197. *& suiv. Dictionnaire Allemand.*

RAZEBOURG, (l'Evêché de) fut fondé par Albert, Archevêque de Brême, vers l'an 1158, du tems de l'Empereur Henri IV. Il fonda en même tems l'Evêché de Meckelbourg, afin de contribuer par-là à la conversion des Vandales. Il en nomma le premier Evêque S. Ariston. Ces peuples barbares détruisirent entiérement cet Evêché, qui demeura dans cet état pendant 84 ans, jusques à ce que Henri *le Lion* le rétablit vers l'an 1153, & en nomma Evêque Evermode qu'il tira du Chapitre de Magdebourg, & qui introduisit l'Ordre des Prémontrez dans cet Evêché. Evermode mourut en 1178. La succession des Evêques continua jusques en 1610, où les Ducs de Meckelbourg administrérent l'Evêché: on leur donna outre cela l'Evêché de Schwérin comme une Principauté séculiére, avec voix & session, comme un équivalent de la ville de Wismar qu'ils avoient cédée à la Suéde. Dans le partage en 1701, l'Evêché de Razebourg demeura dans la Ligne Strélitz. Les terres de l'Evêché sont toutes dans le Meckelbourg, & dans la ville de Razebourg rien ne lui appartient que la Cathédrale, quelques maisons & quelques champs. * *Dictionnaire Allemand.*

RAZE'S. *Voyez* RASE'S.

RAZIAS, l'un des principaux Seigneurs d'entre les Juifs, avoit courageusement résisté à Antiochus *Epiphanés*, & avoit mérité le titre de Pére de la Patrie. Depuis il se donna la mort, de crainte de tomber entre les mains de Nicanor. II. *Machabées*, *c.* 14. Torniel, *A. M.* 3893. *n.* 5. *&* 6.

RAZIEL, nom que les Docteurs Juifs Cabalistes donnent à l'Ange, qu'ils feignent avoir été le Maître d'Adam. Le Rabbin Abraham Ben-Dior a observé que les premiers Patriarches ont tous eu des Anges pour Maîtres ou Conducteurs. Raziel, par exemple, a été le Maître d'Adam; Jophiel, le Maître d'Isaac; Péliel, le Maître de Jacob; Gabriel, le Maître de Joseph; Métatron, le Maître de Moïse; & Malatiel, celui d'Elie. Le même Rabbin Abraham Ben-Dior ajoute, que chacun de ces Anges a donné à son Disciple, soit par écrit ou de vive voix, la Cabale, qui est la Tradition, & que par ce moyen elle s'est toujours conservée parmi le Peuple de Dieu. Raziel, par exemple, qui étoit l'Ange ou le Maître d'Adam, lui apporta, disent-ils, de la part de Dieu, un Livre qui contenoit les secrets d'une sagesse très haute & très subtile, dont il est traité dans le Livre intitulé *Zohar*. Les Juifs Caraïtes, qui n'acceptent pas toute sorte de Traditions, rejettent avec raison tout cela, comme des fictions des Cabalistes, & comme des contes faits à plaisir. * Abraham Ben-Dior, *Comment. sur le Jetsira*, ou *Livre de la Création.*

RAZIEL, Auteur Juif. Les Cabalistes ont supposé deux Ouvrages sous le nom de ce Raziel, où il est parlé de plusieurs noms d'Anges, de divers Esprits, & de la maniére de se les rendre familiers. C'est proprement un Livre de la Cabale Magique, qui ne contient rien que des sottises & des choses ridicules, qui sont la plupart fondées sur des subtilitez de noms. Cependant ceux qui sont infatuez de cette Science Cabalistique chez les Juifs, croyent qu'on peut faire des miracles par son moyen. Buxtorf a parlé de cet Ouvrage de Raziel dans sa Bibliothéque.

* RAZILLY (Marie de) d'une famille des plus anciennes & des plus nobles de Touraine, s'est distinguée dans le XVII siécle par la beauté de son génie. La Poësie faisoit son amusement le plus ordinaire, & l'on trouve de belles Piéces de sa façon dans les Recueils de son tems. On trouve entre autres d'elle un *Placet au Roi*, où elle lui expose la triste situation de son état. M. le Duc de Noailles qui étoit son parent se chargea de le présenter à ce Prince, qui lui accorda une pension de deux mille livres. Les bienfaits de Louïs XIV l'engagérent plus d'une fois à chanter les conquêtes de ce Monarque. Elle mourut le 26 Février 1704, âgée de 83 ans. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse François.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAZON ou REZON, fils d'Eliada, s'étant enfui d'auprès d'Adarézer, Roi de Saba, son Maître, pendant que David lui faisoit la guerre, & s'étant mis à la tête d'une troupe de Voleurs, commença à faire des courses dans le païs de Damas. Il se rendit enfin maître de cette ville, & y fut reconnu pour Roi. Il semble qu'il ne put s'y établir que sur la fin du régne de Salomon; car David avoit conquis Damas de même que le reste de la Syrie, & Salomon conserva l'empire sur toutes les Provinces que David avoit assujetties. Or si Razon n'a régné à Damas que sur la fin du régne de Salomon, il faut qu'il ait vécu très longtems; car depuis les guerres de David contre Adarézer, arrivées au commencement du régne de David, vers l'an du Monde 2960, jusques à la fin de Salomon qui mourut en 3629, il y a 69 ans. Razon devoit avoir au moins vint-cinq ou trente ans lors de ces premiéres guerres, puisqu'il étoit déja Général des troupes d'Adarézer, & qu'il devint aussi-tôt aprés Chef d'une troupe de Voleurs. Ainsi il avoit environ quatre-vint-dix ans lorsqu'il commença à régner. Si cela paroit incroyable, on pourra supposer que Razon régnoit à Damas peut-être sous les régnes de David & de Salomon, mais tributaire à l'un & à l'autre, & qu'il ne commença à se révolter que sur la fin du régne de Salomon. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

RAZZI (Seraphin) un des plus illustres Dominicains du XVI siécle, étoit né à Florence le 16 Décembre 1531. Il n'eut pas plutôt achevé ses études dans l'Ordre où il étoit entré, qu'on l'employa ou à enseigner la Théologie, ou à gouverner divers Couvens; & on le trouve toujours occupé jusqu'à l'an 1602. Cependant il trouva le loisir de faire une infinité d'Ouvrages, & il y en a plusieurs d'imprimez, qui sont très bien écrits, & où l'on remarque l'exactitude & le bon sens de l'Auteur. Un des plus considérables est intitulé, *de Locis Theologicis Prælectiones.* Il ne parut qu'en 1603, à Pérouse, quoique Razzi l'eût abandonné dès 1587 à ses amis. Il y réduit ce que Melchior Cano avoit écrit avec plus d'étendue, & rectifie ce qui étoit échappé à cet illustre Ecrivain contre quelques anciens Péres. Un Recueil de cent Cas de Conscience a été imprimé plusieurs fois à Florence, à Venise, à Gênes, &c. Sermatelli imprima aussi dans la premiére de ces villes en 1590, une partie de ses Sermons; & le même publia en 1588, & en 1596, ses Vies des Saints de l'Ordre de saint Dominique, dont il s'est fait depuis d'autres éditions, & qui ont été traduites en François. Busdragli imprima à Lucques son Histoire des Hommes illustres du même Ordre. Ces deux Ouvrages, de même que les Sermons, sont écrits en Italien. L'Auteur avoit parcouru à pié en 1572, presque toute l'Italie pour recueillir de bons Mémoires, & il en recueillir en effet de très bons pour ce qui concerne l'Italie dans l'espace du siécle où il vivoit; mais il ne réussit pas pour les tems plus reculez, ni hors d'Italie. On a encore de lui plusieurs Vies séparées, une Histoire de Raguse, un Traité des Abeilles, &c. Il vivoit encore en 1613, âgé de 82 ans.

Séraphin avoit un frére aîné, nommé Sylvain RAZZI, qui fut Abbé dans l'Ordre des Camaldules, & qui entre autres Ouvrages composa les Vies des Saints de Toscane, qui furent imprimées en 1593, & une seconde fois en 1627, à Florence. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

RE. REA.

RE', *Rea* ou *Reacus*, Isle de France dans l'Océan Occidental, près du païs d'Aunis, est de l'Evêché de la Rochelle, & du Gouvernement d'Aunis & du Brouage. Les vins y croissent en si grande abondance, que si les Flottes Angloises, Hollandoises & Normandes, ne venoient en enlever une partie tous les ans, on seroit obligé de donner le vin vieux au peuple pour entonner le nouveau. Ces vins servent à faire d'excellente eau-de-vie, dont on fait un grand débit. L'Isle renferme plusieurs bourgs, dont les principaux sont celui de Saint-Martin, où il y a un beau Couvent de Capucins; & celui de Loye, qu'on appelle *Isle*, à cause d'un canal qu'il faut passer pour y entrer. Le Fort le plus considérable est celui de la Prée, qui commande sur le Pertuis Breton, où il y a des piéces d'artillerie qui portent jusqu'à la grande

de terre, diſtante environ de deux petites lieues. Il eſt flanqué de quatre baſtions avec des demi-lunes, & de beaux dehors. Le Roi a fait bâtir dans cette Iſle du côté de l'Océan une haute tour, où l'on tient un ſignal de nuit, à cauſe des écueils qui en ſont proches, appellez *les Baleines*. C'eſt pourquoi elle s'appelle la *Tour des Baleines*. * Villalain.

* RE ou REE, lieu voiſin de Trieſte, ſur la côte du Golfe de Veniſe, ſous la domination de l'Empereur, eſt recommandable pour le bon vin que ſon territoire produit en abondance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* REA, petite riviére d'Angleterre, prend ſa ſource dans le nord de la Province de Worceſter, coule d'abord du ſud au nord, & entre dans la Province de Warwick dont elle arroſe la partie ſeptentrionale, qui confine aux Provinces de Worceſter & de Stafford.

* REAAL (Laurent) Général à Batavia, étoit né à Amſterdam. Il connoiſſoit parfaitement les intérêts de la Compagnie des Indes-Orientales, qui en conſidération de ſes belles qualitez le pouſſa aux plus hauts emplois. Il mourut en 1637. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

READ (Guillaume) Evêque de Chiceſter, Anglois de Nation, & Docteur en Théologie de l'Univerſité d'Oxford, s'éleva par ſon mérite à l'Epiſcopat, & donna tout ſon bien, avec une très belle Bibliothéque qu'il avoit, au Collége de Merton, dans lequel il avoit été élevé. Il aimoit fort les Mathématiques, & a laiſſé des Tables Aſtronomiques. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

READING, (Jean) Théologien Anglois du XVII ſiécle, nâquit dans la Province de Buckingham vers l'an 1588, & fut élevé à Oxford où il prit les degrez de Maître ès Arts, de Bachelier & de Docteur en Théologie. Il fut d'abord Chapelain de l'Archevêque Laud, qui lui donna un Bénéfice dans le Comté de Kent. Au rétabliſſement de Charles II, il préſenta à ce Prince une Bible au nom de ſon Troupeau, ſur quoi Charles lui donna une Prébende à Cantorbéry & le Rectorat de l'Egliſe de Chattam. Il mourut le 26 Octobre 1668, ayant aquis la réputation de Théologien ſavant & grave. Voici les titres des Ouvrages qu'il a publiez: *Manuductio ad Civitatem ſanctam*; *Antidote contre les Anabatiſtes*; *Tractatus de Menſura Tempii*; *Commentarius in quatuor Evangeliſtas*; *Divers Sermons*. * Ant. Wood, *Hiſt. Univ. Oxon.* p. 375. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

READING (*prononcez* REDING) ou REDING: c'eſt la meilleure ville du Comté de Bark en Angleterre: elle eſt ſituée ſur la Tamiſe, dans l'endroit où elle reçoit le Kennet, & a divers ponts ſur ces deux riviéres; elle eſt à quatre ou cinq lieues de la ville de Windſor. Elle eut autrefois une célébre Abbaye de l'Ordre de Clugny, fondée en 1125, par le Roi Henri I, qui y mourut, & qui y fut inhumé en 1135. Elle avoit auſſi un ancien château & une belle Egliſe, qui ont été ruïnez. Vers l'an 846, les Danois avoient fait de cette ville le ſiége de leurs brigandages; & Ethelwolph, Roi de Mercie, avoit eu bien de la peine à les en chaſſer. Au commencement des troubles ſous le régne de Charles I, ce Roi y mit garniſon; mais elle fut priſe par le Comte d'Eſſex le 26 Avril 1643, après un ſiége de dix jours: ce qui incommoda beaucoup la ville d'Oxford, où le Roi avoit ſon Quartier général. Reading eſt bien peuplée. Elle a trois Paroiſſes, eſt capitale de ſon Canton, & a une Corporation, repréſentée par deux Députez qu'elle envoye au Parlement. Elle eſt à 40 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

REAJA, fils de Sçobal, dont il eſt parlé I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 2. Je ne ſai pourquoi il eſt appellé *Aïam* par Simon dans ſon *Dictionnaire de la Bible.* Il ajoûte que ce mot ſignifie, *qui mépriſe le don*, ou *le mépris de la grace.* Il eſt parlé d'un autre REAJA ou RAAJA, *Néhémie* ou II. *Eſdras*, *ch.* 7. *v.* 50.

REAJA, fils de Mica de la Tribu de Ruben. Il en eſt fait mention I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 5.

* REAL DE MANCANARES, nom particulier d'un des quartiers du païs qui eſt dans le voiſinage de l'Eſcurial, à cauſe de la ville qui en eſt la capitale, ou de la riviére qui le traverſe. * Colménar, *Délices d'Eſpagne*, p. 300.

REAL, PORTO-REAL, village d'Andalouſie, a un petit port ſur le Golfe de Cadis, au levant de la Guadaléte. Il y a un port de ce nom dans le Tabaſco au Mexique, près de la Noſtra Segnora de la Vittoria. * Maty, *Dict. Géogr.*

REALEJO, bourg de la Nouvelle Eſpagne, dans la Province de Nicaragua, au couchant de la ville de Léon, ſur la Mer du Sud, où il a un bon port, qui le rend conſidérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

REALMONT, petite ville du Haut-Languedoc en France, dans l'Albigeois, ſur le Dadou, eſt au ſud d'Alby, dont elle eſt éloignée de près de quatre lieues.

* REALVILLE, petite ville de France, dans le Quercy ſur l'Aveyrou, à deux lieues de Montauban, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

REAME, ville de l'Arabie Heureuſe, éloignée d'une lieue de celle d'Almacarana. Elle eſt à peu près de deux mille maiſons, & a une montagne à côté, avec un château très fort. L'air y eſt fort pur, ce qui eſt cauſe que pluſieurs perſonnes y vivent juſqu'à l'âge de 125 ans. Près de cette ville on voit des moutons ſi gros, qu'à peine peuvent-ils marcher. Il y en a dont la queue péſe plus de 40 livres. * Davity, *Arabie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* REAUMUR, bourg de France dans le Poitou, au nord-nord-eſt de Luçon, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. Le Seigneur de ce lieu eſt l'illuſtre M. de Réaumur, Directeur de l'Académie Royale des Sciences, ſi célébre par ſes Découvertes Phyſiques, & par le moyen qu'il a trouvé de convertir le fer en acier. Ce n'eſt pas là le ſeul ſecret utile dont le Public lui aura obligation. * *Dict. Univ. de la France.*

* REAUTE (Jean de la) Conſeiller au Parlement de Paris, & Profeſſeur en Droit dans le XV ſiécle, ſe diſtingua dans le Barreau de Paris, où il eut pluſieurs Cauſes d'éclat. Il fut Doyen de l'Egliſe de S. Pierre à Angers. En 1449, il fut député avec le Docteur Robaile, à une Aſſemblée tenue à Rouen pour l'exécution de la Pragmatique Sanction. Depuis qu'il fut fait Conſeiller au Parlement de Paris, il fut pourvu d'une Prébende dans l'Egliſe d'Angers. On ignore l'année de ſa mort. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

R E B.

REBAH. *Voyez* REBE.

REBAIS, village avec Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congrégation de ſaint Maur, dans la Brie, Province de France, près de la riviére de Morin, à ſix lieues de Meaux vers le ſud-eſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

REBANE, village d'Irlande dans la Lagénie ou Leinſter. Il eſt à deux lieues de Queeneſtown vers l'eſt, dans le Queenes-county ou Comté de la Reine. On croit qu'il eſt la petite ville appellée anciennement *Rheba* ou *Rhaba*. * Maty, *Dict. Géogr.*

REBAPTISANS. *Cherchez* ANABAPTISTES.

* REBBIUS (Nicolas) d'Ath en Hainaut, Docteur en Théologie, Protonotaire Apoſtolique, & Chanoine de S. Pierre à Lille, naquit l'an 1565, le dixiéme d'Octobre. On a de lui, *Orationes Panegyricæ binæ*; 1. *de Annuntiatione*, 2. *de Conceptione immaculata Virginis Deiparæ*; *de Homicidio libri duo*; *Tractatus de Utilitate Lectura Theologicæ in Eccleſiis Metropolitanis, Cathedralibus, &c.*; *de Reſidentia Beneficiatorum quorumlibet*; *de Dignitatibus & Officiis Eccleſiaſticis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 696.

REBDORF, dit *Henricus Rebdorfienſis*, Religieux qui vivoit dans le XIV ſiécle, compoſa des Annales, qui comprenoient l'Hiſtoire des Empereurs Adolfe, Albert, Frédéric III, Louïs de Baviére, & Charles IV, depuis l'an 1295, juſqu'en 1362. Fréher eſt le premier qui ait publié cet Ouvrage. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

REBE ou REBAH, c'eſt le nom d'un des cinq Rois de Madian, que les Iſraëlites défirent, & tuérent, pour ſe venger des crimes que les Madianites leur avoient fait commettre; ils pillérent leurs villes & leurs châteaux, & en exterminérent entiérement les Habitans. * *Nombres*, *ch.* 31. *v.* 8.

REBE (Claude de) huitiéme fils de CLAUDE, Seigneur de Rebé, &c. & de *Jeanne* de Meyſé, fut Chanoine & Comte de Lyon, Chantre de la même Egliſe, puis Archevêque de Narbonne en 1622. Après avoir rétabli & orné les Egliſes de ſon Diocéſe, il fonda deux Ecoles de Théologie à Narbonne & à Limoux, dont il donna la conduite aux Péres de la Doctrine Chrétienne. Il appella enſuite les Filles dites *de Notre-Dame*, qu'il dota & logea commodément; pour prendre ſoin des pauvres filles, & fonda l'Hopital de la Charité, pour retirer les Mendians. Ce Prélat fut fort conſidéré du Roi, qui l'attira près de ſa perſonne, & qui lui donna la Croix de ſon Ordre. Il fut aimé non ſeulement des peuples de ſon Diocéſe, mais auſſi de tous les Ordres de la Province de Languedoc; & mourut le 16 Mars de l'an 1659, âgé de 72 ans.

Il avoit pour frére aîné ZACHARIE, Seigneur de Rebé, Baron d'Amplepuis, qui fut noyé en 1610, dans la riviére de Loire, laiſſant pour enfans d'*Iſabeau* Popillon, fille de *Nicolas*, Baron de Ryaux en Bourbonnois, & de *Catherine* de Boniface, 1. PHILIBERT qui ſuit; 2. *François*, Chanoine & Comte de Lyon, Chantre & Archidiacre de la même Egliſe; & 3. *Claude* de Rebé, Religieux de l'Abbaye de Jougdieu. PHILIBERT, Seigneur de Rebé, Baron d'Amplepuis, &c. Colonel d'un Régiment, ſervit comme Volontaire au ſiége de la Rochelle & en Italie, ſous les Maréchaux de la Force & de Grancey, & mourut en Septembre 1637. Il avoit épouſé 1°. *Marie* d'Albon, fille de *François*, Seigneur de Chazeuil, &c. & d'*Antoinette* de Bigny, morte ſans poſtérité: 2°. *Diane* d'Apchon, fille du Marquis de Saint-André, dont il eut pour fils unique CLAUDE, Seigneur de Rebé, Marquis d'Arques, &c. que l'Archevêque de Narbonne ſon grand-oncle nomma ſon héritier, mort aveugle. Il avoit épouſé *Jeanne* d'Albret, fille de *Henri*, Baron de Mioſſens, Comte de Marennes, & d'*Anne* de Pardillan, dont il eut pour fils unique CLAUDE-HYACINTHE de Rebé, Marquis d'Arques, Colonel du Régiment de Piémont, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général pour ſa Majeſté en la Province de Rouſſillon, mort à Namur âgé de 36 ans, le quatriéme Août 1693, des bleſſures reçues à la bataille de Neerwinde le 29 Juillet précédent, laiſſant de *Marie-Thérèſe* de Pons de Guiméra, fille unique de *Joſeph*, Baron de Monclar, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, &c. *Marie-Joſephe* de Rebé, mariée le 30 Mars 1707, à *Lénor* du Maine, Marquis du Bourg, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal Cavalerie & Brigadier des Armées du Roi. * *Preuves de Nobleſſe des Moines de l'Abbaye de l'Iſle-Barbe*, *par* Le Laboureur.

REBECCA, fille de Béthuel, femme d'Iſaac & mére de Jacob. *Voyez* ISAAC & JACOB.

REBECCA, femme noble & ſavante, fille du Rabbin *Meïr-Tiktiner*, vivoit vers la fin du XV ſiécle. Elle a écrit le Livre intitulé *Menéket Rifka*, la *Nourrice de Rebecca*, ou, ſelon la Bibliothéque Germanique, *Nencket Rebecca*, ou la *Nourrice Rebecca.* C'eſt un Livre de Morale, écrit en Allemand. Il eſt tiré de la Gémare & des Commentaires Allégoriques. Il a été imprimé à Cracovie en 1618, *in quarto.* M. Zeltner a publié une Diſſertation exprès ſur cet Ouvrage, qui eſt tout des plus re-

tares. Rebecca au reſte eſt la premiére Juive qui ait publié quelque Ouvrage. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa. Biblioth. Germanique*, *tome* 18. *p.* 160.

REBEL, petite ville ou bourg du Duché de Meckelbourg, en Baſſe-Saxe. Il eſt ſur le bord méridional du Lac de Murits, environ à quatre lieues de Waren vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

REBELLE, ville de Languedoc. *Voyez* REVEL.

REBETZ. *Voyez* REBAIS.

REBIBA (Scipion) Cardinal, Archevêque de Piſe, né l'an 1504, à S. Marc, bourg dans les montagnes de Meſſine en Sicile, étudia à Palerme, où il fut pourvu d'une Chapelle; puis il vint à Rome chez le Cardinal Caraffe. Ce Prélat étant devenu Pape ſous le nom de Paul IV, le nomma à l'Evêché de Motula ou Motola dans la Pouille, le fit Gouverneur de Rome, & Cardinal au mois de Décembre de l'an 1555. L'année ſuivante le Pape l'envoya à Philippe II, Roi d'Eſpagne, ſe ſervit de ſes conſeils, & le nomma à l'Archevêché de Piſe, que le Duc de Florence demandoit pour un de ſes fils; nomination qui dans la ſuite fut un ſujet de perſécution pour le Cardinal Rébiba. Après la mort de Paul IV, Pie IV le fit arrêter, ſous prétexte qu'il avoit eu part aux ſecrets des Caraffes, & il ne le mit en liberté qu'après l'avoir dépouillé de l'Archevêché de Piſe, pour lequel on lui donna l'Evêché de Tropéa, & le titre de Patriarche de Conſtantinople, qu'il remit à ſon neveu Proſper Rébiba. Ce Cardinal fut encore Inquiſiteur de la Foi ſous Pie V, & Evêque de Sabine ſous Gregoire XIII. Il mourut de trop d'embonpoint l'an 1577, qui étoit le 73 de ſon âge. * De Thou, *l.* 17. 26. & 28. Aubéry, *Hiſt. des Cardin.* Onuphre, *in Paulo IV.* Petramellario. Ughel, &c.

REBKAU ou RIBIKOWE (Ebko, Eyke ou Ekkard de) d'une ancienne famille noble de Saxe, où elle ſubſiſtoit encore dans le XVII ſiécle. On lui eſt redevable du Recueil des Loix de Saxe, tant pour le païs que pour les Fiefs. Quelques-uns prétendent qu'il a vêcu du tems de Charlemagne, mais ils ſe trompent, car ſelon toutes les apparences il vivoit au commencement du XIII ſiécle. Comme dans ce Traité il rapporte des Coutumes oppoſées aux prétentions des Papes, & que même il révoque en doute la puiſſance du Pape dans les affaires d'Etat, il ſe rendit odieux à Rome. Grégoire IX, en 1373, par une Bulle particuliére, en invalide treize articles; & le Concile de Bâle en 1431 en rejette quelques autres, que l'on appelle ordinairement *Articuli reprobati.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Goldaſt, *in Præf. ad Speculum Sax.* Gryphiander, *de Weichb. c.* 47. Conringius, *de Origine Juris Germanici.* Heigius, *Quæſtiones*, *partie* 1. *c.* 8. *n.* 59. Colerus, *in Oratione de Origine Juris.*

REBLAT, REBLATA ou RIBLATA, ville de Syrie, dans le païs d'Emath. On n'en ſait pas la ſituation. S. Jérôme l'a priſe pour Antioche de Syrie, ou pour le païs des environs d'Emath ou d'Emmas, qui étoit encore de ſon tems le premier gîte de ceux qui alloient de Syrie en Méſopotamie. Cependant Dom Calmet trouve de la difficulté dans ce ſentiment, parce qu'Antioche étoit aſſez éloignée d'Eméſe ou Emath, & qu'elle n'étoit pas ſur le chemin de la Judée en Méſopotamie. La demeure de Réblat étoit des plus agréables de la Syrie, d'où vient que les Rois de Babylone y faiſoient volontiers leur ſéjour. Pharaon Néchao, Roi d'Egypte, s'y arrêta au retour de ſon expédition de Carchémis, & y ayant fait venir Joachaz, Roi de Juda, le dépouilla de ſa Royauté & mit à ſa place Joachim. C'eſt là que Sédécias eut les yeux crevez. * Dom Calmet, *Diction. de la Bible.*

REBMAG. *Voyez* RABMAG.

REBNITZ, riviére d'Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg. Elle prend ſa ſource vers les confins de la Vandalie, coule d'abord du ſud-oueſt au nord-eſt juſqu'à Sulte, puis du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt juſqu'à la mer, où elle ſe jette entre la ville de Ribnitz à l'oueſt, & celle de Damgarten à l'eſt. Depuis Sulte juſqu'à ſon embouchure, elle ſépare le Meckelbourg de la Poméranie.

REBOURS (Le), famille que l'on prétend originaire de Normandie près de Falaiſe, dont l'on rapporte ici la poſtérité telle qu'elle a été communiquée, depuis PIERRE qui ſuit.

I. PIERRE Le Rebours Ecuyer, Seigneur de Maiziéres, près de Falaiſe, vivoit dans le XIV ſiécle. L'Arrêt rendu à Rouen le 24 Janvier 1483, par les généraux Conſeillers du Roi ſur le fait de la Juſtice des Aides, ordonnées pour la guerre en Normandie, marque expreſſément que Pierre Le Rebours, Seigneur de Maiziéres, tris-ayeul de Jean Le Rebours, Seigneur du Buiſſon-Morel, du Ménil-aux-Vignes, & de la Bretéche, étoit l'an 1360, jouiſſant des priviléges, franchiſes, & libertez de Nobleſſe, de même que ſes prédéceſſeurs. Cet Arrêt fait l'énumération de pére en fils des Deſcendans de Pierre Le Rebours juſques à Jean Le Rebours, Seigneur de Buiſſon-Morel, du Ménil-aux-Vignes, & autres lieux, & à Germain Le Rebours ſon frére, *dont on parlera dans la ſuite.* Les Chartres de l'Abbaye de Lyre, en Normandie, font auſſi mention de Pierre Le Rebours, & de ſes Deſcendans, qui ont eu longtems leur ſépulture dans cette Abbaye.

II. NICOLAS Le Rebours, Seigneur de Maiziéres, de la Nouette & du Trouſſelain, mourut au ſiége de Louviers contre les Anglois, du tems de Charles VII. Il avoit épouſé *Marie* Trenchant, fille de *Guillaume*, Seigneur du Boſc-Regnaud, près de Lyre en Normandie, de laquelle il eut ROBERT qui ſuit.

III. ROBERT Le Rebours, Seigneur de Maiziéres, du Buiſſon-Morel, &c. fut pére de RAOUL qui ſuit.

IV. RAOUL Le Rebours, Seigneur de Maiziéres, du Buiſſon-Morel, &c. marcha avec l'Arriére-ban commandé par le Roi Louïs XI, contre les Bourguignons, & fut bleſſé aux guerres de Picardie. Il eut de ſa femme pluſieurs filles, & deux fils, ſavoir 1. *Jean* qui mourut ſans enfans mâles; & 2. GERMAIN qui ſuit.

V. GERMAIN Le Rebours, I du nom, Seigneur de Maiziéres, du Buiſſon-Morel, &c. s'établit à Paris. Il avoit épouſé *Marie* Deſens, de laquelle il eut HUBERT qui ſuit.

VI. HUBERT Le Rebours, Seigneur de Maiziéres, du Buiſſon-Morel, &c. eut pour fils PIERRE qui ſuit; & pluſieurs filles.

VII. PIERRE Le Rebours, II du nom, Seigneur de Maiziéres, de Morte-Fontaine, de Bertrand-Foſſe, & du Buiſſon-Morel, Avocat au Parlement, s'acquit par ſon éloquence une grande réputation dans le Barreau. Il paſſa pour un des plus ſavans & des plus éloquens hommes de ſon tems. Il fut des plus employez dans ſa profeſſion, ce qui faiſoit dire de ſon tems, que *tout alloit à Rebours au Palais.* Il épouſa 1º. *Marie* Coton, dont il n'eut qu'une fille: 2º. *Anne* Brachet, fille de *Claude*, Seigneur de Villiers, & de *Fremoiſe* du Val, dont il eut pluſieurs enfans, entre autres 1. GUILLAUME qui ſuit; & 2. GERMAIN Le Rebours, *qui a fait la Branche des Seigneurs de* LA LEU, *rapportée ci-après.*

VIII. GUILLAUME Le Rebours, Seigneur de Bertrand-Foſſe, de Châtillon & de Prunelé, Conſeiller au Parlement, puis Préſident en la Cour des Aides; & en 1597, Conſeiller d'Etat ordinaire, épouſa *Claude* le Grand, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Aigrefoin, Premier Médecin du Roi Henri III, de laquelle il eut ALEXANDRE qui ſuit.

IX. ALEXANDRE Le Rebours, I du nom, Seigneur de Bertrand-Foſſe & de Prunelé, Conſeiller au Parlement, puis Préſident à la Cour des Aides, fut fait Conſeiller d'Etat ordinaire, par la Reine Anne d'Autriche, en 1643. Il avoit épouſé *Marie* Pajot, fille d'*Antoine* Pajot, Maître des Requêtes, Seigneur de la Chapelle-ſous-Gerberon, dont il eut 1. THIERRY qui ſuit: 2. *Alexandre*, Seigneur de Châtillon, tué en 1658, au ſiége de Dunkerque; 3. JEAN, *qui a fait la Branche de* PRUNELE'; & 4. CLAUDE Le Rebours, *qui a fait celle de* SAINT-MARD, *rapportées ci-après.*

X. THIERRY Le Rebours, Seigneur de Bertrand-Foſſe, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes, mort Préſident au Grand-Conſeil, le ſixiéme Octobre 1706, âgé de 83 ans. Il laiſſa de *Marie* Maiet, ALEXANDRE II, qui ſuit.

XI. ALEXANDRE Le Rebours, II du nom, Seigneur de Bertrand-Foſſe, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Intendant des Finances, a épouſé le 27 Janvier 1693 *Suzanne* Tiquet, veuve de *Pierre-François-Jacques*, Seigneur de Vitry, Conſeiller au Parlement de Paris, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

BRANCHE DE LE REBOURS de PRUNELE'.

X. JEAN Le Rebours, Seigneur de Prunelé, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, épouſa *Iſabelle* Compain, fille de *Louis* Compain de l'Eſtang, Conſeiller au Parlement de Paris & de *Catherine* Gourreau. Il n'eſt reſté d'enfans de ce mariage qu'*Eliſabeth-Théréſe* Le Rebours, qui en 1680, épouſa ſon couſin-germain *Michel* Chamillart, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, Intendant des Finances, Controlleur-Général des Finances, Miniſtre & Sécretaire d'Etat pour la guerre, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi.

BRANCHE DE LE REBOURS de SAINT-MARD.

X. CLAUDE Le Rebours, Seigneur de Saint-Mard-ſur-le-Mont, & de la Bruyére, Conſeiller au Parlement, fut fait en 1705, Conſeiller d'honneur au même Parlement. Il avoit épouſé *Jeanne* Pantin, fille de *Gilles* Pantin, Seigneur de la Guerre en Bretagne, de laquelle il a eu JEAN-BATISTE qui ſuit.

XI. JEAN-BATISTE-AUGUSTE Le Rebours, Seigneur de Saint-Mard-ſur-le-Mont, & de la Bruyére, Conſeiller au Parlement, a épouſé *Marie-Louiſe* Chuberé, fille de *Pierre* Chuberé, Sécretaire du Roi, & ancien Avocat au Parlement, & de *Marie* Régnault, dont ſont venus des enfans.

BRANCHE DE LE REBOURS-LALEU.

VIII. GERMAIN Le Rebours, III du nom, Seigneur de Laleu, de Morte-Fontaine, de Villiers, de Chauſſy, & du Buiſſon-Morel en Normandie, fut Prévôt & Juge ordinaire de la ville d'Orléans, & Maître des Requêtes de la Reine, mére de Louïs XIII. Il avoit épouſé 1º. *Magdelaine* Brachet, ſa couſine: 2º. *Anne* Bourdineau, dont il eut FRANÇOIS qui ſuit.

IX. FRANÇOIS Le Rebours, Seigneur de Laleu, & de Chauſſy, Ecuyer ordinaire de la Reine Marie de Médicis, Capitaine & Gouverneur du château de Madrid, du Bois de Boulogne & de la Muette. On voit encore ſes armes à une croix, qui eſt dans le Bois. Il avoit épouſé *Anne* de Chaunes, fille de *Jacques* de Chaunes, Seigneur d'Epinay-ſur-Seine, Maître des Requêtes, de laquelle il eut FRANÇOIS DE PAULE qui ſuit.

X. FRANÇOIS DE PAULE Le Rebours, Seigneur de Laleu & de Chauſſy, Prévôt-Royal & Juge de Police de la ville d'Orléans, mort le 15 Mai 1693, âgé de 62 ans, avoit épouſé *Françoiſe* Curdinet, fille de *Claude*, Seigneur de Chenaule, Prévôt d'Orléans, & d'*Eſpérance* Maillard, de laquelle il a eu pluſieurs filles & trois fils, morts ſans alliance.

La famille de Le Rebours porte *de gueulles à ſept lozanges d'argent*, 3. 3. 1.

REBUFFE ou REBUFFI, (Pierre) étoit un ſavant Juriſconſulte. Il étoit né en 1487, dans un lieu du territoire de

de Montpellier, & il enseigna de très bonne heure dans cette ville. Il étoit Bachelier en Droit quand il en sortit pour aller à Toulouse, où il continua ce qu'il avoit fait à Montpellier. Il fit sa Licence & prit le Doctorat à Cahors, où il enseigna pendant cinq ans. Etant ensuite passé à Poitiers, la Princesse Marguerite (depuis Reine de Navarre) Duchesse de Berri, l'attira à Bourges en 1525. Six ou sept ans après il se fixa à Paris, où il fut Professeur en Droit Canon. La réputation qu'il s'étoit si justement acquise dans les autres villes du Royaume où il avoit enseigné, & qui augmenta beaucoup dans la capitale, porta le Pape Paul III à lui offrir une place d'Auditeur de Rote à Rome. On voulut aussi l'engager à accepter une charge de Conseiller, puis de Président au Grand Conseil, & successivement une de Conseiller au Parlement de Rouen en 1536, au Parlement de Toulouse en 1541, à celui de Bourdeaux en 1555, & la même année une semblable au Parlement de Paris. Mais cet homme, aussi modeste qu'il étoit savant, refusa toutes ces places, & se contenta d'être utile à sa Patrie dans le simple rang de Professeur. En 1547, étant âgé de 60 ans, il entra dans le Sacerdoce, & s'appliqua particuliérement à l'étude de l'Hébreu, afin d'être plus en état d'étudier l'Ecriture Sainte. Il mourut à Paris le second de Novembre 1557, âgé de 70 ans. Nous avons de lui, *Praxis Beneficiorum, in Concordata Bononiensia; ad Regulas Cancellariæ, in Practicam Pauli Barbin*, dans un même volume *in folio* imprimé à Lyon, en 1586; *Commentaria in Titul. Dig. de verborum significationibus*, dont il y a une seconde édition au même lieu, & de la même année 1586, *in folio*; *Repetitiones variæ cum variis Tractatibus* à Lyon, en 1581, *in folio*; *Commentarii in Constitutiones, seu Ordinationes regias*, à Lyon, en 1581, *in folio*. Il est parlé de Rebuffe avec honneur dans le *Dialogue des Avocats*, de Loysel.

REBURG. *Voyez* REHBURG.

* REBURN, bourg de l'Ecosse méridionale, dans la Province d'Eskedale, sur une petite riviere appellée l'Esk blanc. * Beeverell, *Délices d'Ecosse p.* 1090.

REC.

RECA, bourg de la Carniole, situé sur la petite riviére d'Idria, près du Comté de Goritz. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Larix* ou *Larices*, petite ville du Norique, laquelle d'autres mettent à *Larfeld*, village de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RECAB, fils de Rimmon, de Béhéroth dans la Tribu de Benjamin, étoit Capitaine dans les Troupes d'Isçboseth, fils de Saül Roi d'Israël. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 4. *v.* 2.

RECALBUTO. *Voyez* RAJALBUTO.

RECANATI ou RECCANATI, ville d'Italie dans la Marche d'Ancone, avec Evêché, qui a été uni à Lorette, s'est accrue des ruïnes de Récine, dite *Helvia Recina*. Cette ville est nommée par les Auteurs Latins, *Recina nova* ou *Recinetum*. Les Goths ayant détruit cette derniére ville, l'Empereur Septime Sévére en fit transporter les débris sur les deux côteaux voisins, & on en bâtit les villes de Recanati & de Macérata. * Léandre Alberti, Ferrari, Sanson.

Recanati est située dans un païs de vignobles, près de la riviére de Potenza. Son Evêché, qui ne relève que du Saint Siége, fut érigé en 1240, par le Pape Grégoire IX, & uni en 1591 à celui de Lorette, éloigné de Recanati de cinq milles. La ville de Récanati qui est surnommée *la Longue*, & qui est située sur la montagne, est célebre par une Foire, que l'on y tient tous les ans le 15 Septembre, qui dure quinze jours, & qui est fort fréquentée. * Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Italie & de Malte. Délices d'Italie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RECAREDE, I de ce nom, Roi des Visigoths en Espagne, succéda à son pére LEUVIGILDE en 586, qui étoit l'an 624 de l'Ere Espagnole, & remporta quelque avantage sur les Troupes du Roi Gontrand, près de Carcassonne. Il fit abjuration de l'Arianisme, à l'exemple de son frére Hermenigilde, & fit célébrer divers Conciles, comme le troisiéme de Tolède, celui de Narbonne, & quelques autres. Ce Prince mourut après un régne de quinze ans, en 601, laissant son fils LEUVA ou *Liuba* II, sur le Thrône.

RECAREDE II, succéda à son père SISEBUT en 621, & ne régna que trois mois, après lesquels Suintile lui ravit la Couronne. * Jean de Biclare & Isidore, *in Chron.* Mariana, & Mayerne Turquet, *Hist. d'Espagne.*

RECCANATI. *Voyez* RECANATI.

RECCESIUNTE. *Voyez* RECHESWIND.

RECEM: c'est le nom d'un des cinq Rois de Madian, que les Israëlites défirent & tuérent. *Voyez* REBE' ou REBAH. * *Nombres*, *ch.* 31. *v.* 8.

* RECEM ou REKEM, fut fils de Scérès de la Tribu de Manassé. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 16.

* RECEM ou REKEM, fils de Hébron, des Descendans de Caleb, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 44.

RECHAB, pére de Jonadab, a donné son nom à la Secte des Réchabites dont il est parlé dans l'Article qui suit.

RECHABITES, Secte des Juifs, ainsi nommée, parce qu'ils étoient Disciples de Jonadab, fils de Réchab, Prophéte, qui vivoit du tems de Jéhu Roi d'Israël. Quelques-uns prétendent qu'il étoit ainsi appellé du nom de Réchab, l'un des Descendans de Jéthro, beau-pére de Moïse, & les confondent avec les Cinéens, dont il est parlé I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 55. Ils ne buvoient point de vin, & demeuroient sous des tentes à la campagne. Sous le régne de Joakim, Roi de Juda, ils furent contraints de se retirer à Jérusalem, où ils vécurent dans la retraite. Ce fut alors que Jérémie les ayant menez au Temple, leur présenta des coupes pleines de vin; mais ils refusérent d'en boire, ajoutant qu'ils étoient dans le dessein d'observer inviolablement les ordonnances de leur Maître, qui leur avoit défendu de planter des vignes, de bâtir des maisons, &c. Le Prophéte prit de-là occasion de reprocher aux Juifs leur desobéïssance & leur égarement, & de leur faire remarquer qu'ils ne se soucioient point de violer les Loix de Dieu, pendant que les Réchabites faisoient même scrupule de ne pas observer les Traditions des hommes. *Cherchez* JONADAB. * II ou IV *Rois*, *ch.* 10. *Jérémie*, *ch.* 25. Tornîel, *A. M.* 3151. *n.* 2. 3428. *n.* 6. & 7, &c. *Voyez une Dissertation d'*Herman Witsius *sur les Réchabites*, où il entre dans un grand détail. Il se moque de ce que Benjamin rapporte du païs habité par les Réchabites, où régnoit le Prince Hanan, lorsqu'il y fut. Constantin L'Empereur a refuté cette fable. La Dissertation de Witsius est à la tête du *Mosei & Aaron* de Goodwin de l'édition de Brême 1694. *Voyez* aussi Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

RECHBERG (Le Comté de) petit païs du Cercle de Souabe, renfermé entre les Terres de Wirtemberg, le territoire d'Ulm, & le Comté d'Oetingen. Ce païs fut érigé en Comté par l'Empereur Ferdinand II. Il a ses Comtes particuliers, & Hohen-Rechberg en est le lieu principal. Gemund, qui s'y trouve enclavée, étant une ville Impériale, n'en dépend pas. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RECHBERG, famille de Comtes, est fort ancienne. Ernest, mort en 1170, avoit épousé Eulalie, Baronne de Niessen, dont il eut HENRI, qui de sa femme Anne, fille & héritiére d'Albert, dernier Comte de Biberbach, eut plusieurs enfans, entre autres 1. RODOLPHE, tige des Maréchaux de Pappenheim & de Biberbach; 2. ULRIC, souche des Maréchaux de Reichenaw; & 3. HILDEBRAND, duquel sont descendus les Comtes de Rechberg d'aujourd'hui. * *Gr. Dict. Univ. Holl. &c.*

* RECHE, petite ville d'Angleterre dans la Province de Cambridge, est à peu près au nord-est de la ville de Cambridge, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* RECHENBERG (Adam) naquit à Meissen dans la Haute-Saxe, en 1642. Il fit ses premiéres études à Freyberg, d'où il alla à l'Académie de Leipsic, où il fut reçu Docteur. Il s'aquit en peu de tems une haute réputation par ses leçons publiques. En 1677, il fut fait Professeur dans les Langues & en Histoire. Dans la suite, les troubles que les Piétistes causérent, lui tinrent tellement à cœur, qu'il résolut de n'accepter aucune Chaire de Théologie, afin de ne se mêler d'aucun différent & de mener une vie tranquille. Cependant, lorsqu'en 1699, on lui en offrit une, il ne la refusa pas. Peu de tems après, il eut au sujet de la Grace quelque démêlé avec le Docteur Ittig. Il mourut en 1722, après avoir été marié quatre fois. Il n'eut point d'enfans de ses trois premiéres femmes, & il n'eut de la derniere nommée *Anne*, fille du Docteur Spéner, qu'un fils appellé *Charles-Othon*, qui fut Docteur en Droit Civil & Canonique, Assesseur du Tribunal de la Cour, Chanoine de Naumbourg, Professeur public dans les Pandectes & Membre du petit Collége des Princes. Adam Rechenberg, outre quelques Livres de Controverse, & plusieurs Traitez, a mis au jour les Ouvrages suivans, *Athenagoræ Opera cum Animadversionibus*; *Peifert Lipsia, e Manuscripto edita*; *Appendix tripartita isagogica ad Libros Symbolicos*; *Maresii Epistolæ*; *Liber memorialis Prælectionum historicarum*; *Rei Numariæ Veteres Scriptores*; *Richerii Obstetrix animorum*; *Summarium Historiæ Ecclesiasticæ*; *Fundamenta Religionis Prudentum*; *Hierolexicon*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RECHESWIND ou RECCESIUNTE, Roi des Visigoths en Espagne, succéda à CHINDASWINTHE, ou Cindasiunte, en 649, & régna plus de 23 ans. Il les passa dans le calme: ce qui contribua beaucoup au progrès du Gouvernement Ecclésiastique. On célébra de son tems trois Conciles à Tolede, qui sont le VIII, le IX, & le X, & un à Mérida. Il mourut en 672. * Isidore de Seville, *in Chron.*

RECHIAIRE, fils de RESCHESWIND, Roi des Suéves en Espagne, ravagea la Gascogne, prit Saragosse, & maltraita les Provinces soumises aux Romains. En 456, il fut défait au mois d'Août par Théodoric II, Roi des Visigoths, dont il avoit épousé la sœur. Il se retira couvert de blessures, dans les extrémitez de la Galice; & ayant été pris dans un lieu nommé *Portucal*, il fut conduit à Théodoric, qui le retint quelque tems en prison, puis le fit massacrer au mois de Décembre de la même année. * Isidore de Séville, *in Chron.* Mariana, *Hist. Hispan.*

RECHILA, Roi des Suéves en Espagne, fut couronné par son père Ermeric ou Hermeric, vers l'an 438. Il défit Andevot, emporta Séville, Mérida, Carthage, & diverses autres villes, & avant que de pouvoir continuer ses conquêtes, il mourut à Mérida en 447. Ce Prince étoit Arien. * Mariana, *Hist. Hispan.*

RECHLINGHAUSEN. *Voyez* RECKLINGHAUSEN.

* RECHTEREN, ancienne Maison Seigneuriale qui donne le nom aux Comtes de Rechteren, est dans la Province d'Overissel, dans le quartier de Salland, près de la rive gauche du Vecht. Elle est à peu près au nord de Déventer, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

RECIF, bourg avec une citadelle. Il est dans la Capitanie de Pernambuco au Brésil, près de la ville d'Olinde. Les Hollandois l'ont possédé quelque tems; mais les Portugais s'en

s'en sont de nouveau rendus les maîtres l'an 1654. * Maty, *Dict. Géogr.*

RECKEIM ou RECKHEIM, Comté, Fief, & Etat immédiat ou souverain de l'Empire, a voix & séssion dans le Collége des Princes, tant aux Diétes Générales qu'aux Circulaires. Il est du Cercle de Westphalie, & comprend une ville & plusieurs villages. Son terroir est très fertile, & sa situation très agréable dans un beau & bon païs, fort peuplé, aux bords de la Meuse, à deux lieues de Mastricht, entre les Terres de Juliers, de Liége, & de Fauquemont. Il a droit de péage sur la Meuse, & l'on y bat de la monnoye d'or, d'argent & de cuivre. Le château, qui sert de demeure aux Comtes, est un des plus beaux, des plus grands, & des plus magnifiques d'Allemagne. Ceux qui le possédent aujourd'hui sont de la Maison d'Aspermont-Lynden: les François disent par corruption *Aspremont*. Cette Maison est très illustre & très ancienne, & descend des Comtes d'Aspermont en Lorraine, desquels le Comté consistoit en près de trois-cens villages. Feu M. le Comte d'Albemarle descendoit de cette famille par les femmes. *Voyez* ci-dessus au mot LYNDEN. *Voyez* aussi le Dictionnaire de Bayle au mot *Reckeim*, dans les Notes.

RECKLINGHAUSEN ou RECLINGHUSEN, petite ville avec une bonne citadelle. Elle est capitale d'un Comté qui porte son nom, & située à l'est de Wezel, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

RECKLINGHAUSEN ou RECKLINGHUSEN, Comté, petit païs du Cercle de Westphalie entre le Duché de Cléves, le Comté de la Marck, & l'Evêché de Munster. Ce Comté depend de l'Archevêché de Cologne. Il peut avoir sept ou huit lieues de long, & trois ou quatre de large. Il comprend deux Bailliages, dont Recklinghusen & Dorsten sont les capitales. * Maty, *Dict. Géogr.*

RECKNITZ. *Voyez* REBNITZ.

RECKROD (George de) célébre Général dans le XVI siécle, naquit en 1500, d'une ancienne famille distinguée dans la Hesse. Il se tint d'abord à la Cour de Saxe, où il fit si bien ses exercices, qu'il surpassa tous ceux qui se trouvérent au Tournoi que donna le Prince Electoral Jean-Frédéric en 1526. Dans la suite il entra au service de l'Empereur, mais il le quitta pour celui du Roi de France qui le fit Colonel. En 1546, au commencement de la guerre de Smalcalde, il obtint de son Maître, la permission de mener au secours des Confédérez les troupes Allemandes qui avoient servi en France. Il commanda d'abord la Cavalerie Hessoise, & lorsque l'Armée des Confédérez se partagea, il suivit l'Electeur de Saxe. En 1547, il eut sous l'Electeur le commandement du siége de Leipsic, qu'il fut obligé d'abandonner trois semaines après, à cause des intelligences que plusieurs de l'Armée entretenoient avec les Assiegez. Après la fatale bataille de Mulberg dans laquelle il se trouva, l'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & mit sa tête à prix. Cela l'obligea à rentrer dans le service de France, où il eut deux Régimens Allemans. En 1552, il accompagna Henri II, lorsqu'il marcha contre l'Allemagne. En 1554, il étoit en garnison à Sienne; & en 1557, il mena aux François un nouveau Corps de troupes Allemandes contre l'Espagne. En 1558, le Ban où il avoit été mis par l'Empereur, ayant été levé, il se retira dans son château de Herleshausen près d'Eizenach, où il mourut le 18 Novembre 1559. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sleidan. De Thou.

RECOL, montagne de Suéde sur les côtes de la mer, fameuse par une petite maltôte qu'ont établie les Matelots, qui exigent une gratification des Passagers à l'endroit de cette montagne. Ce n'étoit d'abord que de ceux qui y passoient pour la premiére fois, qu'on menaçoit de faire baigner, faute de payer le tribut du passage; ensuite on l'a exigé indifféremment de tout le monde, qui est obligé de se racheter par quelque argent de cette cérémonie marine. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

RECOLLETS ou FRERES MINEURS de l'étroite Observance, Congrégation de Religieux de l'Ordre de saint François. Il y a eu dans cet Ordre de fréquentes contestations entre les Religieux qui prétendoient observer la Régle de leur Fondateur dans sa pureté & dans sa simplicité, & ceux qui vouloient joüir des adoucissemens qu'ils assuroient leur avoir été accordez par les Papes: & Léon X, pour terminer ces contestations, réunit par une Bulle de l'an 1517, toutes les Réformes particuliéres, à celle de la réguliére Observance, de sorte que selon cette Bulle tout l'Ordre devoit être partagé en Observantins & en Conventuels; mais cela n'empêcha pas que les Couvens réformez ne continuassent dans leurs Réformes: ce qui eut lieu particuliérement en Espagne & en Portugal, où les Déchaussez (car c'est ainsi qu'on les appelle) qui y ont douze Provinces, édifient encore aujourd'hui tout le monde par la sainteté de leur vie. Deux Religieux Espagnols, Etienne Molina, & Martin de Guzman, favorisez par le Pére François des Anges leur compatriote, & alors Général de l'Ordre, introduisirent en 1525 leur Réforme en Italie, où l'on appelle les Religieux qui la suivent *Gli Riformati*, lesquels y ont plus de vingt-cinq Provinces. Enfin l'an 1592, Loüis de Gonzague, Duc de Nevers, fit venir dans le Couvent de Nevers des Religieux Italiens, qu'on nomma *Recollets*, parce que cette Maison, ainsi que quelques autres, avoit été accordée aux Religieux de l'Observance, qui souhaitoient mener une vie plus austére que la vie commune de l'Observance, *& se recueillir.* Les Rois Henri IV, Loüis XIII, & Loüis XIV, ayant favorisé cette Réforme, jusqu'à ordonner aux Evêques de leur faire céder tous les Couvens qui leur seroient nécessaires par les Observantins, ils ont eu assez de Couvens pour former dix Provinces, tant en France qu'en Flandre; outre une Custodie en Lorraine. Les Recollets de France ayant servi d'Aumôniers du Roi au Camp de Saint-Sébastien prés de Saint-Germain en Laye, qui étoit composé de trente-mille hommes, satisfirent tellement Loüis XIV, que ce Prince voulut qu'ils servissent en la même qualité dans ses Armées; en considération de quoi le Pape Innocent XI leur permit par un Bref de l'an 1685, d'aller à cheval, & de se servir de toutes les commoditez dont ils auroient besoin sans enfreindre la Régle. Ces Religieux passérent l'an 1615 dans le Canada, où ils ont quelques Couvens; & l'an 1660, ils entreprirent une nouvelle Mission pour l'Isle de Madagascar; mais le vaisseau sur lequel on les transportoit, fut coulé à fond par des Corsaires d'Alger. Pour les Déchaussez d'Espagne, ils étoient passez dans le Mexique dès l'an 1521. Jean de Zumarraga un de leurs Religieux fut premier Archevêque de Mexique, & plusieurs d'entre eux souffrirent constamment la mort pour la Foi. * Barezzo Barezzi, *Contin. de la Chronique des Fréres Mineurs.* Marian. ab Orscellar, *Francisc. redivivo. sive Chronic. Observ. strictioris.* Charles Rapine, *Hist. gener. de l'orig. & du progrés des Fréres Mineurs, Recollets réformez ou Déchaussez.*

RECONCE ou RECONSE, riviére du Duché de Bourgogne, traverse le Charolois du nord au sud, tourne ensuite vers l'ouest, retourne du sud au nord, & prenant son cours vers l'ouest, va se décharger dans la Loire.

RECORDER: c'est un Magistrat en Angleterre. Il sert de Conseiller au Lord-Maire pour l'informer des Loix & Coutumes de la ville dans lesquelles il doit être bien versé. Il prend place dans le Conseil & dans la Cour du Maire devant tous les Echevins qui n'ont pas encore été Maires. C'est lui qui prononce les Sentences de la Cour. * *Etat de la Grande-Bretagne sous George II. tome 1. p. 224.*

RECOURT, dit de *Lens* (Charles de) s'attacha toute sa vie au parti de Jean, Duc de Bourgogne, qu'il suivit constamment. Il fut l'un des Chefs de la sédition arrivée à Paris le 28 Avril 1412, & comme tel il fut compris au nombre de ceux qui furent bannis par Lettres du Roi Charles VI, du 18 Septembre 1413, la faction de Bourgogne ayant prévalu. Il fut nommé Amiral de France le sixiéme de Juin 1418, dont il prêta serment le 17 Août de la même année; & établi en même tems Lieutenant en la ville de Paris par le Duc de Bourgogne, en la compagnie duquel il étoit lorsqu'il fut tué à Montereau-Faut-Yonne en Septembre 1419. Il mourut sans alliance.

I. Il descendoit de JEAN, Seigneur de Récourt, qui épousa *Ide*, Châtelaine de Lens, dont il eut JEAN II, qui suit.

II. JEAN, II du nom, Seigneur de Récourt, Châtelain de Lens, fut pére de FRANÇOIS qui suit.

III. FRANÇOIS, Seigneur de Récourt & de Cambelain, Châtelain de Lens, épousa *Béatrix*, Dame de Licques, dont il eut GERARD qui suit.

IV. GERARD, Châtelain de Lens, Seigneur de Récourt & de Cambelain, mourut en 1375. Il épousa 1°. *Jeanne* de Mailly; 2°. *Jeanne* de Vianne. Du premier mariage sortirent 1. *Guillaume*; 2. JEAN qui suit: du second vinrent, 3. *Charles* dit *de Lens*, Amiral de France, *qui a donné lieu à cet Article*, mort sans alliance; 4. JEAN, III du nom, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 5. *Jacquemine*, mariée à *Jean* de la Planque; & 6. *Isabeau* de Lens, alliée à *Jean*, Seigneur du Bois d'Annequin.

V. JEAN, Châtelain de Lens, Baron de Licques, mourut en 1390, ayant eu d'*Alix* de Vermeilles sa femme, 1. *Jean*, mort sans postérité à la bataille d'Azincourt en 1415; & 2. *Marie*, Châtelaine de Lens, alliée à *Valeran*, Seigneur des Obeaux, morte sans enfans en 1443.

V. JEAN de Récourt, dit *de Lens* & *Agravin*, III du nom, fils de GERARD, & de *Jeanne* de Vianne sa seconde femme, épousa *Marguerite* d'Allênes, Dame d'Escouannes, dont il eut 1. JEAN IV, qui suit; 2. *Pomes* Seigneur de la Comté, huit autres garçons & cinq filles, en tout quinze enfans.

VI. JEAN de Récourt, IV du nom, succéda à *Marie* de Lens sa cousine, en la Châtellenie de Lens & Baronnie de Licques, & épousa *Jeanne* de Stavelo, fille de *Jean*, Seigneur d'Isenghien, & de *Marie* d'Antoing, dont il eut 1. JACQUES qui suit; & 2. *Charles* de Récourt, Abbé de Licques.

VII. JACQUES, Châtelain de Lens, Baron de Licques, &c. Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, vivoit en 1540, âgé de 80 ans, ayant eu de *Jeanne* du Fay sa femme, fille de *Laurent*, Seigneur du Hullus, & de *Bonne* de la Viesville, 1. JACQUES II, qui continua la postérité des Châtelains de Lens & Barons de Licques; & 2. FRANÇOIS qui suit.

VIII. FRANÇOIS de Lens, fut Seigneur de Récourt & de Cambelain, & vivoit en 1524. Il épousa *Barbe* de S. Omer, dite *de Moerbeke*, Dame de Hondescotte, dont il eut 1. FRANÇOIS II, qui suit; 2. *Jeanne* & 3. *Susanne*, Religieuses; 4. *Jacqueline*, mariée 1°. à *Antoine* Sacespée, Seigneur de Dixmude: 2°. à *François* de Montmorency, Seigneur de Wastines; & 5. *Françoise* de Récourt, alliée à *François* de Wissocq, Seigneur de Tannay.

IX. FRANÇOIS, II du nom, Seigneur de Récourt & de Cambelain, &c. fut aussi Châtelain de Lens par acquisition, & épousa *Isabeau* de S. Omer, fille de *Nicolas*, Seigneur de Walon-Capel, dont il eut 1. FRANÇOIS III qui suit: 2. *Philippe*, Capucin; 3 *Louis*, mort sans alliance; 4. *Jacqueline*, mariée 1°. à *Jean* de la Barre, Seigneur de Moscron, 2°. à *Philippe* de Rubempré, Comte de Vertaing: & 5. *Anne* de Récourt, alliée à *Antoine* du Châtel, Seigneur de la Hénarderie.

X. FRANÇOIS, III du nom, Seigneur de Récourt, Châtelain de Lens, épousa en 1604, *Anne*, fille de *Paul*, Seigneur de Noyelles, & d'*Anne* de Cruninghen, dont il eut 1. *Paul*, noyé à l'âge de 18 ans; 2. FRANÇOIS IV, qui suit; 3. *Philippe-Charles*, Seigneur de Walon-Capel, Capitaine de Che-

vaux-

vaux-légers, mort en Catalogne; 4. *Charles-Antoine*, Capucin; 5. *Anne-Marie*, Dame de l'Infante, mariée à *Jean* de Velasco, Comte de Salazar, Gouverneur de la citadelle de Tournay, Grand-Maître de l'Artillerie des Païs-Bas, morte en Octobre 1682; 6. 7. *Marie-Françoise* & *Marie-Florence* de Récourt, Religieuses.

XI. FRANÇOIS, IV du nom, Baron de Récourt, Châtelain de Lens, &c. épousa 1°. *Isabelle* d'Estourmel, fille de *Robert*, Seigneur de Wendeville, Baron de Doulieux, & de *Marguerite* de Noyelles; de laquelle n'ayant point eu d'enfans, il épousa avec dispense, *Florence* d'Estourmel sa sœur. * La Morlière. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers*, &c.

RECREA, bourg de la Romanie, situé près de la Mer de Marmora, à l'ouest-sud-ouest de Constantinople dont il est éloigné d'environ 25 lieues. Quelques-uns croyent que c'est l'ancienne *Heraum*, ville de la Thrace. * Maty, *Dict. Géogr.*

RECULVER: c'étoit autrefois une ville maritime d'Angleterre dans le Comté de Kent, à quelques milles au nord de Cantorbéry. Ce n'est aujourd'hui qu'un village, qui n'est presque remarquable, que parce que c'étoit là où étoit le Palais & le lieu de la résidence d'Ethelbert, premier Roi Chrétien Saxon du Royaume de Kent. La haute aiguille de son Eglise sert de signal pour les vaisseaux qui sont en mer. * *Dictionnaire Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.*

* RECZ ou RETZ, ville d'Allemagne dans la Basse Autriche, vers les confins de la Moravie, dans le Bas Manharts, au nord-ouest de Vienne, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

RED.

REDANUS. *Voyez* REIDANUS.

* REDBORN ou REDBURN, bourg d'Angleterre dans le Comté de Hartford, à l'ouest de la ville de Hartford, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Il est vers la source du Coln ou de la Colne.

REDDING. *Voyez* READING.

REDEMPTION DES CAPTIFS, ou NOTRE-DAME DE LA MERCY. *Voyez* MERCY.

REDEMPTION DES CAPTIFS. *Cherchez* TRINITAIRES.

* REDEN ou RADZIN, ville & Starostie de la Prusse Royale ou Polonoise, est dans le Palatinat de Culm, à l'est-nord-est de Culm, dont elle est éloignée de six à sept lieues, & au nord-nord-est de Thorn, à la distance de huit à neuf lieues.

* REDER, petite riviére d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute-Saxe, en Misnie. Elle coule d'abord de l'est-sud-ouest à l'ouest-nord-ouest, puis du sud au nord, & se rend dans l'Elster un peu au dessous d'Elsterwerd. * Sanson, *Carte de la Haute-Saxe.*

* REDERN, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne dans la Misnie, sur la riviére de Reder, est au nord de Dresden, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ deux lieues. * Sanson, *Carte de la Haute-Saxe.*

REDFORD, bourg ou petite ville d'Angleterre, avec Marché, dans la Contrée du Comté de Nottingham, qu'on nomme *Nortzelay*, sur la riviére d'Iddle. Il est gouverné par deux Baillifs, par six Aldermans, & par un Juge nommé *Steward*. Il est à cent dix milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* RED-HEAD, c'est à dire, *Tête-rouge*, Cap de l'Ecosse septentrionale, dans le Comté d'Angus, entre Old-Monros & Ardbroth.

* RED-HORSE, c'est à dire, *Cheval-rouge*, nom d'une belle & agréable vallée d'Angleterre, dans le Comté de Warwick entre Kineton ou Kyneton & Shipston. Elle est bornée à l'orient par le Comté d'Oxford, dont elle est séparée par une montagne qu'on nomme *Edge-hill*, la plus haute de toutes celles des environs. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 490.

REDI, (François) naquit à Arezzo, ville de Toscane, le 18 Février 1626, d'une famille noble. Il fit ses premiéres études à Florence, d'où il passa à Pise, où il fut reçu Docteur en Philosophie & en Médecine. Son habileté dans l'une & l'autre de ces Sciences lui aquit bientôt une grande réputation. Le Grand-Duc Ferdinand II le choisit pour son Premier Médecin; dignité que Côme *III* lui a continuée jusqu'à sa mort. Ses grandes occupations ne l'empêchoient pas de cultiver les Belles-Lettres. Il donnoit tous ses momens de loisir à l'étude de la Langue Italienne, & il a beaucoup travaillé au Dictionnaire de la Crusca. M. Ménage dans son Livre des *Origines de la Langue Italienne*, reconnoît lui devoir beaucoup de choses. D'ailleurs, il aimoit fort les Savans, & donnoit avec plaisir tous ses soins à ceux qui vouloient le devenir: aussi a-t-il formé plusieurs bons sujets. Quoiqu'il fût sujet à plusieurs maladies, principalement au mal caduc, qui le tourmenta fort pendant les derniéres années de sa vie; il ne voulut jamais abandonner l'étude, & remplit toujours avec exactitude les devoirs de sa charge de Premier Médecin. Il fut trouvé mort dans son lit le premier Mars 1697. Il étoit alors âgé de 71 ans. Plusieurs Académies d'Italie le firent entrer dans leurs Corps, & il fut reçu dans celle de la *Crusca* de Florence, dans celle des *Gelati* de Bologne & dans celle des *Arcadiens* de Rome. On a de lui les Ouvrages suivans, *Osservazioni intorno a pellicelli del corpo humano*; *Osservazioni intorno alle Vipere, fatte da Fr. Redi*; *Lettera di Fr. Redi sopra alcune oppositioni fatte alle sue Osservazioni intorno alle Vipere*; *Esperienze intorno alla generazione degli Insetti*; *Esperienze intorno a diverse cose naturali, e particolarmente a quelle che ci son portate dall' Indie*; *Osservazione intorno a quelle gocciole o fili di vetro, che rotte in qual si sia parte tutte quante si stritolano*; *Esperienze fatte alla presenza del Ser. Gran-Duca di Toscana, intorno a quell' acqua che si dice che stagna subito tutti quanti i flussi di sangue che sgorgano da qual si sia parte del corpo*; *Esperienze intorno a Sali fattizi*; *Lettera d'alcune esperienze intorno al veleno delle Vipere*; *Lettere*; *Etimologie Italiane tratte dall' Origini della Lingua Italiana compilate da Egidio Menagio*, fournies par Redi à M. Ménage; *Bacco in Toscana, Ditirambo colle annotazioni accresciute*; *Sonetti*; *Le Vite di Dante e del Petrarca, scritte da Lionardo Aretino, cavate da un manuscritto antico della Libreria di Fr. Redi, e confrontate con altri testi a penna*; *Osservazioni intorno a gli animali viventi, che si trovano negli animali viventi*; *Lettera intorno all' Invenzione degli occhiali di naso*; (Redi tache d'y déterminer quand les lunettes ont été inventées, & il prétend que c'est sur la fin du XIII siécle depuis l'an 1280, jusques à l'an 1311.) En 1712 on a recueilli tous ses Ouvrages que l'on a fait imprimer à Venise en trois volumes *in octavo*, sous ce titre, *Opere di Francesco Redi in questa nuova Edizione accresciute e migiorate.* A la tête du premier volume est la Vie de l'Auteur par l'Abbé Salvino Salvini. * *Son Eloge par* l'Abbé Salvino Salvini, dans *Le Vite degli Arcadi*, *tome* 1. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 3. *p.* 386. & *suiv.* & *tome* 10. *p.* 119. & *suiv.*

REDICULE, *Rediculus*, étoit le nom du Dieu en l'honneur duquel les Romains bâtirent un Temple près de Rome, sur le chemin de la porte appellée *Capene*, après qu'Annibal approchant de cette porte pour entrer dans Rome, dont il avoit juré la perte, eut été obligé de retourner promptement sur ses pas avec son Armée par la terreur soudaine que lui causérent certains Spectres horribles qu'il vit en l'air, voltigeans pour la défense de la ville. Au même endroit jusqu'où Annibal s'étoit approché, & d'où il étoit parti pour s'en retourner, abandonnant son entreprise, les Romains bâtirent le Temple qu'ils consacrérent au Dieu Rédicule, *Deo Rediculo*, en mémoire de ce retour forcé de leur ennemi capital, car en Latin *redire* signifie *s'en retourner*: ainsi *Deus Rediculus*, c'est comme s'ils avoient dit, *le Dieu obligé à s'en retourner.* * Festus.

☞ Quelques-uns lui donnent le nom de *Ridiculus*, & prétendent qu'il fut ainsi appellé, à cause des ris que firent les Romains, quand ils virent qu'Annibal se retiroit; mais cette origine est abusive, & il s'en faut tenir à celle de Festus.

REDIEL ou RIDIEL, ville ancienne de l'Inde orientale dans la Province de Guzurate. Quoiqu'elle soit fort ruïnée, les Hollandois y ont un Comptoir. On appelle les habitans de cette ville *Naites*. Ils sont pour la plupart gens de marine ou de métier, & Mahométans. On trouve là du *Terri*. C'est une liqueur qu'on tire des palmes, qui est douce & agréable à boire. Celle qu'on tire de jour se corrompt aussi-tôt, & n'est bonne qu'à faire du vinaigre. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* REDING ou RHEDING, famille noble de Suisse, qui prend aussi les noms des châteaux de Stein, de Biberac, de Glattburg, a autrefois possédé le château de Redinsburg qui est entiérement ruïné. Elle a fourni plusieurs Sénéchaux au Canton de Schwitz, & beaucoup d'Officiers à la France. Cette famille s'est aussi établie en Silesie, en Angleterre & en Espagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

REDING, ville. *Voyez* READING.

REDIPTOR (Radulse) Anglois & Religieux de S. François, vivoit en 1350. Il laissa divers Traitez de Théologie.

REDNITZ ou REGNITZ, riviére de Franconie. Elle prend sa source près de Weissembourg, dans l'Evêché d'Eichstet, traverse le Markgraviat d'Onspach, & l'Evêché de Bamberg, baigne cette derniére ville, & se décharge peu après dans le Mein. * Maty, *Dict. Geogr.*

REDOANO (Guillaume) Evêque de Nebbio, né à Vernazza ou à Cinqué, dans l'Etat de Gênes, se rendit habile dans le Droit, fut employé par divers Prélats dans leurs Diocéses, & fut Nonce Apostolique à Naples. Il fut pourvu par le Pape Grégoire XIII, en 1572, de l'Evêché de Nebbio, dont il alla prendre possession au mois de Mai de l'année suivante, & où il mourut deux mois après. Nous avons trois Ouvrages de sa façon, *De Simonia*; *De Spoliis Ecclesiasticis*; *De Alienationibus rerum Ecclesiasticarum.* * Foglieta, *in Elog. Clar. Lig.* Filippini, *Histor. di Cors.* Ughel, *Italia Sacra.* Soprani & Giustiniani, *Scritt. della Ligur.*

* REDOLDESCO, REDULDESCO, REDONDESCO & RONDONDESCO, petite ville d'Italie dans le Duché de Mantoue sur la rive droite du Tartalo, vers les confins du Crémonois, est à l'ouest-sud-ouest de Mantoue, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

REDON, bourg avec une Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, dans la Bretagne, Province de France, sur la Villaine, à neuf lieues de Vannes, dans le Diocése duquel elle est vers l'orient. C'est l'entrepôt de tout le commerce qui se fait à Rennes. * Maty, *Dict. Geogr.*

* REDONDELA, REDONDELLO & REDONDILLA, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Galice, est au sud de Compostelle dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

REDONDO, l'une des Isles Antilles, entre l'Isle de la Guadeloupe & celle de S. Christophle.

* REDONDO ou REDONDOS. M. Colmenar, *Délices de Portugal*, *p.* 730, dit que cette ville est située sur la rive gauche & à l'embouchure du Mondégo, dans la Province de Beira en Portugal. Cependant les Cartes de Sanson, de De Wit, de Visscher, d'Allard, de Jaillot, ne la placent ni sur le Mondégo, ni à l'embouchure d'aucune riviére; mais elles la mettent à peu près à quatre lieues au sud du Mondégo & à cinq de la mer. Sanson dans sa Carte de la partie septentrionale du Portugal nomme *Souro* la riviére sur laquelle il la place.

* REDOWALD, monta en 599 sur le thrône d'Estanglie après la mort de son pére Titil. Ce fut le plus illustre des Rois de ce païs-là, & peut-être de tous les autres Rois de l'Heptarchie. Il donna un asyle à Edwin, fils d'Alla, Roi de Deïric, qui avoit été depouillé par Adelfrid Roi de Northumberland. Ce Prince s'attira l'amitié de Rédowald & de la Reine son épouse. Adelfrid ayant appris le lieu de la retraite d'Edwin, envoya des Ambassadeurs à Rédowald pour le prier de le lui livrer ou de le faire mourir, & pour lui déclarer la guerre en cas de refus. Rédowald, après bien des irrésolutions, se détermina à sacrifier Edwin aux intérêts de son Etat; mais la Reine représenta si fortement à Rédowald l'horreur de l'action qu'il alloit commettre, qu'elle lui fit prendre la généreuse résolution de risquer toutes choses plutôt que de servir d'instrument pour opprimer l'innocence. Rédowald ayant pris ce parti, renvoya les Ambassadeurs d'Adelfrid, après leur avoir déclaré qu'il ne pouvoit se résoudre à leur livrer Edwin, & encore moins à faire mourir un Prince innocent qui étoit venu chercher un asyle dans son Palais. Après cela il forma le dessein de prévenir Adelfrid, & de porter la guerre dans le Northumberland, où il remporta une victoire signalée sur Adelfrid qui fut tué dans la bataille. Ensuite il fit remonter Edwin sur le thrône de Deïrie, à laquelle il ajoûta la Bernicie, ne se réservant pour lui-même que la gloire d'une si grande libéralité. L'action héroïque de Rédowald, jointe à la victoire qu'il venoit de remporter, lui fit obtenir la dignité de Monarque, qui étoit alors vacante. Il mourut en 624. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 154 *& suiv. & p.* 185.

REDULDESCO. *Voyez* REDOLDESCO.

* REDUSIO (André de) surnommé *de Quéro*, étoit de Tarvisio ou Trévise dans l'Etat de la République de Venise, d'une famille noble & distinguée. En 1380, il alla à Padoue, où il passa sept années dans l'étude des Belles-Lettres. En 1405, il porta les armes pour les Vénitiens contre François Carrari *le Jeune*, qui en 1390 avoit recouvré la ville de Padoue. Il fut employé depuis ce tems-là en diverses expéditions, qui ne l'empêchérent pas de cultiver l'étude. Il s'est aussi appliqué à l'Histoire, & il a écrit celle de Trévise, depuis l'an 1368, jusqu'à l'an 1428. Il fut aussi Chancelier de cette ville, * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

REE.

REE, le Lac de Rée ou de Rie, est formé par le Shannon, sur les confins de la Lagénie & de la Connacie en Irlande, un peu au dessus de la ville d'Athlone. * Maty, *Dict. Géogr.*

REEDE, famille noble. *Voyez* RHEDE.

REELAJA. *Voyez* REHELAJA.

REEMA ou RAHMA, Province de l'Arabie Heureuse, abondante en parfums très précieux. Elle avoit sa capitale de même nom, bâtie par Regma, pére de Saba. * *Ezéchiel, ch.* 27 *v.* 22. *Voyez* RAHMA.

REES, ville du Duché de Cléves en Westphalie, sur le Rhin, entre Wézel & Emmerick, à cinq lieues de la premiére, & à trois lieues de la derniére. Les Hollandois y avoient garnison. Mais les François la prirent en 1672, & la rendirent à l'Electeur de Brandebourg en 1674, après en avoir démoli les fortifications. * Maty, *Diction. Géogr.*

* REES, petite ville ou bourg d'Allemagne, sur la rive gauche du Rhin dans le Comté de Catzenellebogen au sud de Coblentz, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

* REES ou REEZ, ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, sur les confins de la Poméranie & sur la rive gauche de l'Ihne. Elle est au nord-nord-est de Landsperg, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

REF.

REFERENDAIRE: ce nom s'est pris autrefois pour Maître des Requêtes, & pour Garde des Sceaux du Prince, ou pour Chancelier. Aujourd'hui Référendaire en France est un Officier de la Chancellerie, qui fait le rapport des Lettres de Justice, comme de celles de rescision, & semblables. A Rome les Référendaires de l'une & de l'autre Signature, sont des Prélats qui rapportent devant le Pape les affaires & les Requêtes ou Suppliques, pour la Signature de Justice, ou pour celle de Grace; & qui connoissent des Causes qui leur sont commises, où il ne s'agit que de cinq cens écus d'or; car lorsqu'elles excédent cette somme, elles sont de la Jurisdiction de la Rote. Ce fut le Pape Alexandre VI qui institua les Référendaires, & leur accorda des priviléges. * Onuphre Panvin.

REFON, Seigneur Danois, fut envoyé par Gotric, Roi de Danemarck, en Ambassade vers les peuples de la Suévonie ou Suéde propre. Ces peuples ayant conspiré la mort de cet Ambassadeur, attachérent une grosse pierre de taille au dessus du lieu où il couchoit, dont ils coupérent les cordes qui la suspendoient, pendant qu'il dormoit, & l'écrasérent ainsi. Gotric, pour venger ce meurtre & cette perfidie, contraignit les auteurs du crime à lui payer tous les ans douze talens d'or, & chaque particulier une once d'or, qu'ils appelloient *le tribut du renard*, parce qu'on avoit donné ce surnom à Refon. * Saxo, *l.* 8.

* REFRANCORE, *Francorum Rivulus*, ancien village du Duché de Milan dans l'Alexandrin, à deux lieues d'Ast, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

REFUGE (Notre-Dame du) Congrégation Réguliére, composée de plusieurs Couvens de filles, dans chacun desquels il y a un certain nombre de Religieuses filles d'honneur, de filles pénitentes admises à la profession, & ne faisant qu'une même Communauté avec les filles d'honneur, & de pénitentes volontaires ou forcées, qui ne paroissant pas propres pour la vie religieuse, sont gouvernées par les premiéres. Celles-ci, outre les vœux ordinaires, font encore celui de ne consentir jamais que le nombre réservé aux pénitentes soit diminué. Chaque Communauté a un Supérieur choisi par la Supérieure en charge, & par le Conseil tant du dedans que du dehors de la Maison. Ensuite il est présenté à l'Evêque Diocésain qui doit approuver & confirmer ce Supérieur, lequel ne peut exercer sa charge sans cette approbation. C'est ce Supérieur qui nomme seul la Supérieure & les principales Officiéres. Outre ce Supérieur particulier, ordonné par les Constitutions, cette Congrégation est pourvue d'un Conseil, soit pour le spirituel, soit pour le temporel. Ce Conseil est composé tant d'Ecclésiastiques Réguliers & Séculiers, que de Laïcs qui sont joints de charité, & associez pour procurer le bien de cette Congrégation. Elle prit son origine à Nancy, capitale de Lorraine, l'an 1624, & reconnoît pour Fondatrice la vénérable Mére, Marie-Elisabeth de la Croix de Jésus, qui naquit à Remiremont en Lorraine le 30 Novembre 1592. Son pére se nommoit *Jean-Léonard* de Ransfrain, d'une ancienne noblesse de Remiremont, & sa mére *Claude* de Magniére. L'établissement de cette Congrégation se fit à Toul en 1631, & c'est du Couvent de cette ville qu'ont été prises les Religieuses, qui ont fait douze ou quinze établissemens semblables à Nanci, à Avignon à Rouen, à Arles, à Besançon, à Montpellier, &c. On n'a point vu dans ce genre d'Institut si sage. Le P. Poiré Jésuite y a beaucoup contribué, & diverses personnes d'une piété égale à leur naissance en furent si charmez, qu'ils s'engagérent par vœu à le faire maintenir en son entier. * Heliot, *Histoire des Ordres Monast. Histoire du Clergé Séculier & Regulier par* Hermant, Schoonbeek *&* Heliot *ou* Heyliot, *tome* 4. *p.* 327. édit. d'Amsterdam 1716, *& suiv.* où l'on trouve les principales particularitez de la vie de sa Fondatrice.

REG.

REGA, riviére de la Poméranie Ducale. Elle naît dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, entre dans la Poméranie, y baigne Regenwolde, Greiffenberg, & Treptow, & peu après se décharge dans la Mer Baltique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* REGAL, famille noble d'Autriche, posséda premiérement la dignité de Barons, & ensuite celle de Comtes.

REGAL (Maximilien-Louis) issu de cette famille, naquit en 1668, & fut un des meilleurs Généraux que l'Empereur eût pour l'Infanterie. Dans la guerre survenue à l'occasion de la succession d'Espagne, il commandoit dans Crémone. Dans celle que les Turcs commencérent contre l'Empereur, il étoit Gouverneur de Bude, dont il fit promtement mettre en bon état les fortifications en 1715, & bâtir un château royal à la place de celui qui avoit été détruit dans les deux derniers siéges. L'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant, pour le récompenser de tous ses services, lui conféra la dignité de Comte, & l'année suivante il lui donna la charge de Grand-Maître de l'Artillerie. En 1717, il se trouva au siége de Belgrade, où il fut tué d'un coup de canon. Il avoit épousé Eléonore-Christine, fille d'Ernest Comte de Metternich, & de Marie-Anne, Baronne de Régal, de laquelle il eut plusieurs enfans, dont l'aîné Eugéne-Guidobalde-Ernest, naquit en 1709. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

REGALE, est le droit que le Roi de France a de joüir du revenu des Evêchez & des Archevêchez, le Siége vacant, & jusqu'à ce que l'Evêque ou l'Archevêque ait fait serment de fidélité au Roi, & que ce serment soit enregistré en la Chambre des Comptes de Paris. Le Roi nomme aussi pendant la vacance du Siége aux Chapelles, aux Prébendes, aux Dignitez, & à tous les Bénéfices qui étoient à la collation de l'Evêque ou de l'Archevêque, à la réserve des Cures. Le P. Sirmond & M. du Puy, deux célébres Ecrivains, ont prouvé que tous les Rois de France de la premiére Race, & quelques-uns de la seconde, ont eu l'entiére disposition des Evêchez dans l'étendue de leur Royaume. Quelques Auteurs disent que ce droit leur tenoit lieu de récompense, pour avoir défendu la Religion Catholique, & qu'il fut donné à Clovis premier Roi Chrétien, après la défaite d'Alaric, Prince Arien, du consentement de tous les Prélats assemblez au premier Concile d'Orléans, qui fut l'an 503; mais la plupart soutiennent que c'est un droit inséparable de la Couronne, & non pas un privilége qui leur vienne d'ailleurs. *La Régale*, dit M. l'Avocat-Général Bignon, *vient d'un droit de patronage que le Roi a sur toutes les Eglises de son Royaume; de son droit féodal sur le temporel des Bénéfices de son Etat; & de son droit de protection à l'égard des Ecclésiastiques, & des biens d'Eglise.* L'indulgence & la facilité de quelques Rois ayant donné lieu aux élections, François I, & ses successeurs, ont été en quelque façon rétablis dans le droit ancien de nommer aux Evêchez & aux Archevêchez, par le Concordat de Boulogne, en 1515 & 1516. Ce pouvoir de disposer des Evêchez & des Archevêchez, a donné lieu à celui de nommer aux Bénéfices qui en dépendoient pendant que le Siége étoit vacant. Les Capitulaires de Charles *le Simple*

nous

nous apprennent que lorsqu'un Evêché venoit à vaquer, le Roi envoyoit un ordre au Gouverneur de la Province, pour prendre le soin du Diocèse, & pourvoir même avec l'Evêque le plus proche à tout ce qui regardoit le spirituel. Dans le testament que fit le Roi Philippe *Auguste*, avant que de faire son voyage de la Terre-Sainte, il y a un Article exprès, qui enjoint à ceux qui auroient le gouvernement de l'Etat, de conférer aux plus dignes les Prebendes, & les autres Bénéfices qui viendroient à vaquer pendant la Régale. Ce droit de pourvoir aux Bénéfices étoit accompagné de la jouissance des revenus de l'Evêché ou Archevêché vacant. Hincmar, Archevêque de Reims, se plaint dans une de ses Lettres au Pape Léon IV, qu'aussi-tôt qu'un Siége est vacant, les Officiers du Roi s'emparent de tous les revenus de l'Eglise, & font exercer les fonctions Episcopales par un Coévêque. Philippe *le Bel* laissant au Doyen & aux Chanoines de l'Eglise de Paris l'exercice de leur justice pendant la vacance du Siége, les obligea à déclarer & à reconnoître solemnellement par écrit, que cette souffrance ne pourroit préjudicier au profit de la Régale. Le Roi Charles V donna en 1464, à la sainte Chapelle de Paris, le reliquat des Comptes des Régales. Charles VII donna à la même sainte Chapelle les profits des Régales pendant trois ans. Louis XI les lui accorda pour toute la durée de son régne. Ce que firent aussi Charles VIII, & Louis XII, François I, Henri II, & François II. Enfin le Roi Charles IX fit don à cette Eglise de tous les revenus des Régales, sans limitation de tems. Le Chapitre de la sainte Chapelle en a joui jusqu'en 1641, que le Roi Louis XIII lui donna l'Abbaye de Saint-Nicaise de Reims, & laissa tous les profits des Régales aux nouveaux Archevêques & Evêques, en quoi le Chapitre perdit beaucoup; car cette Abbaye ne rapporte pas plus de huit à neuf mille livres de rente; & les Régales, selon la supputation du Cardinal d'Ossat, égalent le revenu des trois plus riches Archevêchez du Royaume joints ensemble. Les Lettres de ce don furent vérifiées au Parlement de Paris en 1642: mais la Cour ordonna que le Roi rentreroit dans la jouissance des Régales; & qu'un Evêque ou Archevêque venant à mourir, tous les revenus de l'Evêché ou de l'Archevêché seroient saisis à la poursuite du Procureur-Général, qui y établiroit des Commissaires. Néanmoins la Chambre des Comptes enregitra des Lettres de ce don & de cette cession, & le Clergé en a joui depuis.

A l'égard de l'étendue du droit de Régale, il a lieu dans tout le Royaume, bien que quelques Evêchez & quelques Archevêchez, & même quelques Provinces, ayent prétendu en être exemtez. Les Abbayes y étoient aussi sujettes autrefois; mais elles en sont déchargées. Le Parlement de Paris déclara par un Arrêt rendu le 24 Avril 1508, que le Roi avoit droit de Régale dans l'Eglise de saint Jean de Belley, *comme en toutes autres de son Royaume*, & fit défenses aux Avocats & aux Procureurs de faire aucunes propositions contraires. Aussi-tôt les Archevêques & les Evêques des Provinces de Languedoc, de Guienne, de Dauphiné, & de Provence, se pourvurent au Conseil du Roi, & cette instance de la Régale dura jusqu'en l'année 1573. Alors après un délai de plus de soixante années, pendant lesquelles les Prélats de ces quatre Provinces n'avoient apporté aucun titre de l'exemption qu'ils prétendoient, le Roi fit une Déclaration au mois de Février 1573, qui fut vérifiée au Parlement le 18 Avril suivant, par laquelle sa Majesté déclare, que le droit de Régale lui appartient universellement dans tous les Archevêchez & Evêchez de son Royaume, Terres & Seigneuries de son obéissance, à la réserve de ceux qui en sont exemts à titre onéreux. Le deuxiéme Avril 1575, le Roi fit une autre Déclaration, vérifiée en la Cour le 13 Mai de la même année, dans laquelle il nomme expressément les Archevêchez & les Evêchez des quatre Provinces qui se prétendoient exemtes du droit de Régale, savoir, Bourges, Bourdeaux, Auch, Toulouse, Narbonne, Arles, Aix, Avignon, Ambrun, Vienne, & leurs suffragans. Le Roi a encore fait depuis un Edit perpétuel sur la Régale, au mois de Janvier 1682. * M. Bignon, Avocat-Général, *Plaidoyer inseré dans un Arrêt du cinquiéme Février* 1638. Aubéry, *de la Régale.*

REGEM-MELECH. *Voyez* REGUEM-MELECH.

REGEN, rivière d'Allemagne. Elle a sa source dans la Bohême, traverse une partie du Cercle de Baviére, y baigne Chamb, & va se décharger dans le Danube vis à vis de Ratisbone, qui en Allemand s'appelle *Regenspurg*, nom qu'elle tire de la riviére de Régen. * Maty, *Dict. Géogr.*

REGENSBERG, Bailliage du Canton de Zurich. La capitale du même nom est une jolie petite ville, bâtie sur une branche du Mont-Jura ou Leberberg, où l'on trouve plusieurs espéces de pierres figurées. Cette ville avoit autrefois des Seigneurs, dont le dernier devint si pauvre qu'il fut contraint de vendre sa Terre à la Seigneurie de Zurich, & de se retirer dans cette ville, où il mourut. Ce Bailliage, à l'orient de la ville de Bade, comprend un beau païs, avec plusieurs beaux bourgs & villages, & s'étend jusqu'à demi-mille de Bade. Le château de Régensberg fut bâti en 1540, & fortifié en 1687. C'est là où le Baillif fait sa résidence. Il y a un puits creusé dans le roc de la profondeur de trente-six toises. * *Etat & Délices de la Suisse, tome 2. p.* 31. édit. d'Amsterdam 1730.

REGENSBURG ou REGENSPURG. *Voyez* RATISBONNE.

* REGENSTAUF, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Baviére. Elle est sur la rive gauche de la riviére de Régen, au nord de Ratisbonne, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ trois lieues.

* REGENWALDE ou REGENWOLDE, ville d'Allemagne, dans la Poméranie, sur la rive droite de la riviére de Réga. Elle est à peu près au nord-est de Stettin, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

REGGE. *Voyez* REGGIO.

REGGIO ou REGGE, autrefois *Rhegium Lepidi*, ville de l'Etat de Modéne, avec Evêché suffragant de Bologne, est la seconde ville de l'Etat, & est défendue par une bonne citadelle. Elle doit sa réparation à Charlemagne, après avoir été ruïnée à diverses fois, & par les Goths, & par les autres Barbares. * Léandre Alberti, & Cluvier, *Descript. Ital.* Ughel, *Ital. sacra.*

* REGGIO, le Duché de Reggio, Province des Etats de Modéne. Ce païs est abondant en soye. Reggio capitale, & Bersello, en sont les lieux principaux.

REGGIO ou REGGE, autrefois *Rhegium Julium*, ville Archiépiscopale de la Calabre Ultérieure, dans le Royaume de Naples en Italie, sur le Détroit ou Phare de Messine, vis à vis de la Sicile, est une ville assez belle, & a été plusieurs fois pillée par les Turcs. * Baudrand.

REGIFUGE ou FUGALES, Fêtes que les Romains célébroient le 24 jour de Février, en mémoire de la fuite du Roi Tarquin, qui fut chassé de Rome l'an 245 de la fondation de cette ville, & 509 avant Jésus-Christ.

☞ Quelques-uns ont cru que Tarquin fut chassé de Rome, sur la fin du mois de Mai, & dans l'Eté, parce qu'il est fait mention dans l'Histoire, que les blez étoient déja mûrs. Mais on répond premiérement, qu'entre le Decret contre Tarquin, & le tems de la moisson, il se passa quelques mois; en second lieu, que la disposition des mois n'étoit pas en ce tems-là semblable à celle que nous voyons dans l'année Julienne, & qu'il se pouvoit faire que le mois de Février se trouvât pour-lors au tems où est à présent notre mois de Mai ou de Juin. Lorsque Denys d'*Halicarnasse* assure que les Consuls entrérent dans l'administration de leurs charges, quatre mois avant la fin de l'année, il a eu égard à l'année Gréque & Olympiadique, qui commençoit au solstice d'Eté, à laquelle il a ajusté la premiére année de la fondation de Rome. * Tite-Live. Ovide, II *Fast. depuis le vers* 685, *jusqu'au* 852. S. Augustin, *de la Cité de Dieu, l.* 2.

REGILLE, *Regillus*, petit Lac de l'ancien *Latium*, dans le Territoire de Tivoli, est appellé aujourd'hui *le Lac Castiglione*, ou *de sainte Praxéde*, dans la Campagne de Rome, entre Tivoli, & *la Cava dell' Aglio*. Ce Lac est fameux par la victoire que remporta Aul Posthumius contre Tarquin, après que ce Roi eut été chassé. * Tite-Live.

REGILLIANUS (Quintus Nonius) Dace d'origine, & descendu, à ce qu'on disoit, du Roi Décébale, vaincu par Trajan, fut un de ces Officiers que leur mérite fit élever par l'Empereur Valérien aux premiers emplois de la guerre. Il commanda depuis en chef dans l'Illyrie, sous l'empire de Gallien, & remporta l'an 260 de Jésus-Christ, plusieurs victoires en un seul jour près de Scupi, ville de la Dardanie, ou de la Haute Mœsie. La même année Ingénuus se révolta dans la Pannonie, & fut défait par Gallien. Mais la cruauté avec laquelle ce dernier usa de sa victoire, irrita tellement ce qui restoit des troupes d'Ingénuus, qu'elles se soulevérent encore, & élurent Regillianus pour Empereur. On prétend qu'il fut élevé à cette dignité comme par hazard, & parce que l'on s'étoit joué à table sur son nom, où celui de Roi étoit renfermé. Si-tôt qu'il fut en possession de l'autorité souveraine, il se signala par ses expéditions contre les Sarmates. Cependant ses propres Soldats, & les peuples de l'Illyrie, lui ôtérent l'Empire & la vie, de peur d'éprouver une seconde fois la cruauté de Gallien. On en attribue la premiére résolution aux Roxolans, ou Russiens qui étoient parmi les troupes Romaines. Aurélius Victor dit que Gallien le vainquit, & devint par ce succès inespéré, encore plus lâche & plus négligent qu'il n'avoit été jusqu'alors. Regillianus vivoit & régnoit encore au mois d'Août 263, si Pollion ne se trompe point. * Aurélius Victor. Tillemont, *Mémoires Ecclés.*

REGILLO (Antoine) célébre Peintre. *Voyez* PORDENONE.

REGINA, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure & entre Cosenze & Bisignano, à trois lieues de chacune. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Erimum*, *Erimum*, ou *Herinum*, petite ville des Brutiens, laquelle d'autres placent au village de la Reina, qui est entre Cosenze & Citraro. * Maty, *Dict. Géogr.*

REGINALD (Antoine) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit dans le XVI siécle, & fut un des grands partisans de l'Ecole de saint Thomas, & de la Grace efficace par elle-même. Il la soutint, soit dans ses Leçons de Théologie qu'il enseigna longtems à Toulouse, soit dans ses Ecrits. Dès l'an 1644, il fit imprimer en Latin une *Question Théologique & Historique, &c.* pour savoir quel a été le sentiment du Concile de Trente touchant la Grace efficace & la Science moyenne. Comme ce Pére étoit encore jeune, il lui échappa quelques termes, qui furent relevez dans une *Réfutation* Latine, intitulée, *Theses adversus Quæstionem Theologicam, &c.* & Réginald repliqua en 1645 dans les *Theses Apologeticæ adversus Solutionem Quæstionis, &c.* En 1647, il soutint une Thése au Chapitre général de son Ordre tenu à Valence en Espagne: elle fit du bruit, & fut aussi attaquée. On a de lui un petit *Traité Théologique sur la célébre distinction du Sens composé & du Sens divisé*, dont il s'est fait plusieurs éditions; une *Préface* pour être mise à la tête du Catéchisme du Concile de Trente, dans laquelle il établit l'autorité de ce Concile par rapport aux matiéres de la Grace; *trois volumes*, sur les deux Principes à quoi il réduit toute la Théologie; & un petit Livre sur la *Confrairie du saint Nom de Jésus*, auquel il étoit très dévot. Cet Auteur mourut à

Touloufe en 1676, & laiffa un Ouvrage manufcrit fur la doctrine du Concile de Trente touchant la Grace efficace par elle-même. Cet Ecrit, qui des mains du P. Maffoulié, Dominicain, paffa en celles de M. Antoine Arnauld, puis en celles du P. Quefnel, ne fut imprimé qu'en 1702, & ne parut qu'en 1706, fous ce titre, *De mente Concilii Tridentini circa Gratiam per fe efficacem.* * *Mémoires de Trevoux*, Octobre 1707.

REGINALD ou REGNAULD, Religieux Anglois de l'Ordre de faint Benoît, du Couvent de faint Auguftin de Cantorbéry, employa tout le tems qu'il put, à lire les meilleurs Auteurs, & devint par ce moyen bon Rhétoricien, & excellent Poëte. Il traduifit en vers Latins les Oeuvres de Malchus, Hiftorien Grec. * Pitfeus, *de Illuft. Script. Angl.* Nicolaus Brighanus, &c.

REGINALD ou RAYNAUD (Guillaume). *Voyez* RAYNAUD (Guillaume).

REGINON, Abbé de Prum, de l'Ordre de faint Benoît, dans le Diocéfe de Tréves, fur la fin du IX fiécle, fut obligé de laiffer le gouvernement de fon Monaftére en 899. Il compofa une Chronique, qui s'étendoit depuis la naiffance de Jéfus-Chrift, jufques vers l'an 908, & qui a été depuis continuée jufqu'en 967 ou 972. Cet Abbé compofa encore un Traité, *de Difciplinis Ecclefiafticis, & de Religione Chriftiana*, qui eft un Recueil de Canons & de Réglemens Eccléfiaftiques. Il femble avoir été le premier qui dans l'Occident ait joint avec les Canons, les Sentences des Péres & les Loix Civiles: de forte que l'on pourroit donner le nom de *Nomocanon* à fon Ouvrage, auffi bien qu'à celui d'Yves de Chartres, quoique ni l'un ni l'autre ne fe foit pas appliqué à cette comparaifon, avec la même exactitude que les Grecs. Il fe fervit dans cette compilation, non feulement des Conciles de Gréce & d'Afrique, & des Décrets des Papes; mais auffi des Conciles de France, d'Efpagne & d'Allemagne, & des Ouvrages des autres Auteurs Eccléfiaftiques, Grecs & Latins, & principalement du Code Théodofien, des Capitulaires de Charlemagne, & de fes fucceffeurs Rois de France, avec d'autres Loix que ces mêmes Rois avoient données à divers Peuples qui leur étoient fujets. Mais à l'égard des Epîtres des Papes, il n'employa guéres que celles de Syrice & de fes fucceffeurs jufqu'à Hormifdas. Il compofa cet Ouvrage à la perfuafion de Ratbode Archevêque de Tréves, s'étant retiré dans l'Abbaye de faint Maximin de cette ville-là. Joachim Hildebrand la fit imprimer pour la premiére fois l'an 1659, à Helmftad, au Duché de Brunfwick, fur un Manufcrit qui étoit dans la Bibliothéque de cette Univerfité; & M. Baluze l'a fait depuis réimprimer plus correcte & plus ample, en l'année 1671, avec des Notes fort favantes. * Doujat, *Hift. du Droit Canon.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccléf. du IX fiécle.*

REGINOTRUDE. *Voyez* l'Article de THEODON IV, Duc de Baviére.

REGINUS (Flavius Simplicius) Préfet du Prétoire en Illyrie, l'an 435, fous Théodofe *le Jeune.* * *Concile d'Ephéfe, partie* 5. Jacobi Gothofredi *Profopogr. Cod. Theodofiani.*

REGIOMONTAN, Aftronome. *Cherchez* MULLER (Jean).

REGION ou Quartier de la ville de Rome. Servius Tullius partagea la ville de Rome en quatre Quartiers, ou Régions, favoir, la Suburrane, l'Efquiline, la Colline & la Palatine; & les chofes demeurérent en cet état jufqu'au tems d'Augufte, qui la divifa en quatorze Quartiers, à chacun defquels il établit deux Commiffaires nommez *Curatores viarum*, qu'on faifoit tous les ans, & qui tiroient leur Quartier au fort. Ils portoient la robe de pourpre, & avoient chacun deux Licteurs qui marchoient devant eux dans le Quartier dont ils avoient l'intendance. Ils avoient fous eux les Efclaves commis aux incendies qui arrivoient. Leur charge confiftoit à pourvoir à la tranquillité & à la netteté du Quartier dont ils avoient foin; à prendre garde que les nouveaux bâtimens n'avançaffent trop, & ne s'élevaffent au delà de la hauteur prefcrite. Ils avoient, dans chaque Quartier, pour les foulager, deux Dénonciateurs, qui les avertiffoient des defordres qui y furvenoient, avec des Compagnies du Guet pour diffiper les Affemblées nocturnes, & fe faifir des vagabonds & des filoux. Ces quatorze Quartiers avoient quatre cens vint-quatre rues, dont il y en avoit trente & une de principales, appellées grandes rues ou royales, qui commençoient à cette Colomne dorée qui étoit à l'entrée de la grande Place; & à chacune de ces rues quatre Vico-maîtres, qui font comme nos Dizeniers, pour en prendre foin & porter les ordres de la ville à chaque Citoyen. L'Empereur Alexandre *Sévére* ajoûta encore jufques à quatorze Commiffaires, qui étoient à peu près comme nos Quarteniers, qui fervoient d'Affeffeurs au Gouverneur de la ville.

LE I. QUARTIER commençoit à la porte Capéne, d'où il tiroit fon nom, & il contenoit 12222 piez de circuit. Il renfermoit neuf grandes rues, qui avoient deux Commiffaires, appellez *Curatores viarum*, & deux Dénonciateurs, avec trente-fix Vico-maîtres: il s'étendoit dedans & dehors la ville. On y voyoit le Temple de Mars *Gradivus* à cent colomnes, ouvrage magnifique de Sylla, où le Sénat s'affembloit pour donner audience aux Ambaffadeurs étrangers. Tout proche de là fe voyoit la pierre, qu'on appelloit *Manalis, à manando*, parce qu'au tems d'une grande féchereffe on la portoit en proceffion pour avoir de la pluye, qui ne manquoit pas de tomber auffi-tôt, fi l'on en veut croire Feftus: *Manalem etiam vocabant lapidem petram quandam, quæ extra portam Capenam juxta ædem Martis, quam cum propter nimiam ficcitatem in urbem protraherent, infequebatur pluvia ftatim; eumque, quod aquas manaret, Manalem lapidem dixêre.* Près de cette porte paffoit la petite riviére Almon, aujourd'hui *Aquataccio* ou *Rio d'Appio*, où la Déeffe Peffinuntique ou de Peffinunte fut lavée au fortir du vaiffeau qui l'amena à Rome. Par deffus paffoit un aqueduc qui la mouilloit toujours: ce qui fait que le Poëte Juvénal a appellé cette porte, *madidam Capenam.* On voyoit non loin de là les Temples de la Tempête, de l'Efpérance, des Mufes ou Caménes, & l'Autel d'Apollon. En ce même Quartier il y avoit trois Bofquets appellez *Luci*, & confacrez en l'honneur des Dieux, *Lucus Caperius Hoftiliani*, *Lucus Egeriæ*, & *Lucus Camœnarum*; quatre Temples, celui d'Ifis, de Sérapis, de la Fortune des voyageurs, & de Mars Quirinus. Ce dernier Temple étoit différent de celui qui étoit hors de la porte Capéne, qu'ils appelloient *Martis Gradivi Templum*: le premier montroit la paix & le repos qu'ils fouhaitoient avoir dans la ville; & le fecond montroit qu'ils vouloient employer leurs armes au dehors contre leurs ennemis. Il y avoit dix Chapelles fous le titre d'*Æficula*, dont on ne fait le nom que de cinq, favoir, *Fortunæ obfequentis*, *Honoris*, *Virtutis*, *Rediculi*, *& Herculis*: celle de *Rediculus* fut bâtie hors la porte Capéne, après la retraite d'Annibal. Il y avoit fept grandes Places appellées *areæ*, celle d'Apollon, de Thallus, de Gallus, d'Ifis Eliane, de Pinaria, de Carfura, de Mercure; fix Bains ou Etuves publiques, favoir, de Vettius Bolanus, de Torquatus, de Mamertinus, d'Abafcantianus, de Mettianus Secundianus, d'Antiochianus, avec 82 autres particuliers; 83 Lacs ou Réfervoirs, où fe venoient rendre les eaux des fontaines; quatre Arcs, favoir, celui de Drufus Néron, de Trajan, de Vérus Parthicus, & de Janus Bifrons; 74 Greniers publics, *horrea publica*; 16 Boulangeries ou Moulins à bras, *piftrinæ*; le Cirque de Caracalla; le Cénacule des femmes; le Mutatoire de Céfar à la porte Capéne, *Mutatorium Cæfaris*, qui étoit une maifon de plaifance; quelques Sepulchres fignalez, comme celui des Cornéliens, des Attiliens Calatins, des Serviliens, des Céciliens, des Horaces, &c.; 121 Palais ou belles maifons fous le nom de *domus*; 1250 Ifles ou maifons détachées & non contiguës à d'autres, à l'entour defquelles on pouvoit aller.

LE II. QUARTIER, dit *Cælimontium*, fut ainfi nommé à caufe du Mont-Célius. Il contenoit 13200 piez de circuit, & avoit deux Commiffaires de Quartier, deux Dénonciateurs, trente-deux Vico-maîtres, & cinq Compagnies du Guet. Il renfermoit dans fon enceinte douze rues; trente Bains particuliers, fans parler des publics; 65 Lacs ou Réfervoirs; 3100 Ifles ou maifons féparées; deux Bofquets facrez; trente-deux Greniers publics; vint-trois Moulins à bras; cent trente-trois Hôtels confidérables, entre autres celui de Vitellianus, de Philippus du Latéran, de Céfar Dictateur, de Tibére Claudius, de Centimalus, & du Poëte Stella; huit Edicules ou Chapelles; cinq Temples, celui de Tullus Hoftilius, de Bacchus, de Faune, de l'Empereur Claude, & de la Déeffe Carnea fur le Mont-Célius, où étoit auffi la Cour Hoftilie, *Curia Hoftilia*, dans laquelle le Sénat s'affembloit fouvent, comme auffi le Champ de Mars où l'on couroit à cheval, quand celui d'en-bas étoit couvert des eaux du Tibre. Entre le Mont-Célius & le Palatin, étoit une grande rue appellée *Suburra*, qui commençoit à la grande Place, & alloit fe rendre au grand chemin de Tivoli, tout le long des Efquilies. C'étoit dans cette rue où demeuroient la plupart des Grands de Rome, & où l'on voyoit plufieurs boutiques de Barbiers & de Cordiers: ce qui fait dire à Martial, *l.* 2. *Epigr.* 17.

Tonftrix Suburræ faucibus fedet primis,
Cruenta pendent qua flagella Tortorum.

On y vendoit auffi toutes fortes de fruits & de volailles, comme le même Poëte nous l'apprend, *l.* 7. *Epigr.* 30.

LE III. QUARTIER, dit *Ifis & Serapis Moneta*, avoit 12450 piez de tour. Il commençoit auprès du Mont-Célius, & occupoit une grande partie des Efquilies. Il avoit, comme les précédens, deux Commiffaires de Quartier, deux Dénonciateurs, trente-deux Vico-maîtres & huit rues. Il comprenoit la Tribu de la Grace dorée; le Haut Lieu, ou la place des Comédiens, nommé *fummum choragium*; l'entrée de la rue facrée, proche les Carines au bout des Efquilies; le Bofquet Cupérien de l'Ecole des Catapulteurs; deux Temples, celui d'Ifis & de Sérapis Monéte; & celui de la Concorde virile, auprès duquel étoit le Portique de Livie, laquelle fit bâtir l'un & l'autre pour fervir d'un monument éternel de la concorde qui fut toujours entre elle & Augufte fon mari; huit Edicules ou Chapelles, de la bonne Efperance, de Sérapis, de Sangus Fidonus, de Minerve, d'Ifis, de Vénus, d'Efculape & de Vulcain; le Portique de Claudius Martialis; l'Amphithéatre de Vefpafien, autrement le Colifée, où quatre-vints-mille perfonnes pouvoient regarder bien à l'aife le grand Jeu des exercices; le Dacique & le Mamertin; le Champ des Soldats de Mifène, & leur vieux Champ; les Ecoles des Queîleurs & de Gallus; les Thermes ou Bains de Tite, de Trajan & de Philippe, Empereurs; foixante & dix Bains particuliers; trente-trois Moulins; vint-neuf Greniers; cent foixante Hôtels, entre lefquels étoit la Maifon dorée de Néron & le Portique, & celles de Brutus, de Pompée, de Tite, avec le Portique, où l'on voyoit la ftatue de Laocoon & de fes deux enfans; & 2807 ifles ou maifons feules.

LE IV. QUARTIER, appellé *Via facra*, ou *Templum Pacis*, renfermoit de circuit 18000 piez, s'étendant en long entre le Palatin & les Efquilies, & ne comprenant que huit rues. Il avoit deux Commiffaires, deux Dénonciateurs, & trente-deux Vico-maîtres. Ses principales parties étoient la rue facrée qui commençoit aux Carines, & dans les Efquilies à la Chapelle de Strénia; & s'étendoit jufques au Capitole le long du Colifée & de l'Arc de Tite, & s'en venoit par l'Arc de Septimius, & ainfi faifoit une partie du For Romain, & du Comice. Elle fut nommée facrée, à caufe que ce fut là que la paix fut fignée

entre

entre Romulus & Tatien, Roi des Sabins; & Jules César le fit couvrir de toiles depuis son Palais, jusqu'à la pente du Capitole, comme il avoit fait le For Romain, pour représenter les Jeux qu'il donna au Public. Le commencement des Carines étoit fort habité & orné de beaux édifices: aussi Virgile les appelle *lautas Carinas*. Les principaux édifices étoient les Thermes & le Palais de Tite, où il y avoit des salles souterraines, longues de 137 piez, larges de 17, & hautes de 12, bâties par Vespasien pour le College des Pontifes; l'Hôtel de Pompée, & l'Ecole de son Affranchi Lénæus, fameux Grammairien; l'ancienne maison de Cicéron, qu'il laissa à son frère Quintus pour aller demeurer au Palatin; l'*Equimelium* qui étoit une place ronde devant le Temple de Tullus à un des bouts de la rue exécrable, où fut bâtie autrefois la maison du Sp. Mélius, Chevalier Romain, laquelle fut démolie & rasée par sentence du Dictateur L. Quintus Cincinnatus, parce qu'il avoit voulu s'emparer du Gouvernement souverain; *Busta Gallica*, le cimetière des Gaulois, où furent défaits les Gaulois par Camillus; *Tigillum sororium*, le Chevron de la Sœur, posé sur deux murs, par dessous lequel on fit passer Horace, pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant sa sœur; *Meta sudans*, la Bute suante, proche de l'Arc de Constantin: c'étoit une masse de maçonnerie de brique, comme un Obélisque, dont dégouttoit l'eau de toutes parts, comme fait la sueur du corps; & au haut de laquelle il y avoit une statue de Jupiter; dix Temples, celui de la Paix, celui de Rémus au devant duquel on voyoit deux Myrtes consacrez, l'un appellé *Patricia Myrtas* & l'autre *Plebeia*, celui de Faustine femme de l'Empereur Marc-Aurèle, celui de Tullus dans les Carines, voué par le Consul Ti. Sempronius, ceux de la Concorde, de Vénus Cloacine, du Soleil & de la Lune, d'Auguste, & de Nerva dans la place passante, *in Foro transitorio*; huit Chapelles, des Muses, de l'Espérance, de Mercure, de Lucine Valériane, de Junon Lucine, de Mars, de la Jeunesse, d'Isis, de Vulcain, dit en Latin *Vulcanale*, lieu où Romulus planta ce *lotos*, dont les racines s'étendoient jusques au For de César; le sacré Portique; la place de la Victoire; la place de Vulcain; le Colosse du Soleil; l'*Odeum*, lieu pour les Jeux de Musique, fait en forme de théatre, avec des siéges, comme les marches d'un escalier, couvert d'une tribune ou lanterne soutenue par des colomnes, où les Joueurs d'instrument étoient enseignez par un Maître de Musique, & les Comédiens par un Histrion, avant que de paroître sur le théatre; *Forum Cupedinis* ou *Macellum Cupedinis*, c'est à dire, *le Marché aux friandises*; la Basilique ancienne de Paul Emile; celle de Constantin; le Repositoire sacré du Peuple Romain; le Bain de Daphnis; soixante & dix-neuf Lacs ou Réservoirs d'eau; les Arcs de Tite & de Vespasien, de Septimius Sévérus & de Constantin; vint-huit Greniers; vint-quatre Moulins à bras; cent dix-huit Hôtels, & deux mille sept cens cinquante-huit Isles ou maisons qui ne touchoient à aucune autre.

Le V Quartier, dit *Esquilina*, comprenoit le Mont-Esquilin & le Viminal, & avoit de circuit 15950 piez, quinze rues, deux Commissaires & deux Dénonciateurs. Voici ce qu'il y avoit de plus considérable, *Puticuli* ou *Puticulæ*, des fosses faites en façon de puits, entre le Mont-Esquilin, les murailles de la ville, & la rue qui conduisoit à la porte Querquétulane, où l'on enterroit les pauvres gens; ce qui causoit une très mauvaise odeur à tout le quartier: tellement qu'Auguste, du consentement du Sénat & du Peuple Romain, en fit présent à Mécénas son favori, qui y bâtit une belle maison de plaisance, & y fit faire les plus beaux jardins de Rome, comme on le voit dans Horace, 8 *Satyre du liv.* 1.

Hùc priùs angustis ejecta cadavera cellis
Conservus vili portanda locabat in arca.
Hoc miseræ plebi stabat commune sepulcrum.
Nunc licet Esquiliis habitare salubribus, atque
Aggere in aprico spatiari, quo modo tristes
Albis informem spectabant ossibus agrum.

„ Il n'y a pas longtems, dit-il, que ces jardins étoient de-
„ stinez à enterrer tous ce qu'il y avoit de misérables qui
„ mouroient; & si-tôt que l'on avoit jetté ces cadavres hors
„ de leurs chaumières, les pauvres & les Esclaves, touchez
„ du sort de leurs semblables, les portoient charitablement en
„ ce lieu. Ce cimetière est aujourd'hui un jardin délicieux; &
„ cet endroit du Mont-Esquilin autrefois si mal-sain, est le sé-
„ jour de la santé. On peut à présent se promener sur cette
„ colline, où l'on ne voyoit que des ossemens entassez les uns
„ sur les autres.

Virgile avoit sa maison près de ce lieu, comme Aquilius Jurisconsulte, Properce, Perse & Pline *le Jeune*. On y voyoit plusieurs Temples, comme celui de Jupiter Vimineus, de Junon Lucine, de Minerve, de la Médecine, d'Esculape, de Vénus Erycine, qui étoit à la porte Colline, à l'entour duquel se célébroient les Jeux Agonaux, quand le Tibre étoit débordé; l'Amphithéatre, dit *Castrense*; le Cirque d'Aurélien avec un Obélisque; la Basilique de Cicinius; le champ des Gardes; le Parc des bêtes sauvages, nommé *Vivarium*; plusieurs Bains publics; cent quatre-vints Hôtels, entre autres ceux de Servius Tullius, de Q. Luctatius Catulus, de M. Licinius Crassus.

Le VI Quartier, appellé *Alta Semita*, à cause de sa situation, contenoit 15600 piez de circuit, commençant aux deux grands chevaux de marbre, faits par Phidias & Praxitéle, & alloit rendre à la porte Viminale. Il avoit quatorze rues & quarante-huit tours, avec deux Commissaires, deux Dénonciateurs, & cinquante-deux Vico-maitres. Ce qu'on y remarquoit de plus considérable, étoit le Champ exécrable près de la porte Colline; dix Boutiques où se vendoit le vermillon; quinze Temples, celui du Salut, de Sérapis, de Flore, de Vénus, &c. & un Portique de mille pas; les statues de Quirinus, hautes de vint piez, comme celle de Mamurius, faite de plomb; le Cirque de Flore; les Fors de Salluste & de Dioclétien; les Thermes de Paul Emile; & le Cénacle des Dames Romaines.

Le VII Quartier, dit *Via Lata*, s'étendoit depuis le Capitole jusques aux septes ou clôture du Champ de Mars, jusques au For de Trajan, & venoit aboutir au Cirque Flaminien & à la rue large, qui a donné le nom à tout le Quartier. Il avoit 23700 piez de circuit, 40 rues, deux Commissaires & deux Dénonciateurs. Martial y avoit sa maison.

Le VIII Quartier, dit *Forum Romanum*, étoit le plus beau & le plus célèbre de tous. Il comprenoit le For Romain, le Capitole, la Roche Tarpeïenne, la porte nommée *Stercoraria*, & la rue neuve. Il avoit de circuit 14867 piez, douze rues, deux Commissaires, deux Dénonciateurs & six Compagnies du Guet. Ce Quartier renfermoit encore ce qui suit, le Milliaire doré; le Putéal de Libon, lieu fort fréquenté des marchands; le Lac Curtien, où Curtius se jetta tout armé; la Pile Horatienne, où furent attachées les dépouilles des trois Curiaces; & la statue de Marsyas, un des compagnons de Bacchus; quinze Temples, entre autres celui du Capitole & ses Favisses, de Jupiter Ferettien, de Jules César, où étoit un simulacre de Vénus sortant de la mer, voué & bâti par Auguste; celui de la Concorde, de Veste & de Janus; *Doliola*, qui étoient des tonnes ou bariques, où l'on resserra les reliquaires sacrez à la prise de Rome par les Gaulois; le Sepulcre de Romulus, d'Acca Laurentia, & beaucoup de Portiques; quatre Cours, *Curiæ*, où s'assembloit le Sénat, savoir, *Hostilia*, *Calabra*, *Pompiliana* ou *Regia Numæ*; le Cénacle d'or, *Cœnaculum aureum*; sept Basiliques; le *Græcostasis*; le *Tullianum*, prison bâtie par Servius Tullius; 150 Hôtels ou Palais, entre autres celui de Tarquin *le Superbe*, de Manlius Capitolinus, de Scipion *l'Africain*, de T. Annius Milon, & d'Ovide.

Le IX Quartier, dit *Circus Flaminius*, renfermoit le Coteau des jardins, le Champ de Mars, la rue voutée, la rue drote, & avoit de circuit 30560 piez, & trente rues qui avoient chacune leurs Officiers, comme les précédentes. On y comptoit huit Temples, & entre autres, le Panthéon & celui de Janus, proche le Théatre de Marcellus; le Cirque Flaminien; celui d'Alexandre *Sévère*; l'Obélisque avec le cadran au Champ de Mars; quatre Théatres & Amphithéatres, & les Ecuries de quatre Compagnies de Coureurs; les Septes; l'Ovile ou l'enclos où l'on donnoit son suffrage; la prison des Centumvirs; & les Jardins de Lucullus & d'Agrippa.

Le X Quartier s'appelloit *Palatinum*, parce qu'il commençoit au Mont-Palatin, & avoit de circuit 11600 piez & sept rues; dix Temples, entre autres celui d'Apollon Palatin; 189 Hôtels, comme celui d'Hostilius, d'Ancus Martius, de Valerius Publicola, de L. Crassus l'Orateur, de Catilina, de Jules César & de Sénéque.

Le XI Quartier se nommoit *Circus Maximus*, & renfermoit, outre le grand Cirque, toute la vallée qui étoit entre l'Aventin & le Tibre, jusqu'au port de Ripe & aux Salines d'un côté, & de l'autre le Marché aux herbes & le pié du Capitole, avec le Temple de la Piété, & la Colonne Lactaire, où l'on portoit les enfans illégitimes. Il avoit 16300 piez de circuit, huit rues & outre cela; l'*Argiletum*, où il y avoit des boutiques de Libraires; quatre Temples; trente Chapelles, & l'égoût du grand Cloaque qui se rendoit dans le Tibre.

* Le XII Quartier ou la *Piscine publique*, avoit 12000 piez de circuit. Ce Quartier ne s'étendoit que du grand Cirque, près de S. Sixte, le long du Mont-Aventin jusques aux Thermes de Caracalla. Il avoit douze rues. Cette Piscine publique étoit dans la ville entre le Cellon & le Celiole, où la Jeunesse Romaine apprenoit à nager. C'étoit un grand Réservoir au bas de l'Aventin, & l'on y faisoit venir l'eau Appienne. Il servoit aussi d'Abbreuvoir aux chevaux, & à laver la lessive. Il y avoit quelques Temples & quelques bosquets peu considérables.

* Le XIII Quartier se nommoit *Aventinus*, & contenoit 16300 piez de circuit & treize rues. Les places principales qu'il renfermoit, étoient *Clivus publicus* par où l'on montoit sur l'Aventin, & commençoit au Marché aux bœufs, & se venoit rendre au Temple de Junon *la Reine*; *Scalæ Gemoniæ*, ou Fourches patibulaires, où l'on attachoit les Malfaiteurs, d'où on les trainoit dans le Tibre; le bout de l'*Armilustrium*; le *Doliolum* au Mont-Testace; *Remuria* ou le pourpris où Remus prit l'augure du vol des oiseaux, & où il fut enterré.

* Le XIV Quartier s'appelloit *Trans Tiberim*, aujourd'hui *Trans Tevere*, & contenoit 33489 piez de circuit, & 28 rues. Il commençoit au Janicule, comprenant le Vatican, l'Isle du Tibre, & ce qu'on appelle *Navalia*. * Danet, *Antiq. Romaines*. Rosin. Dempster.

REGIS, (Pierre-Silvain) Philosophe, né en 1632, à la Salvetat de Blanquefort dans le Comté d'Agénois. Après avoir fait ses Humanitez chez les Jésuites à Cahors, il étudia en Théologie dans l'Université de cette ville, & vint continuer cette étude à Paris; mais l'excessive longueur des cahiers d'un Professeur sur la seule question de l'heure de l'institution de l'Eucharistie le dégoûta entiérement de la Théologie, & il s'appliqua à la Philosophie Cartésienne. Il fut quelque tems Disciple du célébre M. Rohault; & étant retourné à Toulouse, il y établit des Conférences publiques sur la nouvelle Philosophie en 1665. Comme il avoit le don de donner beaucoup de clarté aux matières, il eut dans peu une foule d'auditeurs où l'on voyoit plusieurs Dames. Il fit soutenir une Thése de pur Cartésianisme en François, & une Dame de Toulouse, à qui

elle étoit dédiée, y disputa & résolut plusieurs difficultez considérables. Les Capitouls, touchez de cette nouveauté, firent à Régis une pension sur l'Hôtel-de-ville. Il quitta Toulouse pour suivre M. de Vardes à Aiguesmortes & à Montpellier, où il fit des Conférences. Il vint à Paris en 1680, & commença à y tenir des Conférences chez M. Lémery, où le concours du monde fut si grand que les partisans de l'ancienne Philosophie s'en allarmérent. On prévint l'Archevêque de Paris, qui ordonna de la part du Roi à Régis d'interrompre ces Conférences. Il fut choisi pour être de l'Académie des Sciences en 1699, mais ses infirmitez l'empêchérent d'assister aux Assemblées: il mourut le septiéme Janvier 1707. Peu de Savans ont eu plus de rélation avec les Grands que lui. Sa conversation étoit facile, & il n'avoit rien de dédaigneux pour les ignorans. Les Ouvrages qu'il a donnez au public sont, un Systême de Philosophie, contenant la Logique, la Métaphysique, la Physique & la Morale, en trois volumes *in quarto*, imprimez à Paris en 1690, & en sept volumes *in octavo*, à Lyon 1691; une Réponse au Livre de M. Huet, intitulé *Censura Philosophiæ Cartesianæ*; une Réponse aux Réflexions Critiques de M. du Hamel sur le Systême Cartésien de la Philosophie de M. Régis; des Ecrits pour montrer, contre le P. Malebranche, que la grandeur apparente d'un objet dépend uniquement de la grandeur de son image, tracée sur la rétine. Il traita aussi contre le même des Questions Métaphysiques sur la nature des idées, savoir, *si le plaisir nous rend actuellement heureux.* Peu d'années avant sa mort, il travailla à un Ouvrage pour accorder la Foi & la Raison, & le fit paroître en 1704, sous le titre de *Usage de la Raison & de la Foi.* * *Mémoires du tems. Hist. de l'Acad. des Sciences.* Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 6. p. 402 & suiv.*

REGIS, (Pierre) naquit à Montpellier en 1656, d'une fort honnête famille. Il y commença ses Humanitez, qu'il acheva dans l'Académie de Puylaurens. Quoique dans la suite ses occupations ne lui ayent plus permis de s'attacher à la lecture des anciens Auteurs, on peut dire qu'il conserva toute sa vie le bon goût que cette lecture donne. Aprés un Cours préliminaire de Philosophie, fait sous la direction du Professeur de l'Académie, il retourna à Montpellier. Il y trouva le célébre Pierre-Sylvain Régis, dont il sut gagner l'amitié. Cet habile Philosophe voulut bien diriger les études Philosophiques du jeune Régis, & lui expliquer son nouveau Systême de Philosophie, dans lequel il entra avec beaucoup de facilité. De la Philosophie il passa aux Mathématiques, & s'appliqua particuliérement à la Géométrie, aux Méchaniques, à l'Algebre & aux Sections Coniques. L'inclination qu'il avoit pour les Sciences étoit si forte, qu'il les apprit presque sans le secours d'aucun Maitre. Ces occupations ne le détournérent pas de son principal objet. On le destinoit à la Médecine, & il s'y destinoit aussi. Son inclination étant ainsi d'accord avec la volonté de ses parens, il n'eut pas de peine à mettre en œuvre les talens qu'il avoit reçus de la Nature. Il étudia l'Anatomie & la Pratique sous Charles Barbeyrac, un des plus fameux Praticiens de son tems; aprés quoi il se vit en état de pratiquer lui-même. Mais il ne commença à le faire que deux ans aprés avoir été fait Docteur. Il en reçut le bonnet à Montpellier en 1678, à l'âge de 22 ans. Peu de tems aprés il vint à Paris, & y demeura autant de tems qu'il en falloit, pour profiter des lumiéres de M. du Verney dans l'Anatomie, & de celles de M. Nicolas Lémery, le pére, dans la Chymie. Il ne se contenta pas d'y connoître & d'y fréquenter les habiles gens de sa profession, il vit assidûment Mrs. Pellisson, Despréaux, Perrault, Renaudot & Ménage. Ce fut chez M. Ménage & à ses Mercuriales, qu'il forma avec quelques Académiciens des liaisons qu'il a toujours entretenues, quoique retiré dans les païs étrangers. De retour à Montpellier, il pensa sérieusement à exercer sa profession, & le fit avec beaucoup de succés. Mais la révocation de l'Edit de Nantes ne lui laissa pas la liberté de l'exercer longtems. Comme il étoit de la Religion Réformée, il lui fallut renoncer à sa famille & à ses amis, abandonner un établissement commencé depuis trois ou quatre années, & des biens considérables. Il se retira en Hollande, & choisit Amsterdam pour le lieu de sa demeure. La pratique de la Médecine a fait toute son occupation jusqu'à la fin de sa vie, & quelques Ouvrages qu'on a eus de lui, ont été le fruit de ses momens de loisir. Il est mort le 30 Décembre 1726, d'un abcés dans l'estomac, âgé de 70 ans. Il étoit naturellement doux & complaisant, sans ambition, & incapable de nuire à personne: sa modération, & la liberté du païs où il a vécu prés de 40 ans, lui inspirérent des sentimens de tolérance & de liberté, qu'il poussoit souvent trop loin, mais que l'Auteur de son Eloge prétend avoir été seulement l'effet d'une conversation échauffée, sans que son cœur y eût de part. On a de lui les Ouvrages suivans, *Lettre à M. Chauvin sur la proportion selon laquelle l'air se condense; Observation touchant deux petits chiens d'une ventrée, qui sont nez ayant le cœur situé hors de la capacité de la poitrine; Il a revu & augmenté le Dictionnaire de Furetiére de l'édition de M. Basnage de Bauval, en tout ce qui regarde la Botanique & la Médecine; M. Malpighii Opera Posthuma, editio secunda priori longe præferenda, Supplementa necessaria & Præfationem addidit Petrus Regis.* En 1721, dans le tems de la peste de Provence, il écrivit à son frére, qui demeuroit alors à Marseille, pour lui communiquer les moyens de se garantir de ce fléau, tant par les reméd[es], que par un régime exact. Ses conseils & les détails dans lesquels il entroit sur la nature de cette peste, parurent si utiles & si judicieux à M. de Langeron, qu'il se crut engagé pour le bien public, de faire imprimer les observations & les avis de M. Régis. On lui attribue l'Ouvrage suivant, dont l'Auteur de son Eloge ne parle point, *Préjugez légitimes contre les Réflexions qu'on vient d'imprimer sous le nom du Consistoire Wallon d'Amsterdam, sur le Mémoire historique & instructif pour le changement d'une Version Françoise des Pseaumes, revue & corrigée.* Il travailloit depuis longtems à un nouveau Dictionnaire de Médecine, mais il a commencé à le supprimer peu de tems avant sa mort, & a voulu que tout ce qui en resteroit eût un pareil sort, de même qu'un Recueil considérable de Conseils & d'Observations de Médecine, & quelques autres Manuscrits qu'il a laissez. * *Bibliothéque Françoise, tome 9. p. 139.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome 7. p. 8. & suiv.*

* REGIS (Pierre) Théologien dans l'Ordre des Fréres Mineurs, & célébre Prédicateur, exerça plusieurs emplois dans son Ordre. Il fut pendant onze ans Supérieur du Couvent de S. Omer, & deux fois Provincial de Flandre. Il fut aussi Confesseur des Reines Léonore & Marie d'Autriche. On a de lui en Flamand des *Dialogues touchant la présence réelle du corps de Christ dans l'Eucharistie*; un Traité *de la Volonté de Dieu*; Divers *Sermons.* Il mourut à Nivelle en 1573, dans la 64 année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 758.

* REGIUS (François) Théologien & Prédicateur célébre, fut Lecteur en Théologie en France, puis Prédicateur dans les Païs-Bas. L'Empereur Charles-Quint prenoit plaisir à l'entendre. On a de lui un *Commentaire sur l'Oraison Dominicale.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 239.

REGIUS, (Urbain) a été l'un des savans hommes du XVI siécle. Il naquit à Langenargen sur le Lac de Constance, & ayant commencé ses études à Lindaw, il les continua à Fribourg dans le Brisgaw, avec d'autant plus de fruit, qu'il étoit logé chez le fameux Zazius, & qu'il en étoit aimé tendrement. Il fut ensuite étudier dans l'Académie de Bâle, puis dans celle d'Ingolstad, où la réputation de Jean Eckius attiroit beaucoup d'Ecoliers. Il y fit des leçons particuliéres; & il se trouva si propre à diriger de jeunes gens, qu'il y eut bien des Gentilshommes qui lui confiérent toute la conduite de leurs enfans, sans en excepter le soin qui concernoit la dépense. Il ne lui fut pas possible de la bien régler. Ces jeunes gens s'endettérent, & aux cabarets & chez les marchands: & comme il étoit leur caution, & qu'il ne recevoit pas de leurs péres l'argent qu'il leur demandoit, il fit une espéce de banqueroute; car quelques Capitaines étant venus à Ingolstad en ce tems-là pour lever du monde, il fit cession de ses livres & de ses hardes, & s'enrôlla. Ces levées ayant été faites, on les passa en revue. Le Professeur Eckius assistant à ce spectacle, reconnut Régius parmi les Soldats, s'approcha de lui, & ayant su la raison qui l'avoit porté à s'enrôller, il lui promit ses bons offices, & s'employa si vivement à cette affaire, qu'il le réunit avec les Muses. Régius continua de faire tant de progrès dans les Sciences, qu'il reçut à Ingolstad de la propre main de l'Empereur Maximilien la Couronne d'Orateur & de Poëte. Quelque tems aprés il fut promu à la Profession de la Rhétorique & à celle de la Poëtique, dans l'Académie de la même ville. Il en faisoit les fonctions, lorsqu'en 1516 il écrivit quelques Lettres par ordre du Duc de Baviére, pour tâcher de faire venir Erasme à Ingolstad, ce qui ne réussit point. S'étant tourné vers l'étude de la Théologie, il s'y appliqua tout entier; mais il embrassa le Luthéranisme; ce qui le brouilla avec Eckius son Maitre & son bienfaiteur. Ce fut pour éviter ses reproches, qu'il alla à Ausbourg, où il se déclara pour la Réforme. Il y fut Fondateur d'une Eglise de Réformez, & il répandit de là dans la Suabe la Doctrine des Protestans. Il suivit pendant quelque tems le parti de Zuingle; mais ensuite il se fit Luthérien. Eckius, qui le fut trouver à Ausbourg, & qui conféra avec lui pour le ramener à la Communion Catholique, n'y gagna rien. Il s'éleva même entre eux un combat de plume, que Régius soutint opiniâtrément. Les affaires du nouveau parti ne furent pas constamment supérieures dans Ausbourg. Il y eut un tems où Régius fut obligé d'en sortir, & de se cacher en divers lieux; mais il se vit rappellé peu aprés, & il s'allia par mariage avec une bonne famille d'Ausbourg. Il demeura dans cette ville jusqu'à la Diéte qui y fut tenue en 1530. Alors il s'engagea au service du Duc de Brunswick, qui le fit Surintendant des Eglises du païs de Lunebourg, & qui eut pour lui une estime extraordinaire. Il fit valoir ses talens dans plusieurs Synodes, & il composa plusieurs Livres. Enfin il mourut à Zell au mois de Mai 1541, presque subitement. Sa femme entendoit fort bien l'Hébreu. Il a publié un entretien qu'il eut avec elle sur les caractéres du Messie appliquez à Jésus-Christ. Elle lui donna treize enfans. Le nom véritable de son mari étoit *Rex*; mais le trouvant trop sublime & trop fécond en plaisanteries, il le changea en celui de *Regius.* Les Ouvrages de Régius ont été recueillis en trois volumes, dont les deux premiers contiennent ce qu'il publia en Latin, l'autre contient ce qu'il composa en Allemand. On croit que ce dernier a été traduit en Latin. * Bayle, *Dict. Crit.*

REGIUS (Gilles). *Voyez* CONINCK.

REGLIS, Isle. *Voyez* RAGHLES.

REGMA, fils de Chus. *Voyez* RAHMA.

* REGNARD (Jean-François) naquit à Paris d'une bonne famille. L'inclination qu'il se sentit de bonne heure pour les voyages, le fit sortir de sa patrie, & le conduisit en différentes contrées de l'Europe. Il visita d'abord l'Italie, mais son retour lui fut funeste; car s'étant embarqué à Gênes sur un batiment Anglois qui alloit à Marseille, ce bâtiment fut pris par deux vaisseaux Algériens, & il fut conduit à Alger avec tous ses compagnons de disgrace. Comme il avoit toujours aimé la bonne chére, il étoit un grand faiseur de ragoûts, &

son

ſon adreſſe en ce genre lui procura l'emploi de Cuiſinier du Maitre entre les mains duquel il tomba. Ses maniéres prévenantes & ſon enjoûment joints à ſa bonne mine, le firent aimer de ce Maitre & de tous les Eſclaves de la maiſon, & même des femmes favorites. L'amour de ces derniéres l'engagea dans des intrigues, auſquelles il ſe livra plus qu'il ne devoit; & les choſes allérent ſi loin que ſon Maitre ayant découvert ce qui ſe paſſoit, le livra à la Juſtice pour être puni ſuivant les Loix, qui veulent qu'un Chrétien trouvé avec une Mahométane expie ſon crime par le feu, ou ſe faſſe Mahométan. Le Conſul de la Nation Françoiſe qui avoit reçu depuis peu une ſomme conſidérable pour le racheter, ayant appris ce qui ſe paſſoit, interpoſa ſon autorité, & alla trouver le Maitre, qui d'abord ne voulut rien écouter; mais le Conſul ne ſe rebutant pas, lui repréſenta que rien n'étoit plus trompeur que les apparences; que quand la choſe ſeroit vraye, il y auroit peu de gloire à lui de faire périr ſon Eſclave; que d'ailleurs en le perdant, il perdroit une ſomme conſidérable qu'il avoit à lui donner pour ſa rançon. Cette derniére raiſon fut plus forte que les autres, & comme il n'y a rien que les Turcs ne ſacrifient à leur intérêt, le Maitre ſe laiſſa gagner, retira Regnard des mains du Divan, en avouant qu'en l'accuſant il n'avoit agi que ſur un ſimple ſoupçon, & que ſon crime n'étoit confirmé par aucune preuve. Regnard revint auſſi-tôt après en France, emportant avec lui la chaine dont il avoit été d'abord attaché pendant ſon eſclavage, & qu'il a toujours conſervée avec ſoin dans ſon cabinet, pour ſe rappeller dans l'eſprit le tems de ſa diſgrace. De retour à Paris, il ſongea à faire de nouveaux voyages, & partit le 26 Avril 1681, pour viſiter la Flandre & la Hollande, d'où il paſſa en Danemarc & enſuite en Suéde. Ayant eu l'honneur de ſaluer le Roi de Suéde, ce Prince qui ſavoit qu'il ne voyageoit que pour ſatisfaire ſa curioſité, lui dit que la Laponie méritoit d'être vue par les Curieux, & commanda même à ſon Grand-Thréſorier de lui donner toutes les recommandations néceſſaires pour ce voyage. Cette circonſtance engagea Regnard à l'entreprendre. Il s'embarqua pour cela à Stokholm avec deux François & paſſa juſqu'à Torno qui eſt la derniére ville du côté du nord, & qui eſt ſituée à l'extrémité du Golfe de Bothnie. Il remonta le fleuve qui porte le même nom que cette ville, & dont la ſource n'eſt pas éloignée du Cap du nord. Il pénétra enfin juſqu'à la Mer Glaciale, & l'on peut dire qu'il ne s'arrêta que là où la terre lui manqua. Ce fut alors qu'avec ſes compagnons de voyage il grava ſur une pierre & ſur une piéce de bois ces quatre vers:

Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem
Hauſimus, Europamque oculis luſtravimus omnem,
Caſibus & variis acti, terraque marique,
Hic tandem ſtetimus nobis ubi defuit orbis.

Avec ces trois noms au deſſous, *de Fercourt, de Corberon, Regnard, le* 18 *Août* 1681. Regnard chercha dans ce païs l'occaſion de ſatisfaire ſa curioſité au ſujet de la Magie prétendue & des Sortiléges qu'on attribue aux Laponois. On lui fit voir les plus ſavans dans cet Art, qui firent pluſieurs efforts pour lui faire connoitre leur habileté; mais ne pouvant y réuſſir, ils lui dirent pour toute raiſon, qu'il étoit plus grand Magicien qu'eux. De retour à Stokholm, il en partit le troiſiéme Novembre 1683, pour aller en Pologne. Aprés avoir viſité les principales villes de ce Royaume, il paſſa à Vienne, d'où il revint à Paris, après un voyage de prés de trois années. Laſſé enfin de toutes ſes courſes, il acheta les charges de Lieutenant des Eaux & Forêts, & des Chaſſes des Forêts de Dourdan, de l'Ouye & des païs voiſins, & acquit la Terre de Grillon proche de Dourdan à onze lieues de Paris. Il paſſa depuis dans ce lieu toute la belle ſaiſon, y attirant par ſes maniéres nobles & gracieuſes, par ſon eſprit enjoué, & par la chére délicate, qu'il y faiſoit, les perſonnes du meilleur goût, & même de la premiére diſtinction. Ce fut dans cet agréable ſéjour qu'il compoſa la plupart des Comédies qu'il donna au Théatre, & qui pour la plus grande partie ont été reçues avec applaudiſſement. Il mourut dans ſon château de Grillon au mois de Septembre de l'an 1709, âgé de 52 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Germain de Dourdan. Il n'avoit point été marié. Ses Ouvrages, dont les Piéces de théatre font la plus grande partie, ont été imprimez enſemble ſous le titre d'*Oeuvres de M. Regnard, nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée*, Rouen 1731, *in douze*, cinq vol. Le premier volume contient la Rélation de ſes Voyages en Flandre, en Hollande, en Suéde, en Danemarc, en Laponie, en Pologne & en Allemagne. Le ſecond volume renferme les Piéces ſuivantes, *la Provençale*, Oeuvre poſthume; *Voyage de Normandie*, 1689, mêlé de proſe & de vers; *Voyage de Chaumont*, en Vaudevilles; *La Sérenade*, Comédie d'un Acte, en proſe, repréſentée en 1693; *le Bal*, Comédie d'un Acte, en vers, repréſentée en 1694; *le Joueur*, Comédie de cinq Actes, en vers, repréſentée en 1695. Dans le troiſiéme on trouve *le Diſtrait*, Comédie de cinq Actes, en vers, repréſentée en 1698; *le Retour imprévu*, Comédie d'un Acte, en proſe, repréſentée en 1706; *Attendez-moi ſous l'Orme*, Comédie d'un Acte, en proſe; *Démocrite*, Comédie de cinq Actes, en vers, repréſentée en 1700. Dans le quatriéme on voit *les Folies amoureuſes*, Comédie de trois Actes, en vers, avec un Prologue & un Divertiſſement en vers, intitulé *le Mariage de la Folie*, le tout repréſenté en 1704; *Les Menechmes*, Comédie de cinq Actes, en vers, avec un Prologue, repréſentée en 1706; *le Légataire*, Comédie de cinq Actes, en vers, repréſentée en 1708. Dans le cinquiéme on a la *Critique du Légataire*, Comédie d'un Acte, en proſe, repréſentée en 1708; *les Souhaits*, Comédie d'un Acte, en vers; *les Vendanges, ou le Baillif d'Aniéres*, Comédie d'un Acte, en vers; *Sapor*, Tragédie de cinq Actes, en vers; *Epîtres & Poëſies diverſes*; *Satyre contre les Maris*; *Tombeau de M. Boileau Deſpréaux*. Cette derniére Piéce eſt une Satyre où il parle fort mal de ce fameux Poëte; mais il ſe réconcilia dans la ſuite avec lui, & répara le mal qu'il en avoit dit, par les louanges qu'il lui donna dans une Epitre qui eſt à la tête de ſes Ménechmes, où il parle ainſi:

De tes traits éclatans admirateur fidéle,
Ton ſtile de tout tems me ſervit de modéle;
Et ſi quelque bon vers par ma veine eſt produit,
De tes doctes leçons ce n'eſt que l'heureux fruit.

Outre les Ouvrages contenus dans ce Recueil, Regnard a compoſé encore quelques Piéces pour le Théatre Italien, telles que ſont les ſuivantes, *Le Divorce*, Comédie de trois Actes, en proſe, repréſentée pour la premiére fois le 17 Mars 1688; *la Deſcente de Mézetin aux Enfers*, Comédie de trois Actes, en proſe, repréſentée le cinquiéme Mars 1689; *Arlequin, Homme à bonne fortune*, Comédie en trois Actes, en proſe, repréſentée le dixiéme Janvier 1690; *la Critique de l'Homme à bonne fortune*, Comédie d'un Acte, repréſentée le premier Mars 1690; *les Filles Errantes*, Comédie en trois Actes, en proſe, repréſentée le 24 Août 1690; *la Coquette, ou l'Académie des Dames*, Comédie en trois Actes, en proſe, repréſentée le 17 Janvier 1691; *Les Chinois*, Comédie en cinq Actes, en proſe, repréſentée le 13 Décembre 1692; *la Baguette de Vulcain*, Comédie en un Acte, en proſe, repréſentée le dixiéme Janvier 1693; (M. Du Freſny de la Riviére a eu part aux deux derniéres Piéces) *la Naiſſance d'Amadis*, Comédie d'un Acte, en proſe, repréſentée le dixiéme Février 1694; *la Foire S. Germain*, Comédie en trois Actes, en proſe & en vers, repréſentée le 25 Décembre 1695; *les Momies d'Egypte*, Comédie d'un Acte, en proſe & en vers, repréſentée le 19 Mars 1696. (M. Du Freſny de la Riviére a eu part à ces deux derniéres Piéces.) Toutes ces Piéces ont été imprimées dans le Théatre Italien. Regnard a fait encore quelques Chanſons fort jolies ſur différens ſujets, entre autres ſur l'Abbaye qu'il diſoit en badinant vouloir fonder à Grillon, & qu'il conſacroit à Bacchus. * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 21. *p.* 128 *& ſuiv.*

REGNEWOOD. *Voiez* KINGWOOD.

* REGNIER, ſurnommé *Lodbrocb, Ludbrocb* & *Zotig*, Roi de Danemarc, fils d'Ivar ou de Sivard II, diſputa longtems la Couronne à Harald VI, juſqu'à ce qu'en 826 il le chaſſa hors du Royaume. Dans le tems qu'il faiſoit la guerre aux Norvégiens, il ſe trouva parmi les ſoldats une femme nommée *Laathgerta*, qui ſe diſtinguoit par ſa valeur. Cela la lui fit épouſer. Dans la ſuite il voulut auſſi ſe marier avec *Thora* Princeſſe Suédoiſe & répudia dans cette vue Laathgerta, ſous prétexte qu'elle avoit voulu attenter à ſa vie. Mais Hiortus, pére de Thora, lui fit ſavoir qu'avant que d'obtenir ſa fille, il devoit ſe battre avec deux bêtes ſauvages. Meurſius croit que par ces deux bêtes il faut entendre deux ſerviteurs du Roi, dont à cauſe de leur férocité il ſouhaitoit de ſe défaire. D'autres diſent que ce furent deux ſerpens ou deux ours, & que s'étant vêtu d'un habit groſſier tout couvert de glace, il tua les deux bêtes dont il s'agit. Il fit heureuſement la guerre contre les Suédois, les Moſcovites & les Norvégiens, & l'on dit qu'il remporta 50 victoires en Ecoſſe & en Irlande. Mais en 843, étant en Angleterre, il eut le malheur de tomber entre les mains du Roi Hella ou Ella, qui lui fit couper la poitrine, & y fit appliquer deux ſerpens qui le dévorérent tout vif. D'autres diſent qu'il fut mis dans une foſſe pleine de ſerpens, où il finit miſérablement ſa vie. Son fils Ivar ou Sivard III lui ſuccéda, & vengea, à ce qu'on prétend, avec toute l'inhumanité imaginable, la mort inhumaine de ſon pére. Accompagné de ſon frére Biorno, ils livrérent combat à Ella, & l'ayant fait priſonnier, ils lui firent couper la peau du dos & les côtes de maniére à lui faire prendre la forme d'un aigle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Saxon le Grammairien, *Hiſt. Dan. l.* 9. Meurſius, Crantzius & Pontanus, *Hiſt. Dan.* M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 4. *p.* 297.

REGNIER (Jean) Seigneur de Guerchy, Baillif d'Auxerre, fut Officier du Duc de Bourgogne, pour lequel il avoit beaucoup de zéle. Il étoit avec lui lorſque ce Prince faiſoit la guerre au Roi Charles VII, & il fut fait priſonnier à Beauvais en 1432. Comme le parti qu'il avoit pris étoit un acte de révolte, il crut qu'on le puniroit de mort, & pour charmer ſes ennuis, il compoſa dans ſa priſon un aſſez grand nombre de Poëſies Françoiſes. Il fit auſſi ſon teſtament, & le fit ſérieuſement; mais ayant eu enfin l'eſpérance que ſon affaire n'iroit pas ſi mal qu'il l'avoit cru, il fit un ſecond teſtament moins ſérieux & en vers, où il décrivit d'une maniére badine les cérémonies qu'il vouloit que l'on obſervât à ſes funerailles. Le Recueil de ſes Poëſies, compoſées la plupart dans ſa priſon, a été imprimé à Paris en 1524, ſous ce titre, *Les Fortunes & Adverſitez de Jehan Regnier, vivant, Seigneur de Garchy, in octavo*, impreſſion Gothique.

REGNIER, (Mathurin) naquit à Chartres le 21 Décembre 1573, & y fut batiſé dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Saturnin. Il étoit fils aîné de *Jaques* Régnier, Bourgeois de cette ville, & de *Simone* Deſportes, ſœur de l'Abbé Deſportes, Poëte fameux de ſon tems. Son pére dans ſon contract de mariage paſſé le cinquiéme Janvier 1573, eſt qualifié *honorable homme*, titre, qui dans ce tems-là ne ſe donnoit qu'aux plus notables Bourgeois. Comme c'étoit un homme de plaiſir, il fit bâtir la même année de ſon mariage dans la place des Halles un jeu de paume, des démolitions de la citadelle de Chartres, qui

qui lui furent données par le crédit de son beau-frére, & ce jeu de paume a porté, tant qu'il a subsisté, le nom de *Tripot-Régnier*. C'est apparemment ce qui a donné lieu à tous ceux qui ont parlé de Mathurin Régnier, de dire qu'il étoit fils d'un Tripotier. Jaques Régnier & Simone Desportes moururent de la contagion, mais non pas en même tems, ni en même lieu. Le mari mourut le 14 Février 1597, à Paris, où il avoit été député pour les intérêts de la ville de Chartres dont il étoit actuellement Echevin, & fut enterré dans l'Eglise de S. Hilaire. Sa femme ne mourut que longtems aprés, c'est à dire, le 20 Septembre 1629, & fut enterrée dans le cimetiére de S. Saturnin, hors de la ville de Chartres. Ils eurent trois enfans de leur mariage, *Mathurin*; *Antoine*, qui fut Conseiller-Elu à Chartres; & *Marie*, qui épousa *Abdénago* de la Palme, Officier de la Maison du Roi. *Mathurin* Régnier prit le parti de l'Eglise, & fut tonsuré le 31 Mars 1582, par Nicolas de Thou, Evêque de Chartres. Il ne mena pas pour cela une vie plus réglée, il donna au contraire dès sa premiére jeunesse dans une débauche affreuse, qui abbrégea considérablement ses jours & lui procura dès l'âge de trente ans les infirmitez de la vieillesse, comme il nous l'apprend lui-même. La tradition à Chartres est qu'il commença de bonne heure à marquer son inclination pour la Satyre, & que les vers qu'il fit contre divers particuliers obligérent plus d'une fois son pére à l'en châtier, en lui recommandant de ne plus écrire, ou du moins de ne travailler que sur des sujets qui ne choquassent personne. On voit par ses Poësies qu'il fit deux fois le voyage de Rome: le premier en 1593, à l'âge de vint ans, avec le Cardinal François de Joyeuse, Archevêque de Toulouse, à qui il s'étoit attaché, mais qui ne lui fit jamais de bien, apparemment à cause de sa vie trop licentieuse. Il fit le second voyage en 1601, avec Philippe de Béthune, qui y alloit en Ambassade, & c'est à lui qu'il a adressé sa sixiéme Satyre, qu'il composa pendant son séjour à Rome. Il obtint en 1604, par *dévolu*, un Canonicat de l'Eglise Cathédrale de Chartres, après avoir prouvé que le Résignataire de ce Bénéfice, pour avoir le tems de faire admettre sa résignation à Rome, avoit caché pendant plus de quinze jours la mort du dernier Titulaire, dans le lit duquel on avoit mis une buche, qui fut depuis portée en terre, à la place du corps, qu'on avoit fait enterrer secrettement, & il prit possession de ce Canonicat le 30 Juillet de cette année. Il eut encore d'autres Bénéfices, & une pension de deux mille livres, que Henri IV lui donna en 1606 sur l'Abbaye de Vaux-de-Cernay, après la mort de l'Abbé Desportes, qui en étoit revêtu. Il mourut à Rouen dans sa quarantiéme année le 22 Octobre 1613, en l'Hôtellerie de l'Ecu d'Orléans, où il étoit logé. Ses entrailles furent portées dans l'Eglise paroissiale de Sainte Marie de Rouen, & son corps ayant été mis dans un cercueil de plomb, fut transporté à l'Abbaye de Royaumont, comme il l'avoit ordonné. Le P. Garasse dans sa *Recherche des Recherches*, *p.* 648, dit que Régnier se bâtit jadis cette Epitaphe à soi-même, en sa jeunesse débauchée, ayant désespéré de sa santé, & étant comme il paroit sur le point de rendre l'ame:

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle;
Et si m'étonne fort pourquoi
La Mort osa songer à moi,
Qui ne songeai jamais en elle.

Régnier est le premier parmi les François qui ait su l'art de la Satyre. Mademoiselle de Scudéri donne une juste idée de ce Satyrique au huitiéme tome de sa Clélie. On a une grande quantité d'éditions des Oeuvres de Régnier. Les meilleures sont celle de 1729, à Londres, *in quarto*, & celle d'Amsterdam, toutes deux avec les Remarques de M. Brossette. Voici ce que Despréaux dit de ce Poëte:

De ces Maîtres savans Disciple ingénieux,
Régnier seul parmi nous formé sur leurs modelles,
Dans son vieux stile encore a des graces nouvelles.
Heureux si ses discours craints du chaste Lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'Auteur;
Et si du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'allarmoit souvent les oreilles pudiques.

* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 490. *n.* 1388. édit. d'Amsterdam 1725. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 11. *p.* 390 *& suiv. Bibliothéque Raisonnée, tome* 4. *p.* 403. *&c.*

REGNIER (François-Séraphin) Desmarais, ou plutôt Desmarets (car il avoue lui-même avoir toujours mal écrit son nom) de l'Académie Françoise, né à Paris le 13 Août 1632, dans la Paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, étoit fils de Jean Régnier, Ecuyer, Seigneur Desmarets, de l'Enclouse, de la Pierriére & de Petit-Bois, situez au village de Barateau en Saintonge, dont il étoit natif, & de *Marie* Faure, sœur du Pére Faure, Général & Réformateur de la Congrégation des Chanoines Réguliers, dite *de sainte Geneviéve*, dans laquelle celui dont nous parlons eut deux fréres, morts avant lui; sept de ses autres fréres & sœurs moururent en bas âge; & une de ses sœurs décéda aussi avant lui, Religieuse à sainte Elisabeth: ainsi d'onze enfans que son pére avoit eus, aucun n'a laissé de postérité. Aprés avoir fait ses Humanitez à Nanterre chez les Chanoines Réguliers, & y avoir eu dans toutes ses classes les premiers prix en prose & en vers, il vint en 1647 faire sa Philosophie au Collége de Montaigu, pendant le cours de laquelle il traduisit en vers burlesques le Combat des Rats & des Grenouilles, attribué à Homére. Il fit les Campagnes de 1654 & 1655, auprès du Comte de Lillebonne, de la Maison de Lorraine, à qui son pére l'avoit attaché. Ayant perdu son pére en 1657, il se donna au Duc de Bournonville, Chevalier d'honneur de la Reine Marie-Thérése, & Gouverneur de Paris, avec lequel il fit le voyage de S. Jean de Luz pour le mariage du Roi Louïs XIV. En 1662, il passa à Rome en qualité de Sécretaire de l'Ambassade du Duc de Créquy, qu'il servit aussi en qualité de Sécretaire des Dépêches Italiennes; fut témoin de l'affaire des Corses, & de toutes les négociations qui s'en ensuivirent, dont il fit une *Relation*, qu'il fit imprimer, mais qui ne se débita qu'en 1707. C'est un *in quarto* intitulé *Histoire des démêlez de la Cour de France avec la Cour de Rome, au sujet de l'affaire des Corses.* Il resta auprés du Duc de Créquy jusqu'à la mort de ce Seigneur. La facilité qu'il avoit à écrire en Italien, soit en prose, soit en vers, lui ayant fait composer une Ode ou Chanson en cette Langue, qu'il envoya à l'Abbé Strozzi, Résident pour le Roi de France à Florence, elle fut trouvée si belle par cet Abbé, qu'il la fit passer pendant quelque tems pour un Ouvrage de Pétrarque, trouvé dans un Manuscrit de la Bibliothéque de Vatican. Quelques Académiciens de *la Crusca* y furent trompez; mais ayant connu le véritable Auteur, ils lui firent donner une place dans leur Académie au mois d'Août 1667. L'année suivante le Roi lui donna le Prieuré de Grammont prés de Chinon, ce qui lui fit embrasser l'état Ecclésiastique. Il fut reçu en 1670 à l'Académie Françoise; traduisit l'année suivante en Italien le Panégyrique du Roi, prononcé dans cette Académie par M. Pellisson, & l'adressa à l'Académie de *la Crusca*; suivit la Cour en 1672, à la Campagne de Hollande, en la compagnie de M. de Seignelay, & à la priére de M. Colbert; & accompagna le Duc de Créquy pendant la Campagne de 1675. La même année il donna, à la priére des Péres Jésuites, une Traduction Françoise du *Traité de la Perfection Chrétienne de* Rodrigués, Auteur Espagnol; fut nommé Abbé de S. Laon de Thouars en 1678; & alla en 1680 à Munich avec le Duc de Créquy, pour le mariage de Monseigneur le Dauphin avec la Princesse Electorale de Baviére, dont il apporta le contract de mariage au Roi le deuxiéme Février. Il suivit la même année le Marquis de Seignelay à Bayone, à S. Jean de Luz, aux Isles de Rhé & d'Oleron, & à Rochefort; & fut fait Sécretaire de l'Académie Françoise en 1684, aprés la mort de Mézeray, & en cette qualité il a fait tous les Mémoires que cette Académie a publiez dans l'affaire qu'elle eut avec l'Abbé Furetiére pour son Dictionnaire. En 1705, il alla à Vitré aux Etats de Bretagne, avec les Ducs de la Trémouille & d'Albret, & y eut séance parmi les Abbez. Il revint malade à Paris, mais il guérit sans prendre de remédes, qu'il croyoit plus nuisibles qu'utiles à la santé. Il donna en 1686, les Inscriptions de la Place des Victoires, qu'il avoit faites à la priére du Duc de la Feuillade, excepté celle de *Viro immortali*, qu'il assure n'être pas de lui; & fit la description de tout le monument, avec la Traduction en François des Inscriptions. Il traduisit du Grec en Italien les *Odes d'Anacreon*, qu'il dédia en 1693 à l'Académie de *la Crusca*, & qui furent réimprimées à Florence par ordre de cette même Académie. Il fit imprimer en 1705, un Traité de la *Grammaire Françoise*, qu'il dédia à l'Académie; en 1708, deux tomes *in octavo* d'une partie de ses *Poësies Françoises, Italiennes, Latines & Espagnoles*; & en 1710, la Traduction de deux Livres de la *Divination* de Cicéron. Il mourut à Paris le sixiéme Septembre 1713, âgé de 81 ans, & fut inhumé à Saint-Roch, laissant en manuscrit deux tomes *in folio* de *ses Lettres Italiennes*, écrites à ses amis depuis son retour de Rome; une Traduction en Italien des *Quatrains de Pybrac*; une autre Traduction Françoise des cinq livres de Cicéron, *de Finibus bonorum & malorum*, avec des Remarques; & un Poëme du Régne de Louïs XIV, jusqu'en 1712. * *Mémoires de sa Vie* envoyez par lui en 1712 à l'Académie de *la Crusca*, qui les lui avoit demandez. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 5.

REGNSTAT ou REGNWOOD. *Voyez* RINGWOOD.

* REGOM ou REGUEM, fils de Jadaï, de la Tribu de Juda. Il en est fait mention, * 1 *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 47.

* REGOURD (Alexandre) Jésuite, né à Castelnaudary en Languedoc, ville du Diocése de S. Papoul, l'an 1585, fut reçu dans la Compagnie à l'âge de 17 ans. Il y enseigna la Philosophie & la Théologie, fut Recteur du Collége de Cahors, & fit ses quatre vœux l'an 1619. Il mourut à Toulouse l'an 1635, le 26 Avril. Il est Auteur d'un Livre qui a pour titre *Anti-Calvin*. Un Ecrivain Huguenot, nommé Charles Andrieu, répondit à cet Ouvrage par un Livre *in octavo*, sous le titre de *Défaite de Goliath*, ou *Réfutation d'un Livre intitulé Anti-Calvin Catholique.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 6. *partie* 1. *p.* 380. *n.* 101. édit. d'Amsterdam, 1725.

* REGRAS (Juan das) Portugais, célébre Jurisconsulte du XV siécle. Aprés la mort du Roi Ferdinand, il contribua beaucoup à faire monter sur le thrône de Portugal Jean I, frére naturel de ce Prince. Cela le rendit si cher à son Roi, qu'il voulut l'avoir toujours auprés de sa personne. Il se servit de ses conseils pour mettre en meilleur état les Loix de Portugal, & l'honora des plus hauts emplois, qu'il exerça aussi sous le Roi Edouard son fils & son successeur. Blanche sa fille épousa Dom Alonso de Cascaës, fils naturel du Roi Ferdinand, & c'est de ce mariage que sont issus les Comtes de Monsanto. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Manuel de Fariz y Sousa, *Epit. de las Hist. Portug. partie* 3. *ch.* 9. 11. 12: *partie* 4. *c.* 15.

* REGUEM-MELEC, nom d'un Juif, qui fut envoyé avec Sçaretser & quelques autres à Jérusalem, aprés le retour de la captivité de Babylone, pour savoir des Sacrificateurs &

du

du Prophète Zacharie, si le peuple devoit célébrer un Jeûne, après le rétablissement du Temple, comme ils avoient fait lorsque les Sacrificateurs le brûlérent & dans la suite. * *Zacharie, ch. 7. v. 2.*

REGULUS. *Voyez* ATTILIUS.

R E H.

* REHABJA ou RAHABJA, fils d'Elihézer, & petit-fils de Moïse le Législateur des Hébreux. Il est remarqué dans l'Ecriture, qu'Elihézer n'eut point d'autre fils, mais que la postérité de Rehabja fut très nombreuse. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. v. 17.

REHBURG. *Voyez* RHEBURG.

* REHELAJA, Israëlite, de la race des Sacrificateurs, qui revint de la captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 2. v. 2.

* REHI, Israëlite, vaillant homme de l'Armée du Roi David. Il en est fait mention * I ou III *Rois*, *ch.* 1. v. 8.

* REHOB ou ROHOB, pére d'Hadadhézer Roi de Tsoba. Il en est parlé * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 8. v. 5. & 12.

* REHOB ou ROHOB, ville de Palestine, peu éloignée de celle de Sidon. Elle échut par sort à la Tribu d'Aser. * *Nombres*, *ch.* 13. v. 22. *Josué*, *ch.* 19. v. 28. *Juges*, *ch.* 1. v. 31.

* REHOBOTH: on prétend qu'il y a eu deux villes de ce nom, l'une au confluent de l'Euphrate & du Chabor; l'autre s'appelloit *Rehoboth du Fleuve*, à la distinction de la précédente, d'où étoit Saül Roi d'Idumée, & qui devoit être ou dans ce païs, ou, sur ses frontiéres, puisqu'il n'y a guéres d'apparence qu'un Roi de Mésopotamie soit venu régner en Idumée. * *Genese*, *ch.* 10. v. 11: & *ch.* 36. v. 37. S. Jérôme, *des Lieux Hébraïques*. Bochart. J. le Clerc, *sur la Genèse*.

* REHU ou REU, ou selon S. Luc, RAGAU, fils de Péleg ou Phaleg, & petit-fils d'Héber, eut pour fils Sérug ou Sarug, à l'âge de 32 ans. Il naquit l'an du Monde 1818, 2217 ans avant Jésus-Christ, & mourut l'an du Monde 2056, & 1979 ans avant Jésus-Christ. Il vécut 239 ans. * *Genese*, *ch.* 11. v. 19. 20 & 21. *Luc*, *ch.* 3. v. 35.

* REHUEL ou RAHUEL, fils d'Esaü, enfant d'Isaac & de Basemath. Il eut pour fils Nahath, Zérah, Sçamma & Missa, qui furent Ducs ou Princes en Edom. * *Genese*, *ch.* 36. v. 4 & 17.

* REHUM ou RHEUM, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs. Il retourna de la captivité de Babylone avec Zorobabel * *Néhémie* ou II *Esdras*, *ch.* 12. v. 3.

REHUM, ennemi des Juifs. *Voyez* REUM.

R E I.

* REICHELSDORFF, bourg du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Markgraviat d'Anspach, sur la rive gauche du Pegnitz, au nord-est de la ville d'Anspach, dont il est éloigné de six à sept lieues.

REICHENAW. *Voyez* RICHENAW.

* REICHENBACH, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Haute Lusace, sur la petite riviére de Schops, à l'ouest de Gorlitz, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

* REICHENBACH, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne dans cette partie du Markgraviat de Misnie qui porte le nom de Voigtland. Elle est sur la petite riviére de Gols, à peu près à l'est de Plawen, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* REICHENFELS, bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans le Duché de Carinthie, appartient à l'Evêque de Bamberg, selon que le marque Sanson dans sa *Carte des Duchez de Stirie, de Carinthie & de Carniole*. Il est à l'est-nord-est de Clagenfurt, dont il est éloigné d'environ seize lieues.

* REICHENHALL, ville du Cercle de Baviére en Allemagne, dans le Gouvernement de Munich sur la rive droite de la Sala, vers les confins de l'Archevêché de Saltzbourg, au sud-ouest de la ville de Saltzbourg dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* REICHENHEIG, bourg ou petite ville de Bohême, dans la Préfecture de Boleslaw, à peu près au nord de Boleslaw, dont elle est éloignée de deux ou trois lieues.

* REICHENSTEIN ou REICHSTEIN, petite ville de Silésie, en Allemagne. Les uns la mettent dans le Duché de Monsterberg, & d'autres dans celui de Neisse. Quoi qu'il en soit, elle est vers les confins de la Bohême, au sud-sud-ouest de Monsterberg dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* REICHENWIHR, REICHENWEYER ou REICHENWEILER, petite ville d'Alsace, au sud-ouest de Schlestat, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

* REICHERSPERG, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Baviére. Elle est sur la rive droite de l'Inn, au sud de Passau, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ cinq lieues.

* REICHERSHOFFEN ou REICHERTZHOVEN, bourg du Cercle de Baviére en Allemagne, vers les confins du Duché de Baviére, sur la rive gauche de la petite riviére de Par. Il est au sud d'Ingolstadt, tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ trois lieues.

* REICHSHOFFEN ou REITHOFFEN, petite ville de la Basse Alsace, sur la riviére de Winsteinerbach, au nord-nord-ouest de Haguenau, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

REICHSTEIN. *Voyez* REICHENSTEIN.

REID ou REIDANUS. *Voyez* REYD.

* REIDANUS (Pierre) de Déventer, Docteur en Médecine, a donné au Public un Livre intitulé *Querela Medicinæ Dogmaticæ*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 758.

REIDERLAND, petite contrée de la Westphalie, qui fait partie du Comté d'Embde. Elle est renfermée entre l'Emland, la riviére d'Embs, le Dollert, & le marais de Bortange. Cette contrée étoit autrefois plus grande qu'elle n'est présentement. Il y en eut la moitié d'engloutie le 25 Décembre 1277, par l'inondation de la mer. Le bourg de Wener est le lieu principal de cette contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

REIDE-SCHANS, c'est à dire, *le Fort de Reide*. C'est un Fort des Provinces-Unies, situé dans celle de Groningue, sur une petite pointe de terre qui s'avance dans le Dollert, vis à vis de l'embouchure de l'Embs. * Maty, *Dict. Géogr.*

REIFF. *Voyez* RIVA.

* REIFFENBERG (Frédéric de) fameux Général dans le XVI siécle, issu d'une famille noble, se mit d'abord au service de l'Empereur; mais en 1545, il passa en Angleterre avec quelques Régimens qu'il avoit levez en Saxe, & fit avec succès la guerre contre la France. Lorsque la guerre de Smalcalde commença, il servit les Princes Protestans d'Allemagne avec les troupes qu'il avoit sous son commandement, poussé à cela par les pressantes sollicitations du Landgrave de Hesse. Il eut ordre alors d'empêcher le passage du Rhin au Comte de Buuren, qui étoit parti des Païs-Bas avec quelques troupes pour aller se joindre aux Impériaux. Mais l'Electeur de Mayence rendit les précautions de Reiffenberg inutiles, en faisant passer le Rhin au Comte de Buuren près de la ville de sa résidence. Après la bataille de Muhlberg, l'Empereur mit Reiffenberg au Ban de l'Empire, & sa tête à prix pour la somme de quatre mille francs. Cela l'obligea à se retirer en Suisse, d'où après quelque séjour à Bâle il entra au service de la France. En 1552, il se joignit à l'Armée de l'Electeur de Saxe, & contribua à la prise d'Ehrenberg dans le Tirol. Dans la même année il assiégea trois semaines durant la ville de Francfort sur le Mein, & joignit ses troupes à celles du Markgrave Albert, qui n'étoit pas content de l'accord qui s'étoit fait à Passau entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe. Mais peu de tems après il entra dans le même accord, ce qui obligea Reiffenberg de chercher un asyle à la Cour de France, qui l'employa avec succès contre l'Espagne. Enfin après la conclusion de la paix, en 1559, il rentra en grace auprès de l'Empereur par les bons offices du Roi d'Espagne, & se retira sur ses terres près de Francfort sur le Mein, où il mourut le 12 Mai 1559, dans la 80 année de son âge, sans laisser postérité, quoiqu'il eût eu deux femmes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Adelsp. Mansfeld. Chron.* Pantaléon, *Prosopographia*, *partie* 3. De Thou, Sleidan.

* REIFFENBERG, bourg avec château en Allemagne, dans le Cercle du Haut Rhin, dans un païs qui appartient au Landgrave de Hesse. Il est au nord-ouest de Francfort sur le Mein, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* REIFNICK, bourg d'Allemagne avec château dans la Carniole. Il est au sud-est de Laubach, dont il est éloigné d'onze à douze lieues.

* REIFFERSCHEIDT, ville d'Allemagne avec titre de Comté, dans l'Eiffel au Païs de Juliers. Elle est au sud-ouest de Cologne, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

REIGATE. *Voyez* REYGATE.

* REIGELSBERG, petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne, dans l'Evêché de Wirtzbourg. Elle est au sud de la ville de Wirtzbourg, tirant vers l'est, & en est éloignée de quatre à cinq lieues.

REIHING (Jaques) Professeur en Théologie à Tubingue, étoit d'Ausbourg, & d'une de ces anciennes familles, qu'on nomme Patriciennes. Il naquit l'an 1579. On l'envoya faire ses études à Ingolstad; & il y fit des progrès, qui plurent beaucoup à ses Maîtres. Lorsqu'il fut à l'âge, où l'on donnoit aux anciens Romains la Robe virile, il fit vœu de prendre l'habit de Jésuite, s'il relevoit d'une maladie dangereuse, dont il étoit accablé. Il guérit, & il accomplit son vœu, malgré les oppositions de sa mére. Il fit son noviciat à Landsberg; & il se rendit ensuite fort célébre dans son Ordre. Il enseigna les Humanitez à Inspruck, & la Philosophie & la Théologie à Ingolstad; & il s'aquitta si bien de ses charges, qu'il fut jugé digne du Doctorat en Théologie par le Général Aquaviva. Il y fut promu à Dillingen, & il se sentit un nouveau zéle, depuis ce tems-là, pour la défense de la Communion de Rome: de sorte que ses Supérieurs le donnérent en qualité de Prédicateur Aulique à Wolfgang-Guillaume Duc de Newbourg, qui avoit quitté tout fraichement la Religion Protestante, & le chargérent d'écrire contre cette Religion. Il ne songeoit nuit & jour qu'à former des argumens, qui renversassent de fond en comble la Confession des Luthériens. Mais, comme ses Adversaires lui opposoient éternellement la Sainte Ecriture, il se vit contraint de consulter ce Livre Divin & d'y faire ferme, afin d'en tirer, s'il étoit possible, les armes, qui lui étoient nécessaires dans ce combat. Cette étude lui fit comprendre, qu'il soutenoit la mauvaise cause. Il quitta donc cet emploi, & se retira à la Cour de Wirtemberg, où il embrassa le Luthéranisme. On le fit Professeur en Théologie à Tubingue, Prédicateur ordinaire, & Directeur d'un Collége. Il remplit habilement toutes ces fonctions, & fit des Livres, qui furent fort bien reçus. Les Jésuites n'oubliérent aucunes sortes de promesses & d'attraits pour le faire revenir; mais ce fut en vain. Il méprisa leurs cajoleries, tout de même que les médisances qu'on fit courir contre lui, qu'il ré-

futa invinciblement par une belle Apologie. Il devint hydropique la sixiéme année de sa conversion, & fut suffoqué d'un caterre quelque tems après. On fit courir de nouveaux mensonges sur sa mort. Il publia divers Livres. Le 1. fut imprimé à Cologne, en 1615, sous le titre de *Muri Civitatis Sanctæ, hoc est Fundamenta* XII *Religionis Catholicæ, quibus insistens Serenissimus Princeps Neuburgicus, Lutheranismo abdicato, in Ecclesiam pedem intulit.* Il étoit alors outré Papiste. *Balthazar Meisnerus, Fabrice Bassecourt*, & *Matthias Hoe* écrivirent contre lui. Il repliqua aux deux premiers par un Ouvrage qui fut imprimé à Neubourg l'an 1617; en voici le titre, *Excubiæ Angelicæ Civitatis Sanctæ pro defensione* XII *Fundamentorum Catholicorum Balthasari Meisnero Præconi Lutherano, & Fabricio Bassecourt Tibicini Calviniano opposita.* Sa Replique à Matthias Hoe n'a paru qu'en Allemand, le titre répond à ceci, *Enchiridium Catholicum Manuali D. Hoe oppositum.* Voici le titre des Ouvrages qu'il publia depuis son entrée dans la Confession d'Ausbourg. *Laquei Pontificii contriti, quibus, adjuvante Domino, liberatus, Liberatori suo Ter Opt. Max. libenter merito publicas gratias in Academia Tubingensi dicere voluit.* Tubingæ, 1622, *in quarto*, imprimé en Allemand dans la même ville, la même année; *Dissertatio de vera Christi in Terris Ecclesia, adversus larvatum Jesuitam Dillinganum*, ibid. 1622, in quarto; *Araneorum Operæ, quas contra Laqueus Pontificios contritos, Texturam improbam suspenderunt Stengelius, Simon Schattenreisser, & Laur. Forerus, Stilo Reihingi dejectæ*, 1618, 1623, *in quarto.* Il publia en Allemand la retractation du Livre, qu'il avoit fait contre le Docteur Matthias Hoe. * Bayle, *Diction. Critique, & les Garands qu'il cite.*

* REILLANE, petite ville de France avec Vicomté, en Provence dans la Viguerie d'Aix. Elle a entrée aux Assemblées de la Province. * *Dict. Univ. de la France.*

* RELLANETTE, bourg de France avec château dans le Dauphiné. Ce bourg est inaccessible de tous côtez, & pourvu de plusieurs bastions. La plaine peut fournir du blé & du bois pour la garnison. * *Dict. Univ. de la France.*

REIMBECK. *Voyez* REINBECK.

* REIMOLAN (Jacques) de Flandre, Religieux de l'Ordre des Carmes, Mathématicien, Orateur & Poëte, est Auteur des Ouvrages suivans, *Oda de S. Joachimo; Vita S. Joachimi; Idyllion de Bono conjugali; De puritate Beatæ Mariæ Virginis; Exhortationes Christianorum; Epistolæ, carmine; Alia Poëmata.* Il mourut à Rome en 1508. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 427.

REIMS ou RHEIMS, ville de France en Champagne, avec titre de premier Duché-Pairie de France, est le Siége d'un Archevêché, qui a pour Suffragans Soissons, Châlons sur Marne, Laon, Senlis, Beauvais, Amiens, Noyon & Boulogne, ausquels on joignoit autrefois Cambray, Tournay & Arras. Les anciens l'ont nommée *Durocortorum Remorum*, & on la nomme aujourd'hui *Remi* ou *Remensis civitas.* Cette ville, qui peut se vanter d'être une des plus anciennes & des plus belles du Royaume, est située au milieu d'une plaine agréable, où coule la riviére de Vêle, qui lave une partie de ses murailles; & elle renferme quantité de belles places, de grandes rues, de maisons bien bâties, & de magnifiques Eglises, soit par leurs ornemens, soit pour leur grandeur. Le territoire de Reims fait un petit païs appellé *le Remois.* Une des preuves des plus illustres de l'antiquité de Reims, est le célébre monument que l'on y découvrit en 1677. C'est un Arc de triomphe qui étoit autrefois la porte septentrionale de la ville de Reims, & qui s'appelloit *Porte-Mars* ou *Porte de Mars.* Cette porte fut comblée de terre & cachée sous le rempart en 1557, & l'on en bâtit à côté une autre de même nom. Cet Arc est composé de trois arcades; celle du milieu est nommée l'arcade des Saisons; celle de l'aile droite, l'arcade de Romulus & de Rémus; & celle de l'aile gauche, l'arcade de Léda. On déterra l'arcade de Romulus en 1595, & on découvrit les deux autres en 1677. Dans la voute de l'arcade des Saisons, on voit quatre enfans qui représentent les quatre Saisons de l'année, & une femme assise au milieu d'eux, qui marque l'Abondance. Les douze Mois sont représentez tout autour en douze tableaux, avec plusieurs ornemens, que le tems a ruïnez en partie. La voute de l'arcade de Romulus renferme dans un quarré enrichi de trophées, un tableau de Rémus & de Romulus allaitez par la Louve Romaine, & accompagnez de deux figures qui tiennent chacune un bâton à la main, & dont l'une porte un casque, & l'autre une couronne de laurier. Il semble néanmoins que ce doit être le Berger Faustulus, & sa femme Acca Laurentia, qui ayant retiré ces enfans de dessous la Louve, les nourrirent jusqu'à l'âge de 18 ans. A la voute de l'arcade de Léda, on voit Léda, mére de Castor & de Pollux, accompagnée d'un cygne & d'un Cupidon qui tient un flambeau. Quelques Connoisseurs veulent que cet édifice soit un Arc de triomphe érigé en l'honneur de Jules César, lorsque sous l'Empire d'Auguste on fit les grands chemins des Gaules, dont l'un aboutissoit à cette porte. D'autres croyent que Jules César l'a fait bâtir lui-même. D'autres enfin jugeant que cette architecture n'est pas des premiers siécles, croyent devoir attribuer cet édifice à Julien *l'Apostat*, qui l'auroit pu faire construire en passant par Reims, lorsqu'il vint à Paris au retour de ses conquêtes d'Allemagne. Il est difficile d'assurer sous quel Empereur ce monument a été bâti, puisque non seulement les têtes qui paroissent dans ce frontispice sont cassées, mais que le lieu même où l'on mettoit anciennement l'Inscription, est entierement ruïné. Tout ce que l'on peut dire de certain, c'est que cet Arc de triomphe a été élevé en l'honneur de quelque Empereur Romain; & que cela s'est fait après quelque victoire, dont on voit des marques au dehors & au dedans de cet ouvrage. Il y a néanmoins de fortes raisons pour croire que cet Arc de triomphe a été bâti en l'honneur de Jules César; car cet Empereur prétendoit être descendu d'Iulus, fils d'Enée, & premier Roi d'Albe, duquel étoient issus Rémus & Romulus, Fondateurs de Rome. Les douze mois montrent que Jules César réforma le Calendrier, & composa l'année que l'on appelle *Julienne.* Les Cygnes, qui ne plongent jamais sous les eaux, font souvenir de cette avanture de César en Egypte, lorsqu'il fut obligé de se jetter en mer revêtu de sa robe de pourpre, & qu'il nagea si heureusement vers une barque qui le reçut, que quelques papiers qu'il tenoit en une de ses mains ne furent pas seulement mouillez. Ce qui fait encore croire que les figures de Rémus & de Romulus marquent le dessein qu'on a eu d'honorer par ce monument l'origine de Jules César, qui tiroit sa plus grande gloire d'être de la race d'Iulus, fils d'Enée, & petit-fils de Vénus, c'est qu'au midi de la ville de Reims, il y avoit un autre Arc de triomphe où étoit représentée Vénus, mére d'Enée. Ce second Arc est encore en vue, mais plus qu'à demi ruïné. Il ne reste plus que la voute de l'arcade du milieu, & quelques vestiges des deux autres qui étoient bâties sur les ailes. On l'appelle *Porte-Basée.* Au reste, nous aurions honte de rapporter ici les rêveries de ceux qui osent dire que Rémus a été le Fondateur de Reims; & des autres, qui veulent que ç'ait été un Roi des Gaules. Cela n'empêche pas que cette ville ne soit très ancienne: ce que témoignent assez ses portes, qui ont encore le nom de Divinitez du Paganisme, & le Fort de César, qui est près de la ville. Il y a aussi à Reims Présidial, Bailliage & Université, fondée par Charles de Lorraine, Archevêque de cette ville, avec permission de Henri II.

EGLISES ET CONCILES DE REIMS.

La Métropole de Reims est dédiée à Notre-Dame. On n'y admire que la beauté de son vaste bâtiment & la structure de son portail, le plus estimé de France pour son architecture, pour ses figures & pour ses bas-reliefs, qui le rendent une piéce achevée. C'est dans cette Eglise que l'Archevêque de Reims sacre les Rois de France, de l'Huile sainte conservée dans un petit vase, dit *la sainte Ampoule*, qui, selon quelques Auteurs peu croyables, fut envoyée du Ciel au sacre de Clovis. La sainte Ampoule se conserve dans l'Abbaye de Saint-Remi de Reims, où il y a, avec trois autres Abbayes, diverses Eglises Collégiales & Paroissiales, & grand nombre d'autres Maisons Ecclésiastiques & Religieuses. De quatre-vints-quinze Prélats qui ont gouverné l'Eglise de Reims, il y en a douze ou treize qui sont reconnus pour Saints; & un très grand nombre d'autres qui sont illustres par leur naissance, par leur doctrine, par leur probité & par leur vertu. S. Sixte est le plus ancien dont nous ayons connoissance. Il mourut pour Jésus-Christ vers l'an 261. S. Nicaise, Saint Remi, Hincmar, Gerbert, qui fut depuis le Pape Silvestre II, & plusieurs Cardinaux, ont tous été Archevêques de cette ville, dont l'Eglise nous a donné quatre Papes. Outre Sylvestre II, que nous venons de nommer, Urbain II a été Chanoine de Reims; Adrien IV. en a été Archidiacre; & Adrien V y a possédé la même dignité, avec celle de Chancelier. Cette Eglise a aussi vu douze Princes assis sur son Siége, entre lesquels on compte deux fils de France, Arnoul, fils du Roi Lothaire, & Henri de France, fils du Roi Louïs *le Gros*; & quatre Princes du sang royal, Hugues de Vermandois, Henri de Dreux, Jean & Robert de Courtenay. Douze de ses Prélats ont été ornez de la pourpre; six Légats *à Latere*, & neuf Chanceliers de France, savoir, Foulques, qui sacra le Roi Charles *le Simple*, Herivée ou Hervé, Hugues de Vermandois, Artauld, Odolric ou Odalric, Adalbéron, Gerbert, Renaud de Chartres & Robert Briçonnet. Quinze Chanoines de Reims ont été élevez au Cardinalat, & il y en a eu un très grand nombre qui ont été Evêques.

Sonnatius, qui gouvernoit l'Eglise de Reims vers l'an 625, présida à un Concile de quarante Prélats, qui s'assemblérent la même année en cette ville, pour la réforme des mœurs. On y fit vint-cinq Canons, que nous avons avec vint & une Ordonnances Synodales, qu'on attribue au même Sonnatius: ce que nous apprenons de Flodoard, *l.* 2. *c.* 5. Wlfare célébra un Concile en 813, par ordre de Charlemagne, qui en fit tenir dans le même tems divers autres, souhaitant avant que de mourir de voir les affaires ecclésiastiques réglées. Il contient quarante-quatre Canons. Hincmar parle d'un Synode de l'an 879, *tome* 2. *p.* 821. Foulques Archevêque de Reims, au mois de Janvier 893, couronna Charles *le Simple*, Roi de France. Dans le même tems on s'assembla en Concile contre Baudouin Comte de Flandre, usurpateur des biens ecclésiastiques. L'Archevêque Foulques fut assassiné quelque tems après, & eut en l'an 900, pour successeur Hérivée, qui assembla les Prélats voisins, & excommunia les auteurs de cet attentat sacrilége. Seulse, successeur d'Hérivée, célébra en 923, un Concile dans sa ville, où l'on imposa pénitence à ceux qui avoient assisté à la bataille de Soissons, donnée l'année précédente entre Charles *le Simple* & Robert. Il en tint un autre en 924, à Trosly, pour régler les différents d'entre le Comte Isaac & Etienne, Evêque de Cambray. Adalbéron d'Ardenne, dans un Concile de l'an 975, excommunia Thibaud, qui avoit usurpé le Siége de l'Eglise d'Amiens. Le Diacre Etienne, Nonce du Pape Benoît VII, se trouva à ce Concile. Arnoul, fils *naturel* du Roi Lothaire, fut élu après Adalbéron, & fut déposé au Concile de Saint-Basle près de Reims en 991. Gerbert fut mis à sa place. Mais dans un autre Concile tenu en cette ville en 995 par Leon, Abbé de Saint-Boniface, Légat du Saint Siége, Gerbert fut déposé comme intrus, & Arnoul fut rétabli dans son Eglise. Le Pape Léon IX, passant à Reims en 1049, y tint un

Con-

Concile de vint Evêques, & d'environ cinquante Abbez, contre la Simonie, les mariages illicites, & les autres vices du tems. L'Archevêque Gervais assembla divers Prélats en 1059, pour le couronnement de Philippe, fils du Roi Henri I. On célébra un autre Concile en 1092, & on obligea sous peine d'excommunication Robert, Comte de Flandre, de satisfaire pour les usurpations qu'il avoit faites sur le Clergé. On en mêt un en 1094, dont la Chronique de Sens & Ives de Chartres, *Epist.* 35 font mention. L'an 1109, grand nombre d'Evêques vinrent à Reims pour l'affaire de Geoffroy, Evêque d'Amiens, contre les Moines de Saint-Valery. Conon, Légat du Saint Siége, y tint un Concile en 1115, contre l'Empereur Henri. En 1119, le Pape Calixte II, à la tête de quatre-cens vint-six Prélats, en célébra un autre contre le même Prince, qui fut excommunié. Innocent II y tint en 1131, un Concile après la Fête de saint Luc. Il avoit avec lui trois-cens ou Evêques ou Abbez. On en met un en 1140, contre Abailard; mais il y a plus d'apparence qu'il fut tenu à Sens par les Prélats des deux Provinces. Le Pape Eugéne III présida à un Concile de Reims le 22 Mars 1148, accompagné de cinq Evêques & Abbez. Eon de l'Etoile, Hérétique, y fut condamné; & Gilbert de la Porée, Evêque de Poictiers, convaincu par saint Bernard, se condamna lui-même. Sanson, Evêque de cette ville, assembla un Concile l'an 1251, pour régler quelques différents entre Gautier de Laon & Hugues, Abbé de Prémontré: ce qu'Adrien IV approuva depuis. Pierre Barbette, au mois d'Octobre de l'an 1287, examina avec ses Suffragans les privilèges accordez par le Pape Martin IV aux Dominicains & aux Frères Mineurs. On met un Concile tenu par Jean de Craon en 1363, un autre célébré par les Grands-Vicaires de Gui de Roye en 1393, & un par Jean-juvénal des Ursins en 1455. Le Cardinal Charles de Lorraine, Archevêque de Reims, tint en 1564 un Concile, où l'on fit des Réglemens salutaires pour la réforme du Clergé, & pour l'avantage des peuples. Louis de Lorraine, Cardinal de Guise, en célébra un autre Provincial en 1583. Renaud de Chartres, aussi Cardinal & Archevêque de Reims, avoit publié des Ordonnances Synodales en 1455; & Charles-Dominique de Caretto, aussi Cardinal, en publia l'an 1510. * César, *de Bello Gallico*, *l.* 6. *c.* 4. Pline, *l.* 4. *c.* 17. Strabon, *l.* 4. Aimoin, *l.* 3. *c.* 6. Hincmar, *in Vita sancti Remigii.* Flodoard, *Hist. Eccles. Rem.* Guillaume Marlo, *Hist. de Reims.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* *Discours des Echevins de Reims en* 1678.

REIN (Rembrant van). *Voyez* REMBRANT.

REINA. *Voyez* REYNA.

REINBECK, petite ville du Duché de Holstein, en Basse-Saxe, dans la Stormarie, sur la petite rivière de Bille, entre Hambourg & Lawembourg, à huit lieues de celle-ci, & à quatre de celle-là. Elle est capitale d'un Bailliage, qui appartient au Duc de Holstein-Gottorp. * Maty, *Dict. Géogr.*

REINCE (Nicolas) Parisien, Sécretaire du Cardinal du Bellay, Evêque de Paris, & Résident à Rome pendant quatre ans, traduisit de François en Italien, à la prière de Paul Jove, les Mémoires de Philippe de Comines, qu'on imprima à Venise. L'Empereur Charles-Quint disoit un jour au Pape Jules III, en la présence de diverses personnes de qualité, que Reince étoit celui qui lui avoit fait le plus de peine en Italie, dans le tems que le Cardinal du Bellay y étoit Ambassadeur à la Cour de Rome. On ajoûte que Reince refusa cinq mille ducats qu'on lui offroit de la part de ce Prince, à condition de donner copie de quelque point de l'Instruction de cette Ambassade. Ses Lettres écrites en 1534, & les trois années suivantes, pendant qu'il étoit Résident à Rome, sont conservées dans la Bibliothéque du Roi de France. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise*

REINE. *Voyez* REYNE (Sainte).

REINEAU (Charles-René). *Voyez* REYNEAU.

REINECCIUS (Reinier) Allemand, natif de Steinheim, dans le Diocèse de Paderborn, enseigna longtems les Belles-Lettres dans les Universitez de Francfort & de Helmstadt, & publia des Traitez Généalogiques & Historiques, outre plusieurs autres Ouvrages. Il composa un Traité de la Méthode de l'Histoire, dans lequel il y a beaucoup d'érudition & de discernement sur le mérite des Historiens. Ce savant homme mourut l'an 1595. Ses Oeuvres sont, *Familiæ Regum & Pontificum Bosphoranorum ex stirpe Achemenis & Zenonis Laodicensis; Familiæ Regum Macedoniæ; Familiæ Arsacidarum; Familiæ Seleucidarum; Familiæ Lagidarum, & Reges Cyrenæi; Familiæ Regum Armeniorum & Pergamenorum; Familiæ Regum Judæorum quæ Asmonæorum & Conditoris Antipatri nominibus celebratæ sunt; Familiæ Regum Mediæ & Bactrianæ, Regum Spartanorum & Messeniacorum; Syntagma de Familiis quæ in Monarchiis tribus prioribus rerum potitæ sunt, & de Familiis duorum Ægypti regnorum Battiadarum, Cyrenæorum, & Dynastarum, Regum & Pontificum Israëlitarum, addita est Appendix de illustribus aliquot Græciæ regnis, item altera de Historia Gentis Æacidarum & Regum Atheniensium; Regnum Græca ac Latina Historia celebratissima, una cum Familiis quæ in singulis floruere; Origines Stirpis Brandeburgicæ; Commentarius de Marchionum & Electorum Brandeburgicorum, &c.; Burgraviorum Norbergensium familiæ; Familiæ Argivorum & Mycenæorum; Commentarius de Saxonum Originibus, bisque annexa de Urbe & Ducatu Brunswicensi Exquisitio; Annales Witikindi; de Familia & rebus gestis Palatinorum Saxoniæ, & de Historia Henrici Leonis Excerpta; Hierosolymitanum Coronicon, id est, de Bello Sacro Historia; de Marchionum & Electorum Origine; de Vita & Familia Ditmari; de Veteribus Misniæ Marchionibus; de Billingorum Familia; Historia dubia & Syntagma Historicum; Chronica Slavorum; Oratio de Historiæ dignitate; Methodus legendi Historias; Historia Julia, sive Syntagma Heroicum; Historia Misnica; de Origine Germanicæ Nobilitatis; Historia Orientalis Christianorum, Sarracenorum, Turcarum & Tartarorum; Historia Parthorum; Commentarius in Annales de rebus gestis Caroli Magni; Panegyricus in honorem festivitatis qua Henricus Julius Dux Luneburg: in possessionem Episcopatus Mindensis inductus est, de Bello sacro in Asia gesto; Familiæ Lutzelburgenses; Commentaria de Rebus Persicis, seu Familiæ Artaxerxis; Vita Gregorii Horstii.* L'Auteur de la *Bibliothéque Curieuse* dit que toutes les Oeuvres de Reineccius sont excellentes, & sur-tout l'Ouvrage intitulé *Historia Julia.* * De Thou, *Hist.* Keckerman, *de Hist. Natura.* Vossius, *de Philologia.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 232. édit. de Hollande 1715.

REINECK, petite ville de la Franconie, capitale du Comté de Reineck, & située sur le Syn, près du Mein, & à huit ou neuf lieues de la ville de Wirtzbourg, vers le nord. Elle appartient à l'Evêque de Wirtzbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

REINECK, Comté, petit païs de la Franconie, est entre les Diocèses de Mayence & de Wirtzbourg, l'Abbaye de Fulde & le Comté de Hanaw. Ce Comté a eu ses Comtes particuliers, dont la postérité s'étant éteinte, il a été partagé entre l'Archevêque de Mayence, l'Evêque de Wirtzbourg, & les Comtes d'Erpach & de Hanaw. Reineck & Lohr, qui lui donne quelquefois le nom de Comté de Lohr, en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

REINECK, en Suisse, & dans l'Archevêché de Cologne. *Voyez* RHEINECK.

REINEL (Jusse de Clermont d'Amboise, Chevalier de). *Voyez* CLERMONT D'AMBOISE.

REINELDE ou RENELLE (SAINTE) Vierge & Martyre au païs de Clèves, dans le VII siècle, fille du Comte *Witgerus*, & de sainte *Amalberge*, fut élevée dans la piété, avec sa sœur *Gudule*; & après avoir vécu quelques années dans le monde fort retirée, Gudule se retira dans le Monastere de Nivelle, & Reinelde fit le voyage de la Terre-sainte. A son retour, elle passa plusieurs années de sa vie renfermée dans la terre de Zancht en Flandre, jusqu'à ce que les Huns étant venus ravager le païs, la massacrèrent dans l'Eglise de Zancht l'an 680. On fait sa fête au 16 de Juillet. * *Vita apud Surium.* Baillet, *Vies des Saints.*

REINERI (Corneille). *Voyez* REINIERS.

REINESIUS (Thomas) Médecin Allemand, né à Gotha ville de Saxe, le 13 Décembre 1587, pratiqua la Médecine à Altembourg, fut fait Bourguemestre de cette Ville, & Conseiller de son Altesse Electorale de Saxe. Il mourut à Leipsic, où il faisoit sa résidence, le 24 Février 1667. Il s'est fait connoître par les six livres qu'il a composez *de diverses Leçons*; par une Censure sur les Exercitations que Saumaise a composées sur Pline ou Solin; & par des Commentaires & Supplémens sur les Inscriptions de Gruter, au Traité de Vossius, *de Historicis Græcis.* Il a encore fait quantité d'autres Ouvrages imprimez. * Grævius, *Epist. dedic. Epist. Casauboni.* Bayle, *Dict. Crit.*

REINFELD, ville d'Allemagne. *Voyez* RHINFELD.

* REINFELDEN, petite ville du Cercle de la Basse-Saxe, dans cette partie du Holstein qui porte le nom de Wagrie. Elle est vers les confins de la Stormarie, sur la petite rivière de Drau, à l'ouest de Lubeck, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

REINFREW, autrefois *Randuaria*, petite ville du Comté de Cuningham en Ecosse. Elle est sur le Cluyd, à deux lieues au-dessous de Glasgow. Elle est capitale d'une Baronie qui porte son nom, & qui est une partie du Comté de Cuningham. * Maty, *Dict. Géogr.*

REINGRAVESTEIN, Comté, petit païs du Palatinat du Rhin. Il est près de la rivière de Nahe & de la ville de Creutznach. On n'y voit rien de considérable, que le château de Reingravestein, situé sur une montagne aux confins de l'Altzens & de la Nahe. Les Reingraves ou Rhingraves possèdent encore un autre petit païs dans le Comté de Spanheim, au nord de la ville de Birckenfeld, & aux sources de la Nahe, Kim & Thaun en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* REINHAUSEN, château du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Brunswick, au sud-sud-est de Gottingen, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

* REINHETZ, petite ville d'Allemagne, en Bohême, dans la Préfecture de Glatz. Elle est à l'ouest-sud-ouest de la ville de Glatz, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

REINHOLD (Erasme) de Salfeld dans la Thuringe, mourut étique à Hasel dans son païs, l'an 1553. Après Jean-Mullern de Konisberg & Nicolas Copernic, il n'y a eu personne qui ait plus éclairci l'Astronomie que Reinhold, ayant ajoûté aux Tables de Ptolomée & d'Alfonse, des directions & des mouvemens célestes, celles de Prutenus diligemment examinées, avec une manière de supputer les momens Astronomiques. Il eût fait beaucoup d'autres choses, si la mort ne l'eût point prévenu, car il ne vécut que 42 ans. En mourant il prononça ce vers:

Vixi, & quem dederas cursum mihi, Christe, peregi.

Il enseigna les Mathématiques à Wittenberg, & donna au public quelques Livres de sa façon. Ses Oeuvres imprimées sont, *Scholia in Theoricas Planetarum; Georgii Purbachii Observationes, cum methodica tractatione de illuminatione Lunæ; Kalendarium; Tabulæ Prutenicæ & Directionum; Commentarii in libros Ptolomæi Mathematicæ constructionis.* * Teissier, *Eloges des Hommes savans, tome* 1. *p.* 159. & 160. édit. de Hollande 1715.

* REINHOLD (Erasme) autre Mathématicien, a mis au

jour

jour un Livre intitulé, *Prodica anni 1574, cum Explicatione nova ſcalæ ejuſdem anni.* * Le même.

* REINHOLD, (Archevêque de Cologne) étoit fils d'Othon, Comte de Daſſel, & frére d'Adolphe *le Hardi.* Il fit ſes études à Hildesheim, où il fut Chanoine de la Cathédrale & enſuite Prévôt. L'Empereur Frédéric I le fit ſon Grand-Chancelier, & en 1159 il devint Archevêque de Cologne. Il fit la guerre en Italie pour l'Empereur, & aſſiſta au ſiége de Milan. Après la priſe de cette ville, on lui donna les corps des trois Rois dont on célébre la Fête au ſixiéme Janvier. Il rendit de grands ſervices à ſon Diocéſe & à tout l'Empire. On dit que prés de Tuſculum il battit avec un petit corps de troupes, une Armée de quarante-mille hommes. Il mourut en Lombardie l'an 1181, & ſon corps fut tranſporté de là à Cologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lezner, *Daſſelſche Chron. l.* 2. Northof, *Archiep. Colon. Catal. in* Meiboom, *tome* 2. *p.* 7. Lucas, *Gravenſaal.*

REINIER, Religieux du Monaſtére de S. Laurent de Liége, mort vers l'an 1130, a écrit divers Ouvrages hiſtoriques, dont le ſeul conſidérable eſt l'Hiſtoire de S. Frédéric, Martyr de ſon tems.

Un autre REINIER, Moine à Liége, apparemment dans le Monaſtére de S. Jacques, finit à l'an 1230, une Hiſtoire de ſon païs qui commence à l'an 1194, & qu'on garde manuſcrite dans ce Monaſtére.

REINIER de Forli, Juriſconſulte en 1358, a été illuſtre par lui-même, & pour avoir enſeigné le Droit à Bartole.

REINIER, RAINARD ou REINERIUS. *Voyez* RAINIER.

REINIER (Pierre de). *Voyez* REYNIER.

* REINIERS (Jelle) de Friſe, fut un habile Peintre en vitres. On voit dans l'Egliſe de Sneek un beau tableau de ſa façon ſur une des vitres, lequel repréſente la fuite de Joſeph & de Marie en Egypte. On prétend que cette piéce ſurpaſſe en beauté celles que les Crabets ont peintes dans l'Egliſe de S. Jean à Ter-Goude. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* REINIERS, REYNIERS ou REINERI (Corneille) Savant de Ter-Goude, naquit en 1525. Il fut fait en 1540 Lecteur en Philoſophie à Louvain. En 1565, il prit le degré de Licentié en Théologie, & fut chargé de la direction du grand Beguinage à Louvain. En 1566, il devint Préſident du petit Collége ; & en 1568, du grand. Dans la même année il fut reçu Profeſſeur en Théologie, & obtint un Canonicat. Dans la ſuite il eut la grande Prébende, & devint enfin Doyen de l'Egliſe de S. Pierre, où on lui a élevé une tombe avec une Epitaphe. En 1572, il fut Préſident du Collége d'Arras. Dans le tems qu'on travailloit à la Pacification de Gand, il fut un de ceux qui donnérent leurs ſentimens par écrit pour faire voir que loin d'être préjudiciable à l'Egliſe Romaine, elle lui étoit avantageuſe, & que d'ailleurs elle étoit néceſſaire. Il mourut en 1609, dans la 84 année de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bor, *l.* 10. J. Walvis, *Deſcription de Ter-Goude*, en Hollandois. *Hiſt. du Diocéſe d'Utrecht*, en Hollandois, *partie* 3.

REINKING (Theodore de) natif de Courlande, & originaire d'une bonne famille de Weſtphalie, fut envoyé par ſon pére en Allemagne, pour y faire ſes études, & il y employa dix années dans les villes d'Oſnabrug, de Lemgow, de Stadthagen, & de Cologne. Il retourna enſuite dans ſa patrie ; mais aprés la mort de ſon pére, il revint en Allemagne pour tâcher de s'y avancer par ſon ſavoir. Aprés avoir pendant quelque tems donné dans l'Académie de Gieſſen des Leçons particulieres de Droit, il fut appellé en 1616, par Louïs Landgrave de Heſſe pour remplir la Chaire de Profeſſeur extraordinaire en Droit, & enſuite d'ordinaire. En 1622, il alla à la Diete de Ratisbonne, en qualité de Conſeiller & d'Ambaſſadeur du Landgrave de Heſſe, & il y termina avec ſuccès l'affaire de la ſucceſſion de Marpurg. L'année ſuivante il alla à Vienne ; & en 1624, Jean-Frédéric, Archevêque de Brême, le fit Membre de ſon Conſeil. En 1625, George Landgrave de Heſſe lui conféra la charge de Sous-Chancelier, & l'envoya en 1627 vers l'Empereur Ferdinand II, qui dans la même année l'honora de la dignité de Comte Palatin. En 1631, Adolphe-Fréderic, Duc de Meckelbourg, lui donna, du conſentement du Landgrave George, la charge de Chancelier. En 1636, la guerre l'obligea de ſe retirer à Lubeck. Dans la ſuite, le Prince-Royal de Dannemarc, Adminiſtrateur du Duché de Brême, le fit Chancelier, & le Roi Chriſtian IV lui donna une place de Conſeiller privé. Après la mort de ce Roi, ſon fils Frédéric qui lui ſucceda, éleva Reinking à la charge de Chancelier des Duchez de Sleeswick & de Holſtein. En 1650, il fut fait Directeur du Tribunal des Appellations, dans la Juriſdiction de Pinnenberg. En 1656, l'Empereur Ferdinand III lui donna des Lettres de Nobleſſe. Il mourut en 1664, à Glukſtadt, dans la 75 année de ſon âge, avec la réputation d'avoir été libéral envers les pauvres. Il laiſſa quatre fils, 1. *Othon-Nicolas*, Seigneur héréditaire de Willingsbuttel ; 2. *Erneſt*, Capitaine au ſervice de Dannemarc ; 3. *George*, Cornette dans le même ſervice ; & 4. *Frédéric*, Juriſconſulte. On a de lui pluſieurs Traitez, *de Regimine ſæculari & eccleſiaſtico ; de Animæ vita in morte ; de Retractu Conſanguinitatis ; de Proceſſu Juris contra Sagas*, & quelques autres. En 1657, lorſque le Dannemarc entra en guerre, ce fut lui qui dreſſa le Manifeſte par ordre du Roi, & qui compoſa l'Ouvrage intitulé *Jus Feciale armatæ Daniæ.* Ces deux Ecrits furent trouvez fort piquans, de ſorte que les Suédois, dans le Traité de Paix de 1660, ſtipulérent, non ſeulement qu'ils fuſſent ſupprimez, mais auſſi que leur Auteur fût déclaré inhabile à être employé dans les affaires & dans les négociations publiques. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus geſtis Caroli Guſtavi, l.* 4. *c.* 69. & *l.* 7. *c.* 27. Witte, *in Memoriis Juriſconſultorum Romanorum, dec.* 3. Freheri *Theatrum Virorum eruditione clarorum.*

REINOLD. *Voyez* REINHOLD.

REINSBOURG, village à une lieue de Leiden en Hollande, dépendoit d'une célébre Abbaye, fondée ſucceſſivement par deux Comtes de Hollande, nommez *Théodore* & *Florent*, par la Comteſſe Petronelle, & par une Dame de la Maiſon de Saxe, que l'on voit peints dans une vitre de l'Egliſe, chacun ſelon ſon Ordre. Cette Abbaye eſt maintenant ſous la puiſſance des Etats de Hollande. Auparavant il y avoit des Religieuſes de ſaint Benoît, que l'on nommoit *Dames*, parce que l'Abbeſſe étoit Dame temporelle & ſpirituelle de ce lieu, avec droit de Haute, Moyenne & Baſſe Juſtice ; & que l'on n'y recevoit aucune fille qui ne fût noble, & d'une ancienne extraction. Celles qui y entroient ne faiſoient ordinairement leur profeſſion qu'après pluſieurs années ; parce qu'elles pouvoient ſe marier, en ſortant avant que de l'avoir faite, quelque tems qu'il y eût qu'elles fuſſent Religieuſes. Elles faiſoient de grandes aumônes trois fois la ſemaine : de ſorte qu'il s'y aſſembloit chaque jour de diſtribution plus de deux mille perſonnes des environs. Les quatre Fondateurs ſont enterrez dans l'Egliſe, & l'on y voit encore un grand nombre de magnifiques tombeaux de Comtes, de Comteſſes, & d'autres Seigneurs de Hollande. * Guichardin, *Deſcript. des Païs-Bas.* Cette Abbaye eſt aujourd'hui ruïnée.

REINSTEIN, que quelques-uns nomment mal à propos *Regenſtein*, eſt un très ancien château, taillé avec une adreſſe admirable dans un roc. Le Comté de Reinſtein en dépend. * *Dict. Allemand*

REINSTEIN, Comté. C'eſt un petit païs de la Baſſe-Saxe. Il eſt entre les Principautez d'Anhalt, d'Halberſtat, & le Duché de Brunſwick. Ce païs a eu ſes Comtes particuliers, dont la Maiſon s'étant éteinte, les Electeurs de Brandebourg en ſont entrez en poſſeſſion, comme d'un Fief de la Principauté d'Halberſtat, à la réſerve du petit Comté de Blankenbourg, qui a été réuni aux Etats de Brunſwick pour la même raiſon. * Maty, *Dict. Géogr.*

REIPOLTZKIRK, bourg du Palatinat du Rhin, à deux lieues de Lautereck, eſt chef d'une Baronie qui appartient au Prince de Vaudemont. * Maty, *Dict. Géogr.*

REIS (Emmanuel dos). *Voyez* REYS.

* REISCH ou REISCHIUS (Grégoire) Chartreux, fut Confeſſeur de l'Empereur Maximilien. Il écrivit touchant les Statuts de ſon Ordre, & compoſa un Ouvrage intitulé *Margarita Philoſophica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pétreius, *Biblioth. Carthuſ. p.* 109.

REISER, (Antoine) né à Ausbourg en 1628, y poſa les fondemens de ſes études & alla à Strasbourg en 1646. Après avoir viſité les Univerſitez de Tubingue & de Gieſſen, il prit le degré de Maître ès Arts à Altorf en 1651. Dans cette même année il fit un voyage à Presbourg, pour y voir un de ſes parens. Ce fut auſſi dans cette année, qu'il fut appellé au Diaconat de Schemnitz. En 1659, il fut appellé au Paſtorat à Presbourg, poſte dans lequel il demeura juſques à la révolution arrivée en 1672, où il en fut privé. Comme il refuſoit conſtamment de révoquer ſes Ecrits & de remettre les clefs de ſon Egliſe, on le mit en priſon, & le condamna à la mort. Il étoit ſur le point de recevoir le coup qui devoit ſéparer ſa tête de ſon corps, lorſqu'on lui accorda ſa grace. On lui enleva néanmoins ſa Bibliothéque & tout ſon bien, & on l'envoya en exil avec ſa femme enceinte, & quatre filles. Il arriva dans ce triſte état à Ausbourg, où on lui donna la charge de Recteur du Collége. Il demeura trois ans dans ce poſte, & en 1675 il fut appellé au Paſtorat d'Oeringen dans le Comté de Hohenlohe. En 1678, il fut appellé à Hambourg où il fut Paſteur à S. Jacques & Scholarque. Il y mourut en 1686. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *S. Auguſtinus veritatis Evangelico-Catholicæ in potioribus Fidei Controverſiis teſtis & Confeſſor contra Bellarminum & alios Scriptores Papæos vindicatus ; Roma non glorioſa ; Johannes Launoius Theol. & Sorboniſta Pariſ. teſtis & Confeſſor veritatis Evangelico-Catholicæ : Anti-Barclajus, &c.* * Pippingius, *in Memor. Theolog. Diction. Allemand.*

REISK (Jean) Recteur du Collége de Wolffembutel, a donné divers Ouvrages au public dans le XVII ſiécle. Il s'attacha fort à l'étude des anciennes Médailles. Il ſavoit auſſi fort bien les Langues Orientales. Il a écrit ſur la *Corne d'Ammon*, ſur les *Oracles des Sibylles*, & autres qui ont précédé la venue de Jeſus-Chriſt, ſur les *Images de* Jeſus-Chriſt, ſur la Langue qu'il parloit ; de certaines pierres précieuſes, que les Grecs & les Latins appellent *Gloſſopetræ*, & qui reſſemblent à la langue d'un homme. Il a auſſi fait imprimer le *Chronicon Saracenicum & Turcicum* de Wolfgang Drechsler, l'a diviſé en livres & en chapitres, & y a ajouté des Notes & un *Appendix.* * *Voyez* Jacobi Tollii *Epiſt. itinerariæ*, où l'on en parle comme d'un homme déja mort.

REISSOUSE. *Voyez* RESOUZE.

REISWYCK. *Voyez* RYSWYCK.

REITHOFFEN. *Voyez* REICHSHOFFEN.

REIVAN. *Voyez* ERIVAN.

R E K.

* REKEM ou RECEM, ville de la Tribu de Benjamin, dans la partie ſeptentrionale. * *Joſué, ch.* 18. *v.* 27.

* REKHABIOUN, ce ſont les Rekhabites ou Diſciples des Prophétes Elie & Eliſée, que les Chrétiens Orientaux diſent avoir été les Maîtres de Zoroaſtre. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

R É L.

RÉLAND (Adrien) Professeur en Langues Orientales & en Antiquitez Ecclésiastiques en l'Université d'Utrecht, né le 17 Juillet 1676, au village de Ryp en Nord-Hollande, étoit fils de *Jean* Réland, Ministre de ce village, puis à Amsterdam. Il étudia à Amsterdam, où dès l'âge d'onze ans il avoit fini toutes ses Classes; & pendant les trois années suivantes, il fit de grands progrès dans l'Hebreu, le Syriaque, le Chaldaïque & l'Arabe, & traduisit même en Latin une partie de la Mischne, & à ses heures perdues il s'exerçoit à la Poësie, où il réussissoit. A l'âge de quatorze ans, son pére l'envoya à Utrecht étudier en Littérature, & en Philosophie, en quoi il fit de si grands progrès, qu'après trois années d'étude, il fut reçu Docteur en Philosophie, & soutint une Thése *de Libertate philosophandi*. Il commença à étudier en Théologie à 17 ans, & à apprendre l'Arabe. Après avoir demeuré six ans à Utrecht, son pére l'envoya à Leyde pour continuer ses études en Théologie, & il y fit aussi un Cours de Physique expérimentale. Peu de tems après son arrivée à Leyde, on lui offrit à Lingen une Chaire de Professeur pour enseigner la Philosophie ou les Langues Orientales, ou l'un & l'autre; mais son pére sentant diminuer ses forces, ne lui permit pas de s'éloigner d'Amsterdam. Dans ce tems-là, Mylord Portland souhaita de l'avoir pour Précepteur de son fils: le pére de Réland sollicité par ses amis, lui permit d'accepter cet emploi: on voulut le faire passer en Angleterre avec son Eléve; & même on lui avoit déja préparé un appartement à Windsor; mais son pére, dont la santé s'altéroit de jour en jour, ne voulut plus y consentir. Peu de tems après il fut appellé à Harderwick pour y remplir la Chaire de Professeur en Philosophie, quoiqu'il n'eût que 24 ans; mais l'Université de cette ville n'en jouit pas longtems; car le Roi d'Angleterre rendit justice à son mérite, & le recommanda au Magistrat d'Utrecht, qui lui offrit la Chaire de Professeur en Langues Orientales, & en Antiquitez Ecclésiastiques. Son génie, qui étoit plus porté pour les Belles Lettres que pour la Philosophie, lui fit accepter avec joye la place qu'on lui offroit. Après avoir rempli à Utrecht pendant deux ans la Charge de Professeur, il se maria, & il n'a laissé qu'un fils & une fille. En 1713, on établit en Angleterre une Société pour l'avancement de la Religion Chrétienne; l'année suivante il s'en forma une autre pour la propagation de l'Evangile dans les païs étrangers. Réland fut associé à l'une & à l'autre. Enfin, ayant été attaqué de la petite vérole, il mourut le cinquiéme Février 1718. en sa 42 année, universellement regretté. Ce qui relevoit son savoir est un caractére d'honnête homme qu'on voyoit en lui, des maniéres affables, & une humeur pacifique. On a de lui les Ouvrages suivans. *Notæ ad Othonis Historiam Doctorum Mischnicorum; Galatea, Lusus* Poëticus; *Remarques sur les Vies des Poëtes Grecs en abrégé; Ode in Poësim Lucretianam; Oratio de incremento quod Philosophia cepit hoc sæculo, dicta publice ad diem 7. iduum Octobris* 1699, *cum Philosophiæ docendæ Provinciam susciperet; Oratio pro Lingua Persica & cognatis Literis Orientalibus, dicta 9. Kalend. Mart.* 1701, *cum Linguarum Orientalium Professionem ordinariam in Academia Ultrajectina susciperet; Analecta Rabbinica, in quibus continentur Gilberti Genebrardi Isagoge Rabbinica, Christophori Cellarii Rabbinismus, Institutio Grammatica, Drusii de particulis, Chaldaicis, Syriacis & Rabbinicis. Index Commentariorum Rabbinicorum, Bartolocci Vitæ celebriorum Rabbinorum, denique D. Kimchi in decem primos Psalmos Davidis Commentarius; Dissertationes quinque de Nummis veterum Hebræorum, qui ab inscriptarum litterarum forma Samaritani appellantur, accedit Dissertatio de marmoribus Arabicis Puteolanis; De Religione Muhammedica libri duo;* (Ce Livre a été traduit en François avec des additions) *Dissertationum Miscellanearum partes tres; Oratio in obitum Pauli Bauldri; Decas Exercitationum Philologicarum de vera pronunciatione nominis Jehovah, quorum quinque priores Joan. Drusii, Sixtini Amamæ, Lud. Cappelli, Joh. Buxtorfii, & Jac. Altingii lectionem nominis Jehovah impugnant, posteriores quinque Nic. Fulleri, Th. Gatakeri singula, & ternæ Joh. Leusden tuentur; Antiquitates Sacræ veterum Hebræorum; Oratio de Galli cantu Hierosolymis audito, habita die 26 Martii* 1709; *Enchiridion Studiosi Arabice conscriptum à Borhaneddino Alzernouchi, cum duplici Versione Latina, altera Frederici Rostgaard, altera Abrahami Echellensis; Elenchus Philologus, quo præcipua quæ circa Textum & Versiones Sacræ Scripturæ disputari inter Philologos solent, breviter indicantur in usum Studiosæ Juventutis; Brevis introductio ad Grammaticam Hebræam Altingianam, accedit liber Ruth cum Commentario Rabbinico & Observationibus Masoreticis, Hebraïce & Latine; Epicteti Manuale & Sententiæ, quibus accedunt Tabula Cebetis & alia ejusdem argumenti Græce & Latine; Lettre à son Excellence Monseigneur le Comte de Knipbuisen sur une Piéce d'or trouvée sur ses terres; Palæstina ex Monumentis veteribus illustrata, & Tabulis Geographicis adornata; Petri Relandi Jurisconsulti & Judicis Fasti Consulares ad illustrationem Codicis Justinianæi & Theodosiani, secundum rationes temporum digesti, ad quos appendix additur Adriani Relandi, qua Fasti ex eodem Manuscripto deprompti & Consules in Pandectis memorati continentur;* (Cet Ouvrage étoit du frére de Réland, Magistrat de Harlem, qui mourut après l'avoir achevé.) *Oratio de usu Antiquitatum Sacrarum; De Spoliis Templi Hierosolymitani in Arcu Titiano Romæ conspicuis liber, cum figuris; La Vie de Ebn Jokdan,* en Hollandois, *in octavo; Disputatio Philologica de Tryphone Judæo, &c.; Disputatio Philologica de Uxore Domiseda, in Epist. ad Titum, c. 2. v. 5.* Réland a aussi donné quelques *Cartes Géographiques*, comme celles du Japon & de la Perse. S'il eût vécu plus longtems, il auroit enrichi le public d'une nouvelle édition de l'Historien Joseph, & d'un Recueil d'anciennes Relations de Voyages, dont il avoit déja ramassé un bon nombre. * *Europe Savante. Mémoires de Trevoux*, Avril 1719. *Hist. Crit. de la Répub. des Lettres, tome* 15. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 1. *p.* 332. *& suiv. & tome* 10. *p.* 62. *&* 77.

RELIGIEUX. Ce nom, qui étoit commun autrefois à tous les Chrétiens, se donne à présent à ceux qui se retirent du monde, pour entrer en des Monastéres ou Communautez, où ils font profession de vivre dans un état purement consacré à Dieu, & dans l'exercice des conseils Evangéliques. Ce sont ceux qui sont appellez *Moines* dans l'Antiquité. Quelques-uns en mettent l'origine dès le commencement de l'Eglise, & prétendent que les Thérapeutes de Philon étoient des Moines. *Voyez* sur ce sujet l'Article de THERAPEUTES, où cette opinion est réfutée. Plusieurs appuyent l'antiquité de l'Ordre Religieux sur le témoignage de saint Denys *l'Aréopagite*, car ce saint Evêque en parle clairement dans son Livre de la Hiérarchie Ecclésiastique, & y rapporte les cérémonies que l'on gardoit de son tems dans la réception des Religieux; mais cette preuve suppose que ces Ouvrages, qui portent le nom de saint Denys *l'Aréopagite*, sont véritablement de lui, au lieu qu'ils sont d'un Auteur du cinquiéme siécle. Saint Epiphane dit que l'Hérétique Marcion avoit embrassé l'état Monastique dans sa jeunesse, c'est à dire, vers l'an 130, & les Ménologes des Grecs fournissent quelques exemples de saints Religieux de ce tems-là. Néanmoins, comme pendant les trois prémiers siécles, l'Eglise fut presque toujours dans la persécution, il est difficile de croire qu'il y ait eu alors des Communautez Religieuses ou des Monastéres; & il y a apparence que saint Antoine en fut le premier Instituteur vers l'an 305. Il peut y avoir eu auparavant des Hermites en Egypte & ailleurs; mais on ne sauroit prouver qu'il y ait eu des Religieux assemblez dans une Maison commune, pour y pratiquer une même Régle. Saint Antoine ayant reçu sous sa conduite quantité de personnes, qui le choisirent pour Maître dans la perfection Evangélique, établit son premier Monastére dans un Désert de la Basse Thébaïde, en un lieu appellé *Pisper*, proche des montagnes qui sont à l'orient du Nil. Il fit ensuite une Régle, à la priére d'un Monastére nommé *Nacalon*, laquelle fut depuis observée, même hors de l'Egypte; car dans le XII siécle il y avoit à Constantinople un Monastére de sept cens Religieux, qui la gardoient. Vers l'an 330, saint Pacôme fit une Régle pour les Religieux de la Haute Thebaïde, & y établit le Monastére de Tabenne, que l'on place communément dans une Isle près de la ville de Syéne; mais qui apparemment étoit plus bas sur le bord du Nil dans le Diocése de Tenthyre. Saint Macaire *l'Egyptien* eut la conduite de ceux qui se retirérent dans le Désert de Scétis. Le Mont Sinaï & le Désert de Raïte en Arabie, furent habitez par des Solitaires dès le commencement du IV siécle. Saint Hilarion est considéré comme le Fondateur de l'état Religieux dans la Palestine ou Terre-Sainte; car ce fut lui qui y fit bâtir le premier Monastére, dans le tems que saint Antoine étoit le Chef des Religieux d'Egypte. Saint Jerôme établit un Monastére à Bethléem vers l'an 390. Saint Basile, Evêque de Césarée en Cappadoce, est reconnu pour le Fondateur de l'Ordre Monastique dans l'Asie Mineure; parce qu'il y fit pour les Religieux de la Province de Pont une Régle, que l'on a observée depuis presque dans tout l'Orient. Vers l'an 430, saint Alexandre, Religieux, institua l'Ordre des Acœmétes dans la Syrie. C'étoient des Religieux, qui étoient divisez par bandes, & qui se succédoient les uns aux autres pour chanter l'Office divin: de sorte que jour & nuit il y en avoit toujours qui psalmodioient au chœur: c'est pourquoi on les appella *Acœmétes*, du mot Grec ἀκοίμητοι, c'est à dire, *qui ne se couchent* ou *qui ne dorment point*. L'an 485, Anthême, Evêque de Salamine en Cypre, ayant découvert le corps de saint Barnabé, qui avoit été enterré dans cette Isle après son martyre, obtint de l'Empereur Zénon la fondation d'un Monastére & d'une Eglise, pour y déposer les Reliques de ce Saint: ce Monastére devint très célébre dans l'Orient. On remarque encore que dès le IV siécle il y avoit des Religieux Chrétiens dans l'Inde. En effet, saint Jérôme témoigne que de son tems on voyoit des Moines Indiens qui venoient en pélerinage à Jérusalem. Vers la fin du IV siécle, & du tems de saint Augustin, l'état Monastique commença à fleurir dans l'Afrique occidentale, comme à Carthage, à Tagaste, & à Hippone ou Bonne.

A l'égard de l'Italie, les Martyrologes & les Actes des Saints font mention de quelques Moines & de quelques Religieuses, que l'on dit avoir vécu en Occident, avant que le Grand Constantin eût donné la paix à l'Eglise. Il y a aussi un Canon inséré par Gratien dans le Décret, qui marque qu'il y avoit à Rome des Abbez & des Moines du tems du Pape Sylvestre. Mais sur le témoignage de saint Jérôme, qui a traité de ce sujet dans une de ses Lettres, on peut dire que les troubles excitez dans l'Eglise par les Ariens, firent passer la profession Monastique d'Orient en Occident. En effet, saint Athanase, Evêque d'Alexandrie, s'étant retiré à Rome en 339, avec plusieurs Prêtres & deux Moines d'Egypte, fit connoître aux personnes de piété l'admirable vie de saint Antoine, qui demeuroit alors dans son Désert de la Basse Thébaïde. Pierre, successeur de saint Athanase, qui fut aussi contraint de se réfugier à Rome en 373, pour éviter la violence des Ariens, confirma pleinement ce que l'on avoit déja appris des Religieux d'Egypte. Il parla aussi de saint Pacôme, & des personnes de l'un & de l'autre sexe, qui observoient sa Régle à Tabenne, & dans les autres Monastéres de son Institut. Ce rapport excita un bon nombre de Chrétiens à embrasser une profession si sainte; & l'on bâtit des Monastéres à Rome, où plusieurs personnes de grande naissance firent gloire de prendre l'habit.

Ceux dont l'exemple eut le plus d'éclat, furent saint Paulin, S. Pammaque, l'illustre veuve sainte Marcelle, & sainte Mélanie, femme de Pinien. Cet établissement de la Vie Religieuse dans la ville de Rome, fut comme un modéle pour toute l'Italie; & peu à peu ce saint Institut s'étendit dans tous les lieux où l'Evangile étoit connu. Du tems de saint Ambroise, il y avoit auprès de Milan, un Monastére fort célébre. Saint Eusébe, Evêque de Verceil, fit embrasser l'état Religieux à son Clergé: de sorte que sa Cathédrale devint un Monastére. En même tems ou environ, on établit des Abbayes Réguliéres à Capraria, & dans les autres Isles de la Mer de Toscane, dans la Dalmatie, & en Sicile.

Dans les Gaules (qu'on nomma France, après la conquête des François) saint Athanase, qui introduisit ou mit en estime à Rome la profession Religieuse, la fit aussi connoître dans ce païs, lorsqu'il y vint en 336. Il est certain que peu de tems après il y eut des Hermites proche de Tréves, où saint Athanase avoit été reçu par S. Maximin, qui en étoit Evêque. Quelques-uns attribuent l'Institution des Monastéres dans les Gaules, à saint Marcellin, Archevêque d'Ambrun; & croyent que les Moines, que l'on dit avoir été de son tems dans son Diocése, étoient des Disciples de S. Eusébe de Verceil. Dès le IV siécle, l'Isle Barbe, proche de Lyon, étoit habitée par des Hermites, dont la Société a été peut-être la premiére Communauté de Moines qui se soit formée dans les Gaules. D'autres jugent que la France n'a point eu de Monastéres avant saint Martin, & qu'il en faut rapporter la premiére Institution à ce grand Prélat, qui fonda l'Abbaye de Marmoutier, & plusieurs autres Monastéres dans la Touraine, où le nombre des Religieux se multiplia tellement, qu'il s'en trouva plus de deux mille à son enterrement. Il mourut vers la fin du IV siécle; mais on ne convient pas de l'année. Les Disciples de saint Martin, ou d'autres à son exemple, établirent des Monastéres dans les Gaules en plusieurs endroits, principalement à Rouen, à Térouane, au Mans, à Toulouse, à Marseille, en l'Isle de Lérins, à Arles, à Vienne, à Lyon, & en d'autres lieux. Vers l'an 400, saint Nicétas prêcha l'Evangile dans l'ancienne Dacie, qui comprenoit une partie de la Hongrie, la Transsilvanie, & les païs voisins, & y fonda des Monastéres.

La profession Religieuse étoit établie en Espagne avant le Pontificat du Pape Damase, vers la fin du IV siécle. La preuve s'en voit dans le Concile de Saragosse tenu en 380. Un Auteur moderne a cru que saint Eusébe de Crémone, Disciple de saint Jérôme, avoit établi en Espagne l'Ordre de ce saint Docteur, & fondé le Monastére de Guadaloupe; mais ce fait n'est appuyé d'aucune preuve: car on ne voit point que saint Eusébe ait passé en Espagne; & d'ailleurs saint Jérôme n'a institué aucun Ordre, ni laissé aucune Régle particuliére, quoiqu'il ait donné d'excellentes instructions aux Religieux dans ses Ouvrages, & principalement dans ses Lettres. Les Religieux qui se disent de son Ordre, n'ont paru, soit en Italie ou en Espagne, que dans le XIV siécle. Ils suivirent d'abord la Régle de saint Augustin; mais le Pére Loup d'Olmédo, leur Général, dressa une Régle qui est tirée des divers Ouvrages de saint Jérôme, & qui fut approuvée par le Pape Martin V. Ce Pontife dispensa les Jéronymites de garder celle de saint Augustin. Quant à la Régle des Religieuses, que l'on attribue à S. Jérôme, & qui se trouve parmi ses Ouvrages, elle n'est point de lui.

On ne peut marquer avec certitude en quel tems l'Ordre Monastique a été introduit dans la Grande-Bretagne, qui comprend l'Angleterre & l'Ecosse: tout ce que l'on en sait, c'est qu'il y a eu des Religieux dès le cinquiéme siécle. Il y a apparence que l'état Monastique fut introduit par saint Germain Evêque d'Auxerre, ou par saint Patrice, en Angleterre, & par saint Servan en Ecosse. Pour ce qui est de l'Irlande, ce fut saint Patrice qui y fonda des Monastéres, lesquels y multipliérent si prodigieusement, que cette Isle fut appellée l'*Isle des Saints*. On y établit même des Religieux dans les Eglises cathédrales. Ainsi saint Asyque, Evêque d'Elfin, fit desservir sa Cathédrale, suivant le conseil de saint Patrice, par une Communauté de Religieux: ce que fit aussi saint Fiéque, Evêque de Slepten, & quelques autres Evêques. Dans le VI siécle, la profession Monastique, qui s'étoit affoiblie en Italie pendant les ravages qu'y firent les Huns & d'autres Barbares, commença à refleurir par l'établissement de la Régle de saint Benoît, laquelle est comme le fondement de toutes les autres Régles, qui ont formé depuis des Ordres differens. *Voyez* MOINES.
* Bulteau, *Abrégé de l'Histoire de l'Ordre de saint Benoît.*

RELIGIEUX MAHOMETANS, sont les principaux Instituteurs des Ordres Religieux établis dans l'Empire du Grand-Seigneur.

RELIGION, est proprement le culte que l'on rend à Dieu d'une maniére légitime. Elle est opposée à l'Impiété, qui ne reconnoît ou qui n'adore point Dieu; à la Superstition, qui l'honore d'une maniére qui ne convient point à Dieu; & à l'Idolatrie, qui attache le culte à de faux Dieux. Mais quoique ce nom ne convienne proprement qu'au culte légitime du vrai Dieu, on le donne néanmoins aussi au culte des Idoles & des faux Dieux, & au culte illégitime & faux du vrai Dieu, comme au Mahométisme & aux diverses Hérésies. On sera sans doute bien aise de voir ici comme un Tableau de toutes les Religions du monde représentées en petit, & seulement dans leurs principaux points. La premiére & la véritable est la Religion Chrétienne; les autres sont celles des Juifs, des Mahométans & des Idolâtres. La Religion Chrétienne se divise en plusieurs autres, qui sont, la Catholique-Romaine, celle des Grecs, la Protestante & quantité d'autres Sectes La Religion des Juifs, celle des Mahométans, & celle des Idolâtres, se partagent aussi en plusieurs Sectes différentes, ce qui se verra dans la suite de cet Article, que nous séparerons en quatre titres, suivant les quatre Parties du Monde.

RELIGIONS DE L'EUROPE.

Rome, qui a été autrefois le Siége de l'Empire Romain, est à present le Siége de la Religion Catholique-Romaine, dont on fait profession dans toute l'Italie. L'Inquisition qui est établie en plusieurs endroits de ce païs, en exclut toutes les autres Sectes. On y souffre néanmoins quelques Juifs, pour des raisons particuliéres, & le Pape tire quelque tribut de la liberté qu'il leur donne dans les terres de l'Etat Ecclésiastique. La République de Venise a banni les Juifs qui étoient établis dans une Isle de cette ville, appellée la *Giudezza*. Dans le le Royaume de Naples, où l'Inquisition s'exerce comme en Espagne, on ne laisse pas de souffrir quelques Grecs & quelques Albanois, qui suivent les cérémonies de l'Eglise Grèque. Les Habitans de l'Isle de Sicile professent la Religion Catholique-Romaine, & ont pour Juge des Causes Ecclésiastiques, en cas d'appel du jugement des Evêques, une personne nommée par le Roi en qualité de Légat du Saint Siége. Dans l'Isle de Sardaigne, les peuples sont Catholiques-Romains, & il y a des Inquisiteurs. L'Isle de Malte est comme le boulevart de la Religion Catholique-Romaine contre les Mahométans: ainsi l'on n'y souffre aucune autre Religion. La Dalmatie est possédée par les Vénitiens & par les Turcs. La petite République de Raguse paye tribut aux premiers; mais elle est demeurée Catholique, & a son Archevêque. Les Vénitiens ont deux Archevêques dans la Dalmatie, qui sont ceux de Zara, & de Spalatro. Les Habitans de l'Isle de Corfou, qui appartient à la République de Venise, sont Chrétiens, & suivent la Religion des Grecs. L'Isle de Candie est maintenant sous la domination du Grand-Seigneur: outre les Mahométans, il y a des Catholiques, des Chrétiens Grecs, & des Juifs, qui y payent tribut. On ne voit que des Catholiques en Espagne: l'Inquisition s'y exerce avec sévérité, aussi bien qu'en Portugal, & l'on n'y souffre ni Maures ni Juifs. La France est toute Catholique-Romaine, depuis que Louïs XIV a fait abbattre tous les Temples des Calvinistes, & a révoqué l'Edit de Nantes en 1685. Dans tous les Païs-Bas qui dépendent du Roi de France ou de l'Empereur, on ne voit point d'autre Religion que la Catholique-Romaine: s'il y a quelques Calvinistes ou Luthériens, ils ne se découvrent pas. Dans les Etats des Provinces-Unies, que l'on appelle vulgairement les Etats de Hollande, la Religion dominante est la Réformée; mais on y souffre aussi les Catholiques, les Luthériens, les Rémontrans & les Anabaptistes, sans parler des Juifs. Les Catholiques néanmoins n'y ont que des Eglises ou Chapelles particuliéres; mais les Luthériens ont des Temples; les Anabaptistes ont aussi les leurs, de même que les Juifs, qui ont leurs Synagogues à Amsterdam, & à Rotterdam. La ville de Geneve est le principal Siége de la Religion Réformée. La Suisse est un païs composé de plusieurs Etats & Républiques, qui font comme un seul Etat, par le moyen de leur union & confédération. De treize Cantons qu'elle renferme, il y en a cinq de Catholiques-Romains, savoir Uri, Schwitz, Underwald, Lucerne, & Zugh. Le Canton de Soleurre est presque tout Catholique. Zurich, Berne, Bâle, & Schafouse sont Zuingliens ou Calvinistes. Fribourg, Glaritz & Appenzel sont en partie Catholiques & en partie Calvinistes. Leurs Alliez du païs de Valais sont en partie Zuingliens. Le païs des Grisons est mêlé de Catholiques-Romains & de Réformez. La Valteline est toute Catholique. L'Allemagne est partagée en presque autant de Religions & de Sectes, qu'il y a de Princes & d'Etats, ou de villes libres dans l'Empire; mais après la Catholique-Romaine, qui est la Religion de l'Empereur, les trois principales sont le Luthéranisme, le Calvinisme, & l'Anabaptisme. La premiére de ces Sectes est la plus autorisée & la plus étendue. Le Calvinisme régne principalement dans l'un & l'autre Palatinat, au païs de Hesse, au Duché de Wirtemberg, dans les villes Anséatiques, &c. L'Anabaptisme s'étoit glissé dans toute l'Allemagne, hormis dans l'Autriche & dans la Baviére; mais il n'y en a point à présent, si ce n'est dans le voisinage de la Hollande. Il y a deux sortes de Luthériens en Allemagne, savoir les Puritains, & les Confessionistes ou Protestans. Les Puritains disent qu'ils gardent la pure doctrine de Luther, comme il l'a établie. Les Protestans suivent la Confession d'Ausbourg, qui fut tolérée par l'Empereur Charles-*Quint*; ceux-ci sont les plus puissans, parce que la Réformation du Luthéranisme faite à Ausbourg, a attiré plusieurs Princes & Etats de l'Empire. La division a été si grande dans la Hongrie, par les guerres civiles & étrangéres, qu'outre la Religion Catholique-Romaine & le Luthéranisme, on y voit en plusieurs endroits l'Hérésie des Ariens. Le Royaume de Pologne est Catholique; mais il y a beaucoup de Calvinistes & de Luthériens, principalement dans la Basse-Pologne, & aux environs de Lublin & dans la Lithuanie. La Prusse & la Livonie, qui sont vers la Mer Baltique, sont Luthériennes; les Provinces qui confinent avec la Hongrie, la Moravie & la Silésie, en tiennent aussi; & celles qui avancent vers le midi & le levant, suivent pour la plupart la Religion des Grecs. La Transsylvanie est remplie de Luthériens, de Calvinistes, & d'Unitaires; & de toutes les Religions qui y ont exercice, la Catholique-Romaine est la moins cultivée. La Suede est aujourd'hui Luthérienne, & a reçu la Confession d'Ausbourg. Le Danemarck suit la même Religion.

Dans le Royaume d'Angleterre, qui comprend l'Ecosse & l'Irlande, la Religion dominante est celle qu'on nomme An-

Anglicane, qui admet plusieurs Dignitez ecclésiastiques, & plusieurs cérémonies conformes à celles de l'Eglise Romaine; mais on y souffre aussi celle des Puritains & des Presbytériens, des Indépendans & des Anabaptistes. On y souffre encore les Quakers ou Trembleurs. Le Roi Jacques II, qui faisoit profession de la Religion Catholique-Romaine, avoit voulu permettre un libre exercice non seulement de cette Religion, mais aussi de toutes les autres, par une Déclaration publiée l'an 1687, & encore par une autre Déclaration du mois de Mai 1688: ce qui n'a pas eu lieu. Les MOSCOVITES suivent la Religion des Chrétiens Grecs; & quoiqu'ils ayent un Patriarche à Moscou, ils ne laissent pas de reconnoître encore l'Eglise de Constantinople. Les Morduois qui sont sur les frontiéres de la Moscovie, usent de la Circoncision, de même que les Juifs & les Turcs, quoiqu'ils n'admettent point leur Religion. Ils ne sont d'ailleurs ni Chrétiens ni Idolâtres; mais ils vivent selon la Loi naturelle, & adorent un seul Dieu, Créateur de l'Univers, auquel ils offrent les prémices de tout ce qu'ils recueillent, en les jettant contre le Ciel. LES PETITS TARTARES font profession du Mahométisme. Il y a aussi parmi eux quelques Juifs & quelques Catholiques, à qui l'on permet l'exercice de leur Religion, moyennant un tribut. La Religion de Mahomet régne dans la TURQUIE; mais le Grand Seigneur y souffre les Chrétiens & les Juifs en plusieurs endroits. Les Grecs Schismatiques y sont en grand nombre, & ont à Constantinople un Patriarche, dont la jurisdiction s'étend aussi dans l'Asie Mineure ou Natolie.

RELIGIONS DE L'ASIE.

Dans la TURQUIE en Asie, la Religion Mahometane est la dominante. Le Grand Seigneur y souffre d'autres Religions, aussi bien qu'en Europe. Les Grecs y ont deux Patriarches, celui d'Antioche, & celui de Jérusalem. C'est dans cet Empire principalement que sont les Chrétiens Arméniens, les Géorgiens, les Nestoriens, les Jacobites & les Maronites, qui sont soumis à l'Eglise Romaine. Il y a aussi des Chrétiens Catholiques, des Sabéens, des Cophtes, & quantité de Juifs. Les Marchands François & Vénitiens Catholiques sont assistez des Religieux de saint François, dont la demeure ordinaire est à Jérusalem & à Bethléem. Il y a encore un petit Peuple qui vit selon l'Eglise Latine parmi les Arméniens. On suit en PERSE la Religion de Mahomet, selon la Secte d'Ali, qui est différente de celle d'Abubeker, d'Omar & d'Osman, que les Turcs ont préférée à celle d'Ali. Mais les Persans laissent la liberté de conscience entiére à tous les Etrangers, de quelque Religion qu'ils soient. C'est pourquoi on y voit des Chrétiens Catholiques, des Arméniens, des Nestoriens, & des Sabéens. Il y a aussi des Juifs, & des Benjans ou Prêtres Indiens, & autres Idolâtres. L'ARABIE obéit au Grand-Seigneur, & à des Princes Mahométans, qui y souffrent des Chrétiens, dont il y a un célébre Monastére sur le Mont-Sinaï, occupé par des Caloyers ou Religieux Grecs, de l'Ordre de saint Basile. L'Empire du MOGOL, dans l'INDE, est soumis à un Prince Mahometan, de la Secte d'Ali, qui est celle des Persans; mais il se trouve dans ses Etats beaucoup d'Idolâtres. Il y a aussi des Chrétiens Catholiques, des Abyssins & des Juifs, car chaque Nation y exerce librement sa Religion. La *Presqu'Isle* de l'INDE, au-deçà du Golfe de Bengale, comprend plusieurs Royaumes, dont les peuples sont presque tous Idolâtres. Voici ce que l'on peut observer de particulier. La petite Isle de GOA appartient aux Portugais: c'est pourquoi il y a plusieurs Eglises & Monastéres. L'Archevêque de cette Isle a sous lui tous les Evêques des Indes Orientales; & l'Inquisition s'y exerce comme en Portugal. On y souffre des Arméniens, des Juifs, des Maures & des Benjans ou Prêtres Indiens, qui y vivent selon leur Religion. Il s'y voit encore plusieurs Arabes, Persans, & Abyssins, qui suivent en partie la Religion Chrétienne, & en partie celle des Maures, qui est la Mahométane. Les peuples du Royaume de CALICUT croyent un Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre; mais ils le font oisif, & disent que c'est le Diable qui a le gouvernement du Monde. Ils rendent les honneurs divins à ce Diable, qu'ils appellent *Deumo*, & à plusieurs fausses Divinitez. Les mêmes superstitions se pratiquent dans le Royaume de NARSINGUE, qui est rempli de Pagodes ou Temples en l'honneur des Démons. Le Roi de GOLCONDE suit la Religion des Persans; mais les peuples sont Idolâtres. La Terre-Ferme de l'INDE au delà du Gange est possédée par plusieurs Rois Idolâtres. La Presqu'Isle de la même INDE à l'orient du golfe, est encore un païs où l'on adore des Idoles & des faux Dieux. Les principaux Royaumes de cette Presqu'Isle, sont ceux de Siam, du Tonquin, de Lao & du Pégu. Le Roi de Siam permet l'exercice de toutes sortes de Religions, & témoigne une affection particuliére pour celle des Chrétiens. La Presqu'Isle de Malaca est une dépendance du Royaume de Siam; mais la plus grande partie appartient aux Hollandois, qui y accordent la liberté de conscience, à cause des Marchands de différentes Religions qui y abordent, & qui y demeurent quelquefois assez longtems. Il y a plusieurs Catholiques dans les Royaumes de Tonquin & de Lao, où les Jésuites prêchent l'Evangile, malgré les persécutions des Talapoins ou Religieux Payens. Les peuples du Pégu sont si fort attachez à leur Idolatrie, qu'on a tenté inutilement d'introduire la Religion Chrétienne dans ce païs. Les Chinois sont Idolâtres; mais l'exercice de la Religion Chrétienne est permis dans cet Empire, & les Jésuites y ont plusieurs belles Eglises. Il y a aussi un grand nombre de Juifs, qui y ont leurs Synagogues par la permission de l'Empereur de la Chine. La TARTARIE est soumise à plusieurs Princes, dont le plus puissant se nomme *le Grand Cham*. Quelques uns des Souverains suivent la Religion de Mahomet; d'autres sont Payens & Idolâtres. On y trouve des Chrétiens Nestoriens & des Juifs, qui observent fort peu la Loi de Moïse. L'Idolatrie domine dans le JAPON; & depuis la persécution de Tayco-Sama, & de ceux qui lui succédérent au commencement du XVII siécle, les Chrétiens n'y ont plus eu d'Eglises, comme ils en avoient auparavant. Les ISLES PHILIPPINES appartiennent aux Espagnols, qui y laissent liberté de conscience à ceux du païs, qui sont Idolâtres, & à plusieurs Indiens Chinois. Les Isles de la SONDE, nommées *Java* & *Sumatra*, sont habitées par des peuples adonnez au culte des Idoles. Il y a aussi des Mahométans & des Chrétiens. Les Hollandois sont puissans dans l'Isle de Java, où ils résident à Batavia. Les Habitans originaires de l'Isle de CEYLAN sont Idolâtres. On y voit aussi beaucoup de Mahométans, & un nombre de Chrétiens, parce que les Hollandois y possédent plusieurs villes. L'Isle de CHYPRE est sous l'Empire du Turc; mais il y laisse vivre en liberté de conscience les Chrétiens Latins & Grecs, les Arméniens, les Cophtes, & toutes sortes de Sectes, moyennant un tribut. L'Isle de RHODES est habitée par des Turcs, par des Chrétiens Grecs, & par des Juifs.

RELIGIONS DE L'AFRIQUE.

La BARBARIE est habitée par des Maures, des Turcs, & des Arabes, qui suivent la Religion de Mahomet. Les Portugais, les Espagnols, & les Anglois, y possédent quelques places. Il y a aussi des endroits où les Infidéles souffrent les Chrétiens & les Juifs, en payant tribut. La Religion dominante de l'Egypte est la Mahométane, qu'observent les Maures, les Arabes & les Turcs. Les Chrétiens Cophtes ont aussi leurs Eglises, & les Juifs leurs Synagogues. Les peuples de ZANGUEBAR & de la côte d'Abex sont Mahométans; mais les Portugais qui ont des places dans le Zanguébar, y ont introduit le Christianisme. Il y a aussi dans ce païs des Juifs & des Idolâtres. Les originaires de l'Isle de MADAGASCAR croyent qu'il y a un Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre; mais ils adorent le Diable. La CAFFRERIE est peuplée d'Idolâtres; les Hollandois y ont seulement deux Forts, vers le Cap de Bonne-Espérance; & les Portugais un château. On trouve dans le Royaume de CONGO des Idolâtres, quelques Mahométans, & plusieurs Chrétiens, particuliérement dans la Province d'Angola, dont les Portugais sont les maîtres. Les peuples de la GUINÉE adorent des Idoles; mais les Anglois, les Hollandois & les Danois, y tiennent quelques places sur la côte, & les Portugais ont des habitations dans le païs, où ils tâchent d'introduire le Christianisme. Les NEGRES mêlent à leur Idolatrie quelques cérémonies du Mahométisme: ce que font aussi les Habitans du ZAARA. Le BILEDULGERID observe la Religion Mahométane. La Religion des peuples de NUBIE est un mélange des cérémonies des Chrétiens, des Mahométans & des Juifs. Les ABYSSINS suivent pour la plupart la Religion Catholique, & le moindre nombre est de ceux qui conservent encore les erreurs d'Eutychès & de Dioscore, avec quelques superstitions des Mahométans. L'Idolatrie est l'ancienne Religion du MONOMOTAPA; mais les Jésuites y ont établi le Christianisme en plusieurs endroits.

RELIGIONS DE L'AMERIQUE.

Le CANADA (ou la Nouvelle France) est peuplée de Catholiques; car presque tout ce païs appartient au Roi de France. La Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Hollande, & la Nouvelle Suéde, y ont aussi quelques Colonies, où chacune de ces Nations exerce sa Religion. Les Sauvages, Iroquois, Hurons, Algonquins & autres, n'ont presque point de Religion, à la réserve de ceux qui fréquentent les peuples de l'Europe. Les Anglois ont plusieurs habitations dans la VIRGINIE. Les originaires croyent qu'il y a plusieurs Dieux de différens ordres, qui dépendent d'un premier, nommé *Kewasi*, lequel est leur Souverain, & a été de tout tems. Ils tiennent le Soleil, la Lune & les Etoiles pour des demi-Dieux. Les Sauvages de la FLORIDE sont Idolâtres, & adorent le Soleil & la Lune; mais les Espagnols & les Anglois y ont des Colonies, & ont établi la Religion Chrétienne en plusieurs endroits. Le MEXIQUE, que l'on nomme aussi *la Nouvelle Espagne*, est fort peuplé de Catholiques: il y a un Archevêque & plusieurs Evêques. Les Espagnols sont maîtres de la CASTILLE-NEUVE, autrement CASTILLE D'OR, où ils ont introduit la Religion Catholique. Les Montagnards de ce païs sont encore Idolâtres, & adorent le Soleil & la Lune, comme les principales Divinitez, tenant l'un pour le mari, l'autre pour la femme. Les CARAÏBES, & les peuples de la GUIANE, adorent des Idoles; & quelques-uns croyent l'immortalité de l'ame. Les Habitans du païs des AMAZONES sont aussi Idolâtres. Le BRESIL appartient aux Portugais, qui y ont une belle ville, nommée *San-Salvador*, où est le Siége d'un Archevêque. Les Sauvages se convertissent à la Foi de jour en jour. Le païs de la PLATA, & celui des PATAGONS, sont peuplez d'Habitans Idolâtres; mais les Espagnols y ont plusieurs habitations, & une ville nommée *l'Assomption*, qui est le Siége d'un Evêque, & où les Jésuites ont un Collége. Les Espagnols ont établi plusieurs Séminaires dans le CHILI, pour travailler à la Conversion des naturels du païs, qui ont fort peu de Religion. La Religion Catholique est établie dans le PEROU, qui appartient au Roi d'Espa-

gne. Il y a un Archevêque à Lima, & plusieurs Evêques dans les autres Provinces; & l'Idolatrie ne subsiste que parmi un petit nombre de Sauvages. * *Mémoires Historiques.*

RELIQUES, en Grec, Λείψανα, est le nom que l'on donne à ce qui reste du corps des morts. Les Romains donnoient ce nom aux ossemens & aux cendres des morts: après que les corps avoient été brûlez, on mettoit ces Reliques dans des urnes & dans des tombeaux, & on les honoroit. Il n'étoit pas permis de les déterrer, ni de les changer de place, sans la permission du Collége des Pontifes. On a donné parmi les Chrétiens le même nom aux ossemens des Martyrs; & dès le tems de la primitive Eglise, on a eu soin de les recueillir, & on les a honorez sans néanmoins les adorer. Dans le cinquiéme siécle, Vigilance ayant condamné ce culte, fut réfuté par saint Jérôme, & convaincu par l'usage de toute l'Eglise. On alloit dès avant le cinquiéme siécle en pélerinage aux tombeaux des Martyrs, & on y faisoit tous les ans des Fêtes, où il se trouvoit un grand concours de Fidéles. Mais anciennement elles restoient dans des tombeaux, ou sous les autels: on ne les exposoit point dans des lieux élevez, & on ne séparoit point leurs membres, pour les déposer en différens endroits. On prenoit un grand soin de ne pas souffrir que les Chrétiens honorassent de fausses Reliques. Dans la suite des tems on a déterré les ossemens des Saints, pour les placer dans les lieux éminens des Eglises. On les a transportez & dispersez en différens endroits, & on est venu jusqu'à cet abus, que d'en faire une espéce de trafic. On a étendu le nom & le culte des Reliques, non seulement à ce qui restoit du corps des Saints, mais aussi à leurs habits & aux choses qui leur avoient appartenu. On en a supposé plusieurs fausses, qu'on a dit être de Jesus-Christ, de la Vierge, des Apôtres, des Martyrs, & des Saints des premiers tems; mais l'Eglise n'a jamais approuvé ces abus, non plus que les excès du culte superstitieux que quelques-uns leur ont rendu, & les faux miracles qu'on leur a attribuez. Entre les Reliques des Saints, les plus sûres sont celles des Martyrs, Confesseurs, Evêques & autres Saints, dont les corps sont restez & ont été conservez dans les lieux où ils sont morts. L'usage est que, pour consacrer une Eglise ou un autel, il faut y mettre des Reliques des Saints. Les Catacombes de Rome fournissent un grand nombre de Reliques. On leur donne des noms de Saints au hazard; mais quoiqu'on permette d'exposer ces Reliques de Saints inconnus à la vénération des Fidéles, il est défendu d'en faire l'Office ni la Fête, comme le Pére Mabillon l'a remarqué dans la Lettre du Culte des Saints inconnus. * *Mémoires Ecclésiastiques.*

RELY (Jean de) natif d'Arras, après avoir été fait Recteur de l'Université de Paris en 1471, reçut le bonnet de Docteur de Sorbonne le 18 Mai de l'an 1478. Il fut Chancelier & Archidiacre de Notre-Dame de Paris. Cette Eglise le députa en 1483 aux Etats de Tours, où il fit trois Discours très éloquens, qui plurent tellement au Roi Charles VIII, qu'il le fit son Prédicateur & son Confesseur. Le Chapitre de S. Martin le fit aussi son Doyen. Enfin il fut fait Evêque d'Angers en 1491. Il accompagna le Roi Charles VIII à la conquête de Naples, & fit l'Oraison funébre de ce Prince. Il écrivit quelques Piéces assez éloquentes pour le tems, & mourut le 27 Mars 1499. Jacques le Févre d'Estaples lui dédia ses Commentaires sur les Morales d'Aristote; & Jean-François Pic de la Mirande lui écrivit une Lettre, qui est la neuviéme du livre troisiéme. Il retoucha la Traduction Françoise de la Bible, de Guyars des Molins, vers l'an 1487, & c'est la premiére Bible imprimée en François que nous connoissions. On lui attribue les Remontrances faites l'an 1461 à Louis XI, par le Parlement, sur les Libertez de l'Eglise Gallicane, qui furent publiées dès la même année, & qui ont été reimprimées plusieurs fois, tant en François qu'en Latin, de la Traduction de Duaren. On trouve aussi dans le Recueil Général des Etats de Quinct, imprimé en 1652, à Paris, ses Propositions faites devant le Roi Charles VIII, & son Conseil, au nom des trois Etats dont il étoit Député, quoiqu'il ne fût pas encore élevé à l'Episcopat. * Philippe de Commines, *l.* 8. *c.* 18. Jean de Saint-Gelais, *in Ludovico XII.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

REM.

REMACLE (Saint) vulgairement saint RIMAIL, Evêque de Mastricht, natif d'Aquitaine, fut envoyé par ses parens vers l'an 622, à la Cour de Clotaire II. qu'il quitta bientôt pour aller trouver à Bourges saint Sulpice, & se fit ensuite Moine du Monastére de Solognac, nouvellement bâti par saint Eloi, qui l'en fit Abbé. Sigebert, Roi d'Austrasie, le choisit pour gouverner le Monastére de Cougnon dans le païs de Luxembourg, d'où il mena ses Religieux dans les Ardennes, pour y établir les Abbayes de Stavelo & de Malmédy. Saint Amant s'étant défait en 652, de l'Evêche de Mastricht, on mit Remacle en sa place. Il quitta son Siége en 654, & ayant mis en sa place Théodard, qu'il avoit fait premier Abbé de Stavelo, il alla occuper la sienne, & mourut vers l'an 668. On fait sa Fête au troisiéme Septembre. * *Anonym. apud* Mabillon, *p.* 490. *sæcul. II.* Baillet, *Vies des Saints, troisiéme Septembre.*

REMACLE FUSCH. *Cherchez* FUSCH.

REMAGUE. *Voyez* RHEIMAGEN.

* REMALJA, pére de Pekach, Capitaine de Pékachja, Roi d'Israël. Il en est parlé * II ou IV *Rois, ch.* 15. *v.* 25.

REMBDA, petite ville & Seigneurie dans la Thuringe, située sur la Rinne, non loin de Rudelstadt. Les Comtes de Schwartzenbourg en furent anciennement en possession. Les Comtes de Gleichen la possédérent ensuite. Jean-Louis, le dernier Comte de Gleichen, étant mort sans héritiers en 1631, la Seigneurie de Rembda parvint aux Ducs de Saxe de la Branche Ernestine. Les Ducs d'Altenbourg & de Weimar la donnérent en 1633 à l'Université de Iéne, en s'en réservant pourtant les droits de la Haute Justice. La Branche d'Altenbourg s'étant éteinte, ce droit appartient aujourd'hui à celle d'Eisenach. * Mulleri *Annal. Sax. p.* 349. Beieri *Geographus Ienensis, p.* 226. *Dictionnaire Allemand.*

REMBERT ou RIMBERT (Saint) Archevêque de Hambourg, & depuis Evêque de Brême, naquit en Flandre du tems de Louis *le Débonnaire.* S. Anschaire lui persuada d'étudier dans son Abbaye de Turholt, d'où il le fit sortir pour l'accompagner dans ses voyages: il succéda enfin à ce Saint dans l'Archevêché de Hambourg, qu'on avoit depuis peu transféré à Brême. Il gouverna ce Diocése avec tant de modération & de sainteté, qu'il a été mis au nombre des Saints. Saint Rembert écrivit la Vie de saint Anschaire son prédecesseur, un Traité de la Virginité, &c. & mourut le onziéme Juin en 888. * Adam de Brême, *Hist. l.* 1. *c.* 3. Albert Crantz, *in Saxon.* Meyer, *in Annal. Fland.* Suffridus Petri, *de Script. Fris.* Surius, *ad diem* 4. *Feb.* Trithême. Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 792. Molan. Vossius, &c. Baillet, *Vies des Saints,* 4. *Fevrier.*

REMBERVILLER. *Voyez* RAMBERSVILLER.

REMBRANT (Van Rein) Peintre fameux. Le surnom de *Van Rein* lui vient du lieu de sa naissance, qui est un village situé sur le bras du Rhin qui passe à Leide. Il étoit fils d'un Meûnier, & Disciple d'un assez bon Peintre d'Amsterdam appellé *Lesman*; mais il ne devoit la connoissance qu'il a acquise dans sa profession, qu'à la bonté de son esprit & à ses réflexions. Il ne faut pas néanmoins chercher dans ses Ouvrages, ni la correction du dessein, ni le goût de l'antique, Il disoit lui-même que son but n'étoit que l'imitation de la Nature vivante, ne faisant consister cette Nature que dans les choses créées, telles qu'elles se voyent. Il avoit de vieilles armures, de vieux instrumens, de vieux ajustemens de tête, quantité de vieilles étoffes ouvragées; & il disoit que c'étoit là ses antiques. Il ne laissoit pas, malgré sa maniére, d'être curieux des beaux desseins d'Italie, dont il avoit un grand nombre, aussi bien que de belles estampes, dont il n'a pas profité: tant il est vrai que l'éducation & l'habitude ont beaucoup de pouvoir sur nos esprits. Cependant il a fait quantité de portraits, d'une force, d'une suavité & d'une vérité surprenante. Sa gravure à l'eau forte tient beaucoup de sa maniére de peindre. Elle est expressive & spirituelle, principalement ses portraits, dont les touches sont si à propos, qu'elles expriment & la chair & la vie. Le nombre des estampes qui sont de sa main, est d'environ deux cens quatre-vints. On y voit son portrait plusieurs fois; & l'on peut juger par l'année qui y est marquée, qu'il naquit avec le dix-septiéme siécle; & de toutes les dates que l'on voit sur ses estampes, il n'y en a point avant 1628, ni après 1659. Il y en a quatre ou cinq, qui font voir qu'il étoit à Venise en 1635 & 1636. Il se maria en Hollande, & il a gravé le portrait de sa femme avec le sien. Il a retouché plusieurs de ses estampes, jusqu'à quatre & cinq fois, pour en changer le clair-obscur, & pour chercher un bon effet. Il paroit que le papier blanc n'étoit pas toujours de son goût pour les impressions, car il a fait tirer quantité de ses épreuves sur du papier de demi-teinte, principalement sur du papier de la Chine, qui est d'une teinte rousse, & dont les épreuves sont recherchées des curieux. Il y a dans sa gravure une façon de faire, qui n'a point encore été connue, que je sache: elle a quelque chose de la maniére noire; mais celle-ci n'est venue qu'après. Quoiqu'il eût un bon esprit, & qu'il eût gagné beaucoup de bien, son penchant le portoit à converser avec des gens de basse naissance. Quelques personnes qui s'intéressoient à sa réputation, lui en voulurent parler: *Quand je veux délasser mon esprit,* leur dit-il, *ce n'est pas l'honneur que je cherche, c'est la liberté.* Et comme on lui reprochoit un jour la singularité de sa maniére d'employer les couleurs, qui rendoit ses tableaux raboteux, il répondit qu'il étoit Peintre & non pas Teinturier. Il mourut à Amsterdam l'an 1688. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

REMESAL (Antoine de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né à Allariz dans le Royaume de Galice en Espagne, & fut envoyé l'an 1613, en Amérique. Il sut profiter en habile homme du séjour qu'il y fit, s'instruisit parfaitement de tout ce qui regardoit l'Histoire de son Ordre dans le païs de Chiapa & de Guatimala, & y joignit encore la connoissance de l'établissement de la Religion & du Gouvernement de ce païs. A son retour il digéra ses Mémoires, & composa en Espagnol une excellente Histoire, qui fut imprimée à Madrid l'an 1619, *in folio, Historia de la Provincia de san Vincente,* &c. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* REMETH ou RAMETH, ville méridionale dans la Tribu d'Issachar. * *Josué, ch.* 19. *v.* 21.

* REM-HORMOUS, ville d'Asie dans le Royaume de Perse, est à 74 degrez, 45 minutes de longitude, & à 31 degrez 45 minutes de latitude. Les Persans disent que c'est dans cette ville que naquit Selmon qui fut pére-nourricier d'Aly, gendre de Mahomet, qu'il éleva tendrement, le portant entre ses bras en son enfance. * Tavernier, *Voyage, tome* 1. *l.* 3. *p.* 404. édit. de Hollande 1692.

REMI (saint) Archevêque de Reims, étoit de grande naissance, & acquit un savoir éminent & une solide piété. Un Anachoréte, nommé *Montan*, prédit sa naissance à sa mére, qui le conçut dans un âge où, selon la nature, elle ne pouvoit plus avoir d'enfans. Remi, après avoir fait un grand

pro-

progrés dans les Sciences & dans les bonnes mœurs, s'enferma dans une petite maison auprés du château de Laon, où il mena une vie si sainte, qu'aprés la mort de Bennadius, Evêque de Reims, le Clergé & le peuple de cette ville le vinrent enlever, pour le mettre en sa place, bien qu'il n'eût que 22 ans. Il représenta que sa jeunesse & son peu d'expérience l'en rendoient tout à fait incapable, & que c'étoit violer les Canons Ecclesiastiques, que de le vouloir élever sur le Siége Episcopal; mais Dieu ayant visiblement témoigné que cette élection venoit de lui, il fut obligé de se rendre aux priéres de ceux qui le demandoient. Sa vie toute sainte fit bientôt voir que Dieu l'avoit choisi pour être un Apôtre de la France: car en effet ce fut lui qui baptisa le Roi Clovis. Apollinaris Sidonius le loue, comme un des plus éloquens hommes de son tems: nous n'avons néanmoins sous son nom que quelques Lettres dans la Bibliothéque des Péres. Saint Remi étoit Evêque dès l'an 471, puisque dans une Lettre de l'an 523, il remarque qu'il est dans la 53 année de son Episcopat. On ne sait pas quand il mourut; mais en 535, Flavius Evêque de Reims assista au Concile de Clermont, & selon Flodoard, Romain fut Evêque entre saint Remi & Flavius. L'Eglise qui porte le nom de S. Remi dans la ville de Reims, est celle où l'on garde la sainte Ampoulle. Le Pavé du Chœur est un Ouvrage trés curieux. *Voyez* l'Article de MOSAÏQUE. * Grégoire de Tours, *l. de Glor. Confess. c. 79. Hist. Francor.* Apollinaris Sidonius, *l. 9. Epist. 9.* Flodoard, *Hist. Rem.* Hincmar, *in Vita S. Remigii.* Guillaume Marlot, *Hist. Rem.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aimoin. Frédegaire. Baronius, &c.

REMI, Archevêque de Rouen, qui succéda à Rainfroi, l'an 753. Quelques Auteurs ont cru qu'il étoit frére de Charlemagne, & d'autres fils *naturel* de Charles *Martel*, & frére utérin de Pepin *le Bref.* Il se retira au Mont-Soracte en Italie, où il se fit Religieux, & où il fit bâtir une Eglise sous le nom de saint Silvestre, qui s'y étoit retiré & caché, avant que Constantin *le Grand* se fût fait Chrétien. De là il s'en alla au Mont-Cassin, où il demeura quelque tems, avant que d'être élevé à la dignité d'Archevêque. Enfin la Métropole de Rouen s'étant trouvée sans Archevêque l'an 753, le peuple s'adressa à Pepin, pour le prier d'engager Remi à accepter le fardeau de l'Episcopat. Pepin eut peine à l'y faire résoudre. Remi se rendit enfin aux instances de ce Prince. Matthieu de Westmunster & Guillaume de Malmesbury disent que les Religieux du Mont-Cassin obtinrent des Lettres du Pape Zacharie, adressées au Roi Pepin, afin que les Religieux de Fleuri-sur-Loire rendissent le corps de saint Benoît qui y avoit été autrefois transporté du Mont-Cassin. Pepin donna cette commission à Remi Archevêque, & à trois Evêques, qui vinrent exprès dans ce Monastére pour exécuter leur commission; mais ces Prélats étant entrez dans l'Eglise, & voulant approcher du lieu où reposoit le corps de ce Saint, demeurérent tellement aveuglez, qu'ils ne savoient où ils étoient: ce qui leur fit connoître que la commission qu'ils avoient entreprise n'étoit pas agréable à Dieu: ainsi le corps de saint Benoît demeura dans l'Eglise de Fleuri; mais cette Histoire est pleine d'Anachronismes, & fausse dans presque toutes ses circonstances. Remi fut le premier, selon Paul Emile, qui reçut en France le Chant selon l'usage de Rome, apporté par le Roi Pepin. Il fut Ambassadeur du Pape auprès de Didier, Roi des Lombards. Il fit plusieurs pieux établissemens, dota & orna plusieurs Eglises, & mourut le 19 Janvier 771. Son corps fut enterré dans la Cathédrale de Rouen, d'où il fut transporté depuis dans l'Eglise de saint Médard de Soissons, & y resta jusqu'en 1090, que l'on rapporta la plus grande partie de ses os à Rouen, que l'on mit dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Ouen, où ils ont été gardez jusqu'au pillage qu'en firent les Huguenots l'an 1572. Quoique le nom de ce Saint ne soit point dans le Martyrologe Romain, ni dans aucun des Martyrologes modernes, on ne laisse pas de célébrer sa Fête à Rouen le 19 Janvier & le 15 Mai. Ce Saint est en vénération particuliére dans la Maison d'Autriche, qui le compte entre les Saints de sa race. * Dadré, *Chron. Historique des Archevêques de Rouen.* Baillet, *Vies des Saints*, 19 *Janvier.*

REMI d'Auxerre, Religieux de l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre, dans le IX siécle, & au commencement du X, fut appellé par Foulques, Archevêque de Reims, pour rétablir les Etudes dans cette ville. On dit qu'il fut Précepteur d'Odon, Abbé de Clugni; mais il n'est pas vrai qu'il ait été Evêque d'Auxerre, comme quelques-uns l'ont écrit. On a de lui des Commentaires sur des Pseaumes de David, qu'il explique par saint Ambroise, saint Augustin & Cassiodore; une Explication sur les XI derniers petits Prophétes; un Commentaire sur les Epîtres de saint Paul; une Exposition de la Messe, qu'il établit par l'autorité des saints Péres; un Traité des Offices divins; & quelques autres Ouvrages qui sont en manuscrit dans les Bibliothéques. * Flodoard, *Hist. Rem. l. 4. c. 9.* Sigebert, *c. 113.* Trithéme. Sixte de Sienne. Bellarmin. Possevin. *Consultez* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du IX siécle.*

REMI (saint) Archevêque de Lyon dans le IX siécle, avoit été Grand-Aumônier de l'Empereur Lothaire, & fut ensuite élevé sur le Siége de cette Eglise aprés Amolon, l'an 853. Il présida au troisiéme Concile de Valence en 855, & à diverses autres Assemblées, à Toul, à Langres; & les Actes anciens nous apprennent que ce Prélat fit diverses pieuses fondations, mourut le 28 Octobre de l'an 875, & fut consideré des Princes de son tems. On lui attribue avec raison la Réponse faite au nom de l'Eglise de Lyon, aux trois Lettres qu'elle avoit reçues pour Amolon, l'une de Hincmar de Reims, l'autre de Pardulus de Laon, & la troisiéme de Raban à Nottingue. Il composa encore un Ecrit pour servir de réponse aux quatre Capitules dressez à Quierzy-sur-Oise par Hincmar. Aprés avoir ainsi combattu par ses Ecrits les Capitules de Quierzy, il fit établir sa doctrine dans le Concile tenu à Valence l'an 855, auquel il présida. Il fit confirmer ce qui avoit été décidé dans le Concile, par une Assemblée de Prélats tenue à Langres; & dans une autre tenue à Savonniéres près de Toul, sur l'opposition de Hincmar, l'affaire fut remise, par l'avis de saint Remi, au premier Concile qui devoit s'assembler. Ce fut alors que Hincmar eut tout l'avantage. Les Prélats s'étant assemblez à Tousi près de Toul, on y dressa une belle Lettre Synodale, & ce fut Hincmar lui-même qui la dressa, où la doctrine de la mort de Jésus-Christ pour tous les hommes, & de la volonté sincére de Dieu pour le salut de tous, sans exception, fut établie. Adon de Vienne, Remi de Lyon, Ebbon de Grenoble, & la plupart des Prélats qui s'étoient trouvez aux Conciles de Valence & de Savonniéres, souscrivirent à cette Lettre, & la question fut terminée ainsi. Maldonat a cru que S. Remi avoit composé les Commentaires sur les treize premiéres Epitres de saint Paul, qui portent le nom de saint Ambroise, & sont d'Hilaire, Diacre, qui vivoit sur le milieu du IV siécle. Quelques autres croyent que ce Prélat est Auteur des Commentaires sur saint Paul, que Sixte de Sienne attribue avec raison à Remi d'Auxerre, & Villalpand à saint Remi de Reims: ce qui ne pouvoit pas être, puisqu'on y cite la Régle de saint Benoît, saint Grégoire, Cassiodore, le Vénérable Béde, saint Cyprien de Toulon &c. tous postérieurs à ce saint Archevêque de Reims. * Flodoard, *Hist. Rem. l. 2. c. 16.* Loup de Ferriéres, *Epist.* 112. Jacques Severt, *de Archiep. Lugd.* Théophile Rainaud, *in Judic. SS. Lugd.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* *Voyez* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IX siécle.*

REMI (Pierre). *Voyez* l'Article de MONT-FAUCON, place proche de Paris.

REMI (Abraham) en Latin *Remmius*, Poëte Latin, & Professeur en Eloquence au Collége Royal de France, naquit en 1600, à Remy, village de Beauvaisis. On a de cet Auteur un Poëme Epique, sur les Expéditions militaires du Roi Louïs *le Juste*, divisé en quatre livres, sous le titre de la *Bourbonide.* Il a fait encore d'autres Poësies Latines, dont il publia le Recueil en deux livres l'an 1646, qui fut l'année de sa mort. On trouve dans ce Recueil diverses Piéces fort bien travaillées, qui ont fait regarder son Auteur comme un des meilleurs Poëtes Latins de son tems. Entre ses Poësies, on a donné le prix à celle qu'il a faite sur le château de Maisons, près de Saint-Germain en Laye, appartenant au Président de ce nom, sous le titre de *Maisonium.* * Olaüs Borrichius, *in Dissert. quarta de Poëtis Latinis.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Latins modernes.*

REMI, (L'Ordre de S.) ou de la Ste. Ampoulle, fut fondé par Clovis, Roi de France, l'an 499, aprés qu'il eut reçu le Sacrement du Batême, de S. Remi, Evêque de Reims, où une Colombe doit avoir apporté du Ciel l'huile pour cette cérémonie. Il n'y a que quatre Seigneurs, savoir les Barons de Terrier, de Beilestre, de Sonastre & de Louversy, qui soient de cet Ordre. Ils ont ces Baronnies en fief de l'Abbé du Couvent de S. Remi à Reims. Le Symbole de l'Ordre sont deux troncs d'arbre dépouillez de branches & de feuilles, mis en croix, & au dessus on voit une main tenant une Ampoulle sur laquelle voltige une Colombe. Au sacre du Roi ces quatre Chevaliers portent le dais sous lequel la Ste. Ampoulle est transportée de l'Abbaye de S. Remi dans la Cathédrale. * Palliot, *Index armorialis*, *p.* 483. Bonanni, *Catal. Ord. Equ. Dictionnaire Allemand.*

* REMIGIUS, Maître des Offices, sous Valentinien *l'aîné*, en 368. Il en est parlé dans le Code Théodosien, & encore plus au long, dans Ammien Marcellin, qui nous apprend qu'il s'étrangla en 373. Il y a encore eu un autre Remigius Préfet Augustal, sous Arcadius en 398. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

* REMILLY, bourg de Lorraine dans le Païs-Messin. Il est au sud-sud-est de la ville de Metz, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

REMILLY, en Savoye. *Voyez* RUMILLY.

REMINGTON ou RIMSTON (Guillaume) Religieux Anglois, de l'Ordre de Cîteaux, & Docteur en Théologie en l'Université d'Oxford, combattit la Doctrine des Sectateurs de Wiclef, & des Hérétiques de son tems, comme on le peut voir dans le Dialogue qu'il a fait du Catholique & de l'Hérétique, & dans un Livre intitulé *Conclusiones Catholicæ.* Il vivoit vers l'an 1390, sous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre. * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

REMINGTON (Raoul) Historien Anglois, a écrit un Livre des Annales d'Angleterre, dont les Manuscrits sont conservez dans le Collége de S. Benoît à Cambridge. * Le même.

REMIREMONT, ville du Diocése de Toul en Lorraine, avec une célébre Abbaye, qui y fut fondée l'an 620, par saint Romarie, qui lui a donné son nom, Remiremont & Romberg, comme l'appellent les Allemands, signifiant *Mont de Romarie.* On l'appelle en Latin *Romarici mons*, & anciennement le lieu s'appelloit *Habbend.* Ce Monastére fut d'abord double; l'un pour des filles, qui étoient partagées en sept bandes, de douze chacune; l'autre pour des hommes: on suivoit dans l'un & dans l'autre la Régle de saint Colomban, dont celle de saint Benoît prit depuis la place. Vers l'an 920, cette Abbaye fut ruïnée par les Huns ou Hongrois. Louis IV, fils de l'Empereur Arnoul, la rétablit dans la plaine sur le bord de la Moselle; & le Monastére de la montagne fut occupé par des Chanoines Réguliers, qui le cédérent en 1623 à des Moines Bé-

nédictins. Mais les Religieuses ne se servirent pas longtems des Chanoines, & dès le XII siécle elles se servoient de Chapelains Séculiers, qui sont présentement au nombre de huit, & prennent la qualité de Chanoines. Les Dames de Remiremont, quoique bien éloignées de pratiquer la Régle de saint Benoît, s'appelloient encore Religieuses au commencement du XVI siécle; mais depuis elles ne se sont appellées que Chanoinesses Séculiéres; ce qui n'empêche pas qu'encore aujourd'hui l'Abbesse ne fasse profession de la Régle de saint Benoît. Cette Abbesse a la qualité de Princesse de l'Empire dès l'an 1307. Aprés elle sont la Doyenne, la Secrette ou Sacristine, la Sonriére ou Celleriére, & l'Aumôniére. Toutes ces Dignitez sont conférées par le Chapitre assemblé: il y en a d'autres qui sont à la nomination de l'Abbesse, & en son absence en la disposition de la Doyenne, qui avec son Conseil, c'est à dire, avec les huit Chapelains, juge les appellations de la Justice ordinaire de la ville; on peut appeller d'elle à l'Abbesse. Il est sûr qu'encore au quatorziéme siécle les Ducs de Lorraine étoient féables du Monastére de Rémiremont: mais il l'est aussi, que peu aprés ils prétendirent avoir droit de Souveraineté dans la ville; & en 1566, les Dames reconnurent cette Souveraineté. Elles sont au nombre de soixante & douze: & pour se perpétuer les Prébendes, elles présentent des Démoiselles nobles, qu'elles adoptent pour niéces, afin de servir & faire l'office avec elles dans l'Eglise, & maintenir entre elles une succession légitime. Ces Niéces prennent la place des Dames qui les ont adoptées, lorsqu'elles meurent ou qu'elles quittent l'Eglise pour se marier. Le Chapitre assemblé nomme quelques Officiers, comme le Grand-Prevôt, le Grand-Chancelier, le Petit-Chancelier, le Sonrier & le Chancelier-d'Etat, qui représentent ce Chapitre en l'administration des hautes Justices dépendantes de l'Eglise. Les quatre premiers doivent être des Seigneurs qualifiez, & avoir fait preuve de leur noblesse, de même que les Dames. * Jean Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened. tome 1.* & *Lettre à un de ses Amis touchant l'Abbaye de Remiremont.* Héliot, *Hist. des Ord. Relig. tome 6. ch. 51.*

L'Abbesse de Remiremont use de cette Formule, *Je N... par la grace de Dieu, humble Abbesse de l'Eglise de Saint Pierre de Remiremont de l'Ordre de saint Benoît, Diocése de Toul, immédiatement soumise au Saint Siege Apostolique*: c'est pourquoi la ville de Remiremont porte pour armes les clefs de Saint Pierre. C'est en qualité de Princesse du saint Empire, qu'elle se fait servir avec toutes les cérémonies princiéres, privilége accordé en l'an 1090, à l'Abbesse Félicie de Lore, & confirmé par l'Empereur Albert I, de la Maison d'Autriche, en la personne de Clémence d'Oiselet, au mois d'Avril de l'an 1307. Quand cette Abbesse va à l'offrande ou à la procession, ses Dames d'honneur lui portent la queue de son manteau, & son Sénéchal porte sa crosse devant elle. Le Diacre & le Sous-Diacre la vont prendre à sa Chaise Abbatiale, pour la mener à l'offrande, puis la reconduisent à sa place, & lui apportent l'Evangile, le Corporal & la Paix à baiser. Madame de Salm prétendoit que les Dames Chanoinesses lui portassent la queue; mais comme cela ne s'étoit jamais pratiqué dans l'Eglise de Remiremont, la Doyenne & le Chapitre l'ont obligée de se contenter de ses anciensdroits. L'Abbesse est seule Haute Justiciére en la franche Chambre & Mairie de Celles, & dans les Mairies de Rehaupaux & de Chandray. Elle a seule Haute, Moyenne & Basse Justice sur les Sujets de la Grange de...... lez Remiremont, & droit de leur imposer taille à volonté. Elle a le quart de toutes les dixmes de son Eglise, & est pour la moitié contre le Chapitre & la Dame Sonriére, Haute, Moyenne & Basse Justiciére, en la ville, fauxbourg & finage de Remiremont. Elle a la moitié au poids & aux mesures, le quart à la pêche des fossez de la ville, & le quart à tous les droits d'entrée outre plusieurs amendes, rentes en argent, pain, vin, huile, agneaux, chapons, poulets, œufs, cire, sel & bois. En cas de vacance, elle confére en tous mois la demi-Prébende de Saint André, qui doit fournir le charbon que l'on met en Hiver dans l'Eglise & dans la Sacristie de Saint Pierre, celle du Sépulchre, la Chapelle de Saint Servais, comme aussi les 12 Canonicats Servans. Elle succéde aux Prébendes des Dames qui n'ont ni Niéces ni Compagnes, & à leurs biens, si elles n'en ont pas disposé par testament. Elle hérite aussi du Maître de l'Hopital de Remiremont, s'il meurt sans tester; mais en ce cas elle est chargée des dettes de la succession. Au reste, cet Officier ne peut tester sans son consentement. Elle peut, avec la permission du Pape, choisir une Coadjutrice; mais il faut que ce soit une Dame du Corps du Chapitre, & que le Chapitre y consente. Tous les ans, le Jeudi d'aprés Notre-Dame de Décembre, elle tient son Plaid solemnel, accompagnée de toutes les Dames Chanoinesses, excepté de la Doyenne, du Grand-Prévôt & du Sénéchal; & ce Plaid se bénit par le Doyen de la Justice ordinaire de Remiremont, en ces termes, *Je bénis le Plaid de Madame, de par Dieu & de par Saint Pierre.* Toutes les Terres & Seigneuries possédées par l'Abbaye de Remiremont se sont attribuées le titre de Patrimoine de Saint Pierre en vertu d'une Bulle de Jean IV, par laquelle ce Pape prit cette Communauté naissante, sous la protection & sujettion immédiate du Siége Apostolique. Toutes les Sentences qui interviennent sur les Causes plaidées devant l'Abbesse, sont signées de sa main, & commencent par cette Formule, *Vu par nous Dame Abbesse de Remiremont.* Toutes les Ordonnances se font pareillement en son nom, dans tous les lieux dépendans de sa Crosse. Quand les voix sont mi-parties dans le Chapitre, & qu'elle y est présente, le côté, dont elle est, emporte la balance. Ses Mandemens à ses Maires, & à ses autres Officiers, finissent par ces mots, *De par Madame.* Elle fait faire les montres & les revues des Bourgeois en armes par son Sénéchal, qui n'obéit qu'à elle: aussi ne fait-il point ses preuves en Chapitre, mais seulement à l'Abbesse. En tems de guerre ce Sénéchal garde les clefs de la ville, donne le mot qu'il reçoit d'elle, si elle est en ville, ou de la Dame Chanoinesse, sa Lieutenante. Dans les Processions il porte une épée, pour marque de l'autorité qu'il tient d'elle. Lorsqu'elle s'absente de la ville, elle y établit pour Lieutenante une Dame de Prébende, ou une Dame Niéce, dont elle peut changer autant de fois qu'elle s'absente. Alors l'Abbesse ne peut plus rien ordonner du lieu où elle est, sa Lieutenante ayant l'exercice absolu de la jurisdiction de la Crosse, pour tout ce qui concerne la Mense Abbatiale; mais non pour les aprébendemens ni pour les permissions de s'absenter & de tester, qui sont de la jurisdiction de la Doyenne, de la Dame Secrette, ou de la plus ancienne Chanoinesse en absence de la Dame Abbesse. Le jour de Noël, l'Abbesse doit pour étrennes dix-huit livres neuf gros au château, deux écus sols à la Doyenne, & la Collation à toutes les Chanoinesses à certains jours de l'année. Quand elle est présente au chœur, c'est à elle que se doivent présenter les Demoiselles qu'on veut aprébender, afin qu'elle les coiffe. Si la Dame Abbesse est nommée la premiére dans les Actes & dans les Ordonnances du Chapitre, c'est en qualité de Chanoinesse aprébendée, & non point comme Abbesse. Et cela est si vrai que si une Abbesse, par extraordinaire, est élue avant que d'être Chanoinesse, elle ne peut entrer ni avoir voix au Chapitre, qu'elle ne se fasse aprébender auparavant: car sa présence n'est point nécessaire pour la validité des Actes qui se font par le Chapitre. Et cet usage est conforme à ce qui se pratique envers les Evêques, qui n'entrent point dans leurs Chapitres comme Evêques, mais comme plus anciens Chanoines, titre attaché à leur Dignité Episcopale. Les Députez de l'Abbaye aux Etats Généraux du païs sont nommez conjointement par l'Abbesse & par le Chapitre, & ont séance parmi ceux du Clergé; mais comme les Dames Chanoinesses sont du corps de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, elles jouissent également de tous les droits du Clergé & de la Noblesse. Les hommages que les Sujets de l'Abbaye rendent à l'Eglise de Remiremont le Lundi de la Pentecôte, & celui des quatre grands Officiers, qui se rend la veille de la division des Apôtres, se reçoivent conjointement par l'Abbesse & par le Chapitre, & toutes les transactions qui se font avec les Ducs de Lorraine, & les autres Princes, sont sous le nom de l'Abbesse & du Chapitre. Quand l'Abbesse vient à mourir, sa succession échoit par moitié au Chapitre, & à la future Abbesse. Dès qu'elle est morte, le Chapitre met sa Crosse au Thrésor; son cabinet, ses chambres, & ses cassettes sont scellées du sceau de la Doyenne. Elle est exposée en public revêtue de ses habits de cérémonie, avec une Crosse de cire à son côté. Le jour de son enterrement, on lui dit trois Messes hautes, aprés quoi elle est portée au cimetiére des Dames, ou dans la Chapelle de S. André, où plusieurs Abbesses sont enterrées, selon qu'elle en a ordonné par son testament. L'anneau avec lequel elle a été bénite, appartient aprés ses funerailles au Chanoine de semaine du grand Autel. La Doyenne à la même Jurisdiction que l'Abbesse sur le Chœur de l'Eglise de Remiremont, & est juge ordinaire des Chanoines & des autres Bénéficiers de cette Eglise dans l'enceinte du Cloître. C'est à elle qu'il faut adresser les preuves des Demoiselles postulantes pour les faire examiner par le Chapitre, & c'est elle qui prend le serment des Chevaliers, qui présentent les preuves de ces postulantes. Elle a droit de convoquer le Chapitre, quand il lui plaît: elle y préside, prend les voix, prononce les Ordonnances capitulaires, & les fait enrégitrer par l'Ecolâtre dans le Livre des Statuts dont elle a la garde. Quand les voix sont mi-parties, la sienne est prépondérante, ainsi que celle de l'Abbesse quand elle y assiste. Toutes les Actions qui s'intentent au Chapitre, soit contre des Chanoinesses, soit contre les Officiers de l'Abbaye, sont en son nom. Les Appels interjettez des Sentences rendues par la Justice ordinaire de Remiremont, ressortissent à son Buffet pour y connoître du bien ou mal jugé; ce qu'elle fait avec l'assistance des Chanoines. Pendant la semaine sainte que les cloches ne sonnent point, c'est à elle à donner le signal pour commencer l'Office en la présence même de l'Abbesse. Elle a une clef de la châsse de Saint Romeric, une du sceau, une autre des armoires où sont les Titres de l'Abbaye, une du coffre de l'argent, & une du *Chancel* ou *Chanceau*, c'est à dire, du haut du chœur, ainsi appellé *à Cancellis*, parce qu'il est fermé d'une grille, qui s'ouvre pendant l'Office. Elle nomme le Solliciteur du Chapitre & l'Ecolâtre. Elle met l'Infirmiére & les Coquerelles, (leur fonction est de garder les Chanoinesses depuis l'extrême-onction jusques à leur enterrement) & les destitue quand il y a cause. Ces Officiers à leur entrée lui doivent deux écus sols. Elle confére trois ou quatre Chapelles, dont elle fait expédier les provisions par l'Ecolâtre qui est proprement le Sécretaire. L'Abbesse, le Grand & le Petit-Chancelier, & le Grand-Sonrier, lui doivent chacun deux écus sols le premier jour de l'an. Les offrandes du Vendredi Saint, qui se font en adorant la Croix, appartiennent à la Doyenne. Elle n'assiste point au Plaid de l'Abbesse, parce que c'est au Chapitre à connoître de toutes les difficultez qui peuvent survenir en ce Plaid, soit entre la Dame Abbesse, & le Grand-Prévôt, soit entre la Bourgeoisie, l'Abbesse, & le Prévôt; & si les Chanoinesses y assistent, ce n'est que pour honorer la séance de l'Abbesse, ce qui ne tire point à conséquence, attendu qu'elles ne composent point de Chapitre en l'absence de la Doyenne, qui en est la représentante. Elle est élue par le Chapitre comme l'Abbesse, mais avec cette différence que l'Abbesse ne peut assister à son élection, au lieu que la Doyenne intervient & préside à celle de l'Abbesse.

Elle

Elle est seulement mise en possession par l'Abbesse, & en son absence par la Dame Secrette, qui est la troisiéme Dignité de l'Abbaye, & en l'absence de la Secrette par la plus ancienne Chanoinesse. Elle porte le grand couvrechef comme l'Abbesse, & a son siége au chœur & vis à vis de la Chaise Abbatiale. Quand elle s'absente de la ville, elle y met une Lieutenante qui doit être du Corps du Chapitre, soit Dame de Prébende ou Niéce, c'est à dire, qui attend une Prébende vacante. Lorsque la Doyenne vient à mourir, les clefs dont elle avoit la garde, sont commises à une Chanoinesse pour les garder jusques à ce qu'on ait élu une autre Doyenne. La Secrette a la direction de la Sacristie & de la décoration de l'Eglise. Elle a trois Sacristains qui servent sous elle en titres de Bénéficiers, & un Clerc qui gouverne la sonnerie, d'où il est appellé le *Clocher*. Elle administre les revenus qui sont affectez à l'achat & à l'entretenement des ornemens, des vases & de toutes les autres choses nécessaires dans une Sacristie de telle importance. Elle dispose de quatre Cures, & donne la permission de dire la Messe au Chancel, aux Prêtres qui ne sont pas du Corps de l'Eglise de Remiremont. Six ou sept Paroisses lui doivent un présent le Lundi de la Pentecôte, lorsqu'elles viennent en procession rendre hommage à l'Eglise de Saint Pierre de Remiremont. Elle a Haute, Moyenne & Basse Justice, en la Mairie de Pont, où elle impose taille à volonté une fois l'année; elle y met le Maire, & peut le destituer quand elle veut. Elle a pareillement Justice en la Seigneurie de Bessontaine, & de bons revenus, en grain, vin, huile, cire, volaille, beurre, fromage, bois, &c. Le drap, le linge, & le luminaire, qui ont servi aux enterremens des Chanoines & des Chanoinesses, lui appartiennent pour ses droits. La Paroisse de la ville ne peut pas sonner, que la Secrette n'ait donné le signal par la cloche de l'Abbaye. L'Abbesse de l'Estanche est obligée de reprendre une fois en sa vie de la Dame Secrette, & lui doit tous les ans trois livres 15 sous. La Secrette est élue en la même forme que la Doyenne, si ce n'est qu'à son élection il ne se chante point de Messe, ni de *Veni Creator*. Elle est coiffée comme la Doyenne, avec un long crêpe par dessus le couvrechef. Après qu'elle a prêté le serment, l'Abbesse, ou en son absence, la Doyenne, lui donne une clef du Thrésor, & la conduit au Chancel, pour y baiser les Autels, dont la décoration fait le principal devoir de sa charge. C'est à elle à fournir le luminaire de l'Eglise, & le vin des Messes. Le Jeudi Saint elle doit la collation à toutes les Chanoinesses. De toutes les Causes qui se plaident devant elle, (car elle a son Tribunal particulier) elle en signe les Actes. Elle est enterrée avec les mêmes honneurs que la Doyenne. Ces trois Dames, l'Abbesse, la Doyenne & la Secrette, sont les trois Dignitez de l'Abbaye; la Sonriére, la Thrésoriére, l'Aumôniére, & les Boursiéres, n'ont que le titre d'Office. *Sonrier* est un mot Lorrain, qui signifie Receveur ou Administrateur des droits Seigneuriaux. La Sonriére, qui est la premiére Officiére de l'Abbaye, jouït par indivis avec l'Abbesse de plusieurs beaux droits qui lui font un grand revenu. Aussi est-elle obligée de distribuer à certains jours marquez par le Statut, du vin, de l'huile, du sel, & d'autres provisions à chaque Chanoinesse. Elle est par moitié, Haute, Moyenne, & Basse-Justiciére avec l'Abbesse en la Seigneurie du Valdajoz, ou Val de Jou, autrefois appellé *Habendunum*, & en Langue du païs *Hasburg*, consistant en 19 villages, qui faisoient la plus belle partie des Terres de Saint Romeric, Fondateur de l'Abbaye de Remiremont. C'est pour cela que Gabriel Boisot, Procureur-Général du Roi au Comté de Bourgogne, fit assigner en 1680, au Parlement de Besançon, Dame Dorothée de Salm, Abbesse de Remiremont, & Dame Héléne d'Haraucourt, Sonriére en la dite Abbaye, en qualité de Tenanciéres du Valdajoz, *pour ouïr dire le dit Valdajoz ses appartenances & dépendances, être & mouvoir de la Souveraineté du fief & de la jurisdiction du Comté de Bourgogne, & en conséquence se voir condamner à reprendre de fief, rendre les foi & hommage, & donner le dénombrement dudit Valdajoz à sa Majesté, comme, Comte de Bourgogne.* Le premier jour de l'an, le Maire du Valdajoz doit un florin d'or à la Sonriére qui est sa Dame & Maitresse, & les étrennes à sa Niéce, à son Receveur & à ses domestiques. Le Forestier de ce Canton lui doit tous les ans douze services de poisson au jour qu'elle ordonne, & l'Echevin deux chapons, & deux gros quatre deniers au terme de Noël. Tous les jettons de mouches à miel qui se trouvent dans les Bois du Valdajoz sont à elle, & pour cet effet elle y tient un Officier que les gens du païs appellent *l'Eveiller*. La Mairie de S. Pierre *de Raon-aux-Bois*, consistant en trois villages, lui appartient pour un tiers, avec tous les droits de Haute, Moyenne, & Basse Justice, ainsi que la nomination du Maire, le Mandement du Plaid Bannal, c'est à dire, la convocation des Officiers de sa dépendance, & l'imposition de la taille. Outre cela elle jouït des revenus de plusieurs autres Terres. Elle nomme le Boulanger de l'Abbaye, dont la fonction est non seulement de cuire le pain des Dames, des Chanoines, & des Officiers de l'Eglise Abbatiale, mais aussi de contrôller la qualité des grains fournis par les Admodiateurs des Prébendes. Les Receveurs des deniers & des autres rentes du Chapitre sont pareillement à sa nomination, & de plus elle peut les changer quand bon lui semble. Sa charge est très lucrative, & lui donne beaucoup d'autorité dans le Chapitre, qui la regarde comme l'Intendante & l'Oeconome de l'Abbaye; mais pour le rang, cette Dame n'en a point d'autre à la Procession, & dans les Assemblées capitulaires, que celui de son aprébendement. L'Aumôniere distribue les Aumônes du Chapitre, & visite tous les Vendredis l'Hopital de Remiremont, ce qui fait que les Malades en sont mieux traitez. Elle présente les Prédicateurs du Carême & de l'Avent, & prend le soin de leur nourriture. Elle donne un sou à tous les pauvres Prêtres passans, & six deniers aux simples Clercs. S'il passe des Religieux Mendians, qui ayent besoin de se reposer, elle leur fournit le pain & le vin pour ce jour-là. La Dame Thrésoriére a, ainsi que la Secrette, & que la Doyenne, une clef de l'argent, une des Titres, & une des Reliques. Toutes ces clefs sont données capitulairement par la Dame Abbesse, en son absence par la Doyenne, & en l'absence de toutes les deux par la Secrette. Et quand ces Dames sortent de la ville, elles sont obligées de les remettre à d'autres Chanoinesses avec la permission de la Doyenne. Il est défendu aux Dames, qui gardent ces clefs de coucher jamais, pour quelque cause que ce puisse être, dans l'Hôtel de l'Abbesse, sous peine d'être destituées. Le Pére Mabillon a prétendu prouver que les Chanoinesses de Remiremont étoient dans leur premier Institut des Religieuses Bénédictines, & que ce n'est que plusieurs siécles après la fondation de leur Abbaye, qu'elles ont pris de leur propre autorité le titre de Chanoinesses, & commencé à appeller leur Eglise du nom de *Séculiére* & de *Collégiale*. Entre autres preuves il cite les Bulles du Pape Luce II, de l'an 1143; & d'Adrien IV, de l'an 1157. Le Chapitre au contraire prétend que cette Abbaye a toujours été Séculiére, conteste les Mémoires sur lesquels le P. Mabillon s'appuye, & les Chanoinesses alléguent la Bulle du Pape Jule III, de l'an 1550, dans laquelle il les qualifie Chanoinesses Séculiéres, sans nulle alternative de *Moniales*.

GRANDS OFFICIERS DE REMIREMONT.

L'Abbesse a quatre grands Officiers qui font preuve de noblesse comme les Dames, savoir le Grand-Prévôt, le Grand-Chancelier, le Petit-Chancelier, & le Grand-Sonrier. Le Grand-Prévôt a par indivis avec l'Abbesse, Haute, Moyenne, & Basse Justice en la ville, fauxbourg & dépendances de Remiremont; il reçoit le serment du Maire de la ville, qui lui doit ce jour-là deux chapons & deux bouteilles de vin; & le Maire, comme Officier commun de l'Abbesse & du Chapitre, prend le serment des Echevins. Le Prévôt nomme avec l'Abbesse, les quatre Jurez de la ville, qui lui doivent chacun deux écus d'or à leur élection. Ces quatre Jurez sont à vie, & composent le Corps de Justice avec le Grand-Echevin, qui est leur Chef. Cet Officier doit le jour de son premier Plaid cinquante sous *Toullois*, c'est à dire, monnoye de Toul, au Grand-Prévôt. Tous les Officiers de Justice ont à répondre de leurs faits au Grand-Prévôt, quand on fait des plaintes contre eux. Il a conjointement avec l'Abbesse le droit de citation & de préhension, qui est ce que les Jurisconsultes appellent *Jus vocationis, & prehensionis*; comme aussi de convoquer en l'Hôel Abbatial les Corps de Justice & de Police. La moitié des amendes & des confiscations civiles & criminelles lui appartient, & l'autre à l'Abbesse. Il a le quart en la pêche des fossez, & aux droits d'entrée; l'autre moitié va au domaine de la ville. Toutes les compositions extraordinaires sur les marchandises & denrées qui entrent & qui sortent, sont mises par l'Abbesse & par le Grand-Prévôt, & par eux supprimées quand le besoin est passé; mais pour les établissemens nouveaux qui doivent apporter un grand changement dans la Police, ils ne peuvent être faits que par le Chapitre, le peuple appellé & ouï. Le Corps de Police composé du Maire & de quatre Elus, administre la Police sous l'autorité de l'Abbesse, & du Grand-Prévôt pour le Chapitre. Du Corps de Justice il y a premier appel au Buffet de la Doyenne, puis à celui de l'Abbesse; & s'il y a plainte contre le Jugement rendu par les Officiers de l'Abbesse, la Cause est portée par devant l'Abbesse & le Grand-Prévôt, qui jugent en dernier ressort. Mais en matiére criminelle il n'y a point d'appel de la Sentence rendue par le Grand-Echevin, assisté des Jurez & de la Commune. Et quand un homme est condamné à la mort, les gens de l'Abbesse le conduisent hors de la ville au lieu dit l'*Epinette*, où ils le livrent au Prévôt d'Arches, Officier du Duc de Lorraine, pour faire exécuter la Sentence, *Quia Ecclesia sanguinem non effundit*. Les Ducs de Lorraine ne se servent point de leurs Officiers pour faire publier leurs Ordonnances dans la ville & le finage de Remiremont, mais ils adressent directement tous ces Actes à l'Abbesse & au Grand-Prévôt, pour les faire publier eux-mêmes par les Officiers de l'Abbaye. Le Duc Charles IV en usoit toujours ainsi, quand il étoit en paisible possession de son Etat. Les Hoteliers de la ville & les Marchands forains ne peuvent rien acheter au Marché, qu'après l'enseigne levée. C'est une enseigne qu'un Officier de la police met sur une fontaine qui est au milieu de la ville, pour donner le tems aux Dames Chanoinesses & aux Bourgeois d'acheter toutes les provisions & denrées qui leur sont nécessaires. Et si les forains achettent quoi que ce soit, avant que l'enseigne soit levée, ils sont mis à l'amende. Les trois autres grands Officiers ne sont qu'*ad honores*. Ils tiennent du Chapitre quelques Terres, où ils font exercer la Justice par leurs Lieutenans. Dans le Bailliage de Vosge le Grand-Chancelier tient les Seigneuries de Channecour & Rettoncour; & dans la Prévôté de Bruyeres le Ban de Vaudecour; en la Prévôté & Châtellenie de Charmes, sont tenus par le Petit-Chancelier, les deux Vaux, le Mesnil, & Saint Fremy. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 1. p. 1. & suiv.*

* REMIS, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne dans le Markgraviat de Misnie, entre Glaukaw & Waldenburg.

REMISMON, Roi des Suéves en Espagne, se fit couronner, & mit fin aux desordres que ces peuples commettoient dans la Galice vers l'an 464. Il fit la paix avec Théodoric II, & régna sans guerre. Nous n'avons point de connoissance du successeur de ce Prince, qui vivoit encore en 468. * Mariana, *Hist. d'Espagne*.

* REMISTEUS. Duc d'Arménie sous Arcadius, en 406. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

REMMIUS. *Voyez* REMI (Abraham)

REMMON ou RIMMON, ville de la Palestine appartenant d'abord à la Tribu de Juda, ensuite à la Tribu de Siméon. * *Josué, ch.* 15. *v.* 31. Eusébe remarque que c'est un bourg à 16 milles d'Eleuthéropolis, & S. Jérôme ajoûte que ce lieu est au midi dans le Daroma. * Relandi *Palæstina, l.* 3.

REMMON ou RIMMON, est le nom d'un rocher dans la Tribu de Benjamin, où six cens Benjamites échappez de la défaite de cette Tribu se retirérent. * *Juges, ch.* 20. *v.* 45.

REMMON ou RIMMON, Bécrothite de la Tribu de Benjamin, étoit Capitaine d'Isboseth, fils de Saül, Roi d'Israël. Ce Prince fut tué par Récab & Bahana, les deux fils de ce Remmon. * II *Samuel* ou *Rois, ch.* 4. *v.* 2.

REMMON ou RIMMON: étoit le Dieu des Syriens, dans le Temple duquel Naaman demanda à Elisée, qu'il lui fût permis d'entrer pour accompagner le Roi son Maitre, après que cet Officier eut été guéri de sa lépre. * II ou IV *Rois, ch.* 5. *v.* 18. On croit que ce Dieu n'est autre chose que le Soleil, & qu'on lui donne le nom de *Remmon* à cause de son élévation. Grotius croit que c'est Saturne, parce que c'est la plus haute Planéte. Selden veut que ce soit le Dieu très haut, le Dieu *Elion* des Phéniciens. Serrarius croit que c'est la Déesse Vénus. On ne connoit dans l'Antiquité aucun Dieu du nom de Remmon, que celui-ci. * Dom Calmet, *Diction. de la Bible.*

REMMONO, ville de la Tribu de Zabulon, accordée aux Lévites de la famille de Mérari, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 77. Elle est appellée *Remmon-Methoar*, *Josué, ch.* 19. *v.* 13. On croit que c'est la même que Damna, *Josué, ch.* 21. *v.* 35. * Rélandi *Palæstina, &c. l.* 3.

REMMON-PHARES ou RIMMON-PERETS, seiziéme campement des Israëlites. Ils y arrivérent de Rhéma ou Rithma, commençant alors de retourner dans le Désert, & presque sur leurs pas, parce qu'ils desobéirent à Dieu. De Remmon-Pharès, ils allérent à Lobna ou Libna. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 20.

RÉMOIS, peuples de l'ancienne Gaule, qui furent compris dans la Belgique Seconde, quand Auguste partagea la Gaule Belgique en quatre Provinces consulaires. Ces Peuples occupoient les Diocéses de Reims, de Laon, & de Châlons, dans le tems que César entra dans cette Gaule Belgique pour punir les Bellovaces, les Némétes, & quelques autres, de la conspiration qu'ils avoient faite contre les Romains. Les Rémois lui députérent Iccius & Antebrogus, pour lui remontrer qu'ils n'avoient eu aucune part dans cette Ligue. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

REMOIS, petit païs de Champagne, que forme le territoire de la ville de Reims qui en est la Capitale, en Latin *Remensis ager.* Il est borné du Laonnois & du Soissonnois au nord, du Châlonnois au midi, & de la Brie à l'occident. Il y a dans le Rémois outre Reims, Cormissi, qui est à ses Archevêques, Fismes, Epernai, Avenay, & Aï, célébre par ses bons vins. * Audiffert, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RÉMOLIN (François) Cardinal, Archevêque de Surrento, né à Lérida en Catalogne, de parens de la lie du peuple, s'avança à la Cour de Rome; & après avoir été Auditeur de Rote, il fut pourvu de l'Archevêché de Surrento, de celui de Palerme, & en divers tems, des Evêchez de Pérouse, de Fermo & de Lérida sa patrie. Ce Prélat fut un des Commissaires nommez pour faire le procès à Jérôme Savonarole, qu'il dégrada selon la coutume. Pour récompense de cette commission, Rémolin obtint un chapeau rouge, que le Pape Alexandre VI lui donna le 31 Mai 1503. Depuis il sortit de Rome sous le Pontificat de Jules II, & fut Gouverneur de Naples. Il se trouva à l'élection de Léon X, & mourut le cinquiéme Février de l'an 1518. * Guichardin, *l.* 3. Sponde & Bzovius, *in Annal.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Onuphre. Ughel. Garimbert &c.

REMOLINS, bourg. *Voyez* REMOULINS.

REMOND (Pierre) de Paris, Premier Président au Parlement de Rouen, suivit d'abord le Barreau dans celui de Paris, où son éloquence & son érudition lui firent mériter la charge d'Avocat-Général en 1534. Il en fit dix ans les fonctions avec tant de probité, que le Roi le déchargeant d'un emploi si pénible, l'honora de l'office de Premier Président au Parlement de Rouen, de Conseiller en son Conseil Privé, & se servit de lui en diverses négociations. Il fut un des Plénipotentiaires au Traité de Paix qui se fit en 1546, entre la France & l'Angleterre. Pour le récompenser de tous ses services, le Roi lui donna une charge de Président à Mortier au Parlement de Paris; mais la contestation qui survint bientôt entre le Président Minard & lui, pour la préséance, fut cause qu'il ne fut jamais installé. Pierre Rémond vivoit encore en 1551.

REMOND. *Voyez* FLORIMOND DE RAIMOND.

REMONTRANS ou ARMINIENS. C'est ainsi qu'on nomme un Parti assez puissant en Hollande, qui tire son nom de *Remontrans* d'un Ecrit appellé *Remontrances*, qu'ils présentérent aux Etats de Hollande en 1609, où ils soutiennent que les Arrêts que les Etats-Généraux avoient faits, touchant la révision de la Confession de Foi & du Catéchisme des Eglises du Païs-Bas, étoient injustes. Ils marquoient outre cela cinq Articles, qu'on disoit être renfermez dans ces Livres, & qu'ils jugeoient être erronez. Le premier & le second contiennent la doctrine de l'Election & de la Réprobation absolue, selon l'idée de Calvin; le troisiéme, le sentiment de ceux qui disent que Jésus-Christ n'est mort que pour les Elus; le quatriéme, celui de la Grace irrésistible & nécessaire, accordée aux seuls Elus; & le cinquiéme, l'inamissibilité de la Grace de la justification une fois reçue, & l'impossibilité de la chûte totale & finale de ceux qui ont une fois reçu cette grace. Ils y joignoient cinq Articles opposez, qui contiennent les sentimens des Remontrans sur ces matiéres, savoir, I. que Dieu, dans l'Election & la Réprobation, a égard d'un côté à la foi & à la persévérance, & de l'autre à l'incrédulité & à l'impénitence; II. que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, sans en excepter aucun; III. que la Grace est nécessaire pour s'appliquer au bien; IV. qu'elle n'agit pas néanmoins d'une maniere irrésistible; V. qu'avant que d'assurer que les régénérez ne peuvent pas déchoir, il falloit examiner cette question plus mûrement. On voit par-là qu'ils pensoient presque de même que les Catholiques. On leur a donné le nom d'*Arminiens*, parce que Jacques Arminius, Professeur en Théologie à Leyde, a été le Chef de cette Secte, laquelle est du nombre de celles qui ont libre exercice en Hollande. Ils se plaignent que les Calvinistes les ont extrêmement maltraitez, les premiers qui ont soutenu ces opinions, ayant été la plupart emprisonnez dans les commencemens, & envoyez en exil. On peut voir là-dessus un Recueil des Lettres de ces Remontrans, qui a été imprimé pour la seconde fois à Amsterdam en 1685, où la Remontrance dont on vient de parler se trouve. Après qu'ils eurent été condamnez en 1619 dans le Synode de Dordrecht, où se trouvérent des Calvinistes d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse & de quelques autres endroits, ils publiérent un Livre en 1620, sous le titre d'*Acta & Scripta Synodalia Dordracena Ministrorum Remonstrantium in Fœderato Belgio.* Ils y défendent leur doctrine sur les cinq Articles que l'on a rapportez, & attaquent celle de leurs Adversaires, qui avoient établi le contraire dans le Synode de Dordrecht. Les Remontrans publiérent aussi une Confession de Foi, où ils exposent leurs sentimens sur toute la Religion Chrétienne, & pour laquelle Simon Episcopius fit contre les Théologiens de Leyde, une Apologie, qui a été imprimée en 1629, sous ce titre, *Apologia pro confessione sive declaratione sententiæ eorum, qui in Fœderato Belgio vocantur Remonstrantes, super præcipuis articulis Religionis Christianæ, contra censuram quatuor Professorum Leydensium.* Ils se purgent sur les chefs dont on les accusoit; savoir, de renouveller les anciennes erreurs des Pélagiens & des Sémi-Pélagiens, & de convenir en plusieurs articles avec les Sociniens. Hoornbeek, qui a écrit trois tomes pour réfuter la doctrine des Sociniens, s'arrête souvent à faire voir cette conformité des Arminiens ou Remontrans, avec les Sociniens. Mais quoiqu'il soit vrai que quelques Arminiens se sont jettez dans le Socinianisme, il est certain que ceux qu'on appelle proprement Arminiens, ne sont différens des Calvinistes que dans les points qu'on a marquez. Nous rapporterons ici ce que M. Stoupp en a publié dans sa *Religion des Hollandois.* „ Les Remontrans, „ *dit-il*, depuis la mort d'Arminius, & du tems de Vorstius & „ d'Episcopius, ont quitté l'opinion de leur premier Maitre, „ sur le point de la Prédestination & de l'Election éternelle. „ Arminius avoit enseigné que Dieu a élu les Fidéles par la „ prévision de leur foi; & Episcopius croit que Dieu n'a élu „ personne de toute éternité, mais qu'il élit les Fidéles dans „ le tems, lorsqu'ils croyent actuellement. Il ne parle qu'en „ des termes fort douteux & ambigus de la prescience de Dieu, „ laquelle étoit la grande forteresse où Arminius se retranchoit. Les mêmes Arminiens d'aujourd'hui croyent que la „ doctrine de la Trinité n'est point nécessaire à salut, & qu'il „ n'y a dans l'Ecriture aucun précepte qui nous commande „ d'adorer le Saint Esprit. Ils pressent avec grand soin la to„ lérance de toutes les opinions de ceux qui professent la Re„ ligion Chrétienne, soutenant que tous les Chrétiens s'ac„ cordent dans les points essentiels & fondamentaux de la Re„ ligion. Ils disent que jusqu'ici il n'a point été décidé par un „ jugement infaillible, qui sont ceux d'entre les Chrétiens qui „ ont embrassé la Religion la plus véritable & la plus confor„ me à la parole de Dieu; & qu'ainsi on ne doit contraindre „ personne à quitter ses sentimens, ou à approuver ceux „ d'autrui. Si Arminius revenoit au monde, il ne recon„ noitroit assurément point pour ses Disciples la plupart de „ ceux qui portent son nom. Il y en a cependant qui n'ont „ rien ajoûté à ses sentimens; mais les uns & les autres s'ac„ cordent en ce point, qu'on doit tolérer tous les Chré„ tiens, & permettre à chacun la liberté de sa Religion." Au reste, selon l'interprétation des Docteurs Arminiens, M. Stoupp exprime ici d'une maniére trop vague leurs sentimens touchant la tolérance. Il y a une tolérance *politique*, qui consiste à supporter dans l'Etat tous ceux qui en observent exactement les Loix civiles, de quelque Religion qu'ils soient. Il y a une tolerance *Ecclésiastique*, par laquelle on communique dans une même Eglise avec ceux que l'on croit en état d'être sauvez. Tels sont, selon les Remontrans, ceux qui font une profession sincére de croire en l'Evangile, & qui ne sont ni Idolâtres, ni persécuteurs, ni de mauvaises mœurs. Il est bon de remarquer qu'on regardoit en Hollande les Remontrans, comme un Parti opposé à celui de la Maison d'Orange, qui soutenoit le Parti Calviniste, & qui tachoit de détruire les Arminiens autant qu'il lui étoit possible; mais il faut encore distinguer ceux qu'on appelle *Arminiens Politiques*, d'avec ceux qui ne sont qu'Arminiens *Ecclésiastiques.* On donne le premier nom à tous ceux qui, depuis *Jean Barneveldt*, se sont opposez en quelque chose aux desseins des Princes d'Orange, tels qu'ont été Messieurs de Wit, & plusieurs autres Réformez. Pour ce qui regarde les *Ecclésiastiques*, c'est à dire, ceux qui étant dans les sentimens des Remontrans touchant la Religion, n'ont point de part dans l'administration de l'Etat, les Princes d'Orange, depuis la mort de Maurice, n'ont rien fait contre eux. Les Remontrans établirent leurs Eglises sous

le Prince Frédéric-Henri, & depuis ont été laissez en paix. Le déchainement des Contre-Remontrans, & la crainte qu'ils ont eu des progrés de l'Arminianisme, a fait qu'aussi-tôt que les Ministres Calvinistes de France qui se sont réfugiez en Hollande, se sont établis dans ce païs-là, on a tenu un Synode, dans lequel ils ont été obligez de souscrire le Synode de Dordrecht. En effet, plusieurs Ministres de France étoient Arminiens; on en a déposé un ou deux dans leurs Synodes, tenus pour cela: & on en auroit déposé un plus grand nombre, si le tems avoit été plus favorable. Ceux de Suisse & de Genéve, qui voyoient que l'Arminianisme se glissoit aussi dans leurs Troupeaux, ont fait des Statuts fort rigoureux contre cette Secte. Ils ont arrêté entre autres choses de certains Canons, qui n'ont point été imprimez; mais M. Simon, qui les a eus manuscrits, en parle dans sa *Réponse aux Sentimens de quelques Théologiens de Hollande.* En voici le titre, selon qu'il le rapporte dans le chap. 21 de cet Ouvrage, *Formula consensus Ecclesiarum Helveticarum Reformatarum, circa doctrinam de Gratia universali & connexa, aliaque nonnulla capita.* (Le *Consensus* a été imprimé plusieurs fois, & même traduit en François avec des Notes.) Simon Episcopius & Etienne de Courcelles sont les deux plus célébres Ecrivains du parti Arminien; mais comme leurs Ouvrages sont gros, & qu'ils sont morts avant que de pouvoir donner un systême entier & parfait de la créance des Arminiens, un de leurs Professeurs en Théologie, nommé *Philippe de Limborch*, a entrepris ce travail, & en a fait imprimer un Livre à Amsterdam en 1686, sous le titre du *Theologia Christiana.*

Après la tenue du Synode de Dordrecht on voulut engager les Ministres Remontrans à renoncer aux fonctions du Ministére, mais ils refusérent d'y aquiescer: c'est pourquoi le cinquiéme Juillet 1619, on les bannit des Provinces-Unies & de leurs dépendances. Plusieurs furent conduits à Waalwyck. On compte qu'il y eut environ deux cens Ministres Remontrans déposez, ou obligez de quitter leurs Bénéfices, & que quatre-vints d'entre eux furent bannis ou contraints de quitter leur patrie. Parmi ceux qui furent privez de leurs emplois, il y en eut environ soixante & dix qui signérent *l'Acte de cession*; vint d'entre eux, pour le moins, révoquérent leur signature. Plus de quarante Ministres quittérent les Remontrans, les uns se jettérent parmi les Réformez, d'autres se firent Catholiques-Romains, d'autres évitérent de se joindre à aucun parti, & quelques-uns enfin tombérent dans le déréglement des mœurs. L'Evêque de Bois-le-Duc fit un bon accueil aux Remontrans réfugiez à Waalwyck, & quelques-uns l'étant allé voir suivant ses ordres, il leur parla de la sorte: „ Mes fréres, soyez les „ bien venus. Quoique nous ayons des sentimens différens „ sur plusieurs Articles de Religion, je ne laisse pas de vous „ appeller mes fréres, parce que nous cherchons tous notre „ salut en Jésus-Christ notre Seigneur. Votre oppression m'afflige „ sensiblement. Le Duc d'Albe par ses Placards rigou„ reux & ses cruelles persécutions a extrêmement nui à la Re„ ligion Catholique, & à nos affaires. Il est surprenant que „ les Etats-Généraux des Provinces-Unies puissent s'imaginer „ qu'il leur est avantageux de suivre une méthode qui a causé „ notre ruïne." En 1620, on publia un nouveau Placard contre les Remontrans, par où on bannissoit ceux qui avoient révoqué leur signature, & l'on condamnoit à une prison perpétuelle ceux qui reviendroient dans les Provinces-Unies. On défendit aussi l'impression & la vente de leurs Livres. Quelques années après, les Magistrats commencérent à agir avec plus de douceur à l'égard des Remontrans, malgré les vives représentations de leurs Antagonistes. Les Remontrans en 1628 présentérent une Requête adressée aux Etats de Hollande & de West-Frise, par laquelle ils demandoient la liberté de conscience pour eux, sur le même pié qu'elle étoit accordée aux autres Sectes. Peu de tems après on relâcha les Ministres prisonniers, & on toléra les Assemblées des Arminiens par-tout, excepté à Leyde. Ils obtinrent même une Ecole Illustre à Amsterdam, où ils ont eu depuis des Professeurs. * G. Brandt, *Hist. de la Réformation. &c. tome* 2.

REMORENTIN. *Voyez* ROMORENTIN.

* REMOULINS, bourg de France en Languedoc dans le Diocése d'Uzès, sur la rive gauche du Gardon, au dessous de Pont-du-Gard, au sud-est de la ville d'Uzès, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

REMPHAN, faux Dieu que les Israëlites sont accusez d'avoir adoré, & sur l'explication duquel il y a presque autant de sentimens différens qu'il y a de Savans. Il y en a qui prétendent que c'est l'Etoile de Vénus, que les Egyptiens & les Assyriens adoroient comme une Divinité, *Amos, ch.* 5. *v.* 26. *Actes, ch.* 7. *v.* 43. D'autres prétendent que c'est *Adonis*, & le même qui est appellé *Thammuz*, *Ezechiel, ch.* 8. *v.* 14. Il y en a qui croyent que c'est un Roi d'Egypte qui fut adoré comme un Dieu après sa mort, & que l'on prit pour la Planéte de Saturne. En effet Diodore de Sicile, *l.* 1. parle de Remphis, fils de Cephna, Roi d'Egypte, qui vivoit à peu près du tems que Jacob descendit en ce païs. Il dit que ce Roi amassa de grandes richesses, & qu'il laissa après sa mort quatre millions de talens; ce qui fait soupçonner avec quelque fondement que c'est ce même Pharaon, qui par le conseil & l'administration de Joseph, se rendit maître de tous les biens de ses Sujets, en leur fournissant du blé dans le tems de la famine. Ce Roi fut honoré comme un Dieu après sa mort, parce qu'il avoit sauvé l'Egypte par sa prévoyance, & fut mis au nombre des Etoiles. De là vint qu'on se servit de l'image d'une des Planétes pour le représenter; & c'est ce qui est appellé dans les Actes *l'Etoile du Dieu Remphan.* Cette Planéte semble être Saturne; car dans un Alphabet Egyptien, où les noms des Planétes sont marquez, celle de Saturne est exprimée de cette maniére, PH..N. Ajoûtez à cela la tradition des Egyptiens rapportée par Suidas, où parlant d'*Apis*, Dieu de ces peuples, il est dit que c'étoit un homme riche, à qui on érigea un Temple après sa mort, dans lequel on adoroit un bœuf, qui est le symbole d'un homme adonné à l'Agriculture. * *Voyez* Hammond *sur les Actes.* Joannis Braunii *Selecta Sacra*, & les autres Commentateurs.

REMUS (George) d'Ausbourg, naquit en 1561, & mourut en 1625. Il étoit Jurisconsulte, Philologue, Poëte, & Sécretaire de la République de Nuremberg. Il a fait des Notes sur les Oraisons de *Themistius*; *Nemesis Karolina*; *Libellus Iconum*; Un Poëme, *de Acidulis Goppingensibus & Ebeninsanis*; *Duo Spicilegia sacra in Proverbia & Ecclesiasten Salomonis, &c.* * J. P. Lotichius, *partie* 3. *B. P. p.* 182.

REMUS, frére de Romulus. *Voyez* l'Article de ROMULUS.

REMY. *Voyez* REMI.

REN.

* RENAISON, petite ville de France dans le Forês, sur la petite riviére de Renaison, au nord-nord-ouest de Feurs, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

* RENAISON, petite riviére de France dans la partie septentrionale du Forês, coule à peu près de l'ouest à l'est, & entre dans la Loire à Rouanne.

* REÑAIX, petite ville enclavée dans la Flandre Gallicane, à cinq lieues de Tournay & à deux d'Oudenarde. * *Dict. Univ. de la France.* *Voyez* RONSE.

RENALDINI (Jean) Ingénieur célébre, étoit d'Ancone, & fut employé en France, dans le Païs-Bas, dans le Milanez, dans le Royaume de Naples, à Malte, & ailleurs, où il se fit considérer par son habileté. Il avoit composé divers Ouvrages, dont nous n'en avons qu'un seul, & il mourut en 1620. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illust.*

RENALDINI (Charles) Italien, né en 1615, Professeur à Padoue en 1665, a donné une Poëtique en forme de Dissertations, qui fut imprimée à Padoue en 1681, *in folio*, dans son premier Tome de Philosophie. Il s'est appliqué à la méthode & à la netteté, pour donner de l'ordre & de la suite à sa matiére. Pour faire mieux connoître la nature de cet Art, il s'étudie à faire la distinction de la Poëtique d'avec la Poësie, & de la Poësie d'avec le Poëme. Il traite de la mesure, de l'imitation & de ses défauts, de l'origine & des causes de la Poësie, & de la fureur poëtique. Il passe ensuite à la fiction poëtique, à la fable, aux propriétez du Poëme, aux mœurs, à l'expression ou au stile. Dans la derniére Dissertation il traite de divers genres de Poësie, de toutes sortes de Drames, de la Tragédie, de la Comédie, de l'Epopée, de l'Eglogue, de la Satyre, du Roman, de l'Elégie, de l'Epigramme, de l'Epitaphe & de l'Eloge. * *Acta Eruditor. Lipsiens. ann.* 1682. Baillet, *Jugemens des Savans &c. tome* 3. *p.* 202. *n.* 1090. édit. d'Amsterdam 1725.

RENARD (Jean-François). *Voyez* REGNARD.

* RENARD (Simon) natif de Vesoul, fut d'abord Lieutenant-Général au Bailliage d'Amont; mais le Chancelier de Granvelle, charmé de son mérite, lui fit quitter cet emploi pour le faire Maître des Requêtes de l'Empereur. Sous un tel Protecteur il parvint aux plus grands emplois. Il fut envoyé deux fois Ambassadeur en France, & une fois en Angleterre. Le Cardinal de Granvelle conçut de l'amitié pour lui; mais cela ne dura pas longtems. Choqué de ce que Philippe II, en quitant les Païs-Bas, ne l'y avoit laissé que simple Conseiller d'Etat, il cabala contre le Cardinal de Granvelle, qui chercha à s'en venger, en produisant contre lui plusieurs accusations. Là-dessus Renard prit feu, & demanda réparation, au lieu de laquelle, il lui fut ordonné de se retirer dans la Franche-Comté. Il ne voulut point obéir; mais un an après il se rendit en Espagne, où par ses emportemens il irrita le Roi Philippe, qui après lui avoir donné une audience fort courte, ne voulut plus le voir. Renard, après avoir langui quelques années à Madrid, mourut de chagrin ou autrement, le huitiéme d'Août 1575. Ce fut lui qui par une adroite négociation conclut le mariage de Philippe II avec Marie, Reine d'Angleterre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RENARDI (Guillaume) naquit à Hermal, dans le païs de Liége en 1651. Il fit ses Humanitez à Mastricht. Il étudia ensuite en Théologie, dans le Collége d'Adrien VI. Il professa pendant trois ans la Philosophie dans le Collége du Porc. En 1691, il prit le degré de Docteur en Théologie, & fut choisi presque en même tems pour remplir une place de Régent dans cette Faculté. Il s'appliqua à l'étude des Saints Péres, sur-tout de S. Augustin. Il se fit des ennemis, & le Duc de Baviére, entre autres, prévenu contre lui, lui ôta *la Leçon Royale du Catéchisme.* Rome lui rendit plus de justice, & le Pape Clément XI déclara sa doctrine Orthodoxe. La place qu'on lui avoit ôtée, étant venue à vaquer, le Conseil d'Etat l'en remit en possession. Il gouverna pendant 40 ans le Collége de Bay, auquel il fit beaucoup de bien, & où il établit une Discipline exacte. Il mourut le 14 Décembre 1731, à l'âge de 80 ans. Il a laissé des Remarques sur les Questions les plus épineuses de la Théologie. Il ne voulut point permettre qu'on les imprimât de son vivant, mais on espére que l'on en fera bientôt part au Public. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

RENARDS (L'Isle des), petite Isle située à l'embouchure du Don, dans la Mer de Zabache. * Mary, *Dict. Géogr.*

RENAU d'ELISAGARAY, (Bernard) naquit dans le Béarn en 1652, d'un pére qui avoit peu de bien. M. du Terron

ron prit le jeune Renau chez lui, & le fit élever avec ſoin. Il manifeſta de bonne heure qu'il puiſeroit davantage dans la méditation que dans la lecture. Il lut cependant le Livre de la *Recherche de la Vérité*, & devint un parfait Malebranchiſte. Dès qu'il ſe fut aſſez inſtruit dans la Marine, pour laquelle il avoit du penchant, M. du Terron le fit connoître à M. de Segnelay, qui lui procura en 1679 une place auprès de M. le Comte de Vermandois, Amiral de France. Le Roi ayant ordonné à ſes Généraux de mer de ſe rendre à la Cour avec les Conſtructeurs les plus habiles, pour établir une méthode générale, celle de M. Renau fut préférée, même de l'avis de M. du Quesne, ſi expérimenté dans la Marine. Sa Majeſté ordonna à M. Renau d'aller avec M. de Segnelay &c. à Breſt & dans les autres Ports, pour y exécuter en grand ce qui avoit été démontré en petit. Les Algériens ayant déclaré la guerre à la France en 1680, M. Renau imagina les Galiotes à bombes, dont le ſuccès fut fort heureux. Le Comte de Vermandois, Amiral de France, étant mort, M. Renau demanda au Roi de pouvoir aller joindre M. de Vauban en Flandre; ce qui lui fut accordé. Mais il fallut auparavant qu'il accompagnât M. de Segnelay au bombardement de Gênes. De là il alla en Catalogne, où il fit rendre Cadaquiers au bout de quatre jours. Enſuite, il ſe rendit auprès de M. de Vauban, qui fortifioit les frontiéres de la Flandre & de l'Allemagne, & avec lequel il fit de grands progrès dans l'art de fortifier les villes. En 1688, ils furent envoyez l'un & l'autre au ſiége de Philisbourg, dont M. Renau eut la direction, comme de ceux de Manheim & de Frankendal. En 1689, il donna ſa *Théorie de la manœuvre des Vaiſſeaux*. Ce Livre partagea les Mathématiciens les plus célébres. M. Huygens ſe déclara contre cette Théorie; mais M. Jean Bernoulli, alors Profeſſeur à Groningue, l'approuva, ſur l'expoſé que lui en fit par Lettres M. de l'Hopital. La France étant entrée en guerre en 1689, M. Renau ſoutint en préſence du Roi, que la France ſeule étoit en état de tenir tête ſur mer à l'Angleterre & à la Hollande réunies. Le Roi fit changer les vaiſſeaux ſuivant les idées de M. Renau, qui inventa en même tems de nouvelles évolutions navales, des ſignaux, & des ordres de bataille. S. M. lui donna une commiſſion de Capitaine de vaiſſeau, un ordre pour avoir entrée & voix délibérative dans les Conſeils Généraux, une inſpection générale ſur la Marine, & l'autorité d'enſeigner aux Officiers toutes les nouvelles pratiques dont il étoit l'inventeur, le tout accompagné de 12000 livres de penſion. Au ſiége de Namur, où le Roi étoit en perſonne, M. Renau ſervit ſous M. de Vauban. De Namur il courut ſauver S. Malo, & 30 vaiſſeaux qui s'y étoient retirez après le combat de la Hogue. En 1693, il eut aſſez de crédit & de fermeté pour faire changer tout le projet de la Campagne, dreſſé par les Officiers Généraux. Avec un vaiſſeau conſtruit ſelon ſes idées & armé de 54 canons, il prit un vaiſſeau Anglois de 76 piéces de canon, où il fit un butin fort riche en pierreries, qu'il remit entre les mains du Roi, qui le gratifia de 9000 livres de rente ſur l'Hotel de ville. Il fit un voyage en Amérique, & la peſte le fit revenir en 1697. Il y en fit un ſecond après la paix de Ryswick, pour y mettre les Colonies Françoiſes en ſûreté. Philippe V étant monté ſur le thrône d'Eſpagne demanda au Roi, ſon grand-pére, M. Renau, qui lui fut accordé pour quelques mois. En 1702, il ſauva trente millions d'écus qui étoient venus ſur les Galions qui avoient abordé à Vigo, & qui étoient ſur le point d'être enlevez par la Flotte ennemie. Traverſé par les Miniſtres Eſpagnols, il fut envoyé à Cadix pour fortifier cette place. Il devoit y trouver deux cens mille écus de fonds pour les fortifications, mais il n'y trouva pas un ſol. Il s'obligea chez les Marchands juſques à s'épuiſer, & après cinq ans de travaux & de ſéjour en Eſpagne, il demanda ſon congé, fut contraint de vendre ce qu'il avoit pour faire ſon voyage, & ſe trouva à S. Jean-pied-de-port, avec une ſeule piſtole. Il avoit trouvé en Eſpagne un Gentilhomme du nom d'*Eliſagaray*, qui lui apprit qu'il étoit ſon parent, & lui communiqua des Titres de famille, dont il n'avoit jamais eu nulle connoiſſance. La Maiſon d'Eliſagaray étoit ancienne dans la Navarre, & il y a de l'apparence que quand Jean d'Albret, Roi de Navarre, ſe retira en Béarn après la perte de ſon Royaume, quelqu'un de cette Maiſon l'y ſuivit; & de là étoit deſcendu M. Renau. M. Jean Bernoulli, ayant lu le Livre de M. Renau, changea de ſentiment, & après un grand nombre de Lettres de part & d'autre, le premier donna ſon *Traité de la Manœuvre des Vaiſſeaux* en 1714. Le Roi étant mort ſans que M. Renau lui eût pu parler de la ſituation de ſes affaires & de ſes ſervices paſſez, M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, qui connoiſſoit fort M. Renau, le fit Conſeiller du Conſeil de Marine, & Grand-Croix de l'Ordre de S. Louïs. Il mourut le 30 Septembre 1719. Il avoit une très petite taille, mais très bien proportionnée. L'Académie des Sciences l'avoit choiſi pour Honoraire en 1699. Il ne démordoit guéres ni de ſes entrepriſes, ni de ſes opinions; mais du reſte la valeur, la probité, le déſintéreſſement, le déſir d'être utile au public & aux particuliers, & une piété toujours égale, formoient ſon caractére. * *Hiſt. de l'Académie Royale des Sciences de l'année* 1719, *p.* 101. *& ſuiv.*

RENAUD, Comte de Soiſſons, fils de *Gui* de Vermandois, premier Comte de Soiſſons, fut introduit par ſon pére auprès du Roi Robert, qu'il ſervit en qualité de premier Maître d'Hotel. Il conſerva cette charge ſous le régne de Henri I; mais ayant été diſgracié, il ſe retira à Soiſſons, où le Roi l'aſſiégea dans la Tour des Comtes, qui étoit alors la forteresse de cette ville, vers l'an 1038. On dit que le Comte Renaud & ſon fils moururent pendant ce ſiége. * Dormay, *Hiſt. de la ville de Soiſſons.*

RENAUD d'AICHSTET ou d'EICHSTET, Evêque de cette ville en Baviére, célébre dans le X ſiécle, pour avoir poſſédé les Langues Gréque, Hébraïque, Latine, & la Muſique, ſuccéda en 975, à Starhand, & mourut en 989. Il a laiſſé quelques Vies des Saints. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 40.

RENAUD d'AUDON, ancien Poëte François, vivoit vers l'an 1260. Fauchet, & la Croix-du-Maine parlent de lui. Il avoit fait une Satyre contre tous les Etats, ſelon le même Fauchet.

RENAUD DE SABLE' ou DE SABEUIL, étoit de la Maiſon de Sablé, ſelon M. l'Abbé Ménage, qui en parle dans une Continuation encore manuſcrite de ſon Hiſtoire de Sablé. Mais il n'eſt pas certain qu'il fût né à Sablé même. Renaud étoit Poëte François, & eſtimé en ſon tems. La Croix-du-Maine dans ſa *Bibliothéque* en parle ainſi. „ Renaud de Sabeuil, grand Seigneur, & ancien Poëte François, vivant en „ l'an de ſalut 1260 ou environ. Il a écrit quelques Poëmes „ François non encore imprimez." L'Auteur du Roman Guillaume de Dole, & Guyot de Provins en parlent auſſi avec éloge. M. Ménage, dans l'Ouvrage cité dans cet Article, rapporte de Renaud de Sablé une Chanſon fort naïve, & où l'on trouve de l'eſprit & du ſentiment.

RENAUD, dit DE LANGHAM, Cordelier Anglois, vers l'an 1410, étoit un célébre Théologien, grand Scholaſtique, & a laiſſé des Commentaires ſur le Maître des Sentences, &c. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

RENAUD (Gautier). *Voyez* RAINAUD.

RENAUDIE (Jean de Barry Sieur de la) dit *de la Forêt*, ſecond Chef de la conjuration que les Huguenots firent en 1560, contre les Princes de la Maiſon de Guiſe, étoit d'une noble & ancienne Maiſon de Périgord, & avoit perdu un procès pour un Bénéfice, contre Jean du Tillet, Greffier au Parlement de Paris. Outre cela il avoit été condamné à une groſſe amende & au banniſſement, pour avoir été convaincu du crime de faux. Il paſſa le tems de ſon exil à Genéve & à Lauſane, & s'inſinua dans l'eſprit de pluſieurs François, qui s'y étoient retirez à cauſe de la Religion. Depuis il forma les mêmes cabales en France, où il courut aſſez longtems, ſans ſe faire connoître qu'à ceux du parti. La Renaudie avoit de l'eſprit, de la hardieſſe, & étoit vindicatif. Il ſouhaitoit effacer l'infamie de ſon jugement par quelque action éclatante. Dans cette vue il offrit ſon ſervice à ceux de la conjuration, qui cherchoient un ſecond Chef. Il ſe chargea d'aller dans les Provinces, & de gagner par lui-même, & par ſes amis, ceux qu'il avoit déja connus, & leur donna jour au premier Février, pour s'aſſembler à Nantes, s'étant ſervi pour cela de la Garaye, Gentilhomme Breton, qui lui avoit été ſubſtitué. L'Aſſemblée ſe tint, & on réſolut d'exécuter la conjuration à Amboiſe, où étoit la Cour. Mais ce deſſein ayant été découvert, la Renaudie, qui s'avançoit avec des troupes, fut tué le 16 Mars 1559, ſuivant l'ancienne computation, dans la forêt de Château-Renard près d'Amboiſe, où ſon corps fut porté. Il y fut pendu ſur le pont à un gibet, ayant ſur le front un écriteau, avec ces paroles, *Chef des Rebelles*. Un de ſes domeſtiques, nommé *la Bigne*, qui fut pris dans la même occaſion, expliqua divers Mémoires écrits en chiffre, & découvrit tout le ſecret de la conjuration. *Voyez* AMBOISE. * De Thou, *Hiſt. l.* 24.

RENAUDOT (Théophraſte) naquit à Loudun en 1584. Il prit le bonnet de Docteur en Médecine à Montpellier en 1606. Il fut Conſeiller & Médecin du Roi, & ſon Hiſtoriographe. En 1612, il fut appellé à Paris, où la Reine, mére de Louïs XIII, alors Régente, lui fit donner un Brevet de Médecin du Roi, ſans tirer aucuns gages. La Faculté de Médecine de Paris l'attaqua ſur l'exercice qu'il faiſoit de la Médecine dans cette ville, & en particulier ſur ce qu'il tenoit un Bureau d'adreſſe à des jours réglez. Il en appella au Conſeil, qui renvoya la cauſe au Châtelet, où il lui fut défendu de faire la Médecine dans Paris. Après pluſieurs procédures de part & d'autre, le Parlement lui fit défenſe de tenir Bureau d'adreſſe. L'Arrêt rendu contre lui, le Plaidoyer de M. Talon, & ceux des parties, contiennent pluſieurs faits injurieux à M. Renaudot. Il a fait imprimer l'Eloge funébre de Scévole de Sainte-Marthe. En 1631, il commença à faire imprimer ces Nouvelles publiques ſi connues ſous le nom de *Gazettes*; & les ayant continuées juſqu'à ſa mort arrivée en 1653, il laiſſa le ſoin de les continuer à ſes enfans & héritiers, ſuivant le Privilége qui lui en avoit été accordé par Louïs XIII, lequel a été confirmé par Louïs XIV & par Louïs XV. Théophraſte prit part auſſi au Mercure François, & c'eſt lui qui en a donné la ſuite depuis 1635 juſqu'en 1643; mais comme il n'y donna que la ſeule rélation des faits, ſans y joindre les piéces juſtificatives, ainſi qu'avoient fait Jean Richer pour le premier tome, & Etienne Richer pour les ſuivans, cet Ouvrage, que les piéces faiſoient rechercher, ne put ſe ſoutenir, & il fallut en arrêter l'impreſſion. En 1646, il publia à Paris l'Abbrégé de la Vie & de la mort de Henri de Bourbon Prince de Condé; en 1647, la Vie & la mort du Maréchal de Gaſſion; & en 1648, la Vie de Michel Mazarin Cardinal de ſainte Cécile, frére du Cardinal Premier Miniſtre. Théophraſte Renaudot laiſſa deux fils Médecins. Euſébe, pére de celui qui ſuit fut fait, Premier Médecin du Dauphin en 1672, & mourut en 1679. Il eſt Auteur des cinq volumes *in quarto* de Conférences, dont le premier parut en 1634. Il donna encore en 1653, *l'Antimoine triomphant & juſtifié, in quarto*. M. Patin, qui n'aimoit pas les partiſans de l'antimoine, ne dit pas du bien de M. Renaudot. * *Bibliothéque du Richelet de* 1728.

RENAUDOT (Euſébe) Prieur de Froſſay & de Châteaufort, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, fils d'Euſébe

Renau-

Renaudot & Premier Médecin du Dauphin, étoit très habile dans la connoiſſance de l'Hiſtoire & des Langues Orientales; & ſur-tout pour ce qui regarde la Religion des Orientaux. Il naquit à Paris le 20 Juillet 1646. Il fit ſes Humanitez chez les Jéſuites & ſa Philoſophie au Collége de Harcourt, où il ſoutint des Théſes en Grec & en Latin avec beaucoup d'honneur. Il prit l'habit Eccléſiaſtique, mais ſans vouloir entrer dans les Ordres, ni ſe charger d'aucun Bénéfice. Il s'appliqua tout entier à la Théologie & aux Langues Orientales. Les perſonnes de la premiére diſtinction, M. le Duc de Montauſier, Mrs. Boſſuet, Colbert, de Seignelay, de Croiſſy, le Prince de Condé, &c. en faiſoient beaucoup de cas. Il fut reçu dans l'Académie Françoiſe en 1689; & en 1691 dans celle des Inſcriptions. En 1700, il accompagna le Cardinal de Noailles à Rome, & entra avec lui dans le Conclave. Clément XI lui donna de grandes marques d'eſtime, & lui conféra un Prieuré en Bretagne. Le Pape le retint ſept ou huit mois à Rome après le départ du Cardinal, & lui permit d'être admis dans le Palais, où il faiſoit des Conférences réglées, toutes les fois qu'il le demandoit, ce qui n'avoit été accordé à aucun François. Le Grand-Duc de Florence lui fit aller au devant, & le retint dans ſon Palais un mois entier, pendant lequel il fut reçu de l'Académie de la *Cruſca*. Il mourut le premier Septembre 1720, dans la 73 année de ſon âge, & fut inhumé en l'Abbaye de S. Germain-des-Prez. Il étoit fort charitable, & il laiſſa aux Bénédictins de cette Abbaye ſa Bibliothéque de huit à neuf mille volumes, très conſidérable par les rares Manuſcrits en Langues Orientales dont il avoit une parfaite connoiſſance, avec ſes Ouvrages manuſcrits, dont le nombre paſſe de beaucoup celui des imprimez. M. de la Croze, dans l'*Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes*, accuſe l'Abbé Renaudot d'eſtropier les noms Orientaux, & d'une grande partialité. On a de lui, *Défenſe de la Perpetuité de la Foi, contre les calomnies & les fauſſetez du Livre intitulé*, Monumens autentiques de la Religion des Grecs; *Gennadii Patriarchæ Conſtantinopolitani Homiliæ de Sacramento Eucharistiæ; Meletii Alexandrini, Nectarii Hieroſolymitani, Miletii Syrigi, & aliorum de eodem argumento Opuſcula, Græcè & Latinè, ſeu Appendix ad Acta, quæ circa Græcorum de Tranſubſtantiatione ſidem relata ſunt in Opere de Perpetuitate Fidei, Euſebius Renaudotius Pariſinus ex Codicibus manuſcriptis edidit, Latinè vertit, Diſſertationes & Obſervationes adjecit; La Perpétuité de la Foi de l'Egliſe Catholique touchant l'Euchariſtie, tome quatriéme, contenant un examen particulier de la conformité de la doctrine des Grecs & de tous les Chrétiens Orientaux avec celle de l'Egliſe Latine, pluſieurs nouveaux éclairciſſemens touchant les Auteurs & les faits alléguez dans les volumes précédens, & la réfutation de tout ce qui a été objecté contre les Atteſtations & autres piéces qui y ont été produites; La Perpétuité de la Foi de l'Egliſe Catholique ſur les Sacremens, & ſur tous les autres points de Religion & de Diſcipline, que les premiers Réformateurs ont pris pour prétexte de leur Schiſme, prouvée par le conſentement des Egliſes Orientales; Hiſtoria Patriarcharum Alexandrinorum Jacobitarum à Divo Marco uſque ad finem ſæculi XIII, cum Catalogo ſequentium Patriarcharum, & collectaneis Hiſtoricis ad ultima tempora ſpectantibus, inſeruntur multa ad res Eccleſiaſticas Jacobitarum Patriarchatus Antiocheni, Æthiopiæ, Nubiæ & Armeniæ pertinentia, accedit Epitome Hiſtoriæ Muhamedanæ ad illuſtrandas res Ægyptiacas, omnia collecta ex Autoribus Arabicis, Severo Epiſcopo Aſchmoniæ, Michaële Epiſcopo Taneos, Ephræm filio Zaraa, Abulbircat & aliis Anonymis, tum ex editis Eutychio, Elmacino, Abulfaragio, Chronico Orientali, diverſiſque Hiſtoriæ Muhamedanæ Scriptoribus Arabicis & Perſicis; Liturgiarum Orientalium Collectio; Défenſe de l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie & de la Collection des Liturgies Orientales, contre un Ecrit intitulé*, Défenſe de la mémoire de M. Ludolf, auquel on a répondu par une *Diſſertation*, intitulée, Examen déſintéreſſé du Livre de M. Renaudot, laquelle ſe trouve dans le tome 10 & 11 de l'Europe Savante; *Anciennes Rélations des Indes & de la Chine, de deux Voyageurs Mahométans, qui y allérent dans le IX ſiécle, traduites de l'Arabe, avec des Remarques ſur les principaux endroits de ces Rélations; De l'Origine de la Sphére*; (M. de Vignoles a attaqué cette piéce par une ſavante Diſſertation qui eſt dans le cinquiéme tome de *la Bibliothéque Germanique*) *De l'Origine des Lettres Gréques; Eclairciſſement ſur les explications que les Anglois ont données de quelques Inſcriptions de Palmyre, & des Remarques ſur une, qui ſe trouve à Heliopolis de Syrie, appellée communément* Baalbeck; *Eclairciſſement ſur le nom de Septimia, qui eſt joint à celui de Zenobia ſur les Médailles de cette Princeſſe; Lettre à M. Dacier ſur les Verſions Syriaque & Arabe d'Hippocrate*, inſérée dans la Traduction d'Hippocrate par M. Dacier. * M. de Boze, *Hiſtoire de l'Académie des Inſcriptions*, *tome* 5. *p.* 384. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 12. *p.* 25. *& ſuiv.*

Les Libraires de Paris, ſouhaitant de réimprimer le Dictionnaire Critique de M. Bayle, s'adreſſérent à M. le Chancelier pour avoir un Privilége. M. le Chancelier ordonna à M. l'Abbé Renaudot d'examiner l'Ouvrage, pour voir s'il n'y avoit rien contre la France, ou contre la Religion. Cet Abbé dreſſa un Mémoire, où il donna de cet Ouvrage une idée très déſavantageuſe. Ce Mémoire étant tombé entre les mains de M. Jurieu, il le fit imprimer, & y ajoûta des Remarques fort vives. M. Bayle répondit à M. Jurieu, qui repliqua par un nouvel Ecrit. M. Renaudot a préſidé pendant pluſieurs années à la compoſition des Gazettes Françoiſes de Paris qui doivent leur établiſſement à ſon ayeul, qui fait le ſujet de l'Article précédent. * Le Pére Niceron, &c.

RENAY. *Voyez* RENAIX & RONSE.

* RENCHEN, petite riviére du Cercle de Souabe en Allemagne, prend ſa ſource vers les confins du Comté d'Eberſtein, traverſe l'Ortnaw du ſud-eſt au nord-oueſt, arroſe Renchen, que d'autres noment Renchenloch, & ſe décharge dans le Rhin, quatre lieues ou environ au-deſſous de Strasbourg. * Jaillot, *Carte de Souabe à l'uſage du Duc de Bourgogne.* Nicolas Viſſcher, dans ſa *Carte du Cercle de Souabe*, met la ſource de cette riviére dans le Duché de Furſtemberg.

* RENCHEN ou RENCHENLOCH, village du Cercle de Souabe en Allemagne dans l'Ortnaw. Il eſt ſur la riviére de Renchen, à l'eſt de Strasbourg, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

RENDLESHAM, ancienne ville du Comté de Suffolk en Angleterre, dans la contrée de Loës ſur la riviére d'Eben. C'eſt là où Rédowald, premier Roi Chrétien des Eaſt-Angles, tenoit ſa Cour. * *Dict. Anglois.*

RENDINA, autrefois *Ejon*, *Ejone*, *Anactoropolis*, ville Archiépiſcopale de Macédoine. Elle étoit à l'embouchure de la riviére de Strimona, dans le Golfe de Comteſſa, à une lieue au deſſus d'Empoli. * Maty, *Diction. Géogr.*

RENDSBOURG, ville du Cercle de la Baſſe-Saxe, en Allemagne, eſt ſituée dans le Holſtein propre, aux confins du Duché de Sleeſwick, & à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le ſud. Rendsbourg, capitale d'un grand Bailliage, n'eſt pas une grande ville, mais pour la force elle eſt une des plus importantes de celles que poſſéde le Roi de Danemarck. Elle eſt forte par ſa ſituation dans une Iſle formée par la riviére d'Eyder, dans un terrein marécageux. Elle eſt environnée de bons baſtions, & de bons ouvrages de dehors, revêtus de brique, & elle eſt défendue par un bon château. * Maty *Diction. Géogr.*

RENE' dit *le Bon*, Roi de Naples, de Sicile, &c. Duc d'Anjou, Comte de Provence, &c. ſecond fils de LOUIS II, Roi de Naples, & d'*Toland*, fille de *Jean* I, Roi d'Aragon, naquit à Angers le 16 Janvier de l'an 1408, & épouſa le 14 Octobre 1420, *Iſabelle*, fille & héritiére de *Charles* I, Duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Baviére. Il voulut prendre poſſeſſion de ce Duché; mais Antoine de Vaudemont, frére du Duc Charles, prétendit que la Lorraine étoit un fief maſculin, & qu'elle lui appartenoit. L'affaire fut remiſe en 1431 aux Péres du Concile de Bâle, & à l'Empereur Sigiſmond, qui prononcérent en faveur de René. Antoine refuſant de s'en tenir à ce jugement, René aſſiſté des troupes de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, pourſuivit cette affaire par les armes. D'abord il remporta quelques avantages; mais après que l'Armée de ſes ennemis ſe fut renforcée, la ſienne fut défaite à Bullegneville, ville près de Neufchâtel en Lorraine, le deuxiéme Juillet de l'an 1431, & lui-même y fut fait priſonnier, & conduit à Dijon. Il y demeura quatre ou cinq ans, & y apprit en 1434, la mort de *Louis* III, Roi de Naples, ſon frére, & celle de la Reine *Jeanne* II, qui l'avoit fait ſon héritier l'an 1435; ainſi en ſortant de priſon, il fut obligé de faire un voyage à Naples. Mais rien ne lui réuſſit dans cette expédition, non plus qu'à ſon fils Jean de Calabre, qui entreprit inutilement la conquête du Royaume d'Aragon, appartenant légitimement à René par ſa mére Yoland. René s'arrêta en Provence, où il vécut en repos. Il étoit bien fait, avoit beaucoup d'eſprit; & pour ſe deſennuyer il s'amuſoit à peindre, & à compoſer des vers & d'autres Ouvrages en proſe. Dans le tems qu'il étoit à Angers en 1438, il inſtitua l'Ordre militaire du Croiſſant. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ANJOU. Le Roi René mourut à Aix en Provence, le dixiéme Juillet de l'an 1480, âgé de 71 ans, cinq mois & 27 jours. Son corps fut depuis porté à ſaint Maurice d'Angers. * *L'Hiſtoire de Charles VII, & les Mémoires de* Philippe Commines. Ruſy, *Hiſtoire des Comtes de Provence.* Noſtradamus, & Bouche, *Hiſtoire de Provence.* Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalogique des Maiſons de France.* Du Puy, *Droits du Roi.* Le Pére Anſelme, &c.

RENE', Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, &c. fut connu ſous ce dernier titre du vivant de ſon pére JEAN II, Duc d'Alençon, qui l'avoit eu de *Marie* d'Armagnac ſa ſeconde femme. Il ſervit le Roi ſous ſon pére à la guerre du Bien-public en 1465, & aux Etats Généraux du Royaume aſſemblez à Tours en 1467: ſervices qui firent d'autant plus de plaiſir au Roi Louis XI, qu'alors preſque tous les Princes & Grands du Royaume s'étoient élevez contre lui. Auſſi en reconnoiſſance il rétablit dans tout ſon luſtre la Maiſon d'Alençon, que la conduite déréglée du Duc Jean II avoit ternie. Ce Monarque lui remit Alençon & les Capitaineries de Revée & de Falaiſe, après qu'il en eut chaſſé les Bretons, à la charge de les tenir pour lui: il ajoûta à ces graces une ſomme de 20000 écus, & une Compagnie de cent lances: ce qui excita la jalouſie du Duc de Berry, frére du Roi, & les brouilla ſi fort, qu'ayant accuſé le Duc René d'intelligence avec le Duc de Bretagne, & de s'être voulu retirer vers lui ou en Flandre ſans congé, & d'avoir mal parlé du Roi, S. M. le fit arrêter au château de Chinon, puis conduire au Bois de Vincennes, où il fut condamné par Arrêt du 22 Mai 1482, à demander pardon au Roi. Depuis, le Roi Charles VIII le déclara innocent & lui donna main-levée de ſes biens. Il repréſenta le Duc de Normandie au ſacre de ce Monarque, & vécut depuis paiſiblement, ſans prendre de parti dans les querelles excitées par les Ducs d'Orléans & de Bretagne contre la Dame de Beaujeu, au commencement du régne de Charles VIII. On le ſoupçonna ſeulement d'avoir donné retraite au Duc d'Orléans, lorſqu'il ſe retira de la Cour. Ce Prince mourut en ſon château d'Alençon le premier Novembre 1492, âgé de plus de 50 ans, & fut inhumé le dixiéme, en l'Egliſe de Notre-Dame, ſous un tombeau de marbre blanc. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ALENCON. * Le P. Anſelme, *Hiſt. Généal. de la Maiſon de France.*

RENE II, Duc de Lorraine, étoit fils de FERRY II, & d'*Toland* d'Anjou, fille de *René*, Roi de Naples & de Sicile.

(Ce

(Ce *Ferry* étoit fils d'*Antoine* I, Comte de Vaudemont; & on avoit fait ce mariage pour régler les différents qui étoient entre lui & le Roi de Naples.) Le Duc René prit le titre & les armes de Roi de Sicile & d'Aragon, à cause des droits de sa mére. Il fut sollicité par le Roi de France & par l'Empereur, de faire la guerre à Charles, Duc de Bourgogne. Dans cette guerre il perdit son Duché; mais depuis, ayant reçu un secours considérable, il combattit son ennemi qui assiégeoit Nancy, & le tua le cinquiéme Janvier 1477. On dit que le Duc de Lorraine, paré d'une barbe d'or, voulut voir celui de Bourgogne, qu'on ne trouva qu'avec peine entre les morts, & qu'il dit en langage du tems: *He dea, beau Cousin, vous nous avez donné moult de maux.* Ce Prince mourut le dixiéme Décembre 1508. *Voyez* sa postérité à l'Article de LORRAINE. * Philippe de Comines, *Mémoires.* Edmond du Boullay, *Histoire de Lorraine.* Vignier. Sainte-Marthe. Mézeray, &c.

RENE BENOIST. *Cherchez* BENOIST.

RENEE DE FRANCE, Duchesse de Ferrare, née à Blois le 25 Octobre 1510, du Roi *Louis* XII, & de la Reine *Anne* de Bretagne, avoit été accordée en 1515, à *Charles* d'Autriche, depuis Empereur, & fut demandée quelques années après par le Roi d'Anglsterre. Ces projets n'eurent point de suite, pour quelques raisons d'Etat; & la Princesse fut mariée par François I, à *Hercule* d'Est, II du nom, Duc de Ferrare. Elle ne se contenta pas de savoir l'Histoire, les Langues, les Mathématiques, & même l'Astrologie; elle voulut aussi étudier les Questions les plus difficiles de la Théologie, & cette étude l'engagea insensiblement à embrasser la Réformation. Brantôme dit, que *se ressentant peut-être des mauvais tours que les Papes Jules & Léon avoient faits au Roi son pére en tant de sortes, elle renia leur puissance, & se sépara de leur obéissance, ne pouvant faire pis, étant femme.* Calvin passant de France en Italie sous un habit déguisé, disposa facilement l'esprit de cette Princesse à suivre ses opinions; & Marot, qui lui servit de Sécretaire, la confirma dans cette créance. Après la mort du Duc son époux, elle revint en France & y donna de nouvelles marques de son courage & de sa fermeté d'esprit. Le Duc de Guise, son gendre, l'ayant fait sommer de rendre quelques factieux qui s'étoient réfugiez dans le château de Montargis, où elle s'étoit retirée pendant les guerres de la Religion, elle n'en voulut rien faire, & lui répondit fiérement que, s'il attaquoit le château, elle se mettroit la premiére sur la bréche, pour voir s'il auroit la hardiesse de tuer la fille d'un Roi. Elle mourut l'an 1575, dans le château de Montargis, âgée de 65 ans, après avoir orné la ville de plusieurs beaux bâtimens. * Bernier, *Histoire de Blois.*

RENEL ou REINEL (Marquis de). *Voyez* AMBOISE, Maison; & CLERMONT, Maison en Anjou.

* RENELLE, petite riviére de France en Normandie, se jette dans la Seine à Rouen du côté du couchant. On prétend que ce mot dérive de *Ranella*, à cause de la quantité de grenouilles, dont cette riviére est remplie. * *Dict. Univ. de la France.*

RENELLE (Sainte). *Voyez* REINELLE.

* RENEN, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg propre, sur la petite riviére de Gade. Elle est à peu près à l'ouest de Wismar, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

RENEN, ville des Provinces-Unies. *Voyez* RHENEN.

RENESSE (Louis Gérard de) né l'onziéme Mai 1599, étoit fils de *Gérard-Fréderic* de Renesse & d'*Elisabeth van Wyk.* Son pére, qui étoit Capitaine au service des Provinces-Unies, mourut à Ostende, durant le siége, le 19 Août 1603. Celui dont nous parlons, se destina au Ministére, & fut appellé à Maerssen, village célébre dans la Province d'Utrecht, à l'âge de 21 ans, pour y être Ministre. En 1635, les Etats de la même Province, sur la requisition des Etats-Généraux, le députérent pour revoir & examiner avec d'autres Théologiens, la Traduction Flamande de la Bible; ce qui fut exécuté. Les Etats approuvérent cette révision, & voulurent qu'on s'en servît. Sur quoi on peut voir la Préface de la Bible Flamande. Louis-Gérard de Renesse ayant fait plusieurs Observations & Remarques sur la révision & la maniére dont elle avoit été faite, les Etats de Hollande & de Westfrise les firent demander après sa mort à ses héritiers, & ordonnérent le sixiéme Décembre 1675, qu'elles fussent gardées dans leurs Archives. La ville de Bréda ayant été prise sur les Espagnols en 1638, de Renesse y fut appellé au Ministére. Quelque tems après il proposa au Prince d'Orange d'y ériger une Académie, ou Ecole Illustre, comme parlent les Hollandois; ce que ce Prince fit, ayant établi un fonds pour l'entretien des Professeurs. Le 16 Septembre 1646, l'ouverture s'en fit avec beaucoup de solemnité, en présence de la Princesse d'Orange. De Renesse fut choisi pour Professeur en Théologie, & pour premier Recteur de ce Collége. *Voyez* l'Histoire de cette Ouverture, imprimé à Breda en 1647. En 1654, & 1655, les Etats-Généraux l'employérent pour introduire la Reformation dans les Eglises de la Mairie de Bois-le-Duc & de la Baronie de Breda, comme aussi pour dresser des ordres & des réglemens touchant les Ecoles & les Mariages. Ceux qu'il dressa furent approuvez, & on les observe encore aujourd'hui. Le cinquiéme Juillet de l'année 1657, l'Université d'Oxford l'honora du titre de Docteur en Théologie. La cérémonie s'en fit à Breda par le Ministre des Ambassadeurs du Roi de la Grande Bretagne, en leur présence, & de plusieurs autres personnes de qualité. Ce fut le lendemain du jour que les ratifications des Traitez de Paix entre cette Couronne & les Provinces-Unies furent échangées. *Voyez* Aitzema, *Histoire, l.* 47. De Renesse a fait plusieurs Ouvrages. En 1629, il publia *dix-huit Méditations sur l'Oraison Dominicale*; & en 1637, *huit Méditations sur la Providence de Dieu à l'égard de la vie & de la mort de l'homme, pour prouver que le terme de l'une, & le moment de l'autre ont été décretez de Dieu de toute éternité, sans que l'homme les puisse changer, avancer ou reculer.* En 1638, il publia *quatre Méditations sur le Mariage*, où il prouve que cet état est aussi prédestiné & arrêté dans le conseil de Dieu. Cet Ouvrage a été si bien reçu, qu'il s'en est fait deux autres éditons. L'an 1649, il donna *une courte Réfutation de la Doctrine des Catholiques-Romains*; & en 1654, un petit Traité appellé *la Jezabel fardée*, pour censurer le luxe & la vanité de son tems; en 1659 & 1664, *deux Traitez touchant la charge, l'autorité & le devoir des Anciens dans les Eglises*; tous ces Traitez ont été publiez en Flamand; & en 1669, il publia *Exercitatio Theologica de legitimo & illegitimo Cultu & Honore Beatæ Virginis Mariæ.* Il écrivit aussi contre le P. Hazard Jésuite, touchant le culte des Reliques & des Images. Il eut dessein de donner au public un Recueil des Confessions de toutes les Eglises Réformées; mais il apprit qu'à Genéve on avoit publié un pareil Ouvrage. Il en arriva de même d'un Traité dont le titre étoit, *Apologia pro Reformatis in Gallia & extra Galliam Ecclesiis, contra Apostasiam Principis Turenni*, qui est encore parmi ses papiers avec plusieurs autres Manuscrits. Il fut toujours un zélé Défenseur de la Doctrine des Réformez, & ami des gens de bien. Il entendoit neuf Langues différentes, & entretenoit correspondance avec les savans Théologiens, tant en Angleterre & en France, que dans les Provinces-Unies & ailleurs. Il mourut le 19 Février 1671, ayant presque atteint l'âge de 72 ans, & fut regretté de tous les honnêtes gens. On dit que pendant sa maladie, il prédit plusieurs fois les malheurs de sa patrie, arrivez l'an 1672 & dans la suite. * *Mémoires manuscrits.*

RENFREW. *Voyez* REINFREW.

RENGIFO (Jaques-Garcias de) Jésuite Espagnol, Régent au Collége d'Avila, publia sous le nom de Diégue, *l'Art Poëtique Espagnol*, en Langue vulgaire, à Salamanque l'an 1592, *in quarto.* C'est un Ouvrage fort approuvé, & qui a été loué par Mrs. de Port-Royal, dans la partie de leur Grammaire Espagnole, qui regarde la Poësie de ceux de la Nation en leur Langue. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Auteurs de l'Art Poëtique, tome 3. partie 1. p.* 203. *n.* 1091. §. I. édit. d'Amsterdam 1725.

RENIA, Isle de l'Archipel, peu éloignée de celle de Délos. Plutarque en parle dans la Vie de Nicias. Strabon, *l.* 10. rapporte que les tombeaux des Déliens étoient dans cette Isle qu'il met à quatre stades de Délos, où il n'étoit permis ni de brûler ni d'enterrer aucun corps. Il ajoûte qu'elle avoit été anciennement appellée *Ortygia.* Pline, *l.* 4. *c.* 12, dit qu'Anticlides a nommé cette même Isle *Celadussa*, appellée *Artemitis* par Helladius. Quelques-uns lui donnent aujourd'hui le nom de *Sdille*, ainsi qu'à Délos, qu'on appelle particuliérement *Fermene.* * Le P. Lubin, *Tables Geogr.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* RENICHON (Michel) Prêtre & Curé, fut un de ceux qui attentérent à la vie du Prince d'Orange. Il fut pris déguisé en Soldat, & sur quelques soupçons assez vagues étant menacé de la question, il avoua que les Espagnols lui avoient donné de l'argent pour assassiner ce Prince. * *Bibliothéque Angloise, tome* 8. *partie* 2. *Article* 3. *p.* 470.

* RENKUM, gros village des Provinces-Unies dans le Duché de Gueldre, à une petite distance du Rhin, est à l'ouest d'Arnhem dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* RENNACH, Lac de l'Ecosse septentrionale, dans le Comté d'Athol. Il s'étend de l'ouest à l'est l'espace d'environ trois lieues & demie. Il reçoit à l'ouest la riviére de Timmel, qui le traverse & qui en sort à l'est. Il est vers les confins de la Province de Broad-Albain.

* RENNACH, riviére de l'Ecosse septentrionale dans la Province de Ross. Elle est composée de quatre ou cinq autres petites riviéres qui sortent d'autant de lacs, & se jette dans le Golfe de Cromartie.

RENNEL, Maison illustre & ancienne, établie en Lorraine depuis plus de deux siécles, & qui subsistoit auparavant en Picardie. On n'en rapporte ici la postérité que depuis GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME de Rennel est qualifié dans les Actes publics, noble & généreux Chevalier, & Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances de Louis XI, Roi de France. Il épousa *Isabeau* de Hangest, d'une des plus grandes Maisons & des mieux alliées de la Province de Picardie. Ils décédérent tous deux à Boulogne-sur-mer, & y furent inhumez dans l'Eglise des Cordeliers, où se voyoit encore leur Mausolée avant le rétablissement de cette Eglise. Ils eurent de leur mariage, 1. JEAN qui suit; & 2. *Bonaventure*, qui se distingua dans l'Ordre des Cordeliers, dont il fut trois fois Provincial, & Confesseur des Sérénissimes Ducs de Lorraine Antoine & François. Il mourut à Nancy cassé de vieillesse le 24 Janvier 1547, laissant des Recueils sur l'Histoire de la Maison de Lorraine, qui servirent à Wassebourg pour celle qu'il a faite de cette auguste Maison.

II. JEAN de Rennel, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie entretenue pour la garde de Boulogne-sur-mer, fit son testament le dixiéme Juin 1530. Il avoit épousé *Catherine* d'Aumale, fille de *Jean* d'Aumale, Chevalier, Seigneur d'Espaigny & de *Jeanne* de Moreul-Soissons, Vicomtesse du Mont-Notre-Dame, ayant eu de cette alliance, 1. *Claude*; 2. *Jean*, ces deux restérent en Picardie, on ignore leur postérité; 3. BONAVENTURE qui suit; 4. *Nicolas*, qui vint en Lorraine, où il fut Seigneur du fief de Rennel, érigé à Delmes en sa faveur par Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudemont, Duc de Mercœur, épousa

épousa *Hillouïs* de Janin, fille de *Jean*, Seigneur de Manoncourt, mariée, 1°. à *Nicolas* de Bardin de Condé, Maréchal des Logis en l'Etat de Charles, III Duc de Lorraine: 2°. à *Jean* de Mauljean, Seigneur de Lioville, de Bouillonville, d'Euvezin, de Rambucourt & de Ressomourt, Capitaine d'Aspremont; & *Louise*, Dame du fief de Rennel à Delmes, mariée à *Nicolas* de Saulxrotte, Seigneur dudit lieu & de Leiffe, Capitaine, Gouverneur de Château-Salin.

III. Bonaventure de Rennel fut amené à la Cour de Lorraine par le Pére Bonaventure, son oncle. Il y fut reçu Page du Duc Antoine, avec les enfans duquel il eut l'honneur d'être élevé. Il s'attacha tellement au Prince Nicolas, connu ensuite sous le nom de Comte de Vaudemont & Duc de Mercœur, qu'il entra à son service lorsque le Duc Antoine, son pére, lui forma sa maison. Il fut successivement Conseiller, Gentilhomme de la Chambre, Controlleur-Général des Finances, & Chancelier. Tous ces différens emplois, qui l'attachoient au service de ce Prince, duquel il avoit toute la confiance, ne l'empêchérent pas de passer à celui du Grand Duc Charles, duquel il fut fait Sécrétaire d'Etat en 1552. Le Comte de Vaudemont étant pour-lors Régent des Etats du Grand Duc Charles, son neveu, le prémier Avril de l'année suivante 1553, il obtint des Lettres Patentes du même Duc, portant reconnoissance de l'antique noblesse de ses ayeux, qu'il avoit déja justifiée lors de sa réception au nombre des Pages du Duc Antoine, & qui avoit été attestée pour-lors par le Cardinal Jean de Lorraine. Il fut Seigneur des fiefs de la Grande-Béfange & de Roziéres, & des Terres de S. Martin & Létricourt. Il décéda à Nancy le 16 Mars 1584, dans un âge fort avancé, & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers. Il avoit épousé le troisiéme Août 1548, par les moyens & le consentement du Comte de Vaudemont, *Marie* de Janin, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Manoncourt, & de *Jeanne* de Marimont, Dame de Brin. Il eut de cette alliance 1. Balthazar qui suit. Il en prit une seconde le 13 Mai 1561, avec *Françoise* de Boyleaue des Barons de Moietrey, fille de *Simon*, Seigneur de Descrowes & de Grandmenil-leztour, & d'*Isabeau* Bauldouyw, issue des Maisons de Domp-Remy & de Barizy. Les enfans de ce second mariage furent, 1. *Simon*, Seigneur d'Arth-sur-Meurte, qui de *Nicole* de Chavenel, Dame de Xourdailles, eut *Marie-Dieu-donnée*, mariée à *Jaques* de Farrecourt, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Bathilemont, de Hénasmesnil, de Xures, de Xaurey, de la Grange, & de la Hazelle, Baillif & Gouverneur de Nomeny, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie pour le service du Duc Charles IV, & Sergent-Général de bataille de ses Troupes. 2. *Bonaventure*, Prêtre, Chanoine & Grand-Doyen de l'insigne Eglise de S. Diez, mort en 1621, âgé de 52 ans, qui fonda les Bénédictins de Roziéres aux Salines; 3. *Charles*, Seigneur de Lupcourt & de S. Martin, Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, mort sans hoirs de sa femme *Renée* de Seichamps, fille de *Melchior-Henri* de Seichamps, Seigneur dudit lieu & de la Tour de Fremonville, Sécretaire d'Etat du Grand Duc Charles, & de Jeanne de Frische: 4. *Renée*, mariée à *Jacob* de Berman, Seigneur d'Insming, de Saint Martin, de Pulligny, de Ceintrey & de Voinemont, oncle de Françoise de Berman, femme de Simon de Pouilly, Marquis d'Esne, Conseiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & du *Barrois*, & Gouverneur *des ville & citadelle de* Stenay.

IV. Balthazar de Rennel, I du nom, Chevalier, Seigneur de Brin, de Jarville, de S. Germain, & du fief de la Grande Befange, s'attacha comme son pére au Comte de Vaudemont, qui lui donna la charge d'Ecuyer d'Ecurie du Prince Philippe-Emanuel de Lorraine, Marquis de Nomeny, connu par après sous le nom de *Duc de Mercœur*. Il passa ensuite au service des Ducs de Lorraine & fut fait Conseiller d'Etat par le Grand Duc Charles, & Président de Lorraine par le Duc Henri. Il bâtit & fonda une magnifique Chapelle dans l'Eglise des Minimes de Nancy, dans laquelle il fut inhumé le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans. Il avoit épousé le neuviéme Juin 1575, *Barbe* de l'Escut, fille aînée de *Jean* de l'Escut, Chevalier, Seigneur de Pixerecourt & de Malzeville, & de sa seconde femme *Barbe* le Clerc, Dame de la Cour de Malocourt, & niéce de Nicolas de l'Escut, Chevalier, Seigneur de S. Germain, Sécretaire d'Etat des Sérénissimes Ducs de Lorraine, Antoine, François & Charles, & leur Ambassadeur vers l'Empereur Charles-*Quint*, qui lui accorda le 30 Mai 1544, un Diplome de Comte du S. Empire pour lui & ses Descendans à perpétuité, faute desquels cette dignité passeroit à *Jean* de l'Escut, son frére & à ses hoirs mâles, & à leur défaut à sa fille aînée & à ses Descendans mâles. *Nicolas* de l'Escut étant mort sans postérité, & *Barbe* de l'Escut, fille aînée de *Jean*, étant restée la derniére de son nom, s'est trouvée au droit de faire passer le titre de Comte du S. Empire à sa postérité masculine. Elle mourut le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans, & fut inhumée dans la Chapelle qu'elle avoit fait construire avec son mari dans l'Eglise des Minimes de Nancy. Elle eut de son mariage, 1. *François*, Seigneur de Brin, Conseiller d'Etat & créé Président de la Chambre des Comptes de Lorraine en 1641, mort en odeur de sainteté le 21 Janvier 1649, âgé de 65 ans & deux mois, & inhumé dans le Caveau des Filles de Notre-Dame-du-Réfuge de Nancy, qui le regardent comme leur bienfaiteur & Fondateur, ayant beaucoup contribué à l'établissement de cette Maison avec la Bien-heureuse Mére Elisabeth de Ranfaing, Institutrice de cet Ordre. Il eut de sa femme *Esther* de Barnette, fille de *Louis*, Sécretaire d'Etat du Grand Duc, *Charles-Marie* de Rennel, Dame de Brin, qui épousa *Claude* de Voillot de Valleroy, Seigneur dudit lieu, de Madecourt, d'Agecourt, & de Moironcourt, Sécretaire d'Etat & Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, fils de *Jean*, Seigneur de Valleroy, premier Sécretaire d'Etat du Duc Charles III, & de *Renée* de Longeville. Les autres enfans furent 2. *Barbe*, mariée en 1601, à *Claude* de Bouvet, Seigneur de Heillecourt, Sécretaire d'Etat du Duc Henri; 3. *Catherine*, mariée à *Jean* de Baillivy, Seigneur de Houdemont & de la Cour de la Neuville, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de l'hôtel du Duc de Lorraine; 4. Balthazar qui suit.

V. Balthazar de Rennel, II du nom, Chevalier Seigneur de Jarville & d'Andilly, Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, décéda le deuxieme Novembre 1658, âgé de 65 ans. Il avoit épousé en Janvier 1621, *Claude* Guérin du Montet, fille de *Balthazar*, Seigneur du Montet, Sécretaire d'Etat du Duc Henri, & de *Marie* de la Ruelle, & petite-fille de *Claude*, Seigneur du Montet, Sécretaire d'Etat du Duc Charles III, & Président de Lorraine, & de *Claude* Fournier de Macheville. Il laissa de son mariage, 1. *Barbe*, Demoiselle de Rennel, morte sans alliance le septieme Septembre 1689: 2. François, qui suit; 3. *Balthazar, qui a fait la Branche des Comtes de* Rennel de l'Escut, *rapportée cy-après*; 4. *Claude*, mort Religieux Bénédictin: 5. *Marie-Françoise*, morte Religieuse aux Dames Prêcheresses de Nancy; 6. *Charles-Jean*, Chevalier, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de S. A. R. Léopold premier, décédé le 14 Avril 1716, âgé de 80 ans, qui de son mariage avec *Thérése-Françoise*, fille unique & héritiere de *Charles* de Rousselot & de *Christine* de Berman, qu'il avoit épousée le 23 Novembre 1669, a eu quatre filles, *Catherine-Vallerie*, mariée le 19 Octobre 1696, à *René*, Marquis de la Geard, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de la Châtellenie de Gréfignac en Périgord; *Marie-Thérése*, mariée le 22 Juin 1699, à *Charles-François* de Serre, Chevalier, Seigneur de Rouecourt & de Ventron, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de S. A. R. Léopold premier; *Marguerite-Reyne*, mariée à *Jean-Batiste-André* de Laugier, Chevalier, Capitaine au Régiment de Languedoc; & *Marie-Antoinette*, mariée le quatrieme Février 1709, à *Claude*, Comte de la Rode, Chevalier, Seigneur de Charney & de S. Romain, Baron de Monconny en Bourgogne, dont elle a *Marguerite-Reyne* de la Rode, mariée à *François*, Comte de Scoraille, Chevalier, Seigneur de Rente; *Gabrielle* & *Marie* de la Rode, Dames Chanoinesses à Neuville en Bresse; *Charles-Louïs*; Comte de la Rode; & *Louis*, dit *le Chevalier de Charney*; 7. *Anne-Magdelaine* de Rennel, morte Religieuse au grand Couvent des Dames Prêcheresses de Toul le huitieme Décembre 1727, âgée de 86 ans.

VI. *François* de Rennel, Chevalier, Seigneur de Jarville, d'Andilly, de Mehoncourt, de Franconville, de Landecourt, d'Ancy, d'Erbamont & de Circourt, Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, mourut à Nancy le 21 Février 1687, âgé de 61 ans. Il avoit épousé le sixieme Novembre 1649, *Antoinette* le Févre d'Ancy, fille de *Jean*, Seigneur d'Ancy, Gentilhomme de S. A. R. Marguerite de Lorraine, Duchesse d'Orleans, & de *Marie* d'Asselaincourt. Elle étoit alliée aux Maisons de Marmont, de Conflans, de Pullenoy, d'Haraucourt, de Stainville & de Bildstein. Elle décéda le cinquieme Mars 1663. Il prit une seconde alliance le huitieme Juin 1664, avec *Antoinette* le Maréchal, fille unique & héritiere de *Jean*, Seigneur en partie de Corny, cousin-germain d'*Anne* de Clevant, femme du Marquis de Fabert, Maréchal de France: elle mourut le deuxieme Juin 1680. Du premier mariage sortirent, 1. Dieudonné-Joseph-Balthazar qui suit; 2. *Marie-Françoise*, mariée à son cousin *Charles-Henri* de Juvrecourt, Chevalier, Seigneur de Bathlemont, de Hénasmesnil, & d'Art-sur-Meurte, Lieutenant des Mousquetaires, Gentilhomme de la Garde du Duc Charles IV: 3. *Jean-Batiste-Henri, qui a fait la Branche des Comtes de* Rennel, *Seigneurs d'*Amelecourt, *rapportée ci-après*. Du second lit sont venus, 4. *Jeanne-Françoise*, mariée à *Joseph* le Bégue, Comte du S. Empire, & de Germini, Baron de Torcheville, Chevalier, Seigneur de Chantereine, Chef des Conseils d'Etat & des Finances de S. A. R. de Lorraine, premier Ministre & Garde de ses Sceaux; dont elle a eu, *Léopold-Joseph* le Bégue, Comte du S. Empire & de Germini, Baron de Torcheville, Chambellan de S. A. R. Léopold I, qui a épousé sa cousine *Gabrielle-Agnès* de Hunolstain, fille d'*Antoine-François*, Comte de Hunolstain, Maréchal de Lorraine & du *Barrois*, & de *Marguerite* le Bégue; *Charles-Ernest* le Bégue, Comte du S. Empire, Chevalier de Justice & Profès de l'Ordre de Malte, Chambellan de S. A. R. de Lorraine; *Anne-Marie-Elisabeth* le Bégue, mariée à *Louis-Hubert* le Danois, Marquis de Soffreville, de Novion, de Sery & de Provisy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & Mestre-de-Camp de Cavalerie pour le service de France; 5. *Marie-Anne-Elisabeth* de Rennel, morte le 27 Mai 1719, Religieuse de la Visitation à Nancy; & 6. *Claude*, Comte de Rennel & du S. Empire.

VII. Dieu-donné-Joseph-Balthazar de Rennel, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, d'Erbamont & de Circourt, Conseiller d'Etat de S. A. R. Léopold premier, & Premier Président de la Chambre des Comptes de Lorraine. Il décéda à Nancy le 24 Février 1726, âgé de 71 ans & cinq mois. Il avoit épousé le 23 Novembre 1687, *Françoise* de Huyn, fille de *François-Henri*, Conseiller d'Etat & Procureur-Général au Parlement de Lorraine & du Barrois, & niéce de *Jean-Joseph*, Comte de Huyn, Conseiller de guerre de l'Empereur, Maréchal-Général de ses Armées, & Gouverneur-Général du Grand-Zigeth & des païs entre la Drave & la Save. Il a eu de ce mariage, 1. Nicolas-François qui suit; 2. *Joseph-Ignace*, Comte du S. Empire, Prêtre, Chanoine & Chantre en dignité de l'insigne Eglise de S. Diez; 3. *Charles-François*, Comte du S. Empire, Prêtre & Chanoine de la mê-

me Eglise; 4. *Jean-Batiste-Henri-Balthazar*, dit *le Chevalier de Rennel*, Comte du S. Empire, Seigneur de Derbamont & de Circourt, Capitaine aux gardes de S. A. R. de Lorraine.

VIII. NICOLAS-FRANÇOIS, Comte de Rennel & du S. Empire, Chevalier, Seigneur de Méhoncourt, Sécretaire d'Etat de S. A. R. de Lorraine, ayant fait connoître à S. A. R. aujourd'hui Grand-Duc de Toscane l'illustration & l'ancienne noblesse de sa Maison, de même que le droit qui lui étoit acquis & à ceux de son nom & de ses armes, issus de *Balthazar* de Rennel & de *Barbe* l'Escut, de se qualifier Comtes du S. Empire, conformément à la clause énoncée au Diplome accordé le 30 Mai 1544, à *Nicolas* de l'Escut par l'Empereur Charles-*Quint*; les Titres justificatifs ayant été examinez contradictoirement avec le Procureur-Général ès Chambres des Comptes de Lorraine & du Barrois, par cinq Conseillers d'Etat, le rapport en ayant été fait en plein Conseil, S. A. R. y étant, il en a obtenu le 31 Août 1730 Arrêt, qui lui permet & à sa postérité masculine, ensemble aux mâles de son nom & de ses armes, issus de *Balthazar* de Rennel & de *Barbe* de l'Escut, de se dire & qualifier Comtes du S. Empire. Ce même Arrêt rappelle tous les Titres originaux, qui justifient les filiations des Maisons de Rennel de l'Escut. Il a été enregîtré à la Chambre des Comptes de Lorraine, le onziéme Septembre 1730, & au Parlement le 13 du même mois. Il avoit épousé le 13 Août 1725. *Marie-Scholastique* de Sarazin, Dame d'Abocourt & de S. Aignan, décédée le 24 Novembre 1729, laissant une fille, qui mourut le 24 Août suivant. Il a pris une seconde alliance le 21 Février 1732, avec *Magdelaine* de Pons-Rénepont, fille de *Claude-Alexandre*, Marquis de Pons-Renepont, Chevalier, Seigneur dudit Rénepont, de Roche, de Bettancourt, de Cultru, & de Moyeure, Brigadier des Armées du Roi Très-Chrétien, Chevalier de l'Ordre-Royal & Militaire de S. Louïs, & Mestre-de-Camp au Régiment Royal des Cravattes, & d'*Anne-Dorothée* de Bettainvillers, & petite fille de *Pierre*, Comte de Pons-Rénepont, Maréchal des Camps & Armées du Roi Très-Chrétien, & de *Marguerite* de Choiseul-Meuze.

BRANCHE DES COMTES DE RENNEL,
*Seigneurs d'*AMELECOURT.

VII. *Jean-Batiste-Henri*, Comte de Rennel & du S. Empire, Chevalier, Seigneur d'Amelecourt, Colonel d'Infanterie pour le service de S. A. R. de Lorraine, second fils de *François* de Rennel & d'*Antoinette* le Févre d'Ancy, a servi dans les Troupes de France dès sa plus tendre jeunesse. Il étoit un des premiers factionnaires du Régiment de Dauphiné, lorsqu'en 1697 il quitta le service de France pour se rendre en Lorraine, où le Duc Léopold premier lui donna une Compagnie au Régiment de ses Gardes, dont S. A. R. venoit de faire la création. Il a été fait Colonel d'Infanterie en 1721, étant pour-lors Capitaine, commandant le Régiment des Gardes. Il avoit épousé en 1692, *Nicole* de Baillivy, fille de *Henri-Philippe* de Baillivy de Guéblanges, Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Duc Charles IV, & de *Marie-Louise-Françoise* de Voillot de Valleroy. Il avoit épousé en secondes noces *Marie-Anne* de Hoffelize, veuve de N..... de Bellebrune, Major du Régiment Royal des Cravates. Il n'a pas eu d'enfans de ce mariage: ceux du premier furent, 1. *Charles-Jean-Batiste*, qui entra au service de France dès l'âge de 13 ans & fut Lieutenant au Régiment Royal-Comtois, en 1717. S. A. R. l'honora d'un Brévet de Capitaine au Régiment de ses Gardes, il fit la même année la Campagne de Belgrade en Hongrie en qualité de Volontaire, & en 1719 il épousa sa cousine *Claude-Catherine* le Févre de S. Germain, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur de S. Germain, de Passoncourt, de Vilacourt, de Pumoy, de la Neuville-aux-bois & de Samboin, & de *Catherine-Roze* d'Oheville. Il est mort en 1723, laissant pour enfans *Jean-Batiste-Sigisbert*; & *Anne-Catherine*, née posthume, pourvue d'une place de Chanoinesse à Neuville-lez-Dames en Bresse. *Jean-Batiste-Henri* eut 2. *François-African*, dit *le Chevalier de Rennel*, Enseigne au Régiment de Lorraine pour le service de l'Empereur. Il reçut plusieurs blessures dangereuses à la bataille de Péterwaradin, & sans en attendre la guérison, il voulut se trouver au siége de Témeswar, où il donna des preuves de sa bravoure & de sa valeur, & après être revenu de l'assaut meurtrier qui s'y donna, étant commandé de tranchée, il y eut la tête emportée d'un boulet de canon. *Jean-Batiste-Henri* eut enfin 3. *Charles-François*, Chevalier, Seigneur de la Borde, lequel, après avoir servi en France en qualité de Volontaire, épousa en 1723, *Anne-Françoise-Scholastique* de Greiche, fille de *Joseph* de Greiche, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, & d'*Anne-Catherine* de Greiche-Jalocourt. Il est mort en 1729, laissant *Anne-Catherine*; *Antoine-African*; *Marie-Henriette-Adelaïde* de Rennel, pourvue d'une place de Chanoinesse à Neuville-en-Bresse: ces deux derniers sont morts le sixiéme Janvier 1732.

BRANCHE DES COMTES de RENNEL
*de l'*ESCUT.

VI. BALTHAZAR de Rennel de l'Escut, III du nom, Chevalier, Seigneur de Jarville & de Valfroicourt, second fils de *Balthazar* de Rennel, II du nom, & de *Claude* Guérin du Montet, fut substitué au nom de l'Escut par son ayeule *Barbe* de l'Escut. Il épousa en 1658, *Elisabeth* de Vittou, fille unique & héritiére de *Charles*, Seigneur de Valfroicourt, & d'*Anne* de Saint-Laurent. Il mourut le 26 Octobre 1707, âgé de 80 ans & huit mois, ayant eu pour fils unique JEAN-SIGISBERT qui suit.

VII. JEAN-SIGISBERT de Rennel de l'Escut, Chevalier, Seigneur de Jarville & de Pettoncourt, Conseiller d'Etat & Président à Mortier en la Cour Souveraine de Lorraine & du Barrois, mourut à Nancy en 1707, âgé de 44 ans & trois mois. Il avoit épousé le quatrieme Février 1687, Catherine de Huyn, fille de *Cesar*, Seigneur de Pettoncourt, & de *Marguerite* de Rulland, de laquelle il a eu, 1. *Marguerite*, mariée à *Pierre-Paul-Melchior-Henri* de Seichamps, Chevalier, Seigneur dudit lieu; 2. *Elisabeth-Catherine*, mariée à *François* de Lançon, Capitaine au Régiment de Chartres pour le service de France; 3. THOMAS-BALTHAZAR qui suit; 4. *Françoise*, Demoiselle de Rennel; 5. *Jean-Joseph*, Comte du S. Empire, Prêtre & Chanoine de l'insigne Eglise de S. Diez; 6. *Catherine*, Religieuse Bénédictine aux Dames du S. Sacrement à Nancy; 7. *Charles*, dit *le Chevalier de l'Escut*, Comte du S. Empire, Capitaine au Régiment des Gardes de S. A. R. de Lorraine.

VIII. THOMAS-BALTHAZAR, Comte de Rennel, de l'Escut & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Pettoncourt, de Burthecourt & de Robertespagne, Lieutenant-Colonel d'Infanterie pour le service de S. A. R. de Lorraine & Capitaine au Régiment de ses Gardes, épousa le 26 Septembre 1722, *Marie-Anne* de Hoffelize, fille de *Cesar*, Chevalier, Seigneur de Chambrey, de Burthecourt & de Robertespagne, Capitaine au Régiment de la Serre, & d'*Antoinette* de Bouvet. Elle est morte en 1730, laissant à son époux quatre enfans, 1. *Gabrielle-Catherine*; 2. *Joseph-Balthazar*; 3. *Marie*; & 4. *Marguerite* de Rennel de l'Escut. * *Titres conservez dans le Thrésor Royal des Chartres du Duc de Lorraine, regitrez de sa Chancellerie des Greffes de son Conseil d'Etat, Cour Souveraine, & Chambre des Comptes.*

Cette Maison porte écartelé au premier & quatriéme d'azur à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'une boule de gueulles qui est de Rennel, & au second & troisiéme d'or au lion de sable, armé & lampassé de gueulles chargé sur l'épaule senestre d'un écusson d'argent, qui est de l'Escut; pour Devise, *Domine ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos.*

RENNES, *Redonæ* ou *Condate Redonum*, ville de France, capitale de la Bretagne, avec Parlement établi par Henri II. Elle a un Evêché suffragant de Tours, un Présidial, un Bureau des Finances, une Maîtrise particuliere des Eaux & Forêts, & un Hôtel des Monnoyes. Elle est divisée en deux parties par la riviére de Villaine, qui sert à l'enrichir par le moyen du commerce, à cause des gros bateaux qui y remontent de la mer. Cette ville est très ancienne, & a été le séjour ordinaire des Ducs de Bretagne. Son plus ancien Evêque est saint Moderand. Ses successeurs ont prétendu que le droit de couronner leurs Souverains leur appartenoit. Ils sont Conseillers nez du Parlement de Bretagne, & Seigneurs d'une partie de la ville. Le Chapitre de l'Eglise Cathédrale, qui est dédiée à saint Pierre, est composé de cinq Dignitez, savoir, le Thrésorier, le Chantre, l'Ecolâtre, & deux Archidiacres; & de seize Chanoines. Il y a dans la même ville deux Abbayes de l'Ordre de saint Benoît, savoir, celle de S. Meloine, qui est de Religieux de la Congrégation de S. Maur, & celle de S. George, qui est de Bénédictines, fondée en 1032, par Alain, Duc de Bretagne, où il est d'usage de ne recevoir que des filles nobles, un Collége de Jésuites, & diverses autres maisons Ecclésiastiques & Religieuses; sans oublier le Palais du Parlement, bâti à la moderne, & son horloge, dont la cloche passe pour être une des plus grosses du Royaume, &c. Le feu ayant pris par accident en cette ville le 22 Décembre 1720, il y eut plus de 850 maisons de consumées, outre les Eglises & les Places. * Argentré & Augustin du Pas, *Hist. de Bretagne.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE RENNES.

Raoul ou Rodolphe, dit *le Vénérable*, Archevêque de Tours, assembla ses Suffragans à Rennes vers l'an 1065, pour y régler les droits de l'Evêque de Dol, à qui le Pape Grégoire VII avoit envoyé le *pallium.* Quelques Auteurs confondent ce Concile avec un autre qu'Amé d'Oleron Légat du Saint Siége assembla dans la Basse-Bretagne en 1079. Vincent de Pilenis, aussi Archevêque de Tours, célébra un autre Concile à Rennes en 1263.

RENO, riviére de Lombardie. Elle prend sa source dans le Florentin, vers la ville de Pistoye, passe dans le Bolonois, où elle baigne Vergato & Bologne, & va se décharger dans le Po, vis à vis de Ferrare. * Maty, *Dict. Géogr.*

RENOMMEE, Déesse, nommée par les Poëtes *Messagére de Jupiter*, étoit représentée par les Peintres sous la figure d'une femme vêtue d'une étoffe très fine, ayant sa robe troussée, & des ailes semées d'yeux, avec une trompette à la bouche. Virgile la décrit presque de la même façon, & lui donne autant d'yeux toujours ouverts, qu'elle a de plumes, autant de bouches, avec autant de langues qui ne se taisent jamais, & autant d'oreilles toujours attentives. Il dit qu'elle va sans cesse volant la nuit, & qu'elle ne dort jamais; que de jour elle se met sur les hautes tours, pour observer ce qui se passe; & qu'elle répand autant de fausses nouvelles que de vrayes. * Virgile, *Eneide, l. 4. v. 173. & suiv.*

* RENOU (Jean de) en Latin *Renodeus*, Conseiller & Médecin du Roi à Paris, vers le commencement du XVII siécle, étoit Normand. Il excella sur-tout dans la Pharmacie, comme le témoignent les Ecrits qu'il composa en Latin & qui furent traduits en François par Louïs de Serres. Ce Traducteur lui donna la louange d'avoir autant surpassé en cette partie de la Médecine Fernel & Sylvius, & tous ceux qui jusqu'alors s'étoient mêlez de cette matiére, que Fernel & Sylvius surpassent Mirepsus & Præpositus. On peut aisément s'appercevoir que Jean de Renou n'étoit point ami de la Riviére, Médecin de Henri IV. Il va jusqu'à le traiter de Charlatan. Il a, selon M. Bayle, rejetté une infinité d'erreurs populaires touchant les vertus des plantes & des minéraux; mais selon le même, il a fait grace à des traditions bien puériles. Il critiqua quelque chose dans la Pharmacopée de Bauderon, ce qui l'exposa à être accusé de Plagiarisme; car le fils de l'Ecrivain critiqué

tiqué foutint que Jean de Renou avoit enrichi fon Antidotaire d'une infinité de larcins tirez du Difpenfaire de feu Bauderon fon pére. On repliqua, que l'accufation étoit auffi fauffe que ridicule. Les Ouvrages de Jean de Renou font, *Difpenfatorium Galenico-Chymicum, continens Inftitutionum Pharmaceuticarum libros quinque, de Materia Medica libros tres, & Antidotarium varium & abfolutiffimum*. * Bayle, *Dict. Crit. Lindenius renovatus*.

* RENOUARD (Nicolas) a traduit les Métamorphofes d'Ovide; mais outre que fon langage n'a ni pureté ni beauté, il n'a lui-même prefque rien de cette érudition qui nous fait encore regarder de bon œil les Verfions de Vigenère, d'Amiot & des autres, dans lefquelles il fe trouve autre chofe que des mots.

RENTERI, petit village d'Efpagne dans la Bifcaye, fur la riviére de Bidaffoa, un peu au deffus de Fontarabie. On dit que ce village n'eft habité que par des filles qui gagnent leur vie à conduire les bateaux qui defcendent ou qui remontent la riviére, & qu'elles nagent mieux que des hommes. * Maty, *Dict. Géogr.*

. RENTY, petite ville autrefois fortifiée, à préfent à demi ruïnée, dans l'Artois, fur la riviére d'Aa, à cinq lieues de Boulogne vers le levant. En 1554, elle refifta aux forces de Henri II, Roi de France; mais elle fut ruïnée en 1638. * Maty, *Dict. Géogr. Diction. Angl.*

RENTY (Gafton-Jean-Batifte, Baron de) & de Landelle, né au château du Bény en Baffe-Normandie, au Diocéfe de Bayeux, l'an 1611, étoit fils unique de CHARLES, Baron de Renty, & de *Magdelaine* de Pâtoureau. Leur Maifon tire fon origine de celle du même nom en Artois, qui eft très illuftre par fon ancienneté & par fes grandes alliances, & qui eft tombée dans la Maifon de Croy, & eft devenue le titre d'une branche de cette Maifon. *Voyez* CROY. Il fut tenu fur les fonts de Batême par deux pauvres; fut nommé *Gafton*; & à la Confirmation il prit le nom de *Jean-Batifte*. Sa mére l'envoya à Paris, où il fut mis au Collége de Navarre; enfuite de quoi on le fit revenir en Normandie pour étudier au Collége des Jéfuites à Caen. Il en fortit à l'âge de dix-fept ans, & vint à Paris faire fes exercices dans une Académie, où il s'appliqua fort aux Mathématiques. Lorfqu'il fut de retour au Bény, il époufa en 1633, *Elifabeth* de Balzac, fille du Comte de Graville, de la Maifon d'Entragues. Quoiqu'il fût entiérement attaché au fervice de Dieu, il étoit néanmoins agréable dans la converfation, gai, honnête & fort fpirituel: ce qui le fit confidérer du Roi Louis XIII. Il fe fignala dans les Armées, & fut fort eftimé des plus grands Capitaines, entre autres du Duc de Weimar. Dans la guerre de Lorraine il eut le commandement d'une Compagnie de Cavalerie, compofée d'environ fix-vints Maîtres, dont la plupart étoient d'une naiffance confidérable. Cinq ans après fon mariage, il fit deffein de s'adonner particuliérement à la Perfection Chrétienne, & choifit pour Directeur le Pére de Condren, Général de l'Oratoire. Alors il fe retira tout à fait de la Cour, & s'appliqua uniquement à tout ce qui regardoit la gloire de Dieu & le foulagement ou le falut du prochain. Il fut le premier à affifter les pauvres Anglois Catholiques réfugiez en France, & affocia à ce deffein plufieurs perfonnes de piété, afin de faire un fonds pour leur fubfiftance. Outre cela il fit faire à fes dépens plufieurs Miffions dans fes Terres de Normandie & de Brie, & contribua à plufieurs autres en Bourgogne, en Picardie, au Païs Chartrain, & ailleurs. Il inftitua des Sociétez d'Artifans pour vivre enfemble comme les premiers Chrétiens; en forte que tout le gain de leur travail fût commun, & que le furplus de leur néceffaire fût employé au foulagement des pauvres. Encore aujourd'hui il y a à Paris deux de ces Communautez de métiers, l'une des Fréres Tailleurs, & l'autre des Fréres Cordonniers. Dieu a béni cet établiffement, qui s'eft répandu non feulement en France, mais auffi à Rome, où il a commencé l'an 1701. Il y en a auffi une de Cordonniers à Touloufe. Ils vivent en commun, & obfervent les réglemens dreffez par le Baron de Renty & par M. Coquerel, Docteur de Sorbonne. Le onzieme d'Avril 1648, il tomba malade, & mourut le 24 de ce mois, âgé de 37 ans, laiffant quatre enfans, deux fils & deux filles, avec leur mére, très digne époufe d'un fi faint homme. Son corps fut porté au village de Citry, du Diocéfe de Soiffons, qui étoit une de fes Seigneuries, où le peuple va fouvent par dévotion vifiter fon tombeau. * Le Pére Giry, *Vies des grands Serviteurs de Dieu.* Le Pére Saint-Jure a donné la Vie de M. de Renty. Elle a été imprimée huit ou dix fois à Paris & traduite en Anglois. Quelque entêtement qu'on ait encore pour la fable, *dit feu M. Burnet, Evêque de Salisburi*, „ il faut avouer que la Vie de M. de „ Renty ne s'en reffent pas. L'on y remarque de fi excellen- „ tes vertus, qu'on doit mettre, avec juftice, celui qui les a „ pratiquées entre les plus grands modéles que la France ait „ fourni à notre fiécle." * Poiret, *Lettre touchant les Auteurs Myftiques*, p. 90.

* RENVOY, bourg de France, dans la Champagne. Le Dictionnaire Univerfel de la France lui donne près de 1200 Habitans, & dit que l'on y fait beaucoup de bas communs & de ferges drapées.

REO. REP.

REOL, ancien bourg des Tréviriens. Il eft dans l'Electorat de Treves, fur la Mofelle, à deux lieues au deffous de la ville de Treves. * Maty, *Dict. Géogr.*

REOLE (La), en Latin *Regula*, ville de la Guienne fur la Garonne, où il y a un célébre Monaftére, fondé par Gombaud, Evêque de Bazas, & Guillaume Sancha, Duc de Gafcogne, fon frére. Elle eft à neuf lieues au deffus de Bourdeaux, & on y fait un affez grand commerce de blez, de vins & d'eau de vie. * Aimoin. Floriac, *de Vita S. Abbonis*.

REPAS. *Voyez* SOUPE.

* REPEHAM, petite ville d'Angleterre dans la Province de Norfolk. Elle eft au nord-oueft de Norwich, dont elle eft éloignée d'environ trois lieues.

* REPHA, fils de Bériha, & petit-fils d'Ephraïm l'un des douze Patriarches. Il en eft parlé 1 *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 25.

REPHAÏM ou RAPHAÏM, peuples qui habitoient au païs de Bafan, & fur-tout dans une ville nommée Hafthasoth, qui échut enfuite en partage à la Tribu de Manaffé. Peut-être qu'il y avoit parmi eux des hommes d'une fort grande taille; ce qui fit que dans la fuite le mot de *Rephaim* fe prit en général pour toute forte de géans. Il y en a qui veulent au contraire que les géans ayent été ainfi nommés du mot רפא, *il a langui*, parce que tous ceux qui ofoient combattre contre eux tomboient dans la langueur; mais cette étymologie femble être tirée de bien loin. Les Rephaïms furent battus par Chodorlahomor Roi d'Elam. * *Confultez* J. Le Clerc, *fur la Genéfe, ch.* 14. *v.* 5. *Deuteronome, ch.* 2. *v.* 11.

REPHIDIM. *Voyez* RAPHIDIM.

REPINDON ou REPINGTON (Philippe) Cardinal Anglois, Evêque de Lincoln, après avoir été Chanoine Régulier à Leicefter, fut élevé à la dignité d'Abbé, de Docteur & de Chancelier de l'Univerfité d'Oxford. Il fervit utilement l'Eglife Romaine contre les partifans de Wiclef, & fut récompenfé de l'Evêché de Lincoln en 1405, & du chapeau de Cardinal, que le Pape Grégoire XII lui donna en 1408. On ne fait pas bien le tems de fa mort; il y a pourtant apparence qu'il ne vivoit plus en 1417, quoique d'autres ne foient pas de ce fentiment. Ce Cardinal avoit beaucoup d'érudition, & fe plaifoit quelquefois à faire des vers. Il compofa ce Diftique contre un Libertin nommé Neckam:

Et niger & nequam cum fis cognomine Neckam,
Nigrior effe potes, nequior effe nequis.

Neckam ne fut pas fans réponfe, & il répliqua ainfi:

Phi nota fœtoris, lippus malus omnibus horis;
Phi malus & lippus, totus malus ergo Philippus.

* Goodwin, *de Epifc. Lincoln.* Aubery, *Hift. des Card.*

REPINGAL (Jean) forti d'une famille honorable de Lincoln, ville d'Angleterre, Religieux de l'Ordre du Mont-Carmel à Stafford, étoit Docteur en Théologie dans l'Univerfité de Cambridge, & grand Prédicateur. Il fut Confeffeur de Jean, Evêque de Lincoln, & mourut à Stafford l'an 1350, fous le régne d'Edouard III, Roi d'Angleterre, après avoir compofé fes Livres intitulez, *Sermones de Dominicis; Octoginta tres Sermones Synodales; De vifitationibus Epifcopi, l.* 1. Quelques-uns difent qu'il a expliqué publiquement le Livre des Sentences de Pierre Lombard. * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.*

REPINGTON. *Voyez* REPINDON.

* REPTA, château très fort de l'Arabie. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* REPTON, bourg d'Angleterre dans le Comté de Darby, fur la rive droite de la riviére de Trent. Il eft au fud de Darby tirant vers l'oueft, & en eft éloigné d'environ trois lieues.

REQ.

* REQUENA, ville d'Efpagne dans la Nouvelle Caftille, vers les confins du Royaume de Valence, eft fituée fur la rive gauche de l'Algarra. Elle eft à l'oueft de la ville de Valence, tirant vers le nord, & en eft éloignée d'environ dix-fept lieues.

REQUESENS, (Dom Louïs de Zuniga y de) eut le premier de fes noms de fon pére & le fecond de fa mére, qui étoit l'unique héritiére de la Maifon des Réquéfens. Il étoit Grand-Commandeur de Caftille, & avoit donné de bonnes preuves de fa valeur & de fa prudence, tant au fameux combat naval de Lépante que dans le Duché de Milan, dont Philippe II lui avoit confié le Gouvernement. Dans ce dernier pofte il eut divers démêlez, au fujet des priviléges Eccléfiaftiques, avec le fameux Cardinal Charles Borromée, pour-lors Archevêque de Milan. Le Duc d'Albe ayant été rappellé des Païs-Bas en 1574, le Roi y envoya Réquéfens en qualité de Gouverneur. Il témoigna dans cet emploi autant d'humanité & de douceur, que fon prédéceffeur avoit fait paroître de cruauté & de barbarie. Il s'attacha fur-tout à détacher la Reine Elizabeth des Provinces-Unies, à augmenter les forces navales des Efpagnols fur les côtes de Flandre, à appaifer les troupes mutinées à caufe du manque d'argent, & à remettre fous l'obéiffance les villes révoltées. Ce qu'il y eut de plus confidérable pendant fon gouvernement, c'eft que le 13 d'Avril 1574, ceux des Provinces-Unies furent battus près de Mookerheyde à deux lieues de Nimegue; & qu'en 1575, les mêmes furent forcez à permettre aux Efpagnols le fiége de Zirickfée. Cette ville fut obligée de fe rendre le 30 Juin 1576. Ceux des Provinces-Unies s'emparérent de leur côté le 20 Février 1574, de la ville de Middelbourg après un fiége de deux ans; & forcérent les Efpagnols le troifiéme d'Octobre de la même année à lever le fiége de Leyde qui avoit déja duré cinq mois. On commença auffi

aussi sous ce Gouverneur à négocier la paix à Breda. L'Empereur Maximilien II offrit sa médiation; mais toute la négociation cessa. Réquésens mourut au mois de Mars 1576, à Bruxelles, où il étoit allé pour calmer la révolte générale des troupes Espagnoles. Le fameux Dom Jean d'Autriche lui succéda dans le Gouvernement des Païs-Bas. * De Thou, *Hist.* Grotii *Annales.* Strada, *de Bello Belgico.* P. Bor, *de Bello Belgico.* Bentivoglio, *Relat. Diction. Allemand.*

REQUETES DE L'HOTEL DU ROI, (Maîtres des) en Latin *Libellorum supplicum Magistri.* C'est ainsi qu'on nomma en France ceux qui se trouvoient auprès de la personne du Roi pour recevoir les Requêtes qu'on lui vouloit présenter. Aujourd'hui les Maîtres des Requêtes de l'Hôtel ont le droit de décider tous les différents qui s'élévent entre les Gens qui composent la Maison du Roi, & d'autres personnes privilégiées. L'on peut cependant appeller de leurs décisions au Parlement, excepté dans les cas où il s'agit des titres d'Offices, de la taxe des frais devant le Conseil du Roi, & des priviléges des Libraires, où leurs jugemens sont sans appel. On les considére comme Membres du Parlement, où ils ont rang après les Présidens & sur tous les Conseillers; il n'est cependant pas permis que plus de quatre Maîtres des Requêtes de l'Hôtel se trouvent à la fois dans le Parlement. Dans les Provinces ils ont le droit de présider dans les Tribunaux Présidiaux. En vertu d'un Edit de l'année 1599, ils ont le privilége de tenir le petit Sceau du Parlement de Paris, chacun pendant un mois, selon l'ancienneté de leur réception. Ils sont les Rapporteurs des Requêtes & des procès qui sont devant le Conseil d'Etat ou le Conseil privé. On a aussi accoutumé de les envoyer dans les Armées & dans les Provinces, avec des commissions extraordinaires; par exemple, comme Intendans de Justice, de Police, & des Finances. Leur nombre étoit fixé autrefois à 72; mais en 1674, il fut augmenté jusques à 80. Ils sont divisez en quatre Classes, de sorte que chacun d'eux sert pendant six mois par an, trois aux Requêtes de l'Hôtel, & trois au Conseil du Roi. Chaque Classe a son Doyen, qui préside aux Requêtes de l'Hôtel. Ceux qui sont sous la Jurisdiction de ce Collége, ont le choix de porter leurs affaires ou devant les Requêtes de l'Hôtel, ou devant celles du Palais. Les Membres des Requêtes du Palais sont en échange obligez de se soumettre aux Requêtes de l'Hôtel, & les Membres des Requêtes de l'Hôtel, de se soumettre aux Requêtes du Palais. * *Diction. Allemand.*

REQUETES DU PALAIS: c'est ainsi qu'on nomme en France certaines Chambres des Parlemens, où l'on connoît & décide en premiére instance les affaires des Officiers de la Couronne, & d'autres qui ont le privilége de *Committimus* du grand & du petit Sceau. Chaque Parlement de France a sa Chambre des Requêtes, & celui de Paris en a deux depuis l'an 1580. Les Membres de cette Chambre sont des Conseillers ordinaires du Parlement, qui achettent ces commissions à part. C'est pourquoi ils commencent leurs Jugemens par ces mots, *Les Gens tenans les Requêtes du Palais, Conseillers en la Cour & Commissaires en cette partie.* * *Diction. Allemand.*

REQUINS ou REQUIENS (l'Isle des Requins ou des Chiens) est une petite Isle nouvellement découverte dans la Mer Pacifique, entre la côte du Pérou & la Terre de Quir. Elle est ainsi nommée, parce qu'auprès de cette Isle on voit beaucoup de ces poissons, qu'on appelle Requins. * Maty, *Dict. Géogr.*

RER. RES.

* RERONE, petit riviére d'Italie, dans l'Etat de Venise, baigne Vicenze & s'y décharge dans le Baciglione. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RERRE, petite riviére de France, dans l'Orléanois & va se perdre dans la Saudre une lieue au dessus de Rémorentin. Le Dictionnaire Universel de la France dit que ses eaux sont bonnes pour la teinture des draps.

RESA ou RHESA, fils de Zorobabel, & pére de Johanna, est mis au rang des ancêtres de Jésus-Christ par saint Luc, *ch.* 3. *v.* 27.

RESBUTES, peuples anciens, qui ont habité le Sinde, aujourd'hui dans les Etats du Mogol. Ce furent des Cavaliers sortis de Cambaye, selon Barbosa. Quelques-uns les appellent *Rasbutes* & *Rasboockes*, & d'autres *Resbutes.* Leur païs aboutit du côté de Perse à celui des Motages; du côté de l'Inde à la ville de Cambaye, s'étendant jusqu'au Royaume de Dély; & du côté du sud jusqu'à la mer. Il est situé au droit chemin de Surate à Agra, & confine du côté de l'ouest avec la Carmanie, selon ce que rapporte Maffée. Les villes de ce païs sont Agra, Crodi, Vamisia & Argeng. On y trouve aussi celles de Saurau & de Sarruna, chacune avec son château. Outre ces villes, les Resbutes ont quelques lieux forts, comme celui de Deuvras. Ils sont extrêmement rudes, rusez & malicieux, & ne s'attachent qu'à faire des courses, & à se prendre les uns les autres. Ils ont quelques ports de mer, où ils tiennent des barques, avec lesquelles ils vont piller ceux qui ne sont pas assez forts pour leur résister. Ils marchent nuds jusqu'au nombril, & ont des turbans différens de ceux des Mogols. Les femmes se jettent dans le feu qui brûle le corps de leurs maris morts. Du tems des Rois Payens de Cambaye, ces Resbutes étoient des Cavaliers ou Gentilshommes de ce Royaume. Ils le défendoient contre les Etrangers, & gouvernoient le païs. A présent ils vivent dans des montagnes, & font continuellement la guerre aux Mahométans, auxquels ils refusent d'obéir. Leurs montagnes, la plupart inaccessibles, sont pour eux comme des forteresses imprenables. Il s'y trouve quelques lieux peuplez & une suffisante provision de vivres, tant pour eux que pour les Marchez voisins. Ils ont pour armes des épées, des boucliers & des lances. Ces boucliers sont grands & creux, de sorte qu'ils y font boire leurs chameaux, & y donnent à manger à leurs chevaux, qui sont bons, fort vîtes, & servent dès l'âge d'un an. C'est un peuple résolu, & qui ne craint point la mort. La plupart se servent de cavales pour la guerre, & ils sont tous adroits & vaillans. Ils avoient autrefois des Rois; mais en ayant tué un dans quelque rebellion, ils n'ont point voulu en créer depuis. Ils ont seulement quelques Seigneurs qui leur commandent. Il y a dans ce païs des Tribus ou Lignées, qui ont chacune leurs Seigneurs Souverains. Quand l'une de ces Lignées ne s'accommode pas avec les autres, le Mogol, qu'ils reconnoissent pour plus puissant qu'eux, mais non pas pour leur Seigneur, prend soin d'appaiser leur différent. Ils n'ont jamais permis aux Mahométans de se mêler parmi eux, & ont une superstition qui leur interdit la chair de buffle & de bœuf. Ils honorent fort ces deux animaux, & sont tous Payens ou Gentils. * Davity, *Etats du Mogol.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RESCH. *Voyez* RESCHT.

RESCHT, contrée de Perse, l'une de celles qui sont comprises dans la Province de Kilan. Outre la ville capitale, à laquelle on donne aussi le nom de *Rescht*, on y trouve celles de Kysma, de Fumen, de Tullum, de Scheft, de Dilum & de Massula. Cette derniére est bâtie dans la montagne, à cause d'une mine de fer dont les Habitans, qui sont la plupart Maréchaux ou Serruriers, s'entretiennent. Quant à la ville de Rescht, en Latin *Rescha*, elle s'étend en forme de croissant le long de la Mer Caspie, & est ceinte d'une haute montagne, de laquelle sortent plusieurs riviéres, qui arrosent la plaine, & la rendent très fertile. Cette ville est assez grande, mais elle est ouverte de tout côté comme un village, & ses maisons sont tellement cachées dans les arbres, qu'il semble en y entrant, qu'on va plutôt dans une forêt que dans une ville. Elle est à deux lieues de la Mer Caspie, & les maisons n'y sont pas si belles que dans les autres villes de Perse. Elles sont toutes couvertes de tuiles comme les nôtres, & il n'y en a point qui ne soit accompagnée d'une grande quantité de citroniers & d'orangers. Le Marché de Rescht est fort grand & rempli de boutiques, où l'on vend toutes sortes de marchandises, mais particuliérement des vivres, qui y sont à très bon compte. Quoique cette ville soit la Capitale de tout le Kilan, elle n'a point de Cham ou de Gouverneur en chef. Ce fut Schach-Abas, qui réunit cette Province à la Couronne de Perse. Tant qu'il vécut, elle demeura tranquille sous sa domination; mais les cruautez de Schach-Sefi, son successeur, ayant obligé les peuples à se révolter, ils prirent pour Maître Karib-Schach, descendu des anciens Rois de Lahetzan, en la même Province de Kilan. Celui-ci ayant fait un corps d'Armée de quatorze-mille hommes, prit d'abord la ville de Rescht, où il se saisit des deniers du Roi; ce qu'il fit aussi dans les autres villes du Kilan, dont il occupa toutes les avenues. Cependant ayant été pris, il fut mené à Casbin, où étoit alors Schach-Sefi, qui lui fit faire une entrée en la compagnie de cinq ou six-cens Courtisannes, qui lui firent mille outrages en le raillant sur sa Royauté. Ensuite, on le fit ferrer aux pieds & aux mains comme un cheval, en lui disant qu'on le faisoit pour le soulager, parce qu'ayant accoutumé de marcher sur la terre grasse & douce de Kilan, il auroit peine à souffrir les chemins pierreux & raboteux de la Perse. Après l'avoir laissé languir trois jours de cette maniere, il fut conduit au Meidan, où on le mit au haut d'une perche. Le Roi lui tira le premier coup de fléche, & toute la Cour ayant suivi son exemple, il reçut en un moment une infinité de coups, qui finirent son supplice. * Olearius, *Voyage de Moscovie & de Perse.* Davity, Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* RESCIUS (Roger) de Maseyck, dans le Païs de Liége, après avoir été Docteur en Langue Gréque dans le Collége des trois Langues à Louvain, se fit Imprimeur & travailla sur-tout à donner des éditions des Auteurs Grecs corrigez par lui même. Erasme nous assure que sa science & sa modestie méritent des éloges immortels. Il mourut en 1545. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 805. & 806. Erasme, *l.* 17. *Epist.* 12. 13. & 31.

RESCIUS (Stanislas) Abbé d'Andreow en Pologne, dans le XVI siécle, fut Sécretaire du Cardinal Hosius, qui lui donna un Canonicat dans l'Eglise de Warmie, & l'envoya en France vers Henri de France, Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne. Depuis, Etienne Bathori, aussi Roi de Pologne, le nomma à l'Abbaye d'Andreow, de l'Ordre de Citeaux, & l'envoya Ambassadeur à Rome. Il fut aussi chargé par le Roi Sigismond de divers emplois, dont il s'acquitta avec fidélité, & mourut à Naples l'an 1598. Nous avons divers Traitez de sa façon; *La Vie du Cardinal Hosius; Un volume de Lettres; Deux Apologies pour les Jésuites, &c.* * Starovolscius, in *Elog. Illust. Polon.* Ghillini, *Theat. d'Huom. Letter.*

RESCOW, ville de Moscovie, capitale du Duché de Rescow, & située vers les sources du Wolga, environ à vint lieues de Bielha, vers le couchant. Elle est défendue par deux citadelles, mais qui ne sont que de bois. * Maty, *Dict. Géogr.*

RESCOW (le Duché de) Province de Moscovie. Elle s'étend beaucoup du levant au couchant, depuis le Duché de Moscou jusqu'à la Principauté de Pleskow, & aux confins de la Lithuanie. Cette Province est assez grande & assez fertile. Le Wolga, le Borysthéne & la Dwina, célébres riviéres, y ont leur source. Ses principaux lieux sont Rescow capitale, Wolocz, Taropiecz & Wyelikieluki. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RESE ou REZE, ou selon Sanson, RAYZE, petite rivié-

riviére de France, prend sa source dans le Berry, coule à peu près de l'est à l'ouest, entre dans le Blaisois, & va se rendre dans la Saudre à Remorentin.

RESEN, grande ville d'Assyrie entre Ninive & Calah ou Chalé. Elle fut bâtie par Assur. Samuel Bochart croit que c'est la ville que Xénophon nomme *Larisse*, & sa conjecture paroît fort ingénieuse. * Bochart, *Chanaan*, *l. 4. ch. 23. Genése, ch. 10. v. 12.* & J. le Clerc sur ce passage.

RESENDIUS, en Langue vulgaire de RESENDE (Louis-André) né l'an 1498, à Evora, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique, & s'y avança dans les Lettres, qu'il apprit à Alcala & à Salamanque, sous Antoine de Lébrixa & sous Arius Barbosa, puis à Paris & à Louvain. Il se rendit très habile dans les Langues, & devint excellent Philosophe, Théologien & Antiquaire. Lorsqu'il fut revenu l'an 1531 en Portugal, le Roi Jean III l'obligea de demeurer à la Cour, pour être Précepteur des Infans Alfonse & Henri ses fréres: le prémier étoit déja Cardinal, l'autre le fut aussi, & parvint à la Couronne après la mort du Roi Sébastien. Jean III obtint du Pape pour Résendius la permission de quitter l'habit de Religieux, de prendre celui d'Ecclésiastique, & de posséder des Bénéfices; & ce fut alors qu'on lui donna un Canonicat à Evora. L'Infant Henri l'avoit toujours auprès de lui, sur-tout dans ses repas, pendant lesquels il lui lisoit les Epîtres de S. Paul, & lui en expliquoit les difficultez. Ce savant homme mourut en 1573, âgé de 75 ans, & fut enterré aux Dominicains d'Evora, pour lesquels il n'avoit jamais manqué de reconnoissance. Nous avons ses Oeuvres en deux volumes, imprimées à Cologne en 1600. Le premier contient le Traité *De Antiquitatibus Lusitaniæ*, & *Historia da Antiquidade de Ciudad de Evora*, que le Pére André Schot a traduite en Latin. On trouve dans le second volume divers Poëmes, des Epîtres historiques, comme *de Æra Hispanica*, des Discours, &c. Outre les Piéces de ce Recueil, il y en a quelques autres du même Auteur imprimées séparément, comme la Relation de ce que les Portugais ont fait dans les Indes en 1530; un Traité *de Pace Julia*; deux livres *de Aquæductibus*; la Vie du Bienheureux Gilles de Santarein. Cette Vie, qu'Etienne Sampayo fit imprimer l'an 1586 en Latin, n'est pas telle que Résendius l'avoit écrite; & Louis Sousa, qui l'a traduite en Portugais, s'est servi de cette mauvaise édition, au lieu de consulter le Manuscrit qu'on en garde à Santarein. C'est encore lui qui, vers l'an 1565, reforma le Bréviaire, & qui en 1566 rédigea les Décrets du Concile Provincial de Lisbonne. Jacques Ménéses Vasconcellos a écrit la Vie de Résendius. * *Consultez* aussi Vaseus, Ambrosio Moralès, Osorius, Schot, Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes Latins modernes*, *tome 4. partie* 1. *p.* 285. *n.* 1317. édit. d'Amsterdam 1725. Echard, *Script. Ord FF. Præd. tome* 2. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 133. édit. de Hollande, 1715.

RESENIUS, (Jean de Jean) naquit à Coppenhague en 1596. Son pére étoit Jean-Paul Resénius, Evêque de Roschild en Zéeland. Après avoir fait un séjour de quelques années aux Universitez de Coppenhague, de Rostock, de Wittenberg & de Strasbourg, & après avoir fait deux voyages en France & un dans les principales villes de l'Allemagne, il revint en Dannemarck, y prit le degré de Maître ès Arts, & obtint en 1624 une Chaire de Professeur à Coppenhague. En 1653, il fut nommé Professeur en Théologie; & en 1652, Evêque de Roschild, & Surintendant-Général des Eglises de Zéeland. Il mourut en 1656. Voici les titres de ses Ouvrages, *Heptas duplicata Quæstionum Pontificiarum*; *Heterodoxia Pontificiorum de adoratione Sanctorum*; *Plusieurs Dissertations.* * Vinding, *Acad. Hafn. Diction. Allemand.*

RESENIUS (Pierre) Conseiller & Professeur à Coppenhague, y naquit le 17 de Juin 1625. Son pére, son ayeul paternel & son ayeul maternel ont été Evêques de Zéeland. Il fut fait Sous-principal du Collége de Coppenhague l'an 1646, & s'étant déchargé de cet emploi l'année suivante, il se mit à voyager dans les païs étrangers. Il étudia les Belles-Lettres & le Droit pendant quatre ans dans l'Université de Leide, après quoi il alla en France, puis en Espagne & en Italie. Il s'arrêta à Padoue, & s'y appliqua principalement aux Etudes de Jurisprudence. Il y fut choisi Conseiller de la Nation Germanique, & Vice-Syndic de l'Académie, & en cette qualité il harangua dans le Sénat de Venise, & obtint un privilége pour cette Université. Il ne tint qu'à lui d'obtenir la Chevalerie de saint Marc. Il ne sortit de Padoue qu'après y avoir été reçu Docteur en Droit le onzieme de Septembre 1653. Il s'en retourna par l'Allemagne en Danemarck, & se maria le huitieme de Juillet 1655. Il fut fait Professeur en Morale dans l'Académie de Coppenhague le 25 Novembre 1657, puis Consul de la même ville, & Conseiller au Conseil suprême, & enfin Président de Coppenhague, & Conseiller de Justice. Il fut anobli le huitieme de Janvier 1680, & créé Conseiller d'Etat le sixieme de Mai 1684. Il dressa une très belle Bibliothéque, qu'il donna à l'Académie de Coppenhague, & dont le Catalogue fut imprimé l'an 1685. Il publia aussi plusieurs Livres, la plupart concernant la Langue, les Antiquitez, l'Histoire ou le Droit de Danemarck, de Norvége & d'Islande. * *Journal de la Vie de* Résénius, composé par lui-même. *Vita Resenii.* Bayle, *Dict. Critiq.*

RESEPH ou RETSEPH, ville de Mésopotamie, que les Rois d'Assyrie avoient prise. C'est peut être la même que *Resen.* * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 12.

RESEPH ou RESCEPH. *Voyez* REPHA.

* RESIA ou RITSJA, fut fils de Hulla, de la Tribu d'Ascer. Il en est parlé I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 39.

* RESINGHAM, petite ville d'Angleterre dans la Province de Northumberland, sur la riviére de Read. Le mot de *Resingham* signifie *l'habitation des Géans.* * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 239.

RESPHA ou RITSPA, étoit une Concubine de Saül, dont elle eut deux fils, Armoni & Miphiboseth ou Méphiboseth. David ayant livré aux Gabaonites ses deux enfans pour être mis en croix, afin d'appaiser la colére de Dieu, Respha prit un cilice, & l'étendit sur une grande pierre, sur laquelle elle se tint le jour & la nuit pendant six mois, pour empêcher les bêtes sauvages & les oiseaux du Ciel de déchirer leurs cadavres. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 3. *v.* 7. & *ch.* 21. *v.* 8. *& suiv.*

RESSA. *Voyez* RISSA.

* RESSANA, AREZA ou RIS, petit lieu de Valachie. Dans les Cartes on le place sur le Danube, un peu au dessous du confluent de l'Aluta. Cependant Baudrand le met au dessus de ce confluent, & il devroit y être, pour répondre, comme on prétend qu'il le fait, à l'ancienne *Ratiaria* ou *Rattaria Legio* 14, capitale de la Dace Ripense. * Mary, *Dict. Géogr.*

* RESSEL, ville de la Prusse-Royale dans la Warmie ou Warmerland, près des confins du Battenlandt, au sud-sud-est de Konigsberg, dont elle est éloignée d'environ 14 lieues.

RESSIF. *Voyez* RECIF.

RESSIUS. *Voyez* RESCIUS.

* RESSOUZE ou REISSOUSE, petite riviére de France, dans la Bresse, coule du sud-sud-est au nord-nord-ouest jusques à S. Julien, puis de l'est à l'ouest jusqu'à Pont-de-Vaux où elle se rend dans la Saone.

* RESTITUTUS, Evêque de Londres en Angleterre, étoit de Bretagne. Il étoit ami de saint Hilaire Evêque de Poitiers, comme on peut voir par les Lettres qu'il lui écrivoit, que l'on a ramassées en un volume. Il assista au Concile d'Arles, dont il signa les Actes. Nous avons une Histoire de ce Concile, qu'il a écrite. Il a vécu l'an 330 sous Constantin le Grand. * Pitseus, *de Illustr. Script. Angl.*

* RESTITUTUS (Bibulenius) Gouverneur de Sardaigne sous Constance, en 390. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theod.*

* RESTITUTUS, Préfet de la ville de Rome sous Théodose *le Grand*, en 380. * Jac. Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

* RESTOW ou RESZOW, petite ville de Pologne, dans la Russie-Rouge, que d'autres appellent *Russie-Noire.* Elle est dans le Palatinat de Léopol, appellé autrement *Lemberg* & *Lawow*, sur la rive gauche de la riviére de Viarus, selon Sanson, de Viaras, selon M. Delisle, & de Vairas, selon Jaillot; vers les confins du Palatinat de Sendomir. Elle est à l'ouest-nord-ouest de Léopol, dont elle est éloignée de 27 lieues.

RESURRECTION, Fête, a été instituée pour solemniser le jour auquel Jésus-Christ ressuscita, qui fut le troisiéme jour après sa mort: nous appellons ce jour PAQUES. On croit que ce miracle se fit à la pointe du jour, & que ce fut un peu avant le lever du Soleil que Jésus-Christ sortit du tombeau, sans fendre le roc dans lequel ce tombeau étoit taillé, & sans remuer la pierre qui en fermoit l'entrée. En même tems la terre trembla; un Ange descendu du Ciel, renversa cette pierre, que l'on avoit scéllée, & s'assit dessus, & les Gardes saisis de frayeur prirent tous la fuite. Jesus-Christ ressuscité, apparut premiérement à la Magdelaine, aux saintes Femmes qui étoient venues au sepulcre, à saint Pierre, aux Disciples d'Emaüs, & aux Apôtres assemblez. Huit jours après, le Sauveur se fit voir une seconde fois à ses Apôtres. Saint Thomas qui n'avoit pas été présent à la premiére apparition, se trouva à celle-ci, où il protesta qu'il voyoit son Seigneur & son Dieu. L'Ecriture-Sainte nous a encore marqué trois autres apparitions publiques du Sauveur; la premiére, auprès de la Mer de Tibériade, en présence de saint Pierre, de saint Thomas, des deux fils de Zébédée, de Nathanaël, & de deux autres Disciples, dans laquelle il rétablit saint Pierre dans l'Apostolat; la seconde, sur une montagne de Galilée, que l'on croit être le Mont Thabor, en présence de plus de cinq-cens Disciples, comme saint Paul le témoigne, écrivant aux Corinthiens: ce fut alors que Jésus ordonna à ses Apôtres d'aller prêcher l'Evangile à toutes les Nations de la Terre; la troisiéme apparition fut à Jérusalem le jour de son Ascension, en présence de tous ses Apôtres, & de plusieurs Disciples, jusqu'au nombre de près de six-vints. *Voyez* PAQUES. * *Nouveau Testament, Evangiles & Actes des Apôtres.*

RET.

RETBERG. *Voyez* RITBERG.

RETEL ou RETHEL, ville de France en Champagne, capitale d'un petit païs dit le *Rèthelois*, & nommé aujourd'hui MAZARIN, étoit autrefois l'une des sept Comtez Pairies de Champagne, & a eu ses anciens Seigneurs, d'où il passa dans la Maison de Flandre, par le mariage de *Jeanne* fille unique & héritiére de *Hugues*, IV du nom, Comte de Rèthel, & d'*Isabeau* de Grandpré, laquelle après la mort de son pére, fut mariée à *Louis* de Flandre, Comte de Nevers, fils aîné de *Robert* Comte de Flandre. Il fut érigé en Comté-Pairie conjointement avec le Comté de Nevers & la Baronnie de Douzy, en faveur de *Marguerite* de France, l'une des filles du Roi Philippe *le Long*, laquelle avoit épousé *Louis* II, Comte de Flandre & de Rèthel, & encore depuis en faveur de *Louis* III, son fils, Comte de Flandre, de Nevers & de Rèthel, par Lettres Patentes du Roi Philippe *de Valois*, du 27 Août 1347; & cette érection

fut

fut depuis confirmée par Lettres du Roi Louis XI, du 30 Juillet 1464, en faveur de *Charles* de Bourgogne, fils aîné de Philippe, Comte de Nevers & de Réthel. Ce Comté tomba depuis dans la Maison de Cléves, puis en celle de Gonzague, par le mariage de l'héritiére de Cléves, & fut érigé en Duché par Lettres du Roi Henri III, en Décembre 1581, & de nouveau en Duché-Pairie par Lettres du mois de Décembre 1663. La Baronie de Rosoy y fut unie, le tout en faveur de *Louis* ou *Charles* de Gonzague, & de ses héritiers mâles & femelles. *Charles* de Gonzague, Duc de Mantoue, petit-fils de *Louis*, vendit ce Duché à *Jules* Cardinal Mazarin, qui le laissa en mourant à *Armand-Charles* de la Porte, qui avoit épousé *Hortense* Mancini sa niéce. L'érection de ce Duché fut de nouveau confirmée en faveur de ce Seigneur, par Lettres du mois de Décembre 1663, qui ordonnent que ce Duché portera desormais le nom de Mazarin au lieu de Rételois, & même que la ville de Réthel, capitale de ce Duché, sera pareillement appellée Mazarin. Ce Duché est composé de la ville de Réthel, de Meziéres & de Doncheri, qui sont autant de Prévôtez, de cinq autres Prévôtez, qui sont du Chatelle, du Bourg, Daumont, de Brieulle & Warcq, & de la Baronie de Rosoy: toutes ces Prévôtez comprennent 230 Paroisses, & le revenu est de plus de soixante mille livres. La ville de Réthel a été souvent assiégée. L'Archiduc Léopold prit cette ville en 1650. L'Armée du Roi, commandée par le Maréchal du Plessis-Prâlin, remporta près de là une grande victoire sur les Troupes d'Espagne & sur celles de M. le Prince de Condé, conduites par le Maréchal de Turenne, en 1650. M. le Prince trois ans après reprit Réthel. Outre la Justice Seigneuriale, il y a Election à Réthel, avec un Grenier à sel. * Baugier, *Mémoires Hist. de Champagne.*

RETELOIS ou RHETELOIS. *Voyez* l'Article précédent.

* RETHEIM, petite ville du Cercle de la Basse-Saxe, en Allemagne, dans le Duché de Lunebourg. Elle est sur la rive gauche de l'Aller, au sud-ouest de la ville de Lunebourg, dont elle est éloignée d'environ 17 lieues.

RETHEL & RETHELOIS. *Voyez* RETEL ou RETELOIS.

RETHMA. *Voyez* RITHMA.

* RETHWEN ou RUTHWEN, château de l'Ecosse Septentrionale vers les confins du Comté de Stratherne, & à l'ouest du Tay. Ce château a donné autrefois son nom & le titre de Baron à des Gentilshommes de ce païs-là; mais parce qu'ils conspirérent contre le Roi Jacques VI, leur Terre fut confisquée & réunie au Domaine de la Couronne, & leur nom fut entiérement aboli par le Parlement, avec ordre à tous ceux qui le portoient d'en prendre un autre. Dans la suite le Roi Jacques donna ce château en fief à Guillaume Murray, Gentilhomme de sa chambre. * Béeverell, *Delices d'Ecosse*, p. 1206.

RETIAIRES, sortes de Gladiateurs qui combattoient contre les Myrmillons. Les armes du Rétiaire étoient une fourche à trois pointes, & un filet de pêcheur, dont il tâchoit d'envelopper la tête de son ennemi. Le Myrmillon étoit armé d'une épée, d'un bouclier, & d'un casque, sur lequel il y avoit la figure d'un poisson. Lorsque le Retiaire combattoit, il chantoit, ou plutôt le peuple pour lui: *Ce n'est point à toi que j'en veux, mais à ton poisson, pourquoi me fuis-tu, Gaulois?* On dit que ce fut Pittacus, un des sept Sages de Grece, qui inventa cette sorte de combat, lorsque venant combattre contre Phrynon, pour terminer une contestation qui étoit entre les Athéniens & les Mitylenéens, il apporta un filet caché sous sa cuirasse, dont il embarrassa son ennemi. Le nom de Rétiaire vient de *Rete*, qui signifie *filet* de Pêcheur ou de Chasseur. * Festus. Lipse, *Saturn. l.* 2. *c.* 7. Quintil. *l.* 6. *c.* 4.

* RETICE (Saint) Evêque d'Autun au commencement du IV siécle. S. Grégoire dit qu'il etoit de race très noble. Il fut d'abord engagé dans le mariage, où sa femme & lui gardérent une perpétuelle continence. Après la mort de son épouse, il fut élu Evêque d'Autun avant l'an 313. Vers le même tems l'Empereur Constantin le nomma pour Juge dans l'affaire des Donatistes, avec Materne Evêque de Cologne & Martin d'Arles. L'année suivante il se trouva au Concile d'Arles. Il fit aussi le voyage de Rome par ordre de Constantin pour l'affaire de Cécilien, conjointement avec le Pape Miltiade. Il a laissé divers Ecrits, dont il ne nous reste plus que les titres. S. Jérôme lui attribue un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, & un autre grand Ouvrage contre les Novatiens. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RETIMO, ville de l'Ile de Candie, avec Evêché. C'est la troisiéme place du païs. Les Turcs la prirent en 1647, & depuis ce tems-là elle est gouvernée par un Pacha, soumis au Viceroi de Candie. Elle est plus petite que la Canée & mal fortifiée. La campagne de Rétimo n'est que rochers du côté du couchant, mais elle est fort belle sur la route de Candie. On y mange des cerises plus précoces que dans le reste de l'Ile, & tous les fruits y sont de meilleur goût. * Tournefort, *Voyages, &c. tome* 1. *p.* 36. *&c.*

RETLING ou RETLINGUE. *Voyez* REUTLINGEN.

RETORBIO. *Voyez* RITORBIO.

RETSEPH, ville. *Voyez* RESEPH.

RETSIN ou RASIN, Roi de Syrie, se joignit avec Pekach ou Phacée, Roi d'Israël, pour faire la guerre contre Achaz, Roi de Juda. Ils mirent le siége devant Jérusalem, & la pressérent si fort, qu'Achaz se vit obligé d'avoir recours à Téglath-Phalasar ou Tiglath-Pelefer, Roi d'Assyrie, qui pour faire diversion entra en Syrie & assiégea Damas. Retsin se vit obligé de se retirer de devant Jérusalem avec toute son Armée, pour aller défendre son païs; mais les Assyriens étant venus à sa rencontre taillérent ses Troupes en piéces, & lui-même fut tué. Ensuite Damas fut prise de force, on la donna au pillage, & ses Habitans furent menez en captivité dans une Province de la Médie appellée Cyréne. * *II ou IV Rois, ch.* 16.

* RETSIN, Israëlite: ses enfans retournérent de la Captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Esdras* ou *I Esdras, ch.* 2. *v.* 48.

* RETUE (Saint) Evêque d'Autun, parut avec éclat sous le grand Constantin. Il étoit regardé comme un des plus sçavans Evêques de son siécle. On n'a plus rien de ses Ouvrages. * *Biblioth. Raisonnée, tome* 14. *partie* 2. *p.* 392.

* RETUSARI, petite Isle du Golfe de Finlande. Elle est au nord de l'Ingrie, dont elle n'est séparée que par un petit Détroit. Les Moscovites y ont élevé un Fort qui porte le nom de Kroonslot, & qui est en même tems un bon port. Les Suédois l'attaquérent dans les années 1705 & 1709, mais ils ne purent s'en rendre maîtres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RETZ (Le Duché de). *Voyez* RAIS.

RETZ, ville d'Autriche. *Voyez* RECZ.

* RETZ, ville d'Allemagne, dans le Cercle de Baviére, sur le Schwartzach. Elle est au nord-nord-est de Ratisbonne, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

RETZUNS, village du païs des Grisons. Il est dans la Ligue Grise, & au confluent du haut & du bas Rhin. Retzuns est une Baronie, dont les Barons furent les premiers à établir la République des Grisons. * Maty, *Dict. Géogr.*

R E U. R E V.

REU ou REHU. *Voyez* REHU.

REVAN. *Voyez* ERIVAN.

REVARD (Jacques) Jurisconsulte célébre, nommé par Juste Lipse, *le Papinien du Païs-Bas*, naquit vers l'an 1535, dans un village près de Bruges. Il étudia à Louvain & à Orleans, où il reçut les honneurs du Doctorat, & revint à Bruges, où on lui offrit peu après une chaire de Professeur. Sa mauvaise santé l'obligea de retourner chez lui, où il mourut en 1568. On a de lui divers Ouvrages: *De Juris Ambiguitatibus, libri quinque; de præjudiciis, libri duo; Protribunalia; De auctoritate prudentum; De Jure Liberorum; De veris usucapionum differentiis adversus Tribonianum; Comment. ad Legem Scribonium; Comment. ad Leges XII Tabularum; Conjectaneorum libri tres; Comment. ad Tit. Pandect. de diversis regulis Juris Antiqui &c.* * Aubert le Mire, *in Elog. Belg.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 426.

REUBEN, fils de Hoschke, Rabbin, fut longtems Président de la Synagogue de Prague sur la fin du XVII siécle. Il a écrit *Jalcuth Rubeni*, qui est un Recueil de divers passages d'Auteurs par ordre alphabétique pour l'usage des Prédicateurs; Le Grand *Jalkuth*, où l'on trouve l'explication de plusieurs passages difficiles, tirée le plus souvent des Auteurs Cabalistiques, à Amsterdam, 1700, *in folio*; *Honig Sabbath*, c'est à dire, *les Délices du Sabbat*, imprimé à Prague en 1700. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa.*

* REUCHLIN (Jean) Allemand, fort estimé pour son savoir, fut aussi nommé FUMÉE ou CAPNION, parce que *Reuch*, en Langue Allemande, & *καπνιον* en Grec, signifie *Fumée*. Il naquit l'an 1454, à Pfortzheim, village d'Allemagne près de Spire. Ses parens qui étoient d'assez bonne famille, lui voyant du penchant pour l'étude, n'eurent pas de peine à l'y appliquer, ravis de lui voir de si bonnes dispositions dans un tems où la Science étoit si rare, & où quelque savoir suffisoit pour acquérir une grande réputation. Pendant qu'il étudioit les Principes de la Langue Latine, on lui fit aussi apprendre la Musique, dans laquelle il fit de si grands progrès, qu'on lui donna une place parmi les enfans de la Musique de la Cour de Bade. Quelque tems après, c'est à dire en 1473, on le choisit pour accompagner en France le jeune Markgrave de Bade Frédéric, qui 23 ans après fut fait Evêque d'Utrecht. Il fit avec l'Evêque d'Utrecht un voyage à Paris, où il continua ses études sous Jean de la Pierre, qui enseignoit la Grammaire, sous Guillaume Tardif & Robert Gaguin, qui faisoit des leçons de Rhétorique, & sous Gregoire Tiphernas Professeur en Grec. Il fut obligé de retourner en Allemagne avec l'Evêque qui l'avoit amené, & il fit bientôt un second voyage à Paris, & acheva de s'y perfectionner dans la Langue Gréque, sous le savant George Hermonyme de Sparte, qui lui apprit à écrire les Lettres Gréques avec tant de netteté, que tous ceux qui vouloient avoir des copies exactes & nettes des Auteurs qu'Hermonyme expliquoit, prioient Reuchlin de les faire. Ce travail fut pour lui d'une double utilité, car il y gagna de quoi pousser ses études, & il apprit par là si parfaitement la Langue Gréque, que non seulement il entendoit entiérement les Auteurs qu'il avoit transcrits, mais qu'il en savoit même une bonne partie par cœur. Quand il fut de retour en son païs, il se fit recevoir Docteur en Philosophie à Bâle; & y ayant rencontré Jean Wesel de Groningue, il s'appliqua entiérement aux Langues Orientales. Ce fut alors qu'il composa une Grammaire, un Lexicon, des Dictionnaires, & d'autres Ouvrages pour l'instruction de la Jeunesse. Quatre ans après, il quitta cette ville pour aller étudier en Droit à Orleans, où il enseigna aussi le Grec, & où il fut reçu Docteur en 1476. Il enseigna aussi le Grec à Poitiers, & quelques mois après, il reprit le chemin de l'Allemagne, & s'arrêta à Tubingue, dont l'Académie étoit alors célébre, & où il n'eut pas de peine à se faire distinguer. Ce fut en ce lieu qu'il se maria, & qu'il re-

eut enſuite le degré de Docteur en Droit. Il fit le voyage de Rome avec Eberard Comte de Wittemberg, & converſa en Italie avec les Savans, particuliérement avec Hermolaüs Barbarus, qui changea le nom de Reuchlin en celui de *Capnion*. Quand il fut revenu en Allemagne, le Comte Eberard l'envoya à la Cour de l'Empereur Frédéric III, où il fut comblé d'honneurs. Ce Prince conçut tant d'eſtime pour le mérite, la capacité, la prudence & le ſavoir de Reuchlin, qu'il lui accorda des Lettres de Nobleſſe datées du 24 Octobre 1492, pour lui, pour ſon frére Denys & pour tous leurs Deſcendans, le créant *Maître du Sacré Palais* & *Comte du Saint Empire*, & lui donnant pour armes d'azur à un autel d'or, ſoutenant des charbons ardens qui pouſſent de la fumée, avec cette Inſcription, *Ara Capnionis*. Il lui fit auſſi pluſieurs préſens, entre leſquels étoit un Manuſcrit de l'Ancien Teſtament, écrit d'une maniére fort nette, & qui contenoit, outre le texte & la paraphraſe d'Onkelos, les Notes des Maſſorethes, infiniment plus correctes que la Maſſore imprimée. Après la mort d'Eberard, qui étoit devenu Duc de Souabe, Reuchlin fut chaſſé par Eberard II, & ſe retira à Wormes, où il compoſa une Hiſtoire des quatre Empires à l'uſage du Prince Palatin *Philippe*. Il y fit auſſi en Latin une Comédie, où il jouoit ſous le nom de Sergius, un Moine Auguſtin qui avoit été la cauſe de ſon exil; mais Dalburg, Evêque de Wormes, ſon ami, fut d'avis qu'il la ſupprimât. Cela n'empêcha pas qu'elle ne fût imprimée quelques années après. Le Prince Palatin l'envoya à Rome au ſujet d'un démêlé qu'il avoit avec le Pape Alexandre VI. Il y demeura plus d'un an, & eut le tems de s'y perfectionner en Hébreu, ſous un Juif nommé Abdias; & dans le Grec ſous Argyropule. A ſon retour en Allemagne, il trouva les affaires de Souabe changées; & Ulric, fils d'Eberard I, rétabli. Il fut choiſi Triumvir de la *Ligue* de Souabe, pour l'Empereur & les *Electeurs*. Quelque tems après il fut envoyé à Inſpruck vers l'Empereur Maximilien. Sur la fin de ſa vie il fut traverſé par un démêlé qu'il eut avec les Théologiens de Cologne. Un Juif de cette ville, nommé *Pfefferkorn*, après avoir fait longtems le Meſſie parmi ceux de ſa Nation, voyant ſon impoſture découverte, ſe fit Chrétien, & perſuada à Jacques Hoochſtraat, Dominicain, Inquiſiteur en Allemagne, & à Arnaud de Tongres, Profeſſeur en Théologie à Cologne, qu'il étoit à propos de brûler tous les Livres des Juifs. Ils demandérent pour ce ſujet à l'Empereur Maximilien un Edit, qu'il accorda ſans peine. Les Juifs, qui avoient de fortes recommandations à la Cour de l'Empereur, ſollicitérent la révocation de cet Edit. Ce Prince ordonna aux Univerſitez de Cologne, de Mayence, d'Erford & d'Heidelberg, de nommer des Députez pour donner leur avis ſur ce ſujet, conjointement avec Reuchlin, Victor de Corbe, & Jacques Hoochſtraat. Reuchlin donna ſon avis par écrit avec ſincérité, & diſtingua deux ſortes de Livres des Juifs, les indifférens, qui ſont ſur différens ſujets; & ceux qui ſont compoſez directement contre la Religion Chrétienne. Il fut d'avis qu'on laiſſât les premiers qui pouvoient avoir leur utilité, & qu'on ſupprimât les derniers. Pfefferkorn, qui ne trouvoit pas ſon compte à cet avis, compoſa un Livre Allemand pour le réfuter, ſous le titre de *Miroir Manuël*, auquel Capnion repliqua par un autre intitulé, *Miroir Oculaire*. Les Théologiens de Cologne trouvérent dans cet Ecrit des *propoſitions*, qu'ils accuſérent d'erreur & d'héréſie, & citérent Reuchlin devant Hoochſtraat. Il recuſa ce Juge par Procureur; & ſur le refus qu'on fit d'admettre ſes raiſons de recuſation, il appella au Pape de la Sentence qui fut rendue contre lui. La Cour de Rome renvoya la connoiſſance de cette affaire à l'Evêque de Spire & à l'Electeur Palatin, qui nommérent des Commiſſaires. Hoochſtraat n'ayant pas comparu; fut condamné par défaut; mais il fit condamner le *Miroir Oculaire* par la Faculté de Théologie de Cologne. L'affaire fut portée à Rome, où tout ce que Hoochſtraat put obtenir, ce fut d'avoir une ſurſéance qui lui fut accordée le 20 Juillet 1516. Ces traverſes n'empêchérent pas Reuchlin de continuer ſes travaux; il traduiſit de Grec en Latin les Livres d'Euſébe de la Vie de Conſtantin, & les Queſtions diverſes attribuées à ſaint Athanaſe. Il compoſa un Ouvrage *de Verbo Mirifico*, pour prouver la vérité de la Religion Chrétienne contre les Payens & les Juifs; & un Ouvrage de l'Art Caballiſtique. On dit que, pour rendre ſes adverſaires ridicules, il publia des Lettres ſous le titre de *Literæ Obſcurorum Virorum*, dans leſquelles il tourne en ridicule les Théologiens Scholaſtiques, dont il imite le ſtyle dans ſes Lettres; mais il n'eſt pas certain qu'elles ſoient de Reuchlin, & quelques-uns les ont attribuées à Henri Hutten. Sur la fin de ſa vie, il ſe retira à Ingolſtadt, où ſes amis lui procurérent une penſion de deux cens écus d'or, pour y enſeigner le Grec & l'Hébreu. Ses ennemis voulurent l'envelopper dans l'affaire de Luther; mais il ne voulut point prendre de part à ces conteſtations; & enfin les Dominicains s'accommodérent avec lui, & promirent de lui faire donner à Rome une Sentence d'abſolution d'excommunication. La peſte s'étant miſe à Ingolſtadt, il ſe retira à Tubingue, où le Magiſtrat le pria d'enſeigner le Grec. Il ne le fit pas longtems; car ayant été attaqué de la jauniſſe, il ſe fit tranſporter dans ſa maiſon à Stetegard, où il mourut le 30 Juillet 1522, âgé de ſoixante & ſept ans. Il légua au Collége de Pfortzheim ſa Bibliothéque qui étoit enrichie de pluſieurs Manuſcrits Grecs & Hébreux. On croit communément qu'il eſt le premier des Chrétiens qui ſe ſoit appliqué à l'étude des Livres des Juifs; mais c'eſt lui faire un honneur qui ne lui appartient pas, puiſque, comme on a vu à l'Article du P. Raimond Martin, ce ſavant Dominicain, qui floriſſoit dans le XIII ſiécle, poſſédoit la Langue Hebraïque, juſqu'à compoſer en Hébreu, & avoit fait une étude particuliére du Talmud, & des autres Livres de cette nature. Reuchlin avoit beaucoup d'érudition, & écrivoit avec éloquence. L'Allemagne n'avoit alors que ce ſeul homme qu'elle pût oppoſer aux Savans d'Italie. Il ne leur cédoit en rien pour la beauté du diſcours, & il les ſurpaſſoit beaucoup en érudition. Ses Ouvrages ont été imprimez en Allemagne dans le XVI ſiécle. En voici la liſte, *Breviloquus*, id eſt, *Dictionarium ſingulas voces Latinas breviter explicans per ordinem Alphabeti*; *R. Joſephi Eſopet Canticum, dictum* Catinus Argenteus, *continens Sententias morales, in Latinum per Joan. Reuchlinum translatum*; *Scenica Progymnaſmata*, hoc eſt, *Ludicra exercitamenta*: *Sergius*, ſive *Capitis Caput, Comœdia*; *Rudimenta Hebraica*; *de Accentibus & Orthographia Linguæ Hebraicæ, libri tres*; *Septem Pſalmi Pœnitentiales Hebraice, cum grammatica Tralatione Latina de verbo ad verbum, & ſuper eiſdem Commentariolo*; *Liber Congeſtorum de Arte prædicandi*; *S. Athanaſii liber de variis Quæſtionibus, Latine cum Annotationibus*; *S. Athanaſius in librum Pſalmorum, a Johanne Reuchlin integre tranſlatus*; *Oratio de Palatini Electoris & Nobiliſſimæ Familiæ Ducum Bavariæ reverentia erga Eccleſiam, coram Pontifice habita*; *Miroir Oculaire*, en Allemand; *Déclaration nette du ſentiment de Jean Reuchlin ſur les Livres des Juifs*, en Allemand; *Defenſio Joannis Reuchlini contra Calumniatores ſuos Colonienſes*; *de Verbo Mirifico*; *de Arte Cabaliſtica*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, tome 25. p. 121-162. * Eraſme, *in Adagiis*. Paul Jove, *in Elogiis*, c. 143. Melchior Adam. *de Vit. Philoſ. German.* &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle*.

REVEL, ville Anſéatique dans la Livonie, eſt capitale de la Province d'Eſtonie ou Eſthen, ſur la côte du Golfe de Finlande, partie de la Mer Baltique. Waldemar ou Wolmar II, Roi de Danemarck, en jetta les premiers fondemens vers l'an 1250, & Wolmar III la vendit en 1347 avec les villes de Narva & de Weſemberg au Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, pour dix-neuf mille marcs d'argent. Vers l'an 1566, cette ville ſe mit ſous la protection d'Eric, Roi de Suéde, pour ſe défendre contre les Moſcovites, qui l'aſſiégérent inutilement en 1570, & en 1577. Elle a commencé à devenir très marchande dès l'an 1477, & a conſervé ſon trafic juſqu'en 1550, que les Moſcovites ayant pris la ville de Narva, y établirent le commerce qu'ils avoient auparavant à Revel. Elle eſt fortifiée à la moderne, & a un château bâti ſur un roc, eſcarpé de tous côtez, excepté du côté de la ville, & un port très commode pour le commerce. On s'y ſert des Coutumes de la ville de Lubec, & il y a un Conſiſtoire, avec un Surintendant pour les affaires Eccléſiaſtiques. La Religion Proteſtante, ſuivant la Confeſſion d'Augsbourg, y eſt la Religion dominante. Le Gouvernement de Revel eſt démocratique, & le Magiſtrat eſt obligé d'appeller les principaux du Peuple aux délibérations des affaires importantes. A une demi-lieue de la ville, il y avoit un très beau Couvent de Religieux & de Religieuſes, qui y avoient leurs Egliſes & leurs Maiſons ſéparées. L'Hiſtoire de ce Couvent rapporte que les fréres & les ſœurs avoient trouvé le moyen de ſe parler par ſignes, dont ils avoient compoſé un Dictionnaire: ce qui ſe pratiquoit autrefois dans toutes les Maiſons de Clugni. * Olearius, *Voyage de Moſcovie*.

REVEL, ville du Haut Languedoc, dans le Diocéſe de Lavaur, s'appelloit autrefois *la Baſtille de Lavaur*, & fut nommée REVEL pour REBEL, parce qu'elle fut entourée de murailles par l'ordre du Roi Philippe *le Bel*. On lit cette Inſcription ſur l'une de ſes portes:

—— Quæ dudum & Vauri Baſtida vocabar,
Dicta Rebellus ero Regis honore mei.

* Catel, *Hiſt. de Languedoc*.

* REVEL ou REVELLO, jolie petite ville de Piémont en Italie, dans le Marquiſat de Saluces, au nord-oueſt de la ville de Saluces, dont elle n'eſt pas fort éloignée, avec un château bâti ſur un rocher & qui paſſoit pour imprenable. Cependant il a été pris & repris pluſieurs fois. Vers le milieu du XVI ſiécle, les François s'en rendirent les maîtres. En 1588, il fut repris par Maurice & Thomas, Princes de Savoye; & en 1641 par Charles-Emanuel II, Duc de Savoye. En 1693, il fut pris par les François qui le pillérent & y mirent le feu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

REVEL (Hugues de) vintiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, qui réſidoit alors à Ptolémaïde, ou Saint Jean d'*Acre*, ſuccéda en 1260 à Guillaume de Châteauneuf. Il étoit de la Province de Dauphiné; & en 1274, il ſe trouva au ſecond Concile de Lyon, afin d'y exciter les Princes Chrétiens à donner du ſecours pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Les trop grandes forces du Soudan d'Egypte l'obligérent de conclurre une Tréve avec lui, laquelle fut bientôt rompue par le Soudan. En 1270, les Hoſpitaliers perdirent la Fortereſſe de Crac, dans le Comté de Tripoli, après avoir ſoutenu courageuſement un long ſiége, où tous les Chevaliers de la garniſon réſiſtérent juſqu'à la mort plutôt que de ſe rendre. Vers l'an 1276, Burchard Deſchwenden, Grand-Maître de l'Ordre des Teutons, renonça à la Maîtriſe, & reçut l'habit des Hoſpitaliers, de la main du Grand-Maître Revel, qui mourut l'an 1278, après avoir tenu cinq Chapitres généraux, & fait pluſieurs belles Loix pour le gouvernement de ſon Ordre. Nicolas de Lorgue lui ſuccéda. * Boſio, *Hiſtoire de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem*. Naberat, *Priviléges de l'Ordre*.

* REVENTLAW ou REVENTLOW, ancienne Famille noble de Holſtein, de laquelle étoit iſſu DETLEEF, Conſeiller Privé de Frédéric I, Roi de Danemarc. Il fut fait en 1535 Evêque de Lubeck, & introduiſit la Religion Luthérien-

ne dans son Diocése. Cette famille a produit plusieurs per- sonnages considérables, entre autres dans ces derniers tems CONRAD de Reventlow Grand-Chancelier de Danemark, lequel mourut en 1708 laissant un fils & cinq filles. Le fils est CHRISTIAN-DETLEFF, Comte de Reventlow, né le 21 Juin 1671, Premier Président du Roi de Danemark à Altena. Il a épousé *Benedicte-Marguerite* de Brogdorf, de laquelle il a 1. FREDERIC-LOUIS, né le 30 Juillet 1701; 2. *Anne-Marguerite*, née le 18 Juillet 1705; 3. *Cajus-Bertram*, né en 1707; 4. *Dorothée*, née le 14 Octobre 1708; 5. *Christian-Detlef*, né le 15 Mars 1710; & 6. *Sophie-Hedwige*, née en 1712. Les filles de Conrad de Reventlow sont, 1. *Christine-Sophie*, née le 30 Octobre 1672, mariée 1. avec *Nicolas* Friis, Comte de Frisenbourg: 2. avec *Ulric-Adolphe* de Holstein, Comte de Holstenbourg, Grand-Chancelier de Danemark: 2. *Ermengarde-Marguerite*, née en 1678, mariée avec *Frederic*, Comte d'Ahlefeldt, Grand-Chancelier, morte en 1709: 3. *Anne-Marguerite*, née en 1682, mariée avec *Jean* Schaeck, morte en 1710; 4. *Ulrique-Elemore*, née le premier Novembre 1690, mariée avec *Ferdinand-Antoine* Danneskiold, Comte de Larwiegen: & 5. *Anne-Sophie*, née le 16 Avril 1693, mariée le quatriéme Avril 1721 avec *Frederic* IV, Roi de Danemark, morte en 1730. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lehmanns, *Jetztlebend Europa*, partie 3. Jean Hubner le Jeune, *Dictionnaire Généalogique.*

* REVER ou REVERO, bourg d'Italie dans le Duché de Mantoue, sur la rive droite du Pô. Il est à l'est-sud-est de la Ville de Mantoue, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

* REVEREND (Dominique) naquit à Rouen le 14 Novembre 1648. Il fit ses Humanitez à Beauvais, & sa Rhétorique & sa Philosophie à Paris. Son oncle Abbé de S. Chéron, Aumônier du Duc d'Orléans, lui fit avoir la survivance de cet emploi. Le neveu étudia donc en Théologie, & prit le degré de Bachelier de Sorbonne. Vers le même tems, il fut reçû dans l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem; & le Doyen de S. Cloud lui ayant peu après résigné son Doyenné, il prit les Ordres jusqu'au Diaconat. Il accompagna le Marquis de Béthune à son second voyage en Pologne, en 1676, & travailla sous ce Seigneur à faire un Traité en faveur des Mécontens de Hongrie, afin d'obliger par là l'Empereur à y envoyer des Troupes contre eux, & par conséquent à diminuer son Armée sur le Rhin. A son retour en France & à la Cour, le Roi Louïs XIV lui témoigna qu'il étoit content de ses services, & l'assura qu'il lui donneroit des marques de sa bienveillance. En 1681, le Chapitre de S. Cloud l'élut Doyen le 31 de Janvier, & il prit possession de ce Benéfice le 17 Février suivant. Il fut élevé au Sacerdoce au mois de Décembre de la même année. Le cinquiéme Février 1682, il fut encore pourvu d'un Canonicat de cette Eglise. Le 22 Juin 1697 il résigna son Doyenné & son Canonicat à Jacques Marpon, moyennant une pension de 500 livres, qui jointe à une autre de six-cens, qui lui fut donnée pour récompense de ses services, le mit en état de goûter du repos, & de se livrer avec une nouvelle ardeur à l'étude qu'il avoit toujours aimée. Prévenu contre la Philosophie de Descartes, il tacha à faire revivre celle des Anciens. Il voulut aussi pénétrer dans les secrets de la Chymie. On n'a de lui que deux Ouvrages, savoir, *Physique des Anciens*, & deux Lettres *sur les premiers Dieux ou Rois d'Egypte.* Ces Lettres ont été réimprimées en 1733, augmentées d'une troisiéme *sur la Chronologie des premiers tems depuis le Déluge.* Cette derniere édition est pleine de fautes d'impression fort considérables. L'Auteur s'en est plaint dans un *Errata* manuscrit que l'on trouve à la tête de la plûpart des exemplaires. Il mourut le 26 Juillet 1734, dans sa 86 année. Il a laissé en manuscrit l'*Histoire du Comte de Bethlem-Janos*, célébre Transsylvain. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

REVEREND DE BOUGY (Jean) Marquis de Bougy, & Lieutenant-Général dans les Armées de France, sous le régne de Louïs XIV, se distingua en mille rencontres par des actions de cœur & de tête, & par une fidélité inviolable, qui le tint toujours attaché au service de son Souverain, lorsque tant d'autres embrassérent le parti rebelle, au tems de la guerre civile de l'an 1649 & suivans. Il étoit de la Religion Réformée, & d'une ancienne & noble famille de Basse-Normandie. Il étoit fils de *Michel* Révérend de Bougy, petit-fils d'*Olivier* Révérend de Bougy, & arriére-petit-fils de *Michel* Révérend de Bougy. Il est parlé de ces deux derniers dans l'Histoire de *Mézeray.* On ne trouve rien d'antérieur dans les Livres imprimez; mais les titres de la famille remontent plus haut, quoiqu'ils soient assez informes, la Maison ayant été pillée une fois, & brûlée une autre fois pendant les guerres civiles du XVI siécle. Celui dont nous parlons étoit le plus jeune de seize fréres ou sœurs. Il entra cadet dans le Régiment des Gardes à l'âge de douze ans, & il s'avança ensuite de degré en degré; car il fut successivement Cornette, Capitaine de Chevaux-Legers, Mestre-de-Camp, &c. Il fut Cornette des Gendarmes du Maréchal de Gassion, qui conçut pour lui tant d'amitié & tant d'estime, que cela seul peut nous convaincre de sa bravoure & de ses autres vertus militaires. Il ne manqua point de reconnoissance: il embrassa les intérêts de ce Maréchal avec tant d'ardeur, que le Cardinal Mazarin ne l'en put jamais détacher. Son Eminence le pressoit fort là-dessus, lorsqu'il alloit à la Cour pour raccommoder ce que les maniéres trop vives & trop hardies du Maréchal avoient gâté. Elle réussit beaucoup mieux à s'acquérir M. de Bougy après la mort de Gassion. Les services qu'il rendit pendant la guerre civile, furent grands & importans, & on eut si bonne opinion de sa conduite & de sa fidélité, qu'il fut choisi pour commander en chef les Troupes qui devoient demeurer près du Roi; de quoi il s'acquitta si heureusement, qu'après avoir battu les Rebelles, qui vouloient lui empêcher le passage de la Loire à la Charité, & étant entré dans le Berri, il contraignit leur Chef d'abandonner la ville de Bourges, où le Roi fut reçu peu de tems après. Avant cela, il avoit commandé en chef au siége de Château-Porcien; ce qui obligea le Roi après la prise de la place, de lui en donner le Gouvernement. Il se signala par la prise du Mas-d'Agénois, à la retraite de Saint Andras, & en bien d'autres occasions, en l'une desquelles étant Lieutenant-Général, après avoir combattu vaillamment jusqu'à l'extrémité, il fut fait prisonnier l'an 1653. On lui permit sur sa parole d'aller à la Cour; & ayant été échangé, il s'en retourna en Guienne, où il épousa en 1654, *Marie* de la Chausade de Callonge, très riche héritiére, dont il n'a laissé qu'un fils. La Reine-Mére & le Cardinal Mazarin se mêlérent fort obligeamment de ce mariage, & n'oubliérent pas de parler de ses bons services au pére de la Démoiselle. Il servit en Catalogne la même année sous le Prince de Conti, & les années suivantes jusqu'en 1657, qu'il fut obligé de demander son congé, pour aller à Montpellier se faire traiter d'une fluxion sur la poitrine. Ce mal lui venoit d'avoir passé une nuit sur les montagnes, où pendant son sommeil il avoit été tout couvert de neige. Il ne trouva point de soulagement à Montpellier, & n'en ayant point trouvé non plus à Bourdeaux, il s'en alla en sa maison de Callonge, & y mourut l'an 1658, à l'âge de quarante ans. Il fut généralement regretté de tout le monde. Le Roi, la Reine & le Cardinal Mazarin firent l'honneur à sa veuve de lui écrire des lettres de consolation. Il auroit fait une plus grande fortune, s'il eût été Catholique. La Reine & le Cardinal lui avoient écrit plusieurs fois pour l'exhorter à changer de Religion & à lever par là l'obstacle à son avancement, & pour lui offrir le Bâton de Maréchal, & un Gouvernement à son choix, pourvu qu'il se fit Catholique. Sa réponse fut que, *s'il pouvoit se résoudre à trahir son Dieu pour un Bâton de Maréchal de France, il pourroit trahir son Roi pour beaucoup moins, & qu'il étoit incapable de l'un & de l'autre, se contentant de voir qu'on étoit satisfait de ses services, & que la Religion seule empêchoit qu'il n'en reçût la récompense.* Le Roi avoit érigé en Marquisat la Seigneurie de Bougy, située en Basse-Normandie: mais comme c'est une Terre qui relève de plusieurs Seigneurs, on forma tant d'oppositions à l'enregistrement des Lettres patentes, qu'elles n'eurent aucun effet. De là vint que cette érection fut transportée à la Baronie de Callonge, qui relève immédiatement du Roi. Les Lettres Patentes en furent expédiées au mois de Novembre 1667, & enregitrées dans la Chambre des Comptes, le neuviéme de Septembre 1669. M. Bayle, qui les a lues, dit qu'il y a trouvé un ample détail des services que le Marquis de Bougy a rendus au Roi. Ils consistent non seulement en actions guerriéres, mais aussi en négociations. Son fils a servi dans les Armées du Roi à la tête de la Cornette blanche. Il est mort de la goute à Aix-la-Chapelle. Il étoit sorti de France pour la Religion. Mademoiselle de Callonge sa tante, sortie pour la même raison, est morte à la Haye, fille & fort âgée. Elle étoit savante sans affectation. Elle possédoit fort bien la Langue Hébraïque. * Bayle, *Dict. Crit. Mémoires du tems.*

REVERMOND, autrefois *la Côte de Saint-André*, contrée de la Bresse en France, s'étend depuis Pontdain jusqu'à Coligny, qui en est le lieu principal. Ce païs appartenoit autrefois à la Maison de Coligny. * Maty, *Dict. Geogr.*

* REVERSAY (Urbain de) Préchantre de l'Eglise de Sens dans le XVI siécle, fut Evêque titulaire de Bethléem. Il a écrit en Latin l'Histoire des Archevêques de Sens, qui n'est plus connue que par une citation de M. Pithou dans ses Notes sur les Capitulaires des Rois de France. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* REVILLA, village de la Castille-Vieille en Espagne, vers les confins de la Biscaye & des Asturies, à deux lieues de Medina del Pomar. On croit qu'il est l'ancienne *Rupilia*, petite ville Episcopale de l'Espagne Tarragonoise. * Maty, *Dict. Geogr.*

* REUILLY, petite ville de France dans le Berry, sur la rive gauche de l'Arnon, à l'ouest-nord-ouest de Bourges, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* REVIN, petite ville des Païs-Bas, dans le Païs du Falne, contrée du Païs de Liége, sur la rive droite de la Meuse, vers les confins de la Champagne, au nord-nord-ouest de Sedan, dont elle est éloignée de six à sept lieues. Cette place appartient à la France depuis l'an 1679.

REUM, homme considérable, ennemi des Juifs, écrivit à Artaxerxès une Lettre contre les Habitans de Jérusalem. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 4. *v.* 8. *& suiv.*

REUMA ou ROMA, fut la Concubine de Nachor le frére du Patriarche Abraham. Elle en eut quatre enfans, Tebah, Gaham, Tahas & Mahaca. * *Genése*, *ch.* 22. *v.* 24.

REVOL (Louïs) Sécretaire d'Etat, originaire de Dauphiné, s'éleva par son seul mérite à cette dignité, lorsque le Roi Henri III, ayant formé le dessein, qu'il exécuta depuis à Blois contre Messieurs de Guise, voulut s'assurer d'un homme d'une capacité & d'une fidélité reconnue. Il avoit exercé l'Intendance de Justice, de Police & de Finances de l'Armée de Provence, sous le Duc d'Epernon, & fut pourvu de la Charge de Sécretaire d'Etat le 15 Septembre 1588, après l'éloignement de Messieurs Brulard, Pinard & Villeroi. Dans les Provisions que le Roi lui fit expédier, il est nommé *Homme fidéle, de bonne réputation, & accoutumé à le servir dès ses premieres années.* Il eut beaucoup de part à la confidence de ce Monarque, & rendit aussi de grands services au Roi Henri IV, qui l'employa aux Conférences de Noisi & de Surenne. Au reste il parla

très

très fortement au Roi touchant sa conversion, & mourut le 17 Septembre de l'an 1594. Son corps fut enterré le 19 à saint Germain-l'Auxerrois, où l'on voit son Epitaphe. Il laissa *Emmond* Révol son fils, Conseiller au Grand-Conseil, qui fut nommé par le Roi Henri IV à l'Evêché de Dol pendant le siége de Rouen; mais qui n'obtint jamais de Bulles. Il céda l'an 1604 son droit à Antoine Révol son cousin, & mourut Doyen du Grand-Conseil le 13 Octobre de l'an 1627. *Antoine*, Evêque de Dol, mourut le sixiéme Août de l'an 1629. *Louis* de Révol de la Ramelière, de Dauphiné, neveu de cet Evêque, fut Docteur de Sorbonne, Prieur de Villiers & de Montillers. C'étoit un bel-esprit qui a fleuri dans le XVII siécle. Dans sa jeunesse il s'appliqua à la Poësie, mais ensuite il s'attacha au ministére de la Prédication, dans lequel il réussit assez pour son tems. PIERRE de Révol a été Conseiller au Parlement de Metz, & Procureur-Général à la Cour des Aides de Dauphiné. Cette famille y est divisée en deux branches; la premiére est celle des Seigneurs des Aveniers; & la seconde est celle des Seigneurs du Pont-Beauvoisin.

REUSNER (Nicolas) naquit à Lemberg, ville de Silésie, le deuxiéme Février 1545, de *François* Reusner & de *Barbe* Fritsenner, tous deux de familles considérables de cette Province. On l'instruisit de bonne heure dans les Belles-Lettres, & il s'y appliqua avec un tel succès, qu'ayant à peine onze ans, il faisoit déja des vers Latins passablement bons. Ce fut à cet âge, c'est à dire, en 1556, qu'on jugea à propos de l'envoyer à Goldberg, où étoit la principale Ecole de la Silésie, & il demeura deux ans en ce lieu. On le fit ensuite passer à Breslaw, où il continua à s'appliquer à l'étude des Langues Gréque & Latine, & à la Poësie. La réputation qu'avoit alors Philippe Melanchthon lui fit naître le desir de le voir, & il alla en 1560 à Wittenberg pour ce sujet; mais il n'eut pas le plaisir de se satisfaire, ce grand homme étant mort quelque tems avant son arrivée. Il fit en cette ville son Cours de Philosophie, après quoi il alla à Leipsic étudier en Droit. S'y étant rendu suffisamment habile, il retourna à Wittenberg revoir les amis qu'il y avoit laissez. Une Diéte ayant été indiquée à Ausbourg pour l'année 1565, il se rendit dans cette ville pour voir ce qui s'y passeroit; mais comme elle fut remise à l'année suivante, Reusner, pour ne pas demeurer oisif, accepta dans l'Ecole de ce lieu une Chaire qu'on lui offrit, & la remplit jusqu'à la tenue de la Diéte. Il la quitta alors pour se donner tout entier à la composition de différentes Piéces de Poësie, à la louange des principaux Membres de la Diéte, qui pussent le faire connoître dans le monde. Il y réussit effectivement, & ses Poësies lui firent un nom qui lui fut utile dans la suite. Sur la fin de la Diéte, Wolfgang, Comte Palatin & Duc de Baviére, le choisit à la recommandation de Pierre Agricola, un de ses Conseillers, pour être Professeur dans le Collége qu'il venoit d'établir à Laugingen en Souabe, sur le modéle de celui de Strasbourg. Reusner y professa plus de cinq ans les Belles-Lettres, & en fut ensuite fait Recteur en 1572, emploi qu'il remplit pendant onze ans avec beaucoup de réputation. En 1582, il alla pour la seconde fois à la Diéte d'Ausbourg, où il eut encore plus d'occasions de se faire connoître que la premiére. Il se maria aussi vers ce tems-là, & épousa *Madeleine* Welhenmeyer, dont il n'eut point d'enfans. Il se rendit à Bâle en 1583, pour y prendre le degré de Docteur en Droit; & fut aussi-tôt après Assesseur de la Chambre Impériale de Spire pour la Souabe, & appellé ensuite à Strasbourg pour y enseigner le Droit. Il quitta cette derniére ville, pour aller remplir un semblable emploi à Iéne, où il arriva le troisiéme Février 1589, & où il fut honoré de la qualité d'Ancien du Collége des Jurisconsultes, & d'Assesseur du Tribunal de l'Echevinage, outre celle de Professeur en Droit. Il fut deux fois Recteur de cette Université, & on le chargea en différentes occasions de quelques négociations importantes. Ainsi l'Administrateur de l'Electorat de Saxe l'envoya en 1595 à la Diéte de Pologne avec les Députez de l'Empereur, & de l'Electeur de Brandebourg, pour faire une Ligue contre les Turcs. Avant qu'il partit pour ce voyage, l'Empereur Rodolphe II lui donna la Couronne poëtique, & la qualité de Comte Palatin. Il eut le bonheur de jouïr longtems d'une bonne santé; mais des douleurs néphrétiques l'attaquérent enfin, & après l'avoir fait longtems souffrir, le conduisirent au tombeau. Il mourut le 12 Avril 1602, âgé de 57 ans, étant alors Recteur de l'Université de Iéne pour la seconde fois, & fut enterré dans un tombeau, qu'il s'étoit fait dresser lui-même avec une longue Epitaphe Latine en prose qu'il y avoit fait mettre. On a de lui les Ouvrages suivans, *Descriptio Oppidi Lavingæ; Silvula Genealogica Principum Bavariorum & Palatinorum; Epithalamium in Nuptias Principis Gulielmi Bavariæ Ducis, aliaque Poëmata; Imperatorum ac Cæsarum Romanorum a Julio Cæsare, usque ad Maximilianum II. Austriacum, breves ac illustres Descriptiones; Monarchiæ, hoc est, summarum Regum sive Imperatorum Assyriorum, Persarum, &c. libri septem; Chronologia Historica & Epigrammata; Principum Sacri Romani Imperii septem Virorum Palatinorum, Saxonicorum, Brandeburgicorum, libri tres; Elementa Artis Dialecticæ; Principum & Ducum Venetorum liber; Pictura urbis Venetiarum, cum Elogiis Clarorum Virorum; Disputationes tres de jure & qualitate Rerum divinarum; Disputationum Juris Civilis libri quatuor; Oratio de Militia Christiana, seu Vita perfecta; Polyanthea, sive Paradisus Poëticus; Panegyris Veræ Scholæ Lavingensis; Hodæporicorum sive Itinerum totius fere orbis libri septem; Anathemata sive Aræ sepulchrales inclytæ familiæ Salmensis, cum Elegiis & Epitaphiis; Emblematum partim Ethicorum & Physicorum, partim Historicorum & Hieroglyphicorum libri quatuor; Agalmatum, sive Emblematum Sacrorum liber unus; Stemmatum sive Armorum Gentilitiorum libri tres; De Inventione, usu & Dominii naturali Disputatio; Insomnia, sive Noctes Euboicæ; Fastorum Sacrorum & Historicorum liber primus; Quæstionum sive Consultationum Juridicarum libri duo; Institutionum Juris Civilis succincti libri quatuor; Partitio, sive Oeconomia Juris utriusque Civilis & Canonici brevibus tabulis comprehensa; De Italia libri duo; Elogia in urbes Italiæ Poëtica & Oratoria; Elementorum Artis Rhetoricæ libri duo, & Dialecticæ libri quatuor; Cynosura Juris, seu de Juris Arte Justinianea; Symbolorum Imperatoriorum Classes tres; Disputatio de Casibus fortuitis; Ænigmatologia, seu Sylloge Ænigmatum & Gryphorum convivalium; De Obligatione ex die vel ad diem contracta; Ephemeris, sive Diarium Historiarum; Ethica & Physica Christiana; Oratio de Sapiente perfecto; Operum Poëticorum partes quatuor; Disputatio de Occupatione; Orationes Panegyricæ; De Jure Testamentorum & ultimis voluntatibus; Icones sive Imagines Imperatorum, Regum, Principum, Electorum & Ducum Saxoniæ, una cum Elogiis; Epistolarum Turcicarum libri quatuordecim; Decisionum Juris singularium libri quatuor; De Jure codicillorum Tractatus; De Urbibus Germaniæ liberis sive Imperialibus libri duo; Anagrammatographia; Rerum memorabilium in Pannonia sub Turcarum Imperatoribus a capta Constantinopoli bello gestarum Exegeses sive Narrationes Variorum; Commentarius de quatuor Obligationum causis seu qualitatibus; Consiliorum partes tres; Commentarius in septem difficillimas Leges Juris Civilis; Pentas legalis, hoc est, quinque omnium judicio difficillimarum Digesti Justinianei Legum solidissima Explicatio.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 27. p. 216-231.

REUSNER (Elie) frére du précédent, naquit en Silésie l'an 1555. Il fut Professeur en Histoire à Iéne, & Médecin. Il mourut en 1612. Il publia en 1592, *Genealogia Imperatorum, Regum, Ducum, &c. Isagoge Historica; Hortulus Historico-Politicus.* * Beyer; *Syllab. Profess. Jen.* Witte, *Diarium Biographum.* Sagittarius, *Introductio ad H. R. p.* 130.

* REUSNER (Barthélemy) Jurisconsulte de Saxe, naquit à Breslaw en 1565. Après avoir fait ses premiéres études à Zittau, il alla les continuer à Strasbourg sous Nicolas Reusner son parent, avec lequel il alla à Iene où il fut reçu Docteur en 1591, & fait Professeur en 1594. En 1624, l'Electeur de Saxe le fit Conseiller de la Cour des Appellations. Il mourut en 1629. On a de lui, *de Obligationibus ex die vel ad diem contractis*; (Le Pére Niceron attribue cet Ouvrage à Nicolas Reusner) *Discursus Philosophicus contra Novatores & absurdos Legum corruptores; Commentarius in septem Leges difficillimas.* (Le Pére Niceron le donne aussi à Nicolas Reusner.) * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *in Memor. Jurisconf. decade* 2.

* REUSNER (Jéremie) de la même famille que les précédens, fut Jurisconsulte, Conseiller de l'Electeur de Saxe, Professeur en Droit à Wittenberg, & Assesseur dans tous les Colléges des Jurisconsultes. Il naquit à Lemberg en Silésie, l'an 1590, & mourut à Wittenberg en 1652, âgé de 62 ans. On a de lui, *Methodus Juris Feudalis; Decas controversarum Juris Positionum; Disputationes, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

REUSS, riviére de Suisse. *Voyez* RUSS.

* REUSSENBERG, bourg du Cercle de Franconie, en Allemagne dans l'Evêché de Wirtzbourg, sur les confins de l'Abbaye de Fulde. Il est au nord de la ville de Wirtzbourg, tirant vers l'ouest, & en est éloigné d'environ sept lieues.

REUTER (Quirin) naquit le 27 Septembre 1558 à Mosbach, petite ville du Palatinat du Rhin sur le Neckre, de *Jean* Reuter & de *Barbe* Cisner, tous deux d'honnêtes familles. Il apprit dans sa patrie les premiers élémens de la Langue Latine, & lorsqu'il eut dix ans, on l'envoya à Heidelberg, où après ses Humanitez il étudia en Théologie sous Pierre Boquin, Emanuel Tremellius, & Jérôme Zanchius. On lui avoit donné en 1573, une place dans le Collége de la Sapience où ces Professeurs enseignoient, parmi les Etudians qui y étoient entretenus aux dépens de l'Electeur Frédéric III; mais ce Prince, qui professoit la Religion Réformée, étant mort le 26 Octobre 1576, & Louis IV, son fils, qui lui succéda ayant embrassé la Confession d'Ausbourg, tous ces Professeurs & leurs Disciples qui étoient Réformez, furent chassez en 1577 des places qu'ils occupoient, & tout ce que Reuter put obtenir par l'entremise de Nicolas Cisner son parent, fut une petite bourse dans le Collége qui fut depuis appellé *de Casimir*. Il la quitta en 1578, pour aller à Neustat, où le Prince Jean-Casimir, frére de l'Electeur Palatin, venoit de faire ouvrir une Ecole, & où Daniel Tossan l'avoit invité de se rendre. Il ne demeura pas deux ans en ce lieu, car Charles Ofievius y étant allé, fit entendre à Reuter qu'André Dudith se feroit un plaisir de le recevoir chez lui, & de lui donner la conduite de son fils aîné. Ce parti plut à Reuter, qui demanda aussi-tôt son congé au Prince Casimir. On le lui accorda, mais à condition qu'il reviendroit dans le Palatinat, lorsqu'on y auroit besoin de lui, & qu'on le redemanderoit. Reuter se rendit donc à Breslaw le 13 Avril 1580 auprès de Dudith, & prit soin de l'instruction de son fils aîné, à qui il apprit les Belles-Lettres, la Philosophie & la Théologie. Il étoit occupé de ce travail, lorsqu'il reçut des Lettres de Tossan du onziéme Avril 1582, qui le rappelloient dans le Palatinat. Dudith eut bien de la peine à le laisser partir; mais ne pouvant s'en dispenser, il le récompensa libéralement de ses peines, & conserva toujours de l'amitié pour lui. Reuter retourna à Neustat au mois de Mars de l'année suivante, & comme il n'y avoit point de place fixe, il fut quelque tems occupé à suppléer pour les Régens & les Ministres. L'Electeur Louis IV étant mort, Jean-Casimir son frére qui fut chargé de la tutelle de Frédéric IV, fils du défunt & son successeur, & qui professoit la Religion Réformée, la rétablit dans le Palatinat, & fit tenir en sa présence une Conférence à Heidelberg en 1584 entre ceux de cette Religion dont Reuter fut le Tenant, & les Luthériens. Peu de

de tems après, c'est à dire, au mois d'Avril de la même année, il fut chargé de regenter la Seconde dans le Collége de cette ville. Il quitta cette place sur la fin de l'année, pour aller être Ministre Ordinaire à Bensheim. Il se maria le 24 Août 1525, & épousa *Marie Anastasie* fille de Jean-Anastasie, originaire des Païs-Bas, qui ayant abandonné son païs pour cause de Religion, s'étoit retiré dans le Palatinat où il avoit été fait Inspecteur de l'Eglise de Baccharach. Il ne fut Ministre du Bensheim que jusqu'en 1587, qu'il alla remplir un semblable poste à Neuhausen. Au mois de Novembre 1589, il fut nommé Professeur de Seconde dans le Collége de la Sapience à Heidelberg, & deux ans après il se fit recevoir Maître ès Arts. Sa destinée étoit de changer fréquemment de poste & de demeure. Ainsi en 1593, il abandonna le séjour d'Heidelberg, pour aller à Spire être Ministre de l'Eglise de S. Gilles. Il fut rappellé dans cette premiére ville en 1598, pour prendre la place de Professeur de la premiére Classe du Collége de la Sapience, que David Paréus venoit de quitter, pour prendre celle de Professeur en Théologie. En 1601, il reçut le degré de Docteur en Théologie, & l'année suivante le Sénat Académique ajoûta à son premier emploi, celui d'enseigner le Vieux Testament. En 1607, il fut nommé Recteur de l'Université à Heidelberg. En 1611, il eut le malheur de perdre un de ses fils nommé Jean Quirinus, jeune homme âgé de 16 ans, qui promettoit beaucoup. Depuis ce tems là il ne fit plus que languir. Il mourut à Heidelberg le 12 Mars 1613, dans sa 55 année. Il avoit eu douze enfans, mais trois seulement lui survécurent. Le seul fils qui lui resta, nommé *David*, fut Ministre de l'Eglise d'Eppenheim. Il fut enterré dans la Chapelle de l'Université avec une Epitaphe. On a de lui les Ouvrages suivans, *Commentarius in Exodum*; *Commentarius in Obadiam*; *Oratio de Vita & Morte Ill. Principis Johannis Casimiri*; *Jubilæus primus Collegii Sapientiæ, quod est Heidelbergæ in Academia Panegyri celebratus*; *Joannis Cyrenii Parasitus* (nom sous lequel s'est caché Reuter) *Notæ in Ciceronis Orationem pro S. Roscio*; *Amerinò de Invocatione Dei*; *Theses de Magistratu Politico*; *Aphorismi Theologici de vera Religione, præcipua Doctrinæ Christianæ capita continentes*; *Disputatio de capitibus Doctrinæ pietatis*; *Catechesis Christianæ Religionis in Ecclesiis & Scholis Palatinis usitata*; *Diatribe de Ubiquitate Responsum ad Joannis Magiri, Præpositi Stutgardiani, pro Marco Zam Lamb Scriptum*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 24. *p.* 76-84.

REUTLINGEN, RETLINGUE, RIETLINGE, ville du Cercle de Souabe, située dans le Duché de Wirtemberg, sur la petite riviére d'Echetz, à trois lieues de Tubingue vers le levant. Cette ville est dans un agréable terroir, ornée de beaux édifices publics, & d'un Collége fort fréquenté. Elle est Impériale depuis l'an 1215 ou 1240, sous la protection des Ducs de Wirtemberg. Le 23 Septembre 1726 elle a souffert un incendie qui l'a presque entierement réduite en cendres. On y voyoit entre autres curiositez un bélier, dont les Anciens se servoient pour abattre les murailles des villes assiégées, & une statue monstrueuse de Mars, que les anciens habitans, plongez dans le Paganisme, avoient adoré. Cette ville a 2600 pas de circuit. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

REUTTER. *Cherchez* FOSSOR.

* REUVEN (Pierre) d'Amsterdam, habile Peintre, eut pour Maître Jacques Jordaans sous lequel il fit de grands progrès. Il s'occupoit sur-tout à peindre des platfonds & des salles. Ce fut lui qui peignit à la Haye les Arcs de triomphe de la Haye pour la réception de Guillaume III, Roi d'Angleterre. Ces piéces furent louées, & admirées des Connoisseurs. C'est aussi lui qui a peint ce qu'il y a de plus beau dans le beau Palais de Loo. Il exécutoit tout avec tant de promptitude qu'on a de la peine à comprendre comment il est sorti, en si peu de tems, tant de beaux ouvrages de sa main. Il mourut vers la fin de l'an 1718. * Gr. *Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Theatre, &c.* en Hollandois, partie 3.

REUX. *Voyez* ROEULX.

REY.

REY, étoit une des plus grandes villes d'Asie, mais elle est maintenant ruïnée; elle est à neuf milles de Save vers l'occident. Les Persans disent des merveilles incroyables de sa grandeur. Ptolomée l'appelle *Requaia*, & la place à 76 degrez, 20 minutes de longitude, & à 35 degrez, 35 minutes de latitude. Elle fut ruïnée dans le douziéme siécle. Elle étoit dans un terroir fertile, mais dans un air mal-sain, fort sujet aux fiévres intermittentes: cependant les hommes n'y vivoient pas moins longtems qu'ailleurs. Elle fut longtems l'Académie de la Perse, & la ville la plus marchande de l'Orient. Elle étoit dans la Parthie, Province de Perse. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un monceau de mazures. * Chardin, *Voyage de Perse.*

* REYD (Everard van) qui fut Bourguemestre d'Arnhem, & Député aux Etats-Généraux, a écrit avec beaucoup de fidélité & d'exactitude l'Histoire & les Guerres des Païs-Bas, depuis le commencement des troubles en 1566, jusques à l'an 1601. Denys Vossius a traduit cet Ouvrage de Flamand en Latin. Everard van Reyd est mort en 1602. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* REYES (Los) ville de l'Amérique méridionale, dans cette partie du Paraguay qui porte le nom d'Urvaig, sur la riviére d'Urvaig. M. Delisle dans sa Carte du Paraguay, du Chili & du Détroit de Magellan la place vers la fin du 29 ou au commencement du 30 degré de latitude méridionale, & sous le 325 degré de longitude.

REYES (Los). *Cherchez* LIMA.

REYGATE, grand bourg avec marché dans le Comté de Surrey en Angleterre, dans un lieu nommé communement *Holmes Dale*, & d'où l'on tire grande quantité de terre à foulon. On y voit les ruïnes d'un ancien château, & sous terre une longue voûte, au bout de laquelle il y a une chambre spacieuse, où l'on dit que les Barons tenoient leurs Assemblées dans la guerre contre le Roi. Les Danois livrérent autrefois inutilement plusieurs batailles près de cette ville. C'est la capitale de son canton, & elle a une Corporation représentée dans la Chambre Basse du Parlement par deux Députez. * *Dict. Anglois.*

* REYGER (Arnoul) Flamand, né en 1559, fut Docteur & Professeur à Helmstadt, puis à Iéne, Conseiller de Joachim-Frédéric Electeur de Brandebourg, Assesseur Royal dans la Basse Lusace & dans la Vieille Marche, quitta les Païs-Bas à cause des troubles qui y régnoient & se réfugia en Allemagne, où il vecut sous la protection de Joachim Mynsinger. On a de lui, *Distributionum libri quatuor*; *Disputationes de Processu judiciario*; *Consuetudines Feudales*; *Thesaurus Juris*. Il a aussi procuré l'édition des deux Ouvrages suivans, *Mynsingeri Commentarii in Instit. Justiniani Imperatoris*; *Observationum singularium Centuriæ sex*. Il a ajouté à ce dernier des Notes marginales & plusieurs singularitez. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 86.

REYHER, (Samuel) premier Professeur du Code, & Professeur ordinaire en Mathématiques à Kiel, Conseiller du Duc de Saxe-Gotha, & Membre de la Société Royale des Sciences de Berlin, naquit à Schleusingen dans le Comté de Henneberg, le 19 Avril 1635. André Reyher, son pére, avoit été successivement Recteur des Colléges de Schleusingen, de Luneboug & de Gotha. Son fils, ayant commencé ses études sous lui, passa à Leipsic en 1654, pour les continuer. Il fréquenta les Leçons de Jacques Thomasius pour la *Philosophie*, celles de Philippe Muller pour les Mathématiques, & celles d'Amédée Eckholt pour le Droit. André Winckler, Conseiller & Marchand à Leipsic, protégea le jeune Reyher d'une maniére particuliére & ne lui fournit pas seulement son entretien pendant son sejour à Leipsic, mais il le prit aussi avec lui en Hollande. Il entendit à Leyde les Leçons de Jacques Golius sur l'Algébre de Viéte, & s'insinua tellement dans l'esprit de ce grand homme, qu'il eut rang parmi ses amis. Il fréquenta aussi les Leçons publiques & particuliéres de Nicolas Goldmann & de François de Schooten pour l'Architecture Civile & Militaire. De retour à Leipsic, il commença lui-même à faire des Leçons, & bientôt après il fut nommé *Précepteur* du jeune Prince de Gotha. Ayant fort contenté le Duc Ernest de Gotha, qui lui avoit confié son Prince aîné, il en obtint la permission d'aller en Hollande pour y prendre le degré de Docteur en Droit. Il fut empêché d'exécuter ce projet par la peste qui l'engagea à s'arrêter à Rintelen. Pendant qu'il y fut, il reçut une vocation pour la Chaire de Mathématiques à Kiel, qu'il accepta en 1665, après avoir pris le degré de Docteur à Leyde. En 1673, il fut nommé Professeur extraordinaire en Droit; en 1683, Professeur ordinaire des Instituts; & en 1692, Professeur du Code. Il mourut le 22 Novembre 1714. Il a traduit en Allemand & démontré par l'Algébre les Oeuvres d'Euclide. Sa *Mathesis Biblica* lui a sur-tout aquis une grande réputation. Voici le titre des Ouvrages en Droit qu'il a publiez. *De singularibus Obstagii Juribus*; *De Guarits*; *De Proportione*; *De Codice Mertentiano*; *Historia Juris*. Les titres de ses autres Ouvrages sont, *De Auro & Argento Chymico*; *De Nummis quibusdam ex Metallo Chymico factis*; *De tribus Nummis argenteis*; *De Dulcedine Maris*; *De Pneumatica, Aerometria & Hydraulica*; *De Mundo*; *De Bacillis sexagenalibus*; *De Mathesi Regia*; *De Misitie Mathematica*; *De Arte muniendi nova*; *De Spatiis solaribus*. * *Programma funebre. Diction. Allemand.*

REYNA, *Villa de Reyna*, étoit anciennement une petite ville des Turdétans dans l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Estrémadure d'Espagne, situé à une lieue d'Elleréna vers le sud-est. * Maty, *Dict. Géogr.* De Wit, *Carte de la Castille Nouvelle, &c.*

REYNA (Cassiodore) a traduit toute la Bible en Espagnol sur les Originaux. Cette Traduction est devenue si rare, que Gaffarel, qui la vendit à M. de Carcavi pour la Bibliothéque du Roi, lui fit accroire que c'étoit une ancienne Bible des Juifs. Mais outre que le Nouveau Testament y est traduit aussi-bien que le Vieux, on connoit aisément par la figure de l'ours, qui est à la premiére page du Livre, qu'elle a été imprimée à Bâle, & que l'Auteur a caché son nom sous ces deux Lettres C. *R.* qui sont à la fin d'un *Discours Latin* qui est au commencement. Elle est intitulée *La Biblia que es los sacros libros del Viejo y Nuevo Testamento, transladada en Espagnol* 1596. L'Interpréte a mis un long *Discours* en Espagnol à la tête de la Bible, pour prouver qu'on doit traduire les Livres Sacrez en Langue vulgaire. Il a aussi mis aux marges de la Version de petites Notes pour expliquer les endroits les plus difficiles, & principalement les mots qui ont différentes significations, en mettant une dans son texte, & les autres à la marge: ce qui est assez judicieux. Il a même fait un Discours, où il donne raison de sa maniére de traduire, & fait tout ce qu'il peut pour ne point paroître Protestant. * Richard Simon.

REYNE (Sainte) naquit l'an 238, en la ville d'Alize, au Duché de Bourgogne, & dans le Diocése d'Autun. Cette ville est maintenant un gros bourg appellé, *Sainte-Reyne*, parce que c'est le lieu de la naissance & de la sépulture de cette Sainte. L'Empereur Déce ayant fait un Edit, en 250, pour persécuter les Chrétiens, Olibrius, Gouverneur des Gaules, fit prendre sainte Reyne. Après avoir inutilement employé les promesses & les menaces pour l'obliger à l'épouser & à renon-

cet au Christianisme, il la fit tourmenter par de cruels supplices, & commanda enfin qu'on lui tranchât la tête. Son corps fut enterré par les Chrétiens au bas de la montagne d'Alize, avec la chaîne de fer, qui avoit été un des plus rudes instrumens de son martyre. Quelques siécles après on bâtit sur son tombeau une magnifique Eglise, avec un Monastére de l'Ordre de saint Benoît; mais par le malheur des tems, ce lieu fut abandonné; de sorte que l'on ignoroit même où étoit le sépulcre de la Sainte. En 864, Cigile, Abbé de Flavigny, trouva son corps, & le transféra en son Abbaye. Les Pélerins néanmoins vont encore au bourg de Sainte-Reyne, à cause de la fontaine miraculeuse qui y est. Les Allemands prétendent que le corps de sainte Reyne fut transféré par l'Empereur Charlemagne, de Flavigny en l'Eglise cathédrale d'Osnabruck, ville de la Westphalie en Allemagne; mais Dom George Viole, Bénédictin a fait en 1649 une Apologie, pour montrer que cela n'est pas vrai; & qu'ainsi l'os du bras, que le Pére François, Cordelier, obtint de l'Evêque d'Osnabruck, pendant qu'il étoit à Munster en 1648, à la suite du Duc de Longueville, Plénipotentiaire de France, & qu'il donna au Couvent de son Ordre, nouvellement établi au bourg de Sainte-Reyne, ne peut être de sainte Reyne, native d'Alize. * Dom George Viole, Bénédictin, *Vie de sainte Reyne.*

☞ L'Histoire de cette Sainte est une fiction tirée de celle de Sainte Marguerite. Tout ce qu'il y de certain, c'est qu'il y a eu une Sainte de ce nom honorée à Autun, dès le VIII ou IX siécle, & que sa Fête est marquée au septiéme Septembre dans les Martyrologes. * Baillet, *Vies des Saints.*

REYNEL. *Voyez* RENEL.

* REYNEAU (Charles-René) fils de Charles Reyneau, Maître Chirurgien, naquit à Brissac en Anjou, l'an 1656, & entra, âgé de 20 ans dans l'Oratoire à Paris. Quoique son premier but ne fût pas de s'y fixer, il crut pourtant après y avoir réfléchi mûrement, qu'il ne pouvoit mieux faire que de s'y attacher pour toujours. Il suivit la Philosophie de Descartes, qu'il enseigna pendant plusieurs années à Toulon & à Pézénas. Il fut ensuite Professeur en Mathématiques à Angers où il fut appellé en 1683, & où il fut si goûté que l'Académie de cette ville lui donna place dans son Corps. Il publia en 1708, *in quarto*, un Ouvrage intitulé *L'Analyse démontrée*, qui fut reçu avec une approbation universelle, & que depuis cela on prend ordinairement pour guide dans cette étude. En 1714 il donna au Public sa *Science du Calcul*, qui n'a pas reçu de moindres éloges & qui n'est pas moins recherchée. En 1716, il fut fait Membre de l'Académie des Sciences de Paris, sous le titre d'Associé libre. Il mourut à Paris le 24 Février 1728. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

REYNER, (Edouard) Non-Conformiste Anglois, également savant & zélé, né dans la Province d'Yorck en 1600, fut élevé dans l'Université de Cambridge. Il fut Maître ès Arts & se vit souvent obligé de gagner sa vie en instruisant de jeunes enfans, jusques à ce qu'en 1627, il fut nommé Pasteur à Lincoln dans le tems qu'il étoit encore Non-Conformiste. Il se fit tous les jours un plus grand nombre de scrupules sur la Conformité, & refusa, par ce principe, une Prébende que l'Evêque Williams lui offrit. Durant les guerres civiles il souffrit de grandes pertes, & fut enfin obligé de se sauver. Quoiqu'à cause de sa grande capacité on lui eût offert divers emplois fort lucratifs, il aima mieux retourner à sa Cure de Lincoln en 1645. Il pencha peu à peu du côté des Indépendans, sans pourtant approuver tous leurs sentimens, ce qui paroît par le refus qu'il fit de signer la Confession de Foi qu'ils dressérent en 1658. Il avoit un Journal dans lequel il marquoit avec soin les bienfaits qu'il recevoit de Dieu tous les jours, depuis sa jeunesse. Voici les titres des Ouvrages qu'il a fait imprimer, *Precepts for Christian Practice; Considerations concerning Marriage; Vindication of human Learning and Universities; The being and well-being of a Christian.* * Calamy, *Account. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

REYNER, (Jean) fils du précédent & Membre du Collége d'Emanuel à Cambridge, perdit cette place à cause de sa Non-Conformité en 1662. Il s'occupa ensuite à donner des leçons aux Etudians, occupation pour laquelle il avoit un talent extraordinaire. Il mourut à la fleur de son âge. Il a accompagné d'une Préface & augmenté d'un Chapitre qui traite *de l'utilité de la Langue Arabe dans l'explication de l'Ecriture Sainte*, l'Ouvrage de son pére *des Sciences Académiques*. Il a aussi ajouté un Discours *sur la Grace* au Livre de son pére *de l'Etre du Chrétien.* * Calamy, *Account. Diction. Allemand de Bâle.*

REYNIER (Pierre de) Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, fut tué l'an 1311, dans une attaque de l'Isle de Rhodes, après avoir donné des marques d'une bravoure extraordinaire. Il sortoit de l'illustre Maison de Reynier, de Toulouse, l'une des plus anciennes & des plus nobles de la Province de Languedoc.

REYNOLD (Erasme). *Voyez* REINOLD.

REYNOLDS, (Edouard) fils d'Augustin Reynolds, né à Southampton en 1559, étudia au Collége de Merton à Oxford. Ayant fait de beaux progrès dans les Sciences & pris les degrez Académiques, il se voua au Saint Ministére, & fut ensuite Pasteur à Lincolns-Inn, & Recteur à Braynton en Northampton. Durant la rebellion d'Angleterre il se laissa persuader d'accepter le *Covenant*, & fut un Membre de ce qu'on appelloit l'Assemblée des Théologiens. A la reddition d'Oxford, il entra tellement en faveur dans le parti régnant sous Cromwell, qu'il fut un des Visiteurs d'Oxford, Doyen de l'Eglise de Christ, & Vice-Chancelier de l'Université. Il prit aussi alors le degré de Docteur en Théologie. Quoiqu'il fût Presbytérien rigide, il ne voulut pourtant pas accepter *l'Engagement*, ce qui fit qu'il fut privé de son Doyenné & obligé de séjourner tantôt à Londres & tantôt ailleurs. Il s'aquit une grande réputation à Londres par ses Sermons. Il témoigna un grand zéle pour le rétablissement de Charles II, qui le nomma son Chapelain en 1660, & lui conféra divers autres bons emplois, particuliérement l'Evêché de Norwich. Doué de très beaux talens naturels & d'un jugement solide, il étoit en même tems fort savant & un Prédicateur fort applaudi. Comme il faisoit grand cas des Presbytériens, il se tenoit sur-tout à la doctrine rigide de la Prédestination. Il mourut dans son Palais Episcopal le 28 Juillet 1676. Ses Ouvrages, qui sont des Sermons, & un Traité des passions & des forces de l'ame, ont été souvent réimprimez ensemble *in folio*. Dans les Remarques sur la Bible, publiées par l'Assemblée des Théologiens, celles qui sont sur l'Ecclésiaste sont de sa façon. * Wood, *Athenæ Oxon. Dictionnaire Anglois.*

* REYNOSA, village d'Espagne dans la Castille Vieille, est situé sur l'Ebre, à deux lieues de sa source. La plupart des Géographes prennent Reynosa pour l'ancienne *Juliobriga Colonia*, ville des Cantabriens, laquelle pourtant d'autres mettent à Fuentibar, village voisin. * Maty, *Dict. Géogr.*

REYPOLTZKIRK. *Voyez* REIPOLTZKIRK.

REYS (Emmanuel dos) Portugais, natif de Loures, village proche de Lisbonne, entra le 20 Novembre 1652, dans la Compagnie de Jésus, enseigna à Coimbre, & prêcha avec des applaudissemens extraordinaires. On remarque qu'il évita toujours avec un extrême soin la supériorité; & qu'ayant été fait Recteur du Collége de Braga, il pressa si vivement le Général, qu'il obtint qu'on lui donnât un successeur. Il mourut dans la même ville de Braga le 21 Avril 1699, âgé de 65 ans. On imprima en 1717 & en 1719, à Evora deux volumes de ses Sermons.

REYS (Gaspard dos) natif de Lagos dans le Royaume d'Algarve en Portugal, & Docteur en Théologie dans l'Université d'Evora, s'attacha au Cardinal Henri, qui lui procura l'Archevêché de Goa en 1557. L'année suivante il se rendit dans son Diocése, y travailla avec un soin infatigable au salut des ames; & voulant ensuite travailler à son propre salut, il obtint qu'on lui donnât un successeur, & se retira dans le Couvent des Recollets, qu'il avoit fondé en 1569; mais celui qui lui succéda n'ayant vécu que deux ans & huit mois, on l'engagea à reprendre le gouvernement du Diocése; ce qu'il fit jusqu'à sa mort, arrivée le 15 Août 1576. Ce pieux Prélat a composé en Portugais divers Ouvrages de piété, propres à l'instruction des peuples que Dieu lui avoit confiez; mais ils ont tous été été imprimez à Goa, & un seul a paru en 1600, à Coimbre, sous ce titre, *Compendio espiritual de vida Christiana.* L'année même de son départ pour Goa, il avoit publié à Lisbonne un Traité de la maniére de dire & d'entendre la sainte Messe. * *Mémoires de Portugal.*

* REYS (Jean) de Tongres, après avoir été Chanoine Régulier dans Corsendonk, fut fait Prieur d'un Couvent du même Ordre dans le païs de sa naissance. On a de lui, *Vitæ Sanctorum* en trois tomes; *Summa Sacræ Theologiæ* en manuscrit. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 552.

R E Z.

REZ (Antoine de) Ecuyer, Avocat au Parlement de Paris, étoit fils d'*Antoine* de Rez, Sécretaire du Roi, & naquit à Paris l'an 1650. Il s'adonna dès sa plus tendre jeunesse au Barreau, & plaida sa premiére cause à seize ans. Après avoir resté quelque tems dans les Cours inférieures, pour apprendre la maniére de procéder, il parut avec éclat, & encore très jeune au Parlement. On reconnut bientôt en lui tous les talens qui le firent distinguer dans la suite, un génie aisé, vif, pénétrant; une éloquence noble, simple, naturelle; une énonciation polie & heureuse; une raillerie Cicéronienne; une certaine insinuation dont on ne se pouvoit défendre; une vérité que tous les traits de son visage & sa physionomie gracieuse annonçoient avant qu'il eût parlé; une probité à l'épreuve des plus douces séductions; une érudition agréablement & solidement cultivée, prise dans le bon sens, dans la justice, dans l'humanité, plus encore que dans les Livres; enfin, toutes les qualitez qui font l'honnête homme & le grand homme. Aussi-tôt accoururent à lui les grands & les petits. Il convenoit aux premiers plus que nul autre par sa bonne mine, par son affabilité, par des maniéres qui sentoient l'homme de condition: les derniers vouloient aussi l'avoir pour défenseur, parce qu'ils connoissoient son honneur, sa bonté & son attention pour tout le monde. A l'égard des uns & des autres, il remplissoit tous ses devoirs par une exactitude jusques dans les moindres choses, & une fidélité à laquelle on ne pouvoit rien ajoûter. Les Magistrats de tous les Ordres, persuadez qu'il ne pouvoit sortir de sa bouche rien que de vrai, l'écoutoient avec complaisance, aimoient à le voir, & l'honoroient de leur affection la plus singuliére. Accablé d'affaires, il suffisoit à tout par la régle & par l'ordre de son esprit. Il n'y avoit point de contestations importantes, où il ne parût pour attaquer ou pour défendre. On le vit soutenir avec toute la splendeur de l'éloquence l'intérêt des Princes de Lorraine dans la donation de Mademoiselle de Guise; on le vit ensuite soutenir son testament. S'il manquoit un Avocat à un Client, la Cour le nommoit par un ordre supérieur, & lui confioit les droits abandonnez. Les grandes affaires croissoient & devenoient faciles entre ses mains; les difficultez les plus épineuses disparoissoient dès qu'il les avoit touchées: & les Juges portez à une décision par une voye sûre & claire, étoient certains d'embrasser le bon parti. Tel qu'il étoit au Barreau, tel & plus aimable encore,

encore, s'il se peut, étoit-il dans la société & dans la conversation. Il n'y eut jamais un ami plus tendre, plus sincere, plus officieux, un meilleur pére, un meilleur mari. Ses mœurs étoient pures, innocentes, vertueuses; mais vives & gayes. Son esprit lui fournissoit sur le champ mille inventions ingénieuses pour se delasser de ses grands travaux. L'ennui ne l'a jamais attaqué, ni ceux qui se sont trouvez avec lui. C'étoit cet homme universel, dont M. Pellisson fait l'image dans la Préface sur Sarrazin; excellent Orateur au Palais; Consultant judicieux dans son cabinet; pére & mari tendre dans sa famille; ami essentiel & agréable; orné enfin de toutes les connoissances naturelles & acquises qui peuvent satisfaire le cœur de l'homme. Il ne lui manqua que de vivre plus longtems; mais au milieu de la course la plus éclatante, & des espérances les plus belles, il mourut d'une fiévre maligne, âgé de 43 ans, le septiéme Février 1694. après sept jours de maladie. Il laissa de *Magdelaine* du Four sa femme, *Antoine*, Conseiller en la Cour des Monnoyes; & *Magdelaine* de Rez, mariée en 1704, à *Charles-Calliope* de Vaucouleurs de Lanjamet, Gouverneur de Guerande & du Croisic, dont elle n'a point eu d'enfans. * Bayle, *Dict. Critique.*

REZ (La Forêt de). C'est un bois de l'Isle de France. Il est dans le Valois, près de Villers-Coste-Rez, qui en a tiré son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

REZ, ville d'Autriche. *Voyez* RECZ.

REZAN, ville capitale du Duché de Rézan en Moscovie, & ruinée par les courses des Tartares en 1568. Elle est Archiépiscopale & l'Archevêque y fait sa résidence. Elle est à l'est-sud-est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée de près de quarante lieues. * M. Delisle, *Carte de la Moscovie meridionale.*

REZAN, Province de Moscovie avec titre de Duché, est separée du Duché de Moscou, à l'ouest, puis l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est, par l'Occa. Elle a à l'est le païs des Tartares Mordunde, dont elle est séparée par la riviére d'Isna-Reca; au sud elle est bornée par l'Ocraina; & retouchant vers l'ouest, par le Duché de Worotin. * *Le même.*

Ce païs où le Tanaïs ou le Don prend sa source, est fort étendu du couchant au levant, & beaucoup moins du nord au sud. Il est fort fertile en blé & bien peuplé. Il a eu autrefois ses Princes particuliers qui furent dépouillez par le Czar Jean Basile. * Maty, *Dict. Géogr.*

* REZANSKI, ville de Moscovie dans le Duché de Rezan, sur la rive droite de l'Occa vers les confins du Duché de Moscou. Elle est à peu près à l'est-sud-est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée d'environ 32 lieues. * Le même.

* REZEN (Pierre) Zélandois, a fait un Ouvrage qui a pour titre, *Descriptio Veteris Zelandiæ, qualis anno 600 fuit*, & que Boxhornius a publié. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 758.

REZON. *Voyez* ADAD, Roi de Syrie.

R H A.

RHA ou le WOLGA, riviére de Moscovie la plus grande de l'Europe, est nommée par les Tartares *Atel* ou *Edel*, & par les Arméniens *Thamar*. Elle a sa source en Moscovie, près de la ville de Rescow, ou dans le païs de Twer. Au couchant de cette ville, & près d'une grande forêt, dite la *Wolkonskoles*, il y a, dit-on, un marais appellé *Wrenow*, dont les eaux forment un ruisseau qui se jette dans le Lac de Wolgo, qui n'en est qu'à deux ou trois lieues; & c'est là que prend son nom la riviére dont nous parlons. Après avoir traversé le Twer de l'occident en orient, jusqu'au Royaume de Cazan, elle tourne vers le midi, & passe par les Royaumes de Bulgar & d'Astracan. Accrue par les eaux de diverses grandes riviéres, & partagée en diverses branches, elle se décharge dans la Mer Caspienne, à la pointe occidentale de la côte septentrionale de cette mer, après avoir passé à Astracan, & formé l'Isle de Dolgoi, qui est extrêmement stérile. * Olearius, *Descript. de Moscovie.*

RHACOCES. *Voyez* RACOCES.

RHADAMANTE, *Rhadamantus*, fils de *Lycaste*, & Roi de Lycie, se rendit recommandable par sa sévérité & par son exactitude à rendre la justice: ce qui a donné sujet aux Poëtes de feindre qu'il étoit un des trois Juges de l'Enfer, & Collégue d'Æacus ou Eaque & de Minos. Strabon dit qu'Homére ayant appris que Rhadamante, ancien Roi de Créte, y avoit établi autrefois des Loix fort saintes, à quoi il avoit été incité par Minos, quelque tems après il prit occasion de les faire Juges de tout le genre humain dans le lieu où tout le genre humain s'assemble, c'est à dire dans l'autre Monde, & de les dire enfans de Jupiter, parce que, pour autoriser leurs Loix, ils avoient répandu ce bruit, que Jupiter les avoit dictées. Platon découvre les véritez cachées sous ces fictions poëtiques, lorsqu'il fait dire à Jupiter, qu'il s'étoit lassé des plaintes qu'on lui faisoit des mauvais jugemens que l'on rendoit en Terre; qu'il y remédieroit, en cachant aux hommes l'heure de leur mort, & ne les faisant juger qu'après leur mort, & même par des Morts, afin que la faveur & les faux témoins, les parens & les intérêts n'eussent plus de lieu, comme pendant leur vie; qu'il avoit commis la charge de les juger à trois de ses fils, à Rhadamante pour les Asiatiques, à Eaque pour ceux de l'Europe, & à Minos pour terminer les difficultez qui pourroient survenir. Aussi le même Platon met Minos beaucoup au dessus des deux autres, & lui donne un sceptre d'or à la main, & aux deux autres une verge seulement. *Minos autem conspiceretur sedet solus aureum habens sceptrum.* * Natalis Comes, ou Noël le Comte, *Mythol.* Strabon.

RHADAMISTE, fils de *Pharasmanès*, Roi d'Ibérie (où est maintenant la Géorgie, dans la Turquie en Asie) feignant d'être mal avec son pére, se retira auprès de son oncle Mithridate, Roi d'Arménie, dont il épousa la fille. Ayant gagné par ses artifices l'amitié des peuples & l'affection des principaux du Royaume, il feignit de s'être réconcilié avec son pére, qu'il alla instruire secrettement du succès de son dessein, & sous prétexte de vouloir faire la guerre contre les peuples d'Albanie, il leva une puissante Armée, qu'il conduisit en Arménie, où il assiégea Mithridate dans la forteresse appellée *Gornées*. Voyant qu'il ne pouvoit réussir par la force, il se servit d'une nouvelle ruse, & demanda à traiter avec son oncle, qui le vint trouver dans un bois proche de Gornées. Là Rhadamiste embrassa Mithridate, & lui jura qu'il ne lui feroit aucune violence, ni par le fer, ni par le poison. On fit les préparatifs pour la cérémonie du Traité: & parce que c'étoit la coutume du païs de se faire lier le pouce, & d'en faire sortir du sang pour le boire, & ratifier ainsi l'alliance, Rhadamiste donna ordre à celui qu'il avoit choisi pour cette action, de se laisser tomber sur Mithridate, que l'on saisit, & que l'on emprisonna avec sa femme & ses enfans. Il les fit ensuite étouffer sous des matelas, ne voulant pas violer le serment qu'il avoit fait au commencement de leur entrevue. Ce Prince barbare fut vaincu par Artaban, Roi des Parthes, l'an de notre Seigneur 52. & ayant été contraint de s'enfuir, il tua lui-même sa femme *Zénobie*, qui ne voulut pas survivre à tant de malheurs. Enfin, son pére Pharasmane le fit mourir comme un traître. * Tacite, *Annal. l.* 12. Fulgose, *l. 9. c. 6.*

RHÆTZUNS. *Voyez* RETZUNS.

RHAGES. *Voyez* RAGES.

* RHALA (Henri) Jurisconsulte & Professeur en Histoire à Franeker, a donné au Public, *Dissertatio Politica*, sur ce passage de Tacite, *Annal. l.* 1. *Donec Augustus cuncta discordiis civilibus fessa &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 367.

RHAMNIUS (Fannius). *Voyez* RHEMNIUS.

RHAMNUS, *Rhamnus*, ville d'Attique, que les Modernes nomment *Tauro Castro*, ou *Ebreo Castro*, avoit un Temple dédié à la Déesse *Némésis*, lequel étoit devenu fameux, à cause de la statue de cette Déesse, faite par Phidias, ou, selon d'autres, par Agoracrite, un de ses Eléves. On dit qu'Agoracrite & Alcaméne, tous deux Sculpteurs, se piquérent à qui feroit une plus belle statue de Vénus, & y employérent tous les efforts de leur Art. Lorsqu'elles furent achevées, ils prirent le peuple d'Athénes pour arbitre; mais comme Alcaméne étoit Athénien, & Agoracrite de l'Isle de *Paros*, les Athéniens jugérent en faveur de leur Citoyen, quoique l'ouvrage du dernier dût l'emporter. Agoracrite s'accommoda avec les Habitans de Rhamnus, & appella la statue *Nemesis* (qui étoit la Déesse de la Vengeance) voulant peut-être signifier par là, qu'il se vengeoit assez des Athéniens, en la mettant dans un Temple, où l'on reconnoîtroit bientôt l'excellence de ce chef-d'œuvre de l'Art. Ce fut de là que la Déesse Némésis fut nommée *Rhamnusienne*. * Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

RASATHAIM. *Cherchez* CHUSAN.

RHAZES, nommé Almansor. *Cherchez* RASIS.

R H E.

RHE', Isle. *Voyez* RE'.

RHEA, fille de la Terre & du Ciel, selon Hésiode; ou, selon Platon, de l'Océan & de Thétis, femme de Saturne, & mére de Jupiter, est aussi appellée *Astarte*, *Ops*, *Mére des Dieux*, *Cybéle*. Elle étoit honorée principalement en Phrygie sur le Mont-Ida; mais quelque ancien que fût le culte de Rhéa dans la Phrygie, il l'étoit encore davantage dans l'Egypte. Diodore de Sicile fait descendre d'elle & de Saturne Osiris & Isis, ou Jupiter & Junon; & de Jupiter & Junon Osiris & Isis. Sanchoniaton dit que Saturne ayant épousé ses deux sœurs, Astarte & Rhéa, il eut sept filles de la premiére, & sept fils de la derniére. Tite-Live rapporte l'Histoire du transport de la Déesse Rhéa de Pessinunte à Rome. * Vossius, *de Idololatria, l.* 3. *c.* 54. *Antiq. Grèq. & Romaines.* Natalis Comes ou Noël le Comte.

RHEA, fille de *Numitor*. *Voyez* SYLVIA.

RHEBAC, ville du Royaume de Visapour *dans les Indes* Orientales. * Carré, *Voyage des Indes.*

* RHEBURG, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans la Principauté de Calemberg, vers les confins du Comté de Hoye. Elle est à l'ouest-nord-ouest de la ville de Hanovre, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

RHEDA, ville avec un château, & titre de Comté. Elle est dans le Comté de Teckelenbourg en Westphalie, sur la riviére d'Embs, à trois ou quatre lieues de la ville de Lippe, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

RHEDE, famille noble. *Voyez* l'Article d'ATHLONE qui regarde le Comte de ce nom.

RHEDING. *Voyez* REDING.

RHEGE. *Voyez* REGGIO.

RHEGINOD dit RHEGINUS (Guillaume) Médecin de Lyon, vivoit vers l'an 1560, & composa divers Ouvrages; entre autres, *Medicinæ Exercitamenta, ex selectis Linguæ utriusque Autoribus illustrata.* * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

RHEIMAGEN, RIMAGEN, REMAGEN, ancien bourg d'Allemagne. Il est dans le Duché de Juliers, sur le Rhin, à deux lieues au dessus de Bonn. * Maty, *Dict. Géogr.*

RHEIMS. *Cherchez* REIMS.

RHEIN, fleuve. *Voyez* RHIN.

RHEINAW. *Voyez* RHYNAW.

RHEINBERG. *Voyez* RHIMBERG.

RHEINECK, petite ville de Suisse, située sur le Rhin, près de son embouchure dans le Lac de Constance. Rheineck est capitale du Bailliage de Rheintal, & elle a un château où le Baili fait sa résidence ordinaire. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RHEINEK, contrée d'Allemagne, avec titre de Burgraviat, vers le Bas Rhin, entre Andernach & Brisich ou Brysich. Ce païs avoit autrefois ses propres Comtes qui portoient le nom de Burgraves, dont le dernier mourut en 1548. Depuis cela l'Electeur de Cologne l'a retiré à lui, comme un fief vacant; mais en 1567, il lui fut enlevé par la Chambre de l'Empire, comme étant un fief féminin, pour le donner au Seigneur de Warsperg, dont la femme étoit de la famille des Burgraves de Rheinek. Vers le milieu du XVII siécle, les Comtes de Zintzendorf l'ont acheté des Descendans de cette Dame, pour la somme de sept mille ducats, & ont obtenu par-là de l'Empereur séance & voix dans les Diétes du Cercle de Souabe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucas, *Furstensaal, p.* 198. Imhof, *Notit. Procer. Imper.*

RHEINFELDE ou RHEINFELDEN. *Voyez* RHINFELDE.

RHEINFELS ou RHEINFELDS. *Voyez* RHINFELS.

RHEINGRAVESTEIN. *Voyez* REINGRAVESTEIN.

* RHEINHAUSEN, bourg du Cercle du Haut Rhin, sur la rive droite du Rhin, est au sud de la ville de Spire, dont il est éloigné d'environ une lieue.

RHEINLAND, petit païs de la Hollande méridionale, qui s'étend depuis la Mer d'Allemagne jusqu'à la Seigneurie d'Utrecht, ayant au midi le Delftland & le Schieland, & au nord l'Amstelland & la Nord-Hollande. Il prend son nom du Rhin qui le baigne, & il renferme Leyde, qui en est la capitale, Harlem, Woerden, Tergow ou Gouda, Oudewater & Ysselstein. * Maty, *Dict. Géogr.*

RHEINSBERG. *Voyez* RHINSBERG.

RHEINSBOURG. *Voyez* REINSBOURG.

RHEINTHAL, ou Vallée du Rhin, est une vallée longue d'environ six lieues, mais étroite au bord occidental du Rhin. Elle s'étend depuis la Baronnie de Sax jusqu'au Lac de Constance, étant bornée à l'ouest par le Canton d'Appenzel. Ce païs est partagé en deux parties générales, le Haut & le Bas Rheinthal. Il s'y trouve deux petites villes, Altstetten dans le Haut Rheinthal, & Rhyneck dans le Rheinthal inférieur. Ce territoire est fertile en blé & en vin. On y fait un commerce très considérable de lin & de toiles, que l'on envoye à S. Gall & en d'autres endroits. La Souveraineté du Rheinthal appartient à neuf Cantons, savoir aux huit anciens, & à celui d'Appenzel qui y a été admis en se faisant Canton. Ils y envoyent tour à tour un Baillif qui réside à Rheineck, & qui est en office pendant deux ans. Quant à la jurisdiction & aux autres droits Seigneuriaux, l'Abbé de S. Gall les partage avec ces Cantons. Quoique le Rheinthal soit pour la plus grande partie de la Religion Réformée, l'Abbé a le Patronat des Eglises Réformées qui sont Altstetten, Marbach, Balgach & S. Margretha. Ces Eglises ont bien le droit de choisir leurs Pasteurs, mais elles sont obligées d'en élire deux qu'elles présentent à l'Abbé, & il choisit celui qui lui plait. Elles prennent ordinairement leurs Pasteurs du Canton de Zurich. L'Abbé de S. Gall a de très grands revenus dans le Rheinthal, il a presque tous ceux du Rheintal supérieur. Pendant quelque tems, lorsque les Abbez soutenus des Cantons Catholiques, Coseigneurs du Rheinthal, y plaçoient des Ministres, ils les obligeoient à donner chacun cent & un gouldes pour assurance qu'ils ne parleroient jamais contre la Religion Romaine. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 3. *p.* 179. *& suiv.* édit. d'Amsterdam 1730.

RHEINWALD. *Voyez* RHYNWALD.

RHEINZABERN, petite ville du Palatinat du Rhin, située sur l'Erlebach, dans l'Evêché de Spire, à une lieue du Rhin, & à quatre de Weissembourg, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

RHEMOIS. *Voyez* REMOIS.

* RHEMNIUS (Fannius ou Favinus) Disciple d'Arnobe, vivoit du tems de l'Empereur Constantin *le Grand.* Il avoit fait un Poëme assez estimé sur quelques matiéres de la Médecine, qu'il avoit adressé à Lactance. Cet Ouvrage s'est perdu, mais nous avons une autre Piéce de versification que l'on prétend être de lui, quoiqu'on l'ait attribuée à Priscien. C'est une Exposition des poids & des mesures, dont les vers sont d'un caractére fort bas & de fort petit goût: de sorte qu'il paroît assez qu'il n'a songé qu'aux choses qu'il vouloit nous apprendre, sans se soucier de la maniére de le faire. Quelques-uns ont cru que cet Ouvrage pouvoit être aussi de Q. Rhemnius Fannius Palæmon, célébre Grammairien, qui se méloit aussi de faire des vers & dont Suétone a écrit la Vie. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. partie* 2. *p.* 367. *n.* 1175. édit. d'Amsterdam 1725.

RHEMUS, vint-deuxiéme Roi des Gaulois, étoit fils le Namnes, & le dernier de la race d'Hercule. Ce Prince fabuleux a bâti, dit-on, la ville de Reims. * Dupleix, *Mémoires des Gaules, l.* 2. *c.* 23.

RHENANUS. *Voyez* BEATUS RHENANUS.

RHENE ou RHENIA, petite Isle de la Mer Egée, & une des Cyclades, près de celle de Délos, est maintenant l'une des Sdilles.

RHENE, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie sur la rive gauche de l'Ems, dans l'Evêché de Munster, à peu près au nord de la ville de Munster, dont elle est éloigné d'environ neuf lieues.

RHENEN, petite ville dans la Province d'Utrecht, aux confins de la Gueldre sur le Rhin, à six ou sept lieues de la ville d'Utrecht. Il y a un beau Palais, où a séjourné autrefois la Reine de Bohéme, de la Maison d'Angleterre, lors de la décadence des affaires de son époux. On prend Rhénen pour l'ancienne *Grinnes*, petite ville des Bataves, & aussi pour le lieu de la Basse Germanie, nommé *ad Duodecim.* * Maty, *Diction. Géogr.*

RHENFERD (Jacques) naquit à Mulheim, petite ville du Duché de Berg en Westphalie, le 15 d'Août 1654, de *Jacques* Rhenferd, Ministre dans la même ville, & de *Marie* de Lintelaw, fille d'un Marchand de Cologne. Il fit ses Classes dans le Collége de Meurs, ville du Duché de Cléves. Après les avoir finies il s'en alla à Schwert, chez un de ses parens, où il commença à étudier la Langue Hébraïque. De là, un an après, il passa à Ham, ville du Comté de la Marc, pour y pousser ses études dans les Humanitez & passer à des Sciences plus relevées. Trois ans après il passa à Groningue, où enseignoit avec beaucoup de réputation le célébre Jacques Alting. Ce ne fut pas sans peine qu'il s'y rendit, à cause de la guerre, & parce qu'il fallut qu'il sortit au plus vîte & à pié de Ham avec les Troupes de Brandebourg, pour ne pas être pris par les François, qui s'emparérent de cette ville. Il arriva à Groningue, après que les Munstériens en eurent levé le siége. Il avoit été recommandé à Samuel Desmarets Professeur en Théologie dans cette Université; mais il le trouva dans son lit de mort, & ne put profiter de ces recommandations. Il fut récompensé de cette perte par la familiarité avec laquelle Alting en usa avec lui, pour qui il n'avoit aucun secret, & qu'il aimoit comme son fils. On en peut voir des preuves dans le cinquiéme tome des Ouvrages de ce Professeur, où il y a plusieurs Lettres adressées à notre Rhenferd. Il partit de Groningue en 1676, & voyagea par la Hollande. Il passa l'année 1677 & la suivante à Amsterdam, d'où il se rendit à Franeker en 1678, & y passa cette année & quelques suivantes. Il séjourna aussi trois ans à Groningue, après quoi il fut fait Candidat en Théologie, après avoir disputé en public sur les *Voyes de Dieu*, ou, *de la véritable Religion.* Mais on ne croit pourtant pas, qu'il eût jamais résolu sérieusement de s'attacher au service d'une Eglise. En 1678, étant âgé de de 24 ans, il fut appellé pour être Recteur du Collége Latin de la ville de Franeker. Il demanda en même tems la permission de faire des leçons particuliéres sur les Langues Orientales, laquelle lui fut accordée. Il soutint aussi des Théses publiques sur le sens cabalistique de l'Apocalypse, dans lesquelles il prétendoit prouver qu'on pouvoit expliquer plusieurs passages de ce Livre par la Cabale, & sur-tout par les dix *Sephiroh.* Il abandonna la charge de Recteur du Collége Latin en 1680, & se retira à Amsterdam, où il pouvoit avoir des Disciples des plus riches de la ville, & converser en même tems avec les Rabbins, pour faire plus de progrès dans la Science Rabbinique. M. Vitringa ayant passé de la Profession en Langues Orientales & en Philologie Sacrée dans l'Université de Franeker, à celle de Théologie dans la même Université, l'an 1682, on offrit la Profession en Langues Orientales à Rhenferd le huitiéme Février de l'année suivante: emploi qu'il accepta, & qu'il commença par une Harangue sur le *Batême d'Adam*, matiére rare & singuliére, mais en même tems des plus inutiles. Il s'acquitta de son emploi avec réputation, & attira à l'Académie de Franeker un grand nombre d'Ecoliers. Les Curateurs de l'Université reconnurent généreusement les services qu'il rendoit à leur Académie. Il exerça cette Profession près de trente ans, pendant lesquels il fut trois fois Recteur; & la derniére fois qu'il se démit de cette charge, il fit un Discours savant sur les principes & les fondemens de la Philologie Sacrée. Il avoit beaucoup de savoir; mais il excelloit principalement dans la connoissance des Langues Hébraïque, Chaldaïque, Syriaque, Arabe, Persienne & Rabbinique. Il avoit aussi fait de très grands progrès dans la Langue Gréque. Il avoit résolu de ramasser en un ou plusieurs volumes toutes ses Dissertations; mais la mort l'a empêché d'executer ce projet. En 1686, il publia deux Dissertations Philologiques, *de decem Otiosis Synagogæ.* En 1688, il donna au Public, *Specimen Animadversionum Clar. Viri in decem Viros otiosos*, où il défend son premier Ouvrage. En 1693, il publia sans nom, *Dispositio scholastica Argumentorum, quibus probatur mortem corporalem non esse pœnam peccati.* Il l'avoua néanmoins dans un autre Ecrit qui parut en 1702, sous ce titre, *Momentum controversiæ de morte corporali ponderatum & examinatum ad tollendas suspiciones & minuendas lites.* La même année il composa quelques Théses sur le siécle futur, dans lesquelles il s'éloigne du sentiment de ceux qui entendent par-là les jours du Messie. En 1694, il régala le Public de quelques Exercitations Philologiques sur les Hérésies, que l'on impute aux Juifs. On vit paroître l'année suivante une Dissertation *de Sethianis*, c'est à dire, *touchant ceux qui ont regardé Seth comme le pére de tous les Fidéles.* En 1696, on vit paroître une Thése *de antiquitate characteris hodierni Judaici*, dans laquelle il prétend que les caractéres Hébreux que nous avons, sont les plus anciens de tous les caractéres qui ont jamais été dans le monde. Il prétend aussi y faire voir la nouveauté des caractéres Samaritains, qui tirent leur origine des Hébreux. La même année, il nous donna *Comparatio Expiationis anniversariæ Pontificis Maximi in Veteri Testamento cum unica æque æterna expiatione Christi Domini.* Ce fut pour accompagner une nouvelle édition du Traité du Talmud nommé *Joma*, où il s'agit des sacrifices & des autres services du jour des Expiations, qui avoit été publié par Robert Shéringham, & qui étoit devenu fort rare. L'an 1700 produisit *Investigatio Præfectorum & Ministrorum Synagogæ.* L'année

M

née suivante on vit paroître, *Dissertationum Theologico-Philologicarum de stylo Novi Testamenti Syntagma, quo continentur Olearii, Boecleri, Pfochenii, Coccei, Bebelii, Solani, Cheitomai, Hottingeri, Leusdeni, Vorstii, Kesleri, & Jungii de hoc genere libelli.* Il y joignit deux Dissertations *du Siécle à venir*. En 1702, il composa son *Arabarcha* ou *Ethnarcha Judæorum*. C'est une charge dont Joséphe fait mention. En 1704, il défendit sa Dissertation *de ratione observandi genuinam vocabulorum Hebraïcorum significationem*. Il publia aussi alors son *Periculum Palmyrenum*, auquel il joignit deux ans après son *Periculum Phœnicium*. En 1705, il écrivit une Dissertation, *de statuis & aris, falsis verisque Dei & hominum internunciis*, pour expliquer *Exode, ch. 20. v. 23. 24.* Il y parle aussi des Démons. Il commença cette même année, & continua les suivantes, *Observationum selectarum ad loca Hebræa Novi Testamenti partes sive Disputationes tres.* Il commença en 1706, *Rudimenta Grammaticæ Harmonicæ Linguarum Orientalium, Hebrææ, Chaldaïcæ, Syriacæ & Arabicæ.* Il n'a pas achevé cet Ouvrage, & l'on n'en a vu qu'une petite partie. Il proposa à l'examen des Savans en 1707, une conjecture *de tecto sabbathi*, pour servir à l'éclaircissement du passage, II ou IV *Rois, ch. 16. v. 18.* Il entreprit encore au commencement de la même année, *Periculum in loca depravata, deperdita, & vexata Eusebii Cæsariensis & Hieronymi, de situ & nominibus locorum Hebraïcorum.* Mais ce ne sont-là que des essais de plus grands Ouvrages, qu'il n'a pu achever. Il donna en 1708, sous le nom d'*Irenæus Philalethes*, un Livre intitulé, *Récit court & sincere de la première Origine des disputes intestines, qui ont troublé les Eglises des Païs-Bas depuis quarante ans jusques à présent.* C'est un détail des disputes qui ont été entre Voetius & Des-Marets d'une part, & les Cartésiens & les Cocceiens de l'autre, sur la Philosophie de Descartes. Enfin, en 1711, on imprima *Oratio de fundamentis & principiis Philologiæ Sacræ.* Le P. Niceron dit que cette Piéce est peu de chose, & que l'esprit de l'Auteur commençoit à baisser lorsqu'il la fit. Tous ces Ouvrages ont été réimprimez en 1712, *in quarto*, à Utrecht. Il se piquoit de ne dire que des choses nouvelles, & ne vouloit pas perdre le tems à répéter ce que d'autres avoient déja dit. Mais ce ne doit pas être là le but de ceux qui enseignent, parce que ces choses recherchées sont les moins utiles, & que les plus communes sont les plus nécessaires, & celles par conséquent qu'il faut enseigner à des Disciples, qui ne savent encore rien. Il mourut le 7 Novembre 1712, après d'assez longues infirmitez, à l'âge de 58 ans, & environ trois mois. * R. Andala, Professeur en Théologie & en Philosophie à Franeker, *dans l'Oraison funébre de Jacques Rhenferd.*

RHESAN. *Voyez* RESAN.

RHESCUPORIS, Roi de Thrace en partie, ayant injustement déclaré la guerre à Cotys son neveu, qui possédoit l'autre moitié de ce Royaume, l'attira à une entrevue, où il se saisit de sa personne dans un festin, & le fit égorger dans la prison. L'Empereur Tibére ayant su cette trahison, envoya Pomponius Flaccus, que Rhescuporis aimoit fort, pour découvrir la vérité du fait. Flaccus l'attira adroitement sur la frontiére, & l'emmena à Rome, où ce Roi fut dépouillé de son Etat, & conduit à Alexandrie, sous bonne & sûre garde. Comme on vit qu'il faisoit tous ses efforts pour s'échapper, on le fit mourir. Tibére donna une partie de la Thrace à Rhémétalcès, fils de Rhescuporis, qui n'étoit point complice du mauvais dessein de son pére, & l'autre partie aux enfans de Cotys, lesquels n'étant pas en âge, reçurent de Tibére, Trébellius Rufus, qui sortoit de la Préture, pour Tuteur, Lieutenant & Régent du Royaume, comme autrefois M. Lépidus l'avoit été à l'égard des enfans de Ptolomée, Roi d'Egypte. * Tacite, *Annal. l. 2. c. 64. & suiv.*

RHESUS, Roi de Thrace, vint au secours des Troyens contre les Grecs; mais ayant été trahi par Dolon, Soldat Troyen, il fut tué dès la première nuit, par Diomède & Ulysse. Ainsi ses chevaux blancs ne purent boire dans le fleuve Xantus, ni paître dans les campagnes de Troye: ce qui devoit se faire, afin que Troye fût imprenable, selon l'Oracle. * Homére, *Iliade, l. 10.*

RHETICIUS, Evêque d'Autun, fut choisi par Constantin pour être un des Juges de la cause des Donatistes. Il assista au Concile de Rome, dans lequel Cécilien fut absous, puis au Concile d'Arles en 314. Il avoit composé un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, & un gros volume contre Novatien. S. Augustin ne fait pas grand cas de ce Commentaire de Rheticius. * M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IV siécle.*

RHETICUS (George). *Cherchez* JOACHIM (George).

RHETIE, partie de l'ancienne Illyrie occidentale, dans l'Empire Romain, comprenoit une partie des Cercles de Souabe, de Baviére & d'Autriche, au midi du Danube, avec le païs des Grisons, & quelques Cantons de celui des Suisses. Il n'y a que le païs des Grisons qui retienne aujourd'hui cet ancien nom. Cette contrée est extrêmement stérile: ce qui faisoit dire à un Ambassadeur François, qu'on n'y trouvoit que des montagnes d'orgueil, & des vallées de misére. On divise ce païs en Grisons libres, & Grisons qui obéissent. Les premiers s'unirent ensemble à Watzerol en 1471; & en 1498, ils firent une Ligue perpétuelle avec les Suisses. Il y a la Ligue Grise, la Ligue de la Maison de Dieu, & les Dix Droitures. Les Grisons qui obéissent, ont la Valteline, & les Comtez de Bormio & de Chiavenne. Pour l'antiquité, il faut observer que la Rhétie depuis Auguste fit partie de l'Italie; & que lorsqu'on fit de nouvelles divisions des Provinces, dans le partage de l'Empire en quatre grands Départemens, régis par des Préfets du Prétoire, sous lesquels étoient deux ou trois Vicaires, Chefs de Diocéses, la Rhétie composa deux Provinces nommées Rhétie premiére & seconde, dans le département & le Diocèse d'Italie, qui eurent chacune un Président, ainsi qu'on l'apprend de la Notice des Dignitez de l'Empire. La premiére Rhétie étoit la plus méridionale, l'autre auprès du Danube. *Voyez* GRISONS. * Ægidius Schudus, *Descript. Rhetiæ.* Sprecher, *Pallas Rhetica.*

RHETORIENS. *Voyez* HERETIQUES, IV siécle.

* RHETS, (Jean Fréderic de) célébre Jurisconsulte, né dans la Marche de Brandebourg, fut en 1660 revêtu de la charge de Professeur en Droit à Francfort sur l'Oder. Il donna de telles preuves de sa capacité, que l'Electeur de Brandebourg l'honora de la dignité de Conseiller d'Etat. On a de lui, *Meditationes Academicæ ad Instituta Juris; Commentarius ad Jus Feudale; Disputationes Juris publici.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Reimannus, *Hist. Liter. Germ. l. 3. c. 4. p. 459.*

RHETZ, ville d'Autriche. *Voyez* RECZ.

RHETZUNS. *Voyez* RETZUNS.

RHEY ou REY, ville de Perse en Asie. *Voyez* REY.

RHEYGATE. *Voyez* REIGATE.

RHEZAN. *Voyez* RESAN.

RHI.

RHIAN, natif de Béne dans l'Isle de Créte, fut un célébre Poëte & Grammairien vers la CXXXV Olympiade, 240 ans avant Jésus-Christ. Les Anciens citent plusieurs de ses Ouvrages, entre lesquels son Histoire de Messéne, bien qu'écrite en vers, parut à Pausanias plus exacte que celle de Myron de Priéne. Ses autres Ouvrages étoient des Histoires de divers Peuples de la Gréce. Suétone remarque que Tibére prenoit un singulier plaisir à lire ses Poësies, ainsi que celles d'Euphorion; & qu'il donna place dans les Bibliothéques publiques à leurs Bustes & à leurs Ecrits entre les principaux Auteurs. * Vossius, *Hist. Grecs.*

RHIMBERG, RHINBERG ou RHYNBERG, ville forte d'Allemagne dans le Diocése de Cologne. Elle est sur le Rhin, trois lieues au dessus de Wézel, dans un païs marécageux, qui en rend l'approche difficile. Les Espagnols s'en étant saisis pendant les guerres des Païs-Bas, les Hollandois les en chassérent l'an 1633, & y ont tenu garnison jusques en 1672, que le Roi de France la prit. Il la rendit ensuite à l'Electeur de Cologne, auquel elle appartient. * Maty, *Dict. Géogr.*

RHIN ou le RHEIN, grand fleuve d'Allemagne & du Païs-Bas, a sa source dans les Alpes au Mont Adula ou Saint-Gothard, à deux ou trois lieues de celle du Rhône. Il naît de deux fontaines, l'une dite *Vorder-Rhin, Haut-Rhin*, ou *le premier Rhin*; & l'autre *Hinder-Rhin, Bas Rhin*, ou *le second Rhin*, qui se joignent ensemble. Ce fleuve commence à être navigable près de Chur ou Coire dans le païs des Grisons, & entrant par le grand Lac de Constance & de Celle, il coule à Schafouse, à Bâle, &c. De là il passe dans l'Alsace vers Brisac, & près de Strasbourg; & accru par les eaux de plusieurs grandes riviéres, il arrose Philisbourg, Spire, Wormes, Mayence, Cologne, & diverses autres villes. C'est au Fort de Schenck, en Hollandois *Schenkenschans*, entre le Duché de de Cléves & le Comté de Zutphen, qu'il commence à se séparer. L'une des branches qui coule à l'occident, prend le nom de Wahal, passe à Nimégue, communique ensuite avec la Meuse à deux petites Isles où sont les Forts de Voorn & de Saint-André, & forme avec elle l'Isle de Bommel que les Habitans appellent *Bommeler-Weert* ou *Bommelre-Weert.* A la pointe de cette Isle où se trouve le château de Loevestein, le Wahal perd son nom dans la Meuse. Le second bras que forme le Rhin au Fort de Schenck, conserve son nom, & coule quelque tems du sud-est au nord-ouest; mais un peu au dessus d'Arnhem, à Yssel-Oort, il se sépare encore en deux bras, dont l'un conservant le nom de Rhin, coule à l'occident, passe à Arnhem, à Wageningen, à Rhénen, & peu après se sépare encore à Wyckte-Duerstéde. Le bras qui continue à couler à l'occident, & se recourbe ensuite à l'ouest-sud-ouest est celui qu'on appelle le Leck. Il se jette dans la Meuse, qui dans le païs porte le nom de *Merwe* depuis Dordrecht, & qui passe ensuite à Rotterdam, à Schiedam, &c. & se rejoint à la Meuse, qui lui fait perdre son nom, & qui se jette bientôt après dans la mer. L'autre bras garde encore le nom de Rhin, & coule à l'ouest-nord-ouest jusqu'à Utrecht, où un de ses écoulemens nommé Vecht, gagne le nord pour se perdre dans le Zuiderzée, pendant que le bras le plus considérable continue son cours à l'occident, passe à Woerden, à Leyde, & se perd dans trois ou quatre canaux près de Catwyck-sur-mer. Enfin l'autre bras que le Rhin forme à Yssel-Oort, se nomme Yssel, coule au septentrion, passe à Doesburg, à Zutphen, à Déventer, à Hattem & à Campen; & au dessous de cette derniére ville il se jette dans le Zuiderzée. On prétend que le canal ou lit de l'Yssel, depuis Yssel-Oort jusqu'auprès de Doesburg, est l'ancien canal creusé autrefois par ordre de Drusus, qui grossit ainsi l'Yssel, riviére alors peu considérable, en diminuant le second bras du Rhin. C'est entre le Wahal & le Rhin que demeuroient les Bataves; d'où vient que ce païs s'appelle encore Bétaw. Le Rhin, après avoir coulé entre les montagnes, se précipite auprès de Schafouse sur des rochers en cinq cascades, dans un lit plus bas de trois toises que le premier. Il est très rapide & très profond: son fond est d'un gros gravier mêlé de cailloux. Dans ses débordemens, qui sont assez fréquens, il emporte des Isles entiéres, en forme de nouvelles, & change souvent son lit; ce qui en rend la navigation périlleuse & difficile. On trouve ensuite sur ses bords de l'or très fin, dont les Seigneurs Souverains & limitrophes afferment la recherche, ainsi

ainſi que celle de la pêche aux Habitans des Iſles, ou autres. * Bertius & Cluvier, *Deſcript. German.* Guichardin, *Deſcript. des Païs-Bas.* Monconis, *en ſes Voyages.*

RHIN, petite riviére d'Allemagne, a ſa ſource dans le Duché de Meckelbourg, paſſe dans le Comté de Ruppin, où elle forme pluſieurs Lacs qui baignent Rhinsberg & Ruppin: & entrant dans la Moyenne Marche de Brandebourg, elle reçoit une petite branche du Havel, & va ſe décharger dans le grand Havel, un peu après avoir baigné Rhinow. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RHIN, petite riviére d'Allemagne dans la Stormarie, va ſe rendre dans l'Elbe par Gluckſtadt.

* RHIN, petite riviére de France dans le Beaujolois, prend ſa ſource dans la Paroiſſe de Peulle, & va ſe rendre dans la Loire près de Roanne.

* RHIN (Le Cercle du Haut) eſt une des neuf grandes Provinces d'Allemagne. Ce Cercle eſt partagé par le Cercle du Bas Rhin en deux parties, que l'on diſtingue par les noms de Haute & de Baſſe. La baſſe partie du Cercle du Haut Rhin comprend les Etats des Landgraves de Heſſe-Caſſel de Heſſe-Darmſtadt & de Heſſe-Rheinfels; les Etats des Comtes de Naſſau, de Solms, de Hanau, d'Iſembourg de Sayn, de Wied, de Wigenſtein, de Hatzfeld, & de Waldeck; les Abbayes de Fulde & de Hirſchfeld; & les villes Impériales de Francfort, de Fridberg & de Wetzlar. La haute partie du Cercle du Haut Rhin, eſt au couchant de ce fleuve, & comprend les Evêchez de Bâle, de Strasbourg, de Spire & de Wormes; & le Duché de Deux-Ponts; les Comtez de Sponheim, de Sarbruck, de Falkenſtein, de Linange, & les villes Impériales de Wormes & de Spire. Les Directeurs de ce Cercle ſont l'Evêque de Wormes & le Comte de Sponheim. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RHIN (Le Cercle du Bas) ou le Cercle Electoral du Rhin, l'une des neuf grandes Provinces qui compoſent aujourd'hui l'Empire d'Allemagne. Ce Cercle s'étend depuis le Cercle de Souabe qui le borne au midi, juſqu'à celui de Weſtphalie qui eſt au nord. Il a au levant la baſſe partie du Cercle du Haut Rhin & celui de Franconie; & au couchant la haute partie du même Cercle, la Lorraine & le Luxembourg. Il comprend l'Electorat du Palatinat, avec ceux de Mayence, de Tréves & de Cologne. L'Electeur de Mayence en eſt le Directeur. * Le même.

RHINAW. *Voyez* RHYNAW.

RHINBERG. *Voyez* RHIMBERG.

RHINFELDE ou RHEINFELDE, une des quatre Villes Foreſtiéres ſur le Rhin. Elle appartient, auſſi bien que les autres, à la Maiſon d'Autriche, & eſt ſituée dans la Souabe. Ce qu'il y a de plus remarquable c'eſt l'ancien Fort ou château, bâti ſur un rocher qui s'éléve du milieu du Rhin. Le pont de Rhinfelde eſt auſſi fort conſidérable & couvert. Dans la guerre des Suiſſes contre la Nobleſſe en 1445, la ville de Rhinfelde ſe déclara pour les premiers, & ceux du château pour la Nobleſſe. On canonna alors vigoureuſement le château & on l'obligea à ſe rendre en 1446. Comme la ville de Rhinfelde & le païs d'alentour avoient ſouffert de grands dommages de la part de ce château il fut démoli. La ville eſt fortifiée à l'antique avec des murs, des foſſez & quelques ouvrages; & comme elle couvre en quelque maniére la Suiſſe, celle-ci l'a priſe ſous ſa protection. C'eſt pourquoi les François, quoiqu'ils euſſent toute la Souabe, ne l'attaquérent point dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Dans la guerre de 30 ans elle fut vainement aſſiégée par les François & les Suédois, à cauſe de la vigoureuſe défenſe de Jean de Werth. Mais ce Général ayant été battu & pris près de cette ville en 1638, elle paſſa entre les mains des ennemis, qui cependant furent obligez, par la paix ſuivante, de la rendre à la Maiſon d'Autriche. En 1678, cette ville ſouffrit auſſi beaucoup des François, qui, avec tout cela, n'y gagnérent rien; car lorſqu'ils croyoient entrer dans la ville avec une ſortie qu'on avoit faite ſur le pont, il ſe trouva qu'on avoit déja coupé quelques piliers du pont, ce qui fit qu'un grand nombre de François, qui voulurent paſſer, furent précipitez dans le Rhin. * Joh. Samuel Strauſs, *Diſſ. de Rudolfo Suevico*, §. 1. & 16. Urſtiſius, *Chron. Baſil.* Merian, *Topogr. Diction. Allem. de Bâle.*

RHINFELS ou RHEINFELS, bonne forteresse ſur le Rhin dans la partie inférieure du Comté de Catzenellebogen, ſituée au deſſus de la ville de Saint-Gouaire, S. Gower ou S. Goar, ſur un rocher fort eſcarpé. Ce fut Théodoric, Comte de Catzenellebogen, qui la fit bâtir en 1245. Ce Comte ayant voulu forcer en 1255, les vaiſſeaux qui deſcendoient le Rhin à lui payer un péage, 60 villes ſur le Rhin ſe liguérent enſemble & aſſiégérent ce Fort pendant un an & 14 ſemaines, ſans pouvoir en venir à bout. Le péage ſubſiſta & ſubſiſte encore. Il rend annuellement quelques milliers de florins au Landgrave. En 1569, ce Fort fut aggrandi par le Landgrave Philippe *le Jeune*, qui y fit tailler dans le roc, à grands frais, un jardin & une fontaine. Depuis cela, cette place a été tantôt entre les mains de la branche de Darmſtadt, & tantôt dans celle de Caſſel, juſques à ce que la branche de Caſſel la fit prendre en 1647, par ſon Général de Mortaigne. Depuis ce tems-là elle eſt entre les mains de cette branche; & en 1648, elle fut donnée ſous de certaines conditions au Landgrave Erneſt, qui y forma la branche de Heſſe-Rhinfels. Mais comme cette branche appanagée n'étoit pas en état d'entretenir les troupes néceſſaires pour la défenſe de cette importante place, dont la conſervation intéreſſe tout l'Empire, le Landgrave de Heſſe-Caſſel y envoya en 1702 ſes troupes, ſous l'approbation de l'Empereur; & depuis la fin de la guerre il a refuſé de les retirer, prétendant que cette place lui appartient, tant par le droit de guerre que par celui de l'amélioration. La branche de Rhinfels en porta ſes plaintes à la Cour Impériale, & obtint des ordres d'évacuation de la place contre celle de Caſſel. Mais celle-ci ſe croyant fondée dans ſa prétention, refuſa d'abord de ſe ſoumettre aux ordres de l'Empereur, qui là-deſſus donna ordre & pouvoir d'exécution au Cercle du Haut Rhin contre la Maiſon de Caſſel. Mais pour n'en pas venir à cette extrémité, le Landgrave de Caſſel retira ſes troupes & reſtitua la forteresse. * *Diction. Allemand.*

RHINGAW, contrée de l'Electorat de Mayence. Elle s'étend du couchant au levant le long des deux bords du Rhin. Mayence & Bingen en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

RHINGRAVE, Maiſon illuſtre & conſidérable dans l'Empire, a produit de grands hommes de guerre. *Rhingrave* en Allemand ſignifie *Comte du Rhin.* Ces Seigneurs deſcendent d'une même tige que les *Wildgraves*, qui ſignifie *Comtes de Forêt*, & ont hérité de ces derniers par les femmes dans le XV ſiécle: auſſi chacun de cette famille ſe qualifie-t-il *Comes Rheni & Silvarum.* Ils ont ſéance dans les Diétes de l'Empire, au ſecond Collége des Princes, & dans le Banc des Comtes de Wétéravie, lequel a la préſéance alternativement avec le Banc des Comtes de Souabe, ſur ceux de Weſtphalie & de Franconie. Les Rhingraves ſont du Cercle du Haut Rhin, où ils payent leur quote-part. *Voyez* auſſi RAUGRAVES.

Dès le VIII ſiécle, il y avoit des Comtes du Rhin ou Rhingraves, & les Chroniques de l'Abbaye de Laureshaim, dans l'Iſle d'Alden-Munſter, font mention de CANCOR, qui dès l'an 764 en fut le Fondateur: d'où vient que les Rhingraves portent le titre d'*Avouez perpétuels* de cette Abbaye de Laureshaim. PHILIPPE, Rhingrave, ſe ſignala dans les guerres de Hongrie ſous Henri *l'Oiſeleur*, en 935, comme fit WERNER, autre Rhingrave, dans celle d'Italie, ſous Fréderic *Barberouſſe*, vers l'an 1153: nous ne prendrons pourtant leur Généalogie que depuis le XIV ſiécle.

I. JEAN I, Rhingrave, mourut en 1338, laiſſant d'*Hedwige*, fille & héritiére de *Conrad*, Wildgrave, Seigneur de Dauhn, 1. JEAN II, qui ſuit; 2. 3. *Guillaume* & *Conrad*, morts ſans alliance; 4. *Hartrad*, Chanoine; 5. *Marguerite*, femme de *Cunon*, Comte de Winnenberg, morte en 1363; & 6. *Hildegarde*, mariée à *Jacques* de Montclar.

II. JEAN II, Rhingrave, mourut en 1383, ayant épouſé 1°. *Marguerite*, fille de *Fréderic*, Wildgrave: 2°. *Jutte*, Comteſſe de Leiningen, deſquelles il laiſſa, 1. JEAN III, qui ſuit; 2. *Conrad*, Archevêque de Mayence, mort le dixiéme Juin 1434; 3. *Jutte*, femme de *Herman*, Seigneur de Scharffenegk; & 4. *Fréderic*, Wildgrave & Rhingrave, très vaillant Capitaine, mort en 1447, laiſſant de *Luitgarde*, Baronne d'Epſtein, *Godefroy* Wildgrave & Rhingrave, mort ſans poſtérité de *M*... fille de *Bernard*, Comte de Leiningen; & *Gerbare*, morte fille.

III. JEAN III, Rhingrave, épouſa *Adelaïde*, fille & héritiére de *Gérard*, Wildgrave, Seigneur de Kirburg, dont il eut 1. JEAN IV, qui ſuit; 2. *Gebhard*, fameux Capitaine, mort en 1475; 3. *Fréderic*, Chanoine de Tréves, de Strasbourg & de Cologne, mort en 1487; & 4. *Eve*, mariée à *Arnoul*, Baron de Sirck.

IV. JEAN IV, Wildgrave & Rhingrave de Dauhn & de Kirburg, mourut en 1476. Il avoit épouſé 1°. *Eliſabeth*, fille de *Raimbard*, Comte de Hanau, morte en 1446: 2°. *N*... Comteſſe de Sponheim, dont il eut pour fille unique *Walburge*, mariée 1°. à *Cunon*, Comte de Salms: 2°. à *Godefroy*, Seigneur d'Epſtein. Ses enfans du premier lit furent 1. JEAN V, qui ſuit; 2. *Gérard*, Ecolâtre de Tréves, Chanoine de Strasbourg & Paſteur de Creutznach; 3. *Marguerite*, Abbeſſe de Clarenthal; & 4. *Catherine*, Abbeſſe de Marienberg.

V. JEAN V, Wild- & Rhingrave, mourut en 1491. Il avoit épouſé *Jeanne*, fille de *Simon*, Comte de Salm, & de *Jeanne* de Rotzlar, laquelle lui apporta la moitié du Comté de Salm, les Terres & Seigneuries de Merching, de Puttingen, de Rotzlar & de Fortzlar. Il en eut 1. JEAN VI, qui ſuit; 2. *Fréderic*, Chanoine de Mayence & de Cologne; 3. *Jacques*, qui s'établit à Tronegk; 4. *Elſa*, Abbeſſe; 5. *Agnès*, mariée à *Emicon* de Duyn, Comte de Falckenſtein; 6. *Jeanne*, alliée à *Jacques*, Burgrave de Rheinegk; & 7. *Béatrix*, Chanoineſſe de Marienberg.

VI. JEAN VI, Wild- & Rhingrave, & Comte de Salm, mourut en 1499. Il avoit épouſé *Jeanne*, fille de *Nicolas*, Comte de Sarwerden, & de *Barbe* de Witgenſtein, qui lui apporta une partie du Comté de Witgenſtein, de Feneſtrange en France, avec la belle Terre de Neuvillers en Lorraine, & autres biens, morte en 1510, dont il eut 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. JEAN VII, *qui a fait la branche de* MERCHING, *rapportée ci-après*; 3. *Jacques*, Chanoine de Strasbourg & de Cologne, mort en 1557; 4. *Anne*, mariée à *Reinhard*, Comte de Zweybruck ou Deux-Ponts, de Bitſch & de Lichtenberg; 5. *Barbe*, Religieuſe; & 6. *Jeanne*, alliée à *Jean*, Baron de Morsburg & de Beffort.

VII. PHILIPPE, Rhingrave, né en 1492, eut pour ſon partage la partie du Comté de Salm, & les Terres & Seigneuries de Neuvillers, de Grumbach, de Dauhn, & de Pittingen, & mourut en 1521. Il épouſa *Antoinette*, fille de *Ferdinand*, Seigneur de Welſch-Neubourg ſur le Rhin, & de ſa ſeconde femme, *Claudine* de Vergi. Elle l'a rendu pére 1. de PHILIPPE-FRANÇOIS qui ſuit; 2. de *Jean Philippe*, né en 1521, mort ſans poſtérité en 1566; 3. de *Marguerite*, femme d'*Ebrard*, Comte d'Erpach; & 4. d'*Anne*, mariée à *Philippe* de Duyn-Falckenſtein.

VIII. PHILIPPE-FRANÇOIS, Rhingrave, né en 1518, mourut en 1561, laiſſant de ſon épouſe *Marie-Egyptienne*, Comteſſe d'Oetingen, cinq fils, ſavoir, 1. *Jean-Philippe*, Comte

de Salm, né en 1545, tué en 1569, à la bataille de Montcontour, où il commandoit les Reitres pour le service du Roi de France, laissant de *Diane* de Dompmartin, Comtesse de Fontenay, une fille unique, *Claudine*, mariée à *Robert* de Ligne, Comte d'Aigremont & de Barbançon, morte en 16..; 2. FREDERIC qui suit; 3. JEAN-CHRISTOPHLE, *qui a fait la branche de* GRUMBACH, *rapportée ci-après*; 4. ADOLPHE-HENRI, *qui a fait celle de* DAUHN, *dont nous parlerons dans la suite*; 5. *Albert*, né en 1553, mort sans alliance; 6. *Marguerite*, alliée à *Jean-Gérard*, Comte de Manderscheid; 7. *Elisabeth*, mariée en 1558, à *Sébastien*, Comte de Falckenstein & d'Oberstein; & 8. *Salomé-Apollonie*, morte sans alliance en 1558.

IX. FREDERIC, Rhingrave, né en 1547, eut pour son partage, après la mort de son aîné, Salm, Neuvillers & Pittingen, & se trouva avec son frére aîné à la bataille de Montcontour, où il fut blessé. Il fut marié quatre fois, 1°. à *Françoise*, fille de *Jean*, Comte de Salm: 2°. à *Anne*, fille de *Philippe*, Comte de Nassau-Weilbourg: 3°. à *Sibylle-Julienne*, fille de *Philippe*, Comte d'Isenbourg: 4°. à *Anne-Amélie*, fille de *George*, Comte d'Erpach. Ses enfans du premier lit furent 1. PHILIPPE-OTHON qui suit; 2. *Julienne-Ursule*, mariée en 1592, à *George-Frédéric*, Markgrave de Bade; 3. *Françoise*, alliée à *Jean-George*, Prince de Hohenzollern; & 4. *Jean-George* Rhingrave, qui de *Marguerite*, fille d'*Ernest*, Comte de Mansfeldt, laissa *Elisabeth*, mariée à *Jean-Louis*, Rhingrave de Dauhn. Du second lit sortirent 5. *Anne*, dite aussi *Jeanne*, mariée à *Rainhard*, Comte de Hanaw-Lichtenberg; & 6. *Elisabeth*, Abbesse de Remiremont en Lorraine. Ceux du troisiéme lit furent 7. *Jean-Auguste*, Chevalier de Malte, mort en 1648; 8. *Ernest-Louis*, Jésuite à Cologne; 9. *Othon-Louis*, Chanoine de Cologne; & 10. *Elisabeth-Julienne*, mariée à *Henri*, Comte de Rutten-Plawen. Du quatriéme lit sortirent 11. *Françoise*, Abbesse de Schaken; 12. *Anne Marie*, femme de *Henri*, Comte de Rutten-Plawen; & 13. FREDERIC, dit *le Grand*, *qui a fait la branche des Comtes de* NEUVILLERS, *rapportée ci-après.*

PRINCES de SALM.

X. PHILIPPE-OTHON, Rhingrave, se signala tellement dans la guerre & dans la paix, par les services rendus aux Empereurs Rodolphe II, Mathias & Ferdinand II, qu'il mérita l'an 1623, d'être mis au rang des Princes de l'Empire, avec le même privilége pour tous ceux de sa postérité qui posséderoient le Comté de Salm. Il mourut en 1634, ayant eu de *Christine* de Croy, son épouse, morte en 1664, fille de Charles-Philippe de Croy, des Ducs d'Arschot, Marquis de Havrech, Comte de Fontenoy, Chevalier de la Toison d'Or, & de Diane de Dompmartin, Baronne de Fontenoy, 1. *Louis*, Mestre-de-Camp pour le service de l'Empereur, tué dans l'Armée du Général Picolomini, lorsqu'il fit lever le siége de Saint-Omer, en 1636; 2. LEOPOLD-PHILIPPE-CHARLES, qui suit; & 3. *Marie-Christine*, Religieuse à Nancy.

XI. LEOPOLD-PHILIPPE-CHARLES, Rhingrave, Prince de Salm, prit séance dans le Collége des Princes, à la Diéte de Ratisbonne, en 1654, & mourut en 1663, ayant eu de son épouse, *Marie-Anne*, fille unique de *Théodore*, Comte de Bronckhorst & d'Anholt, morte le 16 Octobre 1661, 1. CHARLES-THEODORE-OTHON qui suit; 2. *Gaston-Philippe-Christophle*, mort en 1668, âgé de 22 ans, d'une blessure qu'il avoit reçue à l'Armée; 3. *Louis-Libére*, né en 1648, mort en 1653; 4. *François*, né & mort en Septembre 1649; 5. *Christine-Louise*, née en 1652, morte en 1653; 6. *Dorothée-Marie*, Abbesse de Remiremont, née en 1651, morte le 14 Novembre 1702; & 7. *Marie-Christine*, Chanoinesse dans ladite Abbaye, née le 22 Décembre 1655.

XII. CHARLES-THEODORE-OTHON, Prince du S. Empire Romain & de Salm, Comte Forestier de Dauhn, & Kirburg, Comte du Rhin à Stein, Souverain Régalien de Fenestrange, & Libre Baron de Vellingen, & d'Anholt, né le 27 Juillet 1645, fut Conseiller intime de l'Empereur Leopold, Maréchal de Camp Général de ses Armées, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & depuis, Premier Ministre & Grand-Maître de la Maison de l'Empereur Joseph, dont il avoit eu l'honneur d'être le Gouverneur pendant sa jeunesse. Il mourut à Aix-la-Chapelle le dixiéme Novembre 1710, dans la 66 année de son âge. Il avoit été marié 1°. en 1665, avec *Godefride-Anne-Marie-Agnès-Ignace*, Comtesse de Geleehn, morte en couches le deuxiéme Novembre 1667, fille & héritiére de *Wolfgang*, Comte de Geleehn, & de *Marie*, Comtesse d'Amstemrect: & 2°. le dixiéme Mars 1671, avec *Louise-Marie*, Comtesse Palatine du Rhin, Duchesse de Baviére, morte le onziéme Mars 1679, fille aînée d'*Edouard*, Comte Palatin du Rhin, Duc des deux Baviéres, & d'*Anne* Gonzague, née Duchesse de Mantoue. Du premier mariage vint 1. *Marie-Godefride-Dorothée-Christine*, Princesse de Salm, née deux heures avant le décès de sa mére, le deuxiéme Novembre 1667, & mariée le 15 Juillet 1687, avec *Léopold-Ignace*, Prince de Dietrichstein, né le 18 Août 1660, Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, Grand-Ecuyer & Conseiller d'Etat de l'Empereur, mort le 13 Juillet 1708. Les enfans du second mariage, qui ont droit à cause de leur mére sur la Couronne d'Angleterre, & sur le Marquisat de Montferrat, sont 2. LOUIS-OTON, Prince de Salm, qui suit; 3. un autre fils, né le 16 Juillet 1675, mort peu d'heures après; 4. *Louise*, Princesse de Salm, née le 13 Mai 1672, retirée depuis longues années dans le Couvent des Religieuses de la Visitation à Nancy en Lorraine; 5. une fille morte en naissant le sixiéme Septembre 1673; 6. *Louise-Apollonie*, née le 21 Janvier 1677, & morte le 22 Mai 1678; & 7. *Eleonor-Christine-Elizabeth*, Princesse de Salm, née le 14 Mars 1678, & mariée en 1714, avec *Conrad-Albert-Charles*, Duc d'Ursel.

XIII. LOUIS-OTHON, Prince du S. Empire Romain & de Salm, Rhingrave à Stein, Comte Forestier de Dauhn & Kirburg, Souverain Régalien de Fenestrange, Libre Baron de Vestingen & d'Anholt, né le 24 Octobre 1674, fut marié le 20 Juillet 1700, avec *Albertine-Jeannette-Catherine*, Princesse de Nassau-Hadamar, née le cinquiéme Juillet 1679, & morte le 24 Avril 1716, fille de *Maurice-Henri*, Prince de Nassau-Hadamar, & d'*Anne-Louise*, née Comtesse de Manderscheid: il en a eu 1. un fils né avant terme, & mort au mois de Février 1701; 2. *Dorothée-Françoise-Agnès*, Princesse de Salm, née le 21 Janvier 1702, & mariée le 25 Mars 1719, avec *Nicolas-Léopold*, Rhingrave & Wildgrave à Dauhn & Kirburg, Comte de Salm, Chambellan actuel de l'Empereur, Colonel-Commandant à son service, & Général-Major du Cercle du haut Rhin; 3. *Elizabeth-Alexandrine*, Princesse de Salm, née le 20 Juillet 1704, & mariée le 18 Mars 1721, avec *Claude* Lamoral, Prince de Ligne & du Saint Empire Romain, Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie Impériale: & 4. *Christine-Anne-Louise-Oswaldine*, Princesse de Salm, née le 29 Avril 1707, & mariée le huitiéme Mars 1726, avec *Joseph*, Landgrave, Régent de Hesse-Rhinfelds-Rotembourg, depuis 1781, né le 23 Septembre 1705.

RHINGRAVES, SEIGNEURS de NEUVILLERS, sortis de la branche de SALM.

X. FREDERIC, Rhingrave, dit *le Grand*, troisiéme des fils de FREDERIC, Rhingrave de Dauhn, Comte de Salm, & d'*Anne-Amélie*, Comtesse d'Erpach, sa quatriéme femme, eut pour son partage la Terre de Neuvillers. Il s'attacha au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies, & fut Gouverneur de Mastricht, où il mourut le 25 Janvier 1673, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Jacques* Taisart, Baron de Tournebeuffs, 1. *Frédéric*, Mestre-de-Camp au service des Etats-Généraux, tué malheureusement en 1665; & 2. CHARLES-FLORENT qui suit.

XI. CHARLES-FLORENT, Rhingrave, a commandé long-tems l'Infanterie des Etats-Généraux, & en cette qualité, leur a rendu de grands services dans la premiére guerre de la France contre la Hollande. Enfin il fut blessé devant Mastricht, assiégé par le Prince d'Orange, & mourut 21 jours après, le quatriéme Septembre 1676. Il avoit épousé *Marie-Gabrielle* de Lalain, fille d'*Albert-François*, Comte de Hoochstrate, Baron de Leuse, & héritiére de sa famille. Elle porta son mari à embrasser la Religion Catholique-Romaine, & elle eut de lui 1. *Frédéric-Charles*, Colonel d'un Régiment Allemand au service du Roi d'Espagne, & Membre du Conseil de Guerre de sa Majesté Catholique, mort à Bruxelles le 29 Décembre 1696, âgé de 37 ans, sans enfans de *N*... de Rubempré, fille de *Philippe-Antoine*, Prince de Rubempré, qu'il avoit épousée en 1689; 2. GUILLAUME-FLORENT qui suit; 3. HENRI-GABRIEL-JOSEPH, *dont on parlera après son frére aîné*; 4. *Marie-Marguerite-Françoise*, Carmélite; 5. *Albertine-Elisabeth*, femme de *Philippe-Charles-Frédéric* Spinola, Comte de Brouay, restée veuve en 1709, morte le 29 Janvier 1715; & 6. *Claire-Léonore-Charlotte*, mariée le troisiéme Avril 1687, à *N*... de Mérode, Marquis d'Ainse.

XII. GUILLAUME-FLORENT, ou plutôt FLORENTIN, Rhingrave & Wildgrave de Dauhn & de Kirburg, Comte de Salm, Seigneur de Vellingen, Baron de Tournebeuffs & de Pruet, Seigneur de plusieurs autres Terres, Gentilhomme de la Chambre du Roi des Romains, Capitaine de ses Gardes, Major-Général & Colonel dans les Armées de l'Empereur & des Etats-Généraux, né le 12 Mars 1670, fut marié en 1699 avec *Marie-Eléonore*, Comtesse de Mansfeldt, née en 1682, fille de *Henri-François*, Prince du S. Empire Romain & de Fondi, Comte de Mansfeldt, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison-d'Or, Chambellan de l'Empereur, son Conseiller intime, Grand-Maréchal de sa Cour & de ses Armées, &c. & de *Marie-Louise*, née Comtesse d'Aspremont, Duchesse Douairiére de Lorraine sa premiére femme. De cette alliance est venu NICOLAS-LEOPOLD qui suit.

XIII. NICOLAS-LEOPOLD, Rhingrave & Wildgrave de Dauhn, & de Kirburg, Comte de Salm, fils unique, *né le* 22 Janvier 1700, Chambellan actuel de l'Empereur, Général-Major du Cercle du Haut-Rhin, & Colonel-Commandant au service de sa Majesté Impériale, *fut marié le* 25 *Mars* 1719, avec *Dorothée-Françoise-Agnès*, Princesse de Salm, née le 21 Janvier 1702, fille aînée de *Louis-Othon*, Prince de Salm, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine* de Nassau-Hadamar. Il a eu d'elle 1. *Gabrielle-Marie-Christine* Rhingrave, née le huitiéme Janvier 1720, Chanoinesse de Thorn & de Vreden; 2. *Louis-Charles-Othon*, Rhingrave de Salm, né le 22 Août 1721; 3. *Guillaume-Florentin-Claude*, Rhingrave, né le 18 Février 1723; 4. *Elisabeth-Léopoldine*, née le huitiéme Février 1724, & morte le 14 Juillet 1725; 5. *Louise-Françoise*, née le deuxiéme Mars 1725, Chanoinesse de Mons; 6. *Marie-Christine*, née le 14 Août 1727; 7. *Marie-Elisabeth*, née le quatriéme Avril 1729; & 8. *François-George-Léopold*, Rhingrave, né le 18 Juin 1730.

XII. HENRI-GABRIEL-JOSEPH, Coadjuteur du Grand-Prévôt de S. Servais de Mastricht, né le 12 Juin 1674, ayant quitté l'Etat Ecclésiastique qu'il avoit embrassé, fut en 1706, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne Philippe V, mais il abandonna ce service en 1709. Il avoit épousé *Marie-Thérèse* de Croy, morte à Hoochstrate le 18 Juin 1713, fille de *Philippe-François* de Croy, des Comtes de Rœux, Marquis de Warneck. Il a eu d'elle 1. *Jean-Dominique-Albert*, Rhingrave, né en

en 1708; 2. *Philippe*, Rhingrave, né en 1709; 3. 4. *Marie-Thérése* & *Henriette*.

RHINGRAVES, SEIGNEURS de GRUMBACH, sortis de la branche de DAUHN.

IX. JEAN-CHRISTOPHLE, Rhingrave, second fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, en 1555, fut Seigneur de Grumbach, & eut de *Dorothée*, fille de *Jean-George* Comte de Mansfeld, 1. JEAN qui suit; & 2. *Adolphe*, noyé en 1625.

X. JEAN, Rhingrave, Seigneur de Grumbach, mourut en 1630. Il épousa *Anne-Julienne*, fille d'*Ernest*, Comte de Mansfeld, dont il eut entre autres enfans, 1. ADOLPHE qui suit; 2. *Dorothée*, morte fille; & 3. *Julienne*, accordée avec *George-Guillaume*, Rhingrave, Comte Palatin, qu'elle n'épousa pas.

XI. ADOLPHE épousa *Anne-Julienne*, fille de *Wolfgang-Frédéric*, Rhingrave de Dauhn, & mourut en 1668, ayant eu 1. *George-Frédéric*, qui vivoit en 1700, mais muet & sans jugement; 2. *Jean-George*, mort sans avoir été marié en 1687, âgé de 40 ans; 3. 4. *Jean-Adolphe* & *Adolphe-Henri*, morts jeunes; 5. LEOPOLD-PHILIPPE-GUILLAUME qui suit; 6. FREDERIC-GUILLAUME, *dont nous parlons ci-après*; 7. 8. 9. 10. quatre filles mortes jeunes; 11. *Julienne*, née en 1650, mariée en 1670, à *Rodolphe-Guillaume*, Seigneur de Stubenberg, dont elle resta veuve en 1677; 12. *Anne-Emilie*, née en 1652; 13. *Anne-Dorothée*, née en 1654; 14. *Eléonore-Christine*, née en 1656; & 15. *Anne-Elisabeth*, née en 1660.

XII. LEOPOLD-PHILIPPE-GUILLAUME, Wild- & Rhingrave, Comte de Salm à Grumbach, né le 26 Décembre 1642, mourut le 25 Août 1719, ayant été marié le 23 Septembre 1673, avec *Frédérique-Julienne*, née le neuviéme Octobre 1651, & morte le septiéme Février 1705, fille de *George-Frédéric*, Wild- & Rhingrave à Kirbourg. De ce mariage vinrent 1. *Frédérique-Agathe-Elizabeth*, née le 28 Mai 1674; 2. CHARLES-LOUIS-PHILIPPE qui suit; & 3. *Ernest-Chrétien*, né le sixiéme Mai 1682, & mort le neuviéme Février 1683.

XIII. CHARLES-LOUIS-PHILIPPE, Wild- & Rhingrave à Grumbach, Comte de Salm, né le 25 Mai 1678, fut marié 1°. le dixiéme Janvier 1701, avec *Guillelmine-Henriette* de Nassau, née le 12 Avril 1679, & morte en 1719, fille de *Volrad*, Prince de Nassau-Usingen: 2°. le 13 Juillet 1720, avec *Sophie-Julienne-Dorothée* de Nassau, née le 22 Juillet 1670, fille de *Gustave-Adolfe*, Comte de Nassau-Saarbruk. Il a eu de la premiére, 1. CHARLES-VOLRAD-GUILLAUME qui suit; 2. *Léopold-Frédéric-Ernest*, né le quatriéme Janvier 1705, Capitaine dans les troupes du Cercle du Haut-Rhin; 3. *Guillelmine-Louise*, née le troisiéme Mars 1706; 4. *Philippe-François*, né le dixiéme Février 1708; 5. *Albertine-Charlotte*, née le quatriéme Avril 1709; 6. *Gustave-Frédéric*, né le neuviéme Mars 1710: & 7. *Chrétienne-Henriette*, née le deuxiéme Mars 1711.

XIV. CHARLES-VOLRAD-GUILLAUME, Wild-& Rhingrave à Grumbach, né le dixiéme Octobre 1701, Capitaine dans le Régiment d'Alsace, se maria en 1727; mais l'on ignore avec qui. Il a eu de ce mariage *Charles-Louis-Théodore*, né le 14 Juin 1729.

RHINGRAVES DE GREENWEILER, ou de RHINGRAFENSTEIN, *sortis de la Branche de* GRUMBACH.

XII. FREDERIC-GUILLAUME, Wild- & Rhingrave, né le onziéme Octobre 1644, fit sa résidence à Rhingrafenstein, jusqu'à ce que cette place ayant été démolie par les François, il alla demeurer à Greenweiler. Il mourut le 24 Mai 1706. Il avoit été marié le 25 Juin 1684, avec *Louise-Charlotte* de Leiningen, née en 1655, & morte le cinquiéme Avril 1724, fille de *Louis-Eberhard*, Comte de Leiningen-Westerburg. Il eut d'elle, 1. JEAN-CHARLES-LOUIS qui suit; & 2. *Othon-Frédéric*, né en 1692, mort.

XIII. JEAN-CHARLES-LOUIS, Wild- & Rhingrave à Greenweiler, né le 24 Juin 1686, fut marié le premier Septembre 1713, avec *Sophie-Magdeleine* de Leiningen, née le 24 Avril 1691, & morte le 18 Mars 1727, fille de *Jean-Charles-Auguste*, Comte de Leiningen-Heldesheim. Il a eu d'elle 1. *Charlotte-Jeanne*, née le sixiéme Juin 1714; 2. *Caroline-Magdeleine*, née le 21 Juillet 1715; 3. *Charles-Magne*, né le 26 Mars 1718; 4. *Louise-Sophie*, née le deuxiéme Avril 1719; 5. *Louis-Guillaume*, né le 17 Janvier 1721; 6. *Théodore-Othon-François*, né le dixiéme Juillet 1722; & 7. *Chrétienne-Elizabeth*, née le 15 Avril 1724.

RHINGRAVES, SEIGNEURS de DAUHN, derniers de cette Branche aînée des RHINGRAVES.

IX. ADOLF-HENRI, Rhingrave, quatriéme fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, né en 1557, fut Seigneur de Dauhn, & mourut en 1606. Il épousa *Julienne* de Nassau, fille de *Jean*, Comte de Nassau-Dillembourg, dont il eut 1. WOLFGANG-FREDERIC qui suit; & 2. *Elisabeth*, mariée 1°. à *Philippe-Louis*, Comte d'Isenbourg: 2°. à *Reinhard*, Comte de Solms: 3°. à *Louis-Henri*, Comte de Nassau-Catzenellebogen, mort en 1656.

X. WOLFGANG-FREDERIC épousa 1°. *Elisabeth* de Solms, morte en 1636: 2°. *Jeanne* de Hanau, avec laquelle il fut peu; car il mourut le 24 Octobre 1637, âgé de 48 ans, ayant eu de sa premiére femme 1. JEAN-LOUIS qui suit; 2. *Anne-Julienne*, mariée à son cousin *Adolphe* Rhingrave à Grumbach, morte en 1669; 3. *Amélie-Marguerite*, Chanoinesse de Gandersheim, morte en 1674; 4. *Louise*, née en 1631, qui épousa en 1663, *George-Augustin*, Seigneur de Stubenberg.

XI. JEAN-LOUIS, Rhingrave, épousa 1°. *Elisabeth*, sa cousine, fille de *Jean-George*, Rhingrave, de la branche de Salm, & héritiére des biens de son pére, suivant son testament de 1647, lequel fut pourtant contesté par ses autres cousins. Après sa mort il prit une seconde alliance avec *Eve-Dorothée* de Hohenloe, morte en 1678. Il mourut le sixiéme Novembre 1673, & eut du premier lit, 1. *Frédéric-Guillaume*, tué en 1644, par les Lorrains, dans le Palatinat; 2. JEAN-PHILIPPE qui suit; 3. *Léopold-Guillaume*, mort à 18 ans; 4. *Anne-Sibylle-Florentine*, mariée en 1671, à *Philippe-Godefroy*, Comte de Castel, morte en 1685. Il eut du second lit 5. 6. 7. trois mâles morts jeunes; & trois filles, 8. *Eléonore-Sophie-Dorothée*, née en 1653, & mariée à *Henri-Casimir*, Comte Echanson de Limburg à Suntheim, dont elle resta veuve; 9. *Dorothée-Walpurge*, née en 1654; & 10. *Jeanne-Philippe*, née en 1667.

XII. JEAN-PHILIPPE, Rhingrave, épousa en 1671, *Anne-Catherine* de Nassau, fille de *Jean-Louis*, Comte d'Ottweiler, & mourut en 1693, ayant eu 1. CHARLES qui suit; 2. *Louis-Philippe*, mort en 1686, âgé de 14 ans; 3. *Philippe-Magne*, né en 1679; 4. *Christian-Othon*, né en 1680; 5. *Walrade* ou *Volrad*, né le 26 Avril 1686, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service de l'Empereur, faisant sa résidence ordinaire à Putlingen, Seigneurie située en Lorraine, que *Charles* son frére lui céda, & marié le huitiéme Février 1721, avec *Dorothée* de Nassau, née le dixiéme Mars 1692, fille de *Frédéric-Louis*, Comte de Nassau-Ottweiler; 6. *Sophie-Dorothée*, morte en 1686, âgée de 12 ans; & 7. *Louise-Philippe-Catherine*, née en 1687.

XIII. CHARLES, Rhingrave, & Wildgrave, Comte de Salm, & Seigneur de Vestlugen, est né le 21 Septembre 1675, marié le 19 Janvier 1704, avec *Louise-Amélie* de Nassau née le 17 Octobre 1686, fille de *Frédéric-Louis*, Comte de Nassau-Ottweiler.

SECONDE BRANCHE DE LA MAISON des RHINGRAVES, *dite de* MERCHING *&* *de* KIRBOURG.

VII. JEAN VII, Rhingrave, second fils de JEAN VI, eut en partage les Terres de Merching & de Kirbourg, & mourut en 1531. *Anne*, fille de *Philippe*, Comte d'Isembourg, morte en 1557, le rendit pére 1. de JEAN qui suit; 2. d'*Anne*, mariée à *Christophle-Louis*, Comte de Nellenbourg-Dégen; 3. de *Marie*, alliée à *George*, Baron de Fleckenstein-Dachstel; 4. d'*Ursule*, mariée 1°. à *Robert*, Comte Palatin de Lutzelstein: 2°. à *Jean* de Huyn, Comte de Falkenstein; 5. d'*Adelaïde*, mariée à *Charles*, Baron de Limbourg, morte en 1580; & 6. de *Thomas*, Comte de Kirbourg, né en 1529, mort en 1553, qui de *Julienne*, fille de *Philippe*, Comte de Hanaw, eut pour enfans *Antoinette*, mariée à Wirich, Baron de Griechingen; *Julienne*, née en 1551, mariée le 12 Février 1589, à *Ernest*, Comte de Mansfeld, morte en 1607; & *Marie-Magdelaine*, née posthume, morte en 1554.

VIII. JEAN VIII, Rhingrave, Comte de Merching, &c. mourut en 1594, laissant d'*Anne*, fille de *George*, Comte de Hohenloe, qu'il avoit épousée en 1536, 1. OTHON, qui suit; 2. 3. *Philippe-Albert* & *Wolfgang*, morts jeunes.

IX. OTHON, Rhingrave, né en 1538, & mort en 1579, eut pour enfans d'*Ottilie* de Nassau, fille de *Philippe*, Comte de Nassau-Weilbourg, 1. *Jean-Jacques*, né en 1568, mort en 1571; 2. *George-Philippe*, né en 1570, mort en 1571; 3. JEAN qui suit; 4. JEAN-CASIMIR, qui a fait *la branche de* KIRBOURG, *rapportée ci-après*; 5. *Othon*, né en 1578, mort en 1637, sans laisser de postérité de *Claude*, Comtesse de Manderscheid, ni de *Philippe-Barbe*, Baronne de Flekenstein, ses deux femmes; 6. *George-Frédéric*, tué en Hongrie en 1602; 7. *Anne*, née en 1572, mariée en 1589, à *Eberard*, Seigneur de Rapolstein, morte en 1608; 8. *Amélie*, née en 1573, morte sans alliance en 1616; 9. *Catherine*, née en 1574, mariée en 1590, à *Hugues*, Seigneur de Schombourg; 10. *Anne-Marie*, née en 1576, alliée à *Louis-George*, Comte de Stolberg; 11. *Anne-Magdelaine*, morte jeune en 1581; 12. *Amélie-Elisabeth*, née en 1582, morte sans alliance en 1645; & 13. *Julienne*, née en 1584, mariée à *Jean-Philippe*, Comte de Linanges, morte le 28 Octobre 1626.

X. JEAN IX. Rhingrave, Comte de Merching, né en 1575, mourut en 1623, laissant d'*Anne-Catherine*, fille de *George*, Baron de Griechingen, morte en 1638, 1. OTHON-LOUIS qui suit; 2. *Jean*, tué dans un combat en Prusse; 3. 4. *George* & *Jean-Casimir*, jumeaux, morts jeunes; 5. 6. *Esther* & *Marie-Elisabeth*, mortes sans alliance; 7. *Dorothée-Diane*, mariée 1°. à *Philippe-Louis*, Seigneur de Rapolstein: 2°. à *Philippe-Wolfgang*, Comte de Hanaw-Lichtenberg, morte en 1672; 8. *Anne-Amélie*, mariée 1°. à *Michel* de Freyberg: 2°. à N... de Rechberg: 3°. à *Hugues*, Comte de Konigseck; & 9. *Jean-Philippe*, fameux Capitaine, Maréchal de Camp dans l'Armée du Duc de Saxe-Weimar, tué au combat de Rheinfeld en 1638, laissant de *Marie-Julienne*, fille de *Louis*, Comte d'Erpach, *Bernard-Louis* Rhingrave, né en 1636, tué en Pologne en 1656, combattant pour les Suédois.

XI. OTHON-LOUIS, Rhingrave, né le 13 Octobre 1597, fut Général de la Cavalerie Suédoise; & après avoir servi utilement la Suéde en Alsace, il mourut de maladie à Spire le sixiéme Octobre 1634, & laissa d'*Anne-Magdelaine* de Hanaw, veuve de *Lothaire*, Baron de Griechingen, laquelle mourut en 1672, un fils posthume qui suit.

XII. JEAN X, Rhingrave & Wildgrave, Comte de Merching & de Kirbourg, naquit le 17 Avril 1635, six mois après la mort de son pére. Le Duc Charles de Lorraine s'empara de ses biens, en vengeance de ce que son pére & son oncle avoient

avoient ſervi dans les Armées de Suéde & de France; mais par le Traité de Weſtphalie, il fut dit que le Rhingrave y ſeroit rétabli; & le Duc de Lorraine n'ayant pas exécuté le Traité, y fut enfin forcé par la Diéte de Francfort en 1659. Jean rentra auſſi-tôt dans le Comté de Kirbourg, par tranſaction faite avec les filles de *George-Fréderic*, ſon couſin. Il épouſa le 27 Décembre 1669, *Eliſabeth-Jeanne*, fille de *Léopold-Louis*, Comte Palatin de Veldentz, dont il n'a point eu d'enfans: de ſorte qu'étant mort le 16 Novembre 1688, ſa branche a fini entiérement en lui. Ses biens furent conteſtez par ſa veuve, qui en vouloit faire don au jeune Prince de Salm, & par *Marie-Agathe*, fille de *George-Fréderic*, Rhingrave; mais le Parlement de Metz les ajugea aux branches de Neuvilers, de Grumbach, & de Dauhn.

BRANCHE DE KIRBOURG,
ſortie de celle de MERCHING.

X. JEAN-CASIMIR, Rhingrave, ſecond fils d'OTHON, commença cette branche, & eut pour enfans, 1. *Jean-Louis*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie, tué à Quedlimbourg en 1631; 2. GEORGE-FREDERIC, qui ſuit; 3. *Sophie-Julienne*, morte en 1664; 4. *Anne-Catherine*, épouſe d'*Ebeard*, Duc de Wirtemberg, morte en 1655; 5. *Anne-Claude*, épouſe de *Jean-Jacques*, Comte de Rapolſtein, morte en 1673; & 6. *Agathe*, mariée à *Albert-Louis*, Comte de Griechingen.

XI. GEORGE-FREDERIC, Rhingrave, Comte de Kirbourg, mourut en 1681. Il avoit épouſé 1o. *Anne-Eliſabeth* Comteſſe de Stolberg, morte en 1671; 2o. l'an 1673, *Anne Eliſabeth* de Falkenſtein, veuve de *George-Louis*, Comte de Linanges d'Ausbourg. Il n'eut point d'enfans de celle-ci, mais du premier lit il eut 1. *Marie-Agathe*, née en 1641, mariée en 1663, à *Hermand-François*, Comte de Griechingen; & 2. *Fréderique-Julienne*, née en 1651, mariée en 1673, avec *Léopold-Philippe-Guillaume* ſon couſin, Rhingrave, Comte de Grumbach.

Les armes des Rhingraves ſont au 1. & au 4. d'or, au lion de gueules couronné d'azur, qui eſt des *Rhingraves*; au 2. & au 3. de ſable, au léopard rempant d'argent à queue fourchüe, qui eſt des *Wildgraves*: ſur le tout écartelé au 1., de gueules, à trois lionceaux d'or, 2. & 1. qui eſt de *Kirbourg*; au 2. de gueulles, ſemé de croix d'or, à deux ſaumons d'argent, brochans ſur le tout, adoſſez, qui eſt de *Solms*; au 3. d'azur, à la faſce d'argent, qui eſt de *Veſtingen*; au 4. de gueulles, à la colomne d'argent, ſurmontée d'une couronne d'or, qui eſt d'*Anhalt*, quartier particulier aux Princes de Solms. Tous les Rhingraves prennent le titre de Maréchaux héréditaires du Palatinat. Ils ſont tous profeſſion de la Confeſſion d'Ausbourg, excepté la Branche de Neuvillers, qui eſt Catholique. * Rittershuſius. Spener. Imhof, *Notitia Imperii*. *Voyez* ci-devant RAUGRAVES & PALATINAT.

RHINHAUSEN. *Voyez* RHEINHAUSEN.

RHINLAND. *Voyez* RHEINLAND.

RHINOCOLURE ou RHINOCORURE, en Latin *Rhinocorura*, ville d'Egypte, ſelon Ptolomée & Flave Joséphe. Strabon & Pline l'appellent *Rhinocolure*, & le Géographe Etienne *Rinocurare*. Niger dit qu'on la nomme à préſent *Faramida*. Elle eſt ſur les bords de la Mer Méditerranée, & ſur les frontiéres de la Paleſtine, entre Gaza au ſeptentrion, & Oſtracine au midi. Elle eſt éloignée de Péluſe vers l'orient de quatre-vint-dix milles. * Baudrand. *Rhinocolure* eſt attribué tantôt à l'Egypte & tantôt à la Paleſtine. On dit que cette ville fut nommée de la ſorte, parce que les Habitans avoient eu les narines coupées.

Il y avoit une autre RHINOCOLURE dans la Mauritanie, bâtie par Actiſane, Roi des Ethiopiens. * Relandi *Palæſtina*, *l.* 3.

RHINOCURE: c'eſt le nom d'un torrent entre l'Egypte & la Paleſtine. * Baudrand.

* RHINOW, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne, dans la Moyenne Marche de Brandebourg, ſur la rive gauche du Rhin. Elle eſt au nord de la ville de Brandebourg, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée de ſept à huit lieues.

RHINSBERG, petite ville du Comté de Ruppin, contrée du Marquiſat de Brandebourg. Elle eſt fort ruinée, & ſituée ſur le bord ſeptentrional d'un grand Lac, près de la riviére du Rhin, à quatre lieues de la ville de Ruppin vers le nord. * Maty, *Dict.*

RHINSBOURG. *Voyez* REINSBOURG.

RHINTAL. *Voyez* RHEINTAL.

RHINWALD, grande vallée de Suiſſe, dans le païs des Griſons. Elle s'étend depuis celle de Schams au nord, juſqu'à la ſource du Haut-Rhin. Il y a là pluſieurs bons villages, & c'eſt là que le Mont-de-l'oiſeau ou Vogelberg eſt couvert de glaces éternelles, ou glaciéres de deux lieues de long, d'où ſortent divers ruiſſeaux au deſſous d'un endroit ſauvage qu'on nomme *Paradis*, apparemment par ironie. Tous ces ruiſſeaux ſe jettent dans un lit profond & forment le Haut-Rhin. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 4. *p.* 29. & 30. édit. d'Amſterdam 1730.

RHIPHE'ES. *Voyez* RIPHE'ES.

RHO.

* RHO (Jacques) iſſu d'une famille noble de Milan, naquit en 1590 dans cette ville, où Alexandre Rho, ſon pére, ſe diſtingua par ſon habileté dans la Juriſprudence. Après avoir achevé le cours de ſes études, il entra dans la Société des Jéſuites, où il s'appliqua aux Mathématiques. En 1617, il fut envoyé avec quelques autres à la Chine, & fut obligé de s'arrêter quelque tems à Macao, parce que l'on lui fit défenſe d'avancer plus loin dans le païs. Mais il gagna la faveur du Magiſtrat, en obtenant des Hollandois de ne point piller la ville, comme ils en avoient le deſſein: de ſorte qu'il eut depuis cela la permiſſion d'aller par-tout où il lui plairoit, planter la Foi Chrétienne par ſes prédications & par ſes Ecrits. Après cela, il fut appellé à Peking, où l'Empereur de la Chine le chargea de travailler à la correction du Calendrier, à quoi il employa quelques années avec le Pére Schall. Pour le récompenſer de ſon travail, on lui offrit les emplois les plus conſidérables à la Cour: mais il ſe contenta d'une penſion annuelle, & des préſens que l'on voulut bien faire pour l'entretien d'une Egliſe que l'Empereur lui avoit de lui-même offerte. Il mourut en 1638. On a de lui, *Epiſtola de Rebus Indicis*; quelques Ouvrages de Théologie; *Tabulæ motus Solaris, Lunaris & Planetarum*; *de Menſura Cœli & Terræ*. Il publia ce dernier Livre en Chinois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dom Bartoli, *Hiſt. Chinenſ. l.* 4. Sotwel, *Bibliotb. Soc. Jeſu.*

* RHOALDESE (François) Juriſconſulte de Marſillac en Rouergue. Il commença à enſeigner le Droit à Cahors avec Antoine Govéan; & enſuite à Valence, où il eut Cujas pour Collégue. Il fut enſuite attiré à Toulouſe par Jean-Etienne Duranti, Premier Préſident, & y mourut l'an 1589, âgé de 70 ans. Si l'on en veut croire la Croix du Maine, il avoit compoſé une Hiſtoire de France très curieuſe. * Denys Simon, *Bibliotb. Hiſt. des Aut. de Droit.*

RHODANUS. *Cherchez* AMILCAR, ſurnommé *Rhodanus.*

RHODE, fille qui étoit à Jéruſalem dans la maiſon de Marie, mére de Jean, ſurnommé *Marc*, lorſque ſaint Pierre, qui avoit été miraculeuſement délivré de priſon, vint frapper à la porte. Cette fille fut ſi tranſportée de joye, lorſqu'elle entendit ſa voix, qu'elle alla d'abord l'annoncer aux Fidéles, qui étoient aſſemblez dans cette maiſon pour prier, au lieu d'aller ouvrir la porte à Pierre. Cette nouvelle les ſurprit ſi fort, qu'ils la traitérent de folle: & comme elle perſiſtoit à dire que c'étoit lui, ils ne purent d'abord ſe le perſuader; mais crurent que c'étoit ſon Ange. Les Commentateurs ne ſont point d'accord ſur ce qu'il faut entendre par cet Ange; les uns le prenant pour l'Ange-Gardien de l'Apôtre, & d'autres pour ſon Envoyé. On pourra les conſulter. * *Actes*, *ch.* 12. *v.* 13. & *ſuiv.*

RHODE, ville d'Italie. *Voyez* RODIA.

* RHODES (George) naquit à Avignon en 1597, & entra chez les Jéſuites en 1613. Après avoir enſeigné la Philoſophie & la Théologie, il fut fait Recteur du Collége de Lyon, où il mourut en 1661. On a de lui *Philoſophia Peripatetica*, *in folio*; *Theologia Scholaſtica*, en deux volumes *in folio*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Bibliotb. Soc. Jeſu.*

RHODES, nommée autrefois *Dédan*, (*Voyez* DEDAN) Iſle d'Aſie dans la Mer Méditerranée, avec une ville de même nom, qui fut autrefois Métropole, & très célébre, a produit de grands hommes, & a été autrefois appellée diverſement, *Rhodus*, *Ophiuſſa*, *Æthræa*, *Telchine*, &c. Du côté du ſeptentrion, elle regarde la Caramanie, partie de la Natolie, le canal de mer entre deux, de la largeur d'environ vint milles; du côté du levant, l'Iſle de Chypre; au ſud-oueſt, l'Iſle de Candie; & au midi, la côte d'Afrique dans le Royaume de Barca. Cette Iſle a environ ſix-vints milles de tour. Le ciel y eſt ſi ſerein, qu'il ne ſe paſſe point de jour que le Soleil n'y paroiſſe; & ce fut pour cela que les Anciens la dédiérent au Soleil. Phoronée, Roi des Argiens, fonda, dit-on, la ville de Rhodes, capitale de l'Iſle, 740 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. On met au nombre de ſes anciens Rois, Tlépoléme, fils d'Hercule, Doriéus, Démagéte, Diagoras, Evagoras, Cléobule, Cléobuline qui céda ſes droits à Eraſtide, Démagéte II, & Diagoras *le Rhodien*. On rapporte bien des choſes fabuleuſes de cette Iſle & de ſes Habitans. Ce qu'il y a de plus hiſtorique, eſt qu'elle fut inondée par le Déluge; que ſes Habitans furent habiles dans la Science des Aſtres & dans la Navigation; que Danaüs & Cadmus vintent aborder dans cette Iſle; que Triopas fils de Phorbas, Roi des Argiens, établit des Grecs dans cette Iſle; qu'Amthélémus fils de Catrée, Roi de Créte, s'y étant retiré, tua dans un combat de nuit, ſon pére qui le venoit chercher; que Tlépoléme, Argien, fils d'Hercule, après avoir tué Lycimnius, errant par le païs, s'arrêta enfin à Rhodes & y établit trois Tribus & trois villes, Linde, Jaliſſe & Camire. Après la perte de Jéruſalem & d'Acre, les Hoſpitaliers ou Chevaliers de Saint Jean, prirent Rhodes ſur les Sarazins, qui l'avoient enlevée aux Empereurs de Conſtantinople. Foulques de Villaret, François, Grand-Maître de l'Ordre, fut le Chef de cette grande entrepriſe, qu'il exécuta heureuſement le jour de l'Aſſomption de la ſainte Vierge de l'an 1309 ou 1310. L'Ordre qui prit le nom de Rhodes, poſſéda cette Iſle juſqu'en 1522. En 1310, Othoman, Sultan des Turcs, l'aſſiégea avant qu'on eût eu le loiſir de la fortifier; mais Amé IV, Comte de Savoye, qui vint au ſecours, la ſauva; & pour éterniſer cette victoire, au lieu des Aigles, qui étoient les armes de ſes prédéceſſeurs, il prit la Croix d'argent en champ de gueulles, de la Religion de Rhodes, & ces quatre lettres F. E. R. T. qui veulent dire *fortitudo ejus Rhodum tenuit*. Mahomet II, Empereur des Turcs, la fit attaquer en 1480, & Pierre d'Aubuſſon, Grand-Maître, la défendit courageuſement pendant trois mois, & contraignit les Turcs de ſe retirer, après avoir perdu la meilleure partie de leurs Troupes. Soliman envoya une Armée devant Rhodes en 1522, & les Turcs commencérent leur ſiége avec un fracas effroyable. Les Chevaliers animez par le Grand-Maître, Philippe de Villiers

liers de l'Iſle-Adam, de la Langue de France, réſiſtérent courageuſement, & auroient triomphé des ennemis, s'ils n'euſſent été trahis. En effet, les Infidéles dégoutez par leurs pertes continuelles, ſongeoient à la retraite, quand les avis qu'ils reçurent, leur firent prendre de nouvelles meſures. André d'Amaral, Portugais, Chancelier de l'Ordre, fâché de ce que l'Iſle-Adam, ſon ennemi, lui avoit été préféré dans la dignité de Grand-Maître, viola toutes les loix de l'honneur & de la Religion, pour ſe venger du tort prétendu qu'on lui avoit fait. Il avoit part au Conſeil, il ſavoit le foible de la place, & en donnoit avis à Soliman, qui en recevoit d'autres auſſi fidéles, par les ſoins d'un Médecin Juif, qu'il tenoit à Rhodes. Enfin on découvrit la trahiſon d'Amaral, qui eut la tête coupée le 30 Octobre. Les Turcs s'obſtinant à pourſuivre ce ſiége, réduiſirent la place, qui n'étant plus en état de défenſe, ſe rendit à Soliman, qui y entra le jour de Noël de la même année. Depuis ce tems, les Turcs ſont maîtres de Rhodes, où ils ont un Bacha.

DESCRIPTION DE LA VILLE DE RHODES.

La ville capitale de l'Iſle de Rhodes eſt ſituée au bord de la mer, ſur la pente d'une colline qui s'éléve inſenſiblement, & dans une plaine agréable, dans la partie ſeptentrionale de cette Iſle. Elle eſt environnée de divers petits coteaux, pleins de ſources vives & couverts d'orangers, de grenadiers & d'autres arbres de cette nature. *Lorſqu'elle fut aſſiégée par Mahomet II, en 1480, elle avoit une double enceinte de murailles, fortifiées de pluſieurs groſſes tours; mais au midi & du côté que les Juifs habitoient dans la baſſe ville, les tours étoient plus éloignées les unes des autres; & c'eſt ce qui rendoit cet endroit plus foible. Le quartier où demeuroient les* CHEVALIERS *étoit le plus fort*; car outre que la mer l'enfermoit au ſeptentrion & à l'orient, il étoit défendu par des baſtions & par des tours. Le port, qui regarde l'orient & un peu le ſeptentrion, eſt formé par deux moles, qui approchant l'un de l'autre en demi-cercle, ne laiſſent d'eſpace entre deux, que ce qu'il en faut pour le paſſage d'une galére. L'entrée eſt flanquée de deux groſſes tours bâties ſur deux rochers; & c'eſt ſur ces deux rochers que fut planté autrefois le fameux Coloſſe de bronze, qui a paſſé pour une des ſept Merveilles du Monde. (*Voyez* COLOSSE). Deux petits golfes accompagnent le port de Rhodes du côté du ſeptentrion & du midi. Le golfe qui regarde le ſeptentrion eſt fermé par un mole qui entre plus de trois cens pas dans la mer, & à l'extrémité de ce mole il y a un Fort, qu'on appelloit la Tour de ſaint Nicolas. L'Hiſtoire des Arabes dit que ce fut le Calife Moavie, qui ayant aſſiégé Rhodes, fit bâtir cette Tour pour battre la ville, & l'éleva à une hauteur ſi prodigieuſe, que ſon faîte touchoit le Ciel, & que ſes fondemens deſcendoient juſqu'au centre de la Terre. La vérité eſt qu'en 1464, après que les Vénitiens eurent levé le ſiége de Rhodes, le Grand-Maître Zacoſta la fit conſtruire & la fit appeller la Tour de S. Nicolas, parce qu'il y avoit une Egliſe de ce nom dans le lieu où elle fut bâtie.

SIEGE DE RHODES par MAHOMET II.

Mahomet II *regarda l'Iſle de Rhodes*, comme un lieu qui lui pouvoit faciliter la conquête de l'Egypte & de la Syrie, & forma le deſſein d'aſſiéger la ville en 1479. La Flotte Ottomane, commandée par le Bacha Paléologue, arriva devant Rhodes le 23 Mai 1480. Elle étoit compoſée de cent ſoixante voiles, & faiſoit pour le moins cent mille combattans. Les Turcs ayant mis pié à terre, ſe logérent ſur le Mont Saint Etienne, & dans les plaines voiſines. A peine furent-ils campez, qu'une troupe d'Avanturiers alla eſcarmoucher juſques aux portes de la ville; mais ils furent taillez en piéces par le Vicomte de Monteil, frére aîné du Grand-Maître d'Aubuſſon. Démétrius, qui les conduiſoit, eut l'avantage d'y mourir les armes à la main, mort trop belle pour un Renégat & pour un traître. Ces premiéres tentatives n'ayant pas réuſſi aux Infidéles, l'Ingénieur Allemand, nommé *George Frapam*, fut d'avis qu'il falloit battre la Tour de ſaint Nicolas. Le lendemain matin cet Ingénieur ſe préſenta au bord du foſſé de la ville vis à vis du Palais du Grand-Maître, & demanda à entrer, ce qu'on lui accorda. Il feignit de ſe vouloir ranger du côté des Aſſiégez, préférant l'intérêt de ſon ſalut à celui de ſa fortune. Le Grand-Maître crut qu'il falloit ſe ſervir de l'Ingénieur, mais qu'il ne falloit pas s'y fier, & il ordonna qu'on l'obſervât comme un Eſpion, le faiſant toujours ſuivre par des gens qui le gardoient à vue. Cependant le Bacha Paléologue fit mener de plus grandes piéces où l'on avoit dreſſé la premiére batterie. La Tour de ſaint Nicolas fut ébranlée & fracaſſée en divers endroits. L'épouvante ayant ſaiſi tous les Habitans, les eſprits furent raſſurez par les exhortations d'Antoine Fradin, Religieux de ſaint François, qui faiſoit preſque à Rhodes ce que Jean Capiſtran avoit fait à Belgrade. Le Grand-Maître ſachant de quelle importance étoit ce poſte pour la conſervation de la ville, n'épargna rien toute la nuit pour le mettre en état de défenſe, & s'enferma dans la Tour avec ſon frére le Vicomte de Monteil. Le lendemain les Turcs levérent l'ancre de devant le Mont Saint Etienne, & approchérent de la Tour de ſaint Nicolas au ſon des tambours & des trompettes. Ces Barbares ſautérent à terre, & coururent à l'aſſaut avec fureur. Du côté des aſſiégez, les feux d'artifices & les volées de canon, avec une grêle de mouſquetades, de fléches & de pierres, faiſoient un effet terrible. D'ailleurs les brulots mirent le feu à pluſieurs galéres des Turcs; & l'artillerie de la ville maltraita fort celles qui ſe défendirent des brulots. Enfin les ennemis prirent la fuite, & rentrérent dans leurs galéres avec précipitation. Le Bacha ayant eu un ſi mauvais ſuccès de ce côté-là, fit conduire huit groſſes piéces de canon devant la muraille des Juifs, proche du poſte d'Italie, où les canons & les mortiers des Turcs faiſoient un ſi horrible fracas, que les Italiens avec les Eſpagnols cabaloient déja pour exciter le Grand-Maître à rendre la ville; mais leur propoſition ne ſervit qu'à faire connoître leur lâcheté, dont ils ſe repentirent bientôt.

Le Bacha, qui avoit prétendu réduire la place par la décharge de ſes groſſes piéces, voyant que les Aſſiégez ne parloient point de capituler, & ne voulant pas hazarder l'aſſaut, eut recours à la trahiſon. Il fit venir deux transfuges, qui étoient paſſez au camp des Turcs dès le commencement du ſiége, & avoient abjuré la Foi Chrétienne; & leur promit une grande récompenſe, ſi en entrant dans la ville, ils pouvoient faire mourir le Grand-Maître par le fer, ou par le poiſon. Les Transfuges renégats offrirent à faire le coup & retournérent à Rhodes, feignant qu'ils étoient tombez entre les mains des Barbares à la ſeconde ſortie. Ils y furent reçus comme des gens qui s'étoient ſauvez de la captivité; mais après que leur trahiſon eut été découverte, ils furent exécutez publiquement. Alors le Bacha ne ſongea plus qu'à emporter par la force, ce qu'il ne pouvoit gagner par l'artifice. Il tourna tous ſes efforts contre la Tour de ſaint Nicolas, qu'il avoit abandonnée. Pour faire cette nouvelle attaque, il fit conſtruire un pont de bois afin d'approcher de la Tour, & y donna un furieux aſſaut, qui fut vigoureuſement ſoutenu par le Grand-Maître. Le pont fut mis en piéces par les batteries de la Tour, qui coulérent auſſi à fond quatre galéres avec pluſieurs navires de guerre. Cela n'empêcha pas les Infidéles d'opiniâtrer leur attaque, où leurs Chefs les plus remarquables demeurérent ſur la place, entre autres Ibrahim, gendre de Mahomet. La mort de ce Chef ralentit l'ardeur des Barbares. Ils lâchérent pié, malgré la réſolution du Bacha, qui les exhortoit à venger le gendre du Grand-Seigneur. Une retraite ſi honteuſe jetta le Général Paleologue dans une profonde triſteſſe, & l'obligea de ne penſer plus à rien entreprendre ſur la Tour de ſaint Nicolas, qui lui parut imprenable. Il fit deſſein de réduire la ville, en diviſant les aſſiégez, & en l'attaquant par pluſieurs endroits. Cependant l'Ingénieur Allemand fut reconnu pour un traître, & après avoir confeſſé ſon crime, il fut pendu dans la grande place. Le Bacha fut fort affligé de la mort de ce traître, ſur lequel il faiſoit fond; & après avoir envoyé à Rhodes un Ambaſſadeur, qui fit des promeſſes & des menaces inutiles, il commanda qu'on mît en œuvre toutes les machines, & qu'on battît la ville jour & nuit. On tira en peu de tems plus de trois mille cinq cens coups; mais cela n'effraya pas les Rhodiens qui ſe préparérent à ſoutenir l'aſſaut.

Enfin le 27 Juillet, l'Armée Ottomane attaqua la ville de tous côtez, & gagna le quartier des Juifs, que les Chevaliers regagnérent après un combat de deux heures. Les Turcs revinrent à la charge, & eurent ordre du Bacha de choiſir le Grand-Maître dans la mêlée & de ne le pas manquer. Ces gens frais ſe jetterent ſur les Chrétiens comme des bêtes féroces, & les plus hardis avancérent contre le Grand-Maître, qui reçut cinq bleſſures à la fois. Ils furent néanmoins contraints de prendre la fuite; & les autres Turcs, qui avoient trouvé une vigoureuſe réſiſtance de tous côtez, quittérent leurs attaques, dès qu'ils virent la muraille des Juifs abandonnée. On ſortit en foule en même tems par les bréches; & les Rhodiens pourſuivirent l'Armée Ottomane juſques dans ſon camp. Le Bacha Paléologue tâcha inutilement de rallier ſes Troupes, & fut forcé lui-même de regagner le rivage. Les Chevaliers victorieux rentrérent dans la ville, avec l'Etendart Impérial qu'ils avoient enlevé devant la tente du Bacha. Pluſieurs Transfuges qui ſe vinrent rendre aux Chevaliers, dans le tems que les Troupes victorieuſes revenoient, racontérent que dans la chaleur du combat, les Turcs avoient apperçu en l'air une Croix d'or toute entourée de lumiéres; qu'ils avoient vu une Dame extrêmement belle, vêtue d'une robe blanche, la lance à la main, & le bouclier au bras, accompagnée d'un homme ſévére, qui portoit un habillement fait de poil de chameau, & ſuivie d'une troupe de jeunes guerriers tous armez d'épées flamboyantes. Ils ajoutérent que cette viſion avoit fort effrayé les Infidéles, & que lorſqu'on éleva l'Etendart de la Religion, où l'image de la Vierge, & celle de ſaint Jean-Baptiſte étoient peintes, pluſieurs étoient tombez morts ſans recevoir aucune bleſſure des ennemis. Pendant que les Turcs embarquoient leurs machines de guerre, & tout leur bagage, il parut deux grands navires, que Ferdinand, Roi de Naples, envoyoit au ſecours de Rhodes. Le Bacha Paléologue les fit battre du rivage avec les piéces d'artillerie qui n'étoient point encore embarquées, ne pouvant les faire attaquer par ſes vaiſſeaux qui avoient le vent contraire. Un de ces navires entra heureuſement dans le port; l'autre relâcha dans le canal, à cauſe de la tourmente, & ſe trouva le lendemain aſſez près de la Flotte des Infidéles. Le Bacha envoya vint galéres pour s'en ſaiſir, & commanda au Général des galéres d'y aller lui-même; mais après un ſanglant combat de trois heures, les Turcs furent obligez de céder, & la mort du Général des galéres leur fit abandonner le navire. La Flotte Ottomane quitta la rade le 19 d'Août, & fit voile vers le port de Fiſco, où ayant débarqué l'Armée de terre, elle continua ſon chemin vers Conſtantinople. Dès que le Grand-Maître fut guéri de ſes bleſſures, il fit vœu de faire bâtir une Egliſe magnifique, ſous le titre de ſainte Marie de la Victoire; & l'on travailla à ce grand ouvrage, auſſi-tôt que les

les fortifications de la ville furent réparées. Et parce que la victoire se remporta le jour que les Grecs solemnisent la fête de saint Pantaléon, le Grand-Maître d'Aubusson voulut qu'on bâtît proche de cette Eglise une superbe Chapelle en l'honneur de ce saint Martyr, pour être desservie suivant le Rit Grec. Il résolut aussi de bâtir une Eglise à Gênes en Italie, proche de la Chapelle où reposent les cendres précieuses de saint Jean-Baptiste, dans l'Eglise Cathédrale de saint Laurent: ce qui fut exécuté. * Le P. Bouhours, *Histoire d'Aubusson.*

RHODES, ville d'Espagne. *Voyez* ROSES.

RHODES (Canal de) espace de mer entre l'Isle de Rhodes & la Natolie. Il s'étend du sud-ouest au nord-est.

RHODEZ ou RHODES. *Voyez* RODES.

RHODIEN (Le Droit). Les Habitans de l'Isle de Rhodes sont fort célébres dans l'Histoire ancienne pour leur expérience dans la navigation. Cette même expérience ayant fait fleurir leur Commerce maritime, avoit obligé les Rhodiens avant que d'être tombez sous la domination des Romains, à faire de très bonnes Loix par rapport aux naufrages & aux autres cas. Ces Loix, fondées dans l'équité naturelle, furent généralement observées dans la Méditerrannée. Rome même en reconnut l'autorité, puisque du tems de Jules César & d'Auguste, les Jurisconsultes Servius, Ofilius, Labeo & Sabinus, les adoptérent & les appliquérent dans les mêmes cas, sur-tout par rapport à l'article du jet des marchandises, *de jactu mercium.* On trouve que les Empereurs Claude, Vespasien, Trajan, Hadrien & Antonin, confirmérent les Loix des Rhodiens, & qu'ils ordonnérent qu'on décidât tous les cas du Commerce maritime selon ces Loix. Il nous reste encore un fragment Grec, *Narrationes de Legum Rhodiarum confirmatione*, qui se trouve à la tête des *Leges Nauticæ.* Simon Schardius le fit imprimer *in octavo* à Bâle en 1561, & Marquard Fréher le publia ensuite à la page 265 du second tome de son *Jus Græco-Romanum*, imprimé en 1596. Il y en a qui croyent que Volusius Mæcianus, qui vivoit sous Antonin *le Pieux*, a écrit un Livre *de Lege Rhodiâ*: mais ils se trompent, puisque le titre de *l. 9. ff. ad L. Rhod. de jactu* ne signifie autre chose sinon que *Mæcianus* tira ce texte de la Loi Rhodienne. * Morisot, *in Orbe Maritimo.* Jac. Godefroy, *in Dissert. de Imperio maris. c. 2. 8. 9. & in Biblioth. Juris, c. 2. §. 9.* Grotius, *in Floribus ad Jus Justin. p. 117. Diction. Allemand.*

RHODIGINUS (Cœlius) ou LUDOVICUS COELIUS RHODIGINUS, célébre sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, étoit de Rovigo, ville capitale de la Poléfine, dans l'Etat de Venise, où il naquit en 1450. Paul Colomiez est le premier qui a prétendu, sans preuves, que le nom de sa famille étoit *Ricchieri*, & que le nom de *Rhodiginus* étoit celui de sa patrie. Après avoir acquis une grande connoissance des Langues & de l'Antiquité, il fit un voyage en France, où le Roi Charles VIII lui donna des marques de son estime; & fut attiré à Milan vers l'an 1509, par le Roi Louis XII. Il y enseigna avec un applaudissement général les Lettres Gréques & Latines. Son principal Ouvrage est celui de ses Anciennes Leçons, qu'il dédia à Jean Grolier, Chevalier, Vicomte d'Anguisi, Thrésorier de France & de Milan, homme savant, & Protecteur des Gens de Lettres. Il n'avoit publié que les seize premiers Livres de cet Ouvrage, ausquels Camille Ricchiéri, son neveu, & Jean-Marie Goretti ajoûtérent les quatorze autres. On lui attribue quelques autres Traitez. En sortant de Milan, il alla enseigner à Padoue; & mourut en 1525, âgé de 75 ans. Son corps fut porté à Rovigo, & fut enterré dans le Cloître du Couvent de saint François. Un Allemand, qui passoit par cette ville, surpris qu'on ne lui eût consacré aucun Eloge funébre, grava sur son tombeau ces mots avec la pointe de son épée, *Hic jacet tantus vir.* Depuis, Jean Bonifaci fit rétablir ce tombeau, & y mit une Epitaphe. Balthazar Bonifaci, Archidiacre de Trevise, lui consacra un Eloge funébre qu'il finit par ce distique:

A duplici patria nactus cognomina bina,
Cœlius in cœlis, hic Rhodiginus erit.

Jules César Scaliger, qui avoit été son Disciple, en parle aussi très avantageusement, & le considére comme le Varron de son tems. Cœlius Calcagninus en parle aussi en ces termes:

Ludovicus ille Cœlius, domi & foris
Græce Latineque omnium doctissimus,
Vivet perennis; quodque paucis contigit,
Vixit, suæque æternitati interfuit.

D'autres Critiques n'en parlent pas si favorablement. * Paul Jove, *in Elog. c.* 120. Thomasini, *in Elog. Doct. Vir. partie* 2. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Guichenon, *Hist. de Bresse, &c.*

RHODINGUS (Nicolas) Luthérien, Professeur en Théologie, naquit proche de Zigenheim, ville de Hesse en Allemagne, l'an 1519. Après avoir achevé ses études à Marpurg, où il avoit obtenu la place de Principal du Collége dès l'an 1538, & enseigné avec réputation la Philosophie l'an 1541, il alla à Louvain, célébre Université dans le Brabant, puis à Dole dans le Comté de Bourgogne, où il continua d'enseigner la Philosophie & la Grammaire; & vint ensuite à Paris, où il resta jusqu'en 1543. Il retourna à Marpurg, où il enseigna la Rhétorique pendant quelques années, & fut ensuite élu Ministre de Melsungue; & un an après il fut rappellé à Marpurg, pour y enseigner la Théologie. Après avoir exercé cinq ans cette Profession, il mourut le 23 Septembre 1580. Il s'adonnoit aussi à la Poësie, & a laissé quelques petits Poëmes Latins sur différens sujets. * Melchior Adam, *Vitæ German. Theol.*

RHODIUM, ou *Rhodiense Numisma.* C'est le nom que l'on donne entre les Savans à deux médailles d'argent que l'on conserve, l'une dans le Thrésor de l'Eglise de Sainte-Croix en Jérusalem dans la ville de Rome, & l'autre dans Saint Jean de Latran à Paris, & que l'on prétend être de celles que le Sanhédrin donna à Judas. Ces monnoyes sont anciennes, comme le montrent l'inscription *Rhodion*, & la rose imprimée d'un côté, & de l'autre la tête du Colosse ou du Soleil. *Goltzius & Antoine Pison* ont eu en main de pareilles médailles, & les ont fait graver. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

RHODIUS, (Jean) natif de Coppenhague, fut nommé Professeur en Botanique à Padoue en 1631. Son érudition dans la Médecine & dans les Antiquitez lui acquit une grande réputation. Il retourna dans sa patrie en 1640, & s'y appliqua à instruire la Jeunesse dans la Physique & dans la Médecine. Il étoit très versé dans la Médecine des Anciens, & possédoit parfaitement leurs Ouvrages. Il mourut dans le célibat en 1659. Voici la liste de ses Ouvrages, *Analecta in Ludovici Septalii Animadversiones Medicinales*, deux volumes; *Notæ & Lexicon in Scribonium Largum; De Medicamentorum Compositione; Observationum Medicinalium Centuriæ tres; De Thermis artificialibus; Mantissa Anatomica; De Natura Medicinæ; Catalogus sexaginta Auctorum supposititiorum; Dissertatio de Acia ad mentem Cornelii Celsi.* * Bartholin, *De Script. Dan. cum Molleri Hypomnem. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RHODOCUS, Juif, qui étant dans le parti de sa Nation, faisoit savoir secrettement aux Syriens tout ce qui se passoit dans l'Armée de Judas *Macchabée.* Il fut enfin découvert & mis en prison. * II. *Machab. ch.* 13. *v.* 21.

RHODOMAN (Laurent) né à Sassowert, village appartenant aux Comtes de Stolberg dans la Haute-Saxe en Allemagne, avoit une grande connoissance de la Langue Gréque, comme on le peut voir par sa Traduction Latine de Diodore de *Sicile.* Il publia aussi le Poëme Grec de Quintus de *Smyrne*, ou autrement Quintus *Calaber*, touchant la prise de Troye, & y fit quelques corrections. Il fut encore bon Poëte Grec, & donna plusieurs Ouvrages de sa façon, en Grec & en Latin, entre autres ΙΛΙΑΣ ΜΙΚΡΑ, qui contient un Abbrégé de l'Iliade; ΤΡΩΙΚΑ, qui contient un Abbrégé de la Guerre de Troye; *Historia Vitæ & Doctrinæ Martini Lutheri, carmine heroïco descripta; Descriptio Historiæ Ecclesiæ sive populi Dei, Politiæ ejusdem, & rerum præcipuarum quæ in illo populo acciderunt, Græco carmine, cum Versione Latina a e regione textus Græci; Poësis Christiana, id est, Palæstinæ, seu Historiæ Sacræ Græco-Latinæ libri novem; Argonautica; Thebaica; Tabula Etymologiæ Græcæ; Memnonis Historia de Republica Heracliensium, & Rebus Ponticis Ecloge, seu excerptæ & abbreviatæ Narrationes in sermonem Latinum translatæ; Epithalamia sacra; Ex Memnone, de Tyrannis Heracleæ Ponticæ, Ctesia & Agatharchide excerptæ Historiæ, Græce & Latine, ex Laurentii Rhodomani Interpretatione; Theologiæ Christianæ Tyrocinia, carmine heroïco Græco-Latino in quinque libros digesta.* Sa Germanide n'étoit pas imprimée quand il mourut. Après avoir enseigné dans différentes villes, il obtint la chaire de Professeur en Histoire dans l'Académie de Wittenberg, & mourut le huitieme Janvier 1606, âgé de 60 ans, laissant un fils qui publia quelque chose. Rhodoman le pére a excellé dans les vers Grecs; mais ses Latins sont pitoyables. * *Scaligerana posteriora, &c.* Bayle, *Dict. Critiq.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 2. p.* 162. *n.* 438. *tome 4. partie 1. p.* 450. *n.* 1369. édit. d'Amsterdam 1725. Konig, *Biblioth. Vetus & nova.*

RHODON, Disciple de Tatien, florissoit sous les empires de Commode & de Sévére dans le second siécle. Quoiqu'il fût d'Asie, il fit ses études à Rome. Il écrivit plusieurs Livres, entre autres un Ouvrage contre l'Héresie de Marcion, dont Eusébe rapporte quelques passages; & un Traité sur l'Ouvrage des six jours de la création. * Eusebe. S. Jerôme, *de Script. Ecclesiast.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers siécles.*

RHODOPE, *Rhodope*, montagne de Thrace, que les Italiens nomment *Monte Argentaro*, & les Grecs *Basilissa*, comme qui diroit *Reine des Montagnes*, avoit acquis ce nom par ses mines, qu'on n'y découvre plus. * Ptolomée, *l.* 3. Pline, *l.* 4.

RHODOPE, *Rhodope*, native de Thrace, fut Esclave avec Esope, & fut rachetée par Charax de Mytiléne, frére de Sapho. Elle fit depuis le métier de Courtisane à Naucratis, & acquit de si grands biens à l'exercer, que, selon Pline & quelques autres, elle en gagna assez pour faire bâtir une de ces fameuses Pyramides d'Egypte. Hérodote rejette cette opinion, qui tient en effet de la fable, aussi bien que le conte qu'on fait du soulier de Rhodope. Un jour, dit-on, qu'elle se baignoit, un aigle fondit sur ses habits, enleva un de ses souliers, & le porta à Memphis, où il le laissa tomber sur les genoux de Psammetichus, qui rendoit alors la justice à son peuple. Ce Prince touché de ce prodige, & jugeant par le soulier de la beauté du pié de celle qui le portoit, fit chercher par-tout cette Dame, & l'épousa après l'avoir trouvée. * Hérodote, *l.* 2. Pline, *l.* 36. Elien, *l.* 13. Bayle, *Dict. Crit.*

* RHOE (Thomas) naquit à Low-Layton, près de Wansted dans le Comté d'Essex, de *Robert* Rhoe & de *Marie* Gresham, vers l'an 1580. Il perdit son pére dans son enfance; mais sa mére, quoique remariée, ne laissa pas de prendre un grand soin de son éducation, & le mit, lorsqu'il eut 13 ans, c'est à dire en 1593, dans le Collége de la Madeleine à Oxford: mais il en fut tiré avant que d'y avoir pris aucun degré; & après qu'il eut passé quelque tems à la Cour d'Angleterre & à celle de France, il fut fait Ecuyer de la Reine Elizabeth sur la fin du régne de cette Princesse. Le 13 Mars 1604, il reçut du Roi Jacques I, le titre de Chevalier à Greenwich; & aussi-

tôt après le Prince de Galles l'envoya à la découverte des Indes-Occidentales. De retour en Angleterre il fut envoyé au Mogol, en qualité d'Ambassadeur du Roi Jacques I, mais aux frais des Marchands Anglois de la Compagnie des Indes-Orientales, & pour les affaires de leur Commerce. Il partit en 1615, & arriva à la fin de cette année au Mogol. Il eut au commencement de la suivante audience du Grand-Mogol Jehan Guire ou Gehan Ghir, à la Cour duquel il demeura trois ou quatre ans. Il étoit retourné en Angleterre en 1620, puisqu'il fut élu cette année Député de Cirencester dans le Comté de Glocester, pour assister au Parlement qui devoit s'assembler au mois de Janvier de l'année suivante 1621. Cette même année il fut envoyé en Ambassade à Constantinople pour les affaires du Commerce, qu'il mit sur un meilleur pié qu'elles n'avoient été jusques là, par les exemptions qu'il obtint du Grand-Seigneur. Il demeura trois ans en Turquie, & écrivit de là plusieurs Lettres, que M. Thevenot promettoit de donner dans la suite de son Recueil, mais qui n'ont point paru en François. Au commencement de l'an 1630, il fut encore envoyé en Ambassade en Pologne & en Suéde, & quelque tems après en Danemarc, & vers quelques Princes d'Allemagne. Le 17 Octobre 1640, il fut nommé Député de l'Université d'Oxford, pour assister au Parlement qui commença à s'assembler à Westminster le troisiéme Novembre de la même année. Le Roi Charles I ayant déclaré au commencement de Juillet de l'an 1641, à ce Parlement, le dessein qu'il avoit de l'envoyer en Ambassade vers l'Empereur, pour assister à la Diéte de Ratisbonne, on approuva son dessein, & Thomas Rhoe partit aussi-tôt pour s'y transporter. Il s'y rendit si agréable à l'Empereur, que ce Prince dit un jour, qu'il avoit eu à faire jusques-là avec plusieurs personnes de mérite de différentes Nations, mais qu'il en avoit à peine trouvé d'autre que Rhoe qui méritât le nom d'Ambassadeur, & qui en remplit dignement les fonctions. A son retour dans sa patrie, il fut fait Chancelier de l'Ordre de la Jarretiére, & Conseiller du Conseil privé du Roi; & il remplit ces postes avec honneur. Il mourut le sixiéme Novembre 1644, âgé de 64 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Woodfort, près de Wansted, dans le Comté d'Essex. On a de lui en Anglois les Ouvrages suivans, *Relation fidéle de ce qui est arrivé à Constantinople à la mort du Sultan Ozman, & à l'installation de Mustapha son oncle; Lettres écrites de la Cour du Grand-Mogol dans les Indes Orientales; Mémoires de Thomas Rhoe sur son voyage au Mogol; Discours fait dans le Conseil contre la Monnoye de cuivre; Discours fait dans le Parlement, dans lequel on découvre la cause de la ruine du Commerce.* Il a traduit en Anglois un Discours touchant la prise de la Valteline par le Roi d'Espagne. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 25. p. 211--216.

RHONE, *Rhodanus*, fleuve de France. Il prend sa source dans la montagne de la Fourche, qui est à l'extrémité orientale du païs du Vallais, & le sépare du Canton d'Uri. Deux ruisseaux qui sortent d'une glaciére qui couvre la montagne forment la premiére source du Rhône, de là vient que l'eau de ce fleuve est blanchâtre dans tout le Vallais & de la couleur du petit-lait. Il coule d'abord dans un païs étroit entre des rochers, allant à l'ouest & partageant le Vallais dans toute sa longueur, après quoi courant au nord-ouest, il entre dans le Lac Leman, & en sort à Genéve qu'il divise en deux parties inégales. Ammien Marcellin, *l.* 15 de son Histoire Romaine, rapporte que le Rhône traverse le Lac Leman sans mêler ses eaux. Mais c'est-là une pure fable. Ce fleuve a eu des reflux extraordinaires dans les années 1600 & 1645. A quatre lieues de Genéve, le Rhône se perd, en tombant dans la fente d'une roche qui a un quart de lieue de long sur deux ou trois toises de large, dans les endroits les plus étroits, & sur 20 ou 25 toises de profondeur. Le lit du Rhône s'élargit ensuite après qu'il est sorti de ce gouffre, au Pont-d'Arlon, en sorte qu'à Seissel il est presque aussi large que la Seine l'est à Paris. C'est ici où il commence à porter bateau. Ensuite il passe à Lyon où il reçoit la Saône, à Vienne, à Condrieu, à Saint-Vallier, à Tournon & à Valence, & est grossi par l'Isére à une lieue au dessus de cette ville. Il descend au Saint-Esprit, à Avignon, & de là il passe entre Tarascon & Beaucaire, & s'accroît des eaux de la Durance. A Arles, il se partage en deux bras, qui ont encore diverses branches, dont la connoissance donne bien de la peine aux Auteurs. On met ordinairement cinq de ces embouchures, par lesquelles ce fleuve, le plus rapide du Royaume, se décharge dans la Mer Méditerranée, savoir, Gras du midi, Gras de Paulet, Gras d'Enfer, grand Gras, & Gras de Passon. D'autres mettent encore le Gras neuf. Il y a apparence que ce mot de *Gras* est tiré du Latin *gradus*, marqué dans l'Itinéraire d'Antonin, en parlant de l'entrée du Rhône dans la mer. * *Consultez* les Géographes anciens, & Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Bouche, *Hist. de Provence*, *l.* 1. *c.* 5. §. 1. Chorier, *Hist. du Dauphiné.*

RHONI, petite riviére de France dans le Diocése de Nîmes, prend sa source dans la vallée de la Vanague, passe à Vergesse & se rend dans le Vistre à une lieue d'Aymargues. * *Dict. Univ. de la France.*

RHONIUS (Jean-Henri) Sénateur de Zurich, où il naquit l'an 1646, fut un savant homme, qui se distingua beaucoup en son tems. Il fit un voyage en France, qui contribua à augmenter le goût qu'il avoit déja pour l'étude des Belles-Lettres. De retour à Zurich, le Sénat lui confia le soin de la Bibliothéque publique en 1669, & âgé de 23 ans il fut mis au nombre des Deux-cens, & se vit par-là aggrégé à ceux qui ont la Souveraineté en dépôt. Il monta ensuite à la dignité de Chancelier, d'où il passa à celle de Sénateur, & étoit Thrésorier du Canton de Berne, lorsqu'il mourut en 1709. Il avoit publié dès l'âge de 18 ans, un Discours politique sur les Ambassadeurs, *Disputatio politica de Legatis*, *in quarto*, 1664. En 1678, il donna une Traduction *in douze*, en idiome Suisse, du Traité Latin de Rebdob-Herman Schéel *de la Liberté Publique*, & il composa l'Abbrégé des *Annales Suisses* depuis la naissance de cette République, c'est à dire, depuis environ le XII siécle. Cet Abbrégé est en Latin *in octavo*; mais le Corps des Annales, qui est en Langue Allemande, n'a jamais été imprimé; il le donna en 1702, à la Bibliothéque de Zurich, & il y joignit l'*Histoire de l'Alliance des XIII Cantons.* On trouva après sa mort plusieurs Manuscrits importans de sa composition: les principaux sont l'*Histoire de la guerre de Bourgogne* en Latin & en Allemand: *le Cérémonial de la ville de Zurich*, dans lequel il est traité de la maniére d'y recevoir les Nonces des Papes, les Ambassadeurs des Empereurs & de tous les Souverains; & les Vies de tous les Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire des Suisses. * *Mercure Galant*, Août 1709.

* RHOSCHACH ou RHORSCHACH, en Latin *Rosacum*, est un grand & beau bourg qui peut aller de pair avec plusieurs belles villes de la Suisse, construit au bord le plus méridional du Lac de Constance, au sud-est de la ville de Constance, dont il est éloigné d'environ six lieues. L'avantage de sa situation dans un païs agréable & fertile, & au bord d'un grand Lac, l'a rendu considérable depuis plusieurs siécles. Dans le dixiéme siécle, l'Empereur Othon, I du nom, lui donna divers privilèges & de beaux droits, comme, ceux de Foire, de Péage & de Monnoye. Il est difficile de voir un plus beau païs, une plus agréable situtation, & un lieu où il y ait généralement & à proportion, un plus grand nombre de belles maisons. Il y a un bon port, & de gros marchez, où l'on vient en foule de toutes les villes & de tous les bourgs qui sont autour du Lac. Il s'y fait grand commerce de grains, de fruits, de salé, de bétail, de toiles & de vin. Les fruits & le vin y sont également excellens. L'an 1499, ce beau bourg ayant été attaqué par 4000 Impériaux, dans le tems de la guerre de Souabe, 200 Bourgeois le défendirent avec une vigueur extrême, & combattirent comme des lions, nonobstant la grande supériorité des ennemis, jusqu'à ce qu'ils furent tous hachez en piéces. Rhoschach fut alors pris & brûlé; mais dans la suite il s'est peu à peu relevé de ses ruines, & les maisons y sont construites de belles pierres de taille. * *Etat & Délices de Suisse*, tome 3. p. 305 & 306. édit. d'Amsterdam 1730.

RHOSNE. *Voyez* RHONE.

RHOSSUS, ville maritime de la Syrie, que Strabon, *l.* 16, dit être bâtie entre Issus & Séleucie. Ptolomée en parle *l.* 5. *c.* 5, & fait mention ensuite de l'écueil ou rocher dit *Rhossicus.* Cette ville est mise dans les Provinces Ecclésiastiques, pour épiscopale, & on la trouve dans celle qu'on nomme la *seconde Cilicie.* Ce qui a donné lieu à quelques Auteurs de la placer dans la Cilicie. * Le Pére Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RHU. RHY.

RHUA (Pierre) natif de Numance, où il enseigna pendant plusieurs années les Belles-Lettres, s'attacha à examiner les Ouvrages d'Antoine Guévara, & à marquer les endroits où cet Auteur avoit fait quelques erreurs contre l'Histoire & contre la Chronologie. Il a encore fait un Traité, *de Lege Julia, Poppæa, Cornelia, Falcidia, &c. De Medicina & Empirica.* * Nic. Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* RHYNAW ou RHEINAW, en Latin *Augia Rheni*, bourg ou petite ville de Suisse dans le Turgaw, Thurgow ou Thourgow, sur le bord du Rhin, à une lieue & demie au dessous de Schafhouse, dans un endroit où le Rhin fait tant de tours & va tellement en serpentant, qu'il semble vouloir remonter vers sa source. Ainsi la situation de cette place est avantageuse pour la fortifier, étant dans une Presqu'Isle étroite qui est exactement enfermée du Rhin de trois côtez, & les deux cours du Rhin ne laissant pour l'entrée de la Presqu'Isle, qu'un Isthme ou passage assez étroit, qui est du côté de la Suisse, & qu'on peut garder facilement. Aussi étoit-elle du tems des Romains l'une des places les plus fortes qu'ils eussent pour arrêter les courses des Allemans. On voit encore de vieilles murailles, qui sont les marques & les restes de son ancienne grandeur. * *Etat & Délices de Suisse*, tome 3. p. 166 & 167. édit. d'Amsterdam 1730.

* RHYNAW, RHEINAW ou RHINAW, bourg ou petite ville d'Alsace sur la rive gauche du Rhin, un peu au dessous de l'endroit où l'Escher se rend dans ce fleuve. Ce lieu est au sud de Strasbourg, tirant vers l'ouest, & en est éloigné de quatre à cinq lieues.

RHYNDACUS, riviére. *Voyez* LUPADI.

RHYNECK. *Voyez* RHEINECK.

RHYNSBOURG. *Voyez* REINSBOURG.

RIA.

* RIA, petite riviére d'Espagne, dans la partie méridionale de la Vieille Castille, coule de l'est à l'ouest & se rend dans le Douro dans le voisinage du bourg de Roa.

* RIAN, bourg de France dans le Berry, est à quatre lieues de Bourges. Il y a une petite fontaine dont le courant fait tourner trois moulins. On y trouve aussi des eaux minérales. * *Dict. Univ. de la France.*

* RIAN, Golfe de la Mer d'Irlande, dans la Province de Galloway en Ecosse. On lui donne le nom de Lac. Il s'étend du

du nord au sud, à l'opposite de la Baye de Glenlus ou Glenluce, & fait avec elle une Presqu'Isle.

RIANCOUR. *Voyez* RIENCOUR.

* RIANS, bourg de France, dans la Provence, vers les confins de la Viguerie de Barjols, dans la Viguerie d'Aix, à l'est-nord-est de la ville d'Aix, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

RIANTS ou RIANT, (Denys) comme l'appelle Loysel dans son *Dialogue des Avocats*, Seigneur de Villeray au Perche, suivit longtems le Barreau au Parlement. „ C'étoit lors, „ dit Loysel, un grand personnage, plus chargé de causes „ qu'aucun des autres, & fort rompu aux affaires du Palais; „ mais il ne sembloit pas être tant versé aux Bonnes Lettres; „ néanmoins il étoit assez éloquent, & très affectionné envers „ la Jeunesse du Palais." Il fut pourvu de la charge de second Avocat du Roi au Parlement, en laquelle il fut reçu le onziéme de Juin 1551, en la place de M. de Marillac. Il devint premier Avocat du Roi en 1554. Dans les fonctions de cette charge, il gagna l'affection du public, & les bonnes graces du Roi Henri II, qui lui donna une charge de Président à Mortier, à laquelle il fut reçu le 18 d'Août 1556. Il en jouït peu, étant mort en sa Terre de Villeray, le premier de Mai 1557, *n'étant pas grandement âgé*, dit Loysel. Pasquier, *Lettres*, *l.* 6. écrivant à M. de la Bite, Juge de Mayenne, dit que Riant fut un des quatre Avocats, *qui furent appellez aux grands Etats pour leurs vertus*, *vers l'an* 1553, *au tems du semestre du Parlement*. Il laissa de Gabrielle Sapin, sa femme, GILLES de Riants, Baron de Villeray, qui après avoir suivi quelque tems le Barreau, fut reçu Conseiller au même Parlement de Paris, le 22 d'Avril 1567, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, le 30 de Septembre 1570. Il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire au mois d'Août 1582, & il fut aussi Chancelier de François de Valois, Duc d'Anjou & d'Alençon. Après la mort funeste du Roi Henri III, il suivit le parti de Henri IV, qui depuis lui donna une charge de Président à Mortier, en laquelle il fut reçu au Parlement séant à Tours, le 18 de Janvier 1592. Il mourut le 26 de Janvier 1597, âgé de 53 ans, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Paris. Pierre de l'Etoille, dans son Journal du régne de Henri IV, met sa mort le Mardi 21 de Janvier, & il y a apparence que c'est cette date qu'il faut suivre, de l'Etoille vivant alors à Paris, & écrivant chaque jour ce qu'il nous a laissé. Il le nomme aussi Riant, non de Riants, ledit *Seigneur de Villeveray*, *Président en la Cour*, *homme d'esprit & de savoir*. Il avoit épousé Magdeleine Fernel, morte à Villeray au mois de Mars 1642, âgée de 94 ans. Elle étoit fille du célébre Jean Fernel, premier Médecin du Roi Henri II, & de Magdeleine de Tournebulle. Il en eut pour fils aîné DENYS de Riants, Baron de Villeray, Cornette de la Compagnie des Gendarmes du Prince de Conti, qui fut marié avec *Louise* de Blavette, Baronne de Goron, dont il eut entre autres enfans, *Denys* de Riants de Villeray, Seigneur de Bures, qui épousa *Marie* des-Prez, niéce de *Claude* de Rebé Archevêque & Primat de Narbonne, Commandeur des Ordres du Roi. Leur fils, *Claude* de Riants, Comte de Villeray, Baron de la Brosse, servit longtems, & fut blessé en différentes occasions: il avoit beaucoup d'étude, & s'adonna aux Sciences les plus abstraites. De *Marie* Hervé sa femme, fille de *Charles* Hervé, Doyen du Parlement de Paris, & de *Marie* Doujat sa premiére femme, il laissa *Claude* de Riantz de Villeray, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison Royale de Navarre, ancien Recteur de l'Université de Paris, qui renonça à ses droits d'aîné en faveur de *Denys* de Riants son frére puîné, Baron de Villeray & de la Brosse, connu sous le nom de *Marquis de Riants*, qui fut successivement Guidon des Gendarmes Anglois, Enseigne des Gendarmes de la Reine, Sous-Lieutenant des Gendarmes Anglois, Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Berri, & qui fut créé Brigadier des Armées du Roi, le 29 de Janvier 1709. Il quitta depuis le service, après s'être distingué en diverses occasions, & avoir reçu plusieurs blessures.

RIARIO (Pierre) Cardinal, étoit de Savonne dans l'Etat de Gênes, & dès l'âge de douze ans il alla trouver à Sienne le Pére François de la Rovére, son oncle maternel, qui enseignoit la Théologie aux Religieux de saint François, dont il portoit l'habit. Riario ayant été reçu dans le même Ordre, étudia à Venise, à Padoue, à Bologne, à Sienne, à Pérouse & à Ferrare, & fut Professeur à Venise, puis Provincial de la Province de Rome. Son oncle, qui étoit devenu Pape sous le nom de Sixte IV, le fit Cardinal en 1471, le nomma Patriarche de Constantinople, & lui conféra en divers tems les Archevêchez de Séville & de Florence, & divers autres Bénéfices très importans. Cette élévation fit oublier à Riario la bassesse de sa naissance, & l'entraina aux vanitez les plus pompeuses. Il égaloit la magnificence des Rois dans son train, dans sa dépense, dans les fêtes qu'il donnoit, & introduisit à Rome le *Népotisme*. Sixte IV qui l'aimoit passionnément, le nomma en 1473, Légat de l'Ombrie, puis de toute l'Italie. On lui fit des entrées magnifiques dans les principales villes, où l'on étoit bien aise de flatter sa vanité pour se ménager l'esprit du Pape. Mais ce Cardinal ne jouït pas longtems de ces grandeurs; car il mourut à Rome avec des sentimens très Chrétiens, le troisiéme Janvier de l'an 1474, & le 29 de son âge. * Fulgose, *l.* 1. *c.* 3. *l.* 6. *c.* 10. *l.* 9. *c.* 11. Onuphre. Ciaconius. Victorel. Aubery, &c.

RIARIO ou GALEOTTO (Raphaël) Cardinal, naquit le troisiéme Mai de l'an 1451, à Savonne, de *Violentina* Riario, sœur du Cardinal *Pierre* Riario. Le Pape Sixte IV le substitua à ce dernier, dont il lui fit porter le nom, & lui donna le chapeau rouge au mois de Décembre de l'an 1477, quoique ce ne fût que la 27 année de l'âge de Galéotto. Il lui conféra encore en divers tems les Evêchez d'Imola, de Lantriguet, d'Osma & de Cuença; & même les Archevêchez de Cosence, de Salerne, & l'Evêché de Trente, avec les Abbayes du Mont-Cassin & de Cave. Ce Pape prétendant alors avoir sujet de se plaindre de Laurent de Médicis, écouta trop facilement François Pazzi, qui avoit conjuré sa perte & celle de Julien de Médicis. Son frére Riario, qui étudioit à Pise, eut ordre de se trouver à Florence, pour animer les Conjurez par sa présence; mais ce dessein ayant échoué, il fut presque déchiré par la populace en 1478. L'horreur du danger qu'il courut le rendit extrêmement pâle pour tout le reste de sa vie. La fortune le favorisa encore sous le Pontificat d'Innocent VIII; mais elle l'abandonna sous celui d'Alexandre VI. Comme il avoit beaucoup contribué à l'élection de ce Pontife, il croyoit que ce service fixeroit le bonheur de ses cousins, fils de Jérôme Riario son oncle. Il se trompa; car Alexandre VI les dépouilla des Principautez de Forli & d'Imola, & fit même arrêter la Princesse Catherine leur mére. Le Cardinal se vit contraint de chercher un asyle en France, & se trouva depuis à l'élection de Pie III, de Jules II, & de Léon X. Sous ce Pontificat il fut complice du dessein que le Cardinal Petrucci eut de se défaire de Léon X. On l'arrêta dans le Château-saint-Ange; & le Pape, auquel il avoua son crime, lui pardonna généreusement. Peu après, il se retira à Naples, où il mourut le septiéme Juillet de l'an 1521. Un de ses oncles, nommé JERÔME Riario, frére aîné du Cardinal Pierre, avoit porté Sixte IV à entrer dans la conjuration des Pazzi. Ce Pape, qui l'aimoit avec cette passion déréglée, qui a fait tous les malheurs de son Pontificat, lui avoit donné les Principautez de Forli & d'Imola, & l'avoit marié à *Catherine*, fille *naturelle* de *Galéas* Sforce, Duc de Milan. * Onuphre, *in Sixto IV.* & *in Chron.* Machiavel, *Hist. Flor. l.* 8. Garimberg, *l.* 4. Ciaconius. Aubery, &c.

RIB.

* RIBA ou RIBAS, village d'Espagne dans le Royaume de Léon. Il est situé sur la rive droite de la riviére de Toemes, à l'ouest-nord-ouest de Salamanque, dont il est éloigné, selon Allard, d'environ neuf lieues, & selon De Wit, d'environ cinq. * *Carte de Portugal.*

RIBADAVIA, petite ville de la Galice, sur le Minho, au confluent de cette riviére & de l'Avia, entre Tuy & Orense, avec titre de Comté. Ce qui la rend célébre, est son vignoble, qui rapporte le meilleur vin de toute l'Espagne. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Flavia Lambris Bædiorum*, laquelle d'autres mettent à *Fuenfrio*, bourg situé dans la Galice vers les confins de l'Asturie.

RIBA DE SELLA, bourg des Asturies en Espagne, sur l'embouchure de la Sella dans la Mer de Biscaye, à neuf ou dix lieues de San-Vincente, vers le Couchant.

RIBADENEIRA (Pierre) Jésuite, natif de Tolède en Espagne, fut reçu par saint Ignace au nombre de ses disciples l'an 1540, avant même que la Compagnie eût été confirmée par le Saint Siége. Il vint étudier à Paris en 1542, fut envoyé à Padoue l'an 1545, & alla enseigner la Rhétorique à Palerme en Sicile l'an 1549. Il se fit par-tout des amis illustres, & fut envoyé par saint Ignace en 1555 dans les Païs-Bas, puis en France. Il fut encore Provincial en Toscane & en Sicile: enfin il fut envoyé l'an 1574 en Espagne, où il continua de travailler avec un zéle infatigable, & où il mourut à Madrid le premier Octobre de l'an 1611, âgé de 84 ans, dont il en avoit passé 71 dans sa Compagnie. Il a composé les Vies de saint Ignace, de saint François de Borgia, du P. Lainez, & du P. Salmeron; les Fleurs des Vies des Saints, qu'on voit traduites en diverses Langues; *De Schismate Anglicano*; Catalogue, contenant un dénombrement des Résidences, Provinces, gestes, Ecrits & nombre de la Société des Jésuites: on y trouve aussi un Catalogue de leurs Martyrs; *Le Prince*, contre Machiavel, Ouvrage dont on rejette la doctrine en France. * Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societatis Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Mariana.

RIBADEO, petite ville située sur la côte de la Gallice, à l'embouchure de la Miranda, & aux confins des Asturies. On croit que Ribadéo est l'ancienne *Libunca*, petite ville des Callaïques Lucences. Son port est également beau, bon & assuré. Elle n'est pas fortifiée; mais sa situation la rend assez forte. Elle a titre de Comté, & appartient aux Ducs de Hijar. * Maty, *Dict. Géogr.* Colménar, *Délices de l'Espagne*, p. 123 & 124.

RIBADEO ou EO, riviére. *Voyez* EU.

RIBAGORCA ou RIBAGORZA, contrée de l'Aragon. Elle est située aux confins de la Catalogne, depuis les Pyrénées jusqu'au delà de l'Ebre. Elle a titre de Comté, & renferme trois cens cinquante bourgs ou villages: mais si mal peuplez, qu'à peine y compte-t-on trois mille habitans. * Maty, *Diction. Geogr.*

* RIBAI, pére d'Ittai l'un des braves de l'Armée de David, Roi d'Israël. Il étoit de la Tribu de Benjamin, & de la ville de Guibha. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 29.

RIBAS (Jean de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, natif de Cordoue, où il enseigna longtems, & prêcha avec réputation, mourut dans cette ville le quatriéme Novembre 1687, âgé de 75 ans. On a de lui un Ouvrage Espagnol, *Suoro al Cesar y a Dios su gloria*, imprimé en 1663, où il prouve qu'Alva a tort de vouloir ravir à saint Thomas *la Chaîne d'or*,

pour

pour la donner à Salomon Carbonnel, Religieux de saint François. On lui a attribué un Traité sur l'Immaculée Conception, imprimé aussi en 1663, à Madrid, sous le titre *de Defensa de la doctrina del Angelico Doctor major executada, y juramento*, &c. mais on peut douter raisonnablement que ce Livre soit sorti de la famille de saint Dominique. Pour le *Theatro Jesuitico*, qui l'a fait connoître en France, dans les Païs-bas & ailleurs, quoiqu'il ait refusé de le reconnoître, on a des preuves qu'il en est l'Auteur. Théophile Raynaud a mieux aimé le donner à Ildefonse de saint Thomas, Evêque de Malaga; mais ce Prélat n'a pas voulu de ce présent. Le Pére Jean de Ribas a enseigné pendant plusieurs années la Philosophie & la Théologie avec réputation. Il a été le plus habile Prédicateur qu'on ait eu en Andalousie dans le XVII siécle. On a de lui plusieurs Sermons; un Ecrit intitulé, *Barragan Bitero*, contre quelques Ecrits des Jésuites; Traité sur les Indulgences; plusieurs Ecrits particuliers pour défendre son Ordre contre les Jésuites qui l'avoient attaqué; plusieurs Ouvrages manuscrits. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

RIBAS, village d'Espagne. *Voyez* RIBA.

RIBAUDAS. *Voyez* l'Article suivant.

RIBAUDON, anciennement *Sturium*, est une des Isles d'Hyéres. Elle est petite, & située près de celle de Ribaudas, aussi fort petite; & toutes deux sont entre l'Isle de Purquerolles & la côte de Provence, vis à vis de la ville d'Hyéres. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIPAUPIERRE. *Voyez* RAPOLSTEIN.

RIBAUVILLE. *Voyez* RAPOLSTEIN.

* RIBBIL, RIBBEL, RIBEL, RIBBLE, riviére d'Angleterre, prend sa source dans la Province d'Yorck, traverse celle de Lancastre, & se jette dans la mer un peu au dessous de la ville de Preston. Elle arrose le village de Ribblecester, auquel elle donne son nom.

* RIBBLECESTER, & par abbréviation RIBCESTER, n'est aujourd'hui qu'un petit village; mais cette place a été si considérable autrefois, qu'elle mérite bien qu'on s'y arrête un peu. Les monumens que ses anciens Habitans y ont laissés, donnent lieu de croire qu'il y a eu autrefois une ville riche, bien peuplée & magnifiquement bâtie. On y a trouvé des médailles, des statues, diverses figures de Divinitez Payennes & d'autres choses, des colonnes, des piédestaux, des corniches, des autels & divers débris de bâtimens magnifiques, avec une très grande quantité d'Inscriptions. On prend Ribblecester pour l'ancienne *Rigodunum* ou *Ribodunum*, ou pour *Bremetonacum*, petite ville des Brigantes. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 297 *& suiv.* Maty, *Dict. Géogr.*

RIBCESTER. *Voyez* l'Article précédent.

RIBCHESTER. *Voyez* RIBBLECESTER.

RIBEL. *Voyez* RIBBIL.

RIBEIRAC. *Voyez* RIBERAC.

RIBEIRO DE MACEDO (Edouard) Portugais, né à Lisbonne en 1623, fut juge de la ville d'Elvas, *Corregidor da Torre de Moncorvo*, Président au Parlement de Lisbonne, & Conseiller des Finances du Roi. Etant âgé de près de trente ans, il fut Sécretaire de l'Ambassade de D. Jean da Costa, Comte de Soure, en France, où il demeura ensuite pendant neuf ans en qualité d'Envoyé; & ce fut dans ce tems-là qu'il fit imprimer en *1667*, à *Paris*, une Traduction Portugaise de l'Aristippe de Balzac; en *1669*, un Eloge Historique & Généalogique de la Maison de Nemours; & en *1670*, la Généalogie d'Alfonse Henriquez, premier Roi de Portugal. Il exerça ensuite le même emploi à la Cour de Madrid; & de retour à Lisbonne, il y publia en 1677, la Vie de l'Impératrice Théodora. Enfin, s'étant mis en chemin pour aller comme Envoyé à la Cour de Turin, il mourut à Alicante au mois de Juillet de l'an 1680. On n'imprima qu'en 1721, à Lisbonne, ses Discours Politiques, & ses divers Poëmes en Portugais. * *Mémoires de Portugal.*

RIBEMONT. *Voyez* RIBLEMONT.

* RIBENSBUTTEL, lieu d'Allemagne, sur la côte septentrionale du Duché de Bréme. Il est au nord de Bréme, dont il est éloigné d'environ vint lieues.

RIBERA (Frédéric-Henriquez de) Marquis de Tarife; étoit Espagnol, & Intendant de la Justice dans l'Andalousie; ce que les Espagnols nomment *Adelantado mayor*. Il fit en 1518 le voyage de Jérusalem, dont il publia une Relation.

RIBERA (François de) Jésuite, né à Villacastin, dans le Territoire de Ségovie en Espagne, étudia dans l'Université de Salamanque, où il apprit les Langues, & où il fut considéré comme un des plus excellens Théologiens de son tems. Ensuite il se fit Prêtre, se retira chez lui, & entra enfin chez les Jésuites l'an 1570, étant alors âgé de 33 ans. Il enseigna à Salamanque, où il mourut l'an 1591, âgé de 54 ans. Les Ouvrages que nous avons de lui sont, *Commentarii in duodecim Prophetas minores*: *Comment. Historici selecti in eosdem duodecim Prophetas*; *In Epist. ad Hebræos*: *In Apocalypsim*: *In Evangelium secundum Joannem*: *De Templo & iis quæ ad Templum pertinent*; & la Vie de sainte Thérése en Espagnol. Les Commentaires de cet Auteur sont savans, & ont été estimez par les habiles gens. * Alegambe, *de Script. Soc. Jesu.* Le Mire. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

RIBERA (Joseph) dit *l'Espagnolet*, Peintre, natif de Valence en Espagne, & Disciple du Caravage, peignoit comme son Maître, d'une manière forte, & s'attachoit au naturel; mais son pinceau n'étoit pas si moëleux que celui du Caravage. L'Espagnolet se plaisoit à peindre des sujets mélancholiques. Ses ouvrages sont dispersez par toute l'Europe. Naples, où il a fait un long séjour, en conserve beaucoup, & de beaux. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

RIBERA (Ferdinand-Henriquez de) Duc d'Alcala, Viceroi de Naples, de Sicile & de Catalogne, étoit de Séville, & mourut en 1638. Il composa quelques Ouvrages de piété. Son fils, de même nom que lui, publia un Poëme sur Myrrha. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

RIBERA (François Alvarez de). *Voyez* ALVAREZ de Ribéra.

RIBERA (Anastase Pantaléon de) Poëte Espagnol, natif de Madrid, vivoit sous Philippe IV. Ses Poësies furent imprimées ensemble à Saragosse en 1640, puis à Madrid en 1648. C'est un des plus agréables & des plus facétieux Poëtes de l'Espagne. Il avoit l'esprit fort aisé, & tout-à fait tourné à la plaisanterie, comme à la Poësie. Ses vers sont élégans & polis; ils sont remplis d'un sel, qui fait que ses bons-mots & ses railleries ne sont jamais insipides: c'est ce qui l'a rendu si fort au goût des gens de la Cour. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes.*

RIBERA, petite riviére de Portugal, dans la Province appellée Entre Douro & Minho. * Colménar, *Délices d'Espagne, p.* 718.

RIBERA GRANDE ou RIBERIA GRANDE, ville Episcopale, suffragante de Lisbonne, est la capitale de l'Isle de S. Jacques, une de celles du Cap Verd. Elle a un bon port & une bonne citadelle. François Drake la prit en 1585, & Antoine Shirley en 1596. Struys dit que le port, qu'il nomme *Porto de Praye*, peut contenir quelques centaines de vaisseaux. * Maty, *Dict. Geogr. Diction. Angl.*

RIBERAC, RIBEIRAC & RIBEYRAC, bourg de France dans le Périgord, sur la rive gauche de la Droune, à l'ouest nord-ouest de Périgueux, dont il est éloigné de six à sept lieues.

RIBERIA GRANDE. *Voyez* RIBERA GRANDE.

RIBEYRAC. *Voyez* RIBERAC.

RIBIER (Guillaume) Conseiller d'Etat, né à Blois, l'an 1578, de MICHEL Ribier, Lieutenant-particulier, & de *Marguerite* Pérault. Après avoir fait un voyage en Italie, il fut reçu Lieutenant-particulier à Blois, puis Lieutenant-général & Président. Dans l'Assemblée des Etats tenue à Paris en 1614, on admira une Harangue qu'il fit en présence du Roi Louis XIII & de la Reine-Mére Marie de Médicis. Il y obtint non seulement ce qu'il avoit demandé pour son païs, mais encore un brevet de Conseiller d'Etat, qui lui fut donné par honneur. Pendant la retraite que la Reine-Mére fit à Blois, elle lui donna des marques de son estime, jusqu'à prendre ses avis en plusieurs occasions; & ce fut en ce tems-là qu'on le pressa de prendre la charge de Sécretaire des Commandemens de cette Princesse, qu'il s'excusa de recevoir, par un esprit de modération. Le Cardinal de Richelieu, passant à Blois au retour de la Rochelle, lui proposa de servir le Roi dans ses Conseils; mais il refusa cet avantage, pour demeurer dans son païs Natal. Gaston de France, Duc d'Orléans, prenoit fort souvent ses avis pendant qu'il demeuroit à Blois, & lui renvoyoit toutes les affaires qu'il vouloit qu'on accommodât. Ribier mourut en la ville où il étoit né, l'an 1663, âgé de 85 ans. Il avoit recueilli un très grand nombre de Lettres & de Mémoires d'Etat pour l'Histoire, depuis 1537, jusqu'en 1560, qu'il avoit liez ensemble, afin qu'ils fissent comme un corps d'Histoire; & il y avoit joint quelques Notes. Michel Belot, son neveu, les donna au public en deux volumes *in fol.* l'an 1666, à Blois. On a aussi un Discours qu'il avoit présenté dès l'an 1607 au Roi, sur la réunion de ses Sujets en une même Religion, & qu'il défendit contre N. de Grieux, Conseiller, par une Apologie imprimée la même année. Il avoit pour frére JACQUES Ribier, qui épousa *Françoise* Alleaume, morte en Juillet 1644, fille de *Nicolas* Alleaume, Conseiller au Parlement, & d'*Antoinette* du Vair, sœur de *Guillaume* du Vair, Garde des Sceaux de France, dont il 1. JACQUES qui suit; 2. *Louis*, Seigneur des Cottereaux, Conseiller au Parlement, qui fut assassiné en Mars 1659, dans la forêt de Compiégne, sans laisser de postérité de *Jeanne* Huault, fille de *Louis* Seigneur de Montmagny, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Caterine* Lotin de Charny; & 3. *Guillaume* Ribier, Seigneur de Lisy, qui épousa en 1644, *Louise* du Frênoy-de-Neuilly.

JACQUES Ribier-du-Vair-Alleaume, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, de Lisy, &c. Conseiller au Parlement, mourut en Janvier 1653. Il est Auteur de deux Ouvrages intitulez, *Mémoires & Avis concernant les charges des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France*, à Paris 1629, & *Discours sur le Gouvernement des Monarchies & Principautez Souveraines.* Il eut de *Geneviéve* Bouvard, fille de *Charles*, premier Médecin du Roi Louis XIII, & d'*Anne* Rioland, GUILLAUME Ribier, Seigneur de Villeneuve-le Roi, de Lisy, &c. Conseiller d'Etat, mort en Décembre 1666. Il eut entre autres enfans JACQUES Ribier, Seigneur de Lisy, Conseiller au Parlement, qui vendit la Terre de Villeneuve-le-Roi à Claude le Pelétier, Controlleur-Général des Finances, puis Ministre d'Etat; se démit de sa charge de Conseiller; traita de celle de Grand-Maître des Eaux & Forêts du Lyonnois, & mourut le sixiéme Novembre 1712, laissant de *Caterine* Charlet, un fils, qui lui a succédé dans la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts du Lyonnois. * Bernier, *Hist. de Blois.* Blanchard, *Parlement de Paris.*

RIBIKOWE. *Voyez* REBKAU.

RIBLEMONT, bourg avec un pont sur l'Oise. Il est dans la Tiérache en Picardie, à quatre lieues de Saint-Quentin, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RIBNICK, RIBENICK, RUBENICK & REIDBNICK, petite ville de Silésie, en Allemagne, dans la Principauté ou dans le Duché de Ratibor. Elle est à l'est de la ville de Ratibor, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

RIBNITZ ou RIBBENITZ, petite ville du Duché de Meckelbourg, fur un petit Golfe de la Mer Baltique, à cinq lieues de la ville de Roftock, vers le levant. * Maty. *Diƈt. Géogr.*

RIBOTI (Philippe) Provincial des Carmes en Catalogne dans le XIV fiécle, mourut en 1391, & écrivit un Livre intitulé *le Miroir des Carmes*, partagé en dix livres, dans lequel il traite de l'inftitution, du progrés & des priviléges de fon Ordre. Ce Traité a été imprimé à Venife en 1507, & à Anvers en 1680. Il avoit fait auffi un Traité des *Hommes Illuftres de fon Ordre*, & des Sermons. * Trithême, *de Vir. Illuft.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Voffius. Alegre, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XIV fiécle.*

* RIBROYT, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Lancaftre. Ce fut fur fes bords que dans le commencement du fixiéme fiécle, vers l'an 508, Arthur Roi de Dammonie défit les Saxons Northumbres. * M. de Rapin-Thoyras, *Hift. d'Anglet. tome* 1. *l.* 2. *p.* 119.

RIC.

RICA, contrée du Diarbékir, Province de la Turquie Afiatique. On l'appelle communément *Beglerbeglic de Rica.* Quoique l'étendue en foit affez refferrée, elle renferme fept Sanglacats ou petits Gouvernemens, qui font ceux de Ghemaiche, de Chabur, de Dizirhebe, de Bénirabue, de Séruk, de Diregek & d'Ane. * Ricaut, *Defcript. de l'Empire Ottoman.* Th. Corneille, *Diƈtion. Géogr.*

RICARD (Jean-Marie) de Beauvais, célébre Avocat au Parlement de Paris pour la confultation, eft un de ceux qui a le mieux écrit fur le Droit François. Il mourut en 1678, âgé de 56 ans. Denys Simon, Confeiller au Préfidial de Beauvais, a fait des additions fur les Ouvrages de Ricard, particuliérement fur le Traité des Subftitutions, & fur la Coutume de Senlis. Son plus confidérable Ouvrage eft le Traité des Donations, dont il s'eft fait diverfes éditions. Ces deux derniers Ecrits ont été imprimez à Paris en 1713, en deux volumes *in folio.* * Denys Simon.

* RICARD (Dominique de) reçut de fes parens une éducation très Chrétienne, & cultiva dans la fuite l'Hiftoire & la Littérature. Dès 1696, âgé d'environ 20 ans, il fut reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérufalem de la Langue de Provence; mais il n'a jamais fait profeffion dans cet Ordre. Il fut dans fa jeuneffe Enfeigne d'une galére de France, puis Lieutenant d'une galére de Malte, fur laquelle il fut bleffé à la prife d'un Vaiffeau Turc de 70 piéces de canon. Enfuite il prit la réfolution de fe retirer du monde, & choifit fa retraite dans l'enclos des Péres Dominicains réformez de la rue S. Honoré, où il mena une vie très auftére. Il mourut le 12 Décembre 1734, âgé d'environ 54 ans. Il a eu pour fréres SEXTIUS de Ricard, Baillif Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur & Baron de la Villedieu en Languedoc, fur la galére duquel il fut bleffé; JOSEPH-PAUL, Marquis de Ricard & de Bréganfon, Confeiller de la Grand-Chambre au Parlement d'Aix; & PIERRE de Ricard, Premier Préfident de la Chambre des Enquêtes au même Parlement. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RICAUT, (Paul) Chevalier Anglois, étoit le dixiéme fils de Pierre Ricaut, fon pére, & voyagea pendant plufieurs années en Afie, en Afrique & en Europe. Il fut d'abord Sécretaire du Comte de Winchelfea, Ambaffadeur extraordinaire de Charles II, auprès du Sultan Mahomet IV, & demeura quelques années dans cet emploi, ce qui lui fournit l'occafion de lier connoiffance dans le camp des Turcs en Hongrie avec le fameux Vizir Kupriogli. Il fut enfuite Conful de la Nation Angloife à Smyrne pendant onze ans, au grand contentement de la Compagnie de Turquie. Etant enfuite retourné en Angleterre, le Comte de Clarendon le nomma en 1685, fon premier Sécretaire pour les Provinces de Leinfter & de Connaught en Irlande. Le Roi Jaques II le nomma auffi fon Confeiller privé pour l'Irlande, & Juge de l'Amirauté. Il demeura dans ces poftes jufques à la révolution arrivée en 1688. Peu de tems après il entra en faveur auprès de Guillaume III, & en obtint le caractére de Réfident d'Angleterre dans les villes Anféatiques de Hambourg, de Lubeck, de Brême, &c. Il demeura dans cette fonction pendant dix ans, au bout defquels il obtint la permiffion de retourner en Angleterre en 1700, où il mourut la même année. On a de lui divers Ouvrages fort eftimez, comme, *l'Hiftoire des Turcs*, *in folio*, trois volumes; *Une Traduction Angloife de la Vie des Papes*: *Commentaire Royal du Béren*, en deux volumes, *in folio.* * *Diƈtion. Anglois.*

RICCA, bourg avec un château & titre de Principauté. Il eft dans le Comté de Molife, Province du Royaume de Naples, aux confins de la Capitanate, & à fix lieues de Bénevent, vers le nord. * Maty, *Diƈt. Géogr.*

RICCARDI (François-Nicolas) naquit l'an 1585, à Gênes, & alla faire fes études à Valladolid en Efpagne, où il fit de fi grands progrès, qu'étant entré dans l'Ordre de faint Dominique, il fut choifi l'an 1613, n'ayant encore que vint-huit ans, pour remplir la premiére Chaire de S. Thomas dans cette ville. Ses prédications ne lui firent pas moins d'honneur que les exercices de l'Ecole: dès la premiére fois qu'il prêcha devant le Roi Philippe III, ce Prince, étonné de fon éloquence & de la folidité de fes raifonnemens, dit que c'étoit un monftre. Le nom lui en demeura; & lorfqu'il eut fixé fon féjour en Italie, on ne l'appelloit plus ordinairement que *Il Padre Moftro.* Il falloit bien qu'il y eût quelque chofe d'extraordinaire en lui, puifque les Savans alloient l'entendre avec encore plus d'empreffement que le peuple; quoique fon exceffive groffeur, & la difformité des traits de fon vifage, choquaffent d'abord tous ceux qui le voyoient. Alva, Auteur fort fujet à dire du mal des Dominicains, affure que fa liberté à parler contre l'opinion commune, qui foutient l'immaculée Conception de la Vierge, l'obligea à abandonner l'Efpagne; mais il faudroit pour prouver ce fait, qu'il eût fait voir qu'on étoit indifférent là-deffus à Rome, où Riccardi vint demeurer, & où il fut fi bien reçu, qu'en 1621 on le fit premier Profeffeur de Théologie dans le Collége de la Minerve, & qu'en 1629, le Pape Urbain VIII le nomma Maître du Sacré Palais, & Prédicateur de fa Chapelle. Son emploi de Maître du Sacré Palais lui fit un ennemi célébre dans la perfonne de Théophile Raynaud, Jéfuite, qui pour fe venger de la part qu'il avoit eue à la condamnation de fon Livre *De vero per peftem martyrio*, dit beaucoup de mal de lui dans fon Livre *De immunitate Syriacorum*, & fut cru de beaucoup de gens, qui ne firent aucune attention aux éloges donnez à ce Prédicateur par de fort habiles gens, qui n'avoient aucun intérêt de le ménager, & entre autres par Melchior Inchofer, Jéfuite d'une grande réputation, qui voulut bien fe charger de faire fon Eloge funébre. Riccardi étoit extrêmement laborieux: ou il lifoit l'Ecriture & les Péres, ou il mettoit fur le papier les réflexions que fes grandes lectures lui fourniffoient; & fes réflexions fe rapportoient prefque toutes, ou à l'explication de l'Ecriture, ou à un Corps de Théologie, ou à ce qui étoit le plus capable d'édifier le commun des Fidéles, ou enfin à ce qui ne pouvant entrer dans ces trois Recueils, en devoit faire un d'*Adverfaria Sacra.* Leo Allatius, qui étoit fon ami, avoit vu fes Commentaires fur l'Ecriture; & même il dit qu'en 1633, il y en avoit quelque chofe d'imprimé. Il avoit vu auffi dans fes *Adverfaria* foixante & dix Obfervations diverfes, aufquelles l'Auteur avoit mis la derniere main; & Oldoino avoit vu fon petit Commentaire fur l'Oraifon Dominicale. Mais de tous fes grands travaux il n'eft rien venu de confidérable jufqu'à nous, que fes Réflexions en Italien fur les Litanies de la Vierge, qu'il fit imprimer l'an 1626, à Venife, en deux volumes *in folio.* Sa mort prématurée ne lui permit pas de finir fes autres Ouvrages: elle arriva le 30 Mai 1639, dans la 54 année de fon âge. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

RICCHIERI. *Voyez* RHODIGINUS.

RICCI (Jean) Cardinal, Archevêque de Siponte & de Pife, étoit né à Montépulciano, d'une famille moins illuftre que celle de Ricci de Florence. Les mauvais traitemens d'une belle-mére très fâcheufe l'obligérent de fortir de fon païs, & d'aller à Rome, où il fut domeftique du Maître d'Hôtel du Cardinal del Monte. Son adreffe & fes fervices le firent parvenir lui-même à l'emploi de Maître d'Hôtel de ce Cardinal, qui le donna au Cardinal Farnéfe, neveu de Paul III. Il fut envoyé fouvent en France & dans les Païs-Bas, pour des affaires importantes qu'il négocia heureufement; & à fon retour il prit l'habit eccléfiaftique. Paul III le fit Clerc de la Chambre, & l'envoya trois fois en Efpagne & en Portugal. Le Cardinal del Monte ayant été fait lui-même Pape fous le nom de Jules III, donna à Ricci l'Archevêché de Siponte, & le fit Cardinal au mois de Novembre de l'an 1551. Ce fut à fa confidération que le Pape Pie IV érigea l'Eglife de Montépulciano en Cathédrale, & qu'il en donna l'Evêché à Spinello Bencio. Le Cardinal Ricci fuccéda à ce premier Evêque, & fonda dans la fuite un Collége pour ceux de fa patrie à Pife, dont il étoit alors Archevêque. Il eut beaucoup de voix pour être Pape après Pie V, & mourut à Rome le troifiéme Mai de l'an 1574, âgé d'environ 77 ans. Son corps fut enterré à faint Pierre-du-Mont-d'Or, où l'on voit fon Epitaphe. * Aubéry, *Hift. des Cardinaux.* Cabréra. Pétramellario, &c.

RICCI (Michel-Ange) Cardinal, né à Rome en 1619, aima les Mathématiques, & y fit de grands progrès. Son Traité *De Maximis & Minimis* en eft une preuve. Il s'attacha depuis avec une extrême ardeur à la Théologie. Enfin, après avoir paffé par différens emplois, & avoir été longtems Sécretaire de la Congrégation des Indulgences & des Reliques, & Confulteur du Saint Office, le Pape Innocent XI lui donna le chapeau en 1681; mais il ne fut pas longtems revêtu de cette dignité, étant mort le 12 Mai 1682, âgé de 64 ans. Il avoit mérité les éloges d'Auteurs célébres, entre autres de Gaffendi, de Slufius, du Cardinal Pallavicini, de M. Fabretti, &c. * Bayle, *Diƈt. Crit.*

RICCI (Matthieu) Jéfuite, naquit dans une famille noble de Macérata dans la Marche d'Ancone, le fixiéme Octobre de l'an 1552. Après avoir donné quelque tems aux Belles-Lettres à Macérata, il étudia le Droit à Rome; & trois ans après il entra chez les Jéfuites le 15 Août de l'an 1571. Depuis il s'engagea pour la Miffion des Indes, & arriva en 1578 à Goa, où il acheva fon Cours de Théologie, & où il enfeigna la Rhétorique. Ce Pére continua fes travaux apoftoliques plus de 25 ans dans la Chine, parmi des dangers continuels. Il s'attira par les Mathématiques une haute réputation parmi les Chinois. Il fit pour eux une Carte Géographique, afin de les détromper de l'erreur où ils étoient, dit-on, que la plus grande partie du Monde fût la Chine; mais en même tems, pour les flater, il y plaça le premier méridien. Il mourut à Pecquin l'an 1610, âgé de 58 ans. Il a fait un petit Catéchifme, où il ne mit prefque, dit le Pére d'Orleans, que les points de la Morale & de la Religion les plus conformes à la Religion naturelle: ce qui n'étoit nullement capable d'inftruire les Infidéles des myftéres de la Religion Chrétienne. Il a compofé divers Traitez, & a laiffé des Mémoires curieux de la Chine, defquels le Pére Trigault s'eft fervi pour l'Hiftoire de cet Etat. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RICCI (Jofeph) natif de Breffe, & Clerc Régulier Somaf-

maf-

masque, s'est acquis de la réputation dans le XVII siécle, par deux Ouvrages Historiques écrits en Latin, médiocrement pur & élégant. Le premier est une Histoire des guerres d'Allemagne depuis 1618, jusqu'en 1648, en dix livres, qui parut en 1648 à Venise; le second est une Histoire des guerres d'Italie depuis 1613, jusqu'en 1653, qu'on imprima dans la même ville en 1655, & qui est partagé en vint huit Narrations. L'Auteur étoit déja âgé lorsqu'il entreprit ce second Ouvrage, & eut beaucoup de peine à obtenir la permission de le publier. On exigea de lui qu'il en retranchât tous les traits satyriques; & en l'obligeant ainsi à remanier son Ouvrage pendant plus d'un an, on le rendit plus sec, & moins agréable. Mais la variété des faits qu'il raconte, & dont plusieurs ne se trouveroient pas ailleurs, dédommage amplement le Lecteur de ce qu'on trouve de languissant en quelques endroits.

RICCI (Paul). *Voyez* RICIUS.

* RICCI (Catherine de) de l'illustre Maison de ce nom, naquit à Florence le deuxiéme d'Avril 1522. Elle fit profession du Tiers-Ordre de S. Dominique, au Monastère de Prato dans la Toscane. L'odeur de ses vertus se répandit dans toute l'Italie, & presque dans tout le Monde Chrétien. On assure que Dieu confirma sa sainteté par des miracles. Elle mourut le troisiéme Février 1589, dans la 67 année de son âge. Elle fut béatifiée en 1733 par le Pape Clément XII, à l'instance du Grand-Duc de Toscane, & de tout l'Ordre de S. Dominique. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RICCIA (La). *Voyez* ARICIA.

RICCIARDI (Antoine) Rhétoricien & Philosophe célébre, natif de Bresse, dans l'Etat de Venise, enseigna la Rhétorique & la Philosophie à Asola, ville & principale forteresse du Bressan, où il s'acquit une grande réputation. Il a fait deux gros volumes intitulez *Commentaria Symbolica*, où il explique tout ce qui regarde le sens mystique des choses, avec un Traité des Anges, & un autre de l'Oriflamme. Cet Auteur a encore composé l'Histoire d'Asola, & un Livre de l'excellence & de l'ancienneté des Langues, où il prétend montrer que la Langue Cimbrique (maintenant des peuples du Jutland dans le Danemarck) est plus ancienne que l'Hébraïque. Il mourut en 1710. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.*

RICCIAVELLI (Daniel) connu sous le nom de VOLTERRE, lieu de sa naissance, Peintre & Sculpteur Italien du XVI siécle, apprit à dessiner sous le Sodoma, puis sous Balthazar de Sienne, autrement dit *Peruzzi*. Il profita tellement des instructions de cet excellent Maître, qu'encore qu'il ne parût pas avoir beaucoup de naturel pour la Peinture, il peignoit néanmoins des tableaux qui ne cédoient pas en beauté aux Ouvrages les plus considérables de Rome. Ceux qui donnérent le premier éclat à sa réputation, sont les Histoires de sainte Héléne, de l'Invention de la Croix, & de la Procession où l'Empereur Héraclius rapporta cette Croix dans la ville de Jérusalem. Ce sujet remplit la voûte d'une Chapelle de la Trinité-du-Mont à Rome, qui appartient à la famille des Ursins. Il fit encore le tableau d'Autel de cette Chapelle, qui est une descente de la Croix, où il a représenté d'une manière admirable l'évanouissement de la Vierge, la douleur des Maries, & les attitudes différentes de ceux qui détachent le corps du Sauveur, que l'on voit pâle & exténué entre leurs bras. Ces Ouvrages n'eurent pas plutôt persuadé le public de sa capacité, que Paul III l'employa pour peindre la salle des Rois au Vatican, & lui fit retoucher quelques nuditez du Jugement de Michel-Ange. Daniel voulant contenter le Pape, & en même tems conserver les beautez d'un tableau qu'il regardoit avec admiration, couvrit ces parties de quelques draperies déliées, qui, sans ôter rien de la grace des figures, cachoient aux yeux chastes ce qui les pouvoit offenser, & apportoient un nouvel ornement à l'ouvrage, par la variété des couleurs. Il fit encore une Grotte dans le Belvéder, d'une ordonnance agréable & industrieuse. Entre autres ouvrages de sculpture qui sont sortis de sa main, il modéla & jetta en bronze le Cheval de bronze de la Place royale à Paris: il l'avoit fait pour une statue équestre de Henri II, que Catherine de Médicis sa veuve lui vouloit ériger, & qui demeura imparfaite. Daniel de Volterre ayant achevé ce cheval, mourut âgé de 57 ans, l'an 1566, sans avoir pu commencer la figure du Roi. C'étoit un homme melancolique & solitaire. * Vasari, *Vite de' Pittori.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 2. *Entret.* 4. *p.* 235. *& suiv.* édit. de Trevoux 1725.

RICCIO (Jean-Louis) Evêque del Vico-di-Sorrento, sorti d'une famille noble & ancienne de Naples, fut en réputation au commencement du XVII siécle, & mourut vers l'an 1630. Il a écrit divers Ouvrages, *Decisiones Curiæ Neapolitanæ; Collectanea Decisionum in Tribunalibus Italiæ, Galliæ, Hispaniæ, Germaniæ & Poloniæ; Additamenta in Jasonis Mayni Opera; Praxis Fori Ecclesiastici &c.* * Lorenzo Crasso, *in Elog. Doct. partie* 2.

RICCIOLI (Jean-Batiste) né à Ferrare en 1598, entra dans la Société des Jésuites en 1614. Il enseigna la Théologie à Parme & à Bologne, & mourut dans ce dernier endroit en 1671. Voici une liste de ses Ouvrages, *Prosodia; Crucis Geogr. Fabrica, cum Tabulis omnium Eclipseôn usque ad annum* 1700; *Astronomia Vetus & Nova; Geographiæ & Hydrographiæ Reformatæ libri duodecim; Astronomia Reformata*, en deux tomes; *Vindiciæ Calendarii Gregoriani adversus Fr. Levera Bononiensem; Chronologia Reformata; De distinctionibus Entium in Deo & Creaturis; Evangelium*; *De immunitate ab errore.* Son Ouvrage Chronologique ayant été fort attaqué, tant par ses Supérieurs que par d'autres, il se vit obligé d'y faire divers changemens. * Sotwell, *Biblioth. S. J. Diction. Allemand.*

RICCIUS (Paul). *Voyez* RICIUS.

* RICCIUS ou RICCI (Paul) Médecin Allemand, vivoit au commencement du XVI siécle, vers l'an 1514. Il étoit né dans une famille Juive, & il se fit Chrétien. Il enseigna à Pavie, & fut depuis Médecin de l'Empereur Maximilien I. Erasme étoit son ami, & parle avantageusement de lui. Paul Riccius a composé divers Ouvrages, *De sexcentis & tredecim Mosaicæ Sanctionis seu Pentateuchi dictis; Philosophia Prophetica & Thalmudistica; Isagoge in Caballistarum doctrinam, &c.* * Erasme, *Epist. l.* 1. Bartolin. Pantaleon, *Prosopogr. l.* 3. Gesner, *Biblioth.* Melchior Adam, *in Vit. Med. Germ.*

RICCOBONI. *Voyez* RICOBONI.

* RICEY ou RISSEZ. Sous le nom de *Ricey*, on comprend, trois gros bourgs de France, en Champagne, distinguez par les noms de *Ricey-Haut* qui a 575 Habitans, de *Ricey-Bas* qui en a 400, & de *Ricey-Haute-rive* qui en a 735. Ces trois bourgs sont situez dans une même vallée, sur la petite rivière de Leignes, à deux petites lieues au-dessus de Bar-sur-Aube. Ils n'ont qu'un même Seigneur, un seul Juge & un même Curé. Ils sont fermez de murailles munies de fossez. Il y a trois Eglises magnifiques, bâties de pierre de taille. Le Seigneur a son château à *Ricey-Bas*. Ces bourgs sont recommandables par les circonstances de leur fondation & par la bonté des vins. * *Dict. Univ. de la France.*

RICH (Richard) étoit fils d'un riche Mercier de Londres. Ayant fait de bonnes études en Droit dans la Société appellée *Middle-Temple*, Henri VIII le choisit pour être Lecteur en Automne dans cette Société, & peu après il monta par divers degrés & en très peu de tems à des emplois très considérables. Il fut fait pendant sa vie Procureur-Général du païs de Galles & de ses Marches, ensuite Solliciteur-Général du Roi, & Chancelier de la Cour d'Augmentation, érigée sous ce régne. La première année d'Edouard VI, il fut fait Baron du Royaume, sous le titre de *Lord Rich*, & fait Lord Chancelier d'Angleterre: mais prévoyant les troubles qui devoient arriver, il résigna cet emploi l'an cinquieme du régne d'Elisabeth, & mourut quatre ans après. Il laissa ses titres & ses biens à ROBERT son fils; & celui-ci à un autre ROBERT, aussi son fils, qui de *Pénélope* sa femme, fille de *Gautier*, Comte d'Essex, eut 1. ROBERT-HENRI, créé Comte de Holland; & 2. CHARLES-ROBERT, qui lui succéda dans ses titres, & qui fut Amiral pour le long Parlement. Il laissa deux fils, qui étant tous deux morts sans enfans, la dignité de Comte de Warwick & les autres titres dont il jouissoit, passérent à son parent le Comte de Holland, vivant en 1701, descendu de *Henri* II, fils de *Robert* 1, Comte de Warwick. Ledit Henri ayant été fait prisonnier par les Parlementaires, après avoir manqué le dessein qu'il avoit sur Kingston situé sur la Tamise, en 1648, fut décapité le neuviéme de Mars de la même année. * Dugdale.

RICHARD, I de ce nom, Roi d'Angleterre, dit *l'Orgueilleux* ou *Cœur de Lion*, fils de HENRI II, auquel il succéda en 1189, étoit aussi Comte de Poitou & Duc de Normandie, IV de ce nom. Il étoit devenu l'aîné par la mort de son frére aîné *Henri*, dit *le Jeune* ou *au Court Mantel*, en 1183. Après son couronnement, il se croisa pour le voyage d'Outremer, & accompagna Philippe *Auguste* en 1191; mais la division s'étant mise dans leurs Armées, Philippe revint en son Royaume la même année. Richard, qui avoit enlevé l'Isle de Cypre, défit Saladin; & revenant en 1192, il fut arrêté par Léopold, Duc d'Autriche, qu'il avoit maltraité au siége d'Acre, & qui le remit entre les mains de l'Empereur Henri son ennemi. Celui-ci ne le renvoya qu'après avoir reçu cent mille marcs d'argent pour sa rançon en 1194: ensuite de quoi Richard commença la guerre, mais avec peu de succès, contre le Roi Philippe. En 1199, ayant appris qu'il y avoit un thrésor enfermé dans Chalus, place du Limosin, il alla l'attaquer, y reçut une blessure, dont il mourut le sixiéme Mars, & fut enterré dans le tombeau de son pére, en l'Eglise de l'Abbaye de Fontevrault. Il ne laissa point d'enfans, & eut pour successeur son frére JEAN, dit *Sans-Terre*. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre.*

RICHARD II, Roi d'Angleterre, fils d'EDOUARD, Prince de Galles, succéda à son ayeul EDOUARD III, l'an 1377, & fut sacré à Westminster le 16 Juillet. Il étoit encore extrêmement jeune; & après avoir éprouvé divers chagrins pendant sa minorité, il les appaisa, pour porter la guerre contre les François à diverses fois. Il la fit aussi aux Ecossois avec assez de bonheur. Richard avoit trois oncles, fréres de son pére; *Jean*, Duc de Lancastre; *Edmond*, Duc d'Yorck; & *Thomas*, Duc de Glocester, qui conspira contre sa personne. Le Roi en étant averti, le fit arrêter en 1397, & le fit étrangler. Entre ses complices, le Comte d'Arundel eut la tête coupée, & celui de Warwick fut confiné dans une prison. Quelque tems après, Henri, Comte de Derby, fils du Duc de Lancastre, voulant défendre la mémoire de son oncle, eût querelle avec le Grand-Maréchal, fut banni du Royaume, & y fut bientôt rappellé par quelques séditieux. Le Comte de Northumberland arrêta le Roi à Flint, dans la Principauté de Galles, & le remit entre les mains de Henri, qui l'enferma dans une prison, & qui se fit couronner sous le nom de Henri IV. On poussa la chose plus loin, car le malheureux Richard fut massacré dans sa prison l'an 1399, le 33 de son âge, & le 22 de son régne. Il avoit épousé 1°. *Anne* de Luxembourg: 2°. *Isabelle* de France, fille du Roi *Charles* VI; mais il ne laissa point d'enfans. *Voyez* l'Article d'ANGLETERRE. * Polydore Virgile & Du Chêne, *Hist. d'Anglet.* Jean-Batiste de Rosemond a publié depuis peu la Vie de Richard II. *dans son Hist. des Guerres Civiles d'Angleterre.*

RICHARD III, fils de Richard, Duc d'Yorck, qui prit les armes contre Henri VI, de la Maison de Lancastre, & qui sans

sans parvenir au thrône, perdit la vie dans une bataille en 1460; & frére cadet d'Edouard IV, qui déthrôna Henri VI. Il vint au monde par une opération que l'on fit au corps de sa mére. On a remarqué qu'il en sortit par les piez & qu'il avoit des dents en naissant. De petite taille & le dos mal tourné, il avoit un esprit bourru & une mine fort rebutante. La ruse, la cruauté & l'ambition en firent un parfait Tyran. Il n'étoit d'abord que Duc de Glocester, mais ses vues portoient toujours sur le thrône. Sous Edouard V, il fit en sorte que George, Duc de Clarence, son frére aîné, fut décapité, afin d'être autant plus proche de la Couronne. Après la mort d'Edouard IV, il fit tant que son fils Edouard V, qui étoit encore dans l'enfance, fut déthrôné & tué avec son frere cadet, après quoi il monta sur le thrône. Le Duc de Buckingham, l'époux de la tante d'Edouard V, y contribua beaucoup. Mais comme Richard le négligea dans la suite, lorsqu'il vit qu'il ne lui étoit plus si nécessaire, & qu'il refusa de lui accorder la charge de Connétable qu'il lui avoit promise, le Duc se retira mécontent dans ses Terres & commença par la médiation de Morton, Evêque d'Ely, à entrer en correspondance avec la Reine veuve, & avec Henri, Comte de Richmond, qui devint Roi dans la suite, & qui se trouvoit alors dans la Province de Bretagne en France. Le Duc de Buckingham fit ces démarches afin d'élever sur le thrône le Comte de Richmond comme le plus proche héritier de la Maison de Lancastre, à condition qu'il épouseroit la Princesse Elizabeth, fille aînée d'Edouard IV, & réuniroit ainsi les Maisons d'Yorck & de Lancastre. Mais avant qu'on pût commencer l'exécution de ce projet, un vieux domestique du Duc découvrit toute l'intrigue. Là-dessus Richard, sans perdre de tems, marcha contre le Duc de Buckingham & le joignit avant qu'il eût reçu les troupes auxiliaires de Henri. Les troupes du Duc se dispersérent alors, & lui-même ayant été pris fut décapité sans autre forme de procès. Henri courut grand risque d'être livré à Richard par la trahison de Pierre Landais, Thrésorier de François II, Duc de Bretagne; mais en ayant été averti à tems, il échappa du péril en changeant d'habit avec un de ses laquais à la chasse, & s'enfuit en France auprès de Charles VIII. Le Duc de Bretagne ayant depuis appris la trahison de Landais, le fit pendre sans miséricorde. Richard, pour enlever toute espérance à Henri, se proposa d'épouser lui-même celle que Henri avoit en vue. Il attira dans ce dessein à sa Cour la Reine Douairiére avec les cinq Princesses ses filles, & fit en même tems décapiter Anne, son épouse, malgré toutes les instances qu'elle fit auprès de lui pour obtenir du moins la vie; la crainte qu'elle ne portât quelque empêchement à l'exécution de son dessein, le rendit sourd à toutes ses priéres. La Princesse Elizabeth témoigna de l'horreur pour ce mariage, & avant que Richard eût conduit son projet à sa fin, Henri, Comte de Richmond, arriva avec 2000 & selon d'autres avec 4000 hommes, descendit à Milford dans le Païs de Galles, & après avoir été renforcé par ses amis, on en vint à une sanglante bataille le 22 Août 1485, près de Bosworth, bourg entre Leicester & Litchfield. Le Lord Stanley, sur la fidélité duquel Richard avoit le plus compté, l'abandonna, & la victoire demeura du côté du Comte de Richmond. Richard fut tué dans le combat. Cette bataille décisive mit fin à toutes les divisions & les guerres entre les Maisons d'Yorck & de Lancastre, ou entre les Roses blanche & rouge; & Henri fut couronné sur le champ de bataille, de la Couronne que Richard y avoit apportée. Il est à remarquer que Richard, par une sotte vanité, avoit accoutumé de porter presque toujours la Couronne Royale sur la tête. Anne, l'épouse de Richard III, avoit été fille de Richard Névil, le fameux Comte de Warwick. Elle avoit d'abord eu en mariage Edouard, Prince de Galles, fils de Henri VI, & après sa mort elle eut le malheur d'épouser le Tyran qui la fit mourir si cruellement. Richard en avoit eu un fils nommé *Edouard*, qui fut déclaré Prince de Galles, mais qui mourut avant son pere. * Polydore Virgile, *l.* 25. Thomas Moor, *of Hist.* Larrey, *Hist. d'Angl. tome* 1. *p.* 927. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RICHARD, Duc d'Yorck, étoit fils de Richard, Comte de Cambridge, décapité en 1415, & d'Anne, fille de Roger Mortimer, Comte de March. Jean, le fameux Duc de Bedford, étant mort en 1435, Richard fut nommé à sa place Régent de France, quoiqu'Edmond Beaufort, Duc de Sommerset, eût fait tous ses efforts pour lui être préferé. * C'est ce même Duc qui au grand préjudice des affaires d'Angleterre retarda le trajet de Richard en France, où il repoussa néanmoins encore, avec assez de succès, les armes des François, jusques à ce qu'il fut rappellé en Angleterre en 1437. Richard Beauchamp, Comte de Warwick, fut alors envoyé à sa place. Celui-ci étant mort en 1440, le Duc d'Yorck fut nommé pour la seconde fois Régent en France. Il fit d'abord lever aux ennemis le siége de Pontoise, & soutenu par le vaillant Lord Talbot, il porta des coups sanglans aux François. En 1446, il fut confirmé dans son poste par Henri VI, pour cinq années; mais Marguerite, la nouvelle épouse de ce Roi, fit si bien que cette déclaration fut révoquée, & le Duc de Sommerset nommé Régent en France. Le nouveau degré de haine que ceci causa entre les deux Ducs, la mauvaise conduite du Duc de Sommerset, son peu de succès en France, & les plaintes réitérées des Anglois contre la Reine & son Favori, fournirent occasion au Duc d'Yorck non seulement de se venger de ses ennemis, mais même de porter ses vues sur le Thrône. Il se crut fondé dans sa prétention parce qu'il descendoit dans le quatrième degré de Lionel, Duc de Clarence, second fils du Roi Edouard III, & que Henri VI, le Roi d'alors, ne descendoit dans le même degré que de *Jean de Gand*, Duc de Lancastre, troisième fils d'Edouard III. Le Duc d'Yorck cacha d'abord ses vues, & travailla sous main à les exécuter. En 1449, il fut envoyé en Irlande avec une Armée. Il y appaisa les Rebelles avec beaucoup de succès, & sut en même tems tellement gagner le cœur de toute la Nation par ses maniéres gracieuses, que dans la suite elle ne manqua jamais d'avancer ses intérêts & ceux de sa postérité. Dans ces entrefaites, Jack Cade excita un soulévement en Angleterre en 1450, & on soupçonna fort le Duc d'Yorck d'y avoir trempé. A son retour en Angleterre en 1451, le Roi lui témoigna une si grande défiance, que le Duc, pour sa sureté, se crut obligé de lever une petite Armée dans le Païs de Galles, avec laquelle il marcha contre le Roi en 1452. Mais aussi-tôt que le Roi lui eut promis de faire arrêter le Duc de Sommerset, il congédia ses troupes. Cette condition ne fut pourtant pas remplie, & le Duc d'Yorck se vit obligé de prêter de nouveau le serment de fidélité à Henri VI. En 1455, on en vint à une nouvelle rupture ouverte, parce que la Reine avoit fait élargir le Duc de Sommerset, que le parti du Duc d'Yorck avoit fait mettre aux arrêts l'année précédente. Le 21 Mars, il se donna une bataille près de S. Alban, où le Duc de Sommerset, & 800 autres du parti du Roi, furent tuez, & Henri VI lui-même fut fait prisonnier par le Duc d'Yorck, qui reçut du Parlement assemblé le neuviéme Juillet le titre de Protecteur de tout le Royaume. Henri VI, à qui il ne restoit que le simple titre de Roi, trouva cependant dans peu, par les sages précautions de son épouse, un moyen d'enlever au Duc d'Yorck toute cette autorité. Le 24 Mars 1458, on fit un nouvel accommodement entre ces deux partis. Mais comme le Roi y étoit plus avantagé que le Duc, celui-ci le rompit à la premiére occasion qui se présenta, & eut le bonheur de remporter une victoire complette sur l'Armée du Roi le neuviéme Juillet 1460. Le fils du Duc d'Yorck commandoit alors ses troupes, & il périt environ dix mille hommes du parti du Roi, qui fut lui-même fait prisonnier. Après cette victoire, le Duc fit connoitre ouvertement qu'il visoit au Thrône; mais comme Henri VI étoit fort aimé du peuple, le Duc fut obligé de déclarer que durant la vie de Henri VI, il lui laisseroit le titre de Roi, & qu'il ne le prendroit qu'après la mort de Henri. Là-dessus le Duc d'Yorck fut proclamé au son des trompettes, Prince de Galles, Duc de Cornouaille, Comte de Chester & Protecteur du Royaume, le troisiéme Novembre 1460. Pendant que ceci se passoit à Londres, la Reine Marguerite avoit assemblé dans le Nord de l'Angleterre une Armée d'environ 18000 hommes. Le Duc ne tarda pas de marcher contre elle, & après s'être imprudemment engagé dans un combat, avec des forces beaucoup inférieures à celles de la Reine, le dernier jour de Décembre près de Wakefield en Yorckshire, il y perdit la vie avec 2800 des siens. On décapita son cadavre & l'on présenta cette tête ornée d'une couronne de papier à la Reine, qui la fit exposer publiquement avec celles de plusieurs autres Lords, ses adhérens, sur la porte de la ville d'Yorck. Il avoit eu plusieurs fils de *Cécile*, son épouse, fille de Rodolphe Névil, Comte de Westmorland. *Voyez* en les noms & le sort à l'Article d'ANGLETERRE, sous le titre de Richard II. * *Dict. Allemand.*

RICHARD, Duc d'Yorck, fils cadet d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, qui l'eut de son épouse Elisabeth, fille de Richard Woodwil, Comte de Rivers. Son pére étant mort le neuviéme Avril 1483, son frére aîné fut proclamé Roi sous le nom d'Edouard V; mais bien-tôt après il fut arraché de la tutelle maternelle par l'ambitieux Duc de Glocester, son oncle. La Reine veuve se sauva alors avec son fils cadet au Sanctuaire de Westminster, & par la médiation de l'Archevêque de Cantorbery, elle se laissa persuader à le remettre entre les mains du Duc de Glocester, qui le reçut fort gracieusement, mais peu de jours après l'envoya à la Tour de Londres avec son frére aîné, sous le prétexte que la cérémonie prochaine du Couronnement de celui-ci exigeoit cela. Peu après le Duc de Glocester commença à former des doutes sur la naissance légitime de ces deux Princes, & à soutenir que dans le tems que le Roi, leur pére, avoit épousé leur mére, il étoit encore marié légitimement avec une autre. Le Duc de Glocester étant monté sur le Thrône en 1483, Jaques Tyrrel fit disparoître ces deux Princes innocens, dont l'un étoit âgé de treize & l'autre d'onze ans. On dit qu'on les étouffa la nuit lorsqu'ils étoient endormis, en les accablant d'un tas de matelas. On ne savoit point ce qu'étoient devenus leurs corps, jusques à ce que le 17 Juillet 1684, on trouva & reconnut à des marques infaillibles, leurs ossemens, sous un degré qu'on démolit à l'occasion de quelques réparations qu'on faisoit à la Tour de Londres. Là-dessus Charles II les fit transférer dans les tombeaux des Rois à Westminster. Plusieurs avoient douté de leur mort & de la maniére dont ils avoient été tuez; sur-tout il s'est trouvé un grand nombre de personnes qui ont cru que Richard le jeune, Duc d'Yorck, n'avoit pas été tué, mais qu'il avoit trouvé un moyen de se sauver secrettement. En 1492, un nommé *Perkin Warbeck* se disoit être le jeune Richard, & trouva un grand nombre de personnes qui ajoûtoient foi à sa fourberie, tant en Angleterre qu'ailleurs. Dans la suite il s'est encore trouvé des Historiens qui ont constamment soutenu que cet Imposteur étoit le véritable Richard d'Yorck. * De Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 1. *Dict. Allemand.*

RICHARD, Roi des Romains & Comte de Cornouaille, étoit fils de JEAN, surnommé *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre. En 1240, il mena des troupes en Syrie, & fut obligé d'en revenir après les avoir perdues. Avant cela il avoit fait la guerre en Guienne, où il fut défait; & il s'étoit révolté contre Henri III, son frére, qui pour l'appaiser, éloigna ses Favoris.

tis. En 1257, il fut élu Roi des Romains, & couronné à Aix le 17 Mai, jour de l'Ascension, quoiqu'Alfonse X, Roi de Castille, eût été choisi par d'autres Electeurs. Richard passa en Allemagne pour s'y établir; mais manquant de troupes & d'argent, il ne put réussir, & mourut peu de tems après. Ce Prince composa des vers en Langue Provençale. Il avoit épousé *Sanche*, fille de *Raimond-Berenger* V, Comte de Provence, de laquelle il eut 1. *Edouard*, Comte de Cornouaille; & 2. *Henri*, que Guy de Montfort tua à Viterbe, au retour du voyage d'Outre-mer. * Du Chêne, *Histoire d'Anglet.* Nostradamus, *Vies des Poëtes de Provence.*

RICHARD, surnommé *le Justicier*, Duc de Bourgogne & Comte d'Autun, étoit fils de BEUVES ou *Boven*, & frére de *Boson*, qui lui donna ses terres, où il fut maintenu par Hugues l'Abbé. Il prit la ville de Sens pour le Roi Charles *le Simple* en 896. Depuis, vers 898, il battit les Normands; & en 911. il les défit encore avec Robert, frére du Roi Eudes. Ce Duc mourut le premier Septembre de l'an 921. D'*Alix* ou *Adélaïde* sa femme, fille de *Conrad* II, dit *le Jeune*, Comte de Paris, il eut 1. RAOUL, qui se fit couronner Roi de France; 2. *Boson*, Comte de la Haute-Bourgogne; 3. *Hugues*, dit *le Noir*, Duc de Bourgogne; & 4. *Hermengarde*, mariée à *Gilbert*, qui fut Comte d'Autun. * Flodoard, *in Chron.* Du Chêne. Sainte-Marthe. Mézéray &c.

RICHARD, I. de ce nom, Duc de Normandie, dit *le Vieil*, fils de GUILLAUME I, se rendit recommandable par sa valeur & par sa piété, qui lui fit fonder plusieurs Monastéres. Quelques Auteurs placent sa mort en 996, d'autres en 998, & d'autres encore en 1002. Il épousa 1o *Emme*, fille de *Hugues*, dit *le Grand*, Comte de Paris, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2o. *Gonnor*, qu'il entretenoit. De ce second lit sortirent: RICHARD qui suit; 2. *Robert*, Archevêque de Rouen; 3. *Mauger*, Comte de Corbeil; 4. *Emme*, Reine d'Angleterre; 5. *Hedwige*, femme de *Geofroy*, Comte de Bretagne; 6. *Mahaud*, mariée à *Eudes* I, Comte de Chartres; 7. un autre fils; & Géofroi & Guillaume, *fils naturels.*

RICHARD II, dit *Sans-peur* & l'*Intrépide*, qui régna après son pére jusques vers l'an 1026, épousa 1o. *Judith*, fille de *Conan*, sœur de *Geofroy*, Comte de Bretagne, & en eut 1. RICHARD III, qui mourut de poison en 1028, sans enfans d'*Adéle* fille de *Robert*, Roi de France, qu'il avoit épousée peu auparavant; 2. *Robert*, qui fut Duc de Normandie; 3. *Guillaume*, Moine de Fécamp; 4. *Alix*, femme de *Renaud*, Comte de Bourgogne; 5. *Leonore*, épouse de *Baudouin* IV, Comte de Flandre; & 6. une autre, morte fort jeune. La seconde femme de RICHARD II, fut *Pavie* ou *Poppe*, fille de *Suénon*, Roi de Danemarck ou de Norvége, de laquelle il eut 7. *Guillaume*, Comte de Talou; & 8. *Mauger*, Archevêque de Rouen. * *Voyez les Auteurs de l'Histoire de Normandie, publiez par* Du Chêne.

* RICHARD, Electeur & Archevêque de Tréves, étoit Baron de Greiffenclau. Il naquit en 1467, & fut élu en 1511, dans le tems que Luther travailloit à la Réformation, à laquelle Richard s'opposa de toutes ses forces. Ce fut lui qui en 1512, montra le premier en public à une foule de monde & en présence de plus de cent mille personnes, la robe sans couture, dont on dit que Jesus-Christ fut vétu, & qui fut, dit-on, trouvée en 1196. Dans la Guerre des Païsans, de l'an 1525, cet Electeur se comporta avec tant d'ardeur & d'animosité, que, comme on le raconte, il tua dans une certaine rencontre plusieurs Païsans, de sa propre main. Il mourut en l'an 1531 à Wittlich, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Il étoit en grand crédit dans l'Empire. La Harangue par laquelle il tâchoit à détourner les Electeurs de l'élection de Charles-*Quint* pour Empereur, se trouve dans Sleidan. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brower, *Annal. Trevir.* Sleidan, *Hist. l.* 1. *p.* 22.

RICHARD, (Saint) Parisien, martyrisé par les Juifs, étoit un jeune garçon âgé de 12 ans, d'une bonne famille bourgeoise, dont les Juifs se saisirent vers la fête de Pâques, l'an 1180, pour le faire mourir en haine de Jésus-Christ & de sa Religion. Après l'avoir enfermé dans une cave, ils le déchirérent à coups de fouet, puis l'élevérent sur une croix, où ils lui firent souffrir tous les tourmens que leur rage & leur cruauté leur inspiroit. Cette barbarie ne demeura pas impunie; car bientôt après on en découvrit les auteurs, qui furent condamnez au dernier supplice; & le Roi Philippe *Auguste* bannit tous les Juifs de son Royaume par un Edit qui a toujours subsisté depuis. Ce Martyr fut enterré dans un cimetiére appellé *des petits Champs*, vers le quartier de Paris qui en porte encore le nom, d'où on transporta son corps dans l'Eglise appellée des *Innocens*, où il a demeuré jusqu'à ce que les Anglois se fussent rendus maîtres de Paris, sous le regne de Charles VI, Roi de France. Ils enlevérent ses Reliques pour les porter en leur païs, & ne laissérent que le chef, que l'on garde dans l'Eglise des Innocens. Robert du Mont, dans son Supplément à la Chronique de Sigebert, rapporte que Richard avoit été martyrisé à Pontoise, & de là porté à Paris; mais quoiqu'il ait vécu au même tems que les Juifs commirent ce crime, comme il étoit éloigné de Paris & Sujet du Roi d'Angleterre, qui tenoit alors toute la Normandie, il a pu écrire sur de faux Mémoires. Il est plus sûr de s'arrêter au témoignage de Rigord, Historiographe de Philippe *Auguste*, lequel, après avoir dit que les Juifs qui demeuroient à Paris égorgeoient tous les ans un enfant Chrétien en haine de Jesus-Christ, apporte pour exemple le massacre & le crucifiement de Richard, enterré dans le cimetiére des petits Champs. * Robert Gaguin. Dupleix.

M. Basnage, qui rapporte le crucifiement de Richard & l'expulsion des Juifs hors du Royaume de France, dit que Nauclérus, qui rapporte aussi que les Juifs s'assembloient secrettement le Jeudi Saint, & qu'en haine de la Religion Chrétienne ils immoloient tous les ans un enfant, donne une cause plus apparente du bannissement des Juifs. C'est, *dit-il*, que l'on représenta au Roi que les Juifs étoient si riches & si puissans qu'ils possédoient la moitié de Paris, & qu'ils obligeoient les Esclaves Chrétiens à judaïser. Les Juifs, qui alors cédérent au tems & embrassérent le Christianisme, demeurérent paisibles possesseurs de leurs biens; mais les autres sortirent du Royaume & leurs Synagogues furent changées en Eglises. Le Roi Philippe les rappella ensuite de cet exil. * Basnage, *Hist. des Juifs, & tome* 5. *p.* 1658. *&c.*

RICHARD, Abbé de S. Vannes de Verdun, vivoit au commencement du onziéme siécle. L'Empereur Henri III, surnommé *le Boiteux* ou *le Saint*, étant allé voir Richard & désirant d'embrasser la vie monastique, prononça, en entrant dans le Cloître, ces paroles du Pseaume 132 selon l'Hébreu, & le 131 selon la Vulgate, v. 14. *C'est ici mon repos pour toujours.* L'Evêque Heimon, qui étoit présent, fit remarquer cela à l'Abbé, & lui fit comprendre que ce seroit un grand mal que cet Empereur quittât l'Empire. L'Abbé entrant dans les mêmes idées, demanda à Henri quel étoit son dessein; l'Empereur répondit, qu'il souhaitoit de quitter l'habit séculier & de servir Dieu avec les Moines. L'Abbé lui demanda encore s'il vouloit être obéissant jusques à la mort? *Oui*, dit Henri, *& de tout mon cœur.* Alors Richard ajouta, *Je vous reçois pour Moine, & je me charge du soin de votre ame; mais je veux que vous fassiez tout ce que je vous ordonnerai.* Henri y ayant consenti; *Hé bien*, dit l'Abbé, *je vous ordonne de reprendre le gouvernement de l'Empire.* L'Empereur obéit, mais à regret. On dit que Richard voulant établir la Tréve en Neustrie, les Neustriens, qui refusérent de s'y soumettre, furent frappez par un feu intérieur qui dévoroit leurs entrailles. On ajoute que l'Abbé en guérit plusieurs par ses priéres, & en faisant boire du vin où l'on avoit détrempé de la poussiére raclée de la pierre du sépulcre de Jesus-Christ. * *Histoire de l'Eglise, &c. par feu* M. Pictet, *p.* 142. *&c.*

RICHARD de S. VICTOR, Chanoine Régulier de saint Augustin, dans l'Abbaye de Saint-Victor-lez-Paris, étoit Ecossois, & vint à Paris pour s'avancer dans les Sciences. Il y prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Saint-Victor, dont il fut Prieur en 1164, & eut pour amis tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans cette ville, où il mourut le dixiéme Mars 1173, dans le tems que Guérin étoit Abbé de Saint-Victor. Richard composa plusieurs Ouvrages, que nous avons de diverses éditions, de Venise en 1592, de Cologne en 1621, & de Rouen en 1650. Celle-ci en deux volumes, est augmentée de sa Vie, composée par le P. Jean de Toulouse, avec le témoignage des plus célébres Auteurs qui parlent de lui; comme de Henri de Gand, *c.* 26. de Trithême, de Bellarmin, de Sixte de Sienne, &c. Son Epitaphe se voit dans l'Abbaye de saint Victor. Il a fait trois Traitez de Critique & d'Histoire sur le Tabernacle; deux sur le Temple; trois de l'accord de la Chronologie des Rois de Juda & des Rois d'Israël; des Commentaires allégoriques, moraux & dogmatiques sur les Pseaumes, sur le Cantique des Cantiques, sur quelques endroits difficiles de saint Paul, & sur l'Apocalypse; avec des Traitez de Théologie, & des Oeuvres de Spiritualité. Il est fort subtil dans ses Traitez Théologiques, & raisonne avec justesse, avec méthode, & en bon Dialecticien. Ses Traitez de critique sont assez exacts pour son tems. Ses Commentaires sur l'Ecriture sont fort diffus & pleins de digressions; & ses Livres de Spiritualité, quoique pleins de bons sentimens, n'ont pas toute l'élévation qu'on pourroit souhaiter. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. du XII siécle.*

☞ Balæus, Pitséus, Walsingham, Waréus, Harpsfield, & les autres Auteurs de l'Histoire de la Grande-Bretagne, parlent de divers Ecrivains du nom de RICHARD. Le seul Pitséus en met quatre-vint-quatre, qui ont tous laissé quelque Traité. Nous nous contenterons de parler des plus célébres, & laisserons aux Savans le soin de chercher les autres dans ces mêmes Auteurs, dans Gesner & dans Possevin. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés.*

RICHARD, Evêque de Syracuse, & Docteur en Théologie vers l'an 1148, s'éleva par son mérite à l'Episcopat, & fut choisi par Henri II, Roi d'Angleterre, pour accompagner sa fille Jeanne, qu'il maria à Guillaume, Roi de Sicile. Il demeura toujours auprès de cette Princesse, & fut nommé à l'Evêché de Syracuse par Guillaume, Roi de Sicile. On a de ce Prélat un Recueil de Lettres. * Pitséus, *de Illustr. Angl. Script.*

RICHARD, Archevêque de Cantorbéry, surnommé *de Douvres*, parce qu'il avoit pris dans cette ville l'habit de Religieux de saint Benoît, étoit Anglois de nation, & fut Prieur de son Couvent. Il fut élevé par Henri II qui régnoit pour-lors en Angleterre, à l'Archevêché de Cantorbéry, immédiatement après S. Thomas Martyr. On l'accusa d'avoir négligé les droits de l'Eglise; mais il s'en justifia par les Lettres qu'il écrivit au Pape Alexandre III. Ce Prélat mourut l'an 1184. * Pitséus, *de Illustr. Angl. Script.*

RICHARD, Anglois, de la Province de Northumberland, Moine & Prieur du Monastére d'Augulstad, mort en 1190, a composé l'Histoire de l'Eglise & des Evêques d'Augulstad; celle des actions du Roi Etienne; & celle de la guerre de l'Etendard, depuis l'an 1135, jusqu'à l'an 1139. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XII siécle.*

RICHARD LE CHANOINE, ainsi nommé à cause qu'il étoit Chanoine Régulier de saint Augustin à Londres, fut un

un des plus grands Poëtes & Orateurs de son tems, vers l'an 1200. Il eut beaucoup de crédit auprès de Richard I, Roi d'Angleterre, qu'il accompagna dans le voyage de la Palestine & de la Syrie, & écrivit le voyage de ce Prince. * Pitséus, *de Illustr. Angl. Script.*

RICHARD de THETFORD, ainsi nommé de la ville de Thetford, dans le Comté de Norfolk en Angleterre, qui fut le lieu de sa naissance, étoit Religieux Bénédictin, Théologien & Prédicateur. Il a laissé sur la maniére de prêcher, des Manuscrits qui sont demeurez à Cambridge dans le Collége de S. Benoit. * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.*

RICHARD, surnommé d'*Eli*, Religieux Anglois de l'Ordre de saint Benoit, dans l'Isle d'Eli, vivoit vers l'an 1220, sous le régne de Henri III. Il passoit pour Prophéte, parce qu'il avoit prédit que Simon, Comte de Montfort, seroit tué avant que la ville de Toulouse qu'il avoit assiégée, fût prise, & qu'il avoit même fait son Epitaphe, comme s'il eût été déja mort. Ce Religieux laissa quelques Sermons, & une Histoire de ce qui s'étoit fait dans son Monastére. * Pitséus, *de Illustr. Angl. Script.*

RICHARD de WIGHT, ainsi nommé de cette Isle d'Angleterre, dont il étoit originaire, ayant étudié dans l'Université d'Oxford, vint à Paris, & s'appliqua de nouveau à l'étude. Il passa ensuite à Bologne, où il s'adonna entiérement à l'étude du Droit Canon, qu'il y professa. Puis il revint en France, où il se fit recevoir Docteur en Théologie. Etant consommé dans les Sciences, il retourna en Angleterre, où il fut élu Chancelier de l'Université d'Oxford, puis Chancelier de l'Archevêque de Cantorbéry. Enfin il fut élevé à la dignité d'Evêque de Chichester. Il mourut l'an 1252, sous le régne de Henri III, Roi d'Angleterre, après avoir écrit plusieurs Lettres au Pape Innocent IV, & sept Livres *de Ecclesiasticis officiis.* * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.*

RICHARD, surnommé *le Grand*, Archevêque de Cantorbéry, avoit été Chancelier de Lincoln, & mourut l'an 1231, revenant de Rome, pendant que Henri III régnoit en Angleterre. On a de lui quelques Livres, entre autres, *De Fide & Legibus; De Sacramentis, &c.* * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.*

RICHARD, Evêque de Chichester en Angleterre, dans le XIII siécle, étoit né dans un village de la Province de Worcester. Après avoir fait ses premiéres études à Oxford, il alla à Bologne en Italie pour y apprendre le Droit Canon. Etant retourné en son païs, il fut fait Chancelier de l'Université d'Oxford. Il quitta cet emploi en 1241 pour venir étudier la Théologie à Orléans dans le Couvent des Dominicains, où il reçut les Ordres sacrez. De retour en Angleterre, il fut élu Evêque de Chichester en 1244. Le Roi d'Angleterre s'opposa à son élection; mais elle fut confirmée par le Pape Innocent IV. Cependant le Roi fit saisir tous ses revenus; mais le Pape les lui fit restituer. Il mourut à Douvres le troisiéme jour d'Avril de l'an 1253, âgé de 65 ans. Il a été canonisé par le Pape Urbain IV, en 1262. * *Anonymus & Randulphus apud Bolland.*

* RICHARD, Comte de S. Boniface, fut dans le XIII siécle un des plus grands adversaires du Tyran Ezzelin, si connu par ses cruautez. Il se rangea du parti des Guelphes à Vérone. Il se rendit maître d'une citadelle où s'étoient retirez des Brigands qui commettoient mille desordres. Il s'empara aussi de plusieurs villes considérables que l'Empereur Othon avoit enlevées à l'Eglise, & les rendit au Pape. Il se déclara aussi contre Frédéric II, & le poursuivit jusqu'au Sault des Alpes. Après la mort de son pére, son parti fut banni de Vérone, où il rentra par la force. Quelque tems après il fut encore chassé de Vérone, rétabli peu après, chassé une troisiéme fois & fait prisonnier; mais il obtint ensuite sa liberté. Après avoir causé beaucoup de dommage aux Gibelins, il mourut à Brescia dans un âge avancé, au mois de Février 1253. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RICHARD de CORNOUAILLE, ainsi nommé parce qu'il étoit né dans la Province de Cornouaille en Angleterre, fut Religieux de l'Ordre de saint François, Docteur en Théologie, & Professeur de l'Université d'Oxford. Il a été confondu par Léland avec Richard Rufus, & a écrit des Commentaires sur le Maître des Sentences. * Pitséus, *de Illustr. Angl. Script.* Henri Willot. Léland, &c.

RICHARD de MIDLETON, en Latin *de Media-Villa*, surnommé *le Docteur solide*, Anglois de l'Ordre des Fréres Mineurs. *Voyez* MIDLETON.

RICHARD de WALLINGFORD, ainsi nommé du lieu de sa naissance, ville près de la Tamise, étoit fils d'un Maréchal, & étudia à Oxford. Après y avoir appris les Belles-Lettres & les Mathématiques, il embrassa l'état Religieux, & prit l'habit de saint Benoit. Ensuite il s'attacha aux Mathématiques, & s'y rendit très habile, particuliérement dans l'Arithmétique, la Géometrie, & l'Astronomie. Sa piété le fit élire Abbé de son Monastére, où il fit paroître la subtilité de son génie dans la construction d'une horloge, dont tout le monde admiroit la beauté & l'artifice. On y voyoit, dit-on, le tour du Soleil & de la Lune, le mouvement des Etoiles fixes & errantes, & le flux & reflux de la Mer. Il laissa des Ecrits de Mathématiques; un Livre intitulé, *Albrin; De Judiciis Astronomicis; De Eclipsibus Solis & Lunæ; De Rectangulo; De rebus Arithmeticis, &c.* Cet Abbé mourut de la lépre à Saint-Alban, dans son Monastére, où il fut enterré magnifiquement, vers l'an 1326, au commencement du régne d'Edouard III, Roi d'Angleterre. * Pitséus, *de Illustr. Angl. Script.* Léland, &c.

RICHARD de CHICHESTER, ainsi nommé de cette ville, lieu de sa naissance, étoit Religieux de l'Ordre de saint Benoit vers l'an 1348, sous le régne d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Il a été un des plus savans Historiens de son tems, & a laissé une Histoire divisée en deux parties, *Speculum Historiæ; Anglorum Chronicon.* On a aussi de lui, *Chronicorum Epitome.* * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.*

RICHARD de HAMPOLO ou ROLLUS, Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XIV siécle, après avoir paru avec éclat dans les Académies, & avoir reçu le bonnet de Docteur, se retira dans une solitude au Diocése d'Yorck, près d'un Monastére de Religieuses, dit *de Hampoll*, d'où il a le surnom *de Hampolo.* Il publia des Commentaires sur Job, sur les Pseaumes, outre divers autres Traitez de Théologie & de Piété, au nombre de plus de cinquante, & mourut le 29 Septembre de l'an 1349. * Sixte de Sienne, *in Biblioth.* Pitséus & Balæus, *de Illustr. Angl. Script.*

RICHARD d'ARMAGH, ainsi nommé, parce qu'il fut Archevêque de cette ville en Irlande, fut aussi appellé *Fitz Ralfe*, c'est à dire, *Fils de Rodolfe.* Il étoit Irlandois, avoit étudié à Oxford; & après y avoir pris le bonnet de Docteur, il étoit devenu Chancelier de cette célébre Université. Depuis il avoit été fait Archidiacre de Litchfield en Angleterre, & fut enfin élevé sur le Siége d'Armagh en son païs, l'an 1347. De son tems les Religieux Mendians, qui commençoient de se donner des libertez préjudiciables à la Hiérarchie ecclésiastique, eurent en tête l'Université d'Oxford, & Richard son Chancelier. Son zéle lui fit des affaires avec les Religieux, qui écrivirent vainement contre lui. Lorsqu'il fut Archevêque & Primat d'Irlande, il travailla encore plus fortement à soutenir les droits de l'Eglise, & le parti des Curez qui sont les légitimes Pasteurs des ames après les Evêques, & composa un Traité intitulé, *Defensio Curatorum adversùs Mendicantes*; & un autre, *de Audientia Confessionum.* Ses ennemis l'attaquérent par des Ecrits peu respectueux, & entre autres, Roger Connovius, Cordelier; Jean Heidelham, Carme; Geofroy Hardebey: Augustin; & Engelbert, Dominicain. Ils firent même citer Richard à Avignon, devant le Pape Innocent VI. Il comparut, & répondit devant quatre Cardinaux, nommez pour écouter ses raisons; mais voyant qu'on avoit très peu d'inclination à lui rendre justice, il retourna en Irlande, & mourut en chemin vers l'an 1359. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, cet Archevêque écrivit des Sermons de la Croix, des Louanges de la sainte Vierge, & un volume contre les Arméniens, imprimé à Paris l'an 1511 & 1612. On assûre qu'il disoit qu'en cas de nécessité, & en l'absence de l'Evêque, un simple Prêtre pouvoit faire quelques-unes des fonctions Episcopales, comme de consacrer les Autels, de bénir le Chrême, &c. Ses adversaires n'ont pas manqué de se servir de cet endroit, pour le mettre au nombre des Hérétiques; mais ils n'ont pu y réussir, puisqu'il est sûr que ce Richard soumettoit sa doctrine & ses Ecrits à l'Eglise. Le Pape Boniface IX, par une de ses Bulles, ordonna de travailler à l'information des miracles qui se faisoient sur son tombeau, pour procéder à sa canonisation. * Harpsfield, *in Hist. Eccles. sæcul. XIV c.* 28. Walsingham, *in Eduardo III. A. C.* 1358 & 1360. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles. & in Controv.* Wadingue, *in Annal. Min. tome* 4. *A. C.* 1357. Possevin, *in Appar. Sacro.* Jacques Waræus, *de Script. Hibern. l.* 1. Balæus, *de Scriptorib. Magnæ Britanniæ.* Sponde, *A. C.* 1357. *n.* 15 & 16. &c.

RICHARD MAIDSTON, Docteur & Professeur d'Oxford, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fit ses études dans le Collége de Merton, & prit l'habit de Carme dans le Couvent d'Arlesford, d'où il retourna à Oxford. Il étoit Rhétoricien, Mathématicien, Philosophe & Théologien, & laissa plusieurs Ouvrages, entre autres, *Compendium divi Augustini; Sermones de tempore; Sermones de Sanctis; Sermones Oxonienses; Conciones sexdecim ad Clerum; Lectura scholasticæ super Magistrum Sententiarum contra Lolbardos; contra Wicleffitas; Conciones in Annulum Philosophicum Joan. Avonis.* Ce Religieux mourut à Arlesford, le premier Juin 1396, sous le régne de Richard II. * Pitséus, *de Illustr. Angl. Script.* Trithéme. Pierre Lucius, &c.

RICHARD de SIENNE, Vice-Chancelier de l'Eglise de Rome, puis Cardinal Diacre du titre de saint Eustache, est un des trois qui ont travaillé au sixiéme Livre des Décrétales par ordre de Boniface VIII, & qui avoit composé quelques Ouvrages de Droit. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XIV siécle.*

RICHARD ULLERSTON, né dans le Duché de Lancastre, Docteur & Professeur en Théologie de l'Université d'Oxford, florissoit au commencement du XV siécle, & écrivit l'an 1408, un Traité de la réforme de l'Eglise, à la priére de Robert, Cardinal, Evêque de Salisbury. Ce Traité se trouve manuscrit dans la Bibliothéque de l'Université de Cambridge, & porte pour titre, *Demandes de Richard pour la défense de l'Eglise militante.* Il contient seize Articles, dont on peut voir l'extrait dans *la Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques.* Il y parle avec hardiesse contre les déréglemens de la Cour de Rome. Il dit dans l'Article troisiéme, où il traite du cas que l'on doit faire de l'Evangile, „ que lorsqu'on entend parler dans l'Eglise de Loix, il n'est plus question que des Loix humaines & „ non point de l'Evangile, qui n'est pas plus estimé, *dit-il*, „ dans l'Eglise, que les Vers de Caton & les Sentences de Sénéque, si l'on en excepte ce passage qui regarde S. Pierre & „ ses successeurs, Tout ce que vous aurez lié sur la terre, &c." *Quod si contingat de legibus loqui, statim de legibus humanis intelligimus & nequaquam de Evangelio, quod certè modò in Ecclesia non plus reputatur, quàm Versus Catonis, aut Senecæ Proverbia, nisi forte hoc solum dictum Petro & successoribus suis, Quodcumque ligaveris supra terram, &c.* Il y a dans le même Manuscrit un Traité des Devoirs Militaires, composé par le même Auteur, à la priére de Richard de Courtenay, son Maître, & dédié à Henri

Henri, Prince de Galles. Balée attribue encore d'autres Ouvrages à Richard, *Defensorium dotationis Ecclesiæ à Constantino factæ*; *Commentarii in Psalmos*, *super Cantica Ecclesiæ & Lectiones ordinarias*; *De Symbolo Ecclesiæ*, composé en 1409, auquel on dit que Jean Stamber, Evêque d'Héreford, a ajoûté un Commentaire en 1463. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XV siécle.* Henri Warton, *in Appendice ad Guilielmum Cave*, p. 74.

RICHARD (Frére) Cordelier, vint de Jérusalem à Paris, en 1429, & prêcha dans l'Eglise des saints Innocens pendant huit jours, avec un zéle extraordinaire. Il commençoit sa prédication à cinq heures du matin, & ne la finissoit qu'à dix ou onze heures, avec un si grand concours de peuple, que tous les lieux de l'Eglise, où l'on pouvoit se placer, en étoient remplis. On y avoit élevé un échafaut, de la hauteur d'une toise & demie, qui lui servoit de chaire. Il fit ensuite un Sermon à Boulogne, proche de Paris, où il toucha tellement le cœur de tous ceux qui l'entendirent, qu'étant revenus à Paris, ils allumérent plus de cent feux dans les rues & places publiques, pour y brûler tout ce qui les entretenoit dans le vice. Les hommes y jettoient les cartes, les damiers, les dez, les billards, les boules, & tout ce qui servoit à de semblables jeux. Les femmes y apportoient leurs coiffures, leurs brasselets, leurs colliers, leurs bijoux, leurs dentelles, leur fard, & toutes les marques de vanité ou de dissolution. Ce Prédicateur fit aussi brûler plusieurs mains-de-gloire, espéce de talismans ou figures de petits animaux, qu'on gardoit par superstition dans les cabinets, enveloppez de satin, ou de velours, ou de linge fin, dans la pensée qu'on ne seroit jamais pauvre tant qu'on les conserveroit. Il avertissoit le peuple que l'année suivante on verroit de grands prodiges: ce qu'il disoit avoir appris de son Maître Frére Vincent, & de Frére Bernard, le plus fameux Prédicateur qu'il y eût dans toute l'Italie en ce tems-*là*. Les Parisiens sachans qu'il devoit prêcher à Montmartre un Dimanche, s'y assemblérent au nombre de plus de six mille personnes, dont la plupart y allérent dès le Samedi au soir, & couchérent dans les champs; mais on l'empêcha d'y prêcher: c'est pourquoi il quitta Paris, & se retira parmi les Armagnacs, c'est à dire, ceux qui étoient du parti du Duc d'Orléans contre le Duc de Bourgogne, où il attiroit le peuple par son éloquence. Les Parisiens l'ayant su, le chargérent de malédictions; &, comme pour se venger de lui, ils reprirent tous les jeux qu'il leur avoit fait quitter. Ils jettérent aussi les morceaux d'étain marquez du nom de Jésus, qu'il leur avoit donnez, & prirent au lieu de cette marque, une croix de S. André. * M. Th. Godefroy.

RICHARD SIMON. *Voyez* SIMON (Richard).

RICHARD (Martin) fameux Peintre, étoit de la ville d'Anvers, & quoique né avec le bras gauche seulement, ne laissa pas d'exceller dans son Art. Il fut Eléve de Tobie Verhaecht, sous lequel il se forma pendant plusieurs années, & voyagea ensuite en Italie, où il dessina les lieux les plus agréables de ce païs. Après y avoir passé deux ans entiers, il retourna à Anvers, où il se plaisoit à peindre le païsage, les châteaux & les bâtimens. Un jour qu'il approchoit du fossé de Namur pour en dessiner le château & les bâtimens, il fut pris comme Espion; mais ayant donné de bonnes preuves de sa profession & de sa probité, il fut renvoyé par le Gouverneur. Il fut fort estimé des Peintres les plus célébres, & de Van-Dyck même, qui voulut faire son portrait. C'est lui qui a fait une Fuite de Notre-Dame en Egypte, qu'avoit autrefois à Paris M. des Noyers, Sécretaire d'Etat, dans laquelle on voit au milieu d'un païsage un château très bien peint. Ce Peintre mourut en 1636, âgé de 45 ans, & eut un frére nommé *Tobie*, qui peignoit assez bien. Quoique David leur pére ne fit pas profession de Peinture, il avoit néanmoins un goût merveilleux pour les bons tableaux; & fut envoyé par quelques Curieux de la ville d'Anvers en Italie, d'où il rapporta des originaux des plus excellens Peintres. * Vasari. Vermander.

RICHARD (N...) Peintre natif de Bresse, étoit un de ceux dont Raphaël se servoit dans les ouvrages du Vatican, & qui d'ailleurs n'a pas fait beaucoup parler de lui. Un jour ayant fait pour l'Eglise des Florentins un tableau de son invention, où il avoit représenté Pilate qui montroit Jésus-Christ au peuple, il demanda à Raphaël, laquelle des têtes lui sembloit la meilleure, croyant qu'on jugeroit en faveur de celle du Christ; mais Raphaël lui répondit que la meilleure en étoit une qui ne se voyoit que par derriére, voulant dire par là que toutes ses expressions n'étoient pas justes au sujet qu'il répréséntoit, quoique les têtes fussent bonnes d'ailleurs. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 233.

* RICHARD (Claude) né à Ornay, dans la Franche-Comté, célébre Mathematicien, étoit Jésuite, & professa longtems les Mathématiques à Lyon. Ensuite il résolut de se consacrer aux Missions, & dans cette vue il passa par Madrid, pour aller s'embarquer à Lisbonne dans le dessein d'aller à la Chine; mais le Roi Philippe IV le retint & l'engagea de professer les Mathématiques dans le Collége Impérial. Il mourut à Madrid en 1664, âgé de plus de 70 ans. On a de lui, *Commentaires Latins sur tous les Livres d'Euclide*; *Méthode aisée & nouvelle sur les Tables des Sinus des Tangentes*; *Commentaires Latins sur quatre Livres des Coniques d'Apollonius de Perge.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RICHARD (Jean) Prêtre, Bachelier en Théologie, naquit à Paris, & fut batisé à S. Jean en Gréve le premier de Décembre 1715. Après avoir été 18 ans & neuf mois Curé de S. Martin de Triel dans le Vicariat de Pontoise, il permuta avec M. Desalleurs qui lui céda le Prieuré de Notre-Dame de Beaulieu-Sainte-Avoye, dans la Paroisse de S. Remi près de Chevreuse. On a de lui plusieurs Ouvrages excellens, savoir, *L'Agneau Paschal*; *Pratiques de piété*; *Aphorismes de Controverse*; *Régles de conduite pour les Curez*; *Sentimens d'Erasme conformes à ceux de l'Eglise Catholique sur tous les points controversez*; *Lettre contre la signature pure & simple du Fomulaire d'Alexandre VII*; *Justification de la Foi & de la Conduite de M. Richard, Curé de Triel.* On lui attribue encore, *Notæ in Censuram Hungaricam* (*Archiepiscopi Strigoniensis*) *quatuor Propositionum Cleri Gallicani*, *anni* 1682. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RICHARD (René) fils d'un Notaire de Saumur, naquit dans cette ville le 23 Juin 1654, & entra jeune dans la Congrégation de l'Oratoire. Il y enseigna les Humanitez & la Rhétorique, après quoi ayant été élevé au Sacerdoce, il fut employé dans les Missions faites par ordre du feu Roi, dans les Diocéses de Luçon & de la Rochelle. Etant venu ensuite à Paris, il y prêcha pendant 12 ans. Peu de tems après qu'il eut quitté la Congrégation de l'Oratoire, il fut pourvu d'un Canonicat de Sainte Opportune. Il est mort Doyen des Chanoines de cette Eglise le 21 Août 1727. On a de lui, *Maximes Chrétiennes pour les Demoiselles de S. Cyr*; *Choix d'un bon Directeur & les qualitez qu'il doit avoir*; *Lettre de Consolation à une Dame de qualité sur la mort de son Directeur*; *Vie de Jean-Antoine le Vachet*; *Histoire de la Vie du Pére Joseph du Tremblay*, où il en parle comme d'un Saint; & *Le véritable Pére Joseph, contenant l'Histoire anecdote du Cardinal de Richelieu*, où il répréſente ce Pére tel qu'il étoit en effet; *Parralléle du Cardinal Ximénès & du Cardinal de Richelieu*; *Apologie du Paralléle, contenant les Réponses aux Critiques*; *Discours sur l'Histoire des Fondations Royales & des Etablissemens faits sous le régne de Louis le Grand*; *Traité des Pensions Royales*; *Dissertation sur l'Indult du Parlement*; *Dissertation sur la pratique de l'Eglise primitive, de n'enterrer les Morts qu'avec l'Eucharistie dans la bouche & sur l'estomac.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RICHARD (Jean) natif de Verdun en Lorraine, après avoir fait ses études au Collége de Pont-à-Mousson, vint à Paris pour y étudier en Droit & en Théologie. Quoique Laïc & marié, il s'occupa à prêcher, non en chaire, mais sur le papier. En 1685, il publia *Discours Moraux sur les Evangiles de tous les Dimanches de l'année*; Autres *Discours Moraux en forme de Prônes, sur les Commandemens de Dieu.* En 1695, il donna au public *Eloges Historiques des Saints, avec les Mystéres de Notre Seigneur, & les Fêtes de la Vierge pour tout le cours de l'année*; *Dictionnaire Moral, ou de la Science universelle de la Chaire*, en cinq volumes *in octavo*. Il a outre cela procuré l'édition du *Carême* de M. Fromentiéres Evêque d'Aire, en deux volumes *in douze*; des *Panegyriques*, *Mystéres & autres Discours* du même Prélat, en trois volumes; & les *Oeuvres mêlées* du même en un volume. Il rendit le même office aux *Prônes* de M. Joly, Evêque d'Agen, en huit volumes, & aux *Discours* de M. l'Abbé Boileau, à ses *Pensées* & à ses *Panégyriques* choisis. Il mourut le 24 Février de l'année 1719, âgé de plus de 75 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RICHARD FIELDE, Théologien Anglois, fort célébre, natif de Kent, étudia à Oxford dans la Cour de M. Magdeleine & prit le degré de Maître ès Arts en 1584. Il présida ensuite aux leçons & aux disputes de Philosophie, & traita les Institutions de Théologie & les Controverses que les Protestans ont avec les Catholiques. En 1594, il fut fait Professeur en Théologie, fut aussi Chapelain de la Reine Elisabeth & de Jaques I, & jouït outre cela de quelques autres Prébendes, aussi bien que du Doyenné de Glocester. Il mourut le 25 Novembre 1616, âgé de 55 ans. Fielde a fait connoître sa profonde érudition & une vaste lecture en publiant son Ouvrage *de l'Eglise*, dans lequel cette matiére est traitée d'une maniére savante & peu commune. On en peut voir un extrait fort étendu dans *J. Strefonis Apologia responsionis ad appellationem innocentiæ Lutheranæ, contra Bossucum.* Quoique les Anglois fissent un grand cas de cet Ouvrage de Fielde, il se trouva cependant des Théologiens Protestans qui y trouvérent à redire. Henri Alting en censura plusieurs Articles, & soutint que Fielde n'avoit pas rapporté fidélement l'état présent de l'Eglise Orientale, ni en partie celui de l'Occidentale; & que les Luthériens ne manqueroient pas de décrier les Réformez comme des gens qui voudroient introduire un Syncrétisme universel de toutes les Religions. Les Catholiques en général pensérent comme Alting, & en particulier un certain Brerclies publia la même chose dans un Ouvrage imprimé. Fielde se vit donc obligé de faire un Appendice au troisiéme Livre de son Ouvrage. Il y soutint qu'avant les tems de Luther & dans le tems même de ce Réformateur, l'Eglise Occidentale étoit la vraye Eglise Orthodoxe, & que les Défenseurs des erreurs de celle de Rome, n'étoient qu'une faction qui s'est formée dans l'Eglise. Cet Appendice ne fut publié que par son fils Nathanaël dans les dernieres éditions de l'Ouvrage de Fielde. Au reste, le fils donna cet Ecrit tel qu'il le trouva parmi les Papiers de son pére. J. le Neve publia en Anglois dans le commencement de ce siécle une Vie fort détaillée de notre Théologien. * A. Wood, *Hist. & Antiq. Oxon.* J. Mede, *Works*, partie 4.

RICHARDOT (François) Religieux de l'Ordre des Augustins, puis Evêque d'Arras, étoit né dans la Franche-Comté de Bourgogne, où il se fit Religieux au Couvent de Champlite. Il fut envoyé à Tournay, puis à Paris, où il expliqua les Epitres de saint Paul, & fit depuis un voyage en Italie. Le Cardinal de Granvelle le voulut avoir au nombre des Professeurs de l'Université de Besançon, le choisit même pour être son Suffragant dans l'Archevêché, & le fit sacrer sous le titre d'Evêque de Christopolis. Dans la suite, lorsque le même Granvelle eut été nommé à l'Archevêché de Malines, que le Pape Pie IV avoit érigé en Métropolitaine, Richardot

lui

lui succéda en 1561 fur le Siége de l'Eglife d'Arras, qu'il gouverna pendant treize ans. Dans un tems affez fâcheux, il fe gouverna avec beaucoup de prudence, & réfifta fi utilement aux Proteftans, que les peuples de fon Diocéfe n'abandonnérent ni leur Religion, ni leur Prince. Ce Prélat, qui contribua beaucoup à l'éreftion de l'Univerfité de Douay, remplit tous les devoirs d'un bon Evêque, & mourut le 26 Juillet de l'an 1574, âgé de 67 ans. Il s'étoit trouvé au Concile de Trente, & y prononça une Harangue, que l'on a donnée au public, avec celle qu'il prononça dans un Synode tenu à Cambray l'an 1565. Les autres Ouvrages de fa façon font, l'Oraifon funébre de l'Empereur Charles-*Quint*; fix Sermons, fur l'Oraifon Dominicale; quatre fur cet endroit de l'Evangile qui parle de l'Incarnation du Fils de Dieu; quatre fur le Sacrement de l'Euchariftie; un fur les Images des Saints; deux Oraifons funébres, l'une pour la Reine Ifabelle, femme de Philippe II Roi d'Efpagne, l'autre pour Don Carlos, fils du même Roi; une Harangue au Sénat de Douay, de la naiffance de l'Académie; l'Inftruction des Pafteurs; Difpute avec un Hérétique détenu en prifon; des Ordonnances Synodales pour fon Diocéfe, imprimées en 1570 à Douay, & en 1588 à Anvers, &c. JEAN Richardot, fon neveu, Préfident au Confeil-Privé du Païs-Bas, lui fit élever un tombeau de marbre dans fa cathédrale. * Ferreolus Locrius, *in Catal. Script. Artefienf. & in Chron. Belg.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Cornelius Curtius, *in Elog. Viror. Illuft. Aug.* Valére André, *Bibliotb. Belgica.* Herréra, *Alphab. Aug.* Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter.* Gazey, *Hift. Ecclef. du Païs-Bas.* Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. fæculi XVI.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.*

RICHARDOT (Jean) fils d'une fœur de François Richardot, *dont il eft parlé dans l'Article précédent*, s'orna du nom illuftre de fon oncle maternel, & lui donna un nouvel éclat. Il a été employé dans les plus importantes négociations, & y a fignalé également fa fidélité & fon habileté. Il fut d'abord Préfident du Confeil d'Arras, du tems que le Duc de Parme gouvernoit le Païs-Bas, & il étoit dans la plus intime confidence de ce Prince, qui fe fervoit & de fa plume & de fon adreffe dans les affaires les plus épineufes. Enfuite il fut fait Préfident du Confeil Privé à Bruxelles, & n'eut pas moins de part à la confidence de l'Archiduc Albert, qui fe fervoit de fes avis en toutes fes affaires, & de fa perfonne dans les plus importantes. Richardot fut le Chef de l'Ambaffade que cet Archiduc envoya au nom du Roi d'Efpagne à Vervins, où fut conclue la Paix entre la France & l'Efpagne en 1598. Quelques années après il fut envoyé en Angleterre, avec quelques autres Miniftres de l'Archiduc, pour y preparer le Traité d'Alliance avec le Roi Jacques, que la Cour d'Efpagne avoit projetté, & pour lequel le Connétable de Caftille avoit été nommé Ambaffadeur. Ce Traité ne fut en effet que d'amitié & de Commerce; mais toute la négociation en fut conduite par Richardot: de forte qu'il n'y manquoit que la fignature, quand le Connétable arriva à Londres. Une des occafions où l'habileté de Richardot parut le plus, fut la négociation qui fe commença à la Haye en 1607, pour la Tréve de douze ans; car quoiqu'il ne fût pas le Chef de l'Ambaffade pendant que le Marquis de Spinola y étoit, il ne laiffa pas d'avoir toute la confidence & le fecret de l'Archiduc, & de conférer en particulier par fa permiffion avec le Préfident Jeannin: ce qui fut le fort de l'affaire. Il mourut en 1609, chargé d'années & de la gloire de fes grands fervices, en retournant de Paris à Bruxelles, après avoir été député pour peu de jours à Henri IV. * Strada, *de Bello Belgico.* Wicquefort, *Traité des Ambaffadeurs.* Boterius, *Comment. l.* 16.

* RICHARDIERE (N...) M. Felibien en parle comme d'un Peintre qui étoit recherché pour les portraits en miniature. * *Entretiens fur les Vies & fur les Ouvrages des Peintres, tome 4. Entret.* 10. *p.* 404. édit. de Trevoux 1725.

RICHELET (Céfar-Pierre) Avocat au Parlement, natif de Cheminon en Champagne, travailla fur la Langue Françoife dans le XVII fiécle. En 1665, il fut admis dans l'Académie que M. l'Abbé d'Aubignac avoit établie. Il donna un *Dictionnaire François*, où il y a beaucoup d'exemples fatyriques, par lefquels on reconnoit que l'Auteur s'eft voulu divertir: on en a fait diverfes éditions; celle de Lyon en 1709, faite par le P. Fabre, eft beaucoup augmentée; mais comme il y gliffa d'autres exemples, dont quelques-uns regardoient les matiéres de Théologie conteftées, & que de plus on y trouva d'autres morceaux fatyriques, cette édition fut fupprimée, & l'Editeur fut contraint de fortir de fa Congrégation, dans laquelle il eft rentré depuis. On a donné depuis plufieurs éditions de ce Dictionnaire, à Lyon en 1719, à Rouen en 1621; à Geneve en 1723; à Lyon en 1728, en trois gros volumes *in folio*, enrichie d'une Bibliothéque des Auteurs citez dans le Richelet, par M. l'Abbé le Clerc de la Congrégation de S. Sulpice; & à Amfterdam en 1732. en deux vol. *in quarto.* On a encore de M. Richelet, *Verfification Françoife; Hiftoire de Flandre; ou Recueil des plus belles Lettres des Auteurs François avec des Notes; Recueil des plus belles Epigrammes des Poëtes François depuis Marot jufqu'à préfent; La connoiffance des Genres François, tirée de l'ufage & des meilleurs Auteurs; Les Commencemens de la Langue Françoife*, ou *Grammaire tirée de l'ufage & des bons Auteurs; Hiftoire de la Floride*, traduite de l'Efpagnol de l'Inca Garcilaffo de la Véga. Il laiffa en manufcrit une *Poëtique*, & une *Grammaire Françoife*, & mourut à Paris le 29 Novembre 1698, âgé de 67 ans ou environ, & fut inhumé à S. Sulpice.

RICHELIEU (Armand de). *Cherchez* DU PLESSIS.

RICHELIEU, petite ville de France, fituée dans le Poitou, près de la Touraine, à neuf lieues de Poitiers vers le nord. Richelieu bâtie en 1673, par le Cardinal de ce nom, eft une ville fort réguliére, où on a transféré le Grenier à fel de Londun, & l'Election de Mirebeau. Elle eft ornée d'un Palais magnifique, & du titre de Duché; mais elle eft aujourd'hui mal peuplée. L'Académie qui y fut établie ne fubfifte plus, & elle a même fort peu duré. * Maty, *Dict. Géogr.*

RICHELIEU, bourg de la Nouvelle-France en Amérique, au confluent de la riviére de Richelieu avec celle de Saint-Laurent, à vint-trois lieues au deffus de Québec. On y a conftruit le Fort de Saurel, qui donne quelquefois fon nom au bourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

RICHELIEU (la riviére de) ou de Saurel: c'eft une riviére de Canada, qui prend fa fource aux confins de la Nouvelle Angleterre, & coulant vers le nord, forme le Lac du faint Sacrement & celui du Champlain, & va fe décharger dans la riviére de Saint-Laurent au bourg de Richelieu. * Maty, *Dict. Géogr.*

RICHEMONT, bourg d'Angleterre avec titre de Duché, dans la contrée du Comté d'Yorck, qu'on nomme *Gillengweft*, fur la Swale, fur laquelle il y a un pont de pierre. Il y a de belles maifons: il eft fort fréquenté par la Nobleffe, & eft à onze lieues de la ville d'Yorck, vers le nord-oueft. ALAIN, Comte de Bretagne & premier Comte de Richemont, en fut le Fondateur du tems de la conquête des Normands. De lui font defcendues trois familles, & particuliérement HENRI, Comte de Richemont, puis Roi d'Angleterre, fous le nom de HENRI VII. Le premier qui jouït enfuite de ce titre fut Henri Fitz-Roi, Amiral, fils *naturel* de Henri VIII, qui fut fait Duc de Richemont & de Sommerfet, titres qui s'éteignirent avec lui. En 1613, le titre de Comte, puis de Duc de Richemont, fut conféré par Jacques I, à LOUÏS, Duc de Lenox, dans la Maifon duquel il continua jufqu'à la mort de CHARLES Stuart, qui mourut fans fucceffeurs en 1672. Il avoit été Ambaffadeur en Dannemarck. Trois ans après, Charles II fit revivre ce titre en faveur du Duc de Lenox, fils *naturel* du Roi & de la Ducheffe de Portsmouth. Le Comté de Richemont eft dans le nord-oueft du Comté d'Yorck du côté du Comté de Lancaftre, qui le borne à l'occident. C'eft un païs montagneux & peu fertile, qui ne produit que quelques pâturages. * *Diction. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.*

RICHEMONT, bourg d'Angleterre dans le Comté de Surrey, fur la Tamife, entre Kingfton & Londres. On l'appelloit ci-devant *Shene*, mais Henri III le nomma *Richemont.* Il étoit orné d'un ancien Palais ou Maifon Royale, où Edouard III mourut en 1377. Henri VII le rebâtit deux fois, ayant été brûlé une fois fous fon régne. Il y mourut le 22 Avril 1509. La Reine Elifabeth y finit auffi fa vie le 24 Mars 1602, & avant elle Anne, fille de l'Empereur Charles IV, & femme de Richard II, qui paffoit pour une très belle Princeffe. Ce bourg fouffrit beaucoup dans la guerre civile; mais il a été rétabli depuis. Il eft beau, grand, bien bâti, on y habite commodément, & l'air en eft bon. Il eft fitué fur un côteau d'une pente fort douce, dans le quartier de Kingfton. * *Dict. Angl.*

RICHEMONT, bourg avec un château, dans le Luxembourg fur l'Orne, fort près de la Mofelle, à une lieue & demie au deffus de Thionville. * Maty, *Dict. Géogr.*

RICHENAW, *Ifle* du Lac de Conftance, dans la Souabe, Province d'Allemagne, a environ demi-lieue de longueur, & un quart de lieue de largeur. Charles *Martel*, grand-pére de Charlemagne, y fonda une célébre Abbaye de l'Ordre de faint Benoît, où Charles *le Gros*, Empereur & Roi de France, eft enterré. Ces Religieux fe vantent d'avoir le corps de S. Marc, que les Venitiens difent pofféder. * Baudrand. Monftrelet.

* RICHENSE'E, gros bourg de Suiffe, dans cette partie qui porte le nom de *Provinces Libres.* Il eft fur le bord oriental d'un Lac de même nom, à peu près au nord de la ville de Lucerne, dont il eft éloigné de fept à huit lieues. *Voyez* auffi RYCHENSE'E.

RICHEOME (Louïs) Jéfuite, né à Digne en Provence, fe fit Religieux à Paris en 1565, fut Recteur du Collége de Dijon, deux fois Provincial de la Province de Lyon, une fois de celle d'Aquitaine, & Affiftant Général de France à Rome, en 1598. Il mourut en réputation d'une grande piété à Bourdeaux, le 15 Septembre de l'an 1625, âgé de 87 ans. Il avoit fait imprimer plufieurs Ouvrages, & après fa mort on publia l'an 1627, à Paris, deux volumes de fes Opufcules, qui contiennent des Traitez de controverfe, des Piéces de piété, &c. Dans le quinzieme volume de la Traduction Françoife de l'Hiftoire de M. de Thou, on trouve deux Lettres du Pére Richeome, écrites à M. de Thou. Dans la premiére en date du 22 Juin 1610, il l'affure que fa Société n'a aucune part à la condamnation de fon Hiftoire, dont il fait même un grand éloge. Dans la feconde en date du douziéme Janvier 1611, il fe plaint de l'Arrêt donné contre l'Ouvrage de Bellarmin *de Summo Pontifice.* * Alegambe, *Bibliotb. Script. Soc. Jefu.*

RICHER ou RICHIER (Chriftophle) natif du Diocéfe de Sens, floriffoit dans le XVI fiécle. Il fut Valet de Chambre du Roi François I, & Sécretaire du Chancelier de France. On a de lui l'Hiftoire de l'Origine des Turcs, la Vie de Tamerlan, & la Prife de Conftantinople par Mahomet II.

RICHER (Pierre) Religieux de l'Ordre des Carmes, quitta la Religion Romaine pour embraffer la Réformée, & fut fait Miniftre l'an 1556. Il eut beaucoup de part en l'amitié de Calvin, parce qu'il étoit extrêmement adroit à faire goûter fes fentimens aux Catholiques. Il commença par répandre fa doctrine à Annonay dans le Vivarais, & fut reçu Miniftre à Genéve l'an 1566, âgé de plus de 50 ans. Lorfque l'Amiral de Coligni envoya dans la Floride & le Brefil un Chevalier

de Malte, nommé *Nicolas Durand de Villegagnon*, natif de Pro-
vins en Brie, Richer y fut envoyé par Calvin, avec plusieurs
autres hommes & femmes, & ils arrivérent à l'Isle de Coligny
en Amérique le dixiéme Mars 1557. Richer y prêcha, & publia
qu'il ne falloit ni prier, ni adorer l'humanité sainte de Jésus-
Christ. Le Chevalier, qui avoit de l'expérience & du savoir,
rentra dans le sein de l'Eglise Romaine, & renvoya Richer &
les autres Genevois en France, où ils arrivérent le 20 Mai
1558. Celui-ci fut ensuite Ministre à la Rochelle, & il en fai-
soit encore les fonctions en 1577. Comme Villegagnon avoit
écrit divers Ouvrages contre les Réformez, Richer écrivit à
son tour contre lui. * Sponde, *A. C.* 1555. *n.* 16. 17. & 18.
Gautier, *Chron. du siécle XVI*, *c.* 63.

Richer, *dit M. Bayle*, s'embarqua à Honfleur le 19 Novem-
bre 1556, avec un autre Ministre nommé *Chartier*, & avec
quelques personnes que l'Eglise de Genéve jugea propres au
dessein de Villegagnon. Il arriva à l'Isle de Coligny le dixié-
me Mars 1557, & y prêcha le jour même en présence de Vil-
legagnon, qui ne cessoit de *joindre les mains*, *de lever les yeux au
Ciel*, & *de faire de grands soupirs.* On célébra la Cêne peu de
jours après, & l'on fit faire abjuration de la Religion Romai-
ne à Jean Cointa, autrefois Docteur de Sorbonne. Villega-
gnon fit des priéres admirables, & reçut à genoux le pain & le
vin de la main du Ministre. Cependant il ne tarda guéres
avec Cointa à disputer sur les matiéres de l'Eucharistie avec
Richer & avec Chartier. Celui-ci fut envoyé à Genéve afin
de porter l'état de cette dispute à Calvin, à la décision duquel
Villegagnon déclara qu'il se soumettroit. Il n'attendit pas la
réponse, & il se déclara Catholique-Romain peu après la Com-
munion de la Pentecôte. Le Livre de Richer contre Ville-
gagnon a pour titre, *Réfutation des folles rêveries & mensonges
de Nicolas Durand*, *dit le Chevalier de Villegagnon*, 1562, *in
octavo.*

RICHER (Edmond) Docteur en Théologie de la Faculté
de Paris, Maison & Société de Sorbonne, étoit de Chource,
ville du Diocése de Langres, où il naquit le dernier de Sep-
tembre 1560. Il étudia en Théologie à Paris, fut reçu de la
Maison & Société de Sorbonne, fit sa Licence en 1587, ré-
gentant en même tems la Logique au Collége du Cardinal le
Moine. Il fut entraîné dans le parti & dans les sentimens de
la Ligue, & eut la hardiesse, dans une de ses Théses, d'ap-
prouver l'action de Jacques Clément; mais il revint ensuite de
son erreur, & il n'eut pas plutôt reçu le bonnet de Docteur
en 1590, qu'il se porta ouvertement pour Henri IV, & tra-
vailla puissamment, dans la Faculté, à ramener les esprits & à
les faire rentrer dans leur devoir. En 1594, il fut élu Grand-
Maître & Principal du Collége du Cardinal le Moine. Dès l'an
1605, il fit imprimer les Oeuvres de Gerson, dont le Nonce
Barberini fit surseoir pour quelque tems la publication. Ri-
cher fit une Apologie pour les sentimens de Gerson, laquelle
fut publiée en Allemagne dès ce tems-là; & étant élu Syndic
de la Faculté de Théologie de Paris le deuxiéme Janvier 1608,
son application pendant son Syndicat fut de conserver les an-
ciennes maximes des Docteurs de cette Faculté, & d'empê-
cher que l'on n'innovât rien pendant la minorité du Roi Louis
XIII. En 1611, il arrêta la Thése d'un Dominicain, qui sou-
tenoit l'infaillibilité du Pape & sa supériorité au dessus du Con-
cile. Richer publia la même année un petit Livre intitulé, *de
la Puissance Ecclésiastique & Politique*, pour établir les principes
sur lesquels il prétendoit que les maximes de l'Eglise de Fran-
ce & de la Faculté de Paris, touchant l'autorité du Concile
général & du Pape, étoient fondées. Ce Livre fit beaucoup
de bruit, & le Nonce, d'intelligence avec quelques Docteurs,
fit par son Auditeur solliciter plusieurs Docteurs de faire dé-
mettre Richer du Syndicat, & de faire condamner son Livre
par la Faculté de Théologie. Le Parlement empêcha que la
Faculté ne délibérât sur ce sujet; & cependant ordonna que
les exemplaires du Livre seroient apportez au Greffe de la
Cour, par Arrêt du premier de Février 1612. Le Cardinal du
Perron, Archevêque de Sens, déféra ce Livre à une Assem-
blée de huit Evêques de sa Province, qui se tenoit à Paris, &
l'y fit censurer le neuviéme Mars 1612. Richer interjetta ap-
pel comme d'abus de cette Sentence au Parlement; releva son
appel, & obtint des conclusions du Procureur-Général, par
lesquelles il fut reçu appellant comme d'abus: mais la chose
en demeura là. L'Archevêque d'Aix, & trois Evêques de sa
Province, censurérent aussi le Livre de Richer le 24 Mai de
la même année; & il ne manqua pas d'être proscrit à Rome.
On vit aussi-tôt une foule d'Ecrivains se mettre sur les rangs,
pour réfuter le Livre de Richer, qui reçut un ordre exprès de
ne point écrire pour sa défense. Ses adversaires obtinrent des
Lettres de Jussion du Roi & de la Reine Régente, adressées à
la Faculté, par lesquelles il lui étoit enjoint d'élire un autre
Syndic. Richer fit ses protestations, & lut un Ecrit pour sa
défense; après quoi il se retira, & laissa élire un nouveau Syn-
dic. La même année il prit, en vertu de ses grades, posses-
sion d'un Canonicat de l'Eglise de Paris, malgré le refus que
le Grand-Vicaire lui fit des provisions nécessaires, & la nomi-
nation que le Cardinal de Gondi avoit faite d'un autre pour
le remplir; & la possession lui en fut conservée. Il cessa de-
puis de venir aux Assemblées de la Faculté, & se renferma dans
la solitude, uniquement appliqué à l'étude, & à la composition
d'Ouvrages, qui n'ont vu le jour qu'après sa mort. Mais ses
adversaires lui suscitérent plusieurs traverses; il fut enlevé &
mis dans les prisons de Saint-Victor; & auroit été livré au Pa-
pe, si le Parlement ne l'eût empêché sur les plaintes de l'Uni-
versité. Comme on travailloit en 1617 à la Censure des Li-
vres d'Antonius de Dominis, Richer fut fort sollicité de venir
à l'Assemblée; mais il refusa de s'y trouver. On le pressa en-
suite en 1620, de donner une déclaration, par laquelle il des-
approuvoit son Livre. Il se contenta d'en donner une, par
laquelle il protestoit qu'il étoit prêt de rendre raison des pro-
positions de son Livre, & de les expliquer en un sens Catho-
lique; & de plus, qu'il soumettoit son Ouvrage au jugement
du Saint Siége & de l'Eglise Catholique. Il en donna même
une seconde; mais tout cela ne satisfit pas la Cour de Rome.
Il fit réimprimer en 1629, son Livre de la Puissance Ecclésia-
stique, avec les preuves des propositions qu'il y avoit avan-
cées, & les deux déclarations qu'il avoit données; mais le
Cardinal de Richelieu l'obligea d'en donner une troisiéme,
qu'il signa dans la chambre du Pére Joseph, qui le força à cet-
te action, en lui faisant présenter un poignard sous la gorge,
& en lui criant, *C'est aujourd'hui qu'il faut mourir, ou retracter vo-
tre Livre*, sans lui donner le tems ni de se reconnoitre, ni de
lire le papier. Cependant André du Val, dans l'Epître dédi-
catoire de son Ouvrage sur S. Thomas, dit que Richer ayant
été averti du bruit qu'on faisoit courir, protesta au Curé qui
lui porta le saint Viatique, en présence de plusieurs témoins,
que sa déclaration avoit été libre & sincére, qu'il y adhéroit
encore, & qu'il souhaitoit que tous ceux qui liroient ses Ou-
vrages, y suivissent le sens qu'il avoit marqué dans sa déclara-
tion. Mais Du Val est très suspect dans ce récit, de même
que l'Abbé Richard, Chanoine de Sainte Opportune, que
l'on sait avoir donné deux Vies du Pére Joseph, fort diffé-
rentes l'une de l'autre, & qui dans un éclaircissement sur la
Vie de ce Pére, se montre de l'avis de Du Val. Richer mou-
rut le 28 ou le 29 Novembre 1630, âgé de 71 ans & deux
mois. Outre le Traité de la Puissance Ecclésiastique, & l'A-
pologie de Gerson, on a imprimé depuis sa mort des Notes
sur la Censure d'Antonius de Dominis; trois volumes d'Hi-
stoire des Conciles généraux; & une ample Défense de sa do-
ctrine & de sa conduite. Il y en a plusieurs autres manuscrits,
& entre autres de fort amples Memoires pour l'Histoire de
l'Université de Paris. Il avoit conduit cette Histoire jusqu'au
XV siécle, le reste est informe. Ses autres Ouvrages sont,
de Figurarum Arte; *De Arte & Causis Rhetoricæ*; *De Optimo A-
cademiæ statu*; *Apologia pro Senatusconsulto*, *adversus Scholæ Lexo-
viæ Paronomum*; *De Analogia*, *Causis Eloquentiæ*, & *Linguæ patriæ
locupletandæ Methodo*; *Grammatica obstetricia*; *Obstetrix animorum*,
seu prudens docendi & discendi Methodus; *Vita Joannis Gersonis ex
ejus Operibus collecta*; *De Ecclesiastica & Politica Potestate liber*;
Demonstratio Libelli de Ecclesiastica & Politica Potestate, *cum Au-
toris Testamento*; *Vindiciæ Doctrinæ Majorum Scholæ Parisiensis*,
*seu constans & perpetua Scholæ Parisiensis Doctrina de Autoritate
& Infallibilitate Ecclesiæ in rebus Fidei ac Morum*, *contra Defen-
sores Monarchiæ Universalis & absolutæ Curiæ Romanæ*; *de Potesta-
te Ecclesiæ in rebus temporalibus Liber*; *Libellus de Ecclesiastica &
Politica Potestate*; *Considérations sur le Livre intitulé*, Raisons
pour le desaveu fait par les Evêques de France, &c.; *Tertullia-
nus de Pallio*, *Latine & Gallice.* * *Ouvrage de* Richer. *Vie de
Richer*, par Baillet. M. Du Pin, *Hist. du XVII siécle. Memoi-
res du XVII siécle.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à
l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 27. *p.* 356--373.

* RICHER (Jean) Libraire à Paris, Auteur du Mercure
François, mort en 1655.

RICHERI, RICHIERI ou RICCHIERI. *Voyez*
RHODIGINUS.

RICHIBOUDOU, riviére de l'Amérique Septentriona-
le, dans le Canada. Elle coule du sud-ouest au nord-est, &
se rend dans le Golfe de S. Laurent, au sud-ouest de la Baye
des Chaleurs. * M. Delisle, *Carte de Canada.*

RICHIER (Christophle). *Voyez* RICHER.

RICHILDE, Reine de France, fille du Comte *Beuves*, &
sœur de *Boson*, Roi d'Arles ou de Provence, fut mariée au
Roi Charles *le Chauve*, qui avoit perdu Ermentrude en 869.
Ce Prince l'épousa à Aix-la-Chapelle le 23 Janvier 870, & la
fit couronner Impératrice à Tortone en Italie, par le Pape Jean
VIII. Elle eut divers enfans, qui moururent tous dans leur
jeunesse. Elle mena une vie si licentieuse pendant sa viduité,
que Foulques, Archevêque de Reims, fut contraint de la
menacer qu'il useroit contre elle de l'autorité de l'Eglise, si
elle ne se corrigeoit pas. On ne sait pas le tems de sa mort.
* *Voyez* les Annales de saint Bertin, & le 24 Chapitre de ce
qui a été ajouté à la Vie de Louis *le Débonnaire.* Le P. An-
selme.

RICHIUS (Robert) Anglois, originaire de la ville d'A-
bington, & frére unique de S. Edme, Archevêque de Can-
torbéry, étudia à Oxford avec son frére, dont il fut le com-
pagnon inséparable. Il a vécu jusqu'en 1238, sous Henri III,
Roi d'Angleterre, & a fait les Livres intitulez, *Exegesis in Ca-
nonem S. Augustini*; *Vita S. Edmundi*; *De translatione ejusdem*, &c.
* Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

RICHMONT. *Voyez* RICHEMONT.

* RICHOLD UFFO, qui passe pour avoir été le premier
Roi des Frisons, au commencement du cinquiéme siécle, sor-
toit de la premiére Noblesse de Frise, & épousa Odibalda,
sœur d'Udolf Haron, septiéme & dernier Duc de Frise. A-
près la mort de son beau-pére, il fut élu pour remplir sa pla-
ce; mais voyant que presque tous les Princes ses voisins pre-
noient le titre de Roi, & que la Frise étoit assez puissante &
assez étendue pour porter le nom de Royaume, il se fit ap-
peller Roi. Il défit dans un sanglant combat les Danois & les
Normands qui ravageoient la Frise. Après cela il fit avec ces
peuples une alliance de dix années, & fit épouser à son fils
Odibalde, Haddinga fille du Roi des Normans. Dibbald, Roi
de la Frise Occidentale, & Vassal de Richold, étant attaqué
par les Bataves dont il avoit tout à craindre, fut secouru
par Richold, qui défit les ennemis de Dibbald & leur enleva
plu-

plusieurs places. On dit que Richold fit bâtir à Staveren un magnifique Palais, & qu'il l'orna des portraits de tous les Princes & Ducs ses ancêtres; mais les meilleurs Ecrivains tiennent cela pour fabuleux. Richold mourut l'an 435. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* RICHOLD II, troisiéme Roi de Frise, fils d'Odibalde, & petit-fils de Richold I, succéda à son pére avec le titre de Roi, & passe pour avoir été un excellent Prince & un Guerrier toujours victorieux. Autant qu'il étoit redoutable à ses ennemis, autant étoit-il bon pour ses sujets. Il a fait beaucoup de bien à sa patrie. Les Danois ayant fait une invasion dans le païs de Tekelenbourg, l'avoient pillé & ravagé, & s'étoient retirez dans leur patrie, chargez de butin. Richold voulut en prendre vengeance, & envoya son Général Hercon avec une grande Armée en Danemarc, d'où il remporta un butin considérable. Les Sicambres & les Westphaliens voulant, au rapport des Historiens, se soustraire à la domination des Frisons, prirent les armes contre eux; mais Richold allant à leur rencontre avec une puissante Armée, ils prirent le parti de se soumettre, avec promesse d'une inviolable fidélité. Comme tout ce qui regarde ce Roi, n'est fondé que sur le rapport d'Ecrivains peu dignes de foi, on doit le regarder comme fort incertain. Il mourut en 570. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ubbo Emmius, *in Apolog. Refut.* Le même, dans *Nabericht op de Oudheden van Vriesland, p.* 374. & *suiv.*

RICIMER, gendre d'Anthémius. *Voyez* l'Article d'ANTHEMIUS.

RICIUS (Paul) Juif converti, étoit Allemand & florissoit au XVI siécle. Il fut Professeur en Philosophie à Pavie, & s'acquit par-là beaucoup de réputation, & l'estime de plusieurs Savans, qui le recommandérent de telle sorte à l'Empereur Maximilien, que ce Prince l'attira en Allemagne & le mit au nombre de ses Médecins. Il publia divers Livres contre les Juifs, & sur quelques autres matiéres. Voici les titres de quelques-uns, *Philosophia Prophetica ac Thalmudistica pro Christiana veritate tuenda; Cum juniori Hebræorum Synagoga Disputatio; De sexcentis & tredecim Mosaïcæ sanctionis seu Pentateuchi edictis; Farrago ex Thalmudistarum codice excerpta, ad petitionem Maximiliani Cæsaris; Isagoge in Cabalistarum seu Allegorizantium eruditionem, cum Epistola contra Stephani Presbyteri Cabalæ obtrectatoris Epistolam; De modo orandi in nomine tetragrammato; De novem Doctrinarum ordinibus, & totius Peripatetici dogmatis nexu compendium; Statera prudentum; Conclusiones quibus Aristotelem triplicem doctrinæ ordinem exercuisse, & totius ejus dogmatis nexum dijudicare poteris.* Il fit aussi, selon la coutume de ces tems-là, une Harangue pour animer les Allemands à la guerre contre les Turcs. On loue beaucoup sa candeur, son honnêteté, sa modération & son savoir. Erasme en a fait l'éloge dans la derniére Lettre de son premier Livre. Il eut entre autres adversaires, le célébre Jean Eckius; le sujet de leur dispute étoit, si les Cieux sont animez. Ricius tenoit pour l'affirmative, & avança des sentimens qui parurent paradoxes. * Bayle, *Diction. Critique.*

RICKIUS (Jean) Chartreux de Gand, dans le XV siécle, mourut en 1470, après avoir composé divers Ouvrages, qui n'ont pas été publiez, comme, des Indulgences; du Jubilé; de la Confession sacramentale, &c. * Bostius, Trithême, Sutor, Possevin & Valére André, en font mention dans leurs Ouvrages.

RICKIUS (Juste) savant Orateur, Poëte, Philosophe & Jurisconsulte, né à Gand en Flandres le sixiéme Mai 1587, étoit fils de *Jacques* Rickius, & d'une fille de *Jean* Stadius, célébre Mathématicien. Au sortir de ses études à Douay, il alla en Italie, où il fut Bibliothécaire du Comte Louis Sahero, qui s'étoit donné tout entier aux Sciences, après avoir été Gouverneur de Pérouse & du Duché de Spolette. De là il revint en Flandre, & demeura quelque tems à Louvain; mais ne pouvant oublier les délices de l'Italie, il retourna à Rome en 1624, où le Pape Urbain VIII lui fit accepter une chaire de Professeur dans l'Université de Bologne. Il n'exerça pas longtems cette charge; car il mourut en 1627, âgé seulement de 41 ans. Son Traité *de Capitolio Romano*, où il fait une curieuse description des statues, des colosses, des trophées, & de tous les ouvrages anciens & modernes de Sculpture & de Peinture que l'on y admire, fut imprimé à Gand l'an 1617. * Mart. Hankius, *de Rom. Rer. Script. partie* 1.

RICKMERSDORP (Albert de) savant Prélat, natif de Rickmersdorp, dans l'Evêché de Halberstadt, après avoir étudié à Paris, retourna en son païs, où il fut élevé à la dignité d'Evêque d'Halberstadt, dans la Basse-Saxe, qu'il posséda vint-quatre ans. Il a composé un Livre intitulé, *Alberti Sophismata.* * Crantz, *Metrop. l. 9. c. ult.*

RICLA, bourg d'Espagne, situé dans l'Aragon, sur le Xalo, entre Saragosse & Calatajud. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RICOBALDI, Historien du XIII siécle, a vécu jusques dans le XIV, étant mort en 1313, ou même plutôt. Il avoit déja quelques années en 1251, puis qu'il dit qu'étant encore fort jeune, il avoit entendu prêcher le Pape Innocent IV. On a de lui deux Ouvrages Latins, savoir, une Histoire des Empereurs depuis Charlemagne, jusqu'à l'an 1298, sous le titre de *Pomarium*; & une Histoire des Papes depuis S. Pierre, jusqu'à Boniface VIII inclusivement, avec une addition sur les différentes parties de l'Italie, & une compilation Chronologique, depuis l'origine du Monde jusqu'à l'an 1312: mais il n'est par sûr que cette compilation soit de Ricobaldi. Il avoit fait aussi un Traité des villes d'Italie, qui est demeuré manuscrit; & le Poëte Matthieu-Marie Boiardo a donné sous le nom de Ricobaldi, une Histoire des Empereurs depuis Charlemagne jusqu'à Othon IV, disant qu'il l'a traduite de l'Italien de notre Auteur; mais on a tout lieu de croire que cette Histoire qui est presque par-tout un pur Roman, est l'Ouvrage entier de Boiardo lui-même. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RICOBONI (Antoine) né à Rovigo, petite ville d'Italie, dans l'Etat de la République de Venise, en 1541, apprit les Belles-Lettres sous Paul Manuce, sous Charles Sigonius, & sous Marc-Antoine Muret. Il profita si bien de leurs leçons, qu'étant extrêmement jeune, il enseigna à Rovigo avec beaucoup de réputation. A l'âge de 28 ans, il publia ses Commentaires de l'Histoire, avec les fragmens des anciens Historiens, qu'il éclaircit par de doctes Remarques. Après la mort de Robortello, il fut appellé à Padoue pour remplir sa place, & pour enseigner l'Eloquence dans cette fameuse Université; où après avoir professé trente ans, il mourut en 1599, suivant Thomasini, & non pas en 1600, comme l'a cru M. de Thou. Riccoboni étoit des ennemis de Joseph Scaliger, & du nombre de ceux qui lui avoient disputé la noblesse de sa naissance. Il avoit même fourni à Scioppius, des Mémoires pour écrire contre lui. C'est pourquoi Scaliger dans ses Oeuvres parle de lui avec beaucoup de mépris, & le traite de *Porcus Riccobonus.* Ses Ouvrages imprimez sont, *Commentarii in Ciceronis libros de Inventione, in Partitiones Oratorias, Topica, Orationem ad Brutum & libros de Officiis; Commentarius de Historia cum Fragmentis Historicorum veterum a Riccobono illustratis; Oratio de Legum Laudibus; Praxis Rhetorica; Paraphrasis in Rhetoricam Aristotelis; De usu Artis Rhetoricæ Aristotelis Commentarius; Ars Comica ex Aristotele; Poëtica Aristotelis Latine conversa; Paraphrasis in Poëticam Aristotelis; De Gymnasio Patavino; Defensio de quibusdam locis Quintiliani, quibus probatur Rhetoricam ad Herennium esse Cornificii; Judicium quo Ciceronis Consolationem non esse eam quæ sub ejus nomine venditatur ostendit; De Consolatione edita sub nomine Ciceronis, seu pro primo ejus judicio adversus secundam C. Sigonii Assertionem; De Consolatione edita sub nomine Ciceronis Judicium secundum; Aristotelis Ethica, Interprete Riccobono, cum Commentario; Defensor, seu pro ejus opinione ac Epistola Horatii ad Pisones, Constitutio cum Nic. Colonio; Orationum volumina duo.* * Jac. Phil. Thomasini. De Thou, *Histoire.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 369. & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

RICTIOVARE (Rictius Varus) étoit, à ce qu'on croit, Préfet ou Gouverneur des Gaules, pour l'Empereur Dioclétien, vers l'an de Jésus-Christ 286. On le représente dans les Martyrologes & dans les Vies des Saints, comme un cruel persécuteur des Chrétiens; & l'on y rapporte le Martyre de quantité de Saints, qu'il a fait cruellement tourmenter, & qu'il a condamnez à mort. * Tillemont, *Hist. des Emper.* M. Du Pin, *Hist. des trois premiers siécles de l'Eglise.*

RICTRUDE (Sainte) veuve, Abbesse de Marchiennes en Flandre, vivoit dans le VII siécle, sous le régne de Clovis II. Elle étoit du païs des Pyrénées, & fut mariée à un des grands Seigneurs de la Cour nommé *Adalbaud*, dont elle eut quatre enfans, qui se consacrérent tous à Dieu; & elle-même, après la mort de son mari, se retira par le conseil de Saint Amand, dans l'Abbaye de Marchiennes, où elle prit le voile avec ses trois filles, qu'elle avoit eues d'Adalbaud. Elle gouverna cette Maison pendant près de quarante ans, & y mourut le 12 Mai 1688. * Mabillon. Bollandus. Baillet.

RICULFE, Archevêque de Mayence, avoit été Chapelain de Charlemagne, qui l'éleva à l'Episcopat. On croit qu'il étoit Espagnol: du moins est-il sûr qu'il apporta d'Espagne en France la *Collection d'Isidore Mercator.* Il envoya des présens à Léon III, qui lui donna des Reliques de saint Césaire. On met sa mort en 814. * Alcuin, *Epist.* 14. Hincmar de Rheims, &c. *Voyez* Serrarius, *in Hist. Mogunt.*

RICULFE, Evêque de Soissons, célébre par ses Constitutions, fut un des Prélats les plus zélez pour faire couronner Charles *le Simple*, âgé de treize ans, au Concile de Reims de l'an 893. Il excommunia Vinemar, principal auteur de l'assassinat de Foulques, Archevêque de Reims, qui fut tué en 900, & fut un de ceux qui sacrérent Hérivée successeur de Foulques. Ce Prélat mourut vers l'an 902, après avoir beaucoup travaillé à régler son Diocése dans un tems très fâcheux, & au milieu des allarmes continuelles que causoient les courses des Normands. Il a laissé une Lettre Pastorale adressée aux Curez de son Diocése, contenant vint-deux Réglemens sur la Discipline. Cette Lettre a été donnée par M. des Cordes avec les Lettres de Hincmar, & se trouve dans le IX tome des Conciles. * Claude Dormay, *Histoire de la ville de Soissons.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Ecclésiastiques du IX siécle.*

R I D.

* RIDALL, petite riviére d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck, s'engouffre dans la terre près du château de Fursan, pour n'en plus sortir. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 178.

RIDLEY (Nicolas) Evêque Protestant, né dans l'Evêché de Durham en Angleterre, d'une Maison fort noble, ayant été reçu Bachelier en Théologie dans l'Université de Cambridge, fut élevé sous le régne d'Edouard VI, à l'Evêché de Rochester, puis à celui de Londres. Ridley voyant le grand nombre de pauvres qu'il y avoit alors, prêcha fortement sur la nécessité de la bénéficence en présence du Roi Edouard, qui s'étant fait une judicieuse application des exhortations de l'Evêque, le fit venir, & l'ayant pris par la main le mena dans la galerie, où l'ayant fait asseoir & se couvrir, il lui témoigna que son Sermon l'avoit touché & qu'il lui demandoit ses avis pour placer à propos les charitez qu'il vouloit faire. L'Evêque édifié de ce discours souhaita que le Roi manifestât son dessein au Maire & aux Aldermans, pour qu'il pût consulter

avec eux sur cette matiére importante. Le Roi ayant connu les sentimens de l'Evêque, du Maire & des Aldermans, fit plusieurs excellens établissemens en faveur des pauvres. En 1553, Ridley se déclara hautement en faveur de la Reine Jeanne contre la Reine Marie. Ridley, qui étoit actuellement arrêté prisonnier, fut un des trois Prélats que le Conseil choisit pour disputer en 1554, à Oxford, avec les Deputez du Clergé Romain. Le discours de Ridley se voit encore. On fit le procès à Ridley le 28 Septembre 1555; il refusa de reconnoître le titre de Légat du Cardinal Polus, & de profiter de la clémence de la Reine qui lui offroit sa grace s'il vouloit changer de Religion. Il témoigna même beaucoup de joye le jour avant sa mort, & dit au Maire, chez qui il étoit gardé, qu'il l'invitoit pour le lendemain matin à ses noces. Le 16 Octobre il fut conduit au supplice avec Latimer qu'il fortifioit en lui disant, *Ayez bon courage, mon frére, Dieu modérera la violence des flammes, ou nous donnera des forces pour la supporter.* Il avoit composé un Traité *de Cœna Dominica; Amica valedictio Oxonia in carcere ad amicos scripta; Lugubris Lamentatio de misera conditione Ecclesiæ Anglicæ propter recentem Evangelii Apostasiam.* * *Hierologia Anglica, tome 2. Hist. de la Réformation d'Angleterre, par* Gilbert *Burnet.* Larrey, *Hist. d'Angl. tome* 2. *p.* 680. &c. Freheri *Theatrum, p.* 166.

RIDLEY (Thomas) Docteur en Droit, étoit fils de *Thomas*, & arriére-petit-fils de *Nicolas* Ridley de Willemonswyke, dans le Comté de Northumberland en Angleterre. Il naquit à Ely, fit ses premiéres études dans l'Ecole d'Eaton, & passa de là au Collége Royal à Cambridge. Il fut ensuite Maître à Eaton, un des Maîtres de la Chancellerie, fait Chevalier, & Chancelier de l'Evêque de Winchester, & Vicaire-Général de George Archevêque de Cantorbéry. Thomas Ridley avoit de beaux talens & mourut en 1628. Il a laissé une *Idée des Loix Civiles & Ecclésiastiques.* * *Athenæ Oxonienses.*

* RIDOL, riviére de la Principauté de Galles, en Angleterre, dans le Comté de Cardighan. Elle prend sa source vers les confins de la Province de Shrewsbury, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se rend dans la mer par une embouchure commune avec la riviére d'Ystwith. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 411.

RIDOLFI (Nicolas) Cardinal, & neveu du Pape Léon X, étoit fils de *Contessine* de Médicis, & de *Pierre* Ridolfi de Florence. Il fut mis par son oncle maternel dans le Sacré Collége le premier Juillet 1517, & pourvu successivement des Archevêchez de Florence & de Salerne, & des Evêchez d'Orviéto, de Vicenze, de Forli, d'Imola & de Viterbe. Ce Prélat étoit alors très jeune; mais il avoit d'excellentes qualitez, & il remplit pendant le cours de sa vie les devoirs d'un saint Evêque. On le crut même digne de succéder au Pape Paul III; mais il mourut pendant le Conclave qu'on tenoit pour donner un successeur à ce Pontife. Ce fut au commencement de l'an 1550. * Bembo, *l.* 14. *Epist.* 48. Ammirato, *delle Fam. Fior.* Ughel, *Italia Sacra.*

RIDOLFI (Pierre) Evêque de Sinigaglia en Ombrie, étoit de Tossignano, dans le Comté d'Imola dans la Romagne, vers l'an 1580, & s'étoit distingué par son savoir entre les Religieux conventuels de saint François. Il s'étoit acquis la réputation d'excellent Prédicateur, & avoit enseigné la Théologie à Bologne, lorsqu'il fut élevé à l'Evêché de Sinigaglia. On a de lui une Histoire de son Ordre en trois tomes; *de Christiano Oratore, libri tres; Homiliæ, &c.* * Ughel, *Italia Sacra.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* &c.

RIDOLFI (Nicolas) de la même famille que celui dont on vient de parler, naquit vers l'an 1576, à Florence, de Jean-François Ridolfi, & de Constance Ugolini. Des trois fréres qu'il eut, l'un nommé *Alexandre*, demeura dans l'état Laïc, & fut Marquis de Basilica; *Octave* étant déja Evêque d'Ariano, fut promu au Cardinalat par Grégoire XV, le cinquiéme Septembre 1622, fut l'année suivante transféré sur le Siége Episcopal de Gergenti, & mourut le sixiéme Juillet 1624, n'étant âgé que de 42 ans; & *Louis*, qui fut Evêque de Patti en Sicile, ne mourut que sous le Pontificat d'Innocent X. Nicolas, qui fait le sujet de cet Article, eut le bonheur d'être formé à la piété par S. Philippe de Néri, & ce fut par son conseil que vers l'an 1592, il entra dans l'Ordre de S. Dominique. L'estime qu'on conçut de lui porta, en 1622, Grégoire XV à le nommer Maître du Sacré Palais; & sa bonne conduite dans cet emploi le fit choisir par Urbain VIII, sur la fin de l'an 1628, pour gouverner tout l'Ordre en qualité de Vicaire-Général, ce qu'il fit jusqu'au Chapitre, qui se tint l'année suivante, & où il fut élu Général. Aussi-tôt après il entreprit la visite des Provinces, parcourut toute l'Italie & la France, fit de sages Réglemens, favorisa les Maisons où la régularité étoit en vigueur; & en un mot, fit tout ce qu'on devoit attendre d'un homme capable de gouverner. Mais les Barberins trop puissans auprès de leur oncle entreprirent de le perdre, sans qu'on en sache la raison, & suscitérent deux Religieux qui se déclarérent ses accusateurs. Aussi-tôt Ridolfi fut suspendu de son office, & retenu dans le Cloître de S. Pierre aux Liens; ensuite on le supposa convaincu des chefs dont on l'accusa; il fut relégué à Naples, & on nomma un Vicaire-Général. Tout cela arriva en 1641. L'année suivante, ce Vicaire-Général mourut, & Urbain VIII, toujours gouverné par ses neveux, fit tenir au mois d'Octobre contre l'usage un Chapitre général à Gênes, où Michel Mazarin, frére du célébre Cardinal Mazarin, & Cardinal lui-même dans la suite, fut élu Général par une partie des vocaux, ceux qui étoient soumis à la Couronne d'Espagne ayant élu de leur côté Thomas de Roccamora. On prétend que peu après Urbain voulant réparer le tort qu'il avoit fait à Ridolfi, lui offrit un Archevêché, que celui-ci refusa. Innocent X, son successeur, parfaitement instruit de ce qui s'étoit passé, nomma cinq Cardinaux pour revoir le procès; & par leur Sentence de l'an 1645, que le Pape confirma l'année suivante, Ridolfi fut déclaré innocent de ce qu'on lui avoit imputé; mais on ne le rétablit pas pour-lors dans le Généralat, pour ne pas troubler la paix de l'Ordre; & ce ne fut qu'en 1649, après la mort de Thomas Turco, qu'il en reprit le gouvernement, avec le titre de Vicaire-Général. Innocent déclara en même tems qu'il souhaitoit que le Chapitre qui devoit se tenir l'année suivante, le déclarât Général, & tous les vocaux y étoient disposez; mais dix jours avant qu'il se tint, savoir le 15 Mai, Dieu rappella à lui Ridolfi âgé de 72 ans. Ses grandes occupations ne lui permirent pas d'écrire beaucoup: on n'a de lui qu'une Méthode de faire l'oraison, imprimée à Rome en 1642, dont le P. Meney a donné une Traduction Françoise. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

R I E.

* RIE, lieu de Normandie, dans le Diocése de Seez. On n'en fait ici mention que pour remarquer que c'est la patrie de Mézéray, l'un des plus célébres Historiens de France.

* RIE, Isle du Poitou en France. Elle est dans la partie occidentale de cette Province, entre la petite riviére de Vye, Vié ou Vey, & le marais du Périer.

RIE, Luc. *Voyez* REE.

RIEDEINGEN, bourg de Souabe, situé sur le Danube, à huit lieues au dessus d'Ulm. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIEDLINUS (Gui) naquit à Ulm, ville d'Allemagne dans la Souabe le 19 Mars 1656, de *Gui* Riedlinus, Médecin de cette ville, & d'*Anne-Marie* Blossia. Après avoir fait ses Humanitez & sa Philosophie dans le Collége de sa ville natale, & y avoir appris les élémens de la Médecine, il passa au mois de Février 1674, à Tubingue, où il employa deux ans à l'étude de cette derniére Science. Non content des progrès qu'il fit en cette ville, il alla en 1676 à Padoue se perfectionner dans ce qu'il avoit déja appris, & il y fut reçu Docteur en Philosophie & en Médecine le 27 Septembre de cette année. Il auroit souhaité faire un long séjour en Italie; mais la médiocrité des secours qu'il recevoit de son païs, ne lui permettant pas d'y subsister, il se rendit l'année suivante dans sa patrie pour y chercher de l'emploi. Ayant fixé sa demeure à Ausbourg, il y fut reçu le quatriéme Mai 1679, dans le Collége des Médecins. Depuis ce tems-là les emplois ne lui manquérent pas. Le 19 Septembre 1682, il fut nommé Professeur ordinaire en Physique, & on l'élut outre cela le cinquiéme Novembre suivant, Doyen du Collége des Médecins, dignité à laquelle il fut encore élevé en 1699. Le 29 Mai 1689, il fut choisi pour présider à l'examen des Sages-femmes, & peu de tems après il fut admis dans l'Académie des Curieux de la Nature. Quoiqu'il semblât établi pour toujours à Ausbourg, il se rendit cependant au désir que sa patrie eut de le revoir, & aux instances qu'elle lui fit pour cela. Il retourna à Ulm le 19 Septembre 1704, & on l'y dédommagea des emplois qu'il quittoit, par une bonne pension. La pratique de la Médecine l'occupa depuis ce tems-là, & les observations qu'il faisoit journellement sur les maladies de ceux qu'il voyoit, ont produit la plupart de ses Ouvrages. En 1707, on lui commit le soin de l'examen des Chirurgiens. Le sixiéme Avril 1713, il fut fait Doyen du Collége de Médecine, & passa depuis par d'autres dignitez. Il est mort en 1724, âgé de 68 ans. Il avoit épousé en 1678, *Anne-Magdeleine* Miller, fille d'un Marchand d'Ulm, dont il eut 18 enfans, onze fils & sept filles; mais il les vit mourir presque tous en bas âge, & il ne lui resta qu'un fils & trois filles. On a de lui les Ouvrages suivans. *Observationum Medicarum Centuria; Lineæ Medicæ singulos per menses quotidie ductæ; Iter Medicum, salutis recuperandæ causa non solùm institutum, sed & feliciter Dei gratiâ finitum, cujus occasione tùm morbus Autoris, & quæ circa eundem contigerunt, tùm plura alia curiosa & utilia communicantur; Georgii Riedlini, Chirurgi olim Ulmensis, Observationes Chirurgicæ rariores, & editæ ab Autoris Nepote, Vito Riedlino; Methodus curandi febres; Manuductio ad studium Medicum à D. Vito Riedlino patre conscripta, & à filio homonymo notis necessariis illustrata; De Embrochis; Medulla Pharmacopœiæ Augustanæ, ultimo editæ, continens ea præcipuè Medicamenta, quæ Autor ex illa desumpta frequenti usu experta habet, eorumque plerorumque dosim & modum utendi subministrans, cum annexis viribus experientiâ ut plurimùm confirmatis; Curarum Medicarum, in quibus varii casus, historiæ & observationes, eoque ipso multa, Medicinam partim magis illustrantia, partim confirmantia, & imprimis Praxim Medicam exercentibus apprimè utilia continentur, millenarius, quo simul Ephemerides Naturæ Curiosorum quodammodo continuantur; Avis court & solide sur la maniére de guérir les principales maladies*, en Allemand. Il a publié cet Ouvrage sous le nom de *Iatrophilus Sincerus.* Il a répandu plusieurs de ses Observations de Médecine dans differens volumes des Ephémérides des Curieux de la Nature. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 16. *p.* 149. *& suiv.*

RIEGATE. *Voyez* REYGATE.

RIENZI (Nicolas) naquit à Rome dans le Quartier de la Réole, parmi les gens de la lie du peuple. Son pére nommé *Laurent Gabrini*, étoit Cabaretier, & sa mére *Magdelaine* étoit Porteuse d'eau & Lavandiére. Il n'eut point les sentimens conformes à la bassesse de son extraction. Il fit d'excellentes études qui le mirent en une haute réputation, & qui lui acquirent l'estime & l'amitié de Pétrarque. Il avoit une mémoire vive & facile, qui lui rendoit présent ce qu'il avoit lu. Il passoit des jours entiers à déchiffrer les bas-reliefs & les Inscriptions qui se trouvoient à Rome, & dont il avoit une connoissance parfaite.

faite. A peine eut-il atteint l'âge où l'on commence à réfléchir ſur l'uſage du Monde, qu'il travailla à ramener dans les Romains l'amour de la liberté. Il ſe fit nommer Député vers le Pape Clément VI à Avignon, pour lui repréſenter la ſituation des affaires de Rome, & pour l'engager s'il étoit poſſible à y rétablir ſa Cour. Il charma le Pape, auquel il s'émancipa de dire que les Grands de Rome étoient de véritables tyrans & menoient une vie débordée. Clément VI en conçut une extrême indignation contre eux. Le Cardinal Jean Colonna piqué contre Rienzi le rendit tellement ſuſpect, qu'il le fit diſgracier. Cette diſgrace fut ſi ſenſible à Rienzi, qu'il en tomba malade. Il ſe vit alors abandonné, & fut réduit à demander place dans un Hopital. Ce malheur ne dura pas, & ce même Cardinal qui en eut pitié, parla de lui ſi avantageuſement au Pape, que Clément le fit Notaire Apoſtolique, & le renvoya comblé de faveurs. De retour à Rome, il exerça ſon emploi d'une maniére qui lui attiroit l'affection du peuple, en même tems qu'il rendoit les Grands odieux. Son crédit s'augmenta de telle ſorte, qu'il oſa cenſurer vivement le Conſeil Romain dans le Conſeil même. Le Camerlingue lui donna un ſoufflet, mais Rienzi affecta de ſupporter cet affront avec patience, & ſe contenta pour toute vengeance de pendre à la porte du Sénat un tableau dans lequel il avoit fait repréſenter la ſituation des affaires d'Italie. Le peuple développa l'Enigme, & commença à regarder Rienzi comme un homme capable de prendre en main ſes intérêts. Il profita de cette diſpoſition, & donna dans cette vue un autre ſpectacle à peu près de la même nature, & où il invita la Nobleſſe & le peuple. Enfin il fit une troiſiéme peinture prophétique ſur ſa propre élevation, & il l'accompagna d'un Ecrit dans le même goût. Après avoir formé ce plan, il fit une Conſpiration dans laquelle entrérent pluſieurs mécontens d'entre le peuple, & même des Nobles & des Gentilshommes. Quand il les vit bien avant dans ſes intérêts, il réſolut de les réunir. Tous les Conjurez s'aſſemblérent ſur le Mont-Aventin, vers la fin du mois d'Avril de l'an 1347, pendant l'abſence d'Etienne Colonna Gouverneur de Rome. On y délibéra ſur les moyens de procurer *le bon état*: c'étoit le cri public du parti. Alors s'étant levé au milieu d'eux, il leur peignit avec tant d'énergie la miſère publique, qu'ils ſe dévouérent tous à ſes volontez. En même tems il leur fit ſigner un ſerment de procurer *le bon état*. Il fit entrer le Vicaire du Pape dans ſa confidence, & le 18 Mai ſuivant, il oſa faire crier dans les rues de Rome à ſon de trompe, que chacun eût à ſe trouver ſans armes la nuit du lendemain dix-neuviéme, dans l'Egliſe du Chateau-Saint-Ange. Cette nuit-là même il fit dire preſque en même tems, trente Meſſes. Vers les neuf heures du matin il ſortit de l'Egliſe, accompagné de Raymond Vicaire du Pape, environné de cent hommes armez, & accompagné d'une foule innombrable de peuple. Les Gentilshommes conjurez portoient devant lui trois étendarts, avec des ſymboles, qui faiſoient connoitre que Rienzi avoit pour but de rétablir la liberté, la juſtice & la paix. Au milieu de cette pompe, il marcha droit au Capitole, monta ſur la Tribune & harangua le peuple; enſuite de quoi il fit lire quinze Loix ou Réglemens qu'il avoit dreſſez, & ce plan fut approuvé tout d'une voix. Le peuple, charmé, remit en la perſonne de Rienzi la prétendue autorité des Romains, & lui accorda le droit de vie & de mort, avec la ſuprême puiſſance dans toute l'étendue du territoire qui pouvoit appartenir au peuple Romain. Rienzi feignit alors de ne l'accepter qu'à condition qu'on lui donneroit le Vicaire du Pape pour Collégue, & qu'il n'accepteroit cette charge qu'avec le bon-plaiſir du Pape. Il trouva enſuite le ſecret de ſe faire autoriſer par ce Pontife, & ſe fit donner par le peuple le titre de *Tribun*, & contraignit les Nobles à lui rendre hommage. Il créa alors un nouveau Conſeil qu'il nomma *la Chambre de Juſtice & de Paix*, & choiſit les plus gens de bien parmi le peuple, pour en remplir les places. Il les chargea de purger Rome de tous les gens de mauvaiſe vie, & par-là porta par-tout la terreur de ſon nom. Il porta ſes vues encore plus loin, & ne deſeſpéra pas de ſe rendre maitre du reſte de l'Italie. Il envoya pour cet effet de tous côtez des Couriers qui n'avoient en main qu'une ſimple baguette argentée, & qui dès qu'on voyoit paroitre cette marque de leur commiſſion, étoient reçus par-tout avec honneur. Pour ſe conſerver dans ce poſte, il fit fortifier ſon Palais, & forma un Corps de mille ſix cens ſoixante hommes pour ſa ſureté. Jean de Vic, Gouverneur de Viterbe, s'étant mis en devoir de lui réſiſter, il prononça contre lui une ſentence de condamnation, & ſe diſpoſa à aller attaquer cette place: ce qui obligea le Gouverneur à ſe ſoumettre. Lorſqu'il vit ſon autorité bien affermie, il congédia le Vicaire du Pape dont il n'avoit plus beſoin, & ſe fit Juge univerſel de tous les procès d'Italie. L'Empereur Louïs de Baviére entra en négociation avec lui, & l'on vit le Roi de Hongrie Louïs d'Anjou, & Jeanne Reine de Naples, travailler à l'envi à l'attirer chacun dans ſes intérêts. L'un & l'autre le choiſit pour Juge du procès qui étoit entre eux. Le Pape même & les Cardinaux furent obligez de lui faire compliment. Il n'y eut que Philippe de Valois, Roi de France, qui ne lui écrivit que pour lui inſulter. Il eut la hardieſſe de citer à ſon Tribunal les deux Empereurs rivaux, Louïs de Baviére & Charles de Luxembourg, & de déclarer publiquement que toute la Terre lui appartenoit. Les Nobles perſécutez furent tellement irritez des attentats de Rienzi, qu'ils prirent des meſures pour ſe venger: mais Rienzi l'ayant appris, leur ordonna de mettre les armes bas, & marcha lui-même contre eux à la tête de plus de vint mille hommes, avec leſquels il rentra dans Rome en triomphe. Le Pape voulut arrêter ces excès par un Bref dont il chargea le Cardinal Bertrand; mais Rienzi ſe moqua du Bref & du Légat. Il devenoit cruel à proportion de la réſiſtance qu'il trouvoit. Cette conduite lui fit perdre l'affection d'une partie de ſes troupes, & ſon orgueil & ſa tyrannie lui enlevérent bientôt celle du peuple. Dès qu'il s'en fut apperçu, il remit ſon autorité entre les mains du peuple, ſept mois après l'en avoir reçue. Alors il ſe cantonna dans le Chateau-Saint-Ange, où il demeura plus d'un mois; mais ne s'y croyant pas en ſureté, il ſe retira dans le Royaume de Naples auprès du Roi de Hongrie avec lequel il s'étoit ligué. Ses ennemis & le Pape le forcérent de s'éloigner encore davantage. Alors il ſe retira dans l'Hermitage de Mont-Mayelle, déguiſé ſous un habit de pénitent, où il paſſa l'année 1349; mais au commencement de 1350, profitant du premier Jubilé de Clément VI, il rentra ſecrettement dans Rome, & ne tarda pas à y exciter une ſédition. On le pourſuivit, mais il ſe ſauva à Prague près du Roi des Romains qui le traita honorablement. Il lui demanda la permiſſion d'aller vers le Pape à Avignon, & il l'obtint. Il avoit eſpéré de trouver un Protecteur dans ce Pontife, mais ſon attente fut trompée, & Clément VI le fit renfermer ſeul dans une tour, où il fut attaché par le pié à une chaine. On nomma enſuite trois Cardinaux pour lui faire ſon procès; mais Clément VI étant mort, Innocent VI qui lui ſuccéda tira Rienzi de priſon, & l'envoya à Rome pour s'oppoſer à François Baroncelli qui s'étoit ſaiſi du Gouvernement de cette ville. Rienzi fit alors ce qu'il put pour y reprendre le poſte qu'il y avoit occupé; mais les Nobles trouvérent le moyen d'exciter une ſédition contre lui, & comme il faiſoit ſes efforts pour l'appaiſer, il fut trahi par un de ſes parens, arrêté & percé de coups au milieu du tumulte, le huitiéme d'Octobre 1354. On fit enſuite mille inſultes à ſon cadavre pendant pluſieurs jours. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

RIESENBERG. *Voyez* RISENBERG.

RIET (Jean van). *Voyez* ARUNDINE (Johannes de *ou* ab).

RIETBERG. *Voyez* RITBERG.

RIETI, ville Epiſcopale dans le Duché de Spoléte, en Latin *Reate*. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Velino, vers les confins de l'Abbruzze, à ſept ou huit lieues de Spoléte du côté de l'orient, & à quatre ou cinq de Norcia. Cette ville dont l'Evêché dépend immédiatement du Pape, donne ſon nom à un Lac qui eſt un peu à ſon occident, & que les Latins appellent *Reatinus Lacus*, & *Rietina Palus*. Ce Lac nommé autrement *de Ste. Suſanne*, eſt fort petit, & ſe décharge dans celui de Pié-de-Luco, cinq milles au deſſous de Riéti. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RIETSCHOOF (Jean) fils de *Nicolas* Rietſchoof, naquit à Hoorn en 1652. Ce fut un Peintre habile à repréſenter les objets que la mer peut offrir. Il eſt mort en 1719, laiſſant un fils auſſi habile que lui dans ſon Art. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 3. p.* 165.

RIEUL (Saint) Evêque de Senlis, originaire d'Argos, ville de Gréce, ayant entendu parler des merveilles que ſaint Jean l'*Evangéliſte* faiſoit à Ephéſe, renonça à l'Idolatrie, & reçut le batême de la main de ce ſaint Apôtre. Enſuite il retourna en ſon païs, pour y vendre ſes biens, & en diſtribuer le prix aux pauvres; & s'occupa à prêcher l'Evangile avec ſaint Jean l'*Evangéliſte*, qui le fit Prêtre. Bientôt après l'Empereur Domitien fit amener ſaint Jean à Rome, d'où il le relégua dans l'Iſle de Pathmos. S. Rieul demeura encore quelque tems à Ephéſe; mais ayant appris que *ſaint Denys l'Aréopagite* étoit paſſé à Rome, il le ſuivit, & vint s'offrir à S. Clément, pour aller annoncer la Foi aux Gentils. Ce Pape envoya, dit-on, ſaint Denys, avec Ruſtique & Eleuthére, dans les Gaules, & lui donna pour collégues, S. Rieul, avec Lucien, Eugéne & pluſieurs autres. Il y a des Hiſtoriens qui diſent que ſaint Rieul continua ſon chemin ſans interruption juſqu'à Paris & à Senlis; mais les autres, que l'ancienne tradition des Egliſes de Provence autoriſe, nous apprennent que ces Miſſionnaires vinrent d'abord à Arles, où il y avoit déja pluſieurs Chrétiens, qui avoient été batiſez par ſaint Trophime; & que ſaint Denys ayant demeuré quelque tems en ce païs, conſacra ſaint Rieul Evêque d'Arles, & vint à Paris pour y annoncer l'Evangile. Après le martyre de ſaint Denys, ſaint Rieul donna le ſoin de ſon Egliſe à Féliciſſime Evêque, qui ſe trouva alors en cette ville; & partit pour venir chercher les Reliques de S. Denys. Lorſqu'il fut arrivé à Paris, ſur les avis qu'on lui donna, il alla au village de Chateuil, & y rencontra une Dame nommée Catulle, qui avoit enlevé les corps de ſaint Denys & de ſes compagnons ſaint Ruſtique & ſaint Eleuthére. Il conſacra ſous leur nom une Chapelle de bois, que cette vertueuſe Dame fit bâtir, autour des tombeaux de ces ſaints Martyrs. Puis ſe ſentant appellé plus loin, il prit le chemin de Senlis, où il convertit à la Foi preſque tous les Habitans, & changea le Temple conſacré aux Idoles, en une Egliſe du vrai Dieu. Après avoir établi le Chriſtianiſme dans ce païs, il mourut en paix au milieu de ſon peuple, l'an 130 ſous l'empire d'Adrien. Clovis premier Roi Chrétien, étant allé au tombeau de ce Saint, le fit enrichir d'or, & fit rebâtir fort ſomptueuſement l'édifice où il étoit enterré, & qu'il dota auſſi de quelques revenus. Les plus habiles Critiques de notre tems ne tombent pas d'accord du tems de la Miſſion de S. Rieul, que les uns ne mettent que ſous l'empire de Déce, & les autres ſous celui de Dioclétien. * Bollandus. Vincent de Beauvais. Saint Antonin.

Tout ce qui eſt dit dans cet Article des actions & de la vie de S. Rieul, eſt tiré de monumens infidéles, & eſt fabuleux. Les Actes où cette Hiſtoire eſt rapportée ne ſont que du IX ſiécle, & ſont viſiblement faux. On ne peut rien aſſurer ni du tems, ni du païs, ni des circonſtances de la vie & de la mort de S. Rieul. Son culte étoit établi dès le tems de Louïs le *Débonnaire*.

bonnaire. Il eſt fait mention de S. Rieul dans le Martyrologe d'Uſuard & ſuivans, au 30 Mars.

RIEUX, près de la Garonne ſur la Rize, ville du Haut-Languedoc, avec Evêché ſuffragant de Toulouſe, dépendoit de ce Diocéſe, lorſque le Pape Jean XXII y établit en 1318 un Siége Epiſcopal qui fut occupé pour la premiére fois par le Cardinal Pilefort de Rabaſteins. Le Chapitre de cette Egliſe eſt compoſé de quatre Dignitez, & de douze Chanoines. L'Abbaye de Feuillans, devenue Chef d'Ordre, eſt dans ce Diocéſe, où il y a auſſi celles de Lézat, de Calers, & de Salanques, dite l'*Abondance-Dieu*. Quelques-uns tiennent que cette ville, que l'on appelle indifféremment *Rivi*, *Rivena* & *Villa de Rivis*, tire ſon nom de la riviére de Rize qui paſſe tout contre. Le Diocéſe de Rieux contient 90 Paroiſſes, & confine avec ceux de Toulouſe & de Pamiers. Il y a dans ce Diocéſe ſix petites villes, qui, comme Diocéſaines, entrent aux Etats par tour, ſavoir, Monteſquiou, Carbonne, Fouſſeſeret, Cazéres, Saint-Sulpice & Gaillac-Toulſa. * Catel, *Hiſtoire & Mémoires de Languedoc*, l. 5. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Gravetol, *Académie de Nimes*. *Abbregé Hiſtorique des Villes Chefs des Dioceſes de Languedoc*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* RIEUX, petite ville de France dans le Languedoc. Elle eſt à l'eſt de Carcaſſonne, tirant vers le nord, & en eſt éloignée d'environ cinq lieues.

RIEUX, Terre en Bretagne, a donné ſon nom à une Maiſon très noble & très ancienne, dont on ne rapporte ici la poſtérité que depuis RAOUL qui ſuit.

I. ROLAND, Sire de Rieux, l'un des Seigneurs qui s'aſſemblérent à Vannes l'an 1203, pour venger la mort d'Artus, Comte de Bretagne & d'Anjou, leur Seigneur, & qui mourut l'an 1205, laiſſant de *N*... ſa femme, ALAIN qui ſuit; & *N*... qu'Henri, Roi d'Angleterre fit épouſer à *Guillaume* de Beaumont.

II. ALAIN, Sire de Rieux, ſe ſouleva contre Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, pour les violences qu'il faiſoit à la levée du droit de Bail. Il eut pour femme *Berthe* de Léon, ſœur de *Guyomar*, Vicomte de Léon, mourut le 27 Mars 1225, & fut pére de GILLES qui ſuit.

III. GILLES, Sire de Rieux, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, l'an 1239, ſelon quelques-uns, & mourut l'an 1255. Il épouſa *N*... d'Amboiſe, dont il eut GEOFROY qui ſuit.

IV. GEOFROY, Sire de Rieux, qui aſſiſta à la réformation des Coutumes de Bretagne, & mourut l'an 1275. Il avoit épouſé l'an 1235, *Nicole* le Bœuf, fille aînée de *Briant* le Bœuf, Seigneur de Nozay, de Fougeré & de Dicé, dont il eut GUILLAUME qui ſuit.

V. GUILLAUME, Sire de Rieux, qui fut député à Rome en 1307, pour le différent qui étoit entre le Clergé & la Nobleſſe de Bretagne, touchant le Bercail & Paſt Nuptial, & mourut l'an 1310, allant en Eſpagne traiter le mariage de Jean, fils aîné du Duc de Bretagne, avec Iſabelle, fille du Roi de Caſtille; d'où ſon corps fut apporté aux Cordeliers de Nantes, qu'il avoit fondez avec ſa femme *Louiſe* de Machecoul, morte l'an 1307. Elle étoit fille d'*Olivier*, Seigneur de Machecoul, & d'*Euſtache* de Vitré, & il en eut 1. JEAN, I du nom, qui ſuit; 2. *Guillaume*, tué au ſiége de la Roche-de-Rien le 20 Juillet 1347; & 3. *Jeanne* de Rieux, mariée à *Jean*, Seigneur de Kergorlay.

VI. JEAN, I du nom, Sire de Rieux, &c. rendit de grands ſervices au Roi dans les guerres de Gaſcogne, & dans celles de Bretagne, fut Capitaine du château de Redon l'an 1350, & mourut à Paris le ſeptiéme Août 1357. Son corps fut porté à Rieux, & enterré au Monaſtére de la Trinité, qu'il avoit fondé l'an 1345. Il avoit épouſé 1°. *Iſabeau* de Cliſſon, ſœur du Connétable, morte le cinquiéme Avril 1343: 2°. *Jeanne*, Dame de Syon. Ses enfans furent, 1. *Guillaume*, II du nom, Sire de Rieux, qui ſuivit le parti de Charles de Blois dans la guerre du Duché de Bretagne; commanda l'arriére-garde de ſon Armée à la bataille d'Avray l'an 1364; & fut trouvé mort auprès de lui; 2. JEAN II, qui ſuit; & 3. *Jeanne* de Rieux, mariée à *N*... Seigneur de Coulonces en Normandie, morte le ſeptiéme Septembre 1395.

VII. JEAN, II du nom, Sire de Rieux, de Rochefort, &c. Maréchal de France, *dont l'Eloge ſera rapporté ci-après dans un Article ſéparé*, mourut en ſon château de Rochefort le ſeptiéme Septembre 1417, âgé de 75 ans. Il avoit épouſé le 16 Février 1374, *Jeanne* de Rochefort, Baronne d'Ancenis, Dame de Rochefort, d'Aſſerac, de Châteauneuf, Vicomteſſe de Donges, à condition de porter le nom & les armes de Rochefort, veuve d'*Eon* de Montfort, & fille aînée & héritiére de *Guillaume*, Sire de Rochefort, & de *Jeanne*, Baronne d'Ancenis, & petite-fille de *Thibaud*, Sire de Rochefort, & de *Marie* de Montmorency. Elle mourut le troiſiéme Mai 1423, ayant eu neuf enfans, qui furent, 1. JEAN, III du nom, qui ſuit; 2. *Gilles*, né le 15 Mai 1385, mort ſans alliance; 3. PIERRE de Rieux, dit de *Rochefort*, né le neuviéme Septembre 1389, Maréchal de France, *dont l'Eloge & les alliances ſeront rapportez ci-après dans un Article ſéparé*; 4. *Iſabelle* de Rieux, Dame de Nozay, née le 14 Juillet 1378, morte ſans alliance l'an 1452; 5. *Jeanne*, morte en 1417; 6. *Béatrix*, mariée à *Jean*, Seigneur de Rougé, de Derval, &c. morte ſans enfans le huitiéme Février 1415; 7. *Marguerite*, Religieuſe; 8. *Marie*, alliée à *Jean* de la Porte, Seigneur de Vezins, de la Jaille, & du Pordic, morte en 1435, âgée de 48 ans; & 9. *Michel* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf, né le 28 Septembre 1394, qui ſuivit, ainſi que ſes fréres, le parti du Dauphin Régent de France, & mourut le 12 Janvier 1473, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé 1°. le deuxiéme Juillet 1415, *Antoinette*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Choletiére, & d'*Iſabelle* Mauvinette: 2°. *Jeanne* Maleſtroit, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Kaer, & de *Jeanne*, Dame de Tremediern. Ses enfans furent, 1. *Guillaume* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf, qui ſervit le Duc François en ſes guerres contre la France, demeura priſonnier du Comte de Montpenſier, Lieutenant-Général de l'Armée du Roi en Bretagne, & mourut le 14 Février 1489, ſans enfans de *Jeanne* de Ferriéres ſa femme, fille de *Jean*, V du nom, Baron de Préaux, & de *Jeanne* de Tilly; 2. *Jean* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf après ſon frére aîné, mort ſans enfans; & 3. *Gilles* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf après ſes fréres, qui épouſa *Anne* du Chaſtelier, fille de *Vincent*, Vicomte de Pommerit, Baron de Marré, & de *Magdelaine* de Villiers du Hommet, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Rieux, Dame de Châteauneuf, morte ſans alliance l'an 1522: après la mort de laquelle la Terre de Châteauneuf retourna aux enfans de JEAN de Rieux, Maréchal de Bretagne.

VIII. JEAN, III du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Baron d'Ancenis, &c. né le 16 Juillet 1377, porta le titre de Vicomte de Donges du vivant de ſon pére. Il eût le commandement de l'Armée du Duc de Bretagne, qui prit pluſieurs places ſur ceux de la Maiſon de Penthiévre, & eut part à la confiſcation de leurs Terres. Il ſe mit enſuite au ſervice du Roi, ſous le Connétable de Richemont, accompagna le Duc Jean, lorſqu'il vint trouver le Roi à Saumur, ſigna le Traité de Paix fait entre ce Duc & le Duc de Bedfort l'an 1427, & mourut le huitiéme Janvier 1431, âgé de 54 ans. Il avoit épouſé 1°. *Béatrix* de Montauban, fille de *Guillaume* de Montauban, & de *Marguerite* de Loheac, dont il eut pour fille unique, *Marie* de Rieux, Dame de Nozay & de Fougeré, mariée à l'âge de dix ans à *Louis*, Seigneur d'Amboiſe, Vicomte de Thouars, morte le 24 Janvier 1465. Il prit une ſeconde alliance l'an 1414, avec *Jeanne* de Harcourt, ſeconde fille de *Jean*, VII du nom, Comte de Harcourt & d'Aumale, & de *Marie* d'Alençon, avec laquelle il fonda les Cordeliers d'Ancenis. Elle ſe remaria l'an 1434, à *Bertrand* de Dinan, Baron de Châteaubriant, Seigneur de Montafilant, Maréchal de Bretagne, duquel elle n'eut point d'enfans, & mourut le troiſiéme Mars 1456. Ceux de ſon premier mariage furent, 1. *Jean* de Rieux, tenu ſur les fonts par Jean, Duc de Bretagne, mort jeune; & 2. FRANÇOIS qui ſuit.

IX. FRANÇOIS, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt, Vicomte de Donges, Baron d'Ancenis, &c. né le onziéme Août 1418, fut Conſeiller & Chambellan du Duc de Bretagne, qu'il ſervit dans les guerres qu'il eut contre le Roi d'Angleterre, & fut l'un des Seigneurs qui jurérent en 1448, l'alliance du Duc de Bretagne avec le Roi Charles VII, contre l'Anglois; & peu avant ſa mort, le Roi Louïs XI, étant encore Dauphin, le retint ſon Chambellan par Lettres du 15 Juin 1448. Il mourut le 20 Novembre ſuivant, laiſſant de *Jeanne* de Rohan, fille d'*Alain*, Vicomte de Rohan & de Léon, Comte de Porrhoët, & de *Marguerite* de Bretagne, qu'il avoit épouſée par contract du onziéme Février 1442, 1. JEAN IV, qui ſuit; 2. *François*, Seigneur d'Aſſerac, né le ſixiéme Octobre 1448, mort ſans poſtérité; 3. *Françoiſe*, morte ſans alliance; 4. *Marguerite*, Dame de ſaint Nazaire, née l'an 1445, mariée en 1460, à *Charles*, Baron de Coëſmes & de Lucé au Maine; & 5. *Louiſe* de Rieux, née le premier Mars 1446, mariée par contract du 24 Novembre 1455, ratifié le 12 Juin 1464, avec *Louis* de Rohan, II du nom, Baron de Lanvaux, Seigneur de Guimené, de Guingamp, &c. *Jeanne* de Rohan leur mére, étoit ſœur aînée de *Marguerite* de Rohan, mariée à *Jean*, Comte d'Angoulême, mére de *Charles* d'Angoulême, pére de *François* I, & de *Marguerite* de France, mére de *Jeanne* d'Albret, mére de *Henri* IV.

X. JEAN, IV du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt, & Maréchal de Bretagne, né le 27 Juin 1447, ſuivit François, Duc de Bretagne, en la guerre du Bien Public l'an 1464, & ſouſcrivit le Traité de Paix qui ſe fit enſuite entre le Roi & ce Duc, qui le fit Maréchal de Bretagne l'an 1470, & deux ans après Lieutenant-Général de ſes Armées, par Lettres du cinquiéme Septembre 1472, & Capitaine de la ville de Rennes; mais ce Duc s'étant trop abandonné au gouvernement de quelques-uns de ſes Officiers, ce Seigneur fut un des principaux qui ſe liguérent contre lui l'an 1484. Etant rentré dans ſon devoir l'année ſuivante, & dans la jouiſſance de ſes emplois, dont il avoit été dépouillé, il l'aſſiſta contre le Roi Charles VIII, commanda l'avant-garde de ſon Armée à la journée de Saint-Aubin du Cormier, le 28 Juillet 1488, & en ſauva le débris à Dinan. Le Duc de Bretagne le nomma Tuteur d'Anne, Ducheſſe de Bretagne; & ce fut par ſon entremiſe que fut conclu le mariage de la Princeſſe Anne de Bretagne avec le Roi Charles VIII, auprès duquel il s'attacha, le ſuivit à la conquête du Royaume de Naples, dont par ſa valeur il facilita l'entrée aux troupes Françoiſes. Après la mort du Roi, il aſſiſta au mariage de la Reine ſa veuve, avec le Roi Louïs XII, lequel lui donna le commandement de l'Armée qu'il envoya dans le Rouſſillon. Il mit le ſiége devant la ville de Salces, où la malignité de l'air lui fut ſi contraire, qu'il ne put jamais guérir, & mourut le neuviéme Février 1518, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé 1°. en 1461, *Françoiſe* Raguenel, Dame de Maleſtroit, de Châteaugiron, de Derval, de Rougé, de la Belliére, &c. fille aînée de *Jean*, IV du nom, Seigneur de ces Terres, & de *Gillette* de Châteaugiron, morte l'an 1481: 2°. en 1495, *Claude* de Maillé, fille de *Hardouin*, Seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboiſe, laquelle fut ſuffoquée du feu qui prit par accident au château d'Elnen: 3°. *Iſabelle* de Broſſe, fille de *Jean*, III du nom, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, Vicomte de Bridiers, & de *Louiſe* de Laval, morte le 21 Mars 1517. Du premier lit vint 1. *Fran-*

çoiſe

çoise de Rieux, Dame de Maleftroit, née l'an 1461, mariée en Juin 1488, à *François* de Laval, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, de Beaumanoir, &c. morte le 30 Octobre 1532, après 29 ans de viduité: du troifiéme lit fortirent, 2. CLAUDE qui fuit; 3. FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Seigneurs d'Asserac, rapportée ci-après*; 4. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CHATEAUNEUF *& de* SOURDEAC, *auffi rapportée ci-après*; & 5. *Perronelle* de Rieux, morte fans alliance.

XI. CLAUDE, I du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale, &c. né le 15 Février 1497, fuivit le Roi François I, en fes guerres d'Italie & de Milan, contre les Suiffes, & à la journée de Sainte-Brigide, où il fut fait Chevalier. Il exerçoit la charge de Maréchal à la bataille de Pavie, où il demeura prifonnier; & après avoir payé fa rançon, il fut l'un des ôtages, qui, par le Traité de Madrid du cinquiéme Février 1526, furent donnez à l'Empereur Charles-*Quint*, pour la délivrance du Roi François I, & mourut le 19 Mai 1532, âgé de 35 ans. Il avoit époufé 1o. en Novembre 1518, par l'entremife du Roi François I, *Catherine* de Laval, fille aînée de *Gui*, XVI du nom, Comte de Laval, & de *Catherine* d'Aragon, morte le dernier Décembre 1526: 2o. le 29 Novembre 1529, *Sufanne* de Bourbon, fille de *Louis*, Prince de la Roche-fur-Yon, & de *Louife* de Bourbon-Montpenfier: elle lui furvécut 38 ans, n'étant morte qu'au mois de Février 1570. Il eut deux filles du premier lit, 1. *Renée* de Rieux, née en 1524, qui recueillit la fucceffion de la Maifon de Laval, la plus riche de France, après la mort de *Gui* XVII, fon oncle, & prit le nom de *Guionne* XVIII, Comteffe de Laval, laquelle fut mariée depuis en 1540, à *Louis* de Sainte-Maure, Marquis de Néelle, Comte de Joigny, fuccéda auffi en 1548, au Comte de Harcourt fon frére, fe retira en Bretagne en 1558, & y mourut fans enfans en 1567; & 2. *Claude* de Rieux, Comteffe de Montfort en Bretagne, née le huitiéme Février 1525, première femme de *François* de Coligny, Seigneur d'Andelot, Colonel-Général de l'Infanterie Françoife, fi célébre dans l'Hiftoire, qu'elle époufa le 19 Mars 1547. Depuis elle fuccéda à fa fœur en tous fes biens, & embraffa la Religion Proteftante, dont fon mari faifoit profeffion. Du fecond lit fortirent, 3. CLAUDE II, qui fuit; & 4. *Louife* de Rieux, Dame d'Ancenis, née en 1531, mariée le 30 Décembre 1550, à *René* de Lorraine, Marquis d'Elbœuf, dont le fils, par repréfentation de fa mére, recueillit toute la fucceffion de la Maifon de Rieux.

XII. CLAUDE, II du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale, &c. né en 1530, parut à la Cour des Rois François I, & Henri II, fous le nom de Comte de Harcourt, affifta au couronnement du Roi Henri II, l'an 1547, & mourut fans alliance le 26 Avril 1549, âgé de 18 ans: fa fucceffion vint à *Renée* de Rieux, fa fœur aînée du premier lit.

*BRANCHE DES SEIGNEURS & Marquis d'*ASSERAC.

XI. FRANÇOIS de Rieux, fecond fils de JEAN, IV du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de Bretagne, & d'*Ifabelle* de Broffe, fa troifiéme femme, eut en partage la Terre d'Afferac, dont il fut Seigneur, & époufa *Renée* de la Feillée, Dame du Gué-de-l'Ifle, fille aînée de *François* de la Feillée, Vicomte de Plouïder, & de *Cyprienne* de Rohan, Dame du Gué-de-l'Ifle, dont il eut 1. RENE' qui fuit; 2. *Claude*, Seigneur du Gué-de-l'Ifle, mort jeune; 3. *Anne*, mariée à *René* de Carné, Seigneur de Cohignac, Gouverneur de Breft; 4. *Sufanne*, femme de *Jacques* Broffin, Seigneur de Méré; & 5. *Jean* de Rieux, fils aîné, en faveur duquel le Roi Henri III érigea la Terre d'Afferac en Marquifat, par Lettres du mois de Septembre 1574, & qui fut Lieutenant-de-Roi en Bretagne l'an 1576. Il avoit époufé *Philippe* de Saint-Amadour, Vicomteffe de Guiguen, & de *Claude*, Dame de la Tour-Limoffére, dont il eut *Jean*, Marquis d'Afferac, mort fans alliance; & *Gabrielle* de Rieux, auffi morte fans alliance l'an 1595.

XII. RENE' de Rieux, Seigneur de la Feillée, de l'Ifle-Dieu & de Belle-Ifle, né l'an 1540, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, fon Chambellan, & du Roi de Navarre, Lieutenant de cent Hommes-d'armes de la Compagnie du Prince de Condé, & mourut le 25 Août 1575. Il avoit époufé *Marguerite* de Conan, fille de *François*, Seigneur de Rabeftan, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Jeanne* Hennequin, dont il eut 1. JEAN qui fuit; 2. autre JEAN, *dont il fera parlé après fon frére aîné*; & 3. *Sufanne* de Rieux, mariée le 21 Juillet 1601, à *Pierre* de Montmorency, Seigneur de Laureffe, Gouverneur du Perche & du Château-du-Loir.

XIII. JEAN de Rieux, Seigneur de l'Ifle-Dieu, puis Marquis d'Afferac après la mort de fon coufin, époufa *Jeanne Hélène* de la Motte de Vauclerc, Dame de la Hunaudaye, veuve de *François* de Coligny, Sire de Rieux, & fut tué à Paris l'an 1595, laiffant pour fils unique *René* de Rieux, Marquis d'Afferac, né le 16 Août 1592, qui fe noya dans le Tibre à Rome le 13 Août 1609, âgé de 17 ans, voulant fauver un de fes Pages qui fe noyoit.

XIII. JEAN de Rieux, Seigneur de la Feillée, Comte de Largoët, &c. fecond fils de RENE', Seigneur de la Feillée, & de *Marguerite* de Conan, fut Marquis d'Afferac après la mort de fon neveu. Il époufa *Sufanne* de Rieux fa coufine, fille de *Gui*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Magdelaine* d'Efpinay, fa feconde femme, dont il eut 1. JEAN-EMMANUEL qui fuit; & 2. *Claude-Hélène* de Rieux, mariée le 19 Septembre 1632, à *Charles* du Bellay, Prince d'Ivetot, Marquis du Bellay, Baron de Commequiers.

XIV. JEAN-EMMANUEL de Rieux, Marquis d'Afferac, Comte de Largoët, & Seigneur de l'Ifle-Dieu, Gouverneur de Guérande, du Croifil & de Saint-Nazaire, mourut en 1656. Il avoit époufé 1o. le 20 Février 1639, *Anne* Mangot, fille de *Claude*, Garde des Sceaux de France, & de *Marguerite* le Beau, Dame de Villarceau, dont il n'eut point d'enfans: 2o. en 1645, *Jeanne-Pélagie* de Rieux, Comteffe de Châteauneuf, Vicomteffe de Donges, fa coufine, fille unique de *Gui* de Rieux, II du nom, Comte de Châteauneuf, & de *Catherine* de Rofmadec, Dame de la Hunaudaye, fa feconde femme, dont il eut JEAN-GUSTAVE qui fuit.

XV. JEAN-GUSTAVE de Rieux, Marquis d'Afferac, Comte de Châteauneuf, Vicomte de Donges, &c. mort à Paris le 29 Janvier 1713, âgé de 64 ans, avoit époufé le deuxiéme Mars 1677, *Anne* d'Aiguillon, fils unique de *Céfar*, Seigneur de la Juliennaye & de la Motte de Gennes, au païs Nantois, dont il a eu 1. *Jean-Sévére* de Rieux Marquis d'Oueffant, Baron de la Hunaudaye & de Montafilant; & 2. *Louis-Augufte* de Rieux, Colonel du Régiment du Perche, par commiffion du 15 Mars 1718.

BRANCHE DES SEIGNEURS & COMTES de CHATEAUNEUF.

XI. JEAN de Rieux, troifiéme fils de JEAN, IV du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de Bretagne, & d'*Ifabelle* de Broffe, fa troifiéme femme, fut deftiné à l'Eglife, & pourvu de l'Abbaye de Priéres, puis nommé à l'Evêché de Saint-Brieu l'an 1525, à l'âge de 18 ans, dont il adminiftra le temporel jufqu'en 1544, fans être dans l'état Eccléfiaftique. Le Sire de Rieux, fon frére, lui donna en partage la Terre de Châteauneuf. Il acquit la Terre de Sourdeac, & mourut le 24 Décembre 1563. Il époufa en 1548, *Béatrix* de Jonchéres, Dame de la Pierriére en Anjou, veuve de *Jean* de Montecler, Seigneur de Bourgon, & fille unique de *Claude* de Jonchéres, Seigneur de la Pierriére, & de *Marie* de Chahanay, dont il eut, 1. GUI; 2. RENE', *qui a fait la branche de* SOURDEAC, *rapportée ci-après*; 3. *Renée* de Rieux, Fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, dite *la belle Châteauneuf*, qui fut paffionnément aimée du Roi Henri III, lorfqu'il n'étoit encore que Duc d'Anjou, & mariée à *Philippe* Altoviti, Florentin, Baron de Caftelane en Provence, qui fut tué par Henri d'Angoulême, Grand-Prieur de France, l'an 1586; & 4. *Françoife* de Rieux, Religieufe en l'Abbaye de Nazareth à Vannes.

XII. GUI de Rieux, Seigneur de Châteauneuf, Vicomte de Donges, &c. Gouverneur de Breft, Lieutenant-Général en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes-d'armes des ordonnances, fe trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denys, de Moncontour & de Jarnac; aux fiéges de la Rochelle, de faint Jean d'Angely & de Léfignem, où il fut bleffé; & à la défaite des Reitres à Auneau l'an 1587. Il avoit époufé 1o. du vivant de fon pére, *Jeanne*, Dame de Châtel, de Marcé, de Miniac, de Juch, de Coëtivi, de Polnic, & de la Belliére, fille unique de *Claude*, Seigneur de ces Terres, Lieutenant-de-Roi en Bretagne, & de *Claude* d'Acigné: 2o. *Magdelaine* d'Efpinay, fille de *Jean*, Marquis d'Efpinay, Comte de Durtal, & de *Marguerite* de Scépeaux. Ses enfans du premier lit furent; 1 *Marie* de Rieux, héritiére de fa mére, alliée à *Gui* de Scépeaux, Baron de Beaudreau, Comte de Chemillé; & 2. *Jeanne* de Rieux, Vicomteffe de la Belliére, mariée en 1587, à *Pierre* de Boifeon, Baron de Coëtnizan, &c. Capitaine de la ville & château de Morlaix. Ceux du fecond lit furent 3. GUI II, qui fuit; 4. *Magdelaine* de Rieux, Dame d'une parfaite beauté, premiére femme de *Pierre* de Rohan, Prince de Guémené, Comte de Montauban; 5. *Sufanne*, alliée à *Jean* de Rieux, Marquis d'Afferac, fon coufin; 6. *Renée*, femme de *François* de Kerlec, Seigneur du Pleffis-Kerlec, de Kergo, du Val-Kerrel & de Trézéguidi; & 7. *Thomaffe* de Rieux, Abbeffe de la Joye près de Hennebon, morte en 1627.

XIII. GUI de Rieux, II du nom, Comte de Châteauneuf, Vicomte de Donges, époufa 1o. *Léonore* de Rochechouart, fille de *René*, Baron de Mortemar, & de *Jeanne* de Saulx, morte l'an 1629: 2o. *Catherine* de Rofmadec, Dame de la Hunaudaye, fille unique de *Sébaftien*, Marquis de Rofmadec, Baron de Molac, & de *Jeanne* de la Motte-Vauclerc, Dame de la Hunaudaye. Il eut du premier lit, 1. *François-Gui* de Rieux, Vicomte de Donges, mort jeune: du fecond lit, 2. *Jean* de Rieux, Comte de Châteauneuf, Vicomte de Donges, mort fans alliance; & 3. *Jeanne-Pélagie* de Rieux, Dame de Châteauneuf, de Donges & de la Hunaudaye, mariée à *Jean-Emmanuel* de Rieux, Marquis d'Afferac, fon coufin.

BRANCHE DES SEIGNEURS & MARQUIS de SOURDEAC.

XII. RENE' de Rieux, fecond fils de JEAN, Seigneur de Châteauneuf, & de *Béatrix* de Jonchéres, fut Seigneur de Sourdeac, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 Hommes-d'armes, Lieutenant au Gouvernement de Bretagne, & Gouverneur de Breft. Il fut élevé Enfant d'honneur du Roi Charles IX, & commença de porter les armes dès l'âge de 14 ans, l'an 1572. Il fe trouva au fiége de la Rochelle l'an 1573, fervit l'an 1574 aux fiéges de Saint-Lo & de Carentan, & à la journée de Coutras. L'an 1586, le Roi Henri III lui donna

donna une Compagnie de Chevaux-legers, & le fit ensuite Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur de Bellegarde, dont il fut depuis Capitaine. Après la mort de ce Prince, il s'attacha au Roi Henri IV, dont il tint toujours le parti pendant les divisions de la Ligue; défit en plusieurs rencontres les troupes des Ligueurs en Bretagne; y réduisit plusieurs places à l'obeissance du Roi, conserva la Province en paix, après qu'il en eut été fait Lieutenant-Général, & aida le Maréchal d'Aumont à remettre les autres places de la Province dans leur devoir. Ce fut en reconnoissance de ces services que le Roi lui donna le Collier de ses Ordres le deuxiéme Janvier 1599, & le Gouvernement de Brest, & érigea en Marquisat l'Isle d'Oueffant, qu'il avoit obtenue de Roland de Neuville, Evêque de Léon. Il suivit le Roi en 1600, à la conquête du Duché de Savoye, & mourut à Asse en Anjou le quatriéme Décembre 1628, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Susanne* de S. Melaine, Dame de Boulevêque, du Pin en Anjou, de Montmartin, &c. fille de *Jean*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Renée* d'Andigné, morte le 22 Mars 1616, dont il eut 1. Gui qui suit; 2. *René*, Evêque de Léon, mort le huitiéme Mars 1651, âgé de 63 ans, *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*; 3. *Charles*, mort jeune; 4. *Anne*, Supérieure des Benédictines du Calvaire, morte le 15 Avril 1663; 5. *Marie*, alliée à *Sebastien* de Plœuc, Marquis de Tymeur, Baron de Kergorlay, morte l'an 1628; & 6. *Magdelaine* de Rieux, Religieuse à l'Encloitre en Poitou.

XIII. Gui de Rieux, Seigneur de Sourdeac, Marquis d'Oueffant, Vicomte de la Bouteveillaye, fut Gouverneur de Brest, & premier Ecuyer de la Reine Marie de Médicis, dont il suivit la fortune. Il sortit avec elle du Royaume, fut déclaré criminel de léze-Majesté, & ses biens furent confisquez par Arrêts des 17 & 20 Novembre de 1631. Il mourut en sa Terre de Neubourg le 14 Novembre 1640, laissant de *Louise* de Vieuxpont, fille aînée & héritiére d'*Alexandre* de Vieuxpont, Baron de Neubourg, Marquis de Coëtmeur, & de *Renée-Lucrece* de Tournemine, Dame de Coëtmeur, qu'il avoit épousée en Juin 1617, morte le 25 Septembre 1646, 1. Alexandre qui suit; 2. *Armand*, Marquis de Neubourg, qui embrassa depuis l'état Ecclésiastique; 3. *Louise-Marie*, Religieuse; 4. *Renée*, morte sans alliance, 5. *Henriette*, née l'an 1624, qui épousa *Paul* des Armoises, Seigneur d'Aunoy; 6. *Anne-Marie*, femme de Léon de Balzac d'Illiers, Marquis d'Entragues, de Gié & de Marcoussis; & 7. *Catherine*, mariée l'an 1647, à *Robert* d'Esmalleville, Baron de Freville, de Panneville, de Calletot, &c.

XIV. Alexandre de Rieux, Marquis de Sourdeac & d'Oueffant, Baron de Neubourg, &c. mourut le septiéme Mai l'an 1695. Il avoit épousé le dixiéme Janvier 1641, *Hélène* de Clère, fille de *Louis*, Baron de Beaumetz, & de *Louise* des Courtils qui mourut le troisiéme de Février 1703, âgée de 82 ans. Il en eut 1. *Paul-Hercule*, Comte de Rieux, mort sans alliance le trentiéme Octobre 1709, âgé de 64 ans; 2. *René-Louis*, Comte de Rieux, mort au commencement de Février 1713, qui avoit épousé *Anne-Elizabeth* de Nivelle; (le mariage fut contesté par le Marquis de Sourdeac son pére, & confirmé par Arrêt de la Tournelle, du 19 Août 1682;) 3. *Henri* de Rieux, Officier dans le Régiment des Gardes, mort le 4 Décembre 1693, âgé de 35 ans; 4. *Louise*: & 5. *Anne-Hélène* de Rieux, Dame de Remiremont. * Argentré, *Hist. de Bretagne.* Le Féron. Godefroy. Du Chêne. Aubigné. Mézeray. Le P. Anselme. Lobineau, *Hist. de Bretagne.* Du Pas, *Maison de Bretagne. Preuves des Chevaliers du Saint-Esprit. Généalogie de la Maison de Rieux*, rédigée il y a plus de cent ans. *Mémoires & Titres de famille.*

RIEUX (Jean de) II du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de France, fils de Jean, I du nom, Sire de Rieux, rendit de bons services au Roi Charles VI, qui le pourvut de cette charge en la place de Louis de Sancerre, le 29 Décembre 1397. Il défit les Anglois qui ravageoient la Bretagne en 1404, & l'année suivante il fut envoyé au païs de Galles, pour réparer l'honneur des François; mais ce fut sans succès. Depuis, il fut destitué en 1411, à cause de quelque indisposition qui lui étoit survenue. Il fut rétabli dans sa charge le 24 Octobre 1413, mais son grand âge & ses infirmitez ne lui permettant pas d'en faire l'exercice, il se démit le dixiéme d'Août 1417, en faveur de Pierre de Rieux son fils, Seigneur de Rochefort, d'Asserac & de Châteauneuf. Ce dernier, qui fut aussi destitué en 1418, se jetta dans le parti du Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VII, & le servit avec beaucoup de fidélité & de succès. Il défendit vaillamment la ville de Saint-Denys contre les Anglois en 1435, reprit sur eux la ville de Dieppe, & leur fit lever le siége de Harfleur l'an 1438. Ces grandes actions lui acquirent beaucoup de réputation. Guillaume Flavi, Vicomte d'Acy, l'arrêta devant la porte du château de Compiégne, & le mit dans une prison où il mourut de misére. Berri Heraut dit que ce fut d'épidémie en 1439, sans laisser de postérité, ni de *Jeanne* de Molac, fille unique de *Jean*, Sire de Molac, morte en 1412, ni de *Jeanne* de Château-Giron, qu'il avoit épousée en 1416, & qui mourut en 1418. Le corps du Maréchal de Rieux fut enterré à Nesle en Tardenois, & fut transporté l'an 1514, à Notre-Dame de Rieux en Bretagne. Avant cela, à la poursuite de Jean, Sire de Rieux, &c. V du nom, aussi Maréchal de Bretagne, Jean de Morainvillier, & Jeanne de Flavi, sa femme, héritiére de Guillaume Flavi, furent condamnez par Arrêt du Parlement de Paris du septiéme Septembre 1509, à la somme de dix mille livres Parisis, pour être employée à faire prier Dieu pour l'ame de Messire Pierre de Rieux, pris & retenu injustement. Le même Guillaume Flavi avoit contribué à trahir la Pucelle d'Orléans, & périt misérablement avec tous ceux qui avoient eu part à cette injustice; car il fut égorgé en son château de Nesle par le Bâtard d'Orbendas, & du consentement même de sa femme, vers le mois de Février de l'an 1448, selon Matthieu de Coussi.

RIEUX (René de) Evêque de S. Pol de Léon, & Maître de l'Oratoire du Roi, fils de René, Seigneur de Sourdeac, Marquis d'Oueffant, ayant été accusé de crime d'Etat pendant le Ministére du Cardinal de Richelieu, son procès lui fut fait par quatre Evêques François nommez Commissaires par le Pape Urbain VIII, qui le déposérent de son Evêché, qui fut declaré vacant & M. Talon, Curé de Saint-Gervais à Paris, y fut nommé la même année 1635. Celui-ci y renonça en 1637, avant que d'en avoir les Bulles. Le Roi y nomma depuis M. Cupif, Archidiacre, Official, & Vicaire-Général de Quimpercorentin, qui fut sacré le 25 Mars 1640; mais après la mort du Cardinal, M. de Rieux, qui s'étoit tenu dans le silence pendant sa vie, appella du Jugement rendu contre lui au Pape Innocent X, qui nomma sept nouveaux Commissaires pour revoir le procès. L'Assemblée du Clergé de 1645, ayant fait instance pour cela auprès du Roi, il fut absous & rétabli dans son Evêché par Sentence du sixiéme Septembre 1646. M. Cupif s'opposa à l'exécution de cette Sentence; & par Arrêt du Conseil il fut maintenu paisible dans son Evêché jusqu'en 1648, que le Roi le nomma à celui de Dol. Il quitta ainsi celui de S. Pol de Léon, dans la possession duquel René de Rieux rentra le 24 Décembre 1648; mais il le garda peu, étant mort d'apoplexie le huitiéme Mars 1651, âgé de 63 ans. * *Mémoires du Clergé.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

RIEZ, ville de France en Provence, avec Evêché suffragant d'Aix, est nommée diversement en Latin *Rejus*, *Rejensis civitas*, *Albecum Rejorum Apollinarium*, *Colonia Rejorum*; & par Grégoire de Tours & d'autres, *Regium*, & *civitas Regiensium*. Elle est située à six lieues de Senès & de Digne, à huit de Sisteron, & à onze d'Aix, au bas d'une montagne entre deux petites riviéres qui se rendent dans le Verdon par une même embouchure. Elle est très ancienne, comme on le prouve par les Inscriptions & les autres monumens antiques qui s'y voyent encore. Sa situation est heureuse, son terroir très fertile, & son Eglise Cathédrale, qui porte le nom de saint Maxime & de S. Théodote, fort ancienne. Quelques-uns croyent que c'est d'elle dont a parlé Sidoine Apollinaire, en écrivant à Fauste de Riez; mais les autres veulent que ce soit d'une autre Eglise de la sainte Vierge, qui est à Moustiers dans le Diocése de Riez, où le même Sidonius étoit allé faire ses dévotions, & en parle en ces termes:

Ut sanctæ Matris, sanctumque limen adirem
Obrigui fateor, mihi conscius, atque repentè
Tinxit adorantem pavido reverentia vultum, &c.

Il y a aussi apparence qui Sidonius Apollinaris parle de l'Hermitage de S. Maurin, qui est à la Palud, dans le même Diocése. C'est en ces vers:

Seu tecto viridante Palus, seu nigra recessu
Incultum magè saxa tenent, ubi sole remoto
Concava longævas asservant antra tenebras, &c.

Le Diocése n'est pas fort étendu, & ne renferme que cinquante-quatre Paroisses. Guillaume Durand, Evêque de Mende, étoit natif de Puimoisson, dans le Diocése de Riez, d'où sont sortis plusieurs autres Hommes illustres. Le Chapitre de Riez est composé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Sacristain, d'un Capiscol, & de huit Chanoines dont l'un est Théologal. Les vins des environs sont des meilleurs de Provence. Le Député de Riez entre aux Assemblées générales des Etats de la Province. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 34. Apollinaris Sidonius, *l.* 9. *Epist.* 3. &c. *Carm. Euch. ad Faustum.* Bartel, *in Hist. Præs. Rejen.* Bouche, *Hist. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Piganiol de la Force, *Etat de la France*, *tome* 3. *p.* 478.

CONCILES DE RIEZ.

L'an 439, les Evêques s'assemblérent à Riez pour remédier aux défauts de l'ordination d'Armentaire, Evêque d'Ambrun, qui avoit été faite par deux Prélats seulement, & sans l'autorité du Métropolitain. Elle fut cassée, & Armentaire réduit à la dignité de Coévêque. Saint Hilaire d'Arles présida à ce Concile, où se trouvérent treize autres Evêques. En 1285, on y célébra un autre Concile de la Métropolitaine d'Aix; & dans le second Canon on ordonna des priéres publiques pour la délivrance de Charles II, tenu en prison par les Aragonnois. Les autres Canons nous apprennent qu'on y fit des Ordonnances salutaires pour la Discipline Ecclésiastique. Aussi la plus grande partie fut inserée dans un autre Concile national tenu à Avignon l'an 1337.

RIEZ, Poëte François. *Cherchez* PIERRE de RIEZ.

RIF. RIG.

* RIFFLARD, famille noble de Brabant, a possédé dans les tems anciens la Terre d'Ittre avec titre de Baronnie.

RIGA, que les Allemands appellent *Rigen*, & les Habitans *Riig*, ville capitale de la Livonie, est située dans une grande plaine sur le fleuve de Duna, Dwina ou Dzwina, qui se décharge un peu au dessous dans le Golfe de Riga. Elle fut bâtie par Albert III, Evêque de Livonie, en 1196, ou, selon d'autres,

d'autres, par Berthold aussi Evêque de Livonie, en 1186, qui y établit le Siége Episcopal. Depuis, cette Eglise fut érigée en Archevêché l'an 1215, par le Pape Innocent III, & fut Métropolitaine de toute la Livonie, de la Prusse, & de la Courlande. Les Chevaliers de l'Ordre des Porte-glaives, puis le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en Prusse, y partagérent la Justice & la Souveraineté avec l'Archevêque jusqu'au changement de la Religion. Ce fut vers le même tems, que la guerre des Moscovites obligea les Habitans de Riga d'avoir recours au Roi de Pologne, auquel ils se donnérent volontairement l'an 1561. Charles IX, Roi de Suéde, assiégea la ville de Riga en 1605, & fut contraint de lever le siége, comme aussi en 1609; mais son fils Gustave-Adolphe fut plus heureux, & prit cette ville en 1621. Depuis ce tems-là, les Suédois l'ont possédée, & après eux les Moscovites, qui en jouïssent actuellement depuis le 13 Juillet 1710, les Suédois ayant été obligez de la leur céder. Cette ville est fort peuplée, & très considérable à cause de son commerce, tant avec les Anglois, les Hollandois, & les villes Anséatiques d'Allemagne, lorsque l'Eté rend la Mer Baltique navigable, qu'avec les Moscovites, lorsque la glace peut porter les traineaux. Les vivres y sont à fort bon marché, aussi bien que le gibier & la venaison, parce que tous les païsans ont la liberté de chasser. On y suit la Religion Protestante, dont les Ministres font leurs prêches en Allemand, on en fait aussi en Langue Esclavone & Courlandoise dans deux Temples particuliers pour le menu peuple. Le Magistrat fait expédier tous les Actes publics en Allemand. En 1429, il y eut un Concile à Riga. * Oléarius, *Voyage de Moscovie.*

* RIGA (Le Golfe de) ou de Livonie, anciennement *Clirpennus Sinus*. Golfe de la Mer Baltique, est entre les Isles d'Oesel & de Dagho & les côtes de la Courlande. La riviére de Duna s'y décharge. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIGA (Pierre de) Chantre & Chanoine de l'Eglise de Reims. *Voyez* PIERRE de RIGA.

RIGAUD (Odon de) Archevêque de Rouen, sortoit d'une ancienne famille de Lyon, qui est depuis passée dans le Dauphiné, où elle subsiste encore dans le Viennois, dans les deux branches de Cerésin & de Raiat. Il prit en 1252 l'habit de l'Ordre de S. François, où il fut Docteur, Professeur en Théologie, & Prédicateur, & fut sacré Archevêque de Rouen en 1247, par le Pape Innocent IV, qui l'avoit connu au premier Concile général de cette ville. Ce fut en ce tems qu'il acquit des Dominicains de la même ville, une maison près de la Saone, qu'on croit avoir donné le nom à cette rue, qu'on appelle encore aujourd'hui la Rigaudiére. Odon passa en Angleterre, pour recouvrer, par la faveur du Roi Henri III, quelques biens de son Eglise, qui avoient été aliénez; & transigea pour la même raison, avec le Roi saint Louis, IX du nom, & la Reine Blanche, Régente du Royaume. En 1267, il se croisa avec les Evêques & les Princes du Royaume, pour le voyage d'Outremer; & après la mort de saint Louis en Afrique, il fut nommé par Philippe *le Hardi*, avec Pierre, Duc d'Alençon, & quelques autres Prélats, pour être Régent du Royaume, pendant la minorité de son fils Louis, qui mourut depuis fort jeune. L'Acte est daté du camp près de Carthage, le Jeudi après la Fête de saint Remi de l'an 1270. Odon se trouva depuis au second Concile général de Lyon en 1274, & mourut en 1275. Le Continuateur de Ciaconius assûre qu'Odon fut fait Cardinal par Boniface VIII, mais il se trompe. Ce Prélat écrivit sur le Maître des Sentences; des Sermons; un Traité de la Visite des Paroisses, &c. L'Auteur de l'Histoire des Archevêques de Rouen n'a pas bien connu la Maison d'Odon de Rigaud. * S. Antonin, *tit. 24. c. 9.* Rodolphe, *Hist. Seraph. & in Chron. partie 3.* Wadingue, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome 1. de Archiepiscopis Rothomagensibus.*

RIGAULT (Nicolas) naquit l'an 1577, à Paris, où son pére étoit Médecin. Il fit ses études dans le Collége des Jésuites, qui charmez de la délicatesse & de la beauté de son esprit, voulurent, mais inutilement, l'attirer dans leur Compagnie. Il y fit ses études avec succès, & s'étant rendu très habile dans les Langues Gréque & Latine, il s'appliqua particuliérement à faire des Notes sur les anciens Auteurs Latins Ecclésiastiques & Profanes. Il fut estimé de tous les Gens de Lettres de son tems, & particuliérement de Mrs. de Thou & Du Puy. Une Piéce satyrique contre les Parasites, qu'il publia en 1596, sous le titre de *Funus Parasiticum*, commença à lui faire un nom. On y trouva tant d'esprit & d'érudition, qu'on eut de la peine à croire que ce fût l'Ouvrage d'un jeune homme de 19 ans. M. de Thou en fut si charmé qu'il voulut avoir chez lui son Auteur, & en faire le compagnon de ses études. Rigault embrassa d'abord la profession d'Avocat, mais nous lisons dans le *Menagiana, tome 1. p. 181*, qu'il fut fort méchant Avocat, soit que le goût particulier qu'il avoit pour les Belles-Lettres lui fit négliger cette profession, soit qu'il n'eût pas les talens nécessaires pour y réussir. Il fut choisi avec Casaubon, pour mettre en ordre la Bibliothéque du Roi, & il en fut fait Garde après lui. S'il rendit un service considérable au Public, en arrangeant un si grand nombre de Livres, il en reçut de son côté un grand avantage, par les lumiéres qu'il en tira en les examinant: lumiéres qui ont brillé dans différens Ouvrages que nous avons de lui. M. de Thou qui l'estimoit particuliérement, lui donna en mourant en 1617, des marques de sa considération, en le choisissant par son Testament, pour veiller à l'éducation de ses enfans. Il fut nommé par le Roi, Conseiller au Parlement de Metz, au commencement de la création de ce Parlement faite en 1633, & il en est mort le Doyen. Il eut aussi la Commission de Procureur-Général de la Chambre Souveraine de Nancy, & fut depuis Intendant de la Province de Metz. Il mourut à Toul au mois d'Août 1654, comme nous l'apprenons d'une Lettre de Guy Patin, datée du 16 de ce mois. Ainsi M. Du Pin, qui a mis sa mort au deuxiéme Février 1653, & d'autres qui l'ont placée le premier Mars 1652, se sont trompez. Il étoit alors âgé de 77 ans. On lit dans le *Menagiana, tome 2. p. 40.* que Ménage acheta sa Bibliothéque pour M. Servien six mille francs; mais que sa veuve ayant su, après que le marché eut été fait, que c'étoit pour M. Servien, ne voulut pas le tenir, & prétendit en avoir davantage, & qu'ainsi le marché fut rompu. Un Auteur moderne porte un jugement assez desavantageux de sa doctrine. „ Rigault, *dit-* „ *il*, quoique d'ailleurs habile Critique, est peu exact dans les „ choses qu'il traite; & quoique de la Communion Romaine, „ il donne quelquefois dans des sentimens favorables aux Cal- „ vinistes. Lorsqu'il trouvoit quelque chose dans les Auteurs „ qu'il publioit, qui paroissoit contraire aux coutumes, non „ seulement de son Eglise, mais encore de l'Eglise Universel- „ le, il le remarquoit avec beaucoup de soin: peut-être pour „ rendre ses remarques plus agréables au Lecteur par la nou- „ veauté." C'est ainsi qu'en parle Henri Dodwel, dans la Préface de son Traité *de Jure Laicorum Sacerdotali*, à l'occasion d'une dispute que Rigault eut avec Gabriel de l'Aubespine, Evêque d'Orléans, sur un passage de Tertullien, par lequel Rigault soutenoit qu'il paroissoit que Tertullien avoit cru que les Laïques ont droit de consacrer l'Eucharistie, lorsqu'ils ne peuvent recourir aux Ministres ordinaires de l'Eglise. Jean Fell, Evêque d'Oxford, fait de semblables reproches à Rigault dans ses Notes sur saint Cyprien. Il faut avouer qu'il a eu quelques sentimens particuliers, comme, sur le batême des enfans, & sur le pouvoir sacerdotal des Laïques; mais il ne paroît pas qu'il se soit pour cela écarté dans d'autres points de la doctrine de l'Eglise, ni qu'il ait affecté de la combattre. Il a fait un Ecrit sur la figure de Jésus-Christ, dans lequel il soutient que Jésus-Christ n'avoit pas été beau. Le Pére Vavassor, Jésuite, refuta ce sentiment dans un Ecrit. On a de lui les Ouvrages suivans, *Funus Parasiticum; Onosandri Strategeticus, sive de Imperatoris institutione, necnon Urbicii Inventum, quo Pedites Romani Barbarorum Equites debellare possint, Græce & Latine, ex Versione & cum Comment. Nicolai Rigaltii*, (M. Huet ne juge pas favorablement des Traductions de Rigault, & dit qu'il ne s'attache point assez au choix de ses mots, & qu'il donne à ses pensées un tour assez grossier & peu étudié) *Phædri Fabulæ cum Notis; de Verbis quæ in Novellis Constitutionibus post Justinianum occurrunt, Glossarium* [illegible]; *Artemidori & Achmetis Oneirocritica, seu de Divinatione per somnia, item Astrampsychi & Nicephori Versus Oneirocritici, Græce & Latine, ex Versione Jani Cornarii & Joannis Leunclavii, cum Notis Nicolai Rigaltii*; Notes sur Martial; *Vita S. Romani, Archiepiscopi Rhotomagensis, e veteri Martyrologio edita, cura & cum Notis Nicolai Rigaltii; De la Prélation & Retenue féodale; Accipitrariæ Rei Scriptores nunc primum editi, & de Cura Canum, ex Bibliotheca Regia, Græce & Latine, cura Nicolai Rigaltii; Rei Agrariæ Auctores, Legesque, cum Observationibus & Glossario Nicolai Rigaltii; Diatriba de Satyra Juvenalis; Exhortations Chrétiennes, imitées des anciens Péres Grecs & Latins; Apologeticus pro Rege Ludovico XIII, adversus factiosæ Admonitionis calumnias in causa Principum fœderatorum; Q. Tertulliani libri novem ex codice manuscripto Agobardi emendati, cum Observationibus Nicolai Rigaltii; Tertulliani Opera a Nicolao Rigaltio recensita & illustrata Notis & Indicibus; Dissertatio Censoria super editione libelli parænetici de cavendo Schismate; Minucii Felicis Octavius & Cæcilius Cyprianus de Idolorum vanitate, cum Nicolai Rigaltii Observationibus; Observatio ad Constitutionem regiam anni 1643, de modo fœnoris proposito; S. Cypriani Opera cum Nicolai Rigaltii Observationibus*; (Ces Remarques sont savantes & curieuses) *Commodiani Instructiones adversus Gentium Deos, cum Nicolai Rigaltii Præfatione & Notis; Observatio de Populis Fundis, seu de statu & conditione Populorum qui Fundi facti esse dicebantur Lege Julia de Civitate Romana; Vita Petri Puteani, cura Nicolai Rigaltii.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. du XVII siécle.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 21. p. 56-69.*

* RIGHOLTS (Jean-Philippe de Thielen) habile Peintre en fleurs, naquit à Malines en 1618. Il étoit noble de naissance, Seigneur de Kouwenberg, &c. Il eut pour Maître le fameux Daniel Zegers, dont il attrapa parfaitement les maniéres. Il a fait beaucoup de tableaux de fleurs, pour le Roi d'Espagne, pour des Princes, des Ducs, des Comtes & pour d'autres grands personnages. Il eut trois filles qui se distinguérent par la peinture des fleurs, & un fils qui eut une conduite assez irréguliére. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p. 151. & suiv.*

RIGNANO, ancien bourg des Falisques, dans le Patrimoine de S. Pierre, fort près du Tibre, à sept lieues au dessus de Rome. Rignano a titre de Duché; mais peu d'Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIGOBERT ou ROBERT (saint) Archevêque de Reims, né dans le Diocése de Reims, vers le milieu du VII siécle, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye d'Orbais, de l'Ordre de saint Benoît; & après la mort de S. Rioul son cousin, fut élu Archevêque de Reims l'an 696. Pepin de *Héristel*, dit *le Gros*, qui gouverna la France en qualité de Maire du Palais, & qui étoit intime ami de cet illustre Archevêque, fit plusieurs libéralitez à son Eglise en sa considération, & voulut que son fils Charles *Martel* fût baptisé de sa main. Après la mort de Pepin, le Roi Dagobert II donna la charge de Maire du Palais à un Seigneur, nommé Rainfroy. Charles *Martel*, qui y prétendoit, leva une Armée pour s'emparer de l'autorité [illegible]re; & après s'être rendu maître de plusieurs places, il s'approcha de la ville de Reims pour y entrer; mais saint Rigobert s'y opposa avec une fermeté inébranlable, lui protestant néanmoins,

moins que si Dieu lui mettoit le Royaume entre les mains, il lui ouvriroit les portes, & lui seroit très fidéle. Cette résistance aigrit si fort ce Prince, qu'après qu'il eut défait son adversaire, & se fut rendu maître de l'Etat, il chassa Rigobert de son Siége, & fit mettre en sa place un Clerc nommé *Milon*, qui étoit très indigne de cette charge. Le saint Prélat se retira en Gascogne, d'où Milon le fit rappeller, lui donnant la liberté de célébrer la Messe dans l'Eglise de Reims. Il mena une vie privée pendant quelques années dans une maison de campagne que Pepin lui avoit donnée, & mourut le quatriéme Janvier de l'an 733, ou plûtôt 743. Sa chasse est dans la Cathédrale de Reims, d'où l'on a retiré quelques-uns de ses ossemens, que l'on conserve dans l'Eglise de S. Remi de Reims, & dans le Thrésor de la Cathédrale de Paris. * Sigebert. Hugues Ménard.

RIGOLEUC (Jean) Jésuite, né en 1594, à Saint-Quentin, petite ville de France en Bretagne, fit ses premiéres études dans le Collége des Jésuites à Rennes, & fut reçu à Rouen dans la Société des Jésuites en 1617. Après avoir achevé son année de noviciat, il enseigna les Humanitez avec succès, parce qu'il entendoit fort bien la Langue Latine; jusques-là que quelques-uns à cet égard le préféroient au Pére Petau. Douze ans après il acheva son second noviciat, & mourut à Vannes en 1658, âgé de 63 ans, en réputation de sainteté. Il avoit une singuliére devotion pour le culte de la Vierge. La plupart de ses Ouvrages sont mystiques. On a recueilli de lui un Traité, qu'il appelle *Jesus Aimable*; un autre sur l'*Oraison mentale*; un troisiéme *De la garde du Cœur*; un *Abbregé de la Vie parfaite*; des *Avis sur la reception des Religieuses*; & *quarante Lettres* aux Religieuses appellées *Ursulines*. * *La Vie du Pere Rigoleuc*, par le P. Pierre Campion, &c. *à Paris* 1686, *in douze*.

RIGONTE, fille du Roi CHILPERIC I, & de *Frédégonde*, fut promise à Récaréde, second fils de Leuvigilde, Roi des Visigoths. Elle partit même en 584, avec un train digne de sa qualité, pour aller en Espagne; mais elle ne passa pas Toulouse, & revint à Paris, où sa conduite fut très déréglée. Elle s'abandonna à toutes sortes de vices, & eut de très grands differents avec sa mére, qui voulut un jour l'étrangler. On ne sait pas bien le tems de sa mort. * Grégoire de Tours, *Hist.* Adrien de Valois, *des Gestes des François*, *tome* 2. Le P. Anselme.

* RIGORBELLO, Communauté de la Valteline dans le Gouvernement de Tirano. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 3. *p.* 143.

RIGORD, RIGOLD ou RIGOT, paroit avoir passé la plus grande partie de sa vie dans le XII siécle. Il étoit natif de Gothie en Languedoc, Médecin de profession, Historiographe du Roi de France, & Moine de S. Denys. Il mourut le 17 Novembre, mais on ne sait de quelle année. M. Pithou & M. Du Chêne nous ont donné l'Histoire de Rigord qui est en Latin. Il la commence au commencement de Philippe Auguste en 1179, & la finit en 1209. C'est une des mieux écrites de celles qui nous sont restées de ce tems-là. Cependant l'esprit de superstition, si commun dans ces siécles grossiers, y régne par-tout. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RIGORD (Jean-Pierre) Chevalier de l'Ordre de S. Michel, ancien Commissaire de la Marine & Subdélégué de M. Le Bret, Intendant de Provence, célébre par l'étendue de ses connoissances; étoit très versé dans celles de l'Antiquité & des Médailles. Il étoit de l'Académie de Marseille, & mourut dans cette ville le 20 de Juillet 1727, âgé d'environ 75 ans. Il a donné plusieurs Ouvrages au Public, entre autres une *Dissertation Historique sur une Médaille d'Hérode Antipas*; & une Réponse à la *Dissertation* que M. Graverol lui avoit adressée sur l'*Explication d'une Médaille Grecque qui porte le nom du Dieu Pan*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RIGORISTES, c'est le nom qu'on donne dans le Païs-Bas Espagnol aux Jansénistes, & aux Péres de l'Oratoire; & en général à ceux qui suivent les maximes les plus opposées au relâchement de la Morale. Si l'on étoit de l'humeur de Pratéole, on composeroit une Secte de ces Casuistes, afin d'insulter l'Eglise Romaine sur ses divisions. On les accuse faussement *d'ordonner aux Pénitens de manger du foin, & à des filles de prendre des chemises toutes mouillées, ce qui en fait*, dit-on, *mourir quelques-unes*. * Bayle, *Dictionnaire Critique*, & les Auteurs qu'il cite.

* RIGUEL ou RIGUELO, petite riviére d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, coule du nord au sud, dans une ligne à peu près paralléle aux frontiéres du Royaume de Navarre, arrose Uncastillo, Sadava & Tauste, & va se rendre dans l'Ebre, environ deux lieues au dessous de Tauste.

RIH. RIL.

RIHN, petite riviére. *Voyez* RHIN.

RILLE, riviére de France en Normandie. Elle a sa source aux environs de Sées, d'où coulant vers le septentrion, elle passe à l'Aigle, à Rugles, à Lipre & à Beaumont-le-Roger; puis ayant reçu la Carentone, elle sépare le Lieuvin du païs Roumois, & se rend dans la Baye de la Seine, au dessous de Pont-Audemer. * Baudrand.

RIM.

RIM, forteresse du Royaume de Nubie, située sur les frontiéres de l'Egypte. Cette place a été la cause de plusieurs guerres entre les Egyptiens & les Nubiens. Les premiers s'en rendirent enfin les maîtres l'an 345 de l'Hégire, & se délivrérent par la prise de cette forteresse des courses fréquentes que les Nubiens faisoient sur leurs Terres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

RIMAIL (Saint). *Voyez* REMACLE.

RIMI (Pierre) natif de Perpignan en Catalogne, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Docteur en Théologie, a composé des Commentaires sur tous les Pseaumes de David; plusieurs Sermons; & cinq Livres de Sentences. * *Biblioth. Hisp.*

RIMINI (Grégoire de). *Voyez* GREGOIRE d'ARIMINI.

RIMINI, en Latin *Ariminum*, ville d'Italie, sur la Mer Adriatique, dans la Romagne, Province de l'Etat Ecclésiastique, est le Siége d'un Evêché suffragant de Ravenne. Son ancien port, autrefois célébre, est maintenant rempli de sable: en sorte qu'il n'y peut plus entrer que quelques petites barques. Le marbre, dont le port étoit bâti, a servi à la construction de l'Eglise de saint François. A l'une des portes il y a un fameux Arc de triomphe, dressé en l'honneur d'Auguste; & dans la ville on voit les restes d'un grand Théatre de brique. Son Pont, sur la riviére de Rimini, est fort estimé, & joignoit la Voye Flaminie à l'Emilie. Cette ville, qui a eu divers Seigneurs après les Romains, resista aux Goths du tems de l'Empereur Justin. On y voit de beaux Palais bâtis par les Malatestes, anciens Seigneurs de Rimini, qui est présentement au Saint Siége. La ville de Rimini étoit comprise dans la Gaule Cisalpine, avant que les Romains eussent fait du Rubicon les bornes de cette Province. Sa situation est des plus charmantes. On assure qu'elle a été bâtie 485 ans avant Rome. Les Romains, qui l'avoient fortifiée, en firent une place d'armes, pour empêcher les courses des Gaulois. C'étoit là que s'assembloient les Généraux des Armées Romaines, & qu'ils recevoient ordinairement les ordres qu'ils devoient exécuter dans les lieux de leur département. A la décadence de cet Empire, elle eut le même sort que les autres villes d'Italie, & ses fortifications furent ruinées. Sigismond Pandolfe Malateste, qui vivoit au quinziéme siécle, les releva, & fit de Rimini une place forte; mais aujourd'hui elle n'est plus entourée que d'une simple muraille assez mal en ordre. Vespasien, étant Censeur & faisant le dénombrement des Habitans de Rimini, y trouva un homme de cent cinquante ans, une femme qui en avoit cent soixante & dix-sept, & plusieurs autres presque de pareil âge. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte*. Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Italie & de Malte*. *Délices d'Italie*, *tome* 2. *p.* 26. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONCILES DE RIMINI.

L'Empereur Constance fit assembler l'an 359, un Concile à Rimini, où il se trouva plus de quatre cens Prélats de l'Eglise d'Occident, comme saint Athanase le dit en deux endroits, & après lui Sulpice Sévére & Sozoméne. Ils étoient assemblez de l'Illyrie, de l'Italie, de l'Afrique, de l'Espagne, des Gaules & de l'Angleterre. Entre ceux-là Restitut de Carthage, S. Phébade d'Agen, S. Servais de Tongres, Gratien & Musone, étoient les plus illustres. Parmi les Ariens, qui y étoient au nombre de près de quatre-vints, on y remarqua particuliérement Ursace, Valens, Germinius, Auxence, &c. L'Empereur avoit donné ordre à Taurus, Préfet du Prétoire, de ne les point laisser séparer qu'ils ne fussent tombez d'accord d'une même Confession de Foi; & lui avoit promis de le faire Consul, s'il venoit à bout de ménager cette union. Il commanda aussi qu'on leur fournit toutes les choses nécessaires à leur subsistance; mais les Evêques des Gaules & de la Grande-Bretagne refusérent ce secours. Il y en eut seulement trois des derniers qui l'acceptérent, parce qu'ils étoient fort pauvres, & ne vouloient pas être à charge à leurs confréres, lesquels s'étoient offerts de contribuer chacun pour leur subsistance. Le Pape Liberius envoya ses Deputez à Rimini. Les Orthodoxes s'assemblérent dans la grande Eglise de Rimini, & les Ariens tinrent leurs Conférences dans une autre. Ursace & Valens proposérent d'abord d'abroger toutes les Confessions de Foi qui avoient été faites jusqu'alors, pour en recevoir une qu'ils présentérent, où ils disoient simplement, que le Fils de Dieu étoit semblable au Pére en toutes choses, sans parler de l'essence ni de la consubstantialité: ce qui favorisoit tacitement l'Arianisme. Mais les Prélats Orthodoxes se contentérent de recevoir de nouveau le Symbole de Nicée, comme suffisant pour conserver la Foi, & exemt de tout soupçon d'erreur. Ils ajoûtérent à cette définition la condamnation de l'Herésie des Ariens & de tous les autres de ce parti, comprise en onze anathêmes; & déposérent Ursace, Valens, Germinius, Auxence, Démophile & Caius, qui étoient les Chefs des Hérétiques. Voilà, à proprement parler, ce qui regarde le premier tems du Concile de Rimini, que les Anciens ont reconnu en cette partie comme œcuménique. Pour les choses qui se passérent depuis, & que S. Athanase appelle nouveautez de Rimini, elles ne peuvent être attribuées à une légitime Assemblée. Les Prélats rendirent compte à Constance de ce qu'ils avoient fait, dans une Epître Synodale qu'ils envoyérent par dix de leur confréres, & ils lui demandérent permission de se retirer dans leurs Diocéses. Mais l'Empereur fut prévenu par Ursace & Valens; & après avoir fait attendre très longtems ces Députez, il les obligea de signer une Confession de Foi, où le Fils étoit dit simplement semblable au Pére. Ces Députez, après cette perfidie, revinrent au Concile avec les Ariens, & furent exclus de la communion, quoiqu'ils alléguassent pour leur décharge, qu'ils avoient été obligez de signer par l'autorité & par les me-

naces de Constance. Cependant le Préfet Taurus eut ordre de ne laisser partir aucun Prélat qu'il n'eût signé, & d'envoyer en exil ceux qui refuseroient de le faire. Cette rigueur fut cause que plusieurs Evêques ennuyez de se voir si longtems hors de leurs Eglises, & pressez de beaucoup d'incommoditez, oubliérent leur premiére constance, & se laissérent aller à la volonté de l'Empereur. La foiblesse fut si générale, qu'en peu de tems il n'en resta que vint qui tinssent bon pour la Foi de Nicée. Saint Phébade d'Agen, & saint Servais de Tongres, qui étoient de ces derniers, furent trompez par Valens, qui leur promit d'ajoûter que le Fils de Dieu n'étoit point créature comme les autres créatures, pourvu que l'on s'abstint d'employer les mots d'*essence* & de *consubstantiel*, mais en ce *comme* le venin étoit caché: car par ce terme de comparaison, il entendoit que le Verbe étoit seulement une plus excellente créature que toutes celles que Dieu avoit faites. Les Ariens triomphérent de cette Confession de Foi, qui fut condamnée par tout le monde, & par ceux mêmes qui l'avoient signée.

Jean-Baptiste du Castel ou Castelli, Evêque de Rimini, célébra trois Synodes Diocésains, pour la réforme des mœurs, en 1577, en 1578, & en 1580. Jules Salicini, Prélat de la même ville, dressa des Ordonnances dans un autre Synode, tenu en 1593. * Saint Athanase, *de Synod.* Saint Jérôme, *Epist.* 83. *& contra Luciferum.* Saint Hilaire, *in fragmentis.* Sulpice Sévére, *l.* 2. Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 4. Baronius, *in Annal.* Godeau, *Hist. Ecclésiast. &c.*

RIMMON. *Voyez* REMMON.

* RIMPLER (George) célébre Ingénieur au service de l'Electeur de Saxe, avoit une maniére particuliére de fortifier. Il avoit pour Antagoniste Bernard Scheiter, & fit pour sa défense un Ecrit qu'il publia en 1675. Jean-Jacques Werthmuller prit le parti de Scheiter, & Daniel Sultinger se déclara contre Werthmuller, pour Rimpler dont il avoit été Domestique. Rimpler donna au siége de Candie des preuves de sa capacité & de sa valeur, & fit la même chose pendant le siége de Vienne, où il exerça l'emploi de premier Directeur des Ouvrages. Il mourut en 1683. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RIMSTON. *Voyez* REMINGTON.

RIN.

* RINGELBERG. On a déja parlé de lui à l'Article de FORTIUS. Nous ajoûterons ici ce qu'en dit M. Baillet, *tome* 5. *partie* 1. *p.* 369. *& suiv. n.* 12. édit. d'Amsterdam 1725.

,, Il ne s'étoit point destiné, *dit-il*, à l'étude des Belles-Lettres & des Sciences dans le commencement de sa vie. Il suivit la Cour de Maximilien I, jusqu'à l'âge de 17 ans, mais il la quitta ensuite pour venir étudier à Louvain. Il commença par les Rudimens de la Langue Latine, où il ne fit pas beaucoup de progrès, non plus que dans la Dialectique & dans la Physique d'Aristote. Ce n'étoit pas entiérement par la faute de ses Maîtres, ou par le défaut de la methode d'enseigner & d'apprendre, quoiqu'elle ne fût pas excellente dans ces tems-là; mais il devoit particuliérement s'en prendre à ses propres distractions, puisqu'au lieu de s'assujettir à son devoir, il cherchoit à s'occuper de quelque autre amusement qui lui fût agréable. Il se plut d'abord à l'Ecriture, & il s'y forma si bien la main, que personne de son tems ne pouvoit se vanter de mieux faire. Il se fit admirer sur-tout pour la dextérité avec laquelle il avoit appris à contrefaire jusqu'à 15 sortes de caractéres différens. Cette passion fut suivie de celle de la Peinture, où il s'exerça pendant quelque tems. Après il passa à la Gravure, & enfin il revint aux Belles-Lettres, étant devenu plus sage par la vue de ses égaremens. Les réflexions qu'il fit sur la perte de tant d'années, loin de le décourager, l'animérent à reprendre de nouveau ses études, & le firent aller aux sources, pour puiser, sans le ministére d'autrui, la pureté & la politesse du Latin. Il apprit en même tems l'Arithmétique, l'Astronomie & la Langue Gréque. Il passa ensuite aux Mathématiques, à la Physique, & à tout ce qui peut faire l'objet des exercices de l'esprit humain. Il s'étoit mis en tête qu'il ne pouvoit parvenir à une connoissance parfaite des Sciences & des Arts, s'il ne se mettoit en état de les enseigner aux autres, & d'en écrire pour l'usage du Public. Il fit l'un & l'autre avec une ardeur incroyable. La passion qu'il eut pour enseigner les autres, étoit si violente, que non content d'instruire familiérement ses Ecoliers douze heures par jour, il faisoit encore des Disputes générales, & déclamoit des Discours dans la même journée. Il ne vouloit rien perdre de ses habitudes au milieu de ses plus grandes distractions. Ses voyages ne l'empêchoient pas d'enseigner, tantôt dans les vaisseaux, tantôt dans les coches, & toujours dans les hôtelleries. S'il séjournoit pendant quelque tems dans les villes, c'étoit pour aller aux Colléges prendre la place de quelque Professeur. On étoit ravi de la lui céder, parce que toutes ses peines étoient gratuites & desintéressées. C'est ainsi qu'il en usa en diverses villes d'Allemagne & de France, où il régenta deux mois dans l'Université d'Orléans, & un dans celle de Bourges. Il prenoit la nuit pour étudier & pour composer ses Livres, & donnoit tout le jour à ses Ecoliers, depuis le lever du Soleil jusqu'à son coucher, sans autre interruption que celle d'un repas unique, auquel il employoit une demi-heure du midi. Sa méthode d'enseigner étoit toute particuliére. Il enseignoit la Logique entiére en moins de quinze jours; mais il vouloit que ses Ecoliers conférassent leurs cahiers avec d'autres Livres ou d'autres Maîtres, & qu'ils prissent ensuite quelque tems pour s'y exercer. Lorsqu'il remarquoit quelques esprits plus lents que les autres, il leur faisoit commencer un nouveau Cours de Logique pendant quinze autres jours. S'il voyoit qu'après cela il leur restât encore quelque embarras ou quelque obscurité dans l'esprit, il s'offroit de leur faire un troisiéme & un quatriéme Cours. Il montroit toutes choses à la baguette, & persuadé que nous n'avons pas de sens plus promt que celui de la vue, il mettoit presque tout en planches, & remplissoit de figures les murailles de sa Classe. Ainsi il avoit bientôt expliqué une Science, & l'on ne s'étonnera point qu'il ait enseigné en sa vie plus de 150 Cours d'Astronomie. Les exercices qu'il donnoit à son corps au milieu de ses occupations, tant pour conserver sa santé, que pour maintenir toujours son esprit dans la même vigueur, n'étoient pas moins surprenans. Sa maniére de composer des Livres n'étoit pas moins divertissante ni moins singuliére que celle d'enseigner. Dès qu'il se fut apperçu de la bénédiction que Dieu versoit sur son travail & sur ses études, il conçut des desseins magnifiques, & se tailla de la besogne pour le reste de ses jours. Cette besogne consistoit en mille Traitez ou Opuscules, qu'il devoit ensuite assembler en un Corps sous le nom de Chiliade. Quand il vouloit composer un Ouvrage, il en traçoit d'abord un plan général dans son imagination: il prenoit ensuite une planche sur laquelle il arrangeoit les titres des Chapitres qu'il vouloit donner à son Ouvrage. Il s'appliquoit après cela à les enchainer les uns aux autres dans une suite qui en pût faire voir la dépendance mutuelle. S'il en remarquoit quelcun où cette liaison nécessaire ne fût pas assez sensible, il l'ôtoit & en remettoit un autre à la place, ou bien il se contentoit de le transposer, ou simplement de le retoucher. Quand il avoit trouvé toute l'harmonie de son Ouvrage par la disposition de ses Chapitres, il les mettoit sur autant de feuillets de papiers séparez, dans le même ordre qu'il les avoit crayonnez sur la planche; & tandis qu'il avoit encore l'imagination échauffée, il écrivoit sous chaque titre ce qu'il avoit dessein de traiter. Il donnoit ces feuillets l'un après l'autre à l'Imprimeur, à mesure qu'il les remplissoit. Ils travailloient l'un & l'autre au jour la journée, & l'Auteur faisant scrupule de devancer l'Imprimeur, l'Ouvrage n'étoit pas plutôt composé, qu'il se trouvoit imprimé.

* RINGELBERG, RINGELBORG ou RINGENBURG, petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne dans le Duché de Cléves, près de la rive droite du Vieux Issel, à peu près au nord de Wézel, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

* RINGELHEIM, nom d'une famille ancienne de Comtes, qui prenoit son nom du Château de Ringelheim, entre Goslar & Lichtemberg.

RINGENBURG, ville. *Voyez* RINGELBERG.

* RINGGEBACH, village & Communauté de la Valteline, dans le Gouvernement d'Appenzell. * *Etat & Delices de Suisse, tome* 4. *p.* 143.

RINGO, Roi des Goths qui habitoient le païs que l'on nomme à présent *Gothie*, dans la partie méridionale de la Suéde, eut guerre dans le IX siécle avec Harald, Roi de Danemarck, & leva une si puissante Armée, que ses troupes occupoient en marchant quarante milles d'Italie, depuis l'avant-garde jusqu'à l'arriére-garde. Il remporta une illustre victoire sur Harald, qui avoit une Armée encore plus nombreuse que la sienne, & tua lui-même ce Roi. * Joannes Magnus, *l.* 8. *c.* 8.

RINGSTED, petite ville ou bourg de Danemarck. Ce lieu, situé vers le milieu de l'Isle de Zélande, est fort ancien. Il a été autrefois le lieu de la résidence & de la sépulture des Rois de Danemarck. * Maty, *Dict. Géogr.*

RINGSTEDUS (Thomas) surnommé *le Vieux*, Evêque de Bangor en Angleterre, avoit été Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Docteur & Professeur en Théologie de l'Université d'Oxford, & se distingua par son érudition en France & en Italie. Pendant qu'il étoit à Rome, il fut fait Pénitencier par le Pape Innocent, qui en 1357, lui donna l'Evêché de Bangor. Ce Prélat mourut l'an 1365, & laissa plusieurs Ouvrages, entre autres, *In Parabolas Salomonis; Prædicationes solemnes, &c.* * Pitseus, *de Illust. Angl. Scriptorib.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

RINGWOOD, bourg d'Angleterre avec marché, donne son nom à un Quartier du sud-ouest du Comté de Hamp. Il est situé sur l'Avon, à 75 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

RINKIOPING, petite ville de la Jutlande septentrionale en Danemarck. Elle est sur la Mer d'Allemagne, où elle a un assez bon port, à seize lieues de Ripen vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RINNE, petite riviére du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Thuringe. Elle prend sa source vers les confins du Comté de Schwartzbourg, coule d'abord de l'ouest à l'est, arrose Rembda en passant; puis prenant son cours du nord au sud, elle se jette dans la Sala à Rudelstadt.

* RINNES, petite riviére de l'Ecosse septentrionale, dans la Province de Buchan, vers les confins de celle de Murray.

RINSBOURG. *Voyez* REINSBOURG.

RINTELN ou RINTELEN, en Latin *Rintelium*, ville forte du Comté de Schaumbourg sur le Wéser, entre Hamelen & Minden. Ernest, Prince de Holstein & Comte de Schaumbourg, y établit une Université, qui fut solemnellement inaugurée le 27 Juillet 1621. En 1623, cette ville fut prise par les troupes de Christian, Duc de Brunswic, qui la ravagérent. En

1633,

1633, Knipphausen, Feltmaréchal des Suédois, la prit. Après l'extinction des Comtes de Schaumbourg, elle est parvenue aux Landgraves de Hesse-Cassel. * *Diction. Allemand.*

RINTHON de Syracuse, & que quelques-uns font de Tarente, étoit un Poëte Comique, fils d'un Potier de terre. Il florissoit pendant le régne de Ptolémée Lagus. Les Ecrivains lui attribuent trente huit Piéces. C'étoient des Tragicomédies. Ciceron, Varron, Columella, Athénée, Suidas & Héphestion, parlent de ce Poëte. * Ragusa, *Elogia Siculorum.*

RINUCCINI (Ottavio) Poëte Italien, de Florence, vint en France à la suite de la Reine Marie de Médicis. Il est l'Inventeur des Opéra dans l'Italie, c'est à dire, de l'usage inconnu aux Anciens, de représenter en Musique les Comédies, les Tragédies & les autres Piéces dramatiques; quoique d'autres attribuent cet établissement à un Gentilhomme Romain, nommé Emilio del Cavaléro, qui en avoit donné un dès 1590. Toute l'Italie a applaudi à trois de ses Piéces, savoir, *Daphné, Eurydice* & *Ariadne*. Les libéralitez du Grand-Duc de Toscane contribuérent beaucoup à l'éclat de sa réputation. Par leur moyen il attira les plus excellens Musiciens de toute l'Italie, & il n'épargna rien pour les machines & les autres décorations du Théatre, sur lequel il représentoit tout ce qu'il pouvoit s'imaginer de naturel, & pour ainsi dire, de surnaturel, depuis les Cieux jusqu'aux Enfers. Il n'étoit pas moins bon Poëte, qu'excellent Machiniste. Il composoit ses vers avec beaucoup d'exactitude, & leur donnoit toute la douceur & toute la netteté possible. Il mourut vers 1620 ou 1621, & ses Oeuvres furent publiées l'an 1622, à Florence, par les soins de Pierre-François Rinuccini son fils. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 1. p. 160. n. 1375.* édit d'Amsterdam 1725. & M. de la Monnoye *sur* Baillet.

RIO.

* RIO DE AGUAS, riviére d'Espagne dans le Royaume d'Aragon. Elle prend sa source dans le voisinage de Piedrahita, coule d'abord pendant un petit espace du nord au sud, puis de l'ouest à l'est, ensuite du sud au nord jusques à Belchite qu'elle arrose, enfin à peu près de l'ouest à l'est jusqu'à Romana, au dessous de laquelle elle va se rendre dans l'Ebre.

RIO BADILLO. *Voyez* BADILLO.

* RIO FRIO, petite riviére d'Espagne dans le Royaume de Grenade. Elle coule à peu près du nord au sud & se rend dans la mer, environ cinq lieues à l'ouest d'Almuneçar. Elle coule à grand bruit parmi des rochers effroyables, formant plusieurs cascades naturelles. Son eau est excessivement froide, & c'est de là qu'elle a tiré son nom. * Colménar, *Délices d'Espagne, p. 528.*

RIO GRANDE ou POTENGI, riviére du Brésil, qui prend sa source dans les Terres inconnues, traverse la Capitanie de Rio Grande, & se décharge dans la Mer du Brésil à Natal-los-Reyes. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIO GRANDE (La Capitanie de) Gouvernement des Portugais dans le Brésil. Il est autour du coin qui joint la côte septentrionale avec la méridionale, entre la Capitanie de Paraiba & celle de Siara. Natal-los-Reyes en est le lieu principal. Les François ont été maîtres de ce païs; mais ils en furent chassez par les Portugais l'an 1601. * Maty, *Diction. Géogr.*

RIO GRANDE DE SANCTA MARTHA ou DE LA MADELENA, fleuve de la Terre-Ferme ou Castille d'Or dans l'Amérique méridionale, a reçu ces deux noms, parce qu'il descend de la Province de Sainte-Marthe, & que son embouchure fut découverte par les Espagnols le jour de la fête de sainte Magdelaine. Il se forme de deux riviéres, dont l'une nommée *Rio Cauca* ou *Rio grande de sancta Martha*, prend sa source dans le Popayan; & l'autre appellée *Rio Grande de la Madelena*, naît dans le nouveau Royaume de Grenade. Elles se joignent auprès de Teneriffe, ville de la Province de Sainte-Marthe, & n'ont plus qu'un même canal jusqu'à leur embouchure dans la Mer du Nord. Toutes les marchandises de l'Europe sont menées sur ce fleuve dans la Castille d'Or, à force de rames & de cordes; & toutes les marchandises du nouveau Royaume de Grenade & de Popayan, y descendent jusqu'à la mer. On assure que l'on remarque encore le courant de cette riviére à dix lieues en mer loin de son embouchure, tant il est impétueux & violent. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde.*

* RIO MAJOR, petite riviére d'Espagne dans le Royaume de Galice, coule à peu près du sud-sud-est au nord-nord-ouest, & se rend dans la mer, au dessous de S. Marco.

* RIO MARTIN, riviére d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, prend sa source près de Segura, coule d'abord du nord-nord-ouest au sud-sud-est jusques à Montalvan, puis de l'ouest au nord-est. Elle entre dans l'Ebre un peu au dessous de Sastago.

RIO de MOSSO. *Voyez* ALLIA.

* RIO de ORES, petite riviére d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, coule du nord-est au sud-ouest, & se rend dans le Biel à Exea de los Cavalléros.

RIO de ORO. *Voyez* DARRO.

RIOJA. *Voyez* RIOXA.

RIO-DEL-REY, riviére d'Afrique, fort grande & fort large, & qui a trois brasses de profondeur sur un fond bourbeux. Elle n'est pas loin de celle de Calbarie, & il n'y a ni écueils ni bancs de sable, qui en défendent l'entrée. Sur le bord septentrional de cette riviére se trouve un village où commandoit un Capitaine appellé *Sanson*, qui ayant été chassé par les Négres d'Ambo, ne s'attacha plus qu'à voler sur les grands chemins. Les ennemis réduisirent ce village en cendres, & il n'y resta que quelques méchantes maisons dont le plancher & le toit sont de feuilles de palme. Le païs voisin de Rio-del-Rey est bas & marécageux, & il n'y a point d'eau douce que celle de pluye, de sorte que les Européens, qui viennent trafiquer sur cette côte l'achétent extrêmement chére. Les peuples qui demeurent loin de la côte près de cette riviére, passent pour une nation méchante & trompeuse; ainsi il faut se tenir bien sur ses gardes lorsqu'on veut négocier avec eux. On les nomme *Calbongos*. Ils ont si peu d'amour naturel & de bonne foi, que les péres & les méres vendent leurs enfans, le mari sa femme, & le frére sa sœur. Cette barbarie de mœurs se répand sur toutes leurs actions. Ils sont sales & mal propres. Ils vont tout nuds, & ne portent qu'un ceinturon sur ce que la pudeur oblige à cacher. Ils s'impriment diverses figures sur le front & sur le reste du corps qu'ils se barbouillent de différentes couleurs. Lorsqu'un accusé se veut justifier de quelque chose qu'on lui impute, il se fait une incision au bras, succe de son sang, & après cela il passe pour innocent. On pratique la même chose à Ambo, à Boeteri, & dans le païs d'Amboise, dont les Habitans sont presque toujours en guerre avec ceux de Rio-del-Rey. Le grand négoce de cette riviére est en Esclaves. On les échange pour de petites barres de cuivre, & on en donne treize ou quatorze, qui pésent en tout vint & deux Livres, pour un Esclave bien conditionné. On y porte aussi les grains de corail & les bassins de cuivre qu'on n'a pu vendre sur la Côte d'Or. Les Négres y vendent de l'acori ou corail bleu, des Assagayes, des couteaux & de l'ivoire. On a apporté de là en de certaines années jusqu'à quatre cens quintaux de dents d'éléphant, & cinq cens Esclaves. Le marché se tient près de la côte dans un village situé sur le bord d'un ruisseau qui se décharge dans cette riviére. A mi-chemin de Rio-del-Rey, & de la riviére des Camerones, il y a une petite riviére qui est étroite & profonde. Les Négres l'appellent *Camerones Pekene*. La côte, qui est entre les deux Camerones, est une plaine basse, couverte d'arbres de cinq lieues d'étendue, est-sud-est. On trafique d'Esclaves sur ces deux riviéres. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome 3.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RIO TINTO. *Voyez* TINTO.

* RIO VERDE, petite riviére d'Espagne dans le Royaume de Grenade, coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans la mer à l'ouest de Marbella.

RIOLAN (Jean) natif d'Amiens, Médecin de la Faculté de Paris, célébre par la connoissance de l'Anatomie, aussi bien que de la Médecine, vivoit sur la fin du XVI siécle, & mourut le 18 Octobre 1606. Il fut un des zélez défenseurs de la doctrine d'Hippocrate, contre les Chymistes, & laissa divers Ouvrages recueillis l'an 1620, en un volume *in folio*. La Faculté de Médecine à Paris ayant censuré la Chymie d'André Libavius, Médecin Paracelsiste d'Allemagne, & Libavius ayant mis à la tête d'une nouvelle édition de son Alchymie une Défense de cet Art, opposée à la Censure de la Faculté de Paris, Riolan entreprit l'Apologie de cette Censure, dans un Livre imprimé à Paris, l'an 1608, *in octavo*, sous le titre de *Ad Libavii Maniam Responsio pro Censura Scholæ Parisiensis contra Alchymiam lata*. Libavius répliqua l'année suivante par un Livre intitulé, *Alchymia triumphans de injusta in se Collegii Galenici spurii in Academia Parisiensi Censura, & Johannis Riolani Maniographia falsi convicta, & funditus eversa*, imprimé à Francfort, en 1607, *in octavo*. Mais comme les Médecins en France n'étoient pas tous Galénistes, il s'en trouva qui ne souscrivirent pas à la Censure de la Faculté de Paris, & qui n'eurent pas le zéle de Riolan contre Libavius, entre autres Israël Harvet & Guillaume Baucinet d'Orléans. Riolan donna à son fils la commission d'écrire contre eux. Quelques Auteurs l'ont confondu avec son fils JEAN RIOLAN, aussi Médecin & Professeur Royal, qui soutint très bien la grande réputation que son pére s'étoit acquise. Celui-ci publia en 1604, *in douze*, contre Harvet & Baucinet, un Ouvrage sous le titre de *Joannis Antarveti Apologia pro Judicio Scholæ Parisiensis de Alchymia, ad Harveti & Baucineti recessum Cramben.* Harvet & Baucinet repondirent à cette Apologie & défendirent la Chymie contre la Censure de la Faculté de Paris, par un Livre imprimé vers la fin de la même année 1604, sous le titre de *Israëlis Harveti Aurelianensis Defensio Chymiæ adversus Apologiam & Censuram Scholæ Medicorum Parisiensium, & in easdem Guilielmi Baucineti Medici Aurelianensis Notationes.* Riolan depuis cela, dans la Comparaison qu'il fit de la Médecine ancienne avec l'Hermétique & de la Dogmatique avec la Spagirique, ajoûta à la fin, *Examen Animadversionum Baucineti & Harveti.* Harvet ne demeura point court, & composa en faveur de la Chymie un nouvel Ouvrage qui fut imprimé à Hanaw en Allemagne, l'an 1605, *in octavo*, sous le titre de *Demonstratio veritatis Doctrinæ Chymiæ, adversus Joannis Riolani comparationem veteris Medicinæ cum nova, Hippocraticæ cum Hermetica, Dogmaticæ cum Spagirica.* Nous avons de lui divers Traitez d'Anatomie, & d'autres Ouvrages fort estimez. Il mourut âgé de 77 ans, en 1657. * *Lettres de* Guy Patin.

RIOLET (Thomas) Docteur en Médecine à Saintes, est Auteur d'un Livre touchant la Thériaque & l'Orviétan, qui est curieux, & qui a été imprimé à Bourdeaux vers l'an 1666. * Guy Patin, *Lettre* 433.

RIOM, ville de France dans la Basse-Auvergne, *Ricomagus*, est située sur une éminence qui en rend la situation & la vûe agréable; & est d'ailleurs très bien bâtie, avec des rues lar-

larges, & tirées en droite ligne. Cette ville a dans ses fauxbourg la célèbre Abbaye de Mauzac, fondée par Calminius, Sénateur Romain, au commencement du VII siécle, & est la capitale du Duché d'Auvergne: de sorte que c'est d'elle que relévent tous les fiefs & arriére-fiefs de la Province. Elle fut érigée en Duché en faveur de Jean Duc de Berry, fils de Jean, Roi de France, l'an 1360. L'exercice de la Justice & des Finances du Roi y est établi depuis plus de neuf siécles; & le Juge de cette ville étoit autrefois appellé le Juge universel de toute la Province, parce qu'il jugeoit par appel de toutes les affaires. Il y a Sénéchaussée, Siége Présidial, Généralité des Finances & Election. Le Lieutenant-Général de la Sénéchaussée est aussi Prévôt de la Chambre des Monnoyes qui y est établie, & est le Juge de tous les différents qui peuvent naître dans la convocation du Ban & de l'Arriére-ban de la Province, qui se fait dans la même ville. On voit dans cette ville un château superbement bâti par Jean, Duc de Berry, dans lequel tous les Officiers rendent la Justice. Il y a aussi trois Eglises Collégiales, saint Amable, la sainte Chapelle & Notre-Dame du Marthuret. Le Chapitre de S. Amable est composé de quatre Chanoines, d'un Doyen, qui en est le Chef, dont le Bénéfice est consistorial & de nomination Royale, & de six Demi-Prébendes. Saint Amable, qui est Patron de l'Eglise Paroissiale de toute la ville, & qui y étoit Curé sur la fin du cinquiéme siécle, est célèbre par ses miracles continuels depuis 1300 ans. Il guérit des morsures de Serpens, & chasse les Démons des corps des possédez. Saint Grégoire de Tours rapporte avoir vu un Energuméne guéri sur le tombeau de ce Saint. Ses Reliques, qui sont conservées dans une grande & magnifique châsse d'argent cizelée, sont portées aux incendies, dont elles arrêtent le cours. Il y en a eu un exemple dans un embrasement arrivé dans un maison de poulaillier de la ville de Riom l'an 1652. Le clocher de cette Eglise est fait en pointe d'aiguille. Le Chapitre de la sainte Chapelle est composé d'un Thrésorier & de douze Chanoines, qui relévent immédiatement du Saint Siége, qui sont de la nomination du Roi, & n'ont qu'un très petit revenu. Cette Chapelle, qui est très belle, a été bâtie par Jean, Duc de Berry, & dotée par Pierre de Bourbon, Duc d'Auvergne, II du nom, & par Anne de France sa femme, l'an 1486. L'Eglise du Chapitre du Marthuret, qui est composé d'un Prévôt & d'onze Chanoines, a été réparée & rebâtie par Alfonse, frére de saint Louïs. Dans cette ville il y a encore un Collége de Prêtres de l'Oratoire, où l'on enseigne la Théologie, institué par Louïs XIV, & un grand Hôtel-Dieu pour les malades; un Hôpital général, & plusieurs Maisons & Communautez Religieuses.

Riom a produit de grands personnages, entre autres, Grégoire de Tours; Jean Masuer, célèbre par sa *Pratique*, neveu de Pierre Masuer, qui avoit été Professeur dans l'Université d'Orléans, & qui fut fait ensuite Evêque d'Arras; Antoine du Bourg, Chancelier de France; les illustres familles des Marillacs, des Arnaulds & des Duras; Genebrard, célèbre Docteur de l'Université de Paris, puis Archevêque d'Aix; Antoine de Murat, Lieutenant-Général de la Sénéchaussée & Siége Présidial d'Auvergne, & Conseiller d'Etat sous le régne de Henri *le Grand*; le célèbre Pére Sirmond, l'un des plus savans de la Société des Jésuites, Confesseur de Louïs XIII; le Pére Arnoux, aussi Jésuite, l'un des bons Prédicateurs du XVII siécle, Confesseur du même Roi Louïs *le Juste*; Jean Sirmond, neveu du Pére Sirmond, Historiographe du Roi & de l'Académie. * Grégoire de Tours, *en son Livre des Saints.* Masuer, *en sa Pratique.* Sainte-Marthe, *en son Hist. de France.* Justel, *en son Histoire.* Les Mémoires de Messieurs de Sully & de Bassompierre. M. Pellisson, de l'Académie Françoise, *en son Recueil.* Du Chêne, *Antiq. des villes.*

RIONE, riviére. *Voyez* PHASE.

RIONS, bourg de France dans la Guyenne propre, sur la Garonne, à trois lieues au dessus de Bourdeaux. Quelques-uns prennent Rions pour *Sirion*, ancienne ville de l'Aquitaine. * Maty, *Dict. Geogr.*

RIOS, (Françoise de Los) Demoiselle Espagnole, native de Madrid, traduisit de Latin en Espagnol, à l'âge de douze ans, la Vie de la B. Angéle de Foligni, qu'on publia l'an 1618. * Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hispan.*

RIOTHIME, fut, dit-on, premier Roi de la petite Bretagne, vers l'an 470; & fut élu par les Bretons pour défendre leur liberté, après la mort d'Aëtius, Général de l'Armée des Romains. C'est de son tems que doit commencer l'Histoire des Bretons; car tout ce que l'on conte de Conan & de ses successeurs, jusques à celui-ci, n'est qu'un tissu de fables. * Vignier, *en son Histoire de Bretagne.*

RIOXA, RIOIA, petite contrée d'Espagne, ainsi appellée à cause du Rioxa qui l'arrose. Elle est entre la Castille-Vieille, la Navarre & l'Alava. S. Domingo de la Calçada, Nagéra & Logrono, en sont les lieux principaux. Ce païs faisoit autrefois partie de la Navarre. Il est maintenant uni à la Vieille Castille, & jouït d'un air fort sain. Le terroir y est fertile en blé, en vin & en miel. * Maty, *Dict. Geogr.*

RIOXA, ville de l'Amérique méridionale vers la Province de Tucuman. Elle est située à cent lieues ou environ de Corduba ou Cordoue, hors du chemin qui va au Pérou du côté du nord-est, & de la riviére du Paraguay. Il y a des vignes dans son terroir, & on y séme quantité de lin. * De Laet, *Indes Occid. l.* 14. c. 12. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

RIP.

RIPA (Jean-François de) célèbre Jurisconsulte Italien, vivoit dans le XVI siécle. Il a enseigné à Avignon & à Pavie, & mourut dans cette derniére ville l'an 1534. Il a écrit sur le Droit Civil & Canonique. Il a aussi fait des Réponses, & un Traité *de Peste.* * Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit.*

RIPAILLE, bourg du Chablais en Savoye, sur le Lac de Genéve, entre Thonon & Evian. Il est fameux par la retraite qu'y fit Amé VIII, Duc de Savoye, après avoir laissé ses Etats à ses enfans. * Maty, *Dict. Geogr.*

RIPAMONTE (Joseph) Ecclésiastique, natif de Tignone dans l'Etat de Milan, & Historiographe du Roi d'Espagne, vers l'an 1640, savoit les Langues savantes, & n'ignoroit pas l'Antiquité. Il fut Prêtre du Collége Ambrosien à Milan, & écrivit l'Histoire Ecclésiastique de cette ville; la Vie de saint Charles Borromée, &c.

* RIPARFONT (Etienne Gabriau de) Gentilhomme de Poitou, choisit par inclination la profession d'Avocat, & l'exerça au Parlement de Paris avec autant d'honneur que de succès. Les qualitez du cœur égalérent en lui celles de l'esprit. Il se faisoit un devoir d'embrasser la défense des personnes qu'il savoit dans l'oppression & le besoin. Il fut marié à *Anne-Marie* Durideau, dont il n'eut point d'enfans. Par son Testament qu'il fit le 14 d'Août 1703, il dispose de ses biens patrimoniaux en faveur de sa famille, & légue à ses Confréres sa Bibliothéque avec 1400 livres de rente pour l'entretenir. Il mourut le cinquiéme Décembre 1704, âgé de 63 ans ou environ. M. Froland a composé à son honneur une belle Inscription Latine. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RIPA-TRANSONA, ville d'Italie en la Marche d'Ancona, avec Evêché, érigé par le Pape Grégoire XIII, & Suffragant de Fermo. * Leandre Alberti.

RIPEN, ville de Danemarck en Jutland, avec Evêché suffragant de Lunden, a un beau port, & est défendue par une forteresse, qui fut prise par les Suédois en 1645, & qui depuis fut encore reprise. On compte dans son Diocése 30 Gouvernemens, 282 Paroisses, dix forteresses & cinq villes. * Ortelius. Sanson.

RIPHAT ou RIPHATH, second fils de Gomer, & petit-fils de Japheth. On ne convient pas du païs que les Descendans de Riphat peuplérent. Le Chaldéen & l'Arabe croyent que c'est la France; Eusébe, les Sauromates; la Chronique d'Alexandrie, les Garamantes; Joseph, les Paphlagoniens. Méla assure qu'anciennement les peuples de cette Province s'appelloient *Riphatæi* ou *Riphaces*; & dans la Bithynie voisine de Paphlagonie on voit le fleuve Rhebée, les peuples *Rhébantes* & un Canton du même nom. Ces raisons ont fait croire à Bochart que Riphat avoit peuplé la Paphlagonie. Le P. Calmet entre dans la pensée de ceux qui croyent que les Descendans de Riphat peuplérent les monts Riphées. (*Voyez l'Article qui suit.*) Ce sentiment lui paroit d'autant plus vrai-semblable, que les autres fils de Gomer ont peuplé les païs septentrionaux vers la Scythie & au delà du Pont-Euxin. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

RIPHE'ES ou RHIPHE'ES, *Montes Riphæi*, montagnes de l'ancienne Sarmatie, qu'on met dans la Petzorcke, province de Moscovie, vers l'Obdora & l'Oby, sur les limites de l'Asie & de la Tartarie. * Pline, *l.* 4. Pomponius Méla, *l.* 1. Sanson. Du Val. Briet.

RIPLAIUS ou RIPLAY (George) Anglois, Chanoine Regulier de l'Ordre de saint Augustin, versé dans les Mathématiques & dans la Poësie, parcourut la France, l'Allemagne & l'Italie, pour rechercher les secrets de la Physique. Il étoit fort habile Théologien, & fut même élu pour enseigner la Théologie dans un Chapitre général de son Ordre. Mais depuis il obtint un Bref du Pape Innocent VIII, qui lui permit de se retirer dans l'Ordre des Carmes, où il passa le reste de sa vie dans une cellule comme un Solitaire, & où il mourut l'an 1490. Le Roi Henri VII régnoit pour-lors en Angleterre. Il a écrit *De Lapide Philosoph. &c.* * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

RIPLEY, bourg avec marché dans la Contrée du Comté d'Yorck en Angleterre, qu'on nomme *Clara*, sur le Nyd, sur lequel il a un pont. Il est à 152 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois*

RIPOL, bourg qui a eu autrefois un Evêché. Il est en Catalogne sur le confluent du Ter & du Fréser, à quatre lieues au dessous de Campredon, & est remarquable par une belle Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, où sont les tombeaux des anciens Comtes de Barcelone. * Maty, *Dict. Geogr.*

RIPPON, ville ou bourg du Comté d'Yorck, dans la Contrée nommée *Clara*. C'est une ville ancienne, située près de la riviere d'Youre, sur laquelle elle a un pont. Il y a une Eglise collégiale. Autrefois il y avoit un superbe Monastére bâti par Wilfrid Archevêque d'Yorck. Les Danois le démolirent avec la tour; mais Odon, Archevêque de Cantorbéry, le répara, & transporta dans cette derniére ville les reliques de son fondateur. Il y a un trou étroit dans une voute sous terre dans l'Eglise, qu'on appelle l'*Aiguille de Wilfrid*, par lequel on dit que les femmes vertueuses peuvent passer, mais celles qui ne le sont pas s'y trouvent arrêtées. Rippon est une des meilleures villes du Comté, bien peuplée, renommée sur-tout par la bonté des éperons qu'on y fait. C'est aussi une Corporation qui a droit de députer deux membres au Parlement. Elle est gouvernée par un Maire & des Aldermans, & est à sept lieues

de

de la ville d'Yorck, & à deux de Boroughbridge. * *Diction. Anglois.* Maty, *Diction. Géogr.*

RIPUAIRES ou RIPUARII : c'est le nom de quelques anciens Peuples Allemands qui habitoient entre le Rhin, l'Escaut & la Moselle, & qui occupoient à peu près les païs qu'on nomme aujourd'hui *la Hollande, le Luxembourg, la Gueldre, Juliers, &c.* Chifflet dérive leur nom de la riviére de Ruhr, mais il y a beaucoup plus de vraisemblance que ce nom doit être derivé du mot Latin *Ripa*, parce que la plupart de leurs habitations étoient sur les rivages des riviéres qu'on vient de nommer. On objecte que si cela étoit, ils devoient être apellez *Riparii* & non *Ripuarii*; mais la corruption des termes & l'ignorance de ces tems-là résolvent assez la difficulté. Le païs de ces peuples fut appellé *Pagus Ripuarius, Provincia Ripuaria* & *Ducatus Ripuarius*, & l'on trouve que du tems des Carlovingiens tout le païs étoit divisé en quatre Comtez. Ces peuples avoient leurs Loix particuliéres & la plupart croyent que les Rois Francs furent les Législateurs des Ripuaires. Charle-Magne augmenta ces Loix. On les trouve chez Lindenbroge & autres. On appelle Ripuaires les Loix Saliques des anciens François. On croit que ces Loix doivent leur origine à Theodoric, fils de Clovis. Les anciens François appelloient ces peuples *Riviers* ou *Reviers.* * Pontanus, *Orig. Franc. l. 2.* Chifflet, *in Vindic. Hisp. p. 44.* Du Frêne, *in Glossario.* Conringius, *de Origine Juris Germanici, c. 10. Dict. Allemand.* Furetiére, *Dict. de 1727.*

RIQ.

RIQUET (Paul) natif de Béziers, qui vivoit dans le XVII siécle, fut homme d'un rare génie, que la Nature seule fit un des plus grands Géométres; & ce qui est encore plus à estimer, un des plus honnêtes hommes de son tems. Ce fut lui qui forma le dessein du grand Canal de Languedoc, (*Voyez* LANGUEDOC) pour la communication des deux Mers, & qui eut la gloire de l'achever, mais non pas la consolation d'en voir faire le premier essai; car il mourut à Toulouse en 1680, & cet essai ne se fit qu'au mois de Mai de l'année suivante, par les soins de ses deux fils, JEAN-MATHIAS qui suit; & *Pierre-Paul* Riquet, Comte de Caraman, Grand-Croix de l'Ordre de saint Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Françoises, où il s'est signalé en plusieurs occasions. *Catherine* Riquet, l'une de leurs sœurs, épousa 1o. en 1678. *N*... de la Valette-Cornusson: 2o. *Jacques* de Barthelemy de Grammont, Baron de Lenta.

JEAN-MATHIAS Riquet, Seigneur de Bonrepos, après avoir été Maître des Requêtes, fut Président à mortier au Parlement de Toulouse, & mourut en Mai 1714. Il avoit épousé 1o. *Claire* de Cambolas, dont il n'eut point d'enfans: 2o. en 1696, *Catherine* de Broglio: 3o. *Marie-Louise* de Montagne, sortie de la Maison du fameux *Michel* de Montagne. De son second mariage est issu VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS Riquet, Comte de Caraman, Colonel du Régiment de Berry en 1718, qui a épousé le premier Mars 1722. *Louise-Magdelaine* Portail, fille d'*Antoine* Portail, Président au Parlement, & de *Rose-Magdelaine* Rose. * *Memoires du tems.*

RIQUETI (de) famille d'où sont descendus les Marquis & Comtes de Mirabeau, est une des plus anciennes Maisons de Provence, & est originaire de Florence.

Le premier de cette famille qui vint s'établir en Provence, fut PIERRE de Riquéti, que Robert d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, emmena dans cette Province: il le fit Capitaine & Châtelain du château & de la ville de Seine, où il fonda un Hôpital. L'on voyoit encore le siécle passé son Mausolée & sa représentation dans cet Hôpital, revêtue d'une cotte-d'armes à l'antique, l'épée nue à la main. Il mourut l'an 1350, & fut enterré dans cet Hôpital, avec *Catherine* de Fos. Il laissa ANTOINE I, de Riquéti, qui fit héritier de ses biens par son testament, ANTOINE II, qui suit.

ANTOINE II, fils d'ANTOINE I, épousa une fille de la Maison de Cadenet, dont il eut JACQUES, qui suit.

JACQUES, Coseigneur de la ville de Riez, épousa une fille de la Maison de Pontéves, dont il eut ANTOINE III, qui suit.

ANTOINE III épousa une fille de la Maison de Lantoin, dont il eut HONORÉ qui suit.

HONORÉ, Seigneur de Séres, s'allia avec *Jeanne* le Tellier, fille de noble *Antoine* le Tellier, Seigneur de la Garde. Il en eut JEAN qui suit.

JEAN, fils d'HONORÉ, fut Seigneur de Mirabeau, au Diocèse d'Aix, par acquisition, & épousa *Marguerite* de Glandéves, dont la mére étoit Doria de Gênes. Il se jetta dans Marseille quand Mauvens, qui avoit intelligence dans cette ville, la voulut surprendre. Riquéti fit une sortie sur lui, & le battit. Mauvens, pour se venger de cette défaite, alla à Seine, démolit le Mausolée de Pierre de Riquéti, & brûla l'Hôpital. Jean eut pour fils HONORÉ qui suit.

HONORÉ, fils de JEAN, avoit épousé *Jeanne* de Lenche, dont le pére étoit gendre d'Alfonse d'Ornano, Maréchal de France. Il eut pour fils THOMAS qui suit.

THOMAS, fils d'HONORÉ, Marquis de Mirabeau, a été Lieutenant-Colonel du Régiment de Buous. Il avoit épousé *Anne* de Pontéves, fille de *Pompée* de Pontéves, Seigneur de Buous, & de *Marguerite* de la Baume-Suze. Il avoit servi au siége de la Rochelle, & à la reprise des Isles de Sainte-Marguerite. Il laissa entre autres enfans HONORÉ qui suit.

HONORÉ, fils de Thomas, Marquis de Mirabeau, a commandé la Compagnie des Gensdarmes du Comte de Carces. Il eut plusieurs fréres dans le service; *François*, Capitaine de Galéres; *Thomas*, Commandeur de Malte, qui a servi longtems en qualité de Capitaine de vaisseau. Il mourut dans sa Commanderie, où il s'étoit retiré, parce qu'il n'avoit pas été fait Chef d'escadre.

BRUNO de Riquéti, dit *le Comte de Mirabeau*, dernier fils de *Thomas* de Riquéti, Marquis de Mirabeau, servit longtems dans le Régiment des Gardes, & il se trouva à dix-sept siéges de tranchée ouverte. Il avoit épousé en secondes noces *Anne-Aimée* de Boulainvilliers, fille de *Charles* de Boulainvilliers, Gouverneur de S. Jean-de-Lône.

ANTOINE de Riquéti, Marquis de Mirabeau, fils d'HONORÉ, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Brigadier, se trouva à tout ce qui s'est passé d'éclatant en Italie. Il fut blessé à la bataille de Cassano, & demeura estropié des deux bras. Il épousa la fille du Marquis de Castelane.

Cette Maison a bâti & doté les Jésuites de Marseille, comme il paroît par un Acte du deuxiéme Juillet 1714.

Le surplus des choses qui regardent cette famille, est plus amplement traité par le Nobiliaire de Provence, fait par le Sieur Robert de Briançon. On prétend que cette famille prouve sa Généalogie par contracts de mariages & testamens, depuis PIERRE de Riquéti, mort l'an 1350, jusqu'à ANTOINE, Marquis de Mirabeau, le Chef unique de cette famille.

RIQUIER (Saint) Abbé de Ponthieu, dans le VII siécle, passa en Angleterre pour y prêcher la Foi; & étant repassé en France, il y établit l'an 638, le célébre Monastére de Centule, lieu de sa naissance dans le Ponthieu. Il mourut l'an 645, selon les uns, & l'an 684, selon les autres. On fait sa fête au 26 Avril. * Mabillon, *V. siécle Benédictin.* Baillet, *Vies des Saints. Vies des Saints*, chez Lottin, à Paris en 1730.

RIS.

RIS, en Latin *Risus*, Divinité à laquelle les Lacédémoniens avoient élevé des statues, comme au plus aimable de tous les Dieux, & à celui qui fait tout l'agrément de la vie, & tout l'adoucissement des peines & des travaux. Ses statues étoient toujours placées auprès de celles de Vénus, avec les Plaisirs & les Amours. Les Thessaliens faisoient tous les ans des sacrifices célébres à ce Dieu. Pausanias & Apulée en font mention.

RIS (Michel). *Cherchez* RITTIUS.

RISANO, anciennement *Formio*, riviére qui séparoit la Carnie de l'Istrie. Elle coule maintenant dans cette derniére, & se décharge dans le Golfe de Trieste, environ à une lieue de Capo d'Istria, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

RISANO, petite ville épiscopale, mais presque ruïnée, dans la Dalmatie, sur le bord septentrional du Golfe de Cattaro. Son Evêché est suffragant de Raguse; & la plupart des Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Rhizana, Risana, Rhizinium* & *Rhizon.* * Maty, *Dict. Géogr.*

RISBOROUGH, bourg d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Buckingham. Il est situé dans les montagnes, à 29 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

RISBROUCKE ou RUISBROEKE (Guillaume de) Cordelier, que quelques-uns font Anglois, & les autres natif du Païs-Bas, a composé un Livre *De Gestis Tartarorum*; & un Itinéraire du Levant. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 333.

RISE, riviére. *Voyez* RIZE.

RISELE, petite ville de France dans l'Armagnac, sur la rive gauche de l'Adour, à l'est sud-est d'Aire dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

RISEMBERG ou RIESEMBERG, fameuse montagne de la Silésie, située entre le Duché de Jawer & la Bohéme, près des bourgs de Hirsberg & de Schmidberg. Cette montagne est la plus haute de la Silésie. Elle a des mines d'étain, d'airain, de vitriol, de fer; on y trouve même quelques veines d'or & d'argent, de beaux grenats, des diamans, des rubis, des améthystes, des topazes, des agathes, du crystal, & quantité de simples fort utiles pour la Médecine. On y voit les sources du Bober, de l'Upawa & de l'Elbe, qui n'ont pas un bon pas de largeur. Les Habitans qui sont au pié de cette montagne, disent qu'il y a au sommet un spectre qu'ils appellent *Ribenzal*, qui la couvre subitement de nuages, & qui excite de terribles tempêtes. Mais il n'est pas nécessaire que les Démons s'en mêlent pour produire ces effets. La seule hauteur de la montagne, qui arrête les vapeurs que les vents y poussent, peut être la cause de ces événemens. * Becman, *Hist. du Monde.*

* RISERIUS, Hollandois d'Amsterdam, a passé la plus grande partie de sa vie dans les Missions de Hollande. Il naquit en 1572, & entra dans la Société des Jésuites. On a de lui *Elogia, ad Imagines Sanctorum Virorum & Feminarum Eremicolarum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 552.

RISHANGER (Guillaume) Moine Benédictin d'Angleterre, a laissé une Histoire de ce Royaume, depuis l'an 1239, jusqu'en son tems, qu'il nomme *Opus Chronicorum*; outre une Continuation de Matthieu Paris, &c. Il mourut vers l'an 1312. * Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. c. 9.* Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

* RISSA, dix-huitiéme campement des Israélites dans le Désert. Ils y arrivérent de Libna, & en étant partis, ils campérent en Kéhélath. * *Nombres, ch. 33. v. 21. 22.* Il y a aussi un Château très fort de ce nom dans l'Idumée. * Simon, *Dictionaire de la Bible.*

RISSEZ. *Voyez* RICEY.

RIST, (Jean) natif de Pinneberg, Pasteur à Wédel sur l'El-

be,

be, Comte Palatin Impérial, & Conseiller Ecclésiastique du Duc de Meckelbourg, étoit le Fondateur de la Société du Cigne, & excellent Poëte. Il mourut en 1667, âgé de 60. ans, laissant un bon nombre d'Ouvrages Poëtiques, dont voici les titres. *Hortus Poëticus*; *Theatrum Poëticum*; *Parnassus Poëticus*; *Vindiciæ Linguæ Germanicæ &c.* * Witte, *in Biogr. progr. Dictionnaire Allemand.*

RISTON (Nicolas) sorti d'une famille honorable d'Angleterre, vivoit vers l'an 1410, sous le régne de Henri IV, dans le tems que le Schisme causa une si grande désolation dans ce Royaume: ce qui l'obligea de composer un Livre intitulé *De tollendo Schismate.* Il en fit encore un de Sermons: & plusieurs autres qui sont perdus. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

RISTON (Edouard) Prêtre Anglois, quitta l'Angleterre à cause de la Religion, & se retira à Douay, où il fut reçu Maître ès-Arts au Collége des Anglois. Il alla ensuite à Rome l'an 1577, où après avoir étudié quatre ans en Théologie, il reçut l'Ordre de Prêtrise vers l'an 1580, & fut envoyé Missionnaire en Angleterre, où il fit paroître beaucoup de zéle; mais après trois ans de prison, il fut banni hors du Royaume, & se retira en France. Il alla à Pont-à-Mousson pour y prendre les degrez; mais il y gagna la peste, & mourut en s'en revenant, auprès de Sainte-Ménehoud, environ l'an 1585. On a de lui un Ouvrage sur le Schisme d'Angleterre. * Le même.

RISWYK (Herman) Héresiarque Hollandois, prêchoit de nouvelles erreurs en son païs. Les Magistrats qui en furent avertis, le mirent l'an 1499 en prison, d'où il sortit, après avoir fait abjuration. Mais ayant publié une seconde fois ses erreurs, il fut brûlé vif à la Haye en Hollande l'an 1512. Il enseignoit que les Anges n'ont point été créez de Dieu, & que l'ame n'est pas immortelle; il nioit qu'il y eût un Enfer, & vouloit que la matiére des élémens fût éternelle. A ces erreurs il en ajoûtoit de plus criminelles, traitant, par un blasphême horrible, Jesus-Christ d'Imposteur, & Moïse d'insensé; & rejettant avec une pareille audace l'Ecriture-Sainte, avec la Loi ancienne & la nouvelle. * Pratéole, *l.* 8. *c.* 10. Sandére, *Hær.* 181. Sponde, *A. C.* 1512. *nomb.* 37. Gautier, *en la Chron. siécle XV.*

RISWYCK, village. *Voyez* RYSWYCK.

RIT.

RITBERG, RÉTBERG ou RIETBERG, bourg avec un château dans la Westphalie, sur l'Ems, à quatre lieues de Paderborn vers le couchant. Ritberg est chef d'un Comté qui porte son nom; il est au couchant de l'Evêché de Paderborn; & il a environ six lieues de long & deux de large. Il appartient aux Comtes d'Embden. * Maty, *Dict. Géogr.*

RITCHIVOL, que les Polonois écrivent *Ryczywol*, petite-ville de Pologne sans clôture, sur la route de Varsovie à Léopol. Elle est sur le bord d'une prairie d'un côté, & de l'autre sur le bord d'une campagne sablonneuse. Elle a une petite riviére à l'entrée, du côté où l'on y arrive en venant de Varsovie, qui s'appelle *Radomka.* Elle s'enfle quelquefois par le débordement des eaux de la Vistule, qui remontent dans son canal, jusqu'au dessus de la ville. * *Mémoires du Chevalier* de Beaujeu.

RITHMA ou RETHMA, quinziéme campement des Israëlites dans le Désert de Pharan: ils y arrivérent d'Hatseroth, & en partirent pour aller à Rimmon-Pérets. C'est de là dont on envoya des Espions pour épier le Païs de Canaan, plutôt par le consentement, que par l'ordre de Dieu. A leur retour, ils découragérent tellement le Peuple, qu'il s'en feroit retourné en Egypte, si Caleb & Josué, qui avoient été du nombre de ces Espions, ne les eussent détrompez. Ils demeurérent dans ce Désert le reste de l'année. Ce fut là qu'ayant voulu attaquer les Amalékites, contre la défense de Dieu, ils en furent battus: il y en eut plusieurs de tuez, & le reste s'enfuit jusqu'à Horma. Dieu voyant l'opiniâtreté de ce peuple, jura que nul de ceux qui étoient sortis de l'Egypte au dessus de vint ans n'entreroit dans la Terre de Canaan, excepté Josué & Caleb. Alors il leur fit reprendre le chemin de la Mer Rouge. On peut voir dans plusieurs Cartes la route qu'ils tinrent; mais il n'y en a pas qui paroisse plus exacte, que celle qui est à la fin du *Commentaire sur le Pentateuque de* J. Le Clerc. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 18.

RITHOVIUS, *Cherchez* BALDUIN ou BALDUINI RITHOVIUS.

RITMEYER. *Voyez* RITTMEYER.

RITORBIO ou RETORBIO, en Latin *Litubium*, ancien bourg de Lombardie. Il est dans le territoire de Pavie, sur une montagne, à six lieues de Tortone, vers le levant. Il y a des bains chauds. * Maty, *Dict. Géogr.*

RITSPA. *Voyez* RESPHA.

RITTANGELIUS (Jean-Etienne) étoit de Forcheim, dans le diocése de Bamberg en Allemagne, & a vécu dans le XVII siécle. Après avoir été élevé dans la Religion Catholique, il se fit Luthérien. Il a publié quelques Livres d'érudition Juive, comme des Notes sur le Livre *Jezirah*, où il avoit avancé que la Paraphrase Chaldaïque fournit des argumens contre les Juifs & contre les Anti-Trinitaires. Cette proposition fut attaquée par un Socinien, qui prit le nom d'*Irenopolite.* Rittangelius se défendit par un Traité, qu'il intitula *Libra Veritatis*, & qu'il dédia à Jean Casimir, Roi de Pologne. Il a aussi composé un Livre de la *Verité de la Religion Chrétienne*, & un Traité touchant les Cérémonies de la Pâque. Il fit imprimer à Konigsberg en 1652, la Traduction Allemande qu'il avoit faite des priéres que les Juifs font dans leurs Synagogues le premier jour de chaque année. Il étoit persuadé qu'il n'y avoit rien dans le Nouveau Testament, qui ne fût tiré des Antiquitez Judaïques. Il a vécu jusqu'au 31 de Mai 1652, puisque c'est la date de la Préface & de l'Epître dédicatoire de sa Traduction de l'Histoire des Juifs, adressée à l'Electeur de Brandebourg; mais il y marque qu'il étoit malade depuis un an, & qu'il n'avoit pas beaucoup d'espérance de guérison, ce qui peut faire croire qu'il n'a pas vécu long-tems après. * Bayle, *Dict. Critiq.* seconde édition.

RITTER, (George) issu d'une ancienne famille de Bâle, y naquit l'an 1381, de *Jaques* Ritter, Conseiller, & de *Claire* Seevogel. S'étant voué à l'Eglise, il entra dans l'Ordre des Dominicains l'an 1410. Il s'y distingua tellement par son érudition & par sa piété, qu'en l'année 1416 il fut tiré de son Couvent pour être élevé à l'Evêché de Trieste, petite ville d'Istrie, & dont l'Evêché est suffragant d'Aquilée. Il garda cet Evêché jusques en 1440, qu'il mourut à l'âge de 59 ans, au grand regret de son Diocése. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RITTER, (Israël) Professeur en Hébreu à Bâle où il vivoit sur la fin du XVI siécle, naquit à Bâle l'an 1538. Son pére étoit *Conrad* Ritter, Conseiller, & son grand-pére *David* Ritter, Capitaine au service des Empereurs Frédéric & Maximilien. Son pére & son grand-pére se donnérent beaucoup de soin pour son éducation, & le destinérent d'abord aux études. Il y fit de grands progrès, & lia connoissance dans ses voyages avec les Savans de son tems. De retour à Bâle il obtint d'abord l'Eglise de Leuffelingen, dans le Canton de Bâle, & ensuite celle de S. Léonard à Bâle. Sa santé ne lui permettant plus de vaquer à la prédication, il la quitta pour accepter la Chaire vacante de Professeur en Hébreu, Langue dont il avoit aquis une grande connoissance pour le tems auquel il vivoit. Il mourut l'an 1588, & eut pour successeur le fameux Jean Buxtorff. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RITTERSHUSIUS, (Conrad) fameux Jurisconsulte, naquit à Brunswic en 1560. Après avoir bien étudié dans sa patrie les Langues Gréque & Latine, l'Eloquence & la Poësie, il alla à l'Université de Helmstadt dans le dessein d'y étudier la Théologie. Mais avant que de commencer cette étude, il s'appliqua à se fortifier dans la Philosophie, & dans la Philologie Gréque & Hébraïque. Dans ce tems-là il traduisit la plupart des Pseaumes de David en vers Latins, & y réussit très bien au jugement de Buxtorff. Il commença ensuite la Théologie, mais bien-tôt après il la quitta pour embrasser la Jurisprudence. Il entendit pour cet effet Jean Borcholt pendant cinq années consécutives. En 1584, il quitta Helmstadt & alla à Altorff, où il répéta son Cours de Droit sous les fameux Jurisconsultes Donelius & Giphanius. Il accompagna le dernier à Ingolstad, soit par estime pour lui, soit pour y entendre le fameux Jurisconsulte Italien Fachineus. Il s'appliqua en même tems aux Humanitez & s'attacha à la lecture d'Homére, d'Isocrate, de Démosthéne, de Platon, de Xénophon, de Thucydide, &c. Parmi les Auteurs Latins, Jules-César étoit celui dont il faisoit le plus de cas. Sachant au reste combien les voyages étoient utiles, sur-tout à un homme d'Etat, il en fit un en Hongrie, en Bohéme & par toute l'Autriche. On lui offrit dans son voyage la charge de Conseiller du Comte de Solms, mais son but étoit de se faire un nom dans les Académies. En 1591, il prit le degré de Docteur à Bâle, & bien-tôt après il fut nommé Professeur en Droit à Altorff, où il mourut en 1613. Voici la liste de ses Ouvrages, *Sententiæ Julii Pauli cum Scholiis Aniani*; *Partitiones Juris feudalis*; *Differentiæ Juris Feudalis*; *Consilia Altorffina*; *Disputationes ad Instituta*; *Jus Justinianeum, sive Novellarum methodica Expositio*; *Dodecadeltos, sive in Duodecim Tabularum Leges Commentarius*; *Differentiæ Juris Civilis & Canonici*; *Commentarius in Institutiones*; *Commentarius in Oppiani libros quatuor de Venatione & quinque de Piscatione, cum Latina Interpretatione & varia lectione*; *Salvianus de Providentia divina & extremo Judicio*; *Guntheri Ligurinus cum Commentario*; *Commentarius in Fabulas Phædri*; *Commentarius in Porphyrium de Vita Pythagoræ*; *Commentarius in Epistolas Plinii*; *Antonini Imperatoris libri duodecim de Vita sua Græcè & Romanè*; *Oratio de Zaleuco & Charonda*; *Decades duodecim Consiliorum*; *de Actione empti & venditi*; *Orationes duæ de Judiciis*; *Philonis liber de Judice, Græce & Latine*; *Commentarius in Legem Contractus de Regulis Juris*; *de Osculis*; *Speculum Principis civiliter boni*; *Amores Clarorum Poëtarum versibus celebrati.* * Melchior Adam, *in Vit. JCtor. Germ.* Pantla, *in ipsius Vita.* Gebhardus, *in Manes Rittershusii.* Freherus *in Theatro.* Witte, *Memor. JCt. dec.* 1. *Dictionnaire Allemand.* Lipenii *Biblioth. Realis Philosophica & Juridica.*

RITTERSHUSIUS, (Nicolas) fils du précedent, naquit à Altorff en 1597. Il y étudia très bien l'Histoire, les Généalogies, les Mathématiques & la Litérature Gréque & Latine, après quoi il passa à Helmstadt, où il s'appliqua uniquement à la Jurisprudence, sans pourtant négliger ses autres études. Il fit ensuite un voyage en France, en Angleterre, en Italie, en Pologne, en Danemarck & en Hollande, & fit par-tout connoissance avec les Savans. A son retour il prit le degré de Docteur en 1634, & fut nommé Professeur du Droit Feudal. Il mourut en 1670. Il a écrit un Ouvrage considérable intitulé, *Genealogiæ Imperatorum, Regum, Ducum, Comitum, præcipuorumque aliorum Procerum Orbis Christiani, deductæ ab anno* 1400, *continuatæ ad annum* 1664, *in folio.* * Hoffman, *in Programmate.* Freherus, *in Theatro. Dictionnaire Allemand.*

RITTIUS ou RIS (Michel) Napolitain, Jurisconsulte & Historien, au commencement du XVI siécle, vers l'an 1505, suivit le Roi Louis XII en France, où il fut connu sous le nom de l'*Avocat de Naples.* Il fut Conseiller au Grand Conseil, puis au Parlement de Paris, & composa un Traité du Devoir & des Priviléges des Gens de guerre, qu'il dédia l'an 1505,

au même Roi Louïs XII. Nous avons d'autres Ouvrages de sa façon, écrits en Latin, & d'un stile très pur, savoir, l'Histoire des Rois de France, en trois livres; celle des Rois d'Espagne, aussi en trois livres; un livre des Rois de Jérusalem; quatre de ceux de Naples & de Sicile; & l'Histoire des Rois de Hongrie, en deux livres. * Vossius, *de Hist. Lat.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç. &c.*

RITTMEYER (Christophle-Henri) naquit à Helmstadt en 1671. Il fut redevable de son education aux soins de son ayeul maternel, qui le mit en état de faire à l'âge de dix-huit ans ses études Académiques. Après avoir passé quelques années dans l'Université de Helmstadt, il visita celles de Leipsic & de Hall. Ensuite il fit le voyage de Hollande, & à son retour il fut fait en 1698 Professeur extraordinaire en Philosophie, & peu de tems après Professeur en Langue Grêque. En 1710, on lui donna la charge de Professeur ordinaire sur le Vieux Testament. Outre les Langues Orientales, il savoit fort bien la Françoise, l'Italienne, l'Angloise & la Flamande. Il fut toujours valétudinaire, & mourut au mois d'Août de l'an 1719. On a de lui, *Eliakin Barsiclavis Gemarica; Epicteti Enchiridii priora capita Rabbinice versa; XVII Disquisit. Animadv. Exegeticar. ad Scripturæ Sacræ insigniora loca; Versio & Annot. in Theophylacti inclytos Comment. super init. cap. 11. Hoseæ; Photii de Consolatione ad Eusebium Libellus; Coringiana Epistolica; Nili Parænses*, &c. *. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RITUELS, Livres qui contiennent les rits & les cérémonies qu'il faut observer. Cicéron parle des Livres rituels des anciens Toscans. Les Juifs ont aussi leurs Rituels; & il n'y a point de Religion qui n'ait des Livres pour régler le culte extérieur. Quoique la Religion des Chrétiens soit beaucoup plus simple & moins chargée de cérémonies que les autres, elle en a néanmoins, & elle en a toûjours eu. Ces Cérémonies ou ces Rits ont été introduits, & s'apprennent par l'usage. Mais pour fixer cet usage, & en instruire plus promptement & facilement ceux qui sont obligez de les pratiquer, il a fallu faire des Livres qui les enseignent. Telles sont les anciennes Liturgies & les Livres rituels des Grecs & des Latins, qui sont en grand nombre, tant sur la célébration de l'Office divin, que sur la maniére d'administrer les Sacremens, & sur les autres Cérémonies de l'Eglise. On ne s'est pas même contenté de rapporter simplement les Rits & les Cérémonies, comme les paroles qu'on doit réciter, les actions & les gestes qu'on doit observer pour rendre les Cérémonies plus augustes; on en a aussi donné des raisons mystiques, qui ne sont pas toûjours les vrayes raisons de l'institution, mais le sont néanmoins assez souvent, & sont toûjours très capables d'instruire & d'édifier les Fidéles.

RITZBUTTEL ou RITZENBUTTEL. *Voyez* RIBENSBUTTEL.

RIV.

RIVA (Polydore) Jurisconsulte, natif de Milan, enseigna le Droit à Pavie, à Turin & à Pise, où il mourut le 23 Décembre de l'an 1613. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De actis in mortis articulo; Commentarii quibus canonicæ, civiles, feudales, emphyteuticæ, criminales materiæ continentur; De nocturno tempore, &c.*

RIVA, petite ville ou bourg de l'Evêché de Trente. Ce lieu est sur le bord septentrional du Lac de Guarda, environ à sept lieues de la ville de Trente, vers le midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIVA BLANCA, RIPALTA, anciennement *Leucogæus, Leuce Acte*, bourg ou petite ville de Barbarie, est sur la côte du Royaume de Barca, vers les confins de l'Egypte. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIVADAVIA. *Voyez* RIBADAVIA.

RIVADEO. *Voyez* RIBADEO.

RIVALDUS (Jean) Anglois, de l'Ordre de saint Augustin, ou selon d'autres, de saint François, vivoit vers l'an 1330, & a été confondu par quelques-uns, avec Jean de Muscat. Il étoit savant Théologien & Docteur de l'Université d'Oxford. D'ailleurs il étoit encore Poëte & Historien, comme il l'a fait paroitre dans les Commentaires qu'il a faits sur plusieurs Auteurs anciens & modernes. Il a composé quantité d'autres Ouvrages, *Super Psalterium; Super Cantica; In Evangelium sancti Joannis; In Epist. D. Pauli; In Augustinum de Civitate Dei; In Mytholog. Fulgentii; In Lectur. Scripturarum; Sermones per annum; Quæstiones ordinariæ; In Valerium ad Rufinum; De uxore non ducenda; In Metamorphoses Ovidii, &c.* * Pitseus, *in Vit. Illust. Angl.* Wadingue &c.

RIVALLIUS (Aymar) Conseiller au Parlement de Grenoble sous Charles VII, Louïs XI, & Charles VIII, a fait l'Histoire du Droit Civil & Canonique, & des Notes sur les loix des douze Tables. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit.*

RIVALTA, bourg du Duché de Milan dans le Milanez proprement sur l'Adda, à cinq lieues de Milan vers le levant. Ce lieu est connu par une grande victoire que Louïs XII, Roi de France, y gagna contre les Vénitiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIVAULT (David, Sieur de Fleurance ou de Flurance) nommé ainsi, non de *Fleurance*, mais de *Flurance*, qui étoit le nom d'une Seigneurie. Cette Seigneurie est une métairie dans la Paroisse de saint Leger, à six lieues de Laval, laquelle est encore aujourd'hui dans sa famille. Il étoit de Laval ou des environs, fils de PIERRE Rivault, Capitaine du château de la Crote dans le voisinage de Laval, & de *Magdelaine* Gautier. Il naquit vers l'an 1571. Il fut élevé auprès de Guy, XX du nom, Comte de Laval, fils de Paul de Colligny, Comte de Harcourt & de Laval, & d'Anne d'Alégre, fille de Christophle d'Alégre, Seigneur de Saint-Just. Rivault, qui fit d'abord profession des armes, fut en Italie vers la fin du XVI siécle, & en Hollande vers la fin de 1602. Henri IV le fit Gentilhomme de sa chambre le quatrieme Novembre 1603, & en cette qualité il prêta le serment le cinquieme Fevrier 1604. En 1605, il accompagna le jeune Comte de Laval, qui alloit en Hongrie au siége de Comorre, servir l'Empereur contre les Turcs. Ce voyage ne fut pas long; car ce jeune Seigneur étant parti de Paris le 29 Août, fut tué aux environs de Comorre d'un coup d'escoupette le 30 Décembre. David Rivault fut blessé en cette occasion de deux coups de cimeterre & d'un coup de hache. Après la mort du Comte, il fit apporter son corps à Laval, où il est inhumé dans l'Eglise de saint Dominique. David Rivault, depuis ce tems-là, s'adonna entiérement aux Belles-Lettres, dans lesquelles il avoit déja fait de grands progrès. En 1611, par brevet du 28 Avril, il fut fait Sous-Précepteur du Roi Louïs XIII, sous le Sieur des Yvetaux, qui en étoit Précepteur: par le même Brevet il fut fait son Lecteur, c'est-à-dire, son Précepteur en Mathématiques. Le dixiéme de Novembre de la même année, le Roi lui donna une pension de trois mille livres. En 1612, Nicolas le Févre, Précepteur du Roi en chef, étant mort, il fut fait Précepteur du Roi en chef à sa place; & le quatrieme Août de la même année, il eut une charge de Conseiller d'Etat. Le dixiéme Octobre 1614, il obtint des Lettres de relief de noblesse. Il quitta le service du Roi par une fâcheuse rencontre. Ce Prince avoit un chien qu'il aimoit fort: ce chien incommodoit Rivault, en sautant sans cesse sur lui, dans le tems qu'il donnoit leçon au Roi. Rivault lui donna un coup de pié pour le chasser. Le Prince en fut si fâché, qu'il frappa Rivault. Il mourut à Tours au mois de Janvier 1616, âgé de quarante-cinq ans, au retour du voyage de Bayonne, où il accompagna par ordre du Roi, Madame Elisabeth de France, mariée au Roi d'Espagne; car il s'étoit réconcilié avec Louïs XIII, & ce Prince lui avoit promis un Evêché. En sa considération, il donna une pension de six cens livres au sieur Rivault son neveu. Il fit imprimer plusieurs Ouvrages, dont voici la liste, *Les Etats, esquels il est discouru du Prince, du Noble & du Tiers-Etat, conformément à notre tems, Au Grand Henri Roi de France & de Navarre, par D. R. de Flurance*, à Lyon, en 1595; *Lettre à Madame la Maréchale de Fervaques, contenant un bref Discours du voyage en Hongrie de feu Monsieur le Comte de Laval son fils*, à Paris, 1607, *in douze; l'Art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe*, La sagesse de la personne embellit sa face, *étendu en toute sorte de beautez, & és moyens de faire que le corps retire en effet son embellissement des belles qualitez de l'ame, dédié à la Reine, par le sieur de Flurance-Rivault*, à Paris, 1608. C'est le Livre sur lequel Malherbe a fait le petit Sonnet qui suit.

A. M. de FLEURANCE, *sur son Art d'embellir.*

Sonnet.

Voyant ma Calliste si belle,
Que l'on n'y peut rien désirer,
Je ne me pouvois figurer
Que ce fût chose naturelle.

J'ignorois ce que pouvoit être,
Qui lui coloroit ce beau teint,
Où l'aurore même n'atteint,
Quand elle commence de naître.

Mais, Fleurance, ton docte Ecrit
M'ayant fait voir qu'un bel esprit
Est la cause d'un beau visage,

Ce ne m'est plus de nouveauté,
Puisqu'elle est parfaitement sage,
Qu'elle soit parfaite en beauté.

Les Elemens de l'Artillerie, concernant tant la théorie que la pratique du Canon, augmentez en cette nouvelle édition, enrichis de l'invention & description d'une nouvelle Artillerie, qui ne se charge que d'air ou d'eau pure, & a néanmoins une incroyable force, plus d'une nouvelle façon de poudre à canon tres-violente, qui se fait d'or, par un excellent & rare artifice, non communiqué jusqu'à présent; L'Histoire du progrés & des premiers usages des armes à feu, tant récentes qu'anciennes, & déduites en l'avant-propos. Le tout par le Sieur de Flurance-Rivault, à Paris 1608, *in octavo; Le dessein d'une Académie, & l'introduction d'icelle à la Cour, dédié à la Reine Régente*, à Paris 1612, *in octavo*. Il y a dans le même volume *la Leçon faite en la premiére ouverture de l'Académie royale au Louvre le sixiéme Mai* 1610; *Préceptes d'Agapetus à Justinien, mis en François par le Roi tres-Chrétien Louïs XIII, Roi de France & de Navarre, en ses leçons ordinaires; Le Tableau de Cébès Thébain; Archimedis Opera quæ extant, novis demonstrationibus illustrata, per Davidem Rivaltum à Flurentia, Cœnomanum, à regia Turma sacri Cubiculi, & à literarum pietatisque studiis Christianissimi Gallorum & Navarræ regis, Ludovici XIII, semper Augusti*, à Paris, 1615. Plusieurs célébres Ecrivains ont parlé de Rivault avec estime. On peut voir entre autres la Lettre de Casaubon à Scaliger, écrite de Paris le 15 Avril 1604, une autre du même au même de 1607, & celle du 19 Juillet 1604. Scaliger a écrit une grande Lettre à Rivault sur les Mathématiques, pleine d'érudition; elle est la derniére du livre second de ses Lettres. Vossius en parle avantageusement, *De Scientiis mathematicis, cb.* 48. Erpenius en fait mention dans la Préface de

de ses Proverbes Arabiques d'Abiubeid. * Ménage, *dans ses Observations sur les Poësies de Malherbe.*

RIVES (Amauri ou Aimeric de) Archevêque de Lyon, l'un des plus illustres Prélats du XIII siécle, naquit dans le Diocése du Mans, & y posséda un Canonicat, étant alors surnommé *Guerra* ou *de Serra*. Il étudia à Paris, & fut Docteur dans cette célébre Université, où l'on admira sa capacité, surtout dans le Droit Canon. Son mérite seul l'éleva à l'Archidiaconé de Paris, puis sur le Siége de l'Eglise de Lyon en 1236, après la mort de l'Archevêque Raoul ou Rodolphe de Pinis. Peu après la clôture du Concile général tenu par le Pape Innocent IV, à Lyon en 1245, il obtint de ce Pontife permission de se retirer dans l'Abbaye de Grandmont, au Diocése de Limoges, où il mourut en odeur de sainteté l'an 1257. L'Auteur de l'Histoire des Evêques du Mans dit qu'Amauri fut depuis mis malgré lui sur le Siége de l'Eglise de Limoges; mais les anciens Ecrivains n'en parlent point. Le corps de ce Prélat fut enterré au milieu du chœur de l'Abbaye de Grandmont, où l'on voit encore cette Epitaphe sur une lame de cuivre,

Laus Cenomanensis & gloria Lemovicensis;
Quo Doctore prius & justo judice fulsit
Jachta Parisius, & quo Pastore reluxit
Lugdunum, patriæ decus & larga Arca sophiæ,
Largus, famosus, subtilis & ingeniosus,
Hic Americus jacet Ordinis hujus amicus.
Et quoniam voluit in Grandimonte locari,
Fac Deus illius animam super astra levari.

* Alberic, *in Chron.* Robert & Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Du Boulay, *Hist. de l'Univers. de Paris.* Le Courvaisier, *Hist. des Evêques du Mans.*

RIVET, (André) naquit à S. Maixant en Poitou le premier Août 1572, de *Jean* Rivet & de *Catherine* Cardela. Après avoir fait ses Humanitez sous Louïs Blanchier, Pasteur de Niort, & sa Philosophie dans le Béarn, où il y avoit alors une Académie florissante, il y fut reçu Maître-ès-Arts. Il se voua à la Théologie & ayant été reçu Ministre en 1595, il fut donné à l'Eglise de Thouars, où il exerça son Ministére pendant 25 ans. Il fut honoré de huit Députations de la part des Eglises de la Province. Il s'est trouvé à cinq Synodes Nationaux. Il présida à celui de Vitré, tenu en 1617, & il y refusa la Chaire de Théologie, dans l'Académie de Saumur, qu'on lui offrit. L'Université de Leyde l'appella en 1620, pour y remplir une Chaire en Théologie, & il offrit ses services pour deux ans. Etant retourné en France en 1622, avec la permission des Curateurs de l'Université de Leyde, il se présenta au Synode de Charenton où on lui permit de continuer sa Profession en Hollande, & il y mourut en 1647, âgé de 75 ans. On a de lui un grand nombre d'Ouvrages en Latin & en François, *Specimen præcipuorum Paradoxorum Papismi, &c.; Defensio Libertatis Christianæ, &c.; Summa Controversiarum inter Orthodoxos & Pontificios; Triumphus Veritatis; Meditationes in Psalmum* 119; *Examen Animadversionum Hugonis Grotii; Specimen Critici sacri in Scripta veterum Doctorum sex priorum seculorum, &c.; Defensio Historiæ Papatus, &c.; Divers Traitez de Piété; Commentarius in Hoseam, &c.* On a réuni tous ces Ouvrages en trois volumes *in folio.* * *Ex vitis Profess. Leidensium.* Freherus, *Theatrum, p.* 530. Un de ses fréres, nommé *Guillaume* Rivet, aussi Ministre en France, a écrit un Traité de la Justification; un de la Liberté Ecclésiastique, &c.

* RIVIERA, POLLEGGIO ou POLESE, Bailliages des Suisses, l'un des trois Bailliages Italiens, dans le Milanez. Il est entre ceux de Belinzone & de Valbrune, de peu d'étendue & de peu de valeur. Il appartient aux trois vieux Cantons, & ses lieux principaux sont Molano & Poléſe, qu'on nomme aussi *Riviéra*, d'où est venu le nom du Bailliage. Poléſe, qui est la capitale, est une petite ville située sur une riviére nommée Brenna. * Maty, *Dict. Géogr. Etat & Délices de Suisse, tome* 3. *p.* 227.

RIVIERE (Poncet de) Chevalier, Baillif de Montferrand, Maire de Bourdeaux, Conseiller & Chambellan du Roi Louïs XI, commandant les Francs-Archers d'ordonnance de sa Garde, étoit tout ensemble grand Homme d'Etat & grand Homme de Guerre. Il menoit l'avant-garde de l'Armée à la bataille de Montlhéry, contre le Comte de Charolois en 1464. Lorsque Charles, frére du Roi, eut accepté le Duché de Guyenne pour son partage, Poncet de Riviére, qui y avoit sa famille & ses Terres, se chargea, par zéle pour le Duc, du soin de ses intérêts. Il fit même les fonctions d'Ambassadeur auprès du Roi son principal Maître, dont son attachement pour le Duc Charles, lui attira la disgrace. Le Duc de Bourgogne tenta plus d'une fois sa réconciliation, & le Roi parut y consentir; mais comme ce ne fut qu'à condition que ce Duc recevroit aussi en grace les Seigneurs de Nevers & de Croy, qu'il haïssoit mortellement, on peut conjecturer qu'il n'y eut jamais de vrai retour, ni de la part de Louïs XI, ni de la part de Poncet de Riviére. Au contraire, ce Seigneur s'étant uni avec le Seigneur du Lau & le Seigneur d'Urfé, depuis Grand-Ecuyer de France, forma longtems avec eux une espéce de Triumvirat. Il étoit de l'ancienne Maison des Vicomtes de Riviére, Seigneurs de Labatut, lesquels, de tems immémorial, portent le même titre, les mêmes armes, & possédent les mêmes terres dans le païs même de Riviére, qui est comme une extension du souverain Comté de Bigorre. Lorsque sous Philippe *le Bel* en l'an 1300, ce Comté fut réüni à la Couronne, le Senéchal de Toulouse, par ordre du Roi, fit une enquête exacte, sur la valeur du Comté, des fiefs & arriere-fiefs de Bigorre. Il y est rapporté entre autres choses, qu'il y avoit dans ce Comté quatre-vint-quinze Gentilshommes; dix-neuf dans l'étendue de la Terre de Riviére; un Vicomte, qui est nommé dans l'enquête Vicomte de Riviére, Seigneur de Labatut; & douze Barons, savoir, Arnaud de Lavédan, Arnaud-Guillaume de Barbasan, Bos de Bénac, Raimond de Basalhac, Thibaut des Angles, Arnaud-Raimond de Castelbaiac, Pélegrin de Lavédan, Cantabo Dantin, Pierre & Bernard-Raimond Desparros, Pierre de Castelbaiac, Bernard d'Aster. Ç'a toûjours été l'aîné des enfans du Vicomte de Riviére, qui s'est fait appeller Vicomte de Labatut: le second a été nommé Baron de Lengros. On sait que les Rois de la seconde Race établirent des Comtes pour chaque Province, & que ces Comtes choisirent toûjours les plus grands Seigneurs de leur Province pour leurs Lieutenans. C'est ainsi que le premier Comte de Bigorre prit un Lieutenant dans la Maison de Riviére, qui est le vrai & invariable nom de la famille. Ce Lieutenant & ses Descendans ont également porté le nom de Vicomte de Riviére & de Vicomte de Labatut, Seigneuries qu'ils possédoient, avec beaucoup d'autres, & qu'ils possédent encore aujourd'hui dans le païs de Riviére, Terre-lige du Comté souverain de Bigorre. En effet, c'étoit un usage établi entre les Lieutenans des Comtes, pour se distinguer les uns des autres, & pour se faire connoître chacun en particulier, d'ajoûter au titre de leur dignité celui de leur principale terre. C'est par cette raison que les Seigneurs d'Aunay, de Limoges, de Rochechouart, de Comborn, de Turenne, de Polignac, d'Aubusson, qui étoient Vicomtes de Poitou, de Quercy, de Périgord, d'Auvergne & de la Marche, comme les Vicomtes de Riviére ou de Labatut étoient Vicomtes de Bigorre, se faisoient appeller du nom de leurs terres, Vicomtes d'Aunay, de Limoges, de Rochechouart, de Comborn, de Turenne, de Polignac & d'Aubusson.

Il est assez vrai-semblable, & c'est une tradition constante dans cette famille, que de leur race étoit ce Chevalier de Riviére, dont le Roi d'Angleterre Edouard IV épousa la fille, & dont on osa proposer le fils en mariage à la fille unique du Duc de Bourgogne: ce qui ne réussit pas, dit Philippes de Commines, parce que le Comte de Riviére, tout beau-frére qu'il étoit d'un grand Roi, étoit un trop petit Seigneur pour la plus grande héritiére de son siécle. Pour justifier l'opinion où l'on est que le Chevalier de Riviére descendoit des Vicomtes de Riviére dont il s'agit ici, on allégue le mariage d'un de ces Seigneurs en 1280, avec Claire-Eugénie de Havarings, fille du Gouverneur de Guyenne pour le Roi d'Angleterre. Cette Domination avoit donné lieu à une plus étroite communication entre les Anglois & les Gascons qui ne sont pas extrêmement éloignez les uns des autres, & sur-tout entre ceux qui avoient pris alliance ensemble. Ainsi il il est à présumer que quelqu'un des Riviéres suivant la fortune de ses parens maternels, s'alla établir dans la Grande Bretagne, où il laissa postérité. Cette Maison tient par ses alliances à toute la Noblesse de Gascogne & du Béarn, & même à de très grandes Maisons d'Espagne & de Navarre. Elle a donné des Prélats à l'Eglise, des Chevaliers à l'Isle de Rhodes, des Grands-Sénéchaux à l'Armagnac, & dans tous les tems à l'Etat d'excellens Capitaines qui sont morts au service. Ses armes sont d'or à trois épées de gueulles en pal, les pointes en haut, soutenant une couronne: ce qui vient, suivant la commune tradition du païs, de ce qu'un des Chefs de cette Maison tua de sa main les trois Chefs de l'Armée ennemie dans une bataille décisive, où il s'agissoit de la destinée du Prince & de l'Etat. Lorsque Poncet de Riviére fournissoit au Thrésor Royal la quittance de ses appointemens, il la scelloit des mêmes armes que cette famille porte encore aujourd'hui. La Maison de Riviére est divisée en plusieurs branches, dont la premiére & la seconde sont tombées en quenouille. Car il y a environ un siécle que l'aîné des Riviéres, Vicomte de Labatut, ne laissa qu'une fille, qui se maria par inclination avec un Cadet de la Maison de Bonpar, de Barbotan, ancienne Noblesse de Gascogne. De ce mariage est descendu le Vicomte de Labatut d'aujourd'hui, qui prend, comme ses ancêtres maternels, le nom & les armes de Riviére, avec le titre de Vicomte. Quant à la seconde branche, qui est celle des Riviéres, Barons de Lengros, il est resté aussi une fille, *Angélique* de Riviére, qui fut mariée à feu *François* de la Marque, Chevalier, Seigneur de Tilladet, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, pére & mére de l'Abbé de la Marque-Tilladet. La troisiéme branche & la premiére en ligne directe & masculine est celle des Riviéres-Madiran, Seigneurs des Narrieux. Celle qui suit est des Riviéres-Listo. L'aîné, appellé le Baron de Riviére, ayant Brevet de Colonel, & Chevalier de saint Louïs, fut tué en 1702, à la bataille de Fridlingue, étant à la tête du Régiment Royal de Cavalerie, dont il étoit Lieutenant-Colonel. Il n'a laissé qu'une fille en bas âge, & un frére, le Chevalier de Riviére, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant au Passage, port d'Espagne, & envoyé depuis pour commander les troupes Françoises à Jaca en Arragon. Ses deux fréres avoient un oncle paternel Gratien de Riviére, qui fut tué à la tête du Régiment de Navarre, vers la fin de l'année 1673, à la célébre journée de Woerden, où malgré la blessure mortelle qu'il reçut à l'attaque d'une Redoute, il ne laissa pas de l'emporter l'épée à la main. De deux enfans qu'il a laissez, un fils & une fille, le fils a été tué au service, & la fille est mariée au Comte de Ligondez-Rochefort en Auvergne, frére aîné du fameux Ligondez, Capitaine de Vaisseau, & si estimé dans la Marine. Reste encore une branche des Riviéres-Buziet, dont l'aîné s'appelle Baron de Lengros, parce qu'il a acquis la Baronnie de ce nom, qui avoit été possédée par les Riviéres de la seconde branche. * *Mémoires de* Commines,

mines. *Histoire de France. Vieille Histoire de Navarre. Enquete du Sénéchal de Toulouse, faite par ordre du Roi Philippe* le Bel, rapportée *dans l'Histoire de Bearn*, par M. de Marca. *Histoire de Pierre d'Aubusson*, par le P. Bouhours. *Archives de la Thrésorerie de Montauban. Regître du Trésor Royal des Chartres de Paris.* Voyez *le second volume des Commentaires de* Montluc.

RIVIERE (Le Bailliage de). *Voyez* RIVIERA.

RIVIERE (Lazare) Professeur en Médecine dans l'Université de Montpellier, a été un très habile homme. Il a composé une excellente Pratique de Médecine en XVII livres, qui est écrite avec beaucoup d'ordre & de clarté. Ses autres Ouvrages sont *Institutionum Medicarum libri quinque ; Observationum Medicarum Centuriæ quatuor, quibus accedunt Observationes communicatæ.* Tous ces Ouvrages ont été ramassez en un volume *in folio*, & imprimez diverses fois en France & en Allemagne. Lazare Riviére est mort vers l'année 1656.

RIVIERE, Médecin. *Cherchez* BAILLY.

RIVIERE (L'Abbé de la). *Voyez* BARBIER (Louïs).

RIVIERES (Eustache des). *Voyez* RIVIUS (Eustache).

RIVINUS, (André) savant Médecin & Critique du XVII siécle. Son nom étoit proprement *Bachmann*, qu'il changea en celui de Rivinus, selon la coutume de son tems. Né à Halle en Saxe le septiéme Octobre 1600, il commença ses études dans sa patrie; & en 1621 il passa à Iéna, où il s'appliqua à la Philosophie & à la Médecine. Il fit ensuite un voyage en France, dans les Pays-Bas & en Angleterre. Il entendit à Leyde Daniel Heinsius, Pierre Cunæus, Vorstius, Heurnius, & Jacchæus; & à Paris il fréquenta les Leçons de Pierre Bertius, de Jean de Beaucheſne & d'Antoine Charpentier. De retour en Allemagne il prit le degré de Maître-ès-Arts à Leipsic en 1625, & celui de Docteur en Médecine en 1644. Après avoir été Recteur du Gymnase de Nordhausen, pendant trois ans, il alla à Leipsic où il fut nommé Professeur en Poësie en 1635, & en 1655 Professeur en Médecine. Grand amateur des Péres de l'Eglise & sur-tout des anciens Poëtes Chrétiens, il expliqua ces derniers à ses Auditeurs dans ses Leçons. Jean-George Grævius fréquenta pendant quelque tems son Auditoire. Il vivoit dans une étroite amitié avec Barthius & Daumius, mais il ne put nullement digérer que Reinésius dans ses *Variæ Lectiones* eût critiqué si sévérement l'édition [illegible], qu'il avoit donné sous le nom feint de Rhyackinus. Il opposa à Reinésius un Ecrit intitulé *Lanx Satura*, auquel Reinésius répondit par un autre Ouvrage intitulé, *Defensio Variarum Lectionum contra nigram Censuram Poëtæ L.* Rivinus mourut le quatriéme Avril 1656. Voici la liste de ses Ouvrages, *Pædagerontagogus ; Aristoteles cum Platone comparatus ; Cælum terrestre Poëticum ; Liber Physicalium Virtutum, Compassionum & Curationum ex experientia Kyranidarum Kyrani & Harpocratione Alexandrino collectus ; Notæ in Dracontium ; Cæcilii Cypriani Genesis & Sodoma ; Drepani Flori Psalmi. Victorini Carmen de Jesu-Christo ; Hildeberti Sermones ; Dissertatio de Majumis, Maicampis & Roncaliis ; Dissertationes duæ de Venilia & Salacia, nec non Malacia*, que Grævius a insérées dans son *Syntagma Variarum Dissertationum Variorum*, imprimé à Utrecht en 1702. * *Parentalia Andreæ Rivini.* Reinesius, *Variar. Lection. l. 3. c. 15. & in Defens. Var. Lect.* Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.* Grævius, *in præf. ad Syntagma Dissertationum.* Fabricius, *Bibliotb. Latina, l. 4. c. 2.* Witte, *Memor. Philosoph. Dict. Allemand.*

RIVIUS (Eustache) en Flamand *Vander Rivieren*, de Zichen, bourg de Brabant, de l'Ordre de saint Dominique, florissoit au commencement du XVI siécle. Il fut un des premiers Théologiens, qui écrivirent contre Luther. Les Ouvrages qu'il fit contre lui sont, un Traité des sept Sacremens imprimé en 1523, & une Réfutation des sentimens condamnez par les Facultés de Théologie de Louvain & de Cologne. Il a encore fait un Ecrit contre le cinquiéme Article du Manuel d'Erasme, imprimé en l'an 1531. Cet Auteur est mort à Louvain, où il avoit été Prieur, le 16 d'Avril l'an 1538. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du XVI siécle.* Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 214 & 215.*

RIVIUS (Jean) de Louvain, fils de Gérard Imprimeur, étant entré dans l'Ordre des Augustins, y fit de très bonnes études, fut reçu Docteur de Louvain, enseigna l'Ecriture dans son Couvent, fut élu Prieur de celui de Liége, & passa par les charges de Visiteur & de Provincial de son Ordre. Il a fait une Vie de saint Augustin en quatre livres, tirée des Oeuvres de ce Pére & des Auteurs contemporains. C'est un excellent morceau d'Histoire Ecclésiastique. Cet Auteur a encore composé des Panégyriques & des Poëmes; un Traité des Ecrivains de son Ordre ; *Zodiacus Mysticus ; Diarium Obsidionis Lovaniensis.* Il est mort vers l'an 1650. Il avoit beaucoup d'esprit & d'érudition, & écrivoit poliment & avec élégance. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du XVII siécle.* Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 552 & 553.*

RIVIUS, (Jean) Luthérien, naquit le premier Août 1500, à Altendorff, petite ville de Westphalie en Allemagne, dans le Comté de Schaumbourg, enseigna la Jeunesse à Cologne, puis à Zwickaw, ville de la Misnie dans la Haute-Saxe, après George Agricola. En 1537, il alla exercer sa Profession à Anneberg; mais parce que les Moines lui faisoient de mauvaises affaires auprès de George, Duc de Saxe & Prince d'Anneberg, il résolut de quitter cette ville pour aller à Fridberg, où on lui offroit de grands appointemens. Henri, Duc de Saxe, l'y attiroit sur-tout pour lui confier l'instruction des Princes, ses fils. Après que Henri eut succédé à George son frére, il obligea Rivius à interrompre les exercices de sa Profession, & il l'employa dans des affaires d'Etat. Le Prince Maurice, fils de Henri, établit ensuite à Mersbourg un Collége, dont il donna la direction à Rivius, qui mourut dans cet emploi en 1553, âgé de 53 ans. Il étoit sobre, chaste, laborieux, ennemi de la superstition, de l'hypocrisie & du mensonge ; plus désireux de louanges, qu'avide des richesses ; bienfaisant, mais colére. Il avoit eu pour Précepteur Tilleman Mullius, qui entendoit bien le Latin, le Grec & la Poësie, chose rare dans ce tems-là. Rivius a fait plusieurs Livres qu'Oporin a recueillis, entre autres, *de Instaurata Doctrina Ecclesiastica libellus ; De Grammatica, Dialectica, Rhetorica, libri XVIII ; De Familiari Genio, seu de Præsidio angelico, libellus ; De Conscientia libri tres ; De Spectris & Apparitionibus Umbrarum ; De Vita & Moribus Christianorum ; Descriptio Mavienbergi ; Quomodo Juventus in hisce Religionis dissidiis se gerere debeat, libri duo ; De Erroribus Pontificiorum, seu de Abusibus Ecclesiasticis ; Locorum Communium Philosophicorum, quibus veluti Græcæ Latinæque Linguæ Scriptorum explicationis ratio & via, &c. demonstratur ; Libellus de ratione docendi ; Castigationes plurimorum ex Terentio locorum, in quibus obiter quidam explicati sunt ; Castigationes quorumdam locorum ex Bruto Marci Tullii Ciceronis, ex Oratore & Epistolis familiaribus ejusdem, adjecta nonnullorum explicatione ; Castigationes aliquot locorum Sallustii, & librorum Ciceronis de Officiis, de Amicitia & de Senectute ; Assertio Communionis sub utraque specie, contenta quatuor Epistolis ad Joannem Fabianum ; Epistola de sola Fide ; De consilio Dei in celando Mysterio Redemptionis humanæ, libri tres ; De stultitia Mortalium in procrastinanda correctione vitæ ; De consolandis Ægrotantibus, iisque ad mortem animandis ; de Seculi nostri felicitate, & hominum erga Dei beneficia ingratitudine ; De titulo & inscriptione salutiferæ Crucis ; de perpetuo conflictu Piorum cum Carne, Mundo, Diabolo, seu de Lucta Christiana ; de Officio pastorali Ministrorum Ecclesiæ in pagis ; De vero erga Deum amore ; de perpetuo in terris gaudio Piorum ; de Schematibus ac Figuris & Grammaticis & Rhetoricis ; de fiducia salutis propter Christum ; Commentariolus in Psalmum 34.* Morhoff dit que ses *Lieux-Communs* sont très utiles aux Gens de Lettres, & qu'ils contiennent plusieurs Remarques singuliéres. * De Thou, *Hist.* Pantaléon, *Prosopogr. partie 3.* Melchior Adam. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 1. p. 153.* édit. de Hollande.

RIVIUS (Jean) Vénitien, a fait des Préfaces & des Notes sur Dioméde le Grammairien, & sur quelques autres Auteurs. * G. Fabricius.

RIVO (Pierre de) Professeur en Philosophie à Louvain, dans le XV siécle, avança touchant les futurs contingens quelques Propositions, qui furent condamnées en 1470, par les Docteurs en Théologie de la Faculté de Louvain, puis par le Pape Sixte IV, devant qui ce Professeur se retracta, après un second jugement sur cette affaire, intervenu à Rome l'an 1474. Ce Docteur par une humilité extraordinaire laissa sa maison & d'autres biens au Collége du Château de Louvain ; mais sous cette condition expresse, que l'on y enseigneroit aux Boursiers & Commensaux la doctrine du Décret que la Faculté de Théologie avoit fait à la requisition de celle des Arts, touchant le futur contingent. Le grand principe de Rivo rouloit sur cette Proposition, *Quidquid per necessariam consequentiam sequitur ex impedibili, hoc est inimpedibile & necessarium* ; d'où il inféroit que si on admettoit en Dieu une préscience & une volonté qui soit antécédente à l'égard d'un événement contingent, elles détruiroient la contingence même de ces événemens, & que toutes choses arriveroient inévitablement & par nécessité, cette préscience & cette volonté antécédente emportant cet événement par une conséquence nécessaire. La Faculté censura le tout en disant, que *consequentiæ necessitas non tollit contingentiam consequentis.* Cette censure servit de fondement à celle qui fut faite en 1587, d'une des Propositions de Lessius, qui portoit, *Quidquid ex positione aliquâ quæ in potestate nostra non sit, per necessariam consequentiam sequitur, id esse ita necessarium, ut liberum esse nullo modo possit.* On a de Pierre Rivo les Ouvrages suivans, *de Anno, Die & Feria Dominicæ Passionis & Resurrectionis ; Elegia sive Dialogus, quomodo omnia in meliorem partem sint interpretanda ; Monotessaron, sive Concordia Evangelica*, en manuscrit ; *De sacrarum Imaginum & Reliquiarum cultu, Disputatio ; De Communione sub una specie ; de Justificatione pro Augustissimo Missæ Sacrificio ; Pseudo-Jubilæum Lutheranum anno 1617 celebratum ; Hallucinationes duorum Lutheranorum de Resurrectione Mortuorum ; Apologia contra duos Prædicantes ; Apologia pro Domo Lauretana & Horatio Tursellino ; Apologia pro Jure Canonico ; de Paradiso terrestri ; Libellus pius in versiculos duos priores Psalmi XV ; Libellus pius de signis Prædestinationis.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica p. 758 & 759. Fastes Académiques. Apologie Hist. des Censures de Louvain & de Douay.*

* RIVO (Rodolphe de) de Brée, petite ville du Païs de Liége, Doyen de Tongres, a donné au Public les Ouvrages suivans, *de Canonum observantia ; de Psalterio observando ; Historia Episcoporum Leodicensium ab anno 1347, ad annum 1389 ; Calendarium Ecclesiasticum ; Martyrologium*, en vers ; *Catalogus librorum manuscriptorum per Belgium.* Il mourut en 1403. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 785 & 786.*

RIVOLES, RIVOLI, bourg avec un magnifique château du Duc de Savoye. Il est dans le Piémont propre, sur la Doire, à deux lieues & demie de Turin vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIUOLO. *Voyez* ROLI.

RIVOUR, village avec Abbaye. Il est dans la Champagne, à deux lieues de Troyes vers le levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

RIZ.

* RIZE ou RISE, riviére de France, prend sa source dans le Comté de Foix, coule du sud-sud-est au nord-nord-ouest, & se rend dans la Garonne à Rieux.

RIZZO, connu sous le nom de *David Riz*, natif de Turin en Piémont, & fils d'un Joueur d'instrumens, qui lui apprit la Musique, & l'envoya à Nice, où étoit alors la Cour de Savoye, avoit la voix assez belle, & chantoit de bonne grace; mais ne voyant pas grand' chose à faire pour lui en cette Cour, & ayant dessein de voyager, il se mit avec le Comte de Morette, qui alloit Ambassadeur de Savoye en Ecosse, où régnoit alors Marie Stuart, Reine d'Ecosse, & veuve de François II, Roi de France. Lorsqu'il fut arrivé en Ecosse, il s'y fit des amis, fut reçu Musicien de cette Reine, s'introduisit ensuite dans la Sécretairerie, & fut enfin revêtu de la dignité de Sécretaire d'Etat. Cette charge lui donna lieu d'attirer sur lui les bienfaits de la Reine, qui prit beaucoup de confiance en lui, le voyant uniquement attaché à ses intérêts. La plupart des Ecossois étoient fort divisez entre eux par des cabales qu'avoit suscitées Jacques, bâtard d'Ecosse, Prieur de Saint-André, depuis appellé le Comte de Murray. Ce Prince avoit causé de grands desordres en Ecosse pendant le séjour de la Reine en France, & même y protégea si fort la Réformation, qu'elle y fit un grand progrès dans la suite. Rizzo se rendit très assidu près de la Reine, qui se servit de lui dans les négociations les plus importantes. En 1564, les Etats d'Ecosse lui conseillérent de se remarier à Henri Lord Darley, fils du Comte de Lénox, de la Maison de Stuart, & son cousin, qui étoit un des principaux Seigneurs du Royaume; ce que cette Princesse fit par le conseil du Comte de Murray, son frére bâtard. Rizzo tâcha de s'introduire par toutes sortes de biais dans les bonnes graces de ce Seigneur, & contribua beaucoup à lui faire donner le titre de Duc de Rothesey par la Reine Marie, sa femme. Mais comme ce Seigneur voulut ensuite prendre trop de part dans les affaires, & qu'il entreprit de s'emparer du Gouvernement du Royaume, quoiqu'on eût stipulé le contraire, Rizzo s'y opposa fortement par les ordres de la Reine, qui obligea le Comte de Murray, auteur de ces mouvemens, de se retirer de la Cour à la campagne. Néanmoins le Duc de Rothesey ne laissa pas de faire de nouvelles tentatives de fois à autres, pour entrer dans le Gouvernement, & pour se faire déclarer Roi comme mari de la Reine; mais on le refusa toujours, & la Reine, pour se délivrer de ses importunitez, fut obligée de l'envoyer quelque tems à la campagne dans un château de ses terres, où il passa un Hiver fort rude: ce mauvais traitement l'anima fort contre Rizzo. Il revint quelque tems après à la Cour; & voyant que la Reine sa femme suivoit en tout les conseils de Rizzo, il résolut, par l'avis du Comte de Murray, de semer quantité de faux bruits contre ce Ministre, afin de tâcher de le mettre mal dans l'esprit du peuple, & ensuite de s'en défaire hautement. Voici de quelle maniére il exécuta ce dessein. Il le communiqua à Patrice Rutwen, homme hardi & entreprenant, à Douglas & à Lindeson, ses amis, qui lui promirent de le servir dans cette occasion. Quelques jours après, la Reine étant à souper dans son cabinet, n'ayant auprès d'elle que la Comtesse d'Argile & David Rizzo, qui lui parloit de quelque affaire, le Duc de Rothesey y entra avec Rutwen, armé & suivi de cinq personnes. Rutwen dit à Rizzo de sortir de là, & le prit par le bras. La Reine se doutant de ce que c'étoit, se leva aussi-tôt, & se mit entre Rizzo & ceux qui venoient à lui; mais le Duc de Rothesey l'ayant embrassée, lui dit qu'elle ne devoit rien craindre, & qu'il ne s'agissoit que de la mort d'un homme de néant. Alors Rizzo ayant été entraîné par les Conjurez dans la chambre prochaine, y fut tué en 1566, de plusieurs coups. George Douglas, fils naturel du Comte d'Angus, lui donna le premier coup, & rendit ainsi véritable la prédiction d'un Astrologue, qui avoit averti Rizzo qu'il étoit menacé par un bâtard: ce qu'il attribuoit au Comte de Murray, dont en effet il se défia toujours. Il fut enterré dans le cimetiére de sainte Croix deux heures après; & la Reine vengea cette mort sur quelques-uns des assassins, qui furent exécutez publiquement. Les ennemis de Marie Stuart, bien loin de traiter cette exécution de crime, la font passer pour un acte de justice, & accusent même la Reine d'un mauvais commerce avec ce Favori. * De Thou, *Hist. l.* 37. *&* 40. Du Puy, *Histoire des Favoris.*

ROA.

ROA (Martin de) Jésuite natif de Cordoue en Espagne, exerça les premiéres charges de sa Province, & mourut en 1657. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme, l'Histoire de Cordoue; celle de Malaca; *de Die natali; Loca singularia; Comment. in Abacuc, &c.* * Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Alegambe, &c.

* **ROA**, ville d'Espagne dans la Vieille Castille, au nord du Douro, au sud-sud-est de Valladolid, dont elle est éloignée d'environ seize lieues. Elle est défendue par une citadelle, & ornée d'un beau palais qui appartient aux Comtes de Siruela, Seigneurs de la place. * Colmenar, *Délices d'Espagne, p.* 192.

ROALDE'S (François) célébre Jurisconsulte, issu d'une noble famille de la ville de Marsillac en Rouergue, fut élevé par les soins de François Roaldès, Lieutenant Principal au Siége Présidial de Cahors, son cousin germain. Il fit un si grand progrès dans la Jurisprudence, que, pour l'obliger à enseigner le Droit à Cahors, la ville lui assigna quatre cens écus de pension, parce qu'il n'y avoit point alors de Chaire vacante dans cette Université. Après s'être acquis beaucoup de réputation dans l'exercice de cet emploi, il fut appellé à Valence en Dauphiné, pour y remplir une Chaire de Droit. Trois ans après, il se vit obligé de retourner à Cahors, où il ne demeura pas longtems, parce que l'Université de Toulouse l'attira par l'entremise du Président Duranty. Il laissa pour successeur à Cahors, Henri Roaldès son neveu, & continua de mériter l'estime des plus grands hommes de son siécle. Le Cardinal de Bourbon le consulta par une Lettre en 1567. Le Cardinal d'Ossat lui écrivit de Rome en 1586, & l'Evêque de Cahors fit son éloge dans une Lettre qui fait assez voir que ce grand Jurisconsulte n'a jamais été soupçonné d'avoir quelque penchant pour la Réformation. Cependant Varillas a remarqué que Roaldès inspira la créance des Protestans à la plupart de la Jeunesse qu'il instruisoit dans l'Université de Cahors, & que son Auditoire seroit devenu une pepiniére de cette Religion, si l'on n'eût obligé les péres de ses Disciples à les rappeller. La Lettre qui lui a fait le plus d'honneur, est celle par laquelle Henri, Roi de Navarre, & depuis de France sous le nom de Henri IV, lui témoigna le desir qu'il avoit de le connoître autrement que par réputation. Les plus savans Jurisconsultes de son tems estimérent beaucoup Roaldès, entre autres, Cujas & Hotman. Ces deux savans hommes n'étant pas d'accord sur l'explication de la Loi *Frater a Fratre FF. de Condict. indebiti*, le prirent pour Arbitre & pour Juge de leur différent; & M. Pithou lui dédia son Livre des Visigoths, imprimé avec le Cassiodore. De tous ses Ouvrages, il n'y en a que deux qui ayent été donnez au public. Le premier a pour titre, *Annotationes in Notitiam utramque, tum Orientis, tum Occidentis.* Le second est un *Discours des choses mémorables de la ville de Cahors.* Le reste de ses Oeuvres est entre les mains de M. de Launay, Professeur en Droit François en l'Université de Paris. Roaldès, étant âgé de 70 ans, mourut en 1589, de chagrin, à Toulouse, peu après le Président Duranty, qui perdit la vie d'une maniére tragique. * De Thou. Sainte-Marthe. Mornac.

ROALDE'S (François) cousin germain du précédent, a été aussi un savant Jurisconsulte. Il mérita la charge de Lieutenant Principal au Présidial de Cahors, dont le Chancelier de l'Hopital lui envoya les provisions, avec des marques particuliéres de son estime, & mourut le 22 Février 1587. On voit son Eloge dans son Epitaphe en l'Eglise de Notre-Dame de Soubirons à Cahors. * *Mémoires Historiques.*

ROANNE, ville de France en Forez, & Capitale d'un petit païs, dit le *Roannois*, est située sur la Riviére de Loire, qui commence d'y porter bateau. Il y a un Collége de Jésuites, & diverses autres Maisons Religieuses. Le Roi Charles IX érigea le Roannois en Duché, pour Louïs Gouffier Boissi: il est tombé dans la Maison d'Aubusson de la Feuillade.

ROB.

* **ROBBE** (Jacques) naquit à Soissons en 1643, & mourut au mois d'Avril 1721. Il étoit Ingénieur & Géographe du Roi, & Avocat au Parlement. Il a laissé les Ouvrages suivans: 1. *Méthode pour apprendre facilement la Géographie, contenant un Abbrégé de la Sphére & un Traitté de la Navigation.* M. Guillaume Sanson, fils du célébre Géographe Nicolas Sanson, maltraita M. Robbe dans un *Avertissement touchant quelques nouvelles Géographies & les Copistes de nos Cartes.* Cet Avertissement est à la fin de l'Introduction à la Géographie de M. Guillaume Sanson. M. Robbe se défendit en deux mots, dans la Préface d'une nouvelle édition, mais sans nommer son Adversaire, & la querelle n'alla pas plus loin. 2. *Emblême sur la Paix*, présenté au Roi, le 19 Mars 1679. La Devise du Soleil que l'on a donnée au Roi, a fourni à M. Robbe la matiére de cet Emblême. Pour ce sujet, il a dessiné sur le vêlin une Sphére, avec tous ses Cercles divisez en degrez; mais en la place des douze Maisons ou Signes du Zodiaque, où le Soleil fait son cours, il y a tracé les plans des onze principales Conquêtes du Roi, selon l'ordre de leur prise, savoir, Mastricht, Besançon, Limbourg, Bouchain, Aire, Valenciennes, Cambray, Saint-Omer, Fribourg, Gand, Ypres; & pour la douziéme, qui est au Solstice supérieur, il a mis un Olivier, qui est le Symbole de la Paix, auquel le Soleil est arrêté. Pour l'ame de l'Emblême, il a mis autour des Colures ce vers Latin,

Solstitium Pax est, signat Victoria cursum,

& sur le devant du piédestal qui soutient le pié de la Sphére, il a mis ces quatre vers François,

AU ROI.

Grand Roi, tout concourt à ta gloire,
Rien ne sauroit te résister:
La Paix seule peut arrêter
Un cours que trace la Victoire.

3. *Dissertation sur le lieu de* Bibrax oppidum Rhemorum, *dont il est parlé dans César.* L'Auteur croit que c'est la ville de Laon. 4. *Dissertation touchant le lieu où se donna en* 593, *la fameuse bataille de True* (ou Trausli) *dans le Suessonois sous Clotaire II.* M. Robbe croit que ce lieu appellé en Latin *Truccia* dans les *Gesta Francorum, c.* 36, est Prêle sur l'Aîne, village au nord de Braine. Ces deux Dissertations, quoique munies d'une Approbation de M. de Fontenelle, n'ont pas été imprimées. 5. *Tricttracus Carminibus Elegiacis illustratus*, 1710. Il se donne dans cette Brochure le titre de Maire perpétuel de la petite ville de Saint-Denys près de Paris. Depuis sa mort, on a trouvé parmi ses papiers, une addition pour ce *Poëme*, laquelle est de deux cens vers, sur quatre coups singuliers du Trictrac. 6. On y a trouvé aussi *Recueil de deux mille cinq cens mots, à ajoûter au Dictionnaire de Furetiére.* Outre tout ce que l'on vient de dire,

il faut remarquer que M. Robbe étoit savant dans les Langues. * *Bibliothéque du Richelet* 1728. *p.* 103. *col.* 1. &c. 2.

* ROBER, anciennement *Erubris* ou *Erubrus*, petite riviére de l'Archevèché de Tréves. Elle se décharge dans la Moselle à la ville de Tréves. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROBERT (saint) premier Abbé de la Chaize-Dieu, dans le Diocése de Clermont, étoit fils de *Geraud*, descendant de S. *Geraud*, Baron d'Aurillac. Sa mére, nommée *Ringarde*, accoucha de cet enfant dans une solitude d'Auvergne. Si tôt qu'il fut en état de profiter dans la science & dans la piété, on le mit en pension dans la Communauté des Ecclésiastiques de S. Julien de Brioude, où il reçut la tonsure, & dont il devint Chanoine quelque tems après. Ayant depuis fait un voyage à Rome, il se retira l'an 1043, avec deux jeunes Gentilshommes convertis, nommez Etienne & Dalmace, dans une solitude, où il trouva les débris d'une vieille Eglise ruïnée, qui leur fut accordée avec ses dépendances par deux Chanoines de Puy en Vélay, à qui elle appartenoit. Le nombre de ces Solitaires s'augmenta, & la dévotion des Fidéles leur fit offrir des héritages pour leur entretien: ce qui porta saint Robert, du consentement de l'Evêque de Clermont, à faire bâtir près de là, en 1046, un Monastére, qui fut appellé *la Case, ou la Chaize-Dieu.* L'Evêque alla trouver le Pape Léon IX, afin d'obtenir son approbation; & saint Robert alla demander au Roi Henri I la ratification de quelques donations qui avoient été faites à son Monastére. Lorsqu'ils furent de retour, ils firent les cérémonies de la dédicace de l'Eglise; ensuite de quoi Robert reçut l'Habit de la main de l'Evêque, & prit la conduite des Fréres, selon l'ordre du Pape. En peu de tems il vit plus de trois cens Religieux dans son Monastére, & trouva les moyens de réparer près de cinquante Eglises qui avoient été ruïnées par les desordres des guerres. Aprés tant de pieuses actions, ce saint Abbé mourut le 24 Avril 1067, ou 1068. * Bollandus. Baronius. *Vies des Saints*, à Paris, chez Lottin, en 1730.

ROIS & PRINCES DU NOM DE ROBERT.

ROBERT, Roi de France, surnommé *le Dévot*, *le Droit* & *le Sage*, étoit fils de HUGUES *Capet*. Il fut couronné Roi à Orléans en 988, du vivant de son pére, & ne lui succéda qu'en 997. Il avoit épousé *Berthe*, sa commére & sa cousine, fille de *Conrad*, Roi de Bourgogne, & de *Mahaud* de France. Avant que d'épouser Berthe, Robert convoqua les Evêques de son Royaume, pour savoir d'eux, s'il pouvoit l'épouser. Ces Prélats, ayant entendu ses raisons, y consentirent. Mais le Pape Grégoire V s'opposa à ce mariage, & tint à Rome en présence de l'Empereur Othon III, l'an 998, un Concile dans lequel il prononça que Robert quitteroit Berthe qu'il avoit épousée contre les Loix, qu'il feroit pénitence pendant sept ans, ou que s'il ne le faisoit pas, il seroit anathématisé, & que Berthe seroit soumise à la même peine. Archambauld, Archevêque de Tours, qui leur avoit donné la bénédiction nuptiale, & tous les Evêques qui y avoient assisté, furent suspendus de la Communion, jusqu'à ce qu'ils vinssent faire satisfaction au Pape. Le Roi Robert n'ayant pas obéi à cette Sentence, son Royaume fut mis à l'interdit par le Pape. Ce Jugement fit une telle impression sur les esprits, qu'au rapport de Pierre de Damien, tous les Domestiques du Roi, à la réserve de deux ou trois, l'abandonnérent, & ne voulurent plus avoir de société avec lui, jettoient aux chiens ce qu'on desservoit de devant lui, & faisoient passer par le feu les vases dans lesquels il avoit bu ou mangé. Le Roi, déférant enfin aux avis de l'Abbé Abbon, quitta Berthe. Il épousa ensuite Constance, surnommée *Blanche*, fille de Guillaume, Comte d'Arles & de Provence. L'humeur altiére & violente de cette Princesse auroit bouleversé le Royaume, si la sagesse du Roi n'eût empêché que les déréglemens de sa Maison ne passassent jusqu'au Gouvernement de l'Etat. Eudes, Comte de Champagne, s'étant soulevé, fut puni de sa témérité. Othon-Guillaume Comte d'Outre-Saône, ou de la Haute Bourgogne, qui venoit d'écheoir à Robert par la mort du Duc Henri son oncle paternel, fut battu & chassé par ceux de son parti; & en même tems la ville de Sens fut confisquée sur Renard, Comte de cette ville, qui avoit maltraité son Archevêque, que le Roi protégeoit. Depuis, Robert pacifia les troubles de tous côtez, s'efforça de faire fleurir les Lettres, & contribua à la dévotion des peuples, par la structure d'un grand nombre d'Eglises magnifiques, & par le rétablissement de plusieurs autres. Il fit couronner *Hugues* son fils aîné, âgé de 18 ans, à Compiégne le 29 Juin 1016, pour assûrer la succession royale à sa Maison. Mais après la mort de ce jeune Prince, à l'âge de 28 ans, en 1026, il mit *Henri* son puîné en sa place, malgré tous les artifices de la Reine son épouse, qui n'oublia rien pour lui faire préférer son cadet *Robert*, qui fut Duc de Bourgogne. Ce bon Roi mourut le 20 Juillet 1031, selon quelques-uns, ou 1032, selon d'autres, âgé de 60 ans, après un régne de 33 ans, neuf mois & quatre jours, depuis la mort de Hugues son pére. Il fut enterré à S. Denys en France devant l'autel de la Trinité. *Voyez* sa postérité à l'Article de FRANCE. Il étoit fort charitable & nourrissoit un grand nombre de pauvres. Il en avoit plus de deux cens chaque jour dans sa maison, qu'il souffroit près de lui, & dont il touchoit les ulcéres. Il se plaisoit à chanter au Chœur, & à composer les paroles & les notes des Motets. Il a composé plusieurs Hymnes, & on lui attribue celle qui commence par ces mots, *Veni Sancte Spiritus.* Nicolas Gilles parle ainsi de ce Prince. „ Robert, *dit-il*, qui étoit moult „ grand Clerc, & qui faisoit de beaux répons à l'honneur des „ Saints, fut prié par la Reine Constance, sa femme, de faire „ quelque Hymne à sa louange. Pour la contenter en appa„ rence, il fit une Hymne à l'honneur de S. Denys & d'autres „ Martyrs qui commence ainsi, O *Constante admirable des Mar*„ *tyrs!* & la Reine Constance qui pas Latin entendoit, cuida „ que le dit répons fut à sa louange, & le chanta sans savoir „ ce qu'elle disoit". * *Les Chroniques de* Saint Aubin d'Angers, de Saint Pierre de Châlons, & de Vezelay. Glaber, *Hist.* Helgaud de Fleuri, *in Vit. Roberti.* Le Pére Anselme. Pictet, *Hist. du XI siécle. p.* 9. &c.

ROBERT, I de ce nom, dit *le Fort*, Duc & Marquis de France, & Abbé de Saint-Martin de Tours, est un des ancêtres des Rois de France, de la troisiéme Race, descendus de CHILDEBRAND fils de PEPIN *le Gros*. CHILDEBRAND laissa NEBELONG, pére de THIEBERT ou THEODEBERT, qui le fut de ROBERT, à qui son courage & ses belles actions firent mériter le surnom de *Fort.* En 861, le Roi Charles *le Chauve* lui donna le Duché, c'est à dire, le Gouvernement d'entre la Seine & la Loire, pour le garder contre les ennemis de l'Etat. Il fut le soutien de l'Eglise, le boulevart de sa patrie, & s'opposa si courageusement aux Infidéles, qu'il fut nommé *le Macchabée de son tems.* En 862, il prit douze vaisseaux Normands qui remontoient la riviére de Loire, & tua ceux qui étoient dessus. Quelque tems après, il battit les Bretons, qui s'étoient jettez dans l'Anjou. Enfin, ce Prince perdit la vie en combattant contre les Normands à Brisserte dans le Maine, les autres disent en Anjou, le 25 Juillet de l'an 866 selon les Annales de saint Bertin, ou 867 selon celles de Metz & de Fulde. Il eut de sa femme *Adelaide*, veuve de *Conrad*, Comte de Paris, & que quelques-uns font Duc de Bourgogne, 1. *Eudes*; 2. ROBERT II, qui suit; & 3. *Richilde*, mariée à *Richard*, Comte de Troye. * Flodoard, *in Chron.* Annales de *saint Bertin de Metz*; de *Fulde.* D'Auteuil. Mézéray. Sainte-Marthe. Le Pére Anselme, &c.

ROBERT II, fils de ROBERT *le Fort*, & frére d'*Eudes*, fut proclamé Roi de France, & laissa la Couronne au Roi Charles *le Simple.* Un Favori nommé *Haganon*, abusant de la simplicité de ce Prince, lui attira la haine publique des Grands, qui résolurent en 920 de le déthrôner. Robert, qui se contentoit auparavant de la qualité de Duc de France, de Comte de Poitiers, & de Marquis d'Orléans, étoit Chef du parti des Mécontens; & prétendant avoir droit de succéder à son frére Eudes, il se fit proclamer Roi de France en 922. Il fut couronné le 29 Juin par Hérivée ou Hervé, Archevêque de Reims, qui mourut trois jours après. Alors Robert se mit à la tête d'une puissante Armée, donna bataille à Charles sur la riviére d'Aîne près de Soissons; & au rapport de quelques Auteurs, il y fut tué par Charles même le 15 Juin 923. *Voyez* sa postérité à l'Article de FRANCE. * Flodoard, *in Chron.* Dupleix & Mézéray, *Hist. de France.* Du Bouchet. Dominici. Sainte-Marthe, *Hist. Généal.* Le Pére Anselme, &c.

ROBERT de France, I de ce nom, Duc de Bourgogne, étoit troisiéme fils du Roi ROBERT, & de *Constance* de Provence. Cette Princesse, qui l'aimoit tendrement, le voulut faire préférer à *Henri* son aîné; mais elle n'en put venir à bout, & se contenta de faire donner la Bourgogne à Robert, qui eut beaucoup de part aux affaires de son tems. Il eut un grand différent avec Renaud I, Comte de Nevers, son beau-frére, pour les limites du Comté d'Auxerre, & tua de sa propre main son beau-pére. Ce Prince mourut d'un accident honteux & inopiné dans l'Eglise de Florei-sur-Ousche, dans le Diocése de Langres, l'an 1075. *Voyez* sa postérité à l'Article de FRANCE. * Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.* Le Pére Anselme.

ROBERT II, Duc de Bourgogne, Comte d'Auxone & de Challon, Chambrier de France, & Roi titulaire de Thessalonique, troisiéme fils de HUGUES IV, succéda au Duché, à l'exclusion des filles d'*Eudes* & de *Jean*, ses deux fréres aînez, morts avant lui. Il servit le Roi Philippe *le Bel* dans la guerre contre les Flamands, & mourut le neuviéme Octobre 1305. *Voyez* sa postérité à l'Article de BOURGOGNE. * Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France.* Le Pére Anselme.

ROBERT de France, surnommé *le Grand*, Comte de Dreux, du Perche & de Braines, Seigneur de la Fére en Tardenois, de Pontarcy, de Nesle, de Longueville, de Quinci, de Savigni, de Torci, de Brie-Comte-Robert, de Chilli, de Long-Jumeau & de Baudement, cinquiéme fils du Roi LOUIS VI, dit *le Gros*, fit le voyage d'Outremer pour le secours de la Terre-Sainte en 1147, & à son retour assista le Roi Louis *le Jeune* son frére, dans la guerre contre les Anglois l'an 1158. C'est ce Prince qui fit bâtir à Paris l'Eglise de saint Thomas du Louvre en l'honneur de saint Thomas de Cantorbéry. Il mourut fort âgé le onziéme Octobre 1188, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Ived, que sa troisiéme femme avoit fondée. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX. * Albéric, *in Chron.* Suger, *Vita Ludovici.* Guillaume de Tyr, *l.* 17. *ch.* 1. Du Chêne, *Histoire de Dreux.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de France.* Le Pére Anselme, &c.

ROBERT, II du nom, dit *le Jeune*, Comte de Dreux, de Braine & de Nevers, Seigneur de la Fére en Tardenois, &c. fonda en 1215, le Prieuré de Fermincourt, de l'Ordre de S. Augustin. Il se trouva au siége & à la prise d'Acre en 1191, & à son retour servit le Roi Philippe *Auguste* son cousin, dans la guerre contre les Anglois, au siége de Rouen en 1204, à la journée de Bouvines en 1214, & ailleurs. Ce Prince avoit aussi mené du secours à Simon Comte de Montfort en Languedoc contre les Albigeois, & mourut le 28 Décembre de l'an 1218 ou 1219 selon Albéric. Son corps fut enterré dans l'Abbaye de Saint-Ived. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX.

ROBERT, III du nom, Comte de Dreux & de Braine, Seigneur de Saint-Valery, de Gamaches, &c. surnommé *le Gâte-Blé* par Guillaume le Breton, fut fait Chevalier par le Roi Philippe *Auguste* en 1209. Il défendit la ville de Nantes contre Jean, Roi d'Angleterre, tomba dans une embuscade, où il fut pris, & fut ensuite retenu prisonnier jusques en 1214, après la bataille de Bouvines, qu'il fut échangé pour le Comte de Salisbury. Depuis, il accompagna le Prince Louïs de France au voyage d'Angleterre, se trouva à la prise d'Avignon en 1226, & mourut en 1233. Son corps fut enterré en l'Abbaye de Saint-Ived. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX.

ROBERT IV, Comte de Dreux, fils de JEAN, I du nom, & de *Marie* de Bourbon, assista le Roi Philippe *le Hardi* dans la guerre de Languedoc en 1271. Il unit le Prieuré de Ferminçourt à l'Abbaye de Saint-Ived, & mourut le 14 Novembre 1282. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX.

ROBERT, V du nom, Comte de Dreux, fils de JEAN II du nom, Comte de Dreux, & de *Jeanne* de Beaujeu, Dame de Montpensier, prit alliance avec *Marie* d'Enguien, fille de *Gautier*, II du nom, & d'*Yoland* de Flandre, dont il n'eut que des filles, mortes en bas âge. Il mourut le 22 Mars de l'an 1329, sans laisser de postérité, & fut enterré dans l'Eglise Collégiale de S. Etienne de Dreux. * Du Chêne, *Hist. de la Maison de Dreux.* Sainte-Marthe. Le Pére Anselme.

ROBERT de France, I du nom, tige des Comtes d'Artois & d'Eu, troisiéme fils du Roi LOUÏS VIII, & de *Blanche* de Castille, fut surnommé *le Bon* & *le Vaillant.* Il accompagna son frére saint Louïs au voyage d'Outremer, & fut tué à la Massoure le neuviéme Février, jour des Cendres 1250. Il avoit fait des actions prodigieuses dans cette ville, où il se trouva enfermé. Sa trop grande bravoure lui fit commencer le combat contre les ordres du Roi son frére. Il le gagna. Facarden, Général des ennemis, y fut tué; mais ce Prince y périt, en poursuivant les Sarazins avec trop d'ardeur, & fut regretté universellement. On le loue pour sa chasteté, qui alla de pair avec celle du saint Roi son frére. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ARTOIS. * Joinville, *Vie de saint Louïs.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal.* Le Pére Anselme, &c.

ROBERT II, Comte d'Artois, dit *le Bon* & *le Noble*, fut fait Chevalier par le Roi saint Louïs, qu'il suivit en Afrique en 1270. Il fut envoyé par le Roi Philippe *le Hardi* contre les Rebelles de Navarre, fut établi Régent du Royaume de Naples pendant la prison de Charles II, & défit les Aragonois sur mer. Il servit aussi le Roi Philippe *le Bel* en Guienne l'an 1295, défit Edmond, Comte de Lancastre, & remporta un grand avantage sur les Flamands près de Furnes en 1297, en reconnoissance de quoi le Roi le créa Pair de France. Depuis, ayant voulu forcer les Flamands près de Courtray, il perdit une bataille où il fut tué, percé de trente coups de piques, le onziéme Juillet 1302, âgé de 54 ans. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ARTOIS.

ROBERT d'Artois, III du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, Pair de France, étoit fils de PHILIPPE d'Artois, Seigneur de Conches, qui mourut avant son pére ROBERT II. Comme, selon la Coutume d'Artois, la représentation n'a pas lieu, même en ligne directe, il perdit son procès contre sa tante. Le dépit qu'il en eut le porta à faire des brigues contre le Roi Philippe de *Valois*, & à appeller en France Edouard III, Roi d'Angleterre. Depuis, il reçut plusieurs blessures, lorsque les François reprirent Vannes en Bretagne, & mourut à Londres, âgé de 54 ans, en 1343. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ARTOIS.

ROBERT de France, Comte de Clermont en Beauvaisis, Chambrier de France, tige de la Royale Maison de Bourbon, sixiéme fils du Roi saint LOUÏS, & de *Marguerite* de Provence, né en 1256, eut pour Parrain Humbert, Général des Fréres Prêcheurs. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il accompagna le Roi Philippe *le Hardi* son frére, au voyage qu'il fit à Toulouse en 1272, contre Roger-Bernard, Comte de Foix. Il fut fait Chevalier à Paris en 1279, mais il eut le malheur d'être tellement blessé dans le Tournoi, qui se fit pour cette cérémonie, qu'il en demeura indisposé le reste de ses jours. Cela ne l'empêcha pas d'avoir des emplois considérables, & il fut deputé avec Louïs *Hutin*, Roi de Navarre, en 1310 pour traiter de paix & d'alliance perpétuelle entre le Roi Philippe *le Bel* d'une part, & Henri VII, Roi des Romains. Il fonda l'Hopital de S. Julien-de-Moulins, & mourut le septiéme Février 1317. On le promit pour époux à *Marie*, fille de *Gui* III, Vicomte de Limoges; mais depuis il épousa *Béatrix* de Bourgogne, fille de *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Charolois, & d'*Agnès* héritiere de Bourbon, dont il eut la postérité rapportée à l'Article de BOURBON. * Pierre Matthieu, *Histoire de Saint Louïs.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de France.* Le Pére Anselme.

ROBERT de France. *Cherchez* PHILIPPE IV, dit *le Bel.*

ROBERT de Courtenay, Empereur de Constantinople, fils de PIERRE, II du nom, Seigneur de Courtenay, & d'*Yoland* de Hainault, sa seconde femme, succéda à son pére & partit de France sur la fin de l'année 1220, pour aller prendre possession de l'Empire de Constantinople, comme héritier de sa mére, sœur de *Baudouin* I, & de *Henri* de Hainault, Empereurs de Constantinople. Il y fut couronné le 25 Mars de l'an 1221, & fut vaincu par Jean Ducas, dit *Vatace*, Empereur de Nicée, en la bataille de Pimarin, en 1224. Depuis il enleva la fille de *Baudouin* de Neufville, Gentilhomme du païs d'Artois, qui étoit fiancée à un Seigneur de Bourgogne, qui en eut tant de dépit, qu'étant entré dans le Palais de l'Empereur, il coupa les oreilles & le nez à cette volage, & fit noyer sa mére, qui avoit consenti à son infidélité. Si cela est vrai, il faut que ce Seigneur eût pris le tems que Robert vint à Rome, où il fut couronné par le Pape Grégoire IX. Il mourut dans l'Achaïe, en retournant à Constantinople, en 1228 ou 1229. Son peu de courage, & la foiblesse de son esprit, causérent de grandes revolutions dans l'Empire d'Orient. * Sanut, *Hist. d'Orient, l. 2. partie 4.* Du Cange, *Hist. de Constantinople.* Du Bouchet, *Hist. de Courtenay.* Blondus. Le Pére Anselme, &c.

ROBERT, Empereur d'Occident, surnommé *le Petit*, étoit Prince Palatin & Duc de Baviére, lorsqu'une partie des Electeurs fit choix de sa personne l'an 1400, après la déposition de Venceslas, Roi de Bohême. Le Pape Boniface IX approuva ce choix; & Robert régna, sans avoir été couronné, jusqu'au premier Juin de l'an 1410, qu'il mourut à Oppenheim sur le Rhin. Il fut enterré à Heidelberg, où il avoit fondé une Université.

ROBERT, dit *le Sage* & *le Bon*, Roi de Naples, de Jérusalem & de Sicile, Comte de Provence, & troisiéme fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, eut pour concurrent Charles II, dit *Charobert*, Roi de Hongrie, & fils de *Charles-Martel*, aîné de Robert, qui prétendoit succéder à son ayeul par droit de représentation. Le Pape Clément V décida en faveur de Robert, & l'Empereur Henri VII suscita vainement des affaires à ce Prince, qui fit plusieurs voyages en Provence & à Naples, où il mourut le 19 Janvier de l'an 1343, âgé de 64 ans, & dans la 34 année de son régne. Ce Prince étoit bon, prudent, libéral & magnifique, aimoit les Gens de Lettres, & témoigna sa piété par la fondation de diverses Maisons Religieuses. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ANJOU. * Pétrarque, *Rerum Memor. l. 2.* Summonte, *Hist. Neap.* Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Le Pére Anselme.

ROBERT I, Duc de Normandie, prit ce nom au batême, après avoir porté celui de ROLLON ou RAOUL. Il étoit Chef des Danois ou Normands, qui firent tant de courses en France dans le IX & dans le X siécle. Pour les arrêter, le Roi Charles *le Simple* leur donna une partie de l'ancienne Neustrie, dite depuis *Normandie*, & donna à Rollon, *Gisle* ou *Giselle* sa fille, en mariage. Le nouveau Duc, après avoir été instruit des véritez de la Foi par Francon, Archevêque de Rouen, fut batisé & nommé *Robert*; parce que dans la cérémonie, Robert, Duc de France & de Paris, lui servit de Parrain. Il mourut en 917 ou 920, laissant de sa premiére femme *Pope*, GUILLAUME I, surnommé *Longue-Epée.*

ROBERT, II du nom, Duc de Normandie, second fils de RICHARD II, lui succéda après la mort de *Richard* III, son frére aîné. Il fit le voyage de Jérusalem; & à son retour il mourut à Nicée le deuxiéme Juillet 1035, laissant d'*Herléve*, qu'il avoit enlevée à un Gentilhomme, GUILLAUME *le Bâtard*, qui fut depuis Roi d'Angleterre, qui épousa *Mahaud* de Flandre, & en eut ROBERT qui suit.

ROBERT III, surnommé *Courte-Cuisse*, fut établi Duc de Normandie en 1087, par son pére, qui donna la Couronne d'Angleterre à son autre fils *Guillaume* II, dit *le Roux.* Robert se croisa pour le voyage de la *Terre-Sainte*; & ayant appris la mort de son frére *Guillaume*, il partit d'abord pour venir prendre possession du Royaume. Mais *Henri* son cadet, qui s'en étoit rendu maître, livra bataille à Robert le 28 Septembre 1106, le prit & le fit mourir en prison. * Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

ROBERT BRUCE, Comte de Carrick & pére des Rois d'Ecosse de cette famille, descendoit de Robert Bruce *le Noble*, marié avec *Isabelle*, fille de *David*, Comte de Huntington, & frére de Guillaume, Roi d'Ecosse. C'est cette parenté qui fit que Bruce prétendit à la Couronne d'Ecosse aussi bien que Baillol, son concurrent. Mais comme Bruce refusa de tenir la Couronne d'Ecosse comme dépendante de l'Angleterre, & qu'il prétendit plutôt la porter en Souverain à l'exemple des autres Rois d'Ecosse, le Roi d'Angleterre, Arbitre dans cette affaire, le priva bientôt de ses espérances. Baillol ayant ensuite violé les Traitez qu'il avoit faits avec Edouard, Bruce se laissa persuader de se ranger du côté d'Edouard contre Baillol, parce qu'on lui promit la Couronne d'Ecosse. Bruce, ayant donc beaucoup contribué à l'affoiblissement du parti de Baillol, il demanda qu'Edouard à son tour remplît ses engagemens à son égard; mais il reçut pour toute réponse, qu'apparemment Edouard n'avoit autre chose à faire que de conquérir des Royaumes pour autrui. Là-dessus toute l'Ecosse se voyant inondée d'Anglois, Edouard tâcha de faire en sorte que ni les Bruces ni les Cumins, alors les deux plus puissantes familles d'Ecosse, ne lui fussent contraires. Pour cet effet il leur fit espérer également de porter un jour la Couronne, & eut tour à tour des entrevues secrettes avec Robert Bruce, le fils, depuis Roi d'Ecosse, & avec Jean, Chef de la Maison des Cumins. Ceux-ci, sentant enfin qu'on ne faisoit que les amuser, se liguérent, dans le dessein de rétablir l'ancienne liberté, & convinrent entre eux que Bruce auroit la Couronne, & Cumin tous les biens de Bruce avec la premiére dignité après le Roi. Cette convention fut écrite, scéllée & jurée par les deux partis. Quelque tems après Bruce étant allé à la Cour d'Angleterre, Cumin le trahit & envoya au Roi la convention dressée entre eux. On donna aussi-tôt une garde à Bruce, & il étoit résolu qu'on le traiteroit comme coupable de trahison. Mais le Roi différa d'exécuter ce dessein, dans l'espérance de saisir aussi son frére & d'exterminer à la fois toute la race. Dans ces entrefaites le Comte de Montgommery, ancien ami du grand-pére de Bruce, voulut lui donner avis de ce qu'on projettoit contre lui; mais n'osant pas risquer de lui écrire, il lui envoya une paire

paire d'éperons dorez & quelques piéces d'or, comme s'il les avoit empruntées. Bruce ayant reçu ces éperons, en devina auſſi-tôt le ſens myſtérieux; fit venir un Maréchal pour ferrer ſes chevaux à rebours, afin que dans la neige on ne pût pas le ſuivre à la trace;& ainſi il ſe ſauva en Ecoſſe auprès de quelques-uns de ſes parens. Il eut auſſi le bonheur d'arrêter un Courier de Cumin, qui étoit chargé de Lettres dans leſquelles il conſeilloit au Roi de hâter la mort de Bruce, de peur qu'il n'arrivât de nouveaux troubles. Là-deſſus Bruce alla droit à Dumfreys, où Cumin étoit alors, le trouva dans l'Egliſe, le convainquit de ſa trahiſon par ſes propres Lettres, & Cumin voulant encore nier la choſe, il le perça de ſon épée le dixiéme Février 1305. Le Pape lui en accorda l'abſolution, & Bruce fut couronné Roi d'Ecoſſe à *Scone* au mois d'Avril 1306. Son épouſe fut priſe,& quatre de ſes fréres conduits en Angleterre pour y être ſuppliciez; pluſieurs de ſes parens eurent le même ſort. Là-deſſus le parti de Bruce ſe fortifia de jour en jour, tant par ſes amis que par ceux qui étoient las de porter le joug des Anglois. Jaques, le Chef de la Maiſon de Douglas, ſe joignit auſſi à lui par reſſentiment contre le Roi Edouard, qui avoit détenu en priſon juſques à ſa mort le pére de Douglas. Edouard étant mort, Edouard II, ſon fils, envoya une Armée contre Bruce, qui tout malade qu'il étoit ſe fit mettre à cheval, & anima tellement les ſiens par ſa préſence que les Anglois furent repouſſez. Cette victoire remportée en 1309, rendit la ſanté à Bruce, qui en 1310 fit une irruption en Angleterre, en revint avec un riche butin, & s'empara dans les années ſuivantes de toutes les places fortes que les Anglois occupoient encore en Ecoſſe. Edouard II, piqué au vif de la perte de l'Ecoſſe, forma une Armée de cent mille hommes,dans le deſſein d'exterminer tout ce qui lui réſiſteroit. Mais Bruce avec 30000 hommes dont il commandoit le corps d'Armée,ſon frére Edouard l'aile droite & Thomas Randolph l'aile gauche, battit l'Armée Angloiſe dont il périt alors 50000 hommes, pendant que les Ecoſſois n'en perdirent que 4000. Edouard II eut de la peine à mettre ſa perſonne en ſûreté. Après cette victoire les Etats d'Ecoſſe, aſſemblez à Aire, confirmérent Bruce dans la Royauté & réglérent la ſucceſſion. Tout ceci augmenta tellement la réputation de Bruce que les Irlandois, gémiſſant ſous le joug Anglois, lui envoyérent une Ambaſſade & lui offrirent de ſe donner à lui, ou à ſon frére. Edouard Bruce marcha donc en Irlande, en fut proclamé Roi & ſubjugua tout le Royaume. Mais ayant imprudemment attaqué l'Armée que le Roi d'Angleterre avoit envoyée contre lui, il fut battu & tué. Robert Bruce n'étoit alors qu'à une journée de ſon frére, qui ne voulut pas attendre ſon ſecours,de peur que la gloire de la victoire ne fût attribuée uniquement à Robert. Les Anglois, ayant appris que le Roi d'Ecoſſe étoit en Irlande avec l'élite de ſes troupes, attaquérent l'Ecoſſe par mer & par terre; mais Douglas les battit trois fois ſur les frontiéres & tua preſque tous leurs Généraux. Sinclare, Evêque de Dunckel, les repouſſa auſſi vigoureuſement lorſqu'ils firent une deſcente dans la Province de Fife, après quoi Robert le nomma toujours ſon Evêque. Quelque tems après arrivérent les Légats du Pape,pour calmer les différents entre l'Angleterre & l'Ecoſſe; mais ne pouvant venir à bout de leur entrepriſe, ils excommuniérent les Ecoſſois. Bruce s'en mit ſi peu en peine qu'il ravagea tout par le fer & par le feu juſques à Stanmorecroſs, ce qui cauſa un dommage extraordinaire au Nord de l'Angleterre. Pour ſe vanger, Edouard leva une nouvelle Armée, & Bruce lui ayant coupé les vivres l'engagea à ſe retirer; mais non content de cela, il le ſuivit juſques à Yorck, le ſurprit à Biland, non loin de Malton, le battit, prit tout ſon bagage, & il s'en falut peu qu'il ne ſe ſaiſît de ſa perſonne. Edouard II étant mort, & Bruce étant fort vieux, il s'attacha à aſſûrer, par un Acte de Parlement, la ſucceſſion à ſon fils David & à ſes Deſcendans, & à leur défaut à Robert Stuart, ſon petit-fils du côté de ſa fille. Les Etats prêtérent ſerment d'exécuter tout ce qui venoit d'être réglé. En 1328, Edouard III & ſon Parlement aſſemblé à Northampton acceptérent la paix ſous les conditions ſuivantes: Que les Anglois renonceroient à tous leurs prétendus droits ſur l'Ecoſſe,& qu'ils la déclareroient entiérement libre & indépendante; Qu'ils remettroient aux Ecoſſois tous les Traitez, Conventions, Obligations, Ecrits & autres preuves de dépendance qu'on avoit obtenus des Ecoſſois, ſoit par ruſe, ſoit par force; Que David, fils du Roi d'Ecoſſe, épouſeroit *Jeanne*, ſœur du Roi d'Angleterre. Robert affoibli, tant par ſon grand âge que par une eſpéce de lépre, devint enfin incapable de manier les rênes du gouvernement, & les remit entiérement entre les mains de Randolph & de Douglas. Sentant approcher ſa fin, il convoqua les Etats du Royaume, leur recommanda ſon fils & ſon petit-fils, les exhorta à l'union entre eux, & à la fidélité envers le Roi, en les aſſûrant que s'ils obſervoient ces régles, ils ſeroient invincibles. Au reſte, il leur inſinua les trois maximes ſuivantes, 1. De ne jamais donner le gouvernement des Iſles de l'Occident à un ſeul, de peur que lorſqu'on le choqueroit, il ne ſe déclârat ennemi de la patrie; 2. De ne riſquer jamais toutes leurs forces contre les Anglois, parce qu'ils étoient plus forts en troupes, mieux fournis d'argent & plus exercez dans les armes; 3. De ne conclurre jamais une paix éternelle avec les Anglois, de peur de devenir lâches par le défaut d'ennemis, ce qui n'arrivoit jamais aux Anglois qui avoient toujours occaſion de s'exercer contre les François, & qui ſe voyoient par-là en état de les vaincre plus aiſément. Il ordonna enſuite à Douglas de porter ſon cœur à Jéruſalem pour y être enſéveli, & d'y aſſiſter les Chrétiens contre leurs ennemis, ce qu'il n'avoit pas pu faire lui-même. Ayant ainſi réglé ſes affaires, il mourut le neuviéme Juillet 1329, dans la 24 année de ſon régne. Robert ne s'enfloit point dans la proſpérité,& l'adverſité ne lui abattoit point le courage. Dans le tems qu'il étoit abandonné de ſes amis, & perſécuté de ſes ennemis, que ſa femme étoit priſonniére, que ſes quatre fréres étoient décapitez, que ſes plus proches parens étoient pendus, & ſon Royaume entre les mains de ſon ennemi, il ne témoigna jamais la moindre foibleſſe,& parut également grand dans le bonheur & dans le malheur. * Buchanan, *Hiſt. Scot. Dictionnaire Allemand.*

ROBERT II, le centiéme Roi des Ecoſſois & le premier de la Maiſon des Stuarts, ſuccéda à ſon oncle David Bruce, & fit pendant quelque tems, avec aſſez de ſuccès, la guerre aux Anglois dans les commencemens de ſon régne. Dans la troiſiéme année de ſon régne il perdit ſon épouſe, fille du Comte de Ros. Il ſe maria enſuite avec Eliſabeth Moore, une très belle perſonne dont il avoit déja eu quelques enfans avant ſon premier mariage. Le Parlement y ayant conſenti, il légitima ces enfans & les déclara les héritiers de la Couronne. A la ſollicitation de Charles V, Roi de France, il fit une irruption en Angleterre, prit Berwick & Perth & défit 15000 Anglois qui étoient entrez en Ecoſſe ſous le Général Talbot. Peu de tems après, l'on conclut une tréve entre la France & l'Angleterre, dans laquelle l'Ecoſſe étoit auſſi compriſe. La tréve étant finie, les Ecoſſois tombérent ſur l'Angleterre, & Richard II à ſon tour attaqua l'Ecoſſe avec 60000 hommes d'Infanterie & 8000 chevaux. Les deux Armées ayant chacune de ſon côté ravagé le païs de l'ennemi, ſe retirérent. La guerre ſe ralluma enſuite, & fut continuée avec ſuccès juſques à la tréve conclue par la médiation du Pape entre la France, l'Angleterre & l'Ecoſſe. Robert II mourut le 19 Avril 1390, dans ſe 19 année de ſon régne. * Buchan. *Diction. Allemand.*

ROBERT III, le cent & uniéme Roi d'Ecoſſe, ſuccéda à Robert II, ſon pére. Il s'appelloit auparavant *Jean*, mais comme ce nom étoit déteſté par les Ecoſſois, à cauſe de Jean Baillol, il prit celui de Robert. Quoique Robert III portât le nom de Roi, ſa douceur fut cauſe que ſon frére Robert adminiſtra toutes les affaires. Dans le commencement de ſon régne les familles des Montagnards, ſur-tout celles de Clan-Chattan & de Clan-Caméron, ſe diviſérent ſi fort, que les Miniſtres du Roi, pour mettre fin à ces cruautez, leur perſuadérent de finir leurs différents par un combat dans lequel il ſe trouveroit un nombre égal de combattans des deux partis. Ils promirent le pardon aux vaincus & l'eſtime du Roi aux vainqueurs. Là-deſſus on vit venir 30, ou ſelon d'autres 300 hommes de chaque parti dans une Iſle du Tay, vis à vis de Perth. Il arriva alors qu'un des combattans s'éclipſa; mais un Artiſan s'offrit ſur le champ de remplir ſa place, moyennant un demi Ducat qu'on lui payeroit au cas que ſon parti triomphât. La valeur de cet Artiſan fit pancher la victoire du côté des ſiens, après un combat des plus ſanglans. Outre le courageux Artiſan, il y en eut encore dix du côté des vainqueurs qui échapérent. Mais dans le parti des vaincus il n'y en eut qu'un, qui ſe voyant le ſeul de ſon parti ſe jetta dans le Tay pour ſauver ſa vie. Depuis ce rude combat donné l'an 1396, les deux partis vécurent longtems en paix. Robert III fut le premier Roi qui créa des Ducs en Ecoſſe. Son frére fut fait Duc d'Albanie. Il s'alluma enſuite une guerre entre l'Ecoſſe & l'Angleterre, à cauſe d'un affront arrivé au Comte George de March: voici le fait. La fille du Comte de March étant ſur le point d'épouſer le fils du Roi, Douglas s'y oppoſa, ſous prétexte que l'héritier de la Couronne ne pouvoit pas ſe marier ſans le conſentement des Etats du Royaume, & fit ſi bien que le Prince épouſa ſa fille. Là-deſſus le Comte de March ſe rangea du côté des Anglois qui firent une irruption en Ecoſſe & aſſiégérent, quoique ſans ſuccès, le château d'Edinbourg où le Prince étoit. Les Ecoſſois firent enſuite une irruption en Northumberland; mais dans le tems qu'ils vouloient s'en retourner avec leur butin, ils furent ſurpris & battus. Outre ces contretems, les affaires alloient très mal en Ecoſſe. Le frére du Roi fit mourir de faim le Prince héréditaire, ſon neveu; & le Roi ſe vit obligé, pour ſauver la vie de Jaques, ſon fils puîné, de l'envoyer en France. Mais lorſqu'il arriva à Flamborough en Yorckshire, il fut fait priſonnier par les Anglois, malgré la tréve qui ſubſiſtoit alors. Ceci hâta la mort du Roi, arrivée en 1406. Les Etats du Royaume confirmérent là-deſſus le frére du Roi dans le gouvernement. En 1420 mourut Robert le Gouverneur de l'Ecoſſe, & eut pour ſucceſſeur Murdon ſon fils, qui s'étant irrité à cauſe de la déſobéiſſance de ſes fils, leur dit un jour qu'il ſauroit faire venir quelqu'un à qui eux & lui-même ſeroient bien obligez d'obéir. D'abord après on paya la rançon de Jaques I, qui fut rétabli en Ecoſſe en 1423. * Buchanan. *Dictionnaire Allemand.*

ROBERT GUISCHARD, Duc de la Pouille & de la Calabre, étoit Normand, & fils de TANCREDE de Hauteville, qui étant chargé d'une grande famille, & n'ayant que peu de biens, envoya ſes deux aînez en Italie, pour y chercher fortune. Ceux-ci, nommez *Fier-à-Bras* & *Dreux*, ſe mirent au ſervice de Pandulfe, Seigneur de Capoue; puis ſe joignant à d'autres, ils entreprirent de faire la guerre aux Sarazins de Sicile. Depuis ils appellérent leurs fréres de Normandie. Robert Guiſchard, l'un des plus braves d'entre eux, ſe ſignala en diverſes occaſions par ſa valeur. Il défit pluſieurs fois les ennemis, & après diverſes avantures, il mourut en 1085, âgé d'environ 62 ans, laiſſant BOEMOND, Prince d'Antioche, ſi renommé dans les guerres de la Paleſtine, & ROGER, qui eut la Pouille & la Calabre pour partage. * André du Chêne, *in tomo Scriptorum Normannorum.* Baronius, *in Annal.*

ROBERT, I de ce nom, Comte de Flandre, dit *le Friſon*

ou

 ROB.

ou *de Cassel*, étoit le second fils de BAUDOUIN V, surnommé *de Lisle*, & d'*Alix*, fille de *Robert*, Roi de France, & frére de *Baudouin* VI, dit *de Mons*, qui mourut en 1070, laissant de *Richilde* de Hainault, *Arnoul* & *Baudouin*. Robert fut leur Tuteur, & en cette qualité, chassa *Richilde*, & entreprit de se rendre maitre de la Flandre. ARNOUL III, dit *le Malheureux*, l'un de ses neveux, assisté des troupes du Roi Philippe I, se trouva à la bataille de Mont-Cassel, le Dimanche de la Septuagésime, 20 Février de l'an 1071. Ensuite Robert s'accorda avec le Roi Philippe I; & ayant vaincu son autre neveu Baudouin, il l'obligea de se contenter du Hainault, qui lui appartenoit de la part de sa mére. Il eut de *Gertrude* de Saxe sa femme, deux fils & trois filles.

ROBERT II, qui étoit l'ainé, fut surnommé *le Jérosolymitain*, pour avoir entrepris le voyage d'Outremer, & s'être signalé à la prise de Jérusalem, sous Godefroi de Bouillon. Il se trouva dans un combat que le Roi Louïs *le Gros* donna contre Thibaut, Comte de Champagne; & ayant été démonté & foulé aux piez des chevaux, il mourut quelque tems aprés, le quatriéme Décembre de l'an onze cens onze, & fut enterré dans l'Eglise de S. Wast d'Arras. Ce Prince avoit épousé *Clémence*, fille de *Guillaume*, surnommé *Tête-hardie*, & Comte de la Haute Bourgogne, & sœur du Pape *Calixte* II, dont il eut BAUDOUIN VII, dit *à la Hache*, qui lui succéda; outre deux autres enfans morts jeunes. * Ordéric Vitalis, *Hist. l.* 11. Denys Sauvage, *Annal. de Flandre.*

ROBERT de Vermandois, troisiéme fils de HERBERT, II du nom, Comte de Vermandois, étoit frére d'*Albert* I, & d'un autre *Herbert*, qui épousa la Reine *Ogive* d'Angleterre, veuve de *Charles* III, dit *le Simple*. Il prit en 958, la ville de Troyes, d'où il chassa l'Evêque Ansegise, puis celle de Châlons-sur-Marne, & fut Comte de Troyes & de Meaux. *Voyez* sa postérité à l'Article de VERMANDOIS. * Flodoard, *in Chron.* Sainte-Marthe, *Hist. de la Maison de France.* Le Pére Anselme.

ROBERT, Duc de Glocester, fils *naturel* de HENRI I, Roi d'Angleterre, se distingua également par sa valeur & par son érudition. Il commanda des Armées pendant les guerres civiles d'Angleterre, & écrivit plusieurs Lettres au Roi & à quelques villes d'Angleterre. Ce Prince, de qui l'on a un Livre d'Opuscules, vivoit en 1140, & du tems du Roi Etienne. * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.*

ROBERT de BAVIERE, Prince Palatin du Rhin, Duc de Cumberland en Angleterre, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, &c. étoit fils de FREDERIC Prince Electeur Palatin du Rhin, & d'*Elisabeth*, fille de JACQUES, VI du nom, Roi d'Ecosse, & I du nom, d'Angleterre, depuis Roi & Reine de Bohême. Le Prince Robert leur fils naquit le 17 Décembre 1619. En 1632, il fut au siége de Rhinberg, avec le Prince d'Orange, quoiqu'il n'eût que treize ans. Il y donna des preuves de sa conduite & de son courage, beaucoup au dessus de son âge. En 1637, à l'âge d'environ 18 ans, il commanda un Régiment de Cavalerie Allemande. L'année suivante il fut fait prisonnier par les Impériaux, qui le retinrent trois ans. Mais ayant obtenu sa liberté, il se rendit en Angleterre en 1642, & offrit ses services au Roi Charles I son oncle, qui le fit Chevalier de la Jarretiére, & lui donna le commandement de son Armée, qu'il fit marcher droit à Worcester, assiégée alors par le Capitaine Fjenes, qu'il obligea de lever le siége, & défit divers Régimens qui étoient venus au secours de ce Capitaine. Il les attaqua pour cet effet dans un passage, où à peine quatre personnes pouvoient marcher de front. Mais informé que le Comte d'Essex s'avançoit vers Worcester, il se retira à Ludlow, à vint milles de là. A Edge-Hill il commandoit l'aile droite de la Cavalerie du Roi. Il chargea l'aile gauche de l'Armée des Parlementaires avec tant de vigueur, qu'il la mit tout à fait en déroute, la poursuivit jusqu'à Kineton, & en fit un grand carnage. En 1643, les Parlementaires ayant retiré beaucoup de troupes de Cirencester, le Roi détacha le Prince avec quatre mille hommes de pié ou de cheval pour se saisir de la ville: ce qu'il fit par surprise après une heure de résistance. Il y fit quatorze cens prisonniers, & y prit trois mille armes. Il somma ensuite inutilement Glocester de se rendre: après quoi il fit une course dans le païs de Galles; & à son retour il assiégea Lichfield avec tant de vigueur, qu'il obligea le Gouverneur de se rendre. Peu de tems après il prit Birmingham, d'où il alla trouver le Roi à Oxford. Il attaqua les Parlementaires dans leurs quartiers à Postcomb & à Chimer, & en fit plusieurs prisonniers. Il défit le Colonel Hambden, Sheffield, & une partie de l'Armée du Parlement à Chalgrove-Field, & en tua un grand nombre. A l'arrivée de la Reine à Oxford, le Roi lui ordonna de joindre le Prince Maurice son frére, & de s'emparer de Bristol; ce qu'il exécuta en trois jours. Il alla ensuite avec le Roi assieger Glocester; mais il fut détaché du siége, pour s'opposer à la marche du Comte d'Essex; ce qu'il fit avec beaucoup de bravoure, quoiqu'il fût obligé de se retirer. Après que ce Comte eut fait lever le siége de Glocester, il reprit la route de Londres. Le Prince Robert, avec une bonne partie de la Cavalerie Royale, l'attaqua dans sa retraite, & causa beaucoup de desordre dans son Armée. Il ne se comporta pas avec moins de bravoure à la bataille de Newbury, où la Cavalerie du Parlement l'obligea d'abord de se retirer; mais s'étant rallié, il la poussa à son tour, la mit en désordre, & la poursuivit jusqu'au bout du défilé. La nuit sépara les deux Armées. Le mois de Janvier suivant, le Prince étant à Oxford, fut créé Duc de Cumberland & Comte d'Holdernesse. Au mois de Mars suivant, il eut ordre de secourir Newark; & il marcha avec tant de diligence, qu'il arriva avant qu'on fût averti de sa marche. Jean Meldrum, qui assiégeoit cette place avec huit mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie, tâcha d'empêcher que le Prince ne joignit ses forces avec celles du Lord Loughborough; mais il fut vaincu & obligé de se retirer. En s'approchant de Newark, il combattit les troupes du Parlement, & s'engagea si avant parmi les ennemis, qu'il fut reconnu & attaqué par trois soldats insolens, qui voulurent le tuer. Il en tua lui-même un d'un coup d'épée; un second fut tué d'un coup de pistolet par un Gentilhomme du Prince; & le troisiéme étant prêt à mettre la main sur le Prince, l'eut presque entiérement coupée par Guillaume Neal. Etant ainsi dégagé, il chargea avec tant de furie, qu'il mena battant les Parlementaires jusqu'à leurs Ouvrages; dans une seconde charge il les chassa de la campagne; en sorte que Meldrum fut obligé de retirer ses troupes dans ses Ouvrages, & de s'accorder à des conditions ordinaires dans de semblables occasions. En 1644, il marcha pour délivrer Yorck, assiégée par les Armées des Ecossois, de Manchester & de Fairfax. Il prit en chemin Longford & le château de Tong, dans le Comté de Shrop, Stopford dans celui de Chester, Bolton dans celui de Lancastre, & fit lever le siége de Latham-house, ou la Maison de Latham, qui avoit été soutenu dix-huit mois par la Comtesse de Derby. Il défit aussi divers petits partis, qu'il rencontra en différens tems. Le premier de Juillet il avança proche d'Yorck, sur quoi les Parlementaires décampérent. Le Prince les atteignit prés du marais de Marston, leur livra bataille, & defit entiérement leur aile droite, composée des troupes de Fairfax dans l'avant-garde, & de la Cavalerie d'Ecosse dans l'arriére-garde. La Cavalerie du Comte d'Yorck n'étant pas bien disciplinée, contribua beaucoup à la défaite de cette aile. Mais d'un autre côté Cromwel étant Lieutenant-Général sous Manchester, chargea le Marquis de Newcastle avec des forces si supérieures, secouru de David Lesley, & d'un autre corps d'Ecossois, qu'il remporta une victoire complette, quoique le Prince Robert fit tout ce qui lui étoit possible pour réparer sa perte. Ne pouvant réussir, il se retira entre le Comté de Lancastre & celui de Shrop, défaisant en chemin divers partis de Parlementaires sur la Saverne. Au mois de Mai 1645, il escorta le Roi, qui sortit d'Oxford, parce que Fairfax faisoit mine de l'assiéger. Après cela il délivra Chester, & prit par assaut Leicester. Fairfax en étant averti, marcha pour le combattre, & tomba sur le quartier du Roi à Naseby; ce Monarque se retira à Harborough, où le Prince & une aile de l'Armée étoient campez. Le Roi fit venir ce Prince, & assembla un Conseil de Guerre, où il fut resolu de décamper pour combattre l'ennemi. Cela fut exécuté; & le Prince combattit avec une bravoure extraordinaire, ayant défait trois bataillons de l'ennemi à l'aile gauche: ce qui n'empêcha pas que la victoire ne se déclarât pour les Parlementaires. Après ce malheur, le Prince s'enferma dans Bristol, où étoit la plus importante garnison qu'eût alors le Roi. Fairfax le fit sommer de se rendre. Il lui écrivit pour cet effet une Lettre fort honnête, où il lui témoignoit le respect & la haute estime que le Parlement & le peuple avoient pour sa famille, sa haute naissance, sa valeur & ses autres belles qualitez. Il y eut ensuite une cessation d'armes; mais la ville fut obligée de se rendre, après une vigoureuse résistance, à des conditions honorables, Fairfax ayant seulement refusé au Prince de demander l'avis du Roi sur une affaire si importante. *Après cela il se retira à Oxford, d'où il* sortit deux jours avant que la place se rendit, & passa en France. En 1648, le Prince Robert accompagna le Roi Charles II, à son départ de Hollande, avec la partie de la Flotte qui s'étoit remise sous son obéissance. Il tenta vainement de secourir les châteaux de Colchester, de Sandwich, de Walmore & de Deal. Il fut fait Amiral de la Flotte du Roi, & incommoda beaucoup les Anglois dans les mers d'Occident. Blake fut envoyé contre lui, & lui prit divers vaisseaux; mais il échappa lui-même, & interrompit également la navigation des Anglois & des Espagnols. Il prit entre autres un vaisseau Anglois de 36 piéces de canon, dont il fit son Royal-Amiral. Ayant croisé à la hauteur des Isles Caribes, il fit cinq ou six prises. Après cela il retourna en France, où il fut complimenté de toute la Cour, & reçu très favorablement du Roi Charles II, qui y demeuroit alors. Depuis ce tems-là jusqu'au rétablissement de ce Prince, il s'attacha à des études convenables à une personne de sa qualité. En 1662, il fut fait Membre du Conseil Privé, & accompagna le Roi, qui alloit recevoir la Reine son épouse à Portsmouth. Il se mit en mer avec la Flotte Angloise en 1664, & ayant environné la Flotte marchande Hollandoise qui venoit de Bourdeaux, il fit cette année cent trente-cinq prises sur la Nation Hollandoise. En 1665, il accompagna le Duc d'Yorck sur mer, parut devant le Texel en Hollande avec une Flotte de cent quatorze vaisseaux, & défit la Flotte Hollandoise, composée de cent trois vaisseaux de guerre, huit brulots & sept Yachts. L'Auteur de la Vie de ce Prince dit que les Hollandois perdirent trente de leurs meilleurs vaisseaux. En 1666, ce Prince & le Duc d'Albemarle furent faits Vice-Amiraux. Le Prince, commandant l'Escadre bleue, fit voile pour chercher les François, qu'on soupçonnoit avoir le dessein de se joindre aux Hollandois; mais le Duc d'Albemarle étant engagé dans ces derniers dans le même tems, il en seroit difficilement sorti à son honneur, si le Prince n'étoit venu à son secours. Il combattit avec un courage incroyable. Il passa cinq fois à travers la Flotte Hollandoise, & la défit en deux combats sanglans, en poursuivant quelques-uns jusques dans leurs ports. Mais les Hollandois se remettant en mer, allérent joindre les François. En 1673, il fut fait Amiral d'Angleterre; il repoussa les vaisseaux Hollandois qui avoient entrepris de fermer l'entrée de la Tamise. Il fit ensuite voile pour joindre l'Escadre Françoise, commandée par M. d'Etrées,

afin

afin d'agir conjointement; & le 28 de Mars il livra le combat aux Hollandois. Les Anglois attaquérent leur avant-garde commandée par Tromp, qui fut obligé de se retirer; alors le reste de la Flotte s'engagea avec l'Amiral Ruiter. Le Prince qui commandoit l'avant garde Angloise, agit si vigoureusement, qu'il obligea aussi Ruiter à se retirer, l'ayant poursuivi aussi loin que les bancs de sable le lui purent permettre. Le deuxiéme de Juin les Hollandois remirent en mer; alors il se livra un autre sanglant combat, où Edouard Sprag & le Duc d'Offery firent des merveilles, & le Prince se comporta à son ordinaire. La Flotte Hollandoise se retira pendant la nuit, & le Prince ayant assemblé un Conseil de Guerre, retourna dans la Tamise avec sa Flotte. Au mois de Juillet de la même année il s'engagea de nouveau avec les Hollandois; mais les François, sous prétexte de gagner le vent, se retirérent. Alors le Prince, attaqué par Ruiter & Bankert tout à la fois, eut bien de la peine de se tirer d'affaire. Mais agissant avec une résolution invincible, il chargea plusieurs fois au travers des ennemis, & se conduisit si bien, que si les François eussent fait leur devoir, il eût pu espérer une entiére victoire. On prétend que les Hollandois firent de grosses pertes; cependant Ruiter s'attribua la victoire. Le Prince retourna avec la Flotte au lieu appellé *Buoy of the Nore*, & fut très bien reçu du Roi, qui déclara qu'il étoit très content de sa conduite. La paix s'étant faite peu de tems après, le Prince profita de son loisir pour s'appliquer à l'étude de la Chymie & de la Philosophie, (Charles II favorisoit fort les Chymistes) & enrichit le public de diverses inventions utiles. Il se plaisoit beaucoup au château de Windsor, qu'il embellit & orna avec soin. Il mourut le 29 Novembre 1682, & fut enterré avec une pompe digne de sa naissance, dans la Chapelle de Henri VII, à Westminster, où sont les tombeaux de la famille Royale. * *Vie du Prince Robert. Dict. Angl.*

AUTRES GRANDS HOMMES DU NOM DE ROBERT.

ROBERT, Archevêque de Rouen, fils de RICHARD, I du nom, Duc de Normandie, fut nommé l'an 989 à cet Archevêché, qu'il gouverna environ 48 ans. Ce Prélat batisa Olaüs, Roi de Nortike ou Norvége, que Richard avoit fait venir à son secours, dans la guerre qu'il eut contre les Bretons. *Il eut trois fils d'une Concubine, nommée* Héléne, *savoir*, Richard, Radulphe & GUILLAUME, *qui succéda au* Comté *d'Evreux, que son pére avoit eu en partage.* Robert fit ensuite une pénitence exemplaire, & jetta les premiers fondemens de l'Eglise Cathédrale de Rouen. * Jean Dadré, *Chron. Hist. des Archev. de Rouen.*

ROBERT (saint) Abbé de Molesme, sorti d'une des meilleures Maisons de Champagne, naquit vers l'an 1024, de *Thierri* & d'*Ermengarde.* Il renonça au siécle à l'âge de 15 ans, & se fit Religieux de saint Benoît dans l'Abbaye de Montier-la-Celle, près de la ville de Troyes, dont il fut fait Prieur, puis Abbé de Saint-Michel de Tonnerre. Il quitta ce dernier Monastére, à cause du relâchement des Religieux; & retourna à Montier-la-Celle. Il fut envoyé pour être Supérieur de quelques Hermites de Colan, qu'il mena dans la forêt de Molesme, au Diocése de Langres; mais ces Moines étant encore tombez dans le relâchement, il les quitta pour se retirer dans le désert de Lor. Les Religieux de Molesme l'obligérent de revenir, sous promesse de changer de vie; mais comme ils n'en firent rien, il les quitta une seconde fois, & se retira dans la forêt de Citeaux avec vint autres Religieux de l'Abbaye de Molesme, où il fonda l'Abbaye & la Réforme de Citeaux, & y batit une Eglise en 1098. Les Religieux de Molesme demandérent leur Abbé à Urbain II, qui ordonna à Robert de retourner à Molesme. Il y trouva les Religieux plus disposez à recevoir ses instructions, & y mourut le 21 Mars 1108, âgé de 84 ans. Il fut canonisé l'an 1222, par le Pape Honorius III. On fait sa Fête le 29 d'Avril. * *Monachus Molesm. apud Bollandum. Menolog. Cisterciense.* D. Le Nain, *Hist. de Citeaux. Vies des Saints*, chez Lottin, à Paris 1730.

ROBERT d'ARBRISSEL. *Voyez* ARBRISSEL.

ROBERT de SCROBERY, Religieux Anglois, de l'Ordre de saint Benoît, de la Congrégation de Clugni, illustre par sa piété & par sa science, fut Abbé du Monastére de Scrobéry, dont il porte le nom, & y fit transférer les Reliques de sainte Vénefride, Vierge & Martyre, dont il a écrit la Vie. Il vivoit vers l'an 1140, sous le régne d'Etienne, Roi d'Angleterre. * Pitséus, *de Illust. Script. Angl.*

ROBERT ou ALBERT de S. REMI, Moine de l'Abbaye de Saint-Remi de Reims, du tems que l'Empereur Henri V, dans le XII siécle, fit le voyage de la Terre-Sainte, composa l'Histoire de la guerre que les Princes François entreprirent sous Godefroi de Bouillon contre les Sarazins. Cet Ouvrage, qui commence par ce qui se passa au Concile de Clermont, où l'Auteur assista, finit en 1099, & a été inséré dans le Recueil intitulé *Gesta Dei per Francos.* Il recueillit les Actes les Conciles, & vivoit encore en 1120. * Trithême, *de Script. Eccl.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius. Simler, *in Appendice Gesneriana Bibliothecæ.*

ROBERT de KENNET, surnommé le BRETON ou l'ANGLOIS, après avoir parcouru la France, l'Italie, la Gréce, & plusieurs autres païs, alla ensuite en Italie où il apprit l'Arabe, & revint en Espagne où il fut Archidiacre de Pampelune. Il traduisit l'Alcoran de Mahomet de l'Arabe en Latin, à la sollicitation de Pierre Abbé de Clugni, qui pour les frais, fournit une grande somme d'argent. Robert composa d'autres Ouvrages sur l'Alcoran & sur la Doctrine de Mahomet, & mourut à Pampelune vers l'an 1143. * Pitséus, *de Illust. Script. Angl.* Nicolas Cusanus.

ROBERT DU MONT, ainsi nommé parce qu'il fut Abbé du Mont-Saint-Michel en Normandie, étoit de la Maison de Torigny, & fut Prieur du Bec, puis Abbé du Mont. Il fut employé par Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, pour négocier des affaires importantes, & eut ordre du Pape Alexandre III, d'assister au Concile de Tours. Cet Abbé eut un soin extrême de faire réparer les bâtimens de son Monastére, d'en orner l'Eglise, de l'enrichir de divers meubles précieux, & mourut le 24 Juin 1186. On assure qu'il avoit composé cent quarante volumes, dont nous n'avons que quelques Pieces historiques. Au reste, il faut observer que Vossius & quelques autres distinguent ce Robert du Mont, d'un autre ROBERT du MONT ou d'Avranches, qui a laissé la Continuation de la Chronique de Sigebert; mais il y a apparence que c'est le même, comme Possevin & d'autres l'ont remarqué, puisqu'en effet cette Abbaye du Mont-Saint Michel est dans le Diocése d'Avranches en Normandie. On a de ce Robert une Continuation de la Chronique de Sigebert; & un Traité des Abbayes de Normandie, donné par le Pére Dom Luc d'Achery à la fin des Oeuvres de Guibert de Nogent. Il avoit encore fait deux Commentaires sur S. Paul; une Histoire de l'Abbaye du Mont-saint-Michel; & une Histoire d'Henri II, Roi d'Angleterre. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 1. c.* 52. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XII. siécle.*

ROBERT d'AUXERRE, ainsi nommé parce qu'il étoit Moine de l'Abbaye de Saint-Marian d'Auxerre, de l'Ordre de Prémontré, mourut en 1212, & laissa une Chronique, qui contient ce qui s'est passé depuis le commencement du Monde jusqu'à l'an 1200 de Jésus Christ. Cet Ouvrage fut publié à Paris en 1608, & a été imprimé à Troyes, chez Noé Moreau, en un volume *in quarto.*

ROBERT, surnommé *Paulin*, Archevêque de Rouen, fut élevé à cette dignité en 1207, après la mort de Gautier. En la même année 1207, le privilége de S. Romain fut contesté par les Officiers du Roi Philippe *Auguste*, qui avoit réduit peu auparavant toute la Normandie sous son obéissance. Le Roi donna commission à l'Archevêque & au Châtelain de l'Arche de s'en informer. Ils le firent, & envoyérent à sa Majesté le résultat de leur enquête, qui portoit que depuis le tems de Henri & de Richard Rois d'Angleterre, on n'avoit jamais vu arriver aucun différent pour ce sujet; & que, quand la Procession passoit devant le château, les Chanoines alloient à la porte, & délivroient celui qu'ils vouloient, pourvu qu'il ne fût point accusé de trahison contre la personne du Roi; qu'il étoit bien vrai que quand le Roi Richard fut détenu prisonnier au retour de la Terre-Sainte, par le Duc d'Autriche & l'Empereur, ils ne firent sortir aucun prisonnier, à cause du respect qu'ils avoient pour le Roi qui étoit en prison; mais que l'année suivante le Roi étant mis en liberté, ils élargirent deux prisonniers, pour l'année courante & pour la précédente. Le Roi touché de ces raisons confirma ce privilége. Robert acquit ensuite de la gloire dans la guerre qu'il fit aux Albigeois, avec plusieurs autres Prélats. Ce Prélat mourut l'an 1221, & fut enterré dans l'Abbaye de Mortemer, comme il l'avoit ordonné. Il se trouve dans les Chartres de l'Eglise de Rouen, une Bulle qui lui est adressée par le Pape Honorius II, touchant la réception des Chanoines. * Jean Dadré, *Chron. Hist. des Archev. de Rouen.*

ROBERT, Evêque de Nantes en Bretagne, fut aussi Patriarche de Jérusalem depuis l'an 1227, jusqu'en 1247, où Jacques Pantaléon lui succéda. * Sponde, *A. C.* 1227. *num.* 7. 1247. *num.* 16.

ROBERT, surnommé *de Barthonie*, Anglois, & Chanoine de l'Eglise de saint Paul de Londres, s'unit avec le Doyen de cette Eglise contre l'Archevêque de Cantorbéry, qui prétendoit avoir droit de visite dans leur Chapitre, & alla à Rome pour informer le Pape de ce différent. L'Archevêque excommunia vainement tous les Chanoines de saint Paul. Robert fit voir que cette excommunication étoit nulle, & composa quelques Ouvrages qui se sont perdus. Il vivoit sous le régne de Henri III, Roi d'Angleterre, vers l'an 1230. * Pitséus, *de Illust. Script. Angl.*

ROBERT RICH d'ABINGTON, Moine de Pontigny, & ROBERT BACON, Docteur d'Oxford, ont écrit la Vie & l'Histoire de la translation de S. Edmond, Archevêque de Cantorbéry, mort en 1240. Leur Ouvrage qui a été écrit dix ou douze ans après, se trouve dans Surius au 19 de Novembre. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XIII siécle.*

ROBERT d'ARUNDEL, ainsi nommé d'un bourg d'Angleterre, lieu de sa naissance, savoit la Langue Hébraïque, laissa plusieurs Traductions de Livres Hébreux en Latin, & florissoit l'an 1248, sous le régne de Henri III, Roi d'Angleterre. * Pitséus, *de Illust. Script. Angl.*

ROBERT d'EVREUX, Comte d'Essex. *Voyez* ESSEX.

ROBERT de FLAMESBURG, Chanoine Régulier de saint Augustin, & Pénitencier dans l'Abbaye de S. Victor, fut dans le XII siécle estimé à cause de sa Science. Il a composé un grand Pénitentiel, qui se trouve manuscrit dans des Bibliothéques. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. du XII siécle.*

ROBERT de MELUN, fait Evêque d'Erford vers l'an 1163, avoit composé une Somme de Théologie, qui est manuscrite dans la Bibliothéque de S. Victor. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XII siécle.*

ROBERT de CORCEON, Cardinal. *Voyez* CURTON.

* ROBERT, surnommé *Abolanz*, Chanoine de l'Eglise cathédrale d'Auxerre dans le XII & dans le XIII siécle, étoit un homme studieux, & sur-tout fort attaché à l'Histoire. Dans la suite un mouvement de piété le porta à se retirer dans l'Ordre des Prémontrez, dans le Monastère de S. Marien d'Auxerre. Il est Auteur de la célébre Chronique, connue sous le nom de *Chronique de S. Marien d'Auxerre*. Il mourut en cette Maison en 1212. M. Camuzat, l'un des plus savans Chanoines qu'ait produits l'Eglise de Troyes, fit imprimer cette Chronique à Troyes en 1608, sur un Manuscrit qu'il trouva dans l'Abbaye de Pontigny; mais on a des Manuscrits de cet Ouvrage plus amples & plus parfaits. Celui qui a continué cette Chronique est inconnu. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* ROBERT, autre Religieux de Prémontré, contemporain du précédent, fut Prieur de Notre-Dame la d'Hors à Auxerre. On croit que ce fut lui que Guillaume de Seignelay fit punir, pour n'avoir pas observé l'Interdit que ce Doyen avoit jetté. On ne connoit de lui qu'un Ouvrage intitulé *Tradition de l'Eglise d'Auxerre*, imprimé en 1719. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* ROBERT de SERY (Paul-Ponce-Antoine) Peintre habile, alla à Rome où il travailla 18 ans. M. le Cardinal de Rohan le ramena en France, & le fit travailler pour lui. Il naquit le onzième de Janvier 1686, & mourut le 29 Décembre 1733. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROBERT d'OXFORD, de l'Ordre de S. Dominique, Docteur en Théologie, & l'un des plus savans hommes de son siécle, vivoit vers l'an 1270, sous le régne de Henri III, Roi d'Angleterre. Il défendit dans ses disputes, & dans les Livres qu'il composa, la Doctrine de saint Thomas, & écrivit *contra Ægidium Romanum; Contra Henricum Gandavensem; Contra Jacobum Viterbiensem; Contra quosdam Sorbonicos*. On a aussi de lui, *Determinationum liber unus*. * Pitséus, *de Illustr. Scriptoribus Angl.*

ROBERT SORBON ou de SORBONNE, Fondateur du Collége de ce nom à Paris, vivoit dans le XIII siécle, & fut surnommé *de Sorbonne*, parce qu'il étoit natif du village de Sorbonne en Champagne, dans le Diocése de Sens: d'autres disent qu'il étoit du Diocése d'Arras. Après avoir été Chanoine de Soissons, ou, selon d'autres, de Cambray, il fut pourvu d'un Canonicat de l'Eglise de Paris, & fut Aumônier & Confesseur du Roi S. Louis. Ce fut en 1252, comme porte l'Inscription qui est à Paris, ou en 1253 selon Du Tillet, ou plutôt 1256 selon l'original de l'Acte de donation, que Robert Sorbon institua ce célébre Collége en Théologie dans l'Université de Paris. Il mourut vers l'an 1271, & laissa trois Traitez qui sont dans la Bibliothéque des Péres. *I. de Conscientia; II. de Confessione; III. Iter Paradisi.* *Voyez* SORBONNE. * Joinville, *en la Vie de saint Louis*, *c.* 94. Du Tillet, *in Chron.* Margarin de la Bigne, *in Biblioth. Sanctorum Patrum.* Du Boulay, *Hist. de l'Univ. de Paris.* Sponde, *A. C.* 1253. *n.* 8. Bellarmin, *de Scriptoribus Ecclesiast.* Dupleix & Mézeray, *Histoire de France.*

ROBERT GROSSE-TETE, dit en Latin *Capito*, étoit né de pauvres parens en Angleterre, dans la Province de Suffolk. Il fit un grand progrès dans les Sciences; & à son retour en Angleterre, après un voyage qu'il avoit fait en France, il fut reçu Docteur d'Oxford, & passa pour le premier Théologien, & le plus docte Philosophe de son tems. On lui donna l'Archidiaconé de Leicester; & en 1235, l'Evêché de Lincoln. Il en remplit dignement les fonctions, & employa le reste du tems qu'elles lui laissoient, ou à s'entretenir avec les Gens de Lettres, dont il étoit le protecteur, ou à composer des Ouvrages. Il s'opposa fortement aux entreprises de la Cour de Rome, & des Moines sur la Jurisdiction des Ordinaires, & eut un démêlé considérable avec Innocent IV, sur une dispense que ce Pape avoit accordée pour un Canonicat de l'Eglise de Lincoln. Il a composé plusieurs Discours, dans lesquels il reprend avec liberté les vices & les déréglemens des Ecclésiastiques; & quelques Lettres, que M. Brown a fait imprimer dans le second volume du *Fasciculus rerum expetendarum*, imprimé à Londres en 1690. On a encore imprimé à Londres en 1652, un Ouvrage de cet Auteur, touchant des Observations légales. Il a fait un Commentaire sur les Oeuvres de saint Denys l'*Aréopagite*, dont on a imprimé à Strasbourg en 1502, ce qui regarde le Livre de la Théologie mystique. Il a aussi traduit en Latin, l'an 1242, le Testament des douze Patriarches, imprimé à Paris l'an 1549, & qui se trouve dans les Bibliothéques des Péres. L'Original en est Grec, mais on en ignore l'Auteur. Enfin, l'on trouve dans les Bibliothéques d'Angleterre plusieurs autres Ouvrages du même Auteur, entre autres un Traité sur la Confession; un autre sur le Mariage; un Ouvrage du Soin Pastoral; des Constitutions sur la Pénitence; un Ouvrage de piété intitulé, *l'Oeil Moral*; un autre intitulé, *la Doctrine du Cœur*; un Livre de Méditations; un Traité sur les Articles de Foi; un autre sur les préceptes du Décalogue; & des Lettres & des Sermons. Outre cela, on a encore de lui des Ouvrages profanes; comme son Abbrégé de la Sphére, imprimé à Venise en 1504, & son Commentaire sur les Analytiques d'Aristote, imprimé aussi à Venise en 1504, 1537 & 1552. Cet Auteur avoit joint l'érudition & la science à une grande piété, & à un zéle peut-être trop ardent. Il mourut en 1253. * Matthieu Paris, *Hist.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Pitséus & Balæus. *de Illust. Script. Angl.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XIII siécle.*

ROBERT de RUSSIE. *Cherchez* RUPERT.

ROBERT COWTON, Anglois, de l'Ordre des Fréres Mineurs, a fleuri vers l'an 1340, & a composé un Commentaire, & un Abbrégé sur les quatre Livres des Sentences, qui se trouve dans quelques Bibliothéques d'Angleterre. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du XIV. siécle.*

ROBERT ou ROBERT FLUD, surnommé *Perscrutator*, ou *le Chercheur*, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Anglois, natif de la ville d'Yorck, florissoit dans le XIV siécle, vers la fin du régne d'Edouard II, qui mourut l'an 1326, & au commencement de celui d'Edouard III. Il s'occupa pendant sa vie à rechercher tout ce qu'il y avoit de plus curieux dans les Mathématiques & dans la Philosophie Chrétienne & profane: ce qui lui fit donner le surnom de *Chercheur*. Quelques-uns, après avoir lu ses Ouvrages, l'ont accusé de Magie, & ont blâmé sa trop grande curiosité à l'égard de certains secrets, contraires à son caractére & à la profession qu'il avoit embrassée. Ses Ouvrages étoient intitulez, *Mirabilia Elementorum; Impressiones aëris; Magia ceremonialis; Mysteria secretorum; Correctorium Alchymiæ.* On n'en trouve présentement aucun.

Voici ce qu'en dit l'Abbé Bordelon dans son *Histoire Critique*, p. 186. „ Robert Flud, *dit-il*, a fait un gros Traité de la Géo„ mance. C'est un volume *in folio*, en Latin, imprimé à „ Francfort en 1621, avec beaucoup de dépense, tant à cause „ de l'impression, qui est fort correcte, que pour un très „ grand nombre de figures assez bien gravées, qui ont deman„ dé beaucoup de soin, pour la régularité de leur construction. „ Je suis d'abord entré dans son *Temple de la Musique*; mais „ comme j'ai vu qu'après y avoir fait quelques pas je m'y éga„ rois, j'en suis sorti bien vite; me persuadant que pour en „ bien trouver les chemins, il faloit nécessairement y avoir „ l'Auteur même pour guide. J'ai encore voulu moins m'en„ gager dans la Géomance, & la Cabale; parce que tout ce „ qui ressemble à la superstition m'est toujours suspect; & ainsi „ au milieu de toute la profonde doctrine, qui est répandue „ dans ce Livre, je me suis amusé à me divertir avec les in„ strumens de Musique, les Machines extraordinaires de Mé„ chanique, les figures qui représentent la marche & le cam„ pement des Armées, les Fortifications, la Géométrie pra„ tique, les Jeux de la Perspective, l'Arithmétique mémoria„ le & divertissante." Outre que le goût de M. Bordelon est apparemment en ce point le goût du Public, ce que nous venons d'en citer donne une assez juste idée de l'Ouvrage de Robert Flud. * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.* Antoine de Sienne. Jean Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

ROBERT de LEICESTRE, Religieux de l'Ordre de saint François, natif de cette ville en Angleterre, s'acquit beaucoup de réputation dans le XIV siécle, en qualité de Philosophe, de Théologien & de Prédicateur. Il prêcha avec un concours extraordinaire, professa avec un applaudissement général, & mourut en 1348. On a de lui plusieurs Ouvrages, comme, des Commentaires sur le Maître des Sentences; *De Ratione Temporum; De Computo Hebræorum; De Computo Latinorum; De Paupertate Christi, &c.* * Willot, *Athenæ Francisc.* Léland & Pitséus, *de Illustr. Angl. Script. &c.*

ROBERT, surnommé *Ivorius*, du nom d'une ville de Normandie, lieu de la naissance de son ayeul, étoit de Londres, ville d'Angleterre, où il prit l'habit de Carme; puis fut envoyé à Cambridge, où il devint habile Philosophe & Théologien. Il prêcha avec succès, fut élu Provincial de son Ordre dans toute l'Angleterre en 1379, & composa plusieurs Livres, entre autres, *Commentarii in Ecclesiasticum; in Apocalypsim; Lecturæ Scripturarum; Conciones ad populum; Registrum monumentorum Provinciæ.* Ce Religieux mourut à Londres le cinquiéme Novembre 1392, après avoir été Provincial treize ans de suite jusqu'à sa mort. Le Roi Richard II régnoit pour-lors en Angleterre. * Pitséus, *de Illustr. Angl. Script.* Sixte de Sienne.

ROBERT de JULIAC. *Voyez* JULIAC.

ROBERT GERVAIS, né à Anduze dans le Diocése de Nîmes, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, fait Evêque de Senez par Urbain V, l'an 1369, a composé vers l'an 1388, un Traité du Schisme, contre Jean de Lignano & Balde, qui avoient écrit pour Urbain VI, contre Clément VII. Il se trouve manuscrit dans la Bibliothéque de M. Colbert. Il avoit composé en 1385, un autre Traité, intitulé *le Miroir Royal*, publié vers le commencement du régne de Charles VI, qui est manuscrit dans la même Bibliothéque. Ce Prélat mourut vers l'an 1396. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XIV siécle.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

ROBERT de SALISBURY, Evêque de Salisbury, sorti du sang Royal d'Angleterre, florissoit vers l'an 1410, sous le régne de Henri IV, Roi d'Angleterre. Il composa un Livre de Lettres intitulé, *Epistolæ familiares, super gravibus Ecclesiæ Negotiis.* * Pitséus, *de Illustr. Scriptor. Angl.* Onuphre Panvinius.

ROBERT FLEMING, Anglois, parent de Richard Fleming, Evêque de Lincoln, ayant fait ses études dans le Collége de Lincoln, nouvellement fondé par l'Evêque Richard, se rendit à Rome où il obtint la dignité de Protonotaire Apostolique. Après avoir passé quelques années à Rome sous le Pontificat de Sixte IV, il revint en son païs, où il fut fait Doyen de Lincoln. Etant à Rome il composa l'an 1477, un Poéme à la louange de Sixte IV, intitulé, *Lucubrationes Tiburtinæ*, dans lequel il fait l'Histoire & le Panégyrique de ce Pape, en vers assez durs. Son Ouvrage a été imprimé à Rome en même tems. Balæus parle de quelques autres Ouvrages de Richard, & entre autres d'un Dictionnaire Grec & Latin. Il mourut à Lincoln, où il est enterré auprès de l'Evêque Richard son parent. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XV siécle.* H. Wharton, *in Appendice ad Guillelmum Cave*, *p.* 125.

ROBERT (Claude) Chanoine & Grand-Archidiacre de Challon-sur-Saône, né à Bar-sur-Aube vers l'an 1564, étudia à Paris sous Théodore Marsile, Professeur Royal, & fut choisi pour être Précepteur d'André Frémiot, depuis Archevêque de

Bourges, avec lequel il voyagea en Italie, en Allemagne, & dans le Païs-Bas. Dans la suite il conduisit encore les études de Jacques de Neuchézes, lequel étant devenu Evêque de Challon, & connoissant le mérite de Robert, lui donna l'Archidiaconé de son Eglise, & le fit son Grand-Vicaire. Il remplit cet emploi avec beaucoup de zéle, fut fort estimé des Cardinaux Baronius, d'Ossat, Bellarmin, de M. du Saussay, Evêque de Toul, & de divers autres grands hommes, & mourut le 16 Mai 1636. Le plus important de ses Ouvrages est ce Recueil pénible de tous les Evêques de France, qu'il publia l'an 1626, en un volume *in folio*, sous le titre de *Gall. Christiana*, que Mrs. de Sainte-Marthe ont depuis augmenté considérablement en 1656. Le Pére de Sainte-Marthe, Bénédictin, en a commencé une nouvelle édition encore augmentée. On trouve dans l'édition de Robert deux Traitez particuliers de sa composition, touchant les Antiquitez de Dijon & de Beaune. * *Consultez* le Traité des Ecrivains de Challon du Pére Louïs Jacob, qui lui fit cette Epitaphe, laquelle contient un abbrégé de la vie de ce docte Ecclésiastique.

D. O. M.

Piissimo Viro Claudio Roberto, in Diœcesi Lingonensi honestis parentibus, Barri super Albam circa Ann. Dom: M. D. LXIV nato. Insigni Theodori Marsilii Arnhemensis Guelbri, Professoris Regii Parisiensis, Artibus Liberalibus, quas ab ineunte ætate valdè coluit, Discipulo; Licentiato Juris Pontificii celeberrimo; Litteris Græcis docto; Memoria felicissima; Ingenio sano; Vitâ & Moribus candidissimo; Præceptori illustrium, & RR. And. Fremiot, olim Archiepiscopi, Primatis & Patriarchæ Bituricensis, nec non Jac. De Neuchuises, Baroni des Francs, Episcopi & Comitis Cabillonensis; Vigilantissimo Canonico; Majori Archidiacono insignis Ecclesiæ Cathed. S. Vincentii Cabillon.; Tandem Vicario Generali meritissimo; Consultori Doctissimorum Virorum præclaro; Eminentissimis ac eruditissimis S. R. E. Cardinal. Cæsari Baronio, Arnoldo Ossato & Roberto Bellarmino, aliisque Musagetis, toto Orbe nobilissimis, charo; Dignissimo Ecclesiasticis Exemplari; Choro Ecclesiæ ac Studiis semper intento; Unico Beneficio contento; Per universam Europam ob raram ejus doctrinam notissimo; Poëtæ ingenioso; Rhetori suavissimo; Geographo exactissimo; Historicorum nostri temporis nulli secundo; Theologo eximio; Interpreti sacrarum Litterarum peritissimo; Auctori immortalis operis Galliæ Christianæ, nunquam satis laudato; Senectute venerabili, ac bonis Operibus pleno; post Sacrament. Ecclesiæ receptionem, in Palatio Episcopali Cabilonensi, christianissimè, An. post Partum Virgin. M. DC. XXXVI. Die XVI. Maii, circa horam meridianam defuncto; Et in Ecclesiæ Cathedralis navi, ante Cathedram Concionatoriam sepulto, magno totius Europæ damno.

ROBERT ou RIGOBERT (saint). *Cherchez* RIGOBERT.

ROBERT de GENEVE, Cardinal, élu Pape du tems d'Urbain VI. *Cherchez* CLEMENT VII, cru Antipape.

ROBERT, Cardinal & Evêque de Lisieux. *Cherchez* ADEMAR ou AIMAR (Robert).

ROBERT (Jean) Jurisconsulte d'Orléans, vivoit dans le XVI siécle. Il fit en 1567, deux Livres *Receptarum lectionum*, où il reléve plusieurs corrections de Loix faites par le célébre Cujas. Ce dernier lui répondit dans ses Observations. Robert, en 1579, quittant la matiére dont il s'agissoit, commença à en venir aux injures personnelles dans le troisiéme Livre d'*Animadversions*. Cujas lui répondit sous le nom d'Antoine Mercator, en 1581; & Robert repliqua par d'autres Notes imprimées à Orléans en 1582, *in quarto*. Il avoit raison en plusieurs points; mais il fallut céder à la doctrine & à la réputation de son Adversaire. * Denys Simon, *Biblioth. Historique des Aut. de Droit*. Bayle, *Diction. Crit.* seconde édition.

ROBERT, (Anne, *Annæus*) fils du précédent, né à Orléans, fut Avocat au Parlement de Paris. Il se distingua dans sa profession. Il nous reste de lui un Livre sous ce titre, *Annæi Roberti Rerum judicatarum libri quatuor*. Sur chaque matiére plaidée, l'Auteur rapporte ce qui avoit été dit par les Avocats de part & d'autre, & à la fin il met l'Arrêt. Tournet a traduit ce Livre en François. Robert a fait aussi quelques Notes sur le Droit, & mourut entre l'an 1617, & l'an 1619. Il eut un fils Avocat au Parlement,& qui avoit aquis beaucoup de réputation: il mourut en 1613. * Mainard, *l.* 1. *c.* 27. *n.* 3. *Bibliothéque du Richelet de* 1728.

ROBERT (Pierre) l'un des célébres Avocats du Parlement de Paris, vivoit dans le XVI siécle, sous le régne de Henri II. On ignore s'il étoit de la famille des précédens, car on le dit Parisien. Loisel fait mention de lui dans son *Dialogue des Avocats*, & dit que c'étoit un homme d'une belle prestance, ayant belle voix, belle action, qui disoit heureusement, & qui se fit plus estimer par son seul naturel que par son étude & son travail. Il se fit un nom en plaidant pour le Président d'Oppéde au sujet de l'affaire de Cabriéres & de Mérindol; puis ayant embrassé la Religion Réformée, il fut employé par Louïs de Bourbon, Prince de Condé, au sujet de la déclaration de son innocence, depuis lequel tems il fut toujours recherché par ceux de cette Religion: ce qui le fit envelopper dans le massacre du jour de la saint Barthélemi en 1572. * Bayle, *Dict. Crit.*

ROBERT FLUDD ou DE FLUCTIBUS. On a déja cet Article sous la Lettre F, mais comme celui-ci contient plusieurs particularitez qui ne se trouvent pas dans l'autre, on s'est determiné à le donner ici. Robert Fludd naquit en 1574 à Milgate dans la Province de Kent. Thomas Fludd, son pére avoit été Thrésorier des Armées en France, & dans les Païs-Bas, sous la Reine Elizabeth. A l'âge de 17 ans en 1591, il fut envoyé à l'Université d'Oxford. Outre la Philosophie il s'attacha aussi à la Médecine, & après y avoir fait de très beaux progrès il fit un voyage de six ans en France, en Espagne, en Italie & en Allemagne. Il lia connoissance avec diverses personnes de distinction, & s'en attira tellement l'estime, que plusieurs le prirent pour Maître. Comme cela l'obligea à coucher par écrit diverses matiéres, il ébaucha quelques Ouvrages qu'il fit paroitre dans la suite. A son retour en 1605, il prit le degré de Maître-ès-Arts. Dans le même tems il commença à exercer la Médecine à Londres, où il fut aggrégé au Collége des Médecins. Son savoir dans la Philosophie & dans la Médecine, & sur-tout ses méditations profondes sur des matiéres obscures & abstraites, lui attirérent une haute réputation, particuliérement chez les personnes dont ces matiéres surpassoient la capacité. Il étoit un Membre zélé de la Société de la *Rose-Croix*, qu'il défendit dans une Apologie, qui devoit être suivie d'un autre Ouvrage plus ample. Ses principes sont pour la plupart si obscurs, qu'on ne sauroit s'en former une idée claire & suivie. Non seulement il réchauffoit les rêveries bizarres des Rabbins & des Cabalistiques; mais il y ajoûtoit encore de nouvelles spéculations aussi ridicules. Dans sa Philosophie Mosaïque il avance tout, sans aucun ordre. Les grands principes sur lesquels il établit toute sa Physique & sa Médecine sont *la Vertu septentrionale & australe*. Par la Vertu septentrionale il entend un principe *contractif* ou *qui condense*, & par l'Australe il entend un principe *raréfiant* ou *dilatatif*. Dans un de ses Ouvrages intitulé, *Mystica cerebri Anatome*, il prétend attribuer la source & l'origine des pensées à ces parties du cerveau dans lesquelles les Anatomistes ont cru remarquer quelque ressemblance avec les parties de la génération de l'homme. Dans sa Philosophie Mosaïque, dont nous avons déja parlé, il donne souvent la description d'un Thermométre par lequel il veut prouver ses principes de Physique & de Médecine. Il l'appelle un *Calendrier de verre*, & dit en avoit tiré le dessein d'un Manuscrit qui avoit passé 500 ans. Si cela étoit vrai, l'honneur de l'invention du Thermométre devroit être contesté à Corn. Drebbelius fort célébre pour la Physique expérimentale. Fludd étoit outre cela fort versé dans les Mathématiques, & particuliérement dans la Mechanique. Il s'adonna en même tems aux Sciences Magiques, dont il faisoit un très grand cas. Toute sa Médecine n'est qu'une pure superstition & un amas de creuses rêveries. Il divise les maladies en *empyrées*, *athérées*, *élémentaires*, &c. il les range parmi les météores, & en assigne les causes aux vents qu'il traite d'Anges & d'Esprits. Pour prouver ces belles spéculations, il ne cite pas seulement l'autorité d'Hippocrate & de Galien, mais même des passages de l'Ecriture Sainte, qu'il explique & applique si mal, qu'à peine peut-on trouver un Auteur qui ait si fort tordu les Saintes Ecritures. Quelque confuse qu'ait été sa Théorie, sa pratique étoit malgré cela assez heureuse. Il enchantoit si bien ses malades par ses discours guindez, que cela produisoit chez eux une confiance extraordinaire, qui les disposoit insensiblement à un effet heureux des remédes qu'ils alloient prendre. Ses Ouvrages ont trouvé plus d'applaudissement hors du païs que dans leur patrie, n'y ayant eu que Selden & quelques-autres qui en ayent fait quelque cas. Il eut des disputes avec Jean Kepler, Mar. Mersenne, & Gassendi. Mersenne l'a régalé des titres de *Cacomagus*, *Hæreticomagus*, & de *fœtidæ & horridæ Magiæ Doctor & propagator*. Fludd attaqua l'Ouvrage de Foster intitulé *Hoplocrismaspongus*, dans lequel on soutient que les guérisons sympathiques ne doivent pas être permises, ce qui ne s'accordoit nullement avec le systéme de Fludd, partisan zélé de ces sortes de remédes. Il mourut à Londres en 1637, âgé de 63 ans. On y a imprimé ses Oeuvres en quelques tomes. Il est difficile de trouver quelques-uns de ces Livres, parce qu'ils contiennent beaucoup de Magie. Il a encore publié, outre les Ouvrages dont on a parlé, *Tractatus Theologico-Philosophicus de vita, morte & resurrectione*; *Utriusque Cosmi Metaphysica, Physica & Technica Historia*; *Veritatis Proscenium*; *Monochordum mundi symphoniacum*; *Anatomiæ Amphitheatrum*; *Philosophia Sacra, sive Meteorologia Cosmica*; *Sophiæ cum Moria Certamen*; *Summum bonorum quod est verum Magiæ, Cabalæ, &c. subjectum*; *Medicina Catholica*; *Integrum morborum Mysterium*; Καθολικὸν *Medicorum* κάτοπτρον; *Pulsus, sive nova & arcana pulsuum Historia*; *Responsum ad Hoplocrismaspongum*. * *Athenæ Oxon.* Morhof. Raimund. *Diction. Allemand.*

ROBERT BOYLE, Chevalier, étoit quatriéme fils de RICHARD, premier Comte de Cork en Irlande. Après avoir fait ses classes dans ce Royaume, il étudia à Leyde, & voyagea ensuite en France, en Suisse, en Italie, &c. La conversation d'Usserius lui fut utile. Il s'attacha tellement pendant plusieurs années à la lecture de l'Ecriture Sainte dans les Langues originales, qu'il en pouvoit facilement citer les passages en Grec, ou en Hébreu; & il les entendoit mieux pour la plupart, que ceux que leur profession oblige à en faire le fond de leur étude. Il écoutoit avec plaisir tous ceux qui lui donnoient quelque ouverture pour l'intelligence des saints Livres, méditoit soigneusement sur ce qu'on lui avoit dit, & le communiquoit à des personnes intelligentes pour en avoir leur avis. Il avoit une si profonde vénération pour le nom de Dieu, qu'il ne le prononçoit jamais, sans y faire une attention particuliére. Il étoit exact à s'adresser à lui en particulier. Toutes ses recherches dans les secrets de la Nature ne tendoient qu'à se former & à faire naître dans les autres de grandes idées de la majesté, de la gloire, de la sagesse & de la bonté de Dieu; & il recommandoit aux Membres de la Société Royale de Londres, & à tous ceux qui s'attachoient à la recherche des véritez de la Physique, de rapporter tout à la gloire du grand Auteur de la Nature, & à l'avantage des hommes. Il avoit de la joye toutes les fois qu'il faisoit quelque découverte qui ser-

voit à éclaircir les dogmes de la Religion, ou à résoudre les objections qu'on peut faire contre elle. Il ne pouvoit rien souffrir de ce qui tendoit à la faire mépriser, ou de ce qui causoit les divisions entre les Chrétiens. Il a laissé par son Testament un fonds considérable pour un certain nombre de Sermons qu'on doit faire toutes les années sur la vérité de la Religion Chrétienne en général, sans entrer dans les disputes qui séparent les Chrétiens les uns des autres. Il avoit tant de zéle pour la propagation de la Religion, qu'il fit imprimer à ses dépens en Langue Malaise le Nouveau Testament, & l'envoya dans les Indes. Il récompensa libéralement celui qui traduisit en Arabe le Livre de *la Vérité de la Religion Chrétienne de Grotius*, qu'il fit imprimer à ses dépens, & qu'il envoya dans les lieux où l'on parle cette Langue. Il avoit aussi résolu de faire imprimer le Nouveau Testament en Langue Turque; mais la Compagnie croyant que ces frais la regardoient, ne voulut qu'il y contribuât que sa portion. Il donna sept cens livres sterling pour l'impression de la Bible en Irlandois, qu'il ordonna de distribuer en Irlande. Il contribua aussi libéralement pour l'impression de la Bible à l'usage des Montagnards d'Ecosse. Il donna durant sa vie trois cens livres sterling par au pour la propagation de la Religion Chrétienne en Amérique, & cent à la Compagnie des Indes Orientales pour être employées aux mêmes usages dans ces Indes, y destinant une somme beaucoup plus grosse, quand l'exécution de ce dessein seroit commencée. Il étudioit avec soin tout ce qui avoit pu affoiblir l'efficace du Christianisme, & en empêcher les progrès: il haïssoit mortellement tout ce qui tendoit au renversement de la morale & de la charité, & ne pouvoit souffrir les violences & les persécutions pour cause de Religion. Il demeura toujours attaché à l'Eglise Anglicane, mais il avoit de la tolérance pour les Non-Conformistes, & les assistoit dans leurs besoins. Il ne s'engagea dans aucun parti, & ne se déclara ennemi d'aucun. On le sollicita d'entrer dans l'état Ecclésiastique; mais il crut que ce qu'il écriroit en faveur de la Religion seroit plus efficace, quand on ne pourroit le soupçonner qu'aucun intérêt eût part à son travail. Il proposoit toujours ses sentimens avec modestie, sans vouloir contraindre personne à les recevoir; & quand il étoit d'une opinion différente de celle des autres, il ne disoit jamais rien qui fût capable de les choquer. Et comme il ne choquoit jamais personne en sa présence, il gardoit le silence, quand on en disoit du mal, lorsqu'ils étoient absens; & si on insistoit, il tâchoit de détourner ailleurs le discours. Il étoit extrêmement civil, surtout à l'égard des Etrangers; & quoique son tems lui fût cher, il se faisoit un devoir de les recevoir. Sa charité envers les nécessiteux, & sa bonté envers les Savans, étoient extraordinaires; mais sans ostentation. Il se faisoit sur-tout un devoir de soulager les pauvres honteux, sans qu'ils sussent d'où leur venoient ces secours; en sorte que sa charité pendant plusieurs années montoit à plus de mille livres sterling par an. Comme il avoit de gros revenus, aussi en faisoit-il un bon usage, évitant la pompe & le superflu, & s'adonnant constamment à l'étude & aux expériences de Physique. Il évitoit soigneusement le mensonge & les équivoques, & aimoit mieux garder le silence, pour ne pas porter de préjudice ou à lui-même ou aux autres. Il avoit une honnête gayeté; & on ne voyoit point en lui cette humeur noire & chagrine si commune aux Philosophes & à ceux qui s'adonnent à une dévotion extraordinaire. Il jugeoit sainement des hommes & des affaires. Ses avis étoient solides, mais modestes & réservez; & il trouvoit des expédiens avantageux dans les cas difficiles. Il ne se mêloit point de politique, ni des affaires publiques, & ne fréquentoit point la Cour. Cependant il a toujours été estimé & bien traité de ses Supérieurs. Il étoit fort habile à découvrir les talens des hommes, & il avoit une si grande étendue de plans & de projets, qu'il pouvoit facilement mettre en œuvre ceux qui en avoient le loisir & la capacité; & lorsqu'il les voyoit engagez, il les encourageoit au travail, par des présens considérables qu'il leur faisoit. Il avoit bien lu les Rabbins & les Péres; il avoit examiné toutes les Controverses de la Religion, & bien compris tout le Systême de la Théologie. Il possédoit bien les Mathématiques. La Géographie, l'Histoire, & les Livres de Voyages servoient à le delasser. Il étoit habile dans toutes les parties de la Médecine, mais c'étoit, peut-être, le plus expérimenté & le plus habile homme du monde, pour l'Histoire de la Nature, les productions de tous les différens païs, la vertu & la culture des plantes, des métaux, des minéraux, avec leurs différences dans les différens climats. Ces connoissances le rendoient capable de faire un plus grand nombre de différentes expériences, que jamais aucun homme n'ait faites, & il les communiquoit & les expliquoit d'une maniére si exacte & si conforme à la vérité, qu'on y peut absolument faire fonds. Mais son étude particuliére & celle qu'il aimoit le plus, c'étoit la Chymie, à laquelle il s'occupoit, non pas par un principe d'avarice, mais uniquement pour dérober son sécret à la nature; pour découvrir de quels principes les Etres naturels étoient composez, dans quels on pouvoit les résoudre, & pour préparer de bons remédes, sans s'amuser à dépenser son bien & son tems pour de vaines espérances; mais se tenant toujours dans les bornes de la raison & de la médiocrité, il perfectionnoit la Chymie, sans en devenir plus pauvre, s'en servant poor s'entretenir soi même, & pour fournir au besoin des autres. Il laissoit la disposition de ses revenus à sa sœur, à laquelle il s'en remettoit entiérement. En un mot, son savoir & ses talens ont été estimez par tout le monde, & le grand nombre d'Ecrits qu'il a composez, généralement approuvez. Il étoit d'un tempérament délicat, & avoit le corps foible; ce qui fait qu'on a été surpris qu'il ait pu autant écrire, méditer, lire, & faire les expériences qu'il a faites. Mais il observoit un grand régime de vivre; & pendant trente ans il n'a rien pris pour le plaisir, mais pour la nécessité; & c'est à quoi l'on attribue qu'il ait pu vivre si longtems. Il étoit si exact à observer le régime qu'il s'étoit prescrit, que pendant tout ce tems, il ne le passa jamais. La cause de toutes ces précautions étoit, afin que les douleurs de la pierre ausquelles il étoit sujet, ne passassent jamais la mesure de ses forces & de sa patience, & de conserver sa vue, qui étoit foible. Il mourut le 30 Décembre 1691, environ une semaine après sa sœur, la Lady Ranelah, avec laquelle il avoit vécu pendant quarante ans. Il a composé un grand nombre d'Ouvrages en Anglois, qui ont été traduits assez mal en Latin, imprimez diverses fois, & ramassez assez confusément en quatre gros volumes, *in quarto*, à Genéve. La plupart concernent des expériences de Physique ou de Chymie. Il y en a quelques-uns sur quelques matiéres de Religion. Il seroit trop long d'en donner ici la liste. On en a imprimé un Catalogue en Angleterre chez Samuel Smith. * *Voyez l'Oraison funébre de* M. Boyle par M. Burnet, Evêque de Salisbury.

ROBERT (Philibert) fameux Quiétiste de la fin du siécle dernier, & qui n'est mort qu'au commencement de celui-ci, étoit fils d'un Cabaretier qui étoit en même tems Menuisier en Bourgogne. Il fit d'assez mauvaises études, & cependant il fut longtems Précepteur dans quelques maisons distinguées dans sa Province. Ayant trouvé moyen de parvenir à la Cure de Seurre, petite ville de Bourgogne sur la Saone, il ne tarda pas à y faire éclater les désordres de son cœur, & ses mauvais sentimens. Attaché à la doctrine du célébre Quiétiste Molinos, il l'enseignoit assez ouvertement, sur-tout aux filles & aux femmes qui s'adressoient à lui dans le Tribunal de la pénitence, même depuis que cet Hérétique eut été solemnellement condamné. Il faisoit faire chez lui de fréquentes retraites à ses Dévotes, dont il remplissoit l'esprit de visions & d'extravagances, sous le faux prétexte de perfection; & après avoir séduit leur esprit, il corrompoit leur cœur. De là vinrent un grand nombre d'abominations, qui ayant enfin été connues & prouvées, obligérent la Puissance Ecclésiastique & la Puissance Civile, d'agir contre lui. Il fut condamné à être brûlé vif par Arrêt du Parlement de Dijon du treiziéme d'Août 1698. Robert évita ce supplice par la fuite. Il se retira d'abord à Avignon, où il demeura trois mois chez M. Sequin Chanoine, puis il s'embarqua à Marseille & vint à Rome, où il demeura deux mois sous le nom de la Roche; mais ayant été reconnu par le Marquis de Broissia Gentilhomme Francomtois, il prit le parti de s'en aller le onziéme de Mai 1699. Dès le lendemain on manda son départ à l'Evêque de Marseille, afin que ce Prélat pût le faire arrêter à Marseille ou à Toulon. On en donna aussi avis au Cardinal Casanata, qui fit ordonner qu'on envoyeroit se saisir de lui. On l'arrêta en effet à Florence, & on le ramena au Saint Office. Nous ignorons ce qu'il devint ensuite. * *Hist. du Quiétisme*, en 1703 *in quarto*, *p.* 32. *& suiv.* Phélippeaux, *Rélation du Quiétisme*, *partie* 2. *p.* 248. 249.

ROBERTET (Florimond) natif de Montbrison en Forez, servit avec beaucoup de fidélité sous les régnes de Charles VIII, de Louïs XII, & de François I. Il étoit Conseiller à la Chambre des Comptes de Forez, & fut connu particuliérement de Pierre, Seigneur de Beaujeu, Comte de Forez, puis Duc de Bourbon. *Ce Prince le donna au Roi Charles VIII*, son beau-frére, qui le fit Thrésorier de France, & Sécrétaire des Finances. Robertet suivit Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples, où il mania les négociations les plus épineuses, & fit les dépêches les plus importantes. Il eut part au Traité qu'on fit avec les Napolitains, à celui qu'on arrêta avec le Pape Alexandre VI, & à ceux qu'on négocia avec le Duc de Milan & les Princes d'Italie, après la bataille de Fornoue, en 1495. Philippe de Commines lui donne la qualité de Monseigneur dans ses Mémoires, où il ne parle en ces termes, que des personnes considerables par leur qualité, ou par leurs emplois. Dans les Mémoires manuscrits de Robert de la Mark, Maréchal de France, on trouve ces paroles, en l'endroit où il est parlé du mariage de Claude de France avec le Duc d'Angoulême, depuis le Roi François I: *Toutefois la chose se fit, & y fut le dit Sieur d'Angoulême merveilleusement bien servi, spécialement par M. de Boisy, Grand-Maître de France, & par le Thrésorier Robertet, qui pour lors gouvernoit tout le Royaume. Car depuis que M. le Légat d'Amboise mourut, c'étoit l'homme le plus approché de son Maître, & qui savoit & avoit beaucoup vu, tant du tems du Roi Charles, que du Roi Louïs, & sans point de faute, c'étoit l'homme le mieux entendu que je pense guéres avoir vu, & de meilleur esprit, qui s'est mêlé des affaires de France, & qui en a eu la totale charge, & a eu cet heur qu'il s'y est toujours merveilleusement bien porté.* Ce service le rendit fort puissant au commencement du régne de François I, sous lequel il mourut. Il laissa un fils & un cousin germain, qu'il rendit capables de partager sa réputation aussi-bien que son emploi. Ceux ci furent Sécretaires des Finances, & laissérent deux fils Sécretaires d'Etat, dont nous allons parler. * Philippe de Commines, *Mémoires l.* 8. Godefroi, *sur Philippe de Commines.* Fauvelet du Toc, *Histoire des Sécretaires d'Etat.*

ROBERTET (Florimond) Seigneur du Frêne, & Sécretaire d'Etat, eut pour pére & mére JEAN, Seigneur de la Mothe-Jolivette, & de Charlieu, Sécretaire des Finances, & *Jeanne* le Viste, Dame du Frêne, &c. pour ayeul FRANÇOIS, Sécretaire du Duc de Bourbon; & pour oncle, le fameux *Florimond* Robertet dont il est parlé dans l'Article précédent. Après avoir été pourvu de la charge de son pére, il épousa *Marie* Clausse, fille de *Côme*, Seigneur de Marchaumont, Sécretaire d'Etat, auquel il succéda l'an 1557. Il se trouva à l'Assemblée

blée de Fontainebleau, au mois d'Août de l'an 1560, puis aux Etats tenus à Orléans, où il eut ordre d'aller faire reconnoître un procès verbal au Prince de Condé, alors prisonnier: ce qu'il exécuta avec tant d'exactitude pour les volontez du Roi, & avec tant de respect pour la personne de ce Prince, qu'ils eurent tous deux sujet de s'en louer. Immédiatement après la conférence que la Reine Catherine de Médicis eut l'an 1562, à Thouri avec le même Prince déclaré Chef des Huguenots, l'Evêque de Valence & Robertet allérent l'assurer que le Connétable, le Duc de Guise, & le Maréchal de Saint-André, nommez les Triumvirs, quitteroient l'Armée & la Cour, s'il y vouloit venir. Ils ménagérent si bien l'esprit de ce Prince, qu'il promit par écrit ce qu'on vouloit de lui. Robertet servit encore utilement, & mourut sans enfans au mois d'Octobre 1567. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Philippe* de Séneton, Seigneur de la Verriére, Baillif de Sens, Gouverneur de la citadelle de Metz.

ROBERTET (Florimond) Baron d'Alluye, Sécretaire d'Etat, fils de CLAUDE, Thésorier-Général de France, Maître d'Hôtel du Roi, & d'*Anne* Briçonnet, & petit-fils du fameux FLORIMOND Robertet, I. du nom, fut fait Sécretaire d'Etat par le Roi François II en 1559, à la recommandation du Duc de Guise; fut envoyé l'an 1562, en Piémont, pour la restitution de Turin, & des autres places qu'on rendit au Duc de Savoye, & l'année suivante il alla en qualité d'Ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Depuis, au commencement de l'an 1568, il fut choisi par la Reine pour assister à la conférence qu'elle eut à Chaillot avec le Cardinal de Châtillon, dont il dressa le procès verbal, & y répondit fortement aux raisons de ce Cardinal. Il étoit en état de rendre d'autres grands services; mais il mourut à l'âge de 36 ans en 1569, sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Hallewin sa femme, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piennes, & de *Louise* de Crevecœur. * Bayle, *Dict. Critiq. au mot* PIENNES.

ROBERTI (Charles) Romain, Cardinal, étant Archevêque de Tarse *in partibus*, fut Nonce en France en 1664. & pendant sa Nonciature il fut nommé le 7 Mars 1666, Cardinal par le Pape Alexandre VII, qui lui donna le titre de Notre-Dame d'*Ara Cœli*; puis il fut fait Légat de la Romagne le 22 Août de la même année, & Evêque de Faenza. Il mourut à Rome le 14 Février 1673, en sa soixante-troisiéme année, & fut inhumé en l'Eglise de S. André *del Zebles Volles*.

* ROBERTI (Jean) Jésuite & Théologien, naquit en 1569, à Saint-Hubert dans les Ardennes. Il fit ses premiéres études à Liége, fit son Cours de Philosophie à Cologne, & entra dans la Société des Jésuites en 1592. Il reçut à Mayence le degré de Docteur en Théologie, & l'enseigna dans cette ville, à Douai, à Tréves & à Wirtzbourg. Il est Auteur des Ouvrages suivans, *Parallela Sacrosanctæ Missæ & Cœnæ Calvinisticæ; Dissertatio de Superstitione; Mysticæ Ezechielis Quadrigæ*, id est, *Sancta quatuor Evangelia historiarum & temporum serie vinculata, Græcè & Latinè; Anatome magici libelli Rodolphi Goclenii, de Curatione magnetica per unguentum armarium; Metamorphosis magnetica Calvino-Gocleniana; Goclenius Heautontimorumenos*, id est, *Curationis magneticæ & unguenti armarii ruina, adversus Goclenii Magneticam Synarthrosin; Goclenius Magus serio delirans, adversus libellum ejus quem Morosophiam inscripsit; Curationis magneticæ & unguenti armarii magica Impostura, sive Responsio ad Disputationem Joannis Baptistæ ab Helmont; Ecclesiæ Anglicanæ basis Impostura, adversus duas Synodos Anglicanas; Nathanaël Bartholomæus, Demonstratio qua clare probatur Nathanaëlem esse ipsum Apostolum Bartholomæum; Historia S. Huberti, ultimi Tungrorum & primi Leodiensium Episcopi, cum Notis, Paralipomenis & Quæstionibus Hubertinis; Sanctorum quinquaginta Jurisperitorum Elogia, contra populare Commentum de solo Ivone; Vita sancti Lamberti, vigesimi noni Tungrensis Episcopi & Martyris; Legia Catholica, qua ostenditur Leodienses Episcopos omnes a Sancto Materno, quem S. Petrus Apostolus misit, Catholicos fuisse; La Confession de Foi des Eglises prétendues Réformées du Païs-Bas, convaincue de fausseté dans tous ses articles contraires à la Doctrine de l'Eglise Romaine*. Il a aussi procuré l'Edition d'un Ouvrage anonyme, intitulé, *Comtemptus Mundi*; & celle de *Flores Epitaphii Sanctorum*, en quatre livres, par Théofride Abbé d'Epternach. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 553 & 554.

* ROBERTSON (Guillaume) Anglois, a fait un Dictionnaire Grec à la façon de celui de Schrevelius. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *p.* 127. *n.* 688. édit. d'Amsterdam 1725.

ROBERVAL. *Voyez* PERSONNE (Gilles) Sieur de Roberval.

ROBIGALES, *Robigalia*, Fêtes que les Romains célébroient le 25 d'Avril, en l'honneur du Dieu qu'ils appelloient *Robigus*, selon Varron, ou *Robigo*, selon Ovide. On sacrifioit à cette Divinité proche des blez, afin qu'elle en détournât la nielle qui les gâte & les pourrit, & on lui immoloit une brebis & un chien, ou un jeune veau. Numa Pompilius institua cette Fête vers la fin du mois d'Avril, parce que c'est en ce temps principalement que la nielle corrompt les blez: *Robigo* ou *Rubigo* en Latin, signifie la *Nielle*. * Ovide, *Fast. l.* 4. *v.* 907 & 911. Varron, *de Re Rustica, l.* 1. *c.* 1.

ROBIN (Jean) Garde du Jardin Royal des plantes, étoit Eunuque. C'étoit le plus curieux Botaniste de son temps. On a son portrait dans un Recueil de fleurs & de plantes qu'il avoit cultivées, gravé par les soins de ses amis, avec ce Distique:

Omnes herbas novit.
Quot tulit Hesperidum, mundi quot fertilis hortus,
Herbarum species, novit hic unus eas.

Il est le premier qui a élévé l'Acacia en France, & qui a donné la vogue aux tubéreuses, qu'on ne connoissoit qu'en Provence. Jamais homme ne fut plus entêté de fleurs que celui-là. De quelque chose qu'on lui parlât, il en revenoit toujours à sa marote: ce qui faisoit dire à Gui Patin, qu'il feroit causer qu'on changeroit le proverbe, & qu'on ne diroit plus, *Il ressouvient à Robin de ses flûtes*; mais, *Il ressouvient à Robin de ses fleurs*. Le même Patin l'appelloit *Eunuchus Hesperidum*; mais un *Eunuque jaloux* & si jaloux de ses fleurs, qu'il aimoit mieux en écraser les cayeux, que d'en faire part à ses amis. Un Medecin choqué de cette dureté, lui adressa une Satyre Latine très piquante, avec ce titre, *Johanni Robino totius propaginis inimico nato*. Il avoit fait imprimer dès l'an 1608, un Catalogue Latin des plantes qu'on cultive à Paris; & en 1623, il donna encore un petit Traité pour la connoissance de celles qu'il cultivoit dans son jardin: mais il doit avoir vécu encore longtemps, s'il est vrai qu'il ait été raillé de Gui Patin, comme le dit De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature, tome* 1. *p.* 208. édit. de Rotterdam 1700.

ROBIN ou ROBINS (Jean) Mathématicien Anglois, célébre par son esprit & par sa science. Les lumiéres extraordinaires qu'il avoit dans l'Astrologie, lui donnérent une si grande présomption, qu'il voulut pénétrer jusques dans les secrets de Dieu, par le moyen de son Art. Il a écrit un Traité *De portentosis Cometis*. * Pitseus, *de illustribus Angliæ Script.*

ROBINSON (Hugues) Anglois, Recteur & ensuite Professeur en Théologie dans l'Ecole de Winchester, depuis Archidiacre de Glocester, mort en 1655, a fait quelques petits Ouvrages Latins; comme des Priéres; une Rhétorique; un Abrégé de l'Histoire ancienne; les Antiquitez de l'Université d'Oxford, &c.

Il y a eu un autre ROBINSON (HENRI,) Ministre de Leyden, qui fut l'un des plus rigides adversaires des Arminiens, & qui s'étant ensuite adouci, prit un parti neutre entre eux & les Gomaristes, & fut Chef d'une Secte particuliere de gens, qui furent appellez *Robinsoniens*, puis *Indépendans*. * Hofman, *Lexic. Univers.*

ROBION, riviére. *Voyez* ROUBION.

* ROBISCH, village de la Stirie, situé entre la ville de Cilley & celle de Pettaw. On la prend pour l'ancienne *Ragundona*, petite ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROBOAM, Roi de Juda, succéda à son pére *Salomon* l'an du Monde 3060, & 975 avant Jesus-Christ. Jéroboam vint à la tête du peuple le prier de les décharger des tributs immenses dont son pére les avoit accablez. Roboam leur demanda trois jours pour leur faire réponse. Pendant ce temps il consulta les plus anciens de son Conseil; mais leurs avis n'ayant pas été conformes à ses vues, il eut recours aux jeunes Seigneurs, avec lesquels il avoit été élevé. Il préféra leur conseil à celui des vieillards; & ayant menacé le peuple d'un traitement encore plus fâcheux, il fut cause qu'il se mutina. Dix Tribus suivirent Jéroboam, & deux seulement demeurérent avec lui. Roboam se préparoit à combattre son ennemi avec une Armée de cent quatre-vint-mille hommes; mais un homme de Dieu, nommé *Séméia* ou *Scémahja*, lui vint ordonner de la part de Dieu de n'en rien faire. Il obéit d'abord; mais au lieu de profiter de cet avertissement, il se rendit abominable devant Dieu, qui se servit de Sesach ou Sciscak, Roi d'Egypte, pour le punir, lui & le peuple qui avoit suivi son impiété & ses idolatries. Séfach, après avoir pris plusieurs villes, assiégea Jérusalem avec une Armée, où il y avoit douze cens chariots de guerre, soixante mille hommes de cavalerie, & un nombre presque infini d'infanterie. Le Prophéte Séméia avertit Roboam & le peuple, que Dieu les avoit abandonnez à cet Infidéle, parce qu'ils l'avoient abandonné les premiers. Ces justes reproches les touchérent; & le Seigneur voyant leur repentir, sauva leur ville d'une ruine qui étoit inévitable. La paix se fit entre Roboam & Séfach; mais ce dernier emporta tous les thrésors du Temple; & l'autre y mit des boucliers d'airain en la place des boucliers d'or qu'on avoit emportez. Il mourut l'an du Monde 3077, & le 958 avant Jésus-Christ, qui étoit le 17 de son régne, & le 58 de son âge. L'Ecriture Sainte condamne sa mémoire, comme d'un Prince infidéle à Dieu, qui avoit toûjours mal fait en sa présence, & qui ne s'étoit point mis en peine de le chercher. La mére de Roboam étoit Ammonite, & s'appelloit *Naama* ou *Nabama*. Ce Prince avoit 41 ans lorsqu'il commença à régner. Il régna pendant 17 ans. Outre ce qui est rapporté dans l'Article, nous apprenons encore dans l'Ecriture, que ce Prince fortifia & bâtit plusieurs villes dans la Tribu de Juda; qu'il avoit 18 femmes & soixante concubines, dont il eut 28 fils & 60 filles; qu'il aimoit Maacha ou Mahaca fille d'Absalom ou Abiscalom plus que toutes ses autres femmes; & qu'à cause de cette amitié, il éleva Abias qu'il avoit eu de cette femme, au dessus de tous ses autres enfans, dans le dessein de le faire son successeur. * I. ou III. *Rois, ch.* 14. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. Josephe. Usserius, &c.

ROBOGH. *Voyez* RAPO.

ROBORTEL ou ROBORTELLO, (François) natif d'Udine dans le Frioul, célébre Critique du XVI siécle, professa la Rhétorique & la Philosophie Morale dans diverses Universitez d'Italie; d'abord à Luques, où ayant été convaincu d'un meurtre, il fut condanné à un bannissement perpétuel. Puis il enseigna à Pise, à Venise, à Bologne, & à Padoue, où il mourut le 18 Mars de l'an 1567, en la 51 année de son âge. Lilius Grégoire Giraldi a fait à sa louange de beaux vers où il l'appelle, *Pater Elegantiarum, Decus novem Sororum*. Dans son Traité des Poëtes il le représente comme un personnage qui excelloit en la Poësie Greque & Latine, & qui a éclairci avec beaucoup d'érudition un grand nombre d'Auteurs qui ont écrit dans

dans ces deux Langues. Mais ses mœurs n'étoient pas aussi bien réglées que ses Ecrits. Il étoit rempli de fierté, d'orgueil & d'envie. Après avoir souvent harangué en public avec succès, il fut prié de faire l'Oraison funébre de l'Empereur Charles-*Quint*; mais il eut à peine prononcé son exorde, qu'il sentit la mémoire & la hardiesse lui manquer tout à coup: en sorte qu'il lui fut impossible de continuer son discours. Nous avons de sa façon les Ouvrages suivans; Traité de l'Histoire, Ouvrage écrit avec tant d'ordre & d'exactitude, selon Keckerman, qu'il est beaucoup au dessus de tous ceux qui ont été faits sur cette matiére; *Annotationes in omnes Callimachi Hymnos; Laconici, seu Sudationis explicatio; de Vita & Victu Populi Romani; de Provinciis Romanorum; de Judiciis Romanorum; de Magistratibus, familiis, cognominibus & præmiis militaribus eorundem; Ephemerides Patavinæ mensis Quintilis anni* 1562; *de Nominibus Arborum; de Rhetorica Facultate; Explicatio in Catulli Epithalamium; de Convenientia Supputationis Livianæ cum Marmoribus, quæ sunt Romæ in Capitolio; Disputatio de ratione corrigendi veteres Auctores; Epistolæ; de Artificio dicendi liber; Tabulæ Oratoriæ; Æschyli Tragœdiæ ex manuscriptis libris repurgatæ; Commentarii in Æschyli Tragœdias ex antiquis exemplaribus collecti, in aliquot locos Horatii, Cæsaris, Tibulli, Catulli, Propertii, Ciceronis, Rhetoricæ, Poëticæ, Oeconomicæ Aristotelis; Ode Græca quæ* [illegible] *inscribitur; Annotationum in varia tam Græcorum quam Latinorum loca, libri duo; Explanationes in primum librum Æneidos Virgilii; Explanationes in librum Aristotelis de Poëtica; Explanationes de Epigrammate, Comœdia, Salibus, Elegia; Annotationes in obscuriora loca familiarium Epistolarum Ciceronis; Notæ in Asconium Pædianum; Annotationes in Apophthegmata Erasmica quædam Diogenis Cynici ex Laërtio non bene versa; Conversio Latina Æliani Sophistæ de militaribus ordinibus instruendis more Græcorum*; Diverses Poësies Gréques & Latines. Au reste, cet Auteur disputoit pour l'ordinaire avec une aigreur indigne d'un Homme de Lettres. Il eut de violentes contestations avec Alciat, avec Sigonius, & avec Baptiste Egnace, qui lui répondit enfin en mettant la main à l'épée contre lui; mais il ne le tua pas. Les Allemands lui firent de grands honneurs après sa mort, & lui dressérent l'Epitaphe qu'on voit de lui à Padoue dans l'Eglise de saint Antoine. Jean Imperiali dit que Robortello avoit été convaincu d'homicide à Lucques, & il s'étonne avec raison qu'après cette conviction, & après avoir été exilé en conséquence, il ait eu ensuite les meilleures chaires dans les Universitez d'Italie. * De Thou, *Hist. l.* 41. Imperialis, *in Museo Hist.* Ghilini, &c.

ROBUSTI (Marie) dit le TINTORET. *Cherchez* TINTORET.

ROC.

ROC, surnommé *le Bresilien*, natif de Groningue, dans les Païs-Bas des Provinces-Unies, fut mené par ses parens au Bresil, lorsqu'ils allérent pour s'y établir, pendant que les Hollandois possédoient ce païs, qu'ils avoient pris sur les Portugais en 1623. Mais lorsque les Portugais y furent rentrez, Roc se retira dans les Isles Antilles, qui appartiennent aux François, & où les Hollandois faisoient alors un gros commerce. Il n'y fut pas longtemps sans apprendre la Langue Françoise; mais ne s'accommodant pas de son séjour dans ces Isles, il passa à la Jamaïque, où il apprit l'Anglois, & forma le dessein d'éprouver la vie des Avanturiers. Il n'eut pas fait trois voyages comme simple compagnon de fortune, qu'une troupe d'Avanturiers s'étant révoltez contre son Capitaine, le prit pour Chef. Peu de jours après, il prit un navire Espagnol assez riche, & continua depuis ses courses avec beaucoup de succès. Enfin il fut pris par les Espagnols, qui l'auroient fait mourir, s'il n'eût intimidé le Gouverneur de Campêche, par une Lettre qu'un Esclave lui porta. Il avoit trouvé moyen de gagner cet Esclave, & lui donna cette Lettre comme si elle étoit écrite par un fameux Avanturier qui menaçoit ce Gouverneur de venir piller la ville, s'il ne donnoit la vie à Roc. Cette ruse ayant réussi, il fut embarqué sur la Flotte des Gallions d'Espagne. Dès qu'il fut arrivé en Espagne, on proposa de lui donner, non seulement la liberté, mais même quelque bel emploi. Roc feignant de le vouloir accepter, chercha adroitement l'occasion de s'enfuir en Angleterre, & repassa à la Jamaïque, où il se signala par des entreprises très hardies, & par diverses captures sur les Espagnols, contre lesquels il avoit une haine irréconciliable. * Oexmelin, *Histoire des Indes Occidentales.*

ROCABERTI (Jean-Thomas de) naquit vers l'an 1624, à Pérélada, sur les frontiéres du Roussillon & de la Catalogne. Son pére *François* Josfre, Vicomte de Rocaberti, Comte de Pérélada, étoit d'une ancienne & illustre famille, dont la Généalogie a été publiée l'an 1651, à Madrid. Sa mére qui s'appelloit *Magdelaine* la Fortezza, étoit Comtesse de Ste. Marie de Formiguéra. Il entra jeune dans l'Ordre de S. Dominique, fut en 1666 Provincial d'Aragon, en 1670 Général de son Ordre, & en 1676 Archevêque de Valence. Le Roi Catholique, qui avoit conçu beaucoup d'estime pour lui, le fit deux fois Viceroi de Valence. En 1695, il fut honoré de la dignité d'Inquisiteur-Général, & enfin il mourut le 13 Juin 1699. Rocaberti avant que d'être Général, avoit fait imprimer en 1668 & 1669, à Barcelone, un Traité intitulé *Alimento Espiritual*, & un premier tome de Théologie Mystique. Il se servit ensuite de l'autorité que lui donnoit dans l'Ordre son rang de Général, pour faire imprimer de bons Ouvrages de quelques Dominicains, qui n'avoient pas paru, & il continua à faire les frais de l'impression, lorsqu'il fut Archevêque. Son zéle pour l'Eglise Romaine & pour l'autorité du Saint Siége, parut non seulement dans trois volumes *in folio*, *de Romani Pontificis auctoritate*, qu'il composa & fit imprimer à Valence en 1693 & 1694; mais encore dans le soin qu'il prit de recueillir en vint & un volumes, *in folio*, tous les Ouvrages du même genre que le sien, & de les faire imprimer à Rome à ses dépens. Mais ce service n'empêcha pas qu'on ne condamnât les Ouvrages de sa tante Hippolyte de Jésus, Religieuse de l'Ordre de S. Dominique, appellée dans le monde *Isabelle* de Rocaberti, morte le sixiéme Août 1624, qu'il avoit aussi fait imprimer. Son Traité de l'Autorité du Pape a été très bien reçu en Italie & en Espagne; mais en France on le regarda comme un fort mauvais Ouvrage, plein d'opinions contraires à la Tradition, à la Doctrine des Péres & des Théologiens, & le Parlement de Paris en défendit le débit par un Arrêt du 20 Décembre 1695. Il y a eu de cette même famille, un autre *N*... Rocaberti, Archevêque de Tolède, Inquisiteur Général, & Président du Conseil, mort à Madrid le quatriéme Septembre 1710. * *Mémoires du tems.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* ROCAGLIA, village du Mantouan en Lombardie. Il est à quatre lieues de Mantoue vers le nord. On le prend pour l'ancienne *Colicara*, petite ville de la Gaule Cisalpine. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROCAS, ou le COMTE de ROCAS, fut Régent du Royaume de Cypre, pendant que Pierre, I du nom, s'occupoit à faire des conquêtes dans l'Egypte & dans la Syrie, vers l'an 1395; mais abusant de l'autorité que son Prince lui avoit donnée, il entreprit de se rendre Souverain, & débaucha même la Reine: ce qui obligea le Roi de revenir en Chypre où il fit arrêter ce traitre, qu'il mit entre les mains de la Justice, pour être puni selon la rigueur des Loix. La protection de la Reine, son crédit, & ses grands biens, lui sauvérent la vie; & les Juges s'étant laissé corrompre, le renvoyérent absous, condamnant Visconti, premier Maître d'Hôtel du Roi, son Délateur, à un bannissement perpétuel. Cette injustice donna lieu à Rocas de continuer ses desordres, & troubla l'esprit du Roi, qui devint furieux, & fit mille indignitez aux femmes & aux filles, pour se venger de son deshonneur. * Gratiani, *Hist. de Chypre.*

ROCCA, *Cherchez* ANGE ou ANGELO ROCCA.

* ROCCA, village d'Espagne dans la Catalogne, au nord-nord-est de Barcelone, dont il est éloigné d'environ six lieues.

* ROCCA, village du Royaume de Naples situé dans la Terre d'Otrante, entre la ville d'Otrante & celle de Brindes. On croit que la Rocca est l'ancienne ville de la Messapie, nommée *Lupiæ*, *Lupia* & *Lipia*, qui eut un Siége Episcopal, maintenant uni à celui de Lecce. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ROCCA, lieu d'Italie, dans le Milanez, à l'est de la Sésia. Il est dans le Novarése, au sud-ouest de la ville de Novare, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* ROCCA, lieu d'Italie, en Piémont, dans le territoire de Coni, à l'ouest de la ville de Coni, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* ROCCA (La) lieu d'Italie en Piémont, dans une petite contrée qui est de la dépendance du Montferrat. Il est à l'est de Coni, dont il est éloigné de six à sept lieues. Sanson l'appelle *Rocca di Cigliari.*

* ROCCA ALDE, *lieu d'Italie, en Piémont. Il* n'est pas éloigné des confins de la République de Génes. Il est à l'est-nord-est de la ville de Ceva, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Sanson l'appelle *Rocca di Cairo.*

* ROCCA BIGLIERA, lieu d'Italie en Piémont dans le Comtat de Nice. Il est à peu près au nord de la ville de Nice, dont il est éloigné d'environ six lieues.

ROCCA-BRUNA. *Voyez* ROCQUEBRUNE.

* ROCCA CONTRADA, bourg d'Italie dans le Duché d'Urbin, vers les confins de la Marche d'Ancone, est au sud-est d'Urbin dont il est éloigné de huit à neuf lieues. * Sanson, *Carte des Etats de l'Eglise & de Toscane.*

* ROCCA d'ESTERON, place d'Italie, dans les Etats de Savoye au Comté de Beuil ou Boglio, vers les confins du Dauphiné, au nord-ouest de Nice, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

ROCCA DI FIUMESINO, bourg de l'Etat Ecclésiastique en Italie dans la Marche d'Ancone, à l'ouest de l'embouchure de la riviére d'Iesi, Esino ou Fiumesino, & de la ville d'Ancone, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* ROCCA FORTE, lieu d'Italie en Piémont, dans le Territoire de Mondovi. Il est au sud-ouest de la ville de Mondovi, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

ROCCA GUILLELMA, Bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Terre de Labour, entre Aquino & Gayéte. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROCCA IMPERIALE, bourg du Royaume de Naples dans la Basilicate, aux confins de la Calabre, près du Golfe de Tarente, où l'on a bâti la Tour de *Rocca Imperiale*, pour défendre la côte contre les Corsaires. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROCCA DE MONDRAGONE, bourg du Royaume de Naples, sur la côte de la Terre de Labour, environ à deux lieues de la petite ville de Carinola. Il a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Sinuesse*, qui fut une ville épiscopale de la Campagne de Rome. On voit près de ce bourg le Cap de Mondragone, & les Bains de Mondragone; le premier appellé par les Anciens *Massicum promontorium*, & les derniers, *Aquæ Suessanæ.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ROCCANOVA, Duché du Royaume de Naples en la Terre d'Otrante.

ROCCA DI PAPA, bourg avec un château dans la Campagne

pagne de Rome, à cinq lieues de Rome, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROCCA PIANA, *Rupes plana*, village de l'Isle de Corse. Il est près de la côte méridionale, au couchant de Bonifacio. On le prend pour la petite ville nommée anciennement *Albiana*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROCCAROMANA, Principauté du Royaume de Naples, en la Terre de Labour, proche d'Alifi.

ROCCA SECCA, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans la Campagne de Rome, près de la Palu Pontine, à trois lieues de Terracine vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ROCCA SIVAL, lieu d'Italie, vers les confins du Milanez, entre la ville d'Asti qu'il a à l'ouest, & celle d'Alexandrie à l'est.

* ROCCA SPARVIERA, lieu d'Italie en Piémont, dans le Comtat de Nice. Il est au nord-nord-ouest de la ville de Nice, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

ROCCA DI VAL DI MARINO, bourg de l'Etat de Venise dans le Trévisan, aux confins du Padouan, & à six lieues de Trévigni vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROCCELLA, ville de Sicile dans la Vallée de Demona. Les Mariniers lui donnent le nom de *Roccabiella*. Elle est sur une rivière de son même nom, & peu éloignée des mines d'Himéra. * Davity, *Sicile*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ROCCHAFE. *Cherchez* CHYTRÆUS.

ROCCI (Cyriac) Cardinal, natif de Crémone, Abbé de Saint-Jean du Royaume de Naples, fut Archevêque de Patras, Nonce à Vienne, & nommé Cardinal en 1634, par le Pape Urbain VIII, qui lui donna le titre de S. Sauveur *in Lauro*. Il mourut à Rome le 25 Septembre 1651, & gît en l'Eglise de Montferrat à Rome.

ROCCI (Bernard) Cardinal, neveu du précédent, fut Majordome du Pape Clément X, qui le nomma Cardinal le 27 Mai 1675, & lui donna le titre de S. Etienne au *Mont-Celio*. Il fut depuis Evêque d'Orviette, & Légat de Ferrare; & mourut à Frescati le troisiéme Novembre 1680, en la 54 année de son âge, & la sixiéme de son Cardinalat; il est enterré dans l'Abbaye de Grotta-Ferrata.

ROCCO (Jerôme) excella si bien dans l'Art d'écrire, qu'il est juste de faire mention de lui. Il étoit de Venise, & il vivoit au commencement du XVII siécle. Il dédia au Duc de Savoye un Livre gravé sur l'airain l'an 1603, orné de diverses sortes de caractéres, chiffres, & traits de main très excellemment faits. Ce Prince en fut si ravi, que pour récompenser l'industrie de l'Auteur, il lui mit de sa propre main au cou une chaine d'or valant cent vint-cinq écus. * Jean Marcel, *Sage & Délectable Folie*, *l.* 1.

ROCELLA ou LA ROCHE CALABROISE, anciennement *Amphissia*, *Amphisia*, bourg du Royaume de Naples. Il est défendu par un château fort, & situé sur la Mer Ionienne, à quatre lieues de Girace vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROCH, (saint) naquit sous le régne de Philippe *le Bel*, à Montpellier, l'une des principales villes du Languedoc, de laquelle son pére étoit Seigneur, & de plusieurs autres grandes Terres, si l'on en croit l'Auteur de sa Vie. Après la mort de son pére & de sa mére, il se vit maître de cette riche succession à l'âge de vint ans; mais il quitta la qualité de Prince pour prendre celle de Pélerin. Il vendit une partie de son bien, & en distribua l'argent aux pauvres; puis ayant laissé l'administration de l'autre à son oncle paternel, il prit le chemin de Rome. Etant arrivé à Aquapendente, ville de l'Etat Ecclésiastique en Italie, il guérit plusieurs pestiférez, par le signe de la croix: ce qu'il fit aussi dans d'autres villes. Il continua les mêmes miracles à Rome, d'où il alla à Plaisance, qui étoit extrêmement affligée de ce mal contagieux. Là il fut lui-même attaqué de la peste: ce qui l'obligea de se retirer dans une forêt, où le chien d'un Gentilhomme, qui étoit alors dans un village voisin, lui apportoit tous les jours un pain. Quelque temps après, ce saint homme fut guéri du mal dont il avoit guéri tant d'autres, & retourna en son païs. Comme la France étoit alors troublée par des guerres civiles, il fut pris pour un espion, par ordre de son oncle, qui le fit enfermer dans une prison, où il souffrit des maux incroyables pendant cinq ans. Enfin, il y mourut l'an 1327, & fut reconnu par un Ecrit, qui faisoit connoître son nom & sa qualité. Son culte a été établi au Concile de Constance, & s'est depuis répandu. On ne le tient pas néanmoins encore pour canonisé, quoique la Congrégation des Rites Ecclésiastiques ait permis de célébrer sa Fête, qui se fait le 16 d'Août. Sa Vie écrite par René Maldura, est pleine de faussetez grossiéres. * Surius. Baillet, *Vies des Saints*.

* ROCHAL, village de Savoye dans le Comté de Tarantaise, à peu près au nord de Moutiers ou Montiers, dont il est éloigné de deux lieues.

ROCHDALE, bourg avec marché, dans la Contrée du Comté de Lancastre en Angleterre, qu'on appelle *Salford*, sur la riviére de Roche, dans une vallée, ce qui lui a donné son nom de *Dale*, qui signifie une *Vallée*. Il est à 145 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

ROCHE (La) en Latin, *Rupes*, petite ville de Savoye, dans le Genevois, est située à cinq ou six lieues de Genéve, & un peu moins d'Anneci, d'où l'on y vient par un païs difficile, dit *les Bornes*. Il y a une Eglise collégiale, une Maison de Jésuites, & un Monastére de Religieuses. La Roche est située au pié des montagnes, d'où l'on descend dans une grande plaine jusques à la riviére d'Arve, qui en est éloignée d'une lieue.

ROCHE (La) ville du Païs-Bas dans la partie du Duché de Luxembourg qu'on nomme l'*Ardenne*, avec titre de Comté. Elle est située sur l'Ourte, à neuf lieues de Liége. Les Rois de France de la seconde race alloient passer la belle saison dans cette ville, pour prendre le divertissement de la chasse aux environs. Ceux du païs y montrent une grosse pierre faite en forme de siége, & disent que c'étoit là que le Roi Pepin rendoit la justice à ses Sujets. Ils l'appellent encore aujourd'hui la *Chaise de Pepin*. Le Comté de la Roche en Ardennes est partagé en quatre Mayeuries, dont chacune est composée de treize villages. Ce Comté passa avec la Seigneurie de Darbuy, de la Maison de Namur dans celle de Luxembourg, après l'accord qui fut fait entre Théobalde, Comte de Luxembourg, & Baudouin, Comte de Hainaut. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tom.* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* ROCHE (La) village de Savoye dans la Tarantaise au sud-est de Moutiers ou Monstiers, dont il est éloigné de quatre lieues.

* ROCHE (La) village de France en Dauphiné. Il est dans le Diocése d'Ambrun, au nord-nord-est de la ville d'Ambrun, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* ROCHE, petite riviére d'Angleterre, dans la Province de Lancastre, coule d'abord du nord-est au sud-ouest, puis du nord-ouest au sud-est, & se rend dans l'Irwel un peu au dessous de Manchester.

ROCHE, lieu de Suisse dans le Canton de Berne, est remarquable par une Saline qui s'y trouve. Il est entre Aigle & Villeneuve. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 240. édit d'Amsterdam, 1730.

ROCHE (Androin ou Andruin de la) Cardinal, dans le XIV siécle, étoit frere du Comte de la Roche, dans le Comté de Bourgogne. Il prit l'habit de Religieux dans la Congrégation de Clugni, où il fut nommé Abbé de saint-Seine, dans le Diocése de Langres, puis de Clugni, lorsque Hugues Fabri ou Le Févre se fut retiré parmi les Chartreux. Ce dernier avoit remis son Abbaye au Pape Clément VI, qui en pourvut Androin de la Roche vers l'an 1351. Innocent VI, successeur de Clément, voulut avoir cet Abbé près de sa personne, & l'envoya en Italie, comme Conseiller du Cardinal Albornos, Général des troupes Ecclésiastiques. Le Cardinal fut obligé de revenir à Avignon, pour y rendre compte de sa Légation, & laissa la conduite de l'Armée à l'Abbé de la Roche, qui ne réussit pas dans son administration. Les villes d'Italie secouérent le joug de l'obéissance qu'elles avoient jurée au Légat, qui fut bien-tôt les contraindre de tenir leurs promesses. Androin fut envoyé en Angleterre, pour travailler à la délivrance de Jean, Roi de France, qui y étoit prisonnier. Il avoit pour Collégue, Simon de Langres, Général de l'Ordre de saint Dominique, & il agit avec tant d'adresse, que la paix fut concluë à Bretigny, près de Chartres, le huitiéme Mai 1360. Innocent VI en témoigna une joye extrême, & pour récompenser Androin, il le créa Cardinal aux Quatre-temps de Septembre de l'an 1361. Comme il n'arriva à Avignon qu'au tems de la mort du Pape, qui n'avoit pu faire sur lui la cérémonie de lui ouvrir & de lui fermer la bouche, on voulut l'empêcher d'entrer comme les autres dans le Conclave. Mais ce fut inutilement; car il assista à l'élection d'Urbain V, qui l'envoya en Italie, où il fit la paix avec Barnabé, Vicomte de Milan. Ce Prélat mourut de peste à Viterbe le 27 Octobre 1369. Il avoit été Protecteur de l'Ordre des Servites, & fut enterré dans leur Eglise. Son corps fut depuis transporté en France, dans celle de Clugni, qu'il avoit enrichie de divers excellens Livres, de plusieurs ornemens d'Eglise, & de grand nombre d'autres présens. * Froissard, *tome* 1. *c.* 310. Walsingham, *Histor. Angl. in Eduard. III.* Giabius, *Chron. Serv. l.* 3. *c.* 2. Villani, *l.* 7. Corio, *Hist. Med.* Platina. Ciaconius. Frizon. Aubery. Sainte-Marthe, &c.

ROCHE (de la) Religieux de S. Dominique. *Cherchez* ALAIN.

* ROCHE-BERNARD (La) Bourg & Baronnie de France en Bretagne, dans le Diocése de Nantes, sur la rive gauche de la Villaine, à quatre lieues de son embouchure. C'est une des anciennes Baronnies de Bretagne, & celui qui la posséde, préside au Corps de la Noblesse, quand il se trouve aux Etats de cette Province. * *Dict. Univ. de la France.*

* ROCHE-DERIEN (La) bourg de France en Bretagne dans le Diocése de Tréguier. Il est à peu près au sud de la ville de Tréguier, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie. Il est fameux par plusieurs siéges qu'il soutint dans le XIV siécle, & par une sanglante bataille qui se donna sous ses murailles en 1347. * *Dict. Univ. de la France.*

ROCHEBLAVE (Henri de) Ministre de l'Eglise Françoise de Dublin, naquit le sixiéme Décembre 1665. Il se destina de lui même à la Théologie, & il y fit de si grands progrès, qu'à l'âge de vint ans il fut reçu Ministre à Schaffouse avec un applaudissement général. Il se rendit ensuite à Londres, & il exerça les premiéres fonctions de son Ministére à Greenwich, bourg dans le voisinage de cette grande ville, dans la maison de Madame la Marquise de Ruvigni. Quelques années après il fut appellé à servir une Eglise de Londres. De là il se rendit en Irlande, pour y desservir un Bénéfice Anglois qu'il avoit obtenu à la campagne. Enfin, il fut reçu au nombre des Pasteurs de l'Eglise Françoise & Conformiste de Dublin, où il a fini ses jours le 17 Septembre 1709. Il avoit l'air grave & sérieux en chaire, le geste régulier & naturel, la voix belle, touchante & sonore. Pénétré de ce qu'il disoit, il étoit propre à convaincre ses Auditeurs. Son stile étoit noble sans affectation, & simple sans bassesse. Affable, doux, modeste & soumis aux ordres de la Providence de Dieu, il ne méprisoit personne. Il n'étoit ni décisif, ni intolérant sur les matiéres disputées entre les Théologiens; mais ferme & inébran-

branlable ſur les dogmes eſſentiels de la Religion Chrétienne, il les défendoit avec beaucoup de zéle. Il ne travailloit pas ſimplement à inſtruire & à corriger les autres, mais il travailloit ſur-tout à ſe perfectionner lui-même. Nous avons un volume de ſes Sermons, que ſa veuve donna au Public en 1712; & c'eſt de la Préface de ces Sermons, que cet Article eſt tiré.

ROCHEBLON, Bourgeois de Paris, commença la faction des Seize, pour s'oppoſer au Roi Henri III, que l'on diſoit favoriſer les Huguénots, & pour empêcher que le Roi de Navarre ne ſuccédât à la Couronne. Il s'adreſſa à un Chanoine de Soiſſons, qui prêchoit à Paris, nommé *Matthieu de Launay*; puis il communiqua ſon deſſein à deux célébres Docteurs & Curez; l'un de ſaint Sévérin, nommé *Jean Prévôt*; & l'autre de ſaint Benoît, qui étoit le fameux *Jean Boucher*, dont les prédications étoient hardies & véhémentes. Ceux-ci en attirerent huit autres; & ces douze eurent bientôt quantité de nouveaux aſſociez, tant Eccléſiaſtiques que Gens de Palais & Marchands. *Voyez* le mot SEIZE. * Maimbourg. *Hiſt. de la Ligue.*

ROCHE-CHINARD (Charles-Allemand de la) Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, fut Commandeur de Gales, & Capitaine de deux galéres de la Religion, puis Commandeur d'Avignon; & en cette qualité il conduiſit en France Zizimi, frére de Bajazet Empereur des Turcs. Il devint enſuite Grand-Prieur de Saint Gilles; & l'an 1504, il fonda en l'Egliſe de ſainte Marie & de ſaint Jean du Temple, en ſon Prieuré, ſix Chapelains de ſon Ordre. L'an 1511, il donna à l'Ordre quinze petits Tableaux, valant chacun mille écus, où ſont repréſentez en Sculpture les quinze Myſtéres du Roſaire de la Vierge, avec les paroles de la Salutation de l'Ange, accompagnez d'ornemens taillez très délicatement; outre une *Croix* d'or, de la forme que les Chevaliers la portent couſue ſur leur habit, peſant trente marcs de fin or, laquelle avoit couté deux mille deux cens ſoixante-ſix écus. Il pria que cette Croix & ces Tableaux fuſſent mis ſur le grand Autel aux jours ſolemnels: ce qui ſe fait encore à préſent dans l'Egliſe de Malte. Quelque tems auparavant, pendant le régne du Grand-Maître d'Aubuſſon, le même Grand-Prieur de la Roche-Chinard avoit donné les Images d'argent doré des douze Apôtres, peſant deux cens marcs; que l'on voit auſſi ſur le grand Autel de ſaint Jean à Malte. Depuis, il envoya encore des ornemens en broderie d'or pour officier pontificalement, avec un Calice d'or, & un Miſſel enrichi de belles enluminures & de pierreries. Il donna à la Langue de Provence quatre Pierriers ou Canons à tirer des pierres, avec leurs affûts, qui coutérent deux mille cinq cens écus; & acheta au profit de l'Ordre des places à S. George de Gênes pour neuf mille trois cens ſoixante écus. Son dernier préſent fut celui des quinze Tableaux & de la Croix. Il employa en ces libéralitez plus de quarante mille écus, & mourut en 1521, ayant acquis le ſurnom de *Bon Chevalier*. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

ROCHE-CHOUART, ville de France, ſituée aux confins du Poitou & du Limoſin, ſur une riviére qui ſe décharge en celle de Vienne au-deſſous du village de Granor: en Latin *Rupes-Cavardi*. Elle eſt bâtie ſur la pente d'une montagne, au haut de laquelle eſt le château. Il y a dans la cour de ce château une belle fontaine, qui fournit de l'eau à la plupart des Habitans de la ville; mais ce qu'on y voit de plus agréable, c'eſt qu'outre une aſſez grande allée d'arbres, plantez ſur une terraſſe à même hauteur que le rez de chauſſée du château, il y a derriére ce même château une eſplanade fort ample, ſoutenue de bonnes murailles, & plantée auſſi de beaux arbres, ce qui fait une promenade charmante, d'où l'on découvre tous les environs. Cette ville n'a qu'une Paroiſſe, & donne ſon nom à la Maiſon de La Roche-Chouart, l'une des plus illuſtres de France. * *Mémoires manuſcrits* 1705. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ROCHE-CHOUART, nom d'une illuſtre Maiſon, ſortie de celle des Vicomtes de Limoges, a pris ſon nom de la Terre de Roche-Chouart dans le Poitou, vers les frontiéres de l'Angoumois.

I. AIMERI de Limoges, ſurnommé *Oſtrofrancus*, cinquiéme fils de GIRAUD, Vicomte de Limoges, & de *Rotbilde* ſa femme, fut premier Vicomte de Rochechouart. Geofroy, Prieur de Vigeois, fait mention de lui dans le 41 chapitre de ſa Chronique, en parlant des enfans du Vicomte Giraud. Il vivoit en 1018, & eut d'*Ave* ſa femme, que quelques Auteurs croyent fille de *Guillaume* Comte d'Angoulême, 1. AIMERI II, qui ſuit: & 2. *Giraud*, nommé dans un Titre de l'an 1037.

II. AIMERI, II du nom, Vicomte de Rochechouart, fut aſſaſſiné par un de ſes ennemis, après l'an 1047, laiſſant d'*Ermeſinde* ſa femme, fille de *Foucaut*, Seigneur de Champagnac, 1. AIMERI qui ſuit; 2. *Hildegaire*, Seigneur de Champagnac; & 3. *Rotberge*, mariée, ſelon Geofroy de Vigeois, à *Archambaud*, Vicomte de Comborn.

III. AIMERI, III du nom, Vicomte de Rochechouart, eut différent contre Iſthier, Evêque de Limoges. Il vivoit en 1141, & épouſa *Alpaïs* de Salagnac, dont il eut 1. AIMERI IV, qui ſuit; 2. *Audebert*, qui vivoit en 1122. 3. *Boſon* Seigneur de la Sale; & 4. *Maurice*, nommé dans un Titre de l'an 1105.

IV. AIMERI, IV du nom, Vicomte de Rochechouart, fit le voyage de la Terre-ſainte en 1096, & vivoit encore en 1120. Il fut pére d'AIMERI V, qui ſuit.

V. AIMERI, V du nom, Vicomte de Rochechouart, vivant en 1141, & laiſſa AIMERI VI, qui ſuit.

VI. AIMERI, VI du nom, Vicomte de Rochechouart, en 1201, fonda en 1205, le Prieuré de Trezens, de l'Ordre de Grandmont, & épouſa *Luce*, Dame de Péruſſe, dont il eut AIMERI VII; qui ſuit.

VII. AIMERI, VII du nom, Vicomte de Rochechouart, marié en 1205, à *Alix*, Dame de Mortemar, fille & héritiére de *Guillaume*, Seigneur de Mortemar, d'Availles & de Saint-Germain, laquelle vivoit en 1255, dont il eut 1. AIMERI VIII, qui ſuit; 2. *Foucaut*, Seigneur de Saint-Germain; & 3. *Simon*, Seigneur d'Availles.

VIII. AIMERI, VIII du nom, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Mortemar, de Péruſſe, &c. fit aveu de la Terre de Péruſſe à Alfonſe de France, Comte de Poitiers, au camp devant Pons, au mois d'Août de l'an 1242. L'original de ce Titre eſt dans les Archives du Roi, où l'on voit le ſceau de ce Vicomte, tenant un oiſeau ſur le poing, & les armes de Rochechouart. Il mourut en 1245, après avoir pris alliance avec *Marguerite*, fille de *Gui* V, Vicomte de Limoges. C'étoit une Dame d'un mérite ſingulier, qui épouſa en ſecondes noces *Archambaud*, I du nom, Comte de Périgord, & mourut le neuviéme Septembre 1259. Aimeri eut pour enfans 1. AIMERI IX, qui ſuit; 2. GUILLAUME, *qui a fait la branche de* MORTEMAR, *dont nous parlerons ci-après*; 3. *Gui*, Archidiacre de Limoges; 4. *Simon*, Archevêque de Bourdeaux, mort en 1280, *dont il ſera parlé dans un Article ſeparé*; 5. *Aymard* Seigneur de Chaſtelus, vivant en 1280, mort ſans poſterité; 6. *Foucaut*, Chanoine de Limoges, vivant en 1280; 7. *Agnès*, mariée 1°. à *Gui* VI, Seigneur de la Rochefoucault, mort en 1261; 2°. à *Tors* de Fronſac; 8. *Marguerite*, alliée à *Aimar*, Seigneur d'Archiac; & 9. *Alix*, mariée à *Guillaume* de Madaillin, Seigneur de Leſparre.

IX. AIMERI, IX du nom, Vicomte de Rochechouart, eut guerre avec Jean Sire de Bourbon l'an 1264. Il ſe trouva l'an 1271, à l'Oſt de Foix, avec cinq Chevaliers ſes Vaſſaux, pour le ſervice du Roi ſaint Louïs, & mourut vers l'an 1280. Il étoit marié en 1251, à *Jeanne*, fille & héritiére de *Geofroy*, Seigneur de Tonnay-Charante, morte le ſeptiéme Janvier de l'an 1263, ſelon ſon Epitaphe, où elle eſt nommée *Mére des pauvres & Conſolatrice des veuves & des affligez.* Leurs enfans furent 1. AIMERI X, qui ſuit; 2. SIMON, qui continua *la poſterité*; 3. *Foucaut*, Archevêque de Bourges, mort le ſeptiéme Août 1343; & 4. *Jeanne*, femme de *Pons* de Mortaigne, Vicomte d'Aunay.

X. AIMERI, X du nom, Vicomte de Rochechouart, ſuivit ſon pére en l'Oſt de Foix, & mourut avant l'an 1292, laiſſant AIMERI XI, qui ſuit.

XI. AIMERI, XI du nom, Vicomte de Rochechouart, mort vers l'an 1306, ſans laiſſer d'enfans de *Germaſie* de Pons ſa femme, fille d'*Elie-Rudel*, dit *Geofroy*, Sire de Pons & de Bergérac, qu'il avoit épouſée en 1292.

X. SIMON de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charante, ſuccéda l'an 1306, à Aimeri XI, ſon neveu, au Vicomté de Rochechouart. Il avoit ſervi en 1304, le Roi Philippe *le Bel*, en Flandre, & mourut en 1316, laiſſant de *Laure* de Chabanois ſa femme, fille & héritiére de *Jourdain*, III du nom, Seigneur de Chabanois, & d'*Alix* de Montfort, & veuve de *Raimond* VI, Vicomte de Turenne, 1. JEAN I, qui ſuit; 2. *Aimeri*, Prince de Chabanois, Seigneur de Confolan &c. qui eut des enfans d'*Alix* de Châteauneuf, ſa femme; & 3. *Jeanne*, Religieuſe à Poiſſi l'an 1336.

XI. JEAN, I de ce nom, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charante &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, tué à la bataille de Poitiers le dixiéme Septembre 1356, fut enterré aux Dominicains de cette ville, où l'on voit ſon écu, le premier en rang dans le chœur de l'Egliſe, entre ceux des Seigneurs qui périrent à la même bataille. Il avoit épouſé en 1336, *Jeanne* de Sully, Dame de Corbeſſy, fille de *Henri*, Seigneur de Sully, Grand-Bouteiller de France, & de *Jeanne* de Vendôme, dont il eut 1. LOUÏS qui ſuit; & 2. *Jean* de Rochechouart, Archevêque de Bourges & d'Arles, *dont il ſera parlé dans un Article ſeparé.*

XII. LOUÏS Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charante, de Brion, de Maupas, de Moſay, de Jars, &c. fut Gouverneur du Limoſin, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles V, qui le qualifie ſon couſin, par Lettres du mois de Juin 1369. Il ſecoua le joug des Anglois, & ſervit le Roi au recouvrement de Guyenne, où le Prince de Galles le fit priſonnier en 1368. Ce Seigneur s'acquit beaucoup de réputation, & vivoit encore en 1398. Il avoit épouſé 1°. *Marie* de Trignac, dite *de Javarey*, fille de *N*... de Chambrillac: 2°. *Iſabeau* de Parthenay, Dame d'Aſpremont, fille de *Gui* Larchevêque, Seigneur de Soubiſe, & de *Guyonne* de Laval-Loué. De la premiere il eut 1. JEAN II, qui ſuit; 2. *Foulques*, Seigneur de Brion, mort ſans enfans; 3. *Iſabeau*, mariée 1°. à *Guillaume* Albert: 2°. à *Jean*, Vicomte de Villemur: 3°. à *Guillaume* Guenant, Seigneur des Bordes. Les enfans du ſecond lit furent, 4. *Louïs* de Rochechouart, Seigneur d'Aſpremont, d'Azay, de Brion, de Clairvaux, &c. qui plaidoit en 1417, contre ſon neveu. Il fut pére de *Jacques* Seigneur d'Aſpremont en 1437, auquel on donne pour femme *Marguerite* de Montfaucon, Dame de Galardon, dont il eut *Jean* de Rochechouart, Seigneur de Galardon, de la Motte-Bigot & de Bauçay, qui épouſa *Jeanne* de la Tour-Landry, Dame de Clairvaux, dont il eut *Iſabeau* de Rochechouart, Dame de Galardon & de Bauçay, mariée à *Renaud* Chabot, Seigneur de Jarnac, duquel elle étoit veuve en 1471: 5. *Jeanne* de Rochechouart, derniére fille de *Louïs* Vicomte de Rochechouart, fut Prieure de S. Denys d'Oléron, & étoit Abbeſſe de la Régle en 1404.

XIII. JEAN, II de ce nom, Vicomte de Rochechouart &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, & de Jean de France, Duc de Berry, prit alliance avec *Enor* ou *Eléonore* de Mathefelon, Dame de Breviande, de Maupas, de la Chapelotte, de Jars, d'Ivoix,

d'Ivoix, de Morogues, de Malvoisine, &c. seconde fille de *Thibaut*, Seigneur de Mathefelon & de Dureftal, & de *Béatrix* de Dreux, dont il eut 1. Geofroy qui fuit; 2. Jean, *qui fit la branche de* Jars & *de* Chandenier, *rapportée ci-après*; 3. *Louis*, Seigneur de Jars & de Breviande, qui ne laissa qu'un fils *naturel*; 4. *Marie* de Rochechouart, femme de *Louis* Seigneur de Pierre-Buffiére; & 5. *Simon* de Rochechouart, Seigneur d'Ancourt, de Morogues, &c. qui de *Philippe* de Sully, Dame de Beaujeu, laissa deux filles; *Philippe*, l'aînée, Dame de Beaujeu, de Maupas & de Morogues, qui épousa 1°. en 1445, *Jean*, Seigneur du Ménil Simon, Lieutenant-Général de Berry & de Limosin, & Capitaine de la Charité: 2°. *Louis* de Bohan, Seigneur de la Rochette: 3°. *George* Haliburton, Chevalier Ecossois; 4°. *Jeannot* Douglas, autre Chevalier Ecossois. La seconde fille fut *Marie* de Rochechouart, mariée à *Jean* Faulcon, Seigneur de S. Pardoux en Limosin.

XIV. Geofroy Vicomte de Rochechouart, &c. porta du vivant de son pére, la qualité de Seigneur de Mauzé, à cause de *Marguerite* Chenin sa femme, fille de *Renaud* Seigneur de Mauzé, qu'il avoit épousée avant l'an 1412, fit partage à ses fréres en 1419, & étoit veuf en 1436. De ce mariage vinrent 1. Foucaut qui fuit; 2. *Jeanne*, mariée l'an 1427, à *Foucaut*, Seigneur de la Rochefoucault; & 3. *Agnés* de Rochechouart, accordée en 1432, à *Léonard* de saint Christophle, Seigneur de Liborneau.

XV. Foucaut, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charante, de Mauzé, &c. Gouverneur de la Rochelle en 1446, s'allia avec *Isabeau* de Surgéres, fille de *Jacques*, Seigneur de la Floceliére. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume*, Seigneur de Pontville, avec lequel elle vivoit en 1493, ayant eu de son premier mariage Anne qui fuit.

XVI. Anne, Vicomtesse de Rochechouart &c. fut mariée par autorité du Roi Louïs XI, & par contract du 21 Août 1470, à *Jean* de Pontville, Vicomte de Breuilhez, Senéchal de Xaintonge, Capitaine de la ville & château de Saint-Jean-d'Angely, que l'on croit fils d'un premier lit de *Guillaume* de Pontville, beau-pére de cette Vicomtesse, & à condition que leurs enfans prendroient les armes & le nom de Rochechouart. Elle en eut 1. François qui fuit; & 2. *Jeanne*, mariée l'an 1494 à *Aimere* de Rochechouart, Seigneur de Mortemar.

XVII. François de Pontville, dit *de Rochechouart*, épousa 1°. le 25 Janvier 1493, *Renée* d'Anjou, fille de *Louis*, *bâtard* du Maine, Baron de Méziéres, & d'*Anne* de la Tremoille: 2°. *Jacquette* de la Rochefoucault, fille de *François* Comte de la Rochefoucault, & de *Louïse* de Cruffol. De la premiére vinrent 1. *Bonaventure*, Vicomte de Rochechouart, mort sans enfans vers l'an 1525, ayant fait donation de ses biens à son frére du second lit; & 2. *Françoise*, née le quatriéme Octobre 1494, mariée à *Renaud* de la Touche, Seigneur de la Touche-Limosiniére. Les enfans du second lit furent 3. Claude qui fuit; & 4. *Louïse*, née posthume, mariée à *Guillaume* de Dinteville, Seigneur de Chenets, premier Ecuyer de François Dauphin, fils du Roi François I, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Baillif de Troyes.

XVIII. Claude, Vicomte de Rochechouart, prit alliance avec *Blanche* de Tournon, fille de *Just*, Seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Vissac, d'où vinrent 1. Louïs II, qui fuit; & 2. *Anne*, femme de *Claude* de Châteauvieux, Baron de Fromente, de Cusances, &c.

XIX. Louïs, II de ce nom, Vicomte de Rochechouart, Baron de Mauzé &c. épousa 1°. en 1573, *Louïse* Clérembaut, fille de *Jacques*, Seigneur de la Plesse, & de *Jeanne* d'Avaugour, morte en couches le 12 Octobre 1575: 2°. en 1579, *Magdelaine* de Bouillé, fille de *René*, Seigneur de Bouillé, & de *Jacqueline* d'Estouteville, Comtesse de Créance. Il eut de la premiére 1. Jean qui fuit: de la seconde 2. un autre Jean, *qui a fait la branche des Barons du* Bastiment, *rapportée ci-après*; 3. René, *qui a fait la branche des Comtes de* Saint-Ouen & *de* Montmoreau, *aussi rapportée ci-après*; 4. *Joachim*, mort sans alliance; 5. *Anne*, Religieuse; & 6. *Isabelle*, mariée le troisiéme Février 1605, à *Gabriel*, Seigneur de Lamberty, Baron de Montbrun, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Nancy, puis Gouverneur de Longwy, dont sont venus des enfans.

XX. Jean, III du nom, Vicomte de Rochechouart, né le 18 Octobre 1575, épousa le onziéme Décembre 1595, *Françoise* Esthuert de Caussade, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Maigrin, & de *Diane* d'Escars, Comtesse de la Vauguyon, dont il eut une fille unique, qui fuit.

XXI. Marie Vicomtesse de Rochechouart &c. mariée le 13 Octobre 1640, à *Jean*, Marquis de Pompadour, Lieutenant-de-Roi en Limosin, dont il eut entre autres enfans, 1. *Jean*, Vicomte de Pompadour & de Rochechouart, mort sans enfans; & 2. *Marie*, Dame de Pompadour, Vicomtesse de Rochechouart, mariée le huitiéme Janvier 1674, à *François* d'Espinay, Marquis de S. Luc, morte en Octobre 1723, laissant pour fille unique *Marie-Anne-Henriette*, Dame de Pompadour, Vicomtesse de Rochechouart, mariée en 1715, à *N*... de Rochechouart, Baron du Bastiment, qui a pris le nom de Vicomte de Rochechouart.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BASTIMENT, *devenus Vicomtes de* Rochechouart.

XX. Jean de Rochechouart, fils aîné de Louïs, II du nom, Vicomte de Rochechouart, &c. & de *Magdelaine* de Bouillé sa seconde femme, fut Baron du Bastiment, de S. Cire & de Chaliat. Il avoit épousé *Anne* de Thiercelin, fille de *N*... Seigneur de la Chapelle-Balon en Loudunois, laquelle se fit Religieuse après la mort de son mari, ayant eû pour enfans 1. Jean qui fuit; & 2. *Marie* de Rochechouart, alliée par contract du 15 Septembre 1651, à *Jacques* du Pin, Seigneur de Bussiéres.

XXI. Jean de Rochechouart, II du nom de cette branche, Baron du Bastiment, &c. avoit épousé en 1635, *Marie* de Mars, dont il eut Louïs-Joseph qui fuit; & autres enfans.

XXII. Louïs-Joseph de Rochechouart, Seigneur du Bastiment, appellé *le Comte de Rochechouart*, fut marié avec *Marie* des Cars, fille de *Charles*, Comte des Cars, Baron de la Renaudie, de Caubon & d'Aix, & de *Jeanne* des Cars de S. Bonnet. Etant veuf d'elle & âgé d'environ 40 ans, il se remaria le 20 Juin 1689, avec Madeleine de Bermondet, âgée d'environ 35 ans, veuve de Louïs de Bourbon, Comte de Busset. Ce mariage fut depuis déclaré nul, par Sentence de l'Official de Paris, du 25 Janvier 1696, à cause de la compaternité qui étoit entre les parties, la Comtesse de Busset ayant tenu sur les fonts de batême, le huitiéme Avril 1680, un fils du Comte de Rochechouart; outre qu'ayant réciproquement des affaires, ils étoient convenus entre eux de ne point consommer le mariage, qu'elles ne fussent terminées. Louïs-Joseph de Rochechouart laissa de *Marie* des Cars 1. François de Rochechouart qui fuit; 2. Bertrand de Rochechouart, dont il sera parlé après son frére; 3. un autre fils, appellé le *Chevalier de Rochechouart*, Capitaine au Régiment des Cuirassiers, tué au siége de Turin en 1706; & 4. une fille.

XXIII. François de Rochechouart, Vicomte dudit lieu, Seigneur du Bastiment, appellé *le Marquis de Rochechouart*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Maine l'an 1703, fut marié 1°. au mois de Décembre 1715, avec *Marie-Anne-Henriette* d'Espinay-Saint-Luc, Vicomtesse de Rochechouart, morte sans enfans le 24 Avril 1731, dans la 58 année de son âge, fille unique de François d'Espinay, Marquis de Saint-Luc, Comte d'Estelan & de Norville, & de Marie de Pompadour, Vicomtesse de Rochechouart: 2°. & au mois de Février 1732, avec une fille de *Gervais* Geslin, Seigneur de Trémargat, Président aux Requetes du Palais du Parlement de Bretagne.

XXIII. Bertrand de Rochechouart, batisé le huitiéme Avril 1680, appellé le Vicomte de Rochechouart, second fils de Louïs-Joseph de Rochechouart & de Marie des Cars, étoit encore en 1703 dans l'état Ecclesiastique, qu'il quita depuis. Il a été marié le troisiéme Août 1728, avec *Julie-Sophie* de Rochechouart, fille d'Alexandre de Rochechouart, appellé le *Marquis de Jars*, Capitaine-Colonel des Gardes du Corps, & Major-Dome de Louïse Elizabeth d'Orléans, Reine Douairiére d'Espagne, & d'Anne-Marie Angier de Loheac de Crapado. Il en a eu *Louise-Alexandrine-Julie* de Rochechouart, née le dixiéme Janvier 1730.

BRANCHE DES COMTES *de* S. OUEN & *de* Montmoreau.

XX. René' de Rochechouart, second fils de Louïs, II du nom, Vicomte de Rochechouart, & de *Magdelaine* de Bouillé sa seconde femme, fut Comte de S. Ouen & de Montmoreau. Il avoit épousé *Antoinette* de Malinguehem, dont il eut 1. Jean qui fuit; 2. *Jacques*, Abbé de Manlieu, mort en Août 1682; & 3. *Anne* de Rochechouart, morte sans alliance.

XXI. Jean de Rochechouart, Comte de S. Ouen & de Montmoreau, avoit épousé *Marie* Regnaut, dont il eut 1. Jean qui fuit; 2. *N*... Abbé; 3. *N*... dit le Chevalier de Rochechouart; 4. *Anne*, mariée à *Isaac* de Péry, Seigneur de Pressignac; & plusieurs filles.

XXII. Jean de Rochechouart, II du nom, Marquis de Montmoreau, &c. mourut sans posterité en 1709. Il avoit épousé 1°. *Marie-Antoinette* Testu de Balincourt, morte le onziéme Septembre 1690: 2°. *Thérése-Magdelaine* de Masparault, veuve d'*Augustin* Damours.

BRANCHE DES SEIGNEURS *du* BOURDET.

XIV. Jean de Rochechouart, Seigneur de Jars, du Bourdet, de Charroux, d'Ivoy, &c. Conseiller & Chambellan de Jean de France, Duc de Berry, second fils de Jean, II du nom, Vicomte de Rochechouart, & d'*Enor* de Mathefelon, vivoit encore en 1419. On lui donne pour femme *Jeanne* de Craon, & pour enfans 1. Geofroi qui fuit; 2. Jean, *qui a fait la branche de* Chandenier, *rapportée ci-après*; & 3. un autre *Jean*, dit *le Jeune*, Seigneur d'Ivoy &c. Chambellan du Roi Louïs XI, & Bailli de Chartres, où il mourut le septiéme Novembre 1468, sans laisser d'enfans d'*Anne* de Noyers sa femme; & laissa *pour fils* naturel Jacques, *auquel il fit quelques biens*.

XV. Geofroy de Rochechouart, Seigneur du Bourdet, de Jars & d'Ivoy, épousa *Isabelle* Brachet, Dame de Charosts & de Fontmoreau, dont il eut 1. Jacques qui fuit; & 2. *Catherine*, mariée en 1472, à *Louis* d'Aubusson, Seigneur de la Feuillade.

XVI. Jacques de Rochechouart, Seigneur du Bourdet, de Charosts, de Fontmoreau, d'Ivoy, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, & Capitaine d'Issoudun, mourut en 1501. Il avoit épousé 1°. vers l'an 1473, *Louïse* d'Aubusson, fille d'*Antoine*, Seigneur de Monteil, & de *Marguerite* de Villequier: 2°. le 16 Janvier 1494, *Anne* de la Tremoille, veuve de *Guillaume* de Rochefort, Chancelier de France, & de *Louis* d'Anjou, *bâtard* du Maine, Seigneur de Maiziéres, & fille de *Louis* de la Tremoille, Vicomte de Thouars, & de *Marguerite* d'Amboise, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Gui* Seigneur de la Goart, Capitaine d'Issoudun en survi-

ſurvivance de ſon pére, dont il prêta ſerment le dixiéme Avril 1496, mort peu aprés ſans alliance; 2. *Bonaventure*, Seigneur du Bourdet, de Charoſts, du Fontmoreau, &c. élevé auprès du Seigneur de la Tremoille, mort en 1508, âgé de 24 ans, ſans enfans de *Magdelaine* d'Azay, fille de *François*, Seigneur d'Entraigues, qu'il avoit épouſée par contract du quatriéme Août 1505; & 3. *Andrée* de Rochechouart, mariée le 15 Janvier 1496, à *Merry* Acarie, Seigneur de Crézanes en Poitou, laquelle recueillit la ſucceſſion de ſes fréres, vendit la Terre de la Goart le dixiéme Décembre 1518, & mourut en Mai 1522.

BRANCHE DES SEIGNEURS & MARQUIS de CHANDENIER.

XV. JEAN de Rochechouart, fils puîné de JEAN, Seigneur du Bourdet, &c. & de *Jeanne* de Craon, ſe fit connoître ſous le titre de Seigneur d'Ivoy dès l'an 1444, qu'il fut commis par le Roi à la garde des places fortes du Chapitre de Rochechouart contre les Anglois, & fut fait Capitaine du Château de Tonnay-Charante le huitiéme Mars 1450, par le Vicomte de Rochechouart, qui lui en laiſſa les revenus. Il fut fait Chevalier l'an 1451, par le Roi Charles VII, à la priſe de Fronſac, où il ſe ſignala. Le Roi Louïs XI le retint pour ſon Chambellan le deuxiéme Avril 1467, & ayant partagé le 15 Mars 1473, avec *Jacques*, Seigneur du Bourdet ſon neveu, la ſucceſſion de *Jacques* de Rochechouart ſon frére, il devint Seigneur de Jars, de Malvoiſine & de Breviande, & mourut ſur la fin de l'an 1484. Il avoit épouſé par contract du 27 Janvier 1448, *Anne* de Chaunay, fille unique & héritiére de *François* Seigneur de Chandenier, de Javerzay & de la Motte-de-Bauçay, & de *Catherine* de la Rochefoucault, morte le 14 Juillet 1477, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. JEAN, *qui fit la branche des Seigneurs de* JARS, *rapportée ci-après*; 3. *Marguerite*, alliée 1°. par contract du 26 Janvier 1483, à *Jean* Cléret, Seigneur de Meré, premier Maître d'Hôtel du Roi: 2°. à *Pierre* Foucault, Seigneur de la Sale, avec lequel elle vivoit en 1515; & 4. *Catherine* de Rochechouart, morte ſans alliance.

XVI. FRANÇOIS de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, de Javerzay, de la Motte-de-Bauçay, &c. premier Chambellan de Louïs, Duc d'Orléans, qui fut depuis le Roi Louïs XII, Sénéchal de Toulouſe, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté d'Aſt & du Duché de Gênes, puis de la Rochelle & du Païs d'Aunis. Il s'attacha d'abord à la perſonne du Duc d'Orléans, qui comme Gouverneur de Normandie, le commit le dixiéme Juillet 1492, pour fortifier les places de cette Province, & le retint ſon premier Chambellan par Lettres du 15 Octobre 1495. Ce même Prince lui donna peu après la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois; & étant parvenu à la Couronne, celle de Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, par Lettres du ſixiéme Août 1502, & la charge de Sénéchal de Toulouſe, le cinquiéme Octobre ſuivant. Il fut envoyé en Ambaſſade vers Maximilien, Roi des Romains, le 25 Mai 1506, ſervit l'année ſuivante au ſiége & à la réduction de la ville de Gênes, du Gouvernement de laquelle il fut pourvu au mois d'Octobre 1508, qu'il tint juſqu'au 20 Juin 1512, que la révolte des Habitans l'obligea de revenir en France, où il continua de rendre ſes ſervices au Roi Louïs XII, puis à François I, qui le fit Gouverneur de la Rochelle & du Païs d'Aunis, le 19 Mars 1514, & l'envoya Ambaſſadeur à Veniſe, puis à Bruxelles, pour y voir jurer la paix faite avec l'Eſpagne par le Traité de Noyon en 1516. Il ſe rendit à Lyon en 1524, auprès de Madame la Régente, qu'il quitta pour rendre les derniers devoirs à Charles, Duc d'Alençon, dont il conduiſit le corps juſqu'à Alençon. Il eut commiſſion le cinquiéme Octobre 1529, pour aſſembler la Nobleſſe de ſon Gouvernement, & leur demander un emprunt pour payer le reſte de la rançon du Roi. Enfin, après s'être acquis autant de réputation par ſa prudence que par ſa valeur & ſa fidélité, il mourut le quatriéme Décembre 1530. Il avoit été accordé dès le huitiéme Mars 1477, avec *Blanche* d'Aumont, Dame de S. Amand & du Vau-d'Eſguillon-en-Puyſaye, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aumont, &c. & de *Catherine* d'Eſtrabonne, dont le contract de mariage ne fut paſſé que le ſixiéme Novembre 1478. Elle ne le ſurvécut que deux jours, étant morte le ſix Décembre 1530, ayant eu pour enfans 1. CHRISTOPHLE qui ſuit; 2. *François*, né le 14 Septembre 1488, mort jeune; 3. *Adrien*, né le 29 Septembre 1489, mort trois mois après; 4. ANTOINE, qui a fait *la branche des Marquis de* FAUDOAS, *rapportée ci-après*; 5. *Jacques*, né le 20 Mai 1492, mort ſans alliance; 6. *Anne*, morte fille; 7. *Magdelaine*, morte ſans alliance; 8. *Jeanne*, née le huitiéme Mai 1493, mariée par contract du 21 Septembre 1512, à *George* de Damas, Seigneur de Marcilly & de Thianges, auquel elle porta les Terres d'Ivoy & de Malvoiſine, morte en 1552; 9. *Hélene*, morte jeune; 10. *Marguerite*, née le 15 Mars 1498, morte ſans alliance; 11. *Jeanne*, née le quatriéme Octobre 1499, auſſi morte ſans alliance; & 12. *Françoiſe* de Rochechouart, née le quatriéme Octobre 1500, laquelle fut élevée à la Cour auprès de Françoiſe de Maillé, Dame d'Aumont, ſa tante, qu'elle accompagna en 1514, lorſqu'elle fut à Boulogne pour être Dame d'honneur de Marie d'Angleterre, nouvelle Reine de France, & mourut peu après ce voyage.

XVII. CHRISTOPHLE de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, de Javerzay, de la Mothe-de-Bauçay, &c. né le 27 Décembre 1486, porta juſqu'à la mort de ſon pére le titre de Seigneur de la Mothe. Il ſervit aux guerres d'Italie en 1508, & à la bataille de Pavie le 24 Février 1524, où il demeura priſonnier. Il fut nommé en 1544, l'un des quatre Chevaliers commis pour tenir les Etats de Bourgogne, où il mourut en 1549. Il avoit épouſé 1°. le huitiéme Octobre 1508, *Suſanne* de Blézy, fille de *Claude* Seigneur de Blézy & de Couches, & de *Claude* de la Tour, laquelle devint dans la ſuite héritiére de ſes fréres; & par ſes droits il prétendit la Baronnie de la Tour en Auvergne, qu'il pourſuivit contre le Duc d'Albanie, mari d'Anne de la Tour, Comteſſe de Boulogne. Après la mort de ſa premiére femme, arrivée le 25 Novembre 1524, il prit une ſeconde alliance le ſeptiéme Octobre 1526, avec *Magdelaine* de Vienne, veuve de *Lazare* Bauldot, Seigneur de Creſſey-ſur-Thil, de Chaſtenay, &c. & fille de *Philippe* de Vienne, Seigneur de Clairvaut, & de *Catherine* de la Guiche, morte le premier Décembre 1567, ſans enfans de ce ſecond mariage. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. RENE qui ſuit; 2. CLAUDE, qui continua *la poſtérité, dont il ſera parlé après ſon frére aîné*; 3. *François*, mort ſans alliance à Marſeille l'an 1535, allant ſervir en Italie; 4. *Gabrielle*, mariée par contract du deuxiéme Octobre 1535, à *François* Pot, Seigneur de Chaſſingrimont, à laquelle la Terre de Blézy échut en partage, où elle mourut en 1568; & 5. *Philippe* de Rochechouart, Seigneur de Sainte-Pereuſe & de Marigny, puis Baron de Couches; par échange qu'il fit avec ſon frére le 30 Juin 1553, pour la Terre de Broignon, mort le huitiéme Juin 1587. Il avoit épouſé par contract du premier Juin 1558, *Françoiſe* de Beaufort-Montboiſſier, morte le premier Août 1607, dont il eut *François*, né le dixiéme Mars 1564, mort jeune; *Jean*, Baron de Marigny, mort ſans alliance le 28 Octobre 1621; & *Philippe* de Rochechouart, II du nom, Baron de Couches, Seigneur de Sainte-Pereuſe & de Marigny, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Colonel d'Infanterie, mort le troiſiéme Octobre 1631, ayant fait ſon teſtament dès le 25 Avril 1626, en faveur du Seigneur de Chandenier ſon couſin, n'ayant point d'enfans de *Louiſe* d'Agey, fille de *Jacques*, Seigneur d'Agey, & d'*Euſtache* de Montigny, qu'il avoit épouſée le 12 Janvier 1621, morte le 20 Septembre 1643.

XVIII. RENÉ de Rochechouart, né en 1511, connu ſous le nom de Baron de Couches, fut auſſi Baron de Broignon. Il fut Guidon des Gensdarmes du Baron de Faudoas ſon oncle; & s'étant trouvé au ſiége de Metz lors de la défaite du Comte d'Aumale par le Marquis de Brandebourg, il y fut tué en Janvier 1552, ſans avoir été marié, *laiſſant ſeulement* Jean bâtard *de Rochechouart, qui fut légitimé en Avril* 1552, *& auquel il fit quelques biens.*

XVIII. CLAUDE de Rochechouart, frére puîné du précédent, porta d'abord la qualité de Seigneur de Blézi, puis de Belvéſiére, & enfin celle de Seigneur de Chandenier, qu'il eut en partage: il fut auſſi Seigneur de Javerzay, de la Mothe-de-Bauçay &c. Dès qu'il fut en état de porter les armes, ſon pére le mit dans la Compagnie de l'Amiral Chabot; & il fut enſuite Enſeigne du Duc de Montpenſier, qu'il accompagna dans toutes les occaſions, où il acquit beaucoup d'honneur, & fut tué à la bataille de S. Quentin, donnée le jour de ſaint Laurent en 1557. Il avoit épouſé *Jacqueline* de Bauldot, dite *de Mailly*, fille aînée de *Lazare*, Seigneur de Creſſey, & de *Marguerite* de Vienne ſa belle-mere. Elle avoit pris le nom de Mailly, à cauſe de certaines Terres que *Claude* de Mailly ſon ayeul lui avoit données à cette condition, & mourut le 13 Novembre 1564, ayant eu pour enfans 1. *Chriſtophle*, II du nom, Seigneur de Chandenier &c. né le 24 Mars 1546, qui fut élevé Enfant d'honneur du Dauphin & du Duc d'Orléans. Il prit depuis le parti de la Religion Réformée & du Prince de Condé, avec lequel il périt au combat de Jarnac le 13 Mars 1569, commandant une Compagnie de Cavalerie, ſans avoir été marié; 2. LOUÏS qui ſuit; 3. *Philippe*, Seigneur de Creſſey, d'Arc-ſur-Thil, de la Mothe, &c. né en 1555, qui fut élevé Page de la Chambre du Roi Charles IX, & mourut le 21 Janvier 1593, ſans alliance; 4. *Antoinette*, née en 1542, mariée par contract du 27 Mai 1570, à *Louis* de Barbeziéres, Seigneur de Nongeret en Poitou, auquel elle porta la Terre de Tariſurnes, qu'elle avoit eue en partage, morte le 15 Janvier 1571; 5. *Perronelle*, née en 1545, mariée 1°. par contract du troiſiéme Février 1567, à *François* de Curſay, Seigneur de Perçay, dont elle reſta veuve en 1573: 2°. en 1576, à *Antoine* de la Chambre, Seigneur de la Jarrie & de Belleville, morte en 1586; 6. *Françoiſe*, née en 1547, alliée par contract du 17 Février 1572, à *Guillaume* de la Colonge, Seigneur de la Motte-ſur-Dive, & d'Aubigny-la-Ronce, ayant eu de ſon frére en 1578, pour tous ſes droits, la Terre d'Arconçay, qu'il retira en 1581, pour celle de Marey-ſur-Thil, & ne vivant plus en 1598; 7. autre *Françoiſe*, née en 1548, mariée 1°. à *Jacques* de Luxembourg, Vicomte de Lonnois & de S. Marcel-ſur-Loire, avec lequel elle vivoit en 1575: 2°. à *Antoine* de Guillermi, Seigneur de l'Artuſie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Challon-ſur-Saône, morte ſans poſtérité de ces deux maris; & 8. *Antoinette* de Rochechouart *la Jeune*, née le 19 Mars 1549, mariée à *Guillaume* de Drée, Seigneur de Beire & de Giſſey, qui prit à cauſe d'elle la qualité de Seigneur de Belvéziére, morte avant l'an 1586.

XIX. LOUÏS de Rochechouart, Baron de Chandenier & de Broignon, Seigneur de Javerzay, de la Motte-de-Bauçay &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & Chambellan du Duc d'Orléans, né le quatriéme Décembre 1550, fut élevé Enfant d'honneur du Roi Charles IX, ſervit en 1570, dans les Armées auprès de la perſonne du Duc d'Anjou, qui le retint en Septembre 1576, pour l'un de ſes Chambellans; & le Roi le fit Gentilhomme de ſa chambre le neuviéme Janvier 1580. Il alla par ſon ordre en Poitou auprès du Maréchal de Biron en 1586, & y rendit de grands ſervices, ainſi que les années ſuivantes. Ayant appris que quelques Ligueurs

gueurs étoient sortis de Poitiers, il voulut les aller charger & les forcer dans une métairie, où ils s'étoient retirez; mais il y fut blessé, & mourut le 17 Mars 1590. Il avoit épousé par contract du 27 Octobre 1579, *Marie-Silvie* de la Rochesoucault, fille de *Charles*, Seigneur de Rendan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de l'Infanterie Françoise, & de *Fulvie* Pic de la Mirande. Elle eut la tutelle de ses enfans; & après avoir mis les affaires de sa famille en très bon état, & marié son fils, elle se retira au Couvent des Carmélites du Fauxbourg Saint-Jacques à Paris, où elle se rendit Religieuse en 1610, & y mourut en réputation d'une grande vertu, ayant eu pour enfans 1. JEAN-LOUIS qui suit; & 2. *Anne* de Rochechouart, née le troisiéme Janvier 1586, morte sans alliance le neuviéme Mars 1609, & enterrée aux Carmélites, où sa mére fit une fondation à son intention.

XX. JEAN-LOUIS de Rochechouart, Comte de Chandenier, Baron de la Tour en Auvergne &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, né le 24 Avril 1582, fut élevé auprès du Cardinal de la Rochefoucault, son oncle maternel, lors Evêque de Clermont, qui en prit un soin tout particulier. Il fit en 1601 le voyage d'Italie, où il se rendit un des meilleurs hommes de cheval de son tems. Il accompagna le Roi en son voyage de Sedan, & fut fait Gentilhomme de sa Chambre le 27 Décembre 1609, leva une Compagnie de Cavalerie en 1612, dans le voyage de Bayonne; se trouva en diverses occasions de guerre, & particuliérement au siége de la Rochelle, où il donna des preuves de son courage & de sa valeur. Etant à la Cour, il poursuivit le jugement de l'affaire de la Baronnie de la Tour en Auvergne, qui duroit depuis plus de cent ans; & par Arrêt du deuxiéme Septembre 1617, la substitution fut déclarée ouverte en sa faveur, ce qui fut confirmé par d'autres Arrêts, & exécuté par contract passé le dixiéme Janvier 1620, avec les Commissaires députez à cet effet, ratifié par le Roi le deuxiéme Février suivant, & homologué au Parlement le 18 Juillet de la même année, & encore par autre Traité fait à Poitiers avec les Députez du Roi, le sixiéme Septembre 1620, dont enfin il fut mis en possession le premier Octobre 1621. Le Roi le nomma Chevalier de ses Ordres en 1629, mais il n'en reçut pas le Collier, & mourut à Paris le onziéme Décembre 1635. Il avoit épousé par contract du onziéme Septembre 1609, *Louise* de Montberon, fille de *Louis*, Seigneur de Fontaine-Chalendray, & d'*Héliette* de Vivonne, morte le 31 Mai 1654, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Charles*, né le dixiéme Août 1612, qui fut élevé auprès du Cardinal de la Rochefoucault, son grand-oncle, & qui lui procura les Abbayes de Tournus & de l'Aumône, dite *le petit Cîteaux*, dont il se démit pour prendre le parti des armes; servit le Roi dans ses guerres, & mourut à Clermont en Auvergne en Novembre 1653, sans avoir été marié; 3. *Louis*, auquel le Roi donna les Abbayes de son frere, ausquelles il renonça dans la suite, pour s'appliquer uniquement aux Missions, & mourut le troisiéme Mai 1660, à Chambéry, en revenant de Rome; 4. *Jean-Hélie*, Chevalier de Malte, Prieur de Condé & de Saint-Paulin, mort de peste à Paris le 20 Juillet 1627; 5. *Claude-Charles*, Abbé de Moustier-saint-Jean, mort le 18 Mai 1710; 6. *Marie*, morte sans alliance le 29 Janvier 1701, âgée de 87 ans; 7. 8. 9. *Louise*, *Henriette* & *Catherine*, Religieuses à la Visitation, au Fauxbourg saint Jacques; & 10. N... de Rochechouart, morte jeune.

XXI. FRANÇOIS de Rochechouart, Marquis de Chandenier, Baron de la Tour &c. servit dans les guerres de Lorraine jusqu'en 1635, puis en Flandre, & en Roussillon aux siéges de Collioure & de Perpignan, en qualité de Capitaine aux gardes. Le Roi lui donna en 1642, la charge de premier Capitaine de ses Gardes du Corps après la mort du Marquis de Gordeas; mais étant tombé en disgrace on lui demanda sa démission le dixiéme Janvier 1651. Il la refusa, & se retira dans ses Terres d'Auvergne. Le Roi pourvut de cette charge le Comte d'Ayen, depuis Duc de Noailles. Il ne consentit que plus de vint ans après à donner sa démission, pour obtenir la permission de revenir à Paris, où il mourut le 14 Août 1696, âgé de 85 ans; ayant eu de *Marie* Loup de Bellenave, fille unique de *Claude* Loup, Seigneur de Bellenave, & de *Magdelaine* de Hostung de Claveson, sa premiere femme, qu'il avoit épousée en Avril 1646, morte le 27 Mai 1649, pour fils unique, *Charles-François* de Rochechouart, Marquis de Bellenave, dit *le Comte de Limoges*, né le onziéme Avril 1649, mort sans alliance du vivant de son pére, des blessures qu'il reçut au siége d'Ypres, en Avril 1678, où il servoit comme volontaire.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SAINT AMAND & de FAUDOAS, issue de celle de CHANDENIER.

XVII. ANTOINE de Rochechouart, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Chandenier, & de *Blanche* d'Aumont, Dame de Saint-Amand-en-Puisaye, fut Seigneur de Saint-Amand, &c. & par sa valeur s'éleva aux premiers honneurs sous les Rois Louïs XII, & François I. Il fut Sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, Gouverneur de Loumagne & de Riviére-Verdun, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. On lui donna le commandement de mille hommes de pié, pour la défense de Marseille, contre l'Empereur Charles Quint, & il fut blessé à la bataille de Cérizoles en 1544, dont il mourut. Ce Seigneur épousa en Octobre 1517, *Catherine* de Faudoas-Barbazan, fille unique & héritiére de *Bérand*, Baron de Barbazan, de Faudoas, de Montagut, &c. & de *Jeanne* de Cardaillac, dont il eut 1. *Charles* de Rochechouart & de Barbazan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint-Amand, de Faudoas, &c. qui fut marié trois fois, 1°. le dixiéme Juin 1550, à *Françoise* de Castelnau & de Clermont, fille de *Pierre*, Seigneur de Clermont-Lodève, Vicomte de Nebousan, & de *Marguerite* de la Tour, dont il n'eut point d'enfans: 2°. à *Claude* de Humiéres, fille de *Jean* Seigneur de Humiéres, & de *Françoise* de Contay, morte sans laisser de postérité: 3°. à *Françoise* de Maricourt, fille de *Jean*, Baron de Mouchy-le-Châtel, & de *Renée* du Quesnel, dont il eut *Marie-Claude* de Rochechouart, Dame de Saint-Amand en partie, mariée 1°. à *Charles* de Belleville, Comte de Conac, Chevalier de l'Ordre du Roi: 2°. à *Léonard* Chabot, Baron de Jarnac; & *Charlotte* de Rochechouart, Dame de Saint-Amand en partie, alliée à *Gilles* du Breuil, Seigneur de Théon, de Javarzac & de Châteaubardon. Antoine de Rochechouart eut pour second fils, *Jean-George* de Rochechouart, qui fut Seigneur de Plieux, &c. & qui laissa de *Louise*, fille d'*Alain* de Montpezat, Seigneur de Loignac en Agénois, & de *Louise* de Montlézun, *Jean* de Rochechouart, mort jeune; autre *Jean* aussi mort jeune; *Catherine*, femme de *Jean* de Lambés, Baron de Savignac; & *Jeanne* de Rochechouart, mariée le 17 Mai 1584, à *Antoine*, Marquis de Roquefeuil. Antoine de Rochechouart eut pour troisiéme fils, JACQUES de Rochechouart, qui fut Seigneur de Faudoas & continua la postérité; 4. *Jean*, Baron de Montagut, mort sans alliance; 5. *Honoré*, Chevalier de Malte en 1550; 6. *Françoise*, mariée en 1542, à *Louis* du Plessis, Seigneur de Richelieu; 7. *Anne*, alliée en 1544, à *Jean*, Baron de Bazillac; 8. *Claude*, femme de *Jean* du Chenay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Neuvi-sur-Loire, &c. & Gouverneur de Gien; 9. *Magdelaine*, mariée le 25 Janvier 1553, à *Paul* de Foix, Seigneur de Rabat; & 10. *Philiberte*, Religieuse à Marcigni.

XVIII. JACQUES de Rochechouart, Baron de Barbazan, de Faudoas & de Montagut, s'allia le 20 Août 1564, avec *Marie* d'Isalguier, fille & héritiére de *Bertrand*, Baron de Clermont, &c. & de *Jeanne* de Saint-Etienne, Dame de Champarnaut, dont il eut 1. HENRI qui suit: 2. JEAN-LOUIS, Seigneur de Clermont, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CLERMONT, *rapportée ci-après*; & 3. *Jean-André*, mort sans alliance.

XIX. HENRI de Rochechouart & de Barbazan, Baron de Faudoas, &c. épousa par Traité du 12 Décembre 1587, *Susanne* de Montluc, fille de *Blaise*, Maréchal de France, & d'*Isabelle* de Beauville, dont il eut 1. PIERRE-BERAUD qui suit: & 2. *Jean-Louis*, Baron de Barbazan, qui eut de *Marguerite* de Roquefort sa femme, fille du Baron d'Arignac, *Marie*, femme de *Jean-Phœbus* de Rochechouart, Marquis de Faudoas, son cousin; & *Jeanne*, alliée à *Jacques* de Cheverri, Baron de la Réole & de Saint-Michel.

XX. PIERRE-BERAUD de Rochechouart, Baron de Faudoas, &c. prit alliance en 1613, avec *Henriette* de Foix, fille de *Jean-George*, Comte de Rabat, & de *Jeanne* de Durfort de Duras, dont il eut entre autres enfans, 1. JEAN-PHOEBUS qui suit; 2. *Armand-Jean*, Seigneur de Monclau, mort sans alliance; & 3. *Jean-Roger* de Rochechouart, Baron de Barbazan, qui épousa 1°. *Constance* d'Espenan, fille de *N*... Seigneur de Caladruc: 2°. *Constance* de Villemur, fille d'*Anne* de Villemur, Comte de Pailhas, & d'*Anne* de Comminges-Pégâilhem. Il mourut sans enfans en Février 1686, & sa veuve prit une seconde alliance avec *N*... de Béon, Seigneur de Casaux.

XXI. JEAN-PHOEBUS de Rochechouart, Marquis de Faudoas, &c. mourut le 15 Juillet 1683. Il avoit épousé en Février 1644, *Marie* de Rochechouart sa cousine germaine, fille de *Jean-Louïs*, Seigneur de Barbazan, & de *Marguerite* de Roquefort, dont il eut, 1. JEAN-ROGER qui suit; 2. *Jean-Jacques*, Seigneur de Montagut, mort en Septembre 1716, laissant de *Gabrielle* de Maret de Brion, *Henriette-Elisabeth*, mariée à *Bernard*, Marquis de Cardaillac, Seigneur d'Ozon en Bigorre, de Villeneuve, &c. *Jeanne-Jacqueline-Gabrielle*; & *Marie-Thérése* de Rochechouart. Les autres enfans de JEAN-PHOEBUS furent 3. *Joseph*, mort Chevalier de Malte; 4. *Jean-Louïs-Paul*, qui a épousé *N*... de Comminges-Bourniquel, 5. *Marie-Anne*, morte en 1690; 6. 7. *Jeanne* & *Constance* de Rochechouart.

XXII. JEAN-ROGER de Rochechouart, Marquis de Faudoas, premier Baron Chrétien de Guienne, &c. mourut le 30 Octobre 1692. Il avoit épousé en 1668, *Marguerite* de Bossolt, fille unique de *Roger* de Bossolt, Comte d'Espenan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Philisbourg, & de *Paule* d'Astarac de Fontrailles. Elle mourut en couches le 26 Avril 1679, laissant pour fils unique JEAN-PAUL qui suit.

XXIII. JEAN PAUL de Rochechouart, Marquis de Faudoas, &c. mourut sans postérité le 29 Septembre 1696. Il avoit épousé le quatriéme Juillet précédent *Gabrielle-Françoise* de Chabannes, fille de *Henri*, Marquis de Curton, & de *Gabrielle* de Montlézun de Besmaux, laquelle, après la mort de son mari, s'est rendue Religieuse aux filles de Saint-Dominique de Montargis, où elle a fait profession le 29 Octobre 1702.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CLERMONT, issue de celle de FAUDOAS.

XIX. JEAN-LOUÏS de Rochechouart, Seigneur de Clermont-d'Isalguier, fils puîné de JACQUES de Rochechouart, & de *Marie* d'Isalguier, Baron de Barbazan, de Faudoas, &c. épousa le 18 Janvier 1599, *Jeanne* de Béon, fils de *Béraud*, Seigneur du Massès, & de *Gabrielle* de Marast, dont il eut 1. *Bernard*, mort sans alliance; 2. JEAN-FRANÇOIS qui suit; 3. *Jean Louïs-Charles*, Abbé de la Case Dieu; 4. *Jean Pierre*; 5. *Marguerite*; 6. *Marie Louise*, femme d'*Ogier* de la Mothe, Seigneur

Seigneur d'Ifault; & 7. *Henriette* de Rochechouart, mariée à *N*... Baron de la Mazére & de Gramont.

XX. Jean-François de Rochechouart, Baron de Clermont & de Lescure, Vicomte de Solan, mourut le 27 Juin 1659, laissant de *Jeanne* de Foix, fille de *Henri-Gaston*, Comte de Rabat, & de *Jeanne* de Pardaillan, qu'il avoit épousée en 1640, 1. Jean-Joseph-Gaston qui suit; 2. *Charles*; 3. *Jean-Pierre*, reçu Chevalier de Malte en 1661; 4. *Anne-Marie*, alliée en 1655, à *Jean-Pierre Gaston* de Sirgan, Vicomte d'Erce; 5. *Marguerite*, femme de N... Seigneur de Cadaval en Languedoc; & 6. *Guyonne-Chrysante* de Rochechouart, mariée à *N*... de Touges, Seigneur de Noaillan en Guyenne.

XXI. Jean-Joseph-Gaston de Rochechouart, Baron de Clermont, fut marié 1°. en 1666, avec Marie de Montesquiou, fille & héritiére de *Pierre* de Montesquiou, Seigneur de Saint-Louis de Solages, & d'*Anne* de Hautpoul: 2°. avec une fille de la Maison de Montfaucon de Rogles, de laquelle il n'eut qu'un fils, mort jeune au service. Il laissa de la premiére 1. Charles de Rochechouart, Comte de Clermont, qui suit; 2. *Jean-François* de Rochechouart, mort sans alliance; 3. *Anne Marie* de Rochechouart, femme du Seigneur d'Espanés; & 4. Chrysante de Rochechouart, premiére femme de Pierre du Bouzet, Seigneur de Montegut, Seigneur d'Auch.

XXII. Charles de Rochechouart, Comte de Clermont, Vicomte de Soulan, Seigneur d'Aureville, de la Barthe, du Seure & de Goyrans, épousa 1°. par contract du 27 Novembre 1702, *Françoise* de Montesquiou, fille de *Jean-Hiacinthe* de Montesquiou, Baron de la Tour-de-France, & de Marie-Anne de Roux-Moutet: 2°. *N*... de Maniban, sœur de François Honoré de Maniban de Casaubon, Archevêque de Bourdeaux, & auparavant Evêque de Mirepoix, & veuve de Jean-Galbert de Campistron, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques en Espagne, Commandant de Chimenès, Marquis de Penango dans le Monferrat, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & Membre de celle des Jeux Floraux de Toulouse, ci-devant Sécretaire général des Galéres de France, mort le onziéme Mai 1723. Du premier mariage sont venus 1°. François-Charles de Rochechouart, Marquis de Faudoas, qui suit; 2°. *Marie-Anne* de Rochechouart, née le 26 Août 1704, morte jeune; 3. *François-Claude* de Rochechouart, appellé *le Vicomte de Clermont*, né le 16 Décembre 1705, Lieutenant dans le Régiment Royal de Vaisseaux Infanterie l'an 1724; 4. *Jean-Louis* de Rochechouart, né le 19 Janvier 1707, mort en bas âge; 5. *Jean-François-Joseph* de Rochechouart de Faudoas, né le 28 Janvier 1708, Prieur de S. Etienne de Castillon, Diocése de Carcassonne, l'an 1724, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Madeleine de Châteaudun, Ordre de S. Augustin, Diocése de Chartres, au mois d'Août 1731, puis de celle de S. Serge d'Angers, au mois de Novembre 1732; (cette derniére fut préconisée & proposée pour lui à Rome le onziéme Mai & le 22 Juin 1733) 6. *Pierre-Paul* de Rochechouart-Faudoas, né le septiéme Juin 1709, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Lieutenant dans le Régiment du Roi Infanterie, l'an 1724; 7. *Joseph* de Rochechouart né le septiéme Juin 1710, mort en bas âge; 8. *Gaston* de Rochechouart, né le 26 Août 1711; 9. *Roger* de Rochechouart, né le 22 Octobre 1713; 10. *Alexandre* de Rochechouart, né le 20 Août 1714, mort en bas âge; & 11. *Jean-Louis* de Rochechouart, né le premier Février 1717.

XXIII. François-Charles de Rochechouart, Marquis de Faudoas, né le 27 Août 1703, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi l'an 1724, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, & ci-devant de Louvigny, par commission du 20 Février 1734, fut blessé le 19 Septembre de la même année à la bataille de Guastalla en Italie. Il a été marié le 13 Décembre 1728, avec *Marie-Françoise* de Conflans-d'Armentiéres, née le 19 Mars 1713, fille de feu Michel de Conflans, Marquis d'Armentiéres, Comte de Nanteuil, Vicomte d'Ouchy-le-Châtel, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent en France, & de Diane-Gabrielle de Jussac, sa veuve.

XXI. Jean-Joseph-Gaston de Rochechouart, Baron de Clermont, &c. épousa en 1666, *Marie* de Montesquiou, dont il a eu 1. Charles qui suit; 2. 3. *Anne-Marie* & *Chrysante* de Rochechouart.

XXII. Charles de Rochechouart, Baron de Clermont, &c.

BRANCHE de JARS.

XVI. Jean de Rochechouart, Seigneur de Jars & de Bréviande, second fils de Jean, Seigneur de Chandenier, & d'*Anne* de Chaunai, fut partagé par son frére aîné en Novembre 1497, des Terres de Jars & de Bréviande, & mourut au mois de Février de la même année (vieux stile.) Il avoit épousé par contract du 22 Février 1494, *Anne* de Bigny, fille de *Charles*, Seigneur d'Aisnay, & de *Jeanne* Aramite, Dame de la Gorse en Auvergne, laissant pour fils unique Guillaume qui suit.

XVII. Guillaume de Rochechouart, Seigneur de Jars & de Bréviande, &c. premier Maître d'Hôtel de la Maison du Roi, Chevalier de son Ordre, & Gouverneur de la personne des Fils de France, qui furent les Rois Charles IX, Henri III, & le Duc d'Alençon. Après s'être distingué à la guerre & à la Cour, il mourut en 1568. Il avoit épousé 1°. *Louise* d'Autri, Dame de la Brosse, de Chastillon-le-Roi, & de Montmerault, fille d'*Isbier* d'Autri, Seigneur de la Brosse, de Châtillon, &c. & de *Philippe* Marasin, Dame de Boiteaux, morte le 28 Novembre 1539: 2°. le 23 Juin 1544, *Antoinette* d'Yaucourt, veuve d'*Antoine* de Pisseleu, Seigneur de Marceilles, & fille de *Jean*, Seigneur d'Yaucourt, & de *Marie* d'Abbeville. Du premier mariage vinrent 1. François qui suit; 2. *Louise*, Dame de Boiteaux, mariée en 1541, à *Charles* de la Grange, Seigneur de Montigny; 3. 4. N... & N... de Rochechouart, Religieuses: du second lit sortirent 5. Gui, *qui a fait la branche de Chatillon-le-Roi, rapportée ci-après*; 6. *Joachime*, mariée, 1°. en 1563, à *Antoine* du Ménil-Simon, Seigneur de Parazy: 2°. à *Charles* Martel, Seigneur de Rannes, & de Bacqueville; 7. *Anne*, alliée en 1564, à *Claude* de la Porte, Seigneur de Pesselières; 8. *Jeanne*, mariée en 1566, à *Adrien* des Noyers, Seigneur de Mainvilliers & d'Ezarville; & 9. *Marguerite*, alliée 1°. en 1573, à *Guillaume* Allegrain, Seigneur de Valence: 2°. à *Guillaume Perdriel*, Seigneur de Baubigny.

XVIII. François de Rochechouart, Seigneur de Jars, de la Brosse, &c. fut Lieutenant de la Compagnie des Gensdarmes du Comte de Chaulnes, puis Maître d'Hôtel du Roi en 1568, & Chevalier de l'Ordre en 1569. Il rendit de grands services dans les guerres de la Religion, & au siége de Sancerre en 1573. Il mourut en 1576. Il avoit épousé 1°. en 1565, *Antoinette* de Pisseleu, Dame de Marceilles, fille d'*Antoine* de Pisseleu, Seigneur de Marceilles, fille d'*Antoinette* d'Yaucourt sa belle-mére: 2°. en 1568, *Anne* de Bérulle, Dame de Nancray, veuve d'Edme de Prie, Baron de Monpoupon, &c. & fille de *Galéas* de Bérulle, Seigneur de Vieil-Verger, &c. & de *Louise* de Neufuis, morte le 14 Avril 1603. Il eut pour enfans de la premiére, 1. François qui suit; & de la seconde, 2. Louis, Seigneur de la Brosse, *qui a fait la branche des Seigneurs de la Brosse, rapportée ci après*; 3. *Charles*, Seigneur de Nancray, tué à la bataille de Coutras à l'âge de 20 ans; 4. *Jeanne*, mariée le 31 Décembre 1591, à *François* de Thibault, Seigneur de Villegenon, &c. & 5. *Marie* alliée le 20 Décembre 1601, à *Charles* Paujot, Seigneur de la Boissy-le-Sec; 6. *Louise*, Religieuse à S. Dominique de Montargis; 7. *Jeanne*, Religieuse à N. D. de Charenton; & 8. *Françoise* de Rochechouart, Religieuse aux Annonciades de Bourges.

XIX. François de Rochechouart, II du nom, Seigneur de Jars & de Marceilles, &c. né en 1566, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & mourut le 31 Décembre 1596, laissant d'*Anne* de Monceaux, fille de *Gui* de Monceaux, Seigneur de Houdan en Braye, & de *Jeanne* de la Châtre, qu'il avoit épousée en Mai 1579, morte le premier Juillet 1620, 1. Gabriel qui suit; 2. *Guillaume*, né le 18 Juillet 1590, qui périt sur mer étant Capitaine d'un vaisseau; 3. *François*, Commandeur de Lagny-le-Sec, de l'Ordre de Malte, Abbé de S. Satur, &c. mort en Avril 1670; & 4. *Jacqueline*, née le onziéme Novembre 1587, morte sans alliance le 25 Février 1620.

XX. Gabriel de Rochechouart, Seigneur de Jars, &c. né en 1580, mourut le 14 Décembre 1649. Il avoit épousé en 1611, *Christophlette* le Goux, Dame de Maiziéres-sous-Brienne, dont il eut 1. *Gabriel*, mort jeune, & 2. *Jacqueline*, Dame de Marceilles, mariée en 1643, à *François* de Carvoisin, Seigneur de Frocourt, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LA BROSSE & de Monceau, *issue de celle de* Jars.

XIX. Louis de Rochechouart, Seigneur de la Brosse, de Montigny, de Nancray, &c. fils aîné de François, Seigneur de Jars, & d'*Anne* de Bérulle, sa seconde femme, naquit en 1569. Il fut Guidon, puis Lieutenant des Gensdarmes du Maréchal de Montigny son cousin; commanda la Compagnie des Gensdarmes du Maréchal de la Châtre; & dans ces emplois il servit fidélement le Roi Henri IV. Depuis il se retira chez lui, & mourut le deuxiéme Novembre 1627. Il avoit épousé 1°. en Décembre 1595, *Catherine-Marie* de Castelnau, Dame de Lande & de Briou, fille de *Michel*, Seigneur de Mauvissiére, Comte de Beaumont-le-Roger, Baron de Joinville, &c. Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, Chevalier de l'Ordre, Ambassadeur en Angleterre, &c. & de *Marie* Bochetel, morte à Montigny le deuxiéme Juillet 1612: 2°. le dixiéme Février 1614, *Louise* Piédefer, Dame de Basoches, veuve de *Jacques* d'Anglure, Vicomte d'Estauge, dont il n'eut point d'enfans. De la premiére il eut 1. Louis II, qui suit; 2. *Anne*, née le onziéme Février 1597, & mariée en 1613, à *Gédéon* des Mazis, Seigneur du Tronchet, de Brégy, &c. 3. 4. *Gabrielle* & *Charlotte*, Religieuses à l'Annonciade de Bourges; & 5. *Marie*, Dame de Briou, née en 1610, & mariée en 1629, à *Claude* des Moulins, Seigneur de Sépoir.

XX. Louis de Rochechouart, II du nom, Seigneur de la Brosse, né le sixiéme Octobre 1601, fut élevé auprès du Comte de Soissons, servit à la guerre contre les Huguenots, fut député de la Noblesse en 1649, & mourut à Montigny le 20 Septembre 1652. Il avoit épousé en 1628, *Louise* Lamy, fille aînée & principale héritiére d'*Isaac* Lamy, Baron de Loury &c. & de *Marguerite* Coutel, dont il eut 1. Isaac-Louis qui suit; 2. *Louis*, Chevalier de Malte, né le cinquiéme Octobre 1635; 3. Joseph, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Fontaine-Beaudon, *rapportée ci-après*; 4. *Susanne* née le 22 Juin 1630, mariée le 26 Juin 1656, à *Pierre* de Chaludet, Vicomte de Liffermeau, &c. & 5. *Louise* de Rochechouart, née le septiéme Juin 1631, mariée en Octobre 1653, à *François* de Courtenay, Seigneur de Chargy; & autres filles.

XXI. Isaac-Louis de Rochechouart, Seigneur de Montigny, de la Brosse, & du Monceau, Baron de Loury, né le 25 Novembre 1632, & maintenu dans son ancienne Noblesse, par jugement de l'Intendant de la Généralité d'Orléans, du 29 Mars 1667, mourut vers le commencement de l'an 1683. Il avoit épousé 1°. par contract du premier Décembre 1659, *Françoise* le Conquérant, fille de *Jean* le Conquérant, Ecuyer, Seigneur

Seigneur de Préfontaine, & de *Françoise* Harlaut : 2°. le 27 Octobre 1677, *Marie-Christine* de Machaut, veuve de *Florimond* de Pathay, Baron de Clereau en Beauce, & fille de Christophle de Machaut, Seigneur de Chambon, Capitaine au Régiment de Conty, & Lieutenant de Roi à S. Jean de Losne, & de Louïse Faveteau. Du premier mariage sont venus 1. Louïs de Rochechouart, Seigneur de Montigny, qui suit; & 2. *Elizabeth-Louïse* de Rochechouart, mise avec son frére sous la tutelle de Gilles de la Grange, Seigneur d'Arquien, par Acte du 23 Mars 1683 : du second sont venus 1. *Marthe-Susanne* de Rochechouart, mariée en 1697, avec *François-René* du Bellay, Seigneur de la Courbe, né le septiéme Novembre 1651, Chef du nom & armes de sa Maison, & premier Ecuyer du Prince de Conty, mort en 1709; & 2. *Alexandre* de Rochechouart, aîné de la précédente, né en 1678, appellé d'abord *le Chevalier*, & ensuite le Marquis de Jars, Capitaine de Cavalerie, Colonel des Gardes du Corps de Louïse-Elizabeth d'Orléans, seconde Reine Douairiére d'Espagne, le septiéme Février 1726, & mort de la petite vérole au château de Meudon le 12 Août 1731, dans la 54 année de son âge. Il avoit été marié le huitiéme Février 1701, avec *Anne-Marie* Angier de Loheac de Crapado, fille de *Henri-Albert* Angier de Loheac, Marquis de Crapado, & de Louïse de Chastelier. De cette alliance sont venues 1. *Adelaïde-Céleste* de Rochechourt, née en 1701; & 2. *Julie-Sophie* de Rochechouart, mariée le 23 Août 1728, avec Bertrand, Vicomte de Rochechouart des Seigneurs du Bastiment.

XXII. Louïs de Rochechouart, Seigneur de Montigny & du Monceau, fut dans sa jeunesse Enseigne & Lieutenant des Galéres. Il épousa par contract du onziéme Avril 1692, *Elizabeth* de Cugnac, fille de *Philippe* de Cugnac, Baron de Jouy près de Pithiviers en Beauce & d'*Elizabeth* de Morainville. Il en a eu 1. *Louis-Philippe-Esprit-Juvénal* de Rochechouart, Seigneur de Monceau, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem, le sixiéme Décembre 1721, Capitaine dans le Régiment de la Reine Infanterie; 2. *Pierre-Jules-César* de Rochechouart-Montigny, d'abord Vicaire-Général de l'Evêque d'Orléans, & nommé Prieur Commendataire du Prieuré de S. Lo de Rouen, au mois de Novembre 1724, puis nommé au mois d'Août 1733 à l'Evêché d'Evreux, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le deuxiéme Décembre 1733, & le 15 Février 1734; ensuite de quoi, il fut sacré le 21 Mars de la même année, dans l'Eglise du Noviciat des Jésuites à *Paris*, par l'Archevêque de Rouen son Métropolitain, assisté des Evêques de Coutances & de Metz, & prêta serment de fidélité, entre les mains du Roi, le 25 du même mois; 3. *Joseph* de Rochechouart, qui a été élevé Page de la Chambre du Roi; & 4. *Louise Elizabeth* de Rochechouart, née le cinquiéme Décembre 1702, reçue au nombre des Damoiselles de S. Cyr en 1713, puis mariée le dixiéme Décembre 1731, avec *Henri-Lambert* d'Erbigny, Marquis de Thibouville, né le quatriéme Décembre 1710, Mestre-de-Camp du Régiment de Dragons de la Reine, par commission du cinquiéme Décembre 1731, qui s'est démis de ce Régiment au mois de Janvier 1734.

XXIII. Louïs-Philippe-Juvenal de Rochechouart, Seigneur du Monceau &c. Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame de Mont-Carmel, Capitaine dans le Régiment de la Reine.

BRANCHE DES SEIGNEURS de FONTAINE-BAUDEAN, issue de celle de la Brosse.

XXI. Joseph de Rochechouart, fils puîné de Louïs, Seigneur de la Brosse, & de *Louise* Lamy, né le 17 Juin 1645, fut Seigneur de Fontaine-Baudéan, de la Saussaye, &c. & Lieutenant-Colonel du Régiment de Vivonne. Il avoit épousé en 1687, *Marie-Magdelaine* de Valenciennes, dont il eut 1. Joseph-Louïs qui suit; 2. *Louis-Victor*; 3. *Jean-Louis*; & 4. *Louise* de Rochechouart.

XXII. Joseph-Louïs de Rochechouart, Seigneur de Fontaine-Baudéan, de la Saussaye &c. Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel, Capitaine au Régiment de la Gervaisaye, né le septiéme Mars 1689, a épousé le dixiéme Juin 1721, *Marie-Jeanne* le Vassor de Courdy, dont il a *Joseph-Louis* de Rochechouart, né le cinquiéme Mai 1722.

BRANCHE DE CHASTILLON-LE-ROI issue de celle de Jars.

XVIII. Gui de Rochechouart, Seigneur de Châtillon-le-Roi, de Bréviande, de Grineville &c. Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, & Gouverneur de Blois, fils aîné de Guillaume, Seigneur de Jars, & d'*Antonette* d'Yaucourt sa seconde femme, mourut le 16 Décembre 1591, à Compiégne, des blessures qu'il avoit reçues pour le service du Roi au siége de Noyon. Il avoit épousé en Septembre 1577, *Gabrielle* d'Allonville, Dame de Saint-Cyr, du Monceau &c. fille de *François*, Seigneur d'Oisonville, & de *Jeanne*, Dame du Monceau &c. dont il eut 1. Gui II, qui suit; 2. *François* de Rochechouart, Seigneur de Saint-Cyr, de Gommerville, &c. Ecuyer ordinaire de la Reine Anne d'Autriche, lequel épousa en 1619, *Antoinette* de Beauclerc, fille de *Charles* Baron d'Achéres &c. Sécretaire d'Etat, & mourut sans enfans l'an 1652; & 3. *Gabrielle*, née le neuviéme Mai 1583, mariée en Juin 1602, à *Jean-Jacques* de la Grange, Vicomte de Soulangis, Seigneur d'Arquien.

XIX. Gui de Rochechouart, II du nom, Seigneur de Châtillon-le-Roi, de Grineville &c. Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, né le 27 Mai 1580, mourut au siége de Saint-Jean d'Angely le 23 Juin 1621. Il avoit épousé en Septembre 1611, *Louïse* d'Estampes, fille de *Louïs*, Seigneur d'Autry &c. dont il eut pour fille unique, *Marie-Marguerite* de Rochechouart, Dame de Chatillon-le-Roi, mariée en Janvier 1637, à *Alexandre* de Séve, Seigneur de Châtignonville &c. Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat ordinaire, & Prévôt des Marchands de la ville de Paris l'an 1654, morte en Octobre 1661.

BRANCHE DES SEIGNEURS & DUCS de MORTEMAR.

IX. La Branche de Rochechouart-Mortemar, qui subsiste depuis plus de quatre cens ans, a pour tige Guillaume de Rochechouart, second fils d'Aimeri, VIII du nom, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges. Il eut par partage fait avec ses fréres l'an 1256, les Terres de saint Vertunien, de Péruse, de la Montagne, & de Salagnac, & fut encore Seigneur de Mortemar. Le nom de sa femme étoit *Marguerite*. Ils élurent leur sépulture en l'Eglise du Prieuré de Grandmont, où il fut enterré l'an 1272, & laissérent trois fils, 1. *Guillaume*, Seigneur de Mortemar, mort sans postérité après l'an 1292; 2. Foucaut, Seigneur de Mortemar, qui suit; & 3. *Gui*, Seigneur de Tonnai-Charante &c. Capitaine de Blavet, qui mourut aux guerres de Flandre, & laissa de *Sibylle* sa femme, *Guillaume*, Seigneur de Tonnai-Charante, vivant l'an 1319.

X. Foucaut de Rochechouart, Seigneur de Mortemar, régla l'an 1311, les différents qu'il avoit avec le Prieur de Grandmont pour la sépulture de son pére, dont il fut obligé de faire porter les ossemens à Grandmont, & mourut l'an 1338, laissant d'*Almodie* de Montrochier sa femme, 1. Aimeri qui suit; 2. *Foucaut*, mort sans postérité; 3. *Simon*, Prévôt de l'Eglise de Tours; 4. *Aimar*, Chanoine de Limoges; 5. *Catherine*, femme de *Gaillard*, Seigneur de la Mothe; & 6. *Laure*, mariée à *Hugues* de Montausier, Seigneur de Giac.

XI. Aimeri de Rochechouart, I du nom, Seigneur de Mortemar, fut fait prisonnier de guerre par les Anglois en 1346, & fit son testament en 1353, étant Capitaine-Général du Roi en Poitou, Limosin, Xaintonge, &c. & Sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, le 26 Novembre 1351, comme on l'apprend d'un compte de Jacques Lempereur, Thrésorier des guerres. Il fonda en 1365, en l'Eglise de Limoges, une Messe au sépulcre de saint Martial, & fut tué à l'assaut de Surgéres, d'où son corps fut porté en l'Abbaye de Clugni, comme il l'avoit ordonné. De lui & d'*Ayde* de Pierre-Bussiére sa femme, naquirent, 1. *Foucaut* de Rochechouart, mort sans enfans; 2. Aimeri, qui suit; & 3. *Marguerite*, qui épousa 1°. *André* de Prie, 2°. *Hugues* d'Amboise, Seigneur de la Maisonfort.

XII. Aimeri de Rochechouart, II du nom, Seigneur de Mortemar &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Limosin, fut fait Chevalier par le Prince de Galles au voyage d'Espagne; & depuis étant entré au service du Roi, il aida à chasser les Anglois du Poitou & de la Guienne. Il testa l'an 1393, fit diverses fondations, & élut sa sépulture aux Cordeliers de Poitiers. *Jeanne* d'Archiac, sa premiére femme, fille de *Jean* Seigneur de Saint-Germain & de Vivonne, lui donna sujet de se plaindre de sa conduite. Il la tint en prison dans le Château de Vérac, où elle mourut l'an 1378, & il obtint remission de l'emprisonnement de sa femme en Mars 1379. Il prit une seconde alliance avec *Jeanne* d'Angle, Dame de Montpipeau, par donation d'*Amauri* Péan, Chanoine de Chartres, son oncle. Le Seigneur de Mortemar eut du premier lit, 1. *Guillaume*, qui céda ses droits à ses fréres l'an 1426; & 2. *Marguerite*, mariée 1°. à *Bertrand* de Chanac, Seigneur de Bourg: 2°. le 26 Octobre 1394, à *Gilles* de Brisay: du second lit sortirent 3. *Guichard*, Seigneur de Mortemar &c. mort sans lignée; 4. Jean qui suit; 5. *Gui*, Evêque de Xaintes l'an 1460; 6. *Louïs*, Seigneur de Montpipeau, tué au combat de Patai, donné contre les Anglois le 12 Février 1429, sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Martreuil, qu'il avoit épousée le septiéme Août 1424; & 7. *Catherine*, Dame de Boissec, mariée l'an 1404, à *Olivier* de Saint-George, Seigneur de Vérac.

XIII. Jean de Rochechouart, I du nom, Seigneur de Mortemar, de Vivonne &c. fut pris à la bataille d'Azincourt en 1415. Depuis, il fut Chambellan du Roi Charles VII, qui lui donna le Gouvernement de la Rochelle en 1426, se trouva à la journée de Baugé l'an 1438, & mourut avant le 26 Juillet 1444. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Crissé &c. & de *Denyse* de Montmorency: 2°. *Jeanne* fille de *Jean* de Torsay, Seigneur de Lezay, Maître des Arbalêtriers de France, & de *Marie* d'Argenton. Les enfans du premier lit furent, 1. 2. *Pierre* & *Aimeri*, morts sans alliance; 3. *Louïse*, mariée en 1444, à *Jean* de Sainte-Maure, Seigneur de Nesle &c. & 4. *Jeanne*, qui s'allia en 1451, à *Jacques* de Beaumont, Seigneur de Bressuire. Ceux du second lit furent, 5. Jean II, qui suit; 6. *Louïs*, Evêque de Xaintes en 1471, Prélat docte & vertueux, qui fit son Eglise héritiére de ses biens; 7. *Radegonde*, mariée en 1458, à *Louïs* de Montberon, Seigneur de Fontaines; & 8. *Marie*, femme de *Jean* d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbault.

XIV Jean de Rochechouart, II du nom, Seigneur de Mortemar, de Montpipeau, de Vivonne &c. mourut le 30 Mars 1477. Il avoit épousé par contract du dixiéme Octobre l'an 1457, *Marguerite*, fille de *Pierre* d'Amboise, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne* du Bueil de Sancerre, laquelle fit son testament le 15 Février 1495, ayant eu pour enfans, 1. *Jean*, Archidiacre d'Aunis; 2. Aimeri III, qui suit; 3. *Charles*, Seigneur de Montpipeau &c. Baillif de Rouen en 1497, mort sans lignée; 4. *Pierre*, Seigneur de Vouillé, Evêque de Xaintes l'an 1493; 5. *Louïs*, Abbé de Monstier-neuf, & Archidiacre d'Aunis; 6. *Jean*, dit *le Jeune*, Archidiacre de Xaintes en 1440

& 1498; 7. *Anne*, mariée l'an 1480, à *Guillaume* de Vergi, Seigneur de Fonuens &c. Maréchal & Sénéchal de Bourgogne; 8. *Magdelaine*, accordée l'an 1498, à *Pons* de Gontaut, Seigneur de Biron; & 9. *Jeanne*, alliée en Septembre 1488, à *Jean* de Châtillon, Baron d'Argenton, Seigneur de la Grêve, de Farcheville &c.

XV. AIMERI de Rochechouart, III du nom, Seigneur de Mortemar, de Tonnai-Charante &c. Conseiller & Chambellan du Roi, & Sénéchal de Xaintonge, fut Gouverneur de S. Jean d'Angeli l'an 1500, puis Viguier de Toulouse, en considération des services qu'il avoit rendus dans la guerre d'Italie contre les Vénitiens l'an 1509, & vivoit en 1516. Il avoit épousé l'an 1494, *Jeanne* de Pontville, dite *de Rochechouart*, Dame de Mauzé, Terre qu'il céda depuis au Vicomte de Rochechouart, pour partie de l'acquisition qu'il fit de lui le 17 Octobre 1511, de celle de Tonnai-Charante. Elle étoit fille de *Jean* de Pontville, & d'*Anne*, Vicomtesse de Rochechouart, dont il eut pour enfans, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Louis*, Seigneur de Montpipeau, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Enfans de France &c. né en 1510, mort le 22 Juin 1566; 3. *Aubin*, Evêque de Sisteron l'an 1535; 4. *Aimeri*, Abbé de Saint-Savin, puis Evêque de Sisteron après son frére; 5. *Anne*, née en 1506, mariée l'an 1519, à *Jean-Baptiste*, Seigneur de Villequier, Vicomte de la Guierche; & d'autres enfans morts jeunes.

XVI. FRANÇOIS de Rochechouart, Baron de Mortemar, Seigneur de Tonnai-Charante, de Vivonne &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 25 Décembre 1502, conduisit l'Arriére-ban de Poitou au siége de Perpignan, & rendit plusieurs services aux Rois François I, & Henri II. Ce Seigneur avoit été fiancé dès l'âge de sept ans l'an 1509, à *Renée* Taveau, fille unique & héritiére de *Léon*, Baron de Mortemar, Seigneur de Lussac, de Verviéres, du Bouchet-en-Brenne, &c. & de *Jeanne* Frotier-Preuilli. Cette Dame étant tombée en pâmoison, fut crue morte, & fut ensevelie avec un diamant à son doit. Un de ses domestiques voulant dérober ce bijou, ouvrit son cercueil la nuit, & la trouva vivante. Depuis, elle eut encore des enfans: ce qui a donné lieu à la fable, qui veut que François de Mortemar ait eu des enfans d'un Démon succube, qui avoit pris la forme d'une femme. Cette Dame rentra en 1553, au droit ancien que les Seigneurs de Tonnai-Charante avoient de garder en armes le Chef de saint Jean d'Angeli, que l'Abbé étoit obligé de leur remettre la veille & le jour de la Fête de ce Saint. Les enfans de ce mariage furent, 1. RENÉ qui suit; 2. *Gabrielle*, née le 27 Octobre 1530, mariée 1°. en Février 1547, à *François*, Seigneur de Goulaines: 2°. à *René* de Volvire, Seigneur de Ruffec, Gouverneur d'Angoumois: 3°. l'an 1565, à *Louis* de Saint-Gelais, Seigneur de Lansac, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis; & 3. *Magdelaine*, promise l'an 1554, à *Baudouin* de Goulaines, morte avant le mariage.

XVII. RENÉ de Rochechouart, Baron de Mortemar, Chevalier des Ordres du Roi, né le 27 Décembre 1528, *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*, mourut le 17 Avril 1587. Il avoit épousé en 1570, *Jeanne* de Saulx, fille de *Gaspard*, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, & de *Françoise* de la Beaume-Montrevel, dont il eut, 1. GASPARD qui suit; 2. RENÉ, Seigneur de Montpipeau, *qui a fait la Branche de* MONTPIPEAU, *rapportée ci-après*; 3. *François*, mort à Rome en 1592; 4. AIMÉ, Seigneur de Tonnai-Charante, *qui a fait la branche des Seigneurs* DE TONNAI-CHARANTE, *rapportée ci-après*; 5. *Jean*, Marquis de Saint-Vertunien, qui épousa *Marie* de Némond, fille & héritiére de *François* de Némond, Seigneur de la Tranchade; 6. *Isabeau*, mariée en 1592, à *Pierre* de Laval, Baron de Lezay, de Trèves &c. 7. *Aimerie*, alliée en 1594, à *Philippe* de Volvire, Marquis de Ruffec; 8. *Gabrielle*, Abbesse de Saint-Laurent de Bourges; 9. *Eléonore*, mariée l'an 1618, à *Gui* de Rieux, Comte de Châteauneuf.

XVIII. GASPARD de Rochechouart, Marquis de Mortemar, Seigneur de Vivonne, de Lussac &c. servit sous les Rois Henri III, & Henri IV, & mourut le 25 Juillet 1643, âgée de 68 ans. Il avoit épousé le cinquiéme Août 1600, *Louise*, Comtesse de Maure, veuve d'*Odet* de Matignon, Comte de Thorigny, & fille de *Charles*, Comte de Maure, & de *Diane* d'Escars, Princesse de Carency, &c. dont il eut 1. GABRIEL, Duc de Mortemar, qui suit; & 2. *Louis*, Comte de Maure, Grand-Sénéchal de Guienne, mort le neuviéme Novembre 1669, à Essai près d'Alençon, sans enfans d'*Anne* Doni d'Attichi, fille d'*Octavien*, Baron d'Attichi, & de *Valence* de Marillac.

XIX. GABRIEL de Rochechouart, Duc de Mortemar, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, puis Gouverneur de Paris, &c. mourut le 26 Décembre de l'an 1675, en sa 75 année. Il avoit épousé *Diane* de Grandseigne, fille de *Jean*, Seigneur de Marsillac, & de *Catherine* de la Béraudiére, morte à Poitiers le onziéme Février 1666, dont il eut, 1. LOUIS-VICTOR de Rochechouart, qui suit; 2. *Gabrielle*, mariée l'an 1655, à *Claude-Léonore* de Damas, Marquis de Thiange, morte le 12 Septembre 1693; 3. *Marie-Christine*, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot; 4. *Françoise-Athénaïs*, Chef du Conseil, & Surintendante de la Maison de la Reine Marie-Thérèse, mariée en 1663, à *Henri-Louis* de Gondrin de Pardaillan, Marquis de Montespan, morte le 28 Mai 1707, âgée de 66 ans; & 5. *Marie-Magdelaine-Gabrielle*, Abbesse de Fontevrault, morte le 15 Août 1704, âgée de 59 ans, *dont il sera parlé dans un Article séparé.*

XX. LOUIS-VICTOR de Rochechouart, né le 25 Août 1636, Duc de Mortemar & de Vivonne, Prince de Tonnai-Charante, Marquis de Moigny & d'Everly, Baron de Bray-sur-Seine, &c. Gouverneur de Champagne & de Brie, Maréchal de France, & Général des Galéres de France, servit de Maréchal de Camp à la prise de Gigeri en Afrique l'an 1664, de Douay en Flandre en 1667, & au siége de Lille. Il conduisit les Galéres du Roi au secours de Candie, & y fut en qualité de Général de la Sainte Eglise, titre dont le Pape Clément IX l'honora, lui permettant de porter dans l'écusson de ses armes, lui & sa postérité, le Gonfalon de l'Eglise, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus dans cette occasion. Depuis, il fut blessé pendant la guerre de Hollande en 1672, & se trouva en diverses autres occasions, comme à Messine, dont il fut Viceroi, & ailleurs. Enfin il fut fait Maréchal de France en 1675, & mourut le 15 Septembre 1688. Il avoit épousé au mois de Septembre de l'an 1655, *Antoinette-Louise* de Mêmes, morte le dixiéme Mars 1709, âgée de 68 ans, fille unique & héritiére de *Henri* de Mêmes, Seigneur de Roissi, Président au Parlement de Paris, & de *Marie* de la Vallée-Fossez, Marquise d'Everly, sa seconde femme, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Gabrielle*, Religieuse à Fontevrault en 1676, puis Abbesse de Beaumont-lez-Tours en 1689, morte en son Abbaye le 24 Octobre 1733; 3. *Anne-Charlotte*, mariée le 28 Janvier 1677, à *Henri* de Lorraine, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Gouverneur de Picardie, morte à Paris le 28 Avril 1729, dans la 69 année de son âge; 4. *Marie-Elisabeth*, Dame d'Atour de Madame la Duchesse d'Orléans, mariée le 20 Mai 1693, à *Joseph-François* de la Croix, Marquis de Caitries, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Montpellier; 5. *Louise-Françoise*, Abbesse de Fontevrault, morte en 1704 après sa tante; & 6. *Gabrielle-Victoire* de Rochechouart, mariée le 12 Septembre 1702, à *Alfonse* de Crequy, Marquis de Canaples, puis Duc de Lesdiguiéres.

XXI. LOUIS de Rochechouart, Duc de Mortemar, Pair de France par la démission de son pére, & Général des Galéres en survivance, mourut le troisiéme Avril 1688. Il avoit épousé le 14 Février 1679, *Marie-Anne*, fille de *Jean-Baptiste* Colbert, Marquis de Seignelay &c. Grand-Thrésorier des Ordres du Roi, Sécretaire & Ministre d'Etat &c & de *Marie* Charron, de laquelle il a laissé, 1. LOUIS qui suit; 2. JEAN-BAPTISTE de Rochechouart, Comte de Maure, *qui a fait la branche des* COMTES *de* MAURE, *rapportée ci-après*; 3. *Marie-Anne*, née le 22 Novembre 1683; 4. *Louise-Angélique*, née le 31 Décembre 1684, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie de Saint-Denys en France, morte le septiéme Décembre 1715; & 5. *Marie-Françoise* de Rochechouart, née le premier Janvier 1686, mariée 1°. le 12 Janvier 1708, à *Michel* Chamillart, Marquis de Cany, Grand-Maréchal-des-logis de la Maison du Roi, mort le 13 Juillet 1716: 2°. le dixiéme Décembre 1722, à *Jean-Charles* de Talerand de Périgord, Prince de Chalais, Grand d'Espagne &c.

XXII. LOUIS de Rochechouart, II du nom, Duc de Mortemar, Pair de France, Prince de Tonnai-Charante, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le troisiéme Octobre 1681, ayant été Colonel du Régiment de Mortemar, fut nommé Brigadier des Armées du Roi en 1708, & Maréchal de Camp en Juillet 1710, après la reddition de la ville de *Douay*, à la défense de laquelle il s'étoit beaucoup signalé, *y commandant l'Infanterie*. Le Roi lui accorda la charge de premier Gentilhomme de sa Chambre, par Lettre du mois de Février de la même année. Il s'est trouvé au siége de Barcelone en 1714, de la prise de laquelle il apporta la nouvelle au Roi, & a été nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, le deuxiéme Février 1724, par le Roi Louis XV. Il a épousé 1°. le 20 Décembre 1703, *Marie-Henriette* de Beauvilliers, fille de *Paul*, Duc de Beauvilliers, Pair de France, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Chef du Conseil Royal des Finances, & Ministre d'Etat, Gouverneur du Havre de Grace &c. & d'*Henriette-Louise* Colbert, morte le quatriéme Septembre 1718: 2°. le troisiéme Mars 1732, *Marie-Charlotte-Elizabeth* Nicolaï, veuve de Jules Malo, de Coëtquen, Comte de Combourg, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Gouverneur en survivance des ville & château de S. Malo, mort le 13 Janvier 1727, & fille unique de Nicolas Nicolaï, Marquis de Presle & d'Yvor, Brigadier des Armées du Roi, & ancien Colonel du Régiment d'Auvergne, & de Marie de Brion. Les enfans qu'il a eus de Marie-Henriette de Beauvilliers sa premiére femme, sont 1. *Marie-Louise* de Rochechouart née à Paris le 22 Septembre 1704; 2. une autre fille, née à Vaucresson près de Versailles, & morte en bas âge; 3. une troisiéme fille, née & morte à Paris le 26 Septembre 1710, après avoir été ondoyée: 4. PAUL-LOUIS de Rochechouart, Duc de Mortemar, qui suit; 5. CHARLES-AUGUSTE de Rochechouart, aussi Duc de Mortemar, dont il sera parlé après son frére: & 6. *Marie-Thérèse* de Rochechouart, Damoiselle de Tonnay-Charente, née à Paris le 28 Août 1715.

XXIII. PAUL-LOUIS de Rochechouart, Prince de Tonnay-Charente, puis Duc de Mortemar, Pair de France, appellé *le Duc de Rochechouart*, né à Paris le 24 Octobre 1711, & batisé le lendemain à S. Sulpice, fut nommé premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en survivance du Duc son pére, le 27 Septembre 1728, en prêta le serment le 27 Novembre suivant, & il entra en exercice de cette charge le premier Janvier 1729. Il fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ci-devant Laval, & auparavant Mortemart, par commission du quatriéme Octobre de la même année. Son pére se démit en sa faveur de sa Duché-Pairie, au mois d'Avril 1730; mais le fils mourut de la petite vérole, à Paris, le quatriéme Décembre 1731, dans la 21 année de son âge, sans laisser d'enfans de

Ma-

Marie-Anne-Elizabeth de Beauvau, fille unique de Pierre-Magdelène de Beauvau, Marquis du Rivau, appellé *le Comte de Beauvau*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Directeur-Général de Cavalerie & de Dragons, Gouverneur de Douay, & de *Marie-Thérèse* de Beauvau. Il avoit été marié avec elle le quatriéme Mai 1730.

XXIII. CHARLES-AUGUSTE de Rochechouart, Duc de Mortemar, Pair de France, appellé *le Duc de Rochechouart*, ci-devant *le Marquis de Lussac*, né à Paris le dixiéme Octobre 1714, & batisé le lendemain à S. Sulpice, obtint après la mort de son frére aîné, la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, à la survivance de laquelle, il avoit été nommé, en cas de mort de son frére, dès le quatriéme Décembre 1718. Il fut fait aussi Colonel du Régiment d'Infanterie de Mortemar, à la place de feu son frére, par commission du 15 Décembre 1731.

BRANCHE DES COMTES DE MAURE issue des DUCS de MORTEMAR.

XXII. JEAN-BATISTE de Rochechouart, Comte de Maure, Marquis de Blainville, de l'Isle-Dieu & d'Everly, Baron de Bray-sur-Seine, appellé *le Comte de Rochechouart*, né le 25 Octobre 1682, d'abord Capitaine dans le Régiment de Champagne, & ensuite Colonel du Régiment de Béarn, au mois de Novembre 1702, puis du Régiment Dauphin-Infanterie, au mois de Janvier 1704, servit à la tête de ce Régiment, au siége de la ville & du château de Nice, qui s'étant rendu le quatriéme de Janvier 1706, il fut commandé le lendemain avec le premier bataillon de son Régiment pour prendre possession de la porte du secours, laquelle s'étant trouvée comblée par le débris des ouvrages que l'Artillerie avoit abattus, il fut obligé de monter par la bréche. Il servit encore la même année au siége de Turin, & fut fait prisonnier le septiéme Septembre, à l'attaque des Lignes qui furent forcées. Il se défit de son Régiment, & se retira du service au mois d'Avril 1710. Il étoit en 1713 Surintendant des Mines & des Miniéres de France. D'*Anne* Colbert de Blainville sa cousine germaine, fille de feu Jules-Armand Colbert, Marquis de Blainville & de l'Isle-Dieu, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Gabrielle* de Rochechouart de Tonnay-Charente, qu'il épousa le 16 Mai 1706, il a eu 1. *Louis* de Rochechouart, né le huitiéme Février 1708, batisé le cinquiéme Mars suivant à S. Sulpice, & mort le 21 Janvier 1725, à l'âge de 17 ans; 2. *Marie-Anne-Magdeleine* de Rochechouart, née le 21 Août 1710; & 3. JEAN-VICTOR de Rochechouart qui suit.

XXIII. JEAN-VICTOR de Rochechouart, appellé *le Comte de Mortemar*, né à Paris le 30 Octobre 1712, & batisé le lendemain à S. Sulpice, fait Colonel du Régiment de Dauphiné le 20 Février 1734, a été marié le dixiéme Février 1733, avec *Eléonore-Gabrielle-Louise-Françoise* de Crux, sa cousine du côté maternel du cinquiéme au quatriéme degré, & du côté paternel au sixiéme, & fille unique d'*Armand-Gabriel* de Crux, Marquis de Montaigu, de Vieille-Vigne & de Granlieu, Seigneur des Châtellenies de Touvois, de S. Etienne, de Saffré, de Rocheserviéres, de Bois-Renaud, du Plessis, de Loudriéres, &c. & d'*Angélique-Marie-Damaris-Eléonore* Turpin de Crissé. Il en a eu *Victor-Gabriel* de Rochechouart, né à Paris le 21 Mai 1734.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de MONTPIPEAU, *issue de celle de* MORTEMAR.

XVIII. RENÉ de Rochechouart, second fils de RENÉ, Baron de Mortemar, Chevalier des Ordres du Roi &c. & de *Jeanne* de Saulx-Tavannes, fut Seigneur de Montpipeau, de Châtel-Acher &c. & mourut le 13 Septembre 1644. Il avoit épousé en Novembre 1606, *Jeanne* de Beauxoncles, fille unique de *Charles-Timoléon*, Seigneur de Sigongne, &c. Gouverneur de Dieppe, & de *Marguerite* du Fau, morte le neuviéme Août 1651, dont il eut 1. JEAN-LEONOR qui suit; 2. *Pierre*, Chevalier de Malte, mort jeune; 3. *François*, Seigneur de Rocheux, dit *le Comte de Rochechouart*; & 4. *Jeanne-Marguerite* de Rochechouart, mariée en Mars 1628, à *Jean-Hélie*, Seigneur de la Roche-Aynard.

XIX. JEAN-LEONOR de Rochechouart, Marquis de Montpipeau, Baron de Chéray &c. épousa en Novembre 1640, *Louise* de Bullion, Dame du Layer, du Reclainville, &c. fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement, & de *Marie* Hatte, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune; 2. *François*, mort à la bataille de Senef en 1674; 3. LEONOR qui suit; & 4. *Renée-Louise* de Rochechouart, Abbesse de Montmartre en 1717.

XX. CHARLES de Rochechouart, Marquis de Montpipeau &c. Enseigne des Gardes du Corps du Roi, & Brigadier des Armées du Roi, né le 15 Décembre 1653, fut tué au combat de Leuse en 1691, laissant de *Michelle* Aubry, fille de *René* Aubry, Receveur général des Finances de Rouen, & de *Michelle* Aimeray, qu'il avoit épousée le premier Mars 1683, morte le deuxiéme Novembre 1719, 1. *N*... qui suit; & 2. *Jean-Léonor* de Rochechouart, Lieutenant de vaisseau, Chevalier de l'Ordre de S. Louis.

XXI. *N*... de Rochechouart, Marquis de Montpipeau, Mestre-de-Camp du Régiment de Condé-Cavalerie.

BRANCHE DES COMTES de TONNAI-CHARANTE, Marquis de BONNIVET, *issue des Barons de* MORTEMAR.

XVIII. AIMÉ de Rochechouart, quatriéme fils de RENÉ, Baron de Mortemar, & de *Jeanne* de Saulx-Tavannes, fut Seigneur de Tonnai-Charante, de Gascogneles, Marquis de Bonnivet, Guidon des Gensdarmes du Duc d'Orléans, & mourut en Août 1651. Il avoit épousé 1°. en Octobre 1608, *Léonore* de Saulx, Dame de Fougerolles, sa cousine germaine, veuve de *Joachim*, Seigneur de Tinteville, & fille de *Guillaume* de Saulx, Comte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Catherine* Chabot-Charny: 2°. *Magdelaine* Mangot, Dame d'Orgéres, fille de *Claude* Mangot, Garde des Sceaux de France, & de *Marguerite* le Beau, morte en Mai 1662. Du premier mariage étoit issu 1. FRANÇOIS qui suit; & du second vint, 2. JEAN-CLAUDE, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné.*

XIX. FRANÇOIS de Rochechouart, Marquis de Bonnivet, mourut en Juillet 1647, laissant de *Léonore* de Faudoas, *dite* d'Averton, pour fille unique, *Léonore* de Rochechouart, Marquise de Bonnivet, mariée à *Jacques* de Mégrigny, Seigneur d'Epoisses, Président au Parlement de Rouen.

XIX. JEAN-CLAUDE de Rochechouart, fils du second lit d'AIMÉ, fut Comte de Tonnai-Charante, & Seigneur d'Orgéres, & de l'Isle-Dieu, & mourut à Tréves, en Janvier 1672, étant Colonel du Régiment de la Marine. Il avoit épousé *Marie* Phélypeaux, fille de *Louis*, Seigneur de la Vrilliére, Comte de Saint-Florentin &c. Sécretaire d'Etat, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & de *Marie-Particelle* d'Hémery, morte le 15 Février 1681, laissant pour fille unique *Gabrielle* de Rochechouart, Dame de Tonnai-Charante, d'Orgéres &c. mariée le 25 Juillet 1682, à *Jules-Armand* Colbert, Marquis de Blainville, Grand-Maître des Cérémonies de France, Colonel du Régiment de Champagne, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur & Commandant de la ville d'Ulm, qui mourut en cette ville des blessures qu'il venoit de recevoir à la bataille de Hochstet le 13 Août 1704, laissant postérité. * *Voyez* le Laboureur, *Généal. de la Maison de Rochechouart*; De Thou; Davila; Du Chêne; Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

ROCHECHOUART, (Simon de) Archevêque de Bourdeaux dans le XIII siécle, & fils d'AIMERI VIII, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges, a été confondu par quelques Auteurs avec Simon de Rochechouart son oncle, Seigneur d'Availles, fils d'AIMERI, VII du nom. Il fut Doyen de Bourges, & Chanoine de l'Eglise de Limoges, dont il fut élu Evêque par une partie des Chanoines en 1272. Les autres avoient choisi Clément de Saint-Hilaire, l'un de leurs confréres; après la mort duquel, arrivée en 1274, Simon de Rochechouart fut élevé au mois de Septembre 1275, sur le Siége de l'Eglise de Bourdeaux, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse. Il mourut en 1280, & fut enterré dans sa Métropole. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Lopez, *Hist. des Archevêques de Bourdeaux.*

ROCHECHOUART (Jean de) fils de JEAN, I du nom, Vicomte de Rochechouart, & de *Jeanne* de Sully, fut successivement Evêque de S. Pons de Tomiers, Archevêque de Bourges & d'Arles, dans le XIV siécle. Il s'attacha à l'Antipape Benoît XIII qui, selon quelques Auteurs, le fit Cardinal. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut Evêque de Saint-Pons de Tomiers, Archevêque de Bourges en 1386, & Administrateur de celui d'Arles en 1390. Il racheta du Prince de Galles la Seigneurie de Tonnai-Charante, qui lui avoit été engagée par Louis Vicomte de Rochechouart, frére de ce Prélat, qui mourut le 13 Septembre 1398. On doit le distinguer de FOUCAUT de Rochechouart, fils d'AIMERI IX, lequel fut Doyen de Bourges en 1292; Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, en 1318; & Archevêque de Bourges en 1330. Ce dernier tint un Synode en 1336, ordonna qu'on célébreroit la Fête de S. Jean-Baptiste, & mourut le septiéme Août de l'an 1343. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Saxi, *in Pontific. Arelat.* Le Laboureur. Ughel. Cabréra. Contelorio. Aubery &c.

ROCHECHOUART (René de) Baron de Mortemar & de Montpipeau, Seigneur de Tonnai-Charante, de Vivonne, de Lussac, &c. Chevalier des Ordres du Roi, suivit dès l'âge de quinze ans FRANÇOIS de Rochechouart son pére, au siége de Perpignan, où il conduisoit la Noblesse de Poitou; & depuis il fut toujours armé pour le service de l'Etat & de la Religion. Il se trouva au siége d'Epernay; à la défense de Metz en 1552; à Hesdin où il fut pris les armes à la main; à l'attaque de Vulpian, où il commandoit cent Gentilshommes, & où il emporta d'assaut la basse ville; à la prise de Calais, de Bourges, de Poitiers, de Blois, de Rouen, de Saint-Jean d'Angely, de Lusignan &c. & aux batailles de Saint-Denys, de Jarnac & de Montcontour. Dans la suite il servit devant la Rochelle, devant Brouage, & ailleurs; fit de grandes dépenses dans la guerre contre les Huguenots; & commanda une Compagnie d'Ordonnance, l'une des mieux entretenues des Armées du Roi. Le Maréchal de Tavannes, charmé de la valeur du Baron de Mortemar, qu'il vit combattre l'an 1569, à la bataille de Montcontour, voulut faire alliance avec lui, & lui fit épouser en 1570, sa fille, qui fut mére de neuf enfans. Le Roi Charles IX le fit Chevalier de son Ordre; & le Roi Henri III lui donna en 1580, le Collier de celui du S. Esprit. Ce grand homme mourut le 17 Avril de l'an 1587, âgé de 61 ans.

ROCHECHOUART (Marie-Magdelaine-Gabrielle de) Abbesse de Fontevrault, a été un des plus beaux esprits de son siécle. Elle étoit fille de GABRIEL de Rochechouart, Duc de Mortemar, Pair de France. Tous les avantages dont son sexe se glorifie, lui furent prodiguez par la Nature; mais par dessus cela un esprit fertile, pénétrant, étendu, une mémoire très fidéle, & un génie propre à toutes les Sciences. L'étude des Langues Gréque, Latine, Italienne, Espagnole, firent, ce

ce semble, ses premiers divertissemens. Et par-là elle se mit en état de lier des conversations suivies non seulement avec tous les Etrangers, mais encore avec les personnes qui avoient le plus d'érudition. * L'ancienne & la nouvelle Philosophie ne furent plus bientôt des mystéres pour elle; elle se fit expliquer ce qu'il y a de plus subtil dans la Théologie scholastique, & les opinions diverses qui partagent les Ecoles. En peu de tems elle fut en état d'en juger sainement elle même par la connoissance de l'Ecriture, qui étoit sa véritable Théologie. De là passant à la lecture des Péres de l'Eglise, elle connut aisément le caractére de chacun d'eux, les matiéres dont ils avoient traité, les démêlez qu'ils avoient eus avec les Hérétiques, leur style, leur méthode & leur genre de Philosophie. Elle s'amusa aussi dans ses heures de recréation à la lecture des Auteurs profanes. Platon lui devint très familier. Au travers des nuages dont ce Philosophe enveloppe la vérité, elle y découvroit des beautez, des thrésors de morale, des tours d'éloquence, & une délicatesse de pensées, que les génies médiocres ne peuvent démêler. Homére servit aussi quelquefois à la délasser de ses autres études; & quelque mal-aisé qu'il soit d'en rendre en notre Langue toute la noblesse & toute la force, elle essaya pourtant la traduction de quelques Livres de l'Iliade, & peut-être n'a-t-on rien vu de si achevé dans ce genre. Tant & de si belles qualitez naturelles & acquises, soutenues d'une grande vertu, lui servirent beaucoup pour le gouvernement du grand Ordre auquel le Seigneur l'appella. De Religieuse qu'elle étoit de l'Abbaye-aux-Bois, Ordre de saint Bernard, où elle s'étoit enfermée dès ses jeunes ans, elle fut nommée le 16 Août 1670, Abbesse, Chef & Générale de l'Abbaye & Ordre de Fontevrault. On ne peut exprimer le bien qu'elle y a fait. Non seulement elle a sanctifié les personnes qui lui étoient soumises, mais on peut dire qu'elle les a polies. Pendant qu'elle veilloit sur les filles, & que par son exemple elle les fortifioit dans la pratique du bien, elle animoit à l'étude par ses paroles & par ses Ecrits les Religieux de cet Ordre; & l'on vit en peu de tems fleurir les Belles-Lettres & les Sciences solides à Fontevrault, par le soin qu'elle prit d'y faire élever de savans Professeurs. Les Ecrits qui échappérent à sa plume ne servirent pas peu à inspirer à tous un grand goût pour l'étude, & ses exhortations à donner une belle idée de la véritable éloquence pour la Chaire. Ses Ordonnances, où elle faisoit parler aux Loix une Langue digne d'elle, parurent si sensées, si précises, si judicieuses, que de grands Prélats ne dédaignérent pas de s'en servir pour le gouvernement des Religieuses de leur Diocése. Ses Lettres circulaires sur la mort de ses Religieuses & de ses filles, en honorant la mémoire des personnes qui en étoient le sujet, faisoient admirer la fécondité du génie de celle qui les composoit, & n'inspiroient qu'un grand amour de Dieu, & un parfait mépris de la vie. Le style doux & leger, le naturel & l'élégance, le bon-sens & la sincérité, ont rendu ses Lettres célébres & précieuses à ses amis. Ceux de ses Ecrits qui ont échappé au feu, auquel son humilité les condamnoit, sont des Ouvrages de Piété, de Morale, de Critique, plusieurs savantes Traductions, nombre de Maximes pour la conduite de la vie Religieuse, quelques sujets Académiques, traitez finement: tout cela, joint à ses Lettres, formeroit un ample Recueil, qui feroit plaisir au public. On y trouveroit des chef-d'œuvres, qui pourroient servir de modéle sur bien des matiéres; & il n'en faudroit pas davantage pour justifier à la postérité ce que l'on a dit souvent pendant sa vie, que de l'assemblage de tant de vertus, d'un si grand nombre de talens, & d'un savoir si exquis, on auroit pu former un des plus grands hommes de son siécle. Elle mourut à Fontevrault le 15 Août 1704, âgée de 59 ans. * *Mémoires de Trévoux*, *Décembre* 1704. *Oraison funébre*, par l'Abbé Anselme.

ROCHEDALE. *Voyez* ROCHDALE.

ROCHE EN ARDENNE (La). *Voyez* ci-dessus ROCHE (La).

ROCHE-FLAVIN, (Bernard de la) né à S. Cernin en Rouergue en 1552, fut reçu Docteur en Droit à Toulouse à 18 ans, Avocat à 19, & Conseiller au Présidial de la même ville à l'âge de 22 ans. Mais il produisit un faux certificat d'âge, afin de paroitre avoir celui qui étoit requis pour posséder cette charge. Il trouva, *dit-il lui-même*, à cette occasion des amis qui lui prêtérent plus volontiers des années, qu'ils ne lui eussent prêté des écus. Le 19 Janvier 1581, il fut reçu Président aux Requêtes. On lui disputa la qualité de premier dans cette Chambre, parce que son Concurrent, quoique reçu après lui, avoit succédé à celui qui étoit le premier. Le procès se poursuivit au Conseil, ce qui obligea la Roche-Flavin de venir à Paris. Il y étoit encore en 1583, & il y fut pourvû d'une charge de Conseiller au Parlement. Mais ayant gagné son procès, par Arrêt du 13 Février 1584, il retourna à Toulouse, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1627, à l'âge de 75 ans, & non de 80. Il fut fait aussi Conseiller d'Etat par Henri III. Il est Auteur d'un Recueil des Arrêts notables du Parlement de Toulouse, qui est d'autant plus estimé, qu'on y voit un Traité particulier des Droits Seigneuriaux, qui sert comme de décision pour les matiéres féodales & emphytéotiques. Il donna aussi en 1617, à Bourdeaux, un volume *in folio* contenant treize livres des Parlemens, c'est à dire, de leur Institution, des Présidens, des Conseillers, des Gens du Roi, de leur rang, séance, gages, priviléges, &c. Le Parlement de Toulouse rendit le 12 Juin 1617, contre ce Livre, un Arrêt qui ordonne, sur la Requête du Procureur du Roi, que le Sieur de la Roche sera admonêté; que son Livre sera lacéré par le Graffier de la Cour en sa présence, comme contenant plusieurs faits faux & supposez contre les Parlemens & quelques Officiers d'iceux; que tous les Exemplaires en seront supprimez aux frais dudit de la Roche, qui pour ce consigneroit trois mille livres, & avec défenses à lui de faire imprimer aucun Livre; & de plus l'interdit pour un an de son Office. Il avoit épousé *Alix* de Bégoun, dont il eut 1. 2. 3. *Pierre*, *Bernard* & *Jacques* de la Roche-Flavin, qui lui firent ériger un tombeau au Couvent de l'Observance de saint François. Il ne reste plus de leur postérité masculine. L'un d'eux mourut vers l'an 1677, étant Conseiller de la Grand'Chambre du Parlement de Toulouse. * *Voyez* Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit*, *tome* 1. *p.* 267.

ROCHEFORT, ville & port de France dans le païs d'Aunis, sur la Charente, à une lieue & demie de son embouchure, à trois de Brouage & à six de la Rochelle, n'étoit autrefois qu'un bourg où l'on prétend qu'il y eut du tems du Roi Jean un château fortifié, qui selon les Historiens François appartenoit à Messire Guichard d'Angle. Cette Terre, qui avoit titre de Châtellenie, fut confisquée au domaine de la Couronne par Charles V, en 1364. Mais comme la Province d'Aunis, où elle est située, dépendoit du Duché de Guienne, Edouard, Prince de Galles, qui se maintint pendant sa vie dans la jouïssance de ce Duché, conserva aussi la Terre de Rochefort; & l'on voit par d'anciens dénombremens que les Sieurs de Mereuil, Seigneurs de Loire, & Hubles de Vivonne, Seigneur des Houllières, rendirent hommage à ce Prince comme Seigneur de Rochefort en 1368. Après la réunion de la Guienne à la Couronne de France, cette Terre fut comprise dans le Domaine du Roi, & elle n'en a été désunie que pendant le régne de Henri III, qui la donna ou engagea à un Officier de sa Maison, nommé *Poliron*, dont les héritiers l'ont possédée près d'un siécle. Le Conseil du Roi Louïs XIV ayant fixé l'établissement de la Marine à Rochefort, M. Colbert de Terron, à qui l'exécution du projet fut remise, pensa d'abord à acheter le château & toutes ses dépendances. Il appartenoit au Sieur de Cheusses, Gentilhomme de la Rochelle, qui refusa de le vendre. Mais M. de Terron ayant appris que la Terre de Rochefort avoit été aliénée de la Couronne, la retira de la part du Roi, avec promesse de rembourser cinquante mille écus qu'avoit donnez pour la posséder Adrien de Lozére, dont M. de Cheusses avoit épousé la petite-fille. M. de Terron ayant pris ensuite possession de Rochefort pour sa Majesté, fit jetter les premiers fondemens de la ville que l'on vouloit bâtir, & dont M. Blondel, Ingénieur du Roi avoit tracé le plan, & de la Marine qu'on vouloit établir. L'époque de la fondation de cette ville est en 1666, selon la médaille qui fut frappée à ce sujet. Cependant Rochefort ne fut érigé en bourg qu'en 1669, & ce ne fut que quelque tems après, qu'il fut en état d'être appellé ville. Dans le tems de sa fondation, après qu'on eut marqué les emplacemens pour l'Arsenal & pour les Magasins, &c. on abandonna le reste à des Particuliers, qui y ont fait bâtir des maisons à un denier de cens par carreau. Il n'y a peut-être point de ville en France qui ait de plus belles rues que Rochefort; l'Arsenal est le plus grand, le plus beau & le plus achevé du Royaume; les Casernes y sont superbes, la Place vaste & réguliére, & l'Hopital magnifique. Les Capucins sont logez dans le plus bel endroit de la ville, près de la Place. Il y a aussi un Séminaire pour les Aumôniers des vaisseaux, dirigé par les Prêtres de la Mission. Et pour peupler cette ville, le Roi accorda en 1669, aux Habitans plusieurs beaux priviléges, dont l'un est l'affranchissement des droits pour toutes les denrées qui s'y consument; mais d'ailleurs l'air y est très mal-sain pendant les mois d'Août, de Septembre & d'Octobre. En 1673, cette ville naissante contenoit déja près de vingt mille Habitans. En 1733, on a publié une *Histoire de Rochefort, contenant l'établissement de cette ville, de son port, de son Arsenal de Marine, & les Antiquitez de son Château, in quarto.* * Piganiol de la Force, *Nouv. Descr. de la France.*

* ROCHEFORT, petite ville de France dans le Forès, près de Lignon, à l'ouest de la ville de Feurs, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* ROCHEFORT, petite ville & Comté de France dans l'Auvergne, à l'ouest-sud-ouest de Clermont, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

ROCHEFORT ou ROCHFORT, bourg avec marché dans le Comté d'Essex en Angleterre, capitale de sa Contrée. C'est de ce lieu dont le Roi Guillaume III donna le titre de Comte de Rochefort à Guillaume de Zuylestein, de la noble famille de Nassau. * *Diction. Anglois.*

*ROCHEFORT, Maison originaire de Bourgogne, qui a produit deux Chanceliers de France, descend de GUY qui suit.

I. GUY de Rochefort, que l'on tient être fils puîné de PIERRE, Seigneur de Rochefort chateau sur le Doux en Franche-Comté, & d'*Agnès* de Châtillon en Bazadois. Il servoit en 1377, dans la Compagnie des cent Hommes-d'armes du Duc de Bourgogne, & épousa *Toland* de Ternant, sœur de *Hugues*, Seigneur de Ternant & de Limanton, dont il eut 1. *Guy*, mort avant l'an 1417, sans postérité; 2. JEAN qui suit; & 3. *N*... de Rochefort, mariée à N... de Saint-Vérain.

II. JEAN de Rochefort, Baillif d'Auxois en 1391, & Conseiller du Duc de Bourgogne en 1392 & 1407, fut pére de JACQUES qui suit.

III. JACQUES, Seigneur de Rochefort, rentra en la possession de la Terre de son nom, & épousa *Marguerite* de Vautravers, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Rochefort & de Bussy, Chambellan du Duc de Bourgogne, Capitaine de ses Gensdarmes en 1432, & premier Chambellan du Comte d'Etampes, mort en 1438, sans enfans; 2. *Jean*, Maître de l'Artille-

tillerie du Duc de Bourgogne, & Gouverneur du Tonnerrois, mort sans postérité le cinquiéme Juillet 1442; & 3. JACQUES qui suit.

IV. JACQUES, Seigneur de Rochefort, de Labergement, de Pleuvaut & de Longeau, rétablit sa Maison par la mort de ses fréres; mais lui ayant été imputé d'avoir fait une rature dans un dénombrement de la Terre de Labergement, il tomba dans la disgrace de son Prince, fut constitué prisonnier à la requête du Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Dijon, & obligé de mettre tous ses biens à la disposition du Duc de Bourgogne, lui cédant par Acte du 25 Janvier 1454, ses Terres de Pleuvaut & de Longeau, qui furent unies à la Châtellenie de Rouvres. Il épousa *Agnès* de Cléron, Dame de Longeau, fille d'*Othenin*, Seigneur de Cléron au Comté de Bourgogne, & d'*Antoinette* Bourgeois, Dame de Chalereule, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. GUY, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Louise*, mariée à *Simon* de Cortelery, Seigneur d'Audevil; & 4. *Jeanne* de Rochefort, alliée à *Aubert* de Rougemont, Chevalier.

V. GUILLAUME, Seigneur de Rochefort, de Pleuvaut & de Longeau, Chancelier de France, *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*, mourut le 12 Août 1492. Il avoit épousé 1o. *Guye* de Wourey, Dame de Fouchereau: 2o. *Anne* de la Tremoille, veuve de *Louis* d'Anjou, bâtard du Maine, Baron de Méziéres, & fille de *Louis*, Sire de la Tremoille, Baron de Sully, de Craon, de l'Isle-Bouchard, &c. & de *Marguerite* d'Amboise, Vicomtesse de Thouars. Elle prit une troisiéme alliance avec *Jacques* de Rochechouart, Seigneur de Charroux & du Bourdet. Ce Chancelier eut de son premier mariage, 1. *Blaise*, vivant en 1496, mort sans alliance; 2. *Charlotte*, mariée avant le mois de Janvier 1489, à *Charles* Bouton, Seigneur du Fay, de Bosjan, &c. morte le 26 Février 1499; & 3. *Louise* de Rochefort, mariée le 19 d'Août 1488, à *Antoine* Bouton, Seigneur de Pierre, de Moisenant &c. frére du Seigneur du Fay.

V. GUY de Rochefort, Seigneur de Pleuvaut, de Flagey, de Cuiseaux & de Labergement, frére puiné de GUILLAUME, Seigneur de Rochefort, Chancelier de France, fut honoré de la même dignité de Chancelier de France, *ainsi qu'il sera rapporté ci-après dans un Article séparé*, & mourut au mois de Janvier 1507. Il épousa *Marie* Chambellan, fille de *Henri* Chambellan, Receveur-général des Finances en Bourgogne, Vicomte Majeur de Dijon, & d'Alix de Berbisy, dite *Bercy*, surnommée *la Belle*, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Louis* mort en 1563; & 3. *Charlotte* de Rochefort, mariée à *Jean*, II du nom, Baron de Castelnau, morte sans postérité.

VI. JEAN de Rochefort, Seigneur de Pleuvaut, de Longeau, de Labergement, de Frolois, de Poiseux, & de la Ferriére, Baillif de Dijon, & premier Ecuyer-tranchant du Roi François I, portoit la Cornette blanche à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier; fut depuis Ambassadeur à Rome, à Venise, & auprès du Duc de Gueldres, & mourut en 1536. Il avoit épousé en 1518, *Antoinette* de Châteauneuf, fille d'*Antoine*, Seigneur de Luçay, & de Gargilesse, & d'*Anne* de Menou, dont il eut 1. *Jean* Baron de Pleuvaut, mort sans postérité de *Magdelaine* du Puy, fille de *Vincent* Seigneur de Vatan; 2. CLAUDE qui suit; 3. RENÉ, *qui a fait la branche de la* CROISETTE, *rapportée ci-après*; & 4. *Charlotte* de Rochefort, mariée à *Aymar* de Prie, Seigneur de Toucy & de Montpoupon.

VII. CLAUDE de Rochefort, Seigneur de Pleuvaut &c. fut tué en 1557, à la bataille de Saint-Quentin, portant le Guidon du Seigneur de Bourdillon. Il avoit épousé en Janvier 1545, *Catherine* de la Magdelaine, Dame de Beauvais en Auxois, veuve de *N*... de Ferriéres, Seigneur de Presle, & fille de *Girard*, Seigneur de la Magdelaine, & de *Claude* de Damas, Dame de Ragny. Elle prit une troisiéme alliance avec *Louis* de Cossa, Comte de Beine en Piémont, ayant eu de son second mariage 1. JOACHIM qui suit; 2. CLAUDE, *qui a fait la branche de* LUÇAY, *rapportée ci-après*; & 3. *Imbert* de Rochefort, Seigneur de Villedieu & de Beauvais, qui de *Françoise* de Crevant, fille de *Louis*, Seigneur de Cingé, &c. & de *Jacquette* de Reilhac, qu'il avoit épousée en Décembre 1588, laissa *Charlotte* de Rochefort, mariée à *Charles* de Gaucourt, Seigneur de Bouesses; *Magdelaine*, alliée à *François* Levêque, Seigneur de Marconnay; & *Hélène* de Rochefort, mariée en 1626, à *Jean* de Barville, Seigneur de Bois-Landry.

VIII. JOACHIM de Rochefort, Seigneur de Pleuvaut, fut employé dans les guerres de Dauphiné, & commandoit la Compagnie des Gensdarmes du Comte de Beine son beau-pére dans la guerre des Huguenots. Il épousa en 1573, *Françoise* de Livron, fille de *François*, Seigneur de Bourbonne, & de *Bonne* du Chastelet, dont il eut 1. EDME qui suit; 2. *Erard*, Abbé de Vezelay; 3. *Jean*, Seigneur de Sigy, tué en duel à l'âge de dix-huit ans, sans laisser d'enfans de *Claudine* Bouton de Corberon, qu'il avoit épousée le 17 Décembre 1603; & 4. *Anne* de Rochefort, mariée à *Léonard* de Semur, Baron de Tresmont, Gouverneur de Mâcon.

IX. EDME de Rochefort, Marquis de Pleuvaut &c. Lieutenant-Général du Nivernois, Baillif d'Autun, Capitaine de Vézelay & d'Avalon, vivoit en 1626. Il avoit épousé en 1588, *Jacqueline-Philippe* de Pontaillier, Dame de Châtillon en Bazois, fille unique d'*Anatolle-Louis* de Pontaillier, Seigneur de Châtillon, & d'*Antoinette* de Chatelus, dont il eut 1. *Roger*, Marquis de la Boulaye en Bourgogne, Lieutenant de la Compagnie des Gensdarmes du Duc d'Enguien, tué au siége de Philisbourg le deuxiéme Septembre 1644; 2. *François*, Abbé de Vézelay, mort en Novembre 1644; 3. *Léonor*, mort en 1630; 4. FRANÇOIS qui suit; 5. 6. *Anne* & *Evarde*, Dames à Remiremont; 7. 8. *Gabrielle* & *Philippe* de Rochefort, mortes en 1611.

X. FRANÇOIS de Rochefort, Marquis de la Boulaye, Seigneur de Châtillon en Bazois, épousa en Août 1658, *Magdelaine* Fouquet, fille de *Christophle*, Comte de Chêlan, second Président, puis Procureur-Général au Parlement de Bretagne, & de *Mauricette* Kersandi, dont il a eu *Marie Elisabeth* de Rochefort, mariée à *Nicolas* de Chaugy, Comte de Roussillon, morte en 1684.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LUÇAY.

VIII. CLAUDE de Rochefort, second fils de CLAUDE, Seigneur de Pleuvaut, & de *Catherine* de la Magdelaine, fut Seigneur de Luçay, de Sigy, de Suilly, de Gié, de Réveillon, &c. & Pannetier du Roi en 1554. Il eut de *Claude* de la Riviére, fille de *Jean*, Seigneur de Chanlemy, & de *Marguerite* de la Roëre, qu'il épousa en Novembre 1573, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Louise*, mariée le 13 Novembre 1602, à *Jacques* de Menou, Seigneur du Mée; 3. *Claude*, alliée à *Antoine* du Roux, Seigneur de Tachy; & 4. *Charlotte* de Rochefort, Abbesse de Rougemont.

IX. FRANÇOIS de Rochefort, Baron de Luçay, de Vicsur-Nahon &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa le cinquiéme Novembre 1599, *Silvine* le Bégue, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Borde, & de *Claude* Chappeau, dont il eut 1. CLAUDE qui suit; 2. *Louise*, mariée à *Philibert* d'Anlezy, Seigneur du Boulay, 3. *Claude*, alliée en 1627, à *Louis* de Marolles, morte en couches en 1629; 4. *Anne*, mariée en 1630, à *Claude*, Baron de la Loë; & 5. *Charlotte* de Rochefort, Religieuse.

X. CLAUDE de Rochefort, Comte de Luçay, Seigneur de Coulanges &c. épousa 1o. en Juillet 1631, *Anne* de Brouilly, fille de *Charles*, Marquis de Piennes, & de *Magdelaine-Renée* de Rochefort: 2o. en Novembre 1660, *Magdelaine* Hotman, veuve d'*Hélie* d'Alligé, Seigneur de saint Cyran-sur-Indre en Touraine, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut du premier lit furent 1. *Samson*, dit *le Marquis de Luçay*, mort en 1657; 2. CHARLES-JOSEPH qui suit; 3. *Dominique*, destiné Chevalier de Malte, qui a épousé depuis *Edme* Belot, dont il a un fils; 4. *Charles-Edme-François*, Chevalier de l'Ordre de S. Maurice; 5. *Louise*, Religieuse à Bourges; 6. 7. *Marie* & *Anne* de Rochefort, Religieuses à la Visitation de Tours.

XI. CHARLES-JOSEPH de Rochefort, Comte de Luçay &c. mourut le 28 Août 1686, laissant de *Nérée* de Messemé, fille de *Jacques*, Seigneur de Talvois, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Dominique*, Chevalier; & 3. *Françoise* de Rochefort, née posthume le 20 de Juillet 1687, & morte jeune.

XII. FRANÇOIS de Rochefort, Comte de Luçay, &c. a épousé *Louise* de Beauvau.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la CROISETTE.

VII. RENÉ de Rochefort, troisiéme fils de JEAN de Rochefort, Seigneur de Pleuvaut &c. & d'*Antoinette* de Châteauneuf, fut Seigneur de la Croisette, Baron de Frolois, &c. Chevalier des Ordres du Roi l'an 1583, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes des ordonnances, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté de Blois, Bailliage d'Amboise & de Loudunois, & laissa de *Jeanne* Huraut sa femme, fille de *Jean*, Seigneur de Vueil & du Marais, Maître des Requêtes, & de *Jeanne* Raguier, 1. *Jean* de Rochefort, Baron de Frolois, Seigneur de la Croisette, Capitaine de cent Hommes-d'armes, mort sans postérité d'*Anne* de Sautour, fille de *François*, Seigneur d'Yrouer & de Montigny, &c. & de *Roberte* de Vienne-Clervaut, qu'il avoit épousée le 21 Septembre 1582; 2. ANNE qui suit; 3. *René*, Chevalier de Malte, tué à l'assaut de Verdun l'an 1570; 4. *Antoine*, Baron de Frolois, mort l'an 1623, sans laisser de postérité d'*Anne* de Salins, Dame de Corrabœuf; & 5. *Anne* de Rochefort, femme de *Martin* d'Espinay, Seigneur du Bois-Gueroult.

VIII. ANNE de Rochefort, Seigneur de Mareuil, de Croisette, Baron de Frolois &c. ne laissa que deux filles de *Charlotte* de Sautour, sœur de la femme de son frére aîné, qu'il avoit épousée le 20 Juin 1585, qui furent 1. *Magdelaine-Renée*, mariée le 16 Août 1607, à *Charles* de Brouilly, Marquis de Piennes &c. Gouverneur du Catelet; & 2. *Françoise Aimée* de Rochefort, alliée à *Nicolas* Brichanteau, Marquis de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi, morte le neuviéme Juin 1644. ***

Voyez Du Chêne, *Hist. des Chanceliers.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, *&c.*

ROCHEFORT (Guillaume Seigneur de) Chancelier de France, étoit Docteur en Loix & en Décret, & par ce moyen entra dans le Conseil du Duc de Bourgogne; ce qui n'empêcha pas qu'il ne suivît ce Prince dans les Armées, s'étant trouvé à la guerre du Bien public, tenant son parti, où il combattit à la journée de Montlehéry. Il fut ensuite Maître des Requêtes de ce Prince, qui l'employa en des affaires importantes & difficiles, & le nomma son Ambassadeur auprès du Pape & des Princes d'Italie. Il fut envoyé en 1474, au devant des Suisses & des Allemands, qui étoient prêts d'envahir le Comté de Bourgogne, dont il les éloigna à force d'argent. Ses services n'empêchérent pas qu'on ne lui rendît de mauvais offices auprès de son Prince; & appréhendant son ressentiment, il se retira de sa Cour, abandonnant ses biens à la fureur de son Conseil, qui ordonna aux Baillifs d'Autun & de Charolois de faire raser ses châteaux. Mais le Duc ayant été tué devant Nancy, & le Roi ayant réuni la Bourgogne à sa Couronne par droit de reversion, il profita de l'Ambassade qu'il eut auprès de ce Monarque pour le mariage de l'héritiére de Bourgogne avec le Dauphin, & se laissa tenter aux offres que ce Prince lui

fit d'une place dans son Conseil, & du Gouvernement de Blaisois. Il le créa ensuite Chancelier de France par Lettres du 12 Mai 1483, lui rendit les Terres de Pleuvaut & de Longeau, confisquées sur son pére, en considération de ce que pour venir à son service, il avoit abandonné plusieurs grands biens. Ce Prince ordonna aussi au Roi Charles VIII, son fils & son successeur, de le continuer dans son Office de Chancelier; ce qui lui fut accordé par Lettres du 22 Septembre 1483, & en cette qualité il alla avec le Parlement & les Bourgeois de la ville de Paris au devant de Jean II, Roi de Portugal, qui étoit venu demander du secours au Roi Charles VIII, lorsqu'il y fit son entrée en cette ville au mois de Novembre de la même année; fut présent en cette qualité en 1491, au contract de mariage du Roi, & d'*Anne*, Duchesse de Bretagne, & mourut le 12 Août 1492.

ROCHEFORT (Guy de) Seigneur de Pleuvaut, de Flagey, &c. Chancelier de France, & frére du précedent, donna ses premiéres années à l'étude des Belles-Lettres, sans négliger les emplois de la guerre, & se signala dans l'une & l'autre profession, & dans le Conseil de Charles, Duc de Bourgogne, qui le fit son Conseiller & Chambellan, & de Marie de Bourgogne sa fille, à laquelle il continua pendant quelques années les mêmes services, & reçut en son nom le serment de fidélité des Flamands en la ville de Gand. Le Roi Louïs XI l'attira à son service; lui donna en 1479, une charge de Conseiller-Clerc au Parlement de Dijon; d'où il passa à celle de second Président, puis à celle de premier Président de ce Parlement en 1482; & lui donna en recompense de ses services la Terre d'Arbois, qu'il remit au Prince d'Orange, s'en réservant le revenu par forme de pension. Le Roi Charles VIII le députa en Novembre 1494, à l'Assemblée qui se tint à Amiens, en exécution du Traité de Senlis; mais il fut surpris en Octobre 1495 en son château de Pleuvaut par Henri Bâtard de Vaudray, qui le mena à Morigny, & de là à Salins, d'où il se sauva après sépt mois de prison. Le Roi l'ayant appellé près de sa personne, l'honora de la charge de Chancelier de France par Lettres du neuviéme Juillet 1497, & en cette qualité il alla à Arras, où il reçut l'hommage de Philippe Archiduc d'Autriche, à cause du Comté de Flandre, en la maison de l'Evêque, le cinquiéme Juillet 1499. C'est lui qui fit créer le Grand-Conseil à l'*instar* des Compagnies Souveraines, par Edit du mois d'Août 1497. Il mourut le 15 de Janvier 1507, après avoir soutenu la dignité de la Couronne & de sa charge, d'une maniére qui rend sa mémoire immortelle. Il fut enterré dans le chœur de l'Abbaye de Citeaux, où l'on voit son tombeau, & celui de *Marie* de Chambellan sa femme, avec cette Inscription mise autour:

Hic jacent Dominus GUIDO *de* ROCHEFORT, *integerrimus olim Franciæ Cancellarius, qui obiit 15 Janu. 1507, & Illustrissima Domina* MARIA *de* CHAMBELLAN *uxor ejus, cujus fidei, tutelæ ac regimini credita est juvenilis ætas Serenissimæ Principis Claudiæ à Francia, majoris natu e filiabus piissimi Regis Ludovici XII.*

ROCHEFORT (Sires de). *Voyez* RIEUX.

ROCHEFORT (Marquis de) dont est venu un Maréchal de France. *Cherchez* ALOGNY.

ROCHEFORT (César de) Docteur en Droit, aggrégé à l'Université de la Sapience, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, né à Bellay dans le XVII siécle, passa très-jeune à Rome, où il fit un très grand progrès dans les Belles-Lettres. Le Roi Louïs XIV, satisfait des services qu'il lui avoit rendus dans cette Capitale du Monde Chrétien, l'honora du Collier de l'Ordre de S. Michel, qui lui fut donné solemnellement dans Rome par M. de Lyonne, alors Ambassadeur extraordinaire de sa Majesté vers les Princes d'Italie. Etant revenu en France, on se servit de lui dans les Grands-Jours, & dans le renouvellement du Domaine, en qualité d'Avocat du Roi. Il s'appliqua depuis avec succès à ramener les Huguenots dans le sein de l'Eglise Romaine, & fit imprimer à Lyon un volume de ses *Controverses*, qui avoient déja été rendues publiques sous le nom d'un de ses amis. L'Auteur ajoûta à cette seconde édition les *Conférences* qu'il avoit eues publiquement avec quelques Ministres dans le Quercy & autres Provinces voisines. Il fit enfin imprimer à Lyon en 1685, un *Dictionnaire général* des principaux mots & des plus usitez dans la Langue Françoise, avec les définitions, les divisions, & les etymologies, & y ajoûta des Discours d'éloquence, & des démonstrations Catholiques sur tous les points contestez par les Protestans. Il fut aussi bon Jurisconsulte, & plaida avec applaudissement dans plusieurs Parlemens. Enfin, il alla mourir à Bellay sa patrie, avec la réputation d'un parfaitement honnête homme, l'an 16... Un de ses fils *N*... de Rochefort, se fit Chartreux, & fut Procureur-Général de son Ordre en Cour de Rome, & Prieur de la Chartreuse de Rome, où il mérita l'estime du Pape Clément XI. * *Mémoires Historiques.*

ROCHEFORT (Jean) Anglois de nation, vivoit au commencement du XV siécle, en l'an 1405. Il fit un Abbrégé de Joséphe, & le Recueil de quelques Historiens sous le titre de *Flores Historiarum.* * Leland, Balæus & Pitséus, *de Illust. Angl. Script.* Vossius, *de Hist. Lat.*

ROCHEFOUCAUD, petite ville avec un château, & titre de Duché, dans l'Angoumois, Province de France, sur la Tardouére, à cinq lieues d'Angoulême vers le levant. Le Duc de La Rochefoucaud est le premier Vassal du Duché d'Angoulême, & le plus puissant en Terres qui soit dans ce païs. Quatre Baronnies en dépendent & composent le Duché. La seule Châtellenie de la Rochefoucaud contient dix-neuf Paroisses. * Maty, *Diction. Géogr.* Davity, *Royaume de France, Angoumois.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ROCHEFOUCAUD, nom d'une Maison qui tient rang entre les plus nobles & les plus anciennes du Royaume, a produit diverses branches, toutes fécondes en hommes illustres.

I. FOUCAULT, I du nom, Seigneur de La Roche en Angoumois, qui vivoit sous le régne du Roi Robert, vers l'an 1026, est qualifié *Seigneur très noble* dans divers Titres, & s'acquit une si grande réputation que ses successeurs ont tenu à honneur de porter son nom. Celui de sa femme étoit *Jarsende*, dont il eut 1. GUI qui suit: 2. *Aimar*, mort sans lignée; 3. *Foucault* de La Rochefoucaud, qui signa la Chartre de la fondation de l'Abbaye de Notre-Dame de Xaintes l'an 1047, & laissa deux fils d'*Alix* son épouse, *Foucault*, mort sans alliance; & *Hugues*, Moine à S. Florent de Saumur; 4. *Hugues* de La Rochefoucaud, qui fut Vicomte de Châtelleraud, par son mariage avec la fille unique de *Bozon*, qui possédoit ce Vicomté. La postérité de *Hugues* finit en un autre Seigneur de ce nom, qui ne laissa aussi qu'une fille, *Clémence* de La Rochefoucaud, Vicomtesse de Châtelleraud, femme de *Geofroi* de Lusignan, Comte de la Marche, Seigneur de Vouvent, &c. qui fit hommage de ce Vicomté au Roi Louïs VIII, en 1226.

II. GUI, I du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, fonda en 1060, avec *Aimar* son frére, le Prieuré de Saint-Florent près du château de La Roche; & eut pour fils 1. GUI II; & 2. *Arnould* de La Rochefoucaud, qui souscrivit avec son frére la Chartre de S. Florent.

III. GUI, II du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, vivoit en 1081, & laissa d'*Eve* sa femme, 1. GUI, III du nom, qui suit; 2. 3. *Hugues* & *Aimeri*, dont on ne trouve que les noms.

IV. GUI, III du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, mourut en 1120, laissant de sa femme, dont le nom n'est pas connu, AYMAR qui suit.

V. AYMAR, Seigneur de La Rochefoucaud & de Vertueil, soutint diverses guerres contre Wlgrin II, Comte d'Angoulême, & prétendit les châteaux de Chabanois & de Confolan, à cause de sa femme, après la mort de Jourdain Eschivat. Il mourut l'an 1140, laissant pour fils unique, GUI qui suit.

VI. GUI, IV du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, de Verteuil, de Marthon, de Blanzac, &c. qui eut de grands démêlez avec Guillaume, Comte d'Angoulême. Il assista en 1170, avec plusieurs Seigneurs, à la dédicace de l'Eglise de saint Amand de Boesse; & eut pour enfans 1. FOUCAULT II, qui suit; & 2. *Aimeri*, qui signa la Chartre du douaire, que Jean Roi d'Angleterre assigna à la Reine Isabeau, Comtesse d'Angoulême, son épouse, la seconde année de son régne.

VII. FOUCAULT, II du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, de Marthon, de Blanzac &c. servit le Roi Philippe *Auguste* contre les Anglois, & demeura prisonnier à la bataille de Gisors l'an 1198. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, 1. *Gui*, V du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, qui fonda le Couvent des Cordeliers d'Angoulême, où il fut enterré, & mourut sans postérité; 2. AIMERI, I du nom, qui suit; 3. *Geofroi*, Seigneur de Vertueil; & 4. *N*... de la Rochefoucaud, mére de *Pierre* Poitevin, Chevalier, qui fut l'un des Exécuteurs testamentaires d'*Aimeri* son oncle.

VIII. AIMERI, I du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, de Vertueil, de Marthon, de Blanzac, de Cellefroin, de Bayers, &c. vivoit l'an 1249. Il épousa une Dame nommée *Letice*, que l'on croit fille de *Hugues* Larchevêque, Seigneur de Parthenay, dont il eut 1. GUI VI, qui suit; 2. *Aimeri*, Seigneur de Bayers, mort sans postérité; 3. *Almodie*, nommée dans le testament de son pére; 4. *Mahaud*, femme de *Robert*, Seigneur de Monthéron: & 5. *Alix* de la Rochefoucaud, mariée à *Arnauld*, Seigneur de Montausier.

IX. GUI, VI du nom, Seigneur de La Rochefoucaud &c. épousa 1°. *Agnès* de Rochechouart, fille d'*Aimeri*, VIII du nom, Vicomte de Rochechouart & de *Marguerite* de Limoges: 2°. *Tors* de Fronsac. Les enfans du premier lit furent, 1. *Gui*, mort sans alliance; 2. AIMERI II, qui suit; 3. *Geofroi*, Chanoine d'Angoulême; 4. *Aimar*, Doyen de l'Eglise de Bourdeaux; 5. *Foucault* de La Rochefoucaud, Religieux de l'Ordre des Mineurs, puis Evêque d'Angoulême; 6. *Mahaud*, alliée l'an 1269, à *Josselin* de Châteauneuf; & 7. *Marguerite*, Prieure de Tusson. Ceux qui sortirent de la seconde alliance furent 8. *Fergant* de La Rochefoucaud; & 9. *Agnès*, femme de *Foulques* de Montausier.

X. AIMERI, II de ce nom, Seigneur de La Rochefoucaud, épousa *Dauphine* de la Tour, veuve de *Raymond* d'Aubusson, & fille de *Bernard* de la Tour, V du nom, Seigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Yolande* sa femme, & en eut 1. GUI VII, qui suit; 2. *Agnès*, Dame de Clois, mariée à *Hugues*, Seigneur de Confolant; 3. *Marguerite*, dont l'alliance est ignorée; 4. GEOFROI de La Rochefoucaud, Seigneur de Vertueil, *qui a fait la branche des Seigneurs de* VERTUEIL, *rapportée ci-après*; & 5. *Aimeri* de la Rochefoucaud, Seigneur de la Boissiére, qui eut de *Charlotte* de Jaunay sa femme, *Gui*, pére de *Foulques*, mort sans enfans.

XI. GUI, VII de ce nom, Seigneur de La Rochefoucaud, &c. servit en 1317 & 1318, le Roi Philippe *le Long* contre les Flamands, fonda le Couvent des Carmes de La Rochefoucaud, & eut d'*Agnès* de Culant sa femme, 1. AIMERI III, qui suit; 2. *Geofroi*, Archidiacre de l'Eglise d'Orléans; 3. *Gui*, Evêque de Luçon, mort le 27 Janvier 1387; 4. 5. *Foucault* & *Aimar*, dont on ne trouve que les noms; 6. *Guillaume*, Abbé de S. Crespin *le Grand* en 1353; 7. *Jean*; 8. *Marguerite*, femme de *Guillaume* le Paulmier, Seigneur de Nevoy & du Puy; & 9. *Agnès* de la Rochefoucaud.

XII. AIMERI, III du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, de Marthon, de Blanzac &c. rendit dès l'année 1338, des services

vices considérables au Roi Philippe *de Valois*, fut Capitaine de Beaucaire l'an 1358, puis Capitaine-Général ès parties de Languedoc, d'Agenois, & de Toulouse, en l'absence du Comte de Poitiers, & mourut le 16 Septembre 1362. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* de Barbezieux, fille de *Vivien*, Seigneur de Barbezieux & de Jonzac, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Rogette* de Grailly, fille de *Pierre*, Seigneur de Grailly, Vicomte de Bénauges &c. Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, & de *Rossemburge* de Périgord sa seconde femme, dont il eut GUI qui suit.

XIII. GUI, VIII du nom, Seigneur de La Rochefoucaud &c. fut Gouverneur d'Angoumois, Conseiller & Chambellan des Rois Charles V, & Charles VI, & de Philippe de France, *dit le Hardi*, Duc de Bourgogne. On le compte entre les premiers Seigneurs de Guienne qui rendirent obéissance au Roi Jean, après le Traité de Bretigny l'an 1360. Froissard parle de Gui, Seigneur de La Rochefoucaud, qui combattit l'an 1380, en champ clos, Guillaume, Sire de Monferrand, & fut conduit au champ par deux cens Gentilshommes de son lignage. Il épousa *Marguerite* de Craon, Dame de Marsillac, de Sainte-Maure, de Montbazon, & de Nouastre, fille aînée de *Guillaume* de Craon, Vicomte de Châteaudun, &c. & de *Jeanne*, Dame de Montbazon, dont il eut 1. FOUCAULT III, qui suit; 2. *Agnès-Jeanne-Letice-Catherine*, mariée à *François* de Chaunay, Seigneur de Chandenier; 3. *Hector*, mort jeune; & 4. *Aimar* de La Rochefoucaud, Seigneur de Montbazon, de Sainte-Maure, &c. qui épousa *Jeanne* de Martreuil, Dame de Hériçon, veuve d'*Antoine* de Vivonne, Seigneur de Bougoin, & fille de *Guillaume*, Seigneur d'Aisié, dont il eut *Jean* de La Rochefoucaud, mort sans alliance en 1465; *Françoise*, Dame de Montbazon, mariée à *Jean* d'Estouteville, Seigneur de Torcy, de Blainville, &c. Grand-Maître des Arbalêtriers de France, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Prévôt de Paris, Capitaine du château de Caen, morte sans enfans; *Guillemette*, femme de *Gui* de La Rochefoucaud, Seigneur de Montendre, morte aussi sans enfans; & *Jeanne* de La Rochefoucaud, héritiére des biens de sa Maison, qui épousa *Jean* du Fou, Chambellan du Roi Louis XI, son premier Echanson, & Gouverneur de Touraine; d'où vint *Renée* du Fou, Dame de Montbazon & de Sainte-Maure, alliée à *Louis* de Rohan, III du nom, Seigneur de Guemené.

XIV. FOUCAULT, III de ce nom, Seigneur de La Rochefoucaud, de Marsillac, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII, fut fait Chevalier en 1451, au siége de Fronsac, avec Jean de Bourbon, II du nom, Comte de Vendôme &c. Il épousa *Jeanne* de Rochechouart fille de *Geofroi*, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* Chenin, Dame de Mauzé, d'où vinrent 1. JEAN qui suit; 2. *Aimar*, Seigneur de Marthon, mort sans postérité; & 3. *Gui*, dit *Fouques* de La Rochefoucaud, Seigneur de Champagné, de la Boissiére, de la Barde-Saint-Laurent, & de Chateau-Gaillard, qui fut pére d'*Antoine* & d'*Hector* de La Rochefoucaud, Seigneurs de Magné.

XV. JEAN, Seigneur de La Rochefoucaud, de Marsillac &c. Conseiller & Chambellan des Rois Charles VIII & Louis XI, Gouverneur de Bayone, fut *choisi comme le plus puissant de tous les Vassaux du Comte d'Angoulême, pour être Gouverneur de la personne, & tuteur des biens de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême.* Il prit alliance en 1446, avec *Marguerite* de La Rochefoucaud, Dame de Barbezieux, de Vertueil, de Mucidan, de Montendre, de Montguyon, &c. fille & héritiére de *Jean* de La Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux, &c. & de *Jeanne* Sanglier. De cette alliance naquit FRANÇOIS qui suit.

XVI. FRANÇOIS, I du nom (depuis lequel tous les aînez ont pris le nom de FRANÇOIS) Comte de La Rochefoucaud, Prince de Marsillac, Seigneur de Barbezieux, de Montguyon, de Montendre, &c. fut Chambellan des Rois Charles VIII & Louis XII. Il eut l'honneur de tenir en 1494, sur les fonts de batême le Roi François I, qui conservant toujours beaucoup de considération pour lui, le fit dans la suite son Chambellan ordinaire, & érigea pour lui, l'an 1515, la Baronie de la Rochefoucaud en Comté. Il remarque même dans les Lettres de cette érection, *Que c'étoit en mémoire des grands, vertueux, très bons & très recommandables services, qu'icelui François, son très cher & amé cousin & Parrain, avoit fait à ses prédécesseurs, à la Couronne de France & à lui.* Ce Seigneur, qui mourut en 1517, avoit épousé 1°. par contract du 30 Avril 1470, *Louise* de Crussol, fille de *Louis*, Seigneur de Crussol, &c. Grand-Pannetier de France, & de *Jeanne*, Dame de Lévi & de Florensac: 2°. *Barbe* du Bois, fille de *François*, Seigneur du Bois, de Corde, &c. Les enfans du premier lit furent 1. FRANÇOIS II, qui suit; 2. ANTOINE, *tige de la branche de* BARBEZIEUX *moderne, rapportée ci-après*; 3. *Humbert* de La Rochefoucaud, Seigneur de Marthon, Gouverneur d'Angoulême, mort en 1566, sans laisser de postérité, de *Jeanne* de Chazay, qu'il avoit épousée en 1559; 4. *Louis*, Baron de Cellefroin, mort sans alliance; 5. *Jacquette*, femme de *François*, Vicomte de Rochechouart; & 6. *Anne*, mariée à *François*, Seigneur de Pompadour. Les enfans du second lit furent 7. Louis de La Rochefoucaud, *tige des Seigneurs de* MONTENDRE, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; 8. *Jean*, Evêque de Mende, mort le 24 Septembre 1538; & 9. *Claude*, femme de *Joachim* de Chabanes, Baron de Curton.

XVII. FRANÇOIS, II du nom, Comte de La Rochefoucaud &c. soutint très bien la grande réputation que ses ancêtres s'étoient acquise. Il épousa en 1518, *Anne* de Polignac, Dame de Randan, veuve de *Charles*, Sire de Beuil & Comte de Sancerre, qui avoit été tué à la bataille de Pavie en 1525, & fille unique & héritiére de *Jean* de Polignac, Seigneur de Randan & de Beaumont, & de *Jeanne* de Chambes. Cette Dame, que son mérite a rendu si célébre, reçut en 1539, en son château de Vertueil, l'Empereur Charles-Quint, & les Enfans de France. L'Empereur témoigna tant de satisfaction de ses maniéres, qu'il dit hautement, selon le témoignage d'un Historien François, *n'avoir jamais entré en maison qui mieux sentît sa grande vertu, honnêteté & Seigneurie, que celle là.* De ce mariage vinrent 1. FRANÇOIS III, Comte de La Rochefoucaud, qui suit; 2. CHARLES, *tige de la branche de* RANDAN, *rapportée ci-après*; 3. *Jean*, Abbé de Marmoustier &c. & Maître de la Chapelle du Roi, mort en 1585; 4. 5. *Louise* & *Françoise*, Abbesses de Xaintes; 6. *Marie*, Prieure de Poissy, puis Abbesse de Sainte-Glossinde de Mets; 7. *Jeanne* de La Rochefoucaud, Prieure de Pont-l'Abbé; & 8. *Françoise*, mariée en 1540, à *Frederic* de Foix, Comte de Candalle, Captal de Buch, Seigneur d'Astarac & de Bénauges.

XVIII. FRANÇOIS, III de ce nom, Comte de La Rochefoucaud, Prince de Marsillac &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, se signala au siége de Metz en 1552, à celui de Poitiers en 1569, aux batailles de Saint-Quentin en 1559, de Dreux en 1562, de Jarnac & de Moncontour en 1569, & fut tué à la saint Barthélemi en 1572. Il avoit épousé 1°. en 1552, *Silvie* Pic de la Mirande, fille de *Galéas* Pic, Prince de la Mirande, & d'*Hippolyte* de Gonzague: 2°. en Mai 1557, *Charlotte* de Roye, Comtesse de Roucy, fille puînée de *Charles*, Sire de Roye, &c. & de *Magdelaine* de Mailly. Il eut de la premiére 1. FRANÇOIS IV, qui suit: de la seconde; 2. *Josué* de La Rochefoucaud, Comte de Roucy, tué à la journée d'Arques le 21 Septembre 1589; 3. *Henri*, mort jeune en 1576; 4. CHARLES, *qui a fait la branche des Comtes de* ROUCY; (*Voyez* ROUCY); 5. *Benjamin*, mort sans alliance en 1596; 6. *Magdelaine* de La Rochefoucaud, mariée à *Juste-Louis*, Seigneur de Tournon, Comte de Roussillon, Baillif de Vivarais, & Sénéchal d'Auvergne; & 7. *Isabeau*, femme de *Jean Louis* de La Rochefoucaud, Comte de Randan, son cousin.

XIX. FRANÇOIS, IV du nom, Comte de La Rochefoucaud, Prince de Marsillac &c. servit fidélement le Roi Henri IV, & fut tué par les Ligueurs à Saint-Yrier-la Perche, le 15 Mars 1591. Il avoit épousé le 27 Septembre 1587, *Claude* d'Estissac, fille de *Louis*, Baron d'Estissac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur du Païs d'Aunis, & de la Rochelle, & de *Louise* de la Béraudiére sa seconde femme, dont il eut 1. FRANÇOIS V, qui suit; & 2. BENJAMIN, Baron d'Estissac, qui épousa en 1623, *Anne* de Villotreys, fille de *Nicolas* de Villotreys, Thrésorier de l'Extraordinaire des Guerres & de la Cavalerie légére de France, & d'*Anne* du Moulin, dont il eut FRANÇOIS qui suit; *N*... Religieuse en l'Abbaye du Puy-Berland; & *Charlotte* de La Rochefoucaud, mariée à *Charles* de La Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, son cousin; 1. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Marquis d'Estissac, épousa en 1658, *Marie-Françoise* de Gelais de Voisins, fille d'*Hector* de Gelais de Voisins, Marquis d'Ambres & de Léberon, Vicomte de Lautrec, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général en Languedoc, & de *Susanne* de Vignolles, dont il eut deux fils morts jeunes, & cinq filles, savoir, 1. *N*... de La Rochefoucaud, Abbesse du Puy-Berland; 2. *N*... Religieuse en la même Abbaye; 3. *Elisabeth*, Abbesse de Saint Sauveur d'Evreux; 4. *Marie-Catherine*, mariée à *Henri* de Lezay-Lezignem, Comte de Lézai; & 5. *Marguerite* de La Rochefoucaud, Religieuse aux Carmélites du fauxbourg S. Jacques.

XX. FRANÇOIS, V du nom, premier Duc de La Rochefoucaud &c. né le septiéme Septembre 1588, fut Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Gouverneur & Lieutenant du Roi en Poitou. Le Roi Louis XIII érigea pour lui le Comté de La Rochefoucaud en Duché & Pairie, par Lettres données à Niort au mois d'Avril 1622. Il fut reçu au Parlement de Paris le 24 Juillet 1637, & mourut dans son château de La Rochefoucaud le huitiéme Février 1650, dans la 62 année de son âge. Ce Duc avoit épousé en Juillet 1611, *Gabrielle* du Plessis, fille de *Charles*, Seigneur de Liancourt, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Antoinette* de Pons, Marquise de Guercheville, dont il eut 1. FRANÇOIS VI, qui suit; 2. *Louis*, Evêque de Leictoure, & Abbé de Saint Jean-d'Angély, mort le cinquiéme Décembre 1654; 3 *Charles-Hilaire*, Chevalier de Malte, né le 14 Juin 1628, mort en 1651; 4. *Aimeri*, né le 13 Mai 1633, mort jeune; 5. *Henri*, né le 27 Juillet 1634, Abbé de Sainte-Colombe, de Notre-Dame de Celles, de la Chaise Dieu, & de Fontfroide, mort le 12 Décembre 1708; 6. *Marie-Elisabeth*, Abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux pendant 49 ans, née le dixiéme Août 1617, morte le 22 Octobre 1698, âgée de 81 ans; 7. *Catherine*, née le 25 Octobre 1619, Abbesse de Charenton, puis du Paraclet; 8. *Marie-Catherine*, née le 16 Février 1622, mariée le 29 Avril 1638, à *Louis-Roger* Brûlart, Marquis de Puisieux & de Sillery, morte le septiéme Mars 1698; 9. *Antoinette-Jeanne*, née le 20 Mars 1623, morte en 1647; 10. *Gabrielle-Marie*, née le 13 Décembre 1624, Abbesse du Paraclet, puis de Notre-Dame de Soissons, morte en Novembre 1693; 11. *Anne-Françoise*, née le 20 Avril 1626, Coadjutrice de Saint Sauveur d'Evreux, morte en 1685; & 12. *Louise* de La Rochefoucaud, née le 19 Janvier 1630, morte en 1651.

XXI. FRANÇOIS, VI du nom, Duc de La Rochefoucaud, Prince de Marsillac, Baron de Vertueil, &c. né le 15 Décembre 1613, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, & Gouverneur de Poitou, se signala en diverses occasions, par son courage, par sa prudence & par son esprit. *On parlera de ce Seigneur plus au long dans un Article séparé.* Il mourut à Paris le 17 Mars 1680, âgé de 68 ans, & avoit épousé *Andrée* de Vivonne, Dame de la Chasteigneraye, &c. qui mourut en 1670. Elle étoit fille d'*André* de Vivonne, Seigneur de la Béraudiére, Grand-Fauconnier de France, Capitaine des Gardes du Corps de la

Reine Marie de Médicis &c. & d'*Antoinette* de Loménie. De ce mariage sont sortis 1. FRANÇOIS VII, qui suit; 2. *Charles*, Abbé de Molesme, dit l'Abbé de Vertueil, mort le 19 Novembre 1692; 3. *Henri-Achilles*, dit l'Abbé de Marsillac, Abbé de la Chaise-Dieu, de Fontfroide, né le huitiéme Décembre 1642, mort le 19 Mai 1698; 4. *Jean-Baptiste*, Chevalier de Malte, tué à la guerre de Hollande en 1672; 5. *Alexandre*, Abbé de Bonport, & de Molesme, après son frére, né en Avril 1655, mort le 16 Mai 1722; 5. *Marie-Catherine*, née le 22 Février 1637, morte le cinquiéme Octobre 1711; 6. *Henriette*, née le 15 Juillet 1638, morte le troisiéme Novembre 1721; & 7. *Françoise* de La Rochefoucaud, née le neuviéme Août 1641, morte le 22 Mars 1708.

XXII. FRANÇOIS, Duc de La Rochefoucaud, VII du nom, Prince de Marsillac, Comte de La Roche-Guyon, de Liancourt &c. Grand-Veneur de France, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, Chevalier de ses Ordres, né le 15 Juin 1634, mort le 12 Janvier 1714, avoit épousé le troisiéme Novembre 1659, *Jeanne-Charlotte* du Plessis-Liancourt sa cousine, fille unique de *Henri* du Plessis, Comte de La Roche-Guyon, morte le 30 Septembre 1669, âgée d'environ 24 ans, dont il a eu pour enfans, 1. FRANÇOIS VIII, qui suit; 2. *Henri-Roger* de La Rochefoucaud, Marquis de Liancourt, Lieutenant Général des Armées du Roi, né le 14 Juin 1665; & 3. *Charlotte-Françoise-Gabrielle*, morte le 17 Août 1676, âgée d'environ 15 ans.

XXIII. FRANÇOIS, Duc de La Rochefoucaud, VIII du nom, Pair de France, Prince de Marsillac, Usufruitier du Duché de la Roche-Guyon, Marquis de Barbesieux, Comte de Duretal, Baron de Montclard, de Cahuzac, de Noyen, de Pilmil, de Verteuil, de Montignac, de Touriére, d'Estissac, de Saint-Clau, de Genac, d'Anville, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de sa Garderobe & Maréchal de ses Camps & Armées, naquit le 17 Août 1663, & mourut le 22 Avril 1728. Il fut fait Colonel du Régiment de Navarre en 1683, & servit en 1684 au siége de Luxembourg. Depuis il se signala à la bataille de Fleurus en 1690; au combat de Steinkerque en 1692; & à la bataille de Neerwinde en 1693. Il fut blessé dangereusement au pié dans cette derniére, & il en demeura estropié. Il se trouva aussi aux siéges de Mons & de Namur, & il commanda à la prise de plusieurs places dans le Palatinat. Il fut fait Brigadier d'Infanterie en 1691, & Maréchal de Camp le troisiéme Janvier 1696, & il quita le service en 1702, étant devenu Pair de France par la mort de son pére. Il prêta serment & prit séance en cette qualité le deuxième Septembre 1715, & fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisiéme de Juin 1724. Le Roi Louïs XIV érigea en sa faveur, en 1679, en Duché la Terre de La Roche Guyon dans le Vexin, qui l'avoit déja été l'an 1663, en faveur de *Roger* du Plessis, son bisayeul maternel, Seigneur de Liancourt, Marquis de Guercheville &c. Chevalier des Ordres du Roi, & premier Gentilhomme de sa Chambre. Ce Duc a épousé le 23 Novembre 1679, *Magdelaine-Charlotte* le Tellier, fille de *François-Michel* le Tellier, Marquis de Louvois, &c. Ministre & Sécretaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, &c. & d'*Anne* de Souvré, Marquise de Courtenvaux, & petite-fille de *Michel* le Tellier, Chancelier de France, de laquelle il a eu 1. *François*, Prince de Marsillac, né le 17 Avril 1681, mort le 29 Juillet 1699; 2. *Charles-Maurice*, né le 15 Août 1684, mort le 21 Août 1694; 3. *Michel-Camille*, Prince de Marsillac, puis Duc de la Roche-Guyon, né le sixiéme Juillet 1686, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1705, mort de la petite vérole à Cambray le cinquiéme d'Août 1712; 4. *Roger*, né le 27 Juillet 1687, Abbé du Bec & de Fontfroide, mort à Bude en allant servir contre les Turcs, le 18 Juin 1717; 5. *Gui*, Comte de Duretal, né le 19 Septembre 1688, mort en Mai 1698; 6. ALEXANDRE, Duc de La Roche Guyon, qui suit; 7. *Aimeri*, Comte d'Anville, né le 15 Décembre 1691, mort le premier Novembre 1699; 8. *Gui*, *qui aura un Article séparé*; 9. *Magdelaine-Françoise*, née le onziéme Septembre 1689, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie de Saint-Denys, morte le 19 Avril 1717, & 10. *Emilie* de La Rochefoucaud, née le neuviéme Novembre 1700, mariée le quatriéme Janvier 1725, à *Charles-Emanuel* de Crussol, Duc d'Uzès, Pair de France.

XXIV. ALEXANDRE de La Rochefoucaud, Duc de la Roche-Guyon, *qui aura un Article séparé*, a épousé le 30 Juillet 1715, *Marie-Louise Nicole* de Caylard-de-Toiras-d'Amboise, Comtesse d'Aubijoux, fille unique de *François Jacques* de Bermond-de-Caylar-de saint Bonnet, Marquis de Thoiras, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers Dauphins, &c. & de *Françoise-Louise* de Bérard, dont il a 1. *François* né le 31 Décembre 1717, batisé le premier Janvier 1718, mort au mois de Septembre suivant; 2. *François*, Prince de Marsillac, né le 21 Octobre 1720, mort le 19 Avril 1721; 3. *Louise-Elizabeth*, Damoiselle de La Rochefoucaud, née le 22 Septembre 1716, qui fut d'abord destinée pour épouser *Gui* de La Rochefoucaud, Duc de la Roche-Guyon, son oncle; mais qui, ce Seigneur étant mort avant l'accomplissement de ce mariage, pour lequel on avoit obtenu dispense de Rome, fut mariée le 28 Février 1732 avec *Jean-Baptiste Louïs Frédéric* de Roye de La Rochefoucaud, Marquis de Roucy, Lieutenant Général des Galéres de France, qui en considération de cette alliance fut fait Duc d'Anville; 4. *Marie* de La Rochefoucaud, Damoiselle de la Roche-Guyon, née au mois de Décembre 1718; & 5. *Adélaïde* de La Rochefoucaud, Damoiselle de Marsillac, née le 21 Janvier 1722.

BRANCHE de RANDAN.

XVIII. CHARLES de La Rochefoucaud, Comte de Randan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes des ordonnances, & Colonel-Général de l'Infanterie, fils de FRANÇOIS, II du nom, Comte de La Rochefoucaud, & d'*Anne* de Polignac, Dame de Randan, se distingua en diverses occasions, & principalement en 1552, au siége de Metz, où il tua Henriquès de Manriquès. On lui donna la charge de Colonel Général de l'Infanterie, après que François de Coligny, Seigneur d'Andelot, eut fait profession publique de la Religion Réformée. Il fut ensuite Ambassadeur en Angleterre, où il traita de la paix avec l'Ecosse. Depuis, il fut blessé à la tête, au siége de Bourges en 1562, & mourut d'une blessure reçue à celui de Rouen le quatriéme Novembre de la même année. Le corps du Comte de Randan fut enterré dans l'Eglise cathédrale de la même ville de Rouen, où l'on voit son tombeau & son Epitaphe derriére le chœur. Il avoit épousé *Fulvie* Pic de la Mirande, sœur de *Silvie*, femme de *François* III, Comte de la Rochefoucaud, dont il eut 1. JEAN-LOUÏS, Comte de Randan, qui suit; 2. *François*, Cardinal de La Rochefoucaud, *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*; 3. *Alexandre*, Abbé de Saint-Martin en Vallée, *qui aura son Article séparé*; 4. *Marie*, alliée en Octobre 1579, à *Louïs* de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, après la mort duquel elle se rendit Carmélite.

XIX. JEAN-LOUÏS de La Rochefoucaud, Comte de Randan &c. épousa *Elisabeth* de La Rochefoucaud sa cousine, fille de *François* III, & de *Charles* de Roye, sa seconde femme. Il fut tué à l'assaut d'Issoire le 14 Mars 1590, laissant *Marie-Catherine* de La Rochefoucaud, Duchesse de Randan, premiere Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & Gouvernante du Roi Louïs XIV, pendant son bas âge. Cette Dame fut mariée le huitiéme Août 1607, à *Henri* de Bausfremont, Marquis de Sénécey, Chevalier des Ordres du Roi, & mourut le dixiéme Mai 1677, âgée de 89 ans.

BRANCHE DES DERNIERS SEIGNEURS de BARBEZIEUX.

XVII. ANTOINE de La Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux &c. second fils de FRANÇOIS, I du nom, Comte de La Rochefoucaud, & de *Louïse* de Crussol sa premiére femme, s'acquit beaucoup de réputation sous le régne de François I. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, son Lieutenant-Général au Gouvernement de Paris & de l'Isle de France, Sénéchal de Guienne, & Général des Galéres de France en 1528, après André Doria. Il fut fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525, & commandoit en Chef dans Marseille en 1536, lorsque l'Empereur Charles-Quint voulut assiéger cette ville. Ce Seigneur qui mourut en 1537, avoit épousé *Antoinette* d'Amboise, Dame de Chaumont-sur-Loire, de Meillan, de Charenton, &c. fille puînée de *Gui* d'Amboise, Seigneur de Ravel &c. Capitaine de deux cens Gentilshommes de la Maison du Roi Louïs XII, & de *Françoise* Dauphine. Elle étoit veuve de *Jacques* d'Amboise, Seigneur de Bussy son cousin, & elle prit une troisiéme alliance avec *Louïs* de Luxembourg, Comte de Roussy, & mourut en 1552. Les enfans qu'elle eut d'*Antoine* de la Rochefoucaud, furent, 1. *Gilbert*, Grand-Sénéchal de Guienne, mort à Lyon au retour de la bataille de Cérisolles en 1544; 2. CHARLES qui suit; 3. ANTOINE, *qui a fait la branche de* CHAUMONT, *rapportée ci-après*; 4. *Catherine*, mariée 1°. à *Charles* de Chabannes, Seigneur de la Palice: 2°. en 1559, à *René* du Puy-du-Fou, Seigneur de Combrondes: 3°. à *Charles* Rouault, Seigneur de Landreau, mort en 1577: 5. *Marguerite*, alliée 1°. à *Pierre* du Puy, Seigneur de Vatan: 2°. à *Claude* de Bourbon, Comte de Busset; 6. *Bénédicte*, Abbesse de Saint-Jean-d'Autun; 7. *Antoinette*, Religieuse; & 8. *François* de La Rochefoucaud, Seigneur de Ravel, qui d'*Eléonore* de Vienne sa femme, fille de *François*, Seigneur de Rustey, & de *Guillemette* de Luxembourg-Brienne, eut pour filles *Charlotte* de La Rochefoucaud, mariée à *Louïs* de Combourcier, Seigneur de Terrail; *Gilberte*, alliée à *Jean* Vicomte d'Estaing, Seigneur de Murol; & *Pernelle* de La Rochefoucaud, femme de *N*... Seigneur de Bresons & de Montréal.

XVIII. CHARLES de La Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux, de Liniéres, de Meillan, de Preuilly, de Charenton, & du Blanc en Berry, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Grand-Sénéchal de Guyenne, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1578, & mourut en 1583, laissant de *Françoise* Chabot, fille de *Philippe*, Comte de Busançois, Amiral de France, & de *Françoise* de Longwy, qu'il avoit épousé en Décembre 1545, 1. *Françoise*, Dame de Barbezieux, mariée à *Claude*, Marquis d'Espinay, Comte de Duretal, Seigneur de Mathefelon; 2. *Antoinette*, Dame de Liniéres, alliée à *Antoine* de Brichanteau, Seigneur de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi; & 3. *Charlotte* de La Rochefoucaud, Dame de Vandœuvre, femme de *François* des Barres, Seigneur de Neufvy-Bannegon en Bourbonnois.

BRANCHE, DES SEIGNEURS de CHAUMONT & de LANGHEAC.

XVIII. ANTOINE de La Rochefoucaud, troisiéme fils d'ANTOINE, Seigneur de Barbezieux, & d'*Antoinette* d'Amboise, Dame de Chaumont-sur-Loire, fut Seigneur de Chaumont, Chambellan du Roi, & Chevalier de son Ordre. Il épousa le septiéme Octobre 1552, *Cécile* de Montmirail, fille d'*Etienne*, Seigneur de Chambourcy, Maître des Requêtes, & de

de *Louïse* de Selve, dont il eut 1. JACQUES qui fuit; 2. *Charles-Isaac*, Seigneur de Berneuil, mort jeune; 3. *François*, Abbé de la Reau; 4. *Antoine*, Evêque d'Angoulême, mort le 24 Decembre 1634; 5. *Françoise*, mariée à *Bertrand* de Fayolles de Mellet, Seigneur de Neuvy & de Saint-Martial, Meftre-de-Camp d'un Régiment; 6. *Jeanne*, alliée à *Jean Antoine* de Mauléon en Gafcogne; 7. *Marguerite*, Chanoineffe de Remiremont; 8. *Charlotte*, femme de *Gaston* de La Rochefoucaud, Seigneur de Salles, fon coufin; 9. *Marie*, Abbeffe du Paraclet en Champagne; & 10. *Eleonore* de La Rochefoucaud, mariée à *Marc* de Polignac, Seigneur d'Abdiac & de Lardeyrol en Auvergne.

XIX. JACQUES de La Rochefoucaud, Seigneur de Chaumont &c. laiffa de *Françoise* de Langheac, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Langheac, & de *Marie* de Chabannes, qu'il avoit époufée en 1586, 1. LOUÏS-ANTOINE qui fuit; 2. *François*, Baron de Monclar, qui époufa *Dauphine* de Taillac, fille de *Triftan*, Seigneur de Mergeride; 3. *Jean*, Seigneur de Braffac en Auvergne, qui de *Barbe* du Flocquet fa femme, ne laiffa qu'une fille morte jeune; 4. CHARLES-IGNACE, Seigneur d'Omeyrac, *qui a fait la branche des Comtes de* LORAC *&* *de* GONDRAS, *rapportée ci-après*; 5. *Jean-Jacques*, Chevalier de Malte; 6. *Louïs*, Religieux de l'Ordre de Clugni; 7. HENRI, *qui a fait la branche d'*ARLET, *auffi rapportée ci-après*; 8. *Marie* de La Rochefoucaud, alliée à *Thibaut* de Laftic, Seigneur de Gabriac; 9. *Françoise*, mariée à *Balthafar*, Seigneur de Chavignac; 10. *Ifabelle-Gabrielle*, Dame de Combronde en partie, mariée 1o. à *Jean* du Quefnel, Seigneur de faint Juft; 2o. à *Louis* de faint Prieft; 11. *Marguerite*, Religieufe aux Chaffes; 12. *Anne-Marie*, Abbeffe du Paraclet en Champagne après fa tante; & 13. *Catherine* de La Rochefoucaud.

XX. LOUÏS-ANTOINE de La Rochefoucaud, Seigneur de Chaumont, de Langheac, de Saint-Ilpice &c. dit *le Baron de Langheac*, mourut le 16 Janvier 1652, laiffant de *Louïse* de la Guiche, fille de *Jean*, Seigneur de Bournoncle, & de *Françoise* de Laftic, qu'il avoit époufée en Mars 1611, 1. JEAN qui fuit; 2. *Henri-Gafton*, Comte de Saint-Ilpice; 3. *Jean*, Seigneur de Laftic, qui époufa *Jeanne* de Pontault, dont font venus des enfans; 4. *François*, Comte de Langheac; 5. *Chriftophle*, Seigneur de Bournoncle; 6. *N*... mariée à *N*... Seigneur de Severac; & 7. *Marie* de La Rochefoucaud, femme de *Philibert-Chriftophle*, Comte d'Apchier, Seigneur de la Garde.

XXI. JEAN de La Rochefoucaud, Marquis de Langheac &c. a époufé *Françoise-Marie* d'Urfé, fille d'*Emmanuel* Marquis d'Urfé, & de *Marguerite* d'Alégre, dont il a eu 1. JEAN-ANTOINE qui fuit; 2. *Emmanuel*, Prêtre de l'Oratoire; 3. *François*, Comte de Saint-Ilpice; & 4. 5. 6. trois filles Religieufes à Monbrifon, l'une à fainte Claire, l'autre aux Urfulines, & la troifiéme à la Vifitation.

XXII. JEAN-ANTOINE de La Rochefoucaud, Marquis de Langheac, Seigneur de S. Ilpife, de Laftic & de Rochegoude époufa en 1695, Marie-Therèfe de Guerin de Lugeac, fille de Gilbert de Guerin, Baron de Lugeac en Auvergne, Comte titulaire de Beuil en Provence, Seigneur de Poufols, du Buffiol, de Marfat, de S. Genex, & en partie de la Vaudieu, & d'*Anne-Françoise-Aimée* des Roches. Il en a eu 1. LOUÏS-CHRISTOPHLE de La Rochefoucaud, Comte d'Urfé, qui fuit; & 2. une fille, mariée le huitiéme Février 1718, avec *Alexandre-Louïs* de la Tude, Marquis de Ganges, mort à Montpellier, vers le 12 Janvier 1720.

XXIII. LOUÏS-CHRISTOPHLE de La Rochefoucaud de Lafcaris, Comte d'Urfé, Marquis de Langheac, hérita des biens de la Maifon d'Urfé, en vertu des fubftitutions, après la mort de *Jofeph Marie* Lafcaris, Comte d'Urfé, fon grand-oncle maternel, arrivée le 13 Octobre 1724, & il lui fuccéda auffi dans la charge de Grand-Baillif du Païs & Comté de Forez. Il fut Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de La Rocheguyon, dont il fut fait Meftre-de-Camp, au lieu du feu Duc de la Rocheguyon, par commiffion du 25 Novembre 1731. Il mourut de la petite vérole, au camp près de Tortone dans le Milanez, le feptiéme de Janvier 1734, dans la trentiéme année de fon âge. Il avoit été marié le onziéme Septembre 1724, avec *Jeanne* Camus de Pontcarré, fille de *Nicolas-Pierre* Camus, Seigneur de Pontcarré-les-Fontaines, d'Efves, de Ninville, de Coignets, de Sainte-Ofmane, &c. & Premier Préfident du Parlement de Normandie, & Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi, & de *Marie-Françoise-Michelle* de Bragelogne fa deuxiéme femme. Il en laiffa plufieurs enfans, entre autres *Agnès-Marie* de La Rochefoucaud, née à Paris le 17 Février 1732.

BRANCHE DES COMTES de LORAC & de GONDRAS.

XX. CHARLES-IGNACE de La Rochefoucaud, quatriéme fils de JACQUES, Seigneur de Chaumont, & de *Françoise*, Dame de Langheac, fut Seigneur d'Omeyrac &c. & époufa en Août 1624, *Claude-Guillelmine* du Cluzel, fille de *Louïs* du Cluzel, & d'*Alix* de Rofille, Dame de Lorac, dont il eut 1. *Gabrielle* de La Rochefoucaud, mariée à *Claude* de Fontanges, Seigneur de Velzic en Auvergne; 2. *Marie*, alliée à *Pierre* de Cordebœuf, Seigneur de Beauverger; 3. autre *Marie*, Religieufe à fainte Marie du Puy; 4. 5. *Gabrielle* & *Jeanne*, Religieufes à Saint-Jofeph de Brioude; 6. LOUÏS, qui fuit; & 7. *Louïs-Antoine* de la Rochefoucaud, Comte de Gondras, à caufe de *Gabrielle* des Serpens fa femme, fille de *Claude*, Comte de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron, qu'il époufa en Avril 1654, de laquelle il a eu *Charles-Ignace*, Prieur de Saint-Hilaire d'Omeyrac, & Chanoine de Mâcon; *Charles-Louïs*, Marquis de Gondras, Comte de Magny, Exemt des Gardes du Corps du Roi, nommé Gouverneur du Pont-de-Vêle en Janvier 1703, marié avec Marie-Claude de Reymond, de laquelle il a eu deux filles, dont l'une a été mariée avec le Marquis de Rochebaron, fon coufin iffu de germain, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Sully, & l'autre Religieufe en l'Abbaye des Chafes au Diocèfe de S. Flour; *Louïs-Charles*, Chevalier de Malte; *Jeanne-Louïse*, Urfuline à Ambers; & *Jacqueline* de La Rochefoucaud, Religieufe à Marcigny.

XXI. LOUÏS de La Rochefoucaud, Comte de Lorac &c. époufa *Catherine* des Serpens, fille de *Claude*, Comte de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron, dont il a eu CHARLES-IGNACE qui fuit.

XXII. CHARLES-IGNACE de La Rochefoucaud, Marquis de Rochebaron, a eu de *Marguerite* d'Efcoubleau, morte au mois de Février 1720, 1. *Chriftine* de la Rochefoucaud, morte à l'âge de quatre à cinq ans, le neuviéme Septembre 1684; 2. *Bénigne-Conftance* de la Rochefoucaud, née le 12 Juin 1683, morte Religieufe aux Filles de la Vifitation Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris, le 30 Septembre 1723, après 25 ans de profeffion; 3. *Jofeph-Jean-Batifte* de La Rochefoucaud, né à Paris le douziéme Mai 1691; 4. & un autre fils qui étoit l'aîné, & Marquis de Rochebaron, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Sully, & qui a époufé fa coufine iffue de germain, fille de *Charles-Louïs* de la Rochefoucaud, Marquis de Gondras, Comte de Magny, & de *Claude* de Reymond, dont il a eu un fils, Marquis de Rochebaron, mort de la rougeole au Collége de Harcourt à Paris, où il faifoit fes études, le 15 Septembre 1532.

BRANCHE DES BARONS d'ARLET & des Comtes de COUSAGE.

XX. HENRI de La Rochefoucaud, feptiéme fils de JACQUES, Baron de Chaumont-fur-Loire, & de *Françoise* de Langheac, fut Baron d'Arlet, &c. & époufa *Claude-Françoise* de Polignac, fille de *François*, Seigneur d'Auzon & d'*Anne* de Chazeron, dont il eut FRANÇOIS qui fuit.

XXI. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Comte de Coufage &c. époufa *Louïse* de Saint-Martial, fille d'*Hercule*, Comte de Drugeac, dont il a eu 1. *Henri*, né en 1659; 2. 3. *Louïs* & *Anne* de La Rochefoucaud.

BRANCHE DES SEIGNEURS & MARQUIS de MONTENDRE *& de* SURGERES.

XVII. LOUÏS de La Rochefoucaud, fils puîné de FRANÇOIS, I du nom, Comte de La Rochefoucaud, & de *Barbe* du Bois, fa feconde femme, fut Seigneur de Montendre, de Montguyon, de Roiffac, des Salles &c. Chevalier de l'Ordre du Roi. Il époufa en Février 1534, *Jacquette* de Mortemer, fille de *François*, Seigneur d'Ozillac, & de *François* d'Aydie Riberac, dont il eut 1. *Claude*, Seigneur de Montendre, mort fans poftérité; 2. FRANÇOIS qui fuit; 3. GASTON, Seigneur de Salles, *duquel font defcendus les Seigneurs de* SALLES; 4. LOUÏS, Seigneur de Roiffac, *qui a fait la branche des Seigneurs de* ROISSAC, *rapportée ci-après*; 5. 6. *Claude* & *Louïse*, mortes fans alliance; 7. *Françoise*, mariée à *Alain* Baudouin, Seigneur de Fleurac; & 8. *Louïse* de La Rochefoucaud, alliée à *Jean* de Montalembert, Seigneur de Vaux.

XVIII. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Seigneur de Montguyon, Baron de Montendre &c. mourut le 12 Janvier 1600. Il avoit époufé en 1565, *Hélène* Goulard, fille unique & héritiére d'*Edmond* Goulard, Seigneur de Marfay & de Bouliniére, Lieutenant-de-Roi à Niort, & de *Guyonne* du Puy, dont il eut 1. ISAAC, qui fuit; 2. *Henri*, Seigneur de Marfay, tué au fiége d'Amiens en 1597; 3. autre *Henri*, Seigneur de la Bouliniére, auffi tué au fiége d'Amiens; 4. *Judith*, Dame de Marfay & de la Bouliniére, mariée 1o. à *Antoine* du Châtelet, Seigneur de Saint-Amand & de Cirey: 2o. à *Louïs* de Saint-George, Seigneur de Loubigné; & 5. *Marie* de La Rochefoucaud, femme de *Jofias* de Bremont, Seigneur d'Ars, & du Châtelier.

XIX. ISAAC de La Rochefoucaud, Baron de Montendre, Seigneur de Montguyon &c. époufa le deuxiéme Août 1600, *Hélène* de Fonféque, fille aînée & héritiere de *Charles*, Baron de Surgéres, & d'*Efther* Chabot de Sainte-Foy, Dame d'Agurré, dont il eut 1. CHARLES qui fuit; 2. *François*, Seigneur de Surgéres, *dont la poftérité fera rapportée après celle de fon frére aîné*; & 3. *Charles-François* de la Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, qui époufa en 1662, *Charlotte* de La Rochefoucaud fa parente, fille de *Benjamin* de La Rochefoucaud, Baron d'Eftiffac, & d'*Anne* de Villautrais, dont il a eu *François-Charles*, Marquis de Surgéres, qui n'a point laiffé d'enfans de *Françoise* Chabot-Jarnac fa femme; & *François* de La Rochefoucaud, Marquis de Surgéres. Les filles du Baron de Montendre furent 1. *Marie* de La Rochefoucaud, née le 27 Mai 1601, feconde femme de Gui Chabot, Comte de Jarnac; 2. *Lucie*, Dame d'honneur de Claire-Clémence de Maillé, Princeffe de Condé, mariée 1o. à *Geofroy* de Dorfort-Duras, Baron de Cufaguez: 2o. à *Céfar* de Coftentin, Seigneur de Tourville, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé; & 3. *Catherine* de La Rochefoucaud, qui époufa 1o. *Michel* Chévery, Baron de la Réole; 2o. N... Tolofany, Seigneur de la Seftiére, Doyen des Confeillers du Parlement de Bourdeaux.

XX. CHARLES de La Rochefoucauld de Fonféque, Marquis de Montendre, fubftitué au nom & aux armes de la Maifon de Fonféque, fortie d'Efpagne, où le tronc fubfifte dans les Comtes de Monterey, époufa le 27 Septembre 1631. *Renée*

Thevin, fille de *François*, Seigneur de la Dubliére, & de *Marie* le Franc, dont il eut 1. Louis-Charles qui suit; 2. *Hélène-Lucie*, mariée à N... Seigneur, de Maniban; & 3. *Marie* de La Rochefoucaud.

XXI. Louis-Charles de La Rochefoucaud de Fonséque, Marquis de Montendre, Seigneur de Montguyon-d'Agurré &c. épousa *Anne* Pithou, fille de *Pierre*, Seigneur de Luyéres, Conseiller au Parlement, & de *Chrétienne* Loisel, morte le 14 Mai 1714, dont il eut 1. *Isaac-Charles*, Comte de Montendre, Colonel du Régiment des Vaisseaux, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Luzzara le 15 Août 1702; 2. *François*, qui a embrassé le parti Protestant & a épousé le deuxiéme Mai 1710, N... fille d'*Ezéchiel*, Baron de Spanheim, Ambassadeur du Roi de Prusse en Angleterre; 3. Louis qui suit; 4. *Paul-Auguste-Gaston*, Colonel du Régiment de Béarn, qui épousa en Juillet 1709, *Anne-Marie-Louise* Chabot, Comtesse de Jarnac, fille aînée & héritiére de *Gui-Henri* Chabot, Comte de Jarnac, &c. & de *Charlotte-Armande* de Rohan-Montbazon, à cause de laquelle il prit la qualité de Comte de Jarnac, mort sans postérité le 19 Décembre 1714; & 5. *Hélène-Françoise* de La Rochefoucaud, Religieuse.

XXII. Louis de La Rochefoucaud de Fonséque, Marquis de Montendre, a été nommé Capitaine de vaisseau en 1704, & a épousé N... d'Argouges, fille de *Florent* d'Argouges, Maître des Requêtes.

XX. François de La Rochefoucaud, Seigneur Marquis de Surgéres, près de Rochefort dans le Païs d'Aunis, second fils d'Isaac de la Rochefoucaud, Baron de Montendre, & d'Héléne de Fonséque de Surgéres, épousa Anne Philippier de la ville de Coignac, & en eut 1. *François-Charles* de La Rochefoucaud de Fonséque, Marquis de Surgéres, qui suit; & 2. 3. deux filles Religieuses.

XXI. François-Charles de La Rochefoucaud de Fonséque, Seigneur Marquis de Surgéres, fut marié en 1662, avec *Anne-Charlotte-Françoise* de la Rochefoucaud d'Estissac, fille de *Benjamin* de la Rochefoucaud, Baron d'Estissac, & d'*Anne* de Villotreys. Elle mourut veuve à Paris, le 29 Juin 1710, âgée d'environ 72 ans, & elle fut inhumée le lendemain à S. Sulpice. Leurs enfans ont été, 1. *Charles-François* de la Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, né le onziéme Février 1663, qui étant Lieutenant-de-Vaisseau quita le service; & qui y étant rentré, fut fait Capitaine de Vaisseau. Il mourut au mois de Décembre 1714, sans enfans de *Françoise* Chabot de Jarnac, sa femme, fille de *Louis* Chabot, Comte de Jarnac, & de Catherine de La Roche-Beaucourt; 2. François de La Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, qui suit; & 3. *Alexandre-Benjamin* de La Rochefoucaud, batisé pour les cérémonies à l'âge de quatre ans, dix mois & 28 jours, le 15 de Janvier 1672, & mort à Paris le huitiéme Avril suivant.

XXII. François de La Rochefoucaud, Seigneur Marquis de Surgéres, né le 24 Février 1664, fait Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs en 1699, & Capitaine de Vaisseau en 1701, acheta de son frére aîné la Terre de Surgéres, & ses autres biens, en payant ses Créanciers, & moyennant une pension. Il épousa en 1704, *Angélique* Lée, Veuve de François Lucas de Démuin, Capitaine-de-Vaisseau. Il en a eu 1. *Charles-François* de la Rochefoucaud, né le premier de Septembre 1705, & mort en 1720; 2. *Anne-Louise* de La Rochefoucaud, née le 23 Décembre 1706, & mariée par contract du dixiéme Septembre 1724, avec *Charles-Germanie* le Mastin, Comte de Nuaillé & de Feriéres, Colonel d'Infanterie & Brigadier des Armées du Roi; 3. *Susanne-Charlotte* de La Rochefoucaud, née à Paris le 24 Janvier 1708, & batisée le lendemain à S. André des Arcs, morte six mois après; 4. Alexandre-Nicolas de la Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, qui suit; 5. *Auguste-Magdeléne* de la Rochefoucaud, née le 22 Juillet 1709, & morte en 1720; & 6. *Isaac-Charles* de la Rochefoucaud né le dixiéme Mai 1710.

XXIII. Alexandre-Nicolas de La Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, né le 29 Janvier 1709, Mousquetaire de la Garde du Roi en 1728, ensuite Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, fut nommé Capitaine-Lieutenant de celle des Chevaux-Legers de la Reine, le 25 Mars 1734. Il a été marié le 29 Juillet 1728, avec *Jeanne-Thérése* Fleuriau de Morville née le 27 Décembre 1712, fille de feu *Jean-Charles-Batiste* Fleuriau Comte de Morville, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Ministre d'Etat, ci-devant Sécretaire d'Etat, & de *Charlotte-Elizabeth* de Vienne. Il en a eu un premier fils, mort au berceau; & un second, né au mois de Septembre 1731.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SALLES.

XVIII. Gaston de La Rochefoucaud, troisiéme fils de Louïs Seigneur de Montendre, & de *Jacquette* de Mortemer, fut Seigneur de Salles &c. & épousa *Charlotte* de la Rochefoucaud sa parente, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chaumont, & de *Cécile* de Montmiral, dont il eut 1. Jacques qui suit; 2. *Jeanne-Marie*; 3. 4. *Eléonore* & *Françoise*, Religieuses à Xaintes; 5. *Charlotte*, morte jeune; & 6. *Marie*, Prieure de Montfort, Diocése de Meaux.

XIX. Jacques de La Rochefoucaud, Seigneur de Salles &c. fut pére de *Charlotte* de La Rochefoucaud, Dame de Salles, mariée à *Alexandre* Galard-de-Béarn, Comte de Brassac.

BRANCHE DES SEIGNEURS de ROISSAC.

XVIII. Louïs de La Rochefoucaud, quatriéme fils de Louïs, Seigneur de Montendre, & de *Jacquette* de Mortemer, fut Seigneur de Roissac &c. & épousa *Jeanne* Bouchard d'Aubeterre, fille de *Louis* Seigneur de Saint-Martin de la Coudre, & de *Jeanne* Hamon, dont il eut 1. Isaac qui suit; 2. *Charlotte*, morte sans alliance; 3. *Judith*, mariée 1°. à *Charles* de Saint-Gelais, Seigneur de Breillac: 2°. à Renaud de Pons, Marquis de Thors, morte à Utrecht en Mars 1723; 4. *Charles* de la Rochefoucaud, Seigneur des Bernardiéres, qui de *Claude* de Valée sa femme, a eu *Isaac*, Seigneur des Bernardiéres, mort en Catalogne sans alliance; & 5. *Judith* de La Rochefoucaud, mariée à *Charles* Poussart, Seigneur de Liniéres.

XIX. Isaac de La Rochefoucaud, Seigneur de Roissac, de Marville, de Jaussac, de Chevalon &c. épousa en 1605, *Jeanne* de Pons, fille de *Jacques*, Seigneur de la Case, & de *Judith* de Montbéron, dont il eut 1. Leonor qui suit; 2. *Judith*, mariée 1°. à *Léon* Chesnel, Seigneur des Reaux: 2°. à *Louis* d'Escodéca, Seigneur de Saussignac; 3. *Gabrielle*, alliée à *Jean* Beaupoil, Seigneur de la Tour de Paissac; 4. *Claude*, femme de *François*, Seigneur d'Ages; & 5. *Silvie* de La Rochefoucaud, mariée à N... de Beauchamp, Seigneur du Breuil.

XX. Leonor de La Rochefoucaud, Seigneur de Roissac, de Chastelar, &c. épousa en Septembre 1648, *Lydie* de Lanes, fille de *Charles*, Marquis de la Roche-Chalais, & de *Françoise* Vigier, dont il a eu 1. *Léonor*, Seigneur de Roissac, de Marville, &c. 2. *Henriette*, mariée à N... de Saint-Gelais, Seigneur de Monchaude; & 3. N... de La Rochefoucaud, alliée à N..., de Pont, Comte de Roquefort.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VERTUEIL & de BARBEZIEUX.

XI. Geofroy de La Rochefoucaud, fils puîné d'Aimeri, II du nom, Seigneur de La Rochefaucaud, & de *Dauphine* de la Tour, succéda à son oncle, Chanoine d'Angoulême, en la Seigneurie de Vertueil, & épousa *Alix* de Melle, dont il eut 1. *Géofroy*, II du nom, Seigneur de Vertueil; 2. *Gui*, aussi Seigneur de Vertueil; & 3. *Aimerie* de La Rochefoucaud.

XII. L'un des fils de Geofroy I, *ci-dessus nommez*, fut pére de Geofroy qui suit.

XIII. Geofroy de La Rochefoucaud, III du nom, Seigneur de Vertueil, que l'on croit avoir épousé *Agnès* de Barbezieux, fille d'*Itbier*, Seigneur de Barbezieux, & d'*Ænor* de Sully, laquelle devint héritiére de sa Maison. Ce Seigneur vivoit encore en 1402, & eut pour enfans 1. *Raimond*, Seigneur de Vertueil, mort sans postérité le 22 Juillet 1414; 2. *Jean*, Senéchal de Poitou, aussi mort sans postérité; & 3. Gui qui suit.

XIV. Gui de La Rochefoucaud, Seigneur de Vertueil & de Barbezieux, fut marié trois fois, 1°. à *Rousine* de Montaut, fille & héritiére de *Raimond*, Seigneur de Mucidan, de Montendre, de Montguyon, de Sainte-Neomoye, &c. & de *Marguerite* d'Albret, morte en 1404: 2°. à *Marie* d'Usaiges, Dame de Nouans & de Courpoutrain au Maine: 3°. à *Jeanne* de Rougemont, veuve de *Guillaume* Sanglier, Seigneur de Bizay & de Bournan. Ses enfans du premier lit furent 1. *Mondon*, mort avant son pére; 2. Jean qui suit; & 3. *Françoise* de la Rochefoucaud, mariée 1°. à *Gilbert* d'Appelvoisin, Seigneur de la Guiroire: 2°. à *Renaud* Chabot, Seigneur de Jarnac. Du second lit vinrent 4. *Jean*, Seigneur de la Boissiére, mort sans postérité; & 5. Guillaume, Seigneur de Nouans, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Nouans, *rapportée ci-après*. Du troisiéme lit sortirent 6. *Philippe* de la Rochefoucaud, mariée à *Jean* de Mortemer, Seigneur de Coué; & 7. *Gui* de La Rochefoucaud, Seigneur de la Faye & de Montendre, Sénéchal d'Angoumois, qui épousa en 1456, *Guillemette* de La Rochefoucaud sa parente, fille puînée d'*Aimar*, Seigneur de Montbazon, & de *Jeanne* de Martreuil, & mourut sans postérité.

XV. Jean de La Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux, de Vertueil, de Blénac, de Mucidan, de Montendre, de Montguyon, de Roissac &c. rendit de grands services au Roi Charles VIII, dans ses guerres contre les Anglois. Il avoit épousé *Jeanne* Sanglier, Dame de Château-Guibert & de l'Aruert, fille de *Guillaume*, Seigneur de Bizay, & de *Jeanne* de Rougemont sa belle-mére. Elle prit une seconde alliance vers l'an 1446, avec *Jean*, Seigneur de Husson. De son premier mariage vinrent 1. *George*, Seigneur de Barbezieux, de Vertueil, &c. mort sans postérité le dixiéme Avril 1457; 2. *François*, mort jeune; & 3. *Marguerite* de La Rochefoucaud, Dame de Barbezieux, de Vertueil, de Blénac, de Montendre, de Montguyon, &c. mariée 1°. à *Jean*, Seigneur de La Rochefoucaud son parent; 2°. à *Hardouin*, Seigneur de Maillé.

BRANCHE DES SEIGNEURS de NOUANS & de MELLERAN.

XV. Guillaume de La Rochefoucaud, second fils de Gui de La Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux &c. & de *Marie* d'Usaiges, Dame de Nouans, sa seconde femme, fut Seigneur de Nouans & de Courpoutrain, à cause de sa mére, & de Melleran, de la Bergerie & du Parc d'Archiac, du chef de *Marguerite* de Torsay sa femme, fille unique de *Guillaume* de Torsay, Seigneur de ces Terres, & de *Jeanne* d'Archiac, dont il eut onze enfans, savoir, 1. Philippe qui suit; 2. *François*, mort jeune; 3. *Charles*, qui se rendit Cordelier à Vertueil; 4. Guillaume, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Bayers *& de la* Bergerie, *rapportée ci-après*; 5. *Philippe*, mariée en Janvier 1453, à *Charles* de Melun, Seigneur de Normanville & de Nantouillet, Grand-Maître de France; 6. *Guionne*, alliée à *Jacques* du Plessis, Seigneur de Bourgogniére; 7. 8. *Egyptienne-Françoise* & *Jeanne*, Religieuses; 9. *Jeanne*, mariée

mariée à *Louïs* Seigneur de Fouilloux; 10. *Catherine*, alliée 1o. à *Jacques* de Mathefelon, Seigneur d'Antoigné: 2o. à *Jean* de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin; & 11. *Charlotte* de La Rochefoucaud, femme de *Jacques* de la Rochefaton, Seigneur de Saveilles.

XVI. PHILIPPE de La Rochefoucaud, Seigneur de Melleran, d'Aunac, de Nouans, &c. mourut avant son pere, laissant de *Renée* de Beauvau sa femme, fille de *Pierre*, Seigneur de la Bessiére, & d'*Anne* de Fontenay, Dame du Rivau, 1. *Jacques* de la Rochefoucaud, Seigneur de Melleran, d'Aunac & de Nouans, mort sans laisser de postérité de *Blanche* de Montberon sa femme, fille d'*Eustache*, Vicomte d'Aunay, & de *Marguerite* d'Estuert; 2. *Jeanne*, mariée en 1491, à *François* de Volvire, Seigneur de Ruffec, morte sans enfans; 3. *Marguerite*, Dame d'Aunac, alliée par même contract que sa sœur, à *Charles* de Volvire, Seigneur de Rais, frere puiné du Seigneur de Ruffec; & 4. *Jacqueline* de La Rochefoucaud, mariée à *Jean* de la Chambre, Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, & de Champagne-Mouson.

BRANCHE DES SEIGNEURS du BAYERS & de la BERGERIE.

XVI. GUILLAUME de La Rochefoucaud, quatriéme fils de GUILLAUME, Seigneur de Nouans, & de *Marguerite* de Torsay, fut Seigneur de la Bergerie, de l'Arthusiére, du Parc d'Archiac, de Bayers, &c. vivoit en 1510, & laissa de *Françoise* de la Haye, Dame de la Forêt-sainte-Vierge, fille de *Nicolas* de la Haye, Seigneur de la Godeliniére & de la Forêt-sainte-Vierge, & de *Catherine* de la Rochefaton, qu'il avoit épousée avant 1490, & qui vivoit encore en 1529, un seul fils, RENÉ qui suit.

XVII. RENÉ de La Rochefoucaud, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, du Parc d'Archiac, de la Forêt-sainte-Vierge & de la Rocheboureau, mourut en 1529, laissant de *Marguerite* de Liniéres, Dame de Neuilly-le-Noble, fille de *Jacques* de Liniéres, Baron d'Oirevault, Seigneur de Neuilly-le-Noble & de Bergeresses, & de *Renée* de Caraleu, qu'il avoit épousée en Juillet 1516, laquelle se remaria à *Eustache* de Moussy, Seigneur de Bois Morand, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. RENÉ, Seigneur de Neuilly-le-Noble, *qui a fait la branche de* NEUILLY-LE-NOBLE, *rapportée ci-après*; 3. *Jacques*, Chevalier de Malte; & 4. *Françoise* de La Rochefoucaud, mariée en Avril 1541, à *René* de Préaux, Echanson du Duc d'Orléans.

XVIII. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Baron d'Oirevault, Seigneur de Bayers, de la Bergerie &c. ne vivoit plus en 1571. Il avoit épousé en Avril 1543, *Isabelle* de Lanes, fille de *Clinet*, Seigneur de la Rochebaladé, dit à présent *la Rochechalais*, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; 2. PIERRE, *qui a fait la branche du* PARC D'ARCHIAC, *rapportée ci-après*; 3. *Jean*, Seigneur du grand & petit Cluseau & de Lespinay, qui de *Jeanne* de Volvire, fille de *René*, Seigneur d'Aunac, & de *Jeanne* du Couray, eut pour fille unique *Isabelle* de la Rochefoucaud, mariée à *Gaspard* Frotier, Seigneur de la Messeliére & de Chamousseau. Les autres enfans du Seigneur de Bayers furent 4. *Magdelaine*, femme de *François*, Seigneur de la Forêt; 5. *Françoise*, alliée à *Godefroi-Gui*, Seigneur du Brueil & du Puy-Robert; 6. *Marguerite*, mariée 1o. à *Jean* Jourdain, Seigneur de Traillebose: 2o. à *Matthieu* de Brillac, Seigneur du Boisillier & de Saint-Savin; 7. 8. *Marguerite* & *Isabeau*, mortes sans alliance; & 9. *Magdelaine* de La Rochefoucaud, mariée en Juin 1585, à *Louïs* Bigot, Seigneur de Brion.

XIX. LOUÏS de La Rochefoucaud, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, de la Vallée, de Loumé &c. Guidon de la Compagnie des Gensdarmes du Seigneur de Pons en 1569, mourut le 24 Décembre 1608. Il avoit épousé en Novembre 1572, *Angélique* Gillier, fille de *Bonaventure*, Seigneur de Puy-Gareau, Baron de Marmande, & de *Marie* Babou-la-Bourdoisiére, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; 2. FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*ORBÉ *& de* MAUMONT, *mentionnée ci-après*; 3. 4. *Jean* & *Pierre*, morts jeunes; 5. *Bonne-Magdelaine*; 6. *Marguerite*; 7. 8. *Jeanne* & *Marie*, dont les alliances sont ignorées; & 9. *René* de la Rochefoucaud, Seigneur de Loumé & de Baconnay, qui de *Catherine* Lainé, fille d'*Hélie*, Seigneur de Fontguyon & de Beauchamp, & de *Marguerite* de la Coste, qu'il avoit épousée en 1613, eut pour enfans *Louïs* de la Rochefoucaud, Seigneur de Loumé, de Baconnay, de Messemé &c. Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers du Maréchal de la Meilleraye, mort en 1638, sans laisser de postérité d'*Angélique* de la Rochefoucaud-Bayers, sa parente, qu'il avoit épousée en 1646; *Susanne*, mariée en Mai 1640, à *Gabriel* Gombault, Seigneur de Champfleury; & *Catherine* de La Rochefoucaud, Religieuse à Xaintes.

XX. LOUÏS de La Rochefoucaud, II du nom, Seigneur de Bayers, de la Bergerie &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fit son testament en 1621. Il épousa en Décembre 1594, *Susanne* de Beaumont, Dame de La Motte-Fouquerem, de la Jarrie, du Bois-de-Souzay & de la Maraincre, fille de *François*, Seigneur des Dorides, &c. & de *Nicole* Châtaignier, dont il eut 1. LOUÏS III, qui suit; 2. *René*, Chevalier de Malte; 3. *Jean*, mort sans alliance; 4. JACQUES, *qui a fait la branche des Seigneurs* DU BREUIL, *mentionnée ci après*; 5. *François*, Prieur de Cressé & du Breuil; 6. *Angélique*, mariée en Septembre 1611, à *René* Acarie, Seigneur du Bourdet & de Crézance; 7. *Nicole*, alliée en Janvier 1619, à *Claude* Audouin, Seigneur de Balan, des Brosses &c.; 8. 9. *Magdelaine* & *Françoise*, Religieuses; 10. 11. *Gabrielle* & *Susanne* de La Rochefoucaud.

XXI. LOUÏS de La Rochefoucaud, III du nom, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, de la Jarrie &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Mestre de camp du Régiment de Piémont, épousa en Décembre 1625, *Marie* Bouhier, fille de *Robert*, Seigneur des Granges, Maître des Comptes à Nantes, & de *Marie* le Mignot, dont il eut 1. LOUÏS-ANTOINE qui suit; 2. *François*, Chevalier de Malte, Baillif de la Morée, Commandeur de l'Isle-Bouchard & de Mauléon; 3. *Jean*, Prieur du Vieil-Ruffec & de Salins, mort en 1695; 4. *François*, Seigneur de la Vallée; 5. *Jacques*, mort en 1670; 6. *Susanne*, mariée 1o. en Août 1640, à *François* Flamant, Seigneur de Maillou & de Lugerac: 2o. à *Jacques* d'Arlot, Baron de la Coussiére; 7. *Angélique*, alliée 1o. en Décembre 1646, à *Louïs* de La Rochefoucaud, Seigneur de Loumé & de Baconnay: 2o. à *Charles* de Corbon, Comte de Blénac, Senéchal de Xaintonge, Lieutenant-Général au Gouvernement des Isles de l'Amérique; & 8. *Nicole* de La Rochefoucaud, Religieuse à Tusson en Angoumois.

XXII. LOUÏS-ANTOINE de La Rochefoucaud, IV du nom, Marquis de Bayers, Seigneur de la Bergerie, de la Jarrie, &c. épousa en Octobre 1643, *Anne* Garnier, fille de *Matthieu* Garnier, Thrésorier des Parties Casuelles, dont il a eu 1. *Louïs-François*, Seigneur de la Bergerie, Aide-de-Camp du Comte de Roye, tué à la bataille de Sintzheim, en 1674; 2. MATTHIEU qui suit; 3. *François*, dit *le Chevalier de Bayers*, Lieutenant de Vaisseau, mort en 1691; 4. *André*; 5. autre *François*, Capitaine dans le Regiment d'Oléron; 6. *Marie-Anne*, alliée en Mars 1678, à *François* de la Cropte, Seigneur de Saint-Abre, &c. Gouverneur de Salces; & 7. *Charlotte* de La Rochefoucaud, Religieuse à Puy-Berland en Poitou.

XXIII. MATTHIEU de La Rochefoucaud, Seigneur Marquis de Bayers, né à Paris le troisiéme Juillet 1660, d'abord Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment Dauphin, ensuite Capitaine en celui de Navarre, puis en 1692 Colonel du Régiment d'Oleron, dont il se démit au mois de Décembre 1702, en quitant le service, mourut à Paris le 12 Juin 1721, dans la 61 année de son âge, & fut inhumé le lendemain à S. Jacques du Haut-Pas sa Paroisse. Il avoit été marié au mois d'Octobre 1704, avec *Marie-Anne* de Turményes, remariée en 1722, avec *Gui-André* de Laval, Marquis de Lezay & de Magnac, Comte de la Bigeotiére, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & fille de *Jean* de Turményes, Seigneur de Nointel, de Prêles, de Boues, &c. Conseiller d'Etat & Garde du Thrésor Royal, & de *Marie-Anne* le Bel. Il eut d'elle 1. *Jean-François* de La Rochefoucaud, né le huitiéme Septembre 1706, mort en bas âge; 2. LOUÏS de la Rochefoucaud, né le 29 Janvier 1708, mort le 16 Août de la même année; 3. *Louise-Françoise* de La Rochefoucaud, âgée de sept ans & demi le 21 Juillet 1721; & 4. *Matthieu* de La Rochefoucaud, Seigneur Marquis de Bayers, né à Paris le 28 Novembre 1714, & vivant le 21 Juillet 1721.

BRANCHE DES SEIGNEURS du BREUIL.

XXI. JACQUES de La Rochefoucaud, quatriéme fils de LOUÏS de la Rochefoucaud, II du nom, Seigneur de Bayers, & de *Susanne* de Beaumont, fut Seigneur du Breuil, & épousa *Françoise* Rondeau, fille de *Mathurin*, Seigneur de Beaumanoir, & de *Françoise* Garnier, dont il eut 1. MATHURIN qui suit; 2. 3. *Jean* & *René* de La Rochefoucaud.

XXII. MATHURIN de La Rochefoucaud, Seigneur du Breuil, né le troisiéme Octobre 1638.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ORBÉ & de MAUMONT.

XX. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Seigneur d'Orbé, du Chastenet, de Momont, de Maignac & de Barros, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, second fils de *Louïs* de la Rochefoucaud, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, de Loumée, de la Vallée & de la Forêt, & d'*Angélique* Gillier de Puy-Gareau, fut marié 1o. par contract du 20 Mai 1607, avec *Bertrande* des Aages, fille de *François* des Aages, Seigneur de Magneville, de Durdaine & de Ruelle, Enseigne de la Compagnie de 50 Hommes d'Armes du Baron de Vailhac, & de Renée des Aages: 2o. avec la fille du Sieur des Réaux, Avocat du Roi à Angoulême, dont il eut une fille. De la premiére il eut 1. PIERRE de La Rochefoucaud, Seigneur de Momont, qui suit; & 2. *Philippe* de La Rochefoucaud.

XXI. PIERRE de La Rochefoucaud, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Momont, de Maignac & de Barros, épousa par contract du 16 Janvier 1636, *Catherine* de Chaumont, fille d'Emery de Chaumont, Chevalier, Seigneur Baron du Clozeau, de Mornay, de Beignes & du Pigné, & de Françoise du Grenier, & il en eut 1. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, Seigneur de Momont, qui suit; 2. *Pierre* de la Rochefoucaud, mort sans postérité le 19 Mars 1719; 3. *Jean-Batiste* de La Rochefoucaud, mort en Flandre en 1667; 4. *Louise* de La Rochefoucaud, Religieuse Bénédictine à Niort; & 5. *Angélique* de la Rochefoucaud, morte fille en 1713.

XXII. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, II du nom, Seigneur de Momont, de Maignac & de Barros, fit partage avec Pierre de la Rochefoucaud, son frére, le quatriéme Avril 1668. Il avoit épousé par contract du huitiéme Mars 1660, *Marie-Eléonore* Chênel, fille de *Josias* Chênel, Chevalier, Seigneur de Chateau-Chênel, d'Escoyeux, de Fourras, de Réaux, de S. Maurice & de Ménac, & de *Marie* de Polignac d'Escoyeux. Il laissa d'elle 1. FRANÇOIS-JOSEPH de La Rochefoucaud, Seigneur de Momont, qui suit; 2. *Louïs* de La Rochefoucaud,

foucaud, mort Religieux de l'Ordre de Grandmont; 3. *Louise-Marie-Eléonore* de La Rochefoucaud, née le 29 Avril 1675, reçue au nombre des Demoiselles de S. Cyr le cinquiéme Juin 1688, & morte en cette Maison; & 4. *Jean* de La Rochefoucaud, second fils, qui épousa *Marie-Elizabeth* Menaud, fille de *Clément* Menaud, Ecuyer, Sieur de Bois-Renaud, Avocat au Parlement de Paris, & de *Françoise* du Bois, de laquelle il eut *Pierre-Jean-François* de la Rochefoucaud, né en 1695, mort Moine de l'Ordre de Grandmont en 1717; *Marie-Angélique* de La Rochefoucaud, née en 1698, Religieuse Hospitaliére à Angoulême; *Clément* de La Rochefoucaud, Seigneur de Maignac, né en 1700, non marié en 1729; *Marie-Rose-Charlote* de La Rochefoucaud, Damoiselle de Maignac, non mariée en 1729; & *Louis* de La Rochefoucaud, mort en bas âge.

XXIII. François-Joseph de La Rochefoucaud, Seigneur de Momont, de Maignac & de Barros, Capitaine au Régiment de Navarre, fut marié en 1685, avec *Anne* Thomas, fille de *Jean* Thomas, Ecuyer, Sieur des Bretonnières, Conseiller Garde des Sceaux au Présidial d'Angoulême & de Marie Grelon. Il en eut 1. Jean de la Rochefoucaud, Seigneur de Momont, qui suit; 2. *François-Victorin* de la Rochefoucaud, non marié en 1729; & 3. *Marie-Anne* de la Rochefoucaud, mariée avec *Jean* de Ravard, Chevalier, Seigneur de S. Amant, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Bearn.

XXIV. Jean de La Rochefoucaud, Seigneur de Momont, de Maignac, de Barros, de Chetarniat, de Chaumont & de Cursac, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem, le sixiéme Février 1705, épousa en 1722, *Marie-Marguerite* des Escaud, fille de Gabriel-François des Escaud, Chevalier, Seigneur du Vivier, & de Charlote de la Place. De ce mariage sont venus 1. *Marie-Rose-Charlote* de la Rochefoucaud, née le dixiéme Mai 1723; 2. *François-Jean-Charles* de la Rochefoucaud, né le 20 Mai 1724; 3. *Louise* de la Rochefoucaud, née le 14 Mai 1725; 4. *Catherine-Hippolyte* de la Rochefoucaud, née le 22 Mai 1726; 5. *François-Joseph* de La Rochefoucaud, né le septiéme Août 1727; & 6. *Louise-Marguerite* de La Rochefoucaud, née le sixiéme Octobre 1728.

*BRANCHE DES SEIGNEURS du PARC d'*Archiac.

XIX. Pierre de La Rochefoucaud, second fils de François de la Rochefoucaud, Seigneur de Bayers &c. & d'*Isabelle* de Lanes, fut Seigneur du Parc d'Archiac, & épousa 1°. *Catherine* Vigier, Dame de la Rigaudière, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en Août 1576, *Bonne* Gillier, sœur d'*Angélique*, femme de son frére, fille de *Bonaventure*, Seigneur de Puygarreau, Baron de Marmande: 3°. *Magdelaine* du Barry, fille de *Godefroi* du Barry, Baron de la Renaudie, & de *Guillemette* de Louvain. Ses enfans du second lit furent 1. François qui suit; & 2. *Pierre*, mort jeune: du troisiéme lit sortirent 3. Charles, *qui a fait la branche des Seigneurs de la* Renaudie *& de* Fontpastour, *mentionnée ci-après*; 4. *Gédéon*, Seigneur du Breuil, qui de *Marie* Boubier, Dame de la Chassetière, sa femme, eut pour fille unique *Isabeau*, morte jeune; & 5. *Jeanne* de La Rochefoucaud, mariée 1°. à *Charles* Bourgon, Seigneur de Cravois, de la Motte-de-Gain &c.: 2°. à *Jean-Casimir* d'Auquoy, Seigneur de Courcelles & de Trojan.

XX. François de La Rochefoucaud, Seigneur du Parc d'Archiac & de la Rigaudière, &c. vivoit en 1590. Il avoit épousé *Isabelle* Goumard, fille de *Robert* Goumard, & de *Louise* Pouffart, Dame de Pougné & de la Sauffaye, dont il eut 1. *François*, mort jeune; 2. Gédéon qui suit; 3. *Louis*, qui servit sous le Duc de Rohan; 4. *Marie*, femme de *François* Gua, Seigneur de la Roche-Brusillet; 5. *Jeanne*, mariée à *François* Prévôt, Seigneur de la Touche-Imbert & de la Plagerie; & 6. *Marguerite* de La Rochefoucaud.

XXI. Gédéon de La Rochefoucaud, Seigneur du Parc d'Archiac, de la Rigaudière, &c. épousa *N*... Labbé.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LA RENAUDIE & de Fontpastour.

XX. Charles de La Rochefoucaud, fils de Pierre, Seigneur du Parc d'Archiac, & de *Magdelaine* de Barry sa troisiéme femme, fut Seigneur de la Renaudie, &c. & épousa en Juin 1608, *Sarra* de Veyriéres, Dame de Fontpastour dans le Païs d'Aunis, dont il eut 1. François qui suit; 2. *Casimir*; 3. *Isabeau*, mariée à *Louis* de la Rochefoucaud, Seigneur de Fontrouet; 4. *Marie*, femme de *Charles* de Villedon, Seigneur de Mazilles; & 5. *Françoise* de La Rochefoucaud, alliée à *N*... Seigneur de S. Hilaire-Montournois en Bas Poitou.

XXI. François de La Rochefoucaud, Seigneur de Fontpastour &c. épousa en Août 1641, *Marie* de Beaucorps, dont il eut Charles-Casimir qui suit.

XXII. Charles-Casimir de La Rochefoucaud, Seigneur de Fontpastour &c. vivant en 1669.

BRANCHE DES SEIGNEURS de NEUILLY-LE-NOBLE.

XVIII. René de La Rochefoucaud, second fils de René, Seigneur de Bayers, & de *Marguerite* de Liniéres, Dame de Neuilly-le-Noble, eut en partage la Terre de Neuilly-le-Noble, & épousa *Françoise* de Chergé, fille de *René*, Seigneur de Ruau-Persil, de Villiers, & de la Baudouainière, & de *Françoise* de la Saille, dont il eut 1. René II, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur du Ruau-Persil, Capitaine au Régiment de Thiercelin, tué au siége de Maillezais; 3. *Mathurine*, morte sans alliance; 4. *Charlotte*, mariée à *Adrien* de Greiler, Seigneur de Guémenier; 5. *Marguerite*, alliée à *Louis* Fumée, Seigneur des Fourneaux; & 6. *Renée* de La Rochefoucaud, femme de *Bonaventure* Gillier, Seigneur de Pors.

XIX. René de La Rochefoucaud, II du nom, Seigneur de Neuilly-le-Noble, de La Rochebroureau, du Ruau-Persil, de Villiers, de La Brosse &c. Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance de Louis de Rohan, Seigneur de Montbazon, épousa 1°. *Anne* Gillier, sœur de la femme du Seigneur de Bayers, & de *Bonaventure* Gillier, Seigneur de Pors, & qui étoit fille de *Bonaventure* Gillier, Seigneur de Puygarreau, Baron de Marmande, & de *Marie* Babou-La-Bourdaisiére: 2°. *Jeanne* de Popincourt, dont il eut 1. *René* Seigneur de La Tour-de-Brouer & de La Faye, mort sans postérité; & 2. *Marguerite* de la Rochefoucaud, mariée à *Louis* Brossin, Seigneur de Méré & de Seignerolles. Du premier lit sortirent, 3. Louis qui suit; 4. *Jacques*, Chevalier de Malte, où il fut tué en duel; 5. *Alexandre*, Gendarme du Roi, puis Aumônier du Roi, Archidiacre du Cardinal de La Rochefoucaud, en son Evêché de Senlis, & Prieur de Nanteuil; 6. *Bonne*, mariée 1°. à *Bertrand* de Baillon, Seigneur du Bois-d'Ais & de Mileran: 2°. à *Benjamin* de Coué, Seigneur de Boitisfrais; 7. *Florence*, femme de *Jacques* du Cellier, Seigneur du Petit-Bois en Anjou; 8. *Angélique*, alliée en 1599, à *Louis* de Montberon, Seigneur de Souché & de Saint-Aignan, qui eut la tête tranchée à Paris en 1613, pour avoir enlevé la femme du Juge Criminel de Nantes; 9. *Anne*, mariée à *Claude* Bernuyer, Seigneur de Mareuil en Touraine; & 10. *Esther* de La Rochefoucaud, morte fort âgée sans alliance.

XX. Louis de La Rochefoucaud, Seigneur de Neuilly-le-Noble &c. servit de Vice-Amiral en l'Armée navale de Bretagne, contre les Rochelois en 1621, & épousa *Adrienne* de Montberon, fille d'*Hector*, Baron d'Avoir, & de *Radegonde* de Noyelles, sa seconde femme, dont il eut 1. René III, qui suit; 2. *Hector*, Chevalier de Malte, tué en duel; 3. *Jean*, Seigneur de la Brosse & du Chastelier, mort sans alliance: 4. 5. *Françoise* & *Anne*, mortes jeunes; 6. *Marie*, alliée à *Thomas* le Syon, Seigneur de La Grange; 7. *Esther*, mariée 1°. à *Antoine* d'Othon, Seigneur de La Ligne: 2°. à *Alexandre* Simon, Seigneur de La Chambre & de La Fleuriais; 8. *Charlotte*, femme de *Claude* Brossin, Seigneur de la Cour-Rolland; & 9. *René-Bertrand* de la Rochefoucaud, Seigneur de la Lande, la Chauvinière, & du Puy-Barbé, qui de *Marguerite* Broissard, fille de *François*, Seigneur de la Tiorandière, & de *Blanche* Terrien, eut pour fille unique *Marquise* de La Rochefoucaud, mariée à *Louis* de Cremillé, Seigneur de Gratin.

XXI. René de La Rochefoucaud, III du nom, Seigneur de Neuilly-le-Noble, de La Roche-du Souché, de Saint-Aignan, &c. épousa en 1626, *Angélique* de Préville, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roche, & de Chastegnère, & de *Catherine* Rossignol: 2°. *Françoise* de la Rochefoucault, fille de *Côme*, Seigneur de Moslay, & d'*Edmonde* de Haste, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent. 1. Antoine qui suit; 2. *Charles*; 3. *Joachim*; 4. *Jacques*; 5. *Catherine*, Ursuline à Loches; 6. *Agnès*, Religieuse à Rivers près de la Haye; 7. *Elisabeth*, mariée en 1657, à *Charles* de Valory, Seigneur d'Estilly; & 8. *Ursule* de La Rochefoucaud.

XXII. Antoine de La Rochefoucaud, Seigneur de Neuilly-le-Noble, Lieutenant au Régiment de Piémont, fut blessé & fait prisonnier au siége de Valenciennes le 17 Août 1656. Il épousa *Renée* de Sainte-Marthe, fille de *George* Seigneur de Charenton, & de *Renée* Roger, dont il a eu 1. Paul-Louis qui suit; 2. *Charles-Joseph* de La Rochefoucaud; & 3. 4. 5. trois filles, l'une Religieuse aux Ursulines de Loches, vivante en 1716; une autre mariée dans la famille de Fumée; & la troisiéme mariée avec *Bernardin* Gigault de Bellefont, Capitaine, puis Mestre-de-Camp de Cavalerie, Exempt, & ensuite Enseigne des Gardes du Corps du Roi, mort le neuviéme Mars 1733.

XXIII. Paul-Louis l'Hermite de La Rochefoucaud, Seigneur de Neuilli-le-Noble, de la Chatiére & de la Bertaudiére, batisé en la Paroisse de Neuilli-le-Noble, Diocése de Tours, à l'âge d'environ un an le huitiéme Octobre 1663, d'abord Lieutenant, puis Capitaine au Régiment du Maine, en 1681, fut estropié à la bataille de Fleurus en 1690, d'un coup de mousquet à la cuisse, ce qui l'obligea de se retirer du service, après avoir obtenu une pension. Il mourut le 12 Juillet 1716, au soir. Il avoit épousé par contrat du sixiéme Août 1708, *Jeanne* Gruter, fille & héritière de *Jean-George* Gruter, Chevalier, Seigneur de Chanfeuil & de Verderin, Mestre-de-Camp de Cavalerie & d'*Hélène* de Carion. Elle mourut le même jour que son Mari, le matin. Leurs enfans furent 1. *Cyr-Silvestre-Louis* de la Rochefoucaud, né le 13 Janvier 1710, mort jeune; 2. *Marie-Anne-Julie* de la Rochefoucaud, née le 17 Mars 1711, & nommée au mois de Mai 1716, pour être reçue au nombre des Demoiselles de S. Cyr, morte depuis; 3. *Jeanne-Françoise-Antoinette* de La Rochefoucaud, née le cinquiéme Septembre 1712, reçue à S. Cyr le 20 Juillet 1720, & ensuite mise par la Princesse de Conti, troisiéme Douairière, dans l'Abbaye de Beaumont-lez-Tours, d'où elle fut tirée & mariée à Véret près de Tours, chez le Duc d'Aiguillon, en présence de la même Princesse, au mois d'Octobre 1731, avec *Jean-Etienne* de Blanes, appellé *le Comte de Blanes*, Chevalier d'Honneur héréditaire au Conseil supérieur de Roussillon; 4. & un deuxiéme fils, Seigneur de Neuilli-le-Noble, de la Chatiére & de la Bertaudiére, mort d'une fluxion de poitrine, à l'âge de 17 ans, vers le commencement du mois de Février 1732. Par sa mort la Comtesse de Blanes, sa sœur, recueillit les biens de cette branche.

ROCHEFOUCAUD (François de La) Cardinal du Titre

Titre de saint Calixte, Evêque de Senlis, Abbé de Sainte-Geneviéve-du Mont à Paris, & de Tournus, Grand-Aumônier de France, Commandeur des Ordres du Roi, & Sous-Doyen des Cardinaux, né l'an 1558, étoit fils de CHARLES de La Rochefoucaud, Comte de Randan, & de *Fulvie* Pic de la Mirande. Il fut élevé par le Roi Henri III, l'an 1585, à l'Evêché de Clermont, qu'il gouverna avec beaucoup de piété, jusqu'à ce que le Roi Louïs XIII, souhaitant de l'avoir plus près de sa personne, lui fit quitter cet Evêché pour celui de Senlis l'an 1613. Avant cela, le Pape Paul V lui avoit envoyé le Chapeau de Cardinal en 1607. Ce Cardinal n'oublia rien pour faire recevoir le Concile de Trente en France, & pour détruire la Religion Réformée. Il travailla aussi beaucoup pour la réforme des Ordres de saint Augustin & de saint Benoit, se démit de l'Evêché de Senlis en 1622, & mourut âgé de 87 ans, le 14 Février 1645. Son corps fut enterré dans l'Eglise de sainte Geneviéve, & son cœur fut porté dans l'Eglise du Collége des Révérends Péres Jésuites. Il avoit introduit la régularité dans son Abbaye, de laquelle les Abbez sont devenus électifs par ses soins. * Le P. de la Moriniére, *en sa Vie.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ. tome* 3. *p.* 1024. *& suiv.*

ROCHEFOUCAUD (Alexandre de La) Abbé de Saint-Martin, frére du Comte de Randan, qui fut tué à la bataille d'Issoire, & de *François*, Evêque de Clermont, qui a été depuis Cardinal, s'engagea très mal à propos dans les fourberies de Marthe Brossier, prétendue possédée. *Nous avons dit dans l'Article de cette Marthe*, que le Parlement de Paris l'ayant fait conduire à Romorantin par le Prévôt, défendit à son pére de la laisser sortir hors du lieu sans la permission du Juge. Nonobstant cette défense, le pére & la fille s'en allérent avec notre Abbé en Auvergne, puis à Avignon. Le Parlement de Paris eut beau ajourner par deux fois l'Abbé, & ordonner, vu sa contumace, la saisie du revenu de ses Bénéfices, cette troupe ne laissa pas de gagner païs, & d'aller à Rome, s'imaginant, „ que la possédée joueroit mieux sur ce grand théatre, & „ qu'elle trouveroit plus de crédulité dans le lieu, qui est la „ source de la croyance". Ce sont les termes de Mézéray. L'Evêque de Clermont étoit si suspect d'avoir inspiré cette équipée à son frére, qu'on le condamna aussi à la perte de ses revenus Ecclésiastiques. Henri IV, bien averti des mauvais desseins que l'on couvoit là-dessous, donna ordre à M. de Sillery son Ambassadeur, & au Cardinal d'Ossat, d'éventer la mine, & de prévenir le Pape, avant que cette troupe de Comédiens jouât ses piéces. Ils exécutérent cet ordre soigneusement; d'ailleurs le Cardinal d'Ossat gagna les Jésuites. Il fit comprendre au P. Sirmond, Sécretaire de leur Général, après lui avoir montré les ordres du Roi, qu'il étoit à craindre que l'action de cet Abbé ne fût un obstacle au rappel des Péres Jésuites, à cause que tant lui que l'Evêque de Clermont avoient étudié chez eux. Il lui représenta ensuite la témérité de cet attentat, & combien on feroit de tort aux intérêts de l'Eglise, en commettant de nouveau les Cours Souveraines du Royaume avec le Pape. Ces raisons firent un très bon effet. L'Abbé de saint Martin, à son arrivée à Rome, se trouva destitué des principales ressources sur lesquelles il avoit compté. Les Jésuites l'abandonnérent, & le Pape que l'on avoit prévenu, ne fit rien qui donnât atteinte à l'Arrêt du Parlement de Paris contre la prétendue Démoniaque. Ce fut à l'Abbé à recourir aux supplications très humbles, tant pour lui que pour son frére, auprès du Roi Henri IV. „ Peu de tems après il „ tomba malade, & mourut de chagrin, à ce qu'on disoit, „ d'être venu de si loin se faire mépriser. Marthe & son pére, „ délaissez de tout le monde, n'eurent plus d'autres refuges „ que les hopitaux". Ce sont encore les termes de Mézéray, dans son *Abbrégé Chronologique sur l'an* 1599. *Voyez* aussi De Thou, *l.* 123. *vers le commencement.*

* ROCHEFOUCAUD (François) VI du nom, fils de François, V du nom, premier Duc de la Rochefoucaud, & de *Gabrielle* Du-Plessis, fille de *Charles*, Seigneur de Liancourt, fut Duc de la Rochefoucaud, Prince de Marsillac, Baron de Vertueil, &c. s'est fait connoitre par deux excellens Ouvrages, un Livre de *Maximes*, & un autre de *Mémoires* de la Régence de la Reine Anne d'Autriche. Il auroit été reçu dans l'Académie Françoise, s'il se fût senti assez de fermeté pour réciter un remerciment. „ L'obligation de haranguer publiquement le jour „ qu'il auroit été reçu, *dit M. l'Abbé d'Olivet, dans l'Hist. de* „ *l'Acad. Fr. tome* 2. *p.* 180, fut le seul obstacle qui l'éloigna „ de l'Académie; & cela parce qu'avec tout le courage qu'il „ avoit montré dans plusieurs occasions des plus vives, & „ avec toute la supériorité que sa naissance & son esprit lui „ donnoient sur des hommes ordinaires, il ne se croyoit pas „ capable de soutenir la vue d'un Auditoire, & de prononcer „ seulement quatre lignes en public sans tomber en pâmoison." Les Maximes & les Réflexions Morales de M. de la Rochefoucaud sont un chef-d'œuvre en leur genre. Tout y est original, la matiére & la forme. On avoit joint à la premiére édition de cet Ouvrage une fort bonne Préface, que l'on a retranchée dans les éditions postérieures. Dans ses Mémoires on apprend assez les premiéres avantures de sa vie & la cause de ses disgraces. * Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature, tome* 1. *p.* 264- 266.

ROCHEGUYON (La) Bourg de France avec château, & titre de Duché-Pairie, érigée en 1663, puis en 1679. Ce Duché est situé dans le Vexin François, sur la Seine, à trois lieues au dessous de Mantes. Il appartient à la Maison de La Rochefoucaud.

ROCHEGUYON (La) Rocheguyon, ancienne Maison.

I. GUI, I du nom, Seigneur de La Rocheguyon, vivoit en 1222, & fut pére de JEAN qui suit.

II. JEAN, Seigneur de La Rocheguyon, vivoit en 1261. Il épousa en 1242, *Marguerite* Clément, fille de *Jean*, Maréchal de France, dont il eut 1. GUI II, qui suit; & 2. selon quelques Auteurs, *Robert* de La Rocheguyon, Seigneur de Vaux, à cause de *Jeanne* du Fontenay sa femme. Il fut pére ou ayeul de *Marguerite* de La Rocheguyon, Dame de Vaux, mariée à *Jean* de Nesle, Seigneur d'Offemont.

III. GUI, II du nom, Seigneur de La Rocheguyon, vivoit en 1301. On le croit pére de Gui III, qui suit.

IV. GUI, III du nom, Seigneur de La Rocheguyon, vivoit en 1325. Il eut pour enfans de N... sa femme, dont le nom est ignoré, 1. GUI IV, qui suit; 2. *Guillaume*, Chanoine de Beauvais; 3. *Colart*, qui étoit mort en 1345; 4. *Guillaume*, Chanoine de Rouen; & 5. *Philippe* de la Rocheguyon, Seigneur de Bernicourt, de Beauregard, de Chantemerle, de Francourt, &c. qui épousa *Marguerite* de Laval, fille de *Bouchard*, Seigneur d'Attichy, & de *Béatrix* d'Erquery, dont il eut *Béatrix* de La Rocheguyon, Dame de Vaux, morte sans enfant de *Pierre*, Seigneur de Tournebus; 6. 7. *Marie* & *Idoine*, mortes sans alliance, lesquelles furent empoisonnées avec leur mére, à la suscitation du Seigneur de Tournebus; & 8. *Jeanne* de La Rocheguyon, Dame de Vaux, &c. mariée 1º. à *Jean* de Chambly, dit *le Haze*: 2º. à *Gui*, V du nom, Seigneur de La Rocheguyon, son cousin.

V. GUI, IV du nom, Seigneur de La Rocheguyon &c. étoit mort en 1373. Il épousa en 1353, *Jeanne* Bertrand, Vicomtesse de Roncheville, fille de *Robert*, Seigneur de Bricquebec, Maréchal de France, dont il eut 1. GUI V, qui suit; & 2. *Jeanne* de La Rocheguyon, mariée à *Matthieu* de Trie, Seigneur de Serifontaine.

VI. GUI, V du nom, Seigneur de La Rocheguyon, Vicomte de Roncheville, Conseiller & Chambellan du Roi, fut pourvu de la charge de Grand-Panetier de France en Avril 1396, & mourut en Novembre 1411. Il épousa avec dispense vers l'an 1377, *Jeanne* de La Rocheguyon, Dame de Vaux &c. sa cousine, veuve de *Jean* de Chambly, & fille de *Philippe* de la Rocheguyon, Seigneur de Bernicourt &c. & de *Marguerite* de Laval, dont il eut 1. GUI VI qui suit; 2. *Jacques-Philippe*; & 3. *Guillemette* de La Rocheguyon, mariée à *Jean* Martel, Seigneur de Bacqueville.

VII. GUI, VI du nom, Sire de La Rocheguyon, de Roncheville &c. Conseiller & Chambellan du Roi, & du Dauphin, Duc de Guienne, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Perrette* de la Riviére, fille de *Jean* dit *Bureau*, Seigneur de la Riviére, premier Chambellan des Rois Charles V & Charles VI, & de *Marguerite*, Dame d'Auneau, laquelle ayant été requise en 1418, par le Roi d'Angleterre de lui faire serment, aima mieux perdre tous ses biens, que de manquer à la fidélité qu'elle devoit à son Souverain: elle fut depuis premiére Dame d'honneur de la Reine, & le Roi lui donna en 1440, la Terre de Saint-Maixant. Elle vivoit encore en 1446, ayant eu pour enfans 1. GUI VII, qui suit; 2. *Charles*, vivant en 1436; 3. *Marguerite*, alliée en 1437, à *Jean* de Vergy, Seigneur de Fonvens; & 4. *Catherine* de La Rocheguyon, morte sans alliance.

VIII. GUI, VII du nom, Sire de La Rocheguyon, &c. étoit mort en 1460. Il avoit épousé *Catherine* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Crissé, & de *Denyse* de Montmorency, dont il eut pour fille unique *Marie*, Dame de La Rocheguyon &c. mariée 1º. à *Michel*, Seigneur d'Estouteville: 2º. à *Bertin* de Silly, Seigneur de Longray, duquel sont Descendans les Seigneurs de La ROCHEGUYON, de la Maison de SILLY. *Voyez* SILLY. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

ROCHELLE (La) ville & port de mer de France, dans le Païs d'Aunis, avec Evêché suffragant de Bourdeaux, est nommée par les Auteurs Latins *Rupella Santonum*, ou simplement *Rupella*. Cette ville devint considérable & marchande depuis qu'on commença à y bâtir quelques maisons, pour s'y opposer aux descentes des Normands. La Rochelle a été longtems possédée par des Seigneurs particuliers. Les deux derniers furent Rochefort & Mauléon, sur lesquels Guillaume, dernier Duc de Guienne & Comte de Poitou, l'usurpa. Il maria sa fille Eléonor, à Louïs *le Jeune*, Roi de France, qui, l'ayant répudiée, la mit en pouvoir de se remarier à Henri, Duc de Normandie, & depuis Roi d'Angleterre, auquel elle porta tous les Etats, qu'elle avoit eus par la mort du Duc Guillaume, son pére. Eléonor étant à Londres reçut la plainte de Mauléon, & lui restitua la Terre de Tallemont, se réservant la Rochelle pour laquelle elle donna le Château du Bénaon. Entre les priviléges qu'elle voulut bien accorder à cette ville, fut celui de la Commune, ce qui donna lieu à l'Election d'un Maire, d'un Sous-Maire, de vint-quatre Echevins & de cent Pairs, dont le Corps-de-Ville fut composé. Le premier Maire fut Robert de Montmirail. Son autorité étoit absolue, & pour empêcher qu'elle ne devint despotique, il étoit expressément défendu de laisser la même personne dans cette charge, deux années de suite. Louïs VIII, sur le refus que lui fit le Roi d'Angleterre de lui rendre foi & hommage pour le Duché de Guienne, l'attaqua, & après l'avoir défait en bataille rangée, il assiégea la Rochelle qu'il prit en 1224. Depuis ce tems-là cette ville fut possédée par les Rois de France jusques à la bataille de Poitiers en 1359, qu'elle fut soumise à l'Anglois par le Traité de Bretigni, contre la volonté de ses Habitans; mais elle retourna sous la dominatión de la France. Dans le XVI siécle les Habitans ayant embrassé la Doctrine des Calvinistes, livrérent leur ville en 1567, à ceux de ce parti, pendant les guerres civiles. Henri de France, Duc d'Anjou, frére du Roi Charles IX, l'assiégea en 1573, & l'auroit sans doute emportée, quoique défendue par le brave de la Noue, si les Ambassa-

Ambassadeurs de Pologne, qui lui apportoient une Couronne, ne lui eussent fait abandonner cette entreprise. Les Protestans de France triomphérent depuis dans la Rochelle, où ils célébroient la plupart de leurs Synodes. Après que l'Edit de Nantes eut été signé en 1598, l'Original fut remis entre les mains des Rochelois avec tous les Titres généraux des Eglises Réformées du parti. Les Rochelois gardérent ce dépôt important jusques au tems de leur ruïne. Mais le rétablissement de la Religion Romaine dans le Béarn par les armes du Roi Louïs *le Juste*, & le dessein que ce Monarque avoit de soumettre entiérement les Calvinistes, les effraya étrangement. Ils s'assemblérent en 1620, à la Rochelle, & se révoltérent contre leur Souverain. Après avoir été battus en 1622, ils implorérent la miséricorde du Roi; mais étant retombez dans la révolte, ce Prince, par les conseils du Cardinal de Richelieu, assiégea cette Ville; & ayant fermé le port par une digue, obligea les Rebelles de se rendre le 28 Octobre 1628, malgré les secours que les Anglois avoient tenté d'y jetter. La Rochelle avoit été défendue par le Maire de cette Ville, nommé *Guitton*, homme courageux, intrépide & de grande expérience, qui s'étoit signalé en divers combats sur mer, dont il étoit sorti avec avantage. La postérité parlera avec admiration de cette digue surprenante, qui causa la perte de la Rochelle. Pompée Targon avoit fait diverses machines & estacades, qui étoient des tonneaux remplis de bois & de terre, pour empêcher les vaisseaux ennemis d'entrer dans le port; mais ces ouvrages ne réussirent pas. Clement Métezeau de Dreux, depuis Architecte des bâtimens du Roi, & Jean Tiriau Maître Masson de Paris, appellé depuis le Capitaine Tiriau, furent les véritables inventeurs de ce grand dessein, qu'ils commencérent le premier Décembre 1627. Cette digue avoit 747 toises de longueur. Après la réduction de la Rochelle, le Roi y entra le jour de la Fête de la Toussaints, y rétablit l'exercice de la Religion Catholique, fit détruire les fortifications de la ville, & ôta à ses Habitans des priviléges dont ils avoient abusé pour se porter à la révolte. En ruïnant les fortifications, on conserva quelques tours pour la défense du port. L'avenue de ce port est un bras de mer naturel qui s'achéve dans la ville, où il y a deux tours bâties autrefois par le Roi Charles V, des restes du vieux château. A ces tours est attachée une chaîne qui ferme le port la nuit, lorsqu'on la hausse. L'espace d'entre les deux tours est de sept toises, & les vaisseaux de deux cens tonneaux y peuvent entrer avec la marée. Après la prise de la Rochelle, le Roi Louïs XIII résolut d'y établir un Evêque, pour y conserver la Religion qu'il venoit d'y rétablir; mais ce dessein ne fut exécuté qu'après sa mort. Le Roi Louïs *le Grand* obtint du Pape Innocent X, que le Siége épiscopal de Maillezais y seroit transféré: ce qui s'exécuta en 1648. Le même Monarque a fait fortifier la Rochelle, & y a rétabli un Corps de ville. Il y a Sénéchaussée, Présidial, Bureau des Finances, Amirauté, Hôtel des Monnoyes, Jurisdiction des Traites, & Jurisdiction Consulaire. Le Chapitre de la Cathédrale est composé de huit Dignitez, savoir, le Doyen, le Thrésorier, l'Aumônier, le Grand-Archidiacre, l'Archidiacre de Fontenai, le Chantre, le Sous-Chantre, l'Archidiacre de Bresvir, & de vint Chanoines. Il y a aussi un Collége des Jésuites, un Seminaire tenu par les mêmes Peres; une Aggrégation de Médecine, & une Ecole pour l'Anatomie & la Botanique. On y a érigé en 1734, une Académie Royale pour les Belles-Lettres, sous la protection de M. le Prince de Conti. * *Consultez* les Rélations du siége de la Rochelle. De Thou, *Histoire*. Sponde, *in Annal*. Dupleix, *Histoire de France*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* André du Chêne, *Antiquitez des villes de France*. Jouvin de Rochefort, *Voyage de France*. Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Hist. de l'Edit de Nantes, tome 1. p. 224. *& suiv. tome* 2. *p.* 341. *& suiv.* M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 7. *p.* 341. *& suiv.*

ROCHEMADOUR. *Voyez* ROQUEMADOUR.

* ROCHEMAILLET (René-Michel) Parisien, Curé de Champlant, Poëte Latin, mourut en 1658. Le Recueil de ses vers parut à Paris, *in octavo*, 1658. La piété est la principale qualité qu'on y voit régner. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 221. 222. 223. *n.* 1490. édit d'Amsterdam 1725.

ROCHEMAURE. *Voyez* ROQUEMAURE.

ROCHE-POZAY. *Cherchez* CHATEIGNIER.

ROCHES (Catherine Des-) de Poitiers, est souvent louée dans les Ecrits des Hommes de Lettres qui vivoient vers l'an 1580, & étoit fille de *N*... Fredonnoit, Seigneur des Roches, & de *Magdelaine* Neveu. Cette Dame, qui avoit une grande connoissance des Langues & des Sciences, y éleva sa fille, qui fut considerée aussi bien qu'elle, comme une des Muses de la France. Elles composérent divers Ouvrages en prose & en vers. *La Maison de ces illustres Dames*, dit Scévole de Sainte-Marthe, *étoit à Poitiers une Académie d'honneur, où se trouvoient tous les jours plusieurs excellens hommes, où tous ceux qui faisoient profession des Belles-Lettres, étoient reçus avec beaucoup d'honnêteté.* Il y avoit entre la mére & la fille une si parfaite union, & une amitié si tendre, qu'elles disoient qu'il n'étoit pas même au pouvoir de la mort de les séparer l'une de l'autre. Cette tendresse fut cause que bien que divers partis de considération recherchassent en mariage *Catherine* des Roches, elle ne put jamais se résoudre à quitter sa mére. Elles vécurent ainsi jusqu'en 1587, que la peste qui désoloit la ville de Poitiers attaqua & emporta en un même jour ces deux personnes d'un mérite si singulier. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoise*. Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. l.* 3. Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres, &c.*

ROCHES (Guillaume Des-) *Voyez* DES-ROCHES.

ROCHESTER, en Latin *Roffa*, *Durobrevis*, ancienne ville du Comté de Kent, est située sur le Medway, qui y a un pont de pierre qui est un des plus beaux de toute l'Angleterre. Elle a un Evêché qui dépend de l'Archevêché de Cantorbéry. Ceux-là se trompent qui croyent que cette ville est la même que la *Ritupæ* ou *Ritupia* des Anciens. Lorsque les Saxons se disputérent la souveraineté, cette ville souffrit beaucoup en 680. En 884, les Danois l'assiégérent & s'en seroient rendus maîtres, si le Roi Alfred ne fût promtement venu pour faire lever le siége. En 999, les Danois la ravagérent cruellement. Sous le régne de Henri I, elle souffrit un incendie, qui en consuma la meilleure partie, dans le tems que ce Roi s'y trouva avec la plûpart de sa Noblesse pour inaugurer la Cathédrale. En 1177, il y eut encore un incendie qui réduisit presque toute la ville en cendres. Elle se remit de ce malheur par les libéralitez de Henri III. Il y avoit autrefois à Rochester un Château dont on voit encore quelques masures. La Cathédrale de Rochester, qui est un des plus beaux ornemens de cette ville, fut bâtie à l'honneur de S. André par Ethelbert, Roi de Kent, & pourvue d'un Doyen & de six Prébendaires. Gundulphe, Evêque de Rochester, la renouvella en 1080. Le Diocése de Rochester est le plus borné de toute l'Angleterre & ne comprend que 98 Paroisses. Mais après Cantorbéry c'est le plus ancien Siége épiscopal, puisqu'il fut fondé par Augustin, qui prêcha le premier l'Évangile aux Saxons en 606. Dans les régitres du Roi cet Evêché n'est estimé que 358 livres sterling, & les dimes du Clergé ne montent qu'à 222 livres sterling. Pour mieux soutenir la dignité épiscopale, l'Evêque de Rochester est ordinairement Doyen de Westminster. Il est remarquable qu'anciennement l'Archevêque de Cantorbéry avoit immédiatement la nomination à l'Evêché de Rochester: cela dura jusques à ce que sous le prétexte d'élection libre dans les Chapitres, les Papes s'emparérent de toutes les Eglises. Cette ville donna la premiére le titre de Vicomte au Chevalier Robert Carr, que Jaques I nomma Burggrave de Rochester en 1671. En 1682, le Roi Charles II créa Comte de Rochester Laurent Hide, fils d'Edouard Hide, Comte de Clarendon & Chancelier d'Angleterre. * Beeverell, *Délic. d'Angleterre, p.* 747. *Dict. Allemand.*

ROCHESTER (L'Evêché de) fut fondé en l'an 604, par le Moine Augustin. Juste fut son premier Evêque, inauguré en 604, ou selon d'autres en 606. Il eut pour successeurs Roman, Paulin, Ithamar, &c. Voici la liste des Evêques de Rochester depuis le tems de la Réformation:

A. C. 1547. NICOLAS RIDLEY, Professeur en Théologie, & Evêque de Londres en 1550.

1550. JEAN POYNEL, Professeur en Théologie, & depuis Evêque de Winchester.

1551. JEAN SCORY, nommé à l'Evêché de Chichester en 1552. Le Siége demeura alors vacant pendant trois ans.

1554. MAURICE GRIFFITH, Bachelier en Théologie, mort en 1558.

1559. EDMUND GHEAST, Bachelier en Théologie, nommé à l'Evêché de Salisbury en 1571.

1571. EDMUND FREACKE, Professeur en Théologie, nommé Evêque de Norwich en 1575.

1576. JEAN PIERS, *Professeur en Théologie, nommé Evêque de Salisbury en 1577.*

1577. JEAN JOUNG, Professeur en Théologie, mort en 1605.

1605. GUILLAUME BARLOW, Professeur en Théologie, nommé à l'Evêché de Lincoln.

1608. RICHARD NEYLE, Professeur en Théologie, ensuite Evêque de Lichfield & Coventry.

1610. JEAN BUCKERIDGE, Professeur en Théologie & ensuite Evêque d'Ely.

1628. WALTER CURLE, Professeur en Théologie, & depuis nommé à l'Evêché de Bath & Wells.

1629. JEAN BOWLE, Professeur en Théologie, mort en 1637.

1637. JEAN WARNER, Professeur en Théologie, mort en 1666, âgé de 86 ans.

1666. JEAN DOLBEN, Professeur en Théologie, ensuite nommé à l'Archevêché d'Yorck en 1683.

1683. FRANÇOIS TURNER, Professeur en Théologie, & depuis Evêque d'Ely.

1684. THOMAS SPRAT, Professeur en Théologie, mort en 1713.

1713. FRANÇOIS ATTERBURY, Professeur en Théologie, ensuite déposé & banni de l'Angleterre pour crime de trahison. Il a demeuré longtems en France, & sur-tout à Paris, où il mourut subitement, âgé de 69 ans, le quatriéme de Mars 1732. C'étoit un fort bel esprit, qui avoit beaucoup de Belles-Lettres, ami des Savans, & rempli lui-même d'érudition. Il est l'Auteur de l'Epitaphe critique du Pére Hardouin, Jésuite, rapportée dans *le Nouvelliste du Parnasse, tome* 1. *p.* 1555. En 1734, on a imprimé en deux volumes *in octavo*, 24 Sermons Anglois de ce Prélat. L'Editeur est Thomas Moor, Docteur en Théologie, son Chapelain. M. Atterbury avoit laissé un bien plus grand nombre de Sermons; mais comme il avoit marqué dans un Ecrit que l'on a trouvé parmi ses papiers, qu'il n'y avoit que ceux-là qui lui parussent dignes d'être donnez au Public, on a brûlé tous les autres. Son corps a été transporté en Angleterre & inhumé à Westminster dont il étoit Doyen.

* Le Neve, *Fasti Eccles. Angl. Diction. Allemand de Bâle.*

ROCHE-SUR-YON (La) en Latin *Rupes ad Yonem*, bourg de France dans le Bas Poitou, vers Luçon, avec titre de Principauté, est situé sur la petite riviére d'Yon qui se joint ensuite avec le Lay. *Isabelle* de Beauvau, Dame de Champigny, & de

la

la Roche-sur-Yon, porta l'an 1454, cette Terre dans la Maison de Bourbon, par son mariage avec *Jean* de Bourbon, II du nom, Comte de Vendôme. Louïs de Bourbon, leur second fils, fut Prince de La Roche-sur-Yon & fit la seconde branche de Montpensier: ce que nous avons remarqué sous le mot de BOURBON, où nous parlons des Princes de cette branche, qui ont porté le nom de La Roche-sur-Yon.

ROCHETAILLE, (Jean de la) ou *Pierre-cise*, étoit Docteur de Sorbonne. Il aquit de la réputation au Concile de Constance, ce qui lui valut un Evêché & le Patriarchat d'Aquilée. De ce premier Evêché il fut transféré à celui de Genéve. Lors qu'Amé VIII, premier Duc de Savoye, qui avoit obtenu du Pape Martin V, la Souveraineté de Genéve à condition que l'Evêque y consentît, passa à Genéve en 1417, il en conféra avec Rochetaille, qui lui dit qu'il étoit depuis peu dans cet Evêché, & qu'il ne pouvoit rien faire sans le consentement du Clergé & du peuple. L'Evêque fit assembler le Magistrat de Genéve & toute la Bourgeoisie, & leur exposa la demande du Duc. Mais la générale Bourgeoisie déclara qu'elle ne vouloit point de Domination étrangére, mais demeurer soumise à son Evêque, avec lequel elle fit une transaction, par laquelle l'Evêque s'engageoit à ne jamais entendre à aucun échange ou aliénation d'Etat, sans le conseil & exprès consentement des Bourgeois: eux à leur tour promettoient de ne traiter d'aucune aliénation & translation de Domaine, sans l'exprès consentement dudit Prélat. C'est cet Evêque qui fit bâtir l'Evêché de Genéve, & fut fait ensuite Archevêque de Rouen. * *Histoire de Genéve par M. Spon de l'édition de 1730, tome 1. p. 76. &c.*

ROCHETTA. *Voyez* ROCHETTE (La).

* ROCHETTA (La) petite ville d'Italie dans les Etats de Savoye, à une lieue des confins de Dauphiné, est au sud-est de Chambery, dont elle est éloignée d'environ une lieue.

ROCHLITZ, ville, château & Bailliage dans la Misnie, sur la Mulde entre Leipsic & Chemnitz, fait partie du Cercle de Leipsic & appartient à l'Electeur de Saxe. Dans le XI siécle cette ville étoit connue. Quelques-uns mettent l'origine du Comté de Rochlitz au tems de Charlemagne, où Théodoric doit avoir été Comte de Rochlitz; d'autres la placent dans le XII siécle. En 1547, Jean-Frédéric, Electeur de Saxe, prit cette ville, mais Maurice de Saxe la reprit. En 1632, les Impériaux surprirent cette ville & le château. Dans la guerre de 30 ans elle souffrit beaucoup des deux partis. En 1632, & 1681 elle fut fort endommagée par le feu. Outre la Chapelle du château il y a encore trois Eglises dans la ville, celle de S. Pierre, de Sainte Cunegonde & du S. Esprit. Au haut de la forêt de Rochlitz il y a des carriéres de pierres rouges fort estimées pour les bâtimens. On y trouve aussi une certaine terre fort semblable au Bol d'Arménie; l'on y rencontre encore du Marbre, du Jaspe & des Chalcédoines. Il y avoit anciennement des mines aux environs de Rochlitz. * *Dict. Allemand.*

ROCKIZANA ou ROCKYZANA. *Voyez* ROQUESANNE.

ROCOLLES (Jean Batiste) fut dans sa jeunesse Chanoine de S. Benoît à Paris, & s'appliqua particuliérement à l'étude de l'Histoire. En 1660, il donna une édition augmentée de plus d'un tiers de la Description générale du Monde par Davity, en six volumes *in folio*. Il se qualifioit alors *Conseiller & Aumônier du Roi, & Historiographe de Sa Majesté*. En 1664, il publia une *Introduction générale à l'Histoire*, qui a été estimée. Il se retira à Genéve en 1672, & y embrassa la Religion Réformée. De là il passa en Allemagne & s'arrêta à Berlin, où il se maria. Il fut nommé Historiographe de Son Altesse Electorale de Brandebourg. Après la paix de Nimégue en 1678, il retourna en France, & rentra dans l'Eglise Romaine. Il fit imprimer à Paris les *imposteurs, Insignes*, ou *l'Histoire de plusieurs hommes de néant, scélérats & Imposteurs qui ont usurpé la qualité d'Empereurs*, &c. & *les Amours d'Antiochus Prince de Syrie, & de la Reine Stratonice*. L'envie de changer de Religion l'ayant encore pris, il alla trouver M. Basnage, Ministre à Rouen, qui lui facilita les moyens de passer en Hollande. Il y publia en 1683 *la Vie du Sultan Gemes*, & *l'Histoire véritable du Calvinisme*, ou Mémoires Historiques touchant la Réformation, opposez à l'Histoire du Calvinisme de M. Maimbourg. En 1684, il donna un Livre intitulé, *Vienne deux fois assiégée par les Turcs en 1529 & en 1583*, avec des Reflexions sur la Maison d'Autriche, & sur la puissance Ottomane; & un autre Ouvrage qu'il intitula, *La Fortune Marâtre de plusieurs Princes & grands Seigneurs de toutes nations depuis environ deux siécles*. Enfin dégoûté des païs étrangers, il retourna en France pour la deuxiéme fois, & mourut en 1696. Les uns disent que ce fut à Paris, d'autres que ce fut à Béziers. Comme il avoit dit dans son Histoire du Calvinisme que Marot avoit été Page du Seigneur Nicolas de Neuville, qui fut le premier Secrétaire de sa famille, & qu'il avoit dédié à ce Seigneur une de ses Poësies sous le titre de *Triomphe de Cupido*, datée de Lyon le 15 Mars 1538, M. Bayle dans l'Article de *Marot* nia qu'il eût été Page d'un Nicolas de Neufville Sécretaire d'Etat, & douta que Marot eût dédié son Temple de Cupido à Nicolas de Neufville, sur quoi il reprend assez fortement de Rocolles. C'est néanmoins Bayle qui s'est trompé. On trouve cette Epître Dédicatoire dans l'édition de Marot, faite à Niort chez Thomas Portau, en 1596. Dans une édition de Paris de 1540, chez Jehan Bignon, on trouve l'*Epître Dédicatoire à Messire Nicolas de Neufville, Chevalier, Seigneur de Villeroi*. * *Mémoires du tems.* M. Des-Maizeaux, *Notes sur les Lettres de Bayle, tome 1. & 3.*

ROCQUE (Gilles André de la) *Voyez* ROQUE.

ROCQUE (Jean Paul de la) *Voyez* ROQUE.

ROCQUE (S. G. de la) Gentilhomme d'Agnès près de Clermont en Beauvaisis, Poëte François, vivant sous Henri IV, a donné en 1599 & en 1600, un Recueil de ses Poësies, divisé en six parties. Les Sonnets y tiennent le premier rang. * *Consultez* M. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome 4. partie 1. p. 457. & suiv. n. 1374.* édit. d'Amsterdam 1725.

ROCQUEBRUNE, lieu du Piémont dans le Comtat de Nice, près de la côte. Il est au nord-est de Monaco, dont il est éloigné d'environ une lieue.

ROCQUEBRUNE, village de France en Provence, vers les confins du Dauphiné, est au sud de la Durance dont il n'est pas éloigné. Il est dans le Diocése de Sisteron, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

ROCQUELAURE. *Voyez* ROQUELAURE.

ROCQUEMADOUR. *Voyez* ROQUEMADOUR.

ROCQUESANNE. *Voyez* ROQUESANNE.

ROCQUET. *Voyez* ROQUET.

ROCQUETTE. *Voyez* ROQUETTE.

ROCQUEVAIRE. *Voyez* ROQUEVAIRE.

ROCROY, ville de France en Champagne, sur les frontiéres du Païs-Bas, est une place importante & bien fortifiée. Louïs de Bourbon, Duc d'Enguien, puis Prince de Condé, y gagna le 19 Mai de l'an 1643, six jours après la mort du Roi Louïs XIII, une célébre victoire contre les Espagnols. Dom François de Mello, Gouverneur du Païs-Bas, s'étoit promis de grands progrès, à cause de la consternation où se trouvoit la France, par la maladie, puis par la mort du Roi. Il assiégea Rocroy, où le Duc d'Enguien le défit, lui prit toute son artillerie & tout son bagage, & plus de soixante drapeaux. Dom François sauva sa vie & sa liberté par la fuite, laissant près de sept mille morts sur la place, & presque autant de prisonniers. Le Comte de Fuentes l'un des Généraux Espagnols, y fut tué dans une chaise, d'où il donnoit ses ordres pour le combat, parce qu'il avoit la goutte. Cet avantage fut suivi de la prise de Maubeuge, de Barlemont, d'Aimeric & de Binch, que le Duc d'Enguien enleva. Thionville se rendit le dixiéme Août, après un siége de 22 jours. Henri de Bessé, Sieur de la Chapelle-Milon, a fait une Rélation de ce qui s'est passé dans les Campagnes de Rocroy en 1643 & 1644. Ce morceau d'Histoire, qui passe avec raison pour un chef-d'œuvre, a été plusieurs fois imprimé. Il se trouve en particulier au tome 2. du Choix de *Piéces recueillies par* M. de la Monnoye.

ROD.

RODA, RHODA, petite ville ou bourg d'Espagne dans la Catalogne, sur le Ter, à deux lieues de la ville de Wich, vers le nord. On prend communément Roda pour l'Ancienne *Bæcula*, petite ville des Ausetans. * Maty, *Dict. Géogr.*

RODAS; c'est la place la plus forte d'Asie. Elle est située sur une montagne, défendue de six bastions, environnez de trois fossez pleins d'eau, où il y a de bon poisson, & garnie de vint-six piéces de canon. On ne peut grimper au haut de cette montagne que par un endroit. Ce sont partout ailleurs des précipices couverts de grands arbres; au sommet il y a une plaine fertile, où il y a vint sources d'eau, & qui produit du ris & du blé. Elle a de tour un mille & demi. Cette forte place appartient au Raja de Somelpour; mais Aureng-Zeb l'acheta de lui par trahison, & y mit huit cens hommes pour la garder. Elle est à 191 lieues d'Agra, vers le levant, & à 30 de Somelpour, vers l'occident. * Tavernier, *Voyages, tome 2.* ou *Voyage des Indes, l. 2. ch. 17.* édit. de Hollande 1692.

* RODAUN, *Eridanus*, petite riviére de la Prusse Royale, coule d'abord de l'ouest à l'est, puis du sud au nord, & se rend dans la Vistule à Dantzic.

* RODDEN, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Shrewsbury, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, & se jette dans la riviére de Terne.

* RODECKI (Alexis) Imprimeur Polonois, dont l'Imprimerie fut transportée de Cracovie à Racovie, imprima beaucoup du tems d'Etienne Bathory, & particuliérement des Ouvrages de Socin. Il laissa son Imprimerie à son gendre *Sébastien* Sternac, & elle dura jusqu'en l'année 1638.

RODEILLE ou RODELLE (Pierre) Jésuite, a donné une édition d'Horace, imprimée à Toulouse en 1683, avec une Paraphrase en prose & des Notes. Il a purgé ce Poëte de ses saletez; mais de telle sorte, dit un Auteur, qu'il a fait grace aux moins grossiéres. Ce qu'il y a de bon dans cet Ouvrage, c'est que le P. Rodeille a marqué le tems auquel il a cru que les Odes, les Satyres & les Epîtres avoient été écrites: ce qui contribue beaucoup à éclaircir le sens d'un Auteur, & à en découvrir les finesses. Il a mis au commencement de l'Ouvrage un Abbregé Chronologique de l'Histoire Romaine, depuis l'an de Rome 710, qui étoit le 19 d'Auguste, & le 21 d'Horace. Rodeille avoit donné en 1680, les Epigrammes de Martial avec des Notes, en y retranchant les principales obscénitez. * *Nouvelles de la Rép. des Lettres en Octobre 1684, & en Décembre de la même année.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 2. p. 387. n. 603: & n. 605. p. 405.* édit. d'Amsterdam 1725.

RODEMBOURG. *Cherchez* ARDEMBOURG.

RODERIC, dernier Roi des Visigoths en Espagne, étant secondé par son frére Cossa, attaqua le Roi Vitiza; & lui ayant fait crever les yeux, il se rendit maître du Royaume en 710. Pendant qu'il gouvernoit avec violence, les deux fils de Vitiza, accompagnez du Comte Julien, dont il avoit violé la fille,

sollicitoient les Maures d'Afrique à se jetter sur les terres de Rodéric. En 713, ce malheureux Roi perdit la Couronne & la vie, dans une bataille que les Infidéles gagnérent le troisiéme Septembre, l'an 94 de l'Hégire, & le 751 de l'Ere d'Espagne. * Isidore, *in Chron.* Rodéric. Mariana. Vasæus.

RODERIC XIMENES, Archevêque de Tolède. *Cherchez* XIMENES.

RODERIC I. Roi du païs de Galles en Angleterre, étoit fils d'IDWALLO, fils de CADWALLADER, dernier Roi des Bretons, & premier Roi de Galles. Il vivoit dans le VIII siécle. * *Hist. d'Angl.*

RODERIC II. Roi du païs de Galles en Angleterre, surnommé *le Grand*, succéda à son pére MERVIN en 843. Quoique son Royaume fût déja fort petit, il le partagea pourtant entre ses fils. Il donna à *Amaraud* l'aîné, le Nord-Galles ou Nord-Walles; à *Cadal* son second fils, le Sud-Galles ou South-Walles; & le païs appellé *Pouisland* à *Mervin*, le cadet des trois: avec cette précaution, que les deux plus jeunes fils tiendroient leurs Etats à foi & hommage du Roi du Nord-Galles, & en reconnoitroient la souveraineté, comme hommes liges. Mais malgré cette précaution, Rodéric commit une grande faute de politique en démembrant ainsi ses Etats dans un tems où tous les autres Royaumes des Saxons étoient réduits sous la domination d'un seul. Car par ce moyen ses Etats étoient tellement affoiblis, qu'ils fournissoient une belle occasion à ses voisins de s'en emparer: au lieu qu'ils auroient pu se maintenir, s'ils n'eussent dépendu que d'un Chef, de même que le Royaume d'Ecosse se maintint contre celui d'Angleterre. Mais Rodéric ne pensa pas à tout cela, non plus que ses successeurs, qui firent la même faute. * *Histoire d'Angleterre.*

RODERIC SANCHE d'AREVAL, Espagnol, Docteur en Droit, de Salamanque, Evêque de Palenza, puis de Calahorra, florissoit vers l'an 1470. Il a composé, outre l'Histoire d'Espagne, divisée en quatre livres, jusqu'à l'an 1469, imprimée à Francfort en 1603, & dans l'Espagne illustrée, un Ouvrage partagé en deux livres, intitulé *le Miroir de la Vie humaine*, imprimé à Rome en 1468, à Paris en 1475, & à Besançon en 1488. Dans le premier livre il traite de toutes les conditions des gens du monde; & dans le second, de l'état & de la vie spirituelle, ecclésiastique & réguliére. Il est dédié à Paul II, & est plus moral que spirituel. Thomassini nous apprend qu'il y a à Padoue trois Traitez manuscrits de cet Auteur; l'un de l'Appel du Jugement du Pape; l'autre des Conciles généraux; & le troisiéme des Remédes de l'Eglise Militante, affligée par les Turcs. * Vasæus, *in Histor. Chron. cap.* 4. Vossius, *de Histor. Latinis.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

RODERIC de SAINTE-CROIX, Portugais, Religieux de l'ordre des Hermites de saint Augustin, illustre par sa piété & par sa science, sous le régne d'Emmanuel, Roi de Portugal, enseigna à Lisbonne la Philosophie & la Théologie avec réputation. Il a fait des Commentaires sur Aristote, & sur le Maître des Sentences. * *Biblioth. Hispan.*

RODES. *Cherchez* RHODES.

RODES, RODEZ ou RHODEZ, *Rutenæ & Segodum Rutenorum*, ville de France, sur une colline entourée de montagnes, entre l'Aveiron & un ruisseau qui s'y jette, est capitale du Rouergue, avec Evêché suffragant d'Alby, & auparavant de Bourges. Elle est très ancienne, & est beaucoup déchue de son ancienne splendeur, pour avoir été souvent ruïnée par les Goths, les Sarazins & par les François. Outre son Eglise Cathédrale de Notre-Dame, elle en a plusieurs autres. Le plus ancien Evêque de Rodès est saint Amand, dont les successeurs prennent aujourd'hui le titre de Comtes, & sont Seigneurs de la Cité. Le Chapitre de la Cathédrale est composé de quatre Archidiacres, d'un Ouvrier, d'un Sacristain, d'un Chantre & de dix-huit Chanoines. Il y a aussi un Présidial, demembré en 1635 de celui de Villefranche, qui a ses appellations au Parlement de Toulouse; une Election de la Généralité de Montauban; un Collége de Jésuites, & diverses Maisons Religieuses. Grégoire de Tours a écrit la Vie de saint Quintien, Evêque de Rodès, que les Goths chassérent de son Siége, & qui se trouva au Concile d'Agde en 506, & au premier d'Orléans, l'an 511. Saint Dalmace lui succéda; & ce fut de son tems que Sigebert, Roi d'Austrasie, fonda un Evêché dans un bourg du Rouergue, que les Auteurs nomment diversement, *Arsitum*, *Harissidum* & *Arisistentium vicus*, qui pouvoit être Arlat, sur les frontiéres de la province d'Aire dans les montagnes, ou Arsat. Déohaire en fut le premier Evêque, & fut suivi de Munderic. Flodoard parle d'un autre de ses Evêques, qui se trouva au Concile de Reims en 625. Dans la suite, quinze Paroisses, qui formoient cet Evêché, furent réunies à celui de Rodès. Le P. Thomas d'Aquin de saint Joseph a assez bien développé ces faits dans une Dissertation particuliére.

Rodès a aussi eu ses Comtes, de la Maison de Carlat, qui possédoient une partie de la ville dite *le Bourg*, pendant que les Evêques possédoient l'autre, dite *la Cité*. Ce Comté avoit été dans la Maison des Comtes de Toulouse; mais Alfonse I, voulant se croiser pour le voyage d'Outremer, le vendit en 1147 à RICHARD, fils de RAIMOND, Vicomte de Carlat. Richard eut pour fils HUGUES I, Comte de Rodès, qui laissa *Hugues* II, & HENRI I, en 1251. Celui-ci fut pére de HUGUES III, Comte de Rodès, qui prit alliance avec *Isabeau* de Roquefeuil, & qui en eut HENRI II, marié 1°. à *N...* Marquise de Baux, morte sans enfans: 2°. à *Marguerite* de Comminges, dont il n'eut que quatre filles, 1. *Isabeau* de Rodès, Vicomtesse de Carlat, femme de *Geofroi*, Sire de Pons; 2. *Béatrix*, mariée en 1295, à *Bertrand* de la Tour, VI du nom, Seigneur de la Tour; 3. *Valpurge*, alliée à *Gaston* d'Armagnac, Comte de Fésensaguet; & 4. *Cécile*, Comtesse de Rodès, femme de *Bernard* VI, Comte d'Armagnac. Le Comté de Rodès fut ainsi uni à celui d'Armagnac; car c'étoit une des conventions du contract de mariage de Cécile. Isabeau, sa sœur aînée, qui le lui voulut disputer, fut déboutée par Arrêt de l'an 1312; & le Comte & la Comtesse d'Armagnac furent en même tems reçus à l'hommage. Jean I, Comte d'Armagnac, leur fils, obtint du Roi Charles V, en 1373, les quatre Châtellenies de Rouergue, pour être unies au Comté de Rodès, savoir, Saint-Geniez, la Roquevalsergue, Cassagnes de Begommez, & la Goile. Les biens de la Maison d'Armagnac entrérent depuis dans celle d'Albret; & le Roi Henri IV unit au Domaine de la Couronne le Comté de Rodès, comme patrimoine de la Maison d'Armagnac. * César, *de Bello Gall. l.* 1. Strabon, *l.* 4. Grégoire de Tours, *l.* 5. *c.* 5. & 47. Flodoard, *Hist. Remens.* Thomas d'Aquin de saint Joseph, *Dissert. de Episc. Arisit.* Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse*, & *Mémoires de Languedoc.* Du Puy, *Droits du Roi.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

RODESTO. *Voyez* RUDISTO.

RODEZ. *Voyez* RODES.

* RODIA, *Rhodia*, *Hyrium*, *Hyria*, *Hurium*, bourg d'Italie dans le Royaume de Naples. Il est sur la côte de la Capitanate, à cinq lieues de Vieste, vers le couchant. Il y a près de ce bourg le Golfe de Rodia, en Latin *Sinus Hyras* ou *Rodiensis.* * Maty, *Dict. Géogr.*

RODICOFANO. *Voyez* RADICOFANI.

RODIER (Pierre) Chancelier de France, & Evêque de Carcassone, Gentilhomme d'Auvergne, fut Chanoine de S. Martial de Limoges en 1319, & commis avec Pierre de Galart, Maître des Arbalêtriers, pour sommer plusieurs villes de Flandre d'accomplir le Traité de paix, & pour ajourner le Comte de Flandre. Il étoit Clerc du Roi en 1320, qu'il fut envoyé en Avignon avec le Seigneur de Sully, & eut aussi commission pour travailler aux limites des villes de Lille, de Douay, & de Béthune, étant alors Chancelier de Charles de France, Comte de la Marche, lequel étant parvenu à la Couronne, le fit son Chancelier, lui donnant en Janvier 1321 les Sceaux, qu'il garda jusqu'au 19 Novembre 1323, dans laquelle année il les rendit, ayant été pourvu de l'Evêché de Carcassone.

RODIGINUS (Cœlius). *Cherchez* RHODIGINUS.

* RODIGO, petite ville d'Italie dans le Duché de Mantoue, avec titre de Comté. Elle est sur la Seria la Marchionale, à l'ouest-nord-ouest de la ville de Mantoue, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

RODING, riviére. *Voyez* RODON.

RODINGTON (Jean) selon Willot, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, ou plutôt, selon d'autres, de saint François, né à Lincoln en Angleterre, fit sa Philosophie & sa Théologie à Oxford, & vint ensuite à Paris pour se perfectionner dans ces Sciences. Ensuite il retourna en Angleterre, où il fut pendant quelques années Provincial de son Ordre. Il mourut à Bedford l'an 1348, sous Edouard III, Roi d'Angleterre, après avoir composé plusieurs Ouvrages, qui ont pour titre, *Super Magistri Sententiarum*, *libri quatuor*; *Determinationes Theologicæ*; *Quæstiones Disputata*; *Quæstiones Ordinariæ*; *Quæstiones Extraordinariæ*; *Quodlibeta Majora*; *Quodlibeta Minora*; *Replicationes Scholastica &c.* * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.*

RODOALD ou CHRODOALDE, Roi des Lombards, succéda à son pére *Rotharis* en 653. Quelques-uns ont écrit qu'il épousa Gondoberge; mais il y a peu d'apparence, puisqu'elle a été femme de son pére Rotharis. Rodoald fut tué par un Lombard, de la femme duquel il avoit abusé, en 657. * Paul Diacre, *de Gestis Longobardorum.*

RODOGUNE ou RHODOGUNE, fille de *Phraatès*, Roi des Parthes, fut mariée à Démétrius *Nicanor*, Roi de Syrie, que Phraatès tenoit prisonnier; ce qui causa de grands malheurs, par la jalousie de Cléopatre, autre femme de ce Prince. Il y a eu d'autres Princesses de ce nom. * Appien. Justin.

RODOLOVIC (Nicolas) Cardinal, Archevêque de Chiéti, originaire de Raguse, étant Sécretaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 14 Novembre 1699. Il mourut d'apoplexie à Rome le 28 Octobre 1702, âgé de 78 ans, & y fut inhumé en l'Eglise de saint Marcel.

EMPEREURS ROMAINS.

RODOLPHE I, Empereur Romain, fils d'*Albert* le Sage, Comte de Habspourg, & de *Hedwige*, Comtesse de Kybourg, son épouse, naquit le premier Mai 1218. Dans sa tendre jeunesse il fut élevé avec soin à la Cour de l'Empereur Fréderic II, son parrain. Sa conduite fit que les yeux de toute la Cour étoient fixez sur lui. L'Astrologue de l'Empereur lui portoit, dit-on, plus de respect qu'à aucun Seigneur de la Cour, & lorsqu'on lui demanda la raison de cette conduite, il répondit qu'il lisoit dans les Astres que ce jeune Seigneur monteroit un jour sur le thrône Impérial. C'est ce qui fit que Rodolphe commença à n'être plus vu de bon œil à la Cour, & il résolut de chercher fortune ailleurs, quoiqu'il tint toujours le parti de Fréderic contre le Pape & ses Alliez. Il passa donc à la Cour d'Ottocare, Roi de Bohême, qui étoit alors la plus brillante de toute l'Europe. Il y donna diverses preuves de sa valeur, & si l'on peut ajoûter foi au récit de quelques Auteurs modernes, ce fut la prudence de Rodolphe qui contribua le plus à la grande victoire qu'Ottocare remporta sur Béla, Roi de Hongrie. Il ne fit pas un long séjour en cette Cour, soit que

que la fierté du Roi ne l'accommodât pas, soit que ses affaires domestiques demandassent sa présence. Cette derniére raison paroît plus vraisemblable. Dans ce tems-là il n'y avoit point de Roi en Allemagne, & comme les Princes du premier rang ne se pressoient pas d'en élire un, les petits Etats de l'Empire faisoient chacun ce qu'ils trouvoient bon. Rodolphe surtout sut bien profiter de ces circonstances. Il s'attacha aux villes & s'opposa à la Noblesse voisine. Les Bourgeois d'Ury, de Schwitz & d'Underwalde le choisirent pour leur Protecteur. Il s'empara par ruse du château de Bourgdorff, & en 1268 il se rendit, par la force, maître de Brisach, qui pour-lors appartenoit à l'Evêque de Bâle, avec lequel il avoit eu déja des affaires à l'occasion de Frédéric II, dont Rodolphe avoit pris le parti dans le tems que l'Evêque de Bâle, à l'imitation du Clergé d'Allemagne, s'étoit déclaré pour le Pape. Quoique le dernier Comte de Kybourg eût nommé ses héritiers l'Evêque & le Chapitre de Strasbourg, Rodolphe ne laissa pas d'en prendre possession. L'on ne s'arrêtera pas au récit de tant de démêlez que Rodolphe eut avant son élévation à l'Empire avec l'Abbé de S. Gall, l'Evêque de Bâle, &c.; mais on remarquera seulement que la guerre avec cet Evêque se termina d'une maniére peu attendue. Rodolphe étant occupé au siége de Bâle, on apporta dans son camp la nouvelle que les Electeurs, pour mettre fin à l'interrégne, avoient élu pour Roi Rodolphe de Habspourg. Personne n'en fut plus frappé que Henri de Neufchâtel, Evêque de Bâle, qui non-seulement tomba dans une maladie mortelle, mais qui osa prononcer cette exclamation blasphématoire, *Sede fortiter, Domine Deus; alias, Rodolphus locum occupabit tuum.* Au reste, quoique le Pape eût souvent demandé aux Electeurs de procéder à l'Election d'un Empereur & de rétablir par là le repos de l'Allemagne & de l'Italie, ils n'en avoient rien fait. Grégoire renouvella donc cet ordre, & menaça qu'à leur défaut il en nommeroit un à titre d'office avec ses Cardinaux. On convoqua donc une Assemblée des Electeurs à Francfort. Les suffrages y étoient d'abord partagez, les uns étant pour le Duc de Carinthie, les autres pour le Comte de Gœrtz, & d'autres encore pour le Marquis de Misnie. Il n'y eut que Werner, Archevêque de Mayence, qui, en reconnoissance d'un service assez considérable que Rodolphe lui avoit rendu, fit mention du Comte de Habspourg. Les autres Electeurs Ecclésiastiques furent bientôt de l'avis de celui de Mayence: il n'étoit pas aussi aisé de ranger les Séculiers, à qui Rodolphe paroissoit trop vif. Ils craignoient surtout qu'étant parvenu à l'Empire, il ne recherchât avec trop d'exactitude les domaines aliénez dont les plus puissans s'étoient emparez. Louïs *le Sévére*, Palatin du Rhin, & Henri de Baviére, son frére, qui avoient le plus pillé, craignoient aussi plus que tous les autres. Frédéric, Burggrave de Nuremberg, faisant comprendre au Comte Palatin qu'en épousant une des filles de l'Empereur, il ne se mettroit pas seulement à l'abri de toutes les recherches; mais qu'en même tems il réuniroit les intérêts de l'Empereur avec les siens, il goûta l'avis aussi bien qu'Albert, Electeur de Saxe, & Othon Markgrave de Brandebourg. Albert & Othon n'étoient pas mariez, & se promettoient de grands avantages de la qualité de gendre d'un puissant Empereur. Le même Burggrave fut donc envoyé à Rodolphe, pour lui donner la nouvelle de son élévation à l'Empire. Rodolphe eut dabord de la peine à croire ce qu'on lui annonçoit; il en fit aussi-tôt donner la nouvelle à l'Evêque de Bâle, & lui ordonna de demeurer en paix, avec promesse qu'il en agiroit de la même maniére à son égard. Rodolphe se rendit, peu de tems après, à Aix-la-Chapelle avec une bonne escorte, que les villes de Suisse & quelques autres lui fournirent, pour y recevoir la Couronne d'Allemagne. Il y a apparence que le Clergé fit courir le faux bruit, que pendant le sacre de Rodolphe on avoit vu une nuée blanche, marquée d'une croix rouge, afin de l'encourager par là plus efficacément à entreprendre une Croisade. L'Election de Rodolphe se fit à Francfort le jour de S. Michel, & son couronnement à Aix-la-Chapelle, au commencement du mois de Novembre. D'abord après le couronnement, il exigea des Princes Séculiers & Ecclésiastiques qu'ils lui prêtassent le serment de fidélité. Ceux-ci s'en voulurent excuser par l'absence du sceptre Impérial; mais Rodolphe, saisissant un Crucifix, qui étoit près de lui, leur dit sur le champ, *Représentez-vous que c'est ici le sceptre de l'Empire:* alors le serment fut prêté. Rien ne troubla plus le commencement du régne de Rodolphe, qu'Ottocare Roi de Bohême, qui, quoiqu'il eût refusé la couronne Impériale, l'envioit néanmoins à Rodolphe. Il est vrai qu'Ottocare ne se trouva pas en personne à l'Election; mais il y avoit envoyé Bertholde, Evêque de Bamberg. Ottocare protesta contre la validité de l'Election de Rodolphe à Nuremberg devant les Etats de l'Empire, assemblez auprès de Rodolphe, & fit dire par l'Evêque Berichard qu'il n'étoit pas obligé d'obéïr à un Prince qui étoit dans le Ban. L'Evêque ayant dit cela en Latin, que Rodolphe entendoit peu ou point du tout, l'Empereur lui dit de se taire ou de parler Allemand, & ordonna à Ottocare de recevoir l'Investiture de ses Etats, & d'attendre la décision de l'Empereur au sujet de la possession de l'Autriche & de quelques autres païs qu'il s'étoit appropriez. Ottocare n'obéït point & se laissa citer aux Diétes de Nuremberg en 1274, & de Wurtzbourg en 1275. Le Roi de Bohême n'ayant point comparu à ces deux citations, Rodolphe résolut de lui apprendre, l'épée à la main, quel étoit le respect dû au Chef de l'Empire. Les préparatifs pour cette expédition étoient fort peu considérables en eux-mêmes, mais les Electeurs Séculiers, presque tous gendres de l'Empereur, en augmentoient considérablement les forces. Nonobstant tout cela, Ottocare fit mourir les Ambassadeurs que l'Empereur lui envoya, & lorsqu'on le faisoit souvenir de son devoir de Vassal, il repliquoit qu'il n'étoit pas raisonnable qu'il obéït à celui qui avoit été à son service. Ottocare étoit même si fier qu'il ne croyoit pas que Rodolphe osât l'attaquer, car sans cela il auroit pu aisément faire garder les défilez & empêcher l'irruption de l'Empereur dans l'Autriche. Cette sécurité d'Ottocare fut la source du bon succès des armes de Rodolphe, qui se trouva aux portes de Vienne avant qu'Ottocare le crût sur les frontiéres. Louïs, Palatin du Rhin, & gendre de l'Empereur, s'empara par stratagême de la ville de Neustatt, sur laquelle les Bohémiens comptoient le plus; & comme après cela la ville de Vienne n'avoit point de secours à attendre, elle se rendit aussi à l'Empereur après un siége fort court. Ottocare sentant qu'il n'étoit plus en état de résister à l'Empereur, promit de s'en tenir à la décision des Arbitres par rapport à ses différents avec l'Empereur. Ces Arbitres furent les Evêques d'Olmutz & de Wurtzbourg, le Palatin du Rhin & le Markgrave de Brandebourg, qui en 1276 firent tant qu'Ottocare céda à l'Empereur l'Autriche, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, Gœrtz & Portenau, & promit de prendre de l'Empereur l'Investiture du Royaume de Bohême & de la Méranie, de donner sa fille en mariage au fils de Rodolphe, de lui fournir 300 Cavaliers & de lui payer 100000 marcs d'argent en compensation de l'usufruit de l'Autriche, dont il avoit joui. Le Roi de Bohême arriva avec une magnificence extraordinaire pour prendre l'Investiture, mais Rodolphe ne mit que son juste-au-corps gris, disant qu'Ottocare s'étoit souvent moqué de ce juste-au-corps, qui se moqueroit à son tour de lui. Dans le tems qu'Ottocare étoit à genoux devant l'Empereur pour lui demander l'Investiture & qu'il croyoit faire cettte démarche secrettement dans une tente, celle de l'Empereur s'abattit tout d'un coup & fit voir Ottocare dans cette posture humiliée aux Armées de l'Empereur & du Roi de Bohême, qui fut fort mortifié du tour qu'on lui avoit joué. La Reine de Bohême sollicita fort son époux de se venger de l'affront qu'on lui avoit fait. Là-dessus on vit éclater une nouvelle guerre. Ottocare mit dans un Couvent, la Princesse qu'il avoit promise au fils de l'Empereur, & suborna 16 assassins à qui il promit 1000 marcs d'argent s'ils lui livroient Rodolphe mort ou vif. Il employa des sommes immenses pour faire soulever les Etats d'Autriche. Rodolphe de son côté redoubla ses forces, & outre les Princes d'Allemagne, le Roi de Hongrie lui envoya 15000 hommes de troupes auxiliaires. Enfin, on en vint aux mains en 1278, sur le Ganserfeld, près de Vienne. L'Empereur tomba d'abord dans la mêlée, eut son cheval percé d'un coup de lance & risqua d'être foulé aux piez. Mais Ottocare ayant été pris par un soldat & percé par un autre, les Bohémiens prirent la fuite & l'on en compta plus de 14000 de morts. L'Empereur entra ensuite dans la Méranie & dans la Bohême, & les Etats s'étant rendus d'eux-mêmes, Rodolphe usa de générosité & rétablit Wenceslas, le fils d'Ottocare, dans le Royaume paternel, & lui donna sa fille *Jute* en mariage. L'Empereur, ayant alors vaincu tous ses ennemis, songea uniquement à s'approprier tant de païs destituez de Maîtres. Il ne fit cependant aucune démarche à l'insu des Electeurs, ce qui fit que les Etats lui accordérent pour-lors d'autant plus facilement pour lui & ses Descendans les Fiefs vacans de l'Empire. Il donna ensuite l'Autriche & la Stirie en Fief à Albert, son fils aîné, & le Duché de Souabe à Rodolphe, son fils cadet. Pour la Carinthie il la donna au Comte de Tyrol, dont Albert avoit épousé la fille, dans l'espérance que ces deux Provinces seroient un jour réunies avec l'Autriche. Ce qu'il y avoit de plus recommandable en Rodolphe c'est qu'il employa tous ses soins à calmer tous les troubles & à rétablir la paix dans l'Allemagne. Pour cet effet il avoit fait raser plus de cent châteaux de rapine dans la Thuringe & en Souabe. C'est ce qui a fait que divers Auteurs n'ont pas balancé d'appeller Rodolphe le *Restaurateur de l'Allemagne*. Il y en a qui l'accusent de négligence en disant qu'il a pris trop peu de soin de l'Italie, qu'il a abandonné le Royaume d'Arles, & que généralement il n'a pas tenu les Nations étrangéres dans le respect. Mais pour peu qu'on examine les choses de près, on trouvera ces accusations mal fondées. D'ailleurs, il est probable que si Rodolphe eût vécu davantage, il auroit sans doute pensé à élargir les limites de l'Empire. Il mourut à Germersheim le dernier jour de Septembre 1291, avant que de pouvoir atteindre la ville de Spire, où il souhaitoit de mourir. Presque tous les Auteurs conviennent que Rodolphe fut marié deux fois, la premiére avec *Anne*, fille du Comte de Hochberg & de Hayerloch, & la seconde avec *Agnès*, que d'autres nomment *Elizabeth*, Princesse aussi jeune que belle, fille d'Othon, Comte de Bourgogne, avec laquelle il se maria à Bâle après la Pentecôte de 1284, & dont il n'eut point d'enfans. De ceci il s'ensuivroit qu'*Anne* a été la mére de tous les enfans de Rodolphe I, & par conséquent celle de toute l'illustre Maison d'Autriche. Mais il est certain & il conste par divers anciens diplomes que Rodolphe eut pour premiére épouse *Gertrude*, Comtesse de Froburg, qui vivoit encore dans le tems qu'il fut élevé à l'Empire. Il est encore certain que la plupart & les plus remarquables des enfans de cet Empereur étoient nez lorsqu'il parvint à l'Empire, d'où l'on doit nécessairement conclurre que Gertrude est proprement la mére de la Maison d'Autriche. L'on ne sauroit objecter contre ce sentiment, si ce n'est que la premiére épouse de Rodolphe avoit deux noms & qu'elle s'appelloit peut-être *Gertrude-Anne* ou *Anne-Gertrude*, ce qui cependant n'est pas vraisemblable, pour bien des raisons qu'il seroit trop long de déduire ici. Les enfans de Rodolphe furent, 1. *Albert*, qui succéda dans l'Empire à son pére; 2. *Rodolphe*, Duc de Souabe, dont le fils *Jean* tua ensuite l'Empereur *Albert*, 3. *Hartmann*, qui

qui fut promis avec une Princesse d'Angleterre, mais qui eut le malheur de périr dans un naufrage sur le Rhin le 20 Décembre 1289, avant qu'il eût épousé cette Princesse; 4. *Frédéric*; 5. *Charles*. Ces deux Princes moururent jeunes. Ses filles étoient, 6. *Mechtilde*, mariée avec *Louïs*, Palatin du Rhin & Duc de Baviére; 7. *Agnès*, mariée avec *Albert*, Duc de Saxe; 8. *Hedwige*, qui épousa *Othon*, Markgrave de Brandebourg; 9. *Catherine*, mariée avec *Othon*, Duc de Baviére; 10. *Guthe*, mariée avec *Wenceslas*, Roi de Bohême; 11. *Clémence*, épouse de *Charles* Martel, Roi de Hongrie & de Naples; 12. *Euphémie*, qui vêcut dans le Couvent. Il y a des Auteurs qui ne rapportent que six filles de Rodolphe, sans faire mention d'Euphémie. * Urstisius, *Chron. Basil.* Gewoldus. Goldastus. Trithemius. Vitoduranus. Leibnitius, *Annal. Colmar.* Boecler, *de Rodolph. Habsp.* Albert. Argentin. Tschudii *Chron. Msc. Designatio Principum Austriæ. Msc. concinnata anno* 1457, *quæ extant in Biblioth. Basil. Inscriptio auctoritate Collegii Canonicor. Basil. supra sepulcrum Annæ Hochbergicæ in pariete exarata. Diplomata & monumenta varia, atque ex iis J. C. Iselius in Analectis Habspurgicis. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RODOLPHE II, Empereur, fils de Maximilien II, naquit à Vienne le 18 Juillet 1552. On l'envoya dans sa jeunesse en Espagne pour y être élevé à la Cour de Philippe II, qui pour-lors n'avoit point de fils. Rodolphe ayant atteint un certain âge, fut rappellé par son pére afin de lui assûrer la succession de l'Empire. En 1572, il fut couronné Roi de Hongrie, & en 1575 Roi de Bohême & des Romains. Maximilien II étant mort en 1576, Rodolphe II lui succéda. Tout son régne a été rempli de troubles de Religion, dans lesquels la haine & l'animosité entre les Catholiques & les Protestans s'augmenta tellement, que sous Ferdinand II, on vit éclatter une guerre. Les troubles d'Aix-la-Chapelle commencérent dès 1580. Les Protestans de cette ville, se voyant fort troublez dans l'exercice de leur Religion, s'emparérent enfin du pouvoir du Magistrat & établirent la Religion Protestante. Cette affaire, dans laquelle les Protestans de l'Empire se mêlérent aussi, traîna jusques en 1598, où l'Empereur, à la sollicitation de l'Espagne, les mit au Ban de l'Empire; ce qui les obligea à remettre toutes choses dans l'ancien état & d'interrompre l'exercice de la Religion. En 1605, on les fit sortir de la ville, sous prétexte qu'ils n'avoient pas remboursé les frais & dommages. En 1582, on vit commencer les troubles touchant Gebhard, Electeur de Cologne, qui ayant embrassé la Religion Réformée, s'étoit marié. Le Pape le priva là-dessus de son Archevêché, & quoique les Protestans représentassent que cette démarche du Pape étoit contraire au pouvoir & à l'autorité de l'Empereur & de l'Empire, Rodolphe II approuva néanmoins la conduite du Pape, & en 1584 l'Electeur se vit obligé de céder à la violence des Catholiques. Dans ce tems-là on chassa du Chapitre de Strasbourg les Chanoines Protestans; & le Markgrave de Brandebourg, élu Evêque par les Protestans, ne put tenir contre le Cardinal de Lorraine élu par les Catholiques pour le même Evêché. En 1604, le Marquis fut obligé d'accepter une somme d'argent & de céder au Cardinal. En 1607, la ville de Donawert fut mise au Ban, dépouillée de toutes ses libertez & ses Habitans Luthériens privez de l'exercice de la Religion, parce que quelques Bourgeois Luthériens avoient mal agi à l'égard d'une Procession que les Catholiques avoient faite dans un tems indu. Les Etats Protestans de l'Empire se mêlérent dans cette affaire, & la regardérent comme une nouvelle preuve de la haine que les Catholiques leur portoient; & cela d'autant plus qu'on avoit agi fort à la hâte, que l'exécution du Ban n'avoit pas été commise au Chef du Cercle comme cela devoit se faire, mais au Duc de Baviére, & que toutes les intercessions des Protestans étoient inutiles. Il se passa encore bien d'autres choses, qui firent naître le soupçon que dans les Tribunaux Impériaux on étoit plus porté pour les Catholiques que pour les Protestans. En 1609, s'élevérent les difficultez sur la succession du païs de Juliers. L'Empereur voulut le séquestrer par force & avoit fait remplir le païs de troupes Espagnoles par l'Archiduc Léopold. Mais les Princes, qui en étoient en possession, secourus par les Hollandois, firent décamper ces troupes. Dans cette même année les Protestans firent à Halle leur *Traité d'union*, auquel les Catholiques opposérent leur *Sainte Ligue*. On leva des troupes des deux côtez & on en vint à quelques hostilitez, sans pourtant que la guerre éclatât encore. En 1593, les Turcs rompirent la paix & forcérent l'Empereur à se défendre. Cette guerre dura jusques en 1606. Généralement les Impériaux y firent merveilles, & portérent bien des coups aux Turcs; mais ils n'obtinrent pas tous les avantages qu'ils auroient pu obtenir, ce qui doit sur-tout être attribué à la haine, qui régnoit entre les Allemands, les Italiens & les Hongrois, dont l'Armée de l'Empereur étoit composée. Enfin, la paix fut conclue pour 20 ans avec les Turcs. L'Empereur ne remporta aucun profit de cette guerre, si ce n'est que le Monarque Turc promit de l'honorer comme son pére. Les plus grands chagrins que Rodolphe II eut dans les derniéres années de sa vie, lui furent caussez par ses propres Sujets & par l'Archiduc *Matthias*, son frére. Les Hongrois avoient déja obtenu en 1606, que Matthias seroit Viceroi de Hongrie; & deux ans après, lorsque l'on s'apperçut que Rodolphe devenoit incapable du gouvernement & que ses Ministres tyrannisoient les Sujets, les Hongrois & les Autrichiens s'unirent & élurent Matthias pour leur Chef. L'Empereur en fut fort chagrin; mais il falut en passer par là, parce que les autres Archiducs avoient aussi reconnu Matthias pour Chef de leur famille. On céda ainsi l'Autriche & la Hongrie dans toutes les formes à Matthias. Bientôt après ceux de Bohême se remuérent, & les Etats Protestans de Bohême demandérent la confirmation de leurs priviléges de Religon. Ils firent tant enfin qu'en 1610, on leur donna cette confirmation, dans ce qu'on appelle *la Lettre de Majesté*. L'Empereur comptoit alors de se venger de Matthias en faisant parvenir l'Archiduc Léopold au titre de Roi de Bohême & des Romains. Léopold arriva avec des troupes en Bohême, & s'empara de la plus petite moitié de la ville de Prague. Mais ceux de l'autre partie de cette ville se défendirent vigoureusement jusques à ce que Matthias arriva avec une Armée. Comme Matthias avoit pour lui les Etats de Bohême & divers Princes d'Allemagne, il força Rodolphe II, en 1611, à lui céder la Couronne de Bohême, & promit en échange de lui payer annuellement pour son entretien 300000 florins. En 1611, Rodolphe II, à la requisition des Electeurs, avoit promis d'assister l'année suivante à l'élection d'un Roi des Romains: mais un vieux lion, qu'il avoit fort chéri, étant mort, l'Empereur s'en affligea tellement qu'il mourut le dixiéme Janvier 1612, avant l'élection en question, qui n'étoit indiquée que pour le mois de Mai de cette année. L'on peut dire qu'un attachement excessif pour les Sciences en général & pour les Mathématiques, & pour la Magie en particulier, occupoient tellement cet Empereur, qu'il donna par là occasion à ses Ministres de commettre tant d'injustices & de violences. Tycho Brahé, & Keppler, fameux Mathématiciens, & un Anglois, nommé *Dée*, connu par sa Magie, ont fait de longs séjours à la Cour de Rodolphe & obtenu de grandes largesses. Ses Ministres eurent soin de le fortifier dans ces penchans, de sorte qu'il travailla lui-même en Chymie, fit des horloges & passa des journées entiéres à voir travailler les plus habiles Peintres, d'où il n'étoit permis à personne de l'appeller. On avoit beaucoup de peine à l'aborder. Il n'y avoit presque que ses confidens qui pussent lui parler, & les Ambassadeurs eurent souvent très difficilement leurs audiences. Depuis que Tycho Brahé l'eut averti de se donner garde des embûches de ses propres parens, il n'alloit plus à l'Eglise & dans l'intérieur de son Palais, il ne se promenoit que dans des galeries faites d'une telle maniére qu'il ne pouvoit pas être apperçu par ceux qui étoient dehors. Ce genre de vie triste & sombre le rendit à la fin si chagrin & d'une humeur si noire, qu'il tomba de tems en tems dans des rêveries profondes. Quoique zélé pour la Religion, il n'étoit pas porté à persécuter. Il avoit laissé joüir tranquillement de la liberté de conscience ses Sujets des païs héréditaires jusques en 1602, où, à la sollicitation d'une Puissance étrangére, il fit publier un Edit contre les Protestans; de quoi il se repentit bientôt après, si ce qu'on en rapporte est vrai, qu'ayant reçu le même jour la nouvelle que les Turcs avoient pris Stulweissenbourg, il s'écria, *Je devois bien m'attendre à quelque mauvaise nouvelle, puisque je me suis arrogé le droit de dominer sur les consciences.* Il étoit si porté pour le repos & la tranquillité dans la Religion, que l'on dit qu'il avoit formé le dessein de fonder un Ordre pour la défense de la liberté de la conscience de tous ceux qui confessent le nom de Christ, & d'y admettre tous les Princes Protestans & les Catholiques, s'ils vouloient y entrer. On ajoûte qu'il avoit écrit de sa main les régles de l'Ordre & travaillé lui-même plusieurs colliers pour les Chevaliers. Mais le coup sur la Bohême ayant manqué à l'Archiduc Léopold, tout le projet de l'Ordre en demeura là. Il n'a jamais pu se resoudre à se marier, quoiqu'il eût promis pendant onze ans de le faire avec *Isabelle*, Infante d'Espagne, qui lui étoit destinée. L'Archiduc Albert ayant enfin épousé l'Infante, Rodolphe en parut fort chagrin. Au reste, il a eu des enfans naturels de différentes Maîtresses. Il a avoué cinq de ces enfans, 1. *Jules*, qui eut une Seigneurie en Bohême, mais qu'à cause de sa cruauté l'Empereur fit mettre en prison, où on le fit mourir en lui ouvrant les veines dans un bain chaud; 2. *Matthias*, mort à Vienne; 3. *Charles*, mort à Vienne; 4. *Charlotte*, qui épousa un Comte de Cantecroix; 5. *Dorothée*, qui se fit Religieuse au Couvent des Déchaussées près de Madrid. * Sleidanus *Continuatus.* Ludolphs *Schaubuhne.* Chytræi *Saxonia.* De Thou. Piasecii *Chron.* Isthuanfius. Danielis Eremitæ *Iter Germ. Historia persecutionum Ecclesiæ Bohem. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RODOLPHE, surnommé *le Débonnaire*, & le quatorziéme de ceux qui ont commandé dans la Bohême pendant les interrégnes, étoit Duc d'Autriche, & fils de l'Empereur ALBERT I. Il a eté le premier de la Maison d'Autriche qui ait gouverné ce Royaume. Ce Prince épousa en secondes noces *Elisabeth*, veuve de *Wenceslas*, dit *le Pieux*, & paya de son bien les dettes des derniers Rois, plutôt que de mettre sur son peuple de nouveaux impôts. Il fut obligé de mettre des troupes sur pié contre quelques Seigneurs qui lui firent résistance, & contre le Gouverneur de Stratonice, & il assiégea Horazdice, où ce dernier s'étoit retiré. Rodolphe mourut à ce siége, & on ne sait si ce fut pour avoir mangé trop de fruit, où s'il fut empoisonné. Il ne régna qu'un an. * Jul. Solymanus, *de Elogiis Regum, Ducum & Interregnum Bohemiæ.*

RODOLPHE ou RAOUL I, fils de CONRAD II, Comte de Paris, s'établit un Royaume dans les Alpes entre la France, l'Italie & l'Allemagne, sur la fin du IX siécle. Après la déposition de Charles *le Gros*, il donna à son nouvel Etat le nom de *Bourgogne Transjurane*, au-delà du Mont-Jou. Arnoul, qui se portoit pour successeur & héritier de Charles *le Gros*, apprenant que Rodolphe s'étoit fait couronner par les Evêques & les Seigneurs assemblez à l'Abbaye de Saint-Maurice en Chablais, vint fondre sur lui avec une puissante Armée. Mais Rodolphe étoit si bien fortifié dans ces lieux inaccessibles, qu'Arnoul se vit contraint de se retirer, & de laisser en paix ce Prince, qui joüit de son usurpation jusqu'en 911, qui fut l'année de sa mort. * Paradin. Vignier. Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.*

RODOLPHE II, fils du précédent, lui succéda en 911, & par le conseil d'Albert, Marquis d'Yvrée, & de quelques autres Seigneurs, il entreprit la conquête du Royaume d'Italie. Il défit Bérenger, qui fut tué en 924, & régna deux ou trois ans après lui. Mais enfin il fut contraint de céder cette Couronne à Hugues, Roi d'Arles, avec lequel il s'accorda, & convint de passer les Alpes, pour venir vivre paisiblement dans ses anciens Etats. Ce Prince mourut l'an 937, laissant son fils *Conrad* encore très jeune. * Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.* Chorier, *Hist. de Dauph.* Bouche, *Hist. de Provence.*

RODOLPHE III, surnommé *le Fainéant*, succéda à son pére CONRAD I, en 994. Sa négligence & son peu de courage causérent de grands desordres dans son Etat, où plusieurs Seigneurs se révoltérent à diverses fois. Il n'eut point d'enfans de deux femmes qu'il avoit épousées: ce qui l'obligea de se chercher un héritier qui le pût protéger. Henri I, Empereur, fut celui qu'il choisit; mais ce Prince étant mort peu de tems après, Rodolphe fit passer sa donation à Conrad *le Salique*, successeur de Henri. Sur la fin de sa vie, il lui envoya son sceptre & sa couronne, avec la lance de saint Maurice, & mourut le sixiéme Septembre 1032, après avoir régné 38 ans. * Delbéne. Paradin. Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.*

RODOLPHE, Disciple de Raban, Prêtre & Moine de Fulde, Prédicateur & Confesseur de Louïs, Roi de Germanie, passa de son tems pour très habile homme. On lui donne dans les Annales de Fulde, la qualité d'excellent Historiographe & Poëte, & d'homme fort versé dans les Sciences humaines. Il a fait les Vies de Raban, & de sainte Liobé, Abbesse de Priscoshten, lesquelles sont dans les Siécles Bénédictins du Pére Mabillon, & dans les Actes des Vies des Saints, de Surius & de Bollandus. La derniére des Vies est faite sur le Mémoire d'un Prêtre appellé *Magon*, qui avoit conversé avec quatre filles, Disciples de sainte Liobé. Rodolphe est mort l'an 865. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclésiast. du IX siécle.*

RODOLPHE de FLEURY, ou de saint Benoît-sur-Loire, est Auteur d'une Histoire en vers, du martyre, & de la translation de saint Maur. * De la Saussaye, *Annal. d'Orléans, l. 4. c.* 10.

RODOLPHE de FRAMEINSPERG, Gentilhomme de Baviére, qui vivoit dans le XIII siécle, composa un Voyage de la Terre-Sainte, que Canisius publia le premier. *Antiq. Lect. tome* 5.

RODOLPHE ou RODULPHE, né à Munster, après avoir fait ses études à Liége, fit un voyage en Allemagne, dans lequel il prit la résolution d'embrasser la vie monastique. Il entra dans plusieurs Monastéres; mais n'en ayant point trouvé de bien réglez, il se retira dans celui de Saint-Trudon, ou Saint-Tron, au Diocése de Liége, où il fut chargé de l'instruction des jeunes Religieux. Thierri, qui en étoit alors Abbé, choisit Rodolphe pour Prieur, & ils travaillérent ensemble à la réformation entiére de ce Monastére. Après la mort de Thierri, Rodolphe fut élu Abbé en sa place en 1108. Son Monastére fut pillé & brûlé peu de tems après. Il le rétablit, en fut chassé, fit deux voyages à Rome, mit la réforme dans le Monastére de saint Pantaléon de Cologne, en fit Prieur Libert, l'un des Religieux de son Abbäye, & mourut après l'an 1136. *Il a composé une Chronique de l'Abbaye de Saint-Tron, depuis sa fondation, jusqu'en cette année, publiée par le Pére* Dom Luc d'Acheri, dans son *Spicilége*, *tome* 7, qui le croit, mais sans fondement, Auteur de la Vie de S. Lietbert Evêque de Cambray, imprimée au même endroit. Il avoit composé plusieurs autres Ouvrages, un Traité contre les Simoniaques, que le P. Mabillon a trouvé manuscrit dans la Bibliothéque de Gemblours, divisé en VII Livres, dont ce Pére a donné les Argumens, avec une Lettre de Sibert, & la réponse de Rodolphe, sur ce que les péres donnent à leurs enfans, quand ils entrent en Religion. Il blâme d'un côté les péres, qui par avarice ne leur veulent rien donner, & condamne de l'autre les Religieux qui exigent quelque chose pour la réception des enfans. On a encore de lui, *Historia de inventione corporis S. Gereonis, suius Thebæorum Martyrum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 801. Sweert, *in Athen. Belg.* Possevin. Vossius. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. du XII siécle.*

RODOLPHE de SAINT-ALBAN, Religieux & Abbé de ce célébre Monastére, florissoit vers l'an 1150, & écrivit la Vie de saint Alban, & celle d'Alexandre *le Grand* en cinq Livres. * Pitséus, *de Script. Angl.*

RODOLPHE de BRUGES, Mathématicien, dans le XII siécle, vers l'an 1144, demeuroit à Toulouse, où il traduisit de Grec, ou plutôt de l'Arabe en Latin, le Traité de Ptolomée, intitulé, *Planisphærium*, qu'il dédia à Théodore le Platonicien, son Précepteur. Valdre publia ce Traité à Bâle en 1530. * Simler, *in Epitome Bibliothecæ Gesneriana.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 800. Vossius, *de Scient. Mathemat. c.* 63. §. 5.

* RODOLPHE (Othon) d'une famille considérable du Berry, Province de France, fut fait, en considération de son savoir & de ses belles qualitez, non seulement Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Paris, mais aussi Abbé de Grand-forêt, de l'Ordre de Cîteaux. Le Pape Innocent IV le fit en 1426 Cardinal & Evêque de Tusculum, & l'envoya Légat en France, où il fit la dédicace de la Sainte Chapelle. Il persuada à Louïs IX de se croiser pour la Terre-Sainte, & il l'accompagna dans son expédition. Il assista au siége de Damiete, & convertit un Roi Tartare à la Foi Chrétienne. Il mourut à Orviette le 25 Janvier 1273, âgé de 63 ans. On a à Crémone dans le Couvent des Augustins ses Homélies en deux volumes. * Gr. Dict. Univ. Holl. Seguin, *de Viris Illustribus Ordinis Cisterciensis.* Frizon. Ughell. Turrigius, *de Script. Cardin.*

RODOLPHE de RUDESHEIM, Evêque de Breslau en Silésie en 1407, composa des Commentaires sur divers Livres de l'Ecriture; des Sermons &c. * Simler, *in Epitome Bibliothecæ Gesneriana.*

RODOLPHE, dit *de Bucella* ou *de Brucella*, d'un bourg de Souabe, écrivit divers Traitez vers l'an 1430. * *Consultez* Gesner, *Biblioth.*

RODOLPHE (Antoine) Gentilhomme François, né dans la Normandie, fit ses études avec beaucoup de succès, & apprit la Langue Hébraïque à Paris sous François Vatable, & en Angleterre à Oxford sous Paul Fagius; ensuite de quoi il s'attacha au service de la Princesse Elisabeth, depuis Reine d'Angleterre, & lui enseigna la Langue Françoise. Après la mort d'Edouard VI, il alla en Allemagne, où il épousa la fille de la femme d'Emmanuel Tremellius, & enseigna depuis à Strasbourg & à Genéve avec beaucoup de réputation. En 1563, il vint à Caen, où il demeura paisiblement jusqu'à ce que la guerre civile s'étant rallumée en France, il fut contraint de passer en Angleterre en 1565. Lorsque la paix eut été faite en France avec les Huguenots, il revint encore à Caen, d'où il fut obligé de sortir cette même année, & de repasser en Angleterre. Mais comme l'air de ce païs ne lui étoit pas bon, il se retira dans l'Isle de Guernesey, qui est des dépendances d'Angleterre, où il mourut l'an 1572, âgé de 65 ans. Outre le Thrésor de Santes Pagninus qu'il avoit enrichi de beaucoup de Notes, & sa Grammaire de la Langue Hébraïque, il avoit encore entrepris une nouvelle édition de la Bible en quatre Langues. * De Thou, *Hist.*

* RODOLPHE (Gérard) de Grave, Chanoine, &c. se distingua par la connoissance des Langues Gréque & Latine. On a de lui, *de Literis Canonicis, videlicet, Formatis, Pacificis, Commendatitiis ac Dimissoriis; Mathesios Tabulæ*, in folio; *de Apparatu Bellico; de Stipendio Militum.* Il mourut vers l'an 1594. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 282.

* RODOLPHE (Hubert) Religieux de l'Ordre de Citeaux, Abbé de Clairmarets dans la ville de S. Omer, a composé *Panegyricus de Rebus ab Alexandro Farnesio in bello gestis*, qu'il dédia à ce Prince. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p 393 & 394.

RODOLPHE GAUTIER. *Voyez* GAUTIER (Rodolphe).

RODOLPHE STADLER, n'est guéres connu que sous le nom de *Rodolphe*: ce qui nous oblige à le placer ici. Il étoit natif de Zurich, Capitale d'un des Cantons de Suisse, & Horlogeur de profession; & s'étant mis au service du Sieur Smith Résident de l'Empereur auprès du Grand-Seigneur, il accompagna ce Ministre à Constantinople, où on l'appelloit ordinairement *Rodolphe* Smith, du nom de son Maître. Jean-Baptiste Tavernier l'emmena de Constantinople à Ispahan, où son industrie lui acquit bientôt de la réputation, parce qu'avant lui on n'avoit point vu d'Horlogeur en Perse. Il fit une belle montre sonnante, de la grandeur d'un écu, que le Cham de Schiras présenta au Roi; lequel en ayant admiré l'artifice, ordonna à Rodolphe une pension de trente tomans, qui font environ quatre cens cinquante écus de notre monnoye, avec des vivres pour lui, un valet & deux chevaux, lui commandant de travailler à quelques autres piéces d'horlogerie. Rodolphe étoit obligé de se trouver tous les matins au lever du Roi, pour monter l'horloge, & l'entretenoit en Langue Turquesque. Tous les jours, après avoir accommodé la montre, on lui présentoit par honneur une tasse de vin; enfin le Roi eut pour lui une si grande affection, que, pour avoir lieu de le retenir toute sa vie à son service, il le sollicita plusieurs fois, & le fit solliciter par les premiers de la Cour de quitter la Religion Chrétienne, & de se faire Mahométan. Rodolphe étoit souvent avec les Ambassadeurs du Duc de Holstein, qui étoient à Ispahan, & qui l'avoient engagé dans leurs interêts. Un jour revenant d'un festin que ces Ambassadeurs lui avoient fait, il trouva un jeune Persan dans la cour de son logis, où il entretenoit une belle Nestorienne, ce qui l'irrita extrêmement; car c'est un crime en Perse d'entrer dans une maison où il y a des femmes, sans la permission du mari; & tout homme en ce païs-là est tenu mari de la femme qu'il entretient, sans que l'on s'informe s'il l'a épousée. Ce Persan, qui aimoit la femme de Rodolphe, ou sa sœur qu'elle avoit auprès d'elle, se sauva promptement par dessus la muraille du jardin. Il étoit frére d'un des Portiers du Palais du Roi; & Rodolphe l'ayant appris, le fit avertir de n'y plus retourner. Néanmoins quelques jours après Rodolphe retrouva le même Persan dans son logis, où il le lia par les bras & par le corps à un arbre qui étoit dans sa cour: puis lui tira un coup de pistolet dans la tête, dont le jeune Persan mourut. Le lendemain Rodolphe, sans être ému, & se faisant fort de l'affection du Roi, fut, selon sa coutume, à son lever, pour lui monter son horloge. Le Roi, qui avoit accoutumé de lui demander ce qui se passoit de nouveau à Ispahan, fut surpris de ce que Rodolphe lui dit froidement qu'il avoit tué le frére d'un de ses Portiers, pour l'avoir trouvé deux fois dans son logis, après le lui avoir fait défendre, & avoir fait prier le Portier son frére de l'avertir qu'il ne s'y hazardât plus. Le Roi, sur ce rapport, lui dit qu'il avoit bien fait, & lui donna sa grace. Mais Mirza Také, qui étoit *Athémat-doulet*, c'est à dire, *premier Ministre d'Etat*, & qui n'aimoit pas Rodople depuis quelque tems, persuada au Roi que Rodolphe lui avoit déguisé la chose; & représenta à sa Majesté que c'étoit une belle occasion pour obliger Rodolphe a se faire Mahométan; puisque, lorsqu'un Chrétien tue un Musulman, il n'y a que le sang du Chrétien qui puisse laver ce crime, à moins qu'il n'embrasse la Loi de Mahomet. Le Roi croyant que Rodolphe étoit coupable,

ble, lui déclara qu'il falloit qu'il se résolût à se faire Mahométan, ou à mourir. Rodolphe répondit généreusement qu'il ne renonceroit jamais à la Religion Chrétienne. Le Roi le fit mettre en prison, pour tâcher de le réduire; & l'ayant fait venir en sa présence, il lui offrit dix mille tomans, qui valent environ 150000 écus, & une femme de son Harran ou Serrail, avec tous ses joyaux; mais Rodolphe demeura toujours constant dans la Foi. Enfin le Roi irrité de le voir dans cette résolution, le livra, selon la coutume, au frére du défunt, pour le mener au *Meidan*, ou place publique, afin que l'on en fit justice. Les Ambassadeurs de Holstein espéroient de jour en jour d'avoir audience, & de demander Rodolphe au Roi; mais l'Athémat-doulet, qui pénétroit leur dessein, retarda l'audience jusqu'à ce que Rodolphe eût été exécuté. Rodolphe étant mené au *Meidan*, le frére du défunt (à qui il appartenoit, selon la Loi, de faire l'exécution) manqua le premier coup: de sorte que le sabre ayant coulé sur une des branches du *palenk*, vint tomber sur la jambe droite de cet exécuteur qui en fut blessé. Le palenk est un instrument de bois fait en triangle, que l'on met au cou du Criminel. Sur cela le peuple fit grand bruit, & empêcha que l'exécution ne fût faite. Le Roi en étant averti, commanda que Rodolphe fût remis en prison: & peu de jours après, il le fit encore venir en sa présence. Quelques Seigneurs le pressérent fort de changer au moins en apparence; & le Roi lui offrit alors jusqu'à vint mille tomans, c'est à dire, plus de trois cens mille écus. Mais la constance de Rodolphe ne fut point ébranlée; & le Roi ne pouvant le gagner par ses promesses, ni l'intimider par ses menaces, le remit entre les mains des parens du défunt, qui le ramenérent à la place. Pour ne plus manquer leur coup, ils lui ôtérent le palenk; & Rodolphe, après avoir fait sa priére, eut la tête coupée. Cette exécution se fit au mois d'Octobre de l'an 1637, Rodolphe étant âgé d'environ 28 ans. Le Roi avoit envoyé ordre à tous les Francs, tant Religieux que Séculiers, & à tout le Clergé Arménien, de se trouver au *Meidan*, pour recueillir tout son sang, & mettre son corps dans un cercueil, afin d'être porté à Zulpha, où il vouloit qu'on lui dressât un tombeau dans le cimetiére des Arméniens. Les Carmes & les Capucins ont écrit que, s'il eût embrassé la Religion Romaine avant sa mort, ils n'auroient point fait de difficulté de le reconnoitre pour Martyr. Son tombeau est couvert d'un petit dôme élevé sur quatre piliers, que l'on rétablit presque tous les ans, parce que tous les Arméniens y viennent faire leurs priéres, & en emportent toujours quelque morceau de pierre. L'Athémat-doulet présenta au Roi le Valet de Rodolphe, pour accommoder sa montre; mais ce Valet ne sachant pas son métier, le Roi jetta son horloge à la tête de l'Athémat-doulet; & après lui avoir fait de sanglans reproches, il jura par son thrône, que jamais il ne feroit mourir aucun Chrétien pour sa Religion. En effet depuis ce tems-là on a été fort réservé en Perse à l'égard des Francs; & on n'en a fait mourir aucun, bien qu'il y en ait eu qui se soient emportez à des actions qui pouvoient mettre leur vie en danger. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *l. 5. ch. 4. p.* 600 *& suiv.* édit. de Hollande 1692.

RODOLPHE, (Jean) Doyen des Pasteurs de l'Eglise de Berne & Professeur en Théologie, naquit à Zoffingue le quatriéme Octobre 1646, de *Maurice* Rodolphe, Membre du Grand Conseil de Zoffingue & Assesseur de la Justice, & de *Veronique* Schærer. Il commença ses études dans le Collége de Zoffingue & les alla continuer à Berne, où, en 1671, il fut reçu Ministre avec beaucoup d'applaudissement. Dans ses voyages il se lia avec plusieurs Savans, entre lesquels on nomme Tanaquil le Fèvre, Hobbes, Lightfoot & sur-tout Lamius, qui enseigna les Mathématiques à M. Rodolphe, & M. Rodolphe à son tour lui enseigna l'Hébreu. Il s'arrêta particuliérement, dans ses voyages, dans l'Académie de Saumur, pour y profiter des leçons des savans Professeurs qui y enseignoient alors. De retour à Berne en 1674. il fut fait Pasteur de l'Eglise de *Séen*. Peu de tems après il se maria à *Susanne* Seiter, dont il n'a laissé qu'un fils qui marche sur les traces du pére, & une fille. En 1686, on lui donna la Chaire d'Hébreu & de Morale, après l'avoir disputée publiquement. Il passa en 1688, à la Chaire de la Catéchése; en 1697, on lui donna la Profession des Controverses de la Théologie; & en 1700, il fut promu à la Profession de la Théologie positive. Enfin, en 1716, il fut fait Doyen des Pasteurs; mais il ne remplit pas longtems ce poste, étant mort au mois de Septembre 1718. M. George Altman fit son éloge funébre. Il a laissé plusieurs Ouvrages, *Ethica duobus libris comprehensa, opera & studio Philareti*, Amstelodami, 1696; *Analysis Catecheseos Heidelbergensis, cum Commentario Theologico*; (ce Livre a été réimprimé & traduit en Allemand.) *Dialogus super quæstione, an usque adeò necesse sit Ministrum Ecclesiæ esse regenitum, &c.*; *Theologia Christiana*, Bernæ, 1714; *Dissertationes Philosophicæ & Theologicæ*. On a donné après sa mort, en 1719, un volume in *quarto* de ses Sermons en Allemand. * *Bibliotheca Bremensis anno* 1720. *p.* 361. *&c.*

RODOLPHE DE GRONINGUE. *Cherchez* AGRICOLA (Rodolphe.)

RODON (David de) On a déja parlé de lui sous le nom de DERODON (David) à quoi on peut ajoûter ce qui suit, 1. que de Huguenot il s'étoit fait Catholique en 1630, & qu'il embrassa de nouveau la Religion Réformée; 2. que ce ne fut pas en 1662, mais en 1663 qu'il fut banni de France, pour avoir publié son Tombeau de la Messe; 3. que cet Ouvrage fut brûlé à Nimes où il demeuroit; & 4. que les Libraires qui en avoient procuré l'impression avoient été condamnez à mille livres d'amende; 5. que dans cet Ouvrage il s'étoit exprimé sans ménagement. Il appelloit la Messe, *la Dame de toute la Cour Romaine, à qui il vouloit ôter les alimens, & lui couper les deux jambes; & après lui avoir fait rendre la coupe qu'elle avoit dérobée au peuple, il disoit qu'il lui donnoit le coup de mort, & qu'il la mettoit dans le tombeau, qui étoit le sépulcre des Hérésies & des idolatries Romaines.*

* RODON, riviére d'Angleterre dans le Comté d'Essex, coule d'abord du nord au sud, puis de l'est à l'ouest, enfin du nord au sud, & se rend dans la Tamise à l'est de la Lée.

RODOSLAS, le quinziéme des Rois de Dalmatie, succéda à *Suectorade*, ou *Suetozare* son pére, vers l'an 840, Prince doux, pieux, & digne de régner dans un meilleur tems. L'ambition d'un Seigneur nommé Pribun, qui après avoir tué Mirosthlas, Ban de Croatie, s'empara de cette Province, engagea Rodoslas dans une guerre qui lui fut fatale. Les Croates furent bientôt châtiez de leur révolte; mais Ciaslas, fils du Roi, ayant permis aux troupes qu'il commandoit de vendre les prisonniers de guerre, celles qui avoient le Roi à leur tête en voulurent faire autant, & le Roi ne pouvant consentir à cette barbarie, elles l'abandonnérent, & s'allérent joindre à Ciaslas, qui obligea son pére de sortir de la Dalmatie. On dit que ce Prince se retira à Rome, & que s'y étant remarié, il eut un fils nommé Pétrislas, de qui naquit Paulimir, celui qui rétablit le Royaume de Dalmatie. Cependant Paulimir n'ayant pas vécu au delà de l'année 880, & ayant laissé de la postérité, il y a bien de l'apparence que Pétrislas est né avant que Rodoslas fût déthrôné. * Le Prêtre de Dioclée, *Hist. de Dalmatie.*

RODOSLAS, l'un des fils de *Dobroslas*, Roi de Servie, se distingua par sa valeur dans les guerres que son pére eut à soutenir contre les Grecs, lorsqu'il rentra dans ses Etats: il posséda après sa mort une partie de la Zenta, avec le titre de Chneson ou Comte; mais il n'en jouït pas paisiblement, le Roi Michel son frére l'en ayant dépouillé de bonne heure. Il semble qu'il y soit rentré depuis, car on dit que Bodin, fils de Michel, en voulut chasser les fils de Rodoslas. *Mais que penser du Prêtre de Dioclée, qui le met au nombre des Rois de Servie, & qui le fait régner seize ans?* Rien n'est plus faux que ce qu'il dit, que ce fut Rodoslas, qui par le moyen des Vénitiens, fit sauver Bodin de prison, & que Bodin peu reconnoissant de cette grace, & de quelques autres qu'il avoit reçues de lui, le déthrôna; car on sait d'ailleurs que Bodin succéda immédiatement à son pére, & qu'il régnoit dès l'an 1080. On peut croire ce que cet Auteur ajoûte que Rodoslas mourut à Trébigne, & qu'il eut huit enfans mâles, Branislas, Gradislas, Dobroslas, Goislas, Cocciapor & les autres. Les deux premiers furent décapitez au pié des murs de Raguse par ordre du Roi Bodin. L'aîné d'entre eux, *entre plusieurs enfans*, en eut deux, nommez Grubessa & *Draghina*, qui furent Rois de Servie. Dobroslas le fut avant eux; Goislas & Cocciapor eurent aussi part aux troubles de ce Royaume. * Du-Cange, *Familles Byzantines.*

RODOSLAS, l'un des fils de *Draghimir*, Roi de Servie, succéda à son pére, vers l'an 1155, & craignant que les Grecs ne le troublassent dans la possession de ses Etats, alla aussitôt faire ses soumissions à l'Empereur Manuel Comméne. Cette précaution, qui paroissoit necessaire après ce qui étoit arrivé à son pére, lui fit perdre la Couronne. Il y avoit alors dans la Dalmatie trois fils d'Urose, dont le frére nommé Béla, qui avoit épousé *la sœur de Rodoslas, avoit eu les yeux crevez, par les ordres, à ce que l'on croit, de Manuel. Ce Béla* retiré à la Cour de Hongrie, pressoit continuellement le Roi son neveu, d'employer toutes ses forces contre les Grecs; mais lorsqu'il vit que Rodoslas étoit dans une entiére dépendance d'eux, changeant de vues, il fit envisager à Geyza, la conquête du Royaume de Servie comme facile, & l'engagea à tourner ses armes de ce côté-là. Elle l'étoit encore plus qu'elle ne le paroissoit, les trois fréres de Béla ayant disposé aisément les peuples de leurs Jupanies à se prêter à toutes leurs volontés, & il ne resta bientôt plus à Rodoslas, & à ses fréres, que le païs voisin de la mer entre Cataro & Scutari. Geyza laissant tout le reste à ses oncles, ne retint pour lui que la Bosnie, & Manuel qui paroissoit devoir s'intéresser à ce qui se passoit dans ce Royaume, leur laissa faire tout ce qu'ils voulurent, Désa, l'un de ces Princes, l'ayant gagné par des soumissions, & par la cession qu'il lui fit du petit canton de Dendra dans le voisinage de Naisse. On ne s'arrête pas ici à décrire toutes les rencontres où Rodoslas & ses fréres, Jean & Uladimir, faisant toujours de vains efforts pour rentrer dans leurs Etats, furent battus. Uladimir ayant repris la Rascie après que Désa eut été emmené à Constantinople, ne put la conserver, lorsque Néeman son fils, reconcilié à l'Empereur Manuel, entreprit de la reprendre, & il mourut des blessures, qu'il avoit reçues à la bataille de Prestine. Pour Rodoslas & Jean, ils ne s'éloignérent jamais beaucoup de Raguse, & il semble, à ce que disent les Historiens, qu'on pourroit croire qu'ils ont vécu jusqu'à la fin du douziéme siécle, puisqu'on ne marque leur mort que sous le régne d'Etienne, fils de Siméon, & petit-fils de Néeman. * Pour la suite de l'Histoire, *voyez* Désa, & Du-Cange, *Familles Byzantines.*

RODOSTO, ville de la Romanie sur la côte de la Mer de Marmora, au sortir du Détroit de Gallipoli, est située au fond d'un petit Golfe, qui lui donne la commodité d'un assez bon port. Le commerce qu'elle a avec les Marchands de la Romanie, de la Mer de Marmora, & de la Mer Noire, la rendent plus fréquentée que toutes les autres qui sont de ce côté-là. Elle est bien peuplée, & renferme environ quinze mille hommes. Il y a plusieurs grandes Mosquées, quelques Eglises de Grecs, & deux Synagogues de Juifs. Du côté de la terre on voit plusieurs jardins, assez mal cultivez; mais on y séme quantité de coton. * Grelot, *Voyage de Constantinople*, *p.* 62. édit. de 1681.

RODRIGUE. *Cherchez* CID.

RODRIGUES (Emmanuel) Religieux de l'Ordre de saint François, natif d'Estremos en Portugal, mourut le 25 Février 1619, à Salamanque, âgé de 68 ans, & passoit pour savant Théologien, & bon Canoniste. Nous avons de lui *Collectio & Compilatio Privilegiorum Regularium*, Lyon, 1609: Douay, 1613: Anvers, 1623; *Quæstionum Regularium & Canon. tomi tres*, Salamanque, 1598: Lyon, 1609: Anvers, 1638; *Summa de Casos de Conscientia*, Salamanque, 1610: Lisbonne, 1615 & 1616; *Tradado de l'Orden judicial que los Prelados y Luezes Ecclesiasticos deven guardar en sus visitas, &c.* Il avoit toujours refusé les emplois qu'on avoit voulu lui donner, & n'avoit accepté que celui de Définiteur de son Ordre. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Wadingue.

RODRIGUES (Alfonse) de Ségovie, Jésuite, homme de sainte vie, & illustre par ses miracles, mourut à Majorque le 31 Octobre de l'an 1617, âgé de 87 ans. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Eusèbe Nieremberg, *Clar. Varon. de la Compag. de Jesu.* Nicolas Antonio.

RODRIGUES (Simon) natif de Vouzella dans l'Evêché de Viséo en Portugal, vint faire ses études à Paris, où il fut reçu Maître ès Arts en 1536. Comme il étudioit au Collége de sainte Barbe, il eut occasion d'y connoître saint Ignace de Loyola, qui l'admit dans sa Compagnie, & le mena à Venise, & ensuite à Rome. Le même Saint l'envoya en 1540, à Dom Jean III, Roi de Portugal, qui conçut beaucoup d'estime pour lui, & qui l'envoya en 1543, jetter les fondemens du beau Collége de Coïmbre, qui est le second que la Compagnie de Jésus a obtenu. Dom Jean voulut, l'année suivante, nommer Rodrigués à l'Evêché de Coïmbre; mais il s'en défendit si bien, qu'on se contenta qu'il se chargeât de l'éducation du Prince Dom Jean à la place de Jean Foarès, qui fut pourvu de cet Evêché. En 1544, Rodrigués introduisit sa Compagnie en Espagne; & lorsque le Prince n'eut plus besoin de son assiduité, il demanda la permission d'aller prêcher au Brésil, qu'il obtint du Roi en 1550; mais en même tems S. Ignace l'appella à Rome, d'où il le renvoya pour être pendant dix ans Provincial des Portugais. Il fut ensuite dix autres années Provincial d'Aragon, après quoi il vint demeurer à Lisbonne: & c'est dans cette ville que cet excellent homme mourut le 15 Juillet 1579, après une longue maladie, qui acheva de le préparer à paroître devant le Seigneur. * *Mémoires de Portugal.*

RODRIGUES (Alfonse) Jésuite, naquit à Valladolid en 1526, entra dans la Compagnie, où il enseigna assez longtems la Théologie Morale, & fut ensuite Recteur de Montillo en Andalousie, puis Maître des Novices. Sa vie, qui étoit un exemple de vertu, fut couronnée par une sainte mort à Séville, le 21 Février de l'année 1616, qui étoit la 90 de l'âge du Pére Alfonse Rodrigués. Il a écrit en sa Langue naturelle cet excellent Ouvrage des Exercices de la Perfection & des Vertus Chrétiennes, qui sera un monument éternel de sa piété & de son savoir, & qui a été traduit plusieurs fois en François. On en a deux excellentes Traductions imprimées sur la fin du dernier siécle, l'une d'un célébre Ecclésiastique de Sens, & l'autre de M. l'Abbé Régnier des Marais.

* RODRIGUES (Emmanuel) Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, & Recteur du Collége d'Anvers, a excellé dans la Poësie & dans les Belles-Lettres. On a de lui une Tragédie intitulée *Herodes saviens*; une Comédie qui a pour titre *Rodericus fatalis*; *Grammatica Angelorum mysticorum*, sive *Labyrinthus Cryptographicus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 203.

RODRIGUES DE CASTEL BRANCO. *Cherchez* AMATUS DE PORTUGAL.

RODRIGUES DE CASTRO. *Cherchez* DE CASTRE (Rodrigués).

RODRIGUES DE FERMOSINO. *Cherchez* FERMOSINOS.

RODRIGUES DE LOBO. *Cherchez* LOBO.

RODRIGUES DE MATTOS (André) Portugais, natif de Lisbonne, Membre de l'Académie *dos Singulares* dans cette ville, & Chevalier de l'Ordre de Christ, passa pour un bon Poëte, & mourut le 17 Août 1698, à l'âge de 60 ans. On a de lui, *Triumpho das armas Portuguesas*, imprimé en 1663; & une Traduction en Portugais de la *Gierusalemme liberata* du Tasse, qui parut en 1688. * *Mémoires de Portugal.*

RODRIGUES DIEGO RODRIGUES, Isle. *Voyez* DIGAROIS.

RODULPHE. *Voyez* RODOLPHE.

ROE.

ROE. *Voyez* OWEN ROE.

ROEATIUS ou ROATIUS (Jean) Hérétique, qui prêchoit dans la Bohême la doctrine des Hussites, attira diverses personnes à son parti, les mena dans un Bois, & y fit bâtir un château, qui se nommoit le *Mont de Sion*, vers l'an 1412. Il faisoit accroire à ses Disciples que le Libérateur de la Bohême sortiroit dans peu de tems de leur mont de Sion. Cependant ils couroient le plat-païs, & pilloient tout avec une fureur incroyable. * Sandére, *Hær.* 177. Prateole, *V. Roat. Rosf. & Procop.* Gautier, *siécle XV*, *ch.* 4 & 5.

ROER ou ROURE, riviére du Cercle de Westphalie, traverse le Duché de Westphalie, & y baigne Arensberg. Ensuite ayant passé dans le Comté de la Mark, elle va se décharger dans le Rhin à Duysbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROER ou ROURE, riviére du Duché de Juliers. *Voyez* ROURE.

ROERORT, petite ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne, dans le Duché de Cléves, vers les confins du Duché de Berg, est située dans l'endroit où la riviére de Roer tombe dans la Meuse.

* ROEST (Pierre de) de Nimégue en Gueldre, Jésuite, Docteur en Théologie, enseigna à Wurtzbourg, à Mayence, à Molsheim & à Cologne, la Théologie Morale & Scholastique, pendant environ 44 ans. On a de lui, *de Sacrarum Imaginum & Reliquiarum Cultu Disputatio*; *de Communione sub una specie*; *de Justificatione pro augusto Missæ Sacrificio Disputatio Parasceuatica*; *Hallucinationes duorum Lutheranorum de Resurrectione Mortuorum*; *Apologia contra duos Prædicantes*; *Apologia pro Domo Lauretana & Horatio Turfellino*; *Apologia pro Jure Canonico*; *Disputatio Paradisiaca*, sive *de Paradiso Terrestri*; *Libellus pius in versiculos duos priores Psalmi XV*; *Libellus pius de Signis Prædestinationis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 758 & 759.

* ROESTRATEN (N...) de Harlem en Hollande, Peintre habile, apprit la Peinture sous François Hals, dont dans la suite il épousa la fille. Il s'occupoit à faire des Portraits, & excelloit à peindre de la vaisselle d'argent. Il préfera le séjour de l'Angleterre à celui de la Hollande. Il fit là plusieurs piéces, qu'il se fit payer quarante ou cinquante guinées. Il se blessa dans l'incendie de Londres, & fut boiteux depuis ce temslà. Après la mort de sa femme il se remaria, mais il mourut peu de tems après en 1698. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 2.

ROEULX ou ROEUX, petite ville des Païs-Bas dans le Hainault, environ à trois lieues de Mons, vers l'orient septentrional. Le Rœulx est un lieu fortifié, qui a titre de Comté, & qui appartient à la Maison de Croy. *Voyez* CROY. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROF. ROG.

ROFREDE de Bénevent, un des premiers Interprétes du Droit, florissoit vers l'an 1215, & fut Disciple d'Azon. Il a fait une Somme sur le Digeste, & un Traité *de Libellis.* * Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Auteurs du Droit.*

ROGAT, *Rogatus*, Evêque Donatiste d'Afrique, se fit Chef d'un nouveau Parti dans la Mauritanie Césarienne, aujourd'hui Royaume d'Alger, sur la fin du IV siécle, vers l'an 394, & donna à ceux qui le suivirent le nom de *Rogatistes*. Ils étoient autant opposez aux autres Donatistes qu'aux Catholiques; & les Donatistes n'avoient pas moins de haine contre eux que contre les Catholiques. Ils les firent persécuter par Firmus Maurus, Roi de Mauritanie. L'Evêque de Césarée, qui étoit Rogatiste, lui livra lui-même sa ville. Ce Rogat est accusé d'avoir suivi les sentimens particuliers de Donat de Carthage, touchant l'inégalité des trois Personnes divines. Sa Secte dura quelque tems en Afrique, & il eut pour successeur Vincent Victor. * S. Augustin, *Epist.* M. Du Pin, *Hist. des Donatistes.*

ROGATIEN, Prêtre de Carthage, souffrit la persécution sous l'Empereur Déce, l'an 250. Il fut l'un des premiers attaquez avec S. Félicissime, & confessa généreusement avec ce Saint la Foi de Jésus-Christ. S. Cyprien donne à Rogatien le titre de glorieux Vieillard, & de Confesseur illustre, & le propose toujours pour exemple aux Fidéles. Il anima effectivement le Troupeau des Chrétiens de Carthage pendant l'absence de saint Cyprien, qui se servit utilement de lui pour conserver la Discipline dans son Diocése. Rogatien excommunia par son autorité Félicissime, qui troubloit l'Eglise de Carthage. On ne sait point en quel tems il mourut, quoique les Martyrologes le mettent au rang de ceux qui ont souffert la mort pour Jésus-Christ, & marquent sa fête au 26 Octobre. * Saint Cyprien, *Epist.* 7. 8. 36. 39. 40. 81. Baillet, *Vies des Saints*, *mois d'Octobre.*

ROGATIEN, *Rogatianus*, Evêque Donatiste dans le IV siécle, fut député avec Pontius & Cassien, aussi Evêques Donatistes, vers Julien *l'Apostat*, pour faire révoquer les Edits de Constantin, Constant & Constance, par lesquels les Evêques de cette Secte étoient privez de leurs Temples. Julien leur accorda cette révocation, & leur rendit les Temples qu'on leur avoit ôtez; mais Honorius renouvella les Edits de ces trois Empereurs, & révoqua tout ce qui avoit été ordonné par Julien. * S. Augustin, *ad Donat. Epist.* 166. S. Chrysostome, *contra Gentiles*, *l.* 1. Baronius, *ad ann.* 362.

ROGATIONS, priéres publiques, qui se font pendant les trois jours qui précédent la Fête de l'Ascension de Jésus-Christ. Saint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, établit ces priéres dans son Diocése l'an 474. On dit que ce fut pour faire cesser les tremblemens de terre, & pour délivrer le peuple d'une infinité de loups enragez, qui désoloient la campagne, & qui entroient même jusques dans les villes, où ils dévoroient tous ceux qu'ils rencontroient. Le jeûne & les priéres des trois jours qui avoient fait cesser ce fléau de Dieu, furent continuez depuis, afin que ce qui avoit servi de reméde, fût un préservatif pour l'avenir. Ensuite le Concile d'Orléans, tenu l'an 511, ordonna que les Rogations s'observeroient par toute la France dans le même tems qu'elles se faisoient à Vienne. Cet usage passa en Espagne vers le commencement du VII siécle, & même plutôt; mais les trois jours des Rogations étoient le Jeudi, le Vendredi & le Samedi d'après la Pentecôte. Elles ont été reçues plus tard dans les Eglises d'Italie, & ce ne peut être que sur la fin du VIII siécle qu'elles

les y ont été introduites. Charlemagne & Charles *le Chauve* ont fait des Loix pour l'observation des Rogations, & des défenses de travailler en ces jours: ce qui a été longtems observé dans l'Eglise Gallicane. Le jeûne, qui s'observoit réguliérement dans son origine, a dégénéré depuis en simple abstinence. Ces Processions ont depuis été appellées *petite Litanie* ou *Litanie Gallicane*, pour les distinguer de la *grande Litanie* ou *Litanie Romaine*, instituée par le Pape Grégoire *le Grand* l'an 590, laquelle se fait le septiéme des Kalendes de Mai, c'est à dire, le 25 Avril, jour de la Fête de saint Marc. Les Rogations durent trois jours; mais comme elles avoient été instituées par un Evêque, on les appella *petite Litanie*, parce que l'autre avoit un Pape pour Auteur. Les Grecs & les Orientaux ne savent ce que c'est que Rogations. * Grégoire de Tours, *Hist. l. 2.* Avitus, Evêque de Vienne, *Homil. de Rogat. Consultez* Baillet, *Hist. des Fêtes mobiles, dans la Vie des Saints.*

ROGEL ou ROGUEL, fontaine assez près de Jérusalem, & voisine de la Pierre de *Zohéleth*, au pié de la montagne de Sion, du côté du septentrion. Elle est profonde de trente piez, qui sont autant de degrez pour y descendre, dont les seize premiers sont de très belle pierre, & les autres sont piquez dans le roc. Cette fontaine servoit pour arroser les jardins des Rois de Juda. Jonathas ou Jonathan, & Achimaas ou Ahimahats, fidéles serviteurs de David, s'y cachérent, pour attendre les nouvelles que leur apporteroit Chusaï Arachite ou Cusçaï Arkite, quand il renversa le conseil d'Achitopel ou Ahithophel dans la révolte d'Absalom contre David son pére. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 17. *v.* 17. Adonias fit un grand festin près de la fontaine de Rogel, lorsqu'il voulut se faire proclamer Roi. * I ou III *Rois*, *ch.* 1. *v.* 9. On croit que c'est la même fontaine que Néhémie nomme *la fontaine du dragon.* * *Néhémie* ou II *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 13.

ROGER, Duc & Comte de la Pouille & de la Calabre, étoit fils de ROBERT Guiscard, & frére de BOEMOND, si célébre dans les guerres de la Palestine. Leur oncle paternel, ROGER I, surnommé *le Bossu*, chassa les Sarazins de toute la Sicile, & s'en rendit maître absolu. C'est lui que S. Bruno, Fondateur des Chartreux, avertit en songe d'une entreprise faite contre sa vie. Il mourut en 1101, extrêmement regretté de ses Sujets, & laissa deux fils, SIMON & ROGER II. Ce dernier se saisit de la Pouille & de la Calabre, en partie du vivant de son cousin Guillaume, fils de Roger, & neveu de Boëmond, & en partie après sa mort. En 1129, il se fit couronner Roi de Sicile à Palerme, & obtint en 1130 la confirmation de son couronnement, de l'Antipape Anaclet II, dont il soutenoit le parti. Depuis il s'accorda avec le Pape Innocent II, fit la guerre aux Grecs, délivra de leurs mains le Roi Louïs VII, dit *le Jeune*, qu'ils avoient pris au retour de la Terre-Sainte en 1149, & après avoir acquis beaucoup de gloire, il mourut en 1152. On assure qu'il fit graver sur son épée ce vers:

Appulus & Calaber, Siculus mihi servit, & Afer.

pour témoigner qu'il avoit fait la conquête de tous ces païs, & qu'il n'en étoit redevable qu'à sa seule valeur. Il laissa GUILLAUME I, dit *le Mauvais*, pere de GUILLAUME II, surnommé *le Bon*, lequel étant mort sans enfans, eut pour successeur TANCREDE, *bâtard* de Roger. Tancréde laissa un fils nommé ROGER, auquel Henri VI fit crever les yeux; ensuite de quoi il l'enferma dans une prison. * Fazel, *Hist.* Baronius, *in Annal. &c.*

ROGER, Prince d'Antioche, dans le XII siecle, fils de RICHARD, reçut par testament une Principauté de son cousin Tancréde, jusqu'à ce que Raimond II, vrai héritier, auquel il la devoit restituer, fût en âge. Il épousa en premiéres noces la sœur de *Josselin* de Courtenay, & refusa de rendre la Principauté à Raimond. Ce Prince fut blessé à mort dans une bataille contre les Infidéles, & mourut quelque tems après. Il avoit été marié en secondes noces, & ne laissa point d'enfans de ses deux femmes. * *Hist. du Royaume de Chypre.*

ROGER, Abbé de la Croix-de-Saint-Leufroi, dans le Diocése d'Evreux en Normandie, vivoit vers l'an 953, & écrivit la Vie de Bruno, Archevêque de Cologne. * Sigebert, *c.* 131. & *in Chron. A. C.* 953.

ROGER, a fait vers l'an 1250 une Histoire de l'état déplorable du Royaume de Hongrie, ruïné par les Tartares, laquelle se trouve à la fin des Chroniques de Hongrie. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du XIII siécle.*

ROGER, l'un des premiers Interprétes du Droit, sorti de l'Ecole du Jurisconsulte Irnerius, florissoit dans le XII siécle. Il a le premier fait des Gloses sur l'Infortiat, dont s'est servi Accurse, & un Traité des Prescriptions. Il y a un autre ROGER, qui a glosé les anciennes Compilations des Décrétales. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit.*

ROGER BACON. *Voyez* BACON.

ROGER de SALISBURI, natif de cette ville en Angleterre, se rendit célébre par ses prédications, & est Auteur des Livres intitulez *Expositiones morales in Evangelia Dominica*; *in Psalmos Davidis.* Il vivoit vers l'an 1160, sous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre. * Pitséus, *de Illustr. Angl. Script.*

ROGER de HEREFORD, ainsi nommé du lieu de sa naissance, vivoit vers l'an 1170, sous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre. Il étoit fort savant, s'appliquoit particuliérement à la Philosophie naturelle & à l'Astrologie, & laissa plusieurs Ouvrages, qui ont pour titre, *In artem Judiciariam*; *Theoria Planetarum*; *De ortu & occasu Signorum*; *De rebus metallicis*; *Expositiones in Alpbidium.* * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.* Léland, &c.

ROGER (Pierre) fut dans son jeune âge Chanoine d'Arles; mais le goût de la Poësie, & l'envie de briller dans le monde, lui firent prendre la résolution de se faire Poëte Comique, & d'aller ainsi parcourir l'Europe. Il avoit tout ce qu'il falloit pour plaire, de l'esprit, du bien, de la jeunesse, & de la bonne mine. Il composa plusieurs Comédies, & fut reçu avec beaucoup d'agrément des Princes & des grands Seigneurs. Etant à la Cour du Comte de Foix, il devint amoureux de Huguette de Baux, Damoiselle d'honneur de la Comtesse, lui consacra sa Muse & ses soins, & trouva le moyen de la séduire. Cette Damoiselle épousa dans la suite Blacas de Baudinard, Seigneur d'Aups en Provence. Pour Roger, il fut assassiné en 1330, par les parens de sa Maitresse, sur des rapports désavantageux qui leur avoient été faits, & que l'on prétend avoir été mal fondez. * *La Bibliothéque* de Du-Verdier Sieur de Vauprivas. *L'Histoire du Théatre François depuis son origine jusqu'à présent, tome* 1.

ROGER (Jacques) de Tournay, Poëte Latin, vers l'an 1539. Il a publié *Neopagnia* ou *Lusus pueriles*, & cet Ouvrage se trouve dans *les Délices des Poëtes Latins de la France*, tome 3. Jules Scaliger qui le croyoit natif d'Orléans, dit qu'il a vu de lui des Hendécasyllabes fort bons. Il prétend qu'il s'est beaucoup distingué de tous ces Poëtes de bale, qui font consister tout leur mérite dans la fluidité du stile, au lieu que Roger s'est appliqué à rendre son stile concis & nombreux, sans lui refuser les autres agrémens nécessaires à la belle Poësie. Il est agréable & sententieux; &, ce qui doit le rendre plus recommandable, c'est qu'il est court & qu'il a toujours une pointe à la fin. * Jules-César Scaliger, *Hypercritic. l.* 6. *Poëtic. c.* 4. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 164. *n.* 1268. édit. d'Amsterdam 1725.

ROGER de SOWHEAD, ou *Tête de Porc*, surnommé *Calculator*, célébre Mathématicien, Professeur de l'Université d'Oxford, puis Religieux de Cîteaux en 1350, écrivit sur le Maître des Sentences, sur la Morale d'Aristote, & quelques Ouvrages d'Astrologie.

ROGER, dit *Computista*, Moine Bénédictin Anglois, mourut vers l'an 1360, & laissa quelques Ouvrages, *Expositiones Vocabulorum totius Bibliæ*; *Postillæ in Evangelia &c.*

ROGER, de Chester, Moine Bénédictin Anglois, vivoit en 1340, & écrivit un Ouvrage intitulé, *Polycratica temporum*, en VII livres.

ROGER, dit *Connovius*, du nom de son païs, Cordelier Anglois, & Docteur d'Oxford, écrivit contre Richard, Archevêque d'Armagh, & mourut en 1360. * Willot, *Athenæ Franciscanæ.* Pitséus, *de Script. Angl.*

* ROGER, Allemand de Nation, en considération de son habileté dans le Droit, fut fait Cardinal par le Pape Innocent III, qui l'envoya Légat non seulement à l'Empereur Frédéric II en Sicile, mais aussi avec le Cardinal Crescentius aux Rois de Danemarc, de Suéde & de Bohême. Il mourut en 1213, laissant plusieurs Ouvrages manuscrits qui ont été portez en Espagne par le Duc d'Alcala, Ambassadeur d'Espagne à la Cour de Rome. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ughell. Ciaconius. Oldoin.

ROGER ou ROGIER, *Maison qui a donné deux Papes à l'Eglise*, descendoit de PIERRE qui suit.

I. PIERRE Roger ou Rogier, Seigneur de Rosiers en Limosin vers l'an 1300, eut pour enfans 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Nicolas* Rogier, Archevêque de Rouen en 1342, mort en 1347; & 3. *Pieronne* Rogier, femme de *Pierre*, Seigneur de la Vigerie.

II. GUILLAUME Rogier, I du nom, Seigneur de Rosiers, mort avant l'an 1313, avoit épousé *Guillemette* de la Monstre, dont il laissa 1. GUILLAUME, II du nom, qui suit; 2. *Pierre* Rogier, Moine de l'Ordre de S. Benoît, & qui fut successivement Abbé de Fescamp, & de la Chaise-Dieu, Evêque d'Arras, Chancelier ou Garde des Sceaux de France, Archevêque de Sens & de Rouen, créé Cardinal le 18 de Décembre 1337, & élu Pape le septiéme de Mai 1342, sous le nom de Clément VI, mort le sixiéme de Décembre 1352; 3. *Hugues* Rogier, *qui aura un Article séparé*; 4. *Guillemette* Rogier, mariée en 1313 avec *Jacques* de la Jugie, anobli en 1338; & 5. *Almodie* Rogier, femme de *Jacques* de Besse.

III. GUILLAUME Rogier, II du nom, Seigneur de Rosiers, de Chambon, de Beaufort-en-Vallée, au païs d'Anjou, &c. fut en grand crédit auprès du Roi & du Duc de Normandie, après l'élévation de son frére au Souverain-Pontificat, acquit plusieurs Terres considérables, & ne vivoit plus le 24 Juillet 1383. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Chambon, morte en 1344: 2°. en 1345, *Guérine* de Canillac, fille unique de *Marquis*, Seigneur de Canillac, & d'*Alixens* de Poitiers: 3°. *Catherine* Adhemar de Monteil, sœur de *Hugues*, Seigneur de Monteil. Du premier mariage vinrent 1. GUILLAUME III, qui suit; 2. *Pierre*, créé Cardinal en 1348, par le Pape Clément VI, son oncle, puis Pape sous le nom de Grégoire XI, en 1371, mort le 27 Mars 1378; (*Voyez* GREGOIRE XI) 3. *Roger*, Comte de Beaufort, Seigneur de Chambon, de Rosiers, de la Bastide, & de Margeride, mort en 1389, sans postérité; 4. NICOLAS, *qui fit la branche des Seigneurs d'Hermenc, rapportée ci-après*; 5. *Jean*, Archevêque d'Auch en 1371, puis de Narbonne en 1373, mort en 1391; 6. *Elips*, mariée 1°. en 1342, à *Guillaume* de la Tour, II du nom, Seigneur de la Tour: 2°. à *Aymar* de Poitiers, V du nom, Comte de Valentinois; 7. *Dauphine*, alliée à *Hugues*, Seigneur de la Roche; 8. *Marthe*, qui épousa en 1353, *Gui*, II du nom, Seigneur de la Tour; 9. *Marguerite*, femme de *Géraud* de Ventadour, Seigneur de Don-

Donzenac ; & 10. *Marie* Roger, dite *de Beaufort*, alliée 1°. à *Guérin* de Châteauneuf, Seigneur d'Apchier : 2°. en 1375, à *Raimond* de Nogaret, Seigneur de Cauviſſon. Du ſecond mariage ſortirent 11. MARQUIS de Beaufort, *qui fit la branche des Seigneurs de* CANILLAC, *mentionnée ci-après* ; & 12. *Jeanne* de Beaufort, qui fut tenue ſur les fonts par le Roi Jean en 1351. Ce peut être elle qui fut accordée la même année à *Louïs*, Comte de Forez, qui mourut à la bataille de Brignais, étant encore ſous la tutelle de ſon oncle. Du troiſiéme mariage vint 13. *Raimond* de Beaufort, Vicomte de Valerne, qui prétendit le Comté de Beaufort après la mort des enfans d'*Antoinette* de Beaufort, ſa niéce, dont il prit la qualité, & mourut ſans poſtérité le 12 Mai 1420.

III. GUILLAUME Roger, III du nom, Comte de Beaufort, &c. acquit en 1350, le Vicomté de Turenne, de Cécile de Cominges, ſœur aînée de ſa femme, moyennant la ſomme de cent quarante-cinq mille florins d'or ; & la même année le Roi lui confirma les priviléges & les libertez de ce Vicomté, avec le droit de faire battre monnoye. Le Roi de Jéruſalem le fit ſon Grand Chambellan en 1351, & il mourut le 28 Mars 1394. Il avoit épouſé en 1349, du vivant de ſon pére, *Eléonore* de Cominges, fille de *Bernard*, V du nom, Comte de Cominges, & de *Marthe* de l'Iſle-Jourdain, dont il eut 1. RAIMOND qui ſuit ; 2. *Eléonore* de Beaufort, mariée en 1370, à *Edouard*, Seigneur de Beaujeu & de Dombes, qui devint Comteſſe de Beaufort, & Vicomteſſe de Turenne, & qui n'ayant point eu d'enfans, fit ſon héritier au Vicomté de Turenne & en ſes Terres d'Auvergne & de Provence, *Amanjeu* de Beaufort ſon couſin, & mourut en 1420 ; 3. *Cécile* de Beaufort, alliée à *Louïs* de Poitiers, II du nom, Comte de Valentinois ; 4. *Jeanne*, qui épouſa 1°. *Raimond*, Seigneur de Baux en Provence, & Comte d'Avelin, au Royaume de Naples : 2°. en 1374, *Guy* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux, & Vicomte de Broſſe ; & 5. *Marguerite* de Beaufort, alliée 1°. en 1379, à *Armand*, V du nom, Vicomte de Polignac : 2°. en 1387, à *Jean* le Vayer, Seigneur de Coëſmes, avec lequel elle vivoit en 1407.

IV. RAIMOND, Comte de Beaufort, Vicomte de Turenne &c. eſt célébre dans l'Hiſtoire par les différents qu'il eut avec le Pape Clément VII, auquel il demanda les biens meubles du feu Pape Grégoire XI, ſon oncle, & pluſieurs ſommes de deniers qui lui étoient dues. Il fit la guerre à Louïs, II du nom, Duc d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, & à Charles, Prince de Tarente, après la mort de Charles de Duras en 1390, fit pluſieurs Traitez de paix avec Marie, Reine de Sicile, mére & tutrice de Louïs, par l'entremiſe du Roi Charles VI, & vivoit encore en 1404. Il épouſa du vivant de ſon pére en 1375, *Marie* d'Auvergne, dite *de Bologne*, Baronne de S. Juſt en Champagne, fille de *Jean*, II du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Jeanne* de Clermont, dont il eut pour fille unique *Antoinette*, Comteſſe de Beaufort & Vicomteſſe de Turenne, mariée par contract du 13 Décembre 1393, à *Jean* le Meingre, dit *Boucicaut*, II du nom, Maréchal de France, morte en Juin 1416, après avoir inſtitué ſon mari ſon héritier en toutes ſes Terres ſa vie durant.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HERMENC,
Vicomtes de TURENNE.

III. NICOLAS de Beaufort, quatriéme fils de GUILLAUME, I du nom, Comte de Beaufort, & de *Marie* de Chambon ſa premiére femme, fut Seigneur d'Hermenc, par la donation que lui en fit ſon pére lors de ſon mariage, poſſéda depuis pluſieurs autres Terres, & ne vivoit plus en 1420. Il épouſa 1°. *Marguerite* Gallard, fille unique & héritiére de *Jean*, Seigneur de Limeuil en Limoſin, de Caumont, de Clérens & de Miremont, & de *Philippe* de Lautrec : 2°. le cinquiéme Février 1396, *Marthe* de Montaut, fille de *Raimond*, Seigneur de Mucidan & de Blaye, & de *Marguerite* d'Albret, Dame de Mucidan. Du premier mariage vinrent 1. *Jean*, Seigneur de Limeuil, Vicomte de Lautrec, &c. qui prit la qualité de Vicomte de Turenne & de Comte de Beaufort après la mort d'*Antoinette* de Beaufort, veuve du Maréchal de Boucicaut, ſa couſine, que ſon pére deshérita par ſon teſtament, pour cauſes d'ingratitude & outrages qu'il lui avoit faits, & qui fut tué en la ville de Limeuil en 1420, ſans enfans de *Marguerite* de Montaut, fille de *Raimond*, Seigneur de Mucidan ; & 2. *Marguerite* de Beaufort, vivante en 1371 : du ſecond mariage ſortirent 3. *Amanjeu*, qui fut inſtitué héritier du Vicomté de Turenne, & autres Terres ſituées en Auvergne & en Provence, par *Eléonore* de Beaufort ſa couſine, Dame de Beaujeu, mort ſans alliance ; 4. PIERRE qui ſuit ; 5. *Marguerite*, alliée par contract du 20 Juin 1423, à *Bertrand* de la Tour, II du nom, Seigneur d'Olliergues, morte avant l'an 1459 ; & 6. *Cécile* de Beaufort, mariée en 1427, à *Pierre* de Raſtelanc, Seigneur de Chambon.

IV. PIERRE, Comte de Beaufort, Vicomte de Turenne, Conſeiller & Chambellan du Roi, fut inſtitué héritier du Vicomté de Turenne &c. par *Eléonore* de Beaufort, Dame de Beaujeu, ſa couſine, au défaut de ſon frére aîné, & y fut maintenu contre les prétentions d'*Alix* de Baux, qui ſe prétendoit plus proche héritiére à cauſe de ſa mére. Il fit ſon teſtament le neuviéme Juillet 1444, & mourut peu de tems après. Il avoit épouſé par contract du huitiéme Juillet 1432, *Blanche* de Gimel, fille de *Gui*, Seigneur de Gimel, & de *Jeanne* de Tauzelles, dont il eut 1. *Anne* de Beaufort, Vicomteſſe de Turenne, & Comteſſe de Beaufort, qu'elle porta en mariage avec pluſieurs autres Terres, en 1444, à *Agne* de la Tour, IV du nom, Seigneur d'Olliergues ; & 2. *Catherine* de Beaufort, mariée par contract du 23 Septembre 1445, à *Louïs*, fils aîné de *Charles*, Comte de Ventadour.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de CANILLAC.

III. MARQUIS de Beaufort, fils de GUILLAUME Roger, I du nom, Comte de Beaufort, & de *Guérine* de Canillac ſa ſeconde femme, fut Vicomte de la Motte en Auvergne, Seigneur d'Aubuſſon, de Langeac, de Chanteuil & de Pontchâteau. En 1390, il prétendit ſuccéder au Comté de Beaufort après la mort ſans enfans de *Roger* de Beaufort ſon frére, & encore en 1416, après celle d'*Antoinette* de Beaufort, femme du Maréchal de Boucicaut, & épouſa en 1369, *Catherine* Dauphine, fille de *Béraud*, I du nom, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, & de *Marie* de la Vie Villemur, dont il eut 1. *Marquis* de Beaufort, qui laiſſa d'*Eléonore* d'Anduſe, trois enfans, morts ſans lignée ; 2. LOUIS qui ſuit ; 3. *Béraud*, Vicomte de Valerne, mort ſans poſtérité de *Louiſe* de Polignac ; 4. *Marquiſe*, alliée à *Germain* Guérin, Seigneur de Tornouelle ; 5. *Guérine*, mariée à *Guillaume*, Vicomte de Narbonne ; & 6. *Catherine* de Beaufort, qui épouſa *Jean* de Vienne, Seigneur de Pymont.

IV. LOUIS de Beaufort, Marquis de Canillac, Comte d'Alais, Vicomte de la Motte & de Valerne, fit demande en 1455 du Vicomté de Turenne & des autres Terres qui avoient appartenu à *Antoinette* de Beaufort, femme du Maréchal de Boucicaut. Il épouſa 1°. *Jeanne*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Norry, & de *Jeanne*, Dame de Paſſac : 2°. *Jeanne*, fille de *Jean*, Baron de Montboiſſier, & de *Catherine* de Chalençon, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de ſon premier mariage furent 1. *Marquis*, mort avant ſon pére, ſans enfans de *Jeanne* de Chabannes ; 2. 3. *Robert* & *Charles*, morts ſans poſtérité ; 4. *Jean*, qui fut d'Egliſe ; 5. JACQUES qui ſuit ; 6. *Iſabeau*, mariée à *Jean*, Seigneur de Montboiſſier ; 7. *Anne*, alliée en 1460, à *Godefroi* de la Tour, Seigneur de Montgaſcon ; 8. 9. 10. *Marguerite*, *Agnès* & *Jeanne* de Beaufort, Religieuſes.

V. JACQUES de Beaufort, Marquis de Canillac, Comte d'Alais, Vicomte de Valerne & de la Motte, renouvella le procès pour le Vicomté de Turenne & le Comté de Beaufort, en 1505 & 1509. Il épouſa *Jacqueline*, fille de *Jean*, V du nom, Sire de Crequy, & de *Louiſe* de la Tour, de laquelle n'ayant point eu d'enfans, il donna par contract du dernier Avril 1511, à *Jacques* de Montboiſſier, ſon filleul, le Marquiſat de Canillac, & les autres Terres & Seigneuries, à condition de porter le nom & les armes de Beaufort ; ce qu'il confirma en le mariant le 20 Avril 1513. * *Voyez* Baluze, *en ſon Hiſt. des Papes d'Avignon.* Juſtel, *Hiſt. de Turenne.* Sponde, *A. C.* 1362. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Ciaconius. Frizon, *Gall. Purpur.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic.*

* ROGER ou ROGIER (Hugues) fils de GUILLAUME Rogier, I du nom, Seigneur de Roſiers & de *Guillemette* de la Monſtre, fut offert à Dieu dès ſon enfance, dans un Monaſtére de l'Ordre de S. Benoît à Tulles, ſuivant un uſage aſſez ordinaire en ce tems-là. Il y fit profeſſion de la Vie monaſtique, & s'étant diſtingué par ſa régularité, il fut fait Abbé de S. Jean d'Angély. Le Pape Clément VI, ſon frére, lui procura l'Evêché de Tulles en 1342, & le fit la même année Cardinal-Prêtre du titre de S. Laurent *in Damaſo.* Il prit alors le titre de Cardinal de Tulles. M. Baluze & pluſieurs autres prétendent que dans le Conclave qui ſuivit la mort de Clément VI, il eut le nombre de voix requis pour être élu Pape ; & Guillaume d'Aigrefeuille dit que ce Cardinal voyant qu'il avoit les deux tiers des voix, & qu'ainſi il ſeroit Pape, avoit renoncé ſur le champ à ſon élection, par humilité. Il mourut le 21 d'Octobre 1363, dans le Monaſtére du Mont-Olieu, où il fut enterré. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROGER de ſaint Alban, natif du village de ce nom en Angleterre, étoit Religieux de l'Ordre des Carmes, dans le Monaſtére de Londres. On a de lui un Abbrégé de l'Hiſtoire de la Bible ; & un autre des Rois d'Angleterre, intitulé *Progenies Regum Angliæ.* Il mourut à Londres vers l'an 1450. * Léland. Balæus & Pitſéus, *de Illuſt. Script. Angl.* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Lucius, *Biblioth. Carmel.*

ROGER de BRUXELLES, ainſi nommé, parce qu'il étoit de cette ville, s'appelloit VANDER WEYDE, & fut un des plus habiles Peintres Flamands du XVI ſiécle. Les principales productions que l'on a eues de ſon pinceau, ſont quatre tableaux qu'il a faits pour la Maiſon-de-ville de Bruxelles, dont le premier repréſente l'Empereur Trajan à la tête de ſon Armée, & une femme proſternée à ſes piez, lui demandant juſtice contre un Soldat qui a tué ſon fils. On voit dans le ſecond, le Pape ſaint Grégoire *le Grand* à genoux devant un autel, tenant en ſes mains la tête de l'Empereur Trajan. Le ſujet du troiſiéme eſt Archambaut, Prince de Brabant, qui étant ſur un lit, tient ſon neveu aux cheveux, & lui enfonce un couteau dans la gorge, pour le punir d'un crime qu'il avoit commis. Le dernier enfin repréſente un Evêque auprès du lit du même Archambaut, qui ſemble conteſter avec ce Prince, & lui refuſer le Viatique, parce qu'il ne veut point ſe repentir du meurtre commis en la perſonne de ſon neveu. On admire encore le tableau dans lequel il a repréſenté l'Hiſtoire de Zaleucus, Légiſlateur des Locriens, qui ayant condamné l'adultére à perdre les deux yeux, & voyant que ſon fils étoit convaincu de ce crime, ſe fit arracher l'œil droit, & le gauche à ce jeune homme, afin de conſerver la qualité de Juge ſévére, & de pére équitable. Il a peint auſſi pour l'Egliſe de Notre-Dame de Louvain, une Deſcente de Croix, que Philippe

il emporta en Espagne, & qu'il fit mettre en la Chapelle Royale de l'Escurial. Ce Peintre ayant acquis beaucoup de gloire & de richesses par son pinceau, mourut l'an 1529. * Vasari.

ROGER (Michel) Jésuite Italien, & Missionnaire dans les Indes vers l'an 1575, étant de retour à Rome, fut envoyé en 1583, avec le P. Matthieu Ricci, pour aller prêcher la Foi dans la Chine. Ces deux hommes apostoliques trouvérent le moyen d'avoir accès auprès du Viceroi de la Province de Quantung, à la faveur de l'Ambassadeur de Portugal, qui étoit alors à Canton, ville capitale de cette Province. Ils lui firent présent de plusieurs curiositez, que ce Viceroi admira, entre autres, d'une horloge qui marquoit tous les jours le cours de la Lune & du Soleil, & de quelques Mappemondes ou Cartes Géographiques de toute la Terre: ce qui surprit le Viceroi, parce que les Chinois croyoient qu'il n'y avoit point d'autre Empire que le leur. Ces Missionnaires s'étant ainsi acquis l'amitié & la protection du Viceroi de Quantung, prêchérent l'Evangile, & convertirent un grand nombre de Chinois, malgré les persécutions des Bonzes. Roger revint de la Chine à Rome en 1588, & mourut en 1607 à Salerne. * Kircher, *de la Chine.* Alegambe.

* ROGERS, Anglois, Ecclésiastique Protestant, fut brûlé pour sa Religion sous le régne de la Reine Marie, le quatriéme Février 1554. C'étoit un très savant homme, & il avoit embrassé la Reformation sous le régne de Henri VIII, & aida alors Guillaume Tindal à traduire la Bible en Anglois. La persécution qui s'éleva contre les Réformez, l'obligea à quiter l'Angleterre, & à se réfugier en Saxe; mais lorsqu'Edouard VI monta sur le thrône, il retourna dans sa patrie, & fut fait Chanoine de l'Eglise de S. Paul à Londres. Il continua sous le régne de Marie à prêcher la Doctrine des Réformez, & ce fut pour cette raison qu'on le fit comparoître devant le Conseil Privé, où il eut avec Gardiner deux disputes sur les Controverses. En mourant, il laissa sa femme avec dix enfans vivans. On tâcha par cette considération à lui persuader de fuir, mais il n'en voulut rien faire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* M. de Larrey, *Histoire d'Angleterre, partie* 2.

ROGERS, (Thomas) Ecclésiastique Anglois, de la contrée de Chester, étudia à Oxford dans l'Eglise de Christ, où il prit le degré de Maître ès Arts en 1576. Il fut ensuite Chapelain de Bancroft, Archevêque de Cantorbéry, & Recteur de l'Eglise de Horninger en Suffolck. Les Presbytériens n'en faisoient aucun cas, parce qu'il réfutoit leur sentiment du Sabbath. Il mourut au mois de Février 1615. Voici les titres de ses Ouvrages, *Symbolum Anglican. Dialogus Historicus de Anti-Christo, & cultu Pontificio; Dilucidatio Articulor. fidei Eccles. Anglican.* Ce dernier Ouvrage le fit estimer par plusieurs, & mépriser & haïr par plusieurs autres, parce que ses explications resserroient trop ces Articles. * Wood, *Hist. & Antiq. Univers. Oxon. p.* 268. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* ROGIANO, *Rogianum, Verga, Vergianum*, ancien bourg des Brutiens, dans la Calabre Citérieure, Province du Royaume de Naples, sur l'Isauro, environ à trois lieues de Bisignano, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ROGMAN (Roland) d'Amsterdam, naquit en 1597. C'étoit un habile Peintre en Païsages. L'on y trouve pourtant des défauts, mais on n'en sera pas surpris, quand on saura qu'il n'avoit qu'un œil. Il passa ses derniéres années dans la Maison des Vieillards, & mourut en 1686, âgé de 89 ans ou environ. M. Weyerman qui en donne l'Article, dans ses *Vies des Peintres des Païs-Bas*, met sa naissance à l'an 1597, & sa mort en 1686; cependant il ne lui donne qu'environ 80 ans de vie. * *tome* 1. *p.* 397.

* ROGOSNO, petite ville de la Basse Pologne, dans le Palatinat de Posnanie, à huit ou neuf lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROGUEL. *Voyez* ROGEL.

ROH.

ROHACZOW, ville du Duché de Lithuanie, en Latin *Rohaczovia.* Elle est située sur le confluent de l'Odrwa & du Boristhéne, vint-huit lieues au dessous de la ville de Mohilow, & vint-cinq au dessous de celle de Rziczica. Rohaczow est Capitale d'un grand territoire que les uns mettent dans le Palatinat de Minsko, & les autres dans celui de Mseislaw. * Maty, *Dict. Géog.*

ROHAN, Maison originaire de Bretagne, est une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, & s'est toujours maintenue dans un grand éclat, tant par elle-même, que par ses alliances. Ceux de cette Maison ont rang de Princes en France, parce qu'elle tire son origine des premiers Souverains de Bretagne: verité reconnue par les Ducs de Bretagne même dans l'Assemblée des Etats Généraux de leur Duché, tenus à Nantes en 1088, comme on le justifie par l'Acte de cette reconnoissance, qui se trouve encore aujourd'hui dans la Chambre des Comptes de Bretagne, & qui a été reconnu pour authentique par le Roi Louis XIV, séant en son Conseil le premier Avril 1692. Un autre avantage, qui se rencontre rarement ailleurs que dans cette Maison, c'est qu'au lieu que les autres se sont aggrandies par les biens que leur ont fait tomber leurs alliances, celle de Rohan au contraire possède depuis sept siécles les plus grandes Terres dont elle jouit encore aujourd'hui, telles que sont le Comté de Porrhoët, le Duché de Rohan, & la Principauté de Guéméné. Au reste, les Comtes de Porrhoët, & Vicomtes de Rohan, sortoient des Comtes de Vannes, les plus distinguez d'entre les anciens Souverains de Bretagne. On lit dans Grégoire de Tours, & dans d'autres Historiens, que les Terres possédées par ces Princes portoient le nom de Royaume; & c'est suivant cet usage que dans un Acte de fondation, le Porrhoët, le Rohan & païs contigus sont qualifiez du même titre. Par un autre Acte de 1092, on apprend que les Comtes de Porrhoët & de Rohan avoient leurs Barons, ainsi que les Comtes de Champagne, de Flandre, & les autres Souverains de leurs tems: ce qui doit faire juger quelle étoit dès-lors l'ancienneté & la puissance de ces Princes, dont nous ne prendrons néanmoins la filiation, prouvée sans interruption, que depuis GUETHENOC qui suit. * *Histor. Franc. Script. tome* 1. Réginon, *Chron.* Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Adrien de Valois, *Rerum Franc. l.* 6. *Cartulaire de l'Abbaye de Rhedon.*

I. GUETHENOC, Vicomte de Porrhoët, de Rohan & de Guéméné, vivoit vers les années 1008 & 1021, & fut enterré dans le Chapitre de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Rhedon. * *Cartulaire de l'Abbaye de Rhedon.*

II. JOSSELIN, I du nom, fils de GUETHENOC, fonda le Prieuré de Sainte-Croix-de-Josselin, & épousa la sœur d'*Alain* Caignard, Comte de Cornouaille, dont il eut EUDON qui suit. * *Cartulaire de l'Abbaye de Rhedon.*

III. EUDON, I du nom, Comte de Porrhoët, laissa d'*Anne* que l'on surnomme *de Léon*, sa femme, 1. *Geofroi* I, père d'*Eudon* II, Comte de Porrhoët, qui épousa *Berthe*, fille de *Conan*, Duc de Bretagne, & de *Mathilde*, fille de *Henri* I, Roi d'Angleterre, & qui par ce mariage devint Duc de Bretagne; 2. *Josselin* II; 3. ALAIN de Rohan qui suit. * *Cartulaire de l'Abbaye de Rhedon, de Marmoutier & de Savigny.* Argentré, *Hist. de Bretagne.*

IV. ALAIN I, Vicomte de Rohan, prit le premier le nom de la Terre de Rohan, qui est sur la riviére de l'Aoust, au-dessus de Josselin, d'où elle vient à Rhedon se joindre à la Vilaine. Ce Seigneur accompagna, avec *Geofroi* I, son frére, Conan III, Duc de Bretagne, à la nouvelle bénédiction de l'Eglise de saint Sauveur de Rhedon, faite le 23 Octobre 1127, par Hildebert Archevêque de Tours, par Hamelin, Donoval, Ilalon & Robert, Evêques de Rennes, de saint Malo, de Léon, & de Cornouaille. De son épouse nommée *Villana*, fille d'*Alfonse*, Roi de Castille, il n'eut qu'un fils, ALAIN II, qui continua la postérité. * *Archives de la Maison de Rohan, aux Châteaux de Blein & du Verger.* Argentré, *Hist. de Bretagne. Cartulaire de Rhedon.*

V. ALAIN, II du nom, Vicomte de Rohan, vivoit en 1168, & fut pére d'ALAIN III qui suit. * *Archives de la Maison de Rohan.* Du Pas, *Histoire Généalogique de Bretagne.*

VI. ALAIN, III du nom, Vicomte de Rohan, épousa *Constance* de Bretagne, fille de *Berthe*, Comtesse de Bretagne, & d'*Alain*, Comte de Tréguier & de Richemont. Ils fondérent l'Abbaye de Bonrepos en 1184, & laissérent ALAIN IV qui suit. * *Acte de fondation de l'Abbaye de Bonrepos.* Du Chêne, *Histoire de la Maison de Bethune.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalog. de la Maison de France.*

VII. ALAIN, IV du nom, Vicomte de Rohan, prit alliance avec *Mabile*, fille de *Raoul*, Seigneur de Fougéres, & mourut en 1205, laissant, 1. *Geofroi* de Rohan, Vicomte de Rohan, vivant en 1222 & mort sans laisser d'enfans de *Gervaise*, Dame de Dinan, sa femme; 2. *Olivier* de Rohan, I du nom, Vicomte de Rohan, mort aussi sans enfans en 1228. 3 ALAIN V qui suit. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan. Hist. Généal. de Bretagne.*

VIII. ALAIN, V de ce nom, Vicomte de Rohan, ayant succédé à ses fréres, épousa *Eléonore*, seconde fille d'*Eudes* III, Comte de Porrhoët, & en eut ALAIN VI qui suit. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.*

IX. ALAIN, VI du nom, Vicomte de Rohan, fut marié 1°. à *Isabeau* de Léon; 2°. à *Thomasse* de la Roche-Bernard. Il mourut l'an 1304, âgé de 72 ans, laissant entre autres enfans, de sa seconde femme, *Josselin*, Vicomte de Rohan, mort sans alliance en 1306; & OLIVIER qui suit. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.*

X. OLIVIER, II du nom, Vicomte de Rohan, épousa 1°. *Aliette*, fille de *Thibaut* de Rochefort, Vicomte de Donges: 2°. *Jeanne* de Léon, fille aînée de *Hervé* de Léon, Seigneur de Noyon sur-Andelle. Il mourut en 1326, laissant de sa premiére femme ALAIN VII qui suit. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.*

XI. ALAIN, VII du nom, Vicomte de Rohan, fut Exécuteur du testament de Jean II, Duc de Bretagne, qui adjugeoit le Duché à Jeanne de Penthiévre, sa niéce, femme de Charles de Blois. Il fut tué au combat de Moron le 14 Août 1352; & de son épouse *Jeanne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Rostrenen, & d'*Anne* du Pont, il laissa 1. JEAN I, qui suit; 2. *Marguerite* de Rohan, mariée 1°. à *Jean*, Sire de Beaumanoir; 2°. à *Olivier*, Seigneur de Clisson, Connétable de France. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.*

XII. JEAN, I du nom, Vicomte de Rohan, mort le 24 Février 1395, épousa 1°. *Jeanne*, héritiére de Léon, fille de *Hervé*, Seigneur de Léon, & de *Marguerite* d'Avaugour, morte le 19 Novembre 1372: 2°. l'an 1377, *Jeanne* de Navarre, fille de *Philippe*, Comte d'Evreux, Roi de Navarre, dit *le Bon* & *le Sage*, & de *Jeanne* de France, sœur de *Charles* II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre. Cette Princesse, à qui son époux donna par contract dix mille livres en argent, & quatre mille en fonds de terre, dota une Messe pour tous les jours, dans l'Abbaye de Sainte-Marie de Lantenac, le 23 Septembre 1380, & mourut le 20 Novembre de l'an 1403. Par cette alliance, *Jean* I fut petit-fils de Louis *Hutin*, Roi de France, & beau-frére de Philippe de *Valois*, aussi Roi de France, de Pierre Roi d'A-

ragon, de Gaston Comte de Foix, & de Charles II, Roi de Navarre. De son premier mariage vinrent 1. ALAIN VIII qui suit; & 2. *Jeanne* de Rohan, mariée 1°. à *Robert* d'Alençon, Comte du Perche: 2°. à *Pierre*, II du nom, Sire d'Amboise, & Vicomte de Thouars. Du second lit sortit 3. CHARLES de Rohan, *tige des branches de* GUEMENE, *de* SOUBISE, *& de* GIE', *mentionnées ci après*. * Argentré. Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.*

XIII. ALAIN, VIII du nom, Vicomte de Rohan, prit alliance avec *Béatrix* de Clisson, Comtesse de Porrhoët, fille aînée & héritiére d'Olivier, Seigneur de Clisson, &c. Connétable de France, & de *Catherine* de Laval, sa premiére femme. Il mourut l'an 1429, & eut pour fils ALAIN IX qui suit. * Argentré. Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.*

XIV. ALAIN, IX du nom, Vicomte de Rohan & de Léon, Comte de Porrhoët, fut déclaré Lieutenant-Général de Bretagne par les Etats du Duché, pendant la prison de Jean, Duc de Bretagne, & d'Artus & Richard de Bretagne, ses fréres, l'an 1419. Il mourut le 20 Mars 1461, après avoir été marié trois fois, 1°. en 1407, à *Marguerite* de Bretagne, quatriéme fille de *Jean*, V du nom, dit *le Vaillant*, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, sa troisiéme femme, morte le 13 Avril 1428: 2°. à *Marie* de Lorraine, qui mourut le 23 Avril 1455, fille d'*Antoine* de Lorraine, Comte de Vaudemont, & de *Marie* de Harcourt: 3°. à *Perronelle* de Maillé, fille de *Hardouin*, Seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboise. Les enfans du premier lit, furent, 1. *Alain* de Rohan, Comte de Porrhoët, qui épousa l'an 1443, *Yoland* de Laval, & mourut sans enfans en 1454; 2. *Jeanne* de Rohan, femme de *François*, Sire de Rieux & Comte de Harcourt; 3. *Marguerite* de Rohan, mariée l'an 1449, à *Jean* d'Orléans, Comte d'Angoulême, ayeul du Roi François I; 4. *Catherine* de Rohan, mariée 1°. à *Jacques* de Dinan, Seigneur de Beaumanoir & de Châteaubriant, Grand-Bouteillier de France; 2°. à *Jean* d'Albret, Vicomte de Tartas, trisayeul de Henri IV, Roi de France. Du second lit nâquit 5. JEAN II qui suit; & du troisiéme, 6. *Pierre* de Rohan, Seigneur de Pont-Château, mort sans enfans de *Jeanne*, Dame du Périer, & Comtesse de Quintin. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.*

XV. JEAN, II de ce nom, Vicomte de Rohan, épousa le huitiéme Mars de l'an 1461. *Marie* de Bretagne, fille de *François*, I du nom, Duc de Bretagne, & d'*Isabeau* d'Ecosse sa seconde femme, suivant l'intention de ce Duc, qui avoit ordonné en mourant l'an 1450, que ses deux filles fussent mariées avec deux Princes du sang de Bretagne, leurs plus proches parens. *Marguerite*, sœur aînée de la Vicomtesse de Rohan, fut mariée en 1455, à *François*, II du nom, Duc de Bretagne, pére d'*Anne*, Duchesse de Bretagne, femme des Rois Charles VIII & Louïs XII. Le Vicomte de Rohan eut pour la dot de sa femme, cent mille écus d'or neufs à vint-deux sols onze deniers la piéce, & prétendit au Duché de Bretagne; mais on ne lui ajugea que le Comté de Montfort, la Seigneurie de Neausle, & les Baronies de Chantocé, d'Ingrande, de Fougéres, &c. outre la moitié de tous les meubles de la maison du Duc, qui lui étoient communs avec *Marguerite*, Duchesse de Bretagne. Ce Seigneur mourut en 1516, & fut pére, 1. de JACQUES qui suit; 2. de *Claude* de Rohan, Evêque de Cornouaille, Vicomte de Rohan après son frére, mort le huitiéme Juillet 1540; 3. d'*Anne* de Rohan, qui épousa en 1517, *Pierre* de Rohan, fils puîné du Maréchal de Gié; 4. de *Marie* de Rohan, alliée en 1505, à *Louis* de Rohan, IV du nom, Seigneur de Guéméné, & morte le neuviéme Juin 1542. * Froissard, *tome* 1. Sainte-Marthe, *Histoire Généalog. de la Maison de France, tome* 1. Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.* Argentré. Le P. Anselme.

XVI. JACQUES, I du nom, Vicomte de Rohan, épousa *Françoise* de Daillon, fille de *Jean*, Comte du Lude, mourut sans enfans l'an 1527, & fut le dernier de la branche aînée de Rohan. * Sainte Marthe, *Histoire Généal. de la Maison de France, tome* 1. *l.* 22. *Histoire de Navarre*, traduite par Cayet, imprimée en 1618. *Consultez* les Auteurs citez à la fin de l'Article précédent.

BRANCHE DE ROHAN-GUEMENE.

XIII. CHARLES de Rohan, I du nom, Seigneur de Guéméné, fils de JEAN, I du nom, Vicomte de Rohan, & de *Jeanne* de Navarre sa seconde femme, épousa *Catherine* de Guesclin, dont il eut LOUIS I qui suit. * Du Pas, *Hist. Généal. de Bretagne. Archives de la Maison de Rohan.*

XIV. LOUÏS de Rohan, I du nom, Seigneur de Guéméné &c. prit alliance en 1443, avec *Marie* de Montauban, fille unique & héritiére de *Jean*, Seigneur de Montauban, Amiral de France, & de *Jeanne* de Karenrais, dont il eut, 1. LOUÏS II qui suit; 2. PIERRE de Rohan, Seigneur de Gié, Maréchal de France, qui a fait *la branche des Seigneurs de* GIE', *rapportée ci-après*; & 3. *Hélène* de Rohan, femme de *Pierre*, Baron du Pont & de Rostrenen. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan, Testamens, Contracts.*

XV. LOUÏS de Rohan, II du nom, Seigneur de Guéméné, &c. fut marié à *Louise* de Rieux, fille de *François* Seigneur de Rieux, & Comte de Harcourt, & de *Jeanne* de Rohan, dont il eut 1. LOUÏS de Rohan, III du nom, qui suit; 2. *Henri* de Rohan, Seigneur de Landal, mort sans enfans de *Marguerite* du Pont; 3. *Jean* de Rohan Seigneur de Landal, après son frére, Grand-Maître de Bretagne, sous les Reines Anne & Claude, qui épousa 1°. *Guionne*, Dame de Lorgeril, fille de *Jean*, Seigneur de Lorgeril, & de *Françoise* de Parthenay, morte le 22 Août 1502: 2°. *Isabeau*, Dame de la Chapelle, & de Molac, fille d'*Alain*, Seigneur de la Chapelle, & de *Louise* de Malestroit, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut le 19 Janvier 1524, ayant eu trois filles de son premier mariage, qui furent, *Hélène* de Rohan, Dame de Landal & de Lorgeril, mariée en 1513, à *François*, I du nom, Comte de Maure, morte le 12 Mars 1550; & *Catherine* de Rohan, mariée 1°. à *Tanneguí* de Carman; 2°. à *Gilbert* de Limoges, morte sans postérité en Septembre 1556. Les filles de LOUÏS de Rohan, II du nom, furent 4. *Françoise* de Rohan, mariée à *Louis* de Husson, Comte de Tonnerre; 5. *Marguerite* de Rohan, alliée à *François*, Seigneur de Maillé en Touraine; 6. *Catherine* de Rohan, femme de *Jean* de Malestroit, Seigneur de Kaër; 7. *Jeanne* de Rohan, femme de *François* du Châtellier, Vicomte de Pommerit en Bretagne. * Du Pas, *Hist. Généalog. de Bretagne. Archives de la Maison de Rohan.*

XVI. LOUÏS de Rohan, III du nom, Seigneur de Guéméné, prit alliance avec *Renée* du Fou, Dame de Montbazon & de Sainte-Maure, veuve de *Guillaume* de la Mark, Seigneur de Lumain, fille & héritiére de *Jean* du Fou, Conseiller & Chambellan du Roi Louïs XI, son premier Echanson, & Gouverneur de Touraine, & de *Jeanne* de la Rochefoucaud, Dame de Montbazon & de Sainte-Maure. De ce mariage nâquirent 1. LOUÏS IV qui suit; & 2. *Françoise*, morte sans alliance. * Du Pas, *Histoire Généalogique de Bretagne. Archives de la Maison de Rohan.*

XVII. LOUÏS de Rohan, IV du nom, Seigneur de Guéméné, de Montbazon, &c. épousa *Marie* de Rohan, fille puînée de *Jean*, II du nom, Vicomte de Rohan, & de *Marie* de Bretagne, dont il eut Louïs V qui suit. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan, Testament, Contracts.*

XVIII. LOUÏS de Rohan, V du nom, Seigneur de Guéméné, de Montbazon, &c. épousa en 1526, *Marguerite*, dite *Catherine* de Laval, Dame du Périer, fille de *Gui* XVI du nom, Comte de Laval &c. Gouverneur & Amiral de Bretagne, & d'*Anne* de Montmorency, sa seconde femme, de laquelle il eut 1. LOUÏS VI qui suit; & 2. *Renée* de Rohan, mariée 1°. à *François* de Rohan, Seigneur de Gié & du Verger: 2°. à *René* de Laval, Seigneur de Loué: 3°. à *Jean* de Laval, Marquis de Nêle, Comte de Joigny & de Maillé. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan, Testamens, Contracts &c.*

XIX. LOUÏS de Rohan, VI du nom, Prince de Guéméné, Comte de Montbazon, &c. Sénéchal d'Anjou, perdit la vue dès l'âge de quatre à cinq ans; ce qui l'obligea de se tenir en sa Maison du Verger, sans paroître à la Cour. Il épousa 1°. *Eléonore* de Rohan, Comtesse de Rochefort, Dame du Verger, fille aînée de *François* de Rohan, Seigneur de Gié, & de *Catherine* de Silly: 2°. *Françoise* de Laval, sœur du Maréchal de Bois-Dauphin, & veuve de *Henri*, Seigneur de Lénoncourt, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent 1. *Louïs* de Rohan, mort sans postérité, de *Magdelaine* de Lénoncourt, fille de *Henri* de Lénoncourt, & de *Françoise* de Laval-Bois-Dauphin. Ce Seigneur, qui se distingua dans les guerres de son tems, fut fait Duc & Pair de France, sous le nom de Montbazon, par le Roi Henri III, en considération de ses services, l'an 1558. On doit observer que lorsque Henri IV fut reconnu Roi de France en 1589, par les Princes & par les Seigneurs de son Armée, ceux qui signérent les premiers l'Acte de reconnoissance, après les Princes du sang, furent les Ducs de Longueville, de Montbazon, & de Piney-Luxembourg. Comme ce fut en cette qualité de Princes qu'ils prirent ce rang de signature, il n'y eut point d'opposition de la part du Duc d'Epernon, plus ancien Pair qu'eux, ni de celle des autres Pairs, qui refusérent néanmoins de signer après les Maréchaux de Biron & d'Aumont; mais les Maréchaux alléguérent que l'Acte se passant à l'Armée, ils devoient signer immédiatement après les Maisons des Princes: ce qui leur fut accordé. Du même lit, dont étoit né Louïs, Duc de Montbazon, sortirent. 2. *Pierre*, Prince de Guéméné, qui épousa 1°. *Magdelaine* de Rieux-Châteauneuf, dont il eut *Anne* de Rohan, Princesse de Guéméné &c. mariée à *Louïs* de Rohan, VII du nom, son cousin, morte en 1685: 2°. *Antoinette* de Bretagne-Avaugour, fille de *Charles*, Comte de Vertus & de Goëllo, Vicomte de Saint-Nazaire, &c. & de *Philippe* de Saint-Amadour, Dame de Toire, dont il n'eut point d'enfans; 3. HERCULE de Rohan, Duc de Montbazon, qui suit; 4. *Alexandre* de Rohan, Marquis de Marigny, Chevalier des Ordres du Roi, mort sans postérité de *Lucille* Tarneau, sa femme, fille unique de *Gabriel* Tarneau, Président au Parlement de Bourdeaux; 5. *Renée* de Rohan, femme de *Jean* de Coëtquen, Comte de Combour; 6. *Lucréce* de Rohan, alliée à *Jacques* Tournemine, Marquis de Coëtmur; 7. *Isabelle* de Rohan, mariée à *Nicolas* de Pellevé, Comte de Flers; 8. *Eléonore* de Rohan, morte sans alliance; 9. *Silvie* de Rohan, femme de *François* d'Espinay, Baron de Molay-Bacon: puis d'*Antoine* de Sillans, Baron de Creuilly; 10. *Marguerite* de Rohan, mariée 1°. à *Charles*, Marquis d'Espinay en Bretagne; 2°. à *Philibert*, Vicomte de Pompadour, morte sans enfans. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan, Testamens, Contracts*, &c.

XX. HERCULE de Rohan, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Comte de Rochefort-en Iveline &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, de la ville de Paris & de l'Isle de France, fut constamment attaché à la personne du Roi Henri III, qu'il servit avec beaucoup de valeur en 1589, à l'attaque du fauxbourg de Tours, contre ceux de la Ligue. Depuis il fut blessé au combat d'Arques, se signala en diverses occasions importantes, comme au siége d'Amiens, & fut honoré par le Roi Henri *le Grand*, du Collier de ses Ordres, le cinquiéme Janvier

 1597.

1597. En 1602, il fut pourvu de la charge de Grand-Veneur de France, & mourut en ſa maiſon de Couziéres en Touraine le 16 Octobre 1654, âgé de 86 ans. Ce Seigneur avoit épouſé 1°. l'an 1594, *Magdelaine* de Lénoncourt, Dame de Coupeverez, veuve de *Louis* de Rohan, Duc de Montbazon, ſon frére aîné, mort en 1602, & fille de *Henri* de Lénoncourt, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoiſe* de Laval-Bois-Dauphin: 2°. en 1628, *Marie* de Bretagne, l'une des plus belles Dames de ſon ſiécle, morte à 45 ans en 1657, fille de *Claude* de Bretagne, Comte de Vertus, & de *Catherine* Fouquet de la Varenne. Les enfans du premier lit furent, 1. LOUIS VII qui ſuit; 2. *Marie* de Rohan, née au mois de Décembre 1600, & morte le 13 Août 1679. Dame célébre par ſa beauté, par ſon eſprit, & par l'extrême part qu'elle eut dans les affaires d'Etat, ſurtout pendant les troubles de 1649 & de 1650. Elle avoit épouſé 1o. en Septembre 1617, *Charles* d'Albert, Duc de Luines, Pair & Connêtable de France en 1622: 2°. *Claude* de Lorraine, Duc de Chevreuſe, Pair & Grand-Chambellan de France. Du ſecond mariage d'HERCULE, Duc de Montbazon, ſortirent 3. FRANÇOIS de Rohan, qui a fait *la branche des Princes de* SOUBISE, *rapportée ci après*; 4. *Marie-Eléonore* de Rohan, Abbeſſe de la Trinité de Caen, puis de Malnoue, *de laquelle nous ferons mention dans un Article ſéparé*; 5. *Anne* de Rohan, ſeconde femme de *Louis-Charles* d'Albert, Duc de Luines, Pair de France, & Chevalier des Ordres du Roi, morte le 29 Octobre 1684, âgée de 44 ans. * M. de Thou, *Hiſt. tome* 5. *l.* 97. *Archives de la Maiſon de Rohan. Teſtamens*, *Contracts*, &c.

XXI. LOUIS de Rohan, VII du nom, Prince de Guéméné, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roi, mourut à Paris le 19 Février 1667, âgé de 68 ans, & fut enterré dans l'Egliſe des Trinitaires du Couvent appellé le Mont-de-piété, dans la Paroiſſe de Coupeverez en Brie, qu'il avoit fondée, & où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé en 1617, *Anne* de Rohan, Princeſſe de Guéméné, ſa couſine germaine, morte le 14 Mars 1685, fille unique de *Pierre* de Rohan, Prince de Guéméné, & de *Magdelaine* de Rieux-Châteauneuf, ſa première femme. De cette alliance étoient iſſus, 1. CHARLES de Rohan qui ſuit; 2. *Louis*, Chevalier de Rohan, qui fut reçu le neuviéme Février 1656, en ſurvivance de la charge de Grand Veneur de France, dont il ſe démit en 1670, en faveur d'Antoine-Maximilien Belléfouriére, Marquis de Soyecourt. Ce Prince ſervit à l'attaque des Lignes d'Arras en 1654, au ſiége de Landrecies en 1655, & ſuivit depuis le Roi Louis XIV, à la Campagne de Flandre en 1667, & à la guerre de Hollande en 1672; mais s'étant laiſſé ſéduire par les ennemis de l'Etat, il ſouffrit la mort avec une conſtance héroïque & chrétienne, le 27 Novembre 1674. * *Archives de la Maiſon de Rohan. Teſtamens*, *Contracts*, &c.

XXII. CHARLES de Rohan, II du nom, Duc de Montbazon, Prince de Guéméné, Comte de Montauban &c. mourut en 1699. Il avoit épouſé *Jeanne-Armande* de Schomberg, fille puînée de *Henri*, Comte de Nanteuil-Le-Haudouin, Maréchal de France, & d'*Anne* de la Guiche ſa ſeconde femme, morte le dixiéme Juillet 1706, en ſa 74 année, dont il a eu 1. CHARLES III de Rohan, Prince de Guéméné, qui ſuit; 2. *Jean Baptiſte-Armand* de Rohan, Prince de Montauban, marié le deuxiéme Août 1682, à *Charlotte* de Bautru, fille de *Nicolas* Bautru, Comte de Nogent, & de *Marie* Coulon, veuve de *Nicolas* d'Argouges, Marquis de Rannes, Lieutenant Général des Armées du Roi, morte à Paris le dixiéme Décembre 1725, âgée de 84 ans; ſon ſecond mari étant mort le quatriéme Octobre 1704, âgé de 47 ans, laiſſant une fille, *Jeanne-Armande* de Rohan, morte ſans alliance; 3. *Joſeph* de Rohan, mort jeune en 1669; 4. *Charlotte-Armande* de Rohan, mariée 1°. en Mai 1688, à Gui Chabot, Comte de Jarnac, dont elle a eu des enfans: 2°. à *Pons* de Pons, Comte de Roquefort; 5. *Eliſabeth* de Rohan, née en 1663, mariée en 1690, à *Alexandre* Comte de Melun, Vicomte de Gand, morte le 21 Septembre 1707; 6. *Jeanne Thérèſe* de Rohan, Demoiſelle de Montauban, morte au mois de Septembre 1728. * *Archives de la Maiſon de Rohan. Teſtamens*, *Contracts*, &c.

XXIII. CHARLES de Rohan, III du nom, Prince de Guéméné, Duc de Montbazon, &c. né en Octobre 1655, avoit épouſé 1°. en Février 1678, *Marie Anne* d'Albert Luines, fille de *Charles-Louis*, Duc de Luines, morte le 21 Août 1679, âgée de 17 ans: 2°. le deuxiéme Décembre ſuivant, *Charlotte-Eliſabeth* de Cochefilet, fille unique de *Charles*, Comte de Vauvineux, & de *Françoiſe* Aubéry, morte le 24 Décembre 1719, âgée de 62 ans, ayant eu pour enfans, 1. *Louis-Henri* de Rohan, né en Octobre 1681, mort le 22 Janvier 1689; 2. *François-Armand* de Rohan, Prince de Montbazon, Colonel du Régiment de Picardie, & Brigadier des Armées du Roi en 1708, mort le 26 Juin 1717, ſans enfans de *Louiſe-Julie* de la Tour, fille de *Godefroy-Maurice*, Duc de Bouillon, Pair & Grand-Chambellan de France, & de *Marie-Anne* Mancini, qu'il avoit épouſée le 22 Juin 1698; 3. *Louis-Henri-Caſimir*, Comte de Rochefort, né le ſixiéme Janvier 1686, Chanoine Régulier de l'Ordre de Sainte-Croix-au Verger en Anjou; 4. HERCULE-MERIADEC qui ſuit; 5. *Charles* de Rohan, *qui aura un Article ſéparé*; 6. *Armand-Jules* de Rohan, né le dixiéme Février 1695, Abbé du Gard & de Gorze, Chanoine de Straſbourg, nommé Archevêque & Duc de Reims, premier Pair de France, le 28 Mai 1722, & ſacré le 23 Août ſuivant, & qui en cette qualité a fait les fonctions de ſacrer le Roi Louis XV, en l'Egliſe de Reims, le 25 Octobre de la même année; 7. *Louis-Conſtantin* de Rohan, appellé *le Prince Conſtantin*, Chevalier de Malte, né le 24 Mars 1697, fait Lieutenant de Vaiſſeau le premier Avril 1716, & Capitaine le 24 Février 1720, qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique en 1732, qui fut reçu Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Straſbourg, & qui fut fait Abbé de Lire le 23 Mai 1734; 8. *Charlotte* de Rohan, née le deuxiéme Septembre 1680, mariée en Mars 1717, à *Antoine-François-Gaſpard* de Colins, Comte de Mortagne, Chevalier d'honneur de Madame Ducheſſe d'Orléans, après avoir été Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, duquel elle eſt reſtée veuve le 24 Mars 1720, remariée en 1729 avec *Hugues* de Créquy, frére puîné de Jean-Antoine de Créquy, Comte de Canaples, Baron de Frohans, morte d'une apoplexie de ſang, dans ſon château de Beaumont au Perche, le 20 Septembre 1733, dans la 53 année de ſon âge, laiſſant de ſon premier mari, *Louiſe-Elizabeth* de Colins de Mortagne, fille unique, née au mois de Février 1718, & mariée le huitiéme Mai 1733, à *Philippe-Claude*, Comte de Montboiſſier-Beaufort de Caniſlac, né le 21 Décembre 1712, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Clermont, Prince, fils aîné de Philippe-Claude de Montboiſſier-Beaufort de Caniſlac, Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & Maréchal de camp de ſes Armées du 20 Février 1734, & de Marie-Anne-Geneviève de Maillé; 9. *Anne-Thérèſe* de Rohan, née en Octobre 1684, nommée Abbeſſe de Preaux le 31 Octobre 1713, & bénite dans l'Egliſe de l'Abbaye de S. Germain-des-Prez, par le Cardinal de Biſſy, Evêque de Meaux, le 13 Juin 1717, transférée à celle de Jouare au mois de Novembre 1729: 10. *N*... de Rohan, née en Novembre 1687: 11. *Marie-Anne* de Rohan, née en Août 1690, Abbeſſe de Penthemont. 12. *Angélique-Eléonore* de Rohan, née en Août 1691, Religieuſe Profeſſe de l'Abbaye de Jouare, nommée Abbeſſe de Preaux, au lieu de ſa ſœur, au mois de Décembre 1729, d'où elle fut transférée à l'Abbaye de Marquette, près de Lille en Flandre, au mois d'Août 1731; & 13. *Charlote-Julie* de Rohan, née en 1696, Religieuſe en l'Abbaye de Preaux.

XXIV. HERCULE-MERIADEC de Rohan, Comte de Rochefort, puis Prince de Montbazon, né le 13 Novembre 1688, Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, a épouſé le troiſiéme Août 1718, *Louiſe-Gabrielle-Julie* de Rohan, fille d'*Hercule-Mériadec* Prince de Soubiſe, & d'*Anne-Geneviève* de Lévis-Ventadour. Il s'eſt démis au mois de Mars 1726 de la charge de Guidon, en laquelle il avoit été reçu le quatriéme Mars 1718.

BRANCHE DE ROHAN-SOUBISE.

XXI. FRANÇOIS de Rohan, Prince de Soubize, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur & Lieutenant-Général pour ſa Majeſté, de la Province de Berry, puis de la Province de Champagne & Brie, ſecond fils d'HERCULE, Duc de Montbazon, & de *Marie* de Bretagne, ſa derniére femme, fit ſa premiére Campagne en Hongrie, lorſque le Roi y envoya des troupes au ſecours de l'Empereur, ſous le commandement du Comte de Coligny en 1663. Depuis, ayant ſuivi le Roi en Hollande, en Allemagne, en Flandre & en Franche-Comté, il ſe ſignala dans toutes les occaſions; entre autres au paſſage du Rhin, qu'il traverſa à la nage à la tête des Gendarmes de la Garde. Ce Prince continua longtems de ſervir en qualité de Lieutenant-Général, reçut pluſieurs bleſſures, & mourut le 24 Août 1712, âgé de 81 ans & ſix mois. Il avoit épouſé 1°. *Catherine* Lyonne, veuve de *Pomponne François* Le Comte, Marquis de Nonant, morte le dixiéme Août 1660, âgée de 27 ans, ſans enfans: 2°. le 17 Avril 1663, *Anne* de Rohan-Chabot, Dame d'une vertu & d'un mérite très diſtingué, morte le quatriéme Février 1709, âgée de 61 ans. Elle étoit fille de *Henri* Chabot, Duc de Rohan, & de *Marguerite*, Ducheſſe de Rohan, dont il eut, 1. *Louis* de Rohan, dit *le Prince de Rohan*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort le cinquiéme Novembre 1689, âgé de 23 ans, d'une bleſſure qu'il avoit reçue le cinquiéme Juillet précédent près du camp de Leſſines en Flandre, par un Parti ennemi qu'il pourſuivoit trop vivement; 2. HERCULE-MERIADEC de Rohan qui ſuit; 3. *Alexandre Mériadec* de Rohan, mort le premier de Mars 1687, âgé de 17 ans; 4. *Henri-Louis* de Rohan, Enſeigne des Gendarmes du Roi, mort d'une veine qu'il ſe rompit dans le corps, un jour qu'il faiſoit l'Arriére-garde de l'Armée du Roi, à Gembloux en Flandre, le 20 Juillet 1693; 5. *Armand-Gaſton*, Cardinal de Rohan, né en 1674, Coadjuteur, puis Evêque de Straſbourg, Abbé de Monſtier, de Foigny, de la Chaiſe-Dieu, & de Saint-Waſt d'Arras, Docteur de Sorbonne, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, & Honoraire de celle des Sciences & des Inſcriptions, nommé Cardinal le huitiéme Mai 1712, prêta le ſerment de la charge de Grand-Aumônier de France le dixiéme Juin 1713, & reçut en même tems la Croix de l'Ordre du Saint-Eſprit; 6. *Maximilien Gaſton-Gui Benjamin* de Rohan, né en 1680, Enſeigne des Gendarmes du Roi, & Brigadier dans ſes Armées, tué à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706; 7. *Frédéric-Paul-Malo* de Rohan, mort jeune; 8. *Anne-Marguerite* de Rohan, née le ſixiéme Août 1664, qui prit l'habit de Religieuſe Bénédictine dans le Monaſtére de Notre-Dame de Conſolation, rue du Chaſſemidi, au Fauxbourg S. Germain à Paris, le 23 Novembre 1679, ayant reçu le voile des mains de la Reine, & qui y fit ſes vœux le 27 Décembre 1680, qui fut nommée Abbeſſe de Jouare du même Ordre, ſur la démiſſion d'Henriette de Lorraine-Chevreuſe, ſa couſine, le 25 Décembre 1691, & qui fut bénite par l'Evêque & Prince de Straſbourg ſon frére, dans l'Egliſe des Jéſuites de la rue S. Antoine, à Paris, le onziéme Décembre 1707, morte en ſon Abbaye le 21 Juin 1721, dans la 57 année de ſon âge; 9. *Conſtance-Emilie* de Rohan,

Rohan, née en 1667, mariée le 18 Mai 1683, à Dom *Joseph-Rodrigo* de Caméra, Comte de Ribeyra-Grande, l'un des principaux Seigneurs de Portugal; 10. *Sophronie-Pélagie* de Rohan, née le deuxiéme Juillet 1678, mariée le 22 Juillet 1694, à Dom *Alfonse-Francisco* de Vasconcellos, Comte de Calhéta, fils aîné du Comte de Castelmelhor, l'un des plus grands Seigneurs de Portugal; & 11. *Eléonore-Marie-Anne* de Rohan, née le 15 Août 1679, Abbesse de l'Abbaye d'Origny.

XXII. HERCULE-MERIADEC de Rohan, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Soubise & de Maubuisson, Marquis d'Annonay, de S. Geran, de Lhers, de Preaux & de Ste. Marie-du-Mont, Comte de la Voulte, de Tournon, d'Albon & de Roussillon, Baron de Serriére, de Herment, de Nonent & de Donzenac, de Vigny & de Longuisse, appellé *le Prince de Rohan*, nâquit le huitiéme Mai 1669. Etant cadet, il fut destiné à l'état Ecclésiastique, & l'Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux lui fut donnée au mois d'Avril 1685; mais après la mort de son frére aîné, arrivée le cinquiéme Novembre 1689, il s'en démit, & prit le parti de l'Epée. Il fut fait en 1690, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, se trouva au combat de Leuze en 1691; à ceux de Steinkerque & de Tongres en 1692; à la bataille de Nerwinde en 1693; & servit aux siéges de Mons, de Namur, d'Huy, de Charleroy & d'Ath. Il fut fait Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie dès 1694, Brigadier des Armées du Roi le troisiéme Janvier 1696, & Maréchal de Camp le 30 Janvier 1702. Il fut nommé au mois de Mars suivant pour être employé en cette qualité dans l'Armée de Flandre. Le Prince de Soubise son pére, s'étant démis en sa faveur au mois de Novembre 1703, de la charge de Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde, le Roi le fit recevoir à la tête de la Compagnie le deuxiéme Janvier 1704. Il eut ensuite la Croix de l'Ordre de Saint-Louïs, & il fut fait Lieutenant-Général le 26 Octobre de la même année 1704. Il reçut une blessure le 23 Mai 1706, à la bataille de Ramillies, en combattant à la tête des Gendarmes. Il se trouva aussi au combat d'Oudenarde en 1708, & à la bataille de Malplaquet le onziéme Septembre 1709. En 1712, il servit aux siéges de Douay & du Quenoy, & il reçut à ce dernier une contusion à la cuisse, d'un éclat de bombe. L'année suivante il fut encore employé aux siéges de Landau & de Fribourg. Le Roi, en considération de sa haute naissance & de ses services, érigea pour lui & ses Descendans mâles la Terre de Frontenay, premiére Baronnie du païs de Saintonge, en titre de Duché & Pairie sous la dénomination de Rohan-Rohan, par Lettres du mois d'Octobre 1714, lesquelles furent regitrées le 18 Décembre suivant au Parlement de Paris, où il prit séance le même jour, après avoir fait le serment accoutumé. Le Roi lui accorda au mois de Février 1717, un Brevet de retenue de quatre cens mille livres sur le Gouvernement de Champagne & Brie, avec la survivance de sa charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde pour le Prince de Soubise son fils. Il fut chargé de la part du Roi, au mois de Novembre 1721, d'aller recevoir l'Infante d'Espagne des mains des Espagnols, & de leur remettre la Princesse de Montpensier qui alloit épouser le Prince des Asturies. Il eut l'honneur de donner la main à l'Infante lorsqu'elle entra sur les terres de France le neuviéme Janvier 1722, & il l'accompagna jusqu'à Paris. Il fit la fonction de Grand-Maître de France au sacre du Roi Louïs XV, le 25 Octobre 1722. Il épousa 1. *Anne-Geneviéve* de Lévis de Ventadour, veuve de *Louïs* de la Tour, Prince de Turenne, fille unique & héritiére de *Louïs* de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, & de *Charlote-Eléonore-Madelaine* de la Mothe-Houdancourt, qui mourut à Paris après une longue maladie, la nuit du 20 au 21 Mars 1727, dans la 55 année de son âge, & qui fut inhumée le 22 au soir dans l'Eglise de la Merci: 2o. le deuxiéme Septembre 1732, *Marie-Sophie* de Courcillon, née le sixiéme Août 1713, veuve de *Charles-François* d'Albert-d'Ailly, Duc de Piquiguy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Roi, & fille unique de feu *Philippe-Egon* de Courcillon, Marquis de Dangeau, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour sa Majesté de la Province & Duché de Touraine, mort le 20 Septembre 1719, & de *Françoise* de Pompadour, Dame du Duché de la Valette, sa veuve. Du premier lit sont venus 1. LOUÏS-FRANÇOIS-JULES de Rohan, Prince de Soubise, qui suit; 2. *Louïse-Françoise* de Rohan, née le quatriéme Janvier 1695, mariée le cinquiéme Mai 1716, à *Gui-Paul-Jules* de Mazarin, Duc de la Meilleraye; 3. *Charlotte-Armande* de Rohan, née le 19 Janvier 1696, qui fit Profession le 24 Septembre 1715, dans l'Abbaye de Jouare, qui en devint Abbesse le 21 Juin 1721, par la mort de sa tante, dont elle étoit Coadjutrice, qui se démit de cette Abbaye au mois de Novembre 1729, & qui se retira dans un Couvent à Paris, où elle mourut au mois de Mars 1733, dans la trente-huitiéme année de son âge; 4. *Marie-Isabelle-Gabrielle* de Rohan, née le 17 Janvier 1699, mariée le 16... 1713, à *Marie-Joseph* d'Hostun de la Baume-Tallard, Duc d'Hostun, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., faite Dame du Palais de la Reine en 1725, nommée le quatriéme Septembre 1729, Gouvernante des Enfans de France en survivance de la Duchesse de Ventadour son ayeule maternelle, ayant prêté serment pour cette charge entre les mains du Roi, le sixiéme du même mois, & reçu la démission de cette Duchesse au mois de Mars 1732; & 5. *Louïse-Gabrielle-Julie*, née le onziéme Août 1704, alliée le troisiéme Août 1718, à *Hercule-Mériadec* de Rohan, Prince de Montbazon, &c.

XXIII. LOUÏS-FRANÇOIS-JULES de Rohan, Prince de Soubise, né le 16 Janvier 1697, fut reçu dans la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi en survivance de son pére, en Février 1717, & mourut de la petite vérole le sixiéme Mai 1724, en sa 28 année. Il avoit épousé le 18 Septembre 1714, *Anne-Julie-Adélaïde* de Melun, fille de *Louïs*, Prince d'Epinoy, & d'*Elisabeth* de Lorraine-l'Islebonne, morte le 18 Mai 1724. Cette Princesse prêta serment le 12 Avril 1722, de la charge de Gouvernante des Enfans & Petits-Enfans de France, & de Surintendante de leur Maison, en survivance & conjointement avec la Duchesse de Ventadour, ayeule maternelle du Prince son mari, dont elle eut, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Armand* de Rohan, Comte de Tournon, né le premier Décembre 1717; 3. *François-Auguste* de Rohan, né le septiéme Septembre 1721, destiné à l'Eglise; 4. *René* de Rohan, Marquis de Preaux, né le 26 Juillet 1723; & 5. *Marie-Louïse* de Rohan, née le cinquiéme Janvier 1720, & 6. *N...* de Rohan, née le ... Septembre 1722.

XXIV. CHARLES de Rohan, Prince de Soubise, né le 16 Juillet 1715, commença ses exercices militaires dans la premiére Compagnie des Mousquetaires du Roi, le huitiéme Mai 1731, & fut fait Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde, au mois de Mai 1732. Il fit en cette qualité la Campagne de 1734 en Allemagne. Le Prince de Rohan, son ayeul, s'étant démis en sa faveur, au mois de Juillet de la même année, de la charge de Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, il fut reçu par le Roi à Fontainebleau, à la tête de la Compagnie, le onziéme Novembre suivant. Il a épousé le 30 Décembre 1734, *Anne-Marie-Louïse* de la Tour-Bouillon, née le premier Août 1722, fille unique de feu Emanuel-Théodose de la Tour, souverain Duc de Bouillon, Duc d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand-Chambellan de France, Comte d'Auvergne, d'Evreux & de Beaumont-le-Roger, Vicomte de Turenne, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Haute & de la Basse Auvergne, & de feue Anne-Marie-Christinede Simiane, de Moncha-de-Gordes, sa troisiéme femme.

PREMIERE BRANCHE DE ROHAN-GIE.

XV. PIERRE de Rohan, Seigneur de Gié, Maréchal de France &c. dont la postérité a été réunie à la branche de l'aîné, étoit second fils de *Louïs* de Rohan, I du nom, Seigneur de Guéméné, & de *Marie* de Montauban. *Nous parlerons de lui dans un Article séparé.* Il épousa 1o. *Françoise* de Penhoët, issue des Maisons d'Albret & de Lusignan: 2o. en 1503, *Marguerite* d'Armagnac, Duchesse de Nemours, & Comtesse de Guise, fille aînée de *Jacques*, Duc de Nemours, & de *Louïse* d'Anjou. Du premier lit il eut 1. CHARLES de Rohan qui suit; 2. *François* de Rohan, Evêque d'Angers, puis Archevêque de Lyon, Prélat de grand mérite, qui mourut en 1536. 3. PIERRE de Rohan, Seigneur de Frontenay, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné.* * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.*

XVI. CHARLES de Rohan, Seigneur de Gié, & Vicomte de Fronsac, Baillif & Gouverneur de Touraine, fut premier Echanson du Roi en 1498, & exerça cette charge jusqu'en 1516. Il avoit épousé 1o. *Charlotte* d'Armagnac, sœur puînée de *Marguerite* sa belle-mére; 2o. *Jeanne* de Saint-Séverin, descendue des Princes de Besignano, dont il eut 1. FRANÇOIS de Rohan qui suit; 2. *Claude* de Rohan, mariée 1o. à *Claude* de Beauvillier, I du nom, créé Comte de Saint-Aignan; 2o. à *Julien* de Clermont, Baron de Toury; 3. *Jacqueline* de Rohan, femme de *François* d'Orléans, Marquis de Rothelin. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.*

XVII. FRANÇOIS de Rohan, Seigneur de Gié &c. Ambassadeur à Rome en 1548, épousa 1o. *Catherine* de Silly, Dame de la Rocheguyon: 2o. *Renée* de Rohan sa parente, fille de *Louïs* de Rohan, V du nom, Seigneur de Guéméné & de Montbason. Il eut de son premier mariage, 1. *Eléonore* de Rohan, Dame du Verger, mariée à *Louïs* de Rohan, VI du nom, Prince de Guéméné; 2. *Jacqueline* de Rohan, Dame de Gié, alliée à *François* de Balsac, Seigneur d'Entragues; 3. *Diane* de Rohan, qui épousa *François* de la Tour-Landry, Comte de Châteauroux, morte à Paris le 20 Avril 1585. & enterrée dans l'Eglise des Augustins du bout du Pont-neuf. * *Archives de la Maison de Rohan. Testamens, Contracts, &c.*

SECONDE BRANCHE DE ROHAN-GIE, *ou des* DUCS.

XVI. PIERRE de Rohan, Seigneur de Frontenay, fils puîné de PIERRE, Seigneur de Gié, Maréchal de France, épousa en 1514, *Anne* de Rohan, sœur & héritiére de *Jacques* & *Claude*, Vicomtes de Rohan; & par cette alliance il réünit la branche du cadet avec celle de l'aîné. Il fut tué à la bataille de Pavie en Février 1524, laissant RENÉ, qui suit. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.*

XVII. RENÉ de Rohan, I du nom, Vicomte de Rohan, Comte de Porrhoët &c. prit alliance en 1535, avec *Isabelle* d'Albret, fille de *Jean*, Roi de Navarre, & de *Catherine* de Foix, & fut tué dans un combat près de Metz le 20 Octobre 1552. Ses enfans furent 1. *Henri* de Rohan, qui épousa *Françoise* de Tournemine, fille de *René*, Seigneur de la Hunaudaye, de laquelle il eut *Judith*, morte à l'âge de sept ans; 2. *Jean* de Rohan, Seigneur de Frontenay, mort sans postérité de *Diane* de Barbançon-Cani; 3. RENÉ de Rohan, II du nom, qui suit; 4. *Françoise* de Rohan, Dame de la Garnache en Poitou.

tou. *Voyez* GARNACHE. * Du Pas, *Archives de la Maison de Rohan.*

XVIII. RENÉ, II du nom, Vicomte de Rohan &c. embrassa les sentimens des Calvinistes, pour lesquels il combattit en diverses occasions, & mourut à la Rochelle en 1585, âgé de 36 ans. Il avoit épousé *Catherine* de Parthenay, fille unique & héritiére de *Jean* Larchevêque de Parthenay, Seigneur de Soubize, *de laquelle nous parlerons plus bas*, & dont il eut, 1. HENRI II qui suit; 2. *Benjamin* de Rohan, Seigneur de Soubise, mort sans être marié, & célébre pour avoir été longtems l'un des Chefs des Calvinistes en France, & Général des Vaisseaux Rochelois, *& dont il sera parlé ci-après dans un Article separé*; 3. *Catherine* de Rohan, premiére femme de *Jean* de Baviere, II du nom, Duc de Deux-Ponts, morte le dixiéme Mai 1607; 4. *Anne* de Rohan, qui fut choisie pour conduire en Lorraine Catherine, Duchesse de Bar, sœur du Roi Henri IV, & qui mourut à Paris sans alliance le 20 Septembre 1646, âgée de 62 ans. Elle faisoit très bien des vers. L'excellent Poëme qu'elle fit sur la mort de Henri IV, en est une preuve. Elle savoit parfaitement l'Hébreu, & ne lisoit la Bible qu'en cette Langue; 5. *Henriette* de Rohan, morte en 1624, sans alliance. * *Archives de la Maison de Rohan. Contracts, Testamens &c.*

XIX. HENRI, II du nom, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët, &c. *dont nous ferons mention dans un Article exprès*, épousa *Marguerite* de Béthune, fille de *Maximilien* de Béthune, I du nom, Duc de Sully, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, morte le 21 Octobre 1660, dont il eut quatre fils & quatre filles, morts en bas âge; & MARGUERITE de Rohan qui suit. On lui voulut donner après sa mort, un fils nommé *Tancréde*, que le Parlement déclara supposé, par un Arrêt de 1646. Ce Tancréde fut tué quelque tems après, dans un combat qui se donna aux portes de Paris entre les troupes de cette ville, & celles du Roi, en 1649. * *Archives de la Maison de Rohan. Vie du Duc de Rohan.*

BRANCHE DE ROHAN-CHABOT.

XX. MARGUERITE, Duchesse de Rohan, Princesse de Léon, Comtesse de Porrhoët, épousa en 1645, HENRI Chabot, Seigneur de Saint-Aulaye & de Montlieu, Duc de Rohan, Pair de France, Gouverneur d'Anjou, mort le 27 Février 1655, & dont les Lettres depuis le 26 Mars 1626, jusqu'au 12 Juillet 1652, sont gardées dans la Bibliothéque de M. Bouthillier, Archevêque de Sens. La Duchesse son épouse mourut le neuviéme Avril 1684, & a laissé de ce mariage, 1. LOUÏS qui suit, & qui a été obligé par la loi apposée au contract de mariage de ses pére & mére, de porter le nom & les armes de Rohan; 2. *Anne*, Dame de Soubise, mariée le 16 Octobre 1663, à *François* de Rohan, Prince de Soubise, à qui elle en apporta la Principauté, morte le quatriéme Février 1709; 3. *Marguerite*, alliée à *Malo*, Marquis de Coëtquen, Gouverneur de Saint-Malo, morte le 24 Avril 1679; 4. *Gillone*, morte en bas âge; 5. *Jeanne-Pélagie*, mariée le onziéme Avril 1668, à *Alexandre-Guillaume* de Melun, Prince d'Epinoy, morte le 18 Août 1698. * *Contracts, &c.*

XXI. LOUÏS de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët & de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu & de S. Aulaye, Baron de la Garnache, de Beauvoir-sur-mer, &c. avoit été batisé dans la Chapelle du Louvre à Paris, par l'Evêque de Meaux, premier Aumônier du Roi, le quatriéme Novembre 1652, & avoit été tenu sur les Fonts par le Roi Louïs XIV, & par la Reine Régente Anne d'Autriche. Il fit la Campagne de 1667, & se trouva aux prises des villes de Tournay, de Douay & de Lille. Il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris, en qualité de Pair de France, le 12 Mai 1689. Il est mort à Paris, la nuit du 17 au 18 Août 1727, dans la 75 année de son âge. Il est inhumé aux Celestins dans la Chapelle d'Orléans. Il avoit épousé le 28 Juillet 1678 *Marie-Elisabeth* du Bec, fille unique de *François-René*, Marquis de Vardes, Comte de Moret, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, Capitaine des Cent Suisses de la Garde de sa Majesté, & de *Catherine* Nicolaï. De ce mariage il a eu 1. LOUÏS-BRETAGNE qui suit; 2. GUI-AUGUSTE de Rohan-Chabot, qui suivra; 3. *Charles-Annibal* de Rohan-Chabot, né le 14 Juin 1687, Colonel réformé d'Infanterie, qui a épousé le 19 Juin 1715, *Anne-Marie-Louïse* Chabot, veuve de *Paul-Auguste-Gaston* de la Rochefoucault-Montendre, & fille de Gui Chabot, Comte de Jarnac, & de *Marie-Claire* de Crequi; 4. *Marie-Marguerite-Françoise* de Rohan-Chabot, née le 25 Décembre 1680, mariée le 27 Mars 1700, à *Louïs-Pierre*, Comte de la Mark, Baron de Lumain, morte le 29 Janvier 1706; 5. *Anne-Henriette-Charlotte* de Rohan-Chabot, née le 18 Janvier 1682, mariée le 18 Juin 1710, à *Alfonse-Dominique-François*, Prince de Berghes, Chevalier de la Toison d'Or; 6. *Françoise-Gabrielle* de Rohan-Chabot, née le cinquiéme Octobre 1685, Religieuse en l'Abbaye de Notre-Dame de Soissons; 7. *Julie-Victoire* de Rohan-Chabot, née le troisiéme Décembre 1688, Religieuse en la même Abbaye, morte de pleurésie dans le Monastére de Notre-Dame de Liesse à Paris, dont elle étoit Prieure perpétuelle, le dixiéme Octobre 1730, dans la 42 année de son âge, fort regrettée de sa Communauté, qu'elle soutenoit par ses bons exemples, & par la douceur de son Gouvernement; 8. *Constance-Eléonore* de Rohan-Chabot, née le 14 Février 1691; 9. *Marie-Armande* de Rohon-Chabot, née le quatriéme Octobre 1692; & 10. *Marie-Louïse* de Rohan-Chabot, née le 24 Octobre 1697.

XXII. LOUÏS-BRETAGNE de Rohan-Chabot, Prince de Léon, Duc de Rohan, Pair de France, Comte de Porrhoët, Marquis de Blain, &c. né le 26 Septembre 1679, & ondoyé le lendemain, reçut les cérémonies du batême dans l'Eglise de S. Gervais à Paris, le 12 Février 1680, & fut tenu sur les Fonts par les Députez des Etats de Bretagne, au nom des mêmes Etats, & par Anne de Baviere, Duchesse d'Enguien. Ses pére & mére lui firent donation par contract du 21 Juin 1708, du Duché-Pairie de Rohan, de la Principauté de Léon, du Comté de Porrhoët & du Marquisat de Blain, à la charge que les substitutions graduelles à l'infini contenues en ce contract, auront lieu: ce qui a été confirmé par Lettres patentes du Roi données à Fontainebleau dans les mêmes mois & an, regitrées au Parlement de Paris le 13 Juillet suivant. Ayant succédé au Duché de Rohan par la mort de son pére, il prêta serment, & prit séance au Parlement en qualité de Pair de France, le 12 Août 1728. Une de ses filles prit l'habit de Religieuse au Monastére de la Madeleine de Trenel le 29 Septembre 1729. Il épousa le 29 Septembre 1708, *Françoise* de Roquelaure, fille de *Gaston-Jean-Batiste-Antoine*, Duc de Roquelaure, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Marie-Louïse* de Laval, dont il a eu 1. LOUÏS-MARIE de Rohan-Chabot qui suit; 2. *Louïs-François* de Rohan-Chabot; 3. *Louïse-Armande-Julie*, née le 30 Mars 1712; & 4. *Marie-Armande* de Rohan-Chabot, née le quatriéme Avril 1713.

XXIII. LOUÏS-MARIE de Rohan-Chabot, né le....

XXII. GUI-AUGUSTE de Rohan-Chabot, fils de *Louïs* de Rohan-Chabot, & de *Marie-Elizabeth* du Bec, né le 18 Août 1683, appellé d'abord *le Chevalier de Rohan*, & depuis son mariage *le Comte de Chabot*, fut fait au mois de Décembre 1702, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, ci-devant de Sainte-Hermine, & qui fut réformé après la paix d'Utrecht en 1714. Il se trouva le 25 Octobre 1708 à l'attaque du Fort de Lessingue en Flandre, & il y fut fait prisonnier; mais il fut échangé peu après. Il fut fait successivement Brigadier le 29 Janvier 1709, Maréchal de camp le premier Février 1719, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 20 Février 1734. Il a été marié le huitiéme Février 1729, avec *Yvonne-Silvie* du Brail-de-Raiz, riche héritiére en Bretagne, de laquelle il a eu *Louïs-Antoine-Auguste* de Rohan-Chabot, né le 20 Avril 1733. * Argentré, *Hist. de Bretagne.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France.* Du Pas. Du Chêne. Le P. Anselme. M. de Thou. La Popeliniére. Dupleix. L'Escornay. *Mémoires de la Maison de Rohan. Mémoires du Duc de Rohan.* Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne.*

Les armes de la Maison de Rohan, sont *de gueulles à neuf macles d'or*, & quelquefois mi-parties d'*hermines*, qui est *de Bretagne.* Le Duc de Rohan, comme issu de la Maison de Chabot, écartéle de *Chabot.*

ROHAN (Pierre de) Chevalier, Seigneur de Gié, du Verger & de Ham, Comte de Marle &c. Maréchal de France, connu sous le nom de *Maréchal de Gié*, fils de LOUÏS de Rohan, I du nom, Seigneur de Guéméné & de Montauban, fut extrêmement considéré dans les Armées & à la Cour, sous le régne de Louïs XI, qui le fit Maréchal de France en 1475. En 1480, il fut l'un des quatre Seigneurs qui gouvernérent l'Etat, pendant la maladie de ce Prince à Chinon. Dans la suite il assista au sacre du Roi Charles VIII, en 1484. Deux ans après il s'opposa aux entreprises de l'Archiduc d'Autriche sur la Picardie; & par sa conduite il mit à couvert cette Province, des insultes des ennemis. Il remporta encore en 1487, un grand avantage sur le Duc de Gueldre & sur le Comte de Nassau; & en 1489, il défendit avec le Comte d'Angoulême les frontiéres de Picardie. Lorsque le voyage de Naples eut été résolu, le Maréchal de Gié suivit le Roi à cette conquête, & commanda l'avantgarde de l'Armée à la bataille de Fornoue en 1495. Il conclut depuis une tréve avec les Vénitiens, après que le Roi Louïs XII fut parvenu à la Couronne, & accompagna encore ce Prince en Italie, à l'entrée dans la ville de Gênes, en 1502. Louïs XII, qui connoissoit le mérite & la fidélité du Maréchal, l'honora d'une bienveillance particuliére, & le fit Chef de son Conseil, Lieutenant-Général en Bretagne, & Général de ses Armées en Italie. Mais depuis, il eut le malheur de déplaire à la Reine Anne de Bretagne, qui lui fit faire son procès au Parlement de Toulouse, le fit priver de ses pensions & de son Gouvernement, & le fit suspendre de sa charge de Maréchal de France, avec défenses d'approcher de la Cour. Brantôme parle ainsi de cette disgrace, dans la Vie de la Reine Anne. *Elle étoit fort promte à la vengeance & pardonnoit malaisément quand on l'avoit offensée de malice, ainsi qu'elle le montra au Maréchal de Gié, pour l'affront qu'il lui fit, lorsque le Roi son Seigneur & mari fut si fort malade à Blois, qu'on le tenoit pour mort. Elle voulant pourvoir à son affaire & à son fait, en cas qu'elle vînt à être veuve, fit charger sur la riviére trois ou quatre bateaux de tous ses plus précieux meubles, bagues, joyaux & argent, pour les transporter en sa ville de Nantes. Ledit Maréchal rencontrant les bateaux entre Saumur & Nantes, les fit arrêter & saisir, comme par trop curieux de vouloir contrefaire le bon Officier & bon Valet de la Couronne; mais la fortune voulut que le Roi, par les priéres de son peuple, duquel il étoit vrai pére, en échapa. La Reine dépitée de ce fait, ne chomma pas sur la vengeance, & l'ayant bien couvée, le fit chasser de la Cour. Ce fut lors que ce Maréchal, ayant achevé de faire bâtir cette belle Maison du Verger, & s'y retirant, dit qu'à la bonne heure la pluye l'avoit pris, pour se mettre si à propos à couvert sous cette belle maison qui ne venoit que d'être faite. Ce ne fut pas tout, que ce bannissement de Cour; mais par de grandes recherches qu'elle fit faire par-tout où il avoit commandé, il se trouva qu'il avoit fait des fautes en concussions & pilleries, ainsi qu'aucuns Gouverneurs y sont sujets; si bien que l'ayant recusé en aucunes Cours de Parlement, eut celui de Toulouse où son procès avoit été envoyé & évoqué pour des raisons,*

fons, & ainſi que cette Cour dès longtems a été fort juſte & équitable, & point corrompue, là ſon procès vu, fut convaincu; mais la Reine ne voulant ſa mort, d'autant, diſoit-elle, que la mort eſt le vrai reméde de tous maux & douleurs, & qu'étant mort il ſeroit trop heureux, elle voulut qu'il vécût bas ravalé, ainſi qu'il avoit été auparavant grand, afin que par ſa fortune changée de grande & haute où il s'étoit vu, en un miſérable état, il vécût en douleurs & triſteſſes, qui lui faiſoient plus de mal cent fois que la mort, &c. Le Maréchal de Gié mourut à Paris le 22 Avril de l'an 1513, & fut enterré dans l'Egliſe de Sainte-Croix-du Verger en Anjou, qu'il avoit fondée. *Voyez* le nom de ſon épouſe & celui de ſes enfans, dans la Généalogie de la Maiſon de Rohan. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Le Feron, *Officiers de la Couronne.* Le P. Anſelme. Philippe de Commines, *Mémoires.* Brantôme, *Mémoires. Vie du Maréchal de Gié. Vie d'Anne de Bretagne.* Du Pas.

ROHAN (Catherine de Parthenay, Dame de Soubiſe) femme de René, II du nom, Vicomte de Rohan, Prince de Léon, Comte de Porrhoët &c. étoit fille unique & héritiére de *Jean* de Parthenay-Larchevêque, Seigneur de Soubiſe, & d'*Antoinette* Bouchard d'Aubeterre, que ce Seigneur avoit épouſée le troiſiéme Mai 1553, & elle fut mariée en 1568, à *Charles* de Quellenec, Baron du Pont, qui prit le nom de Soubiſe. La mére de ſa femme voulut quelque tems après faire rompre ce mariage, & accuſa ſon gendre d'impuiſſance: le procès n'étoit pas fini, lorſqu'il fut tué à la Saint-Barthélemy en 1572. Sa femme compoſa des *Elégies* ou *Complaintes* ſur ſa mort; & elle ſe remaria en 1575, à *René*, II du nom, Vicomte de Rohan. Ce fut une Héroïne, qui étant enfermée avec ſa fille *Anne* de Rohan, Princeſſe de Léon, dans la Rochelle, lorſque le Roi Louïs XIII l'aſſiégea, y ſupporta avec une fermeté extraordinaire, la néceſſité où elle ſe vit réduite de vivre, quoique fort âgée, pendant trois mois de chair de cheval, & de quatre onces de pain par jour. Ce miſérable état ne l'empêcha pas d'écrire au Duc de Rohan ſon fils, qu'*il continuât comme il avoit commencé, & que la conſidération des extrémitez où elle ſe voyoit réduite, ne le fit relâcher de rien au préjudice de ſon parti, quoi qu'on lui pût faire ſouffrir.* Elle & ſa fille refuſérent d'être compriſes dans la capitulation, & demeurérent priſonniéres de guerre. Elles furent menées au château de Niort le deuxiéme Novembre 1628, & elle mourut au Parc en Poitou le 26 Octobre 1631, âgée de 77 ans. La Croix-du-Maine en parlant d'elle, dit qu'elle compoſa *pluſieurs Tragédies & Comédies Françoiſes, entre autres la Tragédie d'Holoferne, laquelle fut repréſentée en public à la Rochelle l'an* 1574. *Cette Dame fit encore pluſieurs Elégies, traduiſit les Préceptes d'Iſocrate,* &c. * Bayle, *Diction. Critiq.*

ROHAN (Renée de) fille de *Louïs* de Rohan, IV du nom, Seigneur de Guéméné, fut par accident l'occaſion d'un meurtre, qui penſa cauſer beaucoup de déſordres à la Cour de France, peu après la mort de François II. Elle étoit veuve de *François* de Rohan, Seigneur de Gié, & ſe voyoit recherchée par le Comte de Laval. Le bâtard de Bueil, fils du Comte de Sancerre, & l'un des plus renommez entre les Braves qui ſervoient d'épée de chevet au Duc de Guiſe, voulant s'oppoſer à cette recherche, ne s'étoit pas contenté de devenir rival de ce Comte; mais avoit, de plus, inſolemment publié que cette veuve, enſuite d'une promeſſe de mariage écrite & ſignée de ſa main, lui avoit accordé les derniéres faveurs. Son deſſein n'étoit, peut-être, que de détourner Laval & ſes autres rivaux de la recherche de cette Dame; mais Laval, ſelon les maximes corrompues du ſiécle, jugea que l'offenſe étoit de celles qui ne ſe lavent que dans le ſang. Il n'eſtima pas aſſez le bâtard, pour lui faire l'honneur de ſe battre contre lui. Il le prit à ſon avantage, & le tua dans Orléans. Le Connétable de Montmorency approuva l'action, & ſollicita la grace de Laval, qui étoit de ſa Maiſon. Celle de Guiſe au contraire ſollicita la vengeance de ce meurtre, & ſe trouva ſi ſupérieure en crédit dans le Conſeil, qu'il fallut que le Roi de Navarre, dont le Palais ſervoit d'aſyle à Laval, le fit évader la nuit. On ſaiſit ſes biens enſuite. Notre Renée épouſa *René* de Laval, & en troiſiémes noces, *Jean* de Laval, Marquis de Nêle. * Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.* Varillas, *Hiſtoire de Charles IX.*

ROHAN (Anne de) fille de *René* de Rohan, & de *Catherine* de Parthenay, héritiére de Soubiſe, a été illuſtre par ſon eſprit & par ſa naiſſance. Elle étoit ſœur du Duc de Rohan, le pilier de ceux de la Religion Réformée, pendant les guerres civiles ſous Louïs XIII. Elle ſoutint avec fermeté les incommoditez du ſiége de la Rochelle, qui furent ſi dures, que pendant trois mois elle fut réduite à vivre de chair de cheval, & de quatre onces de pain par jour. Elle refuſa avec ſa mére, comme on l'a dit dans l'Article de Catherine de Parthenay, d'être compriſe dans la capitulation, & elles demeurérent priſonniéres de guerre. L'Auteur de l'Hiſtoire du Duc de Rohan dit, qu'*elle fut célébre par ſa piété exemplaire à toutes les perſonnes de ſa Religion, & par ſon ſavoir au deſſus de ſon ſexe.* Elle faiſoit très bien des vers. L'excellent Poëme, qu'elle fit ſur la mort de Henri IV, en eſt une preuve. Elle liſoit le Vieux Teſtament en Hébreu, & au lieu de chanter les Pſeaumes en rimes Françoiſes dans le Temple comme les autres, elle les méditoit dans l'Original. Elle mourut fille à Paris, le 20 Septembre 1646, en ſa 62 année. La Demoiſelle Schuurman lui écrivit quelques Lettres, qui ſont dans ſes Opuſcules. * *Hiſtoire du Duc de Rohan.* Colomiez, *Gallia Orientalis.*

ROHAN (Henri, Duc de) II du nom, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët, &c. Colonel-Général des Suiſſes & Griſons, fut Chef des Calviniſtes en France, auſquels il rendit de grands ſervices, ſoit par ſes Négociations, ſoit à la tête des Armées. Il s'étoit ſignalé dès l'âge de 16 ans au ſiége d'Amiens, & s'acquit pendant tout le cours de ſa vie, une grande réputation dans les Armées, en Hollande, en Allemagne, en Italie, & en France. Après la paix de 1629, qui termina les guerres civiles de la Religion, il rentra dans les bonnes graces du Roi Louïs XIII, qui l'envoya Ambaſſadeur en Suiſſe & chez les Griſons. Il y calma les différents, & eut ordre de retourner à Veniſe, où il s'étoit déja retiré en ſortant de France. Les Vénitiens l'avoient élu Général de leurs Armées, & lui avoient aſſigné une penſion conſidérable. Le Duc de Rohan, qui avoit paſſé chez les Griſons depuis l'an 1632, par ordre du Roi de France, & qui y étoit reſté avec une petite Armée, pour maintenir ces peuples en poſſeſſion de la Souveraineté de la Valteline, ayant été contraint d'en ſortir avec les troupes Françoiſes qu'il commandoit, au mois d'Avril 1637, parce que les Habitans du païs ne voulurent plus ſouffrir d'Etrangers parmi eux, choiſit Genéve pour le lieu de ſa retraite, & y fut reçu de la maniére la plus ſolennelle & la plus honorable. Pendant ſon ſéjour, qui fut court, il eut divers entretiens avec les Principaux du Conſeil ſur ce qui pouvoit intéreſſer la République, & en particulier ſur ce qui regardoit les fortifications. Comme il avoit ordre de la Cour de France de ſe rendre en Piémont avec les troupes qu'il avoit commandées chez les Griſons, il demanda à Meſſieurs de Genéve qu'elles puſſent paſſer ſur leur territoire, ce qui lui fut accordé, à condition qu'elles défilaſſent par Compagnies. Il partit de Genéve le dixiéme Juin. On n'a pu découvrir où il ſe rendit. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ne s'écarta pas de la Suiſſe, & qu'au mois de Septembre 1637, il étoit de retour à Genéve, où il demeura juſqu'au 13 de Janvier de l'année ſuivante, qu'il quitta cette ville, ſur l'ordre qu'il eut du Roi, ſon Maître, de ſe rendre à Veniſe. Il ſouhaita avant ſon départ de prendre congé du Conſeil, & c'eſt là qu'il témoigna ſa haute eſtime & ſon attachement particulier pour la République, & en même tems ſa parfaite reconnoiſſance pour tous les honneurs qu'il y avoit reçus. Ce Duc obtint du Roi, qu'avant que d'aller à Veniſe, il pût aller joindre le Duc Bernard de Saxe-Weimar, dont l'Armée s'emparoit des villes Foreſtiéres, qui appartenoient à l'Empereur. Cette permiſſion lui fut accordée, & il alla chercher la mort à Rheinfeld où il reçut pluſieurs bleſſures, le 28 Février 1638. Il ſe fit d'abord tranſporter à Zurich, & enſuite dans l'Abbaye de Kunigsfeld au Canton de Berne, où il mourut le 13 Avril, étant tombé en foibleſſe, lorſqu'on lui tiroit une bale de la cuiſſe. La Ducheſſe Douairiére ſouhaita que le corps de ſon époux fût enterré à Genéve; elle en pria par Lettres le Magiſtrat de cette République, ce qui lui fut accordé. Le corps arriva à Genéve le 27 Mai, & fut enterré avec toute la pompe imaginable dans une Chapelle du Temple de Saint-Pierre, avec cette inſcription en lettres d'or ſur du marbre noir,

D. O. M. S.

HENRICUS
ROHANNII *Dux Inclytus,*
Priſcorum armoricæ Regum genuina & maſcula ſoboles,
Navarræ & Scotiæ Princeps,
Summis Europæ Dynaſtis affinitate innexus
Hic jacet.
O Viator, noli in geſta altum inquirere;
Non ſunt illa mauſolei,
Manent in animis hominum,
Fama rerum, æternitate temporum.
Abi contentus quod ſtrictim tibi ediſſero.
Anno ætatis XVI. ſatis oſtenſus,
Sub Ambiani mœnibus obſeſſis
Ante Henrici Magni ora equo proſtrato cæſoque,
Audax juventa opima reportavit.
Apud Belgas Grollacenſi,
Apud Sicambros Juliacenſi obſidione illuſtris,
In Taurinis ad Feliſſanum feliciter pugnavit,
Germanos & Iberos in Rhætia & Inſubria
Quadruplici prælio debellavit.
Ad Rhenum *in campis Rhinfeldiacis in devexo Hercyniæ,*
Kalendis Mart. anno M. D. C. XXXVIII.
Cæſaris exercitu fuſo,
Confoſſus vulneribus,
Partæ victoriæ ſuperſtes,
Mactus gloria
Obiit Kunigsfeldæ idib. April.
Anno ætatis LIX.
Felix claritate lethi,
Felicior claritate vitæ,
Mortalitatis exuvias totum per orbem dividendas
Suprema voluntate in urbe dilecta
Perpetuum ſervari voluit.
De decreto Senatus populique Genevenſis
MARGARETA BETHUNIA,
Maximiliani Bethunii Sulliaci Ducis filia,
Conjux tanti mariti fata intrepidè ſecuta,
Mentem ingenio aſſecuta,
Mandata invicto animo executa,
Domi militiæque in fluctus & bella comes,
Poſuit infelix æternum æterni luctûs monumentum,
Quod manes cineresque diu teſtetur amatos.

C'étoit un homme ferme, d'un eſprit vif, d'un jugement ſolide, & d'un courage héroïque & inébranlable contre les plus rudes coups de la fortune. Sa mort fut une affliction pour tous les Réformez, qui avoient beaucoup de confiance en lui. Plus de vint ans après ſa mort, ceux qui avoient vu les guerres

qu'il avoit conduites, ne parloient point encore de lui sans avoir les larmes aux yeux. Il rendoit aux Ministres de la Religion des honneurs extraordinaires. Quand il entroit dans quelque ville pendant les guerres de Religion, il faisoit porter la Bible devant lui. Il alloit descendre à la porte du Temple de chaque ville, & il ne parloit d'affaire à personne avant que d'y avoir fait sa priére à genoux. Nous avons de lui des *Mémoires*, qui contiennent le détail des guerres & des négociations où il avoit eu part, avec plusieurs Piéces, & dont les éditions les plus amples sont en deux volumes *in douze* à Paris en 1665, & en 1693; un livre intitulé, *les Intérêts des Princes*, qui marque avec combien de pénétration il avoit approfondi les secrets politiques de toutes les Cours de l'Europe; *le Parfait Capitaine*, ou l'Abbrégé des guerres des Commentaires de César; & un Traité *de la Corruption de la Milice ancienne*. * *Vie du Duc de Rohan. Histoire de Genéve de l'édition de 1730, tome 1. p. 503. &c. tome 2. p. 365. &c. Hist. de l'Edit de Nantes, &c. tome 2. p. 35. &c.* On trouve dans cette Histoire un grand détail de ce que le Duc de Rohan a fait pour les Réformez en France.

ROHAN (Benjamin de) Seigneur de Soubise, frére du précédent, seconda vigoureusement ses entreprises pendant les guerres de Réligion. Il avoit appris le métier des armes en Hollande sous le Prince Maurice de Nassau, & fut un des Seigneurs François, qui se jettérent dans Bergue, lorsque les Espagnols l'assiégérent l'an 1606. Il soutint le siége de S. Jean d'Angeli en 1621, contre l'Armée que Louis XIII commandoit en personne; & il obtint en rendant la place abolition du passé, sous promesse d'obéissance pour l'avenir. Il ne laissa pas sur la fin de la même année de se rendre maître de Royan. Au mois de Février 1622, il s'empara d'Olonne, & se rendit tellement maître de la campagne dans tout le Bas Poitou, que des partis allérent faire des prisonniers jusqu'à cinq lieues de Nantes. Cette supériorité ne lui dura guéres; car on l'attaqua si vigoureusement dans l'Isle de Rhé peu après qu'il s'en fut emparé, que l'on y dissipa toutes ses forces. Il se retira à la Rochelle, d'où le peu de cas que l'on y faisoit de lui, l'obligea de passer en Angleterre, pour y demander du secours. Le 15 Juillet 1622, il fut déclaré criminel de léze-majesté au premier chef. Malgré le refus que lui fit le Roi d'Angleterre de le secourir, il trouva le moyen d'équiper quelques vaisseaux; mais ils périrent à Plimouth par la tempête. Au commencement de l'année 1625, il se saisit de l'Isle de Rhé, & fit une entreprise sur Blavet ou Port-Louis en Bretagne. Il se saisit d'abord du port & de six navires de guerre qu'il y trouva, dont l'un étoit de 80 piéces de canon. Les troupes du débarquement s'emparérent de la ville; mais la résistance du Fort obligea ce Général à rappeller ses troupes, & à se retirer, non sans laisser quelques vaisseaux échouez. Ceux de sa Religion desavouérent cette entreprise: il publia pour sa justification un Manifeste, que l'on attribua à La Milletiére, qui se qualifioit Intendant de l'Amirauté des Eglises. Après cela il désola toute la côte depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à l'embouchure de la Loire, par la prise de plusieurs vaisseaux marchands; puis étant entré dans la Garonne le onziéme Juin 1625, avec une Flotte de 74 voiles, il fit descente dans le Médoc, & s'empara de Castillon. Cette équipée n'eut pas d'autre suite: il fut obligé de retourner dans l'Isle de Rhé, d'où s'avançant quelques jours après vers la Flotte Hollandoise, il brûla l'Amiral. On l'accuse en cette occasion d'avoir faussé la foi qu'il avoit donnée à ce Général, ayant, dit-on, fait un accord ensemble de ne rien entreprendre l'un contre l'autre, & qu'ainsi il le prit au dépourvu. Peu de jours après, le Duc de Montmorency, Amiral de France, s'étant joint aux vaisseaux Hollandois, battit la Flotte de Soubise: on le chassa de l'Isle de Rhé, puis de celle d'Oleron, & on le contraignit de se retirer en Angleterre. Là il négocia vivement pour faire obtenir aux Rochelois le secours qu'on leur envoya; & lorsque malgré tous ces secours cette ville eut été soumise, il ne se soucia point de venir jouïr en France du bénéfice de l'amnistie, & il aima mieux demeurer en Angleterre, où il mourut sans postérité après l'an 1641; car cette année-là, le Roi donna une Déclaration le huitiéme Juin, qui marque les mauvais desseins que le Seigneur de Soubise avoit encore contre son Royaume. On a reproché à ce Seigneur d'avoir manqué de bravoure en quelques occasions. * Bayle, *Dictionnaire Critique*, sous le nom de SOUBISE.

* ROHAN (Charles de) cinquiéme fils de *Charles* de Rohan, III du nom, & de *Charlote-Elizabeth* de Cochéfilet, Prince de Montauban, naquit le septiéme Août 1693, fut d'abord Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, & ensuite Colonel du Régiment de Picardie par commission du cinquiéme Septembre 1717, & fait Gouverneur de Nîmes & de S. Hippolyte, au mois de Septembre 1722. Il servit à la tête de son Régiment au mois de Novembre 1733, au siége de la forteresse de Ghera-d'Adda sous Pizzighitone, & au mois de Décembre suivant à celui du Château de Milan. Il fut fait Brigadier en 1734. Il fut blessé à la main & au bras le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme, étant à la tête du Régiment de Picardie, avec lequel il se trouva encore le 19 Septembre suivant à la bataille de Guastalla. Il fut dépêché le lendemain pour porter le détail de cette action à la Cour de France, où il arriva le 28 au soir. Il fut fait Maréchal de Camp le 18 Octobre suivant, & il a été nommé, au mois de Février 1735, pour faire en cette qualité la Campagne en Italie. Il a épousé le 24 Septembre 1722, *Eléonore-Eugéne* de Béthisi, fille d'*Eugéne-Marie*, Marquis de Meziéres, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eléonore* d'Oglethorp, née en 1707, & Dame du Palais de la Reine au mois de Mars 1729. Il a eu d'elle *Eléonor-Louise-Charlote* de Rohan, née le 15 Janvier 1728; & un fils, né en 1733.

ROHAN (Marie Eléonore de) si célébre dans le dernier siécle par sa piété & par ses Ecrits, étoit fille de HERCULE de Rohan-Guémené, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Comte de Rochefort en Iveline, &c. & de sa seconde femme, *Marie* de Bretagne, fille de *Claude* de Bretagne, Comte de Vertus, & de *Catherine* Fouquet de la Varenne. Dès l'âge de sept ans son éducation fut confiée dans un Monastére à une Religieuse habile, pieuse & désintéressée, qui ayant sû profiter des belles dispositions qu'elle trouva dans son cœur & dans son esprit, les remplit bientôt de la connoissance & de l'amour du vrai bien. Dans un âge plus avancé où sa Raison fut entiérement formée, elle fit un choix libre, & se déclara pour la retraite. M. le Duc de Montbazon son pére s'y opposa autant qu'il fut en lui; mais à force de priéres, de larmes & de persévérance, elle obtint enfin son consentement. Elle choisit l'Ordre de S. Benoit, & fit profession dans le Couvent de Montargis, le 12 d'Avril 1646. Elle pratiqua sa Régle sans se permettre d'adoucissement, & dès son noviciat elle fut un modéle, même pour les plus ferventes. Elle n'avoit guéres encore que vint-deux ans, lorsqu'elle fut nommée Abbesse de la Trinité de Caen après Laurence de Budos: elle refusa d'abord cette dignité, & il fallut lui faire violence pour la porter à l'accepter. Elle en prit possession le 23 de Décembre 1651. Après avoir gouverné cette Abbaye avec une admirable sagesse, & défendu ses droits avec une fermeté inébranlable contre toutes sortes de Puissances, comme l'air de la mer lui étoit si contraire qu'elle avoit été plus d'une fois exposée au danger de mourir, & que d'ailleurs elle étoit lasse des démêlez qu'elle se trouvoit obligée d'avoir avec l'Evêque de Bayeux pour la jurisdiction de son Abbaye, elle écouta les propositions qu'on lui fit d'une permutation de son Abbaye pour celle de Malnoue, proche de Paris, quoique fort disproportionnée. Elle alla s'y établir le 13 de Novembre 1664. En changeant de demeure, elle ne changea pas de conduite: toutes ses vertus la suivirent, & elle persévéra dans la justice & dans la sainteté, comme l'Eglise le lui avoit préscrit. On fit une enquête exacte de sa vie & de ses mœurs, & les fidelles attestations de son mérite qui furent envoyées à Rome étoient si avantageuses, que le Pape touché & édifié dit, *qu'il y avoit là de quoi canoniser la jeune Abbesse.* Egalement éloignée des fausses vues de la présomption, & des saillies aveugles de l'imprudence, elle conduisit son Troupeau avec autant d'humilité que de douceur, de prudence & de sagesse. En 1632, les Réligieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Laon avoient fondé à Paris, rue du Chassemidi, un Monastére de leur Ordre, & celles qu'on y mit y vécurent jusqu'en 1669, sous la Régle de S. Augustin, & le titre de Religieuses de S. Joseph. En 1669, cette Maison qui étoit très endettée fut changée en un Prieuré perpétuel de l'Ordre de Saint Benoit, & elle fut vendue pour acquitter les dettes des premiéres Réligieuses. Mais celles-ci pour prévenir l'extinction de leur Monastére firent un concordat avec l'Abbesse de Malnoue, se mirent sous la dépendance de cette Abbaye, & prirent l'Office & la Régle de S. Benoît. On y mit trois Religieuses de l'Abbaye de la Trinité de Caen pour commencer cet établissement, qui fut érigé en 1669 sous le nom de *Religieuses Bénédictines de Notre-Dame de Consolation du Chassemidi.* Madame de Rohan se chargea du Gouvernement de cette Maison le onziéme de Novembre 1669, sans néanmoins abandonner la conduite de l'Abbaye de Malnoue. Elle donna au Chassemidi de très belles Constitutions qu'elle avoit dressées elle-même, & qui ont été imprimées. C'est un excellent Commentaire de la Régle de S. Benoit. On n'admire pas moins sa piété, ses lumiéres, & sa connoissance de l'Ecriture dans sa *Morale du Sage*, qui est une Paraphrase admirable des livres des Proverbes, de l'Ecclésiastique & de la Sagesse, & dans sa *Paraphrase des Pseaumes de la Pénitence.* Ces deux Ouvrages se trouvent ensemble, & ont été imprimez à Paris en 1667, 1675, 1681 & 1691. On a aussi imprimé plusieurs des Exhortations qu'elle avoit faites au vêtures ou aux professions de ses filles, soit à la Trinité de Caen, soit à Malnoue, & l'on y voit beaucoup d'onction, de solidité & d'éloquence. La mode des Portraits qui eut cours en France pendant peu d'années, lui en arracha aussi quelques-uns, pleins de délicatesse & d'agrément. Elle mourut dans le Couvent du Chassemidi le huitiéme d'Avril 1681, en la cinquante-troisiéme année de son âge. M. l'Abbé Anselme prononça dans la même Maison son Oraison funébre, le onziéme d'Avril 1682. Elle a été imprimée. M. Pellisson, si connu par ses Ecrits, est Auteur de l'Epitaphe qu'on lit sur le tombeau de cette digne Abbesse, & qui mérite d'être rapportée.

Ici repose très illustre & très vertueuse Princesse MARIE-ELEONORE DE ROHAN,
Premiérement Abbesse de Caen, puis de Malnoue:
Seconde Fondatrice de ce Prieuré, qu'elle redonna à Dieu,
Et où elle voulut finir ses jours:
Plus révérée par ses grandes qualitez, que par sa haute naissance.

Le sang des Rois trouva en elle une ame royale:
En sa personne, en son esprit, en toutes ses actions
Eclata tout ce qui peut rendre la piété & la vertu plus aimables.

Sa Profession fut son choix, & non pas celui de ses parens;
Elle leur fit violence pour ravir le Royaume des Cieux.
Capable de gouverner des Etats, autant que de grandes Communautez,

Elle se réduisit volontairement à une petite, pour y servir, avec le droit d'y commander;
Douce aux autres, sévère à elle-même:
Ce ne fut qu'humanité au dehors, qu'austérité au dedans.

Elle joignit à la modestie de son sexe, le savoir du nôtre.
Au siécle de Louis le Grand, rien ne fut ni plus poli, ni plus élevé que ses Ecrits:
Salomon y vit, y parle, y régne encore,
Et Salomon en toute sa gloire.

Les Constitutions qu'elle fit pour ce Monastére, serviront de modéle pour tous les autres.
Comme si elle n'eût vécu que pour sa sainte postérité,
Le même jour qu'elle acheva son travail,
Elle tomba dans une maladie courte & mortelle,
Et y succomba le 8 d'Avril 1681,
En la 53 année de son âge.
Jusqu'en ses derniers momens, & en la mort même,
Bonne, tendre, vive & ardente pour tout ce qu'elle aimoit,
Et sur-tout pour son Dieu.

Tant que cette Maison aura des Vierges, épouses d'un seul époux,
Tant que le Monde aura des Chrétiens, & l'Eglise des Fidéles,
Sa mémoire y sera en benédiction.

Ceux qui l'ont vue, n'y pensent point sans douleur,
Et n'en parlent point sans larmes.

Qui que vous soyez, priez pour elle,
Encore qu'il soit bien plus vraisemblable que c'est maintenant à elle à prier pour nous;
Et ne vous contentez pas de la regretter ou de l'admirer,
Mais tâchez de l'imiter & de la suivre.

Sœur Françoise de Longaunay
Premiére Prieure de cette Maison,
Sa plus chére fille, l'autre moitié d'elle-même,
Dans l'espérance de la rejoindre bientôt,
Lui fit élever ce tombeau.

Le moindre & le plus affligé de ses serviteurs
Eut l'honneur & le déplaisir de lui faire cette Epitaphe,
Où il supprima, contre la coutume, beaucoup de justes louanges,
Et n'ajoûta rien à la vérité.

Cette Epitaphe fut imprimée dans le tems *in quarto*, avec une Traduction Latine d'une autre main, & une Traduction Italienne par l'Auteur de *La Congiura di Raffaello della Torre*. L'Original François a été donné de nouveau en 1729, dans le troisiéme volume des Lettres de M. Pellisson. * *Mémoires du tems. Son Oraison funebre*, par l'Abbé Anselme. M. Huet, dans ses *Origines de Caen, de la deuxiéme édition, ch.* 24. & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p.* 188. 189. 197. 254. On voit dans ce dernier Ouvrage que Madame de Rohan avoit beaucoup de liaison avec M. Huet, & que celui-ci faisoit une grande estime de son esprit, de ses talens, & de sa piété.

ROHANDRIANS. On appelle ainsi ceux d'entre les Blancs ou *Zaferamini*, qui sont les plus élevez en dignité & en crédit de tous les peuples de la Province d'Anossi dans l'Isle de Madagascar. Ils nomment leur Souverain *Impandrian* ou *Dian-Baonache*, & quand ils l'élisent ils le prennent toujours de la race des Rohandrians. Tous les autres ont après lui le rang de Princes, & sont honorez comme tels par les autres Sujets. Ils ont la peau rousse, les cheveux peu frisez, & le privilége de pouvoir égorger les bêtes. * Flacourt, *Hist. de l'Isle de Madagascar, ch.* 2.

ROHAULT (Jacques) Philosophe Cartésien, fils d'un Marchand d'Amiens, se rendit trés habile dans les Mathématiques, qu'il vint enseigner à Paris, où il se fit connoître à M. Clerselier, Avocat, qui a rendu son nom célébre par son érudition, & qui a donné au public plusieurs Ouvrages de l'illustre René Descartes, dont il a traduit quelques uns de Latin en François. Ce savant homme ayant goûté l'esprit de Rohault, l'engagea à lire tous les Ouvrages de Descartes, & à y joindre ses réflexions: ce qui lui donna occasion de travailler à la Physique qu'il a composée, & qu'il enseigna dix ou douze ans à Paris, avant que de la donner au public. Elle a été traduite par Samuel Clarke, savant Anglois. Il publia aussi *Entretiens sur la Philosophie*, dans le premier desquels il parle de l'Eucharistie; & dans le second, de l'Ame des Bêtes. Ces Entretiens ont été vivement attaquez par Elie Richard, Médecin de la Rochelle. Le célébre de Santeuil, Chanoine Régulier de S. Victor, a consacré cette Epitaphe à M. Rohault:

Discordes jam dudum æquis rationibus ambæ
Et Natura & Religio sibi bella movebant:
Tum rerum causas, Fidei & mysteria pandens,
Concilias utrasque & amico fœdere jungis.
Munere pro tanto, Decus immortale Sophorum,
Hoc memores posuere tibi venerabile bustum.

Il mourut en 1675, âgé de 55 ans, & fut enterré à sainte Geneviéve du Mont. M. Clerselier, qui lui avoit donné sa fille en mariage, prit soin de l'impression de ses Oeuvres posthumes, & fit son apologie. * *Mémoires du tems.*

ROHOB. *Voyez* REHOB.

ROI.

ROÏ. *Voyez* ROY.

ROIA (Gilles de) connu sous le nom d'*Ægidius de Roïa*, François de nation, vivoit dans le XV siécle; & s'étant fait Religieux de Cîteaux, fut Abbé de Royaumont dans le Diocése de Beauvais. Il fut aussi Docteur de Paris, où il enseigna la Théologie pendant 19 ans; ensuite de quoi il se retira à Dunes en Flandre, où il mit en abbrégé la Chronique de Jean Brandon, Religieux de Dunes, depuis la Création jusqu'en 1431. Il augmenta cet Ouvrage, qui fut encore grossi par Adrien de Budt, aussi Religieux de Dunes: de sorte qu'il s'étend jusqu'en l'an 1479. Le P. André Schot la tira d'une Bibliothéque des Païs-Bas, & François Swert la fit imprimer en 1610. Roïa mourut à Bruges, au Monastére de Sparmaillé, après avoir aussi écrit sur le Maître des Sentences. * Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Vossius, *l. de Hist. Latin.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 28.

ROIAS ou ROXAS (Jean de) Espagnol, frére du Marquis de Roïas Sarmiento, dans le XVI siecle, savoit les Belles-Lettres, & les Mathématiques, & composa un Traité intitulé, *Planisphærium, seu de Astrolabii Usu.*

JEAN DE ROÏAS ou ROXAS, Evêque de Gergenti en Sicile, où il mourut en 1577, publia divers Traitez, *Singularia Juris in Fidei favorem Hæresisque detestationem; De Hæreticis, &c.*

MARTIN DE ROÏAS fut Orateur de l'Ordre de Malte, au Concile de Trente, où il harangua. * André Schot, *Biblioth. Hispan.* Pyrrhus Rochus, *de Episc. Sicil.* Le Mire, *de Script. sæcul. XVI.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

La Maison de Roïas commença à être illustre sur la fin du XIII siécle en la personne de Jean Rodriguès de Roïas, qui fut honoré des bonnes graces du Roi Sanche IV, & eut pour fils 1. MARTINÉS qui suit; & 2. *Jean-Rodriguès*, II du nom, Seigneur de Mora, dont la petite-fille *Thérése-Gomès* de Roïas porta les biens de cette branche en mariage à *François* Vasquès de Tolède, Seigneur de Villa-Major, avec le nom de Roïas à leurs enfans. Une héritiére de ceux-ci transporta encore ces biens à la famille de Cazéres & d'Escobar, dont les Descendans furent Comtes de Mora.

MARTINÉS de Roïas, Seigneur de Poza, eut entre autres enfans DIÉGUE Martinès de Roïas, dont les enfans firent diverses branches. Le premier fit celle du Seigneur de Poza, qui eut pour fille unique *Sanche* de Roïas, qui porta la succession à *Diégue-Fernand* de Cordoue, Seigneur de Baëna. (*Voyez* CORDOUE). Le second fit la branche des Seigneurs de Mozarr & de Cubia, qui fondit dans la Maison de Sandoval, d'où ceux-ci prirent le nom de Roïas. (*Voyez* SANDOVAL). Le troisiéme fit la branche de Santa-Crux, fondue dans la Maison de Guzman par le mariage de *Marie* de Roïas, Dame de Santa-Crux, avec *Alvare* de Mendoza-de-Guzman, Seigneur de Mendibil & d'Orgas. * Spéner, *Theatrum Nobilitatis, &c.*

* ROIDERA, nom que la Guadiane porte à sa source. * Colménar, *Délices d'Espagne, p.* 22.

ROIS: c'est le titre de quatre livres de l'Ancien Testament, dont le premier contient ce qui s'est passé sous le Gouvernement d'Héli & de Samuel, & sous le régne de Saül; le second, ce qui s'est passé sous celui de David; & les deux derniers, l'Histoire du régne de Salomon, & des Rois d'Israël & de Juda, jusqu'à la destruction d'Israël & la captivité de Juda. Les deux premiers livres des Rois sont appellez par les Hébreux, le livre de Samuël: ce qui a fait croire communément qu'ils étoient au moins en partie de ce Prophéte, c'est-à-dire, qu'il avoit composé les 24 premiers chapitres, & que les Prophétes Gad & Nathan avoient achevé cet Ouvrage. Pour les deux derniers livres, quelques-uns, comme les Talmudistes, les attribuent à Jérémie, d'autres à Isaïe, & la plupart à Esdras. Les quatre livres ne sont, comme plusieurs Péres l'ont remarqué, qu'un abbrégé historique de plusieurs Livres ou Mémoires qui y sont cités. Le premier livre ne peut être de Samuel, puisqu'il contient des choses postérieures à ce Prophéte; & il faut même que les derniers chapitres ayent été composez depuis Gad & Nathan, puisqu'il y est fait mention du Royaume de Juda. Les deux derniers ne peuvent avoir été composez qu'après la Captivité, quoiqu'il y ait des endroits tirez de Mémoires originaux qui paroissent plus anciens. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. & Dissertat. prélim. sur l'Ancien Testament*, Edition de Paris, *in octavo.*

Dans les Bibles qui sont à l'usage des Protestans dans les Langues modernes, les deux premiers livres des Rois portent le nom de *premier* & de *second livre de Samuel*; & les deux autres de *premier* & de *second livre des Rois.*

ROISIN, noble & ancienne Maison de Hainault, a tiré son nom de la Terre de Roisin, l'une des premiéres Baronnies de cette Province. Si l'on en croit Molanus & les anciennes Chroniques de Hainault, qui font descendre cette famille d'un cadet de la Maison d'Avênes, elle florissoit dès le tems du Roi Dagobert; mais ceux qui ont quelque connoissance de l'Histoire, & qui savent que les surnoms n'ont été en usage que plusieurs siécles après le régne de ce Prince, ne feront pas grand fonds sur des témoignages si peu sûrs. Pour nous, qui nous proposons de n'employer que des Actes dont l'autorité ne soit point suspecte, nous ne prendrons la suite généalogique des Seigneurs de Roisin, que depuis le commencement du XI siécle, sans vouloir pourtant en être garants.

I. ALARD de Roiſin, fils de BAUDRI, étoit Seigneur de Blaregnies, & Pair du Cambreſis. Ce fut en cette qualité qu'il renonça ſolemnellement l'an 1007, en faveur de l'Evêque Herluin, au droit qu'il avoit ſur le Comté de Cambreſis. Il mourut en 1049, ſelon la Chartre de l'Evêque Gérard I, & laiſſa, 1. BAUDRI qui ſuit; 2. *Hugues*; 3. *Baudouin*, lequel en 1085, aſſiſta à la fondation de Saint-Nicolas-de Ribemont, avec le Comte d'Oſtrevant, les Evêques du païs, & les Comtes de Ponthieu, de Roucy, & de Soiſſons.

II. BAUDRI, I du nom, Seigneur de Roiſin (que les anciennes Chroniques font le VII de ce nom) eſt nommé dans quatre Chartres, comme premier témoin des donations faites par le Comte & la Comteſſe de Hainault aux Abbayes de Honnecourt & de Saint-Hubert. De ſon épouſe *Berthe* il eut, 1. *Baudri*, nommé dans une Chartre de Burchard, Evêque de Cambray, mort ſans avoir été marié; 2. BAUDOUIN qui ſuit; 3. *Alard*, Seigneur de Blaregnies, & Pair du Cambreſis, mort ſans enfans; 4. *N*... de Roiſin, mariée à *Hugues* d'Incy, dit *le Roland*.

III. BAUDOUIN, II du nom, Seigneur de Roiſin, épouſa *Agnès* de Ciſoin, dont la niéce épouſa un Comte de Hainault, & eſt nommé dans le Tournoi d'Anchin de l'an 1096. Ses enfans furent, 1. BAUDRI II qui ſuit; 2. *Alard*, Seigneur de Blaregnies, & Pair du Cambreſis, mort ſans poſtérité, dont il eſt fait mention dans une Chartre du Comté de Hainault de l'an 1143.

IV. BAUDRI, II du nom, Seigneur de Roiſin, accompagna le Comte de Hainault au ſecours du Comte de Flandre, contre le Roi de France Louis *le Jeune*, en 1144, & défit en 1182 l'arriére-garde de l'Armée du Duc de Brabant, & de l'Archevêque de Cologne, qui avoient mis le ſiége devant Mons. Il prit alliance avec *Jeanne* d'Antoing, fille de Hugues d'Antoing, & de *Flandrine* de Namur, de laquelle il laiſſa, 1. BAUDRI III, qui ſuit; 2. *Alard* de Roiſin, Seigneur de Blaregnies, & Pair du Cambreſis, époux de *N*... de Roſel, ſelon deux Chartres de ſaint Aubert des années 1170 & 1184; 3. *Gui* ou *Gilles*, tige de la branche de REUMONT.

V. BAUDRI, III du nom, Baron de Roiſin, fut appellé en 1201, par Baudouin, Comte de Flandre, avec d'autres Chevaliers, pour ratifier des donations faites par ce Prince, & pour entrer dans une Croiſade. Il prit alliance avec *N*... de Berlemont, de laquelle il eut 1. *Gilles*, premier Chevalier Banneret, mort ſans enfans, & enterré aux Recollets de Valenciennes; 2. *Marguerite*, alliée à *Euſtache* de Boulogne de S. Orain; 3. BAUDRI qui ſuit; 4. *Jeanne*, épouſe de *N*... d'Antoing; 5. *Vallier*, Abbé du Saint-Sepulchre en 1283; 6. *Gilles*, Seigneur de Sont, pére d'un fils qui épouſa *Alix* de Montchablon, fille de *Barthélemi*, & de *N*... héritiére de Château-Porcien.

VI. BAUDRI, IV du nom, Baron de Roiſin, épouſa *Béatrix* de Mons, fille de *Goſſuin* de Mons, & de *Béatrix* de Rumignies, petite-fille de *Baudouin* I, Comte de Hainault, dont il eut BAUDRI V, qui ſuit.

VII. BAUDRI, V du nom, Baron de Roiſin, qui fut enterré l'an 1248 aux Cordeliers de Valenciennes. Il avoit épouſé *Agnès* de Jauſſe de Maſtaing, de laquelle il laiſſa 1. *Baudri*, mort ſans enfans, de *Mahaud* de Vierre; & 2. GILLES qui ſuit.

VIII. GILLES, I du nom, Baron de Roiſin, épouſa *Jeanne* de Beauffart, fille du Connétable de Flandre, dont il eut entre autres enfans, 1. *Guillaume*, mort avant ſon pére; 2. BAUDRI VI, qui ſuit; 3. *Wallier*, Doyen de la Cathédrale de Cambray; 4. *Ide*, épouſe de *Matthieu*, Seigneur de Beauvoir.

IX. BAUDRI, VI du nom, Baron de Roiſin, prit alliance avec *Perronne* de Saint-Amand, & mourut en 1318, laiſſant entre autres enfans, 1. *Baudri*, mort ſans poſtérité de ſon épouſe *Jeanne* de Villiers; 2. BAUDRI qui ſuit; 3. *Guillaume*, Seigneur de Hames, époux de *Mahaud* d'Auſtain; 4. *Alard*, Seigneur de Blaregnies, marié avec *Alix* Sohier; 5. *Matthieu*, Gouverneur d'Oiſi; 6. *Jean*, Prévôt de Maubeuge, puis Chanoine de Condé, & Cordelier en 1317.

X. BAUDRI, VII du nom, Baron de Roiſin, quatriéme Gouverneur-Général & Grand-Baillif de Hainault, eut entre autres enfans de ſa femme *Eliſabeth* de Reſpe, fille du Vicomte de Montigni, 1. *Baudri*, mort ſans poſtérité de *Marguerite* de la Vigne, fille d'*Amauri*, Seigneur d'Eſcompont; 2. EVRARD qui ſuit; 3. *Baudri*, époux de *Mahaud* de Barbanſon, fille de *Jean*, & de *Marie* d'Antoing, &c.

XI. EVRARD, Baron de Roiſin, mourut l'an 1373, après avoir ſuivi le Comte de Hainault dans l'expédition de Thun-l'Evêque; & eut de ſon épouſe *Marguerite* de Molembaix, 1. BAUDRI VIII, qui ſuit; 2. *Antoine* ou *Anſelme*, XVII Abbé de Clairmarêts; 3. *Jacqueline*, mariée 1°. à *Jean* Raſoir, Seigneur de Reuvage; 2°. à *Hugues* d'Humiéres; 4. *Marie*, épouſe de *Gui* de Barbanſon, dit *l'Ardenois*, Seigneur d'Oſtienne en 1428; 5. *Marguerite*, Chanoineſſe à Mons en 1469; 6. *Baudri*, Seigneur d'Harelui; 7. *Antoinette*, épouſe de *Warlier* de Chaumont; 8. *Ide*, femme de *Renier* de Rouvroi.

XII. BAUDRI, VIII du nom, Baron de Roiſin, Seigneur de Rongies, fut fait Chevalier de Saint-George en 1390, & commanda en 1396 l'Armée qu'Albert, Comte de Hainault, envoya en Friſe pour venger la mort de Guillaume de Baviére ſon oncle. Il avoit épouſé *Jeanne* de Sars, Dame d'Angre, deſcendue de la Maiſon de Hainault, & mourut l'an 1440, laiſſant pour enfans, 1. BAUDRI IX, qui ſuit; 2. *Alix*, Chanoineſſe à Mons; 3. *Simonne*, Religieuſe à Eſpinlieu; 4. *Jeanne*, femme d'*Antoine*, Seigneur de Herin & du Brœucq; 5. *Marie*, épouſe de *Jean* de Haynin, Seigneur d'Anfroyprez & de Louvignies; 6. *Barbe-Marie*, alliée 1°. à *Thierri* Rabault, Seigneur de Bavay; 2°. à *Jean* Seigneur de Brimauſſart; 7. *Agnès*, Religieuſe à Premy; 8. JACQUES de Roiſin, Seigneur de Rongies, *tige de la branche de* ROISIN-de-RONGIES, *dont nous parlerons plus bas*; 9. *Antoine* de Roiſin.

XIII. BAUDRI, IX du nom, Baron de Roiſin, Seigneur d'Angre, s'allia avec *Jeanne* de Hennin-Liétard, d'Alſace, & fut pére, 1. de BAUDRI X, qui ſuit; 2. de *Charles*, Seigneur d'Angre; 3. de *Hubert*, Chevalier de Rhodes.

XIV. BAUDRI, X du nom, Baron de Roiſin, Seigneur de Maurain & de la Flamengerie, Gouverneur & Châtelain d'Ath, prit alliance avec *Magdelaine* de Montmorency, Dame de Roupy & de Nomaing, & laiſſa 1. BAUDRI XI, qui ſuit; 2. *Jacqueline*, femme d'*Antoine* de la Foſſe, Seigneur de Givency, laquelle dans la ſuite devint héritiére de cette branche; 3. *Marie*, épouſe de *Ferri* de Wiſſocq, Seigneur de Mouchy, &c. 4. & 5. *Marie* & *Louiſe*, Religieuſes à Giſlenghien.

XV. BAUDRI, XI du nom, Seigneur de Maurain & d'Angre, ſe maria avec *Guillemette* de Revel, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Hilaire, & de *Louiſe* de Lannoy, héritiére de Mingoval du côté de ſon pére, & de Pradts, d'Audregnies, &c. du côté de ſa mére. Il eut pour fils, 1. *Baudri*, Baron de Roiſin &c. époux d'*Eléonore* de Hennin-d'Alſace, fille du Comte de Boſſu, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Amiral de Flandre, de laquelle il eut un fils & deux filles, morts avant lui; 2. JEAN, héritier de ſon frére aîné, qui ſuit.

XVI. JEAN I, Baron de Roiſin, Seigneur d'Angre, de Maurain &c. mourut ſans enfans de *Jacqueline* de la Riviére, Dame de Château-Thierri.

Les biens de cette branche aînée échûrent à *Jacqueline* de Roiſin, fille de *Baudri* X, & femme d'*Antoine* de la Foſſe, laquelle les laiſſa à ſa fille aînée, *Anne* de la Foſſe, mariée à *Robert* de la Tramerie, Seigneur de Roucou-Forêt, Gouverneur d'Aire.

BRANCHE DE ROISIN de RONGIES.

XII. JACQUES de Roiſin, I du nom, Seigneur de Rongies, fils de BAUDRI VIII, épouſa *Iſabeau* Malet de Coupignies, Dame du Parcq, dont il eut, 1. JACQUES II, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée à *Jean* de Ligne, Seigneur de Hames; 3. *Jeanne*, épouſe de *Jean* de Nouvelles, Seigneur de Wargnies, &c. 4. *Jacqueline*, femme de *Quintin* du Buiſſon.

XIII. JACQUES de Roiſin, II du nom, Seigneur de Rongies & du Parcq, prit alliance avec *Marie* de Lannoy, Dame des Cordes, fille de *Matthieu*, Seigneur d'Arondeau, & de *Jeanne* de Lannoy, dont il eut, 1. JEAN II, qui ſuit; 2. *Jeanne*, épouſe de *Jean* de Huy, Seigneur de Baurieu-Villers; 3. ANTOINE, *tige de la branche de* ROISIN du PARCQ, *rapportée ci-après.*

XIV. JEAN de Roiſin, II du nom, Chevalier, Seigneur de Rongies & de Cordes, épouſa 1°. *Magdelaine* de Lannoy, fille de *Baudouin*, Seigneur de Solre, Chevalier de la Toiſon-d'Or; 2°. *Iſabeau* le Prudhomme, fille de *Jean*, Seigneur de Haillies. Entre autres enfans il laiſſa 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Marguerite*, mariée, 1°. à *Raſſe* de Haudion, Seigneur de Gibrechies; 2°. à *Antoine* de Haudion, Seigneur de Bourg-en-Brey.

XV. ANTOINE de Roiſin, Seigneur de Rongies, de Hornain & de Cordes, épouſa *Antoinette* d'Eſne, fille d'*Adam*, Pair de Cambray, & de *Bonne* de Lalain, dont il eut 1. MICHEL qui ſuit; 2. *Bonne*, épouſe de *Philippe* de la Porte, dit *de la Pierre*, Seigneur de Morſelede &c. 3. *Anne*, femme de *Robert* de Lagliſeule, Seigneur de Saint Martin; 4. *Marguerite*, Chanoineſſe à Mons.

XVI. MICHEL de Roiſin, Baron de Roiſin, de Selle, Gouverneur & Châtelain d'Oudenarde, porta la banniére de Hainault aux funerailles de l'Archiduc Albert &c. & prit pour femme *Louiſe* de Sainte-Aldegonde, fille & héritiére du Baron de Selle, Gouverneur de Saint-Omer, dont il eut 1. BAUDRI XII, qui ſuit; 2. *Michel*, Seigneur de Cordes, qui épouſa *Charlotte* de Rodoan, fille du Baron de Fontaine; 3. *Bonne*, femme de *Florent* de Varennes, Seigneur de Beaumanoir; 4. *Adrien*, Seigneur de Béthencourt, mari de *Marie-Anne* de Coudenove, du Quênoy; 5. *Claire-Eugêne*, Religieuſe de l'Annonciade.

XVII. BAUDRI, XII du nom, Baron de Roiſin, de Selle & de Bazinghien, épouſa *Maximilienne-Albertine* de Gand-Vilain, de la Maiſon des Princes d'Iſenghien, & en eut 1. BAUDRI XIII, qui ſuit; 2. *Marie-Louiſe*, morte; 3. *Ferdinand-Florent*, époux d'*Anne-Thérèſe* de Harchies, de Ville, d'Eſtrepy, veuve du Comte de Roiſin, de laquelle il eut une fille unique; 4. *Philippe-Jacques*, Capitaine dans le Régiment des vaiſſeaux, mort au ſervice du Roi; 5. *Marie-Adrienne*, Religieuſe à Marquette; 6. *Michel-François*, Chanoine de la Métropolitaine de Cambray; 7. *Baudri*, Religieux à Saint-Amand; 8. *Guillaume-Louis*, Capitaine dans le Régiment de Solre, tué à la bataille de Neerwinde.

XVIII. BAUDRI, XIII du nom, Baron de Roiſin, de Selle & de Bazinghien, Seigneur de Rongies, Commiſſaire au renouvellement des Magiſtrats de Tournay, & Chevalier d'honneur au Parlement, a été continué par le Roi pendant dix années dans la charge de Grand-Prevôt de cette ville. Il a épouſé *Jeanne-Agnès* Delfoſſe, fille de *Laurent* Delfoſſe, Thréſorier-Général des Etats, & de *Jeanne* Errembault, de laquelle il a BAUDRI XIV, & ſix autres enfans, deux fils, dont l'aîné s'appelle BAUDRI-FRANÇOIS, & quatre filles.

BRANCHE DE ROISIN du PARCQ.

XIV. ANTOINE de Roiſin, ſecond fils de JACQUES, II

du

du nom, Seigneur de Rongies, fut Seigneur du Parcq, & épousa 1°. *Jeanne* de Lannoy: 2°. *Jeanne* de Billemont. Son fils unique fut PIERRE qui suit.

XV. PIERRE de Roisin, Chevalier, Seigneur du Parcq, laissa de son épouse *Françoise* le Turpin, 1. MARTIN qui suit; 2. *Jean*, mort jeune; 3. *Marguerite*, Religieuse à Gislenghien; 4. *Magdelaine*, femme de *Charles* de Brœucq, Seigneur de la Catoire; 5. *N*... épouse d'*Odile* le Prince.

XVI. MARTIN de Roisin, Chevalier, Seigneur du Parcq, épousa *Anne* de la Haye, de laquelle il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Pierre-Lamoral*, Chanoine de la Métropolitaine de Cambray; 3. *Michel*, Prêtre; 4. *Françoise*, Religieuse à Gislenghien.

XVII. CHARLES de Roisin, Chevalier, Seigneur du Parcq & de Forêt, avoit épousé 1°. *Jeanne* de Franeau, Dame de Framenteau: 2°. *Marie* de Longueval, Dame de l'Escaillon. Son fils unique fut ALEXANDRE-FRANÇOIS qui suit.

XVIII. ALEXANDRE-FRANÇOIS de Roisin, Chevalier, Seigneur du Parcq, de Forêt, de Framenteau &c. épousa *Alix-Isabelle* de Hennin-Liétard-d'Alsace, dont il eut 1. JEAN-FRANÇOIS qui suit; 2. *Maximilien-François*, Chanoine de Tournay; 3. *Agnès*, épouse de *N*... Baron de Haudion.

XIX. JEAN-FRANÇOIS, Marquis de Roisin, Chevalier d'honneur au Conseil souverain de Hainault, Député de la Noblesse pour la Province, & envoyé par le Roi d'Espagne Charles II, dans les Cours des Electeurs de Mayence, de Cologne, de Trêves & Palatin, a été fait par le Roi Philippe V, Intendant du Hainault. Il a épousé *Marie-Thérèse-Hyacinthe* le Dunois de Cernay, fille de *N*... Comte de Cernay, & de *Marie* de Noyelles, Fille d'honneur de l'Infante Isabelle d'Autriche. Leurs enfans sont 1. *Marie-Thérèse-Joséphe*; 2. *Marie-Françoise-Joséphe*; 3. PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH de Roisin, Capitaine dans le Régiment des Gardes Walonnes de sa Majesté Catholique.

La Maison de Roisin porte *bandé d'argent & de gueules, de six piéces.*

ROISTON. *Voyez* ROYSTON.

ROK. ROL.

* ROKING, village d'Allemagne dans le Duché de Baviére à trois lieues de Ratisbonne, vers le midi. On le prend pour l'ancienne *Regium Germanicum*, petite ville de Vindélicie. * Maty, *Dict. Geogr.*

ROKIZANE ou ROKYZANE. *Voyez* ROQUESANNE.

ROLAND, Comte d'Angers, parent de Charlemagne, donna en diverses occasions des marques de sa bravoure, & fut tué à la journée de Roncevaux, au retour d'Espagne, en 778. Les Romans & les Poëtes lui attribuent des avantures surprenantes. Ces contes sont aussi fabuleux que ceux que font les Espagnols, au sujet de cette déroute des Pyrénées, causée par la trahison des Gascons, & non par la valeur du Roi Alfonse *le Chaste*, comme ils le disent. * Eginhart, *in Vita Caroli Magni*. Baronius, *A. C.* 778 & 812.

Roland, ou Ruland, étoit, selon Turpin, un Comte du Maine & fils de Berthe, sœur de Charlemagne. Il s'aquit une haute réputation de valeur dans la guerre contre les Sarazins. Il doit entre autres avoir tué l'énorme Géant *Ferragus*, un des Descendans de Goliath, qui étoit venu de Syrie & qui ne pouvoit être blessé qu'au nombril. On dit qu'il ne tua le Géant qu'après s'être longtems entretenu avec lui sur la Religion Chrétienne. En 809, on en vint encore aux mains avec les Sarazins près de Roncevaux dans les Pyrénées. Il eut le bonheur de les battre, mais ayant aussi reçu une blessure assez forte, il mourut de soif. Avant que de mourir il sonna encore de la trompette, dont Charlemagne put entendre le son, quoiqu'il fût éloigné de huit lieues: aussi Roland avoit-il fait de si grands efforts que toutes les veines de son col s'ouvrirent, & la trompette se fendit par le milieu. Roland portoit un sabre qu'il nommoit la *Durende*, & avec lequel il partageoit un bloc de marbre sans qu'il y parût la moindre brêche. Nous sautons ici bien d'autres fables que Turpin avance, & dont il a été sans doute le premier Auteur. Si l'on vouloit ajouter foi aux différens récits des divers Historiens, Roland seroit mort environ 60 fois, & son sabre se seroit aussi multiplié, puis qu'on prétend le conserver en France & en Turquie. L'on ne trouve point non plus dans l'Histoire aucune sœur de Charlemagne nommée Berthe. L'on montre encore aujourd'hui le tombeau de Roland dans la Vallée de Roncevaux aux Pyrénées, où l'on a bâti un Couvent & une Chapelle assez considérables. * Turpinus, *de Gestis Caroli Magni*, c. 17. 22. 23. *apud* Reuberum. Camerarius, *Medit. Hist.* l. 1. Gryphiander, *de Weichbildis*, c. 7. Besselius, *in Notis ad Eginhardi Vitam Caroli Magni*, p. 40. Le P. Daniel, *Hist. de France*, tome 1. col. 453. & *suiv. Dictionnaire Allemand.*

* ROLAND (Joachim) de Malines, Médecin, a écrit un petit Livre intitulé *de novo Morbo Sudoris*. * Valére André, *Bibloth. Belgica*, p. 447.

* ROLAND, RULAND ou ROELAND, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Haute Lusace, vers les confins de la Misnie, sur la rive gauche de l'Elster. Elle est au nord-nord-est de Dresde, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

ROLANDIN, étoit né à Padoue en 1200. Il étudia à Bologne avec beaucoup de succès, principalement sous Boncompagno de Florence, dont l'éloquence fit du bruit en son tems. Rolandin revenu dans sa patrie avec la réputation d'être déja Grammairien & Rhéteur, exerça la charge de Notaire que son pére avoit possédée. Celui-ci ayant recueilli avec exactitude les principaux événemens qui s'étoient passez de son tems, remit ce Recueil entre les mains de son fils qui n'avoit encore que 23 ans en 1222, & lui ordonna de le continuer. Rolandin, fidéle à cet ordre de son pére, mit par écrit les faits remarquables dont il fut témoin, & dont il eut des preuves sûres; & comme cette Chronique pouvoit être d'une grande utilité pour l'Histoire de la Marche Trevisane, on l'engagea en 1260 à la revoir & à y mettre la derniére main. Il employa deux années à cette révision, & quand il l'eut corrigée & augmentée, elle fut lue dans l'Académie publique de Padoue, devant plusieurs Savans choisis qui l'examinérent avec soin. Rolandin mourut 14 ans après, c'est à dire, en 1276, le 25 de Février, & fut enterré à Padoue dans l'Eglise de S. Daniel, où on lisoit autrefois cette Epitaphe qui mérite d'être conservée:

> *Grammaticæ Doctor simul artis Rhetoricorum*
> ROLANDINUS *eram: nunc, Rege jubente polorum,*
> *Vermibus hic esca jaceo: quam tu tibi fortem*
> *Qui legis, exspecta: neque fas tibi fallere mortem:*
> *Ergo roga tibi, postque roga mihi parcere Christum.*
> *Mille ducentenis Christi currentibus annis,*
> *Tunc ego natus eram; sed ab his post septuaginta*
> *Sex, simul alma piæ redeunt dum festa Mariæ,*
> *In Februi mense, cœli peto fercula mensæ.*
> *Rex pie, Rex cœli, nato miserere fideli.*
> *O primum flamen, tuus hic sit spiritus. Amen.*

Rolandin commence sa Chronique ou son Histoire par une Notice des Familles souveraines & principales de la Marche Trevisane, dont la premiére est celle des Marquis d'Est. Il raconte ensuite ce qui s'est passé depuis environ l'an 1188, & conduit sa narration jusqu'en 1260. Cet Ouvrage sert beaucoup pour l'Histoire du Tyran Ecelin, & Rolandin est celui qui en a écrit le plus exactement. On a une édition de son Ouvrage, faite à Venise en 1636 avec d'autres Chroniques, par les soins de Felix Osius Professeur d'Eloquence à Padoue. M. Antoine Muratori l'a donnée de nouveau dans le *tome huitiéme de ses Historiens d'Italie, in folio*, à Milan en 1726. Cette Chronique est partagée en douze livres. Faustus de Longiano en a fait un Abbrégé en Italien, qu'il a publié sous le nom de Pierre Gérard, avec quelques changemens & quelques additions, sans en déclarer l'Auteur. * Lud. Ant. Muratori, *au lieu cité*, p. 155 & 156.

ROLDUC, bourg avec château & Abbaye, dans le Duché de Limbourg sur la Worme, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, vers le nord. On l'appelle en Allemand, *Hertogenrald*, *Hertogenrad* & *Hertogenrade*. Rolduc est Chef d'une grande Seigneurie qui appartenoit ci devant aux Espagnols. Les Hollandois l'ayant prise sur eux en 1633, la gardérent jusques en 1674, que les François s'en rendirent maîtres, & en rasérent les fortifications. Elle fut rendue aux Hollandois par la paix conclue à Nimégue en 1678. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* ROLE (Richard) dit *de Hampole* ou *Hampelo*, parce qu'il se tenoit ordinairement à Hampoll dans le Duché d'Yorck. C'étoit un savant homme qui s'est aquis beaucoup de réputation par ses Ouvrages Théologiques, entre autres par un Commentaire sur Job & sur les Pseaumes. Il mourut en 1349. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*. Pitséus & Baléus, *de Illustr. Angl. Script.* *The compleat History of England*, tome 1. p. 236.

ROLFINCK (Guerner) fameux Médecin, naquit en 1599, à Hambourg, où son pére étoit Professeur, après la mort duquel son oncle Schelhammer prit soin de son éducation. A l'âge de 17 ans il alla à Wittenberg, où il étudia la Philosophie pendant deux ans, & commença ensuite la Médecine sous le célébre Sennert. Après avoir depuis étudié la Médecine pendant deux ans à Leyde, il fit un voyage en Angleterre, en France & en Italie. Il se fit fort estimer à Padoue, & il lui fut permis à Venise d'enseigner publiquement l'Anatomie. En 1625, il prit les degrez de Docteur en Philosophie & en Médecine à Padoue, en présence du Doge de Venise & d'un grand nombre de personnes de distinction. De retour à Wittenberg en 1628, il fut appellé à Padoue pour y remplir la Chaire de Professeur en Anatomie. En 1629, il eut aussi une vocation de Iéna pour la Profession d'Anatomie, de Chirurgie & de Botanique. Il accepta cette derniére & y travailla avec beaucoup de fruit. Le Jardin de Médecine fut aussi mis en très bon état par ses soins. Il fit un jour à Weimar une dissection publique en présence de six Princes de l'Empire. En 1641, on lui donna la Chaire de Chymie, Science qu'il chérissoit sur-tout & qu'il avoit poussée fort loin. L'heureux succès d'un grand nombre de ses cures lui attira une telle réputation, qu'il fut appellé dans diverses Cours. Il eut encore une vocation à Kiel, mais il aimoit trop le séjour de Iéna pour le quitter. Il y mourut en 1673, âgé de 74 ans. Voici la liste de ses Ouvrages. *Dissertationes Anatomicæ, sex libris; Dissertatio de Hepate & Corde; Ordo & Methodus cognoscendi & curandi febres generalis; Chymia in Artis formam redacta, sex libris; Ordo & Methodus generationi dicatarum partium per Anatomen cognoscendi fabricam, liber unus; Ordo & Methodus Medicinæ specialis Commentatoriæ* ... *item Consultatoriæ*, ...; *De Vegetabilibus, Plantis, &c. libri duo; Non-entia Chymica, Mercurius metallorum & mineralium; Dissertationes Chymicæ sex, de Tartaro, Sulphure, Margaritis, perfectis metallis duobus Auro & Argento, Antimonio & imperfectis metallis duris duobus Ferro & Cupro; de Agrypnia seu Pervigilio; Disputatio Responsoria Nestero; Disputatio Responsoria Joanni Antonio Clozio; Disputatio de Colorosi; Disputatio de Ebrietate & Crapula;*

pula; Disputatio Responsoria de Enterocele; de Aphthis; de Arthritide; de Lapide Bezoar; Methodus cognoscendi & curandi affectus capitis particulares qui cerebro insidiantur; Ordo & Methodus Medicinæ specialis commentatoria cognoscendi & curandi dolorem capitis; de Cardialgia; de Coylificatione & Circulatione sanguinis; Consilia Medica; de Dysenteria maligna; de Incubo; de Podagra. * Freherus, *in Theatro.* Merklin, *in Lindenio renovato, p.* 367. *& suiv. Dictionnaire Allemand.* Lipenii *Biblioth. Realis Medica.*

ROLFO. *Voyez* ROLLO.

* ROLI ou ROLO, Comté d'Italie, en Lombardie, avec un petit bourg de même nom, dans le Duché de Modéne, entre Novellara & la Mirandole au nord-nord ouest de la ville de Modéne.

ROLIN (Nicolas) eut part aux bonnes graces de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, dont il fut Chancelier. Il acquit de grands biens; & fit bâtir en 1443, l'Hopital de Beaune, qui est un des plus beaux édifices du Royaume. Il y fut enterré en 1461.

ROLIN (Jean) fils du précédent, fut Archidiacre, puis Evêque d'Autun, après l'avoir été de Châlon-sur-Saône. Il fut fait Cardinal par le Pape Nicolas V, fit de grands biens à son Eglise & à l'Hopital de Beaune, que son pére avoit fait bâtir, & mourut fort âgé le 22 Juin 1483. * Frizon, *Gall. Purp.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall: Christ.* Aubery, *Hist. des Card.* Munier, *Mémoires d'Autun.*

ROLIN (Jean) neveu du Cardinal, fut Président en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, Conseiller d'Etat de Louïs XII, puis Evêque d'Autun en 1501. Il mourut l'année suivante. * *Historia Universitatis Paris. tome* 5. Ascensius, *in Comment. l.* 15. *Noct. Att. Auli Gellii, c.* 17.

ROLIN. *Voyez* RAULIN.

ROLL. *Voyez* ROLLON.

ROLLE, (Michel) naquit à Ambert, petite ville de la Basse Auvergne, le 21 Avril 1652. Son pére, peu accommodé des biens de la fortune, se contenta de lui faire apprendre à écrire & un peu d'Arithmétique. Il le mit ensuite chez un Notaire, & chez différens Procureurs du païs, pour qu'il se formât à la Pratique. Mais comme cette application n'étoit point de son goût, il la quitta & vint à Paris à l'âge de vint-trois ans. Il chercha à gagner sa vie en enseignant à écrire & à chiffrer. Comme il avoit beaucoup de passion pour la Science des Nombres, il s'y appliqua tout entier, & s'enfonça dans l'Algébre, où il fit des progrès surprenans, malgré le peu de loisir que lui laissoient une famille qu'il devoit entretenir & les leçons qu'il devoit donner. M. Ozanam proposa un Problême, qui fournit l'occasion à M. Rolle de se faire connoitre. Le Problême étoit, de *trouver quatre nombres tels que la différence de deux quelconques soit un quarré, & que la somme de deux quelconques des trois premiers soit encore un quarré.* M. Rolle résolut le Problême en 1682, & M. Colbert, étant informé du mérite de ce nouvel Algébriste, lui donna une gratification qui devint ensuite une pension fixe. Encouragé par cette récompense, il se dévoua entiérement à l'Algébre, & en 1685 il fut reçu dans l'Académie Royale des Sciences comme Pensionnaire Géométre. M. de Louvois, dont un des fils avoit appris de M. Rolle les Elémens de Mathématique, lui donna au Bureau de l'Extraordinaire des guerres une seconde place, qu'il résigna quelque tems après, ne pouvant vaquer à ce que cet emploi exigeoit de lui, & s'acquitter suffisamment de ce qu'il devoit à l'Académie en qualité de Pensionnaire. Il publia en 1690, *un Traité d'Algébre in quarto*, & l'année suivante il donna un nouvel Ouvrage avec ce titre, *Démonstration d'une Méthode pour résoudre les égalitez de tous les degrez, suivie de deux autres Méthodes, dont la première donne les moyens de résoudre ces mêmes égalitez par la Géométrie, & la seconde pour résoudre plusieurs Questions de Diophante, qui n'ont point été résolues.* En 1699, il publia encore un Ouvrage intitulé, *Méthode pour résoudre les Questions indéterminées de l'Algébre.* Lorsque la Géométrie de l'Infini parut dans le Livre de M. le Marquis de l'Hopital, M. Rolle & M. l'Abbé Galois se liguérent pour l'attaquer. La dispute éclata dans l'Académie, par qui elle fut d'abord assoupie. M. Rolle attaqua encore ouvertement la Géométrie de Descartes sur la Théorie de la construction des égalitez. Il eut pour adversaire M. de la Hire. Cette matiére, *dit M. Fontenelle*, produisit des discussions fort fines & fort délicates, dont la plus curieuse est dans l'Histoire de l'Académie de 1710. Il falut accorder à M. Rolle quelques-unes de ses prétentions, & reconnoître ce qu'on lui devoit sur des points assez importans. Il croyoit l'Algébre encore fort imparfaite, & il en méditoit des Elémens tout nouveaux: mais sa mort arrivée le huitiéme Novembre 1719, mit un obstacle insurmontable à l'exécution de ce dessein. M. de Mairan eut sa place de Géométre Pensionnaire. * *Hist. de l'Académie des Sciences de l'année* 1719, *p.* 94.

ROLLE, petite ville sur le bord du Lac Léman, à trois lieues de Morges, & à deux de Nyon ou Nion. Elle est bien bâtie, & il y a quantité de beau monde. Sa situation est riante, ses promenades agréables, & son terroir fertile. Elle abonde en excellentes eaux: elle en a même de minérales, qui ont beaucoup de réputation, & qui attirent un bon nombre d'Etrangers pour les boire. La Baronnie de Rolle est une des plus belles Terres Seigneuriales du Canton de Berne, & considérable par le nombre de Gentilshommes, Seigneurs de villages, qui en sont Vassaux, & qui ressortissent de sa juridiction. Elle appartient à la Maison des *Steiguers*, Gentilshommes Bernois. Rolle fut fondée l'an 1261, par deux Barons de la Terre de Mont, tous deux nommez *Ebal*, l'un étoit l'oncle & l'autre le neveu. Il en bâtirent chacun la moitié, & la fermérent de palissades. En 1519, les Bourgeois de Rolle, qui jusqu'alors avoient été Paroissiens du village de Perroy, obtinrent de Rodolphe Benoît, Abbé de l'Isle de S. Jean près d'Erlach ou Serlier, & Prieur de Perroy, la permission de fonder une Chapelle dans l'endroit où est aujourd'hui le Temple à un coup de fusil au-dessus de la ville. Cette place leur avoit été donnée pour cet usage, par *N...* Dame *Claude* de *S. Irivier*, Baronne de *Mont-le-Grand*, avec un Autel & un Cimetiére. * *Etat & Délices de la Suisse, tom* 2. *p.* 278. Ruchat, *Hist. de la Réform. de la Suisse, tome* 1: *p.* 70.

ROLLES, Isle d'Afrique située à trente-cinq lieues de celle de S. Thomas vers le midi. Les Portugais l'appellent *Ilha Rolles*, & les Flamands *Rollesjes.* Le terroir produit des oranges, des citrons, des bananas, des ananas, & du gingembre. Entre Rolles & l'Isle appellée *Ilha des Cabres*, on voit sept rochers que les Mariniers appellent *los sete Pedros.* * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ROLLEWINCK de LAER (Werner) du Diocése de Munster, Chartreux à Cologne, florissoit à la fin du XV siécle, & mourut l'an 1502, âgé de 77 ans, après avoir passé 55 ans dans son Ordre. Il a composé une Chronique intitulée *le Faisceau des tems*, depuis le commencement du Monde jusqu'à l'an 1481, qui se trouve parmi les Historiens d'Allemagne de Pistorius, imprimez à Francfort l'an 1584, & dont il y avoit une premiére édition de Louvain jusqu'à l'année 1476; un Ouvrage intitulé *le Paradis de la Conscience*, imprimé à Cologne l'an 1475; un Traité du Sacrement de l'Eucharistie, & du fruit des Messes, imprimé à Cologne l'an 1535; un Sermon sur saint Benoît, & plusieurs autres Ouvrages qui n'ont point été imprimez, comme un Calendrier, un Martyrologe, un Commentaire sur les Epitres de S. Paul, sept livres de la Vie de saint Paul, & quelques autres, dont il avoit fait lui-même le Catalogue, rapporté par Trithême, dans *son Livre des Ecrivains Illustres d'Allemagne.* * M. Du Pin, *Biblioth. Auth. Ecclés. du XV siécle.*

* ROLLO ou ROLFO, surnommé *Krage*, Roi de Danemarc, fut le fils & le petit-fils de Helgo, qui l'eut du commerce qu'il entretint avec sa propre fille. Il parvint à la Couronne l'an du Monde 3382, mais en 3423 il fut tué par Hiartwar, Gouverneur de Suéde. Par sa mort s'éteignit la branche masculine de Danus I, laquelle avoit duré 513 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Saxon le Grammairien, *Hist. Dan.* Etienne, *Notit. in eandem, p.* 73. Hubner, *Hist. partie* 3. Meursius, *Hist. Dan.* Crantz, *Dan. Suec. & Norv. Chron.*

ROLLOC (Robert) Théologien Luthérien, naquit en 1555, & mourut en 1598. Il enseigna la Philosophie & la Théologie dans l'Université d'Edimbourg, capitale d'Ecosse. Il a fait des Commentaires sur le Prophéte David, sur l'Evangile selon saint Jean, sur les Epitres aux Romains, aux Ephésiens, aux Thessaloniciens & aux Colossiens. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ROLLON, ROLL ou RAOUL. *Cherchez* ROBERT I, Duc de Normandie.

ROLLWINCK. *Voyez* ROLLEWINCK.

ROLO. *Voyez* ROLI.

ROM.

ROM, petite Isle de la Mer d'Allemagne, sur la côte du Duché de Sleeswick, au nord de celle de *Silt. Elle n'a que des villages, & appartient au Roi de Danemarck.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ROM, Isle d'Ecosse. *Voyez* RUM.

ROM, bourg de France dans le Poitou, sur la Dive, à cinq lieues de S. Maixent vers le levant. On croit que c'est le lieu qu'on appelloit anciennement *Rauranum*, *Roraunum* & *Raranum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMA. *Voyez* REUMA.

ROMA (Jules) Patrice Milanois, Cardinal, né à Milan le 16 Septembre 1584, étoit fils de *Camille* Roma, Patrice Milanois, & de *Catherine* de Coire. Après avoir étudié à Pavie & à Pérouse, où il prit le Bonnet de Docteur, il passa à Rome, où il fut admis en 1607, Avocat Consistorial, sur la nomination qu'en firent les Docteurs de Milan. En cette qualité il prononça l'année suivante en plein Consistoire, un Discours pour la canonisation de saint Charles Borromée. Le Pape Paul V le nomma ensuite Avocat de la famille Borghése, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, puis successivement Evêque de Jési, d'Orviette, de Camerino, de Pérouse, & enfin il le nomma Cardinal le onziéme Janvier 1621. Le Pape Grégoire XV lui donna les Evêchez de Récanati & de Lorette, & la pension de Cardinal pauvre. Il s'appliqua dans Récanati au soulagement des pauvres, & à y faire célébrer le Service divin avec décence; enrichit sa Cathédrale d'ornemens; y fit faire un magnifique Baptistére; aggrandit le Palais Episcopal; soulagea les pauvres Communautez Religieuses, & y en fonda pour l'instruction & la nourriture des filles indigentes. Le Pape Urbain VIII le tira de là, & le mit à Tivoli en 1634. A peine eut-il été transféré à cet Evêché, qu'il fit abbattre l'Eglise cathédrale, & en fit rébâtir une nouvelle, qu'il bénit le premier Février 1641, la pourvut de beaux ornemens, d'un beau jeu d'orgues, & y entretint une musique. Il travailla au Palais Episcopal; fit bâtir un Séminaire, où il pourvut à la nourriture de seize Clercs, & termina plusieurs affaires avantageuses à son Evêché. Il entretint des Missionaires dans son Evêché; fit de grandes aumônes & des œuvres éclatantes de piété; reforma son Clergé autant par son exemple, que par la tenue réguliére de ses Synodes & par la force de ses Ordonnances. Ses mœurs furent irréprochables, parlant très rarement aux personnes du sexe, & seulement debout dans une antichambre, en présence de tout le monde. Il récitoit tous les jours son Bré-

viaire à genoux, l'Office de la sainte Vierge, & le Chapelet; disoit indispensablement la Messe tous les matins, & faisoit une demie heure d'oraison mentale: ainsi il ne donnoit que rarement audience les matins. Il faisoit abstinence tous les Mécredis & les Samedis: il ne vivoit que de légumes. Tous ses revenus étoient dépensez chaque année, mais sans jamais contracter aucunes dettes; les pauvres avoient ce qui restoit après la dépense de sa maison. Ses fréres, ses neveux, ni ses autres parens n'eurent jamais rien de lui: il leur laissa seulement ses meubles à sa mort, *pour dédommager*, dit-il dans son testament, *sa famille des dépenses qu'elle avoit faites pour l'entretenir à Rome dans le tems qu'ils étoient douze fréres*. Enfin il fut un des plus vertueux Prélats de son siécle, & mourut à Rome aussi saintement qu'il avoit vécu, l'an 1652, au même jour & au même tems qu'il étoit venu au monde, le 16 Septembre, âgé de 68 ans, étant alors Doyen du Sacré Collége, & Evêque de Porto. On l'enterra dans l'Eglise nationale de S. Paul, dont il étoit Protecteur. * Justiniani, *Hist. des Evêques de Tivoli*.

* ROMÆUS (Nicolas) de Bruges, Jésuite, fit ses Humanitez dans sa patrie, étudia la Philosophie à Paris & à Wirtzbourg en Franconie, la Jurisprudence à Bourges & à Poitiers, & n'entra dans la Société qu'assez tard, en 1594. Il enseigna pendant 14 ans la Théologie Morale. Il donna au Public le Portrait de Calvin, exprimé en cent couleurs différentes qui sont autant d'injures. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 696. Il mourut le 20 Décembre 1632.

* ROMAGNANO, bon & ancien village du Duché de Milan. Il est sur la Sessia dans le Novarois, à cinq lieues de Verceil, vers le nord. C'est en ce lieu que les Romains défirent une partie des Cimbres. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMAGNE, Province d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique. Elle fut nommée anciennement *Flaminie* & *Emilie*, à cause des deux chemins appellez *Via Flaminia* & *Via Æmilia*, qui s'y trouvoient, & fit partie de la Gaule, qu'on nommoit *Gallia Cisalpina* & *Togata*. Son étendue fut d'abord depuis la riviére de Fiumessino ou *Æsis*, & ensuite lorsqu'on eut mis les bornes de l'Italie plus avant, elle fut depuis le fleuve *Rubicon*, aujourd'hui Pisatello, qui est en ce païs-là, dont une partie servit aussi de demeure aux Gaulois Boiens, après quoi le Pape & l'Empereur Charlemagne donnérent à ce païs le nom de *Romandiole* ou *Romaniole*, changé par les Italiens en *Romagne*. Il a pour confins du côté du nord en partie les marécages du Padouan & du Véronois de l'Etat des Vénitiens; du couchant la Lombardie & les Etats des Ducs de Modéne & de la Mirandole; du midi l'Apennin, avec les Etats du Grand-Duc & une partie de la Marche d'Ancone; & du levant une partie de la même Marche & le Golfe de Venise. Ses principales villes sont Ravenne, Rimini, Céséne, Cervia, Sarzina, Forli, Faënza, Imola, Bertinoro, Forlimpopoli & Castel-Bolognése. On trouve près de Faënza la Vallée de Lamon, qui porte le nom de sa riviére, avec la ville de Brisigella. La Romagne abonde en blez, en vins, en huiles, en figues & en toute sorte de bons fruits. On tire de la Romagne une fort bonne milice. La seule Vallée de Lamon fournit huit cens hommes bien armez, qui passent pour l'élite de la Jeunesse de l'Etat de l'Eglise. Aussi sont-ils choisis entre un très grand nombre, puisque Brisigella avec ses villages fait au moins dix-huit mille ames. * Leandre Alberti, *Descr. d'Italie*. Blondus, *Italia Illustrata*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* FLAMINIE.

ROMAGNE FLORENTINE, *Romandiola Florentina*, petite partie de la Romagne, appartenante au Grand-Duc de Toscane. Ses lieux principaux sont Citta-di-Sole & Fiorenzuola. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMAIN (saint) Martyr à Rome, étoit un Soldat du nombre de ceux qui assistoient au martyre de S. Laurent. Touché de la constance de ce Saint, il se convertit, fut batisé, à ce que l'on croit, par saint Laurent, & souffrit même la mort avant lui. Les Actes de son martyre ne sont pas certains; mais on marque sa Fête dans tous les anciens Martyrologes d'Occident au neuviéme d'Août. * *Acta S. Laurent. apud* Surium. Tillemont, *Mémoires pour l'Hist. Eccl.* Baillet, *Vies des Saints*.

ROMAIN, Diacre de l'Eglise de Césarée, né dans la Palestine, souffrit généreusement le martyre sous l'Empereur Dioclétien, dans le IV siécle. Ce saint Diacre reprenant publiquement les Chrétiens, qui pour éviter la rage des bourreaux, alloient dans les Temples adorer les faux Dieux, fut pris & mené devant le Juge, qui le condamna à être brûlé. Lorsqu'il fut sur le bucher, attaché au poteau, voyant que les bourreaux attendoient que l'Empereur ordonnât d'y mettre le feu, il les pressa, & leur demanda hardiment où étoit le feu. L'Empereur en étant averti, le fit ramener devant lui, pour le condamner à souffrir un autre supplice, & ordonna qu'on lui coupât la langue, qu'il donna généreusement; ensuite de quoi il fut mené en prison. La vintiéme année de l'Empire de Dioclétien, on publia un Edit, qui donnoit la liberté à tous les Chrétiens: il n'y eut que lui qui fut étranglé, & qui eut l'avantage de mourir Martyr, comme il l'avoit souhaité. * Eusébe, *de Martyr. Palæst.* c. 1. *de Resurrect. Orat.* 2. S. Chrysostome, *tome* 1. *Orat.* 43. Prudence. Περὶ Στεφάνων, *Hymne* 10. Ruinart, *Acta Sincera*. Tillemont, *Mémoires Eccl. tome* 5.

ROMAIN (saint) Fondateur de l'Abbaye du Mont-Jou, & Abbé de Condat, aujourd'hui *S. Claude en Franche-Comté*, Diocése de Lyon, vint au monde l'an 390. Son inclination pour la solitude le porta à se retirer dans les forêts du Mont-Jura, aujourd'hui *Mont-Jou*. Il y fit sa demeure dans un vallon appellé *Condat*, où son frére Lupicin vint le trouver. Plusieurs autres personnes suivirent leur exemple. Ce furent là les commencemens de l'Abbaye de Condat, qui fut appellée depuis *de Saint Oyend*. Le nombre de Solitaires augmentant, ils établirent un autre Monastére dans un lieu voisin, nommé *Lauconne*. Saint Romain & saint Lupicin gouvernérent ensemble ces deux Monastéres. Ils en établirent encore un au delà du Mont-Jura pour des hommes, & un dans la vallée de la Baume pour des filles. Saint Romain mourut le 28 Février de l'an 460, âgé de 70 ans. * Baillet, *Vies des Saints*.

ROMAIN (saint) Archevêque de Rouen, issu de la race des Rois de France, fut nommé à cet Archevêché du tems du Roi Clotaire II, l'an 626. Ce fut un Prélat d'une rare vertu, & d'une sainteté prouvée, même avant sa mort. Il y avoit, selon la Légende de son tems, aux environs de la ville de Rouen, un dragon qui dévoroit les hommes & les bêtes. Ce Prélat alla, dit-on, le jour de l'Ascension dans les prisons, d'où il retira un prisonnier convaincu de parricide & de larcin. L'ayant conduit au lieu où étoit ce dragon, & ayant fait le signe de la croix dessus, il commanda à cet homme de l'emmener: ce qu'il exécuta hardiment, menant ce dragon sans résistance, jusques dans la place publique de Rouen, où il fut brûlé en présence de tous les Habitans. On prétend que le Roi donna ensuite pouvoir à l'Eglise de Rouen de délivrer tous les ans un Criminel, quelque crime qu'il eût commis, à semblable jour, en mémoire d'une action si miraculeuse: ce qui s'observe encore aujourd'hui avec beaucoup de cérémonie. L'on fait une célébre Procession, les rues sont tapissées, & on prépare un reposoir au marché de la vieille Tour, où le prisonnier léve la Fierte ou châsse de saint Romain, qu'il porte avec un Ecclésiastique jusqu'à l'Eglise de Notre-Dame. Après que la Procession est rentrée, on chante la Messe ordinairement à cinq heures du soir, parce que cette cérémonie se fait le plus souvent après les Vêpres, & le Criminel y communie. Saint Romain mourut le 23 d'Octobre de l'an 639. L'Auteur de sa Vie conte bien des miracles de lui, & entre autres, que la Seine s'étant débordée, & inondant la ville de Rouen, il la fit rentrer dans son lit, en se présentant avec la croix: c'est peut-être ce qui a servi de fondement à la fable rapportée dans l'Article du dragon, dont l'Auteur de la Vie de S. Romain ne parle point. * *Vie de saint Romain, donnée par* M. Rigaut. Pomeraye, *Histoire des Archevêques de Rouen*. Le Pére Le Cointe, *Annales Francorum*. Jean Dadré, *Chron. Histor. des Archevêques de Rouen*. Baillet, *Vies des Saints*.

☞ Le privilége de la Fierte consiste dans l'absolution d'un Criminel & de ses complices, au jour de la Fête de l'Ascension, pourvu qu'il ne soit pas accusé de crime de léze-majesté, d'hérésie, de fausse monnoye, de viol ou d'assassinat de guet à pens. Quinze jours avant les Rogations, le Chapitre de Rouen députe quatre Chanoines au Parlement, à la Cour des Aides & au Présidial, pour vérifier & insinuer ce privilége, afin que depuis ce jour, jusqu'à ce qu'il ait son effet, aucun Criminel des prisons de la ville & des fauxbourgs ne soit transféré, mis à la question, ni exécuté. Pendant les Rogations, le Chapitre nomme deux Chanoines Prêtres, qui se transportent avec le Greffier dans les prisons, pour y entendre les confessions des Criminels qui prétendent au privilége, & pour recevoir leurs déclarations sur les cas dont ils sont accusez. Le jour de l'Ascension, le Chapitre, composé seulement des Chanoines Prêtres, s'assemble pour l'élection du Criminel qui doit être délivré. On fait lecture des confessions des prisonniers, qui sont brûlées dans le lieu même: sitôt que la grace du Criminel est admise, l'élection faite, le nom du Criminel est porté au Parlement, qui l'envoye prendre dans les prisons, & l'interroge sur la sellette, & sa rémission est admise sur les conclusions du Procureur-Général. Le Premier Président lui fait une correction, prononce son absolution, & le renvoye au Chapitre pour y jouir du privilége de saint Romain. L'Eglise Métropolitaine va ensuite à la vieille Tour, ancien Palais des Ducs de Normandie; le prisonnier y est conduit; il y reçoit une seconde correction du célébrant, qui lui fait porter la châsse de saint Romain jusqu'à la grande Eglise, où il se prosterne aux piez de chaque Chanoine; & après avoir quitté ses fers à la Chapelle de saint Romain, & entendu une instruction du Chapelain sur la confession, il va au Vicomté de l'Eau, où le Prieur de Bonnes-Nouvelles lui fait encore une remontrance. Le lendemain il reçoit une derniére correction en plein Chapitre devant tout le peuple, tête nue & à genoux: de là il est conduit au Confessional du Pénitencier, qui s'y trouve pour entendre sa confession; & après cette pénitence publique, ou plutôt après cette amende honorable, il est renvoyé.

Le Titre primordial de ce privilége, que la tradition tient être du Roi Dagobert, ne se trouve plus; les malheurs de la Normandie, ravagée tant de fois, sont cause de cette perte. Il est certain que le Chapitre de Rouen en jouissoit dès l'an 1154, sous Henri I & Richard, Rois d'Angleterre & Ducs de Normandie. Le Roi Philippe *Auguste* en fit faire une enquête dès qu'il eut soumis la Normandie en 1394. Il s'en fit une seconde enquête sous le Roi Charles VI, de même qu'en 1425. Le Roi Charles VIII confirma ce privilége en 1485, & Louis XII en 1512, de même que François I en 1522. Henri II en 1549, 1554, 1557, & 1559, que ce dernier Prince excepta de ce privilége le crime de léze-majesté divine & humaine. Henri III le confirma aussi en 1576, & Henri IV en 1597, qu'il en excepta le crime de léze-majesté, l'hérésie, la fausse monnoye, l'assassinat de guet à pens, & le viol. * *Requête du Chapitre de Rouen au Roi Louis XIV*.

ROMAIN, Pape, fut mis sur le Siége de saint Pierre après Etienne VI, en 897. On ne sait s'il fut élu par la faction du peuple, ou par des suffrages légitimes; & cette incertitude fait que quelques Auteurs le mettent au nombre des Antipapes,

pes, & que d'autres le placent entre les Pontifes élûs canoniquement. Il desapprouva la févérité d'Etienne VI, cassa ses Actes, & mourut après avoir tenu le Siége quatre mois & vint jours. * Onuphre & Génebrard, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

ROMAIN I, dit *Lécapéne*, fils de Théophylacte Abastacte, après avoir eu divers emplois sous le régne de Léon le *Philosophe*, entra dans la confidence de Constantin *Porphyrogénéte*, qui épousa Héléne sa fille au mois d'Avril de l'an 919. Le quatriéme Septembre suivant, Romain fut honoré de la dignité de César; le 17 Décembre il fut proclamé Empereur; & abusant ensuite de la foiblesse de son gendre, il associa à l'Empire l'aîné de ses fils, nommé *Christophle*. Il eut d'abord la guerre avec les Bulgares, qui en 923 remportérent de si grands avantages, que Siméon leur Roi s'avança jusqu'aux portes de Constantinople, qu'il osa insulter, mais sans succès: la victoire balança ensuite; & en 927, Siméon étant mort, & Pierre son fils & son successeur étant las de la guerre, écouta les propositions de paix qu'on lui fit, & épousa Marie, fille de l'Empereur Christophle. Romain fut aussi-tôt tirer avantage d'une alliance si considérable; & ne se contentant pas d'avoir dépouillé son gendre de toute l'autorité, il lui laissa à peine le titre d'Auguste, ne le faisant nommer dans les Actes publics que le cinquiéme. On ne peut douter que ce Prince n'eût de grandes qualitez: les conquêtes qu'il fit en Orient, où Militéne fut soumise en 932, avec assez d'autres places pour former une Province, en sont une bonne preuve. Il remporta aussi par ses Généraux en divers tems, mais sur tout en 941, de grands avantages sur les Russes; mais sa fortune fut renversée par une chose qui ne paroissoit pas devoir produire cet effet. Après la mort de Christophle, arrivée au mois d'Août de l'an 931, il donna le second & le troisiéme rang à Etienne & Constantin, ses deux autres fils, qu'il avoit fait proclamer Empereurs dès l'an 923: mais lorsque la vieillesse & les incommoditez qui l'accompagnent ordinairement l'eurent averti que sa mort étoit prochaine, il sentit le tort qu'il avoit fait à son gendre; & pour le réparer, il ordonna par son testament qu'il auroit le premier rang, & que ses fils seroient déchus de tout droit à l'Empire, s'ils contestoient cette disposition. Ce fut ce testament qui fut cause de sa ruïne. Etienne son propre fils, pour en empêcher l'exécution, s'assura des troupes, & le relégua le dixiéme Décembre 944, dans une Isle, où il mourut le 15 Juin de l'an 946, après avoir fait profession de la vie monastique. Ce même Etienne & Constantin furent aussi déposez quarante jours après par leur beau-frére, & releguez dans des Isles. Romain eut un quatriéme fils, nommé *Théophylacte*, qui fut fait Patriarche de Constantinople, n'étant âgé que de seize ans, & qui vécut d'une maniére peu digne de son état. * *Consultez* Curopalate.

ROMAIN II, dit *le Jeune*, fils de CONSTANTIN *Porphyrogénéte*, lui succéda après l'avoir empoisonné le neuviéme Novembre de l'an 959. Il chassa sa mére *Héléne*, & ses sœurs, qui furent obligées de se prostituer pour trouver de quoi vivre. Nicephore Phocas, Général de ses troupes, enleva la Candie aux Sarazins l'an 961, & ensuite reprit Alep & diverses autres places, dans le tems que Romain menoit une vie oisive & lâche. Ce Prince mourut le 15 Mars 963, ou de poison, ou de ses débauches continuelles, n'étant âgé que de vint-quatre ans. De son mariage avec *Théophanie*, fille de basse naissance, il eut deux fils, *Basile*, dont le régne fut très glorieux; & *Constantin*; & deux filles, *Théophanie*, qui fut mariée l'an 972, à l'Empereur Othon II, & qui gouverna l'Empire durant neuf ans pour son fils Othon III; & *Anne*, alliée à Wladimir, Prince de Russie & de Moscovie. * Jean Curopalate, *Comp. Hist.* Du-Cange, *Famil. Byzant.*

ROMAIN III, surnommé *Argyre* ou *Argyropule*, fils de Léon, Général des Armées Impériales, parvint à l'Empire par son mariage avec *Zoé*, fille de Constantin *le Jeune*, & commença à régner le neuviéme Novembre 1028. Il parut d'abord pieux, libéral & magnifique, & devint néanmoins très avare, après quelques pertes qu'il fit contre les Sarazins. Zoé, femme impudique, quoique très âgée, étant amoureuse de son Argentier, nommé *Michel*, empoisonna Romain, pour mettre son Amant sur le thrône; & parce que le poison étoit trop lent, elle l'étrangla dans le bain le Jeudi Saint, onziéme Avril de l'an 1034, le 46 de son âge, après un régne de cinq ans & six mois. * Jean Curopalate, *Comp. Hist.* Cédréne. Baronius.

ROMAIN IV, dit *Diogénes*, fut Empereur après Constantin *Ducas*, qui laissa trois fils sous la tutelle de sa femme *Eudocie*. Cette Princesse lui avoit promis de ne se point remarier; mais ayant changé de sentiment, elle épousa Romain, qui avoit été exilé, & qui fut couronné le premier Janvier 1068. Les Turcs avoient fait des courses sur les terres de l'Empire: pour s'en venger, il leva des troupes, & il remporta plusieurs avantages les trois premiéres campagnes; mais l'an 1071, ayant été vaincu par la trahison des siens, il tomba entre les mains d'Azan, Chef des Infidéles. On assure qu'Azan lui demanda de quelle façon il l'auroit traité s'il avoit eu le même bonheur; & que Romain lui avoua qu'il l'auroit fait percer de coups. Je n'imiterai pas, lui dit Azan, cette cruauté, peu conforme à ce que Jésus-Christ votre Prophéte vous commande. En effet, il le renvoya avec toute sorte d'honnêteté. Mais la nouvelle de la prise de Romain étant arrivée à Constantinople, Michel, fils de Constantin *Ducas*, se fit couronner Empereur, & enferma sa mére Eudocie dans un Monastére. On se saisit de Romain, lequel étant habillé de noir, & monté sur une mule, fut conduit à l'Empereur, qui lui fit crever les yeux. Comme on ne pansa point ses playes, la tête lui enfla extrêmement, & se remplit de pus, de vers & de pourriture. Ce malheureux Prince souffrit ces douleurs avec une patience admirable, & mourut vers le mois d'Octobre de la même année 1071, ayant régné trois ans, huit mois & douze jours. Ce fut de son tems que les Normands chassérent entiérement les Grecs de la Pouille. * Curopalate, *Comp. Hist.* Cédréne. Baronius.

ROMAIN, Exarque de Ravenne, gouverna dix ou douze ans. En 593, il prit Pérouse & quelques autres places sur les Lombards, qui les reprirent bientôt, & fut accusé ou de trahison, ou de connivence avec Agilulfe, Roi de ces Peuples. * Paul Diacre, *Hist. Longob.*

ROMAIN (Gilles). *Cherchez* COLONNE (Gilles.)

ROMAIN (Guillaume) Religieux Célestin, natif de Paris, avoit déja embrassé l'état Ecclésiastique, lorsqu'il passa en 1435 dans l'Ordre des Célestins. Il n'est point fait mention dans la liste des Profés de cet Ordre, qu'il eût été auparavant Chanoine Régulier. Il fut un excellent Prédicateur. Le Roi Louïs XI, accompagné de toute sa Cour, alloit souvent l'entendre à S. Paul, & l'envoya même en Ambassade vers Charles le Hardi, dernier Duc de Bourgogne, pour traiter de la paix. Romain mourut à Paris en 1475. On dit qu'il fut empoisonné par les ordres de Louïs XI, auprès duquel on l'avoit calomnié. On a sous son nom un volume de Sermons manuscrits, où il est qualifié Ambassadeur & Prédicateur ordinaire du Roi; mais on croit que ces Sermons sont d'un Religieux de S. François & non d'un Célestin. * *Histoire des Célestins manuscrite*, dans la Bibliothéque de Paris. Becquet, *Hist. Celest. Galliar.* p. 116.

ROMAIN, (Nicolas) poëte François, qui vivoit sous François Comte de Vaudemont, pére du Duc de Lorraine Charles IV, a traduit en vers François le premier livre de la Nancédie de Pierre de Blaru, & a dédié sa Traduction au Comte de Vaudemont. Mais l'Original Latin est supérieur à cette Traduction.

ROMAIN (Jules) l'un des plus excellens Peintres du XVI siécle, étoit le bien-aimé Disciple de Raphaël, tant à cause de son habileté dans la Peinture, que pour l'agrément de ses mœurs. Il avoit pris entiérement le goût de son Maître, non seulement dans l'exécution des desseins qu'il en recevoit, mais encore dans ce qu'il faisoit de lui-même. Raphaël le traitoit comme s'il eût été son fils, & l'institua son héritier avec Jean-François Penni, surnommé *il Fattore.* Après la mort de Raphaël, ces deux Peintres achevérent plusieurs ouvrages, que leur Maître avoit laissez imparfaits. Jules Romain étoit non seulement excellent Peintre, mais il entendoit parfaitement l'Architecture. Le Cardinal de Médicis, qui fut depuis Clément VII, l'employa pour bâtir le Palais qu'on appelle aujourd'hui *la Vigne-Madame*; & après en avoir conduit l'architecture, il en fit la peinture & les ornemens. La mort de Léon X déconcerta un peu Jules Romain, par l'élection d'Adrien VI, dont le Pontificat, qui ne dura qu'un an, auroit éteint les beaux Arts dans Rome, & réduit tous les habiles gens à mourir de faim, s'il eût duré longtems; mais Clément VII lui succéda. Il ne fut pas plutôt élu, qu'il fit travailler Jules Romain à la salle de Constantin, où l'Histoire de cet Empereur avoit été commencée par Raphaël, qui en avoit fait tous les desseins. Cet ouvrage étant achevé, Jules s'occupa à faire plusieurs Tableaux pour des Eglises & pour des particuliers. Sa maniére commença à changer & à donner dans le rouge & dans le noir pour le coloris, & dans le sévére pour le dessein. Frédéric de Gonzague, Marquis de Mantoue, informé de la capacité de Jules, l'attira dans ses Etats. Sa bonne fortune l'y conduisit; car ayant fait les desseins de vint estampes fort dissolues, qui avoient été gravées par Marc-Antoine, & ausquelles l'Arétin avoit fait autant de Sonnets, il auroit été sévérement puni, s'il se fût trouvé à Rome dans ce tems-là; le traitement qu'on fit à Marc-Antoine en est une preuve. On mit ce Graveur en prison, où il souffrit beaucoup; & il lui en auroit couté la vie, si le crédit du Cardinal de Médicis, & celui de Baccio Bandinelli, ne l'eussent sauvé. Cependant Jules Romain travailloit à Mantoue, où il a donné des marques éternelles de son extrême habileté dans l'Architecture & dans la Peinture. Il y bâtit le Palais du T, & rendit la ville de Mantoue plus belle, plus forte & plus saine; & à l'égard de ses ouvrages de Peinture, on peut dire, que c'est principalement à Mantoue que le génie de Jules Romain a pris l'essor, & qu'il s'est montré tel qu'il étoit. Il mourut à Mantoue en 1546, âgé de 54 ans, au grand regret du Marquis, qui l'aimoit comme son frére. Il laissa un fils nommé *Raphaël*, & une fille mariée à *Hercule* Malatesta. Entre ses Disciples, les plus habiles ont été le Primatice, qui vint en France, & un Mantouan, nommé *Rinaldi*, qui mourut jeune. * Vasari, *Vite de' Pittori.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 131. *& suiv.* 140. 175. 189 & 193. édit. de Trevoux 1725. M. de Piles, *Abregé de la Vie des Peintres, p.* 176.

ROMAIN (Adrien) *Voyez* ROMAN (Adrien)

ROMAINENGO ou ROMENENGO, petite ville du Duché de Milan en Italie, dans le Crémonois, vers les confins du Crémasc, est à peu près au nord-ouest de Crémone, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

ROMAINMOTIER, Bailliage du País de Vaud dans le Canton de Berne. Il est au pié du Mont-Jura & comprend deux villes & plusieurs villages, qui font neuf ou dix grandes Paroisses. Les villes sont Romainmotier & *La Serra.* Romainmotier, en Latin *Romani-Monasterium*, est une jolie petite ville, située dans un vallon au pié d'une haute montagne. Elle doit son origine à une ancienne & célébre Abbaye, qui portoit le nom de S. Romain l'Hermite, dont les Terres ont été érigées en Bailliage par LL. EE. de Berne. Il y a sur une grosse cloche du Temple de Romainmotier cette inscription: *L'an*

mil CCCC. XII., fut faite Marie qui chante bient & me fit faire Messire Jehan de Seyssel, Prieur de Romainmotier, cuy Dieux dont faire Chouse qui soit au proffit dout corps & aut salut de l'Arme. Autrefois tout ce quartier étoit couvert de bois. S. *Romain* & S. *Loup*, ou S. *Lupicius*, fréres, dont Grégoire de Tours a écrit la Vie, se retirérent vers le milieu du VI siécle dans le lieu où est maintenant Romainmotier, au bout d'un ruisseau nommé *Noson*, & y vécurent comme Hermites, durant quelques années. Aprés cela S. Loup laissant son frére dans son Hermitage, en alla chercher un autre à une lieue au dessous, dans un rocher escarpé, qui est au bord du même Noson, au dessus de la Sarra. Chacun de ces Hermitages a été ensuite converti en Hospice & puis en Couvent. Celui de S. Romain fut le plus considérable, & l'affluence du monde qui alla s'y habituer en fit avec le tems une ville, tout comme il est arrivé à Schaffhouse & à S. Gall. * *Etat & Délices de la Suisse, tome 2. p.* 298.

ROMAINS, peuples d'Italie. *Voyez* ROME.

ROMAN ou ROMAND (le Païs) ou le Païs de Vaux en Suisse, dans le Canton de Berne, & autrefois au Duc de Savoye. *Cherchez* VAUX.

* ROMAN (Adrien: M. Manget l'appelle *Gilles*) de Louvain, naquit en 1561, le 29 Septembre. Il fut Médecin de l'Empereur, & l'un des plus habiles Mathématiciens de son tems. Il fut appellé de Louvain à Wirtzbourg par l'Evêque de ce lieu, où il enseigna la Médecine & les Mathématiques. Aprés avoir perdu sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, & obtint un Canonicat, dans l'Eglise de S. Jean. Il visita plusieurs Etats de l'Europe, & ayant été attiré en Pologne par Jean Zamosch, Chancelier du Royaume, il fut fait Professeur en Mathématiques à Zamosch, nouvelle ville bâtie par le Chancelier de ce nom. Il a composé beaucoup d'Ouvrages, entre autres, *Ouranographia, de Cœlorum numero & ordine; Ideæ Mathematicæ pars prior*, sive *Methodus Polygonorum; Speculum Mathematicum*, sive *Organum forma mappæ expressum, de Motibus in primo Cœlo ac Mobili spectari solitis; Idea Matheseos universa; Mathesis Polemica; Theatrum Urbium; Supputatio Ecclesiastica; Theoria Calendariorum; Theoria Ventorum; Expositio & Analysis in Archimedis Circuli Dimensionem; Apologia pro Archimede; Exercitationes Cyclicæ; Pyrotechnia*, sive *de Ignibus festivis, jocosis & artificialibus libri duo; Canon Triangulorum Sphæricorum; Canon Triangulorum rectangulorum, tam sphæricorum quam rectilineorum; Problema Apolloniacum; Arithmeticæ quatuor Instrumenta; Methodus exprimendi numeros quantumvis maximos; Mathematicæ Analyseos Triumphus; in Mahumedis Arabis Algebram; de Formatione Corporis humani in utero.* Comme il s'étoit mis en chemin pour aller prendre les eaux de Spa, il mourut à Mayence le septiéme Mai 1615. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 15 *& suiv.*

ROMAN (Jerôme) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, étoit Espagnol, & mourut à Médina-del-Campo, vers l'an 1597. Il a composé en sa Langue naturelle la Chronique de son Ordre, & divers autres Ouvrages Historiques.

Un autre Jérôme ROMAN, surnommé *de la Figuéra*, Jésuite, natif de Tolède, fut Auteur de divers Traitez d'Histoire & de Géographie. * Herréra, *in Alphab. August.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

ROMANA, bourg d'Espagne, situé dans l'Aragon, sur l'Aquas, prés de son confluent avec l'Ebre, à dix lieues au dessous de Saragosse. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMAND ou ROMAN (Le Païs) *Voyez* VAUX (Le Païs de).

ROMANELLI (Jean-François) né en 1617, le 14 de Mai à Viterbe, a été un des meilleurs sujets qui soient sortis de l'Ecole de Pierre de Cortonne. Il a cherché à imiter la maniére de ce grand Maître, qui avoit pour lui une affection de pére. Ses talens ayant été connus du Pape Urbain VIII, & des Princes de la Maison Barberine, Romanelli trouva beaucoup d'occasions de se distinguer. Peut-être eût-il été à souhaiter qu'elles se fussent présentées moins fréquemment, il n'eût pas abusé, comme il fit quelquefois, de l'extrême facilité avec laquelle il mettoit au jour ses productions. Lorsque le Pape Innocent X fut monté sur la Chaire de S. Pierre, Romanelli se vit contraint de suivre la fortune de ses protecteurs. Il vint en France à la suite du Cardinal Antoine Barberin, qui le fit connoître au Cardinal Mazarin. Celui-ci le choisit pour peindre plusieurs chambres de son Palais, & lui procura de peindre l'appartement de la Reine-Mére au Louvre. Romanelli de retour à Rome, continua d'y être extrémement employé. Enfin s'étant retiré à Viterbe, il y mourut en 1662, le huitiéme de Novembre. Il a laissé un fils nommé Urbain, qui embrassa la même profession que son pére; il promettoit beaucoup, mais il mourut à la fleur de son âge. * *Abced. Pittor. p.* 243. Felibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 7. *p.* 530. édit. de Trevoux 1725. Baldinucci, *Mem. du tems.*

ROMANI (Jacques) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, à la fin du XIV siécle, & au commencement du XV, composa divers Traitez, *De victoriis virtutis: De persecutionibus; De virtutibus & vitiis regum Romanorum; Homiliæ morales, &c.* * Léandre Alberti, *de Viris Illust. Ordin. Prædicat. l.* 4. *p.* 149. Séraphin Razzi, *Hist. de gli Huom. Illust. Domin.* Vossius.

ROMANIE, Province de l'Europe, au Turc. *Cherchez* THRACE. Il ne faut pas la confondre avec la petite ROMANIE, païs de la Morée, aux environs d'Argos. *Voyez* SACANIE.

* ROMANO, petite ville des Etats de Venise en Italie, dans le Trévésan, vers les confins du Vicentin, au nord-ouest de la ville de Venise. Elle en est éloignée de douze à treize lieues.

ROMANS: on appelle ainsi des histoires feintes, ordinairement amoureuses, écrites en prose ou en vers. Ce nom a été donné à ces histoires du nom de la Langue en laquelle ils étoient écrits, que l'on appelloit *Romance* en François, & en Latin *Romana Rustica*, c'est à dire, la Langue Latine corrompue, & mêlée de Gaulois & de Tudesque. Les François & les Provençaux ont écrit l'Histoire en cette Langue; & le nom de Roman dans son Origine s'attribuoit à l'Histoire véritable & à l'Histoire fabuleuse, même à tout Ouvrage écrit en cette Langue, qui étoit la Langue dominante en France avant le VIII siécle; mais il est devenu depuis particulier à l'Histoire fabuleuse. Il ne faut pas les confondre avec les Poëmes ni avec les Tragédies, dont le fonds de l'Histoire est véritable, quoiqu'ornée de circonstances fabuleuses; non plus qu'avec les Comédies, qui ne sont pas faites pour un simple récit, mais pour la représentation; ni avec les grandes Fables des Poëtes; ni avec les petites Fables, semblables à celles d'Esope; ni même avec des Histoires que l'on a ornées de fables, quoique celles-ci puissent être mises au nombre des Romans, à cause de l'intention de l'Auteur. Les Egyptiens, les Arabes, les Perses, les Indiens & les Syriens, sont les premiers qui ont inventé ces sortes d'Ouvrages: de là ils ont passé aux Grecs, & des Grecs aux Romains. Les plus célébres Auteurs de ces Histoires fabuleuses, que nous appellons Romans, sont, Antonius Diogénès, qui vivoit peu de tems aprés Alexandre, & qui avoit fait un Roman des amours de Dinas & de Dercyllis; Aristide de Milet, qui avoit traduit en Latin les Fables Milésiennes, & qui vivoit environ le tems de Marius & de Sylla; Cléarque de Cilicie; Jamblique, qui a écrit l'Histoire amoureuse de Rhodanès & de Sinonis; Héliodore, qui étoit Evêque de Tricca dans le IV siécle, Auteur du Roman de Théagéne & de Chariclée. Nicéphore rapporte qu'un Synode voyant le péril où la lecture de ce Roman, autorisé par la dignité de son Auteur, pouvoit jetter la Jeunesse, lui proposa, ou de supprimer son Livre, ou de quitter son Evêché, & qu'il préféra le dernier parti. Cette Histoire est un peu douteuse. Quoi qu'il en soit, Héliodore a servi de modéle à presque tous les Faiseurs de Romans; & l'on a dit que du mariage de Théagene & de Chariclée sont sortis tous les Romans du monde. De ce nombre étoient aussi Lucien, qui a écrit la Métamorphose de Lucius en âne, & des Histoires feintes; & Achilles Tatius, qui a fait un Roman des amours de Clitophon & de Leucippe. Athénagoras, Auteur du Livre du parfait Amour, est beaucoup plus récent. Il faut joindre à ceux-ci le Roman de Théodore Prodromus, & celui d'un Eustathius, différent de l'Archevêque de Thessalonique. Il y a eu trois Xenophons Romanciers, dont parle Suidas. On peut joindre à ceux-ci Parthénius de Nicée, qui avoit fait un Livre des passions amoureuses, tirées des Fables Milésiennes, qui étoient des Romans pleins d'obscénitez. La Satyre de Pétrone, & l'Ane d'or d'Apulée, sont de vrais Romans, semblables à ces Fables Milésiennes. Voilà les plus renommez Romanciers parmi les Grecs & les Latins. Les premiers Historiens des Peuples venus du Nord, déguisérent leur Histoire par mille Fables: de là vinrent les Romans du Roi Artus & des Chevaliers de la Table Ronde, &c. On attribue à Turpin, Archevêque de Reims, une Vie romanesque de Charlemagne; mais elle est d'un Auteur plus récent, qui vivoit dans le XI siécle; & c'est particuliérement depuis ce tems-là qu'on a vu paroître une foule de Romans en François, comme les Oeuvres des Troubadours, les Amadis des Gaules en 24 volumes, le Roman de la Rose, Palmerin d'Olive, Palmerin d'Angleterre. Les Arabes donnérent aux Espagnols le goût de semblables fictions. Les Italiens furent les derniers à s'exercer dans cet art de mensonge. La plupart de ces derniers Romans étoient sans ordre, & pleins de confusion. M. d'Urfé est le premier qui ait donné au commencement du XVII siécle, un Roman mieux conduit & plus poli sous le nom d'Astrée. Le Cyrus, la Clélie de Mademoiselle de Scudery; la Cassandre & la Cléopatre de la Calprenéde; Polexandre de Gomberville, ont ensuite été en grande réputation. Parmi les Espagnols le D. Quichote de Michel de Cervantes, n'est pas seulement un bon Roman, mais aussi une Satyre des autres Romans. Chez les Italiens, le Guarini a excellé en ce genre. De nos jours on a vu *la Princesse de Cléves*, *Zaïde* & plusieurs autres Romans plus courts que les anciens, dans lesquels on a joint la politesse du Langage à l'agrément des avantures. Nous avons aussi une infinité d'*Histoires Secretes*, qui peuvent passer pour des Romans, parce qu'on y a mêlé un trés grand nombre de choses fausses à l'Histoire veritable qu'on vouloit égayer par ce mauvais artifice; & toutes les Vies ou Mémoires d'Hommes illustres, écrits par Gatien de Courtils, doivent encore être mis au même rang, ainsi qu'on l'a observé à son Article, où on en peut voir le dénombrement. * Huet, *Origine des Romans.*

ROMANS, ville de France en Dauphiné, située sur l'Isére, entre Grenôble & Valence, avec un pont où l'on passe cette riviére. Le Chapitre de l'Eglise Collégiale de saint Bernard avoit autrefois la jurisdiction de cette ville; mais le Pape Clément VI la donna en 1344, au Dauphin Humbert, qui lui céda Avisan. On prétend que la situation & la figure de cette ville ont du rapport à celle de Jérusalem, & qu'une éminence qu'embrassent ses murailles, ressemble parfaitement au Mont-Calvaire. Romanet Boffin ayant fait le voyage de la Terre-sainte, avoit fait cette remarque, & éleva en ce lieu un bâtiment où l'on représenta le saint Sépulcre tel qu'il est au Calvaire. Le Roi François I, en 1520, y mit la premiére pierre, & Boffin y fonda un Couvent qu'on donna aux Religieux

de saint François, sous le titre de la Maison du Mont-Calvaire. Il fut saccagé & ruïné en 1562, lorsque les Calvinistes se rendirent maîtres de Romans. Cette ville fut souvent prise & reprise en même tems pendant les guerres civiles. Les Recolets se sont établis depuis au Couvent du Calvaire. * De Thou, *Hist. sui temp.* Chorier, *Hist. du Dauphiné.*

ROMANSHORN. *Voyez* ROMISHORN.

ROMARIQUE (saint) fondateur & second Abbé de Remiremont en Lorraine dans le VII siécle, fut élevé à la Cour de Théodebert, Roi d'Austrasie, où il eut des emplois considérables. Ce Prince ayant été défait par Thierri, Roi de Bourgogne, fut pris & tué peu de tems après par les ordres de la Reine Brunehaut. Le pére de Romarique, nommé *Romulfe*, qui avoit soutenu son parti, fut tué, & Romarique exilé, & dépouillé de tous ses biens. Il fut rétabli après la mort de Thierri & de Sigebert II, par Clotaire II; mais il quitta bientôt la Cour, & se retira dans le Monastére de Luxeu. Il fonda un double Monastére d'hommes & de filles dans la terre qu'il avoit au nord des Monts de Vosge, qui fut appellé de son nom *Romberg*, & que nous nommons *Remiremont.* Il se retira dans la Communauté des hommes, dont Amatus étoit Abbé; celle des filles eut pour Abbesse Mactefiede, appellée vulgairement Mafiée. Depuis ce tems-là, le Monastére des hommes s'est trouvé dépendant de celui des filles. L'un & l'autre furent ruïnez par les Huns, & rebâtis au bas de la montagne par l'Empereur Louïs III. Les premiéres Religieuses embrasserent la Régle de saint Benoît. Depuis, elles se sont donné le titre de Chanoinesses, & ont fait de leur Monastére une Eglise collégiale & séculiére. Pour y être reçu, il faut faire preuve d'une ancienne noblesse. Romarique fut élu second Abbé des deux Communautez, après la mort d'Amatus, & les gouverna pendant 26 ans. Il mourut le huitiéme Décembre de l'an 653. * *Anonym. apud* Mabillonum. Baillet, *Vies des Saints, huitiéme Décembre.*

ROMBOUTS (Théodore) Peintre de la ville d'Anvers, vers l'an 1620, fut mis sous la conduite d'Abraham Jaffens, Romain; & après avoir fait quelque progrès, il se résolut de voir Rome, où il alla en 1617. Il y rencontra un Gentilhomme François, qui lui fit peindre douze Histoires de la Genése, qui le mirent en réputation. De là il passa à Florence, où le Grand-Duc de Toscane l'employa à divers ouvrages, & le combla de bienfaits. Dès qu'il fut de retour en son païs, il tâcha d'égaler le fameux Rubens; & il peignit par émulation le saint François extasié, le sacrifice d'Abraham, & le grand tableau de la Justice, qui est dans la salle du Magistrat de Gand. Lorsque la guerre qui survint eut refroidi l'amour des beaux Arts, il se trouva sans emploi, & mourut accablé de chagrin à Anvers, où il fut enterré dans l'Eglise des Carmélites. * Vasari, *Vite de' Pittori.*

ROME, *Roma*, qu'on nomme quelquefois la Ville, *Urbs*, par préférence à toutes les autres du Monde, est capitale de toute l'Italie, & l'a été autrefois d'un fameux Empire, & de la plus belle partie de l'Univers. Aujourd'hui elle l'est encore du Monde Chrétien; & elle est surnommée *la Sainte*, parce qu'elle a été arrosée par le sang des saints Martyrs, & parce qu'elle est le séjour du Pape, & le centre de la Religion Romaine. Cette ville, qui par sa magnificence, par ses antiquitez & par sa grandeur, passe pour une des plus belles de l'Univers, est située sur le Tibre, à quelques lieues de son embouchure. Denys d'*Halicarnasse* rapporte diverses opinions au sujet de sa fondation: la plus sûre est qu'elle fut bâtie par Romulus. Elle portoit un nom secret, que la Religion défendoit de révéler, & qui étoit vraisemblablement celui de *Valentia.* L'Empereur Commode lui voulut faire porter le nom de *Colonie Commodienne*, un Roi Goth celui de *Gothie*, & d'autres Princes le leur; mais celui de Rome lui a toujours été conservé. Romulus bâtit cette ville l'an 753 avant Jesus-Christ, la 3 année de la VI Olympiade. Il la ferma de quatre portes, nommées *Trigonie*, *Magonie*, *Januale* & *Carmentale.* Dans la suite du tems la ville fut aggrandie, & Tarquin *le Superbe* commença à élever en pierre les murailles, qui n'étoient auparavant que de terre. Leur circuit, qui étoit de cinquante milles, lorsqu'elle fut aggrandie par les Empereurs, n'est aujourd'hui que d'environ treize ou quatorze. Les grands Monts de Rome étoient le Capitolin, le Palatin, l'Aventin, le Célien, l'Esquilin, le Viminal & le Quirinal. Les moindres étoient le Janicule, le Pincien, le Vatican, le Citorien & le Giordan.

Quoique l'on attribue sa fondation à Romulus, parce qu'il l'aggrandit, & qu'il y fonda une Monarchie, on prouve néanmoins par diverses autoritez, qu'il y avoit en Italie une ville qui se nommoit *Roma*, avant que Romulus fût au monde. Solin veut que cette ville ait été fondée proche le Mont-Esquilin par Roma, fille de Kittim, qui lui donna son nom. Il y a d'autres Auteurs qui en attribuent la fondation à Roma, fille d'Ascagne. Sabellic confirme le sentiment de Plutarque, par la citation d'un certain Céphon Gergetius, qui attribue cette fondation à Romus, fils d'Enée. Plutarque parle d'une autre Fondatrice de Rome, qu'il nomme *Roma.* Il dit qu'après qu'Enée eut pris terre à Laurente, une Dame Troyenne, nommée *Roma*, prit le tems de l'absence d'Enée & des autres Troyens, pour persuader aux femmes de brûler leurs vaisseaux, afin de n'être plus exposées aux incommoditez de la navigation: ce qui les obligea de bâtir une ville au pié du Mont Palatin, qu'ils nommérent *Roma*, du nom de cette Dame. Caius Sempronius, dans la division de l'Italie, prouve que Romulus n'a pas été le Fondateur de Rome; mais que ç'a été la fille d'Italus: car il dit qu'il se nommoit *Rumulus*, & son frére *Rumus*, & non pas *Romulus* & *Remus*, comme l'on croit d'ordinaire. Rome, bâtie ou aggrandie par Romulus, fut divisée en quatre quartiers ou régions; l'un appellé *Roma*, le second *Germalia*, le troisiéme *Velia*, & le quatriéme comprenoit la Maison de Romulus. *Roma* étoit apparemment cette petite ville bâtie par la fille d'Italus; *Velia* étoit cette partie du Mont-Palatin qui regardoit la place Romaine, ainsi nommée de *Vellus*, une toison, parce que les Bergers avoient accoutumé d'y tondre leurs brebis; *Germalia* étoit un lieu bas, qui regardoit le Capitole, où fut trouvé le berceau des Jumeaux, sous le figuier, qu'on appella *Ruminal*, à cause du mot *rumo*, *j'allaite*; parce que c'étoit sous ce figuier que la louve avoit allaité Romulus & Rémus. De la Maison de Romulus, bâtie sur le Mont-Palatin, on a appellé la Maison des Princes *Palatia*, à cause de la Maison de ce premier Roi de Rome, qui étoit sur le Mont-Palatin.

Romulus fit trois portes à sa nouvelle ville, la *Carmentale*, la *Romaine* & la *Pandane*: quelques-uns y ajoûtent la *Januale.* La porte *Carmentale* prit son nom de Carmente, femme d'Evandre, qui y étoit enterrée: elle a été appellée depuis *la Porte Scélérate*, parce que les Fabiens sortirent par cette porte, quand ils furent défaits à Crémére. La porte *Romaine* prit son nom de Romulus, dit Tite-Live; mais quelques Auteurs croyent plutôt que ce fut du village *Roma.* On la nomma aussi *Mugonia*, à cause du mugissement des bœufs qu'on entendoit à cette porte; & *Trigonia*, parcequ'elle étoit fortifiée de trois angles. La porte *Pandana* prit son nom du verbe *pando*, parce qu'elle étoit ouverte aux provisions qui venoient journellement dans la ville: elle se nommoit aussi *Libera* & *Romulida*: ce qui fortifie l'opinion de ceux qui croyent que la porte Romaine ne prenoit point son nom de Romulus; car il n'est pas vraisemblable de dire que de quatre portes Romulus en eût appellé deux de son nom. *Porta Janualis* étoit ainsi nommée du Temple de Janus, qui étoit proche.

Rome fut fondée l'année de la Période Julienne 3961, avant Jesus-Christ 753, en la troisiéme année de la VI Olympiade, le onziéme ou le douziéme de Mai, le jour d'après la fête de Palès, entre la seconde & troisiéme heure du jour, le Soleil étant au Signe du Taureau, la Lune au Signe de la balance; Saturne, Mars, Vénus & Mercure au Scorpion; & Jupiter au Signe des Poissons, selon le témoignage de Solin, de Pline & d'Eutrope. Titus Terentius Firmianus, habile Astronome, rejette cette fondation, selon sa supputation, au 21 d'Avril, la Lune étant en son plein, le Soleil, Mercure & Vénus au Signe du Taureau, Jupiter aux Poissons, Saturne & Mars au Signe du Cancer, sur les trois heures; & Plutarque a remarqué qu'il y eut ce jour-là une grande éclipse de Lune. Romulus partagea les peuples de sa ville en trois Tribus ou Régimens, sous des Tribuns ou Colonels; chaque Tribu en dix Curies ou paroisses; & chaque Curie en dix Décuries; les premiéres sous un Chef nommé *Curio*, & les secondes sous un Chef nommé *Decurio.* Il tira de toutes les Tribus ceux que la naissance, l'âge & la vertu rendoient considérables, qu'il appella *Patriciens* ou *Péres*; & le reste du peuple *Plébeiens.* Cette ville fut gouvernée par sept Rois l'espace de 243 ans. Elle devint ensuite République, & fut régie tantôt par des Consuls, tantôt par les Décemvirs, Tribuns, Dictateurs, & enfin par les Empereurs.

Les Anciens représentoient Rome en Déesse, vêtue comme Pallas, avec un air jeune, pour nous dire peut-être que Rome étoit toujours dans la vigueur de la jeunesse, & qu'elle ne vieillissoit point. On lui donnoit un casque en tête, & la pique à la main avec un habit long, pour marquer qu'elle étoit également prête à la guerre & à la paix; puisqu'elle étoit habillée comme Pallas, que l'on représentoit avec la pique & le casque, & comme Minerve, que l'on dépeignoit avec la robe longue. On trouve souvent cette tête de Rome dans les Médailles consulaires, & même dans quelques Médailles Gréques: on la voit jointe avec celle du Sénat, représenté en Vieillard; parce que le Sénat étoit composé de vieillards. Les titres qui accompagnent les têtes de Rome & du Sénat dans les Medailles Gréques, sont ΘΕΑ ΡΩΜΗ, LA DÉESSE ROME; & ΘΕΟΣ ΣΥΓΚΛΗΤΟΣ, ou ΙΕΡΑ ΣΥΓΚΛΗΤΟΣ, LE DIEU SÉNAT, ou LE SACRÉ SÉNAT. Ils avoient même élevé dans tout l'Empire des Temples à l'honneur de la Déesse Rome, & enfin les moindres titres de leur flatterie étoient ROMA VICTRIX, *Rome victorieuse*; ROMA INVICTA, *Rome invincible*; ROMA ÆTERNA, *Rome éternelle*; ROMA SACRA, *Rome sacrée.* Les Médailles de Maxence représentent Rome éternelle, assise sur des Enseignes militaires, armée d'un casque, & qui tient d'une main son sceptre, & de l'autre un globe, qu'elle présente à l'Empereur, couronné de laurier, pour lui dire qu'il étoit le Maître & le Conservateur de tout le Monde, avec cette inscription: CONSERVATORI URBIS ÆTERNÆ. Les Médailles de Vespasien nous la font voir ayant le casque en tête, & couchée sur les sept montagnes de Rome, tenant son sceptre, & ayant sous ses piez le Tibre sous la figure d'un Vieillard. Et dans les Médailles d'Adrien, elle tient un rameau de laurier de sa main gauche, & de la droite la Victoire sur un globe, comme victorieuse de tout le Monde. Ceux de Smyrne ont les premiers dressé un Temple à la ville de Rome, sous le consulat du vieux Caton, lorsqu'elle n'étoit pas encore montée à ce haut faîte de grandeur, où elle parut après la défaite de Carthage, & la conquête de l'Asie. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

M. Maffei, dans son Histoire Diplomatique, croit que Rome est beaucoup plus ancienne que Romulus. Il appuye ses soupçons sur quelques médailles qu'il donne. La premiére des cinq qu'il a fait graver représente une tête, couverte des dépouilles d'un sanglier; au revers un bœuf & un serpent, avec ce mot dans l'exergue, *Roma.* Cette médaille fait allusion au sanglier qu'Hercule tua sur la montagne d'Erymanthe, & marque une origine d'Arcadie ou Pélasgienne. Antiochus de Syracuse,

cuse, Auteur que Denys d'Hallicarnasse estimoit par dessus tous les autres, prétendoit que Rome étoit plus ancienne que la guerre de Troye. Son renouvellement doit être mis, selon le même Auteur, qui suit l'opinion de Caton, réglée sur le calcul d'Eratosthéne, confirmée par des monumens, à la première année de la VII Olympiade, qui est l'année d'où l'on compte la fondation de Rome. Les cloaques, *dit M. Maffei*, qui furent faites du tems de l'ancien Tarquin, dont il reste encore des vestiges qui étonnent, marquent bien que ce n'étoit pas pour une ville fondée seulement depuis 50 ans, mais pour une ville déja grande, riche & peuplée depuis long-tems. Le nom même de Rome, étoit Pélasgien, selon Plutarque, dans la Vie de Romulus. * *Bibliothéque Italique, tome 3. p. 41. &c.*

DES PORTES, PONTS, GRANDS CHEMINS, *Fontaines, &c.*

Il y a dix-huit portes à Rome, la porte *del Popolo*, autrement *Flaminie*; la porte de *sainte Mélodie*, autrefois *Gabiosa*; la *Pinciane*, autrefois *Collatine*; la *Latine*, autrefois *Férentine*; l'*Agonie*, autrefois *Quirinale*; la porte *saint-Sébastien*, autrefois *Capéne*; celle de *sainte Agnès* ou *Pie*, autrefois *Viminale*; la porte de *saint-Paul* ou d'*Ostie*, dite *Trigémine*; la *Ripa*, anciennement *Portuense*; celle de *saint-Laurent*, autrefois *Esquiline*; la porte de *saint-Pancrace*, autrefois *Aurélie* ou *Septime*; la *Porte Major*, autrefois *Névie*; la *Septimiane*, dite *Fontinale*; la porte *saint-Jean*, autrefois *Cælimontana*. Les autres sont, porta *Fabricia*, *Pettusa*, *Angelica*, la porta *del Castello*. Les murailles sont flanquées de trois cens soixante tours. Sous les premiers Empereurs il y en avoit jusqu'à sept cens quarante. La porte du *Saint Esprit*, dite autrefois *Triomphale*, alloit du Vatican au Capitole, & porta ce nom, parce que les Triomphateurs y passoient. L'Empereur Charles-Quint voulut entrer à Rome par cette porte, où les Paysans ne pouvoient passer. Les Anciens comptoient jusqu'à trente portes, qui donnoient commencement à autant de grands chemins pavez avec un travail incroyable, & où rien n'étoit épargné de ce qui pouvoit contribuer à la commodité des Voyageurs. La grandeur des pierres, l'égalité des lieux les plus raboteux, les vallons comblez, & les colomnes de marbre posées de mille en mille, sont de puissans témoignages d'une magnificence surprenante. Voici le dénombrement de ces anciens grands chemins, les voyes *Appie*, *Campanienne*, *Valerie*, *Cassie*, *Tiburtine*, *Latine*, *Prænestine*, *Laurentine*, *Ostiense*, *Collatine*, *Labicane*, *Cimine*, *Flaminienne*, *Ardéatine*, *Gallicane*, *Tibérine*, *Sétine*, *Portuense*, *Cornélie*, *Laticulense*, *Nomentane*, *Quinctie*, *Prétorienne*, *Claudienne*, *Salarie*, *Emilie*, la *Triomphale* & l'*Aurélie*. On trouve le long de ces grands chemins, divers aqueducs, qui servoient à conduire les eaux dans les bains de la ville, dits *Thermes*, où les particuliers alloient se laver & parfumer, le bois & l'huile étant fournis par le public. On y voit encore les restes de divers Tombeaux qu'on y avoit élevez, parce qu'il étoit défendu d'enterrer les morts dans la ville, conformément à cette loi des douze Tables, *In urbe ne sepelito, neve urito.* Il y avoit autrefois huit ponts à Rome. *Pons Sublicius*, bâti par Ancus Martius, réparé par Emilius Lepidus. C'est sur ce pont qu'Horace, dit *Cocles*, soutint l'effort des Toscans, qui vouloient remettre Tarquin *le Superbe* sur le thrône, & c'est de là qu'Elagabale fut précipité dans le Tibre. Il est présentement ruiné, aussi-bien que celui dont on voit les fondemens derriére l'hopital du S. Esprit, dit Triomphal ou Vatican. Le Pont S. Ange a été nommé Ælius, du nom de l'Empereur Ælius Adrien. L'*Aurelius* ou *Janiculensis* des Anciens, est le pont de Sixte d'aujourd'hui; & celui de saint Barthélemi est le *Cestius* d'autrefois. Le pont dit *Quatrocapi*, ainsi appellé à cause d'une pierre de marbre à quatre faces, est le *Fabricius* ou *Tarpeius* des Anciens. Leur *Senatorius* ou *Palatinus*, c'est celui de sainte-Marie Egyptienne, ou *Trastevere*, rompu par l'inondation du Tibre. Le Pont-Mole, autrefois *Milvius*, est hors de Rome, & est célébre par la Victoire du Grand Constantin sur le Tyran Maxence, qui y fut étouffé dans les eaux du Tibre. Autrefois on comptoit dans Rome dix-huit fontaines, dont il n'y en a que trois principales; la Vergine ou de Trivio; la Félice, & la Paulina, qui fournissent une si grande quantité d'eau, qu'il y a peu de maisons qui n'en ayent quelque tuyau. Le nombre des statues étoit si grand, les rues & les maisons en étoient si pleines, que les chariots ne pouvoient passer en beaucoup de lieux. On en voit encore de glorieux restes, aussi-bien que des colosses, des obélisques, & sur-tout des colomnes, entre lesquelles on admire celles de Trajan & d'Antonin. Les Antiquaires parlent d'environ quarante-cinq obélisques qui étoient à Rome, où l'on en compte encore huit. Les palais y étoient magnifiques, les familles puissantes, & tout y étoit parfaitement bien ordonné. On avoit fait faire plusieurs cloaques, qui aboutissoient à un autre si grand, qu'une charrette chargée de foin y pouvoit facilement entrer. Ce qui est de surprenant, c'est que les Censeurs qui les faisoient quelquefois nettoyer, vendoient les immondices aux jardiniers jusqu'à six cens mille écus.

DES PREMIERS ROIS DE ROME.

Nous ne parlerons point des anciens Temples de cette ville; on s'en pourra aisément figurer la quantité par le grand nombre des Dieux que les Romains adoroient, qui, selon la remarque de Varron & de quelques autres, montoit à trente mille. Romulus, premier Roi des Romains, eut pour successeurs Numa Pompilius, Tullus Hostilius, Ancus Martius, Tarquinius Priscus, Servius Tullius & Tarquin *le Superbe*. La cruauté, l'avarice & l'insolence de ce dernier portérent les Romains à secouer le joug d'un tel Empire. La violence que son fils Sextus fit à Lucréce en fut le prétexte; & la ville fut depuis gouvernée par deux Consuls, dont on faisoit élection tous les ans, & dans les besoins extrêmes, on donnoit toute l'autorité à un Dictateur. Les Consuls avoient sous eux les Préteurs, les Tribuns, les Questeurs, les Ediles, les Censeurs, les Préfets & quelques autres Magistrats. Rome gouvernée par les Consuls, se rendit souveraine de presque tout l'Univers. Jules-César, aprés la journée de Pharsale, se fit déclarer Dictateur perpétuel; & négligeant le titre de Roi, odieux & insupportable aux Romains, il prit celui d'*Empereur*, que l'on donnoit aux Généraux d'Armée, lorsqu'ils avoient remporté une Victoire, où il étoit mort au moins 2000 ennemis. Il semble qu'il y ait de l'exagération en ce que les Auteurs nous disent du pouvoir, de la grandeur, de la magnificence & des richesses des Romains. Avant les guerres civiles de César & de Pompée, il y avoit neuf cens mille citoyens qui demeuroient à Rome; mais aprés la Victoire d'Afrique, il ne s'en trouva que cent cinquante mille. A quoi néanmoins, si l'on ajoûte les Esclaves & les Etrangers, on verra qu'il y avoit un prodigieux nombre de gens à Rome. * *Voyez* Isaac Vossius, dans son Livre *de Magnitudine Romæ veteris.*

DU GENIE DES ANCIENS ROMAINS *pour les Sciences.*

Les Romains avoient d'abord plus de disposition d'esprit pour exercer l'art de commander, que pour cultiver les Sciences purement spéculatives & les Belles Lettres: ce qui étoit plus du génie des Grecs & des Orientaux. Mais par le commerce qu'ils eurent avec les Grecs, ils apprirent la Philosophie & les autres Sciences. Ils formérent leur éloquence sur le modéle des Orateurs de cette Nation; & s'ils ne les égalérent pas par la délicatesse du style, ils les surpassérent peut-être par la solidité de leurs pensées. Mais cette gloire des Romains se trouve presque renfermée dans l'espace de deux siécles, dont l'un fut le dernier de la République, & l'autre le premier de la Monarchie, du régne de César & d'Auguste. C'est dans cet intervalle de tems que parurent les Auteurs que nous appellons *classiques*, ou de la première classe, dont le nombre est fort petit, & n'est presque composé que de Poëtes & d'Historiens. Il ne nous est resté de tous les Orateurs & des Philosophes de ces deux siécles, que le seul Cicéron, qui à la verité en vaut plusieurs autres. Sénéque peut être mis au rang des Philosophes Romains; mais on ne peut pas lui donner le nom d'Auteur classique, qui appartient à ceux en qui se rencontre la pureté de la Langue, jointe au bon goût des choses. Leurs Historiens ont plus de bonne foi, & sont moins chargez de fictions que les Grecs; mais leur présomption leur a souvent fait manquer de sincérité, en parlant des Nations étrangéres. Les Romains n'ont presque point eu de goût pour les Mathématiques, & peu de leurs Ecrivains y ont réussi. * M. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 1. partie 1. p. 246.* § III. édit. d'Amsterdam 1725. *tome I.*

DES EMPEREURS ROMAINS, *de leurs Forces, &c.*

L'Armée ordinaire, du tems des Empereurs, selon Appien & Plutarque, étoit de deux cens mille hommes de pié, de quarante mille chevaux, de trois cens éléphans, & de deux mille chariots; & leurs forces maritimes étoient de quinze cens galéres, dont deux cens étoient à cinq rames, & de deux mille navires. Ils avoient cent soixante greniers, un grand arsenal, & deux lieux où ils tenoient leurs thrésors. Enfin leur Empire avoit pour bornes au levant, l'Euphrate, le Mont-Taurus & l'Arménie; l'Ethiopie au midi; le Danube au septentrion; & l'Océan au couchant. On pourra mieux juger de la puissance de cet Empire, si on fait réflexion sur ce que disent les Auteurs de celle des Particuliers, savoir, que les richesses des Romains se sont trouvées si immenses, qu'il y en avoit plus de vint mille dont les revenus suffisoient pour nourrir une année entiére toute l'Armée de la République. Lucullus étoit de ce nombre. Les Romains dès le tems des Consuls, avoient de revenu soixante-quinze mille talens d'Egypte. Or chacun de ces talens répondoit à huit mille écus d'à-présent: de sorte que soixante-quinze mille talens, selon notre supputation, vaudroient six cens millions d'écus. Depuis Jules-César, la République changea son nom en celui d'*Empire Romain*, à cause du gouvernement des Empereurs. Constantin *le Grand* transfera le Siége impérial à Constantinople; & dans la suite, l'Empire fut divisé en celui d'Orient & celui d'Occident. Celui-ci fut ruiné par les Huns, les Goths, les Vandales & divers autres Peuples, qui dans les IV & V siécles, saccagérent l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie & l'Afrique. Les François s'établirent dans les Gaules, les Lombards en Italie, les Goths en Espagne; & cette grande Monarchie se vit en peu de tems le partage des Nations qui passoient pour barbares. L'Empire d'Orient a été sujet aux mêmes révolutions; & après avoir souvent chancelé, il est enfin tombé entre les mains des Ottomans. L'Empire d'Occident fut rétabli dans la personne de Charlemagne, couronné par le Pape Léon III. Mais la gloire de Rome en particulier n'a pas été moindre, puisqu'elle a continué d'être le Siége du premier Evêque du Monde, Souverain-Pontife & Vicaire de Jésus-Christ, suivant l'opinion de l'Eglise Latine. La Religion Chrétienne s'y étoit établie comme dans son centre, bien que divers Empereurs l'ayent persécutée avec fureur, & que d'autres se soient vantez de l'avoir abolie. Tous les Papes ont rési-

 dé

dé à Rome, excepté néanmoins Clément V, Jean XXII, Benoît XII. Clément VI, Innocent VI, Urbain V, & Grégoire XI, qui ont gouverné à Avignon, où le premier transporta le Siége pontifical, depuis l'an 1305. Le dernier en sortit en 1376. Les Papes sont devenus maîtres de Rome & de tout ce qu'on appelle Etat Ecclésiastique, & du Patrimoine de saint Pierre. Les Papes sont redevables aux Rois de France, Pepin & Charlemagne, du commencement de leur puissance temporelle. Ils furent néanmoins longtems sans être Souverains de Rome. Cette ville, qui a triomphé de tant de Peuples, a été elle-même soumise par diverses Nations. Les Gaulois s'en rendirent maîtres, sous la conduite de Brennus, pendant que les Consuls gouvernoient, l'an 364 de sa fondation, & 390 ans avant Jésus-Christ; Alaric la prit l'an 410 de Jésus-Christ; Genseric en 455; Odoacre en 467; Totila en 540: & dans le XVI siécle elle fut prise & pillée en 1527, par l'Armée de l'Empereur Charles-Quint commandée par le Connétable de Bourbon, qui y fut tué. Malgré ces malheurs, Rome est toujours grande, riche, belle, magnifique. Elle est si peuplée, qu'on y compte plus de trois cens mille ames, & huit mille Juifs qui ont leur quartier particulier, & qu'on oblige d'entendre tous les Samedis un Sermon. Les quartiers de la ville, dits *Rioni*, sont au nombre de quatorze; 1. *de Conti*; 2. *del Borgo*; 3. *della Colona*; 4. *del Ponte*; 5. *de Aremula* ou *Remola*; 6. *della Pigna*; 7. *del Campitello*; 8. *del Trastevere*; 9. *del Campo Marzo*; 10. *di Parione*; 11. *di S. Angelo*; 12. *della Ripa*; 13. *di S. Eustachio*, 14. *di Rivo*. Les plus puissantes familles de Rome sont, les *Ursins*, les *Colonnes*, les *Conti*, les *Farnéses*, les *Cajetans*, les *Baglioni*, les *Vitelli*, les *Sforces*, les *Perretti*, les *Buoncompagni*, les *Aldobrandins*, les *Gesi*, les *Altempi*, les *Borghéses*, les *Barberins*, les *Pamfiles*, les *Rospigliosi*, & un très grand nombre d'autres, qui ont presque toutes de beaux Palais, enrichis & embellis d'antiques & de jardins très superbes, que l'on nomme en Italie *Vignes*, où la magnificence des fontaines fait le plaisir & l'admiration de tout le monde. Entre les Palais, ceux du Vatican, de Monte-Cavallo, & de S. Jean de Latran, sont les plus beaux: aussi sont ils l'ouvrage de plusieurs Souverains-Pontifes. Le Château Saint-Ange est la forteresse de Rome: l'on y va du Vatican par une galerie. On compte à Rome vint-deux mille maisons.

DES PAROISSES, MONASTERES, &c.

Il y a quatre-vint-douze Paroisses, & quarante & une Eglises nationales. *Saint Louis*, qui est celle des François, est servie par vint-cinq Chapelains de la Nation, avec musique. *Saint-Yves*, qui est aussi une Paroisse, appartient aux Bretons, & est desservie par un Curé & quatre Chapelains de la Province de Bretagne. Il y a soixante & quatre Maisons Religieuses d'hommes, & plus de quarante de filles. De ces Maisons Religieuses, il y en a quatre qui appartiennent à des Religieux François; savoir *Saint Antoine*, aux Religieux de cet Ordre; la *Trinité du Mont*, aux Minimes; *Notre Dame des Miracles*, aux Pénitens du Tiers-Ordre, dits *Picpus*; & *Saint Denys*, aux Religieux Trinitaires Déchaussez, qui sont tous sous la protection du Roi de France, aussi-bien que la *Basilique de Saint Jean de Latran*, les Religieuses Chanoinesses du *Saint Esprit*, & la Chapelle de *Saint Claude*. L'on y trouve plus de trente Hopitaux, cent six Compagnies de Pénitens, & plusieurs Colléges. Les sept Eglises principales sont, *Saint Jean de Latran*, *Saint Pierre du Vatican*, *Saint Paul* hors des murs, *Sainte Marie Majeure*, *Saint Laurent* hors des murs, *Saint Sébastien*, & *Sainte Croix en Jérusalem*. Nous parlons ailleurs de Saint Jean de Latran. L'*Eglise de Saint Pierre*, qui est un superbe édifice, est toute bâtie de marbre dedans & dehors, & est couverte de plomb & de cuivre doré. On y admire les colomnes de marbre, & un nombre infini de richesses. Le portail de cette Eglise est élevé jusqu'à la hauteur de 24 toises, & est bâti selon l'ordre Ionique. Il contient un superbe portique, qui a la voûte dorée, & qui régne devant toute la largeur du portail. Au dessus du portique est aussi une magnifique galerie, où sa Sainteté paroît chaque jour du Jeudi-Saint & de Paques, pour donner la bénédiction au peuple qui est à genoux dans la place. On y voit une Inscription Latine, qui marque que le Pape Paul V fit bâtir ce portail l'an 1612. Des cinq portes qui sont à ce portail, celle du milieu est de bronze; & à main droite est celle qu'on appelle la Porte-Sainte, parce qu'elle ne s'ouvre que l'Année-Sainte; c'est ainsi qu'on appelle l'Année du grand jubilé, qui se célébre de vint-cinq en vint-cinq ans. Le dessein & le plan de l'édifice est pris sur la figure d'une croix, dont la longueur est à peu près de cent toises; & celle des branches ou de la traverse, de 66 toises. Sur le centre ou milieu de ces branches, s'éléve le dôme qui a de hauteur près de 55 toises; mais le reste de la voûte n'en a que 24. Tout le pavé de l'Eglise est de marbre, & toute la voûte est dorée. Sur le milieu des branches de la croix, ou de la traverse, est élevé le grand autel, au-dessous de la coupe ou du dôme: on ne voit rien ailleurs qui égale la somptuosité de cet autel, ni le riche travail du dais de bronze, que le Pape Urbain VIII y a fait élever. Chaque Pape, après son élection, est porté sur cet autel, & reconnu pour le successeur de Saint Pierre. Il n'y a que le Pape qui y puisse dire la Messe, ou ceux à qui il en donne expressément la liberté. Sous l'autel est la Confession de Saint Pierre: c'est ainsi qu'on appelle le tombeau, où le corps de cet Apôtre est en dépôt. La place qui est devant cette Eglise, est encore le sujet de l'admiration des Voyageurs. Le Chevalier Bernin en a donné le dessein; & le Pape Alexandre VII l'a fait mettre en exécution. Une grande galerie l'environne, & lui donne une forme ovale de théatre, qui a trois cens pas de longueur, & deux cens vint de largeur. Trois cens vint-quatre colomnes soutiennent cette galerie enrichie d'une balustrade, où sont les figures des douze Apôtres, & de plusieurs autres Saints, au nombre de quatre-vint-huit, avec les armes d'Alexandre VII. Dans le milieu de cette place on remarque deux belles fontaines; & dans l'intervalle qui sépare leurs deux bassins, on admire le plus magnifique des obélisques de l'Univers. Il est d'une seule piéce de marbre granite; & cette piéce est haute de treize toises & deux piez, sans comprendre la hauteur de sa base & de son piédestal, qui est encore de quatre toises & deux piez. Sa pointe étoit autrefois l'urne qui renfermoit les cendres de Jules-César: aujourd'hui elle soutient une croix. *Voyez* là-dessus *Ammien Marcellin*, & ses Commentateurs. Nous ne parlerons point des autres Eglises, des Cimetiéres, des Cirques, & des autres édifices qu'on voit à Rome: ce détail nous conduiroit trop loin. * Denys d'*Halicarnasse*. Tite-Live. Florus. Velleius Paterculus. Polybe. Les Auteurs qui ont écrit l'Histoire Romaine. Bosio, *Roma Sotterranea*. *Voyage d'Italie*. *Rome ancienne & moderne*, que nous avons en François & en Italien &c.

DES JUIFS QUI SONT A ROME.

Pompée, *dit M. Basnage*, avoit transporté un grand nombre de Juifs à Rome, dont il avoit fait autant d'Esclaves. Leurs Maîtres les ayant affranchis, ils ne voulurent point quitter cette ville dans laquelle on les distingua d'abord par le nom de *Libertins*, ou d'Affranchis. Ils conservoient toujours leur Religion. Ils envoyoient leurs présens à Jérusalem où ils avoient leur Synagogue, dont il est parlé au sixiéme des Actes des Apôtres. Auguste favorisa les Affranchis à Rome, parce qu'il avoit vu leur attachement pour César dont ils pleurérent la mort. Fuscus Aristius, Poëte & ami d'Horace, étoit du nombre de ces Affranchis. Les Affranchis se multipliérent tellement sous la protection de cet Empereur, que cinquante Députez étant venus de Jérusalem après la mort d'Hérode pour soutenir les droits de la Nation devant Auguste, huit mille Juifs, Habitans de Rome, se joignirent aux Députez. Les Juifs pouvoient jouïr du droit de Bourgeoisie Romaine. César le donna à Antipater, & S. Paul se dit Bourgeois de Rome. Ils y avoient aussi la liberté de conscience & l'exercice de leur Religion. Ils observoient leurs Fêtes & leurs Sabbaths d'une maniere si publique, qu'Auguste les ayant mis au rang de ceux à qui on distribuoit tous les mois du blé & de l'argent, il ordonna à ses Officiers de *garder la portion des Juifs jusques au lendemain*, lorsque le jour de la distribution échéoit un Samedi. Ils avoient leurs Oratoires, leurs Synagogues, leurs Docteurs & une espéce de Conseil ou de *Maison de Jugement*. Les Juifs occupérent trois quartiers différens à Rome, le Vatican, où est aujourd'hui le Palais du Pape; la Vallée Egérie, qu'on appelle aujourd'hui Caffarello, & l'Isle du Tibre proche le Pont-Fabrice. Les Juifs ont aujourd'hui leur domicile dans cette Isle. Tibére se déclara l'ennemi des Juifs de Rome, & voulant abolir leur Religion dans cette Capitale de l'Empire, il ordonna qu'on transportât quatre mille de ces Juifs Affranchis dans l'Isle de Sardaigne. Caligula ne leur fut pas moins contraire que Tibére l'avoit été, & Suétone assure que Claude les bannit de Rome, ce qui s'accorde avec le *verset second du ch. 18. des Actes des Apôtres*. Les Juifs furent rapellez peu de tems après de leur exil; ils se rétablirent fort promtement à Rome, & sous l'Empire de Néron ils y jouïssoient d'une pleine liberté de conscience. Rome fut une pépiniére de Juifs, d'où ils se provignérent dans le reste de l'Italie. Ils sont encore soufferts à Rome & dans plusieurs villes de l'Italie. Paul IV se déclara cependant l'ennemi de cette Nation. Dès la premiére année de son Pontificat, il donna deux Bulles; la premiére portoit que chaque Synagogue érigée dans les terres de son obéissance, payeroit tous les ans dix ducats pour l'instruction des Catéchuménes qui vouloient abjurer le Judaïsme; & par la seconde ce Pape imposoit aux hommes la nécessité de porter un chapeau jaune, & aux femmes un voile de même couleur. On les obligeoit à demeurer tous dans un même quartier de la ville dont les portes devoient être fermées la nuit, &c. Jules, son prédécesseur, avoit condamné tous les Livres des Juifs à être brûlez, mais Paul IV se borna à condamner ceux qui blasphêmoient contre Jésus-Christ & contre la Religion Chrétienne. Pie V bannit les Juifs de toutes les villes de l'Etat Ecclésiastique, à l'exception de Rome & d'Ancone. Ce Pape dit qu'il gardoit les Juifs dans sa Capitale, afin que les Chrétiens qui les verroient se souvinssent de la passion du Fils de Dieu, & pour qu'ils pussent être convertis plus facilement. Sixte V cassa toutes les Bulles & les déclarations de ses prédécesseurs contre les Juifs, & leur accorda des priviléges. On compte douze ou quinze mille Juifs à Rome, qui sont gouvernez par les Triumvirs, qu'ils appellent *Memmonim*, Gouverneurs. Ces trois hommes décident tous les différents qui naissent entre les particuliers, & veillent à la conservation des priviléges que les Papes leur ont accordé. On les change tous les ans, afin qu'ils ne puissent pas abuser de leur autorité. Ils ont neuf Synagogues & une Académie qu'ils appellent *Thalmud Thora*, l'étude de la Loi. Grégoire XIII avoit ordonné de faire toutes les Semaines un Sermon pour instruire les Juifs. Le tiers des Juifs de Rome devoit assister, tour à tour, à la prédication, où l'on établissoit que *Jésus* est le Messie. Cet établissement déchut dans la suite; un Dominicain se contentoit de monter en Chaire tous les Samedis, & faisoit un Discours que l'on écoutoit peu. Innocent XI tâcha de remédier à cet abus. Il établit un Inspecteur pour faire taire ceux qui causent. Cependant peu de Juifs se convertissent. Ils sont

font obligez de célébrer l'élévation du nouveau Pontife & de l'attendre sur le chemin de S. Jean de Latran pour lui rendre leurs hommages. Ils dressent un Arc de triomphe auprès du Colisée, sous lequel ils présentent au nouveau Pape le Pentateuque de Moyse en Hébreu, en lui disant; „ Très Saint Pontife, voici les Loix & les Statuts que l'Eternel donna autrefois à Moyse, pour les faire observer à nos péres, & à leur postérité. C'est pourquoi nous les présentons à votre Béatitude, requérant très humblement que pendant le cours de son Pontificat elles soient exécutées de point en point, afin que le Tout-Puissant bénisse le régne de votre Sainteté, & lui donne des jours de paix & de salut. " Le Pape répond aux Juifs & leur dit: *J'ai du respect & de l'estime pour la Loi de Moyse, parce qu'elle est venue de Dieu; mais je n'approuve pas l'interprétation que vous lui donnez, en rejettant le Messie, dont je suis le Vicaire, c'est pourquoi l'Eternel vous a dispersez sur la Terre: mais quand le Tout-Puissant vous aura réunis dans le Christianisme, vous y aurez paix & salut.* Les Juifs se retirent alors sans dire mot. * Basnage, *Hist. des Juifs, tome* 4. *p.* 1041. *& suiv. tome* 5. *p.* 2029. *& suiv.* Aymon, *Tableau de la Cour de Rome*, p. 333.

CONCILES DE ROME.

Sous l'Article de LATRAN nous avons traité des Conciles généraux qui ont été tenus à Rome, dans la Basilique de Saint Jean de Latran. Voici les autres Assemblées qui se sont tenues en cette ville. Quelques Auteurs en mettent une sous le Pape Télesphore, vers l'an 150; & d'autres sous Anicet en 170; sous Victor, pour la célébration de la Fête de Pâques, en 197.

Après la mort du Pape Fabien, le Clergé & les Evêques voisins s'assemblerent en 251, pour la cause des Libellatiques, & des autres qui avoient apostasié pendant la persécution.

Corneille, qui succéda au même Fabien, confirma dans un Synode tenu en 252, ce que l'Eglise de Carthage avoit ordonné sur la pénitence de ceux qui étoient tombez dans le crime de l'idolatrie. Il avoua que les Prêtres, qui avoient renoncé à la foi, pourroient bien être reçus à la communion, mais non remis dans l'exercice de leur Ordre. En exécution de ce Canon, il reçut un Evêque, nommé *Trophime*, qui étoit tombé pendant la persécution; parce qu'avec lui, il avoit ramené à l'Eglise tous ceux que sa chûte en avoit fait sortir, & qu'il avoit temoigné par ses larmes & par son humilité, un véritable repentir de sa faute; mais il ne lui conserva pas sa dignité.

En 253, le même Pontife, voulant exterminer entiérement l'erreur naissante des Novatiens, assembla dans Rome un Synode de quarante-deux Evêques, & de grand nombre de Prêtres, où par un commun consentement, elle fut condamnée, & ceux qui la suivoient furent retranchez de l'Eglise par l'excommunication. Saint Jérôme fait mention d'un autre Synode national d'Italie.

Le Pape Etienne I, en 256, ordonna, dans une Assemblée, qu'on suivroit la tradition qui défend de réitérer le batême, & qu'on se contenteroit de recevoir à pénitence ceux qui ayant été batisez par les Hérétiques revenoient à l'Eglise, sans qu'on dût les batiser de nouveau. Vers l'an 262, le Pape Denys assembla un Synode à Rome, pour examiner l'accusation de quelques Fidéles de la Pentapole, contre Saint Denys d'*Alexandrie*.

En 313, Melchiade ou Miltiade tint une Assemblée de 19 Evêques. On y examina avec soin la cause de Cécilien de *Carthage* & celle de Donat. Le premier, sur la confession des témoins produits contre lui, qui reconnurent n'avoir rien à dire contre l'innocence de sa vie, ni contre sa conduite, fut absous d'un commun consentement des Prélats; & l'autre convaincu, par sa confession même, d'avoir rebatisé & ordonné des Evêques, qui étoient tombez dans l'idolatrie pendant la persécution, fut condamné.

On met trois Conciles sous le Pape Sylvestre. Le premier, vers l'an 315, mais les Actes envoyez par Adrien à Charlemagne en sont tout à fait faux. Le second en 324. Les Actes de ce Pontife assurent qu'il étoit accompagné de 284 Evêques; mais la Collection de Cresconius n'en met que 230. Après la condamnation des Ariens & de quelques autres Hérétiques, on y travailla à régler les revenus de l'Eglise qui commençoient à être considérables; & on en fit quatre parts, pour l'Evêque, pour les Clercs, pour les lieux sacrez & pour les pauvres. On régla aussi l'âge & le nombre des Ministres Ecclésiastiques. Nous avons vint Canons de ce Concile, qu'on confond quelquefois avec un troisiéme, que le même Pape Sylvestre célébra l'année suivante, à la tête de 275 Prélats; & où l'on reçut les décisions du Concile général de Nicée. Ces trois Conciles sont supposez.

Jules I tint trois Synodes. Le premier en 337, avec cent seize Prélats. On y confirma de nouveau les Actes de Nicée, & les erreurs des Ariens y furent condamnées. On dit que le second, de 341, fut célébré en faveur de Saint Athanase, qui y fut absous des calomnies dont il étoit chargé par les Hérétiques, & qui fut reçu à la communion, après y avoir attendu dix-huit mois ses Accusateurs. L'année suivante, le même Pape assembla le troisiéme pour le même sujet. C'est ce Synode, au nom duquel il écrivit une très belle Epître aux Ariens. Celui-ci est encore fort douteux.

Libére qui lui succéda, tint un Concile en 352, en faveur du même Saint Athanase, accusé par les Ariens. La communion fut refusée à ceux-ci, & donnée à ce saint Prélat.

Damase déposa Ursace & Valens, Evêques Ariens, dans un Synode tenu en 368. L'année suivante, il en célébra un second de quatre-vint-dix Prélats, tant des Gaules que d'Italie. Auxence de *Milan*, Arien, y fut déposé, la Foi de Rimini condamnée, & celle de Nicée établie. Le même Pape condamna l'Hérésie d'Apollinaire dans un Synode célébré en 373; & dans un autre tenu en 382, il tâcha d'apporter quelques remédes au Schisme qui désoloit l'Eglise d'Antioche, & qui s'étoit extrêmement allumé depuis l'ordination de Flavien.

Sirice succéda à Damase, & travailla à réformer l'Eglise d'Afrique, dans un Synode qu'il tint à Rome dans la Basilique de Saint Pierre, au mois de Janvier de l'an 386, où 80 Evêques se trouvérent. La Lettre Synodale, adressée en son nom aux Prélats d'Afrique, contient neuf Canons qui y furent faits. Le cinquiéme exclut de la cléricature le Laïque qui aura épousé une veuve; & le IX prive de la communion les Prêtres & les Diacres, lesquels ayant été ordonnez dans l'état du mariage, vivront dans le commerce conjugal avec leurs femmes.

Zosime assembla un Synode dans la Basilique de Saint Clément, en 418 contre Celestius.

Céléstin en convoqua un en 430. L'impiété de Nestorius y fut condamnée, & on y arrêta qu'il seroit deposé, si dans dix jours, après la signification de ce jugement, il n'abjuroit ses erreurs.

Sixte III, successeur de Céléstin, fut accusé par Anicius Bassus, d'avoir corrompu une vierge dans l'Eglise. Pour faire la discussion de ce fait, l'Empereur Valentinien assembla un Concile à Rome, où cinquante-six Evêques se trouvérent. Ils examinérent la vie de Sixte avec beaucoup de rigueur: & l'ayant trouvé très innocent du sacrilége dont on l'accusoit, ils condamnérent Bassus comme un calomniateur.

Saint Léon *le Grand*, qui gouverna après Sixte, convoqua divers Synodes. En 444, il condamna juridiquement plusieurs Manichéens dans une Assemblée, où quelques-uns de ces Errans furent examinez, sur-tout ceux qu'ils appelloient *les Elus & les Elevez*. Ils confessérent des desordres si étranges, & des crimes si abominables, que les Evêques & les Prêtres qui les entendirent, en furent saisis d'horreur. On en dressa des Actes, par lesquels on connut que dans cette Secte, il n'y avoit ni honnêteté, ni pudeur, ni modestie. Le même Pape convoqua en 445 un autre Concile, dont nous parlons ailleurs au sujet de Saint Hilaire d'Arles, de qui Chélidonius de Besançon se plaignit à Saint Léon. En 449, il célébra un Synode, où il cassa ce qui s'étoit fait dans le Conciliabule d'Ephése.

Le Pape Hilaire, élu après Saint Léon, travailla fortement pour rétablir la Discipline Ecclésiastique. Plusieurs Evêques vinrent à Rome en 465, pour célébrer l'anniversaire de son ordination, qui tomboit sur le douziéme Novembre. Il tint avec eux un Synode, où il proposa des consultations que lui faisoient les Evêques d'Espagne de la Province de Tarragone, sur quelques ordinations entreprises par l'Evêque Sylvain contre les Canons, & pour d'autres affaires importantes. Nous avons cinq Canons de ce Concile; mais comme il dura un mois & douze jours, ce qui se voit par la date de l'Epître décrétale, écrite à ce sujet, il y a apparence qu'on y traita d'autres sujets, dont nous n'avons pas les Actes.

Vers l'an 470, le Pape Simplicius convoqua un Synode, où Eutychès & Dioscore furent condamnez, & le Concile de Chalcédoine confirmé.

Felix, qui succéda, déposa Pierre *le Foulon*, dans une Assemblée des Evêques d'Italie, faite sur la requête de celui d'Alexandrie, que le même Pierre avoit chassé de son Siége. On écrivit à Acacius de Constantinople; mais les Légats qui portoient ces Lettres s'étant laissé séduire, furent condamnez dans un second Synode de soixante-sept Evêques, que le même Pape célébra en 484. Il en assembla un troisiéme en 487, pour la réconciliation de ceux qui avoient été rebatisez en Afrique pendant la persécution des Vandales.

Gélase, successeur de Felix, célébra, dit-on, en 494, un Concile de soixante & dix Evêques, qui après avoir déclaré quels étoient les Livres canoniques que recevoit l'Eglise, mirent au nombre des apocryphes divers Ecrits de quelques Auteurs, qui avoient vécu dans les siécles précédens; mais ce Concile & ce Decret sont fort suspects. L'année suivante, dans un autre Synode, il donna l'absolution à Misenus, un des Légats condamnez par Félix en 484.

Symmaque convoqua six Conciles. Dans le premier en 499, il fut reconnu légitime Pontife, contre les prétentions de Laurent. Dans le second, en 500, il fut absous des crimes que lui imposoient les Schismatiques, qui furent condamnez dans le troisiéme en 501. Dans le quatriéme, en 502, on fut obligé d'assembler les Evêques en un cinquiéme Synode, contre les Perturbateurs du repos de l'Eglise, qui avoient publié un Libelle contre l'absolution du Pape, contre les Juges, & contre la forme du Jugement. Ennodius fut chargé de réfuter ces calomnies, & en fit une Apologie si forte & si éloquente, que les ennemis du Pape demeurérent sans replique. On y proposa deux Décrets; l'un contre la licence des accusations contre les Evêques, excepté dans la cause de la Foi; l'autre tendoit à ce que nul Prélat accusé ne fût obligé de comparoître devant d'autres Prélats, qu'auparavant on ne l'eût rétabli dans son Siége, & dans la possession des choses qui lui appartenoient. Le sixiéme Synode fut tenu en 504, contre les ravisseurs des biens Ecclésiastiques.

En 518, le Pape Hormisdas assembla les Evêques, qui refusérent de recevoir à la communion l'Eglise d'Orient, si l'on ne rayoit des Diptyques les noms d'Acacius, d'Euphemius, & de Macédonius.

Boniface II, qui avoit vû le trouble arrivé en son élection, & qui en craignoit un semblable après sa mort, convoqua en 531 à Rome un Synode d'Evêques; & ayant designé le Diacre Virgile

Virgile pour son successeur, il fit souscrire cette désignation devant le sépulcre de S. Pierre. C'étoit violer les saints Canons : aussi cette nouveauté fut-elle révoquée par un autre Synode, qui se tint bien-tôt après. Boniface, mieux conseillé, changea de sentiment, & mourut peu de tems après.

Jean II, son successeur, assembla les Evêques vers l'an 533, au sujet d'un différent, entre l'Empereur Justinien, qui disoit qu'un de la Trinité s'étoit fait homme, & étoit mort ; & les Moines Acœmétes, qui soutenoient l'opinion contraire, laquelle fut condamnée.

Pelage II tint en 589, un Concile, dont il est fait mention dans une Epitre aux Evêques des Gaules & de Germanie, qui lui avoient écrit, pour savoir de quelles Préfaces se servoit l'Eglise Romaine.

Saint Grégoire *le Grand* fut élu après Pélage. L'Empereur Maurice lui écrivit, pour l'exhorter de tenir un Synode d'Evêques, où l'on cherchât le moyen d'assoupir le Schisme de ceux d'Istrie, du Milanez, & du païs des Vénitiens. Le saint Pape le convoqua ; mais les Evêques d'Istrie n'y voulurent pas venir. Dans un autre Concile, tenu en 595, Jean, Prêtre de Chalcedoine, fut absous du crime d'hérésie, pour lequel il avoit été condamné à Constantinople, & battu à coups de verges par sentence des Juges. On y fit six Canons. Le même Pape en célébra deux autres en 601, l'un en faveur des Moines, & l'autre contre un Imposteur, nommé André, qui demeuroit dans l'Eglise de S. Paul.

Boniface III assembla en 606 un Synode, où l'on corrigea les abus sur l'élection des Papes. Il fut tenu par 27 Evêques.

Boniface IV, en 610, assembla les Prélats, pour pourvoir aux besoins de la nouvelle Eglise d'Angleterre. En 640, Jean IV tint un Synode contre les Monothélites. Théodore son successeur en célébra un autre en 648, contre Paul & Pyrrhus, Hérétiques. Vitalien en convoqua un en 697. Agathon convoqua deux Conciles vers l'an 680, l'un pour les affaires de l'Eglise d'Angleterre, & le second de cent vint-cinq Evêques, pour établir la Foi Orthodoxe contre les impostures des Monothélites, & pour faire choix des Légats qu'on devoit envoyer au Concile de Constantinople.

Jean VII examina en Synode les Canons du Concile de Constantinople, & une affaire d'un Evêque Anglois, vers l'an 705 ou 707.

Gregoire II convoqua les Prélats en 721, contre ceux qui contractoient des mariages incestueux ; en 726, pour une affaire de Corbinien, Evêque de Frisinghen ; & en 728, contre l'Hérésie de l'Empereur Léon Iconoclaste, & en faveur des saintes Images.

Grégoire III qui lui succéda, dans un Concile tenu en 731 examina la cause de Grégoire Prêtre, qu'on avoit envoyé Légat à Constantinople ; & qui craignant le ressentiment de l'Empereur Léon, n'avoit osé lui rendre des Lettres dont il étoit chargé. L'année suivante il présida à une Assemblée de quatre-vint treize Prélats, où l'on confirma les Traditions Apostoliques des Images ; & dans le même tems on condamna les erreurs des Iconomaques.

Zacharie, qui gouverna après Grégoire, convoqua deux Conciles. Le premier en 743, pour approuver la Discipline ancienne ; ce qui fut confirmé dans le second en 745, où l'on parla aussi d'Aldebert & de Clément, condamnez par saint Boniface.

Etienne IV présida en un Synode tenu par divers Evêques de France & d'Italie, en 769. On y cassa les Actes de Constantin, faux Pontife ; & on prit des résolutions salutaires pour empêcher les mauvais desseins des Laïcs, pendant que le Siége seroit vacant.

Adrien I assembla vers l'an 794 quelques Prélats, puis écrivit à ceux d'Espagne contre Elipand.

Léon III, son successeur, à la priére de Charlemagne, célébra l'an 799 un Synode de cinquante-neuf Evêques, contre Felix d'Urgel ; & dans un autre, tenu l'an 800, en la présence du même Charles, il monta sur la tribune, portant les Evangiles ; & ayant invoqué la sainte Trinité, jura qu'il étoit innocent de quelques crimes qu'on lui imposoit.

• En 826, Eugéne II assembla soixante-trois Evêques, le 15 Novembre, pour la réforme du Clergé. On y fit 38 Canons, dont nous n'avons plus que deux.

Léon IV assembla soixante-sept Prélats dans un Concile tenu en 853. Anastase, Cardinal, y fut condamné, & l'on y parla de remettre les Loix Ecclésiastiques dans leur ancienne vigueur.

Le Pape Nicolas I célébra sept Conciles. Le premier, en 861, contre Jean de Ravenne. Le second, en 862, contre l'Hérésie des Théopaschites, qui se renouvelloit en Orient. Le troisiéme en 863, pour improuver les Décrets d'un Synode de Metz, qui permettoit la dissolution du mariage de Lothaire, qui vouloit quitter Teutberge, son épouse légitime, pour épouser Valdrade. Le quatriéme, en la même année, contre Zacharie, qui ayant été envoyé à Constantinople, avoit lâchement favorisé Photius contre saint Ignace. Le cinquiéme, pour rétablir Rothade, Evêque de Soissons, cru injustement déposé : ce qui fut confirmé dans le VII, en 865. Le sixiéme se tint en 864, contre Rodoal, Evêque de Port, qui durant sa Légation avoit favorisé Photius. Ce dernier fut anathématisé par Adrien II, en 868, & ses Ecrits contre Nicolas I, furent brûlez.

On met divers Synodes sous Jean VIII. L'élection de Charles *le Chauve* à l'Empire, fut confirmée en 877. On parla de celle de son successeur en 879 ; & en 881, Athanase, Archevêque de Naples, fut condamné pour avoir fait alliance avec les Sarazins.

Formose, en 893, chercha dans un Synode des remédes pour soulager l'Eglise affligée par le Schisme des Grecs & les courses des Infidéles.

Etienne, qui lui succéda, fit ordonner en 899, que le même Formose seroit déterré, dégradé & jetté dans le Tibre ; mais Jean IX improuva ces violences dans un Concile tenu en 901.

En 949, Agapet confirma les Actes de la déposition de Hugues de Reims, faite à Engelheim.

Jean XII fit condamner l'Antipape Léon en 963 & 964 : ce que Benoît V fit encore en la même année.

Jean XIII célébra en 971, un Synode en faveur de S. Dunstan.

Ce Concile fut suivi dans le même siécle de ceux de Benoît VII, l'an 981, en faveur de Giseler, Evêque de Magdebourg ; de Jean XIV, en 989, pour obliger saint Adalbert de retourner à Prague, dont le peuple témoignoit un déplaisir extrême de l'avoir maltraité ; & en 993, pour la canonisation de saint Udalric, Evêque d'Ausbourg.

En 996, Grégoire V fit des Ordonnances pour l'élection des Empereurs ; & en 998, on traita de la dissolution du mariage du Roi Robert, qui avoit épousé sa parente.

En 999, Silvestre II examina l'affaire de Giseler de Magdebourg, accusé de retenir deux Eglises : ce qui fut renvoyé à un Concile d'Allemagne, parce que ce Prélat, qui étoit paralytique, ne put pas venir à Rome.

Dans le XI siécle, Grégoire VI célébra en 1047, un Synode pour la reforme du Clergé, & contre la Simonie.

Léon IX, qui lui succéda, fit le même en 1049 & en 1050, & condamna Bérenger. Il célébra deux autres Conciles, dont nous faisons mention entre ceux de Latran.

Nicolas II en convoqua un de cent treize Prélats en 1059. On y publia treize Canons contre les Simoniaques ; Bérenger y abjura ses erreurs, & fit sa Profession de Foi.

Grégoire VII, extrêmement zélé pour le bien de l'Eglise, assembla souvent les Prélats : en 1074 & 1075, pour la réforme des mœurs : en 1076, contre l'Empereur Henri & ses adhérans : en 1078, contre les Schismatiques, & un autre pour la réforme du Clergé : en 1079, pour recevoir une nouvelle Profession de Foi de Bérenger, souvent relaps : en 1080, contre l'Empereur Henri IV, qui fut excommunié : en 1081, contre le même, & pour régler quelques différents entre les Archevêques d'Arles & de Narbonne : en 1083, contre le même Henri, qui avoit assiégé Rome, & pour d'autres affaires importantes. L'année suivante, Grégoire VII excommunia de nouveau ce Prince, avec Guibert, Antipape, & les autres Prélats Schismatiques.

Urbain II confirma ce procédé de Grégoire, dans un Synode tenu en 1089, & en célébra deux autres en 1098 & 1099 de cent cinquante Evêques.

Othon IV fut déposé par *Innocent III*, dans un Concile célébré en 1210.

Grégoire IX en convoqua un contre Frédéric II, en 1228, & un en 1234, pour entreprendre le voyage de la Terre-Sainte.

Boniface VIII, en 1302, tint un Synode contre le Roi Philippe *le Bel*, & Jean XXIII en fit un autre en 1413, contre Wiclef & Jean Hus. * *Cherchez* aussi les CONCILES DE LATRAN.

Dans ce siécle, le Pape Benoît XIII, voulant se conformer à ce que les anciens Conciles ont souvent ordonné de tenir des Conciles Provinciaux tous les trois ans, indiqua celui-ci dès la premiére année de son Pontificat. La Bulle d'indiction est datée de la veille de Noël le 24 Décembre 1724, & fixe l'ouverture du Concile au Dimanche de la *Quasimodo*. Mais par une autre Bulle il la prorogea au second Dimanche après Pâques, 15 d'Avril 1725. Le Pape en fit lui-même l'ouverture par un Discours où il s'étendit particuliérement sur les motifs qui doivent engager les Papes & les Evêques à tenir de fréquens Synodes, & sur les avantages qui en reviennent à l'Eglise. Il y insinua aussi que les Cardinaux ne pourroient tester à l'avenir, ni disposer de leurs revenus, conformément aux anciens Canons. Ce Concile fut achevé en sept Sessions, dont la derniére fut tenue le 27 de Mai. La clôture ne se fit que le 29. Ce Concile fut souscrit par trente-deux Cardinaux, & par quarante-sept Prélats, tant Archevêques qu'Evêques, & par trente-cinq Procureurs d'Evêques ou autres qui n'avoient pu s'y trouver en personne. Ce Concile a fait un grand nombre de Réglemens utiles, concernans la Discipline Ecclésiastique. On les a imprimez avec les autres décisions de ce Concile sur quelques autres matiéres, les Actes de cette Assemblée, & deux Catechismes abrégez, écrits en Italien. On a une édition de ces Actes & Réglemens *in quarto* à Rome, & une *in douze* sous le titre de *Bruxelles* en 1726.

Voici la fucceffion Chronologique des Papes, des Antipapes, des Rois de Rome & des Empereurs, depuis Jules-Céfar jufqu'à Auguftule. En parlant des Papes, nous marquerons le jour & l'année de leur élection, & enfuite le tems de leur Pontificat.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES PAPES.

ANNÉE DE L'ÉLECTION.			DURÉE DE PONTIFICAT.		
Ans de J. C.	Mois	Noms.	Ans.	Mois.	Jours.
64.		S. Pierre & S. Paul viennent à Rome, martyrifez.	1.	*quelques mois.*	
65.	29. Juin,	S. Lin leur fuccéde,	12.	*quelques mois.*	
77.	fin de l'année.	Anaclet,	12.	*quelques mois.*	
90.		S. Clément,	10.	*quatre mois.*	
100.		Evarifte,	9.	*quelques mois.*	
109.		Alexandre I,	10.		
119.		Sixte I,	9.	*quelques mois.*	
128.		Télefphore,	10.	*quelques mois.*	
139.		Hygin,	4.		
143.		Pie I,	15.	*quelques mois.*	
158.		Anicet,	10.	*quelques mois.*	
168.		Soter,	8.		
176.		Eleuthére,	15.		
192.		Victor I,	9.	*quelques mois.*	
201.		Zéphyrin,	18.		
219.		Califte I,	5.		
224.		Urbain I,	6.		
230.		Pontien,	5.	*quelques mois.*	
235.	21. Novembre,	Antére,		1.	10.
236.	3. Janvier,	Fabien,	15.		
251.	Juin,	Corneille,	1.	2.	*quelques jours.*
252.	Septembre,	Lucius, ou Luce I,	2.	5.	
255.	4. Mars,	Etienne I,	2.	8.	26.
257.		Sixte II,		11.	13.
258.	22. Juillet,	Denys,	10.	11.	4.
270.	3. Décembre,	Félix,	4.	4.	*quelques jours.*
275.	4. Juin,	S. Eutychien,	8.	6.	4.
283.	17. Septembre,	S. Caïus,	12.	4.	5.
296.	13. Mai,	S. Marcellin,	8.	1.	27.

Vacance de trois ans, fept mois & vint-cinq jours.

308.	26. Février,	S. Marcel I,		10.	20.
309.	5. Février,	S. Eufébe,	2.	8.	21.
311.	3. Octobre,	S. Melchiade,	2.	2.	7.
314.	1. Février,	S. Sylveftre I,	21.	11.	1.
336.	16. Janvier,	S. Marc,		8.	22.
336.	27. Octobre,	S. Jule I,	15.	5.	17.
352.	8. Mai,	Libére,	15.	4.	2.
367.		S. Félix II,	1.	3.	3.
367.	25. Septembre,	S. Damafe I,	17.	2.	28.
385.	12 Janvier,	S. Sirice,	13.	1.	14.
398.	14. Mars,	S. Anaftafe I,	4.	1.	13.
402.	18. Mai,	S. Innocent I,	15.	2.	10.
417.	19. Août,	S. Zofime,	1.	4.	7.
418.	28. Décembre,	S. Boniface,	4.	9.	28.
423.	3. Novembre,	S. Céleftin I,	8.	5.	3.
432.	26. Avril,	S. Sixte III,	7.	11.	
440.	10 Mai,	S. Léon I, *le Grand*,	20.	11.	
461.	12. Novembre,	S. Hilaire,	5.	9.	29.
467.	20. Septembre,	S. Simplicius,	15.	5.	10.
483.	8. Mars,	S. Félix III,	8.	11.	22.
492.	2. Mars,	S. Gélafe I,	4.	8.	19.
496.	28. Novembre,	S. Anaftafe II,	1.	11.	23.
498.	2. Décembre,	S. Symmaque,	15.	7.	27.
514.	26. Juillet,	S. Hormifdas,	9.		10.
523.	13. Août,	S. Jean I,	2.	9.	14.
526.	Juillet,	S. Félix IV,	4.	2.	18.
530.	15. Octobre,	S. Boniface II,	2.		2.
532.	Janvier,	Jean II, dit *Mercure*,	2.	6.	
535.	Juillet,	S. Agapet I,		10.	18.
536.	20. Juin,	S. Silvére,	4.		
540.		Vigile,	15.	6.	18.
555.	16. Avril,	S. Pélage I,	3.	10.	18.
559.	27. Juillet,	S. Jean III, dit *Catellin*,	12.	11.	16.
573.	16 Mai,	S. Benoît I, dit *Bonofe*,	4.	2.	15.
577.	10. Novembre,	Pélage II,	12.	2.	27.
590.	3. Septembre,	S. Grégoire I, *le Grand*,	13.	3.	10.
604.	1 Septembre,	Sabinien,		5.	19.
606.	15. Février,	Boniface III,		8.	23.
607.	18. Septembre,	Boniface IV,	6.	8.	13.
614.	13 Novembre,	Dieu-donné ou *Deufdedit*,	2.	11.	26.
617.	24. Décembre,	Boniface V,	7.	10.	1.
626.	14. Mai,	Honorius I,	12.	4.	27.
639.	2. Août,	Sévérin,		2.	4.
640.	13. Décembre,	Jean IV,	1.	9.	6.
641.	25. Novembre,	Théodore,	7.	5.	20.
649.	1. Juillet,	S. Martin I,	5.	4.	12.
655.		Eugéne I,	2.	8.	8.
658.	31. Juillet,	Vitalien,	14.	6. *ou environ.*	
673.	14. Avril,	Adeodatus ou Dieu-donné,	4.	2.	12.
677.	1. Novembre,	Domne ou Domnion,	1.	5.	16.
679.	8. Juillet,	S. Agathon,	2.	6. *ou environ.*	
682.	19. Août,	S. Léon II,	1.	18.	8.
684.	20. Août,	S. Benoît II,		8.	17.
685.	22 Juillet,	Jean V,	1.		11.
686.	20 Octobre,	Conon,		11.	23.
687.	26. Décembre,	S. Serge I,	13.	8.	14.

Ans de J. C.	*Mois.*	*Noms.*	*Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
701.	29. *ou* 30. Octobre,	Jean VI,	3.	2.	12.
705.	1. Mars,	Jean VII,	2.	7.	17.
708.	18. Janvier,	Sisinnius,			20.
708.	7. Mars,	Constantin,	6.	1.	2.
714.	20. Mai,	Grégoire II,	16.	8.	20.
731.	16. Février,	Grégoire III,	10.	9.	12.
741.	2. *ou* 6. Décembre,	S. Zacharie,	10.	3.	10.
752.	7. Mars,	Etienne II,			4.
752.	30. Mars,	Etienne III,	5.		20.
757.	28. Mai,	Paul I,	10.	1.	1.
768.	3. Août,	Etienne IV,	3.	5.	28.
772.	9. Février,	Adrien I,	23.	1.	17.
795.	26. Décembre,	Léon III,	20.	5.	17.
816.	22. Juin,	Etienne V,	1.	7.	3.
817.	27. Janvier,	Paschal I,	7.	3.	16.
824.	19. Mai,	Eugéne II,	3.	2.	23.
827.	Août,	Valentin,			40.
827.	24. Septembre,	Grégoire IV,	15.	4.	
844.	10. Février,	Serge II,	3.	1.	2.
847.	12. Avril,	Léon IV,	8.	3.	5.

Quelques Auteurs, amis des fables, mettent en ce rang la prétendue Papesse Jeanne, imposture qui se détruit d'elle-même : ce que nous avons remarqué, après avoir parlé de Jean VII.

855.	21. Juillet,	Benoît III,	2.	6.	10.
858.	24. Avril,	Nicolas I, *le Grand*,	9.	6.	20.
867.	14. Décembre,	Adrien II,	4.	10.	17.
872.	14. Décembre,	Jean VIII,	10.		1.
882.	28. Décembre,	Marin ou Martin II,	2.		20.
884.	20. Janvier,	Adrien III,	1.	3.	19.
885.	... Mai,	Etienne VI,	6.		
890.	31. Mai,	Formose,	6.	6.	
896.	...	*Boniface VI*,			15.
897.	8. Janvier,	Etienne VII,	3.		
901.	. . . .	Théodore II,			20.
901.	. . . .	Jean IX,	3.		15.
905.	. . . .	Benoît IV,			
905.	. . . .	Léon V,			40.
906.	. . . .	Christophle,		7.	
906.	. . . .	Serge III,	3.	4.	
910.	. . . .	Anastase III,	2.		20.
912.	. . . .	Landon,		2.	28.
913.	24. Janvier,	Jean X,	15.		
928.	. . . .	Léon VI,		6.	15.
929.	. . . .	Etienne VIII,	2.	1.	15.
931.	. . . .	Jean XI,	4.	1.	
936.	. . . .	Léon VII,	3.	6.	
939.	. . . .	Etienne IX,	3.	4.	5.
943.	. . . .	Marin ou Martin III,	3.	6.	13.
946.	. . . .	Agapet II,	9.	7.	10.
955.	. . . .	Jean XII,	9.		
963.	. . Novembre,	*Léon VIII*,	3.		
964.	. . . .	Benoît V,	1.		
965.	. . . .	Jean XIII,	6.	11.	5.
972.	20. Septembre,	Domne ou Domnion II,		3.	
972.	20. Décembre,	Benoît VI,	1.		
974.	. . . .	*Boniface VII*,	1.	1.	
975.	. . . .	Benoît VII,	9.		
984.	. . . .	Jean XIV,	1.		
985.	. . . .	Jean XV,	10.	4.	[illegible]
995.	. . . .	Jean XVI,			[illegible]
996.	. . . .	*Jean XVI*,	2. *ans ou environ.*		
996.	11. Juin,	Grégoire V,	2.	8.	6.
999.	. . . .	Silvestre II,	4.	2.	
1003.	. . . .	Jean XVIII,		5.	
1003.	20. Novembre,	Jean XIX,	5.	7.	28.
1009.	. . Août,	Serge IV,	2.	8.	12.
1012.	7. Juin,	Benoît VIII,	12.		
1024.	. . . .	Jean XX,	9.	8.	
1034.	. . . .	Benoît IX,	10.		
1044.	. . Avril,	Grégoire VI,	2.	8.	
1046.	. . Décembre,	Clément II,		9.	
1048.	. . . .	Damase II,			23.
1049.	. . Février,	S. Léon IX,	5.	2.	7.
1054.	. . . .	Victor II,	2.	6.	
1057.	2. Août,	Etienne X,		8.	
1059.	. . . .	Nicolas II,	2.	6.	
	. . . .	*Benoît X*,			
1061.	1. Octobre,	Alexandre II,	11.	6.	22.
1073.	22. Avril,	Grégoire VII,	12.	1.	3.
1086.	24. Mai,	Victor III,	1.	3.	22.
1088.	12. Mars,	Urbain II,	11.	4.	18.
1099.	12. Août,	Paschal II,	18.	5.	4.
1118.	25. Janvier,	Gélase II,	1.		4.
1119.	. . Février,	Calixte II,	5.	10.	13.
1124.	21. Décembre,	Honorius II,	5.		17.
1130.	14. Février,	Innocent II,	13.	7.	10.
1143.	25. Septembre,	Célestin II,		5.	13.
1144.	9. Mars,	Luce II,		11.	14.
1145.	25. Fevrier,	Eugéne III,	8.	4.	13.
1153.	9. Juillet,	Anastase IV,	1.	4.	24.
1154.	3. Décembre,	Adrien IV,	4.	8.	29.
1159.	6. Septembre,	Alexandre III,	21.	11.	21.
1181.	29. Août,	Lucius ou Luce III,	4.	2.	18.
1185.	25. Novembre,	Urbain III,	1.	10.	25.
1187.	. . . .	Grégoire VIII,		2.	
1188.	6. Janvier,	Clément III,	5.	2.	10.

1191.

Années.	Mois.	Noms.	Années.	Mois.	Jours.
1191.	12. Avril,	Céleſtin III,	6.	8.	28.
1198.	8. Janvier,	Innocent III,	18.	6.	9.
1216.	17. Juillet,	Honorius III,	2.	8.	
1227.	20. Mars,	Grégoire IX,	14.	5.	3.
1241.	22. Septembre,	Céleſtin IV,			18.
1243.	24. Juin,	Innocent IV,	11.	5.	14.
1254.	21. Décembre,	Alexandre IV,	6.	5.	4.
1261.	29. Août,	Urbain IV,	3.	1.	22.
1265.	5. Février,	Clément IV,	3.	9.	25.
1271.	1. Septembre,	Grégoire X,	4.	4.	10.
1276.	22. Février,	Innocent V,		5.	5.
1276.	10. Juillet,	Adrien V,			
1276.	13. Septembre,	Jean XXI,		8.	
1277.	25. Novembre,	Nicolas III,	2.	9.	2.
1281.	22. Février,	Martin IV,	3.	1.	
1285.	2. Avril,	Honorius IV,	2.		1.
1288.	22. Février,	Nicolas IV,	4.	1.	14.
1294.	5. Juillet,	S. Céleſtin V,		5.	8.
1294.	24. Décembre,	Boniface VIII,	8.	9.	8.
1303.	22. Octobre,	Benoît XI,		8.	17.

LE SAINT SIEGE A AVIGNON.

ANNEES DE L'ELECTION.			DUREE DE PONTIFICAT.		
Années.	Mois.	Noms.	Années.	Mois.	Jours.
1305.	5. Juin,	Clément V,	8.	10.	16.
1316.	5. ou 8. Septembre,	Jean XXII,	18.	3.	18.
1334.	20. Décembre,	Benoît XII,	7.	4.	6.
1342.	7. Mai,	Clément VI,	10.	6.	20.
1352.	18. Décembre,	Innocent VI,	9.	8.	20.
1362.	28. Octobre,	Urbain V,	8.	1.	23.
1370.	29. Décembre,	Grégoire XI,	7.	2.	24.

LE SAINT SIEGE RETABLI A ROME.

ANNEE D'ELECTION.			DUREE DE PONTIFICAT.		
Années.	Mois.	Noms.	Années.	Mois.	Jours.
1378.	7. Avril,	Urbain VI,	11.	6.	6.
1378.	21. Septembre,	*Clément VII.* mort en 1394.			
1389.	2. Novembre,	Boniface IX,	14.	11.	
1404.	17. Octobre,	Innocent VII,	2.		22.
1406.	23. Novembre,	Grégoire XII,	2.	6.	14.
1409.	26. Juin,	Alexandre V,		18.	8.
1410.	17. Mai,	Jean XXIII,	5.		15.
1417.	11. Novembre,	Martin V,	13.	3.	10.
1431.	3. Mars,	Eugéne IV,	15.	11.	10.
1447.	6. Mars,	Nicolas V,	8.		19.
1455.	8. Avril,	Calixte III,	3.	5.	29.
1458.	19. Août,	Pie II,	5.	11.	27.
1464.	29. Août,	Paul II,	6.	10.	26.
1471.	9. Août,	Sixte IV,	13.		5.
1484.	29. Août,	Innocent VIII,	7.	10.	27.
1492.	11. Août,	Alexandre VI,	11.		8.
1503.	22. Septembre,	Pie III,			26.
1503.	30. Octobre,	Jules II,	9.	3.	21.
1513.	11. Mars,	Léon X,	8.	8.	20.
1522.	9. Janvier,	Adrien VI,	1.	8.	6.
1523.	19. Novembre,	Clément VII,	10.	10.	7.
1534.	13. Octobre,	Paul III,	15.		28.
1550.	8. Février,	Jules III,	5.	1.	16.
1555.	9. Avril,	Marcel II,			21.
1555.	25. Mai,	Paul IV,	4.	2.	24.
1559.	26. Décembre,	Pie IV,	5.	11.	15.
1566.	7. Janvier,	Pie V,	6.	3.	24.
1572.	13. Mai,	Grégoire XIII,	12.	10.	29.
1585.	24. Avril,	Sixte V,	5.	4.	3.
1590.	15. Septembre,	Urbain VII,			13.
1590.	5. Décembre,	Grégoire XIV,		10.	10.
1591.	29. Octobre,	Innocent IX,		2.	
1592.	30. Janvier,	Clément VIII,	13.	1.	3.
1605.	1. Avril,	Léon XI,			27.
1605.	17. Mai,	Paul V,	15.	8.	12.
1621.	9. Février,	Grégoire XV,	2.	5.	
1623.	6. Août,	Urbain VIII,	20.	11.	22.
1644.	15. Septembre,	Innocent X,	10.	4.	22.
1655.	6. Avril,	Alexandre VII,	12.	1.	16.
1667.	20. Juin,	Clément IX,	2.	5.	19.
1670.	29. Avril,	Clément X,	6.	2.	23.
1676.	21. Septembre,	Innocent XI,	12.	10.	10.
1689.	6. Octobre,	Alexandre VIII,	1.	3.	26.
1691.	12. Juillet,	Innocent XII,	9.		
1700.	23. Novembre,	Clément XI,	20.	3.	26.
1721.	8. Mai,	Innocent XIII,	2.	9.	26.
1724.	29. Avril,	Benoît XIII,			
1730.	12. Juillet,	Clément XII,			

ANTIPAPES ET SCHISMES.

Ans de J. C.

251. Novatien Héréſiarque.
367. Urſicin ou Urcin.
418. Eulalius, Archidiacre.
498. Laurent, Archidiacre.
530. Dioſcore.
686. Pierre & Théodore.
687. Théodore & Paſchal.
757. Théophylacte, Archiprêtre.
768. Conſtantin.

Ans de J. C.

824. Zinſime.
844. Jean, Diacre.
896. Boniface VI.
897. Romain Galleſin.
962. Léon VIII.
974. Boniface VII.
996. Jean XVII.
1013. Grégoire.
1043. Silveſtre & Jean XX.

Ans de J. C.

1059. Jean Mince, dit *Benoît*.
1061. Cadaloüs, dit *Honorius* II.
1080. Guibert, dit *Clément* III.
1118. Maurice Burdin, dit *Grégoire* VIII.
1124. Thibault, dit *Céleſtin* II.
1130. Pierre de Léon, dit *Anaclet* II.
1138. Grégoire, dit *Victor*.
1159. Octavien, dit *Victor* IV.
1164. Gui de Créme, dit *Paſchal* III.
1170. Jean, Abbé de Strume, dit *Calixte* III.
1378. Clément VII, cru Antipape.
1394. Pierre de la Lune, dit *Benoît* XIII.
1424. Gilles, dit *Clément* VIII.
1439. Amedée VIII, Duc de Savoyë, dit *Félix* V.

LES SEPT ROIS DE ROME.

L'an 3282 du Monde, & le 753 avant Jéſus-Chriſt, Romulus commença ſon régne.

Ans de Rome.	*Ans avant J. C.*		*Régne.*
1.	753.	Romulus,	38.
39.	715.	*Interregne.*	1.
40.	714.	Numa Pompilius,	38.
83.	671.	Tullus Hoſtilius,	32.
115.	639.	Ancus Martius,	24.
139.	615.	Tarquin *l'Ancien*,	38.
177.	577.	Servius Tullius,	44.
221.	533.	Tarquin *le Superbe*,	24.

Les deux premiers Conſuls ſuccéderent aux Rois l'an 245 de Rome, & le 509 avant Jéſus-Chriſt. *Voyez* CONSULS.

EMPEREURS ROMAINS.

L'an 705 de Rome, & 49 avant Jéſus-Chriſt, Jules-Céſar s'empara de l'autorité, & fut aſſaſſiné l'an 710. Il ne fut néanmoins Dictateur perpétuel, que trois ans, quatre mois & ſix jours.

L'an 711 de Rome, Auguſte monta ſur le thrône, ou plutôt en 724, & 30 ans avant Jéſus-Chriſt depuis la mort de Marc-Antoine. Il tint l'Empire 57 ans, & la Monarchie 43, & il mourut l'an 14 de l'Ere Chrétienne, ſous le Conſulat de Pompeius & d'Apuleius.

Avant J. C.

49. Jules-Céſar,
30. Auguſte,

Après J. C.		*Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
14.	Tibére régna	22.	6.	
37.	Caligula,	3.	10.	8.
41.	Claude I.	13.	8.	20.
54.	Néron,	13.	7.	28.
68.	Galba,		6.	7.
69.	Othon,		3.	5.
69.	Vitellius,		8	5.
69.	Veſpaſien,	10.		
79.	Titus,	2.	2.	20.
81.	Domitien,	15.		6.

On nomme ordinairement Céſars ces douze Empereurs.

SUITE DES EMPEREURS.

Après J. C.		*Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
98.	Nerva,	1.	4.	11.
98.	Trajan,	19.	6.	15.
117.	Adrien,	20.	11.	
138.	Antonin *le Pieux*,	22.	6.	
161.	Marc-Auréle Antonin,	19.		10.
161.	L. Vérus,	9.		
180.	Commode,	12.	9.	14.
193.	Helvius Pertinax,		2.	26.
193.	Didius Julianus.		2.	5.
193.	Sévére,	17.	8.	3.
211.	Antonin Caracalla,	6.	2.	5.
217.	Macrin & ſon fils,	1.	2.	
218.	Antonin Elagabale,	3.	9.	4.
222.	Alexandre Sévére,	13.		19.
235.	Maximin & ſon fils,	2.	*quelques mois.*	
238.	Pupiénus & Balbin,		10.	
238.	Les Gordiens,	5.		
244.	Philippe & ſon fils,	5.		
249.	Déce & ſon fils,	2.	6.	
251.	Gallus & Voluſien ſon fils,	2.		
254.	Valérien,	6.	4.	
260.	Gallien,	8.		
268.	Claude II,	2.		
270.	Aurélien,	5.		
275.	Tacite,		6.	6.
276.	Probus,		4.	
282.	Carus,	1.		
282.	Carin, tué en 285,			
282.	Numérien, tué par ſon beau-pére Aper en 284.			
284.	Dioclétien,	20.		
285.	Maximien Hercule,	18.		

Après J. C.		*Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
305.	Val. Conſtance,	1.	2.	25.
305.	Galére Maximien,	11.		
312.	Conſtantin *le Grand*,	24.	6.	24.
337.	Conſtans,	14.		
350.	Jules Conſtance,	11.		
361.	Julien l'Apoſtat,	1.	7.	27.
363.	Jovien,		7.	22.
364.	Valentinien *le Grand*,		8.	22.
375.	Gratien,	7.	9.	12.
383.	Valentinien II,	8.	8.	21.
392.	Théodoſe *le Grand*,	2.	5.	
395.	Honorius,	28.	7.	
425.	Valentinien III,	30.		17.
455.	Maxime,			
455.	M. Mæcilius Avitus,	1.		
457.	Majorien,	4.	4.	21.
361.	Libius Sévérus,	3.	8.	27.
	Interregne,	2.		
467.	Procopius Anthémius,	4.	11.	
472.	Anicius Olybrius,		7.	
473.	Glycérius,	1.		
474.	Julius Népos,		15.	
475.	Romulus Auguſtus,	1.		

Nous parlons des Empereurs d'Occident ſous le nom d'ALLEMAGNE, & de ceux d'Orient ſous le nom de CONSTANTINOPLE. Ceux que nous avons nommez ici, ont régné à Rome: ce qu'il eſt bon d'obſerver, car en faiſant mention, par exemple, de Théodoſe, nous diſons qu'il a regné deux ans cinq mois depuis l'an 392: ce qui ſe doit entendre du tems qu'il gouverna l'Occident, depuis la mort de Valentinien *le Jeune*. Il étoit Empereur d'Orient dès l'an 379, & il régna en tout 16 ans moins deux jours. Cette remarque ſuffira. Cependant, pour ne rien négliger ſur ce ſujet, nous marquerons, outre ceux qui ont été aſſociez à l'Empire, le nom de ceux qui ont uſurpé la puiſſance ſouveraine dans diverſes Provinces de l'Empire, qu'on nomme ordinairement Tyrans. Trébellius Pollio nous a donné la vie de trente de ces Tyrans, qui ſe ſoulevérent, dit-il, dans l'Empire ſous Gallien; mais il y a là du mécompte.

LES TYRANS ET ASSOCIEZ A L'EMPIRE.

Après J. C.		*Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
137.	Lucius Ælius Vérus Ceionius, aſſocié par Adrien, mort en 138.			
175.	Avidius Caſſius,		3.	
194.	Peſcennius Niger,	1.	6.	
194.	Clodius Albinus,	4.		
228.	Antonin & Urianus,			
233.	Taurinus, Ovinius Camillus,			
235.	Gordien,		18.	
237.	Pompeianus,			
240.	Sabinianus,			
246.	M. Aurelius Severus Hoſtilianus,			
249.	T. Jul. Marinus Pacatianus,			
249.	Lucius Priſcus, tué en 251.			
251.	Julius Valens,			
251.	C. Valens Hoſtilianus Meſſius Quintus,	2.		
253.	Licinius Cornelius Saloninus Valerianus,	8.		
254.	M. Emilius Emilianus,		4.	
258.	Cyriades,			
258.	D. Lælius Ingenuus,			
260.	Valérien *le Jeune*,			
261.	Fulvius Macrianus, tué en 262.			
261.	T. Fulvius Junius Macrianus,			
261.	C. Fulvius Quietus,			
261.	L. Calpurnius Piſo Frugi,			
261.	P. Valerius Valens,			
261.	M. Caſſius Latienus Poſtumus,	10.		
262.	Servius Anicius Baliſta,			
262.	Tib. Ceſtius Alexander Æmilianus,			
263.	Q. Nonius Regillianus,			
263.	Caius Annius Trebellianus, T. Cornelius Celſus, P. Saturninus.			7.
264.	Odenathus,	3.		
264.	Herodianus,	3.		
265.	M. Piavonius Victorinus, Victorin *le Jeune*, Victoria,	3.		
267.	Mæonius,			
267.	Ulp. Cornelius Lælianus, Sp. Servilius Lollianus,			
267.	M. Aurelius Marius,			
267.	M. Acilius Aureolus,			
267.	Septimia Zenobia,	6.		
267.	Hermias Vabalathus Athenæ,	6.		

Aprés J. C.		*Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
267.	Herennianus,			
267.	Timolaus,			
269.	Ap. Claudius Cenforinus,			
270.	M. Aurelius Claudius Quintillus,			
270.	P. Pefuvius Tetricus,	4.		
270.	C. Pefuvius Tetricus, Nigrinianus,	4.		
272.	Antiochus,			
273.	M. Firmius,			
276.	M. Annius Florianus,			
280.	Sext. Julius Saturninus,			
281.	T. Æl. Proculus,			
281.	Q. Bonofius,			
284.	M. Aur. Julianus,			
284.	L. Pomponius Ælianus, tué en 287,			
284.	Cn. Salvius Amandus,			
288.	Valerius Caraufius, tué en 294,			
291.	L. Epidius Achilleus,		8.	
294.	Allectus, tué en 297,			
298.	Q. Trebonius Julianus,			
303.	Eugéne,			
305.	Gal. Val. Maximinus, tué en 313,			
305.	Fl. Val. Severus, tué en 306,			
306.	M. Aur. Val. Maxentius,	6.		
307.	Romulus, mort en 309,			
307.	C. Val. Licinianus Licinius,	17.		
311.	Alexandre,			
314.	Valens,			
317.	Licinius le fils, tué en 326,			
317.	Fl. Jul. Crifpus, mort en 326,			
317.	Conftantin *le Jeune*, mort en 340,			
324.	M. Martinianus,			
335.	Fl. Jul. Delmatius, tué en 338,			
	Fl. Claudius Hannibalianus, tué en 338,			
339.	Saturnin,			
350.	Magnius Magnentius,	3.		
350.	Vétranion,			
350.	Fl. Popilius Nepotianus,			28.
351.	Magn. Decentius,			
351.	Fl. Cl. Conftantius, tué en 354,			
353.	Defiderius,			
355.	Sylvanus,			
364.	Valens,	14.	4.	12.
365.	Procopius,			
366.	Marcellus,			
368.	Valentin,			
374.	Firmus,			
383.	Ma[illegible] Maximus,	5.		
	Fl. Victor, tué en 388,			
39[illegible].	Eugéne,	2.	3.	
407.	Marc,			
	Gratien,			
408.	Fl. Cl. Conftantinus,	4.		
	Conftans, tué en 411,			
40[illegible].	Maxime, tué en 422,			
41[illegible].	Prifcus Attalus,	6.		
41[illegible].	Jovin, tué en 413,			
413.	Héraclien,			
421.	Conftance,			
423.	Jean,	2.		

* ROME, petite Ifle du Congo en Ethiopie, dans la riviére de Zaïre, à vint-cinq lieues au deffus de fon embouchure. Les François y ont établi une Colonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMEI (François) né à Caftiglione prés d'Arezzo en Tofcane, entra au commencement du XVI fiécle, dans l'Ordre de faint Dominique, & parvint par degrez aux emplois de Provincial de Rome, de Procureur-Général, & enfin de Général de fon Ordre en 1546. Le Pape Paul III l'envoya auffitôt aprés au Concile de Trente, où il affifta jufqu'à fa prorogation. Il vifita enfuite l'Italie, la France & l'Efpagne, aprés quoi il retourna en 1551 au Concile, fut un des Théologiens qui drefférent les décifions fur le Sacrement de l'Euchariftie; & en 1552, retourna à Rome, où il mourut d'apoplexie le 20 Juillet de la même année. Il avoit fait imprimer l'an 1538, à Lyon, un Traité *De Libertate Operum & Neceffitate Gratiæ*; & entre les Lettres qu'il écrivit étant Général, on a imprimé plufieurs fois celle du dixiéme Décembre 1548, où il fait l'éloge de la Société de Jéfus naiffante. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

ROMEI (Le Val). *Voyez* ROMEY.

ROMEIN de HOOGE. *Voyez* HOOGE (Romein de).

ROMELIE, le Beglerbeglic de Romélie ou Rumulie. C'eft le premier en ordre, en étendue & en forces de tous les Gouvernemens généraux de l'Empire du Turc. Il renferme toute la Gréce, la Romanie, la Bulgarie & la Beffarabie. Quoique Conftantinople foit dans l'étendue de ce Gouvernement, Sophie en eft pourtant la capitale, & la réfidence du Gouverneur. * *Mémoires du tems.*

ROMELLY. *Voyez* ROMILLE.

ROMENENGO. *Voyez* ROMAINENGO.

ROMEO (Michel) de Marfala en Sicile, fe fit Jéfuite, mais il cultiva plus les Mufes que la Théologie. Son goût pour la Poëfie, & fes talens dans ce genre d'écrire, le firent rechercher par plufieurs Académies, qui s'empreffèrent de l'affocier à leur corps. Il a été de celle des *Ricovrati* de Padoue, des *Geniali* de Palerme, des *Occulti* de Drapani, & des *Vaticinanti* de Marfala. Il eft mort à Draparu le fixiéme de Septembre 1729. Il eft Auteur de la Lyre à deux cordes (*la Lyre a due corde*) Recueil de Poëfies ainfi intitulées, parce qu'elles font Italiennes & Siciliennes; *La Correfpondenza in Parnaffo, overo la Lira a due corde, parte II.* Cette deuxiéme partie des Poëfies Italiennes & Siciliennes n'a paru qu'aprés la mort de fon Auteur, à Palerme, en 1732, *in quarto*, fous le nom de *Melchior Pome.* Romeo avoit encore publié de fon vivant, en vers Siciliens, *La Solitudine di Manrefa raddoluta dall' armonia delle Mufe Siciliane.* Ce font les Exercices de S. Ignace, ou Cantiques Siciliens. * *Voyez* les *Mémoires de Trevoux, mois de Juillet* 1733. *p.* 1313.

ROMERSWALL: c'étoit autrefois une petite ville de Zélande. Elle étoit dans le Zuid-Béveland, fur le bord oriental de l'Efcaut, à une lieue de Tolen, & un peu davantage de Berg-op Zoom. Elle a été ruïnée par les inondations. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMESCOT, ou Denier de faint Pierre, que les Anglois appelloient autrement *Romes-penny*. *Voyez* DENIER.

ROMETTE, petite ville de la vallée de Démona en Sicile, fur une colline, à une ou deux lieues de Meffine, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMEY, *Le Val Romey*: c'eft un fort petit païs du Bugey en France. Il eft entre le Mont de S. Sulpice & celui d'Arviéres. Seiffel, fur le Rhône, en eft le feul lieu un peu confidérable. Ce païs a appartenu autrefois au Duc de Savoye. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMIEU (Raimond de) Gentilhomme d'Arles en Provence, où fa famille eft encore confidérable, floriffoit dans le XIV fiécle vers l'an 1355. Il étoit Poëte Provençal, & compofa à la maniére de fon tems divers Ouvrages, dont Noftradamus, La Croix du-Maine, Antoine du Verdier-Vauprivas, & d'autres font mention.

ROMIEU (Marie de) Demoifelle qui vivoit dans le XVI fiécle, étoit de la Province du Vivarais, fœur de *Jacques* de Romieu, & niéce du Sieur des Auberts. Elle publia en 1581 fes Oeuvres Poëtiques, avec un Traité par lequel elle élevoit les avantages de fon fexe fur le nôtre. C'étoit une réponfe ingénieufe à une Satyre que fon frére avoit compofée contre les femmes. Elle avoit auffi donné au public une Inftruction pour les jeunes Dames &c. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoife.*

ROMILDA, Ducheffe de Frioul, fe retira dans cette ville, aprés la mort de fon mari *Cifulphe*, & y mena quatre fils & quatre filles qu'elle avoit. Elle y étoit en fûreté, quoiqu'affiégée par Cagan, Roi des Huns: mais ayant vu le Prince qui fe promenoit à cheval auprès des murailles de la ville, elle en devint amoureufe, & lui envoya demander pourquoi il étoit venu les armes à la main contre une femme, & lui fit dire qu'elle lui offroit la ville, & qu'elle étoit prête de terminer la guerre par un mariage. Cagan accepta cette propofition, & entra dans la ville, qu'il mit à feu & à fang. Le même jour il époufa Romilda, mais ce mariage ne dura qu'une nuit; car le lendemain il la fit attacher honteufement à un poteau, où elle mourut. Ses quatre fils fe fauvérent, & les filles confervérent leur chafteté par une adreffe furprenante. Elles cachérent dans leur fein de la chair crue, que la chaleur rendit fi puante, que leurs ennemis même ne purent les approcher, & leur dirent par reproche, que les femmes des Lombards n'avoient pas même l'haleine pure. * André Brunner, *Annales Bojorum.*

* ROMILLE', ROMILLY, & ROMMILLY ROMILLEY, famille ancienne & confidérable en Bretagne & en Normandie. Son nom fe trouve différemment écrit dans les anciens Titres. Dans quelques-uns c'eft *Romillé*, & c'eft ainfi que l'Abbé le Laboureur l'a écrit dans l'*Hiftoire du Maréchal de Guébriant*, 1657, *p.* 61 & 82. Dans d'autres Titres on lit *Roumiliei*, *Romelli*, *Romilli*, *Rommilli* & *Roumilly*: mais comme dans ces Titres on trouve des fceaux aux mêmes armes, il en faut conclurre qu'ils étoient tous de la même Maifon.

Le premier dont on ait connoiffance par les Hiftoires, eft ROBERT de Romillé, qui fe trouve compris dans le Catalogue des Seigneurs renommez en Normandie qui accompagnérent leur Duc Guillaume *le Bâtard* dans fa conquête d'Angleterre en 1066. *Voyez l'Hiftoire de Normandie* par Gabriel du Moulin, *p.* 48. de la fin du Livre, & par l'Abbé de Maffeville, *tome* 1. *p.* 203. GEOFROY de Romillé fut en 1132, un des témoins d'un affranchiffement fait par Haymon le Bigot, & Alain, fils de Clairembault, de certaines Terres appartenantes à l'Abbaye de Méleray. L'Acte eft rapporté dans l'*Hiftoire de Bretagne* par Dom Lobineau, *tome* 2. *Preuves*, *p.* 284.

HUET de Romillé, Ecuyer du Bailliage de Chaumont, fervoit fous Jean de Conflans, Chevalier, Maréchal de Champagne, fuivant fa quittance pour fes gages, donnée le 30 Octobre 1339, au bas de laquelle eft fon fceau en cire rouge où l'on voit un Léopard. Elle eft confervée en parchemin, avec tous les autres dont il fera parlé ci-aprés, dans les Recueils de feu M. de Gaigniéres, à la *Bibliothéque du Roi de France.*

OLIVIER de Romillé, Ecuyer, fervoit aux guerres de Bretagne avec fix Ecuyers de fa Compagnie, fous les ordres de Gui de Neelle, Sire de Mello, Maréchal de France, Capitaine-

ne-Général & Gouverneur du païs de Bretagne, d'Anjou & du Maine, suivant sa quittance de huit livres tournois d'un prêt sur ses gages & sur ceux de ses dits six Ecuyers, donnée devant Fougéres le 15 Mai 1352. Son sceau y est en rouge, & l'on y voit deux Léopards couronnez, l'un sur l'autre, qui sont les armes de tous ceux de cette Maison.

N. ROMILLE de S. Brieu, étoit l'un des Gentilshommes, amis de Bertrand du Guesclin, qui le suivirent en grand nombre dans ses conquêtes en 1359. Il fut tué lorsque l'on vint attaquer du Guesclin dans l'Abbaye de S. Méen, en 1364.

I. GEOFROY de Romillé, le premier par qui l'on commence la filiation de cette famille, est qualifié Ecuyer, Capitaine de S. James de Beuvron, dans deux quittances données à Jean Chauvel Thrésorier des Guerres, de 120 livres tournois d'un prêt sur ses gages, & sur ceux de cinq autres Ecuyers, & de douze Archers de sa Compagnie, desservans en la garde dudit lieu, sous le Gouvernement d'Arnaud, Sire d'Audencham, Maréchal de France, Lieutenant du Roi en toute la Normandie, données à Pontorson, sous son scel, le sixiéme Novembre 1353. Il donna encore quittance à Bertrand de Ladent, Receveur-Général des Aides, ordonnées pour la guerre, de la somme de cent francs d'or, dont le Roi lui avoit fait don, pour certaines causes contenues ès Lettres dudit don, datées du 13 Juillet 1383. Il fut pére de JEAN de Romillé qui suit.

II. JEAN de Romillé, I du nom, Ecuyer, fut reçu à Amiens le 12 Septembre 1386, avec huit autres Ecuyers, & un Archer armé à cheval, pour servir en l'Armée & passage que le Roi entendoit faire en personne, au païs d'Angleterre, à l'encontre de ses ennemis. C'est ainsi qu'il s'exprime dans sa quittance donnée à Guillaume Dausenet, d'un prêt de 75 livres tournois sur ses gages & sur ceux desdits Ecuyers & Archers de sa Chambre, à Amiens le 14 du même mois. Il fut reçu à Lille en Flandre avec dix autres Ecuyers de sa Chambre, destinez à servir dans la même Armée, le dixiéme Octobre 1386. C'est par ce *Jean* fils de *Geofroy* que Le Laboureur a commencé la Généalogie de cette Maison. Il le qualifie Seigneur de Romillé, de Houdan & de la Chênelaye, vivant, premier Ecuyer du Roi Charles VI, en 1403. Sa femme, inconnue à cet Auteur, se nommoit *Jeanne* de Crouville, dont il eut JEAN qui suit.

III. JEAN de Romillé, II du nom, Seigneur de la Chênelaye, de Houdan & d'Ardennes, Capitaine de cent Hommes d'armes, épousa *Catherine* Tournemine de la Hunaudaye, laquelle en qualité d'héritiére de Mahaut de la Riviére, fit une Obligation, conjointement avec son mari, au profit de Germain Seigneur du Gué, & de Jeanne de la Riviére sa femme, fille & héritiére principale de *Guyon* de la Riviére. Il eut pour fils JEAN qui suit.

IV. JEAN de Romillé, III du nom, Seigneur de la Chênelaye & d'Ardennes, Capitaine de cent Hommes d'armes, épousa l'an 1406, suivant Le Laboureur, *Marguerite* Bardoul, fille de *Jean* Bardoul & de *Jeanne* Boutret, & petite-fille de *Pierre* Bardoul, Seigneur de Treit ou Trézil. Elle vivoit encore en 1440. Leurs enfans furent 1. JEAN de Romillé, IV du nom, qui suit; 2. *Hector*, qui eut des enfans; 3. *Guillemette*; & 4. *Marie* de Romillé, mariée à *Jean* de Marcillé, Chevalier, dont elle eut *Marie* de Marcillé, alliée à *Bertrand* de Goyon, Seigneur de Launai-Guyon, dont descendent les Marquis de la Moussaye.

V. JEAN de Romillé, IV du nom, Seigneur de la Chênelaye & d'Ardennes, fut Vice-Chancelier du Duc de Bretagne, & si renommé que Philippe de Comines loua sa prudence: c'est ainsi qu'en parle Le Laboureur. Le Duc son Maître l'employa en 1463, pour traiter avec le Duc de Bourgogne, le Comte de Charolois & les Grands du Royaume, malcontens des Rois Louis XI. Il fut l'un des Commissaires du Duc, pour recevoir les Montres à Dol en 1471, & encore le 17 Mai 1477. *Voyez l'Hist. de Bretagne* par Dom Lobineau, *aux Preuves*, *tome 2. p.* 1325 & 1362. Il mourut vers l'an 1480, ayant eu de son épouse 1. *Marie* Dubuat, fille de *Charles* Dubuat, Seigneur de Landal; 2. *Jean* qui suit; & 3. *Bonne* de Romillé, mariée le 28 Août 1440, à *Jean* de Bois-Baudri, Seigneur de Trans près de Rennes.

VI. JEAN de Romillé, V du nom, Seigneur de la Chênelaye & d'Ardennes, servoit dans les troupes de Bretagne en 1474, & le 16 Février 1484. Il reçut ordre du Duc de Bretagne, de garder la ville de Fougéres avec 20 Gentilshommes des environs, & quarante francs Archers. (Dom Lobineau, Preuves 1342, 1416 & 1467.) Le Duc, par ses Lettres du dernier Avril 1481, lui avoit fait don du droit de rachat qu'il lui devoit. Il avoit épousé *Jeanne* de Beaulieu, fille de *Roland* de Beaulieu, Seigneur de Couesquen, & elle vivoit en 1482, & eut pour enfans 1. JEAN qui suit; 2. *Bertranne* de Romillé, mariée en 1482 à *Pierre* Milon, frére de Jean, Seigneur de la Ballie.

VII. JEAN de Romillé, VI du nom, Seigneur de Chênelaye & d'Ardennes, Gouverneur de Fougéres, épousa 1°. par contract du 20 Janvier 1485, *Marie* du Pontglou, fille d'*Olivier*, Seigneur du Pontglou & de Kernel, & de Catherine d'Arrel; 2°. par contract du troisiéme Mai 1509, *Guillemine* de Sahur, veuve de *Charles* de Montecler, Seigneur de Bourgon. Il eut du premier lit 1. GEORGE qui suit; 2. & *Françoise* de Romillé, mariée par contract du troisiéme Mai 1509, à *Louis* de Montecler, Chevalier, Seigneur de Bourgon, fils de sa belle-mére. Leur postérité est rapportée par Le Laboureur, *p.* 83. *de la Généalogie de la Maison de Budes.* L'on y voit que *René* de Montecler, Seigneur de Bourgon, l'un des arriére-petits-fils de *Françoise* de Romillé, ne laissa que deux filles, l'aînée desquelles *Madelaine* de Montecler, épousa *Urbain* de Laval Seigneur de Bois-Dauphin, Maréchal de France; & la seconde, *Catherine* de Montecler, fut mariée à *Claude* de Beuil, dont elle eut la belle *Jacqueline* de Beuil, Comtesse de Moret, puis femme de *René* du Bec, Marquis de Vardes. Ces deux mariages ont donné de grandes alliances aux arriére-petit-neveux de *Françoise* de Romillé.

VIII. GEORGE de Romillé, nommé Geofroy par Le Laboureur, Chevalier, Seigneur de la Chênelaye, d'Ardennes & du Pontglou, épousa 1°. par contract du troisiéme Mai 1509, *Renée* de Montecler, fille de *Charles* de Montecler, Seigneur de Bourgon, & de *Guillemine* de Sahur qui devint sa belle-mére: 2°. *Madelaine* Duhan, fille de *Jean* Duhan, Seigneur de Launay, Procureur-Général au Parlement de Bretagne & de *Jeannette* Brulon. Du premier lit sortirent 1. CHARLES qui suit; 2. *Marquise*, mariée par contract du 12 Février 1525, à *Claude*, Seigneur de Poillé & du Chalange; 3. *Jeanne* qui épousa 1°. *Gilles* de Porcon, Seigneur de Montaurin: 2°. le deuxiéme Janvier 1544 *Julien* Duboays, Seigneur de Mesneuf & de la Roche; 4. *Jeanne*, dite *la Jeune*, alliée le 18 Novembre 1549, à *Guillaume* du Buat, Seigneur de Barille & de Chanteloup: du second lit vint 5. *Guillemette* de Romillé, mariée à *Jacques* de la Belinays, Seigneur dudit lieu.

IX. CHARLES de Romillé, Chevalier, Seigneur de la Chênelaye, d'Ardennes & du Pontglou, épousa 1°. le 18 Octobre 1541, *Françoise* de Couvran, fille de *Charles* de Couvran, Baron de Sacé, & de *Françoise* de Buston. Elle étoit petite-fille de *Gilles* de Couvran, Baron de Sacé, lequel avoit épousé *Marguerite* de Beauvau, cousine issue de germain d'*Isabeau* de Beauvau, alliée à *Jean* de Bourbon, Comte de Vendôme, trisayeul du Roi Henri IV: 2°. le 15 Avril 1558, *Esther* de la Marzeliére & de Bonnefontaine, & de *Françoise* de Porcon. Du premier lit, il eut pour fille unique *Béatrix* de Romillé, Dame de la Baronnie de Sacé & de Montanet, d'Ergouges & du Plessis-Budes, mariée par contract du 29 Décembre 1561 à *Jacques* Budes, Seigneur du Hirel, du Gareth, &c. Procureur-Général au Parlement de Bretagne, qui par elle fut ayeul de *Jean-Batiste* Budes, Comte de Guébriant, Maréchal de France, mort le 24 Novembre 1643: du second lit étoit issu CESAR de Romillé qui suit.

X. CESAR de Romillé, Seigneur de la Chênelaye, d'Ardennes & du Pontglou, mort à Paris, & inhumé aux Petits Augustins le onziéme Janvier 1633, avoit épousé *Françoise* d'Orglandes, morte le 16 Avril 1654, fille de *Pierre* d'Orglandes, Seigneur de Pretot, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Jean-Batiste*, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine le sixiéme Mai 1645; 3. & *Renée* de Romillé, mariée par contract du 29 Octobre 1597 à *Guillaume* de Costentin, Seigneur de Tourville, qui par elle fut ayeul d'*Anne-Hilarion* de Costentin, Comte de Tourville, Maréchal de France, mort le 28 Mai 1701.

XI. FRANÇOIS de Romillé, Chevalier, Marquis de la Chênelaye, Comte de Mausson dans l'Election de Mayence, Paroisse de Landau, Maréchal des Camps & Armées du Roi, avoit servi dans le Régiment des Gardes, où il étoit Enseigne en 1635. Le Roi érigea en Marquisat sa Terre d'Ardennes, sise au Diocése de Rennes, Paroisse de S. Georges de Reintembaut, par Lettres du mois de Décembre 16.., vérifiées par Arrêt du Parlement de Rennes, le 15 Juillet 164., ... fait Maréchal de Camp par Brevet du 26 Mai 1649. Il épousa par contract du 26 Avril 1637, *Charlotte* de Poillé, fille de *Henri*, Seigneur de Poillé, Gouverneur pour le Roi au Comté de Mortaing, & de *Jeanne-Louïse* Péricart. Elle survécut à son mari, & mourut le quatriéme Mars 1703, âgée de 80 ans, ayant eu pour enfans 1. LOUIS qui suit; 2. *François*, Capitaine de vaisseau, mort sans postérité; & 3. *Françoise* de Romillé, mariée en Juillet 1671, à *Claude* de Vassy, Marquis de Pirou près de Coutances, & de Precci près d'Avranches, morte sans enfans.

XII. LOUIS de Romillé, Chevalier, Marquis de la Chênelaye, Comte de Mausson, Gouverneur de la ville, château & Baronnie de Fougéres, Colonel de la Noblesse de Bretagne, fut tenu sur les fonts de batême par Louis XIV, & par la Maréchale de Guebriant, sa tante, le 16 Avril 1645. Il épousa 1°. le 21 Avril 1670, *Françoise* Bon de Meuillon, dit *de Montbel-d'Entremonts*, fille de *François-Virginie* Bon de Meuillon, dit *de Montbel*, Comte d'Entremonts & de Montbel, Marquis du Montelier, & de *Madelaine* du Tillet. Cette Dame avoit pour ayeule paternelle *Béatrix* de Coligny, quatriéme femme de *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange. Ainsi la Marquise de la Chênelaye étoit cousine issue de germaine du pére de *Guillaume* III, Roi d'Angleterre, & étoit au même degré avec les filles de la Maison de Nassau, entrée dans la Maison de Brandebourg, dans celle de Nassau-Dietz, Gouverneur de Frise, dans celle des Princes Palatins de Simmeren, & dans celle des Princes d'Anhalt-Dessau. *Louis* de Romillé, étant âgé de 45 ans, prit une seconde alliance, le premier Août 1682, avec *Elizabeth-Gabrielle* de Bellefouriére, derniére fille de *Maximilien-Antoine* de Bellefouriére, Marquis de Soyecourt & de Guerbigny, Comte de Tilloloi, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Veneur de France, & de *Marie-Renée* de Longueil-de Maisons. Elle s'est remariée le sixiéme Octobre 1713, à *Joseph-Joachim* du Mas, Comte du Bressay en Bretagne. Du premier lit naquit 1. *Marie-Charlotte* de Romillé, Marquise du Montelier, héritiére de la Maison de Montbel-d'Entremonts, mariée le dixiéme Juillet 1688 à *Guillaume-François*, Marquis de l'Hôpital-Sainte-Même, dont elle est restée veuve le troisiéme Février 1704, avec un fils, & deux filles mariées dans la Maison de Chevriers. Du second lit de *Louis*, Marquis de la Chênelaye,

laye, sont sortis 2. ADOLPHE-CHARLES qui suit; 3. *Alexandre-Hippolyte*, Chevalier de Malte; 4. *Renée*, mariée le 29 Janvier 1703, à *Léon* Potier, Duc de Gévres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Paris, mort le neuviéme Décembre 1704, âgé de 84 ans; & 5. *Jeanne* de Romillé, Religieuse Ursuline à Fougéres.

XIII. ADOLPHE-CHARLES de Romillé, Marquis de la Chênelaye, Comte de Maisson, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, Gouverneur de Fougéres, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de son nom, créé Brigadier d'Infanterie le premier Février 1719, a épousé le 26 Juin 1713, *Louise-Marguerite* Ranchin, fille unique de *Jean-Antoine*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Sécretaire Ordinaire des Conseils d'Etat, Direction & Finances de sa Majesté, & de *Marguerite* Chevalier, dont il a eu 1. *Adolphe-Charles*, mort; 2. *Marguerite*, née le 26 Janvier 1715; & 3. *Louise* de Romillé, morte.

Les armes de cette famille sont *d'azur à deux léopards couronnez d'or, posez l'un sur l'autre, lampassez & armez de gueulles.*

* ROMILLION (Jean Batiste) de l'Isle, petite ville du Comtat Venaissin, né dans la Religion Protestante, servit d'abord dans les guerres de Religion, puis embrassa la Religion Romaine & l'état Ecclésiastique. Sur la réputation qu'il se fit d'excellent Catéchiste, il fut appellé à Viviers, où il établit l'exercice de la Doctrine Chrétienne, alors inconnu dans la plupart des Diocéses. Le fruit qu'il tira de ces fonctions, l'engagea à établir la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, pour en étendre & pour en perpétuer l'usage. Cette Congrégation prit naissance à l'Isle en 1592. Il alla peu après à Avignon, afin d'y poursuivre un établissement pour la nouvelle Congrégation. De retour d'Avignon, il établit à l'Isle une Maison de Religieuses Ursulines, destinées à enseigner *gratis* les jeunes filles. En 1601, il assista à une Assemblée générale qui se tenoit dans la vue de donner une forme fixe à la nouvelle Congrégation. Ensuite il écrivit au Cardinal Taurugi son ami, pour lui demander conseil sur ce qu'il devoit faire de sa nouvelle Communauté. Ce Cardinal, qui avoit été Prêtre de l'Oratoire de Rome, lui conseilla de prendre cet Institut. Sa Congrégation naissante avoit formé des établissemens à Marseille, à la Ciotat, à Brignolles, à Arles, à Pezenas, &c. mais ces établissemens étant modiques, ces Maisons ne pouvoient subsister isolées, comme sont celles de l'Oratoire de Rome; il conçut qu'il ne pouvoit mieux faire que de se joindre à la Congrégation de l'Oratoire déja établie en France. Leurs offres furent acceptées de M. de Bérulle, & l'union établie & ratifiée du consentement des uns & des autres en 1619, & on obtint pour cela des Bulles de Rome en 1626. Le Pére Romillion demeura toujours chargé de la conduite des Maisons de Provence, comme il l'étoit avant l'union. Il mourut trois ans après, âgé de 68 ans, le 14 Juillet 1622, en odeur de sainteté. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

ROMILLY, Paroisse & Seigneurie avec une grande & belle maison dans la Haute Normandie, Diocése d'Evreux, à deux lieues de Conches & de Beaumont-le-Roger. Elle est située au milieu d'une campagne de terres à grains dans le voisinage de la forêt de Conches. Cette Seigneurie comprend cinq Paroisses, [illegible], Romilly, Colandre, Kinkarnum, le Tilleul & Berville. * *Mémoires dressez sur les lieux en* 1706. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* ROMISHORN ou ROMANSHORN, gros village de Suisse dans le Turgow. Il est dans une Presqu'Isle que forme le Lac de Constance, au sud-est de la ville de Constance, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* ROMMEL (Jean) de Bruges, Jurisconsulte & Avocat, a donné au Public *Dissertatio ad Art. XIX Edicti perpetui, de Contractibus & negotiis quæ summam trecentorum florenorum excedunt, scriptis peragendis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 554 & 555.

ROMMOIS. *Voyez* ROUMOIS.

ROMNEY. *Voyez* RUMNEY.

ROMONT ou RONMONT, en Latin *Rotundus Mons*, ville de Suisse, est la plus belle de toutes les villes du Canton de Fribourg. Dans le XV siécle, Romont étoit un appanage d'un cadet de la Maison de Savoye, qui en fut chassé lors de la guerre de Bourgogne, pour s'être joint au Duc de ce nom contre les Suisses. Elle est médiocrement grande, mais bien située sur un terrain fort élevé. La campagne qui l'environne est fort étendue, & l'on y a une vue fort agréable. Il y a près de cent ans que les Fribourgeois y avoient commencé quelques fortifications: ils les ont recommencées en 1712. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 3. *p.* 63. édit. d'Amsterdam 1730.

ROMORANTIN, petite ville de France dans le Blaisois sur la Sauldre, à huit lieues de Blois, vers le midi. Pour l'Edit qui y fut fait, *cherchez* EDIT. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMUALD (saint) Fondateur & premier Abbé de l'Ordre de Camaldoli, naquit à Ravenne vers l'an 956, d'une famille Ducale. Son pére Serge s'étant battu en duel contre un de ses parens qui fut tué, Romuald fut touché si vivement de sa mort, qu'il alla se renfermer dans le Monastére d'Apollinaire, à cinq quarts de lieue de Ravenne. Il y prit l'habit monastique, embrassa ensuite la vie anachorétique, & se mit sous la conduite d'un Hermite nommé *Marin*, qui demeuroit dans les Etats de Venise. Quelque tems après il sortit des Etats de Venise, & vint en Catalogne, où il demeura dans une solitude avec quelques compagnons. Il fit un voyage en Italie, pour empêcher son pére de quitter la vie monastique qu'il avoit embrassée. Il vint ensuite s'établir à saint Martin aux Bois, où il bâtit quelques cellules pour lui & pour ses Disciples. Il établit un Monastére à Bagni près de Saffine; mais les Religieux de son Monastére l'en chassérent. Il alla se retirer dans le marais de Comacchio, & revint enfin en son premier Monastére de Classe, proche de Ravenne. L'Empereur Othon III l'en fit Abbé en 996. Ses Religieux se soulevérent encore contre lui. Il vint trouver Othon, qui assiégeoit Tivoli, & lui remit sa Crosse. Il bâtit ensuite plusieurs Monastéres en divers lieux, & fonda en 1012, celui de Camaldoli en Toscane, dans les vallées de l'Apennin. C'est de là que son Ordre a pris le nom de Camalduse. Auparavant il avoit envoyé plusieurs de ses Religieux prêcher la Religion de Jésus-Christ aux Infidéles en Hongrie, & il avoit été lui-même pour s'acquitter de ce Ministére jusques sur les frontiéres de ce Royaume; mais il avoit été arrêté en chemin, par une langueur qui ne lui avoit pas permis d'aller plus loin. Il passa le reste de ses jours dans un Monastére qu'il avoit bâti sur la montagne de Sitrie, dans l'Ombrie, près de Sasso-Ferrato. L'Empereur Henri II le fit venir à sa Cour vers l'an 1022. Il mourut près de Valde-Castro l'an 1027. On célébre sa Fête le 19 de Juin, jour de sa mort. Il est sûr qu'il n'a pas vécu plus de 75 ans, puisqu'il n'avoit que 20 ans lorsqu'il fut reçu dans le Monastére de Classe par ordre d'Honestus, Evêque de Ravenne, qui ne commença à gouverner cette Eglise qu'en 971, & qu'il étoit mort avant le mois d'Août de l'an 1027, où Théodald, Evêque d'Arezzo, dans une Chartre qu'on conserve encore en original, parlant de lui, employe ces expressions, *piæ recordationis, piæ memoriæ patrem.* Ainsi Pierre de Damien s'est trompé lorsqu'il lui a donné six-vints ans de vie; & il y a encore d'autres choses fausses hazardées dans la Vie de ce Saint. * *Sa Vie par* Pierre Damien *dans* Bollandus. Baronius, *in Annal.* Lucas Hispanus. Baillet, *Vies des Saints, septiéme de Février.* Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened.*

ROMUALD, Archevêque de Salerne, étoit d'une famille illustre, qu'il a honorée par sa prudence, sa piété, & ses Ecrits. Il fut élevé sur le Siége de Salerne en 1153 ou 1154, & il gouverna cette Eglise jusqu'en 1181, avec une grande réputation de sagesse. Il mourut cette année, & fut fort regretté. C'étoit un Prélat fort savant pour son tems: il s'étoit appliqué à l'Histoire & aux Belles-Lettres, & même à la Médecine, autant qu'aux Sciences qui convenoient à son état. Il fut en grand crédit auprès des Rois de Sicile, & principalement auprès de Guillaume II, surnommé *le Bon*, qu'il avoit couronné, & qui ne faisoit rien d'important sans ses conseils. Ce Prince l'envoya à Venise, pour travailler avec plusieurs autres aux moyens de faire la paix entre le Pape Alexandre III, & l'Empereur Frédéric Barberousse, & il reçut de grands honneurs dans cette occasion. Nous avons de Romuald une Chronique qui commence à la Création du Monde, & finit à l'an 1178: c'est la premiére piéce du septiéme volume du Recueil des Ecrivains de l'Histoire d'Italie, donné par le savant Louis-Antoine Muratori en 1725, *in folio*, à Milan. Outre cette Chronique, qui contient 244 pages *in folio*, Romuald avoit écrit aussi les Vies de plusieurs Saints, comme on le croit; & il est Auteur du Bréviaire dont l'Eglise de Salerne s'est servi jusqu'en l'an 1587, & qui est différent du Bréviaire Romain. * Préface de M. Muratori.

ROMUALD (Pierre de Saint). *Voyez* GUILLEBAUD (Pierre).

ROMULE, sainte fille, dont parle saint Grégoire *le Grand* dans une de ses Homélies. S'étant unie avec deux autres filles, elles résolurent de passer leur vie dans la même maison & dans le célibat. Romule étoit humble, patiente, observant un rigoureux silence, & étant fort appliquée à la priére. Elle fut frappée d'une paralysie, qui la retint plusieurs années dans le lit, presque privée de l'usage de tous ses membres, sans qu'une si longue épreuve fût capable de l'impatienter. Enfin, on rapporte que quatre jours avant sa mort, sa chambre fut éclairée d'une lumiére céleste; & que ses deux compagnes s'apperçurent d'une multitude de personnes, qui entroient avec un tel empressement, que la porte en étoit toute ébranlée. Ces gens psalmodioient alternativement; & quatre jours après, Romule expira doucement, après avoir reçu le Viatique; & son ame étant portée entre les chœurs des Anges, l'on entendoit des voix d'hommes & de femmes qui disoient les Pseaumes. Tout cela étoit accompagné d'une odeur très agréable. * S. Grégoire, *ch.* 40.

ROMULUS, Fondateur & premier Roi de Rome, étoit frére de REMUS, & fils de Rhéa Sylvia, fille de Numitor. Amulius, après avoir détrôné son frére Numitor, Roi d'Albe, s'empara par force du Royaume, fit mourir les enfans mâles de Numitor, & obligea Rhéa Sylvia sa fille à se faire Vestale, afin qu'elle ne pût avoir d'enfans. Néanmoins elle se trouva grosse, & accoucha de deux fils, à qui on donna les noms de REMUS & de ROMULUS. Amulius fit enfermer Rhéa, & exposer ses deux enfans sur le Tibre. Ces enfans eurent le bonheur, étant échouez sur le bord du Tibre, d'être trouvez par un Intendant des troupeaux du Roi, nommé *Faustule*, qui les éleva. Sa femme Laurence, qui les nourrit, étoit communément appellée *Louve*, à cause de ses débauches: ce qui a sans doute donné lieu à la fable, que ces deux enfans avoient été allaitez par une louve. La naissance de Rémus & de Romulus est placée par Denys d'*Halicarnasse* à la fin de la seconde Olympiade, 772 ans avant Jésus-Christ. Rémus & Romulus furent élevez parmi des Bergers, sans que l'on sût qu'ils étoient de la race Royale. Quand ils furent en âge, ils portérent les armes, s'adonnérent à la chasse; & ayant attiré avec eux une troupe de jeunes gens, ils attaquoient des Voleurs, prenoient le butin qu'ils avoient fait, & le distribuoient aux Bergers. Un jour qu'ils célébroient sur le Mont-Palatin les Jeux qu'Evandre avoit autrefois apportez d'Arcadie en Italie, en l'honneur

du Dieu Pan, ils furent attaquez par ces Voleurs. Romulus se défendit; mais Rémus fut pris & mené à Amulius, devant lequel il fut accusé d'avoir fait plusieurs courses sur les terres de Numitor, & de les avoir pillées. L'Histoire rapporte que Rémus fut livré à ce Prince, & qu'alors Faustule découvrit à Romulus ce qu'il étoit; que Numitor de son côté les ayant reconnus, les deux fréres, avec une troupe de jeunes gens, avoient tué Amulius, & remis Numitor en possession du Royaume d'Albe; qu'ensuite ils avoient formé le dessein de fonder une nouvelle ville; & que dans le tems qu'on en jettoit les fondemens, Romulus, pour peupler cette ville, à qui il donna le nom de ROME, de son nom, y avoit établi un asyle, où tous ceux qui voudroient se retirer, seroient en sûreté; que cela avoit attiré à Rome un grand nombre de Latins, de Toscans, & d'autres peuples d'Italie, & même des Etrangers, qui peuplérent la ville de Rome. Romulus en étant le Roi, les appella de son nom *Romains*. Il fit des Loix, & choisit cent personnes pour rendre la Justice, & pour avoir part au gouvernement. Ils furent appellez *Péres* ou *Sénateurs*. Il est indubitable que quand Romulus jetta les fondemens de la ville de Rome, il avoit déja un grand nombre d'hommes qui l'avoient suivi. La liberté qu'il donna à tous ceux qui voudroient y venir, d'en être habitans, l'augmenta beaucoup. Ainsi en peu de tems cette ville devint très peuplée, & en état de se défendre. Mais comme il n'y avoit point de femmes, & que les peuples voisins ne leur vouloient pas donner leurs filles en mariage, Romulus, pour en avoir, usa de ce stratagême. Il fit représenter des Jeux solemnels en l'honneur de Neptune, & les fit annoncer par toute l'Italie. Non seulement les Céniniens, les Crustumins & les Antemnates, peuples les plus voisins, mais aussi les Sabins, y vinrent en grand nombre, avec leurs femmes & leurs enfans. On les reçut agréablement; mais quand le spectacle fut commencé, & qu'un chacun étoit appliqué à le regarder, la Jeunesse Romaine courut enlever les filles. Les péres de ces filles excitérent leurs Nations à se venger de cet affront, & pressérent Titus Tatius, Roi des Sabins, de faire la guerre aux Romains. Les Céniniens furent les premiers qui commencérent à les attaquer. Romulus marcha contre eux, les défit, & tua leur Roi de sa propre main. Il mit aussi en fuite l'Armée des Antemnates, & prit leur ville; vainquit les Crustumins, & établit des Colonies dans ces païs. Les Sabins, commandez par leur Roi Tatius, se rendirent maitres de la citadelle de Rome, donnérent un combat dans Rome même, dans lequel les Romains furent d'abord mis en fuite. Romulus arrêta les fuyards, revint à la charge, fit reculer les Sabins, avec lesquels il fit alliance, & partagea l'autorité Royale avec Tatius, qui ne vécut que six ans depuis cet accommodement. Romulus fut seul Souverain après la mort de ce Prince; vainquit les Fidénates & les Veïens. Enfin, comme il faisoit la revue de son Armée près du marais de Caprée, & qu'il haranguoit ses Soldats, il survint un orage, qui le couvrit d'épaisses ténébres: il ne parut plus depuis ce tems-là, soit qu'il eût été tué par le tonnerre, soit que les Sénateurs, qui commençoient à redouter sa puissance, l'eussent mis en piéces. Son régne fut de 37 ou 38 ans, à commencer de la fondation de Rome. Ainsi il mourut l'an 715 avant Jésus-Christ. Il fut surnommé *Quirinus*, par rapport à la javeline, que les Sabins appelloient *Quiris*, selon le témoignage de Festus; ou bien des Sabins appellez *Cures*, ausquels il donna le droit de bourgeoisie Romaine: de sorte que les Romains furent appellez *Quirites* après cette association des Sabins, ou parce qu'il étoit fils d'un Soldat, qui étoit appellé *Quiris*, parce qu'il portoit toujours une lance, à qui on a donné le nom de *Mars*, parce que ceux qui font profession de l'art militaire, sont sous la protection de ce Dieu. On dit qu'après la mort de Romulus, un certain Proculus rendit témoignage au Sénat qu'il l'avoit vu avec un air & une majesté divine, & qu'il lui avoit annoncé la future grandeur de la ville de Rome, dont il seroit protecteur, ajoûtant qu'il vouloit être reconnu & honoré pour Dieu sous le nom de *Quirinus*. En effet, on lui faisoit quelques sacrifices tous les ans, & on avoit institué en son honneur des Fêtes, qui étoient appellées *Quirinales*. On nommoit aussi *Quirinale* cette colline à Rome, où étoit le Temple qui lui étoit dédié; & on appella du même nom la porte par où on alloit à cette montagne, dite vulgairement par les Italiens *Monte-Cavallo*, à cause de deux chevaux de marbre, de la façon de Phidias & de Prazitéle, qui y furent placez. Jacques Gronovius prononça en 1684, une Dissertation à Leyde, pour prouver que l'origine de Romulus, sa naissance & son éducation, n'est qu'un roman inventé par un Grec, nommé [illegible], aussi bien que l'enlévement des Sabines. En un mot, il croit que Romulus n'étoit point né en Italie, mais qu'il étoit Syrien. Quelques-uns avoient cru, entre autres Saumaise, qu'il étoit Grec, & on en chercha des preuves dans la Religion qui fut établie à Rome avant que Numa Pompilius y régnât, & dans quelques noms qui durent encore de la premiére Langue des Romains. * Plutarque, *en la Vie de Romulus*. Tite-Live, *Hist. l.* 1. Florus. Denys d'Halicarnasse. Velleius Paterculus. Eutrope. M. Du Pin, *Hist. Profane*, *tome* 1. Pitiscus, *Lexic. Antiq. Roman.* Bayle, *Républiq. des Lettres*, *Décembre* 1684.

ROMULUS, fils du Tyran *Maxence*, & d'une fille de l'Empereur Galére *Maximien*, fut fait César par son pére l'an 307, & fut mis au rang des Dieux par les Payens après sa mort, arrivée apparemment en 309. Idace le met deux fois Consul dans les Fastes, avec son pére Maxence; savoir, l'an 308, & l'année suivante. M. de Tillemont & le P. Pagi prétendent qu'il fut noyé dans le Tibre, mais ils ne paroissent pas avoir entendu le texte de Victor *le Jeune*.

* ROMULUS. Il est fait mention de deux hommes de ce nom, dans le Code Théodosien. Il est parlé d'un Romulus dans la souscription des Loix 35 & 36, du Titre *de Decurionibus*, publiées sous Constance & Constans. Un autre eut des emplois sous Valentinien *le Jeune* & sous Théodose *le Grand* en 385 & 392. Il est parlé de lui dans les *Epîtres* de S. Augustin, de Symmaque & de Libanius. * Jac. Gothofredi *Prosopog. Cod. Theodosiam.*

ROMULUS, Poëte, est Auteur de quelques Fables à l'imitation de celles d'Esope, & adressées à Tibertin, fils de ce Poëte.

ROMULUS. *Voyez* AMASEUS (Romulus).

ROMULUS. *Cherchez* AUGUSTUS ROMULUS.

ROMUS ou ROMULUS. *Cherchez* ALLADE.

RON.

RON, Isle. *Voyez* PULO RON.

RONA, petite Isle de la Mer d'Ecosse, l'une des Hébrides. Elle est à soixante milles de Leuves, entrant à l'est-nord-est: elle est basse & plaine, mais assez peuplée. Ses Habitans sont grossiers, & presque sans aucune connoissance de la Religion. Celui qui en est Seigneur y laisse certain nombre de familles, pour la cultiver avec autant de bétail gros & menu qu'il leur en faut pour vivre & pour aquitter ses droits. Ils lui envoyent pour cela de la farine d'orge dans des peaux de brebis cousues, & force chair de brebis & d'oiseaux marins sechée & durcie au Soleil. On prend plusieurs baleines sur les côtes de cette Isle, & divers autres poissons. * Buchanan, *l.* 1. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

* RONCAL, Vallée d'Espagne dans la Navarre, à l'extrémité orientale au nord-est, a d'un côté l'Aragon & de l'autre le Bearn. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 682 & 683.

RONCALIA, belle plaine de la Lombardie, entre Plaisance & Crémone sur le Pô. Cette plaine est fameuse dans l'Histoire du XI & du XII siécle, parce que toutes les fois que les Rois d'Allemagne alloient en Italie pour recevoir la couronne de Rome des mains du Pape, ils campoient dans cette plaine avec toute leur suite. Aussi-tôt que le Roi y étoit arrivé, on dressoit une longue perche, au bout de laquelle étoit attaché un harnois. Auprès de cette perche le Héraut convoquoit tous les Vassaux, pour garder le Roi pendant la premiére nuit. Tous les Vassaux, qui n'avoient pas suivi le Roi sans en avoir eu la permission de rester chez eux, étoient alors déclarez dignes de mort. Du tems de *Frédéric I*, cela arriva aux Evêques de Halberstadt & de Bréme. Ensuite, les Rois rendoient justice en décidant tous les différents, qui étoient nez durant leur absence. Ceux qui demandoient alors justice, portoient une croix à la main. Les Rois d'Allemagne donnoient aussi alors des Loix aux Italiens. On trouve dans le Droit Féodal des Lombards plusieurs de ces Loix, données par divers Empereurs du nom de Henri, & par Frédéric I. Frédéric *Barberousse* fit & publia dans ce lieu en 1157, à la sollicitation de Bulgare & de Martin deux Professeurs en Droit à Bologne, la fameuse Authentique *Habita C. ne fil. pro patre.* André Rivinus croit que le mot de *Roncalia* est d'origine Allemande; mais il est notoire que dans les anciens Diplo[illegible], & particuliérement dans la Constitution de Charle[illegible] *Gros*, *de Expeditione Romana*, cette plaine est appellée *Rungalie*, [illegible] *sedes* ou *quies Gallorum* ou *Francorum*, parce que les Ro[illegible] d'Allemagne ou de Franconie y reposoient avant que de [illegible] rendre à Rome. * Othon de Frisingue, *l.* 2. *c.* 12. Gunther, [illegible] *Ligurin. l.* 2. Æneas Sylvius, *in Hist. Frederici III*, *p.* 23. Bo[illegible]klerus, *in Specim. Annotat. n.* 7. L'Abbé d'Ursperg, *in Chron. p.* [illegible]29. Rittershusius, *ad Ligurin.* Fréher, *ad Constitut. Carol*[illegible]. Tristanus Calchus, *l.* 3. *p.* 167. Bern. Saccus, *Hist.* [illegible] *Ticinensis*, *c.* 12. Rivinus, *de Majumis*, *Maicampis & Roncal*[illegible], *c.* 8. *Diction. Allemand.*

RONCEVAUX, bourg du Royaume de Navarre en Espagne. Il est entre Pampelune & Saint-Jean-Pié-de-Port, dans la vallée de Roncevaux, où l'Arriére-garde de l'Armée de Charlemagne, trahie par Ganelon, fut défaite l'an 778, par les Gascons. * Maty, *Dict. Géogr.*

RONCEVAUX, ou RONCEVAL, en Latin *Roncivallis*, est une Vallée dans les Pyrenées, sur les frontiéres du Royaume de Navarre. Elle commence au village de Bourguette, & s'étend jusques vers S. Jean Pié-de-Port dans la Basse Navarre. Vers le milieu on trouve une Eglise médiocre appellée *Notre-Dame de Roncevaux.* On peut voir dans l'Article de ROLAND, ce que l'on conte d'une bataille donnée dans ce quartier-là. Cette Vallée est de toute part environnée de hautes montagnes, sur-tout du côté de la France, où il y en a une qui surpasse toutes les autres, & s'appelle aussi *Roncevaux*. En Eté on peut monter jusques sur son sommet, où l'on découvre la plus belle vue du monde. C'est le chemin de France en Espagne par la Navarre. * Turpin, *de Gestis Caroli Magni*, *c.* 17. 22. 23. Colmenar, *Délices de l'Espagne. p.* 683. *Dict. Allemand.*

RONCIGLIONE, petite ville avec un Comté de même nom en Italie, enclavée dans le Patrimoine de saint Pierre. Il appartenoit autrefois au Duc de Parme, de même que le Duché de Castro. Le Pape les tient par engagement depuis l'an 1649; & nous avons vû que quand la Cour de Rome est brouillée avec la France, cette Couronne menace cette Cour de la faire rembourser, & de retirer ces Etats pour les faire rendre au Duc de Parme. La ville de Ronciglione est située sur un Lac de même nom, nommé par les Latins *Ciminius Lacus.*

RONCO. *Voyez* BEDESE.

RONDA, petite ville du Royaume de Grenade en Espagne.

gne. Elle eſt aux confins de l'Andalouſie, ſur la riviére de Gaudiére, à dix lieues de Gibraltar. On voit près de cette ville *Ronda la Veja*, que l'on prend pour l'Ancienne *Acinippa*, petite ville de l'Eſpagne Bétique. * Maty, *Dict. Géogr.*

RONDA, *Sierra de Ronda*, Montagnes du Royaume de Grenade en Eſpagne. Elles ſont aux confins de l'Andalouſie, entre la ville de Ronda & celle d'Antéquéra. On y voit vers la ville de Ronda les ruïnes de l'ancienne *Succubo*, patrie des Ancêtres d'Antonin *le Philoſophe*. * Le même.

RONDEL (Jacques du) François, avoit été longtems Profeſſeur à Sedan, & il ne quitta cette ville, que lorſque l'Académie qui y étoit établie eut été caſſée en 1681. Ce fut alors qu'il ſe retira à Maſtricht, où il fut Profeſſeur en Belles-Lettres. C'étoit un habile homme, fort laborieux, bon Philologue, bon Poëte, bon Grec, ayant le goût de l'Ancien & du Moderne, fort ſobre ſur les louanges, & en donnant peu aux autres. C'eſt à lui que M. Bayle a adreſſé la Préface du projet de ſon Dictionnaire Critique, en forme de Lettre, que l'on trouve à la fin du troiſiéme volume de ce Dictionnaire dans quelques éditions. M. du Rondel étant Profeſſeur des Belles-Lettres à Maſtricht, emploi qu'il a exercé longtems, publia une Vie d'Epicure en Latin, *De vita & moribus Epicuri*. Livre rempli de beaucoup d'érudition. Il y ſoutient qu'Epicure reconnoiſſoit la Providence, & il a tourné ſes preuves d'une maniére à faire impreſſion. On trouve auſſi cette Vie en François par le même, imprimée en 1679, à Paris *in douze*. L'année précédente 1678, M. du Rondel avoit publié à Paris en Grec, avec une Verſion Latine & des Notes, le Poëme de Muſée, contenant l'Hiſtoire de Hero & de Léandre; & en 1680, on publia de lui à Leyde une Diſſertation Latine ſur la Gloire. Ses autres Ouvrages ſont, des Réflexions ſur un Chapitre de Théophraſte; l'Hiſtoire du Fœtus Humain; & une Diſſertation ſur le Chénix de Pythagore. Il doit, outre ces Ouvrages, avoir laiſſé divers Manuſcrits, qui n'ont pas encore été publiez. Ce Savant mourut fort âgé à Maſtricht en 1715.

RONDELET (Guillaume) Médecin célébre, fils de *Jean*, Marchand Epicier de la ville de Montpellier en Languedoc, naquit le 27 Septembre de l'an 1507. Il vint au monde avec un corps très foible & très délicat, & dans les premiéres années de ſa vie, il fut attaqué d'un grand nombre de maladies, dont il ne guérit qu'à meſure qu'il avançoit en âge. Après avoir appris les Lettres Humaines, il s'appliqua à la Médecine, qu'il exerça dans diverſes petites villes, comme à Pertuis en Provence, où manquant de pratique, il fut obligé d'enſeigner la Grammaire aux enfans. Depuis il vint à Paris où il apprit le Grec; & après diverſes courſes, il ſe retira à Montpellier, où il fut Profeſſeur en Médecine, avec beaucoup de réputation. Ses Ouvrages n'y répondent pas. On dit que celui des *Poiſſons*, qui eſt le plus conſidérable, eſt copié en partie ſur les Manuſcrits du ſavant Guillaume Pellicier, Evêque de Montpellier; cependant Rondelet fit pour le perfectionner, divers voyages à Anvers, à Bayone, à Bourdeaux & ailleurs. Il fut auſſi à Rome avec le Cardinal de Tournon, & dans ce voyage il s'aquit l'eſtime de Jean L'Argentier, de Lucas Ghini, de Céſar Oddo, &c. Il s'adonna à l'Anatomie, avec d'autant plus d'ardeur, qu'il fit lui-même l'ouverture du corps d'un de ſes enfans: opération qui le fit paſſer pour un pére barbare & dénaturé. Chaque jour il faiſoit trois ou quatre leçons, & avoit accoutumé d'égayer ſon diſcours par quelque conte & quelque récit agréable. Il ne négligeoit pas l'étude des Livres de Théologie; mais dès que Guillaume Pellicier, Evêque de Montpellier, eut été mis en priſon pour fait de Religion, il brûla tous les Ouvrages de cette eſpéce, qu'il avoit dans ſa Bibliothéque. Lorſqu'il compoſoit, il le faiſoit avec précipitation, & ne reliſoit jamais: de là vient que ſes Oeuvres n'ont pas ſoutenu l'eſtime que ſon ſavoir lui avoit acquiſe. L'excès avec lequel il mangea des figues, en revenant de Toulouſe, lui cauſa une dyſſenterie, dont il mourut à Réalmont en Albigeois, le 30 Juillet de l'an 1566, fort pauvre, à cauſe de ſon peu de conduite. Il avoit la taille pleine & au deſſous de la médiocre. Il dormoit peu, & paſſoit une bonne partie de la nuit à lire & à étudier. Il avoit l'eſprit vif & pénétrant. Il étoit libéral juſques à l'excès, & mépriſoit ſi fort l'argent qu'il le dépenſoit avec profuſion. Il laiſſa divers Commentaires ſur des Traitez d'Hippocrate, de Galien, d'Ariſtote & de Dioſcoride. Ses Ouvrages imprimez ſont, *Methodus curandorum morborum; de dignoſcendis morbis; de Febribus; de Morbo Gallico; de Morbis internis & externis; de Pharmacopolarum Officina; de Fucis; Methodus de Materia medicinali, & compoſitione Medicamentorum; Conſilia Medica; de Urinis; de Ponderibus, ſive de juſta quantitate Medicamentorum; de Piſcibus.* On a encore de lui *Medicina practica; De impedimentis generationis; De Affectibus gravidæ, parturientis & puerperæ; de Affectibus infantium & puerorum.* C'eſt lui que Rabelais a joué ſous le nom de *Rondibilis*. A ſa ſollicitation, le Roi fit bâtir à Montpellier le Théâtre Anatomique, à la porte duquel on voit cette inſcription, *Curantibus Joanne Schirironio, Antonio Sapporta, Guillelmo Rondeletio*, & *J. Boccacio*, en 1566. * De Thou, *Hiſt. l.* 38. Sainte-Marthe, *Elog. l.* 2. Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Laurent Joubert, *Vita Rondeletii*. *Teiſſier, Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 272 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

RONDINI (Paul) de Florence, Religieux de l'Ordre des Carmes, dans le XVI ſiécle, fut Prieur du Couvent de cette ville, où il étoit né, & où il mourut en 1592. Il fut auſſi Provincial de la Province de Toſcane, prêcha avec beaucoup d'éloquence, & laiſſa des Sermons &c. * Lucius, *Biblioth. Carmel.* Alégre, *in Parad. Carmel.*

RONEBY, Ville de Suéde, à cinq ou ſix lieues de Chriſtianopel, ville principale de la Province de Bleking. Elle n'eſt qu'à une lieue de la mer, d'où les barques y arrivent. Elle n'eſt forte que de ſon aſſiette. * Jouvin de Rochefort. *Voyage de Danemarc & de Suéde.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RONS ou RONSÆUS. *Voyez* RONSS ou RONSSÆUS.

RONSARD (Pierre) Prince des Poëtes François du XVI ſiécle, fils de Louis de Ronſard, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & de *Jeanne* Chaudrier, étoit originaire de Hongrie & de Bulgarie. Un cadet de ſa Maiſon fit une Compagnie de jeunes Gentilshommes, qu'il amena au ſervice de Philippe *de Valois*, qui étoit en guerre avec l'Angleterre: c'eſt de là qu'eſt venue la branche de Ronſard. Il naquit au château de la Poiſſonniére en Vendômois, le 25 Février 1525. Il fut élevé à Paris au Collége de Navarre; & ayant temoigné du dégoût pour l'étude, il fut mis Page chez le Duc d'Orléans, qui le donna à Jacques Stuart, Roi d'Ecoſſe, qui étoit venu épouſer Magdelaine de France, & près duquel il demeura plus de deux ans. A ſon retour en France, il accompagna en qualité de Page Lazare Baïf, Maître des Requêtes, qui devoit ſe trouver à une Diéte de Spire. Ce fut par les converſations qu'il eut avec ce Savant, qu'il ſentit réveiller ſon inclination pour les Belles-Lettres. Daurat lui enſeigna le Grec en même tems qu'à Jean-Antoine de Baïf, fils de Lazare. On remarque que Ronſard, accoutumé à veiller tard, étudioit juſqu'à deux heures après minuit, & en ſe couchant réveilloit Baïf, qui prenoit ſa place. Enſuite il s'adonna uniquement à la Poëſie, & compoſa pluſieurs Ouvrages, que la trop grande affectation d'y fourrer de l'érudition & de la Fable ancienne, a rendu durs & obſcurs. Les Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III eurent pour lui beaucoup d'eſtime, & lui firent du bien. Charles IX ſur-tout, qui aimoit la Poëſie, témoigna le plus d'affection à Ronſard, & prenoit même plaiſir à s'entretenir avec lui, & à lui écrire en vers quelques fragmens. Nous avons des billets, que ce Monarque lui écrivit en vers, dont je rapporte ici quelques fragmens, pour faire connoître la vérité de ce que je dis.

Ronſard, je connois bien que ſi tu ne me vois,
Tu oublies ſoudain de ton grand Roi la voix.
Mais pour t'en ſouvenir penſe que je n'oublie
Continuer toujours d'apprendre en Poëſie, &c.
Il faut ſuivre ton Roi qui t'aime par ſus tous,
Pour les vers qui de toi coulent braves & doux;
Et croi, ſi tu ne viens me trouver à Amboiſe,
Qu'entre nous avie ndra une bien grande noiſe.

Ronſard fit à cette Piéce une réponſe, dont voici quelque vers qui feront juger du reſte.

Charles, en qui le Ciel toutes graces inſpire,
Qui as un cœur plus grand que n'eſt grand ton Empire, &c.
Et qui rien que parfait ne médite ou compoſe,
Ronſard te céde en vers, & Amiot en proſe:
Et ſuis marri d'avoir ſi longuement vécu
Au giron des neuf Sœurs, pour être ainſi vaincu.
N'étoit-ce pas aſſez, pour m'avoir en cent ſortes,
Montré l'affection que Maître tu me portes,
Sans encor me vouloir défier en mon Art,
Et en rime appeller au combat ton Ronſard,
Découvrant contre moi la fureur de ton ſtile?
Ainſi le grand Auguſte écrivoit à Virgile, &c.

Ronſard mourut à Saint-Côme de Tours, l'un de ſes Bénéfices, le 27 Décembre 1585. Les Savans de ſon tems lui dreſſérent des Eloges funébres, & des Epitaphes que Claude Binet recueillit, lorſqu'il publia la Vie de ce grand homme. Du Perron, qui fut depuis Cardinal, & qui étoit depuis quelques années à la Cour, fit l'Oraiſon funébre de Ronſard, à la perſuaſion de Philippe des Portes, Abbé de Tiron. Entre les éloges qu'on donne à Ronſard, on n'oublie pas celui d'avoir toujours été très ferme dans la Foi de l'Egliſe Romaine, & conſtamment oppoſé au parti des Réformez: mais on ne lui donnera pas celui d'avoir toujours été fort réſervé à ne rien écrire qui pût offenſer des oreilles chaſtes. Outre Claude Binet, De Thou, La Croix-du-Maine, Scévole de Sainte-Marthe, Etienne Paſquier, divers autres parlent très avantageuſement de lui. * *Conſultez* particuliérement Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 322. *n.* 1335. édit. d'Amſterdam 1725. M. de la Monnoye remarque là que le vrai nom de la famille de *Ronſard* eſt *Rouſſart*, & en apporte les preuves.

L'amour que Ronſard conçut pour une jeune beauté l'ayant rendu Poëte, il s'amuſa à faire des vers qui lui aquirent l'eſtime & les bienfaits du Roi Henri II. Le Chancelier de l'Hopital témoigna être charmé des Poëſies de Ronſard, & il compoſa pour ſa défenſe contre ſes Critiques une docte Apologie en vers Latins, que l'on voit parmi ſes Oeuvres. Ronſard fut ſur-tout aimé de Charles IX, qui le mena au voyage de Bayonne, lorſqu'il y alla recevoir ſa ſœur Elizabeth, Reine d'Eſpagne; & comme l'inclination que ce Prince avoit pour la Poëſie, lui donnoit une forte affection pour ce Poëte, il l'invita une fois par les vers rapportez ci-deſſus à venir à Amboiſe. Charles lui fit de grandes libéralitez, & lui donna l'Abbaye de Bellozane. Il lui permit d'écrire des Satyres contre les perſonnes vicieuſes, & il voulut même que Ronſard ne l'épargnât pas, s'il trouvoit des défauts en lui. C'eſt ce qui obligea ce Poëte à donner ſa Satyre de la *Dryade violée*, où il reprend aigrement ce Prince & ſes Miniſtres de l'aliénation du Domaine.

Ronſard, pour faire voir qu'il étoit véritablement converti, ſe fit Prêtre; mais au jugement de Baillet, il auroit mieux fait d'embraſſer l'état Religieux, puisque les Monaſtéres ſont faits pour ceux qui ſe repentent de leurs péchez. Il voulut ſe mêler dans les combats contre ceux de la Religion. Pour cet effet, *dit Béze*, ayant aſſemblé quelques Soldats en un village nommé *Evaille*, il fit plusieurs courſes avec pilleries & meurtres. Il s'en excuſa depuis, *dit Varillas*, en diſant que n'ayant pu défendre ſes Paroiſſiens avec la clef de Saint Pierre, que les Calviniſtes ne reſpectoient ni ne craignoient, il avoit pris l'épée de Saint Paul, & ſe mettant à la tête de la Nobleſſe voiſine, avoit garenti du pillage ſon Egliſe & ſa Paroiſſe. Le Miniſtre de Chandieu & Florent Chrétien écrivirent contre lui ſous des noms ſuppoſez, & il leur repliqua par un Ecrit intitulé, *Réponſe aux injures & calomnies de je ne ſai quels Prédicanteraux & Miniſtreaux de Genéve.* Il ſe fit cette Epitaphe pour être gravée ſur ſon tombeau:

Ronſard repoſe ici, qui hardi dès l'enfance,
Detourna d'Hélicon les Muſes en la France,
Suivant les ſons du luth & les traits d'Apollon.
Mais peu valut ſa Muſe encontre l'aiguillon
De la mort, qui cruelle en ce tombeau l'enſerre.
Son ame ſoit à Dieu, ſon corps ſoit à la terre.

Il mourut le 27 Décembre 1585, âgé de ſoixante & un an, trois mois & ſeize jours, étant né le onziéme Septembre 1524. La réputation de Ronſard eſt entiérement tombée, jusques là que M. Arnaud dans ſa Lettre ſur la dixiéme Satyre de Deſpreaux dit, en parlant de Ronſard, *que ç'a été un deshonneur à la France d'avoir fait tant d'eſtime des pitoyables Poëſies de Ronſard.* L'Auteur de la Poëſie Françoiſe dit que Ronſard contribua beaucoup à gâter les eſprits des Poëtes François, par ſon ſtile enflé & guindé. Trouvant, *dit-il*, la Langue Françoiſe trop pauvre, il prétendit l'enrichir par des mots forgez du Grec & du Latin. En voici une preuve, lorsqu'il dit à ſa maitreſſe,

Eſtes-vous pas ma ſeule Entéléchie?

Et voici comment Boileau décrit ce Poëte.

Ronſard qui le ſuivit, (c'eſt à dire, Marot) *par une autre méthode*
Réglant tout, brouilla tout, fit un Art à ſa mode;
Et toutefois long-tems eut un heureux deſtin.
Mais ſa Muſe en François parlant Grec & Latin,
Vit dans l'âge ſuivant, par un retour groteſque,
Tomber de ſes grands mots le faſte pedanteſque.

Les Oeuvres de Ronſard ont été imprimées pluſieurs fois avec les Commentaires de Muret, de Remi, de Belleau, de Claude Garnier, de Nicolas Richelet, & de Pierre Marcaſſus. En voici la liſte, *Amours de Caſſandre; Amours de Marie; Les Vers d'Eurymédon & de Callyrhée; Sonnets & Madrigaux pour Aſtrée; Le Printems à la ſœur d'Aſtrée; Sonnets pour Héléne; Amours diverſes; Les Odes; la Franciade; Préface ſur la Franciade touchant le Poëme Héroïque; Elégie ſur le Livre de Chaſſe du Roi Charles IX; Bocage Royal; Les Eclogues & Maſcarades; La Charité; Les Elégies; Les Hymnes; les Poëmes; Sonnets à diverſes perſonnes; Gayetez & Epigrammes; l'Abbrégé de l'Art Poëtique; Les Diſcours des miſéres de ce tems; La Réponſe au Miniſtre; Les Epitaphes de divers ſujets; Les derniers Vers de Ronſard, Stances & Sonnets; Epitre en laquelle il répond à ſes calomniateurs.* Les meilleures de ſes Poëſies ſont ſes Hymnes & ſes Odes, & le moindre de ſes Ouvrages eſt la Franciade. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 359. édit. de Hollande 1715. Bayle, *Dict. Critique. Oeuvres de* Deſpreaux *de l'Edition de Genéve, tome* 1. *p.* 38. *&c. tome* 2. *p.* 301.

RONSE ou RENAY, Bourg des Païs-Bas en Flandre, dans le Comté d'Aloſt, au ſud-oueſt d'Oudenarde, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues. Il appartient préſentement à la Maiſon de Naſſau-Siegen, qui y a un magnifique château bâti à la moderne. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 2. *p.* 170 & 171.

RONSS ou RONSSÆUS (Baudouin) de Gand, Médecin, vers l'an 1585, fut Médecin du Duc de Brunſwick, & il ſe retira à Furnes en Flandre, puis à Gouda ou Ter-Goude en Hollande. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Commentariolus de magnis Hippocratis Lienibus Pliniique Stomarace, ac Sceletyrbe; de Hominis primordiis, hyſtericiſque affectibus, & infantilibus aliquot morbis; Venatio Medica, ſeu Remedia ad omnes morbos,* carmine; *Miſcellanea ſeu Epiſtolæ medicinales; Enarrationes in ſeptem libros poſteriores Cornelii Celſi de Re Medica; in Chiromantiam brevis Iſagoge.* Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 101. Vander Linden, *de Script. Med.*

R O O.

ROO (Gerard de) d'Oudewater en Hollande, ſavant homme, fut Bibliothécaire de Ferdinand Archiduc d'Autriche. On a de lui, *Convivium Cantorum; Annales Rerum belli domique geſtarum ab Auſtriacis Gentis Habſpurgicæ Principibus, a Rodolpho I, uſque ad Carolum V.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 283.

* ROOS (Jean-Henri) naquit à Otterberg, dans le Bas Palatinat, en 1631, & ſe tranſporta dans la ſuite à Amſterdam, où, aprés s'être appliqué pendant pluſieurs années à la Peinture, il devint habile Peintre en païſages. Il réuſſiſſoit auſſi fort bien aux portraits. Il peignit de grandeur naturelle l'Electeur de Mayence, qui fut ſi content de ſon Ouvrage, qu'outre le prix dont on étoit convenu, il lui fit préſent d'une chaine d'or bien peſante, & accompagnée d'une medaille du même métal. Ses tableaux étoient ſi eſtimez qu'on les recherchoit en France, en Angleterre, en Italie, & dans d'autres Etats, où on les payoit richement. Il alla s'établir à Francfort ſur le Mein, où il fit bien ſes affaires. Un jour le feu prit à ſa maiſon, & voulant ſauver de l'incendie ce qu'il avoit de plus précieux, il traverſa les flammes avec ce qu'il avoit pu emporter; mais voulant ſe baiſſer pour ramaſſer un vaſe de porcelaine enrichi d'un couvercle d'or, une vapeur lui ôta preſque la reſpiration, & il en mourut le lendemain en 1685, laiſſant quatre fils & une fille. Les fils ont tous quatre été d'habiles Peintres. M. Weyerman parle au long du pére & de deux de ſes fils, nommez Philippe & N. Roos, & d'un frére appellé Théodore Roos, *Vies des Peintres des Païs-Bas* en Hollandois, *tome* 2. *depuis la page* 298 *juſqu'à la* 311.

ROOUS, ROUS, une des Iſles Orcades, qui n'eſt éloignée que d'un mille de celle de Mainland. Elle n'a qu'une lieue de long & autant de large, mais elle eſt fertile en blé & en orge. * Maty, *Diction. Géogr.*

R O P.

ROPER (Jean) deſcendoit d'une famille du Comté de Kent en Angleterre, & étoit fils de JEAN Roper, Procureur Général du Roi Henri VIII. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Jean* Fineux, Chevalier, Chef de Juſtice & de la Cour du Banc du Roi, ſur la fin du régne de Henri VII, & au commencement de celui de Henri VIII, dont il eut deux fils, GUILLAUME Roper d'Eltham, Clerc pendant quelque tems du Banc du Roi, qui avoit épouſé *Marguerite*, fille du fameux *Thomas* Morus, Chevalier, & alors Grand-Chancelier d'Angleterre, de laquelle ſont deſcendus les ROPERS de Well-Hall; *Chriſtophle* Roper de Lodge dans le païs de Linſted, qui d'*Eliſabeth*, fille de *Chriſtophle* Blore de Renham, dans le Comté de Cantorbery, eut JEAN, qui fut fait Chevalier par le Roi Jacques I, le neuviéme Juillet 1603, & qui 14 ans aprés, fut fait Baron du Royaume, ſous le titre de Lord *Tenham*, riche domaine, qui lui appartenoit. Il mourut à la fin d'Août 1618, laiſſant de ſa femme *Elizabeth*, CHRISTOPHLE ſon fils & héritier; & deux filles. Chriſtophle eut pour ſucceſſeur JEAN, qui de ſa femme *Marie*, fille de *Guillaume* Lord Pétre, eut trois fils & quatre filles. Il mourut en 1627, & eut pour ſucceſſeur CHRISTOPHLE, qui épouſa 1º. *Marie*, fille de *François* Englefield de Wotton Baſſet, dans le Comté de Wilt, Chevalier, de laquelle il eut *Jean*, qui mourut jeune, & une fille nommée *Françoiſe Philadelphie*, fille de *N*... Knoles de Grove-Place, dans le Comté de Hant, de laquelle il eut trois fils, CHRISTOPHLE Lord Tenham qui a épouſé *Elizabeth*, fille de *François* Vicomte de Montagu; *Henri*, qui mourut jeune; & *Thomas*, mort en 1673. * Dugdale, *Baronage.*

ROPER (Marie) Angloiſe, célébre par ſon mérite & par ſon eſprit dans le XVI ſiécle, vivoit vers l'an 1560, & étoit fils de GUILLAUME Roper, & de *Marguerite* Morus, fille de l'illuſtre *Thomas* Morus, Chancelier d'Angleterre. Elle fut la compagne des études de ſa mére, & acquit une ſi grande connoiſſance des Langues Gréque & Latine, qu'elle traduiſit de Latin en Anglois, une Piéce, que ſon ayeul Thomas avoit compoſée ſur la paſſion du Fils de Dieu; & de Grec en la même Langue, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe. La Reine Marie, qui retablit la Religion Catholique dans ce Royaume, eſtimoit fort Marie Roper, qu'elle voulut avoir à ſa Cour. * Hilarion de Coſte, *Eloges des Dames Illuſtres.*

* ROPO ou OROPO, *Oropus*, étoit anciennement une petite ville de l'Achaïe. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Livadie en Gréce. Il eſt ſur le bord oriental de la Riviére d'Aſopo, à une lieue & demie du Golfe de Negrepont. * Maty, *Dict. Géogr.*

R O Q.

ROQUE (Gilles André de la) Sieur de la Lontiére, Gentilhomme Normand, naquit dans la Paroiſſe de Cormelles proche de Caen. Dans ſa jeuneſſe, il étoit entré dans l'état Eccléſiaſtique, & avoit même reçu le ſous-diaconat. Il eut enſuite diſpenſe pour ſe marier; mais la diviſion s'étant miſe entre lui & ſa femme, il s'en ſépara, & lui paya une penſion tant qu'elle vécut. Cette penſion l'incommodoit, car il avoit peu de bien; mais la mort de ſon frére, qui ne laiſſa point d'enfans, & celle de ſa femme, rétablirent un peu ſes affaires. Il mourut le troiſiéme Février 1687, âgé de 90 ans ſuivant l'Auteur du Mercure Galant, & de 88 ſelon M. Huet, qui dans ſes Origines de Caen met la mort de Gilles de la Roque en 1686. Il voulut être enterré dans le Cloitre des Cordeliers de *Paris*. Il n'avoit jamais bu de vin. Il s'eſt acquis une ſolide réputation par ſes Ouvrages, qui ont tous rapport à la Nobleſſe. La connoiſſance des Généalogies & des Armoiries, *dit M. Huet* dans ſes Origines de Caen, fut la principale étude de cet Auteur, & particuliérement des Généalogies de ſon païs. Il avoit apporté à cette recherche une mémoire prodigieuſe. Il connoiſſoit tous les défauts des familles, & il ſembloit prendre plaiſir à les publier. Ce jugement de M. Huet paroit d'autant plus ſûr, que l'on ſait que ce Gentilhomme avoit obtenu en 1653, un privilége pour l'impreſſion d'un Recueil des Maiſons nobles de nom & d'armes, nobles de race & anoblies de la Province de Normandie, avec un Armorial général des Maiſons nobles & de leurs alliances, & un Traité intitulé, *La Science Réguliére des Armoiries.* Ce fut pour l'exécution de ce grand

deſſein

deſſein qu'il fit imprimer cette année-là-même, une longue Lettre aux intéreſſez en l'Hiſtoire des Maiſons nobles de Normandie ; & l'année ſuivante, il publia à Caen une partie du tome ſecond de ſon Hiſtoire Généalogique, contenant les Maiſons de Broſſard, du Fay & du Toucnet ; mais il abandonna enſuite ſon travail ſur toutes les autres familles, ou du moins le ſupprima pour ne donner que l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Harcourt, qui parut en 1662, à Paris, en *quatre volumes in folio*, dont les deux derniers contiennent les preuves. Outre ces Ouvrages, la Roque a encore donné *Eloges de la Maiſon de Bellièvre*, 1653, *in folio*; *Traité de l'Origine des noms & des ſurnoms, de leur diverſité, de leurs propriétez & de leurs changemens chez les Nations, avec les noms des Fondateurs des grandes Communautez, & pluſieurs Queſtions importantes ſur les Noms & les Armoiries*, à Paris, en 1681, *in douze*; *un Traité des Antiquitez de Caen*; *un Traité de l'Origine des armes des fleurs de lis.* Un Traité ſingulier du Blazon, à Paris en 1673; & en 1687, un Traité du Ban & Arrière-Ban, de ſon Origine, & des Convocations anciennes & nouvelles, à Paris, 1676; & enfin un Traité ſavant & curieux de la Nobleſſe & de ſes diverſes eſpèces, qui parut dans la même ville en 1678, *in quarto.* Ce Gentilhomme mourut en 1686, à Paris, où il demeuroit depuis pluſieurs années. * Le Long, *Biblioth. Hiſtor. de la France.* M. Huet, *Origines de Caen*, édit. 2. p. 401 & ſuiv. Le même dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 141. Le Père Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, tome 21. p. 218 & ſuiv.

ROQUE (Jean-Paul de la) eſt un de ceux qui ont travaillé au Journal des Savans qui ſe fait à Paris, depuis l'an 1675, juſqu'en 1687 excluſivement. S'il ne s'en eſt pas aquitté avec autant d'agrement que ſes Prédeceſſeurs, il l'a fait avec autant & même avec plus de ſolidité. Pendant qu'il travailloit à ce Journal, il entreprit des *Mémoires Eccléſiaſtiques*, dont il donna le plan ſur la fin de l'année 1680; mais M. le Chancelier Séguier s'oppoſa à la publication de cet Ouvrage, parce qu'il étoit trop conforme au Journal des Savans. M. Séguier étant mort, M. de la Roque reprit ſon deſſein en 1681. Cependant il n'eut d'exécution qu'en 1690. Il entreprit auſſi des *Journaux de Médecine* contenant des obſervations des plus fameux Médecins, Chirurgiens & Anatomiſtes de l'Europe. Enfin on a de lui Hiſtoire des Journaux imprimez en France qui parut à Beſançon en 1721, & qui n'eſt qu'un Eſſai d'un plus grand Ouvrage qu'il n'a point achevé, quoiqu'il l'ait continué depuis. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROQUE, (La) petite ville de France en Languedoc, dans le Dioceſe de Nîmes. Les avenues en ſont ſi difficiles qu'on n'y ſauroit traîner le Canon. Elle étoit l'aſyle des Catholiques du tems des guerres de Religion ſous Louïs XIII, & ne put être priſe par les Religionnaires, quoique le Duc de Rohan, leur Chef, n'eût rien épargné pour s'en rendre maître. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ROQUE (S. G. de la) *Voyez* ROCQUE.

ROQUEBRUNE. *Voyez* ROCQUEBRUNE.

ROQUEFORT-DE-MARSAN, petite ville de France, dans le païs de Marſan, que la Gaſcogne propre renferme. Elle eſt ſituée au confluent de la Douze & de l'Eſtampon. Elle eſt au nord eſt de Mont-de-Marſan, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues.

ROQUELAURE (Antoine de) Seigneur de Roquelaure en Armagnac, de Gaudoux, de Sainte-Creſtie, de Mirepeix, de Montbert & du Longart, Baron de Laverdenx & de Biran, Maréchal de France, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, Senéchal & Gouverneur de Rouergue & de Foix, Lieutenant-Général de la Haute Auvergne, Senéchal & Gouverneur de Guyenne, & Maire perpétuel de Bourdeaux, fils puîné de GERAUD, Seigneur de Roquelaure, & de *Catherine* de Béſoles, fut deſtiné dès ſa jeuneſſe, à l'état Eccléſiaſtique, qu'il quitta depuis pour embraſſer la profeſſion des Armes, & ſe diſtingua ſous le nom du Seigneur du Longart. Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, qui l'honora de ſa bienveillance, lui céda la part qu'elle avoit en la Seigneurie de Roquelaure, & l'engagea dans le parti du Prince ſon fils, qui le fit Lieutenant de ſa Compagnie de Genſdarmes; & depuis, étant devenu Roi de France, après la mort de Henri III, il le combla encore de biens & d'honneurs, en conſidération de ſes ſervices & de ſa fidélité. Il le fit Grand-Maître de ſa Garderobe en 1589, Chevalier du Saint-Eſprit en 1595, & le pourvut en divers tems de pluſieurs Gouvernemens. Enfin le Seigneur de Roquelaure fut fait Maréchal de France par le Roi Louïs XIII, en 1615. Depuis, il remit dans le devoir Clérac, Nérac, & quelques autres places, fit ſon Teſtament le neuviéme Mai de l'an 1618, & mourut ſubitement à Leictoure, le neuviéme Juin de l'an 1625, âgé de 82 ans.

Ce Maréchal deſcendoit de PIERRE de Roquelaure, vivant en 1231, qui d'*Audemant* de Verduſan, eut pour enfans 1. BERTRAND I, qui ſuit; & 2. *Manauls* de Roquelaure.

II. BERTRAND, I du nom, Coſeigneur de Roquelaure avec le Comte d'Armagnac, mourut en 1271, laiſſant de *Jeanne* de Brugois ſa femme, 1. BERTRAND II, qui ſuit; 2. *Aude*, mariée à *Bertrand* du Solier; & 3. *Guillaume-Arnaud* de Roquelaure, vivant en 1304, qui laiſſa d'*Alix*, fille de *Charles*, Seigneur de Maleſergues, *Amauri*, Chevalier, vivant en 1346; & *Aleman* de Roquelaure.

III. BERTRAND, II du nom, Coſeigneur de Roquelaure, Seigneur du Longart, Chevalier, étoit mort en 1315. Il avoit épouſé *Bruniſſende* de Savaillan, Dame de Saint-Aubin, qui ſe remaria à *Bernard* de Baulac, dont il eut PIERRE qui ſuit; & *Naude* de Roquelaure, femme de *Donat* de Gohas, Damoiſeau.

IV. PIERRE de Roquelaure, Seigneur de Saint-Aubin & du Longart, fut marié trois fois: 1°. à *Agiréſe* de Magnoac, dont il n'eut point d'enfans: 2°. à *N*... dont le nom eſt ignoré, & dont il eut 1. *Jeanne* de Roquelaure, mariée à *Hugues* de Giera: 3°. en 1356, à *Marquiſe* de Maſſas, fille de *Jean*, Seigneur de Caſtillon de Maſſas, dont il eut JEAN I, qui ſuit;

V. JEAN de Roquelaure, I du nom, Seigneur de Saint-Aubin, du Longart, & de Gaudoux. Jean, Comte d'Armagnac lui donna en 1381, la moitié du fieu de Roquelaure, & il étoit mort en 1427. Il épouſa 1°. en 1384, *Françoiſe* de Voiſins, dont il eut 1. *Géraud* de Roquelaure, mort avant ſon pére. 2°. *Cécile* de Gouth ou Goth, remariée à *Bénédict* de Pauſade, dont il eut 2. JEAN II, qui ſuit; 3. *Bertrand*, Seigneur de Saint-Aubin, mort ſans enfans de *Jeanne* de Saint-Martin; 4. *Bernard*; 5. *Marguerite*; & 6 *Catherine* de Roquelaure.

VI. JEAN de Roquelaure, II du nom, Seigneur de Gaudoux & du Longart, Ecuyer du Comte d'Armagnac, vivoit en 1475. Il avoit épouſé le 24 Septembre 1435, *Jeanne* de Sédillac, fille de *Gaſton*, Seigneur de Saint Léonard, dont il eut 1. JEAN, III du nom, qui ſuit; 2. *François*, Seigneur de Saint-Aubin, inſtitué héritier par *Bertrand* ſon oncle; 3. *Bertrand*, Abbé de Bouillas, élu Evêque de Leictoure; 4. *Jean-Baptiſte*, qui ſuivit le parti de René d'Anjou, Duc de Lorraine, & fit ce combat fameux contre Janot de Budos, que Hardouin de la Jaille, Maréchal de ce combat, a décrit; 5. *Jeanne*, mariée en 1458, à *Reinard* de Meimont, Seigneur de Leſinhan; 6. *Cécile*, alliée à *Bernard* de Vimont, Seigneur de Pordeac; 7. *Agnès*, femme de *Jean* de Seiſſes; & 8. *Jeanne* de Roquelaure, mariée en 1470, à *Jean* de Biran, Seigneur de Roquefort.

VII. JEAN, III du nom, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. épouſa le troiſiéme Août 1459, *Antoinette* de Montlézun, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meilian, & de *Florimonde* de Maſſas, Dame d'Auzan, dont il eut 1. *Jean*, qui fut d'Egliſe; BERNARD qui ſuit; 2. *Bernard*, Chanoine d'Auch & de Leictoure, Archidiacre de Loumagne; 3. *Thibauld*, vivant en 1520; 4. *Agnès*, Religieuſe à Sainte-Claire de Toulouſe; 5. *Marie*, femme de *Guillaume*, Seigneur du Bouzet; 6. *Cécile*, mariée à *Gérard* de Baſſapat, Seigneur de Caſtel; 7. *Marguerite*, alliée à *Charles* de Béry, Seigneur de Lachez; & *Miramonde* de Roquelaure, mariée en 1520, à *Hugues* de Siérat.

VIII. BERNARD, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. vivoit en 1549. Il épouſa 1°. en Octobre 1495, *Catherine* du Bouzet, fille d'*Arnault-Guilhem*, Seigneur du Bouzet, & de *Catherine* de Serillac: 2°. en Décembre 1529, *Marguerite* d'Ornezan, dont il eut *Françoiſe* de Roquelaure, mariée en 1550, à *Bertrand* de Montlezun, Seigneur de Saint-Jean. Ses enfans du premier lit furent, 1. GERAUD qui ſuit; *Jean*, Seigneur de Gaudoux, mort ſans alliance; 2. *Miramonde*, alliée en Avril 1524, à *Jean* de Caſſagnet, Seigneur de Gondrin & de Tilladet; & 3. *Françoiſe* de Roquelaure, mariée en 1531, à *Gaillard* de Béſolles, Seigneur de Combarault.

IX. GERAUD, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux &c. mourut en 1557. Il avoit épouſé en Octobre 1537 *Catherine* de Béſolles, fille de *Jean*, Seigneur de Béſolles, & d'*Iſabeau* d'Eſthuert, dont il eut 1. *Jean Bernard*, Seigneur de Roquelaure, Lieutenant du Maréchal Strozzi, mort au combat de la Roche-Abeille en 1569; 2. *Bernard*, Seigneur de Roquelaure, tué au combat d'Orbès; 3. ANTOINE qui ſuit; 4. *Marguerite*, alliée en 1557, à *Jacques* de Maignault, Seigneur de Montagu; 5. *Antoinette*, alliée en 1563, à *Bertrand* d'Augeroux, Seigneur de Baupuy-le-Dangereux; 6. *Audouine*, morte ſans alliance en 1560; & 7. *Louiſe* de Roquelaure, mariée en 1572, à *Jean* de Vimont & d'Ornezan, Baron de Tournecoupe.

X. ANTOINE, Seigneur de Roquelaure &c. Maréchal de France, mourut le neuviéme Juin 1625, âgé de 82 ans, ainſi qu'il a été ci-deſſus remarqué en parlant de ſes actions. Il avoit épouſé 1°. le neuviéme Juin 1581, *Catherine* d'Ornezan, veuve de *Gilles* de Montal, Baron de Roquebrou &c. & fille de *Jean Claude* d'Ornezan, Seigneur d'Aurade & de Noaillan, Gouverneur de Metz, & de *Brunette* du Cornil: 2°. le 15 Août 1611, *Suſanne* de Baſſabat, fille de *Béraud*, Baron de Pordeac, Gouverneur de Verdun, & de *Catherine* d'Hébrail, dite *des Fontaines*, Dame de Capendu. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Jean-Louïs*, Baron de Biran, Maître de la Garderobe du Roi, mort avant ſon pére en Septembre 1610, ſans alliance; 2. *Louiſe*, premiére femme d'*Antoine*, Comte, puis Duc de Gramont, morte en 1610; 3 *Roſe*, mariée à *François* de Noailles, Comte d'Ayen, Chevalier des Ordres du Roi; 4. *Catherine*, Abbeſſe de Rodès; 5. *Marie*, alliée en 1607, à *Jacques* d'Eſthuert, Comte de la Vauguyon, Marquis de Saint-Megrin; & 6. *Louiſe* de Roquelaure, mariée en Août 1619, à *Charles* de Serracave, Seigneur de Saint-Pé. Ceux du ſecond lit furent 7. *N*... de Roquelaure, héritier univerſel de ſa mére en 1616; 8. *Louïs*, Marquis de Roquelaure, Gouverneur de Leictoure, Meſtre-de-camp d'un Régiment, mort ſans alliance le 17 Novembre 1635; 9. GASTON qui ſuit; 10 *Jean-Louïs*, Comte de Roquelaure & de Beaumont, commandant le Régiment de ſon frére, mort ſans enfans de *Catherine* de Baſſabat, de Pordeac & de Lévis, ſa couſine; 11. *Antoine*, Chevalier de Malte, mort jeune; 12. *Jacques*, Marquis de Laverdenx, mort ſans alliance en 1678; 13. *Armand*, Baron de Biran, tué en duel; 14 *Louis*, mort commandant un Régiment; 15. *Louiſe*, mariée à *Alexandre* de Lévis, Marquis de Mirepeix, morte en 1674; 16. *Catherine-Henriette*, femme d'*Alfonſe* de Montluc, Marquis de Balagny; 17. *Angelique*, alliée à *Hector* de Caſſagnet de Narbonne,

bonne, Marquis de Flefmarcon; & 18. *Sufanne* de Roquelaure, morte fans alliance.

XI. GASTON, Duc de Roquelaure, Marquis de Laverdenx, de Biran, Seigneur de Puyguilhem, Comte de Gavre, de Pontgibaut &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guyenne, fervit en qualité de Capitaine de Cavalerie en 1635, & fe trouva les années fuivantes avec fon Régiment à plufieurs fiéges & combats, fut bleffé à la tête, & fait prifonnier à la bataille de Sedan en 1641. Il fut depuis pourvu de la charge de Maître de la Garderobe du Roi, dont il fe démit, & fervit de Maréchal de Camp au fiége de Gravelines en 1644, à la prife de Bourbourg en 1645, & au fiége de Courtray en 1646; & paffa peu après en Hollande avec des troupes. Il fut enfuite Lieutenant-Général des Armées du Roi, & bleffé au fiége de Bourdeaux. Le Roi, en reconnoiffance de fes fervices, lui donna en Juin 1652, des Lettres patentes de Duc & Pair de France, & le fit Chevalier de fes Ordres en 1661. Il fe trouva à la conquête de la Franche-Comté, en 1668; à celle de Hollande, en 1672; & au fiége de Maftricht, en 1673 Il fut nommé Gouverneur de Guyenne en 1676, & mourut la nuit du dixiéme au onziéme Mars 1683, âgé de 68 ans. Il avoit époufé le 17 Septembre 1653, *Charlotte-Marie* de Daillon, fille de *Timoléon* de Daillon, Comte du Lude, morte le 15 Décembre 1657, à l'âge de 21 ans, dont il eut 1. GASTON-JEAN-BAPTISTE-ANTOINE qui fuit; & 2. *Marie-Charlotte*, mariée le huitiéme Mars 1674, à *Henri-François* de Foix de Candale, Duc de Foix, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte fans poftérité le 22 Janvier 1710, âgée de 55 ans.

XII. GASTON-JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, Duc de Roquelaure, Marquis de Biran &c. Gouverneur de Leictoure, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & commandant en chef en Languedoc, a été nommé Maréchal de France le deuxiéme Février 1724, dont il a prêté ferment le 29 Mars fuivant. Il a époufé le 20 Mai 1683, *Marie-Louife* de Laval, fille d'*Urbain* de Laval, Marquis de Lézay &c. & de *Françoife* de Sefmaifons, dont il a *Françoife*, mariée le 29 Mai 1708, à *Louis-Bretagne* de Rohan-Chabot, Prince de Léon; N.. de Roquelaure, mariée le premier Mars 1714, à *Louïs* de Lorraine, Prince de Pons. * *Voyez* le P. Anfelme &c.

ROQUEMADOUR, en Latin *Rupes Amatoris*, bourg de France dans le Quercy. Il eft à une lieue de la Dordogne, & à huit de Cahors vers le nord. Quelque petite conformité de nom fait conjecturer que ce pourroit être l'ancienne *Rocomagorus*, petite ville de la Gaule Aquitanique. Quoique ce bourg foit dans le Diocéfe de Cahors, cependant l'Evêque de Tulle eft Seigneur du lieu, & confére tous les Bénéfices du Chapitre. Un rocher efcarpé domine fur le bourg, & l'Eglife eft bâtie dans ce rocher même. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROQUEMAURE, petite ville de France dans le Bas Languedoc, en Latin *Rupes Maura*. Elle eft fituée fur un roc efcarpé dont le Rhône lave le pié, à cinq lieues d'Uzès vers le Couchant. Cette ville qui a titre de Baronnie a été un des Siéges du Viguier de Beaucaire. C'eft préfentement une Viguerie. Le Pape Clément V mourut dans cette ville en 1314. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* ROQUESANNE, ROCQUESANNE, ROKISANA & ROCKISAN, petite ville du Royaume de Bohême dans le Cercle ou dans la Préfecture de Pilfen, à l'eft de la ville de Pilfen, dont elle eft éloignée de trois à quatre lieues.

ROQUESANNE (Jean) prit le nom du lieu de fa naiffance dans le Royaume de Bohême. Il en fortit à l'âge de douze ans pour mendier dans la ville de Prague. La beauté de fon efprit, & la facilité de fon expreffion lui ayant procuré une Bourfe dans le Collége des Pauvres, il y apprit la doctrine des Huffites, en devenant Difciple de Jacobel, & fuccéda à fon Maître dans la chaire & dans le crédit entre ceux de fon parti. Il fut du nombre des Députez que les Huffites envoyérent au Concile de Bâle, & ce fut lui qui porta la parole pour les autres. Les Péres de ce Concile députérent des perfonnes de leur Corps, pour aller en Bohême chercher fur les lieux, s'il n'y auroit aucun expédient pour la réconciliation de ces gens-là; mais dans le tems qu'ils y étoient, l'Armée des Huffites ayant été entiérement défaite, & les Députez des Etats de Bohême, & ce qui reftoit de ces Huffites, ayant reconnu pour leur Roi l'Empereur Sigifmond, ce Prince s'employa auprès des Députez du Concile, pour faciliter leur réconciliation. Il indiqua une Affemblée à Iglaw, au Diocéfe d'Olmutz en 1436, où les mêmes Députez du Concile & ceux de Bohême fe trouvérent. Les Huffites, de quarante-cinq articles de leur croyance, en abandonnérent quarante-quatre, & fe retranchérent dans le feul qu'on leur accorda, qui fut qu'il feroit permis desormais par l'autorité de l'Eglife, de communier fous les deux efpéces, à ceux de Bohême & de Moravie qui vivroient dans la paix & dans l'unité, & qui fe conformeroient en toutes chofes à la Foi & aux Cérémonies de l'Eglife Romaine, excepté la maniére de participer à l'Euchariftie, s'ils étoient déja dans cet ufage. L'Empereur ratifia ce Traité auffi-tôt que la principale Nobleffe de Bohême fut allée au devant de lui à Ratisbonne, pour lui prêter un nouveau ferment; & comme il n'y étoit point fait mention de Roquefanne, il prit la même route, pour fe jetter aux piez de fa Majefté Impériale. Il fut mieux reçu qu'il n'efpéroit; car il obtint qu'il feroit non feulement nommé à l'Archevêché de Prague, mais encore recommandé au Pape par une Lettre de la propre main de l'Empereur, qui au mois de Septembre de la même année, fit un nouveau Traité avec les Députez de Bohême. L'Empereur ayant fait fon entrée dans Prague, Roquefanne, en difant une Meffe folemnelle dans l'Eglife métropolitaine, pour remercier Dieu de la paix, appella un Laïque qu'il avoit averti de fe tenir prêt, & le communia fous les deux efpéces. La contravention au Traité étoit manifefte, en ce qu'il n'étoit permis aux Huffites de conférer le facrement de l'Euchariftie fous les deux efpéces, que dans les Eglifes dont ils avoient été les maîtres: ce qui ne pouvoit s'entendre de la Métropolitaine de Prague, où les Laïques n'avoient jamais communié fous les deux efpéces. Auffi l'Empereur & les Etats de Bohême préfens à l'action, en furent fi fcandalifez, que peu s'en fallut qu'on ne mit la main fur Roquefanne, à qui l'Empereur fit une févére réprimande après la Meffe. Il fe tint quelque tems en paix dans la Paroiffe de Sainte Marie de Prague, dont il avoit ufurpé la Cure; mais fes Bulles prétendues ne venant point, il recommença à prêcher la doctrine qu'il avoit auparavant profeffée; & pour éviter la colére de l'Empereur, qui avoit réfolu de le châtier, il prévint le banniffement où il fut depuis condamné. Il ne demeura pas affez longtems hors de Bohême; car l'Empereur Sigifmond étant mort un an ou deux après, les troubles recommencérent en ce Royaume, & Roquefanne y revint. Le Pape Nicolas V y envoya un Légat; mais comme il n'apporta pas les Bulles de Roquefanne, cela l'irrita encore davantage. Les Etats de Bohême le vouloient auffi pour Archevêque de Prague, & donnérent fi peu de fatisfaction au Légat, qu'il fut contraint de s'en retourner à Rome fans avoir rien fait, & Roquefanne ne put obtenir les Bulles qu'il prétendoit. * Varillas, *Hiftoire de l'Héréfie*, *l.* 2.

Roquefanne, *dit M. Lenfant, qui le nomme toûjours* Roquifane, étoit, *dit-on*, fils d'un Serrurier. Comme on remarquoit en lui beaucoup d'efprit, on l'envoya à Prague pour y étudier. Après avoir fait heureufement fes Humanitez, on le donna pour Précepteur à un jeune Gentilhomme Bohémien. Il entra enfuite dans le Collége, appellé *de la Reine* à Prague, où l'on entretenoit des Ecoliers aux dépens du Public, & où il fut reçu Maître en Théologie, ayant été Auditeur & Difciple de Jaques de Mife, reftaurateur de la Communion fous les deux efpéces: de forte que Roquefanne étoit proprement *Calixtin*. On peut juger qu'il ne faifoit aucune figure par rapport au Huffitifme en 1417, puifqu'il ne paroît point dans la lifte des principaux Docteurs de cette Secte, qui furent citez au Concile de Conftance. La premiére Paroiffe, dont il fut Curé & Prédicateur, fut celle de S. Etienne dans la nouvelle ville de Prague. En 1425, il fut établi Prédicateur dans l'Eglife de Ste. Marie de la Cour Joyeufe, qui eft la plus ancienne Eglife de cette Capitale. En 1427, ceux de Prague lui confiérent l'infpection générale fur tout le Clergé de Prague, parce qu'il n'y avoit point alors d'Archevêque, Conrad ayant embraffé le Huffitifme dès l'an 1421. Comme les difputes qui régnoient dans la ville y mettoient beaucoup de confufion, Roquefanne donna de bons ordres pour régler l'Etat Eccléfiaftique. Il plaça dans d'autres Paroiffes ceux qui avoient été chaffez des leurs. Il obtint du Sénat un ordre pour empêcher le peuple de courir de Paroiffe en Paroiffe, & pour faire que le fervice divin fe fit par-tout à la même heure. C'eft par ces degrez qu'il parvint à l'adminiftration de l'Archevêché de Prague, & même à la dignité d'Archevêque, quoique non fans contradiction & fans difficulté. Il avoit de grands talens & une éloquence admirable, mais on prétend qu'il en abufa par ambition. Cette paffion, à laquelle il facrifioit tout, le rendoit léger & inconftant dans fes démarches, parce qu'il prenoit le parti qui flatoit le plus fa vanité. Roquefanne, député en 1433 au Concile de Bâle, foutint pendant fix jours contre Ragufe la Communion fous les deux efpéces. Il fut donné en 1436, pour Archevêque à Prague, du confentement de l'Empereur Sigifmond, à qui ceux de Prague l'avoient demandé dans la conférence d'Iglaw, où le Concordat fut accepté. Roquefanne accepta cette dignité avec autant de joye, qu'il l'avoit ambitionnée avec ardeur. Il fe préfenta quelques jours après dans la place publique d'Iglaw, où étoient l'Empereur, l'Archiduc, les Ambaffadeurs de part & d'autre, tant Séculiers qu'Eccléfiaftiques & où l'on avoit élevé un théâtre pour la cérémonie. Là, de fa part & de celle de fon Clergé, il jura folennellement obéiffance & fidélité à l'Eglife Romaine. Lorsqu'il y eut du tumulte dans l'Eglife d'Iglaw où Roquefanne communia un Huffite fous les deux efpéces, l'Empereur appaifa le trouble en alléguant l'Article du Concordat, qui portoit *que quand même quelque particulier en violeroit quelque article, cela ne devroit point être un obftacle à la paix.* Lorfque Sigifmond eut été reçu à Prague, ce Prince fe fouvint peu du Concordat & ne voulut plus recevoir Roquefanne pour Archevêque de Prague, qu'à condition qu'il fe foumettroit en tout à l'Eglife Romaine, & qu'il renonceroit à la Communion fous les deux efpéces. Cela déconcerta tellement Roquefanne, qu'il s'emporta plus que jamais contre l'Empereur & l'Eglife Romaine. Ces difcours libres & emportez furent rapportez à Sigifmond, qui fit comprendre ce que Roquefanne avoit à craindre: de forte qu'il fe retira à Gratz, accompagné d'un Seigneur de fes partifans & d'une efcorte de cent chevaux. Etant forti de fa retraite après la mort d'Albert, il maltraita les Catholiques autant que cela lui fut poffible, & préfida en 1441 à un Synode Calixtin tenu à Cuttemberg, & qui déclara de vouloir fe foumettre à Roquefanne *en tout ce qui feroit bon, honnête & licite.* En 1443, il fe tint un nouveau Synode à Cuttemberg, où les Taborites, par la plume de *Bifcupecz*, repréfentérent qu'ils ne croyoient point la Tranffubftantiation, le facrifice de la Meffe, la néceffité de donner la Communion aux enfans, &c. Roquefanne oppofa un Ecrit à celui des Taborites, où il manifeftoit des fentimens entiérement oppofez aux leurs. L'année fuivante il eut à Prague une conférence avec le Nonce du Pape au fujet de la Communion fous les deux efpéces, mais elle n'aboutit qu'à fe dire des duretez de part

&

& d'autre. Podiebrad ayant été reçu à Prague & le Gouvernement ayant été remis entre ses mains, Roquesanne fut rétabli dans son Archevêché de Prague, d'où il avoit été banni pendant onze ans. Lorsqu'il vit que le Pape refusoit de lui envoyer les Bulles qu'on lui avoit fait espérer, il résolut en 1451 de rompre avec l'Eglise Romaine & de rechercher l'union de l'Eglise Grèque, ce qui fut fait par une Députation, envoyée à Constantinople avec une Confession de Foi, & d'où on rapporta une réponse favorable. Le Pape ayant envoyé, de l'avis d'Æneas Sylvius, Jean de Capistran, de l'Ordre des Fréres Mineurs, pour prêcher en Bohême, Roquesanne fut inquiet à la vue des progrès que faisoit le Missionnaire, & il l'invita par Lettres à une Conférence. Capistran récrivit, mais la Conférence n'eut pas lieu. Si l'on en croit Cochlée, Roquesanne refusa le Viatique à un domestique du Landgrave de Hesse, parce qu'il n'avoit pas voulu communier sous les deux espéces. * Lenfant, *Histoire de la Guerre des Hussites & du Concile de Bâle*, *tome* 1. *p.* 234. *tome* 2. *p.* 3. *&c.*

ROQUET, village de Sourie, entre Tripoli & Zayde, situé au pié d'une colline, laquelle est battue par les flots de la mer, qui va se joindre en cet endroit avec les eaux de la riviére appellée *la riviére du Chien*. On dit qu'elle porte ce nom, à cause que dans l'endroit où elle se dégorge, il y a au fond de la mer un rocher, qui a toute la forme d'un chien. Le peuple croit que ce chien est vivant, & que c'est lui qui abboye toutes les fois que la mer est agitée, & qu'elle fait le bruit que l'on entend au fort de la tourmente. * Carré.

ROQUETAILLADE (Jean de) en Latin *de Rupescissa*, fameux Cordelier du Couvent d'Aurillac, dans le Diocése de S. Flour, fut mis en prison en 1345, au Couvent de Figeac, par ordre de son Provincial, & bientôt après il y eut de prétendues révélations, que le Cardinal Guillaume Custi lui ordonna de mettre par écrit lorsqu'on lui eut rendu la liberté. Depuis il fut emprisonné une seconde fois en 1356, par ordre du Pape Innocent VI au château de Bagnols, parce qu'il excitoit des soulévemens parmi le peuple, par ses prétendues prophéties. Il disoit que la justice divine alloit châtier l'orgueil des Prélats & la tyrannie des Souverains; & se servoit de quelques passages de l'Apocalypse & des Prophêtes, pour persuader de la vérité de ses prédictions. Dans le Livre qu'il écrivit en 1346, au sortir de sa premiére prison, il prédisoit des choses qui étonnoient le peuple, & où il menaçoit même le Royaume de France, d'une désolation entiére. Comme on vit arriver peu de tems après l'invasion des Anglois, & qu'Edouard descendit en Normandie avec une puissante Armée, on s'imagina que ce Cordelier avoit eu quelque révélation du Ciel, ou qu'il avoit quelque connoissance secrette des Mystéres de l'Apocalypse, d'où il tiroit une partie de ses prédictions. Il ne se vantoit pas d'être Prophête, mais d'avoir obtenu de Dieu la connoissance des secrets de l'Apocalypse & des autres Prophéties de l'Ecriture. On a fait beaucoup d'attention à l'Apologue qu'il employa pour faire comprendre que les mêmes Princes qui avoient enrichi l'Eglise Romaine, la rameneroient à son ancienne pauvreté. On ne sait s'il mourut en prison. Nostradamus, dans son *Histoire de Provence*, dit que ce Religieux fut brûlé à Avignon l'an 1362. Mais M. Baluze, dans ses *Notes* sur les Vies des Papes qui ont tenu le Siége à Avignon, rejette cela par le sentiment de Jacques Fodéra, qui dans son *Histoire* de la Province de saint Bonaventure, de l'Ordre de saint François, qui est celle de Lyon, assure que Roquetaillade fut enterré dans le Couvent de son Ordre, qui est à Villefranche en Beaujolois. Outre les *Révelations* de ce Religieux, nous avons de lui un Ouvrage *De consideratione quinta essentiæ rerum omnium expetendarum*, imprimé à Bâle en 1561; un *De famulatu Philosophiæ*; *Vade mecum in tribulatione*, imprimé dans l'*Appendix* du *Fasciculus rerum expetendarum*, publié à Londres en 1690; & un Commentaire *Super prophetiam Cyrilli Eremitæ Presbyteri*. Wading croit qu'il mourut après 1360. & il fut enterré à Villefranche de Rouergue, où il avoit été conventuel. * Froissard, *Hist. & Chron. tome* 1. *c.* 2. 11. Bayle, *Diction. Critiq.*

* ROQUETTE, ROCHETTA, petite ville ou autre lieu, en Italie, dans le Piémont, au Comté de Nice, vers les confins de la République de Gênes. Cette place est à l'est de la Rolta, & au nord de Vintimiglia, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. * Sanson, *Carte de Piémont*.

* ROQUETTE, autre lieu du même païs près de la rive gauche du Var, à peu près au nord de Nice, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

ROQUEVAIRE, petit bourg de Provence, sur la Veaune, un peu au-dessus d'Aubagne, & à deux lieues de Marseille. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROR.

RORARIUS (George) mourut en 1557. Il fut le premier que Luther établit Ministre. On croit que c'est lui qui est en partie l'Auteur & le Collecteur des Notes marginales, qui sont dans la Version Allemande de la Bible. Ce fut lui qui partagea en certains tomes les Ouvrages de Luther. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*. Adr. Beierus, *Nomencl. Rect. Univers. Jenensis*, *p.* 446.

RORARIUS (Jerôme) Nonce de Clément VII, à la Cour de Ferdinand, Roi de Hongrie, a composé un Ouvrage qui mérite d'être lu. Il a pour titre, *Quod animalia bruta ratione utantur melius homine*. Cet Ecrit demeura enseveli près de cent ans dans les ténébres des Bibliothéques. Enfin, Naudé le fit imprimer en France & le dédia à M. Du Puy. Son Epitre dédicatoire est datée de Paris le neuviéme Avril 1645. On l'a réimprimé en Hollande plus d'une fois. Il y en a une édition de 1654. Rorarius entreprend d'y montrer, non seulement que les bêtes sont des animaux raisonnables, mais aussi qu'elles se servent de la raison mieux que l'homme. L'occasion qui l'engagea à faire ce Livre, est curieuse & tout-à-fait singuliére. Il s'étoit trouvé dans une conversation, où un savant homme avoit dit que Charles-*Quint* n'égaloit pas les Othons ni Fréderic *Barberousse*. Il n'en fallut pas davantage pour faire conclurre à Rorarius que les bêtes sont plus raisonnables que l'homme, & aussi-tôt il se mit à composer un Traité sur ce sujet. Ce fut au tems que Charles-*Quint* faisoit la guerre à la Ligue de Smalcalde. Ce Livre n'est pas mal écrit, & il contient quantité de faits singuliers sur l'industrie des bêtes, & sur la malice de l'homme. On dit que Rorarius étoit de Pordenone en Italie, & qu'il a composé un Plaidoyer pour les rats, qui fut imprimé dans le païs des Grisons l'an 1548. * Bayle, *Dict. Crit.*

RORBACH (Berthold de) Hérétique du XIV siécle, prêchoit les erreurs des Béguards, & osoit soutenir que J. C. avoit été si fort abandonné en sa passion, qu'il avoit douté de son salut. Il fut convaincu d'hérésie, & fut contraint d'abjurer ses erreurs à Wirtzbourg en Allemagne; mais ayant depuis recommencé à les débiter à Spire, il y fut brûlé en 1359. * Sponde, *A. C.* 1359. *n.* 3. Sanderus, *Hær.* 167.

RORENCO, (Marco Aurelio) Coseigneur de la Vallée de Lucerne & Grand-Prieur de S. Roc à Turin, étoit né dans la Vallée de Lucerne, du Comte *Jean-Batiste* Rorenco. Ayant étudié en Droit il se fit ensuite Prêtre & alla à Rome, où on lui donna le Prieuré de Lucerne, à condition qu'il tâchât d'extirper la Religion Réformée. De retour il fonda un Couvent de Franciscains à la Tour, ayant obligé son pére, qui y demeuroit, de se défaire de sa maison & des bâtimens annexez. Les Moines purent entrer dans ce Couvent le 23 Juin 1628. Rorenco composa un Livre en 1632, contre les Réformez des Vallées, intitulé *Breve narratione*. On donna commission à Valére Gros, Pasteur de l'Eglise du Villar, d'y répondre; mais les Commissaires du Duc étant venus dans les Vallées, conseillérent de laisser ce Livre sans replique, disant qu'il ne leur nuiroit point dans l'esprit du Prince. Cette réponse fut donc supprimée. C'est ce qui engagea Rorenco & Théodore Belvédére à écrire un second Livre, intitulé *Lettres Apologétiques*, où d'un côté ils se défendoient contre ce qu'ils savoient qu'on trouvoit à redire dans le premier Livre, & de l'autre ils insultoient aux Réformez sur leur silence. Les Vaudois crurent alors ne devoir plus se taire, & donnérent ordre à Pierre Gilles, Ministre de la Tour, de répondre à cette nouvelle attaque, ce qu'il fit par le Livre intitulé *Considérations sur les Lettres Apologétiques des sieurs Marc-Aurele Rorenco, Prieur de Lucerne, & Théodore Belvedére, Préfet des Moines* Ce Livre ayant été porté à Turin, Belvédére écrivit son Livre en Latin *Turris contra Damascum, id est, Tutela Ecclesiæ Romanæ contra Calvinistas* Il fut imprimé en 1636. Pierre Gilles réfuta ce nouveau Livre; mais Belvédére ne demeura pas court, il lui opposa un Livre en Italien, *La Lumière de la Verité Chrétienne, pour connoître la vraye Eglise & la fausse pretendue Réformée*. Pierre Gilles ayant eu charge d'y répondre, donna sa *Torre Evangelica* en 48 Chapitres, dont il fait le précis dans son *Histoire des Vaudois ch.* 61. Rorenco vivoit encore en 1668. * Bayle, *Diction. Crit. quatriéme édition*.

ROS.

ROS ou ROSCH. D. Calmet croit que le terme *Rosch*, qui est dans l'Hébreu d'*Ezechiel*, *ch.* 38. *v.* 2. & 3, signifie la Russie, ou les peuples qui habitent sur l'Araxe, appellez *Rosch* par les Habitans, & qui est l'ancienne demeure des Scythes. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible. Voyez* ROUS.

ROS, petite ville autrefois épiscopale, dans la Syrie, sur la côte, entre Antioche & Alexandrette. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROS (François) *Voyez* ROZ.

ROSA, bourg avec un petit port, dans la Livadie, sur le golfe de Lépante, vers le détroit. On le prend pour l'Ancienne *Siphe*, petite ville de la Béotie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSAIRE, chapelet, contient quinze dixaines d'*Ave Maria*, dont chacune est précédée d'un *Pater*, en mémoire des cinq mystéres joyeux, des cinq mystéres douloureux, & des cinq mystéres glorieux, où la Vierge a eu part. Les cinq mystéres joyeux sont, l'Annonciation, la Visitation, la Naissance de Jésus Christ, la Purification, & l'Enseignement que Jésus, âgé de douze ans, donna aux Docteurs dans le Temple de Jérusalem, où la Vierge le trouva. Les cinq mystéres douloureux sont, l'Agonie de Notre Seigneur dans le Jardin des Olives, sa Flagellation, son Couronnement d'épines, son Accablement sous le fardeau de la croix qu'il portoit au Calvaire, & son Crucifiement. Les cinq mystéres glorieux sont, la Résurrection du Sauveur, son Ascension, la Descente du Saint Esprit, l'Assomption de la Vierge, & son Couronnement dans le Ciel. Saint Dominique établit cette dévotion après une apparition dont on prétend que la Vierge l'honora, pendant qu'il prêchoit contre les Albigeois en 1208. Plusieurs néanmoins croyent que ce Saint l'avoit déja publiée dans les courses Evangéliques qu'il avoit faites en Aragon, en Galice & en Bretagne. Il est constant que cette méthode de prier a été pratiquée & enseignée par saint Dominique. On dit de saint Barthélemi, qu'il prioit cent fois le jour & cent fois la nuit. Pallade en son Histoire, & après lui Cassiodore, Sozoméne & Nicé-

Nicéphore, rapportent que Paul, Abbé du Mont-Phermé en Libye, qui vivoit du tems de faint Antoine *le Grand*, faifoit trois cens priéres par jour, & qu'il les comptoit par de petites pierres, qu'il tiroit pour cela de fon fein. Mais quelles étoient ces priéres? c'eft ce que ces Hiftoriens ne rapportent point. Polydore Virgile, en fon Livre de l'*Invention des chofes*, affûre que Pierre *l'Hermite* voulant difpofer les peuples à la guerre fainte, fous le Pape Urbain II, en 1096, leur enfeignoit le Pfeautier Laïque, compofé de plufieurs *Pater*, & de cent cinquante *Ave*, de même que le Pfeautier Eccléfiaftique eft compofé de cent cinquante Pfeaumes; & qu'il avoit appris cette pratique des Solitaires de la Paleftine, parmi lefquels elle étoit en ufage. Le Bienheureux Alain de la Roche, de l'Ordre de faint Dominique, *en fon Traité du Rofaire*, rapporte que dès le tems du Vénérable Béde, qui floriffoit vers l'an 700, on faifoit des images de la Vierge, tenant un chapelet à la main; mais cet Auteur a avancé bien d'autres menfonges pieux. Le Pape Léon IV, qui chaffa les Sarazins des portes de Rome en 854, avoit fait porter à tous fes Soldats un chapelet de cinquante *Ave Maria*. Nous lifons encore dans Surius, au feptiéme d'Avril, que faint Albert, Religieux de Crefpin, qui mourut en 1140, faifoit tous les jours cent cinquante génuflexions, récitant à chacune la Salutation Angélique, c'eft à dire, la premiére des deux parties de l'*Ave Maria*. On a trouvé dans le tombeau de fainte Gertrude de *Nivelle*, décédée en 667, & dans celui de faint Norbert, décédé en 1134, des grains enfilez, qui paroiffoient être des reftes de chapelet. Toutes ces Hiftoires, dont quelques-unes auroient befoin de garants, ne prouvent rien fur l'inftitution du Rofaire, & n'empêchent point de croire que faint Dominique a établi cet ufage & cette maniére de prier, afin d'engager les fimples à penfer aux principaux myftéres de notre Religion. Le Pape Gregoire XIII, après la bataille de Lépante, gagnée contre les Turcs en 1571, attribua cette Victoire à la dévotion du Rofaire, & ordonna qu'on en fit la folemnité dans toutes les Eglifes où cette Confrairie étoit érigée, le premier Dimanche du mois d'Octobre. * Pallade. Polydore Virgile. Alain de la Roche, *Traité du Rofaire*.

ROSAMONDE CLIFFORD. *Voyez* CLIFFORD (Rofemonde).

ROSAMONDE. *Voyez* CLIFFORD (Rofemonde) & Rofemunde fille de Walter Lord Clifford.

* ROSAPHAR, anciennement *Parthenium Promontorium*, eft un Cap de la Tartarie Crimée. Il s'avance dans la Mer de Zabaché, & il comprend les petits Caps de Podigo, de Taro, & de la Pointe blanche. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSARIO (Virgilio) Cardinal, Evêque d'Ifchia, né à Spoléte en 1499, fit quelques progrès dans la connoiffance du Droit Canon, & s'avança à la Cour de Rome, où le Pape Paul IV le fit Cardinal en 1557. Il eut grande part aux fecrets de ce Pontife, & fe vit expofé par fa faveur à la haine du Peuple, qui le croyoit auteur de tout ce qui fe faifoit fous ce pontificat. Ce Prélat mourut le 23 Mai 1559, âgé de 60 ans, & fut fuffoqué de fon fang, après s'être rompu une veine dans la poitrine. * Onuphre, *in Paulo IV.* De Thou, *l.* 22. Victorel. Petramellario. Aubery &c.

ROSARNO, étoit anciennent une ville des Brutiens, nommée *Medama*. Elle fut épifcopale, & s'aggrandit des ruïnes de Sounnus, autre petite ville des Brutiens détruite par les Sarazins. Ce n'eft maintenant qu'un village, fitué dans la Calabre Ultérieure, près de la riviére de Metramo, au levant de Nicotera, où fon Evêché a été transféré. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSATE (de) Jurifconfulte. *Cherchez* ALBERIC.

ROSAY, petite ville de France dans la Brie, fur l'Yerre, à fix lieues de Meaux vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROSBURG. *Voyez* ROXBURG.

ROSCELIN, Clerc de l'Eglife de Compiégne, fut un des grands Dialecticiens de fon tems, & des premiers Docteurs Scholaftiques. Il foûtint que les trois Perfonnes de la Trinité, étoient trois chofes différentes; parce qu'autrement on pourroit dire que le Pére, le Fils & le Saint Efprit s'étoient incarnez. Son fentiment fut condamné dans un Concile tenu à Soiffons en 1092, fous Rainold, Archevêque de Reims, & combattu par faint Anfelme dans un Traité exprès. Rofcelin fut obligé de faire abjuration de fon erreur dans le Concile de Soiffons; mais il ne laiffa pas de la foutenir depuis avec opiniâtreté, & fut chaffé pour cela de France & d'Angleterre. Il vivoit encore en 1120, & étoit Chanoine de faint Martin de Tours. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclef. XI fiécle.* Abailard, *Epift. ad Gerbertum Epifc. Paris.*

ROSCHACH. *Voyez* RHOSCHACH.

ROSCHILD, ville de Danemarck dans l'Ifle de Séeland, eft à quatre milles de Coppenhague & à cinq de Cronembourg, & fituée au fond d'une Baye fort étroite, mais profonde, qu'on nomme la *Baye d'Ifore*. Cette ville n'a ni foffez ni murailles, & on y voit fort peu de belles maifons. Son port de mer eft au village de Clinberg, & incapable de recevoir des vaiffeaux, ni même de groffes barques, à caufe des fables dont tout ce Golfe eft rempli. Rofchild a été brûlée & ruïnée plufieurs fois durant la guerre des Danois & des Suédois. Les Rois de Danemarck ont choifi fa grande Eglife pour le lieu de leur fépulture, & c'eft à caufe de ce privilége que cette ville eft exemte de toute forte d'impofitions. Cette Eglife fut fondée l'an 910, par Hérault, Roi de Danemarck, d'Angleterre & de Norwége. Un des piliers du chœur renferme un coffre de cuivre où font les os de ce Roi. On le voit peint de fa grandeur fur le même pilier, & on lit au bas, *Heraldus, Rex Daniæ, Angliæ & Norvegiæ, Fundator hujus Ecclefiæ hic jacet anno* 910. Dans un autre pilier on lit *Hic jacet Guillelmus Epifcopus Rofchildenfis, defunctus anno* 972. Tout proche de cette Eglife eft le Collége de l'Univerfité, où l'on n'enfeigne guéres que la Philofophie & la Théologie. Cette ville eft remarquable par le Traité de paix que les Rois de Danemarck & de Suéde y conclurent en 1658. * Jouvin de Rochefort, *Voyage de Danemarck & de Suéde.* Audiffret, *Géogr. tome* 1. *Voyage de* M. des Hayes *en Danemarck en* 1664. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ROSCIL, ROSCILLIUS & ÆGUS, fils d'*Adbucille*, Prince des Allobroges, fervirent Céfar dans toutes les guerres des Gaules, & exercérent des emplois confidérables dans fes Armées. Ils en reçurent pour récompenfe les principales charges de leur patrie, & le droit d'entrée dans le Sénat avant le tems ordonné. Mais ayant été accufez par les troupes de leur païs de retenir leur paye, ils prirent pour une injure la facilité avec laquelle Céfar avoit écouté ces plaintes contre eux, & fe joignirent à Pompée, avec tous ceux de leur faction. * Jules Céfar, *de Bello Civili*, *l.* 3. *c.* 59.

ROSCIUS AMERINUS, étant accufé de parricide, (parce que fon pére avoit été tué de nuit) fut défendu par Cicéron dans la Harangue, dont le titre eft, *Pro Sexto Rofcio Amerino.*

ROSCIUS (Quintus) le plus fameux Comédien de l'Antiquité, étoit Gaulois de Nation, & felon quelques-uns, de la Gaule Narbonnoife. On ne fait en quel tems il paffa à Rome; mais il y étoit avec Efope, qui avoit de fi grands talens pour repréfenter les piéces tragiques. Rofcius en avoit encore plus pour le Comique, & tout eft plein des éloges qu'on lui a donnez fur ce fujet. Cicéron, fon ami particulier, a fouvent employé fon éloquence pour relever, fur-tout en ce genre, fon mérite & fes talens. On regarda en effet Rofcius comme un Comédien fi accompli dans fa profeffion, que pour relever le mérite de ceux qui excelloient, non feulement dans cet Art, mais auffi dans tout autre, on difoit de chacun d'eux, c'eft un autre Rofcius. Il étoit en une eftime fi extraordinaire, que tous ceux qu'il formoit pour le théatre, paffoient pour favoir plus qu'ils ne favoient effectivement. Il avoit encore plus de bonne foi que d'induftrie, plus de fincérité que d'habileté, & paffoit parmi les Romains pour plus grand homme de bien encore, qu'habile homme pour le théatre. Perfonne ne paffoit pour avoir ni des mœurs plus réglées, ni plus de pudeur, ni plus d'humanité, ni plus de zéle pour obliger, ni plus de libéralité. La République lui payoit par jour cent deniers de penfion, fans y comprendre ce qu'elle donnoit à ceux de fa fuite. Cette penfion alloit par an, felon Pline, à un nombre de fefterces qui faifoit environ cinquante à foixante mille livres de notre monnoye. Quoique Rofcius fût dix ans de fuite fans être payé, on remarque comme un effet de fa générofité, qu'il ne ceffa pas pour cela de repréfenter. Pifon & Sylla avoient pour lui une affection finguliére, & le dernier étant Dictateur lui fit préfent d'un anneau d'or. Quoique Rofcius eût les yeux un peu de travers, & la vue difforme, on affure que ces défauts ne diminuoient rien de la bonne grace qu'il avoit à parler & ne l'obligérent jamais à fe fervir de mafque. C'eft donc à tort que l'on a avancé qu'il fut le premier, à caufe de ces défauts, qui ufa de mafque fur le théatre. Ce Comédien avoit compofé un Livre pour faire le paralléle des Jeux de théatre avec l'Eloquence; mais cet Ouvrage n'eft pas parvenu jufqu'à nous. Rofcius mourut à Rome fous le confulat de M. Pappius Pifo Frugi, & de Marcus Valerius Meffala Niger, 61 ans avant le commencement de notre Ere vulgaire. On tire cette Epoque du Difcours de Cicéron *Pro Archiâ*, où il pleure la mort de Rofcius comme récente, & comme ayant été un fujet de douleur à toute la ville. Le même Cicéron avoit pris la défenfe de ce Comédien, dans un Plaidoyer qu'il fit exprès pour lui contre C. Fannius qui étoit en différent avec Rofcius. * *Voyez* ce Difcours *pro Rofcio*, celui *pro Archia Poëta*; & celui *pro Publio Quinto*; Macrobe, Pline dans *fon Hiftoire*; Horace, *l.* 2. *Epift.* 1. &c. & les Auteurs de *l'Hift. Littéraire de la France, tome* 1.

ROSCOMEN, bourg de la Connacie en Irlande. Il eft chef du Comté de Rofcomen, & fitué à fix lieues de la ville d'Athlone, vers le feptentrion occidental. Rofcomen a féance & voix au Parlement d'Irlande, & il a eu un Evêché, qui a été transféré à Elphin. * *Dict. Anglois.*

ROSCOMEN (le Comté de) contrée de la Connacie en Irlande. Elle eft féparée de la Lagénie par le Shannon, & bornée ailleurs par les Comtés de Galloway, de Mayo, de Slégo & de Létrim. Sa longueur du nord au fud eft de vint-trois lieues, & fa plus grande largeur de dix. Rofcomen, qui lui donne le nom, Tulsk & Elphin en font les lieux principaux. * *Diction. Anglois.*

ROSCOMON (N... Dillon, Comte de) d'une famille noble originaire d'Irlande, Pair d'Irlande, s'eft rendu célébre par d'excellentes qualitez & en particulier par fon talent pour la Poëfie. Le Duc d'Ormond, Viceroi d'Irlande, le fit Capitaine de fes Gardes. Il nous refte de lui une Traduction en vers Anglois de l'Art Poëtique d'Horace; un Poëme intitulé, Effai fur la maniére de traduire en vers; & beaucoup d'autres Poëfies, qui font toutes marquées au bon coin. On ignore le tems de fa mort. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* ROSE (Touffaint) Marquis de Coye, Secretaire du Cabinet du Roi, Préfident en la Chambre des Comptes, & l'un des Quarante de l'Académie Françoife, avoit été Secretaire du Cardinal Mazarin. Il mourut le fixiéme de Janvier 1701 en fa 86 année. Sa poftérité fubfifte. La place d'Académicien qu'il laiffa vacante & en laquelle il avoit fuccédé à M. Conrart l'an 1675, fut donnée à M. de Saci, le 17 Mars 1701. On voit dans le *Ménagiana*, qu'il étoit d'une honnête famille de Provins, qu'il

qu'il avoit été Secretaire de M. le Cardinal de Retz & qu'il avoit écrit en son nom des Lettres admirablement belles. *. Bayle, *Dict. Crit.*

* ROSE (Dom François) Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né à Breteuil, Diocése d'Evreux en Normandie en 1648, fit profession le deuxiéme Août 1668, & mourut à Laon, le 28 d'Octobre 1703. Il s'est exercé à la Poësie, & nous avons de lui quelques Tragédies Chrétiennes; *le Nouveau Systême par pensées sur l'ordre de la Nature*, en prose, imprimé in octavo en 1696; & une Brochure où il prétend démontrer que les Convers de la Congrégation de S. Maur ne sont pas Religieux. Il avoit aussi composé un *Systême de la Grace* & un *Systeme de la Gloire*, dans le goût de celui de la Nature; mais ces deux Ecrits ne sont point imprimez.

* ROSE (Salvator) dit *Salvatoriel*, Napolitain, dont le véritable genie étoit de peindre des batailles, n'étoit pas agréable dans les autres grands sujets. Il faisoit assez bien les ports de mer & les paisages, néanmoins toujours d'une maniére bizarre & extraordinaire. Il mourut en 1673. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *Entret. 9. p.* 178. édit. de Trevoux 1725.

ROSE D'OR. Le Pape bénit une Rose d'Or enrichie de pierreries, le quatriéme Dimanche du Carême & le troisiéme Dimanche de l'Avent. Il l'envoye à quelque Prince ou Princesse, & quelquefois à une Eglise, en signe de prospérité. Les Canonistes ont assez de peine à nous apprendre l'origine de la Rose d'Or. Théophile Raynaud, qui en a traité exprès, dit que cette coutume est très ancienne dans l'Eglise, & qu'il n'est pas aisé d'en marquer ni le tems ni le premier Auteur. Quelques-uns en rapportent l'institution au cinquiéme siécle, d'autres au neuviéme. Il est certain qu'il y a longtems que les Papes ont pris la coutume de consacrer une Rose le Dimanche *Lætare Hierusalem.* Henri de Sponde dit, que Pierre de Blois, célébre au douziéme siécle, fait mention de cet usage & en rend les raisons mystiques dans quelqu'un de ses Sermons. Jaques Picart, Chanoine de Saint-Victor de Paris, dans ses Notes sur l'Histoire d'Angleterre, écrite par Guillaume de Neubourg, sur la fin du même siécle, nous donne l'extrait d'une Lettre d'Alexandre III, à Louis *le Jeune*, Roi de France, en lui envoyant la Rose d'Or. „ Imitant, *dit ce Pape au* „ *Monarque*, la coutume de nos ancêtres, de porter dans leur „ main une Rose d'Or le Dimanche *Lætare*, nous avons cru „ ne pouvoir la présenter à personne qui la méritât mieux que „ votre Excellence, à cause de sa dévotion extraordinaire „ pour l'Eglise, & pour nous-mêmes." Le même Auteur parle d'un Sermon qu'Innocent III prononça à pareil jour sur le mystére de la Rose d'Or, où ce Pape dit que cette Rose étoit *composée d'or, de musc & de baume, & que le musc joint à l'or, par le moyen du baume, représente trois substances en Jesus Christ, savoir, la divine, le corps & l'ame.* André du Chêne nous apprend que le Pape Urbain V donna en 1368, la Rose d'Or à Jeanne, Reine de Sicile, préférablement au Roi de Chypre, qui étoit à cette cérémonie, & que depuis ce tems-là s'introduisit la coutume d'envoyer de telles Roses aux Reines & aux Princesses. Il paroit que ce qui n'étoit d'abord qu'une coutume religieuse, devint dans la suite un acte d'autorité par lequel les Papes, en donnant la Rose d'Or aux Souverains, les reconnoissoient pour tels, pendant que les Princes de leur côté acceptoient avec plaisir de la main du Souverain-Pontife cette espéce d'hommage. Jean XXIII en donna une à l'Empereur Sigismond. Le sixiéme Mars 1418, le Pape Martin V consacra solennellement la Rose d'Or, qu'il montra au peuple en grande cérémonie & en lui donnant sa bénédiction. Cette Rose fut portée sous un dais superbe à l'Empereur, qui étoit alors au lit. Les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques, les Electeurs & les Princes accompagnez d'une foule incroyable de peuple, la lui présentérent en grande pompe, & pour la recevoir décemment, il se fit mettre sur un thrône, & la reçut avec beaucoup de dévotion aux yeux de tout le public. Henri VIII, Roi d'Angleterre, fut ravi de la recevoir des Papes Jules II & Léon X. Le Pape Innocent IV en donna une à Saint Juste de Lyon, au Concile qui se tint en cette ville. Urbain V séant à Avignon, en envoya une à l'Eglise de S. Pierre de Rome, qui fut perdue au sac de cette ville en 1527. * Lenfant, *Hist. du Concile de Constance, p.* 592. Aimon, *Tableau de la Cour de Rome, p.* 348.

ROSE, (La famille des Comtes & Barons de) s'est répandue en Pologne, en Suéde, en Livonie, en Allemagne & en France. Parage ou Poray, *fils* du Comte Slavnick, Seigneur de Lubitz en Bohême, dont la mére avoit été sœur de l'Empereur Henri I, s'établit en Pologne l'an 992, & obtint diverses Terres du Duc Boleslas, les Bohémiens ayant ravagé tous ses biens paternels & tué cinq de ses fréres, parce que S. Adalbert, son frére, les avoit quittez. Les Descendans de Poray furent appellez *Roses*, parce qu'ils portoient dans leurs armes *trois Roses blanches.* Ils se divisérent en 50 branches, dont chacune prit le nom de sa Terre. *Werner* fut Evêque de Ploczko, en 1156; Zyroslas II, de Breslau en 1180; & Boguphale, de Posen, en 1242. Bodzaut, Zavisse & Seteg, furent Evêques de Cracovie dans les années 1348, 1380 & 1392. Les Archives de l'Ordre Teutonique en Livonie font voir clairement que, d'abord après la fondation de l'Ordre, divers Chevaliers de la Maison de Rose servirent dans ce païs-là, & qu'en 1343, Christian de Rose engagea quelques-uns de ses fréres à s'y venir établir. Depuis cela, divers *de Roses* ont été de cet Ordre & y ont obtenu des Commanderies & autres emplois distinguez. Nicolas Maldrzick de Rose, fut en 1230 premier Conseiller Privé d'Alexandre Withawde, Grand-Duc de Russie. Reinhold de Rose servit, en qualité de Général, le Czar Basilowitz. Mais comme il eut horreur des cruautez de ce Prince, il quitta son parti en 1547, & chercha à délivrer de son joug la ville de Dœrpt; mais il eut le malheur d'être repoussé par la garnison Moscovite & d'y perdre la vie. Gustave de Rose fut un des trois Comtes qu'Eric XIV, Roi de Suéde, créa en 1561. Sa Maison se divisa en trois branches, 1. des Roses de *Grand-Ropp.* 2. des Roses de *Petit-Ropp.* 3. & des Roses de *Hoch-Rose.* Dans la guerre de trente ans les cinq Généraux & Colonels suivans se distinguérent dans l'armée des Suédois; 1. Reinhold; 2. Frédéric, frére de Renaud, qui étoient Officiers Généraux, & sortoient de la branche de Hoch-Rose & de la branche de *Grand Ropp*; 3. Reinhold, qui suit; 4. Woldemare, surnommé *le furieux*, qui donna des preuves de sa valeur dans toutes les occasions, qui fut Colonel d'un Régiment de Dragons, & qui ayant donné publiquement un soufflet au Major de son Régiment, fut tué par ce Major en trahison, au logis de la Cigogne, à Bâle, en 1645; 5. Jean, le cadet de ces trois fréres, étoit Major au Régiment de Cavalerie de son frére Reinhold. Après la mort de Gustave Adolphe les deux prémiers restérent au service des Suédois, & les trois derniers suivirent Bernard, Duc de Saxe-Weymar. Jean de Rose, Seigneur de Petit-Ropp, commanda en 1712, en qualité de Général de la Cavalerie Suédoise. Vers la fin du XVII siécle, deux Généraux de Rose se distinguérent au service du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Leurs biens en Livonie avoient été confisquez par la Chambre de réduction à Stockholm. Othon de Rose, l'aîné de ces deux Généraux Baron de Schœnangern, Seigneur de Berga & de Hædingen, Général Major au service de l'Electeur de Saxe, fut Commandant de Wittenberg jusques en 1706, d'où, à l'arrivée des Suédois, il se retira à Dantzic, & de là dans la Haute Lusace, dans les Terres de sa seconde épouse, où il mourut en 1715, n'ayant eu qu'un seul fils du premier lit. Le cadet de ces deux Généraux & frére d'Othon, étoit d'abord Lieutenant-Colonel au service de l'Empereur. Mais le Comte Jean Paris de Rosenberg, qui brigua le même Régiment que lui en 1685, lui ayant été préféré, il le tua devant sa maison en sortant du carrosse. Il fut mis aux arrêts, mais il trouva le moyen de se mettre en liberté. Il vint ensuite en Autriche, avec les troupes auxiliaires de Saxe qui devoient marcher contre les Turcs en 1696. Ce fut alors que par l'intercession de l'Electeur il obtint son pardon. Il commanda encore dans la même année, en qualité de Général-Feld-Maréchal Lieutenant, l'aile gauche de l'Armée des Chrêtiens près de Têmeswar; & en 1698, il commanda l'aile droite de l'Armée Impériale, qui marchoit en Pologne. Il mourut d'apoplexie en 1702, étant à Wittenberg pour y faire visite à son frére. Son corps fut inhumé chez les Jésuites à Graupen en Bohême, parce qu'il y avoit ci-devant abjuré la Religion Protestante. Comme il avoit légué 3000 écus à ce Couvent, on commença à lui faire élever un monument superbe; mais cette somme n'ayant pas été payée depuis sa mort, le travail cessa. * Dlugoss. *Hist. Pol. tome* 1. Paprodi, *Stemmat.* item. *Spec. Morav.* Chytræi *Sax.* Pufendorf, *Schwed. Kriegsgesch. Msc. Familiæ. Diction. Allemand. de Bâle.*

ROSE, (Reinhold de) fut d'abord Colonel d'un Régiment de Cavalerie sous le Duc Bernard de Weimar, à qui il rendit des services très distinguez dans toutes ses opérations de guerre, particuliérement au siége de Brisach, & dans les batailles données sur les deux bords du Rhin, pour empêcher les Impériaux de faire lever le siége de cette place. Il avoit dressé ses Cavaliers a se battre aussi bien à pied qu'à cheval. Dans une de ses batailles sur le Rhin il reçut un coup de mousquet très fatal, la bale lui étant entrée sous l'œil gauche, sortit par le cou. Jean de Rose, son frére, eut dans la même action le genou brisé d'une bale de mousquet, qui le rendit boiteux pour le reste de ses jours; ce qui fit qu'on le nommoit ensuite communément *de Rose l'Estropié.* Reinhold fut tellement en faveur auprès du Duc, qu'il lui donna non seulement rang parmi les quatre Directeurs Généraux de son Armée, mais qu'il lui légua encore dix mille écus. Cette Armée étant ensuite entrée par traité au service de la Couronne de France, à laquelle on remit outre cela les conquêtes qu'elle avoit faites jusques alors, de Rose & d'Erlach y eurent la plus grande part & s'obligérent ainsi fortement à cette Couronne. En reconnoissance, de Rose eut une pension extraordinaire de 12000 livres, ce qui pour-lors étoit encore bien rare en France, & la dignité de Général-Major. On donna aussi commission à son frére Jean de lever un nouveau Régiment de Cavalerie sur le pié Allemand. En 1640, il rendit de grands services dans la Wetteravie & en Hesse, battit le Colonel Impérial Gallas devant Fridberg, prit Homberg par force, défit les Cravates & les Dragons postez près d'Allendorff sous les Colonels Lois & Rubland, & en vint deux fois aux mains avec le Général Brédau aux environs de Ziegenhayn: la seconde attaque fut surtout fatale à Brédau, qui fut battu totalement & tué. De Rose eut ensuite une seconde fois le bonheur de surprendre le Colonel Gallas près de Francfort avec son Régiment, dont il tailla une bonne partie en piéces & fit prisonnier le reste du Régiment avec le Colonel. En 1642, il contribua beaucoup à la Victoire remportée contre le Général Lamboy par les troupes de Weymar & de Hesse, la Cavalérie qu'il commanda ayant été la principale cause de l'heureuse issue de cette bataille. Lamboy fut fait prisonnier, avec le Général-Major Merci, 15 Colonels, onze Lieutenans-Colonels, neuf Majors, cent Officiers subalternes & 3000 Soldats. Mille cavaliers fuyards, s'étant ensuite ralliez dans le dessein de passer par le païs de Juliers pour joindre Hatzfelde, le Général de Rose les surprit encore entre Duren & Kerpen, & les battit si bien qu'il n'en échapa qu'un très petit nombre. Le Baron Zell, Colonel Impérial,

Impérial, qui étoit à leur tête, & quelques Officiers, furent faits prisonniers. Dans les années suivantes, de Rose eut toujours sa bonne part à toutes les opérations que l'on fit, & s'attira plus qu'aucun autre Général l'affection du Soldat. En 1647, il arriva que dix Régimens de Weymar, Cavalerie & Dragons, renoncérent au service en présence du Maréchal de Turenne, tant parce qu'on leur devoit sept mois de paye, que parce que contre la foi du Traité on vouloit les mener en France & en Flandre. Ils demandoient d'être employez contre les ennemis de la Suéde, sous le commandement du Général de Rose. Quoiqu'il fût parfaitement bien intentionné à observer religieusement ce qui avoit été promis à la France, il se vit accusé malgré cela d'être comme l'auteur de cette conspiration, & lesdits Régimens s'étant retirez malgré toutes ses remontrances, il fut mis en prison à Nancy. Il y demeura pendant une année entiére, au bout de laquelle il fut remis en liberté, à la sollicitation de la Reine de Suéde. Il continua à servir la Couronne de France. La Reine-Mère & le Roi son fils, pleinement convaincus de l'innocence de Rose, lui témoignérent beaucoup de bonté, le nommérent Lieutenant-Général, & lui donnérent commission de lever encore 4000 hommes, outre les 4000 que la Reine de Suéde avoit cedez à la France. Ayant ensuite obtenu la grace des Cavaliers des Régimens qui avoient déserté, il fit si bien que la meilleure partie vint se rengager en France. On le nomma alors Général en chef de toutes les troupes Allemandes qui étoient à la solde du Roi de France, & son frére Jean eut le titre de Maréchal de Camp avec le Commandement de Thann en Alsace. En 1650, il commanda le corps de reserve à la bataille de Rhétel, & donna si à propos & si vertement sur l'aile droite des ennemis, qu'elle plia entiérement, & fit ainsi pancher du côté des François la Victoire, jusques alors fort incertaine. Son frére Jean se laissa tailler en piéces avec tout son Régiment, plutôt que de reculer d'un pas. En 1652, par une patente du 15 Avril, le Roi donna à Reinhold de Rose le commandement suprême de la Haute & Basse Alsace, ce qui, sans contredit, est une preuve convaincante de la grande confiance qu'on avoit en la capacité & la fidélité de ce Général, d'autant plus qu'il étoit étranger, & qu'il demeuroit constamment attaché à la Religion Protestante. En 1637, il s'étoit marié à Strasbourg avec *Anne-Marguerite*, Baronne d'Epp, qui est une famille distinguée en Westphalie, & en eut deux filles, 1. *Marie-Sophie*, qui épousa le troisiéme Février 1660, *Conrad* de Rose, son parent, qui suit; 2. *Jeanne-Renée*, qui fut mariée avec *George Christophle* de Rose, fils de Reinhold de la branche de Hoch-Rose, qui s'étoit retiré de la Livonie en Prusse en 1655. Au reste, notre Lieutenant-Général acheta, de la ville de Strasbourg, en 1651, la Seigneurie de Herrenstein, près de Saverne en Alsace, & bâtit un très beau château à Dettweiler, où il fixa sa résidence & où il mourut le 18 Décembre 1667, sa blessure sous l'œil gauche s'étant rouverte. Son épouse étoit déja morte en 1664. Au reste, il faut remarquer la fausseté de ce que Bayle dit, sur la foi du Mercure Galant, que Reinhold de Rose *fut saluer le Roi au siége de Dole l'an 1668, & qu'il étoit monté sur un cheval âgé de trente-huit ans, qu'il dit au Roi lui avoir sauvé la vie à la bataille de Rocroy.* La vraye date de la mort de ce Général, que nous venons de donner, prouve clairement qu'il mourut deux mois avant le siége de Dole. Il est étonnant que Bayle se soit appuyé sur le témoignage d'un Auteur aussi sujet à caution que le Mercure Galant. * Pufendorff, *de Rebus Suec.* Le Laboureur, *Vie du Maréchal de Guebriant. Le Soldat Suédois. Diction. Allemand de Bâle.*

ROSE, (Conrad de) gendre du précédent & ensuite Maréchal de France, naquit en Livonie, & étoit fils de *Fabian* de Rose, Seigneur de Petit-Ropp & de Reiskom, & de *Sophie*, Baronne de Mengden, son épouse. Il commença à servir en France dans le Régiment de Cavalerie de Brinon, où il obtint une Compagnie en 1655. L'année suivante, Reinhold de Rose, dont l'Article précéde, & qui étoit cousin germain de son pére Fabian de Rose, le prit dans son Régiment; & en 1660, il lui donna la charge de Lieutenant-Colonel. Enfin, en 1667, peu de tems avant la mort de Reinhold, il épousa sa fille aînée. Après la mort du beau-pére, il obtint son Régiment de Cavalerie, qui fut cependant cassé un an après à la paix d'Aix-La Chapelle. Conrad de Rose passa ainsi deux années sans emploi sur ses Terres; mais la France renforçant ses troupes en 1671, il leva derechef un Régiment Allemand de Cavalerie, avec lequel il rendit de très bons services dans les Païs-Bas. Il se distingua sur-tout à la bataille de Senef, ce qui le fit nommer Brigadier par le Roi. Lorsqu'en 1677, le Roi assistoit en personne au siége de Cambray, il parut si content de la valeur de Rose, qui repoussa une sortie des Espagnols, dans laquelle il fut dangereusement blessé, qu'il le nomma Maréchal de Camp avec beaucoup de distinction. En 1680, il eut, par ordre du Roi, l'honneur de recevoir sur les frontiéres, la Princesse de Baviére, comme Epouse du Dauphin. L'année suivante, il embrassa la Religion Catholique Romaine. En 1686, le Roi lui donna le commandement de ses troupes en Languedoc, dans les Sévennes & dans le Roussillon. En 1688, il le nomma Lieutenant-Général de ses Armées & l'envoya bientôt après en Irlande pour y commander les troupes auxiliaires qu'il donnoit à Jaques II. On compte entre les actions de valeur qu'il y fit, celle d'avoir passé la riviére de Finne en 1689, à la vue de 8000 hommes des ennemis, qu'il mit en fuite & qu'il dissipa entiérement. Cette action plut tellement à Jaques II, qu'il conféra à de Rose le titre de son Général-Feld-Maréchal en Irlande. A son retour en France en 1690, Louis XIV lui donna la charge importante de Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie, qui convenoit d'autant mieux à de Rose qu'il avoit depuis longtems la réputation d'entendre la Cavalerie mieux qu'aucun Général de son tems, & que d'ailleurs il étoit le plus bel homme de cheval qu'on pût trouver. Le Roi ayant fondé l'Ordre Militaire de S. Louis en 1693, de Rose fut d'abord un des Grands-Croix de l'Ordre. Dans cette même année il commanda à la bataille de Neerwinde la Cavalerie & la Maison du Roi, en qualité de premier Lieutenant-Général de l'aile droite. Tout le monde fait que ce fut principalement de ce côté-là qu'on gagna la Victoire & le Champ de bataille. Il perdit dans cette bataille son fils cadet *George-Christophle*, dit *le Chevalier de Rose*, jeune Seigneur de grande espérance, & le Baron *Meinrad* de Planta-Wildenberg, son gendre, & Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie. En 1698, le Roi lui donna au Camp de Compiégne le commandement de l'Armée qui devoit agir contre le Duc de Bourgogne, & en récompense des grandes dépenses qu'il fit à cette occasion il lui fit payer 200000 livres. En 1703, il fut nommé Maréchal de France, & eut en même tems la permission de vendre sa charge de Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie, dont le Marquis de Monperou lui paya 222500 livres. En 1705, le Roi le créa Chevalier du S. Esprit. Il mourut enfin le troisiéme Août 1715, à l'âge de 87 ans dans son château de Bollweiler, qu'il avoit fait bâtir dans une contrée fort agréable de la Haute Alsace. Son épouse étoit déja morte en 1686. Il en avoit eu cinq fils & cinq filles. Trois des fils moururent fort jeunes, & *George-Christophle* fut tué à la bataille de Neerwinde comme on l'a dit, de sorte qu'il ne reste que le Comte *Reinhold-Charles* de Rose, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de S. Louis, qui se maria en 1698 avec *Marie-Béatrix Octavie* de Grammont en Franche-Comté, & en a eu trois fils. *Conrad*, l'aîné, mourut à Paris; *Anne-Armand* & *Eléonor-Félix*, sont les deux autres; le troisiéme a été reçu dans l'Ordre de Malte dès l'âge de deux ans. Les cinq filles du Maréchal de Rose sont, 1. *Anne-Jeanne*, qui fut mariée à *Nicolas-Frédéric*, Comte de Rotembourg, en 1682; 2. *Marie-Sophie*, mariée au Baron *Meinrad* de Planta-Wildenberg; 3. *Louise-Marguerite*; 4. *Jeanne-Renée*; 5. *Catherine-Magdelaine*. Les trois derniéres sont entrées dans l'Ordre de la Visitation, & vivoient encore toutes trois en 1732, au Couvent de Ste. Marie à Nancy. * Pufendorff, *de Bello Suecico*. Le Laboureur, *Hist. du Maréchal de Guébriant*. Gualdo Priorato. *Theatrum Europ. Le Soldat Suédois.* Tromsdorff. Bayle, *Diction. Crit. Diction. Allemand de Bâle.*

ROSE (Guillaume) Prédicateur de Henri III, & Evêque de Senlis, le plus zélé Ligueur qui fut en France. On peut voir ce qui en est dit dans les Notes sur le *Catholicon d'Espagne*. On lui fit faire amende honorable le 25 Septembre 1598, & n'ayant pas voulu quitter les habits épiscopaux, il la fit en cet équipage. M. de Launoi ne sauroit qu'être blâmé d'avoir répandu tant d'éloges sur ce Prélat, sans y mêler au moins quelques censures. * De Thou, *Hist. l.* 120. Launoi, *in Hist. Colleg. Navarr.*

ROSE (Sainte) du Pérou, Religieuse du Tiers Ordre de saint Dominique, étoit fille de *Gaspar* Florès, & de *Marie* de Live, & vint au monde dans la ville de Lima. Elle fut appellée *Isabelle* au batême; mais sa mére lui donna le nom de *Rose*, à cause du coloris de son visage. Elle entra dans le Tiers-Ordre l'an 1606, & y mena une vie exemplaire, pratiquant de très grandes austéritez. Elle mourut après avoir souffert de cruelles maladies, le 24 Août 1617, à l'âge de 31 ans. Elle a été canonisée par Clément XI, & sa Fête fixée au 30 d'Août. * *Sa Vie par* Hyacinthe de la Parra.

ROSE. *Cherchez* ROSSE.

ROSEAU (Jean de). *Voyez* ARUNDINE (Johannes de *ou* ab).

ROSE BLANCHE ET ROUGE, (la) étoient les noms de deux Factions en Angleterre, dont ce Royaume fut fort travaillé pendant longtems. La Maison d'Yorck, dont les armes sont une *Rose blanche*, & celle de Lancastre, dont les armes sont une *Rose rouge*, se disputérent la Couronne avec tant de chaleur que plusieurs milliers de personnes y perdirent la vie, entre lesquelles il y en avoit près de 80 issues du sang royal. Le pére de *la Rose rouge* étoit *Jean* de Gand, Duc de Lancastre, & troisiéme fils du Roi *Edouard III*. L'auteur de *la Rose blanche* étoit Edmund d'Yorck, quatriéme fils du même Roi. L'on peut voir dans les Articles des *Rois Henri* IV, V, VI, Edouard IV & V, Richard III, & Henri VII, Rois d'Angleterre, comment ces deux Maisons s'emparérent alternativement de la Couronne, & comment enfin les intérêts de ces deux Maisons furent réunis par le mariage de *Henri*, Comte de Richemont, & depuis Roi d'Angleterre sous le nom de Henri VII, avec *Elizabeth*, fille d'Edouard IV. * *Diction. Allemand.*

* ROSE-CASTLE, village avec un château de l'Evêque de Carlile, dans le Cumberland, en Angleterre, à deux lieues de Carlile vers le midi. On croit qu'il est l'ancienne *Congavata*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSE-CROIX ou ILLUMINES, IMMORTELS & INVISIBLES. On a donné ce nom à une certaine Confraternité ou Cabale, qui a paru, dit-on, en Allemagne au commencement du XVII siécle. Ceux qui y sont admis, & qui y sont appellez *les Fréres de la Rose Croix*, jurent fidélité, promettent le secret, s'écrivent par énigmes, & s'obligent à observer les Loix de cette Société, qui a pour but de rétablir toutes les Disciplines & les Sciences, & sur-tout la Médecine, selon eux, ignorée & mal pratiquée. *Ils se vantent d'avoir des* secrets excellens, dont la Pierre Philosophale est le moindre; & ils tiennent que les anciens Philosophes d'Egypte, les Chaldéens, les Mages de Perse, & les Gymnosophistes des Indes, n'ont enseigné que ce qu'ils enseignent eux-mêmes. Ils assurent qu'en 1378, un Gentilhomme Allemand, dont le nom n'est connu

connu que par deux lettres, A. C. ayant été mis dans un Monastére, apprit la Langue Gréque & Latine; & que quelque tems après étant allé dans la Palestine, il tomba malade à Damas, où ayant ouï parler des Sages d'Arabie, il alla les consulter à Dameur, où ils avoient une Académie. On ajoûte que ces Sages Arabes le saluérent par son nom, lui apprirent leurs secrets; & que l'Allemand ayant longtems voyagé, retourna en son païs, où il s'associa quelques compagnons, qu'il fit héritiers de sa science, & où il mourut en 1484. Ces Fréres eurent des successeurs jusqu'en 1604, où l'un de la Cabale trouva le tombeau du premier, avec diverses devises, caractéres & inscriptions, dont la principale contenoit ces quatre lettres, A. C. R. C. & un Livre de parchemin écrit en lettres d'or, avec l'éloge de ce prétendu Fondateur. Depuis, cette Société commença d'avoir de nouveaux Fréres, qui n'osoient pourtant paroître en public, & qui pour cela furent surnommez *Invisibles*. Les Illuminez d'Espagne en sont sortis; & les uns & les autres ont été condamnez comme Fanatiques. Jean Bringeret imprima en 1615, un Livre en Allemand, qui comprenoit deux Traitez intitulez, *Manifeste & Confession de Foi des Fréres de la Rose-Croix en Allemagne*, & qui étoit dédié aux Monarques, aux Etats & aux Hommes de Lettres. Ces Illuminez se vantoient d'être la Bibliothéque de Ptolomée *Philadelphe*, l'Académie de Platon, le Lycée &c. & publioient qu'ils avoient en partage des avantages extraordinaires, dont le moindre étoit de pouvoir parler toutes sortes de Langues. Depuis en 1622, ils firent afficher cet avis aux Curieux: *Nous Députez de notre Collége principal des Fréres de la Rose-Croix, faisons sejour visible & invisible en cette ville, par la grace du Très Haut, vers qui se tourne le cœur des Justes. Nous enseignons sans livres ni marques, & parlons les Langues du païs où nous voulons être, pour tirer les hommes, nos semblables, d'erreur de mort.* Cette affiche fut un sujet de raillerie. Cependant les Fréres de la Rose-Croix ont disparu, quoique ce ne soit pas le sentiment de cet Alchimiste Allemand, Auteur du Livre intitulé *De Volucri arborea*; & d'un autre qui a composé un Traité, *De Philosophia pura*. Tout cela est fabuleux. * Naudé. Sponde, *A. C.* 1623. *n.* 8. Gautier, *Chron. secul. XVII. c.* 18. Mercure François, *tome* 9.

ROSE'E. *Voyez* ROZE'E.

ROSEL. *Cherchez* ROSSEL.

ROSELAIN, est un lieu de la Phénicie à huit lieues de Sidon. C'est là que l'on trouve les citernes que l'on nomme *les citernes de Saloman*, que l'on suppose, selon la Tradition commune, que ce Roi fit faire en ce lieu-là pour récompenser en partie le Roi Hiram, des matériaux qu'il lui avoit envoyez pour bâtir le Temple. Maundrell conjecture qu'elles n'ont été bâties que depuis le tems d'Alexandre, parce que l'Aqueduc, qui transporte les eaux de ces citernes à Tyr, qui en est environ à trois quarts de lieue, traverse la langue de terre par laquelle Alexandre joignit cette ville au Continent, au tems du fameux siége qu'il en fit. Il y a aujourd'hui trois de ces citernes entiéres, dont l'une est environ à une stade de la mer, & les deux autres un peu plus haut. * Maundrell, *Voyages, &c. p.* 83. *&c.*

ROSELLE (Antoine) natif d'Arezzo, Docteur en Droit, composa dans sa jeunesse un Traité *De legitimatione*, & enseigna à Florence, à Bologne & à Padoue; puis fut envoyé au Concile de Bâle par le Pape Eugéne IV, & fut Sécretaire de l'Empereur Frédéric III. Etant piqué de ce que le Pape lui avoit refusé le chapeau de Cardinal, il composa un Ouvrage considérable, intitulé *De la Monarchie du Souverain Pontife, & de la Puissance de l'Empereur & du Pape*, imprimé à Venise en 1483, & 1487, qui se trouve dans le premier tome de la Monarchie de Goldaste. Il a donné encore en Latin des Traitez des Conciles, des Indulgences, des Usures, & *de Successionibus ab intestato*, & des Commentaires sur le Droit Canon. Il mourut à Padoue en 1466. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XV siécle.*

Jean Baptiste ROSELLE, frére d'*Antoine*, commença à enseigner le Droit à Padoue l'an 1450, & continua cette profession près de 52 ans. Il écrivit un Traité en faveur des Monts de piété vers l'an 1494.

ROSEMBERG (Le Comte de). *Voyez* JANSON.

ROSEMONDE, Reine des Lombards, étoit fille de *Cunimond*, Roi des Gépides, qu'Alboïn avoit fait mourir vers l'an 572. Alboïn l'épousa, & la voulut contraindre dans un festin, de boire dans le crâne de la tête de son pére: barbarie qui lui inspira tant d'aversion contre son époux, qu'elle résolut de s'en défaire. Elle communiqua son dessein à Helmige son Ecuyer; & par son conseil elle en fit part à Pérédée, Seigneur Lombard, pour exécuter la chose plus sûrement. Mais ce dernier refusa de consentir au meurtre de son Prince, & embarrassa fort la Reine, qui eut recours à un autre crime, pour le porter à commettre le premier. Pérédée couchoit avec une de ses femmes: elle se mit dans son lit, une nuit qu'il la devoit venir voir; & après qu'il eut joui d'elle, pensant être avec sa Maitresse, elle se fit connoître, & lui dit qu'il n'y avoit plus à délibérer, & qu'il falloit perdre Alboïn, ou qu'Alboïn le perdît. La crainte obligea Pérédée de commettre ce meurtre. Rosemonde s'enfuit à Ravenne avec Helmige, qu'elle épousa. L'Exarque Longin la reçut favorablement; & étant devenu amoureux d'elle, il lui promit de l'épouser, si elle se défaisoit d'Helmige. Elle y consentit, & choisit le tems qu'Helmige sortoit du bain, pour lui donner un breuvage empoisonné. Dans le moment qu'il commençoit à faire son effet, Helmige, qui la soupçonnoit, mit l'épée à la main, & la contraignit de boire une partie du poison qui étoit resté dans le vase. Ainsi mourut, vers l'an 572, cette méchante femme, qui se jouoit de la vie des hommes pour contenter son ambition. * Paul Diacre, *de Gest. Longob. l.* 2. Grégoire de Tours.

* ROSEMOND (Godtschalk) d'Eyndhoven dans la Mairie de Boisleduc, Docteur en Théologie, fut Curé de Louvain. On a de lui, *Confessionale seu Ritus bene confitendi, recte vivendi & salubriter moriendi; Expositio succincta in Orationem Dominicam.* Il mourut en 1526. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 295 & 296.

ROSEMONDE CLIFFORD. *Voyez* CLIFFORD (Rosemonde) & ROSEMUNDE fille de Walter Lord Clifford.

ROSEMUNDE, fille de Walter Lord Clifford. On a déja parlé d'elle sous le nom de CLIFFORD, & l'on ajoûtera ici ce qui a été omis dans cet endroit. On dit sans preuves qu'Eléonore l'avoit empoisonnée. Henri II avoit eu deux fils de Rosemunde, 1. *Guillaume*, surnommé *Longue epée*, qui épousa *Ela*, fille unique & héritiére de Guillaume, Comte de Salisbury, dont il prit aussi le titre de Comte, & laissa cinq enfans, savoir, *Guillaume*, Comte de Salisbury; *Etienne*, Comte d'Ulster; *Ela*, Comtesse de Warwick; *Ida*, Baronne de Beauchamp de Bedford; & *Isabelle*, Baronne de Vesey; 2. *Godefroi*, qui fut nommé Archevêque d'Yorck en 1192, & mourut en 1213. La perte de Rosemunde fut si sensible à Henri II, qu'il tint Eléonore en prison pendant 14 ou 16 ans, parce qu'outre ce qu'elle avoit fait contre Rosemunde, elle avoit aussi pris part à la conspiration de ses fils contre lui. On rapporte un fait singulier au sujet des funerailles de Rosemunde, savoir, qu'il fit élever des croix dans tous les lieux où le corps de Rosemonde avoit reposé lorsqu'on le portoit en terre, & qu'il poussa l'impiété jusqu'à faire mettre sur ces croix deux vers Latins qui font de Rosemunde une Sainte. Jean, fils & successeur de Henri II, fit de grandes largesses à ce Couvent, afin qu'on y priât pour l'ame de Rosemunde. Longues années après, Hugon, Evêque de Lincoln, ayant visité ce Couvent de son Diocése, fit sortir de l'Eglise les os de Rosemunde, comme indignes d'y rester, à cause de la vie peu chaste de cette femme. Les Religieuses ne laissérent pas de les y remettre, cachez dans un sac de cuir parfumé, qu'elles mirent dans une boite de plomb. Ce qui fut découvert dans le tems de la Réformation, lorsqu'on démolit ce Couvent. On voit encore aujourd'hui l'Epitaphe de Rosemunde à Godstow, dans une vieille Chapelle presque ruïnée. On y montre aussi les mazures d'un Labyrinthe que Henri II avoit fait faire pour Rosemunde. * Cambdeni *Britannia, p.* 255. Paul Emile, *l.* 5. Matthieu de Paris, Guillaume de Neubourg, *Rer. Anglic. l.* 2. Samuel Daniel's, *Life of King Henry II. Dictionnaire Allemand.*

* ROSENAU, petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Zips ou Cepusz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Descr. Hungariæ.*

ROSENBERG. *Voyez* ROZENBERG.

ROSENBURG. *Voyez* ROZENBURG.

* ROSENCRANTZ, nom d'une famille de Comtes en Danemarc. Elle a produit plusieurs personnages qui ont exercé les premiers emplois de l'Etat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Angeli *Holst. Adel-Chron.* Molleri *Isagoge ad Hist. Cherson. Cimbricæ.*

ROSENCRANTZ (Gundaus) Théologien Luthérien; florissoit en 1651. On a de lui un Commentaire sur les Pseaumes, & un Traité du vrai sens & usage de la Cêne du Seigneur. * Bartholinus, *in Danis, p.* 50.

* ROSENDAAL (Laurent) de Brabant, Sous-Préfet de la Chartreuse de Liége, puis Préfet de celle de Rome, est Auteur des Ouvrages suivans, *de Votis Monasticis; Sermones de Tempore & de Sanctis; de præcipuis anni Solemnitatibus.* Ces Ouvrages sont en manuscrit, & se conservent à Liége. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 613.

* ROSENEK, château d'Allemagne dans le Duché de Carniole, bâti vers le milieu du XVII siécle, par Jean Antoine Rosetti. C'est depuis cela que ceux de la famille des Rosetti qui se sont habituez dans la Carniole, portent le nom de Seigneurs de Rosenek.

En Suisse, il y a une ancienne famille noble qui porte aussi le nom de Rosenek. C'est de cette famille qu'étoient Hugues Abbé d'Einsidlen en 1414, & Jean *le Jeune* qui assista la même année au Concile de Constance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvasor, *l.* 11. *p.* 473. Munsterus.

ROSEO ou ROSEUS, (Mambrin) Auteur Italien, a vêcu dans le XVI siécle. Il publia, en 1549, l'Institution du Prince. Cet Ouvrage parut la même année en François avec ce titre, *Le Parangon de vertu pour l'Institution de tous Princes, Potentats, & Seigneurs Chrétiens, contenant en sommaire les Histoires Hebraïques, Gréques, Latines, & modernes, faisant à propos, pris de l'Italien de Mambrin de la Rose, à Paris in octavo.* On a publié à Strasbourg en 1608, une Traduction Latine du même Ouvrage. Roseo continua *l'Histoire du Monde* que Jean Tarcagnota avoit conduite depuis Adam jusques à l'année 1513: il la continua, dis-je, jusques à l'année 1558, & puis jusqu'en 1571. Il traduisit en Italien un Traité de l'Art Militaire, qui passoit pour un Ouvrage de Guillaume de Bellai. Il a fait aussi une Histoire du Royaume de Naples. * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

ROSERES. *Cherchez* JOYE ou ROSERES, (Elisabeth de).

ROSERIUS (Jean). *Voyez* ROSIER.

ROSES, ville & forteresse de Catalogne, avec un port de mer, en Latin *Rhoda, Rhode, & Rhodopolis.* Charles-Quint avoit donné des ordres pour bâtir cette place; mais elle ne fut commencée que sous son successeur en 1578, à trente-cinq toises de la mer, en rase campagne, au couchant du Cap de Creuz. Cette ville a au midi la Mer Méditerranée; au cou-

chant la plaine de Lampourdan & un étang, & au septentrion & au levant, les Monts Pyrénées, qui aboutissent au château de Roses, appellé *le Château de la Trinité*, construit sur un roc, élevé au bord de la mer, qui est très fort. Elle fut prise par les François en 1645, & rendue en 1659, par la paix des Pyrénées. Le 28 Mai 1693, elle fut investie par les troupes du Roi Louis XIV, sous les ordres du Maréchal Duc de Noailles; & le neuviéme Juin suivant, elle capitula, & a été rendue par la paix de Riswick, en 1697.

Le Golfe de Roses a plus de quatre lieues de circuit, & commence au bout des Monts-Pyrénées au château de la Trinité, & finit à peu près à la petite ville d'Ampurias. Il n'a point de ports, ce n'est qu'une plage où les vaisseaux ni les galéres ne sauroient aborder, parce qu'il n'y a pas assez d'eau. A une lieue & demie au delà du château, allant vers le Roussillon, & hors du Golfe, il y a un bourg nommé *Cap de Quiers*, qui dépend du Gouvernement de Roses, & qui a un assez bon port. * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

* ROSET (Michel) fils de Claude Roset, qui avoit exercé avec honneur les charges de Syndic & de Sécretaire d'Etat, fut d'abord Membre du Conseil des Deux-cens, & fut à son pére au mois d'Avril 1555, Syndic quoiqu'il n'eût pas encore 22 ans accomplis. Il fut élu Syndic en 1560, & exerça cette charge quatorze fois depuis, ayant été élu de quatre ans en quatre ans. Il a tenu douze fois le premier rang dans le Syndicat. Quoique les affaires du dedans & du dehors roulassent pour la plus grande partie sur lui, il sut cependant trouver du tems pour travailler à l'Histoire de sa patrie. Il la tira des anciens Monumens qui lui étoient très connus, & des regîtres publics. Il la poussa jusques au mois de Mai 1602, & la présenta la même année au Conseil. M. Spon dans son *Histoire de Genéve*, dit que ce Magistrat mourut en 1610; mais il s'est trompé, & la mort de Roset n'arriva qu'au mois d'Août 1613. *L'Histoire de Genéve par* Roset est encore manuscrite. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

ROSETTE, *Metelis*, ville & port de mer sur la côte de la Mer d'Egypte en Afrique, proche d'une des embouchures du Nil, est la résidence d'un Vice-Consul François, dépendant du Consul du Grand-Caire, & a un Bureau de la Douane du Grand-Seigneur. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Raschit*. Entre Rosette & Alexandrie, on trouva autrefois dans le sable plusieurs piéces de monnoyes antiques. Il y a dans ce païs quantité de chévres, qui ont les oreilles si longues, qu'outre qu'elles traînent par terre, elles sont encore retroussées en haut de trois doigts. Les cannes de sucre y croissent aussi en abondance. Les jardins de cette ville sont fort beaux, & elle a passé autrefois pour le lieu de délices de l'Egypte. Elle n'est pas grande, mais bien bâtie; son commerce est considérable, & la fait subsister. Les Arabes, qui sont grands Voleurs, remplissent les Habitans de Rosette & de défiance & de vigilance. Ces Voleurs se mettent nuds, & se frottent d'huile afin qu'on ne puisse pas les saisir aisément par le corps. S'ils sont découverts & poursuivis de près, ils se jettent dans le Nil & le traversent à la nage. * C. Le Brun, *Voyages*, *ch.* 42. Belon, *des Singularitez d'Asie, d'Egypte, &c.* Vansleb. *Voyez* CANOPE.

* ROSETTI, ancienne famille noble d'Italie dans le Duché de Ferrare. C'est de cette famille qu'étoit celui qui fait le sujet de l'Article qui suit.

ROSETTI (Charles) Cardinal, natif de Ferrare, fils du Comte *Alexandre* Rosetti, & de *Marguerite* d'Este Tossana, né en 1615, fut Archevêque de Tarse *in partibus*, de Capoue, d'Albe, de Frescati, Nonce Apostolique en Angleterre, vers la Reine Henriette de France, puis à Cologne, où il assista à la mort de la Reine Marie de Médicis. Il fut nommé Cardinal en 1643, par le Pape Urbain VIII, qui lui donna le titre de S. Silvestre, fut depuis Evêque de Faënza, & Légat *à latere* à la paix de Munster. Il mourut le 22 Novembre 1681, en son Evêché de Faënza, étant Sous-Doyen du Sacré Collége, âgé de 70 ans. ALFONSE Rosetti son grand oncle, Evêque de Comachio, avoit été suffragant du Cardinal Louis d'Este, pour gouverner l'Eglise de Ferrare, dont il eut l'Evêché en 1586, après la mort de ce Prince.

* ROSETTI (Donato) né à Livourne, sortit assez jeune de sa patrie pour enseigner la Philosophie & les Mathématiques en différentes Universitez. N'étant encore que Professeur de Logique à Pise, il fit sur le systême de la Terre, un Traité qui a été reçu avec applaudissement. Cet Ouvrage est intitulé, *Antignome Fisico-Mathematiche con il nuovo orbe & systema terrestre*. Il y a aussi de lui un Recueil d'Instructions Physico-Mathématiques; un Ecrit sur la composition des Verres & des Larmes de Hollande; un Recueil de Démonstrations Physico-Mathématiques, sur sept Propositions que Rosetti avoit promis de démontrer. Dans son *Antignome*, il compte jusqu'à onze Sens. Il a fait un autre Traité qu'il a intitulé *Palista Fedele*, pour expliquer l'inclination qu'ont les corps de se joindre par les poles, & plusieurs Phénoménes de la Nature. Il vivoit encore à Pise en 1678. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

ROSEUS. *Voyez* ROSUS.

ROS-HASCANA. Ce mot se trouve souvent dans les Livres des Juifs, & signifie *le commencement de l'année*, qui est un jour de Fête chez eux. Les Docteurs disputent dans le Talmud, du tems auquel le Monde a commencé. Les uns veulent que ce soit au Printems, dans le mois de *Nisan*, qui répond à notre mois de Mars; & les autres en Automne, dans le mois de *Tisri*, qui est notre mois de Septembre, & c'est à quoi les Juifs se sont tenus. L'année Civile commence chez eux en ce tems-là, bien que l'Ecclésiastique commence au mois de *Nisan*, suivant ce qui est dit dans la Loi, que ce mois sera le commencement de leurs mois. Mais l'année ordinaire & civile commence par le mois *Tisri* ou Septembre. De-là est venue la Fête nommée *Ros-Hasana* ou *Commencement de l'année*, qui se célébre les deux premiers jours de *Tisri*, & pendant ces deux jours le travail & les affaires cessent. R. Léon de Modéne dit que les Juifs tiennent par tradition, que Dieu juge ce jour-là particuliérement des actions de l'année derniére, & qu'il dispose des événemens de l'année où l'on va entrer; parce que ce jour étant comme le point de la naissance du Monde, ils prétendent que Dieu repasse exactement sur tout ce qui est arrivé dans la derniére année. C'est ce qui fait qu'ils commencent dès le premier du mois d'*Elul*, qui précéde *Tisri*, à célébrer la pénitence, & en quelques endroits à se lever avant le jour, à faire des priéres & des confessions, & à réciter les Pseaumes penitentiaux. Il y en a plusieurs qui dès ce jour-là commencent à jeûner & à donner des aumônes, sans discontinuer jusqu'au jour du Pardon: (*Voyez* PARDON) ce qui dure quarante jours. Ces dévotions s'observent ordinairement au moins la semaine qui précéde cette Fête, & la veille, que plusieurs employent à se laver, & à se faire donner trente-neuf coups de fouet par forme de discipline, selon ce qui est marqué au *Deutéronome*, *ch.* 27. Ils appellent cette pratique, *Malcud*. Plusieurs vont le matin de ces deux Fêtes à la Synagogue, pour marquer leur pénitence & leur pureté. Il y en a même parmi les Allemands, qui prennent alors l'habit qu'ils ont destiné pour leur sépulture, & cela pour se mortifier. On fait chez eux plus de priéres en cette Fête que dans les autres, à cause de la bonne année qu'on souhaite, & du pardon des péchez qu'on attend. On tire le Pentateuque, & on y lit à cinq personnes le sacrifice qui se faisoit ce jour-là dans le Temple; & enfin l'on fait la benédiction pour le Prince. Ensuite on donne trente coups de cor (selon qu'il est marqué dans le Lévitique & dans les Nombres.) Ils disent que c'est pour rappeller la mémoire du jugement de Dieu, & pour intimider les pécheurs, & les porter au repentir. Lorsqu'ils sont de retour au logis, ils mangent, & employent le reste du jour à ouïr des Sermons, & à d'autres exercices de dévotion. * *Voyez* Léon de Modéne, *partie* 3. *c.* 5.

ROSHEIM, petite ville autrefois Impériale, maintenant dépendante de la France, de la Prévôté de Haguenaw en Alsace, & située sur le Mogel, à quatre lieues de Strasbourg vers l'ouest-sud ouest. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSIENNE, ville capitale de la Samogitie, en Pologne: elle est mal peuplée, & située sur la riviére de Dubissa, à onze lieues de la ville de Midnik ou Medniki, vers le sud est. * Maty, *Dict Géogr.*

ROSIER (Bernard du) autrement *de Rosergio*, Archevêque de Toulouse dans le XV siécle, étoit né au Mas-Saint-Puelle, nommé autrefois Récaude en Lauragais. A l'âge de 18 ans il se fit Chanoine Régulier en l'Eglise de saint Etienne de Toulouse, & après avoir été Chancelier de cette Métropole, il en devint Prévôt: il étoit Docteur en Théologie & en l'un & l'autre Droit en l'Université de Toulouse, où il professa l'espace de vint ans, au bout desquels il fut fait Comte ès Loix, *Comes legum*, par la même Université. Etant allé à Rome, il y exerça la charge de Référendaire Apostolique sous les Pontificats d'Eugéne IV & de Nicolas V, & s'y distingua par sa profonde érudition, & par sa grande éloquence, qu'il fit éclater dans plusieurs prédications qu'il fit devant ces deux Papes. Ces grandes qualitez, soutenues d'une grande piété, le firent nommer à l'Evêché de Bazas, puis à celui de Montauban, & enfin à l'Archevêché de Toulouse. Il composa un grand nombre de volumes sur toutes sortes de sujets. Nicolas Bertrand en rapporte jusqu'à 46, avec leurs titres, dont la plupart se conservoient encore dans les Archives ou Bibliothéque de sa Métropole, du tems que Guillaume Catel écrivoit ses Mémoires du Languedoc. Ce Prélat mourut le 18 Mars 1474. PIERRE du Rosier son neveu, & Prévôt de S. Etienne de Toulouse, en fut élu Archevêque l'an 1490, par la plus considérable partie du Chapitre; mais Hector de Bourbon, Evêque de Lavaur, fils *naturel* de Jean II, Duc de Bourbon, l'emporta après de grands procès, quoiqu'il eût bien moins de suffrages que du Rosier. * La Faille, *Annales de Toulouse*.

ROSIER (Hugues-Sureau du) en Latin *Hugo-Sureus Rosarius*, Ministre de l'Eglise Réformée d'Orléans, sous le régne de Charles IX, étoit né à Rosoi en Tiérache dans la Province de Picardie. On le mit en prison à Orléans l'an 1566, parce qu'on le crut Auteur d'un Livre rempli de maximes séditieuses, qui avoit pour titre, *La défense civile & militaire des Innocens & de l'Eglise de Christ*, imprimé sous main à Lyon, & brûlé par le Bourreau dans les quatre principales places de la ville, le 12 Juin 1563. Comme Rosier ne fut pas convaincu d'être l'Auteur de ce Livre, il fut mis en liberté. Lui & un autre Ministre disputérent, la même année 1566, contre deux Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, chez le Duc de Montpensier, qui espéroit que cette dispute feroit revenir la Duchesse de Bouillon sa fille à la Catholicité; mais son attente fut vaine. Du Rosier racheta sa vie pendant le massacre de la Saint Barthélemy, en abjurant sa Religion; &, comme il fut aussi-tôt après employé à exhorter le Roi de Navarre, le Prince de Condé &c. à se réunir à la Communion Romaine, & qu'il eut en cela tout le succès que la Cour de France eût pu souhaiter, on l'employa à ce Ministére en plusieurs endroits de Paris; & l'on fut si content de ses progrès, qu'on l'envoya avec Maldonat Jésuite au Païs Messin, où la moisson étoit grande. Là quelques Ministres ayant trouvé l'occasion de lui parler en particulier, lui firent embrasser de nouveau la Religion Réformée. Il se retira à Heidelberg, où il ne put jamais regagner l'estime dont on l'avoit honoré dans son parti; & il se seroit vu, non seulement fort méprisé, mais aussi fort misérable,

rable, s'il n'eût trouvé une place de Correcteur d'Imprimerie à Francfort, chez André Wéchel. Il mourut de la peste dans cette ville-là avec toute sa famille. Pendant son voyage de Mets il fut prié d'aller à Sedan, pour convertir la même Duchesse de Bouillon, qui avoit été le sujet de la conférence avec deux Docteurs Catholiques. Il ne gagna rien sur l'esprit de cette Dame. Il fit plusieurs Ouvrages en François, si nous en croyons la Croix-du-Maine, qui n'en marque que deux, celui du Meurtre des Rois, & un *Traité touchant sa confession de Foi avec abjuration de la profession Huguenotique*, &c. imprimé à Paris l'an 1573. Il en fit un touchant son retour à la Religion Réformée. Il avoit publié à Orléans quelques Ouvrages de Controverse avant le massacre de la Saint Barthélemi. Au reste, on le représente comme un esprit disputeur, & qui s'entêtoit d'opinions particuliéres;qui avoit jetté de la discorde dans l'Eglise Réformée d'Orléans, par ses liaisons avec des gens fanatiques. * La Croix-du-Maine. De Thou, *l.* 52. Bayle, *Dict. Crit.*

ROSIERES, petite ville de Lorraine, sur la Meurte, à quatre lieues au dessus de Nancy. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSIERES, village de France dans le Limosin, près de la ville de Tulle. Il a donné la naissance au Pape Clément VI. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSIERES (François de) Archidiacre de Toul, composa un Livre en faveur de la Maison de Lorraine, qui fut imprimé en 1580, sous le titre de *Stemmata Lotharingiæ ac Barri Ducum, ab Antenore Trojanorum reliquiarum ad Paludes Mæotidas Rege, ad Caroli III, Ducis Lotharingiæ tempora*, où il soutenoit que la Couronne de France appartenoit à cette Maison, comme issue de Pharamond & de la Maison de Charlemagne, & où il ajouta de son chef plusieurs clauses aux Titres qu'il mit au-devant de cette Histoire: ce qui fit condamner cet Ouvrage. L'Auteur fut envoyé à la Bastille, pour avoir employé dans son Livre plusieurs faux Titres, & plusieurs choses opposées à la vérité dans l'Histoire, & contre l'honneur & la réputation des Rois de France. Pour réparation de quoi il fut amené le 26 Avril 1583, en présence du Roi Henri III, dans son Conseil, où il fit amende honorable. Le procès verbal s'en trouve à la page 406 du tome troisiéme de la Satyre Ménippée de l'édition de 1711. L'Auteur mourut en 1607. * De Thou. La Croix-du-Maine.

ROSIN (Jean) a été en son tems un des plus versez dans les Antiquitez Romaines, & ce qu'il a fait sur cette matiére sera toujours estimé. Il étoit né à Eisenach dans la Thuringe, & y commença ses études. Il les continua à Weimar, & ensuite à Iéne. Ce fut dans cette derniére ville, qu'outre les Humanitez & les Antiquitez, il voulut aussi étudier la Théologie. Il ne paroît pas par ses Ouvrages qu'il ait beaucoup approfondi cette derniére Science, ou du moins qu'il en ait fait beaucoup d'usage. Il fut d'abord Sous-Recteur au Gymnase Poëtique de Ratisbonne, & dans la suite il eut successivement un emploi de Prédicateur à Wickenstætt dans le Duché de Weimar, & à Naumbourg. Il mourut de la peste à Ascherslében, âgé de 66 ans. Mais on n'est pas d'accord sur l'année de sa mort, les uns la placent en 1606, d'autres en 1615, quelques-uns en 1619. Le plus connu de ses Ouvrages est celui où il traite en Latin des *Antiquitez Romaines*, qui a été souvent imprimé, comme à Bâle, en 1583, *in folio*; à Paris, en 1613, *in folio*, *in quarto* en 1606 à Lyon; à Cologne en 1620; à Genéve en 1622 & 1640; à Lyon, en 1663 & 1685; à Utrecht, en 1701, *in quarto*. Cette derniére édition est très belle & très correcte: outre les Notes & Additions du Jurisconsulte Thomas Dempster, que l'on trouve aussi dans la plupart des autres éditions, on a de plus dans celle-ci deux Livres de Paul Manuce *de Legibus & de Senatu*; les *Electa* d'André Schott, qui traitent des Familles anciennes des Romains, des Tribus Romaines, des Jeux & des Fêtes de ce peuple, &c. Thomas Reinesius méprisoit beaucoup l'Ouvrage de Rosin, mais celui-ci a eu encore plus d'Apologistes que de Critiques, & Samuel Pitiscus en particulier l'a vengé dans l'édition d'Utrecht, des mépris de Reinesius. On a encore de Rosin, *Appendix ad Chronicon Drechsleri de Turcis*; *Exempla pietatis illustris*: cet Ouvrage contient la Vie de trois Electeurs, Frédéric surnommé *le Sage*, Jean *le Constant*, & Jean-Frédéric *le Magnanime*. Leich-Felder a fait la Vie de Rosin, laquelle n'est point encore imprimée. * *Voyez* Hanckius, dans l'Ouvrage où il parle de ceux qui ont écrit de l'Histoire Romaine, *partie* 1. *ch.* 80. & *partie* 2. *&c.* Paullini, *in Annal. Isenacens.*

ROSKIL ou ROSCHILD. *Voyez* ROSCHILD.

* ROSLIN, bourg & Terre Seigneuriale dans l'Ecosse méridionale, & dans la Lothiane, au midi d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

* ROSMARINO, petite riviére de Sicile dans la Vallée de Demona, coule à peu près du sud au nord, & se jette dans la Mer de Toscane.

* ROSMARKIE, bourg de l'Ecosse septentrionale dans la Province de Rosse, sur la côte septentrionale du Golfe de Murray.

* ROSOY, petite ville de France dans la Brie, qui fait partie de la Champagne. Elle est sur l'Yerre, à peu près au midi de la ville de Meaux, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

ROSPIGLIOSI (Jacques) Cardinal, né à Pistoye le 29 Décembre 1628, fils de Dom CAMILLE Rospigliosi, frére du Pape Clément IX, & de Dona *Lucretia* Cellesi, & oncle du Cardinal *Felix* Rospigliosi, *dont il sera parlé ci-après*, & de *Jean-Baptiste*, Duc de Zagarola, Prince de Gallicano. Il fut nommé Cardinal du titre de saint Sixte, le 12 Décembre 1667, par le Pape Clément IX son oncle; puis il fut Archiprêtre de Sainte Marie Majeure, & Préfet de la Signature de grace, après avoir été Légat d'Avignon, & de Ferrare. Il mourut à Rome le deuxiéme Février 1684, âgé de 55 ans, & la 16 année de son Cardinalat.

ROSPIGLIOSI (Félix) Cardinal, neveu du précédent, fut nommé Cardinal du titre de Sainte Marie *in Portico*, par le Pape Clément X, le 16 Janvier 1673; fut depuis Archiprêtre de Sainte Marie Majeure, & mourut le neuviéme Mai 1688, âgé de 45 ans. Il a été enterré à Sainte Marie Majeure.

ROSS, Province. *Voyez* ROSSE.

ROSS, Contrée d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, au Comté de Pembrock. Ce quartier est situé entre les riviéres de Chethy & de Dugledy. Il est un des plus agréables de tout le Comté, uni, bien arrosé de riviéres, & fertile en blé. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 418.

* ROSS, petite Isle de l'Ecosse méridionale dans la Province de Galloway, vers l'embouchure de la Dée dont elle couvre l'entrée.

ROSSA, anciennement *Caunus*, ville Episcopale de la Carie. Elle est maintenant de la Natolie, sur le Golfe de Macri vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSSA, anciennement *Rosphodusa*, est une Isle de la Mer Noire. Elle est dans le Golfe de Nigropoli, sur la côte des Tartares de Nogaïs. Maty, *Dict. Géogr.*

ROSSANO, en Latin *Roscianum* & *Russianum*, ville du Royaume de Naples dans la Calabre, avec titre de Principauté & Archevêché. * Léandre Alberti.

ROSSE, ou ROSS, grande Province d'Ecosse, s'étend d'une mer à l'autre. C'est un païs montagneux, & plein de bois. Il produit des pâturages, mais fort peu de blé. Le bétail & les bêtes fauves y abondent. Entre ses Lacs, celui qu'on appelle Loch-Ew, est au couchant, environné de bois de tous côtez, & l'on y faisoit autrefois beaucoup de fer. Loch-Brein ou Breyn est plus au nord, & n'est proprement qu'une baye, où se fait toutes les années une grande pêche de harangs. On appelle Kintail cette partie de la Province qui fait face à l'Isle de Sky, dont elle est séparée par un Détroit; Glen-Elcheg, le territoire voisin de celui-là, appartenant au Comte de Seaforth, Chef de l'ancienne & illustre famille des Mackenzies, qui a un château dans une Isle du Détroit dont on vient de parler; & Ard-Ross, les parties méditerrannées, qui sont pleines de montagnes inhabitées. Au dessus de Loch-Brien on trouve Assynt, avec un promontoire qui avance fort dans la mer, & qui produit quantité de marbre. Ce territoire n'est pas fertile en blé, mais on y trouve beaucoup de chevaux, de bétail & de bêtes fauves. Vers l'Océan Germanique on trouve la baye de Dornock, ou de Tayne, ainsi appellée des villes de même nom, situées sur cette baye. Et au midi de cette baye le château de Fowlis, qui appartient au chef de la famille de Monro; celui de Balnagaun, à la famille de Ross dans cette Province; & un peu plus bas Miltoun, qui est à la famille d'Innes. La baye de Cromartie est plus au midi. Elle prend son nom de la ville de Cromartie, située sur cette baye, & qui communique son nom à toute la Péninsule. C'est là qu'on trouve aussi Chanrie ou Chanourie, ville agréablement située dans une vallée, entre des collines fertiles. Elle étoit autrefois un Siége Episcopal, orné d'une belle Cathédrale, avec un château où l'Evêque demeuroit. Le Comte de Seaforth y a une belle maison. Beaulieu, qui étoit autrefois une belle & riche Abbaye, est sur la riviére de Farray, qui entre dans cette baye, & le Lord Lovet en est le propriétaire. Le château de Kildum, qui appartient au Comte de Seaforth, est sur une autre riviére, qui s'appelle Connel ou Conan, & qui se jette dans la même baye. Il y avoit autrefois des Comtes de Ross, mais ce païs fut annexé à la Couronne sous le régne de Jaques III. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II*, *tome* 2. *p.* 277.

* ROSSE, gros bourg d'Angleterre, dans la Province de Hereford. Il est situé sur la rive gauche de la Wye, au sud-est de la ville de Hereford.

* ROSSE, bourg médiocre d'Irlande dans le Comté de Corke. C'est un port de mer, à peu près au sud-ouest de la ville de Corke, dont il est éloigné d'environ onze lieues. Ce bourg a titre d'Evêché suffragant de Cashel.

* ROSSE, bourg d'Irlande, dans le Comté de Wexford, sur la rive gauche du Berrow. C'étoit anciennement une ville considérable. On l'appelle ordinairement *New Ross*, pour le distinguer d'*Old Ross*, qui est un village à quelques milles de là. Autrefois elle étoit fort marchande & fort peuplée, & fortifiée de bonnes murailles qu'on voit aujourd'hui accablées sous le nombre des ans; mais les divisions des Bourgeois avec leurs Religieux l'ont ruïnée. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1423 & 1424.

ROSSEL ou ROSEL (Nicolas) Cardinal, né à Majorque en 1314, entra dans l'Ordre de Saint Dominique en 1327, & fut Professeur en Théologie, Provincial d'Aragon, puis Inquisiteur-Général de la Foi. Il reçut le chapeau rouge du Pape Innocent VI, le 23 Décembre de l'an 1356. Ensuite il rendit de bons services au Saint Siége, & mourut en l'Isle de Majorque le 28 Mars 1362. On a de lui l'Histoire des premiers Papes, & un Traité des quatre sortes de Jurisdiction que l'Eglise a sur le Royaume de Naples. Ces Piéces sont manuscrites dans la Bibliothéque du Vatican, & ailleurs. * Ciaconius, *in Vit. Pont.* Ferdinand de Castille, *l.* 2. *c.* 4. *partie* 2. La Rochepozay, *Nomencl. Cardin.* Bosquet, *in Innocentio VI.* Onuphre. Aubery.

ROSSEM. *Voyez* ROSSUM.

ROSSENA, petite ville capitale d'un petit Comté de même nom. Elle est dans les Etats de Parme, en Lombardie,

à cinq lieues de la ville de Parme, & à quatre de celle de Regge vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSSI (Louïs) Cardinal, né à Florence en 1474, de *Lionnetto* de Rossi, & d'une sœur *naturelle* de Laurent de Médicis, fut fait Cardinal par Léon X, en 1517, mais il ne vécut pas longtems; car il se fit mourir lui-même l'an 1519, en se voulant guérir de la goute. * Garimbert, *l.* 7. Cabréra. Ughelli, &c.

ROSSI, dit RUBEUS (Jean-Antoine) Jurisconsulte célébre, natif d'Alexandrie de la Paille dans la Lombardie, enseigna le Droit à Pavie, puis à Valence en Dauphiné, & ensuite à Turin. Le Duc de Savoye le fit Conseiller du Sénat de cette ville, & l'Empereur Charles-*Quint* le fit Comte Palatin. Ensuite il fut Professeur à Padoue, où il mourut le 17 Mars en l'année 1544, dans la 56 de son âge. On a de lui deux volumes de Consultations, *Tractatus de querela inofficiosi testamenti*, & divers autres Ouvrages.

ROSSI, dit RUBEUS (Jérôme) Historien & Médecin. *Voyez* RUBEUS.

ROSSI (Jérôme) Evêque de Pavie, natif de Parme, fut pourvu par le Pape Léon X, de l'Abbaye de Chiaravalle dans le Picentin, & par Clément VII, de la charge de Clerc de Chambre, dont il se démit en faveur de Jean Marie du Mont qui lui céda l'Evêché de Pavie, & fut accusé peu après par ses ennemis d'avoir tué un homme. Sur cette accusation, il fut arrêté & mis dans le Château Saint Ange; mais il fit enfin connoître son innocence après une prison de trois années, fut rétabli dans son Evêché, & fut même fait Gouverneur de Rome par le Pape Jules III. Il mourut au mois d'Avril 1564, âgé de 65 ans, & laissa un Traité des Hommes Illustres; un Poëme; & d'autres Ouvrages de Théologie & de Droit Canon, mais ils n'ont pas été publiez, & l'on n'a de lui que quelques Poësies imprimées l'an 1711, à Bologne. * *Consultez* Ughelli, l'Abbé Ghilini, &c.

ROSSI (Jean-Victor) ou JANUS NICIUS ERYTHRÆUS, Noble Romain, après avoir fait du progrès dans les Lettres, fut Domestique du Cardinal Péretti; & après la mort de ce patron, il se retira chez lui, où il s'occupa à écrire, & à voir ses amis qui étoient presque tous Gens de Lettres. Il changea son nom, en l'exprimant en termes Grecs & Latins; comme l'avoient fait dans le XVI siécle, Sannazar & quelques autres; & mourut le 15 Novembre 1647, âgé de plus de 70 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon. Les plus considérables sont, *Pinacotheca Imaginum Illustrium Virorum*; *Epistolæ*; *Dialogi*; *Exempla virtutum & vitiorum*, *&c.* * Lorenzo Crasso, & divers autres Auteurs parlent de lui.

* ROSSIA, Cap de la Calabre Citérieure sur le Golfe de Rossano, à une lieue de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSSIGNOL (Antoine) Maître des Comptes, naquit dans la ville d'Alby le premier jour de l'année 1590, & ses parens, les plus considérables de cette ville, eurent un très grand soin de son éducation. Il s'appliqua fortement à l'étude des Sciences les plus difficiles, & particuliérement des Mathématiques, où son esprit vif & pénétrant lui fit découvrir en peu de tems ce qu'elles ont de plus caché & de plus curieux. Il parvint par la connoissance exacte de ces Sciences, & principalement par la force de son génie, à deviner toutes sortes de chifres, sans en avoir presque trouvé un seul pendant toute sa vie qui lui ait été impénétrable. Ce fut en l'année 1626, & au siége de Réalmont, ville de Languedoc, alors en la puissance des Réformez, qu'il fit son premier coup d'essai. Elle étoit assiégée par l'Armée du Roi, que commandoit le Prince de Condé; & elle faisoit une telle résistance, que ce Prince étoit sur le point d'en lever le siége, lorsqu'on surprit une Lettre des Assiégez écrite en chifre, où les plus habiles en l'art de déchifrer ne purent rien comprendre. Elle fut donnée à Rossignol, qui la déchifra sur le champ, & dit que les Assiégez mandoient aux Réformez de Montauban qu'ils manquoient de poudre, & que s'il n'y étoit pourvu incessamment, ils se rendroient aux Ennemis. Le Prince de Condé envoya aux Assiégez leur Lettre déchifrée, ce qui les obligea de se rendre dès le jour même. La chose ayant été rapportée au Cardinal de Richelieu, il fit venir à la Cour Rossignol, qui donna des preuves si surprenantes de son habileté, que le Cardinal, malgré son génie extraordinaire, qui l'empêchoit d'admirer bien des choses, ne pouvoit néanmoins se lasser d'en marquer de l'étonnement. Il servit très utilement pendant le siége de la Rochelle, en découvrant les secrets des ennemis par leurs Lettres interceptées, qu'il déchifroit toutes, sans presque aucune peine. Le Cardinal récompensa son mérite de plusieurs bienfaits; & le Roi Louïs XIII le recommanda en mourant à la Reine, comme un homme des plus nécessaires au bien de l'Etat. Le Roi Louïs XIV l'honora toujours d'une estime particuliére, qu'il marqua par des graces continuelles, & par une pension considérable, qui lui a été continuée pendant toute sa vie. Il est vrai qu'on ne sait point en détail le nombre ou l'importance des services qu'il a rendus, les conspirations qu'il a découvertes, les villes dont ses lumiéres ont facilité la conquête, celles qu'il a empêché d'être prises, les batailles gagnées, & les défaites évitées en apprenant par son moyen les desseins, les entreprises & toutes les pensées des ennemis, parce qu'il a gardé là-dessus un silence inviolable. Il a servi la France pendant 56 années. On le loue pour sa piété, & pour sa méditation presque continuelle de l'Ecriture Sainte. Louïs XIV lui fit l'honneur d'aller voir, en revenant de Fontainebleau, à Juvizy sa maison de campagne, qui étoit fort belle. Il reçut ce Prince avec un tel excès de joye, que le Roi, qui s'en apperçut, & qui craignit qu'il ne s'en trouvât mal dans l'âge avancé où il étoit, eut la bonté d'ordonner à son fils qui le suivoit, de le quitter, & de s'aller rendre auprès de son pére, pour avoir soin de sa santé. Il mourut peu de tems après, âgé de 83 ans, laissant de *Catherine* Quentin de Richebourg, *Charles-Bonaventure* Rossignol, Seigneur de Juvizy, & Président à la Chambre des Comptes de Paris; & *Marie* Rossignol, alliée à *Louis-Alexandre* Croiset, Président en la quatriéme Chambre des Enquêtes. * Perrault, *des Hommes Illustres qui ont paru en France.*

* ROSSO, Capo Rosso ou le Cap Rouge, Cap de la Natolie en Asie, au couchant de la ville de Smyrne, & vis à vis de Scio. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ROSSO, Monte Rosso, montagne de l'Isle de Corse. Elle commence vers le milieu de l'Isle, & finit à la côte occidentale, entre le Golfe de Ginerca & celui d'Adjazzo. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSSO (le) nommé ordinairement MAITRE ROUX, natif de Florence, Peintre célébre dans le XVI siécle, étoit bien fait de corps, & agréable dans la conversation. Il savoit la Musique, & étoit assez bon Philosophe. Dès qu'il eut quelque commencement du Dessein, il s'abandonna à son propre génie, & ne voulut point d'autre lumiére pour pénétrer dans les plus beaux secrets de la Peinture, que les Ouvrages de Michel-Ange, qu'il se proposa pour exemple. L'estime que l'on fit de quelques Arcs Triomphaux qu'il avoit peints pour l'entrée du Pape Léon X, à Florence, & d'un Tableau des Dieux, que l'on vit de sa façon, lui inspira l'envie d'aller à Rome; mais à peine eut-il commencé d'y travailler, que la ville fut investie & saccagée par les Allemands en 1527; ce qui l'obligea d'en sortir, & de se retirer dans la ville d'Arezzo. Lorsque la guerre fut survenue entre les Citoyens de Florence & ceux d'Arezzo, le Rosso fut encore obligé de quitter cette ville, à cause de la haine que les Habitans portoient aux Florentins. Il se retira à Borgo, auprès de l'Evêque du lieu, qui lui permit de déterrer quelques corps du cimetiére pour former des Anatomies. Le Rosso s'y occupa avec beaucoup d'application, pour acquérir des connoissances nécessaires à la perfection de son Art. Enfin se sentant attiré en France par les offres magnifiques de François I, il prit la route de Venise, où il fit pour le Poëte Aretin, cette rare piéce des Amours de Mars & de Vénus, que l'on a donnée au public en taille-douce, & qui a été admirée de tous les Curieux. Lorsqu'il fut arrivé en France, le Roi n'eut pas plutôt connu sa maniére de peindre, qu'il la trouva excellente. Comme il entendoit aussi parfaitement l'Architecture, il conduisit à Fontainebleau le bâtiment de la petite galerie sur la cour, dans laquelle, outre ce grand nombre d'ouvrages d'émail, & d'autres enrichissemens de relief très curieusement travaillez, on voit encore quatorze grands tableaux de sa main, quelques-uns desquels représentent les grandes actions de François I. Les autres sont l'Histoire de Cléobis & de Biton, deux fréres, qui tirent dans un char leur mére extrêmement vieille, pour aller sacrifier au Temple de Junon; les Amours de Danaé & de Jupiter, transformé en pluye d'or; Adonis mourant entre les bras des Graces, & Vénus paroissant desespérée dans son char, tiré par deux colombes; le Combat des Lapithes & des Centaures; *une Vénus qui châtie Cupidon, pour avoir abandonné Psyché; le Centaure Chiron, instruisant Achille*; la Fable de *Sémélé, brûlée par la foudre* de Jupiter; l'Embrasement de Troye; une Tempête dans une nuit obscure. Mais les plus considérables de tous ses ouvrages sont deux Tableaux, l'un de Vénus, l'autre de Bacchus, où il semble que ce grand Maître a ramassé tout ce que l'Art a d'excellent. Le Roi, pour récompenser le Rosso, lui avoit donné un Canonicat de Notre-Dame de Paris, & le combloit tous les jours de bienfaits: en sorte qu'il possédoit, outre sa pension, plus de mille écus de rente, lorsque tout à coup il déchut de son bonheur. On lui déroba une somme très considérable d'argent, dans le tems que François Pélegrin, Florentin de nation, hantoit familiérement sa maison. Le Rosso ne sachant à qui se prendre de sa perte, soupçonna Pélegrin, le fit emprisonner, & le fit appliquer à la question, où il soutint son innocence aussi constamment qu'elle étoit véritable: de sorte qu'on fut obligé de l'élargir. Celui-ci poursuivit en justice le Rosso, lequel appréhendant l'issue d'une affaire qui l'alloit perdre, & touché d'un ressentiment excessif de l'injuste traitement qu'il avoit fait souffrir à Pélegrin, forma l'horrible dessein de se perdre soi-même, en prenant du poison qui le fit mourir l'an 1541. Le Roi déplora ce malheur, avouant qu'il avoit perdu le plus habile Peintre qu'on eût jamais vu en France. L'on trouva après sa mort deux cartons, en l'un desquels il avoit dessiné la Fable de Léda; en l'autre la Sibylle Tiburtine, qui montroit à l'Empereur Auguste la Vierge avec son enfant Jésus; les portraits du Roi & de la Reine étoient représentez dans cet ouvrage, avec leurs Gardes & quantité de personnes de qualité. * Vasari & Félibien, *Vies des Peintres.*

* ROSSOTTI (André) naquit vers l'an 1610 à Mondovi en Piémont. Après avoir fait ses études, il entra à Pignerol dans l'Ordre des Feuillans, le 30 Septembre 1627, & y reçut suivant la coutume le nouveau nom d'André de S. Joseph. Lorsqu'il y eut fait profession, on l'envoya à Rome, où il étudia en Philosophie & en Théologie, & il a demeuré dans cette ville la meilleure partie de sa vie. Destiné à prêcher & à professer, deux choses qui l'occupérent longtems, il ne négligea pas les Belles-Lettres, & ses Ouvrages sont des preuves de l'application qu'il y donna. Le Cardinal Adrien Céva le choisit pour son Théologien. Il gouverna aussi quelques Monastéres de son Ordre en qualité de Prieur, & la Province de Rome en qualité de Visiteur-Général. Il mourut dans sa patrie, l'an 1667,

1667, âgé d'environ 57 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *La Caduta di Davide*; *Maria Vergine costante*; *Ammans lamentante*; *Giaccobbe ripatriante*; *Il Filisteo abbatuto*; *Le Peripetie della Corte rappresentante nelle vite de' Favoriti*; *Constellationi festeggianti all' apparire della nuova stella de' Magi*; *Peregrinationi de' Magi*; *Epinicia alle sacre Reliquie de' Santi Martyri Sebastiano, & altri che riposano nel Cemeterio di Calisto*; *La Virtu triomfante & il Vitio depresso*, *Dialoghi morali*; *Axiomata veræ & sacræ Philosophiæ*; *Syllabus Scriptorum Pedemontii*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 2. p. 6. & suiv.*

ROSSWEIN, petite ville, ou bourg du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, sur la rive droite de la Multe, est à peu près à l'ouest de Dresden, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* ROST (Jean-Léonard) naquit d'une honnête famille à Nuremberg le 14 Janvier 1688. On l'éleva dans la piété & dans la connoissance de la Langue Latine, dans laquelle il fit des progrès extraordinaires. Après avoir fait ses études, il fut envoyé par son pére à l'Université d'Altorf, où il s'appliqua à la Jurisprudence, à la Philosophie, & à la Physique. Il alla ensuite d'Altorf à Leipsick, & de-là à Iéne. En 1712, il retourna à Nuremberg, où il apprit les Mathématiques & les Langues Françoise & Italienne. Il se donna aprés cela tout entier à l'Astronomie, & entretint commerce de Lettres avec les plus habiles Astronomes. On a de lui, *Manuel Astronomique* imprimé en 1718; *Description Historique de l'Aurore boréale qui parut en 1721*; *Atlas Céleste portatif*, Ouvrage qui fut tellement goûté de l'Académie des Sciences de Berlin, qu'elle lui donna une place dans sa Societé. Il étoit pieux, charitable & officieux. Il observoit un régime de vivre qui le faisoit jouïr d'une santé passable, mais faute de se donner du mouvement, il devint pesant. Il mourut d'une fiévre maligne le 22 Mars 1727, à l'âge de 39 ans, un mois & huit jours, sans avoir été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ROSTAM BEG ou ROSTAM MIRZA, nom d'un fils de celui que nous appellons *Uzum Cassan*. Il est le cinquiéme Sultan de la Dynastie des Turcomans du Mouton Blanc. Dès le régne de son prédécesseur, il s'étoit saisi de la ville de Tauris, & y avoit délivré deux enfans de Scheikh Haïdar, qui y étoient prisonniers, savoir, Ali Mirza, nommé aussi *Ali Pacha*; & son frére Ismaël, nommé depuis *Schach Ismaël*, & *Ismaël Sofi*. Rostam Beg prit Ali avec lui, pour faire la guerre à Baisangor, qui s'étoit retiré après la prise de Tauris dans la ville de Berdaa. Ce fut près de cette ville que se donna un très rude combat entre ces deux Princes. Baisangor y fut tué; après quoi Ali obtint de Rostam la permission de retourner à Ardebil, son païs natal. Mais à peine l'eut-il donnée, qu'il s'en repentit. Il marcha à la tête de son Armée vers Ardebil, pour prendre Ali & Ismaël son frére. Ils livrérent bataille à Rostam, & la perdirent. Ali l'aîné y fut tué. Mais Ismaël le plus jeune se sauva dans la Province de Ghilan, où il trouva une si puissante protection, que Rostam Beg ne put s'en saisir. C'est cet Ismaël qui fut le Fondateur de la Dynastie des Haïdariens ou Sofis, qui régnent encore aujourd'hui en Perse. L'an 902 de l'Hégire, Ahmed Bel, fils d'Ogourlu, & petit-fils d'Uzum Cassan, se rendit à Tauris pour attaquer son cousin germain Rostam, qui vint au devant de lui, & lui livra bataille. Rostam fut défait & s'enfuit dans la Géorgie, où il fut tué, après avoir régné cinq ans & six mois. Son Vainqueur lui succéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ROSTELETZ, que d'autres appellent *Kosteletz* ville de la Préfecture de Koningretz, sur la riviére de Woritz. Elle est à l'est-sud-est de Koningretz, dont elle est éloignée de sept lieues.

ROSTHOU. *Voyez* ROSTOU.

ROSTIUS (George) de Mansfeld, naquit en 1582, & mourut en 1629. Il a composé un *Anti-Crocius*; un Commentaire sur les Lamentations de Jérémie, & sur l'Epître de Saint Jude en 1627. * Henning Witte, *in Theolog. p. 329.*

ROSTOCK, en Latin *Rosarum Urbs*, *Rhodopolis* & *Rostochium*, grande & célébre ville marchande dans cette partie du Meckelbourg, à qui elle a donné son nom. Elle est située sur la Warne, à une bonne lieue de la Mer Baltique. Elle se divise en trois parties, l'ancienne, la nouvelle, & celle du milieu. Dans l'ancienne ville il y a les Eglises de S. Pierre, de S. Nicolas & de Ste. Catherine, avec le Collége ruïné des Jurisconsultes. Elle est séparée de celle du milieu par un bras de la Warne, où l'on voit les Eglises de Notre-Dame, & de S. Jean avec la Maison de-ville. Dans la nouvelle se trouve le Chapitre de S. Jaques, & les Eglises du S. Esprit, de S. Michel, de la Ste. Croix, avec un Couvent de Religieuses & les autres Colléges de l'Académie. On remarque que dans le cimetiére de Ste. Gertrude hors de la ville, les corps morts sont entiérement consumez par le terrain corrosif qui y est, de sorte qu'il n'y demeure pas même un os de reste. Il y a au dedans de la ville trois grandes places, la vieille, celle du milieu, & le marché aux houblons & aux chevaux. L'on y compte 140 rues, & sept grandes portes outre 14 petites qui donnent sur la riviére. On croit à peu près cette ville de l'enceinte de celle de Lubeck. On fixe sa fondation à l'an de Jésus-Christ 329, elle étoit alors un village que Godeschalk, Roi des Obotrites-Vandales, transforma en ville. Enfin, en 1160, Pribislas, le dernier Roi des Obotrites la renouvella des débris de la ville de Kyssin, qui est aujourd'hui un village, & la ceignit de murs. Les Ducs de Meckelbourg lui accordérent de grands priviléges, & lui vendirent le droit de battre monnoye. Après qu'elle eut été reçue dans la Ligue des villes Hanséatiques, elle s'opposa diverses fois aux Ducs, particuliérement en 1573, où elle fut réduite par la force, & obligée à prêter serment de fidélité. En 1415, les Ducs Jean & Albert IV y fondérent une Université, qui fut entiérement établie en 1419. L'on y a vu depuis ce tems-là des gens fort savans, particuliérement *Crauzius*, *Chytræus*, *Bocerus*, *Possellus*, *Caselius*, &c. La Seigneurie, ou le païs qui dépend de la ville de Rostock, est séparé, par le Ribnitz, de la Poméranie Citérieure du côté droit, & vers le gauche, il touche au Duché de Meckelbourg & à la Principauté de Schwérin; la partie supérieure confine avec la Mer Baltique, & l'inférieure avec la Principauté de Wenden. Lorsqu'après la mort de Pribislas, le dernier Roi des Obotrites, & le premier Seigneur de Meckelbourg, Henri Burewin I son fils, & Niclot, son neveu, se disputoient sa succession, ce dernier obtint cette Seigneurie, par le secours des Danois qui la lui donnérent en Fief. Après sa mort elle retomba à Burewin I, & fut ensuite le partage de son fils cadet Burewin II, dont le quatriéme fils, Burewin III, l'eut depuis. Ce Burewin III forma à part une branche, qui s'éteignit dans Niclot dit *l'Enfant de Rostock*, fils de Woldemare. Ce Niclot céda cette Seigneurie aux Danois, qui la donnérent en Fief en 1323 à Henri *le Lion*, Duc de Meckelbourg. Ce Fief fut enfin aboli sous le Duc Albert II, & depuis ce tems là les Ducs de Meckelbourg en demeurérent tranquilles possesseurs. * Pierre Lindenberg, *in Topogr. Rostoch.* item *in Chron. Rostoch.* Friderici Lindebrogii *Chron. Rostoch.* Possellus, *in Orat. de Rostoch. &c.* Zeller, *Topogr. Saxon. Inferior. p.* 203. Werdenhagen, *de Rebusp. Hanseat.* Pontan, *Hist. Dan. l. 7. p.* 390, 404, 406, 412, 415, 418 & 433: *l. 8. p.* 497. Lunig, *Reichs Archiv. tome 7. p.* 498. *Europ. Herold, tome 1. p.* 498. *Dictionnaire Allemand.*

ROSTOU, Duché & ville Archiépiscopale de Moscovie, est défendue par une forteresse de bois. Ce Duché étoit autrefois l'appanage des seconds fils des Princes de Russie, sur qui Jean Basilidès, Duc de Moscovie, l'usurpa l'an 1565, après avoir fait mourir le dernier de la famille qui y régnoit. * Sanson. Baudrand.

ROSTRA ou ROSTRES: c'est ainsi qu'on appelloit certaines pointes garnies de fer où de bronze qui sortoient des proues des vaisseaux des Anciens. On s'en servoit pour percer les vaisseaux des ennemis en heurtant rudement contre eux, ou du moins pour en rompre les rames. Quand les Romains avoient gagné un combat naval, ils détachoient les *Rostra* des vaisseaux qu'ils avoient pris, & les suspendoient dans un endroit public, ou bien ils faisoient ce qu'ils appelloient *Columna Rostrata*, dont on peut voir un dessein dans le *Florus* de Grævius, *p.* 155. Quelquefois aussi le Général suspendoit ces *Rostra* dans sa propre maison. On appelloit aussi *Rostra* une certaine Tribune, qui étoit au milieu de la grande place du Marché à Rome, & d'où l'on parloit au peuple. Elle reçut ce nom du grand nombre de *Rostra*, qu'on y attacha après le combat naval que les Romains gagnérent contre les Habitans de la ville d'Antium, & dans lequel ils prirent un grand nombre de vaisseaux. On y tenoit aussi ce que les Romains appelloient *Judicia publica*, où l'on punissoit de certains crimes que le Magistrat jugeoit mériter des châtimens publics. On y convoquoit le peuple, & ceux qui lui vouloient conseiller ou déconseiller quelque chose par rapport aux affaires ou aux Loix, le haranguoient de dessus cette Tribune. Lorsqu'on prononçoit l'Eloge funébre de quelqu'un, l'Orateur montoit aussi sur les *Rostra*. Jules-César le fit transporter dans une autre place, afin que le peuple ne pût pas s'y assembler en aussi grand nombre que dans la premiére, & qu'ainsi les émeutes fussent moindres. Le dessein de César étoit aussi d'affoiblir par-là le pouvoir du peuple, & d'abolir insensiblement la coutume de lui parler en public sur les affaires de la République. Ces nouveaux *Rostra* étoient dans le coin méridional du Marché vis à vis du Palais Impérial, & quelques uns les appelloient *Rostra Julia*. Lorsque les Consuls étoient élus ou qu'ils sortoient de charge, ils haranguoient *pro Rostris*. Enfin, quand on vouloit dresser à quelqu'un une statue, ou quelque autre monument honorable, on le plaçoit près des *Rostra*. * Schefferus, *de Milit. Nav.* Lipsius, *de Milit. Rom.* 5. 17. Cicéron *pro Lege Manilia*. Minutoli, *Roman. Antiquit. Diss.* 7. Nardinus, *Descriptio Romæ Antiquæ.* Borrichius, *Antiq. urb. facies.* Fabricius, *Descr. urbis Romæ.* Lipsius, *de Magnitud. Rom.* Pitiscus. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

ROSVITE. *Voyez* ROSWIDE.

ROSUS (Robert) que Sixte de Sienne nomme *Roseus*, Religieux Anglois de l'Ordre des Carmes, & Conventuel de Norwich, étoit Docteur en Théologie de l'Université d'Oxford. Sa grande réputation engagea les Religieux du Couvent de Norwich à l'élire Prieur. Alors il s'attacha plus que jamais à l'étude, à la lecture de l'Ecriture Sainte & à la prédication, & passa sa vie dans ces saintes occupations. Il a laissé plusieurs Commentaires sur la Genése, sur l'Exode, sur le Lévitique, sur l'Ecclésiaste & sur l'Epître de Saint Paul à Tite; des Sermons pour toute l'année; les Ecrits qu'il avoit donnez en Théologie; & un Traité de la Nature des Animaux. On a encore de lui plusieurs autres Ouvrages qu'il a faits, particuliérement sur l'Ecriture Sainte. Il mourut à Norwich en 1420. * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.* Lelandus &c.

ROSWEIDE (Héribert) Jésuite, né à Utrecht en 1569, & mort à Anvers le cinquiéme Octobre de l'an 1629, entra dans la Société des Jésuites à l'âge de vint ans, & enseigna la Philosophie & la Théologie à Douay & à Anvers. Il avoit beaucoup de piété, & une grande connoissance des Antiquitez Ecclésiastiques. Il publia une partie des Oeuvres de Saint Paulin avec des Notes, ausquelles on a joint celles du Pére Fronton le Duc; deux Traitez de S. Eucher; le Pré Spirituel de Jean Moschus & d'autres Auteurs; une Apologie pour Thomas à Kempis, pour prouver qu'il est Auteur du Livre de l'Imitation

tion de Jésus-Christ. Il a donné encore en Latin, en un volume *in folio*, imprimé à Anvers en 1618, *les Vies des Péres des Déserts*, que l'on regarde comme le commencement de cet ample Recueil des Vies des Saints, qui a été depuis continué par Bollandus, & par les autres qui lui ont succédé dans ce pénible travail. On a encore de lui, *Disputatio de fide Hæreticis servanda; Lex Talionis XII Tabularum Cardinali Baronio ab Isaaco Casaubono dicta, retaliante Rosweido; Anti-Capellus, sive Expositio Neniarum Jac. Capelli, quas funeri Isaaci Casauboni ad Legem XII Tab. in Vindiciis suis accinuit; Syllabus malæ fidei Capellianæ, excerptum ex Jac. Capelli mendaci assertione bonæ fidei; Notationes in vetus Martyrologium Romanum; Vindiciæ inferiarum Justi Lipsii contra Jos. Scaligerum.* Il a publié en Flamand une *Histoire Ecclésiastique depuis la naissance de Jésus Christ jusqu'au Pape Urbain* VIII; *Histoire de l'Eglise des Païs-Bas; les Vies des Saintes Vierges qui ont vécu dans le siécle*, avec figures; *de l'Etat de la Virginité*. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jes.* Le Mire. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 375 *& suiv.*

ROSWIDE, ROSVITE ou HUROSVITH, Religieuse du Monastére de Gandersheim en Allemagne, née d'une famille très noble, parloit le Grec & le Latin avec facilité, & se rendit célébre par les Piéces qu'elle composoit en vers & en prose. A la priére de l'Empereur Othon II, & par ordre de Gerberge son Abbesse, elle écrivit en vers un Eloge Historique de la vie d'Othon I, & le Martyre de saint Denys, & de saint Pélage, & d'autres Ouvrages de cette nature, que Conrad Celte fit imprimer à Nuremberg en 1501, & qui l'ont été depuis à Wittenberg en 1708. Cette Abbesse florissoit vers l'an 980. Trithême s'est trompé en la mettant dans un autre siécle, aussi bien que Humfride, qui la confond avec Hilde, Abbesse en Angleterre. * Trithême, *in Catalogo & in Chronico Hirsaugiensi.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 41.

ROT.

ROT, petite ville de la Franconie, dans le Marquisat d'Anspach, au confluent du Rot & du Rednitz, entre la ville de Nuremberg & celle de Weissembourg.

ROTA (Bernardin) de Naples, également recommandable par la noblesse de sa Maison, & par la beauté de son esprit, réussit merveilleusement bien dans la Poësie Latine & Italienne. Ses Poësies Italiennes sont si belles, si ingénieuses, & écrites avec tant de politesse & de jugement, qu'après Petrarque, il mérite, selon quelques connoisseurs, de tenir le premier rang parmi les Poëtes de sa Nation. Il écrivit aussi en prose avec beaucoup d'éloquence, aima toute sa vie les gens de Lettres, & mourut à Naples l'an 1574, âgé de 66 ans. L'on voit son sépulcre dans l'Eglise de S. Dominique avec sa statue, où se trouve entre autres choses la représentation du Tibre & cette Inscription Latine:

ROTAM *flet Arnus atque Tibris extinctum,*
Cum Gratiis queruntur Adonii Divæ,
Ars ipsa luget, luget ipsa Natura
Florem periisse candidum Poëtarum.
BERNARDINO ROTÆ *patri optimo*
Antonius-Joannes-Baptista & Alphonsus filii
Posuere.
Moritur M. D. LXXV. ann. agens LXVI.

Ses Oeuvres Latines furent imprimées à Naples en 1572, *in quarto*; & les Italiennes l'ont été à Venise en 1576, *in octavo*. Il a donné au public divers Ouvrages, qui sont, *Egloge Piscatorie; Sonetti e Canzoni; Rime sdrucciole; Commedia; Li Lostribaldi, Comedia; Elegiarum libri tres; Epigrammatum libri quatuor; Metamorphoseon liber unus; Nænia Portia nuncupata.* * De Thou, *Hist.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 41. *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

ROTA, anciennement *Virgao*, petite ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Andalousie, situé sur le golfe de Cadiz, entre la ville de Cadiz, & celle de Saint Lucar. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROTAN (Jean-Baptiste) Grison de Nation, Ministre de l'Eglise Réformée de la Rochelle, fut fort estimé par les siens pour son esprit & pour son érudition. Il avoit reçu le Bonnet de Docteur en Théologie à Heidelberg en 1573. Zanchius, qui fit la cérémonie, témoigna que ce Candidat s'étoit exilé pour la Religion depuis quinze ans, & qu'il supportoit avec plaisir la perte qu'il avoit faite d'un patrimoine considérable. Il avoit enseigné la Théologie dans la Rochelle, & publié un Ouvrage sur la controverse de l'Eucharistie, imprimé dans la même ville, intitulé *Traité orthodoxe sur l'Eucharistie*; & un autre pour réfuter les motifs de la conversion de Cayet, imprimé aussi à la Rochelle l'an 1596. On présume qu'il a été Ministre de l'Eglise de Genéve. * Bayle, *Dict. Critiq.*

ROTAN (Michel-Ange) originaire de Bergame, étoit né à Venise. Après avoir fait dans sa patrie de grands progrès dans les Humanitez, il vint à Padoue, où il s'adonna à l'étude de la Médecine. Il revint à Venise avec la qualité de Docteur, & quoique fort jeune encore il fit des cures si heureuses, qu'il surpassa bientôt en réputation & en gloire ceux qui professoient la Médecine depuis longtems avec honneur. La République de Venise ayant vers ce tems-là envoyé un Ambassadeur en France, voulut que Rota l'accompagnât en qualité de son Médecin. Rota s'acquit en France la même réputation qu'à Venise. Dès qu'il fut de retour, il fut appellé à Parme, où il fut d'un grand secours aux Farnéses, dont la santé se rétablit par ses soins. Ces Princes le renvoyérent à Venise, après l'avoir comblé de louanges & de présens. Il mourut à Venise en 1662, âgé de 74 ans, sans avoir été marié. On a de lui, *de Peste Veneta anni* 1630; *Consiliorum Medicorum Centuriæ tres; de Curatione morborum internorum; Commentarius super Hippocratem de Elementis; Commentarius super lib. III de Morbis epidemicis.* * *Voyez Gymnas. Patavin. tome* 2. Manget, *in Biblioth. Script. Medic. l.* 17.

* ROTARIUS (Jacques) de Bochout, Chanoine Régulier de S. Augustin, a publié un Livre de piété, qui a pour titre *de Religiosa Vita bene instituenda*. Il mourut en 1479, dans sa 81 année. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 427.

ROTE, Jurisdiction à Rome, composée de douze Prélats, qui jugent par appellation de toutes matiéres bénéficiales & patrimoniales de tout le Monde Catholique, qui n'a point d'indult pour les agiter devant ses propres Juges, comme aussi de tous les procès de l'Etat Ecclésiastique. On les nomme *Auditeurs de Rote*: & ce mot vient de ce que le pavé de la chambre où ils s'assemblent pour examiner les affaires ou pour rendre la Justice, est de marbre figuré en forme de roue, ou, selon quelques-uns, parce que quand ils jugent, ils forment un cercle. Cette Jurisdiction est composée de plusieurs Nations. Il y a un Allemand, à la nomination de l'Empereur; un François, à la nomination du Roi de France; deux Espagnols, dont l'un est pour les Royaumes d'Aragon & de Valence & pour la Catalogne, l'autre pour les Royaumes de Castille & de Léon. Le cinquiéme est de l'Etat de Venise, & présenté par la République au Pape, avec trois ou quatre autres de ses Sujets, afin qu'il choisisse celui qu'il voudra. Les autres sont aussi choisis par le Pape, entre les Sujets qui lui sont présentez par les villes de Milan, de Bologne, de Ferrare & de Pérouse, & les Provinces d'Umbrie & de Toscane. Les Papes Innocent VI & Jean XXII leur ont défendu, sous peine de censure, de recevoir aucuns présens; leurs successeurs leur ont accordé beaucoup de priviléges, & Alexandre VII les fit Sous-Diacres Apostoliques: c'est pourquoi ils précédent les Clercs de chambre dans les fonctions publiques, & portent un habit violet comme les Prélats Romains. Ils ont séance dans les Chapelles Papales; le Doyen a droit de tenir la thiare; deux Auditeurs dans certaines fonctions soûtiennent les bords de la chappe du Pape; & dans d'autres, le dernier des Auditeurs de Rote porte la croix devant le Pape. Le Tribunal de la Rote prend les vacances la premiére semaine de Juillet; & à la derniére Rote le Pape traite magnifiquement à dîner les Auditeurs au Palais Apostolique, & leur fait donner à chacun cent écus d'or, & au Doyen deux cens. Les vacances durent jusqu'au premier d'Octobre, que la Rote s'ouvre avec beaucoup de cérémonie, les deux derniers Auditeurs allant par la ville de Rome montez sur des mules, suivis d'une cavalcade fort nombreuse, où les Ambassadeurs, les Cardinaux & les Princes envoyent deux Gentilshommes pour leur faire honneur, & ausquels se joignent aussi à cheval grand nombre de Notaires, de Greffiers, de Procureurs & autres Gens de Justice. * Onuphre Panvin. Carl. Bartolom. Piazza. *Eusevolog. Rom.* De Seine, *Descript. de Rome, tome* 4.

* ROTE, petite riviére ou canal des Provinces-Unies en Hollande, dans le Schieland, va porter ses eaux à Roterdam, qui en langage du païs veut dire *Digue de la Rote*, & qui tire son nom de cette petite riviére.

ROTEMBURG. *Voyez* ROTENBURG ou ROTENBOURG.

* ROTENAKKER, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Souabe, est sur la rive gauche du Danube, au sud-ouest d'Ulm, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

ROTENAMER (Jean) Peintre célébre, naquit à Munich en 1564. Il apprit de son pére les commencemens de la peinture; mais ce fut en Italie qu'il forma sa maniére sur les ouvrages du Tintoret, dont il fut disciple. Il a peint à fraisque & à l'huile. Il inventoit facilement. Il a peint à fraisque beaucoup de maisons à Munich & à Augsbourg, qui sont encore des marques de sa capacité. Rotenamer gagnoit beaucoup par ses ouvrages; mais comme il aimoit la dépense, il mourut pauvre. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres, p.* 381.

ROTENBERG, bonne & grande forteresse de Franconie, située sur une montagne, dans le territoire de Nuremberg, à six lieues de la ville de ce nom, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROTENBOURG, famille. *Voyez* ROTTENBOURG.

ROTENBURG ou ROTENBOURG, en Latin *Rotenburgum ad Tubarim*, ville Impériale fort considérable de la Franconie sur le Tauber. On la dit fondée dès l'an de Jésus Christ 514, quoique son château passe pour avoir été bâti cent ans auparavant par Pharamond, Duc de Franconie. Elle fut ensuite la Capitale d'un Comté particulier. Lorsque la branche des Comtes de Rotenbourg sur le Tauber, qui descendoit des anciens Ducs de Franconie, s'éteignit sous l'Empereur Henri IV, ce Comté parvint à l'Empire, & l'Empereur Henri V en fit present avec le Duché de Franconie à Conrad III, Duc de Souabe, son neveu, ce qui est la raison pourquoi le Duc Frédéric, fils de Conrad III, prit le titre de Duc de Rotenbourg. Après sa mort, arrivée en 1168, l'Empereur Frédéric I fit présent du Duché de Franconie à l'Evêque de Wirtzbourg, & accorda la liberté de l'Empire en 1172, à la ville & au Comté de Rotenbourg. Parmi les bâtimens remarquables à Rotenbourg, on compte l'Eglise Paroissiale & la Maison de ville. En 1631, elle fut prise par les Suédois, & reprise par les Impériaux dans la même année; l'année suivante les Suédois s'en emparérent de nouveau, & en furent encore débusquez par les Impé-

Impériaux. Enfin, en 1645, cette ville fut obligée de se rendre aux François. Tout autour de cette ville il y a une campagne fertile en blé. Le territoire de Rotenbourg, qui est enclavé dans les païs d'Anspach & de Hohenlohe, s'étend environ à deux lieues d'Allemagne. * Hermannus Contractus, *in Chron. ann.* 1052. Munster, *Cosmogr.* Bertius, *Comment. Rer. Germ.* Knipschild, *de Jure Civ. Imp.* Merian, *Topogr. Franc. p. 46. & suiv.* Lucæ, *Graffen-Saal, p.* 1081. Pastorius, *Franc. rediv. p.* 302. *Dictionnaire Allemand.*

* ROTENBURG sur le Neckre, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle est à l'ouest de Tubingue, dont elle est éloignée d'environ deux lieues, dans le Comté de Hochberg, & appartient à la Maison d'Autriche.

* ROTENBURG, ville d'Allemagne dans le Comté de Tirol. Elle est dans la vallée de l'Inn, en Allemand Innthal. Les Bavarois s'en emparérent en 1703, mais ils ne la gardérent pas longtems. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ROTENBURG, ville de Suisse. *Voyez* ROTHEBOURG.

* ROTENBURG ou ROTENBURCK, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne dans la Haute Lusace, au nord de Gorlitz, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. Elle est située sur la rive gauche de la Neisse.

ROTENBURG, RODENBURG, petite ville avec citadelle. Elle est dans le Duché de Ferden en Basse Saxe, sur la riviére de Hamma, à trois lieues de la ville de Ferden, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROTENBURG, petite ville avec une bonne citadelle, dans la Hesse, sur la Fulde, à trois lieues au dessous de la ville de Hirschfelt. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROTENBY, petite ville de la Gothie en Suéde, sur la côte de la Province de Bléking, où elle a un assez bon port, à douze lieues de Christianopel, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROTENFELS. *Voyez* ROTTENFELDS.

* ROTENHAUS, château fortifié du Royaume de Bohême en Allemagne, dans le Cercle ou la Préfecture de Saltz au nord-nord-ouest de la ville de Zsaitz, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. En 1639 elle fut prise par le Général Banner Suédois.

ROTENTHUR. *Voyez* SARWAR.

ROTERDAM, sur la Meuse, ville de Hollande, dans les Etats des Provinces-Unies, tire son nom du canal de la Rotte, & non pas, comme le veulent Trithême, Robert Cénalis, & quelques autres, de celui de Ruther, Roi des Francs. Elle fut érigée en ville vers l'an 1270: on y fit des remparts, & on lui accorda de beaux priviléges. Cette ville, qui est le Siége de l'Amirauté de la Meuse, est grande, riche, marchande, & coupée de plusieurs canaux, qui sont si bien pratiquez que les plus grands navires peuvent y entrer pendant le flux. C'est la plus riche ville de Hollande après celle d'Amsterdam. Erasme, qui étoit natif de cette ville, a sa statue en bronze avec plusieurs inscriptions sur la grande place, laquelle, à cause de lui, s'appelle la place d'Erasme. Cette statue étoit de bois en 1549, on en substitua une de pierre en 1557. Les Espagnols l'ayant renversée en 1572, on eut soin de la redresser dès qu'on fut exemt de leur tyrannie; & enfin, on lui en érigea en 1622 une de bronze, qui est admirée des Connoisseurs. * Guichardin, *Descript. du Païs-Bas.* Bayle, *Dict. Critiq.*

* ROTTERDAM (Arnoul de) surnommé *Gheilhoven*, Chanoine Régulier de S. Augustin, a composé les Ouvrages suivans, *Tweh œuvris*, ou *Speculum Conscientiæ; Confessionale Feneratorum*, en manuscrit; *Somnium Doctrinale*, sive *Tractatus de Conditionibus Scholarium; Canonicalis Expositio in Regulam S. Augustini; Lectura super Constitutionibus Benedicti XII; Remissorium Juris tam Civilis quam Canonici; Speculum Philosophorum & Poëtarum.* Il mourut le 31 Août 1442. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 86 & 87.

ROTGANS (Luc) fameux Poëte Hollandois, naquit à Amsterdam au mois d'Octobre 1645 d'une famille distinguée, & alliée aux plus considérables Magistrats de cette ville. Il s'appliqua d'abord aux Belles-Lettres, & y fit en peu de tems de grands progrès. L'application qu'il apporta à la lecture des anciens Poëtes, lui fut d'un grand usage dans la suite, & il fut en transporter les beautez dans ses Ouvrages. En 1672, il prit le parti des armes, mais au bout de deux ans il se dégoûta de ce métier, & se retira en 1674 à une maison de campagne nommée *Kromwyck* sur le Vecht à une lieue & demie d'Utrecht. Après la conclusion de la paix, il lui prit envie d'aller voir Paris. Sa curiosité étant satisfaite, il retourna dans sa patrie, & épousa quelque tems après *Anne Adrienne* de Sallengre, qu'il ne posséda pas longtems; car elle mourut à Utrecht en 1689, le laissant pére de deux filles. L'aînée, appellée *Anne-Albertine*, se maria à Utrecht l'an 1717 avec un François Réfugié nommé *Louis de Clapiez*, Capitaine d'Infanterie, dont il est venu un fils qui vit encore, & dont la mére mourut une année après ses couches. La cadette, nommée *Magdelaine-Esther*, se maria à Namur l'an 1723, avec un Capitaine Suisse dont le nom est *Albert Rolas*, dont il est venu plusieurs enfans, & dont trois, savoir deux garçons & une fille, vivent encore aussi bien que leur pére & mére. M. Rotgans se consola avec les Muses de la perte qu'il avoit faite, & s'adonna entiérement à faire un Parnasse de sa maison de campagne, où il mourut de la petite vérole le troisiéme Novembre 1710, âgé de 66 ans. On a de lui en Hollandois les Ouvrages suivans, *La Vie de Guillaume* III, Roi d'Angleterre, Poëme Epique en huit Livres; *Leçons de Morale, tirées de quelques Fables anciennes; Oeuvres mêlées ou Recueil de diverses piéces de Poësie; Enée & Turnus*, Tragédie; *Scylla*, Tragédie. M. Rotgans tient le premier rang parmi les Poëtes de sa nation avec Vondel & Antonidès. * *Préface de ses Oeuvres. Le Dictionnaire Hollandois de* Halma. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 2. *p.* 460. & *suiv. Mémoire manuscrit.*

ROTHARIS, Roi des Lombards, & fils d'*Ajon*, Duc du territoire de Bresse, succéda à Ariolde en 638, par le choix que Gondoberge, fille d'Agilulfe & de Théodelinde, fit de sa personne pour être son époux. Ce fut à condition qu'il répudieroit sa premiére femme, & qu'il jureroit de ne quitter jamais Gondoberge. Il promit tout pour monter sur le thrône, & lorsqu'il y fut établi, il tint pendant cinq ans Gondoberge prisonniére dans le Palais de Pavie, & fit mourir plusieurs personnes de qualité qui s'étoient opposées à son élection. Aubedon, Ambassadeur du Roi Clovis II, obtint de Rotharis la liberté de cette Princesse, qui employa le reste de sa vie dans la pratique des vertus. Ce Roi prit Gênes, Albenga, Savonne, & autres places de l'Empire, qu'il ruina, aussi bien que Tarvise, & autres villes de Toscane. Il fit rédiger par écrit les Loix des Lombards, qui portent le nom d'Edit, & régna 15 ans & quatre mois, jusqu'en 653, que Rodoald son fils lui succéda. * Paul Diacre, *de Gest. Longob.* &c.

* ROTHEBOURG ou ROTHENBOURG, en Suisse, dans le Canton de Lucerne. C'étoit autrefois une ville, & la résidence d'une Maison de Comtes. Les Lucernois la prirent l'an 1385, & brûlérent le château. Aujourd'hui c'est un joli bourg avec un château proche de la riviére nommée *la petite Emme*. Ce qu'il y a de plus remarquable, est un beau grand pont de pierre de 120 pas de long, de 23 piez de large, de cent dix piez de haut. Ce lieu est au nord-ouest de Lucerne, dont il est éloigné d'environ deux lieues & demie. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 2. *p.* 398. Visscher & Schenk, *Carte de la Suisse.*

ROTHEMAY ou ROTHIMAY. *Voyez* RATHIMAY.

ROTHER, anciennement *Limenus*, riviére d'Angleterre. Elle prend sa source dans le Comté de Sussex, traverse celui de Kent, & se décharge dans le Canal à Rye. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROTHERAM ou ROTHERHAM, bourg d'Angleterre avec marché dans la partie occidentale du Comté d'Yorck, & dans la contrée nommée Stafford. Il est situé sur la riviére du Dun, sur laquelle il a un beau pont de pierre. Il est remarquable pour avoir donné la naissance & le nom à Thomas de Rotherham, Archevêque d'Yorck, l'un des Fondateurs du Collége de Lincoln à Oxford. Il a aussi temoigné son affection pour le lieu de sa naissance, en y fondant un Collége composé de trois Classes, où l'on apprend la Grammaire, à Ecrire, & la Musique. * *Diction. Anglois.*

ROTHIER. *Voyez* ROTIER.

ROTHIMAY. *Voyez* RATHIMAY.

ROTHWEL (Guillaume) sorti d'une noble famille d'Angleterre, florissoit l'an 1360, sous Edouard III, Roi d'Angleterre, prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de Saint Dominique, & fit ses études à Londres, où il fut reçu Docteur en Théologie. Il s'adonna ensuite à la prédication, & composa plusieurs Commentaires sur l'Ancien & le Nouveau Testament, & les Livres intitulez, *Sermonum liber singularis; In Magistrum Sententiarum libri quatuor; Quæstiones Scholasticæ de Principiis naturæ, de Potentiis sensitivis, de Intellectu*, &c. Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

ROTIER (Esprit) né à Aix en Provence, sur la fin du XV siécle, entra l'an 1507, dans l'Ordre de Saint Dominique, se rendit très habile dans les Langues Savantes, & encore plus dans la Théologie, &, dans ses divers emplois, combattit pour la Religion avec une fermeté extraordinaire. Il commença à prêcher le Carême dès l'an 1514, & en prêcha quarante-trois de suite, avec tant d'applaudissement qu'on le redemanda huit fois à Toulouse. Il interpréta l'Ecriture dans la Métropole d'Ausch pendant quatorze ans; fut fait en 1521, & en 1531, Prieur de Toulouse; en 1524, Vicaire-Général de la Congrégation de France; & enfin vers l'an 1547, on le fit Inquisiteur de Toulouse: emploi où il se rendit si redoutable aux Protestans, que l'un d'eux nommé Morner, pour se venger, écrivit contre lui un Livre plein de calomnies, qu'il fut repousser avec autant de modération que de force. Rotier a composé plusieurs Ouvrages, tant en François qu'en Latin: dans les uns & les autres on trouve beaucoup de bon sens, mais les premiers ont encore l'avantage de la beauté du stile, & de l'élégance de la diction. Ses Ouvrages Latins sont, *De non vertenda Scriptura Sacra in vulgarem Linguam: deque occidente litera & vivificante spiritu*, 1548, *in quarto.* Le Clergé de France le fit réimprimer en 1661, à Paris; *Parergo, sive Tabella tres similitudinum, quibus suis coloribus Hæretici, vera Ecclesia, vulgaresque Sacræ Scripturæ Traductiones describuntur*, 1548, *in quarto; Responsio ad Epistolam civium novæ Babylonis Gebennæ à Mornero insigni Apostata editam*, 1549; *Præconium et defensio Quadragesimæ, cui pluribus requirentibus adjunctus est sermo de ratione institutionis divinissimi Eucharistiæ Sacramenti*, 1552, *in quarto; In præfatores prognosticosque futurorum eventuum, divinatricemque Astrologiam libri duo*, 1555, *in quarto; Confutatio erroris asserentium Christum esse Advocatum nostrum in Cœlo per intercessionem, & nihil ab eo sed per ipsum petendum, more scholastico agitata. Adversus Crucimastigas, seu de magna gloria, quam Christus ex cruce sibi comparavit*, 1560, *in octavo.* Tout cela a été imprimé à Toulouse, depuis que l'Auteur y étoit Inquisiteur: ses prédications continuelles ne lui avoient pas permis d'écrire auparavant. Pour ses Ouvrages François on n'en connoît que deux, savoir l'Antidote ou le Contrepoison, & le Régime contre la peste d'Hérésie, qui parut en 1557. & la Réponse aux Blasphémateurs de la sainte Messe, avec la confutation de la ridicule Cène

Cêne des Calviniſtes, & l'Hiſtoire de Bérenger, dont la ſeconde édition parut en 1562, & la troiſiéme à Paris, en 1563. On ne ſait pas bien en quelle année cet excellent homme mourut, ſi ce fut en 1563, ou l'année ſuivante, ou en 1569: il eſt ſûr ſeulement que ce fut à Toulouſe. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* ROTIER ou de MONT-ROTIER (Guy) Prêtre, vivoit dans le XIV ſiécle en 1330. Il ſavoit l'Ecriture & les Péres, & compoſa un Ouvrage intitulé *Manipulus Curatorum*, & d'autres Traitez. * Trithême, *de Script. Eccleſ.*

ROTILDE femme de Thierry I, Roi de France. *Voyez* CLOTTE.

ROTING, petite ville de Franconie. Elle eſt dans l'Evêché de Wirtzbourg, ſur le Tauber, à trois ou quatre lieues au deſſus de Mariental. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROTROU (Jean de) Poëte François, naquit à Dreux le 21 d'Août 1609. D'autres mettent ſa naiſſance au 19. Il étoit frére du Sieur de Rotrou, Seigneur de Sodreville, Receveur des Conſignations du Parlement de Paris, dont le petit-fils eſt aujourd'hui Conſeiller au Grand-Conſeil, & d'*Eliſabeth* de Paſtieu. Il commença à l'âge de 15 à 16 ans de faire des vers François, & il n'avoit pas encore 20 ans, lorſque les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne repréſentérent ſa premiére Piéce. Le ſuccès qu'elle eut encouragea l'Auteur, il la fit imprimer & elle fut ſuivie de pluſieurs autres. Le Cardinal de Richelieu eſtimoit beaucoup de Rotrou. Cette Eminence le mit au nombre des cinq Poëtes auſquels elle croyoit pouvoir donner des ſujets de Comédie ou de Tragédie, afin que chacun contribuât à la compoſition de la Piéce, qui étoit par cette raiſon appellée *des cinq Auteurs*. Le quatre autres étoient de l'Eſtoille, Bois-Robert, Colletet, & Pierre Corneiſle. Ce dernier des quatre appelloit ordinairement de Rotrou ſon pére. Ce Poëte s'eſt diſtingué du commun des Poëtes, & les Maîtres de l'Art en font encore beaucoup d'eſtime, ſur-tout en ce qui concerne la pratique reguliére du Théatre. Il étoit, dit-on, grand dépenſier, par conſéquent mal à ſon aiſe, & lorſqu'il étoit preſſé d'argent, il faiſoit une Piéce en deux mois. Il compoſoit d'ailleurs très facilement. Il obtint une penſion du Roi de mille livres, & dans la ſuite il acheta la charge de Lieutenant-Particulier au Bailliage de Dreux. Il l'exerça juſqu'à ſa mort arrivée le 28 de Juin 1650, ou, ſelon M. de la Monnoye dans ſes Notes ſur Baillet, tout au plus tard en 1648. Il mourut à Dreux, & y fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Pierre. Colletet lui fit cette Epitaphe:

Paſſant, vois en ROTROU *l'impuiſſance du ſort.*
Il eſt mort, & pourtant ſon nom ſe renouvelle.
Car ſi de ſes beaux vers la grace eſt immortelle,
N'a-t-il pas de quoi vivre en dépit de la mort?

On dit que de Rotrou avoit compoſé plus de trente Piéces de Théatre, tant Tragédies que Comédies. Celles que l'on connoit, ſont, l'*Hypocondre* ou *le Mort amoureux*, *Tragicomédie*; *La Bague de l'Oubli*, *Comédie*; *Diane*, *Comédie*; *Doriſtée* & *Cléagénor*; *Les Occaſions perdues*, *Comédie*; *L'Heureuſe Conſtance*; *Celiméne*; *Hercule mourant*; *Les Ménechmes*; *Céliane*; *La Pélerine amoureuſe*, *Tragicomédie*; *L'innocente Infidélité*, *Tragicomédie*; *Philandre*, *Tragicomédie*; *Ageſilan de Colchos*, *Tragicomédie*; *Clorinde*; *L'Heureux Naufrage*, *Tragicomédie*; *Amélie*; *Les Soſies*, *Comédie*; *Alphréde*; *Antigone* ou *la Thébaïde*, *Tragédie*; *Laure perſécutée*; *Chriſante*; *Les Captifs*; *Iphigénie*; *Clarice*; *Béliſaire*; *Célie* ou *le Viceroi de Naples*; *La Sœur généreuſe*; *Dom Alvare de Lune*; *Dom Bernard de Cabréra*; *Saint Geneſt*; *Venceſlas*, *Tragédie*; *Coſroès*, *Tragédie*; *Dom Lopès de Cardone*; *Amarillis*, *Paſtorale*; *Les deux Pucelles*; *Florimonde*, qui fut ſa derniére Piéce, repréſentée en 1654. Antigone eſt une de ſes meilleures Piéces. Elle n'eſt pourtant pas dans les régles du Théatre. Il fait mourir les deux fréres d'Antigone, Etéocle & Polynice, enfans de Jocaſte, dès le commencement du troiſiéme Acte. Le reſte eſt, en quelque ſorte, le commencement d'une autre Tragédie, où l'on entre dans des intérêts tout nouveaux. Il a réuni en une ſeule Piéce deux Actions différentes, dont l'une ſert de matiére aux *Phéniciennes* d'Euripide, & l'autre à l'*Antigone* de Sophocle. C'eſt une duplicité d'Action contraire à la perfection de ſa Piéce, qui d'ailleurs eſt remplie de quantité de beaux endroits. * Racine, *Préface ſur ſa Thébaïde*. Baillet, *Jugement des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 2. *p.* 196 & *ſuiv.* n. 1480. édit. d'Amſterdam 1725. Titon du Tillet, *Parnaſſe François*, in *folio*, *p.* 235 & 236. Maupoint, *Biblioth. des Théatres*, *p.* 141 & 142. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 16. *p.* 89. & *ſuiv.* *Bibliothéque du Richelet*, de 1728.

ROTRUDE ou CHROTRUDE, femme de Charles *Martel*, & mére de Carloman, de Pepin *le Bref*, & de Chiltrude, mourut vers l'an 724.

ROTRUDE, fille de CHARLEMAGNE, Roi de France & Empereur, & de *Hildegarde*, ſa ſeconde femme, fut fiancée en 781, ſelon la Chronique de ſaint Benigne de Dijon, avec *Conſtantin* dit *le Jeune*, Empereur d'Orient; mais cette alliance n'eut point d'effet. Elle mourut le ſixiéme Juin de l'an 810, & laiſſa du Comte Roricon, *ex illicita copula*, un fils nommé *Louis*, qui fut Abbé de Saint Denys, & Chancelier de France, & qui mourut le huitiéme Janvier de l'an 876, à qui quelques Généalogiſtes modernes donnent mal à propos pour pére Goshert Comte du Mans, comme l'a remarqué le Pére du Bois. * *Voyez* le P. Anſelme.

* ROTSBERG, château de Suiſſe, dont en 1308 les Confédérez des trois Cantons de Schwitz, d'Uri & d'Underwald, ſe rendirent maîtres d'une maniére toute particuliére. Le Gouverneur de ce château y avoit une ſervante, dont l'un des Conjurez étoit le Galant, & l'on ſe ſervit de ſon moyen pour faire réuſſir le deſſein. Son Galant lui promit de ſe rendre auprès d'elle, la nuit qui ſeroit choiſie pour aſſurer la liberté de la patrie; mais comme il lui étoit impoſſible d'entrer dans le château par la porte, il y monta par le moyen d'une corde que lui jetta ſa Maîtreſſe, qui le tira dans ſa chambre. Il ſe ſervit enſuite du même moyen pour faire monter vint hommes bien armez, qu'il avoit fait approcher. Se trouvant alors plus forts que les Domeſtiques du Gouverneur, ils les liérent, & s'emparérent ainſi de ce Fort. * *Etat & Delices de Suiſſe*, *tome* 1. *p.* 175 & 176. édit. d'Amſterdam 1730.

ROTTA, anciennement *Rutuba*, riviére du Comté de Nice en Italie. Elle baigne Tende, & va ſe décharger dans la Mer de Gênes à Vintimiglia. * Maty, *Dict. Geogr.*

ROTTENAKKER. *Voyez* ROTENAKKER.

ROTTENBURG. *Voyez* ROTHEBOURG.

ROTTENBOURG, ancienne famille noble de Siléſie & de la Baſſe Luſace, doit avoir pris ſon origine des anciens Chevaliers de Rottenbourg de Tyrol, quoique cette Généalogie ne puiſſe pas ſe trouver clairement, à cauſe de l'éloignement des tems; non plus que l'origine des autres familles de Comtes & de Barons de ce nom, qui ont fleuri autrefois.

Le premier de ce nom, qui deſcend de la famille établie en Siléſie, s'appelloit THIMO, dont Dietrich, Abbé de Sagan, fait mention dans une Lettre écrite à la ville de Sommerfeld en 1355.

Dans un autre Titre de 1375, appartenant à ladite ville de Sommerfeld, il eſt fait mention d'un HENRI de Rottenbourg.

CONRAD de Rottenbourg eſt nommé dans un Certificat daté de Croſſen de l'an 1383, & dans une Lettre, écrite par le Duc Henri de Siléſie en 1386.

En 1391, NICOLAS & HENRI de Rottenbourg, fréres, reçurent en fief le bien de Belto, de Jean, Markgrave de Brandebourg & de Luſace, Duc de Gœrlitz.

En 1413, CHRISTOPHLE de Rottenbourg accompagna Albrecht, Duc de Siléſie, au Concile de Conſtance

En 1416, NICOLAS de Rottenbourg de Croſſen fit ſes études dans l'Univerſité de Leipſic.

En 1436, un Rottenbourg ſe trouva au Tournoi de Stutgard, qui ſe tenoit par l'ordre d'Ulric, Comte de Wirtemberg & de Montbelliard.

En 1449, GASPARD de Rottenbourg fut témoin dans un Acte que Henri, Duc de Siléſie, donna à la ville de Croſſen, à l'occaſion d'un Bain public, appellé *Badſtuben*.

Ce Gaſpard de Rottenbourg avoit quatre fils. 1. SIGMUND ou SIGISMOND, Capitaine du château de Freyſtadt pour Albrecht, Electeur de Saxe, à l'occaſion de quoi, Jean, Duc de Sagan en Siléſie, avec lequel l'Electeur étoit en guerre pour le Duché de Croſſen, prit le château de Beunitz, qui appartenoit audit Sigmund de Rottenbourg, & y fit mettre le feu. Il fut enſuite Conſeiller de l'Electeur de Brandebourg, & Baillif de Sommerfeld. En 1496, il fut fait Capitaine de Cotbus. Il eſt prouvé par les Titres qui ſont dans les Archives de Sommerfeld que ce Sigmund, ſouche des familles de Rottenbourg, étoit encore vivant en 1506.

Ses fréres étoient 2. OPITZ de Rottenbourg, qui, ſuivant toute apparence, eſt mort ſans héritier.

3. DONAT de Rottenbourg de Sommerfeld, des trois fils duquel, ſavoir *Jean*, *Chriſtophle*, & *Pierre*, il eſt fait mention dans un titre de 1492, ſans que l'on trouve rien de leurs Deſcendans dans aucuns Titres poſtérieurs.

4. KYRSTEN de Rottenbourg de *Prybus*, de la poſtérité duquel on ne peut rien dire de certain. Ainſi reſte *Sigmund* de Rottenbourg pour ſouche de la famille.

Il eut cinq fils avec *Anne* de Grunnenberg de Zétitz, ſa femme.

Les trois aînez, ſavoir, *Sigmund*, *François* Baillif de Sommerfeld, & *Sebaſtien*, qui en 1544 étoit Gouverneur de Croſſen, ſont morts ſans héritier. Les deux cadets, NICOLAS & Jean, ont formé deux branches. Le premier celle de *Beunitz*, & le ſecond celle de *Netko* ou de *Gebren*.

NICOLAS fut Capitaine de Croſſen, homme lettré & qui faiſoit de très beaux vers Latins. Il eut d'*Urſule* de Loſſen, ſa femme, (qui a vêcu juſqu'en 1609, & qui eſt parvenue juſqu'à l'âge de cent ans) *Chriſtophle* de Rottenbourg, qui ſervit, étant fort jeune, au ſiége de Metz ſous Charles-Quint. Il étoit à la bataille de S. Quentin. Il fut en 1563, à la deſcente faite en Livonie. Il devint Page de Jean, Markgrave de Brandebourg; enſuite, ſon Chambellan & ſon Ecuyer à Cuſtrin. En 1590, il fut fait par Jean-George, Electeur de Brandebourg, ſon Conſeiller d'Etat & Gouverneur du château & Duché de Croſſen & de Zullichau, où il aquit une haute réputation par ſa maniére de gouverner. Il épouſa *Gertrude* de Taubenheim, dont il eut neuf enfans. 1. *Catherine*, mariée 1°. à *Alexandre* de Polentz de Tſchirnevitz: 2°. à *Adolphe* de Pannewitz, de Horn & de Bagentz; 2. *Jean*, qui mourut jeune; 3. *Sébaſtien*, mort ſans enfans; 4. *Barbe*, qui épouſa *Sigmund* de Nieſenmeuſchel de Reichenau; 5. *Marie*, qui épouſa *Jean Chriſtophle* de Rottenbourg de Netko, ſon parent; 6. *Gertrude*, qui fut mariée à *Jean* de Polentz, de Drentzic & de Pohla; 7. *Urſule*, mariée à *Jean* de Wiedebach de Beitſch; 8. *Nicolas*, qui mourut jeune; & 9. ALEXANDRE qui ſuit, & qui le ſeul de tous ſes fréres a continué cette branche.

ALEXANDRE étoit né en 1583, & mourut en 1653. Il eut 13 enfans de ſes deux femmes, *Eliſabeth* de Schlieben, &

Urſule-

Urfule-Marianne de Lœben de Tornau, décédée en 1705, âgée de 87 ans, favoir, dix de la premiére, & trois de la feconde. 1. *Chriftophle*, qui poffédoit la charge de Lands-Aeltefter de Croffen, & qui eft mort avant fon pére, fans avoir été marié; 2. *Alexandre*, Doyen du Chapitre de Brandebourg; 3. *Jean-Ernest*, mort au fervice étant Cornette; 4. *Adam*, mort Lieutenant; 5. *Barbe-Sophie*, qui avoit époufé un Bornftett; 6. *Elifabeth*, mariée à *George* Unruh de Birnbaum; 7. SEBASTIEN, Lieutenant-Colonel des troupes Suédoifes, qui fuit; 8. *Jean-Chriftophle*, qui eft mort pendant qu'il voyageoit en France; 9. *Claire*, mariée à *Abraham* de Rabenau; 10. *Gertrude*, morte fans être mariée; 11. *Agnès*, mariée à *Sigmund* d'Unruh; 12. *Urfule-Polixéne*, mariée en premiéres nôces à *Wolffgang* de Promnitz, & en fecondes nôces a *Antoine* de Pannewitz de Baudach; 13. NICOLAS-FREDERIC, Colonel de Cavalerie, & enfuite Maréchal-de-Camp au fervice de France, & fait Comte de Rottenbourg par Louis XIV. *Il en fera parlé après l'Article de* Sébaftien. De tous ces enfans mâles il n'y a eu que SEBASTIEN & NICOLAS FREDERIC, qui ayent laiffé des héritiers.

SEBASTIEN étoit né en 1615, & eft décédé en 1674. Il eut d'*Urfule-Catherine* de Langen, qu'il époufa en 1641, (outre une fille morte jeune) 1. *Alexandre*, Vice-Gouverneur de Croffen, Confeiller du Roi de Pruffe, Lands-Aelteftes & Seigneur héréditaire de Beunitz, de Pomerzie, &c. né en 1646, & mort en 1712, après avoir fervi fa patrie très utilement, & avoir fait beaucoup d'œuvres pieufes, fur-tout à l'Eglife de Beunitz, où il a employé plus de trois mille écus. Il eut trois enfans de *Lucie-Marguerite* de Burgsdorff, fa premiére femme, *Catherine-Hedwige*; *Lucie-Charlotte*; & *Joachim-Wilhelm*, tous morts jeunes & avant leur pére. Il n'eut point d'enfans de *Hedwige-Sophie* de Schapelow, fa feconde femme. Et par cet endroit le Fief de Beunitz eft tombé à fon parent *Conrad-Alexandre*, Comte de Rottenbourg, Plénipotentiaire du Roi de France, qu'il a enfuite vendu en partie à *Alexandre-Rudolphe* de fa branche cadette de Netko & de Gehren; 2. *Arfwid*, Lieutenant dans les troupes de l'Electeur de Brandebourg, mort à Treptow en 1676, à l'âge de 27 ans, fans avoir été marié; 3. *Guillaume*, Seigneur de Pomerzie, Capitaine de Cavalerie dans les troupes de Brandebourg, mort en 1701, laiffant d'*Anne Marguerite* de Sutterheim, fa femme, un fils & trois filles, favoir, *Sebaftien-Fréderic*, mort garçon en 1699, âgé de 17 ans; *Catherine-Marguerite*, mariée à *Bernard* de Marwitz de Lehne; *Béatrix-Charlotte* à *Chriftian-David* de Sydow; & *Dorothée-Chriftine* à *Charles-Guillaume* de Trofchke de Klempzic; 4. *Jean-Chriftophle*, mort jeune; 5. *Sébaftien-Ernest*; 6. *Marguerite-Julienne*; 7. *Béatrix-Charlotte*, mariée à *Chryfoftome* Gurzinsky Jupari de Bidgoft; 8. *Anne Dorothée*, mariée à *Samuel* de Kaikreut à Starpel; 9. *Marianne-Chriftine Nicolas-Fréderic*, frére du précédent, entra jeune au fervice de France. Le Comte Conrad de Rofen, depuis Maréchal de France, connoiffant fa difpofition pour la guerre, lui donna d'abord une charge d'Officier dans fon Régiment de Cavalerie; d'où peu après il fut fait Capitaine & puis Lieutenant-Colonel, dans tous lefquels emplois il aquit beaucoup de réputation. Il donna des preuves de fa bravoure à la bataille de Senef, en préfence du Prince de Condé, qui fachant que fes biens étoient confifquez par la raifon qu'il fervoit la France, lui obtint une penfion de 2000 livres.

Il avoit époufé *Anne-Jeanne*, fille du Comte de Rofen, fon Colonel. Et comme fon beau pére ne pouvoit plus conferver fon Régiment, à caufe de fa promotion aux Offices Généraux, il le lui céda, & du nom de Rofen qu'il portoit, il fut appellé de fon nom *Rottenbourg*. Après avoir paffé par tous les degrez militaires, il mourut fur fes Terres d'Alface en 1715, Meftre-de-Camp des Armées du Roi, d'une goutte remontée; cette maladie, qu'il avoit aux derniers excès, l'ayant obligé de quitter le fervice. Il a laiffé de fon époufe, 1. *Conrad-Alexandre*, Colonel de Cavalerie Allemande, & puis Brigadier, Ambaffadeur Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, & deux différentes fois Ambaffadeur extraordinaire de France à la Cour du Roi de Pruffe. En 1721 il époufa *Jeanne-Magdelaine*, fille de *Bleickard*, Comte de Helmftadt, de laquelle il eut dans la premiére année de fon mariage un fils qui décéda peu de mois après, de même que fon époufe. Il poffède la Seigneurie de Masmunfter, qu'il a offerte au Roi Louis XV, préfentement régnant, & qu'il a enfuite reçue de lui en Fief, avec toutes les aquifitions qui y ont été faites, tant par lui que par M. fon pére, & qui font confidérables. En 1727, il fut envoyé en Efpagne pour y porter le Cordon-bleu à l'Infant *Dom Louis*, & pour l'explication & exécution des Préliminaires. Il figna le Traité le fixiéme de Mars 1728, enfuite de quoi il demanda de revenir en France, où étant de retour il pria que l'on le difpenfât de retourner à l'Ambaffade de Pruffe, & fe congédia de cette Cour par une Lettre du mois de Septembre 1728. Sur la fin de 1730, la Cour fentant tout le vuide que M. de Rottenbourg caufoit dans le Miniftére par fa retraite, le rappella & l'engagea à fe charger de l'Ambaffade d'Efpagne, où il fe rendit inceffamment en qualité d'Ambaffadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire, & où il fut reçu avec de grandes démonftrations d'eftime & de joye. Au commencement de l'année 1731, il fut fait *Cordon-bleu*. Quelques mois après, le Roi de France le gratifia du Gouvernement de *Bethune*. Ses autres enfans font; 2. *Sophie-Marianne*, Religieufe de l'Ordre de la Vifitation à Nancy; 3. *Anne-Louife-Claire*, Dame de Remiremont; 4. *Marie-Jeanne-Catherine*, mariée à *Nicolas-Jofeph*, Comte de Vaudrey S. Remy, d'une des meilleures familles de Franche-Comté, morte dans la fixiéme année de fon mariage; 5. *Fréderic-Antoine*, mort à l'âge de cinq ans; 6. *Héléne-Béatrix-Charlotte*, Dame de Remiremont, décédée à Paris en 1731. * *Cet Article a été fourni.*

ROTTENFELDS, bon bourg de la Souabe, chef d'une Seigneurie qui porte fon nom, & fitué à quatre lieues de Kempten, vers le midi. La Seigneurie de Rottenfelds appartient à la Maifon de Konigfeck, & elle eft entre les terres d'Autriche, d'Ausbourg, de Kempten & de Walburg. * Maty, *Diction. Geogr.*

ROTTENTHURN, c'eft à dire, *Tour Rouge*, anciennement *Boutas*, lieu de la Dacie. C'eft une bonne forterefſe de Tranffylvanie. Elle eft fur une éminence, près de la riviére d'Alauta, à trois lieues d'Hermanftat, vers le Levant. C'eft la clef d'un paffage important de Tranffylvanie en Valaquie.

ROTTERDAM. *Voyez* ROTERDAM.

ROTWEIL, ville libre Impériale en Souabe, fituée fur une hauteur aux environs de la fource du Necker & du Danube, n'étoit d'abord qu'un village fitué de l'autre côté de la riviére, & qui fut depuis transféré à l'endroit où la ville fe trouve aujourd'hui. Elle eft affez fortifiée à l'antique, & s'eft bien défendue en divers fiéges, comme lorfqu'en 1127 l'Empereur Conrad de Souabe s'y fut retiré pour être en fureté contre Lothaire. Il y fut affiégé avec vigueur, fans que Lothaire pût s'en rendre maître. La ville de Rotweil eut autrefois plufieurs démêlez avec les Ducs de Wirtemberg, fur-tout avec Eberhard, premier Duc de Wirtemberg, qui l'inquiéta fi fort, qu'elle fut obligée en 1463 d'entrer en alliance avec les Suiffes. En 1519, cette alliance fut renouvellée pour jamais, fans pourtant porter aucun préjudice à l'obéiffance que la ville de Rotweil doit à l'Empire. En 1477, ceux de Rotweil en vinrent aux mains près de leur ville avec le même Duc Eberhard. Le combat fut fanglant. Ulric, Duc de Wirtemberg, continua les mêmes hoftilitez en 1507, & affiégea la ville. En 1511, on fit enfin la paix entre le Duc & la ville, à Zurich. En 1632, Rotweil fut obligée de fe rendre aux Wirtembergeois, qui s'étoient joints aux Suédois. En 1643, les troupes de Weimar, commandées par le Comte de Guébriant, prirent Rotweil par accord. Le fiége fut rude & le Feld Maréchal de Guébriant y perdit la vie. Mais le Général Impérial, Jean de Werth, ayant fort maltraité l'Armée de Weimar près de Dutlingen, la ville de Rotweil paffa derechef aux Impériaux. C'eft à Rotweil que fe trouve la fameufe Chambre Impériale Aulique, ou, comme Munfter l'appelle, *le Confiftoire Impérial*, que l'Empereur Conrad III y établit en 1146, en reconnoiffance des fervices fignalez que cette ville lui avoit rendus pendant le fiége dont il a été parlé. Cet Empereur donna de très beaux priviléges à cette Chambre. De-là vient qu'aujourd'hui l'Empereur feul en difpofe, quoique la Chambre Impériale ait été en poffeffion jufques ici de faire des inhibitions à la Chambre Aulique de Rotweil. Le Préfident de cette Chambre étoit le Comte de Sulz, dont la famille a toujours tenu cette charge en Fief de l'Empereur. La Maifon de ces Comtes s'étant éteinte depuis peu & les Princes de Schwartzenberg ayant fuccédé dans la poffeffion de leurs biens, ils font auffi entrez dans celle de ladite Préfidence. Ils ont accoutumé d'y envoyer un Gentilhomme avec titre de Vice-Préfident. Les 12 Affeffeurs de la Chambre, felon l'inftitution de Conrad, devoient être Chevaliers; mais aujourd'hui la Ville & le Confeil de Rotweil nomment à cet emploi d'honnêtes Bourgeois & Artifans, qui ne décident rien fans avoir préalablement pris l'avis de divers Tribunaux ou Facultez de Jurifconfultes. Il faut auffi remarquer que la Jurifdiction de cette Chambre ne s'étend que fur les Cercles du Rhin, de Souabe, de Franconie & d'Autriche. Il eft vrai, que les Electeurs, qui fe trouvent dans lefdits Cercles, en font exemts par la Bulle d'Or. Il y a encore plufieurs Etats compris dans ces Cercles, qui ont obtenu de l'Empereur leur exemtion par des priviléges particuliers. Ces exemtions ne font cependant pas générales; les cas où elles n'ont pas lieu étant déterminez, *partie* 2. *tit.* 5. *de la Réformation*. Et dans les cas non priviléģiez, la Chambre Aulique de Rotweil prétend la concurrence de la jurifdiction avec le Confeil Aulique Impérial, & la Chambre Impériale dans les Cercles de fa jurifdiction. Suivant l'inftitution de l'Empereur Conrad, cette Chambre Aulique devroit être la premiere après le Confeil Aulique Impérial. Mais l'Empereur Maximilien donna le pas à la Chambre Impériale, qu'il établit fur la Chambre Aulique de Rotweil. Les Etats de la jurifdiction de la Chambre de Rotweil fe font auffi plaints, qu'à caufe des épices, qui font le feul revenu des Affeffeurs, on étendoit trop loin les cas non exceptez, & ont fort follicité la fuppreffion totale de cette Chambre. Quoique l'Empereur Maximilien II ait tâché de remédier à cet inconvénient, par la réformation des Statuts de la Chambre de Rotweil, les Etats ne laifférent pas de renouveller leurs plaintes dans les Capitulations des Empereurs Mathias, Ferdinand II, & Ferdinand III, & à la paix d'Ofnabrug, follicitant fortement l'entiére fuppreffion de ce Tribunal. Les Empereurs la promirent, mais ils différérent cette fuppreffion à la premiére Diéte de l'Empire. Ceux de Rotweil de leur côté fe fondérent fur l'ancienneté de leurs priviléges & promirent l'abolition des abus. Le Comte de Sulz prétexta auffi fon Fief de la charge de Préfident de la Chambre Aulique, dont on ne pouvoit pas fi aifément le priver. Outre cela, comme la ville de Rotweil s'étoit affurée, en s'alliant avec les Suiffes en 1463 & 1519, leur fecours contre tous ceux qui tenteroient de fupprimer la Chambre Aulique, les affaires en font demeurées là, quoique les Empereurs, Ferdinand & Léopold, ayent promis dans leurs Capitulations qu'ils feroient ce qui dépendroit d'eux pour abolir cette Chambre. * Mauritius, *Diff. de Judicio Rotweilenfi.* Wehnerus, Speidelius, *Europ. Herold. P. I. p.* 919. Mérian, *Topogr. Suev.* Crufius, *Ann. Suev. P. II. l.* 9. *c.* 11. & *l.* 10. *c.* 12. *Dict. Allemand.*

* ROTWELL, bourg d'Angleterre dans la Province de Northampton. Il est situé sur une petite riviére que la Nyne reçoit sur la gauche, entre Wellingbore & Higham-feyres.

ROTZ (Zacharie) de Flandre, Jésuite, a donné au Public en François & en Flamand Douze Leçons de Catéchisme, & quatre livres de la Doctrine Chrétienne. Il est mort à Lingen au mois de Novembre 1605. * Valére André *Biblioth. Belgica*, *p.* 851.

ROU.

ROUANNE. *Voyez* ROANNE.

ROUAULT, Maison illustre, tire son origine de CLEMENT qui suit.

I. CLEMENT Rouault, Ecuyer, qui vivoit en 1327, fut pére 1. d'ANDRE' qui suit; & 2. de *Louïs* Rouault, qui laissa de *Jeanne* de Torigny, *Lancelot*, mort sans postérité; *Perronelle*, mariée à *Guillaume* Béchet, Seigneur des Landes; *Anne*, alliée à *Jean* de la Roche; & *Jeanne* Rouault.

II. ANDRE' Rouault, I du nom, Seigneur de Boismènard, se trouva aux guerres de Guyenne & de Poitou en 1351 & 1352. Il avoit épousé, selon quelques Mémoires, *Marie* de Montfaucon, veuve de *Guillaume* de Beaumont, Seigneur de Glenay, dont il eut 1. *Clément* Rouault, dit *Tristan*, Seigneur de l'Isle de Rhé, de Marans, de Gamaches, & Vicomte de Thouars, à cause de *Perronelle*, Vicomtesse de Thouars, sa femme, qu'il épousa en 1376, fille aînée de *Louïs*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, II du nom, Comtesse de Dreux; à cause de laquelle il fut l'un des plus grands Seigneurs du Royaume, prit la qualité de Comte de Dreux, Vicomte de Thouars, en tint rang à la Cour & dans les Armées, sous les régnes de Charles V, & de Charles VI, & mourut sans laisser de postérité; 2. ANDRE' II, qui suit; 3. une fille mariée à un Seigneur de Bresuire; 4. *Jeanne*, alliée à *Pierre* du Plessis, Seigneur de la Bourgonniére; & 5. *Louïs* Rouault, Seigneur de la Motte, qui servit au siége de Bourbourg en 1381, & laissa de *Marguerite* de Brisay, veuve de *Gui* de Laval, *François-Jean* Rouault, vivant en 1400; & *Milés* Rouault, Seigneur de la Motte, de Lormeau, &c. qui servit au siége de Martignac en 1398, & vivoit encore en 1418. Il avoit épousé en 1389, *Isabelle* de Beaumont, fille de *Louïs*, Seigneur de Bresuire, laquelle mourut le neuviéme Octobre 1448, ayant eu pour enfans, RENAUD, Seigneur de la Motte qui suit; *Louïs*, Abbé de Bourgueil & Evêque de Maillezais en 1472; *Marguerite*, femme de *Bertrand* Rataut, Seigneur de Cursay; & *Gillette* Rouault, seconde femme d'*Antoine* Foucher, Seigneur de Thenye; *Renaud* Rouault, Seigneur de la Motte, qui épousa *Marie* du Puy-du-Fou, dont il eut *Milés* & *Louïs*, morts sans enfans; *Marie*, femme de *Hardouin* du Bois; *Isabelle*, mariée à *René* Boissirien; & *Catherine* Rouault, alliée à *Pierre* de la Grue.

III. ANDRE' Rouault, II du nom, Seigneur de Boismènard & de la Rousseliére, fut Gouverneur de la personne de Charles, fils aîné du Duc de Berry en 1379, & vivoit encore en 1398. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut GILLES qui suit; & *André*, qui a fait la branche des Seigneurs de ROUSSELIERE, éteinte dans le XVII siécle.

IV. GILLES Rouault servit le Roi dans ses Armées en 1387 & 1392, & mourut avant son pére, laissant pour fils unique de *Catherine* Rabaste sa femme, JEAN qui suit.

V. JEAN Rouault, Seigneur de Boismènard, Chambellan du Roi, servit au siége de Parthenay en 1419, & fut tué à la bataille de Verneuil en 1424. Il avoit épousé *Jeanne* du Bellay, Dame du Colombier, fille de *Hugues*, Seigneur du Bellay, & d'*Isabeau* de Montigny, Dame de Langey, dont il eut 1. JOACHIM qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Riou, Baillif de Caux en 1461, qui d'*Anne* de Châteaubriant sa femme, eut pour fils *Louïs* & *Jacques* Rouault, Seigneurs de Riou; 3. *Abel* Rouault, Gouverneur de Valognes, mort sans laisser de postérité de *Jeanne* de Voudenay, Dame de la Ferté-Gilbert, veuve de *Jean* de Blanchefort, & fille de *Dreux*, Seigneur de la Motte-Sully, & de *Jeanne* de Liniére, Dame de Ménetou-sur-Cher; 4. *Louïse* Rouault, alliée en 1441, à *Jean* de Beaumont, Seigneur de Glenay; & 5. *Jeanne* Rouault, mariée à *Hugues* de Billé, Seigneur de Thucé.

VI. JOACHIM Rouault, Seigneur de Boismènard, de Gamaches, de Châtillon, de Fronsac, &c. Maréchal de France, *qui aura son article ci-après*, mourut le septiéme Août 1478. Il avoit épousé *Françoise* de Voluire, fille de *Jean*, Seigneur de Ruffec, & de *Marguerite* de Harpedenne, dite *de Belle-Ville*, dont il eut 1. ALOPH I, qui suit; & 2. *Anne* Rouault, mariée à *Adrien* de l'Hopital, Seigneur de Choisy.

VII. ALOPH Rouault, I du nom, Seigneur de Gamaches, de Hélicourt, de Boismènard, &c. Chambellan des Rois Louïs XII & François I, épousa *Magdelaine* de Montroignon, dit *de Salvert*, dont il eut 1. *Marguerite*, Religieuse à Saint-Maixant; 2. ALOPH II, qui suit; 3. *Louïs*, Seigneur du Pressoir; & 4. *Thibault* Rouault, Seigneur de Riou, Gouverneur de Hesdin, qui étoit le second fils, qui servit en la Compagnie du Connétable de Montmorency, dont il étoit Enseigne en 1542, se signala en plusieurs rencontres, particuliérement en la garde du Fort d'Outreau près de Boulogne, & mourut en 1556, laissant de *Jeanne*, Dame de Saveuse & de Cany, sa femme, veuve d'*Antoine* de Créquy, Seigneur de Pontdormy, *Claude & Joachim* Rouault, Dame de Saveuse, héritiére de ses fréres, mariée à *Adrien* de Thiercelin, Seigneur de Brosse, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mouzon, & Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne; *Françoise*, alliée à *Louïs*, Seigneur de Loges en Bresse; *Anne* & *Marie* Rouault, Chartreuses à Gosnay, près de Béthune.

VIII. ALOPH Rouault, II du nom, Seigneur de Gamaches, de Boismènard, &c. servit aux siéges de Metz & de Thérouanne, & épousa en Juin 1527, *Jacqueline* de Soissons, fille & héritiére de *Jean*, II du nom, Seigneur de Moreuil, & de *Marie* Bournel, Dame de Thienbrune & de Beauchamp, sa seconde femme, dont il eut 1. NICOLAS I, qui suit; & 2. *Barbe* Rouault, mariée à *Nicolas* de Montmorency, Seigneur de Bours.

IX. NICOLAS Rouault, I du nom, Seigneur de Gamaches, de Thienbrune &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, suivit le parti Huguenot, où il se rendit recommandable. Il fut l'un des quatre Seigneurs à qui le Roi sauva la vie au massacre de la Saint Barthélemi en 1572, à cause de sa fidélité, qu'il avoit éprouvée, & mourut avant l'an 1583. Il épousa 1º. *Charlotte* de Lénoncourt; 2º. en 1573, *Claude* de Maricourt, fille de *Jean* Seigneur de Maricourt, & de Moncy-le-Châtel, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Renée* du Quesnel. De sa premiére femme vint 1. *Gédéon* Rouault, Seigneur de Gamaches, mort à la fleur de son âge sans alliance: du second sortirent 2. *François*, Seigneur de Gamaches, tué au combat de Dourlens en 1595; 3. NICOLAS II, qui suit; & 4. *Aloph* Rouault, Seigneur de Thienbrune, qui épousa 1º. *Claude* Chabot, fille de *Leonor*, Baron de Jarnac, & de *Marie* de Rochechouart-Saint-Amand: 2º. *Marguerite* de Théon. Aloph laissa de sa premiére femme *Claude* Rouault, mariée 1º. à *Henri* de Bourdeilles, Comte de Matha: 2º. à *Henri* le Veneur, Comte de Tilliéres: & de sa seconde *Louïse-Henriette* Rouault, Dame de Thienbrune, mariée à *François* de Bullion, Marquis de Montlouet, Premier Ecuyer, & Commandant la Grande Ecurie, morte le 19 Avril 1687.

X. NICOLAS Rouault, II du nom, Marquis de Gamaches &c. en faveur de qui la Terre de Gamaches fut érigée en Marquisat, au mois de Mai 1620, avoit épousé *Françoise* Mangot, fille de *Jacques* Mangot, Avocat-Général au Parlement de Paris, & de *Marie* du Moulinet, dont il eut 1. *René*, Jésuite; 2. *François*, Marquis de Gamaches, tué en Lorraine le 26 Août 1636, âgé de 21 ans; 3. NICOLAS-JOACHIM qui suit; 4. *Ignace*, Marquis d'Acy, qui a laissé des enfans de *Charlotte-Christine* de Lorraine, fille unique de *François-Achilles* de Lorraine, Comte de Romorantin, & d'*Anne-Marie* Rhingrave, morte le 13 Mai 1705, âgée de 65 ans; & 5. *Claude* Rouault, mariée à *Pierre* de Grouches, Marquis de Griboval.

XI. NICOLAS-JOACHIM Rouault, Marquis de Gamaches, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur de Saint-Valery & de Rue, mourut en Octobre 1687, âgé de 68 ans. Il avoit épousé le sixiéme Juin 1642, *Marie-Antoinette* de Loménie, fille de *Henri-Auguste*, Comte de Brienne, &c. Sécretaire d'Etat, & de *Louïse* de Béon-du-Massez, morte le huitiéme Décembre 1704, âgée de 80 ans, dont il a eu 1. *Marie-Julie-Gabrielle* Rouault, Carmélite à Saint-Denys en France; 2. *Nicolas-Henri-Joachim*, mort à neuf ans; 3. JOSEPH-EMMANUEL-JOACHIM qui suit; & 4. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE-HYACINTHE Rouault, *qui a continué la postérité, rapportée après celle de son frére aîné.*

XII. JOSEPH-EMMANUEL JOACHIM Rouault, Marquis de Saint-Valery, de Gamaches, né en 1650, fut Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, puis Brigadier des Armées du Roi, & mourut en 1691, laissant de *Marguerite-Angélique* de Bullion sa cousine, fille de *François* de Bullion, Marquis de Montlouet, Premier Ecuyer, & Commandant la Grande Ecurie, & de *Louïse-Henriette* Rouaut, Dame de Thienbrune, qu'il avoit épousée le 23 Juillet 1674, *Jean-Joseph* Rouault, Marquis de Saint-Valery, qui fut nommé Guidon des Chevaux-legers en Décembre 1703, & fut tué à la bataille de Hochstet le 13 Août 1704.

XII. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE-HYACINTHE Rouault, fils puîné de NICOLAS-JOACHIM Rouault, Marquis de Gamaches &c. & de *Marie-Antoinette* de Loménie, Comte de Cayeu, puis Marquis de Gamaches après la mort de son neveu, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint Louïs, a épousé *Anne-Marie-Thérése* de Loménie, sa cousine germaine, fille de *Louïs-Henri*, Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat, & de *Henriette* Bouthillier-Chavigny, dont il a eu 1. JEAN-JOACHIM Rouault, Comte de Cayeu, qui suit; 2. *Louïs-Aloph*, Prieur d'Arbois, Abbé de Montmajour-lès-Arles, & Auditeur de Rote; 3. *Anne-Marie-Geneviéve*; & 4. *Louïse-Antoinette* Rouault.

XIII. JEAN-JOACHIM Rouault, Comte de Cayeu, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, a épousé le 26 Juin 1715, *Catherine-Constance-Emilie* Arnaud, fille unique de *Nicolas-Simon*, Marquis de Pomponne &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Isle de France & du Soissonnois, Brigadier des Armées du Roi, & de *Constance* de Harville Paloiseau, dont est venue *Marie-Antoinette* Rouault, née en Juin 1722. * La Morliére, *Maisons de Picardie*. Philippe de Comines, *Mémoires*. Pierre Matthieu, *Hist. de Louïs XI.* De Thou, *Hist.* *l.* 52. Le Féron. Godefroy. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

ROUAULT (Joachim) Seigneur de Boismènard, de Gamaches & de Châtillon, Maréchal de France, Sénéchal de Poitou & de Beaucaire, Premier Ecuyer de Louïs, Dauphin de France, fils de JEAN Rouault, Seigneur de Boismènard & de *Jeanne* du Bellay, commença à se distinguer en 1441, à la prise de Creil & de Saint-Denys sur les Anglois; & l'année suivante il se signala au siége de la ville d'Acqs en Guyenne. Depuis, en 1444, il accompagna le Dauphin en Allemagne au secours du Duc d'Autriche, & fut laissé l'année suivante dans la ville de Montbelliard, pour la défendre contre les ennemis. A son retour en France il s'acquit beaucoup de réputation dans la conquête de la Normandie, l'an 1449 & 1450; mais principalement à la prise de Saint-James de Beuvron, de Coutances,

tances, de Saint-Lo, dont il fut Gouverneur, de Carentan, de Caen, & à la bataille de Formigny. Il servit aussi à la conquête de Guyenne, où il se trouva au siége de Bergerac, de Montguyon, de Blaye & de Fronsac, dont on lui donna le Gouvernement en 1451. Peu après il fut établi Connétable de Bourdeaux, se trouva à la prise de Bayonne, & assiégea lui-même Castillon-en Périgord, où il rendit un grand service à la France, par la défaite du fameux Talbot, qui y fut tué avec son fils en 1453. Il fut ensuite employé à la seconde reddition de Bourdeaux, & à la conquête de l'Armagnac en 1455. L'année suivante il fut envoyé au secours du Roi d'Ecosse, & de Marguerite, Reine d'Angleterre, contre le Duc d'Yorck. Ensuite il fut premier Ecuyer du Corps, & Maître de l'Ecurie, & assista en cette qualité à l'entrée que le Roi Louïs XI fit à Paris, qu'il défendit depuis en 1465, contre le Comte de Charolois, & les autres Liguez sous prétexte du bien public. Ce fut pour cette raison que le Roi qui l'avoit fait Maréchal de France dès l'an 1461, lui donna alors le Gouvernement de cette ville. Il défendit celle de Beauvais en 1472: cependant tant de services qu'il avoit rendus à l'Etat, ne changérent point en sa faveur l'esprit défiant du Roi Louïs XI qui le fit arrêter en 1476. On lui donna des Commissaires, qui le condamnérent à être banni du Royaume, à perdre ses biens, & à vingt mille livres de réparation. Il est vrai que ce jugement n'eut pas lieu, & que le Maréchal de Gamaches mourut en la possession de ses biens, le septiéme Août de l'an 1478.

* ROUBAIX, bourg de Flandre, dans la Châtellenie de Lille, vers les confins de celle de Courtray. Il est au nord-est de Lille, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

* ROUBION ou ROBION, riviére de France dans le Dauphiné.

* ROUCK (Thomas) de Berg-op-Zoom, est Auteur d'un Ouvrage Flamand qui a pour titre *De Nederlandtsche Herauld*. C'est un Traité de la Noblesse des Païs-Bas. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 839.

ROUCY, ville de France dans la Province de Champagne sur la riviére d'Aine, est nommée dans les Titres & dans les Auteurs Latins *Rauciacum* ou *Rociacum*, *Rocium* & *Roceium*. Elle a toujours porté titre de Comté, & a été l'une des sept Pairies de Champagne. On lit dans la Chronique de l'Abbaye de Fontenelle, que Charles *le Chauve* y tint les Etats en 851, & Flodoard rapporte que le Comte Ragenold ou Renaud y fit bâtir une forteresse en 948.

ANCIENS COMTES de ROUCY.

ROUCY, Maison originaire de Champagne, est l'une des plus anciennes & des plus nobles du Royaume.

I. RENAUD Comte de Reims & de Roucy, épousa *Alérade*, fille de *Louis* IV, Roi de France, & de *Gerberge* de Saxe, sœur de l'Empereur *Othon* I. Il mourut en 973, & l'on voit encore aujourd'hui sa sépulture, & celle de son épouse, dans l'Eglise de Saint Remi de Reims. Leurs enfans furent, 1. GISLEBERT qui suit; 2. *Brunon*, Chanoine de Reims, puis Evêque de Langres en 983; 3. *Ermentrude*, femme d'*Otte Guillaume*, fils d'*Albert*, Roi d'Italie; 4. *N*... femme de *Fromont*, Comte de Sens, d'où sont sortis les anciens Comtes de Joigny.

II. GISLEBERT, Comte de Reims & de Roucy, eut de *N*... de Poitiers, 1. EBLES, I du nom, qui suit; 2. *Letard* Seigneur de Marle, pére d'*Ade*, mariée à *Enguerrand*, Sire de Roye & de Coucy, Comte d'Amiens; & 3. *Ivette*, femme de *Manassés*, Comte de Rhetel.

III. EBLES, I du nom, Comte de Reims & de Roucy, épousa *Béatrix* de Hainault, fille de *Reinier* V, Comte de Mons en Hainault, & de *Hatwige* ou *Avoye* de France, sœur du Roi *Robert*. Quelques Auteurs prétendent qu'il fut depuis Archevêque de Reims, & qu'il donna le Comté de Reims à son Eglise. Il eut 1. ALIX qui suit; 2. *Avoye*, Dame de Rumigni & d'Aubenton, qui épousa *Geofroi*, Seigneur de Florines; *Alix*, Comtesse de Roucy, qui porta les biens de sa Maison dans celle de son époux HILDUIN, IV du nom, Comte de Montdidier, d'Arciéres & de Rameru.

COMTES de ROUCY-RAMERU.

IV. HILDUIN, dont nous venons de parler, eut HILDUIN II, qui suit, de sa femme *Alix*, héritiére de Roucy. Cette Princesse fonda le Prieuré de Roucy, & mourut l'an 1063.

V. HILDUIN, II du nom, Comte de Roucy & de Rameru, se trouva au couronnement du Roi Philippe I. De sa femme *Adéle* ou *Alix*, fille de *Manassés*, Seigneur de Châtillon-sur-Marne, & Vidame de Reims, il eut 1. EBLES II, qui suit; 2. *Félicie* de Roucy, mariée à *Sanche-Ramires*, Roi d'Aragon; 3. *Béatrix*, femme de *Geofroy*, Comte du Perche; 4. *Marguerite*, épouse de *Hugues* Comte de Clermont en Beauvaisis; 5. *Adde*, mariée 1o. à *Geofroi*, Seigneur de Guise; 2o. à *Gaultier*, Seigneur d'Ast; 3o. à *Thierri*, Seigneur d'Avênes; 6. *André*, tige des Comtes d'ARCIES & de RAMERU; 7. *Hugues*, mort sans enfans &c.

VI. EBLES, II du nom, Comte de Roucy & de Rameru, exerça de grandes violences dans les Diocéses de Reims & de Laon, dont il fut puni par le Roi Louïs *le Gros*, qui ravagea ses terres, & brûla ses forteresses. Depuis, le Comte Ebles, suivant le Traité fait avec les Papes Alexandre II & Grégoire VII, mena une grande Armée en Espagne contre les Sarazins. Suger, Abbé de S. Denys, qui rapporte ce fait, ajoûte que jusqu'à ce tems il n'y avoit eu que des Rois seuls qui eussent entrepris de semblables expéditions. Il mourut l'an 1100, & de *Sibylle* sa femme, fille de *Robert* Guischard, Duc de Calabre & de la Pouille, & sœur de ces fameux Princes d'Antioche, *Tancréde* & *Boëmond*, il laissa entre autres enfans, 1. *Guischard*, mort jeune; 2. HUGUES qui suit; 3. *Mamille*, mariée 1o. à *Hugues* du Puiset: 2o. à *Albert* de Namur, Comte de Japhe, &c.

VII. HUGUES, surnommé *Cholet*, *Caulculus*, Comte de Roucy &c. épousa 1o. *Aveline*: 2o. *Richilde*, fille de *Frédéric*, Duc de Souabe, & d'*Agnés* fille de l'Empereur *Henri* IV. Il fonda l'Abbaye de Laval-le Roi en 1147, & le Prieuré d'Evernicourt en 1154, & mourut en 1161, laissant entre autres enfans GUISCHARD qui suit.

VIII. GUISCHARD, Comte de Roucy, épousa *Elisabeth* de Mareuil, fille de *Jean*, Vicomte de Mareuil, Seigneur de Neufchâtel, & veuve de *Robert*, Seigneur de Montaigu, & mourut en onze cens onze, laissant 1. *Raoul*, époux de *Milesende* de Coucy, mort l'an 1196, sans postérité; 2. *Jean* I, mort aussi sans enfans; 3. EUSTACHIE, héritiére du Comté de Roucy, qu'elle porta dans la Maison de Pierrepont, &c.

COMTES de ROUCY-PIERREPONT.

IX. ROBERT, fils de HUGUES, Sire de Pierrepont, & de *Clemence-Agathe* de Rhetel, dont la sœur *Béatrix* avoit épousé *Roger*, Roi de Sicile, devint Comte de Roucy par son mariage avec *Eustachie*, fille de *Guischard*. Leurs enfans furent 1. *Elisabeth*, épouse de *Robert* de Coucy, Seigneur de Pinon; 2. JEAN qui suit.

X. JEAN II, Comte de Roucy, épousa 1o. *Isabeau* de Dreux, fille de *Robert* II, Comte de Dreux, & s'en sépara sous prétexte de parenté; 2o. *Marie*, fille de *Simon*, Comte de Dammartin, & de *Marie*, Comtesse de Ponthieu, sœur d'*Eléonore*, Reine de Castille, & depuis Reine d'Angleterre. Il mourut en 1251, & laissa de sa seconde femme 1. JEAN III qui suit; & 2. *N*... de Roucy, mariée à *Jean* de Garlande, Seigneur de Possesse.

XI. JEAN, III du nom, Comte de Roucy, mourut en 1282. Il avoit épousé *Isabelle*, fille de *Béraud*, Sire de Mercœur, & de *Béatrix* de Bourbon. Leur fils fut JEAN qui suit.

XII. JEAN, IV du nom, Comte de Roucy, qui mourut l'an 1302, & qui de son épouse *Jeanne*, fille de *Robert* IV, Comte de Dreux & de Braine, laissa pour enfans 1. JEAN V, qui suit; 2. *Béatrix*, Dame de la Suse-au-Maine, seconde femme d'*Amauri* III, Seigneur de Craon; & *Marie* de Roucy, alliée à *Jean* II, Seigneur de Châteauvillain.

XIII. JEAN, V du nom, Comte de Roucy, de Braine & de Rochefort en Iveline, fit prisonnier Louïs, Comte de Flandre, l'an 1320, & fut tué à la bataille de Crecy l'an 1346. Il avoit épousé *Marguerite*, fille & héritiére de *Thibault*, Sire de Baumez, Seigneur de Mirebalais, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Pierrepont, mort avant son pére sans postérité, de *Marguerite* de Péquigny; 2. ROBERT II, qui suit; 3. *Hugues*, mort sans enfans; 4. SIMON, Comte de Braine & de Roucy, *dont nous parlerons ci dessous*; 5. *Béatrix*, femme de *Louïs* II, Comte de Sancerre; 6. *Jeanne*, seconde femme de *Charles*, Sire de Montmorency, Maréchal de France.

XIV. ROBERT, II du nom, Comte de Roucy, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, assiégea par le commandement du Roi, l'an 1347, la ville de Beaumont, sur Jean de Vervins, qui s'étoit retiré près du Roi d'Angleterre. Il fut fait prisonnier trois fois, la premiére, à la bataille de Poitiers en 1356, & les deux autres en 1358. Les Anglois, joints aux Navarrois, surprirent alors par trahison le château de Roucy, & emmenérent le Comte, la Comtesse de Roucy, & leur fille, ausquels il en couta pour leur rançon douze cens florins d'or au mouton. La même année les Anglois surprirent encore la ville de Sissonne, où marcha le Comte Robert auquel elle appartenoit, accompagné des Comtes de Porcéan, des Seigneurs de Carency, de Montigny &c. de plusieurs Chevaliers & Ecuyers, avec cent lances, & bon nombre de troupes. Il y eut un combat, dans lequel le Comte de Roucy fut blessé, & fait encore prisonnier. L'année suivante les villes de Roucy & de Sissonne furent reprises sur les ennemis; & le Chambellan du Comte de Roucy, pour avoir livré son Maître aux Anglois, fut écorché vif à Laon, & eut ensuite la tête coupée. Robert fut chargé de conduire Isabeau de France à Galeas, Duc de Milan, son mari, l'an 1362, & mourut l'année suivante, du déplaisir que lui causa le rapt de sa fille unique *Isabelle*, qu'il avoit eue de *Marie* d'Enghien, fille de *Gaultier*, Seigneur d'Enghien, & d'*Isabelle* de Brienne. Engilbert, son oncle maternel, l'enleva, & la fit épouser à *Louïs* de Namur. Isabelle plaida à Rome pour se faire séparer d'avec son mari, qu'elle accusoit d'impuissance; mais malgré le témoignage des Matrones de Paris sur ce fait, le mariage fut déclaré valide, par sentence du Cardinal de Nîmes l'an 1378. Elle vendit le Comté de Roucy l'an 1383, à Louïs d'Anjou, Roi de Sicile, pour quarante mille francs d'or, par contract qui n'eut pas lieu.

XIV. SIMON de Roucy, Comte de Braine, frére puîné de ROBERT II, rentra l'an 1390, par arrêt, dans le Comté de Roucy, pour le retrait duquel il avoit intenté action contre le Roi de Sicile. Il fut un des ôtages qui demeurérent en Angleterre pour le Roi Jean, & fut nommé en 1374, par le Roi Charles V, pour être du Conseil de son fils pendant sa minorité. Il mourut l'an 1392, & laissa de *Marie* de Châtillon sa femme, fille de *Hugues*, Seigneur de Rosoy, 1. HUGUES II, qui suit; 2. *Jean* de Roucy, Evêque de Laon, appellé *le bon Evêque*, mort l'an 1419; 3. *Simon*, Seigneur de Pontarcy, mort en 1402; 4. *Marie*, femme de *Jacques* d'Enghien, & mére de *Mariette* d'Enghien, qui fut celle de *Jean* d'Orléans, Comte de Dunois.

XV. HUGUES, II du nom, Comte de Roucy & de Braine, mourut l'an 1395, & laissa de sa femme *Blanche* de Coucy, 1. JEAN VI, qui suit; 2. *Hugues*, Seigneur de Pierrepont, mort en 1412, sans avoir été marié; 3. *Marguerite*, femme de *Thomas*,

mas, Marquis de Saluces; 4. *Jeanne*, mariée à *François* d'Albret, Seigneur de S. Basile; 5. *Blanche*, épouse de *Louis* de Bourbon, Comte de Vendôme.

XVI. JEAN, VI du nom, Comte de Roucy & de Braine, fut marié dès l'âge de dix ans à *Elisabeth*, fille de *Jean*, Seigneur de Montagu & de Marcouffis, Grand-Maître de la Maison du Roi, & Surintendant des Finances. Il transigea avec le Duc d'Anjou pour l'entiére & libre jouissance du Comté de Roucy, moyennant la somme de douze mille livres: ce qui fut confirmé par arrêt du 16 Février 1410. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut reconnu entre les Morts par une playe qui lui avoit rendu le bras gauche plus court que l'autre. *Elisabeth* de Montagu sa veuve se remaria à *Pierre* de Bourbon, Seigneur de Préaux; & JEANNE, sa fille, porta le Comté de Roucy dans la Maison de Sarbruck.

COMTES DE ROUCY-SARBRUCK.

XVII. ROBERT, III du nom, Comte de Roucy, étoit de l'illustre Maison des Comtes de Sarbruck, Princes de l'Empire, de laquelle une branche s'étoit établie en France dans le XII siécle. *Voyez* SARBRUCK. Il étoit fils & unique héritier d'AME' de Sarbruck, Damoiseau de Commercy, Prince souverain d'Euville, &c. & devint Comte de Roucy, par son mariage avec *Jeanne*, fille unique de *Jean* VI, en 1435. Il soutint la guerre contre le Roi, qui envoya contre lui le Connétable de Richemont, & Everard de la Marck. Entre les places qui dépendoient du Comte, Louvois fut pris; Braine & Chaumussy tinrent bon; & après divers événemens, il y eut un accord, par lequel Robert se reconnut; car il paroît qu'en 1442, il donna au Roi le dénombrement du Comté de Roucy. Ce Seigneur avoit aussi eu guerre avec le Duc de Bourgogne, pour le château de Montagu en Laonnois, qui lui fut enfin rendu. Il mourut à Louvois en 1460, & est enterré à Commercy. Ses enfans furent 1. JEAN qui suit; 2. AME' I, *qui aura un article après son aîné*; 3. *Marie*, épouse de *Jean* de Melun, Vicomte de Gand; 4. *Jeanne*, mariée à *Cristophle* de Barbançon, Seigneur de Cany.

XVIII. JEAN, Comte de Roucy, fut marié avec *Catherine* d'Orléans, fille de *Jean*, Comte de Dunois, & de *Marie* de Harcourt, & mourut le 19 Juin 1497, sans laisser d'enfans légitimes; mais il laissa un fils naturel, nommé *Louis*, bâtard de Roucy, Seigneur de Sissonne, qui épousa 1°. *Jaqueline* de Coucy, fille d'*Enguerrand* de Coucy, Seigneur de Vervins, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Jeanne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blecourt, dont il eut huit enfans; 1. *Henri*, Seigneur de Sissonne; 2. *Louis*, Seigneur de Termes; 3. *Gratien*, Seigneur de Marêts; 4. *Joachim* Seigneur de Sainte-Preuve, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Soissons; 5. *Charles*, Evêque de Soissons, & Maître de l'Oratoire du Roi; 6. *François*, Seigneur de la Vieuville; 7. *Hélène*, épouse de *Claude* du Châtelet, Seigneur de Bugnanville; 8. *Anne*, Abbesse de S. Etienne de Reims.

XVIII. AME', I du nom, Comte de Roucy, assista au sacre du Roi Louïs XI, avec son frére *Jean* l'an 1461, & épousa *Guillemette* de Luxembourg, fille de *Thibaud*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun, dont il eut ROBERT qui suit.

XIX. ROBERT, IV du nom, Comte de Roucy, qui épousa *Marie* d'Amboise, fille de *Charles*, Seigneur de Chaumont, laquelle se remaria à *Jean* VI, Seigneur de Crequy. Robert mourut en 1504, & laissa 1. AME' II, qui suit; 2. *Philippe*; 3. *Catherine*; 4. *Guillemette*.

XX. AME', II du nom, Comte de Roucy, épousa *Renée*, fille de *Guillaume* de la Marck, Seigneur d'Ogimont, fut Gouverneur de l'Isle de France, & mourut de la pierre en 1525, laissant une grande succession, qui fut partagée entre ses trois sœurs. *Philippe*, qui avoit épousé *Charles* de Silly, Comte de la Rocheguyon, eut pour sa part Commercy, Euville &c. CATHERINE, qui avoit épousé ANTOINE de Roye, eut Roucy, Pierrepont, la Vidamie de Laonnois &c. & à *Guillemette*, qui avoit épousé *Robert* de la Marck, Seigneur de Fleuranges, puis Duc de Bouillon, échut Braine, Pontarcy, &c.

COMTES de ROUCY-ROYE.

XXI. ANTOINE de Roye, Comte de Roucy, laissa de *Catherine* de Roucy son épouse CHARLES qui suit.

XXII. CHARLES, I du nom, Comte de Roucy, Seigneur de Roye, qui épousa *Magdelaine* de Mailly, fille de *Ferry*, Seigneur de Conty, & d'*Eléonore* de Montmorency, mourut en 1552, laissant 1. *Eléonore* de Roye, mariée en 1551, à *Louis* de Bourbon, I du nom, Prince de Condé, & morte en 1564; 2. CHARLOTTE, qui porta le Comté de Roucy à FRANÇOIS, III du nom, Comte de la Rochefoucaud, son mari.

COMTES de ROUCY-LA-ROCHEFOUCAUD.

XXIII. FRANÇOIS, Comte de la Rochefoucaud, devint Comte de Roye & de Roucy, par son alliance avec *Charlotte*, héritiére de cette Maison, qu'il épousa en secondes noces. *Voyez* ses ancêtres à l'article de ROCHEFOUCAUD (la) De ce mariage sortit CHARLES qui suit.

XXIV. CHARLES de la Rochefoucaud, dit DE ROYE, Comte de Roucy, II du nom, qui mourut en 1605. Il avoit épousé en 1600, *Claude* de Gontault, fille d'*Armand* de Gontault de Biron, Maréchal de France, & de *Jeanne*, Dame d'Ornezan, morte en 1617, dont il eut 1. FRANÇOIS II, qui suit; & 2. *Charlotte* de la Rochefoucaud, dite *de Roye*, mariée à *Louis* de Champagne, Comte de la Suze, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte le sixiéme Septembre 1637.

XXV. FRANÇOIS, II du nom, dit *de Roye*, Comte de Roucy &c. mourut le troisiéme Janvier 1680, âgé de 77 ans. Il avoit épousé par contract du 13 Décembre 1627, *Julienne-Catherine* de la Tour, fille de *Henri*, Duc de Bouillon, Prince de Sedan & de Raucourt, Pair & Maréchal de France, & d'*Elisabeth* de Nassau, de laquelle il eut 1. FREDERIC-CHARLES qui suit; 2. *Henri*, Vidame de Laonnois, tué au siége de Mouzon en 1652; & 3. *Elisabeth-Charlotte*, morte jeune.

XXVI. FREDERIC-CHARLES, Comte de Roye & de Roucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut demandé en 1683, par le Roi de Danemarck pour être Généralissime de ses Armées, qu'il alla commander par permission du Roi. Il se retira en Angleterre en 1687, où il mourut aux eaux de Bath le neuviéme Juin 1690, après avoir été fait Pair d'Irlande par le Roi Jacques II. Il avoit épousé en 1656 *Isabelle*, fille de *Gui-Aldonse* de Durfort, Marquis de Duras & d'*Elisabeth* de la Tour, sœur des Ducs de Duras & de Lorge, Pairs & Maréchaux de France, morte le 14 Janvier 1715, âgée de 82 ans. De ce mariage sont nez, 1. *Charlotte*, qui n'est point mariée, & qui demeure en Angleterre; 2. FRANÇOIS qui suit; *Gui*, Vidame de Laon, tué au siége de Luxembourg en 1684; 4. *Henriette*, veuve de *Guillaume* Comte de Staffort, qu'elle avoit épousé en Angleterre; 5. *Charles*, Comte de Blanzac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Bapaume, qui mourut à Paris, le quatriéme Septembre 1732, âgé de 67 ans, & qui a épousé en 1691, *Marie-Henriette* d'Alloigny, veuve du Marquis de Nangis, & fille de *Henri-Louis* d'Alloigny, Comte de Rochefort, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur de Lorraine & de Barrois, & de *Magdelaine* de Laval, dont il a *Louis-François-Armand* de Roye & de la Rochefoucaud, né en Septembre 1695, Comte de Marton, Colonel-Lieutenant du Régiment de Conti Infanterie, par commission du deuxiéme Décembre 1713, fait Gouverneur de Bapaume au mois de Septembre 1732, à la place de son pére, prenant alors le titre de Comte de Roucy, & ensuite Brigadier des Armées du Roi, le 20 Février 1734; *Geneviéve-Armande* de Roye, mariée le 30 Décembre 1708, à *N*... de Clermont, Comte de Tonnerre; *Marie-Louïse* de Roye de la Rochefoucaud, qui fut mariée en 1718 avec *Gui-Marie* de Lopriac de Counadéve, Comte de Donges, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Courtanvaux & Mestre-de-Camp à brevet; 6. *Louis* de Roye de la Rochefoucaud, Marquis de la Ferté-au-Col ou sous Jouare, appellé le Marquis de Roye, & Lieutenant-Général des Galéres de France, depuis le premier Janvier 1704, qui a eu de *Marthe* du Casse, fille de *Jean-Baptiste* du Casse, Chef d'Escadre des Armées navales du Roi, & Chevalier de la Toison d'Or, *François-Jean-Batiste-Jérôme* de Roye de la Rochefoucaud, né le 14 Août 1706, mort le 22 Mai 1708; *Elizabeth Marie* de Roye de la Rochefoucaud née le premier Octobre 1707, morte le 22 Janvier 1709; 7. JEAN-BATISTE-FREDERIC-LOUÏS de Roye, de la Rochefoucaud, Duc d'Anville, qui suit; & *Marthe Charlotte* de Roye de la Rochefoucaud, née & ondoyée le dixiéme Décembre 1713, & batisée pour les Cérémonies le quatriéme Juin 1726.

JEAN-BATISTE-FREDERIC-LOUÏS de Roye de la Rochefoucaud, Duc d'Anville, auparavant connu sous le nom de Marquis de Rouci, né à Paris le 17 Août 1709, Lieutenant-Général des Galéres de France, pourvu de cette charge en survivance de son pére au mois de Septembre 1720, a été marié le 28 Février 1732, avec *Louïse Elizabeth* de la Rochefoucaud, fille aînée d'*Alexandre*, Duc de la Rochefoucaud & de la Rocheguyon, Pair de France, Prince de Marsillac, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, Chevalier de ses Ordres, & Brigadier de ses Armées, & d'*Elizabeth Marie-Louïse-Nicole* de Bermond du Caylar de Toiras d'Amboise, Comtesse d'Aubijoux, Baronne de Sauveterre. En faveur de ce mariage le Roi lui accorda un Brevet de Duc; 8 & 9. *Isabelle* & *Marie*, Abbesses du Paraclet, & de Saint-Pierre de Reims; 10 Barthélemi de Roye de la Rochefoucaud, appellé le *Marquis de la Rochefoucaud*, Maréchal-de-Camp, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi & Capitaine des Gardes du Corps de Madame, Duchesse de Berry, mort le troisiéme Novembre 1724, à l'âge de 51 ans, qui avoit épousé en Novembre 1715 *Pauline-Marguerite* Prondre, fille de *Paulin* Prondre, Président en la Chambre des Comptes, & d'*Anne-Marguerite* Petit-de-Ravannes, dont il eut une fille unique, mariée le dixiéme Août 1733, à l'âge de 16 à 17 ans, avec *Alexandre-Maximilien-Balthasar-Dominique* de Gand-Wilain de Mérode & de Montmorency, Comte de Middelbourg, Colonel du Régiment de la Marine, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de Bouchain, fait Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734; 11. *Eléonore-Christine*, mariée en Février 1697, à *Jérôme* Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Secretaire d'Etat, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, fils de *Louis* Phélypeaux, Chancelier de France, & de *Marie* de Maupeou, morte le 23 Juin 1708, âgée de 27 ans.

XXVII. FRANÇOIS de Roye de la Rochefoucaud, II du nom, Comte de Roucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, & Commandant de la Gendarmerie de France, & Gouverneur de Bapaume, mourut le 29 Novembre 1721, en sa 63 année. Il avoit épousé le huitiéme Février 1689, *Catherine-Françoise* d'Arpajon, morte le huitiéme Décembre 1716, fille unique de *Louis*, Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & son Ambassadeur Extraordinaire en Pologne, & de *Catherine-Henriette* de Harcourt, Dame d'honneur de Madame la Dauphine, dont il a eu 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *N*... Marquis de Roucy, mort en Mai 1711; 3. *Frédéric-Jérôme* de Roye, de la Rochefoucaud, de Roucy, Abbé

Abbé de Saint-Romain de Blaye & de Beauport, Prieur de Lanville & de Bonnes Nouvelles près de Rouen; 4. 5. 6. *Françoise-Marguerite*, *Elizabeth-Catherine* & *Charlotte-Eléonore* de Roye de la Rochefoucaud, née le deuxiéme Octobre 1699, toutes trois Religieuses en l'Abbaye de Notre-Dame de Soissons; & 7. *Frédéric-Jérôme* de la Rochefoucaud de Roye de Roucy, qui avoit été Député de la Province de Vienne à l'Assemblée Générale du Clergé de 1723, & qui avoit été fait Vicaire-Général de l'Archevêque de Rouen à Pontoise, au mois de Décembre 1725. Il fut nommé au mois de Janvier 1729 à l'Archevêché de Bourges, que le Pape proposa pour lui en Consistoire le sixiéme Juillet, ensuite de quoi il fut sacré le septiéme Août dans l'Eglise des Théatins de Paris, par l'Archevêque de Rouen, assisté des Evêques de Laon & de Beauvais. Le 14 du même mois 1729, il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi à Versailles. L'Abbaye de Beaulieu en Argonne, Diocèse de Verdun, lui fut donnée au mois d'Avril 1729, & il remit alors celles de S. Romain de Blaye & de Beauport. Il assista à l'Assemblée Générale du Clergé, tenue à Paris en 1730, en qualité de Député de sa Province.

XXVIII. François de Roye de la Rochefoucaud, Comte de Roye & de Roucy, Vidame de Laon, Baron de Pierrepont, Marquis de Sévérac, fait Mestre-de-Camp d'un nouveau Régiment de Cavalerie par commission du 18 Novembre 1705, réformé après la Paix d'Utrecht, fut nommé Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, & eut en même tems le Régiment de Cavalerie de Marteville. Il mourut à Paris le 26 Février 1725, au matin, âgé de 36 ans, & fut inhumé à S. Sulpice sa Paroisse, ayant eu de *Marguerite-Elisabeth* Huguet sa femme, outre deux enfans morts au berceau, *Marthe-Elisabeth* de Roye de la Rochefoucaud, Damoiselle de Roucy, née le 13 Décembre 1720; *Françoise Pauline* de Roye de la Rochefoucaud, Damoiselle de Roye, née le deuxiéme Mars 1723; & *Isabelle-Eléonore* de Roye de la Rochefoucaud, Damoiselle de Sévérac, née posthume le 23 Août 1725, & morte le 20 Mai 1726.

ROUCY (Henri de) Seigneur de Sissonne près de Laon, étoit issu de l'ancienne tige des Comtes de Sarbruck & de Roucy. Il épousa *Jacqueline* de Lannoy, & fut pére de *Nicolas* & de *Claude* de Roucy, fréres jumeaux, qui eurent pour leur partage, l'aîné, la Terre & Seigneurie de Sissonne; & le puîné, celle d'Origny. Ces deux fréres naquirent le septiéme jour d'Avril 1548, avec une telle ressemblance, que leurs nourrices furent contraintes de leur donner des bracelets de différentes couleurs pour les reconnoitre. Cette parfaite ressemblance se conserva toujours, dans leur taille, dans leurs traits, dans leurs gestes, dans leurs humeurs, & dans leurs inclinations: de sorte qu'étant vêtus de même façon, non seulement les étrangers, mais aussi leur pére & leur mére, étoient fort embarrassez de les distinguer. Ils furent nourris au Collége, puis à la Cour. Le Seigneur de Sissonne fut Page de la Chambre d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre; & le Seigneur d'Origny, du jeune Henri de Bourbon, son fils, depuis Roi de France. Ils furent fort chéris du Roi Charles IX, qui prenoit souvent plaisir à les mettre tous deux ensemble, & à les considérer longtems, pour y trouver quelque marque de différence. Quelquefois après les avoir envoyez parmi ses autres Courtisans, il les faisoit ensuite repasser devant lui, sans pouvoir les discerner. Le Seigneur d'Origny jouoit parfaitement bien à la paume; & le Seigneur de Sissonne s'engageoit quelquefois dans des parties où il n'avoit pas l'avantage. Pour y remédier, il sortoit du jeu, feignant d'aller à quelque nécessité, & faisoit adroitement entrer son frére en sa place, lequel relevoit & gagnoit la partie, sans que nul, ni des Joueurs ni de ceux qui étoient dans la galerie, s'apperçussent de ce changement. C'est encore une chose digne d'admiration, que les mêmes accidens qui arrivérent à l'un pendant sa vie, arrivérent pareillement à l'autre; les mêmes maladies, les mêmes blessures, en même tems, & en mêmes endroits de leurs corps. Lorsque le Seigneur de Sissonne tomba malade de la maladie dont il mourut, en la 30 année de son âge, par la faute de son Médecin, le Seigneur d'Origny se trouva au même tems atteint de la même maladie, & en très grand danger de sa personne; mais il en échappa par les soins d'un Médecin plus habile. Avant que les deux fréres fussent malades, un bon Peintre les représenta tous deux dans un tableau, tels qu'ils étoient, c'est à dire, très semblables de taille & de visage. * Pasquier, *Recherches*, *l. 6.*

ROUDKANEH, fleuve. *Voyez* GIHON.

ROUEN, en Latin *Rhotomagus* & *Rhotomagum*, ville de France, capitale de la Normandie, est une des plus grandes, des plus riches & des mieux peuplées du Royaume, avec Archevêché, Parlement, Chambre des Comptes, & Cour des Aides réunie, Bureau des Finances, Hôtel des Monnoyes, Jurisdiction Consulaire, Amirauté & divers autres Siéges. On lui donne 7000 pas ou environ de circuit, outre six grands fauxbourgs fort peuplez. Elle est très ancienne; mais il est ridicule d'avancer que Jules César l'a entourée de murailles, & que son nom est tiré de celui de Magus, Roi des Gaulois, son fondateur, & de l'Idole de Roth, détruite par saint Mellon, Prélat de cette ville, vers l'an 260. Cette ville étoit déja illustre du tems de Théodose *le Grand*, comme nous le voyons par les Lettres de Saint Paulin à Victrice, aussi Prélat de Rouen. Elle est voisine de la mer, à douze lieues de Dieppe, & de la côte de la Manche, & bâtie sur le bord de la riviére de Seine, où la marée remonte si haut, que les vaisseaux de deux cens tonneaux peuvent aborder le long d'un grand quai qui la borde, pour recevoir les marchandises qui viennent des païs étrangers, avec lesquels cette fameuse ville a un commerce général. Aussi est-elle le magasin des plus précieuses marchandises, qui par le moyen de la Seine se dispersent dans tout le reste du Royaume. Les Ducs de Normandie la choisirent pour y tenir leur Cour; & on y voit encore leur ancien palais dans la place de la vieille tour, qui sert à présent de halles & de magasins publics. Il y a aussi sur la Seine un ancien château de guerre, que l'on nomme *le vieux Palais*. Rouen paroît environné de montagnes, d'où sortent de petites riviéres, qui servent à remplir quelques fossez de la ville, à nettoyer ses rues, mais sur-tout à faire tourner divers moulins, & à mille choses nécessaires au grand nombre d'Ouvriers qui y demeurent. On y compte cent vint-cinq rues, dont il y en a de très belles, sans parler de ses places, de ses fontaines, de ses palais, & de ses autres édifices saints & profanes, qui contribuent beaucoup à son ornement; entre autres l'Eglise Métropolitaine de Notre-Dame; l'Eglise Abbatiale de S. Ouen, Ordre de S. Benoît; celle de S. Maclou, Paroisse; & celle du Collége des Jésuites. L'Eglise de Rouen est très illustre par son ancienneté, & par le mérite de ses Prélats, dont saint Nicaise est le premier. Elle en a plus de douze reconnus pour Saints; un Pape, qui est Clement VI; treize Cardinaux, deux du sang royal des Rois de France; plusieurs Chanceliers de France; & divers autres personnages illustres par leur naissance, par leurs emplois, & par leur érudition. Martin IV & Gregoire XI, Papes, avoient été Archidiacres de Rouen. Les Archevêques, Primats de Normandie, se sont soustraits de la Primatie de Lyon depuis l'an 1457, que le Cardinal d'Estouteville obtint cette exemption du Pape Calixte III, ce qui a été confirmé de nos jours par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du vivant de Jacques Colbert, Archevêque, contre les prétentions de Claude de Saint-George, Archevêque de Lyon. Les Suffragans de cet Archevêché sont Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Lisieux & Coutances. Le Chapitre est composé de cinquante Chanoines: il y a dix Dignitez, qui sont le Doyen, le Chantre, le Thrésorier, six Archidiacres, & un Chancelier, sans parler de huit moindres Chanoines, & d'un très grand nombre de Bénéficiers & de Chapelains. On y peut joindre les trente Prébendes dites de saint Romain, qui sont possédées par trente filles ou veuves. Les Evêques suffragans doivent prêter serment d'obéissance à l'Eglise de Rouen, comme à l'Archevêque. Ils prêtent ce serment entre les mains du célébrant, dès qu'il est monté à l'autel, avant qu'il lise l'introït; & ce jour-là donnent à dîner au Chapitre, s'ils n'aiment mieux lui payer cent écus. Les Archidiaconez ont sous eux trente Doyennez ruraux, dans lesquels on compte jusqu'à 1388 Paroisses, dont il y en a trente dans la ville de Rouen, & cinq dans les fauxbourgs. Il y a aussi vingt-neuf Abbayes dans le Diocése, en comprenant celles de Saint-Ouen & de Saint-Amand dans Rouen, où l'on trouve, tant dans la ville que dans les fauxbourgs, vingt-quatre Maisons religieuses d'hommes, & vingt de femmes. L'Eglise métropolitaine de Notre Dame est célébre par sa grandeur & par sa magnificence. On ne manque pas d'y aller voir la cloche fameuse, dite *la George d'Amboise*; parce qu'elle fut faite par ordre du Cardinal de ce nom, Archevêque de Rouen. *Voyez* TOUR de BEURRE. On y voit aussi des tombeaux, & d'autres raretez, dignes de la curiosité des Voyageurs, sans parler du Thrésor de sa sacristie, qui étoit bien plus considérable, avant qu'il eût été pillé par les Protestans, pendant les guerres de la Religion du XVI siécle. L'Eglise de Rouen a eu autrefois trois Cérémonies particuliéres, qui y ont été observées près de 500 ans, puisqu'il en est fait mention dans le Livre des *Offices Divins* de Jean de Bayeux, Evêque d'Avranches, puis Archevêque de Rouen, qui vivoit dans le XI siécle, & qui ne furent abolies que vers l'an 1579. La premiére est l'*Office des Enfans*, qui se faisoit le jour des Innocens. Les enfans faisoient l'Office ce jour-là dans la Cathédrale: un d'entre eux y officioit en crosse: il la prenoit aux premiéres Vêpres, au verset du cantique de la Vierge; *Deposuit potentes de sede*, & il la quittoit à ce même verset aux secondes Vêpres: on répétoit même ce verset, jusqu'à ce que le petit Evêque eût remis sa crosse à un autre enfant pour s'en servir à sa place l'année suivante. La seconde étoit l'*Office de l'Etoile* ou *des trois Rois*. Trois Chanoines avec trois Chapelains revêtus d'ornemens magnifiques, représentoient les trois Rois avec leur suite; ils venoient de trois endroits différens de l'Eglise, comme des trois parties du Monde, & se joignant ensemble, ils se rendoient à une chapelle, où il y avoit une représentation de la crêche du Sauveur, auquel ils offroient leurs présens comme les Mages. La troisiéme étoit l'*Office du Sépulcre*. Trois Chanoines représentoient les trois Maries, & tout ce qui se passa au sépulcre de Notre-Seigneur. *Voyez* le Cérémonial de Rouen, tiré du cabinet de M. Bigot, & imprimé en 1679; & le Livre de Jean, Evêque d'Avranches, *de Officiis Ecclesiasticis*. Le port de Rouen est célébre, & est fréquenté par un grand nombre de vaisseaux, & de personnes de toute sorte de Nations, que le commerce y attire. Le pont de bateaux, qui est sur la Seine, est considéré comme une merveille; car on le voit hausser à mesure que la marée remonte, & baisser lorsqu'elle descend: ce qui se fait avec tant de proportion, qu'on diroit que ce pont, qui est pavé & long de deux cens soixante & dix pas, est aussi ferme que s'il étoit de pierre. Il y a à Rouen, Parlement, Chambre des Comptes, à laquelle est réunie la Cour des Aides depuis 1706, Bureau des Thrésoriers de France, Chambre des Monnoyes, marquée de la lettre B, & Présidial. Le Parlement étoit une Cour d'Echiquier, fondée par le Roi Philippe *le Bel* vers l'an 1286, pour l'administration de la Justice en Normandie. Louis XII, en 1499, la fixa & la rendit perpétuelle à la priére du Cardinal d'Amboise; & en 1515, Fran-

çois

çois I, ayant aboli ce nom de Cour d'Echiquier, lui donna le titre de Parlement. Rouen a souvent été sujette à de grands malheurs, & à de terribles incendies, comme à celui que les Auteurs marquent en 1019. Elle fut prise par les Normands en 841, par les Anglois en 1418; & en 1449, elle se remit sous l'obéissance de Charles VII. Dans le XVI siécle, après avoir été prise par les Huguenots, elle fut reprise & saccagée sous Charles IX, en 1562. Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, y reçut pendant le siege, près de la porte de saint Hilaire, une blessure, dont il mourut peu de tems après. Son fils, Henri *le Grand*, la prit depuis sur ceux de la Ligue en 1594, après l'avoir assiégée inutilement en 1592. * Talepied, *Antiq. de Rouen.* Jean Dadré & Jean le Prevôt, *des Archevêques de Rouen.* Jean Nagarel, *Descript. de Normandie.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. des Villes.* Sincerus, *Itiner. Gall.* Papire Masson, *Descript. Flumin. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana*, &c. Farin, *Histoire de Rouen*, en 1668.

CONCILES DE ROUEN.

Le premier fut célébré vers l'an 692. Ausbert, qui étoit Prélat de cette ville, présida à cette Assemblée de seize Evêques, qui firent des Ordonnances importantes & avantageuses aux peuples. Mauger de Normandie présida en 1050, à une autre Assemblée dont nous avons dix-neuf Canons & l'Epître Synodale, dans la derniére édition des Conciles. L'Auteur de la Chronique de Rouen fait mention de deux Conciles tenus en 1073 & 1074. Le premier, contre les Moines de l'Abbaye de S. Ouen, qui avoient fait quelques violences à l'Archevêque Jean de Bayeux; dans le dernier il excommunia les Clercs concubinaires, qui faillirent à l'assommer de coups de pierres. Nous en avons encore 14 Canons. Guillaume Bonneame, Archevêque de Rouen, célébra trois Conciles en 1091 ou 1092, en 1096 & vers 1108, comme nous l'apprenons de l'Histoire Ecclésiastique d'Ordéric Vitalis. Dans le second, les Prélats approuvérent tout ce qui avoit été resolu dans celui de Clermont pour la Croisade, & firent huit Ordonnances. Le même Ordéric fait mention de deux autres Conciles tenus à Rouen en 1118 & en 1119. Gautier ou Vautier *de Constantiis*, Archevêque de cette ville, en célébra un autre vers 1188 ou 1189. Guillaume de Flavacourt présida à celui de Pont-Audemer en 1279, pour la discipline & la réforme du Clergé; & le même tint un autre Synode en 1299. Bernard de Farges, son successeur, en célébra un vers 1310, pour les affaires des Templiers. Radulphe Roussel assembla en 1445, un Concile Provincial dont nous avons les Actes. On en met un autre aussi Provincial en 1514, sous George d'Amboise *le Jeune*; mais il y a plus d'apparence qu'il ne fut tenu qu'en 1522. Charles, Cardinal de Bourbon, célébra un Concile Provincial en 1581. Pierre de Collemedio fit des Ordonnances Synodales vers 1245, & les Cardinaux Guillaume d'Estouteville, & George d'Amboise *l'Ancien*, en publiérent aussi; celui-là en 1496, & celui-ci en 1506.

ROVENIUS (Philippe) Archevêque titulaire de Philippes, & Vicaire Apostolique dans les Provinces-Unies, étoit né à Déventer. Il a publié divers Ouvrages, & entre autres un *de Republica Christiana*, qui fut imprimé l'an 1648. Il y condamne le langage affecté de quelques Dévots, qui se piquoient d'une dévotion toute particuliére & mystique. On a encore de lui, *Tractatus de Missionibus*; *Institutiones Christianæ pietatis, libri quatuor*; *L'Encens qui pénetre le Ciel*, en Flamand. * Valere André, *Bibl. Belgica, p.* 778. Bayle, *Dict. Critiq.*

ROVERE, nom d'une famille dont les Auteurs parlent diversement, a donné deux Papes à l'Eglise, Sixte IV, & Jules II, & plusieurs Cardinaux. Onuphre dit qu'elle doit son origine à Hermond, Courtisan de Ragunbert, Duc de Turin, qui vivoit l'an 700. Mais Jean-Baptiste Frégose assure que le pére de Sixte IV étoit un Pêcheur. Bernard Justiniani de Venise, haranguant devant ce Pape au commencement de son pontificat, ne craignit point de dire qu'on ne devoit pas considérer la naissance de Sixte, mais son grand mérite qui l'avoit élevé sur le thrône de saint Pierre. D'autres remarquent que la famille de la Rovére de Turin, étoit la noble & l'ancienne; que Sixte s'y fit aggréger; & que, pour témoigner sa reconnoissance à ceux de cette Maison, il donna le chapeau rouge à Christophle & à Jérôme, dont nous parlerons. Le Président de Thou parle ainsi de la Maison de la Rovére. „ Quant à la Maison de la Rovére, *dit-il*, qui est sortie de „ fort bas lieu dans la ville de Savonne, elle a été établie par „ Sixte IV, & élevée par Jules II; mais les Papes qui vinrent „ après, l'ont presque tout-à-fait opprimée. Car François-„ Marie, fils de Jean-Marie, & petit-fils de Raphaël, frere „ de Sixte IV, ayant succédé au Duché d'Urbin, à cause de „ sa mére, sœur de Guidobaldo de Feltro, fut persécuté de „ plusieurs façons sous le pontificat de Léon X. Néanmoins il „ trouva quelque repos pendant le pontificat d'Adrien & de „ Clément, sous lequel il fut Chef de l'Armée de la Ligue en „ Italie. Depuis, le voisinage de la Principauté de Camerino „ lui ayant fait souhaiter de la joindre au Duché d'Urbin, il „ crut qu'il ne falloit pas perdre l'occasion qui se présentoit „ d'exécuter ce dessein. Jean-Marie, le dernier de la famille „ des Varani, étant mort, & n'ayant laissé qu'une fille, qu'il „ avoit eue de Catherine Cibo sa femme, cette mére qui avoit „ besoin d'un puissant appui, & qui craignoit pour sa fille, con-„ sentit facilement à la marier avec le fils du Duc d'Urbin; „ parce qu'elle espéroit de se garentir par cette alliance des „ persécutions de Sciarra Colonna, beau-pére de Matthias, „ bâtard de la Maison de Varani. Ainsi le Duc d'Urbin jouït „ de l'Etat de Camérino, jusqu'à ce que Paul III, qui avoit „ une passion extrême d'enrichir ses enfans, le voulut avoir „ comme dépendant du Saint Siége, & l'usurpa par force & „ sans aucun droit. Véritablement ce généreux Prince, qui „ s'étoit acquis une si grande réputation par les armes, ne put „ se résoudre de céder aux menaces de ce foible vieillard, „ après avoir si bien résisté à la grande puissance de Léon X; „ mais étant mort, comme il étoit prêt à faire la guerre, Gui-„ dobaldo son fils, qui n'avoit rien des grandes qualitez de „ son pére, & qui se vit frustré du secours que les Vénitiens, „ & Côme, nouveau Duc de Florence, lui avoient promis, „ fut contraint, pour ne pas tout perdre, de laisser Camérino „ au Pape, trop indulgent pour les siens.

I. LEONARD de la Rovére, épousa *Luchine* Munliona, dont il eut 1. *François* de la Rovére, né le 22 Juillet 1414, qui fut Pape sous le nom de SIXTE IV, en 1471, & mourut le 13 Août 1484; (*Voyez* SIXTE IV) 2. RAPHAEL, qui suit; & 3. *Iolande*, mariée à *Jérôme* Riario.

II. RAPHAEL de la Rovére épousa *Théodore* Manérola, dont il a eu 1. *Julien*, né en 1453, qui fut élu Pape sous le nom de JULES II, en 1503, & mourut le 21 Février 1513; (*Voyez* JULES II) 2. *Barthelemi*, Evêque de Ferrare, & Patriarche d'Antioche; 3. *Léonard*, Duc de Sora, mort sans postérité, de *N... fille naturelle de* Ferdinand, *Roi de Naples*; 4. JEAN, qui suit; & 5. *Luchine* de la Rovére.

III. JEAN de la Rovére, Duc de Sore & de Sénigaglia, Préfet de Rome, épousa *Jeanne* de Montfeltre, fille de *Frédéric*, Duc d'Urbin, & de *Batiste* Sforce, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS-MARIE qui suit.

IV. FRANÇOIS-MARIE de la Rovére, né le 24 Mars 1491, l'un des plus grands Capitaines de son tems, fut adopté par *Guido Balde* de Montfeltre, Duc d'Urbin, son oncle maternel, & mourut de poison le 21 Septembre 1538. Il avoit epousé en 1509, *Léonore Hippolyte* de Gonzague, fille de *François*, Duc de Mantoue, & d'*Isabelle* d'Est-Ferrare, dont il eut 1. *François*, mort jeune; 2. GUIDO-BALDE qui suit; 3. *Julie*, mariée à Alfonse d'Est, Marquis de Montechio; 4. *Elisabeth*, alliée à *Alberic* Cibo, Marquis de Masse & de Carrare; 5. *Hippolyte*, qui épousa *Antoine* d'Aragon, Duc de Montalte; & 6. *Jules* de la Rovére, né le premier Avril 1535, nommé Cardinal par le Pape Paul III, en 1547, puis Archevêque de Ravenne, mort le 3 Septembre 1578, *laissant pour enfans naturels* Hippolyte, *Seigneur de Saint-Laurent, qui fut légitimé par le Pape Pie V*; & Julien, *qui fut d'Eglise.*

V. GUIDO-BALDE de la Rovére, Duc d'Urbin, Gouverneur de la République de Venise, fut fait Capitaine-Général de l'Eglise par le Pape Jules III, & eut la charge du Sacré College après la mort du Pape Marcel. Philippe II, Roi d'Espagne, le fit Capitaine-Général de ses Armées en Italie, & lui donna le Collier de l'Ordre de la Toison d'Or. Il mourut en 1574, ayant épousé 1º. en 1533, *Julie* Varana, fille & héritiére de *Jean Marie*, Duc de Camérino, & de *Magdelaine* Cibo, niéce du Pape Léon X: 2º. *Victoire* Farnése, fille d'*Octave*, Duc de Parme. Du premier lit vint 1. *Virginie* de la Rovére, mariée à *Frédéric* Borromée, Comte d'Arone: du second sortirent 2. FRANÇOIS-MARIE qui suit; 3. *Isabelle*, mariée à *Bernardin* de Saint Sévérin, Prince de Bisignano; 4. *Lavinie*; & *N...* de la Rovére, alliée à *Guido-Balde* du Mont-Sainte-Marie.

VI. FRANÇOIS-MARIE de la Rovére, II du nom, Duc d'Urbin, Chevalier de la Toison d'Or, né le deuxiéme Février 1549, épousa *Lucréce* d'Est, fille d'*Hercule*, II du nom, Duc de Ferrare, dont il eut pour fils unique FREDERIC-UBALDE qui suit.

VII. FREDERIC-UBALDE de la Rovére, Duc d'Urbin, mort en 1623, avoit épousé *Claude* de Médicis, fille de *Ferdinand*, Grand-Duc de Toscane, laquelle prit une seconde alliance le 19 Avril 1626, avec *Léopold*, Archiduc d'Autriche, & mourut le 25 Décembre 1648, ayant eu de son premier mariage *Victoire* de la Rovére, née le troisiéme Février 1622, mariée le 23 Septembre 1633, à *Ferdinand* de Médicis, II du nom, Grand-Duc de Toscane, morte le sixiéme Mars 1694, âgée de 72 ans, laissant des enfans. * Sansovin, *Origin. delle famigl. d'Ital.* Onuphre, *in Sixto IV.* Volaterran, *Anthropol. l.* 22. Frégose, *l.* 3. *c.* 4. De Thou, *l.* 1. Guichardin. Paul Jove. Foglieta. Sponde. Cabréra. Aubéry. Ciaconius. Rittershusius, &c.

ROVERE ou ROUVERE (Christophle de la) Cardinal, Archevêque de Tarentaise, étoit d'une ancienne famille de Turin, qui porte ce nom, & fut fait Cardinal en 1477, par le Pape Sixte IV, qui avoit pris le surnom de cette famille; mais il ne conserva pas longtems cette dignité, car il mourut en 1479, âgé de 43 ans, sept mois & 29 jours. DOMINIQUE DE LA ROVERE son frére, que le même Sixte IV fit aussi Cardinal en 1478, & Archevêque de Turin, mourut, selon Onuphre, en 1501. * Sainte-Marthe, *en la France Chrétienne.*

ROVERE (Jérôme de la) le Cardinal de la Rovére ou du Rouvére, en Latin *Rovereus*, & quelquefois *Roboreus*, natif de Turin, Evêque de Toulon en 1559, puis Archevêque de Turin en 1564, & la même année Cardinal du titre de saint Pierre aux Liens par Sixte V, composa dans sa premiére enfance des vers, qui ne firent pas deshonneur à sa vieillesse ni à sa pourpre, & qui n'en font pas encore aujourd'hui à sa réputation, pourvu qu'on lui passe quelques Piéces de galanterie, dont il faut rejetter la faute sur ses Maîtres, puisqu'il étoit au dessous de dix ans lorsqu'il publia toutes ces Poësies, qui furent imprimées à Pavie dès l'an 1540. Cette édition étant devenue fort rare, elles ont été réimprimées à Ratisbonne l'an 1683. Il y a des vers de différentes espéces, des Epiques, des Elégiaques, des Sapphiques, des Phaleuques. On y remarque par-tout une facilité merveilleuse, une imagination heureuse & fertile, une force & une vigueur d'homme fait, avec une grande pureté de style, & un merveilleux choix de mots. Il

mourut

mourut au Conclave, où Clement VIII fut élu Pape, le 26 Février 1592, âgé de 62 ans ou environ. * *Acta Eruditor. Lipsiens. anno* 1683. *tome* 2. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 372 & 373. *n.* 1343: & *tome* 5. *partie* 1. *p.* 148 & *suiv. n.* 47. édit. d'Amsterdam 1725.

ROVEREDO, ROVEREID, petite ville du Tirol. Elle est dans l'Evêché de Trente, sur l'Adige, à quatre lieues de la ville de Trente, vers le midi. * *Carte du Tirol.*

ROVERELLA (Barthélemi) Cardinal, Archevêque de Ravenne, natif de Ferrare, eut part aux bonnes graces du Pape Eugene IV, qui lui donna l'Evêché d'Adria, puis l'Archevêché de Ravenne. Dans la suite, il fut chargé du Gouvernement de presque toutes les Provinces du Saint Siége; il fut envoyé Nonce en Angleterre, puis à Naples, & enfin fut fait Cardinal en 1461, par Pie II. Cette dignité fut une récompense de ses services, & entre autres, de celui qu'il rendit en chassant le Comte d'Anguillara de Viterbe, où il s'étoit établi. Ce Cardinal mourut à Rome le deuxiéme Mai de l'an 1476, âgé de 60 ans, & fut enterré dans l'Eglise de S. Clément, où l'on voit son Eloge funébre. * Rubeus, *Hist. Raven. l.* 8. Pie II. *in Comment.* Onuphre. Victorel. Aubéry &c.

ROUERGUE, Province de France, entre l'Auvergne, & une partie du Quercy au septentrion; les hautes Cévennes & le Gévaudan à l'orient; le Languedoc au midi; & le Quercy au couchant, a Rodès pour sa ville capitale. Le païs est peu considérable & peu fertile; mais sa stérilité est récompensée par des mines de fer, de cuivre, d'alun, de souffre, &c. On y voit aussi une montagne qui brûle. La grande richesse du Rouergue consiste en bétail & en laines, & le seul commerce des mulets qu'on mene de là en Espagne, y apporte deux cens mille écus toutes les années. Le Rouergue a diverses riviéres, le Tarn, le Lot, l'Aveiron, &c. César parle de ces peuples, qu'il nomme *Ruthenians*, & du païs desquels il fait un des Membres de la Province, *Comment. l.* 7. Il témoigne encore que ce païs pouvoit fournir un grand nombre d'hommes, & que les principaux Seigneurs des Gaules en leur commune Ligue contre les Romains, le cottiférent à douze mille hommes. Strabon assure que de son tems il abondoit en mines d'or. Lucain en fait encore mention, *l.* 1. *v.* 402.

Solvuntur flavi longa statione Rutheni.

On divise ordinairement cette Province en trois parties: dans la Haute Marche sont Milhau, Espalion, Nantz, Sainte-Frique, le Pont-de-Camarès, Campeyre, S. Rome de Tarn, S. Serhin, Belmont, Vabres & Sévérac-le-Château; dans le Comté de Rodès, la ville de même nom, S. Geniez de Rivedolt, Entraigues, la Guiolle, le Mur de Barrez, Estaing, Marsillac, Albin, Rignac & Cassagnes Begognes; dans la Basse Marche, Villefranche, S. Antonin, Nayac, Verfeuil, Rieupeyroux, Sauveterre, la Salvetat, Peyralès, Conques, Peyrusse & Villeneuve. Tout le païs est sous le Gouvernement de Guienne, & sous le Parlement de Toulouse. Ses trois parties ont autant d'Elections sous la Généralité de Montauban. Milhau produit beaucoup d'amandes. Nayac est connu par son vitriol, Saint-Antonin par ses prunes, & Roquefort par ses fromages. Marsillac, avec titre de Principauté, a dans son voisinage la caverne de Bouche-Roland, qui méne plus de quatre lieues sous terre. Sévérac a titre de Duché sous le nom d'Arpajon: Entraigues & Estaing, sont des Comtez; Rodès & Vabres des Evêchés &c. Nous parlons des Comtes du païs sous le nom de RODES.

ROUGE (Mer) *Voyez* MER ROUGE.

ROUGEMONT, (Bailliage de) ou de *Sanen* ou de *Gessenay*, est le dernier du Païs Allemand de Berne. Cependant il n'est pas tout Allemand. Ceux qui habitent la partie septentrionale sont Allemands, & les autres Romands. Le principal lieu de ceux qui parlent Allemand est *Sanen*, grand village situé sur la *Sane* ou *Sarine*, qui lui donne son nom. Au dessous de Sanen est le village de *Rougemont*, le principal de ceux où l'on parle François. Là est le château du Baillif, qui fut bâti en 1575, sous Jean d'Erlach, Baillif de Rougemont, précisément dans le lieu où il y avoit autrefois un Couvent de l'Ordre de Clugny. Ce Bailliage est grand & s'étend d'un côté jusques au Vallay, & de l'autre jusques au Canton de Fribourg. Il comprend six Paroisses, trois Allemandes, savoir, Sanen, Gesteig, & Lowinen; & trois Romandes, Rougemont, Château d'Oex, & La Rossiniére. Les peuples de ces montagnes sont vigoureux, & vivent quelques-uns jusques à cent ans. Leur nourriture est de lait, & le fromage leur tient lieu de pain; car pour du pain ils n'en usent guére. Ils vont au four une fois ou deux par année, où ils cuisent de petits gâteaux de l'épaisseur de deux écus, que les Romands appellent *gâtelets* & qu'ils séchent souvent à la cheminée. Les Habitans du Rougemont jouïssent de plusieurs priviléges, qui leur ont été accordez autrefois par les anciens Comtes de Gruyére, leurs premiers Seigneurs, & confirmez par les Bernois, lorsque ces derniers achetérent ce païs-là en 1554, dans la discussion des biens du Comte de Gruyére. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 231. Plantin.

ROVIGNO, ville de l'Istrie. Elle est sur une Presqu'Isle de la côte occidentale, à trois lieues de Parenzo, vers le midi. Rovigno n'est pas une grande ville; mais elle est assez bien peuplée, & elle a deux ports. On voit près de cette ville le *Monte-Auro*, qui est la place de l'ancienne *Arupinum*, des ruïnes de laquelle Rovigno s'est aggrandie. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROVIGO, en Latin *Rhodigium*, petite ville, capitale de la Poléfine, dans l'Etat de Venise, est située dans un territoire environné des riviéres d'Adige & d'Adigeto qui y forment une Isle. Cette ville est la résidence de l'Evêque d'Adria. * Laur. Schard. *in Monum. Ital.*

ROVIGO (La Poléfine de). *Voyez* POLESIN ou POLESINE.

ROUILLARD (Sebastien) natif de Melun, & Avocat au Parlement de Paris, s'est rendu célébre par divers Ouvrages, soit de Droit, comme les Reliefs forensies; soit de Philologie, comme le Traité des Gymnopodes, & la louange du Fetu; soit enfin d'Histoire. Le premier de ceux-ci est le Grand-Aumônier de France, qui parut en 1607, & qui contient des recherches sur l'origine & les priviléges de cette charge. Deux ans après il donna sa Parthénie ou l'Histoire de la ville de Chartres, avec ce qui s'est passé de plus remarquable dans tout le païs Chartrain; & réussit bien dans la plus grande partie de l'ouvrage; mais dans l'Histoire des premiers tems il adopta bien des fables. Cette histoire ne fut suivie qu'en 1627, de celle du Monastére de Li-Huns en Santerre, ou comme il écrit en Sang-Ters. Il travailloit depuis plusieurs années à l'Histoire de la ville de Melun, qui parut enfin en 1628, & qui est le meilleur de ceux de ses Ouvrages qui ont été imprimez: & il y joignit la Vie de Bouchard, Comte de Melun; celle d'Amyot, Evêque d'Auxerre, &c. Enfin il se livra tout entier à l'Histoire du Parlement de Paris, qu'il divisa en deux parties; la premiére contenant tout ce qui s'étoit passé au Parlement, & où il faisoit entrer plus de dix mille Arrêts; la seconde destinée pour ce qui regardoit les Premiers Présidens: mais il mourut en 1639, avant que d'y avoir mis la derniére main, & cet Ouvrage s'est perdu. On a encore de lui un Ouvrage intitulé *Capitulaire*, &c. au sujet de l'impuissance de l'homme & de la femme, à l'occasion d'un Gentilhomme pour lequel il plaidoit, & que sa femme poursuivoit en dissolution de mariage pour cette raison. Cet Ouvrage, où l'Auteur n'a nullement traité sa matiére chastement, a été imprimé à Paris en 1600, & pour la seconde fois en 1604. Cette seconde édition est augmentée. Rouillard étoit en grande relation avec Juste Lipse, parmi les Lettres duquel on en trouve plusieurs qui lui sont adressées. * Le Long, *Bibl. Hist. de la France.*

* ROVILLE (Guillaume) Imprimeur de Lyon vers le milieu du XVI siécle, s'est particuliérement fait connoître par le soin qu'il a pris d'orner ses éditions de portraits & d'autres figures, pour lesquels il n'épargna aucune dépense. Baillet le nomme fautivement *le Rouille* au lieu de *Roville*. * Jugemens des Savans, *tome* 1. *partie* 2. *p.* 46 & 47. *n.* 28. *Voyez* la Note de M. de la Monnoye.

ROUILLE' (Guillaume le) natif d'Alençon, Lieutenant-Général de Beaumont & de Frénay, au païs du Maine, a commenté la Coutume du Maine, & fait des Notes sur la Glose de celle de Normandie. Il étoit né en 1494, & florissoit à Alençon en 1550, suivant la Croix-du-Maine. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit.*

ROUINE DI MARIANA. *Cherchez* MARIANA, ville de Corse.

ROVITO (Scipion) Jurisconsulte, né à Tortorella dans le Royaume de Naples, où il naquit le 22 Juillet de l'an 1556, fut Avocat à Naples, puis Conseiller de cet Etat, ensuite Président de la Chambre Royale, & enfin Régent au Conseil Collatéral. Il fut aussi envoyé à Milan & à la Cour de Madrid. Il composa, entre autres Ouvrages, *Comment. in Prag. Regni Neap. Concil. tome* 2. &c. Il mourut en 1636, âgé de 79 ans.

ROULEAU ou VOLUME. Ce que nous appellons aujourd'hui *livre*, se nommoit autrefois *rouleau* ou *volume*. On ne plioit pas les feuilles des livres, comme on fait présentement pour les coudre & relier toutes ensemble; mais on faisoit un rouleau de chaque feuille qu'on mettoit les unes sur les autres, de sorte qu'une feuille faisoit un volume; & c'est en ce sens qu'on trouve que quelques Anciens ont composé un si grand nombre de volumes ou livres. Néanmoins comme ces feuilles roulées les unes sur les autres pouvoient se brouiller facilement, on avoit accoutumé de les coudre toutes ensemble, & de n'en faire qu'un rouleau. Il est souvent parlé dans l'Ecriture de ces rouleaux ou volumes; & les Juifs en gardent encore l'usage dans leurs Synagogues, leur Loi étant écrite dans ces sortes de rouleaux avec une grande exactitude. Léon de Modéne dit que l'exemplaire de la Loi, dont ceux de sa Nation se servent dans leurs Synagogues, n'a point la forme des livres d'aujourd'hui, mais celle de volume ou rouleau, comme on les faisoit anciennement; c'est à dire, qu'elle est écrite sur des peaux de vélin non cousues avec du fil, mais avec les nerfs d'un animal monde. Ces peaux cousues bout à bout, ajoûte-il, & écrites, se roulent sur deux bâtons de bois qui sont aux deux bouts. Ce livre ainsi roulé, est couvert d'un ouvrage de lin ou de soye, avec un autre enveloppé de soye qui se met pardessus. Les extrémitez des bâtons qui excédent le vélin de beaucoup, sont couvertes d'un ouvrage d'argent, où il y a des pommes de grenade & des clochettes, ou l'on met au dessus tout autour une couronne, le tout selon l'usage du lieu, ou suivant le caprice du maître du livre. Le même Auteur ajoûte qu'il y a quelquefois dans l'*aron* ou *armoire*, plus de vingt de ces rouleaux, nommés *Sefer tora* ou *livre de la Loi*. En effet la Synagogue des Juifs d'Amsterdam qui suivent le rit Espagnol, en contient un plus grand nombre. Un Savant ayant visité ces rouleaux, n'en trouva aucun ancien, parce que les Juifs ne font pas curieux d'anciens livres ou rouleaux, étant dans cette persuasion, que ceux qu'ils font décrire présentement sont les mêmes choses que l'Original écrit par Moyse. Cette Synagogue d'Amsterdam en posséde pour le moins cinquante exemplaires, qui appartiennent à divers particuliers, & ils ont un jour de l'année où ils les

les portent comme en procession dans la Synagogue. * Léon de Modéne, *Cerem. des Juifs, partie 1. ch. 10.*

ROULERS. *Voyez* ROUSSELAAR.

ROUMI, lac de Perse qu'on trouve à dix ou onze lieuës de Tauris. Il en a environ quinze de tour, & ses eaux sont comme noires. Les poissons, qui s'y rendent avec plusieurs ruisseaux, deviennent d'abord aveugles, & au bout de quelques jours on les trouve morts sur le rivage. Ce lac prend son nom d'une Province & d'une petite ville qu'on appelle aussi Roumi. * Tavernier, *Voyage de Perse, tome 1.* Th. Corneille, *Dictionnaire Géogr.*

ROUMILLEY & ROUMILLY. *Voyez* ROMILLE.

ROUMOIS, païs de la haute Normandie, l'un des quatre dont le Diocése de Rouën est composé, en Latin *Rothomagensis Ager.* Ce païs, qui est à peu près de forme triangulaire, est situé entre la riviére de Seine & celle de Rible, en remontant depuis l'embouchure de cette derniére dans l'autre à la Rocque, jusqu'à Brionne & Elbœuf, qui en sont éloignés de neuf ou dix lieues. La Campagne de Neufbourg, qui est du Diocése d'Evreux, borne le Roumois, dont la petite ville de Quillebœuf est la Capitale, selon Duval. L'on y distingue Brionne. Ce même païs comprend le bourg d'Elbœuf, qui a titre de Duché, & ceux de la Bouille, Bourgachard, Routot, Bonneville, Annebaut, Montfort, le Bec & Bourg-Teroulde. Cette contrée est abondante en bleds & en fruits. On estime les toiles du Roumois dites *toiles de ménage.* La forêt de Bretonne lui fournit du bois à bâtir & à brûler, & même l'on en transporte dans plusieurs villes de la Province. Il y a outre cela divers Marquisats, des Abbayes, comme celle de Notre Dame du Bec, & plus de cent Eglises Paroissiales. * *Mémoires dressés sur les lieux en* 1706. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ROURE ou ROER, en Latin *Rura,* riviére du Duché de Juliers en Allemagne, s'appelloit *Rora,* si l'on en doit croire Trithême, à cause de Rorich, fils de Clovis, Roi de France, qui y fut malheureusement noyé. Elle nait près du village de Bullingen au païs de Juliers, passe par Duren & par la ville de Juliers, & vers Ruremonde, à laquelle elle donne le nom; & se jette enfin dans la Meuse. * Guichardin, *Descr. des Pays-Bas.*

ROURE (Comtes de). *Cherchez* GRIMOARD.

ROURE, riviére de Westphalie. *Voyez* ROER.

ROUS, les Orientaux tiennent que Japhet eut un huitiéme fils nommé *Rous,* dont il n'est pas fait mention dans Moyse, & qui peupla la Russie que nous appellons aujourd'hui Moscovie. Ils avancent que *Rous* étoit d'une humeur fort inquiéte & turbulente. Il possédoit les terres de delà l'Etel, ou Volga, & faisoit souvent des courses sur les terres de son frére nommé *Khozar,* qui pour bien vivre avec lui, fut obligé de lui céder toutes les Isles de ce grand fleuve, qui se dégorge dans la Mer Caspienne. Rous fit semer dans toutes ces Isles du bled de Turquie, que les Turcs appellent encore aujourd'hui dans leur langue du *bled de Rous* ou de Bulgarie, & fit publier dans ses Etats des Loix fort injustes, auxquelles il obligea tous ses Sujets de se soûmettre. Il y en avoit une entre autres qui excluoit les mâles de la succession aux biens de leurs péres, qu'il transportoit toute entiére aux filles. De plus, il introduisit la coûtume de mettre une épée à la main des garçons aussi-tôt qu'ils étoient en âge de la porter, & de leur dire ces paroles, *Voici votre héritage.* * D'Herbelot, *Bibl. Orient. p.* 722. D. Calmet, *Dict.*

ROUSSELAAR ou ROULERS, bourg de la Châtellenie d'Ypres en Flandre. Il est sur la petite riviére de Mandel, à quatre lieues de la ville d'Ypres, vers l'orient septentrional. Il en a été souvent parlé dans les Nouvelles publiques, parce que les Armées ont souvent campé près de là, ou passé par là. * *Mémoires du Tems.*

ROUSSEL (Gerard) Abbé de Clérac, puis Evêque d'Oleron, vivoit dans le XVI siécle. Il voyagea en Allemagne, & vint ensuite à la Cour de la Reine de Navarre, qui lui fit avoir l'Abbaye de Clérac, & qui le défendit contre les poursuites de la Sorbonne. Il avoit été prisonnier, & avoit été tiré d'affaires par cette Princesse. Au reste, cet homme avoit d'assez bonnes qualitez. On dit qu'il n'approuvoit ni la doctrine de Luther, ni celle de Calvin, & que ce dernier écrivit contre lui un Livre qui avoit pour titre, *contra Nicodemitas.* Roussel ayant pris dans plusieurs de ses Ouvrages le nom de *Girardus Ruffus,* a donné lieu à M. Colomiez & à quelques autres de le nommer tantôt *le Roux,* & tantôt *Ruffi* ou *Rousseau.* Nicolas Bourbon dans ses *Nugæ* ne le nomme jamais autrement que *Gerardus Russellus.* Il mourut vers l'an 1550 ou 1551; & sa mort fut, dit-on, causée par le zéle de Pierre Arnaud de Maitie, pére d'Arnaud, depuis Evêque d'Oleron, qui coupa par le pié la chaire dans laquelle Roussel débitoit sa doctrine. * Florimond de Raimond, *Hist. de l'Her. l. 7. c.* 3. Pierre-Matthieu, *Hist. l.* 1. Sponde, *A. C.* 1523. *n.* 15. 1549. *n.* 8. & 9. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *p.* 832.

ROUSSEL (Jean) de Caen, ou selon d'autres, de Bretteville dans le voisinage de cette ville, a fait honneur à sa patrie. M. Huet dit que personne n'a été orné de tant de belles connoissances, & n'a tant acquis de réputation parmi les Savans de son siécle. Il fit ses premiéres études à Caen & à Paris. Il alla ensuite étudier la Jurisprudence à Orléans & à Bourges. De là il alla en Allemagne & en Suisse, mais sa mauvaise santé l'obligea à revenir en France. Il se fit recevoir Avocat au Parlement de Paris; mais le tumulte du Barreau l'ayant dégoûté, il retourna dans son païs & s'y maria; son cabinet seul fit ses délices, & les affaires publiques firent son aversion. Cependant il ne put éviter d'être élu & continué deux fois dans l'emploi de premier Echevin de Caen. Dans le rétablissement de l'Université, on le fit Professeur Royal d'Eloquence & de Philosophie, & ensuite des Loix. Il devint sourd dans sa vieillesse, & mourut en 1586. Les Savans de son tems l'honorérent de leurs éloges après sa mort. Jacques Cahaignes, Professeur Royal en Médecine, fit son Oraison funébre, honneur qui n'avoit point encore été fait à aucun de cette Université. Dans le Recueil des Oraisons & des Vers de Roussel, M. Huet dit que l'on apperçoit clairement le caractére de l'Antiquité. *Lamentationes Jeremiæ, carmine Elegiaco; de Instauratione Academiæ Cadomensis tres Orationes; Poëmata.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736. & le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 24. *p.* 313 & *suiv.*

* ROUSSEL (Dom Guillaume) de Conches en Normandie dans le Diocése d'Evreux, fut un des ornemens de la Congrégation de S. Maur, où il fit profession le 23 de Septembre 1680, âgé de 21 ans. Après avoir brillé dans la chaire, il se retira à Reims, où il traduisit en François les Lettres de S. Jérôme. Cette belle Traduction a été imprimée en trois volumes *in octavo,* à Paris. Il avoit entrepris une Histoire Litéraire de la France, & il y avoit déja travaillé quelques années, lorsque ses Supérieurs le chargérent de faire l'Histoire de sa Congrégation; mais à peine en avoit-il tracé le plan, qu'une mort prématurée qui l'enleva du monde à Argenteuil, le cinquiéme d'Octobre 1717, âgé de 59 ans, fit échouer ce projet dès sa naissance & arrêta le cours du premier. Parmi ses papiers on a trouvé de lui une Dissertation sur le Narsés dont parle S. Grégoire. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROUSSELET-CHATEAURENAUD. Il y a plusieurs siécles que le nom de Rousselet est marqué entre les noms dont la noblesse étoit militaire. JEAN & GEOFROY de Rousselet, Chevaliers, furent du nombre de ces célébres assaillans qui se signalérent au combat des Trente en Bretagne en 1350, pendant la guerre d'entre Jean V, Duc de Bretagne, & Jeanne de Penthiévre, veuve de Charles de Blois. GERVAIS de Rousselet, Ecuyer, est nommé dans les Actes des années 1381, 1390, & 1402.

I. OLIVIER Rousselet, Ecuyer, Echanson du Roi Charles VII, fit son héritier JEAN Rousselet son fils, qu'il avoit eu de son mariage avec *Renée* Paumart, & nomma cette Dame l'Exécutrice de son Testament.

II. JEAN Rousselet, I du nom, nommé dans le Testament d'OLIVIER son pére, du neuviéme Juillet 1434, fut pére de JEAN II, qui suit.

III. JEAN Rousselet, II du nom, Seigneur de Jaunage en Dauphiné, mort en 1520, avoit épousé *Jeanne* Lallemant, laquelle fit son Testament le 30 Octobre 1524. Elle étoit fille de *Jean* Lallemant, Seigneur de Marmagnes, & fut mére de FRANÇOIS qui suit.

IV. FRANÇOIS Rousselet, Seigneur de la Pardieu, de la Bâtie-de-Monluel & de Jaunage, épousa le 16 Décembre 1533, *Méraude* de Gondy, fille d'*Antoine* de Gondy, Seigneur du Perron, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi Henri II, & de *Marie* de Pierre-Vive, l'une des Dames de la Reine Catherine de Médicis, & Gouvernante des Enfans de France. *Méraude* étoit sœur aînée d'*Albert* de Gondy, Comte, puis Duc de Retz, Maréchal de France, & de *Pierre* de Gondy, Cardinal & Evêque de Paris, & de *Marie* de Gondy, femme de *Claude* de Savoye, Comte de Pancalier. De ce mariage sortit ALBERT qui suit.

V. ALBERT Rousselet, Seigneur de la Pardieu, du Lilli, des Abatis & de la Blanchardaye, Baron de Noyers, Marquis de Châteaurenaud, &c. fut nommé au batême par *Albert* de Gondy son oncle, Comte de Retz. Après avoir été mis sous la tutelle de sa mére, le cinquiéme de Novembre 1564, du consentement de *Marie* de Pierre-Vive sa grand-mére, il fut envoyé auprès de *Marie* de Gondy sa tante, Comtesse de Pancalier, qui le donna au Duc Charles Emmanuel de Savoye, qui le fit élever, le pourvut ensuite de la charge de Gentilhomme de sa Chambre, par Lettres du 26 Avril 1583, en considération de ce qu'il étoit issu de noble & ancienne Maison, & à cause des services qu'il avoit rendus pendant qu'il avoit été nourri auprès de lui; c'est ainsi que parlent les Lettres. Lorsqu'il fut de retour en France, il fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ses ordonnances, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, & Gouverneur des villes & châteaux de Machecoul & de Belle-Isle. Il avoit épousé le quatriéme Avril 1585, *Magdelaine* le Maréchal, fille & héritiére de *Nicolas* le Maréchal, Baron de Noyers en Normandie, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ses ordonnances, & de *Cécile* de Croismare. Il mourut en 1621, & laissa FRANÇOIS qui suit.

VI. FRANÇOIS Rousselet, Marquis de Châteaurenaud en Touraine, Baron de Noyers, Seigneur de Blanchardaye en Bretagne, & Gouverneur de Machecoul & de Belle-Isle, fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, & épousa le 19 Mars 1622, *Louise* de Compans, fille de *Noël* de Compans, Seigneur d'Arci & de Villers-sur-Orge, & de *Louise* Dreux. Il mourut le onziéme Décembre 1677, & laissa de ce mariage, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Albert* Rousselet, Abbé de Pornic en Bretagne, mort le premier Novembre 1647; 3. *Balthasar,* Abbé de Pornic, de Fontaines-les-Blanches en Touraine, & de Landévenec en Bretagne; 4. FRANÇOIS-LOUIS de Rousselet, Comte de Châteaurenaud, Maréchal de France, *dont nous parlerons dans un article séparé;* & 5. 6. 7. 8. 9. cinq filles Religieuses au Boulay & à Beaumont en Touraine.

VII. FRANÇOIS Rousselet, Marquis de Châteaurenaud, & Lieutenant Mestre-de-Camp du Régiment des Gardes en 1648, épousa le 24 Janvier 1658, *Marie* le Gai, fille & héritiére

tiére de *Jean* le Gai, Seigneur de la Giraudiére & de la Poissonniére en Vendomois, & de *Renée-Jacques* de la Heurliére. Il mourut au mois de Décembre 1681, laissant de son mariage, 1. *Albert-François* Rousselet, Marquis de Châteaurenaud, Colonel du Régiment de Cambresis, & Inspecteur Général de l'Infanterie en Provence, mort sans alliance à Cazal au mois de Septembre 1693; 2. *Henri-Charles*, Abbé de Pornic en 1684, & mort au mois d'Avril 1693; 3. *Louis*, Enseigne de Vaisseaux, mort à Brest au mois de Mars 1684; 4. *Balthasar*, Chevalier de Malte, Profès & Capitaine d'un Vaisseau du Roi, mort; 5. *Dreux*, Marquis de Châteaurenaud, Capitaine d'un Vaisseau du Roi, Gouverneur de Rhedon, & Chevalier de saint Louïs, tué à la bataille de Malaga le 24 Août 1704; 6. *Louise-Françoise*, Abbesse de Montfort à Alençon, puis du Port-Royal à Paris, où elle mourut le 25 Août 1710; & 7. 8. 9. 10. quatre autres Religieuses. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. de la Maison de Gondy &c.*

VII. FRANÇOIS-LOUÏS Rousselet, Marquis de Châteaurenaud, Grand Croix de l'Ordre militaire de saint Louïs, Vice-Amiral & Maréchal de France, fit ses premiéres armes dès l'année 1658, dans l'Armée de Flandre, commandée par le Maréchal de Turenne. Trois ans après il passa dans le service de la Marine en qualité d'Enseigne de Vaisseau, fut nommé Capitaine en 1664, & se trouva à l'entreprise de Gigery, où il fut blessé à la tête de l'Armée. Les actions d'eclat qu'il fit les années suivantes avec son seul vaisseau, & les avantages qu'il remporta sur les Corsaires de Salé, joints aux services qu'il rendit sur les Mers d'Espagne les années suivantes, l'élevérent au rang de Chef d'Escadre en 1673. L'année suivante il commanda sur les côtes, défit le jeune Ruyter en 1675; & Tobias, Contre-Amiral des Hollandois, en 1676. Il assûra les convois de Sicile, y en conduisit lui-même; & en 1678, combattit tout un jour avec huit vaisseaux & trois brûlots, la Flotte Hollandoise, composée de seize vaisseaux de ligne, & commandée par l'Amiral Evertsen. Après la paix de 1679, le Comte de Châteaurenaud commanda des Escadres en chef pour protéger le commerce de Cadix; contraignit les Corsaires de demander la paix en 1687, & fut nommé Grand-Prieur de Bretagne, de l'Ordre de saint Lazare. Il servit les années suivantes dans les Escadres qui furent envoyées en Danemark, à Cadix, à Alger, & fut fait Lieutenant-Général au mois de Février 1688, peu de tems avant le combat contre Papachin, & le bombardement d'Alger, où il se trouva. De là il alla à Cadix, & conduisit à Marseille les Vaisseaux François chargez de plus de quinze millions de livres en or & en argent. L'année suivante il prit le commandement de l'Armée du Roi, pour conduire en Irlande un grand convoi. Ayant rencontré l'Armée d'Angleterre, il déchargea le convoi dans la Baye de Bantry, donna bataille, la gagna, & retournant à Brest, se rendit maître d'une Flotte Hollandoise de sept vaisseaux richement chargez. En 1690, il se trouva à la bataille de Bevezières, où il commanda l'avant-garde. La même année il partit pour porter du secours à Limerick; mais ayant trouvè que cette place s'étoit rendue, il repassa en France dix huit mille Irlandois, avec les troupes de France, & fut fait l'année suivante Grand Croix de l'Ordre militaire de saint Louïs, à la création de cet Ordre. Conduisant trente-cinq vaisseaux dans la Méditerranée pour le siége de Palamos en 1694, il brûla quatre vaisseaux de guerre Espagnols aux Alfages; & en 1696, il commanda l'Armée du Roi, composée de cinquante vaisseaux de guerre. La paix de Ryswick rendit le calme à l'Europe; mais la guerre s'étant rallumée en 1701, le Comte de Châteaurenaud fut honoré de la dignité de Vice-Amiral de France, alla à Lisbonne avec quatorze vaisseaux de guerre, fit fortifier la riviére par de nouvelles batteries; & ayant été nommé Capitaine-Général de la mer pour le Roi d'Espagne, il alla prendre à Cadix quatorze vaisseaux de guerre de l'Escadre du Comte d'Etrées. Il partit avec cette Flotte pour aller chercher les ennemis, & passa dans l'Amérique pour s'opposer aux entreprises qu'ils auroient pu faire sur les places de France & d'Espagne. Lorsqu'il fut à la Martinique, il apprit qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là; ce qui lui fit former le projet d'aller chercher la Flotte de la Nouvelle Espagne, pour la ramener en Europe. Le retour de cette Flotte étoit de la derniére conséquence pour le commerce d'Espagne: d'ailleurs elle ne pouvoit rester à la Véra-Cruz, sans être en danger d'être insultée par dix-huit vaisseaux de guerre, que les ennemis avoient à la Jamaïque. Ces raisons déterminérent le Comte de Châteaurenaud, quoiqu'il n'eût point d'ordre du Roi sur cette expédition. Il renvoya en France les plus gros vaisseaux de sa Majesté, n'en garda que dix-huit des petits; & après avoir levé tous les obstacles par sa prudence, fit partir la Flotte de la Vera-Cruz sous sa conduite, & arriva heureusement à la Havane. Ensuite la Flotte fit voile en Europe, où elle entra enfin dans le port de Vigo. C'étoit le seul port d'Espagne où l'on pût aborder alors, parce que l'Armée des ennemis étoit devant Cadix, & qu'ils y avoient deux grosses Escadres sur les routes qui conduisoient à la Corogne, à Ferol, à Saint Ogne, &c. Cependant Vigo étoit un poste peu sûr & de difficile défense. Le Comte de Châteaurenaud prévoyant les inconvéniens qui en pourroient résulter, conseilla, mais inutilement, aux Généraux d'Espagne de souffrir qu'on relâchât dans quelque port de France, jusqu'à ce que les Anglois & les Hollandois fussent retirez. Au reste, le Roi fut si content du zéle & de la conduite du Comte de Châteaurenaud, qu'il lui en écrivit pour lui en témoigner sa satisfaction. Sa Majesté, pour reconnoître tant de services importans, rendus sans interruption, l'honora le 14 Janvier 1703, du bâton de Maréchal de France, lui donna l'année suivante la Lieutenance de Bretagne, & le nomma Chevalier de ses Ordres, dont il reçut le Collier le troisiéme Février 1705. Il mourut le 15 Novembre 1716, âgé de 80 ans, ayant eu de *Marie-Anne-Renée* de la Porte, fille & héritiére de *René* de la Porte, Comte d'Artois & de Crozon, & Baron de Beaumont en Bretagne, & d'*Anne-Marie* du Han de Bertric, morte au mois d'Octobre 1696; 1. *François Louïs-Ignace*, tué au combat de Malaga le 24 Août 1704; 2. *Anne-Albert*, Chevalier de Malte; 3. EMMANUEL qui suit; 4. *Marie Anne-Dreux* de Rousselet de Châteaurenaud, mariée en Mai 1710, à *Louis-Jean-Baptiste* de Matignon, Marquis de Gassé &c.

VIII. EMMANUEL Rousselet, Marquis de Châteaurenaud, Lieutenant-Général de la Haute Bretagne, a épousé le 20 Février 1713, *Emilie* de Noailles, fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, &c. morte le septiéme Mai 1723.

ROUSSY. *Cherchez* ROUCY.

ROUSSILLON, Comté dans les Pyrénées, entre le Languedoc & la Catalogne, est situé au midi du Haut Languedoc, & a la mer au Levant, & la Catalogne au couchant: Perpignan en est la ville capitale. Les autres sont Elne, Collioure, Céret, &c. Ce païs, qui étoit autrefois uni à l'Espagne, devint partie de la Catalogne. Il fut engagé avec le Comté de Cerdagne par Jean, Roi d'Aragon, au Roi Louïs XI, qui stipula que la propriété de ce païs lui demeureroit, si le Roi d'Aragon ne lui payoit dans neuf ans 300000 écus d'or avec les intérêts. Quoique ce payement n'eût pas été fait, néanmoins le Roi Charles VIII remit ce Comté à Ferdinand, à condition qu'il ne donneroit point de secours à ceux de Naples; mais celui ci ne tint pas sa promesse, & cependant garda le Roussillon, que le Roi Louïs XIII reprit sur les Espagnols, & qui a été réuni à la France par la paix des Pyrénées en 1659. Ce païs, qui est dans les montagnes, & qui a beaucoup de pâturages, est arrosé de trois riviéres; le Tet, sur lequel il y a un pont de pierre pour entrer à Perpignan; le Tech, qui passe près de Céret, où l'on voit un pont d'une seule arche d'une hauteur prodigieuse, d'où il se jette dans la mer, après avoir passé près d'Elne; & l'Egly qui passe à Rivesalte. Il a été souvent le théâtre de la guerre, & a environ dix-huit lieues d'orient en occident, & un peu moins du midi au septentrion. Le terroir est extrêmement fertile en grains, & on y recueille beaucoup de vins; mais les oliviers sont la plus grande richesse du païs, où les orangers sont très communs, & où l'on nourrit aussi quantité de moutons; mais le bois y est rare, ainsi que les bêtes à cornes. On voit par les anciens Auteurs, que ce qu'on appelle aujourd'hui le Roussillon, faisoit autrefois partie de la Gaule Narbonnoise; car c'est dans cette Province que Ptolomée, Strabon, Polybe & Tite-Live, placent l'ancienne *Ruscino*, d'où tout ce païs-là a tiré son nom, & qui fut la principale ville des Sardons. Ce dernier Auteur, entre autres, nous apprend que c'étoit une ville célébre du tems d'Annibal, où les petits Rois de la Gaule s'assembloient des lieux voisins, pour délibérer de leurs affaires. Elle fut ruïnée l'an 828, sous le Roi Louïs *le Débonnaire*; & il n'en reste plus rien qu'une haute tour, assez proche des bords du Tet, laquelle retient encore l'ancien nom de Castel-Roussillon. La ville d'*Illiberis*, qui étoit dans le même canton, est aussi comptée par les mêmes Auteurs, entre celles de la Gaule Narbonnoise. Quelques-uns prétendent que c'est Colibre ou Colloure d'aujourd'hui; mais M. de Marca fait voir, que c'est la même ville que l'on a nommée depuis, *Elne*, ou *Eléne*, apparemment du nom d'Heléne, mere de Constantin *le Grand*, où l'Histoire rapporte que Constans, fils du même Constantin, fut tué par Magnence; ce que les Fastes Idatiens marquent expressément avoir été fait dans les Gaules. * M. de Marca dans son Livre intitulé, *Marca Hispanica.* ARMENGOL ou *Irmengarius*, Comte de Roussillon & d'Ampurias, vivoit du tems de l'Empereur Charlemagne, & bâtit les murs de Corse & de Majorque en 813. * *Eginard.* SUNER, I du nom, Comte de Roussillon & d'Ampurias, vivoit sous Louïs *le Débonnaire*, en 834 & 843. On le trouve avec la qualité de Comte de ces lieux, dans plusieurs titres de l'Eglise de Girone de l'an 844. ALARIC, Comte de Roussillon & d'Ampurias, sous le régne de Charles *le Chauve*. On voit par des Actes de 844, que le nom de sa femme étoit *Hortrudis.* BERNARD étoit Comte de Roussillon & d'Ampurias en 876, ainsi qu'il paroît par une sentence donnée cette année-là à Elne, par Isambert son Lieutenant, entre Audesinde, natif de cette ville-là, & le Procureur du Comte Bernard: *l'on ignore si ces quatre Comtes etoient fils les uns des autres, & la Généalogie ne commence qu'en la personne de* SUNER qui suit.

I. SUNER II, Comte de Roussillon & d'Ampurias, vivoit en 877, ainsi qu'il paroît par un privilége donné cette année-là, par l'Empereur Charles *le Chauve*, au Monastére de Saint-André de Suréde en Roussillon, où ce Comte est qualifié *ami* de sa Majesté Impériale. Il avoit épousé *Ermengarde*, dont il eut 1. BENCIO qui suit, 2. GAUZBERT, *dont il sera parlé après son frére aîné*; 3. *Elmerad* & 4. *Waldad*, tous deux successivement Evêques d'Elne.

II. BENCIO, Comte de Roussillon & d'Ampurias, épousa *Gotlane*, comme il paroît dans des Actes des années 909 & 916, qui sont dans le Cartulaire de l'Eglise d'Elne. Il mourut sans enfans.

II. GAUZBERT son frére lui succéda. De son tems l'Eglise d'Elne fut consacrée par l'Evêque *Elmerad* son frére, ainsi qu'il est porté dans un Acte du Cartulaire de l'Eglise d'Elne de l'an 916. Il mourut avant l'an 943, ayant eu de la Comtesse *Trudegarde*, GAUFRED qui suit.

III. GAUFRED, Comte de Roussillon & d'Ampurias, fut

fort

fort considéré par l'Empereur Lothaire, qui en 981 lui donna la ville de Collioure & la vallée de Bagnols, pour faire repeupler ces cantons-là. Dans l'Acte de cette donation l'Empereur le traite de *Duc de Roussillon* & de *son bon ami*. De son tems le Monastére de saint Pierre de Rodes dans le Comté d'Ampurias fut réparé, & il y contribua par ses libéralitez: il fit aussi beaucoup de dons au Monastére de Saint-Genis en Roussillon, testa en 989, & fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de saint Martin d'Ampurias. Par son testament il partagea ses Etats à ses deux fils aînez qu'il avoit eus d'*Ava*, morte en 961. *Hugues* le I, fut Comte d'Ampurias & de Péralade en Catalogne. *Voyez* AMPURDAN. GISLABERT, qui suit, fut Comte de Roussillon. Mais ces deux fréres vécurent en si grande union, que lorsque l'un d'eux se trouvoit dans les terres de l'autre, il y exerçoit la jurisdiction comme s'il eût été dans son propre Comté: ainsi l'on trouve des Actes d'Ampurias, sous le nom du Comte de Gislabert, & des Actes de Roussillon sous le nom du Comte Hugues. *Suner* leur troisiéme frére fut Evêque d'Elne. * Elobert, *succession de la Maison d'Ampurias. Cartulaire d'Elne & de S. Pierre de Rodes.*

IV. GISLABERT, Comte de Roussillon, épousa *Ermengarde*, dont il eut GAUFRED II, qui suit.

V. GAUFRED, II du nom, Comte de Roussillon, se trouva l'an 1026, à la consécration de l'Eglise de saint Jean de Perpignan, qui fut faite en sa présence, par Bérenger, Evêque d'Elne. La même année, il assista au Traité de paix ou de tréve du champ de Toulouges près de Perpignan, sur lequel il y a de longues Dissertations de M. Baluze, dans la *Concordia Imperii*, &c. Il fonda l'Abbaye de Saint-Michel de la Fluvia, dans le Comté d'Ampurias. Enfin en 1069, il se trouva avec la Comtesse *Adeléide* son épouse, à l'édification du maître-autel de l'Eglise Cathédrale d'Elne, sous le Pontificat de l'Evêque d'Elne, ainsi qu'on le lit encore aujourd'hui dans une Inscription à côté de ce maître-autel. * *Cartulaires d'Elne & de saint Jean de Perpignan.*

VI. GISLABERT II, Comte de Roussillon, fils du précédent, eut la guerre avec Hugues son grand-oncle, Comte d'Ampurias, qui fut terminée par un Traité du 29 Mai 1085, dans lequel fut rétablie l'ancienne union des Comtes de Roussillon & d'Ampurias. Il fonda la Collégiale de saint Jean de Perpignan, l'an 1102, & anoblit beaucoup cette ville. De son épouse, *Stéphanie*, il eut GUINART ou GUITART qui suit.

VII. GUINART ou GUITART, Comte de Roussillon, accompagna Godefroy de Bouillon à la Terre Sainte, en 1097. Il étoit encore en ce païs-là l'an 1102, auquel la Comtesse *Ignès* sa femme fit une donation au Couvent de Saint-André de Surède en Roussillon, dépendant alors de l'Abbaye de la Grace, au Diocése de Carcassone, & dans l'Acte elle promit de le faire ratifier par le Comte Guinart son époux quand il reviendroit de la Terre Sainte. M. Baluze rapporte que ce Prince en revint l'an 1113, & qu'après il fut assassiné, mais il ne cite point d'où il a tiré cet événement. Il laissa deux fils, ARNAUD GAUFRED, & GAUFRED, qui suivent.

VIII. ARNAUD GAUFRED, avoit déja le Titre de Comte de Roussillon en l'année 1116 en laquelle il fonda l'Hopital de Perpignan, ainsi qu'il appert par une Inscription de cette année-là, que l'on voit encore à la muraille de cet Hopital. Nous n'avons de lui aucun Mémoire qui prouve qu'il ait été marié.

VIII. GAUFRED, III du nom, succéda à son frére, & épousa *Ermingarde*, fille de *Bernard-Atton*, Vicomte de Béziers, & de la Comtesse *Cécile* Cette Comtesse Ermingarde est nommée dans les anciens titres de Roussillon, la Comtesse *Trancaville*, à cause de *Raimond-Bernard* de Trancaville, son ayeul, Vicomte de Béziers. Elle fut mére de GUINARD, auquel en 1151, le Comte son pére fit donation en son vivant de la ville de Perpignan, & du village de Mayole près de cette ville, & après sa mort, de tout le Comté de Roussillon. Nonobstant cet Acte le Comte Gauzbert ayant répudié son épouse eut quelques fils d'une Maîtresse, qu'il vouloit faire ses héritiers. Ce-la fut cause que les Vicomtes de Béziers, de Fenouillet & de Castelnau, parens de la Comtesse, prirent ses intérêts & ceux de son fils. Les Papes Adrien IV, & Alexandre III, ayant pris connoissance de l'affaire, déclarérent par des Bulles adressées aux Archevêques de Narbonne & de Tarragone, que le Comté ne pouvoit appartenir à ces bâtards, l'an 1140. Gaufred, Comte de Roussillon, Seigneur de Raquesans, de Montebruno, de Val-Saint-Martin & d'Ultraria, fit du bien à l'Abbaye de Saint-André de Surède, conjointement avec sa femme & son fils Guinard. L'an 1162, ce Comte Gaufred, & son fils Guinart compilérent les anciennes Coutumes de Perpignan, qui sont les plus anciennes Loix du païs. Il étoit mort en 1164.

IX. GUINART ou GUITART, II du nom, dernier Comte de Roussillon, ne fut pas marié, ainsi il fit son testament à Perpignan le quatriéme Juillet 1172, en faveur d'Alfonse, Roi d'Aragon. * *Mémoires recueillis & communiquez par Dom Joseph de Taverner & d'Ardennes, Chanoine de Barcelone, & Grand-Vicaire de l'Evêque de Girone son oncle, l'an 1711.*

* ROUSSILLON de BERNEX (Michel-Gabriel de) Evêque de Genéve, sorti d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de Savoye, entra dans sa jeunesse & fit profession dans l'Ordre de S. Antoine. Il en prit l'habit le 17 Novembre 1672, & fit ses vœux le 21 du même mois de l'année suivante. Il enseigna la Théologie à Toulouse avec beaucoup d'applaudissement, & il s'appliqua aussi au Droit Civil & Canonique d'une maniére qui lui fit un grand honneur. En 1688, dans le tems d'un Chapitre Général, il fut choisi pour haranguer l'Assemblée, & il le fit d'une maniére qui augmenta l'estime & la vénération que son Ordre avoit conçues pour lui. Il y fut fait Sécretaire de l'Assemblée, & dans le Chapitre suivant on le fit Supérieur de la Maison de son Ordre à Toulouse. Victor-Amédée, Roi de Sardaigne, informé de son mérite le nomma à l'Evêché de Genéve en 1697, & il fut sacré le sixiéme d'Octobre de la même année. Il eut toutes les vertus qui font les bons Evêques. Epuisé par ses travaux, & par son grand âge, il mourut à Anneci dans son Diocése, en odeur de sainteté, le 23 d'Avril 1734, dans sa 77 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROUSSILLON, bourg avec titre de Comté, dans le Dauphiné près du Rhône, à quatre lieues au dessous de Vienne. On prend ce lieu pour celui qui étoit nommé anciennement *Figlina*, ou, pour la ville de la Gaule Narbonnoise, qui portoit le nom d'*Ursoola*, & d'*Ursiolis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ROUTARD (Michel) d'Arras, Jurisconsulte, & Secretaire du Conseil Privé de Philippe II dans les Païs-Bas, a publié un Ouvrage qui a pour titre, *Oculus Historiæ, sive Rerum, Temporum, Scriptorumque ab Orbe condito ad nostra tempora Designatio*, à Louvain, 1628. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 676.

ROUTIERS. *Voyez* COTEREAUX.

* ROUTON ou ROWTON, en Latin *Rutunium*, anciennement petite ville d'Angleterre dans la Province de Shrop, n'est maintenant qu'un village sur la Saverne, à l'ouest de la ville de Shrewsbury, dont il est éloigné de près de trois lieues.

ROUVIGNE, ville de la Dalmatie, située sur une Langue de terre, ou Presqu'Isle, près de l'Isle de S. André. Cette ville n'est pas grande, mais peuplée, & c'est un Evêché. Elle est entiérement habitée par des Mariniers dont plusieurs sont Pilotes de profession; & pour les y encourager, tous les vaisseaux, soit Vénitiens, soit Etrangers, sont obligez d'y toucher, & d'y prendre des Pilotes pour les conduire à travers les bancs qui sont à l'entrée des havres des Vénitiens, qui sont fort difficiles & dangereux. Rouvigne a un fort bon port. Le terroir voisin est très fertile en excellentes vignes & en oliviers. On y voit quantité de boiteux. Les femmes y portent des vertugadins à l'Espagnole. * George Wheler, *Voyage, &c. tome* I. *p.* 6.

ROUVILLE, ancienne Maison de Normandie, a porté le nom de Gougeul, & a pris par succession celui de Rouville.

I. JEAN, dit *Gougeul*, I du nom, fut héritier de *Pierre* Gougeul, Evêque du Mans & du Puy-en-Velay, mourut en 1327, & laissa entre autres enfans de son mariage avec *Perronelle*, fille de *Martin* des Essarts, Maître des Comptes, 1. JEAN II, qui suit; & 2. *Colette*.

II. JEAN, Seigneur de Rouville, II du nom, servit dans les guerres contre les Anglois, & fut fait prisonnier le 29 Septembre 1364, à la bataille d'Auray, combattant pour le parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, fit plusieurs biens à l'Abbaye de Bonport, & y est enterré. Il avoit épousé *Jeanne* de Villaines, fille de *Pierre*, dit *le Bégue*, Seigneur de Villaines, Sénéchal de Toulouse, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Galois* de Rouville, vivant en 1388, & 3. *Perrette* de Rouville, femme de *Jean* de Mauffigny, Chevalier.

III. PIERRE Gougeul, dit *Moradas*, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, & son Maître d'Hôtel, accompagna le Seigneur de Villaines son parent en l'Armée que le Roi envoya en 1368 en Espagne, contre Pierre *le Cruel*, Roi de Castille; fut Capitaine & Garde de la ville du Pont-de-l'Arche en 1378 & 1379, puis Lieutenant des Maréchaux de France en Normandie, depuis 1380 jusqu'en 1392; & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé 1o. *Jeanne* Boutart: 2o. *Luce* de Brucourt, veuve de *Robert* d'Ollandon, & de *Guillaume* Commin, morte le 18 Décembre 1423. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Rénier*, Seigneur de Rouville, dit *Moroquin*, mort sans laisser de postérité de *Jeanne* de Poissy; 2. PIERRE qui suit; & 3. *Mahaud* de Rouville, Abbesse de Saint-Amand de Rouen, morte vers l'an 1424: du second lit sortirent, 4. *Isabeau* de Rouville, mariée à *Louis* de Roncherolles, Seigneur de Hugueville; & 5. *Jeanne* de Rouville, alliée à *Eustache* d'Erneville.

IV. PIERRE, Seigneur de Rouville après son frére, fut longtems prisonnier des Anglois, & passa ensuite en Italie, où il servit le Pape. Etant de retour en France, il épousa *Aldonce* de Braquemont, Dame de Grianville, fille de *Robert* de Braquemont, Amiral de France. Cette alliance le porta à embrasser le parti du Roi d'Angleterre, duquel il devint Homme-lige, pour les terres qu'il possédoit en Normandie en 1419. Après la réduction de cette Province sous la domination du Roi, il rendit aveu de sa terre de Rouville en 1450, & mourut peu après. Ses enfans furent, 1. *Jacques*, Seigneur de Rouville, de Grainville, de Molineaux, de Bobinville, &c. qui embrassa l'état Ecclésiastique, fut Chanoine & Archidiacre d'Eu en l'Eglise de Rouen, & mourut le 27 Janvier 1491; 2. GUILLAUME qui suit; & 3. *Jean* de Rouville, Docteur en Decret, Vice-Chancelier de Bretagne, qui fut employé par le Duc de Bretagne, en plusieurs négociations, tant vers les Rois de France & d'Angleterre, que vers la République de Venise, & le Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, dont il s'acquitta avec honneur, & à l'avantage de son Maître, qui le nomma Ambassadeur en 1470, vers le Comte de Foix, pour conclure son mariage avec Marguerite de Foix sa fille. Il vivoit encore en 1476.

V. GUILLAUME de Rouville, Seigneur de Moulineaux & de Villiers-cul-de-sac, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, Capitaine de cent-vint lances des ordonnances

nances au Duché de Normandie, eut en 1473, la conduite des Nobles du Ban & Arriére ban du Bailliage de Gisors, mourut le 23 Novembre 1491, & fut inhumé en l'Abbaye de Bonport, dans la Chapelle de ses prédécesseurs. Il avoit épousé *Louise* Mallet Graville, fille de *Jean*, Sire de Graville, de Montagu & de Marcoussis, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Marie* de Montbéron sa seconde femme: elle lui survécut, & ne mourut que le deuxiéme Mars 1499. Leurs enfans furent, 1. Louïs qui suit; 2. *Pierre*, Seigneur de Dimar, mort sans laisser de postérité de *Marguerite* de Précy; 3. *Jean*, Seigneur de Léry; 4. *Renée*, mariée à *Fiacre* de Harville, Seigneur de Paloiseau; & 5. *Claude* de Rouville, femme de *Mathurin* de Harville, Seigneur de la Grange-du-Bois, frére puîné du Seigneur de Paloiseau.

VI. Louïs, Seigneur de Rouville, de Grainville &c. Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, fut pourvu de la charge de Grand-Veneur de France, par Lettres données à Angers le sixiéme Août 1488, qu'il exerça jusqu'à la fin de l'année 1496, qu'il en fut desappointé. Il fut ensuite nommé Baillif & Capitaine de Mantes en 1500, & retabli en sa charge de Grand-Veneur en 1506. Le Roi François I l'institua Grand-Maître Enquesteur & Réformateur des Eaux & Forêts de Normandie & Picardie en 1525, dont il ne jouït pas longtems, étant mort le 17 Juillet de la même année. Il avoit épousé *Susanne* de Coësme, fille de *Nicolas* Seigneur de Coësme, de Lucé, &c. & de *Magdelaine* de Chourses, dont il eut 1. François qui suit; 2. *Marguerite*, alliée 1°. à *Antoine*, Seigneur de la Fayette: 2°. à *Jacques* d'Auberville, Baron de Verbosc; 3. *Susanne*, alliée à *Guillaume*, Seigneur de Houdetot; & 4. *Renée* de Rouville, Abbesse de S. Saëns en Normandie.

VII. François, Seigneur de Rouville, de Grainville, &c. Maître-d'Hotel du Roi, Maître Enquesteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Normandie & Picardie, & Lieutenant de la Vénérie, mourut vers l'an 1555, laissant de *Louise* d'Aumont, Dame de Chars, fille de *Ferry*, Seigneur d'Aumont, & de *Françoise* de Ferriéres, qu'il avoit épousée en 1523, 1. *Anne* de Rouville, mariée à *Nicolas* de Hellenvilliers, Seigneur de la Ferté-Fresnel; 2. Jean qui suit; 3. *Philippe*, Seigneur de Quinville, mort sans postérité de *Jeanne* de Veelu; 4. Jacques, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Meux, *rapportée ci-après*; & 5. *Louïs* de Rouville, Seigneur de Chars, de Mondevis, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui de *Magdelaine* Anthonis, fille de *Charles*, Seigneur de Borran, & de *Marguerite* de la Faye, eut pour fille unique *Marie* de Rouville, Dame de Chars, mariée à *Jacques* de la Guesle, Seigneur de Laureau, Procureur-Général au Parlement de Paris.

VIII. Jean, Seigneur de Rouville, de Grainville, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Lieutenant au Gouvernement de Normandie, rendit de grands services aux Rois Henri II, Charles IX, & Henri III, & mourut au siége de Paris, voulant se sauver de la prison, où il avoit été mis par ceux de la Ligue; ayant eu pour enfans de *Magdelaine* Le Roi, fille de *Louïs*, Seigneur de Chavigny, Comte de Clinchamp, &c. & d'*Antoinette* de Saint Paër, qu'il avoit épousée en Juin 1550, 1 & 2. *Jean* & *Louïs*, morts jeunes; & 3. Jacques qui suit.

IX. Jacques de Rouville, Seigneur de Grainville &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant-Général pour le Roi aux Bailliages de Rouen & d'Evreux en 1575, mourut avant son pére. Il avoit épousé en 1573, *Diane* Le Veneur, fille de *Tanneguy*, Comte de Tilliers, Seigneur de Carouges &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Normandie, & de *Magdelaine* de Pompadour, dont il eut 1. Jacques qui suit; 2. *Charles*, Seigneur de Grainville; 3. *François*, Seigneur de Quinville, mort en Italie sans alliance; 4. *Magdelaine*, Carmélite à Rouen, dont elle fut Fondatrice; & 5. *Charlotte* de Rouville, mariée à *Charles* de Margastel, Seigneur de Saint Denys-du-Gas.

X. Jacques, Seigneur de Rouville, de Grainville, de Chavigny, Comte de Clinchamp &c. Gouverneur de la ville & chateau de Chinon, Chevalier d'honneur de Marie de Bourbon, Duchesse d'Orléans, mourut en 1628. Il avoit épousé 1°. en 1629, *Antoinette* Pinart, fille de *Claude*, Vicomte de Comblisy, & de *Françoise* de la Marck, morte en 1619: 2°. en Octobre 1621, *Elisabeth* de Longueval, fille de *Philippe*, Seigneur de Manicamp, & d'*Elisabeth* de Thou. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Nicolas* Comte de Clinchamp, tué en une occasion prés de Mons en 1637; 2. *François*, Marquis de Rouville, mort sans postérité; 3. *Marie*, alliée à *Pierre* de Neuville, Marquis de saint-Remy; & 4. *Gabrielle* de Rouville, mariée en 1646, à *Henri* Pot, Marquis de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France. Ceux du second lit furent, 5. *Louise* de Rouville, mariée en 1650, à *Roger* de Rabutin, Comte de Bussy, Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie legére de France, morte en Août 1703; & 6. *Angélique* de Rouville, Abbesse de Saint-Julien de Rougemont.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MEUX.

VIII. Jacques de Rouville, quatriéme fils de François, Seigneur de Rouville, & de *Louise* d'Aumont, fut Seigneur de Meux près de la Croix-Saint-Ouen, proche de Compiégne & d'Amblinville, &c. se fit de la Religion Réformée, & fut marié deux fois, 1°. le 21 Avril 1514, à *Denyse* Bochart, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny & du Norroy, & d'*Isabeau* Allegrain: 2°. à *Françoise* de Lymay. Du premier lit sortirent 1. 2. *Philippe Henri* & *N...* de Rouville, tuez en duel; 3. Jean qui suit; & 4. *Louis* de Rouville: du second lit vinrent N... de Rouville, morte sans alliance; & *N...* de Rouville, Religieuse à l'Hotel-Dieu de Soissons.

IX. Jean de Rouville, Seigneur de Meux, de Rivecourt, &c. fut Capitaine de la Cavalerie legére en Allemagne, & d'une Compagnie d'ordonnances, & mourut le 27 Juin 1637, d'un coup qu'il reçut devant Espinal, étant rentré dans le sein de l'Eglise Romaine. Il avoit épousé le 27 Juin 1606, *Jacqueline* de Rogue, fille de *Pierre*, Seigneur de Ville-Grugni &c. Gouverneur de la ville & citadelle de Noyon, & de *Jossine* du Chemin, dont il eut 1. *Louïs*, Seigneur de Meux, Capitaine de Cavalerie, tué en duel à l'âge de 21 ans; & 2. Hercules-Louïs qui suit.

X. Hercules Louïs, Marquis de Rouville, Seigneur de Meux, de Rivecourt, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des villes d'Ardres & Comté de Guynes, Colonel du Régiment de Rouville, Capitaine d'une Compagnie d'ordonnances, d'une Compagnie franche de Cavalerie legére, & d'une Compagnie de 120 Fusiliers, mourut le 27 Novembre 1677, âgé de 67 ans. Il avoit épousé en 1639, *Marie-Jeanne* du Bosc, Dame de Boisdembourg, fille de *Jean* du Bosc, Seigneur de Boisdembourg, Baron de Niesles, & de *Jeanne* de Belloi, morte le 28 Septembre 1695, âgée de 80 ans. Ses enfans furent, 1. *François*, Marquis de Rouville, Guidon des Gensdarmes de la Reine, mort sans postérité de *Marie* de Béthune, fille d'*Hippolyte* de Béthune, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine, & de *Marie* de Beauvillier, Dame d'Atour de la Reine, qu'il avoit épousée en Octobre 1667; 2. *Louïs*, Marquis de Rouville &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de la Reine; *Jean*, Sous-Lieutenant du Régiment des Gardes, tué à Wézel; 3. *Charles*, mort jeune; 4. *Hercule-Louïs*, Abbé d'Andres, mort en 1691, 5. *Henri*, Cornette d'une Compagnie de son pére, mort jeune; 6. *Louïs-Marie-Hercules*, Capitaine au Régiment Royal des Vaisseaux; 7. *Claude*, mariée à *Robert* de Monchy, Marquis d'Henneveux, tué à la prise de Lille, sans laisser de postérité; 8. *Marie-Jeanne*, alliée à *Marc-Antoine-Saladin* d'Anglure-du Bellay-de Savigny, Marquis d'Anglure & du Bellay, Comte d'Estoges; 9. *Louise*, morte jeune; 10. *Juliane*, Supérieure des Carmélites de Compiégne; & 11. *Magdelaine* de Rouville. *Voyez* le P. Anselme.

* ROUVRES, en Latin *Robur*, étoit anciennement un bon bourg des Carnutes, dans lequel les Druides faisoient leurs sacrifices. Ce n'est maintenant qu'un village de l'Isle de France. Il est sur la Végre, au sud-ouest de la ville de Mans, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

ROUVROY. *Voyez* SAINT-SIMON.

ROUX, nommé ordinairement *Maître Roux*, fameux Peintre. *Voyez* ROSSO.

* ROUX (Geraud le) natif de Toulouse, fils d'un pauvre Chevalier, Poëte François dans le XII siécle. Il se rendit particuliérement célébre par ses Chansons, que lui inspira l'amour qu'il avoit follement conçu pour la fille d'Alfonse Jourdain, Comte de Toulouse. Il vivoit encore en 1148. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROUX (Jean le) dit *Redade*, Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, vivoit sur la fin du XIII siécle, & composa des Annales, une Chronique des Papes & des Empereurs, &c. * Léland & Pitséus, *de Illust. Scrips. Angl.* Vossius, *de Hist. Latin.*

ROUX (Jean Victor le). *Voyez* ROSSI.

ROUX (Gerard le). *Cherchez* ROUSSEL.

ROUX (Rémond le) en Latin *Raimundus Rufus*, Jurisconsulte, s'est fait connoître en défendant le Pape, par une réponse qu'il fit à Maître Charles du Moulin, qui avoit écrit contre les Papes, & qui parut en 1553, à Paris. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. de Droit.*

NB. *Remond le Roux*, est un nom supposé. Le véritable nom de ce Jurisconsulte est *Pierre Grégoire*. *Cherchez* GREGOIRE. (Pierre.)

ROUXEL MEDAVY, illustre Maison.

I. Jean Rouxel, Seigneur du Plessis-Morvant, Ecuyer du Duc de Bretagne, à qui le Roi Charles VII donna plusieurs terres situées aux Bailliages d'Alençon & de Caen, en considération de ses bons services, par lettres expédiées à Bernay le 14 Juin 1436, fut la tige de cette Maison. Il épousa *Marie* l'Arçonneur, fille & héritiére de *Guillaume*, Seigneur de Médavy, de Royville, d'Aubry-le Panthou, & de Bretel, morte le 17 Janvier 1457, dont il eut 1. *Alain*, Seigneur du Plessis-Morvant, &c. qui de *Renée* de Sales sa femme, ne laissa que *Pierre* Rouxel, mort sans postérité vers l'an 1505; 2. George qui suit; 3. *Olivier*, Seigneur d'Aubry le-Panthou, qu'il vendit en 1470; 4. *Alain* le Jeune, Seigneur de Bretel, mort sans postérité; 5. *Jeanne*, mariée en 1445, à *Jean* de Silly; 6. *Catherine*, alliée en 1454, à *Gilles* Badin, Seigneur de Vaucelles prés de Bayeux; & 7. *Gillette* Rouxel, femme de *N...* Sire de Champvalon.

II. George Rouxel, Seigneur de Médavy &c. épousa en 1458, *Catherine* d'Escalles, Dame du Crocq, fille de *Richard*, Seigneur d'Argentelles, & d'*Isabeau* de Thieuville, & fut tué à la journée de Guinegaste en 1479, laissant 1. *Robert* Rouxel, Ecclésiastique; 2. Fleury qui suit; 3. *Alain*, Seigneur du Crocq, mort sans postérité de *Catherine* Monet sa femme; & 4. *Isabeau*, mariée en 1482, à *Christophle* Gouhier, Seigneur d'Ectoc.

III. Fleury Rouxel, Seigneur de Médavy, & d'Aubry-le Panthou, épousa 1°. en Janvier 1496, *Philippine* de Sarcilly, fille de *Jean*, Seigneur d'Ernez, & de *Catherine* de la Palu: 2°. *Guillemette* de Mathan, veuve de *Jean* de Pierrefitte, dont il eut une fille nommée *Catherine*. Et du premier lit vint Jaques I, qui suit.

IV. Jaques Rouxel, I du nom, Seigneur de Médavy, prit alliance avant 1539, avec *Anne-Françoise*, Dame de Pierrefitte, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur de Pierrefitte, de Singlais, de Chaumont & d'Occagne, & de *Guillemette* de Mathan, & mourut en 1562. Ses enfans furent 1. *Fleury* Rouxel, tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557, *qui laissa un fils naturel d'une Demoiselle de qualité, lequel plaida toute sa vie pour être reconnu légitime*; 2. *George*, Seigneur de Pierrefitte, mort sans alliance à la défaite de Gravelines en 1558; 3. Jacques II, qui suit; 4. *Frédéric*, Seigneur d'Aubry-le-Panthou & de Pierrefitte, mort le 20 Septembre 1622, & qui épousa le 20 Mai 1571, *Marguerite* Labbé, Dame de la Rossere, dont il eut pour fille unique *Françoise* Rouxel, mariée le septiéme Janvier 1598, à *Antoine* Ofmont, Seigneur de Beuvillier; 5. *Denys*, Seigneur de Crocq, qui porta les armes, & qui ayant été mis hors de service par une blessure qu'il reçut au siége de Domfront, se fit Ecclésiastique, & fut Abbé de Cormeilles; & 6. *Anne*, mariée 1º. à *N*... Seigneur de Bouilloné: 2º. à *N*... Seigneur de Surêne.

V. Jacques Rouxel, II du nom, Seigneur de Médavy, d'Occagne, de Chaumont, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, fut Gouverneur d'Argentan en 1572, Capitaine de cinquante lances, Lieutenant-Général au Gouvernement du Duché d'Alençon & du Comté du Perche en 1584, pour François de France, Duc d'Alençon, dont il étoit Chambellan ordinaire. Il le suivit en son voyage de Flandre, le servit dans les premiers emplois, & mourut fort âgé en 1607. Il avoit épousé en 1556, *Perrette* Foulques, fille de *Guillaume*, Seigneur de Manetot &c. & de *Françoise* Thiboust, dont il eut 1. Pierre qui suit; 2. *François* Rouxel, Chanoine de Paris, Abbé de Cormeilles, puis Evêque de Lisieux en 1600, mort le huitiéme Août 1617; 3. *Jacques*, Chevalier de Malte, Commandeur de Lagny, Grand-Prieur d'Aquitaine, & Ambassadeur pour son Ordre en France; & 4. *Anne*, morte sans alliance.

VI. Pierre Rouxel, Baron de Médavy, Comte de Grancey, &c. fut Cornette de la Colonelle de France, puis Mestre-de-Camp d'infanterie, Capitaine de Gendarmes, Maréchal de Camp, Gouverneur de Verneuil, & d'Argentan, puis Lieutenant-Général en Normandie l'an 1594, & Conseiller d'Etat ordinaire en 1611. Ce Seigneur, qui mourut le dernier Décembre 1617, étoit doué d'une force égale à sa valeur. On dit qu'ayant percé d'un coup d'épée dans un combat, le Sieur de Trepigny, qui étoit à la tête d'une Compagnie de Gendarmes, il le porta tout armé & enferré de son épée, plus de quatre pas en l'air. Il avoit épousé en 1586, *Charlotte* de Hautemer, Comtesse de Grancey, fille de *Guillaume*, Seigneur de Fervaques, &c. Maréchal de France, & de *Renée* Lévêque, dite *de Marconnay*, dont il eut 1. Jacques III, Maréchal de France, qui suit; 2. *François*, Abbé de Cormeilles & de saint André, Evêque de Sées en 1651, puis Archevêque de Rouen en 1671, & Conseiller d'Etat, mort le 29 Janvier 1691, âgé de 86 ans; 3. Guillaume, *qui a fait la branche des Comtes de* Marey, *rapportée ci-après*; 4. *Renée*, femme de *François* de Bigars, Marquis de la Londe; 5. *Charlotte*, femme de *Jacques* de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, & mère de *Jacques*, Maréchal de France; 6. *Louise*, Abbesse d'Almenesches, dans le Diocése de Sées; 7. *Magdelaine*, Abbesse de Gomerfontaine, morte en Septembre 1638; 8. *Anne*, Abbesse de Vignats, morte; 9. *Anne Guyonne*, Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil; 10. *Marguerite*, Abbesse de Gomerfontaine après sa sœur; 11. 12. 13. *Jeanne*, *Louise* & *Françoise* Rouxel, Religieuses.

VII. Jacques Rouxel, III du nom, Comte de Grancey & de Médavy, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & Gouverneur de Thionville, servit le Roi Louis XIII en Piémont, en Flandre, en Lorraine & ailleurs. Il fut fait Maréchal de Camp en 1636, puis Gouverneur de Montbelliard. Le Roi lui donna le Gouvernement de Gravelines en 1644, le fit Lieutenant-Général de ses Armées, & Maréchal de France, au mois de Janvier 1651. Depuis, ce Monarque le fit Gouverneur de Thionville, & le créa Chevalier du Saint-Esprit en 1662. Le Maréchal de Grancey, qui mourut le 20 Novembre 1680, âgé de 78 ans, avoit épousé 1º. l'an 1624, *Catherine* de Monchi, sœur de *Charles*, Marquis d'Hoquincourt, Maréchal de France: 2º. en 1648, *Charlotte* de Mornay, morte le septiéme Mai 1694, fille de *Pierre*, Seigneur de Villarceaux, & d'*Anne* Olivier-Leuville, & Gouvernante de Mademoiselle, aujourd'hui Duchesse de Lorraine. Les enfans du premier lit furent, 1. Pierre qui suit; 2. *George*, Chevalier de Malte, mort sur les Galéres de son Ordre; 3. François-Benedict, Marquis de Grancey, *qui a laissé postérité, rapportée ci-après*; 4. *François*, Chevalier de Grancey; 5. *Louise*, Abbesse d'Almenesches, morte en 1674; 6. *Marie-Françoise*, Abbesse de Vignats; 7. *Bernarde*, Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil, fondée par Charlotte de Hautemer son ayeule. Ceux du second lit furent, 8. 9. *Claude* & *Michel*, morts jeunes; 10. *Hardouin*, Docteur de Sorbonne & de la Sapience à Rome, Abbé de Relec, de Boisgency, de Preully, & de Saint-Benoît sur Loire, premier Aumônier de Monsieur, Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique de Louis XIV, & de Philippe son fils, auprès duquel il fut blessé au combat des Lignes de Turin, donné le septiéme Septembre 1706, mort peu après; 11. *Jacques*, Chevalier de Malte, mort en 1667; 12. *Antoine*, mort jeune; 13. *Marie-Louise*, mariée le onziéme Novembre 1665, à *Joseph* Rouxel, Comte de Marey, son cousin, tué en Candie en 1668, Gouvernante, après la mort de sa mére, de Mademoiselle, depuis Duchesse de Lorraine, & des Princesses filles de défunt Philippe, Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & du Duc d'Orléans, son fils; 14. *Marie-Magdelaine*, Abbesse d'Almenesches; 15. *Marie-Anne*, Abbesse du Parc-aux-Dames; 16. *Elisabeth*, Dame d'Atour de Marie-Louise d'Orleans, Reine d'Espagne, dite *Madame de Grancey*, morte sans alliance le 26 Novembre 1711, âgée de 58 ans; 17. *Marie-Charlotte*, Prieure de Gomerfontaine sous sa tante; 18. *Marguerite-Charlotte*, Religieuse en la même Abbaye; & 19. *Marie-Françoise*, Prieure de la Saussaye près de Paris, puis Abbesse de Saint Mandé, morte en 1692.

VIII. Pierre Rouxel, II du nom, Comte de Grancey, &c. Capitaine des Chevaux-legers, puis Gouverneur du Fort-Philippe, Mestre-de-Camp d'infanterie, Maréchal de Camp, &c. épousa 1º. *Henriette* de la Palu, fille de *Jean*, Seigneur de Bouligneux, & de *Gabrielle* de Damas-Thianges: 2º. *Marie* de Besançon, fille de *Bernard*, Seigneur du Plessis Besançon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur d'Auxone, morte en 1672: 3º. la même année, *Angélique-Eléonore* de la Vallée-Cornée, morte le 26 Janvier 1703. Du premier lit, il a eu 1. Jacques-Leonor qui suit; 2. *Gabriel*, Lieutenant de Vaisseau, mort au retour des Grandes Isles, où il étoit allé avec son oncle, pour-lors Chef-d'Escadre; 3. *Catherine-Louise*, femme de *René* d'Ollençon, Marquis de Courcy, morte; & 4. *Henriette-Eléonore*, épouse d'*Antoine-Achille* de Morel, Marquis de Putanges, morte le 23 Avril 1706. Du second lit sont issus; 5. *Magdelaine*, Chanoine de Rouen, mort en 1687; 6. *François*, Marquis de Grancey, Maréchal de Camp des Armées du Roi, qui fut blessé dangereusement à la bataille de Luzzara en 1702, & qui épousa en 1713, *Victoire* Rouxel sa niéce, fille unique de *Jacques-Léonor*, Comte de Grancey, &c. & de *Marie-Thérèse* Colbert, morte le 23 Janvier 1716, âgée de vint sept ans; 7. *Louis-François*, dit le *Chevalier de Grancey*, Capitaine de Vaisseau; & 8. 9. deux garçons, morts jeunes.

IX. Jacques-Leonor Rouxel, IV du nom, Comte de Médavy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Sedan, Chevalier des Ordres du Roi, &c. a été nommé Maréchal de France le deuxiéme Février 1724. Il a épousé le 12 Juin 1685, *Marie Thérèse* Colbert, fille d'*Edouard-François*, Comte de Maulevrier, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & Gouverneur de Tournay, dont il a eu pour fille unique *Victoire* Rouxel, mariée en 1713. à *François* Rouxel, Marquis de Grancey, son oncle, morte en couches le 13 Janvier 1716, âgée de 27 ans.

BRANCHE DES MARQUIS de GRANCEY.

VIII. François-Benedict Rouxel, Marquis de Grancey, troisiéme fils de Jacques Rouxel, III du nom, Comte de Grancey & de Médavy, Maréchal de France, &c. & de *Catherine* de Monchy-Hocquincourt, sa premiére femme, fut Chef d'Escadre, & est mort Lieutenant Général des Armées Navales du Roi. Il avoit épousé *Jeanne-Aimée* de Robodanges, laquelle étant restée veuve, épousa en 1688 *Nicolas-Auguste* de la Baume, Marquis de Montrevel, fait Maréchal de France le 25 Février 1722. Elle eut de son premier mariage, 1. *Hardouin François* Rouxel, mort jeune; 2. *Françoise Marthe*, alliée en Février 1705 à *Michel* de Fouilleuse, Marquis de Flavacourt; & 3. *Elisabeth* Rouxel.

BRANCHE DES COMTES de MAREY.

VII. Guillaume Rouxel de Médavy, troisiéme fils de Pierre Rouxel, Baron de Médavy, & de *Charlotte* de Hautemer, Comtesse de Grancey, fut Comte de Marey, &c. Maréchal de Camp, & Capitaine Lieutenant des Gendarmes du Duc de Valois. Il fut blessé au combat de Bléneau, dit *de Briare*, en 1652, dont il mourut, laissant de *Marie* d'Achey, Dame de Clefmont, fille de *Jean Antoine*, Seigneur de Toraise, Gouverneur de Dole, & de *Claude Péronne* de Choiseul, Baronne de Clefmont, 1. Joseph qui suit; 2. *Gaston Jean-Baptiste*, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint Augustin à Herival en Lorraine; 3. *Claire-Françoise*, premiére femme d'*Erard* du Châtelet, Marquis de Trichâteau, Maréchal de Lorraine, morte en couches; 4. *Anne-Marie Françoise*, Dame & Chanoinesse de Remiremont, puis Abbesse de Bouxiéres, morte en 1686; 5. *Elisabeth-Gabrielle-Françoise*, Dame Chanoinesse, & secrette de Remiremont; 6. *Catherine-Blanche*, Religieuse Bénédictine à Troyes; & 7. *Marie* Rouxel, mariée en 1663, à *Christophle* de Hally, Comte de Ferriére, premier Chambellan de Philippe de France, Duc d'Orléans, restée veuve en 1671, sans enfans, & morte le 22 Mai 1725, âgée de 76 ans.

VIII. Joseph Rouxel, Comte de Marey & de Clefmont, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Sergent-Major des troupes auxiliaires, pour le secours de Candie au service des Vénitiens, y fut tué en 1668, Commandant les dehors de la ville, sans laisser de postérité de *Marie-Louise* Rouxel sa cousine, fille de *Jacques*, Comte de Grancey &c. Maréchal de France, & de *Charlotte* de Mornay-Villarceaux, qu'il avoit épousée le onziéme Novembre 1665. * *Voyez* le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

ROUXEL DE MEDAVY (Louise) Abbesse d'Almenesches, au Diocése de Sées, fille de Pierre Rouxel, Baron de Médavy, Comte de Grancey, & de *Charlotte* de Hautemer, héritière de *Guillaume* de Hautemer, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France, fut mise dès l'âge de cinq ans sous la conduite de l'Abbesse d'Almenesches, qui prit soin de son éducation, & lui donna le Voile. Après la mort de cette Abbesse, elle eut le Brevet de cette Abbaye; mais comme elle étoit trop jeune pour exercer cette charge, on nomma *Anne* Rouxel, Religieuse de Vignats, pour gouverner cette Maison pendant sa minorité, par ordre exprès du Pape Clément VIII. Le progrès que cette jeune Abbesse fit dans la piété, fut si extra-

ordinaire

ordinaire, qu'on la jugea capable de faire ses vœux & sa profession dès l'âge de douze ans. Un an après elle se chargea de l'administration de son Abbaye, & entreprit d'y mettre la réforme, ce qu'elle fit avec beaucoup de difficultez. Son zéle & sa vertu augmentant de jour en jour, elle fonda le Prieuré de Notre-Dame d'Argentan, où elle mourut le 24 Août 1652.

ROUXEL (Jean). *Voyez* ROUSSEL.

ROW.

* ROW, petite ville de Pologne dans la Podolie. On la prend pour l'ancienne *Etractum* ou *Heractum*, ville de la Sarmatie Européenne. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROWE, (Jean) Presbytérien Anglois du XVII siécle, Maître-ès-Arts, étoit né vers l'an 1626 ou 1627. Son pére, dont il a publié la Vie, étoit un homme de distinction & portoit le même nom que son fils, qui étudia à Oxford, & ensuite à Cambridge, après qu'Oxford eut été changé en une place de guerre avec une forte garnison. Il revint ensuite à Oxford & y obtint une place au Collége *du Corps de Christ*. Il fut d'abord Pasteur à Witney dans les environs d'Oxford, ensuite à Tiverton sa patrie, & enfin dans l'Abbaye de Westminster. Les Prebytériens qui ne vouloient pas se conformer, ayant tous été déposez au rétablissement de Charles II, Rowe eut aussi part à cette disgrace. Il ne laissa pas de prêcher en secret, lorsqu'il pouvoit le faire en sûreté. Il s'étoit attiré la haine du parti du Roi, parce qu'il avoit prononcé le Sermon funébre d'un des Juges de Charles I, quoiqu'il n'eût pas loué cette action de ce Juge. Il mourut en 1677. Voici les titres de ses Ouvrages, dont une partie n'a pas encore été imprimée, *Mans Duty in magnifying Gods Works*; *The Saints Temptations*; *Immanuel*; *Heavenly Mindedness and Earthly Mindedness*; *The Love of Christ in his Intercession*; *The Office of the H. Spirit*; *Of the H. Trinity*; *Sermons sur le* 1. & 15. *Chap. de l'Evangile de S. Jean*; *Tragico-Comœdia en trois Sermons*. L'occasion de cette derniére Piéce est remarquable. Quelques jeunes gens voulant jouer, en 1652, une Comédie dans le plus haut étage d'un cabaret, il arriva qu'au milieu de l'action le plancher s'enfonça, écrasa quelques Acteurs & en blessa divers autres. * E. Calamy, *Eject. & Silent. Minist.* Wood, *Ath. Oxon. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

ROWELL. *Voyez* ROTWELL.

ROWEY ou RAVEY, grande riviére d'Asie dans le Mogolistan. Elle baigne Naugracut & Lohor & se décharge dans l'Inde à Sukor. On la prend pour l'ancien Hydaspe, qui fut le terme où Alexandre *le Grand* borna ses conquêtes. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROWTON. *Voyez* ROUTON.

ROX.

ROXA. *Voyez* ROSA.

ROXANE, fille d'*Oxyarte*, Prince Persan, fut une des Dames qu'Alexandre épousa après la défaite de Darius. C'étoit une des plus belles personnes de l'Asie, & ce Conquérant ne l'eut pas plutôt vue, qu'il en devint amoureux & l'épousa. En mourant, l'an 325 avant Jésus-Christ, il la laissa grosse d'un fils qu'on nomma le jeune Alexandre. Cassandre la fit mourir depuis avec son fils. * Arrien, *l.* 1. Quinte-Curce. Plutarque, &c.

ROXANE, fille d'Hérode *le Grand* Roi des Juifs, & de *Phedre* sa huitiéme femme. * Joséphe, *Histoire des Juifs*, *l.* 17. *ch.* 1.

ROXANE, Sultane. *Voyez* l'Article de BAJAZET Prince Turc.

ROXAS. *Cherchez* ROIAS.

ROXBURG ou ROXBOURG, bourg de la Tweedale en Ecosse: il est sur la Tive près de la Tweede, à cinq lieues de Berwick vers le couchant. Il y avoit autrefois un bon château. Jacques II, Roi d'Ecosse, fut tué en l'assiégeant. Quelques Géographes prennent Roxburg pour la petite ville nommée anciennement *Marcheusum* & *Ripa Alta*. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROXELANE, Sultane, femme de *Solyman* II, Empereur des Turcs, étoit une femme de grand esprit, & d'un courage fort élevé. Solyman avoit un fils aîné, nommé Mustapha, d'une autre femme que Roxelane, qui étoit mere de Sélim II, de Bajazet, & de deux autres fils; & de Caméne, femme de Rustan, Grand-Visir. Pour élever ses enfans sur le trône, elle feignit d'avoir une passion extrême de faire bâtir une Mosquée & un Hopital pour les Etrangers. Solyman, qui aimoit passionnément sa femme, & qui étoit zélé pour sa Religion, y consentit facilement. On consulta ensuite le Muphti, qui répondit que ce dessein étoit très pieux; mais que ces bonnes œuvres ne pouvoient être pour le salut de l'ame de Roxelane, parce qu'étant Esclave, elle ne possédoit aucun bien. L'adroite Sultane affecta une mélancolie extraordinaire, & fut affranchie par Solyman. Mais depuis, ce Prince l'étant venu voir à l'ordinaire, elle refusa d'habiter avec lui: de sorte que le Sultan l'épousa, lorsque le Muphti, de concert avec Roxelane, lui eut fait connoître qu'il ne pouvoit posséder une femme libre sans péché. Alors la Sultane, devenue femme de ce Prince, agit avec tant d'artifice, qu'elle fit périr Mustapha l'an 1553. Depuis, Bajazet son second fils, se révolta, & fut rétabli dans les bonnes graces de son pére par le crédit de la Sultane, qui mourut en 1561. Elle avoit contribué à la mort du Grand-Visir Ibrahim en 1546. * Baudier, *Histoire des Turcs*, Vigenère, *Contin. de Chalcond.* De Thou, *Hist. l.* 12. &c.

ROXIATI ou DE ROSATE. *Cherchez* ALBERIC.

ROY.

ROY DES ROMAINS. *Cherchez* ce titre dans l'Article d'ALLEMAGNE.

ROY DES SACRIFICES, en Latin *Rex Sacrorum*, ou *Rex Sacrificulus*, Magistrat Romain, ordonnoit tout ce qui étoit nécessaire pour les sacrifices & pour la célébration des fêtes. Le Peuple Romain créa ce Magistrat après avoir chassé les Rois, parce qu'il y avoit certains sacrifices que le Roi même avoit coûtume de faire, afin qu'il y eût quelqu'un qui représentât la personne royale, ou parce que la ville de Rome ayant été fondée par un Roi, ils vouloient retenir ce nom. Mais pour conserver leur liberté, ils ne donnérent à ce Roi que le soin des choses de la Religion, & voulurent même qu'il n'eût rang qu'après le Souverain-Pontife. Le Peuple créoit ce Roi dans les Assemblées des Centuries; & le premier Roi des Sacrifices fut Manlius Papirius, qui étoit d'une famille patricienne, ce qui s'observa toujours depuis. * Tite-Live, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 2. *ch.* 17. Rosin, *Antiq. Rom. l.* 3. *c.* 25.

ROY-CHAVIGNY (Le) ancienne Maison éteinte, qui n'est connue que depuis GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME le Roy, Seigneur de la Bauffonniére & de Basses, épousa en 1369, *Jeanne* Maumoine, veuve d'*Amery* de la Grezille, & fille de *Pierre* Maumoine, Seigneur de la Maumonniére & de Chavigny en Loudunois. Elle prit une troisiéme alliance avec *Macé* de Gémages, Seigneur de la Rosiére, & vivoit encore en 1424, ayant eu de son second mariage, 1. GUILLAUME II, qui suit; & 2. *Pierre* le Roy, Seigneur de Courteau.

II. GUILLAUME le Roy, II du nom, Seigneur de Chavigny, de la Bauffonniere, de Chillou &c. mourut avant l'an 1424. Il épousa le neuviéme Novembre 1398, *Jeanne* de Dreux, fille d'*Etienne*, dit *Gauvain*, Seigneur de Beaussart & de Senonches, & de *Philippe* de Maussigny, dont il eut 1. *Gauvain*, Seigneur de la Bauffonniére &c. Capitaine de la forteresse de Monthléry, mort sans enfans de *Marguerite* de Chevreuse, fille de *Jean*, Seigneur de Chevreuse, & de *Guillemette* d'Estouteville, qu'il avoit épousée en 1434; & 2. GUILLAUME III, qui suit.

III. GUILLAUME le Roy, III du nom, Seigneur de Chavigny, de Chillou, &c. Capitaine de la forteresse de Montlhéry pour le Roi Charles VII, par Lettres du 23 Avril 1436, fut aussi Chambellan de Charles d'Anjou, Comte de Mortaing, & mourut le 22 Novembre 1479. Il épousa en Janvier 1442, *Françoise* de Fontenays, fille d'*Ambroise*, Seigneur de Saint-Gatien & de Saint-Clere, dont il eut 1. RENE qui suit; 2. GUYON, *qui fit la branche des Seigneurs de* CHILLOU, *rapportée ci-après*; 3. *Guillaume*, que l'on dit avoir été Evêque de Maguelonne; & 4. *Catherine* le Roy, mariée à *Bertrand* de la Jaille, Seigneur d'Avrillé.

IV. RENE' le Roy, Seigneur de Chavigny, de la Bauffonniére &c. Chambellan du Roi Louïs XI, fut Capitaine de Loudun en 1485, & mourut le 12 Novembre 1512. Il avoit épousé en 1480, *Magdelaine* Gouffier, fille de *Guillaume*, Seigneur de Boisy & de Bonnivet, premier Chambellan du Roi Charles VII, & de *Louïse* d'Amboise, sa premiére femme, morte le 12 Novembre 1544, ayant eu pour enfans, 1. LOUÏS qui suit; 2. *Gilles*, Seigneur de Pamers, Pannetier du Roi en 1529, mort le 29 Mai 1533, sans enfans de *Claude* de Château-Giron; 3. *Pierre*; 4. *François*, Grand-Aumônier du Roi François I, mort le 18 Octobre 1515; 5. *Jacques*, Abbé de Saint-Florent de Saumur & de Clugny, puis Archevêque de Bourges en 1537, mort en 1572; & 6. *Antoinette* le Roy, mariée le 15 Janvier 1518, à *François* de Prunelé, Seigneur d'Herbaut.

V. LOUÏS le Roy, Seigneur de Chavigny-la-Bauffonniére &c. Chambellan du Roi, Capitaine de soixante Archers établis pour la Garde du Corps du Roi, par Lettres du quatriéme Juin 1517, servit les Rois Louïs XII & François I, en plusieurs charges importantes où il fut employé, tant deçà que delà les Monts; se trouva à la bataille de Pavie en 1524, & vivoit encore en 1554. Il épousa en 1515, *Antoinette* de Saint-Pére, fille unique d'*Adam*, Seigneur de Saint-Pére & de Clinchamp, & de *Charlotte* de la Haye, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Magdelaine* le Roy, alliée en Juin 1550, à *Jean* Seigneur de Rouville & de Grainville, Lieutenant au Gouvernement de Normandie, dont le petit-fils hérita des Terres de Clinchamp & de Chavigny.

VI. FRANÇOIS le Roy, Seigneur de Chavigny, Comte de Clinchamp &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement des Provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, mourut aveugle le 18 Février 1606, âgé de 87 ans, sans enfans d'*Antoinette* de la Tour, fille de *François*, Vicomte de Turenne, Gouverneur de l'Isle de France, & de *Louïse* de Bologne, qu'il avoit épousée le 12 Juin 1545, ni de *Renée* de Bretagne, fille d'*Odet*, Comte de Vertus, Baron d'Avaugour, & de *Renée* de Coësmes ses deux femmes.

SEIGNEURS de CHILLOU.

IV. GUYON le Roy, second fils de GUILLAUME, III du nom, Seigneur de Chavigny, & de *Françoise* de Fontenays, fut Seigneur de Chillou & de Mondon. Le Roi Louïs XI le fit Ecuyer de son Ecurie en 1481. Charles VIII le nomma Vice-Amiral

Amiral de France. Il accompagna à la conquête de Gênes le Roi Louïs XII, qui le nomma en 1513, Général de ses Armées Navales contre les Anglois; & il exerça encore son Office de Vice-Amiral sous le Roi François I. Il épousa 1°. avant l'an 1481, *Isabeau* de Beauval, Dame d'Occoich & de Villeroye en Ponthieu, fille aînée de *Philippe*, Seigneur d'Occoich, &c. & de *Catherine* d'Amiens, Dame de Fontaines: 2°. *Radegonde* de Maridor, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Forestonniére, & de *Renée* de Maunay. Du premier mariage vinrent 1. GILLES qui suit; 2. *Anne*, Dame de Chillou, mariée à *François* du Plessis, III du nom, Seigneur de Richelieu; 3. *Jeanne*, alliée à *Robert* du Hallus au Pays-Bas; & 4. *Françoise* le Roy, qui épousa *René* de Maillé, Seigneur de Lislette en Touraine: du second mariage sortit 5. *Nicole* le Roy, mariée 1°. à *François* Ruffin, Seigneur de Pecalvary & d'Azay, Sénéchal d'Agénois: 2°. à Artus de Cossé, Seigneur de Gonor, Comte de Secondigny, Maréchal & Grand-Pannetier de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui n'en eut point d'enfans.

V. GILLES le Roy, Seigneur de Chillou & de Mondon, mourut peu après son mariage avec *Françoise* de Brezé, fille unique & héritiére de *Gaston*, Seigneur de Plannes, d'Auvricher & de Plainbose, & Maréchal héréditaire de Normandie, & de *Marie* de Cerisay, Dame de Fauquernon, qu'il avoit épousée en 1519, morte après l'an 1539. * *Voyez* Du Chêne. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

ROY, en Latin *Regius*, (Louïs le) né à Coutances en Normandie vers le commencement du XVI siécle, devint fort habile dans les Langues Gréque & Latine, & s'efforça même de polir & de perfectionner la Langue Françoise, qu'il parloit bien pour son tems. Après avoir passé plusieurs années en Italie, & ailleurs, il se fixa à Paris, où il se livra au cabinet & à la composition de plusieurs Ouvrages & Traductions. En 1570, il succéda au fameux Lambin dans la Chaire de Professeur Royal en Langue Gréque. Il mourut le deuxiéme de Juillet 1577, dans un âge assez avancé, & non en 1579, comme l'ont dit Mrs. de Sainte-Marthe, de Thou, & plusieurs autres. Il fut enterré dans l'Eglise de Sainte Opportune. Son successeur dans la charge de Professeur Royal fut Jacques *Helias*, qui entra en exercice la même année. Louïs le Roy étoit d'un caractére vif & d'un esprit impétueux. Sa vanité & sa fierté lui firent bien des ennemis, & lui causérent bien des chagrins. Comme son application à l'étude lui avoit fait négliger ses affaires domestiques, il fut obligé sur la fin de ses jours de vivre aux dépens d'autrui, ce qui l'humilia beaucoup. Joachim du Bellay avec qui il s'étoit brouillé, fit contre lui plusieurs vers qui le tournérent en ridicule; mais ils se réconciliérent dans la suite. Le Roy étoit bon Humaniste, & avoit beaucoup d'érudition. On recherche encore plusieurs de ses Ouvrages qui sont, la Vie de Guillaume Budé, en Latin, *in quarto*, à Paris, dédiée à Guillaume Poyet, Chancelier de France. Le Roy y a joint les Epigrammes Latines de plusieurs Poëtes, faites à l'honneur de Budé, & plusieurs de ses propres Lettres qu'il avoit écrites à Budé & à plusieurs autres Savans, les unes en Grec, les autres en Latin. L'élegance avec laquelle la Vie de Budé est écrite, acquit d'abord à l'Auteur une grande réputation, & le fit regarder comme un des plus célébres Ecrivains de son siécle: Le Timée de Platon, avec les trois Olynthiaques *ou* Olynthiennes de Démosthéne, le tout traduit de Grec en François, avec une explication des endroits difficiles, à Paris, chez Vascosan 1551, *in quarto*: Discours Latin sur la mort de Charles de Valois, Duc d'Orléans, à Bâle, en 1552. *in octavo*; Le Phédon de Platon sur l'Immortalité de l'Ame; le dixiéme Livre de la République, du même, & deux autres Passages du même, sur le même sujet, avec les Avis de Cyrus à ses enfans & amis avant que de mourir, traduit du Grec, à Paris en 1553, *in quarto*; Histoire de Diodore de Sicile, à Paris en 1554, *in folio*, & au même lieu, en 1585, de la Traduction de Robert Macault & de Jacques Amyot, avec des Notes de le Roy; Le premier, le second & le dixiéme Livre de la République de Platon, traduits du Grec en François, *in quarto*, à Paris, en 1555, avec une Traduction du Grec en François d'un Sermon de Théodoret, Evêque de Cyr, sur la providence & la justice de Dieu; Discours Latin adressé à Henri II, Roi de France, & Philippe II, Roi d'Espagne, sur la paix faite entre eux, & la nécessité de faire la guerre aux ennemis de la Religion, à Paris en 1559, *in quarto*; Un Recueil de ses Lettres Latines, à Paris en 1559, *in quarto*; Le Banquet de Platon, traduit de Grec en Latin, avec des Commentaires, à Paris en 1559, *in quarto* & en 1581; (les passages des Poëtes qui se trouvent dans ces Commentaires traduits en vers François, sont de la Traduction de Joachim du Bellay) L'Exhortation d'Isocrate à Démonique; Discours du régne & de la maniére de bien régner; le Symmachique ou du Devoir du Prince; le premier Livre de l'institution de Cyrus par Xénophon; les Louanges d'Agésilas, par le même, le tout traduit du Grec en François, à Paris en 1560; Consolation à la Reine Catherine de Médicis, sur la mort du Roi Henri son mari, &c. en Latin, à Paris en 1560, *in quarto*; Considérations sur l'Histoire Françoise & Universelle de ce tems, &c. à Paris en 1562, 1568 & 1571, *in octavo*; Discours sur le Royaume des Perses, &c. à Paris en 1562, *in octavo*; Traité d'Aristote, touchant les changemens, ruïne & conservation des Etats, &c. avec des Commentaires, à Paris en 1566, *in octavo*; De l'Origine & Excellence de l'Art Politique & des Auteurs qui en ont écrit, &c. à Paris en 1567, *in octavo*; Les Politiques d'Aristote, &c. avec des Commentaires, qui ont été fort estimez, *in folio*, à Paris en 1600; Des Troubles & Differends advenus entre les hommes par la diversité des Religions, &c. à Paris en 1567, *in octavo*: Projet ou Dessein du Royaume de France, pour en représenter en dix livres l'état entier, &c. à Paris en 1569, *in octavo*; Exhortation aux François pour vivre en concorde & jouïr du bien de la paix, à Paris en 1570, *in octavo*; Traduction Françoise du Discours Latin de Jean Zamoski, Envoyé de Pologne pour féliciter Henri, Duc d'Anjou, sur son élection à la Couronne de Pologne, à Paris *in quarto* en 1574; Traduction d'un Traité de Xénophon, du Bien qui revient aux Princes de leur bonne intelligence, &c. à Paris en 1575, *in octavo*; Les Monarchiques de Louïs le Roy ou de la Monarchie, & des choses requises à son établissement & conservation, &c. à Paris en 1570, *in octavo*; Les quatre Philippiques de Démosthéne, traduites du Grec, à Paris en 1575, *in quarto*; Prolégoménes Politiques, en Latin, avec le Discours Latin qu'il prononça au commencement de sa possession de la Chaire Royale, lorsqu'il expliqua les Politiques d'Aristote, à Paris en 1575, *in quarto*; Deux Discours Latins prononcez à Paris en 1575, le premier sur les mouvemens de la France & les malheurs des autres Nations, le deuxiéme sur la nécessité de bien écrire & avec sagesse, à Paris en 1576, *in quarto*; De l'Excellence du Gouvernement Royal, avec une exhortation aux François d'y persévérer, &c. à Paris en 1576, *in quarto*; Deux Discours François prononcez au mois de Février 1576, l'un sur les Langues savantes & sur les vulgaires, & de l'usage de l'Eloquence; l'autre de l'Etat de l'ancienne Gréce depuis son commencement jusqu'à ce qu'elle fut tombée sous la puissance des Macédoniens, &c. à Paris en 1576, *in quarto*; Douze Livres de la vicissitude ou variété des choses, &c. *in folio*, en 1576 & 1583, *in octavo*. * *Voyez* les Eloges de Scévole de Sainte-Marthe, Livre troisiéme; les Eloges de M. de Thou avec les additions de Teissier; les Bibliothéques Françoises de Du Verdier & de la Croix-du-Maine; *le Collége Royal de France*, par Guill. Duval, p. 21. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 29. p. 221. & suiv.*

ROY (Guillaume le) dont le savant M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, fait un si grand éloge dans ses Origines de Caen, étoit né à Caen le dixiéme de Janvier 1610. Il étoit fils de David le Roy, Sécretaire du Roi, & d'Opportune de Choisy, niéce de M. de Choisy, pére du Chancelier de feu Monsieur, oncle du Roi & grand-pére maternel de feu M. de Caumartin, Conseiller d'Etat. Il fut amené à Paris dès son bas âge, y fit toutes ses études, entra dans l'Etat Ecclésiastique, & eut fort jeune un Canonicat de l'Eglise de Notre-Dame. Ce fut aussi à Paris qu'il reçut tous les Ordres jusqu'à la Prêtrise. Comme il avoit du goût pour l'Eloquence, & pour le Ministére de la parole, M. Grillié, Evêque d'Usez, fort ami de sa famille, & que l'on estimoit en son tems grand Prédicateur, s'engagea de le former lui-même à la Prédication. Il le mena dans ce dessein à Usez, & lui communiqua tout ce qu'il put de son talent. Mais le Disciple s'apperçut bientôt que le langage & les maniéres du Maître vieillissoient beaucoup, que son savoir étoit fort commun, & qu'on le pouvoit aisément passer, sur-tout en s'appliquant plus que ce Prélat n'avoit fait à l'étude de l'Ecriture & des Péres, laquelle a formé les grands Prédicateurs du dernier siécle. Revenu de ce voyage, il s'attacha à enrichir sa Bibliothéque des meilleurs Livres, dans le dessein d'en faire usage; & il profita beaucoup de celle de M. de Peiresc, dont il acheta alors une partie. Il eut soin aussi de se choisir pour amis les personnes les plus pieuses & les plus savantes de son tems, dans l'Eglise, dans l'Etat Régulier, & parmi les Séculiers, & même entre les Protestans, comme on le voit par ses Lettres manuscrites à M. Conrart, & par celles que celui-ci lui écrivoit fréquemment. Il eut une liaison si particuliére avec M. Godeau, Evêque de Grasse & de Vence, que ce Prélat voulut lui donner le premier de ces deux Evêchés alors unis; & ce projet dont l'exécution s'avançoit beaucoup, alloit réussir, lorsqu'il fut rompu d'une maniére inespérée. Avant la lecture des Livres de S. Augustin contre les Pélagiens, & n'ayant lu encore que peu des autres Traitez de ce Pére, l'étude qu'il avoit faite des Epitres de S. Paul, l'avoit déja fait entrer dans le Systême de l'Evêque d'Hippone sur la Grace. Il lia dès ce tems-là avec M. Arnauld une amitié qui augmenta jusqu'à la fin de sa vie. Il prit part autant qu'il put à la défense de la doctrine de S. Augustin, & composa à cet effet plusieurs Ouvrages. Son coup d'essai fut *la Priére de la Grace*, ou sur les miséricordes de Dieu, qu'il nommoit sa confession de foi sur cette matiére, & qu'il composa pour une de ses sœurs qui étoit Religieuse, & qui lui avoit demandé une priére pour solliciter auprès de Dieu la grace de la conversion. Cette priére a été employée en Espagnol par Jean de Palafox, alors Evêque d'Angélopoli, dans une Instruction pastorale que ce Prélat donna sur le même sujet. Elle a été aussi imprimée plusieurs fois à Bruxelles, & mise en François sur l'Espagnol par un nommé du Perron, qui la dédia à la feue Reine Marie-Thérése, un peu après le mariage de cette Princesse. Elle a été encore traduite en Latin, en Italien, en François & en Anglois, & en quelques autres Langues. Nous ne parlerons point ici de ses autres Ouvrages, qui sont en très grand nombre; nous renvoyons au Catalogue qui est à la fin de cet article. Touché de l'amour de la solitude, il mit en 1653 ou 1654, une partie de son patrimoine à l'acquisition d'une maison de campagne où il se retiroit fréquemment, pour s'occuper à la lecture de l'Ecriture, des Péres, des Conciles, & de l'Histoire de l'Eglise. Elle étoit à près de six lieues de Paris, & se nommoit Merentais. Quelques-uns de ses amis trouvant ce nom triste, le changérent en celui de Mérancy, qui lui est demeuré, & qui est le nom d'un assez bel étang qui en est voisin, & qui en dépendoit. Il y avoit dans cette maison une Chapelle, où l'on voyoit par une Inscription qui étoit au dehors au dessus de la porte, qu'il consacroit sa solitude

à la vie retirée, au ſilence, & à l'eſprit de pénitence. C'eſt de ce lieu qu'il a écrit la plupart des Lettres adreſſées à M. Conrart, qui mériteroient de voir le jour, auſſi-bien que les réponſes de cet Académicien, que M. le Roy aimoit ſincérement, & qu'il avoit ſi fort déſiré de voir rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique dont M. Conrart étoit ſéparé. Le même amour de la ſolitude lui fit écouter ſur la fin d'Octobre 1653, les propoſitions de Louïs Stuart, Seigneur d'Aubigni, pour une permutation de l'Abbaye de Hautefontaine, Ordre de Cîteaux, au Diocéſe de Châlons en Champagne, avec ſon Canonicat de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris: permutation qui fut faite avant le cinquiéme de Novembre, puiſque ce fut ce jour-là que M. d'Aubigni prit poſſeſſion dudit Canonicat. M. le Roy connoiſſoit déja l'Abbaye de Hautefontaine, il y avoit fait pluſieurs voyages, & il y alla ſe retirer de tems en tems lorſqu'il en eut pris poſſeſſion, juſqu'à ce qu'il s'y fut fixé entiérement, comme nous le dirons. La même année 1653, il fut pourvu du Perſonat de Manerbe, par le crédit de M. le Tellier, depuis Chancelier de France, comme on le voit par une Lettre de celui-ci datée du ſeptiéme de Novembre de la même année, & par la réponſe de M. le Roy, l'une & l'autre encore manuſcrites. Dès 1651, M. le Roy l'aîné, qui avoit rendu de grands ſervices à la Cour de France, avoit auſſi demandé & obtenu pour ſon frére l'Abbaye de Saint-Nicolas de Verdun, & non celle de S. Paul, comme il eſt dit dans pluſieurs Lettres de M. Arnauld; & l'on voit par une longue Lettre manuſcrite de l'Abbé, qu'il poſſédoit déja quelque autre Bénéfice avec ſon Canonicat dont il ne s'étoit point encore démis, & que cette pluralité lui paroiſſoit avec raiſon contraire aux Canons. Il paroit néanmoins par pluſieurs Lettres de M. Arnauld qu'il conſerva encore du tems cette pluralité. Ce Docteur le lui reproche avec amitié dans une Lettre de 1665, dans laquelle il le preſſe de ſe démettre de ſon Abbaye de Verdun pour ne conſerver que celle de Hautefontaine, & il le rappelle aux régles des Conciles ſur cette matiére, qu'il lui rapporte en abbrégé. M. le Roy écouta ces avis, & y obéit quelque tems après. Il ſe démit de ſon Abbaye de Verdun en faveur de l'Abbé Danet qui en prit poſſeſſion, *comme on l'a dit à l'article de cet Abbé.* En 1659, ſes retraites à Hautefontaine devinrent plus fréquentes, & ayant obtenu de M. l'Abbé de Clairvaux qu'il lui donneroit, pour Prieur de ſon Abbaye, Dom Rigobert Levêque, alors Maître des Novices à Clairvaux, & qui eſt mort Religieux Profès de la Trappe le 14 de Novembre 1679, il ſongea tout de bon à ſe fixer à Hautefontaine, non ſeulement pour s'y ſanctifier, mais encore pour travailler avec ce Religieux à rendre cette Maiſon plus réguliére, & à y faire régner entiérement l'eſprit de S. Bernard, qu'il regardoit comme un fidéle Diſciple de S. Auguſtin, & auquel il avoit une dévotion particuliére. Dom Rigobert ayant donc été envoyé à Hautefontaine ſur la fin de 1661, M. le Roy l'y ſuivit de près. Il y arriva la veille de Noël de la même année: mais ce ne fut qu'en 1663 qu'il s'y fixa & qu'il y fit tranſporter ſa Bibliothéque. La même année il traita par procuration de ſa Terre de Mérancy à penſion viagére avec l'Hôtel-Dieu de Paris, ſi réſolu d'en laiſſer le fonds aux Pauvres, qu'il refuſa l'offre qu'on lui fit de lui en donner 4000 livres de rente en contracts ſur les meilleurs particuliers de la ville. Mais environ huit jours après, les Adminiſtrateurs informez de cette offre, la trouvant avantageuſe, cédérent la Terre à l'offrant, & l'Hôtel-Dieu demeura chargé de la penſion. M. le Roy, libre alors de tout ſoin, n'en eut plus d'autre que celui de travailler à ſa ſanctification & à la régularité de ſes Religieux. Il conféroit avec eux en certains jours marquez; il leur faiſoit des exhortations dans l'Egliſe, les Dimanches & les Fêtes; il les écoutoit en particulier, les reprenoit avec charité, les portoit à l'amour de leur état, leur donnoit lui-même l'exemple de toutes les vertus Chrétiennes & Religieuſes. Il eut la conſolation de recevoir ſouvent dans ſa maiſon bien des amis auſſi illuſtres en piété qu'en ſcience, entre autres Mrs. Arnauld, Nicole, Treuvé, de Pontchâteau, &c. Ce dernier, qui avoit auſſi fort à cœur la réforme entiére de Hautefontaine, y travailla ſérieuſement avec l'Abbé, & il ne tint pas à eux qu'elle n'y fût ſolidement établie. M. le Roy eut longtems avec lui un pieux Laïc, nommé Germain Willart, qui lui ſervoit de Sécretaire par amitié & qui lui a ſurvécu longtems. La retraite de M. le Roy fut ſi entiére, que depuis qu'il ſe fut fixé dans ſon Abbaye juſqu'à ſa mort, il n'eſt venu qu'une ſeule fois à Paris pour une affaire néceſſaire, & il ſe répandoit rarement aux environs. Il fut toujours fort attaché à la doctrine de S. Auguſtin, & à ceux qui en étoient les Apologiſtes & les Défenſeurs. Par la même raiſon il a toujours auſſi été lié d'une maniére particuliére à Port-Royal, & à tous les amis de cette Maiſon. Ses charitez étoient preſque ſans bornes. Il payoit des penſions à pluſieurs Religieuſes en différens Monaſtéres, faiſoit des aumônes à tous les pauvres de ſon voiſinage. Il a établi des fonds très conſidérables pour les Hopitaux, entre autres pour ceux de Vitry & de S. Dizier, voiſins du lieu de ſa retraite; & il laiſſa aux Bénédictins de S. Pierre de Châlons ſa riche Bibliothéque, dont il avoit traité avec eux pour environ le tiers de ſon prix. Sur la fin de ſes jours il eut quelque peine de ce qu'il poſſédoit une Abbaye en commende, & il s'en ouvrit à M. Arnauld, qui le confirma dans le deſſein où il étoit de ne point mourir Abbé Commendataire. Ce Docteur le fit reſſouvenir de cette réſolution & le preſſa de l'exécuter, dans une Lettre qu'il lui écrivit à ce ſujet le troiſiéme d'Août 1681, & qui eſt parmi les Lettres imprimées de ce Docteur. Cependant M. le Roy garda Hautefontaine juſqu'à la fin de ſa vie, & il mourut dans cette maiſon le 19 de Mars 1684, étant entré dans ſa ſoixante-quatorziéme année. Un de ſes amis, qui a paſſé avec lui 24 ans & que l'on croit être M. Germain Willart, lui fit cette Epitaphe qu'on lit ſur ſon tombeau où elle eſt gravée:

D. O. M.
Hic jacet
GUILLELMUS LE ROY,
Olim inſignis Eccleſiæ Pariſienſis
Canonicus & Sacerdos;
Tum hujus Monaſterii de Alto-fonte
Per triginta circiter annos,
Vere Abbas, incola, & cultor.
Exemplo, continuis precibus,
Laboribus ſacris,
Effuſiſſimâ in pauperes liberalitate,
Omnibus notus, omnibus carus.
Hunc habuere aſylum Sacerdotes,
Beneficum Aſcetæ,
Sacræ Virgines Patrem & Ducem,
Oppreſſi Defenſorem,
Afflicti Conſolatorem,
Sancti Patris Interpretem,
Evangelica morum doctrina, fideique veritas,
Vindicem acerrimum ſimul & mitem,
Nec non intrepidum amatorem.
Obiit anno ætatis 74.
A Chriſto nato 1684. die 19. Martii.

M. Huet dit que M. le Roy ne laiſſa pas de travailler pour le monde qu'il fuyoit, & de l'inſtruire par ſes Ecrits, comme par l'exemple de ſa vie; mais ſe cachant toujours, dit-il, & ſupprimant ſon nom dans ſes Ouvrages: c'eſt ce que l'on va voir par la Liſte que nous en allons donner.

OUVRAGES ET TRADUCTIONS de l'Abbé LE ROY.

La Priére de la Grace. *Voyez ce que l'on en a dit dans cet Article.*

Traduction d'un excellent Diſcours de S. Athanaſe, contre ceux qui jugent de la vérité par la ſeule autorité de la multitude; avec des réflexions adreſſées à Dieu, leſquelles repréſentent les calamitez ſpirituelles de notre ſiécle, & le beſoin qu'on a maintenant de renouveller les plaintes de S. Athanaſe, & d'imiter le zéle de ce Pére, à Paris en 1651, *in quarto*, avec approbation des Docteurs. La Traduction a été réimprimée *in quarto*, en 1732, ſans les Réflexions.

Lettre à Dom Pierre de S. Joſeph, Feuillant, en lui envoyant le Livre des Conférences de deux Théologiens Moliniſtes, du premier d'Avril, 1650.

Lettre à des Religieuſes, en leur envoyant copie de la précédente, du troiſiéme Avril 1650.

Lettre, ſous le nom de M. de la Tour, au Pére Adam, Jéſuite, ſur la Traduction de ce Pere de quelques Hymnes de l'Egliſe en vers François, *in quarto* en 1651.

Diſcours d'un Religieux Profeſſeur en Théologie ſur le ſujet d'un voyage qu'il a été obligé de faire à Paris à l'occaſion de la Doctrine de la Grace, avec une Lettre importante du Cardinal Baronius ſur les ſentimens de Molina, Jéſuite, à Paris 1652, *in quarto.* Ce Diſcours contient le récit des Conférences que le P. Gaboreau, Religieux Recollet de Meun ſur Loire, avoit eu avec les Profeſſeurs en Théologie de divers Ordres à Paris. Ce Pére fournit ſes Mémoires à M. le Roy, qui s'en ſervit pour dreſſer ce Diſcours.

Traduction d'une Lettre d'Etienne, Evêque de Tournai, pour juſtifier & encourager quelques Religieux de l'Ordre de Grandmont qui étoient entrez dans l'Ordre de Cîteaux, & pour montrer qu'on peut paſſer d'un Ordre moins auſtère dans un Ordre plus auſtère, à Paris en 1652, *in quarto.*

Traduction de l'Ecrit intitulé, *Diſtinction abbrégée des cinq Propoſitions*, en trois colomnes, *in quarto* en 1653.

Traduction de deux Lettres de Gentien Hervet, Docteur en Théologie, &c. ſur la réſidence des Evêques, l'une au P. Salmeron, Jéſuite, l'autre au Cardinal Hoſius, à Paris en 1658, *in quarto.*

Cenſure des ſentimens des Jéſuites touchant la Doctrine & l'Autorité de S. Auguſtin, par l'Inquiſition de Valladolid, *in quarto*, précédée d'une feuille volante où eſt l'extrait d'une Lettre d'un Capucin de Flandre du ſixiéme de Novembre 1650, par laquelle il promet la ſuſdite Cenſure, & mande quelques nouvelles importantes.

Lettre d'un Capucin de Flandre du deuxiéme Mars 1651, qui montre combien eſt faux le Décret attribué à ſon Ordre touchant la Doctrine de S. Auguſtin, &c. avec une Réflexion à la fin.

Traduction de la Cenſure de pluſieurs Propoſitions des nouveaux Caſuiſtes, demandée à la Faculté de Louvain par M. Trieſt, Evêque de Gand, &c. *in quarto* 1658.

Traduction de la Cenſure du Catéchiſme des Jéſuites de Douai par la Faculté de Louvain, *in quarto.*

Sermons de S. Bernard ſur le Pſeaume 90, ſelon la Vulgate, & le 91 ſelon l'Hébreu, *Qui habitat*, &c. traduits en François *in octavo*, puis *in douze*, à Paris, chez Charles Savreux, 1658.

Lettre ſur la conſtance & le courage qu'on doit avoir pour la vérité; avec les ſentimens de S. Bernard ſur l'obéiſſance qu'on eſt obligé de rendre aux Supérieurs, & ſur le diſcernement qu'on doit faire de ce qu'ils commandent, tirez de ſa VII Lettre, *in quarto* 1661, réimprimée en 1700, dans le Recueil *in douze* intitulé, *Le Pére Bouhours convaincu de ſes calomnies anciennes & nouvelles contre Mrs. de Port-Royal*, & réimprimée encore

core dans un autre Recueil de Piéces *in octavo*, & enfin *in quarto*, en 1726.

Lettre d'un Solitaire à .... fur la perfécution qu'on faifoit aux Religieufes de Port-Royal, 1661. *in quarto*.

Morale de Saint Bafile le Grand, & les Régles du même, *in douze*, à Paris, chez Savreux. Ce furent Mrs. de Contes & de Hodenc, alors Grands-Vicaires de Paris, qui engagérent M. le Roy à publier cette Traduction.

Inftructions recueillies des Sermons de S. Auguftin fur les Pfeaumes, à Paris chez Savreux, fept volumes *in douze*, 1662.

Inftruction tirée des faints Péres fur la pénitence de David, à Paris chez la veuve le Mire, *in douze* 1663.

Lettre à M. l'Archevêque d'Embrun, (d'Aubuffon de la Feuillade) touchant la Lettre fur la conftance & le courage qu'on doit avoir pour la vérité, du 22 Juillet 1668, *in quarto*, & réimprimée dans *Le P. Bouhours convaincu*, &c. & encore ailleurs.

Difcours de S. Charles Borromée à fes Conciles provinciaux & à fon dernier Synode diocéfain, à Châlons chez Seneufe, 1663, *in douze*.

Homélies de S. Auguftin fur la première Epître de faint Jean, à Paris chez Jean Baptifte Coignard, 1670, *in douze*.

Lettre fous le nom d'un favant & faint Capucin, &c. à l'occafion de ce qui eft arrivé dans leur Monaftére d'Etampes pendant la vifite de M. l'Archevêque de Sens, le neuviéme de Juillet 1672.

Priéres propres à obtenir le don de la pénitence, de la confiance & de la foi, à Paris chez Savreux, 1660, *in vint-quatre*.

Inftruction fur l'Avent, à Paris chez Savreux, 1660, *in vint-quatre*.

Pratiques & Inftructions pour employer chaque journée felon les devoirs du Chriftianifme, avec des obfervations fur la fauffe dévotion; à Paris chez Savreux, 1660.

Reflexions fur un paffage de Saint Auguftin (tiré du troifiéme Livre de la Doctrine Chrétienne) fur l'Euchariftie, *in quarto*, 1679, à Châlons, chez Seneufe. Ces Réflexions font contre les Proteftans, qui alléguent ce paffage pour combattre la préfence réelle de Jéfus-Chrift dans l'Euchariftie.

Dans un Recueil *in feize*, imprimé chez la veuve Savreux en 1670, commençant par les Cérémonies & les Priéres de l'Eglife pour le Batême, &c. il y a ceci de M. le Roy: Avertiffement traduit de S. Jean Chryfoftome touchant la modeftie qu'on doit garder dans les Eglifes: Difcours tiré du même Pére fur l'éducation des enfans: Inftruction fur le gémiffement intérieur, tirée de S. Auguftin, avec une priére pour le demander: Sur l'obligation d'aimer & de chercher Dieu pour lui-même, tiré de S. Auguftin: Priére pour nous offrir & nous confacrer à Dieu: Expreffion de l'amour & de la fidélité que Notre Seigneur Jéfus-Chrift demande à nos ames en qualité de leur Epoux, &c.

Explication de l'Oraifon Dominicale, compofée des penfées & des paroles mêmes de S. Auguftin, à Paris, chez Guill. Desprez, 1673, *in douze*. C'eft une Traduction Françoife de l'Ouvrage Latin du Pére Lardenois Céleftin, intitulé, *Phileremi Paleologi Monachi de Oratione Dominica, liber ex fententiis fancti Auguftini contextus*, *in douze*, imprimé à Paris, en 1672, un an après la mort de l'Auteur, mort en 1671. Le Traducteur y a ajoûté une longue Préface, où il fait entre autres l'éloge de l'Auteur. M. Flechier loue beaucoup cette Traduction, dans une Lettre écrite fur cela à M. le Roy.

Du Devoir des Méres avant & après la naiffance de leurs enfans, à Paris, chez Defprez, 1675, *in douze*. C'eft une inftruction qui lui fut demandée par une Dame de qualité.

Traité du Difcernement des Efprits, traduit du Latin du Cardinal Bona, à Paris chez L. Bilaine, 1675, *in douze*.

Du renouvellement des vœux du Batême & des vœux de Religion, à Paris chez Defprez, 1676, *in douze*.

De la Lecture de l'Ecriture Sainte, traduit du Latin de M. de Neercaffel, Evêque de Caftorie, Vicaire Apoftolique en Hollande, &c. à Cologne, felon le titre, 1681, *in douze*.

Du Culte des Saints, traduit du Latin du même, à Paris chez Defprez, 1679, *in octavo*.

La Solitude Chrétienne, trois volumes, *in douze*, chez Savreux. C'eft un Recueil de Traductions des Péres & de quelques autres concernant la Solitude. M. Huet lui attribue ce Recueil dans fes Origines de Caen. M. Conrart remercie auffi M. le Roy du préfent qui lui avoit été fait en fon nom des deux volumes de ce Recueil, dont il parle avec éloge dans une Lettre du 16 Mai 1659, & dans une autre du 30 Août fuivant; Lettres qui font encore manufcrites. Nous avons auffi une Lettre manufcrite du Cardinal de Rets, écrite de Commercy le 14 de Mars 1663, pour remercier M. le Roy de plufieurs de fes Ouvrages, entre autres des deux premiers volumes de la Solitude Chrétienne. Enfin M. le Roy parle auffi du troifiéme volume fur la Solitude, comme étant de lui, dans fa Lettre à M. Conrart du 21 Février 1665. La Traduction des deux Lettres de S. Eucher qui fe trouvent dans ce Recueil, eft de M. Arnauld d'Andilly. M. l'Abbé le Roy avoit été auffi engagé d'écrire fur cette matiére, favoir, fi c'eft une pratique légitime & fainte de mortifier & d'humilier des Religieux par des fictions, en leur attribuant des fautes qu'ils n'ont point commifes, & des défauts qu'on ne voit point en eux. Il foutint la négative, & envoya fa Differtation à M. l'Abbé de Rancé, Réformateur de l'Abbaye de la Trappe, lequel y répondit fort au long en 1685. M. le Roy qui n'approuvoit point cette réponfe, l'apoftilla d'abord par des Notes marginales, & enfuite il donna des éclairciffemens détaillez fur cette réponfe. Plufieurs de ces Piéces, entre autres la premiére Lettre de M. le Roy & une de M. de Rancé, ont été imprimées.

La petite Lettre fur les Enluminures de l'Almanach des Jéfuites, qu'on met après la grande Lettre, eft encore de M. le Roy.

Outre tous ces Ecrits, on trouve plufieurs de fes Lettres dans le Recueil de celles de M. Arnauld, une entre autres dans le premier volume écrite à ce Docteur en 1661, au fujet d'un Mandement des Grands-Vicaires de Paris fur la fignature du Formulaire. On trouve un plus grand nombre de Lettres du même dans le Recueil de celles de M. Nicole, qui n'ont paru qu'en Hollande: elles roulent toutes fur le refus que M. Nicole avoit fait de continuer à travailler avec M. Arnauld au fujet des conteftations qui agitoient alors l'Eglife de France, & fur fa Lettre à M. l'Archevêque de Paris. Ces Lettres de M. le Roy font longues pour la plupart, vives, pleines de force, mais peut-être inférieures en folidité à celles que M. Nicole écrivit pour y répondre. Il faut voir fur cette conteftation *l'Hiftoire de la Vie & des Ouvrages de M. Nicole*, à Luxembourg, 1733, & *l'Apologie de M. Nicole*, faite par lui-même, & imprimée en 1733. A l'égard des Ouvrages manufcrits que M. le Roy a laiffez, les plus confidérables que nous connoiffions, font fes Lettres à M. Conrart depuis le 27 de Juillet 1659, jufqu'au fixiéme de Mai 1665, avec les réponfes de M. Conrart; & une Traduction Françoife de l'*Amor pœnitens* de Mr. de Caftorie. Ce Prélat avoit fait préfent de fon Livre à M. le Roy: celui-ci qui avoit eu deffein de travailler fur le même fujet, crut, après l'avoir lu, qu'il devoit fe contenter de traduire cet Ouvrage en François. Il en traduifit donc les deux premiéres parties felon la premiére édition, & il avoit achevé le tout quand l'Auteur lui manda qu'il venoit de donner une nouvelle édition de fon Livre tellement augmentée, qu'au lieu d'un volume *in octavo*, celle-ci en avoit deux. M. le Roy ne fit donc point ufage de fa Traduction, dans le deffein de la rendre conforme à cette feconde édition; mais il mourut avant que d'avoir pu exécuter fon projet. Dans une de fes Lettres à M. Conrart du 16 Décembre 1659, il dit qu'il avoit fait une *Inftruction fur la fainteté de Dieu*, qu'il envoyoit à fon ami avec une *Traduction d'un chapitre de Tertullien*, encore manufcrits quand il les envoya. Dans la même Lettre il dit qu'il travailloit à juftifier la créance des premiers fiécles de l'Eglife fur l'Euchariftie. M. le Roy avoit auffi traduit plufieurs livres de l'Ancien Teftament. Il a laiffé encore manufcrit un Difcours fur le Hériffon. Il eft parlé de tous ces Ecrits dans fes Lettres à M. Conrart. C'eft à tort qu'on a donné à M. le Roy la Traduction de l'Ouvrage Latin de M. Hamon fur le Pfeaume 118 felon la Vulgate & le 119 felon l'Hébreu: elle n'eft point de lui, & on la croit de M. de Pontchâteau. M. le Roy a eu cinq fréres & fix fœurs, tous nez à Caen, & recommandables par leur mérite. „ Caen, „ *dit M. Huet*, fe fouvient avec reconnoiffance des fervices „ continuels & importans que lui a rendus dans le long cours „ de fes fonctions M. le Roy l'aîné, premier Commis de trois „ Sécretaires d'Etat, M. Servien, M. des Noyers, & M. le „ Tellier de qui il étoit allié. Peu de gens favent, ajoûte-t-il, „ qu'après la difgrace de M. des Noyers le Roi Louis XIII le „ propofa dans fon Confeil pour remplir fa place, & que le „ Prince de Condé, Henri de Bourbon, appuya fort cette pro- „ pofition, mais fans fuccès. Il mourut à Amboife le neuvié- „ me Septembre 1659, à la fuite de la Cour qui alloit à Bour- „ deaux. Il laiffa cinq enfans. Un autre frére, *continue M. Huet*, „ Gouverneur des Tours de Toulon, fut tué au fiége de Tu- „ rin au mois d'Août 1639, & eut fon quatriéme frére pour „ fucceffeur dans fon Gouvernement, mort à Paris en 1657." Le cinquiéme, Chanoine de S. Victor à Paris, fut élu Abbé de S. Eloi près d'Arras, & y mourut au mois de Février 1685, après l'avoir gouverné plus de trente ans. Le plus jeune de tous ces fréres fut M. de Préfontaine, qui après plufieurs emplois importans & honorables, fut longtems Sécretaire des Commandemens de Mademoifelle, & fe retira à la campagne. Les fix fœurs furent toutes Religieufes. * *Memoires du Tems.* Huet, *Origines de Caen*, 2. édit. *ch.* 24. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 539. *n.* 968 *bis*, édit d'Amfterdam 1725. Dupin, *Table des Ouvr. à la fin de fon Hift. Ecclef. du XVII fiécle. Lettres* de M. Arnauld, *tome* 2. *lettr.* 121, 126: *tome* 4. *p.* 123. *tome* 6. *lettre* 435, 440, & les autres Ouvrages *citez dans cet Article. Voyez* de plus les *Lettres* de M. Fléchier, Evêque de Nimes. On en trouve plufieurs écrites à M. le Roy.

ROY (Pierre le) Aumônier du jeune Cardinal de Bourbon, & Chanoine de l'Eglife de Rouen, compofa & mit au jour en 1593, *la Vertu du Catholicon d'Efpagne*. Cet Ecrit ingénieux étoit fort court, & fut diftribué cette année-là en feuilles brochées, comme font d'ordinaire ces fortes de Piéces fugitives. Dès qu'il parut, chacun en fut charmé, & les Beaux-Efprits de ce tems-là fe piquérent d'y mettre la main & de l'augmenter. On verra comment cela fe fit, & par qui, dans les *Mélanges d'Hiftoire & de Littérature de* Vigneul Marville, *tome* 1. *p.* 197 & *fuiv.* édit. de Rotterdam 1700. &c. M. de Thou obferve que Pierre le Roy étoit un homme de bien, & éloigné de l'efprit de faction. * *De Thou*, *l.* 105.

ROY (Jacques le) Baron du Saint Empire, & Seigneur de Saint Lambert, iffu d'une ancienne & noble famille originaire de France, s'eft acquis beaucoup de réputation par les Ouvrages qu'il a donnés au public. Il étoit d'Anvers, où il naquit le 28 d'Octobre 1633. Dès qu'il fut en âge de voyager, le Baron le Roy fon pére l'envoya aux plus fameufes Académies de l'Europe; & à fon retour, il lui réfigna les charges qu'il poffédoit, & qu'il avoit exercées à la Cour de Bruxelles. Notre Baron s'acquitta fi exactement de ces mêmes charges, que le Marquis de Caracéne, Gouverneur des Pays-Bas, le fit aller en Efpagne, pour informer fa Majefté Catholique Philippe IV, de l'état de fon Gouvernement. Après s'être dignement acquitté de fa commiffion, il revint aux Pays-Bas, & ne put s'accorder avec le Marquis de Caftel-Rodrigo, qui en étoit Gouverneur: c'eft pourquoi il prit la réfolution de renoncer

à ses emplois, & se retira à une Terre qu'il avoit proche d'Anvers. Sans cela il se fût poussé bien avant dans les affaires & dans les charges politiques, mais la République des Lettres y eût perdu: car il n'eût pas eu le loisir dont il a joui, & qu'il a si bien employé à composer des Ouvrages qui ont vû le jour. Le premier qu'il entreprit depuis sa retraite, fut la Notice du Marquisat du Saint Empire, c'est à dire, d'Anvers & de ses dépendances, *Notitia Marchionatus sacri Romani Imperii*. Elle fut imprimée à Rotterdam *in folio*, l'an 1678. Voyez *les Nouvelles de la République des Lettres*, mois de Novembre 1685. Il publia ensuite dans la même ville l'an 1683, *Achates Tiberianus, sive Gemma Cæsarea, antiquitate, argumento, arte, historia prorsus incomparabilis, D. Augusti Apotheosin, Imp. Cæs. Tiberii, Augustæque Juliæ domus seriem & iconas, gentesque bello captas repræsentans, notis historicis illustrata, in folio*. Voyez le Journal de Leipsic de 1684, & celui de Paris de 1685. Il fit imprimer en 1693 à Amsterdam, un *in folio*, qui a pour titre, *Topographia historica Gallo-Brabantiæ, qud Ramandua oppida, municipia & dominia illustrantur, atque monasteria, nobiliumque prætoria, castellaque in æs incisa exhibentur*. Il publia en 1696, un livret de 13 pages, intitulé, *Prædictio Antoniæ Bourignon de vastatione urbis Bruxellarum per ignem*. Depuis on a vu de lui, *Castella & Prætoria nobilium Brabantiæ, Cœnobiaque celebriora ad vivum delineata ærique incisa ... cum brevi eorumdem descriptione*, à Anvers, 1696, *in folio*; & *l'Erection de toutes les Terres, Seigneuries & Familles titrées du Brabant, prouvée par des extraits des Lettres patentes tirées des originaux*. * Bayle, *Dict. Crit.*

ROY (Marin le) Seigneur de Gomberville, de l'Académie Françoise. *Voyez* GOMBERVILLE.

ROYA (Gilles de) *Voyez* ROIA.

ROYAL, Fort Royal. Ce Fort est sur la côte de la Martinique, l'une des Antilles. Il est situé sur le bord septentrional de la Baye-Royale, où l'on voit quelques habitations de François, qui sont les maîtres de ce Fort. Il y a un autre Fort du même nom sur la côte meridionale de la Guadaloupe, qui appartient aussi aux François. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROYALISTES, nom d'une faction pendant la Ligue, *Cherchez* POLITIQUES.

ROYALMONT, *Cherchez* KONIGSBERG.

ROYAN, petite ville démantelée avec un port, dans la Saintonge en France, à l'embouchure de la Garonne, & à dix lieues au dessous de Blaye. On estime fort les sardines de Royan. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROYANES, petit païs dans le Dauphiné, qui a environ six lieues de long sur quatre de large. Ses Habitans sont exemts de Tailles par la concession des Dauphins. Cette contrée a pris son nom d'une petite ville appellée Pont-de-Royans, qui a eu autrefois le titre de Principauté, mais qui n'est aujourd'hui qu'un Marquisat. * Piganiol de la Force, *Nouvelle Description de la France, &c.*

ROYAUMONT, Abbaye dans le Gouvernement de l'Isle de France, à huit lieues de Paris, vers la riviére d'Oise. Cette Abbaye est la première fondation de Saint Louïs en 1227, & une premiére marque de ce qu'il devoit faire pour l'Eglise dans le cours de sa vie. Louïs VIII avoit ordonné par son testament la construction d'une Abbaye nouvelle, & destiné pour cela le prix de ses pierreries; mais la piété de Saint Louïs, son fils, le porta à y faire de son chef une dépense royale: il en conduisit les bâtimens, travailla lui-même à celui de l'Eglise, & l'enrichit de dons qui font mettre cette fondation entre les plus magnifiques qu'on eût faites jusqu'alors. Ce fut dans la suite un des lieux où il alloit le plus souvent chercher la retraite & le silence. Il y mangeoit au réfectoire, servoit les malades; & l'on y verroit encore le lieu qu'il habitoit, s'il n'avoit été détruit par un Abbé Commendataire, qui ne s'y trouva pas logé assez commodément, ou avec assez de dignité. En 1409, le tonnerre tomba sur l'Eglise de cette Abbaye, & en brûla la moitié avec le clocher: de sorte que les cloches furent toutes fondues, aussi-bien que le plomb dont l'Eglise étoit couverte. * Juvenal des Ursins, *Hist. de Charles VI*. Filleau de la Chaise, *Hist. de Saint Louïs.*

ROYAUMONT, nom emprunté sous lequel M. de Saci, étant détenu à la Bastille, composa l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament. Voyez l'article de MAISTRE (Louïs Isaac le) vulgairement de Saci.

ROYE, petite ville de France dans la Picardie, Diocése d'Amiens, sur la petite riviére d'Autéque, à quatre lieues de Noyon, vers le couchant septentrional. On la prend pour l'ancienne *Rodium* ou *Rodrina*, ville de la Gaule Belgique. Il y a un Bailliage, auquel est unie la Prévôté Foraine; mais ce que cette ville a de plus considerable, est l'Eglise collégiale de saint Florent, qui a un premier degré de jurisdiction spirituelle. Le Doyen & deux Chanoines, nommés par le Chapitre, exercent l'Officialité, & connoissent de toutes les causes Ecclésiastiques qui regardent le Clergé & les habitans de la ville, à la réserve de celles où il s'agit de crimes ou de divorces.

ROYE, illustre & ancienne Maison, avoit tiré son nom de celui du bourg de Roye, sur une des sources du Moreuil en Picardie.

I. EVRARD, Seigneur de Roye, affranchit en 1095, les Eglises de Cambray du droit de péage, & celle de Saint-Quentin en 1100. Il fut pére 1. d'ALBERIC qui suit; 2. de *Raoul* & 3. de *Girard*, qui confirmérent en 1112, les franchises de l'Eglise de Cambray; & 4. de *Wermond* de Roye, qui fut pére de *Hugues* & d'*Alberic*, nommez dans un Titre de l'Abbaye d'Orcamp.

II. ALBERIC, Seigneur de Roye, fit bâtir la Terre de Becquignies, vivoit encore en 1163, & laissa d'*Odette* sa femme, 1. ROGUES, dit *Roricon*, qui suit; 2. *Aubert*, vivant en 1139; 3. *Siger*, Seigneur de Villiers-Cauchi, qui de *Radegonde*, sa femme, eut un fils nommé *Rogues*; & 4. *Jean* de Roye, vivant en 1190.

III. ROGUES, dit *Roricon*, Seigneur de Roye & de Germigny, est nommé dans la donation faite à l'Eglise de Paris en 1175, de la Terre de Virey. Il avoit épousé *Adeline* de Guise, fille de *Gui*, Seigneur de Guise; dont il eut, 1. RAOUL qui suit; 2. *Barthélemi* de Roye, qui gagna les bonnes graces du Roi Philippe *Auguste*, lequel lui donna l'an 1199, la forêt d'Hérelle près de Mondidier, & plusieurs autres héritages en augmentation de son fief. Il l'accompagna au siége de Rouen, dont il signa la capitulation en 1204, fut fait Chambrier de France vers l'an 1209, combattit à la bataille de Bouvines en 1214, fonda l'Abbaye de Joyenval près de Saint-Germain en Laye l'an 1221, & y fut enterré trois ans après. Il avoit épousé *Perronelle* de Montfort, fille puînée de *Simon*, III du nom, Seigneur de Montfort, & d'*Amicie* de Beaumont; dont il n'eut que deux filles, savoir, *Alix* de Roye, mariée 1°. en Mai 1205, à *Jean* II, Comte d'Alençon: 2°. en 1214, à *Raoul* de Nesle, Seigneur de Faluy; & *Amicie* de Roye, alliée à *Guillaume* Crespin, Seigneur de Dangu & d'Estrapagny, après la mort duquel elle se rendit Religieuse, & fut Abbesse de Premy à Cambray. Les autres enfans de ROGUES, Seigneur de Roye, furent, *Robert*, Grand-Prévôt de l'Eglise de Cambray; & *Pierre* de Roye, Chevalier, auquel on donne pour enfans, *Pierre* de Roye; *Nicolas*, Evêque de Noyon depuis 1230, jusqu'en 1239. *Guillaume*; *Barthélemi*; & un autre *Guillaume* de Roye, successivement Archidiacres de Noyon.

IV. RAOUL, Seigneur de Roye, Germigny, Monchy-le-Pierreux &c. laissa de *N*... sa femme, dont le nom est ignoré, 1. JEAN qui suit; & 2. *Raoul* de Roye, Seigneur de la Ferté-en-Poitou, à cause de *Marie* de Ville sa femme, dont il eut *Marie* de Roye, alliée 1°. à *Aubert*, Seigneur de Hangest: 2°. à *Bouchard*, VI du nom, Comte de Vendôme; & *Matthieu* de Roye, I du nom, Seigneur de la Ferté-en-Ponthieu, qui de *Jeanne*, Dame de Vendeuil, fille aînée & héritiére de *Clerembaut*, III du nom, Seigneur de Vendeuil, eut pour enfans, MATTHIEU II, qui suit; & *Marie* de Roye, Dame de Vendeuil, mariée à *Guillaume* de Béthune, IV du nom, Seigneur de Locres & de Hebuterne. MATTHIEU de Roye, II du nom, Seigneur de la Ferté, qui mourut avant sa mére, à cause de quoi il ne lui succéda point, avoit épousé *Marguerite* de Péquigny, fille de *Jean*, Seigneur de Péquigny, Vidame d'Amiens, & de *Marguerite* de Beaumez, dont il n'eut que deux filles, qui furent, *Léonore* de Roye, Dame de la Ferté, de Dury & d'Yaucourt, mariée en 1305, à *Jean*, Seigneur de Châtillon, de Troisy, de Gandelus & de Marigny, Grand-Maître de France; & *Béatrix* de Roye, alliée à *Aubert* de Hangest, III du nom, Seigneur de Genlis.

V. JEAN, Seigneur de Roye, Germigny, Moncy &c. vivoit en 1217, & fut pére de

VI. MATTHIEU, I du nom, Seigneur de Roye, de Germigny &c. qui accompagna le Roi Saint Louïs en ses voyages d'Outremer ès années 1248 & 1270, servoit encore en Flandre en 1300, & mourut peu après, laissant d'*Alix* sa femme *Marie* de Roye, Dame de Boullers, alliée à *Simon* de Possy, 1. JEAN, II du nom, qui suit; 2. MATTHIEU, *qui a fait la branche des Seigneurs du* PLESSIER & *d'*AUNOY, *rapportée ci-après*; 3. *Aubert*, Evêque de Laon en 1329; 4. *Arnoul*, Archidiacre de Cambray; 5. *Pierre*, Seigneur de Maurecourt, qui fut établi l'an 1330 Inquisiteur sur tous les Maîtres des Eaux & Forêts du Royaume; & 6. *Dreux* de Roye, Seigneur de Germigny, qui épousa *Alix* de Garlande-Poissesse, laquelle étant veuve, prit une seconde alliance avec *Rogues* de Hangest, Maréchal de France, dont il eut *Marguerite* de Roye, alliée à *Colart* Châtelain de Beauvais; *N*... de Roye, mariée à *Enguerrand* Quiéret, Seigneur de Pransu; & *N*... de Roye, femme de *Gilles* Châtelain de Douay.

VII. JEAN, II du nom, Seigneur de Roye &c. rendit de grands services au Roi Philippe *de Valois*, qui l'envoya à Tournay en 1338, pour défendre cette place assiégée par le Roi d'Angleterre, dont il s'acquitta avec honneur, & fut ensuite établi au Gouvernement de Cambray. Il épousa *N*.. de Thorotte-Offemont, dont il eut 1. MATTHIEU II, qui suit; 2. *Jean*, Chanoine de Senlis, puis Grand-Prévôt de Cambray; & 3. *Pierre* de Roye, Seigneur de Saint-Quentin, vivant en 1377.

VIII. MATTHIEU, II du nom, Seigneur de Roye &c. accompagna en 1343, Jean, Duc de Normandie, en Bretagne, eut le commandement, avec le Seigneur de Coucy, de l'Armée que ce Prince y mena par ordre du Roi, l'an 1348, fut l'un des Seigneurs qui furent donnez en ôtage en 1360, pour la délivrance du Roi Jean, demeura 14 ans en Angleterre; & à son retour le Roi, pour le dédommager des peines & frais qu'il avoit soufferts, le gratifia d'une somme qu'il reçut en Mars 1377. Il étoit mort en 1380. Il avoit épousé 1°. *Yolande* de Hangest, fille de *Jean*, Seigneur de Genlis, & de *Marie* de Vignemont, après la mort de laquelle, à son retour d'Angleterre, il prit une seconde alliance avec *Marie* de Floyon, fille de *N*.. Seigneur de Ville en Haynault, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage vint *Marie*, Dame de Roye, & de Germigny, mariée 1°. en 1374, à *Alain* de Mauny, neveu du Connétable du Guesclin, suivant les conditions de la délivrance de son pére: 2°. à *Jean*, III du nom, Seigneur de Hangest & d'Avênecourt, Maître des Arbalétriers de France, avec lequel elle engagea ses terres, l'an 1402, à *Gui* de Roye, Archevêque de Reims, & vendit en Octobre l'an 1407, au Seigneur d'Hunoy son cousin, ce qu'elle avoit à Magnevilliers, & en Décembre l'an 1415, la Seigneurie de Germigny. Elle n'eut

n'eut qu'une fille nommée *Marie* de Hangeſt, Dame de Roye, laquelle étant morte ſans alliance, tous ſes biens retournérent en la branche des Seigneurs d'Aunoy.

BRANCHE DES SEIGNEURS de PLESSIER & d'AUNOY, devenus Seigneurs de ROYE.

VII. MATTHIEU de Roye, III du nom, ſecond fils de MATTHIEU, I du nom, Seigneur de Roye, fut Seigneur du Pleſſier-de-Roye, qu'il acquit l'an 1323, & *Marguerite* de Ville ſa femme, lui céda l'an 1328 tous les droits qu'elle y pouvoit avoir. Il vivoit encore l'an 1350, & eut pour enfans 1. MATTHIEU IV qui ſuit; 2. *Dreux* de Roye, Seigneur de Cangy, vivant l'an 1391; 3. *Marie*, alliée à *Robert*, Seigneur de Clary, dit *Fauvel*; & 4. *Jean* de Róye, Seigneur de Lagny-les-Châtaigners près de Noyon, qui de *Jeanne* de Sains ſon épouſe, eut pour enfans, *Jacqueline* de Roye, mariée l'an 1403, à *Regnaud* du Sauchoy; *Guillemette*, & *Jean* de Roye, Seigneur de Cangy, de Meillancourt, & de Laigny, qui étoit mort l'an 1414, & avoit épouſé *Marie* de Châtillon, fille de *Jean*, Seigneur de Dours, & de *Béatrix* de Châteauvillain, dont il eut pour fils unique *Aubert* de Roye, vivant l'an 1438, mort ſans alliance.

VIII. MATTHIEU de Roye, IV du nom, dit *le Flamand*, Seigneur du Pleſſier-de-Roye & d'Aunoy, ſervit en Flandre en 1337, ſous le Connétable d'Eu, & fut l'an 1340, l'un des Chefs de l'Armée que le Duc de Normandie y conduiſit. Il étoit Maitre des Arbalêtriers l'an 1347, & fut alors député pour traiter la paix avec les Flamands. Il étoit en l'Armée de M. le Régent devant Paris en 1358, & mena l'an 1359, des troupes au ſecours de la ville de Reims, s'embarqua en 1360, avec les Princes & les Seigneurs du Royaume pour paſſer en Angleterre, & ramener le Roi Jean en France. Deux ans après il ſervit en Normandie, aida à reduire les Forts de Romilly & d'Eſquernon, qu'occupoient les Anglois, & continua l'année ſuivante ſes ſervices en la même Province. Il étoit en 1364, avec le Duc de Bourgogne, & ſe trouva avec lui à la bataille de Cocherel, fut établi en 1368, Capitaine de la ville de Compiegne, & des Forts de Choiſi, & mourut en Janvier 1380. Il avoit épouſé en 1350, *Jeanne* de Chériſy, Dame de Muret, fille aînée & héritiére de *Jean*, Seigneur de Chériſy & de Muret, Vicomte de Buſancy, & de *Petronelle* de Neſle, dont il eut 1. JEAN I, qui ſuit; 2. *Gui*, Chanoine de Noyon, Doyen de Saint-Quentin, & ſucceſſivement Evêque de Verdun, de Caſtres & de Dol, Archevêque de Tours, de Sens & de Reims, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*; 3. *Matthieu*, dit *Triſtan*, Seigneur de Buſancy, qui ſuivit le Duc d'Anjou à la réduction de la Guienne, l'an 1377, donna des marques de ſon courage au ſiége de Duras, trois ans après il ſervit en Flandre ſous le Connétable de Cliſſon, & y fut fait priſonnier, & qui étant paſſé en Eſpagne avec les troupes que ſon frére y conduiſoit pour le ſervice du Roi de Caſtille, y mourut le huitiéme Décembre 1386, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Montchevray ſa femme, Dame de Berſa, qu'il avoit épouſée l'an 1380; 4. *Renaud* de Roye, Seigneur de Milly, de Jonquiéres, de Biars &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, qui fut l'un des plus adroits Seigneurs de ſon tems, défendit un pas d'armes, dreſſé près de Calais l'an 1360, durant la tréve pour la délivrance du Roi Jean, pendant trente jours, ſervoit en Flandre l'an 1383, ſous le Connétable de Cliſſon, & ſe trouva à Arras l'an 1386, lors du deſſein formé de paſſer en Angleterre, qui n'ayant point eu d'effet, il alla en Eſpagne avec huit cens hommes bien armez, au ſervice du Roi de Caſtille. Il fut l'un des Seigneurs qui ſuivirent le Comte de Nevers en Hongrie, & ſe trouva à la malheureuſe journée de Nicopolis, où il fut tué, laiſſant d'*Iſabelle* de Ferriéres ſa femme, *Jean* de Roye, Seigneur de Milly &c. Les autres enfans de MATTHIEU de Roye, IV du nom, furent 5. *Raoul*, Abbé de Saint-Pierre de Corbie; 6. *Dreux*, dit *Lancelot*, Seigneur de Launoy, Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, qui alla avec ſes fréres en Hongrie, où il mourut à la journée de Nicopolis, ſans avoir été marié; 7. *Béatrix*, alliée à *Jean* de Baſoches, III du nom, Vidame de Châlons, &c. mort ſans poſtérité le 17 Décembre 1388; & 8. *Jeanne* de Roye, Religieuſe à Chelles.

IX. JEAN de Roye, I du nom, Seigneur d'Aunoy, de Muret, de Chériſy, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, ſervoit en Normandie en 1378 & 1379. Il défendit vaillamment en 1383, avec le Vicomte de Meaux ſon beau frére, la ville d'Aire, contre les troupes du Roi d'Angleterre, qui l'étoit venu aſſiéger; & trois ans après il fut retenu pour la garde de la ville & château de l'Ecluſe, & ne laiſſa pas d'être mandé pour le paſſage que l'on avoit réſolu de faire en Angleterre. Depuis il alla ſervir en Guienne en 1389, & l'année ſuivante il accompagna à Banniére le Duc de Bourbon en ſon voyage d'Afrique, & commanda l'avant-garde au ſiége de Tunis. Au retour, il fut un des trois notables Chevaliers qui furent commis en 1392, pour être toujours auprès du Roi pendant ſa maladie, & fut retenu de ſon Grand Conſeil. Il fut l'un des Seigneurs qui ſuivirent le Comte de Nevers en ſon voyage de Hongrie, où il mourut à la journée de Nicopolis avec deux de ſes fréres. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne* de Béthune, fille de *Jean*, Seigneur de Vendeuil, Vicomte de Meaux &c. & de *Jeanne* de Coucy, morte en 1380: 2°. *Aleaume*, Châtelaine de Berghes, fille de N... Châtelain de Berghes-Saint-Vinox, & de *Sibylle* de Gavre, laquelle ſe remaria à *Raoul*, Seigneur de Gaucourt. Les enfans du premier lit furent, 1. MATTHIEU V, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée le 14 Mars 1394, à *Jean*, V du nom, Sire de Crequy & de Canaples; & 3. *Marie* de Roye, alliée à *Thibault*, Seigneur de Rivery: du ſecond lit ſortit 4. *Jeannette* de Roye, que l'on croit avoir épouſé *Aubert* de Hangeſt, Seigneur d'Arzilliers.

X. MATTHIEU, V du nom, Seigneur de Roye, de Germigny, d'Aunoy, de Muret, &c. fut l'un des Chefs de l'Armée que Valeran, Comte de Saint-Paul, Gouverneur de Picardie, dreſſa contre les Anglois. Il ſe trouva à la journée d'Azincourt en 1415, y demeura priſonnier, & fut conduit en Angleterre, d'où il ne revint qu'après avoir payé une groſſe rançon. Il recueillit la ſucceſſion de la Maiſon de Roye, après la mort de *Marie* de Hangeſt, Dame de Roye, ſa couſine. Le Duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti, le députa en 1435, pour aſſiſter au Traité de paix qui ſe faiſoit à Arras, & il mourut en 1440. Il avoit epouſé 1°. *Marguerite* de Ghiſtelles, ſeconde fille de *Jean*, Seigneur de Ghiſtelles: 2°. en 1424, *Catherine* de Montmorency, Dame de Beauſault &c. veuve de *Laurent*, Seigneur de Sainte-Beuve, &c. fille aînée de *Hugues* de Montmorency, Seigneur de Beauſault &c. & de *Jeanne* de Harcourt. Ses enfans du premier lit furent 1. *Gui*, Sire de Roye, de Muret, &c. qui ſuivit, comme ſon pére, le parti du Duc de Bourgogne en 1432, commandoit à Soiſſons, quand il y fut ſurpris en 1437, lorſque le Roi marcha pour la réduction de la Normandie, ſe trouva à la priſe de Ponteau-de-Mer en 1449, y fut fait Chevalier par le Roi, fut auſſi fait Chevalier de la Toiſon d'Or par le Duc de Bourgogne en 1461, & mourut en Août 1463, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Mailly, Dame de Talma, fille de *Ferry*, Seigneur de Talma, qu'il avoit épouſée en Janvier 1448; 2. *Marie* de Roye, alliée 1°. le onziéme Novembre 1422, à *Pierre* d'Orgemont, Seigneur de Chantilly, Baron de Montjay: 2°. à *Robinet* d'Eſtouteville, Seigneur d'Auſſeboſc & de Berneval; 3. *Marguerite*, mariée le 29 Décembre 1426, à *Valeran* de Soiſſons, Seigneur de Poix & de Moreuil; & 4. *Iſabeau* de Roye, femme de *Philippe*, Seigneur de Ternant, Chambellan du Duc de Bourgogne. Ceux du ſecond lit furent 5. JEAN, II du nom qui ſuit; & 6. *Jeanne* de Roye, mariée à *Jean* de Sainte-Beuve, Seigneur de Vandeuil, vivant en 1493.

XI. JEAN, II du nom, Seigneur de Roye, &c. après la mort de *Gui*, ſon frére aîné du premier lit, auquel il ſuccéda, porta premiérement la qualité de Seigneur de Buſancy, fut Conſeiller & Chambellan du Roi, & l'un des plus puiſſans Seigneurs de Picardie. Il ne vivoit plus en 1498, & avoit épouſé 1°. *Blanche* de Broſſe, fille de *Jean* de Broſſe, Seigneur de Sainte-Sévére & de Bouſſac, Maréchal de France, & de *Jeanne* de Naillac: 2°. *Marguerite* du Bois, fille de *Jean*, Seigneur des Querdes & de Tanques, & de *Catherine* de Caumeſnil. Elle ſe remaria en 1449, à *Olivier* de la Vernade, Seigneur de la Baſtie. Il laiſſa de ſa premiére femme 1. *Marie* de Roye, alliée en 1480, à *Philippe* de Bourgogne, fils *naturel* de *Jean* de Bourgogne, Comte de Nevers: & de ſa ſeconde femme il eut 2. ANTOINE qui ſuit.

XII. ANTOINE, Sire de Roye, de Muret & de Buſancy &c. fut tué à la bataille de Marignan, donnée contre les Suiſſes le 13 Septembre 1515. Il avoit épouſé le cinquiéme Novembre 1505, *Catherine* de Sarrebruche, ſeconde fille de *Robert*, Comte de Roucy & de Braine, morte le huitiéme Janvier 1541, ayant obtenu de la ſucceſſion de ſon frére le Comté de Roucy, les Terres de Pierrepont, de Niſy-le-Comte, d'Aulnaye, la Vidamie de Laon, & Coulomiers en Brie. Leurs enfans furent 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Jean*, mort jeune; 3. 4. *Anne* & *Marie* de Roye, mortes jeunes.

XIII. CHARLES, Sire de Roye, Comte de Roucy, &c. né le 14 Janvier 1510, mourut le 19 Janvier 1551. Il avoit épouſé le 27 Août 1528, *Magdelaine* de Mailly, fille & héritiére de *Ferry* de Mailly, Seigneur de Conty &c. & de *Louiſe* de Montmorency, morte en 1567. Leurs enfans furent 1. *Charles*, Sire de Roye, Comte de Roucy, Baron de Conty &c. mort du vivant de ſon pére à l'âge de 18 ans; 2. *Eleonore*, Dame de Roye, de Conty, de Muret, de Buſancy, &c. née le 24 Février 1535, mariée le 15 Novembre 1550, à *Louis* de Bourbon, I du nom, Prince de Condé, morte le 23 Juillet 1564; & 3. *Charlotte* de Roye, Comteſſe de Roucy, Dame de Pierre-pont &c. née en 1537, mariée en 1557, à *François*, III du nom, Comte de la Rochefoucault, mort en 1569. * *Voyez* le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

ROYE (Gui de) Archevêque de Reims, fils de MATTHIEU, IV du nom, Seigneur de Roye, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Jeanne* de Chériſi, Dame de Muret, &c. fut Chanoine de Noyon, puis Doyen de Saint-Quentin, & vécut à la Cour des Papes qui étoient à Avignon. Il ſuivit Grégoire XI à Rome, & dans la ſuite s'attacha au parti de Clément VII, & de Pierre de la Lune, dit Benoît XIII. C'eſt pour cette raiſon que quelques Auteurs parlent peu avantageuſement de Gui de Roye, qui fut ſucceſſivement Evêque de Verdun, de Caſtres & de Dol, Archevêque de Tours, de Sens & de Reims en 1391. Ce Prélat fonda à Paris en 1399, le Collége, dit de Reims, fit de grands biens à ſon Egliſe, & célébra en 1407, un Concile Provincial. Il eut ordre de ſe trouver au Concile de Piſe, aſſemblé pour finir le Schiſme, & ſe mit en chemin avec Louis, Cardinal de Bar, Pierre d'Ailli, Evêque de Cambray, & divers autres Prélats. Lorſqu'ils furent arrivez à Voutre, bourg à quatre ou cinq lieues de Gênes, un Maréchal de la ſuite de l'Archevêque de Reims, prit querelle avec un autre Maréchal de ce bourg, & le tua. Cet accident cauſa une ſédition furieuſe parmi le peuple, qui inveſtit la maiſon de ce Prélat. Il voulut deſcendre de ſa chambre pour appaiſer ce tumulte; mais en deſcendant il fut frappé d'un trait d'arbalête, qu'un des habitans tira par une petite fenêtre qui donnoit ſur l'eſcalier. Il mourut de cette bleſſure le huitiéme Juin 1409, & fut porté dans l'Egliſe Cathédrale de Saint Laurent de Gênes.

nes, où il est enterré. Quelques jours après, la Justice de la ville fit punir celui qui avoit commis ce crime, d'autant plus irrémissible, que ce Prélat avoit remis le Meurtrier entre les mains du Juge, dès que la populace vint assiéger sa maison. Cet Archevêque nous a laissé un Livre intitulé, *Doctrinale Sapientiæ*. * Juvenal des Ursins, *Hist. du Roi Charles VI*. Monstrelet, *tome* I. *c*. 12. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ*. Marmol, *Hist. Arch. Remens*. Du Chêne &c.

* ROYE (François de) Angevin, fils de Claude de Roye, Conseiller au Présidial d'Angers, fit de si grands progrès dans la Jurisprudence, qu'il en fut fait Professeur à Angers, & fit d'excellens Disciples. Ses infirmitez que son application continuelle avoit causées, ne l'empêchoient presque jamais de donner ses leçons. En 1681, le Roi Louïs XIV, ayant donné des Réglemens pour les Universitez de son Royaume, M. de Roye fut obligé de céder au Professeur du Droit François la seconde place qu'il occupoit, & il se soumit sans peine à ces Réglemens. Son premier Ouvrage est un petit Livre qu'il composa à Orléans, à l'occasion d'une Dispute qu'il eut dans cette ville sur trois Loix très difficiles. Ensuite il écrivit son Livre sur le Canon *Ego Berengarius*. 41. *de Consecrat. Distinct*. 2. Cet Ouvrage fut imprimé à Angers, *in quarto*, en 1656, & on a ajoûté à la fin un petit Traité du même pour prouver l'authenticité & la verité du passage de l'Historien Joseph en faveur de Jésus-Christ. Plusieurs années après, il prit la défense de toutes les Universitez du Royaume par rapport au Droit contre les entreprises de celle de Paris. Son Livre du Droit de Patronage est estimé un excellent Ouvrage. Il travailla ensuite à un Traité *de Missis Dominicis, eorum officio & potestate*, publié *in quarto* à Angers, en 1672. Le dernier Ouvrage de M. de Roye est celui des Institutions du Droit Canonique, qui, au jugement des Savans, mériteroit d'être donné pour Régle de la Jurisprudence Ecclésiastique. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROYMILLY. *Voyez* ROMILLÉ.

ROYS, nom qu'on donne à quatre Livres Canoniques de l'Ancien Testament. *Cherchez* ROIS.

ROYSTON, bourg avec marché, partagé entre le Comté de Cambridge & le Comté de Hartfort, situé au pied d'une montagne, dans la contrée nommée Odsay. * Maty, *Dict. Géogr*.

ROZ.

ROZ (François) Jésuite, étoit originaire de Gironne en Catalogne. Il enseigna d'abord le Syriaque dans le Collége des Jésuites de Vaïpicota, sur les côtes du Malabar. En 1597, Ménézès le nomma Gouverneur & Vicaire Apostolique de l'Evêché d'Angamale. Ce Jésuite, dit *Gouvéa*, avoit toutes les qualitez necessaires pour cela. Sans parler de sa vertu, de son érudition & de sa prudence, il étoit fort savant dans la Langue Syriaque & dans celle du Malabar. Il prêchoit avec applaudissement dans cette derniére, ce qui lui avoit aquis la faveur & la bienveillance des Chrétiens du lieu. Cependant le Conseil de Goa desapprouva cette nomination. Roz fut le principal Auteur des Décrets du Synode de Diamper, & il aida beaucoup l'Archevêque Ménézès dans la réduction des Chrétiens de Saint Thomas sous la domination du Pontife de Rome. L'Abbé Renaudot blâme François Roz, & ses Adjoints, des changemens qu'ils firent dans la Liturgie des Chrétiens de Saint Thomas, pour l'accommoder aux sentimens de l'Eglise Latine. Dans le quatriéme Décret de la cinquiéme Session du Synode de Diamper, on chargea François Roz de traduire le Missel Romain en Syriaque. On le chargea encore, de la part du Synode, de réformer la Version Syriaque du Vieux & du Nouveau Testament sur la Vulgate, & de traduire en Syriaque le Symbole de Saint Athanase, afin que les Ecclésiastiques l'apprissent par cœur pour le réciter tous les Dimanches dans l'Eglise après la priére du matin. Roz ayant été établi avec trois *Caçanares*, ou Prêtres, pour revoir & examiner les Livres Syriaques des Eglises de Saint Thomas, il fit corriger les uns & brûler les autres. Il fut enfin sacré le premier Evêque du Rit Latin dans l'Eglise de Malabar. L'Evêché d'Angamale fut transporté à Cranganor. Il mourut environ l'an 1617. * La Croze, *Hist. du Christ. des Indes*, &c. p. 239. &c.

ROZAN, petite ville avec Châtellenie, en Pologne, dans la Mazovie, sur le Narew, environ à vint lieues de Varsovie, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr*.

ROZEAL (Elisabeth) Dame Angloise, belle-sœur du savant Guillaume Alan, résista avec ses trois filles à Edmond Traford, Calviniste, que le Parlement d'Angleterre avoit employé dans le païs de Lancastre, d'Yorck & autres Provinces, pour maltraiter les Catholiques. * Hilarion de Coste, *des Femmes Illustres*.

* ROZEE (N...) née à Leyde en 1632, excella dans un nouveau genre de Peinture qu'elle inventa & qui est mort avec elle. Elle n'y employoit que la soye au lieu des couleurs & du pinceau, & tout ce qui est sorti de sa main est extraordinairement estimé. Elle mourut en 1682, âgée de 50 ans. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p* 291 & *suiv*.

ROZEN, Maison connue en Livonie dès le tems que le Christianisme y a été établi, & où elle subsiste encore. Les Annales du païs portent que CHRETIEN de Rozen, Chevalier, que l'on regarde comme le premier de cette famille, vint en Livonie vers l'an 1343, avec beaucoup d'autres Chevaliers, qui conquirent cette Province, & après plusieurs combats, la délivrérent des Payens & des Idolâtres qui l'occupoient; que ses Descendans ont conservé & augmenté la gloire de leur Maison par beaucoup de grandes actions, tant sous les Princes de Livonie, que sous le grand Gustave-Adolphe, & les autres Rois de Suéde, sous lesquels ils ont possédé les plus grandes charges & les plus hauts commandemens; & qu'ils se sont alliez avec les principales & les plus nobles familles du païs.

ROZEN. *Voyez* ROSE famille.

RUA.

RUA ou RHUA (Pierre) savant Espagnol du XVI siécle. *Voyez* RHUA.

RUAR, en Latin RUARUS (Martin) né à Krempen en Allemagne, fut élevé dans le Luthéranisme; mais dans la suite il fut prévenu des héréfies Sociniennes par Ernest Sonerus, Professeur à Altdorf, qui les enseignoit secrettement. Il s'y obstina de telle sorte, qu'il aima mieux perdre son patrimoine, que de renoncer à cette Secte. Après ses premiéres études, il s'appliqua sérieusement à la lecture des meilleurs Auteurs Grecs & Latins. Il commença aussi l'étude de l'Hébreu, & l'approfondit ensuite dans son particulier. Le savant Erpenius & les Maronites qui étoient à Paris, lui apprirent la Langue Arabe. Il voyagea en Allemagne, en France, en Italie, dans les Païs-Bas, en Angleterre, & il apprit les Langues de ce païs-là, excepté l'Angloise. Il se repentit dans la suite de l'avoir négligée. Il s'appliqua à la Philosophie, à la connoissance du Droit Naturel & du Droit Public, de l'Histoire & des Dogmes de toutes les Sectes tant anciennes que modernes. Il se fit estimer au dedans & au dehors par son jugement, par son savoir & par ses mœurs. Il fut Recteur du Collége de Racovie, puis Ministre des Sociniens de Dantzic, soit dans la ville, soit au bourg de Straffin, & mourut dans cet emploi l'an 1657, à l'âge de 70 ans. Il l'exerçoit déja l'an 1635, comme il paroît par le voyage de Jacques Ogier. Le fameux Calixte employa tous les moyens dont il se put aviser pour le convertir, pendant le Colloque de Thorn, l'an 1645; mais il n'y put rien gagner. Il a fait des Notes sur le Catéchisme des Eglises Sociniennes de Pologne. Ces Notes furent ajoûtées à l'édition qui fut faite de ce Catéchisme l'an 1665. Elles se trouvent aussi dans l'édition de 1680. Il a fait sur le même Ouvrage d'autres Notes qui n'ont pas été imprimées. On a deux Centuries de ses Lettres. La premiére fut imprimée à Amsterdam chez *David* RUAR, fils de l'Auteur, l'an 1677, par les soins & avec une Préface de *Joachim* RUAR, frére de Martin. La seconde fut imprimée l'an 1681, chez le même David, qui y joignit un court Avertissement. Ces Lettres sont bien curieuses, & l'on y en trouve plusieurs écrites à Ruar par les Savans de son tems. On l'a cru Auteur de la Version Allemande du Nouveau Testament, faite à Racovie, & publiée en 1630; mais c'est une erreur. * Mollerus, *Isagoge in Historiam Chersonesi Cimbricæ, part*. 3. Sandius, *in Bibl. Antitrinitar. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUB.

RUPEMBRE', Maison illustre & ancienne, tire, selon quelques Auteurs, son origine en ligne directe, masculine & légitime, du Prince ALEXANDRE de Hongrie, surnommé *sans Terre*, fils de BELA, Roi de Hongrie, & de la Reine *Béatrix* d'Este son épouse, fille du Marquis d'Ancone & de Ferrare, qui accompagna le Roi Saint Louïs avec plusieurs autres Seigneurs & Princes à la conquête de la Terre-Sainte l'an 1248; assista au siége de Damiette, & à celui de Massoura, prit le premier terre sur les Sarazins au bord de la riviére du Nil, y tua un de leurs Chefs, s'y maintint, & par *sa valeur acquit le nom de Rubempré, dans ces termes, Hongrie & pour cause Rubempré*, que toute sa postérité a porté, & qui lui fut confirmé à la défense de Valenciennes, qu'il conserva pour Marguerite, Comtesse de Flandres & de Hainault, contre Guillaume, Comte de Hollande, Empereur des Romains, avec Hugues de Bouchain & le Comte d'Anjou. On donne à cet Alexandre pour femme *Isabelle* de Brienne, Dame d'Haveluy, fille d'*Erard* de Brienne, Seigneur de Rameru, de la Maison des Comtes de Brienne, Rois de Jérusalem & de Sicile, Ducs d'Athénes, Princes de Tarente, & de *Philippote*, fille du Comte de Champagne, dont on fait venir BAUDOUIN, I du nom, Sire de Rubempré, son fils, qui épousa *Marie* de Picquigny, fille du Vidame d'Amiens, & de la Vidame de Molléans, & fut pére de BAUDOUIN, II du nom, Sire de Rubempré, qui prit alliance avec *Yolande* de Grandpré, fille de *Henri*, Comte de Grandpré, & d'*Isabelle* de Luxembourg, desquels fortit ANTOINE, Sire de Rubempré, qui épousa *Marie-Anne* de Coucy, fille d'*Enguerrand*, dit *le Grand*, Seigneur de Coucy & de Montmirail, & de *Catherine* d'Autriche, dont sortit JEAN, I du nom, Sire de Rubempré, qui épousa *Jeanne* de Hallewin, de laquelle Maison sont descendus par filles les Ducs de CROY, d'ARSCHOT & d'AREMBERGH, aux Païs-Bas, & les Ducs d'HALLEWYN, & Marquis de PIENNES, en France, dont sortit ROBERT, I du nom, Sire & Baron de Rubempré & d'Antie, qui épousa *Colle* de Rivery, de laquelle il eut deux fils, savoir, CHARLES de Rubempré, qui de *Françoise* de Mailly, fille d'*Adrien*, Seigneur de Conti, eut *Jeanne*, héritiére de Rubempré, qui épousa 1°. *François*, Seigneur de Crévecœur: 2°. *Jacques*, Bâtard de Vendôme, Baillif de Valois & de Vermandois, & fils *naturel* de *Jean* de Bourbon, II du nom, Comte de Vendôme, dont les Descendans portérent la qualité de Seigneurs de RUBEMPRE'; & ANTOINE de Rubempré,

 Con-

Conseiller & Grand-Chambellan de Philippe, Duc de Bourgogne, & l'un de ses principaux Capitaines, Chevalier de la Toison d'Or, créé au premier Chapitre de l'Institution dudit Ordre fait par ledit Duc, au service duquel il mourut, ayant épousé *Jacqueline* de Croy, Dame de Biévres, fille de *Jean*, Seigneur de Croy & de Renty, Grand-Bouteillier de France & Chambellan du même Duc, & de *Marguerite* de Craon, Dame de Tour-sur-Marne, dont le fils JEAN de Rubempré, Seigneur de Biévres, commanda les troupes dans la Province de Luxembourg avec son frére, & en chassa les ennemis; & qui, outre les mêmes emplois de son pére, fut aussi l'un des premiers Généraux & Favoris de Charles de Bourgogne, Gouverneur, Capitaine-Général, Grand Baillif & Officier souverain du païs & Comté de Hainault & de Valenciennes, où il fut pareillement honoré de l'Ordre de la Toison d'Or, avec les Rois d'Aragon & de Naples, dont il fut précédé, & suivi de Philippe, Comte de Chimay, son neveu; de Jean de Luxembourg, Comte de Male & de Roucy; de Gui de Brimeu, Seigneur d'Umbercour, Comte de Meghem; & d'Engelbert, Comte de Nassau & de Vianen, Baron de Breda, qui reçurent tous le Collier ce même jour-là dans l'ordre que dessus. Il fut depuis Gouverneur & Capitaine-Général pour ledit Duc de Bourgogne, de Lorraine & de tous les païs conquis, Généralissime de ses Armées, & son Ambassadeur, tant vers le Pape & l'Empereur, que vers divers Rois & Potentats, lequel finalement mourut aux piez de son Maître à la malheureuse bataille de Nancy (où ledit Duc perdit aussi la vie) & après sa mort fut exposé en parade par les ennemis, couché à la gauche de son Maître, & mis ainsi en dépôt sous l'Oratoire de René, Duc de Lorraine son parent, en l'Eglise de saint George de la ville de Nancy, regretté des ennemis mêmes. Il avoit épousé 1°. *Colle* de Bousies, dite *de Wertain*, Dame d'Aubigny, d'Etrées, de Malmaison, du Beauverger & de Bussi, descendue en droite ligne masculine & légitime de *Waultier* de Wertain, Seigneur de Bousies, qui eut pour femme *Alix* de Hainault, fille de *Philippe*, Seigneur de Sebourt, lequel avoit pour oncle paternel *Baudouin* Comte de Flandre & de Hainault, Marquis de Namur: 2°. *Catherine* de Bernieulles, fille de *Jean*, Baron de Bernieulles, & d'*Ide* d'Abbeville, dont *Françoise* de Rubempré, son unique héritiére, épousa *Jean*, Seigneur de Crequy & de Canaples, fils d'un autre *Jean*, Chevalier de la Toison d'Or, de qui sont descendus & sortis les Ducs de CREQUY, de LESDIGUIERES, Comtes de CANAPLES, Marquis de BERNIEULLES, & Princes de POIX; & du premier lit sortit CHARLES de Rubempré, qui continua les services avec la même fidélité au tems de la Princesse Marie, héritiére de Bourgogne, étant Lieutenant-Général de ses Armées, & Commandant aux frontiéres de Picardie & de Hainault, pour Maximilien, Archiduc d'Autriche, époux de ladite Princesse, & depuis Empereur, qui le fit Chevalier de la Toison d'Or, & son Chambellan, ayant épousé, *Anne*, Vicomtesse de Montenac, Baronne de Réves, Dame de Warfusée, dont le fils CHARLES de Rubempré, Sire de Biévres, Vicomte de Montenac, Baron de Réves & de Warfusée, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, épousa *Jeanne*, héritiére de Wertain, de Gozelliers, de Felluy & de Tubize, fille d'*Eustache*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marie* d'Humiéres de la branche de Drieu, dont ADRIEN de Rubempré, qui servit l'Empereur Charles Quint, tant en Allemagne qu'ailleurs, en qualité de Capitaine d'Hommes d'armes, de Colonel d'infanterie, & de Lieutenant Général des Armées, à la bataille de Gravelines, où il mourut d'un coup de canon, ayant été créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, au Chapitre tenu en la ville de Lille, au tems du Roi Philippe II. Il avoit épousé *Claudine* de Croy, fille d'*Adrien*, Comte de Rœulx, Premier Maître d'Hôtel de cet Empereur, & Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur des villes de Lille, Douay & Orchies, Grand-Veneur de Brabant, Général de ses Armées, & de *Claudine* de Melun, fille de *François*, Comte d'Epinoy, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Louise* de Foix. Il eut de cette alliance JEAN de Rubempré, qui fut aussi Colonel aux mêmes guerres d'Allemagne, & épousa *Marie* de Hamal, Baronne de Fontaines, fille de *Jean* de Hamal, & de *Jacqueline* de Hennin Liétard, niéce de *Marie* de Hamal, Dame de Chiévre, Marquise d'Arschot, femme de *Guillaume* de Croy, Duc de Soria, dont sortirent CHARLES de Rubempré, Vicomte de Montenac, qui épousa *Françoise* d'Orlay, Dame d'Escossines, de Vénisy, de la Follie & de Ramerie, fille de *Philippe*, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Ursule* de Baden; ANTOINE de Rubempré, Comte de Wertain, qui fut aussi Colonel aux mêmes guerres, & Grand-Veneur du Roi, & Maître d'Hôtel de l'Hôtel Royal des Païs-Bas, lequel pour-lors perdit la plus grande partie de ses biens pour le service de son Roi, & souffrit de cruelles ruines & prisons par les Mutins & Rebelles de son tems, ayant épousé *Marie* d'Avroult, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Helfaut, Comte de Maltrayant, Baron de la Mastine, Vicomte de Montenac & de Bileques, & de *Jeanne* de Renty, dont le fils PHILIPPE, Comte de Rubempré, de Wertain & de Vertignœul, continua de même ses services avec un zéle & une fidélité qu'il avoit héritez de ses ancêtres, tant en qualité de Grand-Veneur & de Valido, & de premier Gentilhomme de la Chambre d'Albert, Archiduc d'Autriche, Prince des Païs-Bas & de Bourgogne, que de Conseiller d'Etat du Roi Philippe IV, & de Gouverneur & Capitaine-Général de la Flandre Espagnole, des villes & païs de Tournay & Tournaisis, Lille, Douay & Orchies, étant Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or. Celui-ci épousa 1°. *Jeanne* de Croy, fille d'*Eustache* de Croy, Seigneur de Crésèques: 2°. *Jacqueline* de Récourt, fille de *Jean*, Chevalier, Baron de Récourt, Chamblain, Gouverneur d'Aire, Chef de sa Maison, & de *Jacqueline* de S. Omer, Vicomtesse de Walon-Cappelle. De ce second mariage sortit CHARLES-PHILIPPE, Comte de Rubempré, de Wertain & de Vertignœul, Colonel de Cavalerie, Grand-Veneur du Roi, qui épousa *Marie* d'Avroult, Comtesse de Maltrayant, Baronne de la Mastine, Vicomtesse de Montenac, de Beaumes lez Loges & de Biléques, Dame de Cormettes, d'Inghem, de Pont d'Ardennes, de Winnezelle, de Saint-Laurent du Hilt, &c. fille & héritiére d'*Antoine*, Comte de Maltrayant, Baron, Vicomte & Seigneur desdits lieux, & de *Marie* de Lens, dont la niéce fut femme du Comte d'Egmont, de qui sortit PHILIPPE-ANTOINE, Prince de Rubempré & d'Everberghe, Comte de Wertain, de Vertignœul, d'Aubigny, de Maltrayant & d'Helfaut, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Grand-Veneur du Roi, Colonel de Cuirassiers, premier Député commis au renouvellement des Magistrats des villes & Châtellenies de Flandre, &c. qui épousa *Marie-Anne-Scholastique* de Timple de Brabant, Comtesse de Moulart, d'Autreppe, & du Saint-Empire, dont est sortie *Louise-Brigitte*, Princesse de Rubempré & d'Everberghe, mariée 1°. à *Frédéric-Charles*, Rhingrave, Comte du Rhin, de Salms, &c. 2°. à *Philippe François* de Mérode, Comte de Montfort, devenu par cette alliance Prince de RUBEMPRE, dont il prit le nom & les armes, ci devant Brigadier & Colonel, & depuis du Conseil d'Etat de l'Empereur, commis au Gouvernement général de ses Païs Bas, dont sont sortis MAXIMILIEN LEOPOLD de Rubempré, Prince d'Everberghe; & *Sabine-Claire* de Rubempré. * *Mémoire manuscrit*.

RUBEN, premier fils de Jacob & de Lia ou Léa, né l'an 2284 du Monde, & 1751 avant Jésus Christ, souilla le lit de son pére, par son crime avec Bala ou Bilha, servante de Rachel; & par cette incontinence il perdit tous les droits d'aînesse, ausquels le sacerdoce & divers autres avantages étoient attachez en ce tems-là. C'est ce que Jacob lui reprocha en mourant. Il s'opposa au dessein que ses fréres avoient de faire mourir Joseph, & donna l'origine à la Tribu de son nom, qui eut pour partage des terres qui étoient au delà du Jourdain. Ruben mourut l'an du Monde 2408, & 1627 avant Jésus Christ, âgé de 124 ans. * *Génése, ch.* 26. 35. & 49. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.*

RUBEN. Il y a plusieurs Rabbins de ce nom. RUBEN Berabbi Tzévi avoit recueilli des Sentences & des Allégories des Péres. Il est cité par Azarias. Un autre RUBEN, Espagnol, a composé des Livres Cabalistiques, imprimez à Mantoue en 1438. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbin.* M. Du Pin, *Hist. des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*.

RUBENICK. *Voyez* RIBNICK.

RUBENS (Philippe) né à Cologne en 1574, étoit frére du Peintre de ce nom, & fut Sécretaire de Jean Richardot, Président au Conseil Privé du Païs-Bas, dont il accompagna les fils en Italie. Depuis il y retourna, & fut Sécretaire & Bibliothéquaire du Cardinal Ascagne Colonna, à la recommandation de Juste-Lipse, qui étoit l'ami particulier de Rubens. On le rappella à Anvers, où on le fit Sécretaire de la ville en 1609, & où il mourut au mois d'Août de l'an 1611, âgé de 38 ans. Il savoit les Langues, étoit assez bon Poëte, & laissa une traduction des cinq Homélies de S. Asterius, des Poësies, *Electorum lib. II &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 778 & 779. Le Mire.

RUBENS, (Pierre-Paul) étoit d'Anvers & d'une honnête famille. Son pére, nommé *Jean* Rubens, étoit Docteur en Droit, & exerça souvent dans sa ville la charge d'Echevin, où l'on ne met que des personnes d'une capacité & d'une probité connue. Les guerres civiles qui troubloient les Païs-Bas, lui firent quitter sa charge, & abandonner la ville d'Anvers pour se retirer à Cologne, où sa femme accoucha d'un fils en 1577, le jour de *S. Pierre & de S. Paul*; ce qui fut cause qu'on lui donna au Batême les noms de ces deux Apôtres. Si-tôt qu'il fut en âge d'aller aux Ecoles, son pére ne manqua pas de le faire instruire avec beaucoup de soin. Il apprit si bien la Langue Latine, qu'en peu de tems il la parloit en perfection. Quelques années après, la ville d'Anvers ayant été assiégée par le Duc de Parme, & réduite à l'obéissance du Roi d'Espagne, Rubens le pére résolut aussi-tôt d'y retourner avec toute sa famille. Comme son fils étoit déja assez grand, & bien fait, la Comtesse de Lalain le demanda pour être son Page; mais il ne demeura pas longtems auprès d'elle. L'occupation des Pages, & leur maniére de vivre, souvent licentieuse, n'étoient pas conformes aux nobles inclinations qui commençoient à paroître en lui, de sorte qu'il sortit de chez la Comtesse; & son pére étant aussi mort, Rubens témoigna à sa mére l'amour qu'il avoit pour la Peinture, & la pria de vouloir bien qu'il embrassât cette profession. Elle le mit auprès d'Adam van Noort, Peintre assez passable, mais dont l'humeur brutale & libertine ne plut pas à ce jeune homme. Il en sortit pour entrer chez Othon Venius, lequel étoit en grande réputation, non seulement pour l'excellence de son pinceau, mais pour la conduite de sa vie, & pour ses bonnes mœurs. Rubens profita des qualitez d'un si digne maître, & après s'être rendu très capable dans son Art, il résolut en 1600 d'aller en Italie. Il étoit âgé de 23 ans lorsqu'il partit d'Anvers. Comme il avoit été bien élevé, & qu'il savoit de quelle maniére il faut vivre avec les gens de qualité, il trouvoit une entrée libre chez tous les Princes & les grands Seigneurs par où il passoit. Ayant été favorablement reçu de Vincent de Gonzague, Duc de Mantoue

toue & de Montferrat, il s'attacha à son service. Ce Prince eut tant d'estime & d'affection pour lui, qu'il l'employa souvent à des commissions honorables. Il le choisit pour aller en Espagne vers Philippe III. lui présenter un superbe carosse avec un attelage de sept chevaux, richement enharnachez, & plusieurs autres présens de grand prix. Rubens s'aquitta si dignement de sa commission, que dès ce tems-là le Roi d'Espagne le considéra, & eut beaucoup d'estime pour lui. Le Duc n'en fut pas moins satisfait, & après son retour lui en donna des marques en plusieurs rencontres. Ce fut par son ordre qu'il alla à Rome, où il copia plusieurs tableaux. Il travailla aussi dans l'Eglise de Sainte Croix de Jérusalem, où il fit divers ouvrages de son invention. Ensuite, étant passé à Venise, il étudia particuliérement après les ouvrages du Titien, & de Paul Veronése. Etant de retour à Rome, il fit dans l'Eglise Neuve des Péres de l'Oratoire, le tableau du grand Autel, & deux autres tableaux, qui sont aux deux côtez du chœur. La premiére pensée de l'un de ces tableaux se voit dans l'Abbaye de S. Michel d'Anvers, où il en fit présent à son retour d'Italie. Au sortir de Rome il alla à Gênes, & il y demeura plus qu'en aucun lieu d'Italie. Ce fut là qu'il fit quantité de portraits, & plusieurs tableaux, tant pour l'Eglise des Jésuites, que pour divers particuliers. Il s'appliqua aussi à l'Architecture, levant les plans & les élévations des plus belles Eglises, & des Palais les plus considérables, qu'il fit graver depuis, & dont il mit au jour un Livre. Pendant qu'il travailloit à Gênes, il eut avis que sa mére étoit fort malade. Il partit en diligence en 1609. pour se rendre auprès d'elle; mais il n'eut pas la consolation de la voir, car elle étoit déja morte avant qu'il arrivât. La douleur qu'il en eut fut très grande, & pour y trouver quelque soulagement, il se retira dans l'Abbaye de S. Michel, où, éloigné du commerce du monde, il demeura quelque tems à étudier & à peindre. Il avoit dessein de retourner à Mantoue, mais il fut arrêté tant par l'Archiduc Albert, & par l'Infante Isabelle, qui vouloient se servir de lui, que par d'autres personnes de considération, qui lui proposoient plusieurs ouvrages. Ce fut ce qui le fit résoudre à s'établir en son païs, & à épouser une Demoiselle nommée *Elisabeth Brant*, fille du Sieur Brant, Docteur en Droit, & Greffier de la ville d'Anvers. Il acheta une maison qu'il fit peindre par dehors, & qu'il orna par dedans de statues antiques, qu'il faisoit venir d'Italie. Son cabinet étoit rempli d'agates, de médailles, & d'autres raretez très riches: de sorte que sa maison étoit une des plus belles, & des plus magnifiques de la ville. Comme il étoit d'une complexion vigoureuse & infatigable au travail, il s'occupoit continuellement, ou à dessiner, ou à peindre, ou à l'étude des bons Livres. Et même pendant qu'il peignoit, il se faisoit lire quelques Livres d'Histoire, de Philosophie ou de Poësie. Cela remplissoit son esprit de belles notions, & lui donnoit une connoissance générale de quantité de choses qu'un excellent Peintre doit savoir. Aussi avoit-il un grand avantage pour s'instruire à fond sur toutes sortes de sujets, puisqu'il entendoit & parloit fort bien sept sortes de Langues; ce qui le faisoit considérer de tout le monde, & même lui donnoit occasion de servir son Prince en plusieurs affaires importantes. Il peignit dans la ville d'Anvers en différens endroits. Il fit un tableau dans l'Eglise des Dominicains, où il représenta les quatre Docteurs de l'Eglise. Dans une des Paroisses, il peignit Notre-Seigneur qu'on éléve sur la croix, & en plusieurs autres lieux il traita divers autres sujets. Ce fut en ce même tems que par l'ordre de l'Archiduc, il alla à Bruxelles, où il fit quelques tableaux dans son Oratoire, & qu'à son retour il entreprit ces grands ouvrages, qu'on voit dans l'Eglise des Jésuites d'Anvers. Il représenta dans le tableau du grand Autel, Saint Ignace, qui chasse le Démon du corps d'un possédé. Il peignit aussi dans un autre, Saint François Xavier dans les Indes, qui convertit ces peuples à la Foi Catholique. Il fit encore divers autres tableaux dans la même Eglise. Sur la fin de l'année 1620, la Reine Marie de Médicis étant de retour à Paris, après son accommodement fait avec le Roi Louis XIII, & voulant faire embellir son nouveau Palais de Luxembourg, résolut d'en faire peindre une des galeries. Comme la réputation de Rubens étoit alors fort grande, il fut choisi pour un ouvrage si considérable. La Reine envoya en Flandre, pour l'obliger de venir à Paris, où, lorsqu'il fut arrivé, & qu'il eut arrêté les sujets qu'il devoit traiter, il commença par les desseins ou esquisses, & ensuite il se mit à travailler aux grands tableaux, qu'il finit environ l'an 1623, & qu'il plaça dans la galerie. Rubens possédoit beaucoup de belles parties qui le faisoient estimer de tout le monde, & sa réputation étoit si grande qu'on auroit cru passer pour ridicule ou pour ignorant de censurer ses plus grands défauts. Le coloris étoit son principal talent. Il travailloit avec une liberté de pinceau tout à fait surprenante. Mais il manquoit en ce qui regarde la beauté des corps, & souvent, même dans la partie du dessein; son génie ne lui permettant pas de réformer ce qu'il avoit une fois produit. Etant retourné en Flandre, l'Infante le choisit en 1628 pour aller informer le Roi d'Espagne de ce qui se passoit en Flandre. On connut combien il étoit capable des grandes affaires. Le Duc d'Olivarès lui fit présent, de la part de sa Majesté Catholique, d'un diamant de grand prix, & de la charge de Sécretaire du Conseil Privé, dont il lui fit expédier des Lettres pour lui & pour son fils. Il fut chargé ensuite de plusieurs négociations importantes en Hollande, & en Angleterre. Il réussit si bien dans cette derniére négociation, que les deux Rois d'Espagne & d'Angleterre le créérent Chevalier. Celui d'Angleterre lui donna l'épée dont il s'étoit servi pour faire la cérémonie, & lui fit présent d'un service d'argent d'un prix considérable. Il ne se méconnut pas au milieu de sa grande fortune, agissant avec les autres Peintres, comme s'il eût été leur égal. Il mourut le 30 Mai 1640. Wildens, qui faisoit ordinairement les païsages des tableaux de Rubens, mourut quatre ou cinq ans après lui. Antoine Van Dyck, qui s'est fait un grand nom entre les Peintres, étoit disciple de Rubens. Rubens composa un Traité de Peinture, qui fut imprimé à Anvers en 1622. Il laissa Albert, son fils, qui fut Sécretaire d'Etat en Flandre. Il avoit été marié deux fois. On voit son tombeau avec une Epitaphe dans l'Eglise de Saint Jean d'Anvers. Lorsqu'il fut enséveli, on porta devant la biére une couronne d'or sur un coussin noir de soye. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, &c. tome* 3. *Entret.* 7. p. 404. édit. de Trevoux 1725. Jean Pierre Bellori, *Vit. de Pittori moderni.* Sandrart, *Academia Picturæ p.* 282. *&c.*

RUBENS, (Albert) homme savant & très habile dans l'explication des anciennes médailles, étoit fils de Pierre Paul Rubens, fameux Peintre & Antiquaire, & neveu de Philippe Rubens, qui a publié des *Electa*, une Traduction des Sermons d'Asterius, & quelques Poësies Latines. Selon l'opinion de Vossius & de divers autres Savans, c'est Albert Rubens qui est l'Auteur du Commentaire sur les médailles du Comte d'Arschot, que de Bye grava fort proprement, & qu'il publia à Anvers, quoique d'autres ayent cru que Pierre-Paul Rubens ait composé ces Commentaires. M. Grævius assûre que Gévartius, ami intime d'Albert Rubens, lui a dit qu'il avoit commenté les médailles du Comte d'Arschot. Au reste, il a aussi écrit un Traité *de Re Vestiaria & Lato Clavo*, où il a renfermé une érudition infinie, particuliérement sur la matiére *de Lato Clavo & Angustis Clavis*, qui avant lui n'avoit été bien entendue de personne, & qu'il a mise dans un très beau jour. Cet excellent Ouvrage n'étoit pas encore mis en ordre lorsque la mort enleva Rubens, de sorte qu'il n'auroit peut-être jamais vu le jour, si M. Grævius n'eût pris, pendant deux années entiéres, la peine de le ranger, en le tirant des feuilles dispersées qu'on lui avoit fournies. Les titres des autres Ouvrages de Rubens sont, *De Gemma Augusta; De Gemma Tiberiana; De Urbibus Neocoris; De Nummo Augusti cum Inscr. Asia recepta.* Albert Rubens mourut à la fleur de son âge, n'ayant que 40 ans. On dit qu'il mourut du chagrin d'avoir perdu son fils unique, qui avoit été mordu par un petit chien enragé. Au reste, il avoit été Sécretaire du Conseil Royal Espagnol à Bruxelles. * Colomiez, *Biblioth. Choisie.* Grævius, *Præf. in tomum sextum Antiquit. Roman. Diction. Allemand de Bâle.*

RUBERTI (Michel) de Florence, vivoit dans le XV siécle, & étoit Domestique de Marie Salviati, mére du grand Côme de Médicis. Il écrivit une Histoire depuis la création du Monde jusqu'en 1430, & il y soutient que les changemens des Monarchies & des Etats, sont une punition des crimes de ceux qui gouvernent. * Vossius, *de Hist. Lat.*

RUBEUS (Jean-Antoine). *Cherchez* ROSSI.

RUBEUS ou ROSSI (Jérôme) Historien & Médecin, étoit de Ravenne, d'une naissance illustre. Il fut Médecin du Pape Clément VIII, & eut toute sa confiance. Comme il étoit habile dans les affaires, il fut plusieurs fois chargé de négociations importantes, dont il s'aquitta au gré de ceux qui l'employoient. Sa science, sa candeur & sa modération lui ont attiré les louanges des plus célébres Ecrivains. Il mourut de dyssenterie le huitiéme Septembre 1607, âgé de 68 ans. On a de lui une Histoire Latine de Ravenne sa patrie; un Discours Latin sur l'Election de Grégoire XIII; un Traité Latin de la Distillation des Liqueurs; un Traité de *Melonibus, cum Responso medicinali pro asthmate Vincentii Alzarii a Cruce.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUBICON, petit fleuve de l'Emilie, dans la Gaule Cispadane, ou partie méridionale de la Gaule Cisalpine, sépare cette Province d'avec l'Italie, & va se rendre dans la Mer Adriatique. Cette riviére se nomme à présent *Pisatello*, coule dans la Romagne, Province de l'Etat Ecclésiastique, & se va décharger dans le Golfe de Venise. On la nomme *Rico* ou *Rugoso*, vers sa source. Elle est remarquable dans l'Histoire, à cause du passage de César, qui commença dans cet endroit à se déclarer ouvertement contre la République. On y a longtems vu une colonne de marbre, qu'on y avoit placée, pour conserver la mémoire de ce fameux passage. Lucain en parle au commencement de sa *Pharsale.* * Leandre Alberti.

Le docte Scipion Claromontius de Cesène répondant à ceux de Rimini, qui prétendoient que le Rubicon n'est point le Pisatello, mais la riviére de Lusa, s'appuye en particulier sur la fameuse Inscription qui fut trouvée de son tems enterrée à la rive de Pisatello, & que le Cardinal Bivarola, Légat alors de la Romagne, fit redresser au même endroit, à l'instance de la Communauté de Cesène. Elle contient en substance, qu'il est défendu aux gens de guerre de passer cette riviére en armes. Voici les termes de l'Inscription, gravée en lettres majuscules sur un bloc de marbre blanc, élevé sur une base de même. S. P. Q. R. *Sanctio ad Rubiconis pontem jussu mandatuve Pop. Roman. Coss. Imp. Trib. Miles, Tyro, Commilito, arma te quisquis es. Manipularieve Centurio, Turmave Legionariæ, hic sistito, vexillum sinito, arma deponito, nec citra hunc amnem Rubiconem signa ductum exercitum, commeatumve traducito. Si quis hujusce jussionis ergo, adversus præcepta ierit, feceritve, adjudicatus esto hostis S. P. Q. R. ac si contra patriam arma tulerit, penatesque è sacris penetralibus asportaverit.* Sur la base il est écrit: *Ultra hos fines arma proferre liceat nemini.* E. D. R. * *Nouveau Voyage d'Italie* Th. Corneille, *Dict. Geog.*

RUBIN, Prince d'Antioche, dans le XIII siécle, étoit neveu de *Léon* I, Roi d'Arménie, & fils de la fille de *Rubin*,

bin, Prince d'Arménie, frére de *Léon* & de *Boëmond*, fils aîné de Boëmond III, Prince d'Antioche. Il parvint à la Principauté par le moyen de *Léon* son oncle, qui en chassa Boëmond d'Ibelin. Ensuite il épousa *Chelvis*, fille d'*Amauri* de Lusignan, Roi de Cypre, & de la Reine *Cive*, sœur germaine de la Reine *Sibylle*, femme du Roi *Léon*. Enfin, la septiéme année après son avénement à la Principauté, il en fut chassé par Frédéric II, Empereur. * *Hist. du Royaume de Chypre.*

RUBINI (Jean-Baptiste) Cardinal, Venitien, Evêque de Vicence, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, son oncle, le 13 Février 1690, mourut à Rome le 17 Février 1707, en sa 65 année, & y fut inhumé en l'Eglise de S. Marc, dont il étoit titulaire.

RUBRUQUIS (Guillaume) Cordelier, fut envoyé par le Roi S. Louis vers Sartach, Prince Tartare. * *Voyez* SARTACH.

* RUBUS (Jean) de la Châtellenie d'Ath dans le Comté de Hainault, Professeur à Louvain, fut un des premiers Professeurs de l'Académie de Douay dans le tems de son érection. Il a publié, *Harmonia Evangelica*; & une Version Latine de la Logique d'Aristote. Il mourut en 1515. * Valére André, *Biblioth Belgica*, *p.* 555.

RUBYS (Claude de) naquit à Lyon vers l'an 1535. & fut Auteur de plusieurs Ouvrages, étant déja Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon; publia en 1573 des Commentaires sur le texte des Franchises & Immunitez accordées aux Consuls, Echevins & Habitans de Lyon; & en 1604. joignant à la qualité de Conseiller celle de Procureur-Général de la Communauté de Lyon, il publia une Histoire de cette ville, qui est si chargée de Questions de Droit & d'Histoires étrangéres, qu'on a de la peine à en soutenir la lecture. On a encore de lui l'Histoire de l'origine de la Maison Royale de France, qui parut en 1613. L'année suivante étant Procureur-Général du Roi à Lyon, il publia un Traité, où il comparoit la noblesse & l'ancienneté de la France, avec toutes les Monarchies de l'Europe; & une Histoire des Dauphins & Vicomtes de Viennois. André du Chêne y ajoûte une Histoire des Princes sortis des deux Maisons Royales de Vendôme & d'Albret. Il fut Echevin en 1583, & pour la deuxiéme fois en 1592. Il fut exclus de l'Echevinage en 1594 à cause de son attachement à la Ligue. Il se réfugia à Avignon, où il composa son Histoire de la ville de Lyon. Après six ans d'exil, on lui permit de revenir à Lyon. On ignore le tems de la mort de cet Historien, qui a écrit un Traité de la Messe contre les Protestans. Ce Traité est intitulé *La Résurrection de la Messe, contre le Livre d'un Hérétique, intitulé, La mort & enterrement de la Messe.* Celui de Rubys fut imprimé en 1563. M. de Thou assure qu'il est l'Auteur de la Déclaration des Consuls, Echevins, Manans & Habitans de la ville de Lyon, sur l'occasion de la prise d'armes, faite par eux le 24 Février 1589, ce qui montre qu'il fut un ardent Ligueur. * Le Long, *Bibl. Hist. de France.*

RUC.

RUCCELLAI (Bernard) Historien, étoit de Florence, & vivoit dans le XV siécle. * Léandre Alberti.

RUCCELLAI, (Jean) en Latin *Oricellarius*, naquit à Florence le 20 Octobre 1475, de *Bernard* Ruccellai d'une des premiéres familles de cette ville, & de *Nannina* de Médicis, niéce de Côme de Médicis. Il fit ses premiéres études sous différens Maîtres, & principalement sous François Cattani de Diaccetto, qui enseignoit la Philosophie à Florence, & il acquit une connoissance parfaite des Langues Gréque & Latine & de la Philosophie. Ces études ne lui firent point négliger sa propre Langue, qu'il apprit dans toute sa pureté, comme on le voit assez par ses Ouvrages. Lorsqu'il fut parvenu à un âge mûr, on ne le laissa pas sans emploi; car nous apprenons de Pancirole dans la Vie de Decius, que lorsque le Roi Louïs XII, qui étoit alors maître de l'Etat de Milan, fit demander à la République de Venise ce Jurisconsulte, qui enseignoit à Padoue, pour l'Université de Paris, Ruccellai étoit à Venise en qualité d'Ambassadeur de l'Etat de Florence: c'étoit vers l'an 1505. Il fut toujours fort aimé de la Maison de Médicis, tant parce qu'il lui appartenoit du côté de sa mére, que parce qu'il lui avoit toujours été fort attaché. Laurent de Médicis ayant été préposé, par Léon X son oncle, au Gouvernement de la ville de Florence en 1513, le fit d'abord son Grand Veneur, & voulut ensuite lui donner en 1515 une autre charge considérable & fort recherchée, qui étoit celle de *Proveditore dell' Arte della Lana*; mais Ruccellai, voyant que la premiére l'obligeoit à être toujours auprès de son bienfaiteur, & étoit ainsi en quelque maniére incompatible avec la seconde, l'engagea à donner celle-ci à son frére Palla. Laurent de Médicis fut nommé la même année 1515, Capitaine-Général des Armées du Pape, & passa à Rome pour en recevoir le commandement. On voit par quelques-unes des Lettres de Ruccellai, qu'il accompagna le Pape Léon X, dans le voyage qu'il fit pour sa fameuse entrevue avec le Roi François Premier. En effet il avoit su gagner la bienveillance de ce Pontife, dont il étoit cousin germain, & qui l'envoya Nonce en France. Le Roi François I, qui aimoit les Gens de Lettres, lui témoigna d'abord beaucoup d'affection; mais le Pape s'étant ligué depuis avec l'Empereur Charles-*Quint* contre la France, il fut obligé d'en sortir. Il étoit prêt à se mettre en chemin pour retourner en Italie, lorsqu'il apprit la mort de Léon X, arrivée le premier Décembre 1521. De retour en Italie il se retira à Florence où il fut choisi le 13 Octobre 1522, avec cinq autres personnes des familles les plus considérables de cette ville, pour aller complimenter le nouveau Pape Adrien VI sur son exaltation; mais comme la peste régnoit alors à Rome, ils ne partirent de Florence qu'au mois d'Avril de l'année suivante. Ruccellai, qui étoit à la tête de l'Ambassade, fit en cette occasion un discours fort éloquent au Pape. Adrien VI mourut peu de tems après, & le 19 Novembre suivant le Cardinal Jules de Médicis fut élu Pape, & prit le nom de Clément VII. Cette élection ranima les espérances de Ruccellai, qui étoit son cousin, & il retourna à Rome, où le nouveau Pontife le reçut fort bien, & le nomma Gouverneur du Château S. Ange; dignité qui ne se donne jamais qu'à des Prélats d'un mérite éprouvé & d'une fidélité sans reproche, & qui ordinairement conduit au Cardinalat. L'Abbé Salvino Salvini posséde un Acte fort ancien, par lequel il paroît que Jean Ruccellai a été Protonotaire Apostolique, & qu'il fut élu en 1524, Curé de la Paroisse de S. Martin du Pallaïa, château qui étoit alors du Diocése de Luques, & qui l'est à présent de celui de San Miniato: c'étoit peu de chose pour lui, mais il avoit lieu d'espérer qu'il iroit plus loin dans les dignitez de l'Eglise. Cependant l'irrésolution du Pape, qui différa toujours de lui donner un chapeau, la jalousie de quelques personnes, & plus que tout cela, sa mort, arrivée peu de tems après, renversérent toutes ses espérances. On ne sait pas au juste le tems de sa mort, qu'on ne peut connoître que par conjecture; on ne peut cependant guére se tromper, en la mettant après le mois d'Avril 1525, ou au plus tard au commencement de l'an 1526. On a de lui les Ouvrages suivans, *Rosmunda di Messer Giovanni Ruccellai Patritio Fiorentino, & della Rocca di Adriano difensore fidelissimo*; *Le Api di M. Giovanni Ruccellai, lequali compose in Roma dell' anno 1524, essendo quivi Castellano di Castel Sant' Angelo, con gratia & privilegio per anni* 10. 1539. *in octavo*; *Oreste*; *Oratio ad Hadrianum Sextum, Pontificem Maximum.* * *Le Journal de Venise, tome* 32. *p.* 1. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 13. *p.* 236 *& suiv.*

RUCCELLAI (l'Abbé) Gentilhomme Florentin, fils d'un Partisan qui avoit amassé de grands biens en France, & qui avoit entretenu une correspondance continuelle avec Zamet, Bandini, Cenami, & plusieurs autres gens d'affaire de cette nation. Son pére, qui avoit beaucoup de crédit à la Cour, lui procura pour plus de trente mille livres de Bénéfices, & lui donna chaque année une pareille somme de son bien. Il ne fut pas plutôt engagé dans l'état Ecclésiastique, qu'il porta ses vœux aux premiéres dignitez de la Cour de Rome, & acheta une charge de Clerc de la Chambre du Pape. Comme il avoit de l'étude, & qu'il s'énonçoit facilement & agréablement, il gagna l'estime du Pape Paul V, qui le consultoit souvent sur les affaires les plus difficiles. Cette confiance lui attira tant d'affaires & tant d'ennemis, qu'il fut enfin obligé de quitter Rome, & de passer en France. Le Maréchal d'Ancre, qui étoit alors en grand crédit, l'introduisit à la Cour. Il s'y fit aimer & rechercher de tous les Courtisans, tant à cause de la beauté de son esprit, que de sa grande dépense, ou pour mieux dire, de ses profusions: car on a vu servir à sa table des bassins de vermeil, tous chargez d'essences, de parfums, de gants, d'éventails, & même de pistoles pour le jeu après le repas. Sa délicatesse en toutes choses alloit à l'excès. Il ne buvoit que de l'eau; mais d'une eau qu'il falloit aller chercher bien loin, & choisir, pour ainsi dire, goute à goute. Un rien le blessoit. Le soleil, le serain, le chaud, le froid, ou la moindre intempérie de l'air, altéroit sa constitution. La seule crainte de tomber malade l'obligeoit à garder la chambre, & à se mettre au lit. C'est à lui que les Médecins sont obligez de l'imagination des vapeurs. A la fin, piqué d'ambition, ou plutôt du desir de se venger de ses ennemis, il entreprit de servir la Reine Marie de Médicis dans des intrigues fort embrouillées, & qui demandoient beaucoup d'activité. La vue du travail, qui lui paroissoit un monstre, pensa lui faire quitter prise; mais s'étant surmonté, il devint en peu de tems si robuste & si actif, que ses amis, qui le voyoient travailler tout le jour, ne point reposer la nuit, courir la poste sur de méchans chevaux, boire & manger chaud & froid, comme il le trouvoit, lui demandoient des nouvelles de l'Abbé Ruccellai, ne sachant point ce qu'il étoit devenu, ni quel autre homme avoit pris sa place, ou dans quel autre corps son ame étoit passée. Il fit un voyage à Metz, & détermina le Duc d'Espernon à embrasser le parti de la Reine Mére. La jalousie qu'il conçut de ce que ce Duc avoit plus de part que lui dans la confiance de Marie de Médicis, le détermina à quitter le parti de cette Princesse, & à revenir à la Cour. Il y rechercha l'amitié du Duc de Luynes, & eut beaucoup de part à la disgrace du P. Arnoux, Confesseur de Louïs XIII. Quoiqu'il eût de grandes obligations au Maréchal de Bassompierre, il ne laissa pas de se déclarer contre lui en plusieurs occasions. Il fut enfin obligé de quitter la Cour, & de se retirer dans une de ses maisons de campagne, où il mourut vers l'an 1627. * De Vigneul Marville, *Mélanges d'Histoire & de Litterature, tome* 1. *p.* 171. édit. de Roterdam 1700. M. Girard en parle aussi dans *la Vie du Duc d'Espernon, Hist. de Louïs XIII, reimprimée à Paris en* 1716.

RUD.

RUDBECKIUS, (Olaüs) natif d'Arosie dans la Province Suédoise de Westermanland, fut Professeur en Médecine à Upsal, & s'aquit une grande réputation par ses Ouvrages, parmi lesquels il y en a un de deux vol. in fol. intitulé *Atlantica ou Manheim.* Il y tâche de prouver que les Allemands, les Anglois, les François, les Danois & divers autres Peuples, doivent leur premiére origine à la Suéde. Les argumens qu'il produit pour prouver cela sont en grand nombre, & marquent sur-tout une vaste érudition. Parmi ses autres Ouvrages l'on connoît principalement sa *Dissertatio Anatomica de ductibus novis hepaticis aquo-*

sis & vasis glandularum serosis, imprimée à Arosie *in quarto*, en 1654. Il y met sur-tout au jour sa découverte Anatomique des *vaisseaux lymphatiques*; mais comme il s'attribuoit à lui seul l'honneur de l'invention, il fut attaqué là-dessus par *Martin Bogdan*, qui écrivit son *Apologia pro vasis lymphaticis Thomæ Bartholini contra Olaum Rudbeck*, où il vouloit attribuer cette découverte à Bartholin. Rudbeck repliqua à Bogdan dans une Lettre, dans laquelle il s'attribua de nouveau la découverte des *vasa serosa hepatis*. L'on ne doit point disputer cette gloire à Rudbeck, puisque Bartholin lui-même la lui a cédée. Au reste, il a encore écrit *Tractatus de Cometa anni* 1667, qui est insérée au *Theatrum Cometicum de Lubienitius*. * Scheffer. *in Suec. Literat. p.* 112. Mollerus, *in Hypomnemat. p.* 413. *Dictionnaire Allemand.*

RUDELS (Geofroy) Gentilhomme Provençal, célébre par ses Poësies, dans le XII siécle. Voici ce qu'en dit Hugues de Saint-Cire, qui a écrit, vers l'an 1225, les Vies des Poëtes Provençaux. „ Geofroy Rudels, *dit-il*, natif de Blaye, fut „ grand Gentilhomme & Prince de Blaye. Il devint amoureux „ de la Comtesse de Tripoli, sur le rapport que lui firent de „ sa personne les Pélerins qui venoient d'Antioche. Il com„ posa pour elle diverses chansons, & eut un si grand desir „ de la voir, que pour se satisfaire il se croisa & passa la mer. „ La maladie s'étant mise dans le vaisseau durant le voyage, „ Geofroy en fut attaqué, & arriva fort mal à Tripoli, où il se „ mit dans une auberge. La Comtesse, informée du sujet de „ son voyage, l'alla voir, ce qui rétablit un peu ses forces; „ mais bientôt après il expira entre ses bras, content de l'a„ voir vue. Cette Princesse le fit inhumer dans la Maison du „ Temple, & pénétrée de douleur de sa mort, elle prit l'ha„ bit de Religieuse". Ce récit mérite plus de foi que celui de Jean de Nostradamus.

RUDELSTADT, en Latin, *Rudolphopolis*, ville avec un beau château sur la Saale entre Orlamunde & Saalfeld, porte son nom de Rodolphe, Duc de Thuringe, qui la doit avoir fondée en 645. En 1499, Gunther, Comte de Schwartzbourg, y fit bâtir un château, qui ayant été presque entiérement réduit en cendres en 1573, le Comte Albrecht le fit rebâtir magnifiquement. En 1634, le Comte Louis-Gunther, l'aîné, fit démolir la vieille Eglise de S. André, & la rebâtit à ses dépens. Il ne l'appella plus du nom de cet Apôtre, mais *l'Honneur de Dieu*. Il paya sa place par la somme de 500 florins, & donna une belle Bibliothéque à cette Eglise. En 1345, cette ville fut brûlée par ceux d'Erfurt. En 1547, Charles-Quint passa avec son Armée par la Thuringe; mais Catherine, née Princesse de Henneberg, & Comtesse Douairiére de Schwartzbourg, obtint non seulement que Rudelstadt seroit exemte du logement des troupes, mais de plus qu'on restitueroit le bétail qui avoit été enlevé dans ce quartier-là. En 1640, les Impériaux pillérent cette ville. En 1653, la Chancellerie de Rudelstadt & diverses autres maisons furent consumées par le feu. La ligne des Comtes de Schwartzbourg-Rudelstadt se nomme de cette ville. * Fabritius, *Orig. Sax. l.* 7. Chytræus, *Chron. Sax. l.* 36. Merian, *Topogr. Sax. Superioris p.* 161. Oléarius, *Syntagma Rerum Thuringicarum p.* 296. & *suiv. Diction. Allemand.*

RUDESHEIM ou RUDISHEIM, petite ville ou bon bourg de l'Electorat de Mayence, est dans le Rhingow sur le Rhin, environ à une lieue au dessus de Bingen. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RUDESINDE (Saint) Evêque de Dume dans le dixiéme siécle, étoit de la plus haute noblesse. Sisenand, Evêque de Compostelle, négligeant les fonctions de l'Episcopat, Dom Sanche *le Gros*, du consentement du Clergé, le mit en prison, & lui substitua Rudesinde, sans lui donner le titre d'Evêque de Compostelle. Pendant qu'il eut le soin de cette Eglise, il leva des troupes avec lesquelles il repoussa les Maures & chassa les Normands. Dom Sanche étant mort, Sisenand trouva le moyen de rompre ses fers, alla attaquer Rudesinde, & le força l'épée à la main d'abandonner Compostelle. Quelque tems après, Sisenand ayant été tué par les Normands, Rudesinde, au lieu de retourner à Compostelle, se retira dans le Monastére de Celle-Neuve, dont dans la suite il fut fait Abbé. Il en gouverna encore plusieurs autres en Gallice & en Lusitanie. Il mourut âgé de 70 ans, en 977. Son exemplaire piété l'a fait mettre dans le Catalogue des Saints. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RUDIGER (Jean Christophle) Savant Allemand qui vivoit encore au commencement de ce siécle, a écrit en sa langue naturelle, les Vies des Savans illustres, & plusieurs autres Ouvrages concernant l'Histoire Ecclésiastique. Sous le nom supposé d'*Adolphus Clarmundus*, il a fait imprimer en Latin une Histoire Critique des principaux Auteurs qui ont traité des Topiques (ils font partie de la Rhétorique) avec un abbrégé de leurs Vies & des éloges qu'ils ont méritez. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUDISHEIM. *Voyez* RUDESHEIM.

RUDISTO, RODESTO, en Latin *Redestum, Rhædestum, Radestum*. On l'appella aussi anciennement *Resisthon, Bisanthe*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie sur la Mer de Marmora, à seize lieues de Sélivrée vers le midi. Rudisto est fort peuplée & marchande. Elle a un bon Port, & un Evêché suffragant de Perintho. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RUDIUS (Eustache) de Bellono, s'acquit par ses belles qualitez une haute réputation. Il aima toutes les Sciences, & excella particuliérement dans la Médecine: ce qui le fit appeller à Padoue pour y enseigner publiquement. Il exerça cet emploi depuis l'an 1599, jusqu'en l'an 1611, qui fut celui de sa mort, & pendant tout ce tems-là il fut estimé & honoré de tout le monde. Ses Ouvrages, qui répondent à la réputation qu'il s'étoit acquise, & qu'il a composez en Latin, sont un Livre où il traite de l'usage de tout le Corps humain; trois Livres où il traite des fonctions du Cœur, de la palpitation, de la syncope, &c.; Un Livre de l'Ame selon les principes de Galien; deux Livres sur le pouls & les autres battemens naturels; L'Art de la Médecine, où il traite en trois Livres de la maniére de guérir toutes les maladies internes & externes; sept Livres sur les maladies des parties extérieures du Corps; trois Livres touchant les ulcéres; trois Livres des tumeurs contre nature; cinq Livres des maladies occultes & venimeuses; cinq Livres *de Morbo Gallico*; un Traité *de constitutione cordis*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUDKOPING, petite ville de Danemarck, est sur la côte occidentale de l'Isle de Langueland, dont elle est la capitale. * *Carte de Danemarck.*

RUDOLFWERF, c'est à dire, l'*Isle de Rodolphe*, ville de la Carniole, est dans le Windisch-Marck, sur la riviére de Gurck, à huit lieues de Cilley vers le midi. Elle est située dans une Presqu'Isle, & porte le nom de l'Empereur Rodolphe II, qui en est le fondateur. * Maty, *Diction. Géogr.*

RUDRAUFF (Kilian) du païs de Hesse, où il naquit en 1627, passa presque toute sa vie à apprendre ou à enseigner dans l'Université de Giessen, qui lui a de grandes obligations. Il mourut de la pierre en 1709. C'étoit un Luthérien rigide, qui n'épargne pas les Calvinistes dans l'occasion. Il n'étoit pas d'ailleurs fort bon Logicien, comme cela paroît par le raisonnement suivant, par lequel il prétend prouver, que les points voyelles sont aussi anciens que les lettres consonnes dans les exemplaires publics de la Bible Hébraïque. L'ame des mots, dit-il, ce qui leur donne la vie en les rendant lisibles, & en y attachant une juste signification, est aussi essentiel aux mots, & aussi ancien que les mots; or les points voyelles de la Langue Hébraïque, sont l'ame des mots, ils les rendent lisibles & significatifs; ces points sont donc essentiels aux mots, & ont la même ancienneté. On n'a qu'à appliquer à la majeure la fameuse distinction, *en puissance* & *en acte*, & tout l'argument s'en va en fumée. On a publié de lui après sa mort un gros Ouvrage, sous ce long titre, *Kiliani Rudrauffii, SS. Theol. D. & Professoris Giessæ celeberrimi, &c. Prætheoria Theologiæ, tam generalis de Theologia in genere, ejus natura, constitutione, ac divisione, quàm specialis de Religione, Articulis Fidei, Conciliis Oecumenicis, Symbolis, Hæresi, Schismate, &c. per diversas sectiones, certis præceptis & quæstionibus exhibita, cui in nova hac & auctiori editione adjecta ejusdem* ΕΠΙΜΕΤΡΑ *de habitu Theologiæ* ΘΕΟΣΔΟΤΩ *& Supplementa de Sacra Scriptura, cum præfatione & brevi B. Auctoris vitæ descriptione, multùm hactenus desiderata, nunc verò in lucem edita curâ & studio* J. Bartholomæi Rudigeri *SS. Theologiæ Doct. ejusque in Acad. Giess. Prof. Ord.* 1711. *in quarto.*

RUDULPHE, Disciple de Raban. *Voyez* RODOLPHE.

RUE.

RUE (Charles de la) Jésuite, né à Paris en 1643, Poëte Latin, célébre Predicateur, publia ses Oeuvres Poëtiques à Paris l'an 1680. Elles sont partagées en quatre Livres. Le premier comprend ses Piéces *Dramatiques*, qui sont la Tragédie de Lysimachus Roi de Thrace, & celle de Cyrus Roi de Perse. Le second contient les *Panégyriques*, dont les principaux sont les deux au Roi, avec deux Traductions en vers François, par feu Pierre Corneille. Le troisiéme Livre s'appelle *symbolique*, à cause des Devises héroïques, qui sont suivies des Inscriptions prosaïques de ce Pére. Le quatriéme comprend diverses Piéces mêlées, dont les principales sont quelques Paraphrases sur les Odes d'Horace, en vers hexamétres. On y trouve aussi en vers François une Ode que l'Auteur fit en 1670, sur la Conception de la Sainte Vierge, & qui remporta le prix à Caen; avec plusieurs Inscriptions en stile lapidaire. Les trois derniers Livres avoient déja paru séparément, sous le titre singulier d'*Idylles*, à Rouen l'an 1669, & à Paris en 1672. On a recueilli les quatre à Paris en 1680, & à Anvers en 1693. Le P. de la Rue a donné outre cela une Interprétation entiére en prose, & des Notes sur Virgile. On peut mettre cet Auteur au rang des plus excellens Poëtes que la Société des Jésuites ait produits de notre tems. Il a excellé depuis dans la chaire par ses Prédications, & par ses Oraisons funébres également éloquentes & chrétiennes. Il a su joindre à un talent singulier pour la parole, une solidité & une justesse de pensées, une noblesse d'expression, une morale très pure, & une modestie charmante. Il a été Confesseur de Madame la Dauphine, & ensuite de M. le Duc de Berry. * *Mémoires du Tems.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 2. *p.* 527. *n.* 1550. édit. d'Amsterdam 1725.

RUE, bourg autrefois fortifié. Il est dans le Ponthieu en Picardie, sur la petite riviére de Maye, à quatre lieues d'Abbeville, vers le nord occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

RUE, riviére de France dans l'Auvergne. Elle se décharge dans la Dordogne, après avoir passé à Condat. Elle coule du sud-est au nord-ouest entre les confins de la Haute & de la Basse Auvergne. * Davity, *Auvergne.*

* RUE, petite ville de Suisse, dans la partie occidentale du Canton de Fribourg. Elle est sur la Broge, au sud-sud-est de la ville de Fribourg, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

RUEDA (Lope ou Loup) Poëte Espagnol, natif de Séville, dans le XV siécle vers l'an 1560, composa quelques Comédies, & d'autres Piéces en vers, supportables pour son tems, & mourut à Cordoue. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

RUEIL (Claude de) Parisien, fils d'un Président de la Monnoye de Paris, & petit-fils par sa mére, d'*Aymon* Bouche-rat,

rat, Avocat-Général au Parlement de Paris, perdit ſon pére & ſa mére dès ſon enfance, & fut élevé à Angers par les ſoins de Guillaume Ruzé, Evêque de cette ville, ſon grand-oncle maternel. Il entra lui-même dans l'état Eccléſiaſtique, & fut ſucceſſivement Chanoine de Chartres, Syndic du Clergé, Aumônier & Prédicateur des Rois Henri IV & Louïs XIII, Grand-Archidiacre de Tours, & enfin Evêque de Bayonne en 1622. Il aſſiſta en cette qualité à l'Aſſemblée du Clergé de 1625, & à celle des Notables tenue à Paris en 1626. Il paſſa en 1628, de l'Evêché de Bayonne à celui d'Angers, où il fut reçu le ſixiéme de Juillet. C'étoit un Prélat ami de la paix, & qui chercha toujours à la procurer dans les lieux où il eut quelque autorité ou quelque crédit. Il établit dans ſon Diocéſe pluſieurs Maiſons Religieuſes, & en réforma d'autres. On trouve les Statuts qu'il dreſſa en différentes occaſions, dans le Recueil de ceux du Diocéſe d'Angers, *in quarto*, en 1680. On lit auſſi un beau Mandement de ce Prélat à la tête du Traité de Jacques Eveillon, *de Proceſſionibus Eccleſiaſticis*, imprimé en 1641, *in octavo*, à Paris. Claude de Rueil mourut le 20 de Janvier 1649, âgé de 74 ans, après 27 ans d'Epiſcopat. * *Mémoires du Tems. Voyez* EVEILLON.

RUEL, village de France, ſitué près de la Seine à deux lieues de Paris, & à la même diſtance de S. Germain en Laye du côté du nord, eſt renommé par un château que le Cardinal de Richelieu y fit bâtir dans le tems de ſon Miniſtére. Il eſt entouré de foſſez larges & profonds, remplis d'eau vive. Ce château fait face à un grand parterre, qui eſt terminé par un canal entouré de plus de cent jets d'eau. Chaque jet d'eau forme une caſcade de trois chutes. Au bout de ce canal eſt une très grande piéce d'eau quarrée, d'où s'élévent trois jets d'une hauteur prodigieuſe. Le parc eſt d'une très grande étendue, & embelli de quantité d'eaux jailliſſantes, & d'une caſcade en amphithéatre. * *Mémoires dreſſez ſur les lieux.*

RUEL (Jean). *Voyez* RUELLE (Jean de la).

RUELLE (Jean de la) de Soiſſons, célébre Médecin dans le XV ſiécle, avoit appris de lui-même la Langue Gréque & la Latine. Il traduiſit divers Auteurs Grecs, & ces Traductions lui acquirent de la part de Budé, l'éloge d'*Aigle des Interprêtes*. Son attachement pour l'étude lui fit négliger de ſuivre la Cour, où il étoit appellé par le Roi François I, & par Louïſe de Savoye, ſa mére. Etienne Poncher, Evêque de Paris, l'attira dans cette ville, où, après la mort de ſa femme, il accepta un Canonicat dans l'Egliſe de Notre Dame, & mourut en 1537, âgé de 63 ans, après avoir donné pluſieurs Traitez de ſa façon, comme, *de Natura Stirpium*, *in folio*; *Veterinaria Medicina per varios Autores Græcos Latine redditos*, en deux Livres *in folio*. Un de ſes Diſciples, nommé André Laguna, écrivit un Livre de Remarques contre la Verſion de Dioſcoride, dans laquelle il prétendoit faire voir que ſon Maître avoit fait plus de 700 fautes. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 93. Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. l.* 1.

RUESSIUM, ville ancienne des Gaules. C'eſt la ville Epiſcopale d'Auvergne, qu'on nomme à préſent Saint-Flour. * Audiffret, *Géographie, tome* 2. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *p.* 318. *n.* 823. édit. d'Amſterdam 1725.

RUF.

RUF (Saint) Martyr du ſecond ſiécle, compagnon de S. Zoſime & de S. Ignace d'Antioche. Ils paſſérent enſemble par les villes de Philippes & de Smyrne. S. Polycarpe, qui étoit Evêque de la derniére, en parle avec éloge. C'eſt ſur ſon témoignage que l'on a mis ces deux compagnons de S. Ignace au nombre des Martyrs, dans les Martyrologes, au 18 de Décembre. On ſuppoſe qu'ils furent martyriſez à Philippes; cependant ils n'y firent que paſſer, & on ne ſait rien de particulier de leur mort. * Polycarpe, *Epiſt. ad Philippenſes*. Bolland. Baillet, *Vies des Saints, Décembre.*

RUFFACH, en Latin *Rubeaquum* & *Ruſacum* ou *Ruſiana*, (le dernier nom ſe trouve déja dans Ptolomée) eſt une petite ville de la Haute Alſace ſur l'Ombach, appartenant à l'Evêque de Strasbourg; quoique par rapport au Spirituel, elle dépende de celui de Bâle. Elle eſt une des plus anciennes villes de l'Alſace. Ce fut Dagobert, Roi de France, qui y fit bâtir le château, nommé Eiſenbourg; mais l'Empereur Henri IV le réduiſit enſuite en cendres avec toute la ville, pour ſe venger d'un affront qu'il avoit reçu. L'Empereur Philippe en fit autant dans la ſuite. Dans la guerre entre les Anti-Empereurs Adolphe & Albert, cette ville fut vertement aſſiégée par le premier, & ſe défendit ſi bien qu'à l'arrivée de l'Armée du dernier, Adolphe fut obligé de décamper. En 1634, les Suédois la prirent d'aſſaut, & maſſacrérent un grand nombre d'Habitans. Les Impériaux l'ayant repriſe dans la ſuite, ils en furent dépoſſédez en 1635, de nuit, par la Garniſon Françoiſe de Colmar. Les environs de cette ville portent le nom de *Mundat*, comme qui diroit *Munus datum*, parce que Dagobert en fit préſent à l'Evêché de Strasbourg en 640. Le Maréchal de Turenne y gagna une bataille contre les Allemands en 1675. * Hertzog, *Elſaſſer-Chron.* Zeiller, *Topogr. Alſat. p.* 33. *Dictionnaire Allemand de Bâle.* Maty, *Dict. Géogr.*

RUFFEC, en Latin *Roffiacum* & *Rufiacum*, petite ville du Diocéſe de Poitiers, à cinq ou ſix lieues d'Angoulême, eſt agréable par ſa ſituation, & porte titre de Marquiſat. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONCILE DE RUFFEC.

Gérard de Malemort, Archevêque de Bourdeaux, préſida au Concile qui y fut tenu vers 1256 ou 1258. On croit que c'eſt là qu'on fit les Ordonnances ou Conſtitutions qui commencent, *Cùm Milites*, &c. Bertrand de Goth, qui fut depuis le Pape Clément V, y préſida à un autre Concile célébré en 1304; & Arnaud, encore Archevêque de Bourdeaux, préſida à celui qui fut aſſemblé en 1326. Nous avons les Actes de ces Synodes, dans la derniere édition des Conciles.

* RUFFEN, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la Province de Badenoth. C'eſt le ſeul lieu conſidérable de cette contrée. Il eſt à peu près au cœur du païs, au nord-oueſt de la ville d'Athol, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

RUFFI (Antoine de) Conſeiller dans la Sénéchauſſée de Marſeille ſa patrie, s'acquitta de cette charge avec beaucoup d'intégrité, & avec une délicateſſe de conſcience bien ſinguliére. En voici un exemple remarquable. Une perſonne du procès de laquelle il avoit été Rapporteur, perdit ſa cauſe. Il ſe reprocha de n'avoir pas donné aſſez de tems à l'examen de l'affaire, & fit rendre par un Prêtre de l'Oratoire à cette perſonne ce qu'elle avoit perdu. A la vertu il joignit l'érudition; & donnant une partie de ſes ſoins à la connoiſſance de ſon pays, il montra qu'il n'avoit pas travaillé infructueuſement, en publiant en 1642, n'étant encore âgé que de 35 ans, ſon Hiſtoire de Marſeille, qui eſt inconteſtablement la meilleure de toutes. Il nous apprend lui-même qu'il n'eſt pas le premier de ſa famille qui ait écrit, & que Robert de Ruffi ſon biſayeul, mort en 1634, avoit laiſſé des Mémoires de ce qui s'étoit paſſé de plus remarquable depuis l'an 1585, juſqu'en 1595, où Marſeille fut réduite ſous l'obéïſſance du Roi. Antoine reçut la juſte récompenſe de ſon mérite en 1654, où il fut fait Conſeiller d'Etat. L'année ſuivante il publia la Vie de Gaſpard de Simiane, dit *le Chevalier de la Coſte*; & il donna auſſi l'Hiſtoire des Comtes de Provence depuis l'an 934, juſqu'en 1480. Ce dernier Ouvrage a encore reçu plus d'applaudiſſemens que le premier, & les Savans en font grand cas. Antoine de Ruffi mourut en 1689, âgé de 82 ans, & laiſſa une excellente Hiſtoire des Généraux des Galéres, que *Louïs Antoine* de Ruffi ſon fils n'a pas encore publiée; mais il y a apparence qu'il le fera. Dès l'an 1696, il fit réimprimer avec des augmentations conſidérables, l'Hiſtoire de Marſeille. Il a promis encore une nouvelle édition de l'Hiſtoire des Comtes de Provence, à laquelle il doit joindre les preuves; & il a donné de ſa compoſition, des Diſſertations hiſtoriques & critiques de l'origine des Comtes de Provence, de Venaiſſin, de Forcalquier, & des Vicomtes de Marſeille. * Bayle, *Dict. Crit.* Le Long, *Bibl. Hiſt. de France.*

RUFFI, (Louïs-Antoine) troiſiéme fils du précédent & de Claire de Cypriani, naquit à Marſeille le dernier jour de l'année 1657. Il fit ſes études au Collége des Prêtres de l'Oratoire de Marſeille, & l'on conçut dès-lors de grandes eſpérances de lui. Il joignit à une mémoire très heureuſe une application continuelle; ce qui joint aux inſtructions de ſon pére, le mit en état de marcher ſur ſes traces, & de faire ſervir, comme lui, ſon travail & ſes études à la gloire de ſa patrie. Son pére avoit donné au Public en 1643, *L'Hiſtoire de Marſeille* en un volume *in folio*. Louïs-Antoine de Ruffi la fit réimprimer, augmentée & enrichie de quantité d'Inſcriptions, Sceaux, Monnoyes, &c. à Marſeille 1696, *in folio*, deux volumes. Ces additions furent le fruit du travail de pluſieurs années, elles lui firent honneur, & lui en auroient fait encore davantage, s'il s'étoit autant appliqué à châtier ſon ſtile, qu'à rapporter exactement les faits. Lorſque cette Hiſtoire parut, il étoit exilé à Caſtelnaudary, triſtes ſuites des faux rapports & des calomnies qu'un ennemi avoit portez contre lui juſqu'aux oreilles du Roi. Son innocence fut bientôt reconnue, auſſi fut-il rappellé quelques mois après, & il revint dans ſa patrie reprendre ſes études avec plus d'ardeur. Charmé que le Public eût reçu favorablement ſon premier Ouvrage, il en entreprit un autre, qu'il n'a pas eu la conſolation de publier. C'étoit une ſeconde édition de l'Hiſtoire des Comtes de Provence, de ſon pére; il l'a augmentée conſidérablement, & en a fait deux volumes *in folio*. Le dernier renferme l'Hiſtoire Cartulaire. Occupé à débrouiller les anciens Titres, & les plus vieilles Chartres, il fut aſſez heureux pour en déterrer quelques unes, qui avoient échapé aux recherches des Hiſtoriens de la Province, & même à celles de ſon pére. Elles lui donnérent un ſi grand nombre de nouvelles lumiéres ſur l'Origine des Comtes de Provence, qu'elles lui firent inventer un nouveau Syſtême Hiſtorique, qui ſert à débrouiller ces prémiers tems, qui avoient été juſqu'ici dans une grande confuſion. Pour preſſentir le goût du Public ſur ce nouveau travail, il mit au jour l'Ouvrage ſuivant, *Diſſertations Hiſtoriques & Critiques ſur l'Origine des Comtes de Provence, de Venaiſſin, de Forcalquier, & des Vicomtes de Marſeille*, 1712, Marſeille, *in quarto*. Il y fait voir ſa ſagacité, ſoit dans le choix des piéces, ſoit dans les juſtes applications qu'il en fait. Après qu'il eut achevé ſon Hiſtoire des Comtes de Provence, il ſe mit tout entier à celle des Evêques de Marſeille, qui n'eſt encore qu'en manuſcrit, & comprend deux volumes *in quarto*. Elle eſt curieuſe & pleine d'érudition, elle eſt ſuivie des Titres & des Chartres, qui ſont autant de preuves de ſon exactitude, que de ſes recherches. Elle méritetoit de voir le jour, & pourroit même paroître dans l'état où elle eſt, pourvu qu'on en retouchât un peu le ſtile, qui eſt trop ſec & trop décharné. On a ſeulement imprimé la Diſſertation préliminaire, intitulée *Diſſertation Hiſtorique, Chronologique & Critique ſur les Evêques de Marſeille, ſuivie d'un Abrégé Chronologique de ces Evêques*, Marſeille, 1716, *in octavo*. L'Auteur y attaque les Annales de Marſeille du Pére Jean-Batiſte Gueſnay, Jéſuite, & retranche de ſon Catalogue quarante Evêques, qui n'ont jamais été, à ce qu'il prétend, Evêques de Mar-

Marseille, en mettant à leurs places plusieurs qui avoient échapé aux Historiens François. On a encore de lui l'Histoire de S. Louis, Evêque de Toulouse, & de son culte, Avignon, 1714, *in douze*. Comme elle fut imprimée en son absence, on ne doit point lui attribuer quelques fautes qui s'y trouvent. Ce qu'il dit du culte de ce Saint est fort curieux & fort recherché. Lorsqu'il ne pensoit qu'à mettre la derniére main à son Histoire des Evêques de Marseille, aussi bien qu'à la seconde édition de l'Histoire des Comtes de Provence, il fut attaqué l'an 1720, d'une apoplexie, qui le rendit pour la suite incapable d'aucune application. La peste, qui affligea ensuite la ville de Marseille, où il demeuroit, fut un obstacle qui empêcha le rétablissement de sa santé, de sorte que depuis ce tems-là il ne fit plus que languir. Il étoit même tombé un an avant sa mort dans un épuisement entier. Ce savant homme est mort le 26 Mars 1724, âgé de 66 ans. Il a laissé un garçon & trois filles. C'étoit un Savant fort laborieux, & fort appliqué, très habile à déchiffrer les vieux Titres, & les vieilles Chartres, dont il avoit fait son étude pendant toute sa vie. * *Son éloge par le* Pére Bougerel de l'Oratoire, *inseré dans la Continuation des Mémoires de Littérature, premiére partie.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 1. *p.* 124. *& suiv.*

* RUFILLA (Annia) ayant insulté en pleine rue, & à l'entrée du Sénat, C. Cestius, qui l'avoit fait condamner de fraude publiquement, & croyant en embrassant la statue de l'Empereur, éviter la peine qu'elle méritoit, Drusus, après l'avoir convaincue du crime dont on l'accusoit, la fit mettre en prison. *Tacite Ann. l.* 3. *ch.* 36.

RUFIN, *Rufinus*, est le surnom d'une famille de l'ancienne Rome. La famille des RUFINS à Rome, étoit une branche de celle des CORNELIENS. P. Cornelius, dont nous parlerons ci-dessous, fut pére de P. CORN. RUFINUS, Consul l'an 464, de Rome, & 290, avant Jésus Christ, avec M. Curius Dentatus. Ils remporterent de grands avantages sur les Samnites. Ensuite Rufinus merita encore les honneurs du Consulat l'an 477, de Rome, & 277 avant Jésus-Christ, avec C. Junius Bubulcus, & la charge de Dictateur. Le Censeur Fabricius le fit exclure du Sénat, parce qu'il aimoit trop le luxe, & qu'on avoit trouvé chez lui quinze marcs de vaisselle d'argent. Il laissa un fils de même nom; & celui-ci fut pére de P. CORN. RUFINUS, qu'on surnomma *Sulla* ou *Sylla*, parce qu'il avoit tiré des Livres de la Sibylle un Oracle qui ordonnoit l'établissement des Jeux en l'honneur d'Apollon. Ce dernier eut deux fils, P. & SEXTUS-CORNEL. RUFINUS. Celui-là fut Gouverneur de Sicile, & laissa un fils de son nom, pére de L. CORN. qui suit; & de P. CORN. qui fut pére de CORN. SULLA, que Ciceron défendit par un plaidoyer que nous avons encore; & son fils de ce même nom fut Consul en 749, de Rome, & 5 ans avant Jésus-Christ, avec Auguste. L. CORN. SULLA, *dont nous parlerons sous le nom de* SYLLA, fut pére d'un autre que P. Sirius tua en Espagne, après la mort de Pompée. * Tite-Live, *l.* 8. 25. 29. *&* 45. Velleius. Eutrope. Florus. Appien. Dion. Ciceron. Cassiodore, &c.

RUFIN, ou P. CORNELIUS RUFINUS, Romain, fut fait Dictateur l'an 421, de Rome, & 333 avant Jésus-Christ, sous le Consulat de T. Veturius, & de Sp. Posthumius. On lui confia cette dignité sur un bruit qui courut que les Samnites avoient pris les armes. Rufin donna la charge de Général de la Cavalerie à M. Antonius; & peu après ils se déposérent l'un & l'autre, sur ce qu'il y avoit eu quelque défaut dans les cérémonies de leur création: ce que firent aussi les autres Magistrats pour la même raison. * Tite-Live, *Hist. l.* 8.

* RUFIN (Trebonius) ami de Pline *le Jeune*, naquit à Vienne, capitale de la Viennoise, où il exerça depuis une des premieres charges de Magistrature de la ville. Il florissoit sous l'empire de Trajan, à la fin du premier siécle & au commencement du second. Pline en parle comme d'un homme très distingué. Il fut élevé à Vienne au Duumvirat, charge ainsi nommée parce qu'elle s'exerçoit par deux personnes conjointement. Usant du droit que lui donnoit sa charge, il abolit des Jeux ou des Combats où des hommes tout nuds s'exercoient à la lutte. On lui en fit un crime, & l'affaire fut portée à Rome devant l'Empereur. Ruffin y alla, & plaida sa cause avec autant de succès que d'éloquence. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUFIN, Ministre d'Etat sous l'Empereur Théodose, étoit Gaulois de Nation, de l'aveu même des Ecrivains Etrangers. Il faisoit sa demeure à Euse ou Eause, dans l'ancienne Aquitaine troisiéme. Vers le commencement de l'empire de Théodose, il quitta sa patrie, & alla à la Cour de Constantinople où régnoit ce Prince. Il gagna bientôt ses bonnes graces par la vivacité & l'élévation de son esprit, & par ses maniéres insinuantes. Théodose lui donna toute sa confiance, & l'éleva aux plus grands honneurs. Dès l'année 390, au plus tard, il lui donna la charge de Grand-Maître du Palais. En 392, il le fit Consul, & lui donna pour Collégue son fils Arcadius. Pendant son Consulat, il le revêtit encore de la dignité de Préfet du Prétoire, & deux ans après, allant faire la guerre au Tyran Eugéne, il le laissa auprès des jeunes Princes Arcadius & Honorius, maître absolu de tout l'Orient. Le Comte Marcellin dit aussi qu'il eut encore la dignité de Patrice. Pendant l'absence de Théodose, Rufin fit assembler les plus illustres Evêques d'Orient, pour faire la dédicace d'une Eglise qu'il avoit fait bâtir avec un Palais de son nom auprès de Chalcédoine, & pour recevoir le batême à cette solemnité. Au sortir des fonts, les Evêques le mirent entre les mains du Saint Solitaire Ammone, qu'il regarda depuis comme son pére, & dont il suivit quelque tems les conseils. Saint Ambroise regardoit aussi Rufin comme son ami, & se réjouïssoit de son élévation, ce qui suppose qu'il avoit alors beaucoup de piété & de Religion. Mais l'ambition le perdit; & cet ingrat ayant résolu de se mettre sur le thrône, appella les Goths, & d'autres Barbares dans l'Empire, afin que pendant cette désolation, il pût s'en saisir, ou le partager avec eux. Il avoit déja mis entre les mains de ses créatures, les Gouvernemens les plus importans, lorsque les Goths entrérent dans l'Empire, & vinrent assiéger Constantinople. Rufin empêcha qu'ils ne fussent repoussez, donna ordre que l'Armée d'Orient s'avançât près de cette ville, & disposa toutes choses pour se faire déclarer Empereur, lorsqu'il iroit visiter le Camp avec Arcadius. Il y avoit plusieurs personnes de qualité engagées dans la conspiration, que les Barbares devoient favoriser; mais son attentat ayant été découvert, il fut tué l'an 395, ou 397, selon M. Fléchier, au milieu de l'Armée, où il avoit mené l'Empereur pour le faire massacrer, & s'assûrer de l'Empire par sa mort. Son corps fut taillé en mille piéces, & sa tête fut portée au bout d'une lance, pour la faire voir au peuple, qui le haïssoit à cause de sa cruauté & de son avarice. Quelqu'un ayant coupé une de ses mains, & voyant que les tendons, qui font mouvoir les doits, étoient pendans, s'avisa d'aller demander l'aumône au nom de Rufin, ouvrant & fermant cette main sanglante, selon ce qu'on lui donnoit. Lorsqu'il eut été la victime de sa perfidie & de sa révolte, le Poëte Claudien, pour faire plaisir à Stilicon son Héros, fit contre Rufin une invective en deux livres, remplie de traits fort piquans; elle est en vers Latins, & se trouve parmi les autres Poësies de Claudien. On assure que Rufin étoit lui même Poëte, & plusieurs Critiques lui donnent la fable de Pasiphaé, composée de vers d'autant de différentes mesures, qu'il s'en trouve dans les Poësies d'Horace. On trouve cette Piéce dans le Recueil des Epigrammes & petites Poësies des Anciens, & à la fin de quelques éditions de Pétrone. Symmaque étoit en grande relation avec Rufin, comme on le voit par les Lettres du premier, qui s'y montre trop son admirateur. * Zosime, *l.* 5. Nicéphore, *l.* 13. Claudien, *in Rufinum*, *Carm.* 2. Bayle, *Dict. Crit. Lettres de* Symmaque. Fléchier, *Vie de Théodose le Grand.* Tillemont, *Hist. des Empereurs*, *tome* 5. Dom River, &c. *Hist. Littéraire de la France*, *tome* 1.

RUFIN, Prêtre d'Aquilée, surnommé *Toranus* ou *Tyranius*, dans le IV siécle, & au commencement du V, avoit embrassé l'état Monastique, & avoit été baptisé dans un Monastere vers l'an 372. Il fut lié d'amitié avec Saint Jérôme, & lui écrivit la Lettre 41, pleine de tendresse & de louanges. Rufin sortit d'Aquilée, vers l'an 373, pour aller dans son païs, & après plusieurs courses il revint à Rome, vers l'an 397. Il n'est pas vrai qu'il ait été avec Mélanie, de Rome en Orient, & d'Orient à Rome; & quand S. Paulin appelle Rufin le compagnon de ses voyages, ce Saint entend parler des voyages que Rufin & Mélanie firent ensemble durant les 25 ou 30 ans qu'ils demeurérent en Orient, & de ceux qu'ils firent encore en Sicile après leur retour en Occident. L'attachement de Rufin pour la Doctrine d'Origéne, fut la cause de sa rupture avec Saint Jérôme; & cette division de deux hommes excellens étant poussée jusqu'aux extrémitez, devint très scandaleuse. Théophile les raccommoda; mais Rufin ayant publié à Rome une Traduction des Livres des Principes d'Origéne, sans y mettre son nom, y loua malicieusement Saint Jérôme de son estime pour Origéne: ce qui les brouilla une seconde fois ensemble. Saint Jérôme se plaignoit hautement de Rufin, qu'il traitoit d'Hérétique & de prédécesseur de Pélage; & Rufin déchira ce Saint, dans trois invectives qu'il fit courir entre les mains de ses partisans. Le Pape Anastase en étant averti, cita Rufin pour venir répondre sur les chefs dont on l'accusoit; mais il n'osa comparoitre, & se contenta d'envoyer son Apologie, qui ne fut pas reçue: ce qui le fit condamner par ce Pape. Ensuite s'en étant allé en Sicile, comme on le peut recueillir des Ecrits de Saint Jérôme, il y mourut vers l'an 410. Rufin avoit traduit de Grec en Latin les Oeuvres de Joséphe, l'Histoire Ecclésiastique d'Eusébe, le Livre des Principes d'Origéne, & plusieurs autres Ouvrages de ce Pére, le premier livre de l'Apologie de Pamphile pour Origéne, & quantité d'autres Ouvrages. A la priére de Saint Paulin, il ajoûta deux livres à l'Histoire de l'Eglise d'Eusébe. Il fit un Ecrit pour la défense d'Origéne; son Apologie contre Saint Jérôme en deux livres; une Explication du Symbole; des Commentaires sur les Bénédictions de Jacob, sur les Prophétes Osée, Joël & Amos. Le Commentaire sur les Pseaumes, qui porte son nom, n'est point de lui. Nous avons un Recueil de ses Ouvrages imprimé à Paris, *in folio* en 1580. L'Apologie de Rufin contre S. Jérôme a été traduite en François par Dom Gervaise, ancien Abbé de la Trappe, & se trouve dans la Vie de Rufin. * Saint Augustin, *Epist.* 93. Saint Jérôme, *Epist.* 41. *&c.* Cassien, *l.* 2. *c.* 17. Gennade. Vincent de *Beauvais.* Sixte de *Sienne.* Trithême. Baronius. Bellarmin, &c. citez par Rosweide, *Proleg.* 4. *&* 5. *in Vitis Patrum.* Henri de Valois, *Annot. in Euseb.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du V siécle.* Dom Gervaise, *Vie de Rufin.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *p.* 270. *n.* 780. édit. d'Amsterdam, 1725.

* RUFIN, Prêtre & peut-être Moine, Syrien de Nation, fut Maître du fameux Pélage. Ce Rufin est celui dont parloit Célestius, Disciple & associé de Pélage, lors qu'interrogé par les Péres du Concile de Carthage, & pressé par le Diacre Paulin son accusateur, pour savoir où il avoit appris à nier le Péché Originel, il répondit qu'il l'avoit appris à Rome d'un Prêtre Syrien qui logeoit chez Pammaque, & qui vivoit encore. C'étoit en 412. On a eu tort de le confondre avec Rufin, Prêtre d'Aquilée. On en voit les raisons dans la *Dissertation* de Dom Ger-

Gervaise, *partie* 2. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUFINA. *Cherchez* CLAUDIA RUFINA.

RUFINE (Sainte) & Sainte SECONDE sa sœur, Vierges & Martyres Romaines, filles d'Astére & d'Aurélie, eurent la tête tranchée pour la Foi de Jésus-Christ, dans le tems de la persécution de Valérien, à ce que l'on croit. On fait leur Fête le dixiéme de Juillet; mais les Actes de leur Martyre ne sont pas originaux. * *Acta apud* Surium. Tillemont, *Mémoires de l'Hist. Ecclés.*

RUFINI (Philippe) Cardinal, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, célébre Théologien, & fameux Prédicateur dans le XIV siécle, fut transféré de l'Evêché d'Isernia à celui de Tivoly, en 1367, & y célébra deux ans après un Synode, dans lequel il fit de beaux Réglemens, qui sont conservez manuscrits dans les Archives de cet Evêché. Le Pape Urbain VI l'éleva au Cardinalat en 1378, & le fit Grand-Pénitencier. Il soutint avec vigueur, comme Légat Apostolique dans toute l'Italie, les intérêts de son bienfaicteur, contre les partisans de Clément VII, & après avoir écrit quelques *Commentaires sur la Physique d'Aristote*, il mourut à Rome en 1380. * Justiniani, *Hist. des Evêques de Tivoli.*

RUFISQUE, bourg de la Nigritie, en Afrique. Il est à l'embouchure du Sénéga, qui est la branche la plus septentrionale du Niger, & il appartient aux François. * Maty, *Diction. Géogr.*

RUFUS (Marcus Cælius). *Voyez* CÆLIUS.

RUFUS, fils de Simon le Cyrénien, que les Juifs contraignirent de porter la croix de Jésus-Christ. Il avoit un autre fils nommé Alexandre. Rufus est mis le vint-sixiéme, au nombre des Disciples de Jésus-Christ. On dit qu'il fut Evêque de Thébes, & martyrisé le vint-neuviéme de Novembre. *. *S. Marc*, *ch.* 15. *v.* 21.

RUFUS, fort chéri de l'Apôtre Saint Paul, & dont il fait mention dans son *Epître aux Romains ch.* 16. *v.* 13. On prétend qu'il fut fait Evêque de Philippes en Macedoine, où il souffrit le martyre le dix-huitiéme de Décembre. * *Martyrol. Roman.*

RUFUS, Auteur Grec, laissa une Histoire de la Poësie Dramatique & Lyrique, où il traitoit des Poëtes Tragiques, Comiques, Faiseurs d'Odes, de Chansons, d'Epithalames, &c.

RUFUS (Mutatius) Historien Latin, cité par Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 3.

RUFUS (Richard) Religieux Anglois, de l'Ordre de Saint François vers l'an 1270, sous le régne de Henri III, Roi d'Angleterre, fut Docteur & Professeur en Théologie à Paris, & fut surnommé *le Philosophe admirable.* Il a écrit sur le Maître des Sentences, mais cet Ouvrage n'a point été imprimé. * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

RUFUS (Satrius) étoit un Orateur célébre qui florissoit sous l'empire de Vespasien dans le premier siécle de l'Ere Chrétienne. Juvénal le met au nombre de ceux qui professoient de son tems les Lettres & l'Eloquence à Rome. Il ajoûte qu'il souffroit impatiemment celle qui étoit en usage alors, & qu'il osa même disputer sur ce sujet la palme à Cicéron.

> *Sed* RUFUM *atque alios cædit sua quæque juventus,*
> RUFUM *qui toties Ciceronem Allobroga dixit.*

Rufus, selon l'ancien Scholiaste de Juvénal, étoit Gaulois de Nation. Il paroît qu'étant à Rome il y enseigna d'abord la Jeunesse, & qu'il se mit ensuite à fréquenter le Barreau, où il acquit la réputation d'un des plus diserts Orateurs de son siécle. Il avoit eu beaucoup moins de satisfaction dans le premier emploi: la Jeunesse insolente se révoltoit alors fréquemment contre les Maîtres, & leur insultoit impunément, & eux-mêmes étoient d'ailleurs fort mal récompensez par l'Etat. C'est ce qui a donné occasion à la VII Satire de Juvénal, qui nous y représente Rufus comme un des plus maltraitez. Nous avons deux Lettres de Pline *le Jeune* adressées à un Rufus son ami, & selon plusieurs Critiques, c'est le même que celui dont il s'agit ici. Comme Pline le nomme ailleurs *Satrius Rufus*, on pourroit croire qu'il descendoit de ce Satrius Rufus qui succéda à Atteïus Capito dans la charge d'Intendant des eaux à Rome sous le consulat de L. Martius & d'Antistius Vetus, quelques années avant le commencement de notre Ere vulgaire. Il y en a même qui se sont persuadé que notre Orateur exerça lui-même cette charge, & que c'est lui que Frontin nomme dans l'énumération qu'il fait des Intendans des eaux. Mais le tems où Frontin place ce Satrius Rufus, est bien éloigné de celui où florissoit l'Orateur qui fait le sujet de cet article. * Juvénal, *Satyre* 7. *v.* 213 & 214, vers la fin. Frontin, *de Aquæductibus*, *l.* 2. Pline, *l.* 1. *Epist.* 5. Les Auteurs de *l'Histoire Littéraire de la France*, *tome* 1. *page* 217 & *suivantes.*

RUFUS (Rémond). *Voyez* ROUX (Rémond le)

RUFUS. *Cherchez* CLUVIUS RUFUS, RUTILIUS, & SEXTUS RUFUS.

RUG.

RUGA CARBILIUS. *Cherchez* CARBILIUS.

RUGEN, Isle & Principauté de la Mer Baltique, sur la côte de la Poméranie, a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est présentement. Eric, Roi de Danemarck, la donna en 1438, au Duc de Poméranie. Mais depuis, les Suédois l'ayant prise, l'ont gardée par la Paix de Munster en 1648, jusqu'au 17 Novembre 1715, qu'elle fut prise par les troupes des Rois de Danemarck & de Prusse. Elle est environnée d'autres petites Isles, Presqu'Isles & Golfes, & est si fertile, qu'elle est comme le grenier des terres voisines. On y voit de toutes sortes d'animaux; mais il n'y a point de loups, ni de rats. Il y a eu en cette Isle des villes & forteresses fort peuplées, qui sont à présent presque toutes ruïnées par les guerres. Ses Habitans ne reçurent le Christianisme que vers l'an 813, du tems de l'Empereur Louïs *le Débonnaire*: encore même l'abandonnérent-ils peu après, pour embrasser une infinité de Superstitions, avec l'Hérésie des Manichéens; mais vers l'an 1168, ils furent ramenez à la Foi par les soins de Waldemar, Roi de Danemarck. * Mercator, *en son Atlas.* Munster, *Cosmographie*, *l.* 3.

RUGENWALDE, petite ville de la Vandalie, dans la Poméranie Ducale. Elle est sur le Wipper, à une lieue de la Mer Baltique, & à douze de Colberg vers le levant. On croit que c'est l'ancienne *Rugium*, Capitale des Rugiens, anciens Habitans du païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

RUGGERI (Côme) Florentin de Nation, vint en France, dans le tems que Catherine de Médicis y gouvernoit. Il se mit en vogue à la Cour par ses Horoscopes, & y obtint l'Abbaye de Saint-Mahé en Basse Bretagne. Mais dans la suite, s'étant trouvé en 1574, enveloppé dans le procès de la Mole & de Coconas, accusés d'avoir conspiré quelques années auparavant, contre le Roi Charles IX, il fut condamné aux galéres, d'où la Reine-Mére le tira peu de tems après. Cet homme, qui se mêloit de donner des Philtres, vécut encore longtems après; & commença en 1604, à faire des Almanachs, qu'il publia depuis tous les ans. Il parut même à la Cour de Henri IV, & eut l'effronterie d'y soutenir que ç'avoit été un Jardinier Italien, & non lui, qui avoit été autrefois condamné, parce qu'il n'avoit été compris dans le procès, que sous le nom équivoque de Côme Florentin. Enfin il mourut en Athée l'an 1615, & pour avoir osé le déclarer, il fut trainé à la voirie. * Mercure François, *tome* 4. Bayle, *Diction. Crit.*

* RUGHBY, bourg d'Angleterre dans la Province de Warwick. Il est situé sur l'Avon, vers les confins de la Province de Northampton, à l'est-nord-est de la ville de Warwick, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

RUGIENS, peuple de Germanie, compris autrefois sous les Suéves Orientaux. Ils habitoient le long de la Mer Baltique, dans la partie de la Pomeranie Ultérieure, qui est entre les rivières de Ruge & de Wipper. S'étant partagés en trois Corps dans le Bas Empire, les uns suivirent les Herules dans leurs expéditions; les autres allérent s'établir dans une Isle de la Mer Baltique, qui a retenu leur nom; & les derniers, qui étoient en plus petit nombre, restérent dans leur ancienne demeure, & y bâtirent *Rugium*, que les Géographes croient être la petite ville de Rugenwald. Ptolomée a nommé ces Peuples *Rutickens*, Procope *Rogiens*, & Jornandès *Ulmerugiens.* * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RUGLAND ou RUGLEN, bourg de la Cluydesdale dans l'Ecosse Méridionale, selon Davity, & ville de la Province de Cunningham, selon Audiffret, est sur la rivière de Cluyd, à une lieue au-dessus de Glasquo. Il y avoit autrefois en ce bourg une célébre Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de Clugny. * Maty, *Diction. Géogr.*

RUGLEN. *Voyez* RUGLAND.

RUGOSUS ou RUGGUS (Roger) Religieux Anglois de l'Ordre de Saint François, & Docteur en Théologie, a composé plusieurs Ouvrages, entre autres, quatre livres de Commentaires sur le Maître des Sentences: *De Maximo & Minimo*; quelques autres Commentaires; *in Libros de Anima*; & quelques autres Ouvrages de Théologie, dont les Manuscrits sont conservés à Cambridge. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

RUI.

RUINART (Dom Thierri) Moine Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, né à Reims le dixiéme Juin 1657, entra fort jeune dans cette Congregation, & fit profession le 19 Octobre 1675, à l'âge de 20 ans. Il fut l'Eléve de Dom Mabillon, & travailla avec lui au dernier volume des Actes des Saints de l'Ordre de Saint Benoît. Il a composé en son particulier divers Ouvrages. Le premier, est un Recueil des Actes sincéres & véritables des premiers Martyrs, qu'il donna en 1689, en un volume *in quarto.* Le choix des Piéces qu'il fit, la solidité de ses argumens & de ses notes, & sur-tout la savante Préface qu'il mit à la tête, dans laquelle il réfute la Dissertation que Dodwel avoit faite pour prouver qu'il n'y avoit qu'un petit nombre de Martyrs, firent connoître l'étendue de son érudition, & la justesse de son discernement. Ce Recueil a été traduit en François avec la Préface par M. l'Abbé Drouet de Maupertuy, & publié pour la premiére fois en 1708, à Paris, en deux volumes *in octavo.* Il donna en 1694, l'Histoire de la persécution des Vandales, composée par Victor, Evêque de Vite en Afrique, avec une Histoire particuliére de la même persécution. Comme l'Histoire de Victor étoit imparfaite, Dom Ruinart y suppléa par un Commentaire Historique Latin. Il publia en 1699, une nouvelle édition des Oeuvres de Grégoire de *Tours*, avec une excellente Préface, & il y joignit la Chronique de Frédegaire, & ses Continuateurs, avec d'autres monumens. En 1700, il publia, conjointement avec le Pére Mabillon, le sixiéme siécle des Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît en deux volumes *in folio.* En 1702, il donna un Ouvrage en François, sur la mission de S. Maur, Apôtre des Bénédictins en France, dans lequel il tâche de prouver que S. Maur, Abbé de Glanfeuil, est le Disciple de S. Benoît. En 1706, il fit un Ecrit particulier en Latin, contre le P. Germon, Jésuite, intitulé *Ecclesia Parisiensis vindicata*, dans laquelle il tâche

tâche de défendre la Verité & l'Authenticité de la Charte du Testament de Vendemire, & de sa femme Erschamberte, & de réfuter les conjectures que le Pére Germon avoit alléguées, pour prouver que cette Charte est fausse. En 1709, après la mort du Pére Mabillon, il a donné en François la Vie de ce savant Bénédictin, qui a été traduite en Latin par Dom Claude de Vic Religieux de la même Congrégation. La même année, le Pére Ruinart donna ses soins à la nouvelle édition de la Diplomatique du Pére Mabillon, y joignit les additions de celui-ci, & celles que lui même avoit découvertes, avec une ample Préface. Il avoit en même tems mis la derniére main au cinquiéme volume des Annales de l'Ordre de S. Benoit, que le Pére Mabillon avoit achevé peu de tems avant sa mort, & avoit mis le dernier volume des Actes des Saints de cet Ordre en état d'être imprimé. Il étoit allé en Champagne pour visiter les Archives des Eglises & des Abbayes de la Province. En revenant il tomba malade dans l'Abbaye de Hautvillers, & après 19 jours d'une fiévre continue il mourut le neuviéme de Septembre 1709, âgé de 53 ans, dont il avoit passé 35 dans la Religion. Ce Religieux n'étoit pas moins recommandable par sa piété, par sa douceur, par sa simplicité & par sa droiture, que par sa science, par son travail, & par ses Ouvrages. D. Vincent Thuillier a fait imprimer en 1723, la Vie du Pape Urbain II, qu'il avoit trouvée dans les Papiers du Pere Ruinart. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclésiast. du XVII siécle.*

RUINI (Charles) Professeur en Droit à Padoue & à Bologne, a écrit sur le Digeste, & cinq volumes de Conseils. Il est mort en 1530, fort âgé. Il avoit l'esprit très subtil, suivant le témoignage de Natta; mais on le blâme d'avoir été trop hardi à décider. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. de Droit.*

RUIS ou RUISIUS MORUS (Pierre) Jurisconsulte Espagnol d'Alcaniz, professa le Droit à Bologne, puis à Cracovie, où il fut attiré par le Roi de Pologne. Il excella encore en Poësie, & laissa quelques Poëmes, & quelques Ecrits sur le Droit Civil, qui ont été imprimez. * *Biblioth. Hispan.*

RUISBROECH. *Voyez* RUSBROCHIUS.

* RUISCH, famille noble dans les Païs-Bas Autrichiens, a ajoûté en 1693, à son nom le titre de Baron d'Elessem.

* RUISDAAL (Jacques) habile Peintre, natif de Harlem, a passé presque toute sa vie à Amsterdam. Il avoit appris le Latin dans sa jeunesse, & s'étoit exercé dans la Médecine. Pour ce qui regarde la Peinture, il s'occupoit principalement a représenter des tempêtes sur mer, & des Païsages dont le cours ou la chûte de l'eau faisoit partie. Il mourut en 1681. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* RUISDAAL (Salomon) frére du précédent, s'entendoit fort bien à peindre des Païsages. Il avoit trouvé le secret d'imiter toute sorte de marbre, d'une maniére si naturelle, qu'on prenoit le sien pour de véritable marbre. * Le même.

RUITER (Michel de). *Voyez* RUYTER.

RUIVEN. *Voyez* RUYVEN.

RUIZ de MONTOJA (Diégo) Jésuite célébre par son savoir, né à Seville en Espagne, dans une Famille noble, est Auteur de divers Ouvrages de Théologie, que nous avons en six volumes. Il mourut au mois de Mars 1632. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

R U L.

RULAND, ville. *Voyez* ROLAND.

RULAND (Martin). *Voyez* RULLAND.

RULLAND (Martin) illustre Médecin, natif de Frisingen en Baviére, professa la Médecine dans l'Université de Lawingen, ville de la Souabe en Allemagne, & se rendit célébre par quantité de Traitez, qu'il commença d'écrire dès l'âge de 22 ans. Ses Ouvrages sont *Thesaurus Rullandinus, seu Curationes empiricæ; Oratio de ortu animæ; Problemata chymica cum lapidis Philosophici vera conficiendi ratione; Lexicon Alchymiæ; Medicina practica; Appendix de Dosibus; Aphorismi Hippocratis Græco-Latini in locos communes digesti; Hydriatice; Aquarum Medicarum sectiones quatuor; Balnearium restauratum; de Phlebotomia; de Scarificatione & Ventosatione; Grammatica minor Græca; de Lingua Græca, ejusque Dialectis; Formulæ Colloquiorum Sebaldi Heiden, Græce reddita, cum Latino trium Linguarum Græcæ, Latinæ atque Germanicæ Nomenclatore rerum; de emendata Lingua Græce Structura; Synonyma, seu Copia Verborum Græcorum; Catechismus Græco-Latino-Germanicus; Clavis Scripturæ Sanctæ Mysteriorum*, en quatre tomes. Il mourut en 1602, âgé d'environ 60 ans. * Vander-Linden, *de Script. Med.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p.* 413. édit. de Hollande 1715.

RULLAND (Martin) fils du précédent, né à Ratisbonne, fut Médecin de l'Empereur. Il mourut à Prague l'an 1611, du mal de Hongrie, sur lequel il avoit fait un Traité. Ses Ouvrages sont, *de Luis Ungaricæ Tecmarsi & Curatione Tractatus; Nova & inaudita Historia de aureo dente qui nuper in Silesio puero cuidam septenni succrevisse animadversus est, & de eodem judicium; Problemata Medico-Physica; Alexicacus* Chymiatricus, *mendaciis & calumniis Joannis Oberndorferi, quibus larvatus ille Medicus Apologiam suam Chymico-Medicam consarcinavit, oppositus.* * Vander-Linden, *de Script. Med.* Conrad, *Prosopographiæ Melicæ Millenarius.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 414. édit. de Hollande 1715.

R U M.

* RUM, Isle à l'ouest de la côte occidentale de l'Ecosse septentrionale, entre les Isles de Skie & de Mula, au sud de la premiére & au nord de l'autre. Elle a seize milles de long & six de large. Elle est presque toute couverte de hautes montagnes revêtues de bois, ce qui empêche qu'elle ne soit peuplée. Par cela même les oiseaux de bois y vont par troupes pondre leurs œufs à terre, de sorte que l'on n'a que la peine de les prendre. * *Beeverell, Délices d'Ecosse, p.* 1356.

RUMA, ville de la partie septentrionale de la Tribu de Zabulon. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 16. Il y en avoit une autre dans la Tribu de Juda, & une troisiéme dans la Tribu d'Ephraïm, près de Béthel.

* RUMELSBOURG ou RUMELSBORCH, petite ville d'Allemagne dans la Poméranie Orientale sur la riviére de Grabaw, vers les confins du Désert de Waldow dans la Prusse Royale, à peu près au sud-est de Rugenwalde, dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

RUMFORD, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté d'Essex, nommée *Sheway-Lath.* Il est fort connu des Bouchers de Londres, qui y vont acheter des veaux. * *Dict. Angl.*

RUMIE ou RUMILIE, *Rumia* ou *Rumilia*, Déesse que les Romains invoquoient pour élever les enfans à la mammelle, avoit été appellée anciennement *Ruma* par les Latins. Dans les sacrifices de cette Déesse, on n'usoit point de vin; mais on y offroit du lait, & de l'eau mêlée avec du miel. * Plutarque, *en la Vie de Romulus.*

RUMILLY, petite ville de Savoye, est sur la Borne, où elle a un pont, à cinq ou six lieues de Genéve vers le midi. * *Carte de Savoye.*

* RUMMEL (François-Ferdinand, Baron de) Seigneur de Garsch, de Phreutsch, de Waldau, d'Islenbach, de Buchberg, &c. fut choisi par l'Empereur Léopold pour Précepteur du Prince Joseph son fils aîné. Il eut dans cet emploi beaucoup de chagrins à essuyer de la part des Jésuites, qui s'étoient attendus que l'Empereur auroit honoré de cette charge quelcun de leur Société. Ils firent ce qu'ils purent pour le débusquer; mais le Prince son Eléve s'y opposa, & dé[illegible]que si on [illegible] ôtoit, il ne recevroit aucun autre Pré[illegible]pteur. [illegible] laissa donc, & quand en 1706 il fut monté sur le tr[illegible]mperial, il fit Rummel Prince de l'Empire & Evêque de Vienne. Ce Prélat mourut en 1716, âgé de 73 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Vie de l'Empereur Joseph.*

RUMNEY ou ROMNEY, petite ville d'Angleterre, sur la côte du Comté de Kent, entre Rye & Hyth, à trois lieues de la premiére, & à deux de la derniére. Rumney est un des cinq Ports de mer qui ont séance & voix au Parlement d'Angleterre. Son port étoit un des meilleurs du Royaume, lorsque la riviére de Rother s'y déchargeoit. Il est beaucoup moins considérable depuis l'an 1250, qu'une grande inondation détourna à Rye l'embouchure de cette riviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RUMNEY, ROMNEY & ROMPNEY, riviére d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, coule du nord au sud, sert de borne aux Comtez de Glamorgan & de Monmouth, & se jette dans la mer à l'est de la ville de Cardiffe, un peu au-dessous du village de même nom.

* RUMNEY, ROMNEY & ROMPNEY, village d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Monmouth, vers les confins du Comté de Glamorgan, un peu au-dessus de l'embouchure de la riviére de même nom.

* RUMSEY, bourg d'Angleterre dans la Province de Southampton sur le Test. Il est au sud-ouest de Winchester, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

R U N. R U P.

RUNCKEL, petite ville avec une Citadelle & un Comté de peu d'étendue, est enclavée dans les Etats de Nassaw, entre la ville de Dietz & celle de Weilbourg. Les Comtes de Runckel possédent encore le Comté de Wied & le Bas Isenbourg. Ils sont divisez en deux branches, qui se distinguent par les noms de *Newen-Vied* & de *Dirdorf.* * Maty, *Dict. Géogr.*

RUNDNEBY. *Voyez* RATTENBY.

RUNGIUS (David) Luthérien, de Poméranie, né en 1564, mort en 1604, enseigna la Théologie à Wittenberg avec beaucoup de réputation. Il assista au Colloque de Ratisbonne en 1601. On a de lui des Commentaires sur la Genése, l'Exode, le Lévitique, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

RUPELMONDE, bourg avec un ancien château, est dans la Flandre, sur l'Escaut, vis à vis de l'embouchure du Rupel, & à deux lieues au-dessus d'Anvers. * Maty, *Dict. Géogr.*

RUPERT (Saint) François d'origine, & né de sang Royal, ayant été élevé à l'Episcopat, en fit les fonctions dans le Diocése de Wormes, soit qu'il en fût le propre Evêque, ou qu'il partageât avec celui qui avoit cette qualité, les soins & les travaux de la dignité pastorale. La plus commune opinion est, qu'il étoit véritablement Evêque de Wormes, mais qu'il fut chassé de son Siége par un grand Seigneur qu'il avoit repris de ses desordres. On ne convient point du tems auquel Saint Rupert a prêché la Foi dans la Baviére, & a fondé l'Eglise de Saltzbourg. La plupart croyent que ce fut dans le VI siécle, & sous Childebert II, qui régna depuis l'an 575, jusqu'à 596. Mais dans l'édition des Actes de l'Ordre de Saint Benoit, on met cet évenement cent ans après, & cette opinion paroît la mieux établie; car il est certain que Saint Rupert passa dans la Baviére un peu après la seconde Année de Childebert, y étant invité par Théodon, qui la posse-

possédoit en qualité de Duc ou de Gouverneur. Pendant tout le régne de Childebert II, ce païs-là n'eut point d'autres Ducs que Garibaud & Tassilon. Il faut donc rapporter l'Apostolat de Rupert dans la Baviére, au tems de Childebert III, qui fut Roi depuis l'an 695, jusqu'en 711, & sous lequel on trouve un Théodon, Duc de Baviere, & Pére de Théodébert & de Grimoald, ausquels il fit part de son Duché, & qui lui succéda après sa mort. Saint Rupert, attiré par Théodon, Duc de Baviére, dans son païs, l'alla trouver à Ratisbonne; & après l'avoir instruit dans les Mystéres de la Foi, il le batisa avec un grand nombre de personnes de toutes sortes de conditions, qui suivirent l'exemple de leur Prince. Le Saint continua ses prédications à Lorchet & à Jevave. Il s'arrêta dans cette derniére ville, qui a été depuis appellée *Saltzbourg*, & il y bâtit l'Eglise de S. Pierre, où il fixa son Siége Episcopal. Pour desservir cette Eglise, & pour chanter l'Office, il y établit une Communauté d'Ecclésiastiques, qui étoient Moines. Telle est l'origine de la célébre Abbaye de S. Pierre de Saltzbourg. Après de si heureux commencemens, Rupert alla en son païs, & en amena douze Prédicateurs. Il fonda encore dans le territoire de Saltzbourg, par la libéralité du Duc Théodon & de deux de ses Sujets, un Monastére, sous l'invocation de Saint Maximilien, & il y mit des Religieuses pour célébrer l'Office Divin. Ce saint homme bâtit encore l'Abbaye de Nunberg, & mourut le 27 Mars 718. * Dom Mabillon, *Actes des Saints*.

* RUPERT (Ordre de Saint) Ordre de Chevalerie érigé en 1701, par Jean Ernest, Comte de Thun & Archevêque de Saltzbourg. Il l'institua à l'honneur de S. Rupert avec le consentement de l'Empereur. Le nombre des Chevaliers est de douze, & ils doivent être d'extraction noble. La marque de l'Ordre est une médaille avec l'effigie de S. Rupert d'un côté, & une croix rouge de l'autre. Les revenus de l'Ordre sont de douze mille risdales. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RUPERT, Abbé de Limbourg au Diocése de Spire, non co[illegible] de dé[illegible] à ses Moines l'usage des viandes, voulut encore [illegible] celui [illegible] poisson, des œufs, des laitages & du vin, [illegible] prétexte de quelque révélation qu'il disoit avoir eue. Tous les Moines se recriérent contre cette innovation, & firent reléguer Rupert par l'Evêque du lieu. Ayant été rappellé peu après, il persista dans son premier dessein jusqu'à la mort, & endura de longues persécutions. Il florissoit vers l'an 1124, & a écrit des Commentaires sur le Cantique des Cantiques. * *Chronic. Hirsaug.*

RUPERT, Abbé de Deutsch, célébre par sa science & par sa piété dans le XII siécle, étoit originaire de Flandre, & né dans le territoire d'Ipres. Il prit l'habit de Religieux de Saint Benoît, étant encore très jeune, au Monastére de Saint-Laurent d'Oesbourg près d'Utrecht; & pour s'avancer dans les études, principalement dans l'intelligence de l'Ecriture Sainte, il n'épargna ni veilles ni application. On dit néanmoins que son travail eut si peu de succès, qu'il desespéroit de pouvoir jamais rien apprendre. Il fut, à ce qu'on dit, inspiré de s'adresser à la Sainte Vierge, qui lui apparut, & lui promit de lui accorder la grace qu'il lui avoit demandée. Depuis ce jour il apprit tout ce qu'il vouloit savoir, avec tant de facilité, qu'il devint l'admiration de son siécle, & l'homme du monde le plus intelligent dans l'Ecriture Sainte. Sa profonde science, jointe à sa piété, lui acquit une grande réputation, & obligea Frédéric, Archevêque de Cologne, de le tirer de son Cloître pour le faire Abbé de Deutsch. Rupert mourut le onziéme Février 1135, âgé de 44 ans. Nous avons diverses éditions de ses Ouvrages à Cologne, à Louvain & à Paris en 1638, en deux volumes, qui comprennent 42 Livres de la Trinité; des Commentaires; des Traitez de Théologie; & quelques Vies des Saints. Les Commentaires de Rupert de Deutsch sur l'Ecriture Sainte sont d'un nouveau genre. Les anciens Péres, dans leurs Commentaires sur les Livres Sacrez, expliquoient l'Ecriture Sainte littéralement ou allégoriquement; les Auteurs du VIII & du IX siécles n'ont fait que compiler & recueillir divers Commentaires des Péres. Rupert a suivi une autre Méthode conforme à celle dont il a traité la Théologie Scholastique, en expliquant l'Ecriture par les Principes de la Dialectique, en agitant diverses questions subtiles touchant les Dogmes, & en s'étendant sur des Lieux communs. Le principal Ouvrage de Théologie de Rupert est son Traité *De Officiis*. * Honoré d'*Autun*, *de Lumin Ecclef. libel.* 4. *cap.* 16. Trithême & Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Sixte de *Sienne*. Molanus. Hugues Ménard. Possevin. Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 804 & 805. Vossius &c.

RUPERT (Christophle-Adam) d'Altorf, né en 1610, & mort en 1647, étoit bon Poëte, bon Orateur, bon Historien, & fut neuf ans Professeur en Histoire dans l'Université d'Altorf. Il a laissé des Commentaires sur Florus; sur Velleius Paterculus, sur Saluste, sur Valére Maxime, &c. On a aussi de lui *Mercurius Epistolicus & Oratorius*. * Chimentellius, *de honore Bisellii*, p. 230. Henning Witte, *in Philos.* p. 593. Chr. Arnoldus, *in Parent. Funeb.* p. 84.

RUPERT ou ROBERT, de Russie, de l'Ordre des Fréres Mineurs, mourut en 1280. Il avoit enseigné la Théologie avec réputation, & avoit composé plusieurs Ouvrages. Trithême fait mention de ceux-ci; une Explication de la Régle de Saint François, adressée à Aimoin Anglois, Général de son Ordre; quatre Livres sur les Sentences; & plusieurs Sermons. Bellarmin y ajoûte un Livre de l'Ame. On ne sait point si ses Ouvrages sont imprimés. * Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Wading, *in Annal. Minor.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XIII siécle.*

RUPERT, Moine de Saint Remi de Reims, a écrit en dix Livres l'Histoire de la guerre des Chrétiens contre les Sarasins. Il vivoit en 1120, selon Trithême & le P. Labbe, *de Script. Eccl.*

☞ Pour suppléer à ce qui pourroit manquer dans les articles RUPERT, *Cherchez* ROBERT, parce que ces deux noms sont synonymes, & sur-tout dans ceux qui ont écrit en Latin.

RUPPIN, que quelques Cartes nomment *Rappin*, petite ville du Markgraviat de Brandebourg, est Capitale du Comté de Ruppin, & située à dix lieues de la ville de Havelberg, vers l'orient, sur la petite riviére de Rhin, qui la divise en vieille & nouvelle ville. * Maty, *Diction. Géogr.*

RUPPIN (Comté de) contrée du Markgraviat de Brandebourg. Ce Comté est entre la Seigneurie de Pregnitz & le Duché de Meckelbourg, la Marche Vekerane & la Moyenne Marche. Il peut avoir douze lieues de long, & environ six de large, & il est fort embarrassé de lacs & de forêts. Ruppin, capitale, Wusterhauff, Lindow & Rinsberg en sont les lieux principaux. L'Electeur Joachim, I du nom, acquit ce païs l'an 1524, par la mort de Wichman, Comte de Ruppin, dernier de sa race. * Maty, *Dict. Géogr.*

RUR.

RUREMONDE, seconde ville de Gueldre, dans les Pays-Bas, au Roi d'Espagne, puis à l'Empereur, avec Evêché suffragant de Malines, est bâtie sur la Meuse, à l'embouchure de la Rure ou Roere, d'où elle a pris son nom. Son Eglise Collégiale du S. Esprit fut érigée en 1559 en Cathédrale par le Pape Paul IV, & eut pour premier Evêque Guillaume Lindan. La ville est grande, belle & riche, avec plusieurs magnifiques Monastéres, dont celui des Chartreux est le plus considérable. * Guichardin, *Description du Païs-Bas.* Gazey, *Hist. Eccl. du Païs-Bas.* Arnoul Havensis, *de Erect. Novor. Episc. in Belgio.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

RUREMONDE. *Voyez* JEAN GUILLAUME DE RUREMONDE.

RURICIUS, Evêque de Limoges dans le cinquiéme siécle, étoit, dit-on, de l'illustre famille des Aniciens, & épousa Libérie, fille d'Ommace. Sidoine Apollinaire, qui étoit son ami, composa pour ce mariage une Epithalame que nous avons encore. Depuis, ces deux époux s'étant consacrez au service de Dieu, Ruricius fut élu Evêque de Limoges après Astédius, & s'acquit une estime générale. Outre Sidoine Apollinaire, il eut encore pour amis Saint Césaire d'Arles, Fauste de Riez, Sédatius, Victorin &c. qui lui écrivirent des Lettres. Nous avons deux Livres des siennes, que Henri Canisius a publiées dans le cinquiéme tome des *Anciennes Leçons*, les ayant tirées de l'Abbaye de Saint-Gal en Suisse. Dans l'une de ces Lettres, Ruricius s'excuse à Saint Césaire d'Arles, de se trouver au Concile d'Agde en 506, & témoigne que les infirmitez de sa vieillesse l'en empêchoient: ce qui fait connoître qu'il ne vécut pas longtems après.

RURICIUS, dit *le Jeune*, son neveu, lui succéda, & a souscrit au quatriéme Concile d'Orleans en 541, & au cinquiéme en 549. Fortunat a composé l'Epitaphe de ces Prélats. * Fortunat, *l.* 4. Sidoine Apollinaire, *l.* 4. *Epist.* 16. *l.* 5. *Epist.* 15. *l.* 8. *Epist.* 10. & *Carm.* 10. & 11. Savaron & Sirmond, *in Not. ad Sidonium Apollinarem.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Bellarmin. Le Mire &c.

RUS.

RUSBROCHIUS, RUISBROECH ou RUISBROECK (Jean) ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom sur la Sambre dans le Brabant, vivoit dans le XIV siécle. Il fut Prêtre & Vicaire de l'Eglise de Sainte Gudule de Bruxelles, puis Prieur des Chanoines Réguliers de S. Augustin, qui sont à une lieue de cette ville, au Monastére de Valvert ou Vauvert, *Vallis Viridis*, dans la forêt de Soignies. Il occupoit cette charge, lorsqu'il fut visité par Gérard le Grand, Docteur & savant Théologien qui demeuroit à Déventer. Il l'avertit que plusieurs étoient scandalisez de ses Ecrits, & en prenoient occasion de le calomnier. Rusbrochius écouta ce que lui dit Gérard, & répondit qu'il devoit être assuré qu'il n'avoit mis aucun mot dans ses Ecrits que par le mouvement du Saint Esprit & en la présence singuliére de la Sainte Trinité. Rusbrochius étoit si attaché à la méditation, qu'il fut surnommé *le très excellent contemplatif*, & *le Docteur divin*. Ses Ouvrages de Théologie Mystique ont été composez en Flamand, & ont été traduits en Latin par Denys *le Chartreux* & autres. Nous en avons entre autres diverses éditions, celle de Cologne en 1609. *in quarto*, qui est la plus estimée, & où l'on trouve la Vie de Rusbrochius, composée par Henri de Pomére. Les principaux Traitez sont, *Summa vitæ spiritualis*; *Speculum salutis æternæ*; *Commentaria in tabernaculum Moysi &c.* sans oublier les trois Livres *de nuptiis spiritualibus*, censurez par Gerson. Le Cardinal Bellarmin, après Denys *le Chartreux*, Surius, &c. a allégué, pour les défendre, qu'en fait de Théologie Mystique, on ne doit pas chicaner les Auteurs sur leurs opinions differentes & leurs sentimens particuliers; mais au moins faut-il que ces opinions soient conformes en tout à la doctrine de l'Eglise. Rusbrochius mourut le deuxiéme Decembre 1381, dans sa 88 année. Outre la Vie de Rusbrochius par Henri Pomére, *consultez* celle qui a été écrite par le P. Thomas à Jesu, Carme Déchaussé, Marc Mastelin, *in Necrol. Viridis Vallis.* * Trithême & Bellarmin, *de Script.* Denys le *Chartreux*, *de Don. Spir.*

Spir. Sanct. l. 1. art. 3. Le Mire. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 555. *& suiv.* Swert. &c.

Poiret dit que Rusbrochius étoit contemporain de Taulére & en quelque façon son Maître, qu'il va plus haut que lui & qu'il écrit plus méthodiquement. Il n'avoit presque point d'étude, *ajoute-t-il*, mais il étoit d'une grande simplicité & sainteté, à quoi il ajoûtoit une très haute contemplation, d'où lui venoit par voye d'expérience infuse une très profonde & originale connoissance de toute la Théologie Mystique. A la réserve de son Traité de *l'Ornement des Noces Spirituelles*, qu'on trouve encore quelquefois en vieux Flamand, on n'a ses Oeuvres qu'en Latin de la Traduction de Surius. Elles ont été imprimées à Cologne trois fois, dont la derniére est de l'an 1692. Ceux qui recherchent les interprétations allégoriques des choses typiques, trouveront dequoi se satisfaire dans son Commentaire sur le *Tabernacle de l'Alliance*, ou sur le *Lévitique*. * Poiret, *Lettre sur les Auteurs Mystiques, p.* 13. &c.

RUSCA (Jean Alexandre) né à Turin d'une famille noble, entra dans l'Ordre de Saint Dominique, s'y acquit une grande réputation par ses prédications, & fut fait Inquisiteur de Verceil. Dans cet emploi, il fut obligé d'attaquer des personnes puissantes, qui se vengérent en le faisant révoquer; mais depuis on le rétablit, & on joignit en sa faveur l'Inquisition d'Ivrée & d'Aouste à celle de Verceil. Il mourut l'an 1680, âgé de près de 80 ans, & laissa quelques Ouvrages qui n'ont pas vu le jour. Il avoit fait imprimer en 1663, un Abbrégé de Philosophie. En 1668, il publia des Discours Moraux en Italien avec quelques Panégyriques des Saints; & en 1677, il publia encore d'autres Panégyriques. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

RUSCELLI (Jérôme) de Viterbe, florissoit vers l'an 1640, à Venise, où il mourut, & laissa divers Ouvrages. Un Traité de Devises; de la perfection des Femmes; des Hommes Illustres; *Scholia in IV. lib. de veneratione Natalis à Comitibus, &c.*

RUSCO: c'est une des Isles Sorlingues, qui sont au midi de l'Irlande, & au couchant de l'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

RUSELHEIM. *Voyez* RUSSELHEIM.

RUSINE, *Rusina*, étoit reconnue des anciens Gentils pour une Déesse rurale ou champêtre, qui présidoit à tous les Ouvrages & à tous les Plaisirs de la campagne. * S. Augustin, *de la Cité de Dieu, l.* 4. *c.* 8.

RUSON. *Voyez* DRUSON.

RUSPOLI, nom d'une famille Romaine qui a le titre & le rang de Prince à Rome. Cet honneur fut accordé par le Pape Clément XI, à François-Marie Ruspoli, Prince de Cervétéri, Comte de Vignanello, Marquis de Riano, &c. en considération du zéle qu'il avoit témoigné, en levant un régiment d'Infanterie à ses dépens pour le service du S. Siége, dans le tems de l'invasion de Commachio par les Allemands. Il prit possession de sa nouvelle dignité le cinquiéme Février 1709, étant allé ce jour-là à l'audience du Pape, à laquelle il fut introduit en qualité de Prince, avec l'épée & le chapeau. Il s'y étoit rendu avec quatre carosses, dont le premier avoit les *Fiocchi* ou houpes d'or. Ce Seigneur ayant fait rebâtir l'Eglise Collégiale de Sainte Marie dans le bourg de Vignanello au Diocése de Civitta-Castellana, le Pape Benoît XIII se rendit en ce lieu pour consacrer en personne cette Eglise, ce qu'il fit le huitiéme Novembre 1725, avec beaucoup d'appareil, & le lendemain il administra lui-même dans cette nouvelle Eglise le Sacrement de Confirmation au second fils & aux deux derniéres filles du Prince Ruspoli, qui se démit au mois de Février 1726, de la charge de premier Gardien de la vénérable Archiconfrérie des Agonisans. Ce Seigneur, qui étoit neveu du Cardinal Galéas Marescotti mort le troisiéme Juillet 1726, dans sa quatre-vint-dix-neuviéme année, voulant donner des marques publiques de sa vénération pour la mémoire de cette Eminence, fit célébrer pour lui dans l'Eglise de S. Laurent *in Lucina*, titre du défunt, un service funébre avec beaucoup de magnificence & un somptueux appareil, le jour de l'octave de sa mort. Le Prince Ruspoli mourut à Rome d'une hydropisie de poitrine, après une longue maladie, le onziéme Juillet 1731, à une heure du matin, à l'âge d'environ 63 ans. Son corps fut porté le lendemain au soir à l'Eglise de S. Laurent *in Lucina*, sa paroisse, où il avoit fait rétablir & embellir la Chapelle dédiée à la bienheureuse Hiacinthe Marescotti, sa grand'-tante, & le 19 suivant il fut transporté à sa Terre de Vignanello, où il fut inhumé dans l'Eglise Collégiale de ce lieu. Il avoit épousé une fille de *Joseph* de Césí, Duc d'Aqua-Sparta, & d'*Hiacinte* Conti, sœur du Pape Innocent XIII, & il en eut 1. BARTHÉLEMI Ruspoli, Cardinal, *qui sera mentionné ci-après dans un Article séparé*; 2. ALEXANDRE Ruspoli, Prince de Cervétéri, qui suit; 3. *Marie-Isabelle* Ruspoli, Religieuse au Monastére de S. Sixte à Rome, de l'Ordre de S. Dominique; 4. *Cencie* Ruspoli, qui après avoir reçu le Sacrement de Confirmation par les mains du Cardinal Conti, depuis Pape, son grand-oncle maternel, fut mariée par lui dans la Chapelle du Palais de son pére à Rome, le 17 Avril 1718, avec *Ferdinand-Bermualde-Philippe* Orsini ou des Ursins, Duc de Gravina, Prince de Solafra & de Vallata, Comte de Muro, Prince du Soglio à Rome, & de l'Empire, neveu du Pape Benoît XIII; 5. 6. deux autres filles, qui ayant été élevées depuis l'âge de quatre ans dans le Monastére des Religieuses Carmélites de Sainte-Thérése à Rome, y firent leurs vœux entre les mains du Pape Innocent XIII, leur grand oncle maternel, le 20 Juillet 1721; 7. *Marie-Victoire* Ruspoli, qui reçut le Sacrement de Confirmation des mains du Pape Benoît XIII, à Vignanello le neuf Novembre 1725, & qui fut mariée à Rome le neuviéme Février 1727, avec *Etienne* Conti, Duc de Guadagnola, & de Poli, Prince du Soglio, son cousin du deuxiéme au troisiéme degré, étant neveu du Pape Innocent XIII; & 8. *Anne-Marie* Ruspoli, qui fut aussi confirmée à Vignanello par le Pape Benoît XIII, le neuviéme Novembre 1725.

ALEXANDRE Ruspoli, Prince de Cervétéri, Comte de Vignanello, Marquis de Riano, reçut le Sacrement de Confirmation dans l'Eglise de Vignanello, par les mains du Pape Benoît XIII, le neuviéme Novembre 1725, & eut à cette cérémonie pour parain le Cardinal Nicolas Coscia. Après la mort de son pére, le Cardinal Ruspoli, son frere aîné, ayant renoncé en sa faveur à son droit de primogéniture, il se rendit en cérémonie le 20 de Juillet 1731, à l'audience du Pape, pour être reconnu en qualité de Prince de Cervétéri.

RUSPOLI, (Barthélemi) Romain, né le 25 Août 1697, fils aîné de *François-Marie* Ruspoli, Prince de Cervétéri, prit le parti de la Prélature, & fut nommé le neuviéme Mai 1721, Sécretaire des Mémoriaux par le Pape Innocent XIII, son grand-oncle maternel, qui le fit aussi Protonotaire Apostolique participant, & après la mort duquel il perdit cette charge de Sécretaire des Mémoriaux, dont le Pape Benoît XIII disposa à son avénement en faveur de Nicolas Coscia, depuis Cardinal. Mais il fut déclaré par celui-ci Sécretaire de la Congrégation *de Propaganda Fide* le 21 de Novembre 1724, reçut les Ordres mineurs par les mains du Cardinal Nicolas Spinola, dans l'Eglise de Saint André du Noviciat des Jésuites, à Rome, le 26 Juillet 1725, & prit possession de la charge de Primicier de l'Archiconfrérie des Pélerins & Convalescens, sur la demission d'Etienne Conti son cousin, le 27 Janvier 1726. Le Pape Clément XII, de la famille Corsini, son parent, le créa & déclara Cardinal de la Sainte Eglise Romaine le deux Octobre 1730, & fit le cinquiéme suivant dans un Consistoire public la fonction de lui donner le Chapeau; & le 22 de Novembre, dans un Consistoire secret, celle de lui fermer & ouvrir la bouche: ensuite de quoi il lui assigna le titre de S. Côme & S. Damien de l'Ordre des Diacres, & le fit des Congrégations du Concile, *de Propaganda Fide*, de la Consul[illegible] de la Fabri[illegible]. Il prit solemnellement possession de [illegible] titre [illegible] Janvier 1731, fut pourvu le troisiéme de Juillet suivant [illegible]teté, du Grand-Prieuré de Rome de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, vacant par la démission du Cardinal Camille Cibo; en prit possession le 18 du même mois dans l'Eglise de Sainte Marie sur le Mont-Aventin, & reçut la Croix de Malte le neuviéme Septembre suivant des mains du Cardinal François Barberin, qui fit cette cérémonie dans la Chapelle de son Palais. Après la mort du Prince son pére, il céda ses droits d'aînesse à D. *Alexandre* Ruspoli son frére puîné, moyennant une pension de 12000 écus, avec la réserve du fief de Vignanello.

RUSS, riviére de Suisse, prend sa source au mont Saint-Gothard, fort près de la source du Tesin, & plus loin de celle du Rhin, du Rhône & de l'Aar. Elle traverse le Lac de Lucerne, & se décharge dans l'Aar, au-dessous d'Araw, après avoir baigné Lucerne, Mellingen & Bremgarten. * *Carte de Suisse.*

RUSSE. *Cherchez* MEMEL.

RUSSEL: c'est le nom d'une ancienne famille du Comté de Dorset en Angleterre. Elle a depuis plusieurs siécles possédé de grands biens dans ce Comté, sous le régne du Roi Jean. JEAN Russel étoit Connétable du Château de Corf. Il avoit un fils nommé RAOUL, qui épousa *Isabelle*, fille de *Jacques* de Newmarch, Baron. Son fils GUILLAUME obtint sous le régne d'Edouard I, le droit de tenir des marchez & des foires pour le lieu appellé *Kingston-Russel*, dans le Comté de Dorset, qui est encore possédé par cette famille. Mais le premier qui fut Pair du Royaume fut JEAN Russel de Berwick, près de Bridport, dans le Comté de Dorset. Comme il avoit beaucoup de belles qualitez, & qu'il avoit voyagé, Thomas Trenchard l'envoya pour recevoir Philippe Archiduc d'Autriche, qui avoit débarqué à Weymouth. Il fut si agréable à ce Prince, qu'il desira qu'il fût près de sa personne à Windsor, & le recommanda au Roi Henri VII, dans la faveur duquel il fut bien avant, de même que dans celle de Henri VIII. Il accompagna ce dernier Prince à la prise de Thérouane & de Tournay, étant alors Gentilhomme de la Chambre; & pour le récompenser, il lui donna quelques possessions dans le territoire de cette ville. Il fut fait Chevalier pour les services qu'il rendit à la prise de Morlais en Bretagne. Il fut depuis employé en diverses négociations, près de l'Empereur Charles-Quint, en France, à Rome & en Lorraine; se trouva à la bataille de Pavie, & accompagna le Roi Henri VIII, à l'entrevue qu'il eut avec François I, à Calais, l'an 29 du régne de ce Prince. Il fut fait Contrôleur de sa Maison, Membre du Conseil Privé, & Baron d'Angleterre. Sa faveur fit qu'il eut bonne part à la distribution qui se fit des biens des Monastéres. Il fut encore nommé Gardien des Mines d'étain dans les Comtez de Dévon & de Cornouaille. Immédiatement après, il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, & Président du Conseil pour les parties occidentales du Royaume. L'an 32 du régne du même Prince, il fut envoyé avec quelques troupes contre le Roi de France, & l'an 34 du même régne, il fut fait Garde du Sceau Privé, & Capitaine-Général de l'Avantgarde de l'Armée contre la France. Henri VIII, dans son lit de mort, le nomma Conseiller de son fils Edouard, & au couronnement de ce Prince, il fit la Charge de Grand Maître d'Hôtel. La seconde année de ce régne, on l'envoya contre les rebelles de Dévon, qu'il défit au pont de Fennyton. Il secourut Exceter, tua 600 des Rebelles, & en prit 4000 prisonniers. Pour ces bons services & divers autres, le 19 Janvier de la troisiéme année d'Edouard VI, il fut créé Comte de Bedfort, & l'année suivante envoyé Ambassadeur en France. Sous le régne de Marie il eut la Garde

de du Sceau Privé de cette Princeſſe, & fut envoyé en Eſpagne pour ſon mariage avec le Roi Philippe. Il mourut le 14 Mars 1555, qui étoit la ſeconde année du régne de Marie, laiſſant d'*Anne*, héritiére unique de *Gui* Sapcotes, François ſon fils, qui fut créé Chevalier du Bain au couronnement d'Edouard VI, & qui, après la mort de ce Prince, prit les armes pour la Reine Marie. Il aſſiſta au ſiége de Saint-Quentin en Picardie, & eut ordre de lever des troupes pour la délivrance de Calais. La premiére année du régne d'Eliſabeth, il fut fait Membre du Conſeil Privé, & envoyé enſuite deux fois Ambaſſadeur en France. Cinq ans après, il fut fait Gouverneur de Berwick ſur la Tweede, envoyé Ambaſſadeur en Ecoſſe, où il aſſiſta au batême de Jacques VI, préſenté au nom de la Reine ſur des fonts qui étoient d'or maſſif. L'an 15 du même régne, il fut Juge dans le procès du Duc de Norfolck. L'an 24 du même régne, il traita du mariage du Duc d'Alençon avec la Reine. Deux ans après, il fit ſon Teſtament, par lequel il ordonna qu'on l'enterrât à Chenays, & donna vint livres ſterling pour vint Sermons qu'on feroit dans ce même lieu, les cinq premiers mois après ſa mort. Il donna auſſi vint livres ſterling pour l'entretien de deux pauvres Etudians dans l'Univerſité d'Oxford: nous paſſons les autres legs qu'il fit, comme moins importans. Il mourut le 28 Juin 1585, qui étoit le 27 du régne de la Reine Eliſabeth. Il avoit épouſé 1º. *Marguerite*, fille de *Jean* de Saint-Jean, & ſœur du Lord Saint-Jean: 2º. *Brigitte*, fille de *Jean* Baron de Huſſey, veuve de *Henri*, Comte de Rutland, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent, 1. *Edouard*, mort ſans alliance; 2. *Jean*, Baron de Ruſſel, mort en 1584, laiſſant d'*Eliſabeth* fille d'*Antoine* Cook, & veuve de *Thomas* Hobby, *Anne* Ruſſel, mariée à *Henri* de Sommerſet, Marquis & Comte de Vigorne; 3 *François*, Baron de Ruſſel, tué le 27 Juin 1585, laiſſant de *Julienne*, fille de *Jean* Forſter, Chevalier, pour fils unique, *Edouard* Ruſſel, Comte de Bedfort, mort le troiſiéme Mai 1627, ſans laiſſer de poſtérité de *Lucie*, fille de *Jean*, Baron de Harington; 4. GUILLAU[illegible] ſuit; 5. *Anne*, mariée à *Ambroiſe* Dudley, Comte [illegible]wick; [illegible] *Eliſabeth*, alliée à *Guillaume* Bourchier, C[illegible]h; & 7. *Marguerite* Ruſſel, qui épouſa *George* Clifford, Comte de Cumberland.

GUILLAUME Ruſſel fut créé Baron de Tornhaugh en 1603, fut Général de la Cavalerie Angloiſe dans les Pays-Bas, Gouverneur de Fleſſingue, & Député d'Irlande. Il épouſa *Eliſabeth* Shenga, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS Ruſſel, qui fut Comte de Bedfort après la mort d'*Edouard* ſon couſin. Ce fut lui qui l'an ſixiéme du régne de Charles I, fut le principal entrepreneur pour ſecher les grands marais, appellez en Anglois *Great Levels*, dans les Comtez de Northampton, de Cambridge, de Huntington, de Norfolck & de Lincoln. Il mourut le neuviéme Mai 1641, & fut enterré à Chenays; ayant eu de *Catherine*, fille de *Gilles* Bridges, Baron de Chandos, 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. 3. *François* & *Edouard*, morts jeunes; 4. *Jean*, Colonel, mort en Novembre 1687; 5. *Catherine*, mariée à *Robert* Grevill, Baron de Brooke; 6. *Anne*, alliée à *George* Digby, Comte de Briſtol; 7. *Marguerite*, qui épouſa 1º. *Jacques* Hay, Comte de Carliſle: 2º. *Edouard* Montagu, Comte de Mancheſter; & 8. *Diane* Ruſſel, mariée à *François* Baron de Newport de Excali.

GUILLAUME Ruſſel, Comte de Bedfort, fut Général de la Cavalerie du Parlement pendant les Guerres Civiles. Le Roi Charles II le nomma Chevalier de la Jarretiére en 1672. Le Roi Guillaume III & la Reine Marie le choiſirent pour être Membre du Conſeil Privé, & il fut créé Duc de Bedfort. Il épouſa *Anne* Carr, fille de *Robert*, Comte de Sommerſet, dont il eut 1. *François*, Baron Ruſſel, mort ſans enfans mâles; 2. *Jean*, mort jeune; 3. GUILLAUME qui ſuit; 4. *Edouard-Robert*; 5. *Jacques*; 6. *George*; 7. *Diane*, mariée 1º. à *Grevill* Verney: 2º. à *Guillaume*, Baron Allington; 8. *Anne*, morte jeune; & 9. *Marguerite* Ruſſel.

GUILLAUME Baron Ruſſel, eut la tête tranchée le 31 Juillet 1683. Il avoit épouſé *Rachel*, fille & héritiére de *Thomas* de Wriotheſley, Comte de Southampton, Grand-Thréſorier d'Angleterre, & veuve de *François*, Baron Vaughan, dont il eut 1. WRIOTHESLEY, Baron Ruſſel; 2. *Rachel*, mariée en 1688, à *Guillaume* Baron Cavendiſh; & 3. *Catherine* Ruſſel. * Voyez le *Diction. Anglois. Mémoires du Tems.* Imhoff, *en ſon Hiſt. des Pairs d'Angleterre*, &c.

RUSSEL ou ROSSEL, Evêque de Lincoln, Chancelier d'Angleterre, & Docteur en Théologie, avoit beaucoup de piété, de prudence, d'érudition, & fut élevé aux premiéres dignitez de l'Etat. Après avoir été nommé à l'Evêché de Lincoln, il fut du Conſeil du Roi, puis Chancelier du Royaume. On a de ce Prélat pluſieurs Livres, dont les plus conſiderables ſont, *In Cantica Canticorum; De poteſtate Summi Pontificis & Imperatoris*, &c. On croit qu'il a vécu vers l'an 1484, ſous le régne d'Edouard V, Roi d'Angleterre. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.* Thomas Morus.

* RUSSELHEIM, petite ville d'Allemagne ſur la rive gauche du Mein, à l'eſt de la ville de Mayence, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

RUSSIE BLANCHE, *Cherchez* MOSCOVIE.

RUSSIE NOIRE ou PETITE RUSSIE, eſt une Province de Pologne, entre la Volhynie, la Podolie, la petite Pologne, la Hongrie & la Tranſſylvanie. Les Habitans de ce païs ſont nommez par les Auteurs Latins *Ruſſi* ou *Rutheni*, parce qu'on croit qu'ils tirent leur origine des Roxolans. La Ruſſie a eu autrefois des Ducs particuliers; & le Grand-Czar de Moſcovie fit mourir dans le XVI ſiécle le dernier de la race de ces Princes. La ville capitale eſt Leopol ou Luwow, que les Allemands nomment *Ruſſelemburg*; & les autres villes ſont, Prémiſlaw, Belz, Chelm ou Chielmnick, Jaroſlau, Zamoſki, &c.

RUSSILIANUS (Tibére) Philoſophe auſſi ſubtil que hardi du XVI ſiécle, natif de la Calabre, & un des plus fameux Ecoliers d'Auguſtin Niphus, étoit ſi bouillant, que lorſqu'il diſputoit avec ſes condiſciples, il en venoit ſouvent aux mains avec eux, ce qui fit que ſon Précepteur le nomma *Turberius* au lieu de *Tiberius*. Il ſe piquoit d'imiter en bien des choſes Jean Pic. Il afficha en divers Colléges de l'Italie 400 Propoſitions tirées de preſque toutes les Sciences, ſur leſquelles il diſputa enſuite publiquement. L'Inquiſition vit cela de mauvais œil, & regarda la plupart de ces Propoſitions comme impies & déja condamnées. Il y ſoutenoit par exemple que tous les corps & même la nature humaine de Jéſus-Chriſt étoient ſujets à l'influence des Aſtres; que le Monde étoit de toute éternité, & d'ailleurs ſujet alternativement aux inondations & aux embraſemens; que par conſéquent le Déluge ne devoit pas être regardé comme un effet extraordinaire de la Providence divine, &c. Quoi qu'il en ſoit, il ſe défendit vigoureuſement dans un Ecrit intitulé, *Apologeticus adverſus Cucullatos.* On a auſſi de ſa façon une Harangue, où la Philoſophie produit ſes griefs au Pape Léon X. Jérôme Armellin, de l'Ordre des Dominicains, écrivit fortement contre les erreurs de Ruſſilianus, qui cependant étoient communes à ce Philoſophe avec bien d'autres Ariſtotéliciens du XVI ſiécle. Une des opinions la plus riſible de Ruſſilianus étoit celle-ci, que la conjonction de Jupiter avec Saturne dans le dernier degré du Cancer vis à vis de la Conſtellation du Navire des Argonautes, avoit néceſſairement cauſé le Déluge, & que cette Conſtellation avoit préfiguré l'Arche de Noé. * Naudé, *in Judicio de Nipho.* Bayle. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* RUSSIM (Jean) de Luxembourg, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Philoſophe & Théologien. On lui attribue *Directorium Confeſſorum*; *Comment. in Magiſtrum Sententiarum*; *in Epiſtolam D. Pauli ad Titum*; *Sermones de Tempore & de Sanctis*, &c. Il floriſſoit vers l'an 1312. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 555

* RUST, petite ville de Hongrie dans le Comté d'Oedenburg, près du Lac qui porte le nom de *Neuztedlerzee*

RUST, (George) Docteur en Théologie & ſavant Evêque Irlandois, fit ſes études à Cambridge, où il fut Membre du Collége de Chriſt, & ſe fit eſtimer de tout le monde par ſa vertu & ſon érudition. Comme il étoit un des premiers qui ſe ſoient apperçus de la foibleſſe de la *Théologie Scholaſtique*, il s'appliqua principalement à l'étude de celle du *Chriſtianiſme* naiſſant. Charles II étant remonté ſur le thrône de ſon pére en 1660, Jérémie Taylor, le fameux Evêque Irlandois, demanda qu'on lui envoyât de Cambridge un jeune Savant, capable de s'aquitter des fonctions du Doyenné de Connor. Ruſt accepta cette vocation, & arriva à Dublin au mois d'Août 1661. Il fut d'abord après nommé au ſuſdit Doyenné. L'Evêque Taylor étant mort en 1667, & ſon Evêché ayant été ſéparé en deux, Ruſt obtint celui de Dromore, & le Docteur Boyle celui de Down & de Connor. Ruſt garda néanmoins ſon Doyenné, & mourut à la fleur de ſon âge au mois de Décembre 1670, d'une fiévre. Doué d'un grande pénétration d'eſprit, il étoit ſavant, bon Philoſophe, & d'une conduite exemplaire. On a de lui le Sermon funébre de Taylor, & un Diſcours *ſur la Vérité*. Cet Ouvrage fut publié avec des Remarques qu'on attribue à Henri Morus. * Joſ. Glanvil, *Letter before two Diſcourſes.* Taylor's Sermons. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RUSTAN, Grand-Vizir ſous Solyman II, vers l'an 1550, étoit fils d'un homme qui gardoit les troupeaux de bœufs, & les garda lui-même. Il s'éleva juſqu'à la charge de Premier Viſir, & à l'honneur d'être gendre du Grand-Seigneur; mais il eſſuya beaucoup de traverſes, & fut quelque tems diſgracié. Dans la ſuite, Solyman, qui avoit de grandes affaires ſur les bras, & qui étoit en guerre avec les Perſans, ayant beſoin d'argent, rappella Ruſtan, & lui donna la Surintendance de ſes Finances. Il le connoiſſoit très habile & très capable de les remettre bientôt en bon état: à quoi ce Miniſtre travailla avec tant de ſoin & de ſuccès, qu'il remplit les coffres de Solyman, & rétablit les affaires de l'Empire. * Tavernier, *Relation du Serrail.*

RUSTICI (Jean-François) célébre Sculpteur au commencement du XVI ſiécle, étoit de Florence, où il apprit le Deſſein & la Sculpture ſous André Verrochio. Ce Maître voyant que dès ſon jeune âge il s'adonnoit à modéler de ſoi-même de petites figures de terre, jugea par ce foible commencement de la force de ſon imagination, & le prit ſous ſa conduite, pour lui enſeigner à manier le crayon & le marteau. Ruſtici trouva dans cette Ecole Léonard de Vinci, par l'émulation duquel, autant que par les ſoins de ce ſavant Maître, il ſe rendit un des plus habiles hommes de l'Italie dans ſa profeſſion. La plupart des ſtatues qu'il a faites ſont en bronze. On compte entre les plus remarquables une Léda, une Europe, un Neptune, un Vulcain, un Homme nud à cheval d'une hauteur extraordinaire, une Femme haute de deux braſſes, repréſentant une des Graces. En 1528, Ruſtici vint en France ſe préſenter à François I, pour lequel il fit quelques ouvrages conſidérables. On croit même qu'il mourut en ce Royaume, ne voulant plus retourner à Florence, à cauſe des factions qui troubloient cette ville. * *Acad. des Arts.*

RUSTICUCCI (Jérôme) Cardinal, natif de Fano, dans la Marche d'Ancone, vint à l'âge de vint ans à Rome, où il fut Domeſtique du Cardinal Alexandrin, lequel étant devenu Pape, ſous le nom de Pie V, le fit Cardinal en 1570. Bien plus, ce Pontife maria Michel Bonello ſon neveu, avec Léonarda Ruſticucci, niéce du Cardinal: ce qui lui donna un très

grand crédit sous ce Pontificat. Il alla Légat en Portugal, en Espagne & en France du tems de la Ligue, & fut honoré par Sixte V, de la charge de Vicaire-Général. Ce Cardinal s'acquitta très bien de cet emploi sous cinq Papes, & mourut le 14 Juin de l'an 1603, âgé de 66 ans. * Ughel, *Italia Sacra.* Cabrera. Petramellario. Aubéry &c.

RUSTICUS. *Cherchez* FABIUS RUSTICUS.

RUSTIQUE, Evêque de Narbonne, dans le cinquiéme siécle, étoit né dans la Gaule Narbonnoise vers la fin du régne de l'Empereur Théodose. Il étoit fils d'un Evêque nommé *Bonose*, & d'une mère très vertueuse, qui avoit pour frére un Evêque nommé *Arator*. Saint Jérôme lui écrivit une belle Lettre sur les devoirs de la profession monastique, que Rustique avoit embrassée. Il fut rappellé à Marseille par son Evêque, qui l'ordonna Prêtre, & fut ensuite élevé au Siége de Narbonne après la mort d'Hilaire, arrivée vers l'an 427. L'on a conservé une Inscription gravée de son tems sur un marbre d'Autel, rapportée par le Sieur Catel, *l.* 5. par laquelle il paroit qu'il avoit bâti une grande Eglise à Narbonne. Il reçut avec beaucoup de charité les Catholiques chassez par les Vandales; & comme quelques-uns d'entre eux ne savoient pas s'ils avoient reçu le batême des Ariens ou des Catholiques, ou même s'ils étoient batisez, il consulta le Pape Saint Léon sur cette difficulté, & sur quelques autres points concernans la discipline ou les mœurs. Ce Pape répondit à ses doutes par la Lettre 92, dans les anciennes éditions, & par la seconde dans la derniére. Il paroit par cette réponse, que Saint Rustique avoit dessein de quitter son Evêché, puisque S. Léon le détourne de ce dessein. En 451, Saint Rustique se joignit à Ravennius d'*Arles*, & à quarante-deux autres Evêques des Gaules, pour recevoir & pour approuver la Lettre de S. Léon à Flavien, touchant les erreurs de Nestorius & d'Eutyche. Il vécut encore environ dix années, & l'on met ordinairement sa mort au 26 d'Octobre de l'an 462. C'est le jour auquel sa Fête est marquée dans le Martyrologe d'Usuard & dans le Romain. * Saint Jérôme, *Epist.* 4. Quesnel, *dans les Notes sur ce Pape.*

RUSTIQUE, Evêque d'Auvergne, vulgairement S. ROTIRY, fut élu Evêque de la ville de Clermont, que l'on appelloit en ce tems-là *Auvergne*, après la mort de S. Vénérand, l'an 423. Il fut désigné par une femme qui entra dans l'Assemblée. On ne sait rien de particulier de sa vie. Il mourut vers la fin du régne de Valentinien. Le Martyrologe Romain & les autres modernes marquent sa Fête au 24 de Septembre. * S. Grégoire de Tours, *Hist. l* 2. c. 13.

RUSTIQUE, *Rusticus*, Diacre de l'Eglise Romaine, dans le VI siécle, irrité de ce que le Pape Vigile avoit condamné les trois Chapitres, se joignit en 548. à Etienne Diacre, avec lequel il forma un Schisme contre ce Pontife. Ils y attirérent les Sous-Diacres, les Défenseurs & les Notaires de l'Eglise, & écrivirent à divers Evêques dans l'Occident des Lettres contre le Pape, qu'ils blâmoient d'avoir abandonné la défense du Concile de Chalcédoine, pour plaire à l'Empereur Justinien. Rustique composa contre les Acéphales un Dialogue, dans lequel il prouve qu'il y a deux natures en Jésus-Christ. Il y traite fort mal le Pape Vigile. * Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Eccl.*

RUSTIQUE ELPIDE, *Rusticus Elpidius*, sorti d'une famille noble, & Médecin de Théodoric, Roi des Goths dans le VI siécle, vers l'an 520, composa en Vers Hexamétres l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, & un Traité des bienfaits de Jésus-Christ. Ces Ouvrages ont été publiez par George Fabrice. Il avoit aussi écrit en mêmes vers la Consolation de la douleur, Ouvrage que nous avons perdu, & dont il fait mention lui-même. * *Poët. Christ.*

RUT.

RUTGERSIUS (Jean) né à Dordrecht le 28 Août 1589, étoit fils de *Winand* Rutgersius. Il commença ses études sous le célébre Gérard-Jean Vossius. Il passa ensuite à Leyde, & s'adressa principalement à Dominique Baudius. Il s'aquit aussi tellement l'estime de Joseph Scaliger, que ce dernier daigna écrire sur les marges de son Horace les remarques que Rutgersius avoit publiées sur ce Poëte. Après avoir fait un voyage, il alla à la Haye pour s'y donner à la pratique du Droit, quoique ce métier ne fût guére de son goût. Il y accepta donc l'offre de l'Ambassadeur de Suéde, le suivit en Suéde, & s'insinua si bien chez le Chancelier Axel Oxenstiern, qu'à la recommandation du Chancelier & de l'Ambassadeur, le Roi lui donna une charge de Conseiller. Quoiqu'il n'eût alors que 23 ans, il montra tant de dextérité dans trois Ambassades consécutives, que le Roi, très content de sa conduite, le créa Chevalier en 1619. Comme les négotiations de Rutgersius avoient un heureux succès, il fut presque continuellement employé en Ambassades. Il mourut à la Haye le 26 Octobre 1625. On a de lui *Variarum Lectionum libri*; *Notæ in Horatium*; *Notæ in Martialem*; *Spicilegium in Apuleium*; *Emendationes in Q. Curtium*. Ses *Lectiones Venusinæ* n'étoient pas encore bien travaillées lorsqu'il mourut. Il étoit bon Poëte Latin, & l'on a de sa façon plusieurs Poësies Latines imprimées. Sa mére épousa en secondes noces le fameux Daniel Heinsius, à qui Rutgersius devoit une grande partie de ses progrès dans les études. * *Vita Rutgersii Poëmatibus præfixa. Dictionnaire Allemand de Bâle. Voyez* aussi le *Supplément de Paris* 1736, & *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres par* le Pére Niceron, *tome* 32. *p.* 139. *& suiv.*

RUTH, femme Moabite, dont l'Histoire est écrite au long dans un Livre particulier de l'Ecriture. Au tems des Juges, une grande famine étant arrivée en Israël, un homme de Bethléem, nommé *Eli-mélech*, s'en alla avec sa femme Noëmi ou Nahomi & ses deux fils, dans le païs de Moab, pour y trouver dequoi vivre. Eli-mélech y étant mort, Noëmi y demeura seule avec ses deux fils, qu'elle maria avec deux filles de ce païs de Moab. Ruth épousa le plus jeune des fils de Noëmi, & Orpha ou Horpa l'aîné. Dix ans après, Noëmi perdit ses deux fils; & voulant retourner dans son païs, elle pria ses belles-filles de demeurer chez leurs parens. Orpha, qui avoit épousé l'aîné de ses fils, lui fit ses adieux; & Ruth ne la voulant point quitter, la suivit à Bethléem, lieu de sa naissance. L'indigence où elles étoient, porta Ruth à aller dans les champs ramasser les épics qui étoient échappez aux Moissonneurs. Booz, parent d'Eli-mélech, mari de Noëmi, ayant apperçu Ruth, lui permit de continuer à ramasser les épics, & l'engagea de manger & de moissonner avec ses gens; ce qu'elle fit jusqu'à la fin de la Moisson. Noëmi, dont Booz étoit proche parent, conseilla à Ruth de mettre ses plus beaux habits, & de s'aller coucher aux piez de Booz dans le tems qu'il seroit endormi. Booz s'étant éveillé, fut surpris de cette avanture; s'étant entretenu avec Ruth, il convint de l'épouser. De ce mariage naquit Obed, pére d'Isaï, & ayeul de David. Comme l'Ecriture Sainte ne marque point sous quel Juge arriva cette Histoire, les Auteurs ont eu peine à en fixer le tems. Il y a apparence que le mariage de Ruth avec Booz se fit vers l'an 2760 du Monde, & 1275 avant Jésus-Christ. Quelques Auteurs ont cru que Ruth étoit fille d'Eglon, Roi de Moab; mais cette opinion n'est établie sur aucun légitime fondement. Le Livre de Ruth est comme une suite de celui des Juges: les Juifs n'ont fait qu'un seul Livre de ces deux: c'est pour cela qu'on croit que le même Auteur a composé l'un & l'autre Livre. Il est certain que l'Histoire de Ruth est arrivée du tems des Juges; mais on n'en fait point precisément le tems, ni même sous quel Juge elle est arrivée. Booz, que Ruth épousa, étoit fils de Salmon ou Sal[illegible] de Raab [illegible] Rahab. Raab est cette femme qui a[illegible] reçu [illegible] voyez de Josué dans la ville de Jéricho: ce qui fait conje[illegible] que cette Histoire peut bien être arrivée sous Aod ou Ehud, ou sous Samgar ou Sçamgar. Pour l'Histoire, elle ne peut avoir été écrite que sous le régne de David, puisque la Généalogie de Booz y est conduite jusqu'à ce Roi. * Comestor. Liranus. Jansénius. Torniel. Salien, *Annal. Vet. Test.* M. Du Pin *Biblioth. des Aut. Eccl.* *Dissertation Prélim. sur la Bible, édit. de Paris, in douze.*

RUTH D'ANS, (Paul Ernest) né le 23 Février 1653, à Verviers, ville du païs de Liége, près de Limbourg, étoit de famille patricienne, fils de JEAN Ruth d'Ans, Capitaine Bavarois, & d'*Anne* le Vasseur. Il dit lui-même dans un de ses Ecrits, où il fait son Apologie, & qui est signé de sa main dans tous les exemplaires, qu'il pourroit prouver par sa Généalogie faite en bonne forme par un Hérault-d'armes, & approuvée dans l'Empire, que sa famille est noble, & que ses ancêtres ont eu l'honneur d'être au service des Princes de l'auguste Maison de Baviére, depuis le Prince Ernest jusqu'à Maximilien-Henri. Il fit ses études dans l'Université de Louvain, fut tonsuré le 28 Mai 1663, par le Suffragant de Liége; & environ un an après sa Philosophie, M. Randax, sous qui il l'avoit étudiée, ayant été député à Rome avec un autre par l'Université de Louvain, il les accompagna, n'ayant alors que seize ou dix-sept ans. Etant de retour à Louvain, il étudia en Théologie, portant la soutane comme les autres Théologiens. Il prit ensuite le degré de Bachelier, & étant sur le point d'entrer dans les Ordres Sacrez, on lui conseilla d'aller à Paris pour y passer quelque tems dans un Séminaire. Il suivit ce conseil, y vit M. Arnauld qui demeuroit alors dans cette ville, & depuis ce tems-là il est toujours entré fortement dans son amitié & dans sa confiance. Pendant le premier Carême qu'il passa à Paris, il alla faire une retraite à Port-Royal des Champs, où il arriva le 20 de Mars 1675, & ce lieu eut pour lui tant d'attraits qu'il y retourna quelque tems après, & y fit un plus long séjour. Plus de trois ans après qu'il eut quitté cette maison, il vint demeurer à Bruxelles, où il fit les dix & onziéme volumes de l'*Année Chrétienne*, commencée par M. le Tourneux. Il reçut le Sous-Diaconat à Rotterdam le 19 de Decembre 1682, & le Diaconat à Amsterdam le 18 de Mars 1684, l'un & l'autre par les mains de M. de Neercassel, Evêque de Castorie, Vicaire Apostolique en Hollande; & la Prêtrise le 24 Septembre 1689, par celles de M. Codde, Evêque de Sébaste son successeur, en vertu d'un dimissoire qui lui fut accordé par son propre Evêque, & parce que M. Alphonse de Berghes, son Prélat Diocésain, étoit attaqué alors d'une maladie fort dangereuse, dont il mourut. Son dessein étoit de faire sa Licence à Louvain, & d'y prendre le degré de Docteur, comme il y avoit reçu celui de Bachelier. Il y alla à cet effet; mais y ayant trouvé des difficultez, il ne jugea pas à propos de suivre ce projet, & se contenta du titre de *Bachelier formé* en Théologie de la Faculté de Louvain. Il ajoûta depuis à ce titre, ceux de Docteur de la Sapience de Rome, de Protonotaire Apostolique, d'Aumônier de Mad. la Duchesse de Baviére, de Chanoine de Sainte Gudule à Bruxelles, & de Chanoine & Doyen de l'Eglise Cathédrale de Tournay, parce qu'en effet il fut revêtu de tous ces honneurs, & qu'il remplit toutes ces fonctions. La Duchesse de Baviére, dont il fut Aumônier, étoit la fille du Roi de Pologne, Sobieski, qui fit lever le siége de Vienne assiégée par les Turcs. M. Ernest, qui avoit l'esprit insinuant, s'étoit ménagé beaucoup de crédit à la Cour du Duc de Baviére, alors Gouverneur-Général des Païs-Bas Espagnols, sous le régne de Charles II. Le Duc se servit

servit de lui pour faire élire Evêque & Prince de Liége son frére, qui étoit Electeur de Cologne, & M. Ernest alla exprès à Liége en 1694. pour obtenir des voix en sa faveur contre le Prince de Neubourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, frére de l'Impératrice femme de l'Empereur Léopold. M. Ernest réussit; mais M. Arnauld & ses amis n'ont jamais approuvé qu'il se fût mêlé de cette affaire, quand ils en eurent su toutes les circonstances. M. Ernest demeura toujours néanmoins ami de ce Docteur, & il l'accompagna dans plusieurs de ses voyages. Il étoit venu le trouver à Bruxelles dès le 28 de Septembre 1690, se trouva à sa mort en 1694, & se chargea avec M. de Guelphe, d'apporter son cœur à Port-Royal des Champs le neuviéme de Novembre de la même année. Ce fut dans cette cérémonie qu'il fit le Discours François que l'on trouve sous le nom de M. Guelphe dans l'Abbrégé de la Vie de M. Arnauld, donné par le Pére Quesnel. Ayant été exilé des Païs-Bas, il y revint lorsque l'Empereur s'en fut rendu maître, & il y a toujours résidé depuis. M. de Précipiano, Archevêque de Malines, ayant présenté contre lui à la Cour de Bruxelles, & envoyé en Espagne un Mémoire qu'il ne jugea pas à propos de laisser sans réfutation, il y répondit par un Ecrit de huit pages *in quarto*, sous le titre d'Apologie, & qui a été imprimé. En 1704, il présenta une Requête à M. le Marquis de Bedmar, qui a été pareillement imprimée *in douze*. Il y confirme plusieurs des particularitez de sa vie, que nous avons rapportées, & montre que la Lettre de Cachet qu'il avoit reçue le 17 de Janvier 1704, étoit subreptice. Il alla aussi exprès à Rome pour se justifier aux piez du Pape, du crime d'hérésie dont M. de Précipiano l'avoit accusé, & ce fut alors qu'il se fit Docteur de la Sapience. Innocent XII le reçut favorablement, l'admit plusieurs fois à des audiences particuliéres, & le renvoya après l'avoir déclaré innocent. M. Ernest tit beaucoup tire ce Pape, en lui apprenant entre autres preuves de sa Catholicité, qu'en passant par Naples avant que de venir à Rome, le sang de Saint Janvier que l'on garde dans cette ville s'étoit li[illegible] en sa p[illegible]ce. En 1708, il prit aussi contre le même Prélat [illegible] de M. [illegible]illaume Vande-Nesse, Pasteur de Sainte Cath[illegible]uxelles. [illegible]ette Défense imprimée en 1708 *in [illegible]arto*, divi[illegible]e en deux parties, a pour titre, *Réfutation d'un Monitoire de M. l'Archevêque de Malines, signifié à M. Guillaume Vande Nesse, Pasteur de Sainte Catherine à Bruxelles, le 17 de Février* 1703, & comprend 74 pages. M. Ernest Ruth d'Ans a fait aussi la Vie de Sainte Goule, qui a été imprimée à Bruxelles en 1703, *in douze*, & un Ecrit sur les dotes des Religieuses. Il est mort à Bruxelles le 24 de Février 1728. Le Prince Ernest Landgrave de Hesse Rheinsfelt lui écrivoit souvent, & il étoit aussi en relation avec quelques Cardinaux. Il avoit de grandes liaisons avec le Médecin de l'Empereur aujourd'hui régnant; & il envoyoit au Prince Eugéne tous les Ecrits qui paroissoient, & qui méritoient d'être achetez, & lui écrivoit souvent. Il aimoit les François; mais sous Philippe V, Roi d'Espagne, après l'exil de M. Opstraet, il s'attacha aux Impériaux. Il étoit généreux, mais il aimoit la dépense. Il rendoit volontiers service quand il le pouvoit, & il pratiquoit l'hospitalité avec beaucoup de noblesse & d'attention. * *Mémoires du tems. Apologie* de M. Ernest Ruth d'Ans. *Histoire de la Vie & des Ouvrages de* M. Nicole, *seconde partie*, &c.

RUTHARD, Religieux de S. Benoit en l'Abbaye de Hirsaugen, Diocèse de Spire, dans le IX siécle, fut Professeur dans son Monastére, & composa la Vie de S. Boniface, & quelques autres Ouvrages. Il mourut en 864. * Trithême, *in Chron. Hirsaug.* Moginfride, *in Chron.* Vossius. Possevin.

RUTHGER RESSIUS, Jurisconsulte. *Cherchez* RESSIUS.

RUTHWEN. *Voyez* RETHWEN.

RUTILE (Saint) Martyr en Afrique dans le tems de la persécution de Sévére, après avoir fui la persécution en se cachant, & en changeant de demeure, fut enfin arrêté & présenté au Juge. Il confessa généreusement la Foi de Jésus-Christ, & fut condamné à être brûlé vers l'an 207. Tertullien *de Fuga c.* 5. L'Eglise honore sa mémoire au deuxiéme jour d'Août. * Baillet, *Vies des Saints*.

RUTILIE, Dame Romaine, sœur de ce Publius Rutilius qui souffrit si constamment l'injustice de son exil, & femme de Marcus Aurelius Cotta, eut un fils de grand mérite, qu'elle aima tendrement, & dont elle supporta la perte avec beaucoup de courage. Sénéque l'a proposée en exemple dans le Livre qu'il écrivit pendant son exil, pour consoler sa mére. Cicéron avoit voulu faire la même chose; mais n'étant pas assez éclairci du fait, il s'en informa à Pomponius Atticus, qui ne fut pas bien l'en instruire. Comme on n'a point l'Ouvrage *de Consolatione*, où il vouloit faire entrer notre Rutilie, nous ne savons pas s'il trouva toutes les lumiéres qu'il cherchoit, & s'il parla d'elle effectivement; mais il est fort vraisemblable qu'il le fit. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on prétend qu'il demanda à être instruit sur des circonstances qu'il avoit déja débitées dans ses Ouvrages. Ceci montreroit que même les plus grands Auteurs oublient les choses qu'ils ont publiées. * Sénéque, *de Consolatione ad Helviam, c.* 16. Cicero, *de Oratore, l.* 1. Corradus, *in Epist.* 20. *l.* 12. *ad Atticum*.

RUTILIUS RUFUS (P.) Orateur, Historien & Jurisconsulte, fut Consul à Rome avec C. Manlius, la quatriéme année de la CLXVIII Olympiade, l'an 649 de cette ville, & 105 ans avant Jésus-Christ. Depuis il accompagna Q. Mutius, Proconsul d'Asie, en qualité de Lieutenant, & non pas de Questeur, comme Valére Maxime l'a écrit; & s'étant opposé avec fermeté aux concussions des Traitans, il s'attira l'inimitié de l'Ordre des Chevaliers Romains, qui étant alors maîtres des jugemens, le firent accuser de péculat aussi-tôt après son retour, & le bannirent l'an 662 de Rome. Il se retira en Asie, & demeura presque toujours à Smyrne, comme nous l'apprenons d'Ovide, *de Ponto, l.* 1. *Eleg.* 4. Toutes les villes d'Asie lui envoyérent des Ambassadeurs: de sorte qu'on auroit dit que c'étoit plutôt un triomphe qu'un bannissement. Sylla le voulut rappeller; mais Rutilius refusant de revenir à Rome, employa le tems de cet exil à l'étude. Il composa l'Histoire Romaine en Grec, celle de sa Vie en Latin, & plusieurs autres Ouvrages, dont divers Auteurs anciens font mention. Cicéron parle ainsi de lui: „ Rutilius étoit homme laborieux, sa„ vant, agréable dans la conversation, & habile Jurisconsulte. „ Ses Harangues ont peu de force & de vigueur, mais on y „ voit de beaux traits de Jurisprudence; car il étoit homme „ savant, même dans les Lettres Gréques. Il fréquenta l'E„ cole de Panétius, & approcha bien près de la perfection dans „ la connoissance de la Philosophie Stoïque, dont le caracté„ re est de parler avec beaucoup d'art, &c." La loi qu'il s'étoit imposée d'écrire la vérité, le fit mal parler du pére du grand Pompée, que Théophanès de Lesbos voulut venger en écrivant qu'à la prise d'un château en Asie on trouva des Lettres de Rutilius à Mithridate, par lesquelles il l'invitoit à égorger tous les citoyens Romains; mais cette calomnie ne fit de tort qu'à la réputation de son Auteur. Il avoit une sœur nommée *Rutilie*, femme de Marcus Aurélius Cotta, qui eut un fils nommé *Caius Aurélius Cotta*, bon Orateur, banni de Rome pendant les querelles de Marius & de Sylla, & qui fut ensuite Consul l'an 678 de Rome. Il mourut quelque tems après, & Rutilie supporta sa mort avec un grand courage. * Cicéron, *de Oratore & in Bruto*. Velleius Paterculus, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 70. Valére Maxime. Suétone. Plutarque. Sénéque. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 22. & *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 9. &c.

RUTILIUS (Publius) noble Romain, étant attaqué d'une légére maladie, & ayant appris que son frére avoit été refusé dans la poursuite du Consulat, mourut subitement de déplaisir. * Pline, *l.* 7. *c.* 36.

RUTILIUS FLACCUS, a écrit l'Histoire des Empereurs Théodose & Honorius. * Vossius.

RUTILIUS GEMINUS, Auteur d'un Livre de l'Histoire Pontificale. Cette Piéce est citée par Fulgence & par d'autres.

RUTILIUS LUPUS, Rhéteur, dont on a un Traité de Rhétorique, *De Figuris Sententiarum & Elocutionis*, & dont Quintilien fait mention, vivoit du tems de Néron. * Vossius.

RUTILIUS CLAUDIUS NUMATIANUS ou MUNATIANUS GALLUS, personnage de grande réputation, au commencement du cinquiéme siécle, vers l'an 410, composa un Itinéraire en Vers Elégiaques, après la prise de Rome par Alaric, & il les dédia à Venerius Rufus. Dans cet Ouvrage, qui étoit divisé en deux Livres, & que nous avons hors une partie du dernier, Rutilius se déchaîne contre les Chrétiens & les Juifs, en faveur du Paganisme, dont il faisoit profession. Il étoit Préfet de la ville, avoit été Consul, & avoit exercé d'autres charges très considérables. Cet Ouvrage fut trouvé dans un Monastére d'Italie, du tems de Volaterran, & a été souvent publié. La meilleure édition est celle d'Amsterdam en 1687, *in douze*, où l'on voit les Notes entiéres de plusieurs Savans qui ont écrit sur cet Auteur. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 15. *l.* 3. *c.* 2. *Voyez* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 3. *partie* 2. *p.* 408. *n.* 1186. édit. d'Amsterdam 1725. *Voyez aussi le Supplément de Paris* 1736.

RUTILIUS (Bernardin) né dans un bourg du territoire de Vicenze en Italie, vivoit au commencement du XVI siécle, & avoit une grande connoissance de l'Antiquité. Il eut pour Protecteur le Cardinal Nicolas Ridolfi, chez lequel il vécut, & auquel il dédia ses Vies des Jurisconsultes, publiées en 1537 sous ce titre, *Jurisconsultorum Vitæ, novissimè elimatæ, & mendis non paucis, quibus scatebant, repurgatæ*. On attendoit d'autres Ouvrages de la façon de Rutilius, qui mourut fort jeune à Venise l'an 1536. * Paul Jove, *in Elog. c.* 196.

RUTLAND, Province & Comté en Angleterre, dans le milieu du païs. Elle est dans le Diocèse de Péterborough, & elle a 40 milles de tour. C'est la plus petite Province d'Angleterre, mais elle est très fertile en blé & en bétail. Elle nourrit une infinité de brebis, dont la laine est rougeâtre ainsi que le terroir. C'est pourquoi on appelle ce païs *Rutland*, comme qui diroit *Red-Land, Terre Rouge*. Il y a beaucoup de bois dans cette Province & plusieurs petites riviéres, entre lesquelles le Weland & le Wash sont les principales. Cette Province a, dit-on, plus de parcs à proportion de son étendue qu'aucune autre en Angleterre. Ses villes sont *Oakam* & *Uppingham*. * Cambden. *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome* 1. *p.* 103.

RUTULES, *Rutuli*, anciens peuples d'Italie dans le *Latium*. Ardée en étoit la ville capitale. * Strabon, Pline, Tite-Live &c. en font mention; & Virgile, *Enéide, l.* 9. & *suiv.*

RUV. RUX.

RUVERE. *Voyez* ROVERE.

RUVIO (Antoine) natif de Léon, ville d'Espagne, Religieux de l'Ordre de S. François, & Professeur en Théologie, a écrit neuf Livres contre les erreurs qu'Erasme a semées dans ses Ouvrages. Cet Ouvrage parut en 1568. * *Biblioth. Hisp.*

RUVO, *Rubi*, ville du Royaume de Naples avec Evêché suffragant de Bari, & titre de Comté, appartenant à la Maison de Caraffe. *Voyez* CARAFFE.

RUXELIUS (Jean Roussel). *Voyez* ROUSSEL.

RUY-

RUY.

* RUYSCH (Frédéric) naquit à la Haye, en Hollande, le 23 Mars 1638. Il fut un des plus célébres Médecins & Physiciens du XVII siécle. Après avoir fait ses premiéres études, il alla étudier en Médecine à Leyde, où il s'appliqua principalement à l'Anatomie & à la Botanique. De Leyde il alla à Francker, où il prit le degré & reçut les honneurs de Docteur en Médecine. Revenu à la Haye, il se maria n'ayant pas encore 24 ans, & épousa le quatriéme Décembre 1661, *Marie*, fille de *Pierre* Post, Architecte de Frédéric-Henri, Prince d'Orange, de laquelle il eut un fils & plusieurs filles. En 1665 il publia *Dilucidatio Valvularum in Vasis Lymphaticis*, & cet Ouvrage lui fit tant d'honneur, que dans la même année il fut appellé à Amsterdam pour y être Professeur en Anatômie. Il porta cette Science à un dégré de perfection auquel personne, au moins dans les Païs-Bas, n'étoit encore parvenu. Il eut l'honneur d'expliquer à Pierre *le Grand*, Empereur de Moscovie, la fabrique & toute la méchanique du corps humain. Il fut associé à l'Académie Impériale des *Curieux de la Nature*, & aux Académies Royales de Paris & de Londres. Il fut reçu dans celle de Paris en 1727, pour y remplir la place du célébre M. Isaac Newton. Il mourut à Amsterdam le 22 Février 1731, âgé de près de 93 ans. Outre l'Ouvrage dont on a parlé ci-dessus, on a encore de lui *Observationum Anatomico-Chirurgicarum Centuria*; *Epistolæ problematicæ sedecim ad Fred. Ruyschium cum ejusdem Responsionibus*; *Responsio ad Godofredi Bidloi Libellum Vindiciarum*; *Adversariorum Anatomico-Medico-Chirurgicarum decades tres*; *Thesaurus Animalium primus*; *Thesauri Anatomici decem*; *Musæum Anatomicum*; *Curæ Posteriores, seu Thesaurus omnium maximus*; *Curæ renovatæ post Curas Posteriores*; *Responsio ad J. C. Boblium de usu novarum Cavæ propaginum*; *Responsio de Glandulis ad Cl. Boerhave*; *Traité Anatomique sur un muscle trouvé nouvellement dans le fond de la matrice, avec une instruction sur l'extraction du Placenta*, en Flamand. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736, & *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres par* le Pére Niceron, *tome* 33. *p.* 367 *& suiv.*

RUYSDAAL. *Voyez* RUISDAAL.

RUYTER (Michel-Adrien) Duc, Chevalier & Lieutenant-Amiral-Général des Provinces-Unies, né en 1607, à Fiessingue ville de Zélande, d'un Bourgeois de cette ville nommé *Adrien-Michel*, & d'*Aude-Jean* Ruyter, dont il retint le nom. Il n'avoit qu'onze ans lorsqu'il commença à fréquenter la mer, où il se signala dans les divers emplois qu'il y exerça successivement. Après avoir été Matelot, Contre-Maître & Pilote, il fut Capitaine de Vaisseau, puis Commandeur, Contre-Amiral, Vice-Amiral, qui est la plus haute dignité où il pouvoit parvenir, parce que celle d'Amiral est attachée à la qualité de Gouverneur de Hollande. N'étant encore que Capitaine de Vaisseau, il s'acquit beaucoup de réputation dans les païs étrangers; car il repoussa de Dublin les Irlandois, qui vouloient se rendre maîtres de cette ville, & en chasser les Anglois, & fit plusieurs prises dans la Groenlande. Il fit huit fois le voyage des Indes Occidentales, & deux fois celui du Brésil. En 1641, il fut envoyé au secours des Portugais contre les Espagnols, & fut fait Contre-Amiral. S'étant avancé jusqu'au milieu des ennemis dans le combat, il donna la chasse à plusieurs vaisseaux, & fut loué hautement par le Roi de Portugal. Il acquit encore plus de gloire devant Salé, ville de Barbarie, où malgré cinq vaisseaux corsaires d'Alger, il passa seul à la rade de cette ville; car les Maures de Salé qui avoient vu cette belle action, voulurent que Ruyter entrât dans leur ville en triomphe, monté sur un cheval, & suivi à pié des Capitaines Corsaires. En 1653, il commanda sous l'Amiral Tromp la Flotte des Etats-Généraux, composée de soixante & dix vaisseaux, avec lesquels il donna trois fois le combat aux Anglois. Il alla ensuite dans la Mer Mediterranée, vers la fin de l'an 1655, & y prit quantité de Vaisseaux Turcs, avec le fameux Renégat Amand de Dias, qu'il fit pendre. En 1659, il alla au secours du Roi de Danemarc contre les Suédois, & donna des marques d'une valeur extraordinaire dans l'Isle de Funen. Aussi le Roi de Danemarc l'en récompensa dignement, & lui donna pension, après l'avoir annobli, lui & toute sa famille. En 1661, il fit échouer un Vaisseau de Tunis, délivra quarante Esclaves Chrétiens qui étoient dessus, fit un Traité avec ceux de cette ville, & mit à la raison ceux d'Alger. Tant de belles actions ayant mis Ruyter dans une haute réputation, il fut élu Lieutenant-Amiral en 1665, & en cette qualité prit sur la Côte de Guinée quantité de Vaisseaux. Ensuite, après avoir remporté une victoire considérable sur les Anglois en 1666, il fut fait Lieutenant-Amiral-Général. Il continua de se signaler par quantité d'actions illustres jusqu'en 1676, qu'il fut blessé mortellement d'un coup de canon, dans un combat qu'il donna aux François devant la ville d'Agouste en Sicile. Il mourut peu de jours après sa blessure, & son corps fut porté à Amsterdam, où les Etats lui firent dresser un superbe monument. Ce grand homme avoit été marié trois fois, & laissa plusieurs filles de ses deux derniéres femmes, & un fils de sa deuxiéme, nommé *Engel*, qui naquit en 1649, & qui est mort Contre-Amiral, quelques années après son pére. * *Vie de Ruyter.*

* RUYVEN (Pierre de) né en 1650, fut d'abord un fort médiocre Peintre, mais à force de s'appliquer il devint un des plus habiles Peintres d'Histoire. Il s'entendoit aussi fort bien à peindre des lambris, des statues dans des niches, des oiseaux & autres ornemens. Ce fut lui qui peignit à la Haye les arcs triomphaux érigez à l'honneur de Guillaume III, Roi d'Angleterre, & qui furent admirez des Connoisseurs. Il mourut en 1718. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 134.

RUZ.

RUZANTES, Poëte Burlesque. *Cherchez* BEOLCUS.

* RUZE' (Guillaume) fils de *Guillaume* Ruzé, Seigneur de Beaulieu, Receveur-Général des Finances en Touraine, & de *Marie* Testu, fit ses études à Paris où il étoit né, embrassa l'état Ecclésiastique, & fut Docteur de la Faculté de Paris & de la Maison de Navarre. Il a été Confesseur des Rois Charles IX & Henri III. En 1566, il assista à la Conférence tenue avec les Ministres de la Religion Réformée. Henri III le nomma à l'Evêché de S. Malo, & avant que d'avoir été sacré, à celui d'Angers, dont il prit possession le 29 Août 1572. Il cessa d'être Confesseur du Roi, afin de résider dans son Diocése, où il s'appliqua sans relâche à gouverner son Troupeau en Pasteur bon & fidéle. Peu de tems après avoir assisté au Concile tenu à Tours en 1583, il fit imprimer en François la Profession de Foi qui y avoit été arrêtée, & qui fut suivie presque par tout le Royaume. Il mourut à Paris le 28 Septembre 1587. Il est Auteur d'une Traduction Françoise du *Commonitorium* de Vincent de Lerins. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUZE' (Martin) Seigneur de Beaulieu, de Chilli, de Lonjumeau, Sécretaire d'Etat, & Thrésorier des Ordres du Roi, second fils de GUILLAUME Ruzé, Receveur-Général des Finances en Touraine, & de *Marie* Testu, étoit Sécretaire des Commandemens de Henri de France, Duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne. Ce Prince, étant parvenu à la Couronne sous le nom de Henri III, le fit Sécretaire des Finances, & en 1588, Sécretaire d'Etat. Ruzé le servit avec zéle; & après lui, le Roi Henri IV l'employa dans les plus importantes affaires, & l'honora en 1592, de la charge de Thrésorier de ses Ordres, puis de celle de Grand-Maître des Mines de France. Depuis, en 1606, il se démit de sa charge de Sécretaire d'Etat, en faveur du Seigneur de Loménie; mais ce fut à condition que ce dernier n'en auroit que la survivance. En effet, Ruzé continua d'exercer jusqu'à sa mort, qui arriva le 16 de Novembre 1613. Son corps fut enterré [illegible], où l'on voit sa figure de marbre blanc, & son Epitaphe. [illegible] épousé *Geneviéve* Arabi, dont il n'eut point d'enfans, & [illegible] ses biens à ANTOINE Coiffier, Seigneur d'Effiat, depuis premier E-cuyer de la grande Ecurie, Maréchal de France, Surintendant des Finances, à condition de porter son nom & ses armes. *Voyez* COIFFIER.

RUZE' (Arnoul) de la même famille que les précédens, étoit né à Tours. Il fut Professeur en Droit à Orléans, Chanoine & Scholastique de la Cathedrale, & en cette derniere qualité Chancelier de l'Université de cette ville. Depuis il fut encore Conseiller au Parlement de Paris, & Abbé de Notre-Dame de la Victoire. On a de lui un Traité Latin de la Régale, imprimé pour la premiére fois en 1534, à Paris, & dont il a été fait depuis d'autres éditions. Il a écrit aussi *de Mandatis Apostolicis, & de Commendis*; *de Præeminentia Archiepiscopalis Dignitatis*. Prud'homme de Bourges, connu sous le nom de Probus, recueillit tous les Ouvrages imprimez & manuscrits de Ruzé en un volume *in quarto*, l'an 1542. Ruzé mourut vers l'an 1540. * Le P. Liron, *Biblioth. Chart.* Simon, *Hist. des Aut. du Droit.*

RYB. RYC.

RYBEREYS. La Maison de Rybereys établie depuis longtems dans le Haut Périgord, entre les villes de Chalus & de Tiviers, a produit plusieurs personnes distinguées par leur mérite. En 1530, ANDRE' de Rybereys, Seigneur de Saint-Priez-lès-Faugerets, de Courbesis, &c. Exemt des Gardes du Corps du Roi dans la Compagnie de M. de Nansay, épousa *Louise* de Saint Martin de Puigueraud, dont il eut deux fils, *Jean*, qui fut Commandant de Monsegur, & mourut sans enfans; & *George*, qui épousa en 1562, *Marguerite* de Bart de Cluseau & de la Romagére, dont il eut deux fils. JEAN, Baron de Courbesis, Marquis de la Bastide, épousa en 1598, *Anne* Pourten de la Barde, dont il eut un fils & deux filles, *Pierre*, *Marthe* & *Marguerite*. PIERRE de Rybereys épousa en 1623, *Antoinette* de la Tour, & de la Faye de Gourfac, dont sont sortis CHARLES, Seigneur de Rybereys, Baron de Courbesis; *Guillaume*, Seigneur de Lassalle & de Sainte-Marie, qui fut Page, puis Ecuyer de Mademoiselle, & qui commanda la Noblesse de Périgord en 1674, sous M. d'Albret. Il a eu quatre enfans, le premier a été Capitaine dans le Régiment d'Orléans; le second, Capitaine dans le Régiment de la Fare; le troisiéme fut fait Prêtre; & le quatriéme, Prêtre de l'Oratoire.

RYCHENSEE, petite ville du Canton de Lucerne, au-dessous du Lac de Baldeck. Lorsqu'en 1385, la guerre de Sempach alloit éclater, ceux de Rychensée firent un Traité de combourgeoisie avec la ville de Lucerne, & reçurent quelques cent hommes Lucernois en garnison. Ils payérent fort cher cette démarche, car la Noblesse d'Autriche surprit cette ville en 1386, en tailla la garnison & la plupart des Habitans en piéces, mit le feu à la ville, & par une cruauté barbare, fit périr dans le feu le reste des Habitans, femmes & enfans, ou les précipita dans le lac où ils se noyérent. La paix étant faite on rebâtit cette ville, qui demeura entre les mains de la Maison d'Autriche jusques en 1415, où l'Archiduc Frédéric encourut le Ban de l'Empire & du Concile de Constance. L'exécution en ayant été commise aux Suisses, ceux de Lucerne la prirent, & en partagérent la possession avec les Cantons de Zurich, de Schwytz, d'Underwalde, de Zug & de Glaris. Le Canton d'Ury fut aussi reçu à la participation des conquêtes en 1425. * Gilles Tschudy, *Chron. Msc. P.* 2. *ad ann.* 1415. & 1425. Simler, *de Rep. Helv. l.* 1. *p.* 361. Stumpf, *l.* 7. *p.* 242. Bullinger, *l.* 8. *c.* 17. *Hist. Msc. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* RYCK, (Joffe de) de Malines, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut envoyé le premier en 1534 dans le Monaftére de cet Ordre, au païs de Quito, Province du Pérou dans l'Amérique Méridionale. On a de lui une belle Lettre touchant les mœurs des Habitans de ce lieu-là. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 599.

RYCKEL (Denys de). *Voyez* DENYS.

RYCKIUS, (Jufte) fameux Ecrivain né à Gand en Flandre le fixiéme Mai 1587. Il étudia à Douay les Humanitez, la Philofophie & le Droit, & paffa enfuite en Italie, où il obtint la charge de Bibliothécaire chez le Comte de Sarégo à Péroufe. Il mourut en 1627, âgé de 41 ans. Son Traité *de Capitolio Romano*, fut imprimé à Gand en 1617. Il y décrit toutes les colonnes, ftatues, coloffes, trophées, fculptures anciennes & modernes & les peintures qui ornent le Capitole. Ses autres Ouvrages font, *Prælulia Poëtica*; *Primitiæ Epiftolicæ*; *Centuria Epiftolarum nova*; *Odarum, five Poëmatum libri duo*; *Panegyris Paulo V, Pontifici Maximo fcripta*; *Parentalia in funere ejufdem*; *Panegyris Heroica Scipioni Cobellutio, Cardinali creato*; *Pietas in funere Philippi III, Hifpaniæ Regis*; *Jufta Funebria Alberti Archiducis Auftriæ*; *Syntagma de anno fæculari Jubilæo & annis folemnibus diverfarum Nationum*; *Heroicorum Carminum liber fingularis*; *Parcæ, five Epitaphiorum libri tres*. * Hankius, *de Rom. Rer. Script. parte* 1. *c.* 85. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 604 *&* 605. Sweertius, *Athen. Batav. Dictionnaire Allemand.*

RYCKIUS, (Théodore) favant Profeffeur en Hiftoire à Leyde. Ayant fait fes études Académiques il fit un voyage en Angleterre, en France & en Italie, où il fut toujours eftimé par les perfonnages les plus favans. De retour en Hollande, il avocaffa à la Haye, où il fit pourtant affez comprendre que cette maniére de vivre ne convenoit pas trop à fon inclination, & qu'il préféreroit la vie Académique. C'eft pourquoi il accepta avec plaifir la Chaire de Profeffeur, & s'y diftingua enfuite, tant par les grands fruits que firent fes Leçons, que par les Ouvrages qu'il publia. Il a donné une belle édition de Tacite avec de favantes Notes, d'autant plus dignes d'eftime que les Commentateurs précédens de Tacite, & Lipfe en particulier avoient laiffé bien des chofes à éclaircir. On a de lui une Differtation *De primis Italiæ Colonis & de Adventu Æneæ in Italiam*, pour réfuter le fentiment de Bochart, qui foutenoit qu'Enée n'avoit jamais vu l'Italie. Il publia auffi une Harangue *de Gigantibus*, où il rapporte les faits les plus remarquables au fujet des Géans de tous les tems. C'eft enfin auffi à lui qu'on doit l'édition du Commentaire important de *Lucas Holftenius* fur Etienne de Byzance, & de quelques autres moindres Ouvrages de ce Savant, dont il rapporta les Manufcrits dans fon voyage d'Italie. Ils furent imprimez à Leyde en 1692, & Ryckius mourut vers le commencement de l'année 1690. * *Scripta* Ryckii. *Epiftolæ* Ryckii *&* Grævii *ad P. Francium, in Francii pofthumis. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RYCZYWUL. *Voyez* RITCHIVOL.

RYD. RYE.

RYDOL. *Voyez* RIDOL.

* RYE, petite riviére d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck, donne le nom à une vallée appellée Rydale, & fe jette dans le Darwent. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 178.

RYE, petite ville d'Angleterre, eft à l'embouchure du Rother, dans le Comté de Suffex, aux confins de Kent. Elle eft un des cinq Ports d'Angleterre qui ont féance & voix au Parlement, & a un bon port, où l'on s'embarque ordinairement pour paffer en Normandie. Elle eft vis à vis de Dieppe. Ses Habitans font la plupart des Pêcheurs, qui s'attachent fur-tout à la pêche des harangs dans le tems. * *Diction. Anglois.*

RYEGATE, ville de la Province de Surrey en Angleterre. Elle eft fituée dans une vallée appellée *Holmesdale*. On y voit encore les ruïnes d'un château où l'on dit que les Barons, qui faifoient pour-lors la grande Nobleffe d'Angleterre, s'affembloient fecrettement lorfqu'ils faifoient la guerre au Roi Jean. On trouve auprès de cette ville quantité d'excellente terre à Foulon, qu'on envoye à Londres pour l'ufage des manufactures en laine. * *Etat de la Grande-Bretagne fous George II, tome* 1. *p.* 115.

RYEN, contrée du Brabant Efpagnol, dans le quartier d'Anvers. On n'y voit rien de confidérable que la fortereffe de Lillo & celle de Sandvliet. * Maty, *Diction. Géogr.*

RYER (André du) Sieur de Malezair, né à Marcigny, petite ville du Mâconois en Bourgogne, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier du Saint Sépulchre, a vécu dans le XVII fiécle. Il féjourna affez longtems à Conftantinople pour le fervice du Roi, & fut Conful de la Nation Françoife en Egypte. Il apprit les Langues Turque & Arabe, fit même une Grammaire Turque, & traduifit l'Alcoran en Langue Françoife. Le premier de ces Ouvrages parut à Paris en 1630 & 1633, & le fecond en 1647 feulement. Il a encore publié une Verfion Françoife du *Guliftan*, ou de l'Empire des Perfes, compofé par Sadi, Prince des Poëtes Turcs & Perfans, qui a paru pour la premiére fois en 1634, & qui a été réimprimé depuis. * Colomiez, *Gallia Orientalis*. Bayle, *Dict. Critiq.*

RYER (Pierre du) Hiftoriographe du Roi, étoit d'une noble famille de Paris, & fut l'un des Quarante de l'Académie Françoife. Il acquit quelque réputation par un grand nombre de Traductions, dont les plus confidérables font celles de prefque toutes les Oeuvres de Cicéron, de Sénéque, de Tite-Live, d'Hérodote, de Polybe, de Strada, des Métamorphofes d'Ovide, & d'une partie de l'Hiftoire du Préfident de Thou. Quoiqu'il eût, dit-on, une grande connoiffance des Langues, quelques-uns ont cru qu'étant aux gages des Libraires, qui lui achetoient fes Ecrits, il n'avoit pas tout le loifir qui lui étoit néceffaire pour leur donner la derniére perfection. En effet, on n'y voit pas régner toute l'exactitude poffible. Il faifoit auffi des vers, quelquefois même avec fuccès, comme on le peut voir par fa Tragédie de Scévole. Il a laiffé dix-huit Piéces de théâtre imprimées, & deux manufcrites, qui font dans la Bibliothéque du Maréchal d'Etrées. Du Ryer avoit été pourvu en 1626, d'une charge de Sécretaire du Roi. Il la revendit en 1633, & la néceffité où il fe trouva de pourvoir à la fubfiftance d'une famille, l'obligea de s'attacher, en qualité de Sécretaire, à Céfar, Duc de Vendôme. Il mourut le feptiéme Novembre 1656, âgé de 53 ans, & fut enterré dans le tombeau de fes ancêtres dans l'Eglife de Saint Gervais. * Bayle, *Dict. Crit. Hift. de l'Académie Françoife, augmentée par* l'Abbé d'Olivet, *tome* 1. *p.* 357. *&c. Voyez auffi le Supplément de Paris* 1739.

RYF. RYH. RYK.

RYFFIUS, (Pierre) Profeffeur en Mathématiques à Bâle, y naquit en 1552, d'une famille très ancienne. Fridolin Ryff fut Confeiller & Scholarque à Bâle du tems de la Réformation, & contribua beaucoup au rétabliffement de l'Univerfité. Pierre Ryffius prit le degré de Maître-ès-Arts en 1576, & s'appliqua enfuite à la Médecine dont il prit le degré de Docteur en 1584. Comme outre la Médecine il s'étoit auffi fort appliqué aux Mathématiques, il fut nommé Profeffeur en cette Science en 1586. Il fut quelque tems après aggrégé au Collége des Médecins, & fut honoré du Rectorat de l'Univerfité. Il donna tous fes foins à bien remplir fes devoirs, & compofa pour cet effet divers Abbrégez de Mathématiques, qui furent introduits pour être expliquez publiquement aux Etudians, parce qu'on les trouva très propres à faire beaucoup de fruit. Il mourut en 1629. Voici les titres de fes Ouvrages, *Quæftiones Geometricæ*; *Geodæfia per ufum radii Geometrici*; *Elementa Sphæræ*; *Compendium Arithmetices*. * Urftifii *Ephemerides. Archiva Acad. Bafilienf. Chron Bafil.* Groffii *Epitome. Manufcripta Ryffiana. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RYHINER, ancienne famille de Bâle. Henri Ryhiner fut fait Sécretaire d'Etat en 1534, & Ferdinand, Roi des Romains, pour marquer l'eftime qu'il en faifoit, lui chargea en 1535 fes armes d'un Croiffant, furmonté d'une Etoile en champ de gueules. Il eut plufieurs fils. *Emanuel*, l'un d'eux, fut fait Sécretaire du Confeil, & c'eft de lui que defcend la famille de ce nom, qui eft à Bâle & à Berne, & qui occupe encore actuellement dans ces deux villes des charges confidérables dans l'Etat, dans l'Eglife & dans l'Académie. *Frédéric*, autre fils de Henri, leva un Régiment d'Infanterie pour le fervice de la France, & y paffa à la tête de fon Régiment en 1587. Il laiffa un fils nommé Frédéric, comme lui, qui fe pouffa fi bien dans les charges de la République, qu'en 1630 il fut fait Bourguemaître. * *Chronique d'Urftifius Tonjola Bafil. fep. Mémoires de la famille. Cet Article a été fourni.*

RYKEL (Denys de). *Voyez* DENYS.

RYN. RYP. RYS.

RYNDACUS, fleuve dont parle Plutarque dans la Vie de Lucullus. Scylax, en fa navigation, met fon cours dans la Phrygie, & dit que l'Ifle Besbicus eft fur ce fleuve. Il couloit dans la Myfie de l'Afie Mineure, du midi au feptentrion, & alloit fe décharger dans la Propontide, à l'orient de Cyzique, où eft l'Ifle Besbicus. Pline, *l.* 5. *ch.* 32, dit qu'il étoit auparavant appellé *Lycus*. On le nomme préfentement *Lipadio*, felon Leunclave, & les Turcs l'appellent *Ulubad*. * Le P. Lubin, *Tables Géograph.*

RYPEN, ville du Jutland en Danemarc, capitale de l'Evêché de Rypen, eft fituée fur la côte occidentale, à peu près à l'oueft de Coldingue ou Kolding, dont elle eft éloignée d'environ neuf lieues. Rypen eft la plus ancienne ville du Jutland; elle a une bonne citadelle & un port fort fréquenté. Les Suédois la prirent l'an 1645, & ils la rendirent par la paix de Bronsbro. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RYPEN (le Diocèfe de) eft une des quatre contrées du Nord-Jutland entre le Duché de Sleeswick, les Diocéfes d'Arhus & de Wiborg, la Mer d'Allemagne & le petit Belt ou Middelfart-Sund. Ce païs eft divifé en trente Bailliages qui ne renferment que 282 Paroiffes. Rypen capitale, Coldingue & Frédériks-Ode en font les lieux principaux. * Le même.

RYSWICK, village des Païs-Bas en Hollande, avec un château bâti à la moderne, entre la Haye & Delft, où fe fit le Traité de paix entre l'Empire, la France, l'Efpagne, l'Angleterre & les Provinces-Unies, le 20 de Septembre 1697, & entre l'Empereur & la France le 21 Octobre de la même année.

RZE.

RZECZICA, ville de Lithuanie, capitale d'un grand territoire qui porte fon nom, eft fituée fur le Borifthéne, à vint-cinq lieues au-deffous de la ville de Rohaczow. * Maty, *Dict. Géogr.*

S.

S Lettre demi-voyelle, prend ordinairement sa force & le son qui lui est propre, de la voyelle suivante. Mais elle se joint à celle qui la devance avant les lettres M, P, & T, comme en ces mots, *Cosmus*, *Prosper* & *Testis*. S se change souvent en M, comme *rursus*, *rursum*; en N, comme *sanguis*, *sanguinis*; & en R, comme *flos*, *floris*. Le changement de l'S en T, est plus ordinaire en plusieurs sortes de Langues. Enfin la lettre S s'est entiérement perdue en divers mots Latins, puisqu'on a dit *numerus*, de *nusmerus*; *dumosus*, de *dusmosus*; *Camœnæ* & *Camillus*, de *Casmænæ*, & de *Casmillus*. Virgile dit, *Eneide*, *l.* 11. *v.* 543

Matrisque vocavit
Nomine Casmillæ, mutata parte, Camillam.

Varron nous assure qu'*Omen* a été tiré d'*Osmen*, & *idem* de *isdem*. Le son de l'S fait une aspiration, d'où elle est appellée *une lettre aspirante*. Pindare l'appelle κίβδηλον ou *adulteram*, c'est à dire, qu'elle a un faux son, & il l'a évitée presque dans tous ses vers. Quintilien dit qu'elle est rude, & qu'elle fait un mauvais son dans la combinaison des noms: ce qui la faisoit rejetter souvent de la fin des noms: on prononçoit, par exemple, *omnibu*, au lieu d'*omnibus*. S se prononce comme un Z, en Latin & en François, quand elle se trouve entre deux voyelles; mais quelquefois chez les Latins, pour adoucir ce son, on la redoubloit au milieu du mot, & on écrivoit *caussa*, pour *causa*, comme Quintilien le remarque. La lettre S chez les Grecs, jointe avec un T sous cette figure ϛ vaut sept; & *sigma* seul, deux cens.

S A. S A A. S A B.

SA ou SAA (Emanuel) Jésuite Portugais, né à Villa-de-Conde, dans la Province dite *Entre-Minho & Douro*, se fit Religieux en 1545, âgé de quinze ans ou environ, enseigna à Gandie, à Coimbre & à Rome, & fut considéré comme un excellent Interprete de l'Ecriture, & comme un bon Prédicateur. Il prêcha dans les principales villes d'Italie, & fut employé par le Pape Pie V, pour travailler à la nouvelle édition des Bibles. Dans la suite il fut envoyé à Aronne, dans le diocése de Milan, pour s'y délasser de ses longs travaux, & il mourut le 30 décembre 1596, dans la 66 année de son âge. Nous avons de lui, *Scholia in quatuor Evangelia*, Anvers 1596, Lyon 1610, Cologne 1620; *Notationes in totam Sacram Scripturam*, Anvers 1598, Cologne 1610; *Aphorismi Confessariorum*, Barcelone 1601, Paris 1609, Lyon 1612, Anvers 1615 & Douay 1627. Il employa 40 ans à composer cet Ouvrage, quoique ce ne soit qu'un petit volume. Cependant le Maître du Sacré Palais en fit retrancher ou corriger plus de 80 endroits, où les principes & les décisions ne s'accordoient pas avec l'Ecriture, & les Ecrits moraux des Péres de l'Eglise, ou avec les décisions des Conciles. Ses Notes sur la Bible, sont courtes & littérales. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* *Memoires de Portugal.*

* SA (Dom Pantaléon) Chevalier de Malte & frére de l'Ambassadeur de Portugal en Angleterre, du tems de Cromwel, ayant pris querelle avec le Colonel Gérard, à la nouvelle Bourse, retourna le lendemain bien accompagné dans le même lieu. Il y trouva des gens dont il prit l'un pour Gérard, & lui ayant cherché querelle le tua, & quelques uns de la même troupe furent blessez par ses gens. Après cela il se retira dans la maison de l'Ambassadeur son frére. Sur ce tumulte le peuple, s'attroupa, investit la maison de l'Ambassadeur, & menaça d'en arracher les coupables pour les livrer à la Justice. Cromwel en ayant été informé, y envoya un Officier avec quelques Soldats, pour demander qu'on livrât les Meurtriers. Sur cela l'Ambassadeur fit demander audience au Protecteur qui la lui refusa. Cependant le peuple faisant beaucoup de bruit & continuant à menacer, l'Ambassadeur qui se vit trop foible pour résister, fut enfin contraint de livrer son frére, avec ceux qui l'avoient accompagné, dans l'espérance d'obtenir ensuite leur grace. Mais Cromwell ayant été inflexible, le Gentilhomme Portugais fut décapité dans la Tour, & ses complices, pendus à Tyburn. M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome 9. l. 22. p. 67.*

SA MENEZES (Jean-Rodriguès de) Seigneur de Séver & Matosinhos, & Seigneur Châtelain de la ville de Porto, se distingua non seulement à la guerre, ayant paru avec honneur à l'expédition d'Azamor, au siége d'Arzile, & au combat naval contre les Mores près d'Alcaçer, mais encore dans les Conseils, & s'acquit aussi beaucoup de réputation par ses Poësies, & par la connoissance des Langues savantes. Le Roi D. Emmanuel le fit en 1516, son Ambassadeur à la Cour d'Espagne, & en 1521 il lui donna la conduite de l'Infante Béatrix, qui alloit épouser le Duc de Savoye. On a quelques unes de ses Poësies, qui ont été imprimées en 1516, à Lisbonne, & il est sûr qu'il vivoit encore en 1537, mais on ne sait pas en quelle année il mourut. On assure qu'il parvint jusqu'à l'âge de 115 ans. Il laissa plusieurs enfans, dont l'un nommé FRANÇOIS de Sa Ménézès, fut fait en 1540, Grand Chambellan du Prince D. Jean & ensuite Garde & Conseiller de Dom Sébastien, qui étant parvenu à la Couronne, le nomma Grand-Maître de la Maison de la Reine qu'il devoit épouser, & dans ses deux expéditions en Afrique lui confia le gouvernement du Royaume. Le Cardinal Roi Dom Henri le fit ensuite premier Comte de Matosinhos, & il fut aussi un des Commissaires chargez d'examiner à qui appartenoit le droit du Royaume. Enfin il mourut fort âgé le 17 mars 1585, & laissa diverses Poësies que les Curieux de Portugal gardent dans leurs cabinets.

SA DE MIRANDA (François) Chevalier de l'Ordre de Christ en Portugal, né le 27 octobre de l'an 1495, à Coïmbre, y enseigna le Droit avec réputation. Dégoûté de cette sorte d'emploi, par les disputes fréquentes de l'Ecole, il s'occupa à faire des vers en sa Langue naturelle, & il y réüssit si bien, que les Portugais le considérent lui, & le Camoëns, comme les premiers de leurs Poëtes. Il ne réüssit pas de même dans les Poësies Espagnoles, parce qu'il ne possédoit pas bien cette Langue. Il mourut le 15 mars 1558, âgé de 63 ans, & laissa deux Comédies, *dos Vilhalpandos*, & *dos Estrangeiros*, qui ont été imprimées en 1650, à Coïmbre; & à Lisbonne, en 1595 & en 1622, avec un volume de Poësies, dont il y a eu trois éditions à Lisbonne, savoir, en 1595, 1614 & 1677. * *Mémoires de Portugal.*

SAADA, ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, dans la Principauté de Théma. Elle est située sur une riviére environ à quarante-trois lieues d'Almacarana vers le Nord Oriental. M. d'Herbelot dans sa Bibliothéque Orientale dit que Saada, ou Saadah est une ville située entre celles de Hadharmamout & de Sanaa, à deux cens quarante milles de la premiére, & à sixvints de l'autre, selon le Chérif Al Edrisi, qui la place dans le premier climat, & qu'on y prépare les plus beaux maroquins de tout le Levant: on l'appelle quelquefois *Saa* ou *Sanaa*. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAADEDDOULAT, Médecin Juif, habile & agréable dans la conversation, fut élevé environ l'an 1287, à la charge de premier Ministre du Sultan Argoun. On rend ce témoignage à ce Ministre, qu'il ne fit rien perdre aux Chrêtiens de ce qu'ils possédoient dans l'Empire d'Argoun. Mais il se servit de tout son crédit pour élever sa nation & pour lui procurer de nouveaux établissemens. Ainsi les Juifs d'Orient commencérent à respirer & à jouir des avantages qu'ils avoient perdus depuis longtems. Mais Argoun étant mort, on accusa le Ministre d'Etat d'avoir empoisonné son Maître. On égorgea donc Saadeddoulat & on massacra un grand nombre de Juifs. * Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome 5. p.* 1748.

* SAADI & SADI. C'est le nom du plus célébre Auteur des Persans. Il menoit une vie de Derviche & de Solitaire qu'il passa pour la plus grande partie en voyages. Il fut fait esclave par les Francs dans la Terre-Sainte, & travailla en cette qualité aux fortifications de Tripoli. Un Marchand d'Alep le racheta de cette captivité pour le prix de dix écus d'or, & lui en donna cent autres pour la dot de sa fille qu'il lui fit épouser; mais cette femme lui donna tant de peine qu'il n'a pu s'empêcher d'en faire connoitre son chagrin dans ses Ouvrages, & particuliérement dans son *Gulistan*. On a aussi de lui deux autres Ecrits intitulez *Bostan* & *Molamaat*. *Gulistan* veut dire en Persan un *Jardin* ou *parterre de fleurs*, *Bostan* se prend pour *un Jardin de fruits*, & *Molamaat* signifie en Arabe des *Etincelles*, des *Rayons* & des *Echantillons*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SAADIAS GAON, c'est à dire, *Saadias l'excellent*, Rabbin, vivoit au commencement du dixiéme siécle, & étoit le Chef d'une célébre Académie des Juifs, à Sora près de Babylone. Il fut appellé d'Egypte dans cette Académie, par David Ben-Chaïr, Prince de la captivité. Il s'acquitta de son emploi avec beaucoup de succès; y combattit le sentiment de la transmigration des ames, que plusieurs Juifs croyoient; mais s'étant brouillé avec le Prince de la captivité, il fut obligé de demeurer caché pendant sept ans, au bout desquels il en sortit, & se réconcilia avec ce Prince, auquel il survécut, & demeura paisible possesseur de l'Académie de Sora. Ce fut dans sa retraite qu'il composa la plupart de ses Ouvrages. Il mourut en 943, âgé d'environ 50 ans. Il est un des premiers qui ait réduit en Art la Grammaire Hébraïque, vivant dans un païs où l'on parloit la Langue Arabe, & où il y avoit des Grammaires de cette Langue. Nous n'avons point sa Grammaire; mais on juge par les Ouvrages de cet Auteur, qu'il a été peu exact dans cet Art, pour s'être trop préoccupé des subtilitez puériles de la Cabale. Il a écrit un livre de la Théologie des Juifs, intitulé, *Sepher Haëmunoth*, c'est à dire, *Livre de la Créance*, où il traite des principaux articles de leur créance. On ne le trouve guéres qu'en Hébreu de Rabbin, quoique l'Auteur l'ait composé en Arabe; & il y a quelques sentimens particuliers: il a été imprimé à Constantinople en 1647. Il y traite de Dieu, du Monde, des Anges, de la Résurrection, & de la Promulgation de la Loi. Il a encore fait une explication du livre *Jetsira*, imprimé à Mantoue en 1592, un Commentaire sur les alliances illicites, dont Aben Esra fait mention, & un Commentaire sur Daniel, inséré dans les grandes Bibles Hébraïques. On lui attribue une Version Arabe de l'Ancien Testament, dont le Pentateuque a été imprimé par les Juifs de Constantinople, en caractéres Hébreux. Il a été depuis réimprimé en caractéres Arabes, dans les Bibles Polyglottes de Paris & de Londres, avec quelques changemens. Cette Version Arabe du Pentateuque, qui a été traduite en La-

tin par Gabriel Sionite, approche plus de la Paraphrase que d'une Traduction fidéle. Aussi lui a-t'on donné, dans l'édition de Constantinople, le nom de *Targum*, qui signifie *Paraphrase*. * M. Du Pin, *Continuation de l'Histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à présent. Hist. Critique du Vieux Testament*, par M. Simon.

* SAAL ou SÇEAL, Israëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de quitter sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 29.

SAAL, ville de Carinthie, étoit une ancienne Colonie Romaine. On trouve beaucoup d'Antiquitez en creusant dans son terroir. C'est là où l'on voit cette fameuse chaise ancienne faite d'une seule pierre, qui ressemble à deux fauteuils joints dos à dos, avec une Inscription fort ancienne. Quand un Duc de Carinthie est installé, soit qu'il soit Empereur, Roi ou Prince, ou celui qui le répresente, il s'assied dans le fauteuil qui est à l'orient, & un Païsan dans celui qui est à l'occident. Entre autres cérémonies, le Païsan se léve, & présente au Duc deux bœufs, un gras & l'autre maigre. Le Duc est obligé de prendre le maigre & de rendre le gras. Il reçoit ensuite du Païsan un vase à anses; & ainsi est faite l'installation. * *Voyages de* Browne.

SAAL ou SAALA, riviére. *Voyez* SALA.

* SAALBURG, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne dans l'Evêché de Wirtzbourg, sur la rive gauche de la Sala, à peu près au nord de Schweinfurt dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Les Cartes lui donnent ordinairement le nom de *Saltsburg*, mais c'est une faute.

SAANA, ville de l'Arabie Heureuse, dans la Principauté de Théma, sur une riviére, environ à trente huit lieues d'Almacharana, vers le nord occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAANA, riviére du Cercle d'Autriche en Allemagne, baigne Saaneck dans la Carniole, & Cilley dans la Stirie, & quelques lieues au dessous elle se joint à la Save. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAANANIM, ville ou petite contrée, frontiére de la Tribu de Nephthali. * *Josué*, *ch.* 1. *v.* 13.

SAANECK, bourg de la Carniole, situé sur la riviére de Saana, à sept lieues au dessus de Cilley. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Sianticum* ou *Santicum*, petite ville du Norique, que d'autres mettent à *Sonebius*, village de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAANEN, riviére de Suisse, prend sa source dans le Canton de Berne, & traverse le Canton de Fribourg du sud au nord.

* SAANEN, gros village & Baillage du Canton de Berne sur la riviére de Saanen.

SAANIM, ville de la Tribu de Juda, qui a été la demeure des Descendans de Siméon. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 13.

* SAAPH ou SÇAHAPH, septiéme fils de Jadaï, de la Tribu de Juda. Il en est fait mention I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 47.

SAAVE'DRA FAXARDO (Diégo) né dans une famille noble du Royaume de Murcie en Espagne, étoit fils de PIERRE Saavédra, & de *Fabienne* Faxardo. Il fut Sécretaire du Cardinal Gaspard Borgia, Viceroi de Naples, puis Agent pour l'Espagne à Rome, où sa conduite lui aquit une grande estime. Dans la suite il fut envoyé Résident en Suisse; se trouva à deux Diétes de Ratisbonne; & eut enfin ordre d'accompagner à Munster Dom Gaspard de Bracamonte, Comte de Pennaranda, Plénipotentiaire d'Espagne, pour la paix qu'on y traitoit. Saavédra lui rendit de bons services, & mourut en 1648. Il fut Chevalier de Saint-Jacques, Conseiller au Conseil des Indes, & a composé, entre autres Ouvrages, *Idea de une Principe Politico Christiano*, qu'on a traduit en Latin; *Corona Gotica*, *&c.* * Le Mire, *de Script. saecul. XVII.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Scriptor. Hispan.*

SAAVE'DRA (Miguel) *Cherchez* CERVANTES.

SABA, isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles de Barlovento, appartient aux Hollandois, & est située au nord de celle de Saint-Christophle, selon M. Delisle dans sa *Carte de Mexique & de Floride.* * *Histoire des Antilles.*

SABA, selon l'Historien Joséphe, étoit l'ancien nom de la ville de Méroé, avant que Cambyse lui donnât le nom de sa sœur. Cette ville fut, selon quelques Auteurs, le séjour de la Reine, que la réputation de Salomon attira en Judée, pour voir ce Prince & s'entretenir avec lui. Joséphe appelle cette Reine *Nicaulis*, d'autres la nomment *Makeda*. Les Ethiopiens soutiennent encore aujourd'hui que cette Princesse étoit de leur païs, & que ses Descendans y ont régné pendant un tems considérable. Ils en conservent les noms, la liste, & la succession. Ces peuples la nomment conformément à l'Ecriture, *Negbesta-Azeb*, c'est à dire, *la Reine du Midi*. Ils veulent, aussi-bien que les Arabes, qu'elle ait été femme de Salomon; qu'elle retourna enceinte dans son païs, qu'elle y accoucha d'un fils qu'elle éleva jusqu'à ce qu'il fût en état d'avoir des Maîtres & de profiter des leçons de Salomon; qu'elle l'envoya alors à Jérusalem, pour y être élevé auprès de lui; qu'il y passa plusieurs années; qu'il fut oint & sacré dans le temple; qu'en mémoire de son ayeul il prit le nom de *David*; qu'étant de retour & parvenu à la Couronne, il introduisit la Religion des Juifs dans ses Etats, & que c'est de là que sont venues tant de cérémonies Juives qui se conservent encore parmi les Abyssins ou Ethiopiens. Mais presque tous les plus habiles Interprétes veulent que cette Reine ait demeuré particuliérement dans cette partie de l'Arabie Heureuse, connue sous le nom d'*Yemen*. Saint-Justin, saint Cyprien, saint Cyrille d'Alexandrie, enfin le plus grand nombre des Péres & des Interprétes, décident qu'elle étoit véritablement Arabe. Philostorge en parle de même, & le Géographe de Nubie place en Arabie la ville de Saba, & dit que Belkis femme de Salomon étoit de ce lieu-là. Ces sentimens en apparence si opposez, sont aisez à concilier dès que l'on conviendra que ces peuples ont été unis, & n'ont eu qu'un même Maître: ils ont porté le même nom, ils ont la même origine, puisque les Abyssins sont sortis de la terre de Chus & du païs des Sabéens. C'est ce que M. l'Abbé le Grand prouve un peu plus au long dans sa *Dissertation sur la Reine de Saba*, qui est la septiéme des Dissertations qu'il a jointes à la *Relation Historique d'Abyssinie*, par le Pére Jérome Lobo, Jésuite, *p.* 266 *& suiv. Voyez* aussi le *Dictionnaire de la Bible* du Pére Dom Calmet, & Joséphe dans ses *Antiquitez Judaïques*, *l.* 2. *ch.* 5. *&c.*

SABA: Il y a eu quatre hommes de ce nom, dont il est parlé dans l'Ecriture; l'un étoit fils de Chus, fils de Cham, *Genése*, *ch.* 10. *v.* 7; le second, fils de Regma, & petit-fils de Chus, *au même lieu*; le troisiéme, fils de Jectan, fils de Phaleg, *là même*; & le quatriéme, fils de Jectan, qui étoit fils d'Abraham par Kéthura. Il y a en Arabie différents peuples nommez *Sabéens*, qui tirent leur origine de ces Saba; mais il est difficile de déterminer de qui chacun descendoit. Voici ce qui paroît le plus vraisemblable. Ceux qui habitoient le long du Golfe Persique, descendoient de Saba fils de Chus. Ceux qui demeuroient dans l'Arabie Heureuse, vers la Mer Rouge, descendoient de Saba fils de Jectan. Le long du même Golfe, mais plus vers le midi, à l'opposite de la Carmanie, étoient les Descendans du fils de Regma, & enfin les derniers qui demeuroient proche des Nabathéens, entre l'Arabie Heureuse & l'Arabie Deserte, étoient Descendans de Saba, petit-fils d'Abraham. Dans le Pseaume septiéme, *v.* 10, il y a deux peuples de Saba distinguez, car on y lit dans l'Hébreu les Rois de Schéba par un *schin* ש; & de Saba, par un *samech* ס. Le nom de Saba, fils de Chus, s'écrit par un *samech* ס; les noms des autres par un *schin*, ש. Pline nous assure qu'il y avoit des Sabéens sur les côtes des deux Golfes Arabique & Persique, & les anciens Historiens, comme Théodore, Eratosthéne, Agatharcide, & plusieurs autres, parlent de divers peuples Sabéens en Arabie. C'est de quelqu'un de ces païs d'Arabie qu'étoit la Reine de Saba, quoique quelques-uns croyent qu'elle est venue d'Ethiopie, & d'autres du païs de Babylone. Les Anciens parlent d'une ville de Saba ou Sabatha, métropole des Sabéens. * M. Du Pin, *Dissertat. Crit. & Hist. sur la Bible.*

SABA, païs d'Afrique dans l'Ethiopie, avec titre de Royaume, habité autrefois par une Colonie des Sabéens d'Arabie. Il est rempli de plusieurs bonnes villes, outre la capitale appellée *Saba*. Ces villes sont, Madrara, Ambadara ou Ambadora, Machada ou Machida, Betmaria, Madranely ou Manadelly, Ambassin, & autres, toutes de grand trafic. Strabon place au même endroit une ville, nommée *Saba*. Les peuples sont Chrétiens, mais avec quelque Judaïsme: ils révérent les Saints, & sur tout la Vierge. Il y a peine de mort pour tous les blasphémateurs, & les hommes ainsi que les femmes aiment à chanter des chansons spirituelles pendant leur travail, à quoi ils sont extrémement adonnez. Ils portent beaucoup d'honneur à la Croix, & se mettent à genoux par tout où ils en rencontrent en chemin. Quand on veut bâtir ou une église ou quelque chapelle, on sonne la *Gaulapi*, qui est la cloche de la charité. Le battant en est de bois, & la cloche est faite de terre cuite. Chacun s'assemble aussi tôt, & sur ce que dit un Calsena, de la nécessité du bâtiment, ils s'empressent tous d'y contribuer. Ce païs est très-fécond par la quantité de riviéres qui l'arrosent, & l'on y voit un grand nombre d'orangers & de citronniers. Le gibier n'y manque pas, & l'air y est assez tempéré. Les Habitans sont d'un bon naturel, doux, civilisez, & vivent long-tems sans être sujets qu'à fort peu de maladies. Il semble que ce soient des Ethiopiens *Macrobes*, si célébrez par les Anciens pour leur longue vie. Ils aiment les bons chevaux, & regardent ceux qui viennent de Perse & d'Arabie comme les meilleurs qu'on puisse trouver. Ils sont proprement vêtus, & portent des chapeaux de camelot, doublez de toile de coton, ou de soye avec deux pointes. Leurs habits sont longs, & leurs chausses & leurs pourpoints, faits à la Marine, comme on les porte à Goa. Les femmes sont vêtues de soye, & ont le visage découvert. Elles ont de petits bonnets ronds délicatement tissus. Le fond de ces bonnets est percé, & il en sort une touffe de cheveux, garnie de pierreries. Elles portent aussi quantité de perles, & particuliérement celles qui sont nobles. Les autres ont le visage couvert d'un voile de Sandal. La ville de Saba, qui donne le nom à ce païs, est sur la branche du Nil, qui vient du Zaïre. Les Voyageurs la comparent pour l'aspect à celle de Tauris en Perse. Quelques-uns l'appellent *Seva*, *Saba & Sabin*: elle est située vers le septiéme ou le huitiéme dégré, & différente de la ville, qui porte le même nom de *Saba*, dans l'Isle de Méroé, & qui est à 15 ou 16 degrez en deçà de la Ligne. Les uns veulent que la Reine de Saba soit venue de celle-ci; les autres, de celle de Méroé: quelques autres prétendent que ce soit de la Saba d'Arabie. * Vincent le Blanc, *Voyages*, *&c. partie* 2. *ch.* 16. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SABA ou SAVA, ville de Médie, située à 33 degrez 18 minutes de latitude septentrionale dans une grande plaine qui est marécageuse en plusieurs endroits, quoique la terre soit séche & couverte de plusieurs croûtes de salpêtre sur la superficie, qui se couvre d'eau en tems de pluye, en sorte que cette plaine ne devient qu'un seul marais, ou plutôt un grand Lac, dont on fait écouler l'eau par des canaux & par des fossez, qu'on est obligé de passer sur de petits ponts d'espace en espace, parce qu'ils coupent le chemin en divers endroits. Saba a deux milles de tour. Ses murailles ne sont que de terre, & ses maisons, qui ne vont qu'à 600, ou environ, sont presque toutes détruites, mais en récompense elle a de très-beaux jardins, & des fruits exquis & rares. Les ruïnes de plusieurs grands édifices font con-

noi-

noître que cette ville a été grande autrefois. Il y passe un petit fleuve & quantité de canaux. Son terroir est si sec & si sablonneux, qu'il n'y vient rien que par art, & à force de travail. Auprès de la ville, au pié du Mont-Alouvent, il y a quantité de ris & de coton, dont les Habitans font leur principal commerce. Ils font aussi négoce de petites peaux d'agneaux dont la frisure est fort belle, & qui sert à faire des fourrures. Les Histoires de Perse disent unanimement que toute la pleine de Saba étoit autrefois un lac salé, pareil à la plaine qu'on appelle la *Mer de Sel*, qui n'est qu'à vint lieues de cette ville, en tirant à l'Orient, & que l'on traverse sur une chaussée de trente lieues, en allant d'Ispahan en Hyrcanie: mais on n'est pas d'accord sur le tems que ce marais a été desseché. Les uns veulent que ce fut la nuit de la naissance de Mahomet, & les autres qu'Haly, son gendre, en fit miraculeusement écouler les eaux, & qu'il fit ce miracle sans venir sur le lieu, & prononçant seulement une parole, & cela à la considération des Habitans de Coni, qui tenoient son parti contre le beau-pére de Mahomet. Ils ajoûtent qu'en mémoire d'un si surprenant événement, ce peuple bâtit une ville au milieu de ce marais desséché. Les peuples du Septentrion la ruïnérent au quatriéme siécle du Mahométisme. On la rebâtit quarante ans après plus grande qu'elle n'étoit avant sa destruction, & elle fut entourée de murs & pavée de briques rouges. Quelque tems après, Cojé Chems-Esdin la fit aggrandir du côté du Nord. On y conduisit l'eau par dix canaux, & une grande Mosquée y fut bâtie à la partie occidentale. Vis à vis de Saba à l'Occident, à quatre lieues, est un pélerinage fameux par la dévotion des Persans, qui l'appellent, *Echmoell*, c'est à dire, *Samuel*. Ils croyent que ce Prophéte a été enterré en ce lieu-là, & on a bâti sur son tombeau un beau Mausolée, au milieu d'une Mosquée magnifique. * Oléarius. Tavernier. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

SABACH. *Voyez* SABACON.

SABACON ou SABACH, Roi d'Ethiope, chassa Anysis, Roi de la Haute Egypte, & fit brûler vif Bocchoris, fils de Gnéphactes Saïte, qui occupoit la Basse Egypte. Hérodote donne cinquante années de régne à Sabach; & Manéthon ne lui en donne que huit. Il y a apparence que pour faire les cinquante années, il faut y joindre les régnes de ses fils Sévéchus & Tarachus, qu'il avoit laissez en Egypte, & qui y régnérent 32 ans, après que Sabacon y eut régné huit ans: ce qui fait quarante ans, au bout desquels Sabacon revint en Egypte, fit la guerre à Néchaon, le tua, mit en fuite son fils Psamméticus, & régna encore dix ans. Le commencement du régne de Sabacon doit être placé, selon Usserius, à l'an 732 avant Jesus Christ, & 3272 du monde. Hérodote rapporte que ce Roi ne punissoit les Criminels, qu'en les obligeant de porter en des lieux marquez, une certaine quantité de terre; & que par cet artifice il avoit rehaussé toutes les villes de ce Royaume, qui avant cela étoient extrêmement basses. * Hérodote, *Euterpe* ou *l.* 2. Manéthon. Jules Africain. Scaliger. M. Du Pin, *Biblioth. Hist. des Aut. prof.*

* SABACZ ou SABATZ, forteresse de Hongrie est sur la Save dans un endroit où la Save forme une isle. Elle est à l'ouest de Belgrade, tirant vers le sud, & en est éloignée de près de vint lieues.

SABAITES ou SABIENS. *Voyez* SABEENS.

SABAMA, SEBAMA ou SIBMA, ville bâtie par les Descendans de Ruben, *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 38. Esaïe parle *ch.* 16. *v.* 8. des vignes de Sabama, qui furent ravagées par les Moabites, & *Jérémie*, *ch.* 48. *v.* 32. Saint Jérôme assûre qu'il y a à peine 500 pas entre Esbon & Sabama. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

SABARDI selon M. Mary, ou CIBARDI selon M. Sanson dans sa *Carte des Etats de l'Empire du Turc en Asie*, bourg de la petite Tartarie. On le place vers le milieu de la côte septentrionale de la Mer de Zabaché, & on croit qu'il est l'ancienne *Hygris*, petite ville de la Sarmatie Européenne.

SABARIE, *Sabaria*, ville de l'ancienne Pannonie, a été célébre par la naissance de saint Martin. Clusius, Lazius, & quelques autres la prennent pour *Stainan Angern* d'aujourd'hui; mais Cluvier veut que ce soit *Sarvar*, que les Allemands nomment *Rhotenturn*, à trois lieues de l'autre, & sur le confluent du Raab & du fleuve Sabarie, que les Allemands nomment *Guuss*, & les Hongrois *Bonge*. * Cluvier. Sanson. Baudrand.

SABAS, Goth de nation, Martyr, étoit né sous le régne de Constantin *le Grand*. Les Goths ayant depuis embrassé l'Arianisme, il demeura ferme dans la Foi Catholique. Athanaric, Roi des Goths, qui étoit resté Payen, persécuta les Chrétiens. Sabas fut un de ceux qui fut arrêté l'an 372, & n'ayant pas voulu manger des viandes offertes aux idoles, il reçut plusieurs mauvais traitemens, & fut ensuite noyé le 12 d'avril de l'an 372, qui est le jour où on célébroit autrefois sa Fête chez les Grecs, & encore à présent chez les Latins, les Grecs ayant changé de jour. * *Acta apud* Mabillonii *Analecta*.

SABAS (Saint) Abbé, Exarque, ou Supérieur général des monastéres de Palestine, né l'an 439, dans le bourg de Mutallosque, au territoire de Césarée en Cappadoce, étoit fils de *Jean* & de *Sophie*, & son pére commandoit une Compagnie d'Isauriens. Il quitta le monde pour se retirer dans le monastére de Flavien, habité par des Religieux de la Régle de saint Basile. En 457, il fit le voyage de Jérusalem, & demeura en Palestine dans le monastére de saint Euthyme. Il fit un voyage à Alexandrie, où il trouva son pére & sa mére qui le sollicitérent inutilement de quitter la vie qu'il avoit embrassée. Etant de retour en Palestine, il se retira avec les Supérieurs dans une solitude, où il vécut pendant quelques années enfermé dans une grotte. L'Abbé Euthyme le fit revenir auprès de lui: mais après la mort de cet Abbé, Sabas s'établit dans une solitude près du Jourdain, où il vécut seul dans une caverne pendant cinq années. Plusieurs personnes l'étant venu trouver en ce lieu, il y bâtit une Laure, qui fut bientôt peuplée d'un grand nombre de Solitaires. Salluste, Patriarche de Jérusalem, l'ordonna Prêtre, & quelque tems après le fit Exarque, ou Supérieur général de tous les Anachorétes de Palestine. Ses Religieux se revoltérent contre lui, & l'obligérent de se retirer à Jérusalem; mais il revint par l'ordre du Patriarche Elie, & trouva moyen de les gagner par sa douceur & par sa charité. Il fut député à l'Empereur Anastase, par son Patriarche pour le rétablissement de Macédonius; mais il le demanda inutilement à l'Empereur, & revint ensuite dans sa solitude. Il défendit fortement dans la suite la Foi du Concile de Chalcédoine, sous le régne d'Anastase. Il fut député vers Justinien pour justifier les Chrétiens de Palestine, accusez d'avoir excité une sédition dans la ville de Samarie. Non seulement il obtint ce qu'il demandoit, mais aussi il fit condamner les Samaritains à être chassez de Samarie. Etant revenu ensuite en Palestine, il mourut le cinquiéme décembre 531, âgé de 92 ans. * Cyrille, *Vita sancti Sabæ*, *apud* Cotelerium. *Monument. Eccles. Græca.*

SABASIE. *Voyez* SABAZIE.

SABATA, riviére. *Voyez* SABBATO.

SABATHA ou SABTHA, troisiéme fils de Chus, fils de Cham, qui l'étoit de Noé. Il s'établit dans l'Arabie Heureuse, près du Golfe de Perse, où Ptolomée met une ville nommée *Sophta* Σαφθα. Mais ils s'étendirent ensuite jusqu'en Perse, où il y avoit des peuples nommez *Messabathes*, *Messabathæ*, comme qui diroit, *les Sabathiens Méditerranéens*, ou qui habitoient loin de la mer. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 7. J. le Clerc, *sur cet endroit*.

SABATHACA ou SEBTECA, cinquiéme fils de Chus fils de Cham, qui l'étoit de Noé. On croit qu'il passa d'Arabie en Caramanie soit par mer, soit par terre, le chemin n'étant pas fort long. Ce fut là où il habita une ville qu'Etienne de Byzance appelle *Samydace*. Il y avoit aussi un fleuve du même nom. Bochart fait voir dans son *Phaleg*, *l.* 4. *ch.* 2. que le mot *Samydace* peut facilement être corrompu de celui de *Sabathaca*. * Voyez *Genése*, *ch.* 10. *v.* 7. & J. le Clerc, *sur ce passage*.

SABATHAI SEVI. *Voyez* SEVI.

* SABATHAI ou SABBETHAI, nom d'un des Lévites, qui, après le retour de la Captivité de Babylone, eurent soin de rétablir le Temple & la ville de Jérusalem. * *Nehémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 16.

SABATHIENS, Sectateurs de Sabathius. On donna dans le XVI siécle, le nom de SABATHIENS, ou SABBATHAIRES, à une troupe d'Anabatistes, qui, sous prétexte de réforme, observoient le Samedi, à la façon des Juifs. * Sandére, *Hær.* 195 Florimond de Raimond, *l.* 2. *c.* 15. *n.* 3.

SABATHIUS, Juif, Evêque hérétique. *Voyez* SABBATIUS.

SABATHUS, Valet de l'Empereur Auguste, fut tué par Sylleus, Prince Arabe, parce qu'il avoit donné avis à Hérode Roi des Juifs, que Sylleus avoit attenté à sa vie. En effet Sylleus avoit corrompu un Garde d'Hérode à force d'argent, & l'avoit engagé à tuer le Roi son Maître. * Josephe, *Antiq. Judaïq.* *l.* 17. *ch.* 4. de la Traduction de M. Arnaud d'Andilly.

SABATO, riviére d'Italie. *Voyez* SABBATO.

* SABATSIM ou SCABATSIM, ville de la Palestine, appartenante à la Tribu d'Issachar. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 22.

SABATUS. *Voyez* SABATHUS.

SABATZ. *Voyez* SABACZ.

SABAZIE: c'est le nom d'une certaine Fête des Payens, qu'on dit avoir été instituée en l'honneur de Denys, ou Bacchus, Conquérant des Indes. * Cicéron, *de Natura Deorum*, *l.* 3. Le mot *Sabatius*, étoit aussi un surnom de Jupiter, & semble être le même que celui d'*Ægiochus*; parce que, comme ce dernier vient du mot Grec αἴξ qui signifie *une chevre*, l'autre vient du Phénicien *Tsebaoth*, qui signifie *des chevreaux*. On célébroit aussi une Fête en l'honneur de Jupiter, nommée *Sabazia*; sur quoi l'on peut voir le livre de J. Meursius, intitulé, *Græcia Feriata*. Pour Bacchus on a dit qu'il étoit fils de *Caprius*, pour signifier, qu'il étoit fils de ce Jupiter, surnommé *Sabazius*. On peut voir une autre origine de ce nom dans Bochart, *Canaan*, *l.* 1. *c.* 18.

SABBAT, est un mot Hébreu, qui signifie proprement *repos*, & qui est le jour que nous appellons *Samedi*. Rabbin Moïse, dans son *More Nevochim*, *partie* 2. *c.* 31. dit que l'observation de ce jour a été commandée aux Juifs comme le fondement de leur religion, touchant la création du monde, afin qu'ils se souvinssent toûjours que Dieu avoit créé de rien le monde en six jours, & qu'il s'étoit reposé le septiéme jour. Ainsi le Sabbat a été institué, pour conserver la mémoire de la création. Les anciens Péres de l'Eglise conviennent en cela avec les Juifs, comme il paroît par les Constitutions faussement dites des Apôtres, qui ordonnoient d'observer le jour du Sabbat, aussi-bien que le Dimanche; parce que l'un est consacré à la mémoire de la Création, & l'autre à la mémoire de la Résurrection. R. Moïse rapporte de l'institution du Sabbat, une seconde raison, qui regarde purement les Juifs, savoir, leur déliverance de la captivité d'Egypte, afin qu'ils se souvinssent qu'ils avoient été esclaves en ce païs-là, & que Dieu avoit fait succéder le repos aux miséres qu'ils avoient souffertes en Egypte. Le précepte de la célébration du Sabbat fut établi, ou plutôt renouvellé par la Loi de Moïse, & depuis exactement observé par les Juifs, qui considérent le Sabbat comme un jour consacré particuliérement au culte du vrai Dieu. Il commence le Vendredi au soir, suivant l'usage général des Juifs, qui célébrent leurs

leurs Sabbats ou leurs Fêtes, depuis un soir jusqu'à l'autre. Les Juifs lisoient, & ils lisent encore dans leurs Synagogues, tous les jours du Sabbat, la Loi, qui leur est expliquée par les Docteurs ou Rabbins, & passent ce jour-là en priéres. Les anciens Juifs observoient même avec exactitude la cessation de toute œuvre en ce jour & la poussoient même jusqu'au scrupule, comme Jesus Christ le leur reproche dans l'Evangile. On lit dans l'Histoire des Machabées, que les Juifs étant attaquez un jour de Sabbat, se laissérent massacrer plutôt que de combattre. Mais Mathathias fit connoître aux Juifs qu'il ne falloit point faire difficulté de se défendre, quand on étoit attaqué le jour du Sabbat, I. *Machabees*, *ch.* 2. Les Rabbins ont marqué exactement tout ce qui leur est défendu de faire pendant le jour du Sabbat: ce qu'ils réduisent à XXXIX chefs, qui ont chacun leurs dépendances. Ces XXXIX chefs sont ainsi rapportez par R. Léon de Modéne. Il leur est défendu de labourer, de semer, de moissonner, de boteler & lier des gerbes, de battre le grain, de vanner, de cribler, de moudre, de bluter, de paîtrir, de cuire, de tordre, de blanchir, de peigner ou de carder, de filer; de retordre, d'ourdir, de taquer, de teindre, de lier, de délier, de coudre, de déchirer ou mettre en morceaux, de bâtir, de détruire, de frapper avec le marteau, de chasser ou de pêcher, d'égorger, d'écorcher, de préparer & racler la peau, de la couper pour en travailler, d'écrire, de raturer, de régler pour écrire, d'allumer, d'éteindre, de porter quelque chose d'un lieu particulier en public. Ces XXXIX chefs renferment diverses espéces; par exemple, limer, est une dépendance de moudre; & les Rabbins ont exposé toutes ces espéces avec de grands raffinemens. Quoiqu'ils ne puissent allumer de feu ce jour-là, ils peuvent néanmoins se servir, pour leur en allumer, de quelqu'un qui ne soit pas Juif; mais ils n'apprêtent ni ne font cuire aucune chose pour manger: il ne leur est pas permis de parler d'affaires, ni du prix de quoique ce soit; d'arrêter aucune chose qui regarde l'achat ou la vente, ni de donner, ni de recevoir. Ils ne peuvent sortir plus d'un mille hors de la ville & des fauxbourgs. Le Sabbat commence chez eux, environ une demi-heure avant le coucher du soleil, & alors toutes ces défenses s'observent. Les femmes sont obligées d'allumer dans la chambre une lampe qui a d'ordinaire six lumignons, ou au moins quatre, & qui dure une grande partie de la nuit. De plus, elles dressent une table couverte d'une nappe blanche, & mettent du pain dessus, qu'elles couvrent d'un autre linge long & étroit: ce qu'ils font, disent-ils, en mémoire de la manne qui tomboit de la sorte, ayant de la rosée dessus & dessous; & le jour du Sabbat il ne pleuvoit point. * *Voyez* Léon de *Modene*, *Cérémonies des Juifs*.

SABBAT (Le) se prend aussi quelquefois pour toute la semaine; & en ce sens le premier jour de la semaine est appellé *prima Sabbati*, & les autres de suite. Il se donne aussi quelquefois généralement à toutes les Fêtes des Juifs. * *Matthieu*, *ch.* 28. *v.* 1. *Marc*, *ch.* 16. *v.* 9. *Luc*, *ch.* 24. *v.* 1. *Jean*, *ch.* 20. *v.* 1 *&* 19.

SABBATAIRES, Sectateurs de SABBATIUS Juif d'origine.

SABBATIQUE, fleuve imaginaire de la Judée, cessoit, dit-on, de couler tous les jours du Sabbat. Baronius parlant de ce fleuve au sujet de la fontaine de Siloé, accuse Pline de s'être trompé, parce que Joséphe assure qu'après avoir cessé de couler pendant six jours, il recommence à paroître le septiéme jour. Mais tous les Rabbins qui ont fait mention de cette Histoire ou de cette fable, disent la même chose que Pline. Selon Elie le *Grammairien*, on l'a appellé *Sabbathicus*, à cause qu'il cesse de couler, & semble se reposer le jour du Sabbat ou du repos. Au reste, ce fleuve, selon quelques Auteurs, n'est autre que l'Eleuthére dont parle Strabon. Les Juifs, qui sont inventeurs de cette fable, disent que les dix Tribus sont retenues en captivité au delà de ce fleuve, que l'on ne peut passer que le jour du Sabbat. * Pline, *l.* 31. *c.* 11. Baronius, *ann.* 33. *n.* 37. Joséphe, *Guerres des Juifs*, *l.* 7. *c.* 23. Casaubon, *in Baronium*. *Voyez* Buxtorf, *Dict. Thalmudicum*, sur le mot *Sambathion*.

Dominique Magri dans son voyage qu'il fit en Syrie, âgé de dix-neuf ans, assûre qu'étant arrivé au bord du fleuve Sabbathique avec sa caravanne, un jour de vendredi, 21 juin au soir, il vit le fleuve se tarir vers le coucher du Soleil du vendredi, & demeurer à sec jusques au lendemain, que la caravanne étant partie, il n'eut pas le loisir de voir si le samedi au soir, lorsque le repos du Sabbat seroit passé, le fleuve recommenceroit à couler. Ce Voyageur cite les Marchands de sa caravanne & les Paisans des environs du lieu, pour témoins de ce qu'il avance, & il en conclut que Joséphe se trompe lorsqu'il dit que ce fleuve ne couloit que le Samedi. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

SABBATIQUE (Année). Chaque septiéme année chez les Juifs étoit appellée *Sabbatique*. On laissoit en cette année-là reposer la terre, & il n'étoit pas permis de la cultiver, ni de semer, ni par conséquent de faire aucune moisson. Les Esclaves devoient, cette année, être mis en liberté. Il n'étoit point permis de demander aux débiteurs ce qu'ils devoient: c'est pourquoi elle étoit aussi appellée *année de rémission*. * *Deuteronome*, *ch.* 15. *v.* 1. 2. 3.

* SABBATIUS, étoit Juif d'origine. S'étant fait Chrétien dans la Secte des Novatiens, il y fut ordonné Prêtre par Marcien leur Evêque, qui avoit succédé à Agelius à Constantinople vers l'an 383. Sa conversion à la foi ne lui fit pas renoncer aux pratiques des Juifs, & il demeura toujours fort attaché à l'observation de la Loi Judaïque. Sa vie étoit fort réglée & même austére; mais il étoit ambitieux, & desiroit d'être Evêque. Dans ce dessein il s'associa deux Evêques de sa Secte, Thérétiste & Macaire, résolu de suivre ce qui avoit été arrêté touchant la Pâque, dans un Concile des Novatiens tenu à Paze sous le régne de Valens, savoir, que l'on se conformeroit au calcul des Juifs pour la célébration de cette Fête, excepté qu'on la célébreroit toujours le dimanche. Paze étoit une petite ville de Phrygie: le Decret du Concile qu'on y avoit tenu, paroit n'avoir été qu'un prétexte que Sabbatius avoit cherché pour faire schisme & se former un parti. Mais il en allégua un autre: il dit qu'il ne se séparoit de l'Eglise que pour suivre une plus grande perfection. Marcien voyant qu'il commençoit à tenir des assemblées à part, se repentit de l'avoir ordonné Prêtre, & disoit, „ Il eût mieux valu mettre mes mains sur des épines, que „ de les imposer sur sa tête." Cependant, comme il vit que Sabbatius divisoit les Novatiens, il assembla un Concile des Evêques de sa Secte à Sangare, port de mer dans la Bithynie près d'Hélénople. Sabbatius y fut mandé. On l'interrogea sur le sujet de son mécontentement, & il dit qu'il venoit de ce que l'on n'observoit pas le Decret du Concile de Paze touchant la Pâque. Marcien & les autres Evêques se doutérent bien que son mécontentement avoit une autre cause, & que son véritable desir étoit de parvenir à l'épiscopat. Pour rompre ses mesures, on lui demanda qu'il fit serment de n'accepter jamais cette dignité. Il le fit: & aussi-tôt le Concile, qui vouloit lui ôter tout prétexte de se diviser, fit un Canon qui fut surnommé l'*Indifferent*, par lequel il fut ordonné que chacun célébreroit la Pâque tel jour qu'il voudroit, pourvu que l'on ne quittât point les assemblées, & que l'on ne se séparât point des autres. Par ce Decret ils violérent la discipline que le Concile de Nicée avoit cru devoir établir d'une maniére uniforme dans toute la terre. Mais leur condescendance en ce point, n'étant pas l'effet d'une vraye charité, n'eut que de fâcheuses suites. Sabbatius, quoiqu'uni de communion avec les autres Novatiens, ne voulut pas s'accorder avec eux sur la célébration de la Pâque; & quand la Pâque commune ne s'accordoit pas avec la sienne, il prévenoit la commune, faisant en son particulier le jeûne & les autres cérémonies de cette Fête. Divers Novatiens de Phrygie & de Galatie suivirent son exemple, & mirent ainsi le trouble dans leur Secte. Sabbatius se sépara même ouvertement de Sisinnius qui avoit succédé à Marcien, sous le même prétexte de célébrer la Pâque avec les Juifs, & tint ses assemblées à part. On raconte de lui que lisant un jour publiquement cet endroit de l'Evangile, *La Fête des Azymes qu'on appelle Pâque approchoit*, il y ajoûta comme texte de l'Evangile, *Maudit est celui qui fait la Pâque hors les jours des Azymes*. Plusieurs Laïcs ignorans se laissérent tromper par cette fourberie, mais la fausseté en fut bientôt découverte. Comme il célébroit la Fête de Pâque avec quantité de monde qu'il avoit séduit, il se répandit un bruit parmi eux, que l'Evêque Sisinnius venoit les attaquer à main armée. La frayeur s'étant saisie de la multitude, ils se pressérent si fort de sortir, qu'ils s'étouffèrent les uns les autres, & il y en eut soixante & dix qui y perdirent la vie. Cet accident fit abandonner à plusieurs le parti de Sabbatius, mais il eut toujours des Disciples. Après la mort de Sisinnius, arrivée sur la fin de l'an 407, comme on vouloit mettre en sa place Chrysante, & que celui-ci pour l'éviter, demeuroit caché, Sabbatius prit ce tems pour se faire Evêque, & se fit ordonner, malgré le serment qu'il avoit fait de ne pas même accepter l'épiscopat. Cette tentative ne lui réussit pas: les Novatiens indignez de son ambition, continuérent à chercher Chrysante, & firent bannir Sabbatius à Rhodes, où il finit ses jours. * Socrate, *Histor.* *l.* 7. Baronius, dans ses *Annales* sous l'an de Jesus Christ 391. *n.* 7. Sanderus, *Hæres.* 88. Dom Remi Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrez & profanes*, *tome* 5. Godeau, *Histoire Eccles.* *&c.*

SABBATIUS, Hermite & Magicien, succéda dans la profession de Devin, au Solitaire qui avoit prédit que Léon l'*Arménien* parviendroit à l'Empire, & refusa les présens que cet Empereur envoyoit à ce Devin, qui étoit mort, déclarant à celui qui les apportoit, qu'il n'acceptoit point les présens d'un Idolâtre. Il eut la hardiesse d'écrire à Léon, & de lui prédire, en contrefaisant le Prophéte, qu'il perdroit bientôt l'Empire & la vie, s'il ne détruisoit les idoles, en abolissant les images que les Chrétiens adoroient. Ces menaces firent prendre à Léon la résolution d'interdire le culte des images, & de renouveller la persécution contre ceux qui le pratiquoient, l'an de Jesus Christ 814. * Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes*.

SABBATIUS, Evêque dans les Gaules, avoit composé, à la priére d'une vierge consacrée à Dieu, nommée *Secunde*, un livre de la Foi contre Marcion, Valentin, Aëtius & Eunomius, dans lequel il prouvoit l'unité d'un Dieu, la vérité de la chair de Jesus Christ, & la consubstantialité des trois Personnes Divines. Nous n'avons plus cet Ouvrage dont Gennade fait mention, *de Script. Eccl. c.* 1.

SABBATO, *riviére* du Royaume de Naples, qui a sa source dans la Principauté Citérieure, traverse l'Ultérieure, reçoit le Calore, un peu au dessous de Benévent, & va se joindre au Volturno, dans la Terre de Labour. * Maty, *Dict. Geogr.*

SABBETHAI. *Voyez* SABATHAI.

SABEENS ou SABIENS, nom d'une certaine Secte, mêlée du Christianisme, du Judaïsme, de la religion des Turcs, & des superstitions Payennes. R. Moïse avoit lu plusieurs livres Arabes que nous n'avons plus, qui donnoient une connoissance assez exacte de ces Sabéens. Il dit qu'Abraham avoit été élevé dans la Religion de ces Sabaïtes, qui étoient les anciens Chaldéens, lesquels n'adoroient point d'autre Divinité que le soleil & les astres; & qu'Abraham s'opposa ensuite fortement à cette créance, en établissant un seul Dieu, auteur de l'univers, & qui gouverne tout par sa providence. C'est ce qui a fait que Moïse a inséré plusieurs choses dans ses livres, par rapport aux dogmes de ces Chaldéens ou Sabéens, pour en détourner les Israé-

Iſraëlites. On voit dans leurs livres l'Hiſtoire d'Abraham & des autres Patriarches : ce qui n'eſt pas ſurprenant, puis qu'Abraham étoit Chaldéen. Ils ont auſſi les Hiſtoires d'Adam, de Seth & des autres Patriarches, mais pleines de fictions, outre d'autres livres qui portent le nom d'Adam, dont Abraham Echellenſis a parlé dans ſon *Eutychius vindicatus*, écrits en langage Chaldéen, mais en des caractéres fort différens de ceux des Chaldéens. On trouve dans la bibliothéque de M. Colbert quelques uns de ces livres manuſcrits qui ont été apportez du Levant. Le Pére Ange de ſaint Joſeph, Religieux Carme, qui a été Miſſionnaire dans le Levant, parle dans ſes Ouvrages aſſez au long de ces Sabéens, qu'il prétend être les mêmes que ceux qu'on appelle Chretiens de ſaint Jean, & un reſte des anciens Chaldéens ou Sabéens. Selon cet Auteur on les appelle *Mendai*, c'eſt à dire, ſelon leur interprétation, *Bendehai* ou *Créatures du Vivant*. Mais d'autres Ecrivains veulent que *Mendai* ſoit un nom Chaldéen qui ſignifie *γνωστικὸς Gnoſtique*, comme ſi les Sabéens d'aujourd'hui étoient un reſte des anciens Gnoſtiques. Pour appuyer ce ſentiment, ils diſent que les anciens Gnoſtiques n'étoient Chrétiens que de nom, mais Philoſophes en effet ; qu'ils ſuivoient la Philoſophie & les rêveries des Chaldéens ſur l'Aſtrologie ; & qu'ils ont eu des livres d'Adam, de Seth & de pluſieurs autres Patriarches. Ils remarquent de plus, comme une choſe fort ſinguliére, que la Langue Chaldaïque des Sabéens exprime les voyelles. Par exemple, la voyelle *a*, par un aleph, la voyelle *i*, par un jod ; & qu'ils n'écrivent point par abbrégé, comme on fait dans l'Hébreu, l'Arabe, le Chaldéen & le Syriaque, où l'on ſupplée par certains points lorſqu'on veut les marquer. Au reſte, ces peuples adorent le ſoleil, comme le plus grand des Dieux ; la lune, comme la premiére Déeſſe, & les étoiles, comme des Dieux inférieurs. Cette religion a infecté une bonne partie de l'Orient. Mahomet en parle dans ſon Alcoran, & accorde aux Sabéens les mêmes priviléges qu'aux Chrétiens. Ces Idolâtres ſont appellez de divers noms ; mais qui déſignent tous une même ſorte de gens, ou qui ont peu de différence entre eux. On leur a donné le nom de Chaldéens, de Nabathéens, de Chananéens, &c. Il y a quelques Aſtrologues & quelques Médecins de cette Secte à Conſtantinople ; mais dans le Royaume de Perſe, vers la mer de Tabariſtan, ils ſont en grand nombre. Ils ne ſont pas trop perſuadez de l'immortalité de l'ame, ni des peines ou des récompenſes de l'autre vie. Ils ne ſe vengent guéres des injures, ni des outrages qu'on leur fait, parce qu'ils regardent tout cela comme des effets naturels des influences céleſtes, & n'en ſont pas plus irritez que nous le ſommes, lorſque nous ſentons tomber une groſſe pluye ſur nous, ou lorſque l'ardeur du ſoleil nous brûle dans le fort de l'été. Ils s'appellent entre eux *Mendai*, & outre l'Arabe, ils parlent une ſorte de Chaldéen corrompu, qu'ils écrivent avec des caractéres particuliers ; mais il n'y a guéres que leurs Sacrificateurs qui le ſachent lire & écrire. Ces Sacrificateurs ſe nomment *Scheicos*, c'eſt à dire, *Vieillards*, & obéiſſent à d'autres ſouverains Sacrificateurs, Moines ou Evêques, qu'ils appellent *Chanzebra*. Ils croyent qu'*Iſſa*, que nous interprétons Jeſus, eſt l'ame de Dieu, c'eſt à dire, ſon bien-aimé ; & qu'il n'eſt point mort, mais que les Juifs ont crucifié un fantôme en ſa place. Ils ont trois ſacrifices, dont le premier eſt de pain, de vin & d'huile ; le ſecond, d'une poule ; le troiſiéme, d'un mouton.

Ceux qui appellent les Sabéens, Chretiens de ſaint Jean, ſe fondent ſur ce qu'ils honorent ce ſaint Prophéte ; mais ils ſont plus Gentils que Chrétiens. Il y en a quantité dans le Curdiſtan, Province de la Perſe, & à Baſſora dans l'Arabie Deſerte. Ils reçoivent le Batême en mémoire de ce que ſaint Jean batiſa Jeſus Chriſt ; mais ils ne batiſent point au nom de la ſainte Trinité. Ils reconnoiſſent ſeulement quatre Sacremens, le Batême, l'Euchariſtie, l'Ordre & le Mariage ; mais ils n'admettent ni la Confirmation, ni l'Extrême-Onction, ni la Pénitence. Dans leur Euchariſtie, qui n'eſt Sacrement que de nom, non plus que leur batême, ils ne diſent point les paroles de la conſécration ſur l'hoſtie, mais ſeulement quelques priéres. Ils font leurs hoſties de farine détrempée avec du vin & de l'huile. Pour le vin de leur conſécration, ils le tirent de raiſins ſecs, humectez dans de l'eau, qu'ils preſſent ; & c'eſt ce même vin dont ils uſent pour détremper la farine de l'hoſtie. A l'égard de l'Ordre, ils ont des Miniſtres ſupérieurs & inférieurs ; mais ce ſont les enfans qui ſuccédent à leurs péres ; ou au défaut des enfans, ce ſont les plus proches parens, & toute la cérémonie de leur conſécration conſiſte en quelques priéres, qu'un autre Miniſtre dit ſur celui qui reçoit cette dignité. Pour le mariage, leur cérémonie eſt de faire jurer à l'épouſe qu'elle eſt vierge ; après ce ferment, le Miniſtre batiſe l'époux & l'épouſe, & les fait mettre dos à dos, & lit quelques priéres. Les Miniſtres auſſi bien que les Laïques, peuvent avoir chacun deux femmes. Leur Meſſe conſiſte en quelques oraiſons, & à communier de leur hoſtie preparée & conſacrée à leur mode, & de leur vin fait de raiſins ſecs. Outre le Dimanche, ils ont trois Fêtes en l'année ; la premiére, au premier jour de l'an, qui dure trois jours, en mémoire de la création d'Adam ; la ſeconde, au commencement du quatriéme mois, qui ſe célébre auſſi pendant trois jours, en l'honneur de ſaint Jean-Baptiſte ; & la troiſiéme, au commencement du ſeptiéme mois, qui dure cinq jours, en mémoire du batême de Jeſus Chriſt, qui fut batiſé par ſaint Jean. Ils ſe font tous batiſer pendant ces cinq jours, & ils appellent cette derniére Fête *Pendgia*. Ils ne connoiſſent point d'autres Saints que ſaint Jean-Baptiſte, ſaint Zacharie ſon pére, & ſainte Elizabeth ſa mére ; & ils n'honorent Jeſus Chriſt, que comme ſerviteur de S. Jean. Ils croyent qu'il y a un Paradis & un Enfer ; mais ils n'admettent point de Purgatoire ; & ils diſent que les méchans après leur mort, paſſeront par un chemin étroit, bordé de lions, de ſerpens & de dragons, qui les dévoreront ; mais que les bons paſſant par ce chemin, ne ſeront pas même épouvantez par ces bêtes farouches, & qu'ils iront jouïr du Paradis, qu'ils rempliſſent de toutes choſes agréables à l'homme, & capables de contenter les ſens, ſuivant les rêveries de l'Alcoran, dont ils ont pris pluſieurs fables, qui font une bonne partie de leur créance. Ils ne mangent point de la chair des animaux tuez par ceux qui ne ſont pas de leur Religion, & leurs Miniſtres leur ſervent de Bouchers ; car ce ſont eux qui tuent les poules, les moutons, & les poiſſons dont ils mangent. Ils ne voudroient pas boire non plus dans un vaſe qui auroit ſervi à un autre qu'à un Sabéen, parce qu'ils s'imaginent que tous les autres hommes ſont profanes. Leur année eſt compoſée de trois cens ſoixante-ſix jours ; à ſavoir, de douze mois, de trente jours chacun, & de ſix jours ſurnuméraires. En 1665, le ſecond jour de novembre ils comptoient le vintiéme de leur premier mois : de ſorte qu'il falloit que leur année eût commencé le quatorziéme d'octobre. * M. Thévenot, *Voyage du Levant*, *tome* 2. Vanſleb, *Relation de Perſe*. Le Pére Ange de ſaint Joſeph, *Diſſertation ſur la Religion des Sabaïtes*, en 1680. Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

Anciennement toutes les nations qui adoroient les ſimulacres étoient compriſes ſous le nom de Sabéens. Les reſtes de cette Secte ſubſiſtent encore dans l'Orient ſous le nom de Sabéens qu'ils prétendent avoir reçu de Sabius, fils de Seth. Une des choſes qui leur a attiré le plus de conſidération parmi les peuples d'Orient, c'eſt que leurs meilleurs Aſtronomes ont été de cette Secte, comme Thebes Eba, Korrah, Albathni & d'autres. Ces Sabéens employoient dans la conſécration de leurs ſimulacres, un grand nombre d'enchantemens, pour y attirer du Ciel ces Intelligences pour leſquelles ils les érigeoient, & dont ils croyoient que la vertu & les influences y réſidoient enſuite. C'eſt de là qu'eſt venue la folie des Taliſmans, dont quelques perſonnes font encore aujourd'hui tant de myſtére. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 313. Selon Houſſain Vaès, dans ſa Paraphraſe Perſienne de l'Alcoran, les Zabiens ont diverſes obſervances tirées du Judaïſme, du Chriſtianiſme & du Mahométiſme : ils honorent les Anges d'un culte religieux ; ils liſent les Pſeaumes de David ; ils prient tournez, tantôt au Midi & tantôt au Septentrion. Il y en a qui croyent qu'ils ſont dans les principes des Saducéens ; ils ont auſſi, *dit M. d'Herbelot*, un livre qu'ils attribuent à Adam, & qu'ils regardent comme leur Bible, & dont les caractéres ſon tout à fait particuliers, mais dont la Langue eſt preſque entiérement Chaldaïque. Ben-Schunab, Auteur Perſan, nous dit encore quelque choſe de plus précis ſur les Sabéens, qu'il nomme *Sirians* ou *Syriens*. Ils ſont, ſelon lui, les Deſcendans de la plus ancienne nation du monde, & parlent encore aujourd'hui au moins dans leurs livres, la Langue d'Adam & de ſes enfans. Ils ont reçu leur Religion & leur Loi de Seth & d'Enoch, dont ils prétendent avoir encore aujourd'hui les livres remplis d'inſtructions morales pour fuïr le vice & pratiquer la vertu ; ils prient Dieu ſept fois le jour, avec une application ſi ſérieuſe, qu'ils n'y mêlent aucune autre action : ils jeûnent pendant le cours entier d'une Lune, depuis le lever juſqu'au coucher du Soleil, ſans boire ni manger choſe quelconque ; ce jeûne finit toûjours à l'équinoxe du Printems ; ils honorent le Temple de la Méque & ont auſſi beaucoup de reſpect pour les pyramides d'Egypte, à cauſe qu'ils croyent que Sabi, fils d'Edon ou d'Enoch, eſt enterré ſous la troiſiéme ; mais leur principal pélerinage ſe fait en un lieu proche de Haram, qui eſt l'ancienne Carra en Méſopotamie, que quelques uns croyent être le lieu de la naiſſance d'Abraham, & qui eſt certainement le lieu, d'où il partit pour ſe rendre avec toute ſa famille dans la terre de Chanaan ; quelques uns veulent que les Sabéens reſpectent particuliérement ce lieu à cauſe de Sabi, fils de Mari, qui vivoit du tems d'Abraham, & duquel ils tirent plus probablement leur origine & peut être leur Religion, que de Sabi, fils d'Enoch, qui vivoit avant le Déluge. Ben-Hazem, dit que la Religion des Sabéens eſt non-ſeulement la premiére & la plus ancienne, mais auſſi la générale & la ſeule Religion du monde juſqu'au tems d'Abraham, duquel toutes les autres Religions ſont deſcendues ; & les Arabes dans toutes leurs Hiſtoires, diſent ordinairement que les anciens Perſes, Chaldéens, Aſſyriens, Grecs, Egyptiens, & Indiens, étoient tous Sabéens, avant qu'ils euſſent embraſſé le Judaïſme, le Chriſtianiſme, ou le Mahométiſme, & les Chrétiens orientaux ne font point de difficulté de dire, que le grand Conſtantin quitta la Religion des Sabéens pour prendre celle des Chrétiens. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible dans l'article* ZABIENS.

SABELLICUS, (Marc-Antoine Coccius) naquit vers l'an 1436, à Vicovaro, petite ville d'Italie ſur le Téveroné, à qui il donna le premier le nom de *Vicus Varronis*, pour le rendre plus célébre, au lieu qu'il s'appelloit *Valeria*, ou *Vicus Valerius*. Le nom de ſa famille étoit *Coccius*, dont il fit *Cocceius* pour le rendre plus Romain. Son pére ſe nommoit *Jean*, étoit accommodé des biens de la fortune & avoit ſervi ſous Robert Urſini ; ſa mére ſe nommoit *Cacia*. Il alla fort jeune à Rome, où il étudia quelque tems ſous Gaſpard de Vérone, & ſous Porcellio, Napolitain. Il prit enſuite des leçons de Domitio Calderino, ſous lequel il aquit une grande facilité de faire des vers. La réputation avec laquelle Pomponius Lætus enſeignoit alors à Rome, l'engagea à étudier auſſi ſous lui, & il le fit avec tant de ſuccès, que ce Savant le mit de ſon Académie & lui fit prendre un nouveau nom, ſavoir celui de Sabellicus. Il quitta enſuite Rome pour aller enſeigner la Jeuneſſe à Udine, où on le demandoit : cela arriva vers l'an 1475. Il ne laiſſa pas d'étudier la Logique, les Mathématiques & le Grec. La peſte l'obligea de ſe retirer à Trieſte. Il fut appellé à Veniſe en 1484, pour y enſeigner les Belles Lettres ; mais la peſte l'obligea peu de

de tems après de fuir à Vérone pour se mettre en sûreté. Il y composa son Histoire de Venise, qu'il fit imprimer à son retour dans cette dernière ville. Il fut le premier chargé du soin de la bibliothéque de Saint Marc, que le Cardinal Bessarion avoit donnée à la République. Les infirmitez aquises par le travail & par ses débauches, l'engagérent à présenter en 1505, une requête au Sénat, pour le supplier de le décharger de son emploi & de lui accorder une pension de deux cens ducats, ce qui lui fut accordé. Il mourut le 18 avril 1506, d'une maladie honteuse, comme Latomus l'a marqué dans cette Epitaphe qu'il lui a faite,

Magnus in hoc tumulo jacet ille Sabellicus, orbis
Cujus ad ingenium non satis unus erat.
Tempora permodicis incluserat omnia chartis,
Scribere exemplo quæ potuere aliquo.
In venere incerta tamen hic tantabuit, atque
Maluit Italicus gallica fata pati.
Quid juvat humanos scire atque evolvere casus,
Si fugienda facis, & facienda fugis.

Paul Jove rapporte une Epitaphe que Sabellicus avoit lui même composée pour être gravée sur son tombeau. La voici,

Quem non res hominum, non omnis ceperat ætas
Scribentem, capit hæc Coccion urna brevis.

Ses ouvrages sont, *De vetustate Aquileiæ libri sex; Rerum Venetarum Historia; De Venetis Magistratibus; Annotationes in Plinium, &c.; Valerius Maximus ex recensione Sabellici, &c.; Suetonius cum Paraphrasi, &c.; De Officio Prætoris; De Venetæ urbis situ; De Latinæ Linguæ reparatione; De Officio Scribæ; Rapsodiæ Historiarum Enneades.* Il y a encore de lui des Poëmes, des Lettres, & des Harangues. Il eut un fils naturel qui mourut au commencement de l'an 1506. Les Ouvrages de Sabellicus ont été imprimez en quatre volumes, *in folio* en 1560. * Apostolo Zeno, *dans la Vie qu'il a mise à la tête de l'Hist. de Venise de Sabellicus, imprimée en* 1718. Le Pére Nicéron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 12. *p.* 144 *& suiv.* Paul Jove, *in Elog. c.* 42. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Bembo, *l.* 4. *Epist.* 4. Philippe de Bergame, *Suppl. Chron. l.* 16. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Louis Vivès, *de tradendis Discipl. l.* 5. Pierre-George Chalcedoni, *en sa Vie.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Pierius Valerianus, *de Infelic. Litterat. l.* 1. *p.* 28. Bayle, *Dict. Crit.*

SABELLIENS, Hérétiques. *Voyez* l'article de SABELLIUS qui suit.

SABELLIUS, Héréfiarque, Chef des Sabelliens, étoit de Ptolémaïde, ville de Libye; & après avoir été Disciple de Noëtus de Smyrne, il répandit ses dogmes vers l'an 250. Confondant les Personnes de la Trinité, il enseignoit qu'il n'y avoit point de distinction entre celles-ci; mais qu'elles étoient une, comme le corps, l'ame & l'esprit, ne font qu'un homme: d'où il s'ensuivoit que le Pére & le saint Esprit avoient souffert la mort, aussi-bien que le Fils: ce que Noëtus avoit déja enseigné après beaucoup d'autres. Tertullien attribue cette erreur à Praxéas; & l'hérésie de Sabellius subsista assez long-tems dans l'Orient, où ses Disciples étoient appellez *Noëtiens* & *Sabelliens*. Marcel d'Ancyre & Photin furent accusez de la renouveller en Occident: ils étoient connus sous le nom de *Patripassiens*. On dit qu'un apostat Espagnol l'a enseignée en Angleterre au commencement du XVII siécle. Les Sociniens, qui n'admettent qu'une seule personne en Dieu, ne distinguant pas le Verbe & le saint Esprit du Pére, sont en cela conformes aux Sabelliens. Saint Epiphane ajoûte que Sabellius avoit puisé cette erreur dans les livres apocryphes, & particuliérement celui qu'ils nommoient l'*Evangile des Egyptiens*, où Notre Seigneur est introduit, enseignant à ses Apôtres, que le Pére & le Fils n'étoient qu'une Personne. Saint Denys d'*Alexandrie* composa d'excellens Traitez contre cette erreur, qui fut condamnée dans divers Conciles, & entre autres dans le Concile d'Alexandrie, l'an 261. * Saint Epiphane, *Hær.* 57 *&* 62. Saint Augustin, *Hær.* 36 *&* 41. Eusébe, *de Præparat. Evang. l.* 7. Baronius, *A. C.* 260. *n.* 61 *& suiv.* Godeau, *Hist. Eccl.* Gautier, *Chron. sæculi XVII. ch.* 24. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques.*

SABELLUS, Poëte Latin, qui vivoit du tems de Domitien & de Nerva, publia des Ouvrages très-impurs, vers l'an de Jesus Christ 96. * Martial parle de lui, *l.* 12. *Epigr.* 43.

SABEO, connu sous le nom de FAUSTUS SABÆUS, né de parens obscurs, à Chiari dans le territoire de Bresse en Italie, fut appellé à la Cour de Rome par le Pape Léon X, qui le fit Garde de la bibliothéque du Vatican. Peu après, il fut envoyé en Angleterre & en Irlande, pour y chercher dans les monastéres divers Manuscrits qu'on y conservoit, & fit d'autres voyages pour l'augmentation de cette bibliothéque; mais il eut le malheur de perdre le Pape son patron, & revint à Rome, où il vécut assez pauvrement, sans pouvoir obtenir aucune récompense de ses services. Depuis il publia une Cosmographie, & en 1556, cinq livres d'Epigrammes, qu'il dédia au Roi Henri II, dont il eut une chaîne d'or qui valoit plus de cent pistoles, & quelques autres présens. Ce secours vint fort à propos pour Sabéo, qui mourut âgé de 80 ans, sous le pontificat de Paul IV, vers l'an 1558. * Bayle, *Dict. Crit.*

* SABIA (Le port de) port d'Afrique dans le Royaume de Tripoli, sur la pointe occidentale du Golfe de Sidra ou de la Sidre. * M. Delisle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

SABIN (Saint) Evêque d'Assise, Martyr dans le tems de la persécution de Dioclétien, avec Marcel & Exupérance ses Diacres, fut arrêté avec eux par ordre de Vénustien, Gouverneur d'Ombrie. Marcel & Exupérance moururent dans les tourmens. Sabin, après avoir refusé de sacrifier aux Idoles, demeura renfermé dans la prison, où il guérit le petit-fils d'une veuve qui l'assistoit. Vénustien, touché de ce miracle se convertit & se fit batiser, avec sa femme & ses enfans. Maximien Hercule, ayant appris ce changement de Vénustien, en fut tellement irrité, qu'il envoya aussi-tôt à Assise un Tribun nommé Luce, avec ordre de lui couper la tête. Luce, après avoir fait cette exécution, fit fouetter Sabin jusqu'à ce qu'il eût rendu l'ame. La Fête de ce Saint est marquée dans le Martyrologe de Raban au septiéme décembre; cependant on la fait à présent avec celle de ses compagnons, au 30 de ce mois. Saint Grégoire *le Grand* parle d'une chapelle bâtie en son honneur, près de la ville de Fermo, où il fit mettre de ses Reliques, qu'il avoit demandées à Chrysanthe, Evêque de Spoléte. Il fait aussi mention d'un monastére fondé en son honneur dans le diocése de cette ville. Paul Diacre nous apprend que les Soldats Chrétiens avoient soin d'invoquer saint Sabin, lorsqu'ils alloient à la guerre. *Acta apud* Bollandum. Grégoire *le Grand, l.* 7. *Epist.* 72 78. *& l.* 11. *Epist.* 20. Paul Diacre, *de Gest. Longobard. l.* 4. *c.* 17. Baillet, *Vies des Saints.*

SABIN (Masurius) Chevalier Romain. *Voyez* MASURIUS SABINUS.

SABIN, *Sabinus*, Evêque de Plaisance, célébre par sa doctrine & par sa piété, assista au Concile d'Aquilée en 381 & fut fort consideré de saint Ambroise, qui le prenoit quelquefois pour Juge de ses Ecrits. S. Grégoire *le Grand* rapporte quelques uns de ses miracles, & le Martyrologe fait mention de lui sous le onziéme décembre.

SABIN, *Sabinus*, Evêque d'Heraclée, & Hérétique Macédonien, vivoit sur la fin de l'Empire de Théodose *le Grand*, vers l'an 395, & fit un recueil des Actes de divers Conciles qu'il publia, comme nous l'apprenons de Socrate. Quelques Auteurs ont cru qu'il pouvoit être le même que cet autre SABIN, Moine, qui avoit composé un Abbregé de tous les Synodes généraux & provinciaux; mais il y a peu d'apparence. * Socrate, *l.* 1. *c.* 5. *l.* 5. *c.* 11. *& suiv.* Possevin, *in Append. ad Appar. Sacrum.* Vossius, *de Hist. Lat.*

SABIN (George) né l'an 1508, dans la famille des *Schuller*, ou selon Mrs Baillet & Teissier *Schuler*, dans la Marche de Brandebourg, changea le nom de sa famille, comme faisoient plusieurs Savans de ce tems-là, & prit celui de *Sabin*. Il a été un Poëte d'une assez grande réputation parmi les Allemands, & fut fort estimé pendant sa vie par les Cardinaux Bembo & Contarini, & par Baptiste Egnace, & Louïs Beccatelli. Dès qu'il eut commencé ses études, il témoigna une si forte inclination pour la Poësie, que lorsqu'il lisoit de beaux vers, il versoit des larmes, se plaignant non seulement de ce qu'il n'étoit pas capable de faire des Ouvrages de cette nature, mais sur tout de ce qu'il n'avoit aucune espérance d'en faire un jour de semblables. A l'âge de quinze ans il fut envoyé à Wittenberg, & logea dans la maison de Mélanchthon, qui l'instruisit avec un soin particulier. Ce savant homme connoissant que Sabin avoit beaucoup de penchant pour la Poësie, lui conseilla de s'attacher à cet exercice, & de se proposer Ovide pour modéle de ses vers. A l'âge de 20 ans, Sabin mit au jour le Poëme intitulé *Res gestæ Cæsarum Germanicorum*. C'est ce qu'il dit lui même dans ce distique,

Hoc opus exegi florentibus integer annis
Bis duo cum natus lustra Sabinus eram.

Cet Ouvrage lui acquit l'estime, non seulement des Savans d'Allemagne, mais encore des Princes qui étoient les protecteurs des Gens de Lettres. A son retour d'Italie, il fut appellé par l'Electeur de Brandebourg, pour enseigner les Belles Lettres à Francfort sur l'Oder; puis fut fait Recteur de la nouvelle Académie, que le Duc de Prusse établit à Konisberg. Depuis étant retourné à Francfort, il fut honoré de la charge de Conseiller de l'Electeur de Brandebourg, & employé en diverses Ambassades, dans lesquelles il fit également paroître son éloquence, & sa prudence dans les affaires. Enfin, ayant été envoyé en Italie par le Prince qu'il servoit, il fut attaqué en chemin d'une fiévre quarte, qui l'obligea de retourner en son païs, où il mourut le deuxiéme décembre de l'an 1560, à Francfort sur l'Oder. Son rare génie pour la Poësie ne lui mérita pas seulement la couronne Poëtique, dont il fut honoré à Venise par le célébre Aleander, mais encore une noblesse ancienne, qu'il n'avoit pas reçue de ses ancêtres: car l'Empereur Charles-Quint, à la Diéte de Ratisbonne, l'an 1540, le mit au nombre des Nobles de l'Empire de quatre races, du côté de pére & de mére. Il avoit épousé en premiéres noces *Anne*, fille de Mélanchthon. On trouve parmi les Délices des Poëtes Latins d'Allemagne, diverses Poësies de Sabinus, comme de Lotichius, de Mélanchthon, &c. mais ce n'est pas un recueil fort accompli, & il s'en trouve de Sabinus, qui sont encore éparses de côté & d'autre. On a tâché de les ramasser toutes dans l'édition de Leipsic de l'an 1597, *in octavo*. Ce Poëte est encore aujourd'hui estimé de tous les Connoisseurs: il n'a presque fait que des Elegies & quelques Hendécasyllabes. Nous avons, outre ses Poësies, un livre de Lettres à la fin de ses Oeuvres. Il y a peu de Poëtes Allemands que l'on doive préférer à Sabinus, qui a tâché sur tout de se former sur les Anciens. Sabin a composé un Traité de préceptes, pour apprendre à faire des vers à l'imitation

des

des Anciens ; & on s'en ſervoit en France pour les Etudians dans le XVI ſiécle. Sabinus dans ſa jeuneſſe menoit une vie aſſez licencieuſe, mais il revint de tous ſes égaremens, de ſorte que ſes mœurs étoient tout à fait réglées, & qu'il paſſoit pour un homme doué de toutes les vertus & ſur tout d'une piété ſolide. Mélanchthon croyoit cependant qu'il avoit trop d'ambition & qu'il recherchoit trop les honneurs & les richeſſes. On dit que lorſque Sabinus fut en Italie, le Cardinal Bembo l'interrogea entr'autres ſur ces trois articles au ſujet de Mélanchthon, 1. quels étoient les émolumens de ce grand homme; 2. combien il avoit d'Auditeurs; 3. quel étoit ſon ſentiment touchant la réſurrection des morts & la vie éternelle. Sabin répondit à la premiére queſtion que Mélanchthon n'avoit que trois cens florins de gages. Sur quoi le Cardinal s'écria, oh! que l'Allemagne eſt ingrate d'eſtimer ſi peu & de récompenſer ſi mal les travaux d'un ſi illuſtre perſonnage. Sabin ajoûta que Mélanchthon avoit ordinairement quinze cens Diſciples, & ſouvent deux mille cinq cens ; & que par rapport à la réſurrection & la vie éternelle, il étoit entiérement perſuadé de ce que la Religion Chrétienne nous enſeigne ſur ces deux dogmes, comme cela paroiſſoit par ſes Ecrits. J'aurois eu, dit ce Cardinal, une meilleure opinion de lui s'il avoit une créance toute oppoſée. Sabin étant en Pologne, reçut de riches préſens de ſa Majeſté Polonoiſe & du Prince Radzivil. Le Sénat de Veniſe, le Duc de Florence, & le Cardinal de Trente l'écoutérent avec admiration. Mélanchthon ſe trouvant un jour en un feſtin avec Sabin, ſon gendre; & avec Stigelius, excellent Poëte, il les engagea dans un combat de vers. Sabin qui étoit le plus âgé commença par ce diſtique,

Carmina conſcribunt alii dictante Lyæo,
Multa fit in verſu cura laborque meo.

Stigelius répondit par le diſtique ſuivant,

Carmina componant alii ſudante cerebro,
Nulla fit in verſu cura laborque meo.

Mélanchthon les loua tous les deux. * Camerarius, *in Vita Melanchthonis & Eobani.* De Thou, *Hiſt. l.* 26. *&c. Biblioth. German. num.* 655. Melchior Adam, *de Philoſ. German. Obſervationes ſelectæ ad Rem Litterariam*, *tome* 8 *&* 9. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 3. *partie* 1. *p.* 205. *n.* 1091. § VII: & *tome* 4. *partie* 1. *p.* 244. *n.* 1298. édit. d'Amſterdam 1725. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 54 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

S A B I N. NB. Ce que l'on ne trouve pas ſous *Sabin* doit ſe chercher ſous S A B I N U S.

S A B I N E, *Julia Sabina*, épouſe de l'Empereur Adrien, étoit petite-niéce de Trajan, & fille d'une de ſes ſœurs appellée *Marcienne.* L'Impératrice Plotine la fit épouſer en l'an centiéme de Jeſus Chriſt, à Adrien qu'elle favoriſoit; & ce mariage, qui ſe fit contre les intentions de Trajan, fut très malheureux pour Sabine, qui fut traitée indignement par Adrien. Il ſe plaignoit qu'elle étoit d'une humeur chagrine & querelleuſe, & aſſuroit qu'il l'eût repudiée, s'il n'eût été qu'un ſimple particulier. Les plaintes qu'elle faiſoit de ſon côté, n'étoient pas moindres. Elle reprochoit à Adrien ſon humeur inſupportable, & ne rougiſſoit pas même de ſe vanter qu'elle ne lui avoit point voulu donner de fils, de peur que ce ne fût la ruïne du genre humain. Leur haine s'augmenta tellement, qu'Adrien ne la pouvant plus ſouffrir, la fit empoiſonner ou la réduiſit à ſe faire mourir elle-même, l'an de Jeſus Chriſt 138. Il ne laiſſa pas, pour ſatisfaire ſa propre vanité, de faire rendre des honneurs divins à Sabine. * *Adriani Vita.* Aurelius Victor, *Epitome.* Onuphre.

S A B I N E, Province d'Italie, compriſe entre le Tibre, le Téveroné, le Véſino, & les Monts-Appennins. Elle eſt fertile en blez & en vins, & ſur tout en huile, mais quoi qu'elle ait un grand nombre d'Habitans, elle n'a point de ville murée. De trois chemins qui conduiſent de Rome dans la Sabine, le premier eſt appellé *Via Salaria*: à deux milles de cette fameuſe ville on paſſe le Téveroné ſur le pont Salario, réparé par Narſès, comme le porte l'Inſcription. A trois milles de là ſur la rive du Tibre, eſt une Ferme de Saint-Pierre appellée *Caſtel Giubileo.* C'eſt où étoit l'ancienne ville de Fidénes, & à deux milles de là eſt Magliano Novo. C'étoit l'ancienne ville de *Cruſtumium.* Le bourg, appellé *Monte Rotondo*, appartenant aux Barberins, en eſt à ſix milles. On l'appelloit anciennement *Mons eretus.* C'eſt où la *Via Salaria*, & la *Via Nomentana* ſe réüniſſent. En ſortant de Rome par la porte *Nomentana* ou de Sainte Agnès, après qu'on a paſſé au bout de deux milles le pont de la *Mentana* ſur le Téveroné, on trouve à main gauche un endroit appellé *Sette Bagni*, où l'on tient que Saint Pierre batiſoit ceux qu'il avoit convertis. A un mille plus loin il y a la ville *Roſcii* où Néron ſe tua, & ſur la droite une Ferme, dite *Saint Sylveſtre.* Le Pére Kirker croit que c'eſt l'ancien *Mont Sacré*, où le peuple Romain s'étant retiré, accablé de dettes, ce ne fut qu'à la perſuaſion de Ménénius Agrippa, qu'il conſentit de retourner à Rome, après qu'on lui eut promis de lui donner des Tribuns pour maintenir ſes priviléges. En pourſuivant le chemin le long de la *Via Nomentana*, il y a un beau *Caſal* & un *Pecojo*, c'eſt à dire, un lieu où l'on tient des vaches. Dans la Campagne de Rome, les Princes ſeuls, & les communautez puiſſantes les peuvent entretenir. Celui-ci appartient à l'Hopital-S. Jaques des Incurables. A deux milles de là, à droite, il y a la *Scoccia*, Ferme appartenante aux Péres François de S. Antoine de Rome. Quelques Inſcriptions anciennes qu'ils y ont trouvées font connoître que ce lieu appartenoit à Sénéque. A deux milles plus loin ſont les ruïnes du Château-Saint Baſile, où étoit l'ancienne ville appellée *Ficulea*, & enfin, à douze milles de Rome, on trouve un village dit *la Montana*, où étoit autrefois la ville de *Nomentum.* A deux milles de là les deux chemins ſe réüniſſent à *Monte Rotondo*, éloigné de Rome de quinze milles; & à mi-chemin de Rome à la *Forſa*, fameuſe Abbaïe de l'Ordre de ſaint Benoît, il y a un petit bourg où tous les ans on tient deux foires célébres, l'une à l'Annonciation & l'autre à l'Aſſomption. Avant que d'y arriver, on paſſe la *Corteſe*, dite autrefois *Allia*, où les Romains furent défaits par les Gaulois Sénonois. A dix milles eſt *Cantalupo*, gros bourg, autrefois *Regillum*; ſix milles plus loin, en remontant contre le courant du Tibre, entre les deux bras de la riviére *Hymela*, il y a *Coreſe*, au lieu où étoit autrefois *Cures*, capitale de la Sabine, & en remontant encore, on trouve ſur une montagne *Magliano*, réſidence de l'Evêque, Coadjuteur de Sabine, *Otricoli* & *Narni.* Dans la Haute Sabine vers les Monts Apennins, on rencontre la *Marrice*, autrefois *Pholocrinum*, patrie de Veſpaſien, *Rieti*, autrefois *Reate*, ville ancienne ſur un Lac du même nom; *Chiavano*, autrefois *Veſpaſio*; *Pentima*, autrefois *Corfinium*; *Citta-Reale*, *Forum Decii*, *Cottigliano*, *Cutiliæ*, *Morrevecchi*, *Marruvium*, *Monteleone*, *Muſca*, *Caſcia*, *Corſula*, *San Vittorino*, proche l'ancienne *Amiternum*, à préſent détruite. A quelques milles de là, derriére la montagne, eſt Aquila, ville capitale de l'Abruzze Ultérieure. La Sabine embraſſe aujourd'hui tout ce qui eſt contenu entre le Lac de Pié-di-Luco, Riéti, le Tibre, la Négra & le Téverone. On a des Ordonnances ſynodales de Ptolomée, Cardinal, Evêque de Sabine en 1590. Gabriel Paléote en dreſſa l'an 1593 & 1595, & Louis Madruce en 1597. * E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

S A B I N I A   T R A N Q U I L L A N A (Furia) que l'on appelle mal *Sabina*, étoit femme de l'Empereur Gordien III. On a trouvé deux médailles de cette Impératrice, entre beaucoup d'autres, dont on a fait une découverte conſidérable à Vienne en 1681, où il y a au revers une Concorde, avec cette légende, *Concordia Augg.* Ainſi Savot s'eſt trompé, lorſqu'il a avancé que toutes les médailles de cette Princeſſe portoient des Inſcriptions Gréques. * Hévin, *Remarq. Général.*

S A B I N I E N, *Sabinianus*, fut élu Empereur par les Carthaginois en 240. Depuis, les peuples étant preſſez par le Gouverneur de Mauritanie, furent contraints de livrer leur nouveau Prince, & de ſe ſoumettre à Gordien. * Zoſime & Jules Capitolin, *in Gordianis.*

S A B I N I E N, Pape, natif de Volterre, fut élu après S. Grégoire le *Grand*, qui l'avoit envoyé à Conſtantinople en qualité d'Apocriſiaire ou de Nonce. On dit que ſon avarice fut cauſe de ſa mort, enſuite d'une viſion qu'il eut de ſon prédéceſſeur qui le menaçoit à cauſe qu'il ne diſtribuoit pas le blé aux pauvres, durant une grande famine. Il ne gouverna l'Egliſe que depuis le premier ſeptembre 604, juſqu'au 19 février de l'an 606, qu'il mourut. * Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

S A B I N I E N S : c'étoit le nom d'une Secte parmi les anciens Juriſconſultes Romains, qui ſoutenoit les opinions d'Atteius Capiton, qui étoit en grande autorité ſous Auguſte. La Secte tiroit ſon nom de Maſurius Sabinus, qui vivoit ſous Tibére, ou ſelon d'autres, de Cælius Sabinus. Caſſius Longin les appelle *Caſſiens.* Ils s'oppoſoient en pluſieurs articles aux Proculiens ou Pégaſiens & faiſoient conſcience de s'éloigner le moins du monde des principes de leurs Docteurs. On a vu ces deux Sectes ſe ſoutenir juſques au tems des Antonins, où elles ont commencé à s'éteindre, parce que les Juriſconſultes ſuivans faiſoient mélange des opinions des deux Sectes, & que les Empereurs décidoient les affaires ſelon leur bon plaiſir, & privoient par là les Juriſconſultes de leur ancienne autorité. * Balduin, *ad* §. 8. 1. *de J. N. G. & C.* Hottomanni *Anti-Tribonianus*, c. 11. Gothofredus, *Hiſt. Jur. c.* 7. Gravina. *Dict. Allemand.*

S A B I N S, *Sabini*, anciens peuples d'Italie, entre l'Etrurie & le Latium, dont ils occupérent une partie, avoient pour ville capitale Cures, aujourd'hui *Coreſe*, dont les Romains furent appellez depuis *Quirites.* On prétend que les Picentins & les Samnites tiroient leur origine de ces peuples. Les Romains du tems de Romulus enlevérent les filles des Sabins, qu'ils avoient invitées à quelques ſpectacles. Ceux-ci prirent les armes pour ſe venger, & furent réconciliez avec les Romains, par l'entremiſe des femmes Sabines qui avoient épouſé les Romains, & qui dans la chaleur du combat vinrent ſe jetter toutes échevelées entre les deux armées, dont elles arrêtérent les combattans par leurs cris, & les engagérent à faire alliance les uns les avec les autres. Depuis ce tems-là les Sabins ont fait pluſieurs fois la guerre aux Romains, mais toûjours ſans aucun avantage.

Aujourd'hui une partie du païs des Sabins fait une province de l'Etat Eccléſiaſtique, dite *Terra Sabina.* Les anciens Auteurs parlent ſouvent de ces peuples & de leurs païs; entre autres, Strabon, Pline, Tite-Live, Plutarque, &c.

S A B I N U S. *Cherchez* A Q U I L I U S   S A B I N U S & S U R I U S   S A B I N U S.

S A B I N U S (Aulus) Poëte. Ovide en fait mention & marque qu'il avoit écrit les lettres d'Ulyſſe à Pénélope, d'Hyppolyte à Phédre, d'Enée à Didon, & de Jaſon à Hypſipyle. On n'a plus ces piéces. On trouve ſous le nom de Sabin trois lettres; l'une d'Ulyſſe à Pénélope, la ſeconde de Démophoon à Phyllis, & la troiſiéme de Paris à Enone, mais ces piéces ne ſont guéres dignes d'un Poëte du tems d'Auguſte. Il y en a quelques-unes parmi celles d'Ovide que l'on ſoupçonne être de Sabin. Il mourut avant Ovide, après avoir compoſé une piéce intitulée *Trazene.* Ovide en parle ainſi, *Ex Ponto*, *l.* 4. *Eleg.* 16. *v.* 15 *&* 16.

Quique suam Trœzena, imperfectumque dierum
Deseruit celeri morte Sabinus opus.

c'est à dire,

Et Sabin, emporté par une mort trop prompte,
n'a pû achever ses Fastes ni sa Trœzine.

* Ovide, *Amorum, l. 2. Eleg. 18. v. 27. & en d'autres endroits de ses Poësies.*

* SABINUS (Clodius) ancien Poëte Latin, a vécu jusques au tems d'Ovide. Il a fait l'Histoire de la Guerre de Troye, & a écrit quelques Epitres dans lesquelles il critique Ovide. Il mourut jeune & ne put par conséquent mettre la derniére main à ses Ouvrages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Crinitus, *de Poëtis Latinis.*

* SABINUS (Quintus Aquilius) a été Consul avec Silius Messala, l'an de Rome 967, & de J. C. 214.

* SABINUS (Flavius Celonius ou Rufius Cécinna) a été Consul avec Rufinus, l'an de Rome 1069, & de J. C. 316.

SABINUS (Flavius) étoit frére aîné de l'Empereur Vespasien, & fils d'un Titus Flavius Sabinus, homme qui n'eut point d'autre vue que de s'enrichir dans les partis. Le crédit de sa mére Vespasia Polla, femme de meilleure naissance, le fit entrer dans le Sénat, où il s'acquitta avec honneur des emplois qui lui furent confiez. Il fut Préfet de Rome sous Néron, fut destitué par Galba, & rétabli par Othon, qui le laissa avec Titien son frére, pour gouverner cette ville, lorsqu'il marcha contre Vitellius. Après que ce dernier eut été reconnu Empereur par la mort de son Concurrent, il fit prêter serment en son nom par les Soldats qui étoient restez à Rome, où il gouverna encore en qualité de Préfet pendant la guerre que son frére Vespasien fit à Vitellius. Le parti de Vitellius y étoit le plus fort: ce qui fit que plusieurs partisans de Vespasien sortirent de la ville: cependant Sabinus n'osa entreprendre de se sauver, à cause de sa vieillesse. Il conclut un accord avec Vitellius, que les grands succès de Vespasien avoient mis à deux doits de sa ruïne, & qui promit de quitter l'Empire; mais lorsqu'il l'eut repris, contre sa parole, ses Soldats investirent & brulérent le Capitole, où Sabinus s'étoit retiré, & le conduisirent chargé de chaînes, en présence de Vitellius, qui s'efforça vainement de le sauver. On le déchira devant lui, on lui coupa la tête, & on traîna son corps au lieu où l'on mettoit ceux que l'on avoit exécutez. Voilà quelle fut la fin de ce personnage, massacré au moment que son frére devenoit Maître de l'Empire. Il s'étoit rendu célébre dans les fonctions civiles & militaires, depuis trente-cinq ans qu'il servoit l'Etat: il avoit gouverné sept ans la Mœsie, & douze ans la ville de Rome, sans qu'on lui eût jamais reproché d'autres défauts, sinon qu'il parloit trop. On ne lui trouva pas dans cette derniére occasion toute la vigueur & toute la conduite qu'on en attendoit. Cependant tout le monde demeuroit d'accord que, jusqu'à ce que Vespasien eût été fait Empereur, il avoit été l'honneur de sa maison, & l'appui de Vespasien même, duquel il étoit l'aîné. * Plutarque, *Vita Othonis.* Tacite, *Hist. l. 1 & 2.* Dion, *l. 61.* Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 4.* Tillemont, *Hist. des Empereurs.*

SABINUS, natif de Langres, étoit de très-grande qualité, fort riche & assez ambitieux. Il avoit pour femme *Eponina*, Dame d'une grande vertu & d'une rare beauté. Comme, pendant les troubles des Gaules, qui durérent tout le tems qu'Othon, Vitellius & Vespasien se disputérent l'Empire, il n'y avoit ni Général d'armée, ni Gouverneur de province, qui ne crût être en droit de pouvoir prétendre à l'Empire, Sabinus osa concevoir cette pensée: & se laissant ensuite aveugler par son ambition, il se fit saluer Empereur. Le support qu'il trouvoit dans ceux de sa nation, lui fit former ce hardi projet. D'ailleurs, il se disoit descendu du sang de Jules-César, qui avoit eu avec sa grand-mére une galanterie publique pendant son séjour dans les Gaules; & joignant une grande témérité à une vanité extrême, il tourna ses armes contre les Romains. Sa revolte eut un succès très-malheureux; ses troupes furent entiérement défaites, & de tous ceux qui étoient entrez dans son parti, les uns prirent la fuite, & les autres se tuérent pour ne pas tomber entre les mains des Généraux Romains, qui ne firent grace à aucun de ces Rebelles, ausquels ils firent souffrir la peine que méritoit leur revolte. Sabinus auroit pu se retirer bien avant dans les Gaules, où il auroit été en sûreté; mais comme il ne pouvoit se résoudre à abandonner sa femme, qu'il aimoit extrêmement, & dont il étoit tendrement aimé, il se flatta qu'avec le tems il pourroit obtenir sa grace; & prit la résolution de se cacher jusqu'à ce que les troubles eussent cessé. Il avoit une maison de campagne, dans laquelle il y avoit des caves souterraines, qu'il étoit impossible de découvrir, à moins qu'on ne sût le secret: & en effet, de tous les Domestiques de Sabinus, qui étoient en grand nombre, il n'y avoit que deux Affranchis, ausquels il se confioit entiérement, qui sussent où étoient ces caves. Sabinus tira à l'écart ces deux Affranchis, leur communiqua le dessein qu'il avoit de se retirer dans ces caves, jusqu'à ce que les choses fussent disposées à pouvoir obtenir grace de sa revolte, & leur dit que pour empêcher qu'on ne le cherchât, il avoit résolu de faire courir le bruit qu'il étoit mort, & qu'il s'étoit empoisonné: ce dessein fut parfaitement bien exécuté. Sabinus assembla tous ses domestiques; & leur dit qu'après le malheur qu'il avoit eu de voir son attente trompée, & ses desseins mal exécutez, il étoit convaincu qu'il n'y avoit point de supplice qu'on ne lui fît souffrir, s'il tomboit entre les mains de ceux qui avoient déja fait mourir tous ceux de son parti qu'ils avoient pu attraper; & que pour éviter ce malheur, il étoit résolu de se donner la mort. Après les avoir remerciez de leurs services, il les congédia, & ne retint que les deux Affranchis qui étoient du secret: & après leur avoit donné toutes les instructions nécessaires, il s'ensevelit, pour ainsi dire, dans ces réduits souterrains, & fit mettre le feu à sa maison, qui fut réduite en cendres en peu de tems. On ne manqua pas d'attribuer cet incendie au desespoir de Sabinus; & on le crut d'autant plus facilement, que les deux Affranchis publiérent par tout que leur Maître, pour ne pas tomber entre les mains des Généraux de l'Empereur, s'étoit empoisonné, & avoit mis le feu à sa maison, afin qu'on ne pût faire aucune insulte à son corps. Ce qui confirma cette nouvelle, fut le deuil d'Eponina, laquelle ayant cru de bonne foi ce que l'un des Affranchis, qui étoit du secret, lui étoit allé dire de la mort de Sabinus, s'abandonna à une douleur inconsolable. Elle remplit sa maison de ses regrets & de ses cris, & versa des larmes aussi amérement que le fait une femme qui a perdu un mari qu'elle aimoit. Elle fut visitée de tout ce qu'il y avoit dans la ville de personnes de distinction, qui ne manquérent pas de lui dire tout ce qu'on peut imaginer de consolant; mais Eponina ne voulant point survivre à un époux qui lui avoit été si cher, & qu'elle croyoit avoir perdu, resta trois jours sans prendre aucune nourriture. Le bruit de la mort de Sabinus fut aussi-tôt répandu par tout, & il n'y eut personne qui n'y ajoûtât foi. Le deuil d'Eponina, si profond & si sincére, la maison brûlée, les Affranchis congédiez, tout portoit à croire la mort de Sabinus, qui ne manquoit pas d'être instruit par l'un des deux Affranchis, de tout ce qui se passoit; & craignant que sa femme ne portât trop loin loin sa douleur, il lui dépêcha de nouveau son fidéle Affranchi, pour lui apprendre la vérité des choses, & la prier en même tems de ne rien changer dans sa conduite, de peur qu'on ne découvrît ce qu'il lui étoit si important de cacher, pour mettre sa vie en sûreté. Eponina, qui en connoissoit la conséquence, continua à pleurer, quoique ce ne fût pas si amérement, & ne changea rien dans sa maniére de faire, mais mourant d'impatience de revoir ce cher mari, qu'elle avoit pleuré si amérement, elle l'alla trouver une nuit dans ces caves, revint sans être apperçue de personne, & fit la même chose pendant sept mois. Comme elle ne pouvoit tenir cette conduite sans peine & sans danger, elle hazarda pour s'épargner l'un & éviter l'autre, de le faire porter dans la ville; & pour cela, elle le fit cacher parmi des hardes qu'elle fit transporter dans sa maison; mais ayant réfléchi qu'ils pourroient être découverts, à cause des fréquentes visites qu'on faisoit à Eponina, ils furent d'avis que l'on reporteroit Sabinus dans ses caves. Tout cela réüssit, & elle eut le plaisir & l'adresse d'aller voir son mari dans sa ténébreuse demeure pendant neuf ans, sans avoir été découverte. Ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'Eponina étant devenue enceinte, & craignant, avec raison, que sa grossesse ne découvrît le mystére aux Dames, avec lesquelles elle étoit obligée de se trouver, soit aux assemblées, soit aux temples, & sur tout aux bains, elle se servit d'un onguent qui avoit la propriété de faire enfler la peau: & ainsi par l'enflure de ses bras & de ses jambes, elle couvrit l'enflure de son ventre, qu'on attribuoit à quelque incommodité; & elle eut ensuite la force & le courage de souffrir les douleurs de l'enfantement sans se plaindre, & d'accoucher sans aide de sage-femme, de deux jumeaux qu'elle nourrit dans cette caverne pendant que Sabinus y resta. Cependant les fréquentes absences d'Eponina firent croire qu'il y avoit du mystére dans sa conduite: on observa ses démarches avec tant de soin, qu'on découvrit enfin la retraite de Sabinus, qui fut aussi-tôt arrêté, & conduit à Rome chargé de chaînes, avec sa femme & ses deux enfans. Aussi-tôt qu'ils parurent devant Vespasien, Eponina se jetta aux piez de l'Empereur; & lui présentant ses deux jumeaux, elle lui dit les larmes aux yeux, *Qu'il y avoit long-tems qu'elle seroit venue demander à sa clémence la grace de son mari, que son imprudence, ses mauvais conseils, le malheur des guerres civiles, & le desir de se mettre à couvert des violences des Tyrans, avoient porté à se faire Chef de parti, plutôt que l'ambition & le desir de régner; mais qu'elle avoit attendu que les enfans qu'elle lui présentoit, fussent en âge de joindre leurs larmes & leurs soupirs à ceux de leur mére, afin que le nombre des supplians étant plus grand, sa colére fût plus facilement desarmée. Je les ai engendrez dans une espéce de sépulcre, Seigneur*, continua-t'elle, *& je puis dire que c'est aujourd'hui seulement qu'ils ont commencé de voir le jour. Soyez touché de nos pleurs, de notre infortune & de nos soupirs, & ayez pitié de notre misére.* Un discours si touchant, & le triste spectacle que faisoient aux piez de Vespasien Eponina & ses deux enfans, qui demandoient grace pour leur pére, portérent la compassion dans le cœur de tous ceux qui étoient présens; & personne ne doutoit que l'Empereur n'accordât la vie de Sabinus aux soupirs de son épouse, & aux larmes de ces deux innocens, qui la demandoient d'une maniére si tendre. Un si rare exemple d'amour conjugal méritoit même que Vespasien donnât Sabinus à la fidélité & à la tendresse de sa femme; mais ce Prince fut inexorable, & condamna Sabinus à la mort, afin d'intimider par cette sévérité assez hors de saison, ceux que l'ambition pouvoit porter à la revolte. Eponina voyant son mari condamné, voulut être la compagne de son supplice; & ayant pris un visage fier & viril, elle dit à Vespasien avec un air intrépide, *qu'elle ne portoit aucun regret à la vie; puisqu'elle avoit vécu pendant neuf ans avec Sabinus dans les ténébres & dans les ombres d'une caverne, plus contente & plus satisfaite que lui avec tout son éclat & toute sa pompe sur le thrône:* elle lui reprocha hardiment sa cruauté; & après avoir donné un exemple admirable de fidélité & de tendresse conjugale, elle en donna aussi un d'une générosité héroïque. * *Voyez* Plutarque, *in Eroticis.* Tacite, *Hist. l. 4.* De Servies, *en son Hist. des Femmes des douze Césars, à l'article de Domitille.*

Il faut remarquer que Sabinus avoit plusieurs amis à Rome, qui se signalérent pour lui rendre service. Ils lui mandérent que sa présence & celle de sa femme y étoit nécessaire, & qu'ils leur

fa-

faciliteroient les moyens de ſ'y rendre, & d'y ſéjourner ſans être découverts. Eponina déguiſa ſon mari. Elle lui fit quitter la barbe qu'il portoit, & lui fit prendre une coeffure extraordinaire, qui paroît avoir été une perruque. Leur voyage fut inutile & ils ſe trouvérent trop heureux de pouvoir regagner leur retraite. Eponina fit encore pluſieurs voyages de Langres à Rome, même dans le tems de ſa groſſeſſe, mais inutilement. L'arrêt qui condamna Sabinus & Eponina au ſupplice, ébranla Eponina, la crainte de la mort lui fit dire à l'Empereur tout ce que le deſeſpoir peut inſpirer, & par là elle diminua la compaſſion que ſes malheurs & ſes vertus avoient fait naître. * *Hiſtoire de Julius Sabinus & d'Eponina ſa femme*, par M. Secouſſe, *dans le ſixiéme tome des Mémoires de Littérature, &c.* p. 670.

S A B I N U S (Cornelius) Tribun des Gardes ſous l'Empereur Caligula, entra, avec Chéréas, dans une conſpiration contre ce Prince, l'an de Jeſus-Chriſt 41. Ce fut lui qui lui porta le ſecond coup, & qui lui abattit la machoire d'un coup d'épée. Il s'oppoſa à l'élection de l'Empereur Claude, & refuſa généreuſement la vie que ce Prince lui vouloit laiſſer avec ſa charge, pour ne pas ſurvivre à Chéréas ſon ami, qui avoit été condamné & exécuté pour la même conſpiration, où il étoit entré avec lui. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l. 19. ch. 3. à la fin.* Dion, *l.* 59 & 60. Suétone, *in Caligula*, *l.* 4. *c.* 59.

S A B I N U S, Intendant pour l'Empereur Auguſte en Syrie. Après la mort d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, & le départ d'Archélaüs pour Rome, il vouloit ſe ſaiſir de la fortereſſe de Jéruſalem & des thréſors de ce Prince. Il ſe logea au Palais royal, & commanda au Thréſorier de lui rendre compte, & aux Gouverneurs de lui remettre leurs places. Ces derniers refuſérent de lui obéir, proteſtant qu'ils ne les remettroient qu'à ceux qui les leur avoient confiées. Cette réponſe fut cauſe d'une très-dangereuſe ſédition, & de la mort de quantité de perſonnes, tant d'un parti que d'autre. Car les Juifs, qui virent l'inſatiable avarice de Sabinus, s'aſſemblérent de toutes parts dans Jéruſalem, ſous prétexte de la ſolemnité de la Pentecôte; mais au fond dans l'intention de reprimer l'injuſtice de ce Romain. On en vint à un grand combat, où les Juifs eurent du pire. Les Romains mirent le feu aux portes de l'appartement où étoit le thréſor ſacré, y entrérent & le pillérent. Cet Intendant en eut pour ſa part quatre cens talens, & les Officiers avec leurs Soldats ſe partagérent le reſte. Cela irrita tellement le peuple, qu'il en vint de nouveau aux armes, aſſiégea le Palais royal, & preſſa ſi fort Sabinus, que s'il n'eût promptement envoyé à Varus, Gouverneur de Syrie, c'étoit fait de lui & de toutes les troupes Romaines. Varus vint donc à ſon ſecours avec ce qui lui reſtoit de monde, & les Soldats des Rois voiſins alliez, à deſſein de faire punir ceux qui auroient tort; mais Sabinus, qui ſe ſentoit coupable, ne l'attendit pas, & ſe ſauva du côté de la mer, de peur d'être châtié comme il le méritoit. Dès que les Juifs ſurent le départ de ce Tyran, & l'arrivée de Varus, ils mirent bas les armes, & allérent au devant de lui pour ſe juſtifier, & ſe plaindre des extorſions & des violences de ce Magiſtrat. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 12.

S A B I N U S, Soldat Syrien, ſe diſtingua au ſiége de Jéruſalem. Sa mine étoit ſi peu avantageuſe, qu'on l'auroit plutôt pris pour un Goujat que pour un Soldat. Il étoit maigre, petit & d'une foible complexion. Il y avoit pourtant dans un corps ſi mal-fait une ame ſi noble, ſi grande & ſi forte, qu'il pouvoit paſſer pour un des plus généreux & des plus braves de l'armée Romaine. Cet homme voyant que perſonne n'oſoit ſe préſenter pour aller à l'aſſaut de la tour *Antonia*, quoique Tite y eût beaucoup exhorté ſes Soldats, & qu'il eût promis de grandes récompenſes à celui qui monteroit le premier à la bréche, s'offrit avant tous les autres; & prenant avec lui onze de ſes compagnons, qui voulurent imiter ſa hardieſſe, prit ſon bouclier de la main gauche, s'en couvrit la tête, & tenant ſon épée de la droite monta ſur les ſix heures du matin à l'aſſaut, s'avança beaucoup plus que ſes compagnons, & ſe planta ſur la bréche, où il fut le but de tous les dards & de toutes les fléches des ennemis, qu'il mit en fuite à coups d'épée. Mais il rencontra enfin une pierre qui le fit tomber; les Juifs ne lui donnérent pas le loiſir de ſe relever, ſe jettérent ſur lui & le tuérent. Il fut fort regretté de Tite & de toute l'armée, qui ne le put jamais ſecourir. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 5.

S A B I N U S (Floridus) *Voyez* F L O R I D U S (François)

S A B I N U S. NB. Ce que l'on ne trouve pas ſous *Sabinus* doit ſe chercher ſous S A B I N.

S A B I O N, grand ennemi d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, & fort dans les intérêts d'Alexandra, fille d'Hyrcan, Souverain ſacrificateur, ayant appris par Eſope, l'un des ſerviteurs de cette Princeſſe, qu'elle avoit réſolu de ſortir des Etats d'Hérode, & que pour ſe ſauver plus aiſément, elle avoit fait faire deux coffres en forme de biére, pour ſe bien établir dans l'eſprit du Prince, il le lui alla découvrir, & fut cauſe des grands malheurs qui arrivérent à Alexandra & à ſon fils Ariſtobule. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. *ch.* 3 & 10.

S A B I O N C E L L O, S A B I O N E I R A, preſqu'iſle de l'Etat de Raguſe en Dalmatie, anciennement *Hyllis*. Elle eſt entre les Iſles de Leſina, de Curzola, de Méléda, & la terre-ferme. Elle peut avoir dix lieues de circuit, & on y met Stagno Grande, & Zuliana. * Maty, *Dict. Géogr.*

S A B I O N E I R A. *Voyez* S A B I O N C E L L O.

S A B I O N E T E ou S A B I O N E T T A, eſt une ville & un Duché d'Italie, avec une citadelle, dans l'Etat de Mantoue, ou entre le Mantouan & Crémone. Elle fut fortifiée dans le XVI ſiécle par le Prince Veſpaſien Gonzague Colonne, qui de ſon mariage avec Anne d'Aragon, fille du Duc de Ségorbe, ne laiſſa qu'une fille, qui fut mariée au Prince de Stigliano, de la Maiſon de Caraffe. Ce Prince ébloui des offres que les Miniſtres du Roi d'Eſpagne lui faiſoient de la Grandeſſe & de pluſieurs autres récompenſes, étoit ſur le point de recevoir garniſon Eſpagnole dans cette place, lorſqu'il en fut empêché par ſa femme. Quelques années aprés, cette Princeſſe ne ſe croyant pas aſſez forte pour défendre la place contre de ſi dangereux voiſins, la confia à Odouard, Duc de Parme, qui y mit une groſſe garniſon. Les Eſpagnols tentérent de la ſurprendre; mais ce fut inutilement, & le Duc de Parme la conſerva juſqu'en 1637, qu'il fut contraint de leur céder cette place pour recouvrer les Etats qu'il avoit perdus depuis la guerre, & les terres que le Roi Catholique lui avoit confiſquées dans le Royaume de Naples. Voilà comment les Eſpagnols acquirent cette importante place, dont ils ont depuis toûjours été les maîtres. En 1693, le Duc de S. Pierre, fils du Marquis de Los Balbazès, leur offrit cinq cens mille écus; mais le Prince de Bozzolo, qui a des prétentions ſur cette place, & qui commandoit dans la citadelle, s'oppoſa à cette aliénation, menaçant de traiter de ſes droits avec l'Empereur, & de recevoir garniſon Impériale dans la citadelle. L'Empereur s'étant rendu maître du Milanois, donna le ſeptiéme janvier 1710, l'inveſtiture de cette Principauté à Veſpaſien de Gonzague, Duc de Guaſtalla, comme au plus proche héritier de Jean-François de Gonzague, dernier de la branche de Bozzolo. * Amelot de la Houſſaye, *Notes ſur les Lettres du Cardinal d'Oſſat*, *tome* 1. *p.* 427.

* S A B I O T A, village d'Andalouſie en Eſpagne, à trois lieues d'Ubéda vers le nord. Quelques uns le prennent pour la ville, nommée anciennement *Salaria Baſtetanorum*, que d'autres placent à Caçorla. * Maty, *Dict. Géogr.*

S A B L E', petite ville de France dans le Maine, ſur la Sarte, à dix lieues d'Angers vers le nord. C'étoit la patrie de M. Ménage, qui a fait un aſſez gros livre pour en relever la gloire. La Seigneurie de Sablé fut érigée l'an 1602, par Henri IV, en Marquiſat-Pairie, en faveur d'Urbain de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, Maréchal de France. La Baronnie de Saint-Germain, les Châtellenies de Malicornes, de Garlandes, de Viré, & environ cinquante fiefs en relévent. * *Mémoires du tems.*

S A B L E (Le Cap de) c'eſt le plus méridional de l'Acadie, province de la nouvelle France. Il eſt au midi de la petite ville de Port-Royal. * Maty, *Dict. Géogr.*

S A B L E (L'Iſle de) eſt dans la Mer de Canada, à quinze lieues du Cap Breton & des côtes de l'Acadie. Elle a quinze lieues de circuit, & les François s'y étoient établis; mais ils l'ont abandonnée, parce qu'elle manque d'eau douce. * Maty, *Dict. Géogr.*

S A B L E (La Mer de) Ce ſont de vaſtes ſablonniéres de l'Arabie Petrée, entre l'Egypte & la Paleſtine, vers la Mer Méditerranée. Les Voyageurs qui traverſent ce païs, y ſont en danger, non ſeulement d'y périr par la ſoif, mais d'y être couverts de monceaux de ſable, dont les vents font ſouvent de hautes montagnes. Les Anciens l'appelloient *Barathron* ou *Barathra Campi.* On trouve auſſi une Mer de ſable dans l'Arabie déſerte. On donne auſſi ce nom au Zaara, vaſte déſert de l'Afrique. * Maty, *Dict. Géogr.*

S A B L E S d'Olone. *Voyez* O L O N E.

S A B L E S T A N, Province du Royaume de Perſe, dont la ville Capitale eſt Buſt, avec un château qui eſt le plus conſidérable de toute la Perſe. * Tavernier, *de la Perſe.* Sableſtan ou Sabluſtan, Province de Perſe dont Quinte-Curce appelle les Habitans, *Paropamiſadi*, qui eſt une branche du Mont-Taurus, en Latin *Sabluſtania.* Le Peuple n'y eſt guére moins groſſier & barbare qu'il étoit du tems d'Alexandre. Goropius Becanus prétend que l'arche de Noé ſe ſoit Arrêtée ſur cette montagne après le déluge, quoique la plupart des Péres diſent qu'elle s'arrêta ſur la montagne d'Ararat en Arménie. Les villes principales de cette Province ſont Bekſahat, Mermine, Aſbe, Buſt, & Sarents. Le territoire & la ville de Candahar ſont auſſi compris dans l'étendue de cette Province avec Duki & Alunkao, ſur les frontiéres du Grand Mogol. * Olearius, *Voyages de Perſe*, *l.* 4.

S A B L O N C E A U X, ville avec Abbaïe, eſt dans la Saintonge, à cinq lieues de Saintes, vers l'occident méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

* S A B O R, riviére de Portugal, dans la province de Tra Los Montes, coule à peu près du nord au ſud, arroſe Bragance, & ſe décharge dans le Douro, un peu au deſſous de Torre de Mencorvo.

* S A B O T, Idole des anciens Siléſiens qui lui rendoient un culte divin ſur le Saboto ou Sotenberg. On croit que ce nom eſt pris du ſurnom *Sabaſius* qui ſe donne à Jupiter & à Bacchus; & d'autres le font venir de Sabaoth ou Zebaoth, mais ce ne ſont que des conjectures. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dithmar, *l.* 8.

S A B O U, Royaume d'Afrique ſur la Côte d'Or, en Latin *Sabum.* Il a Fétu au Couchant, Ati au Nord, Fantin au Levant, & la mer au Midi. Il y a trois villages ſur la côte. Celui du milieu s'appelle *Mouré* ou le *Cimetiére des Hollandois*, parce qu'on avoit accoutumé d'y enterrer ceux de leur nation. Le village de Sabou eſt aſſez grand & il y a beaucoup de maiſons. Il n'eſt qu'à deux ou trois lieues de la côte, & c'eſt de là que la Province a tiré ſon nom. Le village de Mouré & le Fort de Naſſau ſont ſous la même hauteur à cinq dégrez dix minutes de latitude ſeptentrionale. Le païs rapporte beaucoup de millet, de fruits & d'injames, & l'on peut ſe fournir de proviſions à Mouré beaucoup plus facilement que dans les autres lieux de la même côte. Les dépendances de ce Royaume ne s'étendent qu'à ſept lieues à la ronde, & le Prince peut mettre environ quinze cens hommes ſur pié. Les Hollandois ont toûjours vécu en bonne intelligence avec lui, & quand le Prince d'Ati le vint attaquer avec une armée bien plus forte que la ſienne, ils prêtérent aux Négres qui lui ſont ſoumis, deux piéces de canon & envi-

ron soixante mousquets dont ils se servirent si utilement qu'ils demeurérent vainqueurs. * Villaut de Bellefond, *Description de l'Afrique*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* SABTHECHA, cinquiéme fils de Cus, fils de Cam, qui l'étoit de Noé. On croit qu'il passa d'Arabie en Caramanie soit par mer, soit par terre, le chemin n'étant pas fort long. Ce fut là où il habita une ville qu'Etienne le Géographe appelle *Samydace*: il y avoit aussi un fleuve du même nom. Bochart fait voir dans son *Phaleg*, *l.* 4. *c.* 2. que le mot *Samydace* peut facilement être corrompu de celui de *Sabthecha*. *Voyez Genése*, *ch.* 10. *v.* 7. & J. Le Clerc, *sur ce passage*.

SABUEIL, Poëte. *Cherchez* RENAUD DE SABUEIL.

* SABUGAL, petite ville de Portugal avec un château, dans la province de Beira. Elle est au sud-sud-est de Guarda, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Elle fut érigée en Comté par Philippe II, en faveur des Marquis de Castelbranco, qui en étoient Seigneurs.

SABURRANUS, Préfet du Prétoire, est celui à qui l'Empereur Trajan donnant une épée, dit ces paroles remarquables. *Reçois cette épée pour l'employer à mon service quand je te commanderai avec raison, ou pour t'en servir contre moi-même, si je commande quelque chose d'injuste.* * Aurelius Victor.

SABUS fut, à ce qu'on prétend, le pére de Sabinus, qui donna son nom aux Sabins. Nous voyons dans tout ce qui nous reste de l'Histoire des tems fabuleux, que les peuples adoroient d'ordinaire les Fondateurs de leurs Républiques, c'est à dire, les premiers qui les avoient assemblez en un corps, & gouvernez par des loix. Les Sabins reconnoissoient Sabus pour leur Dieu. & les Romains lui bâtirent un temple auprès de celui de Quirinus. Les noms différens que les Auteurs donnent à Sabus, & les opinions diverses qu'ils en ont, nous font croire qu'il est fort ancien. Outre le nom de *Sabus*, on l'appelloit encore *Semicaper*, c'est à dire, *demi-chevreau*; ou, comme lisent quelques uns dans Ovide, *Semo-pater*. On lui donnoit aussi le nom de *Sagus* ou *Sangus*, *Sancus* & *Sanctus*, & de *Fidius*, comme si on eût voulu dire *Fidei Deus*, le *Dieu de la foi*. Ovide fait mention de trois de ces noms, en parlant de la Fête qui se célébroit tous les ans, le jour des Nones de Juin où l'on faisoit un sacrifice solemnel au Dieu dont nous parlons, sur le mont Quirinal, où étoit son temple, *Fast. l.* 6. *v.* 213 *& suiv.*

Quærebam Nonas Sanco Fidione referrem
An tibi, Semo Pater: cum mihi Sancus ait:
Cuicunque ex illis dederis, ego munus habebo.
Nomina trina fero; sic voluere Cures.

Saint Augustin veut que ce même Dieu ait été appellé *Xanchus*, Nous voyons dans un fragment de Caton, que les Sabins appelloient ce Dieu *Sabus*; & que les Romains furent les premiers qui l'appellérent *Sancus*: d'où par la suite des tems ils firent *Sanctus*. Silius Italicus l'appelle *Sabus* & *Sancus*, *l.* 8. *v.* 422 *& suiv.*

Ibant, & læti pars Sancum voce canebant
Auctorem gentis; pars laudes ore ferebant
Sabe, *tuas, qui de proprio cognomine primus*
Dixisti populos magna ditione Sabinos.

Tite-Live l'appelle seulement *Sancus*, & le met au nombre des *Semones*, dont *nous parlons ailleurs*. * Plutarque, *in Romulo*. Tite-Live, *l.* 8. *c.* 20. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 18.

SAC.

SACADES ou SACAS, Poëte Grec, fit chanter le premier chaque strophe & chaque chœur sur un mode particulier. Pindare, Plutarque & Pausanias en font mention, aussi bien que Suidas, qui parle de SACAS, Poëte Tragique Grec.

* SACANIE ou petite Romanie, l'une des quatre provinces de la Morée. Elle est entre la Tzaconie, le Duché de Clarence, l'Isthme de Corinthe & les Golfes de Lépante, d'Egine & de Napoli. Elle comprend trois païs de l'ancien Péloponnése, l'Argie, la Corinthie & la Sicyonie. Ses villes principales sont Napoli de Romanie, Argos & Corinthe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SACAR HARARITE, pére d'Abiam, l'un des vaillans hommes de l'armée de David Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 35.

SACARI ou ZAGARI. *Cherchez* SANGAR.

SACAS. *Voyez* SACADES.

SACAY. *Voyez* SACCAI.

SACCA, ville maritime de Sicile, dans la Vallée de Mazara. *Saca*, *Xacca* ou *Sacca*, est le *Thermæ Selinuntiæ* des Anciens. Fréderic Corneille, Evêque de Padoue, & Comte de Sacca, y publia en 1576, des Ordonnances Synodales.

SACCAI ou SACCAY ville du Japon, dans le Royaume de Quio. Elle est située à cinq lieues d'Osecca & l'une des plus célébres de ce grand Empire. Ses Habitans se disent presque tous issus de Rois & de Princes, ce qui fait qu'ils s'estiment fort au dessus de tous les Nobles du païs. La mer lui sert comme de rempart à l'Occident, & le reste est entouré d'un fossé large & profond, excepté l'endroit qui regarde la montagne. On croit cette ville imprenable. Il y a un palais magnifique, séjour ordinaire des Rois. Vis à vis du port est Plenos, Isle renommée. Quantité de gens vont s'y promener tous les jours, outre une grande quantité de personnes qui se dévouent au Dieu Canon & qui se jettent volontairement dans la mer & se noyent à l'honneur de cette Idole, après s'y être préparez par de grandes austéritez quelques jours auparavant. Chaque rue de Saccai a ses portes que l'on ferme tous les soirs, de sorte qu'on n'y peut commettre impunément ni meurtre, ni vol, ni aucune méchante action, que l'on punit toujours rigoureusement quand cela arrive. La Justice n'est pourtant qu'à l'égard de ce qui se commet dans la ville. Hors de là, fut-ce seulement à un jet de pierre, on peut se battre, & même se tuer sans qu'on en fasse de fort exactes informations. Le Temple de la ville est si superbe qu'on tient qu'il est au dessus de tous les autres du Japon. Il est dédié aux Dieux étrangers, c'est à dire, aux Dieux d'Aracan, du Pégu, de Cambodia, de Tayovan, de la Cochinchine, de Borneo, des Philippines, de Corée, de la Chine & de Siam. On y voit une idole affreuse tirée sur le modéle d'une semblable qui est adorée au Royaume de Jezzo, païs inculte & sauvage. * *Ambassade des Hollandois au Japon*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SACHETTI (Jules) Florentin, Cardinal. *Voyez* SACHETTI.

SACCHETTI (Urbain) neveu de Jules Sacchetti. *Voyez* SACHETTI.

* SACCHI (André) Peintre en Histoire, est aussi connu sous le nom d'*André Ouche*. Il étoit Romain, & a fait plusieurs tableaux dans l'église de S. Pierre, & en divers autres lieux. * Felibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 4. *Entret.* 9. *p.* 167. édit. de Trevoux, 1725.

SACCHINI (François) Jésuite Italien, né dans le diocése de Perouse, fut Secretaire du Pére Mutio Vitelleschi, Général de sa Compagnie. Il en continua l'Histoire, commencée par le Pére Nicolas Orlandini, & publia divers autres Traitez, comme, la Vie de saint Paulin, celle du Bienheureux Stanislas Kostka, celle du Pére Canisius, & mourut à Rome le 26 décembre de l'an 1625, âgé de 55 ans.

* SACCO, (Joseph Pompée) médecin, né à Parme le 25 de mai 1634, fils de *Flavio* Sacco, Médecin, & de *Berte*, fille de *Paul* Simonetta, de Plaisance, Professeur en Chirurgie à Parme, passa à l'étude de la Médecine après celle des Humanitez & de la Philosophie, & fut reçu Docteur en Philosophie & en Médecine le 19 d'Août 1652. Il fut ensuite aggrégé au Collége des Philosophes & des Médecins, dans le tems que Bonnaventure son frére, qui avoit été fait avec lui Docteur en Philosophie, fut aggrégé au Collége des Philosophes. Le Duc de Parme nomma Joseph Pompée Sacco, Professeur en Médecine Théorique, le troisiéme de novembre 1691, & celui-ci remplit ce poste jusqu'en 1694, avec tant de réputation, que la Faculté de Médecine fit mettre ses armes accompagnées d'une *Inscription* honorable, dans la salle où il enseignoit. La même année 1694, la République de Venise lui offrit une place de premier Professeur extraordinaire en Médecine Pratique dans l'Université de Padoue; mais Sacco ne remplit pas longtems ce poste. Il passa peu après à la chaire de premier Professeur ordinaire en Médecine Théorique, & eut encore depuis le titre de Président de l'Université. Le Duc de Parme qui sentoit la perte que son Université avoit faite, le rappella en 1702, pour lui donner la chaire de premier Professeur en Médecine; & ce fut dans ce poste que Sacco mourut le 23 de février 1718, dans sa quatre-vint-quatriéme année. Il fut enterré dans le tombeau de ses ancêtres, qui est dans l'église de S. Jean l'Evangéliste. On a de lui, *Iris febrilis, fœdus inter antiquorum & recentiorum opiniones de febribus promittens*, à Genéve, 1683, *in octavo*; *Nova Methodus febres curandi fundamentis alkali & acidi superstructa*, en 1683, *in octavo*; *Novum systema Medicum ex unitate doctrinæ recentiorum & antiquorum*, à Parme, 1693, *in quarto*; *Medicina Teorico-practica*, &c. à Parme, 1697, *in folio*; *Medicina Practica Rationalis Hippocratis*, *&c.* à Parme 1717, *in folio*. C'est un Ouvrage complet de Médecine-Pratique. * *Voyez* l'Eloge de Sacco dans le *Journal de Venise*, *tome* 32. *p.* 467, & le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 13. *p.* 27 *& suiv.*

SACCOPHORES ou PORTE-SACS: on a donné ce nom à des Hérétiques, qui étoient une branche des Encratites, parce qu'ils se couvroient d'un sac, & faisoient profession de mener un vie pénitente. Saint Basile fait mention de ces Hérétiques, & l'Empereur Théodose a joint dans une loi leur condamnation à celle des Manichéens. * Saint Basile, *Epist. ad Amphilochium*. On a aussi donné ce nom aux Massaliens, qui affectoient de mener une vie pénitente.

SACEES, Fête à Babylone, qui duroit cinq jours. Elle commençoit au seiziéme jour du mois Lous, qui répond à notre mois de septembre. Les Esclaves jouissoient dans ce court espace de tems d'une ombre de liberté; leur Maître étoit obligé de leur obéir, & ils ne reconnoissoient au dessus d'eux dans chaque famille, que celui d'entre eux qu'ils avoient choisi pour les commander. Ce Maître Esclave portoit des habits semblables à ceux du Roi, & on l'appelloit Zoganes. La Fête finie, tous rentroient dans l'ordre. * Athénée, *l.* 14. Il cite Bérose & Ctésias. M. Jurieu croit que cette Fête fut instituée par les Babyloniens ou les Perses, après avoir été délivrez des Saques; que cette Fête étoit de vrayes Saturnales & dédiée à l'honneur de la Déesse Anaitis. Le même Savant croit que c'est vrai-semblablement la même Fête que Dion Chrysostome appelle la *Fête des Sacs*, *σακῶν ἑορτή*, dans laquelle les Perses mettoient un Criminel sur le thrône du Roi, & lui procuroient toute sorte de délices pendant la Fête; mais la Fête finie, ils le dépouilloient des habits royaux, le fouëttoient & le pendoient. * Strabon, *l.* 11. Jurieu, *Hist. des dogmes*, *&c. p.* 203.

SACES, *Sacæ*, peuples de l'ancienne Scythie, entre le Mont-Imaüs & les Scythes Alains, où sont présentement les Tartares Chazalgites. Ils étoient cruels & farouches, comme nous l'apprenons de Pline & de Strabon. Denys l'*Africain* en parle ainsi,

Inde

Inde Sacæ certis nimium gens dura sagittis.

SACHACHA. *Voyez* SECACA.

SACHACINO. *Voyez* SAGACIO.

SACHETTI (Jules) Florentin, Cardinal, après avoir été Sécretaire de la Congrégation du Concile, & Nonce en Espagne, fut nommé Cardinal en 1625, par le Pape Urbain VIII, qui lui donna le titre de sainte Susanna, puis de sainte Marie *trans Tiberim*, fut Evêque de Gravina, de Frescati & de Sabine, & Préfet de la Signature de Justice. Il mourut à Rome le 28 juin 1663, âgé de 76 ans, & fut inhumé en l'église de S. Jean des Florentins.

SACHETTI (Urbain) neveu du précédent, étant Auditeur général de la Chambre Apostolique, fut le premier Septembre 1681, nommé Cardinal par le Pape Innocent XI, qui lui donna le titre de sainte Marie *in Transtevere*. Il mourut à Rome le sixiéme avril 1705, d'une attaque d'apoplexie, en la 65 année de son âge & dans la 24 de son cardinalat, & fut inhumé près de son oncle.

SACHINI. *Voyez* SACCHINI.

SACHION, ville de la grande Tartarie, est dans le Royaume de Tangut, au nord du Lac de Chiamay, & au Couchant septentrional de la ville de Suchur ou Succuir. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SACHS (Jean) Sécretaire de la ville de Thorn puis Envoyé de Hollande en Pologne, naquit à Fraustadt en 1641. Il s'appliqua à la Jurisprudence. En 1665, il écrivit contre Herman Conringius, sous le nom de François Marinius, son livre *de Scopo Reipublicæ Polonicæ.* En 1669, il fut fait Sécretaire de Thorn, mais l'année suivante il se démit de cette charge, pour satisfaire l'envie qu'il avoit de voyager. Il mourut en chemin, dans la 30 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zernecke, im *Anhang zu Thornischen Chronick.*

SACHS, (Philippe-Jaques) de Lewenheimb, naquit à Breslau le 26 août 1627, d'une très bonne famille. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla en 1646, faire sa Philosophie à Leipsic, & étudia ensuite en Médecine dans la même ville, où il soutint en 1649, une Thése *de Phtisi.* Se conformant ensuite à la coutume qu'ont les Allemands de voyager après leurs études, il visita la Hollande, la Flandre, la France & l'Italie, & tâcha de profiter de la connoissance des Savans, qui se trouvoient dans les villes où il passa. Il demeura même un hiver à Padoue, pour étudier sous les Professeurs en Médecine & en Anatomie de cette Université; & il y fut reçu Docteur en Médecine le 27 mars 1651. De retour en sa patrie, il résolut de s'y fixer & de s'appliquer entiérement à pratiquer la Médecine. Il se maria à la fin de 1653, & a laissé deux enfans de son mariage, un garçon & une fille. En 1658, il fut reçu dans l'Académie des Curieux de la Nature, dont il a enrichi les Mémoires d'un grand nombre d'Observations. Il est mort le septiéme janvier 1672, n'étant âgé que de 44 ans. Outre les Observations qu'il a inserées dans les Mémoires des Curieux de la Nature, dont il a eu soin de ranger les matériaux & de faire les Préfaces & les Dédicaces, pendant le peu de tems qu'il y a eu entre leur commencement & sa mort, c'est à dire, les trois premiers volumes, on a de lui, *Ampelographia, sive Vitis viniferæ ejusque partium Consideratio, cum Appendice; Gammarologia, id est, Gammarorum sive Cancrorum Consideratio Physico-Chymica; De mira lapidum natura Dissertatio; Oceanus Macro-Microcosmicus Vratislaviæ.* * *Son éloge a la fin du quatriéme tome des mémoires des Curieux de la Nature.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 2. p. 336 & suiv.*

SACHSENHAUSE, ville dans le Comté de Waldeck, laquelle fait en même tems partie de la ville de Francfort sur le Main avec laquelle elle est jointe par un pont. On y voit l'Eglise de S. Barthélemi que Pepin, Roi de France, dédia à nôtre Sauveur. Charlemagne l'enrichit de très beaux revenus qui cependant se sont bien diminuez depuis le régne de l'Empereur Louis IV, parce que le Chapitre tenoit plus le parti du Pape que celui de l'Empereur & de l'Empire. * Limnæus, *Encycl. l. 4. c. 17. Dict. Allemand.*

SACI (Louis-Isaac de) *Voyez* LE MAISTRE.

SACI (Louis de) *Voyez* SACY.

SACILE, petite ville, autrefois épiscopale & suffragante d'Aquilée, est dans la Marche Trévisane, province de l'Etat de Venise en Italie, à trois lieues de Céneda vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

SACKVILLE, Comtes de Dorset. Les ancêtres de cette famille vinrent en Angleterre avec Guillaume *le Conquerant*, & leurs Descendans y ont fait depuis une très-belle figure. ROBERT de Sackville, Chevalier, avoit de grands biens dans les Comtez d'Essex & de Suffolk sous le régne de Henri I. JORDAN de Sackville, son fils & héritier, eut pour Successeur GEOFROY, & celui-ci un autre JORDAN, qui fut fait prisonnier à la bataille d'Evesham. Plusieurs de ses successeurs furent Chevaliers, & eurent de grands biens dans le Comté de Sussex & ailleurs. Ils faisoient leur résidence ordinaire à Buckhurst. JEAN Sackville, Chevalier, l'un de leurs Descendans, épousa *Marguerite*, fille de *Guillaume* Bullen de Blickling, du Comté de Norfolck, sœur de *Thomas*, Comte de Wilt & d'Ormond, de laquelle il eut RICHARD, grand Jurisconsulte, qui fut élevé dans la maison appellée *Innertemple*, vers la fin du régne de Henri VIII, & qui fut un des Gouverneurs de cette maison depuis la premiére année du régne d'Elisabeth jusques à la sixiéme, étant alors Chevalier. Il étoit aussi Chancelier de la Cour d'Augmentation, sous le régne de Marie, Membre du Conseil Privé sous Elisabeth, & Sous-Thrésorier de l'Echiquier. Il épousa *Winefride*, fille de *Jean* Bruges, Chevalier, de laquelle il eut *Agnès*, mariée à *Grégoire* Fiennes, Lord Dacres, & THOMAS qui lui succéda. Sa veuve se remaria à *Guillaume*, Marquis de Winchester. Thomas fut fait Chevalier par le Duc de Norfolck le huitiéme juin 1567, le même jour il fut créé Baron, sous le titre de Lord Buckhurst, & trois ans après envoyé Ambassadeur aux Etats de Hollande, sur le mécontentement qu'ils avoient de la conduite du Comte de Leicester, afin de terminer les différents. Cette commission le mit mal avec ce Comte, qui le fit renfermer dans sa maison pour quelques mois. Mais le Comte étant mort, la Reine Elisabeth le fit Grand Thrésorier pour sa vie; & le 13 de mars suivant, elle le fit Comte de Dorset. Il étoit aussi Chevalier de la Jarretiére, & Chancelier de l'Université d'Oxford. Il mourut d'apoplexie le 19 avril 1608, étant assis à la table du Conseil, la Reine même étant présente. C'étoit un homme de bonne mine, qui avoit de grands talens, & qui dans sa jeunesse fut prodigue jusqu'à l'excès. La Reine Elisabeth, de qui il étoit parent, voyant qu'il commençoit à s'endetter, le fit Thrésorier; ce qui rétablit ses affaires, & augmenta sa dignité. Il étoit grand Homme de Lettres, d'un esprit enjoué, écrivoit bien, n'étoit engagé dans aucune faction d'Etat, mais fidélement attaché au parti de la Reine. Il eut pour successeur son fils ROBERT, qui fonda un hopital pour 31 pauvres à East-Greensted en Sussex, & le dota de 330 livres sterling par an. Il épousa 1. *Marguerite* Howard, fille de *Thomas*, Duc de Norfolck: 2. *Anne*, fille de *Jean* Spencer, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. *Thomas*, mort sans alliance en 1585; 2. *Richard*, Comte de Dorset, mort le 28 mars 1624, deux jours après la mort de son pére, ayant épousé *Anne* Clifford, fille unique & héritiére de *George*, Comte de Cumberland, dont il eut, *Thomas*, mort jeune: *Marguerite*, alliée à *Jean* Tufton, Comte de Thanet: & *Isabelle* Sackville, mariée à *Jacques* Compton, Comte de Northampton: 3. EDOUARD qui suit; 4. *Winefride*, morte sans alliance: 5. *Cécile*, mariée à *Henri* Compton; & 6. *Anne* Sackville, alliée 1. à *Edouard* Seymour, Baron de Beauchamps: 2. à *Edouard* Lewes.

EDOUARD Sackville, Comte de Dorset, Chevalier de la Jarretiére, fut Grand Chambellan de la Reine Henriette-Marie & du Roi Charles I, & mourut en mai 1652, ayant eu de *Marie*, fille & héritiére de *George* Curson de Croxhall dans le Comté de Derby, RICHARD qui suit; & *Edouard* Sackville, mort sans postérité de *Brigitte*, fille & héritiére d'*Edouard* Wray.

RICHARD Sackville, Comte de Dorset, épousa *Françoise* Cranfield, fille de *Lionel*, Comte de Middlesex, & héritiére de *Jacques*, Comte de Middlesex, son frére, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Edouard*: 3. *Richard*; 4. *Elisabeth*, mariée à *N*... Boyle, Baron de Broghill en Irlande; 5. *Anne*, alliée à *N*... Comte de Hume en Ecosse; & 6. *Françoise* Sackville, qui épousa George Lane, Chevalier.

CHARLES Sackville, Comte de Dorset & de Middlesex, a épousé *Elisabeth*, fille de *Hervé* Bagot de Pipe-hall, veuve de *Charles*, Comte de Salmouth. * *Voyez* Dugdale. Imhoff, *en son Hist. des Pairs d'Angleterre, &c.*

SACONAY. La famille de Saconay est d'une noblesse très ancienne. Trois branches de cette famille ont donné treize Comtes de S. Jean de Lyon, dont voici les noms.

PREMIERE BRANCHE.

I. AIMO de Saconay, fils de *Bernard*, fut reçu le 15 Novembre 1361. On ne trouve pas qu'il ait eu aucune dignité, parce que les livres du Chapitre de ce tems-là, n'ont que quelques feuilles mal suivies.

II. FRANÇOIS, neveu d'Aimo, fils de *Theobald*, reçu l'an 1385. Il ne paroit pas qu'il ait eu aucune dignité à Lyon, parce qu'aussi-tôt après sa réception, il se retira auprès du Pape Robert de Genève, son parent, connu sous le nom de Clement VII, qui le fit son Grand Camérier. Et après la mort dudit Pape, il fut fait Archevêque de Narbonne l'an 1398, & mourut l'an 1427.

III. HENRI, fils de *Guichard*, & neveu de François, fut reçu le 23 juin 1396, fait Sacristain l'an 1406, & ensuite Doyen. Il fut Député aux Etats Généraux à Orléans, Délégué pour le S. Siége, Juge conservateur, & Exécuteur des Priviléges concédez aux Chevaliers de S. Jean de Jérusalem; ainsi qu'il paroit au septiéme livre des Archives de S. Jean, *folio* 128. C'est lui qui a fait bâtir la Chapelle de S. Thomas, à côté de la petite horloge, où est son tombeau, & de tous ses successeurs. Il mourut le 29 janvier 1444.

IV. FRANÇOIS, II. du nom, fils de *Pierre*, neveu de Henri, frére de Péterman & de Jaques, tous deux Comtes de Lyon, fut reçu l'an 1455, fait Maître du Chœur le deuxiéme mai 1497, Sacristain le 31 juillet 1503, & Custode le 14 août de la même année.

V. MARTIAL, fils d'*Amedée* II, & neveu de François, fut reçu l'an 1545.

VI. JAQUES, II. du nom, fils de *Marin*, & neveu de Martial, fut reçu l'an 1596.

VII. FRANÇOIS, III. du nom, fut reçu le dixiéme novembre 1609. Il a été Prévôt de l'Eglise de S. Jean. Il fut fait Camérier le 18 mars 1630. Il est mort l'an 1660.

SECONDE BRANCHE.

I. FRANÇOIS, III. du nom, fils de *Jean*, fut reçu le 22 décembre 1483. Il a été Grand Custode de l'Eglise de S. Jean. C'est lui qui a fait bâtir la chapelle de Notre-Dame de Grace à S. Etienne.

II. GABRIEL, fils de *Pierre*, & neveu de François, fut reçu le quatriéme février 1527, fait Précenteur le 21 octobre 1546, Archidiacre le 12 août 1572, Doyen par la promotion de Pierre d'Epinai à l'Archevêché le 27 septembre 1574; & mourut au mois d'août

d'août 1580. Il étoit savant, fort zélé pour la Religion Catholique. Il a composé plusieurs livres dont voici les titres. *De la vraye Idolâtrie du tems présent: Discours des principaux troubles avenus en la ville de Lyon; De la Providence de Dieu sur les Rois de France très Chrétiens, avec l'Histoire des Albigeois; Exposition sur le VI chapitre de S. Jean; Du principal, & presque seul différent qui est présentement à la Religion Chrétienne.*

III. Théodore, fils d'*Amédée*, III. du nom, & neveu de *Gabriel*, fut reçu l'an 1572. Cet Amédée, pére de Théodore, étoit Capitaine des Gardes du Corps de Charles IX, Roi de France, qui lui écrivit une lettre dont voici la copie. L'original est entre les mains de Monsieur le Comte de Saconay-Brinda, auprès de Lyon.

„ Monsieur de Saconay, pour vos vertus, vaillances, & mérites, vous avez été choisi, & élu à l'Assemblée des Chevaliers Fréres & Compagnons de l'Ordre de Monseigneur S. Michel, pour être associé à ladite Compagnie: pour laquelle élection vous notifie, & vous présente, de ma part, le collier dudit Ordre, si vous l'avez agréable. J'envoye présentement mémoire & pouvoir au Sieur Vidame du Mans, vous priant vous rendre dans le lieu pour cet effet, & d'être content d'accepter l'honneur que la Compagnie vous désire faire, qui sera pour augmenter de plus en plus l'affection & bonne volonté que je vous porte, en vous donnant occasion de persévérer à la bonne dévotion qu'avez de me faire service: ainsi que vous fera plus en plein entendre, de ma part, le Sieur Vidame du Mans, auquel vous prie d'ajoûter autant de foi, que vous feriez à moi-même, priant Dieu, Monsieur de Saconay, qu'il vous ait en sa sainte & digne garde. Ecrit au camp de S. Jean d'Angeli le 12 jour de Novembre 1569. Signé Charles."

Et plus bas de l'Aubine.

TROISIEME BRANCHE.

Louïs, fils de *Jean*, II. du nom, fut reçu le 24 décembre 1572, fait Maître du chœur le 15 novembre 1577, Chantre le 24 août 1580, Camérier le 23 décembre 1604, & mourut le 21 juin 1613.

GENEALOGIE DE LA MAISON DE SACONAY
établie à Bursinel, dans le Bailliage de Morges, au Païs de Vaud en Suisse.

On ne parlera ici, que de la ligne directe, qu'on commencera à Villermus de Saconay. Ce Villermus, & cinq fréres qu'il avoit, vivoient au commencement du treiziéme siécle. C'est ce qui paroit par trois aumônes qu'ils firent à la Chartreuse du Jorat, près de Lausanne, & dont on a conservé les Actes authentiques. Le premier est de l'an 1210, le second de l'an 1215, & le troisiéme est de l'an 1219. Les Ancêtres dudit Seigneur avoient fondé ladite Chartreuse.

Villermus de Saconay épousa en 1243, *Mathilde*, seconde fille de *Guillaume*, Comte de Genévois. Elle étoit sortie d'un Couvent, après la mort de son pére & de sa sœur aînée. Il en eut Amédée qui suit.

Amédée épousa *Lucie*, fille du Baron des Alinges. De ce mariage sortit Bernard qui suit.

Bernard épousa *Bertrande*, fille de *Varax* du Châtel, Gouverneur de Lille, dont il eut entre autres enfans Théobald qui suit.

Théobald, fils de *Bernard*, épousa *Amblarde* de Turey, sœur de Pierre Cardinal, & de Philippe Archevêque de Lyon. Il en eut Guichard qui suit.

Guichard, fils de *Théobald*, épousa *Flandrine* de Lussinge, dont il eut quatre fils. Pierre, qui suit, en étoit un.

Pierre épousa *Andrée* de Bellegarde. Il en eut sept fils. *Humbert*, l'aîné mourut sans enfans: Guillaume reprit la branche, & eut deux fils, dont l'un fut François, qui suit.

François, fils de *Guillaume*, a commencé la branche de Saconay-Bursinel en Suisse. Il épousa *Louïse* de Prez, dont il eut deux enfans, André qui suit; & un autre.

André, fils de *François*, épousa *Jeanne* de Villette, dont il eut Jean-Philibert qui suit.

Jean-Philibert épousa *Susanne* de Martine. Il en eut trois fils, entre autres Marc-Michel qui suit.

Marc-Michel fut Capitaine de cavalerie au service de l'Empereur. Il épousa *Claire* Turretin, d'une très noble Maison de Luques, réfugiée à Genéve pour la Religion. Il en eut plusieurs enfans, & entre autres Jean qui suit.

Jean épousa en premiéres noces *Marie* le Cordelier, dont il eut un fils, qui est mort jeune, & quatre filles. Il épousa en secondes noces *Louïse* de Chandieu-Chabot, dont il a eu deux fils, & trois filles. Le Cadet des fils a peu vecu. L'aîné est Marc-Frédéric-Charles, Seigneur de Bursinel, né le 14 avril 1714.

Comme Jean s'est distingué de nos jours, par son rare mérite, & par le zéle avec lequel il a défendu sa patrie, on a cru que l'on ne pouvoit pas, sans injustice, lui refuser ici un article un peu étendu.

Jean de Saconay fut, comme on vient de le dire, fils de *Marc-Michel* de Saconay, & de *Claire* Turretin. Il naquit le 23 septembre 1646. *Marc-Michel* mourut le cinquiéme mars 1659. Jean étoit alors à Genéve où il étudioit les Humanitez. Il en fut retiré quelques mois après la mort de son pere, & on l'envoya à Berne, pour apprendre la Langue Allemande. Il y demeura jusques au mois d'août de l'an 1661, qu'il revint à Bursinel, où il fut comme abandonné à lui même pendant quatre ans, sans qu'aucun Maître fût chargé de son éducation, excepté l'espace d'environ trois mois qu'on lui donna des leçons de Philosophie. Lassé d'une vie presque oisive qui ne s'accordoit point avec son inclination, il obtint de ses Supérieurs, la permission de sortir du païs. Sur la fin de juillet de l'an 1665, il partit de Bursinel, pour se rendre au Fort de la Pérouse, & entra dans les Cadets, commandez par M. de Cinq-Mars. Après y avoir porté le mousquet, jusqu'au commencement d'avril 1668, son Capitaine lui procura un Drapeau dans le Régiment de Chalemberg, qui étoit alors en Lorraine. Mais comme il alloit s'y rendre, il apprit que ce Régiment avoit été réformé, ensuite de la paix qu'on venoit de faire. Notre Cadet revint donc à Bursinel, où il demeura jusqu'au milieu d'avril 1669, qu'il en repartit pour se rendre à Paris. Son dessein étoit de servir dans le Régiment des Gardes Suisses. M. Stoppa le reçut agréablement dans sa Compagnie. Après y avoir servi quelques mois, son Capitaine le fit Enseigne d'une nouvelle Compagnie, commandée par M. de Salis, Grison. Cette Compagnie fut envoyée à Pignerol, de là en Allemagne & ensuite dans les Païs-Bas. Ce fut là que M. de Saconay commença à donner des preuves de sa valeur. L'an 1672, il se distingua à l'attaque d'un Fort, auprès de Woerden, où il enleva deux Drapeaux aux ennemis, & fit un Major Hollandois prisonnier. Il y fut légérement blessé d'un coup de pistolet à la hanche, & plus dangereusement d'un coup de mousquet, à peu près au même endroit. Au commencement d'octobre 1673, M. le Colonel Stoppa le fit Lieutenant de sa Compagnie. Il se trouva l'année suivante à la bataille de Senef, où il fit des actions qui lui attirérent l'estime de plusieurs Officiers Généraux. Deux années après, le Roi fit le siége de Valenciennes. M. de Saconay à la tête des Grenadiers attaqua & emporta deux demi-lunes, l'épée à la main: la garnison battit la chamade, & fut faite prisonniére de guerre. La même année, l'armée que le Roi commandoit en personne, étant campée près de Ninove, la désertion se mit parmi les troupes. Le Roi demanda à M. Stoppa l'aîné, Maréchal de Camp, un Officier sur lequel on pût compter, pour commander un parti de sa nation. M. Stoppa nomma M. de Saconay & le présenta au Roi. Chargé de cette commission, il part avec son monde, tombe sur un parti Espagnol, le défait, & emméne onze prisonniers au camp. M. Stoppa le conduisit au quartier du Roi, qui lui fit rendre compte de sa petite guerre. Ce Prince parut fort content, & dit obligeamment à M. de Saconay qu'il se souviendroit de lui. L'hiver de la même année, il fut fait Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Colonelle de M. Stoppa le jeune. Le Régiment passa l'hiver à Marseille. Le quatriéme avril 1677, il eut ordre de se rendre à Toulon, où il s'embarqua le 14 pour l'expédition de Sicile, & y arriva le 26. M. le Maréchal de Vivonne commandoit en Sicile. Il demanda un Officier de confiance à M. Stoppa, qui lui indiqua M. de Saconay. Le Général l'ayant fait appeller lui donna le commandement de trois barques armées en course, sur lesquelles on mit un détachement composé de Suisses & de Bandits, pour faire une descente dans le Royaume de Naples. Elle se fit, avec tout le succès possible, sur les côtes de la Calabre. A son retour en Sicile, M. de Saconay fut nommé pour commander dans le Château d'Augusta. Cette place est à sept lieues au nord de Syracuse. Le 20 mars 1678, les troupes Françoises s'embarquerent sous les ordres de M. le Maréchal de la Feuillade, & laissérent les Messinois au desespoir, & à la merci des Espagnols. L'année suivante, on donna une Compagnie à M. de Saconay. Il se maria le 25 février 1680, & épousa Mademoiselle Marie le Cordelier de Chenevière: c'étoit une Dame d'un très rare mérite. Elle étoit fille de M.r de Chenevière, Seigneur de Verneuil. La guerre ayant recommencé, le Régiment où servoit M. de Saconay fut de l'armée que M. le Maréchal de Bellefonds commandoit en Catalogne. Ce Général, qui en vouloit à Gironne, fit ouvrir la tranchée devant cette place, le 21 mai 1684. On donna un assaut où M. de Saconay emporta un bastion, & s'y logea avec son monde. Mais comme on avoit été battu par tout ailleurs, il se vit obligé de quitter son poste sur les ordres réïterez de M. de Bellefonds. Le Maréchal lui donna de grandes louanges & dit en propres termes, que si tout le monde eut fait son devoir comme M. de Saconay, on se seroit rendu Maître de la place. Il fut blessé dans cette action, d'un coup d'épée au bras droit. L'année 1685, fut remarquable par la révocation du fameux Edit de Nantes. M. de Saconay fut tenté de quitter le service de France: cependant il se contenta d'emmener son épouse en Suisse, pour la mettre à couvert de l'orage qui fondit bien-tôt après sur la Maison de Madame de Verneuil, où les Dragons firent les Missionnaires. On vouloit envoyer le Régiment de Stoppa en Languedoc. Sur quelques discours un peu hardis que certains Officiers tinrent, on changea d'avis. Le Régiment fut destiné pour la Flandre. Il partit de Mont-Louïs le 19 juillet 1686. L'Electeur de Cologne étant mort en 1688, il s'agit de lui donner un successeur. La France appuyoit le Cardinal de Furstemberg; & l'Empereur souhaitoit que l'élection tombât sur le Prince Joseph Clément de Baviére. Ce dernier l'emporta. Nouveau sujet de guerre. Louïs XIV fit avancer des troupes dans l'Electorat de Cologne. Les deux Régimens Suisses de Gréder, & de Stoppa le jeune, eurent ordre de se rendre dans les Ardennes. M. le Marquis de Sourdis voulut envoyer M. de Saconay à Keiserswert, au delà du Rhin. Il fit ses répresentations, & refusa de passer, pour n'encourir point l'indignation de son Souverain, dont il n'ignoroit pas la capitulation avec la France. On lui en fut bon gré à Berne; mais M. de Sourdis en écrivit en Cour. M. de Saconay en fit autant de son côté. Appuyé par M. le Général Stoppa, frére de son Colonel, il effaça les mauvaises impressions qu'on avoit fait naître dans l'esprit de M. le Marquis de Louvois qui lui rendit justice. La bataille de Fleurus se donna le 30 juin 1690. M. de Saconay y

fut

fut blessé au pié d'un coup de fusil. Deux ans après il fut encore blessé au poignet à la bataille de Steinkerque. M. de Saconay las du service de France, demanda, l'an 1694, un congé absolu, & l'obtint. *Il se retira chez lui. Quelques affaires l'engagérent à aller à Berne. M. Hervart, Envoyé d'Angleterre, lui offrit la Lieutenance-Colonelle du Régiment de la Melonniére qu'il accepta. Mais ayant eu occasion de faire le voyage de Zurich, il y trouva Milord Galoway, qui lui dit, que le Roi Guillaume, ayant oui parler de lui, souhaitoit qu'il levât un Régiment qui serviroit en Piémont sous les ordres de S. A. R. La proposition fut goûtée, la capitulation faite, & le Régiment levé avec succès. L'année suivante, Milord présenta M. de Saconay au Duc de Savoye. Le Prince le reçut très-gracieusement, & lui donna plusieurs marques de son estime. Le Duc de Savoye ayant fait son traité avec la France, l'armée des Alliez se mit en marche, pour sortir de Piémont, le troisiéme août 1696. Le 27, M. de Saconay fut détaché par M. le Prince Eugéne, pour marcher du côté du Milanois, à la tête de quatre bataillons. On croyoit que les ennemis en vouloient à Alexandrie. Nôtre Colonel se jetta dans la place. Il y resta jusqu'au premier décembre qu'il en partit pour aller en Allemagne, joindre l'armée de M. le Prince Louis de Bade. Ce Prince le chargea, l'année suivante, d'une commission importante pour le Roi Guillaume. Il partit du camp de Bruchsal le huitiéme août, & prit le chemin de la Haye, où il ne trouva pas le Roi, qui étoit à Loo. Ce fut là qu'il eut l'honneur de lui faire la révérence, & de lui remettre la lettre du Prince de Bade. Monsieur de Saconay s'apperçut qu'on méditoit une réforme très-désavantageuse aux Suisses. Il fonda le Roi là-dessus, qui, lui laissant entrevoir que ce bruit étoit fondé, l'assura en même tems qu'il n'avoit rien à craindre, ni pour lui même, ni pour son Régiment. Mais M. de Saconay, zélé pour les troupes de sa nation, chercha à parer le coup qu'on vouloit leur porter. Rien ne lui parut plus propre à produire cet effet que d'insinuer au Roi qu'il conviendroit de donner aux Suisses un Général de distinction, comme ils en avoient un en France. Il falloit un Seigneur qui eût du crédit. Milord d'Albermarle fut indiqué, & agréé. Ce Seigneur en fit mille remercimens à M. de Saconay, & autant de protestations d'amitié & de reconnoissance. M. de Saconay n'ayant plus rien à faire en Hollande en partit le huitiéme septembre & arriva le 14 chez M. le Prince de Bade, à qui il rendit compte de sa commission. Il fut détaché avec deux mille hommes d'infanterie, & trois cens chevaux pour couvrir le siége du château d'Ebernbourg. La garnison capitula le 22. Après la réduction de cette place, M. de Saconay retourna en Hollande, avec M. le Comte de Frize. Son Régiment le suivit, & arriva à Mastricht le 22 novembre. Dès le commencement de l'année 1702, les Provinces-Unies des Païs-Bas déclarérent la guerre à la France. On sait à quelle occasion. M. de Saconay se trouva aux siéges de Venloo, de Ruremonde & de Liége. Il y servit comme à son ordinaire, avec beaucoup de distinction. L'année suivante, M. le Comte d'Auwerkerk l'envoya commander à Liége. L'an 1704, S. A. S. Monseigneur le Landgrave de Hesse-Cassel, lui fit offrir la charge de Lieutenant Général dans ses troupes, avec un Régiment d'Infanterie, qu'il ne trouva pas à propos d'accepter. Il s'en alla conduire sa famille en Suisse. Il y étoit encore lorsqu'il reçut en 1705, une lettre de compliment de Milord d'Albermarle qui lui apprit que Leurs Hautes Puissances l'avoient fait Brigadier d'armée. Là-dessus il s'en retourna en Hollande. Il fut envoyé à Berg-op-Zoom pour y commander. Ce fut là qu'il reçut la nouvelle de la maladie de Madame de Saconay. Il pria Milord de lui accorder un congé pour se rendre auprès d'elle. Milord le lui refusa d'une maniére séche. Piqué d'un refus auquel il n'auroit pas dû s'attendre, & plein de désir de voir encore une fois, une épouse qu'il aimoit, & dont il étoit tendrement aimé, il demanda sa démission à Messieurs les Etats Généraux. L'ayant obtenue, il partit de Gorcum le 29 janvier 1706, pour se rendre chez lui, avec toute la diligence possible. A son arrivée il trouva que Madame de Saconay étoit morte depuis quelques jours. Ce fut pour lui un coup terrible. Monseigneur le Landgrave de Hesse-Cassel ayant appris que M. de Saconay avoit quitté le service de Hollande, le fit inviter, par une nouvelle lettre, à entrer dans le sien. Ce Prince eut la bonté de lui offrir de le faire Président de son Conseil de guerre, & Lieutenant Général de ses armées, avec le Régiment de Tettau, dont le Colonel avoit été tué à la bataille de Spierbach; mais nôtre Brigadier las du service, & souhaitant de vivre en repos chez lui, remercia S. A. S. Pour vivre plus agréablement dans sa retraite, il pensa à se remarier. Il lui falloit une femme de mérite, & il la trouva le 21 janvier 1707. Il épousa en secondes noces Mademoiselle *Louise* de Chandieu, qui étoit sœur de son gendre, & la troisiéme des filles de M. de Chandieu-Chabot, d'une famille illustre, dans laquelle on peut dire, sans flatterie, que la bonté de cœur, l'esprit & la politesse, sont comme héréditaires. On ne peut pas être plus heureux que M. de Saconay l'a été dans ses deux mariages. A peine avoit-il commencé à goûter les douceurs du repos, dans sa Terre de Bursinel, qu'il en fut tiré en 1708, pour aller commander dans le Comté de Neufchâtel. La France, après la mort de Madame la Princesse de Nemours, fit marcher des troupes sur la frontiére. M. de Saconay mit les milices de Neufchâtel & de Valengin sur le meilleur pié qu'il put, & le païs à couvert d'insulte, autant qu'il fut possible. Les différens se terminérent par un traité; & M. de Saconay se retira chez lui. Il semble qu'il étoit destiné à faire la guerre toute sa vie. Leurs Excellences de Berne ses Souverains, en ayant une à soutenir l'an 1712, contre l'Abbé de S. Gall & ses Alliez, au sujet de quelques troubles arrivez dans le Tockenbourg, M. de Saconay fut appellé pour aller commander un camp volant de 6000 hommes, auprès de Payerne. Il partit de chez lui le 20 avril. Il visita les postes, & donna tous les ordres nécessaires. On lui écrivit ensuite de se rendre incessamment à Berne. Leurs Excellences le firent leur premier Lieutenant Général, & il partit pour l'armée assemblée auprès de Lentzbourg. Après avoir fait ses dispositions, il débuta par forcer un pont défendu par 900 hommes. De là il alla à l'ennemi qui se retira dans un bois. Il l'y laissa, & il se rabattit sur Mellingen dans le dessein d'en faire le siége. La Bourgeoisie fit sortir la garnison, & rendit la place, sans attendre qu'elle fût investie. Après cela on résolut d'attaquer Bremgarten. Cette ville est mal fortifiée, mais de difficile accès, à cause de sa situation entre la riviére de Russ, & un marais. Le 26 mai, on se mit en marche, en ordre de bataille. On rencontra l'ennemi, on le battit. La nuit suivante le Magistrat de Bremgarten capitula. M. le Général Tscharner, ayant demandé d'être rappellé à cause de ses incommoditez, Leurs Excellences lui accordérent son congé, & firent savoir à la Généralité, par une lettre du quatriéme juin, signée l'Avoyer, petit & grand Conseil de la ville de Berne, qu'ils avoient trouvé bon de remettre le commandement de l'armée à M. de Saconay, avec le même pouvoir & la même autorité qu'avoit M. Tscharner; ordonnant en même tems d'en donner connoissance à tous les hauts & bas Officiers de l'armée, de même qu'aux Soldats, pour se conformer à l'intention de Leurs Excellences. Après la prise de Bremgarten, M. de Saconay alla faire le siége de Bade. M. le Comte de Trautmansdorf, Ambassadeur de l'Empereur auprès des Louables Cantons, demanda par une lettre adressée à M. de Saconay, une suspension d'armes, jusqu'à ce qu'il fût sorti de la ville, avec ses équipages. Nôtre Général profita de l'occasion. Il envoya à ce Seigneur un de ses Aides de camp, qui eut ordre de parler au Conseil & à la garnison. On les intimida. Des Députez accompagnérent M. le Comte au camp & demandérent à capituler: la garnison étoit forte de 1200 hommes, sans compter les Bourgeois. Le 25 juillet les troupes de Berne remportérent, dans la plaine de Vilmergue, une victoire complette, sur celles de l'Abbé de S. Gall & de ses Alliez, composées de 14000 hommes. M. de Saconay contribua beaucoup à cette victoire par ses bons conseils, & par sa valeur. La perte des ennemis fut considérable. Les Bernois n'avoient que 7600 hommes. Ils eurent environ 1200 morts ou blessez. M. de Saconay fut du nombre des derniers. Il eut la clavicule gauche cassée, & l'épaule traversée d'un coup de bale, à l'endroit de la jointure. Il reçut ces blessures en se rendant maître d'une batterie, où il tua quelques Canonniers de sa main. Après s'être fait traiter quelque tems à Lentzbourg, il se rendit à Berne le 31 août. Il fut reçu de la maniére la plus gracieuse & la plus honorable. Pour reconnoître ses services, le Souverain le fit Bourgeois de la capitale, & Membre du Grand Conseil. Il partit de Berne pour se rendre à Lausanne, où il arriva le 20 octobre. Le Magistrat lui envoya un Député de son Corps, à une lieue de la ville, pour le complimenter. Tout ce qui put monter à cheval alla au devant de lui. Il entra dans la ville au bruit du canon. Les Habitans étoient sous les armes. Deux Conseillers furent nommez pour aller lui offrir des lettres de Bourgeoisie. Dix ans après, en 1721, Leurs Excellences de Berne donnérent à M. de Saconay le Bailliage d'Oron pour six années. Il y fut généralement chéri, estimé & honoré. Le tems de sa Préfecture fini, il vint s'établir à Lausanne, où il mourut le 27 juillet 1729, dans la 83 année de son âge, rassasié de jours & de la gloire de ce monde, pour aller jouïr d'une gloire plus solide. M. de Saconay étoit bien fait, d'une taille fort avantageuse. Il a toûjours vécu d'une maniére exemplaire. Son attachement pour la Religion étoit à toute épreuve. Simple soldat, Officier subalterne, Capitaine, Colonel, Général, il a donné dans toutes les occasions où il s'est trouvé, des marques de sa bonne conduite, & d'une valeur distinguée. On ne l'a jamais vu se démentir sur les qualitez d'honnête homme, de zélé compatriote, de bon mari, de pére tendre, & d'ami sincére. Il laissa en mourant, sept filles, & un seul fils, âgé de quinze ans, qui marche à grands pas sur les traces de son illustre pére. * *Cet article a été fourni par* M. du Fréne, Pasteur de l'Eglise de Bursinel & second Ministre de l'Eglise de Rolle, très-distingué, par ses talens, ses lumiéres & son zéle. *La matiére de cet article a été puisée dans les Archives du château de Bursinel & dans quatre volumes de Memoires, écrits de la main de M. le Général de Saconay, dont on fait espérer l'Histoire détaillée.*

SACONI (Rainier) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XIII siécle, vers l'an 1250, composa divers Ouvrages, qui sont souvent citez par les Auteurs.

SACOTTAY, petite ville de l'Inde delà le Gange, est sur la riviére de Ménan dans le Royaume de Siam, vers les confins de celui de Pégu. * Maty, *Dict. Géogr.*

SACRAMENTAIRES, nom que l'Eglise Romaine a donné au commencement de la Réformation à ceux qui suivant les sentimens de Zuingle & de Calvin, nioient la présence réelle du corps de Jesus Christ dans le Sacrement de l'Eucharistie.

SACRATUS (Paul) Chanoine de Ferrare, sa patrie, vivoit dans le XVI siécle. Il fut un des Cicéroniens de son siécle. Il a écrit des lettres à Paul Manuce & à plusieurs autres Savans de son tems, qu'il publia l'an 1539, & qu'il dédia à Jacques Sacratus, son frére, Evêque de Carpentras. Il étoit par sa mére neveu du Cardinal Sadolet, qui avoit pris soin de l'instruire. Il mourut âgé de 75 ans, & fut enterré à Ferrare: son frére, qui fit mettre une Epitaphe sur son tombeau, n'y fit pas marquer la date de sa mort. * Bayle, *Dict. Crit.* édit. de 1702.

SACRED-ou-SANCTUARY-ISLANDS, *Isles du Sanctuaire*, en Latin *Flatanæ*: ce sont des isles à 50 milles de Lewis parmi les Isles Westernes d'Ecosse. Elles abondent en montagnes couvertes d'herbe: mais elles sont inhabitées: on n'y

n'y trouve point de bêtes à quatre piez, ſi ce n'eſt des brebis ſauvages, dont la chair n'eſt pas bonne à manger. * *Dict. Anglois.*

SACREMENT, nom tiré du ſupin *ſacratum*, a différentes ſignifications dans les Auteurs profanes. La plus ancienne ſignification eſt celle qui eſt marquée par Varron, *de Lingua Latina*, *l.* 4. ſuivant laquelle il ſignifie la ſomme dépoſée par des Plaideurs dans un lieu ſacré, pour ſervir de gage: 2. le terme de *Sacramentum* ſe prend pour le ſerment, & particuliérement pour celui par lequel les Citoyens s'engageoient à la milice, d'où il a été transféré à toute ſorte de ſermens: 3. les Auteurs Eccléſiaſtiques ont expliqué par ce mot, le terme Grec de *myſtére*, qui ſignifie une choſe ſecrette & relevée: c'eſt en ce ſens que les Chrétiens ont donné le nom de *Sacremens* aux myſtéres obſcurs & ſublimes. Mais le nom de *myſtere* & de *ſacremens* parmi eux s'eſt pris ordinairement pour des ſymboles ou ſignes des choſes ſacrées. On a donné ce nom aux ſignes que Dieu avoit établis dans l'ancienne Loi, comme *la Circonciſion*, *l'Agneau Paſchal*, &c. que les Théologiens ont appellé *Sacremens de l'ancienne Loi*, pour les diſtinguer des ſignes inſtituez par Jeſus Chriſt, pour *ſignifier & conferer la grace*, qu'ils appellent *Sacremens de la nouvelle Loi*. Il faut trois choſes pour faire un Sacrement de la Loi nouvelle, la matiére, la forme & le Miniſtre. La matiére eſt la choſe ou le ſigne extérieur qu'on y employe: la forme, ce ſont les paroles que l'on prononce, en employant la matiére: le Miniſtre eſt celui qui employe la matiére, & qui prononce les paroles qui y répondent. L'effet du Sacrement eſt la grace ſanctifiante, que tous les Sacremens produiſent, ou augmentent dans tous ceux qui les reçoivent, à moins qu'ils ne mettent de leur part un obſtacle à la vertu ou efficace du Sacrement. Outre cet effet qui eſt commun à tous les Sacremens, il y en a trois, ſavoir, le Batême, la Confirmation, & l'Ordre, qui ſelon l'Egliſe Romaine impriment dans l'ame de ceux qui les reçoivent un caractére ſpirituel & ineffaçable, ce qui fait qu'on ne peut les réitérer. Non ſeulement l'Egliſe Latine, mais encore l'Egliſe Grèque & les Egliſes Orientales reconnoiſſent ſept Sacremens, le Batême, la Confirmation, l'Euchariſtie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre, & le Mariage. Les Luthériens & les Calviniſtes n'en reconnoiſſent que deux, le Batême & l'Euchariſtie: les Anglicans y joignent la Confirmation. * *Voyez* les Théologiens, *ſur les Sacremens.*

Les Chrétiens de S. Thomas ne reconnoiſſent que trois Sacremens, le Batême, l'Ordre & l'Euchariſtie. S. Bernard mettoit au nombre des Sacremens la cérémonie de laver les piez, qui ſe pratique le Jeudi Saint. Damien comptoit douze Sacremens. Iſidore de Séville ne met au nombre des Sacremens que le Batême, & le Chrême, le Corps & le Sang de Jeſus Chriſt. Les Arméniens, qui ne ſont pas unis à l'Egliſe Romaine, ne mettent point la Confirmation & l'Extrême-Onction entre les Sacremens. Cependant Vardanès, Docteur Arménien, compte ſept Sacremens au rapport de Galanus. Le Batême, l'Offrande ou la célébration de la Liturgie, la Bénédicton du Myron; l'Impoſition des mains; le Mariage; l'huile dont on oint les malades & les pénitens; & enfin les cérémonies des funérailles. * La Croze, *Chriſtianiſme des Indes*, &c. *p.* 175. &c.

SACRIFICE, culte que l'on rend à Dieu par l'oblation de quelque victime, ou par quelque autre préſent. Le premier Sacrifice, dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte, eſt celui d'Abel, qui immoloit à Dieu la graiſſe de ſon bétail, pendant que Caïn ne lui offroit que des fruits. Moïſe parle enſuite du ſacrifice de Noé, lorſqu'il fut ſorti de l'Arche, après que les eaux du déluge ſe furent retirées; de celui de Melchiſédech, qui étant venu à la rencontre d'Abraham, préſenta pour lui du pain & du vin au Seigneur, ſelon les Interprétes Catholiques. On lit auſſi dans la Geneſe, qu'Abraham, Iſaac & Jacob firent pluſieurs ſacrifices à Dieu. Lorſque Dieu délivra ſon peuple de la ſervitude d'Egypte, il commanda à Moïſe de préparer le Sacrifice de l'Agneau Paſchal, lequel fut immolé le quatorziéme jour du mois de Niſan, qui répond à notre mois d'avril: ce que le peuple Juif continua depuis. Les premiers Sacrifices ſe faiſoient par les péres de famille ou par les aînez de la maiſon; mais enſuite on établit des Prêtres & des Sacrificateurs. Les cérémonies des Sacrifices parmi les Iſraëlites, furent réglées par Moïſe, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu. Aaron fut le premier grand Pontife des Juifs; & les ſacrifices ne ſe firent plus que par les Prêtres & les Lévites, dans le Tabernacle ou dans le Temple. Avant que la victime fût immolée, celui qui l'offroit, tenant la main deſſus, faiſoit une confeſſion publique de ſes péchez, puis on tuoit la victime, on l'écorchoit, & on la coupoit en ſix parties, ou en neuf. Enſuite on ôtoit les entrailles qu'on lavoit, & on recevoit le ſang de la victime dans des coupes. Le Prêtre arroſoit de ce ſang les quatre cornes de l'autel, au pié duquel il verſoit ce qui reſtoit dans la coupe. Enſuite, ſi le Sacrifice étoit d'un holocauſte, toute la victime étoit conſumée par le feu: dans les autres Sacrifices, on n'en brûloit qu'une partie, comme les entrailles & la graiſſe. Les Lévites chantoient alors des hymnes à la louange de Dieu, & le prioient d'agréer le Sacrifice. Les parties de la victime qui n'étoient pas brûlées, étoient pour les Prêtres & pour le peuple, qui en faiſoient un feſtin après le Sacrifice. Il y avoit cinq ſortes de victimes dans les Sacrifices des Juifs, 1. des vaches, des taureaux ou des veaux: 2. des brebis ou des béliers: 3. des chévres ou des boucs: 4. des pigeons: 5. des tourterelles. Les Sacrifices que l'on appelloit *oblations*, étoient de pure farine de froment, avec de l'huile & de l'encens. Le Prêtre mettoit tout l'encens ſur l'autel, avec une poignée de farine & un peu d'huile, pour y être conſumez, & le reſte étoit pour lui, ſuivant la Loi de Dieu. Il n'étoit pas permis de préſenter du miel ou du levain dans ces oblations; mais il y falloit toûjours ajoûter du ſel. Les *libations* étoient une eſpéce de Sacrifice, où l'on préſentoit du vin & de l'huile, que l'on verſoit ſur l'autel. Les Sacrifices de l'ancienne Loi ont été abolis dans la nouvelle, par le Sacrifice de Jeſus Chriſt ſur la croix, qui s'eſt offert pour le ſalut de tous les hommes.

Les Idolâtres pratiquoient d'autres cérémonies dans leurs ſacrifices, dont néanmoins quelques unes paroiſſent avoir été empruntées des Hébreux, ou par les choſes que les Philoſophes Payens avoient lûës dans les livres de Moïſe, ou parce que le Démon vouloit ſe faire adorer de la même maniére que le vrai Dieu. Lorſque la victime étoit auprès de l'autel, le Sacrificateur, chez les Romains, tenant la main ſur l'autel, faiſoit de certaines priéres, qui commençoient par une invocation de Janus & de Veſta, auſquels on s'adreſſoit d'abord dans tous les Sacrifices, comme à des divinitez, qui donnoient accès auprès des autres Dieux: puis il imploroit le ſecours du Dieu auquel il ſacrifioit. Enſuite il jettoit de la farine cuite au four, mêlée avec du ſel, ſur la tête de la victime, qu'il arroſoit auſſi de vin, après en avoir goûté un peu, & en avoir donné à goûter à ceux pour qui il offroit le Sacrifice. La cérémonie de la farine s'appelloit *immolation*, du mot Latin *mola*, qui ſignifie *farine* ou *pâte ſalée*; & celle du vin ſe nommoit *libation*, du mot *libare*, qui veut dire *égoutter* ou *verſer legerement*. Enſuite le Sacrificateur arrachoit du poil d'entre les cornes de la victime, & le jettoit dans le feu qui étoit allumé ſur l'autel, offrant cette victime à la Divinité à laquelle il ſacrifioit; puis il la livroit aux Miniſtres du Sacrifice, qui l'égorgeoient, recevant le ſang dans des coupes; & qui, après l'avoir écorchée, la lavoient, pour la remettre entre les mains du Sacrificateur, ou du Devin que l'on appelloit *Aruſpex*. Il découpoit les entrailles, comme le foye, le poumon, le cœur & la rate, pour en tirer des augures, par rapport à l'état où ces parties ſe trouvoient. Lorſque cette cérémonie étoit achevée, les Miniſtres coupoient un petit morceau de chaque membre & de chaque partie intérieure de la victime, qu'ils envelopoient dans de la farine de froment, & qu'ils apportoient dans de petits paniers au Sacrificateur, lequel les jettoit dans le feu de l'autel. L'offrande du Dieu auquel on ſacrifioit, étant conſumée, on faiſoit un feſtin du reſte de la victime, avec d'autres mets. On y chantoit les louanges de ce Dieu, & on danſoit autour de l'autel au ſon des tymbales. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 3. *c.* 33. *Levitique, ch.* 1. 2. & *ſuiv.* *Conſultez* les Interprétes.

* SACRIPANTE (Joſeph) de Narni en Italie dans l'Etat Eccléſiaſtique naquit le 19 mars 1642. Il fut d'abord Référendaire de l'une & de l'autre Signature, & Sous-Dataire des Papes Innocent XI, Alexandre VII & Innocent XII. Ce dernier le créa Cardinal le 12 décembre 1695, le déclara peu de jours après Préfet de la Congregation du Concile, & le fit Protecteur de l'Ordre des Carmes en novembre 1698. Le Pape Clément XI le déclara Dataire le troiſiéme decembre 1700, & Préfet de la Congregation *de propaganda Fide*, au mois de décembre 1704. Il fut fait auſſi Protecteur des Catholiques d'Ecoſſe. Il mourut à Rome, la nuit du troiſiéme au quatriéme janvier 1727, âgé de 84 ans, neuf mois & 16 jours. Il ne laiſſa pas de grands biens, ayant fait beaucoup d'aumônes que l'on fait monter à 200000 écus. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

SACROBOSCO (Jean de) docte Mathématicien, dans le XIII ſiécle, fut auſſi nommé *Holiwood*, parce qu'il étoit natif d'un bourg d'Angleterre de ce nom, qui a préſentement celui de *Halifax*, dans le diocéſe d'Yorck. Il étudia en ſon païs, & s'arrêta quelque tems dans l'Univerſité d'Oxford. Enſuite, attiré par la réputation de celle de Paris, il fit un voyage en cette ville, & y compoſa ſon livre de *Sphæra mundi*, que Clavius, Pierius Valerianus, Elie Vinet, Pierre Nonius, ont depuis enrichi de Remarques, de Commentaires, & qu'on a traduit en diverſes Langues. Il publia auſſi un Traité *de Computo Eccleſiaſtico* & mourut à Paris en 1235, ſelon quelques uns, ou en 1240 ou 1245, ſelon les autres. Mais il eſt ſûr que ce fut en 1256, comme on l'apprend par ces vers barbares, gravez ſur ſon tombeau dans le cloître des Trinitaires, dits Mathurins, à Paris,

M. Chriſti bis C, quarto deno quater anno,
De Sacroboſco diſcrevit tempora Ramus,
Gratia cui nomen dederat divina Joannis.

SACROVIR (Jules) natif du païs des Eduens, où eſt aujourd'hui l'Autunois, fut auteur de la revolte des Gaules contre les Romains, ſous l'empire de Tibére. Pour mieux couvrir ſes deſſeins, il combattit nud-tête parmi les Romains contre ceux de ſon parti, qui le reconnoiſſant à cette marque, ne tirérent point ſur lui. Cette bravoure lui réüſſit ſi bien, qu'il ſe rendit maître de la ville d'Autun, laquelle étoit la capitale du païs, & le rendez-vous de la Jeuneſſe, qui y venoit de tous côtez pour faire ſes études. Tibére craignit alors de perdre les Gaules, parce que les plus grands Seigneurs du païs ſe trouvoient engagez à ſuivre la fortune de cette ville, à cauſe de leurs enfans. Sacrovir leva une armée de quarante mille hommes, où il fit entrer juſqu'aux Eſclaves qu'on avoit deſtinez pour être Gladiateurs, & qu'on appelloit *Crupellaires*, à cauſe de la peſanteur de leurs armes, qui étoient des lames de fer, dont ils ſe couvroient depuis la tête juſqu'aux piez. Le ſuccès ne répondit point à la valeur de ce Général; car cette armée, qui n'étoit point aguerrie, fut miſe en déroute par les Légions Romaines, & Sacrovir fut obligé de ſe ſauver dans Autun. Il en ſortit, & ſe retira ſecrettement dans une maiſon de campagne qu'il avoit près de là, où il ſe tua de ſa propre main, l'an de Jeſus Chriſt 79. Quelques uns de ſes amis qui s'étoient ſauvez avec lui, s'entretuérent auſſi, après avoir mis le feu à la maiſon. * Tacite, *Annal. l.* 4. *c.* 19.

* SACY (Louis de) Avocat au Conſeil, fut reçu en 1701

à l'Académie Françoise à la place de Toussaint Rose. La Traduction des Lettres de Pline *le Jeune*, dont il donna les quatre premiers livres en 1699, & les six autres deux ans après lui valurent cet honneur. Cette Traduction très estimée, & qui a été réimprimée plusieurs fois est en trois volumes *in douze*. On trouve à la tête du deuxiéme la Vie de Pline bien écrite & fort détaillée. Il a aussi donné la Traduction du Panégyrique de Trajan, composé par le même Auteur. Comme il n'avoit pas moins approfondi le Droit que les Belles Lettres, il publia en 1687 un excellent Mémoire sur le privilége de la Fierte de S. Romain de Rouen. Il est encor Auteur de la Requête presentée au Roi par les Correcteurs & Auditeurs de la Chambre des Comptes. On a encore de lui *Traité de l'Amitié*, *Traité de la Gloire.* Il mourut le 26 octobre 1727 âgé de 73 ans. Quelque tems avant sa mort, il avoit recueilli & fait imprimer tous ses Factums & quelques autres piéces en deux volumes *in quarto*. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

SACY (Louis-Isaac de) *Voyez* LE MAISTRE.

SAD. SAE. SAF. SAG.

SADATA, bourg d'Espagne, situé sur la riviére de Riguel, dans l'Aragon, aux confins de la Navarre, & à dix lieues de Jaca, vers le nord. On le prend pour l'ancienne *Attilia*, petite ville des Vascons. * Maty, *Dict. Geogr.*

SADDUCEENS. *Voyez* SADUCEENS.

SADE, famille d'Avignon, dont étoit sortie la belle Laure, si chantée par Petrarque. *Voyez* LAURE. De cette famille étoient Paul Sade, Evêque de Marseille en 1406; Ponce Sade, Evêque de Vaison en 1445; & Richard Sade, qui, après avoir été Chanoine de saint Laurent *in Damaso*, Auditeur du Cardinal François Barberin, Camerier du Pape Urbain VIII, Vice-Gouverneur de Tivoli, fut fait Evêque de Cavaillon en 1660, & mourut à Rome le 25 juin 1663, étant alors député auprès du saint Pére de la part du Comté Venaissin. * Justiniani, *Hist. des Gouverneurs de Tivoli.*

SADEEL. *Voyez* CHANDIEU.

SADEUR (Jacques) étoit fils de *Jacques* Sadeur, & de *Guillemette* Itin, de Chatillon-sur-Bar, qui s'embarquérent en 1603, pour aller en Amérique. La femme accoucha de cet enfant dans le vaisseau. Le pére & la mére étant péris proche du Cap de Finisterre, où leur vaisseau échoua, l'enfant fut sauvé, & donné à un Habitant de cette côte, qui l'éleva. S'étant embarqué il fit un second naufrage, & entra chez une Dame Portugaise, qui le fit étudier avec son fils: il fut pris par des Pirates en 1623. Il pensa périr dans un troisiéme naufrage, & fut sauvé par un vaisseau qui alloit aux Indes. Il fit un quatriéme naufrage, qui lui donna lieu d'aborder à la Terre Australe. La Rélation de sa vie & de son voyage dans la Terre Australe, n'est qu'un Roman composé par Gabriel Foigni, auparavant Cordelier de Lorraine, & pour lors Moine défroqué à Genéve, imprimé à Vannes en 1676 & à Paris en 1692. Ainsi on ne peut pas savoir si Sadeur est un homme véritable, ou imaginé. * Bayle, *Dict. Critiq.* édit de 1702.

SADI. *Voyez* SAADI.

SADOC ou TSADOK I, Grand Pontife des Juifs, succéda l'an du monde 3011 & 1014 ans avant Jesus Christ, à Abiathar, qu'on priva du Souverain Sacerdoce après la mort de David, parce qu'il avoit déclaré Roi Adonias ou Adonija. Sadoc avoit contribué à mettre sur le thrône Salomon, qui le fit lui-même Grand Pontife. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 2. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29.

SADOC ou TSADOK II, souverain Sacrificateur des Juifs sous le Roi Manassé, fut le vint-cinquiéme depuis Aaron. Il étoit fils d'*Achitob*, à qui il succéda, & laissa son fils *Sellum* pour successeur. * I. *Chron.* ou I. *Paralip. ch.* 8. *v.* 12. Tirin, *Chronol. Sacrée*, *ch.* 42.

SADOC, fils d'Azor, & pére d'Achim, dont parle saint Matthieu en la Généalogie de Jesus Christ, *ch.* 1. *v.* 14.

SADOLET (Jacques) Cardinal, Evêque de Carpentras, naquit à Modéne l'an 1478. Après avoir appris en peu de tems les Langues Gréque & Latine, de son pére Jacques Sadolet, célébre Professeur en Droit à Ferrare, il fit de merveilleux progrès en Philosophie sous Nicolas Léonicéne. Ensuite il fit un voyage à Rome, & entra chez le Cardinal Olivier Caraffa, qui aimoit les Gens de Lettres. Là il fit amitié avec Frédéric-Frégose, Evêque de Salerne, & avec Pierre Bembo, depuis Cardinal; & quelque tems après, il entra en qualité de Sécretaire auprès du Pape Léon X. Il écrivoit avec beaucoup de délicatesse & de facilité, & étoit tout à la fois Théologien, Orateur, Philosophe & Poëte. Au reste, il n'étoit susceptible ni d'ambition, ni de vanité: de sorte qu'après que le Pape lui eut conféré l'Evêché de Carpentras dans le Comtat d'Avignon, pendant un voyage qu'il avoit fait à Lorette, pour y rendre un vœu, il eut besoin d'un commandement exprès de sa Sainteté, pour se résoudre à l'accepter. Après la mort de Léon X, il se retira en son Evêché. Clement VII, ayant succédé à Adrien VI, l'obligea de revenir à Rome, & ce Prélat obéit; mais à condition qu'après trois années d'absence, il retourneroit à son église. En effet il y revint, & passa à Lyon pour y voir le Roi François I, qui lui témoigna une estime très particuliére. En 1534, Paul III, qui avoit été élu après Clément VII, voulut avoir Sadolet à Rome, le mena à Nice avec lui, & l'envoya Nonce en France, pour porter le Roi François I, à conclurre la paix avec Charles Quint. Le Pape extrêmement satisfait des négociations de Sadolet, l'éleva à la dignité de Cardinal en 1536. Le nouveau Cardinal assista à la conférence que le même Pontife eut avec l'Empereur à Parme; & après que la paix eut été concluë, il écrivit une Harangue, *de bono pacis*. Depuis, se sentant caduc, il se retira à Rome, où il mourut l'an 1547, âgé de 70 ans, trois mois & six jours. Il fut enterré sans pompe, comme il l'avoit ordonné, dans l'église de saint Pierre-aux-Liens, qui étoit celle de son titre. Le Cardinal Caraffa fit l'Oraison funébre en présence du Pape; & Jacques Gallo en fit une autre dans l'église de saint Laurent.

Dans le tems que Sadolet résidoit à Carpentras, le Pape lui ordonna de punir rigoureusement ceux qui professoient la Religion Réformée & qui s'introduisoient dans le Comtat. Sadolet lui fit réponse qu'il croyoit qu'il étoit plus expédient d'employer la douceur, que de prendre la voye de la rigueur, pour les ramener. Il écrivit aussi au Pape, qu'il étoit surpris de ce que sa Sainteté accordoit tous les jours de nouveaux priviléges aux Juifs, pendant qu'elle persécutoit les Luthériens. Dans les ouvrages de Colomiez, imprimez à Hambourg en 1709, il y a une Lettre de Sadolet à Jean Sturmius, dans laquelle on lit ces paroles; *Toutes les fois que l'occasion se présente de parler de vous, de Melanchton & de Bucer, qui sont de très savans hommes, je fais connoitre que je les aime de tout mon cœur, & que je suis très disposé à leur rendre toute sorte de bons offices.* Il se défioit beaucoup de ses lumiéres, tout habile qu'il étoit, & il avoit en même tems une haute confiance au jugement d'Erasme. Voici ce qu'il lui dit en lui envoyant une partie de son Commentaire sur l'Epitre aux Romains, *nihil meorum mihi probari potest, quod ad Religionem & Litteras Sacras pertineat, si non id antea tibi sit probatum.* Sadolet, *dit M. Simon*, ne pouvoit souffrir les Moines dans l'état où ils étoient de son tems, parce qu'ils avoient dégénéré entiérement de leur premiére institution. Il croyoit qu'il falloit réduire tous ces divers Ordres à trois classes, en ôtant plutôt la grande variété que le nombre des Religieux. Sa pensée étoit pourtant que l'on supprimât les Religieux Mendians, parce que leur profession n'est point honnête, & qu'elle est contraire à la spéculation. Il n'approuvoit point aussi les grandes richesses des Bénédictins, parce qu'il est difficile que des Moines si riches soient gens de bien. Il vouloit qu'on partageât tous ces grands biens en deux parts dont on devoit donner la moitié à deux Sociétez appliquées continuellement à l'instruction du prochain; & l'autre assignée à des Moines d'une vie solitaire & retirée de tout commerce des hommes. Les Ouvrages que nous avons du Cardinal Sadolet, sont seize livres d'Epitres; diverses Oraisons; plusieurs Poëmes; une Interprétation sur les Pseaumes & sur les Epitres de saint Paul; *De philosophica consolatione, & meditatione in adversis*; *De liberis rectè instituendis*; *De Philosophiæ laudibus*, &c. Il a écrit d'un style purement cicéronien, & est de tous ceux de ce tems là qui ont voulu faire revivre la belle Latinité, celui qui a le mieux réussi. Dans ses sentimens, il étoit doux, moderé, équitable, amateur de la paix, & zélé pour la réforme de la Discipline. Il a écrit aux Habitans de Genéve une lettre d'un style apostolique. Il y a imité la maniére d'écrire de S. Paul, en commençant par cette adresse, *Jacobus Sadoletus, Episcopus Carpentorati, S. R. E. Tit. sancti Calixti, Presbyt. Cardin. suis desideratis Fratribus, Magistratui, Concilio & Civibus Gebennensibus.* Dès le commencement de la Lettre, ils les appelle *Fréres*, & leur souhaite la paix; *charissimi in Christo Fratres, pax vobis & nobiscum, hoc est, cum Catholica Ecclesia.* Cette lettre est datée de Carpentras, du 15 avril 1539. Calvin à qui la lettre du Cardinal fut envoyée à Strasbourg, y fit aussi tôt une Réponse. Sadolet excelloit en prose, & a assez bien réussi en vers. Il semble que son *Curtius* & son *Laocoon* tiennent le premier rang parmi ses Poësies. Il fait paroitre de la politesse dans ses vers, il est sérieux & grave; mais il a quelquefois copié les phrases de Virgile, sans en exprimer l'esprit; & l'on entrevoit que parmi les efforts d'une imitation servile, il a laissé de tems en tems échapper des traits de son propre esprit. * Le Cardinal Bembo. Paul Jove. César Capaci. Filiucius. Sigonius. De Thou. Sanderus. Garimbert. Sponde. Sainte-Marthe. Imperialis. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle*, & divers autres, parlent de lui avec éloge. René Rapin, *Reflex. sur la Poëtique.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 197. *n.* 1260. édit. d'Amsterdam 1725. *Histoire de Genéve*, édit. de 1730, *p.* 279. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 27 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

SADUCEENS, Secte parmi les Juifs. * Ils nioient l'existence des substances spirituelles, l'immortalité de l'ame, & la résurrection des corps. Pour le reste, ils s'accordoient avec les Samaritains, excepté qu'ils participoient à tous les sacrifices des Juifs: ce que détestoient les autres. Ils observoient la Loi, pour jouir des avantages temporels qu'elle promettoit, & pour éviter les supplices qu'elle ordonnoit contre ses transgresseurs. D'ailleurs, ils rejettoient toute sorte de Traditions, & niant absolument la fatalité, disoient que comme Dieu est incapable de faire du mal, aussi il ne prend pas garde à celui que les hommes font. De là ils concluoient qu'il est en notre volonté de faire le bien ou le mal. Ceux de cette Secte étoient en petit nombre; mais elle étoit composée de personnes de la plus grande condition; & en cela la qualité des Sectateurs récompensoit la quantité. Il y avoit entre eux & les Pharisiens une guerre irreconciliable, comme on le peut voir dans l'Evangile, où l'on remarque à toute heure qu'ils se choquent. Au reste, si les Saducéens étoient plus impies dans leurs dogmes, au moins ils n'affectoient pas tant de vanité & d'hypocrisie dans leurs mœurs, que les Pharisiens. Joséphe remarque que les Saducéens étoient d'une humeur si farouche, qu'ils ne vivoient pas avec moins de reserve entre eux, qu'avec des Etrangers. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 9 & 18; *l.* 18. *ch.* 2; *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 12. Baronius, *in Annal.* Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Test.* Godeau, *Hist. Ecclés.* *Voyez* encore le *Triharesium de Drusius & de Scaliger.*

☞ Quel-

☞ Quelques uns ont cru que l'Héréfie des Saducéens avoit commencé du tems d'Efdras. Quelques autres difent qu'elle s'eft formée après la Verfion des Septante. Leur véritable Auteur eft Sadoc, Difciple d'Antigonus, qui vivoit 240 ans, ou environ, avant Jefus Chrift. *Voici comment on récite que la chofe arriva: Antigone de Socho, Préfident du Sanhédrin & Docteur de la Loi dans la principale Ecole de Théologie de la ville de Jérufalem, enfeignoit dans fes leçons à fes Difciples, qu'il ne falloit pas fervir Dieu par un efprit mercénaire, pour la récompenfe qu'on en attendoit, mais purement & fimplement, par l'amour & la crainte filiale qu'on lui doit. Deux de fes Difciples, Sadoc & Baithus, conclurent de là qu'il n'y avoit point de récompenfe après cette vie. Quantité de gens ayant donné dans ce fentiment on les appella Sadducéens à caufe de Sadoc, dont ils fuivoient les opinions. M. Prideaux préfume que cette Secte ne fe forma pas tout à coup par rapport à fon Syftême de créance. Les Sadducéens ont fait un parti confidérable parmi les Juifs, depuis le régne d'Hyrcan jufqu'à la deftruction de Jérufalem, & même depuis la difperfion des Juifs. Cette Secte a fubfifté longtems parmi eux; mais ils font devenus odieux au commun des Juifs, qui ne les tolérent plus. * M. Du Pin, *Continuation de l'Hiftoire des Juifs, depuis Jefus Chrift, jufqu'à préfent.* Bayle, *Dict. Crit.* Prideaux, *Hift. des Juifs*, *tome 3. p.* 109: *tome 4. p.* 63.

SADYATES, troifiéme Roi de Lydie, de la famille des Mermnades, étoit fils d'Ardys, à qui il fuccéda l'an 3410 du monde, & 625 ans avant Jefus Chrift. La Lydie étoit alors occupée prefque entiére par les Cimmériens, peuple voifin des Palus Méotides, que les Scythes avoient chaffez de leur païs, & qui fuyant ces cruels ennemis, étoient entrez dans la Baffe Afie. Ardys n'avoit pu conferver que la citadelle de Sardes, & Sadyatès ne put les chaffer entiérement: néanmoins ils ne lui donnérent pas affez d'occupation pour l'empêcher d'entreprendre la conquête de Milet. Il harcela continuellement les Habitans de cette ville pendant les fix derniéres années de fon régne qui ne fut que de douze ans, & mourut enfin fans avoir pu les réduire, l'an 3422 du monde, & 613 avant Jefus Chrift. Alyattès fon fils lui fuccéda. * Hérodote, *l.* 1.

SAEFTINGEN ou SAESTINGEN, eft un Fort de la Flandre Hollandoife, qui eft fur l'emboûchure occidentale de l'Efcaut, au nord de la ville de Hulft. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAETTA, anciennement *Brutium Promontorium*, Cap fur la côte méridionale de la Calabre Ultérieure, entre le Cap dell'Armi, & celui de Spartivento. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAFFAH, mot qui fignifie en Arabe *celui qui répand le fang*, eft le furnom d'Abdallah Mohammed, que l'on nomme ordinairement *Aboul Abbas Saffah*, premier Calife de la race des Abbaffides, qui commença à régner l'an 132, & qui mourut de la petite vérole l'an 136 de l'Hégire, de Jefus Chrift 753. Il eut pour fucceffeurs 37 Califes de fa famille, qui ont régné pendant l'efpace de 524 ans. Dès que ce Calife eut pris en main le gouvernement, il difpofa de toutes les charges avec une autorité fouveraine, & les partagea à fa famille, qui étoit fort nombreufe. Ses troupes défirent dans la Syrie à platte couture le Calife Marvan, & prirent la ville de Damas, qui étoit pour lors le fiége du califat. Marvan fe réfugia en Egypte, où il perdit la vie dans un fecond combat. Ce Calife fut furnommé *Saffah*, parce qu'il n'obtint la paifible poffeffion du califat, qu'après une très-grande effufion de fang, & un maffacre horrible, que l'on fit des Ommiades & de leurs adhérans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SAFI. *Voyez* SAFIE.

SAFIE, ville d'Afrique, fituée fur la côte de l'Océan à l'extrémité de la Province de Duquela ou Ducala. Elle eft d'une ancienne fondation, & on tient qu'elle a été bâtie par ceux du païs. Les Afriquains la nomment *Asfi*, & les Portugais *Afafie*. Quelques uns la prennent pour une de celles qu'Hannon, Carthaginois, bâtit en Libye par les ordres du Sénat, & qu'on appella par cette raifon *Liby-Phéniciennes*. Elle a de bonnes murailles avec quatre-vints & fept tours, & contient plus de quatre mille maifons. Ce n'eft pas une ville forte à caufe qu'elle eft commandée de plufieurs hauteurs. Du côté de l'Occident on voit un château un peu relevé, qui donne fur une petite baye où il y a beaucoup de rochers & qui n'eft affûrée que contre les vents du Nord. Cette ville & toute la Province de Duquela eft du Royaume de Maroc, & a toûjours été fujette à fes Princes; mais fur le déclin du régne des Bénimérinis, Muley Nacer Buchentuf, de la Tribu de Muçamoda, étant demeuré Maître de cet Etat, plufieurs fe foulevérent à caufe de fa foibleffe, & Safie entra dans leur parti, par le moyen des Benifarhons, Citoyens illuftres, qui l'érigérent en République fous leur autorité. L'un d'entre eux la gouvernant fut tué par fon neveu Abdérame, qui ayant gagné le peuple par fon crédit & par fon adreffe, trouva moyen de fe faire Souverain. Cet Abdérame régna longtems & fut affaffiné à fon tour par Aly Ben Guetimen, auquel s'étoit joint Yahaya Ben Tafuf. Le peuple ayant approuvé leur action les élut pour Gouverneurs, criant que c'étoit à eux qu'il devoit fa liberté. Comme ils eurent befoin de fecours contre les parens du mort, Aly alla demander celui d'Emanuel, Roi de Portugal, qui au commencement de 1507, envoya Gonçalès Mandès avec quatre Caravelles pour fe rendre maître de la ville, dans l'efpérance de s'emparer enfuite de tout le Royaume de Maroc. Gonçalès, étant arrivé à Safie avec deux cens Arquebufiers ou Arbalêtriers, & plufieurs Volontaires, concerta avec les Maures qu'ils déclareroient à Aly & à Yahaya, que pour éviter la divifion, il falloit qu'un des deux prit le gouvernement de la ville fous l'autorité du Roi de Portugal. Chacun le cédoit par honneur à fon compagnon, & il demeura enfin à Yahaya; mais la jaloufie s'étant mife entre eux, les Portugais en profitérent fi bien, qu'ayant demandé les clefs du château & des portes, les Maures fe virent contraints de les donner, & de fe rendre Vaffaux du Roi de Portugal. Ce fut ainfi qu'il fut maître de Safie, où il entretint bonne garnifon jufqu'en 1641, qu'il quitta la place volontairement, voyant qu'il lui coutoit plus à la conferver qu'elle ne valoit, outre qu'elle étoit commandée par des montagnes voifines, & qu'il n'étoit pas aifé de la fecourir par mer, à caufe de fon mauvais port: ce qui lui fit prendre la réfolution de rappeller en Portugal les troupes qu'il y avoit, après avoir fait abattre une partie des tours & des murailles. Le Chérif la repeupla auffitôt de Maures, & pour plus de fûreté il y mit un Gouverneur avec deux cens Arquebufiers. Le païs d'alentour eft fertile en blez & en troupeaux quoique les Habitans ne prennent foin que de leurs jardins, qui font autour de la ville. Le trafic y eft affez bon depuis que le Roi de Portugal l'a abandonnée, à caufe d'un grand nombre de Juifs qui s'y retirent. Cependant elle étoit encore beaucoup plus marchande avant qu'elle appartint aux Portugais, puifque les Efpagnols y apportoient à toute heure des draps, de la toile, & d'autres marchandifes, qu'ils échangoient contre des cuirs, de la cire, de l'indigo, de la gomme & autres chofes du païs. * Marmol, *tome* 2. *l.* 3. *ch.* 53. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SAFIODDIN, fameux Auteur Arabe, dont le nom tout entier eft *Saphioddin, Abdalmumen, Ebn Abdelchakki.* On a de lui un Dictionnaire Géographique dont Pocock & d'autres Savans fe fervent fouvent dans leurs Ouvrages. Un autre *Safioddin*, fils de Naphifoddin, étoit un Médecin célébre. Il étoit Chrétien de la Secte des Melchites, & mourut fur la fin du XIII fiécle. * Abulpharage, *in Hift. Dynaft.* Pocock, *in Specim. Diction. Allemand de Bâle.*

SAFRA, petit bourg de l'Eftrémadure d'Efpagne, eft aux confins du Portugal, & on l'a fortifié depuis quelque tems pour l'oppofer aux entreprifes des Portugais. * Maty, *Diction. Géogr.*

SAG (Le Comté de) contrée de la Haute Hongrie, eft entre les Comtez de Gomer, de Baefon, de Novigrad, de Bars & de Biftrick. Filleck en eft la capitale, & le bourg de Sag lui donne le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAGACIO, SAGACINO & SACHACINO, de la famille noble de la Gazata, qui a été autrefois très floriffante, mais qui eft éteinte aujourd'hui, eft Auteur d'une Chronique de fa patrie, fort eftimée & qui s'étend depuis 1272, jufqu'à l'an 1353, qui fut l'année de la mort de l'Auteur. Elle a été continuée jufqu'en 1388 par Pierre de la Gazata, fon petit-neveu, Abbé de S. Profper de Régio de l'Ordre de S. Benoît. Il fut quelque tems exilé de fa patrie pendant les troubles dont elle fut agitée. Il mourut âgé d'environ 90 ans. Gui Pancirolle en parle avec éloge.

SAGAN: les Hébreux appellent ainfi le Vicaire, ou le Lieutenant du Souverain Pontife, qui fuppléoit à fon Office, & qui en faifoit les fonctions en l'abfence du Grand Prêtre, ou lorsqu'il lui étoit arrivé quelque accident qui le mettoit hors d'état de les faire en perfonne: ce dont on a quelques exemples dans l'Hiftoire de Jofèphe. Les Juifs croyent que l'Office de ces Sagans eft très ancien parmi eux. Ils tiennent que Moïfe étoit Sagan d'Aaron. M. Jurieu croit qu'Eléazar étoit le Grand Vicaire d'Aaron, & Phinées & Hophni, Vicaires de leur pére Héli. Il eft parlé II. ou IV. *Rois, ch.* 25. *v.* 18, du premier & du fecond Sacrificateur. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Jurieu, *Hift. des Dogmes, &c. p.* 297.

SAGAN, Principauté de la Baffe Siléfie fur le Bober, appartenoit autrefois à la Principauté de Glogaw. Mais en 1395, dans le partage que firent les fils du Duc Henri *le Moineau*, elle tomba à Jean, dont le fils, nommé auffi *Jean*, s'étant fort endetté par fa vie déréglée & s'étant attiré la haine de tout le monde par fes cruautez, vendit la Principauté de Sagan à Ernest, Electeur de Saxe, pour 55000 ducats. Depuis lors, cette Principauté demeura dans la Maifon de Saxe jufques en 1549, que l'Electeur Maurice la céda à Ferdinand, Roi de Bohéme. En 1553, elle fut hypothéquée à George, Markgrave de Brandebourg. On la dégagea derechef en 1558, & on l'hypothéqua à Balthafar de Promnitz, Evêque de Breflaw, dont les héritiers la gardérent jufques en 1622, qu'elle retomba au Roi de Bohéme. L'Empereur Ferdinand II la donna en fief à Albert de Waldftein, fon Généraliffime, & celui-ci ayant été tué en 1634, elle revint encore à la Couronne de Bohéme. Le Prince Wenceflas-Eufébe de Lobkowitz acheta en 1646 la Principauté de Sagan, argent comptant. Sa poftérité en a été depuis toûjours en poffeffion. Les principales villes de cette Principauté font, *Sagan, Pryburs & Naumburg.* * Henelius, *Silef. Renov.* Lucas, *Schlef. Chron. Dictionnaire Allemand.*

SAGAN, capitale de la Principauté de ce nom, eft fituée fur le Bober dans une contrée fort riante. Les anciens Ducs de Glogaw y ont eu un château, mais le Prince de Lobkowitz y a fait bâtir un palais beaucoup plus grand & plus magnifique. Il y a dans cette ville une Abbaïe célébre de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguftin. Hors de la ville on bâtit en 1709, une Eglife & une Ecole Luthérienne avec la permiffion de l'Empereur. * *Dictionnaire Allemand.*

SAGAREL (Gérard) Hérétique, natif de Parme, & Chef des faux Apôtres, dans le XIII fiécle, commença vers l'an 1296, à enfeigner de nouvelles erreurs, fe vantant d'imiter les Apôtres, & fur tout leur pauvreté volontaire. Il rejettoit toute forte de vœux, s'oppofoit aux Papes, & croyoit que tous ceux qui avoient gouverné après faint Sylveftre, étoient de faux Pontifes, excepté Pierre Moron, qui fut Céleftin V. De ce faux principe il concluoit qu'on n'étoit pas tenu d'obéïr aux Décrets des Papes, ni de payer les dîmes; & qu'on ne doit pas avoir plus de refpect dans une églife que dans une écurie. Ce blafphémateur,

mateur, qui couroit le païs pour se faire des partisans, fut pris & brûlé peu de tems après. * Sponde, *A. C.* 1298. *n.* 10. Bzovius, *A. C.* 1304. *n.* 1. Pratéole, *Pseud. Apost.*

SAGARI. *Cherchez* SANGAR.

SAGDE, SAGDECH, anciennement *Sabathra*, *Sabatha*, ville de l'Arabie Heureuse, & dans les Etats du Chérif de la Mecque, sur le Nangeran, environ à vint lieues de sa source, & de la ville de Nangeran. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAGENA DISTRETTA. *Voyez* SAGONE.

SAGES DE LA GRECE. On a donné ce nom à sept personnes illustres par leur prudence & par leur sagesse, dont voici les noms, Thalés de *Milet*; Pittacus de *Mityléne*; Bias de *Priéne*; Solon d'*Athénes*; Cléobule de *Linde*; Périandre, Tyran ou Roi de Corinthe; Chilon de *Sparte* ou *Lacédémone*. Il y a des Auteurs, qui au lieu de Périandre, mettent au nombre des sept Sages, Myson Lacédémonien, ou Anacharsis, Scythe. Ces Philosophes ne commencérent à porter le nom des sept Sages que la troisiéme année de la XLIX Olympiade, 582 ans avant Jesus Christ. Plutarque écrit qu'il y eut toûjours une grande correspondance entre ces Sages, & qu'ils ne s'entretenoient jamais que de matiére de Philosophie & de Morale. Quelques uns ont cru qu'on devoit ajoûter au nombre des Sages, Epiménide de Créte, qui vivoit en même tems, & que saint Paul cite dans l'Epitre à Tite, *ch.* 1. *v.* 12. On a fait le même jugement d'Esope, leur contemporain, dont Socrate, suivant le témoignage de Platon, vouloit bien se donner la peine de traduire quelques fables en vers. La sentence *γνῶθι σεαυτὸν* est attribuée par Diogéne Laërce à Thalés; par Ovide à Pythagore; par Plutarque à Esope. *Voyez* chacun des Sages à leur article, dans l'ordre alphabétique. * Saint Cyrille, *l.* 1. *contra Julianum*. Plutarque.

SAGESSE ou SAPIENCE, titre d'un livre de l'Ancien Testament, que l'on attribue à Salomon, selon le sentiment de saint Cyprien, de saint Augustin, d'Origéne, &c. Les Versions anciennes & les Rabbins reconnoissent aussi ce Roi pour Auteur de *la Sagesse*: néanmoins ce livre n'a point été écrit en Hebreu, ni mis dans le Canon des Juifs: il est certainement d'un Juif Helleniste, qui vivoit apparemment vers le tems des Machabées. Saint Jérôme remarque que le style en est fort différent de celui de Salomon, & que plusieurs l'attribuoient à Philon, ce qui se doit entendre d'un Philon, plus ancien que celui dont nous avons les Oeuvres. * M. Du Pin, *Dissert. Prelim. sur la Bible*.

SAGESTAN, SAGISTAN, ou SIGISTAN, Province de Perse qui fut autrefois la Drangiane. Elle aboutit du Septention & du Couchant à l'Asie, du Levant à l'Arachosie ou Cabul, & du Midi à une partie de la Gédrosie. Ananie fait Sistan sa Capitale, & la prend pour *Prophtasie*, ville ancienne de la Drangiane, mais Sistan & Sigistan sont deux Provinces distinctes. Ses autres villes, selon le même Ananie, sont Biguy, qui est la *Bigis* de Ptolomée, Canaal, Mulére, Rachagi qui pourroit être l'ancienne *Aricada*, & Timocaim, dont Marc Pol fait le huitié & le dernier Royaume de Perse du côté de l'Est. Ce païs est tellement chargé de montagnes, qu'à peine laissent-elles le cours libre à la riviére de Drange où il finit. Entre ces montagnes se trouve celle d'Aibors Kuh, où les Perses adorent & gardent encore leur feu sacré. Le Sagestan est sujet au Roi de Perse, & ne produit pas beaucoup de vin. On y trouve du plomb noir. Les Habitans vivent à la maniére des Perses. * Davity, *Etats du Sophy*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAGITTAIRE ou ARCHER, l'un des douze Signes du Zodiaque, où le soleil entre au mois de novembre, est représenté moitié homme & moitié cheval, tenant un arc, & tirant une fléche: ce qui montre la violence du froid, & la rapidité des vents qui régnent en ce mois-là. Les Fables disent que c'est Chiron le Centaure, ou selon quelques uns, Crocus ou Crotus, fils d'Euphéme, Nourrice des Muses, lequel s'étant adonné à la chasse sur le Mont Parnasse, fut après sa mort placé dans le ciel en faveur des Muses. * Natalis Comes ou Noël le Comte, *Mytholo.* Hygin, *Astronomicon Poëticon*, *l.* 2. *n.* 27.

SAGITTAIRE, *Sagittarius*, Evêque de Gap, & Salonius Evêque d'Ambrun, fréres, furent accusez dans le sixiéme siécle de beaucoup de concussions & de meurtres, & entre autres crimes, d'être venus avec des gens armez dans l'église de l'Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, d'avoir déchiré ses habits, d'avoir battu les Ministres qui le servoient à l'autel, & d'avoir emporté tout ce qu'ils avoient trouvé dans sa maison. Sur cette accusation on célébra en 567, un Concile à Lyon, où ayant été convaincus de ces excès, ils furent déposez. Après cette déposition, ils eurent recours au Pape, qui les ouït & les rétablit, sans être informé de l'affaire. Ils revinrent en France, où le Roi Gontran consentit à leur rétablissement: ensuite de quoi ils ne se gouvernérent pas mieux. Quelque tems après, les Lombards ayant fait des irruptions dans leurs païs, ils suivirent Mummol, qui alloit les combattre, & se vantérent d'avoir tué plusieurs Barbares. Ces méchans Evêques vécurent depuis avec la même licence: mais en 579, Gontran assembla contre eux un Concile à Challon, où sur l'accusation du crime de léze-Majesté, & de beaucoup d'autres méchantes actions, ils furent une seconde fois déposez de l'épiscopat, & enfermez dans un monastére en Bourgogne. Ils s'en sauvérent, furent longtems vagabonds, & moururent enfin misérablement. Sagittaire suivit le parti de Gondebaud contre Gontran; & après la prise de Comminge, il eut la tête coupée par un Soldat en 585. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 37. *l.* 5. *c.* 21. *l.* 7. *c.* 34. Baronius, *in Annal.*

* SAGITTAIRE ou SAGITTARIUS (Jean Christfried) naquit à Breslaw le 27 septembre 1617. Il perdit ses parens de bonne heure, mais Gaspard Sagittarius son cousin & pére de celui qui suit, se chargea du soin de son éducation. Il fit sous un tel Maître de tels progrès, qu'en 1636 il fut en état de fréquenter avec applaudissement l'Université de Iéna. En 1641, il fut fait Sous-Recteur de l'Ecole Illustre à la Cour: deux ans après Recteur du Collége de Iéna, & à quelque tems de là Professeur en Histoire & en Poësie. En 1651, il fut appellé pour Surintendant à Orlamunde, & se fit l'année suivante recevoir Docteur en Théologie. En 1656, il devint Surintendant général, premier Prédicateur de la Cour, & Assesseur du Consistoire à Altenbourg. Il mourut le 19 février 1689. Il publia les Disputes soutenues à Iéna, sous le titre d'*Otium Ienense*. Il rassembla la plupart des Oeuvres de Luther, & les fit imprimer en neuf volumes. Il traduisit en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin, les Oeuvres de ce Docteur, en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mullers *Progr. funébre*. Gaspari Sagittarii *Dissertatio Epistolica*.

SAGITTARIUS (Gaspard) Docteur en Theologie, Historien du Duc de Saxe, & Professeur en Histoire dans l'Université de Hall, naquit à Lunebourg le 23 de septembre 1643, de *Gaspard* Sagittarius Ministre, & de *Catherine*, fille de *Joachim* Jordan, aussi Ministre. Après avoir fait ses classes, il alla étudier à Lubec, où il commença à écrire sur Justin des Notes qu'il publia. Il alla ensuite à Altembourg étudier chez un de ses cousins, où il écrivit quelque chose sur les Oracles & sur les Souliers des Payens, qu'il augmenta dans la suite & qu'il mit au jour. Il fréquenta depuis la plupart des Universitez d'Allemagne, & passa même jusqu'en Danemarck, & fut fait Docteur en Philosophie à Iéna en 1671. En 1674, les Ducs de Saxe le firent Professeur en Histoire, par les conseils du Chancelier Thomas Altembourg, à qui il avoit dedié un Ouvrage sur les Portes des Anciens. Cette dignité n'empêcha pas qu'il ne voyageât encore. Etant de retour à Iéna, il continua d'expliquer l'Histoire d'Allemagne, fut fait Docteur en Théologie, & se maria le même jour, savoir, le 14 mai de l'an 1678. Il fit encore quelques voyages en Saxe & dans la Thuringe; & attaqué d'une fiévre hectique, il mourut le neuviéme mars 1694. Il donna par son testament à l'Académie tous ses livres, toutes ses médailles, & ses pierres précieuses, & tous ses Manuscrits à l'Abbé Schmidius. Entre ses Ouvrages, il y a la succession des Princes d'Orange jusqu'à Guillaume III, imprimée à Iéna en 1693, l'Histoire de la ville de Harderwyck, publiée dans la même ville en 1674, & ce qui peut paroître singulier de la part d'un Luthérien, l'Histoire de saint Norbert, qu'il donna en 1683, & qu'on n'ira apparemment pas consulter pour parler dignement de ce saint Prélat. * Voici encore les titres de quelques uns de ses Ouvrages, *Commentatio de Vita, Scriptis, Editionibus, Interpretibus, Lectione atque Imitatione Plauti, Terentii & Ciceronis; Commentatio de Lectione atque Imitatione Ciceronis, in qua præter alia singularia facilis excerpendi ratio ostenditur; Historia vitæ & mortis Tulliæ M. Tullii Ciceronis filiæ; Nucleus Historiæ Germanicæ; Antiquitates Gentilismi & Christianismi Thuringici; Antiquitates Ducatus Thuringici; Origines & incrementa Sacelæ Luneburgensis; De nudipedalibus Veterum; Historia Lusatica; Historia Halberstadiensis; Historia antiqua Noribergæ, &c.* * *Voyez* Jo. Andreæ Schmidii *Commentarius de Vita & Scriptis Sagittarii, Historici Saxonici, Ienæ* 1713. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 4. *p.* 229. *& suiv.*

SAGON ou SAGONE, ville de Corse, avec Evêché suffragant de Pise, est présentement détruite. L'Evêque fait sa résidence dans un bourg voisin.

SAGONTE. *Voyez* SAGUNTE.

SAGORA, anciennement *Thynias*, petite ville ou bourg de la Romanie. Ce lieu est entre Sisopoli & Stagnara, sur le Golfe de Sagora, nommé anciennement *Thyniacus Sinus*. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAGRA, riviére dont parle Plutarque dans la Vie de Paul Emile. C'étoit une riviére de la Grande Gréce, chez les Locres Epizéphyriens. On la nomme à présent *Alaro*, dans la Calabre Ultérieure. Elle se va décharger dans la Mer Ionienne. * Lubin, *Tables Geogr. sur les Vies de* Plutarque.

SAGRAB ou ZAGRAB. *Voyez* AGRAM.

* SAGRADA (La) petite ville d'Espagne dans le Royaume de Léon, au sud-sud-ouest de Salamanque, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* SAGRE petite riviére de la Tartarie Crimée. Elle prend sa source à trois lieues de Mancup vers le nord, & coulant de l'est à l'ouest, elle se décharge dans le Golfe de Nigropoli. * Maty, *Dict. Geogr.* Jaillot, *Carte des Etats de l'Empire des Turcs en Europe.*

* SAGREDO, nom d'une des plus anciennes familles Nobles de Venise. Elle a produit de grands hommes, entre autres Jean Sagrédo, qui étant Procureur de S. Marc, fut élu Doge de Venise en 1675. Son élection n'étant pas du goût du peuple, il se démit de sa dignité, & on choisit à sa place, en 1676 Nicolas Sagrédo de la même famille. En 1711, on en fit un Provéditeur général dans les Mers de Levant. On a de Jean Sagrédo *Commentarii Historici de Imperatoribus Turcicis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise*. *Mercure Historique.*

* SAGREZ ou SAGRES, petite ville de Portugal, dans le Royaume d'Algarve, près du Cap. S. Vincent. Elle fut fondée vers le commencement du XV siécle par Dom Henri, fils du Roi Jean I. Ce Prince aimoit le séjour de cette ville, & envoyoit de là des flottes chercher des routes nouvelles pour pénétrer dans les Indes Orientales. Cette place est un bon port de mer, très bien fortifié, & pourvu d'une nombreuse artillerie. On l'estime une des meilleures du Royaume. * Colménar, *Delices de Portugal. p.* 814.

SAGUENAY, province de la Nouvelle France en Amérique, est arrosée par un fleuve de ce nom, qui le donne au païs, & qui se décharge dans celui de Saint-Laurent.

S A G.

SAGUNTE, *Saguntum*, grande & ancienne ville d'Espagne, avoit fait alliance avec les Romains, dont ses Habitans soutinrent le parti en Espagne contre les Carthaginois. Annibal, Général de ces derniers, assiégea Sagunte. Les Saguntins ayant soutenu le siége pendant sept ou huit mois, pressez de la famine, & lassez des misères qu'ils souffroient depuis si longtems, allumérent au milieu de leur ville un grand feu, dans lequel la plupart se précipitérent avec leurs femmes, leurs enfans, & tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Ceux qui restérent furent passez au fil de l'épée, & la ville pillée, sous le consulat de P. Cornelius Scipion & de Titus Sempronius, l'an 536 de la fondation de Rome, le 218 avant Jesus Christ, qui est celui que l'on compte pour le premier de la seconde guerre Punique; & selon d'autres, à la fin de l'année précédente. Depuis ce tems, Sagunte fut rasée, & l'endroit où elle étoit se nomme aujourd'hui *Morvédre* ou *Murviédro*. * Florus, *l. 2. c. 6.* Tite-Live. Polybe. Eutrope. Strabon. Orose. M. Du Pin, *Historiens profanes.*

SAGUS, Dieu des Sabins. *Cherchez* SABUS.

SAH. SAI.

* SAHA, SÇAHA ou SUA, Israëlite de la Tribu de Juda, pére de Méhir. Il en est fait mention I. *Croniq.* ou *Paralip. ch. 4. v. 11.*

* SAHAGON, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Léon, située au bord d'une riviére qu'on nomme *Sea*, dans une campagne fertile avec un bon château. * Colménar, *Délices d'Espagne, p.* 169.

SAHAGUN. *Voyez* SAN-FANGON.

SAHARA, partie de l'Afrique dont elle est la moins considérable. Elle commence du côté de l'Occident à la côte de l'Océan, où sont les Habitans de Non, d'où elle s'étend le long de la même côte jusqu'à la riviére de Sénéga. Du côté de l'Orient elle va jusqu'aux environs de la ville d'Eloacat, & jusqu'aux frontiéres du Royaume de Gaoga. Au Nord elle a les déserts du Biledulgérid, & au Midi le païs des Négres. C'est la Libye intérieure de Ptolomée, dans laquelle il comprend aussi la Numidie & la Basse Ethiopie. Le Sahara est une terre fort stérile & fort pauvre, qui ne contient que des déserts arides & sablonneux, & le plus souvent inhabitables, où l'on fait quelquefois cent & deux cens lieues sans trouver une goutte d'eau. *Voyez* ZAARA. Ainsi les habitations y sont très rares, & fort éloignées les unes des autres, en des lieux où il y a quelques marais, & où l'air est plus tempéré: ceux qui y demeurent sont grossiers, & tiennent plus de la bête que de l'homme. Les habitations les plus considérables du païs sont vers la partie occidentale près de l'Océan & du Niger, Nun, Sénéga, Zuenziga, Terga, Lempta, Berdoa, Tégaza, Augéla & Certe. En quelques unes il y a des lieux fermez de murailles de terre. Les peuples de cette partie occidentale du Sahara, étoient anciennement appellez *Sabathéens*, de Saba, fils de Chus, qui s'y habitua, & ceux de la partie orientale, *Futhéens*, de Futh ou Put, fils de Cam, ce qui fit que les Anciens appellérent *Futhega* la partie d'Afrique qui fut depuis nommée la Libye Cyrénaïque. Il n'y a dans le Sahara ni riviéres, ni fontaines, ni aucune eau que celles des lacs, ou de quelques puits salez, qui sont si rares, que les Marchands qui partent de Numidie pour aller au païs des Négres, outre les chameaux qu'ils ménent chargez de marchandises, en ont encore d'autres qui ne servent qu'à porter de l'eau. Cela arrive particuliérement lorsqu'ils veulent aller du Royaume de Fez à Tombut, ou de celui de Trémécen à Agadès, ou quand ils vont au Caire par un chemin qui traverse tout ce désert, & qui passe le long d'un grand lac, dont les bords sont habitez par les Négres de Ceu & de Gorhan, qui sont de la Basse Ethiopie. Sur cette route, principalement sur celle de Geneoa & de Tombut, il se trouve quelques puits que l'on a creusez dans le désert, & de peur que le sable ne les comble, on les environne par dedans d'os de chameau, faute de pierre, & on les couvre de la peau de ces animaux, parce qu'autrement un vent d'Orient, qui s'éléve en été, & qui transporte les sables d'un lieu à un autre, en feroit remplir ces puits. L'orage est quelquefois si violent, que les hommes & les chameaux en sont accablez, & en demeurent couverts de la hauteur d'une pique; ce qu'il y a de fâcheux, c'est que bien souvent, quand les Voyageurs arrivent aux endroits où sont ces puits, ils ne les peuvent trouver à cause de la grande quantité de sable qui les couvre, de sorte qu'ils meurent quelquefois de soif. Le seul reméde dans cet extrême besoin, est d'égorger leurs chameaux pour boire l'eau qui est dans leur ventre; car quand ces animaux boivent, ils boivent pour douze ou quinze jours, & sans cela on ne pourroit faire ce voyage. Cela supplée au deffaut de l'eau, jusqu'à ce qu'ils viennent aux lieux où il y en a, s'ils ne meurent en chemin. Les saisons ne sont pas semblables en ce païs tous les ans. S'il pleut depuis la mi-août jusqu'en février, l'herbe y croit en abondance, & il y fait bon pour les troupeaux qui paissent le long des lacs. Quand les Marchands font leur voyage après ces pluyes, ils ont l'avantage de trouver plusieurs lacs & quantité de lait & de beurre à grand marché; mais si elles manquent, ils souffrent beaucoup, aussi bien que les Habitans du païs; outre que ces sécheresses sont toûjours accompagnées de grands vents qui transportent des monts de sable. La recolte du Sahara est fort petite, parce qu'on n'y séme que de l'orge, encore n'est ce pas par tout, ce qui fait qu'on y vit misérablement. * Marmol, *Descr. de l'Afrique, tome 1. l. 1. ch.* 13 & 14. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SAHID, païs que les Anciens ont nommé la *Haute Egypte*. Il s'étend depuis les Bugihens, jusqu'au Caire, & va du Caire jusques à Aine & Assuan. On le nommoit anciennement *Thébaïde*, selon Sanut, de Thébes sa capitale, autrefois siége des Rois du païs, transporté depuis à Memphis, ensuite à Alexandrie, & de là au Caire, qui est aujourd'hui la ville principale non seulement du Sahid, mais aussi de toute l'Egypte. L'Isle de Michias est dans ce païs, aussi bien que les villes de Géza, de Muhallaca, de Chancha, de Memphis, de Thébes, de Suès, de Bethsanès, de Muhaffira, de Bénisvaif, anciennement *Garde*, d'Hermapolitaine, de Munie, d'Elfium ou Fium, de Mausioth, d'Azioth & autres. On y voit aussi les momies, & les pyramides qui passent pour une des merveilles du monde. * Davity, *Egypte.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* SAHID, ville de la Haute Egypte ou de l'Egypte méridionale, appellée autrement SAHID. Elle est dans le Cassif de Girgio sur la rive gauche du Nil. Sanson la nomme *Said*, dans sa *Carte de l'Egypte.*

SAICOCK. *Voyez* XIMO.

SAID, ville & port de Syrie en Asie. *Cherchez* SIDON.

SAID, Haute Egypte. *Voyez* SAHID.

SAIDA. *Voyez* SAYDA.

SAJEGIDES, ou EBN SAJEG, communément appellé *Aven Pace*, c'est à dire, *Ebn Basche*, étoit un des principaux Philosophes Arabes. Son nom tout entier est, *Abu Becker, Mochammed, Ebn Jachja, Ebnol Sajeg.* Quelques Savans Arabes le préférent à cause de sa pénétration d'esprit & de son jugement solide à tous les autres Philosophes, même à Avicenne & à Gasalius, & le mettent au même rang qu'Alfarabe. Il a beaucoup écrit, mais il étoit occupé des affaires du monde. Il a fini la moindre partie de ses Ouvrages, comme *De anima*; *De vita solitaria*; un Traité de Logique & un autre de Physique. Ce qu'il a achevé ne sont que de petits Traitez & des Lettres. Ses envieux, qui étoient en grand nombre, l'accusoient de n'avoir pas des sentimens fort orthodoxes sur l'Alcoran & sur la doctrine qu'il contient. Il mourut, à ce qu'on dit, de poison à la fleur de son âge à Fez, l'an de l'Hégire 533, ou selon d'autres 525, ce qui revient aux années de Jesus Christ 1138 ou 1130. Cette mort prématurée est sans doute une des causes pourquoi il n'a pas mis la derniére main à ses Ecrits. * Ebn Tophail, *in Hist. Ebn Jockdan.* Abul Hasen Ali. Ebn Chalecan. Pocockius junior, *in Hist. Ebn Jockd. Diction. Allemand de Bâle.*

SAILLANS, bourg de Dauphiné, situé sur la Drome, entre Die & Crest. On conjecture que son nom vient de celui des *Segalauniens*, qui étoient les anciens Habitans du païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAILLIUS (Thomas) de Bruxelles, Chanoine de Furnes, puis d'Arras, & enfin Jésuite à Rome en 1580. Il accompagna Antoine Possevin, Ambassadeur en Moscovie, mais les incommoditez qu'il y souffrit, l'obligérent, de l'avis des Médecins à retourner dans sa patrie, où il fut Confesseur d'Alexandre Farnése, Duc de Parme. Il fut ensuite pendant cinq ans Recteur du Collége de Bruxelles. On a de lui *Litania Vitæ & Passionis Domini, cum Officio de Passione; Thesaurus Precum, Meditationum ac Litaniarum, cum Apologia pro Litaniis & cultu Sanctorum; Narratio Expeditionis Sereniss. Alberti Archiducis; Legatio Francisci de Mendoza, Amirantii Aragoniæ; Epistola ad Serenissimum Rainutium Parmæ & Placentiæ Ducem, de morte Alexandri Farnesii.* En Flamand, *La Maison de la Conscience, de la maniére de bien vivre & de bien mourir; Réponse aux Questions de Controverse entre les Catholiques & les Hérétiques; Le Véritable Chrétien:* En François *Instruction & Pratique du Soldat Chrétien; Disposition testamentaire.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 839 & 840.

SAINCTES (Claude de) en Latin *Sanctesius*, Evêque d'Evreux, grand Théologien, Prédicateur fameux, & l'un des principaux Controversistes du siécle. Il étoit du Perche, & il entra chez les Chanoines Réguliers de saint Augustin dans l'Abbaïe de Saint-Chéron, proche de Chartres, en 1536, & y fit profession en 1540, à l'âge de 15 ans. Peu après il vint à Paris, & le Cardinal de Lorraine le mit dans le Collége de Navarre, où il fit ses études d'Humanitez, de Philosophie & de Théologie. Il reçut le bonnet de Docteur en Théologie en 1555. Il entra ensuite dans la Maison du Cardinal de Lorraine, qui l'employa au Colloque de Poissy en 1561, & le fit envoyer par le Roi Charles IX, avec onze autres Docteurs au Concile de Trente. Lui & Simon Vigor, depuis Archevêque de Narbonne, disputérent contre deux Ministres, chez le Duc de Nevers l'an 1566, & il fit imprimer deux ans après les Actes de cette Conférence. Il s'acquit une si grande réputation, tant par ses Ecrits que par ses Sermons, & par ses disputes contre les Huguenots qu'il fut pourvu en 1575 de l'Evêché d'Evreux. L'année suivante il assista aux Etats de Blois, & l'an 1581, au Concile de Rouen; mais malheureusement pour lui & pour sa gloire, il devint un des plus ardens Ligueurs; & ayant été pris dans Louviers par les gens du Roi Henri IV, on trouva parmi ses papiers un Ecrit, où il justifioit l'assassinat de Henri III, & disoit que le Roi méritoit le même traitement. Il fut conduit prisonnier à Caen, & on lui auroit fait son procès, si le Cardinal de Bourbon & quelques autres Prélats n'eussent intercédé pour lui. On se contenta donc à leurs priéres de le condamner à demeurer le reste de ses jours en prison, où il mourut peu de tems après, l'an 1591. Les grands services que ce savant homme avoit rendus à l'Eglise, auroient fait déplorer son malheur, s'il n'eût été lui-même cause de sa perte, en soutenant un mauvais parti avec tant d'opiniâtreté. Ses Ouvrages doivent pourtant rendre sa mémoire respectable. Le plus considérable est son *Traité de l'Eucharistie* en Latin, qui compose un gros volume *in-folio*, imprimé en 1575. On trouve la liste des autres dans M. Du Pin, *siécle XVI* & dans sa *Table des Auteurs Ecclésiastiques.* * Génébrard, *Chron.* Sponde, *ann.* 1561. *n.* 17. 1781. *n.* 12. De Thou, *l.* 101. *p.* 418. Possevin, *in Appar. Sacro.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Rouillard, *Hist. de Chartr.* Launoy, *Hist. Gymnas. Navarr.* *Voyez aussi le Supplément de Paris* 1736.

SAINCTES, ville. *Voyez* SAINTES.

SAINT. Ce nom, qui signifie *pur*, *innocent* & *parfait*, convient principalement à Dieu, qui est Saint par essence. Il a été communiqué aux hommes de vertu & de piété. Les Payens l'ont attribué aux Empereurs & aux Pontifes. Les premiers Chrétiens l'ont donné généralement à tous les Fidéles qui vivoient conformément aux loix de Jesus-Christ. Dans la suite le nom de Saint & de très-Saint, s'est donné & se donne encore aux Patriarches, aux Evêques, aux Prêtres, aux Abbez & aux personnes d'une piété éminente; mais on a particuliérement affecté le nom de SAINT à ceux qui sont morts, & que l'on croit jouir de la gloire éternelle. Les Grecs l'ont donné aux Martyrs, à leurs Patriarches & à leurs Evêques, morts dans la Foi & dans la Communion de l'Eglise Catholique, & aux personnes qui avoient vécu & qui étoient mortes saintement. Dans l'Eglise Latine, ce nom s'est donné autrefois aux Martyrs, & à tous ceux dont la sainteté étoit notoire. Depuis le douziéme siécle on l'a reservé à ceux qui étoient canonisez par les Papes. Toutes les Eglises ont de tout tems honoré la mémoire des Martyrs, comme étant certainement du nombre des Bienheureux. On a rendu bientôt le même honneur à ceux que leur vertu faisoit présumer être du même nombre. On les a invoquez, & l'on a été persuadé qu'ils intercédoient pour les vivans auprès de Dieu; mais l'Eglise a toûjours eu beaucoup de soin que l'on n'honorât point de faux Martyrs, & que l'on ne rendît aucun culte à des personnes qui ne le méritoient pas. Le culte qu'on leur rend est bien différent de celui que l'on rend à Dieu. Nous honorons les Martyrs, dit saint Augustin; mais nous n'adorons que Dieu: & l'Eglise a toûjours condamné les superstitions qui se pratiquoient dans le culte des Saints. Les Protestans, ne rendent aucun culte religieux aux Saints ni aux Saintes; mais ils célébrent leurs louanges, publient leur bonheur & les proposent pour modéles.

SAINT DES SAINTS (Le) ou le SANCTUAIRE étoit la partie du tabernacle & du temple la plus sacrée, où le souverain Pontife n'entroit qu'une seule fois en l'année, *Exode ch. 26. v. 31: ch. 31. v. 2. & 3: ch. 35. v. 30 & 31. Lévitique ch. 16. v. 2. Epître aux Hébreux, ch. 9. v. 7.* On appelle SANCTUAIRE parmi les Chrétiens, le lieu destiné pour le Clergé: l'Eucharistie est aussi appellée le SAINT DES SAINTS par les Grecs.

SAINT. Les Ordres Religieux & Militaires se trouvent sous le nom propre des Saints ou des Fondateurs.

SAINT-ADRIEN, ville de Flandre. *Voyez* ADRIEN (Saint-)

* SAINT-ADRIEN, montagne d'Espagne. Elle coupe tout le Guipuscoa, & une partie d'Alava jusqu'à la Castille Vieille. * Colmenar, *Délices d'Espagne*, *p.* 89.

SAINT-AFRIQUE ou SAINT-FRIQUE, en Latin *Fanum S. Africani*, bourg ou petite ville de France, est dans le Rouergue, sur la Sergue selon Sanson, ou sur la Sorgue, selon Baudrand & la Carte du Gouvernement général de la Guienne, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle, à une lieue de Vabres, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-AGNAN. *Voyez* SAINT-AIGNAN.

SAINT-AGREVE, en Latin *Fanum S. Agripani*, anciennement *Chinacum*, bourg de France situé dans le Vivarais, à sept lieues d'Annonay, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-AIGNAN ou SAINT-AGNAN, ville de France dans le Berry, sur la riviére de Cher, qui reçoit la Saudre, a porté autrefois titre de Comté, & a été depuis érigée en Duché & Pairie en faveur de François de Beauvilliers, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier des Ordres de sa Majesté, Gouverneur du Havre de Grace &c. La ville de Saint-Aignan a eu autrefois le nom de *Hagand*, & a pris celui du saint Evêque d'Orléans son Protecteur, dont elle conserve une partie des Reliques. *Cherchez* BEAUVILLIERS.

SAINT-ALBAN, Baronnie & fief considérable du Gévaudan, dans le Gouvernement du Languedoc, est possédé par la Maison de Calvisson. * Davity, *Descr. de la France.*

SAINT-ALBANS, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Hartford, est bâtie sur les ruines de l'ancienne *Verulamium*, qui étoit le siége royal de Cassivellan, Roi de ce païs. Tacite fait mention de cette ville. S. Alban, premier Martyr d'Angleterre, y fut martyrisé en 293, sous l'empire & sous la persécution de Dioclétien. Depuis, Offa, Roi des Merciens, y fit bâtir en 793 un célébre monastére, sous le nom de SAINT-ALBAN; & c'est ce qui a aussi donné le nom à la ville. * Speed & Camden, *Descript. Britan.* Usserius, *Antiq. Britan. c. 7.*

* SAINT-ALBANS, petite Isle avec un bourg du même nom près de la côte méridionale de l'Isle de Jersey. * Sanson, *Carte de la Normandie.*

SAINT-ALBANS (Henri-Jermin de) Lord, Comte de Saint-Albans, &c. *Voyez* JERMIN.

SAINT-ALYRE, Abbaïe & bourg près de Clermont en-Auvergne, province de France. C'est là que coule la fontaine, dite *Tiretaine*, anciennement *Scateon*, dont l'eau s'endurcit & se pétrifie: de sorte qu'elle augmente toûjours l'épaisseur du rocher sur lequel elle coule avant que de se jetter dans le ruisseau qui fait moudre les moulins de Clermont. * Davity.

SAINT-AMAND, petite ville du Comté de Flandre, à trois lieues de Tournay, batie sur la riviére de Scarpe, a été soumise aux François depuis l'an 1667, jusqu'à ce qu'elle fut prise par l'armée des Alliez. Elle ne leur resta pas longtems, car elle fut reprise le 26 juillet 1712, par l'armée du Roi, commandée par le Comte Albergotti. Les Auteurs Latins la nomment *Elno*. On y voit la célébre Abbaïe de Saint-Amand. C'est une des plus belles & des plus riches Abbaïes de toute la Flandre. Elle a une grande & magnifique église & le tout ensemble a plus l'air d'un Palais royal que d'un cloitre. On dit que Nicolas du Bois qui en a été Abbé environ pendant 50 ans, a fait pour l'embellir & pour l'aggrandir des dépenses incroyables, que l'on fait monter jusques à trois millions de livres. Dans l'étendue du cloître, il en fit bâtir un pour les Religieuses de l'Ordre de S. Benoit, que l'on appelle *les Sœurs de la paix*, & qui ont soin des ornemens de l'église, & du linge de l'Abbaïe. L'Abbé de Saint-Amand n'a pas simplement l'autorité sur ses Religieux, mais il est aussi Seigneur temporel de la ville & de ses dépendances. On prétend que Dagobert après avoir fait batiser ses enfans, fit présent de cette Abbaïe à S. Amand. Toujours est-il certain que S. Amand y passa le reste de ses jours, & qu'il y mourut à l'âge de 90 ans en 660. La forêt de Saint-Amand, qu'on nommoit aussi *de Raime*, commençoit sur les frontiéres de Flandre, & s'étendoit dans le Hainault jusqu'auprès de Valenciennes. Louis XIV la fit couper au mois de juin de l'an 1676, après la prise de Condé & de Bouchain. * Guichardin, *Descript. du Païs-Bas.* Le Mire, *Orig. Bened. c. 20. &c. Délic. des Païs-Bas*, *tome 2. p. 236 & suiv.*, édit. de Bruxelles 1720.

SAINT-AMAND, petite ville de France, est dans le Bourbonnois, près du Berry, à dix lieues de Bourges, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAINT-AMAND, petite ville de France dans le Gâtinois, sur une petite riviére de même nom. Elle est au sud de Montargis, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ onze lieues.

SAINT-AMANT (Marc-Antoine-Gérard, Sieur de) On a déja vu un article de *Saint-Amant* sous le mot AMANT, que l'on peut voir. Nous y ajoûterons par forme de supplément ce qui suit.

Dès sa jeunesse il s'étoit familiarisé avec les Grands, qui étoient ravis de l'avoir à leur table; & quoi qu'il fût très-libre avec eux, il n'abusoit point de la liberté, que lui donnoit l'estime singuliére qu'ils avoient pour lui. S'il ne savoit pas les Langues savantes, il savoit en récompense l'Anglois, l'Espagnol, l'Italien, & la Fable. Il connoissoit le monde & le caractére des passions. Au retour d'un voyage qu'il fit en Pologne & en Suéde, il rapporta quelque argent en France & l'assurance d'une pension considérable; mais comme les affaires de Pologne changérent de face, & que la pension ne venoit plus, il alla loger à Paris, chez un hôte qui l'aimoit, qui le connoissoit de longue main, & qui ne l'avoit jamais pressé de payer. Mais cet Hôte étant venu à mourir, dans le tems que S. Amant avoit fait un petit Poëme, dont le titre étoit *la Lune parlante*, qui ne trouva point d'approbateur ni à la Cour, ni ailleurs, ces deux accidens, & la nécessité où il se voyoit, & dont il ne voyoit aucun moyen de sortir, le consternérent d'une telle maniére, qu'il se mit au lit & mourut quelques jours après. Ce fut en 1660 ou 1661, puisqu'on lit dans l'Histoire de l'Académie Françoise, dont il fut Membre, que Jacques Cassaignes de Nîmes fut élu à sa place en 1661. Nous avons de lui trois volumes de Poësies. Son *Moïse Sauvé* a été critiqué par Samuel Bochart, & par M. Despreaux. Voici ce qu'en dit ce dernier, *Art Poëtique*, *Chant premier*, v. 21 & *suiv.*

Ainsi tel autrefois qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret,
S'en va mal-à-propos, d'une voix insolente,
Chanter du peuple Hébreu la fuite triomphante,
Et poursuivant Moïse au travers des déserts,
Court avec Pharaon se noyer dans les Mers.

Le même a si bien décrit la vie de S. Amant, dans la premiére de ses Satires, que ce seroit faire une omission considérable, que de ne pas rapporter ici ce qu'il en dit, v. 96 & *suivans*,

Saint Amant n'eut du Ciel que sa veine en partage,
L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage:
Un lit & deux placets composoient tout son bien:
Ou, pour mieux en parler, Saint Amant n'avoit rien.
Mais, quoi! las de traîner une vie importune
Il engagea ce rien, pour chercher la fortune:
Et tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour,
Conduit d'un vain espoir il parut à la Cour.
Qu'arriva-t'il enfin de sa Muse abusée?
Il en revint couvert de honte & de risée,
Et la fiévre au retour terminant son destin,
Fit, par avance, en lui, ce qu'auroit fait la faim.

On attribue à S. Amant un bon mot, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. Il se trouva un jour dans une compagnie, où se rencontra un homme, qui avoit les cheveux noirs & la barbe blanche, & comme cette différence paroissoit assez bizarre à la compagnie, & que chacun en demandoit la raison, S. Amant se tourna devers cet homme & lui dit, *Apparemment, Monsieur, vous avez plus travaillé de la machoire que du cerveau.* * *Chevræana. Histoire de l'Académie Françoise*, édit. de la Haye en 1688. *Recueil des plus belles pièces des Poëtes François, tant Anciens que Modernes.*

SAINT-AMARIN, petite ville de la Haute Alsace, est sur la riviére de Thur, dans l'Abbaïe de Murbach, à deux lieues & demie de la ville de ce nom, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAINT-AMBROISE, petite ville sur la Doire aux confins du Piémont dans le Marquisat de Suze. On voit tout près de là, l'Abbaïe de S. Michel-de-l'Ecluse, bâtie, à ce que disent ceux du païs, par la main des Anges. On la nomme de l'Ecluse, parce qu'elle est voisine de la Chiusa. Les Rois Lombards y avoient fait bâtir un grand rempart pour en fermer les ave-

avenues aux Etrangers. Cette Abbaïe eſt célébre, parce qu'elle eſt un des quatre Chefs d'Ordre de S. Benoît, duquel dépend un grand nombre d'Abbaïes & de Prieurez, tant en Italie qu'en France. * Sanſon, Davity.

* SAINT-AMBROISE, petite ville de France, en Languedoc, dans le diocéſe d'Uzès, ſur la Céze. Elle eſt au nord-oueſt de la ville d'Uzès, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

* SAINT-AMBROISE, bourg de France, dans le Berry, ſur la rive droite de l'Arnon au ſud-oueſt de Bourges, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

SAINT-AMOUR, petite ville du Comté de Bourgogne, dans le diocéſe de Lyon, a une égliſe collégiale fondée dans le XVII ſiécle, ſous le nom de Saint-Amour, qui ſouffrit le Martyre avec ſaint Viateur. L'égliſe de Mâcon en fait la fête le neuviéme jour du mois d'août. Dans une Bulle du Pape Urbain II, donnée en faveur de Landric, Evêque de Mâcon, en 1096, il eſt parlé de cette ville, qui a été encore honorée par la naiſſance de GUILLAUME DE SAINT-AMOUR, célébre Docteur de Paris. *Voyez* AMOUR (Guillaume de Saint-) Cette ville a été érigée en Comté dans le XVI ſiécle, en faveur des Seigneurs de la Baume-ſur-Cerdon. *Voyez* BAUME (La) * Sévert, *de Epiſc. Lugd. & Matiſc.*

SAINT-ANDIOL, SAINT-ANDEOL ou le BOURG-SAINT-ANDIOL, ſur le Rhône, ville de France en Vivarais, appartient à l'Evêque de Viviers, & eſt nommée *Bourg-Saint-Andiol* & *Bourg-de-Viviers*, ou ſimplement *le Bourg*. Son nom dans les Auteurs Latins, eſt *Vivarienſe Monaſterium*, & *Fanum S. Andioli* ou *Andochi*; mais ce dernier eſt impropre. Cette ville eſt très ancienne, & étoit connue ſous le nom de *Gento*, *Gentibo* ou *Gentibus*, comme nous l'apprenons du Martyrologe d'Adon, Archevêque de Vienne, qui vivoit dans le IX ſiécle: *In Galliâ*, dit-il, *territorio Vivarienſi*, *in loco qui vocatus eſt antiquitùs Gentibus S. Andeoli Subdiaconi*, *quem miſit ab Oriente S. Polycarpus cum B. Benigno & Andochio*, *&c.* Saint-Andéol, Grec, envoyé par ſaint Polycarpe dans les Gaules, s'y arrêta à Gentibo ſur le Rhône, qui étoit une ville conſidérable, & y fut martyriſé ſous l'empire de Sévére l'an 190. Il donna depuis ſon nom à cette ville. Celui de Saint-Andoche ne lui eſt pas propre, puiſque ce Saint ſouffrit en Bourgogne, où il vint avec ſes autres compagnons y prêcher l'Evangile. On voit encore la priſon où ſaint Andéol fut mis. Il ſouffrit le premier jour de mai, & eſt honoré par l'égliſe de Lyon le 12 août, qui eſt le jour de la tranſlation de ſes Reliques. Dans le bourg de Saint-Andéol, il y a diverſes maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes, & un Collége de Barnabites. * Adon, *in Martyrol.* Catel, *Mémoires de Languedoc.* Colombi, *de Epiſc. Vivar. &c.*

SAINT-ANDRE', ville d'Allemagne, dans le Duché de Carinthie, & ſur la riviére de Lavant, près de l'endroit où elle ſe jette dans le Drave, eſt le *Flavium* des Latins. Elle appartient à l'Archevêque de Saltzbourg. Quelques uns la confondent avec Lavamynd, qui eſt une ville qui n'en eſt pas éloignée, & qui a un ſiége épiſcopal.

SAINT ANDRE', ville d'Ecoſſe, dans le Comté de Fife, eſt le ſiége d'un Archevêché, qui a pour ſuffragans Dunckel, Aberdeen, Moura, Dumblain, Brechin, Roſſe, Cathnes & Orcknai. Les Ecoſſois nomment cette ville *S. Andrew*, & les Ecrivains Latins *Andreapolis*, *Rigmundia* & *Abernathum*. Cette derniére, qui eſt Abernéthi, eſt bien différente de Saint-André; cependant pluſieurs Auteurs ont confondu ces deux villes. Mais *Abernéthi* eſt une ville dans la province de Stratherne, où étoit le ſiége épiſcopal, que Kennet ou Canut III, Roi d'Ecoſſe, qui vivoit dans le X ſiécle, fit transférer à Saint-André. Depuis, à la priére du Roi Jacques III, le Pape Sixte IV y établit un Archevêché, & donna à l'Egliſe de S. André le titre de Métropolitaine. En ce tems-là, les Chanoines de cette métropole étoient Réguliers, & il n'y avoit que le Doyen ſeul qui fût Prêtre du Clergé. La ville de Saint-André n'eſt pas éloignée de la Mer d'Allemagne. Elle eſt capitale de la Province ou Comté de Fife. Ce qui rend aujourd'hui cette ville fameuſe, c'eſt ſon Univerſité, laquelle fut fondée par l'Evêque Wardlaw en 1412. Il y a trois Colléges, ſavoir celui de S. Sauveur, de S. Léonard & le nouveau Collége, qui ont tous trois produit de grands hommes, & entre autres Jean Mayor, Prevôt du premier Collége, qui a fleuri vers l'an 1520, & qui a écrit l'Hiſtoire d'Ecoſſe; André Melvil, Profeſſeur en Théologie au nouveau Collége, très verſé dans la Langue Hébraïque, & dans les Ouvrages des Rabbins; le Chevalier Jean Wedderbund, Profeſſeur en Philoſophie & célébre Médecin; Samuel Rutherfort, Profeſſeur en Théologie dans le nouveau Collége; Jean Johnſton, fameux par ſes Poëmes Latins; David Calderwood, connu par ſon livre contre l'Epiſcopat, intitulé *Altare Damaſcenum*; George Gilleſpy, fameux par ſes Ecrits contre l'Eraſtianiſme, & contre les cérémonies de l'Egliſe Anglicane; Jaques Durham, qui s'eſt diſtingué particuliérement par ſes Commentaires ſur l'Apocalypſe, & ſur le Cantique de Salomon, par ſon Traité du Scandale, & ſon Expoſition des dix Commandemens; Jaques Grégoire, très habile Profeſſeur en Mathématiques, qui érigea dans le nouveau jardin un Obſervatoire, & l'aſſortit d'inſtrumens de Mathématiques; le Lord Naper de Merchiſton, fameux auſſi par ſon ſavoir dans les Mathématiques, & ſur tout par l'invention des Logarithmes; le Duc de Lauderdale, qui s'eſt diſtingué par ſa profonde érudition auſſi bien que par ſa naiſſance, & ſes grandes dignitez; le Chevalier Robert Murray, homme univerſel, &c. L'Egliſe Cathédrale de S. André a paſſé pour la plus grande Egliſe de la Chrétienté; ayant ſept piez en longueur & deux en largeur, plus que l'Egliſe de S. Pierre à Rome. Sa hauteur extraordinaire, la beauté de ſes piliers, & ſa belle ſymmétrie, lui donnoient le premier rang entre les plus beaux édifices Gothiques. Aujourd'hui la principale égliſe eſt celle qui s'appelle la nouvelle égliſe, qui eſt auprès du nouveau Collége. Il y en a deux autres, l'égliſe de S. Léonard & celle de S. Sauveur, qui a un clocher fort haut de pierre de taille. * Jean Leſlé & Boëtius, *Hiſt. Scot. L. 2.* Ferrier, *in Append. ad Hiſt. Boët. &c.* *Etat de la Grande Brétagne ſous George II*, *tome 2. p. 248.*

SAINT-ANDRE', Promontoire d'Ecoſſe, que ceux du païs nomment *S. Andrews* ou *Dungeſbi head*, eſt le *Berubium* ou *Beruvium* des Anciens.

SAINT-ANDRE' ou SANT-ANDERO, ville épiſcopale d'Eſpagne dans la Biſcaye, avec un bon port fort large, capable de tenir une nombreuſe flotte, défendu par deux châteaux, avec un mole avancé pour le mettre plus à couvert de la furie des vents. A l'entrée du port eſt un écueil qui n'eſt pas dangereux, parce qu'on le voit hors de l'eau. La ville de S. André eſt petite, mais aſſez forte; l'air y eſt très-pur, & il y a ſix fontaines, dont l'eau eſt d'une bonté extraordinaire. La pêche eſt la plus grande richeſſe de ſes Habitans. * Colménar, *Délices de l'Eſpagne*, *p.* 111. *& ſuiv.* Cet Auteur dit que Saint Andéro n'eſt plus dans la Biſcaye, mais qu'elle eſt depuis longtems enclavée dans l'Aſturie.

SAINT-ANDRE', ou *Capo S. Andrea*, Promontoire de l'Achaïe dans le Péloponnéſe, eſt l'*Antirrhium* de Ptolomée & de Pline.

* SAINT-ANDRE', bourg de France, en Languedoc dans le Diocéſe de Lodéve, au ſud-eſt de la ville de Lodéve, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

* SAINT-ANDRE'-LE DESERT, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, dans le Mâconnois. Il eſt au nord-oueſt de Mâcon dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

* SAINT-ANDRE', (Le Cap-) eſt la pointe la plus orientale de l'Iſle de Chypre. Les Anciens l'ont appellé *Promontorium Dinaretum*, *Carpaſium*, *Clides*. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-ANDRE', ou *le Fort de Saint-André*, place forte des Païs-Bas, dans le Duché de Gueldre, entre la Meuſe & le Vahal, à trois lieues de Boiſſeduc, fut bâtie en 1599, par André, Cardinal d'Autriche; & l'année ſuivante elle fut priſe par les Hollandois, qui en ſont encore les Maîtres. Les François la leur avoient enlevée en 1672, & deux ans aprés ils la leur abandonnérent, aprés l'avoir ruinée. * Baudrand.

SAINT-ANDRE', bourg dans la Hongrie, près de Bude, eſt, ſelon Bonfinius, la *Quartodecima Legio Germanica*, dont Ptolomée fait mention.

* SAINT-ANDRE', iſle du Danube dans la Hongrie au ſud-eſt de la ville de Gran & au nord-oueſt de celle de Bude ou Offen. M.r Deliſle, *Carte de Hongrie.*

SAINT-ANDRE', petite iſle du Royaume de Naples, eſt dans le petit Golfe qui fait le port de Brindes, & l'on croit que c'eſt celle que les anciens nommérent *Bara* & *Phares*. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-ANDRE' (Jacques d'Albon de) Maréchal de France. *Cherchez* ALBON.

SAINT-ANDRE' (Pierre de) premier Préſident du Parlement de Toulouſe, qui occupa cette place avec beaucoup de réputation & de dignité, étoit fils de *Bertrand* de S. André, Juge-Mage de Carcaſſonne, iſſu d'une noble & ancienne famille, laquelle a donné le nom de Saint-André à un château qui eſt près de la ville de Limoux. Pierre ſuccéda à la charge de ſon pére en 1482, puis fut ſecond préſident au Parlement de Toulouſe, charge qu'il exerçoit lorſque le Roi Louïs XII le fit Chef du Conſeil de Génes, d'où il ſe retira en 1509, pour lui donner la place de Préſident de Toulouſe. Cette Cour eut un grand démêlé la même année avec le Conſeil du Roi, & Saint-André ſoutint les intérêts de ſon Corps avec autant de courage & de fermeté, que de zéle pour la juſtice: il mourut le 18 mai 1524. Il avoit épouſé *Claire* de Puymiſſon, ſortie d'une noble famille près de Béziers, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit: 2. *Martin*, Conſeiller-Clerc au Parlement de Toulouſe, puis Evêque de Carcaſſonne, qui fit bâtir le Collége de Saint-Raimond à Toulouſe, & mourut en 1545: & 3. *Barthelemi* de Saint-André, Chanoine de Carcaſſonne, mort jeune. * La Faille, *Annales de Toulouſe*, *année* 1524.

SAINT-ANDRE' (François de) fils du précédent, fut nommé par le Roi Louïs XII, Chancelier de ſes Etats d'Italie, & Lieutenant dans la Seigneurie de Gênes. En 1511, il obtint une charge de Conſeiller au Parlement de Paris, puis une de Préſident-Clerc en la nouvelle Chambre des Enquêtes l'an 1533, & deux ans aprés il parvint à celle de Préſident à mortier, qu'il exerça avec beaucoup de gloire & de réputation, ſous les régnes de François I, de Henri II, de François II, & de Charles IX. Sa probité, ſon érudition, & ſa grande expérience, le firent employer en diverſes affaires importantes: car en 1554, tout le Parlement étant ſémeſtre, il tint la place du premier Préſident; & enſuite préſida en la Chambre ardente, établie contre ceux qui faiſoient profeſſion de la Religion Réformée. Enfin laſſé des diſſenſions civiles, qu'il voyoit croître tous les jours, il ſe retira à la campagne, où il mourut le ſixiéme janvier de l'an 1571. Ce Magiſtrat laiſſa de ſa femme *Marie de Gueteville*, Vicomteſſe de Corbeil & de Tigeri, trois fils & trois filles. Les fils furent, *Jean*, Chanoine de Paris; *Jaques*, Préſident aux Requêtes du Palais; & *Pierre*, Seigneur de Montbrun, Préſident aux Enquêtes, mort ſans laiſſer de poſtérité. François de Saint-André avoit une belle bibliothéque, & avoit acheté celle de Guillaume Budé, avec ſes Manuſcrits. *Jean* de Saint-André ſon fils, Conſeiller au Parlement de Paris, homme de bon goût & d'érudition, dreſſa une riche bibliothéque, dont la Croix-du-Maine nous a laiſſé l'éloge dans la ſienne. * Blanchard, *Hiſt. des Préſidens au Parlement de Paris.* Louïs-Jacob, *Traité des Bibliothéques.*

SAINT-ANDRE' (Alexandre du Puy, Seigneur de) brave Capitaine dans le XVII siécle. *Voyez* PUY (Charles du) dit *le brave Montbrun.*

* SAINT-ANDRE' (L'Ordre de) Ordre de Chevalerie. Le Czar ou l'Empereur de Moscovie Pierre *le Grand*, institua cet Ordre en 1698. Il en fut lui-même le Chef, & il le mit sous les auspices de S. André, parce que cet Apôtre est regardé comme le Fondateur du Christianisme des Moscovites, suivant la tradition du païs. La marque de dignité que portent les Chevaliers de cet Ordre est une croix de S. André, d'un côté l'image de ce Saint, pendante au bout d'une autre petite croix avec ces deux lettres *S. A*; de l'autre le titre du Souverain. *Voyez* Souverains de l'Europe, *tome 4. p.* 310 *&* 311.

SAINT-ANGE (Château) *Voyez* CHATEAU-SAINT-ANGE.

SAINT-ANTHOT (Antoine de) premier Président du Parlement de Rouen, étoit un homme fort zélé pour la Religion Catholique, comme il paroît encore par des Actes très-authentiques, dans les regîtres de ce Parlement. Il y a quelques Historiens qui ont écrit que ce Président, quoique Catholique, fut néanmoins accusé par quelques Conseillers d'être fauteur des Huguenots, & qu'il fut du nombre de ceux que les séditieux firent exécuter à mort en 1562; mais ils ont été trompez par un Chroniqueur Protestant; car Antoine de Saint-Anthôt ne mourut que deux ans après dans son lit. Mais parce qu'il ordonna par son testament qu'on l'enterrât de nuit sans cérémonie (à peu près comme le célébre Guillaume Budé le voulut être, dans sa chapelle de S. Nicolas des Champs à Paris) on crut alors à Rouen, & le peuple le croit encore, qu'il mourut Huguenot. * Maimbourg, *Hist. du Calvinisme.*

SAINT-ANTOINE, ville de l'Amérique dans la Floride, avoit été bâtie par les Espagnols. François Drack la brûla en 1585. Elle fut abandonnée par la garnison, qui l'auroit bien pu défendre. * Cambden.

SAINT-ANTOINE, bon bourg avec une Abbaïe Chef d'Ordre. *Voyez* ANTOINE (Saint)

SAINT-ANTOINE (Les Basses de) est une écueil de la Mer du Bresil, qu'on trouve au Levant de la Capitanie de Porto Séguro, sous le nom d'*Abrolhos.* * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-ANTOINE (Le Canal de) c'est un Lac du Royaume de Naples, dans la Capitanate, près du Golfe de Venise, & de la petite ville de Salpé. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-ANTOINE (Le Cap de) est le Cap le plus occidental de l'Isle de Cuba, la plus grande des Antilles. Il y a un autre Cap de ce nom, à l'embouchure du Paraguay, du côté du midi, & un troisiéme sur la côte occidentale des Cafres, entre le Tropique du Capricorne & le Cap de Bonne-Espérance. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-ANTOINE (L'Isle de) est une isle de l'Océan Atlantique. C'est la plus septentrionale de celles du Cap Verd, & a environ trente-trois lieues de circuit. On l'a cru déserte; mais les Hollandois y trouvérent l'an 1622, plus de cinq cens personnes, tous Négres.

SAINT-ANTOINE, riviére. Il y a deux riviéres de ce nom dans la Capitanie de Fernambuco, province du Bresil, le *Grand Saint-Antoine* ou *Guaraiguaçu*; & le *Petit Saint-Antoine* ou *Guarmimiri.* * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-ANTOINE. Ce que vous ne trouvez pas sous ces deux mots, doit se chercher sous SANT-ANTONIO.

SAINT-ANTONIN, ville de France en Rouergue, est située sur le confluent de l'Aveirou & de la Bonnette, & entourée de hautes montagnes, qui lui servent comme de ceinture & de rempart. En 1226, Gui de Monfort céda au Roi Louïs VIII, le droit qu'il avoit sur Saint-Antonin. Raimond, Comte de Toulouse, s'opposa à cette donation: mais en 1229 il approuva par Acte la sentence arbitrale donnée par le Légat du Pape, & par le Comte de Champagne, au sujet de Saint-Antonin, qu'on ajugea au Roi. Depuis, en 1245, Bernard Hugonis, fils de Frocard, Vicomte de Saint-Antonin, vendit au Roi saint Louïs ce qu'il possédoit dans cette ville. Ceux de la Religion Reformée s'y étoient fortifiez, lorsque le Roi Louïs *le Juste* la prit en 1622. Saint Antonin est renommée à cause de ses prunes. Il y a une église collégiale, & des couvens de Carmes, de Cordeliers & de Capucins. * Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Puy, *Droits du Roi.*

SAINT-ARNOUL, bourg de France, est dans la Beauce, à six lieues de Chartres, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-ASAPH, ville d'Angleterre, dans le païs de Galles, au Comté de Flint, avec Evêché suffragant de Cantorbéry, est nommée par les Auteurs Latins *Asaphopolis*, *Fanum S. Asaphi*, ou bien *Elwa*, parce qu'elle est sur le confluent de l'Elwy & du Cluyd, qui se jette peu après dans la mer. Vers l'an 560, Kentingerne ou Kentigerne, Evêque de Glascow en Ecosse, étant venu prêcher aux Anglois, bâtit en ce lieu un monastére, & s'y vit bientôt suivi, non seulement par un grand nombre de Moines, mais encore par des Séculiers, attirez par ses Sermons & par sa réputation. On augmenta le monastére, on bâtit à l'entour des maisons pour les *Séculiers*; & peu à peu on en fit une ville assez considérable. Kentingerne y établit un Evêque. Ce fut un de ses Disciples nommé *Asaph*, qui mourut en odeur de sainteté vers l'an 590, & dont la mémoire fut si précieuse à ces peuples, qu'ils donnérent à leur nouvelle ville son nom, qu'elle a toûjours depuis conservé. Ce saint Prélat écrivit la Vie de son Maître Kentingerne; un autre Ouvrage intitulé *les Ordinations de son Eglise, &c.* Saint-Asaph est une médiocre ville & un pauvre Evêché. Il a été réduit dans cet état par l'Evêque Parfew, qui vivoit sous le régne d'Edouard VI, & qui aliéna pour jamais quatre de ses maisons épiscopales, avec les terres qui en dépendoient, & afferma le reste de ses terres pour un très-grand nombre d'années. Le diocése de Saint Asaph n'a qu'un Archidiaconat, appellé aussi *S. Asaph*, lequel est uni à l'Evêché, pour faire mieux subsister l'Evêque. * Camden, *Descript. Angl.* Pitseus, *de Illust. Script. Angl.* Goodwin, *de Episc. Angl.* Leland. Boëtius, &c.

SAINT-AVAUD. *Voyez* SAINT-AVO.

SAINT-AUBIN du CORMIER, petite ville ou bourg de France dans la Bretagne, à cinq ou six lieues de Rennes vers le nord, & autant des frontiéres de Normandie au sud, situé sur la riviére de Couesnon, & célébre par la victoire qu'y remporta Louïs de la Tremoille, Général du Roi Charles VIII, sur le Duc de Bretagne & sur ses Alliez en 1488. * *Diction. Anglois.*

SAINT-AUGUSTIN, ville & port de mer de l'Amérique septentrionale dans la Floride, appartient aux Espagnols, aussi-bien que celle de Saint-Matthieu. Ce lieu est situé sur la côte orientale de la presqu'isle de Tégeste ou de Floride, au sud de la Caroline, des confins de laquelle il est éloigné d'environ dix lieues.

SAINT-AUGUSTIN (Le Cap de) ou CABO DE S. AGOSTINO, *Caput S. Augustini*, Promontoire de l'Amérique méridionale dans le Bresil & dans le Gouvernement de Fernambuco, est défendu par une forteresse considérable, qui appartient aux Portugais. Les Hollandois la leur avoient enlevée; mais les premiers l'ont reprise. * Sanson.

* SAINT-AUGUSTIN, port & Golfe sur la côte occidentale de l'Isle de Madagascar, un peu au nord du Tropique du Capricorne. * M. Delisle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

SAINT-AVO ou SAINT-AVAUD, bourg avec une Abbaïe célébre dans la Lorraine, sur la petite riviére de Louter, à neuf lieues de Metz vers le Levant. Saint-Avo étoit autrefois fortifié. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-BARTHE'LEMI, l'une des Isles Caribes, dans la Mer de Nord vers l'Amérique, est du nombre de celles qui sont appellées *de Barlovento.* Elle a un très bon port, & est fertile en tabac & en manioc, dont se fait la cassave, qui tient lieu de pain, presque par toute l'Amérique méridionale. Le manioc est un arbrisseau plein de nœuds tortus, & dont la longueur ne passe guéres une toise. Il y en a de six ou sept espéces, distinguées l'une de l'autre par leur couleur; celui qui tire sur le violet est le plus exquis: on le réduit en espéce de farine, qui fait une maniére de pain blanc. * Du Tertre, *Hist. Gener. des Antilles.*

SAINT-BASLE, Abbaïe à trois lieües de la ville de Rheims en Champagne, près de Verzy, a été honorée par un Concile, qu'on nomme ordinairement de Rheims. Il fut assemblé l'an 991 ou 992, à la poursuite de Gerbert, depuis Pape sous le nom de Sylvestre II. Son crédit & l'éloquence d'Arnoul d'Orléans, l'emportérent sur les remontrances d'Abbon, Abbé de Fleuri, & sur le sentiment de Seguin de Sens, qui y présidoit: de sorte qu'Arnoul de Rheims fut déposé, & Gerbert installé dans son siége. *Voyez* ARNOUL, Archevêque de Rheims. * Le Continuateur d'Aimoin. Papire Masson, *l.* 3.

SAINT-BE'AT, petite ville de Gascogne dans le Conserans, sur la Garonne, qui la traverse à deux lieues au dessus de S. Bertrand. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-BENOIT-sur-Loire. *Cherchez* FLEURY.

SAINT-BERNARD. Il y a deux montagnes célébres de ce nom dans les Alpes, & qui sont deux passages considérables. *Le Grand Saint Bernard* est entre le Duché d'Aouste & le Vallais. *Le Petit Saint-Bernard* est entre ce même Duché & la Tarentaise. Le premier étoit appellé anciennement *Graius Mons.* * Maty, *Dict. Geogr.*

* SAINT-BERTIN, l'une des quatre Abbaïes les plus considérables des Païs-Bas, dans le Comté d'Artois. Elle a été fondée vers l'an 608, & a donné naissance à la ville de S. Omer.

SAINT-BERTRAND de Cominges, ville. *Cherchez* COMINGES.

* SAINT-BLAISE, Cap de l'Afrique méridionale, sur la côte occidentale, un peu au delà du Tropique du Capricorne.

* SAINT-BLAISE, Cap & petit Golfe d'Afrique, sur la côte méridionale, à l'est du Cap de Bonne Espérance à la distance d'environ 80 lieues.

SAINT-BONNET (Jean de) Seigneur de Toiras, Maréchal de France, étoit de l'ancienne Maison de Caylar, qui est une Baronnie depuis vendue aux Evêques de Lodéve en Languedoc. Il naquit en cette province, à Saint-Jean de Gardonnenques, le premier mars 1585, & eut pour pére AIMAR de Saint-Bonnet de Caylar, & pour mére *Françoise* du Claret de Saint-Félix-de Paliéres. Après avoir été Page du Seigneur de la Vérune, leur parent, puis du Prince de Condé, il servit le Roi Henri IV, & le Roi Louïs XIII qui le fit Lieutenant de sa Vénerie, puis Capitaine de sa Voliére. Mais souhaitant de s'avancer dans les armes, il supplia le Roi de consentir qu'il prit une Compagnie au régiment des Gardes; ce que ce Monarque approuva. Toiras ayant pris possession de cette charge, commença de donner des marques de son courage en diverses occasions, comme il en avoit donné de son adresse à la chasse auprès de sa Majesté. Il servit aux siéges de Montauban, de Montpellier, & en divers autres. Ayant été fait Maréchal de camp, il eut le bonheur de se trouver à la prise de l'Isle de Rhé, & du bourg de Saint-Martin, où il commandoit avec les Seigneurs de Saint-Luc & de la Rochefoucaud. Le Roi, qui étoit très-persuadé de sa bravoure & de sa conduite, lui donna le Gouvernement de cette isle, qu'il défendit courageusement contre les Anglois. Leur armée navale commandée par le Duc de Buckingham, fit ses approches le 20 juillet de l'année 1627, mais la conduite & la valeur de Toiras rompirent toutes ses mesures, & donna au secours

cours que le Roi envoya, lieu de s'avancer : ce qui obligea les Anglois de lever le siége le septiéme novembre. Toiras se trouva depuis au siége de la Rochelle; & ayant été envoyé en Italie, il y servit utilement dans toutes les occasions où le Roi lui fit l'honneur de l'employer. Il commanda dans le Montferrat, & défendit Casal contre le Marquis de Spinola, Général de l'armée d'Espagne, qui en avoit formé le siége le 23 mai de l'an 1630, & qui s'étoit vanté d'y entrer dans six semaines. Cependant ce Général étoit encore devant cette place au commencement d'octobre. Le Roi pour récompenser la valeur de Toiras, le fit Maréchal de France le 13 décembre 1630, & Lieutenant Général de ses armées en Italie. Quelque tems après, il fut admis à l'Ordre du Saint-Esprit, & n'en put recevoir le Collier, parce qu'il étoit absent. Après ces grands exploits, & ces marques de reconnoissance publique, il fut disgracié, sans qu'on en publiât la cause, & fut privé en 1633 de ses pensions & de ses Gouvernemens. Les ennemis de la France voulurent se servir de cette conjoncture, pour l'attirer à leur service; mais ce fut en vain: car le Maréchal aima mieux être malheureux qu'infidéle. Il fut néanmoins extrêmement considéré en Italie, comme à Rome, à Venise & dans les autres villes, où il voyagea pendant sa disgrace. Victor Amédée, Duc de Savoye, étant joint d'intérêt avec la France, leva contre l'Espagnol une armée, dont il fit Toiras Lieutenant Général: ce que le Roi agréa. Ce grand homme commença les fonctions de cette charge, avec la valeur & la conduite qui lui étoient ordinaires. Il entra dans le païs ennemi, & en attaquant la forteresse de Fontaine ou Fontanette dans le Milanois, il fut tué d'un coup de mousquet, en reconnoissant la bréche, pour juger si elle étoit raisonnable. Ce fut le 14 juin 1636, sans avoir été marié. Son corps fut porté à Turin, où il est enterré aux Capucins. Les Curieux pourront consulter l'Histoire de sa Vie, écrite par Michel Baudier. * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

Il descendoit de BERNARD du Caylar, Coseigneur de Roujean, mort avant l'an 1318, & qui fut pére 1. de BERNARD, II. du nom, qui suit; 2. de *Pierre*; & 3. de *Guillaume*.

II. BERNARD du Caylar, II. du nom, Coseigneur de Roujean, fut pére de HUGUES qui suit.

III. HUGUES du Caylar, Coseigneur de Roujean, fit son testament le sixiéme décembre 1390, & laissa pour enfans 1. GUILLAUME qui suit; & 2. *Hugues*, Coseigneur de Roujean, qui laissa postérité.

IV. GUILLAUME du Caylar, Coseigneur de Montferrier, fit son testament en 1420. Il épousa *Louise* de Saint Bonnet, fille de *Pierre*, Seigneur de Toiras, qui par son testament du 27 avril 1398, substitua les enfans de sa fille, au défaut des siens, à condition du nom & des armes de Saint-Bonnet. De ce mariage vinrent entre autres enfans 1. JEAN qui suit; & 2. *Antoine* du Caylar, Viguier & Châtelain de Galargues en 1416.

V. JEAN du Caylar, mourut avant son pére, & laissa pour fils, GUILLAUME II, qui suit.

VI. GUILLAUME du Caylar, dit *de Saint-Bonnet*, Seigneur de Toiras, II. du nom, recueillit la succession de la Maison de Saint-Bonnet, & fit son testament le septiéme février 1506, ayant eu de *Marguerite* de Nogaret sa femme, fille de *Guillaume*, Vicomte de Trelans, & de *Susanne* d'Arpajon, entre autres enfans ANTOINE qui suit.

VII. ANTOINE de Saint-Bonnet, Seigneur de Toiras, de Montferrier, de Restanclières, de Saint-Jean de Gardonenques ou Gardonanches, &c. fit son testament le deuxiéme mai 1561. Il épousa par contract du 24 avril 1526, *Gabrielle* de Rochemure, fille de *Louis*, Baron du Besset, & de *Jeanne* d'Ancezune, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Guillaume*; 3. AIMAR, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; 4. *Jean*; 5. *Jeanne*; 6. *Françoise*; 7. *Gabrielle*; & 8. *Marguerite* de Saint-Bonnet, tous nommez au testament de leur pere.

VIII. LOUIS de Saint-Bonnet, Coseigneur de Toiras, Seigneur de Saint-Jean de Gardonenques, fit son testament l'an 1580, & laissa de *N.* . . sa femme, 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Jacques* de Saint-Bonnet.

IX. FRANÇOIS de Saint-Bonnet, fit son testament en 1616, & laissa entre autres enfans de *Louise* du Cros, Dame de Beaufois, qu'il avoit épousée le septiéme septembre 1588, JEAN, II. du nom, qui suit.

X. JEAN de Saint-Bonnet, de Toiras, II. du nom, épousa *Susanne* de Soubeira, dont il eut HENRI qui suit.

XI. HENRI de Saint Bonnet de Toiras, épousa le 16 octobre 1648, *Louise* Roux de Montauban, dont il eut *Jacques* de Saint-Bonnet, Seigneur de Toiras en 1668.

VIII. AIMAR de Saint-Bonnet, troisiéme fils d'ANTOINE, Seigneur de Toiras, & de *Gabrielle* de Rochemure, fut Seigneur de Restanclières, & de Montferrier, Coseigneur de Toiras, &c. & fit son testament le septiéme février 1586. Il épousa par contract du 19 février 1572, *Françoise* Claret-de-Saint-Félix, Dame de Paliéres, fille de *Jean* Claret, Seigneur de Saint-Félix, & de *Philippe* Pelet, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Simon*, Seigneur de la Forêt, Gouverneur de la ville & château de Foix, mort après l'an 1630, âgé de plus de 90 ans; 3. *Claude*, Evêque de Nîmes, mort le quatriéme mai 1642; 4. JEAN, Maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*, mort sans alliance le 14 juin 1636; 5. *Paul*, Seigneur de Montferrier, Lieutenant-de-Roi ès Gouvernemens d'Amboise, de Fort-Louis & de l'Isle de Rhé, tué d'un coup de canon dans le Fort de Saint-Martin de Rhé en 1627, défendant la place contre les Anglois; 6. *Rolin*, Seigneur de Restanclières, Capitaine au régiment des Gardes, tué au premier combat de l'Isle de Rhé, le 22 juillet 1627; 7. *Françoise*, mariée à *Paul* de Moutgros, Seigneur de Benézet; 8. *Isabelle*, alliée à *Pierre*, Seigneur de Leugnan; & 9. *Marguerite* de Saint-Bonnet, mariée 1. à *N.* . . Seigneur de Brinon; 2. à *N.* . . Seigneur de Cabriéres.

IX. JACQUES de Saint-Bonnet-Toiras, Seigneur de Restanclières, Mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie, Gouverneur de Clermont, de Lodève, & de Lunel, Sénéchal de Montpellier, épousa par contract du 14 octobre 1607, *Louise* de Grégoire-de Gardies, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Jean Louis* de Louvet-de-Murat-de-Nogaret, Baron de Cauvisson; 3. *Claudine*, Abbesse de Vignologon; 4. *Thérèse*, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie; 5. *Magdelaine*; & 6. *Louise* de Saint-Bonnet.

X. LOUIS de Bermond-du Caylar-de Saint Bonnet, II. du nom, Marquis de Toiras & de Saint-Michel, &c. Maréchal-de-camp en 1658, Sénéchal & Gouverneur de Montpellier en 1661, épousa le 22 février 1645, *Elisabeth* d'Amboise, Comtesse d'Aubijoux, &c. sœur puinée & héritière de *François-Jacques* d'Amboise, Comte d'Aubijoux, dont il eut 1. *N.* . . Comte d'Aubijoux, tué en un combat singulier; 2. FRANÇOIS-JACQUES qui suit; 3. *N.* . . Comte d'Aubijoux; & 4. *Louise* de Bermond du Caylar-de-Saint Bonnet, mariée à *Louis* Bérart, Seigneur de Bernes.

XI. FRANÇOIS-JACQUES de Bermond-du Caylar-de Saint-Bonnet, Marquis de Toiras, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers-Dauphins, Brigadier des armées du Roi, mourut des blessures qu'il reçut au combat de Leuse le 19 septembre 1691, ayant eu de *Françoise-Louise* Bérart sa cousine germaine, qu'il avoit épousée peu avant que d'entrer en campagne, *Marie-Louise-Nicole* du Caylar-de Toiras d'Amboise, Comtesse d'Aubijoux, née posthume, mariée le 13 juillet 1715, à *Alexandre* de la Rochefoucaud, Duc de la Rocheguyon, depuis Duc de la Rochefoucaud. * Baudier, *Hist. de la Vie du Maréchal de Toiras.* Le Pére Anselme, &c.

SAINT-BONNET, ville de France dans le Forès. Ses Habitans sont renommez pour les ouvrages de clincaillerie. Cette ville appartient au Roi. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* SAINT-BONNET, bourg de France en Dauphiné dans le diocèse de Gap, sur la rive gauche du Drac. Il est au nord-nord-ouest de Gap, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

*SAINT-BORONDON (L'Isle de) isle imaginaire que l'on place dans la Mer Atlantique à l'ouest des Isles Canaries, dont on prétend qu'elle est éloignée d'environ cent milles. On dit qu'elle est fort fertile, & qu'elle est habitée par des Chrétiens; mais on ne sait quelle sorte de peuple c'est, ni quelle Langue il parle. On ajoûte que cette isle est toujours couverte de nuages, & qu'on ne peut l'aborder à cause des rapides courans qui en empêchent l'accès. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

SAINT-BRAS. *Voyez* SAINT-BLAISE.

SAINT-BRIEU ou SAINT-BRIEUX, *Briocum* ou *Fanum S. Brioci*, ville de France dans la Haute Bretagne, à laquelle le Saint qui en fut l'Apôtre, donna son nom, est située entre les rivières de Trieu & d'Arguenom, & a un Evêché suffragant de Tours, fondé vers l'an 844 par Neoméne, Duc de Bretagne, du tems du Roi Charles *le Chauve*. Les autres disent que cet Evêché étoit déja établi dès l'an 552, que S. Brieu, Disciple de S. Germain de Paris, en fut le premier Evêque; & qu'après sa mort on en chassa les Prélats que Neoméne rétablit. Au reste c'est aux environs de cette ville, qu'étoit le païs des anciens *Biducesii*, dont parle Ptolomée qui nomme aussi les rivières de Trieu & d'Arguenom. Elles contribuent à rendre agréable cette ville, bâtie dans une vallée fertile, & au pié d'un rocher, qui l'empêche de voir la mer, quoiqu'elle n'en soit qu'à demi-lieue. On y trouve un port assez commode pour les grosses barques. La ville est jolie, bien bâtie & fort peuplée. L'église cathédrale de saint Etienne a deux grosses tours, & un beau Chapitre, composé d'un Doyen, d'un Thrésorier, de deux Archidiacres, d'un Théologal, d'un Chantre & de vint Chanoines.. Cette église a eu des Prélats célèbres, entre autres S. Guillaume Pichon, qui mourut le neuviéme juillet de l'an 1234, & qui fut canonisé par le Pape Innocent IV. Il y a encore à Saint Brieu une paroisse de saint Michel, & diverses maisons religieuses. Le Palais de l'Audience & le Palais épiscopal méritent d'y être considérez par les Etrangers. On remarque comme un bonheur particulier pour cette ville, que durant les querelles d'entre les Maisons de Blois & de Montfort, qui se disputoient le Duché de Bretagne, elle fut toujours seule paisible, quoique toutes les autres eussent pris parti, & que toute la province fût en guerre. Juhel de Mayenne, Archevêque de Tours, puis de Rheims, fit en 1233, des Ordonnances pour le diocèse de Saint-Brieu, avec le consentement de Guillaume Pichon. *Voyez* BRIEU (Saint) Evêque. * Argentré, *Hist. de Bretagne.* Albert *le Grand.* De Morlais, *Vies des Saints de Bretagne.* Robert & Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes de France.* Augustin du Paz, *Hist. de Bretagne.* Surius, *ad diem 29 jul. tome 3.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall. &c.*

SAINT-CALES, SAINT-CALAIS DU DESERT, en Latin *Anisola*, *Fanum S. Carilephi*, bourg avec une Abbaïe. Il est dans le Maine en France, sur la petite rivière d'Anisle, à onze lieues du Mans, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SAINT-CHAFFRE, MONASTIER-SAINT-CHAFFRE ou CARMERY, ville ou bourg de France dans le Languedoc. Il est situé sur la rivière de Colance dans cette contrée que l'on nomme *Velay*. Il est au sud-est du Puy-en-Velay, dont il est éloigné de trois à quatre lieues. M. Delisle dans sa *Carte de Languedoc* l'appelle MONASTER S. CHASTIE.

SAINT-CHAMANS ou plutôt SAINT-CHAMANT. La Maison de Saint-Chamant du Peschier est originai-

naire de Limosin. Ceux de la branche aînée, sont établis depuis plus de cent ans à six lieues de Paris, dans une Terre appellée *Méry-sur-Oise*. L'aîné de cette Maison CÉSAR-ARNAUD de Saint-Chamant, à présent Capitaine de Cavalerie dans le régiment Royal étranger, est fils de FRANÇOIS de Saint-Chamant, qui comme Officier des Gardes du Corps, eut l'honneur de conduire l'an 1679, Marie-Louïse d'Orléans, Reine d'Espagne, jusques dans ses Etats. Le Roi érigea l'an 1695, par considération personnelle, sa Terre de Méry en Marquisat, pour passer après lui à ses enfans, postérité mâle ou femelle, avec un droit de foire & marché franc tous les Lundis de chaque semaine de l'année. Il épousa l'an 1687, *Bonne* de Châtelus, aînée de cette Maison, à qui le Maréchal de France de ce nom acquit, il y a plusieurs siécles, pour lui & pour ses Descendans en droite ligne, de mâle en mâle, le droit dont ils jouïssent encore à présent de premier Chanoine héréditaire de l'église cathédrale d'Auxerre, en mémoire de la bataille de Cravant, qu'il gagna contre le Connétable d'Ecosse, qui y fut fait prisonnier de sa main. François est fils d'ANTOINE de Saint-Chamant, & de *Marie* Léoni, Maison originaire de Florence, dont Pierre Léoni, Antipape & plusieurs Gonfaloniers sont sortis. ANTOINE-GALIOT de Saint Chamant, Marquis de Mésiéres, fils puîné d'Antoine, a été choisi du Roi par distinction, pour servir auprès de sa personne, & l'a fait Enseigne des Gardes du Corps, où il avoit été élevé Cadet, dans le tems que François son aîné en étoit Officier. Cette faveur a été accompagnée d'une autre, qui n'est pas moins grande: c'est la permission de vendre le régiment royal étranger, dont il avoit été gratifié après la bataille de Ramillies. Il étoit avant cela Colonel d'un régiment de Cavalerie portant son nom: il y a quelque tems qu'il est Brigadier des armées du Roi. Il a épousé *Marie-Louïse* Larcher, dont la famille s'est toûjours distinguée dans la robe par sa capacité & par son attache inviolable aux intérêts de l'Etat. Il y a encore un troisiéme frére, qui est *Antoine* de Saint-Chamant, Religieux Feuillant, Provincial de la Province de Bourgogne. ANTOINE, fils de PIERRE de Saint-Chamant, & d'*Emée* de Pontalier, héritiére de cette grande Maison, sortie des Comtes de Champagne, alla investir Nancy avec une armée, dont le Roi Louïs XIII lui donna le commandement en chef jusqu'à son arrivée devant cette place. Il fit encore une expédition considérable à Aigueperse en Auvergne, à la tête d'un Corps de Cavalerie qu'il commandoit pour le Roi: c'est le même qui servit de second à son pére JEAN de Saint-Chamant, âgé de près de cent ans, dans ce fameux duel, contre les Sieurs de Miées & de Lostanges, dont Henri IV lui donna des lettres d'abolition, & où ce Prince semble ne pouvoir s'empêcher de donner des éloges à la singularité de ce combat. Jean eut pour femme *Catherine* de Gimel. MERCURE de Saint-Chamant, frére de Jean, Gouverneur de Château-Thierry, Lieutenant Général des armées du Roi, commandant la Compagnie des Gendarmes de Conty, épousa *Isabelle* des Ursins, dont il n'eut point d'enfans. *Antoine* de Saint-Chamant, son autre frére, fut Gouverneur de la Ferté-Milon, pendant la Ligue, & ensuite pour le Roi, de la ville, château & Duché de Guise. Il eut après la mort de Mercure son frére, le commandement de cette Compagnie. Ce fut lui qui substitua à Antoine son petit-neveu, la Terre de Méry, qu'il avoit achetée des Orgemonts. Ces deux fréres furent les principaux Chefs de la Ligue; & dans la suite s'attachérent si étroitement à Henri IV, que ce Prince les combla l'un & l'autre de biens & d'honneurs. Jean, Mercure & Antoine, étoient fils d'ELIE de Saint-Chamant, Gouverneur de Térouane, de Verdun & Mariembourg, Lieutenant-de-Roi du Limosin. C'est lui qui le premier a porté au chef de ses armes, une engrelure, en forme de creneaux: ce qu'il demanda au Roi pour marque d'honneur. Après avoir soutenu le siége de Térouane, contre une armée formidable, qui fut obligée de se retirer, il se trouva aussi dans un combat sanglant à Vert en Périgord, où il acquit beaucoup d'honneur. Il eut pour femme, *Jeanne* de Hautefort, fille de *Charlotte* de Chabanne. Elie étoit fils de HUGUES de Saint-Chamant, & de *Marguerite* de Cornil, dont la mére étoit *Rose* d'Espagne, sortie de *Louis* d'Espagne, Prince des Isles Fortunées, Amiral de France. Hugues étoit fils d'EBLE-ANTOINE de Saint-Chamant, & de *Jeanne* de Loin, Maison ancienne de Limosin, qui est éteinte. Eble-Antoine étoit fils puîné de BERTRAND, & de *Marguerite* du Pescher. *François* de Saint Chamant, dit le *Baron Blanc*, étoit le fils aîné de Bertrand, & n'eut que des filles, dont l'aînée *Jeanne* de Saint-Chamant, épousa *Alain-Frédéric* de Hautefort, & lui porta en mariage la Terre & Baronnie de Saint-Chamant, en Limosin, à la charge d'en porter, lui & ses Descendans, le nom & les armes. BERTRAND étoit fils de GUI de Saint-Chamant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-de-Roi du Haut & Bas Limosin. GUI, fils de PHILIPPE de Saint-Chamant, & de *Marguerite* de Gimel. PHILIPPE, fils de GUILLAUME de Saint-Chamant, & de *Catherine* de Cognac. GUILLAUME, fils d'OLIVIER de Saint-Chamant, & d'*Elbe* de Bellegarde. OLIVIER, fils de BERTRAND de Saint-Chamant, Lieutenant-de-Roi du Haut & Bas Limosin, & de *Souveraine* de la Tour-d'Auvergne. BERTRAND, fils de LÉONARD de Saint Chamant, & de l'héritiére de Montmeige. LÉONARD, fils de PHILIPPE de Saint-Chamant, & de *Marie* d'Escoraille. PHILIPPE, fils d'HERCULE de Saint-Chamant, qui épousa *Hélix* d'Orgnac, héritiére du Pescher, l'an 1180.

Les armes de la Maison de Saint-Chamant sont de synople à trois fasces d'argent, pour suppôts deux Sauvages de carnation, & en naissant du cimier, au dessus duquel est cette devise, nil nisi vincit amor.

SAINT-CHAUMONT, petite ville de France bien peuplée, est dans le Lyonnois, sur le Giez, à neuf lieues de Lyon, vers le midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-CHAUMONT ou MITTE-CHEVRIER, Maison. *Cherchez* MITTE.

SAINT-CHRISTOPHLE, isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles, a été autrefois aux Caraïbes, qui l'appelloient *Liamuiga*. Christophle Colomb, qui la découvrit dans le premier voyage qu'il fit en Amérique, lui donna son nom, & les Sauvages l'appellent aujourd'hui *Ay-ay*. Elle a environ 20 ou 25 lieues de circuit, & fut partagée entre les François & les Anglois, qui s'y établirent depuis l'an 1628. Quelques particuliers François vendirent leur part aux Chevaliers de Malte, de qui elle a été rachetée en 1665. Les François en furent chassez par les Anglois en 1660; mais en 1706, les François en ont chassé les Anglois, & ont ruïné entiérement leurs habitations. Il y a du sucre, du tabac, du gingembre & de l'indigo, avec trois bons ports. Le milieu de l'isle est couvert de montagnes escarpées: l'air y est assez bon; mais on y est fort tourmenté des ouragans, qui y font souvent de furieux desordres. Ce qu'on appelle *indigo* en ce païs-là, est une drogue qui forme une couleur bleue. Les Teinturiers François s'en servent pour donner une premiére teinture à ce qu'ils veulent mettre en bleu; & quand les Peintres travaillent sur une semblable couleur, ils emploient l'indigo pour en former les ombres & les enfoncemens. La plante dont on le fait est nommée *indeplate* par les Insulaires. C'est un arbrisseau qui ressemble à la plante appellée *Luserne*. Il porte des gousses longues comme une épingle ordinaire, fort menues, & qui renferment une petite graine qui a une couleur d'olive. On prépare l'indigo dans les lieux appellées *indigoteries*. Chaque indigoterie a un grand bassin, deux cuves, qu'on nomme *trempoires*; une autre qu'ils nomment *batterie*; & encore une autre qu'ils nomment *reposoir*. Tout cela est disposé par étages l'un au dessous de l'autre. On range les plantes par lits différens dans les trempoires, où l'eau s'étant échauffée, il se fait une fermentation & une ébullition qui attire de cette plante la matiére dont on fait l'indigo. De la trempoire on fait aller l'eau dans la cuve appellée *batterie*, où étant agitée avec une machine faite exprès, garnie de six seaux faits en pyramides, & percez en plusieurs endroits, elle se purifie, jettant des vapeurs malignes, qui bien souvent étouffent les Ouvriers. A la fin il se forme une espéce de lie, qu'ils mettent dans des sacs de toile, d'où l'eau s'écoule: en sorte qu'il ne reste que l'indigo, que l'on met dans de petits caissons, pour le faire sécher, & le mettre dans des magasins. * Du Tertre, *Histoire des Isles Antilles de l'Amérique.* Rochefort, *Hist. des Antilles.*

* SAINT-CHRISTOPHLE, isle de la Mer du Sud, autrement appellée *la Mer Pacifique* à l'ouest du Pérou, près du païs de Quito. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

SAINT-CHRISTOPHLE, bourg de France dans la Touraine, aux confins du Vendomois, du Maine & de l'Anjou, & à six lieues de Tours, vers le nord occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-CHRISTOPHLE DE LA LAGUNA. *Voyez* SAN-CHRISTOVAL.

SAINT-CHRISTOVAL de la Havana. *Cherchez* HAVANE (La)

SAINT-CIR, village de France avec une ancienne Abbaïe de Filles, de l'Ordre de saint Benoît, dans le diocése de Chartres, à une petite lieue de Versailles. Le Roi Louïs XIV y a fondé une Communauté de Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, sous le titre de saint Louïs, à laquelle il a assigné quarante mille écus de rente pour l'éducation de deux cens cinquante jeunes Filles nobles. Il y a aussi fait unir la Mense Abbatiale de l'Abbaïe des Bénédictins de Saint-Denys en France, qui est de cent mille livres de rente. Cette Communauté est particuliérement établie pour y élever les jeunes Demoiselles, dont les péres ont vieilli ou sont morts dans le service. Le Roi s'en est reservé la nomination. Le nombre est fixé à cinquante Dames professes, & à trente six Sœurs Converses ou filles domestiques. Ces Dames font les trois vœux ordinaires, & un quatriéme, qui est de consacrer leur vie à l'éducation & à l'instruction des Demoiselles qui, avant que de se présenter, doivent faire preuve de quatre degrez de Noblesse du côté paternel, & être âgées de plus de sept ans, & de moins de douze. Celles que l'on y reçoit, n'ont la liberté d'y demeurer que jusqu'à l'âge de vint ans & trois mois. Le bâtiment qui est du dessein de M. Mansart, fut achevé vers l'an 1686. L'église est desservie par les Prêtres de la Mission, dits de S. Lazare. * *Memoires du tems.*

SAINT-CLAUDE, ville dans la Franche-Comté de Bourgogne, assez bien fortifiée, est située sur les frontiéres du Bugey & du païs de Gex, environ à cinq lieues de Genéve, & renommée par un célébre monastére, où est le corps de saint Claude, Archevêque de Besançon, dans le septiéme siécle. Ce Saint donne son nom à cette ville, & à une partie du Mont Jura, dit le Mont Saint-Claude. Les Religieux de l'Abbaïe font preuve de noblesse jusqu'au trisayeul inclusivement: ils ont leurs revenus séparez. L'Abbé a le droit d'accorder à ses Vassaux des lettres de légitimation, de grace, de rémission, &c. *Voyez* aussi CLAUDE (Saint-) ville.

* SAINT-CLAUDE: le Mont-Saint-Claude est une partie du Mont-Saint-Bernard ou Mont-Jura, laquelle s'appelle aussi le Mont-Jou.

* SAINT-CLÉMENT, petite ville de Hongrie sur la Save. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cette place ne se trouve point dans les Cartes particuliéres de Hongrie.

SAINT-CLER, petit bourg du Gouvernement de l'Isle de France, est dans le Vexin François, aux confins du Vexin Normand, & à une lieue de Gisors, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-CLOUD, bourg de l'Isle de France, sur la Seine,

ne, à deux lieues au dessous de Paris, près & du côté de l'endroit fameux que César, *Commentaires*, *l.* 7. nomme *Metiosedum*, Meudon. Ce bourg est aussi ancien que le Royaume. Il portoit autrefois le nom de *Nogent*. On ne l'a changé que pour honorer la mémoire de Clodoalde, troisiéme fils de Clodomir, Roi d'Orléans, qui après la mort violente de son pére & de ses deux fréres, se retira dans le monastére qu'il avoit fait bâtir à Nogent, dont il étoit Seigneur. Ce Prince fit présent de ce fief à l'église de Paris, & il a été érigé en Duché-Pairie en 1674, en faveur de François de Harlay-Chanvalon, Archevêque de Paris, pour lui & ses successeurs. Ce fut à Saint-Cloud que Henri III fut tué en 1589, en la maison que le Cardinal Pierre de Gondy y avoit fait élever, & qui depuis a été acquise l'an 1658, par Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV. Cette maison rebâtie sur un plan nouveau, est devenue si magnifique par sa riche structure, par les Peintures du Sieur Mignard, par la beauté de ses appartemens, par l'embellissement de ses jardins, par la beauté & la diversité de ses eaux, par sa cascade surprenante, & par la vaste étendue du parc, qui est de près de quatre lieues, qu'il n'y a que le château de Versailles capable de l'emporter sur elle. * Grégoire de Tours, *l.* 3. *c.* 18. Aimoin, *l.* 2. *c.* 12. Mézeray, *Vie de Childebert I. Memoires Historiques.*

* SAINT-COLOMB, lieu d'Angleterre dans le Comté de Cornouaille, situé au sommet d'une montagne, où s'assemblent les Juges de paix, pour la partie méridionale de ce Comté. Il est à 250 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

SAINT-COLOMBANO. *Voyez* SAN-COLOMBANO.

* SAINT-CYPRIEN (L'Isle de) est située au nord du Royaume de Gallice en Espagne. Elle est à l'est du Cap d'Ortégal dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

SAINT-CYR. *Voyez* SAINT-CIR.

SAINT-CYRAN (Jean du Verger de Haurane, Abbé de) *Voyez* VERGER.

SAINT-CYRE, l'un des braves du parti Réformé sous le régne de Charles IX, s'appelloit TANNEGUY du Bouchet-de-Puy-Greffier. Il descendoit de *Pierre* du Bouchet, Conseiller au Parlement de Paris l'an 1372, puis reçu Président en la Grand' Chambre le 09 avril 1389, originaire de la province d'Auvergne, & qui fut pére de JEAN, Sieur de Puy-Greffier en Poitou, ancêtre paternel des Seigneurs de Puy-Greffier, de Sainte-Gemme & de Villiers-Charle-Magne; & de *Tanneguy* du Bouchet, dont nous parlons. Il fut un des Chefs de ce qu'on appelle *la Conspiration d'Amboise*; & après la journée de Dreux, on l'envoya pour gouverner à Orléans, sur l'avis que l'armée royale vouloit assiéger cette ville. Il amena les troupes de Guienne au Prince de Condé après la bataille de Saint-Denys, & il fut tué à celle de Moncontour, étant, dit la Popeliniére, l'un des plus anciens & résolus Gendarmes de France. Nous apprenons plus distinctement sa bravoure dans l'Histoire de d'Aubigné. „ L'étonnement des Réformez, *dit-il*, ne fut point tel, que ralliez en „ grosses troupes, ils ne fissent souvent des charges à ceux qui „ les pressoient, bien qu'ils eussent aux fesses les Compagnies „ des Maréchaux de camp, qui n'avoient point combattu; & de „ ces charges de retraite, la principale gloire est aux Reitres, „ pourvu qu'ils permettent à Cyre-Puy-Greffier d'en avoir sa „ part. Ce vieillard ayant rallié trois Cornettes au bois de Méré, & reconnu que par une charge il pouvoit sauver la vie à „ mille hommes, son Ministre qui lui avoit aidé à prendre cette résolution, l'avertit de faire un mot de harangue. A gens „ de bien courte harangue, dit le bon homme: *freres & compagnons, voici comment il faut faire*: là-dessus, couvert à la vieille „ Françoise, d'armes argentées jusqu'aux gréves & sollerets, „ le visage découvert, & la barbe blanche comme neige, âgé de „ quatre-vint & cinq ans, il donne vint pas devant sa troupe, „ mena battant tous les Maréchaux de camp, & sauva plusieurs „ vies par sa mort. " Il avoit fait pendre à Orléans un homme & une femme convaincus d'adultére. * D'Aubigné, *tome* 1. Béze, *Hist. Eccl. l.* 6. De Thou, *l.* 35. Castelnau, *Memoires*, *l.* 7. Bayle, *Dict. Crit.* édit. de l'année 1702.

SAINT DAMIAN, bourg fortifié, ou petite ville du Montferrat Savoyard. Il est dans l'Albesan, à trois lieues d'Albe, vers le nord, & un peu moins d'Ast vers le Couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

SAINT DAVIDS, en Latin *Menevia*, ville d'Angleterre dans le Comté de Pembrock, avec Evêché suffragant de Cantorbéry, est petite, mal peuplée, située sur la Mer d'Irlande, sur le Promontoire ou Cap dit *Saint-Davids-Head*, que les Anciens nommoient *Promontorium Octopitarum*. * Mary, *Dict. Géogr.*

* SAINT-DEMETER, ville d'Esclavonie sur la Save, à l'ouest-nord-ouest de Gradisca, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. * Sanson, *Carte de la partie méridionale de la Hongrie.*

SAIMT-DEMETER ou METROVIZA. *Voyez* METROVIZA.

SAINT-DENYS, ville de France, dans l'Isle de France, a été nommée autrefois *Catulliaque*, du nom de *Catulle*, qu'on dit avoir été une femme qui enterra les corps de saint Denys & de ses Compagnons. Elle est célébre par ses foires; mais bien plus par l'Abbaïe royale de Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, & par la sépulture des Rois de France. Cette maison est un monument de la piété du Roi Dagobert I. *Consultez* les Actes de la Vie du Roi Dagobert, *ch.* 17, dans les Ouvrages d'Aimoin. La ville de Saint-Denys est à deux petites lieues de Paris, située sur le ruisseau dit *la Crou* ou *la Crould*, qui se jette peu après dans la Seine. Elle est nommée par ceux qui écrivent en Latin *Dionysiopolis* & *Fanum S. Dionysii*. Outre l'Abbaïe dont nous venons de parler, il y a encore dans cette ville plusieurs paroisses & quelques monastéres. C'est dans la plaine de Saint-Denys que fut donnée, en 1567, la bataille des Catholiques Romains, commandez par le Connêtable Anne de Montmorency, contre les Calvinistes, qui avoient à leur tête le Prince de Condé & l'Amiral de Coligny. Les premiers avoient été long-tems maîtres de la ville de Saint-Denys, qui fut depuis soumise au Roi Henri *le Grand*. Claude de Lorraine, dit *le Chevalier d'Aumale*, y fut tué en la voulant surprendre pour la Ligue, le troisiéme janvier de l'an 1591.

L'ancienne chapelle de Saint-Denys fut, à ce qu'on prétend, consacrée par saint Rieul, Evêque d'Arles, qui vint à Paris pour y chercher les Reliques de saint Denys; ce qui ne paroît pas fort sûr. Quelques Auteurs disent que cette même chapelle fut rebâtie vers l'an 500, par les soins de sainte Geneviéve. C'est la chapelle qu'on voit encore aujourd'hui à Saint-Denys, dans l'église du Prieuré de Saint-Denys *de l'Estrée*, ainsi appellée *a stratis ibi sanctorum Martyrum corporibus*, parce que l'on y mit les corps des saints Martyrs. Le Roi Dagobert fit bâtir l'an 630 ou 632, une magnifique église, qu'il fit, dit-on, couvrir d'argent en quelques endroits, afin d'accomplir un vœu qu'il avoit fait pour sa santé; ou, selon d'autres, pour avoir des enfans. Après qu'elle eut été consacrée l'an 636, on y transporta les corps de saint Denys & de deux autres Martyrs, & ce Prince donna de grands revenus pour un Abbé & pour plusieurs Religieux, afin d'y célébrer l'Office divin. Pepin ayant fait de nouvelles augmentations à cette église, la fit consacrer une seconde fois par le Pape Etienne *II*, l'an 754. L'Abbé Suger, premier Ministre d'Etat, & Régent du Royaume sous le Roi Louïs VII, dit *le Jeune*, répara l'église de Saint-Denys, & la fit consacrer une troisiéme fois par l'Archevêque de Rheims au mois de juin 1140. L'Abbé Odon Clément la rétablit encore en 1231, avec le secours de saint Louïs; mais elle ne fut finie qu'en 1281, Matthieu de Vendôme en étant alors Abbé depuis plusieurs années. Cette église est faite en forme d'une grande croix, & divisée en trois parties, savoir, la nef, le chœur & le chevet ou derriére du grand-autel. La structure en est magnifique, & les fenêtres trés-bien percées. Aux jours solemnels on y voit des richesses inestimables, & des ornemens les plus superbes qui soient dans toute l'Europe. On y peut aussi remarquer la magnificence des tombeaux, dont la structure est digne d'admiration.

A côté droit du grand-autel est le tombeau du Roi Dagobert, Fondateur de cette Abbaïe: il est de porphyre gris. Près de là est celui de Pepin *le Bref*, pére de Charlemagne. Sur le tombeau suivant on voit les figures élevées en bosse de Louïs III, & de Carloman, fils de Charles *le Bégue*. Un peu au dessus est le monument de Philippe III, dit *le Hardi*, fils de saint Louïs, & celui de Philippe IV. Ensuite sont les tombeaux de Philippe *Auguste*, de Louïs VII, & de S. Louïs. On peut remarquer ici que, lorsqu'on porta le corps de ce saint Roi en cette église, on bâtit des croix sur le grand chemin, depuis Paris jusqu'à Saint-Denys, faites en forme de pyramides, où sont les statues de trois Rois, pour servir de reposoirs, & s'y arrêter quelque tems. On appelle ces croix des Montjoyes. Proche la chaire Abbatiale, en entrant dans le chœur à main gauche, est le tombeau de Clovis II. C'est ce Prince qui fit, dit-on, prendre l'argent dont Dagobert I avoit fait couvrir l'église, pour le distribuer aux pauvres dans une nécessité publique. Le tombeau de Charles Martel est proche de celui de Clovis II, où il est représenté vêtu à la Royale, avec cette Inscription. *Carolus Martellus Rex.* De l'autre côté du chœur contre la grille de fer, sont les tombeaux des Rois Eudes & Hugues Capet. Au milieu du chœur est le monument de cuivre de Charles II, dit *le Chauve*, avec sa statue de même matiére, vêtue à la royale, & ayant la couronne Impériale sur la tête, & une boule d'or en sa main gauche. Aux coins de ce tombeau sont les quatre Docteurs de l'Eglise, & sur le haut deux Anges, qui tiennent chacun un encensoir, le tout de cuivre. Dans le chœur sont enterrez sans tombeaux les corps de Clotaire III, de Clotaire IV, de Thierri II, de Childeric, & de Louïs V, dit *le Fainéant*.

A la sortie du chœur, à main gauche, est le tombeau de marbre noir de Louis X, dit *Hutin*, & celui du Roi Robert, près du monument de Henri I, & de Louïs VI, dit *le Gros*, enfermez dans un même tombeau; puis le tombeau de Philippe *le Jeune*, & celui de Charles VIII, construit de marbre noir, au dessus duquel est sa statue de bronze, & aux coins quatre Anges aussi de bronze doré. A côté du grand-autel, on voit les tombeaux du Roi Philippe *le Long*, de Charles IV, de Philippe VI, dit *de Valois*, & du Roi Jean. Dans l'une des chapelles du côté du midi, sont les tombeaux de Charles V, dit *le Sage*, de Charles VI, & de Charles VII. Au devant de cette chapelle est le superbe Mausolée de François I. Proche la chapelle de Notre-Dame la Blanche, on voit le tombeau du Roi Louïs XII. Il est de marbre blanc à deux étages, sur le second desquels le Roi & la Reine son épouse sont représentez. Aux quatre coins sont les quatre vertus cardinales. Sur la corniche qui régne autour du premier étage, les douze Apôtres sont représentez assis, de grandeur naturelle, & dans les bas reliefs sont gravées les batailles & les victoires remportées par Louïs XII. Cet ouvrage, quoique d'un goût assez lourd, est digne de la magnificence de François I, qui le fit construire à Venise l'an 1527, par Pierre Ponce, l'un des plus célébres Sculpteurs de son tems. On l'apporta en France par piéces, que l'on joignit sur le lieu. Auprès du Mausolée de Louïs XII, il y a une grande porte qui conduit à une chapelle magnifique, que Catherine de Médicis fit construire, pour y mettre le tombeau de Henri II, son époux. Cet édifice, qui n'est pas achevé, a été bâti sur le modéle du Panthéon de Rome, que l'on nomme aujourd'hui *Notre-Dame de la Rotonde*. Il contient trois étages, dont le premier forme le caveau

veau où sont posez les cercueils. Au milieu du second étage, on voit en marbre blanc la sépulture de Henri II, & de Catherine de Médicis. Sur le haut sont deux statues couchées, & entourées de douze colonnes de marbre jaspé, qui soutiennent une table de même marbre, sur laquelle sont posées les effigies de ce Roi & de cette Reine, faites de bronze, à genoux, devant un prié Dieu de pareille matiére. En chaque étage il y a six petites chapelles hors d'œuvre, enrichies tout autour d'une arcade soutenue de douze piliers de marbre blanc. Dans le caveau de ce superbe édifice sont aussi les corps de François II, de Charles IX, & de Henri III. Les corps des Rois Henri IV, Louïs XIII & Louïs XIV, sont déposez dans le caveau où l'on fait les cérémonies de l'enterrement des Rois, proche des balustres qui ferment le chœur.

L'église de S. Denys n'est pas seulement le lieu de la sépulture des Rois, des Reines, des Princes & Princesses du sang; mais encore de quelques grands Seigneurs, dont les belles actions ont mérité la faveur des Rois. Entre plusieurs qui sont dans cette église, on voit aux piez du Roi Charles V, le tombeau de Bertrand du Guesclin, Comte de Longueville & Connétable de France. Celui de Louïs de Sancerre, Connétable de France, est dans la même chapelle. Le corps de Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, fut porté en 1675, par ordre du Roi Louïs XIV, dans l'église de saint Denys, où le Cardinal de Bouillon son neveu, a fait construire sur le caveau où il est déposé, un superbe monument, où sont représentez les combats & les victoires qu'il a remportées sur les ennemis de l'Etat.

Ce n'est pas ici le lieu de faire le dénombrement de toutes les richesses qui sont renfermées dans le thrésor de l'église de saint Denys. Il suffira de remarquer que l'on y voit quantité de reliquaires, de croix & d'images d'or & d'argent, enrichies de pierres précieuses; des vases d'or & d'argent; des livres couverts d'or & d'argent doré, écrits en lettres d'or, & ornez de pierreries; une tasse d'or enrichie d'hyacinthes & d'émeraudes; & un saphir où est au naturel la figure de Salomon, assis sur son thrône: c'est pourquoi on l'appelle la tasse de Salomon; l'épée de l'Empereur Charlemagne; celle de Turpin, Chancelier de France; & celle de la Pucelle d'Orléans; plusieurs couronnes enrichies de pierres précieuses; l'agraphe du manteau royal; l'épée royale; le sceptre d'or, (qui est celui de Charlemagne) la main de justice, faite de corne de licorne; les éperons d'or brillans de pierreries; & tous les habits royaux qui servent au sacre des Rois de France.

☞ L'Abbaïe de Saint-Denys fut exemtée, à ce qu'on croit, de la jurisdiction épiscopale, par Saint Landri, Evêque de Paris; & on prétend que cette immunité fut confirmée par Clovis II, Roi de France, dans une assemblé faite exprès, où étoient tous les Grands du Royaume & plusieurs Prélats; à quoi on ajoûte que Pepin & Charlemagne confirmérent aussi cette exemption. Ce qu'il y a de certain, c'est que Charles *le Chauve* supposant cette exemption véritable, la fit ratifier l'an 862, dans un Concile tenu à Soissons, du consentement d'Enée, Evêque de Paris, qui y assista: & que dans les Lettres qui en furent expédiées, il est dit que non seulement les Evêques & les Rois, mais encore les Papes l'avoient affermie. Le Pape Etienne III accorda aux Religieux de cette Abbaïe un privilége très particulier, qui leur donnoit droit d'élire quelqu'un d'entre eux, pour être sacré Evêque, & pour exercer dans cette Abbaïe les fonctions épiscopales, avec pouvoir de leur administrer les Ordres. Ce même Pape donna aussi à l'Abbé de Saint-Denys la permission de porter l'anneau, la mitre & la crosse, & de se servir d'ornemens pontificaux, lorsqu'il célébreroit l'Office dans son église. A certaines Fêtes solemnelles on chante dans cette église la Messe toute entiére en Langue Gréque; & en d'autre Fêtes on y lit seulement l'Epître & l'Evangile en Grec. Les Rois de France ont aussi donné de beaux droits à l'Abbé & aux Religieux de Saint-Denys, comme d'accorder des lettres de grace & d'abolition aux Criminels de leur jurisdiction; de battre monnoye, & de tenir marché & foire. L'Abbé de Saint-Denys avoit encore séance au Parlement de Paris, en qualité de Conseiller-né. Le Roi Louïs *le Gros* déclara dans une assemblée qui fut faite à Saint-Denys, qu'il reconnoissoit tenir à titre de fief mouvant de l'Abbaïe, le Comté du Vexin, en vertu duquel il jouïssoit du droit de porter l'Oriflamme. Cette église a été souvent ruïnée & dépouillée d'une partie de ses richesses par les Normands, par les Anglois, & par les Huguenots. Les Normands la pillérent l'an 857; les Anglois, sous le régne de Charles VI, & sous celui de Charles VII; & les Calvinistes, en 1562 & 1567. On ne sait pas bien en quel tems la Régle de saint Benoît fut établie dans cette maison: quelques uns assurent, mais sans fondement, qu'elle étoit reçue dans la petite église, avant que le Roi Dagobert eût fait bâtir la grande. Quoi qu'il en soit, cette Régle n'y a pas toûjours été observée selon toute son étendue, à cause des guerres & des tems fâcheux, qui portérent les Religieux à se relâcher. C'est pourquoi les Abbez ont de tems en tems établi des reformes, dont la derniére fut introduite sous le régne de Louïs XIII, du consentement de Louïs de Lorraine, qui en étoit Abbé, & par les soins du Cardinal de la Rochefoucaud & du Cardinal de Richelieu. Ce fut en 1633, que les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur y furent admis. Depuis la fondation de cette Abbaïe jusqu'à présent, on y compte soixante-douze Abbez, tant Réguliers que Commendataires. Le premier Abbé Commendataire fut Louïs de Bourbon, Cardinal, Archevêque de Sens, qui en fut pourvu à la nomination du Roi François I, l'an 1528. Depuis ce tems-là cette Abbaïe a toûjours été en commende jusqu'en 1680, que le Pape Alexandre VIII, à la priere du Roi Louïs XIV, unit le revenu de la Mense abbatiale à la Communauté des Dames de Saint-Louïs à Saint-Cyr, proche de Versailles, que ce Prince a fondée. Le dernier Abbé Commendataire a été Jean François-Paul de Gondy, Cardinal de Retz, mort en 1679. La Mense abbatiale fut ensuite en œconomat; & en 1692, six ans après que le titre d'Abbé eut été supprimé, elle fut unie à la maison de Saint-Cyr: ce qui donna lieu à une contestation pour la jurisdiction spirituelle exercée par l'Abbé, entre les Religieux de Saint-Denys, & l'Archevêque de Paris, à qui elle fut cédée le sixiéme août de la même année, à la réserve du cloître des lieux réguliers, & de l'enclos du monastére qui demeura aux Moines, & immédiatement soumis au saint Siége; à condition néanmoins que le Supérieur Régulier de l'Abbaïe, ou autre tenant sa place, seroit Vicaire-né perpétuel & irrévocable de l'Archevêque dans la ville de Saint-Denys. Pour la Seigneurie de la ville, elle est demeurée au monastére, & les appellations de son Bailliage ressortissent nuement au Parlement de Paris. * *Actes de la Vie de Dagobert, ch.* 17. Aimoin, *Hist. Franç. l. 4. cap.* 33. Merula. Sainte-Marthe. *Gall. Christ. tome* 3. *cap.* 2. *& seq. p.* 329. Doublet, *Hist. de cette Abbaïe.* Du Chêne, *Antiq. des villes de France, ch.* 9. *de la Prevôté de Paris.* Dom Germain Millet, *Invent. des Reliques de Saint-Denys &c.* Le Maire, *Paris ancien & nouveau.* Dom Félibien de la Congrégation de Saint-Maur a donné en 1706, une nouvelle *Histoire de l'Abbaïe de Saint-Denys.*

CONCILES DE SAINT-DENYS.

La plus ancienne assemblée ecclésiastique tenue à Saint-Denys, est celle de l'an 834, dans laquelle les Prélats reconciliérent à l'Eglise Louïs *le Débonnaire*, qui avoit été déthrôné par ses enfans. Ils lui rendirent la couronne & la ceinture militaire, après une délibération du peuple François. Ensuite deux Evêques lui présentérent Judith sa femme, & son fils Charles: ce qui est rapporté plus au long par Nithard, *Annal.* par Réginon, & par les autres Auteurs de l'Histoire de France.

Seguin, Archevêque de Sens, ayant présidé au Concile de Rheims, tenu l'an 995, par ordre du Pape, pour remettre Arnoul sur le Siége de cette église, occupé par Gerbert, en tint quelque tems après à S. Denys, un dont Aimoin parle dans la Vie de saint Abbon, que Jean du Bois a fait imprimer dans son recueil, intitulé *Bibliotheca Floriacensis.*

Le Roi Henri I assembla vers l'an 1053, grand nombre de Prélats, pour se trouver à l'ouverture qui se fit de la châsse de S. Denys, au sujet d'une dispute qui s'étoit émue quelque tems auparavant entre les Moines Bénédictins de Saint-Denys en France, & ceux de Saint-Immeran de Ratisbonne. Ces derniers avoient fait courir le bruit qu'ils avoient le corps de saint Denys (que l'on croyoit en ce tems-là être celui de l'Aréopagite) & qu'il leur avoit été donné par le Roi Arnoul; mais l'ouverture de la châsse du Saint ayant été faite, on y trouva le corps entier, à la réserve du bras que le Pape Etienne III avoit emporté à Rome.

Il ne faut pas oublier que depuis cela les Religieux de Saint-Denys font toutes les années la Fête de la découverte des Reliques de ce Saint, le neuviéme jour du mois de juin. La derniére assemblée de Saint-Denys fut tenue l'an 1223. Les autres disent qu'elle se fit à Paris, à la mort du Roi Philippe *Auguste.* * Du Chêne, *Hist. de France, tome* 4. *p.* 157. Rigord & Baronius, *A. C.* 1052. Guillaume le Breton, &c.

SAINT-DENYS, (Charles de) Seigneur de S. Evremont. *Voyez* SAINT-EVREMONT.

SAINT-DIE', bon bourg de France. Il est dans le Blaisois sur la Loire, entre Blois, & Beaugency. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-DIEY ou SAINT-DIEZ, bon bourg de Lorraine, situé sur la Meurte, à quinze lieues au dessus de Nancy. Il y a dans ce bourg un célébre Monastére, appellé *le Val de Galilée*, d'où l'on appella anciennement le Village, *Vallis Galilææ.* * Maty, *Dict. Geogr.*

*SAINT-DIZIER, ville de France en Champagne, est située sur la Marne, & capitale du païs de Vallage, entre Joinville & Châlons, à cinq ou six lieues de Bar-le-Duc, & est célébre par le siége que le Comte de Sancerre y soutint en 1544, contre l'armée de l'Empereur Charles-*Quint*. Ce Prince s'étoit flatté de l'emporter de force; mais ayant perdu beaucoup de monde à un assaut, où les Assiégez combattirent main à main pour la défense de leurs murailles, il prit d'autres mesures. Quelque tems après on surprit un paquet de lettres, où l'on trouva le chifre avec lequel le Duc de Guise avoit coutume d'écrire au Comte de Sancerre. On supposa une Lettre adressée à ce Comte, comme si le Roi lui commandoit de rendre la place. Il accepta le parti; mais ce fut à condition qu'on lui donneroit huit ou dix jours pour en avertir le Roi, ce qui fut accordé. Sa Majesté consentit à la reddition, & le Comte de Sancerre sortit de la ville plus couvert de gloire, que les ennemis ne l'étoient en y entrant.

SAINT DOMINIQUE ou SAINT DOMINGUE, en Latin *Dominicopolis*, ou *Sancti Dominici Civitas*, ville de l'Amérique Septentrionale, est la capitale de l'Isle Hispaniola, ou de Saint-Domingue, l'une des Antilles, qui appartient aux Espagnols pour la plus grande partie. Cette ville est grande, riche & belle, située dans la partie méridionale de l'isle, à l'embouchure du Lauzama, avec un très-bon port, Archevêché, Audience, Chambre des Comptes & Cour des Monnoyes. C'est aussi le sejour ordinaire du Gouverneur de l'isle. Le Pape Léon X y fonda un Evêché, que Paul III érigea l'an 1547, en Archevêché. Christophle Colomb bâtit cette ville en 1494. Les Anglois conduits par François Drack, la prirent en 1586, & l'abandonnérent peu de tems après. *Cherchez* HISPANIOLA.

SAINT-DOMINIQUE ou SAINT-DOMINGUE (L'Isle de) *Voyez* HISPANIOLA.

* SAINT-DONAAS, Fort de la Flandre Hollandoise au sud-ouest, & dans le voisinage de l'Ecluse.

SAINT-EDMONDS-BURY. *Voyez* BURY.

SAINT-ELOY (Le Mont-) village avec une Abbaïe, dans l'Artois, à deux lieues d'Arras vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-EMILIAN ou SAINT-EMILION, bourg de France. Il est dans la Guienne propre, près de la Dordogne, à une lieue au dessus de Libourne. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-EMPIRE. *Voyez* ALLEMAGNE.

SAINT-EMPIRE (Marquisat du) *Voyez* MARQUISAT.

SAINT-ERINI. *Voyez* SANTERINI.

SAINT-ESPRIT, nom d'un Ordre de Chevalerie. *Voyez* ESPRIT.

SAINT-ESPRIT, ville du Languedoc. *Cherchez* PONT-SAINT-ESPRIT.

SAINT ESPRIT, que les Espagnols appellent *Bahia del Spiritu Santo* ou *Pequeno*, est une Isle du Golfe de Mexique, dans l'Amérique septentrionale, sur les côtes de la Floride.

SAINT-ETIENNE, ou SAINT-ETIENNE DE FURENS, *Furanum*, ou *Fanum Sancti Stephani*, petite ville de France en Forès, environ à deux lieues de la riviére de Loire, & à dix de Lyon, est située au pié des montagnes, sur le ruisseau de Furens. Ses eaux sont très propres pour la trempe de l'acier & du fer: ce qui fait valoir cette ville, où les Habitans font un très grand commerce de ces sortes de manufactures. Il y a dans le voisinage une montagne, avec une mine de charbon de terre qui brûle depuis plusieurs années. Saint Etienne souffrit beaucoup sur la fin du XVI siécle, pendant les guerres de la Religion. En 1563, Sarras, Capitaine Huguenot, n'ayant pas de quoi armer le Soldat, prit par adresse cette ville le matin, lorsqu'on ouvroit la porte sans beaucoup de précaution. Mais en revenant trouver ceux de son parti, après avoir employé trop de tems à faire emporter des armes, il fut pris lui même par des troupes du Duc de Nemours. Depuis, en 1570, la même ville fut encore occupée par les Huguenots. * Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes.* De Thou, *Histoire*, l. 34. 47. *&c.*

SAINT-EVREMONT (Charles de Saint-Denys, Seigneur de) né le premier avril 1613, à S. Denys-le Guast, Terre à trois lieues de Coutances, dans la Basse Normandie, de *Charles* de S. Denys, & de *Charlotte* de Rouville, s'est rendu célébre dans le XVII siécle, plus encore par ses Ouvrages, que par ses actions & par la noblesse de son sang. Il étoit sorti d'une Maison distinguée en Basse Normandie, dont l'ancien nom est de Marquetel ou de Margastel. *Charlotte* de Rouville, sa mére, étoit fille de *Jacques*, Seigneur de Grainville, & de *Diane* Le Veneur, & sœur du Marquis de Rouville. Après ses premiéres études, faites à Paris chez les Jésuites, où il prit le goût des Lettres, & où il se forma à la connoissance des bons Auteurs, il alla faire une année de sa Philosophie à Caen, & revint l'étudier encore une année à Paris, au Collége de Harcourt. Cette étude finie, il commença celle du Droit, mais après s'y être appliqué un an, il entra dans le service, n'ayant que seize ans, & se trouva en qualité de Capitaine d'Infanterie au premier siége d'Arras en 1640. S'étant depuis attaché à M. le Prince, le fameux Louis de Bourbon, il combattit sous lui à Fribourg & à Norlingue, où il reçut une blessure considérable, qui mit sa vie en danger. Sa bravoure lui fit mériter l'estime & la confiance des Généraux, de M. de Turenne entre autres; mais son penchant à railler lui fit perdre les bonnes graces de M. le Prince. Il alla servir en Catalogne, & y fut fait Maréchal de camp. Par son esprit il gagna l'amitié de M. Fouquet, & il en profita pour ses affaires domestiques. Il eut aussi un grand crédit auprès de M. de Candale, ce qui lui attira quelque disgrace de la part du Cardinal Mazarin. Il lui en couta trois mois de prison à la Bastille. Une Lettre qu'il avoit écrite à M. de Créquy sur la paix des Pyrenées, indisposa beaucoup les Ministres contre lui. Dans le tems que l'on arrêta M. Fouquet, on mit le scellé chez toutes les personnes qu'on crut avoir eu part à sa confidence. Madame du Plessis-Belliére, qui étoit amie du Surintendant, ne fut pas oubliée. S. Evremont, qui étoit alors à la suite du Roi qui alloit faire un tour en Bretagne, avoit laissé une cassette à cette Dame où étoit la lettre fatale. La lettre fut lue au Roi par des personnes à qui la reconnoissance rendoit chére la mémoire du Cardinal Mazarin, maltraité par S. Evremont. Leurs discours firent impression & le Roi ordonna que l'Auteur de la Lettre fût mis à la Bastille. Saint-Evremont étant averti de ce qui se passoit se retira en Normandie & passa de là en Hollande sur la fin de l'an 1661. Il ne rentra plus dans le Royaume de France. Il auroit cependant fort souhaité d'y revenir. Il fit en différens tems des tentatives pour cela, mais elles ne purent jamais réüssir & le Roi lui en refusa toûjours la permission. Sa retraite principale fut en Angleterre, où il resta jusqu'à sa mort; si l'on excepte un voyage qu'il fit en Hollande & en Flandre pour sa santé. Dans le tems où il ne songeoit qu'à passer en Hollande le reste de ses jours, le Chevalier Temple lui rendit des lettres du Comte d'Arlington qui lui apprenoient que le Roi Charles II souhaitoit qu'il retournât en Angleterre. Il repassa la mer, & le Prince lui donna une pension de trois cens livres sterling. Charles II étant mort en 1685, Saint-Evremont perdit sa pension. Lorsque Guillaume III fut monté en 1689, sur le thrône d'Angleterre, Saint Evremont reçut plusieurs marques solides de sa faveur & de son estime. Le Prince le mettoit souvent de ses parties de plaisir. Le Comte de Gramont ayant écrit à M. de Saint-Evremont que le Roi lui permettoit de rentrer en France, il ne put pas profiter de cette liberté à cause de ses infirmitez. Il mourut à Londres le dixiéme septembre 1703, âgé de 90 ans, ayant eu jusqu'à sa mort un jugement sain, une mémoire heureuse, & une santé aussi parfaite qu'on puisse la souhaiter. Il n'avoit pas un grand savoir; mais ce qu'il avoit lu, il le savoit bien. En lisant il s'attachoit plus à étudier le génie & le caractére d'un Auteur, qu'à charger sa mémoire d'une érudition fastueuse & souvent inutile. Il avoit beaucoup de facilité pour écrire; en sorte que les Ouvrages ne lui coutoient rien, quoique son style sente le travail & l'étude. Quelquefois il revoyoit ses Ecrits, il y ajoûtoit ou retranchoit; mais assez souvent il se trouvoit qu'il avoit mieux réüssi du premier coup, qu'il ne faisoit dans ses corrections. Il n'y a rien de suivi dans ses Ecrits. En homme libre, il a écrit tantôt sur un sujet, & tantôt sur un autre, uniquement pour s'amuser. Mais peu d'Ecrivains ont attrapé tant d'agrément dans les narrations, tant de force & de délicatesse dans les portraits, tant de profondeur dans les réflexions, tant de justesse dans la critique, tant de finesse dans les louanges & dans la Satyre, & tant de noblesse & de variété dans l'expression des choses les plus communes. Il paroît pourtant quelquefois dans son style quelque obscurité, & souvent de l'affectation. On y apperçoit une mesure trop exacte & trop recherchée & des antithéses fort fréquentes; mais on lui passe ces défauts, qui se trouvent réparez par ses expressions, où il paroît toûjours de l'esprit, un *tour* ingénieux, & une diction pure, hardie, soutenue: en sorte que ces négligences mêmes lui ont été heureuses. Il s'en faut bien que sa Poësie égale sa prose; & plusieurs de ses piéces, qui auroient été charmantes dans son langage naturel, ne sont point supportables dans ses vers. Quoiqu'il ait toûjours fait profession de la Religion Catholique & Romaine, on ne peut disconvenir qu'*il n'ait* donné beaucoup à la nature, & que dans ses Ecrits il ne parle plutôt en Philosophe & en homme du monde qu'en Chrétien. Sa vie voluptueuse, & la liberté de ses sentimens, font voir que sa Religion étoit bornée à un certain extérieur qui ne le gênoit guéres. Son bon sens & la justesse de son esprit l'ont pourtant ramené quelquefois, & comme malgré lui, à des réflexions solides, qui suffisent pour faire connoître qu'il ne s'est point égaré faute de lumiéres. Il y a eu plusieurs éditions de ses Oeuvres. Celle qui a été faite après sa mort, & sur ses Manuscrits par Mrs Silvestre & Des-Maizeaux ses amis, imprimée à Londres en 1705, est bonne. On y trouve un abbrégé de sa Vie. Mais la meilleure édition est celle de 1726, à Amsterdam, en cinq volumes, *in douze*. On y trouve aussi à la tête la Vie de M. de *S. Evremont* par M. Des-Maizeaux, plus exacte que celle de l'édition de 1705, & de plus le Mélange, en partie, des piéces attribuées à M. de S. Evremont, en deux volumes. * *Mémoires de Trevoux*, Août 1711. *Voyez* aussi le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 7. *p.* 157—196.

SAINT-EVROUL, village avec une célébre Abbaïe de Benédictins. Il est en Normandie sur le Carentan, à sept lieues de Lisieux, vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-EUSTACHE, Isle de l'Amérique septentrionale, l'une des Antilles, située au Nord-Ouest de S. Christophle, & au sud-est de Saba, sur la hauteur de 17 degrez & 40 minutes. Elle est petite; & quoi qu'Herréra lui donne dix lieues de tour, on tient qu'elle n'en a guéres plus de cinq. Ce n'est proprement qu'une montagne, qui s'éléve au milieu en forme de pain de sucre. Elle appartient depuis 1635 aux Hollandois qui y ont établi une Colonie de seize cens hommes qui sont tous logez commodément & fort proprement meublez. Cette Isle est la plus forte d'assiette de toutes les Antilles. Il n'y a point de fontaine dans cette Isle, mais presque tous les particuliers ont des citernes qui suppléent à ce défaut. Il y a aussi des magasins fournis de toutes les choses nécessaires pour vivre commodément, avec une belle Eglise, gouvernée par un Pasteur Hollandois. * Rochefort, *Hist. des Antilles.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAINT-FARGEAU, ville. *Voyez* FARGEAU (Saint)

SAINT-FLORENT, ville de l'Isle de Corse. *Voyez* SAN-FIORENZO.

SAINT-FLORENTIN, bon bourg de France dans la Champagne sur l'Armançon, à six lieues au dessous de Tonnerre. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-FLOUR, ville de France dans la Haute Auvergne, avec un Evêché suffragant de Bourges, est nommée par les Auteurs Latins *Floriopolis* & *Fanum Sancti Flori*; & est prise par quelques uns pour l'*Indiacum des Anciens.* Elle est située au pié du mont, dit le *Cantal*, & sur un roc escarpé, qui a le ruisseau de Larder au bas. L'Evêché de Saint-Flour, qui n'étoit qu'une Abbaïe, fut fondé par le Pape Jean XXII, l'an 1317, & fut gouverné par Raimond de Mescueroles, Cardinal, depuis Evêque de Saint-Papoul. Le Pape Sixte IV sécularisa le Chapitre de Saint-Flour en 1476. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Antiq. des Villes.*

SAINT-FRANÇOIS (Le Lac de) est dans la Nouvelle France, partie de l'Amérique septentrionale, le long de la riviére de Saint-Laurent, entre le Lac Ontario, & celui de Saint-Pierre. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SAINT-FRANÇOIS (Le Cap de) est sur la côte orientale de l'Isle de Terre-Neuve, vers le midi, entre le grand Golfe & la Baye de la Conception. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-FRIQUE. *Voyez* SAINT-AFRIQUE.

SAINT-GALL, en Latin *Sancto-Gallum*, ville de Suisse sur la riviére de Steinach à deux lieues du Lac de Constance, se trouve située dans une vallée fort agréable & environnée de belles prairies & de beaux jardins. Elle est d'une enceinte assez considérable, bien bâtie & ornée de divers grands bâtimens

comme l'Eglise de S. Magne, que Salomon de Ramschwag, Abbé de S. Gall, commença à bâtir en 900; l'Eglise de S. Laurent; la Maison-de-ville & l'Arsenal. Son négoce en toiles est fameux depuis l'an 1378. On les y fabrique en grand nombre, & on les transporte ensuite en Allemagne, en Italie, en France, en Espagne, en Portugal, en Pologne & dans la Turquie. Le païs circonvoisin & la Bourgeoisie de cette ville tirent un grand profit de tout ce négoce. Tout autour de S. Gall on voit des blancheries de toiles, & dans la ville il y a des Inspecteurs & des loix sévéres contre toute sorte de fraudes. En 1579, il s'éleva une querelle au sujet du négoce des toiles entre la ville de S. Gall & les Habitans du Canton d'Appenzell, mais elle fut appaisée par la médiation de l'Abbé d'alors. Pour ce qui est du nom de la Ville de S. Gall, elle le doit à l'Abbaïe de ce nom, qui s'étant peu à peu accrue & enrichie, les maisons des environs eurent le même bonheur sous les Rois Francs & Allemands jusques à ce que vers le milieu du dixiéme siécle elles furent ceintes de murs contre les incursions des Hongrois. Les Abbez de S. Gall eurent d'abord divers droits dans la ville, mais ils n'en furent jamais les Magistrats. Dans la suite du tems cette ville s'affranchit peu à peu des droits de l'Abbé, soit par contracts passez entre elle & l'Abbé & son Chapitre, soit par Lettres impériales de protection & de liberté, entre lesquelles on nomme celle de Frederic II; celle de Rodolphe I, donnée en 1281; & enfin, celle de Guillaume de Monfort, Abbé de S. Gall, que la Bourgeoisie de la ville rétablit dans la possession de son Abbaïe en 1292. En 1445, l'Abbé Gaspard de Breiten-Landenberg eut, avec la ville de S. Gall, de grands démêlez, qui furent finalement terminez par la médiation de la ville de Berne en 1457. En 1489, Ulric, Abbé de S. Gall, entreprit de faire bâtir un nouveau Couvent à Roschach sur le Lac de Constance, mais la ville de S. Gall s'y opposa fortement, & soutenue de ceux d'Appenzell, & même de quelques Sujets mutinez de l'Abbé, on marcha au nombre de quelques mille hommes vers Roschach & on démolit entiérement le nouveau Couvent. Cette démarche attira bien des malheurs à la ville de S. Gall. Les Cantons Suisses l'assiégérent & la contraignirent par le traité fait à Einsiedlen en 1490, à céder à l'Abbé tous ses droits dans le Rhinthal, le château & la Seigneurie d'Oberdorff & d'Antweyl, & les Seigneuries d'Oberheinach & de Niedersteinach. En 1697, il y eut de nouvelles brouilleries entre la ville & l'Abbaïe à l'occasion d'une procession, faite par la ville, sans en avoir eu le droit. L'affaire paroissoit sérieuse & l'on avoit déja pris les armes des deux côtez, lorsque par la médiation des Cantons, elle fut terminée. La ville de Saint-Gall est entrée en diverses alliances. En 1454, elle fit une alliance éternelle avec les six Cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Schwytz, Zug & Glaris, & en conséquence de cette alliance, elle obtint rang d'Alliée des Cantons & séance dans les Diétes. En 1312, elle avoit fait une alliance avec les villes de Zurich, de Constance & de Schaffhouse; en 1323, avec le Duc de Wirtemberg & quelques villes Impériales de Souabe; en 1327, avec les villes de Zurich, Berne, Bâle, Strasbourg, Fryburg & Uberlingue; en 1329, elle entra dans la grande alliance avec les villes Impériales; en 1358, elle fit alliance avec Zurich, Constance & Lindau; en 1377, avec les villes qui sont sur le Lac de Constance; en 1511, elle entra dans l'union héréditaire avec la Maison d'Autriche; & enfin, en 1557, elle entra en alliance avec la France. La ville est de la Religion Réformée, & en 1528 elle fit un traité de combourgeoisie de Religion avec les Cantons de Zurich & de Berne. Le territoire de cette ville est fort borné. Elle posséde dans la Thurgovie les Seigneuries de Burglen, d'Amerschwyl, de Buchweylen & de Hasenruthi, qu'elle acheta en 1579, & où elle envoye un Balliff qui est changé tous les six ans. Le gouvernement de Saint-Gall est à peu près sur le pié de celui de Zurich & de Schaffhouse. Toute la ville est distribuée en Maison des Nobles & en six Tribus. Celle des Tisserans est la plus considérable des Tribus, à cause de la manufacture des toiles. Elle a un petit Conseil composé de 24 personnes où le Bourguemaître régnant préside; & un grand Conseil de 90 personnes. Le Grand Conseil traite les affaires d'Etat, fait les loix, la guerre & la paix, les alliances, les députations, met les impôts, &c. C'est aussi devant ce Conseil qu'on obtient le droit de bourgeoisie, qu'on juge les affaires criminelles & qu'on décide en dernier ressort les causes d'appel. Il y a encore divers autres Tribunaux subalternes dont chacun a son département particulier pour les affaires dont il prend connoissance. Ce fut l'Empereur Otton I, qui donna en 969, à la ville de S. Gall, le privilége de battre monnoye. Les armes de la ville sont un *ours de sable, dressé sur ses pattes de derriére, accolé d'or au champ d'argent*. L'Empereur Frédéric II lui donna, dit-on, ces armes en 1212, & on prétend que ce fut Frédéric III, qui en orna l'ours d'un collier d'or en 1474, en reconnoissance des secours que la ville lui avoit fournis dans la guerre contre Charles, Duc de Bourgogne. * Stumpf. Gilles Tschudy, *Chron. Mascofer.* Bullinger, *Hist. Manuscr.* Hartmeyer, *Chron. S. Gall.* Simler. *Diction. Allemand de Bâle.*

SAINT-GALL, en Latin *Fanum S. Galli*, Abbaïe riche dont l'Abbé est Prince de l'Empire. Elle est adhérente aux murs de la ville de ce nom & doit ses commencemens à S. Gallus, Irlandois ou Ecossois de nation, qui y établit une petite cellule vers l'an 630. Depuis ce tems-là jusques en 680, cette cellule devint un Couvent de l'Ordre de S. Benoît & eut pour son premier Abbé S. Othmar. Dans la suite du tems, divers Empereurs, Rois & Princes, enrichirent cette Abbaïe; & en 1204, l'Abbé Ulric fut honoré du titre de Prince de l'Empire par l'Empereur Philippe. Gaspard, Abbé de S. Gall, traita en 1451, une alliance éternelle pour sa sureté avec les Cantons de Zurich, Lucerne, Schwitz & Glaris, en conséquence de laquelle il eut le premier rang parmi les Alliez des Cantons Suisses. Léodigaire Burgisser, Abbé de S. Gall, fut chassé de son Abbaïe & de son païs par les Cantons de Zurich & de Berne en 1713, à cause des difficultez du Toggenbourg. Depuis lors, il resida à Neu-Ravenspurg en Souabe, & les Péres de l'Abbaïe étoient dispersez dans diverses Abbaïes, pendant que les deux Cantons faisoient gouverner le païs par des Baillifs. Cet Abbé étant mort le 18 décembre 1717, le Pére Joseph de Laibach, de Carinthie, fut élu à sa place. Il conféra de nouveau dans les mois de mai & de juin 1718, avec les deux Cantons à Bade, & enfin le 15 juin on conclut la paix, en vertu de laquelle cet Abbé fut rétabli dans son Abbaïe & dans son païs. Ceux qui sont curieux de voir les raisons de cette guerre peuvent voir l'article de Toggenbourg. Au reste, l'Abbé de Saint-Gall posséde un très beau païs, qui depuis son Abbaïe s'étend jusques à neuf lieues au delà sur le Lac de Constance. Il y a la ville de Wyl, les bourgs de Roschach, de Gossau, &c. Il est aussi Seigneur du Toggenbourg, mais avec de certaines conditions. La basse Justice de divers endroits du Rhinthal & de la Turgovie lui appartient encore. * Stumpf. Simler. Wagner. *Dict. Allemand de Bâle.*

SAINT-GALMIER, petite ville du païs de Forès, dans le Gouvernement du Lyonnois, près de la Loire à trois lieues au dessus de Feurs, a dans l'un de ses fauxbourgs une fontaine d'alun, dite par ceux du païs *la Font-forte*, c'est à dire, *la Fontaine Forte*. * André du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes.*

SAINT-GAUDENS, bourg de Gascogne en France. Il est dans le Comté de Comminges, sur la Garonne, à deux lieues de Saint-Bertrand, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-GELAIS, Maison illustre & ancienne, tire son nom du bourg de Saint-Gelais, de l'ancien patrimoine des Seigneurs de Lézignem en Poitou. Aussi ceux de cette Maison prétendent-ils être sortis de celle de Lézignem. Louïs de Saint-Gelais, dont nous parlerons plus bas, se surnomma de *Lézignem*, & prit acte de sa prétention, par les preuves qu'il donna pour être reçu dans l'Ordre du S. Esprit. Il para aussi ses armes de la figure de la célébre Mellusine, qu'il prit pour cimier. Le Seigneur de Lansac n'étoit que cadet de cette Maison. La branche des aînez, qui subsiste encore, prit en même tems le nom de Lézignem, & le joignit à celui de Saint-Gelais. PIERRE de Saint-Gelais, Seigneur de Montlieu, de Saint-Aulaye, &c. qui vivoit dans le XV siécle, eut divers enfans. ALEXANDRE de Saint-Gelais, son cinquiéme fils, Seigneur de Lansac, de Romefort, &c. fut Conseiller & Chambellan du Roi Louïs XII, & épousa *Jacquette*, Dame de Lansac, & héritiére de *Thomas*, Seigneur de Lansac, & de *Françoise* d'Escars. Il mourut en 1522, laissant Louïs de Saint-Gelais, qui épousa 1. en 1545, *Jeanne*, fille de *Philippe*, Baron de la Roche-Andry; 2. *Gabrielle* de Rochechouart, fille de *François*, Seigneur de Mortemart. Du premier lit il eut 1. GUI, Seigneur de Lansac, qui suit; & 2. *Claude*, Dame de Pressy, femme de *Charles*, Comte souverain de Lusse. Les enfans du second lit furent 3. *Charles*, mort en 1586; 4. *François*, Prieur de Saint-Lo; & 5. *Claude*, Dame de Laye en Béarn. Le Seigneur de Lansac *laissa aussi un fils naturel*, Urbain, *Evêque de Cominges, mort l'an 1613.*

GUI de Saint-Gelais fut connu sous le nom du jeune Lansac, parce que la Reine Catherine de Médicis l'employa dans les affaires du Cabinet en même tems que son pére. Il se rendit sur tout célébre par l'Ambassade de Pologne, où il contribua beaucoup à l'élection de Henri de France, Duc d'Anjou, pour la Couronne de cet Etat. Il y suivit depuis ce Prince, à qui la Reine l'avoit donné, & mourut fort âgé en 1622. Cet habile Politique avoit pris alliance avec *Antoinette*, fille & héritiére de *François* Rasin, Seigneur d'Azay-le-Rideau, Capitaine des Gardes du Roi, & Sénéchal d'Agénois, & de *Nicole* le Roi-Chavigny, Dame de Balon, dont il eut 1. ARTUS qui suit; 2. *Alexandre*, tué au siége de la Fére en 1596; & 3. *Jeanne*, morte sans alliance.

ARTUS de Saint-Gelais & de Lezignem, Seigneur de Lansac, & Marquis de Balon, épousa *Louise* de Souvré; fille aînée de *Gilles* de Souvré, Marquis de Courtenvaux, Maréchal de France, dont il eut, 1. GILLES qui suit; 2. *Marie* de Saint-Gelais, femme de *René* de Courtalvert, Seigneur de Péré au Maine; & 3. *Françoise* de Saint-Gelais, mariée à *Louis* de Prie, Marquis de Toucy, & morte à Montpoupon le 29 août 1675, en sa 70 année.

GILLES de Saint-Gelais & de Lézignem, fut tué au siége de Dole le 30 juillet 1636, & laissa 1. *Marie*, femme de *Henri-François*, Marquis de Vassé; & 2. *Armande*, femme de *Charles*, Duc de Créqui. * Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau.* De Thou. Du Chêne. Le Pére Anselme, &c.

SAINT-GELAIS (Jean de) Seigneur de Montlieu, fils de *Pierre* de Saint-Gelais, Seigneur de Montlieu, vivoit sous le régne de Louïs XII, & composa l'Histoire de ce Roi, qui comprend ce qui est arrivé en France & en Italie, jusqu'en 1510. C'est celle que Godefroy a publiée en 1622, avec les autres Ecrivains de l'Histoire du même Monarque.

SAINT-GELAIS (Octavien de) Evêque d'Angoulême, étoit fils de PIERRE, Seigneur de Montlieu, & de *Philiberte* de Fontenai. Dans sa jeunesse il traduisit en vers François l'Enéide de Virgile, sous ce titre, *Les Eneïdes de Virgile translatées de Latin en François, par* Messire Octavien de Saint-Gelais, en son vivant Evêque d'Angoulême, *historiées de plusieurs belles histoires décentes & convenables, chacune en son lieu, pour plus facilement entendre la matiére dont le texte traite, in folio*, à Paris, en 1545, chez Charles Langelier. Le Latin est à côté. Les Bucoliques & les Georgiques de Virgile ont été traduits de même, & commencent ce volume, mais le Traducteur n'en est pas nommé. Il traduisit encore les Epîtres d'Ovide, & quelques livres de l'Odyssée d'Ho-

d'Homére, & composa d'autres Ouvrages, comme *le Séjour d'Honneur*, dedié au Roi Charles VIII; *le Politique*; *les Persécutions des Chrétiens*; *le Verger d'Honneur*, & divers autres. Henri Etienne parle peu avantageusement de ce Prélat dans son Apologie pour Hérodote. Saint-Gelais succéda à Robert de Luxembourg sur le Siége épiscopal d'Angoulême en 1492, & mourut en 1502. Il étoit pére de *Melin* de Saint-Gelais, & frére de *Charles* Archidiacre de Luçon, de *Jean* ou *Jacques* Evêque d'Uzez, & Doyen d'Angoulême, qui y fit bâtir une chapelle dans laquelle on voit le tombeau d'Octavien avec une Epitaphe: il avoit encore un autre frére, *Charles* de Saint-Gelais, Archidiacre de Luçon. * La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Gabriel Carlon, *de Episc. Engol.* François de Corlieu, *Hist. d'Angoulême.* Sainte-Marthe, *in Elog. & Gall. Christ.*

SAINT-GELAIS (Louis de) dit *de Lézignem*, Baron de la Mothe-Sainte-Eraye, Seigneur de Lansac & de Pressy, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, Surintendant de sa Maison, & Chevalier des Ordres du Roi, fils d'ALEXANDRE de Saint-Gelais, & de *Jacquette*, Dame de Lansac, parut avec réputation à la Cour sous le régne de Henri II, & sous celui de ses enfans, & se rendit recommandable par l'Ambassade de Rome & du Concile de Trente. La Reine Catherine, qui l'avoit attaché, lui & son fils, au Roi Henri III, les jetta depuis dans le parti de la Ligue, pour faire réüssir les desseins qu'elle avoit. Ils avoient grande part aux secrets de cette Princesse, qu'ils servirent toûjours avec beaucoup de zéle. Le pére fut Capitaine de cent Gentilshommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi sous Charles IX, puis Chevalier du Saint-Esprit sous Henri III, en 1579, mourut au mois d'octobre de l'an 1589, âgé de 76 ans, & fut enterré dans l'église de Pressy.

SAINT-GELAIS (Mélin de) Poëte François, que l'on a cru fils naturel d'Octavien de S. Gelais, quoique cela ne soit pas sûr, fut fait par le Roi François I, Abbé de Reclus ou Reculs, puis Aumônier du Dauphin qui fut, depuis Henri II. Il avoit étudié à Poitiers, à Padoue & ailleurs, avoit voyagé en Italie, & avoit appris le Droit, la Théologie, la Philosophie & les Mathématiques. D'ailleurs, il excelloit en la Poësie, & mérita le nom d'*Ovide François*. On l'accuse d'avoir eû une fille naturelle, & l'on prétend que c'est à elle qu'est adressée une de ses plus belles piéces de vers qui a pour titre, *à Diane ma Niéce*. Il surpassa Marot, au jugement de quelques Savans de son siécle; mais il fut lui même surpassé par Ronsard: ce qui causa quelque jalousie entre ces deux beaux Esprits. Après l'avénement du Roi Henri II à la Couronne, Mélin continua d'être son Aumonier, & devint son Bibliothécaire. Il composa des vers Latins sur la fin de sa vie, mourut à Paris sous le régne de Henri II, l'an 1558, & fut enterré dans l'église de S. Thomas du Louvre. S'il n'est pas sûr qu'il soit mort cette année-là, il est du moins sûr qu'il vivoit encore, puisqu'il a fait l'Epitaphe de Jules-César Scaliger qui mourut en 1558. Il est mort, âgé, selon Sainte-Marthe, d'environ 67 ans. Ses Oeuvres ont été publiées, 1. par Antoine Hardy, Libraire de Lyon, en 1574, *in octavo*; 2. par Benoît Rigaud, en 1582, *in douze*, à Lyon; 3. par Charles de Sercy, à Paris, en 1656, édition fort défectueuse; 4. par *Urbain* Coutelier, Libraire de Paris, en 1656, *in douze*, édition la plus ample & par conséquent la meilleure de toutes, & cependant encore très imparfaite. On imprima divers Ouvrages de sa façon; & entre autres, la Geniévre, qui est une imitation du cinquiéme Chant de l'Arioste. On a encore de Melin de S. Gelais, *Sophonisbe*, Tragédie, traduite de l'Italien; *Elégies*, *Epîtres*, *Rondeaux*, *Sonnets*, *Quatrains*, *Chansons*, *Epitaphes*, *Epigrammes*, &c. *Le Courtisan du Comte Balthazar de Castillon*, traduit de l'Italien; *les Voyages avantureux du Capitaine Jean Alphonse.* Charles Fontaine parle avantageusement de lui dans son livre intitulé *le Quintil Censeur.* * Sainte-Marthe, *elog. Gall. l.* 1. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç. &c.* Saint Gelais, *dit le Pere Niceron*, savoit mieux que personne faire de ces sortes de vers qui ne disent pas grand' chose, mais qui sont fort propres à être mis en chant. Or S. Gelais les chantoit parfaitement bien, & il avoit l'art de manier agréablement sa voix avec les accords de son luth ou de sa guitarre. Il fut toûjours ami particulier de Clément Marot, il prit part à toutes ses disgraces, & écrivit même contre ses ennemis. Saint-Gelais n'excelle que dans l'harmonie du vers & dans la richesse des rimes; mais d'ailleurs il est obscur, rempli de pensées fausses, de jeux de mots, d'obscénitez & d'un mélange impie des choses saintes avec les plus profanes. La meilleure édition de ses Oeuvres est celle de Paris de l'an 1719, *in douze.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome 5. p. 197 & suiv.*

SAINT-GENAIS (L'Isle de) Cette isle, ou plurôt cette presqu'isle, est dans la Provence, entre la Mer Méditerranée & celle de Martigues. Il y avoit autrefois un gros bourg, nommé SAINT-GENAIS. Les Habitans l'abandonnérent l'an 1211, parce qu'il étoit trop exposé aux courses des Pirates de Barbarie, & bâtirent l'isle, qui est une partie de la ville de Martigues. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-GENGOUX-LE ROYAL, ville du Mâconnois en Bourgogne, dans le diocése de Challon-sur-Saone, avec Châtellenie royale du Bailliage de Mâcon, est située sur le penchant & presque au bas d'une montagne qui la couvre du côté du nord: elle a deux autres montagnes au midi, des bois à l'occident, & à l'Orient la riviére de Grône, dont elle n'est séparée que par une prairie. C'étoit autrefois l'Abbé de Clugny qui étoit Seigneur de cette ville; mais dès l'an 1166, il céda la Justice & la moitié des droits utiles, au Roi Louis *le Jeune*. Les vins de son territoire sont les meilleurs du Mâconnois.

* SAINT GENIS, petite ville de Savoye, au confluent de la Guye & du Rhône. Elle est à l'ouest de Chambéry, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

SAINT-GEORGE DE LA MINE, ville & forteresse d'Afrique, est bâtie sur la Côte d'Or de la Guinée, entre le Cap des Trois Pointes & le Cap Corse. Les Capitaines Portugais, Santarin & Escobar, ayant reconnu les côtes de la Guinée en 1471, firent naître l'envie au Roi Dom Jean d'en prendre possession l'an 1481. Il y envoya Dom Diégo d'Azembucha, avec dix caravelles & deux bourques chargées de tout ce qui étoit nécessaire pour la construction d'un Fort. En treize jours de navigation Dom Diégo vint mouiller l'ancre dans le port où l'on avoit dessein de s'établir, & fit donner avis de son arrivée au Prince du païs, appellé Casamenté, qu'il avoit connu dans un voyage précédent. Cependant, il mit pié à terre avec ses troupes, fit dire la Messe sur le rivage, & prit possession du païs au nom du Roi de Portugal. Casamenté vint de bonne foi pour le recevoir en ami. Il étoit accompagné d'un nombre considérable de ses Sujets, la plupart tout nuds; mais armez d'arcs & de javelots. Le Portugais le reçut à la tête de son armée, avec la gravité de sa nation, lui fit un accueil obligeant; & après avoir exaggéré la puissance de son Roi, & sur tout la piété & le zéle qu'il avoit pour la conversion du peuple de la Guinée, il le pria de contribuer lui même à leur salut & à la construction d'un Fort, qui pût encore assûrer le commerce des deux nations. Casamenté, qui avoit de l'esprit, & qui reconnut l'artifice, voulut détourner le coup, en repliquant qu'il falloit un peu consulter sur le changement de Religion; & qu'ayant dessein d'établir l'union & la bonne intelligence entre ses Sujets & les Portugais, il n'étoit pas nécessaire de bâtir un Fort, qui ne feroit qu'effaroucher les peuples du païs. Le Portugais repliqua cent choses spécieuses sur la publication de l'Evangile, & sur la crainte qu'il y avoit que les mal-intentionnez du païs ne vinssent quelque jour en tumulte, & par caprice, insulter les nouveaux Hôtes, & faire périr les auteurs de leur salut: de sorte que, pour éviter la conjuration de quelques séditieux, que lui même seroit le premier à détester, il étoit absolument necessaire de bâtir un Fort. Casamenté, qui voyoit que le Portugais raisonnoit les armes à la main, & que rien n'étoit plus persuasif, accorda ce qu'il ne pouvoit empêcher, & se retira: ensuite de quoi on se mit à tracer le Fort. Une seule chose allarma les Africains, qui avoient accoutumé d'adorer des rochers. Lorsque les Portugais en voulurent rompre quelques uns qui se rencontrérent dans les fondemens de l'ouvrage, ils furent prêts de se soulever; mais on les appaisa à force de présens, accompagnez de quelques remontrances, pour leur faire comprendre que ces rochers inanimez n'étoient point des Divinitez. Le Fort s'acheva, & fut nommé *Saint-George*; & parce qu'il y avoit aux environs quelque mine d'or, on le surnomma *de la Mine*. Les Hollandois sont les maîtres de cette place depuis l'an 1637. * *Marmol, l.* 3. *c.* 22.

SAINT-GEORGE, bourg fortifié. Il est dans le Montferrat en Italie, à une lieue de Cazal, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAINT-GEORGE (Bras de) détroit de mer, appellé autrement le détroit de Gallipoli ou des Dardanelles.

SAINT-GEORGE (Isle de) c'est une des Isles Açores. Elle est petite, & située au nord de celle de Pico. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAINT-GEORGE (Canal de) ou Golfe de la Saverne, est cet espace de mer qui est à l'ouest d'Angleterre, entre la Principauté de Galles au nord, & les provinces de Dévon & de Cornouaille au midi.

* SAINT-GEORGE-LE MAJEUR, petite isle du nombre de celles qui sont autour de Venise. Celle-ci qui est la plus considérable, regarde la place de Saint-Marc. Elle appartient aux Bénédictins qui y ont fait bâtir une très belle église. * *Délices d'Italie, tome* 1. *p.* 139.

* SAINT-GERMAIN LAVAL, petite ville de France dans le Forès au nord-ouest de Feurs, dont elle est éloigné d'environ six lieues.

SAINT-GERMAIN ou SAN-GERMANO. *Voyez* CASSIN.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, ville & maison royale de France, entre Paris & Poissy. Le Roi Charles V y fit bâtir l'an 1370, un château, que les Anglois y avoient continué. Le Roi François I fit travailler à l'ancien château qu'on y voit aujourd'hui, & le Roi Henri IV y fit faire le château neuf. Louis XIV, qui y étoit né, y a fait ajoûter divers ornemens, comme la terrasse, la maison du Val, le parterre, & l'a augmentée de nouveaux bâtimens aux quatre encoignures &c. Il y a *Prevôté & Maîtrise* des Eaux & Forêts, avec des couvens d'*Ursulines* & de Recollets, avec un autre d'Augustins Déchaussez *dans la Forêt.*

SAINT-GERMAIN-LEMBRUN ou, *selon le* Dictionnaire Universel de la France, SAINT-GERMAIN L'AMBRON, bon bourg ou petite ville de France. Il est dans l'Auvergne près de l'Allier, entre Issoire & Brioude, à trois lieues de la premiére, & à quatre de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-GERMAINS: c'est une Communauté, ou, comme parlent les Anglois, une Corporation, dans la contrée orientale du Comté de Cornouaille, qui envoye deux Députez au Parlement d'Angleterre. * *Dict. Anglois.*

SAINT-GERMAIRE ou SAINT-GERMER-DE FLAY, bourg avec Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, & de la Congrégation de Saint-Maur, en Latin *Forum S. Germari Flaviacensis*. Il est dans l'Isle de France, à quatre lieues de Beauvais, vers le Couchant.

SAINT-GEWER. *Voyez* SAINT-GOAR.

SAINT-GHISLAIN. *Voyez* SAINT-GUILHIN.

SAINT-GILLES, petite ville de France dans le Bas Languedoc, à une lieue du Rhône, est située sur un petit ruisseau, entre Beaucaire & Arles. Quelques Auteurs ont cru que c'étoit l'*Anatilia* de Pline; & d'autres l'ont prise pour l'*Heraclea* du même Pline, & de l'Itinéraire d'Antonin. Elle a tiré son nom d'un Saint solitaire, appellé *Gilles*, qui s'y retira dans le sixiéme siécle, & depuis ce tems elle a été nommée *Fanum S. Ægidii*. D'autres croyent qu'elle a encore porté le nom de *Palatium Gothorum*. Raimond IV, Comte de Toulouse, fut surnommé de *Saint-Gilles*, du nom de cette ville, qui appartient aujourd'hui à l'Ordre de Malte, sous le titre de Grand-Prieuré. Le Comte de Sommerive, Chef des Catholiques, fut défait par les Huguenots près de S. Gilles en 1562. * Catel, *Hist. des Comtes de Toulouse, & Memoires de Languedoc.* De Thou, *Hist. l.* 32. Du Puy, *Droits du Roi.* Du Chêne, *Antiq. des villes.*

SAINT-GOAR, GOHER, GOWER, & GEWER, petite ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin. Elle est dans le Bas Comté de Catzenellebogen, sur le côté gauche du Rhin, entre Bingen & Coblentz. Saint-Goar est fortifié, & défendu par la forteresse de Rhinfeld. Le Comte de Tallard l'assiégea au mois de décembre 1692, & le Landgrave de Hesse fit lever le siége. Les François y perdirent quelques troupes & quelques canons: le Comte de Tallard avoit été blessé peu auparavant. * *Memoires du Tems.*

SAINT-GOARSHAUSEN, petite ville du Bas Comté de Catzenellebogen en Wétéravie. Elle est sur le côté droit du Rhin, vis à vis de Saint-Goar, & elle est défendue par le château de Catz ou Catzenellebogen, différent du vieux château de ce nom, qui est aux confins du Comté de Nassaw. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-GOTHARD ou SAINT-GODARD: c'est une célèbre montagne des Alpes. Elle est sur les confins de la Suisse, du Valais & du païs des Grisons. La montagne de la Fourche en est une partie, & ainsi elle est la source du Rhin, de la Russ, de l'Aar, du Rhône & du Tesin. * *Cartes Geogr.*

SAINT-GOTTARD, Abbaïe de la Basse Hongrie, sur la frontiére de Stirie, & sur le Raab, est célèbre par la sanglante défaite des Turcs, sur lesquels les Impériaux, assistez des François, remportérent une grande victoire l'an 1664, entre ce lieu-là & Kerment, qui n'en est éloigné que de deux milles.

SAINT-GOWER. *Voyez* SAINT-GOAR.

SAINT-GUILHIN, SAINT-GISLAIN ou SAINT-GUILLAIN, *Fanum S. Gisleni*, *Gislenopolis*, petite ville du Païs-Bas dans le Hainaut, est située sur la riviére de Haine, à deux petites lieues de Mons, & tire son nom d'une célèbre Abbaïe, qu'elle a fondée à l'honneur de S. Guilhin. Cette ville, qui est assez bien fortifiée, fut prise par les François en 1677. * Guichardin, *Descript. du Païs-Bas.* Le Mire &c.

* SAINT-HILAIRE, bourg qui tient lieu de capitale à l'Isle de Jersey. Il est ainsi nommé à cause du célèbre Evêque de Poitiers S. Hilaire qui fut relégué dans cette isle par l'Empereur Constance, pour avoir écrit contre l'Arianisme. Il est situé sur le rivage méridional, au fonds d'un bon havre qui est couvert par une petite isle où l'on a bâti un Fort. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 717 & 718.

* SAINT-HIPPOLYTE, ville de France dans le Bas Languedoc sur la Vidourle. Elle est à l'ouest nord-ouest de la ville de Nîmes, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

SAINT-HIPPOLYTE, bourg de la Haute Alsace, aux confins de la Basse, à une grande lieue de Scheleitat, vers le Couchant. On le nomme *Saint-Pilt* par abbréviation. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-HIPPOLYTE, ville d'Autriche. *Voyez* SAINT-POLTEN.

SAINT-HONORAT (Les Isles de) *Voyez* LERINS.

SAINT-HUBERT, bourg du païs de Liége, enclavé dans le Duché de Luxembourg, & situé sur la riviére d'Homme, à quatre lieues de Bastogne, vers le Couchant. Saint-Hubert a une célèbre Abbaïe, dont l'Abbé est Seigneur du lieu & de seize villages, qui sont aux environs. Il portoit autrefois le nom d'*Andaginum* & d'*Andagium*. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-HYRIER ou SAINT-IRIER, anciennement *Attanum*, bourg de France dans le Limosin, à cinq lieues de Limoges, en tirant vers Périgueux. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-JACQUES de GUATIMALA. *Cherchez* l'article de GUATIMALA.

SAINT-JACQUES: c'est une des Isles de Salomon, dans la Mer Pacifique, près de la Terre de Quir. On ne sait presque rien de certain de ces Isles. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-JACQUES ou SAINT-JAMES, petite ville bien fortifiée. Elle est dans l'Isle Barbade, une des Antilles, & appartient aux Anglois. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-JACQUES, isle du Cap Verd. *Voyez* SAN JAGO.

* SAINT-JAMES, Palais royal à Londres, étoit anciennement un hopital où logeoient de pauvres filles lépreuses. Le Roi Henri VIII l'acquit de ces filles, composant avec elles pour une pension à vie. Il y bâtit un palais & y joignit un Parc fermé de murailles. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 837.

SAINT-JACQUES de Compostelle. *Voyez* COMPOSTELLE.

SAINT-JAQUESME, en Latin *Axima*, bourg fort ancien, dans la Tarentaise en Savoye, près de l'Isére, entre Moustiers & Saint-Maurice. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-JEAN (Olivier) descendoit en ligne directe d'OLIVIER Saint-Jean de Bletsho, dans le Comté d'Oxford. Il fut fait Baron du Royaume, sous le titre *de S. Jean de Bletsho*, le 13 janvier de la premiére année du régne d'Elisabeth: & l'an 15 du même régne il fut un des Pairs qui jugérent Thomas, Duc de Norfolck. *Jean*, son fils aîné, lui succéda dans ses biens & dignitez, & fut un des Juges de Marie, Reine d'Ecosse. Il mourut sans enfans, & OLIVIER son frére lui succéda. Il fut fait Chevalier du Bain au couronnement du Roi Charles I, & fut tué pendant les guerres civiles dans la bataille qui se donna près de Kineton ou Edgehill, le 23 octobre 1642, sans laisser d'enfans mâles. OLIVIER, fils & héritier de *Poulet* S. Jean, second fils d'*Olivier* S. Jean de Bolinbroke, & d'*Elisabeth*, fille & héritiére de *Rowland* Vaughan, lui succéda dans ses dignitez, & épousa *Françoise*, fille de *Guillaume*, Duc de Newcastle. C'est de cette famille qu'est descendu M. de SAINT-JEAN, qui a eu tant de part au gouvernement d'Angleterre, & même à toutes les affaires de l'Europe sur la fin du régne de la Reine Anne, lorsque ceux qu'on nomme *Thorys* prirent le dessus. Cette Princesse le fit Vicomte de Bolinbroke & Sécretaire d'Etat. * Dugdale, *Memoires du tems.*

SAINT-JEAN, ville d'Ecosse, nommée autrement *Perth*. *Voyez* PERTH.

SAINT-JEAN d'ACRE. *Cherchez* ACRE.

SAINT-JEAN d'ANGELY ou d'ANGERY, *Angeriacum*, *Engeriacum*, & *Fanum S. Joannis Angeriaci*, ville de France en Saintonge, est située sur la riviére de Boutonne, vers les frontiéres du Poitou. Il y a une Abbaïe de l'Ordre de Saint-Benoit, fondée, dit-on, en 768, par Pepin, qui avoit un palais nommé *Ageriac*. Comme le lieu étoit agréable, on y bâtit diverses maisons; & c'est de là que s'est formée la ville de S. Jean d'Angery, qu'on a nommée par corruption d'Angely. En 1025, Alduin, Abbé de Saint-Jean d'Angely, trouva le Chef d'un Saint-Jean, qu'on crut être celui de Saint-Jean Batiste. Le bruit s'en étant répandu par toute l'Europe, le Roi Robert de Navarre, Sanche Duc de Gascogne, & divers grands Seigneurs, le vinrent visiter par dévotion: c'est ce que nous apprenons d'Adémar de Chabanes. Dans le XVI siécle, les Habitans de cette ville s'engagérent presque tous dans les sentimens de Calvin. En 1562, le Comte de la Rochefoucault, l'un des Chefs des Huguenots, l'assiégea; mais Richelieu, qui y commandoit, la défendit si bien, qu'elle ne put être prise. Depuis, les premiers s'en rendirent maîtres, & y commirent les excès ordinaires. Ils la fortifiérent plus réguliérement qu'elle ne l'étoit. Après la bataille de Montcontour en 1569, le Duc d'Anjou, qui fut depuis le Roi Henri III, l'assiégea. Le Capitaine Armand de Clermont, Seigneur de Piles, s'étoit jetté dedans avec un grand nombre des plus braves du parti Huguenot, & deux mille hommes de garnison. Lorsque le siége fut formé, le Roi Charles IX vint au camp le 16 octobre. La place se rendit par composition deux mois après, & les Catholiques y perdirent 10000 hommes par les maladies & par le fer, & entre autres, Sébastien de Luxembourg, Comte de Martigues, qui fut tué à la tranchée d'un coup de mousquet. Les Huguenots se rendirent encore les maîtres de cette ville, lorsqu'elle se revolta avec les autres du même parti en 1620. Le Roi Louis *le Juste* l'assiégea en 1621, & contraignit Benjamin de Rohan, Seigneur de Soubize, qui y commandoit pour les Huguenots, de la rendre six semaines après, le 24 juin, jour de la Fête de Saint-Jean-Batiste, quoique ceux de son parti eussent espéré qu'elle tiendroit six mois. Elle avoit alors Siége de Justice, Election, Recepte, & étoit entourée de bonnes murailles & de Fauxbourgs. Le Roi la priva de ses priviléges, la fit démanteler, & voulut qu'elle eût le nom de *Bourg-Louis*; mais ce changement de nom n'eut point de suite, parce qu'il n'en fit point de déclaration. * De Thou, *Hist. l.* 30 & *suiv.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Dupleix & Mézeray, *Hist. de France.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes de France.* Papyre Masson, *Descript. Flum. Gall. &c.*

SAINT-JEAN de LATRAN. *Cherchez* LATRAN.

SAINT-JEAN de LONE ou de LAUNE, en Latin *Fanum S. Joannis Laudonensis* ou *Laudona*, petite ville de France en Bourgogne, avec Bailliage, est située sur la riviére de Saône, près de l'Abbaïe de Citeaux, entre Auxone & Bellegarde. Elle est célèbre dans l'histoire du XVII siécle, pour avoir repoussé en 1636, les efforts d'une armée Impériale, commandée par Galas, par le Duc Charles de Lorraine, par le Marquis de Grana, & par d'autres Chefs illustres. Josias, Comte de Rantzau, alors Maréchal de camp, se jetta dans la place, qui n'avoit qu'une petite muraille de brique, fatigua les ennemis par de fréquentes sorties, les obligea de lever honteusement le siége, & leur fit perdre plus de deux mille chariots de bagage, avec une partie de leur canon. Pour récompenser la fidélité des Habitans, qui avoient parfaitement secondé le Comte de Rantzau, le Roi Louis XIII, leur accorda l'exemption de la taille, & la faculté de posséder des biens nobles sans payer le droit de franc-fief.

SAINT-JEAN de LUZ, en Latin *Luisium* & *Fanum S. Joannis Ludisii*, ville de France dans le païs des Basques, dans la Terre dite *de Labour*, est bâtie vers l'embouchure de la petite riviére d'Urdacuri, dans la Mer de Gascogne, environ à deux lieues de Fontarabie, sur les frontiéres d'Espagne, & à trois ou quatre de Bayone. Cette ville est renommée par la construction qu'on y fait de navires, & par l'adresse extraordinaire de ses Habitans pour la pêche des baleines & des morues. C'est là que se fit le mariage de Louïs XIV, Roi de France, avec Marie Thérése d'Autriche, Infante d'Espagne, en 1660.

SAINT-JEAN de MORIENNE ou de MAURIENNE, sur la riviére d'Arch, ville épiscopale de Savoye, dans le Comté de Maurienne, dépend de la métropole de Vienne pour le spirituel, & du Sénat de Chambery pour le temporel. Elle n'a point de murailles, & est située dans la vallée de Maurienne, vers les frontiéres du Dauphiné. Flodoard croit que

que ce nom de Maurienne a été donné à la vallée, de celui des Maures. Gontrand, Roi de Bourgogne, fonda, ou, selon d'autres, rétablit cette ville, dans l'église cathédrale de laquelle on voit les tombeaux de plusieurs Ducs de Savoye. Lucien, qui souscrivit à un Concile de Rome, tenu en 341, sous le Pape Jules I, est le plus ancien Evêque de cette ville dont nous ayons connoissance. Il y en a eu divers autres, célébres par leurs emplois & par leur érudition. * François Augustin, Evêque de Saluces, *la Hist. Pedemont.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

SAINT-JEAN d'ULUA ou d'ULHUA, port de la Nouvelle Espagne, sur la Mer de Nord, proche de la ville de Vera-Cruz, appartient au Roi d'Espagne, qui y entretient une bonne garnison, & qui y a fait bâtir une nouvelle ville, nommée aussi *Vera-Cruz.* Ce fut parce que la situation de l'ancienne ville, qui est éloignée de cinq lieues du port, obligeoit les Marchands à passer quatre mois pour décharger & recharger les navires: ce qui se fait aujourd'hui en peu de tems, la ville étant proche du port. En 1568, Jean Hawkins, Amiral d'une flotte Angloise, entra dans ce port; mais ayant été repoussé par les Espagnols, il se sauva seulement avec deux vaisseaux, qui tombérent depuis entre les mains des ennemis. * De Laët, *Hist. du Nouveau Monde.*

SAINT-JEAN, petite ville fortifiée dans le Comté de Sarbruck, sur le côté droit de la Sare, vis à vis de la ville de Sarbruck, & à quatre lieues au dessus de Sarlouis. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-JEAN, isle de la Nouvelle France, dans le Golfe de Saint-Laurent, près des côtes du Cañada propre & de l'Acadie. Elle est médiocrement grande, & les François y ont quelques Colonies. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-JEAN, riviére de la Nouvelle France, a sa source dans un petit Lac, près de la riviére de Saint-Laurent, & du Canada propre; & coulant vers le midi, elle se décharge par une grande embouchure dans la Baye Françoise, au nord-ouest de la ville de Port-Royal. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-JEAN, Lac dans le Saguenay, dans la Nouvelle France, aux confins de l'Estotilande. Il est la source de la riviére de Saguenay. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SAINT-JEAN de LIVERSAY, bourg de France dans le païs d'Aunis. Le Dictionnaire Universel de la France, sous le mot LIVERSAY, lui donne plus de seize cens Habitans.

* SAINT-JEAN, port de mer de l'Amérique septentrionale, est sur la côte orientale de l'Isle de Terre-Neuve, près de la Baye de la Conception. * M. Delisle, *Carte du Canada ou de la Nouvelle France.*

* SAINT-JEAN, riviére d'Afrique dans sa partie occidentale au nord du Sénéga. Elle coule du nord-est au sud-ouest, & se décharge dans l'océan sous le 20 degré de latitude septentrionale. * M. Delisle, dans sa *Carte de Barbarie, &c.* lui donne aussi le nom de *Saint-Antoine*, & dit que cette riviére est prise par quelques-uns pour un bras du Niger.

SAINT-JEAN-PIE' DE PORT, petite ville de France dans la Basse Navarre, *Fanum S. Joannis Pedeportuensis*, située sur une montagne, qui a au pié la Nive, qui se jette dans l'Adour à Bayone, à huit lieues de là. Cette ville n'est qu'à une lieue de la Navarre & des Monts-Pyrénées. On dit qu'autrefois le Gouverneur de cette place prenoit le titre de Garde des Terres de Navarre deça les Monts.

SAINT-JEAN de PUERTO-RICO. *Voyez* PORTO-RICO.

* SAINT-JOHNSPOINT, c'est à dire, LE CAP de S. JEAN. Cap de l'Ultonie en Irlande dans le Comté de Downe. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-JOHNSTOWN, c'est à dire, SAINT-JEAN-SUR-LE-TAY, *Fanum S. Joannis ad Tavum*, ou *Perthia*, ville d'Ecosse, capitale du païs de Perth, est située sur la riviére de Tay, entre Dunkeld & Saint-André, environ à vint lieues d'Edimbourg, capitale du Royaume. * Camden. Sanson. *Voyez* PERTH.

* SAINT-JOHNSTOWN, bourg d'Irlande dans l'Ultonie. Il est dans le Comté de Donnegal, sur la riviére de Foyle, à deux lieues au dessus de Londonderry. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-JOSEPH. *Voyez* SAYPAN.

SAINT-JOSSE-SUR-MER, bourg avec Abbaïe, dans le Ponthieu, en Picardie, à deux lieues de Monstreuil, vers la côte. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-IRIER. *Voyez* SAINT-HYRIER.

SAINT-JUAN DE LA FRONTERA. *Voyez* CHACHAPOYAS.

SAINT-IVES. *Voyez* SAINT-YVES.

SAINT-JULIEN de BALEURRE (Pierre de) Doyen de l'église de Challon en Bourgogne, sur la fin du XV siécle, né au château de Baleurre, dans le diocése de Challon, de *Claude* de Saint-Julien, qui en étoit le Seigneur, & de *Jeanne* de Lantaiges, fut envoyé à Rome pour la sécularisation des Chanoines de saint Pierre de Mâcon, qu'il obtint du Pape Paul IV, & fut lui-même premier Chanoine séculier de cette église en 1557. Dans la suite il le fut de l'église cathédrale de saint Vincent de Challon en 1563, & Archidiacre de Cuisery, puis Archidiacre de Mâcon, Archidiacre de Tournus, & Doyen de l'église de Challon, où il mourut le 20 mars 1593. Il s'attacha particuliérement à l'Histoire, & en composa divers Traitez. Le plus considérable est de l'origine des Bourguignons, & des Antiquitez d'Autun, de Challon, de Mâcon, de Tournus, qui fut imprimé en 1581, *in folio*, & que présentement on n'estime pas. Ce fut aux sollicitations de Pierre Tamisier, qu'il recueillit & mit par écrit ce qu'il avoit remarqué des Antiquitez de l'Abbaïe de Tournus. Il dédia son Ouvrage en 1578, à François, Abbé de Tournus, qui fut depuis le Cardinal de la Rochefoucaud. Il l'intitula *Recueil de l'Antiquité & choses plus remarquables de l'Abbé & ville de Tournus.* En 1585, il publia son opinion de l'origine & extraction de Hugues Capet, sous le titre de *Paradoxe & néanmoins Discours veritable de l'origine, &c.* Cet Ecrit ayant été réfuté par Nicolas Vignier, Médecin, il y opposa une Apologie, qu'il fit réimprimer en 1589, à Lyon dans les Mélanges Historiques, où l'on trouve les Généalogies de quelques anciennes Maisons de Bourgogne, &c. * La Croix-du-Maine, & Antoine du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Poissevin, *in Appar. Sacro.* Louis-Jacob, *de Clar. Script. Cabilon.* *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

* SAINT-JULIEN, bourg de Savoye à environ deux lieues de Genéve, est fameux par plusieurs traitez qui y ont été faits entre les Ducs de Savoye & la République de Genéve. *Voyez* JULIEN (Saint-)

* SAINT-JUST, petite ville de France dans le Forès, est à l'ouest-sud-ouest de Roanne, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

SAINT-LARY. *Voyez* BELLEGARDE.

SAINT-LAURENT, isle d'Afrique. *Voyez* MADAGASCAR.

SAINT-LAURENT-DES-EAUX, en Latin *Fanum S. Laurentii de Arenis*, bourg de France, dans l'Orléanois, près du Blaisois, & du côté gauche de la Loire, environ à deux lieues au dessous de Beaugency. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-LAURENT, grande riviére de l'Amérique septentrionale, dans le Canada ou la Nouvelle France, a sa source vers le Lac des Hurons: & prenant son cours du Couchant au Levant, elle se jette dans la Mer de Nord, vis à vis de l'Isle de Terre-Neuve. Son embouchure est large d'environ quarante lieues, & c'est plutôt un Golfe qu'une riviére. Québec & Tadoussac, Colonie des François, sont sur ses bords, bien avant dans le païs. *Voyez* CANADA. * Baudrand.

SAINT-LAZARE (L'Archipel de) est une partie de l'Océan Oriental. *Voyez* ARCHIPEL de S. LAZARE.

SAINT-LEON, ville de la Grande Gréce, avoit autrefois un Evêché sous la métropole de Santa Sévérina.

SAINT-LEON, ville dans le Duché d'Urbin. *Cherchez* MONFELTRO.

SAINT-LEONARD, bourg du Cercle d'Autriche, dans la Carinthie, sur la riviére de Gurck, à trois lieues au dessus de la petite ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-LEONARD-LE NOBLAT, ou LE NOBLAT, ville de France dans le Limosin, sur la Vienne, à trois ou quatre lieues au dessus de Limoges. * Maty, *Diction. Geogr.*

SAINT-LIZER, SAINT-LICER ou SAINT-LIZIER de CONSERANS. *Cherchez* CONSERANS.

SAINT-LO, petite ville ou bourg de Normandie en France, sur la Vire, à six lieues de Coutances, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SAINT-LOUIS, isle d'Afrique, dans le fleuve de Sénéga, près de son embouchure. Les François qui en sont les maîtres, y font un grand commerce de Négres. * M. Delisle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée. Gr. Dict. Univ. Holl.*

SAINT-LOUIS (Lac de) *Voyez* ONTARIO.

SAINT-LOUIS DEL MARANHAN, forteresse. *Cherchez* MARAGNAN.

SAINT-LOUIS, Ordre de Chevalerie, fut créé en France l'an 1693, par le le Roi Louis XIV, en faveur des Officiers de ses troupes, qui seuls peuvent y être admis. Le Roi en est le Grand-Maître; sous lui sont huit Grands-Croix, vint-quatre Commandeurs, & les autres simples Chevaliers. Les Dauphins ou héritiers présomptifs de la Couronne, les Maréchaux de France, l'Amiral & le Général des galéres, sont Chevaliers-nez. Pour y être admis, il faut avoir servi dix ans en qualité d'Officier, & faire profession de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Cet Ordre à 300000 livres de rente annuelle, qui sont distribuées, savoir, à chacun des huit Grands Croix 6000 livres, à huit Commandeurs 4000 livres chacun, à seize autres Commandeurs 3000 livres chacun; à vint-quatre Chevaliers 2000 livres chacun; à vint-quatre autres 1500 livres; à quarante-huit autres 1000 livres; à trente-deux autres 800 livres; quatre-mille livres au Thrésorier; trois-mille au Greffier; quatorze cens à l'Huissier, pour gages, frais de comptes, &c. & les 6000 livres de reste pour les croix & autres dépenses imprévues. Un des huit Grands-Croix, trois des vint-quatre Commandeurs, & le huitiéme des Chevaliers qui ont des pensions, doivent être tirez du nombre des Officiers de la Marine & des galéres. Les Grands-Croix ne peuvent être tirez que du nombre des Commandeurs: & ceux-ci doivent être pris entre les Chevaliers. On tient le Chapitre tous les ans le jour de S. Louis, dans le lieu où est la Cour: le Roi y assiste à la Messe, & l'après-midi les nouveaux Chevaliers, & ceux qui ont obtenu quelque nouvelle dignité dans l'Ordre, présentent leurs lettres à l'assemblée, où on élit, à la pluralité des voix, deux Grands-Croix, quatre Commandeurs & six Chevaliers, pour avoir la conduite des affaires de l'Ordre pendant l'année. La croix de l'Ordre est d'or, à huit pointes, cantonnée de fleurs de lis d'or, chargée d'un côté d'un saint Louis cuirassé d'or, & couvert de son manteau royal, tenant de sa droite une couronne de laurier, & de la gauche une couronne d'épines & les clouds en champ de gueulles, entourée d'une bordure d'azur, avec ces lettres d'or, *Ludovicus Magnus instituit* 1693, & de l'autre côté, pour devise une

épée

épée nue flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche, aussi en champ de gueulles, & bordée d'azur comme l'autre, avec ces lettres d'or, *Bellicæ Virtutis Præmium.* Les Grands-Croix la portent attachée à un ruban large, couleur de feu, mis en écharpe; & ont une croix en broderie d'or sur le juste-au-corps & sur le manteau. Les Commandeurs ont le ruban en écharpe, mais non la croix brodée. Les Chevaliers portent leur croix attachée sur l'estomac, avec un petit ruban couleur de feu. Le nombre des Chevaliers n'est point limité, & le Roi en crée quand il le juge à propos. Par Edit du mois d'avril 1719. le Roi Louis XV attribua à cet Ordre par supplément de dot 150000 livres de rente, pour faire ensemble 340000 livres de rente par chacun an. Le nombre des Grands-Croix, qui étoit fixé à huit par l'Edit du mois d'avril 1693, fut augmenté de deux, pour jouir de six mille livres de rente chacun; celui des Commandeurs à quatre mille livres, qui étoit pareillement de huit, fut augmenté jusqu'à dix; celui des Commandeurs à trois mille livres, fut de dix-neuf au lieu de seize. A l'égard des pensions des Chevaliers à deux mille livres, sa Majesté en créa trente au lieu de vint-quatre. Celles de 1500 livres, dont le nombre étoit fixé à vint-quatre, fut augmenté jusqu'à trente-deux; les pensions de 1000 livres, dont le nombre étoit de quarante huit, fut arrêté à soixante-cinq; & les pensions de 800 livres, fixées pour trente-deux Chevaliers, furent augmentées jusqu'à cinquante-quatre. Le Roi se réserva à lui seul & à ses Successeurs la nomination des Grands-Croix, Commandeurs & Chevaliers, pour être admis à l'avenir en chacun de ces rangs, & ordonna que les Grands-Croix, les Commandeurs & les Chevaliers seroient à perpétuité tirez du nombre des Officiers servans actuellement dans les troupes de terre ou de mer. Il érigea en titre d'offices héréditaires, un Grand-Croix Chancelier & Garde des Sceaux dudit Ordre, un Grand-Croix Grand-Prevôt & Maître des Cérémonies, un Grand-Croix Sécretaire & Greffier, un Intendant de l'Ordre, trois Thrésoriers généraux pour exercer par année, trois Contrôleurs desdits Thrésoriers, un Aumonier, un Receveur particulier & Agent des affaires de l'Ordre, un Garde des Archives, & deux Hérauts d'armes. Il ordonna que le Chancelier, le Grand-Prevôt, & le Sécretaire Greffier jouiroient des mêmes privilèges que les Grands Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, & que l'Intendant & les Thrésoriers auroient, sans aucune exception, tous les privilèges dont jouissent les Officiers & Sécretaires de la grande Chancellerie. A l'égard des autres Officiers, il leur fut accordé le titre d'Ecuyer, & les mêmes privilèges dont jouissent les commensaux de la Maison de sa Majesté: & ordonna que les titulaires ne pourroient disposer de leurs Offices qu'en faveur de ceux qui seroient agréez par sa Majesté. Le Roi ordonna aussi que la somme de 8400 livres seroit distribuée outre & par dessus les gages cy dessus, partie à l'Intendant, au Thrésorier en exercice, au Contrôleur en exercice, à l'Aumonier, au Receveur particulier Agent, au Garde des Archives & aux deux Hérauts; Que l'Ordre de Saint-Louis seroit composé du Roi, du Prince héritier présomptif de la Couronne, de dix Grands-Croix, de vint-neuf Commandeurs, du nombre des Chevaliers qui y étoient, & qui seroient admis dans la suite, & des Officiers créez par cet Edit; Que les Grands-Croix porteroient, outre le ruban, une croix en broderie d'or sur le juste-au-corps & sur le manteau; Que les Commandeurs porteroient le ruban sans broderie; Que les simples Chevaliers porteroient seulement la croix d'or, attachée avec un petit ruban; Que le Chancelier Garde des Sceaux de l'Ordre, le Grand-Prevôt & le Sécretaire Greffier auroient la broderie & le cordon rouge; Que l'Intendant & les trois Thrésoriers porteroient la croix pendante à leur col, & n'auroient point de broderie; Que les autres Officiers porteroient la croix sur l'estomac, & que pour les ornemens des armoiries, lesdits Officiers se conformeroient à l'Edit du mois de mars 1693; Que le Roi & ses successeurs porteroient la croix dudit Ordre de S. Louis avec la croix du S. Esprit; Que sa Majesté entend decorer dudit Ordre de S. Louis les Maréchaux de France, l'Amiral de France, le Général des galéres, & ceux qui leur succéderont ès dites charges; Que les Ordres de S. Michel, du S. Esprit & de S. Louis, seront compatibles dans une même personne; Que dans les cérémonies, ceux qui seront honorez de l'Ordre du S. Esprit & de celui de S. Louis, précéderont les Grands-Croix, Commandeurs & Chevaliers qui n'auront que ce dernier Ordre; Qu'on ne recevra aucun Chevalier dans l'Ordre de S. Louis, qu'il n'ait servi sur terre ou sur mer, en qualité d'Officier pendant dix années, & qu'il ne soit encore actuellement dans le service, qu'il ne professe la Religion Catholique, Apostolique & Romaine; & ne prouve son service de dix années & actuelles par les Brevets & certificats des Commandans des troupes de terre & de mer de sa Majesté; Que les Grands-Croix, Commandeurs & Chevaliers, qui auroient commis quelque acte indigne de leur profession & de leur devoir, ou crime emportant peine afflictive ou infamante, ensemble ceux qui sortiroient du Royaume sans permission par écrit, signée de l'un des Sécretaires d'Etat, seroient privez & dégradez dudit Ordre; & que tous les Grands-Croix, &c. qui ne seront pas retenus par maladie ou autrement, seroient tenus de se rendre tous les ans au jour & Fête de S. Louis auprès de la personne du Roi, pour accompagner sa Majesté à la Messe dans le Palais où elle sera célébrée, & pour se trouver à l'assemblée générale dudit Ordre, qui se tiendra l'après midi.

S A I N T - L U C (Marquis de) *Cherchez* E P I N A Y en Normandie.

S A I N T - L U C A R de B A R R A M E D A. *Voyez* S A N - L U C A R.

S A I N T - L U C A R L A M A J O R. *Voyez* S A N - L U C A R.

S A I N T - M A A R D (Lancelot de) Maréchal de France, suivit le Roi S. Louis au voyage d'Afrique en 1270, ayant à sa suite cinq Chevaliers; & exerçoit encore la même charge l'an 1274. Nous ne savons point s'il eut des enfans d'*Alix*, Dame de Lusarches sa femme, avec laquelle il vivoit en 1276. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

S A I N T - M A C A I R E, petite ville de Guienne, sur le bord de la Garonne, est située vis à vis de Langon, à huit lieues au dessous de Bourdeaux, & à trente de l'Océan, qui monte jusqu'à ce lieu-là sans passer plus loin. * Davity. André Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes.*

S A I N T - M A I X E N T, Abbaïe & ville de France en Poitou, dans le diocése de Poitiers, est bâtie sur la Sévre Niortoise, avec Siége royal & Election. Le Saint qui a donné son nom à cette ville, étoit un Solitaire qui vivoit du tems de Clovis *le Grand*, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours. Il fonda le monastére, que l'Empereur Louis *le Débonnaire*, & Eole, Evêque de Limoges, ont depuis réparé. Cette ville est renommée par son commerce & par ses serges. * Grégoire de Tours, *l. 2. c.* 37. Du Chêne, *Antiq. des Villes.* Jean Bouchet, in *Annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 4. *p.* 361.

C O N C I L E S D E S A I N T - M A I X E N T.

Nous avons connoissance de deux assemblées ecclésiastiques, tenues dans l'Abbaïe de Saint-Maixent. La premiére est de 1073. Gausselin ou Josselin, Archevêque de Bourdeaux, la célébra contre Bérenger. Le même y tint un second Concile en 1075, deux ans aprés le premier. La Chronique de Maillezais, qui en fait mention, est citée par le Pére Labbe, *Nova Bibliotb. manuscripta, tome* 2. *p.* 212.

S A I N T - M A L O, ville & port de mer de France en Bretagne, *Maclovium* ou *Maclopolis*, avec Evêché suffragant de Tours, a été fondée sur les ruïnes de l'ancienne Aleth, Quid-Aleth ou Guichaleth, & a tiré son nom de son premier Evêque, nommé dans le Martyrologe *Maclovius* ou *Macutus.* La Reine Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, & ensuite de Louis XII, donna ses soins pour faire augmenter cette ville. Elle est située sur un rocher qui est dans la mer, dit l'*Isle de S. Aron*, qu'on a jointe à la terre ferme par le moyen d'une longue chaussée, dont l'entrée est défendue par un fort château, flanqué de grosses tours, muni de fossez, & d'une bonne garnison avec un Gouverneur. La ville est très-importante, & par le commerce qu'on y fait de toutes parts, sur tout du côté du nord, & parce que c'est une des clefs du Royaume. On dit que le soir en fermant les portes de la ville on lache au dehors douze gros dogues, pour empêcher que les gens des villages voisins ne viennent voler les cordages & le bois de construction des vaisseaux & chaloupes, qu'on laisse sur le rivage de la mer où l'on travaille pendant le jour, comme aussi pour n'être pas surpris des ennemis: ce qui a donné occasion de dire que Saint Malo est gardé par des chiens. La cathédrale, dédiée à saint Vincent, est une des plus anciennes du Royaume. Les Chanoines étoient autrefois Réguliers, & furent sécularisez par le Pape Jean XXII, dans le tems qu'Alain Gontier en étoit Evêque. Cette ville reconnoit pour Saints huit de ses Prélats. Le dernier est le Bienheureux Jean de la Grille, qui transféra vers l'an 1150, son Siége épiscopal dans l'Isle d'Aron, qui est aujourd'hui la ville de S. Malo. Le Chapitre est composé d'un Doyen, de deux Archidiacres, d'un Chantre & de vint Chanoines. L'Evêque de Saint-Malo est Seigneur de la ville, & son revenu est de vint à vint-quatre mille livres. Ce diocése renferme 200 paroisses & cinq Abbaïes. Guillaume Le Gouverneur, Evêque de S. Malo, publia des Ordonnances synodales en 1618. Jacques Cartier, qui a découvert le Canada, étoit de Saint-Malo. Lorsque la guerre vient interrompre le commerce des Malouins, ils s'occupent à faire des courses sur les ennemis. Ils arment pour cela tous les bâtimens qu'ils ont, & l'on sait que dans plus d'une occasion ils ont été par là nuisibles aux Etrangers & utiles au Royaume par les richesses qu'ils y ont apportées. * D'Argentré, *Hist. de Bretagne, l.* 1. Du Paz, *Hist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. Du Chêne, *Antiquit. des villes, &c.* *Nouvelle Description de la France par* M. Piganiol de la Force, *tome* 4. *p.* 450. *&c. Mémoires particuliers.*

S A I N T - M A R C ou S A N - M A R C O, ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, avec Evêché suffragant de Cosenze, est selon quelques Auteurs, l'*Argentanum* de Tite-Live, & est éloignée d'environ dix lieues de la mer. C'est un Duché qui appartient à la Maison de Caïetan. *Voyez* C A I E T A N. Il ne faut pas la confondre avec SAN-MARCO, bourg de Sicile, que les Anciens ont nommé *Calacta.*

S A I N T - M A R C, Ordre de Chevalerie, fut institué à Venise en l'honneur de ce saint Evangéliste, Patron de cette République, aprés que le corps de ce Saint y eut été transferé en 831. Les Chevaliers portent sur leurs armes & drapeaux blancs un lion ailé de gueulles, avec cette devise, *Pax tibi, Marce, Evangelista meus*, & ont le titre de Citoyens, avec le privilége de porter sur leurs armes un musle de lion; ce que la République n'accordoit autrefois qu'aux Princes voisins. Il y a trois sortes de Chevaliers de S. Marc. Les premiers sont faits par le Sénat, lorsqu'ils ont rendu de grands services à la République; ou lorsqu'ils ont servi dignement dans les ambassades qu'on leur avoit confiées. Alors ils reçoivent du Sénat même le titre de Chevalier, qui leur avoit déja été conféré par les têtes couronnées, auprès desquelles ils étoient Ambassadeurs. Ils ont le privilége de porter la stole d'or aux jours de cérémonie, & sont même distinguez les autres jours par un galon d'or sur le bord de la stole noire, qu'ils portent ordinairement. Les deux autres sont ceux qui ont aquis ce degré par le mérite des armes ou des lettres. Quoique ceux-ci portent une marque de Chevalerie,

sa-

sçavoir, une chaîne d'or, d'où pend le Lion de saint Marc dans une croix d'or, on fait pourtant une grande différence entre les premiers qui se font publiquement dans l'excellentissime Collége; & les deux autres, qui ne reçoivent cet honneur qu'en particulier dans la Chambre du Doge, qui a le pouvoir d'en créer de cette sorte quand il lui plaît. * *Mercure de septembre*, 1681. André Favin, *Théatre d'Honneur & de Chevalerie*.

* SAINT-MARCEL: c'étoit autrefois une ville séparée, mais depuis elle est devenue un des fauxbourgs de Paris. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-MARCELLIN, petite ville bien peuplée & de grand passage: elle est en France dans le Dauphiné, entre Grenoble & Romans, à sept ou huit lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-MARCOUL ou SAINT-MARCULFE, lieu de dévotion dépendant de l'Abbaïe de Saint-Remi de Rheims. *Voyez* MARCOUL (Saint).

SAINT-MARIN, petite Principauté d'Italie, dans le Patrimoine de saint Pierre, est différente de SAINT-MARIN, Comté de l'Empire dans le Mantouan en Italie; de SAINT-MARIN, Comté dans le Modénois; & de SAINT-MARIN, forteresse d'Italie en Toscane, au septentrion de Florence.

SAINT-MARIN, ville située sur une haute montagne, en Latin *Acer Mons* ou *Marinum*, & *Fanum S. Marini*, entre la Romagne & le Duché d'Urbin, dans l'Etat Ecclésiastique en Italie, est capitale d'une petite République, qui s'établit l'an 600, & qui acheta l'an 1000 la forteresse de Pennarossa, des Comtes de Monfeltro, & en 1170, le château de Casolo. Le Pape Pie II lui donna en 1463, les châteaux de Serravalle, de Faetano, de Mongiardino, de Fiorentino, & le bourg de Piagge. La ville est bien fortifiée, & est gouvernée par deux Capitaines, que l'on change deux fois l'année, sçavoir, au mois de mars, & au mois de septembre. Cette République comprend environ six mille Habitans. Boccalini témoigne que cette République écrivant à celle de Venise, met cette inscription à ses lettres, *Alla nostra carissima Sorella, la serenissima Republica di Venetia.* Elle a pris son nom de saint Marin, qui avoit son Oratoire & son hermitage en ce lieu. *Voyez* MARIN. * Baudrand, *Dict. Geogr.*

SAINT-MARIN, isle de l'Amérique, entre les Antilles, a été autrefois soumise aux Espagnols; & depuis ayant été abandonnée, elle a été partagée par les François & les Hollandois.

Il ne la faut pas confondre avec S. MARIN DE VAZ, isle d'Afrique, dans la Mer d'Ethiopie, près du Cap de Bonne-Esperance. Les Portugais lui donnerent ce nom; mais comme elle est presque toute couverte de montagnes, elle est inhabitée.

* SAINT-MARTENSDYK, petite ville & Seigneurie de Zélande dans l'isle de Tholen ou Ter-Tholen.

SAINT-MARTIN, ou le Fort-Saint-Martin, est une Citadelle très forte en France, dans l'isle de Rhé, vis à vis de la Rochelle, dont elle n'est éloignée que de trois lieues. Elle est célébre par la victoire que les François y remportérent, en 1627, sur les Anglois qui y firent une grande perte. * Baudrand.

SAINT-MARTIN, isle: c'est une des Antilles de Barlovento. Elle est au levant de Saint Juan-de Porto-Rico. Son circuit est de vint-cinq lieues, & elle appartient aux François depuis l'an 1625. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-MARTIN, isle: c'est une des Isles Sorlingues, qui dépendent de l'Angleterre & qui sont situées entre la Manche de Bretagne & celle de Saint-George. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-MARTIN (Michel de) *Voyez* MARTIN (Michel de Saint-)

SAINT-MATHIEU. *Voyez* SAINT-MATTHIEU.

SAINT-MATHURIN, bourg de France dans le Gâtinois, à deux lieues de Nemours, & à seize de Paris, en Latin *Fanum Sancti Mathurini*, & *Lyricantbus*. C'est un lieu de dévotion qu'on appelle *S. Mathurin de l'Archant* ou de *Largechamp*, à cause de sa situation dans une plaine sablonneuse & presque stérile. Les Reliques de S. Mathurin sont fort honorées dans ce lieu-là, & on y améne les insensez de tous les endroits du Royaume. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAINT-MATTHIEU, Isle située plus à l'Occident que celle de S. Hélene, qui est à trois cens cinquante lieues du Cap de Bonne-Esperance, selon ce que rapporte M. de la Croix dans sa *Relation de l'Afrique*, *tome* 4. Il la met à un dégré cinquante minutes de latitude méridionale, & dit qu'elle a été appellée ainsi par les Portugais, à cause qu'ils la découvrirent le jour de la Fête de ce Saint. Il ajoûte qu'elle est déserte. Garcias de Louisa, Gentilhomme de Biscaye, commandant la flotte que l'Empereur Charles-Quint avoit fait équiper à la Corogne, pour aller faire la conquête des Molucques, étant abordé à l'isle de S. Mathieu, avant qu'il eût doublé le Cap de S. Augustin, la trouva inculte & toute pleine d'orangers. On y vit des poules & des traces de sangliers, & on trouva sur l'écorce de quelques arbres des preuves que les Portugais y avoient passé: c'étoient des Inscriptions en leur Langue. * Argensola, *Hist. de la Conquête des Isles Molucques*, *tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAINT-MAUR-DES-FOSSEZ, village avec un pont de pierre sur la Marne. Il est dans l'Isle de France à deux petites lieues de Paris vers l'Orient. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-MAUR-SUR-LOIRE, Abbaïe de France dans l'Anjou. Elle est sur la Loire, à quatre lieues d'Angers vers le Levant. Il y a une église collégiale, qui a été autrefois une célébre Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-MAURICE, petite ville de la Tarentaise en Savoye, au pié du petit Saint-Bernard, entre la ville de Moûtiers & celle d'Aouste. Quelques Geographes prennent Saint-Maurice pour l'ancienne *Bergintrum*, ou *Bergintium*, ville des Centrons; mais d'autres la mettent au village de Centron, qui a conservé le nom de ses anciens Habitans, & qui est à une lieue de Moûtiers, tirant vers S. Maurice. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-MAURICE: le Gouvernement de S. Maurice, qui faisoit autrefois partie du Chablais, est présentement le dernier quartier du Bas-Vallais. Il tire son nom du bourg de S. Maurice. Ce bourg, qui est l'ancien *Agaunum* & *Tarnada*, est presque tout bâti sur le roc, & au pié d'une longue chaîne de rochers extrémement hauts & escarpez, coupez presque perpendiculairement, comme si on les avoit taillez exprès. Il est au bord du Rhône à quatre lieues au dessus du Lac Léman, dans le Diocése de Sion, connu autrefois sous le nom de Diocése de *Martigni* ou *d'Octodure*. Ce lieu est devenu fameux par le martyre de S. Maurice, Chef de la Légion Thébaine, & de toute la Légion. Quelques uns revoquent cette Histoire en doute. *Voyez* LÉGION THÉBAINE. Saint Martin, Evêque de Tours y passant en venant de Rome pour se rendre dans son Diocése, y trouva déja beaucoup de Religieux. Avite, Evêque de Vienne en Dauphiné, ayant procuré la conversion de Sigismond, Roi de Bourgogne, engagea ce Prince à y bâtir une Eglise & un plus grand Monastére, ce qui fut fait en 515. Ce Prince y assembla soixante Prélats, pour faire confirmer la donation qu'il faisoit à ce monastére; mais on ne sait en quelle année ce fut, & l'on peut seulement conjecturer que c'étoit vers le tems de la célébration du Concile d'Epaune, c'est à dire, vers l'an 517 ou 518. Les Chanoines de cette Abbaïe comptent pour leur premier Abbé Hymnemonde. Villicaire, Archevêque de Vienne en Dauphiné, voyant son Eglise pillée & réduite en cendres, se retira à Agaune, où il fut fait Abbé en 741. Ce fut dans le tems d'Althe, successeur de Villicaire, que Charlemagne passa à Agaune & fit de riches présens à cette Abbaïe. Rodolphe, Comte & Préfet de Bourgogne, y fut proclamé & couronné Roi de la Bourgogne Transjurane en 888. Cette Abbaïe ayant été ruïnée, par le mauvais ménagement des Religieux, Amedée, Comte de Savoye, la rétablit en 1136, tellement qu'il en est regardé comme le second Fondateur. Cette Abbaïe fut presque entiérement consumée par le feu en 1693, & l'on en faisoit monter la perte à 12000 Louis d'or. Le feu épargna un corps de logis & l'église. L'Abbé Camanis, mort en 1715, l'a fait rebâtir. On y garde l'épée de S. Maurice dans un fourreau d'argent. On voit dans l'Eglise, qui fut épargnée par le feu, plusieurs antiquitez & un bon nombre d'Inscriptions Romaines. A un coup de canon au dessous de S. Maurice, on trouve un pont sur le Rhône. Ce pont est de pierre, d'une seule arcade, & de 80 pas communs de long. Au milieu du pont il y a une espéce de tour avec des portes de part & d'autre, qui séparent l'Etat de Berne du païs de Vallais. Le chemin qui conduit de S. Maurice au pont, est bordé d'un côté par la montagne, & de l'autre d'une muraille haute de sept à huit piéz qui est du côté du Rhône, de sorte qu'on peut garder ce passage avec peu de monde. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 139. & *tome* 4. *p.* 209. édit. d'Amsterdam 1730. *Mémoires manuscrits.* Reginon. Abbon, *dans la derniere édition des Conciles.*

* SAINT-MAURICE ou SAINT-MAURIS, Abbaïe d'hommes de l'Ordre de Saint-Benoît, est dans l'Auvergne, au diocése de Saint-Flour. Elle est située sur la petite riviére de Celle. * *Dict. Univ. de la France.*

SAINT-MAXIMIN, ville de Provence, avec Bailliage, dans le diocése d'Aix, étoit autrefois appellée, selon l'opinion commune, *Villa Lata*, & a pris le nom qu'elle porte présentement, de Saint-Maximin, Archevêque d'Aix, qui y fut enterré. On y conserve, à ce que prétendent les gens du païs, le Chef de Sainte-Magdelaine, & diverses autres Reliques qui font le thrésor de cette ville. Charles II, Comte de Provence, y fonda sur la fin du treiziéme siécle, le célébre monastére des Dominicains, qui exercent les fonctions curiales dans cette ville, où il n'y a point de Curé séculier. Le Roi René y fonda un Collége en 1476. * Guesnay, *de Magdal. adorna.* Raimond de Solleri, Nostradamus, & Bouche, *Hist. de Provence.* Launoy, *Dissert. de fictitio Lazari, Magdalene, &c. in Provinciam appulsu.*

SAINT-MESMIN-de-MICY. *Voyez* MESMIN (Saint-)

SAINT-MICHAELSTOWN, c'est à dire, *la ville de S. Michel*, ville avec citadelle & un grand & bon port, sur la côte occidentale de la Barbade, une des Antilles: elle appartient aux Anglois. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-MICHEL, nom d'un Ordre de Chevalerie. *Voyez* MICHEL.

SAINT-MICHEL L'ARCHANGE, ou simplement ARCHANGEL, ville de Moscovie, est située sur l'Océan Septentrional, ou Mer Blanche, à l'embouchûre de la riviére de la Dwine; & est renommée par son commerce, qui a été commencé par les Anglois. On la considére comme le magasin de toute la Moscovie à cause de son port; & on assure que les droits d'entrée ou de sortie, y valent plus de six cens mille écus par an. Le commerce se faisoit autrefois en passant par le Sund, & en abordant à Nerva; mais on a abandonné cette route incommode, par les impositions qu'on avoit mises sur les marchandises, dans tous les païs où l'on passoit. Archangel fut presque toute brûlée en 1669, & est devenue depuis ce tems là plus florissante, sur tout par le commerce des Hollandois, qui y est très grand.

SAINT-MICHEL, appellée vulgairement SAINT-MIHEL, ville de Lorraine, dans le Duché de Bar, est située sur la rive droite de la Meuse, au dessus de Verdun, & a beau-

coup

coup souffert dans le XVII siécle. Elle se soumit à l'armée du Roi Louis *le Juste*, qui y entra au mois de juin de l'an 1632; & par le traité de Liverdun, elle fut rendue par ce Prince au Duc de Lorraine. Le Duc, par ses inconstances, attira encore dans son païs les armes du Roi, qui prit Saint-Michel en 1633. Depuis, les Habitans s'étant revoltez contre la garnison Françoise, qu'ils maltraitérent, le Roi résolut de venger cet outrage, & fit investir Saint-Michel, qu'on pressa de telle sorte, qu'elle se rendit à discretion. On pardonna aux Habitans: mais les plus séditieux furent envoyez aux galéres.

SAINT-MICHEL, ou MONT-SAINT-MICHEL, en Latin, *Mons S. Michaëlis in periculo Maris*, bourg de France en Normandie, avec une Abbaïe célébre & un château. Ce mont s'appelloit autrefois *le Mont de Tombe*, à cause de sa figure. Sa situation est assez particuliére, sur un rocher qui s'étend au milieu d'une grande gréve, que la mer couvre de son reflux. On a bâti avec beaucoup d'artifice un bourg où l'on entre par un côté fermé de murailles. Tout le reste a pour rempart le rocher escarpé & inaccessible. Le bourg a une grande rue, au haut de laquelle est le château & l'Abbaïe. On dit qu'Aubert, Evêque d'Avranches, qui vivoit au commencement du huitiéme siécle, y mit des Chanoines, après une apparition de l'Archange Saint-Michel. Avant ce tems, le rocher servoit à quelques Hermites. Depuis, Richard I, dit *le Vieil*, Duc de Normandie, y fonda en 966, l'Abbaïe de l'Ordre de Saint-Benoît, & Richard II, son fils, surnommé *Sans Peur*, acheva l'église en 1026. En 1364, le Roi Charles V prit l'Abbaïe sous sa protection, & l'unit à la Couronne & au Domaine royal. Ce fut sous le régne de Charles VI, en 1417 & 1418, que la ville fut entourée de murailles, pour se garantir des incursions des Anglois. Le Mont-Saint-Michel dans la mer, est renommé par le culte de l'Archange Saint-Michel, & par son sable, dont on fait du sel, en l'arrosant de l'eau de la mer. Les Voyageurs admirent la belle Abbaïe de Saint-Michel, son église, avec le thrésor, les Reliques qu'on y conserve, & une machine propre à élever du bas du rocher, ce qu'on y apporte par mer. On voit près de là le rocher, dit *de Tombelaine*, dont on a rasé la forteresse. * *Consultez* l'Histoire de cette Abbaïe, composée par le *Pere François Feuardent*, sous ce titre, *Histoire de la fondation de l'église & Abbaïe du Mont-Saint-Michel, au péril de la Mer.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SAINT-MICHEL (Le Mont-) est dans le païs de Cornouaille en Angleterre. C'est une montagne située dans l'endroit qu'on appelle *Mounts-Bay*, séparée du continent par une plaine de sable, que l'on peut traverser à pié quand l'eau est basse. Cette montagne est fort haute, & a au sommet un ancien Fort. * *Dict. Anglois.*

SAINT-MICHEL-EN-BRENNE, bourg de France dans la Touraine, sur la Claise, aux confins du Berry, & à six lieues de Château-Roux vers le Couchant. Méziéres-en-Brenne n'étant pas éloigné d'un quart de lieue de Saint-Michel, on en confond ordinairement les noms. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-MICHEL, isle de la Mer Atlantique, & l'une des Tercéres ou Açores, appartient aux Portugais, qui la nomment *Ilha de S. Miguel*, & a pour principaux bourgs, *Punta Delgada*, *Villa Franca*, & *S. Antonio*. Elle est à l'orient de ces isles, entre la Tercére au septentrion, & Sainte Marie au midi.

On doit éviter de la confondre avec S. MICHEL, ou l'*Isla de S. Miguel*, isle des Indes, entre les Calamianes ou Paragoia, qui lui est au septentrion; Punta de la Galéra, qu'elle a au Levant; & Bornéo au midi.

Elle est aussi différente de celle de S. MICHEL, *Isola di San Michele*, isle de la Mer Adriatique, que les autres appellent *Ugliano*, aux Vénitiens. Celle-ci est sur la côte de Dalmatie près de Zara.

SAINT-MICHEL ou S. MIGUEL, *Forum S. Michaëlis*, & *Michaëlopolis*, petite ville de la Nouvelle Espagne, ou Mexique, dans l'Audience ou province de Méchoacan, doit être distinguée de S. MICHEL, autre ville du même païs, dans la province de Guatimala. Celle-ci est située sur la mer, à l'embouchure de la riviére, dite *Lempa*. * Laët. Sanson.

SAINT-MICHEL ou S. MIGUEL, autrefois CHIMA, ville de la province de Quito dans le Pérou, est, dit-on, la premiére des villes que les Espagnols ayent bâties dans ce païs. Elle est assez grande, située dans une vallée fertile, environ à vint lieues de la mer, & est nommée *Chila* par les Habitans du païs. * Laët. Sanson.

SAINT-MICHEL ou SAN-MIGUEL DEL ESTERO, dit *de Tucuman*, ville de l'Amérique méridionale, dans le païs de Tucuman, est sur la riviére d'Estéro, & différente de S. MICHEL, qui est aussi de l'Amérique méridionale, dans le Royaume de Grenade. * Laët. Sanson.

SAINT-MIHEL, ville de Lorraine. *Voyez* SAINT-MICHEL.

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNETERRE, Maison considérable en Auvergne, est fort ancienne, & a produit de grands hommes.

I. LOUIS, Seigneur de Saint-Nectaire, vivoit en 1234, & laissa d'*Alix* sa femme, 1. BERTRAND, I. du nom, qui suit; & 2. *Coste*, Chanoine de Brioude & de Clermont, mort en 1247.

II. BERTRAND, I. du nom, Seigneur de S. Nectaire, fut l'un des exécuteurs du testament de Robert Dauphin, fait en 1296, & laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, 1. CASTO qui suit; & 2. *Bertrand*, Chanoine de Brioude, mort en 1298.

III. CASTO, Seigneur de Saint-Nectaire, vivoit en 1304, & laissa de *Guyonne* de Peyre, sa femme, fille d'*Astorg*, Seigneur de Peyre, & de *Marquise* de Mercœur, 1. BERTRAND II, qui suit: & 2. *Eracle*, Prévôt de Brioude.

IV. BERTRAND, II. du nom, Seigneur de Saint-Nectaire, vivoit en 1333. Il avoit épousé en 1302, *Dauphine* de Bréon, fille d'*Itbier*, Seigneur de Mardoigne, dont il eut 1. CASTO, II. du nom, qui suit; 2. *Eracle*, pére de *Jean*, Seigneur de Rochemoliére, vivant en 1402; & 3. *Dauphine* de Saint-Nectaire, mariée en 1336, à *Jean* de Marcilly, Seigneur de Chalmazel.

V. CASTO, II. du nom, Seigneur de Saint-Nectaire, dit *Bullion* ou *Bulier*, épousa en 1339, *Oudine* d'Alégre, fille d'*Eustache*, Seigneur d'Alégre, & de *Sibylle* de la Roue, laquelle prit une seconde alliance avec *Robert*, Seigneur de Chaslus-Lambron. Il en eut pour enfans, 1. BERTRAND III, qui suit; 2. *Eracle*, prevôt de Brioude, vivant en 1370; & 3. *Marguerite* de Saint-Nectaire, mariée à *Josselin*, Seigneur de Villeiume.

VI. BERTRAND, III. du nom, Seigneur de Saint-Nectaire, dit *Tripier*, vivoit en 1400. Il avoit épousé en 1363, *Jeanne* de l'Espinasse, Dame de Faye en Nivernois, fille de *Philibert*, Seigneur de la Clayette, & de *Constance* de la Tour, dont il eut, 1. ARMAND qui suit; 2. *Antoine*, Doyen d'Issoire; & 3. *Audine*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Murol.

VII. ARMAND, Seigneur de Saint-Nectaire, &c. se trouva à la bataille d'Azincourt en 1415, & vivoit en 1423. Il avoit épousé 1. en 1389, *Algaye* de Montmorin, fille de *Geofroy*, Seigneur de Montmorin, & de *Dauphine* de Tiniéres: 2. *Alix* de Sautour, Dame de la Nocle, dont il eut *Catherine* de Saint-Nectaire, mariée à Jean de Chalençon, Seigneur de Chassignoles, vivante en 1460. Ses enfans du premier lit furent, 1. ANTOINE qui suit; & 2. *Jeanne* de Saint-Nectaire, femme de *Pons* de Lastic, Seigneur de Monsuc.

VIII. ANTOINE, Seigneur de Saint-Nectaire, &c. épousa le 26 novembre 1435, *Antoinette* de Montmorin, sa cousine, fille de *Jacques*, Seigneur d'Auzon, & de *Jeanne* Gouge de Charpaignes, dont il eut 1. ANTOINE, II. du nom, qui suit; 2. *Charles*, Abbé de Saint-Léonard de Corbigny en 1442; 3. *Natal*, Prieur de Saint-Sauveur, Prevôt de Montsaluy; 4. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de* FONTENILLES, *rapportée cy-après*; 5. *Jacques*, Abbé de la Chaize-Dieu, mort en 1518; & 6. *Anne* de Saint-Nectaire, mariée à *Guichard* d'Albon, Seigneur de Saint-André.

IX. ANTOINE, II. du nom, Seigneur de Saint-Nectaire, assista comme Député de la Noblesse, aux Etats tenus pour la réduction des Coutumes en 1510. Il épousa 1. le 24 avril 1472, *Marie* d'Alégre, fille de *Jacques*, Baron d'Alégre, & de *Gabrielle* de Lastic: 2. *Isabeau* d'Aureilles, fille de *Rigaut* d'Aureilles, Comte de Nolle, Seigneur de Villeneuve, Maître-d'Hôtel du Roi Charles VIII, & de *Charlotte* de Rouy, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, 1. NECTAIRE de Saint-Nectaire qui suit; 2. *Charles*, Abbé d'Aurillac & de Saint Chaffre, mort en 1560; 3. *Jérôme*, homme d'armes de la Compagnie du Maréchal de Saint-André; & 4. *Marguerite* de Saint-Nectaire, mariée à *Claude*, Vicomte de Beaune.

X. NECTAIRE, Seigneur de Saint-Nectaire, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant, Gouverneur & Baillif d'Auvergne & de la Marche, & Baillif de Saint-Pierre-le-Moûtier, épousa en 1522, *Marguerite* d'Etampes, fille de *Jean*, Seigneur de La Ferté-Nabert, & de *Magdelaine* de Husson-Tonnerre, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Antoine*, Abbé d'Aurillac, puis Evêque du Puy, mort en 1562; 3. JACQUES, *qui a fait la branche des Seigneurs de* SAINT-VICTOUR, *rapportée cy-après*; 4. *Magdelaine*, alliée le 29 mai 1548, à *Gui* de Saint-Exupéri, Seigneur de Miremont, *de laquelle il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 5. *Marguerite*, mariée le 21 février 1550, à *François* de Morthon, Seigneur d'Espessiez; 6. *Catherine*, femme de *Philibert* Popillon, Seigneur d'Arseuil; & 7. *Louise* de Saint-Nectaire, mariée à *Jean-Itbier*, Seigneur de Joran.

XI. FRANÇOIS, Seigneur & Comte de Saint-Nectaire & de La Ferté-Nabert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baillif des montagnes d'Auvergne, servit au siége de Perpignan en 1542, aux guerres de Champagne en 1544, passa en Ecosse en 1548, servit au retour en Picardie, accompagna le Maréchal de Saint-André son parent en Angleterre en 1551, & servit en Piémont en 1552. Il étoit dans la ville de Metz, lorsque l'Empereur Charles-*Quint* y mit le siége, & commandoit en 1553, un corps de cavalerie, qui défit les troupes Espagnoles. Le Duc d'Arschot y fut fait prisonnier, mais il eut un pareil sort dans une escarmouche, le onziéme novembre de la même année, & n'en sortit qu'après avoir payé une grosse rançon. Il se trouva avec le Duc de Nevers & le Maréchal de Saint-André, au ravitaillement de Mariembourg, & le Roi l'ayant fait Lieutenant Général au Gouvernement de Metz & du Païs Messin en 1556, il y resta jusqu'au commencement du régne du Roi Charles IX. Depuis il servit en 1561, en qualité de Maréchal de camp à la prise de Poitiers, à la bataille de Dreux en 1562, & avec une Compagnie de Gendarmes, que le Roi lui donna, aux combats de Chasteneuil, de la Roche-Abeille, & à la bataille de Jarnac. Il mourut avant l'an 1588. Il avoit épousé *Jeanne* de Laval, fille de *Gilles*, Seigneur de Maillé & de Loué, & de *Louise* de Sainte-Maure, dont il eut 1. HENRI qui suit; 2. *Diane*, mariée en 1591, à *Christophle* de Polignac, Seigneur de Chalençon; 3. *Louise*, Religieuse à Poissi: 4. *Marie*, femme d'*Antoine-Jean* de Belvézer, Baron de Jonchéres; 5. *Hippolyte*, alliée à *Antoine* Blot, Seigneur de Laval; & 6. *Magdelaine* de Saint-Nectaire, Dame d'honneur de la Comtesse de Soissons, morte fort âgée vers l'an 1646.

XII. HENRI, Seigneur de Saint-Nectaire, Marquis de La Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, Ambassadeur en Angleterre & à Rome, Ministre d'Etat, mourut le quatriéme janvier 1662, âgé de 89 ans. Il avoit épousé 1. *Marguerite* de La Châtre, fille de *Claude*, Seigneur de la Maisonfort, Maréchal de France, & d'*An-*

d'*Anne* Robertet: 2. en 1654, *Anne* de Béthune, fille *naturelle* de *Maximilien* de Béthune, Marquis de Rôny, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. HENRI II, qui suit; 2. CHARLES, *qui a fait la branche des Marquis de* CHATEAUNEUF, *rapportée cy-après*; & 3. *Gabriel*, dit *le Chevalier de Saint-Nectaire*, tué au siége de La Mothe en Lorraine le 30 mai 1634.

XIII. HENRI, II. du nom, Seigneur de Saint-Nectaire, Duc de La Ferté, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, mourut le 27 septembre 1681, âgé de 81 ans. Il avoit épousé 1. *Charlotte* de Bauves, fille de *Henri*, Seigneur de Contenant, morte sans enfans en 1654: 2. le 25 avril 1655, *Magdelaine* d'Angennes, Dame de la Loupe, fille de *Charles*, Baron de la Loupe, & de *Marie* du Raynier-Droué, morte le 16 mars 1714, âgée de 85 ans, dont il eut 1. HENRI-FRANÇOIS qui suit; 2. *N*... mort en 1658, sans être nommé; 3. *Louis*, Seigneur de la Loupe, né le deuxiéme juin 1659, qui se fit Jésuite en 1677, mort à la Fléche, le septiéme de mai en 1732; 4. *Annibal-Jules*, né le sixiéme août 1665, Abbé de Saint-Jean d'Angély en 1678, Chevalier de Malte, qui périt sur mer en allant à Malte en 1702; 5. *Catherine-Henriette*, née en 1662, mariée à *François* de Bullion, Marquis de Longchêne; & 6. *Cécile-Adelaïde* de Saint-Nectaire, née le deuxiéme octobre 1673, mariée en juin 1693, à *Louis-César*, Comte de Rabodanges, morte le sixiéme janvier 1720, âgée de 46 ans.

XIV. HENRI-FRANÇOIS de Saint-Nectaire, Duc de la Ferté, Pair de France, né le 23 janvier 1657, suivit le Roi en sa conquête de Hollande en 1672, fut fait peu après Colonel d'un régiment d'Infanterie; & en mars 1674, le Roi lui donna le Gouvernement de Metz, Païs Messin, ville & Evêché de Verdun, Vic & Moyenvic, sur la démission du Maréchal son pere, & servit au siége de Fribourg en 1677, où il fut blessé. Le Roi agréa en sa faveur la démission du Duché de La Ferté. Il fut reçu au Parlement le huitiéme janvier 1678, commanda la même année un détachement de douze cens Grenadiers au siége de Gand; fut nommé Brigadier des armées du Roi en 1684; servit au siége de Luxembourg en cette qualité; en 1693 & 1694, en celle de Maréchal de camp dans les armées d'Allemagne; & en Italie en 1695. Il fut nommé Lieutenant-Général en janvier 1696, servit en Allemagne la même année, & mourut à Paris le premier août 1703, âgé de 46 ans & six mois. Il avoit épousé le 18 mars 1675, *Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique* de La Mothe-Houdancourt, fille de *Philippe* de La Mothe-Houdancourt, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louise* de Prie, Gouvernante des enfans de France, dont il a eu 1. *Marie-Angélique* de Saint-Nectaire, née le sixiéme novembre 1676, mariée le 16 janvier 1689, à *Gaston-Jean-Baptiste* de Lévis, Marquis de Mirepoix, &c., Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, Sénéchal de Carcassonne, Lieutenant-Général & Gouverneur des provinces de Foix, d'Onezan & d'Andorre, Maréchal de la Foi, morte le 31 mars 1715; 2. *Catherine-Louise*, mariée le 26 juillet 1698, à *François-Gabriel* Thibaut, Seigneur de la Carte, Capitaine des Gardes de Philippe de France, Duc d'Orléans, auquel en faveur de ce mariage, a été donnée la Terre de La Ferté, sous le titre de Marquis de La Ferté, dont il porte le nom; & 3. *N*.... de Saint-Nectaire, morte sans alliance en 1694.

BRANCHE DES MARQUIS de Châteauneuf.

XIII. CHARLES de Saint-Nectaire, Marquis de Châteauneuf, Vicomte de Lestrange & de Cheylane, second fils de HENRI, Marquis de La Ferté, & de *Marguerite* de La Chatre, mourut le 24 avril 1667. Il avoit épousé *Marie* de Hautefort, fille aînée & héritiére de *Claude* de Hautefort, Vicomte de Lestrange, & de *Marie* de Chambaud. Après la mort du Marquis de Châteauneuf, elle prit une seconde alliance en juillet 1669, avec *Guillaume* de Maupéou, Président à mortier au Parlement de Metz, ayant eu de son premier mari, 1. HENRI qui suit; 2. *Jean-Gabriel*, Chevalier de Malte, puis Marquis de Châteauneuf, Comte de Lestrange, mort le quatriéme juillet 1710; 3. *Henri*, Marquis de Senneterre, Comte de Lestrange & de Privat, Comte de Bourlatier, Chevalier de l'Ordre de Mont-Carmel, mort le 27 août 1713, qui avoit épousé en septembre 1710, *Marie-Thérése* de Dortan, niéce de *Jean-Claude* de la Poype-Vertrieu, Evêque de Poitiers; 4. *Marie-Louise*, alliée le 17 mai 1669, à *François* de Grolée, Comte de Peyre, Lieutenant-Général de Languedoc, morte le huitiéme avril 1718, âgée de 79 ans; 5. *Henriette-Bibiane*, Demoiselle de Lestrange, qui a beaucoup contribué à la liberté du Chevalier son frére; & 6. *Anne-Marie* de Saint-Nectaire, Demoiselle de Bologne.

XIV. HENRI de Saint-Nectaire, Marquis de Châteauneuf, Vicomte de Lestrange, &c. eut un différent avec le Comte du Roure, avec lequel il se battit à Vienne en Autriche. Le Comte y fut tué, & le Marquis de Senneterre eut les poumons & le bras percé, dont il demeura manchot. Il fut depuis Lieutenant-de-roi du Poitou en 1668, fut blessé à Privas le 13 octobre 1671, à l'occasion d'un grand différent qu'il avoit avec sa mére, & mourut de ses blessures le 25 du même mois. Il avoit épousé le 23 juillet 1668, *Anne* de Longueval, Fille d'honneur de la Reine, & fille de *Roger* de Longueval, Seigneur de Crecy, morte le 25 novembre 1714, âgée de 71 ans, dont il eut 1. *Marie-Thérése* de Saint-Nectaire, mariée en 1688, à *Louis* de Crussol, Marquis de Florensac, &c. morte le deuxiéme juillet 1705, âgée de 35 ans; 2. *Henriette*, morte jeune; & 3. *N*... de Saint-Nectaire, morte.

BRANCHE DES COMTES de SAINT-VICTOUR & de BRINON.

XI. JACQUES de Saint-Nectaire, troisiéme fils de NECTAIRE de Saint-Nectaire, & de *Marguerite* d'Etampes, fut Baron de Groliére, de Brinon-sur-Saudre, de Chaulmasson, &c. & Gentilhomme de la Chambre du Roi. Il épousa en avril 1575, *Françoise* d'Anglars, Dame de Saint-Victour, fille & héritiére de *Jacques*, Seigneur de Saint-Victour, & d'*Anne* de Cousin de Bourzolles, fille de *N*... Comte de Carlus, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune; 2. JACQUES qui suit; 3. *Nectaire*, Seigneur de Brinon, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort sans enfans; 4. *Marie*, alliée en juin 1598, à *Gui* du Faur, Seigneur de Courcelles: & 5. *Jeanne* de Saint-Nectaire, mariée le 17 août 1606, à *Charles* Grain de Saint-Marsault, Vicomte du Verdier en Limosin.

XII. JACQUES de Saint-Nectaire, Baron de Groliére, de Brinon, de Saint-Victour, &c. épousa en juin 1606, *Françoise* d'Apchon, fille de *Jacques* Seigneur d'Apchon, & de *Susanne* de Vendomois, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Jacques*, Comte de Groliére; 3. *Françoise*, mariée en 1628, à *Charles* de Bosse, Seigneur de la Farge, en Limosin; 4. *Jacqueline*, alliée à *Jacques* de Montal, Seigneur de Nosiéres & de Valens; 5. *Isabeau*, Religieuse à Sainte-Claire de Brives; 6. *Jeanne*, Religieuse avec sa sœur; & 7. *Jean-Charles* de Saint-Nectaire, Comte de Brinon, Lieutenant-de-roi de Nancy, Maréchal des camps & armées du Roi, mort le onziéme novembre 1696, âgé de 88 ans, qui avoit épousé le deuxiéme février 1654, *Marguerite*, fille unique de *Timoléon* de Bauves, Baron de Contenant, Seigneur de Liaville, &c. & d'*Anne* de Béthune-Rôny, morte le premier mai 1701, dont il eut, *Henri*, né en 1663, mort en 1665; *Charles-François*, mort; *Henri* Marquis de Saint-Nectaire, Lieutenant-Général des armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, cy-devant Ambassadeur en Angleterre; *Louise-Magdelaine*, morte; & *Marie-Magdelaine* de Saint-Nectaire, mariée en février 1696, à *Pierre-Gilbert* Colbert, Marquis de Villacerf, premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, morte le 22 juin 1718, âgée de 45 ans.

XIII. CHARLES de Saint-Nectaire, Comte de Saint-Victour, épousa le 27 décembre 1633, *Jeanne* de Rabaynes, fille de *Paul*, Seigneur d'Usson, & de la Tour-de-Brillac, & de *Diane* Esthuer de Caussade, dont il eut 1. PAUL qui suit; 2. *François*, mort jeune après son frére; & 3. *Marie* de Saint-Nectaire, mariée en 1680, avec *N*... de Fay, Marquis de Garlande, & morte au Puy-en-Vélay, en 1708.

XIV. PAUL de Saint-Nectaire, Marquis de Saint-Victour, &c. épousa en avril 1657, *Marie* Estourneau, *fille de N*... Seigneur de La Motte-Tursanne, dont il a eu FRANÇOIS qui suit.

XV. FRANÇOIS de Saint-Nectaire, Marquis de Saint-Victour, épousa le neuviéme février 1696, *Anne* Houel, fille de *Charles* Houel, Seigneur de Varennes, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, des Isles de Guadeloupe, Marquis & Seigneur propriétaire des mêmes Isles & d'*Anne* Hinselin. Il mourut le 24 mars 1715, âgé de 48 ans.

XVI. FRANÇOIS de Saint-Nectaire, dit *le Comte de Senneterre*, Seigneur de La Touche, de Bressillac, &c. avoit épousé *Marie* de Berchillon, vivante veuve en 1713, de laquelle il laissa JEAN-CHARLES qui suit.

XVII. JEAN-CHARLES, Comte de Senneterre, Seigneur de La Touche, de Bressillac, d'Usson, &c. Colonel d'un Régiment d'Infanterie, marié à l'âge de 28 ans, le huitiéme d'octobre 1713, avec *Marie-Marthe* de Saint-Pierre-de-Saint-Julien, fille de *Henri* de Saint-Pierre, Seigneur Marquis de S. Julien-sur-Callonge, de Vassy, de Grengue, de Houdreville, &c. & de *Marie-Magdelaine* de Boisseret d'Herbelay.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CLAVELIER & de FONTENILLES.

IX. JEAN de Saint-Nectaire, fils puîné d'Antoine, Seigneur de Saint-Nectaire, & d'*Antoinette* de Montmorin, fut Seigneur de Clavelier, &c. & épousa avant l'an 1501, *Louise* de la Gardette, fille & héritiére de *Robert*, Seigneur de Fontenilles, & de *Souveraine* de Miremont, dont il eut, 1. JEAN qui suit; 2. *François*, Evêque de Sarlat, mort en 1567; 3. *Jerôme*, Seigneur de Nubiéres; 4. *George*, Chanoine & Comte de Lyon; & 5. *Anne-Marie* de Saint-Nectaire, mariée à *Jean* de Foudras, Seigneur de Courcenay.

X. JEAN de Saint-Nectaire, Seigneur de Clavelier, de Fontenilles, &c. Sénéchal de Beaucaire, épousa en 1535, *Renée* de La Platiére, sœur du Maréchal Bourdillon, & fille de *François*, Seigneur des Bordes, & de *Catherine* de La Fayette, dont il eut, 1. JEAN qui suit; 2. *George*, Seigneur de Nubiéres, Gouverneur de Carmagnoles, mort sans postérité légitime; 3. *Antoine*, Evêque de Clermont en 1570; & 4. *Anne* de Saint-Nectaire, mariée à *Hector* de Montmorin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Gardes de la Reine-Mére Catherine de Médicis.

XI. JEAN de Saint-Nectaire, Seigneur de Fontenilles, de Clavelier, de Chavagnac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Marguerite* de Roffignac, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Fontenilles, mort sans alliance; & 2. *Gabrielle* de Saint-Nectaire, Dame de Fontenilles, mariée 1. à *Gilbert*, Seigneur de Chaseron: 2. à *Philippe* Popillon, Baron du Riau. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers.*

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENECTAIRE ou SENNETERRE (*Henri de*) Duc de Senneterre, Pair & Maréchal de France, a été nommé ordinairement *le Maréchal de La Ferté*. Il étoit fils de HENRI de Saint-Nectaire, Marquis de La Ferté-Nabert, Lieutenant-de-roi en Champagne, Che-

Chevalier de ses Ordres, & son Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & de *Marguerite* de la Châtre sa premiére femme. Lorsqu'on attaqua la Rochelle en 1626, Henri de Saint-Nectaire étoit à la tête du régiment du Comte de Soissons; & pendant le siége de cette ville, il servit à la construction du Fort-Louis. Depuis, il combattit en plusieurs endroits contre les Religionnaires, & se distingua au siége de Privas en Languedoc; à l'attaque du Pas de Suze en Piémont; au secours de Casal; au siége de Moyenvic & de Tréves; & à la bataille d'Avênes. Il fut fait Maréchal de camp sur la bréche de Hesdin, pour avoir défait le secours que le Général Piccolomini vouloit y jetter. Ensuite il gagna le fameux combat de Saint-Nicolas en Lorraine, où les ennemis eurent plus de deux mille hommes tuez sur la place, & perdirent leur canon. Il commandoit l'aile gauche à la bataille de Rocroy, où il fit des actions surprenantes; & fut fait peu après Gouverneur en Lorraine, puis Lieutenant-Général. Dans la suite, il se signala au siége d'Ypres, & à la bataille de Lens, d'où il repassa en Lorraine, & sauva la ville de Nancy du péril qui la menaçoit. Quelque tems après la prise de Ligny, le Roi lui envoya le Bâton de Maréchal de France. Depuis, il réduisit sous l'obéissance du Roi toutes les places qui avoient été prises en Lorraine. La fortune l'abandonna au siége de Valenciennes où il fut fait prisonnier; mais il ne fut pas si tôt délivré, qu'il prit Montmédy, & un an après Gravelines, qu'on estimoit imprenable. Il emporta la premiére de ces places, en trente huit jours, & l'autre en dix-neuf. Après la paix, le Roi ayant dessein d'aller en Lorraine pour prendre Marsal, il le fit Général de son armée sous lui; mais comme le Duc de Lorraine rendit cette place, l'affaire n'eut point de suite. A la promotion des Chevaliers de l'Ordre, l'an 1661, Sa Majesté le choisit pour être de leur nombre, & le fit un peu après Duc & Pair de France. Il mourut dans son château de la Ferté, près d'Orléans le 27 septembre 1681, âgé de 81 ans.

SAINT-NECTAIRE, SENECTAIRE ou SENNETERRE, (Magdelaine de) veuve de Gui de Saint-Exupéri, Seigneur de Miremont dans le Limosin, s'est rendu recommandable dans l'Histoire par sa vertu & par son courage pour la Religion Reformée. Cette Dame avoit toûjours auprès d'elle soixante jeunes Gentilshommes en bon équipage, avec lesquels elle couroit jusques dans la Basse Auvergne. Vers l'an 1575, sous le régne de Henri III, Montal, Lieutenant-de-Roi en cette province, irrité de ce que cette vaillante femme lui avoit défait deux Compagnies, alla avec quinze cens hommes de pié, & deux cens chevaux, assiéger le château de Miremont. Cette Amazone voyant cinquante Cavaliers qui venoient faire le dégât jusqu'aux portes de son château, fit une sortie, & les tailla en piéces; mais au retour elle trouva l'entrée de son château saisie par les ennemis. Aussi-tôt elle courut à Turenne, & amena quatre compagnies d'arquebusiers à cheval. Montal se posta entre deux montagnes pour leur fermer le passage; mais il y reçut un coup mortel. Sa troupe découragée par la blessure de son chef, décampa le soir même, & l'emporta dans un château proche de là, où il mourut quatre jours après. * Mézeray, *Hist. de France, sous Henri III.*

SAINT-NEOT ou SAINT-NEEDS, ville avec marché dans la contrée du Comté de Huntington, qu'on appelle *Tosselan*. Elle tire son nom d'un Moine de Glassenbury, dont le corps y fut transporté de Neodstock dans le païs de Cornouaille. On changea un palais, qu'il y avoit dans cette ville, en un monastére, & la ville changea son nom à cette occasion. * *Diction. Anglois.*

SAINT-NICOLAS, bon bourg des Païs-Bas Autrichiens, dans le païs de Waes en Flandre, à quatre lieues d'Anvers, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-NICOLAS, ville & port de mer de Moscovie, sur un golfe de l'Océan, ou de la Mer Blanche, qui porte aussi le nom de *Golfe de Saint-Nicolas*: elle est fort marchande. La Dwine se jette dans le Golfe de Saint-Nicolas.

* SAINT-NICOLAS, petite ville de la Moscovie, à l'emboûchure de la riviére de Vochova dans le Lac de Ladoga. * *Carte de Moscovie* publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle. On lui donne là le nom de Monastére.

SAINT-NICOLAS, bourg de Lorraine, que ceux qui écrivent en Latin, nomment *Fanum S. Nicolai*, est situé sur la riviére de Meurte, deux lieues au dessus de la ville de Nancy. Ce bourg est agréable & bien bâti; mais ce qui le rend plus considérable, est l'opinion qu'on y conserve une Relique de Saint-Nicolas, Evêque de Mire, ce qui y attire les peuples qui y viennent de toutes parts en dévotion.

SAINT-NICOLAS, Isle de l'Océan Atlantique, l'une des plus grandes du Cap Verd, située à vint-deux lieues, ou environ, à l'ouest-sud-ouest de celle de Salé. Elle est entre celles de Sainte-Luce & de Saint-Jaques. Son étendue est considérable & sa figure triangulaire. L'Orient, qui est le côté le plus large, a trente lieues de longueur, & les deux autres en ont plus de vint chacun. C'est un terroir montueux, stérile & pierreux tout autour de la mer. Dans le cœur de l'Isle il y a quelques vallées, où les Portugais, qui les habitent, ont des vignes & du bois à brûler. La ville capitale est dans un vallon, & le Gouverneur a plus de cent familles sous lui, outre les autres Habitans qui sont dispersez dans les vallées plus éloignées. * Dampier, *Voyage autour du monde, tome 1. ch. 2.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* SAINT-NICOLAS, l'une des vint isles que l'on appelle Isles de Salomon, dans la Mer Pacifique.

* SAINT-NICOLAS, Cap de l'Isle de S. Domingue dans l'Amérique septentrionale. C'est la pointe la plus occidentale de cette isle, vers la fin du 305 degré de longitude, & vers la fin du 20 degré de latitude septentrionale. M. Delisle, *Carte de l'Isle de S. Domingue.*

* SAINT-NICOLAS, Cap d'Afrique sur la côte orientale de la Cafrerie, sous le 28 degré de latitude méridionale, près de l'emboûchure de la riviére de Spiritu Sancto. * Sanson, *Carte de la Basse Ethiopie*, &c.

SAINT-OMER, ville du Païs-Bas en Artois, dans la contrée des anciens Morins, avec Evêché suffragant de Cambray, est nommée par ceux qui écrivent en Latin, *Fanum sancti Audomari* ou *Audomaropolis*, & est bâtie sur la riviére de l'Aa. Saint-Omer, Evêque de Térouane, la fonda vers l'an 660, & Foulques, Abbé de Saint-Bertin, commença de l'entourer de murailles vers l'an 880. Baudouin II, dit *le Chauve*, Comte de Flandre, acheva cet ouvrage en 902, & joignit l'Abbaïe de Sithieu à la ville. Après que Térouane eut été démolie dans le XVI siécle, on fonda en 1559 deux Evêchez, celui de Boulogne, & celui de Saint-Omer dont Gérard de Hamericourt fut le premier Prélat en 1562. Ortélius, & divers autres Auteurs croyent que la mer venoit autrefois jusqu'à Saint-Omer, où l'on voit les vestiges d'un ancien port, qu'on a cru être le *Portus Iccius* de César, qui étoit néanmoins à Boulogne. On voit près de cette ville un grand lac, avec de petites Isles flottantes. Au reste, la ville est grande, belle, bien fortifiée, ayant d'un côté la riviére & des marais; & de l'autre, un coteau défendu par un château, avec de bons bastions, & des fossez extrémement larges & profonds. Philippe, Duc d'Orléans, frere unique du Roi Louïs XIV, prit cette ville au mois d'avril de l'an 1677, après avoir gagné la bataille de Cassel. Elle a été cédée à la France, par l'onziéme article de la paix de Nimégue en 1678. Outre le chapitre de la cathédrale, qui est nombreux, & l'Abbaïe, on trouve dans cette ville deux maisons de Jésuites, un couvent de Chartreux, & diverses autres Communautez religieuses. * Guichardin, *Descript. du Païs-Bas.* Gazey, *Hist. Eccles. du Païs-Bas.* Arnoul Havensius, *de Erect. novor. Episcop. in Belgio.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE SAINT-OMER.

Nous avons dans la derniére édition des Conciles, celui qui fut assemblé à Saint-Omer en 1099. Robert *le Jeune*, Comte de Flandre, souhaitoit la paix, qui fut conclue dans cette assemblée, où Manassès, Archevêque de Rheims, étoit avec ses suffragans. Jean VI, Evêque de Saint-Omer, célébra un Synode en 1583, & en publia les Actes.

SAINT-ORESTE. *Voyez* SANT-ORESTE.

SAINT-PALAIS, ville capitale de la Basse Navarre, *Fanum sancti Palatii*, est située sur la riviére de Bidouse, au dessus de Gramont, & a été le siége de la Chancellerie, & de la Justice souveraine du païs, avant qu'elle fût unie au Parlement de Pau.

SAINT-PAPOUL, ville de France dans le Haut Languedoc, près du Fresquel, avec Evêché suffragant de Toulouse, est bâtie dans un lieu arrosé par le sang de Saint-Papoul, Martyr. Ce fut d'abord une paroisse, où l'on bâtit un monastére sur la fin du VIII siécle, du tems du Roi Pepin, ou de Charlemagne, son fils. Le Pape Jean XXII la changea en Cathédrale l'an 1317; mais les Bénédictins ont continué à y demeurer, & y sont encore au nombre de douze. La ville est à trois lieues de Castelnaudari, & à neuf de Toulouse; & le diocése renferme environ quarante-cinq paroisses. Son nom Latin est *Fanum S. Pauli.* * Catel, *Hist. & Mémoires de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

SAINT-PATRICE (Le Purgatoire de) petite isle, l'une de celles du Lac d'Erne, dans le Comté de Dunegal, Dungall, Doneghal ou Dongall, autrement Tirconnel, dans le nord d'Irlande. Il y a dans cette isle, fort près d'un petit Monastére, une voûte fort étroite, célébre pour les esprits errans ou les spectres qui y paroissent, ou plutôt, pour une certaine horreur qu'elle inspire. Les Habitans du païs, gens superstitieusement crédules, croyent que leur Apôtre Saint-Patrice, obtint de Dieu par ses ardentes priéres, que les peines & les tourmens de l'enfer, que souffrent les impies, fussent mis en cet endroit-là devant les yeux des Habitans qui étoient encore Payens, pour procurer leur prompte & sincére conversion. *Voyez* PATRICE. * Cambden, *Britannia.*

Il y a présentement environ cent douze ans qu'on a découvert la fraude qui se commettoit au sujet du prétendu Purgatoire de S. Patrice. Après avoir bien examiné cet endroit, on trouva que ce n'étoit qu'une petite cave, taillée dans le roc, tout à fait obscure, de la hauteur d'un homme un peu grand & qui pouvoit contenir cinq ou six personnes. Les Moines qui habitoient l'Isle, obligeoient tout homme qui y alloit en pélérinage à ce Purgatoire, de s'y disposer par de longues veilles & de pénibles jeûnes. Ce rude exercice joint aux contes qu'ils lui faisoient des apparitions qu'ils y auroient, démontoit le cerveau du Pélerin d'une telle maniére, qu'il en revenoit tout effrayé, & qu'il racontoit mille choses étonnantes que son imagination échauffée lui avoit suggérées. Richard, Comte de Corck, & Adam Loftus, Vicomte d'Ely & Chancelier d'Irlande, étoient Régens du Royaume quand on vit clair dans cette pratique. Ils chassérent les Moines, firent démolir la cave & mirent fin par là à l'illusion. * *Etat de la Grande-Bretagne sous George II, tome 3. p. 14.* Beeverell, *Délices d'Irlande, p. 1472.*

SAINT-PAUL de LEON. *Cherchez* LEON.

* SAINT-PAUL, petite ville de France dans la Provence avec Viguerie, sur le Loup, au sud-sud-est de la ville de Vence, selon Jaillot. Elle est éloignée de cette ville d'environ une lieue.

* SAINT-PAUL, bourg de France dans la Provence au confinent de la Durance & du Verdon, dans la Viguerie d'Aix, à peu

à peu près au nord-est de la ville d'Aix, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, ville de France en Dauphiné, avec Evêché suffragant d'Arles, & autrefois de Vienne, est capitale du petit païs de Tricastin, & étoit, dit-on, l'*Augusta Tricastinorum* des Anciens, appellée aujourd'hui *Fanum Pauli Tricastinorum Civitas*. Ce nom moderne lui est venu de saint Paul, un de ses Evêques. Au reste, cette ville eut dans le XVI siécle beaucoup à souffrir de la part des Huguenots, qui en ayant été maîtres pendant près de 50 ans, ruinérent les églises, pillérent les vases sacrez, & chassérent les Evêques & le Clergé. Antoine du Cros, qui fut nommé à cet Evêché en 1599, rétablit la cathédrale, & le culte divin, qui y avoit été interrompu l'espace de 45 ans, & mourut en 1630. Torquat, Paul, Restitut & Martin, sont reconnus pour Saints dans l'église de Saint-Paul-Trois-Chateaux. Les Reliques du premier, qu'on y conservoit avec respect, furent brûlées pendant les guerres civiles en 1561. Le corps de saint Restitut fut traité de la même façon. Le Chapitre de la cathédrale n'est composé que de dix Chanoines, les Dignitez comprises. Les Jacobins ont hors de la ville un assez beau couvent. * Du Chêne, *Antiq. des villes*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Chorier, *Hist. de Dauphiné*. Ptolomée fait mention des peuples Tricastins, *l. 2. c. 10.* Silius Italicus, *l. 3. v. 466.*

SAINT-PAUL, ville & Comté situé entre l'Artois & la Picardie, sur la riviére de Ternois, étoit dans son origine une forteresse qui avoit deux châteaux très-élevez & séparez l'un de l'autre par un fossé fort large & profond. On tient qu'elle fut bâtie par les Romains pour la défense du port de César, ce qui marque son antiquité. Dans la suite les Comtes y ayant fait leur séjour ordinaire, y tinrent leur place d'armes & leur Lit de Justice: d'où vient que les Habitans & les Sujets s'étant multipliez, ils habitérent les environs & formérent une espéce de bourgade, que les Comtes ont depuis fait murer, ayant aussi renfermé l'un des châteaux dans son enceinte. Cette ville a été plusieurs fois assiégée par les Comtes de Flandre dans les années 1117, 1120, 1140 & en 1380, par les Anglois, mais sur tout l'an 1537, par l'Empereur Charles-*Quint*, qui la prit & la ruïna entiérement, après y avoir fait un carnage de quatre mille hommes qui étoient dans la place, qui fut enfin rendue à la France par la paix des Pyrénées l'an 1659. Elle a porté de tout tems le titre de Comté, ayant quinze lieues d'étendue, & trois cens soixante villages sous sa jurisdiction; & les Comtes qui relevoient de ceux de Boulogne, jouïssoient du droit de souveraineté, faisoient battre monnoye, & levoient des troupes & des impôts sur leurs Sujets pour faire la guerre. Aussi ont-ils fait voir leur valeur singuliére dans le commandement des armées, dans les batailles, rencontres & prises de villes, dans les Croisades contre les Infidéles, dans les guerres contre les Albigeois & autres. Ils ne se sont pas moins distinguez par leurs alliances & leur piété que par leur bravoure. Ils ont été alliez aux Empereurs, aux Rois & aux plus grands Princes de l'Europe. Les Etats les plus florissans ont choisi les Comtes de Saint-Paul pour leurs Conseillers, Chanceliers, Ambassadeurs, Plénipotentiaires, Gouverneurs de villes & de provinces. Les Rois de France leur ont confié les plus éclatantes charges & Offices de leur Couronne, comme de Grand Bouteillier, d'Echanson, de Connétable, de Chambellan, &c. & ont honoré les derniers de la dignité de Duc & Pair, en récompense de leur mérite & de leurs services. L'église même a tiré de leurs familles, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques & d'autres Prélats, tels que le Bienheureux Pierre de Luxembourg, Evêque & Cardinal; Louis de Luxembourg, Archevêque de Rouen; Robert de Châtillon, Evêque & Duc de Laon, Pair de France; le Bienheureux Godefroy de Bouillon, Roi de Jérusalem; saint Charles de Chatillon, dit *de Blois*, Duc de Bretagne; Louis de Blois ou de Blosius, Abbé de Liesse en Hainaut, & grand nombre d'autres saints personnages de l'un & de l'autre sexe. Les premiers Comtes de Saint-Paul étoient originaires des Comtes de Boulogne sur mer; de là vient que ceux-ci ont tenu longtems le Comté de Saint-Paul en fief, qu'ils ont transmis à leurs Descendans qui ont fait la Maison de Saint-Paul en Ternois. Cela arriva après l'incursion des Normands, vers l'an 881, & lors par les alliances ce Comté passa dans la famille des Comtes de Ponthieu jusqu'à GUILLAUME, I. du nom, qui à la faveur du Roi Lothaire reprit en 965 sur Arnoul *le Jeune*, Comte de Flandre, les Comtez de Ponthieu & de Saint-Paul, que ses prédécesseurs avoient usurpez, & les partagea à ses deux fils, le Ponthieu à son aîné Hilduin, & Saint-Paul au puîné. Hugues en prit le nom, & sa postérité en jouït jusqu'à ce qu'*Elizabeth* fille aînée & principale héritiére de *Hugues* Candavéne, Comte de Saint-Paul, & d'*Yolant* de Haynaut, porta ce Comté dans la Maison de Châtillon, en épousant vers l'an 1240, GAUCHER de Châtillon, III. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissi, de Montjay, &c. Sénéchal de Bourgogne, Bouteiller de Champagne, & Comte de S. Paul à cause de sa femme, dont sa postérité jouït, jusqu'à ce que *Mahaut* de Châtillon, Comtesse de Saint-Paul, fille de *Jean*, Comte de Saint-Paul, & de *Jeanne* de Fiennes, épousa l'an 1350, Gui de Luxembourg, Comte de Ligny, en la Maison duquel il demeura jusqu'à ce que *Marie* de Luxembourg, Comtesse de Saint-Paul, &c. & fille de *Pierre*, II. du nom, Comte de Saint-Paul, de Marie & de Soissons, Vicomte de Meaux, &c. & de *Marguerite* de Savoye, épousa par traité du huitiéme Septembre 1487, FRANÇOIS de Bourbon, Comte de Vendôme, &c. septiéme ayeul du Roi Louis XV, à présent régnant. Le Comté de Saint-Paul resta dans la Maison de Bourbon, jusqu'à ce que *Marie* de Bourbon, Duchesse d'Estouteville & Comtesse de Saint-Paul, fille de *François*, Comte de Saint-Paul & de Chaumont, & d'*Adrienne*, Duchesse d'Estouteville, épousa en 1563, LEONOR d'Orléans, Duc de Longueville, dans la Maison de qui il a resté jusqu'à la mort d'*Anne-Marie* d'Orléans, Princesse de Neufchâtel, Comtesse de Saint-Paul, &c. veuve de *Henri* de Savoye, Duc de Nemours, arrivée le 16 juin 1707, d'où ce Comté a passé à *Elisabeth* de Lorraine, fille de *François-Marie* de Lorraine, Comte de Lillebonne, veuve de *Louis* de Melun, Prince d'Epinoy, dont jouït à présent Louis de Melun, Prince d'Epinoy, Duc de Joyeuse, Pair de France, son fils. * *Voyez* Ferry de Locres, *Histoire des Comtes de Saint-Paul.* Vignier, *Histoire de Luxembourg.* Du Chêne, *Histoire de Châtillon.* Jean Carpentier, *Histoire de Cambray.* Malbrancq, *de Morinis.* Le Pére Anselme, *Les Généalogies de France.* Sainte-Marthe. Le Mire, &c.

* SAINT-PAUL (Antoine de) étoit Gentilhomme, mais né de parens si pauvres que ses sœurs épousérent des païsans. Il eut le bonheur d'être placé en qualité de Page dans la Maison de Beauvais-Nangy. Dès qu'il eut quité la livrée, il entra dans le service, où il se conduisit si bien, & donna de telles preuves de sa valeur & de son attachement au parti qu'il embrassoit, que le Duc de Guise le voulut avoir & le mit au nombre de ses Braves. Ce jeune homme rendit à ce Prince de grands services, lui sauva la vie le jour de devant les Barricades, & fut des plus ardens à venger la mort de son Protecteur qui fut tué à Blois en 1588. Le Duc de Mayenne lui confia la garde de la Champagne pour la Ligue, & le fit ensuite Lieutenant Général des armées, & en 1592 Maréchal de France. Ces honneurs lui inspirérent un tel orgueil, qu'il prit le titre de Duc de Rethel, & qu'il eut l'audace de faire dire au Duc de Nevers, que s'il vouloit être paisible possesseur de ce Duché, il pouvoit se procurer cet avantage par un double mariage de leurs enfans. Ce Prince fut tellement choqué de cette proposition qu'il jura qu'il le feroit pendre au premier arbre avec une couronne de Duc sur la tête. Le jeune Duc de Guise, prétendoit avec droit le Gouvernement de Champagne, mais Saint-Paul fit tous ses efforts pour se conserver l'autorité de ce poste, s'il n'en avoit pas le titre, & il chercha à se rendre si puissant que cela pût porter le Roi Henri IV, en s'accommodant avec lui, à le confirmer dans sa dignité de Maréchal de France, ou que si cela ne lui réüssissoit pas, il fut en état de faire un accord avantageux avec le Roi d'Espagne. Enfin, un jour que le Duc & lui marchoient ensemble dans la ville de Rheims en 1594, après quelques paroles un peu hautes de part & d'autre, ce Prince lui passa son épée au travers du corps, & le jetta sur le carreau. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* De Thou. Mézeray.

* SAINT-PAUL-de-FENOUILLEDES, petite ville de France en Languedoc, dans l'Evêché d'Aleth, sur la riviére d'Agly. * M. Delisle, *Carte de la partie orientale du Languedoc.*

SAINT-PELTEN. *Voyez* SAINT-POLTEN.

SAINT-PETRONEL, bourg de l'Autriche, situé sur le bord méridional du Danube, à trois lieues au dessus de Haimbourg. On prend Saint-Pétronel pour l'ancienne *Carnus*, *Carnuntum*, ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAINT-PHILIPPE, Fort sur l'Escaut au dessous & à l'ouest-sud-ouest d'Anvers, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

* SAINT-PHILIPPE, *Fort de Flandre* sur le bord méridional du *canal* qui va de Bruges à *Gand*. Il est à l'ouest de cette derniére *ville*, tirant vers le nord, & en est éloigné d'environ trois lieues.

SAINT-PHILIPPE. *Voyez* SAN-FILIPPO.

SAINT-PHILIPPE, Fort. *Voyez* MAON.

SAINT-PHILIPPE, dans les Terres Magellaniques. *Voyez* FAMINE.

* SAINT-PIERRE, bourg qui tient lieu de capitale à l'Isle de Guernesey. Il est sur la côte orientale, défendu par deux châteaux, dont l'un est à côté du bourg, & l'autre nommé le *Château Cornet* est sur une islette, ou plutôt un rocher élevé, qui est environné d'eau de toutes parts quand la marée monte. C'est là que loge le Gouverneur de l'Isle avec sa garnison, & l'on n'y laisse entrer ni femme ni François. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 719.

SAINT-PIERRE-le-MOUTIER, petite ville de France. Elle est dans le Nivernois, entre l'Allier & la Loire, à cinq lieues de Nevers du côté du midi, avec Présidial, pour tout le Nivernois. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-PIERRE (Le Fort) est dans la Martinique, une des Antilles, sur une Baye, qui est entre la côte septentrionale & méridionale de l'isle. Il y a près de ce Fort un couvent de Jésuites, & plusieurs habitations de François. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-PIERRE, Isle de la Mer Méditerranée au sud de la Sardaigne. *Voyez* SAN-PIETRO.

SAINT-PIERRE (Le Lac de) est dans la Nouvelle France, en Amérique. Il est formé par la riviére de Saint-Laurent, un peu au dessous de l'Isle de Montréal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAINT-PIERRE (L'Isle de) petite isle de l'Amérique septentrionale, située au sud de l'Isle de Terre-Neuve.

SAINT-PIERRE du BEUF. *Voyez* BEUF.

SAINT-PILT. *Voyez* SAINT-POLTEN.

SAINT-POL-de-LEON. *Voyez* LEON.

SAINT-POL-HECOURT (Marc-Antoine de) Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louis, a été un des braves Capitaines de Marine qu'il y ait eu dans le XVII siécle, ayant commencé fort jeune à servir. Il fut fait Capitaine de vaisseaux en 1693, il prit l'année suivante un vaisseau de guerre des Hollandois de cinquante Canons à l'abordage, les combattit & leur en enleva un autre de pareille force en 1696. Il commanda un vaisseau dans l'escadre de M. le Prince de Conty au voyage de

Dantzic: ayant mis pié à *terre*, & s'étant retranché avec un détachement de deux mille hommes, il soutint l'effort de toute la Cavalerie de l'Electeur de Saxe, qui avoit enlevé les bagages de M. l'Abbé de Polignac, depuis Cardinal, pour lors Ambassadeur en Pologne; & après avoir embarqué tout son monde, à la vue des ennemis, il joignit son escadre avec cet Ambassadeur. Ayant pris, après un rude combat en 1703, le Ludlow, vaisseau de guerre Anglois, le Roi le fit Chevalier de saint Louis, & lui donna le commandement des vaisseaux de l'escadre de Dunkerque; trois mois après il prit le Samslade & le Salisbery, ce dernier vaisseau estimé un des meilleurs voiliers d'Angleterre. Il attaqua en la même année une flotte de 200 voiles, escortée par quatre vaisseaux de guerre Hollandois, avec tant de valeur, que le Commandant fut coulé à fond, les trois autres pris, & la flotte entiérement détruite sur les côtes d'Ecosse: tous les équipages enlevez; les Officiers, Soldats & Matelots faits prisonniers; les flammes, banderoles & pavillons apportez à Paris. Le Roi, pour récompenser sa valeur, lui donna une pension de quinze cens livres. L'année suivante, les intéressez en l'armement des vaisseaux du Roi à Dunkerque, commandez par le Chevalier de Saint-Pol, lui ayant remis une action de dix mille livres, il la fit en même tems distribuer, par une générosité singuliere, aux Soldats & équipages de son escadre. En 1705, il enleva une flotte de vint bâtimens, & deux vaisseaux de guerre, qui furent conduits à Brest. Le dernier jour d'octobre de la même année, ayant attaqué plusieurs vaisseaux de guerre ennemis, sur les côtes de Hollande, qui furent pris à l'abordage, ce brave Officier s'étant avancé pour donner ses ordres, reçut un coup dans la poitrine, dont il mourut sur le champ: son corps fut conduit à Dunkerque, où il entra triomphant après sa mort, & fut inhumé dans la principale église, avec les honneurs dus à sa valeur & à sa naissance, regretté par les Capitaines des vaisseaux ennemis, même ses prisonniers, quoiqu'il leur eût causé des pertes très-considérables pendant cette guerre. Le Roi, en vue de ses services, accorda une pension à chacun de ses trois neveux. La Maison de Saint-Pol, répandue dans plusieurs provinces du Royaume, tire son origine des anciens Barons de Saint-Pol, connus en Bretagne dès le tems de ses premiers Souverains: elle se divisa en plusieurs branches, il y a près de 400 ans. Pierre de Saint-Pol, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux, en l'année 1340, forma celle dont est sorti le brave Gentilhomme, dont il vient d'être parlé. Il fut pére de Jean de Saint-Pol, Seigneur de Miseray, lequel eut trois fils, *Noël*; *Guillaume*; & *Pierre* de Saint-Pol, tige des Seigneurs de Vacheresse.

Guillaume de Saint-Pol, Seigneur de Hécourt, fut pére de Pierre de Saint-Pol, II. du nom, lequel épousa en 1453, l'héritiére de Boissy en Gatine. Ses Descendans ayant possédé jusqu'à présent cette Seigneurie, elle en a pris le nom de Boissy-Saint-Pol.

Pierre de Saint-Pol eut deux fils, Jacques de Saint-Pol, Seigneur de Boissy: & *Charles*, duquel étoit issu un autre *Jacques*, Comte de Saint-Pol, Maréchal des camps & armées du Roi, tué à la bataille de Thionville.

Jacques de Saint-Pol, Seigneur de Boissy, fut pére de Philippe de Saint-Pol, lequel eut deux fils, *Charles*, Seigneur de Boissy; & Etienne de Saint-Pol, Seigneur de Hécourt, pére de François, & de Pierre de Saint-Pol. Du premier est issu *Louis* de Saint-Pol, Seigneur de la Briche, aîné de cette maison.

Pierre de Saint-Pol, III. du nom, fut pére de Pierre de Saint-Pol, IV. du nom, Seigneur de Hécourt, lequel laissa trois fils, Pierre de Saint-Pol, Seigneur de Lémondans; *François* de Saint-Pol, Prieur des Granges-le-Roy; & *Marc-Antoine* de Saint-Pol, Chevalier de Saint-Louis, Commandant l'escadre des vaisseaux du Roi à Dunkerque.

Pierre de Saint-Pol, V. du nom, a laissé plusieurs enfans, dont l'aîné est *Pierre* de Saint-Pol, VI. du nom, Seigneur de Lémondans; *Charles* de Saint-Pol, Chevalier de Malte; & autres. * *Mémoires du tems.* D'Argentré, *Histoire de Bretagne.*

La Maison de Saint-Pol porte d'argent au sautoir dentelé de sable.

SAINT-POL (Antoine de) *Voyez* SAINT-PAUL.

SAINT-POLTEN, c'est à dire, *Saint-Hippolyte*, en Latin *Fanum Sancti Hippolyti*, petite ville de la Basse Autriche en Allemagne, sur la riviére de Drasain, à onze lieues de Vienne, vers le couchant méridional. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-PONS de TOMIERES, ville de France en Languedoc, sur la riviére de Jaur, avec Evêché suffragant de Narbonne, est nommée par les Auteurs Latins *Tomeriæ Pontiopolis & fanum Pontii Tomeriarum urbs.* C'étoit une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoit, fondée en 936, par Raimond Pons, Comte de Toulouse, en l'honneur de saint Pons, Martyr, Evêque de Cémele ou Nice. Le Pape Jean XXII y fonda un Evêché en 1318; & depuis, les Moines en ont été sécularisez en 1625. L'Evêque est Seigneur de la ville. Le Chapitre est composé de trois Archidiacres, d'un Sacristain, d'un Précenteur, & de seize Chanoines. * Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Antiq. des Villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Catel, *Hist. des Comtes de Toulouse.*

☞ L'Abbaïe de Saint-Pons fut fondée par Raimond III, Comte de Toulouse, surnommé *Pons*, selon l'opinion commune. Cependant ce n'est pas le sentiment de M. Catel, lequel distingue Raimond, qui fit hommage au Roi Raoul, l'an 932, d'avec Pons, qui fonda l'Abbaïe de Tomiéres l'an 936. On croit pourtant que c'est le même qui prit le surnom de *Pons*, par dévotion envers saint Pons le Martyr. La Chartre de la fondation est du mois de novembre 936, le premier du régne de Louis IV, dit d'*Outremer*. *Ego Raimundus qui & Pontius* (porte un titre de 937.) *Primarchio & Dux Aquitaniæ*, *& uxor mea Garsindis.* Cette *Garsinde* est la premiére femme de *Raimond* Pons, qui épousa en secondes noces *Berthe*, niéce de *Hugues*, Roi d'Italie & Comte d'Arles, & veuve de *Boson*, Marquis de Toscane. Il eut de ce second mariage *Guillaume*, Comte d'Arles & de Toulouse, qui se fit Moine de Clugni, sous saint Mayeul; & Pons I ou II, pére de Guillaume IV, qui le fut de Pons II ou III.* Celui-ci assista au Concile tenu à Toulouse l'an 1056, & mourut vers l'an 1061. Il épousa *Almodis* ou *Almosie*, fille de *Berard*, Comte de la Marche, séparée par parenté de *Hugues* de Lusignan, & de *Guillaume* III, Comte d'Arles, & veuve de *Raimond-Berenger*, & en eut Guillaume V, & *Raimond* dit *de Saint-Gilles.* * Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse.*

SAINT-POURÇAIN, petite ville de France dans l'Auvergne. Elle est enchâssée dans le Bourbonnois, & située au confluent de la Cioule & de l'Allier, à cinq lieues au dessus de Moulins. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-QUENTIN sur la Somme, ville de France, & capitale du païs de Vermandois en Picardie, est appellée aujourd'hui par ceux qui écrivent en Latin *Quintinopolis* ou *Quintini Fanum*, & est, à ce qu'on croit, l'*Augusta Veromanduorum* des Anciens. D'Habiles Géographes prétendent que cette derniére étoit située dans le lieu où est aujourd'hui, l'Abbaïe & le village de Vermand. Ils ajoûtent que cette ville ayant été détruite par les Barbares, on la rebâtit auprès du tombeau de S. Quentin, dont elle a pris le nom. Il paroît plus probable à d'autres, qu'elle a toujours été à peu près, où elle est aujourd'hui. L'invention des Reliques de S. Quentin l'an 640, ou, selon d'autres, l'an 641, augmenta tellement la dévotion envers ce saint Martyr, que S. Eloy fut obligé de faire aggrandir & embellir l'église. Elle est située sur une petite éminence, qui a d'un côté la riviére, & de l'autre une vallée presque toute escarpée, si ce n'est du côté de la porte de Saint-Jean, où l'on a élevé un grand bastion, avec quelques demi-lunes. Outre l'église principale, qui est la Collégiale de S. Quentin, il y en a d'autres très-propres, avec plusieurs monastéres. La ville est grande & bien peuplée, a diverses manufactures, sur tout de toiles, & a appartenu aux Comtes de Vermandois. Raoul, I. de ce nom, surnommé *le Vaillant*, fils de Hugues de France, eut d'*Alix*, dite *Pétronelle* de Guienne, sa seconde femme, *Raoul* II, dit *le Jeune* & *le Lépreux*, qui mourut sans postérité; *Elisabeth*, Comtesse de Vermandois, qui épousa l'an 1156, *Philippe* d'Alsace, Comte de Flandre; & *Eléonore*, Comtesse de Saint-Quentin & de Valois, qui fut mariée quatre fois, & mourut sans enfans après sa sœur. Elisabeth s'établit dans ce Comté: ce qui fut un sujet de guerre entre le Roi Philippe *Auguste* & le Comte de Flandre. Le Roi lui laissa depuis pour usufruit, sa vie durant, Péronne & Saint-Quentin: mais après la mort de ce Comte, ces villes furent réunies à la Couronne. S. Quentin a été depuis quelquefois engagée aux Ducs de Bourgogne, & en a été toûjours retirée avec les autres villes sur la Somme. L'an 1557, après que la tréve eut été rompue entre le Roi Henri II, & Philippe II, Roi d'Espagne, Philibert Emanuel, Duc de Savoye, Gouverneur du Païs-Bas, assiégea la ville de Saint-Quentin, qui étoit dégarnie d'hommes, & mal fortifiée. L'Amiral de Coligny se jetta dedans avec quelques troupes. On tenta diverses fois d'y jetter du secours; & à la fin le Connétable de Montmorency passa lui même la Somme avec l'armée du Roi, qu'il commandoit, pour y en faire entrer par les marais: mais cela se fit avec tant de précipitation, qu'à peine y entra-t'il 500 hommes sous d'Andelot, Colonel de l'Infanterie, & frére de l'Amiral. Ensuite le Connétable voulut se retirer à la vue de l'ennemi en plein jour, quoiqu'embarrassé d'équipages, & beaucoup plus foible que les Espagnols. Le Duc de Savoye profitant de cette faute, le surprit entre les villages d'Essigni & de Lizerolles, & le chargea si brusquement, qu'il n'eut pas le loisir de donner ses ordres pour ranger son armée en bataille. Le Connétable lui même y demeura prisonnier, avec un de ses fils, les Ducs de Montpensier & de Longueville, Louis de Gonzague, depuis Duc de Nevers, le Maréchal de S. André, dix Chevaliers de l'Ordre, & 300 Gentilshommes. Il y en eut aussi plus de 600 morts, outre 3000 hommes d'Infanterie & de Cavalerie, parmi lesquels on trouva Jean de Bourbon, Duc d'Anguien. Il en fut fait presqu'autant de prisonniers, dans cette bataille de *Saint-Quentin*, dite aussi *de S. Laurent*, parce qu'elle fut donnée le dixiéme août, jour de la Fête de ce Saint. Les ennemis n'y perdirent qu'environ 80 ou cent hommes. Dans cette occasion, Catherine Lallier, veuve de Louis Varlet, Sieur de Gibercourt, donna quelques arpens de terre pour la sépulture des François. Ce lieu, appellé *Vieux-Moûtier*, est encore un monument célébre, qui attire la curiosité des Voyageurs. Les ennemis ne furent pas profiter de leur avantage: car ils s'arrêtérent au siége de S. Quentin, où le Roi Philippe vint le 27 août. L'Amiral, qui avoit trop tardé à capituler, fut cause qu'on força cette place par cinq bréches, & fut lui même fait prisonnier. Cette ville fut rendue l'an 1559, par la paix de Câteau-Cambresis, si peu avantageuse à la France. L'Amiral de Coligny, dans ses Mémoires, en parlant de Louis Varlet de Gibercourt, Major de la place, dit, *que jamais il ne vit un sujet plus affectionné au service du Roi, ni plus diligent à secourir sa patrie.* Il fut l'ayeul maternel de Louis le Févre de Caumartin, Garde des Sceaux de France: & sa famille subsiste encore aujourd'hui en la personne de Nicolas Varlet de Montescourt, & de François Varlet de Gibercourt, Chevalier de S. Lazare.

Quelques Auteurs parlent d'un Concile assemblé à S. Quentin l'an 1231, par Henri de Dreux, Archevêque de Rheims, pour mettre d'accord Milon, Evêque de Beauvais, qui étoit en procès avec les Habitans de sa ville: mais il y a plus d'apparence que cette assemblée se fit dans l'Abbaïe de Saint-Quentin de Beauvais, ou à Saint Quentin de Lille. On parle encore de deux

deux autres Synodes, l'an 1235 & 1237, & d'un troisiéme tenu par Milon, Evêque de Soissons, l'an 1271. * De Thou, *Hist.* *Mémoires de* Tavanes *& de* Montluc. Belcarius, *Hist.* Du Puy, *Droits du Roi.*

* SAINT-QUENTIN, village de France dans le Dauphiné, proche de la rive droite de l'Isére, dans l'Evêché de Vienne, à l'oueil-nord-ouest de Grenoble, dont il est éloigné de trois lieues.

SAINT-REAL, (César Vichard de) Abbé, naquit à Chambéry où son pére étoit Conseiller du Sénat. Il vint fort jeune en France, & après y avoir été quelque tems Disciple du fameux M. de Varillas, avec lequel il se brouilla pour certains Ecrits, que celui-ci prétendoit qu'il lui avoit enlevez, il ne tarda pas à se faire connoître à Paris par ses Ouvrages. En 1675, il retourna à Chambéry, & alla de là en Angleterre avec la Duchesse de Mazarin, mais il n'y resta que fort peu de tems, & revint bientôt à Paris. Il y vécut fort longtems en simple Clerc, sans titre, ni dégré, occupé seulement de ses études. Il se retira en Savoye en 1692, & mourut la même année à Chambéry, apparemment assez peu avancé en âge; mais certainement peu accommodé des biens de la fortune. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit & de pénétration, grand ennemi de ces éloges interessez, dont la plupart des Auteurs font entre eux un commerce honteux, mais d'ailleurs un peu trop sensible aux traits de la Critique. Il aimoit beaucoup les Sciences, sur tout l'Histoire, à laquelle il s'étoit particuliérement attaché, & qu'il vouloit qu'on étudiât d'une maniére toute différente de celle dont on l'étudie communément. Il s'étoit fort appliqué à la Romaine, & en a éclairci plusieurs morceaux d'une maniére satisfaisante. Quelques Critiques à la vérité lui ont reproché d'avoir employé des Anecdotes non seulement fort suspectes, mais même absolument fausses; d'autres se sont plaints que quelques unes de ses réflexions étoient trop rafinées & trop recherchées; d'autres enfin, ont trouvé quelque chose à redire dans son stile, & particuliérement dans celui de ses Oeuvres posthumes, qu'il n'a sans doute point eu le tems de revoir & de retoucher: mais en général ses Ecrits ont toûjours été très bien reçus du Public; & les personnes mêmes, qui y ont trouvé les défauts dont on vient de parler, n'ont pu leur refuser les applaudissemens qu'ils méritoient si légitimement d'ailleurs, ni disconvenir qu'ils ne fussent remplis de remarques solides & sensées, & de réflexions utiles & ingénieuses. On a de lui les Ouvrages suivans. *De l'usage de l'Histoire; Dom Carlos, Nouvelle historique; Conjuration des Espagnols contre la République de Venise; Mémoires de Madame la Duchesse de Mazarin; La Vie de Jesus Christ; Eclaircissement sur le discours de Zachée à Jesus Christ; Césarion ou Entretiens sur divers sujets, particuliérement de l'Histoire Romaine, de la Valeur, de la Critique; Lettres de Ciceron à Atticus, traduites en François avec le Latin à côté & des Remarques; Oeuvres posthumes.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome 2. p. 134 & suiv.*

SAINT-REME ou SAINT-REMO, ville de l'Etat & de la côte occidentale de Gênes, à quatre milles de Ventimille. Elle est située dans un fonds très fertile & plus agréable que tous ceux qui se trouvent sur la riviére. On y trouve des palmiers, des citronniers & des orangers dans la plaine. Peu de tems après qu'on est sorti de Saint-Rême, on trouve d'affreuses montagnes. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SAINT-REMI, petite ville de France dans la Provence, à quatre lieues d'Arles, de la Viguerie de Tarascon, & du diocése d'Avignon, s'appelloit anciennement *Glonum*. On croit que ce nom fut changé en celui de Saint-Remi, à cause d'un miracle que cet Archevêque de Rheims fit en ce lieu, lorsqu'en 501, accompagnant le Roi Clovis en Provence, il y délivra du Démon la fille d'un nommé Benoit, & la ressuscita ensuite. Il est resté au dedans & au dehors de cette ville plusieurs monumens d'antiquité, qui marquent assez qu'elle étoit autrefois grande & célébre. Entre autres, on voit à un quart de lieue de là un Arc triomphal, & un Mausolée magnifique, couvert d'un dôme, soutenu par deux rangs de colomnes, dressées les unes sur les autres, & orné de plusieurs statues & figures, avec des trophées d'armes en relief. On découvre encore tous les jours aux environs de cette ville, des urnes, des médailles d'or & d'argent, & des pierres marquées d'Inscriptions antiques. Il y a aujourd'hui dans la ville de Saint-Remi une église collégiale de Chanoines séculiers, sous le titre de Saint-Martin, fondée vers l'an 1330, par le Pape Jean XXII, séant à Avignon. Le domaine temporel a été possédé successivement par différens Seigneurs, & est maintenant une dépendance de la Baronie de Baux, dont le Prince de Monaco jouït par le don que lui en fit Louïs XIII, l'an 1641. Cette ville députe aux assemblées ou Etats de la Province. * Bouche, *Chron. de Provence, l. 3 & 4.*

SAINT-REMI, ville d'Italie. *Voyez* SAINT-REME.

* SAINT-RENAN ou LOC-RENAN, petite ville de France, en Bretagne dans le diocése de Saint-Pol-de-Léon. Elle est au nord-ouest de Brest, & au sud-ouest de Saint-Pol-de Léon, à trois lieues de la premiére & à quatorze de l'autre.

SAINT-RIQUIER, anciennement *Centula*, bourg avec une ancienne Abbaïe, de l'Ordre de saint Benoît, & de la Congrégation de Saint-Maur, fondée en 630. Il est dans le Ponthieu en Picardie, sur le Gardon, à deux lieues d'Abbeville, vers l'orient septentrional. Il y a Prevôté du Bailliage d'Amiens. La foudre tomba sur cette Abbaïe le 29 février 1719, sur les neuf heures du soir, & l'embrasa en un moment, de sorte que les Religieux eurent bien de la peine à se sauver. La bibliothéque, qui étoit considérable, fut consommée en une heure de tems. Le feu, qui avoit pris à la charpente de la grosse tour, que l'on trouva moyen d'abbattre, s'arrêta au pignon de l'église, qui ne fut point endommagée, quoique l'incendie eût duré cinq jours; ce qui causa une très grande perte à cette Abbaïe, qui est une des plus considérables de France. * *Mémoires du tems.* Baudrand.

* SAINT-ROCH (Basse de) grand banc de sable, situé dans la Mer du Bresil, vers les Côtes de la Capitainie de Rio Grande.

SAINT-ROMAIN (Melchior de Harod, de Senevas, Marquis de) Conseiller d'Etat ordinaire, Abbé de Preuct & de Corbigny, étoit issu d'une ancienne Maison du Lyonnois, & s'est rendu recommandable dans le XVII siécle par ses négociations. Il commença à faire connoître le génie qu'il avoit pour cela pendant les guerres d'Allemagne, par le traité qu'il fit avec le Chancelier Oxenstiern, Directeur des affaires de Suéde en Allemagne, pendant la minorité de la Reine Christine. Enfuite il fut Résident de France à Hambourg, & s'y trouva dans le tems que l'on fit le Traité préliminaire de la paix de Westphalie, & alla en la même qualité à Munster, pendant que l'on y faisoit le Traité. Il y fut employé en diverses négociations importantes, & passa même en Suéde, pour y pénétrer les intentions de cette Cour au sujet de la paix. Après le traité des Pyrénées, le Roi l'envoya son Ambassadeur ordinaire en Portugal; & à peine en fut-il de retour, qu'il fut Ambassadeur extraordinaire auprès des Cantons, & y servit utilement la France, en empêchant les Suisses de mettre des obstacles à la conquête de la Franche-Comté. Les différents qui survinrent entre la France & l'Empire après le Traité de Nimégue, ayant donné lieu aux Conférences de Francfort, le Roi y envoya M. de Saint-Romain en qualité de son premier Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire l'an 1681. De là il fut renvoyé encore Ambassadeur extraordinaire en Portugal, l'an 1683, où il fut deux ans: le Roi le nomma en même tems Conseiller d'Etat d'épée, quoiqu'il fût d'Eglise. Il mourut à Paris le 14 juillet 1693, âgé de 80 ans. * *Mémoires Historiques.*

SAINT ROMAIN, Archevêque de Rouen. *Voyez* ROMAIN (Saint)

* SAINT-ROMAIN, Cap de l'Amérique méridionale, dans la partie la plus septentrionale de la province de Vénézuéla du côté de Rio de la Hacha. * M. Delisle, *Carte du Pérou, de la Terre-ferme, &c.*

SAINT-RUF, Abbaïe de Valence en Dauphiné, & Chef d'Ordre des Chanoines Réguliers de saint Augustin, doit son origine à Amalde, à Odilon, à Ponce & à Durand, Prêtres de l'Eglise d'Avignon, qui ayant résolu entre eux de mener une vie solitaire, demandérent vers l'an 1039, à Benoît, leur Evêque, deux églises dont il pouvoit disposer. C'étoient celles de saint Just & de Saint-Ruf ou *Reux*, dans son diocése, près de la Durance. Ils les obtinrent; & parce qu'ils se logérent aux environs de Saint-Ruf, leur Communauté en prit le nom. Depuis, soit que ces églises eussent été ruïnées durant les guerres des Albigeois, ou pour quelque autre raison, les Religieux vinrent s'établir près de Valence, dans l'Isle Esparviére, que l'Abbé Raimond avoit achetée d'Eudes, Evêque de cette ville, & où il avoit fait bâtir un somptueux monastére. Ils y ont demeuré jusqu'en 1562, que la fureur des guerres civiles a renversé cet ouvrage de la piété de Raimond. Ils avoient un Prieuré dans l'enceinte des murailles de la ville de Valence: on en a fait le Chef d'Ordre après cette révolution. L'Abbé général s'y est établi, & y a porté les droits, l'autorité & la dignité du monastére de l'*Isle Esparviére*, avec le consentement du Roi Henri IV, l'an 1600. Trente neuf ou quarante Abbez généraux ont gouverné jusqu'à nos jours cet Ordre, qui a donné trois Papes à l'église, Anastase IV, Adrien IV, & Jules II. Il en est aussi sorti trois Cardinaux, Guillaume de Vergi, Amédée d'Albret, & Angelicus ou Angélique de Grimoard de Grisac, Fondateur du Collége de Saint-Ruf de Montpellier. Le nombre des Evêques est plus grand. Olgarus ou Olger, premier Abbé, puis Evêque de Barcelone, est révéré comme un Saint. * Le Mire, *Orig. Aug. c. 11.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome 4.* Columbi, *de Episc. Valent. & de Orig. Ord. S. Rufi.* Chorier, *Hist. de Dauphiné tome 2. l. 2. c. 11.* & *Etat polit. de Dauphiné, tome 2.*

SAINT-SACREMENT (Le Lac du) est dans la Nouvelle France en Amérique, le long de la riviére de Richelieu, au dessus du Lac de Champlain. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-SAMSON, étoit le nom d'un célébre hôpital de Constantinople, d'où le Pape Agapet tira Mennas qui en étoit Directeur, pour le mettre sur le Siége patriarchal de Constantinople. On en avoit chassé Anthime, grand Protecteur des Eutychiens, qui n'avoit point voulu reconnoître deux natures en Jesus Christ comme il avoit été déterminé par le Concile de Chalcédoine contre Eutychés. * Liberatus.

SAINT-SAPHORIN-d'OZON, un petit bourg de France dans le Dauphiné. Il est sur le Rhône, entre Vienne & Lyon, & il est connu par cette singularité, qu'on y court la poste sur des ânes. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-SATUR, ville du Haut Berri, à une portée de mousquet de la Loire, & au pié de la montagne sur laquelle Sancerre est située, dans un païs fertile en grains & en pâturages, & environnée de collines peu élevées, où croissent des vins qui ont quelque réputation. Elle étoit autrefois entourée de murailles, qui ont été détruites dans le XVI siécle, pendant les guerres de la Religion. Plus anciennement encore c'étoit un château de considération, nommé *Gorton*, & depuis *Château-Gordaine*. Il en est fait mention dans Frédégaire sous l'an 767, en divers titres, & dans quelques Légendaires. Ce qui lui a fait changer de nom, est une ancienne Abbaïe de Chanoines Réguliers, qu'on y voit encore aujourd'hui. Saint-Satur est un Martyr d'Afrique, dont on prétend que le corps fut apporté en Berry dès l'an 463, par S. Romble. On dit qu'on le garda quelque tems à Subligny: mais ce que la Thaumassiére ajoûte,

qu'il

qu'il fut transféré vers l'an 647, à Gorton, ainsi que le corps de sainte Perpétue, dans l'Abbaïe de Dévre, près de Vierzon, est insoutenable : car il est dit en termes précis dans l'Histoire de saint Martial, que ce fut Raoul, Archevêque de Bourges, mort en 866, qui fit cette translation après avoir mis le château de Gorton en meilleur état. Il n'est pas inutile d'observer que cet Archevêque étoit Seigneur de Gorton & de plusieurs autres Terres des environs, qui retournérent après sa mort à sa famille, de même que Robert étoit par Agane sa femme, fille de Vicfroy, Comte de Berry, Seigneur de Saixeaux, qui paroît avoir fait auparavant une même Seigneurie avec Gorton. Les parens de Raoul ajoûtérent depuis à leurs biens de patrimoine, ceux de l'église de Saint-Satur ; & pour n'y être point troublez, consentirent à être, quant à ces biens, Chevaliers ou Vassaux de l'Archevêque de Bourges & du Chapitre de S. Etienne, de qui dépendoit l'église de S. Satur ; mais l'an 1034, Mathilde, fille de Gimon, assistée d'Eudes, Comte du Palais, son parent, qu'elle avoit institué son héritier, & qui fut aussi Seigneur de Sancerre, rendit à l'église de S. Satur tout ce qu'elle possédoit de ses biens, y en ajoûta plusieurs autres, & y fit établir des Chanoines Réguliers : tout cela avec l'agrément de l'Archevêque de Bourges, qui accorda de grandes immunitez à ces Chanoines. Mathilde ne cessa pourtant pas, après ces donations, d'être Dame de Gorton, dit alors S. Satur. Il est certain que les Comtes de Sancerre continuérent longtems d'être Seigneurs de la ville de S. Satur, & d'y faire rendre la Justice en leur nom. Ce ne fut qu'en 1160, que les Religieux commencérent à connoître par leur Prevôt, des duels & des batailles, par concession d'Etienne, Comte de Champagne : mais depuis ils ont eu Haute, Moyenne & Basse Justice dans la ville de S. Satur, où ils l'ont encore ; & dès l'an 1229, le Comté de Sancerre & la Seigneurie de S. Satur furent si bien séparez, qu'on a aboli jusqu'à l'unique chose, qui marquoit qu'elles avoient originairement fait partie de la même Seigneurie, savoir, les droits d'usage qu'avoient les hommes du Comté de Sancerre dans les forêts de l'Abbaïe. Au reste, l'Abbaïe & la ville de S. Satur ont souffert plusieurs révolutions ; mais il n'y en a point eu dont elles se soient ressenties plus longtems, que de celles qu'y causérent les guerres de la Religion dans le XVI siécle, qui n'y ont laissé que des ruïnes, qui donnent bonne opinion des anciens édifices. * Thomas de la Thaumassière, *Hist. de Berry*, *l.* 10.

SAINT-SAUVEUR-DE MONT-RE'AL, Ordre militaire d'Espagne, fut établi l'an 1118, par Alfonse III, Roi d'Aragon. Ce Prince avoit bâti la ville de Mont-réal contre les Maures de Valence, & y mit des Templiers pour la défendre, & pour faire la guerre aux Infidéles. Mais depuis, les Templiers ayant été exterminez au Concile de Vienne, l'an 1311, on mit à Mont-réal des Chevaliers, tirez des plus nobles familles d'Aragon. Ils portoient sur une robe blanche une croix ancrée de gueules, & étoient nommez les Chevaliers de Saint-Sauveur. La destruction des Maures causa la ruïne de cet établissement. * Mariana, *Hist. d'Espagne.* Zurita ou Surita, *Indices Regum Aragoniæ*.

SAINT-SAUVEUR, Congrégation de Chanoines Réguliers, établie en Italie au commencement du XV siécle par le Bienheureux Etienne Cioni, Religieux de l'Ordre de S. Augustin. Ce Religieux, qui gouvernoit le couvent d'Illicéto près de Sienne, ayant eu souvent des contestations avec ses Supérieurs majeurs, trop portez à favoriser le relâchement, s'adressa en 1408, au Pape Grégoire, qui érigea le couvent d'Illicéto en College de Chanoines Réguliers, dont il permit aux Religieux de prendre l'habit : ce qui n'ayant pu être exécuté sans beaucoup de trouble, Etienne suivit la Cour Romaine pendant quatre ans ; & enfin se servant d'un Bref du premier septembre 1409, qui lui permettoit d'accepter tel établissement qui lui seroit offert, il jetta les fondemens de sa Congrégation dans le couvent de S. Ambroise, près d'Eugubio. Entre les établissemens qu'il fit ensuite en grand nombre, celui de S. Sauveur de Bologne fut le plus considérable ; & c'est de ce couvent que la Congrégation a pris son nom. Elle tint dès l'an 1419, son premier Chapitre général, où Etienne fut élu Général ; & elle a encore environ quarante-trois maisons, entre lesquelles il y a trois célébres Abbaïes à Rome, savoir, S. Laurent, Ste Agnès *extra muros*, & S. Pierre-aux-Liens. * Joseph Mozzagrun, *Narratio Rer. gest. Canonic. Reg.* Sinius, *de Ordine & Statu Canonic. Regul. S. Salvatoris.*

SAINT-SAUVEUR, titre d'une Congrégation de Chanoines Réguliers, établie en Lorraine par Pierre Fourrier en 1628. *Cherchez* FOURRIER.

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE, petite ville de Normandie, Diocèse de Coutances. Elle est située dans des marais sur la rivière de Bauptois, qui donne le nom à cette contrée, à trois lieues de la côte occidentale, à cinq de Cherbourg, & à neuf de Coutances. Cette ville a toûjours eu un bon château, qui étoit extrêmement fortifié vers le dixiéme & l'onziéme siécle. L'Abbaïe de Saint-Sauveur fut fondée & bâtie l'an 1048, par Niel de Cotentin. Ceux de la famille de Harcourt ont été Seigneurs de S. Sauveur-le-Vicomte. Cette ville a été longtems possédée par les Anglois, sur lesquels elle fut reprise en 1450. * *Manuscrits Géographiques.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* SAINT-SAUVEUR en PUISAYE, petite ville ou bourg de France, dans le Gâtinois, sur la rive droite de la rivière de Loing, au sud-sud-est de Montargis, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

SAINT-SAUVEUR, rivière qui coule dans le Canada propre, dans l'Amérique septentrionale, & qui se décharge dans la Baye des Chaleurs. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-SE'BASTIEN, ville médiocrement grande, dans la Merindade de Guipuscoa, en Biscaye, avec un bon port de mer sur l'Océan, à l'embouchure de la petite rivière de Guruméa, appellée par les Anciens *Menoscum.* Elle est située au pié d'une montagne, qui lui sert de digue pour la défendre de la mer. Son port est un bassin que l'Océan y forme en poussant ses eaux assez avant du côté de la ville, & que l'art a rendu plus large & plus profond. Il est fermé de deux moles, qui ne laissent d'espace qu'autant qu'il en faut pour l'entrée d'un navire ; & les bâtimens y sont à l'abri des vents au pié de la montagne qui les couvre. Les vaisseaux de guerre n'entrent pourtant que rarement dans ce port. Les maisons de la ville sont assez belles, les églises propres, & les dehors fort agréables. On y fait un gros commerce de fer, d'acier, & des laines qu'on y apporte de la Castille Vieille : les Etrangers qui y viennent, payent aux Habitans un pour cent des marchandises qu'ils y vendent. Au dessus de la montagne, au pié de laquelle est la ville, on voit une citadelle fort élevée qui la commande. Les Habitans de cette ville ont un privilége singulier qui les rend fort glorieux, savoir, que quand ils traitent avec le Roi d'Espagne en personne pour quelques affaires, il est obligé de se découvrir. * Colménar, *Délices de l'Espagne*, *p.* 80. *& suiv.*

SAINT-SE'BASTIEN-DE BUENA VISTA, ville de l'Amérique dans la Province d'Uraba, qui fait partie du Gouvernement de Carthagéne. Elle fut bâtie par Pédro Héridia, à une demi-lieue de la mer, sur une colline médiocrement haute. Son terroir étoit alors rempli de beaucoup d'arbres, & principalement de palmes, qui produisoient de si gros palmites, qu'à peine un homme pouvoit en porter deux. Ces fruits étoient blancs, doux, & d'une fort bonne nourriture. Les Espagnols abandonnérent cette ville, lorsqu'ils eurent commencé à découvrir les riches Provinces du Pérou. * Laët, *Indes occidentales*, *l.* 8. *c.* 16. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SAINT-SE'BASTIEN, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle Espagne & dans la province de Chiametlan à dix lieues du Tropique de l'Ecrevice, & à environ vint de la mer. * M. Delisle, *Carte du Mexique & de la Floride.*

* SAINT-SE'BASTIEN, ville de l'Amérique méridionale, au Bresil, dans la Capitanie de Rio-Janeiro, sur la côte occidentale d'un Golfe que la mer forme dans cet endroit. * M. Delisle, *Carte de la Terre-Ferme, du Pérou, du Bresil & du Païs des Amazones.*

* SAINT-SE'BASTIEN, isle de l'Amérique méridionale dans le Bresil sur la côte méridionale. Elle est sous le Tropique de l'Ecrevice, vers la fin du 341 degré de longitude & au commencement du 342. * M. Delisle, *Carte de la Terre-Ferme, du Pérou, du Bresil & du Païs des Amazones.*

* SAINT-SE'BASTIEN, Fort de l'Isle de Saint Thomas. * M. Delisle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

* SAINT-SE'BASTIEN, Cap qui fait la pointe septentrionale de l'Isle de Madagascar, appellée autrement *l'Isle Dauphine.*

* SAINT-SE'BASTIEN, port de mer, à l'est du Cap dont on vient de parler, & duquel il est éloigné d'environ cinq lieues.

SAINT-SE'BASTIEN (Marquis de) *Voyez* CARACCIOLI.

SAINT-SEINE, bourg & Abbaïe de l'Ordre de saint Benoit, dans le Duché de Bourgogne, près de la source de la Seine, & à quatre lieues de Dijon, sur la rivière d'Ougne, entre deux montagnes. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-SE'VER, ville de France. Elle est capitale de la Gascogne Propre, & située sur l'Adour, entre Ayre & Dax, environ à six lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-SE'VERIN. *Cherchez* SAN-SEVERINO.

SAINT-SEYNE. *Voyez* SAINT-SEINE.

SAINT-SIE'GE, nom que l'on donne au Siége de l'Eglise Romaine, qui est aussi nommé *Apostolique*, parce que si l'on en croit la Tradition, & les prétentions de l'Eglise Latine, il a été établi par le Prince des Apôtres, S. Pierre, lequel y est mort, & a laissé cette Chaire à ses successeurs, Vicaires de Jesus Christ & Chefs visibles de l'Eglise Catholique.

SAINT-SIMON, bourg de France dans le Vermandois en Picardie, ayant titre de Duché, est situé sur la rivière de Somme, entre S. Quentin & Ham, & a donné son nom à l'ancienne Maison de SAINT-SIMON.

ANCIENS SEIGNEURS de SAINT-SIMON.

I. EUDES de Vermandois, dit *l'Insensé*, fils de HERBERT IV, Comte de Vermandois, fut deshérité par le Conseil des Barons de France, parce qu'il étoit de petit entendement & sans gouvernement, *comme l'ont écrit du Tillet, de Sainte-Marthe, du Bouchet & Hemeré*, & vivoit l'an 1085. Il avoit épousé *Avide*, fille de N...., Seigneur de S. Simon, entre Ham & la Fére, dont il eut EUDES II, qui suit.

II. EUDES II, dit *Farin*, Seigneur de S. Simon, vivoit l'an 1144, & laissa de *N*.... sa femme, dont le nom est inconnu, 1. JEAN I, qui suit ; 2. *Eudes*, Chanoine de S. Quentin ; & 3. *Pierre*, Chevalier.

III. JEAN, I. du nom, est le premier qui prit le nom de S. Simon seul, en quittant celui de Vermandois. Il céda ses prétentions sur le Vermandois & sur le Valois au Roi Philippe *Auguste*, qui fit faire une enquête pour prouver qu'il descendoit des Comtes de Vermandois. Il accompagna ce Prince au voyage de la Terre-Sainte l'an 1188, servit au siége d'Acre l'an 1191, & vivoit encore l'an 1195. Il eut pour enfans de *N*.... sa femme, dont le nom est inconnu, 1. JEAN II, qui suit ; 2. *Eudes*,

Gilles, dit *Oudart*, Chanoine de S. Quentin, l'an 1313; & 3. *Simon*, dont on ne trouve que le nom.

IV. Jean, II. du nom, Seigneur de S. Simon, se trouva à la bataille de Bouvines l'an 1214, & mourut l'an. . . ., laissant de *Marguerite* de Beauvoir, sa femme, 1. Simon qui suit; 2. *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Fons près de Ham, mort sans postérité; 3. *Jean*, dit *Bedain*, Chanoine de S. Quentin; 4. *Gilbert*; & 5. *Matthieu* ou *Mahi* de S. Simon, Seigneur de Ticoil, de Vaselin, &c., vivant en 1245.

V. Simon, Seigneur de S. Simon, vivoit en 1260. Il avoit épousé *Beatrix*, Dame de Coudun, dont il eut 1. Jacques qui suit; & 2. *René* de S. Simon, Chevalier, vivant en 1309, mort sans postérité.

VI. Jacques, I. du nom, Seigneur de S. Simon, de Beauvoir, de Coudun, &c. étoit mort en 1328., comme on l'apprend d'un registre du Parlement de Paris de cette année, & fut inhumé en l'église cathédrale de Noyon, dans une chapelle qu'il y avoit fondée. D'*Agnès* de Campremy, Dame d'Estouilly, sa femme, fille de *Baudouin*, Seigneur d'Estouilly, laquelle vivoit encore en 1331, il eut 1. *Jacques*, II. du nom, Seigneur de S. Simon, de Beauvoir, de Coudun, Damoiseau, mort sans alliance avant 1333; 2. Marguerite, Dame de S. Simon, qui suit; & 3. *Beatrix* de S. Simon, mariée 1. à *Raoul*, Seigneur de Frémicourt, Chevalier: 2. à *Guillaume*, Seigneur de Précy-sur-Oyse, dont le petit-fils se voyant sans enfans, fit donation en 1451, de sa Terre de Précy & de plusieurs autres à *Gilles* de S. Simon, Seigneur de Rasse, son cousin.

DERNIERS SEIGNEURS de SAINT-SIMON, d'où sont issus les Marquis & Ducs de S. Simon, & autres.

VII. Marguerite de S. Simon, fille aînée de Jacques I. Seigneur de S. Simon, devint Dame de S. Simon par la mort de *Jacques* II, son frére, & épousa vers l'an 1332, Matthieu de Rouvroy, Chevalier, dit *le Borgne*, Seigneur du Plessier-sur S. Just, & de Coivrel en Beauvaisis, qui servit au siége de Lille en 1339, *selon Froissart*, & demeura prisonnier des Anglois au voyage que le Duc de Normandie fit en Hainault en 1340. Il servoit encore en 1358, & mourut vers l'an 1370. De ce mariage vinrent, 1. Jean qui suit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Humiéres; & 3. *Marie* de Rouvroy, Abbesse de Fervaques.

VIII. Jean de Rouvroy, dit *le Borgne*, Seigneur de S. Simon, d'Estouilly, de Coudun, du Plessier-sur S. Just, de Coivrel &c. Lieutenant-de-roi en la province de Rheims, ne vivoit plus en 1392. Il avoit épousé *Jeanne* de Bruyéres, dite de *Montigny*, sœur de *Raoul*, Seigneur de Montigny, dont il eut, 1. Matthieu II, qui suit; & 2. *Guillaume* de Rouvroy, dit *le Gallois*, Chevalier, tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

IX. Matthieu de Rouvroy, II. du nom, dit *le Borgne*, comme son pére & son ayeul, fut Seigneur de S. Simon, d'Estouilly, &c. combattit à la journée d'Azincourt en 1415, où il mourut avec son frére, comme le remarque Monstrelet. Il avoit épousé *Jeanne* de Haverskerque, dite de *Wicque*, Dame de Rasse, fille & héritiere de *Pierre* de Haverskerque, Seigneur de Rasse, de Bray, de Rainsbaucourt, &c. Châtelain d'Orchies & de Bailleul, & de *Jeanne* de Lalain, dont il eut, 1. Gaucher qui suit; 2. Gilles, *qui a fait la branche de* Rasse, *rapportée cy-après*; 3. *Jeanne*, Chanoinesse de Sainte-Aldegonde de Maubeuge; 4. *Isabeau*, mariée 1. à *Jean* Bracque, Chevalier: 2. à *Aubert*, Seigneur de Sorel, Baillif & Capitaine de Chauny & de Noyon; & 5. *Perronne* de Rouvroy, alliée à *Pierre* d'Oinville, Chevalier.

X. Gaucher de Rouvroy, Seigneur de S. Simon, &c. fut élevé près de la personne de Jean, Duc de Bourgogne, qui le fit son Chambellan en 1416. Il fut en même tems Chambellan du Roi Charles VI, qui lui donna en 1418, la charge de Capitaine & de Gouverneur de la ville & château de Riblemont en Tiérache. Il le servit en ses guerres contre les Anglois, & se signala à la journée de Mons-en-Vimeu, l'an 1421, étant à la suite de Philippe, Duc de Bourgogne, dont il suivoit le parti, qu'il quitta en 1424. Il fit son testament en janvier 1458, mourut peu après, & fut enterré en la chapelle qu'il avoit fait bâtir en l'église des Cordeliers de S. Quentin. Il avoit épousé 1. en 1416, *Jeanne* de Waurin, fille de *Robert*, Seigneur de Waurin, Chambellan du Duc de Bourgogne, & de *Jeanne* de Gaucourt, morte en 1421: 2. le huitiéme juin 1422, *Marie* de Sarrebruche, veuve de *Jean* de Hangest, Seigneur de Genlis, Capitaine de Chauny, fille d'*Amé* de Sarrebruche, Seigneur de Commercy, & de *Marie* de Châteauvillain. Du premier lit vint 1. *Antoine* de Rouvroy, dit *de S. Simon*, qui, après avoir paru dans le monde, & avoir fondé un hopital en la ville de Rasse, se rendit Cordelier à Besançon: du second lit sortirent, 2. Jean II, qui suit; 3. *Aubert* de Rouvroy, dit *de S. Simon*, Abbé de Saint-Satur, Chanoine & Thrésorier de l'église de Noyon, & Conseiller-Clerc au Parlement, mort en 1458; 4. *Isabeau* de Rouvroy, mariée à *Jean* d'Aunoy, dit *le Gallois*, Seigneur en partie de Goussainville, de Louvres, d'Orville & de Villeron; 5. *Jeanne*, surnommée *la belle Blanche*, l'une des douze Dames & Demoiselles à haquenées, ornées de drap d'or, qui accompagnérent la Duchesse de Bourgogne en 1442, à son entrée en la ville de Besançon, pour y recevoir l'Empereur Frédéric, mariée à *Jean*, Seigneur de Berghes sur l'Escaut; 5. *Marguerite* de Rouvroy, Chanoinesse à Mons, puis mariée à *Jean* du Moulin, Seigneur de Fontenay en Brie; & 6. *Jacqueline* de Rouvroy-Saint-Simon, alliée 1. à *Jean* d'Inchy, Seigneur de Bogy & de Marquais; 2. à *Philippe*, Seigneur de Sombrin.

XI. Jean de Rouvroy, II. du nom, Seigneur de S. Simon, Vicomte de Clastres & de Ham, &c. Chambellan du Roi, se trouva à la bataille de Montlhéri le 15 juillet 1471, lorsque cette ville fut assiégée par le Duc de Bourgogne, où pendant le siége il soutint un combat singulier contre Baudouin de Lannoy, l'un des principaux Seigneurs de la Cour du Duc de Bourgogne, & mourut à Amiens le sixiéme novembre 1492. Son corps fut porté aux Chartreux de Noyon, qui le reconnoissent comme l'un des principaux bienfaicteurs de leur monastére. Il avoit épousé *Jeanne* de la Tremoille, fille de *Jean*, Seigneur de Dours, Baron d'Engoutsen, & de *Jeanne* de Créquy, morte le 25 juillet 1500, & enterrée aux Chartreux de Noyon, près de son mari. Leurs enfans furent, 1. Louis qui suit; 2. *Jean*, Prieur de Villeselve, Chanoine de Noyon, Conseiller au Parlement en 1525; 3. *Susanne*, Religieuse en l'Abbaïe de Saint-Remi; & 4. *Françoise* de S. Simon, Dame d'honneur de la Reine Anne de Bretagne, mariée à *Louis* de Hédouville, Seigneur de Sandricourt. Après la mort de son mari sans enfans, elle donna par son testament de l'année 1507, la Terre de Sandricourt à son neveu, après avoir acheté dès l'année 1498, une grande maison en la ville d'Amiens, où elle fit bâtir un couvent de Minimes, dont elle est reconnue pour Fondatrice.

XII. Louis, Seigneur de S. Simon, &c. quitta le nom de Rouvroy, s'attacha à la Cour du Roi Charles VIII, qu'il suivit l'an 1495, en son expédition d'Italie, & combattit à la journée de Fornoue. Il avoit épousé *Jeanne* de Rochebaron, fille de *Gérard*, Seigneur de Lignon, & de *Michelle* de Monchy, laquelle fut choisie par la Reine Anne de Bretagne, pour être Dame d'honneur de Renée de France, sa seconde fille, qu'elle suivit en Italie, lorsqu'elle fut mariée à Hercule d'Est, II. du nom, Duc de Ferrare, & ne mourut qu'en 1521, ayant eu pour enfans 1. François qui suit; 2. Jean, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Sandricourt, *rapportée cy-après*; 3. *Philippe*, Aumonier du Roi, Abbé de Genlis, Doyen de S. Quentin, qui fut employé par le Roi en plusieurs négociations importantes; 4. *Charles*, Abbé de S. Sauve-de Montreuil, Prieur de Quercy; & 5. *Claude* de S. Simon, morte sans alliance en 1528.

XIII. François, Seigneur de S. Simon, &c. étoit mineur lors de la mort de son pére. Il fit le voyage de la Terre Sainte, où il fut fait Chevalier du saint Sepulcre. Etant de retour, il servit le Roi en ses guerres, & commandoit à S. Quentin & aux environs en 1521. Les grandes dépenses qu'il avoit faites à la guerre au service du Roi l'obligérent de vendre plusieurs de ses Terres. Il commandoit en 1543, une partie des troupes qui secoururent la ville de Landrecies, assiégée par l'Empereur, & mourut en 1544. Il épousa 1. *Magdelaine* de Refuge, fille de *Gui*, Seigneur de Dannemarie, Ecuyer-Tranchant du Roi, & de *Jeanne* de Moy: 2. *Françoise* de Blécourt, fille d'*Antoine*, Seigneur de Béthencourt, de Vaux & des Marês, & d'*Antoinette* du Bois. Elle se remaria à *N*. . . . Seigneur de Montbléru, dont elle n'eut point d'enfans; & après la mort de son mari, elle se fit ajuger la Terre de Montbléru, qui par son décès demeura à son fils. Du premier mariage vinrent, 1. *Michel*, Seigneur de S. Simon, &c. Guidon des Gendarmes du Duc de Nevers, mort sans alliance en 1560; 2. *Renée* de S. Simon, mariée à *N*. . . . Seigneur de Garbes, Maître d'Hôtel du Roi; & 3. *Jeanne* de S. Simon, Coadjutrice de l'Abbaïe de Biache. Du second lit vint Titus qui suit.

XIV. Titus, Seigneur de S. Simon, de Montbléru, &c. succéda à son frére aîné. Le Roi Charles IX le fit Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & Gentilhomme de sa Chambre. Il se trouva à la bataille de Senlis, donnée le 17 mai 1589, où il commandoit une Compagnie de Chevaux-legers pour le service du Roi; servit le Roi Henri IV, en toutes ses guerres, lorsqu'il fut parvenu à la Couronne, & mourut en 1609. Il épousa 1. *Antoinette* de Montmorency, veuve de *Florent*, Seigneur de Sorel, & fille de *Gabriel*, Seigneur de Bours, & de *Michelle* de Bayencourt: 2. *Françoise* d'Averhoult, fille de *Jean*, Seigneur de La Lobbe, & de *Françoise* de Verriéres. Du premier lit il eut 1. *Antoinette* de Saint-Simon: du second il eut 2. Isaac qui suit; 3. *Louis*, Seigneur de Pont-Avenne, du Barquet & de Camberonne, Vicomte de Clastres, &c. qui servit contre les Religionaires en 1622, & au siége de la Rochelle, mort vers l'an 1638, sans laisser de postérité de *Michelle* Bouchard, fille de *Jean*, Seigneur d'Essecourt & de Ravenel, & de *Jeanne* du Plessis-Biache; 4. Charles de Saint Simon, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Montbléru, *rapportée cy-après*; & 5. *Françoise* de S. Simon, mariée en 1620, à *Antoine*, Seigneur du Ménil.

XV. Isaac, Seigneur de Saint-Simon, Baron de Benais, Comte de Vaux, &c. commença de porter les armes dès l'année 1594, s'attacha au Maréchal de Biron, & servit dignement au siége d'Amiens en 1597. Il leva en 1616, une Compagnie de 200 Soldats d'Infanterie, avec laquelle il se jetta dans Saint-Quentin, qu'il maintint contre les efforts du Maréchal d'Ancre. Il servit devant la Rochelle, lorsqu'elle fut investie en 1622, & fut envoyé en 1625, en la Valteline, auprès du Marquis de Cœuvres, général de l'armée du Roi, où il commanda quelques troupes, avec lesquelles il s'empara du château de Val-de-Coldére. Après la réduction de la Rochelle, il eut en 1629, le commandement de 400 Fantassins, qu'il fit passer les Alpes & qu'il joignit à l'armée du Roi, & fut pourvu en 1631 du Gouvernement de Saverne, de Phalzbourg & d'autres places en Alsace. Il céda en échange au mois de janvier 1635, à *Claude* de Saint-Simon, son cousin, les Terres de Saint-Simon & de Pont-Avenne, le Vicomté de Clastres & la Baronnie de Benais, que le Roi unit avec d'autres & qu'il érigea en Duché-pairie. En contr'échange il obtint le Comté de Vaux-sur-Meulent & de Vaugallard, où il mourut en août 1643. Il avoit épousé en 1611, *Marie* d'Amerval, fille de *Nicolas*, Seigneur de Liancourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Baillif de Chauny, & d'*Anne* Goussier-Crévecœur, dont il eut 1. *Charles* de Saint-Simon, mort à quinze ans; 2. Claude qui suit; 3. 4. 5. 6. 7. *Magdelaine-Louise*, Charlotte,

Anne-Angelique & *Gabrielle*, Religieuses ; & *Anne* de Saint-Simon, mariée en juillet 1643, à *Charles-François* Gouffier, son cousin, Marquis de Crévecœur & d'Engoutsen, morte veuve le onziéme septembre 1671.

CHARLOTTE de Saint-Simon, mourut au monastére de Port-Royal-des-Champs, le 29 de janvier 1672, âgée de 55 ans. Elle étoit Religieuse Professe du couvent des Annonciades des Dix-Vertus, en la ville de Roye, mais l'amour d'une vie plus pénitente, l'ayant attirée à Port-Royal, elle y fut associée avec la permission de ses Superieurs.

XVI. CLAUDE de Saint Simon, Comte de Vaux, Seigneur Châtelain de Falvy-sur-Somme, de Dannemarie &c. né en 1626, mourut le 29 de novembre 1709, âgé de 83 ans. Il avoit épousé *Marie-Henriette* le Clerc de Lesseville, fille d'*Antoine* le Clerc, Seigneur de Lesseville, &c. & de *Claude* Poncher, morte le dixiéme décembre 1698, âgée de 70 ans, dont il eut, 1. *Nicolas* de Saint-Simon, dit *le Comte de Saint-Simon*, Seigneur de Vaux, mort le 22 février 1710, marié en 1690 à *Marie* le Bossu, dont il eut une fille unique nommée *Marie-Henriette*, mariée en mai 1710 à l'âge de 16 ans à *Gui-Michel* Billard de Lauriéres, Avocat au Parlement, reçu Conseiller au Grand Conseil en 1713, Seigneur de Charenton à cause d'elle; 2. EUSTACHE-TITUS qui suit; & *Catherine* de Saint-Simon, qui s'est faite Religieuse à Meullent.

XVII. EUSTACHE-TITUS de Saint-Simon, Seigneur de Falvy-sur-Some, appellé *le Marquis de S. Simon*, né à Paris le 22 juillet 1654, fut successivement Enseigne, Sous-Lieutenant en 1679, Aide-Major en 1689, & enfin Capitaine au régiment des Gardes Françoises en 1693, & servit en Flandre & en Allemagne dans toutes les guerres de son tems. Il obtint la Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 21 février 1700. Le Maréchal de Villeroy le détacha en 1704, pour s'emparer de la ville d'Orneberg, & il fut fait Brigadier des armées du Roi le 26 octobre de la même année. Il commanda en 1708, l'infanterie qui fut laissée dans la ville de Lille avant le siége de cette place. Il mourut à Paris le premier septembre 1712, dans la cinquante-neuviéme année de son âge, & il fut inhumé le lendemain à Saint-Sulpice. Il avoit été marié le 17 mars 1689, avec *Claire Eugenie* d'Auterive, fille de *Guillaume* d'Auterive, Baron de Villesecq, & de Sausan, & de *Marie* Plastrier de la Croix. Elle mourut à Paris le 31 juillet 1725, âgée de cinquante-huit ans & 21 jours, étant née le dixiéme juillet 1667. De ce mariage vinrent 1. *Louis-Titus* de Saint-Simon, né le 13 janvier 1690, mort en bas âge; 2. un second fils né le 19 janvier 1691, mort en bas âge; 3. *Jean-Baptiste* de Saint-Simon, né le 13 mai 1692, aussi mort en bas âge; 4. *Bernard-Titus* de Saint-Simon, appellé *le Marquis de Saint-Simon*, né le 25 août 1693, qui entra dans le régiment des Gardes Françoises en 1711, y fut fait Lieutenant en 1712, puis Colonel d'un régiment d'infanterie, cy-devant Souches, par commission du 15 mars 1718, & mourut à Paris le 26 mai suivant, dans la vint-cinquiéme année de son âge, sans avoir été marié; 5. *Claude* de Saint-Simon, né le huitiéme septembre 1694, tonsuré le 16 mars 1710, & Chanoine Régulier de l'Ordre de saint Augustin en l'Abbaïe de Saint-Victor à Paris, où il fit profession le 17 avril 1712, qui réclama depuis contre ses vœux, & qui aprés en avoir obtenu la cassation, entra dans l'Ordre de Malte; 6. *Claude* de Saint-Simon le cadet, né le 20 septembre 1695, Baron de Jouy-Trouville, Seigneur & Patron de Quilbeuf, & de Falvy-sur-Some, qui reçut aussi la tonsure cléricale le 16 mars 1710, obtint l'Abbaïe de Jumiéges, Ordre de saint Benoît, diocése de Rouen, le 20 janvier 1716, fut nommé au mois de juillet 1731, à l'Evêché de Noyon, Comté & Pairie de France, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le troisiéme septembre 1731, & le septiéme mai 1732, ensuite de quoi il fut sacré le 15 juin dans l'église du noviciat des Dominicains à Paris, par l'Archevêque de Rouen, assisté des Evêques d'Uzès, & de Bayeux, prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair de France, aprés avoir fait le serment accoutumé, le 12 janvier 1733, & fut transferé le 28 août suivant à l'Evêché de Metz, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le deuxiéme décembre 1733, & le 15 février 1734, pour lequel il prêta serment entre les mains du Roi le 14 mars suivant; 7. *Alexandre* de Saint-Simon, né le 25 décembre 1696, & mort à Paris le huitiéme février 1714, dans la dix-septiéme année de son âge; 8. *Marie Elizabeth* de Saint Simon, née le dixiéme mars 1698, & mariée le 30 juin 1722, avec *Gui-Claude-Roland* de Laval-Montmorenci, Seigneur de Chaston & de Vallon, Gouverneur de Philippeville, & Lieutenant-Général des armées du Roi, du premier août 1734; 9. *Marie Magdeleine* de Saint-Simon, née le sixiéme août 1699, Religieuse de l'Ordre de Fontevrault à Hautes bruyéres; 10. *Louis* de Saint-Simon, né le 24 octobre 1700, mort en bas âge; 11. *Claire-Anne* de Saint-Simon, née le 29 août 1702; 12. HENRI de Saint-Simon qui suit; & 13. *Françoise Elizabeth* de Saint-Simon, née le 23 novembre 1707.

XVIII. HENRI de Saint-Simon, appellé *le Marquis de Saint-Simon*, né le septiéme septembre 1703, obtint par grace spéciale le 14 juin 1718, le régiment d'Infanterie vacant par la mort de Bernard-Titus de Saint-Simon, son frére aîné. Il accompagna en Espagne le Duc de Saint-Simon, Ambassadeur extraordinaire, & il fut un des Seigneurs François que le Roi Catholique invita à servir de témoins à la signature de la convention du mariage de l'Infante sa fille, le 25 novembre 1721. Il se rendit en Italie au mois d'octobre 1733, pour y servir à la tête de son régiment, & il fut fait Brigadier le 20 février 1734, & Maréchal de camp le 18 octobre suivant. Il fut nommé au mois de février 1735, pour être employé en cette qualité dans l'armée d'Italie.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTBLERU.

XV. CHARLES de Saint-Simon, fils puîné de TITUS, Seigneur de Saint-Simon, & de *Françoise* d'Averhoust, sa seconde femme, fut Seigneur de Montbléru, Capitaine au régiment de Vaubecourt, puis Lieutenant Colonel en celui de Navarre. Il servit dans toutes les guerres de son tems, & notamment à la prise de Corbie en 1636, & à la bataille de Thionville le septiéme juin 1639, où il fut tué à la tête du régiment de Navarre qu'il commandoit. Il avoit épousé le 18 août 1632, *Diane-Louise* de Pruneié, fille unique & héritiére de *René*, Seigneur de la Porte & d'Autruy en Beauce, & de *Marie* de Riolle, mariée en secondes noces, le 29 juin 1645, à *Gilles-François* d'Ostrel, Seigneur de Ferlingan, dont elle mourut veuve le deuxiéme septembre 1678, âgée de 66 ans. Il en a eu 1. CLAUDE qui suit; & 2. *Louis*, dit *le Comte de Saint-Simon*, Seigneur de Burguet, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, Brigadier des armées du Roi, Baillif & Gouverneur de Chauny, qui fut tué à la bataille de Neerwinde, le 19 juillet 1693, sans posterité de *Marguerite-Claire* de Bonniéres-Souastre, qu'il avoit épousée le 20 août 1671, morte le 18 d'octobre 1672.

XVI. CLAUDE de Saint-Simon, Seigneur de Montbléru, de Ferlingan, du Burguet & de Villesavien, &c. servit dès sa plus tendre jeunesse, fut longtems Major du régiment d'Artois. Il fut depuis Lieutenant-de-roi au Gouvernement de la ville, château & Comté de Blaye, où il est mort. Il avoit épousé *Françoise* de Joigny, fille de *Charles*, Marquis de Bellebrune, Maître d'Hôtel du Roi, & Lieutenant-de-roi au Gouvernement de Blaye, dont il a eu 1. *Louis-Claude* de Saint-Simon, dit *le Comte de Saint-Simon*, Capitaine de Cavalerie au régiment de la Motte en 1708, qui en 1713 épousa *Jeanne* Souchet, fille de *N*... Souchet, Seigneur des Douschets, & de *Magdelaine* Giraud de Boischarente, & qui en a eu *Louis-Gabriel* de Saint Simon; 2. *Louis-Claude* de Saint-Simon, Capitaine de vaisseau en 1708, mort en 1711; 3. *Marie-Françoise*, mariée à *Armand* de Melun-Maupertuis, Gouverneur des châteaux de Saint-Louis & de Sainte-Croix à Bourdeaux; & 4. *Françoise-Marie* de Saint-Simon, morte Religieuse, en l'Abbaïe de Puy-Berland.

BRANCHE DES MARQUIS de SANDRICOURT.

XIII. JEAN de Saint-Simon, second fils de LOUIS, Seigneur de Saint-Simon, &c. & d'*Yolande* de Rochebaron, eut en partage de la succession de son pére, les Seigneuries de Flavy-le-Martel, de Serviennois & d'Estouilly; & par la donation de la Dame de Sandricourt sa tante, celle de Sandricourt, de Saint-Lubin, de Hédouville, de Courdimanche, d'Outrevoisin, de Hamecourt, de Salincourt & de Sévefontaine, & acquit encore celle d'Amblainville. Il fut premier Pannetier de la Reine Eléonore, épouse du Roi François I, & vivoit en 1550. Il avoit épousé en décembre 1521, *Louise* de Montmorency, fille de *Rolland*, Baron de Fosseux, & de *Louise* d'Orgemont, laquelle vivoit encore en 1570, ayant eu quinze enfans, savoir, 1. *Guillaume* de Saint-Simon, mort en Ecosse sans alliance; 2. CHARLES qui suit; 3. *Gaspard*, Seigneur de S. Lubin, Prieur de Mortemer; 4. LOUIS, Seigneur d'Amblainville, *qui a continué la posterité rapportée aprés celle de son frére aîné*; 5. *Jean*, Seigneur de Hédouville, &c. Capitaine de l'Isle-Adam, Chef de la Vénerie du Duc d'Alençon, qui de *Geneviéve* de Montmorency, sa cousine germaine, a laissé pour fille unique *Charlotte* de Saint-Simon, Dame de Hédouville, mariée à *Charles* de Pertuis, Seigneur des Vosseaux. Les autres enfans de JEAN de Saint-Simon, Seigneur de Sandricourt, furent 6. *Jeanne* de Saint-Simon, mariée en 1549, à *Jean*, Seigneur d'Amilly & de la Bernardiére; 7. *Louise*, alliée le 18 janvier 1551, à *Claude* de Clermont, Baron de Montoison, Chevalier de l'Ordre du Roi; 8. *Marthe*, femme de *Pierre* Dauvet, Seigneur des Marêts; 9. *Charlotte*, mariée le quatriéme février 1556, à *Adrien* de Gallot, Seigneur de Fontaines-le-Guyon, mort en 1573; 10. *Agnès*, Religieuse à Angers; 11. *Marie*, Religieuse à Warville; 12. *Yolande*, Religieuse à Colinance; 13. *Claude*, Religieuse à la Trinité de Caën; 14. *Barbe*, Religieuse à Fontaines; & 15. *Françoise* de Saint Simon, Religieuse à Fontevrauld, puis Abbesse de Saint-Corentin.

XIV. CHARLES de Saint-Simon, Seigneur de Sandricourt en partie, de Flavy, &c. Ecuyer de l'Ecurie du Roi Henri II, mourut vers l'an 1560. Il avoit épousé *Antoinette* de Cléry, dite *de Biche*, Dame de Susennes & de Lannoy-en-Capy, fille de *Jean* Seigneur d'Eine, de Beverange, de Saint-Crêpin & d'Estouilly, dont vint une fille unique, nommée *Claude* de Saint-Simon, Dame de Cléry, &c. mariée le dixiéme septembre 1572, à *Claude* de Créquy, Seigneur de Bernieulles, dit *le Sage*, Chambellan de François, Duc d'Alençon.

XIV. LOUIS de Saint-Simon, I. du nom, frére puîné de CHARLES, *dont il vient d'être parlé*, fut Seigneur d'Amblainville & de Sandricourt en partie. Le Roi Charles IX le fit Chevalier de son Ordre de Saint-Michel, & Gentilhomme de sa chambre. Il avoit épousé le huitiéme septembre 1572, *Marguerite* de Créquy, fille de *Claude*, Seigneur de Bernieulles & de Bléquin, & de *Marguerite* de Guitancourt, morte le premier décembre 1576, ayant eu pour enfans 1. *Claude* de Saint Simon, tué au siége de Dourlens en 1595; 2. LOUIS II, qui suit; & 3. *Louise* de Saint-Simon, morte sans alliance.

XV. LOUIS de Saint Simon, II. du nom, Seigneur de Sandricourt, d'Amblainville, &c. Gentilhomme de la chambre du Roi, épousa en 1607, *Marguerite* de Monceaux, dite d'*Auxy*, fille de *Gui*, Seigneur de Saint-Sanson, de Hanvoile, de Saint-Aubin, &c. & de *Susanne* de Soyecourt, dont il eut 1. LOUIS, III. du

du nom, qui ſuit; 2. *François*, mort jeune; 3. *Charlotte*, morte jeune; 4. *Marie*, Religieuſe à Saint-Paul de Beauvais; 5. *Marguerite*, Fondatrice des Urſulines de Clermont en Beauvaiſis; & 6. *Françoiſe* de S. Simon, morte jeune.

XVI. Louis de Saint-Simon, III. du nom, Marquis de Sandricourt, Seigneur d'Amblainville, &c. né le huitiéme juillet 1602, mourut le huitiéme octobre 1674. Il avoit épouſé le 27 juillet 1634, *Marie* le Boiſu, fille d'*Euſtache* le Boiſu, Seigneur de Courbevoye, morte le 31 mars 1653, dont il eut 1. *Charles*, Chanoine Régulier de ſainte Geneviève, mort; 2. Louis, IV. du nom, qui ſuit; 3. *François*, dit *le Comte de Sandricourt*, Gouverneur de Nimes, Brigadier d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, mort en 1717; 4. *Nicolas*, né le 14 mai 1642, mort jeune; 5. *Philippe*, mort en 1655; 6. *Henri*, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève; 7. *Louis-François*, Lieutenant aux Gardes, tué au combat de Senef le onziéme août, 1674; 8. *Anguſtin-Philippe*, dit *le Chevalier de Sandricourt*, mort à Namur en 1692; 9. *Laurence*, Prieure de Notre Dame de-Bon Secours au fauxbourg-Saint-Antoine à Paris pendant vint-huit ans, morte en 1696; 10. *Laurence Catherine*, Religieuſe à Saint-Paul de Beauvais, morte en 1697; 11. *Marie*, Religieuſe à Gomerfontaine, morte en 1685; 12. *Charlotte*, Religieuſe au Parc-aux-Dames, puis à Bon-Secours, morte en 1686; 13. *Henriette-Marie*, morte en 1653; & 14. *Marguerite-Jacqueline* de Saint-Simon, morte le 18 décembre 1705, Religieuſe au Paraclet, puis Prieure de Notre-Dame-de-Bon-Secours après ſa ſœur, morte le dixiéme juillet 1696.

XVII. Louis de Saint-Simon, IV. du nom, Marquis de Sandricourt, Seigneur d'Amblainville &c. né le ſixiéme octobre 1639, mort à Paris au mois de mai 1718, dans la 79 année de ſon âge, a épouſé le 15 ſeptembre 1678, *Marie-Anne* de Monthomer, fille unique & héritiére de *Charles-Michel*, Seigneur de Frécourt, d'Odelainville, &c. & de *Magdelaine* de Vaſſé, morte le 14 février 1727, âgée d'environ 76 ans dont il a eu 1. Louis-François qui ſuit; & 2. *Marie-Charlotte* de Saint-Simon, morte jeune en 1685.

XVIII. Louis-François de Saint-Simon, Seigneur Marquis de Sandricourt, d'Amblainville, &c. fut fait Meſtre-de-camp du régiment de Berri Cavalerie en 1702, & Brigadier des armées du Roi le 14 octobre 1705. Il ſervit en Eſpagne en 1708, & ſe trouva le 29 juillet 1710, à l'attaque des ennemis qui avoient débarqué à Cette en Languedoc, & qui furent contraints de ſe rembarquer. Il fut fait Maréchal-de-camp le huitiéme mars 1718, & ayant été nommé au mois d'octobre 1733, pour être employé en cette qualité dans l'armée, qui fut envoyée en Italie, il ſervit au ſiége de la fortereſſe de la Gerra-d'Adda, qui capitula le 28 novembre après douze jours de tranchée ouverte. Il fut fait Lieutenant-Général le 20 février 1734, & fit la campagne en cette qualité en Italie, où il continua de ſervir en 1735. Il a été marié au mois d'Octobre 1717, avec *Louiſe-Marie-Gabrielle* de Gourgues, fille unique de *Jean-François-Joſeph* de Gourgues, Marquis d'Aulnay, de Vayres, de Bouret, &c. Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 27 juillet 1734, & de *Gabrielle-Eliſabeth* de Barillon de Morangis, ſa premiére femme. Il a eu d'elle 1. *Armand-Louis-François* de Saint-Simon, né le troiſiéme décembre 1718, & mort le quatriéme avril 1729; 2. *Antoinette-Louiſe* de Saint-Simon, née le 17 août 1719; 3. *Maximilien-Henri* de Saint-Simon, né au mois de novembre 1720; 4. *Balthazar-Henri*, de Saint-Simon, né au mois de novembre 1721; 5. *Claude* de Saint-Simon, né le 27 décembre 1723, Chevalier de Malte de minorité; 6. un fils, né au mois d'octobre 1725, mort quinze jours après; 7. une fille, née en 1726, & morte âgée de trois ſemaines; 8. *Simon-François* de Saint-Simon, né le cinquiéme avril 1727; & 9. une fille née le deuxiéme janvier 1731.

BRANCHE DES SEIGNEURS de RASSE, & Ducs de Saint-Simon.

X. Gilles de Rouvroy, *dit de Saint-Simon*, ſecond fils de Matthieu de Rouvroy, II. du nom, *dit le Borgne*, Seigneur de Saint Simon, & de *Jeanne* de Haverſkerque, Dame de Raſſe, fut Seigneur du Pleſſier-Choiſel, puis de Raſſe, près de Douay, de Braye, de Berſée, de Raimbaucourt, Châtelain d'Orchies & de Bailleul, par l'acquiſition qu'il en fit vers l'an 1450, d'*Antoine* de Rouvroy, dit de *Saint-Simon*, ſon neveu, & auſſi de Précy-ſur-Oiſe, & de pluſieurs autres Terres, par la donation que lui en fit en 1431 *Louis*, Seigneur de Précy, ſon couſin. Il fut élevé auprès du Roi Charles VII, fut l'un des Seigneurs qui en 1419 allérent ſecourir la fortereſſe de Saint-Martin-le-Gaillard, aſſiégée par les Anglois, où il fut fait Chevalier; ſe ſignala à la défaite des mêmes ennemis près de Beaugey en Anjou en 1421; ſervit en Picardie en 1422; & ſe trouva à la bataille de Verneuil en 1423. Le Roi le fit ſon Chambellan en 1424, & ſe mit auprès du Connétable de Richemont, dont il fut auſſi Chambellan & Maître d'Hôtel, & le ſuivit dans toutes ſes expéditions militaires. Il alla au ſecours de la ville de Montargis en 1426; fut pourvu de la charge de Baillif de Senlis en 1430; aſſiſta à l'aſſemblée tenue à Auxerre en 1432, & en 1435 au traité de paix fait à Arras; ſervit au ſiége de Montereau en 1437; & étoit à la ſuite du Roi à ſon entrée dans Paris. Il ſe trouva au ſiége de la ville de Meaux en 1439, à ceux de Creil & de Pontoiſe en 1441, & fut préſent à Chinon à l'hommage que le Duc de Bretagne rendit au Roi en 1445. Il ſervit auſſi au recouvrement des places de Normandie les années ſuivantes, & commanda les Gendarmes & tous les Archers à la bataille de Fourmigny en 1450. Il fut l'un des Juges du procès du Duc d'Alençon en 1458, aſſiſta en 1461, au ſacre du Roi Louis XI, qui l'établit en 1465, l'un des Seigneurs pour la garde & ſûreté de la ville de Paris; ſe rendit près de lui à Péronne en 1468, & le ſuivit au ſiége de Lille. Il fit ſon teſtament le 20 de ſeptembre 1477, ſon codicille le ſeptiéme décembre ſuivant, mourut peu après, & fut enterré en la chapelle qu'il avoit fait bâtir & fondée en 1471, en l'égliſe cathédrale de Senlis, appellée encore à préſent *la Chapelle du Grand Baillif*. Il avoit épouſé *Jeanne* Floques, fille de *Robert*, Seigneur de Grumeſnil, Maréchal héréditaire de Normandie, Baillif d'Evreux, & de *Jacqueline* Creſpin, Dame de Grumeſnil; étant veuve, elle prit une ſeconde alliance avec *Louis* de Hellly, Seigneur du Meſnil-Madame-Rance. Les enfans qu'elle eut de ſon premier mari furent 1. Guillaume qui ſuit; 2. 3. *Robert* & *Jean*, morts jeunes; 4. *Antoine*, dit *Floques*, Gentilhomme de la Chambre du Roi Charles VIII, mort en 1490; & 5. *Jacqueline* de Marigny, Echanſon du Roi, Baillif & Capitaine de Senlis. *Outre ces enfans légitimes, il en eut trois* naturels, *ſçavoir*, Louis *de Saint-Simon, à qui il donna ſa Terre de la Motte-d'Oſgemont, & ſa maiſon de Compiégne, dite* de Hangeſt, *mort en* 1529, *qui laiſſa pluſieurs enfans de* Catherine *de la Motte ſa femme:* Marguerite *de S. Simon, mariée en* 1446, *à* Guillaume, *Seigneur de Proſſemont & de Fotouville:* & Marie *de S. Simon, Dame du Grand-Paiſſez-lès-Boiſſy, alliée le* 25 *avril* 1461, *à* Yvon, *Seigneur de Vaux-ſur-Meuſe.*

XI. Guillaume de Saint-Simon, Seigneur de Raſſe, de Précy, de Saint-Léger, &c. Châtelain d'Orchies & de Bailleul, fut Chambellan du Roi François *I*, qu'il accompagna en ſon voyage d'Italie en 1514, ſe trouva à la journée de Marignan, & mourut en 1525. Il avoit épouſé *Marie* de la Vacquerie, fille unique & héritiére de *Jean* de la Vacquerie, Seigneur de Verquigneuil, & de *Marie* du Fremault, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Précy, mort ſans alliance; 2. Maxi qui ſuit; 3. Louis, *qui a continué la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné*; 4. Antoine, *qui a fait la branche de* Grumesnil, *rapportés cy-après*; 5. *Lidie*, morte ſans alliance; 6. *Jeanne*, mariée le premier de mai à *Jacques* de Sallazar, Seigneur de Marcilly, de Béton, de Potengy, &c. tué à la bataille de Pavie en 1525; 7. *Marie*, alliée 1. le 19 juin 1521, à *François* de Sallazar, Baron de Saint-Juſt: 2. à *Gui* de Karuel, Seigneur de Boréne, Théſorier Général de Luxembourg; 8. *Claude*, femme d'*Antoine* de Boulainvilliers, Seigneur de Saint Ceré, de Nêle & de Bamncourt; & 9. *Françoiſe* de Saint Simon, Dame de Morancy-la-Tour, mariée à *Jean* Potart, Seigneur de Boiſemont.

XII. *Maxi* de Saint-Simon, Seigneur de Précy, de Balagny-ſur-Terrain, &c. mourut en 1547. Il avoit épouſé *Géraude* du Prat, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, Chancelier de France, & de *Françoiſe* de Veny-d'Arbouſe. *Après la mort de ſon mari, elle prit une ſeconde alliance avec Reni*, Seigneur d'Arpajon & de Séverac, ayant eu deux enfans de *ſon premier* mariage, qui furent, 1. *Maxi* de *S.* Simon, mort jeune; & 2. *Anne* de Saint-Simon, Dame de Précy, de Balagny, &c. mariée 1. le neuviéme février 1536, à *Jean* de Canonville, Seigneur de Rafetot: 2. à *Louis* de Montafié, Comte de Varaolles en Piémont, Coſeigneur de Montafié, Chevalier de l'Ordre du Roi. *Il laiſſa auſſi un fils* naturel, *nommé* Maximilien, *Seigneur des Tournelles, Lieutenant au Gouvernement de Heſdin, mort ſans enfans* d'Iſabelle *de Bournonville.*

XII. Louis de Saint-Simon, *frére de* Maxi, *dont il vient d'être parlé*, fut Châtelain d'Orchies, Seigneur de Raſſe, de Bray, de Berſée, de Raimbaucourt, du Dupleſſier-Choiſel, d'Invillé, de Saint-Léger, &c. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il s'attacha au *ſervice*, & ſe trouva en pluſieurs occaſions du tems de François I. Le Roi Henri II le pourvut le premier juillet 1547, de la charge de Gouverneur & Baillif de *Heſdin*, puis de celle de Gouverneur & Baillif de Senlis, le 24 novembre 1567, qu'il eut permiſſion le 30 octobre 1570, de réſigner à ſon fils aîné. Il fut auſſi fait Chevalier de l'Ordre du Roi en *1567*, & mourut après le mois de mai 1578, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé le 24 novembre 1531, *Antoinette* de Mailly, veuve de *Louis* de Maricourt, Baron de Moucy-le-Châtel, Seigneur de Roulleboiſe & de Sérifontaine, & fille de *Robert* de Mailly, Seigneur d'Aumareſt, & de *Françoiſe* d'Yaucourt, morte en 1576, dont il eut 1. *Anne* de Saint-Simon, mariée 1. le ſeptiéme mars 1558, à *Jean* Perdriel, Seigneur de Bobigny: 2. le deuxiéme novembre 1569, à *Nicolas* Popillon, Seigneur d'Anſac: 3. le troiſiéme juin 1572, à *Louis* de la Fontaine, Seigneur de Leſche, de la Muette & de Bouhiers: 4. à *Charles* de Nolent, Seigneur de Saint-Conteſt, laquelle fit ſon teſtament le troiſiéme décembre 1601; 2. François qui ſuit; & 3. *Louis* de Saint-Simon, Seigneur de Camberonne & de Vaux, qui de *Julienne* de Conty, veuve de *Jean* de Mailly, Seigneur d'Auvilliers, & fille de *Jean*, Seigneur de Roquencourt près de Mondidier, & d'*Anne* d'Herbelot, eut *Louis*, *Adrien*, & *Charles* de Saint-Simon, morts jeunes: *Antoine*, Seigneur de Camberonne, mort ſans poſtérité: & *Marie* de Saint-Simon, alliée le 16 ſeptembre 1616, à *Robert*, Seigneur de Chéry en Bourgogne, de Beauchamp & de la Chapelle.

XIII. François de Saint-Simon, Seigneur du Pleſſier-Choiſel, d'Invillé, de Raſſe, de Bray, &c. Châtelain d'Orchies, ſervit dans toutes les guerres de ſon tems, ſous les Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV. Il fut bleſſé au ſiége de Rouen en 1562, & à la bataille de Saint-Denys en 1567; ſe trouva auſſi à celle de Jarnac & de Moncontour, ſervit en qualité de Maréchal-de-camp à la priſe de Saint-Denys en 1591, & mourut le 17 octobre 1620. Il avoit épouſé le 15 février 1567, *Suſanne* Popillon, Dame d'Anſac, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Anſac, &c. & de *Claude* Fraguier ſa premiére femme, dont il eut 1. Louis, II. du nom, qui ſuit; 2. *Chriſtophle*, Seigneur d'Invillé, mort jeune; 3. *François*, Capitaine de Cavalerie, mort ſans alliance: 4. *Etienne*, Seigneur de Saint-Leger, qui épouſa 1. *Gilberte* de Boiſſes, dont il eut *Gilles*, Baron de Saint-Leger, mort ſans po-

ſté-

térité: 2. *Jeanne* de Piquet, fille de *Jean*, Seigneur d'Eguenont, & de *Françoise* de Héricourt, dont il eut pour fille unique, *Marie* de Saint-Simon, alliée à *Marc* de Bucy, Seigneur de Sejoust & de Hénonville. Les autres enfans de François de Saint-Simon, furent 5. 6. *Marie* & *Diane* de Saint-Simon, mortes jeunes, 7. *Françoise*, mariée 1. le 31 octobre 1586, à *Robert* de Collan, Seigneur de Rollecourt: 2. à *Charles* de Grambus, Seigneur d'Yvrancheuil: 3. à *Jean* de Sucre, Seigneur de Belin en Artois; 8. 9. *Claude* & *Nicolle*, mortes sans alliances: & 10. *Susanne* de Saint Simon, Religieuse en l'Abbaïe du Thrésor.

XIV. Louis de Saint-Simon, II. du nom, Seigneur du Plessier-Choisel, d'Invillé, de Rasse, & de la Châtellenie de Vaux, servit le Roi Henri IV en toutes ses guerres, depuis son avénement à la Couronne; se trouva à la bataille d'Ivry & au siége de Paris en 1590, à celui de Rouen en 1592 & à celui d'Amiens, en 1597, fut nommé Gouverneur & Baillif de Senlis le onziéme juin 1627, & mourut en 1643, âgé de 75 ans. Il avoit épousé en avril 1594, *Denyse* de la Fontaine, fille & héritiére de *Louis*, Seigneur de Lesche, de Vaux-sur-Meulent, de Boubiers, &c. & de *Jeanne* de Canjon, Dame des Orgereux, dont il eut 1. *Charles*, dit *le Marquis de Saint-Simon*, Seigneur du Plessier-Choisel, d'Invillé, &c. qui fut Colonel du régiment de Navarre en 1630, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur & Baillif de Senlis en 1642, & du Fort & Salines de Pecquais, Capitaine du château de Chantilly, Chevalier des Ordres du Roi en 1633, & mourut le 25 janvier 1690, âgé de 89 ans & sept mois, sans laisser de postérité de *Louise* de Crussol, veuve d'*Antoine-Hercule* de Budos, Marquis des Portes, qu'il avoit épousée le onziéme septembre 1634, & qui étoit fille d'*Emanuel* de Crussol, Duc d'Uzès, & de *Claude* Ebrard de Saint-Sulpice, morte le 19 avril 1695: 2. Claude, Duc de Saint-Simon, qui suit; 3. *Louis*, Chevalier de Malte, Commandeur de Pézenas & de Piéton, Abbé de Saint-Sauveur de Blaye, Capitaine au régiment des Gardes, mort le deuxiéme juin 1679; 4. *Jeanne*, mariée le onziéme février 1619, à *Louis* du Fay, Seigneur de Château-rouge, Vicomte de Cressonsac; & 5. *Louise* de Saint-Simon, alliée le 26 novembre 1624, à *Laurent* du Châtelet, Seigneur de Fresniéres.

XV. Claude, Duc de Saint-Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le 16 août 1607, fut dès sa jeunesse gagner la faveur du Roi Louis XIII, qui lui donna plusieurs charges & emplois considérables. Il fut pourvu le cinquiéme mars 1627, de la charge de premier Ecuyer de la petite Ecurie, & de la Capitainerie du château & des chasses de Saint-Germain en Laye; puis le dernier février 1628, de celle de Grand Louvetier de France, dont il se démit peu après, & dans laquelle il rentra le 26 octobre 1636: de premier Gentilhomme de la Chambre le quatriéme mars 1628: de Conseiller d'Etat le 26 décembre 1629; du Gouvernement de la ville, château & Fort de Meulent le 27 mai 1630; & de celui de la ville, château & Comté de Blaye le 27 décembre de la même année. Il fut choisi en 1632, pour commander l'Arriéreban de toute la Noblesse qui alla servir en Lorraine; & lors de la promotion des Chevaliers du Saint-Esprit en 1633, il fut du nombre des Seigneurs qui y furent associez, & y fit ajoûter son frére aîné. Sa Terre de Saint-Simon, avec toutes les annexes qu'il y avoit jointes, fut érigée en Duché-Pairie en sa faveur, par lettres du mois de janvier 1635, vérifiées au Parlement le premier février suivant. Il leva un régiment de Cavalerie au mois de juillet de la même année, & commanda la Cavalerie Legére de l'armée de Guienne sous le Prince de Condé en 1638 & 1639. Le Roi Louis XIV lui donna le 25 mars 1652, pendant les guerres civiles, la commission de Lieutenant-Général de ses armées en Guienne sous le Comte de Harcourt: & il obtint en 1690, après la mort de son frére aîné, les charges de Gouverneur & Baillif de Senlis, de Capitaine de Pont-Sainte-Maixance & de Fécamp, & mourut le troisiéme mai 1693, âgé de 85 ans, étant Doyen des Chevaliers des Ordres du Roi. Il avoit possédé pendant quelques années la faveur du Roi Louis XIII, sans donner à personne aucun sujet d'envie ni de jalousie: & se voyant éloigné, il remit toutes ses charges, se contentant du Gouvernement de la ville & château de Blaye, qu'il a gardé jusqu'à sa mort. Il avoit épousé 1. par contract du 26 septembre 1634, *Diane-Henriette* de Budos, fille d'*Antoine-Hercule*, Marquis des Portes, Vicomte de Terragues &c. & de *Louise* de Crussol-Uzès, femme en secondes nôces de *Charles*, Marquis de Saint-Simon, son frére aîné, morte le deuxiéme décembre 1670, en sa 40 année: 2. le 16 octobre 1672, *Charlotte* de l'Aubépine, fille de *François*, Marquis de Châteauneuf & de Hauterive, Comte de Sagonne, Lieutenant Général des armées du Roi, commandant les troupes Françoises en Hollande, Gouverneur de Breda, & d'*Eléonore* de Volvire, Marquise de Ruffec, morte à Paris le sixiéme octobre 1725, dans sa 85 année de son âge. Du premier lit il eut 1. *Gabrielle-Louise* de Saint-Simon, mariée le 17 avril 1663, à *Henri-Albert* de Cossé, Duc de Brissac, Pair de France, morte sans postérité, le 28 février 1684, âgée de 38 ans, & 2. *Marie-Magdelaine* de Saint-Simon, morte sans alliance: du second lit est sorti 3. Louis, III. du nom, qui suit.

XVI. Louis, Duc de Saint-Simon, III. du nom, fils de *Charlotte* de l'Aubépine, Pair de France, Grand d'Espagne de la premiére Classe, Gouverneur des ville, citadelle & Comté de Blaye, Grand Baillif & Gouverneur de Senlis, Capitaine des ville & château de Pont-Sainte-Maixance & du Mesnil-les-Ponts, Capitaine & Concierge du château de Fécamp, cy-devant Conseiller au Conseil de Régence, & Ambassadeur extraordinaire en Espagne, Vidame de Chartres, Marquis de Ruffec, Seigneur Châtelain de la Ferté-Arnaud, & de Beaussart, de Vitrezais, du Marais de Saint-Simon en Guienne, du fief de S. Louis de la Rochelle, &c. né le 16 janvier 1675, fut tenu sur les fonts de batême par le Roi & la Reine le 19 juin 1677, fut proposé le premier janvier 1728, pour être Chevalier des Ordres du Roi, & en reçut la Croix & le Collier le deuxiéme février suivant. Il a fait sa premiére campagne dans les Mousquetaires du Roi en 1691, au siége de Namur, en présence du Roi, qui lui donna une Compagnie de Cavalerie le 20 avril 1693, & les Gouvernemens qu'avoit son pére. Il se trouva la même année à la bataille de Neerwinde à la tête de sa Compagnie: obtint l'agrément d'un régiment de Cavalerie le 12 novembre suivant, & a servi en qualité de Mestre-de-camp jusqu'à la paix de 1697. Le Roi Louis XV le nomma en 1721, son Ambassadeur extraordinaire en Espagne pour faire au nom de sa Majesté la demande de l'Infante, & signer en son nom les conventions matrimoniales. Il a épousé le septiéme avril 1695, *Gabrielle* de Durfort, depuis premiére Dame d'honneur de Madame la Duchesse de Berry, fille aînée de *Gui-Aldonse* de Durfort, Duc de Lorges, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur de Lorraine, & de *Geneviéve* Frémont, dont il a 1. Jacques-Louis de Saint-Simon qui suit; 2. *Armand-Jean*, Marquis de Ruffec, qui aura un article séparé; & 3. *Charlotte* de Saint-Simon, née le huitiéme septembre 1696, seconde femme de *Charles-Louis-Antoine-Gabriel* de Hennin-Bossu, Prince de Chimay, &c. mariée le 16 juin 1722.

XVII. Jacques-Louis, Duc de Saint-Simon, Pair de France, par la démission de son pére en 1722, appellé *le Duc de Ruffec*, & auparavant *le Vidame de Chartres*, né à Paris le 29 juillet 1698, fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, portant le nom de Saint-Simon, & auparavant celui de S. Aignan, par commission du 25 septembre 1717, accompagna avec son frére le Duc leur pére en Espagne, & fut nommé par Sa Majesté Catholique, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, le 20 janvier 1722. Il prit séance au Parlement de Paris le 12 janvier 1733, & fut fait Brigadier des armées du Roi le 20 février 1734; mais sa santé ne lui permettant pas de servir, il se démit de son régiment au mois de mars 1735. Il a été marié le 26 mars 1727, avec *Catherine-Charlotte-Thérése* de Gramont, veuve de *Philippe-Alexandre*, Prince de Bournonville, Comte de Hénin, Baron de Caumont, Marquis de Richebourg, mort le cinquiéme janvier 1727, & fille de feu *Antoine*, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, Colonel Général du Régiment des Gardes Françoises, Gouverneur pour le Roi en Navarre & Béarn, & de *Marie-Christine* de Noailles sa veuve. De ce mariage est venue *Marie-Christine* de Saint-Simon, née à Paris le septiéme mai 1728.

XVIII. Armand-Jean de S. Simon, Marquis de Ruffec, second fils, de Louis de S. Simon, né à Paris le 12 août 1699, nommé Grand d'Espagne de la premiére Classe le 20 janvier 1722, prit possession de cette dignité à Madrid le premier février suivant. Il fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie portant le nom de *Ruffec*, & cy-devant celui de *Villepreux*, par commission du 26 septembre 1717, & Brigadier des armées du Roi le 20 février 1734. Il obtint au mois de mars 1735, l'agrément du régiment de Cavalerie de Saint-Simon, vacant par la démission de son frére. Il a été marié le 22 janvier 1733, avec *Marie-Jeanne-Louise* Bauyn d'Angervilliers, veuve de *Jean-René* de Longueil, Marquis de Maisons & de Poissy, Seigneur des Terres & Châtellenies de Longueil, de Sévre, d'Orgerus, de Grisolles, de la Vicomté & Châtellenie de Neufchatel, du Banc de la Roche, &c. Président du Parlement de Paris, mort le 13 septembre 1731, & fille unique de *Nicolas-Prosper* Bauyn, Seigneur d'Angervilliers, Ministre & Sécretaire d'Etat, ayant le département de la guerre, & de *Marie-Anne* de Maupéou.

BRANCHE DES SEIGNEURS de GRUMESNIL.

XII. Antoine de Saint-Simon, troisiéme fils de Guillaume, Seigneur de Rasse, & de *Marie* de la Vacquerie, fut Seigneur de Grumesnil & de Haussé, & épousa *Jeanne* de Villiers, fille de *Jacques*, Seigneur de Lambardiere, & de *Jeanne* de Chemans, dont il eut 1. *Florent* de Saint-Simon, Seigneur de Grumesnil & de Haussé, mort sans postérité de *Magdelaine* Gaillard, fille de *Michel* Gaillard, Seigneur de Lonjumeau & de Chilly, & de *Souveraine* d'Angoulême: 2. Artus qui suit; & 3. *Antoinette* de Saint-Simon, fiancée à *Nicolas* de Monchy, Seigneur de Montcavrel, morte avant l'accomplissement du mariage.

XIII. Artus de Saint-Simon, Seigneur de Haussé, puis de Grumesnil, après la mort de son frére, fut Gouverneur de Honfleur, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes. Il avoit épousé *Marguerite* le Cocq, veuve de *Jean* de Rouville, Seigneur de Saint-Lucien, & fille de *Louis*, Seigneur de Cuigy, & de *Jeanne* des Courtils, dont il eut 1. Florent qui suit; *André*, Seigneur de la Houssaye, mort en 1534, sans postérité; 2. *Barbe*, mariée à *Jean* Baudouin, Seigneur de la Quesne, &c.; 3. *Agnès* de Saint-Simon, alliée 1. à *Antoine* de Feoucq, Seigneur de Vaudampierre: 2. à *Jean* de Boufflers, Seigneur de Rouverel, morte le 12 janvier 1596.

XIV. Florent de Saint-Simon, Seigneur de Grumesnil, de Haussé, &c. épousa *Geneviéve* du Crocq, fille de *Charles*, Seigneur du Mesnil-Teribus & de Morfontaine, & de *Charlotte* de Montmorency-Fosseux, dont il eut 1. *François* de Saint Simon, Seigneur de Grumesnil &c. qui épousa en 1619, *Hélène* de Bussy, fille de *Claude*, Seigneur de Gournay, & de *Nicole* Lhermite de Solliers, dont il n'eut point d'enfans; 2. René qui suit; 3. *Anne*, mariée à *Jean* de la Berquerie, Seigneur de Bernimont-la-Chapelle; 4. *Roberte*, alliée à *George* Audouin, Seigneur de Lespine & de la Landelle; 5. *Françoise*, mariée en 1630, à *Charles* le Bastier, Seigneur du Quesnoy près de Beauvais; & 6. *Marie* de Saint-Simon, morte sans alliance.

XV. René de Saint-Simon, Seigneur de Cuigy &c. épousa le dixiéme septembre 1629, *Marguerite* de Moyencourt, fille de *Fran-*

François, Seigneur de Moymont, & de *Guyenne* de la Malmaison, dont il eut 1. *Jacques* de Saint-Simon, Seigneur de Grumesnil, de Morfontaine, mort sans alliance en février 1665; 2. *Hélène*, mariée à *Louis* du Fontet, Seigneur de Thémericourt; 3. & 4. *Catherine* & *Marie* de Saint-Simon, mortes sans alliance. * *Voyez* le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

SAINT-SORLIN. *Cherchez* MAREST (Jean des)

* SAINT-THIBAUT ou SAINT-THIEBAUT, ville de Lorraine ou de Champagne dans le Bailliage de Bassigny, sur la rive gauche de la Meuse. Elle est au sud-est de Bar-le-duc, & au nord-est de Langres, à douze lieues ou environ de la première, & à neuf de l'autre.

SAINT-THIERRI-AU-MONT-D'OR, Abbaïe près de Rheims en Champagne, fut fondée dans le siécle vers l'an 525, & après avoir été ruinée par les Sarasins, elle fut réparée par l'Archevêque Adalbéron, dans le neuviéme siécle. Nous en faisons mention, au sujet d'un Concile qui y fut tenu en 953. Artaud, Archevêque de Rheims, le célébra contre le Comte Pagenaud, usurpateur des biens ecclésiastiques.

SAINT-THIERRI, ou SAINT-CHER (Hugues de) Cardinal. *Cherchez* HUGUES de SAINT-CHER.

SAINT-THOMAS (Les Isles de) On met au nombre des Isles de Saint-Thomas non seulement celles du Prince, de Fernando Pao, & d'Annobon, qui sont aux environs de celle de Saint-Thomas; mais encore celles de Sainte-Hélène, de l'Ascension, & de Saint-Mathéo, qui en sont fort éloignées. Les premiéres sont possédées par les Portugais, & les derniéres sont désertes. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-THOMAS, isle de la Mer d'Ethiopie, d'une figure presque circulaire, est située sous la ligne: ce qui y cause une perpétuelle égalité de jours & de nuits. Ce nom lui fut donné l'an 1405, par *Vasconcello*, Amiral de Portugal, qui la découvrit le jour de la Fête de Saint-Thomas. Il la trouva déserte & sans habitations; mais les Portugais y envoyérent une Colonie, laquelle y a extrémement profité. On y a bâti une ville, appellée aussi Saint-Thomas, ou *Pavoasan*, c'est à dire, *Colonie*, en Langue Portugaise. Elle est très-mal saine, aussi bien que tout le reste de l'isle, qui a deux hivers aux deux équinoxes de mars & de septembre. Cette ville est située sur une petite riviére; les maisons ne sont bâties & couvertes que de bois, & l'église porte titre d'Evêché. Il y a un fort château, ou pour mieux dire, une citadelle, flanquée de quatre bastions. Toute cette isle a quantité de sources d'eaux vives. Dans le milieu de son étendue, il y a une très-haute montagne, couverte de grands arbres, qui nuit & jour, & en chaque saison de l'année, ont leur pointe chargée d'un nuage qui mouille leurs feuilles, dont il tombe une telle quantité d'eau, qu'on la conduit par divers canaux dans les sucreries qui sont dispersées dans l'isle, & qui en font la principale richesse. L'air n'y vaut rien pour les Etrangers; mais les insulaires qui le respirent, vivent ordinairement jusqu'à cent ans. Les femmes de l'Europe y sont sujettes à des pertes de sang, qui sont sans remède, & qui les emportent après trois ou quatre ans de séjour: ce qui a contraint les Portugais d'épouser des filles de Congo, qui leur ont donné des enfans mulatres ou *Métis*. Les péres & les méres qui ont le teint blanc, y font des enfans de la même couleur, quoique le climat y soit d'une constitution brûlante. * Davity, *de l'Afrique.* Villaut, *Relat. d'Afrique. Geographie de* Blaeu.

* SAINT-THOMAS, isle de l'Amérique septentrionale, l'une des Antilles. Elle est à l'ouest de l'Isle de Porto-Rico, dont elle est éloignée d'environ douze lieues. Elle appartient aux Danois.

SAINT-THOMAS, ville des Indes. *Cherchez* MELIAPOR.

SAINT-THOMAS, ville de la nouvelle Espagne. *Cherchez* AMERIQUE & AMATIQUE.

SAINT-THOMÉ, Isle du Cap verd. *Voyez* l'article d'Afrique à la fin du paragraphe qui traitte de la Religion moderne des Africains.

* SAINT-THOMÉ ou SAINT-THOMAS, ville d'Asie, dans la Presqu'isle deça le Gange sur la côte de Coromandel vers le Golfe de Bengale. Elle est la résidence d'un Archevêque, & a été appellée S. Thomé ou S. Thomas, parce qu'on prétend que l'Apôtre Saint-Thomas a reçu la Couronne du martyre près de cette ville. Elle a été longtems entre les mains des Portugais, & en 1671 les François s'en rendirent les maîtres; mais deux ans après, elle fut reprise par les Portugais qui la possédent encore aujourd'hui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kircher.

SAINT-TRON ou SINT-TRUYEN, en Latin, *Fanum sancti Trudonis*, *Trudonopolis*, *Trudonum*, petite ville de l'Evêché de Liége, dans la Hasbaye, aux confins du Brabant, & à sept ou huit lieues de Mastricht, vers le Couchant. Les murailles en furent abattues en 1675. Elle est prise pour l'ancienne *Sarcinium*, ville des Centrons. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-TROPES, en Latin, *Fanum sancti Torpetis*, *Torpetopolis*, bourg fortifié en France dans la Provence, sur le Golfe de Grimaut où il a un bon port, à douze lieues de Toulon vers le Levant. Il y a un Gouverneur, un Commandant & un Major. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-TUBERY ou SAINT-UBERY, en Latin *Fanum sancti Tiberii*, anciennement *Araura Cessero*, *CesSra*, ancien bourg situé dans le Languedoc, sur la petite riviére d'Erault, entre Agde & Pézenas, à deux lieues de chacune de ces villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-VALERY, bourg considérable de France, sur la côte septentrionale de Normandie, à six lieues de Dieppe & de Fécamp, & à onze ou douze de Rouen. La Paroisse, qui porte le titre de S. Valery & qui est près de l'Exemption de Fécamp, est desservie par douze *Prêtres*, & comprend environ quinze cens Communians. Ce bourg a un petit port, qui passe pour un des plus commodes de Normandie. Il y a Mairie, Haute Justice, Amirauté, & Grenier-à-sel. Le port de S. Valery n'étoit qu'une petite plage de mer qui servoit de retraite à quelques Pêcheurs; mais le Roi Louis XIV ayant donné ses ordres pour le faire déboucher, la commodité de sa situation y attira quelques Marchands, la navigation y augmenta & l'on y a bâti une centaine de maisons près de la mer. * Maty, *Dict. Géogr. Memoires dressez sur les lieux en* 1700. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SAINT-VALERY, petite ville de France, dans le Vimeu en *Picardie*, à l'embouchure de la Somme, & à quatre lieues au dessous d'Abbeville. Il y a Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, Congrégation de Saint-Maur; & quoiqu'il n'y ait point de port, mais seulement une anse qui joint le fauxbourg de la Ferté, ce mouillage ne laisse pas que d'être fréquenté, à cause de la commodité qu'il y a à transporter en Picardie, en Artois & en Champagne les marchandises qu'on y apporte.

SAINT-VALIER, bourg de France dans le Dauphiné, est sur le Rhône, entre Vienne & Valence, à sept lieues de la première & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-UBERY. *Voyez* SAINT-TUBERY.

SAINT-UBES. *Voyez* SETUVAL.

SAINT-VEIT, SAINT-VIET, ou SAINT-VIT, petite ville des Païs-Bas, capitale d'une Prevôté du Duché de Luxembourg, est située à quatorze lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-VEIT & SAINT-WEIT, ville du Cercle d'Autriche. Elle est dans la Carinthie, au confluent du Wilitz ou Willitz & du Glan, & à deux lieues de Clagenfurt vers le nord. Saint-Veit étoit autrefois capitale du Duché de Carinthie. Le nouveau Duc, avant que d'être inauguré, y devoit paroître en habit de Païsan, répandre de la monnoye parmi le peuple, & promettre d'exercer fidélement la justice. Après quoi on lui ôtoit l'habit de Païsan, & on lui mettoit l'habit ducal: mais cette cérémonie ne s'observe plus. Quelques Géographes prennent Saint Weit pour l'ancienne *Candalica* ou *Candalica*, ville de Norique, que d'autres placent à Lavamynd. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-VEIT ou SAINT-WEIT AN FLAUM ou AN FIUME, petite ville du Cercle d'Autriche, aux confins de la Carniole, & de l'Istrie Autrichienne, sur le Golfe de Carnéro, vis à vis de l'Isle de Cherso, & à l'embouchure de la riviére appellée *Fiume*, dont elle prend quelquefois le nom. Saint-Weit a un bon port, & est défendue par une citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-VENANT, ville sur la riviére de Lys, dans l'Artois, l'une des provinces des Païs-Bas, à deux lieues d'Aire vers le Levant. Les François la prirent en 1669, & à cause des autres places avancées, ils la négligérent comme leur étant assez inutile. Mais les conquêtes des Alliez l'ayant rendue place frontiére, ils y firent quelques fortifications. Elle fut prise par le Prince de Frise, à la tête d'une partie de l'armée des Alliez, pendant que l'autre assiégeoit Aire. * *Mémoires du Tems.*

SAINT-VENDELIN, petite ville de l'Electorat de Tréves. Elle est capitale d'un petit Bailliage, qui est entre la Lorraine & le Duché de Deux-Ponts, & éloignée de cinq lieues de la ville de Sarbruck vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAINT-VINCENT, Isle de l'Amérique, la plus peuplée de celles que les Caraïbes possédent dans les Antilles. Elle est au sud de Ste Luce, à seize lieues de celle de Barbados, & à douze de la Grenade sur la hauteur de 16 dégrez. Cette Isle peut avoir huit lieues de large & seize de long. Les Habitans sont de mêmes mœurs que leurs voisins, de moyenne taille, paresseux, & n'ont d'autre soin que de chercher à fournir aux nécessitez de la vie. Ils ont quantité de beaux *villages* où ils vivent tranquillement. Ils traversent jusques au *Continent* avec leurs canots, quoiqu'il en soit éloigné de trente-cinq lieues; après quoi ils retournent à leur Isle sans se servir du compas. Ils se tiennent fort sur leurs gardes, se défiant des Etrangers. Cependant ils commercent avec ceux qui les vont voir. * Rochefort, *Hist. des Antilles.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SAINT-VINCENT, l'un des Gouvernemens du Bresil, que les Portugais appellent *Capitanies*: celui-là est le plus au sud de tous & aboutit avec les Provinces de la riviére de la Plata. Il est situé sous le vint-quatriéme dégré de latitude méridionale & a des limites incertaines vers la mer & vers le dedans de la terre-ferme. La nation qui l'habite est la mieux civilisée de tout le Bresil. Ces peuples, contre la coutume des autres, s'habillent de peaux de bêtes, & *sont assez blancs & de belle forme*. Juan Stadio les nomme *Tupinkinsi*, & dit qu'ils demeurent dans les montagnes & qu'ils occupent au dedans du païs plus de quatre-vint lieues, & quarante le long du rivage de la mer. Quand les Portugais *arrivent* chez eux pour trafiquer, ils entrent sans crainte dans leurs navires, & les Portugais se proménent dans leurs villages avec la même assurance. La ville principale du Gouvernement de Saint-Vincent s'appelle *Los Santos*. Il y en a une autre à trois ou quatre lieues vers le sud, qui porte le nom de *Saint-Vincent*: elle est assez belle, & ne contient qu'environ cent Habitans, tant Portugais, que de ceux qu'ils appellent *Mestisos*. Trois ou quatre moulins à sucre dépendent de cette ville, dont le port est mal commode & presque inaccessible aux grands bâtimens. Les Portugais habitent deux villages riches en blé, & qui étoient autrefois leurs limites de ce côté-là: on les nomme *Tanse* & *Cavane*. Selon qu'ils ont écrit, il y a une troisiéme ville, nommée *Stanbain*, à dix ou onze lieues de celle de Saint-Vincent. La ville de Sta Paula est dans ce même Gouvernement. * Laët, *Description des Indes Occidentales*, l. 15. ch. 16. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SAINT-

SAINT-VINCENT, ville d'Italie dans l'Istrie. Elle est à deux milles de Dui Castelli, & située dans une plaine avec de fort belles rues. Cette ville appartient aux Grimani & c'étoit dans son ressort qu'on trouvoit les lieux de Radicoia & de Brizzi. * Davity, *Illirie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAINT-VINCENT, l'une des îles du Cap-Verd, dans la Mer Atlantique, ou Océan Occidental, est très-abondante en tortues franches, dont le goût est excellent. Elles sont si grandes, qu'il y en a qui pèsent trois cens livres, & dans lesquelles il y a autant à manger qu'à un veau d'un an. On trouve ordinairement dans leur ventre deux cens cinquante œufs à écaille, & autant sans écaille, qui sont très-bons. On voit dans cette île de petits arbrisseaux qui jettent un lait très-dangereux pour la vue, s'il en entre quelque goutte dans l'œil. Le long des côtes, il se pêche quantité de poissons: de sorte qu'avec les légumes qu'on trouve dans l'île, on n'a besoin que de pain, pour s'y rafraîchir commodément; mais les eaux n'y sont guéres bonnes. Elle est accessible par tout, & a un très-beau port, où les navires sont à l'abri de tous vents. Les Voyageurs n'y ont rencontré aucuns Habitans: s'il y en a, ils se cachent lorsque les vaisseaux en approchent. Quelques Mémoires portent que cette île avoit sauté en l'air, & étoit disparue en 1718: ce qui est incertain. *Voyez* le Mercure de juillet 1718. * Le Général Beaulieu, *Voyage des Indes Orientales, dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 2.

* SAINT-VINCENT, Cap de Portugal, dans le Royaume d'Algarve, où il occupe la pointe la plus occidentale du païs.

SAINT-ULRIC (Conrad de) *Cherchez* CONRAD.

SAINT-URSANE, SAINT-URCIS, SAINT-URSITZ, en Latin *Forum S. Ursicini*, petite ville de Suisse. Elle a une Abbaïe, & est capitale du Saltzgow, contrée de l'Evêché de Bâle. Elle est située sur la rivière de Doux, entre les villes de Porentru & de Delmont. * Maty, *Dict. Geogr.*

Cette ville doit son origine à un Hermite, nommé *Ursicin*, qui y bâtit une cellule & puis une petite Eglise. Dans la suite des tems plusieurs familles s'y habituèrent & formèrent un village qui ensuite s'est accru, & est devenu une ville qui a sa Police, son Bourguemaître & son Conseil, avec une Eglise Collégiale de douze Chanoines. Rodolphe III, dernier Roi de Bourgogne, donna cette ville aux Evêques de Bâle. Les principaux villages de son territoire sont La Chaux, Noirmont, Pomerat, &c. * *Etat & Délices de la Suisse, tome 3. p.* 266.

SAINT-WEIT AN FLAUM. *Voyez* SAINT-VEIT.

SAINT-YVES, bourg du Comté de Huntington en Angleterre. Il est sur la rivière d'Ouse, à une lieue & demie de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-, &c. Ce que l'on ne trouve pas sous le mot de SAINT, doit se chercher sous ceux de SAN & de SANT.

* SAINTE-AGATHE (Simon de) a publié un livre intitulé *Manuale Thomisticum Controversiarum.* * Greg. Léti, *Italia Regnante.*

SAINTE-AGATHE, *Santia*, petite ville des Etats de Savoye. Elle est fortifiée & située dans le Verceillois, à cinq lieues de Verceil, vers l'occident septentrional. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINTE-AGNES, petite île entre les Sorlingues, située au Couchant de l'Angleterre, entre le Canal de Bretagne & celui de S. George. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINTE-ALDEGONDE (Philippe de Marnix, Seigneur du Mont-) *Voyez* MARNIX.

SAINTE-AULAIRE (Seigneurs de) *Voyez* BEAUPOIL.

SAINTE-AULAYE (Seigneur de) *Voyez* CHABOT. Branche des Seigneurs de Sainte-Aulaye. N. XVI.

SAINTE-BARBE, petite île de l'Amérique méridionale, proche des côtes du Bresil & de la Capitanie de Porto Séguro. * M. Delisle, *Carte du Perou, &c.*

SAINTE-BAUME: c'est le nom qu'on donne à ce roc, où, suivant l'opinion des gens du païs, sainte Madelaine fit pénitence durant trente ans. Il est en Provence, près de Saint-Maximin, entre Aix, Marseille & Toulon, sur une montagne qui a trois lieues de hauteur, & dix d'étendue. Plusieurs Auteurs ont fait la description de ce lieu saint. Petrarque, qui avoit longtems demeuré en Provence, en fit une en vers, qu'il adressa à Philippe de Cabassole, Cardinal, Evêque de Cavaillon: c'est la même que Gabriel Siméoni de Florence publia l'an 1557 dans son Ouvrage *des Illustrations des Monumens anciens.* Belleforêt fait encore mention de la Sainte-Baume, aussi bien que Bouche, Guesnay, & d'autres, qu'on pourra consulter.

SAINTE-BEUVE (Jacques de) Parisien, fils d'un Bourgeois de Paris, fort honnête homme, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, & Professeur Royal en Théologie dès l'âge de trente ans, fut un homme d'une très-profonde érudition. Il devint un des plus célèbres Défenseurs de la doctrine de ceux qu'on a appellez *Jansenistes*, contre celle des Docteurs *Molinistes.* Il dicta dans l'Ecole de Sorbonne, en 1627, le Traité de la Grace, dans lequel établissant la doctrine de la Grace Efficace par elle-même, nécessaire pour toutes les actions de piété, il prétendit faire voir que les cinq célèbres Propositions, qui ont été attribuées à Jansénius, n'étoient point des suites de sa doctrine, & qu'elles étoient hérétiques, dans le sens qu'on prétend que les Hérétiques leur donnent. Il étoit fort savant dans les matières de Théologie; mais il s'étoit particuliérement appliqué à la controverse, traitée par l'Autorité des Péres Grecs & Latins. Il avoit été reçu Docteur en 1738. Il a professé la Théologie à Paris pendant 14 années. Le Clergé de France eut pour lui une estime si singuliére, qu'il lui fit une pension tant qu'il vécut. Il régloit un nombre infini de consciences, & il passa pour le plus habile Casuiste de son tems. On s'adressoit à lui de toutes les provinces, pour des consultations. Il mourut d'apoplexie le 15 décembre 1677, âgé de 62 ans, & fut enterré aux Augustins de Paris, à côté du grand autel, près du tombeau de Philippe de Comines & de Pibrac. Il fut un des Docteurs choisis par l'assemblée du Clergé tenue à Mante, pour composer une Théologie Morale. Il professa à Paris, pendant 14 ans, la Théologie avec beaucoup de réputation: ses Traitez sont fort recherchez. Il suivoit les sentimens de saint Augustin sur la Grace & sur la Prédestination; mais il évitoit les opinions outrées, & les expressions dures, & s'appliquoit à montrer la différence qu'il y avoit entre les sentimens des Hérétiques, & ceux de saint Augustin. Il combattit publiquement dans ses Ecrits & dans ses explications les cinq Propositions, avant même qu'elles fussent condamnées par le Pape Innocent X. Cependant ayant été engagé dans l'affaire de M. Arnauld, il fut obligé par un ordre du Roi du 26 février 1656 de se défaire de sa Chaire. Il signa depuis néanmoins le Formulaire, & fut choisi pour Théologien du Clergé de France. Il vécut au milieu de Paris dans la même retraite, que s'il eût été dans une solitude fort écartée, continuellement appliqué à la lecture & à la prière, ou occupé à répondre aux consultations qui lui étoient faites de toutes parts, sur des Cas de conscience, de Morale ou de Discipline. Il étoit consulté par des Evêques, par des Chapitres, par des Religieux, par des Princes, par des Magistrats & par d'autres personnes de toute condition: de sorte que l'on peut dire avec autant de raison, de son cabinet, ce que Cicéron a dit autrefois de la maison d'un Jurisconsulte, que c'étoit l'Oracle non seulement de toute une ville, mais même de tout un Royaume. Après sa mort, Jérôme de Sainte-Beuve son frère fit imprimer, deux Traitez des Sacremens de la Confirmation & de l'Extrême-Onction, contre les livres du savant Jean Daillé, Ministre de Charenton, & trois tomes de la décision des Cas de conscience. Il mourut à Paris au mois de septembre 1711. On dit que Jacques de Sainte-Beuve, a laissé divers autres Ouvrages en manuscrit. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle. Memoires du tems. Mémoire manuscrit.*

SAINTE-BRIGITTE ou SAINT-SAUVEUR, nom d'un Ordre Religieux, sous la Régle de saint Augustin, fut confirmé par le Pape Urbain V. Sa Fondatrice, qui étoit Sainte-Brigitte, ayant fait bâtir un monastére, y mit soixante Religieuses, & vint-cinq Religieux: ce qui faisoit le nombre de quatre-vints-cinq, pour égaler, dit-on, le nombre des treize Apôtres, & des soixante-douze Disciples de Notre-Seigneur. De ces Religieux, il y en avoit treize Prêtres, pour représenter les treize Apôtres, & quatre Diacres, par rapport aux quatre Docteurs de l'Eglise. Il n'y avoit qu'une église pour les autres; mais les Religieux faisoient l'Office en bas, & les Religieuses en haut. Les Religieux, qui avoient leur logement séparé, étoient chargez de l'administration des Sacremens, & de tout ce qui regardoit le service divin: mais l'Abbesse avoit toute l'autorité dans le monastére, & en gouvernoit le temporel. Cet Ordre a longtems fleuri dans les païs Septentrionaux, & a encore à présent plusieurs maisons en Italie, en Portugal & ailleurs. * Honorat Nicquet, Jésuite, *Hist. de l'Institution de l'Ordre de Fontevraut.*

SAINTE-BURIENNE. *Voyez* BURIENNE.

SAINTE-CATHERINE, monastére au pié du Mont-Sinaï & du Mont-Oreb, dans l'Arabie. On tient que ce fut un Empereur Grec, nommé *Justinien*, qui le fit bâtir pour des Caloyers ou Religieux Grecs, de l'Ordre de saint Basile. On dit même que le faux Prophéte Mahomet, en considération d'un des Caloyers, fit de grands dons à ce couvent, & lui donna de très beaux priviléges; entre autres, une exemption de toute sorte d'impôts, leur assujettissant même tous les Arabes qui se trouveroient à leur service, à la charge toutefois de donner quelque nourriture aux Arabes qui passeroient par ce couvent: ce qu'il leur octroya même par une patente signée de sa main, qu'il marqua à sa maniére, en la trempant dans de l'encre, & en l'imposant ensuite sur le papier; car on tient qu'il ne signoit point autrement, à cause qu'il ne savoit pas écrire. Sélim, Empereur des Turcs, leur enleva cette patente, pour la placer dans son Thrésor, après leur en avoir laissé une copie, avec confirmation & amplification de leurs priviléges. Ce couvent est un grand bâtiment de figure quarrée, dont les murailles ont 50 piez de haut; ce qui les met hors de danger d'être escaladées. Elles n'ont qu'une porte, qui est bouchée d'une muraille, pour en défendre l'entrée aux Arabes. Du côté de l'orient, il y a une fenêtre, par où ceux de dedans tirent les Pélerins avec une corbeille, qu'ils descendent au bout d'une corde passée dans une poulie; & par cette fenêtre & cette même corde, ils envoyent à manger aux Arabes. L'église, qui est bâtie au milieu de cette clôture, est un ancien bâtiment enrichi de quantité de tableaux, à la maniére des Grecs. Derrière le maître-autel est une chapelle, qui couvre la place, où l'on tient qu'étoit le buisson ardent, dans lequel Dieu apparut à Moïse, & l'on n'y entre que nuds-piez. A côté du grand-autel est une châsse de marbre blanc, sur laquelle sont taillez des feuillages en bas relief: elle est couverte d'ordinaire d'un drap fort riche. Cette châsse renferme les Reliques de Sainte-Catherine, qui consistent en un crâne décharné, avec une main gauche fort desséchée, dont les ongles sont tout entiers. La chaire de l'Archevêque est relevée comme un thrône. Ce Prélat Grec, qui prend la qualité d'Archevêque du Mont-Sinaï, ne reléve d'aucun Patriarche. Aux jours de cérémonie, il se sert de deux tiares: l'une d'orfévrerie toute dorée, enrichie de pierreries; l'autre, qui est la plus belle, est presque de la même maniére que la tiare du Pape, avec une croix au sommet; mais elle n'a qu'une couronne fleuronnée

ronnée au milieu: le reste de cette riche mitre est orné de quantité de broderie & de pierres précieuses. La tunique de ce Prélat est faite, en quelque façon, comme celles des Diacres. Elle traîne à terre, est fendue par les côtez, attachée par des cordons d'or & de soye; les manches sont closes, & ne vont que jusqu'au coude. L'étoffe de cette tunique est une toile d'or à petits carreaux, où dans chacun on a travaillé au métier la représentation des portraits du Sauveur, de la Vierge, & de quelques Saints. C'est un présent du Grand Duc de Moscovie. Au côté droit de ce Prélat pend un quarré de toile d'or, en façon de pannetiére. Il porte au col deux belles croix de pierreries, & un petit quarré d'or garni de perles, de turquoises & d'autres pierres, à la façon de l'Ephod du Grand-Prêtre des Hébreux. Sur l'épaule gauche il porte une étole d'un beau brocard en broderie de perles, large d'un pié, pendant au devant, & faisant le tour du col, puis se redoublant sur l'estomac, d'où elle vient retomber derriére l'épaule gauche. Il a pour bâton pastoral, une crosse d'argent doré, du haut de laquelle pend une maniére de mouchoir de toile d'or, semblable à celui qu'il porte à son côté. Il y a auprès de ce monastére la montagne de Sainte-Catherine, qui fait partie du Mont-Sinaï; mais qui est beaucoup plus élevée, & qui est separée par un vallon. Au dessus de ce mont il y a une petite chapelle, que les Chrétiens ont bâtie au haut d'une roche, qu'on dit avoir la figure du corps d'une femme, & représenter sur tout son estomac & ses mammelles. Les Religieux assurent qu'elle reçut cette figure miraculeusement, lorsqu'ils en ôterent le corps de Sainte-Catherine, que les Anges y avoient porté d'Alexandrie d'Egypte, après qu'elle y eut souffert le martyre: mais ce miracle est plutôt un effet de l'imagination, que de la nature. Ceux qui descendent cette montagne ont soin de ramasser quantité de pierres, sur lesquelles naturellement sont peintes en noir, des feuilles, des herbes & des arbres. Lorsqu'on les casse, on trouve de ces représentations en dedans; mais tout s'efface, lorsqu'on y passe la main. De cette montagne, pour se rendre au couvent de Sainte-Catherine, on passe d'ordinaire par le couvent des Quarante Martyrs; c'est le même chemin que tinrent autrefois les Enfans d'Israël. L'on y voit une roche, que l'on dit être celle d'où Moïse fit sortir de l'eau en abondance par une infinité de fentes, qui font l'admiration de ceux qui les regardent. Dans le même vallon on voit une grosse & longue pierre, sur laquelle on tient que fut érigé le serpent d'airain. Plus loin on montre deux grosses pierres enfoncées en terre & creusées, qu'on dit avoir servi de moule pour la fonte du veau d'or. * Monconis, *Voyages*, *p.* 2. Thevenot, *Voyage du Levant*, *tome.* 1. *ch.* 27.

SAINTE-CATHERINE-DU MONT SINAI, nom d'un Ordre de Chevalerie, établi autrefois dans la Palestine. Les Pélerins de Jérusalem, qui alloient honorer les Reliques de cette Sainte, dans le monastére bâti au pié de cette montagne d'Arabie, recevoient l'Ordre du principal Caloyer ou Abbé de ce monastére. C'étoit une roue percée à six rais de gueulles, clouez d'argent, qu'ils portoient sur la croix de Jérusalem, en mémoire du martyre de Sainte-Catherine. * Favin, *Théatre d'Honneur & de Chevalerie.*

SAINTE-CATHERINE, petite isle de l'Amérique, dans la Mer du Nord, vers les côtes de la Nouvelle Espagne, & de la province de Honduras, dont elle est éloignée de vint lieues, a un port fort commode, & une citadelle. Les Espagnols en ont été les maîtres: mais les Anglois, qui l'ont prise par deux fois, s'en sont mis en possession depuis, & lui ont donné le nom de *l'Isle de la Providence.* * Baudrand.

* SAINTE-CLAIRE (*François de*) Moine Franciscain, Anglois de Nation, a vécu au XVII siécle. Il fut premier Lecteur en Théologie, à Douay, au couvent de S. Bonaventure, Ministre Provincial de la Province d'Angleterre, & Aumonier de la Reine de la Grande Bretagne, épouse de Charles I. Il publia quelques livres où il se montra favorable aux Episcopaux d'Angleterre; car il tacha de faire voir que les 39 articles de leur Confession de foi pourroient être plus facilement conciliez avec le Concile de Trente, qu'on ne s'imagine. Il étoit d'ailleurs très favorable à ceux qui errent de bonne foi. On n'a qu'à voir son Probléme sur l'ignorance invincible. Il ne paroit point avoir d'autre érudition, ni d'autre éloquence que celle qu'on peut acquérir en ne s'appliquant qu'à la lecture des Scholastiques & des Canonistes. * Bayle, *Dict. Crit.*

SAINTE-COLOMBE, bon bourg de France, situé dans le Lyonnois sur le Rhône, vis à vis de Vienne, à laquelle il étoit autrefois joint par un pont, qui est maintenant rompu. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINTE-CROIX (André de) vulgairement SANTA CROCE, de l'illustre famille de ce nom à Rome, laquelle prétend être issue de Valérius Publicola, vivoit dans le XV siécle. Il fut Avocat consistorial, & homme d'érudition; & s'étant trouvé au Concile général de Florence en 1439, il en recueillit tout ce qu'il avoit entendu dire de part & d'autre & Horace Justiniani, Garde de la Bibliothéque du Vatican, puis Cardinal, s'est beaucoup servi de son Manuscrit dans les Actes qu'il nous a donnez de ce Concile. André de Sainte-Croix fit en 1446, les Constitutions & la taxe des émolumens des Officiers consistoriaux, & des Notaires. Il fut honoré de l'estime d'Alfonse d'Aragon, Roi de Naples: & après avoir été Avocat Fiscal de la Chambre Apostolique, & Avocat du peuple Romain, il mourut en 1472. Par son testament il ordonna que son livre, intitulé *Vitæ Pontificum nostri temporis*, fût donné au saint Pére & aux Cardinaux. L'on tient que cet Ouvrage est le même qu'il a nommé dans ses Actes du Concile de Florence, *Diarium Curiæ Romanæ.* Il ordonna par le même testament que ceux qui ont pour titres, *De justitia Romani Imperii*, & *De Bello & Pace*, fussent envoyez à l'Empereur; & que les autres Ouvrages, qui sont, *Baculus senectutis antiqui Advocati*, *Acta Concilii Ferrariensis & Florentini*, *De votis*, *De mea conscientia*, fussent conservez dans la bibliothéque de la Minerve. Il avoit fait relever en 1465, les murs de l'ancienne eglise *del Popolo*, nommée autrefois *de Publicolis*, dont ceux de la famille ont toujours été les Patrons, se disant issus de *Valerius Publicola.* * Justiniani, *Hist. des Evêques de Tivoli.*

SAINTE-CROIX, vulgairement SANTA-CROCE (Prosper de) Cardinal, Evêque d'Albe, fils de *Tarquin* de Sainte-Croix, Avocat consistorial, apprit la jurisprudence à Padoue, & fut pourvu à 22 ans d'une charge d'Avocat consistorial par le Pape Clément VII, puis d'un office d'Auditeur de Rote, & enfin de l'Evêché de Chisame en Candie, que le Pape Paul III lui donna. Dans la suite il fut envoyé Nonce en Allemagne, en Portugal, en Espagne, & enfin en France, où il s'acquit tant de réputation, que la Reine Catherine de Médicis le fit nommer à l'Archevêché d'Arles, & lui procura le chapeau de Cardinal, de la part du Pape Pie IV, en 1565. Sainte-Croix travailla utilement en France pour la restitution du Royaume de Naples à ses Maîtres légitimes, & assura Antoine de Bourbon, que les Espagnols lui céderoient la plus grande partie de cet Etat, & lui donneroient le Royaume de Sardaigne. Antoine Almeida, Portugais, alla même en Espagne de la part du même Prince, pour négocier avec les Ministres d'Espagne, qui lui promirent la même chose. Mais, comme Strada l'a remarqué judicieusement, les Espagnols étoient trop avides de Royaumes, pour en donner avec tant de libéralité. On connut dans la suite qu'ils n'avoient pas dessein d'exécuter ce qu'ils promettoient; mais seulement de détourner quelques entreprises qui les eût incommodez. Le Cardinal de Sainte-Croix, à qui ses services acquirent une place dans le *Conseil du Roi*, ne retourna à Rome que sous le pontificat de Pie V, duquel il reçut le chapeau rouge. Il obtint l'Evêché d'Albe, & mourut le deuxiéme octobre de l'an 1589, âgé de 76 ans. Son corps fut enterré à sainte Marie Majeure, où l'on voit son tombeau de marbre & une Epitaphe, que lui fit dresser Marcel de Sainte-Croix son neveu. Il écrivit en Langue Latine les *Mémoires de sa Vie*, & d'autres Mémoires des guerres civiles de France, depuis le commencement du régne de François II, jusqu'à la fin de 1567, sous le titre de *Gallicarum rerum Commentaria.* On a aussi de lui *Decisiones Rotæ Romanæ*; *Epistola ad Fredericum Nausiam*, *aliæque*; *Constitutiones tunc actæ à Sixto V. in urbe erecta*; *Diverses Harangues*; un livre manuscrit, *De officiis Legati*, que les Jésuites de Rome conservent. Comme ce fut lui qui au retour de la Nonciature de Portugal, fit connoître le tabac en Italie, on donna à cette herbe le nom de *Santa-Croce.* Bayle, *Dict. Crit.* Justiniani, *Hist. des Evêq. de Tivoli.*

SAINTE-CROIX (*Silvio*) neveu du précédent, lui succéda à l'Archevêché d'Arles par sa démission volontaire en 1573, & il s'y comporta avec beaucoup de vertu & de sagesse dans des tems très difficiles jusqu'en 1599, qu'il s'en démit pour retourner à Rome, où il mourut l'an 1603. * Justiniani, *Histoire des Evêques de Tivoli.*

SAINTE-CROIX (Antoine de) Cardinal, frére puiné du précédent, fut Gouverneur de Viterbe, de la Campagne de Rome, & d'autres endroits. Il alla en France en 1625, avec le Cardinal François Barberin, Légat *à latere*, neveu du Pape Urbain VIII; puis il passa en Pologne en 1627, en qualité de Nonce; suivit le Roi Sigismond à la guerre contre le Roi de Suéde, & fut nommé Cardinal en 1629, par le Pape Urbain VIII. Il eut ensuite la Légation de Bologne, l'Archevêché de Chieti, puis celui d'Urbin, & mourut le 25 novembre 1641. * Justiniani, *Hist. des Evêques de Tivoli.*

SAINTE-CROIX (Marcel de) Cardinal, neveu du précédent, naquit le septiéme juin 1619, & étoit fils de *Valerie*, Marquis de Sainte-Croix. Dès la plus tendre jeunesse il s'appliqua à l'étude des Belles Lettres, apprit diverses Langues, & se rendit sur tout habile dans la Grêque, à laquelle le Pape Urbain VIII, se plaisoit beaucoup. On lui donna un canonicat de saint Pierre; puis il fut fait Référendaire de l'une & l'autre Signature, Préfet de la Congrégation du bon Gouvernement, & Vice-Légat de Bologne. Le Pape Innocent X, à l'instance de Casimir, Roi de Pologne, l'honora de la pourpre le 19 février 1652, & lui donna au mois d'octobre suivant l'Evêché de Tivoli, où ce Cardinal s'appliqua entiérement à ses fonctions épiscopales, soit en prêchant lui-même, soit en tenant exactement ses Synodes, & visitant souvent son diocése, où il fit de grandes aumônes. Son zéle parut pendant la contagion qui ravagea les environs de Rome en 1656. Il préserva son diocése de ce fleau par ses priéres, & par un vœu à la sainte Vierge, à laquelle il fit élever une magnifique chapelle dans sa cathédrale, pour honorer son immaculée Conception. Il composa aussi à l'honneur de ce Mystére une Prose, qui s'y chante tous les ans le huitiéme décembre. Il y fit encore bâtir en 1657, une superbe sacristie, sur le dessein du fameux Chevalier Bernin. Enfin, après avoir été de diverses Congrégations à Rome, principalement de celle des Evêques & Réguliers, de celle de la Consulte & de la Visite Apostolique, il mourut à Rome le 19 décembre 1674 en sa 56 année & la 23 de son cardinalat, & fut enterré à sainte Marie Majeure. * Justiniani, *Hist. des Evêq. de Tivoli.*

SAINTE-CROIX (André de) Cardinal, neveu du précédent, naquit le 22 décembre 1656, fut Evêque de Viterbe, Nonce en Pologne & à Vienne, puis créé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 14 décembre 1699, & mourut d'apoplexie à Rome le dixiéme mai 1712.

* SAINTE-CROIX (Nicolas Charpy de) que l'on trouve aussi nommé *Sainte-Croix Charpy*, étoit un fameux Visionnaire & Fanatique du XVII siécle. Les Ouvrages où le Fanatisme

tisme de M. Charpy le montre à découvert sont *Le Hercule de la Foi des tems*, ou *Histoire de l'Eglise Triomphante*, in quarto; *L'Ancienne Nouveauté de de l'Ecriture-Sainte*, ou *l'Eglise Triomphante en terre*, in quarto, à Paris 1657. Il soumit ce dernier Ouvrage au jugement de M. Arnaud qui le refuta sous ce titre, *Remarques sur les principales erreurs d'un livre intitulé*, l'Ancienne Nouveauté, &c. avec un Avertissement qui est de M. Nicole, à Paris en 1665. Ces Remarques étoient devenues très-rares, lorsqu'en 1735 un Anonyme les a publiées de nouveau, revues, à ce qu'il assure, & corrigées sur le Manuscrit de M. Arnaud. Il y a joint une lettre que M. Arnaud avoit écrite à ce sujet à M. Thibouft, & qui n'avoit point encore paru, avec des Notes & une préface fort longue, où il donne une analyse étendue de l'Ouvrage de M. Charpy de Sainte-Croix. *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

SAINTE-CROIX ou SANTA-CRUZ (Marquis de) Grands d'Espagne. *Cherchez* BAZAN.

SAINTE-CROIX, Isle de l'Amérique septentrionale, la derniére de toutes les Antilles, qui sont au dessus du vent. Laët, qui la met sur la hauteur de 17 degrez & vint-cinq minutes de latitude septentrionale à douze ou quinze lieues de l'Isle de S. Jean Porto-rico vers le sud-est, dit que les anciens Habitans l'appelloient *Ayay*. Laët ne lui donne que huit lieues de longueur, mais il y a des rélations qui l'étendent jusqu'à vint-deux en droite-ligne, si on en excepte les extrémitez. Toute la terre de cette Isle est excellente & rend avec beaucoup d'usure tout ce qu'on y séme. Il y a un grand nombre de belles riviéres & fontaines, mais comme cette isle est platte, les eaux n'ayant pas assez de pente, il se forme à leur embouchure de grands étangs qui dans certaines saisons rendent l'air mal-sain. Ils sont très-poissonneux. Cette isle a trois ports où les vaisseaux peuvent être en sûreté. Après divers changemens de Maître, survenus dans cette isle en peu d'années, les François s'en mirent en possession l'an 1650. * Le Pére du Tertre, *Hist. des Antilles.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAINTE-ELIZABETH, Isle à vint lieues en deçà du Cap de Bonne Espérance, & à trente trois degrez quinze minutes, n'est éloignée des côtes de l'Afrique que de deux lieues. On y aborde assez rarement, & cela vient apparemment de ce qu'il n'y a point d'autre eau fraiche que celle qui tombe du Ciel. On y trouve une si grande quantité de loups marins, qu'en fort peu de jours on pourroit en faire assez de graisse pour charger un vaisseau de six cens tonneaux. Ces loups sont cruels & féroces, & ne craignent point d'attaquer deux ou trois hommes. * Mandeslo, *Voyage des Indes*, *l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAINTE-EUPHEMIE, autrefois *Lametia*, ville des Brutiens. Ce n'est maintenant qu'un bourg, qui fut fort endommagé par un tremblement de terre, l'an 1638. Il est dans la Calabre Ultérieure, près de la Citérieure, à deux lieues de Martorano, vers le midi. Sa situation est sur le Golfe d'Euphémie, appellé en Latin *Sinus S. Euphemiæ*, & anciennement *Sinus Hipponiates*, *Lametinus*, *Napitinus*, *Terinaeus*, & *Vibonensis*. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINTE-FOY, ville de France dans l'Agénois, est située sur la riviére de Dordogne, entre Bergerac & Libourne. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles. Armand de Clermont, Seigneur de Piles, Gentilhomme de Périgord, la prit en 1563 pour les Protestans: ce fut par l'entreprise d'un jeune homme rempli de courage, nommé la Riviére. Ils tuérent quatre-vints hommes de la garnison, avec Résat, qui y commandoit. * M. de Thou, *Hist. l.* 34.

SAINTE-FOY, en Amérique. *Cherchez* SANTA-FE.

SAINTE-FRIQUE. *Voyez* SAINT-AFRIQUE.

SAINTE-HELENE, Isle située dans la partie occidentale de la Mer d'Ethiopie, est appellée par les Pilotes l'*Hôtellerie de la mer*; parce que dans ce vaste trajet, elle sert d'entrepos aux vaisseaux de l'Europe. Elle fut découverte par Jean Pimentel, Portugais, Vice-Amiral de la flotte que le Roi Emanuel envoya aux Indes, sous la conduite de l'Amiral François d'Almeida. Pimentel, battu d'un orage, vint échouer sur les côtes de cette Isle le 21 mai 1508, & parce que ce jour-là l'Eglise Romaine célébre la Fête de sainte Héléne, Pimentel lui en donna le nom. Elle est à 16 degrez 12 minutes de latitude Australe. Pour ce qui regarde sa longitude, les uns la placent sous le 22 degré; d'autres sous le 18, d'autres enfin sous le onziéme. M. Delisle la met sous le 15, dans sa Carte d'Afrique. L'Océan l'environne tellement de tous côtez, étant éloignée d'environ 400 lieues du plus proche continent, qu'on a peine à décider à quelle partie du monde elle appartient. Elle est néanmoins un peu plus proche de l'Afrique que de l'Amérique, & on la pourroit attribuer à la côte d'Angola. Cette isle n'a guéres que dix lieues de tour, & il y a de quoi s'étonner, qu'un si petit morceau de terre puisse tenir bon contre les flots irritez d'une vaste mer, qui s'élargit entre l'Amérique, l'Afrique & la Terre-Australe, près de mille lieues. Il est vrai que cette isle est prodigieusement haute, & que ce n'est qu'une montagne escarpée, qui perce les nues; mais au dessus de laquelle il y a quelque plaine: ce que l'on ne trouve point au pié. La mer est profonde à proportion; & à la reserve d'un seul endroit vers le nord-ouest, où l'on peut mouiller à vint brasses, il n'y a point de fonds par tout ailleurs où l'ancre puisse mordre: de sorte que si les Mariniers, gourmandez par le vent, ne peuvent arriver en ce lieu-là, ils sont contraints de porter leurs ancres à terre, s'ils y veulent être en sûreté. Cette extrême profondeur fait qu'on s'apperçoit peu du flux & reflux, comme quand on est en pleine mer, où l'on ne peut discerner l'un de l'autre par la vue; mais seulement par l'effet. Cette isle est des plus fameuses & des plus considérables du monde, à cause des grands avantages qu'en reçoivent les flottes qui vont de l'Europe aux Indes, & qui en reviennent. Comme elle est dans leur route, en droite ligne du Cap-Verd & du Cap de Bonne-Espérance, & presque dans une distance égale de l'un & de l'autre; c'est comme un gîte favorable, & un lieu de rafraichissement, que la nature semble avoir posé en cet endroit pour favoriser ces longues & hardies navigations dont toute notre Europe reçoit tant d'utilité. Aussi les Portugais qui l'ont découverte les premiers, les Anglois qui les ont suivis, & les Hollandois, qui pour être venus les derniers dans ces plages orientales, en savent mieux les routes que ceux qui les ont devancez, semblérent d'abord être convenus de la laisser libre à tous venans. Faute de pouvoir aborder à cette isle, les vaisseaux sont le plus souvent contraints d'aller sur la côte de Guinée, où l'on ne trouve pas toûjours de l'eau, & où il faut attendre la pluye avec beaucoup d'incommodité pour l'équipage, qui peut périr cependant de maladie & de langueur.

Les Portugais n'y trouvérent aucuns arbres fruitiers, ni aucuns animaux nécessaires à l'homme. Ils y plantérent des citronniers, des orangers & des figuiers, qu'ils avoient pris à Calecut par curiosité, & bâtirent une petite chapelle & quelques cabanes pour les malades de l'équipage, qui souhaitérent d'y demeurer; & qui ayant au bout de quelque tems recouvré leur santé, repassérent en Portugal sur d'autres bâtimens. Les eaux douces qu'on y trouve, ne sont pas agréables à boire: il y en a qui ont un goût de mine de fer, principalement celle d'un ruisseau qui passe auprès du Fort que les Anglois ont bâti dans une vallée, proche la chapelle des Portugais. Les Rois de Portugal négligérent de s'y fortifier, de peur que dans une si longue navigation, il ne prît envie aux gens de quelque équipage de déserter & de s'y établir. Ils défendirent même à leurs Sujets de s'y habituer, & la voulurent laisser comme un asyle commode & libre aux malades de leurs vaisseaux. Ils se contentérent d'y envoyer un Hermite, qu'ils en retirérent depuis, parce qu'il préféroit les plaisirs de la chasse aux soins de sa chapelle & de ses malades. Ensuite il y eut deux Cafres & un Insulaire de Java, qui s'étant sauvez de quelques vaisseaux Portugais, avec deux femmes, se jettérent dans cette isle, où ils multipliérent jusqu'au nombre de vint personnes.

Ils faisoient leur retraite dans des rochers inaccessibles en apparence, d'où ils sortoient pour égorger les malades que les Portugais laissoient dans l'isle, en prenant ce qu'ils avoient de vivres: ce qui fut cause qu'on y envoya des troupes, qui enlevérent ces assassins, & qui les menérent à Lisbonne. Les Anglois sont maintenant les maîtres de cette isle. Ils y ont bâti un Fort à trois bastions, qui est défendu par une petite garnison, & par de bonnes piéces d'artillerie. Ils y ont des habitations, où ils nourrissent des bœufs, des moutons, des cabrits, des cochons & des volailles. Ils y ont planté plusieurs arbres fruitiers, qui viennent fort bien, & dont les fruits sont d'un grand secours pour les malades qui sont attaquez du scorbut. C'est un mal qui prend souvent en mer, principalement dans les voyages de long cours, & qui s'engendre par les mauvais alimens & les eaux corrompues. On tient que la mer des environs de cette isle est fort sujette aux grains de vent. Les Pilotes, par le mot de *grains*, entendent parler de ces tempêtes qui se forment très-souvent sous la zone torride, où l'air est fort inconstant; car d'un moment à l'autre on ne voit & on n'entend de tous côtez qu'éclairs, tonnerres & foudres, les plus épouvantables qu'on puisse imaginer, principalement quand le soleil s'approche de la Ligne, ou qu'il est au zénith de cette isle. Pour lors les Pilotes sont obligez de porter peu de voiles, pour conserver leurs mâts, & être plus en état de résister aux coups de mer, qui y sont très-violens, & presque toûjours suivis d'un grand calme. C'est une grande incommodité pour ceux qui manquent d'eau ou de vivres, de ne pas rencontrer cette isle dans la traverse qu'il y a depuis Mozambique, ou depuis l'Isle de Madagascar jusqu'aux Isles du Cap-Verd, qui est la route des vaisseaux qui vont ou qui viennent des Indes en Europe. Dans la mer qui est entre cette isle & celle de l'Ascension, il se trouve des poissons de la grosseur d'un hareng, & qui ont les ailes faites comme les nageoires d'un saumon. Les autres poissons leur font la guerre, & les forcent à prendre l'essor; mais le vol des poissons volans ne dure qu'autant de tems que leurs ailes sont mouillées, car aussi-tôt qu'elles sont séches, ils manquent de force, & sont obligez de plonger pour prendre un nouvel essor. Ce poisson est fort bon à manger.

Les Anglois & les Hollandois se trouvent là souvent ensemble, quand ils ne sont pas en guerre, & se vont réjouir d'un bord à l'autre pendant leur séjour. Mais les Portugais y abordent rarement, parce qu'ils ne s'accordent pas bien avec les autres. Ainsi ils ne jouissent point des soins que leur compatriote Ferdinand Lopès eut l'an 1605, de semer plusieurs herbages dans cette isle, dont le terroir est très-bon, & d'y porter des pourceaux & des chévres, qui ont tellement multiplié qu'il y en auroit assez de quoi faire la provision de toutes les flottes qui y abordent, & qui en tuent aussi quantité pour les saler. Thomas Candish, fameux Pilote Anglois, en faisant le tour du monde l'an 1588, mouilla à Sainte-Héléne, & dit en sa Rélation qu'il y trouva des oranges, des citrons, des grenades, des figues, des dattes, &c. Mais Thomas Herbert, autre Anglois, assure dans la sienne, bien plus moderne, de l'an 1647, qu'il n'y trouva aucun de ces fruits, ni même aucun arbre qui en produise, à la réserve d'un seul citronnier. Le même Herbert, & Mandeslo en son *Voyage des Indes Orientales*, ajoûtent qu'on y trouve aussi des faisans, des perdrix, des cailles, des paons, & d'autres sortes d'oiseaux, avec du sel pour les conserver. La mer y fournit aussi du poisson en abondance. Mais ce qui est le plus utile dans cette isle, c'est que parmi des sources de sel, il y en a de belles d'eau douce, & que l'on y peut faire aiguade en trois différens endroits, où trois gros ruisseaux, qui descendent de la mon-

montagne, entrent dans la mer. On n'apperçoit aucun vestige de l'antiquité dans cette isle; & l'on n'y voit autre chose que le débris d'une caraque qui y est échouée, avec quelques Canons crevez & rompus, qui servent d'ancre, & où l'on peut attacher les cables. On y voit aussi les ruines d'une chapelle bâtie par les Espagnols l'an 1571; & qui a été démolie par les Hollandois. * Davity, *de l'Afrique.* Du Bois, *Relation de l'Isle Dauphine.* Tavernier, *Voyage des Indes.*

SAINTE HELENE, ville de la Floride dans l'Amérique septentrionale. Elle avoit été bâtie par les Espagnols, & fut brûlée par les Anglois sous François Drake en 1585.

* SAINTE HELENE, Cap de l'Amérique méridionale sur la côte du Pérou, sous le troisiéme degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte de la Terre-Ferme, du Perou, &c.*

SAINTE JALLE ou TOLLON (Didier de) quarante-cinquiéme Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui résidoit dès lors à Malte, succéda en novembre 1535, à Perrin du Pont. Il fut élu absent, étant Grand Prieur de Toulouse, de la Langue de Provence. En cette même année les galéres de la Religion prirent la tour de l'Alcaïde, qui commandoit la ville de Tripoli, & empêchoit tout le commerce des Chrétiens avec les Maures. Les Turcs qui la gardoient furent tous tuez, ou faits esclaves; & elle fut rasée, après qu'on en eut retiré le canon. Le Grand Maître de Sainte-Jalle tomba malade en allant à Malte, & mourut à Montpellier au mois de septembre 1536. Il fut enterré dans l'église du Grand Prieuré de Saint-Gilles, & fut fort regretté pour sa bonté & pour sa justice. Jean d'Homédes fut élu en sa place. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

SAINTE ISABELLE, isle de la Mer Pacifique, est la plus grande de celles qu'on appelle les Isles de *Salomon.* Son circuit est de 230 lieues, & sa situation près de la côte septentrionale de la terre de Quir. Elle fut découverte par les Espagnols l'an 1567. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINTE LUCE, Isle de l'Océan Atlantique. C'est une de celles du Cap-Verd. On la trouve entre celles de S. Vincent & de S. Nicolas. Elle est habitée par des Négres, & peut avoir trente trois lieues de long, & sept ou huit de large. Les Portugais en sont les Maîtres. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINTE LUCIE, l'une des Antilles. Les François s'y établirent en 1650, & ils l'appellent communément *Sainte Alousie.* Elle est située sous le troisiéme degré cinquante minutes au Nord de la ligne équinoctiale. Son étendue est à peu près de vint cinq lieues de circuit. Elle n'étoit fréquentée que par un petit nombre d'Indiens qui s'y plaisoient à cause de l'abondance de la pêche, quand les François de la Martinique vinrent l'habiter. Son terroir est graveleux, & capable de ce que les autres Isles peuvent produire. Il y a une espéce de serpens qu'on appelle *têtes de chien* à cause que leur tête a quelque rapport avec celle de cet animal. Ils mordent plus fréquemment que les autres, mais leur venin est moins malfaisant que celui des serpens de la Martinique. Il s'y trouve aussi quantité de scorpions dont les piquures sont plus de mal, & sont difficiles à guérir. Cette Isle est arrosée de plusieurs riviéres dont les eaux sont excellentes. * Le Pére du Tertre, *Hist. des Antilles.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAINTE-MANEHOULD ou SAINTE-MENEHOUD (prononcez Sainte-Menou) ville de France, avec château sur la riviére d'Aine dans la province de Champagne, est située entre Châlons-sur-Marne & Verdun: elle porte le titre de Comté. Son nom est celui d'une des filles du bon Sigmar, Comte de l'ancienne ville de Perthe, qui vivoit en 450. Il y a Bailliage, Prevôté, Police, Maréchaussée, Eaux & Forêts, Election, Grenier à sel, & Traites foraines, toutes jurisdictions royales. Il y avoit autrefois une Chambre de Monnoye qui avoit la lettre T pour sa marque: elle a été transférée à Nantes depuis la réunion de la Bretagne à la Couronne. La ville de Sainte-Manehould a été assiégée differentes fois, la premiére en 1038, par Gozelon, Duc de la Basse Lorraine, qui leva le siége; la seconde en 1089, par Théodoric, Evêque de Verdun, qui la prit; la troisiéme en 1181, par Arnoul, aussi Evêque de Verdun, qui y fut tué & le siége levé; la quatriéme en 1590, par Charles II, Duc de Lorraine, qui leva le siége le 25 octobre; la cinquiéme en 1616, par le Marquis de Pralin, qui y entra le 27 decembre; la sixiéme en 1652, par Louïs de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé; & la derniére en 1653, par le Roi Louïs XIV, qui y entra le 27 novembre aprés un siége d'un mois. En 1562, les Huguenots commandez par le Prince de Portien, de la Maison de Crouy, entreprirent inutilement de surprendre Sainte-Manehould par escalade. Pendant les guerres de la Ligue, cette place fut conservée sous l'obéissance du Roi, par la prudence de Germain Godet, Sieur de Renneville, Lieutenant-général au Bailliage, qui prévint les desseins de Jacques Du Val, Sieur de Mondreville, qui en étoit Gouverneur, & l'un de ceux ausquels Henri I, Duc de Guise, se confioit le plus. C'est dans Sainte-Manehould que se retirérent en 1614, Henri, II. du nom, Prince de Condé, & les Ducs de Bouillon, de Nevers, & autres: ils y conclurent leur paix le 16 mai. Sainte-Manehould, qui appartenoit anciennement aux Comtes de Champagne, a été donnée en Douaire à quelques Reines de France, à Marie d'Anjou ou de Provence, veuve de Charles VII, en 1449; à Marie Stuart, Reine d'Ecosse, veuve de François II, en 1570; & à Anne d'Autriche veuve de Louïs XIII, en 1644. Cette ville a été possédée à titre de don ou d'engagement par plusieurs Seigneurs, comme Artus, Comte de Richemont, Connétable de France, le Maréchal de Loheac, le Bâtard de Bourgogne, les Comtes de Tende & de Villars, les Ducs de Nevers & de Mantoue, & le Marquis du Vigean. Enfin ayant été réünie au Domaine par Arrêt du Conseil d'Etat du dixiéme février 1667, le château n'en a été aliéné qu'en 1710, qu'il le fut à Roger Brulart, Marquis de Puizieux, cy devant Ambassadeur en Suisse. Le septiéme août 1719, un grand orage mêlé de tonnerres & d'éclairs, s'étant élevé sur les onze heures du soir, le feu prit à quelques maisons de cette ville en differens quartiers, & la réduisirent presque toute en cendres, en six heures de tems. * Wallebourg, *Conference des Ordonnances.* Le Grain, &c.

SAINTE-MARGUERITE, isle de la Mer d'Italie, entre la Toscane & l'Isle de Corse, a été autrefois aux Genois, & appartient présentement au Grand Duc de Toscane. C'est la *Gorgone* des Anciens, que les Italiens nomment encore *la Gorgona.* Rutilius en fait mention, *Itiner. l. 1. v. 515,*

Assurgit ponti medio circumflua Gorgon.

* Léandre Alberti.

SAINTE MARGUERITE, grande riviére de la Nouvelle France, en Amérique, prend sa source dans l'Estotilande, & se décharge dans l'embouchure de la riviére de Saint-Laurent, un peu au Couchant du Port-Neuf, & de l'Isle d'Anticosti. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINTE MARGUERITE, ou LA MARGARETA, grande isle de l'Amérique méridionale, sur les côtes de la Terre-Ferme, a été célébre par la pêche des perles, & fut découverte par Christophle Colomb en 1498. Il y a une ville de même nom, avec Evêché. C'est celle que les Espagnols, qui en sont les maîtres, nomment *Santa Margarita de las Caracas.* L'isle a environ cinquante lieues de circuit, & n'est qu'à huit lieues du continent de l'Amérique. * Laët.

SAINTE-MARGUERITE, isle de la Mer Méditerranée, sur la côte de Provence. *Cherchez* LERINS.

* SAINTE-MARIE-AUX-MINES, en Allemand *Markirch*, ville de la Haute Alsace, sur le Leber. Elle est à l'ouest de Schlestat, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle porte le nom de *Sainte-Marie-aux-Mines*, à cause de ses mines d'argent, ausquelles on travaille toûjours.

* SAINTE-MARIE, bourg de l'Isle de Ré, vers la côte méridionale de l'isle, est au sud-est de Saint-Martin. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne 1800 Habitans.

* SAINTE-MARIE-DU-MONT, bourg de France, dans la Basse Normandie, & dans le Coutantin. Il est au nord-nord est de Coutances, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

SAINTE-MARIE, nom d'une isle de la Mer d'Ethiopie, autrement appellée *Nossi Hibrahim*, c'est à dire, *isle d'Abraham.* Elle est située vers la baye d'Antongil, proche de la côte orientale de l'Isle de Madagascar, à deux lieues de la terre, & fait partie du païs de Port-aux-Prunes. Sa longueur est de dix lieues, & sa largeur de trois. Toute l'isle est bordée de cayes ou rochers, sur lesquels vont les canots quand la mer est haute; mais lorsqu'elle est basse, il n'y a pas plus d'un pié d'eau. C'est en ces cayes où l'on voit des rochers de corail blanc, extraordinairement beau. Sur le rivage du côté de l'orient, on trouve de l'ambre-gris, que les Négres brulent, quand ils font des sacrifices sur les sépulchres de leurs ancêtres. La terre est très-féconde en riz, en cannes de sucre, & en fruits, & produit diverses sortes de gommes, dont on fait des parfums; mais l'air y est fort humide, & il n'y a guéres de jours qu'il n'y pleuve un peu. Le bêtail y est fort bon. Tous les Habitans se disent *Zaffe-Ibrahim*, c'est à dire, *issus de la lignée d'Abraham*, & sont gouvernez par un Grand, qui tire quelque tribut de ses Sujets. Depuis que les François s'y furent établis, on y voyoit dix ou douze villages. Le tabac qui s'y fait, surpasse en bonté tous ceux que l'on fait dans l'Isle de Madagascar. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.*

SAINTE-MARIE, Isle de l'Amérique méridionale, dans la Mer de Chili, est éloignée de la Ligne de trente-sept degrez & vint minutes vers le sud, vis à vis de la Province d'Araucana, & environnée de rochers droits, contre lesquels battent les flots de la mer. Pédro de Cieça dit qu'elle est nommée *Lucengo* par les Sauvages. Quelques uns croyent que cette Isle étoit autrefois jointe au Continent, & qu'elle en a été séparée peu à peu par le canal qui est entre deux, présentement large de trois lieues: son terroir est gras en froment & en orge, & la mer, qui l'environne, est fort poissonneuse: on y prend sur tout une sorte de seiches, des yeux desquelles on tire une certaine substance dure & calleuse, qui approche fort des perles tant en lustre qu'en blancheur; quoiqu'elle n'ait pas leur dureté, les femmes ne laissent pas de s'en faire des colliers. Cette mer fournit aussi une espéce d'écrevisses, appellées *Choros*, dans les têtes desquelles on trouve une sorte de perles d'une blancheur extraordinaire, & de la grosseur de la semence du chanvre; les Sauvages en font peu de cas, parce qu'ils ignorent la façon de les percer. Thomas Candish, qui mouilla l'ancre au côté occidental de cette Isle, rapporte, que les Sauvages qui l'habitent, sont soumis si étroitement aux Espagnols, qu'ils n'osent tuer un pourceau, quoiqu'il y en ait abondance. Ils sont aujourd'hui Chrétiens, & ont une chapelle où l'on dit la Messe. L'an 1615, George Spilbergue descendit dans cette Isle, dont il se rendit le maître, de sorte qu'il en emporta plus de cinq cens brebis, grand nombre de poules & quantité d'autres vivres. * Laët, *Descript. des Indes Occid. l. 12. ch. 6.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAINTE-MARIE: Il y a encore plusieurs isles de ce nom: une entre les Sorlingues; une entre les Açores; une troisiéme près de la côte orientale de l'Isle de Madagascar & de la baye de Saint-Antoine; & une quatriéme appellée *Sainte-Marie-de-Parilla*, qui est entre les Philippines, &c. * Maty, *Diction. Geogr.*

SAINTE-MARIE, ville de l'Amérique, bâtie par les Espagnols, depuis plus de cinquante ans, après qu'ils eurent découvert les mines d'or qui sont dans les lieux voisins. Elle est située à six lieues de l'embouchure de la rivière de ce même nom, du côté du sud, & ce fut ce qui les porta à l'appeller Sainte-Marie. Les Capitaines Coxon, Harris & Charp, prirent cette place lorsqu'ils entrérent dans ces mers, peu de tems après qu'on l'eut bâtie. Elle s'est rendue depuis si considérable, que, quand le Capitaine Harris, neveu du premier, la prit, il s'y trouva toute sorte d'Artisans, quantité de vin & de farine, & grand nombre de hoyaux & autres instrumens de fer, dont les Esclaves se servent au travail des mines. Outre l'or & le sable qu'ils amassent ensemble, ils trouvent souvent des masses enchassées entre les rochers, de telle maniére qu'il semble qu'elles y croissent naturellement: ces masses ou lingots ne sont pas solides, mais ils ont des crevasses & des pores pleins de terre & de poussiére. La ville de Sainte-Marie n'est pas éloignée des mines, où les Espagnols occupent grand nombre d'Esclaves, jusqu'à la saison pluvieuse, pendant laquelle le débordement des riviéres empêche que l'on ne puisse si bien travailler. Les mines sont fort près des montagnes. Le meilleur tems pour chercher l'or dans les riviéres est incontinent après la pluye, laquelle le lave dans les riviéres où il va au fond en quantité & y demeure. Les Indiens naturels, qui habitent aux environs, en ont alors la meilleure part, & les Espagnols en achetent plus d'eux, qu'ils n'en tirent par le travail excessif de leurs Esclaves qu'ils font travailler aux mines. Les Espagnols, durant la saison des pluyes, font venir à Panama la plupart de ces Indiens, & ils les mêlent avec leurs Esclaves. La riviére de Sainte-Marie, qui vient des Montagnes du païs, reçoit dans son cours plusieurs ruisseaux, qui s'y jettent de tous côtez, après quoi elle se perd dans le Golfe de Saint-Michel du côté du Nord, à une lieue dans le Cap de S. Laurent: elle est navigable durant huit ou neuf lieues en montant, à cause du flux qui va jusques-là. Elle se divise ensuite en deux branches qui ne portent que des canots; la marée monte & descend environ dix-huit piez dans cette riviére. C'est la plus large de celles qui se déchargent dans ce Golfe, qui au delà de son embouchure & de celle de la riviére de Sambo, s'étrecit un peu, tant d'un côté que de l'autre, & fait cinq ou six petites Isles remplies de gros arbres verds & fleuris toute l'année, & séparées par de bons canaux. * Dampier, *Voyage autour du Monde*, *tome* 1. *ch.* 7. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAINTE-MARIE, bourg ou ville de l'Amérique septentrionale. Elle a été bâtie par les Anglois dans le quartier de Maryland en Virginie, duquel elle est le Chef. Cette ville qui a titre de Comté, est située sur la riviére de S. George, à laquelle M. Delisle & l'Auteur de l'Amérique Angloise, donnent dans leurs Cartes le nom de *Patowmek*. Les maisons y sont assez belles, & c'est le lieu du commerce pour toute la Province & la demeure des principaux Officiers de ce petit Etat. C'est aussi là que se tiennent les assemblées générales. * Maty, *Dict. Geogr. Observations du* Sieur Thomas, Gouverneur de la Jamaïque. Th. Corneille, *Dict. Geogr. Amérique Angloise, nouvelle Carte de la Caroline*, *p.* 195. & *p.* 249 & 256. edit. d'Amsterdam 1688. M. Delisle, *Carte de la Louisiane & du cours du Mississipi, avec la Carte particuliére des embouchures de la riviére de S. Louis & de la Mobile.*

SAINTE-MARIE, petit Fort situé dans la Flandre, sur le côté gauche de l'Escaut, à une lieue & demie au dessous d'Anvers qu'il a à l'est-sud-est. Il est vis à vis du Fort Philippe, dont il est séparé par l'Escaut. * Maty, *Diction. Geogr.*

SAINTE-MARIE, Fort construit par les François sur la côte orientale de l'Isle de Guadaloupe, une des Antilles. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINTE-MARTHE, province de la Castille-Neuve ou Castille d'Or, en l'Amérique méridionale. Ce païs est très-chaud vers la mer; mais au dedans des terres il est un peu froid à cause des montagnes couvertes de neiges. Il produit des orangers, des citronniers, des grenadiers, des vignes, & est très-fertile en Maïz. Les forêts y nourrissent des lions, des tigres & des ours, & plusieurs autres bêtes sauvages. On a découvert dans cette province de riches mines d'or, & l'on y trouve des pierres précieuses, dont quelques-unes ont des vertus occultes pour la gravelle, le flux de sang, & autres maladies. On en tire aussi du jaspe, du porphyre, & diverses sortes de marbre. Il y a plusieurs salines, où l'on fait de fort bon sel, que l'on transporte dans les provinces voisines. Les Sauvages de Sainte-Marthe sont fiers & belliqueux, & sont gouvernez par leurs Rois, qui résistent vigoureusement aux Espagnols. Ils usent de fléches empoisonnées dans leurs combats, & portent pour habit une mante de coton de diverses couleurs. La ville de Sainte-Marthe, capitale de cette province, est bâtie sur la côte de la Mer du Nord, dans un lieu fort sain, & a un port fort spacieux & très-commode. Il a une demi-lieue de large, & vis à vis de la ville est une haute montagne qui la défend contre la violence des vents. Cette ville a été autrefois fort peuplée, & ne l'est plus aujourd'hui, depuis que les flottes d'Espagne ont cessé d'y aborder. Le Gouverneur de la province & les autres Officiers du Roi y font néanmoins leur demeure. Il y a une église cathédrale, dont l'Evêque est suffragant de l'Archevêché de Santa-Fé, dans le Nouveau Royaume de Grenade. Cette ville a été pillée plusieurs fois par les François & par les Anglois. Le Chevalier Drake y mit le feu l'an 1595; & Antoine Sherlet, Chevalier Anglois, la pilla l'année suivante. Le Général de la Compagnie des Indes Occidentales pour les Etats de Hollande, la prit en 1630, mais elle fut rendue pour une petite rançon. * Laet, *Hist. du Nouveau Monde.*

SAINTE-MARTHE, riviére. *Voyez* RIO GRANDE.

SAINTE-MARTHE, nom d'une montagne de la Castille d'Or en Amérique, appellée autrement *Sierras Nevadas*. *Cherchez* SIERRAS-NEVADAS.

SAINTE-MARTHE (Gaucher, dit Scévole de) Président & Thrésorier de France dans la Généralité de Poitiers, naquit à Loudun le deuxiéme de l'an 1536, dans une famille où l'esprit & le mérite sont héréditaires. Ce savant homme étoit fils de Louis de Sainte-Marthe, Ecuyer, Seigneur de Neuilly, & de *Nicole* le Févre-Blzay, & petit-fils d'un autre GAUCHER, tous Hommes de Lettres. Il les cultiva lui-même avec tant de succès, qu'il devint Orateur, Jurisconsulte, Poëte, Historien, & qu'il posséda la Langue Latine, la Gréque & l'Hébraïque. D'ailleurs il étoit parfaitement honnête homme, fidéle ami, zélé pour sa patrie, & très-attaché à son Prince. Il exerça des emplois considérables sous les régnes de Henri III, & de Henri IV, qui l'honorérent de leur estime. En 1570, il fut fait Maire & Capitaine de Poitiers, & fut ensuite Thrésorier de France dans la Généralité de cette ville. La suppression de cette charge lui donna occasion de faire briller son éloquence, qui força le Roi Henri III à rétablir cet emploi, & à avouer qu'il n'y avoit point d'Edits qui pussent tenir contre une si forte éloquence. La confiance de Scévole de Sainte-Marthe parut avec éclat aux Etats de Blois en 1588, & à l'assemblée des Notables de Rouen, tenue en 1597. Son intégrité se fit connoître dans l'emploi qu'il eut, en 1593 & 1594, d'Intendant des Finances dans l'armée de Bretagne, sous le Duc de Montpensier; & son zéle pour le rétablissement de la Religion, éclata dans la commission qu'il exerça par ordre du Roi dans le Poitou & ailleurs, avec le Chancelier de Navarre. La réduction de Poitiers sous l'obéissance du Roi Henri IV, fut aussi un de ses plus signalez services; & la ville de Loudun, qu'il sauva de sa ruïne, le considéra comme le pére de la patrie. Il y mourut le 29 mars de l'an 1623, âgé de 87 ans. Il laissa de *Renée* de la Haye, sa femme, huit enfans, sept fils & une fille. Les fils sont 1. 2. 3. *Abel*, *Scévole* & *Louis*, fréres jumeaux; 4. *Irenée*; 5. *Pierre*, Sieur de la Galletiére, Thrésorier de France à Poitiers, dont les Poësies n'ont point fait de deshonneur à sa famille; 6. *François*; & 7. *Henri*. Ses Ouvrages sont, *La louange de la ville de Poitiers*; *Gallorum Doctrina illustrium*, &c. *Elogia*; (ce livre a été traduit en François) *Pædotrophia*, *seu de Puerorum Educatione*; *Opera Poëtica*. Baïf, Joseph Scaliger, Juste Lipse, Casaubon, d'Aurat, De Thou, Janus Dousa, Rapin, Pasquier, Balsac & un très-grand nombre d'autres Savans, parlent de lui avec éloge. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 8. *p.* 22 & *suiv.*

SAINTE-MARTHE (Gaucher, dit *Scévole*, & Louis de) fréres jumeaux, naquirent à Loudun le 20 décembre de l'an 1571. GAUCHER, dit *Scévole*, étoit Seigneur de Méré-sur-Indre. LOUIS embrassa l'état ecclésiastique & fut Seigneur de Grelay & Prieur de Claunay, & tous deux furent Conseillers du Roi, & Historiographes de France. Ils étoient très-semblables de corps, d'esprit & d'inclination, & passérent toute leur vie ensemble dans une très-parfaite union, ce que Louis-Abel, fils de Scévole, Général des Péres de l'Oratoire de France, a assez bien exprimé par ces vers,

> *O Sammarthani, Geminos quos dicite fata,*
> *Effuderat natura simul, feliciter Ipsa*
> *Ingenii geminavit opes, dum junxit amore*
> *Perpetuo, similem simili sub corpore mentem,*
> *Virtutem, mores, studia & consortia vitæ.*

La Monarchie Françoise leur sera éternellement redevable de l'Ouvrage de l'Histoire Généalogique de la Maison de France, que nous avons en deux volumes *in folio*, & auquel ils travaillérent pendant 50 ans. L'Eglise de France leur doit aussi la *Gallia Christiana*, publiée par les fils de Scévole. Ces deux fréres ont encore écrit l'Histoire Généalogique de la Maison de Beauvau, &c. & ont été célébres par les Eloges de nos plus fameux Auteurs. Gaucher, dit *Scévole*, mourut à Paris le septiéme septembre 1650, âgé de 78 ans, huit mois & 18 jours. *Louis* suivit son frére le 29 avril 1656, âgé de 84 ans, un mois, & neuf jours; & tous deux furent enterrez dans le même tombeau, sous les charniers de l'église de saint Séverin, auprès de leur ayeul paternel, où l'on voit cette Epitaphe Latine,

D. O. M.

SCÆVOLÆ *ac* LUDOVICO SAMMARTHANIS, *Viris nobilibus & illustribus*, SCÆVOLÆ *in Pictonibus Franciæ Quæstorum Præsidis scriptis inclyti filiis*, LUDOVICI *Domini de Neuilly*, *Cognitoris regii Nepotibus*, *Comitibus Consistorianis*, & *Historiographis*, *ut eodem utero editis*, *sic lineamentis oris*, *omniumque membrorum statura*, *sincera pietate*, *virtute singulari*, *temperantia ac tranquillitate animi*, *Geminis plane atque Germanis*, *morum similitudine*, *societate studiorum*, *fraterna concordia & fere perpetua vitæ ac virtutis communitate conjunctissimis*. *Qui cum iisdem Præceptoribus usi*, *Aurato*, *Bulengero*, *Passeratio celeberrimis Professoribus & eisdem Disciplinis instituti fuissent*, *pari animo & labore*, *unum multorum annorum Opus aggressi*, *Regum Francorum genus & propaginem*, *resque gestas doctis voluminibus exposuere*; *Et ad extremam felicemque senectutem*, *non a cunctis modo Studiosis culti*, *etiam Principibus ac Regibus noti externisque noti*, *cari*, *acceptique pervenere*; *Pari fratrum insignis*, *Petrus Scævolæ Sammarthanus*, *Scævolæ filius*, *Scævolæ comparabili*, *Patri Patruoque optimis & indulgentissimis ponendum curavit.*

In Geminis unum, Geminos agnovit in uno
Janus, qui potuit Doctus adire Senes.

Vixit Scævola annos LXXVIII, menses VIII, diebus XVIII. Obiit VII Idus Septemb. anno MDCL. Ludovicus decessit anno æt. LXXXIV. mens. I. dieb. IX, anno Christi MDCLVI. Aprilis XXIX.

Ces grands Hommes descendoient de NICOLAS qui suit.

I. NICOLAS de Sainte-Marthe, qui fut fait Chevalier au siége de Bayonne en 1451, par le Comte de Foix, Général de l'armée du Roi Charles VII, contre les Anglois, qui étoit apparemment issu de *Guillaume-Raimond* de Sainte-Marthe, Chevalier, Seigneur de Roquebert, qui servoit le Roi Philippe *de Valois* en 1350, & prenoit en 1368, la qualité de *Messire* & de *Chevalier*, comme il se remarque dans deux de ses quittances, tirées de la Chambre des Comptes de Paris, communiquées par M. Vyon d'Hérouval. NICOLAS fut pére de LOUIS qui suit.

II. LOUIS de Sainte-Marthe, Seigneur de Villedan & du Chapeau, épousa *Marie* du Treuil, dont il eut GAUCHER qui suit.

III. GAUCHER de Sainte-Marthe, Seigneur de Villedan & du Chapeau, mourut en 1551, & fut enterré dans la grande église de l'Abbaïe de Fontevrault, devant la grille, sous une tombe de cuivre, avec une Inscription autour de son effigie, dans laquelle les qualitez de *Messire* & de *Chevalier* lui sont données. Il y a environ quarante ans que Madame l'Abbesse de Fontevrault fit paver de marbre l'espace qui est entre le chœur & le sanctuaire, & enlever cette tombe de cuivre; mais pour en conserver la mémoire, on a attaché à un pilier une lame de cuivre, avec une Inscription qui en fait mention. Il avoit épousé *Marie* Marquet, fille de *Michel*, Sieur de la Bédouaire, Sécretaire du Roi, & de *Jeanne* de Neubourg, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Charles*, Lieutenant-Criminel d'Alençon, & Maître des Requêtes de Marguerite de Navarre, qui écrivit divers Traitez & mourut sans alliance en 1555, âgé de 43 ans; & 3. JACQUES de Sainte-Marthe, *qui a fait la branche de* CHANT D'OISEAU, *rapportée cy-après.*

IV. LOUIS de Sainte-Marthe, Seigneur de Neuilly & du Chapeau, mort en 1566, avoit épousé *Nicole* le Févre, sœur de *René*, Seigneur d'Estrepied, Président en la cinquiéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & Doyen de l'église de Poitiers, fille de *Guillaume* le Févre, Sieur d'Estrepied, Procureur du Roi au Bailliage de Loudun, & de *Mathurine* Berthelot, Dame de Bizay, dont il laissa 1. GAUCHER, dit SCÉVOLE de Sainte-Marthe, qui suit; & 2. *Louis* de Sainte-Marthe, Chevalier, Seigneur de Boisure, Lieutenant-Général à Poitiers, mort en 1610, laissant de *Claude* Grignon sa femme, *Nicolas* de Sainte-Marthe, Chevalier, Seigneur de Boisure, reçu Conseiller au Parlement en 1608, puis Lieutenant-Général à Poitiers, après son pére, mort le sixiéme février 1646. Il avoit épousé 1. *Rachel* Vernon, fille de *Pierre* Vernon, Président des Thrésoriers de France à Poitiers, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Urbaine* de Launay, morte en juillet 1656, fille de *Pierre* de Launay, Chevalier, Seigneur d'Onglée, & d'*Urbaine* de la Haye; dont il eut pour fille unique *Marie-Urbaine* de Sainte-Marthe, Dame du Fréne, de Jarzay, d'Anthon, de Boisure & de Marigny, qui épousa le dixiéme novembre 1652, *Louis* le Févre, Seigneur de Caumartin, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, morte le 15 janvier 1654. *George*, second fils de *Louis* de Sainte-Marthe, Seigneur de Boisure, fut Seigneur de Charenton, & mourut en 1648, laissant de *Renée* Roger, une fille unique, nommée *Renée* de Sainte-Marthe, mariée à *Antoine* de la Rochefoucault, Seigneur de Neuilly-le-Noble.

V. GAUCHER, dit SCÉVOLE de Sainte-Marthe, Chevalier, Seigneur d'Estrepied, & Thrésorier de France en la Généralité de Poitiers, *dont il est parlé cy-dessus*, mourut le 20 mars 1623, âgé de 78 ans, laissant de *Renée* de la Haye, sa femme, 1. ABEL qui suit; 2. GAUCHER, dit SCÉVOLE de Sainte-Marthe, *qui a continué la postérité, rapportée après celle de son frére aîné*; & 3. *Louis* de Sainte-Marthe, Sieur de Grelay, Prieur de Claunay, Conseiller, Historiographe du Roi, frére jumeau de *Gaucher*, dont *l'Eloge est rapporté cy-dessus*, mort le 28 avril 1656, âgé de 84 ans.

VI. ABEL de Sainte-Marthe, Seigneur d'Estrepied, Avocat au Parlement de Paris, puis Conseiller d'Etat, & Garde de la bibliothéque de Fontainebleau, naquit à Loudun vers l'an 1570, de Scévole, dont il étoit le fils aîné. Il s'appliqua à la Poësie Latine & Françoise & y réussit. Le Roi Louis XIII l'employa souvent pour les affaires d'Etat & pour la défense des droits de la Couronne. Ce Prince en fut si satisfait qu'il lui donna une pension en 1621, & une place de Conseiller d'Etat. En 1627, il fut honoré de la charge de Garde de la bibliothéque du Roi, laquelle étoit à Fontainebleau. Il mourut en 1652, âgé de 82 ans. Ses livres sont, *Expeditio Valtelinea, auspiciis Ludovici Justi suscepta*; *Expeditio Rupellana*; *Expeditio Belgica & Atrebatensis*; *Opuscula Varia*; trois Panegyriques Latins, à l'honneur de Louis XIII; les Eloges de quelques illustres Familles de France; Divers Discours présentez au Roi. Ses Poësies Latines sont imprimées en 1632 avec celles de son pére, & il fit imprimer ses Plaidoyers au nombre de douze, avec ceux de Nicolas Corberon. Il avoit épousé, 1. *Magdelaine* du Lac: 2. *Geneviéve* Megault, morte en janvier 1651. Du premier lit vint 1. *Pierre* de Sainte-Marthe, Seigneur d'Estrepied, mort en 1630, & qu'*Anne* Gruget rendit pére d'*Abel* de Sainte-Marthe, Seigneur d'Estrepied, Capitaine au Régiment de Navarre, tué à Gigery en 1664, sans laisser postérité d'*Anne* Marchant, & de *Pierre Gaucher*, dit *Scévole* de Sainte-Marthe, Capitaine au Régiment d'Espagny, tué à Ardembourg en 1672, sans alliance. Du second lit sortirent, 2. *Abel* de Sainte-Marthe, Seigneur de Corbeville, né en 1630, mort Doyen des Conseillers de la Cour des Aydes & Garde de la bibliothéque du Roi, le 30 octobre 1706, âgé de 76 ans, sans laisser de postérité, ni de *Marie* de Corberon, morte en janvier 1657, ni de *Marie* Heron, sa seconde femme, morte le premier septembre 1714; & *Catherine* de Sainte-Marthe, alliée à *Louis* de Bruslon, Comte du Plessis-Peillac. Il a donné au public les Plaidoyers de Nicolas de Corberon, son beau-pére, & la *Maniére de nourrir ses Enfans à la mammelle*, Traduction d'un Poëme Latin de son grand-pére paternel.

VI. GAUCHER, dit SCÉVOLE de Sainte-Marthe, Chevalier, Seigneur de Méré-sur-Indre, Conseiller, Historiographe de France, *dont il a été parlé cy-dessus*, mourut le septiéme septembre 1652, âgé de 78 ans. Après sa mort, ses enfans ajoûtérent ce qui manquoit à l'Ouvrage intitulé, *Gallia Christiana*, qu'ils rendirent public en 1656, & le présentérent à l'assemblée du Clergé de France. Il avoit épousé *Elisabeth* du Moulin, dont il eut 1. PIERRE-GAUCHER, dit SCÉVOLE, qui suit; 2. *Abel-Louis* de Sainte-Marthe, Théologien & Poëte Latin, qui a composé divers Ouvrages qu'il a laissez manuscrits aux Péres de l'Oratoire de Paris, & dont plusieurs n'ont point encore paru en public. Il est Auteur d'une piéce en vers Latins qui se trouve au commencement du premier tome de l'Histoire Généalogique de la Maison de France par Mrs de Sainte-Marthe. *Il* fut élu Général de sa Congrégation, le troisiéme octobre 1672, dont il se démit le 14 septembre 1696, & se retira à Saint-Paul-aux-Bois, près de Soissons, où il mourut subitement le septiéme avril 1697, jour de Pâques, après en avoir fait tout l'Office, âgé de 77 ans. Il eut encore 3. *Nicolas-Charles* de Sainte-Marthe, Prieur de Claunay, Conseiller, Aumonier du Roi, mort le sixiéme février 1662, âgé de 39 ans.

VII. PIERRE-GAUCHER, dit SCÉVOLE de Sainte-Marthe, Seigneur de Méré-sur-Indre & des Lionniéres, Conseiller, Maître d'Hôtel du Roi, & Historiographe de France, a soutenu par son mérite & par son savoir, la réputation que ceux de son nom se sont acquise. Nous avons de lui l'*Etat de la Cour des Rois de l'Europe*, en quatre volumes, in douze; *l'Europe vivante*, qui est comme un abbrégé de l'Ouvrage précédent; *Traité Historique des Armes de France & de Navarre & de leur origine*; *l'Histoire Généalogique de la Maison de la Trémoille*, tirée de celle que Scévole & Louis de Sainte-Marthe avoient composée; *Table Généalogique de l'auguste & royale Maison de France*, en 1619; *Remarques sur l'Histoire de France du* Pére Jourdan Jésuite, *& sur la Critique du Duc d'Epernon, touchant l'Origine de la Maison de France*, en 1684. Il est encore Auteur de plusieurs autres Ouvrages, qui ne sont pas aussi imprimez, savoir, de deux volumes d'additions à l'Histoire Généalogique de la Maison de France; d'un Traité de l'origine des Maisons souveraines, de leurs Armes, & de leurs titres; d'un autre Traité des Vice-Rois & Gouverneurs des Royaumes & provinces de l'Europe; de l'Ouvrage intitulé, *Orbis Christianus*, en sept volumes; & de l'*Hispania Catholica, seu de Episcopis Hispaniæ.* Il mourut le neuviéme août 1690, laissant d'*Anne* Suart son épouse, morte le 18 juin 1713, âgée de 82 ans, 1. *Pierre-Gaucher*, dit Scévole de Sainte-Marthe, Seigneur de Méré; *Elisabeth-Marie-Anne*, morte sans alliance en décembre 1682; & 3. *Gaucher-Louis* de Sainte-Marthe. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 8. p. 28 & suiv.*

BRANCHE DE CHANT-D'OISEAU.

IV. JACQUES de Sainte-Marthe, troisiéme fils de GAUCHER de Sainte-Marthe, fut Chevalier, Seigneur de Chant-d'Oiseau en Poitou, mourut en 1570 & fut inhumé en l'Abbaïe de Fontevrault, près de son pére. Il avoit épousé *Renée* le Proust, dont il eut, 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. CLAUDE, *dont il sera parlé cy-après.*

V. FRANÇOIS de Sainte-Marthe, Seigneur de Chant-d'Oiseau, mourut en 1641, laissant de *Marie* Frubert, morte en juillet 1651, FRANÇOIS qui suit.

VI. FRANÇOIS de Sainte-Marthe, Seigneur de Chant-d'Oiseau, épousa *Marie* Camus, fille de *Jacques* Camus, & de *N....* du Mouceau, dont il eut 1. *Gaucher-Louis* de Sainte-Marthe, Capitaine d'Infanterie, puis Major de Cazal, mort sans alliance; 2. *Marie*, alliée à *Jacques* Grimoard, Seigneur du Peré; 3. *Elisabeth*, mariée à *N....* d'Anthenaise, Seigneur de la Rallière; & 4. *Denys* de Sainte-Marthe, Religieux Bénédictin, *dont nous parlerons cy-après.*

Nous avons toutes les Poësies de Scévole de Sainte-Marthe, & celles d'Abel son fils, recueillies en un volume *in quarto*, édition de Paris, en 1632. Les Latines de Scévole sont, 1. trois livres de la *Pædotrophie*, ou de la maniére de nourrir & élever les enfans; 2. deux livres de *Lyriques*; 3. deux livres de *Sylves*; 4. un d'*Elegies*; 5. deux d'*Epigrammes*; 6. des *Poësies sacrées*. Les Françoises sont, 1. les *Metamorphoses sacrées*, avec quelques autres Poësies Chrétiennes; 2. la *Poësie Royale*; la *Poësie mêlée*; 4. *Bocages des Sonnets mêlez*; 5. les *Epigrammes*; 6. les *vers d'Amours*; 7. les *Alcyons*; 8. & les *Imitations*. Ce double recueil est suivi d'un troisiéme, qui contient sous le titre de *Scævolæ Sammarthani Tumulus*, les piéces différentes d'un grand nombre d'Auteurs, à la louange de ce Poëte, en Grec, en Latin & en François.

Les Poësies Latines d'Abel de Sainte-Marthe se divisent en trois parties, dont la premiére comprend un livre du *Laurier*, sous le titre de *Daphné*; un de la *Loi Salique*; un de *Sylves*; un d'*Eglogues*; un d'*Epigrammes*. La seconde contient un livre d'autres *Sylves*; un d'*Elegies*; un d'*Odes*; deux de *Poësies diverses*; deux d'autres *Epigrammes*, un d'*Hendecasyllabes*; un de *Pseaumes de David*; un de *Poësies sacrées*. La troisiéme comprend un livre d'*Hymnes*; un d'autres *Sylves*; un de *piéces mêlées*; & un d'autres *Elegies*.

Scévole étoit un Poëte merveilleux, au jugement de tous les Critiques: il y en a qui l'ont appellé *le Prince des Poëtes Latins* de son païs, & même des autres de son siécle. Quelques uns même ont prétendu que ce Poëte a répréfenté à peu près la majesté de Virgile dans sa Pædotrophie; la douceur de Tibulle & d'Ovide, dans ses Elegies; la gravité de Stace, dans ses Sylves; les pointes & le sel de Martial, dans ses Epigrammes; & dans ses Odes, le génie d'Horace, & même celui de Pindare, qu'on estime inimitable. La Pædotrophie est un chef-d'œuvre. Elle a été traduite en prose Françoise, par son petit-fils Abel de Sainte-Marthe, Sieur de Corbeville, & publiée en 1698. Pour les Poësies Françoises de Scévole, elles sont tombées, à cause que la Langue a changé depuis ce tems-là. Abel de Sainte-Marthe a fait des Poësies Latines, qui ont aussi leur mérite. On a estimé particuliérement le Poëme *du Laurier*, & celui de la *Loi Salique*. * *Memoires du tems.* Baillet, *Jugement des Savans*, *&c. tome 2. partie 1. p.* 511, *n.* 1481. édit. d'Amsterdam 1725.

SAINTE-MARTHE (Claude de) issu de la famille de ce nom, fils de François de Sainte-Marthe, Avocat au Parlement de Paris, & de *Marie* Frubert, naquit à Paris le huitiéme de juin de l'an 1620. Après avoir fait ses études, il se retira à Chant-d'Oiseau en Poitou où il vécut dans la solitude & dans la pénitence. Il entra ensuite dans une Communauté d'Ecclésiastiques où il fut engagé dans le Sacerdoce. Il refusa la Thrésorerie de la Sainte-Chapelle de Paris, dont le Roi Louis XIII avoit dessein de le pourvoir, & il préféra la maison de Port-Royal-des-Champs au séjour de Paris où on vouloit qu'il fît sa demeure. Il étoit à peine dans cette solitude, que, pendant la seconde guerre de Paris, le Vicaire de Mondeville, Terre dans le diocése de Sens, qui dépendoit de Port-Royal-des-Champs, ayant été tué d'un coup de mousquet, & le Curé étant mort de frayeur, on le pressa de se charger de cette Cure. M. de Sainte-Marthe la trouva si désolée, que les plus riches mêmes y manquoient de pain, & que presque tous les Habitans étoient ou malades ou languissans. Il les soulagea selon son pouvoir & les instruisit avec soin. Mais étant tombé lui même dangereusement malade, & se croyant d'ailleurs incapable de gouverner une Cure, il la quitta lorsqu'il eut recouvré sa santé. Quelque tems après, M. Singlin l'obligea de se charger de la direction des Religieuses de Port-Royal-des-Champs, & il exerça cet emploi près de six ans. Il fut contraint ensuite de s'éloigner pendant cinq ans dans l'affaire du Formulaire, mais ayant été rétabli en 1669, il rentra dans son Office dont il reprit les fonctions pendant dix ans. Des ordres supérieurs l'ayant obligé à se retirer de nouveau en 1679, il alla à Corbeville, château de Madame de Sainte-Marthe dans la paroisse d'Orsay, au diocése de Paris. Il y vécut encore environ onze ans, pendant lesquels il alla faire un voyage en Flandre & en Hollande, & il mourut à Corbeville même le onziéme d'octobre 1690, à dix heures du soir, âgé de 70 ans & quatre mois, entre les bras de M. Burlugai, Théologal de Sens. Sa mort arriva un Mecredi. Le Vendredi suivant, son corps fut porté à Port-Royal-des-Champs: le Samedi quand on fit l'inhumation, il fut trouvé sans aucune corruption. On a exprimé dans ces deux vers tout son caractére, & presque toute sa conduite,

Impatiens falsi, veríque tenacior, inde
Ingemuit, tacuit, fugit & accubuit.

On a ainsi paraphrasé ces deux vers Latins en vers François,

Il fut humble, pieux, savant, modeste & sage,
D'un esprit vieux, d'un cœur plein de courage,
Et vit avec douleur souffrir la vérité:
Comme il parla pour elle, il sut aussi se taire,
Et cachant ses talens dans un lieu solitaire,
Il mourut pour revivre à l'immortalité.

Il est certain qu'il est Auteur de l'Ecrit intitulé, *Défense des Religieuses de Port-Royal, & de leurs Directeurs, sur tous les faits allegués par M. Chamillard, Docteur de Sorbonne dans ses deux libelles contre ces Religieuses*, adressée au même M. Chamillard, *in quarto*, de 176 pages, datée du premier août 1667, & imprimée la même année. Plusieurs Auteurs célébres, entre autres le Pére Niceron Barnabite, lui donnent la *Lettre d'un Théologien à un de ses amis, sur le livre de M. Chamillard contre les Religieuses de Port-Royal*, *in quarto* de 12 pages, datée du 22 de décembre 1665; mais M. de Sainte-Marthe dit lui même, *p.* 5. de la *Défense*, &c. que *jusqu'à cette heure il étoit demeuré dans le silence*, d'où M. Chamillard le forçoit de sortir. On ne lui donne pas avec plus de fondement, la *Préface & le premier Chapitre de l'Apologie des Religieuses de Port-Royal.* M. Nicole est l'Auteur de toutes les Préfaces, & M. Arnauld de la premiére partie de l'Ouvrage, comme M. Nicole l'a dit dans une conversation, le Mécredi 13 de février 1692, à Mrs Dodart & Willart. M. de Sainte-Marthe avoit fait son testament le dixiéme d'octobre 1689, & il y fait Légataire universelle & seule exécutrice Dame Marie Héron, femme de M. de Sainte-Marthe, Conseiller du Roi en sa Cour des Aides; & en cas de mort de ladite Dame, feu M. Chertemps, Chanoine de S. Thomas du Louvre, mort le neuviéme d'avril 1711. Depuis sa mort on a imprimé deux volumes, *in douze*, de ses *Traitez de piété, ou Discours sur divers sujets de la Morale Chrétienne*, à Paris en 1703, & réimprimez en 1733; & deux volumes de même forme, contenant un recueil de ses Lettres de piété, en 1709. La Préface de ces Lettres, est comme on le croit, de M. Chertemps, dont on vient de parler. On trouve encore dans un recueil de piéces, *in quarto*, fait en 1735, pour servir de supplément au Nécrologe de Port-Royal, douze ou quinze des Lettres de M. de Sainte-Marthe qui n'avoient point encore été imprimées, & de plus un Discours du même à l'occasion de la mort de M. Baudri-de Saint-Gilles-d'Asson, & les raisons de l'institution des petites Ecoles de Port-Royal par M. de Saint-Cyran, écrites par le même M. de Sainte-Marthe. * *Mémoires du tems. Défense des Religieuses de Port-Royal & de leurs Directeurs*, *p.* 5. 13 *& suiv.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 8. *p.* 32 *&* 53: *& tome* 10. *p.* 173. *Nécrologe de Port-Royal-des Champs.*

SAINTE-MARTHE, (Denys de) naquit à Paris le 24 mai 1650. François de Sainte-Marthe, son pére, Seigneur de Chant-d'Oiseau, de l'illustre famille de ce nom, si connue par l'érudition qui y a été comme héréditaire, & Marie le Camus, sa mére, s'étant retirez en Poitou, d'où la famille de Sainte-Marthe est originaire, y donnerent leur principale attention à l'éducation de leurs enfans, dont Denys de Sainte-Marthe étoit le plus jeune. Il fut instruit dans la piété & dans les Belles Lettres, sous les yeux de son pére, & dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de quinze ans. On le mit alors à Pont-le Voy pour achever ses études sous la conduite des Péres Bénédictins, qui ont la direction de ce Collége. Il forma en ce lieu le dessein de quitter le monde, & d'embrasser l'état religieux. Il entra donc en 1667, dans la Congrégation de Saint-Maur, & fit profession dans l'Abbaïe de Ste Mélainne de Rennes le 12 août 1668, âgé de 18 ans. Ses études finies, ses Supérieurs le destinérent à régenter la Philosophie & ensuite la Théologie, ce qu'il fit dans les Abbaïes de Saint-Remi de Rheims, de Saint-Germain-des-Prez, & de Saint-Denys en France, pendant l'espace d'onze ans, avec beaucoup de succès & d'applaudissement. On le tira de ces emplois pour l'élever aux premiéres charges de la Congrégation. Il fut en 1690, nommé Prieur de Saint Julien de Tours. On l'appella ensuite à Paris pour avoir soin de la Cure de l'Enclos de l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez & de la bibliothéque qui étoit déja assez considérable & très curieuse par le grand nombre de Manuscrits rares qui y sont conservez. Il ne demeura pas cependant longtems à Saint-Germain-des-Prez; car Dom Claude Bretagne étant mort Visiteur de la Province de Normandie au mois de juillet 1694, eut pour successeur le Prieur de Bonne-nouvelle de Rouen, & le Pére de Sainte-Marthe fut nommé en 1699 pour remplacer celui-ci. Il sortit de ce Monastére, pour être Prieur de l'Abbaïe de Saint Ouen dans la même ville. En 1705, il fut appellé à Paris pour être Prieur des Blancs-Manteaux. Trois ans après, c'est à dire en 1708, on le fit Assistant du Pére Général; & peu de tems après, Prieur de l'Abbaïe de Saint-Denys. Il finissoit son second triennal dans cette Abbaïe, lorsque Madame d'Orléans, & la Communauté de Chelles, le choisirent pour leur Visiteur: l'Abbesse de Montmartre lui fit le même honneur. Enfin, il fut élu Supérieur Général de la Congrégation au mois de juillet 1720. Il est mort le 30 mars 1725 dans sa 75 année. On a de lui les Ouvrages suivans, *Traité de la Confession, contre les Calvinistes, où la doctrine de l'Eglise sur ce point est expliquée par l'Ecriture Sainte, par la Tradition, & par plusieurs faits très remarquables; Réponse aux plaintes des Protestans touchant la prétendue persécution de France, où l'on expose le sentiment de Calvin & de tous les plus célébres Ministres, sur les peines dues aux Hérétiques; Entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre, où l'on prouve que cette action fait porter aux Protestans les caractéres de l'Anti christianisme que M. Jurieu a reproché à l'Eglise Romaine; Suite de ces Entretiens; Lettres à M. l'Abbé de la Trappe, où l'on examine sa Réponse au Traité des Etudes Monastiques, & quelques endroits de son Commentaire sur la Régle de S. Benoît; Oraison funébre de Madame de Béthune, Abbesse de Beaumont-lez-Tours, prononcée dans l'Eglise de ce nom; La Vie de Cassiodore, Chancelier, & premier Ministre de Théodoric le Grand, & de plusieurs autres Rois d'Italie, ensuite Abbé de Viviers, avec un abbrégé de l'Histoire des Princes qu'il a servis, & des Remarques sur ses Ouvrages; Histoire de Saint Grégoire le Grand, Pape & Docteur de l'Eglise, tirée principalement de ses Ouvrages; Réflexions sur la Lettre d'un Abbé d'Allemagne aux Reverends Péres Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, sur leur dernier tome de l'édition de Saint-Augustin; Lettre à un Docteur de Sorbonne, touchant le Mémoire d'un Docteur en Théologie, adressé à Mrs les Prélats de France contre les Bénédictins*, 1699, *in douze*; *S. Gregorii Papæ I, cognomento Magni, Opera omnia, studio & labore Monachorum Ord. S. Benedictini e Congr. S. Mauri; Gallia Christiana in Provincias ecclesiasticas distributa, qua series & Historia omnium Archiepiscoporum, Episcoporum & Abbatum Franciæ, vicinarumque ditionum ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur & ex authenticis probatur instrumentis, opera & studio Dionysii Sammarthani.* * *La Bibl. Historique du* Pére le Cerf, *& la Lettre du* Pére Castel, Sécrétaire de la Congrégation, *sur la mort du Pére de Sainte-Marthe, imprimée en* 1725, *in quarto.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *&c. tome* 5. *p.* 89 *& suiv.*

SAINTE-MAURE, ville capitale de l'isle qui fait le sujet de l'article qui suit.

SAINTE-MAURE, isle de la Mer Ionienne, vers la côte de l'Epire & de l'Achaïe, province de la Turquie méridionale en Europe. Les Anciens l'appelloient *Leucas* & *Leucadia*, d'où elle retient encore le nom de *Leucada* ou *Lefcada*. Elle est à neuf milles de Céphalonie, & à vint-cinq des Curzolaires. On dit qu'elle étoit autrefois attachée à la terre-ferme; mais que les peuples d'Achaïe coupérent l'Isthme pour en faire une isle. Elle ne demeura pas longtems en cet état, car l'impétuosité des vents porta bientôt une si grande quantité de sable dans le canal qui faisoit cette séparation, qu'il s'y forma un autre Isthme: ce qui lui fit donner le nom de presqu'isle. Cet Isthme a été ruïné dans la suite des tems, & on y a bâti des ponts de bois qui joignent plusieurs isletes, séparées seulement par de petits canaux, & qui servent aujourd'hui de communication pour passer de l'isle à la terre-ferme. Elle a environ soixante-dix milles de cir-

circuit, & est si fertile, qu'on y recueille en abondance du blé, du vin, de l'huile, du tabac, & toutes sortes de fruits. Outre la ville de Sainte-Maure, qui en est la capitale, elle a trente villages que les Grecs de la terre-ferme repeuplent aujourd'hui. Il y a plusieurs ports, dont les plus considérables sont, celui de Demeta, & celui de Sainte-Maure. Elle est environnée de plusieurs écueils, dont un, nommé *Sessola*, s'appelle aussi *l'écueil des souris*, parce que l'on y en voit une prodigieuse quantité. La ville & la citadelle de Sainte-Maure sont situées sur la côte de l'isle vers la terre-ferme, à laquelle elles sont jointes par les ponts de bois, dont nous venons de parler. Elles ont communication avec une partie de l'isle par un pont, & par un magnifique aqueduc de pierres, d'environ un mille de longueur, soutenu sur 360 arches qui traversent le grand étang. En 1470, les Turcs enlevérent cette ville à quelques Princes Grecs, ausquels elle étoit soumise. L'an 1502, le Général Pézaro s'en rendit maître en peu de tems: mais les Vénitiens cédérent cette conquête à Bajazet II, pour obtenir la paix. Depuis, cette ville devint une retraite de Corsaires qui armoient tous les jours pour insulter les Marchands & les Passagers. En 1684, le Généralissime Morosini prit cette place, d'où les Infidèles sortirent, suivant la capitulation qu'il leur accorda. Les Vénitiens y ont rétabli le culte de la Religion Chrétienne, & ont repeuplé les villages d'un bon nombre de Grecs venus de la terre-ferme. * Le Pére Coroneili, *Descrip. de la Morée*.

* SAINTE-MAURE, ville de France dans la Touraine, au sud de la ville de Tours, dont elle est éloignée de cinq à six lieues. C'est de ce lieu que tire son nom la famille qui fait le sujet de l'article qui suit.

SAINTE-MAURE. Maison ainsi appellée de la ville de Sainte-Maure en Touraine, est une des plus anciennes du Royaume.

I. Le premier de cette Maison dont on ait connoissance, est GAUCELIN de Sainte-Maure, mentionné en des titres de 1007 & 1009. Il avoit épousé *Aremburge*, dont il eut 1. 2. *Gausbert* & *Guillaume*, morts jeunes; & 3. HUGUES qui suit.

II. HUGUES, Seigneur de Sainte-Maure, fonda le Prieuré de Saint-Mesmin de Sainte-Maure, avant l'an 1030, & laissa pour enfans d'*Ænor*, fille de *Berlay*, Seigneur de Montreuil, 1. *Hugues*, vivant en 1087; & 2. GAUCELIN II, qui suit.

III. GAUCELIN, II. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, vivoit en 1060. Comme il étoit vaillant, ainsi que son frére, le Comte d'Anjou les excita à faire la guerre au Seigneur d'Amboise. Il épousa *Cassenote*, Dame de la Haye & du Vicomté de Tours, dont il eut 1. *Gaucelin*, III. du nom, Seigneur de Sainte-Maure & de la Haye, Vicomte de Tours, qui assista avec *Hugues* son frére, le Comte d'Anjou, en la guerre qu'il eut contre Henri I, Roi d'Angleterre vers l'an 1112, & qui furent tous deux tuez par des Soldats qui se revoltérent contre eux en la ville de la Haye: 2. GUILLAUME qui suit.

IV. GUILLAUME de Sainte-Maure ne laissa qu'une fille, nommée AVOYE qui suit.

V. AVOYE, Dame de Sainte-Maure, épousa avant l'an 1205, GUILLAUME, Seigneur de Précigny en Touraine, qui prit le nom de Sainte-Maure; & ses enfans se nommoient tantôt de Précigny, & tantôt de Sainte-Maure. De leur mariage vinrent, 1. *Guillaume*, II. du nom, Seigneur de Sainte-Maure & de Précigny, mort sans postérité vers l'an 1218; 2. JOSBERT qui suit; & 3. *Hugues* de Sainte-Maure, Chanoine de Tours en 1210.

VI. JOSBERT, Seigneur de Sainte-Maure & de Précigny, après son frére, vivoit en 1245, & fut pére 1. de *Josbert*, Chancelier de l'église de Tours; & 2. de GUILLAUME qui suit.

VII. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, de Marcillac, d'Aygrie & de Tuchenais, mourut en 1271, laissant de *Jeanne* de Rancon, fille de *Géofroy*, Seigneur de Rancon, &c. 1. GUILLAUME, IV. du nom, qui suit; 2. PIERRE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MONTGAUGIER, *rapportée cy-après*; 3. *Isabeau*, qu'on donne pour femme à *Philippe* de Prie, Seigneur de Busançois; & 4. *Jeanne*, que l'on dit aussi sa fille, mariée à *Pierre* Carbonel.

VIII. GUILLAUME, IV. du nom, Seigneur de Sainte-Maure & de Marcillac, mourut aprés l'an 1300, laissant de *N*..., sa femme, dont le nom est ignoré, pour fille unique, *Isabeau*, Dame de Sainte-Maure, de Marcillac, mariée en 1301, à *Amauri*, III. du nom, Seigneur de Craon, morte le 16 décembre 1310.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTGAUGIER, Marquis de NESLE, *Comtes de* JOIGNY.

VIII. PIERRE de Sainte-Maure, second fils de GUILLAUME, III. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, & de *Jeanne* de Rancon, fut Seigneur de Montgaugier. Il fit son testament en 1328, & laissa de *Mahaud* sa femme, PIERRE II, qui suit; 2. *Guillaume* de Sainte-Maure, Doyen de l'église de Tours, Chancelier de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 3. GUI de Sainte-Maure, *qui a fait la branche des Seigneurs de* JONZAC *& de* MONTAUZIER, *qui sera rapportée cy-après*; 4. *Iseul*, mariée 1. à *Pierre* de Palluau, Seigneur de Montresor & de Lucey; 2. à *Pierre* de la Jaille; & 5. *Louise* de Sainte-Maure, alliée à *Géofroy*, dit *Brideau* de Châteaubriant, Seigneur des Roches-Baritault.

IX. PIERRE de Sainte-Maure, II. du nom, Seigneur de Montgaugier, dit *Drumas*, servoit en la guerre de Gascogne & de Saintonge en 1338, & se trouva à la bataille du Roi de Navarre en 1340, en l'ost de Bouvines. Il demeura trois fois prisonnier des Anglois, ausquels il paya de grosses rançons. Il avoit épousé 1. *Isabeau* de Précigny, Dame de Laleu & de Lommeau, fille puînée de *Guillaume*, Seigneur des mêmes lieux, morte peu aprés sans enfans: 2. *Marguerite* d'Amboise, Dame de Nesle, fille puînée d'*Ingerger*, Seigneur d'Amboise, & de *Marie* de Flandre, Dame de Nesle, dont il eut 1. JEAN I, qui suit; 2. *Armand*, Seigneur de Pussac, mort sans postérité; 3. *Marie*, alliée à *Pierre* de la Rochefoucaud, Seigneur de Pocé; & 4. *Marguerite* de Sainte-Maure, mariée à *Guillaume*, Seigneur d'Orgemont & de Méry-sur-Oise.

X. JEAN de Sainte-Maure, I. du nom, Seigneur de Montgaugier & de Nesle, Comte de Benaon, étoit mort en 1425. Il avoit épousé *Jeanne* des Roches, Dame de Beaupreau & de la Haye-Joulain, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur des Roches, & de *Jeanne* de Beaupreau, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. *Pierre*; 3. *Marie*; & 4. *Charlotte* de Sainte-Maure, Dame de la Faigne, mariée à *Gui* de Laval, Seigneur de Loué.

XI. JEAN de Sainte-Maure, II. du nom, Seigneur de Montgaugier, de Nesle, de la Haye-Joulain, &c. étoit mort en 1463. Il avoit épousé 1. *Jacquette* de Pulleuls, niéce de *Regnaud* de Chartres, Archevêque de Rheims, & Chancelier de France: 2. *Louise* de Rochechouart, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemart, & de *Jeanne* Turpin-Crissé. Ses enfans du premier lit furent, 1. CHARLES qui suit; & 2. *Andrée* de Sainte-Maure, mariée à *Thibaut* Bellenger, Seigneur de la Houssaye: ceux du second furent, 3. *Jean* de Sainte-Maure, prisonnier à Loches, auquel le procès fut commencé en 1477, pour avoir conspiré de faire évader le Comte de Roucy, qui y étoit aussi prisonnier; 4. *Jacques*; 5. *Antoine*; & 6. *Agnès* de Sainte-Maure, mariée à *Jean* Beausils.

XII. CHARLES de Sainte-Maure, Comte de Nesle, Seigneur de Montgaugier, Chevalier & Chambellan du Roi, vivoit en 1492. Il avoit épousé 1. du vivant de son pére, par contract du 26 septembre 1457, *Magdelaine* de Luxembourg, seconde fille de *Thibaut*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun: 2. *Catherine* d'Estouteville, Dame de Formeries, fille de *Robert*, Seigneur d'Aussebosc, & de *Marie* de Sainte-Beuve. Du premier lit il eut 1. *Adrien* de Sainte-Maure, mort sans alliance: du second vinrent, 2. ADRIEN qui suit; 3. *Jean*, Chevalier de Rhodes, Commandant de Carquigny; 4. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Monthel, Seigneur d'Entremont; 5. *Antoinette*, alliée à *François* Baraton, Seigneur de Rivarennes; & 6. *Anne* de Sainte-Maure, femme de *N*.... Seigneur de la Gratoire en Anjou.

XIII. ADRIEN de Sainte-Maure, Comte de Nesle, Seigneur de Montgaugier, &c. étoit mort en 1507. Il épousa *Charlotte* de Challon, Comtesse de Joigny, Dame d'Antigny, &c. fille & héritiére de *Charles* de Challon, Comte de Joigny, Baron de Viteaux, &c. & de *Jeanne* de Banquetin, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Nicolas*, Baron d'Emery, & Comte de Joigny en partie, qui épousa le 17 mai 1530, *Jeanne* Herlandt, veuve de *Jean* de Roffey, Seigneur de Soulcaux: 3. 4. 5. *Aimé*, *Adrien* & *Florent* de Sainte-Maure, morts jeunes; 6. *Barbe*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Dinteville; 7. *Avoye*, femme de *Jean* de la Baume, Comte de Montrevel; & 8. *Claude* de Sainte-Maure, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, qui fut arrêté prisonnier par ordre du Roi, & conduit au château de Dijon le deuxiéme février 1531, où il mourut le neuviéme décembre suivant. Il prenoit la qualité de Comte de Joigny, & quoiqu'il fût dans l'Ordre de Malte, il ne laissa pas de se marier deux fois, 1. à *Julienne* Eveille-chien, dont il eut *Claude* de Sainte-Maure, mariée à *René* Bellenger, Seigneur de Beauvais: 2. à *Claude* de Prie, de laquelle il n'eut qu'une fille, aussi nommée *Claude*, mariée à *Hugues* Rabutin, Baron d'Espiry. Leur état fut contesté au Parlement, & elles transigérent avec le Marquis de Nesle, leur cousin germain, qui les reconnut pour légitimes, & habiles à succéder à leurs pére & mére.

XIV. JEAN de Sainte-Maure, Comte de Nesle & de Joigny, &c. étoit mort en 1526. Il épousa *Anne* d'Humiéres, fille de *Jean*, Seigneur d'Humiéres, &c. dont il eut 1. *Charles* de Sainte-Maure, Comte de Nesle, qui étoit mort en 1534; 2. LOUIS qui suit; 3. *Louise* de Sainte-Maure, Abbesse de l'Abbaïe-aux-Bois; & 4. autre *Louise* de Sainte-Maure, mariée à *Gilles* de Laval, Seigneur de Loué.

XV. LOUIS de Sainte-Maure, Marquis de Nesle, Comte de Joigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut donné en otage en Angleterre en 1559, & mourut le neuviéme novembre 1572. Il épousa 1. le cinquiéme janvier 1540, *Jeanne de Rieux*, Comtesse de Laval, de Vitré, de Rieux & de Rochefort, fille aînée & héritiére de *Claude*, Sire de Rieux, & de *Catherine*, Comtesse de Laval, morte en 1567, sans enfans: 2. *Magdelaine* Olivier, fille de *François*, Chancelier de France, & d'*Antoinette* de Cérisay, dont il eut 1. *Charles de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle, Comte de Joigny, &c. mort le deuxiéme novembre 1576, âgé de six ans; & 2. *Jeanne de Sainte-Maure*, aussi mort jeune. Par leur mort, le Seigneur de Laval, leur cousin, succéda au Marquisat de Nesle, & en tous leurs autres biens.

BRANCHE DES SEIGNEURS de JONZAC & de MONTAUZIER.

IX. GUI de Sainte-Maure, troisiéme fils de PIERRE de Sainte-Maure, Seigneur de Montgaugier, & de *Mahaud*, passa en Guienne du tems des premiéres guerres des Anglois, où il servit en 1327 & 1337. Il épousa vers l'an 1325, *Marguerite*, Dame de Montauzier, fille unique de *Foucaud*, Seigneur de Montauzier, & de *Perronelle* de Mosnac, Dame de Jonzac, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Renaud*, mort sans laisser de postérité de *Jeanne* de S. Irier; & 3. *Ænor* de Sainte-Maure, mariée à *Guillaume* de Chamborant.

X. PIERRE de Sainte-Maure, Seigneur de Montauzier, de Mosnac, de Jonzac, &c. fit hommage au Roi d'Angleterre, en 1363, des Terres qu'il tenoit de lui. Depuis, il servit en la

guerre

guerre de Saintonge pour le Roi de France en 1377, & vivoit en 1378. Il avoit épousé en 1365, *Miramonde* de la Mothe, Dame de Cadillac & de Saint-Séverin près de Mortagne, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. Arnaud qui suit; 3. 4. *Jeanne & Thomasse* de Sainte-Maure, mortes en bas âge.

XI. Arnaud de Sainte-Maure, Seigneur de Montauzier, de Jonzac, de Mosnac, &c. servit dans les guerres de Saintonge, sous le Maréchal d'Albret en 1405, vivoit en 1447, & mourut, à ce que l'on croit, prisonnier en Angleterre. Il avoit épousé *Perrette* Marchand, Dame de Mercilly, de la Gravelle & de la Viguerie de Taimond, veuve d'*Aymar* d'Archiac, & fille unique d'*André* Marchand, Conseiller au Parlement de Paris, Prevôt des Marchands, & de *Jeanne* de la Gravelle, dont il eut 1. Renaud qui suit; 2. Le'on, *qui a fait la branche des Seigneurs & Ducs de* Montauzier, *rapportés cy-après*; 3. *Marguerite*, Dame de Saint-Séverin, mariée à *Etienne* du Puy, Seigneur de Cazes; & 4. *Beatrix* de Sainte-Maure, Dame de Meux, alliée 1. à *Jacques* Chesnel, Seigneur Châtelain de Moings: 2. à *Guyot* de Brouffe, Seigneur de Juffac.

XII. Renaud de Sainte-Maure, Seigneur de Jonzac, &c. fut rétabli par le Roi en 1451, dans tous les biens de sa Maison & de ses ancêtres, qui avoient été occupez par les Anglois, après qu'ils eurent été chassez de la Guienne, & vivoit encore en 1497. Il avoit épousé 1. en mai 1456, *Françoise* Chabot, fille aînée de *Renaud* Chabot, Seigneur de Jarnac, & d'*Isabeau* de Rochechouart: 2. *Claire* du Chastenet, Dame de Grauzay, veuve de *Perrot* de la Giraudaye, Seigneur de Lestang, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa première femme furent, 1. *Louise* de Sainte-Maure, mariée en 1478, à *René* de Montberon, Baron d'Avoir; 2. *Isabeau*, alliée 1. à *Audebert* de Barry, Seigneur de Coux & de Gaure en Limosin: 2. à *Pierre* du Chastenet, Seigneur de Villars: 3. *Foucault*, qui fut d'église; 4. Jean qui suit; 5. *François*, Baron de Cadillac, mort sans postérité de *Marguerite* de Bosqueaux; & 6. *Philippe* de Sainte-Maure, Seigneur de Chaux & de Saint-Germain-de-Vibrac, vivant en 1500, qui laissa de *Catherine* de Lanes, sa femme, *Jacques* de Sainte-Maure; & *Jean* de Sainte-Maure, Seigneur de Chaux, qui eut de *Catherine* d'Espinay, sa femme, *Alain* de Sainte-Maure, Seigneur de Chaux, mort sans postérité; & *Françoise* de Sainte-Maure, mariée à *Jean* Grain de Saint-Marsaut, Seigneur de Pacoul.

XIII. Jean de Sainte-Maure, Seigneur de Jonzac, de Mosnac, &c. fonda en 1503, le couvent des Carmes de Jonzac, & vivoit en 1523. Il épousa 1. en 1505, *Louise* de Clermont, fille de *Jacques*, Seigneur de Dampierre, & d'*Isabeau* Cheudrier, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 19 avril 1516, *Marie* d'Archiac, fille d'Odet, Seigneur d'Availles, & de *Susanne* du Puy-de-Coudray, dont il eut 1. *Geofroy*, mort sans enfans; 2. *Alain* de Sainte-Maure, Seigneur de Jonzac, qui épousa *Françoise* de Ponthieux, héritière de la Maison des Touches & de Perigné en Poitou, dont il eut *Jean* de Sainte-Maure, Seigneur de Jonzac, mort sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Dieux-Ayde, Dame de Montbasin; & *Isabeau* de Sainte-Maure, Dame de Jonzac, après son frére, morte aussi sans enfans de *Jacques* le Vasseur, Seigneur de Coignée; 3. *Geofroy*, mort sans postérité; & 4. Antoine qui suit.

XIV. Antoine de Sainte-Maure, Seigneur de Mosnac, de Fléac, de Réaux, &c. frére puîné d'*Alain*, Seigneur de Jonzac, vivoit en 1567. Il avoit épousé en 1547, *Marie* Arnoul, fille de *Nicolas*, Seigneur de Chantillac, de S. Simon, de Vignoles & de Vaumondois, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, & de *Philippe* Quissarmes, dont il eut 1. Ge'ofroy qui suit; & 2. *Bonaventure* de Sainte-Maure, mariée 1. le 21 février 1569, à *François* de Reillac, Vicomte de Brigueil, Seigneur d'Ozillac: 2. à *Pierre* de la Boissière, Seigneur de Rochebrune, morte sans enfans.

XV. Ge'ofroy de Sainte-Maure, Seigneur de Mosnac, de Fléac &c. fut député de la Noblesse de Saintonge aux Etats Généraux tenus à Paris en 1614, & épousa en septembre 1598, *Vivianne* de Polignac, fille de *Léon*, Seigneur d'Escoyeux & de Pagnansais, & de *Catherine* Tison, dont il eut Le'on qui suit.

XVI. Le'on de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Seigneur de Mosnac, de Fléac, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des provinces de Saintonge & d'Angoumois, Capitaine & Gouverneur de la ville & château de Coignac, mort le 22 juin 1671, épousa le 30 janvier 1622, *Marguerite* d'Esparbès de Lussan, fille aînée de *François*, Marquis d'Aubeterre, Maréchal de France, & d'*Hippolyte* Bouchard d'Aubeterre, dont il eut 1. *Léon*, Marquis d'Ozillac, mort le premier janvier 1649; 2. Alexis qui suit: 3. 4. *Hippolyte & Antoinette* de Sainte-Maure, mortes sans alliance.

XVII. Alexis de Sainte-Maure, Marquis de Jonzac, &c. Lieutenant-Général des provinces de Saintonge & d'Angoumois après son pére, mourut en mars 1677. Il avoit épousé en 1661, *Susanne* Catelan, fille de *François* Catelan, Sécretaire du Conseil d'Etat & direction des Finances, & de *Susanne* Brachet de la Milletiére, morte en mars 1689, laissant 1. *Julie-Michelle* de Sainte-Maure, Marquise de Jonzac, née en 1662, mariée à *Pierre-Bouchard* d'Esparbès de Lussan, Marquis d'Aubeterre, son parent; 2. *Elisabeth* de Sainte-Maure, alliée à *Jean-Batiste-Gaston* de Vernou, Seigneur de Melziard, de Marconay, &c. 3. *Judith-Hubert* de Sainte-Maure, mariée avec *Jean-Louis* de Brémond, Seigneur d'Ars, Capitaine de vaisseau du Roi; 4. *Françoise-Geneviéve* de Sainte-Maure, mariée avec *Philibert-Joseph* Dévezeau, Seigneur de Chasseneuil; & 5. *N*.... Religieuse.

BRANCHE DES SEIGNEURS & DUCS de Montauzier.

XII. Le'on de Sainte-Maure, second fils d'Arnaud, Seigneur de Jonzac, & de *Perrette* Marchand, eut en partage en 1470, la Terre de Montauzier, & plusieurs autres, & étoit mort en 1485, laissant de *Jeanne* Le Bourtier, fille de *Gérard*, qu'il avoit épousée en 1450, 1. Le'on II. qui suit; & 2. *Catherine* de Sainte-Maure, mariée 1. à *Forgent* d'Aix, Seigneur du Barret: 2. à *Jean*, Seigneur du Pont.

XIII. Le'on de Sainte-Maure, *II.* du nom, Seigneur de Montauzier, &c. épousa en 1480, *Anne* d'Appelvoisin, Dame de Puigné & de la Guyraye, fille & héritiére de *Guillaume*, Seigneur de Chaligné, de Puigné & de la Guyraye, & d'*Iseut* de Liniéres, dont il eut 1. Gui qui suit; 2. *Léon*, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem: & 3. René', *qui a fait la branche des Seigneurs de la* Guyraye, *rapportée cy-après*.

XIV. Gui de Sainte-Maure, Seigneur de Montauzier, de Puigné, &c. mourut en 1509, laissant de *Marguerite* de Lanes, fille de *Claude*, Seigneur de la Roche-Alais, & de *Jeanne* d'Ozillac, qu'il avoit épousée en 1538, 1. François qui suit; 2. *Louise*, mariée à *François* de Salignac, Seigneur de Rochefort en Limosin: & 3. *Anne* de Sainte-Maure, alliée à *Charles* de Noccy, Seigneur de la Forge.

XV. François de Sainte-Maure, Seigneur de Montauzier, de Puigné, &c. mort à S. Jean d'Angely en 1588. Il avoit épousé en 1572, *Louise* Gillier, Dame de Sales & de Fougeray, fille de *René*, Seigneur de Sales, &c. & de *Louise* de Choisy, dont il eut 1. *François*, Baron de Montauzier, tué au siége de Laon en 1594; 2. Le'on qui suit; 3. Gui *qui a fait la branche des Seigneurs de* Fougeray, *rapportée cy-après*; 4. *François*, Seigneur de Sales, tué en duel le 26 janvier 1614; & 5. *Marguerite* de Sainte-Maure, mariée à *Jean* de Gallard, Seigneur de Brassac, &c. Ambassadeur à Rome, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Saintonge.

XVI. Le'on de Sainte-Maure, III. du nom, Seigneur de Puigné, &c. Baron de Montauzier, épousa en 1606, *Marguerite* de Châteaubriant, fille de *Philippe*, Seigneur des Roches-Baritault, & de *Gilberte* du Puy-du-Fou, dont il eut 1. *Hector*, Baron de Montauzier, Maréchal de camp en l'armée de la Valteline, où il mourut au siége de Bormio en Juillet 1635; 2. Charles qui suit; & 3. *Catherine* de Sainte-Maure, mariée 1. en 1635, à *Antoine* de Lénoncourt, Marquis de Blainville; 2. en 1645, à *Philibert-Hélie* de Pompadour, Marquis de Lauriére.

XVII. Charles de Sainte-Maure, Duc de Montauzier, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Louis Dauphin, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Maître de sa Garderobe, Gouverneur des provinces d'Angoumois, de Saintonge & de Normandie, Lieutenant Général de la Haute & Basse Alsace, Gouverneur particulier des villes de Rouen, de Dieppe, de Caën & de Pont de l'Arche, &c. Tout le monde a sçu quelle étoit sa probité: les Savans ont admiré son érudition, qualité très rare dans une personne de son rang; & les Gens de guerre ont été plusieurs fois témoins de sa conduite & de sa valeur. Dans les guerres civiles pendant la minorité du Roi Louis XIV, il ne se contenta pas de maintenir dans l'obéissance de sa Majesté la Saintonge, après avoir rejetté, avec une fidélité inébranlable, les propositions qu'on lui fit pour l'attirer dans le parti des Rebelles. Il chassa les ennemis des places de Saintes, de Taillebourg & de Talmont, dont ils s'étoient emparez; & les ayant poursuivis, quoique fort inférieur en nombre, il défit une partie de leur armée à Montansé en Périgord, sans qu'une blessure, qu'il reçut au bras, & dont il demeura estropié, lui pût faire ralentir l'ardeur avec laquelle il combattoit. Il s'étoit trouvé au siége de Rosignan, de Casal, & à l'attaque de Brisac en Alsace. Il avoit pris de sa propre main trois étendarts de Cavalerie à la bataille de Cerné; & avoit remporté beaucoup de gloire en Allemagne, où il avoit servi seul de Maréchal de camp dans l'armée que commandoit le Maréchal de Guébriant. Il mourut le 17 mai 1690, âgé de 80 ans, & avoit épousé en juillet 1645, *Julie* d'Angennes, premiére Dame d'honneur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille & héritiére de *Charles* d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine* de Vivonne, Marquise de Pisani. Elle mourut à Paris le 15 novembre 1671, âgée de 64 ans, laissant pour fille unique *Marie-Julie* de Sainte-Maure, mariée le 16 mars 1664, à *Emmanuel*, Comte de Crussol, Duc d'Uzès, premier Pair de France, morte le 14 avril 1695, âgée de 48 ans; & *N*.... de Sainte-Maure, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS de FOUGERAY, *Marquis de* Chaux.

XVI. Gui de Sainte-Maure, fils puîné de François de Sainte-Maure, Seigneur de Montauzier, &c. & de *Louise* Gillier, Dame de Sales & de Fougeray, fut Seigneur de Fougeray, & épousa *Louise* de Jussac, fille de *François*, Seigneur d'Ambleville, & d'*Isabeau* de Bourdeilles, dont il eut 1. *François*, mort à Dourlens; 2. *Henri*, Abbé de Baigne; 3. Claude qui suit; 4. 5. 6. *François*, *Gui* & *Jean*, morts sans alliance; *Elisabeth*, mariée à *Honoré* de Lur, Comte d'Uza: & *Françoise* de Sainte-Maure.

XVII. Claude de Sainte-Maure, Seigneur de Fougeray, &c. étoit mort en 1698. Il avoit épousé *Marie* Paulte, fille de *Bertrand*, Baron d'Augé, & de *Marguerite* Jay, dont il a eu 1. Gui qui suit: 2. *Honoré*, dit *le Comte de Sainte-Maure*, Ménin de Louis Dauphin, puis premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi; 3. *Charles*, Chevalier de l'Ordre de Malte, puis marié; 4.

4. *Julie*, fille d'honneur de Madame la Dauphine, mariée à *Beat-Jacques* de Zurlauben, Baron de Gestellemburg, Comte de Vilje, Colonel d'un régiment Allemand, Brigadier des armées du Roi, morte le troisiéme novembre 1694; & 5. *Catherine* de Sainte-Maure.

XVIII. Gui de Sainte-Maure, Marquis de Chaux, &c. a épousé *Therese* de Porcelets, héritiére de sa Maison, dont il eut Louis-Marie de Sainte-Maure, qui suit.

XIX. Louis Marie de Sainte-Maure, Marquis de Chaux & d'Archiac, premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, en survivance du Comte de Sainte-Maure son oncle, épousa le 12 février 1720, *Marie* Deschiens, fille aînée de *Charles*, Seigneur de la Neuville, &c. Président au Parlement de Pau, Maître des Requêtes honoraire, & intendant des Ordres du Roi, & de *Jeanne* des Bordes.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LA GUYRAYE.

XIV. René de Sainte-Maure, fils puîné de Léon de Sainte-Maure, II. du nom, Seigneur de Montauzier, & d'*Anne* d'Appelvoisin, Dame de Puigné & de la Guyraye, eut en partage la Terre de la Guyraye, & laissa de *Françoise* de Lesperonière, sa femme, Josias qui suit.

XV. Josias de Sainte-Maure, Seigneur de la Guyraye, &c. mourut en 1617. Il avoit épousé *Louise* de la Forêt, fille de *Nicolas*, Seigneur de Beaurepaire, & d'*Antoine* Marvilleau, dont il eut 1. René qui suit; 2. *Joachim*, mort à Montpellier; 3. *Antoine*, mort à la Rochelle; 4. *Hilaire*, qui fut d'Eglise; *Françoise*, mariée à *N*. . . Seigneur de Marsaudiére; & 5. *Gabrielle* de Sainte-Maure, Religieuse à Notre-Dame-des Anges à Bressuire.

XVI. René de Sainte-Maure, Seigneur de la Guyraye, de Beaurepaire, &c. Lieutenant au Gouvernement du Havre-de-Grace, épousa *Anne* Gabriau, fille de *Jean*, Seigneur de Riparfonds, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne* Viette, dont il eut 1. *Pierre*, mort sans enfans; & 2. *Louise* de Sainte-Maure, Dame de la Guyraye, mariée en 1668, à *René* d'Appelvoisin, Seigneur de la Bodinatiére, &c. * Le Féron & Godefroy, *Officiers de la Couronne.* Du Chêne. Sainte-Marthe. Le Pére Anselme. *Memoires manuscrits &c.*

SAINTE-MAURE (Guillaume de) Garde des Sceaux de France dans le XIV siécle, fils de Pierre de Sainte-Maure, I. du nom, Seigneur de Montgaugier en Touraine, fut Doyen de S. Martin de Tours, & Thrésorier de l'Eglise de Laon. Il refusa l'Evêché de Noyon, reçut les Sceaux le septiéme septembre de l'an 1329, & mourut en 1334. * Le Féron & Godefroy, *Officiers de la Couronne.* Du Chêne. Sainte-Marthe. Le Pére Anselme. *Memoires manuscrits.*

SAINTE-MENEHOULD ou SAINTE-MENOU. *Cherchez* SAINTE-MANEHOULD.

* SAINTE-REINE & ALISE, bourg de France dans le Duché de Bourgogne. Il est dans cette contrée qui porte le nom d'Auxois ou Aussois. Il est à peu près au nord-ouest de Dijon, dont il est éloigné, d'environ neuf lieues. Il porte le nom de Sainte-Reine qui est celui d'une Vierge qui a été martyrisée à Alise sous le Gouvernement d'Olybrius, & dont on y conserve des Reliques qui y attirent des pélerinages. Il y a dans ce lieu des eaux minérales, recherchées pour la guérison de plusieurs maladies. * *Dict. Univ. de la France.*

SAINTE-SOPHIE, principale mosquée de Constantinople. Ce superbe édifice n'est que le reste d'un plus grand qui fut commencé par Justin, & achevé par Justinien, tous deux Empereurs d'Orient, qui le consacrérent à la Sagesse divine, sous le nom d'*Agia Sophia.* Les Turcs en ont retranché une grande partie, & ont conservé le dôme, qui n'étoit que le chœur de l'ancienne église. Ce dôme, dont le diamétre est à peu près de cent treize piez, est environné de deux rangs de galeries, chaque rang soutenu par soixante colomnes d'une même ordonnance, mais de différente matiére; les unes de porphyre, & les autres de marbre blanc. Pendant que l'église appartenoit aux Chrétiens, toutes les femmes étoient obligées de se placer dans ces galeries, qui sont très spacieuses. L'usage général de l'Eglise Orientale destine encore aujourd'hui des séparations dans chaque église, où les femmes assistent au service sans être mêlées avec les hommes: ce qui est aussi pratiqué dans quelques églises de Portugal. Quelques uns disent qu'anciennement cette église étoit plus grande, & que ce qui se voit à présent, n'en est que le chœur. D'autres assurent que c'est le même corps de bâtiment, depuis que l'Empereur Justinien l'eut fait rétablir après plusieurs incendies qu'elle avoit soufferts, parce qu'elle n'étoit au commencement couverte que de bois, comme l'ancienne église de saint Pierre de Rome, bâtie par Constantin le Grand. Il n'y avoit autrefois qu'un seul autel dans cette église; mais à présent il n'y en a plus aucun. Derriére la place de l'autel, on voit encore au milieu d'un demi-dôme orné de mosaïque & enrichi d'or, une grande image de la sainte Vierge, assise dans un thrône, & tenant sur ses genoux l'Enfant Jesus, qui donne la bénédiction. Au dessus est gravée l'image de la sainte Face de Jesus-Christ sur un voile; & aux deux côtez deux grands Anges, dont deux ailes cachent tout le corps depuis la tête jusqu'aux piez. Plus haut, sous l'arcade ou le cintre, on voit quatre Saints, & une Vierge au milieu, avec plusieurs ornemens d'architecture; & dans les deux vuides, qui sont entre cette arcade & la partie orientale du dôme, il y a deux Séraphins à six ailes chacun. Au dessus de la grande porte de l'église en dedans, sont encore les images du Sauveur assis, qui donne sa bénédiction à un Empereur prosterné à ses piez; & de la sainte Vierge, qui est à sa gauche. C'est une chose assez surprenante, que les Turcs ayent laissé ces figures dans leur mosquée; car dans tous les autres endroits de ce temple ils ont rompu ou couvert de chaux les images qui y étoient. A l'entrée de l'église, de côté & d'autre, entre deux colomnes de porphyre, sont placées des urnes de marbre, remplies d'eau, où les Chrétiens se lavoient le visage, ou au moins les yeux, pour montrer qu'ils devoient être purifiez pour se présenter devant la Majesté de Dieu; & on remarque qu'il y avoit écrit au dessus en lettres d'or ce vers Grecs rétrograde, c'est à dire, qui se lit de la gauche à la droite & de la droite à la gauche,

ΝΙΨΟΝ ΑΝΟΜΗΜΑΤΑ, ΜΗ ΜΟΝΑΝ ΟΨΙΝ.

Nettoye tes pechez, & non ta seule vue.

Mais à présent les Turcs boivent de cette eau, quand ils se sont un peu échauffez dans leurs priéres, par les inclinations & les génuflexions fréquentes qu'ils font, & par les exclamations continuelles du nom de Dieu, ou de quelques uns de ses attributs. Ils la vont prendre dans ces vases, ou quelque Officier de la mosquée leur en porte dans un autre avec plusieurs tasses. A côté de la place de l'autel, en tournant vers le midi ou sud-est, est le Mirabe ou *Marabob*, c'est à dire, la niche où l'on met l'Alcoran, accompagné de deux chandeliers, garnis chacun d'un gros cierge. Cette niche est tournée vers le *Kabé* ou mosquée de la Mecque, & vers Médine, où est le tombeau de Mahomet: c'est de ce côté-là que les Mahométans doivent s'incliner en parlant à Dieu. Les ornemens de l'entrée & du dedans de ce temple, sont tous de beau marbre, d'albâtre, de serpentine, de porphyre, de nacre de perles, de cornalines, & d'autres pierres de grand prix. Le Pavé est de marbre, travaillé en divers compartimens, & couvert de grands tapis de Turquie; le dôme est revêtu de mosaïques figurées, & enrichies d'or; & c'est assurément un des plus superbes édifices que l'on voye. On y voit une espéce de petite tribune, pratiquée dans la hauteur de la muraille, & destinée pour le Grand Seigneur, qui s'y vient placer par un petit escalier dérobé, lorsque la dévotion l'appelle dans la mosquée. Les Turcs montrent aussi un tombeau, qu'ils disent être celui de l'Empereur Constantin. Devant le portail, on voit des *Turbes* de marbre, c'est à dire, des réduits en façon de chapelles, couvertes en dôme, & qui servent de sépulture à quelques jeunes Princes Ottomans. Au delà d'un portique qui régne devant la face de l'édifice, & où les femmes Mahométanes viennent quelquefois faire leurs priéres, il y a neuf portes de bronze, dont la cinquiéme seule est ouverte pour entrer dans la mosquée. On voit aussi au dehors de Sainte-Sophie quatre *Minarets*: c'est ainsi que les Turcs appellent des tours bâties à plusieurs étages, accompagnées de balcons en saillies, & qui leur tiennent lieu de clochers. Des hommes, appellez *Muezins*, y montent cinq fois chaque jour à de certaines heures, pour appeller les Turcs au *Namas*, c'est à dire, à l'oraison; car les Turcs ne se servent point de cloches pour avertir le peuple. * Grelot, *Voyage de Constantinople.* Quiclect, *Voyage de Constantinople, p.* 168.

* SAINTE-SOPHIE, petite ville de la Georgie dans l'Avogasie, sur la Mer Noire au nord-ouest de Savatopoli. * Sanson, *Carte des Etats de l'Empire des Turcs en Asie.* M. Delisle n'en fait aucune mention dans ses Cartes.

SAINTE-VAUTRUDE, célébre Abbaïe de Chanoinesses à Mons, ville de Hainault, a pris son nom de Sainte-Vautrude, Parente de Dagobert, Roi de France, & femme de saint Vincent. Ce n'étoit auparavant qu'un simple monastére, que cette Sainte fonda il y a plus de mille ans, pour y faire sa retraite. Il a été depuis changé en un Chapitre de Chanoinesses, dont le Comte de Hainault porte le titre de Protecteur & d'Abbé perpétuel. Ce sont des filles de la premiére qualité qui en doivent remplir les places, & on ne les y reçoit point qu'elles n'ayent auparavant fait preuve de leur noblesse de plusieurs races, tant du côté maternel que du côté paternel: ce qui est un motif en Flandre aux personnes de qualité de ne se pas mesallier, de peur de faire perdre à leurs filles le droit d'y être admises. Elles chantent tous les jours au chœur l'Office canonial avec l'aumusse, revêtues d'un habit ecclésiastique qui leur est particulier, & elles en peuvent prendre un séculier le reste du jour pour aller en ville. Ces Dames logent en des maisons séparées, mais renfermées dans un même enclos. Elles peuvent résigner leurs prébendes, & se marier, à la reserve de l'Abbesse & de la Doyenne. Le revenu y est très-considérable; & les Chanoinesses y sont reçues en fort bas âge. * *Vie d'Anne de Melun, Fondatrice des Religieuses Hospitaliéres de Baugé, l.* 1. *c.* 3.

SAINTE-, &c. Ce que l'on ne trouve pas sous le mot de SAINTE, doit se chercher sous celui de SANTA.

SAINTES ou XAINTES, sur la Charente, ville de France, est la capitale de Saintonge, & a un Evêché suffragant de Bourdeaux. Les Anciens l'ont nommée *Mediolanum Santonum, Santones, & urbs Santonica.* César, Strabon, Tacite, Ausone, Grégoire de Tours, &c. font souvent mention de cette ville, qui est très ancienne, & où l'on trouve divers monumens considérables. Les plus célébres sont, un amphithéâtre, des aqueducs, & un arc de triomphe sur le pont de la Charente, où l'on voit aussi des Inscriptions. Saint Eutrope est le plus ancien Evêque de Saintes, dont la cathédrale, dediée sous le nom de saint Pierre, fut presque toute ruinée dans le XVI siécle, par la fureur des guerres de la Religion. Il y a diverses maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, & douze ou treize Abbaïes dans le diocése. Nous ne nous arrêterons point à l'opinion ridicule de ceux qui croyent que les Troyens nommérent autrefois cette ville *Xaintes*, & la province *Xaintonge*, par rapport au fleuve Xanthe qui étoit en Phrygie. L'Evêque de Saintes pourvoit à plus de la moitié des Cures de son diocése, est Seigneur de plus des trois quarts de la ville, où il fait exercer

tou-

toute Justice par son Baillif, & est en possession de faire exercer la Justice prevôtale sur les Tenanciers du Roi, demeurans dans son fief, depuis le 28 août jusqu'au 27 septembre, comme il fait sur les siens pendant le cours de l'année. Il est aussi en possession de percevoir pendant les mois d'août & de septembre les droits du Roi sur la vente des marchandises. Le Chapitre de la cathédrale, est composé d'un Doyen, de quatre Dignitez qui sont Chanoines, savoir, l'Archidiacre de Saintes, l'Archidiacre d'Aunes, le Chantre & le Scholastique, & de vint autres Chanoines. Il y a aussi douze Vicaires & deux Sous-Chantres au bas chœur. Ce Chapitre est indépendant de l'Evêque, & est en possession de visiter vint-six paroisses du diocése. Il y a à Saintes Senéchaussée, Présidial & Election. * Jules-César, *l.* 1. *&c.* Strabon, *l.* 4. Tacite, *Annal. l.* 6. Ammien Marcellin, *l.* 15. Ausone, *Epist.* 14. 18. *&c.* J. Alin, *de Sant. regione.* Elie Vinet, *Antiq. de Xaintes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE SAINTES.

Le troisiéme Concile de Paris tenu en 557, défendoit aux Clercs de se servir de l'autorité royale pour parvenir à l'épiscopat. Un certain Emerit négligea cette défense, & par la faveur du Roi Clotaire, fut fait Evêque de Saintes aprés Eusébe, contre le consentement du Métropolitain, des Evêques comprovinciaux, & du Clergé de son diocése. Aprés la mort du Roi, arrivée en 562, Léonce de Bourdeaux assembla à Saintes un Concile, où Emerit fut déposé, comme ordonné contre les formes canoniques. On mit Héraclius en sa place, & les Evêques députérent vers Charibert, fils de Clotaire, pour avoir son consentement; mais Héraclius en fut très mal reçu, car ce Prince le fit mettre dans une charrette pleine d'épines, & l'envoya en exil. Il condamna Léonce à mille écus d'or d'amende, tira de l'argent des autres Prélats, & remit Emerit sur le siége épiscopal, ne pouvant souffrir qu'on eût chassé celui qui avoit été établi par son pére. Le Cardinal Baronius & d'autres, mettent ce Concile sous l'an 566; mais il est sûr qu'il fut célébré en 563. Grégoire de Tours en fait mention, *Hist. l.* 4. *ch.* 26. L'Evêque Héraclius ne pouvant dissimuler un sacrilége commis par Nantin, Comte d'Angoulême, qui avoit fait mourir un Prêtre dans les tourmens de la géne, le priva de la communion. Nantin s'humilia, & s'étant présenté devant les Evêques assemblez à Saintes vers l'an 579, demanda pardon, & promit de faire toutes les satisfactions qu'ils voudroient lui imposer pour l'expiation. Cette humilité les toucha; & Héraclius, à leur priére, lui donna l'absolution. Le Comte oublia ce qu'il avoit promis, pilla les biens de l'Eglise, & mourut d'une façon terrible. On tint à Saintes en 1075, un Concile, auquel Gosselin de Bourdeaux présida; un autre en 1080, pour l'Abbaïe de Fleury; un autre en 1088 ou 1089, où Aimé fut élu Evêque métropolitain; & un autre en 1096, où le jeûne des Apôtres fut ordonné. Géofroy de Saint-Briand ou de Saint-Brice, Evêque de cette ville, fit des Ordonnances synodales en 1280 & 1282. Gui ou Hugues de Neuville en publia en 1298 & 1304; & Julien Soderin en 1511.

SAINTES (Les) nom de trois petites Isles, qui sont entre la Dominique & la pointe de la Guadaloupe, au 16 degré de latitude septentrionale. La plus grande est à l'Est & se nomme *la Terre de haut*, la moyenne est à l'ouest & s'appelle *la Terre de bas*; la troisiéme n'est, à proprement parler, qu'un grand rocher. Les Habitans de ces Isles sont au nombre de soixante ou quatre-vints hommes portant les armes, avec quelques Esclaves. Tout leur trafic consiste en coton qui y vient très bien, en moutons, en chévres, & en toutes sortes de volailles qu'ils vendent à la Martinique & à la Guadaloupe. La Paroisse est desservie par un Religieux Carme, & les procès sont jugez, par le Juge Royal de la Guadaloupe. Les François commencérent à les habiter en 1698. * Le Pére Labat, Religieux Dominicain, *Memoires dressez sur les lieux en* 1707. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAINTES MARIES ou LES SAINTES MARIES, petite ville de Provence à l'embouchure du Rhône, est le même lieu que les Anciens appelloient *Delphicum Templum*, parce que les Marseillois y avoient fait bâtir un temple en l'honneur d'Apollon, surnommé de *Delphes*. Les Provençaux tiennent que ce fut en ce lieu qu'aborda le vaisseau sans voiles & sans rames, qui portoit les trois Maries avec Lazare & autres Saints, que les Juifs avoient exposez à la merci des vents & des tempêtes. Ils disent encore, sur la foi de la Tradition commune, que les corps de ces trois Maries, savoir, Magdelaine, Jacobé & Salomé, y furent enterrez; & qu'ensuite ils furent cachez sous l'église, de crainte qu'ils ne tombassent entre les mains des Barbares, qui ravagérent le païs. En 1448, René Roi de Jérusalem & de Sicile, Comte de Provence, ayant trouvé ces Reliques, les fit transférer avec solemnité, & les fit mettre dans une belle châsse. * Bouche, *Hist. Chronol. de Provence*, *l.* 4.

SAINTES (Claude de) *Voyez* SAINCTES.

SAINTETE', titre honorable & respectueux, ne se donne aujourd'hui qu'au Chef de l'Eglise Catholique Romaine. Autrefois les Papes mêmes l'ont donné à des Evêques dans les premiers siécles, comme, le Pape Hilaire, vers l'an 465, à Léonce, Archevêque d'Arles: & Jean VIII, vers l'an 880, à trois Archevêques. On a même attribué le titre de *Sainteté* à des Abbez, jusqu'au tems de saint Bernard, & on l'a souvent donné aux Rois. Le Prêtre Attotta traita de *votre Sainteté* l'Empereur Louis *le Débonnaire*; & Etienne de Tournay traita de même Béla, Roi de Hongrie. Des Evêques Catholiques ont quelquefois appellé *très saints*, des Princes séculiers, qui même étoient Hérétiques. A présent le titre de *Sainteté* ou de *Béatitude*, ne se donne plus, comme nous l'avons remarqué, qu'au Pape seul, que l'on appelle aussi *très saint Pere.*

SAINTONGE ou XAINTONGE, province de France, entre l'Angoumois & le Périgord au Levant, l'Océan au couchant, le Poitou vers le septentrion, & la Guienne vers le midi, est extrêmement fertile en blez, vins, &c. C'est pour cette raison que les Romains s'y établirent, comme nous le voyons dans César & dans les autres Historiens. Ils ont parlé de l'absynthe de Saintonge, qu'on y trouve encore en abondance, & qui est le romarin ou pontique-marin, ou l'aluine, auquel on attribue de grandes propriétez. On y fait grande quantité de très-bon sel; & on dit vulgairement que *si la France etoit un œuf, la Saintonge en seroit le moyeu.* La Garonne, la Charente, la Seudre & quelques autres riviéres, rendent cette province marchande, & y contribuent beaucoup à transporter les marchandises. Les Habitans qui sont près de la mer, portent encore de ces manteaux ou cappes anciennes, qui viennent présentement de Béarn. C'est de celles dont parle Martial, *l.* 14. *Epigr.* 128.

Gallia Santonico vestit te Bardo cucullo,
Cercopithecorum penula nuper erat.

Et Juvenal, *Sat.* 8. *v.* 144 *&* 145.

—— Quo, si nocturnus adulter
Tempora Santonico velas adoperta cucullo.

Saintes est la ville capitale de Saintonge; & les autres sont Blaye, Saint-Jean d'Angely, Jarnac, Brouage, Pons, Soubize, &c. La Saintonge a eu des Comtes particuliers. LANDRI, qui vivoit sous le régne de Charles *le Chauve*, eut guerre contre Emeno, Comte d'Angoulême. AGNE'S porta Saintes dans la Maison des Comtes d'Anjou: & ELE'ONORE de Guienne, que le Roi Louis *le Jeune* répudia, porta la Provence à l'Anglois. Elle fut confisquée sur Jean *Sans Terre*, Roi d'Angleterre. Depuis, après diverses revolutions, elle fut encore cédée par le traité de Brétigni en 1360. On la reconquit, & elle fut réünie à la Couronne avec le reste de la Guienne. La Saintonge, avec l'Angoumois, fait un Gouvernement général. * Jules-César. Strabon. Tacite. Pline, *l.* 4. *c.* 19. Du Chêne, *Recherches des Antiq. des Villes.* Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Elie Vinet, *in Ausonium.* Du Puy, *Droits du Roi*, *&c.*

SAINTPE' François de) Prêtre de l'Oratoire, naquit dans le village de Vallegrand au diocése de Paris le 28 février 1596. Son pére mourut en 1611, & lui laissa dans la Maison du Roi une charge, dont il prit possession l'année suivante, quoiqu'il ne fût encore âgé que de treize ans. Pour la soutenir avec honneur, il se mit en équipage, & alla faire deux campagnes en Hollande, pendant lesquelles il abandonna les devoirs de la piété, sans s'approcher des Sacremens. Il continua dans les mêmes desordres jusqu'en l'année 1626, qu'il résolut de gagner un Jubilé que le Pape avoit envoyé en France. Il s'adressa pour cet effet à un Religieux, qui lui conseilla de se confesser toutes les semaines, & de communier tous les mois. Peu de mois après il fit une retraite de quelques jours, sous la conduite du Pére de Condren, par l'avis duquel il forma le dessein d'entrer dans la Congrégation de l'Oratoire. Il contracta dès lors amitié avec Mademoiselle Tardu, qui se fit bientôt après Ursuline à Baugency, où elle fut longtems Supérieure, & avec M. Vignier qui étoit encore alors de la Religion Reformée, mais qui se fit Catholique, & entra comme lui dans l'Oratoire. François de Saintpé y prit l'habit ecclésiastique le 21 février 1629, après qu'il eut vendu sa charge, & payé ses dettes. Le 23 février 1630, il reçut l'Ordre de Prêtrise, suivant le Conseil du Pére de Condren, qui après la mort du Cardinal de Bérulle, avoit été élu Général. Incontinent après son ordination, il fut employé à visiter les malades, & à instruire les ignorans. La mémoire lui ayant manqué un jour au milieu d'un Sermon, il en prit occasion de s'humilier, en demandant publiquement pardon à Dieu & à son auditoire, de la témérité qu'il avoit eue de monter en chaire. En 1633, il fut choisi pour être Superieur de la Maison de l'Oratoire de Lyon, & y travailla à faire embrasser la Religion Catholique aux Huguenots, non par des disputes, mais par des entretiens de piété. Quand les trois ans de sa Supériorité furent achevez, il retourna à Paris à pié, demandant l'aumone, & donnant aux pauvres le double de ce qu'il lui en auroit couté, s'il avoit fait le voyage à ses dépens. Il trouva à Paris un de ses fréres, Curé d'Etampes, qui s'y étoit fait porter pour une paralysie, & alla desservir la Cure en sa place pendant deux ans que sa maladie dura. Le Pére Général de l'Oratoire, informé du bien qu'il avoit fait en ce lieu, le chargea de la Cure de Chapenville, proche de Villeroy. La maladie contagieuse s'étant mise dans un hameau du voisinage, il laissa son Vicaire dans le presbytére, & s'alla enfermer avec les pestiférez, ausquels il servit de Médecin spirituel & temporel, si bien que le mal cessa en peu de jours. Au bout d'un an il fut rappellé par le Pére Général, & mis dans la maison de l'Institution, pour inspirer l'esprit de piété aux jeunes confréres. Sur la fin de l'année 1640, il assista le Pére Général à la mort. Le Pére Bourgoin, qui lui succéda dans cette charge, envoya le Pére de Saintpé à Rouen, pour y être Curé de la paroisse de sainte-Croix, où il demeura sept ans, après quoi il fut fait Superieur du Séminaire de saint Magloire à Paris. La Duchesse d'Orléans ayant oui parler de sa piété, souhaita d'être sous sa direction; & après s'être confessée une fois à lui, cette Princesse ne voulut plus le quitter. Il s'enfuit pourtant, & lui écrivit du lieu de sa retraite tout ce qui pouvoit le rendre méprisable aux yeux des hommes, & demanda à Dieu d'être méprisé, plutôt que d'être honoré par les Grands. Sa priére fut exaucée. En allant à Troyes dire la messe dans un vil-

lage proche de Nogent, au sortir il fut soupçonné d'avoir volé un calice. Son innocence fut reconnue, & le véritable Voleur découvert; mais toute sa vie il eut regret de ne s'être pas laissé mener en prison, tant son humilité étoit sincére. Le tems de sa Supériorité de saint Magloire étant expiré, il souhaita d'être éloigné de Paris, pour éviter le danger d'être appellé à la Cour. Il fut donc envoyé à une Cure de Toulouse, unie à la Maison de l'Oratoire; mais à peine y fut-il arrivé, que le Duc & la Duchesse d'Orléans priérent le Général de le faire revenir. Réduit par l'obéïssance à la nécessité d'aller à Blois, il résolut pour se préserver de l'air contagieux de la Cour, de travailler plus que jamais à la conversion des ames. Il jeûna plus austérement, retrancha de sa dépense nécessaire pour augmenter ses aumones, & distribua aux pauvres ses appointemens, au moment même qu'ils lui étoient apportez. La première régle qu'il se prescrivit, fut de ne se mêler d'aucune affaire qui ne regardât son ministère, & de vivre dans la plus grande retraite qu'il lui seroit possible. Cela ne put empêcher qu'il ne sût que la Duchesse d'Orléans étoit sujette au défaut de la plupart des Grands, de ne point payer ses dettes: il l'en avertit, & elle lui promit d'y satisfaire au plutôt. Mais comme ceux qui ont de grands biens, ont aussi de grandes charges, ces promesses n'eurent point d'autre effet que de bons desirs: sur quoi le Père de Saintpé fit beaucoup de priéres, consulta des personnes fort éclairées, & prit son congé. Au même tems il fut député vers l'Evêque de Genéve, pour le remercier de l'honneur qu'il avoit voulu faire à la Congrégation de l'Oratoire de lui donner une maison proche de Genéve, & pour l'informer des raisons qui l'empêchoient de l'accepter. Il assista à la cérémonie qui se fit à Annecy pour la canonisation de saint François de Sales. A son retour à Paris, il fut fait Superieur de Notre-Dame-des-Vertus. L'Econome sur lequel il se reposoit du soin temporel, endetta la maison par des bâtimens inutiles. La faute en fut rejettée sur le Pére de Saintpé, qui, bien loin de s'excuser, se reconnut coupable, & se chargea lui-même plus qu'aucun autre n'auroit pu faire. Demeurant à Paris dans la maison de la rue-Saint-Honoré, il fut attaqué d'une fiévre, qu'on jugea dangereuse. Il se prépara à la mort par les Sacremens, par les priéres & par la patience dans ses douleurs, & rendit l'esprit le neuviéme janvier 1678. * *Memoire manuscrit.*

SAINTS ou BAYE DE TOUS LES SAINTS, ou *Bahia de todos los Santos*, en Latin *Sinus omnium Sanctorum*, Golfe de l'Amérique méridionale dans le Bresil, donne son nom à une province dite *Capitania de la Bahia de todos los Santos*, entre la Capitanie des isles, *Capitania dos Ilheos*, & celle de *Sergippo del Rey*. Tous ces païs appartiennent aux Portugais. Le bourg principal de la Capitanie de la Baye de tous les Saints, est San-Salvador. * Dict. Sanson.

SAINTS (L'isle des) petite isle de France. Elle est au midi de celle d'Ouessant, & au Couchant de la Bretagne, dont elle n'est séparée que par le passage du Ras. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAINT-YONS, Bouchers de Paris de la grande boucherie, dite *de l'Aport de Paris*, proche le grand Châtelet, se joignirent aux Gois & aux Tiberts, autres Bouchers, en 1411, & firent de grands ravages dans Paris, sous le régne de Charles VI. *Voyez* GOIS. C'est ainsi qu'en parle J. Juvenal des Ursins dans sa Chronique; cependant du Breuil & Malingre dans *les Antiquitez de Paris*, disent que les Saint-Yons étoient issus des anciens Barons de Saint-Yon, près de Châtres sous Montlhéri, & qu'ils avoient seulement soin que la ville de Paris fût fournie à juste prix de toutes sortes de grosses chairs qui se débitoient par les Bouchers étaliers. Les Saints-Yons eurent longtems ce soin eux seuls: ils s'associérent ensuite avec les Tiberts, les La-Dehors, & les d'Auvergne, & eurent tous ensemble la Police sur le fait de la viande, vente & débit de toutes sortes de bestiaux. Ils avoient même une chambre de Conseil, des prisons, un seel, & une jurisdiction avec Maire, Procureur Fiscal, Greffier & Sergens. Les privileges des Saint-Yons, qui sont du douziéme siécle, défendoient d'ériger de nouvelles boucheries sans leur consentement. Philippe de Saint-Yon fit une échange en 1153, avec les Religieuses de Montmartre du fief de Torfou, & de plusieurs Terres qui lui appartenoient proche du village de Saint-Yon, pour une maison qui appartenoit à ces Religieuses, située près de l'Aport, vulgairement *la porte de Paris*, où il fit construire une grande boucherie. Elle fut abbattue sous le régne de Charles VI, en 1416, en punition de ce que les Bouchers étaliers avoient pris le parti du Duc de Bourgogne, & on leur ôta tous leurs privileges; mais en 1418, le Roi permit aux Saint-Yons de rétablir cette boucherie, dont la démolition, disent les lettres patentes, *avoit été faite par les Armagnacs haineusement, dommablement, injustement & déraisonnablement*; & depuis, ceux de cette famille sont restez propriétaires de ces boucheries conjointement avec les Tiberts & les La-Dehors, la famille des d'Auvergne étant éteinte.

SAIO, riviére. *Voyez* SAYO.

SAIS. *Cherchez* SEEZ.

SAISSETI (Bernard) Evêque de Pamiers, sous le pontificat du Pape Boniface VIII, & sous le régne du Roi Philippe *le Bel*, causa, ou du moins entretint assez longtems, la mesintelligence qu'il y eut entre le Pontife & ce Monarque. Pierre Olhagari, Auteur de l'Histoire de Foix, s'est trompé en donnant le nom d'Etienne à ce Prélat, qu'il fait Aragonois. Il fut Abbé de Saint-Antonin de Pamiers, & par son crédit il fit ériger, l'an 1296, cette Abbaïe en Evêché par ce Pape, qui l'en nomma premier Evêque. Ce procédé offensa le Roi, qui avoit des droits sur la ville de Pamiers. Quoiqu'il eût cédé ses droits de propriété à Roger Bernard, Comte de Foix, Seigneur de Béarn, il jugeoit que ceux de Souverain méritoient bien qu'on le consultât dans cette affaire. Irrité contre l'ambition de Bernard Saisseti, il s'en expliqua fortement; & pour le contenter, on donna l'Evêché à saint Louis de Provence, qui eut aussi celui de Toulouse, & qui mourut en 1298. Ensuite Saisseti fut remis sur le siége épiscopal, avec le consentement du Roi. Cet excès de bonté ne put toucher ce Prélat, qui crut qu'on l'avoit traité d'abord d'une maniére trop cruelle, & qui résolut de sacrifier toutes choses à sa vengeance. L'occasion s'en présenta: car ayant été envoyé au Roi par le Pape, il parla avec si peu de respect, que Philippe ne pouvant souffrir son insolence, le fit arrêter en 1301, & le mit sous la garde de l'Archevêque de Narbonne, qui étoit alors à la Cour. Le Pape ayant sçu ce qui s'étoit passé, envoya Jean de Normandie, Archidiacre de Narbonne, pour demander au Roi qu'on mît Saisseti en liberté; mais cela ne se fit pas si tôt, & ces délais furent suivis de troubles très fâcheux. Après la mort de Boniface, Saisseti se vit contraint de demander pardon au Roi, & de rechercher sa protection. Ce Prince la lui accorda généreusement; & fit même, au sujet d'une Terre du diocése de Pamiers, un certain accord avec cet Evêque, qui mourut en 1314. Pilefort de Rabasteins, depuis Cardinal, lui succéda. * Sponde, *Annal. tome 1.* Du Puy, *Hist. de la Dispute entre Boniface VIII, & Philippe le Bel.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Nicolles Gilles. Nangis. Mezeray.

SAITE, ville d'Egypte dans le Delta. Plutarque en parle dans la Vie de Solon. Strabon, *l.* 17, dit que Saïs étoit éloignée du fleuve de deux schénes ou de dix milles d'Italie. Ptolomée dans ses Cartes, la place vers le second bras du Nil à l'Occident, & nomme ce bras *Pharmuthiacus fluvius*. On croit que c'est la ville qu'on appelle à présent Sâhid. * Le Pére Lubin, *Tables Geographiques.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAITES, nom des Rois d'Egypte qui ont régné à Saïs, ville du Delta, dans la Basse Egypte. On en compte trois Dynasties. La première fut établie par Bochoris, l'an du monde 3264, & le 771 avant Jesus Christ, & ne dura que 44 ans, sous le régne de ce Prince. La seconde eut pour Chef Psammiticus, & commença l'an du monde 3308, & le 727 avant Jesus Christ. Elle continua sous cinq de ses successeurs, & finit sous Psamménitus, qui fut vaincu par les Perses, l'an du monde 3510 & 525, avant Jesus Christ. La troisiéme fut renouvellée par Amyrtheus, l'an du monde 3623, & le 412 avant Jesus Christ, & ne dura que six ans sous ce Prince seul. * Jules Africain. Usser.

SAIX (Antoine du) Docteur ès Droits & en Théologie, Abbé de Chiseri, & Commandeur de saint Antoine du Bourg, étoit bon Poëte Latin & François, & a laissé plusieurs Ouvrages, entre autres, *le Touche-naïve*, ou la maniére de discerner l'ami d'avec le flatteur, Traduction de Plutarque; *l'Eperon de Discipline*, où il est parlé de l'éducation des Princes; & un Recueil de diverses Poësies en Latin & en François. * Guichenon, *Histoire de Bresse.*

S A L.

SAL, *Ilhas do Sal*, c'est à dire, *Isle du sel*, isle de l'Océan Atlantique, l'une de celles du Cap-Verd, au Levant de celle de Saint-Nicolas. Son circuit est d'environ quinze lieues; son nom est pris de la quantité de sel qui s'y fait naturellement par l'eau que la mer y laisse de tems en tems. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAL, ville de Suéde. *Voyez* SALA.

SALA ou LA SALE, *Sala*, est selon Ptolomée, le nom d'une ville de Pannonie, à présent Zalawar en Hongrie, entre Varadin & Vesprim. * Ortelius. Sanson. Baudrand.

* SALA (Antoine de) Jurisconsulte dans le XVII siécle, naquit à Montpellier. Il a été un des plus effrontez Plagiaires dont il soit fait mention dans la République des Lettres. Il publia en 1603 un livre qui traitoit de la Vie des Philosophes, & s'imagina qu'on le regarderoit comme un Ouvrage de sa façon; mais on s'apperçut bientôt que c'étoit celui d'un Anonyme, ou, selon d'autres de *Gualterus Burlæus*, imprimé peu de tems après l'invention de l'Imprimerie, par Lalisean, à Paris. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Le Pére Labbe, *dans sa Bibliothéque.*

SALA (Benoît) Espagnol, Religieux Benédictin, Evêque de Gironne, puis de Barcelone, prit pendant la guerre avec beaucoup de chaleur le parti des Catalans rebelles, en faveur de l'Empereur Charles VI, à la recommandation duquel il fut nommé Cardinal le 30 janvier 1713. Après la réduction de la Catalogne par Philippe V, Roi d'Espagne, il se retira à Rome, où il mourut le premier juillet 1715, âgé de 70 ans, sans avoir été en état de faire aucune fonction, à cause de ses indispositions, qui l'avoient obligé de garder le lit, ni même avoir reçu le chapeau. Il est enterré en l'église de saint Paul, avec les Religieux Benédictins de la Congrégation du Mont-Cassin, comme il l'avoit ordonné. On observa à ses obséques, avec la permission du Pape, les mêmes cérémonies que s'il eût reçu le chapeau.

* SALA, ville du Royaume de Suéde dans la Westmanie. Elle est au nord-ouest de Stokholm, dont elle est éloignée de dix-neuf à vint lieues.

SALA, riviére d'Allemagne, prend sa source en Franconie, dans le Markgraviat de Culembach, passe dans la Misnie vers sa partie occidentale, & entre dans la Thuringe qu'elle traverse. Elle reçoit plusieurs riviéres entre autres du côté gauche la Schwartze, l'Ilm, l'Unstrutt, le Wipper & la Selke; du côté droit, l'Orla, l'Elster & la Pleiss. Elle arrose les villes suivantes, Hoff, Salfeld, Rudelstadt, Orlamunde, Iena, Naumbourg, Mersbourg, Hall, Bernbourg, & plusieurs autres lieux de moindre considération. Elle a un cours fort tortueux. Elle coule d'abord du sud-ouest au nord-est, puis du sud-est au nord-ouest, ensuite du sud-sud-ouest au nord-nord est, jusques à Naumbourg, d'où elle tourne vers l'est, puis vers le nord jusques

ques à Mersbourg, d'où jusques à son emboûchure dans l'Elbe, elle serpente du sud au nord.

* SALA, rivière d'Allemagne dans le Cercle de Franconie, prend sa source dans la partie septentrionale & orientale de l'Evêché de Wirtzbourg, coule à peu près du nord-est au sud-ouest, & se jette dans le Mein au dessous de Gémund.

SALA ou SELLA, ville de la Province de Temesne en Afrique dans le Royaume de Fez. Elle a été bâtie par les Romains, près du fleuve Burregreg à deux milles de l'Océan, & à un de la ville de Rabat. Le Roi Mansor y fit élever un magnifique palais & une belle mosquée. Il y avoit dans ce palais une chapelle de marbre, pleine de statues & de peintures en bosse, où il ordonna qu'on mit son corps après sa mort, & on continua d'y enterrer les Rois de la branche des Mérinis, ses Descendans. On place sur la même côte la ville de Rotime & le Cap de Sala, qui touche à quelques petites Isles, entre lesquelles celle que les Anciens appelloient *Pena*, est la plus considérable. * De la Croix, *Rélat. de l'Afrique*, *tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi SALE ou SALA, ville de la province de Fez.

SALA, ville d'Afrique, située sur la rive septentrionale du fleuve Niger ou Sénéga. M. d'Herbelot, dans sa *Bibliothéque Orientale*, dit que selon ce que le Schérif Al Edrissi écrit, cette ville est bien peuplée; que ses Habitans, qui obéissent au Roi de Tokrur, ont beaucoup de courage & de valeur, & que depuis Ségelmesse en Mauritanie il y a quarante journées de chemin jusques à Sala, d'où l'on en compte seulement seize jusqu'à une Isle nommée Ulil. Il ajoûte que ce Roi de Tokrur est en grande réputation parmi les Négres, pour la bonne justice qu'il rend à ses Sujets. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SALA (Mer de) *Voyez* CASPIE, &c.

SALABERGE (Sainte) Abbesse de Saint-Jean de Laon, dans le septiéme siécle, étoit de Champagne. On tient qu'elle fut guérie par saint Eustase d'une maladie, dont elle avoit été attaquée étant encore fort jeune, & qui lui avoit fait perdre la vuë. Elle fut mariée contre son inclination: & ayant perdu son premier mari au bout de deux mois, elle épousa Blandin, avec lequel elle vécut d'une manière fort religieuse. Elle consacra ses enfans à Dieu, & du consentement de son mari, elle se retira dans un monastère qu'elle avoit fondé à l'extrémité du diocése de Langres, dans les monts de Vosge. Ce lieu étant trop exposé aux courses des gens de guerre, elle transporta sa Communauté à Laon en 640, & la gouverna jusqu'en 654 ou 655, qu'elle mourut le 22 de septembre. Ce monastére fut donné l'an 1129, aux Moines de saint Benoît. * *Anonym. apud* Mabillon, *sæculo* I. Bulteau, *Hist. Monast. d'Occident*, *l.* 3. *ch.* 7. Baillet, *Vies des Saints*.

SALABONI ou SALEBIM ou SCAHALABIM, nom d'une ville de la Tribu de Dan, d'où étoit Eliaba ou Eliachba, un des braves hommes de David. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 32. *Josué*, *ch.* 19. *v.* 42.

SALACIE, femme que les Poëtes donnent à Neptune, Dieu de la mer, ainsi appellée, parce qu'ils s'imaginoient que c'étoit elle qui soulevoit les flots de la mer, dite *Salum*. * Saint Augustin, *de Civitate Dei*, *l.* 7. Festus.

SALACON, homme réduit à une extrême pauvreté, voulut néanmoins passer pour riche, & porta sa fierté si loin, que son nom passa en proverbe, & fut attribué à ceux qui dans leur mauvaise fortune faisoient paroître des sentimens d'orgueil. Delà vint aussi que les Grecs se servirent du mot *σαλακωνίζειν*, pour exprimer l'air & le geste de ceux, qui pour se faire regarder, affectoient une démarche efféminée. D'autres ont appellé de ce nom ceux qui étoient réduits à une pauvreté honteuse, après avoir dissipé leur bien dans le luxe & dans la débauche. * Erasme, *in Adagiis*.

SALADIN ou SALAHEDDIN, Joseph Ben Aioub, Ben Schadi, étoit Curde d'origine, & vint avec son frére Schirgouch, au service de Noureddin Zenghi, Souverain d'Alep, de Damas, & de plusieurs autres païs & villes de la Syrie & de la Mésopotamie, Prince que les Historiens des guerres que les Francs ont faites dans la Terre Sainte, appellent Norandin. Saladin & son frére Schirgouch, acquirent une grande réputation dans les armes; de sorte qu'Adhad, Calife des Fathimites en Egypte, ayant demandé à Noureddin du secours contre les Francs, ce Prince crut ne pouvoir pas mettre à la tête de l'armée qu'il envoyoit en Egypte, de meilleurs Chefs que ces deux Capitaines Curdes. Mais les troupes de Noureddin ne furent pas plutôt en marche, que le Calife se repentit d'avoir attiré chez lui des forces plus puissantes que les siennes, & aima mieux s'accommoder avec les Francs que de perdre toute son autorité, que Noureddin & Saladin vouloient usurper. Le Calife fut cependant obligé de donner enfin à Saladin la charge de Visir, & de Général de ses armées, avec le titre de Malek-Al-Nasser, qui signifie *le Prince victorieux*. Mais Saladin reconnut fort mal l'honneur & la grace que le Calife lui faisoit; car il déposséda dès l'an 566 de l'hégire, & le 1170 de Jesus Christ, tous les Juges & Gouverneurs d'Egypte, qui faisoient profession de la Secte d'Ali, de laquelle le Calife étoit le Chef. L'an 567 de l'hégire, & le 1171 de Jesus Christ, Saladin fit supprimer par ordre de Noureddin, qu'il reconnoissoit encore pour son Maître, le nom du Calife Adhad, dans toutes les Mosquées de l'Egypte, & fit publier en sa place celui de Mostadhi, XXXIII Calife de la race des Abbassides, qui régnoit à Bagdet. Ce grand changement se fit si promptement, & avec si peu de bruit, dit Ben-Schûhnah, que le Calife Adhad n'en sut pas même la nouvelle; car il étoit pour lors attaqué d'une maladie qui l'emporta bientôt après dans la même année. Le Calife ne fut pas plutôt expiré, que Saladin s'empara aussi-tôt du palais impérial, & des thrésors que les Califes y avoient amassez pendant plusieurs années, pendant lesquelles le commerce des Indes s'étoit toûjours fait uniquement dans l'Egypte. Saladin se trouvant alors maître absolu dans l'Egypte, crut n'avoir plus besoin de la protection de Noureddin, & pouvoir régner souverainement & indépendamment de quelque autre Prince que ce fût. Il voulut pour cet effet gagner entiérement les esprits & les cœurs des Egyptiens, ce qu'il ne pouvoit faire, tant qu'ils conserveroient de l'affection pour Ali, pour sa famille, & pour sa doctrine. C'est pourquoi il établit plusieurs Colléges & plusieurs Séminaires, dans lesquels on devoit enseigner une doctrine tout à fait opposée à celle des Alides, & il fit bâtir l'an 569 de l'hégire, & le 1173 de Jesus-Christ, dans la ville du Caire, un Collége magnifique nommé *Al Madrassah Al Schaftiah*, dans lequel on devoit enseigner la Théologie & la Jurisprudence Musulmanne, suivant les principes & les conclusions de l'Iman Schaféi, qui est le Chef d'une des quatre Sectes estimées les plus orthodoxes parmi les Musulmans. Les Egyptiens, qui ne pouvoient pas se dépouiller si aisément des sentimens dont ils étoient imbus depuis deux ou trois siécles, entreprirent de relever le Califat des Fathimites, & de supprimer entiérement l'autorité des Abbassides, pour ce qui concernoit la Religion en Egypte. Ils élevérent pour cet effet sur le thrône des Califes, Amarah Ben-Ali-Al-Iemeni, natif de l'Iemen, ou Arabie Heureuse, qui étoit très-bon Poëte. Mais les affaires de ce nouveau Calife n'eurent point de succès; car il fut peu suivi, & fut enfin obligé d'abdiquer lui-même. Le Sultan Noureddin-Mahmoud-Ben-Zenghi, auquel Saladin devoit toute sa fortune, étant mort dans la même année 569, & son fils Al-Malek-Al Saleh-Ismaël, lui ayant succédé à l'âge d'onze ans, Saladin fit publier le nom de ce Prince dans les mosquées; mais la foiblesse de son âge l'exposant aux insultes de ses voisins, Saladin s'empara l'an 570 de l'hégire, & le 1175 de Jesus Christ des villes de Damas & de Hems, & vint l'assiéger l'an 571, dans la ville d'Alep, de laquelle il fut cependant obligé de se retirer par la vigoureuse défense de ses Habitans. L'an 579, Saladin vint pour la seconde fois assiéger Alep, & s'en rendit maître au mois de *Sepher*, Omadeddin-Zenghi, fils de Noureddin, qui en étoit le Souverain, ayant capitulé, & s'étant retiré dans les Terres qu'il possédoit en Mésopotamie, dont Nisibe étoit alors la capitale. En l'an 581, & le 1185 de Jesus Christ, Saladin assiégea Mosul, où l'Atabek Azzeddin commandoit; mais ayant voulu détourner de la ville le fleuve du Tigre par un autre canal, qu'il faisoit ouvrir du côté de Ninive, & voyant que ce siége traînoit en longueur par la vigoureuse défense des Assiégez, il alla se saisir de la ville de Miafarekin, où Schah-Armen commandoit, & retourna aussi-tôt devant Mosul, où, quoiqu'il ne pût pas entrer, il obligea l'Atabek Azzeddin de faire proclamer son nom dans les mosquées de Mosul, & de toutes ses dépendances, & d'y faire battre monnoye à son coin. Après cette expédition, il retourna dans la ville de Damas, à dessein d'y préparer toutes les choses nécessaires pour faire le siége de Jérusalem, qu'il méditoit depuis longtems; mais une maladie fort dangereuse l'ayant saisi en chemin, le réduisit en peu de tems aux derniéres extrémitez. Dans cette conjoncture, son neveu Mohammed, fils de Schirgouch, commença à faire des cabales dans la ville de Damas, pour se mettre en état de monter sur le thrône, aussi-tôt après la mort de son oncle. Saladin fut averti pendant sa maladie, des menées de son neveu, & ne fut pas plutôt retourné en convalescence, que l'on trouva Mohammed mort dans sa maison, sans que l'on pût savoir la cause de cet accident; mais le bruit se répandit aussi-tôt qu'il avoit été empoisonné par les gens du Sultan. Khondémir & Ben-Schûhnah, desquels l'on tire la plupart des choses que l'on trouvera ici écrites touchant Saladin, ne s'accordent pas avec Aboul-Farage, touchant les circonstances du siége de Mosul, & de plusieurs autres actions de ce Conquérant. C'est ce qu'il est bon de remarquer, afin que cette différence ne fasse point de peine au Lecteur. L'an 583 de l'hégire, & le 1187 de Jesus Christ, Saladin mit sur pié une puissante armée contre les Francs, ou Chrétiens, & vint d'abord attaquer la ville de Tibériade, où commandoit un Comte de la nation des Francs. Les Princes Chrétiens de la Syrie, entre lesquels étoient le Roi de Jérusalem, le Grand-Maître des Templiers, & le Grand-Maître des Hospitaliers, se mirent en devoir de secourir cette place. Saladin leur livra bataille, & remporta sur eux une victoire signalée, dans laquelle il fit un très grand nombre de prisonniers de marque. Gui de Lusignan, Roi de Jérusalem, & le Grand-Maître des Templiers furent de ce nombre; & il fut aisé, après cette défaite, au Sultan Saladin, de s'emparer de la plus grande partie des villes & châteaux que les Chrétiens possédoient, tant sur la mer que dans les montagnes. Saladin reçut le Roi de Jérusalem son prisonnier sous une tente magnifique, qu'il fit dresser exprès pour cette cérémonie, le fit asseoir à son côté, & lui donnant sa parole royale, qu'il ne courroit aucun danger, le traita toûjours fort honnêtement, jusqu'à ce qu'il eût recouvré sa liberté. Le fruit de la victoire que Saladin remporta, ne fut pas seulement la ville & le château de Tibériade; car ce Sultan passant de Galilée dans la Samarie, se rendit maître de Naplouse & de Sébaste, qui sont Sichem & Samarie, villes bâties l'une fort proche de l'autre; & gagnant ensuite la côte maritime, il pénétra jusques dans la Judée, ou Palestine, & prit par force, ou par composition, les villes d'Acca, ou Saint-Jean d'Acre, qui est l'ancienne Ptolémaïde, de Séide, de Barut, d'Ascalone, de Gazah, & de Ramlah. Ce fut dans Ramlah, qui n'est éloignée de Jérusalem que d'une petite journée de chemin, qu'il disposa toutes choses pour le siége de cette importante place, qui étoit la ville royale & capitale de tous les Etats que les Chrétiens possédoient en Syrie. Ce Sultan commença de l'attaquer dans la même année 583 de l'hégire, & y fit donner plusieurs assauts avec tant de vigueur, qu'il obligea en peu de tems les Assiégez de demander à capituler. La défense vigoureuse que les Chrétiens avoient faite, en

soutenant & repoussant vaillamment les fréquens assauts des Musulmans, leur faisoit espérer une bonne composition; mais Saladin répondit aux Députez qu'ils lui avoient envoyez, qu'il vouloit prendre leur ville par force, de même qu'ils l'avoient prise autrefois sur les Musulmans. La réponse du Sultan fit que les Chrétiens se voyant réduits à cette extrémité, résolurent de vendre bien cher à Saladin leur vie & leur liberté. Cette résolution des Assiégez, qui fut suivie par des actions de la plus grande valeur, fit connoître au Sultan qu'il n'auroit pas si bon marché d'eux qu'il l'avoit cru au commencement du siége, & l'obligea enfin de consentir à leur donner des articles, sur lesquels ils pouvoient traiter. Le principal de tous, fut que de tous les Habitans de Jérusalem, chaque homme payeroit dix écus d'or pour son rachapt; que chaque femme en payeroit cinq; que l'on en donneroit deux pour chaque enfant; & que tous ceux qui ne pourroient pas payer cette somme demeureroient Esclaves du Vainqueur. Le traité ayant été signé de part & d'autre, Saladin entra triomphant dans la sainte & noble ville; car c'est ainsi que les Musulmans qualifient Jérusalem, en l'appellant en leur Langue *Cods Scherif*; & cette entrée se fit le Vendredi 27 du mois de *Regeb*, l'an 583 de l'hégire, qui fut le second d'octobre 1187 de Jesus Christ, après quatorze jours de siége; & les Chrétiens en sortirent, après l'avoir possédée pendant l'espace de quatre-vints huit ans. Ben-Schühnah remarque qu'il s'excita un très grand tumulte dans la ville, lorsque les Musulmans enlevérent la croix dorée, qui étoit plantée au haut du temple, appellée *Sakhrat*, que les Musulmans avoient fait autrefois bâtir; mais que Saladin l'appaisa par sa prudence, & fit que les Musulmans vécurent fort paisiblement avec les Chrétiens, jusqu'à ce qu'ils eurent abandonné leur ville. L'an 585 de l'hégire, & le 1189 de Jesus Christ, les Chrétiens sortis de Jérusalem, qui s'étoient retirez dans la ville de Tyr, reçurent un grand secours des Princes de l'Europe, & mirent sur pié un très grosse armée, toute composée de gens qui portoient, à ce que dit Ben-Schühnah, Sourat-Al-Massih, la figure du Messie, par où il entend l'image de la croix. Ils vinrent d'abord mettre le siége devant la ville de Saint-Jean d'Acre, où Saladin vint aussi tôt les assiéger dans leur camp. Ce Sultan ne put pas cependant secourir la place, & eut le déplaisir de la voir prendre à sa vue, mais ce qui le toucha beaucoup plus, ce fut que les Chrétiens qui avoient reçu les Musulmans assiégez à composition, ne laissérent pas de tuer, ou de faire prisonniers tous ceux qu'ils trouvérent dans la ville. Cette victoire, qui arriva l'an 587 de l'hégire, & le 1191 de Jesus Christ, enfla le cœur des Chrétiens, & leur fit entreprendre la même année les siéges de Césarée & de Jafa, qu'ils emportérent, malgré tous les grands efforts que fit Saladin, pour secourir ces deux villes. De telle sorte que le Sultan voyant qu'il ne pouvoit pas résister aux forces des Chrétiens, prit le parti de faire démolir lui-même les villes d'Ascalone & de Ramlah, & fit fortifier autant qu'il put la ville de Jérusalem. Dans la même année 587, les Musulmans traitérent d'accord avec les Chrétiens, & il fut proposé entre les articles du traité, que Malek-Al Adel, frére de Saladin, épouseroit la sœur du Roi d'Angleterre, qui étoit Richard, que Ben-Schühnah appelle Malek-Al-Anketar; & qu'en faveur de ce mariage, Saladin donneroit à son frére le Royaume de Jérusalem, & que la Reine sa femme auroit pour dot la ville de Ptolémaïde, ou Saint-Jean d'Acre: mais les Evêques Chrétiens ne voulurent point consentir à ce mariage, qu'à cette condition, que le frére de Saladin renonceroit au Mahométisme, & se feroit batiser. Les Musulmans refusant d'acquiescer aussi de leur côté à cette condition, le traité tourna en longueur, & pendant tout ce tems-là les Chrétiens & les Musulmans firent entre eux beaucoup de jeux & de combats de barriére & de têtes, qui furent suivis de festins & de réjouissances, lesquels liérent une si grande amitié entre les uns & les autres, que quoique le traité du mariage n'eût pas son effet, on y conclut cependant une tréve de trois ans & trois mois entre les deux partis. Dans ce traité de tréve, qui fut conclu l'an 588 de l'hégire, & le 1192 de Jesus Christ, Ben-Schühnah remarque que ni le Roi d'Angleterre, ni Saladin ne jurérent point, mais donnérent seulement leur main: au lieu que tous les autres Princes Chrétiens d'un côté, & de l'autre tous les fréres & enfans de Saladin, jurérent de l'observer inviolablement. Ce traité portoit que les villes de Saint-Jean-d'Acre, de Jafa, de Césarée, d'Arsof, & d'Anka, demeureroient avec toutes leurs dépendances entre les mains des Francs: que la ville de Jérusalem avec son territoire, appartiendroit à Saladin & aux siens, & que les villes d'Ascalone & de Ramlah demeureroient démolies comme elles étoient. L'an 589 de l'hégire, & le 1193 de Jesus Christ, Saladin mourut d'une maladie aiguë, ou de phthisie, dans le château de la ville de Damas, où il fut inhumé, âgé de 57 ans; car il étoit né l'an 532 de l'hégire dans la ville de Takrit en Mésopotamie. Il avoit régné environ 24 ans en Egypte, & environ 19 en Syrie. Ce Sultan fut tellement regretté des siens, qu'il y eut un deuil public à sa mort dans tous ses Etats. Malek-Al-Afdhal, son fils aîné, qui lui succéda en Syrie, reçut pendant trois jours les complimens de condoléance; & donna avis de son décès à ses fréres, Malek-Al Aziz, qui gouvernoit l'Egypte; Malek-Al-Dhaher, dit aussi *Al-Gazi*, qui commandoit dans Alep; & à son oncle Malek-Al-Adel, qui faisoit sa résidence dans la ville de Crac en Arabie. Saladin laissa dix-sept enfans mâles, & une seule fille, qui fut mariée à Malek-Al-Kamel, fils de Malek-Al-Adel, frére de Saladin, & qui étoit par conséquent son cousin germain. Malek-Al-Afdhal, de qui le nom propre étoit Noureddin-Ali, étoit l'aîné de tous ses fréres, & eut pour son partage les Royaumes de Damas, de Jérusalem, & de la Basse-Syrie, ou Cœle-Syrie. Malek-Al-Aziz Othman, quoique puîné, fut le mieux partagé, car il eut l'Egypte entiére. Malek-Al-Dhaher-Gaiatheddin, qui porte aussi le titre de *Gazi*, ou de Conquerant, régna dans Alep, & dans toute la Haute-Syrie, qui dépendoit de cette Capitale. Ses autres Etats demeurérent entre les mains de ses fréres, de ses neveux, & de ses cousins, qui les possédoient deja, & qui relevoient cependant de ces trois Princes ses enfans, qui établirent trois Dynasties ou Principautez séparées en Egypte, dans la Basse-Syrie, & dans la Palestine, dont Damas étoit la capitale, & dans la Haute-Syrie, qui dépendoit d'Alep. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SALADINE, nom d'une dîme qui fut imposée en France & en Angleterre en 1188, pour subvenir aux frais de la Croisade contre Saladin, Soudan d'Egypte, après que cet Infidéle se fut rendu maître de la ville de Jérusalem. L'ordonnance portoit que tous ceux qui ne seroient point de la Croisade, même les Ecclésiastiques, (excepté les Chartreux, les Bernardins, & les Religieux de Fontevrault) payeroient une fois la dîme de leur revenu, & de la valeur de leurs meubles, sans y comprendre néanmoins les habits, les livres, les armes, & les ornemens ou vases sacrez. Quoique cette dîme eût été acceptée des Evêques aux Etats tenus à Paris, il se trouva néanmoins des Ecclésiastiques qui se déclarérent contre cette ordonnance avec assez d'aigreur. Le célébre Pierre de Blois, Archidiacre de Bath en Angleterre, l'un des plus sçavans hommes de son siécle, en écrivit à Henri de Dreux, Evêque d'Orléans, & neveu du Roi, en termes un peu forts, appellant cette ordonnance une entreprise contre la liberté des Ecclésiastiques. Mais son avis ne prévalut pas sur celui des Evêques de France, non plus que sur celui des Evêques d'Angleterre, qui crurent tous qu'une partie des biens de l'Eglise pouvoit être légitimement employée dans une si sainte occasion, pour délivrer de l'oppression & de la tyrannie des Infidéles, tant de Chrétiens esclaves, & presque toutes les Eglises Orientales. * Mezeray, *Hist. de France.* Maimbourg, *Hist. des Croisades.*

SALA DI PARTHENICO, ancien bourg de Sicile, dans la Vallée de Mazara, environ à une lieue de Tyrrhéne, entre Palerme & Castel-à-Mar, à dix lieues de chacune. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SALADON, petite riviére d'Espagne dans l'Andalousie, entre Tariffa & Algézire, coule du nord au sud, & se jette dans le Détroit de Gibraltar. C'est près de ses bords qu'Alfonse XI, Roi de Castille, & Alfonse IV, Roi de Portugal, remportérent une victoire signalée sur les Maures. *Voyez* l'article d'ALFONSE XI, Roi de Castille.

* SALAGNAC ou SALIGNAC, nom de Maison d'une Famille distinguée en Périgord. La Terre s'appelle dans le païs *Salagnac*. Une semblable variation dans la prononciation a été commune à plusieurs autres grandes Familles de ces Provinces, *Armagnac*, *Armignac*; *Cardaillac*, *Cardillac*; *Pardaillan*, *Pardillan*; *Salagnac*, *Salignac*; d'autres fois encore, *Salegnac*. L'Orthographe des plus anciens Actes étoit même *Armanhac*, *Salanhac*, *Cardalhac*, *Pardalhan*, &c. Jusques dans le même Acte le même nom est quelquefois écrit différemment suivant ces différentes prononciations.

Anciennement les premiéres Terres du païs étoient les Baronnies & les Châtellenies. Salagnac a toujours été la premiére des Châtellenies de Périgord. La Terre est encore aujourd'hui composée de plusieurs grandes Paroisses; avant les démembremens elle en avoit jusques à 18.

Les enfans d'*Aimery de Salagnac* sont nommez dans un Acte de l'an 1281, contenant une Sentence Arbitrale pour un partage de famille de cette Terre de *Salagnac*. Elle adjuge aux Partageans qui n'étoient pas du nom de *Salagnac*, & qui ne pouvoient être que Collatéraux venus par femme d'un premier possesseur de toute la Terre, les portions qu'ils y devoient avoir. La moitié en est en même temps réservée en bloc aux Compartageans du nom de *Salagnac*, pour la partager (dit la Sentence) en telles portions qu'ils avoient coutume d'avoir entre eux. Ce partage fait donc nécessairement remonter la descendance à un Auteur commun, d'où il falloit que fussent venus *Aimery* & les Collatéraux, avec qui ses enfans étoient Compartageans de la même Terre, comme du Patrimoine commun; & cet *Aimery* de Salagnac devoit être déja fort avancé en âge l'an 1260, puisqu'on voit par un Acte de lui de cette même année-là, qu'il avoit alors plusieurs de ses enfans mariez. En remontant plus haut, on trouve une assez grande suite d'autres SALAGNACS, possesseurs de la Seigneurie du nom, & on voit dans les plus anciens Sceaux les mêmes Armes que la famille porte encore aujourd'hui, qui sont *d'or à trois bandes de sinople*. Mais les preuves rigoureuses ne se suivent pas assez, pour pouvoir fixer la filiation avec certitude au dessus de cet *Aimery*.

Bozon de Salagnac fut élu Archevêque de Bourdeaux, en 1296. On ne démêle pas au juste ce qu'il étoit à *Aimery* dont on vient de parler; mais on les trouve dans un Acte de famille de l'an 1275, où ils interviennent ensemble, & avec les enfans dudit *Aimery*. L'Acte est passé à Sarlat, ville la plus voisine de la Terre de Salagnac. *Bozon* y est qualifié Archidiacre de l'Eglise de Bourdeaux, qui étoit la même qualité qu'il avoit, quand il fut ensuite élu Archevêque. Un second *Bozon* de Salignac, qui étoit, comme l'avoit été le premier, Archidiacre de Medoc dans l'Eglise de Bourdeaux, fut fait Evêque de Cominges en 1300. Un autre Salignac, nommé *Helie*, fut encore Archevêque de Bourdeaux en 1361, après avoir été auparavant Evêque de Sarlat. Le nouveau *Gallia Christiana* *, en faisant mention de ces deux Arche-

* Il y deux *Gallia Christiana*, ou, si l'on veut, deux éditions; la premiére de l'année 1656, qui fut donnée au Public par les deux *Sainte-Marthe*, fréres; la seconde du Pére *de Sainte-Marthe*, de la Congrégation de S. Maur, & publiée par ce Religieux, un volume en 1715, & le second volume en 1720. Le plus ancien de ces *Gallia Christiana* ne rapporte point d'autre *Salignac*, Archevêque de

Archevêques, dit du premier: *Ex vetustâ & nobili Gente Baronum de Salignaco in Petrocoriis oriundus*; & du second: *Hic Archiepiscopus cognominabatur de Salignac, quæ Gens in Agro Petragoricensi est antiquissima & nobilissima.* Le nom de famille de *Bozon*, le premier de ces deux Archevêques, est écrit *Salagnac* dans le procès verbal de son élection.

Cette Maison a donné outre cela cinq Evêques à la ville de Sarlat, non compris celui qui de ce Siége passa à Bourdeaux. Ils sont tous rapportez dans les deux *Gallia Christiana*, & trois de ces Evêques ont été de la branche de *La Mothe-Fénelon.* Elle vient encore de produire un Evêque, promû nouvellement à l'Evêché de Pamiers. Cette branche devenue aujourd'hui aînée, tire son enfouchement de RAYMOND *de Salignac* ou Salagnac, qui avoit eu pour ayeul MAFFROY de Salagnac, lequel étoit petit-fils d'*Aimery* dont on a parlé d'abord. Ce Maffroy avoit épousé en 1316 une *Estaing*, sœur de *Raymond d'Estaing*, Sénéchal de Rouergue, d'où viennent tous ceux qui restent de l'illustre nom d'Estaing. RAYMOND *de Salagnac*, petit-fils de ce *Maffroy* & *de l'Estaing* sa femme, étoit Seigneur de Salagnac, de la Mothe, de Fénelon & de plusieurs autres Terres. Il fut Sénéchal de Quercy & de Périgord & Lieutenant Général dans le Gouvernement de Guienne, en l'absence du Sire d'Albret. Les Historiens le mettent au nombre des Seigneurs, qui sur la fin du régne de Charles VI soutinrent le parti du Dauphin au delà de la Loire. Ils rapportent de lui en particulier, qu'il le servit sans solde pendant plusieurs années, avec 19 Ecuyers sous sa Bannière. Il eut pour femme une fille de la Maison de *Pérusse Escars*, Maison qui entre autres illustrations a eu celle d'avoir contracté une alliance avec une *Bourbon* du Sang Royal, & héritiere de la branche de *Carency.* Des enfans de ce *Raymond*, qui vivoit encore en 1444, sont sorties les branches du nom de *Salignac*, tant les deux aînées qui se sont éteintes, que celle de *La Mothe-Fénelon* qui subsiste, & qui s'est elle même partagée. Il y avoit aussi d'autres branches qui ont fait de belles & d'illustres alliances, & qui venoient des fréres de ce même *Raymond*; mais elles se sont pareillement éteintes. L'aîné de ses enfans nommé ANTOINE fut Gouverneur de Limozin & de Périgord. Il épousa une fille du Seigneur de Caumont, *Brandelis de Caumont*, duquel sont venus les deux Maréchaux *de la Force*, & les Ducs de ce nom, tous de la Maison de *Caumont.* Le fils aîné de cet *Antoine de Salagnac* se maria deux fois; la première avec une *Taillerand* de l'illustre Maison des Princes *de Chalais*; la seconde fois avec une fille de la Maison de *Pierre Buffiere.* Il ne laissa que des filles de ces deux mariages. Deux du premier lit furent mariées, l'une par dispense avec le Seigneur de *Taillerand*, Prince *de Chalais*, son cousin; l'autre avec *François d'Aydie*, Vicomte de * *Riberac.* Trois autres sœurs venues du second lit, épousérent toutes les trois des Seigneurs du nom de *Gontaut de Biron.* L'une d'elles ayant été instituée principale héritiére, elle porta à son mari la Terre de Salagnac, à condition que les enfans qui naîtroient de ce mariage, porteroient le nom & les Armes de Salagnac, avec le nom & les Armes de Gontaut de Biron; ce qui fut exécuté par leur postérité. Il y a eu encore trois autres filles du nom de Salagnac, mariées dans la même Maison de *Biron.* *Gaston de Gontaut*, Baron de *Biron*, avoit épousé en 1456 *Catherine de Salagnac*, fille de Raymond, & de ce mariage est descendu le Duc & Maréchal de Biron d'aujourd'hui, & tout ce qui subsiste de la Maison de Gontaut de Biron.

D'un fils cadet d'Antoine de Salagnac, l'aîné des enfans de Raymond, étoit sortie une autre branche. *Geraud de Salagnac*, Seigneur des Terres de *Rochefort* & de *Rochemeau* en Limozin, étoit de cette autre branche. Il avoit été Gouverneur du Roi Henri IV, dans la première jeunesse de ce grand Prince, alors le Prince de Béarn; son fils *François* eut pour femme une *Sainte-Maure*, sœur de *François de Sainte-Maure*, Seigneur de Montauzier, grand-pére de Feu Monsieur le Duc de Montauzier, Pair de France. Leur fils *Samuel de Salagnac* épousa *Olympe Grain de S. Marsaut*, qui étant devenue veuve, se remaria avec le Seigneur d'*Aubusson*, Comte de *la Feuillade*, grand-pére par un autre mariage du premier Maréchal Duc de la Feuillade. *Achilles de Salignac*, fils de *Samuel* & de la *Grain S. Marsaut*, fut le dernier de cette branche. Il avoit épousé une fille du nom de *Meillars* en Limozin, dont il avoit eu plusieurs enfans; mais il n'en resta que des filles, dont l'aînée devint héritiére par la mort de ses fréres, étant déja mariée au Marquis de *S. Abre*, du nom de *La Cropte*, qui fut tué en 1674, en servant de Lieutenant Général dans l'armée de Monsieur de Turenne. Ainsi finirent les branches aînées, venues d'*Antoine* l'aîné des enfans de Raymond. *Jean* son troisiéme fils, le second ayant été Evêque de Sarlat, eut pour son partage La Mothe, Fénelon, & Gaulejac. De ce *Jean* & d'une *Lauzières Thémines* qu'il épousa, est venue la branche de *La Mothe-Fénelon.* *Hélie* leur fils épousa une *Ségur Teaulon*, & continua la postérité. Du nombre de ses enfans fut *Bertrand*, qui se distingua par son mérite. Il est mention de lui sous le nom de *Bertrand de Salignac de La Mothe-Fénelon*, en différents endroits dans les Histoires & Mémoires des Régnes de Henri II, & des Rois ses enfans. Il s'étoit trouvé, étant encore fort jeune, dans Metz, pendant le siége que CHARLES-QUINT en fit, & qu'il leva. Il en a laissé un Journal que de judicieux Historiens ont loué & suivi dans ce qu'ils rapportent de ce fameux siége. Il fut employé en diverses Ambassades. Il étoit de retour d'Angleterre, où il avoit été plusieurs années Ambassadeur, lorsqu'il fut nommé Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, à l'institution de l'Ordre par le Roi Henri III. Il ne fut cependant pas du premier Chapitre, n'ayant été reçu qu'à un des suivans, attendu qu'il étoit absent, & employé pour les affaires du Roi à la suite de la Reine-Mére en Guienne, lorsque ce premier Chapitre se tint. Il retourna une seconde fois en Angleterre, ayant été du nombre des Seigneurs qui composérent l'Ambassade d'éclat qui eut un Prince du Sang pour Chef, & que le Roi Henri III fit passer en Angleterre pour la signature en son nom, & en celui du Duc d'Alençon son frere, devenu Duc d'Anjou, du contract de mariage entre ce Prince & la Reine Elizabeth. Ce contract de mariage fut en effet signé le onziéme juin 1581, & on y voit *Bertrand de Salignac de La Mothe-Fénelon*, au nombre des Commissaires & Ambassadeurs du Roi Henri III, qui le signérent. Il fut encore choisi, peu après la conclusion de la paix de Vervins, par le Roi Henri IV, pour son Ambassadeur en Espagne; & il mourut à Bourdeaux en 1599, étant en chemin pour s'y rendre. Il ne s'étoit point marié. Son frére aîné nommé *Armand*, qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre de S. Michel, eut plusieurs enfans de sa femme qui étoit une *Hunaud Lanta*, nom distingué en Languedoc. De ces enfans d'Armand, *Jean* qui étoit devenu l'aîné, épousa une *Pellegrue* *, & continua la postérité. Il avoit commencé à se distinguer. Après la perte de la bataille de Coutras par les Catholiques, il se jetta dans la ville de Sarlat que les troupes du Vicomte de Turenne étoient venues attaquer. Il la défendit si généreusement, que le siége en fut levé. En mémoire de cette délivrance, il se fait encore tous les ans dans cette ville une espéce de Fête, avec un Sermon où entre toûjours l'Eloge de la famille de Fénelon. Après ce succès, il avoit été lui même attaquer la petite ville de Dome, mais il fut tué dans cette attaque. Son fils *François* épousa la fille unique † d'*Horace de Bonneval*, l'aîné de la Maison de Bonneval. De ce mariage vint *Pons de Salagnac de La Mothe-Fénelon*, pére de *François de Salignac*, Archevêque de Cambray. *Pons* eut cet illustre enfant d'un second mariage qu'il contracta dans un âge avancé, avec *Louise de La Cropte* ‡, sœur du Marquis de *S. Abre*, dont on a déja parlé, qui fut tué en servant de Lieutenant Général, & qui avoit épousé lui même, comme on l'a dit, une Salignac. Pons avoit eu plusieurs fréres, entre autres *François*, Evêque de Sarlat, & *Antoine* qui porta le nom de Marquis de Fénelon, & qui s'étoit acquis beaucoup de considération dans le monde, par son mérite personnel. Il fut le premier mobile de tout ce qui se commença dans la jeunesse du Roi Louis XIV, par rapport aux duels, & qui a été un des traits mémorables du régne glorieux de ce grand Prince. Il avoit eu du tems de la Reine-Mére un Brevet de nomination pour l'Ordre du S. Esprit, mais qui n'eut pas lieu lors de la Promotion faite en 1661. Il avoit épousé une fille de l'illustre Maison de *Montberon*, qui étant unique, se trouvoit héritiére de sa branche. Il n'est resté de ce mariage qu'une fille mariée dans la Maison de *Laval*, & qui a été la mére de Monsieur le Marquis de *Laval*, Chef du nom de cette illustre Maison de *Laval Montmorency.*

Ce fut ce même Marquis de Fénelon, qui ayant remarqué des talens extraordinaires dans le jeune Abbé de Fénelon, son neveu, fils de *Pons* son frére aîné, le fit venir à Paris, prit soin de sa jeunesse, & contribua beaucoup à le faire connoître de bonne heure. Cet Abbé fut nommé en 1689 Précepteur des Enfans de France Messeigneurs le Duc de Bourgogne, le Duc d'Anjou depuis Philippe V, Roi d'Espagne, & le Duc de Berry. La considération de sa naissance distinguée, lui fit accorder, dès les premiers jours qu'il commença ses fonctions auprès de Monseigneur le Duc de Bourgogne, l'honneur de pouvoir manger à sa table, & l'entrée de son carrosse: honneur qui n'avoit pas été accordé au Précepteur dans les éducations précédentes. Six ans après, c'est à dire, en 1695, l'Abbé de Fénelon fut nommé à l'Archevêché de Cambray, & remplit pendant près de vint ans ce Siége, avec la réputation que tout le monde sait. On a rapporté à la lettre F, l'article qui le regarde en particulier, au mot FÉNELON.

Pons de Salagnac de La Mothe-Fénelon, pére de ce grand Archevêque, avoit eu de son premier mariage, avec une fille de *François d'Esparbez*, Marquis d'*Aubeterre* & Maréchal de France, entre autres enfans, *François* qui a continué la postérité. Il épousa *Anne du Lac de la Perède*, héritiére par sa mére, qui étoit du nom de Monsieur le Maréchal du *Bourg*, d'une branche aînée de la Maison de ce Maréchal. *François* de Salagnac leur fils, Marquis de La Mothe-Fénelon, vit encore. Il a eu de son épouse, du nom distingué en Périgord, de *Beaupoil S. Aulaire*, plusieurs enfans, dont quelques uns sont morts. Ceux qui vivent

de Bourdeaux, que le premier élu en 1296: mais le *Gallia Christiana* de 1715 & de 1720 les rapporte tous deux. Il rapporte en même tems des preuves du second nommé *Hélie*, qui sont décisives, & qui détruisent solidement l'opinion de ceux qui donnoient cet *Hélie* à une autre famille. Mais ce nouveau *Gallia Christiana* tombe de son côté dans une autre erreur. La conformité du nom de *Bozon* & la qualité d'Archidiacre du même Archidiaconé de Médoc dans l'Eglise de Bourdeaux, lui a fait penser que les deux *Bozon*, l'un Archevêque de Bourdeaux, l'autre Evêque de Cominges, pouvoient être le même; & suivant une idée de permutation contraire à la vraisemblance, & contre laquelle en examinant d'anciens Actes, on trouve même dequoi former une sorte de preuve, il fait passer le *Bozon de Salagnac*, Archevêque de Bourdeaux, de cet Archevêché à l'Evêché de Cominges.

* *Gui d'Aydie*, Vicomte de *Riberac*, né de ce mariage, eut pour femme *Marie de Foix*, propre niéce d'*Anne de Foix*, mariée à LADISLAS VI, Roi de Hongrie & de Bohéme, & mére d'*Anne de Hongrie* qui épousa l'Empereur FERDINAND I.

* Il y a eu un Cardinal de cette Maison de *Pellegrue* qui fut Légat en Italie pour le Pape Clément V son oncle, qui résidoit alors à Avignon, & pour lequel ce Cardinal gagna contre les Vénitiens la bataille de Francolin en 1309, & reprit la ville de Ferrare.

† Cet *Horace* avoit eu pour bisayeul & pour bisayeule, *Antoine*, Seigneur de *Bonneval*, & *Marguerite de Foix* sa femme, cousine germaine de *Gaston*, Comte de Foix, Prince de Navarre & héritier de cette Couronne.

‡ Mademoiselle de *Beauvais*, qui eut l'honneur d'épouser Monsieur le Comte de *Soissons*, frére aîné du célébre Prince *Eugène de Savoye*, & d'où étoient venus les Princes ses neveux, étoit de ce même nom de *La Cropte* de la branche de Beauvais Chanterac.

vent sont, *François*, Doyen du Chapitre Royal de Tarascon; Jacques-Gabriel qui suit; *François-Barthelemy*, Evêque de Pamiers; un quatriéme, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie; & quatre filles, dont trois sont mariées, & leur sœur Religieuse vient d'être nommée par le Roi, Abbesse de l'Abbaïe des Dames Bénédictines de Tarascon.

Jacques-Gabriel de Salignac, Marquis de la Mothe-Fénelon continue la postérité. Ayant été élevé auprès de l'Archevêque de Cambray, son grand oncle, il est entré de là dans le monde & dans le service militaire, où il est devenu Inspecteur Général d'Infanterie, Officier général & depuis Gouverneur du Quesnoy. Il a été employé dans différentes Ambassades. Il vint en 1725, Ambassadeur en Hollande. Trois ans après, il en fut retiré, pour assister au Congrès de Soissons, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire & de second Plénipotentiaire de la Légation de France, qui eut pour Chef Monsieur le Cardinal de *Fleury*. Ce Congrès s'étant séparé, il a été renvoyé une seconde fois en Hollande, où il réside actuellement dans la même qualité d'Ambassadeur. Il y a suivi avec bonheur & conclu plusieurs importantes négociations, spécialement en 1733, celle de la neutralité de cette République, qui a servi, autant que tout le monde sait, à acheminer les choses vers la pacification générale. Il a plusieurs enfans de *Louise-Françoise Le Peletier* son épouse, sœur de Monsieur *Le Peletier*, Premier Président du Parlement de Paris, fille de feu Monsieur le Pelletier, qui avoit aussi été Premier Président du même Parlement, & lequel avoit eu pour pére Monsieur le Pelletier, Ministre d'Etat & Contrôlleur Général des Finances, qui succéda immédiatement à Monsieur Colbert.

* S A L A G N A C dans le Périgord, Chef-lieu d'une Terre Seigneuriale, connue pour avoir été la premiére Châtellenie de cette province, & pour avoir donné le nom à l'illustre Maison de *Salagnac* ou *Salignac*, dont il ne subsiste plus que la branche de La Mothe-Fénelon, & les Cadets sortis de cette branche. Ce lieu est vers les confins du Quercy au nord-nord-est de la ville de Sarlat, dont il est éloigné d'environ deux lieues. * *Cartes des Gouvernement de Guienne & de Languedoc*, publiées sous le nom de M. Delisle.

S A L A H ou S A L E H, fils de *Malek-Alkamel*, fut le pénultiéme Roi d'Egypte de la race des Aioubites, & de la postérité de Saladin. Ce Prince acheta des Tartares ou Mogols, plusieurs jeunes esclaves de la province de Turquestan, & en composa une nouvelle milice, qui s'est rendue dans la suite fort connue sous le nom de *Mameluc*s, & qui fut cause de la ruïne entiére de la famille de ce Sultan. Car ce Prince n'ayant laissé après sa mort qu'un fils nommé *Turkan-Schah*, qui régna sous le nom d'*Al Malek-Al-Moadham*, ces mêmes Mameluc le massacrérent après qu'il eut régné seulement deux mois, & s'emparérent de la Couronne d'Egypte. Ce fut ce Prince qui perdit la ville de Damiette, qui fut prise par saint Louïs l'an 647 de l'hégire, & mourut peu de tems après de la gangréne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* sous le mot de M A M L O U K.

S A L A H. *Voyez* S C E L A H.

S A L A M A N Q U E, *Salmantica*, ville d'Espagne, dans le Royaume de Léon, avec Université & Evêché suffragant de Compostelle, est une des plus grandes villes d'Espagne, sur la riviére de Tormes, & est ornée de beaucoup de bâtimens, de places, de fontaines, & de magnifiques églises. On y voit un grand nombre de Colléges, à cause de l'Université, qui est l'une des plus renommées d'Espagne. La multitude d'Ecoliers qui y affluent, rend Salamanque plus considérable, & même plus marchande. Le bâtiment qu'on appelle les Ecoles, où toutes sortes de Sciences sont enseignées, est très grand & très beau. Il est divisé en deux corps de logis joints ensemble. Le premier, qui est appellé les grandes Ecoles, renferme une grande cour quarrée, environnée de belles galeries, soutenues par des arcades, par où l'on entre dans les classes qui sont autour de la cour. Au dessus des galeries est la bibliothéque, qui est très belle, & où il y a un grand nombre de livres attachez avec de petites chaînes de fer. Il y a aussi quantité de statues, comme celles des grands personnages qui ont écrit, & quantité de figures d'Anatomie. L'église des Ecoles est sous la galerie.

Voici l'ordre qu'on tient pour enseigner dans cette Université. Il y a huit Professeurs en Théologie, qu'ils appellent *Cathedraticos*, quatre qui enseignent le matin, & quatre l'après-dînée: ils ont pour gage chacun mille écus de pension. Outre ces huit premiers Professeurs, il y en a d'autres de la même Faculté, qui enseignent chacun la matiére qui lui semble la meilleure; & ceux-là ont cinq cens écus de rente, & enseignent à différentes heures. Il y a une chaire fondée pour la doctrine de Durand, & une pour celle de Scot. Outre ceux-là, il y en a d'autres qui ne laissent pas néanmoins d'enseigner tous les jours comme les rentez; & ceux-là s'appellent *pretendientes*, & attendent que quelque Chaire vaque pour s'y présenter. La même chose s'observe pour le Droit Civil & pour le Droit Canon, pour la Philosophie & pour les Mathematiques. Il y a beaucoup de Docteurs qui enseignent la Médecine, & des Professeurs dans toutes les Langues: de sorte que l'on compte environ quatre-vints Professeurs, qui font des leçons publiques tous les jours. * Monconis, *Voyages*.

S A L A M A N Q U E N O U V E L L E, *Salamanca Nueva*, petite ville de l'Audience de Mexique dans l'Amérique septentrionale. Elle est dans le Jucatan, près du Golfe de Honduras. Elle est peu considérable, & presque réduite en village. * Maty, *Diction. Géogr.*

S A L A M B R I A. *Voyez* A G R I O M E L A.

S A L A M E A, ou *Villa Nueva della Serena*, petite ville ou bourg de l'Estrémadure d'Espagne, au sud de la Guadiane, à cinq lieues au dessus de Mérida. * Maty, *Dict. Géogr.*

S A L A M E A, ou *Salamea del Arcobispo*, en Latin *Salamea Archiepiscopi*, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, est entre les riviéres de Tinto & d'Odier, à douze lieues de Séville, vers le Couchant septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

S A L A M E N E S, *Salamenes*, né d'une illustre famille de Gaze, dans la Palestine, vivoit sous l'empire de Valentinien & de Valens, vers l'an de Jesus Christ 378. C'étoit un Solitaire célébre des environs de Bethléem, qui avoit embrassé ce genre de vie avec trois de ses fréres, sous le grand Hilarion. * Eusebe, *Histoire Ecclesiastique*.

S A L A M I N E, *Salamis*, ville de l'Isle de Cypre, étoit le siége d'un Archevêché. Son église fut fondée par l'Apôtre saint Barnabé, dont le corps y fut trouvé, à ce qu'on croit, par l'Evêque Anthémius en 485. Nous avons l'Histoire de cette translation, écrite par un Moine d'Alexandrie, & rapportée par Baronius. Quelques uns croyent que Salamine est le *Porto Costanzo*; & d'autres que c'est la *Famagouste* d'aujourd'hui. * *Histoire generale du Royaume de Cypre*. *Voyez* F A M A G O U S T E.

S A L A M I S, aujourd'hui *Coluri* et *Santa Brusa*, Isle de l'Attique que quelques uns appellent aussi *Salamine*. Elle étoit située entre Athénes, Mégare & Corinthe dans le Golfe Saronique. Elle s'appelloit anciennement *Sciras*, *Cychria* & *Pityussa*. De là vient, selon le sentiment de quelques Savans, que Minerve est appellée *Sciras*, & une certaine espéce de serpens *Cychrides*. De là aussi la Fête des Scirophories des Anciens. Cette Isle doit avoir reçu son nom de Salamis, mére d'Asope, & la premiére Colonie y doit avoir été amenée par Télamon, le pére d'Ajax, dont le petit-fils Philéas en fit enfin présent aux Athéniens. Cette Isle fut sur tout la cause des guerres entre Athénes & Mégare. Les grandes pertes que les Athéniens souffrirent à cette occasion, firent qu'ils jurérent qu'il en couteroit la vie à celui des leurs qui parleroit de reconquérir l'Isle de Salamis. Solon ne put digérer une résolution aussi préjudiciable à la gloire des Athéniens. Mais afin de ne pas s'exposer au péril, il composa un Poéme, contrefit ensuite le furieux & récita son Poéme dans une place publique: il toucha par là si fort le cœur de la Bourgeoisie, qu'elle abolit la loi, prit les armes, & nomma Solon, son Général. Il réussit si bien dans son entreprise, qu'il s'empara de la ville de Salamis sans que ses Habitans s'en apperçussent. Les Athéniens en demeurérent ensuite les maîtres, & elle leur fut fidéle jusques au tems qu'Athénes fit la guerre à Cassandre, Roi de Macédoine. Il sembloit alors que ceux de Salamis penchoient du côté des Macédoniens, c'est pourquoi les Athéniens irritez démolirent entiérement Salamis, chassérent de l'Isle tous les Habitans & firent trancher la tête à Ascétade, le Chef des Insulaires. Les Athéniens outre cela jurérent entre eux de ne jamais oublier la perfidie des Salaminiens. L'Isle de Salamis est à dix lieues vers le Nord d'Egine; elle a un grand port, dans le voisinage duquel la grande flotte de Xerxès fut battue par les Grecs. Il y a des Auteurs qui croyent qu'Homére avoit pris naissance dans cette Isle. * Strabon. Pausanias. Plutarque, *Vie de Solon*. Polyænus. Justin. Baudrand. *Dict. Allem. de Bâle*.

S A L A M P S O, fille d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée, & de Marianne, & sœur des deux malheureux Princes Alexandre & Aristobule. Elle épousa Phazaël, fils de Phazaël frére de son pére, dont elle eut trois fils, Antipater, Hérode & Alexandre; & deux filles, Alexandra & Cypros. * Joséphe, *Ant. Jud. l. 18. c. 7.*

* S A L A N (Jean) en Latin *Salanus*, d'Arras, Docteur en Médecine, est Auteur des Ouvrages suivans, *Promptuarium rerum in Arte Medica memorabilium; Methodus medendi; Compendium totius Artis Medicæ*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 537.

* S A L A N O, petite riviére, d'Italie au Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, se jette dans le Phare de Messine au Cap de Sciglio.

S A L A N D R A, S A L A N D R I L A, S A L A N D R E L L A, ou A G A L A N D R A, qu'on nomme aussi *Fiume di Rojeto*, riviere d'Italie dans la Basilicate, au Royaume de Naples, arrose les bourgs de Salandra, de San-Mauro, &c. & se jette dans le Golfe de Tarente. * Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 3. *c.* 11. Cluvier, &c.

*S A L A N G A, montagne très-haute, située entre l'Angleterre & l'Irlande, a été ainsi nommée d'un certain Salanga, fils de Bettulan, lequel le premier habita cette Isle d'Irlande. On l'appelle à present *Mont-Saint-Dominique*, à cause d'un monastére que ce Saint y batit. * Camden.

S A L A N K E M E N, ville de la *Basse Hongrie* sur le Danube, près de Petri-Varadin, fameuse par une grande victoire que les Impériaux sous la conduite du Prince Louis de Bade, y remportérent sur les Turcs en 1691. * *Mémoires du Tems*.

* S A L A N C H E S, petite ville de Savoye dans le Faussigny, & dans le *Mandement* qui porte son nom sur l'Arve, au nord-est de Chambéry, dont elle est éloignée de 13 à 14 lieues.

S A L A R I O (André) Peintre Italien au commencement du XVI siécle, Disciple de Léonard. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* II. *p.* 165. édit. de Trevoux 1725.

S A L A S. *Cherchez* G O N Z A L E S S A L A S, &c.

S A L A S S E S, anciens peuples de la Gaule Transpadane ou d'au-delà du Pô, au pié des Alpes, qui habitoient le lieu nommé maintenant *le Val d'Aoste*, dans le Duché de Savoye. * Cluvier.

S A L A T H I E L, fils de *Jechonias*, Roi de Juda, étoit pére de *Zorobabel*, Prince des Juifs. Le nom de Salathiel & de son fils Zorobabel, est dans le premier livre des *Chroniques* ou *Paralipoménes*, & dans la Généalogie de Jesus Christ, rapportée par saint Matthieu & par saint Luc; mais quelques uns doutent que le Salathiel & le Zorobabel des *Chroniques* ou *Paralipoménes* soient les mêmes dont il est parlé dans la Généalogie de Jesus Christ:

&

& prétendent que le Salathiel, dont il est parlé dans l'Evangile de saint Matthieu, étoit fils de Johannam, que saint Matthieu appelle Jéchonias, fils de Josias, Roi de Juda, dont naquit Zorobabel pére d'Abiud; au lieu que le Salathiel des *Croniques* ou *Paralipoménes* étoit fils de Jechonias, Roi de Juda, fils de Joachim, & petit-fils de Josias: que le Zorobabel des *Croniques* ou *Paralipoménes* étoit fils de Phadaia, & non pas de Salathiel: & que ce Zorobabel eut huit enfans, dont aucun ne portoit le nom d'Abiud. Ils appuyent cette conjecture sur ce qu'il est dit dans le Prophéte Jérémie, *ch.* 22, que Jéchonias, dernier Roi de Juda, ne devoit point avoir de postérité. *Voyez* ZOROBABEL. * *I. Chron.* ou *Paral. ch.* 3. *v.* 17. *Esdras* ou *I. Esdras ch.* 3. *v.* 2. & *ch.* 5. *v.* 2. *Nehemie* ou *II. Esdras, ch.* 12. *S. Matthieu, c.* 1. *v.* 12.

SALATIS, Roi d'Egypte, *le* premier des Princes Arabes ou Pasteurs, qui s'empara de la Basse Egypte vers l'an 1540 avant Jésus Christ. Il regna 19 ans. On dit qu'il bâtit la ville d'Abaris, & qu'il se rendit tributaire une partie de la Haute Egypte. Il eut pour Successeur *Beon*. Le regne de ces Rois Pasteurs a duré pendant 511 ans en Egypte, en deux Dynasties, suivant le témoignage de Joséphe, qui ne paroît pas fort sûr. * Manéthon, *apud Euseb. apud Joseph. l.* 1. *contra Appion.* Marsham, *Canon. Chronicus.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Historiens profanes.*

SALAWAR, Comté du Royaume de Hongrie, sur les frontiéres de Stirie, a le fleuve du Drave au midi, & le Comté de Vesprim au septentrion. Il y a dans ce Comté la ville de ZALAWAR ou SALAWAR, anciennement nommée *Sala*, qui appartient aux Turcs, aussi-bien que le Comté de Salaia. *Cherchez* LA CONCEPTION. La ville de Canise, si renommée par les différentes entreprises qu'on y a faites pour l'attaquer & pour la défendre, est aussi de ce Comté. * Ferrari. Sanson.

SALAZAR (Jean de) dit *le grand Chevalier*, Seigneur de Saint-Just, de Marcilly, de Montagu, de Laz, de Boxonville, de Lonzac, de Conians, de Fontaine & d'Issoudun, vint en France servir le Roi Charles VII, & se signala par sa conduite & par son courage. Il fut fait Conseiller & Ecuyer du Roi, & fut aussi Capitaine de cent lances de ses ordonnances, sous Louis XI. Ce Prince estimoit si fort son courage, qu'il le nomma pour commander l'avant-garde de son armée à la bataille de Montlhéri, avec le Grand Sénéchal de Normandie, & le Seigneur de Barbazan. Salazar se renferma ensuite dans la ville de Paris, pour la défendre contre les Princes liguez. Il commanda quatre cens lances & six mille Archers pour les Liégeois contre leur Evêque, & soutint en 1469, le siége de Beauvais contre le Duc de Bourgogne, sous le Comte de Dammartin & sous Joachim Rouaut, Maréchal de France. *Dans la suite* il contribua à la conquête de la Franche-Comté, où il eut le gouvernement de Gray, & il mourut à Troyes le 12 décembre 1479. Son corps fut enterré dans l'église du Prieuré de Marcheretz près de Méri-sur-Seine, où l'on voit son tombeau de marbre, sa statue armée de toutes piéces, avec un dragon à ses piez, & son Epitaphe. Il avoit épousé *Marguerite* de la Tremoille, Dame de Saint-Fargeau, fille *naturelle* de *George* de la Tremoille, Comte de Guines, de Boulogne, Grand Chambellan de France, &c. laquelle mourut à Saint-Just au mois de décembre 1457. De cette alliance sortirent, 1. HECTOR de Salazar, Seigneur de Saint-Just: 2. *Galeas* de Salazar, Seigneur de Loz; 3. *Lancelot* de Salazar, Seigneur de Marcilly, qui s'acquirent tous de la réputation dans les armées; 4. TRISTAN de Salazar, *dont nous allons parler.*

SALAZAR (Tristan de) fils de JEAN de Salazar, & de *Marguerite* de la Tremoille, fut destiné jeune à l'état ecclésiastique. Il se fit considérer à la Cour par son habileté, & fut employé en diverses négociations importantes chez les Princes étrangers, sous les Rois Charles VII, Louis XI, Charles VIII, & Louis XII. Depuis, il fut élu Evêque de Meaux, puis Archevêque de Sens en 1474. Ce fut ce Prélat qui conclut en 1480 la confédération avec les Suisses, qui s'obligérent pour la premiére fois de combattre sous les étendarts de la France. Il fut aussi envoyé en 1488, Ambassadeur en Angleterre, pour l'affaire de la Bretagne, que le Roi Charles VIII, avoit conquise aprés la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. Dans la suite, il servit le Roi Louis XII en Italie, lorsqu'il y passa pour se venger des Génois en 1507. Jean d'Auton dit que l'Archevêque de Sens étoit dans cette armée à la suite du Roi, armé de toutes piéces. Il continua à rendre ses services ordinaires, mourut à Sens le onziéme février de l'an 1518, & fut enterré dans sa métropolitaine: son cœur fut porté dans l'église de Marcheretz. Son Chapitre, sa cathédrale & d'autres églises de son diocése eurent part aux libéralitez de ce Prélat, qui fit bâtir l'hôtel de Sens à Paris. Il avoit présidé l'an 1485, à un Concile provincial, où on fit de beaux réglemens, qu'on trouve dans le Spicilége de Dom Luc d'Achery. * Jacques Tavel. *Hist. des Archevêques de Sens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Alain Chartier. Philippe de Commines. Jean d'Auton. Belleforêt. &c.

SALAZAR (Etienne de) Religieux Chartreux, natif de Grenade, entra dans l'Ordre des Augustins, & alla prêcher dans les Indes. A son retour en Espagne il se fit Chartreux, & mourut le 28 janvier de l'an 1596. Il écrivit sur la Généalogie de Jesus-Christ, dressée par S. Matthieu, & laissa divers autres Traitez. * Petreius, *Biblioth. Carthus.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

SALAZAR (Pierre de) de Grenade, ou selon d'autres, de Madrid, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1570, & écrivit en Espagnol la Chronique de l'Empereur Charles-*Quint*, l'Histoire de la conquête d'Afrique, &c. Il est différent de PIERRE de Salazar, Chanoine de Tolede, qui vivoit en 1610, qui a composé la Vie de Dom Jean Tavéra, Archevêque de Tolede; celle du Cardinal Gonzalès de Mendoza, Prélat de la même église; la Chronique de la Maison de Ponce de Léon; l'origine des Dignitez séculiéres de Castille & de Léon, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

SALAZAR (Dominique de) né dans le petit païs de Rioxa de Castille, entra dans l'Ordre de saint Dominique le 16 novembre 1546, & fut envoyé aprés ses études dans le Mexique, où il travailla pendant plus de vint ans sans relâche, à la conversion des Naturels du païs. On le nomma ensuite pour venir à la Cour d'Espagne, & y faire des remontrances sur des choses importantes; ce qui le fit connoître à Philippe II, qui venant d'obtenir de Grégoire XIII l'érection d'un Evêché dans les Isles Philippines, présenta Salazar pour le remplir en 1579. Aduarte, dans l'Histoire des Isles Philippines, rapporte exactement tout ce que fit ce Prélat pour le bon ordre; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ce détail. Salazar revint en 1593 en Espagne, & entre autres choses, obtint du Roi son consentement pour l'érection de son Eglise en Métropole; mais avant que cette affaire fût entiérement terminée, il mourut à Madrid le quatriéme décembre 1594. Peu aprés sa mort on apporta les Bulles qui le déclaroient Archevêque de Manille, & qui érigeoient sous cette métropole les Evêchez de la nouvelle Ségovie, de Cacéres, de Camerinha, & de Nombre de Jesus. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

SALAZAR, (Ferdinand Quirin de) natif de Cuença en Espagne, entra chez les Jésuites l'an 1591. Il enseigna la Théologie à Murcie, à Alcala de Hénarès, & à Madrid, jusques à ce qu'il eut obtenu la charge de Censeur dans l'Inquisition, & celle de Prédicateur à la Cour de Philippe IV. On lui offrit l'Evêché de Malacca & un Archevêché dans le Pérou, lesquels il fit difficulté d'accepter. Il accepta en échange la place de Conseiller de l'Inquisition en 1631, & mourut en 1646. Voici les titres des Ouvrages qu'il a publiez, *Commentarius in Proverbia Salomonis* en deux tomes; *In Canticum Canticorum*, en deux tomes: *Defensio pro immaculata Deiparæ Conceptione, &c.* * Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu*, Witte, *Diar. Biogr.* *Dict. Allemand.* *

SALCA, SALECHA ou SELCHA, ville de la Palestine, qui fut ensuite nommée *Salchata*, étoit au septentrion de la Tribu de Manassé, au delà du Jourdain, près du Mont-Hermon, au milieu d'une grande campagne, qui fait la limite de la Terre de Basan. * *Josué, ch.* 12. *v.* 5. *ch.* 13. *v.* 11. Baudrand.

* SALCE'DO (Nicolas de) originaire Espagnol, fut banni de France, pour avoir brûlé dans sa maison un Gentilhomme de Normandie qui l'avoit accusé de fausse monnoye. Il avoit feint de se donner au Duc d'Anjou avec un régiment qu'il avoit levé à ses propres dépens; mais le Prince d'Orange qui avoit toujours l'œil au guet, découvrit qu'il avoit des intelligences avec le Duc de Parme. La-dessus on l'arrêta. On disoit qu'il avoit comploté de se saisir de quelques places pour les livrer au Duc de Parme, & formé quelque attentat sur les personnes du Duc d'Anjou & du Prince d'Orange. Il varia deux ou trois fois dans ses interrogatoires, & impliqua dans son crime tant de personnes, lesquelles on savoit être innocentes, qu'on ne put asseoir de jugement certain sur ces confessions. On croit qu'il le fit ainsi, afin d'être mené à Paris, dans l'espérance d'être enlevé en chemin par le Duc de Parme; mais Belliévre l'y conduisit avec tant de précaution, qu'il trompa les Espions du Duc & l'attente du Criminel. Le Parlement le condamna à être tiré à quatre chevaux. Lorsque l'Arrêt eut été prononcé, comme on le menoit à la Chapelle, il se trouva, à ce qu'on dit, dans le degré, un certain Religieux qui lui souffla un mot à l'oreille: ce qui fut cause qu'il retracta tout ce qu'il avoit confessé, & qu'il laissa les Juges & le Roi en plus grande perplexité qu'auparavant. L'Arrêt fut exécuté en Gréve, & l'on porta les quatre quartiers de son corps à Anvers où ils furent exposez publiquement. * De Thou. Mézeray, *Abbregé de l'Histoire de France, tome* 5. *p.* 256 & 257, édit. d'Amsterdam 1688, où il est nommé SALSEDE.

SALCE'DO. *Cherchez* GARSIAS SALCE'DO.

SALCES, *Salsula*, petite ville de France dans le Comté de Roussillon, à quatre lieues de Perpignan, & à deux de la Mer Méditerranée, consiste en un château ou Fort bâti par ordre de l'Empereur Charles-*Quint*, pour l'opposer au Fort de Leucate, qui en est éloigné de deux lieues; en un village tout ouvert, qui est à deux portées de fusil du château; & en sept ou huit maisons un peu plus éloignées, qui sont les restes de l'ancienne *Salsula*. Cette ville, qui prend son nom des eaux salées d'une fontaine voisine, laquelle produiroit une riviére considérable, si elle ne se perdoit aussi-tôt dans un étang, fut prise en 1640, sur les Espagnols par les François, ausquels elle est demeurée depuis le traité des Pyrénées. Il y a proche de ce lieu un étang, dit de *Leucate*, où l'on voit une Isle flottante, & où Méla dit que l'on a pris autrefois un poisson en vie dans la terre. * Sanson. Baudrand. J. Eusebe Nieremberg, *de Mirac. Natur. in Europa*, *l.* 1.

* SALDAGNA, petite ville d'Espagne dans la Vieille Castille, vers les confins du Royaume de Léon, est au nord-ouest de Burgos, dont elle est éloignée d'environ 14 lieues. Elle est près de la source du Cerrion, au pié d'une montagne appellée Pegna-de San Roman, dans un vallon très agréable. Elle appartient aux Ducs de l'Infantado. * Colmenar, *Délices d'Espagne, p.* 152 & 153.

SALDAIGNE, Isle, dont la pointe, qui est vers le midi, fait le *Cap* de Bonne-Espérance. Elle est séparée de la terre-ferme de l'Afrique par une baye profonde du côté du sud-est; & de celui de l'est, par une riviére que l'on remarque de dessus la montagne, qui, à cause qu'elle est platte par le haut, est nommée la *Table*. Tous les Voyageurs appellent cette Isle *la Baye de Saldaigne.* La terre y est fertile. Il y a cinq à six cens hommes très barbares, qui se nourrissent de charognes de bêtes mortes, & qui portent entortillez autour de leur cou les intestins des bê-

tes, qu'ils croyent servir beaucoup à conserver leur santé. Ils sont sans Religion. Cette Isle abonde en taureaux, en vaches, en singes, en faisans, en perdrix, en oyes sauvages, en canards & en autres oiseaux. L'air y est fort sain & les eaux fort bonnes. C'est ainsi que Thomas Rhoë, Ambassadeur du Roi d'Angleterre, auprès du Mogol pour les affaires de la Compagnie Angloise des Indes Orientales, parle de cette Isle dans ses *Mémoires*. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SALE' ou SCELAH, fils de Caïnan *le Jeune*, naquit l'an du monde 1724, & le 2311 avant Jesus-Christ. Il fut pére de *Héber*, âgé de 30 ans, & mourut âgé de 433 ans, l'an du monde 2156, & le 1879 avant Jesus-Christ. * *Genèse*, *ch.* 11. *v.* 12 & 14. Torniel & Salian, *in Annal.*

SALE' ou SALA, ville de la province de Fez, est située sur la côte de l'Océan Atlantique, proche de l'embouchure du Burregreg, à demi-lieue de la ville de Rabat, qui est de l'autre côté de ce fleuve. Lorsque les Goths régnoient en Afrique, Salé étoit la capitale du Royaume; mais la ville de Fez l'emporta sur toutes les autres depuis sa fondation. Salé est aujourd'hui une retraite de Corsaires, & dépend du Roi de Maroc. La structure des édifices de la ville de Salé est très-belle, les fortifications sont d'une bonne défense, & le château est bien muni d'artillerie. Les maisons ont des portiques enrichis de colomnes & de tables de jaspe & d'aloâtre; & toutes les rues sont alignées avec beaucoup de justesse. Il y a un assez bon port, quoique petit, où abordent les marchandises de l'Europe. Cette ville néanmoins n'est plus dans l'état qu'elle étoit autrefois; car les marchandises payent maintenant la douane à Fez. Il y a seulement un Gouverneur avec trois cens chevaux & quelques Arquebusiers, pour la sûreté de la place. On recueille aux environs quantité de coton, dont les Habitans font des futaines. La petite riviére de Burregred ne peut porter bateau qu'à trois lieues près de son embouchure dans l'Océan Occidental, dont l'entrée est extrémement dangereuse, à cause du peu d'eau qu'il a sur la barre, & des sables mouvans qui font souvent périr les vaisseaux des Corsaires qui y entrent avec précipitation. On y voit quelques antiquitez bâties de brique, entre autres deux voutes, sous lesquelles ils tiennent leurs marchez, & où ils vendent à l'enchére les Chrétiens qu'ils prennent en course. Sa principale Gemme ou Mosquée, & sa grosse tour, qu'on appelle *Sommaasse*, ont été construites par trente mille Chrétiens captifs, que Moulei Jacob Elmanzor emmena d'Espagne pendant ses conquêtes, avec trente mille autres, qu'il envoya à Maroc pour y faire ses acqueducs. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4. Villalain. Davity. *Voyez* aussi SALA ou SELLA.

* SALE' (Le Golfe de) petit golfe de l'Océan Atlantique, baigne la ville de Salé, dont il prend son nom, de même que le Cap de Salé qui est à l'entrée du golfe, du côté du midi. On prend ce Golfe pour l'*Emporicus Sinus* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Geogr.*

SALE', ou Isle de sel, la même que *Sal* ou *Ilhus de sal*, dont on a parlé cy-dessus, est la plus orientale des Isles du Cap Verd. Elle s'étend huit ou neuf lieues du nord au sud, & n'en a au plus que deux de largeur. On lui a donné le nom de Salé de la grande quantité de sel, qui s'y congéle naturellement, toute cette Isle étant pleine de marais salans. Le terroir est fort stérile & ne produit que quelques arbrisseaux. Guillaume Dampier, Anglois, qui passa quelques jours dans cette Isle en 1668, dit qu'il n'y avoit que cinq ou six hommes & un Gouverneur très pauvre qui apporta pour tout présent quelques chévres maigres, disant que c'étoient les meilleures de l'Isle & qu'il y avoit du moins trois ans qu'aucun vaisseau n'y étoit venu. * Dampier, *Voyage autour du Monde*, *tome* 1. *ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* SALE', petite riviére d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, arrose la ville de Salerne, où elle se joint à l'Erno, & l'on croit que c'est de ces deux petites riviéres que Salerne tire son nom. * *Delices d'Italie*, *p.* 262.

SALE, ville ancienne. *Voyez* SALA.

SALE, ville de Suéde. *Voyez* SALA.

SALE, riviére. *Voyez* SALA.

SALEBIM. *Voyez* SALABONI.

SALECHA. *Voyez* SALCA.

SALECHIA. *Voyez* SELEUCIE.

SALEL (Hugues) Poëte François qui vivoit au XVI siécle, étoit natif du Quercy. Son Epitaphe de la façon de Pierre Pascal dit que Salel mourut en 1553, âgé de 49 ans & six mois. On a de lui un livre intitulé, *l'Iliade d'Homére*, *traduite du Grec en vers François par M. Hugues Salel*, *Abbé de S. Chéron*, & *l'un des Grands-Maîtres du Roi.* L'Ouvrage est dédié à François I. Ce livre a été réimprimé, puisqu'il y a une édition de 1574. * *Biblioth. de Richelet*, 1728.

SALEM, ville de Palestine, dont Melchisédec étoit Roi.
Le nom de *Salem* signifie *paix*. L'opinion la plus commune est
que cette ville est celle qui a depuis été appellée Jérusalem. Cepen-
dant Jérusalem, dans son origine, s'appelloit Jébus, & non pas Sa-
lem: & saint Jérôme a été persuadé que la ville dont Melchisédec
étoit Roi, étoit différente de celle de Jérusalem. Il croit que c'est
Salem proche de Scythopole, dans le païs de Sichem dont il est parlé,
Genèse, *ch.* 33, & dans l'Evangile de saint Jean, *ch.* 4. Pour
le prouver, il dit que l'on voyoit de son tems les ruines du pa-
lais de Melchisédec en ce lieu, & que le chemin d'Abraham, pour
revenir de Dan chez lui, n'étoit point de passer à l'endroit où
étoit la ville de Jérusalem, mais par le païs de Sichem, où étoit
Salim ou Salem. Quelques uns croyent que Salem est Silo; &
d'autres, que c'est Sichem. Cependant rien n'empêche qu'on
ne se tienne au sentiment de Joséphe & de la plupart des Com-
mentateurs, qui prétendent que la ville de Salem, où régnoit
Melchisédec, est celle qui a été depuis appellée Jérusalem, &
qui est aussi appellée Salem dans le Pseaume 75 selon la Vulgate, & 76 selon l'Hébreu, où il est dit, *Factus est in Salem locus ejus*, & *habitatio ejus in Sion.* Le nom de *Salem* étant joint à celui de *Sion*, fait voir qu'il n'est pas pris pour un nom appellatif, comme l'auteur de la Vulgate l'a traduit, *Factus est in pace locus ejus*; mais pour le nom propre de la ville de David, appellée Salem, jointe à la montagne de Sion. *Voyez* JERUSALEM. * M. Du Pin, *Dissert. Prélim. sur la Bible.*

SALEME ou SALEMI, anciennement *Alicia*, *Halicia*, petite ville de Sicile assez bien peuplée. Elle est dans la Vallée de Mazara, près des sources de la riviére de Salémi, à six lieues de la ville de Mazara, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

SALE'MI, petite riviére de la Vallée de Mazara en Sicile, prend sa source près de la ville de Salémi, & se joint à la riviére d'Aréna, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

SALE'NE. *Voyez* SALONE.

* SALENTIN, né Comte d'Isembourg, fut élu en 1567, Archevêque & Electeur de Cologne, & Evêque de Paderborn. Comme il étoit le dernier mâle de la Maison du Bas Isembourg, il se démit de ces dignitez en 1577, se fit Luthérien, & épousa *Antoinette-Wilhelmine*, Comtesse d'Aremberg, de laquelle il eut deux fils *Ernest* & *Salentin.* Celui-ci fut tué en 1618 dans la guerre de Bohême, & l'aîné devint Général des troupes Espagnoles & Grand Thrésorier. Il mourut en 1663. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Germania Sacra.*

SALENTINS, *Salentini*, anciens peuples d'Italie, habitoient le païs où est maintenant une partie de la Terre d'Otrante, dans le Royaume de Naples: ils furent défaits par les Romains, qui prirent leur capitale, qui portoit le nom de Brindes. * Pline. Cluvier. Léandre Alberti.

SALERNE, *Salernum*, ville du Royaume de Naples, & capitale de la Principauté Citérieure, avec Archevêché, est fort ancienne, & est située au bord de la mer, sur la Busanola, dans une petite plaine environnée de collines les plus agréables & les plus fertiles du païs. Son port étoit célébre avant que celui de Naples fût fréquenté, & que la ville fût devenue considérable par le séjour du Viceroi. Cette ville a eu des Princes particuliers, & est célébre par son Ecole de Médecine, qui a produit de grands hommes. On dit même que deux femmes, Trotuosa & Rebecca Guarna, y ont paru avec éclat, & ont composé des Ouvrages très-doctes. Luce de Sanseverin y célébra un Concile provincial en 1615, & Marc Antoine Marsile Colonne y publia des ordonnances synodales en 1579. L'Archevêché fut érigé en 974, par Boniface VII. Salerne est une ville si ancienne qu'on prétend qu'elle fut fondée par Sem, fils de Noé. Cette opinion s'est glissée jusques dans l'Office divin, puisqu'on lit au Missel de cette Eglise dans la prose qui se chante le jour de la Fête de Saint Fortunat & de ses compagnons,

O Salernum civitas nobilis!
Quam fundavit Sem, Noë fertilis.

* Cluvier. Léandre Alberti. E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* SALERNE (Le Golfe de) est une partie de la Mer de Toscane. Il s'avance dans les côtes de la Principauté Citérieure, entre le Cap de la Minerve & celui de Palinure. Il prend son nom de la ville de Salerne. Il porte aussi le nom de Golfe d'Agropoli, qui est le nom d'une petite ville située sur ses bords. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SALERNO (Jean Batiste) né à Cosence, dans la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples le 14 juin 1670, se fit Jésuite, & étant devenu Confesseur du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, il contribua à faire entrer le Prince Electoral dans l'Eglise Romaine. Il fut ensuite député à Rome pour donner au Pape Clément XI, connoissance de l'abjuration que ce Prince avoit faite de la Religion Luthérienne, à Bologne, dès l'an 1712. Le Pape, pour reconnoître ce service, le créa Cardinal le 29 novembre 1719. Il mourut à Rome dans le Collége Romain, où il faisoit sa résidence, le 30 janvier 1729, âgé de 58 ans, 17 mois & six jours. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SALES (François de) *Voyez* FRANCOIS.

SALESBURY. *Voyez* SALISBURY.

SALETTE (Jean de) natif de Béarn, Evêque de Lescar,
& intime ami du Cardinal du Perron, fut nommé par le Roi Hen-
ri IV, à cet Evêché, vers l'an 1609, pour récompense du zéle
qu'il avoit fait paroître contre les Huguenots. Le Roi Louis
XIII lui remit tous les revenus de son Evêché, qui avoient été
confisquez par le commandement de la Reine Jeanne d'Albret,
son ayeule. Ce fut par l'entremise de ce Prélat, que Louis XIII
rétablit la Religion Romaine dans le Béarn, d'où elle avoit été
bannie par Jeanne, Reine de Navarre, pendant soixante & dix
ans. Il étoit mort en 1622, où Jean-Henri de Salette, son ne-
veu, fut nommé pour lui succéder. * Sainte-Marthe, *Gall.
Christ.*

* SALETTES, Chartreuse de Dames de qualité, sur les
Frontiéres du Dauphiné, du côté qui regarde la Bresse. Les
Religieuses de ce Couvent font profession entre les mains de l'E-
vêque de Grenoble: cette Cérémonie s'appelle Sacre dans le
païs. Lorsqu'elles font leurs vœux, elles paroissent avec un
Cierge à la main, orné des Ecussons de leur famille; & l'Evê-
que leur met un Anneau au doigt & une Couronne sur la tête,
semblable à celle que l'on donne aux filles de France. * *Mé-
moires du Temps.*

SALFELD, ville de la Thuringe, située sur la Sale, Sei-
gneurie & Abbaïe sécularisée. La ville est fort ancienne & fut
d'abord un domaine de l'Empereur, puisque les trois fils de
Louis *le Germanique*, Carloman, Louis, & Charles *le Gros*, y
tinrent une Diéte de l'Empire où ils se partagérent la succession
de

de leur pére. On trouve aussi que Henri, le frére de l'Empereur Othon *le Grand*, fut en possession de Salfeld, car il y invita ses complices & les y régala magnifiquement lorsqu'il méditoit une revolte. Etant ensuite devenu Duc de Baviére, Ludolphe, le fils de l'Empereur, fut mis en possession de Salfeld. L'Empereur Othon III donna Salfeld, Coburg & le païs d'Orla, à sa sœur Mathilde, lorsqu'elle épousa Ezon, fils de Herman, Palatin du Rhin. Ezon mourut à Salfeld le 21 mai 1034, & fut enterré près de Cologne dans le Couvent de Brauweiler, qu'il avoit fondé conjointement avec son épouse Mathilde. Richéze, fille d'Ezon & de Mathilde, & épouse de Misechon ou Micislas, Roi de Pologne, donna le château de Salfeld avec toutes ses appartenances en 1057, à Annon, Archevêque de Cologne, & au Chapitre de Saint-Pierre de cette ville. Là-dessus Annon réforma les Chanoines qui se trouvoient à Salfeld & y établit une Abbaïe de l'Ordre de *Saint-Benoit*. Cette Abbaïe prospéra si bien qu'elle eut un Abbé Prince, qui avoit le droit de battre monnoye & fut cité aux Diétes de l'Empire. Mais il y a longtems que l'Abbaïe a perdu ce droit. Il faut remarquer au reste que l'Abbaïe de Salfeld a toujours été distinguée de la ville & de la Seigneurie de Salfeld. Après bien des changemens cette Abbaïe fut enfin ruïnée par les Païsans rebelles qui en 1525, en chassérent George de Thunau, Abbé de Salfeld, qui céda son Abbaïe, sous le consentement de l'Empereur & de Jean, Electeur de Saxe, à Albrecht, Comte de Mansfeld & Conseiller de l'Electeur Jean Frédéric. Le Comte de Mansfeld céda cette Abbaïe sécularisée à Jean, Electeur de Saxe, contre le Bailliage d'Altstett. Enfin, l'Abbaïe, la ville & la Seigneurie de Salfeld, parvinrent, par la branche d'Altenbourg, à Ernest, Duc de Saxe-Gotha, dont les Descendans en sont encore en possession. Les montagnes des environs de Salfeld sont riches en mines de toute sorte de métaux, sur tout en cuivre: de là vient que Salfeld est depuis longtems une ville où l'on bat monnoye. * Sagittarius, *de Comit. Salfeld.* Olearius, *in Rebus Turing. p.* 103. Leibnitzii *Scriptor. Brunswic.* Gelenius, *de magnitudine Coloniæ.* Lambertus Schaffnabrugensis, an. 1071. Mérian, *in Topogr. Saxon. Super. Dict. Allemand.*

S A L F E L D, petite ville de la Prusse Ducale. Elle est dans la Pomésanie, sur un petit Lac, à cinq lieues de la ville de Holland, vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

S A L G A D O D E S O M O S A ou S O M O Z A, Abbé d'Alcala, dans le Royaume de Grenade, né à la Corunna en Gallice, devint président au Conseil de Castille, aprés avoir été Juge & Conseiller dans quelques autres Jurisdictions. Il fut nommé par le Roi d'Espagne à l'Abbaïe d'Alcala-Réal, dans le Royaume de Grenade, où il mourut en 1664. Le chemin des autres dignitez Ecclésiastiques lui fut fermé par les oppositions de la Cour de Rome, où les sentimens de cet Auteur n'ont pas toûjours été approuvez. Il a écrit, *De regia protectione vi oppressorum, appellantium à causis & Judicibus Ecclesiasticis*, en deux tomes; *Tractatus de supplicatione ad Sanctissimum, à Bullis & Litteris Apostolicis nequam & importune impetratis, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. Le Grand Dictionnaire Universel Hollandois* le nomme S A L G A D O de S O M A R A.

* S A L G A N I C O, nommée en Latin *Salganea* par Strabon & Tite-Live, & *Salganeus* par Ptolomée, fut anciennement une ville de la Béotie, entre l'embouchure de l'Ismino & la ville d'Antédone. Ce n'est plus maintenant qu'un village qui porte le nom de *Salganico.* * Baudrand.

S A L I A N ou S A L L I A N (Jacques) Jésuite, natif d'Avignon, entra dans sa Compagnie l'an 1578, qui étoit le 21 de son âge, & y enseigna avec un très grand applaudissement. Il fut Recteur du Collége de Besançon, & mourut à Paris le 23 janvier de l'an 1640. Nous avons de lui des Annales de l'Ancien Testament jusqu'à Jesus Christ en VI volumes, & plusieurs Ouvrages de piété. Il n'ignoroit pas que les abbrégez ont été très-souvent la cause de la perte que nous avons faite de diverses Histoires considérables: c'est pour cette raison qu'il éluda avec adresse la permission que M. de Sponde, Evêque de Pamiers, lui demanda d'abbréger ses Annales, comme il avoit abbrégé celles du Cardinal Baronius. Le P. Salian fit lui-même ce qu'il craignoit que quelque autre ne fit un jour; mais il resserra avec tant d'artifice ce qu'il avoit étendu dans ses grandes Annales, qu'on est obligé de les consulter, pour être instruit à fond de ce qu'on souhaite de savoir.

S A L I C E T O (Guillaume de) savant Médecin de Plaisance, vivoit l'an 1210, & composa une *Pratique*, connue encore aujourd'hui sous le nom de *Guillelmia*.

* S A L I C E T O (Barthélemi) de Bologne, enseigna vers l'an 1378 la Jurisprudence dans la ville de sa naissance, d'où les troubles qui survinrent l'obligérent de sortir, pour se retirer à Padoue, où il professa pendant quatre ans. Il revint ensuite à Bologne où de nouveaux troubles ne lui permirent pas de demeurer, & lui firent accepter la vocation qui lui fut adressée de la part du Duc de Ferrare, qui à la sollicitation de Salicéto, érigea en 1391 une Académie dans laquelle notre Professeur enseigna le Droit Civil avec un tel succès qu'on lui donna le nom de *Prince de la Jurisprudence.* Il revint ensuite à Bologne, & y mourut en 1412, dans un âge fort avancé. Il est Auteur de plusieurs Traitez, dont le plus connu est *Commentarius in Codicem.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pancirolle, *de Claris Legum Interpretibus.*

S A L I E N S, *Salii*, peuples de l'ancienne Germanie, qu'on croit être ceux qui habitoient le païs, dit aujourd'hui *Sallandt*, dans les Provinces-Unies du Païs-Bas, où est Oldenzeel; ou plutôt, nom de plusieurs peuples de Germanie, appellez aussi Francs, selon ce qu'en dit Ammien Marcellin, *l.* 17, où parlant de l'Empereur Constance, il dit qu'il attaqua les Francs, que l'on appelloit communément *Saliens.* De là est venu le nom de *Loix Saliques*, qui étoient celles de ces peuples. * Strabon. Pline. Pomponius Méla.

S A L I E N S, *Salii*, anciens peuples de Provence, s'étendoient aux environs d'Aix jusques vers Nice, comme nous l'apprenons de Strabon & des autres Anciens, Pline, Méla, &c.

S A L I E N S, *Salii*, Prêtres de Mars, instituez à Rome par Numa Pompilius, étoient au nombre de douze, & furent nommez Saliens *a saliendo*, parce qu'à certains jours ils dansoient par la ville de Rome; ou à cause de Salius de Samothrace ou de Mantinée, qui avoit apporté cette danse en Italie. Ils avoient une robe brochée d'or, nommée *Trabea*, un bonnet pointu, appellé *Apex*, & un bouclier de cuivre, où pendoit leur épée. Ils portoient à la main droite un petit bouclier à la Thracienne, qu'on nommoit *Ancile*, & dans la gauche un javelot, avec lequel ils frappoient en cadence sur leur bouclier d'airain, & ils ajustoient leurs pas & leur voix à ce bruit. Les Saliens alloient ainsi par la ville en chantant & dansant. Ils faisoient entre eux des festins magnifiques les jours de leurs Fêtes, se mettant sur la tête des couronnes de branches d'arbres entrelacées, & prenant plusieurs sortes de divertissemens. On croit que ce qui donna lieu à leur institution, fut un de ces boucliers que Numa Pompilius dit lui avoir été envoyé du ciel, comme un gage certain de la protection des Dieux pour la ville de Rome. Il assura que la Nymphe Egérie & les Muses lui avoient conseillé de le garder soigneusement, parce que les destinées de l'Empire y étoient attachées. Afin qu'il ne pût être enlevé, il en fit forger onze par Véturius Mamurius, si semblables, qu'on ne pouvoit le distinguer des autres; & il créa un Collége de douze Prêtres, pris de l'Ordre des Patriciens, à qui il confia la garde de ces boucliers, qu'il mit dans le temple de *Mars.* Ce sacerdoce étoit très auguste à Rome, & les plus grands Capitaines Romains en étoient. Ils s'appelloient les *Saliens Palatins*, à cause que leur temple étoit sur le Mont-Palatin: c'étoit aussi afin de les distinguer des Saliens, appellez *Collins*, qui étoient aussi au nombre de douze, & de l'Ordre des Patriciens instituez par Tullus Hostilius. * Alexander ab Alexandro, *l.* 1. *c.* 26. Rosin, *Antiq. Romanor. l.* 3. *ch.* 20.

* S A L I E S, ville de France dans le Béarn, est remarquable par une source d'eau vive salée, dont on fait du sel blanc, en la cuisant sur le feu dans des vaisseaux de plomb. Il y a deux sources, l'une à découvert, de sorte que les eaux d'un ruisseau voisin avec celles de pluye, remplissent souvent son lit, mais les Habitans savent en tirer l'eau douce & la salée. Ils se servent pour cela d'oeufs de poules qui étant mis dans l'eau s'enfoncent dans la douce & surnagent à la salée. Celle-ci qui est au milieu de la ville est partagée à certaine mesure par les Habitans, & distribuée aux Chefs de famille. L'autre source est au Roi qui l'afferme avec son Domaine. Elle est couverte, & l'on a des pompes pour en tirer l'eau. Par les Ordonnances on défend dans le païs l'usage de tout autre sel que de celui de Salies, encore qu'il soit un peu corrosif, & moins fort que n'est le sel de la mer. Il est permis de le vendre & de le transporter jusqu'à la Garonne. Les sources sont si abondantes qu'on en tire toujours jusques à cent charges de cheval. On a remarqué que ce sel ne se peut faire que dans des vaisseaux de plomb. * Le Pére Boussingaut, *Théatre de l'Europe*, partie 1. Th. Corneille, *Dict. Geogr. Mémoires curieux.*

* S A L I E Z (Antoinette de Salvan de) née à Alby, fut mariée à *Antoine* de Fontvieille, Seigneur de Saliez, Viguier d'Alby, dont elle demeura veuve de bonne heure. Elle ne passa pas à de secondes noces, afin de se livrer aux Muses avec plus de liberté. Elle tenoit chez elle des Assemblées, où les Gens d'esprit & les Savans d'Alby venoient avec empressement. Madame Saliez y brilloit par son savoir. En 1689, l'Académie des Ricovrati de Padoue lui envoya des lettres d'Académicienne. Elle avoit formé une Société, à laquelle elle donna le titre de Société des Chevaliers & des Chevaliéres de la Bonne-Foi. Elle en dressa les statuts en 1704. Le premier en marque le caractére. Il est exprimé en ces termes,

Une amitié tendre & sincére,
Plus douce mille fois que l'amoureuse loi,
Doit être le lien, l'aimable caractére
Des Chevaliers de Bonne-Foi.

Cette Dame mourut le 14 juin 1730, à Alby, âgée de 92 ans, ayant conservé toute la liberté de son esprit jusqu'à sa fin. M. de Varron a inséré plusieurs Lettres & une partie des Poësies de Me de Saliez dans sa *Nouvelle Pandore*, ou, *Les Femmes Illustres du siécle de Louis le Grand*, en deux volumes in douze. On y trouve aussi *le Portrait de Madame la Dauphine*, en prose & en vers. Outre ces Poësies, Me de Saliez a fait imprimer le petit Roman qui a pour titre, *La Comtesse d'Isembourg, Princesse de Hohenzollern; Reflexions Chrétiennes; Paraphrase en vers François des Pseaumes de la pénitence; Inscriptions tirées de l'Ecriture-Sainte pour les Arcs de triomphe de la ville d'Alby, le 22 septembre 1700, en la solemnité de la translation des Reliques de S. Clair Martyr, premier Evêque d'Alby; Relation de cette translation en prose*, avec quelques vers sur le même sujet; *Lettre à Me Mariotte de Toulouse, sur l'entrée de Monseigneur Serroni, premier Archevêque d'Alby, en mars* 1704, avec des vers sur le même sujet; *Projet d'une nouvelle Secte de Philosophie*; un Roman historique intitulé, *Les Princesses de Baviére, Isabelle & Marguerite.* On trouve encore d'autres Ecrits de Me Saliez dans les Mercures & dans d'autres Recueils de son tems. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

S A L I G N A C, famille. *Voyez* S A L A G N A C.

S A L I G N A C, Seigneurie. *Voyez* S A L A G N A C.

S A L I G N A C (François Salignac de la Mothe Fénelon.) *Voyez* F E N E L O N.

SALIM ou SÇAHALIM, contrée de Palestine dans la Tribu de Benjamin. C'est aussi le nom de la ville capitale de ce païs. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 4. *Jean*, *ch.* 3. *v.* 23.

SALIMBENUS ou de SALIMBERIS, Religieux de l'Ordre de saint François à Parme, vivoit vers l'an 1280. Il composa l'Histoire de ce qui étoit arrivé de son tems en Italie, & quelques autres Ouvrages. * Wading, *in Annal. Min.*

SALINAS, ancien bourg des Cantabriens en Espagne. Il est dans le Guipuscoa, au pié de la montagne de Sant-Adriano, sur la Déva, & à trois lieues de Vittoria, vers le nord. On l'a appellée ainsi à cause des sources de sel qu'on trouve au pié des montagnes voisines. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALINAS (Los) contrée du Pérou dans la Province des Paçamores. Valladolid, nommée autrement *S. Juan de Salinas*, en est le lieu principal. M. Hallifax, dans sa Rélation de Palmyre, parle d'une plaine toute remplie de sel, d'où l'on en tire pour tout le païs. Cette plaine est environ à une lieue de Palmyre, & elle est vers l'Idumée orientale, dont la Capitale étoit Bozra. David battit les Iduméens dans la Vallée des Salines, en revenant de la Syrie de Soba. Il est assez vrai-semblable, que cette plaine de sel est la Vallée des Salines dont parle l'Ecriture. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Baudrand. *Voyez* aussi cy-dessous SALINES (La Vallée des)

SALINAS (Le Cap de) est dans la Nouvelle Andalousie, dans l'Amérique méridionale. Il est situé à l'orient de la ville de Comana, vis à vis du détroit nommé *Bocca del Drago*, & de l'Isle de Trinidad. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALINAS: il y a trois Golfes de ce nom dans l'Amérique septentrionale. Les deux premiers sont des branches du Golfe de Mexique. Ils s'avancent sur les côtes de la riviére de Panuco, l'un au nord de la riviére de ce nom, l'autre au sud. Le troisiéme est une partie de la Mer du Sud. Il est sur les côtes de Costarica, vers le bourg de Nicoya. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALINE, anciennement *Didyme*, *Didymæ*: c'est une Isle de la Mer de Toscane. Elle est du nombre des Lipares. Son circuit n'est que de quatre lieues. Elle a quantité d'alun, & produit beaucoup de vin. On y fait aussi abondance de sel, & c'est de là qu'elle a pris son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SALINELLO, petite riviére d'Italie, au Royaume de Naples dans la partie septentrionale de l'Abruzze Ultérieure, vers les confins de la Marche d'Ancone, coule du sud-ouest au nord-est & se jette dans la Mer Adriatique ou Golfe de Venise, entre Vibrato & Tordino ou Trontino.

* SALINES (Le Port des) petite place de l'Isle de Chypre, est près d'un lac où l'on fait beaucoup de sel. Ce lieu est sur la côte meridionale de l'Isle. * M. Delisle, *Carte de la Gréce.* M. Du Bois, *Géogr. Moderne.*

* SALINES (La riviére des) petite riviére de l'Amérique septentrionale, dans la Louïsiane, au païs des Octotata, coule du sud-ouest au nord-est, & se rend dans la riviére des Panis, entre le 41 & le 42 degré de latitude. * M. Delisle, *Carte de la Louïsiane, &c.*

SALINES, *le Saline*, anciennement *Maritimæ Stationes*, bourg du Royaume de Barca en Barbarie. Il est sur un petit Golfe, près du Cap de Rasaotin, entre l'embouchure du Nachel & le port du Patriarche. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALINES (La Vallée des) ou LA VALLÉE DU SEL près de la Mer Morte. Elle porte ce nom à cause de la grande quantité de sel qui se tire de cette mer, qui pour ce sujet s'appelle *la Mer très salée*. Elle a presque toûjours été funeste aux Iduméens, qui y ont fait des pertes très considérables depuis leur revolte contre les Rois de Juda. Abisaï y tua une fois dix-huit mille hommes, qui étoient venus au secours des Ammonites pour faire la guerre au Roi David. Joab y en tua douze mille; Amasias dix mille, & y prit dix mille prisonniers, qu'il fit précipiter du haut d'un rocher nommé *Jectebel* ou *Joktheel*. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 8. *v.* 13. II. ou IV. *Rois*, *ch.* 14. *v.* 7.

SALINES (François de) Espagnol, fils de JEAN de Salines, qui avoit été extrêmement considéré à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, perdit la vue dès l'âge de dix ans, & ne laissa pas de cultiver avec soin son esprit, qui étoit excelient. Il apprit les Langues Gréque & Latine, se rendit habile dans les Mathématiques & dans la Musique, & composa en prose & en vers. Entre ses Protecteurs, on peut compter le Pape Paul IV, le Cardinal de Granvelle, Jean Alvarès, & Gaspard Quiroga Archevêque de Tolède, Roderic de Castro Archevêque de Séville, & le Duc d'Albe, qui lui procura un Bénéfice dans le Royaume de Naples, où il étoit Viceroi. Ce savant homme mourut au mois de février de l'an 1590, âgé de 77 ans, après avoir dicté dans l'Université de Salamanque, où il étoit Professeur de Musique, quelques Traitez sur la Musique, dont il composa un excellent Ouvrage en VII livres. Ambroise Moralès assure que lorsque Salines chantoit, où jouoit de quelque instrument de Musique, il causoit dans l'ame de ceux qui l'écoutoient des mouvemens de joye & de tristesse, & diverses autres passions, suivant la diversité des airs & de la mélodie. M. Teissier l'appelle *François Salinas*. * De Thou, *Hist. l.* 19. Ambrosio Morales, *l.* 15. *c.* 25. André Schot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 115. édit. de Hollande 1715.

SALINGUERRE, s'empara de la Principauté de Ferrare dans le XIII siécle, & devint si puissant, qu'il méprisa l'autorité du Légat du Pape & du Marquis Azzo V, d'Est, & chassa de Ferrare tous ceux qui étoient de leur parti. Le Marquis d'Est voulant s'en venger, leva une armée, & assiégea Ferrare. Salinguerre parla de faire la paix, & le laissa entrer dans la ville; mais le Marquis d'Est ayant été un peu trop difficile à accepter les conditions de la paix, en fut honteusement chassé, avec tous ceux qui l'avoient accompagné. * Pierre Gérard de Padoue.

SALINO, anciennement *Salinus*, riviére du Royaume de Naples. Elle coule dans l'Abruzze Ultérieure, baigne Civita di Penna, & se décharge dans le Golfe de Venise, au bourg de Civita S. Angelo. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALINS, ville du Comté de Bourgogne, avec Présidial, a été ainsi nommée, à cause des sources d'eau salée que l'on y voit, & qui y servent à faire le sel. Elle étoit défendue par un Fort appellé de *S. André*, sur l'une des deux montagnes entre lesquelles elle est située. Le Roi Louis XIV la prit en 1668, la rendit par le Traité d'Aix-la-Chapelle; & l'ayant encore soumise, il l'a conservée avec la Franche-Comté par la paix de Nimégue. Il y a quatre paroisses, quatre églises Collegiales, des Carmes Déchaussez, des Capucins, des Conventuels, des Jésuites, des Prêtres de l'Oratoire, qui ont le Collége, des Carmélites, des Filles de Sainte-Claire, des Pénitentes du Tiers-Ordre, des Filles de la Visitation, & des Ursulines. On n'y trouve aucune église remarquable par son Architecture. La grande saline qui est au milieu de la ville, mérite d'être vue: c'est une espéce de place forte, qui a cent quarante toises de long sur quarante-six de large. On y a bâti un second Fort sur son autre montagne, & on l'a nommé le *Fort-Belin*.

* SALIPHILAX, Anglois, Auteur d'une *Généalogie des Rois de la Grande Bretagne.* Pitseus le met vers l'an 900. Il avoue pourtant qu'il n'est pas assuré qu'il ait vécu dans ce siécle. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

SALIQUE, nom d'une fameuse Loi établie par les François, lorsqu'ils vinrent dans les Gaules. Quelques-uns disent que la Loi Salique fut faite dans la Trans-Isalane, nommée maintenant *Over-Issel*, de la riviére d'Issel, appellée autrefois *Isala*, qui arrose ce païs où étoient les anciens Saliens. D'autres croyent que ce fut dans la Taxandrie, où est aujourd'hui la Campine, partie dans le Brabant, & partie dans le païs de Liége; & leur principale raison est que l'on trouve en ce païs-là les quatre bourgs, dont étoient Seigneurs les quatre qui recueillirent les articles de cette Loi. Car Saleheim, disent-ils, ou Saelheim, est un bourg près de Diestborg, qui a eu depuis le titre de Comté. Boeden-hoven, ou Boeden-heim, est proche de la ville de Leuwe. Windoheim, ou Winde-hoven, est à huit milles de ces deux premiers bourgs, en sorte que ces trois lieux font un triangle. Le château de Wisogast, qui est le quatriéme de ces Seigneurs François, n'est point nommé; mais c'est apparemment la petite ville de Mirs-herch, que le Vulgaire nomme Wust-harch. Les Allemands prétendent que la Loi Salique, fut dressée au delà du Rhin, & Goldaste y mit cette inscription, *Ce sont les Loix Saliques de Pharamond, premier Roi des François, autrefois décernées par les peuples & par leurs Seigneurs dans les Etats de Saline*, qu'il interpréte à la marge, *Saltzburg sur la riviére de Sal en Franconie.* Mais les François ne possédoient rien alors dans ce païs-là, qui ne s'est appellé *Franconie*, que longtems depuis. A l'égard du tems, il n'est pas certain que cette Loi ait été faite avant Clovis; car quoiqu'il y soit parlé de victimes pour les sacrifices, qui ne se faisoient que par les Payens, on n'ignore pas que Clovis a été longtems Payen. D'ailleurs il est parlé d'amende pécuniaire, & l'on sait que les Francs au delà du Rhin, n'avoient point encore l'usage des monnoyes: c'est ce qui [illegible] croire à quelques Modernes, que la Loi Salique avoit été publiée par Clovis. Au reste, Du Haillan a eu tort d'avancer que cette Loi étoit inconnue avant Philippe *le Long*, qu'il en fait l'Auteur, puisqu'il en est parlé dans les Formules du Moine Marculphe, qui, selon le célébre Jérôme Bignon, vivoit environ un siécle avant Charlemagne. Les Rois successeurs de Clovis reformérent la Loi Salique, & y ajoûtérent plusieurs articles. Ces Loix, dit-on, furent premiérement rédigées par quatre Seigneurs, nommez Sale-gast, Wigo-gast, Bodo-gast, (ou Aro-gast selon d'autres exemplaires,) & Waso-gast, lesquels s'étant assemblez avec les Anciens du peuple en plusieurs Malles ou Assises, recueillirent ce qu'ils jugérent de meilleur pour le gouvernement & pour l'administration de la Justice. Elles furent aussi appellées *Ripuaires*; & le Recueil que nous avons à présent, qui est intitulé, *le Pacte de la Loi Salique*, contient quatre-vints titres, où il est parlé de différentes matiéres, & de différens crimes. Dans le titre des Alleus, le sixiéme article porte, que *nulle portion de la Terre Salique ne doit passer aux femmes, mais que le sexe viril l'acquiert*, c'est à dire, *que les fils succédent dans l'héritage.* Plusieurs ont cru que la coutume qui excluoit les filles de la Couronne de France, étoit fondée sur cet article: c'est pourquoi ils l'ont appellée par excellence, la *Loi Salique.* Au devant du Recueil des Loix Saliques, il y a un petit Traité touchant les premiers Législateurs François, qui nous apprend que le Roi Thierri I, étant à Châlons, choisit quatre hommes fort savans & fort expérimentez, avec lesquels il dressa les Loix pour les Allemands, les François, les Bavarois, & pour tous les peuples de son obéissance, y ajoûtant & retranchant ce qu'il jugea à propos, & accommodant à l'usage des Chrétiens, ce qui étoit selon la coutume des Payens; que Childebert commença aussi à y faire quelques corrections, mais que Clotaire les acheva; & que Dagobert ayant fait revoir tout cela par quatre illustres personnages, renouvella ces Loix, & les mit encore en meilleur état. Voici une conjecture de M. Bouteroue, laquelle mérite d'être remarquée, sur l'origine du nom de la Loi Salique. Lorsque le Questeur Romain rendoit la Justice, il avoit, dit-il, à côté de son siége une table couverte d'un tapis, au milieu de laquelle étoit un livre dressé & appuyé sur des coussins; & proche de cette table il y avoit une armoire, dans laquelle les Loix étoient conservées, avec cette Inscription sur le devant *Leges Salutares.* De là, les François prirent occasion d'appeller leur Roi *Salick*, qui signifie *salutaire*, en vieux langage Teuton. Toutes ces conjectures sont peu certaines. Il y a plus d'apparence que les Loix Saliques furent ainsi appellées, du nom des anciens Francs, nommez

Saliens; & que leur origine vient des Loix de ces peuples, lorsqu'ils étoient encore sur les bords du Rhin, d'où elles sont aussi appellées *Ripuaires*. * Mezeray, & Cordemoy, *Histoire de France*. Le Pére Daniel, *Dissert. sur la Loi Salique*. Bouteroue, *Rech. Cur. des Monnoyes de France*.

SALIS, bourg de l'Idumée dans la vallée des Salines, autrefois le grenier à sel des Iduméens, & de la Tribu de Juda, dans le partage de laquelle cette vallée se trouve. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 2.

SALIS (La famille des Barons de) dans les Grisons, tire, *dit-on*, son origine des anciens Hétrusques. Tatius Salis, ou Salinicus, fut Lieutenant de la Rhétie avant la fondation de la ville de Rome, & Lucius Salinicus eut la même charge l'an du monde 3025. Occius Salinicus étoit un Général fameux l'an du monde 3636. Quoique cette Généalogie paroisse fort douteuse & qu'on n'en ait aucune déduction suivie, l'on ne sauroit cependant nier que la famille de Salis ne soit une des plus anciennes & des plus fécondes en grands & vaillans hommes. Bucelin dit que les de Salis, chagrins de l'état délabré de la Rhétie, s'étoient transplantez dans la Lombardie, d'où ANDRÉ de Salis avec quelques-uns de ses cousins revint dans la Rhétie en 1060, & s'établit dans la Vallée de Prégell. ANDRÉ *le Jeune* acheta en 1092, la montagne de Gallier, qui a depuis toujours demeuré comme un ancien patrimoine dans la Maison de Salis. ANDRÉ de Salis fut un des principaux Colonels de l'Empereur Frédéric I, dans les guerres d'Italie & de la Terre-Sainte. GILBERT, son frére, doit avoir été nommé Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean en 1178. RODOLPHE fut Podestat du Prégell en 1160. GUBERT vivoit vers l'an 1308, & est le pére commun de tous les Salis qui ont vécu depuis. RODOLPHE, son fils, accompagna en qualité de Colonel, l'Empereur Louis *le Bavarois* dans le voyage qu'il fit à Rome en 1328. Son fils AUGUSTIN mourut en 1390, laissant *Gubert* & *André*. ANDRÉ, nommé *Prudent*, & fort considéré, fut Podestat du Prégell, & fit voir sa prudence en contribuant beaucoup à l'accommodement de l'Evêque de Coire avec la ville en 1422. GUBERT fut Colonel au service de Philippe-Marie, Duc de Milan. Ses trois fils, *André*, *Gubert* & *Rodolphe*, servirent aussi sous ce Duc & sous le Duc Galéace. GUBERT, eut un fils nommé *Antoine*, surnommé *Tossia*, qui fut utilement employé par sa patrie dans une Légation auprès du Duc de Milan en 1467. Il avoit épousé une Comtesse de Montsax, dont il eut trois fils, *Augustin*, *André*, & *Gubert* qui servit les Vénitiens dans la guerre de 1487, & en fut créé Chevalier. Il laissa pareillement trois fils, RODOLPHE, *Dietegan* & *André*. RODOLPHE l'aîné des trois & surnommé *le Long*, fut Chevalier & Général des Grisons dans la guerre de Milan contre les François. Il se distingua fort devant Novare & perdit la vie en 1515, à la bataille de Marignan. HERCULE, son fils aîné, servit en qualité de Général sous Henri II, Roi de France, & laissa deux fils, *Rodolphe* & *Almonde*. RODOLPHE servit la Couronne de France, la République de Venise & l'Empereur, & fut créé Baron par Maximilien II, au service duquel il étoit Général d'Artillerie & Conseiller Privé de guerre. AMBROSE, son frére, étoit Lieutenant Colonel au service de l'Empereur, & mourut d'une blessure à Vienne en 1568. Ayant épousé *Hortense*, Comtesse de Martinengo, il en eut *Hercule* III, qui fut Colonel; & en 1603, conjointement avec son cousin *Jean-Batiste*, Envoyé des trois Ligues pour jurer l'alliance faite entre elles & les Vénitiens. En 1606, il fut envoyé avec le même caractére auprès de Henri IV, Roi de France. Il mourut en 1620, laissant quatre fils, 1. *Rodolphe*, Général des Grisons en 1622, qui mourut en 1623, laissant un fils nommé *Hercule*, qui eut pour fils *Rodolphe*; 2. *Almonde*, Capitaine, qui laissa divers fils parmi lesquels étoient *Hercule* & *Ulysses*; 3. *Ulysse*, Général-Felt-Maréchal au service de la France, qui eut trois fils, *Gubert*, *Jean-Batiste*, & *Hercule* qui fut Capitaine en France, & laissa *Ulysse* & *Gubert*; 4. *Charles*, Capitaine au service de la France. Le second fils de *Rodolphe le Long*, étoit *Augustin le Long*, Lieutenant Colonel du régiment de Stampa en 1543. Il eut quatre fils, 1. *Antoine*, qui fut Podestat du Prégell & Lieutenant de la Valteline; 2. *Gaudence*, Capitaine au service de la République de Venise & puis en France; 3. *Augustin*, qui fut envoyé auprès des Vénitiens; 4. *André*. L'aîné de ces quatre fréres eut lignée & laissa trois fils, 1. *Augustin*, pére d'*Antoine*, qui fut Colonel parmi les Vénitiens dans la guerre du Frioul, & ensuite, Lieutenant de la Valteline & Capitaine dans les Grisons, où il fut tué par les Rebelles en 1622, laissant aussi quatre fils; 2. *Gaudence*, Capitaine en France; 3. *Horace*, qui eut pour fils *Antoine* & *Hercule*. Le troisiéme fils de *Rodolphe le Long* étoit GUBERT, Colonel dans les troupes de l'Empereur, & puis en France, qui laissa quatre fils, 1. *Rodolphe*, Podestat de Morbégno dans la Valteline, qui fut pére de *Rodolphe*, dont les fils étoient *Jean-Batiste*, *Gaspard*, Chanoine à Coire & à Ratisbonne; & *Rodolphe*; 2. *Guillaume*, Capitaine en Chypre; 3. *Gaspard*, Capitaine en France, dont le fils *Albert* fut Colonel dans les troupes de Baviére en Hongrie; (*Jean-Wolfgang*, fils d'*Albert*, se distingua dans la guerre de 30 ans en qualité de Général Imperial) 4. *Gubert*, qui eut pour fils 1. *Gubert*, pére d'*Antoine*, d'*Hercule*, & d'*Alphonse* qui eut *Albert* & *Jean-Pierre*; 2. *Dietegan*, surnommé *le Grand*, vaillant Capitaine, qui perdit la vie devant Morbégno en 1631, laissant deux fils, *Dietegan*, Lieutenant Colonel, qui fut créé Chevalier par l'Empereur Maximilien II, & dont le fils *Albert* étoit Lieutenant de la Valteline & laissa divers fils, *Antoine*, Colonel d'un régiment de Grisons au service de François II, Roi de France; *Hercule*, son fils, Capitaine de la Valteline, qui eut un fils nommé *André*, qui fut Capitaine en France; 3. *André*, Commissaire du Comté de Chiavenne, qui laissa trois fils. Le premier fut *Rodolphe*, Capitaine de la Valteline, dont le fils *André* étoit Lieutenant de la Valteline, & pére de *Rodolphe*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, & Podesta sur quatre villages. Son fils aussi *Rodolphe*, fut premiérement Colonel au service de l'Empereur. Il passa ensuite au service de l'Espagne & fut enfin Capitaine aux Gardes en France. Le second fut *Jean-Batiste*, que le Pape créa Chevalier, & qui fut ensuite Capitaine de la Valteline. Son fils, aussi nommé *Jean-Batiste*, étoit Colonel, & en 1603 Envoyé auprès des Vénitiens pour jurer l'alliance. *Fréderic*, un de ses fils, fut Capitaine en France. *Violantes* & *Rodolphe*, deux autres de ses fils, furent Commissaires de Chiavenne. Le troisiéme fut *Gubert*, Docteur en Droit & Capitaine de la Valteline. Son fils, *Jean-Batiste*, aussi Docteur en Droit, a écrit un Traité de la *Conspiration des poudres en Angleterre*, & eut un fils *Violantes*, Général-Felt-Maréchal en France. RODOLPHE, Comte de Salis, fut Abbé de Sainte-Croix & Prévôt de Coire en 1699. PIERRE de Salis fut Envoyé des Grisons dans les années 1708 & suivantes, à la Cour d'Angleterre & en d'autres Cours. * Guleri *Rhætia*. Bucelini *Rhætia*, & *Stemmatographia*, *partie* 3. *Dict. Allemand. de Bâle*.

SALISA. *Voyez* SÇALISÇA.

SALISBURI, SARISBERI ou SALESBERI, &c. (Jean de) en Latin *Sarisberiensis*, Evêque de Chartres, Anglois de nation, né vers l'an 1110. Il alla en France à l'âge de 16 ou de 17 ans. Il eut ensuite commission du Roi son Maître, de se tenir auprès du Pape Eugéne pour les affaires d'Angleterre. On voulut lui faire un mauvais parti auprès de ce Pape: on le chargea de fausses accusations; mais enfin la vérité fut reconnue, & il fut retenu auprès d'Eugéne avec toutes les faveurs qu'il méritoit. Il fut encore plus considéré par le successeur de ce Pape: & ayant été rappellé en Angleterre, il reçut de grandes marques d'estime de Thomas Béquet, Grand Chancelier du Royaume. Ce Chancelier gouvernoit alors l'esprit de son Maître Henri II, & comme il avoit besoin de secours dans une charge si pesante, il se voulut servir des conseils de Jean de Sarisberi, principalement pour l'éducation du fils aîné du Roi & de plusieurs autres jeunes Seigneurs d'Angleterre, qu'il avoit entrepris d'élever dans les bonnes mœurs & dans les belles Sciences. Il le pria encore d'avoir soin de sa maison, pendant qu'il feroit au voyage de Guienne avec le Roi son Maître. Etant revenu de ce voyage, il fut fait Archevêque de Cantorbéry, & quitta la Cour, afin de remplir les devoirs de la résidence. Jean de Salisburi l'accompagna, & lui tint ensuite une fidéle compagnie, lorsque ce Prélat fut contraint de se retirer en France, & lorsqu'au bout de sept ans il fut rappellé en Angleterre. On sait qu'il fut tué dans sa propre église. Jean de Salisburi voulant parer un coup qu'un des assassins portoit sur la tête de son Maître, le reçut sur le bras. La playe fut si grande, que les Chirurgiens l'ayant pansé près d'un an, désespéroient de sa guérison. On prétend qu'il fut guéri par un miracle de Thomas Béquet. Il fut élu Evêque de Chartres à l'instante priére de la province quelques années après. Il vécut dans ce siége épiscopal avec la même retenue & la même vertu qu'il avoit toûjours prêchée & recommandée par ses Ecrits, & mourut environ l'an 1180. Il composa entre autres livres, un Traité Latin des Vanitez de la Cour, qui est fort connu, & qui a pour titre, *Policraticon*, *sive de Nugis Curialium*, & *Vestigiis Philosophorum*. C'étoit un des plus beaux Esprits de son siécle, des plus polis, & des plus habiles dans la belle Littérature. * *Tiré de la Vie de Jean de Salisburi*, à la tête de la Traduction Françoise de son livre *des Vanitez de la Cour*, dont on a copié très souvent les propres paroles. On verra le titre des autres Ouvrages de cet Evêque dans *le Dictionnaire Critique de* M. Bayle.

SALISBURI, SALESBURI ou SARISBURI, ville d'Angleterre dans la province de Wilt, sur le fleuve Avon, avec Evêché suffragant de Cantorbéry, a été nommée par les Auteurs Latins *Sorviodunum*, *Sorbiodunum*, & aujourd'hui *Sarisberia*. Elle est à 70 milles de Londres. C'est une des plus belles villes d'Angleterre. Le plus bel ornement en est la Cathédrale. On prétend qu'elle a autant de portes que de mois dans l'année, autant de fenêtres qu'il y a de jours, & autant de piliers & de pilastres qu'il y a d'heures. L'aiguille de son clocher est la plus haute d'Angleterre. On trouva en 1719, près de cette ville, en creusant la terre, un squelète humain d'une grandeur extraordinaire, ayant neuf piez quatre pouces de longueur, qui fut porté à Londres. Cette découverte fut faite en un endroit, éloigné d'environ six milles de Salisburi, qu'on nomme *Stonehenge*, ou *les Pierres suspendues*, & que les Anciens appelloient *la Danse des Géants*. On y voit une enceinte de pierres brutes de vint quatre piez de haut, & de sept de large, qui en soutiennent d'autres mises en travers: & on n'a pu jusqu'à présent découvrir ce que pouvoit être ce monument antique, qui paroît d'autant plus rare, qu'on ne trouve aucunes pierres propres à bâtir dans toute la campagne voisine. * *Mémoires du tems*. Speed & Cambden, *Descr. Magnæ Britanniæ*. *Etat de la Grande Bretagne sous George II*, *tome* 1. *p.* 25. & 123.

* SALISBURI (Marguerite d'Yorck, Comtesse de) née en 1472, étoit fille de George, Duc de Clarence, frére des Rois Edouard IV & Richard III, & d'*Isabelle* fille de Richard Nevil, Comte de Warwick. Elle épousa Richard de la Pole, Chevalier de la Jarretiére, & proche parent du Roi Henri VII. Elle en eut entre autres enfans *Reginald*, qui fut le fameux Cardinal Polus; *Henri*, que le Roi Henri VIII fit Baron de Montaigu; & *George*, dit communément le Chevalier de la Pole. Le Roi Henri VIII donna à la Comtesse de Salisburi la charge de Gouvernante de la Princesse Marie sa fille, qui devint Reine après la mort de son fils Edouard VI. Elle entretint, contre la défense du Roi, correspondance avec son fils le Cardinal Polus, & il lui en couta la vie, à l'âge de 70 ans. Elle témoigna sur l'échafaut beaucoup de constance, & ne voulut point mettre sa tête sur le billot, de peur que quelcun ne s'imaginât qu'elle se sentoit

toit coupable, & dit au bourreau que pendant qu'elle se tiendroit debout, il fît son exécution; mais il ne put en venir à bout qu'après lui avoir donné plusieurs coups. *Cr. Dict. Univ. Holl.* Herbert. Burnet. Le Grand. Larrey, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *p.* 422, 480 & 730. M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 5. *p.* 82 & 387.

SALISBURY (Old) *Voyez* OLDSARUM.

SALIUS (Panagius) ou Toussaints d'Ussel, natif de Saint-Omer, & mort l'an 1595, est un Poëte Latin, qui a publié un Poëme héroïque en cinq livres, sous le titre de la *Vedastiade*, ou *de la Gaule Chrétienne*, à la louange de saint Vaast; un autre Poëme en vers héroïques, touchant la fin de l'homme, appellé *la Télantéropie*, contenant deux livres; quatre livres d'Elégies; un de Sylves; une Tragédie sur le Prince d'Orange; une Parodie sur l'*Epithalame de Catulle*, &c. Ce Poëte avoit le génie excellent, & au dessus du commun des Poëtes; mais il ne s'étoit pas donné la peine de revoir ses Ouvrages, & d'y repasser la lime. * Olaus Borrichius, *Dissert.* 3. *de Poët. Lat.* Valére André, *Bibliot. Belgica*, *p.* 710. Baillet, *Jugement des Savans*, *Ésope* 4. *partie* 1. *p.* 377. *n.* 1337. édit. d'Amsterdam 1725.

SALL, petite ville de Westmanie en Suéde, à huit lieues d'Upsal vers le Couchant. Il y avoit autrefois des mines d'argent à Sall, de même qu'à Arosen, qui en est à quatre ou cinq lieues, mais on n'y travaille plus maintenant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SALLAI, Israëlite de la Tribu de Benjamin, fut un de ceux qui s'établirent à Jérusalem après le retour de Babylone. * *Néhémie*, ou II. *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 8.

SALLANDT, contrée des Provinces-Unies. C'est la principale partie de l'Overissel. Elle est située entre le païs de Drente, le Comté de Benthem, le païs de Twente, le Comté de Zutphen, le Véluwe & le Zuiderzée. Ses villes principales sont Déventer, Zwol, Campen, & Vollenhove. Ce païs est celui des anciens Saliens, qu'on croit Fondateurs de la Monarchie Françoise. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALLENGRE (Albert-Henri de) La famille des SALLENGRE est d'une ancienne noblesse. Elle est originaire du Hainaut, d'où, du tems du Duc d'Albe, elle se retira en Hollande, pour cause de Religion. Ceux de cette famille, qui vivoient alors, s'alliérent aux illustres Maisons de *Teilingen* & *d'Egmond*. *Albert-Henri* de Sallengre, qui en étoit le seul enfant mâle, naquit en 1694 à la Haye. Il étoit fils de *M. Albert-Henri* de Sallengre, Seigneur de Grisoort, qui a été en dernier lieu Receveur général de la Flandre Wallone; & de *Gertrude-Jaqueline* Rotgans, sœur de M. Rotgans, fameux Poëte Hollandois. M. de Sallengre, le fils, reçut de ses parens une éducation conforme à son rang, & la nature lui donna de grandes dispositions pour les Belles Lettres, qu'il préféra dès ses plus jeunes années, aux frivoles amusemens dont on occupe les enfans. Quand il fut en âge d'aller aux Académies, on l'envoya à celle de Leide, où il étudia avec application l'Histoire sous M. Périzonius, & la Philosophie sous M. Bernard: de là il passa au Droit, auquel il s'attacha aussi avec soin, sous Messieurs Voet & Noodt. M. De Sallengre, ayant fini avec honneur & en très peu de tems ses études académiques, retourna chez ses parens à la Haye, où il se fit recevoir Avocat de la Cour de Hollande. Après la paix d'Utrecht, il fit un voyage en France, & demeura quelque tems à Paris. Il s'attacha principalement à visiter les bibliothéques, à voir les Savans, & à profiter de leurs lumiéres. Il fit en 1717 un second voyage en France, & alla en 1719 en Angleterre, où il fut reçu Membre de la Société Royale de Londres. Au commencement de l'année 1723, il fut voir Mylord Whitworth, Ambassadeur & Plénipotentiaire du Roi d'Angleterre au Congrès de Cambray, son beaufrére, qui étoit dans cette ville, où il passa quelques mois. Il fit ensuite, pour quelques affaires particuliéres, un tour en Gueldre, où régnoit la petite vérole, trop souvent funeste aux personnes de son âge, & qui le fut toujours à sa famille, deux de ses fréres & une sœur en étant morts. Vraisemblablement il y contracta le mal dont il fut pris peu de jours après son retour à la Haye. Il en mourut le 27 juillet 1723, dans sa trentiéme année. Son esprit étoit étendu, délicat, & orné d'un grand nombre de connoissances: il parloit aisément, mais modestement de ce qu'il savoit, & son entretien étoit aussi agréable qu'utile, pour ceux à qui il se communiquoit. Ses maniéres étoient aisées & polies; il aimoit les plaisirs, mais il ne s'y livroit point, & son penchant le rappelloit toujours vers les Muses. Il étoit revêtu de deux emplois. En 1716, il avoit été fait Conseiller de Madame la Princesse de Nassau-Orange; & en 1717, il avoit été pourvu de la charge de Commissaire des Finances des Etats Généraux. Il a eu part, avec d'autres Savans, au Journal Littéraire de la Haye, qui fut commencé en 1713. Ayant vu en cette année une piéce en vers de M. H. où il donne des leçons fort sensées sur l'Art de prêcher, il lui prit envie d'écrire une lettre sur la longueur des Sermons qui fut jointe à la piéce de vers. On a de lui *l'Eloge de l'Ivresse*; *Histoire de Pierre de Montmaur, Professeur Royal en Langue Grecque dans l'Université de Paris*; *Mémoires de Littérature*; *Commentaires sur les Epîtres d'Ovide par M. de Meziriac, avec plusieurs autres Ouvrages du même Auteur, dont quelques uns paroissent pour la premiére fois*; *Poësies de M. de la Monnoye de l'Académie Françoise*; *Novus Thesaurus Antiquitatum Romanorum*. * *Journal Littéraire*, *tome* 12. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, &c. *tome* 1. *p.* 119 & *suiv.*

SALLIAN. *Voyez* SALIAN.

SALLIE. *Voyez* SALIES.

SALLO (Denys) Seigneur de la Coudraye, Conseiller au Parlement de Paris, étoit Parisien, originaire de Poitou, d'une très ancienne noblesse, & étoit l'aîné des cinq fils de JACQUES de Sallo, Conseiller en la Grand' Chambre. Il naquit en 1626, & dans sa premiére jeunesse il parut avoir l'esprit pesant, mais lorsqu'il fut en Rhétorique au Collége des Grassins, où il étoit pensionnaire, son esprit s'ouvrit de telle sorte, qu'il remporta en prose & en vers, tous les prix de la Classe, à la fin de l'année. Lorsqu'il eut achevé sa Philosophie, il en soutint des Théses publiques, en Grec & en Latin. Il ne fit pas moins de progrès dans l'étude du Droit; & après avoir été reçu Conseiller au Parlement en 1652, il fit paroître au Palais un très-beau génie, une conception facile & un jugement solide. Il lisoit toute sorte de livres avec un soin incroyable, & employoit continuellement des personnes gagées pour transcrire ses réflexions, & les extraits qu'il leur marquoit: de sorte que par cette maniére d'étude, il se mit en état de composer en peu de jours des Traitez, sur toutes sortes de matiéres, comme il le fit voir en plusieurs rencontres. Le Cardinal Chigi, Légat en France, s'étant trouvé en difficulté pour le pas, les Historiographes ne purent écrire assez promtement sur ce sujet; mais le sieur de Sallo y travailla par ordre du Roi, & acheva ce travail en huit jours avec beaucoup d'érudition. Ce Traité fut mis en Latin, & imprimé en Hollande, sous le titre *de Legatis*, mais corrompu en tant d'endroits, & si mal traduit, que M. de Sallo s'en plaignit hautement. On a aussi imprimé son Traitté de l'Origine des Cardinaux, & particuliérement des François avec deux Traitez curieux des *Légats à Latere*, & une Rélation de leur réception, &c. en 1665, *in douze*. On en fit une nouvelle édition en 1670 augmentée de la Rélation de l'affaire des Corses. En une autre rencontre, on doutoit à la Cour s'il falloit dire, *Marie-Thérése d'Autriche*, ou *Marie-Thérése d'Espagne*. Le Roi fit écrire là dessus M. de Sallo, qui composa en quinze jours un traicé *des Noms*, plein de recherches savantes & curieuses. Il a fait encore un Traité *des Sceaux*, & quantité d'autres, qui n'ont pas été donnez au Public. Son attachement continuel pour les livres, lui causa une maladie, qui le mit hors d'état de marcher pour le reste de ses jours: il étoit même obligé de se faire porter à son carrosse, lorsqu'il sortoit: mais le plaisir qu'il prenoit à étudier, le consola facilement de ce malheur. *En 1664, il conçut le premier projet du *Journal des Savans*, qu'il donna au public sous le nom supposé du *Sieur d'Hédouville*, & commença d'exécuter ce grand dessein l'année suivante. Comme le style n'en pouvoit pas être uniforme, parce que plusieurs personnes y contribuoient, il prit soin d'ajuster les matériaux qui venoient de différentes mains, pour leur donner quelque proportion & quelque régularité. On se plaignit, dès la premiére année, de la trop grande liberté qu'il prenoit de juger de toutes sortes de livres, & quelques Savans firent éclater leur chagrin très hautement. M. Ménage fit paroître le sien dans sa préface sur les Oeuvres de Malherbe, où il dit, *Que les gazettes de ce nouvel Aristarque ne sont, pour user des termes de M. Sarrazin, que Mercuriales hebdomadaires.* Les plaintes qu'on en faisoit, & quelque ordre supérieur, firent que M. de Sallo interrompit ce travail, après avoir donné le treiziéme journal. Il en laissa en 1666 le soin à M. l'Abbé Gallois, qui n'usa plus de critique, & qui s'attacha uniquement à donner des extraits des livres, sans en faire la censure. M. de la Roque succéda à M. Gallois en 1675, & eut lui-même pour successeur, M. le Président Cousin. *Aujourd'hui le soin du Journal est commis à un nombre de personnes nommées par M. le Chanceller & par M. l'Abbé Bignon. Au reste ce dessein a été extrémement goûté dans tout le Royaume, & chez les nations étrangéres. Les unes ont traduit cet Ouvrage en Latin, en Italien & en Allemand; & les autres ont formé de pareils desseins sur ce modéle. Entre les journaux qui se font à l'imitation de celui que M. de Sallo a commencé, les plus célébres sont ceux d'Angleterre, d'Italie & d'Allemagne; les *Nouvelles de la République des Lettres*; la *Bibliothéque Universelle & Historique*; la *Bibliothéque Choisie*; l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, que l'on a faits en Hollande; le *Journal de Trevoux*, que les Péres Jésuites nous donnent tous les mois; la *Bibliothéque Angloise*; la *Bibliothéque Germanique*; la *Bibliothéque Raisonnée*; la *Bibliothéque Italique*; *Journal Littéraire de la Haye*; *Mémoires Littéraires de la Grande-Bretagne*, &c. Cette émulation parmi toutes les nations de l'Europe, fait connoître combien le Public est obligé à M. de Sallo. Il étoit d'un caractére fort agréable, aimoit sur tout à dire librement ses pensées, & haïssoit mortellement la contrainte; mais il étoit trop satyrique. Ce savant homme mourut à Paris en 1669, âgé de 43 ans. Il avoit épousé l'an 1655, *Elisabeth* Ménardeau, fille de *Gratien* Ménardeau, Conseiller en la Grand'Chambre, dont il a eu un fils, & quatre filles qui furent toutes quatre Religieuses. * *Mémoires du tems.*

SALLUM. *Voyez* SCALLUM.

SALLUSTE, Historien Latin, appellé *Crispus Sallustius*, étoit natif d'Amiterne, nommée aujourd'hui *San Vittorino*, & fut élevé à Rome, où il exerça des emplois importans. Jamais personne n'a débité plus d'éloges que lui, en faveur de toutes les vertus, ni fait de plus rudes invectives contre le luxe & l'avarice de son tems. Il fut néanmoins chassé du Sénat par les Censeurs, pour ses débauches; & après avoir été surpris en adultére par Milon, il ne put éviter le fouet, & l'amende qu'on lui fit payer, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle, qui avoit tiré ce fait de Varron. Il brûloit d'ailleurs d'une passion violente pour les richesses, quoiqu'il en fit une profusion inconsidérée: c'est ce que nous voyons dans une Oraison, qu'on fait prononcer à Cicéron contre lui, où il est marqué qu'il avoit dissipé son patrimoine, & que du vivant même de son pére, leur maison se décréditoit à cause de ses dettes. César le rétablit dans sa dignité de Sénateur, lui fit obtenir la Préture, & l'envoya en Numidie; mais il pilla cette province. Aussi revint-il si riche à Rome, qu'il acheta une place au Mont-Quirinal, avec des jardins, qu'on nomme encore aujourd'hui *les Jardins de Salluste*, outre sa maison des champs à Tivoli. Eusébe nous assure que cet Historien épousa *Terentia*, répudiée par Cicéron, &

& qu'il mourut vers l'an 719 de Rome, & le 35 avant Jesus Christ. Au reste nous n'avons que des fragmens de la principale Histoire de Salluste, dont la fondation de Rome faisoit le commencement. Mais il nous reste deux Ouvrages entiers de lui, *la Conjuration de Catilina*, & *la Guerre de Jugurtha*. Quelques Auteurs lui reprochent, avec Asinius Pollio, de s'être trop attaché aux vieilles façons de parler, telles que celles des origines de Caton & d'autres; d'avoir fait trop de mots nouveaux, de s'être servi de métaphores hardies, & de phrases purement Gréques. Quoi qu'il en soit, quelques uns le considérent comme le plus excellent Auteur qui ait travaillé à l'Histoire Romaine, & alléguent pour autoriser cette préférence, le jugement de Martial en sa faveur, *in Apophoretis* ou *l.* 14. *n.* 191.

Hic erit, ut perhibent doctorum Corda Virorum,
Primus Romana Crispus in Historia.

* Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 15 & 17. *c.* 18. Dion, *l.* 42 & 43, & les autres Auteurs alléguez par Vossius, *de Histor. Latin. l.* 1. *cap.* 15, & la Mothe le Vayer, *au Jugem. des Hist.*

SALLUSTE, *Crispus Sallustius*, fils de la sœur du précédent, qui lui donna son nom, fut Favori d'Auguste & de Tibére. C'étoit un homme riche, & qui aimoit le luxe. C'est à lui qu'Horace adresse la seconde Ode du livre second. Il mourut sous le consulat de M. Valerius, & de M. Aurelius. * Pline, *l.* 34. *c.* 2. Tacite, *Annal. l.* 3. *c.* 30.

SALLUSTE, *Sallustius*, Evêque de Jérusalem, fut élu après Martyrius l'an 485. D'abord après son ordination, des Moines factieux vinrent le trouver, & tâchérent de lui donner de mauvaises impressions de l'Abbé Sabas: mais Salluste, persuadé de sa sainteté, l'envoya chercher, & l'ordonna Prêtre en présence de ses calomniateurs. Ce Prélat mourut l'an 492, & eut pour successeur Elie Arabe. * Baronius, *in Annal.*

SALLUSTE, Philosophe, a écrit un livre des Dieux & du Monde, qui a été trouvé & donné en Grec & en Latin par Léon Allatius.

* SALM, petite riviére d'Allemagne, dans l'Electorat de Tréves, prend sa source près de Manderscheid, coule du nord au sud, & se jette dans la Moselle, un peu au dessus de Numagen.

SALM ou SALMES, ville de Lorraine, avec un château, sur la frontiére de la Basse Alsace, à huit lieues de Strasbourg, & à quatorze de Marsal, est capitale d'un petit païs, qui a titre de Principauté depuis l'an 1622. L'Empereur Ferdinand II en fit l'érection en faveur de PHILIPPE-OTHON, de la famille des Rhingraves, lesquels ne portoient auparavant que le titre de Comtes de Salm. PHILIPPE LEOPOLD fut reçu, l'an 1654, à l'assemblée des Princes de l'Empire. *Voyez* RHINGRAVE. * Limnæus, *Jus Publicum.*

Quoique la Maison de Salm soit très ancienne, l'on se contentera de la rapporter depuis JEAN qui suit.

I. JEAN, III. du nom, Comte de Salm, mort en 1368, laissa de *Marguerite*, Comtesse de Blammont, JEAN IV, qui suit.

II. JEAN, IV. du nom, Comte de Salm, mourut en 1386. Il épousa *Philippe*, fille de *Renault*, Comte de Falckenbourg, dont il eut JEAN, V. du nom, qui suit.

III. JEAN, V. du nom, Comte de Salm, mourut en 1431. Il avoit épousé 1. *Jeanne*, fille d'*André*, Baron de Joinville: 2. *Hildemunde*, fille de *Guillaume*, Baron de Frise. Ses enfans du premier lit furent, 1. JEAN, VI. du nom, qui suit; 2. 3. *Henri* & *Jean*. Du second lit sortirent, 4. *Marguerite*; & 5. *Simon*, Comte de Salm en partie, qui de *Jeanne*, fille de *Jean*, Baron de Rotzallern, eut pour fille unique *Jeannette*, qui porta la moitié du Comté de Salm à *Jean* Rhingrave, Comte Sauvage du Rhin, son mari, d'où descendent les Princes de Salm.

IV. JEAN, VI. du nom, Comte de Salm, mourut en 1451, laissant de *Marguerite*, fille de *Jacques*, Baron de Sirck & de Muncklar, 1. JEAN, VII. du nom, qui suit; 2. *Jacques*; 3. *Marguerite*; 5. *Marie*, Abbesse de. . . . ; & 6. *Jeanne*, mariée à *Jean*, Comte de Sunnenberg.

V. JEAN, VII. du nom, Comte de Salm, épousa *Anne*, fille de *Gerard*, Baron de Haraucourt, Sénéchal de Lorraine, dont il eut 1. JEAN, VIII. du nom, qui suit; 2. NICOLAS; *qui a continué la postérité rapportée après celle de son aîné*; 3. *Henri-Arnaud*, Chanoine de Tréves & de Metz; 4. *Eve*, mariée à *Henri*, Comte de Wirtemberg-Montbelliard; 5. *Anne*, alliée à *Jacques*, Comte de Manderscheid; 6. *Béatrix*, femme de *Jean*, Comte de Meurs & de Sauverden; & 7. *Magdelaine*, Comtesse de Salm, mariée 1. à *Philippe*, Comte de Rhineck; 2. à *Joachim*, Baron de Wisch.

VI. JEAN, VIII. du nom, Comte de Salm, mourut en 1548. Il avoit épousé *Louise*, fille de *Louis*, Baron de Stainville, dont il eut 1. *Jean*, IX. du nom, Comte de Salm, mort sans alliance en 1600; 2. PAUL qui suit; 3. *Claude*, mort sans postérité; 4. *Françoise*, mariée à *Frédéric*, Wild-Rhingrave; 5. *Barbe-Anne*, alliée 1. à *Balthasar* de Haussonville, Gouverneur de Lorraine: 2. à *François* de Coligny, Seigneur d'Andelot, Colonel Général de l'Infanterie Françoise; & 6. *Antoinette-Louise*.

VII. PAUL, Comte de Salm, Baron de Neubourg-sur l'Inn, &c. Grand Chambellan du Duc de Lorraine, épousa *Marie* le Véneur, fille de *Tanneguí* le Véneur, Comte de Tilliéres, Seigneur de Carouges, Lieutenant-Général de Normandie, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Magdelaine* de Pompadour, dont il eut pour fille unique, *Chrétienne*, Comtesse de Salm, mariée à *François* de Lorraine, Comte de Vaudémont.

VI. NICOLAS, fils puîné de JEAN, VII. du nom, Comte de Salm, & d'*Anne* de Haraucourt, fut aussi Comte de Salm & de Neubourg-sur-l'Inn, Capitaine Général de l'Autriche, Conseiller & Chambellan de l'Empereur Ferdinand I, se signala dans les guerres contre les Turcs, contre les Vénitiens, & à la bataille de Pavie, où le Roi François I fut fait prisonnier. Il mourut de la blessure qu'il reçut au siége de Vienne, attaquée par Soliman, Empereur des Turcs en 1529. Il avoit épousé 1. *Isabelle* Roggendorf, fille de *Gaspard*, Baron de Roggendorf, & de *Barbe* de Wilthaus: 2. *Marguerite*, fille de *Thomas* Zerki, Baron Hongrois. Ses enfans du premier lit furent 1. NICOLAS qui suit; 2. *Wolfgang*, Evêque de Padoue, mort le sixiéme décembre 1555, âgé de 41 ans; 3. *Christophle*, mort jeune; 4. *Elisabeth*, mariée 1. à *Pierre*, Comte de Polingen, Hongrois: 2. à *Frédéric* Hofman, Baron de Stirie; 5. *Marguerite*, alliée à *Henri* de Plauwen; 6. *Anne*, femme de *Venceslas*, Baron de Lommer & Meseritz en Moravie; & 7. *N.* . . . morte sans alliance, après avoir flairé des roses: & du second lit vint, 8. *Marguerite*, mariée à *Ladislas* Poppel, Président de la Chambre du Royaume de Bohéme.

VII. NICOLAS, Comte de Salm, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan de Ferdinand, Roi de Hongrie & de Bohême, mourut le 20 décembre 1550, laissant d'*Amelie*, fille de *Bernard*, Comte d'Eberstein, & de *Marie* d'Epstein, *Eginon*, Comte de Salm, fameux Capitaine, mort le septiéme juillet 1574, sans laisser postérité de *Catherine*, Comtesse de Bernstein, ni de *Barbe* d'Orzag, ses deux femmes; 2. JULES qui suit; & 3. *Nicolas*, Comte de Salm, Conseiller de guerre de trois Empereurs, & Gouverneur de Canise, mort en 1580. Il épousa 1. *Catherine*, fille d'*Antoine*, Comte d'Isembourg; 2. *Julienne*, fille de *Maximilien*, Comte de Polheim, dont il eut des enfans, morts jeunes.

VIII. JULES, Comte de Salm, &c. né le onziéme novembre 1531, fut Conseiller & Chambellan des Empereurs Maximilien II, & Rodolphe II, & mourut le deuxiéme juillet 1595. Il épousa 1. *Elisabeth*, fille d'*Alexis* Turzo, Vice Roi de Hongrie, morte le 29 mars 1574; 2. *Anne-Marie*, fille de *Sigismond*, Baron de Dietrichstein, morte en couche le 23 février 1586, âgée de 27 ans. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Anne*, née le 15 mars 1568, mariée le 14 février 1591, à *Jean-Septime*, Baron de Liechtenstein: & 2. *Emilie*, née le sixiéme décembre 1569, morte le 16 octobre 1570. Du second lit sortirent, 3. WEICHARD qui suit; 4. *Jules*, né le quatriéme mai 1579, mort le 30 mars 1581; 5. *Charles*, né le 14 janvier 1584, mort en 1603; 6. *Anne-Elisabeth*, née le septiéme mai 1581, mariée à *Ladislas*, Baron de Lobkowitz; & 7. *Anne-Marie*, née en 1586, morte avec sa mére.

IX. WEICHARD, Comte de Salm, &c. né le 16 septembre 1575, mourut en 1612. Il épousa *Sidonie*, Baronne de Munkwiz, dont il eut dix enfans, qui furent 1. *Anne-Ludomille*, née en 1579, morte sans alliance; 2. *Anne-Marie-Anne*, mariée 1. à *Henri*, Comte de Schlik: 2. à *N.* . . . Baron de Haugwiz, Juge supréme de Moravie; 3. *Elisabeth*, alliée à *N.* . . . Comte de Heusenstein; 4. JULES qui suit; 5. *Polyxéne*, morte sans alliance; 6. CHARLES, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 7. *Ladislas*, né en 1607, mort à Strasbourg en 1628; 8. *Maximilienne*, née en 1608, mariée 1. à *N.* . . . Comte de Liechtenstein: 2. à *Maximilien*, Comte de Waldstein: 3. à *Christian-Guillaume*, Markgrave de Brandebourg; 9. *Judith*, Religieuse à Vienne; & 10. *Weichard*, Comte de Salm, né en 1610, mort sans alliance.

X. JULES, II. du nom, Comte de Salm, &c. né en 1610, fut Capitaine provincial de Moravie, & mourut en 1655. Il avoit épousé 1. *Julie*, Comtesse de Colalto; 2. *Marie-Salomé*, Baronne de Windischgratz, veuve de *N.* . . . Comte de Haugwiz, morte en 1665. Du premier lit vint 1. un fils unique, né en 1638, mort jeune: du second sortirent, 2. FERDINAND-JULES qui suit: & 3. *Marie-Jules*, née en 1655, morte en 1666.

XI. FERDINAND-JULES, Comte de Salm & de Neubourg-sur-l'Inn, Seigneur de Tobazou, de Kogstein, de Kraliz, &c. né en 1650, mourut le troisiéme août 1697, sans laisser de postérité, d'*Anne-Marie-Sibylle*, fille d'*Alexandre-Henri*, Duc de Holstein, morte en 1691.

X. CHARLES, Comte de Salm, frére puîné de JULES II, né en 1604, mourut en 1664. Il avoit épousé en 1637, *Marie-Bernardine*, fille de *Conrad-Guillaume*, dernier de la famille des Comtes de Tubingue, dont il eut 1. FRANÇOIS-LEOPOLD qui suit: 2. *Marie-Elisabeth*, mariée à *Jean-Ferdinand-Ernest*, Comte de Wartemberg; 3. *Isabelle-Amalie*, alliée à *Jaroslas-Florien* Swihowski, Seigneur de Nalzow; 4. *Anne-Claire*, morte sans alliance: 5. *Ferdinand*, Chevalier de Malte; 6. *Weichard-Ignace*, Prévôt de Ratisbonne, & Chanoine de Passau; 7. *Paris-Jules*, Chanoine d'Olmutz & de Passau, mort le onziéme octobre 1701; 8. *Françoise-Barbe*, mariée à *Constantin*, Comte de Thun; & 9. *Jean-Louis*, Comte de Salm, mort à la guerre en 1673.

XI. FRANÇOIS-LEOPOLD, Comte de Salm, &c. a épousé *Marie* Herzenlant, fille de *Rodolphe*, Baron de Freyling, & de *Sabine* Blaarerin de Wartensée, dont il a eu 1. *Wenceslas-François*, né en 1671, Chanoine d'Olmutz & de Breslaw, mort: 2. *Sébastien-Antoine-Ignace*, mort jeune; 3. ERNEST-LEOPOLD-IGNACE qui suit; 4. *Léopold-Sebastien-Wolfgang*, mort jeune; 5. *Marie-Joseph*; 6. *Marie-Anne*; 7. 8. *Marie-Polyxene-Ottile* & *Marie-Françoise-Antoinette*, mortes jeunes; 9. *Marie-Françoise*; 10. *Marie-Anne-Elisabeth*; 11. *Anne-Marie*; 12. *Marie-Herzenlant*; 13. *Marie-Eleonore*; & 14. *Marie-Sidoine-Elisabeth-Eve*.

XII. ERNEST-LEOPOLD-IGNACE, Comte de Salm, &c. succéda en 1697, à *Ferdinand-Jules*, Comte de Salm, son cousin. * *Voyez* Rittershusius. Imhoff, *Notit. Imperii.*

* SALM (Charles-Théodore-Othon, Prince de) Comte Sauvage du Rhin en Daun & Kirbourg, Comte du Rhin en Stein, Libre Baron de Vestingen & d'Anholt, Dynaste de Neuville, &c. Maréchal général de camp, Colonel d'Infanterie, Conseiller intime de sa Majesté Impériale, &c. étoit de l'ancienne & noble

ble Maison des Comtes du Rhin, & s'est encore rendu plus recommandable par ses qualitez personnelles. L'Empereur Léopold, plein d'estime pour son mérite universel, le choisit pour lui confier l'éducation du Prince Joseph, son fils. Il s'aquita si bien de cet emploi, que l'Empereur le fit ensuite son Ministre, & le mit à la tête de ses Conseils. Après avoir rempli ce poste au grand contentement de l'Empereur, il lui demanda la permission de se démettre de tous ses emplois pour passer le reste de ses jours dans la retraite. Il ne l'obtint qu'avec bien de la peine, & il se retira à Aix-la-Chapelle, où il mourut le dixiéme novembre 1710, universellement regretté. Il a laissé trois enfans: 1. un fils marié à Aix-la-Chapelle; 2. *Marie-Eléonor*, Princesse de Salm, mariée à M. le Duc d'Ursel, Gouverneur de la province de Namur pour le service de l'Empereur; & 3. *N....* qui s'est retirée à Nancy en Lorraine. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SALM, bourg. *Voyez* SALME.

* SALMA, fils de Nahasson & pére de Booz, de la Tribu de Juda, l'un des Ancêtres de David & de Jesus Christ. * I. *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 11.

SALMACIS, Nymphe qui aimoit Hermaphrodite, fils de Mercure & de Vénus, le surprit lorsqu'il se baignoit, se jetta dans la fontaine où il étoit, & l'embrassant, elle pria les Dieux de les unir pour jamais. Ce souhait fut exaucé, & leurs deux corps n'en firent qu'un, où étoit néanmoins conservé le sexe de l'un & de l'autre. Voilà ce que dit la Fable: la fontaine où Salmacis embrassa Hermaphrodite, étoit, dit-on, à Halicarnasse, & avoit la vertu d'amollir, & de rendre efféminez ceux qui s'y baignoient. * Ovide, *Metam. l.* 4. *Fab.* 11. *v.* 285 & *suiv.*

* SALMAI, ou SELMAI, de la Tribu de Lévi: ses enfans revinrent de la Captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 7. *v.* 48.

SALMANA. *Voyez* TSALMUNAH.

SALMANAZAR ou SCALMANEÉSER, Roi d'Assyrie, qui monta sur le thrône l'an du monde 3307, & le 728 avant Jesus Christ, étoit fils & successeur de Théglat-Phalasar, ou Tiglath Piléser, qui avoit imposé un tribut aux Israélites. Le Roi Osée refusa de le payer, & s'allia même avec le Roi d'Egypte pour secouer tout à fait ce joug. Salmanazar, pour s'en venger, mit une redoutable armée en campagne, assiégea Samarie & la prit après un siége de trois ans, ruina le Royaume d'Israël, & en transporta les Habitans dans son païs l'an 721 avant Jesus Christ. Elulée, Roi de Tyr, voyant les Philistins abattus par la guerre qu'Ezéchias venoit de leur faire, se servit de cette occasion pour ramener Gath sous son obéissance, dont cette ville s'étoit soustraite quelque tems auparavant: ce qui obligea les Gittéens de recourir à Salmanazar, qu'ils furent si bien engager dans leurs intérêts qu'il marcha avec toutes ses forces contre les Tyriens. A son approche Sidon, Acé, & les autres villes maritimes de la Phénicie, qui jusques là avoient été assujetties aux Tyriens, en secouérent le joug & se soumirent à Salmanazar. Mais les Tyriens, dans un combat naval, ayant battu, avec douze vaisseaux seulement, les flottes combinées des Assyriens & des Phéniciens, qui faisoient ensemble soixante vaisseaux, ils aquirent par là une si grande réputation sur mer, & leur nom devint si redoutable dans cette espéce de guerre, que Salmanazar n'osa plus se commettre avec eux sur la mer; mais convertissant la guerre en siége, il laissa une partie de son armée pour bloquer Tyr, & reprit lui-même le chemin d'Assyrie. Ses troupes réduisirent la place à l'étroit, en bouchant les aqueducs, & en coupant tous les conduits qui y portoient l'eau. Pour y remédier, les Tyriens creusérent des puits & à la faveur de ce secours ils tinrent bon pendant cinq ans, au bout desquels Salmanazar mourut. Ce qui arriva l'année 3321 du monde, & la 714 avant Jesus Christ. Il eut pour successeur son fils Sennachérib. *Cherchez* aussi OSÉE. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 17 & 18. Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *ch. dernier.* Torniel. Salian & Usser, *in Annal. Vet. Testam.* Prideaux, *Hist. des Juifs*, &c. *tome* 1. *p.* 33 & 34.

SALMANSWYLER ou SALOMONSWYLER, bourg avec Abbaïe, dans le Cercle de Souabe, sur la petite riviére d'Ach, à deux lieues de la ville d'Uberlingen, vers le nord oriental, est un Etat immédiat de l'Empire. Elle est de l'Ordre de Citeaux, & la plus riche de celles que cet Ordre posséde en Allemagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALMAS, ou selon M. Tavernier SALMASTRE, ville de Perse dans l'Aderbégian, sur les confins du Diarbékir, à quarante lieues de Tauris vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.* Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 3. *ch.* 4.

SALME, bourg, Chef d'un Comté de même nom. Il est dans le Duché de Luxembourg, aux confins de l'Evêché de Liége, & à six lieues de la ville de Limbourg, vers le midi. On voit près de Salme un petit village, qui porte le nom de *Salme-le-Château*. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALME ou SALMES, ville de Lorraine. *Voyez* SALM.

SALMÉRON (Alfonse) Jésuite, natif de Tolède, dans le XVI siécle, étudia à Alcala, où il se rendit habile dans les Langues, & vint à Paris pour y continuer ses études en Philosophie & en Théologie. Ce fut dans cette ville, qu'ayant rencontré saint Ignace, qui songeoit à établir sa Compagnie, il se rangea entre ses dix premiers compagnons. Depuis il prêcha dans les principales villes d'Italie, avec applaudissement & édification. Il voyagea pour le bien de la Religion en France, en Allemagne, en Pologne, dans le Païs-Bas, & même en Irlande; & assista par l'ordre de trois Papes, au Concile de Trente, où il prononça le Panégyrique de saint Jean l'Evangéliste, qu'on a imprimé à la fin des Actes du même Concile. Il contribua beaucoup à l'établissement du Collége de Naples, où il mourut le 13 février de l'an 1585, âgé de 69 ans. Ses travaux continuels, ses longs voyages, son assiduité à la prédication, ne l'ont pas empêché de laisser à la postérité de bons Ouvrages, qui ont été divisez en seize volumes. Il y en a onze sur diverses questions Evangéliques; & cinq autres sur les Actes des Apôtres & les Epitres Canoniques. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Eusébe Nieremberg, *de Vir. Illust. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

SALMIDI. *Voyez* SALMYDI.

SALMON, fils de *Naasson*, Prince de la Tribu de Juda, après la prise de Jérico, épousa *Rahab*, & fut pére de *Booz*, mari de *Ruth*, & ayeul de *David*, tous nommez dans la Généalogie de Jesus Christ. * *S. Matthieu*, *ch.* 1. Torniel & Salian, *in Annal.*

* SALMON, forteresse de la Haute Hongrie sur la Marise, à une demi-lieue de Lippa. Les Impériaux s'en rendirent maîtres en 1688. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ricaut, *l'Empire Ottoman.*

* SALMON (N.... de) natif de Montfort-l'Amaury, petite ville du Gouvernement de l'Isle de France, commença le service en 1684. En 1689, il fut fait Lieutenant au régiment royal, & employé sur l'état des Ingénieurs. Il servit à douze siéges, & à la défense de Béthune. Après la perte de cette place il fut fait Brigadier d'Infanterie. A la fin de 1733, aux instances réitérées du Maréchal Duc de Villars & du Marquis d'Asfeld, depuis Maréchal de France, il partit pour l'Italie où il devoit être Chef des Ingenieurs dans l'armée de France; mais il mourut à Milan le 25 de janvier 1734. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SALMON, montagne. *Voyez* TSALMON.

SALMON (Jean) *Voyez* MACRIN SALMON.

SALMONA, l'un des campemens des Israëlites dans le désert, où l'on éleva à la vue du peuple piqué par les serpens, l'image du serpent d'airain. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 41.

SALMONE, Promontoire de l'Isle de Créte, que l'on nomme aujourd'hui *le Cap de Salmoni*, que saint Paul côtoya en allant à Rome. * *Actes*, *ch.* 27. *v.* 7.

SALMONÉE, *Salmoneus*, fils d'un certain *Eole*, & petit-fils d'*Hellen*; (car, selon Servius, ce n'étoit pas de celui que la Fable a fait Roi des Vents) étant sorti d'Eolide, avec une grande troupe d'Eoliens, se rendit maître de toute l'Elide, jusqu'aux rives de l'Alphée, & bâtit en cet endroit une ville nommée *Salmone*. Il y épousa *Alcidice*, fille d'*Aleus*, & eut d'elle une fille nommée *Tyro*, mére de *Pélée* & de *Nelée*. Non content de commander dans l'Elide, province du Péloponnése, il fut si présomptueux, que de vouloir passer pour un Dieu. Pour cet effet, il fit dresser un pont d'airain, qui traversoit une grande partie de la ville capitale, aussi nommée *Elide*, & sur lequel il faisoit rouler un chariot, qui imitoit le bruit du tonnerre. Il lançoit des torches allumées sur quelques malheureux, qu'il faisoit tuer à l'instant, afin d'augmenter par cet artifice cette croyance, & de donner plus de terreur à ses Sujets. Quelques Auteurs fabuleux, assurent que Jupiter irrité contre cet impie, le foudroya lui-même. Peut-être qu'il fut tué par le tonnerre, & que c'est ce qui a donné lieu à la fable. * Servius, *sur le livre VI. de l'Enéïde.*

SALMONE, est le nom d'un Cap de l'Isle de Créte, à la pointe la plus orientale de cette isle. Il en est parlé, *Actes*, *ch.* 27. *v.* 7. * *Voyez la Carte du Voyage de S. Paul, par Abraham* Ortélius.

SALMONS-LEAP, c'est à dire, *le saut du Saumon*, est un lieu en Angleterre près de Kilgarran, sur la riviére de Tivy, dans le Comté de Pembrock, où il y a une cascade où l'eau tombe de fort haut. Quand les saumons veulent aller plus avant dans la riviére, ils portent leur queue près de leur gueule, faisant de leur corps une espéce de cercle, & s'abandonnent ainsi à l'eau comme une verge repliée, avec une grande admiration des spectateurs. * Camden.

* SALMUNSTER, petite ville d'Allemagne, comprise dans l'Archevêché de Mayence, vers les confins du Comté d'Isenbourg, est sur le Kintsig au nord-nord-est de Gelnhausen, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

SALMYDI, *Halmydis*, petite ville ou bourg de la Turquie en Europe. Il est sur la Mer Noire dans la Romanie, entre Gatopoli & Stagnara, laquelle quelques uns prennent pour l'ancienne *Halmydessus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALNICH, anciennement *Celydnus*, *Pepylichnus*, riviére de Gréce dans l'Albanie, a sa source dans les montagnes de la Chimére, & se décharge dans le Golfe de Venise, à deux lieues de la Valona vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALO, ville des Etats de Venise dans le Bressan, sur le bord occidental du Lac de Garde, à deux lieues de Bresce vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALO, riviére de l'Espagne Tarraconnoise, dans le païs des Celtibériens, maintenant le *Xalon*, prend sa source dans la Castille Vieille, & passant dans l'Aragon, arrose le bourg de Baubula, où étoit l'ancienne ville de Bilbilis, d'où elle va se rendre dans l'Ebre, à quatre lieues au dessus de Sarragosse. L'eau de cette riviére est excellente pour donner une bonne trempe au fer. * Eusébe Nieremberg, *Hist. Nat. l.* 1. *Voyez* aussi XALON.

SALOBRÉNA ou SALOBREGNA, anciennement *Salambina*, *Selambina*, *Sagalbina*, ville d'Espagne, située sur la côte de Grenade, à treize lieues de la ville de Grenade, vers le midi. Salobréna a une bonne citadelle, située sur un rocher, environnée des eaux de la mer. On y fait un assez grand commerce de sucre & de poissons. Les Rois Mores gardoient leurs thrésors dans la citadelle. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

SALOMÉ, femme du Roi Alexandre Jannée. *Voyez* ALEXANDRE.

S A L O M E', Reine des Juifs. *Cherchez* A L E X A N D R A.

S A L O M E', sœur d'Hérode *le Grand*, eut un grand pouvoir sur l'esprit de ce Prince, qu'elle captivoit par ses artifices, & par un feint amour pour sa personne. Elle lui persuada que Mariamne l'avoit voulu empoisonner, & par ce rapport, fut cause qu'Hérode fit couper la tête à cette Princesse son épouse. Salomé avoit épousé Joseph; mais Hérode l'ayant fait mourir, la maria à Costobare, auquel il avoit déja donné le Gouvernement de l'Idumée & de Gaze. Costobare entra depuis en grand différent avec Salomé, qui lui envoya le libelle de divorce, contre l'usage des Juifs, qui ne donnoient ce pouvoir qu'aux maris. Hérode le fit mourir, & sa sœur travailla à lui rendre odieux Alexandre & Aristobule ses fils, qu'il avoit eus de Mariamne. Quelque tems après Sylleus, Ministre d'Etat d'Obodas, Roi d'Arabie, étant venu traiter quelque affaire avec Hérode, devint amoureux de Salomé. Elle fit paroître de son côté une si grande passion pour cet Etranger, que les femmes du Roi disoient ouvertement qu'elle ne lui avoit rien refusé. Mais ce fut en vain qu'elle voulut l'épouser: Hérode l'en empêcha, & la maria à Alexas. Salomé survêcut à Hérode, & ce Prince par son testament lui laissa les villes de Jamnia, d'Azoth, & de Phazaëlide, avec cinquante mille piéces d'argent. Elle favorisa Antipas contre Archélaüs. Hérode, quelques jours avant qu'il mourût, avoit ordonné à Salomé sa sœur, & à Alexas son beau frére, qu'aussi tôt qu'il seroit expiré ils fissent mourir tous les principaux de la Judée, qu'il avoit fait venir peu de tems auparavant à Jéricho. Mais Alexas & Salomé eurent horreur d'une action si barbare, & renvoyérent tous ces hommes aussi-tôt qu'Hérode eut rendu l'esprit. Salomé eut cinq enfans d'Alexas, savoir *Bérénice*; *Antipater*; *Calléas*; & encore un fils & une fille dont les noms ne sont pas connus. Elle mourut quelque tems après son frére, un an ou deux après la naissance de Jesus Christ. M. Prideaux place la mort de Salomé à l'an dixiéme de Jesus Christ, le 40e d'Auguste. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 15 16 17 *&* 18. *Guerre des Juifs, l.* 1. D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Prideaux, *Hist. des Juifs, tome* 5. *p.* 245.

S A L O M E', fille d'Hérode *le Grand* & de sa neuviéme femme nommée *Elpide*. * Joséphe, *Histoire des Juifs, l.* 17. *ch.* 1. On dit aussi que la fille d'Hérodias, qui dansa devant Hérode *le Tétrarque*, & qui fut cause de la mort de saint Jean-Batiste, s'appelloit *Salomé*. Nicéphore & Métaphraste, disent qu'elle suivit son pére & sa mére dans leur exil: & qu'après leur mort, voulant s'en aller en Espagne, elle périt misérablement dans une riviére glacée qu'elle voulut passer. La glace se fendit sous ses piez, & s'étant enfoncée jusques au cou, elle y demeura suspendue, en punition de ce qu'elle avoit fait couper la tête de Jean-Batiste: mais cela est fort incertain, & paroit même un conte fait à plaisir. La mére des Machabées s'appelloit aussi *Salomé*.

S A L O M E' (Sainte) dont il est parlé dans l'Evangile, étoit de la province de Galilée, femme de *Zébedée*, & mére des Apôtres saint *Jacques* & saint *Jean*. Ce fut elle qui demanda à Jesus Christ de donner à ses deux fils les deux premiéres places dans son Royaume, sur quoi Jesus-Christ lui répondit, que ce n'étoit pas à lui, mais à son pére de les faire asseoir à sa droite ou à sa gauche. Elle suivit Jesus Christ dans la Galilée, & fut du nombre des femmes qui après sa mort vinrent le chercher dans le sépulcre pour l'embaumer, & qui le virent ressuscité. On ne sait rien autre chose de ce qui regarde la vie de Salomé. L'Eglise Gréque honore sa mémoire au mois de mai. La Latine en fait une Fête particuliére au 22 octobre. * *Matthieu, ch.* 27 *&* 28. *Marc, ch.* 15 *&* 16. Tillemont, *Memoires pour l'Hist. Ecclésiast.*

S A L O M E', épouse du Czar Jean Basile, fut enfermée dans un Monastére de Susdal par ordre de son mari, parce qu'il n'en avoit point eu d'enfant pendant vint & un ans de mariage. Lorsque le Patriarche eut rasé la tête de cette Princesse & qu'il lui présenta l'habit monachal, elle fit beaucoup de résistance, ne voulant point qu'on le lui mit & même elle le foula aux piez. Un Seigneur de la Cour voyant cela ne se contenta pas de la censurer, mais alla même jusques à la fraper. La Princesse lui ayant demandé par quelle autorité il la frappoit, il lui répondit que c'étoit par l'ordre du Seigneur. Elle fut donc revêtue malgré sa résistance, & quelque tems après elle accoucha d'un fils nommé *George*. Elle ne le voulut point montrer quoique le Czar eût envoyé exprès à Susdal pour s'informer de la vérité. Salomé se contenta d'embrasser l'Autel & de jurer que ce fils étoit du Czar, & qu'elle lui avoit toûjours été fidéle. D'autres prétendent que ce n'étoit qu'une feinte de la part de la Princesse & qu'elle n'eut point d'enfans. * Héliot, *Hist. des Ordres Monast. tome* 1. *p.* 256 *&c.*

S A L O M I N I (Mario) Jurisconsulte Romain, célébre sur la fin du XV siécle, & au commencement du suivant, sous le pontificat de Léon X, fut engagé par ce Pape à écrire sur le Digeste; & mourut avant que d'avoir mis la main à cet Ouvrage. Ce fut à la priére du Cardinal Jules de Médicis, qui fut depuis Pape, sous le Nom de Clément VII, que ce Jurisconsulte entreprit de soutenir une maniére de Théses sur la Loi *Gallus in ff. tit. de liberis & posthumis*, qu'il réduisit depuis en Commentaires, de la maniére que nous l'avons encore. Il dédia au même Pape Léon X, un Traité *de Principatu*, & il en publia divers autres, *de Bono & Æquo; De Voluntario & Involuntario*, &c. * Fischard, *in Vitis Jurisconsult.* Gesner, *Biblioth. &c.*

S A L O M O N, Roi d'Israël, fils de *David* & de *Bersabée* ou *Bath-Seebah*, femme d'*Urie*, naquit l'an 3002 du monde, & le 1033 avant Jesus Christ. Outre le nom de Salomon, qui signifie *Pacifique*, il porta encor celui de *Jedidiac* qui signifie *aimable au Seigneur*, & prit lui même celui de *Cobeleth*, c'est à dire, *d'Ecclésiaste* ou de *Prédicateur*. David ordonna à Sadoc ou Tsadok, au Prophéte Nathan & à Banajas ou Bénajas, fils de Joïada ou Jéhojadah, de mener Salomon à Gihon, & de le sacrer Roi de Juda & d'Israël. Cet ordre fut promptement & ponctuellement executé; David fit asseoir Salomon sur son thrône, & lui donna sur le champ le Gouvernement de l'Etat. Adonias ou Adonija (qui s'étoit fait déclarer Roi par le Grand Prêtre Abiathar & par Joab, Général des troupes de David) ayant appris cette nouvelle, en fut très épouvanté; & craignant la colére de Salomon, il alla embrasser les cornes de l'autel, qu'il ne voulut point quitter, qu'il n'eût reçu quelque assurance que Salomon ne le feroit pas mourir. Il ne jouït pas longtems de cette grace: car ayant demandé Abisag de Sunam ou la Sçunamite en mariage, Salomon en conçut une si grande colére, qu'il ordonna à Banajas de le faire mourir. Salomon ôta la souveraine sacrificature à Abiathar, qu'il relégua à Anathot ou Hanathot, & ordonna à Banajas d'aller tuer Joab, qui s'étoit refugié dans le tabernacle du Seigneur. Il donna la charge de Général de l'armée à Banajas, & celle de Grand-Prêtre à Sadoc; & fit mettre à mort Séméï. Après que Salomon eut affermi son régne, & fait mourir tous les ennemis de son pére, il rechercha l'alliance du Roi d'Egypte, dont il épousa la fille. Peu de tems après Dieu lui apparut en songe, & lui témoigna qu'il l'aimoit à cause de David son pére, qu'il lui accorderoit ce qu'il souhaiteroit, & qu'il n'avoit qu'à le lui demander. Alors ce Prince, considérant avec humilité qu'il étoit Roi d'un grand peuple, que cette dignité devoit être soutenue par une grande prudence, & que plus elle l'élevoit, plus elle l'engageoit à de grandes choses, crut que ce qui lui étoit le plus nécessaire, étoit la Sagesse, pour bien gouverner ses Etats. Dieu agréant les demandes de ce jeune Prince, lui départit plus de sagesse qu'à tous les hommes qui l'avoient précédé, & qui le devoient suivre; & par surcroit il le rendit le plus riche & le plus magnifique de tous les Rois. Les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, & le *Cantique des Cantiques*, qui nous restent de lui, & qui sont reçus entre les livres sacrez, prouvent sa connoissance dans la Morale, dans la Politique & dans l'Oeconomie. L'Ecriture marque qu'il composa 3000 Paraboles, 1500 Cantiques, ou 5000 selon Josephe, & qu'il avoit composé des Traitez sur toutes les plantes, depuis le cédre du Liban jusqu'à l'hyssope, & sur tous les animaux de la terre, les oiseaux, les reptiles & les poissons. [illegible] a publié sous son nom le *Pseautier de Salomon*, qui contient [illegible]uit Pseaumes, qui furent trouvez en Grec dans la bibliothéque d'Ausbourg par André Schott, & qui ont été traduits en Latin, & donnez au public par le Pére Jean Louis de la Cerda, avec des explications de sa façon. Les Savans conviennent qu'ils sont de quelque Juif Hellénitte. Ces 18 Pseaumes n'étoient pas inconnus aux Anciens. Ils étoient dans le fameux Manuscrit Alexandrin que l'on conserve en Angleterre. L'Auteur de la Synopse sous le nom de S. Athanase, Zonare & Balsamon, sur le Canon 59 de Laodicée, font mention des Pseaumes de Salomon. Il fit alliance avec Hiram, Roi de Tyr, à qui il envoya des Ambassadeurs, pour le prier de lui permettre de faire couper des cédres & des sapins dans ses Etats, afin d'en bâtir un temple au Seigneur. Il employa plus de deux cens cinquante mille hommes à la construction de ce temple, dont on peut voir les dimensions, & ce qui le concerne, dans l'article T E M P L E. Joseph dit que de son tems on conservoit encore dans les Archives de Tyr, les lettres que Salomon & Hiram s'écrivoient mutuellement. Il cite Dion & Ménandre, qui disoient que ces deux Princes s'envoyoient l'un à l'autre des Enigmes à expliquer, que Salomon en ayant envoyé un jour au Roi de Tyr, une dont il ne put donner la solution, Hiram fut obligé de lui payer une grosse somme d'argent; mais qu'après cela un Tyrien, nommé *Abdémon*, les expliqua, & en proposa d'autres à Salomon dont ce Prince ne pouvant donner l'explication, fut condamné à donner au Roi de Tyr une grosse somme. Il fit bâtir un magnifique palais, pour lui & pour ses femmes, & employa vint ans à faire construire tous ces bâtimens. Il obligea les Amorrhéens, les Héthéens, les Phérézéens, les Hévéens, & les Jébuséens à lui payer tribut. Il équipa une flotte à Asiongaber ou Hetsjon-Guéber, & l'envoya à Ophir, d'où elle rapporta une grande quantité d'or. On lui attribue le livre de la *Sagesse* & de l'*Ecclésiastique*; mais ils sont d'autres Auteurs. Le jugement qu'il donna pour découvrir quelle étoit la véritable mére d'un enfant que deux femmes demandoient en même tems, fit connoître sa sagesse extraordinaire dans un âge peu avancé. La Reine de Saba voulut être témoin des merveilles du régne de Salomon, qui les couronna par le bâtiment du temple de Dieu, qu'il fit construire avec une magnificence incroyable. Mais la sagesse dont il étoit rempli, ne l'empêcha pas de tomber dans les fautes dont un homme, avec un peu de sens commun ne paroit pas devoir être capable. Car après avoir donné des marques publiques d'une singuliére piété; après avoir montré dans les affaires de son royaume une prudence extraordinaire; après avoir fait jouir son peuple d'une paix profonde, obligé tous les peuples infidéles qui étoient demeurez parmi les Israëlites à lui payer de gros tributs depuis leur entrée dans la Palestine, & étendu les frontiéres de son état jusqu'à l'Euphrate, il s'abandonna à des crimes infames & honteux. De l'amour de la sagesse il passa à l'amour des femmes, & de l'amour des femmes à l'idolâtrie. Il eut jusqu'à sept cens femmes, qui portoient toutes le titre de Reines ou de Princesses, & trois cens concubines, quoique la Loi de Dieu, qui permettoit alors la pluralité des femmes, défendit de les multiplier en si grand nombre, & sur tout de s'allier avec les étrangéres. Sa complaisance pour ces femmes qu'il avoit prises dans l'Egypte, dans le païs des Ammonites & des Moabites, le porta à bâtir des temples à Astarte, Hasçtoreth ou Hasçtaroth, Dieu ou Déesse des Sidoniens; à Moloch ou Milcom idole des Ammonites; à Chamos ou Kémos idole des Moabites; & à commettre d'autres abominations semblables. Dieu lui fit annoncer alors qu'il alloit diviser son Royaume, & qu'il donneroit dix Tribus à Jéroboam. Ainsi la fin de

Salomon ne répondit pas à ſes commencemens ; & le plus ſage de tous les hommes finit ſa vie dans un état qui donne un juſte ſujet de douter de ſon ſalut, quoique pluſieurs des Péres croyent qu'avant ſa mort il a fait pénitence de ſes deſordres, & que le livre de l'Eccléſiaſte en eſt-le fruit. Ce Prince mourut l'an du monde 3060 & le 975 avant Jeſus Chriſt, à l'âge de 58 ans, & après en avoir régné 40. Au reſte, nous ne pouvons omettre que Salomon a été accuſé de Magie. Ce que Joſéphe dit d'un livre que ce Roi avoit compoſé pour chaſſer les Démons des corps, a donné lieu à cette créance. On le fait Auteur de divers Ouvrages, qui ont été publiez ſous ſon nom ; mais il ne faut que voir le titre, pour connoître qu'ils lui ſont fauſſement attribuez. Génébrard ne fait mention que de trois, & Pinéda que de quatre ou cinq ; mais d'autres en nomment davantage. Albert *le Grand* en cite cinq dans ſon Miroir d'Aſtrologie, 1. *Liber Almadal*, 2. *Liber novem Annulorum* ; 3. *Liber de novem Candarüs* ; 4. *De tribus figuris Spirituum* ; & 5. *De ſigillis ad Demoniacos*. Trithême fait mention de quatre autres, 1. *Clavicula Salomonis ad filium Roboam* ; 2. *Liber Lamaris* ; 3. *Liber Pentaculorum* ; & 4. *De officiis Spirituum*. D'autres y ajoûtent les livres, *Raziel*, *De Umbris Idearum* ; *Teſtamentum Salomonis* ; *& de Necromantia ad filium Roboam*. Le Pére Gretſer aſſure avoir vu ce dernier, écrit en Grec, dans la bibliothéque du Duc de Baviére. Au fonds, tous ces Ouvrages ſont de pures ſuppoſitions ; & nous pouvons ſûrement conclurre que ſi Salomon a fait le Livre dont parle Joſéphe, ce fut après ſon idolâtrie, lorſque l'amour des femmes l'eut jetté dans ce déréglement, qui étoit auſſi la ſuite du culte des idoles. Ainſi l'Ecriture dit du Roi Manaſſé ou Manaſſés, qu'il conſultoit les Devins, & qu'il établit des Augures. Joſéphe ajoûte qu'après la mort de Salomon, les Juifs ſe ſervoient de ſon ſecret pour chaſſer les Démons. Voici comme il en parle : „ Entre les livres de Salomon, il y en avoit qui „ avoient même la force de chaſſer les Démons, ſans qu'ils o- „ ſaſſent revenir. Cette maniére de les chaſſer eſt encore en „ grand uſage parmi ceux de nôtre nation ; & j'ai vu un Juif, „ nommé *Eleazar*, qui en la préſence de l'Empereur Veſpaſien, „ de ſes fils, & de pluſieurs de ſes Capitaines & Soldats, dé- „ livra pluſieurs poſſédez. Il attachoit au nez du poſſédé un „ anneau, dans lequel étoit enchaſſé une racine, dont Salo- „ mon ſe ſervoit à cet uſage ; & auſſi-tôt que le Démon l'avoit „ ſentie ; il jettoit le malade par terre, & l'abandonnoit. Il „ récitoit enſuite les mêmes paroles que Salomon avoit laiſſées „ par écrit ; & en faiſant mention de ce Prince, il défendoit au „ Démon de revenir. Mais pour faire mieux voir l'effet de ſes „ conjurations, il emplit une cruche d'eau, & commanda au „ Démon de la jetter par terre, pour faire connoître par ce ſi- „ gne qu'il avoit abandonné ce poſſédé ; & le Démon obéït." Peut-être les plus ſenſez auront-ils lieu de regarder ce récit comme un conte. * I. ou III. *Rois*. II. *Chron.* ou *Paralip.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *c.* 1 *&* 2. Saint Jérôme, *in Comment. &c.* Sixte de *Sienne*, *Biblioth. Sacra.* Bellarmin, de *Script. Eccleſ. & de Verbo Dei.* Pineda, *de Reb. Salom.* Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teſtamenti.* Liranus. Abulenſis. Delrio, &c. *in Comment.* Uſſerius, *Annal.* & les autres Auteurs citez par Naudé, *Apologie des grands Hommes accuſez de Magie*, & par le Pére Théophile Raynaud, *l. de Calumnia*, *ſect.* 2. *c.* 13.

SALOMON, Roi de Hongrie, étoit fils d'*André* I, que ſon frére *Béla* I déthrôna en 1061, & ſuccéda à cet uſurpateur. Ce fut l'Empereur Henri IV, qui le remit ſur le thrône de ſon pére en 1063. Il fut couronné à Elbe, fit la guerre aux Bohémes, & régna juſqu'en 1074, que ſes couſins Geiſa & Ladiſlas, fils de Béla, le chaſſérent de ſon Etat. Depuis il prit l'habit de Religieux, & mourut à Pola en Iſtrie l'an 1095. * Martin Fumée, *Hiſtoire de Hongrie.* Bonfinius, *de Reb. Hungaricis. Script. Rer. Hung.*

SALOMON, Duc de Bretagne, neveu de Nominogus, Duc de Brétagne, par Rivalon, frére aîné de Nominogus. Rivalon mourut aſſez jeune. Salomon étoit couſin germain de Harispogus ou Eriſpoë, le ſucceſſeur de Nominogus, & comme il crut avoir plus de droit à ce Duché que Harispogus, il commença à ſe former un parti des Grands du païs, & ſut ſi bien faire, que Charles *le Chauve*, qui peu auparavant avoit fait la paix avec Harispogus, l'attaqua de nouveau. Mais une nouvelle paix s'étant concluë peu de tems après entre Charles & Harispogus, à condition que Louïs, le fils de Charles, épouſeroit la fille de Harispogus & ſuccéderoit dans le Duché, après la mort du beau-pére, Salomon réſolut de tenter tout. Un jour donc étant accompagné d'un certain Almar, il tira l'épée contre Harispogus & le tranſperça, quoiqu'il ſe fût réfugié auprès d'un Autel. Cela ſe fit l'an 855. Les Grands du païs ne parurent pas mécontens de cette action, parce qu'ils ſe voyoient par là hors du danger de tomber ſous le gouvernement des Francs, qu'ils haïſſoient mortellement. Charles *le Chauve* fit mine de vouloir venger la mort de Hariſpogus, mais il ſe laiſſa d'autant plutôt appaiſer qu'il ne ſe fioit pas trop à ſes propres gens, & qu'il étoit alors en querelle avec Louïs *le Germanique*, ſon frére cadet. Cet accommodement avec Charles n'empêcha pas Salomon de ſe mettre à la tête des Princes François mécontens, & de chaſſer du Maine Louïs, le fils de Charles, à qui ſon pére avoit donné ce païs. Peu de tems après, ce jeune Prince ſe laiſſa aiſément perſuader de ſe ranger dans le parti de Salomon contre ſon propre pére. Les Normans, qui dans ce tems-là, faiſoient un grand pillage dans la Bretagne auſſi bien que dans les Provinces de France, furent cauſe, comme ennemis communs des deux partis, qu'on en vint à un accommodement, en conſéquence duquel, Charles, outre une couronne extrémement riche & précieuſe, envoya à Salomon un ſecours de Cavalerie. Mais ces troupes auxiliaires, faiſant plus de mal que de bien par leurs voleries, furent bientôt rappellées. Salomon cependant ſe trouva trop foible pour réſiſter ſeul aux Normans & fit la paix avec eux. Il ne l'obtint qu'en promettant de leur donner 500 vaches. Charles *le Chauve* aſſiégea enſuite les Normans dans Angers, où, comme dans leur capitale, ſe trouvérent réünies toutes leurs forces. Salomon ſervit alors les intérêts communs d'une maniére admirable, ſi Charles eût voulu profiter de ſon avantage. Voici ce que fit Salomon. Il creuſa un foſſé depuis la riviére du Maine, qui alors traverſoit la ville d'Angers juſques à un certain endroit de la Loire. Il donna ainſi tout d'un coup un nouveau cours au Maine & ouvrit par là à l'armée de Charles une entrée libre & aiſée dans la ville. Ce nouveau canal ſert encore aujourd'hui de lit au Maine & porte le nom de *la Reculée*, à cauſe que par là Salomon fit reculer les eaux de la ville d'Angers. Mais Charles, malgré tout cela, préféra de faire la paix avec les Normans, peu accoutumez cependant à obſerver les traitez qu'ils faiſoient. Charles ne laiſſa pas que de témoigner à Salomon une grande reconnoiſſance. Il lui envoya une couronne & des habits de pourpre, le reconnut pour Roi, & lui accorda le privilége de faire battre de la monnoye d'or, avec cette ſeule condition, que Salomon reconnoîtroit toûjours la ſupériorité des Rois François. Lorſque le bonheur de Salomon paroiſſoit être monté à ſon comble, il étoit le plus près de ſa ruïne. La ſource du malheur vint des Evêques que Nominogus avoit mis à la place de ceux qu'il avoit dépouillez de leurs Evêchez, parce qu'ils ne voulurent pas conſentir qu'ils fuſſent démembrez de l'Archevêché de Tours. Nominogus fit cela, ſous le prétexte que l'Archevêché de Tours dépendoit d'un autre Souverain. Salomon ayant enſuite témoigné qu'il ſouhaitoit de remettre les choſes ſur l'ancien pié, & de s'accommoder avec l'Archevêque de Tours, les Evêques intrus virent que le fondement de leur nomination alloit être ruïné par là, & qu'on ne les regarderoit plus que comme des uſurpateurs. Courantgen, Evêque de Vannes, anima tous les autres, & cela avec d'autant plus de feu, que l'Evêque Suſanne, dont il occupoit la place, étoit encore en vie. Toute l'amitié & la faveur dont Salomon l'avoit honoré juſques alors, ne purent le détourner de ſon mauvais deſſein. Paſquite, Comte de Vannes, auſſi favori de Salomon, ſe mit dans le parti de l'Evêque. Gurvant, Comte de Rennes & gendre de Hariſpogus, avoit juſques alors témoigné une fidélité inviolable à Salomon, mais il crut qu'alors l'occaſion étoit venue de ſe venger de la mort de ſon beau-pére. Bref, preſque toute la Bretagne conjura contre Salomon, juſques à ſes Soldats, de ſorte qu'il ne trouva d'autre refuge que l'Egliſe & l'Autel, mais ils ne le protégérent pas mieux que Hariſpogus, qu'il avoit lui même autrefois aſſaſſiné au pié d'un Autel. On dit pourtant que de peur que par ſa mort les Saints ne fuſſent ſouillez, il ſortit volontairement de cette retraite, & ſes ennemis ayant commencé par lui arracher les yeux de la tête, il mourut de ces playes avant qu'ils euſſent achevé de délibérer quel tourment ils lui feroient ſouffrir. Cela arriva le 25 juin de l'an 874. Son fils Wigan, à qui le pére alloit remettre le Gouvernement de ſes Etats, tomba auſſi entre les mains des Conjurez, & depuis lors aucun Ecrivain n'en fait mention, de ſorte qu'il n'y a point de doute qu'il n'ait été maſſacré. Paſquite & Gurvant partagérent enſuite la Bretagne entre eux. Les circonſtances de la mort de Salomon jointes à ſon zéle pour l'Archevêché de Tours, & à l'ardeur avec laquelle on cherchoit dans ce tems-là, à groſſir les liſtes des Martyrs, ont donné occaſion d'en faire un Martyr, & les Bretons le révérent encore aujourd'hui ſous le nom de S. Salomon. * Argentré, Du Pas & Lobineau, *Hiſt. de Bretagne. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

SALOMON, Evêque de Conſtance, naquit à Ramſchwag, petit endroit de la Turgovie. Son habileté dans les affaires fit qu'il fut Conſeiller de cinq Empereurs conſécutifs, ſavoir de Louïs *le Bégue*, de Charles *le Gros*, d'Arnould, de Louïs IV, & de Conrad I. Il fut dans le commencement Abbé d'Ellwangen, mais en 890 la faveur de l'Empereur & l'amitié intime de Hatton, Archevêque de Mayence, lui firent non ſeulement avoir l'Abbaïe de S. Gall, mais auſſi l'Evêché de Conſtance & l'Abbaïe de Pfeffers. Stumpfius rapporte qu'il eut en même tems douze Abbaïes ou Prélatures. De ſon tems il y avoit deux Ducs régnans en Souabe, Bertholde & Erchinger, dont le Gouvernement s'étendoit juſques ſur l'autre bord du Lac de Conſtance. Comme donc l'Empereur Arnould avoit donné à Salomon diverſes Terres qui appartenoient aux Maîtres du Lac, ils en furent très-mécontens, & firent tous leurs efforts pour perdre cet Evêque, en la perſonne duquel ils avoient un ennemi puiſſant. Un jour ils ſurprirent l'Abbaïe de S. Gall où Salomon faiſoit ordinairement ſa réſidence, & avoient formé le deſſein de s'aſſurer de ſa perſonne, mais l'Evêque en ayant eu le vent aſſez tôt, il eut le tems de leur échapper & de rendre ainſi leur entrepriſe inutile. Là-deſſus Salomon porta ſes plaintes à l'Empereur, qui regarda les deux Ducs comme coupables du crime de léze Majeſté, & les fit amener priſonniers à Ingelheim, où ils demeurérent juſques à ce que Salomon & l'Archevêque de Mayence euſſent obtenu leur grace de l'Empereur. L'inimitié ne fut pas pour cela éteinte, car l'Evêque ayant fait habiller en Gentilshommes deux Bergers qui avoient pris un cerf, & leur ayant ordonné d'aller préſenter la bête, en leur propre nom, aux deux Ducs, ils en furent ſi piquez lorſqu'ils apprirent la vérité du fait, qu'ils cherchérent toutes les occaſions de ſe venger de l'Evêque. La rage de ces deux Seigneurs augmenta encore, lorſque l'Empereur fit préſent à l'Abbaïe de S. Gall, du bourg de Stamheim dans la Turgovie, qu'ils comptoient d'hériter un jour. Là-deſſus on en vint aux voyes de fait. Les Soldats des Ducs pillérent & ravagérent le païs de l'Evêque, malgré les exhortations & les défenſes qui en furent faites. Cette petite guerre ayant duré pendant un an, il arriva, que l'Evêque rencontra par hazard en route les deux Ducs & ſe plaignit

gnit à eux de leurs violences. Au lieu d'y répondre, ils se saisirent de lui, le conduisirent dans l'hôtellerie la plus proche & y délibérérent de quelle mort ils le feroient mourir. Le neveu des Ducs, qui d'abord avoit voulu l'assassiner, fut d'avis qu'on lui coupât premiérement les deux mains & qu'ensuite on lui arrachât les yeux. Il fut enfin conclu qu'on le meneroit prisonnier au château de Dibboldsburg, où l'épouse d'Erchinger faisoit sa demeure, afin que cette Dame, qui haïssoit infiniment l'Evêque, pût le maltraiter à loisir & plus que s'il étoit entre les mains des bourreaux. Il fut donc mis sur un cheval & l'on marcha vers le château. Chemin faisant, ils rencontrérent quelques Bergers, qui saluérent fort humblement l'Evêque, dont Bertholde fut si irrité que sur le champ il leur fit couper les piez. L'Evêque étant arrivé dans sa prison, la Duchesse Berthe, contre toute attente, le reçut fort gracieusement & déplora l'entreprise hardie de son époux, qui avoit osé violer le caractére d'un Ecclésiastique d'un si haut rang. Les Ducs eux mêmes commencérent à se repentir de ce qu'ils avoient fait & se retirérent en hâte dans leur château de Twiel en Hégau. Mais trois jours après, les amis de l'Evêque les ayant déterrez, les surprirent pendant qu'ils dormoient profondément & les firent prisonniers, après quoi la Duchesse Berthe donna la liberté à Salomon. L'année suivante 915, les deux Ducs accusez à la Diete de l'Empire, tenue à Mayence, furent mis au Ban, leurs biens confisquez & eux mêmes condamnez à avoir la tête tranchée. Cette sentence ne fut exécutée que le 21 janvier 917, près du village d'Aldingen. En 918, Salomon fit un voyage à Rome où le Pape lui fit présent de quelques Reliques de S. Pélage, qui ont depuis été conservées à Constance. Il mourut l'an 919. Il laissa quelques Ouvrages en vers, adressez à l'Evêque Dadon, & que Canisius rapporte, *Antiq. Lect. tome* II. Stumphius dit que Salomon avoit eu dans sa jeunesse une fille naturelle d'une si grande beauté que l'Empereur Arnould en devint éperdument amoureux; mais qu'elle avoit mieux aimé se dérober par la fuite que de se prêter aux desirs du Monarque. Il ajoute qu'elle fut ensuite mariée en Suisse à un Gentilhomme de la famille de Notker. * Stumphius, *Chron. l. 5. c.* 33. 34 *&* 35. *Dictionnaire Allemand.*

SALOMON. Il y a eu plusieurs Rabbins de ce nom; mais le plus célébre est celui que l'on désigne ordinairement sous le nom de *Rasche*, & que la plupart des Chrétiens nomment *Salomon Jarchi*. M. Simon nous assûre qu'il faut l'appeller avec les Juifs *Ben Isaki*, c'est à dire, *fils d'Isaac*, & qu'il n'étoit pas de Lunel en Languedoc, comme plusieurs l'on cru, mais de Troyes en Champagne. Nicolas de Lira a rempli ses Commentaires sur l'Ecriture, des explications de ce Rabbin, qu'il appelle R. Salomon, & beaucoup d'autres Chrétiens l'ont aussi cité après lui. Ses Commentaires sur l'Ecriture ont été imprimez dans les grandes Bibles Hébraïques de Venise & de Bâle. Les Juifs le considérent comme un de leurs plus excellens Interprétes, parce qu'il suit le plus souvent les explications de leurs péres dans le Talmud, & qu'il est extrémement attaché à leurs Traditions. Il vivoit dans le XII siécle; & entre ses Commentaires sur l'Ecriture, il composa sur le Talmud Babylonien des Gloses, qui sont fort estimées des Juifs. R. Isaac Achias, dans l'Introduction du livre qu'il a écrit en Espagnol sur les six cens treize préceptes de la Loi des Juifs, dit que R. Salomon Isaaki a commenté toute la Bible & toute la *Gemare*, avec tant de briéveté & d'érudition, qu'il a mérité parmi eux le nom de *Prince des Commentateurs*. * M. Simon.

SALOMON JAPHE, Rabbin du XV siécle. Il quitta l'Allemagne, sa patrie, pour se rendre à Constantinople. Il y expliqua le Talmud de Jérusalem, & le rendit plus complet qu'il n'étoit auparavant, en y ajoutant les éclaircissemens nécessaires. Il publia deux autres Ouvrages, *Japhe Enaim*, *Beau des yeux*, & *Japhe Mare*, *Beau à voir*. Il faisoit allusion à son nom de *Japhe* qui signifie *beau*. L'un de ses Ouvrages contenoit des Sermons, & l'autre l'explication du Middrash Rabba sur le Pentateuque. * Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 2068.

SALOMON BEN VIRGA, Rabbin célébre en Espagne, au commencement du XVI siécle, y exerçoit la Médecine parmi ceux de sa Secte. Il écrivit une Histoire de ce qui est arrivé aux Juifs depuis la destruction du temple de Jérusalem jusqu'à son tems. Cet Ouvrage est intitulé *Schebet Juda*, c'est à dire, *Tribus Juda*, ou plutôt, *Virga Juda*. Ce qu'il y a de plus considérable dans ce livre, c'est qu'il rapporte plusieurs disputes qui ont été entre les Chrétiens & les Juifs, sur tout en Espagne, & qu'il produit les raisons de part & d'autre. Il rapporte fort au long celle qui fut faite à Gironne en présence du Pape Benoît XIII, appellé *Pierre de Lune*, des Cardinaux, & de quelques Evêques, entre Josué Larki, qui avoit été Juif, & qui s'appella *Jérôme de Sainte-Foi*, étant Chrétien, & entre plusieurs Rabbins. Le fond de leur dispute étoit sur l'explication du passage du Talmud, d'où Jérôme de Sainte-Foi prouvoit que le Messie étoit venu. Cet Ouvrage mérite d'être lu, même des Chrétiens. Buxtorf, qui en a parlé dans sa Bibliothéque, sans marquer le nom de l'Auteur, témoigne que ce livre a été imprimé par les Juifs à Mantoue, & qu'il y en a eu une Version Allemande, imprimée à Cracovie en 1591. On en a donné une édition Hebraïque à Prague en 1619, & d'autres en la même Langue à Venise, à Constantinople, à Salonique, & à Amsterdam. Les Juifs en ont aussi fait une Version en Langue Portugaise. Gentius l'a traduite en Latin, & cette Version a été imprimée à Amsterdam en 1651, avec ce titre, *Historia Judaica Res Judæorum ab eversa æde Hierosolymitana ad hæc fere tempora usque complexa*. Cette Histoire n'est pas toujours aussi fidéle qu'on le desireroit. Ganz reléve Salomon Ben Virga, de ce qu'il a osé avancer que les Juifs avoient beaucoup souffert sous l'Empereur Auguste, ce qui n'est fondé sur aucun monument historique. Salomon est encore l'Auteur du *Schebet Hefrato*, *la Verge de son indignation*. Il parle de cet Ouvrage dans son *Schebet Juda*. * M. Simon. Buxtorf, *Biblioth. Rabb.* J. C. Wolfii, *Biblioth. Hebr.*

SALOMON LURIA, Rabbin fameux du XVI siécle. Ceux de sa nation le nommoient *la Couronne d'Israël*, & *la Merveille du tems*. Il composa un Ouvrage intitulé *Jam Salomonis*, *la Mer de Salomon*. Il y examinoit particuliérement le stile & les phrases du Talmud. Il mourut l'an 1573. * Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 2070.

SALOMON DE OLIVERA, Juif Portugais & Rabbin à Amsterdam, vivoit sur le milieu du XVII siécle. Il a laissé plusieurs Ouvrages, *Ajelet Ahabim*, *la Biche aimable*, livre de Paraboles & de Sentences Morales, imprimé à Amsterdam, en 1665; *Dal Sefatajim*, *la Porte des Lévres*, Grammaire Chaldaïque; *Dareche Nohami*, *les Voyes agréables*, Logique Rabbinique; *Dareche Johova*, *les Voyes de l'Eternel*, indice alphabétique des devoirs; *Jad lachon*, *l'Instrument de la Langue*, Grammaire Hébraïque écrite en Portugais; son Lexicon Hébreu & Portugais, imprimé en 1682, à Amsterdam; *Schirschot gaflut*, *les Chaines de la terminaison*, livre en faveur de ceux qui veulent s'exercer dans la Poësie; *Tekuphat Hachanah*, *la Révolution de l'année*, où il traite du Comput Astronomique & de la maniére d'accorder les mois lunaires avec les solaires; un livre *des Accens* sous le titre de *Medecine de la Langue*; un Sermon pour l'Inauguration de la Synagogue des Espagnols à Amsterdam, & plusieurs vers en Hébreu. * J. C. Wolfii, *Bibliotheca Hebræa*.

SALOMON (François-Henri) naquit à Bourdeaux le quatriéme octobre 1620, d'un pére qui étoit Conseiller au Parlement de cette ville. Il fut reçu Avocat Général au Grand Conseil en 1638, âgé de 18 ans. Le 21 novembre 1646, il fut reçu Membre de l'Académie Françoise. Environ l'an 1618, l'état de ses affaires ne lui permettant pas de se soutenir à Paris, il se retira dans sa Province, & y fut d'abord Lieutenant-général du Sénéchal de Guienne. Il épousa ensuite la fille d'un Président à Mortier au Parlement de Bourdeaux, & après la mort de son beau-pére, il exerça cette charge de Président. Il mourut sans enfans le deuxiéme mars 1670. Le Roi Louis XIV l'avoit honoré du Cordon de Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en considération des services qu'il avoit rendus à l'Etat durant les mouvemens de Toulouse & de Bourdeaux. Vigneul-Marville le fait descendre de Marco de Salomon, Noble Vénitien; mais M. l'Abbé d'Olivet dit que toute cette noblesse n'est qu'une fable, dont ses propres héritiers sont les premiers à se moquer. On a de lui, *Paraphrase d'un Pseaume en vers; Discours d'Etat à M. Grotius, sur l'Histoire du Cardinal Bentivoglio*; à Paris, *in octavo* 1640; *De Judiciis & pænis*, *item de Officiis Viræ civilis Romanorum libri duo*, *in douze*, 1665. * *Hist. de l'Académie Françoise*, *tome* 1. Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire de Littérature*, *tome* 3. *p.* 154. édit. de Rotterdam.

SALOMON SALMAN, fils de *Juda Lew*, Juif du XVIII siécle, & qui se dit de la race d'Aaron. Il s'est appliqué dans différentes villes de la Hollande & de l'Allemagne à enseigner les enfans. Il a donné au public *Sepher Binjan Schelomo*, *le livre de l'édifice de Salomon*, à Francfort, sur le Mein en 1708. C'est une Grammaire Hébraïque sacrée. Ce livre a déplu aux Juifs, parce que les anciens Grammairiens & Docteurs, comme Aben Esra, Kimchi, Elias Levita, Isaac Abarbanel & plusieurs autres, y sont critiquez. Les Rabbins de Francfort avoient dessein de faire brûler cet Ouvrage, mais des avis plus modérez, & les rétractations de l'Auteur, ont détourné cet orage. Le livre dont il s'agit renferme une Grammaire complette, digne d'être consultée par les Chrétiens eux mêmes. L'Auteur se plaint de ce que les Juifs négligent trop l'étude de la Grammaire. * J. C. Wolfii, *Bibliotheca Hebræa*.

SALOMON (Isles de) grandes isles de la Mer du Sud, ou Mer Pacifique, vers la Nouvelle Zélande, furent découvertes par Alvarès Mendoza en 1567. Nous avons connoissance de dix-huit ou vint de ces isles, qui sont, Sainte-Isabelle, S. George, S. Marc, S. Nicolas, les Roches, S. Jérôme, Guadalcanal, Bonvilla, Saint-Dimas, Floride, Malaita, Atregada, les trois Maries, Saint Jacques, Saint-Christophle, Nom de Dieu, Sainte-Anne & Sainte-Catherine. Elles sont toutes grandes, mais peu fréquentées par les Européens. * Baudrand.

SALOMONSWYLER. *Voyez* SALMANSWYLER.

SALON, en Latin *Salum*, ville de France en Provence, est entre Aix & Arles, & a une église collégiale & diverses autres maisons religieuses. Les noms de Michel & de César Nostradamus ont illustré cette ville, qui a été aussi la patrie du célébre d'Hozier, Juge des Armes & Blasons de France, mort à Paris en 1660.

SALON (Michel-Thomas) natif de Valence, ville d'Espagne, Religieux Hermite de saint Augustin, étoit Docteur & Professeur en Théologie à Valence, & a laissé un gros volume, *de Justitia & Jure*, *&c.* * *Biblioth. Hispan.*

SALONA, anciennement *Amphissa*, autrefois la capitale des Locres Ozolanes en Achaïe, est maintenant dans la Livadie, sur une montagne, au sommet de laquelle il y a une citadelle. Elle est à neuf lieues de la ville de Lépante, vers le nord oriental, & a un Evêché suffragant d'Athénes. Elle est peuplée de Chrétiens & de Turcs, qui sont presque en nombre égal; mais les Juifs n'ont pas la permission d'y demeurer. * Maty, *Dict. Geogr.*

SALONA, Golfe, anciennement *Sinus Crissæus*; c'est une partie du Golfe de Lépante. Il est au midi de la ville de Salona, & à deux lieues de celle de Lépante vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

SALONA, ville de Dalmatie. *Voyez* SALONE.

SALONE, *Salona*, ville ruinée sur la côte de Dalmatie, est renommée dans les Ecrits des Anciens, & célèbre par la retraite de l'Empereur Dioclétien. Salone tenoit le parti de César dans la guerre civile. Les Habitans assiegés par Octavius, pour Pompée, se défendirent avec tant d'opiniâtreté, que ne voulant point se rendre, ils mirent leurs Esclaves en liberté, & leur firent prendre les armes. Des cheveux de leurs femmes ils firent des cordes pour servir aux machines de guerre; & après avoir mis toutes les femmes sur les remparts pour faire montre, ils firent une sortie, dans laquelle ils contraignirent les ennemis de lever le siége. Cette ville, qui avoit autrefois un Evêché suffragant de Spalatro, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de masures, avec une église, & quatre ou cinq moulins. Elle pouvoit avoir huit à neuf milles de tour; ceux du païs lui en donnent davantage. On voit parmi ses ruines un trou que les Habitans disent être le sépulchre de *Saint-Domne*, premier Evêque de Salone, & Disciple de saint Pierre; & près de là deux autres tombeaux de saint Anastase & de saint Rainier, Prélats de cette église. Il y a à Salone des truites qui ont un goût admirable, & dont l'Empereur Dioclétien étoit si friand, que de peur d'en manquer il avoit fait faire un canal, par lequel elles venoient de Spalatro dans son Palais. Les Vénitiens ont fait bâtir près des ruines de Salone un château fortifié qui porte le même nom. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675. Strabon. César, *Guerre Civile.*

SALONE, *Salonius*, Evêque dans le cinquième siécle, étoit fils de saint Eucher *l'Ancien*, qui depuis fut Evêque de Lyon, & fut élevé dans le monastère de Lérins avec son frère Véran. La Providence les en tira tous deux pour les faire Evêques. Véran le fut de Vence; mais on ne sait pas positivement quelle église Salonius eut à gouverner: quelques uns conjecturent que ce fut celle de Vienne ou de Genève. Il assista au Concile d'Orange tenu en 441, & souscrivit une Epître envoyée au Pape saint Léon en 450. Il écrivit encore à ce Pape pour défendre les droits d'Ingenuus, Archevêque d'Ambrun, & reçut réponse d'Hilaire, successeur de saint Léon. Il y a apparence qu'il mourut peu de tems après. Ce Prélat composa une explication littérale & mystique sur les Proverbes & l'Ecclésiaste de Salomon, en forme de Dialogue entre son frère Véran & lui. Nous avons cet Ouvrage dans la Bibliothèque des Péres. * Salvien, *in Epist. ad S. Eucherium.* Gennade, *c.* 63 *&* 67. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Possevin, *in Apparatu Sacro.* Vincent Barralis, *in Chron. Lirin.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du quatrième siécle.*

SALONE, Evêque d'Ambrun, dans le sixième siécle. *Voyez* SAGITTAIRE.

SALONICHI. *Voyez* THESSALONIQUE.

SALONINE (Cornelia) *Salonina*, femme de l'Empereur Gallien, sur la fin du troisième siécle, fut si zélée pour la Philosophie de Platon, qu'elle avoit apprise sous Plotin, qu'elle obligea l'Empereur son mari de permettre que Plotin bâtit une ville, où il pût établir une République, qu'on gouverneroit selon les maximes & les sentimens de Platon, & qu'on appelleroit *Platonopolis.* Ce dessein, quoique soutenu du crédit d'un grand Empereur, n'eut pas néanmoins un heureux succès; & Plotin fut obligé d'avouer que la République de son Maître, qui est si agréable dans la spéculation, étoit sujette à de grands inconvéniens, dans l'exécution & dans la pratique: c'est de là que Baronius prend sujet de faire voir l'excellence de la Religion Chrétienne par son heureux établissement, malgré l'inclination aux plaisirs & les maximes de la sagesse du monde, qu'elle combat par la sévérité de ses loix. Quelques Modernes ont voulu confondre cette Impératrice avec une *Pipa* ou *Pipara*, fille, selon Pollion, d'*Attalus*, Roi des Margomans, que Gallien épousa pour obtenir la paix; mais on voit par les médailles que Salonine étoit femme de Gallien dès le commencement de son régne; & par les mêmes médailles on est assuré qu'elle vivoit encore en 268, lorsque ce Prince fut tué, de sorte que cette Pipa, de quelque naissance qu'elle fût, n'a pu être que la Maîtresse de Gallien. Salonine est appellée *Chrysogona* sur une médaille Grecque. * Porphyre, *dans la Vie de Plotin.* Baronius, *anno* 264.

SALONINUS, fils d'*Asinius Pollion*, Général d'armée en Allemagne, sous l'empire d'Auguste, donna ce nom à son fils, parce que l'année que ce fils naquit, il prit Salone, & fut fait Consul. Ce fils ne vécut pas longtems. La quatrième Eglogue de Virgile est faite pour la naissance de Salonin. * Servius, *sur cet endroit de Virgile.*

SALONINUS (Publius Licinius Cornelius Valerianus) *Saloninus*, fils de l'Empereur *Gallien*, fut fait César, vers l'an 255; & en 256, envoyé dans les Gaules avec Albinus son Gouverneur. Mais Posthumus à la tête d'une armée victorieuse, s'étant révolté, obligea les Habitans de Cologne de lui livrer ce jeune Prince, qu'il fit mourir l'an 261. Il avoit alors le titre d'Auguste, que son pere lui avoit accordé depuis peu de tems. Il est parlé de lui dans une Inscription trouvée à Briançon. Ce Prince avoit un frère nommé JULIUS SALONINUS GALLIENUS, qu'on créa César. * *Consultez* Trebellius Pollio, Aurelius Victor, Orose, &c.

SALONKEMEN. *Voyez* SALANKEMEN.

* SALONT, ville de Nubie en Afrique à peu près au milieu de la Nubie. * Sanson, *Carte de la Haute Ethiopie.*

* SALORNO, SALOURNE ou SALURN, bourg du Tirol, vers les confins de l'Evêché de Trente, sur la rive gauche de l'Adige. Il est au nord de la ville de Trente, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* SALPE, ville ancienne de la Pouille Daunienne. Elle fut épiscopale, mais elle est présentement détruite, & l'on en voit les ruines dans la Capitanate au Royaume de Naples à la gauche de l'Ofanto & proche de son embouchure. * Maty, *Dict. Geogr.* Sanson, *première Carte du Royaume de Naples.*

SALPION, célèbre Sculpteur, étoit d'Athènes, & fabriqua, dit-on, ce beau vase antique de marbre que l'on voit à Gayette, ville maritime du Royaume de Naples, où il sert présentement pour les fonts de batême, dans la grande église. On croit qu'il avoit été fait pour servir à tenir l'eau lustrale dans quelque ancien temple des Payens, ou pour quelque autre usage de leur Religion, qui nous est inconnu. * Spon, *Rech. des Antiq.*

SALSES. *Voyez* SALCES.

SALSETTE, païs des Indes, situé au Midi de Goa, où la rivière entre dans la mer. Il est séparé de la terre ferme par un ruisseau, ce qui a donné lieu à Linschoten de l'appeller Isle; mais Jarric le distingue de l'Isle de Salsette, qui est proche de Bazaim, & dit que le païs de Salsette peut être appellé Presqu'isle, puisqu'il n'est attaché à la terre ferme que par une petite langue de terre, longue & étroite. Il n'y a qu'un petit trajet entre ce païs & Goa. Il a sept ou huit lieues de circuit, & l'on y compte soixante & six villes, bourgs ou villages. Margan est la ville principale. Les autres lieux les plus remarquables sont Rochol, Cortalin, Orlin, Murmugan, Cocolin, Coluam, Mazorda & Ponda. L'air y est fort tempéré & le terroir fertile. Les Habitans sont sujets sur leurs vieux jours à se noyer, à s'empoisonner, ou à se faire mourir d'une autre sorte, quand il leur arrive quelque chose de sinistre. Ce païs est fort peuplé & l'on y compte plus de quatre-vints mille personnes. Il appartenoit autrefois à l'Idalcan, qui l'abandonna aux Portugais vers l'an 1546, du tems du Roi Jean. Ils ont bâti quelques citadelles dont la plus importante est celle de Rachol. Il y a dans ce païs douze lieux principaux, dont tout le reste dépend, & en l'un desquels certain nombre d'Habitans s'assemblent pour délibérer des affaires. Ils ont avec eux un Greffier qui dresse l'Acte de ce qui a été résolu. Pour conclurre quelque chose, il faut qu'ils soient tous du même avis, sans quoi rien ne peut être arrêté. Ils nomment cette assemblée la Chambre générale. Il y a sur tout force Bracmanes, qui gouvernent tous les autres, parce qu'ils sont fort puissans & riches. Ils avoient dans le païs plus de deux cens Temples; mais Antoine de Norogna, Viceroi des Indes, les fit tous abattre. On y comptoit en 1590 plus de trente-cinq mille Chrêtiens. * Davity, *Etats du Portugal en Asie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SALSETTE, Isle de la Mer des Indes. Elle est proche de la ville de Bazaim, ce qui la fait appeller Salsette de Bazaim. Elle est remplie de force Chrêtiens & appartient aux Portugais. Les deux lieux principaux de cette Isle sont Tana & Bandora, qui servent de résidence aux Jésuites. Ce dernier est peuplé de trois ou quatre mille Habitans qui sont tous Chrêtiens. Il y a dans cette même Isle un village nommé *Marol*, duquel dépend le gouvernement de cinquante-sept autres. Ce village se convertit entiérement l'an 1588, avec treize autres de son ressort. Dès l'an 1517 selon les lettres des Jésuites, imprimées dans ce tems-là, il y avoit cinquante mille Chrêtiens dans cette Isle. * Davity, *Etats du Roi de Portugal en Asie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SALSO, anciennement *Himera*, est une des plus grandes rivières de Sicile. Elle prend sa source dans la Vallée de Démona, près de Gangi-Nuovo, traverse la Vallée de Noto, où elle reçoit la Petraglia, & se décharge dans la Mer Méditerranée par deux embouchures, entre lesquelles est la petite ville d'Alicate. On dit que les eaux de cette rivière sont salées, & que c'est pour cette raison qu'on l'appelle Salso. Il y a une autre rivière de ce nom dans la Vallée de Mazara. Elle est fort petite, & se décharge dans la Platina. * Maty, *Dict. Geogr.*

SALSUNGEN. *Voyez* SALTZUNGEN.

* SALTA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Tucuman. Elle est vers la fin du 26 degré de latitude méridionale & sous le 314 de longitude. Elle est au fud de S. Salvador, tirant vers l'est, & en est éloignée de près de 20 lieues.

SALTAREL (Simon) Noble Florentin, entra dans l'Ordre des Dominicains à Florence en 1280. Son mérite le fit choisir en 1311, pour Provincial dans son Ordre; & le Pape Jean XXII, l'ayant employé en plusieurs affaires importantes, le nomma en 1317 à l'Evêché de Parme qu'il gouverna pendant six ans; mais n'ayant pu venir à bout de réformer les abus & les desordres qui se commettoient dans son diocèse, il se démit de son Evêché entre les mains du Pape, qui le nomma en 1323, à l'Archevêché de Pise, qu'il trouva dans une grande division par les factions des Guelphes & des Gibelins. Il se déclara le pere commun de tous, & c'est ce qui lui attira l'estime & la confiance des deux Partis. Il ne jouit pas longtems de cette avantage; car Louis de Bavière étant entré dans Pise avec l'Antipape Nicolas V, Cordelier, pour le faire reconnoître, comme legitime successeur de saint Pierre par le Pere Saltarel, l'Archevêque refusa généreusement, & se retira à Florence. L'Empereur mit un Religieux Augustin en sa place. Saltarel retourna néanmoins trois ans après dans son Eglise, lorsque l'Antipape eut été mis en prison, & que les troupes de l'Empereur, qui protégeoit l'Antipape, eurent été défaites. Après avoir beaucoup travaillé pour l'instruction de son peuple, & avoir gouverné l'Eglise de Pise pendant seize ans, il mourut en odeur de piété le 23 septembre 1342. * Ferd. del Castiglio, *Hist. S. Dominici, partie* 2. *l.* 1. *cap.* 59 *&* 60. Léandre Alberti, *l.* 3. Pio, *de Vir. Illustr. Ord. FF. Præd. l.* 2. Fontana, *Theat. Domin. p.* 94 *&* 163.

SALTASH, ville d'Angleterre avec marché, dans la partie orientale du Comté de Cornouaille, sur la rivière de Tamer, à six milles Anglois de Plimouth. Elle est composée de trois rues, située sur le penchant d'une montagne; ce qui fait qu'elles sont nettoyées toutes les fois qu'il tombe de la pluye. Cette ville est gouvernée par un Maire & neuf Conseillers, qu'ils appellent *Aldermans.* Il y a un marché tous les Samedis. Le principal

cipal négoce des Habitans est en biére, & en grain préparé pour en faire. La ville est à 184 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

SALTFLEET, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie orientale du Comté de Lincoln, situé sur la mer, dans la contrée appellée *Lyndseik*. Il est fréquenté dans la belle saison par les personnes de qualité, qui y vont manger du poisson. Il est d'ailleurs peu considérable, & situé à 115 milles Anglois de Londres.

SALTHOLM. *Voyez* SOLTHOLM.

SALTSUNGEN, petite ville. *Voyez* SALTZUNGEN.

SALTZ ou SALTZA, bourg ou petite ville de la Basse Saxe, près de l'Elbe, dans le Duché de Magdebourg, à trois lieues au dessus de la ville de ce nom. Il y a un autre SALTZ, nommé *Langensaltz*, dans la Thuringe, sur l'Unstrutt, au dessus de Mulhausen. * Maty, *Dict. Geogr.*

SALTZ, SALTZACH, anciennement *Juvavius*, riviére du Cercle de Baviére. Elle traverse presque tout l'Archevêché de Saltzbourg, baigne la ville de ce nom; & ayant passé à Burchausen en Baviére, elle se décharge dans l'Inn. * Maty, *Dict. Geogr.*

SALTZ, riviére du Palatinat du Rhin. *Voyez* SALTZA.

* SALTZ-DER-HELDEN, bourg de la Basse Saxe, en Allemagne dans la Principauté de Grubenhague, sur la rive gauche de la Leyne. Elle est au sud-est d'Embecke, dont elle n'est pas fort éloignée. * Sanson, *Carte de la Basse Saxe.*

* SALTZ-DET-FURT ou SALTZ-DIT-FURT, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne dans l'Evêché d'Hildesheim, au sud-sud-est de la ville d'Hildesheim, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

* SALTZA, petite riviére du Cercle de la Haute Saxe, traverse le Territoire de Northausen, & se rend dans l'Helm. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

SALTZA, riviére du Cercle de Baviére. *Voyez* SALTZ, SALTZACH.

* SALTZA, petite riviére du Bas Palatinat, coule à peu près du sud-est au nord-ouest, & tombe dans le Rhin à Philisbourg.

SALTZACH, riviére. *Voyez* SALTZ.

* SALTZBERG, petite ville de Norvége sur le Drammen, dans le Gouvernement d'Aggerhus, à l'ouest-nord-ouest d'Anslo, dont elle est éloignée de six à sept lieues. * Jaillot, *Carte de la Scandinavie.*

SALTZBOUG, ville d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, avec titre d'Archevêché, a tiré son nom de la riviére de Saltz, sur laquelle elle est située; ou des salines qui y furent découvertes du tems de Théodon III, Duc de Baviére. On la nommoit anciennement *Hadriana* ou *Juvavia*, aujourd'hui *Salisburgum*; & les Allemands l'appelloient alors Helffenbourg, du mot *Hulff*, *aide*, parce que les Romains y avoient bâti un château, où il y avoit une garnison pour garder & secourir le païs. Saint Maxime en fut le premier Evêque, sous le régne de Leon I, surnommé *le Grand*, Empereur de Constantinople, vers l'an 474. Cette Eglise fut érigée en Archevêché l'an 798, sous le régne de Charlemagne, qui y fit transférer le titre qu'avoit l'Eglise de Passau, alors métropolitaine de toute la Baviére. Arnold en fut le premier Archevêque, & obtint droit de Jurisdiction Ecclésiastique sur la moitié de la Carinthie & sur la Stirie. La ville de Saltzbourg fut presque réduite en cendres sous l'Empereur Henri VI, vers l'an 1195; mais elle fut bientôt rétablie. A présent elle passe pour une des plus belles & des mieux fortifiées de toute l'Allemagne; & a une église cathédrale, consacrée l'an 1628, & qui est une des plus magnifiques de toute la Chrétienté. Cet Archevêché, auquel on a incorporé l'Evêché de Chiemsée, a pour suffragans les Evêchez de Trente, de Passau, de Gurck, de Brixen, de Frisinghen, de Seckaw, & de Lavant-Mynd. L'Archevêque a sa séance & sa voix dans les Diétes ou Assemblées générales de l'Empire, au premier banc des Princes ecclésiastiques après les Electeurs; & est Légat-né du saint Siége en Allemagne. Le Chapitre de Saltzbourg est extrémement riche: ses vint-quatre plus anciens Chanoines ont droit d'élire l'Archevêque, & d'être élus pour cette dignité. La ville est revêtue de très-bonnes fortifications, qui furent achevées par le Comte de Lodron, Archevêque de Saltzbourg, lequel mit aussi dans sa perfection le bâtiment de l'Eglise métropolitaine, & y rétablit l'Université, dont les Bénédictins sont les Directeurs & les Régens. Il y a dans ce païs des mines d'or, & des eaux minérales, qui font de merveilleux effets pour la guérison des malades. L'Archevêché de Saltzbourg porte *d'argent au lion d'azur.* * Heiss, *Hist. de l'Empire*, *tome* 5. *p.* 263 *& suiv.* édit. d'Amsterdam 1733.

Les Protestans de l'Evêché de Saltzbourg ayant commencé sur le milieu de l'année 1731, à être inquiétez violemment à cause de leur Religion, firent prier au mois de Juillet de la même année le Corps Evangélique d'intercéder en leur faveur auprès de Sa Majesté Impériale: ce qui leur fut accordé. Les Protestans, *dit-on*, s'y sont tenus cachez depuis plus de 150 ans, qu'un grand nombre de Saxons passérent dans cet Evêché pour travailler aux mines & y répandirent la Religion Protestante. L'Archevêque inquiet sur cette découverte très sérieuse, à cause du grand nombre, envoya à Vienne le Comte de Turn, Doyen de la Cathédrale de Saltzbourg, pour consulter sur la maniére en laquelle on devoit agir avec ces nouveaux Protestans. Il étoit chargé de demander, 1. si ces Protestans peuvent prétendre de faire remonter leur droit jusqu'à l'année décrétoriale; 2. s'ils doivent jouïr ou non du *Jus emigrandi* avec tout ce qui en dépend; 3. s'il seroit à propos de tolérer qu'ils prissent des Ministres dans cet Evêché; 4. enfin, au cas qu'on doive les faire sortir, d'où l'on pourroit tirer des Habitans pour les remplacer. Le Comte étoit en même tems chargé de demander à sa Majesté Imperiale six mille hommes pour se précautionner contre les entreprises des nouveaux Protestans. Eux, à leur tour, envoyérent à la Diéte de Ratisbonne pour exposer au Corps Evangélique les persécutions qu'on leur faisoit souffrir, & pour implorer son secours. On leur promit d'intercéder en leur faveur auprès de sa Majesté Impériale, & on leur recommanda toute la modération dont ils étoient capables. L'Empereur ayant écouté les plaintes de l'Archevêque de Saltzbourg contre ses Sujets Protestans, qu'il accuse de sédition & de tumulte, leur fit écrire en date du 30 août 1731, d'un côté pour les exhorter à fuir toute assemblée séditieuse, & de l'autre pour leur déclarer qu'il étoit prêt à entendre leurs griefs contre leur Prince.

Le Corps Evangélique écrivit à l'Empereur le 27 octobre 1731, pour lui représenter l'Etat des Saltzbourgeois Protestans, & ce qu'il y auroit à faire pour mettre fin à ces vexations. Ils remarquent. 1. Qu'il y a plus de 20000 ames qui ont abandonné l'Eglise Romaine; 2. Qu'ils n'ont pu obtenir de leur Prince le pouvoir d'exercer en secret leur Religion, ni de sortir; 3. Que cependant la paix de Westphalie exigeoit qu'on laissât de tels Sujets, qui changent de Religion, dans la liberté de l'exercer en particulier, sans y être troublez, ni sans craindre aucune Inquisition; 3. Qu'il leur doit être permis d'aller dans le voisinage pour y assister au culte public de la Religion autant de fois, & dans tels endroits qu'il leur semblera bon, ou qu'ils le veulent, & se retirer librement; 4. Qu'on ne se contente pas de les empêcher de sortir, mais même qu'on les traite de la maniére la plus barbare, les dépouillant de leurs biens, les emprisonnant, &c.; 5. Que l'on avoit sujet de croire que les choses iroient mieux, puisque le Ministre de Saltzbourg, qui est à Ratisbonne, avoit déclaré au Corps Evangélique de la part de son Principal, qu'il laisseroit ses Sujets de la Religion jouïr de tous les priviléges accordez par la paix de Westphalie; 6. Que cependant dans le même tems les passages étoient tellement fermez que personne ne pouvoit passer, ni donner aucun avis à leurs amis qui étoient déja sortis, & qu'on en mit plusieurs en prison; 7. Que les violences que l'on a exercées dans cette occasion, ont eu un effet contraire à celui que l'on se proposoit; car à mesure que les violences augmentoient, le nombre de ceux qui se déclaroient ouvertement pour la Religion Evangélique, augmentoit pareillement, & qu'il y en avoit parmi ceux qui avoient embrassé la Religion Protestante plusieurs qui, moralement, n'auroient pas encore abandonné la Religion Romaine; 8. On refute les objections de l'Archevêque, & enfin, on dit que le seul moyen d'arrêter ces vexations est d'accorder une commission locale, composée de personnes capables de s'informer desintéressément de tout ce qui se passe.

Sur la fin du mois de décembre 1731, le Corps Evangélique remit un Mémoire au Ministre de Saltzbourg, à l'occasion de l'Edit que l'Archevêque a publié le 31 octobre 1731. Le Corps Evangélique se plaint que cet Edit est rempli d'infractions du Traité de paix de Westphalie, & de ce que dans une saison rude on conduit hors du païs, à main armée, & pour toujours, comme si c'étoient des Criminels bannis, un grand nombre de personnes de tout âge & de tout sexe, simplement parce qu'ils ont changé de Religion: traitement qui est une violation manifeste des Constitutions de l'Empire. En conséquence de l'article second de l'Edit de l'Archevêque, on a conduit dehors à main armée 15 à 18 cens Protestans, qui étoient dans le Saltzbourg sans en être Bourgeois. On a fait pour eux des Collectes à Weilhaym & à Kaufbeuren & dans les autres lieux de leurs passages. Ce qui marque jusques où l'on a poussé la persécution, c'est qu'on leur a enlevé leurs enfans, qu'ils n'ont pas eu la liberté d'emmener avec eux, & pour intimider ceux qui restent, on a fait courir le bruit que ceux qui étoient sortis avoient été enlevez par les ordres de l'Empereur pour les conduire sur les galéres, ou en Hongrie, où l'on les vend, *dit-on*, aux Turcs.

Le sixiéme décembre 1731, l'Empereur écrivit à ses Ministres à Ratisbonne pour faire connoître au Corps Evangélique qu'il avoit lu & pesé leurs griefs, qu'il n'étoit pas nécessaire qu'on fit une commission locale, qu'il exhorteroit fortement l'Archevêque à permettre l'émigration à ses Sujets Protestans, & que les troupes qu'il a envoyées dans le Saltzbourg n'étoient pas pour empêcher que les Evangéliques ne fussent traitez suivant toute l'étendue des Constitutions de l'Empire, mais seulement pour assurer la paix dans le voisinage.

Les Etats Généraux des Provinces-Unies résolurent le dixiéme décembre, que l'on devoit envoyer à M. Hamel Bruyninx, leur Envoyé à la Cour de l'Empereur, ordre de faire des représentations en faveur des Protestans de Hongrie & sur tout de l'Archevêché de Saltzbourg. Le Corps Evangélique écrivit une seconde lettre à l'Empereur le 26 janvier 1732, au sujet des mauvais traitemens que l'Archevêque de Saltzbourg fait à ses Sujets Protestans. On y dit en particulier à l'égard des Etrangers, „ Qu'on „ les a chassez au plus rude de l'hiver, sans leur donner le tems „ de se préparer au voyage, & sans permettre qu'ils emportassent, ni leurs effets, ni même leurs habits, qu'on les a enlevez dans les villages, aux champs & sur les rues, & que par ce „ moyen on a séparé les familles." Il y a plusieurs autres griefs & on supplie l'Empereur de faire en sorte que la paix de Westphalie soit observée. On a cependant ensuite laissé sortir un bon nombre de Protestans Saltzbourgeois, pour qui on a fait plusieurs Collectes, & dont plusieurs doivent se retirer dans les Etats du Roi de Prusse. Voici une Liste exacte des Protestans de Saltzbourg, qui ont déja été chassez de leur patrie, ou qui doivent l'être dans peu à cause de leur changement de Religion. Dans le Bailliage de Werfen, 3100; à Bischopshofen, 742; à S. Jean, 2500; à S. Veit & Golkegg, 3100; à Darmbach & Radstat,

flat, 6600; à Vagran, 1436; à Grofard, 500; à Gafteyn, 500; à Altenau, 200; à Salfelden dans le Loigamb, 2000: en tout 20678. On trouve dans le Mercure de Hollande du mois de mai 1732, une piéce qui montre qu'il y a près de deux cens ans qu'il y avoit déja un bon nombre d'Evangéliques dans l'Archevêché de Saltzbourg. C'est une requête que les Protestans de cet Archevêché présentérent en 1563, à Jean Jacob, Archevêque de Saltzbourg, pour lui demander des Pasteurs qui leur prêchassent purement l'Evangile, qui batisassent leurs enfans en Langue Allemande, qui leur distribuassent le S. Sacrement sous les deux espéces, &c. L'Archevêque leur refusa leur demande, les exhorta à ne rien innover dans le civil, ni dans le spirituel, & à attendre la décision du Concile de Trente. Cette réponse est du 20 mars 1563. * *Mémoires du tems.*

CONCILES DE SALTZBOURG.

Frédéric, Archevêque de cette ville, célébra en 1274, un Concile provincial, pour la réforme des mœurs, & pour faire recevoir les Actes du Concile Général de Lyon, tenu par le Pape Grégoire X. Les Ordonnances qu'on y fit, sont contenues en vint-quatre chapitres. En 1281, on y célébra un autre Concile pour la Discipline ecclésiastique. Les Actes que nous en avons en dix-huit chapitres, témoignent qu'on y ordonna des priéres pour appaiser la colére de Dieu. En 1291, on assembla un Concile, où l'on écrivit au Pape Nicolas IV, qu'il seroit à propos que les trois Ordres militaires des Templiers, de Rhodes & des Teutoniques fussent unis, pour résister avec plus de courage aux Sarasins. On en célébra deux en 1310, pour les Décimes qu'il falloit payer au Pape, & pour d'autres affaires importantes, sur lesquelles Clément V écrivit lui-même de Lyon. Nous avons dix-sept Ordonnances d'un autre Concile Provincial, tenu par Pélerin, Archevêque de Saltzbourg en 1386. Eberard, Prélat de la même ville, en célébra un autre l'an 1420, & y fit recevoir 59 Décrets contenus en autant de chapitres. Jean successeur d'Eberard, publia divers de ces Canons dans des ordonnances synodales. * *Voyez la Chronique de Saltzbourg, publiée par* Canisius, *Antiq. Lect. tome* 1.

* S A L T Z B O U R G (L'Archevêché de) est un des Etats du Cercle de Baviére en Allemagne. Il s'étend le long des deux bords du Saltz, depuis sa source, jusqu'à près de son embouchûre. Il est borné au nord par le Gouvernement de Burckhausen, à l'est par l'Autriche & par la Carinthie, au sud par la Carinthie & le Tirol, & à l'ouest par le Tirol & le Duché de Baviére. Ce païs, quoique fort montagneux, ne laisse pas d'être fertile. Il y a de bonnes salines. Ses lieux principaux sont Saltzbourg capitale, Rauris, Lauffen & Werffen. * Maty, *Dict. Géogr.*

LISTE DES EVEQUES & ARCHEVEQUES, de Saltzbourg.

1. *S. Rupert* ou *S. Robert*, depuis 582 jusqu'en 623.
2. *S. Vitalis*, depuis 623 jusqu'en 646.
3. *Ansologus*, jusqu'à l'an 674.
4. *Savolus*, jusqu'en 680.
5. *Ezzius*, jusqu'en 703.
6. *Flobargisus*, jusqu'en 740.
7. *Jean* I, jusqu'en 754.
8. *S. Virgile*, jusqu'en 784.
9. *Berthricus*, jusqu'en 785.
10. *Arn* ou *Arnold*, dernier Evêque & premier Archevêque de Saltzbourg.

2. *Ammilonius.*
3. *Adalrammus*, depuis 821 jusqu'en 836.
4. *Lupramus*, jusqu'en 858.
5. *Adalwinus*, jusqu'en 871.
6. *Adalbert* I, jusqu'en 879.
7. *Dietmar* I, jusqu'en 907.
8. *Pilgrin* I, jusqu'en 913.
9. *Ludebert* ou *Odalbert*, jusqu'en 934.
10. *Egilolfe*, jusqu'à l'an 940.
11. *Herold*, jusqu'en 955.
12. *Fréderic* I, depuis 956, jusqu'en 990.
13. *Hartwic*, jusqu'en 1023.
14. *Gunther*, jusqu'en 1027.
15. *Dietmar* II, jusqu'en 1041.
16. *Baldwin* ou *Baudouin*, jusqu'en 1060.
17. *Gebhard*, jusqu'en 1088.
18. *S. Thiémo* ou *Ditmar*, jusqu'en 1101.
19. *Conrad* I, jusqu'en 1146.
20. *Evérard* I, jusqu'en 1164.
21. *Conrad* II, jusqu'en 1168.
22. *Adalbert* II, jusqu'en 1193.
23. *Conrad* III, jusqu'en 1184.
24. *Evérard* II, depuis l'an 1200, jusqu'en 1246.
25. *Philippe*, jusqu'en 1256.
26. *Udalric*, jusqu'en 1265.
27. *Uladislas*, depuis 1266, jusqu'en 1270.
28. *Fréderic* II, jusqu'en 1284.
29. *Rodolphe*, jusqu'en 1289.
30. *Conrad* IV, jusqu'en 1312.
31. *Weichard*, jusqu'en 1315.
32. *Fréderic* III, jusqu'en 1338.
33. *Henri*, jusqu'en 1343.
34. *Ortolphe*, jusqu'en 1365.
35. *Pilgrin* II, jusqu'en 1396.
36. *Gregoire*, jusqu'en 1403.
37. *Evérard* III, depuis 1404, jusqu'en 1427.
38. *Evérard* IV, jusqu'en 1429.
39. *Jean* II, jusqu'en 1441.
40. *Fréderic* IV, jusqu'en 1452.
41. *Sigismond* I, jusqu'en 1461.
42. *Burchard*, jusqu'en 1466.
43. *Bernard*, depuis 1468 jusqu'an 1482.
44. *Jean* III, jusqu'en 1489.
45. *Fréderic* V, jusqu'en 1494.
46. *Sigismond* II, jusqu'en 1495.
47. *Leonard*, jusqu'en 1519.
48. *Matthieu Langius*, jusqu'en 1540.
49. *Ernest*, jusqu'en 1554.
50. *Michel*, jusqu'en 1560.
51. *Jean-Jacques*, jusqu'en 1586.
52. *George*, jusqu'en 1587, ne siégea que quatre mois.
53. *Wolfgang-Theoderic*, jusqu'en 1611.
54. *Marc Sitticus*, depuis 1612 jusqu'en 1619.
55. *Paris*, jusqu'en 1654.
56. *Guidobald*, jusqu'en 1668.
57. *Maximilien-Gandolphe*, jusqu'en 1687.
58. *Jean-Ernest*, jusqu'en 1709.
59. *François-Antoine*, jusqu'en 1727.
60. *Léopold-Antoine-Eucharius*, en 1727, *&c.*

* S A L T Z B U R G, bourg du Cercle de Françonie, en Allemagne, dans l'Evêché de Wirtzbourg, sur la rive gauche de la Sale, à peu près au nord de Schweinfurt, dont elle éloignée de cinq à six lieues.

S A L T Z B U R G, ville de Norvége. *Voyez* S A L T Z B E R G.

S A L T Z E, ville de la Basse Saxe. *Voyez* S A L T Z.

* S A L T Z U N G E N, petite ville d'Allemagne. M. Hubner & M. de Wit la placent en Franconie dans le Comté de Henneberg; & Mrs Sanson & Jaillot dans leurs Cartes la mettent dans la Thuringe, qui fait partie du Cercle de la Haute Saxe, vers les confins du Comté de Henneberg. Quoiqu'il en soit, elle est sur la rive gauche de la Werra, au sud d'Eysenach, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

S A L U, fut pére de Zimri, celui que Phinées tua, l'ayant surpris avec une Madianite. Il étoit de la Tribu de Siméon. * *Nombres*, *ch.* 25. *v.* 14.

S A L V A D O R (André) Poëte Italien, sous Grégoire XV & Urbain VIII, est un des plus excellens Auteurs qui ayent travaillé pour le Théatre Italien. On n'avoit encore rien vu de plus doux, & si on le peut dire, de plus délicieux que les piéces qu'il composa, qu'il mit en musique, & qu'il fit représenter par le fameux Lorédo Vittorio de Spoléte, qui seul étoit capable de donner la vie aux piéces les plus inanimées. C'est ce qui releva extrémement le goût des piéces de Salvador, qui étoient déja excellentes d'ailleurs; parce qu'il sembloit avoir été formé de la nature tout exprès pour cette espéce de Poësie Dramatique. Les principales de ses piéces sont, *Médore*, *Flore & sainte Ursule.* Mais la derniére a remporté le prix sur les deux autres. Salvador s'y est surpassé lui-même, & l'on peut dire qu'il s'y étoit épuisé, après y avoir fait entrer toutes les graces, les beautez & les délicatesses dont l'esprit humain est capable. * Jean Nicius Erythræus, *Pinacoth.*

S A L V A G E S (Les) deux petites isles vers la côte d'Afrique, sont mises au nombre des Canaries. Quoiqu'elles soient désertes & stériles, on y va souvent pour y prendre de ces petits oiseaux qu'on appelle *serins de Canaries*, dont il y a une si grande abondance, qu'on ne peut pas marcher sans écraser quelques uns de leurs œufs. * Villalain.

S A L V A G I (Augustin) Archevêque de Gênes, étoit sorti d'une famille considérable de la même ville. Il entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il se distingua par sa science. Après y avoir enseigné plusieurs années la Théologie, il fut nommé à l'Evêché d'Accia dans l'Isle de Corse, par le Pape Jules III, & il le gouverna en vigilant Pasteur jusqu'en 1560, qu'il fut transféré par Paul IV, à l'Archevêché de Gênes, sa patrie. Il assista au Concile de Trente en cette qualité, & parut avec éclat parmi les Péres de cette auguste Assemblée. Salvagi mourut l'an 1567, & fut enterré dans l'église métropolitaine de Gênes. * Ughel, *Ital. Sacra*, *tome* 4 & 6. Pio, *partie* 2. *l.* 4. Fontana *Theat. Domin. Biblioth. Præd.* Lombard, *FF. Præd. an.* 1545.

S A L V A I N G, Maison noble & ancienne de Dauphiné, est une branche de celle d'Alinge dans la Savoye. La Terre de Salvaing, qui lui a donné son nom, est située près du Lac de Geneve. Ceux de cette Maison quittérent le païs de leur origine vers l'an 1100, pour s'établir en Dauphiné, où elle a produit des hommes illustres, un Grand-Maître de l'Ordre des Templiers en 1285, & divers excellens Esprits: ce que Chorier apprendra à ceux qui se donneront la peine de lire son Histoire de Dauphiné, & celle de la Maison de Sassenage, qui a pris deux alliances dans celle de Salvaing.

S A L V A I N G (Charles de) Seigneur de Boissieu en Dauphiné, mort au commencement du XVII siécle, a été un homme d'un mérite singulier. Il possédoit bien, selon le rapport de Chorier, les Langues Latine, Gréque, Hebraïque, Chaldaïque, Italienne, Espagnole & Françoise. Il écrivit sur Aristophane des Remarques Gréques, & fut uni d'une étroite amitié avec le célébre Cujas. Ces deux savans hommes s'écrivoient en Grec l'un à l'autre; & on a même publié quelques unes de leurs lettres.

S A L V A I N G (Denys de) fils du précédent, & Seigneur de Boissieu, naquit le 21 avril 1600, dans le château de Vourey en Dauphiné. Il commença ses études à Vienne, les continua à Lyon & les acheva à Paris. De retour en sa patrie, il songea à étudier en Droit, & alla pour ce sujet à Valence, où il fut reçu Docteur en cette Faculté. Il fit un second voyage à Pa-

Paris, d'où il revint au bout d'un an. Il eut le bonheur de s'attirer l'eſtime du Comte de Soiſſons, Gouverneur de cette province. Il lui vint alors envie de prendre le parti des armes, mais enſuite il ſuivit les conſeils de Mrs de Leſdiguiéres & d'Expilly qui lui firent prendre celui de la Robe. En 1629, il fut Subſtitut du Procureur général au Parlement de Grenoble, & enſuite Lieutenant-Général au Bailliage de Gréſivaudan. Il ſe maria dans ce tems-là avec *Elizabeth* Déageant, fille de *Guichard* Déageant, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Grenoble. En 1633, il accompagna M. de Créqui dans ſon ambaſſade à Rome, où il harangua Urbain VIII d'une maniére qui lui fit honneur. Ce Pape eut beaucoup d'eſtime pour lui. Après quatre mois de ſejour à Rome, il alla à Veniſe, par ordre du Cardinal de Richelieu qui le chargea de quelques négociations où il réuſſit. Revenu en France, il fut honoré d'un Brevet de Conſeiller d'Etat. Etant devenu veuf, il ſe remaria avec *Elizabeth* de Villiers-la Faye, dont il n'eut point d'enfans & qui mourut avant lui. En 1639, M. Déageant ſon beau-pére ayant donné ſa démiſſion, il fut nommé pour lui ſuccéder. Après avoir pendant pluſieurs années rempli cette charge avec réputation, il ſe retira entiérement des affaires, pour ne plus vivre que pour lui même. Il mourut dans ſon château de Vourey le onziéme d'avril 1683. On a de lui en Latin la Vie de la Comteſſe Marguerite d'Albon; des Poëſies où il décrit avec emphaſe ce que l'on appelle *les ſept Merveilles de Dauphiné*, leſquelles n'ont paru que des bagatelles à ceux qui les ont examinées; Commentaire Latin ſur l'Ibis, Poëme d'Ovide: Traité du Plaid Seigneurial & de ſon uſage en Dauphiné: Traité de l'uſage des Fiefs & autres droits ſeigneuriaux en Dauphiné, *Miſcella*, c'eſt à dire, Recueil de ſes Oeuvres tant en proſe qu'en vers: Généalogie de la Maiſon de Salvaing, imprimée l'année même de ſa mort. Nicolas Chorier ſon ami a écrit ſa Vie en Latin. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

Les armes de la Maiſon de Salvaing ſont d'*or à une aigle éployée de ſable, becquée, membrée & diademée de gueules, à la bordure d'azur, ſemée de fleurs de lys d'or*, par conceſſion du Roi Philippe de Valois à Pierre de Salvaing, Seigneur de Boiſſieu, cinquiéme ayeul de Charles de Salvaing, en reconnoiſſance de ce qu'étant dans le Conſeil de Humbert II, dernier Dauphin de Viennois, il fut l'un des principaux Auteurs du tranſport que fit ce Prince de ſon Dauphiné à la Couronne de France. * Palliot, *Science des Armoiries*.

SALVAT (François de) Ecuyer, Sieur de Montfort. *Voyez* MONTFORT.

SALVATERRA, SALVATIERRA, petite ville d'Eſpagne en Biſcaye, dans la contrée d'Alava, au pié de la montagne de Sant Adriano, & à trois lieuës de Vittoria, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SALVATERRA, petite ville de Portugal dans la Province de Beira. Elle eſt ſituée ſur la riviére d'Elia, ſelon Sanſon dans ſa Carte de la partie ſeptentrionale de Portugal, vers les frontiéres de la Caſtille du côté de l'Eſtremadure, & entourée de murailles. On y compte trois cens Habitans en une ſeule Paroiſſe, & ſa juriſdiction s'étend ſur quelques bourgs ou villages. Le Roi Philippe V s'en rendit maître l'an 1704. * *Deſcr. Sumaria del Reyno de Portugal.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* SALVATERRA ou SALVATIERRA, petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Gallice, ſur la rive droite du Minho au ſud-ſud-eſt de Compoſtelle, dont elle eſt éloignée de 19 à 20 lieues.

* SALVATERRA ou SALVATIERRA, petite ville d'Eſpagne, dans l'Aragon, vers les confins de la Navarre, ſur la rive gauche de l'Eſca, au nord-oueſt de Jaca, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

SALVATHIUS, qui dans la liſte des Rois d'Ecoſſe eſt appellé *Salvathie*, fut le LXIV Roi d'Ecoſſe, & étoit fils d'*Eugéne* VIII. Il eût pu être mis pour ſa valeur parmi les Rois du premier rang, ſi la goutte, qu'il gagna par le froid la troiſiéme année de ſon régne, ne l'eût empêché d'agir. Il ne laiſſa pas d'appaiſer tous les troubles du Royaume par ſes Généraux. La premiére rebellion fut ſuſcitée par Donald Bane, qui s'empara de toutes les Iſles Hébrides ou Weſternes, s'en fit déclarer Roi; & étant entré dans le continent, commença à y faire de grands ravages. Mais il fut forcé dans un bois par Cullan d'Argile & Ducal d'Athol, & lui & ſes gens furent tous paſſez au fil de l'épée. Enſuite Gilcolumbus s'empara de Galloway, que ſon pére avoit déja pillée; mais les mêmes Généraux le défirent, le prirent priſonnier, & il paya de ſa tête ſa rebellion. Pendant ce régne il y avoit paix entre les Anglois & les Pictes. Salvathius régna vint ans, & mourut fort regretté de ſes Sujets l'an 787 de Jeſus Chriſt. * Buchanan.

SALVATOR ou SALVATORIEL-ROSE. *Voyez* ROSE (Salvator, &c.)

SALUCES. *Voyez* SALUSSES.

SALVETAT ou SAUVETAT, ville de Gaſcogne dans le Comté d'Armagnac, ſituée à la ſource d'un ruiſſeau qui va ſe perdre dans la riviére de Baiſe à Condom. Il y a une autre *Salvetat* dans le Périgord ſur la riviére de Drot, une lieue au deſſous de la ville d'Aymet. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Sanſon, dans ſa *Carte du Gouvernement général de Guienne* la place dans l'Agénois.

* SALVI (Saint) Evêque d'Alby dans le ſixiéme ſiécle. Sa jeuneſſe fut très réglée. Il fréquenta d'abord le Barreau & s'y diſtingua. Le deſir d'une vie plus tranquille lui fit quitter cette profeſſion, pour ſe faire Religieux. Ses rares qualitez le firent élire pour Abbé de ſon monaſtére après la mort de celui qui le gouvernoit; mais il renonça à cet honneur pour ſe renfermer dans une cellule, réſolu d'y paſſer le reſte de ſes jours. Le ſiége épiſcopal d'Alby, étant venu à vaquer, il fut élu pour le remplir, & enſuite ordonné malgré ſon extrême répugnance. La peſte ayant affligé l'Albigeois dans la dixiéme année de ſon épiſcopat, il procura à ce peuple déſolé tous les ſecours ſpirituels & temporels qu'il put lui apporter. Le Duc Monmole, Général du Roi Gontran, ravageant la ville d'Alby, & emmenant grand nombre de priſonniers, Salvi leur procura la liberté. En 580, ce Prélat ſe rendit au Concile de Braine dans le Soiſſonnois, où de concert avec les autres Sujets du Roi Chilpéric, il déclara innocent Grégoire de Tours, que Frédegonde vouloit perdre. Quand il vit que ſa fin approchoit, il fit faire ſon cercueil, ſe leva de ſon lit, & s'étant habillé, rendit ſon ame à Dieu le dixiéme de ſeptembre 584, ou, ſelon d'autres, 585. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

SALVIAN. *Cherchez* SALVIEN.

SALVIANI (Hippolyte) Gentilhomme Italien, natif de Citta di Caſtello, ville d'Ombrie, dans l'Etat Eccléſiaſtique, acquit beaucoup de gloire par l'Ouvrage qu'il compoſa des Poiſſons, après avoir enſeigné vint-deux ans dans l'Ecole de Rome avec réputation, & après y avoir exercé la Médecine avec ſuccès. Il mourut en cette ville l'an 1572, âgé de 59 ans & fut enterré à Sainte-Marie de la Minerve. Ses livres que l'on a imprimez ſont, *De piſcibus cum eorum figuris*; *De Criſibus ad Galeni cenſuram*; *Ruffiana*, *Comœdia*. * De Thou.

SALVIANI, Prêtre. *Voyez* SALVIEN.

SALVIANUS. *Voyez* SALVIEN.

SALVIATI, famille noble & ancienne de Florence, a paru entre les plus illuſtres de cette République dès l'an 1200, comme on le peut voir dans Paul Mini & dans d'autres Hiſtoriens, & étoit ſortie de Capoſacci, ſelon le Poëte Verrini. LAURENT Salviati fut choiſi entre les quarante-huit Conſeillers qu'on donna à Alexandre, Duc d'Urbin, élu en 1331 perpétuel Souverain de la Républiquede Florence. ANDRÉ, fils de *François* Salviati, ſe diſtingua glorieuſement dans l'armée dont il étoit Lieutenant-Général, contre le Légat de Lombardie. JACQUES Salviati, qu'on ſurnomma *le Grand*, acquit le Comté de Bagni à la République en 1400. JEAN Salviati, ſon petit-fils, Grand Gonfalonier en 1471, avoit épouſé en 1455, *Magdelaine* de Gondi. Leur fils, JACQUES Salviati, Grand Gonfalonier en 1513, avoit épouſé en 1486, *Lucréce* de Médicis, ſœur du Pape Léon X, & grand' tante de Catherine de Médicis, Reine de France. ALAMANNE Salviati, ſecond fils de *Jean*, vint Ambaſſadeur en France ſous le régne de Louis XII, & traita avec ce Monarque pour les affaires de *Piſe*. C'eſt lui qui fit la branche des Marquis de Salviati, qui ſubſiſte dans la perſonne d'*Everard* Salviati, Chevalier de Malte, qui a été envoyé du Grand Duc de Florence à la Cour de France, & d'ANTOINE Salviati, ſon frére aîné, Marquis de Montiéri & de Bochegiano, qui a pluſieurs enfans. JACQUES Salviati laiſſa pluſieurs enfans, entre autres, *Marie* Salviati, qui épouſa *Jean* de Médicis, qui la rendit mére de Côme, premier Duc de Florence, ayeul de Marie de Médicis, Reine de France: ce qui donne de l'alliance à la Maiſon de Salviati avec tous les Princes de l'Europe Chrétienne. Les autres enfans de JACQUES furent, *Jean* & *Bernard*, Cardinaux; *Laurent*, pére d'*Antoine-Marie*, qui fut auſſi Cardinal; *Pierre*, qui après avoir été marié, fut Chevalier de Malte, & Grand Prieur de Rome; & ALAMANNE, qui continua la poſtérité, & fut biſayeul de JACQUES Salviati, Duc de Juliano, qui épouſa *Veronique* Cibo, fille de *Charles*, Prince de Maſſa. Ce fut elle qui fit couper la tête à une Courtiſane entretenue par ſon époux, & qui la lui envoya dans un plat. Elle mourut en 1691, âgée de 81 ans. Leur fils aîné fut, FRANÇOIS MARIE, Duc de Juliano, qui épouſa *Catherine* Sforce, dont il eut ANTOINE-MARIE Salviati, dernier Duc de Juliano, qui mourut le troiſiéme janvier 1704, ne laiſſant de *Marie-Lucréce* Roſpiglioſi, fille du Duc de Zagarola, qu'une fille née en 1701. Il inſtitua pour ſon héritier un des fils du Marquis Antoine Salviati, Gentilhomme de la Chambre du Grand Duc de Florence, devenu par ſa mort Chef de cette illuſtre Maiſon, à condition que lorſqu'il ſera en âge, il épouſera cette fille unique du Duc. * *Généalogie de Gondi. Diſcours ſur le Conclave d'Innocent XI. Mémoires du tems.*

SALVIATI (François) Archevêque de Piſe en 1477, étoit un Prélat de grande autorité. Pendant la ſédition qui s'éleva environ ce tems-là à Florence, il fut arrêté priſonnier dans cette ville, & pendu publiquement dans ſes habits épiſcopaux, aux fenêtres de la Maiſon-de-ville, avec ſon frére & ſon couſin, tous deux nommez Jacques Salviati. * Enguerrand de Monſtrelet, *Chronique*.

SALVIATI (Jean) Cardinal, Archevêque de Trani, &c. fils de JACQUES Salviati, & de *Lucréce* de Médicis, ſœur du Pape Léon X, naquit à Florence le 24 mars de l'an 1490, & fut mis par le même Pontife, ſon oncle, au nombre des Cardinaux, le premier du mois de juillet de l'an 1517. Il fut envoyé en Eſpagne, puis en France; & apprit à la Cour du Roi François I, le ſaccagement de Rome par l'armée Impériale en 1527, & la priſon même du Pape Clément VII. Il perſuada au Roi de prendre la défenſe du ſaint Siége & du Pontife perſécuté: ce qu'il obtint, quoique dans une conjoncture très-délicate. Le Roi nomma aux Evêchez d'Oléron & de ſaint Papoul ce Cardinal, qui eut en Italie les Archevêchez de Trani & de Sainte-Sévérine; & les Evêchez de Ferrare, de Fermo, & de Volterre. Les hommes de Lettres trouvérent en lui un Protecteur bienfaiſant, & pluſieurs d'entre eux lui dédiérent leurs Ouvrages. Ce Cardinal étoit fort homme de bien, & avoit d'excellentes qualitez, qui l'auroient porté ſur le Siége pontifical après la mort de Paul III, ſi l'Empereur Charles-*Quint* ne ſe fût oppoſé à ſon élection. Il rendit de bons ſervices à l'Egliſe, & mourut d'apoplexie à Ravenne le 28 octobre de l'an 1553. * Rubæus, *Hiſt. Raven. l.* 9. Paul Jove, *Hiſt. l.* 25. Onuphre. Victorel. Aubery. Ughel &c.

SALVIATI (Bernard) Cardinal, Evêque de Clermont & de saint Papoul, & Grand Aumonier de la Reine Catherine de Médicis, étoit frére du Cardinal Jean Salviati. Il fut Chevalier de Malte, & devint Prieur de Capoue, puis Grand Prieur de Rome, & Amiral de son Ordre. Ce fut dans cette charge qu'il se signala si glorieusement, & qu'il rendit son nom redoutable à tout l'Empire Ottoman. Il ruina entiérement le port de Tripoli; il entra dans le canal de Fagiéra, & mit en poudre tous les Forts qui s'opposérent à son passage & à ses armes. Dans une autre occasion, étant Général de l'armée de son Ordre, il prit l'Isle & la ville de Coron, courut jusqu'au Détroit de Gallipoli, brûla l'Isle de Scio, & en emmena divers Esclaves. Paul Jove dit que le Grand Prieur Salviati étoit *constanti compositoque ingenio vir, militiæ maritimæ assuetus.* Depuis il embrassa l'état ecclésiastique; & sur la démission du Cardinal Jean Salviati, son frére, faite le septiéme juin de l'an 1549, il fut élevé à l'Evêché de Saint-Papoul en France, où il eut encore celui de Clermont en 1561. La Reine Catherine de Médicis, sa parente, le choisit pour être son Grand Aumonier, & lui procura aussi un Chapeau de Cardinal, que le Pape Pie IV lui donna en 1561. Ce Prélat avoit assisté aux Etats du Royaume en 1557, & mourut le sixiéme de mai de l'an 1568, à Rome, où il est enterré dans l'église de sainte Marie de la Minerve. * Paul Jove & de Thou, *Hist. sui temporis.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Bosio, *Hist. Hieros.* Petramellario, &c.

SALVIATI (Antoine-Marie) Cardinal, dit *le grand Cardinal* Salviati, à cause de ses vertus, fils de LAURENT Salviati, & de *Constance* Conti, & neveu de deux autres Cardinaux, naquit en 1507, fut élevé dans les Lettres, qu'il apprit heureusement, & fit sur tout du progrès dans la science du Droit. Depuis, il fut nommé à l'Evêché de Saint-Papoul, qui avoit été possédé par ses deux oncles; mais en revenant du Concile de Trente, il s'en démit entre les mains du Pape *Pie IV*, qu'il pria d'y mettre quelque bon Ecclésiastique François, qui fût en état de s'opposer aux Calvinistes plus utilement qu'un étranger. Ce Pontife l'envoya deux fois Nonce en France; & Grégoire XIII, qui l'employa aussi avec succès, le fit Cardinal le 23 décembre de l'an 1583. Dans la suite ce Cardinal fut Légat à Bologne, sous le Pontificat de Sixte V, & exerça sous les pontificats suivans la charge de Préfet de l'une & l'autre Signature. Il fut Protecteur de l'hopital des Orphelins, qu'il rétablit avec beaucoup de magnificence, aussi-bien que celui des Incurables, & l'église de sainte Marie *in Aquiro*, son titre. Ce Prélat mourut à Rome le 28 avril de l'an 1602, après que le Pape Clément VIII lui eut rendu visite pendant sa maladie. Sa pompe funébre fut très magnifique, & fut faite par les soins de Laurent Salviati, Marquis de Juliano. * *Consultez* Ciaconius; Petramellarius; Ughel; Sainte-Marthe, &c.

* SALVIATI (Alamanne) Cardinal, naquit à Florence le 20 avril 1668. En 1707, le Pape Clément XI, le nomma son Nonce extraordinaire à la Cour de France pour y porter les langes bénits & autres présens de sa Sainteté, destinez pour le Duc de Bretagne. En 1711, il fut déclaré Vicaire général du saint Siége, & Vice-Légat d'Avignon & du Comtat Vénaissin, & Président des armes de ce même Etat. En 1717, il fut fait Président de la Légation d'Urbin, & en 1730 il fut déclaré Cardinal par le Pape Benoît XIII. Le Pape Clement XII lui a donné dans la même année la charge de Préfet de la Signature de Justice, vacante par son élévation au Pontificat. Il fut aussi déclaré Protecteur de la Congrégation réguliére de Valombreuse, & nommé Député de la Congrégation *de propaganda Fide*, où il prit séance pour la premiére fois le huitième avril 1731. Il mourut à Rome le 24 février 1733, âgé de 64 ans, dix mois & quatre jours. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

* SALVIATI (Antoine-Marie) frére aîné du précédent, Marquis de Montiéri & de Bocchegiano, puis Duc de Juliano, par la mort sans postérité masculine du Duc Antoine-Marie Salviati, arrivée le troisiéme janvier 1704, fut Grand-Véneur & Capitaine des Cuirassiers de la Garde du Duc de Toscane, mourut à Florence le septiéme février 1723, âgé d'environ 66 ans. Il avoit été marié en 1686 avec *Catherine*, fille de *Philippe*, Comte d'Elci, & il en eut *Jean-Vincent*, qui succéda en 1723 à son pére dans la charge de Grand-Véneur. * *Voyez* le même.

SALVIATI (François) excellent Peintre, né à Florence l'an 1510, étant allé à Rome, fut employé par le vieux Cardinal Salviati, qui le logea dans son palais: de là vint qu'on lui donna le nom de Salviati, qui lui est demeuré depuis. Après avoir fait plusieurs excellens ouvrages, il fut appellé à Florence par le Duc Côme de Medicis, & en 1554, il passa en France pour travailler à Fontainebleau; mais il n'y demeura pas longtems, parce qu'étant d'une humeur bizarre, il ne put s'accorder avec le Primatice & les autres Peintres. Il retourna en Italie, où il mourut l'an 1563, âgé de 54 ans. Ce Peintre étoit abondant, inventif, & travailloit également bien à fraisque, en huile & en détrempe. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome 2. Entret. 4. p.* 233. édit. de Trévoux 1725.

SALVIDE ou DE SALIS (Jean-Batiste) Italien de l'Ordre des Fréres Mineurs, mort après l'an 1404, a écrit une Somme de Cas de Conscience, que l'on appelle *Baptistinienne* de son nom, imprimée à Paris en 1499. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du XV siécle.*

SALVIEN (Calpurnius) *Salvianus*, Romain, pendant les Féries Latines se présenta à Drusus, Gouverneur de Rome, pour accuser Marius. Il crut qu'il gagneroit les bonnes graces de Tibére, en se pressant de faire cette dénonciation dans un tems où cela n'étoit pas permis; mais l'Empereur desapprouvant cette accusation, qui n'étoit pas faite dans les formes, reprimanda ce Délateur en public, & l'envoya en exil. * Tacite, *Annal. l.* 4.

SALVIEN, *Salvianus*, Prêtre, & non Evêque de Marseille, comme quelques uns l'ont cru, florissoit dans le cinquiéme siécle. On assure qu'il étoit originaire de Tréves; & que s'étant retiré en Provence, il fut fait Prêtre à Marseille. Il étoit parfaitement instruit dans les Lettres Divines & Humaines, & fut surnommé par Gennade *le Maître des Evêques*, parce qu'il l'avoit été de Salone & de Vérand, fils de saint Eucher. On voit par une des lettres de Salvien à Hypatius, son beau-pére, & à Quiéte, sa belle-mére, l'éminence de sa sainteté, & celle de sa femme Pl
acidie, avec laquelle il vivoit en continence, comme avec une sœur, même avant sa prêtrise. Gennade dit que Salvien vivoit encore dans une vieillesse vigoureuse vers l'an 496. Il avoit alors 70 années de Prêtrise. Il a fait deux Traitez très élégans; l'un *de la Providence de Dieu*, qui contient huit livres, l'autre *contre l'Avarice*, qui en contient quatre. Nous avons diverses éditions de ses Ouvrages, avec quelques Epîtres. L'une des meilleures éditions est celle de Conrad Rittershusius, à Nuremberg en deux volumes, *in octavo.* M. Baluze a aussi publié les Ouvrages de Salvien, avec ceux de Vincent de Lérins, & cette édition est sans contredit la meilleure. Elle a paru, *in octavo* séparément; & *in quarto* dans le recueil intitulé *Septem Tubæ Sacerdotales.* Ceux qui prétendent qu'il a été Evêque, se fondent sur une édition de Gennade, faite par Erasme: mais il y a peu d'apparence, puisqu'aucun des Anciens ne lui donne ce titre qu'on n'auroit pas oublié. * Gennade, *in Catal. Vir. Illust. c.* 67. Saint Hilaire d'Arles, *Serm. de S. Honor.* S. Eucher, *Epist. ad Salon.* Adon de Vienne, *in Chron.* Honoré d'Autun, *l.* 1. Trithême. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

* SALVIUS, Esclave Sicilien, fut en l'an 649 de Rome, créé Roi par tous les Esclaves, parce qu'il passoit pour un grand Devin. Il eut le bonheur de battre les Romains dont il avoit reçu quelque échec, leur tua six cens hommes, & fit quatre mille prisonniers. * Freinshemius, *Supplementa Liviana, l.* 32. *ch.* 35. 36. 37 & 38.

SALVIUS (Titianus) frére de l'Empereur Othon, fut Consul avec ce Prince, qui en partant pour la guerre contre Vitellius, laissa le soin de la ville à Salvius, & lui donna le gouvernement des affaires de l'Empire. Il l'appella ensuite auprès de lui, pour lui donner la conduite de l'armée: mais Salvius ayant trop précipité le combat, fut vaincu auprès de Bébriac, ville aujourd'hui nommée *Caneto*, dans le Duché de Mantoue, l'an de Jesus Christ 69. La perte de cette bataille fit perdre l'Empire & la vie à Othon, qui se tua de desespoir. Salvius obtint son pardon de Vitellius. Tacite remarque qu'encore qu'il eût une grande avidité de s'enrichir, il ne fit néanmoins aucunes concussions dans les charges de Questeur & de Proconsul, qu'il avoit exercées en Asie, où il lui auroit été facile d'amasser beaucoup de richesses. * Tacite, *Annal. l.* 1.

SALVIUS COCCEIANUS, neveu de l'Empereur Othon, épouvanté de la perte que son oncle avoit faite dans la bataille qu'il avoit perdue contre Vitellius, lui en témoigna sa douleur, & fut consolé par Othon, qui le jour avant qu'il se tuât, loua son affection, & le reprit en même tems de sa timidité. Il fut puni de mort l'an de Jesus Christ 85, sous l'Empire de Domitien, pour avoir célébré le jour de la naissance de l'Empereur Othon son oncle. * Tacite, *Hist. l.* 2.

SALVIUS JULIANUS (M.) Jurisconsulte célébre, natif de Milan dans le second siécle, du tems de l'Empereur Adrien, & d'Antonin *le Pieux*, fut plusieurs fois Consul, & fut estimé de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans son siécle. Il exerça son second consulat l'an 148, avec C. Bellicius Torquatus. Nous avons de lui divers Ouvrages, dont l'Empereur Justinien a fait l'éloge dans la publication des Institutes. Il fut ayeul ou pére de Didius Julianus, qui fut depuis Empereur. * Spartien, *in Didio Juliano, c.* 1. & *in Adriano.* Forster, *in Vit. Jurisc.* Rutilius, &c.

SALVIUS VALENS, autre Jurisconsulte, vivoit du tems d'Antonin *le Pieux*, vers l'an de Jesus Christ, 185. * Rutilius. Jules Capitolin, *in Vita Antonii*, *c.* 12.

SALVIUS (D. Jean Adler) fameux Ministre d'Etat Suédois, né dans un village en Sudermanland ou Sudermanie d'où ses parens, qui étoient pauvres, l'envoyérent au Collége de la ville de Stregness, où il fut obligé de gagner sa vie en chantant devant les portes des maisons. Il eut ensuite le bonheur qu'un riche Orfévre Allemand de Stockholm, lui confia l'instruction de son fils, avec lequel il fit un voyage en Allemagne & en France. Il s'arrêta sur tout aux Académies d'Allemagne & s'y appliqua d'abord à la Médecine & ensuite au Droit, après avoir auparavant pris le degré de Maître-ès-Arts. Il revint ensuite en Suéde, où c'étoit pour lors quelque chose de bien rare que de se mêler des études. Il lui fut donc d'autant plus aisé d'épouser la veuve de l'Orfévre, qui étoit mort pendant son absence. Le Roi le nomma alors son Conseiller Aulique & peu de tems après il fut Sécretaire d'Etat. Ce fut en cette qualité qu'il suivit le Roi lorsqu'il marcha avec son armée en Prusse & de là en Allemagne, jusques à ce qu'il fut envoyé à Hambourg avec le caractére d'Agent du Roi, pour les affaires de Saxe & de Westphalie. Il obtint ensuite le titre de Prolégat, & le Chancelier Oxenstiern étant sorti de l'Allemagne, Salvius eut le caractére d'Envoyé auprès de tous les Etats d'Allemagne. Il fut outre cela anobli, honoré du nom d'*Adler* & élevé à la charge de Chancelier de la Cour. Depuis cela, les affaires les plus importantes, touchant l'Allemagne, passérent par ses mains, & la paix d'Osnabruck fut conclue au grand avantage des Suédois, ce qui fut dû principalement aux mouvemens qu'il se donna. Avec tout cela il y a des personnes qui blâment Salvius de n'avoir pas obtenu des conditions plus avantageuses pour la Suéde

& pour l'intérêt commun des Protestans, mais de l'avoir négligé, corrompu par les riches présens qu'on lui avoit fait tenir. L'Espagne lui donna, dit-on, un grand bassin d'or & les Impériaux 80000 écus, afin que dans le traité de paix la Couronne de Bohéme fût déclarée héréditaire. On assure encore que la ville de Brême lui fit compter 30000 écus, afin qu'il ne s'opposât pas, quand on inséreroit dans l'instrument de la paix, la clause qui regarde la conservation de cette ville. Mais tout ceci n'est rien moins que démontré. Ce qu'il y a de certain c'est que sa faveur dura autant que sa vie. De retour de la paix d'Osnabruck il fut malgré lui élevé au rang de Baron & envoyé à Lubeck à la tête de la députation pour les pacifications avec la Pologne. Comme l'on ne fit rien la premiére fois & que la négociation fut renvoyée à l'année suivante, Salvius étoit déja prêt pour retourner une seconde fois à Lubeck lorsqu'il fut attaqué d'une fiévre qui l'emporta en peu de tems le 23 août 1652, âgé de 63 ans. Il étoit d'un esprit pénétrant, habile, sçavant, affable, prudent, fidéle à sa patrie, lorsque son intérêt particulier ne s'y opposoit pas, & rompu dans les affaires. Il avoit cependant des défauts qui ternissoient l'éclat de ses vertus, car il étoit soupçonneux, sévére à l'excès envers ses domestiques, ingrat, avare, insensible aux maux d'autrui, & immodéré dans ses passions, sur tout dans la colère. On le voyoit rarement de bonne humeur, & il paroissoit presque toûjours inquiet dans les compagnies les plus agréables. D'ailleurs, soit que ce fût par modestie ou par timidité il ne cherchoit point à pousser sa fortune: de là vient qu'il ne se fit point de créatures, qu'il ne fit pas à de certaines personnes tout le bien qu'il auroit pu leur faire par le pouvoir qu'il avoit en main, & qu'il ne se mêla pas, sans nécessité, dans des affaires importantes. Le peu d'agrément qu'il eut avec sa femme, qui étoit le double plus âgée que lui, fit qu'il chercha à se satisfaire ailleurs, ce qui hâta sa fin quoiqu'il fût d'un vigoureux tempérament. Il laissa de très grands biens en meubles, en terres, dont il y en avoit plusieurs qu'il n'avoit jamais vues, & en argent comptant: il laissa aussi une belle bibliothéque. N'ayant point d'enfans légitimes, il donna par son testament tous ses biens à son épouse, à laquelle il substitua comme à leur grand'mére les enfans du premier mari qu'elle avoit eu. La Reine Christine ne laissa pas d'avoir aussi une partie de l'héritage. Elle retint 146000 écus qui étoient dus à Salvius, en emprunta encore 50000 de la veuve dans le dessein de ne les jamais rendre, & retira la plupart de ses Terres comme des fiefs qui revenoient à la Couronne, parce que Salvius n'avoit point laissé d'enfans. Il y en a qui accusent Salvius d'Athéisme; d'autres soutiennent le contraire, & assurent qu'il étoit fort assidu au culte public. * Leibnitz, *p.* 421. *Dictionnaire de Bêle*.

SALUMITH. *Voyez* SCELOMITH.

SALUSA. *Voyez* SCILSCA.

SALUSSES, Marquisat d'Italie, proche des Alpes, a pour capitale la ville de Salusses, qui est l'*Augusta Vagienorum* des Anciens. Elle est située sur une agréable colline, avec un beau château, & une église cathédrale qui mérite d'être vue à cause de sa magnificence. Les autres villes du Marquisat sont, Carmagnole, place importante, qui a tant fait de bruit sous Henri IV, Bargues, Rével, Droner, Cental, Roquesparviére, &c. Le Pô a sa source dans ce Marquisat, au Mont-Viso, qui est estimé le plus haut des Alpes. Les Marquis de Salusses ont fait creuser dans ce roc à force de fer & de feu, une voûte longue d'un demi-mille, sous laquelle on peut faire aisément passer les mulets qui portent des marchandises d'Italie en France.

Le Marquisat de Salusses a eu longtems des Seigneurs particuliers. On prétend qu'ils ont pour tige GUILLAUME, Comte en Italie, qui vivoit en 910. Il fut pére d'ALERAN I, qui en 967 obtint de l'Empereur Othon, l'investiture du Marquisat de Montferrat. On dit qu'il épousa *Gerberge*, fille de *Bérenger*, Roi d'Italie, dont il eut 1. ANTESME, Marquis de Vast, qui suit; 2. *Boniface*, Marquis de Busque, de Ponzzon & d'Incise, qui laissa des enfans; & 3. GUILLAUME, qu'on fait tige des Marquis de Montferrat.

ANTESME, Marquis de Vast, &c. fut pére de THETES, Marquis de Vast, de Céve, de Savonne & de Cravesane, qui épousa *Héléne*, Comtesse de Vintimille, d'où vint BONIFACE qui suit.

BONIFACE, Marquis de Salusses, de Busque, de Céve, de Savonne & de Cravesane, prit alliance avec *Alix* de Savoye, fille de *Pierre* de Savoye, Marquis de Suze. Guichenon prétend que les Généalogistes de la Maison de Salusses ont confondu *Alix* de Savoye avec *Adélaïde* de Suze son ayeule. Ils avouent qu'elle fut femme de grand prix, qu'elle fonda le chapitre de Revel, & qu'elle testa le cinquiéme octobre de l'an 1125. Le Marquis *Boniface* vivoit encore en 1130, & eut de cette alliance une nombreuse posterité, 1. MAINFROY qui suit; 2. *Boniface*, Marquis de Cortemille; 3. *Hugues*, Marquis de Cravesane; 4. *Anselme*, Marquis de Céve; 5. HENRI, Marquis de Carréto & de Savonne, qu'on fait tige de la Maison de Carréto, Marquis de Savonne, de Final & de Zuccarel; (*Voyez* CARRETO) 6. *Othon*, Comte de Lorette; & 7. *Guillaume*, Marquis de Busque.

MAINFROY, Marquis de Salusses, rétablit les monastéres de Staffarde & de Cazeneuve en Piémont, & mourut l'an 1173. Le nom de sa femme n'est pas connu: on dit seulement qu'elle étoit Aragonoise de nation. Il en eut MAINFROI, II. du nom, mort avant l'an 1197, lequel épousa *Alix* de Montferrat, sa cousine, d'où vint BONIFACE II, Marquis de Salusses, qui prit alliance avec *Marie* de la Tour, d'Arborie, de Sardagne, & fut pére de MAINFROY III, Marquis de Salusses, qui épousa en 1233. *Béatrix* de Savoye, fille d'*Amé* IV, Comte de Savoye, & d'*Anne* Dauphine sa premiére femme. Le Marquis mourut en 1244, & *Béatrix* prit une seconde alliance avec *Mainfroy*, surnommé *le Lance*, fils naturel de l'Empereur *Fréderic* II, & de *Blanche* d'Agano.

THOMAS, Marquis de Salusses, né du mariage de *Mainfroy* III, fonda un monastére de Religieuses de l'ordre de saint Dominique à Revel, l'an 1291, & mourut en 1299. Il avoit épousé *Alix* de Céve, & en eut 1. MAINFROY IV, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Dogliani, de la Mante & de Busque, qui laissa postérité; 3. *Léonore*, mariée à *Henri* de Carréto, Marquis de Savonne; 4. *Yolande*, femme d'*Opicino* Spinola, Patrice de Gênes; & 5. *Alix*, mariée à *Thomas*, Comte d'Arondel.

MAINFROY IV, Marquis de Salusses, fut en grande considération, & mourut l'an 1446, après avoir épousé 1. *Béatrix*, fille de *Mainfroy*, Roi de Sicile; 2. *Isabelle* Doria. Il eut de la premiére, 1. FREDERIC qui suit: & de la seconde, 2. MAINFROY, Seigneur de Cardé & de Mulassan, Maréchal de Savoye, tige des Seigneurs de Cardé.

FREDERIC, I. de ce nom, Comte de Salusses, mourut avant son pére. Il avoit épousé *Marguérite* de Viennois, fille de *Humbert* I, Seigneur de la Tour du Pin, & d'*Anne* Dauphine, Comtesse d'Albon & de Viennois, & laissa THOMAS qui suit.

THOMAS, II. de ce nom, Marquis de Salusses, succeda à son ayeul. Il testa le 15 août de l'an 1357, & mourut peu après, ayant eu plusieurs enfans de *Richarde* de Cravesane sa femme.

FREDERIC II, l'aîné, fut Marquis de Salusses, & prit alliance avec *Béatrix* de Genéve-d'Anthon, fille de *Hugues* de Genéve, Baron d'Anthon, d'où naquirent, 1. THOMAS III, qui suit; 2. *Hugues*, Baron de Montini; 3. *Amedée*, Cardinal de Salusses, Evêque de Valence en Dauphiné, *dont il sera parlé cy-dessous dans un article séparé*; 4. *Pierre* de Salusses, Archevêque de Vienne, mort en 1364; 5. *Polie*, mariée à *François* de Carréto, Marquis de Savonne; & 6. *Yolande*, femme d'*Antoine* Porto, Marquis de la Val de Trebia.

THOMAS, III. de ce nom, Marquis de Salusses, mourut fort âgé en 1416. Depuis, le Marquisat de Salusses fut uni à la Couronne de France, sur laquelle le Duc de Savoye la prit en 1588. Henri IV, Roi de France, échangea ce Marquisat pour la Bresse, &c. en 1600, contre Emmanuel Duc de Savoye.

SALUSSES (Amédée de) Cardinal, nommé Evêque de Valence en Dauphiné, fils de FREDERIC II, Marquis de Salusses, & de *Béatrix* de Genéve, fille de *Hugues* Baron d'Anthon, fut Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Lyon, puis nommé Evêque de Valence après Guillaume de la Voûte d'Andufe, en 1383, & la même année créé Cardinal par le Pape Clément VII, dont il étoit cousin issu de germain. Depuis, il abandonna le parti de l'Antipape Benoît XIII, se trouva en 1409 au Concile de Pise, & en 1414 au Concile de Constance, où il eut douze voix pour être Pape. Othon Colonna, qui fut élu sous le nom de *Martin* V, l'envoya Légat en France, pour tâcher d'établir la paix dans cet Etat, déchiré par les discordres civiles, & par les guerres étrangeres: mais les affaires étoient trop brouillées pour y réüssir. Le Cardinal de Valence à son retour, mourut à Saint-Donat, paroisse du diocése de Vienne, le 28 juin de l'an 1419. Son corps fut porté à Lyon, & fut enterré dans la métropole de saint Jean, où il avoit fait diverses fondations. * Bosquet & Contelorio, *in Vita Clem. VII.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Card.* Colombi, *de Episcop. Valent.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jac. Servatus, *Hist. Chronol. Archiep. Lugdunensium.*

SALUSTE. *Voyez* SALLUSTE.

SALUT, Déesse que les Romains adoroient, & à laquelle ils avoient bâti un temple sur le Mont-Quirinal. L'Empereur Auguste rétablit ce temple, & l'embellit de nouvelles peintures. La Divinité que les Romains appelloient *la Déesse de Salut*, étoit adorée par les Grecs sous le nom de *Jupiter Sauveur*. * P. Victor, *in urbis Region.* Le Scholiaste de Pindare. Dempster, *in Paralip. ad Rosinum l.* 1.

SALUTS DE MER, civilitez, devoirs & soumissions que les vaisseaux se rendent les uns aux autres, ou aux forteresses devant lesquelles ils passent. Cela ne s'observe que sur la mer, car sur les riviéres les bateaux ne se saluent point: & sur le Rhin, dont les bords appartiennent à plus de trente Princes différens, toute la cérémonie est que les bateaux qui remontent, se détournent, pour faciliter le passage à ceux qui descendent, & qui sont emportez par le courant de l'eau. On ne croit pas que l'usage des saluts de mer soit plus ancien que celui de l'artillerie; & l'Histoire ne nous en apprend rien avant ce tems-là. Lipse rapporte, *Elect. l.* 1. qu'Antoine rençontrant en mer Domitius Ænobarbus, lui fit abbaisser la voile, & les marques de commandement qu'il portoit; & insinue par là que les saluts de mer ont été en usage parmi les Romains. Mais d'autres disent qu'Antoine déposséda alors ce Magistrat, & qu'ainsi il lui ôta les marques de sa dignité, pour l'empêcher de l'exercer, & non pas pour l'obliger à le saluer. Les saluts de mer se font en prenant le dessous du vent, en tirant quelques volées de canon, en amenant ou en abbaissant les voiles, & en baissant le pavillon. C'est une maxime de la mer, que celui qui rend le salut, tire toûjours moins de coups qu'on ne lui en a tiré: ce qui se fait même entre les vaisseaux des Princes de dignité égale. Néanmoins les Suédois & les Danois rendent le salut, sans considérer le nombre des coups du premier vaisseau, & suivent leur maniére accoutumée, qui est que les Suédois tirent toûjours deux coups de canon, & les Danois trois. Par tout le salut ne va jamais au delà de sept coups: ce qui se tire de plus est un excès de civilité; & si l'on tire des boëtes avec le canon, c'est galanterie, & non pas salut. Lorsqu'on a baissé les voiles, c'est une marque de soumission, & ce salut n'est pas réciproque. Les vaisseaux marchands abbaissent les grandes voiles, & les vaisseaux de guerre aménent seulement le perroquet, c'est à di-

re,

re, la plus haute voile du grand mât. Tous vaisseaux marchands sont ordinairement obligez de rendre le devoir aux vaisseaux de guerre qu'ils rencontrent: néanmoins les Hollandois dans le traité de 1636, demandérent que devant les vaisseaux de guerre François, ils fussent seulement tenus d'arrêter leur course, pour donner moyen à une chaloupe de les aller visiter. A l'égard du salut par le canon, qui doit être réciproque, l'Histoire nous apprend qu'en 1661, le Comte Brahé, Ambassadeur de Suéde en Angleterre, étant sur la riviére de la Tamise, le Roi s'y vint promener. Comme il alloit passer devant les vaisseaux Suédois, cet Ambassadeur se disposa à le saluer de son canon; mais le Roi lui manda de n'en rien faire, parce qu'il étoit monté sur une berge, sur laquelle il n'y avoit point de canon pour rendre le salut, & d'abbaisser la voile, au lieu de tirer. Le salut en baissant le pavillon, est la marque de la plus grande soumission; parce qu'il semble être fait de la part du Prince ou de l'Etat dont le pavillon porte les armes: c'est pourquoi il est défendu par les ordonnances de France, de le jamais amener ou baisser. Les moindres Princes & les Républiques, baissent le pavillon devant celui d'un plus grand Prince.

Les Anglois prétendent devoir être saluez les premiers en toutes rencontres, & par toutes sortes de vaisseaux, à cause du vain titre qu'ils se donnent, *de maîtres de la mer*. Les Vénitiens prétendent cet honneur dans leur Golfe, où ils veulent être saluez les premiers, même par les vaisseaux du Roi d'Espagne. Les Génois ont eu les mêmes prétentions dans leur mer, & les Rois de Danemarc dans la Mer Baltique; mais les Rois d'Angleterre prétendent seuls l'empire de l'Océan. La Reine Elisabeth n'eut point cette vanité, puisque cette Princesse allégua que la mer étoit libre, lorsque l'Ambassadeur d'Espagne tâchoit d'exclurre les Anglois des Indes. Les Anglois, pour montrer leur droit, rapportent une ancienne médaille, où l'on voit ces mots, *Quatuor maris vindex*. Charles I, Roi d'Angleterre, fit mettre sur l'éperon du vaisseau royal, cette même Inscription, avec la figure de son auteur, Edgard, Roi d'Angleterre. Cromwel ensuite a voulu se prévaloir de cette même médaille; & le Roi Charles II la renouvella. Mais les Historiens Anglois mêmes marquent à quelle occasion cette médaille fut faite; & rapportent que cet Edgard ayant vaincu vers l'an 950 le Roi d'Ecosse, & quelques autres petits Rois dans la province de Galles, & se trouvant par ce moyen maître de toute l'isle, fit graver cette médaille, pour montrer qu'il touchoit la mer des quatre côtez de son Royaume: ce qui peut-être dit aussi par les Princes qui sont maîtres de la moindre isle, & ne tire à aucune conséquence pour l'Empire de toutes les mers qui sont dans les quatre parties du monde. A l'occasion de ce vaisseau, où étoit l'Inscription, *Quatuor maris vindice*, & qui fut nommé *le royal Charles*, Heyvordans remarque, qu'il fut bâti l'an 1637, & qu'il étoit de de 1637 tonneaux: ce qui le rendit d'une grandeur énorme. * *Mémoires Historiques*.

SALVUS CASSETTA, Religieux de l'Ordre de saint Dominique. *Cherchez* CASSETTA.

* SALVUS ou SALVIUS, Espagnol, Abbé du monastére d'Albelada, fut d'une foible complexion, d'un esprit vif, d'un grand savoir & d'une solide piété. Il dressa une Régle pour les Religieuses, & composa quelques Ecrits d'un stile noble & grave. Il mourut le dixiéme février 962. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

* SALWARPE, petite riviére d'Angleterre, dans la province de Worchester, coule d'abord du nord au sud, puis de l'est-nord-est au sud-sud-ouest, & se jette dans la Saverne trois lieues au dessus de la ville de Worchester.

SALZBOURG. *Voyez* SALTZBOURG.

S A M.

SAMA, ville. *Voyez* SCE'MAH.

SAMA, nom d'homme. *Voyez* SCIMEA.

SAMAA, nom d'homme. *Voyez* SCIMHA.

SAMABUGI, Disciple de Cambadagi, établit une nouvelle Secte dans le Japon, encore plus exécrable que celle de son Maître: car il ne conseilla pas seulement d'adorer les Démons, mais il obligea ses Sectateurs de s'adonner entiérement au culte de ces malins Esprits, & de leur bâtir des temples. *Samabugi*, signifie *le Soldat des montagnes*; & il fut ainsi appellé, parce qu'il se plaisoit sur les montagnes, & dans les déserts: ce que ses Sectateurs ont imité. * Kircher, *de la Chine*.

SAMACHI. *Voyez* SCAMMACHIE.

* SAMACHIAS, fils de Scémahia, de la race des Lévites. Il en est parlé I. *Cronniq.* ou *Paralip. ch. 26. v. 7.*

* SAMACHO, fille d'Abénérich, Roi de Spazin. Il la donna en mariage à Izate, Roi des Adiabéniens, & lui constitua pour dot une province d'un grand revenu. * Joseph, *Antiquit. Judaïq. l. 20. c. 2.*

SAMACHONITIS ou SE'MECHONITIS, lac qu'on appelle aussi *Eaux de Merom*, au nord de la Mer de Galilée dans la Palestine, a trente stades de largeur, & soixante de longueur, & est traversé par le fleuve Jourdain. Il est presque toujours à sec pendant l'été; mais il se grossit pendant l'hiver, lorsque les neiges se fondent & y coulent du Mont-Liban. Ce lac produit des herbes de différentes espéces, & de toutes sortes d'arbrisseaux, & même de grands arbres, avec une si prodigieuse fécondité, qu'il a l'apparence d'une forêt assez belle, où les bêtes féroces trouvent des retraites, & fournissent abondamment au plaisir de la chasse, dont les grands Seigneurs y vont prendre le divertissement. Ce fut en cet endroit, & dans le voisinage de la ville de Bérothie, que Josué, Chef des Israëlites, défit Jabin, Roi d'Asor ou Hasor, & les vint-quatre Rois des Cananéens. * *Josué, ch. 2.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 5. ch. 6.* Liranus, *in Josuam, c. 1.* Broncardius, *Itiner.* Breitenbachius, *Itinerarium Terræ Sanctæ*. Jean Eusebe Nieremberg, *Hist. Nat. l. 1. c. 50.*

SAMAD. *Voyez* SCE'MED.

SAMAGUAR. *Voyez* SAMOGUAR.

* SAMAH ou SAMMA, fils de Joël, & pére de Hazaz de la Tribu de Ruben. Il en est parlé I. *Croniq.* ou *Paralip. ch. 5. v. 8.*

* SAMAH ou SAMMA, fils de Hotham Harobérite. C'étoit un des vaillans hommes de l'Armée de *David*, Roi d'Israël. * I. *Croniq.* ou *Paralip. ch. 11. v. 44.*

SAMAN, est celui de qui la Dynastie des *Samanides* tire son origine. On ne sait point le nom de son pére. On convient pourtant, qu'il étoit conducteur de chameaux, & que son fils exerça aussi quelque tems le même métier. Mais il le quitta enfin, pour prendre le parti des armes. Il fit le premier apprentissage parmi les Voleurs, & devint bientôt leur Chef. Assad fils de Saman, quitta cet infame métier, éleva honnêtement ses enfans, & les rendit dignes des premiers emplois militaires de l'Etat des Califes. Le Calife Al-Mamon, VII des Abassides, fut le premier qui les avança; & Motamed le XV, donna à Nasser fils d'Ahmed & petit-fils d'Assad-Ben-Saman, l'an 261 de l'hégire, le Gouvernement de la grande province de Mawaralnahar, ou Transoxane. Enfin l'an 279, Ismaël frére de Nasser, muni de ce Gouvernement, s'en fit le maître absolu, de même que de plusieurs autres provinces, & fonda ainsi un puissant Empire, qui a porté le nom de Samanides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SAMANA, Isle de l'Amérique septentrionale. C'est une des Lucayes, & elle est située au nord de celles de Majaguana. Elle est encore au pouvoir de ses anciens Habitans. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAMANDRACHI. *Cherchez* SAMOTHRACE.

* SAMAR, l'une des Isles Philippines. Elle n'est séparée de l'Isle de Luçon ou de Manille que par un petit détroit qui est à la pointe du nord-ouest de cette isle, & à la pointe du sud-est de l'autre.

* SAMARA, ville de Tartarie, sur une riviére de même nom, à la gauche & à l'est du Wolga, dont elle n'est pas fort éloignée. Elle est entre le 52 & le 53 degré de latitude. * M. Delisle, *Carte de Moscovie*.

SAMARA, SERMENRAI ou SE'MIRAH, ville de Chaldée. *Voyez* ASKER.

SAMARATH, nom d'une Secte de Benjans, dans les Indes, qui croyent que leur Dieu, nommé *Permiseer*, gouverne le monde par trois Lieutenans. Le premier, qu'ils appellent *Brama*, a le soin d'envoyer les ames dans les corps que Permiseer lui marque. Le second, nommé *Bussina*, enseigne le monde à vivre selon les commandemens de Dieu, qu'ils ont écrits en quatre livres. Il a aussi le soin des vivres, & fait croître le blé, les arbres & les plantes, après que Brama y a fait entrer l'ame. Le troisiéme s'appelle *Mais*, & a pouvoir sur les morts, dont il examine les bonnes & les mauvaises actions, pour envoyer l'ame dans un corps où elle fait plus ou moins de pénitence, selon le bien ou le mal qu'elle a fait. Lorsque la pénitence est achevée, Mais présente les ames purifiées à Permiseer, qui les reçoit au nombre de ses serviteurs. Les femmes de cette Secte se sacrifient gayement sur le bucher de leurs maris; car elles se persuadent que mourant ainsi, elles vivent avec eux en l'autre monde sept fois autant, & avec sept fois autant de satisfaction qu'elles en ont eu en celui-ci. Dès que les femmes sont accouchées, on met devant l'enfant une écritoire, du papier & des plumes, pour marquer que Bussina veut écrire la Loi de Permiseer en son entendement. Si c'est un garçon, on y ajoute un arc & des fléches, comme un présage qu'il fera sa fortune à la guerre. * Mandeslo, *tome 2.* d'Oléarius.

SAMARCAND, ville d'Asie, l'une des principales du Zagatay, en Latin *Samarcanda*. C'est l'ancienne *Maracanda* de Ptolomée en la Bactriane. Arrien & Abulféda, Géographes Arabes, la mettent dans la Sogdiane, & elle est nommée *Paracande* par Strabon. Elmacin la place dans le Maurenahar sans particulariser qu'elle soit du Zagatay. Les Persans tiennent qu'elle fut bâtie par Alexandre. Barthème la fait aussi grande que le Caire, & Quinte-Curce en parlant de Maracande, dit que le tour de ses murailles est de soixante & dix stades, qui font à peu près trois lieues. La ville de Samarcand est considérable pour avoir été le siége royal de Tamerlan & de plusieurs de ses successeurs. Depuis ce tems là, elle est bien déchue de sa grandeur & de sa magnificence. Le Pontife, Moufti des Mahometans du païs, fait sa résidence à Samarcand, & il s'y trouve aussi des Chrétiens qui s'y sont maintenus depuis que Zagatay ou Chagatay, frére du Grand Can, se fit Chrétien. Les environs de cette ville sont remplis de jardins très agréables, & sa plaine produit des fruits de toutes sortes. * Davity, *Maurenahar*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAMARIE, *Samaria*, ville de la Palestine, a été capitale du Royaume d'Israël. Amri ou Homri, pére & prédécesseur d'Achab, Roi de ce païs, acheta de Somer ou Sémer, une montagne en la Tribu d'Ephraïm, & y fit bâtir cette ville, qu'il appella du nom du premier possesseur du lieu, *Samarie*, & où il mit le siége du Royaume d'Israël, vers l'an 3111 du monde, & le 924 avant Jesus Christ. Bénadab, Roi de Syrie, vint en l'an du monde 3134, & 901 ans avant Jesus Christ, avec un nombre prodigieux de Soldats, assiéger Samarie, qui fut réduite à une famine effroyable: de sorte qu'on y vendoit, comme dit l'Ecriture, la tête d'un âne quatre-vints sicles, c'est à dire, plus de six-vints livres, monnoye de France. Ce fut alors qu'arriva cette histoire si tragique d'une femme, qui convint avec une de ses amies, de manger leurs enfans. On avoit commencé par

le

le sien, & l'autre avoit caché celui qu'elle devoit donner à son tour. La première en fit ses plaintes au Roi Joram, qui touché d'un accident si barbare, voulut faire mourir Elisée; mais le Prophéte l'assura que le lendemain, à la même heure, la farine & l'orge se donneroient presque pour rien. L'événement vérifia cette prédiction. En l'an 3314 du monde, & 721 ans avant Jesus-Christ, Samarie fut prise par Salmanasar ou Salmanéser, Roi d'Assyrie, après un siége de trois ans. Ce Prince emmena en captivité les Israëlites, & en leur place y envoya des Colonies composées de diverses nations. *Voyez* CHUTÉENS. Chacun y porta son idole, & tout le païs fut souillé par des sacrifices abominables. Dieu se servit des lions, qui, pour punir les Habitans, leur firent une guerre si furieuse, qu'ils mandérent à Salmanasar qu'ils n'y pouvoient plus habiter. Il leur envoya un des Prêtres du vrai Dieu, qui avoient été emmenez captifs avec les autres, pour leur enseigner les cérémonies de son culte, & par ce moyen faire cesser le fleau qui désoloit le païs. Mais elles furent mêlées des superstitions de l'idolâtrie: de sorte que les Samaritains firent une Religion, composée de la vraye & de la fausse. Jean Hyrcan, en l'an 3926 du monde, & le 109 avant Jesus-Christ, prit & ruina entiérement Samarie, que le Roi Hérode *le Grand* rétablit depuis. Il la nomma *Sébaste*, en l'honneur d'Auguste. Elle est située sur une éminence ovale. Il y a une vallée fertile tout autour, & au delà un cercle de collines. Cette grande ville n'est aujourd'hui remplie que de Jardins. Il y a quelques restes d'une Eglise que l'on prétend avoir été bâtie par l'Impératrice Heléne, sur le lieu où S. Jean Batiste fut emprisonné & décapité. Les Turcs, dont il y a quelques pauvres familles en ce lieu-là, tiennent la prison de Jean Batiste en grande vénération. Ils ont bâti une petite Mosquée dessus. Cependant pour une petite piéce d'argent ils permettent d'y entrer & de satisfaire sa curiosité. On a plusieurs médailles de Samarie. On trouve quelques Evêques de Samarie ou Sébaste dans les souscriptions des Conciles. Marius souscrivit au premier Concile de Nicée; Priscianus, au premier de Constantinople, tenu l'an 381; Constantin, à celui d'Ephése; & Pélage, à celui de Jérusalem, tenu en 536. Il y avoit encore en ce païs une ville nommée *Sichem* ou *Sichar*, qui fut prise sous Vespasien, puis rétablie sous le nom de *Flavia Neapolis*, & peuplée d'une Colonie de Grecs: elle porte encore le nom de *Naplouse*.

SCHISME DES SAMARITAINS.

Le Schisme des Samaritains commença, lorsque Jéroboam ayant distrait dix Tribus, sept d'entre elles se séparérent de Juda, & composérent le Royaume d'Israël. Ce Prince craignant que ceux de ses Sujets qui iroient à Jérusalem, capitale du Royaume, pour les cérémonies de la Religion, ainsi qu'il étoit ordonné par la Loi, ne vinssent à se revolter, & à se retirer de son obéissance, leur permit de sacrifier ailleurs, & leur fit ériger des temples & des autels à Béthel & à Dan, où il établit de nouveaux sacrifices & de nouveaux Sacrificateurs. Depuis, lorsque les Samaritains, comme nous l'avons remarqué, eurent été transportez en Médie & en Perse par Salmanasar, Roi des Assyriens, ce Prince envoya pour habiter en Samarie à leur place, des Cuthéens, & autres Gentils, lesquels y établirent la Religion de leurs faux Dieux. Ces Samaritains furent toûjours ennemis des Juifs, & s'opposérent au rétablissement du temple, quand Néhémie entreprit de le rebâtir, quoiqu'ils fissent semblant de reconnoître les Juifs pour leurs fréres. Mais le Schisme se forma pleinement entre eux & les Juifs du tems de Jaddus, leur souverain Prêtre, pendant le régne d'Alexandre *le Grand*, car Manassé son frére, qui avoit épousé la fille de Sanaballath ou Samballath, Gouverneur pour Darius, ayant pris le parti d'Alexandre, obtint de lui la permission d'édifier un temple sur la montagne de Garizim, entre Sichem & Samarie, semblable à celui de Jérusalem; & s'en étant fait nouveau Pontife, il éleva autel contre autel, & introduisit cette pernicieuse division entre les Juifs. Ils conservérent toûjours les anciens caractéres Hébraïques; car Esdras après la captivité de Babylone en donna d'autres aux Juifs qui avoient des figures différentes, comme le témoigne saint Jérôme, *en sa Preface sur le livre des Rois*.

Ce temple des Samaritains subsista sous les Rois de Syrie & d'Egypte; & si l'on en croit Joséphe, il y eut devant Ptolomée *Philometor*, une dispute entre eux & les Juifs, sur l'antiquité de leur temple, & les Juifs l'emportérent. Hyrcan réduisit en cendres le temple de Garizim, & prit la ville de Samarie. Pompée rendit la liberté aux Samaritains. Quoiqu'ils fussent tombez sous la domination d'Hérode *le Grand*, ils professoient librement leur Religion, & adoroient sur le Mont-Garizim; mais les Juifs ne vouloient avoir aucun commerce avec eux, comme il paroît par l'Evangile. Sous le gouvernement de Pilate, un imposteur leur avoit promis de découvrir les vases sacrez que Moïse avoit cachez sur le Mont-Garizim. Ce Gouverneur ayant appris que les Samaritains s'étoient assemblez, & craignant une revolte, envoya contre cette populace quelques escadrons qui la mirent en fuite, & fit punir de mort les Chefs de la sédition: ce fut cette cruauté qui fit envoyer Pilate à Rome, pour y rendre compte de sa conduite.

Il arriva quelque tems après un autre malheur: un Juif passant par Samarie pour aller célébrer la Fête à Jérusalem, fut tué par quelques Zélez. Les Juifs en portérent leurs plaintes à Cumanus, Intendant de la province; & voyant qu'il négligeoit de leur faire justice, ils se la firent à eux-mêmes. Ils prirent les armes, fondirent sur les terres de Samarie, brûlérent tous les lieux qui se trouvérent sur leur route, & entrérent ensuite dans la ville, passant tout au fil de l'épée. Cumanus irrité de cette violence, détacha contre ces Mutins quelques escadrons qui tuérent les uns, emmenérent les autres prisonniers: & ceux-ci furent en suite crucifiez par ordre de Quadratus, qui envoya Ananias souverain Sacrificateur, chargé de chaînes, avec Cumanus, à Rome, pour y rendre compte de leur conduite. Agrippa sollicita si fortement pour les Juifs, qu'il fit condamner à mort les Députez des Samaritains, & Cumanus leur protecteur, à un bannissement. Les Samaritains eurent part à la revolte générale de la Judée. Samarie fut brûlée dès le commencement, & ses Habitans se retirérent sur le Garizim. Céréalis fut envoyé à la tête des troupes pour les obliger à mettre les armes bas, & à rentrer dans l'obéïssance. Ce Tribun n'osa les forcer; mais l'eau leur manquant, une partie périt de soif, & les autres furent taillez en piéces: il en demeura onze mille six cens sur la place. Ce fut ce carnage qui fit plier les Samaritains sous l'empire de Néron, & adorer ce Prince comme un Dieu. Ils reçurent sa statue dans leur temple. On renvoya de nouveaux Habitans à Samarie, lesquels prirent la Religion & les intérêts des lieux. Mêlez avec les Juifs qui étoient restez, ils entrérent dans leur faction, qui les exposa, comme le reste de la nation, à la haine de l'Empereur Adrien. On enleva leurs livres; on leur défendit de circoncire leurs enfans; on les obligea de manger de la chair de pourceaux; enfin on plaça sur le Garizim la figure d'un oiseau en cuivre, afin de les empêcher d'y aller: & on avoit posté des troupes au pié de la montagne pour arrêter & faire mourir ceux qui voudroient y aller malgré la défense. Cet ordre fut exécuté contre les plus zélez: l'Empereur Antonin en rendant aux Juifs la liberté de circoncire leurs enfans, excepta les Samaritains. Ils suivirent le sort des Juifs sous les autres Empereurs, tant Payens que Chrétiens. Quelques uns s'établirent en Egypte, & d'autres en Occident. Ils avoient un établissement considérable à Rome sous Théodoric; & l'Eglise de Rome plaida contre eux pour une maison. Ils se maintinrent en Orient sous l'empire de Zénon. Abulpharage dit qu'ils se firent un Roi, & que l'ayant mis à leur tête, ils attaquérent les Chrétiens; mais Procope rapporte seulement qu'ils se soulevérent à Naples de Samarie, le jour de la Pentecôte; & qu'ayant surpris les Chrétiens qui célébroient cette Fête, ils en firent un grand carnage, & maltraitérent l'Evêque. L'Empereur, pour punir ces Rebelles, envoya des troupes, qui les chassérent de là, & donna la montagne de Garizim aux Chrétiens. On y bâtit une église, qui fut consacrée à la sainte Vierge; & on établit une garde de dix personnes, pour empêcher que les Samaritains n'en approchassent. Ils souffrirent cette punition, ne pouvant pas l'empêcher; mais ils conservérent toûjours l'espérance de se saisir de ce poste. Sous l'empire d'Anastase, quelques-uns des plus insolens surprirent la montagne, & tuérent tous les Chrétiens qu'ils y trouvérent. Cette violence fut châtiée par Procope, qui vint de la ville d'Edesse avec des troupes, & les punit. Mais du tems de Justinien, leur insolence alla jusqu'à créer un Roi nommé *Julien*. Ils coururent avec lui tout le païs voisin de Samarie, & firent des desordres épouvantables; car ils brûlérent les églises, pillérent les vases sacrez, massacrérent les Prêtres, & fricassérent leur chair avec les Reliques des Martyrs, qu'ils trouvérent dans les lieux saints. Justinien ayant appris ces desordres, envoya des troupes contre ces Rebelles, qui furent défaits, montrant aussi peu de courage à se défendre contre les gens de guerre, qu'ils avoient montré de fureur contre des personnes qui ne se défendoient pas. Julien leur Prince fut pris & brûlé. L'Empereur fit publier contre eux des loix extrêmement sévéres, qu'il renouvella de tems en tems, pour les contenir dans leur devoir. En 551, l'impuissance les porta à la résolution de feindre de se vouloir faire Chrétiens. Sergius, Evêque de Césarée, à qui ils s'étoient adressez, les servit si bien auprès de ce Prince, qu'il leur donna la liberté de tester, de léguer, & de recevoir des donations, comme aux autres personnes de l'Empire. Mais leur conversion étant plutôt un effet de la nécessité du tems que de leur bonne volonté, ils ne laissérent pas de persécuter encore les Fidéles, & subsistérent jusques sous le pontificat de S. Grégoire.

Il reste encore aujourd'hui des gens de la Secte des anciens Samaritains, qui sont très-zélez pour la loi de Moïse, & que les Juifs néanmoins regardent comme des Hérétiques, parce qu'ils n'admettent que le Pentateuque pour Ecriture-Sainte, & qu'ils ont des cérémonies différentes. Il y en a à Gaza, à Damas, au Caire, & en quelques autres lieux du Levant, principalement à Sichem, qu'on appelle aujourd'hui *Naplouse*, où ils sacrifioient encore il y a très-peu d'années, ayant un lieu sur le Mont-Garizim, où ils offroient leurs sacrifices. Joseph Scaliger l'ayant appris, écrivit aux Samaritains d'Egypte, & au grand Sacrificateur, qui faisoit sa résidence à Naplouse. Il leur proposa diverses difficultez, ausquelles ils répondirent; mais leur réponse ne vint point jusqu'à Scaliger. Elle tomba entre les mains de Génébrard, puis en celles de M. de Peyresc, qui la donna au Pére Morin, lequel en fit une Traduction Latine, qu'on peut voir dans les Lettres du Pére Morin, imprimées en Angleterre, sous le titre de *Bibliotheca Orientalis*. M. Simon avoit deja donné au public, dans le supplément de sa premiére édition des *Cerémonies & Coutumes des Juifs*, le contenu de deux lettres écrites à Scaliger par les deux Synagogues des Samaritains de Naplouse & d'Egypte. R. Benjamin, qui a parlé de ces Samaritains dans son voyage, a remarqué entre autres choses qu'ils ont des Sacrificateurs, qu'ils prétendent être de la race d'Aaron, qui ne se marient jamais qu'avec des femmes de leur famille, afin de ne pas confondre la race sacerdotale, & qu'ils sacrifient sur le Mont-Garizim,

où

où ils ont un autel fait des pierres que les Israëlites élevé-
rent, après avoir passé le Jourdain. Il ajoûte que ces Sama-
ritains si précautionnent fort, pour ne point se souiller par l'at-
touchement d'aucun corps mort, ou d'un sépulcre; qu'ils chan-
gent d'habit lorsqu'ils vont à la Synagogue, & qu'ils se lavent
avant que de le prendre. Il dit de plus que ces Samaritains
sont de la Tribu d'Ephraïm, & qu'ils ont le sépulcre de Jo-
seph fils de Jacob, lequel ils assurent être leur pére. Outre
ce sépulcre, ils montrent ceux de leurs Prophétes, & entre
autres, celui d'Eléazar, & celui d'Ithamar, fils d'Aaron, &
même celui de son petit-fils Phinées. Ils conservent aussi une
Inscription, qu'ils croyent être écrite de la main de ce Phinées,
fils d'Eléazar, la cinquiéme année après l'entrée des Israëlites
dans la terre de Promission. Les Anglois ont écrit depuis peu
d'années à ces Samaritains, qui leur ont fait des réponses
assez semblables à celles qu'ils ont faites à Scaliger, si ce n'est
que dans leurs lettres adressées à leurs chers Fréres d'Angle-
terre (car ils ont cru que ceux qui leur écrivoient d'Angle-
terre étoient de leur Secte) ils témoignent n'avoir plus de
Grand Sacrificateur. Leur créance au reste n'est pas infectée
des erreurs que les Juifs leur attribuent, comme s'ils étoient
dans les sentimens des Sadducéens. L'Interpréte Arabe Sa-
maritain, qui est dans la bibliothéque du Roi de France, a
ajoûté à sa Version des Remarques qui prouvent manifestement
le contraire; car il y reconnoît la spiritualité & l'immortalité
de nos ames, aussi-bien que la spiritualité des Anges. Pietro
de la Valle a eu quelque commerce avec eux pendant ses vo-
yages dans le Levant; & ce fut lui qui acheta d'eux l'exem-
plaire Hébreu-Samaritain du Pentateuque, que M. de Sancy,
alors Ambassadeur du Roi à la Porte, a rapporté de Con-
stantinople, & qui se conserve dans la bibliothéque des Péres
de l'Oratoire de Paris. C'est sur ce Manuscrit Samaritain qu'on a
imprimé le Pentateuque Samaritain, qui est dans la grande Bible
de M. le Jay, & que les Anglois ont depuis reimprimé dans leur
Polyglotte. Les lettres de ce Manuscrit sont plus belles & plus
majestueuses que celles de l'imprimé. Les Samaritains se van-
tent d'avoir un exemplaire de la Loi écrite par Phinées.
Quoi qu'il en soit, il est certain que ceux de Naplouse ont
un très ancien exemplaire manuscrit des livres de Moïse; &
il seroit à desirer que nous eussions une copie figurée de quel-
ques lignes pour en voir les caractéres. Un grand-Prêtre des
Samaritains, nommé Eléazar, fit en 1590 un livre dans lequel
il compte cent vint-deux Grands-Pontifes depuis Aaron jusqu'à
lui, soutenant que les Juifs n'ont point de Prêtres de la race
d'Aaron. Il ajoûte que les caractéres Samaritains sont ceux
dont Dieu se servit pour écrire la Loi qu'il donna à Moïse.

DOCTRINE DES SAMARITAINS.

Les anciens Samaritains du tems de Jéroboam & de ses successeurs, Rois d'Israël, n'enseignérent point de nouveaux Dogmes sur la Religion. Leur unique faute étoit le Schisme & le culte qu'ils rendoient en un autre endroit qu'au temple de Jérusalem. Cependant il y avoit dans le Royaume d'Israël des Prophétes & des Justes en grand nombre, qui ne trempoient point dans le Schisme, & qui venoient adorer Dieu à Jérusalem. Les Habitans qui furent transportez à Samarie, quand elle fut prise par Salmanazar, étoient dans leur origine idolâtres; mais ils embrassérent la Religion des Juifs, quand ils furent dans le païs; & comme il a été dit dans l'article précédent, un Prêtre des Juifs qui avoit été transporté en Orient, leur fut envoyé pour les en instruire. Mais comme il n'y avoit que les cinq livres de la Loi qui fussent reconnus pour divins & sacrez, dans le tems de la séparation des dix Tribus, les Samaritains ne reconnoissoient que ces livres, qu'ils ont toûjours conservez avec grand soin. Ils étoient persuadez qu'il falloit adorer Dieu sur le Mont Garizim, près de Sichem, où les Patriarches l'avoient adoré; & les Juifs au contraire soutenoient qu'on ne pouvoit lui offrir des sacrifices que dans le temple de Jérusalem; & c'est en cela particuliérement que consistoit la différence des Juifs & des Samaritains: c'est sur cela que rouloit leur dispute, & c'est sur cette seule Question que la femme Samaritaine consulta Jésus-Christ. On a accusé les Samaritains d'avoir cru Dieu corporel, de nier la résurrection des corps, d'adorer de fausses Divinitez; mais toutes ces accusations n'ont point de fondement certain. Ils adoroient le même Dieu que les Juifs, & attendoient le Messie, comme eux. Ils observoient la Loi exactement. Enfin les Samaritains d'à-présent sont dans les mêmes sentimens, comme on le peut voir par leur Confession de foi. * I. ou III. *Rois*, & II. *Chron.* ou *Paralip.* Joséphe, *Antiq. Judaïq.* Torniel, Salian & Sponde, in *Annal. Vet. Test.* Baronius, in *Annal. Eccles.* Godeau, *Hist. Eccl.* Christophile Cellarius, in *Collect. Samaritic.* Morin, *Exercit. Samaritanæ.* Hottinger, *Anti-Morinus.* L. Capelle, *Dissert. de Litt. Hebr.* Buxtorfii, *Dissert.* Maundrell, *Voyages, p.* 97. Relandi *Palestina de iisdem.* M. Simon, *Hist. des Religions.* M. Du Pin, *Continuat. de l'Hist. des Juifs.*

SAMASTRO ou FAMASTRO, en Latin *Amastris*, *Amastrum*, autrefois ville de Paphlagonie, province de l'Asie Mineure, est maintenant dans la Natolie, à l'embouchure du Dolap, dans la Mer Noire, entre Pendarachi & Sinopi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAMATAN. *Voyez* SAMMATAN.

SAMBALES, petites isles voisines de la presqu'isle de Jucatan, dans la Nouvelle Espagne, vers les Honduras, produisent de l'ambre gris aussi bon que celui qu'on nous apporte d'Orient. Quelques Américains tributaires des Espagnols l'y viennent pêcher, & en font la pêche de cette maniére. Lorsque la mer est agitée de quelque tempête, l'ambre gris est jetté sur le rivage par les flots. Ces gens y viennent aussi tôt que la tourmente commence, afin de prévenir les oiseaux qui mangent l'ambre gris dès que le vent est appaisé. Pour le découvrir, ils vont contre le vent, jusqu'à ce qu'ils sentent l'odeur de l'ambre, lequel étant frais en exhale beaucoup, & marchent doucement jusqu'à ce qu'ils l'ayent perdue: ensuite ils cherchent dans le sable; quelquefois même les oiseaux leur enseignent le lieu en piquant du bec où il est. Lorsqu'ils l'ont trouvé, ils l'amassent, & l'emportent dans leurs habitations sur la côte de la presqu'isle de Jucatan, pour le vendre aux Espagnols. * Oëxmelin, *Hist. des Indes Occidentales.*

SAMBALI ou SAMBALL, ville du Mogolistan en Asie. Elle est sur le Gange, au dessus de l'embouchure du Persely, & elle est capitale du Royaume de Samball, qui est entre ceux de Bakar, d'Agra, de Narvar, de Bengale & de Patna, duquel le Gange le sépare. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAMBALLATH ou SANABALLATH, Prince des Samaritains, & Lieutenant du Roi de Perse dans la Palestine, obtint d'Alexandre *le Grand*, la permission de bâtir un temple sur la montagne de Garizim, semblable à celui de Jérusalem, dont son gendre Manassé fut le premier Grand-Prêtre: ce qui fit un Schisme entre les Juifs fidéles & les Samaritains. *Voyez* SAMARITAINS. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 11. *c.* 8.

SAMBALOES, Isles situées vers la côte de l'Isthme de Darien en Amérique. Elles sont en très-grand nombre, & il y en a de si petites, qu'elles ne méritent pas d'être appellées Isles. On va de l'une à l'autre par un canal navigable, qui les sépare. Ces *Isles* sont en général sablonneuses, basses, plattes & couvertes de plusieurs sortes d'arbres, & sur tout de Mammées, de Sapadillos & de Manchinel. * Linnel Woffer, en 1687. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SAMBAS, ville des Indes Orientales. Elle est sur la côte occidentale de l'Isle de Bornéo, vis à vis de la pointe de la presqu'isle de Malacca. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAMBIE, SAMLANDE, contrée de la Prusse Ducale. Elle est entre la Nadravie, le Pregel, le Frisch-Haff, le Curisch-Haff & la Mer Baltique. Ses lieux principaux sont Konigsberg, capitale de la Prusse Ducale, Fischausen & Pilau. On pêche une grande quantité d'ambre jaune sur les côtes de la Sambie. Elle donne son nom à un des trois Cercles de la Prusse Ducale, lequel, outre la Sambie, comprend encore la Nadravie & la Schalavonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAMBIQUE, *Sambicus*, insigne Voleur, ayant pillé le temple de Diane dans l'Elide, province du Péloponnése, maintenant *Belvedere* dans la Morée; & ne voulant pas avouer son crime, fut mis à la gêne un an durant, & souffrit de cruels tourmens: ce qui a donné lieu au proverbe, *endurer plus de mal que Sambique.* * Erasme.

SAMBLANÇAY. *Voyez* BEAUNE.

* SAMBOK, ZAMBOK, SCHAMBOK, SOMBOK, petite ville de Hongrie, dans le Comté de Gran ou de Strigonie, au Sud de la ville de Gran ou de Strigonie, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* SAMBOR, place du Royaume de Pologne, dans le Palatinat de Luwow, Lemberg ou Léopol, au sud-ouest de Lemberg, dont elle est éloignée d'environ 25 lieues. Ce lieu est vers les confins de la Hongrie, & des Comtez de Pereczas ou Bérigia & de Maramarus ou Maromarus.

SAMBRE, riviére des Païs-Bas, a sa source à une lieue de la Capelle en Picardie, baigne Landrecies, d'où elle est navigable par des écluses jusqu'à Maubeuge, Thuin, Charleroy, & se décharge dans la Meuse à Namur.

SAMBUC (Jean) célébre Médecin, Historien fameux, habile Poëte & Antiquaire, né à Tirnau ou Dirn, ville de la Haute Hongrie, en 1531 quitta son païs dès sa jeunesse, pour passer dans les Universitez & Académies d'Italie, de France & d'Allemagne. Il s'adonna non seulement à la Médecine, mais à la Poësie, & composa plusieurs Poëmes sur la conduite de la vie, & sur les vertus & les vices. Outre ses Commentaires sur l'Art Poëtique d'Horace, on a encore de lui un recueil des plus belles pensées de saint Grégoire de Nazianze, & quatre Dialogues de l'Imitation de Cicéron, avec un Discours, où il prouve qu'il faut faire lire à la Jeunesse les Orateurs avec les Poëtes. On met au rang de ses Ouvrages les plus considérables, son Histoire de Hongrie, qu'il a écrite avec autant d'élégance que de fidélité, depuis le régne de Matthias jusqu'à l'empire de Maximilien II, & les Vies des Empereurs Romains, qu'il a données au public, corrigées & augmentées de plusieurs particularitez. Ce savant homme a traduit de Grec en Latin les livres d'Hésiode; celui de Théophylacte, sur les Actes des Apôtres: de Phédre; de Platon; & quelques Oraisons de Xénophon & de Thucydide. Il revit avec une exactitude incroyable les Oeuvres de Diogéne Laërce, celles d'Hésychius, d'Ephestion, d'Apollonius & de Philon, & les mit au jour, avec quelques piéces anecdotes qu'il avoit dans sa bibliothéque. Il fut extrémement consideré à la Cour de l'Empereur Maximilien II; & de Rodolphe II, son fils, où il passa une partie de sa vie en qualité de leur Historiographe & de leur Conseiller, & il mourut d'apoplexie à Vienne en Autriche, le 13 juin 1584. âgé de 53 ans. Outre les livres dont on a parlé, on a encore de lui, *De rebus gestis a Franc. Ximenio; Epithetorum Græcorum liber; Narratio obsidionis Agriæ & Zigeth in Ungaria factæ per Turcam; Icones aliquot veterum & recentiorum Medicorum ac Philosophorum cum Elogiis tetrastichis; Arcus aliquot triumphales & monimenta victoriæ classicæ in honorem Jani Austriæ; Epistolæ & carmina de consolationibus in adversis; De expugnatione urbis Tokay; Notatio difficilium vocum in priscis Ungariæ Regum*

decretis, &c. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 309 & *suiv.* édit. de Hollande 1715, où l'on trouve une longue énumération des Ouvrages de Sambuc.

SAMBUCA, bon bourg de la Vallée de Mazara en Sicile. Il est sur la riviére de Carabi, environ à trois lieues de Xacca, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAMBULOS, montagne de la Mésopotamie, étoit célébre par un temple dédié à Hercule. Tacite rapporte que ce Dieu des Payens avertissoit dans un certain tems les Prêtres de son temple, qu'ils eussent à préparer des chevaux chargez de fléches pour aller à la chasse; que ces chevaux couroient vers un bois, d'où ils revenoient le soir fort fatiguez, & n'ayant plus de fléches; & que la nuit ce même Dieu montroit à ces Prêtres pendant le sommeil, les endroits de la forêt où les chevaux avoient couru, & où il y avoit beaucoup de gibier par terre, que l'on y trouvoit le lendemain. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 13.

SAMEAS, illustre Sénateur de Jérusalem, de beaucoup de mérite, se trouva à l'assemblée qui fut tenue en présence d'Hircan contre Hérode, alors Gouverneur de Galilée, qu'on accusoit de plusieurs crimes, dont le moindre méritoit la mort. Comme il l'avoit vu venir, non comme suppliant, mais avec un air de fierté, & un équipage superbe & magnifique, semblant mépriser les loix & les coutumes, il fut d'avis qu'on réprimât son insolence, & qu'on le fit mourir. Il revint pourtant de cette sévérité, & voyant que personne n'étoit de son avis, crainte de déplaire à Hircan, il les avertit que pour récompense de lui avoir sauvé la vie, il la leur ôteroit un jour à eux-mêmes. L'évènement justifia la vérité de cette prédiction. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *c.* 17.

SAMEAS, fils d'*Eleazar*, étoit de Saab en Galilée. Il se distingua dans la guerre des Juifs contre les Romains, & particuliérement au siége de Jotapat. Il jetta avec tant de force une pierre d'une grosseur prodigieuse sur la tête du bélier qui battoit les murs, qu'il le brisa & l'abattit. Ensuite, avec une intrépidité étonnante, il sauta en bas au milieu des ennemis, prit cette tête, & la porta jusqu'au pié de la muraille, où, n'étant pas armé, il fut blessé de cinq coups de fléches; mais rien n'étant capable de l'étonner, il remonta sur la muraille, & y demeura exposé à la vue de tout le monde jusqu'à ce que la douleur de ses playes le fit tomber avec la tête du bélier, qu'il n'avoit jamais voulu quitter. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 16.

SAMEGA, ville de Syrie. Elle fut prise par Hircan après la mort d'Antiochus, Roi de Syrie. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 16.

* SAMER, bourg de France en Picardie dans le Boulonois. Il est à l'est-sud-est de Boulogne, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* SAMERIUS (Henri) de Luxembourg, Jésuite fort versé dans l'Histoire, a donné au Public *Chronologia Sacra ab Orbe condito ad Christum natum.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 367 & 368.

SAMFORD PEVERELL, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée orientale du Comté de Dévon, qu'on appelle *Hallerton.* * *Dict. Anglois.*

SAMGAR ou SÇAMGAR, fils d'Anath ou Hanath, troisiéme Juge des Israëlites, succéda à Aod ou Ehud & ne gouverna qu'un an. Nous ne savons rien de lui, sinon qu'avec le soc d'une charrue, ou, selon d'autres, avec un aiguillon à bœufs, il défit six cens Philistins, vers l'an du monde 2729, & le 1306 avant Jésus Christ. * *Juges*, *ch.* 3. *v.* 31.

* SAMGAR-NEBU, un des Généraux de l'Armée de Nebucadnetsar, qui se trouva à la prise de la ville de Jérusalem. * *Jéremie*, *ch.* 39. *v.* 3.

SAMIR ou SCHAMIR. Les Rabbins ont prétendu que le Samir étoit un vermisseau, & qu'il étoit l'une des dix choses que Dieu avoit créées le soir du Samedi. Ils croyent que Moïse s'en servit pour polir & graver les pierres précieuses du Rational, & que Salomon l'employa aussi pour polir & tailler les pierres qui servirent à la construction du Temple. Quelques Hébreux prétendent que le Démon Asmodée, ayant été pris & enchaîné par ce Prince, fut forcé de lui donner ce ver merveilleux. Bochart, après avoir examiné ce qu'on a dit du Samir, a montré que ce n'étoit ni un vermisseau, ni un rocher, ni un diamant, mais une pierre si dure que les Lapidaires s'en servent ordinairement pour polir les pierreries. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

SAMIR, montagne & ville de la Palestine, dans la Tribu d'Ephraïm. C'est où habitoit Thola, Juge des Israëlites. * *Juges*, *ch.* 10. *v.* 1. *Josué*, *ch.* 15. *v.* 48.

SAMIUS, illustre Chevalier Romain, donna quatre cens mille sesterces à un fameux Avocat, nommé *Suilius*, pour intenter une accusation. Irrité de ce qu'il lui avoit manqué de parole, il l'alla trouver; & après lui avoir reproché sa perfidie, il se tua de son épée en sa présence. * Tacite, *Annal. l.* 11. *c.* 5.

* SAMLA ou SEMLA, Roi d'Idumée, de la ville de Maresca. Il succéda à Hadad, & eut Saül pour successeur. * *Genèse*, *ch.* 36. *v.* 36 & 37.

* SAMLAI, SÇAMLAI ou SEMLAI, Israëlite, dont les enfans retournérent de la Captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Esdras*, ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 46.

* SAMMA, fils de Rehuel, & petit-fils d'Esaü fils du Patriarche Jacob. Sa mére avoit nom *Bosmath.* * *Genèse*, *ch.* 36. *v.* 13.

* SAMMA, fils d'Isaï de la Tribu de Juda, & frére de David, Roi d'Israël. Isaï le présenta à Samuel, avant que de lui présenter David, & le Prophète lui dit que ce n'étoit pas celui que Dieu avoit choisi, pour être Roi d'Israël. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 16. *v.* 9 & 10.

* SAMMA ou SÇEMMA, quatriéme fils d'Hébron, de la Tribu de Juda. Il eut pour fils Raham. * I. *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 2. *v.* 43. & 44.

* SAMMA, fils d'Agué Hararite, fut un des vaillans hommes de l'Armée de David. Il en est parlé * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 11.

SAMMA, nom d'homme *Voyez* SAMAH.

SAMMA, autre nom d'homme. *Voyez* SAMAH.

SAMMA, autre nom d'homme. *Voyez* SCIMHA.

SAMMAEL. Les Docteurs Juifs Cabbalistes appellent *Sammaël* le Démon qui séduisit Eve, & le nomment l'*Ange de la mort* & *le Prince des Démons.* R. Moïse rapporte ce sentiment de ces Docteurs, dans leurs Commentaires allégoriques touchant Sammaël, savoir, qu'il étoit monté sur le serpent comme sur un chameau, lorsqu'il trompa Eve. Il ajoûte au même endroit, que par Sammaël ils entendent ordinairement *Satan*, qui voulut empêcher Abraham de sacrifier son fils Isaac, & qui tâcha aussi de détourner Isaac d'obéir à son pére. En un mot, le *Sammaël* des Juifs est celui là même que nous appellons *Satan.* C'est pourquoi ils le nomment dans leurs Commentaires allégoriques sur l'Ecriture, *le Prince des Diables*; & il en est aussi fait mention dans le Targum de Jonathan sur la Genèse, où il est appellé l'*Ange de la mort.* Les Juifs Caraïtes, qui ne reçoivent point la Cabale, se moquent dans leurs livres de tout ce que les Juifs Rabbanites ont écrit de ce Sammaël. * R. Moïse, dans son livre intitulé, *More Nevochim*, *partie* 2. *ch.* 30.

* SAMMAI, fils de Rekem & pére de Mahon, de la Tribu de Juda. Il en est fait mention, * I. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 2. *v.* 44. & 45.

SAMMANEENS, nation ancienne des Indes. Les Bramines les traitent de Payens, c'est à dire, suivant eux, de gens qui ne connoissent pas l'Etre infiniment parfait, & qui ne lui rendent aucun culte. Porphyre, dans son Traité de l'abstinence de la chair des animaux, en donne d'autres idées. Il les distingue à la vérité des Brachmanes, mais il leur donne à peu près la même loi & la même Religion. Clément d'Alexandrie, qui en fait aussi mention, *Stromat. l.* 1, en parle en ces termes. „ Il y a deux espéces de Gymnosophistes Indiens ou „ Philosophes Barbares. Les uns s'appellent *Samanéens*, & les „ autres *Brachmanes.* Ceux des Samanes, qui sont appellez „ Solitaires, n'habitent point dans les villes, & n'ont point „ de maisons. Ils se couvrent d'écorces d'arbre, & se nourrissent de fruits. Ils ne boivent que de l'eau dans la paume „ de leurs mains. Ils ne se marient point & vivent comme „ les Encratites. Ce sont ceux d'entre les Indiens, qui obéissent aux commandemens de *Boutta*, qu'ils honorent comme „ un Dieu, à cause de la sainteté de sa vie." Les Indiens attribuent toutes leurs Sciences & leurs Arts aux Sammanéens, la Poësie, la Danse, la Dialectique, l'Astronomie, l'Art de deviner par le vol des oiseaux, la Médecine, la Chiromancie, la Musique, l'Alchymie, la Géographie, la Peinture, l'Architecture, les Mathématiques & toute sorte d'autres Arts, jusqu'au nombre de soixante-quatre, sans en exclurre la Nécromancie. Cependant les Bramines ont persécuté cette Secte, & l'ont bannie de leur païs. M. de la Croze conjecture que les Sammanéens se retirérent au delà du Gange, & que l'on trouve des traces de leur doctrine dans les Royaumes de Siam, de Laos, de Camboie, &c. Il reste encore dans les Indes des livres composez par les Sammanéens; & ces livres sont lus & estimez des Indiens modernes, qui les gardent & les citent avec autant de soin que nous gardons ceux des anciens Auteurs Grecs & Romains. Tel est d'abord le livre intitulé *Tolkabiam* du nom de son Auteur, qui étoit un Roi de cette Religion. Ce livre est fort gros & fort difficile à entendre. Il contient tous les principes & la pratique de la Poësie Indienne, qui demande une longue étude & une terrible application. On tient que ce livre a plus de mille ans d'antiquité. Le livre intitulé *Divagaram*, du nom de son Auteur, qui vivoit il y a plus de cinq cens soixante ans, traite du choix & de l'abondance des mots de la Langue. On le fait apprendre aux jeunes gens qu'on destine à l'étude, & il est écrit d'un stile si relevé que le Vulgaire n'y entend rien. * La Croze, *Hist. du Christ. des Indes*, *p.* 479. &c.

SAMMATHAN, ville de France dans le Comté de Comminges. C'étoit le séjour le plus ordinaire des anciens Comtes de ce nom, & l'une des plus fortes places de cette contrée. La ville est au bas d'un vallon que la riviére de Save ou de Séve traverse par le milieu. Cette ville a beaucoup souffert dans les guerres des François contre la Gascogne, & ensuite dans celles des Anglois & des Comtes de Foix & d'Armagnac. Les Consuls ont le Gouvernement de la Police & de la Justice de la ville. Il y a aussi pour les cas royaux un Lieutenant du Juge-Mage de tout le païs, avec d'autres Officiers, dont les appellations ressortissent à la Sénéchaussée de Toulouse, & de la Sénéchaussée au Parlement. * Du Chêne, *Antiq. des villes de France.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SAMMEENS. *Voyez* SAMMANEENS.

SAMMONICUS. *Cherchez* SERENUS SAMMONICUS.

* SAMMUAH, ou SAMMAA, fils de Zacur, de la Tribu de Ruben, fut un de ceux qu'on envoya pour épier le Païs de Canaan. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 5.

* SAMMUAH, fils de David, Roi d'Israël, fut un de ceux qui lui naquirent, quand il fut établi Roi à Jérusalem. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 5. *v.* 14.

SAMNITES, *Samnites*; anciens peuples d'Italie, habitoient le païs appellé *Samnium*, où est présentement le Duché de Bénévent, l'Abruzze, la Capitanate, la Terre de Labour, & quelques autres. Ils eurent long-tems guerre avec les Romains,

mains, qui les foumirent entiérement. Leur païs forma depuis une des provinces d'Italie, régie par un Préfident.

SAMNITES, efpéce de Gladiateurs, ainfi nommez, à caufe de leurs armes. C'étoient les Gladiateurs que les particuliers employoient d'ordinaire pour le fpectacle de leurs feftins, comme dit Tite-Live, *quod fpectaculum inter epulas erat*; & ils ne combattoient pas alors avec de véritables armes, mais avec des fleurets. Lucilius, en parlant d'un certain Q. Velocius, dit,

Quamvis bonus ipfe
Samnis in ludo, ac rudibus cuivis fatis afper.

c'eft à dire, quoiqu'il fût affez bon Gladiateur Samnite dans la falle d'armes, & affez redoutable au fleuret. Ces fauffes armes faifoient d'un côté que leur combat duroit longtems; ce qu'Horace appelle *lentum duellum*: & de l'autre, qu'ils fe donnoient de grands coups, fans fe faire de véritables bleffures. * Tite-Live, *Hiftor.* Horace *Epiftol. l.* 2. *Epift.* 2. v. 98. Solin, *c.* 4.

SAMNIUM, ville ancienne d'Italie, capitale du païs qui étoit occupé par les Samnites, & que l'on appelle aujourd'hui l'*Abruzze*. Quelques uns ont rangé parmi ces peuples les Frontans, les Caracénes, les Pélignes, les Marucins, les Picentins les Veftins, & les Hirpins. Les Samnites portoient des habits de différentes couleurs, & avoient des armes d'or & d'argent. Ils avoient une loi qui portoit tout le monde à la vertu. Par cette loi les péres n'avoient pas le pouvoir de marier leurs filles à qui ils vouloient. On choififfoit tous les ans dix des plus belles perfonnes qui fe trouvaffent entre elles & dix jeunes hommes du plus grand mérite. Enfuite, ils remettoient entre les mains de celui qui leur paroiffoit avoir les meilleures qualitez, la fille qu'ils eftimoient davantage, & donnoient aux autres les autres filles felon le mérite qu'ils leur connoiffoient, à la charge qu'on ôteroit ces filles à ceux qui deviendroient vicieux; & ils demeuroient dès lors infames. Leur animofité contre les Romains étoit extréme. Ils faifoient des facrifices humains afin d'avoir les Dieux favorables pour les ruïner. Ils combattirent cinquante ans contre eux, & ils s'obftinoient fi fort dans leur haine, qu'après avoir rompu fix traitez, leur courage s'augmentoit par leurs pertes. Ils envoyérent aux Tarentins un fecours de quatre-vints mille hommes de pié & de huit mille chevaux. Mais enfin Papyrius Curfor, Dictateur Romain, en triompha l'an 429 de Rome, & le 325 avant Jefus Chrift. Il en fit paffer fept mille fous le joug, & emporta la ville de Lucérie. Il les défit encore en 445, & ruïna leurs citez de telle forte, qu'au tems de Tite-Live on cherchoit dans leur païs où avoit été *Samnium*, leur pricipale cité. * Florus. Strabon, *l.* 5. Livius, *l.* 9. & 10. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAMO, Marchand de la nation des Francs, étant forti de fon païs, fe mit à la tête des Carinthiens, pour les délivrer de la tyrannie des Huns: ce qui lui réüffit fort heureufement. Il fut élu Roi, & régna fur ces peuples pendant trente-fix ans avec beaucoup de gloire. Ces avantures ont beaucoup d'air de la fable. * André Brunner, *Virtut. & Fortun. Boiorum.*

* SAMOEN ou SAMOUEN, bourg ou village de Savoye dans le Haut Fauffigny, eft fur la rive droite de la Giffre. Il donne fon nom à l'un des Mandemens de cette province. Il eft à l'eft de Clufe, tirant vers le fud, & en eft éloigné de trois à quatre lieues.

SAMOGIA, village de Lombardie entre Bologne & Modéne, à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit autour de ce village, à l'entrée de la nuit, la campagne remplie de mouches luifantes, qu'on appelle *Luciole*s. Elles font faites comme un hanneton; mais beaucoup plus petites. Elles ont le bas du corps rempli d'une matiére prefque liquide, & de couleur de Citron, & à chaque coup d'aile que donne cette mouche, cette matiére jette un trait de feu, qui femble l'étincellement d'une étoile. * Miffon, *Voyage d'Italie.* Il y a de femblables mouches dans la Vallée de Pragelas en Dauphiné. On dit qu'il y en a encore de plus grandes dans l'ifle Barbade. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAMOGITES, peuples de la Samogitie. Les Hiftoriens rapportent affez unanimement que les Samogites, auffi-bien que les Lithuaniens, adoroient entre autres Divinitez le feu & le tonnerre. Leurs Prêtres avoient le foin d'entretenir perpétuellement le feu fur le fommet d'une haute montagne, fituée fur la riviére de Nyewiafza. Comme ils s'imaginoient que les bois & les forêts étoient la demeure des Dieux, ils les regardoient avec un fouverain refpect, auffi-bien que les oifeaux, les bêtes fauvages, & généralement tous les habitans des bois. Il y avoit fur tout un bois entre les autres, qu'ils croyoient tellement facré que perfonne n'y pouvoit rien toucher fans s'expofer à la vengeance célefte, qui fe fervoit auffitôt des Démons pour courber les mains & les piez de ceux qui ofoient violer une demeure fi fainte. Chacun avoit dans ce bois une efpéce de foyer, où il portoit les corps morts de fes parens & de fes amis, avec tout ce qu'ils avoient laiffé de plus précieux, pour les y brûler. Autour de ces foyers étoient rangez des efpéces de tables, ou de fiéges, où ils portoient des vivres, & un certain breuvage, dont ils s'imaginoient que les ames de leurs parens fe nourriffoient. Un certain jour de l'année ils tenoient dans ce bois facré une affemblée folennelle de tout le païs, où chacun apportoit ce qu'il avoit de meilleur à boire & à manger, & après s'être bien régalez pendant quelques jours, la Fête finiffoit par des libations qu'ils offroient à leurs Dieux, & principalement au Tonnerre. Ladiflas les convertit après avoir converti les Lithuaniens. *Voyez* LADISLAS JAGELLON. La converfion des Samogites ne fut pas fi générale qu'il ne reftât encore parmi eux des Payens en affez grand nombre. C'eft fous le prétexte de leur entiére converfion que les Chevaliers de l'Ordre Teutonique mirent tout à feu & à fang dans leur païs, comme chez leurs autres voifins, malgré la protection des Polonois. C'eft ce qui engagea le Roi de Pologne, de concert avec le Grand Duc de Lithuanie, d'envoyer des Samogites au Concile de Conftance, pour en implorer le fecours contre les Chevaliers, & pour demander des Eccléfiaftiques qui priffent foin de la converfion de ce qu'il pouvoit encore refter d'infidéles parmi eux. Ce fut en 1415, que cette Ambaffade arriva à Conftance, compofée d'environ foixante Samogites. Le Concile leur acorda des Eccléfiaftiques, un Cardinal avec deux Suffragans, & trois Docteurs. Le Cardinal de Ragufe s'offrit de lui même. A l'égard de l'article qui regardoit l'Ordre Teutonique, les Samogites, en ayant laiffé le foin aux Ambaffadeurs du Roi de Pologne, fe retirérent dans leur païs, avec les Apôtres que le Concile leur avoit accordez. Les Samogites revinrent, peu de tems après, pour fe plaindre au Concile, des obftacles que les Chevaliers fufcitoient contre la Miffion, fous prétexte de leurs prétentions fur la Samogitie. Le 12 juin, le Concile déclara que les Samogites reléveroient deformais de l'Empereur pour le Civil, & de leurs Evêques pour le Spirituel, & ordonna aux Chevaliers de les laiffer en repos, & de ne point traverfer leur converfion. * Lenfant, *Hift. du Concile de Conftance*, *tome* 1. *p.* 342 & 343.

SAMOGITIE, province de Pologne, entre la Lithuanie, la Courlande, la Pruffe Ducale, & la Mer Baltique, a 35 lieues germaniques de longueur du Levant au Couchant, & a beaucoup moins de largeur. Autrefois elle a été divifée en douze Gouvernemens: mais aujourd'hui il n'y en a plus que deux. Ses villes principales font, Medniki, Roffienne, &c. * Sanfon. Baudrand.

* SAMOGUAR ou SAMAGUAR, château de Croatie au confluent de la Save & du Kulp, eft à trois milles de Zagrabia ou Agram. * Baudrand.

* SAMOIEDES. *Voyez* SAMOYEDES.

SAMOLICO, bon bourg du païs des Grifons, dans le Comté de Chiavenne, au midi de la ville de ce nom, près de l'embouchure de la Méra, dans le Lac de Côme.

SAMONAS, Archevêque de Gaze, vivoit, à ce que l'on croit, fur la fin du XII fiécle, ou plutôt dans le XIII. Il a fait un Ecrit en forme de Dialogue entre lui & un Sarafin, dans lequel il entreprend de prouver que le pain & le vin font changez, dans le Sacrement de l'autel, au corps & au fang de Jéfus Chrift. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XI fiecle.*

SAMOS, *Samus*, ifle & ville fur les côtes de l'Afie Mineure, a été nommée diverfement, *Parthenias*, *Anthemufa*, *Metamphylus*, *Driufa*, &c. Les Samiens foutinrent des guerres très-fâcheufes contre les Ephéfiens, qui les chaffèrent de leur païs, où ils ne fe rétablirent que long-tems après. Sous la LXXXIV Olympiade, & vers l'an 441 avant Jéfus Chrift, les Athéniens, fous la conduite de Périclès, fecoururent les Miléfiens contre les Samiens leurs ennemis, qui furent vaincus. Depuis, reprenant courage par la retraite de Périclès, ils fe vengérent des Athéniens, marquant avec un fer chaud le front de ceux qu'ils faifoient prifonniers. Quelque tems après, Périclès affiégea Samos, & après neuf mois de fiége, força la ville de fe rendre à difcrétion. Ce fut là où Artémon, natif de Clazoméne, inventa le bélier, la tortue & autres machines de guerre, propres à prendre des villes. Les Samiens foutinrent d'autres guerres. Cette ifle a donné naiffance à la Sibylle Samienne, nommée *Herophyle*, & à divers grands hommes. La ville, qui avoit été célébre par un temple de Junon, dans le tems du Paganifme, fut depuis épifcopale, fous la métropole de Rhodes. Aulu-Gelle dit que les Samiens ont été les premiers inventeurs des vaiffeaux de terre, parce que la leur étoit tout à fait propre pour ces fortes d'ouvrages. * Aulu-Gelle, *l.* 7. Strabon. Pline. Thucydide, &c.

L'Ifle de Samos eft toute efcarpée, & c'eft ce qui lui a fait donner le nom de Samos; car felon Conftantin Porphyrogénète, les anciens Grecs appelloient *Samos* les lieux fort élevez. Il n'y a d'agréable dans cette Ifle que la plaine de Cora. Il y a environ douze mille hommes dans l'Ifle de Samos, tous du Rite Grec. Il n'y a que trois maifons de Turcs, celle du *Cadi*, celle de l'Aga, qui demeurent tous deux à Cora, & celle d'un Subdélégué de l'Aga, qui fait fa réfidence à *Carlovaffi* ou au Vati, féjour du Vice-Conful de France. Les Gens d'Eglife font les Maîtres de l'Ifle. Il y a plus de 200 Papas fort ignorans, & un plus grand nombre de Caloyers. L'Evêque de Samos qui l'eft auffi de Nicaria, réfide à Cora, & jouït d'environ deux mille écus de rente. Outre les biens de l'Eglife il tire un revenu confidérable de la bénédiction des eaux, & de celle des troupeaux, qui fe fait au commencement de Mai. Tous les laitages & tous les fromages, qui fe font le jour de la bénédiction, appartiennent à l'Evêque: on lui donne auffi deux bêtes de chaque troupeau. Les Samiens vivent affez heureufement & ne font pas maltraitez des Turcs. Les femmes de cette Ifle font mal propres, mal tournées, & ne prennent de linge blanc qu'une fois le mois. Cette Ifle eft très fertile: la foye qu'on y fait eft fort belle, le miel & la cire y font admirables. Les perdrix y font en fi prodigieufe quantité qu'on les a pour trois fols de France la paire. Il y a des mines de fer, & toutes les montagnes font de marbre blanc. L'ancienne ville de Samos, qui eft détruite & dont on voit encore plufieurs belles mafures, s'étendoit depuis le port de Tigani, qui eft à trois milles de Cora, jufques à la grande riviére, qui coule à cinq cens pas des ruïnes du Temple de Junon. Vitruve prétend que la ville de Samos, & les treize villes d'Ionie étoient l'ouvrage d'Ion, Athénien, qui donna le nom à toute l'Ionie. * Tournefort, *Voyages*, *tome* 1. *p.* 404. &c.

SAMOS, riviére du Royaume de Hongrie. Elle a deux sources, toutes deux en Transsylvanie; le grand Samos vers le Mont-Krapack, & le petit Samos vers la ville d'Huniade. Celle-ci passe près de Clausembourg, & rencontre l'autre près des bourgs de Samos & de Does, renfermez dans deux petites isles, que ces riviéres forment. Cette riviére étant réünie, passe dans la Haute-Hongrie, y baigne Zatmar, & se décharge dans la Teisse, à quelques lieues au dessus du Petit-Waradin. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAMOSATE, *Samosata*, ville de Comagéne, dite aujourd'hui *Scempsat* ou *Scemsat*, a été autrefois illustre & considérable, avec Evêché suffragant d'Edesse. C'étoit le lieu de la naissance de Lucien, & de Paul de Samosate, Hérésiarque. Elle est à 40 lieues d'Edesse vers l'est, & à 70 de Zeugma vers le nord.

SAMOSATE (Paul de) *Voyez* PAUL de SAMOSATE.

* SAMOSKI (Jean Sarius) Polonois, mourut en 1605. Il publia sous son nom deux livres fort savans *du Sénat Romain*, dont on croit pourtant que Charles Sigonius étoit Auteur. Samoski étoit Vice-Chancelier du Royaume de Pologne. Il bâtit une ville qu'il nomma de son nom, & y fonda une Académie, où il appella de toutes parts des Savans à l'exception des Jésuites, qu'il ne voulut point y souffrir. * Martin. Hanckius, *parte 1. de S. R. R. p. 263.*

* SAMOSWIVAR, place forte de la Transsylvanie, située dans une isle que forment le grand & le petit Samos. Elle est au nord de Clausemburg ou Colosvar, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. * *Carte de la Hongrie* publiée à Amsterdam sous le nom de M. *Delisle.*

SAMOTHES ou DIS, que quelques-uns font fils de Japhet, est reconnu pour avoir été le premier Roi des Gaulois. C'est de lui que les Prêtres Gaulois, qui étoient aussi les Théologiens & les Philosophes du païs, furent nommez *Samothées*, ou *Samothées*. * César, *de Bello Gallico*, *l.* 6. Du Pleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 2.

SAMOTHRACE, *Samothracia*, maintenant *Samandrachi*, isle de l'Archipel, vers l'Europe, éloignée d'environ trois lieues de terre-ferme de la Romanie, a au midi l'isle de Lemnos, nommée aujourd'hui *Stalimene*. Il y avoit dans cette isle une ville fort considérable, bâtie sur une montagne vers l'orient; mais ce n'est plus qu'un village. On y trouve encore un grand nombre de ports assez commodes, & l'isle est abondante en mouches à miel & en daims. Elle étoit autrefois célébre par les Dieux Cabires, c'est à dire, *les grands Dieux*, que l'on y adoroit. * *Voyez* là-dessus Samuel Bochart dans sa *Canaan*, *l.* 1. *c.* 12.

SAMOYD ou SAMOYEDE, Province de la partie septentrionale de Moscovie à l'embouchure de l'Oby. Ses Habitans portent le nom de *Samoyédes*. (*Voyez* l'article suivant) Cette Province fait partie de cette Tartarie qui est sujette au Czar depuis le XVI siécle & qui auparavant se gouvernoit par elle même. Elle s'étend jusques vers la Sibérie & faisoit autrefois partie de l'ancienne Scythie. Les Russiens l'apellérent *Samoyéde*, parce que les Habitans étoient des Anthropophages & mangeoient la chair de leurs parens, mêlée avec celle du gibier. On n'y voit aucune ville. Tout le monde habite des cabanes dont la moitié est creusée dans la terre. Le trou qui sert de porte est en même tems la cheminée par où sort la fumée du feu qu'ils font dans ces cavernes. La neige y tombe souvent de la hauteur d'une pique, & dans ces tems là ils ont des galeries souterraines qui servent de chemins de communication d'une cabane à l'autre. L'année n'y est que d'un jour & d'une nuit dont chacun dure pendant six mois. La nourriture des Samoyédes consiste en poissons secs, en miel & en gibier. Leur païs ne produit ni blé ni laine. Lorsqu'en 1595. les Hollandois découvrirent ces côtes, ils trouvérent un grand nombre d'idoles placées sur le rivage de la mer. Dans la suite les Moscovites envoyérent *Vladimer*, un de leurs Evêques, qui convertit les Samoyédes. * Olearius. *Diction. Allemand.*

SAMOYEDES, peuples de Moscovie, habitent sur les côtes, vers le Détroit de Weygats, & vont passer l'été dans la Terre de Weygats & dans la nouvelle Zemble. Ils sont plus petits que les Zembliens, & plus trapus que les Lappons, & ont aussi la tête plus grosse, le visage plat, le nez plus large & camus, presque point de poil, & le teint bazané couleur de terre. Ils sont vêtus de peaux de bêtes, dont le poil est tourné en dedans lorsqu'il fait froid, & en dehors pendant l'été. Ils ont une espéce de capuchon fourré sur la tête, & les plus grands Seigneurs ont des bonnets de castor ou de drap. Ils attachent sur la pointe une étoile faite de drap de diverses couleurs: & lorsqu'ils saluent quelqu'un, ils ôtent ce capuchon ou bonnet, en se courbant jusqu'à terre. Le vêtement ordinaire des hommes, est un bonnet rond frisé, comme si c'étoit de peau d'agneau, un haut-de-chausses & une robe de peau d'ours blanc, qui ne leur va que jusqu'aux genoux. Ils sont serrez au dessous du ventre d'une ceinture large de quatre doits; leurs bas & leurs souliers sont de même peau, le poil en dehors; & sous leurs souliers, ils ont une espéce de patins d'écorce d'arbre long de deux piez, fait en gondole, avec quoi ils marchent fort vîte sur la neige, qui est en grande quantité sur les montagnes. Les femmes Samoyédes sont fort agiles, & prennent grand soin d'enseigner leurs enfans à chasser. Elles sont vêtues comme les hommes; mais elles n'ont point de peaux sur leurs épaules, & elles vont à la chasse armées d'un carquois plein de fléches, & d'un arc en main. Ces peuples ont des traîneaux attelez de rennes, qui sont des animaux aprochans de nos cerfs: ils en mangent la chair crue, après avoir été quelque tems desséchée à l'air. * Bleeuw, *Géographie.*

SAMPAYO (Etienne de) natif de Lisbonne, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, fut un de ceux que le Roi d'Espagne Philippe II persécuta vivement à cause de leur attachement pour la maison royale de Portugal. Après avoir été retenu quelque tems en prison, il trouva moyen de s'évader, & vint à Toulouse, où il prit le degré de Docteur en Théologie, & l'enseigna publiquement: mais en 1598, ayant ouï dire que le Roi Sébastien s'étoit fait voir à Venise, il alla y trouver cet Imposteur, prit ses ordres, & se rendit secrettement en Portugal, où il disposa adroitement les esprits en sa faveur; après quoi étant retourné à Venise, il se mit à la suite de ce prétendu Sébastien, à qui le Sénat de Venise avoit rendu la liberté, à condition que dans un jour il sortiroit de la ville, & dans trois jours de dessus les terres de la Republique; mais ce malheureux ayant été arrêté par le grand Duc, & livré aux Espagnols, on ne sait ce que devint Sampayo. Ce Jacobin avoit fait imprimer à Paris en 1586, un livre intitulé, *Thesaurus arcanus Lusitanis gemmis refulgens*, contenant les Vies de plusieurs Portugais de son Ordre, illustres par leur sainteté, & il y joignit une Histoire des commencemens du même Ordre; mais cette partie de son Ouvrage est si remplie de fautes, même les plus grossiéres, qu'on n'en peut faire aucun usage. * Echard. *script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

SAMPHO, ville de la Galilée, place assez forte. Elle fut prise, pillée & brûlée par les Arabes, du tems que Varus étoit Gouverneur de Syrie pour les Romains. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 12.

SAMPIETRO BASTE'LICA, Seigneur d'Ornano. *Cherchez* ORNANO.

SAMPIONE, Monte Sampione, en Latin *Sempronius mons.* C'est une montagne des Alpes, & un passage d'Allemagne en Italie. Elle est aux confins des Suisses, du Vallais & du Milanois, à la source de la riviére de Tosa. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAMPS'EENS. *Cherchez* ELCE'SAITES.

SAMPSIGERAM, Roi des Emeséniens, étoit grand ami du grand Agrippa, qu'il visita avec quelques autres Princes, dont il fut parfaitement bien reçu. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *ch.* 7.

SAMPSON, isle. C'est une des Isles Sorlingues, qui sont au Couchant de l'Angleterre, & au midi de l'Irlande. Maty, *Dict. Géogr.*

SAMSE'CHE: c'est une Principauté tributaire du Turc. Elle est dans la Géorgie en Asie, entre la Turcomanie, le Guriel, l'Imerette & le Graduel. Il n'y a aucun lieu considérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAMSE'RAI, ou SAMS'ARI, de la Tribu de Benjamin. Il en est fait mention I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 26.

SAMSOE, SAMSOY, isle du Danemarck. Elle est entre l'Isle de Zélande & la côte de la Jutlande, de laquelle elle n'est éloignée que de trois lieuës. Samsoe est petite, mais fort agréable & fort fertile. Elle fut comprise dans les terres que l'on donna en appanage au Roi Christian II, lorsqu'il fut déposé. Maty, *Diction. Géogr.*

SAMSON, Juge & libérateur des Juifs, étoit de la Tribu de Dan, & fils de Manué ou Manoah. Sa naissance fut annoncée par un Ange à sa mére qui étoit stérile, & qui reçut ordre de le nourrir comme un Nazaréen, c'est à dire, de ne lui point couper les cheveux, & de faire en sorte qu'il ne bût ni de vin ni de toute autre chose qui enivre. Il naquit l'an 2880 du monde, 1155 ans avant Jesus-Christ, & fut doué d'une force prodigieuse. Etant allé un jour à Thamnatha ou Timna, il vit une femme qui lui plut, & pria son pére de lui permettre de l'épouser. Manué eut d'abord quelque peine à y consentir; mais enfin s'y étant résolu, il vint avec Samson à Thamnatha. Ce fut dans ce voyage où il rencontra un jeune lion: & quoiqu'il fût sans armes, il le prit par la gueule, & le déchira en piéces. Quelque tems après, retournant par le même chemin, il voulut voir ce jeune lion qu'il avoit tué, & trouva dans sa gueule du miel, que les abeilles y avoient fait comme dans leur ruche. Il en tira le sujet d'une Enigme qu'il proposa aux jeunes gens conviez à ses noces, *La viande est sortie de celui qui devoroit, & la douceur est sortie du fort.* Ils ne purent pendant trois jours expliquer cette Enigme. Le septiéme jour du festin, ces jeunes gens eurent recours à l'épouse de Samson, qui le pressa si fort, qu'il lui expliqua le sens de cette Enigme. Cette femme la découvrit aussi-tôt aux Philistins, qui vinrent pour l'expliquer à Samson. Ce Juge d'Israël vint aussi-tôt à Ascalon, & y tua trente hommes, dont il donna les habits à ceux qui avoient expliqué son Enigme. Il conçut une si grande colére contre sa femme, qu'il la renvoya chez ses parens, qui la donnérent à un des jeunes gens qui avoient été du festin. Ensuite pour se venger de cette injure, il prit trois cens renards, les lia par la queue l'un à l'autre, leur attacha un flambeau, & les lâcha au milieu des blez des Philistins, qui furent réduits en cendres. Les Philistins assemblérent ensuite trois mille hommes pour le perdre, & se jettérent sur les terres de ceux de la Tribu de Juda, qui leur livrérent Samson. On le menoit lié de deux grosses cordes, qu'il rompit sans peine; & avec la mâchoire d'un âne, qu'il trouva par terre, il tua mille Philistins, & mit les autres en fuite. Quelque tems après ils l'enfermérent dans la ville de Gaza: mais pendant la nuit il arracha les portes de la ville, avec les serrures & les poteaux, & les porta sur ses épaules jusqu'au sommet d'une montagne voisine. Samson seul leur faisoit plus de maux que tous les Israëlites ensemble. Ne sachant plus comment s'en défendre, ils gagnérent Dalila ou Délila, femme de mauvaise vie, qu'il voyoit. Cette femme infidéle employa si adroitement ses caresses & ses flateries, qu'elle

le lui arracha son secret; & ayant appris que sa force résidoit en ses cheveux, elle les lui coupa, & le livra aux Philistins. Ils lui crevérent les yeux; & l'ayant chargé de chaînes, ils le mirent dans une étroite prison à Gaza, & le condamnérent à tourner la meule. Lorsqu'ils faisoient quelque festin solemnel, ils avoient accoutumé de le faire venir pour se divertir, en lui faisant mille outrages. Un jour qu'ils étoient tous assemblez, Samson, à qui la force étoit revenue avec les cheveux, ayant embrassé deux colomnes qui soutenoient la salle, les ébranla de telle sorte, que la voûte l'accabla en tombant, & avec lui toutes les personnes qui s'y trouvérent. Ainsi mourut cet homme, dont la force étoit prodigieuse, vers l'an 2918 du monde, & le 1117 avant Jesus-Christ. L'Ecriture remarque qu'il tua plus de Philistins en mourant, qu'il n'avoit fait pendant sa vie. * *Juges, c.* 13, 14, 15, 16. Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 5. Usserius, *in Annal.*

SAMSON (saint) Evêque de Dole, né l'an 495, étoit fils d'un Seigneur Breton, nommé *Ammon*, & fut élevé sous la conduite de saint Hidulfe, Abbé d'un célébre monastére dans la Grande-Bretagne, appellée depuis *Angleterre*. Lorsqu'il eut achevé ses études, il prit l'habit de Religieux en cette Abbaïe, & passa en un autre monastére gouverné par saint Pyron, dans une isle assez avancée en mer. Après avoir été dix huit mois Abbé, il se démit du gouvernement de cette maison, & se retira dans un vieux château, d'où il sortoit les Dimanches & les Fêtes, pour aller célébrer la Messe dans l'eglise du monastére, & assister à l'Office divin. Ensuite il fut élu Archevêque d'Yorck; mais après avoir gouverné cette église pendant quelques années, voyant qu'une partie du peuple de son diocése étoit mort de la peste, & que le reste avoit été massacré par les Saxons, il repassa la mer, pour se rendre dans la Bretagne ou Armorique, avec S. Magloire & saint Maclou, qui étoient ses parens, & quelques autres Chrétiens. Lorsqu'il fut arrivé en son païs, il y bâtit un monastére auprès d'un château nommé *Dol*, où est maintenant la ville du même nom. Commore, Comte de Léon & de Cornouaille, assassina Jonas, Roi de Bretagne; & saint Samson vint demander du secours à Childebert, Roi de France, pour remettre sur le thrône Judwal, fils du défunt, & légitime héritier de la Couronne. Il obtint ce qu'il demandoit; & Judwal, aidé des François, vainquit le Tyran Commore, & se retablit dans ses Etats. Ce Prince par motif de reconnoissance, fit de grandes donations au monastére de Saint-Samson, & sollicita le Pape Pélage I, de l'ériger en Evêché, à quoi consentirent tous les Evêques de Bretagne. Ce souverain Pontife accorda la demande du Roi Judwal, & envoya le *pallium* à saint Samson. Depuis ce tems-là, les Prélats qui lui ont succédé en ce Siége, ont long-tems prétendu le droit de Métropolitain dans la Bretagne, & l'usage du *pallium*; mais le Pape Innocent III, qui fut élevé au pontificat l'an 1198, déclara que saint Samson avoit été simplement Evêque de Dol, bien qu'à cause de sa dignité d'Archevêque d'Yorck, il lui eût été permis de se servir des ornemens de cette dignité. Ses successeurs néanmoins retiennent encore la croix, qu'ils font servir de timbre à leurs armes. En 559, saint Samson assista au Concile tenu à Paris; & y refusa de prendre un appartement que le Roi lui avoit fait préparer dans son Palais, aimant mieux se retirer dans le monastére de Saint-Vincent, nommé depuis *Saint-Germain-des Prez*. Dès-lors saint Samson fit une si étroite alliance entre ce monastére & le sien, que les Religieux de Saint-Vincent envoyérent tous les ans du vin à ceux de Dol, qui de leur côté leur fournirent de la cire pour le service de leur église: usage qui a subsisté long-tems après. Si-tôt que le Concile eut été terminé, saint Samson, âgé de 64 ans, retourna en Bretagne, où sa sainteté éclata par quantité de miracles. Enfin il rendit son esprit à Dieu le 28 Juillet 607, âgé de 112 ans. Son corps fut transporté de l'église cathédrale de Dol, lorsque les Normands firent une cruelle irruption en France par la Bretagne, sous le régne du Roi Charles *le Chauve*, dans le IX siécle. Alors l'Evêque de Dol & l'Evêque de Saint-Malo se refugiérent à Paris, & emportérent avec eux les Reliques de saint Samson, de saint Magloire, & de saint Maclou, qu'ils mirent en dépôt dans la chapelle royale du palais, où est aujourd'hui l'eglise paroissiale de saint Barthélemi. Bientôt après, le Prince Hugues *le Grand*, Comte de Paris, fonda près de cette chapelle un monastére de Religieux de l'Ordre de saint Benoît, sous le nom de saint Magloire; mais depuis, ces Religieux se retirérent avec les corps de saint Samson, de saint Magloire & de saint Maclou, dans la rue-Saint-Denys, d'où ils allérent ensuite s'établir au fauxbourg-Saint-Jacques, en la maison qui appartient maintenant aux Péres de l'Oratoire. * Surius, au 28. *Juillet. Histoire monastique d'Occident.*

SAMSON, Prêtre Hérétique d'Ecosse, vers l'an 748, nioit la nécessité du batême, & s'imaginoit que l'imposition des mains de l'Evêque suffisoit pour délivrer du péché originel. * Baronius, *A. C.* ⁊48.

SAMSON, Abbé de Cordoue dans le IX siécle, confessa courageusement la Foi Catholique devant les Rois Infidéles; & écrivit pour les Chrétiens une Apologie, dont Ambroise Moralès fait mention, *in Schol. ad lib. 1. Annal. SS. Eulog.* Cet Abbé mourut en 890. * Baronius, *in Annal.*

SAMSON, (Bernardin) Cordelier & Gardien du Couvent de Milan, fut chargé en 1518, par le Cardinal Christophle de Forli, Général de l'Ordre des Cordeliers, de vendre des Indulgences dans la Suisse. Samson avoit déja fait ce métier sous deux Papes. On prétend qu'il emporta de l'Allemagne & de la Suisse des coffres remplis de vaisselle d'or & d'argent, & que dans l'espace de 18 ans il ramassa huit cens mille écus. Avant que d'entrer dans un lieu, il détachoit quelqu'un de ses gens, pour s'informer quels étoient ceux qui y tenoient le prémier rang, afin de les gagner par des présens. Il passa donc les monts & vint en Suisse au mois d'Août de l'an 1518. Il se rendit d'abord dans le Canton d'Uri, où il ne trouva aucune opposition, mais où il gagna peu. De là il passa dans le Canton de Schwitz, où Zwingle, alors Curé d'Einsidle, s'opposa fortement à lui. Samson passa à Zug où il trouva un grand nombre d'acheteurs, de même qu'à Lucerne & à Underwald. Il se rendit ensuite à Berne où il ne fut admis qu'avec peine, mais où il vendit ensuite bon nombre d'Indulgences. Ses Bulles d'Indulgences étoient les unes en parchemin & les autres en papier. Il y en a encore dans les archives de quelques villes. Il vendoit les prémiéres aux riches pour un écu, & les autres aux pauvres pour deux *batz*, ou environ quatre sols tournois. Il y en avoit de plus chéres. Un Gentilhomme d'Orbe nommé *d'Arnay* en acheta une qui lui couta cinq cens ducats. L'Evêque de Constance fit défendre à tous les Curez de son Diocése de recevoir Samson. Il étoit irrité contre ce Moine de ce qu'il étoit entré dans son Diocése sans sa permission, & sans avoir fait vidimer ses Bulles à Constance, comme l'ordre le demandoit. Samson se rendit à Bade où tous les jours, après la Messe, il faisoit une procession sur le cimetiére en chantant l'Office des Morts, & en s'écriant de tems en tems, *Ecce volant*, les voilà qui volent: voulant faire comprendre que la vertu de ses Indulgences opéroit, & que les ames du Purgatoire s'envoloient dans le Ciel. Lorsqu'il voulut aller à Zurich, le Conseil lui fit fermer les portes; mais comme il dit qu'il avoit quelque chose à répréfenter aux Cantons de la part de son Maître, on le laissa entrer. Les Cantons permirent à Samson de se retirer à condition qu'il léveroit l'excommunication qu'il avoit lancée contre Henri Bullinger, Curé de Bremgarte, & priérent le Pape de le rappeller. Le Pape le fit en écrivant cependant aux Suisses, *qu'il avoit le droit de distribuer ces Indulgences, leur ordonnant de le croire, sous peine d'excommunication*: la lettre est de l'an 1519. Jean Batiste de Puppio, Commissaire, établi pour la fabrique de Saint Pierre, écrivit en même tems à Messieurs de Zurich pour leur faire connoître que le Moine Samson étoit bien envoyé de la part du Pape, & que puisqu'ils n'étoient pas contens de lui, ils le laissassent repartir en paix. La lettre est du premier de Mai 1519. * J. H. Hottingeri *Hist. Eccles. tome 7. p.* 161 *&c.* Ruchat, *Hist. de la Reformation, &c. tome 1. p.* 40. *&c.*

SAMSON (Richard) Anglois, fut en faveur auprès de Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui le fit Doyen de sa chapelle, & peu de tems après lui donna l'Evêché de Lichfield & de Coventry. Par complaisance pour le Roi, il écrivit contre la Primatie du Pape un livre qui fut condamné; mais il se retracta après la mort de ce Prince, & souffrit ensuite beaucoup jusqu'à la fin de sa vie, pour la défense de la Foi de l'Eglise Romaine. Il mourut l'an 1555, pendant le régne de la Reine Marie avec Philippe II, Roi d'Espagne. Ce Prélat a écrit sur les Pseaumes de David, sur l'Epitre de saint Paul aux Romains, &c. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

SAMSONIUS (Herman) Ministre de Riga, mourut en 1643. Il est Auteur de divers livres, des deux Anti-Jésuites, imprimez ensemble, *in quarto*, à Giessen, en 1605, contre le Pére Nicolaï, en deux tomes; d'un *Enchiridion* des articles de la Foi: d'un *Syntagma* de l'Histoire de la Passion; de *Postilla Evangelica*; de *liber de Cana*. * Henning Witte, *in Theolog. p.* 510.

SAMUEL, Prophéte, Juge & Gouverneur d'Israël, étoit fils d'Elcana ou Elkana, Lévite, & d'*Anne* qui étoit stérile, & naquit l'an du monde 2880, & le 1155 avant Jesus Christ. Il fut consacré à Dieu, & élevé dans le temple auprès d'Héli, qui étoit souverain Prêtre. Pendant ce tems, Dieu le favorisa d'une révélation, par laquelle il apprit ce qui devoit arriver à la famille du Grand-Prêtre. Les menaces du Seigneur furent exécutées; l'Arche fut prise par les Philistins, & Samuel succéda à Héli l'an 2919 du monde, le 1116 avant Jesus Christ, & le 40 de son âge. Les Philistins renvoyérent l'Arche, qu'il fit mettre dans la maison d'Aminadab, ensuite de quoi il eut un soin extrême de retenir les Israëlites dans le culte du vrai Dieu. Samuel étant devenu vieux, établit ses deux fils Juges d'Israël, mais ils gouvernérent avec tant de violence, que le peuple ne les pouvant plus souffrir, pressa Samuel de leur donner un Roi. Après avoir gouverné 21 ans, il sacra Saül par ordre de Dieu, mais les Philistins unis avec les Tyriens vinrent attaquer le nouveau Roi. Dieu fit combattre pour leur défense les foudres & les tempêtes: de sorte que les Idolâtres prenant la fuite, furent défaits par ceux dont ils croyoient la défaite infaillible. Les desobeïssances de Saül irritérent Dieu, & le firent rejetter du thrône. Ce malheur toucha si fort Samuel, que l'Ecriture dit qu'il le pleuroit tous les jours de sa vie. Dieu l'en reprit, & lui commanda d'aller oindre David pour Roi. Samuel mourut peu après, c,est à dire, vers l'an 2978 du monde, & le 1057 avant Jesus Christ âgé d'environ 98 ou 99 ans. On trouve son éloge dans l'Ecclésiastique, & sa mémoire est en si grande vénération, que l'Eglise la célébre dans ses Ménologes & ses Martyrologes le 20 Août. Saint Jérôme écrit que son corps fut transporté à Constantinople, sous l'empire d'Arcadius; & Procope ajoûte que Justinien lui éleva un tombeau magnifique. Quelques uns croyent qu'il a écrit le livre des Juges, & celui de Ruth, outre une partie du premier livre de Samuel ou des Rois. * *Consultez* ce livre. S. Jérôme, *contra Vigilantium.* Procope, *des Bâtimens de Justinien, l.* 4. S. Isidore, *Orig. l. 6. c.* 2. Usser. & Sponde, *in Annal. Vet. Test.* Bellarmin. *Ecclésiastique. ch.* 46. *v.* 14 *& suiv.*

SAMUEL, Prêtre de l'Eglise d'Edesse, vivoit dans le cinquiéme siécle. Il avoit composé plusieurs Ouvrages en Syriaque contre les Nestoriens, les Eutychiens, & autres Héré-

tiques

tiques dont Gennade fait mention. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du cinquiéme siécle.*

SAMUEL, Prince des Bulgares, après avoir gagné une bataille contre l'Empereur Basile, fut ensuite défait l'an de Jesus Christ 1013 par cet Empereur, qui fit arracher les yeux à quinze mille Soldats prisonniers de guerre. Il n'en épargna qu'un seul par centaine, auquel il laissa un œil, pour pouvoir conduire les autres en leur païs. Cet étrange spectacle toucha si vivement Samuel, que peu de jours après il en mourut de déplaisir. Son fils Gabriel ne lui survécut que d'une année. * Volaterran, *in Anthropol. l.* 23. Zonare, *tome* 1.

SAMUEL, Juif de Maroc en Afrique, dans le XI. siécle, se fit batiser, & écrivit aux Juifs, dont il condamnoit l'endurcissement, une épître *de la Venue du Messie*: nous en avons diverses éditions. Il déclare qu'il écrit mille ans depuis la prise de Jérusalem par Titus: ce qui nous fait connoître qu'il vivoit en 1070. Cet Ecrit a été imprimé plusieurs fois, & se trouve dans diverses collections d'Auteurs. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin. Simler, &c.

SAMUEL BENTSARTSA, savant Rabbin a écrit un livre de *Hiurim*, ou éclaircissement sur les Commentaires de R. Aben-Ezra, sous le titre de *Mekor haiim*, *Source de vie*, imprimé à Mantoue en 1559. Comme Aben-Ezra est un des Juifs qui a expliqué le plus à la lettre l'Ecriture-Sainte, & que son style est concis, ce Rabbin y apporte de grands éclaircissemens, & ne s'attache pas même tellement à son Auteur, qu'il ne rapporte le sentiment de plusieurs autres, & qu'il n'explique aussi de lui même quelques endroits difficiles de l'Ecriture. * M. Simon.

* SAMUEL, fils de Juda, Rabbin de Lunel, & Médecin, fut lui même un célébre Rabbin dans le XII siécle & au commencement du XIII. Il traduisit d'Arabe en Hébreu, le livre intitulé *Le Docteur*, composé par le Rabbin Moïse Maimonide, mort en 1201, à l'âge de 70 ans. Samuel fit cette Traduction du vivant même de Moïse. Il composa de plus un livre intitulé, *Interprétation des Mots philosophiques*, Ouvrage dont on fait beaucoup de cas. Salomon, fils de Moïse, Juif de Montpellier, s'éleva contre la Traduction du livre *du Docteur*, avec un grand nombre de ses Disciples qui la firent brûler. Les Partisans de Samuel de Lunel prirent sa défense, & il y eut plusieurs Ecrits de part & d'autre; ce qui causa un grand Schisme parmi les Synagogues de France. Cette division, après avoir duré 40 ans, cessa par l'entremise du fameux David Kimchi. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

SAMUEL OSEIDA, Rabbin, fils d'Isaac, de la ville de Saphéta dans la Haute Galilée, Prédicateur célébre dans sa nation, vivoit sur la fin du XVI siécle. On a de lui, *Igereth Schemuel*, *Lettre de Samuel*, où se trouve l'explication du livre de Ruth, *Lechem Dimbah*, *le pain des larmes*, réimprimé à Amsterdam en 1710; *Midrasch Schemuel*, *l'Explication de Samuel*. C'est un Commentaire sur le *Pirche Avoth*. La troisiéme édition est de 1713, à Francfort sur le Mein. * J. C. Wolfii, *Bibliotheca Hebræa*. Basnage, *Histoire des Juifs*, &c. *tome* 5. *pag.* 1945.

SAMUEL JAPHE, fils d'Isaac, Rabbin Allemand, florissoit au commencement du XVII siécle. On a de lui quelques Ouvrages, *Jephé Mareh*, *beau à voir*; *Jephé Henajim*, *beau des yeux*, Sermons sur la Foi & sur quelques autres sujets, à Venise, *in folio*, 1631; *Jephe Hanaph*, *beau par ses rameaux*, Commentaire; *Jephé Toar*, *beau de figure*, Commentaire allégorique & littéral, réimprimé plusieurs fois, & la derniére fois en 1710. * J. C. Wolfii, *Biblioth. Hebræa*.

SAMUEL CHOPHNI, Rabbin Espagnol, naquit à Cordoue, & publia sur le Pentateuque un Commentaire, dont le Manuscrit est dans la bibliothéque du Vatican. Ceux qui l'ont feuilleté l'estiment comme un bel Ouvrage; cependant ils avouent qu'il y a un grand nombre d'allégories. Il eut quelque dispute avec un Théologien de sa nation, & mourut dans le combat l'an 1034. * Basnage, *Histoire des Juifs*, &c. *tome* 5. *p.* 1553.

SAMUEL BEULAN. Cherchez BEULAN.

SAMUEL-FREDERIC BRENTZIUS. *Voyez* BRENZIUS.

SAMUELLI (François-Marie) né à Chiusi en Toscane, d'une famille noble, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, se rendit habile dans le Droit Canonique. On a de lui deux Traitez complets, l'un *de Canonica Electione*, imprimé en 1644, à Venise; l'autre de la Sépulture Ecclesiastique, dont il y a eu deux éditions, la premiére à Luques en 1653, la seconde à Turin en 1678. Cet Auteur préparoit d'autres Traitez, que sa mort arrivée en 1660, l'obligea de laisser imparfaits. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

SAN.

SAN, riviére de Pologne. Elle a sa source dans le Mont-Krapack, traverse la Russie-Rouge, où elle baigne Sanock & Prémislie, & va se décharger dans la Vistule un peu au dessus de Sandomir. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-ANGELO, ville du Royaume de Naples avec titre de Comté, appartenant à la Maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI.

* SAN-BELLINO, petite ville d'Italie. Elle est dans la République de Venise, & dans la Polésine de Rovigo. Elle est au sud-ouest de la ville de Rovigo, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* SAN-BENEDETTO, ville d'Italie, dans le Duché de Mantoue, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* SAN-BENEDICT, ville de Hongrie dans le Comté de Neytra ou Neytracht. Elle a un Chapitre de Chanoines. Elle est à l'est-sud-est de la ville de Neytra, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* SAN-BONIFACIO, petite ville d'Italie. Elle est dans les Etats de la République de Venise & dans le Véronois vers les confins du Vicentin, à peu près à l'est de Vérone dont elle est éloignée de six à sept lieues.

SAN-BUONO (Princes de) *Voyez* CARACCIOLI.

SAN-CANTIANO, anciennement *Aquæ Gradatæ*, bourg de l'Etat de Venise dans le Frioul, sur le golfe de Trieste, près de l'embouchure du Lisonzo. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-CATALDO, bourg avec un port, dans la Terre d'Otrante, province du Royaume de Naples, entre la ville de Brindes & celle d'Otrante. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-CHRISTOVAL DE LA LAGUNA, ou simplement, LAGUNA, ville de l'Isle de Ténériffe. Elle est au pié de la montagne de Pico, près d'un lac, d'où elle prend son nom. Elle est la Capitale des Canaries, & la résidence du Gouverneur de toutes ces isles. * Maty, *Diction. Géogr.*

SAN-CHRISTOVAL DE LA HAVANA. *Voyez* HAVANA.

SAN-CLEMENTE (Volcan) est une des montagnes des Andes. Elle vomit des flammes, & est située dans le Chili aux confins du Détroit de Magellan. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-CLEMENTI, ville d'Espagne dans la contrée de la Manche. La fidélité de ses Habitans pour Philippe V, l'a rendue recommandable. Aussi sa Majesté lui donna sur la fin de l'année 1707, le titre de très noble, de très royale & de très fidéle, & lui accorda un marché franc à perpétuité tous les Jeudis de l'année, & une foire franche de trois jours, savoir les 14, 15 & 16 de Septembre, confirmant l'ancien privilege accordé à la même ville par les Rois ses prédécesseurs, de ne pouvoir jamais être aliénée du Domaine de la Couronne. * *Mémoires du tems*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* SAN-COLOMBANO, en Latin *Fanum Divi Columbani*, petite ville d'Italie, dans cette partie du Duché de Milan qui porte le nom de Lodésan, au sud de Lodi, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

SAN DOMINGO DE LA CALZADA ou SAINT-DOMINIQUE DE LA CHAUSSE'E, petite ville d'Espagne dans la Castille Vieille, proche de Najara, n'est remarquable que par l'histoire d'un coq & d'une poule dont on ne doute point en Espagne, quoique selon toutes les apparences elle soit fabuleuse. On dit qu'un Pélerin de Saint-Jacques, natif de la Chapelle-Gauthier dans le diocése de Lizieux, ayant été condamné à être pendu pour un vol dont il étoit innocent, fut laissé à la potence comme mort, & y vécut long-tems, jusqu'à ce que son pére l'alla redemander au Juge, qui se raillant de ce bon homme, dit qu'il croiroit que son fils étoit vivant, quand il verroit le coq & la poule qui étoient dans un plat sur sa table, ressusciter avec leurs plumes. Cela, dit-on, se fit aussitôt: de sorte que le Juge alla lui-même détacher le garçon. Ce qui est surprenant, c'est que ce conte passe tellement pour une vérité constante, que l'on a mis une potence arborée au haut de l'eglise, sur les tuiles du chœur. Au dessus d'un autel qui est à main gauche, il y a une niche fermée d'une grille de fer, où l'on voit un coq, & une poule blanche en vie, que les bonnes gens croyent être le même coq & la même poule qui ressuscitérent. Ils en demandent des plumes qu'on leur donne. *Voyez* CALZADA. * Bertaut, *Journal du Voyage d'Espagne*.

SAN-DOMINGO, isle *Voyez* SAINT-DOMINGUE.

SAN-DOMINO, petite isle du Golfe de Venise, est l'une des isles de Tremiti, qui sont situées près de la côte septentrionale de la Capitanate. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-DONATO, petit bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, est le lieu que les Anciens appelloient *Forum Appium*. *Voyez* l'article d'APPIUS HERDONIUS. * Léandre Alberti.

SAN-ESTEVAN. *Voyez* STEVE (Pierre-Jacques)

SAN-FANGON, S. FONGON ou S. FACOND *Fanum S. Facundi*, petite ville avec un château & un ancien monastére. Elle est dans le Royaume de Léon sur la Céa, au sud-est de la ville de Léon, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

SAN-FELICE, bourg de la Campagne de Rome. Il est dans la Palu Pontine, sur le Cap de Monte-Circello, au Couchant de Terracine. Il a été bâti des ruïnes d'une ancienne ville des Volsques, nommée *Circei*, *Circii*, *Circæum*, *Circeium*. Maty, *Dict. Géogr.*

* SAN-FELICE, petite place forte d'Italie dans le Duché de Modéne. Elle est au nord de Modéne, tirant vers l'est & en est éloignée d'environ six lieues.

* SAN-FELICE de Gallégo, ville d'Espagne dans le Royaume de Léon, vers les confins du Portugal, sur la rive droite de la riviére de Touroes ou Aguada, à l'ouest-sud-ouest de Salamanque, dont elle est éloignée de 16 à 17 lieues.

* SAN-FELICE de Hinojosa, bourg d'Espagne dans le même Royaume & sur la même riviére que le précédent, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

SAN-FILADELFO, bourg de Sicile, dans la Vallée de Démona. Il est environ à deux lieues de Rosmarino, & il a été bâti des ruïnes d'une ville, nommée anciennement *Aluntium*, *Haluntium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-FILIPPO d'ARGIRONE, petite ville de Sicile, dans la Vallée de Démona. Elle est sur la Jaretta, à quatre lieues d'Enna, tirant vers le Mont-Gibel. Cette ville est fort ancienne. Elle a été la patrie de Diodore de Sicile, fameux Historien. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-FILIPPO: c'est une bonne forteresse des Por-

Portugais. Elle est près de la ville d'Angra, dans l'Isle de Tercere, qui fait quelquefois porter son nom aux Isles Açores. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-FILIPPO, Fort appartenant aux Portugais dans la Nigritie, à l'embouchure de la *riviere* de S. Domingue. * Robbe, *Méth. de Geogr. tome* 2.

SAN-FIORENZO, en Latin, *Fanum S. Florentii*, ville de l'Isle de Corse aux Génois, est située sur la côte septentrionale, avec un assez bon port, & des fortifications considérables, & est prise par quelques Auteurs pour la *Canelata* de Ptolomée. Elle est à six ou sept milles de la Bastia, & à neuf ou dix de Capo Canela. * Sanson. Baudrand.

SAN-FIORENZO, petite rivière de l'Isle de Corse, dans la partie septentrionale, se décharge dans le Golfe de Nebio. Ptolomée l'appelle *Valerius fluvius*. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-FRANCISCO DE CAMPECHE, ou simplement, CAMPECHE, petite ville de l'Amérique septentrionale dans l'Audience de Mexique. Elle est sur la côte occidentale de la presqu'isle de Jucatan, environ à cinquante lieues de la ville de Valladolid, vers le Couchant. San-Francisco fut surprise & pillée par les Anglois l'an 1596. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-FRANCISCO, *Rio de San Francisco*, ou *Parapitinga*, grande rivière du Bresil. Elle a ses sources dans les terres inconnues, d'où elle coule sur les confins de la Capitanie de Pernambuco & de celle de Séregippe, & se décharge dans la Mer du Bresil. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-FRANCISCO DE QUITO. *Voyez* QUITO.

SAN-GEMINIANO ou SANGEMIGNANO petite ville d'Italie en Toscane, dans le Florentin. Elle est au sud de la ville de Florence, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ huit lieues.

SAN-GERMANO, petite ville de l'Amérique septentrionale. Elle est dans l'Isle de San-Juan de Porto-Rico, sur le Cap de San-Germano, qui joint la côte occidentale de l'Isle avec la septentrionale. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-GERMANO, bourg autrefois fortifié: il est dans le Vercellois en Piémont, à quatre lieues de Verceil, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-GERMANO ou SAINT-GERMAIN. *Voyez* CASSIN.

* SAN-GERMANO, petite rivière du Royaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour, baigne le bourg de San-Germano, & se décharge dans le Garigliano.

SAN-GIAM, bourg bien fortifié. Il est dans le Portugal, à l'embouchure du Tage, à trois lieues de Lisbonne vers le Couchant, * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-GIORGIO MAGGIORE. *Voyez* SAINT-GEORGE LE MAJEUR.

* SAN-GIORGIO, village d'Italie, au Royaume, de Naples dans la Calabre Ultérieure, à peu près dans une égale distance de la côte orientale & de l'occidentale, au nord-est de Regio, dont il est éloigné d'environ treize lieues.

* SAN-GIOVANNI, petite ville d'Italie dans le Duché de Plaisance, vers les confins du Tortonnois. Elle est au sud-sud-ouest de Plaisance dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES, Isle d'Afrique, & la principale de celle du Cap-Verd, a une ville de même nom, avec le titre d'Evêché, & est soumise aux Portugais. Elle a environ 45 lieues de longueur, dix de largeur & 95 ou cent de circuit. Il y a une grande quantité de sel. François Drac, Anglois, prit & ruïna la ville de San-Iago en 1585. On l'a depuis réparée; mais les François la pillèrent & la brûlèrent en 1712. * Dapper, *Description d'Afrique.* Sanson.

SAN-JAGO, & en François, SAINT JAQUES LE MAJEUR, Capitale du Chili, est située à 33 degrez, 40 minutes de latitude méridionale au pié occidental de cette chaîne de montagnes appellée *la Cordillera*, qui traverse l'Amérique méridionale du Nord au Sud. San-Iago est dans une belle plaine de plus de 25 lieues, fermée à l'Est par la naissance de la Cordillera, à l'Ouest par les montagnes de Prado & de Poanque, au Nord par la rivière de Colina, & au Sud par celle de Maypo. Elle fut fondée en 1541, par Pierre de Valdivia, & est arrosée par la rivière de Mapocho. Les tremblemens de terre y sont fréquens, & ceux de 1647 & 1657 ont fort endommagé la ville. Le premier fut si violent qu'il la renversa presque toute entière, & répandit dans l'air de si mauvaises vapeurs, que tout le monde en mourut à trois ou quatre cens personnes près. Le Gouverneur du Royaume fait sa résidence ordinaire à San-Iago. Ce Gouverneur prend aussi les titres de Président & de Capitaine-Général, par rapport aux deux emplois de la robe & de l'épée. Quoi qu'il relève du Viceroi du Pérou, l'éloignement diminue beaucoup sa dépendance, de sorte qu'on peut le regarder au Chili comme Viceroi pendant les sept années de son gouvernement. L'Etat ecclésiastique & le séculier relèvent de Lima, la Métropole du Pérou, & le pouvoir de l'Evêque est fort limité. Le Commissaire-Général de l'Inquisition réside à San-Iago. * Frézier, *Relation du Voyage de la Mer du Sud, &c. p.* 89. *& suiv.*

* SAN-IAGO, ville de l'Amérique méridionale au Pérou dans l'Audience de Quito, porte aussi le nom de *Puerto Viejo*. C'est un port de mer sur la côte de la Mer du Sud ou Pacifique.

SAN-IAGO, petite ville de l'Amérique. Elle est dans l'Isle de Saint Domingue, à trente lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-IAGO DE CACEM, bourg de Portugal. Il est dans l'Alentejo, près de la côte, à treize lieues de Beja, vers le Couchant. On le prend pour *Merobriga*, petite ville de l'ancienne Lusitanie. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-IAGO DE la VEGUA, ville de l'Amérique. Baudrand dit qu'elle est assez grande, & il la place sur la côte méridionale de l'Isle de la Jamaïque; mais on ne la trouve pas sur les cartes; & Sanson n'en fait point mention dans sa description de la Jamaïque. Maty, *Dict. Geogr.* On la trouve dans *la Carte du Mexique & de la Floride* par M. Delisle.

SAN-IAGO DE LAS VALLES, petite ville de l'audience de Mexique. Elle est dans la province de Panuco, sur la rivière de ce nom, environ à trente lieues au-dessus de la ville de Panuco. * Maty, *Dict.*

SAN-IAGO. (Rio de) *Voyez* BARRANIA.

SAN-IAGO de GUAYAQUIL. *Voyez* GUAYAQUIL.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES DEL ESTERO, ville de l'Amérique méridionale dans le Tucuman, est capitale du païs, située vers le fleuve Estero, avec siége du Gouverneur & d'un Evêque. * Laët. Sanson.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES, ville de l'Amérique septentrionale dans l'Isle de Cuba, avec Evêché suffragant de Saint-Domingue, est dans la partie orientale & méridionale de l'Isle, avec un excellent port, & en a été autrefois la capitale. On assure que depuis peu elle n'a que le second rang, & que la Havane a le premier, parce que c'est le séjour ordinaire du Gouverneur de l'Isle. * Laët. Sanson.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES DE GUATIMALA. *Cherchez* GUATIMALA.

SAN-JAGO DE LEON, ville de Venezuela dans l'Amérique méridionale, à sept lieues de la Baye de Mexique, à 70 de Coro vers l'orient, & à quatre de Caravaléda. Les Anglois la surprirent en 1595. Elle est dans un terroir fertile. Il y a une chaîne de hautes montagnes entre cette ville & la Mer. * Laët, *p.* 682.

SAN-JOAN DE PESQUARA, bourg de Portugal dans la Province de Tra-Los-Montes. Il est à cinq lieues de Lamégo, du côté du Levant, sur le Douro, qui commence en cet endroit à porter bateau. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-JOSEPH, bourg ou petite ville de l'Amérique méridionale. Ce lieu est dans l'Isle de la Trinidad, située dans le Golfe de Paria. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-JUAN DE PUERTO-RICO. *Cherchez* PUERTO-RICO.

SAN-JUAN DE LA FRONTERA, petite ville de l'Amérique méridionale. Elle est dans le Chicuito, province du Chili au pié des Andes. On voit près de cette ville deux de ces montagnes qui vomissent des flammes. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-JUAN DEL ORO, bourg de l'Amérique méridionale. Il est dans le Pérou, entre les montagnes, à 35 lieues du Lac de Titicaca, vers le Levant. * Maty, *Diction. Geogr.*

SAN-JUAN DE LA PENNA, village avec monastère: Il est dans l'Aragon en Espagne, à trois lieues de Jacca vers le Couchant. San-Juan étoit autrefois le lieu de la sépulture des Rois d'Aragon. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-JUAN, Isle de l'Océan Indien, est une des Philippines, située au nord de celle de Mindanao, dont elle n'est séparée que par un petit canal. Sa longueur & sa largeur sont de 25 à 30 lieues. Elle a dépendu des Espagnols; mais elle n'est plus soumise à leur domination. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-LAURENZO, ville de l'Istrie, située près de la rivière de Lémo, entre la ville de Rovigo & celle de Montana. Elle appartient aux Vénitiens, auxquels elle s'est donnée volontairement. Maty, *Dict. Geogr.*

SAN LEO. *Voyez* MONFELTRO.

* SAN-LEONARDO, rivière de Sicile, dans la partie septentrionale de la Vallée de Noto, coule à peu près du sud-ouest au nord-est, & après avoir arrosé Léontini, va se jetter dans le Golfe de Catane.

SAN-LORENZO, ville de l'Etat de l'Eglise. Elle est sur la côte de la Campagne de Rome, entre le Cap Antio, & l'embouchure du Tibre. C'est le lieu où étoit l'ancienne *Laurentum*, petite ville du *Latium*. Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-LUCAR LA MAJOR, petite ville avec titre de Duché & Grandesse, qui appartient à la Maison de Guzman. *Voyez* GUZMAN. Elle est dans l'Andalousie en Espagne, à quatre lieues de Séville vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-LUCAR DE BARRAMEDA, *Fanum sancti Luciferi*, ville d'Espagne dans l'Andalousie, à 15 lieues de Séville, & à trois ou quatre de Lebrixa, est située à l'embouchure du Guadalquivir, au bord oriental de ce fleuve, sur le penchant d'une colline. Quelques Auteurs la prennent pour la *Lux dubia* de Strabon. Elle est grande, quoique sans murailles, & est bordée de quelques rochers qui rendent son port redoutable aux navires qui y abordent. Il y a la Tour de l'Or à l'embouchure de ce port, & un château sur une éminence. San-Lucar a de jolies églises, & une grande place ornée d'une belle fontaine, dont le bassin est de marbre blanc. * Mérula. Sanson. Baudrand.

* SAN-LUCAR, cap. C'est la pointe la plus méridionale de l'Isle de Californie dans l'Amérique septentrionale. * M. Delisle, *Carte de l'Amérique septentrionale.*

SAN-LUCIDO, bourg de la Calabre Citérieure dans le Royaume de Naples. Il est sur la Mer de Toscane, à une lieue de Paula vers le midi. Quelques Géographes prétendent que l'ancienne *Temesa* ou *Tempsa*, ville des Brutiens, ruinée par Annibal, étoit au lieu où est maintenant San Lucido; mais d'autres la mettent à *Melnito*, au couchant de Saint-Marco, & d'autres encore à *Terre-Loppa*, bourg situé sur la Mer

de

de Toscane, aux confins des deux Calabres. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-LUIS DE ZACATECAS. *Voyez* ZACATECAS.

SAN-LUIS DE MARAGNAN. *Voyez* MARAGNAN.

SAN-MAGNO ou SAN-MANGO, ville & Principauté du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure. * *Consultez* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

* SAN-MARCO, bourg de Sicile dans la Vallée de Démona, vers la côte séptentrionale, entre les rivières de Fitalia & de Roimarino. * Sanson, *Carte de Sicile.*

SAN-MARINO, ville & petite République d'Italie, enclavée dans l'Etat Ecclésiastique. *Voyez* SAINT MARIN.

SAN-MARTIN (La Sierra de) montagnes de l'Audience de Mexique en Amérique. Elles sont dans la province de Guaxaca, vers le Tabasco, s'étendant du nord au sud, depuis le Golse de Mexique jusqu'à la province de Chiapa. Baudrand les met au rang des Volcans, c'est à dire, des montagnes qui vomissent des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-MARTINO, forteresse du Florentin en Toscane. Elle est sur la rivière de *Siéve*, à quatre lieues de Florence du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-MATHEO, Colonie des Espagnols en Amérique. Elle est sur la côte orientale de la presqu'isle de Tégesta en Floride. Elle a un bon port avec une citadelle pour sa défense. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-MATHEO, petite isle déserte, dans l'Océan Ethiopique, sous le troisiéme degré de latitude méridionale, au midi du Cap de Palmes en Guinée. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-MIGUEL, petite Province de l'Amérique méridionale, qui est séparée de celle de San-Salvador par la rivière de Lenipa. Cette rivière sort d'un agréable païs. A trois lieues du lac est le village de *Mimilla*, où les Pipiles & autres nations alloient anciennement sacrifier. La Bourgade de San-Miguel est à soixante & deux lieues de la ville de San-Iago, à vint-deux de celle de San-Salvador vers le Sud-Est, & à deux de la côte de la Mer du Sud & de la Baye de Fonséca qui sert de port à cette Province. On dit que son territoire contient environ quatre-vints villages d'Indiens. Il s'y trouve une espèce de daims, qui ont deux ventricules, l'un pour digérer les viandes & l'autre pour y mettre du bois pourri, sans qu'on sache à quel usage. Les Sauvages mangent de la chair de ces animaux qui est fort visqueuse. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SAN-MIGUEL, bourg de l'Audience de Guatimala en Amérique. Il est sur la côte de la province de Guatimala, entre les villes de San-Iago & de Léon. Quoique San-Miguel n'ait pas le titre de ville, il est pourtant assez considérable. Il a son Gouverneur particulier, un Couvent de Religieux, & un autre de Religieuses. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-MIGUEL, petite ville de l'Audience de Mexique, au nord-ouest de la ville de Méxique dont elle est éloignée d'environ quarante lieues.

SAN-MIGUEL, bourg de l'Amérique méridionale. Il est dans le nouveau Royaume de Grenade, environ à quinze lieues de Santa-Fé-de-Bogota vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

SAN-MIGUEL DEL ESTERO, ou de Tucuman, petite ville de l'Amérique méridionale. Elle est dans le Tucuman, sur la rivière d'Estéro, environ à trois lieues de San-Iago del Estéro. San-Miguel est capitale du Tucuman, & elle a un Evêché suffragant de la Plata. * Maty, *Diction. Géogr.*

SAN-MIGUEL DE COLLAN, ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou, près de la mer, sur la rivière de Chuquimayo, sur la fin du cinquiéme degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte du Perou*, &c.

* SAN-MIGUEL (Basses de) écueils dans l'Océan Ethiopique, à l'est-nord-est de la pointe septentrionale de l'Isle de Madagascar, dont ils sont éloignez de 220 lieues. * M. Delisle, *Carte d'Afrique.*

SAN-MINIATO AL TEDESCO, en Latin *Miniatum Teutonis*, petite ville du Florentin en Toscane. Elle est sur l'Arno, entre Florence & Pise, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. Elle a un Evêché suffragant de Florence. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAN-NICOLO, ville d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique, & dans le Bolonois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

SAN-PANTALEON, isle fort petite, située environ à deux mille pas de la côte occidentale de Sicile, entre la ville de Marsala & celle de Trapano. Il y avoit anciennement sur cette isle la ville de *Motya*, qui est maintenant ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-PAOL. *Voyez* SAINT-PAUL.

* SAN-PEDRO, port de l'Amérique méridionale, dans le Paraguay, à l'embouchure de Rio-Grande, au commencement du 23 degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte du Paraguay*, &c.

SAN-PELEGRINO, village d'Italie, dans la République de Lucques, est au nord de la ville de Lucques, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

SAN-PHILIPPO. *Voyez* SAN-FILIPPO.

SAN-PIETRO DEI FRATI, fort petite isle, qui prend son nom d'une église qui y est construite. Cette isle est à l'entrée du Golfe de Salerne, près de la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-PIETRO IN GALATINA, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Terre d'Otrante, entre Leccie & Nardo. * Maty *Diction. Géogr.*

SAN-PIETRO, anciennement *Accipitrum* ou *Hieracum Insula*: c'est une isle de la Mer Méditerranée. Elle est à deux ou trois lieues de la côte méridionale de Sardaigne, & peut avoir huit ou neuf lieues de circuit. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAN-PIETRO ou SAINT-PIERRE, village de la Natolie, sur le Golfe de Stanchio & dans une presqu'isle. * M. Delisle, *Carte de la Grèce.* Ce lieu y est aussi nommé *Tabia Bouiro.*

* SAN-PIETRO DI USEL, étoit autrefois une ville épiscopale, suffragante d'Oristagni dans la Sardaigne; mais ce n'est maintenant qu'un village, situé au sud-est d'Oristagni sur le chemin de Cagliari. * Baudrand.

* SAN-PIETRO, village de l'Isle de Sardaigne, près de la côte orientale, au nord-est de Cagliari dont il est éloigné de neuf lieues.

* SAN-PIETRO IN GRADI, village d'Italie en Toscane, dans le Pisan, au sud-est de Pise, dont il n'est éloigné que d'une demi-lieue. Frédéric de Wit, *Carte de l'Etat Ecclésiastique & de la Toscane.*

SAN-QUIRICO, bourg d'Italie dans le Siennois en Toscane, sur une colline, à l'est de la rivière d'Orcio, & au sud-est de Sienne, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

SAN-REMO ou SAN-ROMO. *Voyez* SAINT-REME.

SAN-SALONI, bourg d'Espagne dans la Catalogne, sur la Tordéra, entre Barcelone & Girone, à dix lieues de chacune. * Maty, *Diction. Géogr.*

SAN-SALVADOR, ville capitale du Bresil dans l'Amérique méridionale, est située sur la côte septentrionale du Golfe appellé par les Portugais *Bahia de todos los Santos*, au 12 degré 45 minutes de latitude méridionale. Le nom de ce Golfe lui fut donné en 1500, par Manuel Pineiro, Portugais, qui étant battu d'une effroyable tourmente, y vint heureusement échouer le jour de la Toussaints. Pour rendre graces à Dieu, il donna le nom de *Baye de tous les Saints* à ce Golfe, & imposa celui de *San-Salvador* à la ville qu'il bâtit. Elle est située environ à deux cens toises de son port, sur le sommet d'une hauteur, qui est tellement escarpée du côté qui regarde la mer, qu'elle est inaccessible par cet endroit-là. Pour y porter les marchandises, il les faut guinder en haut par des grues ou par des machines, que l'on y a faites exprès; ou bien il faut tourner derrière cette éminence, & gagner une avenue du côté de la plaine. Les églises y sont belles, & entretenues avec beaucoup de propreté, principalement la Cathédrale & celle du Collége des Jésuites. Les couvens des Carmes & des Cordeliers y sont aussi remarquables. La ville fut érigée en Evêché en 1550, puis en Archevêché, qui a pour suffragans Olinda de Fernambuco, San-Sébastien de Rio de Janeiro, San-Luis de El-Maranhan. Le Viceroi qu'on envoye de Portugal pour le gouvernement du Bresil, loge dans le château de Saint-Antoine: c'est là où se tient l'Audience royale, c'est à dire, la suprême Jurisdiction du païs. Le Bureau de la Douane est établi dans un grand corps de logis, qui est bâti de pierres, à la différence des maisons de la ville, qui ne sont que de bois, aussi bien que celles qui sont bâties sur le rivage, au pié de la hauteur, & qui servent la plupart de magasins. Le neuviéme de Mai 1623, les Hollandois surprirent la ville, la pillérent, & mirent le feu à ses magasins. Le butin y fut grand, & donna lieu à la désertion de la plupart de leurs Soldats qui s'y étoient enrichis. Le Roi d'Espagne, pour lors Roi de Portugal, ayant appris cette surprise, y envoya 7500 hommes, sous la conduite de Dom Frédéric de Tolède, qui obligea les Hollandois de la rendre par composition, ne l'ayant pas gardée un an entier. Les Portugais, pour éviter de pareilles surprises, ont construit un Fort entre la mer & les magasins, & un autre appellé *Tapajipe*, qui commande les avenues. Le port est encore défendu par quantité de tours & de redoutes, & la ville a été fermée de murailles. Les gens riches se font porter dans des lits de coton suspendus par les deux bouts à un grand levier que deux Noirs portent sur la tête, ou sur les épaules. Il s'y fait un grand commerce, qui enrichit les Habitans. Il vient, tous les ans, environ le mois de Mars, une flotte d'environ vint navires de Lisbonne, chargée de toiles & d'étofes de laine, &c. Ces vaisseaux remportent en échange de l'or, du sucre, du tabac, du bois de bresil, du baume, de l'huile de Copahu, &c. * Davity, *de l'Amérique.* Laët. Sanson. Frézier, *Voyages*, &c. p. 272. &c.

SAN-SALVADOR, ville capitale du Royaume de Congo en Afrique, est située dans la province de Pemba, & se nommoit autrefois *Congo*, comme le Royaume. On l'appelloit aussi *Ambas* ou *Banza*, qui en langage du païs signifie *capitale & résidence des Rois.* La piété des Portugais les obligea à lui donner le nom de San-Salvador, en reconnoissance d'une mémorable victoire que le Ciel accorda à 36 de leurs Soldats, qui s'étant joints à quelques troupes du païs, en faveur du Roi de Congo, gagnérent une grande bataille sur une armée nombreuse de Rebelles, commandez par le frére de ce Roi, & soulevez pour chasser du thrône le possesseur légitime, à cause qu'il s'étoit fait Chrétien. La ville est située sur une montagne, à dix-huit lieues de la mer, & est d'une grande étendue & bien peuplée. Ses maisons sont isolées, c'est à dire, détachées l'une de l'autre, en sorte qu'on peut tourner à l'entour de chacune. Comme la pierre du païs est tellement remplie de veines, qu'elle se met en poudre lorsqu'on la taille, on y bâtit les maisons avec du bois & des branches d'arbres, liées l'une avec l'autre par un peu de terre mêlée avec de la chaux. Son église cathédrale, qui porte le titre d'Evêché, est bâtie de pierre qu'on a fait venir d'ailleurs. Dans le païs il n'y a que cette église & celle d'Ambas, qui soient bâties de pierre, & cette derniére fut édifiée par les soins de Susa, Ambassadeur auprès du

du Roi de Congo pour le Roi de Portugal, en 1459. Cette ville étoit autrefois un lieu ouvert; mais on lui a donné une enceinte des mêmes matériaux qui servent à bâtir les maisons. L'enceinte est en terrasse, qui forme un rempart flanqué de tours soutenues par de grosses pièces de bois. De loin il semble que l'ouvrage soit de pierre. Un Ingénieur Portugais avoit entrepris de la fermer de murailles, & d'y faire venir de la pierre par la riviére qui y passe au pié; & comme cette riviére n'est pas navigable, parce que son canal est coupé par quantité de rochers qui la traversent en trois endroits, il prétendoit faire sauter ces rochers par l'effet de la mine & des fourneaux; mais il ne put exécuter ce dessein; & le projet de la nouvelle enceinte s'évanouit après beaucoup de dépense. * Marmol, *de l'Afrique tome* 3. Davity, *de l'Afrique*.

SAN-SALVADOR, ville de la province de Guatimala, dans la Nouvelle Espagne, en l'Amérique septentrionale, est à sept lieues du port nommé *Acaxutla*, où abordent tous les navires qui viennent de la Nouvelle Espagne. Ils s'y déchargent, & se rechargent de Cacao & d'autres fruits. Le terroir de San-Salvador produit plusieurs arbres, qui rendent du baume, que les Sauvages recueillent l'été, après avoir légérement brulé l'écorce du tronc; mais les Espagnols le laissent couler de lui même. Cet arbre porte des fruits semblables aux amandes, dans lesquelles il y a un suc jaune comme de l'or. A quelques lieues de San-Salvador, on voit un grand Volcan qui ne jette plus de flammes, parce que la matiére en est consumée. Laet, *Histoire du Nouveau Monde*.

* SAN-SALVADOR, bourg d'Italie, en *Piémont*, dans le Comté de Nice, au nord de la ville de Nice dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* SAN-SALVATORE, petite ville d'Italie dans le Montferrat, vers les confins de l'Alexandrin, province du Milanois. Elle est au sud-est de Casal, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* SAN-SEBASTIANO, Cap de l'Isle de Cadix. Il en est la pointe la plus occidentale.

SAN-SECONDO, petite ville d'Italie dans le Duché de Parme, au nord ouest de la ville de Parme, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

SAN-SEVERINO, ville d'Italie, & de l'Etat Ecclésiastique dans la Marche d'Ancone. Elle est épiscopale, & située sur la riviére de Potenza, au sud ouest de la ville d'Ancone. Elle est suffragante de Fermo. Elle fut bâtie l'an 1198, près des ruines de l'ancienne *Septempeda*, ville du *Picenum*, détruite par les Goths, l'an 545.

SAN SEVERINO, ville & Principauté du Royaume de Naples, appartient à la Maison de Spinola, aux Marquis de Los Balbases. * Léandre Alberti, *Descr. Ital.*

* SAN-SEVERINO, illustre famille du Royaume de Naples en Italie. Les Princes de Salerne & de Bisignano en sont issus. On doute si cette famille est originaire de France ou d'Italie. C'est d'elle que sont sortis Robert, Galéas & Frédéric qui feront le sujet des trois articles suivans.

* SAN-SEVERINO (Robert) pére de Galéas & de Frédéric, fameux Général dans le XV siécle, fils de *Lionel*, Comte de Cajazzo, fut envoyé par son pére avec un corps de troupes, au secours du Roi Ferdinand I, contre ses Sujets rebelles. A l'occasion de la tutelle du fils de François Sfortia, dont sa mére Bona s'étoit emparée, & à laquelle Robert s'étoit opposé, il fut obligé de quiter le Milanois & se retira chez les Genois qui ayant secoué le joug des Ducs de Milan, l'élurent pour Général de leurs troupes. Il se mit donc à leur tête, & chassa des frontiéres de la République de Gênes, l'armée de la Duchesse Bona, qui dans la suite le rétablit dans son premier état. Quelque tems après, il commanda les troupes des Vénitiens, contre Hercule, Duc de Ferrare; & les Princes d'Italie le firent Général de leurs troupes. Dans la suite le Pape Innocent VIII le fit marcher contre Ferdinand, Roi de Naples, parce qu'il refusoit de payer à l'Eglise le tribut ordinaire; & ce Général qui défit les troupes de ce Prince, l'obligea à faire sa paix avec le Pape. Dans la guerre que la République eut avec l'Archiduc Sigismond, il eut du dessous, & eut le malheur de se noyer dans l'Adige, en 1487, à l'âge de 70 ans. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Alipr. Caprioli, *Ritratti di cento Capitani illustri*, p. 75.

* SAN SEVERINO (Galéas) fils du précédent, fut le Favori de l'Infortuné Louis Morus, Duc de Milan, qui lui donna en mariage *Blanche* sa fille naturelle, & qui l'envoya vers Charles VIII, Roi de France, pour le porter à la guerre contre Naples. Dans la guerre qui survint en Italie, le Duc lui donna en 1499 le commandement de ses troupes, mais ce Général ne fut pas heureux dans ses entreprises, & abandonna lâchement les passages qu'il devoit garder: ce qui obligea le Duc Louis à se retirer en Allemagne où Galéas le conduisit. L'année suivante, le Duc se voyant abandonné des Suisses par le secours desquels il avoit esperé de recouvrer ses Etats, prit le parti de se retirer avec eux en Suisse sous l'habit d'un Suisse, & Galéas fit la même chose: mais ils eurent le malheur d'être reconnus par les François qui les emmenérent prisonniers en France. Galéas eut le bonheur de s'insinuer dans les bonnes graces du Roi Louis XII, qui le fit son Grand-Ecuyer. François I, successeur de ce Prince, lui donna le commandement d'un Corps de Suisses en Italie. Ce Général fut dans la suite tué devant Pavie. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Imhof, *Genealogia viginti Famil. Ital.* Guichardin, *l.* 3. *ch.* 4. Mézeray & le Pére Daniel, *Hist. de France*.

SAN-SEVERINO (Frédéric de) Cardinal au XV siécle, étoit issu d'une des plus illustres Maisons du Royaume de Naples, qui a possédé en différens tems les Principautez de Bisignano & de Salerne, le Duché de Somma, les Comtez de Marsico, de Castiglione, de Miléto, de Cajazzo, de *Tricarico*, de Potenza & della Saponéra, avec la Baronnie de San-Donato & plusieurs autres Terres considérables. Il étoit quatriéme fils de *Robert* de San-Sévérino, Comte de Cajazzo, & petit-fils de *Galéas* de San-Sévérino, & de *Blanche Sforce*, sœur naturelle de Maximilien Sforce, & de François, II du nom, Duc de Milan. Frédéric naquit à Milan, & *fut* fait Cardinal par le pape Innocent VIII, en 1489, en reconnoissance des grands services que son pére avoit rendus à sa Sainteté, en qualité de Général de l'armée du saint Siege, contre Ferdinand *le Vieil*, Roi de Naples. Comme les Seigneurs de San-Sévérino prétendoient être issus d'un Seigneur François, qui passa en Italie, l'an 930, ils furent des premiers à exciter le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples, qui lui appartenoit comme héritier des Ducs d'Anjou, & ils se déclarérent ouvertement contre Ferdinand d'Arragon; qui s'étoit emparé de la Couronne. Ce Cardinal ne contribua pas peu à engager le pais à se déclarer pour la France; mais peu après les Sforces s'étant liguez avec les Vénitiens contre le Roi, les alliances que Frédéric avoit avec ceux, & sur tout les obligations qu'il avoit au Cardinal Ascagne Sforce, lequel après la mort d'Innocent VIII, avoit engagé le Sacré Collége à le laisser jouïr des honneurs & des prérogatives du Cardinalat, quoique le Pape fût mort avant que de publier sa promotion; ces raisons, dis-je, l'obligérent à quitter le parti des François, pour prendre celui de ses parens, qui ne tinrent pas long-tems: leurs affaires furent bientôt renversées, & les Sforces ayant été envoyez prisonniers en France, le Cardinal San-Sévérino reprit ses premiers engagemens, jusqu'à soutenir les intérêts du Roi Louis XII, contre le Pape Jules II. Il fut un des premiers à presser l'assemblée des Cardinaux, partisans de France à Pise: ceux-ci le nommérent leur Légat dans l'armée du Roi. Cette conduite obligea le Pape à l'excommunier, à le priver du chapeau rouge, & à le déclarer incapable de tenir des dignitez ecclésiastiques. Il étoit alors Archevêque de Vienne en Dauphiné. Le Pape Jules II, étant mort en 1513, les Cardinaux Carvajal & San-Sévérino, qui n'en avoient jamais voulu qu'à la personne de ce Pape, redemandérent à Léon X, son successeur, de se réunir à lui, & écrivirent pour ce sujet aux Péres du Concile de Latran. Ils y comparurent même dans un état d'humiliation, avouérent publiquement leurs fautes; & là, après avoir reçu l'absolution du Pape, ils furent rétablis dans leurs dignitez & dans tous leurs droits. Quelques mois après, les domestiques de notre Cardinal tuérent un des Geoliers de la Tour de Savelli à Rome. Leur Maître les ayant fait évader, on crut qu'il avoit autorisé ce meurtre, & le Pape le fit conduire prisonnier au Château Saint-Ange; mais il fut élargi le même jour à la priére du Sacré Collége, & il se justifia. Enfin il mourut à Rome le septiéme Août 1516. Quoiqu'il eût plus de 27000 ducats de revenu en Bénéfices, la plupart en France, il se trouva endetté de plus de 37000 ducats; de maniére que le Pape permit à ses Créanciers de recevoir les fruits des Bénéfices qu'il laissoit vacans, jusqu'à un entier payement. Ses libéralitez avoient causé ce dérangement dans ses affaires; aussi fut-il très-regretté à sa mort. Sa stature qui étoit une des plus hautes, marquoit en lui une magnanimité & grandeur de courage extraordinaire. * Aubéry, *Hist. des Cardinaux*.

SAN-SEVERO. *Voyez* SAN-SEVIERO.

* SAN-SEVIERO, ville d'Italie, dans la Capitanate, province du Royaume de Naples. Elle a un Evêché qui cy-devant étoit suffragant de l'Archevêché de Manfrédonia, mais qui présentement dépend immédiatement du saint Siége. Elle est dans une plaine, à l'ouest de Manfrédonia, tirant vers le nord, & elle en est éloignée d'environ huit lieues. Elle est bien peuplée & en bon état. Son Evêché a été fondé par le Pape Grégoire XIII.

* SAN-SOL, village d'Espagne, dans le Royaume de Navarre. Il est dans une isle, formée par la riviére d'*Odion*, un peu avant que de se rendre dans l'Ebre.

SAN-SPIRITO. *Voyez* SPIRITU SANTO.

* SAN-STEFANO DE GERMAS, petite ville d'Espagne dans la Castille Vieille, sur la rive gauche du Douro, au sud-est de Burgos, dont elle est éloignée d'environ 20 lieues.

SAN-STEFANO, bourg des Etats de Parme. Il est chef d'un Marquisat feudataire de l'Empire, situé entre le Plaisantin & l'Etat de Gênes, le long de la *riviére de Taro*, depuis sa source jusqu'au Val de Taro. * Maty, *Diction. Geogr.*

SAN-STEFANO (Porto) port de l'Etat delli Presidii en Toscane. Il est défendu par une bonne forteresse située sur la pointe d'une petite presqu'isle, à deux ou trois lieues de la ville d'Orbitello vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAN-THEODORO, est une fort petite isle située à demi-lieue de la côte de Candie, & à trois de la ville de la Canée, vers le Couchant. Il y a dans cette isle une assez bonne forteresse, qui fut prise par les Turcs l'an 1645. Maty, *Dict. Geogr.*

* SAN-THOME, Cap de l'Amérique méridionale, dans le Bresil, sur la côte de la Capitanie de Janeiro, au nord-est de San-Salvador, dont il est éloigné d'environ 24 lieues. * M. Delisle, *Carte de la Terre Ferme, au Perou, du Bresil & du Pais des Amazones*.

SAN-VASILI, bourg de la Morée, dans la Sacanie, au sud-sud-est de Corinthe, dont il est éloigné d'environ douze lieues. * Nic. Visscher, *Carte de la Morée*.

* SAN-VITO, bourg de Sicile, sur la côte occidentale de la Vallée de Mazara. Il donne son nom au Cap San-Vito.

SAN-VITO. *Voyez* SAINT-VEIT.

SAN-VITTORINO, château de l'Abruzze Ultérieure dans le Royaume de Naples, près des ruines d'Amiterne.

SAN-VENETICO, iſle de la Mer de Gréce ; ſituée à l'entrée du Golfe de Coron, du côté du Couchant. Cette iſle avec celle de Cagnae, qui en eſt fort près, ſont celles qu'on appelloit anciennement *Oenuſſæ Inſulæ*. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAN-VINCENTE DE LA BARQUERA, petite ville d'Eſpagne. Elle eſt ſur la côte de l'Aſturie, à trois lieues de Santillana, vers le Couchant méridional. San-Vincente a un bon port, & elle eſt défendue par une citadelle. * Maty, *Diction. Géogr.*

SAN-VINCENTE, petite ville avec un grand port. Elle eſt dans le Bréſil, & capitale de la Capitanie qui porte ſon nom, ſituée entre celle de Rio Janeiro & la province de Guayra en Paraguay. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAN-ZUANE, Cap de l'Iſle de Candie, ſur la côte ſeptentrionale, à peu près au nord de Spinalonga. * Sanſon, *Carte de l'Iſle de Candie*.

SAN &c. Ce que l'on ne trouve pas ſous le mot de SAN, doit ſe chercher ſous celui de SAINT ou de SANT.

* SANA, riviére de Pologne prend ſa ſource en Hongrie, traverſe le Palatinat de Lemberg, entre dans celui de Sandomir & ſe rend dans la Viſtule, vis à vis de la ville de Sandomir.

SANA, riviére de Suiſſe, prend ſa ſource dans la partie méridionale du Canton de Berne, traverſe du ſud au nord celui de Fribourg, rentre dans le Canton de Berne, & ſe rend dans l'Aar au deſſus d'Areberg.

SANA, gros village & Bailliage du Canton de Berne, ſur la rive droite de la Sana, à peu près à l'eſt de Vevay, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

SANA, ville de l'Arabie Heureuſe. *Voyez* SANAA.

SANAA, ou SANA, ville de l'Arabie Heureuſe. Elle eſt ſur le haut d'une montagne, & fait environ quatre mille pas. Ses murailles ſont hautes de dix braſſes, & larges de vint, en ſorte que huit chevaux y peuvent marcher de front. Ses maiſons ſont belles, & ſon circuit, qui eſt fort grand, renferme beaucoup de jardins, de prez & de vignes. M. d'Herbelot dans ſa *Bibliothéque Orientale* rapporte qu'elle eſt ſituée dans le premier climat, au 77 degré de longitude & au 14 degré, 30 minutes de latitude ſeptentrionale, ſelon les tables Arabiques de Naſſir-Eddin & d'Ulug-Beg. Il ajoûte, que la ville eſt grande, qu'il s'y fait un négoce conſidérable, & que l'air y eſt tempéré. M. Deliſle la met ſous le 64 degré de longitude. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SANABRIA (La Puebla de) Voyez PUEBLA (La) DE SANABRIA.

SANAMARI. *Voyez* SINAMARI.

SANAGAR. *Cherchez* SAMGAR.

SANCE D'AREVAL, (Rodéric) Eſpagnol, Docteur en Droit, de Salamanque, Evêque de Palentia, puis de Calahorra, floriſſoit vers l'an 1470. Il a compoſé une Hiſtoire d'Eſpagne, diviſée en quatre livres, juſqu'à l'an 1469, & un Ouvrage de Morale, intitulé *le Miroir de la Vie humaine*. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. du XV ſiécle*.

SANCERRE, ville & Comté de France dans le Berry, en Latin, *Sacrum Cæſaris* ou *Sacro-Cæſarium*, fut priſe par les Huguenots pendant la guerre de Religion du XVI ſiécle. Claude de la Châtre, Gouverneur de Berry, l'aſſiégea; & ayant réduit les Habitans, à une faim extrême, il emporta la place le 25 Août de l'an 1573. On démolit le château & les autres fortifications de cette ville, qui eſt ſituée ſur une petite colline, à une portée de canon de la riviére de Loire, dans un païs tout couvert de vignes. Nous avons l'Hiſtoire de ce ſiége, compoſée par Jean de Léry, *in octavo*.

SANCERRE, Maiſon illuſtre, tire ſon origine de THIBAUT, IV. du nom, ſurnommé *le Grand*, Comte de Champagne, qui épouſa en 1123, *Mahaud*, fille d'*Engilbert*, III. du nom, Duc de Carinthie, dont il eut entre autres enfans, 1. HENRI I, qui a continué la lignée des Comtes de Champagne, 2. THIBAUT, qui a fait celle des Comtes de Blois; & 3. ETIENNE, I. du nom, qui ſuit.

II. ETIENNE de Champagne, I. du nom, Comte de Sancerre en Berry, dont la poſtérité prit le ſurnom, mourut au ſiége d'Acre, outre-mer, avec le Comte de Blois ſon frére, en 1191. Il avoit épouſé en 1153, *Marie* de Donzy, fille de *Geofroy*, III. du nom, Seigneur de Donzy, de Gien, de Saint-Aignan & de Coſne, dont il eut 1. GUILLAUME, I. du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, mort ſans alliance; & ETIENNE de Sancerre, Seigneur de Briçon, &c. *qui a fait la branche des Seigneurs de* S. BRIÇON, *rapportée cy-après*.

III. GUILLAUME, I. du nom, Comte de Sancerre, &c. accompagna Pierre de Courtenay, ſon beau-frére, élu Empereur de Conſtantinople, au voyage du Levant, où il mourut priſonnier de Théodore Comnéne, Empereur de Theſſalonique. Il épouſa 1. *Marie*, Dame de Charenton, fille d'*Ebie*, VI. du nom, Seigneur de Charenton: 2. *Euſtachie* de Courtenay, veuve d'*Erard* de Brienne, Seigneur de Rameru, & fille de *Pierre* de France, Seigneur de Courtenay, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. LOUIS qui ſuit; & 2. *Béatrix* de Sancerre, mariée à *Guillaume* I, Comte de Joigny.

IV. LOUIS, I. du nom, Comte de Sancerre, &c. épouſa 1. avant l'an 1220, *Blanche* de Courtenay, fille de *Robert*, Seigneur de Champignelles, Bouteiller de France, & de *Mahaud*, Dame de Mehun-ſur-Evre, morte ſans enfans: 2. *Iſabelle*, fille de *Juhel*, Seigneur de Mayenne, & de *Gervaiſe* de Dinan, dont il eut 1. JEAN qui ſuit: *Robert*, Seigneur de Menetou-Salon & de Soeſmes, qui laiſſa des enfans; & 3. *Iſabeau* de Sancerre, mariée à *Gautier*, Seigneur de Vignory.

V. JEAN, I. du nom, Comte de Sancerre, &c. ſuccéda à ſon pére en 1268, & vivoit en 1280. Il avoit épouſé du vivant de ſon pére, *Marie* de Vierzon, fille d'*Hervé*, II. du nom, Seigneur de Vierzon, & de *Marie* de Dampierre, dont il eut 1. *Etienne*, II. du nom, Comte de Sancerre, mort avant 1308, ſans enfans de *Marie* de la Marche, ſa femme, ſeconde fille de *Hugues* de Lezignen, XII. du nom, Comte de la Marche & d'Angoulême; 2. JEAN II, qui ſuit; 3. *Thibaut*, Evêque de Tournay en 1333; 4. *Louis*, Seigneur de Charpignon; 5. *Blanche*, mariée en 1301, à *Pierre* de Broſſe, Seigneur du Bouſſac; 6. *Agnès*, alliée 1. à N... Seigneur de la Ferté-Chanderon: 2. à *Henri*, Seigneur de Thoëny: & 7. *Louis* de Sancerre, Seigneur de Sagonne, vivant en 1334, qui d'*Iſabelle* de Thouars, ſa femme, fille de *Jean*, Vicomte de Thouars, & de *Blanche* de Brabant, eut pour enfans, *Jean* de Sancerre, Seigneur de Sagonne, de Charpignon & d'Avandre, qui épouſa *Marguerite* de Fontaines; *Louis* de Sancerre, mari d'*Agnès*, fille de *Jean* de Cuſance; *Marie*, alliée à *Gaudemar*, Seigneur de Liniéres: & *Agnès* de Sancerre, mariée à *Jean*, Seigneur de Culant.

VI. JEAN, II. du nom, Comte de Sancerre après ſon frére, Seigneur de Charenton, de Meillant, &c. étoit mort en 1327. Il épouſa 1. *Louiſe* de Bomez, fille de *Robert*, Seigneur de Boubers, Châtelain de Bapaume: 2. *Iſabeau* de Roſny, veuve de *Pierre*, Seigneur de Chambly, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa premiére femme furent, 1. LOUIS II, qui ſuit: 2. *Jeanne*, mariée 1. à *Jean* de Trie, II. du nom, Comte de Dammartin: 2. à *Jean* de Châtillon, Grand-Maître de France; & 3. *Marguerite* de Sancerre, Abbeſſe de Charenton.

VII. LOUIS, II. du nom, Comte de Sancerre, Seigneur de Charenton, &c. laiſſa de *Béatrix* de Roucy ſa femme, fille de *Jean*, V. du nom, Comte de Roucy & de Braine, & de *Marguerite* de Bomiers, Dame de Blazon & de Mirebeau, 1. JEAN III, qui ſuit; 2. LOUIS, Seigneur de Bomez, Maréchal & Connétable de France, *dont l'éloge eſt rapporté cy-après dans un article ſéparé*; 3. *Robert*, Chevalier, vivant en 1371; 4. *Thibault*, Seigneur de Sagonne, Archidiacre de Bourges: 5. *Etienne*, Seigneur de Vailly, mort en 1390, au ſiége de Thunis en Barbarie, ſans laiſſer de poſtérité de *Bel'aſſez*, Dame de Vailly, ni d'*Alix* de Baujeu Perreux, ſes deux femmes; 6. *Iſabeau* de Sancerre, mariée 1. à *Pierre* de Graçay, Seigneur de l'Iſle & de la Ferté-Nabert: 2. à *Guichard* Dauphin, I. du nom, Seigneur de Jaligny & de la Ferté-Chanderon, Grand-Maître des Arbalêtriers de France; & 7. *Marguerite* de Sancerre, morte jeune.

VIII. JEAN, III. du nom, Comte de Sancerre, &c. épouſa 1. *Marguerite*, Dame de Miremande en Anjou: 2. *Conſtance* de Saluces, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il eut de ſa premiére femme, 1. *Marguerite*, Comteſſe de Sancerre, mariée 1. à *Gérard* Chabot, Seigneur de Retz: 2. à *Beraud*, II. du nom, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont, Seigneur de Mercœur: 3. à *Jacques*, Seigneur de Montberon & de Maulevrier: 4. à *Jean*, dit *Lourdin*, Seigneur de Saligny, Connétable de Sicile: & 2. *Jeanne* de Sancerre, alliée à *Lancelot* Turpin, Seigneur de Criſſé, dont elle n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Saint-Briçon.

III. ETIENNE de Sancerre, I. du nom, troiſiéme fils d'ETIENNE de Champagne, I. du nom, Comte de Sancerre, & de *Marie* de Donzy, fut Seigneur de S. Briçon, de Châtillon-ſur-Loire, de Marcheville, de la Loupe, &c. & Bouteiller de France en 1248. Il épouſa 1. *Eliénore* de Soiſſons, Comteſſe de Beaumont: 2. *Agnès*, Dame de Montreuil-Bellay, veuve de *Guillaume*, Vicomte de Melun, & de *Valeran*, Baron d'Ivry. De ſa premiére femme vinrent, 1. 2. 3. *Etienne*, *Jean* & *Thibaut* de Sancerre, morts avant leur pére, dont les deux derniers ſe noyérent en la riviére de Seine, près de l'Abbaïe de Barbeaux, où ils furent enterrez; 4. *Alix*, mariée à *Guillaume* Creſpin, IV. du nom, Seigneur de Dangu; & 5. *Comteſſe* de Sancerre, qui épouſa *Adam*, III. du nom, Vicomte de Melun. De ſa ſeconde femme ſortit ETIENNE II, qui ſuit.

IV. ETIENNE de Sancerre, II. du nom, Seigneur de S. Briçon, de Châtillon-ſur-Loire, &c. vivoit en 1262. Il épouſa *Pernelle* de Milly, fille de *Geofroy*, Seigneur de Milly, dont il eut 1. *Jeanne*, Dame de S. Briçon, mariée en 1290, à *Jean* de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles; & 2. *Marguerite* de Sancerre, Dame de Marcheville & de la Loupe, qui épouſa *Gilles* de Melun, Seigneur de la Salle. * *Voyez* le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers*. La Thaumaſſiére, *Hiſt. de Berry*. Du Bouchet, *Hiſt. de Courtenay*, *&c.*

SANCERRE (Louis de) Chevalier, Seigneur de Charenton, de Bomez, de Condé & de Luſy, ſecond fils de Louis, II. du nom, Comte de Sancerre, & de *Béatrix* de Roucy, rendit de grands ſervices au Roi Charles V, qui l'honora du Bâton de Maréchal de France en 1369. Il fut frére d'armes du Connétable de Gueſclin, avec le Seigneur de Cliſſon, & le ſeconda dans ſes conquêtes de la Guienne. Depuis, il eut le commandement des armées du Roi en ce païs là en 1381, contre les Anglois, ſur leſquels il remporta pluſieurs avantages. Il eut auſſi le commandement de l'avant-garde de l'armée, conjointement avec le Connétable de Cliſſon à la bataille de Roſebec, donnée en 1382, contre les Flamands; & il retourna en Guienne s'oppoſer aux entrepriſes des Anglois en 1383 & en 1385. Après la mort du Comte d'Eu, il fut pourvu de la charge de Connétable de France le 26 Juillet 1397. En 1398, il marcha contre le Captal de Buch au Comté de Foix, & traita avec lui pour l'en faire ſortir. Il mourut ſans alliance le ſixiéme jour de Fevrier 1402, à l'âge de 60 ans. Son corps fut porté à Saint-Denys en France, où ſes obſéques furent faites en préſence des Ducs d'Orléans & de Bourgogne, & des principaux

cipaux Seigneurs de la Cour. Il fut enterré au côté gauche de la chapelle du Roi Charles V, sous une tombe platte, & *laissa deux enfans* naturels, *savoir*, Louis *de Sancerre*, *auquel il donna par son testament tout ce qu'il possédoit à Bayeux*, *à La Ferrière & à Beruis*; & Jeannette *de Sancerre*, *mariée à* Jean *de la Teillaye*, *Ecuyer*. * *Hist. de France*. Godefroy. Le Pére Anselme.

* SANCHAR, SANCHARE, SANQUAR, SANGUE'HAR ou SANQUE'HAR, petite ville ou bourg de l'Ecosse méridionale, dans la province de Nithesdale, est sur la rive gauche de la Nith. Elle est au nord de Dumfreis, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ sept lieues.

SANCHE, Roi de Léon & des Asturies, succéda à son frére *Ordogno* en 956, & fut surnommé *le Gros*, parce qu'il étoit si chargé de graisse, qu'il étoit incapable de rien faire. Pour se défaire de cet embonpoint qui l'incommodoit, il continua la tréve qu'il avoit avec Abdérame, Roi de Cordoue; & étant allé en cette ville, il y trouva des Médecins qui le dégraissérent parfaitement. Ses Sujets se revoltérent contre lui, & mirent sur le thrône Ordogno, fils d'Alfonse IV, dit *le Moine*. Sanche le chassa; défit les Maures, qui l'étoient venu attaquer dans sa ville capitale; réduisit à la raison quelques uns de ses Sujets rebelles; & n'ayant pas voulu faire mourir le Chef de ces revoltes, il fut empoisonné par cet ingrat dans une pomme, après 12 ans de régne, l'an 967. RAMIRE III lui succéda. * Turquet & Mariana, *Hist. d'Espagne*.

SANCHE I, Roi de Castille, est le même que le Roi de Navarre, III. de ce nom, dit *le Grand*. Ferdinand lui succéda au Royaume de Castille, & fut pére de SANCHE II, qui régna six ans & demi. Il étoit frére de *Garcias*, Roi de Gallice; d'*Alfonse*, Roi de Léon; & d'une sœur, Dame de Zamora. Sanche déthrôna le premier, contraignit le second de s'enfermer dans un monastére, & fut tué en assiégeant Zamora en 1073. SANCHE III, fils aîné d'*Alfonse* VII, dit *le Bon*, succéda à son pére en 1157, & ne régna qu'un an & onze jours. SANCHE IV, fils d'*Alfonse* X, Roi de Léon & de Castille, avoit fait la guerre à son pére avec tant de fureur, que le Pape Martin IV l'excommunia. Il usurpa le Royaume sur ses deux neveux, *Alfonse & Ferdinand*, qui étoient fils de son frére aîné *Ferdinand*, & de *Blanche* de France, fille aînée du Roi saint Louis. SANCHE régna seul en 1284, fut surnommé *le Brave*, & mourut en 1295, après onze ans de régne, laissant FERDINAND IV, pour successeur. * Mariana, *Hist. d'Espagne*.

SANCHE, I. de ce nom, Roi de Navarre, surnommé *Garcias*, étoit fils de GARCIAS Innigo. Il épousa deux femmes; & de la seconde, nommée *Tuta*, il eut GARCIAS, qui lui succéda, & fut pére de SANCHE II, qui suit.

SANCHE II fut surnommé *Abarca*, à cause d'une sorte de chaussure qu'il affectoit de porter. Ce Prince, qui succéda à son pére *Garcias* II, en 925, remporta plusieurs victoires sur les Maures. Après un régne de 37 ans, il fut tué dans une bataille contre les Castillans, & laissa la Couronne à son fils GARCIAS III, surnommé *le Trembleur*.

SANCHE III, dit *le Grand*, succéda à GARCIAS III, son pére, & régna sans obstacle sur tous ses Etats. Ce fut un Prince vertueux, & dont la valeur soutint avec éclat la Couronne qu'il possédoit. Il avoit épousé *Nuna*, fille aînée de *Sanche Garcias*, Comte de Castille, laquelle le rendit maître de cet Etat, & le fit pére de GARCIAS, qui lui succéda dans la Navarre; de FERDINAND, qui fut Roi de Castille; & de GONÇALVE ou GONZALE'S, qui eut le Royaume de Sobrarbe & de Ribagorça. Dom Ramir, qui *étoit son fils* naturel, *devint Roi d'Aragon*. SANCHE, à cause de sa fortune & de son courage, fut surnommé *le Grand*, & prit la qualité de Prince des Espagnes. *Berémond* ou *Verémond*, Roi de Léon, qui avoit épousé la cadette de *Nuna*, lui voulut disputer la Castille, mais il fut battu, & perdit une partie de ses terres, qui restérent à *Ferdinand*, fils de *Sanche*, qu'on maria à une sœur de Verémond. Ce traité rétablit le calme dans les Etats du Roi de Navarre, qui fit diverses fondations pieuses. En allant voir des Reliques qui étoient à Oviédo, il fut tué dans ce voyage qu'il faisoit à pié & en homme privé en 1034. GARCIAS IV, son fils, Roi de Navarre, fut pére de SANCHE IV, qui commença de régner en 1054. Il fut déthrôné par son cousin Germain SANCHE V, fils de *Ramir* I, Roi d'Aragon en 1072. D'autres assurent que ce fut par son propre frére, qui le tua en bataille, & que *Sanche Ramir* ne fut que le Tuteur de ses fils. Quoi qu'il en soit, ce SANCHE-RAMIR fut Roi d'Aragon, & pére de *Pierre* I, Roi d'Aragon & de Navarre, qui eut pour successeurs ses fréres *Alfonse*, puis *Ramir*, dit *le Moine*, tiré de l'Abbaïe de Saint-Pons. SANCHE-RAMIR fut tué au siége d'Huesca le quatriéme Juin 1094. GARCIAS V, fils de *Ramir* de Monçon, & petit-fils de *Ramir* Calahorre, frére de *Sanche* IV, recouvra la Navarre en 1134, & étant mort à la chasse d'une chûte de cheval, eut pour successeur en 1150, SANCHE VI, dit le *Sage*. Il soutint diverses guerres contre ses voisins; & après un régne de 43 ans, il mourut à Pampelune le 27 Juin 1194. SANCHE VII, dit *le Fort* ou *l'Enfermé*, étoit son fils, & lui succéda. Il fut déposé & mis en prison, où il mourut sans enfans en 1234. *Berengére*, l'une de ses sœurs, fut mariée à *Richard*, surnommé *Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre, duquel elle n'eut point d'enfans. La cadette, nommée *Blanche*, épousa *Thibaud* IV, Comte de Champagne, & fut mére de THIBAUD V, Roi de Navarre, après son oncle *Sanche* VII. *Voyez* NAVARRE. * Gabriel Chapuis, André Favin, & Mayerne Turquet, *Histoire de Navarre*. De Marca, *Histoire de Bearn*. Oihenart, *Not. utriusq. Vasconiæ*.

SANCHE, I. de ce nom, Roi de Portugal, succéda à son pére ALFONSE I, en 1185, & après s'être signalé contre les Rois ses voisins & contre les Maures, il mourut en 1212, âgé de 58 ans. Il laissa de sa femme *Doucé*, fille de *Raimond-Berenger*, Comte de Barcelone, 1. ALFONSE II, qui suit; & 2. *Ferdinand*, qui fut Comte de Flandre, du chef de sa femme *Jeanne*, fille de *Baudouin*, Empereur de Constantinople, &c.

ALFONSE II fut pére de SANCHE II, surnommé *Capel*. Les Sujets de ce dernier, mécontens de sa lâcheté, & de l'humeur hautaine de sa femme, appellérent en Portugal *Alfonse*, frére de *Sanche*, qui étoit en France, où il avoit épousé *Mahaud*, Comtesse de Boulogne. Il continua la postérité; & le malheureux Sanche, chassé de ses Etats, mourut à Tolède en 1248, âgé de 45 ans. Après quelques efforts pour se rétablir sur son thrône, d'où le Pape Innocent IV l'avoit fait tomber, le seul Gouverneur de Conimbre, Martin Froilas, lui fut fidéle, & défendit cette place jusqu'à la derniére extrémité; enfin, sommé pour la derniére fois de se rendre, puisque Sanche ne vivoit plus, ce brave homme n'en voulut rien croire que ses yeux, & obtint du tems pour aller à Tolède s'en éclaircir. Là, mettant les clefs de sa ville sur le tombeau de son maître, *Seigneur*, dit-il, *tant que je vous ai cru vivant*, *je me serois plutôt enterré moi-même*, *que de vous manquer de fidélité*; *mais puisque vous êtes mort*, *je vous remets le dépôt que vous m'avez confié*; *trouvez bon que j'en aille assurer mes camarades*, *& que nous nous rendions*. *Voyez* PORTUGAL. * Mariana, *Hist. d'Espagne*. La Chaise, *Vie de S. Louis*, *l.* 12. *&c.*

SANCHE'RIB. *Voyez* SENNACHE'RIB.

SANCHE'S (François) de Las Broças, en Latin *Sanctius Brocensis*, étoit le plus célébre Grammairien d'Espagne vers la fin du XVI siécle. Lipse l'appelle *le Mercure* ou *l'Apollon d'Espagne*. Scioppius disoit que c'étoit un homme divin. Celui de ses Ouvrages qui a fait le plus de bruit, est le Traité intitulé, *Minerva* ou *De Causis Linguæ Latinæ*. C'est par là qu'il s'est acquis le titre de *Pere de la Langue*, & de Docteur de tous les Gens de Lettres. Il a fait encore beaucoup d'autres Ouvrages concernant cette profession, entre autres, ceux de *l'Art de parler*, *& de la maniére d'interpréter les Auteurs*. Il mourut en 1600, âgé de 77 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

SANCHE'S ou SANCTIUS, (Gaspard) né dans les environs de Madrid en 1554, entra dans la Société des Jésuites à l'âge de 17 ans & fut ensuite Recteur de divers Colléges. Après avoir enseigné les Humanitez pendant environ 30 ans, il fut nommé Professeur en Théologie au Collége d'Alcala de Hénarès, d'où il fut depuis appellé pour faire la même fonction dans l'Académie royale de Madrid. Il y mourut quelques semaines après son arrivée, à l'âge de 75 ans, s'étant aquis la réputation d'une grande piété & résignation. Il a écrit sur l'Ecriture Sainte divers Commentaires qui sont estimez par les Savans.

Il y a eu encore deux autres Jésuites, Espagnols, qui ont porté le nom de *Gaspard Sanchès*, & divers Auteurs les confondent. Gaspard Sanchès surnommé *de Grenade*, mourut à Tolède en 1591; & Gaspard Sanchès, dit communément le *Novarrois*, mourut à Madrid en 1609. Ce dernier est Auteur du *Thesaurus Missæ*, & du *Thesaurus PhrasiumCiceronianarum*. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu*, *p.* 152. Sotwel, *Biblioth. p.* 211. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Script. tome* 2. *p.* 407. *Dictionnaire Allemand*.

SANCHE'S (Thomas) Jésuite Espagnol, né à Cordoue l'an 1551, entra à 16 ans parmi les Jésuites, & fut homme de bonnes mœurs, austére, sobre, chaste, & mourut à Grenade l'an 1610. L'Archevêque & le Conseil Royal de cette ville-là rendirent témoignage à sa vertu, aussi bien que tout le peuple, par les honneurs qu'ils lui firent lors de ses obséques. Il est Auteur de quatre volumes *in folio*, sur le Décalogue & sur les Vœux monastiques; & de plusieurs Questions de Jurisprudence, qui parurent après sa mort; mais bien des gens l'ont critiqué avec raison, sur son *Traité de Matrimonio*, qu'il fit imprimer à Gênes en 1592, & dans lequel l'Auteur entre dans une infinité de Questions qu'il devoit omettre. * *Biblioth. Script. Soc. Jesu*. Bayle, *Dict. Crit.*

SANCHE'S (François) Professeur en Médecine à Toulouse dans le XVII siécle, natif de Bragne en Portugal, fut transporté à Bourdeaux pendant son enfance par son pére, qui étoit un savant Médecin. Guy Patin dit dans ses lettres, que le pére étoit Juif, & que le fils se fit Chrétien. Celui-ci voyagea en Italie, & s'arrêta quelque tems à Rome, d'où étant repassé en France, il étudia à Montpellier, & y fut reçu Docteur en Médecine à l'âge de 24 ans. Les guerres de Religion l'ayant obligé de sortir de cette ville, il alla à Toulouse, où il enseigna la Philosophie pendant 25 ans, & la Médecine pendant onze ans. Il mourut en 1632, âgé de 70 ans. Il composa plusieurs Ouvrages de Médecine & de Philosophie en Latin; & en Langue Espagnole, de la *Methode universelle des Sciences*. Celui qui fit le plus de bruit est intitulé *Quod nihil scitur*. C'est un vrai Pyrrhonisme. Ulric Widdius le refuta dans des Thèses qu'il soutint à Leipsic en 1661, & qu'il intitula *Quod aliquid scitur*. Sanchès eut aussi avec le Jésuite Clavius sur la Géométrie, une querelle qui fit de l'éclat. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Bayle, *Dict. Crit.*

SANCHOAN ou SANCIAN, petite isle de la Mer de la Chine. Elle est près de la côte de Quantung, entre l'Isle de Macao & celle de Hainan. Sancian est le lieu où mourut S. François Xavier. * Maty, *Dict. Geogr.*

SANCHONIATHON, Historien de Phénicie, natif de Béryte, & non de Tyr, vivoit, suivant Porphyre, du tems de Sémiramis; selon d'autres, du tems de David; & selon quelques-uns, du tems de Gédéon, Juge d'Israël, vers l'an du monde 2790, & 1245 avant Jesus-Christ. Son nom ne signifie pas, comme l'a cru Théodoret, *ami de la vérité*, mais *zéle de la loi*. Il écrivit en Phénicien une Histoire qui contenoit en neuf livres l'ancienne Théologie, & l'Histoire des Antiquitez de Phénicie, & la dédia à Abibal, Roi de Béryte. Philon de Biblos, qui

qui vivoit du tems d'Adrien, la traduisit en Grec. Il nous reste quelques fragmens de cette Version dans Porphyre, *De l'abstinence de la chair des animaux*, & dans la *Préparation Evangelique* d'Eusébe. Si l'on en croit Sanchoniathon, son Histoire étoit tirée des regitres & des Inscriptions hiéroglyphiques des temples de la Phenicie & de l'Egypte. Il avoit aussi consulté Jérombal, Sacrificateur du Dieu Jao, que Samuel Bochart a conjecturé être Jérumbaal ou Jérubbahal, c'est-à-dire, *Gédéon*. *Voyez* sa *Canaan*, *l.* 2. *c.* 17. où il traite au long de Sanchoniathon. H. Dodwel, savant Anglois, a fait en sa Langue un petit livre où il apporte quantité de raisons, pour faire voir que cette Histoire de Sanchoniathon n'a jamais existé; & que quelques Philosophes qui ont écrit en Grec, ont fabriqué une Version prétendue de cet Historien, & ont travaillé à la faire valoir. Son livre a été imprimé à Londres en 1681. & est intitulé, *A Discourse concerning Sanchoniathon's Phœnician History.* M. Du Pin dit que cet Auteur a été inconnu à tous les Anciens; que Porphyre est le premier qui ait cité cette Histoire des Phéniciens, qui est pleine de fictions; qu'il a pris de la Genése ce qu'il dit de l'origine du monde & des premiers hommes; que ce qu'il écrit de l'Æon & du premier né, a rapport aux rêveries des Valentiniens. Il dit aussi qu'il tire plusieurs choses des Fables des Grecs: c'est ce qui montre évidemment que l'Auteur de cette Histoire ne peut pas avoir vécu du tems de Sémiramis. * M. Du Pin, *Dissertation sur la Bible*, & *Biblioth. des Historiens profanes.* *Voyez* aussi la *Dissertation* de Van Dalen sur ce sujet.

SANCIAN. *Voyez* SANCHOAN.

SANCOINS, petite ville de France, dans l'Election de Bourges, enclavée dans le Bourbonnois. Elle est sur le ruisseau d'Argent, à six lieues de Nevers, & à deux de l'Allier. * *Dict. Univ. de la France.*

SANCTES PAGNINUS, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit de Lucques, & avoit une grande connoissance des Langues Orientales, de l'Hebraïque, de l'Arabique, & de celle des Chaldéens. Il fit une Traduction fidéle de toute la Bible: ce que personne n'avoit bien exécuté depuis saint Jérôme. Nous avons encore de lui, *Isagoge ad Sacras Litteras*; *Thesaurus Linguæ Sanctæ*, &c. Il mourut l'an 1536, à Lyon, où il faisoit imprimer ses Ouvrages, & où il fut enterré dans l'eglise de son Ordre. * Sixte de *Sienne*, *Biblioth. Sacra.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.* & *de Vir. Illust. Dominic.* Sponde, *A. C.* 1541. *n.* 13. Possevin. Gesner &c.

SANCTIUS, (Pierre) du Diocése de Tolède, Professeur en Philosophie dans l'Académie de Complute, entra chez les Jésuites en 1558. En 1571, il se rendit par l'ordre de ses Supérieurs dans les Indes occidentales, & il est le prémier qui ait dirigé la Province de la Nouvelle Espagne. Il a écrit en Espagnol un livre de Morale, intitulé *de Regno Dei.* * *Ex Catalogo Scriptorum Societatis Jesu* Petri Ribadeneiræ. Freheri *Theatrum*, *p.* 224.

* SANCTIUS (Chrysostome) de Naples a donné au Public *Epistola de Situ & Moribus Hollandiæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 859.

SANCTIUS. *Cherchez* SANCHES (François.) de Las Broças.

SANCTORIO (Jules-Antoine) *Voyez* SANTORIO.

SANCTORIUS, Médecin. *Cherchez* SANTORIUS.

SANCTOS, ville. *Voyez* SANTOS.

SANCTUS ou SANCUS, Dieu des Sabins. *Cherchez* SABUS.

SAND ou SANDA, l'une des Isles Orcades, situées au nord d'Ecosse. Elle est entre celles de North-Ranals & de Stromsa. Sa longueur est de quatre lieues, & sa largeur environ de trois. On croit que la qualité de son terroir sablonneux lui a fait donner le nom de *Sand*, qui signifie *du sable.* Il y a une autre isle de ce nom à l'occident d'Ecosse, à un mille de Kintyre ou Cantire, où les Danois menérent leur flotte, quand ils envahirent l'Angleterre, à cause de la commodité de ses ports. La premiére est, dit-on, agréable & fertile. * Buchanan.

SANDALES, sorte de chaussure. Il en est parlé dans le livre de Judith, lorsqu'il est dit, *ch.* 16. *v.* 11. qu' Holoferne fut charmé par la vue des sandales de Judith. C'étoit donc une chaussure magnifique, propre aux Dames de condition. Elien, parlant du luxe des Dames Athéniennes, *Varia Hist. l.* 1. *cap.* 18, dit *qu'elles s'ornoient la tête d'une couronne élevée & qu'elles avoient des sandales aux piez.* Les Dames avoient d'ordinaire des Esclaves qui portoient leurs sandales, qui étoient quelquefois d'or, ou d'autre matiére précieuse; & souvent elles avoient des boëtes pour serrer ces sandales. Ces boëtes sont nommées dans Ménandre *Sandalotheca*, & les Esclaves, qui portoient ces chaussures, sont appellez dans les Auteurs Latins *Sandaligeruli Pueri*, ou *Sandaligerulæ Puellæ.* Jean Batiste dit qu'il ne se juge pas digne d'être le Porte-sandales du Sauveur. Les Auteurs profanes ont dit qu'Hercule, devenu l'Esclave d'Omphale, reçut souvent des coups de sa sandale. Il y avoit aussi des sandales qui servoient aux hommes & qui n'étoient nullement précieuses. Des nations entiéres, comme les Nabathéens, en portoient. D'abord les sandales ne furent que des semelles liées par dessus le pié par des liens; ensuite on les couvroit: enfin, on nomma même les souliers *sandales*; & dans les Auteurs, qui parlent des rites & des ornemens ecclésiastiques, on trouve le nom de sandales, pour marquer les souliers précieux que les Prélats portent dans les cérémonies. On peut consulter Baudouin dans son Traité *de Calceo Antiquo*: Du Cange, *Glossaire*; & Saumaise *sur Tertullien de Pallio.* * Dom Calmet, dans son *Dict. de la Bible.* Pitiscus, *in Lexico Antiq.* *Voyez* CHAUSSURE.

SANDALIO, bourg de la Palestine, sur la côte, à quatre lieues de Ptolémaïs ou Acre, vers le nord. On assure que l'ancienne *Ecdipa* ou *Achzib*, étoit près de ce bourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAND-ALP, montagne de Suisse, dans le Canton de Glaris. On y trouve un pont de pierre digne d'admiration, nommé *Santen-bruck*, construit d'une seule arcade, dont l'un des piez est sur un rocher affreux, & l'autre sur un autre rocher tout semblable. Il sert à passer un ruisseau nommé *Sand-bach* qui coule dans un lit profond de quelques centaines de piez. Ce ruisseau est l'origine de la Lint. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 479. édit. d'Amsterdam 1730.

SANDANIS, Seigneur Lydien, voulut persuader à Crœsus de ne pas entreprendre la guerre contre les Perses; mais ce Prince négligea ses avis, & s'en repentit dans la suite: car l'événement de cette guerre lui couta la perte de son Royaume & de sa liberté. * Hérodote, *l.* 1. *c.* 71.

SANDAON. *Voyez* SADAON.

SANDARION, l'un des Chefs de l'Empereur Aurélien. *Voyez* l'article d'ANTIOCHUS, homme d'une basse naissance.

SAND-BACH. *Voyez* l'article de SAND-ALP.

SANDECZ, ville du Palatinat de Cracovie en Pologne. Elle est sur la riviére de Dunajec, à douze lieues de la ville de Cracovie, vers le midi. Sandecz, capitale d'une Châtellenie, est bien fortifiée, & a des mines de cuivre & d'or dans son territoire. On la prend communément pour l'ancienne *Asanca*, ville de la Sarmatie Européenne. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANDE'RE. *Voyez* SANDERUS.

SANDERSON (Robert) naquit à Sheffield, dans le Comté d'Yorck, le 18 Septembre 1587. Il fut élevé à Oxford, dans le Collége de Lincoln; & après avoir possédé plusieurs charges, Laud, Evêque de Londres, le recommanda au Roi Charles I, comme un excellent Casuiste. Ce Prince le fit son Chapelain ordinaire, & eut beaucoup d'estime pour lui. Il fut fait Docteur en Théologie en 1636. Le Parlement le nomma pour assister à l'assemblée des Théologiens qu'il avoit convoquez; mais il refusa de s'y rendre, apparemment parce qu'il ne croyoit pas cette assemblée légitime. Il fut fait ensuite Professeur Royal en Théologie à Oxford, où il enseigna environ un an. En 1647, il eut beaucoup de part à la représentation des raisons qu'avoit l'Université contre le Covenant & le serment négatif. Peu de tems après il fut envoyé au Roi à l'Isle de Wight, où il eut des conférences avec ce Prince sur divers sujets importans, & le Prince en parut fort satisfait. En 1648, il fut privé par les Visiteurs du Parlement, de sa charge de Professeur, & de son canonicat de l'Eglise de Christ. Il se retira dans un lieu nommé *Boothby-Pannel*, où il fut pillé, blessé & mis en prison. Dans ce triste état, il ne laissa pas d'être consulté par plusieurs personnes sur des Cas de Conscience difficiles, & plusieurs de ses décisions ont été imprimées. Dans sa jeunesse il étoit du sentiment de ceux qu'on nomme *Calvinistes Rigides*; mais ayant disputé sur les cinq articles avec le Docteur Hammond, il changea de sentiment, desapprouvant également les Infralapsaires & les Supralapsaires, & embrassant ceux d'Arminius. Peu de tems après le rétablissement de Charles II, il fut fait Evêque de Lincoln, & fut un des Prélats qui assistérent à la conférence qui se tint à la Savoye entre les Conformistes & les Nonconformistes. Il mourut le 29 Janvier 1662. Il voulut avant sa mort recevoir l'absolution de son Chapelain. Pour cet effet, il ôta son bonnet, & voulut que ce Chapelain lui mît les mains sur la tête nue. C'étoit un homme d'une vie exemplaire, qui avoit beaucoup de condescendance pour les autres, incapable de colére ou de ressentiment. Il avoit une bonne mémoire, un jugement solide, une science exacte & méthodique. Il avoit bien lu les Péres & les Scholastiques. Il possédoit parfaitement l'Histoire ancienne & moderne d'Angleterre, & étoit bon Antiquaire; mais il excelloit sur tout dans la science des Casuistes, & on croit qu'en ce genre il est un des meilleurs & des plus clairs Ecrivains. Il a publié *Logicæ Artis Compendium*; un volume de Sermons *in folio*; neuf Cas de Conscience, qui ont été réimprimez en 1685; *De Juramenti Obligatione Prælectiones septem*, &c. *De Obligatione Conscientiæ Prælectiones septem*; *Physicæ Scientiæ Compendium*; *Pax Ecclesiæ* &c. & quelques livres Anglois. * *Voyez* sa Vie écrite par Walton, & *Athenæ Oxonienses.*

* SANDE'RU (Le Golfe de) est sur la côté occidentale de la Natolie, entre les Golfes de Guéresto au nord, & de Smyrne au sud. * M. Delisle, *Carte de l'Archipel & de la Gréce.*

SANDE'RUS (Jean) de Gand, Médecin de l'Empereur Charles-Quint, fut très-estimé pour sa science & pour sa piété, & après la mort de sa femme fut Chanoine de saint Bavon. Il a écrit quelques Ouvrages, & est mort dans le XVI siécle.

SANDE'RUS, (Antoine) naquit à Anvers au mois de septembre 1586, de *Lævinus* Sanderus, Docteur en Médecine & de *Marie* de Keyser, qui demeuroient à Gand, mais qui se trouvérent alors à Anvers. Il apprit à Oudenarde les premiers Elémens de Langue Latine, & étudia ensuite dans le Collége des Jésuites de Gand. Il fit sa Philosophie à Douay, & y fut reçu Maitre-ès-Arts le premier octobre 1609. Après quelque séjour dans sa patrie, il alla commencer à Louvain sa Théologie, qu'il acheva à Douay, où il fut reçu Docteur en 1619 selon Valére André, & en 1621 selon Sweertius. Il gouverna pendant plusieurs années, en qualité de Curé, quelques Eglises du Diocése de Gand, dont l'Evêque Charles Masius l'avoit ordonné Prêtre, & il s'employa avec beaucoup d'ardeur à faire rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine ceux qui l'avoient quittée, & principalement les Anabatistes, qui se trouvoient en grand nombre dans le district qui étoit confié à ses soins. Les courses fréquen-

quentes des Hollandois rendant le lieu peu sûr, sur tout pour lui, qui avoit tout à craindre d'eux à cause de quelques services qu'il avoit rendus au Roi d'Espagne à leur préjudice, il crut devoir s'en retirer. Il entra ensuite au service du Cardinal Alphonse de la Cueva, qui étoit alors dans les Païs-Bas, en qualité d'Aumonier & de Sécretaire. Il obtint quelque tems après, à la recommandation de ce Cardinal, un Cannonicat d'Ypres, & ensuite la Théologale de Terouane. Il est mort en 1664, âgé de 70 ans, à Affilighem, Abbaïe du Brabant dans le Diocése de Malines. On a de lui les Ouvrages suivans, *Funus Albertinæ Spinulæ a Variis adornatum ad Gastonem Spinulam Patrem; Præludia Polemica; Diræ in Iconoclastas, accedit Assertio brevis sacrarum Imaginum; Dissertatio parænetica pro instituto publicæ bibliothecæ Gandavensis; Oratio de S. Scripturæ reverentia; Poëmatum libri tres; Panegyricus Virginis annuntiatæ; Panegyrici quatuor in laudem B. Mariæ Virginis; Præfationum ad Varios liber; Oratio de Incarnatione Domini apud Patres Societatis Jesu habita; Panegyricus in laudem B. Thomæ de Villanova, Ordinis Eremitarum S. Augustini, cognomento Eleemosynarii, Archiepiscopi Valentini, apud Patres Augustinianos dictus; Encomium S. Isidori, Agricolæ Hispani, Patroni Matritensis; De Scriptoribus Flandriæ libri tres; De Gandavensibus eruditionis fama claris; De Brugensibus eruditionis fama claris; Hagiologium Flandriæ, sive de Sanctis ejus Provinciæ liber unus; Funus Simonis Kerckovii, Presbyteri, Canonici Gandavensis cum Poëmatiis quibusdam ante non editis; Elogia Cardinalium sanctitate, doctrina, & armis illustrium; Gandavum, sive Rerum Gandavensium libri quatuor; De claris sanctitate & eruditione Antoniis; Poëmata; Elogium S. Angeli, Martyris Carmelitæ; Panegyris S. Andreæ Corsini, Carmelitæ, Episcopi Fesulani; Auctuariolum ad Nic. Serrarium & Jacobum Gretserum, Theologos Societatis Jesu, de Ritu Catholicorum Processionum; Bibliotheca Belgica manuscripta; Flandria illustrata, sive Descriptio Comitatus Flandriæ, iconibus & tabulis ære incisis exornata; Brabantia sacra & profana; Chorographia sacra Brabantiæ, sive celebrium in ea Provincia Ecclesiarum & Cœnobiorum Descriptio, imaginibus æneis illustrata; Panegyricus sacer sæculari Jubilæo Societatis Jesu dictus; Gerardi Meringi Vita S. Augustini, cum Notis Antonii Sanderi; Vindiciarum, sive Dissertationum Biblicarum libri tres, in quibus uberius probantur ea quæ in Oratione de Sacræ Scripturæ reverentia vendiderat; Elenchus Catholicorum Sacræ Scripturæ Interpretum; Considerations utiles pour connoître Dieu & pour se connoître soi-même; La Chastellenie d'Ypres.* Swertius & Valére André parlent encore des Ourages suivans. *Ephemeridum Ecclesiasticarum libri viginti quatuor; De Sacro-Sancto Eucharistiæ Sacramento libri tres; Dissertationes sacræ ac politicæ de causis ac remediis calamitatum Belgicarum; De causis, malitia, fraudibus, ac remediis Hæreseôn hujus temporis; Dissertatio de genio Musarum; Tractatus de bono Pastore.* * Son Eloge dans Francisci Swertii *Athenæ Belgicæ*, dans Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, p. 73, 74 & 75, & à la tête de la nouvelle édition de la *Chorographia Sacra Brabantiæ*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome 15. p. 67 & suiv.*

SANDERUS, (Nicolas) en Anglois *Saunders*, naquit à Charlewood dans le Comté de Surrey en Angleterre, lieu dépendant du Diocése de Winchester, de *Guillaume* Sandérus, & d'*Elisabeth*, dont on ignore la famille. Ses parens eurent un grand soin de lui procurer une bonne éducation, & il commença ses études dans le Collége de Wikeham, fondé par un Anglois de ce nom dans un fauxbourg de Winchester sous la protection de la Vierge. Il passa ensuite à Oxford, où il fut aggrégé en 1548, au Collége qui porte le même nom. Il s'y rendit fort habile dans la Théologie & dans le Droit Canon, & trois ans après, c'est à dire, en 1551, il fut fait Bachelier. Sa capacité lui fit même obtenir en 1557, une Chaire de Professeur en Droit Canon dans cette Université, mais il ne la conserva pas longtems; car la Reine Elisabeth ayant changé la Religion du païs, il ne crut pas devoir demeurer plus longtems dans un Royaume où son zéle ardent pour la Religion Catholique étoit connu. Ainsi il prit le parti d'en sortir en 1560, & de se retirer à Rome. Il reçut dans cette ville l'Ordre de Prêtrise, & le dégré de Docteur en Théologie. Il suivit ensuite le Cardinal Hosius au Concile de Trente, & l'accompagna après en Pologne & dans ses autres voyages. Ces voyages finis, il passa à Louvain, où on le retint pour être Professeur Royal en Théologie. Le Pape Pie V, ayant vu son Ouvrage de *visibili Monarchia Ecclesiæ*, qu'il publia en cette ville en 1571, le fit venir à Rome dans le dessein de récompenser ses travaux; mais la mort de ce Pontife, qui arriva l'année suivante, renversa les espérances de Sandérus. Ce Savant s'attacha après au Cardinal Commendon, qu'il alla trouver à la Diéte d'Ausbourg, où ce Cardinal étoit Légat du saint Siége. Il passa ensuite en Espagne avec le Nonce Philippe Séga, Evêque de Plaisance, & depuis Cardinal. Il fut lui même quelque tems après envoyé en Espagne, en qualité de Nonce, par le Pape Grégoire XIII, qui le fit ensuite passer en Irlande avec la même qualité. Son zéle pour la Religion Catholique lui procura cette derniére Nonciature, dont l'objet étoit d'animer les Catholiques d'Irlande, qui avoient pris les armes, à soutenir vigoureusement ce qu'ils avoient commencé; mais leur défaite entiére rendit inutiles toutes les peines qu'il se donna pour cela. La crainte de tomber entre les mains des Anglois, qui apparemment ne lui auroient point fait de quartier, l'obligea même à se cacher dans des forêts, où il fut longtems errant, & où il mourut de faim & de misére. Jean Pitseus, qui étoit son neveu, fils de sa sœur, met sa mort vers l'an 1520: ce qui fait voir qu'il n'en savoit pas au juste l'année. Risthon, qui a donné le premier son Histoire du Schisme d'Angleterre, la place en 1581; Aubert le Mire la recule à l'année suivante 1582; enfin, Antoine Wood, qui paroît le mieux instruit sur cette matiére, & l'avoir examinée avec le plus de soin, la met en 1583. On a de lui les Ouvrages suivans, *Traité de la Cene du Seigneur, & de sa présence réelle dans l'Eucharistie; Traité des Images, où l'on fait voir que c'est un crime de les briser, & qu'il est permis de les honorer; La Pierre des Eglises, ou Défense de la primauté de S. Pierre & de ses successeurs; Traité de l'Usure; De Typica & honoraria Imaginum Adoratione libri duo; De Explicatione Missæ ac partium ejus; Tractatus in quo ostenditur, quod Dominus in sexto capite Evangelii S. Joannis de Sacramento Eucharistiæ proprie sit locutus; De visibili Monarchia Ecclesiæ libri octo, in quibus diligens instituitur Disputatio de certa & perpetua Ecclesia Dei tum successione, tum gubernatione monarchica, ab ipso mundi initio usque ad finem, deinde etiam civitatis Diaboli persæpe interrupta progressio proponitur, Sectæque omnes & Hæreses confutantur, quæ unquam contra fidem exstiterunt, denique de Antichristo ipso & Membris ejus, deque vera Dei & adulterina Diaboli Ecclesia, copiose tractatur; De Justificatione contra Colloquium Altemburgense; De Origine ac progressu Schismatis Anglicani libri tres, quibus Historia continetur, maxime ecclesiastica, annorum circiter 60, aucti & editi per Eduardum Rysthonum.* Cet Ouvrage a été traduit en François, en Italien, & en Anglois. L'Evêque Gilbert Burnet a refuté cet Ouvrage. Voici le Jugement que le Pere Niceron porte du livre de Sanderus. „ Il est certain, *dit-il*, que ce livre est écrit avec „ trop de passion, qu'on y trouve bien des faits suspects, & qu'on „ n'a pas de peine à y reconnoître que son Auteur avoit plus de „ zéle contre la prétendue Réformation que de discernement dans „ le choix des moyens dont il se servoit pour l'attaquer." *De Clave David, seu Regno Christi libri sex, contra calumnias Acleri pro visibili Ecclesiæ Monarchia; Sedes Apostolica, seu de Militantis Ecclesiæ Romanæ potestate, Romanorumque Pontificum primatu & autoritate.* Pitseus cite encore d'autres Ouvrages de Sandérus: en voici les titres, *Pro defensione excommunicationis à Pio V latæ in Angliæ Reginam liber; Contra Hesutium Apostatam Jesuitam libri tres; De Ecclesia Christi libri duo; De Martyrio quorumdam sub Elisabetha Regina liber; Orationum partim Lovanii, partim in Concilio Tridentino & alibi habitarum liber; De vita & moribus Thomæ Crameri Hæretici liber; De usu & necessitate audiendi Missam liber; De Missæ Ceremoniis liber; Contra Novellum Calvinistam Anglum pro reali præsentia corporis Christi in Eucharistia libri tres; Chronicon rerum quæ se præsente gesta sunt in Hibernia liber; Epistolarum ex Hibernia ad Gregorium Papam XIII libri duo; De Libero Arbitrio liber.* * Jean Pitseus, *de Illustribus Angliæ Scriptoribus*, p. 773. Antoine Wood, *Hist. Univers. Oxoniensis*, p. 137. Valére André, *Fasti Academici Studii Lovaniensis*, p. 86. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 15. p. 76 & suiv.* Burnet, *Critique de l'Histoire des Revolutions de Varillas.*

SANDHAM, ville d'Angleterre dans la partie méridionale de l'Isle de Wigt, sur une baye de même nom, défendue par un château. * *Dict. Anglois.*

* SANDIOLA, village situé vers le milieu de l'Isle de Candie. On le prend pour l'ancienne *Subrita* ou *Subritum*, qui étoit une ville épiscopale. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANDIUS (Christophle) né en 1611, à Creutzberg en Prusse, où Philippe Sandius, son pére, étoit du Conseil. Il fut Conseiller de l'Electeur de Brandebourg, & Sécretaire de la Chambre supréme des Appellations. Il se rendit suspect aux Pasteurs de Konigsberg parce qu'il ne fréquentoit ni les Sermons, ni la sainte Céne, & qu'il n'étudioit chez lui que les Antiquitez. Enfin, on sut qu'il étoit Arien, & comme il refusoit de se laisser diriger par les Théologiens, il fut privé de ses emplois en 1668. Il demeura fort tranquille dans sa maison & fit des leçons sur Grotius à quelques Etudians; mais ces leçons lui furent aussi interdites, lorsqu'on sut qu'il avoit séduit certains Disciples. Dans ce tems-là, sa fille mourut & fut enterrée sans aucune cérémonie. On n'a rien d'imprimé de lui que la préface qu'il mit à la tête de l'Histoire Ecclésiastique de son fils dont l'article suit. Il a laissé divers Manuscrits, parmi lesquels il y avoit plusieurs lettres presque toutes adressées à son fils, & un Ouvrage intitulé en Allemand, *Demonstration solide que les Ariens, Mennonistes & semblables Hérétiques ne pourroient avec justice être chassez du païs à cause de leur Religion.* * Sandius, *Biblioth. Antitrinitar.* p. 150. Hartknoch, *Preuss. Kirch. Hist.* l. 11. c. 11. Arnold, *Ketzer. Hist. th. 2. b. 17. cap.* 13. §. 13. *Dictionnaire Allemand.*

SANDIUS (Christophle) Arien, natif de Konigsberg, dans la Prusse, & mort à Amsterdam l'an 1680, âgé de 36 ans, est Auteur de la Bibliothéque des Anti-Trinitaires, qui parut en 1684, à Freistadt. C'est un Catalogue des Ecrivains Sociniens, & des Ouvrages qu'ils ont composez. L'ordre qu'il y a gardé est Chronologique, & non alphabétique. Il y rapporte les Ouvrages de chacun, les différentes éditions & Traductions qui s'en sont faites, & souvent l'occasion qui les a fait écrire. Quelquefois il en rapporte des fragmens, & touche plusieurs particularitez de la vie de l'Auteur; mais il a mis au rang des Sociniens quelques personnes qui ne l'étoient pas, ou du moins qui n'en avoient donné aucune marque. Comme l'Ouvrage est posthume, d'autres personnes que Sandius, qui y ont mis la main, y ont pu faire quelques additions. Au reste la Bibliothéque des Antitrinitaires renferme plusieurs autres Ecrits qui ne sont pas de Sandius, savoir, un Abrégé de l'Histoire des Unitaires de Pologne par Jean Stoin; le Testament de George Schomann, qui contient une idée de sa vie; Une Notice des Imprimeries des Unitaires de Pologne; Une Rélation du prétendu Martyr J. Tyscovicius; Un Récit d'André Wissowatius, où il rend compte comment les Unitaires se sont séparez des Trinitaires Réformez en Pologne; Une Lettre sur la vie & la mort de Wissowatius; *Vindiciæ pro Unitariorum in Polonia Religionis libertate.* On a encore de lui *Nucleus Historiæ Ecclesiasticæ*, qui est un recueil de tout ce qu'il y a dans l'Histoire Ecclésiastique, concernant les Ariens; *Interpretationes paradoxæ in Joannem, de origine animæ*, qui parut en 1668, & fut réimprimé avec des augmentations en 1676, & depuis

puis en 1673 avec un supplément de l'Auteur : *Scriptura sanctæ Trinitatis revelatrix*. Il a été plus versé dans l'Histoire Ecclésiastique que les autres Sociniens : ses Remarques sur les Historiens Latins de Vossius, sont une preuve de sa Littérature.

SANDO, Isle avec une ville de même nom. C'est une de celles du Japon. Elle est située sur la côte septentrionale de l'Ochio, contrée de l'Isle de Niphon. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANDOMIR, ville capitale du Palatinat de Sandomir en Pologne, est située sur une hauteur, dont le pié est baigné par la Vistule, environ à 40 lieues au dessous de Cracovie. Sandomir est fortifiée & dominée par un château qui passe pour une place réguliére. Les Suédois la prirent l'an 1655, & les Polonois la recouvrérent l'an 1656. * Maty, *Dict. Géogr.*

En 1570, s'assembla à Sandomir un Synode nombreux composé de Luthériens, de Réformez, & de Fréres de Bohême. Ils dressérent un Acte d'Union qui fut accepté des trois partis & qui a eu de très heureuses suites. Le célébre M. Jablonski, mort depuis peu, en a procuré l'Histoire en Latin, imprimée en 1731. * *Bibliothéque Germanique, tome 22. p. 135 & suiv.* Le *Nubes Testium* du célébre M. Turretin, *p. 162, &c.*

SANDOMIR, Palatinat, est l'une des trois provinces de la petite Pologne. Elle est entre les deux autres, qui sont le Palatinat de Cracovie & celui de Lembourg. Son étendue est assez grande, & son terroir fort fertile, étant baigné par la Vistule & par quelques autres riviéres. On y trouve aussi quelques mines. Ses lieux principaux sont Sandomir, capitale, Corézin, Villiczca, Radom, Zarnaw, Malogocz, Polaniecz, Zavichost ou Zawichost, & Opoczano. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANDOVAL (Bernardin de) Chanoine de l'église de Tolède, sortoit d'une illustre famille de Castille, & fut Chancelier de l'Université de Tolède, que ses ancêtres avoient fondée. Ses ennemis lui disputérent sa naissance. Il appella de cette injustice à Rome, où il mourut, laissant en Espagne deux Traitez, l'un du Devoir d'un bon prêtre, & l'autre de la Consolation de ceux qui sont detenus dans les prisons. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

SANDOVAL (François de Roxas de) Cardinal & Duc de Lerme, Marquis de Dénia, Comte d'Ampudie, de Santa-Gadea & de Batendia, Grand Sénéchal de Castille, trois fois Grand d'Espagne, par son Duché, par son Marquisat, & par le Comté de Santa-Gadea, s'acquit les bonnes graces de Philippe III, Roi d'Espagne, & fut le plus chéri de tous ses Favoris. Il avoit épousé *Félicité* Henriquès de Cabréra, fille de l'Amirante de Castille, dont il eut pour fille unique *Marie-Anne* de Sandoval & Roxas, qui porta tous les biens de sa Maison, les Grandesses & la charge de Grand Sénéchal de Castille dans la Maison de Cardonne, par son mariage avec *Louis-Raymond* Folck, Duc de Cardonne, &c. Chevalier de la Toison d'Or. Le Duc de Lerme étant resté veuf, le Roi son Maître lui procura le chapeau de Cardinal, que lui donna le Pape Paul V, le 16 mars 1618. Il lui confia le gouvernement de l'Etat; mais il fut disgracié le quatriéme octobre suivant. Rodéric Caldèron, qui avoit été son Page, & qu'il avoit fait faire Chevalier de saint Jacques, Commandeur d'Ocana, Comte d'Oliva, Marquis de Sept Eglises, & Capitaine de la Garde Allemande, accusé de plusieurs crimes & de malversations, fut arrêté en même temps, & eut la tête tranchée le 21 octobre 1621. Le Cardinal mourut à Valladolid, le 17 mai 1625. * *Hist. des Favoris anciens & modernes.*

SANDRART (Joachim) naquit à Francfort le 12 de mai 1606. Il étoit fils de Laurent Sandrart. Après avoir fait ses études de Grammaire, il s'adonna à la Gravûre; & à l'âge de quinze ans il alla à pié jusqu'à Prague, s'offrit pour Disciple à Gilles Sadeler, qui le détourna de la Gravûre, & lui conseilla de se mettre à la Peinture. Il suivit cet avis, & passa à Utrecht, où il se mit sous la discipline de Gérard Hontorst, qui le mena avec lui en Angleterre, d'où il sortit en 1627, dans laquelle année le Duc de Buckingham fut tué. Parmi les belles choses qu'il vit en Angleterre, il est fait mention dans sa vie, des douze Empereurs du Titien, plus grands que nature, qui ont été Gravez par Gilles Sadeler. Il y est dit aussi qu'après la mort du Duc de Buckingham, l'Empereur Ferdinand III fit acheter les tableaux du cabinet de ce Duc, & qu'il en orna son palais de Prague, où ils sont encore en partie.

Sandrart fut à Venise, où il copia les plus beaux tableaux du Titien & de Paul Véronése. De là il passa à Rome avec le Blond, Graveur, son cousin germain, & après quelque tems de séjour, il se rendit des plus considérables dans la Peinture; en sorte que le Roi d'Espagne ayant souhaité douze tableaux des plus habiles Peintres qui se trouvassent pour lors dans Rome, on lui en envoya du Guide, du Guerchin, de Josepin, d'André de Massimi, de Gentileschi, de Piétre de Cortone, de Valentin, de Sacchi, de Lanfranc, du Dominiquin, du Poussin, & de Sandrart. Le Marquis Justiniani l'ayant connu, souhaita de l'avoir chez lui, & lui donna la direction de la gravûre des statues de sa galerie. Sandrart, après avoir fait un long séjour à Rome, alla à Naples en Sicile, & à Malte, & s'en retournant à Francfort, il passa par la Lombardie. Après s'être marié à Francfort, il quitta l'Allemagne, à cause de la famine, & s'en alla à Amsterdam, où il tint une assemblée de Curieux. Ensuite il retourna en Allemagne, où il prit possession de la Terre de Stokau, dans le Duché de Neubourg, laquelle lui étoit venue en héritage; mais la trouvant un peu délabrée, il vendit tout ce qu'il avoit de beaux tableaux, de desseins, & autres curiositez, pour la rétablir. Cependant, à peine fut-elle en état de lui donner du plaisir, que dans les guerres d'Allemagne les François la [illegible]rent entiérement. Il la rétablit plus belle qu'elle n'étoit, [illegible] craignant une seconde invasion, il la vendit, & s'alla établir à Ausbourg, où il se mit à travailler à divers ouvrages, & entre autres, à celui des douze mois de l'année en grand. Ils ont été gravez en Hollande avec des vers Latins, qui en font la description. Sa femme étant morte, il quitta Ausbourg, & alla demeurer à Nuremberg, où il érigea une Académie de Peinture, & où il a mis au jour plusieurs volumes qui regardent sa profession, & ausquels il a travaillé jusqu'à l'âge de 77 ans, ainsi qu'il le dit lui-même. De tous ses livres, le plus considérable est celui de la Vie des Peintres, dans lequel il a abrégé Vasari & Ridolfi, pour ce qui regarde les Peintres Italiens; Charles Ver-Mander pour les Flamands du siécle passé; & du reste il a écrit sur les Mémoires qu'il a pu recouvrer, & sur ce qui étoit de sa connoissance. La Vie de Sandrart est écrite fort au long à la fin du livre dont on vient de parler. Celui qui en est l'Auteur n'y a point mis le jour de la mort de ce Peintre. Il y a fait mention d'un grand nombre de tableaux fort grands & fort chargez d'ouvrage, & de quantité de portraits, le tout de la main de Sandrart. Il en parle enfin comme d'un très-habile Peintre. Mais si l'on jugeoit de sa peinture par les estampes de ce livre, dans lesquelles il a fait mettre son nom, on n'en devroit faire qu'un cas très-médiocre. Ce qu'on peut sûrement louer de ses livres, est l'amour qu'il avoit pour l'avantage de son Art, & l'intention qu'il a eue de rendre service aux jeunes Peintres de sa nation, en leur mettant devant les yeux les belles statues & les beaux édifices de Rome. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

SANDROCOTTUS, Roi. *Cherchez* ANDROCOTTUS.

SANDVLIET. *Voyez* SANFLIT.

SANDVOORT. *Voyez* SANTVOORT.

SANDWICH, petite ville d'Angleterre sur la côte du Comté de Kent, à deux lieues de Cantorbéry vers le Levant. C'est un des cinq ports de mer qui ont séance & voix au Parlement d'Angleterre. Son port est si fort gâté par les sables, qu'il n'y a que les petits vaisseaux qui puissent y mouiller. Il a été autrefois célébre sous le nom de *Rutupiæ* ou *Rhutupiæ portus*. La ville de *Rhutupiæ* étoit fameuse du tems des Romains. Elle déchut du tems des Saxons, & fut entiérement ruinée par les Danois. Après qu'elle fut rétablie, elle eut le malheur d'être réduite en cendres sous le régne de Jean. On la releva de ses cendres; mais sous le régne de Marie, l'entrée de son havre fut si bouchée par un gros navire qui y fut coulé à fonds qu'on n'a pu y remédier. Sandwich est un Comté. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome* 1. *p.* 76. Maty, *Dict. Géogr.*

SANDYS, ancienne famille du Comté de Hant en Angleterre. L'un de cette famille nommé JEAN, fut Chevalier sous le régne de Richard II. Mais ce fut GUILLAUME Sandys qui avança sur tout sa famille aux richesses & aux honneurs sous les régnes de Henri VII, & de Henri VIII, par les services qu'il rendit. Il eut beaucoup de part à la victoire remportée sur les Rebelles à Black-Heath, dans le Comté de Kent. Ce Guillaume fut fait Chevalier de la Jarretiére, & employé par Henri VIII, dans ses guerres contre la France. La quinziéme année du régne de ce Prince, il fut fait Lord Sandys, ensuite Grand-Chambellan. Il fut un de ceux qui signérent les articles contre le Cardinal Wolsey, & la déclaration contre le Pape Clément VII. Son fils THOMAS lui succéda. Son fils GUILLAUME fut un de ceux qui furent Juges de Thomas, Duc de Norfolck, sous le régne de la Reine Elisabeth. Il fut aussi employé dans le traité entre cette Princesse & les Hollandois, & un des Pairs qui jugérent Marie, Reine d'Ecosse. Il fut mis en prison pour s'être joint à un soulévement qui se fit à Londres par Robert, Comte d'Essex. Son fils Guillaume lui succéda, & étant mort sans postérité, il eut pour successeur GUILLAUME son neveu, qui mourut aussi sans enfans en 1668. Son frére HENRI fut son héritier. * Dugdale, *Baronage.*

SANDYS, (Edwin) Archevêque d'Yorck, né d'une famille noble vers l'an 1528, à *Furnese Fells* dans la province de Lancastre, étudia à Cambridge, où il prit le dégré de Docteur en Théologie en 1549. Il avoit auparavant été nommé Président du Collége de Sainte-Catherine. A la mort d'Edouard VI, en 1553, il fut Vice-Chancelier de Cambridge, & lorsque Dudley, Duc de Northumberland, marcha avec son armée par Cambridge, contre la Reine Marie, il se vit obligé de prêcher un Dimanche devant ce Duc contre la Reine Marie. Il tira son texte du *premier chapitre du livre de Josué, verset* 16, & le traita avec tant de prudence, dans ces circonstances délicates, que le Duc en fut satisfait sans que le parti de Marie en pût être fort choqué. Il en fut pourtant châtié par un an de prison. En étant sorti, il alla en Allemagne & y demeura jusques à la mort de Marie. Dans le commencement du régne d'Elisabeth, il revint en Angleterre dans la compagnie d'Edmond Grindall, son ami. En 1559 il fut nommé à l'Evêché de Worchester, en 1570 à celui de Londres, & en 1576 à l'Archevêché d'Yorck, où il mourut en 1588. Il a eu la réputation d'un Prélat savant, éloquent, prudent & pieux. Connoissant les intrigues secrettes des Catholiques, il étoit si peu de leurs amis qu'il n'en souffrit aucun dans son Diocése. Les Puritains lui donnérent aussi bien du chagrin. On a de lui un volume de Sermons & quelques autres petites piéces. * *Diction. Anglois.*

SANDYS, (Edwin) fils du précédent, né à Worchester en 1577, étudia à Oxford sous la direction de R. Hooker, qui l'employa aussi pour finir son Ouvrage intitulé, *Politia Ecclesiastica*. En 1581, il fut Prébendaire de Wettwang en Yorck, qu'il résigna en 1602. Il fit ensuite un voyage dans les païs étrangers & à son retour en 1603, le Roi Jaques I le créa Chevalier, & s'en servit utilement dans diverses affaires importantes. Très propre aux grandes affaires, il étoit patriote intrépide, & ne manquoit aucune séance du Parlement. En 1621, il fut mis en prison avec J. Selden pour avoir parlé un peu trop librement,

 mais

mais il en fut bien-tôt tiré par le Parlement, qui regardoit cet emprisonnement comme une violation de ses priviléges. Il étoit aussi Thrésorier des Colonies & Plantations d'Occident, qu'il augmenta considérablement: il mourut en 1629, laissant une postérité fort considérable. C'étoit un homme d'un grand jugement, bon politique, & qui avoit une bonne plume. On a de lui le fameux & excellent Ouvrage intitulé, *Le Miroir de l'Europe*, qui a été traduit en diverses Langues. Il y dépeint principalement l'état de la Religion en Occident, & sur tout de la Religion Romaine, dont il répresente la Politique. Cet Ouvrage fut d'abord publié à son insu, & avec un nombre si prodigieux de fautes, que malgré l'applaudissement avec lequel il fut reçu, Sandys refusa de le reconnoître pour sien. En 1629, peu de tems avant la mort de l'Auteur, il fut réimprimé selon l'original, & c'est la meilleure édition, de même que celles qui ont été faites sur celle-là. Il mourut en 1629, laissant à l'Université d'Oxford quinze cens livres sterling pour l'entretien d'un Professeur en Métaphysique. * *Athenæ Oxonienses. Dictionnaire de Bâle.*

SANDYS (George) le plus jeune fils d'EDWIN, Archevêque d'Yorck, étoit d'un mérite distingué, & est fort connu par ses voyages, par sa description de la Terre-Sainte & d'autres païs de l'Orient; & par son élégante Traduction des Pseaumes en vers. Il a aussi traduit en vers les Métamorphoses d'Ovide, & y a joint des Commentaires Mythologiques. Il mourut en 1642. * *Dict. Anglois.*

SANEN (dont on a dit quelque chose sous le mot SAANEN) contrée fort étendue du Canton de Berne, est traversée par la riviére de Saanen, qui a sa source dans les frontiéres du païs de Vallais, & donne son nom au bourg principal de la contrée. Elle appartenoit autrefois aux Comtes de Gruyéres & jouïssoit néanmoins de plusieurs priviléges, dont la Maison d'Autriche l'avoit favorisée. En 1403, elle fit un traité de combourgeoisie avec la ville de Berne, ce qui occasionna une guerre entre ce Canton & le Comte, dont l'issue fut néanmoins la confirmation dudit traité. Enfin, le Comte vendit ce païs au Canton de Berne en 1555, qui depuis cela y envoye un Baillif. Jean Haller y prêcha la Réformation en 1556, aux Habitans Allemands, & Pierre Viret à ceux qui parloient François. Le bourg de Sanen fut presque réduit en cendres par un incendie en 1575, mais la ville de Berne contribua à son rétablissement. Les fromages de Sanen sont les meilleurs de la Suisse. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

SANEN, riviére. *Voyez* SAANEN.

SANFLIT ou SANDVLIET, bourg fortifié dans le Brabant Autrichien sur l'Escaut, entre Anvers & Berg-op-Zoom, à trois lieues de chacune. * *Cartes Géographiques.*

SANG DE JESUS CHRIST, Ordre militaire de Mantoue, fut institué par Vincent IV, Duc de cet Etat, l'an 1608, en l'honneur du Sang du Sauveur du monde. La premiére cérémonie s'en fit le jour de la Pentecôte de la même année dans la chapelle du château, où le Cardinal Ferdinand de Mantoue créa Chevalier le Duc son pére, ensuite de quoi ce Duc en créa quinze autres dans l'église de S. André. Le Pape Paul V approuva cet Ordre, dont le Collier est composé d'ovales; les unes en long, où sont écrits ces mots, *Domine probasti me*; les autres en large, où est répresenté un creuset dans le feu. Au bout de ce Collier pend une ovale, où sont répresentez deux Anges tenant un calice couronné, avec trois gouttes de sang, & ces mots, *Nihil hoc triste recepto.* * Sponde, *A. C.* 1608. *n.* 5. Aubert le Mire, *Orig. Ord. Equest. l.* 2. *c.* 6.

SANGAAR ou ZUNGAAR, ville du Japon. Elle est sur la pointe la plus septentrionale de l'Isle de Niphon, & elle donne son nom au détroit de Sangar, qui est entre cette pointe & les côtes de l'Yupie en Tartarie. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SANGAMI, ville du Japon, dans l'Isle de Niphon, est sur la côte méridionale, vers la côte orientale, au commencement du 36 degré de latitude, & sous le 159 degré de longitude. Elle donne son nom au Royaume de Sangami. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

SANGAR, SANGARI, ZAGARI, SAGARI, ZACARAT, AJALA ou ACADA, fleuve de l'Asie Mineure ou Natolie, est celui que Ptolomée nomme *Sangaris*; Pline, *Carallus*; & d'autres, *Angarius*. Il a sa source en Phrygie, dans les Monts Dindymiens, près du bourg de Sangia, reçoit diverses riviéres, entre autres le Garippe ou Gallus, passe à Angori ou Ancyre, & se décharge dans la Mer Noire. * Ptolomée. Pline, *l.* 6. *c.* 1. Strabon. Sanson. Claudien, *l.* 2. *in Eutropium.*

SANGIAR, sixiéme Sultan de la premiére branche des Selgiucides. Il étoit fils de Malekschah, & gouverna pendant vint ans la province de Chorassan, sous les régnes de Barkiarok & de Mohammed ses fréres, qui succédérent l'un à l'autre. Après la mort du dernier, l'an 501 de l'hégire, Sangiar s'empara de ses Etats, combattit Mahmoud son neveu, qui vouloit succéder à son pére, & le contraignit de se retirer dans un château, d'où il fit sa paix, & obtint l'investiture de la province d'Iraque, sous la dépendance de son oncle, dont il fut content, & ne s'occupa plus que de la chasse. Il remit sous l'obéïssance quelques autres Princes ou grands Seigneurs, qui avoient voulu encore secouer le joug; & reprit après un long siége la ville de Samarcand, qui s'étoit soulevée. Il ne fut pas si heureux contre Gurgiasb, Prince du Cara-Cathaï, ou du Cathaï-Noir. Ce Prince tailla en piéces trente mille hommes de Sangiar, enleva ses équipages, se rendit maître de tout son Serrail, dans lequel étoit la Reine Tarkhan Khatoun, la premiére de ses femmes. Il eut bien de la peine de se sauver, & revint dans le Chorassan tout confus d'une si grande perte. Ce malheur diminua beaucoup l'estime que ses Sujets avoient conçue pour lui, mais sa réputation se rétablit bientôt par la victoire signalée qu'il remporta l'an de l'hégire 544, sur Houssain Gehansouz, Sultan de la Dynastie des Gaurides, qui étoit entré à main armée dans le Chorassan, à dessein de s'en rendre le maître. Il défit à platte couture Houssain & son Général, les prit tous deux prisonniers, & fit mourir ce dernier, qui avoit été son Sujet, & qu'il avoit comblé de ses bienfaits. Quatre ans après, Sangiar voulut châtier les Turcomans, qui refusoient de payer le tribut ordinaire; mais il fut défait avec toute son armée, & pris par cette canaille, qui ne sachant qu'en faire, le plaçoit pendant le jour sur un thrône, & l'enfermoit la nuit dans une cage de fer. Ce Prince passa ainsi quatre années; mais il trouva enfin le moyen de se sauver. Il se retira à Mérou, capitale du Chorassan, où il faisoit son séjour; mais il la trouva en si mauvais état, de même que tout le païs par où il passa, à cause des courses que les Turcomans y avoient faites pendant son absence, qu'il tomba dans une profonde mélancolie, puis dans une maladie, dont il mourut l'an de l'hégire 52. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SANGLAYES, nom que l'on donne aux Chinois, dans les Isles Philippines. * Thevenot, *tome* 2.

SANGRO ou SANGUINE, en Latin *Sagrus*, *Sarus*, riviére du Royaume de Naples, qui traverse toute l'Abruzze Citérieure, passe près de Lanciano, & se décharge dans le Golfe de Venise. * Maty, *Dict. Geogr.*

SANGUEHAR. *Voyez* SANCHAR.

SANGUENARES, en Latin *Cuniculariæ Insulæ*: ce sont deux petites isles, dont l'une porte le nom de *Bizze*, & l'autre de *Speragia*: elles sont près de la Sardaigne, & vis à vis de l'Isle de Corse. * Maty, *Dict. Geogr.*

SANGUE'SA, petite ville d'Espagne avec Châtellenie. Elle est dans la Navarre, sur l'Aragon, à sept lieues de Pampelune vers l'orient méridional, & est capitale d'une Mérindade. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Iturissa*, petite ville des Vascons, que d'autres mettent à Subury, village de la même contrée sur l'Agra, entre Pampelune & Roncevaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SANGUI-CIJA, riviére de Perse, nommée aussi SANGUICA, ZENGUI ou ZENGUY, dans la province d'Erivan, arrose la ville d'Erivan, & se jette ensuite dans l'Aras. * Tavernier, *Voyages*, *tome* 1. *l.* 1. *ch.* 3. *p.* 37 & 38. édit. de Hollande 1692.

SANGUIN (Antoine) dit *le Cardinal de Meudon*, à cause qu'il en étoit Seigneur, second fils d'ANTOINE Sanguin, Seigneur de Meudon, de La Honville &c. Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, de Champagne & de Brie, & de *Marie* Simon, se servit du crédit de la Duchesse d'Etampes sa niéce, Maîtresse du Roi *François* I, pour s'avancer aux plus éminentes dignitez de l'Eglise. Il fut Abbé de Fleury-sur-Loire, Maître de la chapelle du Roi, puis Evêque d'Orléans en 1533, d'où il passa à l'Archevêché de Toulouse, & fut nommé Cardinal le 19 Décembre 1538, à la recommandation du Roi, par le Pape Paul III, sous le titre de Sainte-Marie *in Porticu*, & en reçut le chapeau à Paris le jour de la Pentecôte suivant, dans l'eglise de Notre-Dame, par les mains du Cardinal Farnése, Légat en France. Il fut créé Grand-Aumonier de France le septiéme août 1543, & a été le premier qui en ait porté le titre, ses prédécesseurs n'ayant pris que la qualité de Grands-Aumoniers du Roi, d'Aumoniers du Roi, & d'Aumoniers de France. Quelque tems après il fut déclaré Gouverneur de Paris, pour défendre cette ville contre les menaces de l'Empereur, & employé avec plusieurs autres pour négocier la paix avec ce Prince: il fut du nombre des ôtages donnez jusqu'à l'exécution du traité. Après la mort du Roi, les parens de la Duchesse d'Etampes n'étant pas bien venus en Cour, il se démit de la charge de Grand-Aumonier en 1547, passa en Italie, se trouva à l'élection du Pape Jules III, qui lui changea son titre en celui de saint Chrysogone; & étant de retour en France, il mourut à Paris le 22 Décembre 1559, & y fut enterré en l'église de sainte Catherine du Val-des-Ecoliers. Ce Cardinal avoit pour frére & pour sœurs, *Jean* Sanguin, Seigneur de Meudon, d'Angervilliers, &c. Maître d'Hôtel du Roi, & Lieutenant-de-roi au Gouvernement de Paris en 1534, mort sans enfans de *Marguerite* de Sains; *Jeanne*, femme de *Guillaume* de Lanvin, Seigneur de Blérencourt; & *Anne* Sanguin, mariée à *Guillaume* de Pisseleu, Seigneur de Heilly, pére & mére de la Duchesse d'Etampes. * *Voyez* Ciaconius. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, &c.

SANGUIN (Nicolas) Evêque *de Senlis* vint au monde en 1580. Son pére, *Jacques Sanguin*, Seigneur de Livry, étoit Conseiller au Parlement de Paris; sa mére, *Marie* du Menil, étoit fille du Président de ce nom. Il fut quelque tems Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, & Chanoine de Notre-Dame dans cette ville. Sa vertu lui procura l'estime du Cardinal de la Rochefoucault, qui se démit de l'Evêché de Senlis en sa faveur en 1622. Sanguin, sacré le 12 fevrier de l'année suivante par le Cardinal de Richelieu, montra bientôt qu'on n'avoit pu faire un meilleur choix: tous ses revenus furent distribuez aux pauvres, il s'opposa aux nouveautez, il reprima le vice, & sa maison fut réglée comme un monastére, où il vivoit en communauté avec ses Ecclésiastiques, faisoit faire la lecture pendant le repas, & la faisoit lui-même à son tour aux domestiques de la seconde table. Il avoit voulu introduire les Jésuites dans la ville de Senlis, mais il n'avoit pu y réüssir. On le chargea avec le Cardinal de la Rochefoucaud de travailler à la reforme de l'Abbaïe de Saint-Denys; & en 1628, il fonda le monastére de la Présentation de la sainte Vierge, auquel il donna des Constitutions, qui ont été chan-

gées

gées depuis, parce qu'il avoit établi la dévotion de l'Esclavage de Notre-Dame, & que cette dévotion a été condamnée. Deux sœurs de Nicolas Sanguin, Marie & Magdelaine, qui étoient Religieuses de Sainte-Claire, gouvernérent long-tems ce monastére. Celle-ci mourut le 22 Décembre 1670, âgée de 80 ans; celle-là le 28 Janvier 1671, à l'âge de 77 ans. Pour Nicolas, après avoir refusé en différens tems les Archevêchez d'Arles & d'Ambrun, il se démit de l'Evêché de Senlis en faveur de Denys Sanguin son neveu, qui fut sacré à Paris en 1652, & qui reforma les Constitutions de la Présentation; & il mourut le 15 Juillet 1653, d'apoplexie, au Louvre, où il étoit allé signer une lettre de remerciment que les Evêques de France écrivoient à Innocent X, au sujet de la Bulle que ce Pape avoit donnée contre la doctrine de Jansénius. * Heliot, *Hist. des Ord. Relig. tome 4.*

* S A N G U I N (Claude) Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître d'Hôtel de sa Majesté, &c. s'est rendu recommandable par sa piété & par son esprit. Il faisoit bien des vers François, & il consacra ce talent uniquement à la Religion. Son Ouvrage le plus considérable a pour titre, *Heures en vers François, contenant les 150 Pseaumes de David, les Offices de la Vierge, &c.* avec plusieurs belles méditations sur les 20 principales Fêtes de l'année. &c. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

S A N G U I N A C C I U S (Joannin) Médecin de Padoue, qui jugeoit de la qualité d'une maladie cachée, en regardant le visage du malade sans en demander d'autres signes. Il fut accusé d'hérésie & de Magie, & n'ayant pu se défendre devant les Juges de Rome, il fut banni à perpétuité dans l'Isle de Malte. * Scardéoni, *Hist. Patav. l. 2.*

S A N G U I N A C C I U S (Nicolas) illustre Philosophe & Théologien, étoit natif de Padoue, & issu d'une très-noble Famille qui porte ce nom. Il mourut en 1618. * Tomasini, *Illust. Viror. Elog.*

S A N G U I N. *Cherchez* P A V I N.

S A N G U I N A I R E S, surnom de quelques Anabatistes, qui dans le XVI siécle buvoient du sang humain, en faisant leurs sermens. * Lindanus.

S A N G U I N A R A, anciennement *Aesius*, riviére du Patrimoine de saint Pierre en Italie. Elle a sa source près du Lac Bracciano, & se décharge dans la Mer de Toscane, à une lieue du bourg de Palo vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

S A N G U I N A R E S, en Latin *Beleridæ*, *Belerides Insulæ*, sont trois petites isles situées à une lieue de Sardaigne, & à huit lieues de la ville de Cagliari vers l'orient septentrional. * Maty, *Dict. Geogr.*

S A N H E'D R I N, mot Hébreu, est pris du Grec Συνέδριον, *Synedrium*, qui signifie *consessus*, c'est à dire, *assemblée de gens assis, ou de Juges.* Il y avoit dans la Palestine plusieurs Sanhédrins, qui dépendoient tous du Grand Sanhédrin, dont le siége étoit à Jérusalem. Tous les Rabbins, & la plupart des Docteurs Chrétiens croyent que l'établissement du Grand Sanhédrin fut ordonné de Dieu à Moïse, par ces paroles du livre des *Nombres, ch. 11. v. 16, Assemble soixante & dix hommes d'entre les Vieillards d'Israël, &c.* & que celui des autres jurisdictions fut commandé par ces paroles du *Deuteronome, c. 16. v. 18, Tu établiras des Juges & des Maîtres dans toutes les portes des villes que le Seigneur te donnera, afin qu'ils jugent ton peuple avec équité.* Il est vrai que ce fut alors que le Sanhédrin eut une autorité souveraine; mais si on le considére dans cette autorité, il est certain qu'avant l'institution faite par Moïse, il y avoit des assemblées de Vieillards pour connoître des affaires du peuple. Il en est fait mention dans l'*Exode, ch. 3.* Les Juges du Sanhédrin furent appellez *Vieillards* ou *Sénateurs*, parce qu'on ne choisissoit que ceux à qui l'âge avoit donné la prudence nécessaire pour cette fonction. Quant au nom de Sanhédrin, il fut depuis emprunté des Grecs par les Talmudistes. La Sainte-Ecriture nous fait voir en plusieurs endroits, que ces Juges devoient être pour la plupart, de la Tribu de Lévi, c'est à dire, *Prêtres* & *Lévites*; mais que l'on devoit aussi y admettre ceux des autres Tribus, qui étoient illustres par leur piété & par leur science, II. *Chron.* ou *Paralip. ch. 19. v. 8.* Le Grand Prêtre présidoit ordinairement au Sanhédrin, quoique cet honneur ne fût pas précisément annexé au pontificat; car les Historiens Juifs marquent des Princes du Sénat ou Sanhédrin, qui n'étoient pas souverains Pontifes. Quelques-uns disent que les Prêtres & les Laïques, qui avoient place dans le Sanhédrin, ne faisoient qu'un corps, & jugeoient tous sur quelque matiére que ce fût; de sorte qu'il n'y avoit que deux sortes de causes, les unes de la jurisdiction des Prêtres, & les autres réservées aux Laïques, *Deuteronome, ch. 17.* & II. *Chron.* ou *Paralip. ch. 19.* Il est néanmoins ordonné dans la suite du même chapitre 19, qu'Amarias ou Amarja, Pontife, présideroit dans les choses qui regardent Dieu; & que Zabadias ou Zébadja, Prince de la Maison de Juda, auroit l'Intendance de celles qui regardent le Roi; mais on dit que le sens de ce passage est qu'Amarias donneroit conseil pour les choses de la Loi, & Zabadias pour ce qui concernoit les affaires civiles & politiques. Outre les Prêtres, les Lévites, & les plus notables des autres Tribus, qui composoient le Sanhédrin, nous apprenons de Joséphe qu'il y avoit encore des Scribes. Grotius & Henri de Valois, croyent que ces Scribes tenoient lieu d'Assesseurs, pour donner conseil aux Juges dans les choses de la Loi, dont ils avoient une intelligence particuliére. D'autres jugent que ces Scribes n'étoient que les Greffiers du Sanhédrin; & qu'ils n'étoient reçus dans le Sénat des Juifs qu'en cette qualité, ou qu'en celle de Sénateurs, lorsque leur science & leur mérite les faisoient choisir pour être du nombre des Juges. Il faut remarquer que le Prince du Sénat n'étoit pas compris dans le nombre des soixante & dix Vieillards ou Sénateurs, & qu'ainsi le Sanhédrin étoit composé de soixante & onze Juges. Le Président étoit appellé *Nassi*, c'est à dire, *Prince*; & le plus ancien des Sénateurs, qui tenoit la seconde place, se nommoit *Ab Betdin*, c'est à dire, *le Pere du Consistoire.* Le lieu de ce Sénat fut premiérement établi à Silo, bourg auprès de Jérusalem, où se tenoient les assemblées publiques; mais peu de tems après il fut fixé à Jérusalem, dans le temple, du côté du midi, en une salle lambrissée, qu'on appelloit *Liscath-haggazith*, c'est à dire, *le Conclave de pierres*, & que les Talmudistes nomment *Basilique.*

L'autorité du Sanhédrin a été très-différente, suivant la différence des tems. Sous les Juges du peuple Hébreu, le Sanhédrin connoissoit des grandes affaires; & les Juges, à proprement parler, n'avoient que le commandement des armées, comme Chefs de la République. Du tems des Rois Juifs, le Sanhédrin n'étoit pas moins puissant, que le Prince même. C'est pourquoi on y portoit certaines causes dont les Rois ne connoissoient point. Ces Princes n'eurent pas même entrée dans le Sénat, excepté David & ceux de sa race, lesquels étant plus doux & plus modérez que les Rois d'Israël, laissoient aux Sénateurs une entiére liberté d'opiner. Pendant la captivité de Babylone, le Sénat retint son autorité parmi les Juifs, & jugea même à mort, s'il en faut croire les Auteurs Hébreux, qui assurent que les Sénateurs avoient reçu ce pouvoir des Rois de Babylone, ou de Perse. Après cette captivité, les Rois de Perse confirmérent aux Juifs la puissance souveraine, & le libre exercice de la Judicature. Ils en jouirent jusqu'au régne d'Antiochus, lequel ayant réduit la ville de Jérusalem sous son obéissance, s'efforça de détruire la nation des Juifs, aussi-bien que l'autorité de son Sénat. Mais après que les Machabées eurent rétabli l'exercice de la Religion & de la Judicature, le Sanhédrin devint si puissant, que le sceptre étoit conféré dans la chambre lambrissée où les Sénateurs s'assembloient. Ce Sénat se maintint à peu près dans cet état florissant jusques à Pompée. Lorsque ce Général eut subjugué la Judée, & l'eut réduite en forme de province Romaine, la splendeur du Sanhédrin commença à diminuer. Gabinius, Président de Syrie, établit quatre Siéges de Justice dans la Judée; & bien que ces siéges fussent inférieurs au Sanhédrin, ils lui ôtérent néanmoins la connoissance de beaucoup d'affaires. Les autres Présidens affoiblirent ensuite le plus qu'ils purent l'autorité du Sénat Juif, qui perdit enfin la puissance du glaive vers le tems d'Auguste. C'est ce que les Juifs declarérent eux-mêmes dans la passion de Jesus-Christ, lorsqu'ils dirent, *qu'il ne leur étoit pas permis de faire mourir personne.* Après que les Romains eurent ôté au Sanhédrin la puissance de juger à mort, Hérode ruina l'ordre des élections, & renversa toute la police de ce Sénat. Il fit mourir tous les Sénateurs, excepté Saméas, & éleva à cette dignité qui bon lui sembla, sans garder aucune formalité.

A l'égard du Sanhédrin, depuis Auguste jusques à Tite qui détruisit la ville de Jérusalem, les Rabbins assurent, suivant une tradition reçue parmi eux, que 40 ans avant la destruction du temple, le Sénat sortit de *Liscoth-haggazith*, & passa au *Chenoth*, ou boutique de la montagne du temple, puis en d'autres lieux de la ville; qu'il alla ensuite à Jabné ou Jafné, d'où il se retira à Oscha, & successivement à Séphathan, à Bethsaarim, à Tsiporis, & à Tibériade. Mais ces transmigrations ne se trouvent que dans les Talmuds: les anciens livres, comme ceux de l'Ecriture Sainte & de Joséphe, ne les marquent point, & parlent au contraire d'une maniére qui fait juger que le Sénat Juif ne sortoit jamais de Jérusalem. En effet nous voyons dans l'Evangile, que quand Jesus-Christ fut condamné, les Juges de ce Sénat étoient à Jérusalem; & Joséphe, dans ses *Antiq. Judaïq. l. 20*, dit que saint Jacques fut condamné à mort par le Sanhédrin, en l'absence du Président Romain.

Outre le grand Sanhédrin, il y avoit encore à Jérusalem deux petits Synédres, dont chacun étoit composé de vint-trois personnes, selon les Rabbins. L'un étoit au mont du temple, ou autrement à la porte du Susan; & l'autre à la cour d'Israël, ou autrement à la porte de Nicanor. Les Juifs appelloient *Mont du temple*, la premiére cour qu'on rencontroit avant que d'entrer dans l'intérieur du temple. Les Payens, les excommuniez & les impurs pouvoient venir dans cette cour; mais il ne leur étoit pas permis de passer outre. Ensuite étoit la cour des femmes, puis la cour d'Israël. Il devoit y avoir un semblable Synédre de vint-trois Juges, dans chaque lieu où se trouvoient six-vints Habitans ou plus. Ce nombre de vint-trois Juges est marqué par les Rabbins; mais Joséphe ne parle que de sept Magistrats, & de quatorze Lévites qui ne font que le nombre de vint & un; & il semble que l'on doit préférer son autorité à celle des Talmudistes. Rabbi Jochanam dit que pour être reçu dans le Sanhédrin, il falloit savoir soixante & dix Langues; & Rabbi, fils de Mamon, dit qu'il en falloit du moins entendre plusieurs, pour n'avoir pas besoin d'Interpréte. Mais les Etrangers ne fréquentoient pas beaucoup la Judée, & les Juges n'étoient obligez tout au plus, que de savoir la Langue Gréque & la Latine. Ainsi ils ne devoient pas être savans en plusieurs Langues, comme l'assure Seldénus, après Rambam.

Il y avoit encore parmi les Juifs une autre sorte de Sanhédrin, composé de trois Juges seulement; & cette sorte de jurisdiction étoit pour des lieux où il y avoit moins de six-vints Habitans. On n'y pouvoit point condamner à mort; car pour cela il falloit au moins vint & un Juges. Pour être reçu dans le Sanhédrin, soit dans le grand, ou dans les autres, il falloit être Juif originaire. L'ordination du Sénateur ou Juge se faisoit par l'imposition des mains, en disant ces paroles, *je vous ordonne, soyez ordonné*; & quelquefois par une lettre qu'on envoyoit à celui qui

avoit

avoit été élu, en y inférant ces mêmes mots, *je vous ordonne*, *sages anciens*. Les Rabbins disent que Moïse est de la première sorte d'ordination; & que le Rabbin Juda, fils de Baba (qui vécut jusqu'au regne d'Adrien) inventa la seconde en faveur des anciens.

Il faut ajoûter ici quelques particularitez touchant l'autorité du Grand Sanhédrin. Outre qu'il avoit droit de connoître de toutes les grandes affaires, c'étoit de l'avis & du consentement de cette assemblée, qu'on élisoit un Roi, avant que la royauté fut héréditaire: & le Roi ne pouvoit entreprendre de guerre pour l'aggrandissement de ses Etats, sans l'agrément de ce Sénat. Il appartenoit à cette Cour de juger un Pontife, une Tribu tombée dans l'apostasie, ou un faux Prophète. Le Cardinal Baronius dit même que le Sénat des Juifs étoit au dessus du Roi, & qu'il pouvoit le juger. Il en rapporte l'exemple du Roi Hérode, qui fut appellé en justice devant le Sanhédrin, selon Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *c.* 17. Mais Hérode n'étoit encore que Gouverneur de Galilée, & non pas Roi des Juifs. S'il y a des Rabbins qui ayent attribué ce pouvoir au Sanhédrin; c'est parce qu'ils ont toûjours été ennemis des Rois, & très-jaloux de leur liberté. Il s'en est trouvé néanmoins parmi eux qui ont été assez amis de la vérité, pour reconnoître que le Roi ne dépendoit que de Dieu seul, & n'étoit pas soumis au jugement du Sénat. En effet, les passages du *Deuteronome* & des *Chroniques* ou *Paralipomenes*, qui marquent fort en détail les prérogatives du Sénat, ne parlent jamais de celle de juger les Rois; & nous ne lisons dans aucun endroit de l'Ecriture Sainte, qu'il y en ait eu qui ayent été citez devant ces Juges pour rendre compte de leurs actions. M. Simon remarque, qu'après que les Juifs furent retournez de Babylone à Jérusalem, ils tinrent une de ces grandes assemblées, qui selon eux fut composée de douze Notables, ausquels Esdras, surnommé *le Scribe*, présida en qualité de Chef, & où se trouvérent les Prophètes Aggée, Zacharie, Malachie, & quelques grands hommes inspirez de Dieu; comme Daniel, Nehémie, Mardochée, Zorobabel, Azarias, Misaël & Ananias. Il ajoûte qu'il n'y a rien eu de plus élevé dans la République des Hébreux, que ce Sanhédrin, qui avoit comme parlent les Juifs, le pouvoir, de faire *sejeth athera*, *une haye à la loi*; parce qu'il étoit le maître de l'expliquer, selon qu'il jugeoit à propos. C'est en ce sens que R. Moïse appelle le Sanhédrin, *fondement de la loi de bouche*, & *la colomne de la véritable doctrine*. Ceux qui refusoient de s'y soumettre, étoient considérez comme des rebelles & des excommuniez. Quelques Protestans ont cru que Moïse n'avoit établi ce Sanhérin, que pour son tems. *Voyez* la Réponse de M. Simon à quelques Théologiens de Hollande, imprimée à Rotterdam, en 1686, où il examine assez au long les raisons de ces Protestans: ce qu'il a aussi continué de faire dans sa Réponse à la Défense de ces Théologiens de Hollande, imprimée au même endroit en 1687. * Ferrand, *Réflexions sur la Religion Chrétienne.* Selden, *de Synedriis.* M. Simon, *Supplément aux Cérémonies des Juifs. Réponse aux Sentimens des Théologiens de Hollande. Réplique au Pére Simon.*

S A N I R, montagne qui tient au Liban & qui s'étend jusqu'aux montagnes de Galaad. C'est la même que Scirjon & que Hermon. *Voyez* B A A L - H E R M O N. * *Deuteronome*, *ch.* 3. *v.* 9.

S A N L E C Q U E (Jacques de) natif de Cauleu, dans le Boulonnois en Picardie, s'appliqua dès son jeune âge à l'art de tailler les poinçons, & de frapper les matrices qui servent à faire les caractéres de l'Imprimerie: en quoi il surpassa tout ce que l'industrie de ses prédécesseurs avoit produit de rare dans l'Europe. C'est ce qui fut cause, qu'après avoir fait une exacte recherche de tous les plus habiles de son tems, on le trouva seul capable d'imiter en ces sortes de caractéres, les Ecritures dans les Langues Syriaque, Samaritaine, Armenienne, Chaldéenne & Arabique, pour l'impression de la Bible royale, dont l'édition fut faite à Anvers. Il y réussit avec une satisfaction universelle: & après avoir employé 75 ans à rendre dans son Art un service si utile au public, il mourut à Paris, en sa 90 année, le 20 novembre 1648.

S A N L E C Q U E (Jacques de) fils de celui *dont nous venons de parler*, né à Paris, s'appliqua fort à l'étude des Langues. Il savoit l'Hébraïque, la Gréque, la Latine, l'Angloise, l'Allemande, l'Espagnole & l'Italienne, & avoit un génie si extraordinaire pour la Musique, qu'il savoit jouer de toutes sortes d'instrumens, sans avoir appris d'aucun Maître. Quoiqu'il fût dans le dessein de ne s'appliquer qu'aux Sciences, voyant néanmoins que son pére n'avoit point de successeur dans son Art qui le rendoit si recommandable, il embrassa cette profession, & y réussit en peu de tems d'une maniére si surprenante, qu'il embellit même quelques ouvrages de son pére. Il entreprit aussi de tailler des poinçons, & de faire des matrices pour toutes sortes de Notes, soit de chant, soit de musique, dont il a laissé des épreuves d'un travail inconcevable. S'attachant néanmoins plus fortement que jamais à l'étude des Sciences, il ruina sa santé, & mourut à Paris dans la 46 année de son âge, le 23 decembre 1660. Il avoit un fils, qui à l'âge de sept ans savoit le Latin, le Grec, l'Hébreu, & un peu de Philosophie: la mort arrêta le cours de ses études, lorsqu'il n'avoit que neuf ou dix ans; & un autre qui fait le sujet de l'article qui suit.

S A N L E C Q U E (Louis de) né à Paris en 1652, entra dès sa première jeunesse chez les Chanoines Réguliers de Sainte Geneviève, parmi lesquels il professa pendant quelque tems les Humanitez dans leur Collége de Nanterre, près de Paris. Dans le tems du Carnaval, il y fit représenter le *Bourgeois Gentilhomme* de Moliére, & mit seulement à la tête de cette Comédie, quatre ou cinq cens vers, où il introduit des gens de différentes provinces du Royaume qui se présentent à la porte du théatre gardée par des *Suisses*, qui en faisoient payer l'entrée par ce refrein, *Point d'argent, point de Suisse.* Pendant le tems qu'il régenta, il composa plusieurs autres piéces qui n'ont jamais été imprimées. Il entra dans la querelle du Duc de Nevers contre M. Boileau, & ce Seigneur le prit tellement en affection qu'il voulut lui procurer l'Evêché de Babylone; mais les deux Satyres de ce Pére contre les faux Directeurs & contre les Evêques, lui firent du tort. Il fut donc obligé de demeurer malgré lui dans son Prieuré de Garnay, où il mourut le 14 de juillet 1714, âgé de 58 ans. On a de lui *Poësies Héroïques*, *Morales & Satyriques par M. de * * * avec quelques Epigrammes*, *Sonnets*, *Madrigaux*, &c. du même Auteur. Cette édition parut *in octavo*. La seconde fut imprimée à Lyon en 1726, *in douze*, sous ce titre; *Poësies du Pere Sanlecque*, &c. Elle est très correcte & en fort beaux caractéres. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

S A N N A B A L L A T H. *Cherchez* S A M A R I E.

S A N N A Z A R (Jacques) se fit nommer *Actius Syncerus Sannazarius*, par l'avis de Jovianus Pontanus, qui avoit aussi changé de nom, selon la coutume des Savans de son siécle. Il tiroit son origine de San-Nazareo, lieu situé dans le territoire de la Laumelline, entre le Pô & le Tésin, & prit naissance le 28 de juillet de l'an 1458, dans la ville de Naples. Ayant perdu son pére de fort bonne heure, sa mére se retira pour quelque tems, à Nocéra. Elle revint à Naples avec ses enfans, & Sannazar étudia sous Jean Pontanus. Il fit un voyage en France pour oublier une Maîtresse. Il retourna à Naples, où son esprit lui acquit les bonnes graces du Roi Frédéric. Lorsque ce Prince, ayant perdu l'espérance de remonter sur le throne, eut choisi la France pour sa retraite, où le Roi Louis XII lui donna le Duché d'Anjou en 1501, Sannazar l'accompagna, & lui témoigna sa fidélité jusqu'à sa mort, arrivée en 1504. Il retourna ensuite en Italie, s'appliqua aux Belles Lettres, & sur tout à la Poësie Latine & à l'Italienne. Comme il étoit naturellement d'une humeur gaye & enjouée, il se faisoit souhaiter dans toutes les compagnies; & il étoit si galant, que même en sa vieillesse il paroissoit avec les habits & l'air d'un jeune Courtisan. Le déplaisir qu'il eut de ce que Philibert de Nassau, Prince d'Orange, Général de l'armée de l'Empereur, avoit ruiné sa maison de campagne, lui causa une maladie, qui le mit au tombeau en peu de jours, l'an 1530. Avant que de mourir, il apprit que le Prince d'Orange avoit été tué dans un combat: ce qui lui fit dire ces paroles, *Je mourrai content, puisque Mars a puni ce barbare ennemi des Muses.* Sannazar fut enterré dans l'église d'une metairie, qu'il avoit au pié du Pausilipe. Il fit mettre son tombeau derriére l'autel, quoiqu'il y eût au dessus les statues d'Apollon & de Minerve. Pour remédier à cette profanation, on a mis au dessus de la statue d'Apollon le nom de *David*, & au dessus de celle de Minerve celui de *Judith*. On dit que Sannazar se trouva un jour en la présence de Frédéric, Roi de Naples, où quelques Physiciens s'entretenoient de ce qui pouvoit le plus contribuer à la bonne vue. Voyant que l'un tenoit pour l'odeur du fenouil, l'autre pour le verd, il dit qu'il n'y avoit rien qui rendit la vue meilleure que l'envie, parce qu'elle faisoit voir les choses plus grandes qu'elles n'étoient. On a imprimé ses Poësies Latines à Amsterdam en 1689. Les principales d'entre ses Poësies Latines, sont les trois livres du Poëme sur les couches sacrées de la sainte Vierge: trois livres d'*Elegies*, une Lamentation sur la mort de Jesus-Christ; trois livres d'Epigrammes, & six Eclogues, en y comprenant celle qui a pour titre *Salices* que Jules-Scaliger ne laissoit pas de reconnoître pour être de Sannazar, quoiqu'il la trouvât fort mauvaise. Parmi les Italiennes, on compte son *Arcadie*, divers Sonnets & des Chansons. Les unes & les autres lui ont fait beaucoup d'honneur, & elles ont acquis à son païs, au jugement de quelques Critiques, la gloire d'avoir produit un homme qui a pensé faire revivre dans ces derniers siécles la plus belle Antiquité, ou qui du moins semble être celui des Modernes, qui ait approché le plus près des Anciens. Il a presque touché au point de leur élégance & de leur délicatesse; mais ses Poësies Latines surpassent celles qu'il a faites en Italien. C'est principalement le Poëme des couches de la sainte Vierge, qui a acquis de la réputation à Sannazar. Mais les ornemens dont il a prétendu embellir ce sujet sont entiérement profanes, & indignes de la sainteté de sa matiére. Le mélange qu'il a fait des Fables du Paganisme avec les Mystéres de notre Religion, a toûjours paru quelque chose de monstrueux aux personnes de bon sens. Tout y est rempli de Dryades & de Néréides; il met entre les mains de la sainte Vierge, non les Pseaumes, ni les livres des Prophétes: mais *les vers des Sibylles*. Cependant on a entrepris d'excuser ces licences très blâmables, dans un Glossaire imprimé à Dijon, l'an 1720, *p.* 342. Au lieu d'introduire Isaïe, David, ou quelque autre Prophéte de l'Ancien Testament, c'est le *Protée de la Fable*, qui prédit le Mystére de l'Incarnation. Le nom du Sauveur du monde ne s'y trouve pas une seule fois. Il appelle la sainte Vierge l'*Espoir des Dieux*. Voilà le défaut capital de ce Poëme: au reste, la pureté du style en est admirable. Mais après tout, ce Poëme, auquel Sannazar a travaillé l'espace de 20 ans, ne paroît pas répondre par sa beauté à un terme si long. Il y en a qui préférent les Eglogues de cet Auteur à son Poëme des couches. La plus célébre de toutes ses piéces Italiennes, est son *Arcadie*, qui parut dès l'an 1514. Elle est écrite avec une délicatesse & une naïveté merveilleuse, soit pour les vers, soit pour la prose. Sannazar n'a jamais été marié; il a eu cependant un fils dont il déplore le sort dans ses Epigrammes. Il aimoit le plaisir & passoit ses jours dans des Fêtes continuelles, le travail & l'étude étoient un amusement pour lui. Il s'étoit fait lui même cette épitaphe,

Actius hic situs est, cineres gaudete sepulti;
Jam vaga post obitus umbra dolore vacat.

Mais

Mais comme on la trouva trop Payenne on mit à fa place celle que fit Bembe, quoiqu'elle ne foit guéres plus Chrétienne que la premiére, dit le Pére Niceron,

Da facro cineri flores; hic ille Maroni
Sincerus Mufa, proximus & tumulo.

Voici la célébre Epigramme que fit Sannazar fur la ville de Venife & qui lui valut fix cens écus d'or que les Vénitiens lui donnerent,

Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis,
Stare urbem, & toto ponere jura mari.
Nunc mihi Tarpeias quantumvis, Jupiter, arces,
Objice, & illa tua mœnia Martis, ait.
Si Pelago Tiberim præfers, urbem afpice utramque,
Illam homines dices, hanc pofuiffe Deos.

Les Papes Léon X, & Clément VII avoient fait à Sannazar chacun un Bref de compliment & de congratulation touchant fes vers. Il y a une édition de fes Poëfies Latines faite à Naples en 1718, *in douze*, fous le titre de Jacobi Sannazarii *Opera omnia cum emendatiffimis collata exemplaribus.* Son Eloge eft à la tête avec les Brefs dont on vient de parler, & quelques autres piéces. * Paul Jove, *in ejus Vita.* Mabillon, *in suis* (?) *Mufæi Italici.* Ifaac Bullart, *Académie des Sciences.* Mrs de Port-Royal, dans leur préface fur la *Grammaire Italienne.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 1. partie 1. p.* 402: *tome 4. partie 1. p.* 124. *n.* 1258. édit. d'Amfterdam 1725. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome 1. p.* 183 *& fuiv.* édit. de Hollande 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 8. *p.* 249 *& fuiv.*

SANNE, riviére de Normandie. *Voyez* SENNE.

SANNYRION, Comique Athénien, dont parle Suidas & qui eft plufieurs fois cité par Athénée, par Pollux & par Harpocration. Il ne nous en refte rien d'entier, mais on trouvera la lifte de fes piéces, dont les noms font venus à nôtre connoiffance, dans la *Bibliothéque Attique* de Jean Meurfius, & dans Jon. Alberti Fabricii *Biblioth. Græca, tome 1. p.* 786.

SANOCK, petite ville de la Ruffie Rouge, en Pologne. Elle eft défendue par une bonne citadelle, & fituée fur la riviére de Sana, à onze lieues au deffus de Prémislie. * Maty, *Dict. Geogr.*

SANONE, ifle de la Mer de Tofcane, près de celle de Ponsa, du côté de la Terre de Labour, dont elle dépend. Elle eft fort petite & déferte. * Maty, *Dict. Geogr.*

SANQUAR ou SANQUEHAR. *Voyez* SANCHARE.

* SANREY (Agnus-Benignus) Prêtre, Théologal de Beaune, né à Langres, garda jufqu'à l'âge de 14 ans les moutons d'un Boucher, fut enfuite valet de M. Médard, Avocat du Roi, puis Clerc d'œuvre dans la paroiffe de S. Martin, où il commença à apprendre le Latin. Faute d'huile, il étudioit pendant la nuit, à la lueur de la lampe qui brûloit devant le Saint Sacrement. Il prit enfuite les leçons de quelques Eccléfiaftiques de Langres qui enfeignoient le Latin, & il en profita fi bien qu'au bout de trois ans il fut jugé capable d'enfeigner lui même publiquement la Rhétorique dans le College de la ville. Quelque tems après il fut envoyé à Lyon pour y faire un Cours de Philofophie & de Théologie. Enfuite il prit le Sous-diaconat, & prêcha avec applaudiffement, de forte que la Reine Anne d'Autriche, l'ayant entendu, lui fit donner un Brevet de Prédicateur ordinaire de fa Majefté. Il fe mit alors en devoir de fuivre la Cour, mais étant tombé trois fois de cheval, il retourna à Lyon. Après cela il difputa la Théologale de Beaune & l'emporta, & ayant reçu une des chapelles de S. Martin, il revint à Langres, où il mourut le 15 octobre 1659, âgé de 70 ans. Il favoit parfaitement le Grec & le Latin, & n'ignoroit pas l'Hébreu. Il avoit lu tous les Péres avec attention, & entre autres S. Auguftin. Il étoit de plus très verfé dans les Belles Lettres. En 1643, il fit imprimer à Paris un Traité favant & curieux, intitulé, *Paracletus, feu de rectâ illius vocis pronunciatione.* Ce livre eft fort rare. On a auffi imprimé à Langres la premiére partie d'un Ouvrage de fa façon, intitulé *Jubilus Ecclefiæ Triumphans.* Il devoit y en avoir cinq parties. Les quatre autres étoient achevées & font demeurées manufcrites. On garde encore de lui un autre Ouvrage intitulé, *Tetramonologia*: c'eft une Concorde des quatre Evangéliftes. Ses amis ont fait graver fur fa tombe une Epitaphe très honorable qui fe trouve dans les *Mélanges d'Hiftoire & de Litterature* de Vigneul-Marville, *tome* 2. *p.* 232. de l'édition de Rotterdam 1700, *& p.* 252 de la quatriéme édition. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SANSANNA, ou SENSENNA, ville de la Paleftine, appartenante à la Tribu de Siméon, enfermée dans celle de Juda. * *Jofue, ch.* 15. *v.* 31.

* SANSON (Jacques) Religieux de l'Ordre des Carmes, connu fous le nom d'*Ignace-Jofeph-de-Jefus*, né à Abbeville, le 20 février 1595, entra dans l'Ordre à Paris en 1618. Après qu'il eut fait fon Cours de Théologie, on l'envoya à Limoges, d'où on le tira pour le faire Sous-Prieur du couvent de Paris: il fut fait enfuite Maître des Novices à Charenton, & eut depuis encore la même charge dans le couvent de Toulonfe. Quelque tems après, il fut choifi pour Confeffeur de Madame Royale de Savoye, & on lui donna la conduite des nouveaux Carmes de Turin. Etant de retour à Paris, il porta Madame la Peltrie à employer une fomme de cent mille francs pour fonder en Canada un couvent d'Urfulines, & en fit établir un de fon Ordre dans Abbeville & un autre dans Amiens, où on lui donna le nom de *Saint Pére*, & où on lui apportoit les malades pour les guérir. Il mourut à Charenton le 10 août 1664. On a de lui, Hiftoire Eccléfiaftique de la ville d'Abbeville & de l'Archidiaconé de Ponthieu; Hiftoire des Comtes de Ponthieu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

SANSON (Nicolas) célébre Géographe, né à Abbeville en Picardie, le 20 décembre 1600, de *Nicolas* Sanfon & de *Marie* Thomas, tous deux de familles diftinguées dans cette ville. Après avoir achevé fes études, il s'adonna quelques années au commerce; mais s'en étant dégoûté par les pertes confidérables qu'il y fit, il le quitta, & vint en 1627 à Paris, où il fe fit diftinguer, fous le nom d'*Ingénieur* & de *Mathématicien.* Melchior Tavernier fut celui qui lui donna le plus d'habitudes, & qui lui fit même graver plufieurs de fes Cartes. Dans la fuite, Sanfon prit la qualité de *Géographe du Roi*, & travailla à faire en fon particulier des Cartes, qui furent plus eftimées que toutes celles qui avoient paru jufqu'alors. Son application fut fi grande, qu'il en a fait près de trois cens en grandes feuilles. Il fit auffi graver une centaine de Tables méthodiques, où font renfermées les divifions des Etats qui appartiennent aux Princes Chrétiens. On a auffi de lui quelques Traitez, favoir, des Remarques fur la Carte de l'ancienne Gaule *in quarto*; un Traité de l'Ancienne Gréce avec des Cartes, quatre petits Traitez des quatre parties du monde, de la même grandeur, qui fervent à expliquer les Cartes qu'il y avoit jointes; deux Tables des villes & des lieux qui font dans les Cartes du Rhin & de l'Italie; une Defcription de l'Empire Romain, en fept Tables, ainfi que celles de France, d'Efpagne, d'Italie, d'Allemagne, & des Ifles Britanniques, qui font fort commodes, avec les Itinéraires anciens. Il fit auffi une recherche des Antiquitez d'Abbeville, qui lui attira des difputes avec plufieurs Savans, fur tout avec le P. Philippe Labbe, Jéfuite, auquel il répondit avec beaucoup de chaleur, dans la critique qu'il fit fur fon Phare de l'ancienne Gaule. Sanfon compofa auffi une Géographie facrée, tirée de l'Ancien Teftament, divifée en deux tables, avec un *Index* Géographique de la Terre-Sainte. Il efpéroit mettre au jour quelques autres Ouvrages, & il avoit grand nombre de Mémoires, pour faire un Corps d'Atlas, y joignant les Cartes qu'il avoit deja mifes au jour; mais fes grands travaux lui attirérent des maladies, dont il languit longt-tems, & dont, après diverfes rechûtes, il mourut à Paris en 1667, âgé de 68 ans. Il avoit eu trois fils, dont l'aîné, *Nicolas*, fut tué aux barricades en 1648; & les deux autres, *Guillaume* & *Adrien*, lui ont furvêcu, & ont mis au jour un grand nombre de Cartes parfaitement belles, qui ont été imprimées à Paris. Tous les deux font morts. Guillaume, mort en 1703, a laiffé plufieurs Ouvrages manufcrits de Géographie; & *Adrien*, Géographe du Roi, mourut le feptiéme de Septembre 1718. * *Mémoires du tems. Voyez* le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome* 13. *p.* 210. L'article qu'il rapporte lui a été communiqué par la famille de M. Sanfon, & contient 24 pages. *Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1736, où l'on voit une énumération exacte de tous les Ouvrages & de toutes les Cartes que le Sieur Sanfon a publiez.

* SANSOVINO (François) naquit à Rome en 1521 de *Jacques* Sanfovino, Sculpteur célébre & fameux Architecte. Quand cette ville fut furprife par Charles-Quint, au mois de mai 1527, le pére fe fauva à Venife avec fon fils, dans le deffein de paffer en France; mais le Doge André Gritti l'engagea à refter à Venife, & lui procura la charge d'Ingénieur de la République. Le jeune Sanfovino commença alors à apprendre les Belles Lettres & la Langue Grécque. Cette étude lui plaifoit fort; mais fon pére qui vouloit le pouffer à la Cour de Rome, fe hâta pour cela de le faire étudier en Droit. Comme la Jurifprudence n'étoit pas de fon goût, il alla faire fa cour au Pape Jules III qui étoit fon Parrain, dans l'efpérance de faire une haute fortune; mais fe voyant trompé dans fon attente, il retourna à Venife, & renonçant à toute ambition, il embraffa une vie tranquille & fe maria. Il y mourut en 1586, âgé de 75 ans. Il a compofé un fort grand nombre d'Ouvrages, tous en Italien, dont une grande partie manque d'exactitude. Voici la lifte de ceux dont il eft l'Auteur, & de ceux où il a eu quelque part. *Capitoli di Francifco Sanfovino; Lettere fopra il Decamerone di Boccacio; Dichiarazione fopra l'Ameto*, Comédie; *Satire di Ludovico Ariofto*, avec des Remarques de Sanfovino; *Del Governo de' Regni e delle Republiche antiche e moderne; l'Edificio del Corpo humano*; fept Lettres à Pierre Aretin; les Inftitutes de Juftinien, traduits en Italien; *Inftitutione dell' Ordine di Cavalleria del Tofone*; Traduction des diverfes Leçons de Pierre Meffie; Recueil de Satyres de différens Auteurs & de Sanfovino; Traduction du *Palladio dell' Agricoltura*: *Delle Cofe notabili che fono in Venetia*; Hiftoire de Florence par Léonard Arétin avec des Remarques de Sanfovino; Poëfies de Pierre Bembo, avec des Remarques de Sanfovino, Traduction d'un livre de Médecine, écrit en Latin par Pierre de Bayro, Médecin de Turin; *Annotationi fopra l'Orlando Furiofo di Lud. Ariofto; Dell' Iftoria della Cafa Orfina; Origine de' Cavallieri*; Courtes Remarques fur les Poëfies de Sannazar; *Il Simulacro di Carolo V, Imperadore*; Annales Turques; *Ortografia delle Voci della Lingua Italiana*, ou *Dizionario Volgare e Latino*; *Dell' Arte Oratoria*; *I Prencipi della Cafa d'Auftria, progenitori della Principeffa di Fiorenza e di Siena*; Le Sécretaire en fept livres, dont le feptiéme ne contient que des Lettres de Sanfovino; Chronologie du monde depuis le commencement du monde jufques à l'an 1582; *Epitome dell' Iftoria d'Italia di Francifco Guicciardini*, avec des Remarques; *Venetia, Citta nobiliffima*, en 14 livres; *Dell' Origine e fatti delle Famille Illuftri d'Italia*; *Della Militia Turchefca*; Antiquitez de Bérofe, de Mirfilius, d'Archilochus, de Q. Fabius Pictor & de Caius Sempronius, traduites en partie par Sanfo-

vino; Remarques fur l'Arcadie de Sannazar; Confidérations en matiere d'affaires d'Etat par Sanfovino & autres; Hiftoire d'Italie par François Guichardin; les quatre derniers livres font de Sanfovino. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome 22. p. 76 & fuiv.*

SANT-ADRIANO (Monte di) cercle de hautes montagnes, qui féparent la contrée de Guipufcoa, du refte de la Bifcaye & de la France, & qui coupent enfuite tout le Guipufcoa, & une partie d'Alava, jufqu'à la Caftille Vieille. On voit dans ces montagnes, à neuf lieues de Saint-Sébaftien, un paffage, qu'on a creufé à travers un rocher prefque inacceffible. Il a cinquante pas de long, huit de large, & dix de haut. Quoiqu'à l'un des côtez de cette voûte il y ait une hôtellerie, elle ne laiffe pas d'être la retraite des Voleurs. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANT'-AGATHA DELLI GOTTI ou DE' GOTTI, en Latin *Agathopolis* ou *Sancta Agatha Gothorum*, ville du Royaume de Naples, en la Principauté Ultérieure, avec Evêché fuffragant de Bénévent, n'eft pas éloignée de Capoue. On conferve dans la cathédrale un doit de fainte Agathe, Patronne de la ville qui porte fon nom. Nous avons des Ordonnances fynodales, qui y furent faites en 1585 & 1587.

SANT'-AGATHA, Principauté du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, près de Reggio. SANT-AGATHA, Duché du même Royaume en la Capitanate. SANT-AGATHA ou AGANE, *Agathopolis*, ville de Thrace, avec Evêché fuffragant d'Andrinople. * Sanfon. Baudrand.

SANT'-AGATHA, ville des Etats de Savoye. *Voyez* SAINTE-AGATHE.

SANT-AGOSTINO. *Voyez* SAINT-AUGUSTIN.

* SANT-ALESSIO, cap & village de Sicile, fur la côte orientale de la Vallée de Démona au fud de Meffine, dont ils font éloignez de huit à neuf lieues.

SANT-ANDE'RO, ville d'Efpagne. *Voyez* SAINT-ANDRE'.

SANT-ANGELO IN VADO, *Fanum S. Angeli in Vado*, autrefois *Tiphernum Metaurum*, ville de l'Etat Eccléfiaftique, dans le Duché d'Urbin, étoit autrefois le Siege d'un Evêque, que le Pape Urbain VIII unit à l'Archevêché d'Urbin, qui étoit fa métropole. * Léandre Alberti.

SANT-ANGE'LO DE' LONGOBARDI, *Fanum S. Angeli Longobardorum*, *Angelopolis*, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, avec Evêché fuffragant de Conza. * Léandre Alberti.

SANT-ANGE'LO, bourg de l'Etat de l'Eglife, fitué dans la Marche d'Ancone, à trois lieues de Jéfi, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANT-ANGE'LO, bourg du Duché de Milan. Il eft dans le Lodéfan, fur le Lambro, à trois lieues de Lodi, tirant vers Pavie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SANT-ANGE'LO ou MONTE-SANT-ANGE'LO, petite ville du Royaume de Naples dans la Capitanate. Elle eft au nord de Manfrédonia, tirant vers l'eft, & en eft éloignée d'environ deux lieues.

SANT-ANGE'LO, bourg de la Tzaconie en Morée. Il eft près du Cap Mallo, entre la ville de Malvoifie & l'Ifle de Cérigo. * Maty, *Diction. Géogr.*

SANT-ANGE'LO, Cap. *Voyez* MALIO.

SANT-ANGE'LO, bourg ou petite ville. *Voyez* CIVITA DI SANT-ANGE'LO.

SANT-ANGE'LO. *Cherchez* GARGAN, montagne.

SANT'-ANNA, petit bourg du Royaume de Naples. Il eft dans la Calabre Ultérieure, près de la Mer de Tofcane, à fept lieues de Reggio, vers le nord. Quelques-uns prennent ce bourg pour le lieu des anciens Brutiens, nommé *Decaftadium* ou *Dekaftadium*, lequel d'autres mettent à *Caftitio*, lieu de la même Calabre, près du Cap Burfano. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANT'-ANNA D'ANZERMA. *Cherchez* ANZERMA.

SANT-ANTIOCO, ifle dépendante de celle de Sardaigne. Elle eft fort près de fa côte méridionale, & au Levant de l'Ifle de San-Piétro. Elle peut avoir douze lieues de circuit. On la nomma anciennement *Enofis*, puis *Sulcitania Infula*, parce que la ville de Sulci y étoit bâtie, & *Plumbea* ou *Molybodes*, parce qu'il y avoit des mines de plomb. * Maty, *Diction. Géogr.*

SANT-ANTONIO, nom de deux riviéres. *Voyez* SAINT-ANTOINE.

* SANT-ANTONIO, petite fortereffe de Portugal dans l'Eftrémadure, eft à peu près au nord de Lifbonne, dont elle eft éloignée d'environ deux lieues.

* SANT-ANTONIO, port de mer en Efpagne, dans la Bifcaye, entre SANT-ANDE'RO ou SAINT-ANDRE' & LARE'DO.

* SANT-ANTONIO, ville de l'Amérique feptentrionale dans la Floride, *Voyez* SAINT-ANTOINE.

SANT-ARPINO, anciennement *Atella.* C'étoit autrefois une ville épifcopale; maintenant ce n'eft qu'un bourg de la Terre de Labour en Italie, fitué entre la ville de Naples & celle de Capoue, près d'Averfa, où fon Evêché a été transféré. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANT-BURIENS. *Voyez* BURIENNE.

SANT-EPIPHANIO. *Voyez* ACAMANTE.

SANT-ESTE'VAN DE PUERTO, bourg d'Efpagne, fitué dans l'Andaloufie, à quatre lieues d'Ubéda, vers l'orient feptentrional. Sant-Eftévan eft le lieu qu'on nommoit anciennement *Ilugo* ou *Illugo*, *Municipium Ilugonenfe.* * Maty, *Diction. Géogr.*

* SANT-ESTE'VAN DE LITE'RA, place d'Efpagne, en Aragon, dans le Comté de Ribagorça, vers les frontiéres de Catalogne, eft au fud-eft de Balbaftro, dont elle eft éloignée d'environ quatre lieues.

SANT-ESTE'VAN de Gormaz. *Voyez* SAN-STE'FANO de Gormaz.

SANT-ORESTE, bourg de la province du Patrimoine de St Pierre en Italie. Il eft près du Tibre, à trois lieues de Civita Caftella, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANT-OSPITIO, Fort, avec un petit village & un port. Il eft dans le Comté de Nice, à une lieue de la ville de ce nom, & à demi-lieue de Villefranche, vers le Levant. Quelques Géographes prennent le port de Sant-Ofpitio pour le *Portus Anonis* des Anciens, & d'autres pour leur *Olivula portus.* Il y en a pourtant qui croyent que ce dernier port eft celui de Villefranche, & que le premier eft la baye de Malo, fituée un peu à l'orient de Sant-Ofpitio. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANT-OYO, bourg d'Efpagne dans le Royaume de Léon. Il eft dans la contrée de Campos, entre les riviéres de Carrion & de Pifuerga. On le prend pour l'ancienne *Gella* ou *Tela*, petite ville des Vaccéens. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANT-, &c. Ce que l'on ne trouve pas fous le mot de SANT, doit fe chercher fous celui de *SAINT* ou de *SAN.*

SANTA-CHRISTINA, bourg d'Efpagne dans le Royaume d'Aragon. Il eft aux fources de l'Aragon, à quatre lieues au deffus de Jacca. Il y a en ce lieu-là un paffage des Pyrenées, appellé *Sompert*, & anciennement *Summum Pyrenæum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

SANTA-CROCE, ville de la Turquie en Afie. Elle eft archiépifcopale, & fituée dans l'Aidinelli en Natolie, entre la ville d'Aidinelli & celle de Macre. * Maty, *Diction. Géogr.*

SANTA-CROCE. *Voyez* SAINTE-CROIX.

SANTA-CRUZ, ville fur la côte feptentrionale de l'Ifle de Cuba, l'une des Antilles, dans l'Amérique, a reçu fon nom, à l'occafion de ce qui fuit. Un Soldat de la province de Charcas, dans le Pérou, craignant la Juftice qui le recherchoit pour fes crimes, entra dans ce païs, & fut bien reçu de ceux qui y demeuroient. Ce Soldat voyant que les Habitans de cette ville fouffroient beaucoup, à caufe d'une grande difette d'eau; & que, pour en obtenir du Ciel, ils faifoient quantité de cérémonies fuperftitieufes, les affura que s'ils vouloient fuivre fon confeil, ils auroient auffi-tôt de l'eau: ils y confentirent. Le Soldat fit une grande croix, qu'il planta en un lieu éminent, & avertit le peuple de l'adorer: ce qu'ils firent; enfuite de quoi il tomba une pluye abondante. Ce peuple conferva cette dévotion à la fainte Croix, brifa les idoles, & demanda des Prédicateurs pour l'inftruire dans la Religion Chrétienne. Depuis, cette ville fut appellée *Santa-Cruz* à caufe de ce miracle. Ce miférable Soldat, qui vit la converfion de ces Habitans, à laquelle il avoit lui-même contribué, ne laiffa pas de continuer fa mauvaife vie, & fut pendu quelque tems après au Potofi. * Oëxmelin, *Hift. des Indes Occid.*

* SANTA-CRUZ de MARZENADO (Dom Alvaro de Navia-Oforio, Vicomte de Puerto, Marquis de) étoit de la Maifon de Navia-Oforio, l'une des plus illuftres de la Principauté des Afturies. Il prit de bonne heure le parti des armes. Lorfque, par ordre de Philippe V, chaque province d'Efpagne devoit lever un régiment avec la permiffion d'en nommer les Officiers, la Principauté des Afturies choifit le Marquis de Santa-Cruz pour Colonel. Dans toutes les guerres où il a été employé, il ne démentit point la bonne opinion que l'on avoit conçue de lui. Après la guerre, il alla commander en Sardaigne, d'où il paffa à Turin en qualité d'Envoyé extraordinaire de fa Majefté Catholique. En 1727, il reçut ordre du Roi d'Efpagne de paffer en France, pour fe trouver au Congrès de Soiffons. Quelque tems après il fut envoyé à Ceuta. Enfuite il fut chargé de l'expédition d'Oran, & s'en aquita avec fuccès; mais la victoire qu'il remporta fur les Maures le 21 novembre 1732, lui fut fatale, puifqu'il y fut tué & pris par les Maures qui lui coupérent la tête, & mirent le refte de fon corps en piéces, felon que l'ont rapporté plufieurs perfonnes qui difent en avoir été témoins oculaires. Avec tout cela on doute encore s'il eft mort. Il étoit encore plus homme de Lettres que Capitaine expérimenté dans la guerre. On a de lui un Ouvrage curieux, écrit en Efpagnol, & intitulé, *Réflexions Politiques & Militaires*, dont dix volumes *in quarto* ont paru à Turin, & l'onziéme a été publié à Paris. Il finiffoit le douziéme quand il partit pour l'Afrique. Le treiziéme qui regarde les vivres, eft une Traduction du *Parfait Munitionnaire des guerres*, donné au commencement du XVIII fiécle par le Sieur Nodot, faite par un Page du Marquis de Santa-Cruz, qui la corrigea & l'adopta pour le treiziéme volume de fon Ouvrage qui devoit en contenir vint. Ce Seigneur avoit auffi commencé l'Hiftoire des Traitez de paix de la Couronne d'Efpagne avec toutes les autres Puiffances, & il avoit affocié à ce travail M. l'Abbé Lenglet du Frênoy; mais rien n'a paru de cet Ouvrage. Il a été marié trois fois. En 1733, il lui reftoit du premier mariage quatre enfans, deux fils & deux filles; & cinq du troifiéme. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SANTA-CRUZ de LA SIERRA ou BARANCA, petite ville du Pérou dans l'Amérique Méridionale. Elle eft capitale de la contrée de La Sierra, fituée fur la riviére de Guapei, aux confins du Paraguay, & à cent lieues de la Plata, vers le Levant. Santa-Cruz eft une Colonie Efpagnole: elle eft fort petite, & a un Evêché fuffragant de la Plata. Elle fut brûlée en 1572, par Fr. Drake, Amiral Anglois. * Maty, *Dict. Geogr.*

SANTA-CRUZ de LA ZARZA, bourg d'Efpagne dans

dans la Nouvelle Castille. Il est environ à une lieue du Tage, vers le sud, & à douze de Tolède, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANTACRUZ. *Voyez* CAP D'AGUER.

SANTA-FE ou SAINTE-FOI, *Fanum Sanctæ Fidei*, ville de l'Amérique septentrionale de la Nouvelle Espagne, & dans la province de Véragua, entre la Mer du Sud & celle du Nord, vers la Conception, est différente d'une autre Santa-Fé, que les Espagnols ont bâtie dans le Nouveau Mexique, & sur les bords de la rivière del Norte. * Laët. Sanson.

* SANTA-FE' D'ANTIOCHIA, petite ville de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, sur la rivière de Sainte-Marthe, dite *Rio grande*, vers les confins du Gouvernement de Carthagène. Santa-Fé a été bâtie par les Habitans d'Antiochia, ville abandonnée, qui étoit environ à quinze lieues de celle-ci, vers le Couchant septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.* Sanson, *Carte de la Terre-Ferme.* M. Delisle, *Carte de la Terre-Ferme*, &c.

* SANTA FE' DE GRANADA, ville de l'Amérique Septentrionale, dans le Nouveau Mexique, appellée quelquefois *la Nouvelle Grenade.* Cette ville située sur la rivière de Nord, est la plus septentrionale Colonie des Espagnols. Elle a un Evêché suffragant de Mexique.

SANTA-FE' DE BOGOTA, ville de l'Amérique méridionale, dans le nouveau Royaume de Grenade, avec Archevêché, est située au pié du mont de Bogota, vers la rivière de Pati, & le Lac de Gutavita, à l'orient de Rio-Grande, ou de la Magdaléna, qui est le nom que donnent à ce fleuve les Espagnols, maîtres de ce païs. L'Archevêché de Santa-Fé a pour suffragans, Santa-Martha, Carthagéna la India, & Popayan. La ville est le siége de la Justice, & le séjour du Viceroi. Il y a diverses maisons religieuses, & un Collége de Jésuites. * Laët. Sanson.

SANTA-FE', petite ville du Royaume de Grenade en Espagne. Elle est sur le Xénil, environ à deux lieues au dessous de la ville de Grenade. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANTA-FE', petite ville du Paraguay dans l'Amérique méridionale. Elle est dans la province, dite *Rio de la Plata*, au confluent du Salado & du Paraguay. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

* SANTA-FIORA, petit-bourg d'Italie, en Toscane dans le Siennois. Il est vers la source de la rivière de Fiora, au sud-est de Sienne, dont il est éloigné d'environ 13 lieues.

* SANTA-LUCIA ou SAINTE-LUCIE, l'une des Isles du Cap-Verd. Elle est entre celles de S. Vincent & de S. Antoine, vers la fin du 17 degré de latitude, & vers le commencement du 18. * M. Delisle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

SANTA-LUCIA, petite ville de Sicile, avec titre de Duché, dans la Vallée de Demona, entre la ville de Messine & celle de Catania. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANTA-MARIA, que les Latins ont appellée *Pandataria*, est une petite isle d'Italie dans la Mer de Toscane, dépendante du Royaume de Naples. C'est dans ce lieu fort desert & peu cultivé, qu'Auguste César relégua sa fille Julie, à cause de ses débauches, qui n'étoient que trop connues à Rome. Agrippine, mère de Néron, eut la même destinée, aussi bien que Flavia Domitilla, femme de Flavius Clemens, oncle de l'Empereur Domitien. La cause de son exil fut, qu'elle avoit embrassé la Religion Chrétienne avec son mari. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 63. Eusébe, *l.* 3. *c.* 17.

SANTA-MARIA DEL DRAGONA, Principauté du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, est différente de SANTA-MARIA DI LEUCA, ville & Evêché d'Italie, en la Terre d'Otranto, province du Royaume de Naples. * Léandre Alberti. Sanson.

SANTA-MARIA IN GEORGIO, bourg de l'Etat de l'Eglise. Il est dans la Marche d'Ancone, entre Fermo & Tolentino. On la prend pour l'ancienne *Tignium* ou *Iguium*, petite ville du *Picenum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* SANTA-MARIA (Le Fort de), petite forteresse de l'Etat de Gènes, sur le Golfe *della Spezzia*, à une lieue de Porto Vénéré vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANTA-MARIA DE IGUAZU, bourg du Paraguay dans l'Amérique méridionale. Il est dans la province de Parana, au confluent de la rivière de ce nom avec celle de Parana. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANTA-MARIA DE TRANSIARCH, bourg ou petite ville de Croatie, environ à six lieues de Carlostad, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SANTA-MARIA NOVARE'SA, village de Sardaigne près de la côte orientale, vers la fin du 39 degré de latitude. * Sanson, *Carte de l'Isl. de Sardaigne.*

Il y a plusieurs Caps qui portent le nom de *Santa-Maria* ou de *Sainte-Marie.* Tels sont entre autres les suivans; à l'embouchure de la rivière de Paraguay dans la province d'Urvaig; dans l'Isle de Saint-Domingue, vis à vis de la Jamaïque, dans la province de Véragua, près du Golfe de Parita: ces trois sont en Amérique. Il y en a deux en Afrique, l'un dans la Nigritie, entre les deux embouchures du Niger, & l'autre dans le Zanguebar au midi de la ville de Mozambique. Il y a encore un Cap de ce nom dans la Natolie, vis à vis de l'isle de Mételin. Enfin il y en a un dans l'Algarve, province de Portugal, près de la ville de Faro. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANTA-MARINELLA, bourg de l'Etat de l'Eglise, où il y a un petit port, est dans le Patrimoine de saint Pierre, à onze lieues de Rome, vers le Couchant. On croit qu'il est bâti sur les ruïnes de l'ancienne *Castrinorum Navale* ou *Pyrgi*, petite ville de l'Etrurie, & que son église, appellée *Santa Maria in Purgano*, en conserve le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANTA-MARTHA. *Voyez* SAINTE-MARTHE.

SANTA-OLALA, SANTA-OLALLA, & selon les Cartes de M. de Wit, SOLALLA, bourg d'Espagne dans la Castille Nouvelle, près de la rivière d'Alberche, à neuf lieues de Tolède. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SANTA-OLALLA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, vers les confins de l'Estrémadure d'Espagne, est au nord de Séville, tirant vers l'ouest, & en est éloigné d'environ onze lieues. Il portoit anciennement le nom de *Pontianum.*

* SANTA-RE'PARATA, village & Cap dans la partie septentrionale de l'Isle de Corse. Le Cap s'appelloit anciennement *Herobarium Promontorium.* * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

* SANTA SE'VE'RA, bourg d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre. Il est sur la côte, à l'ouest de Rome, tirant vers le sud, & en est éloigné d'environ dix lieues.

SANTA-SE'VE'RINA, petite ville d'Italie dans le Royaume de Naples, & dans la Calabre Ultérieure, avec Archevêché. Elle est belle, peuplée & bien fortifiée, sur la rivière de Necto, vers les confins de la Calabre Citérieure, à trois lieues de la côte Orientale, dans la partie septentrionale de la province où elle est.

* SANTA TRINIDAD de BUE'NOS AYRES. *Voyez* BUE'NOS AYRES.

SANTA-, &c. Ce que l'on ne trouve pas sous le mot de SANTA, doit se chercher sous celui de SAINTE.

SANTABARE'NUS (Théodore) Abbé d'un monastère de Constantinople, vers l'an 877, étoit fils d'un autre Santabarénus lequel étant accusé de sortilége, s'étoit sauvé de Constantinople chez les Bulgares, où il avoit renié Jesus-Christ. Théodore, qui étoit alors jeune garçon, & fort estimé du Prince Bardas, fut mis dans le fameux monastère de Studie, où il se fit Religieux: & s'étant attaché à Photius, qui le fit Prêtre, puis Abbé, il employa tout son esprit pour rendre service à ce Chef des Schismatiques. On dit que sous la discipline de son pere il avoit appris les plus grands secrets de l'Art Magique, lequel il pratiquoit avec tant d'adresse & tant d'hypocrisie, qu'il faisoit passer plusieurs enchantemens pour des graces & des faveurs du Ciel, faisant accroire à beaucoup de gens qu'il avoit le don de prophétie, aussi-bien que celui des miracles. Photius voulant se prévaloir de l'opinion qu'on avoit de la sainteté de ce Théodore, qu'il avoit créé Archevêque de Patras, le fit venir à la Cour, & le présenta à l'Empereur Basile, avec de grands éloges de sa sainteté extraordinaire. Cet Hypocrite joua si bien son personnage, qu'il eut bientôt presque autant de pouvoir que Photius sur l'esprit de ce Prince. Alors Théodore & Photius travaillérent tous deux de concert pour ruïner Ignace, Patriarche de Constantinople; mais l'Empereur ne put se résoudre à chasser ce vénérable Prélat, qu'il avoit rétabli lui-même. Ce Prince étant inconsolable de la mort de son fils Constance, qu'une fièvre aiguë lui avoit enlevé dans la fleur de son âge, & ayant une passion violente de le revoir encore une fois, conjura Santabarénus d'obtenir cette grace de Dieu par ses priéres. Cet Hypocrite ayant feint de se disposer à ce miracle par des jeûnes & des oraisons, fit, dit-on, paroître ce jeune Prince à son pére par la force de ses enchantemens: ce qui confirma tellement Basile dans l'opinion qu'il avoit de la sainteté de ce Moine, qu'il le croyoit en toutes choses. Quelque tems après, Santabarénus voyant que Léon, fils de Basile, ne l'aimoit pas, trouva le moyen de persuader à ce jeune Prince qu'un inconnu avoit dessein d'attenter à la personne de l'Empereur, & qu'il lui seroit aisé de prévenir l'assassin, s'il vouloit cacher un poignard sous son habit, & se tenir près de l'Empereur dans une certaine occasion qu'il lui marqua. Ce Prince, trop crédule, donna dans ce piége; & l'Imposteur alla dire à Basile qu'il savoit par une révélation du Ciel que son fils Léon avoit résolu de monter sur le thrône par un parricide; & que pour preuve de son crime, on lui trouveroit le jour suivant un poignard caché sur lui. L'Empereur ayant ensuite trouvé ce poignard sur Léon, s'emporta; & sans vouloir ouïr son fils, qui demandoit qu'on lui fît la grace de l'écouter un moment, il commanda d'enfermer ce Prince dans une chambre, où il demeura long-tems prisonnier. Néanmoins Léon fut rétabli dans la dignité de Collégue de l'Empire quelques mois avant la mort de Basile son pére. Lorsqu'il se vit maître absolu de l'Etat, il résolut de punir l'horrible trahison de Santabarénus, qui étoit alors dans son Archevêché. Il l'envoya prendre, & le fit conduire à Constantinople, où après qu'on l'eut déchiré publiquement à coups de fouet, & qu'on lui eut crevé les yeux, on le relégua dans le fond de l'Orient. * Curopalate. Cédrène. Zonare. Maimbourg, *Hist. du Schisme des Grecs.*

* SANTAREL, Jésuite, est Auteur d'un livre qui a pour titre *de Hæresi & Schismate*, imprimé pour la premiére fois à Rome en 1625, & qui a causé un grand différent entre la Cour de Rome & la Sorbonne, qui en fit une rude censure. La Cour de Rome la prit en très mauvaise part, & ne se donna aucun repos qu'elle ne fût revoquée ou du moins adoucie. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Mercure François* de l'an 1626. Grammont, *Hist. l.* 15. Vittorio Siri, *Memorie recondite, dall' anno* 1601, *fino al* 1640, *tomo* 6.

SANTAREN ou SANTAREIN, ville de Portugal, dans l'Estremadure, à huit lieues de Tomar, & à 12 ou 14 de Lisbonne, est située sur le bord du Tage, dans une jolie campagne,

& est capitale d'une Comarca ou Jurisdiction.

* SANTBECH (Daniel) de Nimégue en Gueldre, fut un tres habile Mathématicien. On a de lui *Problematum Astronomicorum & Geometricorum Sectiones septem.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 173.

SANTÉ, en Latin *Salus*, Déesse adorée par les Romains, étoit représentée sous la forme d'une femme assise sur un thrône, tenant d'une main une coupe, qu'elle mettoit sur un autel, autour duquel un serpent faisoit plusieurs tours. La coupe marquoit le reméde ou le préservatif salutaire, sans lequel cette Déesse n'est jamais; & le serpent, qui est le symbole de la prudence, ou peut-être celui d'Epidaure, étoit pour avertir que la Science de la Médecine est inutile, si elle n'est accompagnée de la conduite. Il y avoit dans Rome des Fêtes consacrées à cette Divinité. C. Junius Bubulcus, Sénateur, fut le premier qui lui bâtit un temple, près du Mont-Quirinal, pour accomplir le vœu qu'il en avoit fait, pendant la guerre contre les Samnites. Tite-Live remarque qu'il le voua, étant Consul, qu'il le bâtit étant Censeur, & qu'il en fit la dédicace étant Dictateur. Ce temple fut peint ensuite par Fabius: ce qui a fait donner le surnom de *Pictor* à toute la famille de ce Romain. La porte de Rome, qui étoit voisine du temple dont nous parlons, s'appella *la porte salutaire.* Ce terme *Salus*, ne signifioit pas seulement ce que nous entendons par celui de *santé*, il exprimoit encore ce que nous appellons en certaines occasions *salut*, délivrance du trépas, ou de quelque autre danger; & sans doute le Consul Bubulcus regarda la Déesse *Salus* sous cette idée, lorsqu'il lui voua un temple: ce qu'il fit comme Général d'armée, qui vouloit conserver son armée & non comme un malade, qui eût voulu recouvrer la santé. La Santé passoit pour être fille d'Esculape, & tous les deux étoient invoquez par les malades: en voici une preuve tirée de *l'Hécyre de Térence*, *acte* 3. *scéne* 2. *v.* 2 & 3.

Male metuo ne Philumena magis morbus adgravescat
Quod te, Æsculapi, & te, Salus, ne quid sit hujus, oro.

L'Empereur Auguste rétablit ce temple, & l'embellit de nouvelles peintures. Cette Déesse étoit adorée par les Grecs sous le nom de *Jupiter Sauveur.* * Cicéron. Tacite. Macrobe. Vossius. Tite-Live, *l.* 9. *c.* 43. & *l.* 10. *c.* 1. Pitiscus, *Lex. Antiq.*

SANTEN, anciennement *Vetera*, *Vetera Castra*, ville du Cercle de Westphalie, dans le Duché de Cléves, près du Rhin, environ à trois lieues de Wésel, de Calcar & de Gueldre. Cette ville a été plus considérable qu'elle ne l'est, comme cela paroit par plusieurs vestiges d'antiquité qu'on y voit. * Maty, *Dict. Geogr.*

SANTÉNA (Le Comte de) est le nom qu'avoit dans le monde celui qu'on appelloit dans le cloître *le Frére Palémon*, qui étoit fils du Marquis de Tana, Gouverneur de Turin. Le plaisir & l'ambition furent ses idoles. Il a souvent dit depuis sa retraite qu'il s'étoit porté à toutes sortes de crimes, & que s'il avoit été exemt de quelqu'un, c'est qu'il n'avoit pas eu intérêt ou occasion de le commettre. Ayant lu un jour quelque chose de l'Histoire de Joséphe, il fit réflexion sur la grandeur de Dieu, & commença à considérer comme des véritez ce qu'il avoit regardé jusqu'alors comme des fables. La Providence l'adressa à un Jésuite, qui le fortifia dans la résolution de renoncer aux biens & aux espérances du monde, & de se retirer à l'Institution de l'Oratoire, pour ne s'y occuper qu'à la lecture, à la priére, & au travail des mains. Il commençoit à goûter le plaisir qu'il y a d'élever son cœur au dessus des choses présentes, lorsqu'il eut occasion de faire un voyage à la Trappe. Il fut édifié de l'austérité qui s'y pratique; & y étant retourné peu de mois après il assista aux obséques d'un Religieux, natif de Saint Omer, qui avoit quitté l'emploi de la guerre, pour s'enfermer dans ce monastére, & fut touché du récit que l'Abbé fit des circonstances de cette mort. Au même moment il se retira derriére le chœur, & pendant sa priére crut entendre une voix qui lui disoit au dedans de lui-même, *Prends ma place & mon nom, & finis tes jours dans le lieu où tu es.* Le 14 juillet 1692, il y prit l'habit & le nom de *Palémon*; & depuis ce jour, on dit qu'on n'a vu en lui ni sentiment ni action qui ne fût digne d'un homme consacré à la pénitence. Il avoit eu auparavant des incommoditez considérables, qui augmentérent pendant son noviciat. Quand le tems en fut expiré, tous les Religieux crurent que c'étoit une bénédiction pour le monastére, que d'y recevoir une personne favorisée de tant de graces. Le jour de son sacrifice étant arrivé, il se trouva dans le Chapitre, s'y prosterna fondant en larmes, & y fit un portrait de la vie malheureuse qu'il avoit menée dans le monde. Après son engagement, il ne songea plus qu'à s'acquitter de ses promesses. Il fut attaqué de douleurs aiguës, qui obligérent à lui faire des incisions, qu'il souffrit avec aussi peu d'émotion que s'il eût été insensible. En peu de tems il se vit tout couvert d'ulcéres, & eut de la joye de voir ainsi détruire son homme extérieur. Il reçut le Viatique & l'Extrême-Onction avec une entiére connoissance; & bien que la gangréne parût formée, il commença à sentir du soulagement, & à se trouver en état d'aller à l'eglise & au Chapitre. Alors il supplia l'Abbé de lui permettre de garder jusqu'à la mort, nonobstant ses maladies, toute l'austérité qui se pratique dans le monastére, pour les veilles, pour la nourriture & pour les jeûnes. Il continua donc sa vie ordinaire, ayant continuellement devant les yeux la destruction de son corps. Ses maux s'accrurent; mais sa résistance fut toujours la même, & plusieurs personnes du monde en furent témoins. Il y eut des gens qui publiérent qu'il se repentoit de sa conversion, & ils n'avoient point d'autre fondement que les larmes qu'il répandoit en parlant de Dieu. L'Abbé, pour dissiper ces faux bruits, le fit parler, contre l'usage du monastére, à des personnes de toutes conditions, à des gens de sa profession, à des Ecclésiastiques, & tous furent édifiez de la fermeté avec laquelle il soutenoit son état, & conservoit dans la ruine de son corps la paix de son âme. Mais enfin le peu qui lui restoit de force acheva de se détruire, & il fallut céder à la violence de la douleur. Il témoigna un ardent desir de recevoir les Sacremens. Lorsqu'il fut dans la derniére défaillance, l'Abbé fit la croix de cendres sur le pavé, la couvrit de paille à l'ordinaire, & frére Palémon, soutenu de deux de ses Fréres, se leva aussi-tôt, se mit sur cette paille, & peu de momens après expira. * *Voyez sa Vie imprimée à Paris en* 1695.

SANTÉRINI, Isle de l'Archipel, vers l'Europe, s'appelloit autrefois *Thera*, & non pas *Therasia.* (L'Isle Therasia, qui est proche de l'autre, vers l'occident, en fut séparée par un tremblement de terre, selon le témoignage de Pline & de Pausanias.) Quelques Italiens altérant le nom de *Santa Irene*, ont appellé cette Isle *Santerini* ou *Saint-Erini.* Son terroir est sec, & n'a ni ruisseaux, ni fontaines: de sorte qu'on n'y boit que de l'eau de pluye. Il n'y croit point de blé, mais seulement de l'orge & du millet; il y a en quelques endroits des vignes, qui donnent du vin, quoiqu'elles soient plantées dans des terres brûlées. Près de la dixiéme partie des Habitans suit le Rit Latin, sous la conduite d'un Evêque, & le reste obéit à un Evêque Grec. Cette isle a trente milles de tour, est à soixante milles de Candie, vers le septentrion, & contient plusieurs châteaux, dont les principaux sont appeliez *saint Nicolas*, *Scare*, *Pirgo* & *Castri.* La mer du port & de la côte y paroit toute noire & brûlée, parce qu'il y a des mines de souffre sous cette isle, où il s'allume des feux de tems en tems. Il y a près de cette isle un Volcan au fond de la mer, qui a souvent produit des effets extraordinaires. Le premier dont nous ayons des Mémoires, arriva en 726, du tems de l'Empereur Léon *Isaurien.* Il sortit de la mer une isle, que l'on nomme *Camény* ou *Isle brûlée*, parce qu'elle se forma par les matieres vomies & entassées par ce Volcan. Au mois de Novembre 1427, cette isle brûlée fut augmentée par de grands rochers que ces feux souterrains y poussérent. Au mois de Septembre 1630, le Volcan prit encore feu, & produisit les mêmes effets, sans pourtant former aucune isle; mais seulement un banc à dix brasses sous l'eau, dans une mer qui n'a point de fonds. Enfin, en 1707, parut une isle qui se forma de cette maniére: le 21 mai de cette année-là on sentit entre midi & une heure dans toute l'Isle de Santérini un grand tremblement de terre, qui fut suivi d'un apparition d'une nouvelle isle, qui depuis le 23 de ce mois-là, jusqu'au 13 ou 14 de juin, s'éleva d'une maniére sensible entre les deux isles brûlées, & qui crut toujours tant en largeur qu'en hauteur, sans faire aucun bruit. Il y eut dès les premiers jours des gens assez hardis pour aller débarquer sur ce nouvel écueil: c'est ainsi qu'on nomma d'abord cette nouvelle production. Il croissoit à vue d'œil sous leurs piez, & ils en rapportérent diverses curiositez, entre autres, des huitres d'une grosseur extraordinaire & d'un goût excellent. Cette nouvelle terre avoit dans les premiers jours de Juin près de demi mille de circuit, & environ vint-cinq piez de hauteur: son augmentation pendant les jours suivans ne parut pas si sensible; mais dans la suite la mer devint plus trouble de jour en jour, par le melange d'une quantité extraordinaire des différentes matiéres qui sortoient jour & nuit du fond de ses eaux: on y distinguoit même aisément les divers minéraux par la diversité des couleurs qui se faisoit remarquer sur la surface des ondes; & celui qui se remarquoit le plus, étoit le souffre. Depuis Santérini jusqu'à vint milles d'éloignement, on en voyoit la terre toute teinte: l'agitation des flots augmentoit à vue d'œil autour du nouvel écueil: ceux qui en approchoient de trop près, sentoient une chaleur immodérée, & l'on trouva quantité de poissons morts sur le rivage. Enfin, le 16 juillet, vers le coucher du soleil, on vit paroitre entre la nouvelle isle & la petite Camény, comme une grande chaine de rochers noirs & obscurs, qui sortoient d'une immense profondeur d'eaux: on en compta dix-sept à dix-huit un peu séparez les uns des autres; mais qui sembloient prêts à se joindre & à s'unir à la nouvelle isle, comme il arriva en effet peu de jours après. Le 17, on les distingua encore fort clairement, & ceux dont on avoit eu peine à voir les pointes le soir précédent, parurent enfin d'une grosseur extraordinaire. Le 18, on commença à en voir sortir la fumée, & on entendit sortir des bruits souterrains, qui sembloient partir du centre de la nouvelle terre; mais qui étoit encore trop enfoncée dans la mer pour pouvoir laisser distinguer la nature de ce bruit; puis les rochers s'unirent, & parurent former une autre isle toute différente de la blanche qui avoit d'abord paru, & la fumée devint plus épaisse & plus abondante. Le 19, le feu se manifesta, petit dans les commencemens & peu vif; mais on le vit croitre à mesure que l'isle augmentoit; & toutes les nuits, sur le haut de cette nouvelle montagne, on remarquoit comme une quantité prodigieuse de petits fourneaux ardens & tout embrasez. Cependant cette isle brûloit, augmentoit toujours, & s'étendoit principalement vers le midi & le nord, & la mer y paroissoit par conséquent plus agitée & plus chargée de souffre & de vitriol: le bouillonnement des eaux y étoit plus violent, la fumée plus grande, & le feu plus terrible: l'infection qui en sortoit devint si insupportable, qu'elle ôta même à quelques-uns la respiration, & causa à d'autres de fréquens évanouissement. La fumée qui en sortoit comme une grosse montagne, se mêlant à quelques jours de là à un brouillard épais & fort commun dans ces quartiers-là, quand le vent du midi y souffle,

ravagea

ravagea en trois heures de tems presque tout le vignoble de Santérini, où l'on étoit prêt de vendanger. Il arriva peu de jours après de grands changemens dans les deux nouvelles isles; la blanche, qu'on croyoit ne devoir plus croître, augmenta beaucoup en hauteur; la noire brûlée accrut en longueur; & toutes deux se joignirent, de maniére qu'elles n'en firent plus qu'une seule. La fumée & le feu se firent diverses ouvertures; les bruits souterrains devinrent plus fréquens & plus distincts: l'on entendit plusieurs fois tirer du milieu de cette isle comme de grands coups de canon, & l'on vit pousser en l'air des pierres en feu. Les furieuses décharges qui se faisoient entendre les jours & les nuits, ébranloient les maisons les plus solides de Santerini. Ces pierres enflammées s'élançoient à perte de vue dans l'air; & venoient tomber & s'éteindre dans la mer à plus de cinq milles de là. On remarquoit dans le tems de ces décharges, d'abord un grand éclat de feu, semblable à celui des plus grands éclairs, puis l'on voyoit sortir avec impétuosité une fumée noire & affreuse, toute mêlée de cendres, & si épaisse, qu'elle avoit peine à se dissiper en l'air, où elle paroissoit former un gros nuage de diverses couleurs, qui venant peu à peu à se résoudre en poussiére fine & subtile, alloit tomber comme une pluye sur le païs voisin, particuliérement sur Santérini, où elle tomboit avec tant d'abondance, que la terre en étoit souvent toute couverte: on entendoit aussi quelquefois un bruit plus fort, & d'un plus grand éclat que ne feroit celui de six ou sept gros canons qui tireroient tous ensemble. Ce feu enfin se faisoit de jour à autre plus d'ouverture, & paroissoit plus distinctement. Il changeoit aussi de figure; quelquefois il sembloit que ce n'étoit qu'une cendre embrasée, qui s'élargissoit en l'air en forme d'aigrette, & qui venant ensuite à se répandre sur l'écueil, le faisoit paroître tout en feu; & d'autres fois il sembloit que c'étoit véritablement une décharge de tres-gros mortiers, qui jettoient comme autant de bombes & de carcasses, même des rochers entiers tout enflammez, capables de détruire les plus grandes forteresses. Souvent ce n'étoit que des pierres d'une médiocre grosseur; mais poussées si abondamment, que plus d'une fois la petite isle de Caméný en fut toute couverte, & si éclairée, qu'on ne pouvoit se lasser de la considérer. Sur la fin du mois d'Août, ces affreuses décharges étoient assez rares; mais en Septembre elles devinrent plus fréquentes; & en Octobre elles se faisoient entendre tous les jours. On croyoit que la nouvelle isle cesseroit de croître pendant l'hyver; cependant dans celui de 1708, elle augmenta du côté du midi, tirant au ponant, où il sembloit que la nature travailloit à faire un port capable de mettre à l'abri toutes sortes de bâtimens. On dit qu'Alexandre *le Grand* sonda la mer aux environs de cette isle, & qu'il n'y trouva point de fond. Les Habitans font quelque trafic de leurs vins, de leurs toiles, & payent tribut au Grand Seigneur. * Thévenot, *Voyage du Levant*, où il lui donne le nom de *Santorini*. *Mémoires de Trevoux*.

* SANTERNO, riviére d'Italie, prend sa source au Mont Apennin dans la Toscane, traverse du sud-sud-ouest au nord-nord-est la partie occidentale de la Romagne, & une partie du Ferrarois, & se rend dans le Pô, deux lieues au dessous d'Argenta. * Sanson, *Cartes de la Basse Lombardie, de l'Etat de l'Eglise & de Toscane.*

SANTERRE (Jean Baptiste) né en 1657, à Magny, ville du Vexin François, dans le Gouvernement de l'Isle de France; & d'une bonne famille, a été dans le XVIII siécle un des plus célébres Peintres pour le portrait & pour l'Histoire. Il fut reçu à l'Académie Royale de Peinture en 1704, & mourut à Paris. Il a fait plusieurs tableaux fort estimez, entre autres, les Liseuses à la chandelle; la Dessineuse à la chandelle; la Voilée; la Coupeuse de chou; la Tireuse de rideau; l'Uranie; les trois Parques séparément; son portrait; le Chasseur; la Géométrie; le Tireur d'épée; le Ramoneur; la Cacheteuse; la Dormeuse; la Peinture; la Susanne, qui est son morceau d'Académie; le portrait de Madame Bolotte & de sa fille ensemble, en Artémise; le portrait de Mademoiselle Bolotte, en Espagnolette; la Chanteuse; la Pélerine; la sainte Vierge, avec l'enfant Jesus; la Magdelaine; la sainte Thérése; les Curieuses; la Coquette; la Menaçeuse; le Fumeur; la Donneuse de billet; une Descente de croix; le portrait de Madame la Dauphine; & celui de M. le Duc d'Orléans. Un Curieux, qui avoit du goût pour la Peinture, fit ce Madrigal pour louer Santerre,

D'un pinceau merveilleux, à la belle nature
SANTERRE *ajoûte encor de nouvelles beautez;*
Et tous les yeux sont enchantez,
Par les graces de sa peinture.

Il mourut à Paris le 21 novembre 1717, âgé de 66 ans. * *Memoires du tems*. Baraton. Son éloge est rapporté dans le *Mercure Galant de decembre* 1717, *& de septembre* 1718.

SANTERRE, païs de France dans la Moyenne Picardie, en Latin *Sanguitersa* ou *Sancteriensis Ager*. Il est entre l'Amiénois & le Vermandois, & appartenoit aux Ducs de Bourgogne, mais l'Empereur Charles-*Quint*, céda à François I, par les traitez de Cambrai & de Crespi, les droits qu'il avoit sur Montdidier, Roye & Pérone, à cause que par le Traité d'Arras de l'an 1435, Charles VIII n'avoit transporté ces Châtellenies qu'aux Descendans mâles des Ducs de Bourgogne, & par conséquent elles pouvoient être réünies à la Couronne par la mort de Charles *le Terrible*, qui ne laissa qu'une fille. Le païs de Santerre renferme les villes de Montdidier & de Pérone. * Audiffret, *Géogr. Ancienne & Moderne*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SANTEUL ou SANTEUIL (Claude de) d'une ancienne famille de Paris, frére du célébre Poëte *dont nous parlerons dans l'article suivant*, naquit en cette ville le troisiéme fevrier 1628. Ce fut un homme d'une vaste érudition, d'une sincérité & d'une candeur admirable. On remarqua en lui une profonde humilité, une grande modestie, beaucoup de sagesse, & une piété exemplaire: vertus qui ne se rencontrent pas toûjours avec la science. Mais le Public ne seroit pas content de cette peinture, si l'on n'y ajoûtoit qu'il ne fut nullement inférieur en mérite à son frére, par l'endroit même par lequel celui-ci s'est le plus distingué dans le monde. C'étoit pourtant un génie tout différent. La modération, la tranquillité & la douceur faisoient son caractére. Il n'y avoit ni nuages ni tumultes dans son esprit. Tout y étoit tranquille & dans un parfait accord. Ce n'étoit pas un feu brûlant qui excite des tonnerres & des tempêtes. Un mélange agréable de feu & de phlegme faisoit qu'on remarquoit en lui un esprit toûjours égal; éloigné de tous les emportemens que causent d'ordinaire les disputes; plus capable en cela de persuader & d'attirer les gens dans son sentiment. Il avoit une idée si haute de la Religion, que s'étant consacré à l'église dans l'état de la Cléricature, il eût regardé comme une présomption orgueilleuse & un attentat sacrilége de prétendre au sacerdoce, quoiqu'il eût toutes les qualitez pour en remplir dignement les fonctions. Mais effrayé de toutes les obligations ausquelles cet état engage, il aima mieux vivre & demeurer dans le plus bas degré de la Cléricature, que de se voir honorer du sacerdoce, persuadé qu'il faut y être conduit par une main supérieure, & forcé par une contrainte religieuse: sentimens que sa piété lui fournissoit, & qu'il eut toûjours soin de cultiver, instruit d'ailleurs par la lecture des Ouvrages des saints Péres, dont il fit toûjours, après l'Ecriture Sainte, sa principale étude. Messire François de Harlay de Chanvallon, Archevêque de Paris, ayant entrepris, de concert avec le Chapitre de son église, de reformer le Bréviaire de Paris (dessein qui avoit deja été conçu par son prédécesseur) Claude de Santeul, fut chargé d'en composer les Hymnes nouvelles. Il n'eut pas si tôt mis la main à l'œuvre, que Jean-Baptiste son frére, connu sous le nom de *Santolius Victorinus*, qu'il s'est donné lui-même, lui envia pour ainsi dire cette gloire, qu'il ne voulut partager avec personne. Ce qui, entre deux fréres moins unis, auroit excité une espéce de jalousie qui eût altéré l'amitié fraternelle, ne servit qu'à la fortifier: car Claude, qui souhaitoit ardemment que son frére eût tout à fait abandonné ses Poësies profanes, pour s'appliquer à quelque chose de plus utile & de plus conforme à son état, fut ravi de déférer à notre Poëte, & de l'engager de telle maniére dans un travail si glorieux, que ne pouvant plus s'en dédire, il n'employat plus dorenavant ses talens que pour le service de l'Eglise. Nous avons cependant dans le Bréviaire de Paris plusieurs Hymnes de la façon de Claude de Santeul, sous le nom de *Santolius Maglorianus*, nom qui lui a été donné, pour avoir demeuré longtems au Séminaire de saint Magloire en qualité d'Ecclésiastique séculier. L'on peut compter plusieurs autres Hymnes qu'il a faites pour des Offices particuliers, consacrées à la piété publique par une approbation universelle: illustres monumens de sa science & de sa piété. Il fut consulté plusieurs fois sur les différentes leçons du texte de S. Augustin, quand les Révérends Péres Bénédictins de la Congrégation de saint Maur entreprirent de nous en donner une édition plus belle & plus correcte. Il y a même rétabli plusieurs passages extrémement embrouillez. C'est ce que nous apprend Dom Claude de Vert dans son *Explication des Cerémonies de l'Eglise*, *tome* 1. édit. de 1706, *p.* 31. Ceux qui pourroient douter que Claude de Santeul fût un aussi excellent Poëte que le Victorin, n'ont qu'à consulter une piéce de Poësie, que nous avons de lui, imprimée parmi les Ouvrages de son frére, que celui-ci n'a pas jugée indigne d'être comparée aux siennes, & qui peut faire juger s'il fut moins bon Poëte que plusieurs de ceux qui en ont fait profession toute leur vie. Cette piéce est écrite en faveur des Muses Chrétiennes, pour faire voir qu'on peut, & qu'on doit même retrancher des Poësies, où notre Religion a quelque part, toutes les fables & toutes les marques de l'ancien Paganisme, & qu'il est même de la bienséance de les abandonner dans toutes sortes de Poësies, faisant voir qu'elle peut fort bien subsister sans ce secours. Nous ne parlons pas de deux volumes manuscrits, contenant plus de trois-cens Hymnes, qui n'ont pas encore été publiées, & que l'on conserve dans la famille de ce nom, comme un reste précieux de ses dépouilles. Il est vrai que l'Auteur n'y a pas mis la derniére main, comme n'ayant jamais eu dessein de les donner au public. Cet Ouvrage ne laisse pas que d'avoir son mérite auprès de ceux du moins qui savent combien il est difficile de réüssir dans un genre d'écrire si concis, où un Poëte se trouve dans des bornes si étroites, & où l'on peut dire qu'il est difficile d'allier le feu de la Poësie avec la simplicité de notre Religion. Nous avons perdu une infinité d'Ouvrages de ce savant homme sur différentes matiéres, qui n'étoient qu'en manuscrit, lors de son décès: ce qui est cause de leur dispersion & de leur perte, qui intéresse plus le Public que l'Auteur même, qui renonceroit aujourd'hui, s'il étoit encore vivant, à l'honneur qui lui en pourroit revenir. Nous avons parmi les lettres de M. de Launoy, *partie* 1. *édition deuxiéme de Paris*, 1675, une lettre qui lui est addressée sous ce titre, *Claudio Santeulio*, où l'on fait voir dans quel sens on doit entendre que l'Evêque de l'Eglise de Rome n'a jamais été soumis au jugement de personne. Après avoir examiné la question, M. de Launoy finit ainsi, *De Canonis suppositore & interpolatore, judicabis tu, qui solertiam cum bona fide conjunctam habes: de cæteris quoque, quæ in epistola nostra disputantur, judicatis à te rebus stabo.* Comme nous n'avons point de Claude de Santeul d'autres Ouvrages qui ayent été rendus publics que ses Hymnes, dont nous avons parlé, il semble qu'on ne lui peut donner d'autre place que parmi les Poëtes, quoiqu'il n'affectât jamais de prendre cette qualité. Il mourut à Paris le 29 de septembre 1684, âgé de

56 ans & huit mois, & fut enterré dans le cimetiére de l'église paroissiale de S. Jacques du Haut-Pas, suivant sa derniére volonté.

SANTEUL ou SANTEUIL (Jean-Baptiste de) frére du précédent, Chanoine Regulier de Saint-Victor à Paris, Poëte Latin, naquit en cette ville le 12 mai 1630. Aprés avoir fait une partie de ses Humanitez au College de Sainte-Barbe, & ensuite étudié sous le savant Pére Cossart Jésuite, il entra parmi les Chanoines Reguliers de Saint-Victor, où il s'acquit bientôt la réputation d'un excellent Poëte. Il eut toute sa vie une inclination trés-forte pour la Poësie, à laquelle il s'occupa jusqu'à la mort. Aussi remarquoit-on en lui ce feu qui produit la fureur Poëtique & l'enthousiasme, & qui l'a si fort distingué du reste des Poëtes de son tems, par un caractére tout particulier, qui ne paroissoit pas moins dans tous les mouvemens de son corps, que dans les operations de son esprit. Tout pénétré de ce feu dont il ressentoit les ardeurs jusques dans les os & dans les veines, il se fit un chemin au Parnasse par des routes si extraordinaires, qu'aucun Poëte n'eût été assez présomptueux, pour s'en faire un exemple. Il chanta hautement les louanges de plusieurs grands hommes de son tems. Il enrichit la ville de Paris de quantité d'Inscriptions qu'on y lit sur les fontaines publiques; mais ce qui tourne le plus à sa louange, c'est que dans toutes ses Poësies, l'on ne remarque rien (chose qui n'est pas commune aux Poëtes) qui puisse blesser la modestie Chrétienne, quoique pourtant l'on n'ait pas laissé de trouver à redire qu'il y employât, comme il fait, les noms des Divinitez Payennes, ce qui sembloit peu convenir à son état: & lui même ressentoit bientôt la justice de ce reproche; mais comment s'écarter des régles ordinaires sans rien perdre de ce feu qui anime les Poëtes? C'est ce que son frére Claude de Santeul, *dont nous venons de parler*, entreprit de lui faire voir dans une piéce de vers qu'il composa à ce sujet, soutenant que sans le secours de la Fable & des fausses Divinitez, la Nature & la Religion offrent assez de quoi rallumer dans un Poëte Chrétien, ce même feu que l'on remarque dans les Poëtes de l'ancien Paganisme. Le célébre Monsieur Bossuet, Evêque de Meaux, l'avoit longtems sollicité à abjurer les Muses profanes: il étoit difficile de résister aux instances d'un si grand Prélat. Notre Poëte s'y sentoit même intérieurement poussé. Il ne lui manquoit plus qu'une occasion d'éclat, ce fut celle qui se présenta de composer les nouvelles Hymnes du Bréviaire de Paris. Monsieur Pellisson l'excita fort à entrer dans cette nouvelle carriére, qui auroit déconcerté tout autre d'un moindre courage que notre Poëte. Il y entra si bien qu'on ne vit rien de plus achevé dans ce genre: ce qui lui ayant attiré un surcroît de réputation, l'encouragea dans la suite à composer les nouvelles Hymnes du Bréviaire de Clugny. Toutes les églises de la ville en voulurent avoir de sa composition; celles des provinces mêmes l'invitérent de leur en donner de nouvelles à la place des anciennes, inintelligibles par leur barbarie. L'ordre de Clugny lui accorda des lettres de filiation, & le gratifia d'une pension en reconnoissance de ce service qu'il venoit de lui rendre. Quoique ce Poëte eût consacré dorenavant sa veine au service de l'Eglise, & fait une abjuration solemnelle, comme il l'appelle lui même, des Muses profanes, il ne laissoit pourtant pas de tems en tems de s'échapper, comme ne se ressouvenant plus de ses promesses. Il fit un Poëme intitulé, *Pomona in agro Versaliensi*, dedié à M. de la Quintinie. M. Bossuet, Evêque de Meaux, lui en ayant fait des reproches, il en prit occasion d'en faire un autre pour s'excuser d'avoir employé inconsidérément ce terme, & l'adressa à ce Prélat. Il eut soin de s'y faire représenter dans une vignette en taille douce à genoux, la corde au cou & un flambeau à la main sur les marches des portes de l'église de Meaux: y faisant une espéce d'amende honorable. Cette piéce fait voir quels sentimens il avoit de la Religion. Elle est trés-tendre & trés-affectueuse, & ce digne Prélat eut tout sujet d'en être content, d'autant plus qu'elle donna lieu au Poëte, en s'excusant, de faire une piéce si belle & si accomplie. C'étoit l'ordinaire de ce Poëte de faire graver au dessus de ses Poëmes des vignettes qui représentoient toûjours quelque fiction plaisante & agréable. Ce n'étoit pas seulement l'Evêque de Meaux qui de tems en tems lui donnoit quelques coups d'aiguillon, tous ses amis le traitoient de parjure, de voir qu'aprés tant de sermens faits d'abjurer les Muses profanes, il ne pouvoit s'empêcher d'y revenir toûjours. Mais ces reproches qu'on lui faisoit n'étoient pas si sérieux que ce ne fût dans le dessein d'animer sa verve, qui ne faisoit jamais si bien que lorsqu'elle étoit plus échauffée. La piéce addressée à M. Pellisson est incomparable, & l'on ne peut rien voir de plus achevé. Le nom de profane ne doit pourtant pas renfermer une idée désavantageuse de tant de belles piéces, qu'il n'a ainsi appellées que parce qu'elles n'ont point été faites pour la gloire de Dieu & de son Eglise. Une des plus belles de cette nature, est sans doute le tombeau du Pére Cossart Jésuite qui avoit été son Maître. Un Critique anonyme reconnoit que la versification en est excellente, que les idées de son imagination y sont justes & naturelles, que la cadence en est harmonieuse, & l'expression nette & Latine; mais il dit que les maniéres en sont payennes & fabuleuses, & que c'est assez pour la faire considérer comme un Ouvrage tout à fait profane. Il épargna encore moins cette autre piéce curieuse, qu'il fit sous le titre de la Défense des Fables, & il desavoua le célébre Corneille qui tâcha de l'appuyer de toute son autorité, & qui l'honora même d'une belle Traduction en vers François. Pour venir à ses Inscriptions, l'on peut dire qu'elles subsisteront tant que dureront le bronze, le marbre, la ville de Paris, la maison de Chantilly & les autres monumens de ce Royaume les plus durables. Il est inutile de dire qu'elles ont été reçues avec les applaudissemens du public & l'approbation des Connoisseurs, aprés qu'elles sont devenues des monumens publics consacrez à la postérité, par l'autorité des Puissances. Il paroit qu'il a attrappé le tour & trouvé le caractére de ce genre d'écrire, qu'il n'affecte point les pointes ni les jeux puérils, qu'il écrit rondement & en homme de bon sens. Au reste, il est visible que ce n'est point l'Apollon de la Fable, qui l'a inspiré dans la composition de ses Hymnes, mais que c'est l'Esprit Saint qui a parlé immédiatement à son cœur. Il lui fallut d'abord combattre contre son génie, qui n'étoit pas d'humeur de rien diminuer du faste Poëtique auquel il étoit accoutumé, ni de rabattre de cette élévation que produit l'enthousiasme; mais enfin il en devint victorieux, & il se réduisit à prendre un stile & des maniéres conformes à la majesté & à la simplicité auguste de notre Religion. C'est pourquoi il s'est appliqué sur toutes choses à parler purement, à se rendre clair & intelligible, & à éviter soigneusement tout ce qui pouvoit en altérer la vérité. *Il paroit* qu'il a rompu exprés la cadence des vers qui aiment à enjamber sur les autres, & qu'il a aussi ôté les élisions qui incommodent la mesure du chant & en dérèglent l'harmonie. Il fut chéri, & honoré de tous les Savans de son tems, & eut pour admirateurs les deux Princes de Condé pére & fils, de la bienveillance desquels il ressentit souvent les effets. C'étoit une estime héréditaire dans cette illustre Maison pour la personne de ce Poëte, qui nonobstant l'impétuosité de son génie ne sortit jamais des bornes de la modération & du respect. Les plus grands du Royaume l'honorérent de leur estime, & Louis XIV lui donna des marques sensibles de la sienne, par une pension dont il le gratifia. M. Arnauld étant mort, Santeul composa l'Epitaphe de ce Docteur: ce qui le brouilla un peu avec les Jésuites, mais pour les contenter il adressa une lettre en vers au Pére Jouvency, dans laquelle il donne de grands éloges à la Société, sans toutefois retracter ouvertement ce qu'il avoit dit en faveur de M. Arnauld. Cela ne les satisfit point, & ils lui firent demander de s'expliquer nettement. *Il fit* encore une autre piéce qu'il adressa au Pére Jouvency, où il sembloit en quelque façon retracter ce qu'il avoit dit à la louange de M. Arnauld, & y joignit de petites Notes pour expliquer les termes dont il s'étoit servi: cependant il restoit encore quelque ambiguité dans la maniére dont il parloit de M. Arnauld, & qui dépendoit d'un seul mot. Car au lieu que dans la piéce dont nous parlons, il dit qu'en cas que M. Arnauld eût été frappé des foudres du Vatican, il n'auroit plus d'estime pour lui, ce qui fait un sens conditionel,

Illius ille fulmine
Trajectus Doctor, jam mihi non amplius,
Arnalde, saperes....

il fut obligé pour regagner les bonnes graces des Jésuites, qui crurent appercevoir quelques ruses dans son procédé, de parler plus positivement en ôtant toute équivoque, & de mettre *sapias* au lieu de *saperes*. C'est à dire, qu'il n'avoit plus d'estime pour ce Docteur, depuis qu'il avoit été frappé des foudres du Vatican: à cette condition il se réconcilia avec eux. Cela n'empêcha pas quelques Rieurs de faire deux piéces Latines en vers, l'une intitulée, *Santolius pœnitens*, où l'on lui faisoit pousser de grands regrets de ce qu'il avoit retracté les vers qu'il avoit faits pour M. Arnauld; & l'autre *Santolius pendens*, qui est un Centon de Virgile, où il est fort maltraité & condamné à perdre la vie. Cela attira diverses piéces de Poësie, comme, le *Linguarium*, adressé à Santeul, fait par le Pére Commire, qui lui reproche son inconstance & sa légéreté. *Il fit* des vers Elégiaques pour y répondre, & l'on en fit d'autres contre ces mêmes vers. La derniére piéce qu'il fit avant sa mort, fut celle qu'il intitula, *Santolius Burgundus*, lorsqu'il étoit à Dijon en la compagnie de M. le Duc de Bourbon, qui y tenoit les Etats de Bourgogne. Il y mourut le cinquiéme août 1697, âgé de 66 ans sur le point de son retour. Ainsi la Bourgogne qu'il avoit adoptée comme une nouvelle patrie, par une fiction purement Poëtique, l'ensevelit dans son sein. Ce fut dans l'église de saint Bénigne où se firent ses obséques: mais aprés quelques semaines de séjour on transporta son corps à Paris, dans la célébre Abbaïe de Saint-Victor, pour laquelle il avoit toûjours eu un attachement inviolable. On voit son Epitaphe dans un des côtez du cloître tenant à l'église. * *Mémoires du tems.* Perrault, *Hommes Illustres qui ont paru en France dans le XVII siécle. Histoire du different des Jésuites avec Santeul.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 2. p. 518. & suiv. n. 1549.* édit. d'Amsterdam 1725. La Bruyere.

* SANTFLIET (Corneille) Religieux de l'Ordre de S. Benoît à Liége a composé une Chronique qui s'étend depuis le commencement du monde, *jusqu'à l'an 1461; de Gestis Episcoporum Leodicensium.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 163.*

SANTFLIET, bourg. *Voyez* SANFLIT.

* SANTHIA, lieu d'Asie dans la Mingrelie, vers les confins de l'Amasie, province de la Natolie, est au nord-nord-est de Trébisonde, dont il est éloigné d'environ vint lieues. * Sanson, *Carte des Etats de l'Empire des Turcs en Asie.*

SANTHIA, ville de Piémont. *Voyez* SAINTE-AGATHE.

SANTILLANA, petite ville d'Espagne, capitale de l'Asturie de Santillane est située vers la Biscaye, à une lieue de la côte, & à cinq de Saint-André vers le Couchant. Elle a titre de Marquisat, & les Ducs de L'Infantado, de la Maison de Mendoza, en sont Seigneurs. * Maty, *Dict. Géogr.*

SANTI-QUARANTI, bourg avec un bon port, situé sur la côte de l'Epire, entre Butrinto & Chimera, vis à vis de la pointe septentrionale de l'Isle de Corfou. On met en ce lieu le port que les Anciens appelloient *Onchesmus & Onchismus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

SANTIS-CORNELIS-MUNSTER, c'est à dire, *le Monastere de saint Corneille*, autrefois *Inde*, bourg avec Abbaïe. Il est dans le Duché de Juliers en Westphalie, à une lieue d'Aix-La-Chapelle vers le midi. L'Abbé est Seigneur du bourg, & de plusieurs autres lieux qui sont aux environs. * Maty, *Dict. Geogr.*

SANTIUS, Martyr à Cordoue dans le neuviéme siécle. Il étoit natif d'Alby en Aquitaine. Il avoit été fait prisonnier pendant quelqu'une des incursions des Infidéles dans la Marche d'Espagne, & avoit été emmené captif à Cordoue, où Abdérame Roi des Sarrasins d'Espagne lui avoit donné la liberté avec une place parmi ses Gardes. Santius durant son séjour à la Cour de Cordoue, eut des liaisons très étroites avec saint Euloge, qui fut depuis Martyr, & qui lui fut d'un grand secours pour le soutenir dans la Foi. Abdérame ayant voulu l'engager d'embrasser le Mahométisme, Santius résista courageusement, & mérita d'être condamné à être empalé. Son Martyre arriva un vendredi cinquiéme de juin de l'an 851. Santius étoit encore fort jeune. * *Voyez* Eulogii *Memoriale*, *l.* 2. *c.* 3. Bollandus, *au tome* 1. *du mois de juin*, *p.* 506 *& suiv. Hist. generale du Languedoc*, par les Bénédictins, *tome* 1. *livre* 10. *n.* 54.

SANTO (Monte-) *Voyez* ATHOS.

* SANTOCK, petite ville ou bourg d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, vers les confins de la Pologne, à la rive droite de la Warte, & à l'est-sud-ouest de Landsperg, dont elle est éloignée de près de deux lieues.

SANTONS, espéce de Religieux parmi les Turcs. On doit remarquer que les Mahométans, soit Turcs ou Persans, ont chez eux un grand nombre de Religieux, & de différens Ordres. Ceux qui ont écrit l'Histoire des Turcs, & les Voyageurs, ont fait mention de ces Religieux dans leurs livres, jusqu'à nous donner des Rélations de leur profession & de leur habillement. On distingue les Religieux Turcs, que le P. Dandini Jésuite, appelle *gens de néant*, par la différence de leurs habits, par leurs façons de vivre, & par leurs différentes régles. Il s'en trouve qui font vœu de pauvreté, & d'autres d'un jeûne perpétuel; d'autres s'appliquent entiérement à la vie contemplative, & chacun porte sur soi la marque de sa profession. Ceux qui ont des plumes sur la tête, prétendent par là faire voir qu'ils sont gens de méditation, & qu'ils ont des révélations. Ceux dont les habits sont remplis de diverses piéces de plusieurs couleurs, croyent étaler ainsi leur pauvreté. Il y en a aussi qui portent quelque chose à l'oreille pour marquer leur obéïssance & leur soumission à l'esprit qui les transporte dans des ravissemens. Les chaines que quelques uns ont à leur cou, ou à leurs bras, sont des témoignages de la véhémence de l'esprit qui les anime. Ils ont aussi chez eux une espéce de Religieux Cœnobites, qui vivent en communauté, & des Hermites, qui sont retirez dans les déserts. De plus il y en a de mendians, qui ne vivent que d'aumones, & enfin il s'en trouve qui s'appliquent entiérement à servir leur prochain. On peut consulter là dessus l'*Histoire de l'Etat présent de l'Empire Ottoman*, traduit de l'Anglois par M. Briot. Pietro della Valle a aussi parlé dans ses Voyages, de certains Religieux Persans, qui faisoient vœu de pauvreté. * M. Simon, *Remarques sur le Voyage du Mont-Liban.*

SANTORINI, isle. *Voyez* SANTERINI.

* SANTORIO (Jules-Antoine) Cardinal, naquit à Caserte le sixiéme juin 1532. Il fut reçu à Naples Docteur en Droit & exerça pendant quelque tems la profession d'Avocat, plutôt pas complaisance pour son pére que par inclination. Ainsi il la quita dès qu'il le put, fut fait Prêtre, & fut revetu de la charge d'Assesseur du Tribunal de l'Inquisition. Le Cardinal Alphonse Caraffa, le fit Vicaire de son Archevêché de Naples, où il fut en grande liaison avec le Viceroi, Pérasan de Ribéra, Duc d'Alcala. Il courut danger de la vie dans une sédition, & depuis encore plus sur l'accusation que Hortensius Abbatichius portoit contre lui, d'avoir empoisonné le Pape Paul IV; mais depuis son innocence fut reconnue, & l'Accusateur reçut la peine que méritoit sa calomnie. Depuis cela, le Pape le gratifia de divers emplois honorables. Aprés la mort du Cardinal Caraffa en 1565, il retourna dans le lieu de sa naissance, où il composa quelques Ouvrages. Le Pape Pie V, qui avoit été son Collégue au Tribunal de l'Inquisition, connoissant son mérite, le fit d'abord Conseiller de la Chambre & de l'Inquisition, Archevêque de Santa-Severina, dans le Royaume de Naples & le septiéme mai 1570 Cardinal-Prêtre du titre de Sainte-Barbe. Il lui donna aussi l'Abbaïe de S. Anastase de Carbonne dans le Royaume de Naples. Clément VIII voulut lui conférer l'Archevêché de la ville de Naples, mais il le refusa. Il fit imprimer à ses dépens les sept livres de Jérome Pontanus, *de l'Immortalité de l'ame.* Il étoit fort charitable envers les pauvres, & l'on assure que pendant son cardinalat qui dura 32 ans, il leur distribua la somme de soixante & dix mille écus. Il fut honoré de plusieurs dignitez, entre autres de celle de Grand Pénitencier de l'Eglise Romaine. Il étoit en une si haute estime parmi les Cardinaux que dans trois Conclaves consécutifs il fut proposé pour être Pape. Il mourut le 28 mai 1602, à Rome, âgé d'environ 70 ans. On a de lui, *Deploratio calamitatum; De Moribus Hæreticorum; de Calamitatibus sui temporis; de Potestate Romanorum Pontificum supra Franciæ Regnum; de Monarchia Siciliæ; de Nestorianorum & Græcorum Erroribus, item de eorum Ritibus; De Usuris Judæorum interdicendis; Rituale Romanorum; Duæ Apologiæ contra suos Obtrectatores, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

SANTORIUS ou SANCTORIUS, Professeur en Médecine dans l'Université de Padoue, aprés avoir longtems étudié la nature, reconnut que le superflu des alimens, étant retenu dans le corps, devenoit la principale source des maladies, & que la transpiration qui se fait par les pores, étoit alors le plus grand secours que l'on pouvoit attendre de la Médecine: c'est pourquoi il s'appliqua uniquement à la recherche des raisons, qui pouvoient convaincre les esprits de cette vérité, & il en fit la matiére de plusieurs Aphorismes, dont il composa un petit Traité intitulé *Statica Medicina*, qui est fort estimé des plus éclairez. Il montre dans ce Traité, que cette transpiration est si nécessaire, qu'il est comme impossible, sans son secours, de procurer la guérison aux malades, d'autant que cette voye leur étant fermée, les humeurs qui devroient s'exhaler par les pores, se corrompent, & que presque toutes les maladies procédent de cette corruption, qui se communique non seulement aux esprits, mais même au sang, & à toutes les parties internes & externes du corps. Pour donner une juste idée des avantages qui reviennent de cette transpiration, il dit que si l'on mange & boit pendant un jour la quantité de huit livres, on en transpire cinq ou environ; Que toutes les fonctions de la nature tombent en desordre, dès que cette transpiration est arrêtée; Que, si la chaleur naturelle ou l'étrangére ne poussent par l'ouverture des pores, les humeurs qui causent la fiévre, cette fiévre devient maligne; Que les alimens qui ne peuvent être digérez, forment par le long séjour qu'ils font dans les parties, les obstructions des pores, qui deviennent la cause de la corruption de ces alimens, de la lassitude, de l'inquiétude de l'esprit, & du poids extraordinaire du corps; Que l'on meurt faute de transpirer, quand les extrémitez du corps sont froides, dans le tems d'une fiévre continue, si la Nature ou l'Art ne les réchauffent; Que les vieilles gens prolongent leur vie en crachant souvent; mais que dès qu'ils ne sont plus en état de le faire, ces excrémens incapables de décoction, & par conséquent de digestion, empêchent la transpiration, d'où s'ensuit la suffocation & la mort; que la seule transpiration est plus abondante que toutes les évacuations ensemble; Que la mort subite des jeunes gens, bien qu'ils soient sobres & temperez dans le boire & dans le manger, doit être attribuée au défaut de cette transpiration. Cet Auteur a écrit depuis 1600, jusqu'en 1634, & avant lui un Médecin nommé *Nicolas de Cusa*, soutenant la même opinion dans un Traité *de Staticis Experimentis*, imprimé à Bâle en 1565, avoit employé un esprit de vin composé, pour faciliter la transpiration des humeurs. * *Mémoires du tems.*

* SANTOS (Los) ville de l'Amérique méridionale dans le Bresil. Elle est dans la Capitanie de S. Vincent & dans une petite isle, sous le 25 degré de latitude méridionale. En 1591, Thomas Cavendish, Amiral Anglois, s'en rendit le maître; mais il ne la posséda que deux mois. Depuis ce tems-là les Portugais l'ont fortifiée.

SANTOS (Bahia de Todos Los) *Voyez* SAINTS (Baye de tous les).

SANTRA, ancien Auteur Latin, vivoit, selon ce qu'on en peut conjecturer, du tems de Jules César, & quelques années avant Jesus Christ. Il composa un Traité des Hommes Illustres, & quelques autres piéces qui sont alléguées par les Anciens. * S. Jérôme, *in præf. de Script. Eccl.* Vossius, *de Hist. Lat.*

SANTVLIET. *Voyez* SANFLIT.

* SANTVOORT (Godefroy) naquit en 1577, à S. Udenrode dans la Mairie de Bois-le-Duc, qui fait partie du Brabant Hollandois. Aprés avoir été Chanoine d'Anvers, il se démit de son canonicat, afin de vivre dans la retraite, pour y mener une vie détachée du monde. Il a traduit d'Italien en Latin l'Abbrégé des Vies des Saints canonisez par le Pape Grégoire XV, savoir, d'Isidore Agricola, d'Ignace Loyola, de François Xavier, de la Mére Thérése & de Philippe de Néri; d'Espagnol en Latin le Traité de la Tranquillité de l'Ame Chrétienne, par Jean Bonilius; & de François en Latin, un Traité de la Perfection Chrétienne. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 293.

SANUQUI, petite ville, capitale d'un Royaume de même nom. Elle est sur la côte septentrionale de l'Isle de Chickock, une de celles du Japon. * Maty, *Dict. Geogr.*

SANUTO ou SANUTUS, (Marin) surnommé *Torxelle*, Noble Vénitien, a fait cinq fois le voyage de la Terre-Sainte, outre divers voyages en d'autres païs. Il se faisoit une affaire sérieuse d'exhorter de bouche & par écrit tous les Princes Chrétiens à délivrer du joug des Sarrasins les Chrétiens, leurs fréres. En 1321, il écrivit *Secreta Fidelium Crucis.*

Il y eut dans le XVI siécle un autre Marin Sanuto, surnommé *le Jeune*, fort savant & Auteur des Ouvrages suivans, *De Magistratibus Venetis; de Principibus Venetis; Relatio Belli Gallici.* Alde Manuce lui dédia les Oeuvres d'Ange Politien. On trouve aussi qu'un Marin Sanuto fut le restaurateur de la ville de Zara en Dalmatie, ce qui apparemment doit être attribué au premier des deux dont nous venons de parler. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 9. Franc. Modestinus, *Venetiados l.* 10. Philippe de Bergame, *Chron. l.* 16. Gesner, *in Biblioth.* Spon, *Voyages*, *partie* 3. *p.* 75. édit. de Lyon, 1678. *Dict. Allemand.*

* SANZA, petite ville ou bourg d'Italie au Royaume de Naples, avec titre de Principauté, dans la Principauté Citérieure, au sud-est de Salerne, dont elle est éloignée de 16 à 17 lieues. * Sanson, *premiére Carte du Royaume de Naples.*

SAO. SAP. SAR. SAS.

SAONE, *Arar*, riviére de France, a sa source au Mont de Vosge, entre la Lorraine & le Comté de Bourgogne, & prés des sources de la Moselle, & non pas de la Meuse. Elle passe dans le Comté & dans le Duché de Bourgogne, où s'étant accrue des eaux du Doux, & de diverses autres riviéres, elle arrose Auxonne, S. Jean de Lône, Bellegarde, Verdun, Challon, Tournus, Mâcon, Villefranche, Trevoux, & traverse Lyon.

Enfin

Enfin elle se jette dans le Rhône au dessous de cette ville, où l'on voit le confluent des deux riviéres. Elle commence à porter bateau à Traves, au dessus d'Auxonne: mais son cours est extrêmement lent, d'où vient que Sénéque a dit qu'elle paroissoit ne pas savoir de quel côté elle devoit couler,

Araque dubitans quo suos cursus agat.

Quelques Auteurs conjecturent, mais avec peu de vraisemblance, que le nom de *Saugona*, & par corruption Saône, lui est venu du sang des Martyrs, qui fit changer de couleur ses eaux, pendant le grand massacre des Chrétiens, qui se fit à Lyon sous l'empire de Marc-Auréle. * Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Paradin, *Hist. de Lyon*, &c.

SAONA. *Voyez* SOVANA.

* SAONE' LIVIGNANO, petite riviére d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, se rend dans la mer au nord-ouest de l'embouchure du Volturno, de laquelle elle n'est pas fort éloignée. * Sanson, *premiére Carte du Royaume de Naples.*

SAOSDUCHINUS, Roi d'Assyrie, succéda à Assaradon dans les Royaumes de Ninive & de Babylone l'an 3368 du monde, & le 667 avant Jesus Christ. Il régna 20 ans, & eut pour successeur Chiniladanus l'an 3388 du monde. Son régne n'est célébre par aucun évenement. * Eusébe, *Chron.* Marsham, *Canon Chronol.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. prof.*

SAOTERE. *Voyez* ANTERE, de Nicomédie.

SAPA, SAPH ou SAPHA: c'étoit un Géant de la race des enfans de Rapha, qui fut tué par Sobocaï ou Sibbécaï le Husçathite. * II. *Sam.* ou II. *Rois*, *ch.* 21. *v.* 18.

* SAPANA, SAIPAN ou SOPAN, l'une des Isles des Larrons, sous le onziéme degré de latitude septentrionale. * Sanson, *Carte des Isles Philippines*, *Moluques & de la Sonde.*

SAPATE, espéce de Fête où l'on fait des présens sans donner à connoître celui qui les fait, pour surprendre agréablement la personne qui les reçoit, ou plutôt qui les trouve dans sa maison. Cette Fête a été inventée par les Espagnols, qui la célébrent toûjours le cinquiéme décembre, la veille de S. Nicolas. Elle a depuis passé en Savoye, & commence à se pratiquer en quelques endroits de la France. L'Infante Catherine d'Espagne, femme de Charles Emmanuel, Duc de Savoye, apporta en cette Cour la coutume du Sapate, que l'on y a conservée. * *Mémoires du tems.*

SAPHA, petit bourg de la Palestine dans la Tribu de Zabulon, au pié du Mont-Thabor, où se voit encore un château presque entier, qu'on croit avoir été la maison de Judith. Il y a aussi un lieu de ce nom près de Jérusalem.

SAPHA, Géant. *Voyez* SAPA.

SAPHAN ou SÇAPHAN, fils d'Assalia ou Atsalja, & Secrétaire du temple de Jérusalem. Josias l'envoya à Helcias ou Hilkija souverain Sacrificateur, pour lui ordonner de ramasser l'argent qu'on avoit contribué pour la réparation du temple, afin de le distribuer aux Ouvriers. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 22. *v.* 3.

* SAPHAT ou SÇAPHAT, *fils de Hori* de la Tribu de Siméon, fut un de ceux qu'on envoya pour reconnoitre le Païs de Canaan. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 6.

* SAPHAT ou SÇAPHAT, Israëlite de la ville d'Abelméhola, fut pére du Prophéte Elisée. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 16.

* SAPHAT ou SÇAPHAT, fils de Hadlaï, étoit Intendant de ceux qui gardoient en Basah, les troupeaux de bœufs de David, Roi d'Israël. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 29.

SAPHETA, ville de la Galilée, dans la Tribu de Nephtali, à neuf milles de Bethsaïda sur une montagne à trois croupes. Elle est d'un difficile accès, c'est pourquoi on y est à l'abri des courses des Arabes. Les Juifs y font les deux tiers des Habitans & les Turcs l'autre tiers. Il y a une Académie, érigée dans le treiziéme siécle. Elle est devenue fort célébre & on y entretient des Professeurs de réputation. On y envoye étudier les enfans, parce qu'on croit y apprendre la Langue Hébraïque dans sa pureté, & cette Académie a comme succédé à celle de Tibériade. Moïse Cordoverus, fameux Cabaliste, ayant quitté l'Espagne vers la fin du XIII siécle, enseigna à Saphéta. Dominique de Jérusalem y a aussi enseigné pendant quelque tems de même que Moïse de Trany & Joseph de haro, qui la conduisoient vers le milieu du XVI siécle. Cette Académie a aussi eu des Docteurs sortis de son sein. Moïse Alscheh étoit né dans cette ville en 1599, & il se distingua par l'éloquence de ses Sermons & par ses Commentaires. * Basnage, *Histoire des Juifs*, *tome* 5. *p.* 1942.

SAPHIRA. *Voyez* SAPPHIRA & ANANIAS.

SAPHO. *Voyez* SAPPHO.

SAPHON. *Voyez* TSAPHON.

* SAPIDIEN, Vicaire de l'Afrique, sous Honorius en 399. Symmaque lui a adressé une Lettre. Jacobi Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

SAPIDUS, (Jean) né à Schlestadt en Alsace l'an 1490, y apprit les élémens des études de Jérôme Gebweiler & de Beatus Rhenanus. Il alla ensuite à Paris avec le dernier, & y entendit Faber d'Etaples & Jodocus Clichtovæus. Rhenanus lui donna outre cela des leçons particuliéres. A son retour dans sa patrie, il fut mis à la tête du Collége de Schlestadt, & s'efforça à remettre en vogue les bons Auteurs anciens: de là vient que Thomas Plater se félicita de la bonne instruction qu'il en avoit reçue. Ayant ensuite fait profession de la Religion Réformée, il vint à Strasbourg, où son érudition, jointe à beaucoup d'assiduité & à une grande capacité, lui procura peu après le même poste qu'il avoit eu à Schlestadt. Il mourut le douziéme juin 1560 ou 1561, avec la réputation d'un homme zélé, sincére & doué de grands talens pour l'instruction de la Jeunesse. Il étoit fort bon ami d'Erasme. Voici les titres de ses Ouvrages, *Epigrammata & Epitaphia*; *Anabion*, *seu Lazarus redivivus*, *Comœdia Sacra*; *Consolatio de morte Alberti Marchionis Badensis*, & diverses éditions d'Auteurs classiques. * Pantaleon, *Prosopographia. Vita Plateri.* Gesneri *Biblioth.* Melchior Adam, *Vit. Philos.* *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* SAPIE'HA, famille de Princes & de Comtes en Lithuanie, a produit plusieurs grands hommes, entre autres celui qui fait le sujet de l'article suivant.

SAPIE'HA (Jean-Casimir) fut élevé en 1700, avec son frére Benoît, à la dignité de Prince par l'Empereur. En 1695, l'Evêque de Wilna, irrité de ce qu'il avoit fait ravager son diocése par ses Soldats, lança contre lui une excommunication, dont le Prince Sapiéha fit brûler la Bulle par la main du Bourreau: mais quelques années après le Nonce du Pape mit fin à leur différent. Dans la suite, Sapiéha eut de grands demêlez avec la Maison d'Oginski & avec d'autres Nobles de Lithuanie, qui l'accusérent de s'être attribué, depuis la mort du Roi Jean Sobieski, un pouvoir royal, d'avoir ravagé les Terres des Nobles, d'avoir exigé des contributions, de s'être saisi des personnes que les Etats de Lithuanie députoient vers le Roi Auguste, & d'avoir permis à ses Soldats d'exercer leur insolence. Depuis cela, Sapiéha ne se trouvoit à aucune Diéte ou assemblée, qu'accompagné d'une nombreuse escorte. En 1700, les deux partis en vinrent à une bataille, où celui de Sapiéha fut entiérement défait. Après cela, on procéda contre toute la famille des Sapiéha qui fut proscrite par les Etats de Lithuanie avec confiscation de biens. Ils passérent le tems de leur exil dans la Wermelande jusques en 1702, & dans cette année-là ils furent reconciliez avec les Etats de Lithuanie par l'entremise du Roi Auguste. Cela n'empêcha pas Jean-Casimir de se joindre au Roi de Suéde Charles XII. Il eut pourtant en 1711 le bonheur de faire sa paix avec le Roi Auguste. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *Orbis Politicus*, *tome* 2. Saluski, *Epist. Hist. Fam.* tome 3. Zwantzigs *Theatrum præcedentiæ.*

SAPIENZA, isle de la Mer Méditerranée, anciennement nommée *Spagia* ou *Sphragia*, est située vis à vis de Modon, ville de la Morée sur la côte méridionale, & a donné le nom à la mer qui baigne cette côte. Quelques-uns veulent que la Mer de Sapienza comprenne aussi le Golfe de Colochina; mais d'autres, avec plus de raison, soutiennent que ce Golfe fait partie de la Mer de Candie. Il y auroit encore plus de lieu de la nommer Mer de Cérigo. L'Isle de Sapienza est très-connue aux Corsaires de Barbarie, qui se tiennent cachez derriére, pour attendre en embuscade les vaisseaux qui sortent du Golfe de Venise, ou qui viennent du côté de Sicile. * P. Coronelli, *Description de la Morée.* J. Spon, *Voyage en* 1675.

SAPIN (Jean-Batiste) Conseiller au Parlement de Paris, & Chanoine de S. Martin de Tours, ne fut point un des Ambassadeurs que Charles IX, Roi de France, envoyoit à Tours & de là en Espagne l'an 1562, avec Odet de Selve & Jean de Troyes, Abbé de Gâtines, comme l'a imaginé Maimbourg. Il fut arrêté dans le Païs Chartrain, comme il alloit en Touraine pour y voir ses parens. Lui, & l'Abbé de Gâtines furent pendus en représailles du Président d'Esmandreville & du Ministre Marlorat que le parti Catholique avoit fait pendre à Rouen. Lorsque le corps de cet illustre Conseiller fut apporté à Paris, la Cour de Parlement déclara solemnellement que c'étoit elle-même qu'on avoit si cruellement offensée, & lui rendit en corps les derniers honneurs par de magnifiques funérailles, dans l'église des Augustins, où elle fit dresser un Epitaphe digne d'un Martyr, en marquant dans son éloge la glorieuse cause de sa mort par ces paroles, *Quod antiquæ & Catholicæ Religionis assertor fuisset, turpissimæ morti addictus ...... honestam & gloriosam pro Christi nomine & Christiana Republica mortem perpessio.* Ainsi le nom de Jean Batiste Sapin, malgré l'infamie de son supplice, sera toûjours honneur à ses Descendans. * Maimbourg, *Histoire du Calvinisme.*

SAPONARA, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Principauté Citérieure, près de la Basilicate, & de la riviére d'Agri, à quatre lieues au dessous de Marsico.

SAPOR ou SCHABOUR, I. de ce nom, Roi des Perses, succéda à Artaxerxès, vers l'an 242 de Jesus-Christ. Ce Prince cruel faisoit consister son plaisir à répandre du sang, ou à désoler les villes. Il ravagea la Mésopotamie, la Syrie, la Cilicie & diverses autres provinces de l'Empire Romain; & sans la vigoureuse résistance d'Odénat, Capitaine, puis Roi des Palmyréniens, il se feroit rendu maître de tout l'Orient. L'Empereur Gordien le contraignit de se retirer dans ses Etats; & Philippe, qui se mit sur le thrône impérial, après avoir assassiné Gordien, fit la paix avec Sapor, qui prit la ville d'Antioche en 252. Sept ans après, Sapor fit prisonnier l'Empereur Valérien, par la trahison d'un de ses Chefs, nommé Macrien, & se servit depuis de son dos, comme d'un marchepié pour monter à cheval. Ce ne fut pas assez pour ce Barbare, il fit enfin écorcher Valérien tout vif, & jetter du sel sur cette chair sanglante & sans peau. Odénat & sa femme Zénobie prirent Nisibe, Carrhes & d'autres places sur Sapor, défirent souvent ses troupes, & envoyérent à l'Empereur Gallien ses meilleurs Chefs qu'ils avoient pris. Sapor mourut l'an 272, après un régne de 30 ans, & laissa pour successeur son fils *Hormeus*, que les Historiens Latins ont nommé *Hormisdas.* * Trebellius Pollion, *Vies des trente Tyrans.* Agathias. Eusébe, &c.

SAPOR II, ou SCHABOUR, fils posthume d'*Hormisdas*, fut reconnu Roi étant encore dans le sein de sa mére, l'an 309 de Jesus-Christ. Constantin *le Grand* ayant appris que ce Prince avoit mis sur pié une puissante armée pour attaquer Nisibe, se mit en campagne, & mourut en chemin l'an 337.

337. Son fils Constance y envoya l'année suivante des troupes, pour s'opposer aux courses de Sapor & la guerre continua en 345 & 349. Ce fut en cette derniére année qu'il se donna pendant la nuit un furieux combat prés de la ville de Singar, comme nous l'apprenons de saint Jérôme & d'Ammien Marcellin. Ce dernier se trouva dans la ville d'Amide, lorsque les Perses la prirent en 350, aprés un siége de soixante & treize jours, l'armée Romaine conduite par Sabinien, ayant été défaite auparavant. Sapor suscita une horrible persécution contre les Chrétiens. Les Juifs & les Idolâtres firent croire à ce Prince barbare, que les Chrétiens étoient ennemis de l'Etat; & sous ce prétexte il leur abandonna ces innocentes victimes; de sorte qu'ils n'épargnérent ni sexe, ni âge, ni condition. Constance fut toujours malheureux contre lui, & néanmoins le repoussa de devant Nisibe; Julien fut défait en 363, & Jovien fut obligé, en faisant la paix avec Sapor, de lui laisser Nisibe & diverses autres villes. Sapor renouvella la guerre en 370, se jetta dans l'Arménie, & défit l'Empereur Valens: enfin il mourut sous l'empire de Gratien en 380. * S. Jérôme, in Chron. Sozomene, l. 2. Socrate. Ammien Marcellin. Agathias.

SAPOR ou SCHABOUR III, fils du précédent, succeda en 384, à son oncle Artaxerxes ou Ardezebir, Roi aprés Sapor II. Il ne fut ni si cruel, ni si heureux que ses prédécesseurs, & fut obligé d'envoyer des Ambassadeurs à Théodose le Grand, pour lui demander la paix. Ce Prince mourut en 389, aprés cinq années & quatre mois de régne, & eut Varanés pour successeur.

* SAPORTA (Antoine) Professeur Royal en Médecine dans l'Université de Montpellier, & Chancelier de la même Université, a vécu au XVI siécle. Son Traité *de Tumoribus præter naturam*, fut publié à Lyon en 1624, *in douze*, par les soins de Henri Gras, Médecin de la Faculté de Montpellier, & aggregé au Collége des Médecins de Lyon. Il avoit été en dépôt assez longtems parmi les papiers de François Ranchin à qui il fut dédié. Il eut pour fils JEAN Saporta, Auteur d'un Traité *de Lue Venerea*, qui fut imprimé avec celui *de Tumoribus præter naturam*. * Bayle, *Dict. Crit.*

* SAPORTA (Louis) Médecin célébre, étoit Docteur & Professeur en l'Université de Lérida, où il avoit enseigné la Médecine l'espace de neuf ans. Aprés cela il se retira à Avignon, mais il fallut, pour y demeurer, qu'il fit tous les actes nécessaires pour être Docteur de l'Académie d'Avignon. De là desirant de se retirer à Montpellier, il fut obligé de faire tous les actes pour être reçu Docteur de l'Université de cette ville, au rapport de Laurent Joubert, de sorte qu'il a été trois fois Docteur. M. Bayle dit qu'il ne peut pas dire si ce Saporta étoit, pére du précédent. * Le même.

SAPPHIRA, femme d'Ananie ou Ananias, Juif converti par les Apôtres. Ayant concerté ensemble le dessein de tromper saint Pierre sur le prix de la vente d'un champ, dont ils lui présentérent une partie en retenant l'autre, ils furent punis de mort l'un & l'autre, l'an 33 de Jesus-Christ. * *Actes des apôtres, ch. 5.*

SAPPHO, qu'on surnomma *la dixiéme Muse*, étoit native de Mitylene dans l'Isle de Lesbos, & vivoit en même tems que Stésichore & qu'Alcée, sous la XLII Olympiade, du tems de Nabuchodonosor, & de Tarquin l'*Ancien*, c'est à dire, vers l'an 610 avant Jesus-Christ. Elle composa en vers diverses piéces, qui ont été admirées de toute l'Antiquité, & dont nous n'avons plus qu'une Hymne qu'elle avoit faite à Vénus; une Ode de seize vers adressée à une fille qu'elle aimoit; & quelques fragmens répandus & citez dans divers Auteurs. Denys d'Halicarnasse & le Rhéteur Longin, nous ont conservé l'Hymne & l'Ode, qui nous font juger de la délicatesse des Ouvrages de Sappho. Quelques Auteurs estiment aussi qu'une Elégie qu'Ovide a faite sous le nom de Sappho, est plus belle que beaucoup d'autres du même Auteur, parce qu'il avoit profité des Ecrits de cette admirable personne. Au reste, Sappho n'a pas été moins décriée par son penchant à l'amour, qu'elle a été célébre par ses vers. On dit que sa passion s'étendoit jusques sur celles de son sexe. Elle étoit veuve d'un Habitant de l'Isle d'Andros, dont elle avoit eu une fille nommée *Cleis*, lorsqu'elle devint amoureuse de Phaon, dont les mépris la poussérent à se précipiter dans la mer. Quelques Auteurs parlent d'une autre SAPPHO, native d'Erése, ville de Lesbos, laquelle fut amoureuse de Phaon. Les partisans de la premiére Sappho se servent de ce témoignage, pour justifier sa mémoire sur ce qui regarde Phaon d'Erythée, qui faisoit des vers. C'est le sentiment d'Athénée, *l.* 13. * Plutarque. Eusébe. Suidas. Lilio Giraldi. Taneguy Le Févre. Madame Dacier sa fille, *Traduction de Sappho*. M. de Longepierre, *Traduction d'Anacreon & de Sappho*.

SAPRICE, *Sapricius*, Prêtre d'Antioche. *Voyez* l'article de NICEPHORE (Saint) Martyr d'Antioche.

SARA, ville de la grande Arménie, & une autre d'Illyrie.

SARA, auparavant SARAI, femme d'*Abraham*, naquit l'an du monde 2019, & le 1986 avant Jesus-Christ. Elle suivit son mari en Egypte, où ne passant que pour sa sœur, elle fut enlevée par *Pharaon*, Roi du païs, qui en devint amoureux, quoiqu'elle eût 66 ans, & voulut même l'épouser. Mais il fut frappé de playes si extraordinaires dans sa maison, & dans son Royaume, qu'il fit venir Abraham. Ayant sçu de lui que Sara étoit sa femme, il lui fit de grands reproches de sa feinte, la lui rendit; & lui ayant fait de riches présens, il le renvoya hors de son Royaume. Depuis, Sara, qui étoit sterile, conseilla à Abraham d'épouser Agar Egyptienne, qui étoit sa servante, de laquelle il eut Ismaël. Mais à l'âge de quatre-vints-dix ans, Sara apprit de Dieu, par le ministére de ses Anges, qu'elle auroit un fils: ce qui lui parut si incroyable, qu'elle ne put s'empêcher d'en rire, comme d'une chose où il n'y avoit aucune apparence. Elle avoit nom *Sarai*, qui veut dire, *Madame*; & elle fut nommée *Sara*, qui signifie *Dame* absolument. La même avanture qu'Abraham avoit eue pour sa femme à la Cour de Pharaon, lui arriva en celle d'Abimélech, Roi de Gerara ou Guerar. Sara, dont la grossesse ne paroissoit point encore, plut à ce Prince, qui la voulut épouser; mais ayant sçu qu'elle étoit mariée, il la rendit à son époux. Elle accoucha d'Isaac; & dès qu'il fut un peu grand, voyant qu'Ismaël commençoit à le chagriner, elle pressa son mari de chasser de sa maison la mére & le fils: ce qu'il fit. Elle mourut âgée de 127 ans, l'an 2176 du monde, & le 1859 avant Jesus-Christ, & fut enterrée dans une grotte proche de la ville d'Hebron. * *Genése, ch.* 11. 12. 16. 17. 18. 20. 21. 23. 24. 25. Usser, Torniel, & Salian, *in Annal. Vet. Test.*

☞ Il est dit dans la *Genése*, *ch.* 20. *v.* 12, que Sara *étoit veritablement sœur d'Abraham, fille de son pére, & non pas de sa mére.* Si l'on entend ces termes à la lettre, il faudra dire que Sara étoit fille de Tharé, & propre sœur d'Abraham, quoique d'une autre femme. Mais Joséphe, S. Augustin, & la plupart des Commentateurs, prétendent qu'elle n'étoit que fille d'Aran, frére d'Abraham, & par conséquent sa niéce. Néanmoins l'Ecriture, en parlant des filles d'Aran ou Haran, en nomme deux, *Melcha* ou *Milca* mariée à Nachor, & *Jescha* ou *Jisca*. Quelques-uns prétendent que cette derniére est la même que Sara; mais l'Ecriture n'en dit rien, & parle de Sara, comme d'une femme différente. Quand Abraham dit au Roi de Gerara, que c'est vraiment sa sœur, ce nom de sœur peut se prendre pour sa proche parente; comme le nom de frére qu'il donne à Lot son neveu, se prend pour son proche parent; mais il n'est pas nécessaire pour cela de supposer que Sara soit fille d'Aran, parce qu'il se peut faire que Tharé avoit eu d'autres enfans, de l'un desquels étoit issue Sara. * M. Du Pin, *Nouvelle Dissert. Critique & Chronolog. sur la Genése.*

SARA, femme du jeune Tobie, étoit fille de Raguel. Le Démon avoit étranglé sept maris qu'elle avoit eus; & elle avoit long-tems gémi devant Dieu de cette opprobre, qui la rendoit la fable du monde & de ses propres servantes: mais elle en fut délivrée. Raguel, en la donnant à Tobie, avoit déja préparé la fosse, croyant qu'il lui arriveroit la même chose qu'aux autres maris de cette fille infortunée. Mais celui-ci se souvenant de quelques avis que l'Ange Raphaël lui avoit donnez, passa les trois premiéres nuits de son mariage en priéres & en continence, avec sa nouvelle épouse; & par ce moyen il évita tous ces malheurs. Le lendemain, lorsqu'on assûra Raguel que l'un & l'autre étoient pleins de vie, il s'en réjouït, & referma la fosse. Sara suivit son mari chez ses parens vers l'an du monde 3330, & le 705 avant Jesus-Christ. * *Tobie, ch.* 7. 8. & 9.

* SARA, petite riviére de Suisse dans le Canton de Glaris, vers les confins des Grisons dans la partie septentrionale, coule du sud-ouest au nord-est, & se décharge dans le Rhin, environ une lieue au dessous de Meyenfeld. * *Carte de Suisse publiée à Amsterdam sous le nom de* M. Delisle.

SARA, riviére. *Voyez* SARE.

SARAA. *Voyez* TSORHA.

SARABAITES, nom que l'on donnoit à certains Moines qui ne suivoient aucune régle approuvée, & qui alloient de ville en ville, vivant à leur discrétion. On dit que ce mot signifie en Langue Egyptienne, *des gens qui vivoient sans discipline.* Gazée en rapporte plusieurs étymologies. Saint Jérôme, qui appelle ces Moines *Remoboth*, en fait la description dans son livre *de la Virginité*. * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

SARABAT, anciennement, *Hermus*, riviére de la Natolie. Elle reçoit le Pactole, baigne Magnésie, & se décharge dans le Golfe de Smyrne, prés de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

SARABIA. *Voyez* SCERREBJA.

SARABOY, petite ville des Indes, sur la côte septentrionale de l'Isle de Java, à vint lieues de la ville de Materan vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SARACINA, Duché du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure. C'est un bourg situé sur la petite riviére de Garga, à l'ouest-sud-ouest de Cassano dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

SARACORES, peuples qui combattoient sur des ânes, & dont Elien fait mention, *l.* 12. *c.* 34. Quelques-uns les confondent avec les Saragures, peuples de Scythie, dont Suidas fait mention. Strabon parle de certains peuples de Caramanie, qui se servoient aussi d'ânes pour faire la guerre.

SARAGOSSE sur l'Ebre, *Cæsaraugusta* ou *Cæsarea-Augusta* ville d'Espagne, est capitale du Royaume d'Aragon, avec Archevêché, Conseil souverain, Université & Inquisition. Elle est tres-ancienne, a été autrefois considérable, est située dans une campagne tres-agréable, & a diverses églises. Celle de Notre-Dame du Piller, *Nuestra Senora del Pilar*, est fréquentée par les Pélerins. Cette ville a produit divers grands hommes, & a été arrosée par le sang d'un grand nombre de Martyrs. Le Pape Jean XXII, rendit son église métropole, en y fondant un Archevêché, en 1318. L'Université fut fondée l'an 1474.

CONCILES DE SARAGOSSE.

Les erreurs des Priscillianistes jettoient plusieurs personnes dans le précipice, sur la fin du IV siécle. Pour arrêter un embrasement qui menaçoit de dévorer toute l'Espagne, en

581. les Evêques s'assemblérent en Concile, dans la sacristie de l'eglise de Saragusse, où S. Delphin de Bourdeaux se trouva. On y condamna Priscillien & ses Sectateurs. Ensuite, pour arrêter le cours des brutalitez que les nouveaux Dogmatiques enseignoient aux femmes, sous prétexte d'instruction & de spiritualité, les Péres firent un Canon, par lequel, les séparant des assemblées & des Ecoles des Etrangers, ils défendoient à ceux-ci de les aller trouver dans leurs maisons. Ils interdirent encore les Congrégations secrettes qu'ils faisoient dans des lieux écartez, où ils commettoient des abominations étranges, & n'oubliérent rien pour déraciner un si grand mal. Nous avons huit Canons de ce Concile. Dix Evêques s'assemblérent en 515, dans cette Province, & firent des réglemens, dont il nous reste une partie en treize chapitres. Nous avons trois Canons d'un autre Concile, tenu en 592, & cinq d'un autre, en *691*.

SARAGOUSE. *Cherchez* SYRACUSE.

SARAI ou SCARAI, Israëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone fut obligé de renvoyer sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 40.

SARAL. *Voyez* BACIESARAI.

SARAIM. *Voyez* SCAHARAJIM.

SARAIO, SE'RAIO, SE'RAGLIO ou BOSNA SARAIO, &c. ville de la Turquie en Europe. Elle est capitale d'un des Sangiacats de la Bosnie, & située sur la riviére de Bosna, environ à vint-cinq lieues de Bagnaluck vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SARALBE, ville de Lorraine sur la Sare au sud-sud-ouest de la ville de Deux-Pouts dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

SARAMALLA, le plus riche & le plus honnête homme des Syriens. Il découvrit à Ofélius la résolution que Pachorus, Roi des Parthes & Barsapharnès son Général, avoient prise de faire mourir Hircan souverain Sacrificateur des Juifs, & Phazaël, frére d'Hérode *le Grand.* Ce dernier l'envoya depuis vers Phraate en Babylone, pour obtenir la liberté d'Hircan. * Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 14. *ch.* 24: & *l.* 15. *ch.* 2.

SARAMEL, ou comme l'appellent quelques uns, ASARAMEL, lieu du Conseil des Juifs, où s'assembloient les Chefs des vint-quatre familles, pour résoudre les difficultez qui se présentoient, touchant la Religion ou la Police. * I. *Machab. ch.* 14. *v.* 27.

* SARANGAN, SARRAGAN, CARANGAN & CARANGANO, petite isle d'Asie, au nombre des Philippines. Elle est au sud & dans le voisinage de l'Isle de Mindanao.

* SARANTA COPA, anciennement *Fidalis Sinus*, petit Golfe du Canal de Constantinople, vers la Romanie, environ à deux lieues de la ville de Constantinople, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SARAPIAS femme d'Alexandrie, qui sous le régne de l'Empereur Adrien, mit au monde cinq enfans. * Paulus, Caïus & Julius, Jurisconsultes. Capitolin, *in Vita Antonini Pii.*

SARAPION, Evêque de Thmuis. *Voyez* SE'RAPION.

SARAQUINO, anciennement *Peparethus*, est une des isles de l'Archipel. Elle est parmi plusieurs autres située à l'entrée du Golfe de Salonichi. Son circuit est de sept lieues. Elle a été peuplée, mais maintenant elle est déserte. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SARAR, Hararite, pére d'Ahiam, fut un des vaillans hommes de l'Armée de David, Roi d'Israel. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 33.

SARASAR ou SARETSER, fils de Sennachérib, Roi d'Assyrie, se joignit à son frére Adramélech, pour tuer leur pére dans le temple de Nisrock à Ninive. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 37.

SARASIN, (Jean-François) naquit à Hermanville sur la mer, dans le voisinage de Caën, où son pére étoit Thrésorier de France. On rapporte dans le *Segraisiana* une circonstance de sa naissance qui ne lui fait pas honneur, supposé qu'elle soit vraye. Il est dit que M. Fauconnier de Caën, Thrésorier de France, étant devenu amoureux d'une Demoiselle, qui n'étoit pas d'un rang à être sa femme & qui ne vouloit pas être sa concubine, voyant qu'elle étoit grosse, la maria, & lui fit de grands avantages, & que ce fut de Sarasin que la Demoiselle accoucha après son mariage. Il fit ses études à Caën, & vint ensuite à Paris. „ Il y eut bien-tôt mangé, *dit-* „ *on encore dans le Segraisiana*, ce qu'il avoit. M. de Chavigny, „ qui le considéroit, avoit jetté les yeux sur lui pour l'en- „ voyer à Rome, auprès du Pape Urbain VIII, qui savoit les „ Belles Lettres, dans la créance que Sarasin s'insinueroit dans „ sa bienveillance par le bel esprit, & par les belles connois- „ sances qu'il avoit de son côté. Il lui fit donner quatre mille „ livres pour se mettre en équipage; mais au lieu de les em- „ ployer à l'usage pour lequel on les lui avoit accordées, il „ alla les manger avec une Dame de la rue Quinquempoix. M. „ de Chavigny ne laissa pas de le garder encore chez lui, mais „ avec beaucoup moins d'estime qu'auparavant." Il fit un voyage en Allemagne, où il s'aquit l'estime de la *Princesse* Sophie, fille du Roi de Bohême, & bonne amie de *Descartes*. Il épousa une femme riche, mais vieille, laide, & chagrine. Son humeur libre & enjouée ne put s'accommoder d'une telle compagnie. Il la quitta & entra au service de Monsieur le Prince de Conti en qualité de Sécretaire de ses Commandemens. M. Perrault rapporte une chose plaisante, qui lui arriva dans un voyage où il accompagnoit ce Prince, & qui fait bien connoître la facilité de son esprit. „ Ce Prince en voyageant „ recevoit des Harangues presque par tout où il passoit. Le „ Maire & les Echevins d'une ville l'attendirent sur son passage, „ & lui firent leur Harangue à la portiére de son carrosse. Le „ Harangueur demeura court à la seconde période sans pou- „ voir retrouver la suite de son discours, quelque effort qu'il „ fit pour en venir à bout. Sarasin sauta aussi-tôt de l'autre „ portiére en bas, & ayant fait promtement le tour du car- „ rosse se joignit au Harangueur, & poursuivit la Harangue „ en la maniére à peu près qu'elle devoit être conçue, y mêlant „ des louanges si plaisantes & si ridicules, quoique très sé- „ rieuses en apparence, que ce Prince ne pouvoit s'empêcher „ d'éclater de rire. Ce qui fut de plus plaisant, c'est que le „ Maire & les Echevins remerciérent Sarasin de tout leur cœur „ de les avoir tirez d'un si mauvais pas, & lui présentérent le „ vin de la ville, comme à M. le Prince de Conti." Il tomba dans la disgrace de son Maître, & le chagrin qu'il en conçut lui donna la mort. Mrs. Pelisson & Ménage, qui pouvoient savoir le sujet de cette disgrace, n'en ont rien voulu dire. M. Perrault dit seulement que ce fut pour s'être mêlé d'une affaire qui avoit déplu au Prince de Conti. Sarasin mourut à Pézenas à la fin de 1654, ou au commencement de 1655, & M. Pellisson passant quatre ans après par cette ville en 1659, lui fonda un anniversaire, quoiqu'il fût encore entre les Protestans. M. Pellisson fit pour lui cette Epitaphe.

Adsta, Viator: Saracenus hic jacet,
Doctus, disertus, eruditus, elegans,
Orationem qui soluta commode,
Idemque versa scriberet feliciter,
Comis, venustus, & facetus & placens,
Aulæ peritus & sagax & callidus,
Domi forisque, in otio, in negotio,
Pariter jocosis & vacabat seriis,
In cunctis rerum transiens miracula.
Luge, Viator: Saracenus hic jacet.

Sarasin a été un des plus beaux génies pour les Belles Lettres, des plus faciles, & des plus universels qu'on eût vu de longtems. Il étoit galant, agréable, & enjoué dans la conversation. Il avoit le talent de plaire à tout le monde, aux Dames, aux Gens de Lettres, aux Gens de Cour, aux plus éclairez, aux plus médiocres, dans les affaires, dans les divertissemens, soit qu'il fallût tenir sa place dans une conversation réglée & sérieuse, soit qu'il fallût parmi des personnes tout à fait amies & familiéres s'emporter à ces innocentes débauches d'esprit, & à ces sages folies où les discours concertez font place aux caprices & aux boutades de la Poësie, & où presque tout est de saison, hors la raison froide & sévére. C'est ainsi qu'en parle M. Pellisson dans la préface de ses Oeuvres. Sa maniére d'écrire & de composer tient le milieu entre Balzac & Voiture. Il possédoit éminemment les deux principales qualitez des Poëtes, qui sont l'invention & la facilité. Pour ce qui est de l'invention, on peut dire que ses Poësies ont toûjours quelque chose d'ingénieux, de nouveau, de particulier, qu'il n'a point pris d'ailleurs, & qu'il ne doit qu'à lui même. Quant à la facilité des vers, il l'avoit très grande, il n'y a rien de plus net, de plus libre, de plus aisé, de plus coulant. Non seulement la nature y paroît par tout; mais elle y paroît par tout à son aise. En mourant il ordonna qu'on remît tous ses Ecrits à M. Ménage, afin qu'il en disposât comme il le jugeroit à propos. Ce Savant les a donnez au public avec un Discours de M. Pellisson à la tête. Ce Discours a mérité les applaudissemens de toutes les personnes d'esprit. Les Consuls de Pézenas ont fait faire une épitaphe à Sarasin en 1726, par M. Juvenel de Carlancas. On a de lui les Ouvrages suivans, *L'Histoire du siége de Dunkerque*; *La Conspiration de Walstein*; *La Vie de Pomponius Atticus*, *traduite du Latin de Cornelius Nepos*; *Dialogue sur la Question, s'il faut qu'un jeune homme soit amoureux*; *Opinions du nom & du jeu des Echets*; *La Pompe funébre de Voiture*; *Ode de Calliope sur la bataille de Lens*, & *Lettre à la Marquise de Montausier*; *Discours de la Tragédie, ou Remarques sur l'Amour tyrannique de M. de Scudéri*, publié sous le nom déguisé de *Sillac d'Arbois*; *Poësies*; *Attici secundi G. Orbilius Musca, sive Bellum Parasiticum*; *Lettre des Marguillier à son Curé sur la conduite de M. le Coadjuteur*, à laquelle répondit M. Patru par une *Lettre du Curé aux Marguilliers*; Apologie de la Morale d'Epicure. * Huet, *Origines de la ville de Caën.* Perault, *Eloges des Hommes Illustres.* *Memoires de Littérature*, *tome* 1. Pellisson, *Discours à la tête des Oeuvres de Sarasin.* *Hist. de l'Académie Françoise augmentée par* l'Abbé d'Olivet, *tome* 2. *p.* 286 & *suiv.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 6. *p.* 383 & *suiv.* & *tome* 10. *deuxième partie.* *La Bibliothéque du Richelet de* 1728, *dans l'article* SARASIN & *dans l'article* PELLISSON.

NB. On a dit cy-dessus que Sarasin est mort à la fin de 1654, ou au commencement de 1655, & cela est conforme au témoignage de M. Huet, rapporté par le Pére Niceron; cependant le *Supplément de Paris* 1736, dit expressément que Sarasin mourut, *non en* 1654, mais en 1664. C'est peut-être une faute d'impression.

SARASIN (Jacques) Sculpteur, naquit à Noyon d'une bonne & honnête famille. Il se rendit dès sa plus tendre enfance à Paris, où il apprit à dessiner & à modéler; mais comme la France sortoit encore d'une espéce de barbarie pour les beaux Arts, que la guerre y avoit amenée, & que les Ouvrages de Sculpture manquoient de gens qui en connussent les beautez, il alla à Rome, où il demeura pendant l'espace de dix-huit ans. Là il travailla à Frescati par les ordres du Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clément VIII. Il y fit un

un Atlas & un Polyphéme, qui jettent une prodigieuse quantité d'eau en forme de girandole. La beauté de ces figures se soutient parfaitement, quoiqu'exposées à la comparaison qu'on ne peut s'empêcher d'en faire avec les plus beaux ouvrages de l'Antiquité qui les environnent. En revenant de Rome il passa à Lyon, où il fit dans la Chartreuse de cette ville, un saint Jean-Baptiste, & un saint Bruno, qui en sont un des plus singuliers ornemens. De retour à Paris, il fit des Anges de stuc pour le principal autel de Saint-Nicolas des Champs; une figure de sainte Anne & une de saint Louïs pour l'eglise de Notre-Dame de Paris. Le Marquis d'Effiat, Surintendant des Finances, l'employa à sa maison de Chilly, où il orna d'un tres-grand nombre de beaux ouvrages, & la chapelle & la galerie de ce château. M. des Noyers, alors Surintendant des bâtimens, lui fit faire ces grandes figures qui ornent un des dômes du Louvre du côté de la Cour. Ce sont des Caryatides, qui quoique colossales, sont néanmoins très-dégagées & semblent tres-légéres. Le Roi Louis XIII en fut si satisfait, qu'il lui fit une pension tres-considérable, & lui donna un logement dans les galeries du Louvre. La Reine Anne d'Autriche, dans le tems qu'elle étoit enceinte de son premier enfant, qui étoit le Roi Louis XIV, lui ordonna de jetter en fonte sur ses modéles un Ange d'argent de trois piez & demi de haut, tenant un enfant aussi fondu d'or, représentant le Dauphin qu'elle attendoit, pour s'acquitter d'un vœu qu'elle fit pendant sa grossesse. Ce groupe de figures a été porté à Notre-Dame de Lorette, où elle l'avoit destiné. Il a fait deux morceaux d'ouvrages tres-beaux & tres-considérables dans l'eglise des Jésuites à Paris; le premier est deux grands Anges d'argent volant en l'air, & tenant chacun d'une main un cœur d'argent, dans lequel est enfermé le cœur de Louis XIII. Je dis que ces Anges sont en l'air, parce qu'ils ne sont attachez à l'arcade sous laquelle ils semblent voler effectivement, que par quelques barres de fer, qu'on ne voit point. Le second est le tombeau de Henri de Bourbon, Prince de Condé, ayeul du Prince de Condé d'aujourd'hui. Ce Mausolée est orné de quatre grandes figures de bronze, qui réprésentent la Diligence, la Justice, la Piété, &, ce qui est assez bizarre, une Minerve, pour marquer l'amour qu'il avoit pour la guerre & pour les Beaux Arts. Ce mélange du sacré & du profane, de la piété avec Minerve, est un reste de la licence mal-entendue que nos ancêtres se sont donnée dans leurs Poësies, & qui de là a passé dans les ouvrages de Peinture & de Sculpture. Dans les bas reliefs des piédestaux de la balustrade de l'autel, sont des batailles réprésentées avec la même licence; car on y voit des Dieux de fleuves appuyez sur leurs urnes. C'est un des plus beaux ouvrages de Sculpture qu'il *y* ait à Paris. M. Perrault, Président en la Chambre des Comptes, & Intendant de la Maison de ce Prince, lui a fait élever ce monument, pour une marque éternelle de sa reconnoissance. Sarasin fit pour la chapelle de saint Germain-en-Laye deux Crucifix, l'un d'or & l'autre d'argent, & deux Anges de stuc, qui portent les armes du Roi de France. On voit de lui dans l'eglise des Carmélites du fauxbourg saint Jacques, le tombeau du Cardinal de Bérulle; dans l'eglise du Noviciat des Jésuites, & dans celle de saint Jacques de la Boucherie, deux Crucifix de sa main, l'un & l'autre d'une beauté singuliére. Parmi les beaux morceaux de Sculpture qui sont à Versailles, on admire un groupe d'une chévre & de deux enfans, qui est encore de sa façon. On n'auroit jamais fait, si l'on vouloit rapporter tous ses ouvrages. Cependant le génie qu'il avoit ne s'est pas renfermé dans ce talent seul, il a aussi éclaté dans la Peinture. Sarasin a laissé plusieurs tableaux, qui se font distinguer parmi ceux des plus excellens Maîtres. Il a fait aux Minimes de la Place Royale, un tableau de la sainte famille; dans une des Chambres des Enquêtes au palais un Crucifix, accompagné de la Vierge, de saint Jean, & de la Magdelaine, & de plusieurs autres encore: ce qui lui fait avoir une grande conformité avec Michel Ange, qui par le ciseau & le pinceau s'est rendu célébre par toute la terre. Il mourut le quatriéme Décembre 1660, âgé de 68 ans. * Perrault, *les Hommes Illustres qui ont paru en France, dans le XVII. siécle, tome 2.*

SARASIN (Jean) *Voyez* SARRASIN.

SARASINS, peuples originaires d'Arabie, furent aussi nommez *Agaréniens & Ismaëlites*, parce qu'ils descendoient d'Agar & d'Ismaël, bien que d'autres assurent qu'ils étoient issus de Cham. Ptolomée parle d'une ville d'Arabie, dite *Saraca*, capitale du païs qu'ils habitoient; mais il *y* a plus d'apparence que leur nom a été tiré du mot Arabe qui veut dire *brigander*, puisque l'exercice ordinaire des Sarasins étoit de courir & de piller les terres de leurs voisins; ou d'un autre qui signifie *Oriental*, parce qu'ils habitoient à l'orient de la Syrie. Ils commencérent de se faire craindre dans le cinquiéme siécle. Nous apprenons dans la Vie de saint Euthyme, Abbé, écrite par saint Cyrille, que Térébon, fils d'Aspectus, un des Chefs des Sarasins, ayant été miraculeusement guéri d'une paralysie, fut cause que la plus grande partie de ce peuple embrassa la Religion Chrétienne. Depuis, s'étant attachez à Mahomet, & ayant fait profession de sa Secte, ils se rendirent puissans, & eurent des Rois, sous lesquels ils coururent l'Afrique, l'Asie, & l'Europe même. L'Egypte, la Syrie & la Perse étoient de leur empire; & c'est contre eux que les Princes Chrétiens soutinrent long-tems la guerre en Orient, dans les XI & XII siécles. Depuis, les Turcs, les Califes d'Egypte, & les Sophis de Perse, étant devenus maîtres des Etats des Sarasins, abolirent jusques à leur nom, quoiqu'on l'ait donné quelquefois à tous ceux qui font profession des rêveries de Mahomet. Les Arabes donnent par honneur ce nom à ceux qui courent au butin; & par mépris ils appellent *Maures* aujourd'hui les gens de travail qui demeurent dans les villes. * Ptolomée, *l.* 6. Ammien Marcellin, *l.* 14. *Gesta Dei per Francor. Hist. Sarac. &c.* Bochart, *in Phaleg*, *l.* 4. *c.* 2. Pocock, *in Spec. Hist. Arab.*

SARATH ASAR. *Voyez* TSERET-SÇAHAR.

SARATOF. *Voyez* SORATOF.

SARAU. *Voyez* SARRAU.

* SARAVI, province d'Afrique dans l'Ethiopie. Elle est sous le 10 degré de latitude septentrionale & sous le 55 de longitude. * M. Delisle, *Carte de l'Egypte, de la Nubie & de l'Abyssinie.*

SARBOURG ou SAREBOURG: il y a deux petites villes de ce nom sur la Sare, l'une est dans l'Archevêché de Tréves, à quatre lieues de la ville de ce nom, vers le sud. L'autre est dans la Lorraine, près des montagnes de Voïge, entre Salm & Sarverden. Cette derniére s'appelle aussi *Sarbruck & Kaufman Sarbruck*, & fait le sujet de l'article suivant. * Maty, *Diction. Geogr.*

SARBRUCK ou SAREBRUCH, & par adoucissement SAREBRUCHE, dans le Surgaw, au diocése de Metz, ville & Comté. Nos Anciens, par corruption de langage, l'appelloient Salebruce & Sarrebruche, comme ils disoient la Marche pour la Mark, & Behaigne pour Bohéme. Elle est nommée par les Latins *Sarræ pons*, ou *Pons Saravi*, & prend son nom de son pont de pierres, où l'on passe la riviére de Sare, sur laquelle elle est située. Elle est à peu près à l'ouest de la ville de Deux-ponts, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. L'Empereur Othon III, étant à Rome, en fit don en Mai 998, à Adalbéron, Evêque de Metz, avec plusieurs autres héritages, sur la remontrance qu'il lui fit, qu'il recevoit, lui & son église, plusieurs dommages de ce château; & l'Empereur Henri IV, à la recommandation de l'Impératrice Agnès, sa mére, fit don du Comté à l'Eglise de Metz & à l'Evêque, par lettres données à Mayence, en 1065: ce que l'Empereur Frideric, I. du nom, confirma en 1171.

SARBRUCK, SARBRUCH ou SARBRUCHE, Maison tres-illustre & tres-ancienne, a tiré son nom de la ville dont nous venons de parler.

I. Le plus ancien Seigneur qui se trouve avoir possédé ce Duché, est SIGEBERT, auquel l'Empereur Henri IV, à la priére de l'Impératrice son épouse, & de Théodoric, Duc de Lorraine, donna en 1080, la ville de Wadegase, située au païs de Surgaw dans son Comté, & qui fut pere 1. de FREDERIC qui suit; & 2. d'*Adalbert* ou *Albert*, Archevêque de Mayence, qui fut fort aimé, & depuis fort maltraité de l'Empereur Henri V, dont il devint l'ennemi mortel. Après la mort de ce Prince, ayant fait tomber l'Empire à Lothaire préférablement à ses Concurrens, il s'acquit un si grand crédit auprès du nouvel Empereur, que toutes les affaires de l'Empire qui dépendoient de ce Prince, étoient réglées au gré de l'Archevêque, qui mourut le 14 juillet 1135.

II. FREDERIC, Comte de Sarbruche, étoit mort l'an 1135. *Gisile* sa veuve, étant à Tréves, donna en présence de l'Archevêque, du consentement de son fils aîné, & en exécution de la volonté de feu son mari, à l'Abbaïe de saint Pierre, tout ce qu'elle avoit à Wadegase, pour y bâtir une Abbaïe en l'honneur de la Vierge. Ses enfans furent, 1. SIMON, I. du nom, qui suit; 2. *Albert*, Grand Prevôt d'Erfort, puis Archevêque de Mayence après son oncle, qui mourut le 17 Août 1140; 3. *Agnès* de Sarbruche, deuxiéme femme de *Frédéric* II, Duc de Souabe, frére de l'Empereur *Conrad*, troisiéme fils de *Frédéric* I, Duc de Souabe, & d'*Agnès*, fille de l'Empereur *Henri* IV, & pére de l'Empereur *Frédéric* I, qu'il avoit eu de *Judith* de Baviére sa premiére femme. Cette alliance a uni la Maison de Sarbruche à ce qu'il y a de plus grand dans l'Empire d'Allemagne. Car Agnès, fille de *Conrad* Palatin du Rhin, & ainsi petite-fille d'Agnès de Sarbruche, fut mariée à Henri, frére de l'Empereur Othon IV, & de Guillaume, tige des Ducs de Brunswick & de Lunebourg d'aujourd'hui, & fut mére d'une autre Agnès, laquelle porta le Palatinat à son mari Othon, Duc de Baviére, tige des Ducs de Baviére, & Comte Palatin du Rhin. Claricie, seconde fille d'Agnès de Sarbruche, fut mariée à Louïs IV, Landgrave de Thuringe, dont la postérité est fondue dans la Maison des Marquis de Misnie. C'est de là que sont sortis les Ducs de Saxe & les Landgraves de Hesse d'aujourd'hui, & les anciens Ducs de Brabant, & de la Basse Lorraine, & de Luxembourg, & les Comtes de Hainaut, de Hollande & de Zélande. Berthe, troisiéme fille d'Agnès de Sarbruche, fut mariée à Matthieu, Duc de Lorraine, d'où est descendue la Maison de Lorraine.

III. SIMON, I. du nom, Comte de Sarbruche, épousa une Dame, nommée *Leucarde*, dont il eut 1. SIMON II, qui suit; & 2. *Helvis*, mariée à *Hugues*, II. du nom, Comte de Vaudémont, qui se trouva avec les François à la célébre bataille où Saladin fut défait.

IV. SIMON, II. du nom, Comte de Sarbruche, étoit au siége de Damiette en 1218, & fut élu Général de l'armée. Il épousa *Laure* ou *Laurette* de Lorraine, fille de *Frédéric*, Duc de Lorraine, & d'*Agnès* de Bar. Leurs enfans furent, 1. *Simon*, III. du nom, Comte de Sarbruche, mort avant l'an 1247, sans enfans de *Jeanne* d'Aspremont; 2. *Laurette*, Comtesse de Sarbruche après la mort de son frére, mariée 1. en 1235, à *Geofroy*, III. du nom, Sire d'Aspremont, avec lequel elle fut investie du Comté de Sarbruche par Jacques, Evêque de Metz, en 1247, & dont elle n'eut point d'enfans: 2. à *Loup*, qui voulut s'emparer du Comté après la mort de sa femme; 3. MAHAUD qui suit; & 4. *Jeanne* de Sarbruche, morte sans alliance.

V. MAHAUD de Sarbruche, épousa *Ami* de Montbéllard, Seigneur

Seigneur de Montfaucon, & se mit en possession du Comté de Sarbruche après la mort de sa sœur aînée. L'Evêque de Metz soutenant qu'elle ne le pouvoit faire, sans en avoir eu auparavant son investiture, & fait l'hommage, les femmes, suivant l'usage d'Allemagne, ne succédant aux Baronnies qu'avec permission, décerna commission en Octobre 1271, pour la sommer de s'en déporter, sous peine d'excommunication & d'interdit, offrant de lui rendre justice par les hommes de sa Cour; mais elle ne laissa pas de s'y maintenir jusqu'à sa mort, arrivée en 1274, laissant le Comté de Sarbruche à SIMON son fils qui suit.

VI. SIMON prit le nom & le titre de Comte de Sarbruche, qu'il transmit à sa postérité & fut le quatriéme de ce nom. Il s'accorda après la mort de sa mére avec l'Evêque de Metz pour ce Comté, en reçut l'investiture, & lui en fit hommage en 1277, & vivoit encore en 1304. Il avoit épousé dès l'année 1265, *Elisabeth* de Broyes, Dame de Commercy, fille unique de *Simon* de Broyes, Seigneur de Commercy, & d'*Alix*, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. *Laure*, mariée à *Ancel*, Seigneur de Joinville, morte sans postérité; 3. *Agnès*, alliée à *Jacques* de Vaudémont; & 4. *Jeanne* de Sarbruche, Dame de Beinville, femme de N... de Vienne Seigneur de S. George.

VII. JEAN, I. du nom, Comte de Sarbruche, Sire de Commercy, &c. mourut le 23 janvier 1340. Il avoit épousé *Marguerite* de Grancey, fille d'*Eudes* IV, Sire de Grancey, & d'*Isabeau* de Blamont, dont il eut 1. SIMON V, qui suit; 2. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de* COMMERCY, *rapportée ci-après*; & 3. *Laure* de Sarbruche, mariée à *Gaucher*, Seigneur de Plancy.

VIII. SIMON, V. du nom, Seigneur de Commercy & de Morley, mourut avant son pére en 1336. Il avoit épousé en 1309, *Marguerite* de Savoye, veuve de *Jean* de Challon, Seigneur de Vignory, & sœur de *Louis* de Savoye, Seigneur de Vaud, morte en 1344, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Gérard* de Blanckenheim, Seigneur de Castelberg; & 3. *Mahaud* de Sarbruche, Dame de Fresweier, alliée à *Simon*, Comte de Salm.

IX. JEAN, II. du nom, Comte de Sarbruche, Sire de Commercy, Conseiller & Chambellan du Roi, fut nommé Bouteiller de France, & premier Président de la Chambre des Comptes par lettres du sixiéme novembre 1365, rendit de grands services au Roi dans ses guerres, & en plusieurs négociations & traitez, & mourut en 1381. Il avoit épousé en 1334, *Gisle* de Bar, fille de *Pierre*, Seigneur de Pierrefort, & de *Jeanne* de Vienne-Saint-George, sa premiére femme, dont il eut pour fille unique *Jeanne*, Comtesse de Sarbruche, Dame de Commercy, mariée du vivant de son pére à *Jean*, Comte de Nassau & de Weilbourg, morte la même année que son pére. De ce mariage sont descendus les Comtes de Nassau-Sarbruche. *Voyez* NASSAU.

BRANCHE DES SEIGNEURS de COMMERCY.

VIII. JEAN de Sarbruche, I. du nom, second fils de JEAN, I. du nom, Comte de Sarbruche, & de *Marguerite* de Grancey, fut Seigneur de Commercy par indivis, de Vénisy, & étoit mort en 1344. Il avoit épousé *Mahaud* d'Aspremont, fille de *Gobert*, IV. du nom, Seigneur d'Aspremont, & d'*Agnès* de Coucy-Vervins, dont il eut 1. *Simon*, Seigneur de Commercy, de Brequenay & de Vénisy, mort sans alliance en 1363; 2. JEAN II, qui suit, 3. *Guillaume*, Seigneur de Brequenay, mort sans postérité; 4. *Henri*, qui étoit mort en 1364; & 5. *Mahaud* de Sarbruche qui étoit morte en 1366.

IX. JEAN de Sarbruche, II. du nom, Seigneur de Commercy, de Vénisy, &c. étoit mort en 1388. Il avoit épousé *Marie* d'Arcelles; mais M. Du Chêne, & après lui, M. Du Cange, lui donnent pour femme *Isabeau* de Joinville, Dame d'Estrécelles, fille aînée d'*Ami* de Joinville, Seigneur de Méry, &c. laquelle prit une seconde alliance avec *Charles*, Seigneur de Châtillon & de Souvain. Ses enfans furent, 1. *Simon* de Sarbruche, Sire de Commercy, de la Fére-Champenoise, & d'Estrécelles, mort avant l'an 1397, en l'isle de Chypre, sans laisser de postérité d'*Isabeau* de Châtillon, veuve d'*Oger*, Seigneur d'Anglure, & fille de *Jean*, Seigneur de Châtillon, Grand-Maître de France; & d'*Isabeau* de Montmorency sa seconde femme; 2. AMÉ I, qui suit; & 3. *Jean* de Sarbruche, Seigneur d'Estrécelles, Evêque de Verdun, puis de Châlons-sur-Marne, mort en 1438.

X. AMÉ de Sarbruche, I. du nom, Sire de Commercy, de Vénisy, &c. Gouverneur du Duché de Bar en l'absence du Duc, suivit le Roi au siége de la ville d'Arras en 1414, où il fut tué d'un coup de canon qu'il reçut à la tête. Il épousa 1. *Marie* de la Bove, Dame de Ville-sur-Tourbe & d'Olisy, que l'on croit fille unique de *Jean*, dit *Barat*, Seigneur de la Bove, & de *Jacqueline* de Châtillon, sa premiére femme, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1397, *Marie* de Châteauvillain, Dame de Louvois, fille de *Jean*, IV. du nom, Seigneur de Châteauvillain, & de *Jeanne* de Grancey, dont il eut, 1. ROBERT qui suit; & 2. *Marie de Sarbruche*, alliée 1. à *Jean* de Hangest, Seigneur de Genlis: 2. à *Gaucher* de Rouvroy, Seigneur de Saint-Simon.

XI. ROBERT de Sarbruche, Sire de Commercy, &c. vivoit en 1460. Il avoit épousé en 1417, *Jeanne*, Comtesse de Roucy & de Brenne, morte le quatriéme Septembre 1459, fille unique & héritiére de *Jean*, VI. du nom, Comte de Roucy & de Brenne, & d'*Elisabeth* de Montagu. Ses enfans furent, 1. *Jean*, qui fut Comte de Roucy, par la donation que lui en fit sa mére le onziéme Mars 1439, à condition du nom & des armes. Il assista au sacre du Roi Louis XI, en 1461; mais sur quelques soupçons, il fut arrêté prisonnier au château de Loches, où il étoit en 1477. Depuis, étant en liberté, il se trouva aux Etats que le Roi Charles VIII assembla à Tours en 1484, & mourut le 19 juin 1497, sans laisser de postérité de *Catherine* d'Orléans, seconde fille de *Jean* d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, & de *Marie* de Harcourt, qu'il avoit épousée le 16 mars 1468. Les autres enfans de Robert de Sarbruche sont 2. AMÉ II, qui suit, 3. *Marie*, alliée à *Jean* de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy, Chevalier de l'Ordre du Roi; 4. *Jeanne* de Sarbruche, mariée à *Christophle* de Barbançon, Seigneur de Cany.

XII. AMÉ de Sarbruche, II. du nom, Comte de Brenne, Seigneur de Commercy, &c. assista avec son frére aîné au sacre du Roi Louis XI, en 1461, & étoit mort en 1476. Il épousa en 1463, *Guillemette* de Luxembourg, fille aînée de *Thibault*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun-Antoing. Elle prit une seconde alliance avec *Gilles*, Seigneur de Belleville & de Montagu, ayant eu de son premier mariage pour fils unique, ROBERT qui suit.

XIII. ROBERT de Sarbruche, Comte de Brenne, Seigneur de Commercy, &c. hérita du Comté de Roucy après la mort de son oncle, en 1497, & mourut le quatriéme septembre 1504. Il épousa le cinquiéme fevrier 1487, *Marie* d'Amboise, fille de *Charles*, Seigneur de Chaumont, Gouverneur de Champagne & de Bourgogne, & de *Catherine* de Chauvigny, laquelle se remaria en 1509, à *Jean*, Seigneur de Créquy, & mourut le neuviéme janvier 1519, ayant eu de son premier mariage un fils & trois filles. Le fils, nommé *Ami* de Sarbruche, III. du nom, Comte de Roucy & de Brenne, Seigneur de Commercy, &c. Gouverneur de l'Isle de France, né le 20 octobre 1495, épousa en 1520, *Renée* de la Marck, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Ogimont, & de *Renée* du Fou, Dame de Montbason, de Sainte-Maure & de Nouastre, & mourut de la pierre le 19 novembre 1525, ayant eu un fils unique, nommé *Robert*, mort au berceau. Ses sœurs furent, *Philippe* de Sarbruche, Dame de Commercy, de Montmirel, de Louvois, de Sandou, de Vénisy, &c. mariée en 1504, à *Charles* de Silly, Seigneur de la Roche-guyon, &c.; *Catherine* de Sarbruche, Comtesse de Roucy, Dame de Pierrepont, de Nisy, d'Aunoy, de Brequenay, &c. alliée le quatriéme novembre 1505, à *Antoine* de Roye, Seigneur de Muret, &c. morte le huitiéme janvier 1542; & *Guillemette* de Sarbruche, Comtesse de Brenne, Dame de Pontarcy, de la Ferté-Gaucher; &c. qui épousa *Robert* de la Marck, Seigneur de Floranges, Duc de Bouillon, Maréchal de France, & mourut le 20 septembre 1571. * Othon Evêque de Frisingue. Conrad de Lichtenau, Abbé d'Ursperg. Dodechim, & autres Historiens d'Allemagne. Albéric. *La Généalogie de saint Arnoul. Les Archives de Tréves, de Metz & de Verdun.* Sennut. Serarius. Du Chêne. Sainte-Marthe. Blondel. Le Pére Vinier. Valois. Du Cange. La Fayole. Le Pére Anselme &c.

SARBURG. *Voyez* SARBOURG.

* SARCA, place d'Allemagne dans le Tirol, au diocése de Trente, est située sur une riviére de même nom, à l'ouest de la ville de Trente, tirant vers le sud, & en est éloignée d'environ cinq lieues.

SARCA, riviére d'Allemagne dans le Tirol, au diocése de Trente, prend sa source vers les confins du Bressan, province des Etats de Venise, coule d'abord à peu près de l'ouest à l'est jusques à Sarca, puis du nord au sud jusqu'au Lac de Garde où elle porte ses eaux.

SARCATÉRUS, Roi Danois, ayant fait mourir injustement un certain Lénus, offrit, pour réparer sa faute, de se mettre entre les mains du fils de ce Lénus, & de subir la mort. * Saxon *le Grammairien*, *l.* 8.

* SARCÉDAS ou ZARZÉDAS, ville de Portugal, dans l'Estrémadure & dans la Comarque de Tomar, vers les confins de la province de Beira. Elle fut érigée en Comté par Philippe IV, Roi d'Espagne, en faveur de Rodrigue Lopès da Silveyra. Elle est à l'est de Tomar, tirant vers le nord, & en est éloignée d'environ treize lieues.

SARCELLE. *Voyez* SARGEL.

* SARCERIUS (Reinier) du Comté de Buuren, fut Recteur du College des Ecoles Latines d'Utrecht. On a de lui *Elegia Scholastica, de Cruce seu afflictione perferenda; Luur Auroræ; de Amicitia, Ode; Elegia Scholastica, seu Commendatio laboris.* Il mourut l'an 1597, âgé de 57 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 790.

SARCHAN. *Voyez* SARCUM.

SARCHIO. *Voyez* MONTE SARCHIO.

SARCK, petite isle de la Mer de Bretagne. Elle est entre celles de Jarsey & de Garnesey. Elle a environ six milles Anglois de circuit. Elle fut inhabitée jusqu'au régne d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, quoiqu'elle ait un port & un petit Fort où ne peuvent entrer que deux personnes à la fois. Cette place fut surprise en 1558 par les François; mais elle fut reprise par un certain Flemming, de cette maniére. Il feignit d'avoir un de ses amis mort sur son bord: il offrit au Gouverneur un présent considérable, s'il vouloit lui permettre de l'enterrer dans sa chapelle. Le Gouverneur le permit, à condition que les gens du vaisseau seroient fouillez & desarmez; ce qui fut fait. Mais le cercueil du prétendu mort étant plein d'armes, ils s'en saisirent, chassérent les François, & retinrent prisonniers dans leur vaisseau ceux qui y étoient allez pour recevoir le présent. La Reine Elisabeth donna cette isle à Hélier de Cortret, Lord de Saint-Oën, qui commenca à la peupler, & 40 ans après on y comptoit cinquante familles. Auparavant elle servoit de pâquis commun aux Habitans de Jarsey.

Cette

Cette isle est l'*Arica* des Anciens. Il y a tout proche la *petite Sorck*, nommée anciennement *Arica parva*. * Baudrand. *Dict. Anglois*.

SARCOPHAGE: c'étoit un tombeau de pierre, où l'on mettoit les morts que l'on ne vouloit pas brûler. C'est de là que nous est venu le mot de *cercueil*. Celui de *Sarcophage* est composé de deux mots Grecs, & signifie *qui mange la chair*; parce qu'on se servoit au commencement de certaines pierres qui consumoient promptement les corps. Les carriéres dont on les tiroit étoient dans une ville de la Troade, appellée *Assum*. Dans quarante jours un corps y étoit entiérement consumé, à l'exception des dents. Cette pierre étoit semblable à une pierre-ponce rougeâtre, & avoit un goût salé. On en faisoit des vases pour guérir de la goutte, en mettant les piez dedans, & ne les y laissant pas trop long-tems.

D. M.
CUSPIA AEGLA-
LIS HOC SARCO-
PHAG APERIRI
N. LIC.

Aux dieux Manes. Cuspia Aeglalis repose ici. Il n'est pas permis d'ouvrir ce cercueil. * *Antiquitez Grecques & Romaines* par l'Abbé Danet.

SARÇUE'LA (La) *Voyez* SARSUE'LA (La)

SARCUM, SARCHAN, contrée de la Natolie en Asie. Sanson & Baudrand la placent sur l'Archipel, entre le Sarabat, & le Madre, & la font par conséquent répondre à l'ancienne Ionie. Smyrne en est la ville capitale. Mais Jean Bunon, dans ses Notes sur Cluvier, met le Sarcum dans la petite Phrygie des Anciens. * Maty, *Dict. Geogr.*

SARDA, petite ville ou bourg de Sardaigne. Il est dans la province de Lugodori, à trois lieues de Terra-Nova, vers l'orient, près du Cap de Sarda ou de Tavolara, qui est le *Columbarium Promontorium* des Anciens. * Maty, *Dict. Geogr.*

SARDAGNE. *Voyez* SARDAIGNE.

SARDAIGNE, nommée anciennement *Sardus*, *Sardo*, *Sandaliotis*, *Ichnusa*, & enfin *Sardinia*, est une isle & Royaume de l'Europe, dans la Mer Mediterranée, & appartient au Duc de Savoye. On la divise ordinairement en deux parties, par les fleuves de Cédro & de Tirso; l'une dite *Cap de Lugodori*; & l'autre, *Cap de Cagliari*. La terre est assez fertile; mais l'air y est si mauvais, que la République & les Empereurs Romains y envoyoient autrefois en exil les personnes de qualité dont ils avoient envie de se défaire, dans la pensée que l'air grossier & corrompu de cette isle suffiroit pour les ôter du monde, sans qu'il fût besoin d'y employer le fer ni le poison. Elle a été autrefois plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui, puisqu'on y comptoit 18 villes épiscopales. Cagliari en est la capitale. Les autres villes sont, Sassari, Saint-Pierre d'Ussel, Torre, Terra-Nova, Oristagni, Algher, Castel-Aragonése, Ampurias, &c. Les Anciens ont cru que Sardus, fils d'Hercule, ayant conduit une Colonie dans cet Etat, donna son nom à la Sardaigne. Depuis elle fut habitée par différens peuples, jusqu'à ce qu'elle fut prise par les Carthaginois, ausquels les Romains l'enlevérent. Elle obéit long-tems à ces derniers, qui la regardérent toujours comme une partie de l'Italie, d'où vient que dans le IV siécle elle étoit soumise, non seulement au Préfet du Prétoire & au Vicaire d'Italie, mais au Vicaire de Rome. Depuis elle fut soumise aux Sarasins, sur lesquels elle fut conquise par ceux de Pise & de Gênes, qui disputérent à qui elle resteroit. Enfin, après que le Pape Boniface VIII eut permis aux Rois d'Aragon de la conquérir, elle est passée sous la domination des Rois d'Espagne. Elle a été cédée depuis à l'Empereur, reprise par Philippe V, Roi d'Espagne, & cédée par ce Prince au Duc de Savoye.

ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ DE SARDAIGNE.

Archevêché de Cagliari.

Il n'a point d'Evêchez suffragans; car celui de Villa-d'Iglésias est uni à l'Archevêché.

Archevêché d'Oristagni.

Evêché suffragant, Alés.

Archevêché de Sassari.

Evêchez suffragans, Algher, Bosa, Castel-Aragonése.

* Cluvier, *Introd. in Univ. Geogr. l.* 3. Surita, *Indices Rerum Aragoniæ*, *l.* 2. Mariana, *l.* 15. Sponde, *in Annal. Descript. Geogr. Histor. & politique de Sardaigne, imprimée à Cologne en l'an* 1714.

SARDANAPALE, que l'on nomme autrement Thonos Concole'ros, est un Roi fabuleux des Assyriens, de la maniére dont on raconte ce qui le regarde. Son régne, qui dura vint années, fut, dit-on, une suite de débauches continuelles. Il passoit les jours à filer au milieu d'une troupe de femmes, dont il portoit l'habit, de peur d'être distingué d'elles. Sa mollesse fit soulever Arbacès, Gouverneur de la province des Médes, qui conjura contre lui, avec Bélésus, Gouverneur de Babylone. L'armée des Rebelles, composée de Médes, de Perses, de Babyloniens & d'Arabes, fut vaincue dans trois combats consécutifs; mais dans le quatriéme, Arbacès, renforcé des troupes de la Bactriane, qui avoient passé de son côté, attaqua son ennemi la nuit, & le défit jusques dans son camp. Sardanapale, effrayé de cet échec, laissa le commandement de son armée à son frére Salaménès, qui fut vaincu dans deux batailles, & fut taillé en piéces dans la derniére. Cette suite de malheurs fit résoudre Sardanapale à s'enfermer dans Ninive, où il soutint avec assez de vigueur le siége que les Conjurez mirent devant cette ville; mais la troisiéme année du siége, le fleuve enflé tout à coup par des pluyes prodigieuses, inonda une partie de la ville, & abbatit plus de trente stades de mur. Alors Sardanapale desespérant de pouvoir résister davantage, fit élever un bucher magnifique au milieu de son palais, & s'y consuma lui-même, avec ses Concubines, ses Eunuques & ses richesses. Arbacès fut élu Roi par les Conjurez.

Entre les Chronologistes modernes il y a deux opinions principales sur ce Sardanapale; les uns, qui ont été long-tems le plus grand nombre, ont placé le commencement de son régne l'an 896 avant Jesus-Christ, qui selon notre calcul, est la 3139 du monde; & la fin à l'an 876 avant Jesus-Christ, parce qu'ils ont prétendu qu'Arbacès & ses successeurs ont régné 317 ans, jusqu'à Cyrus, qui commença à régner l'an 560 avant Jesus-Christ, & le 3475 du monde: de sorte que selon eux on peut admettre toute l'Histoire qu'on vient de rapporter. Les autres, dont Usserius est le chef, prétendant conserver le gros de cette Histoire, ont soutenu que Sardanapale a été un Roi d'Assyrie, qui est appellé Phul dans l'Ecriture, & ils placent sa mort à l'an 748 avant Jesus-Christ, qui est l'an 3287 du monde; mais les uns & les autres ne produisent aucune preuve de ce qu'ils avancent, & leurs systêmes ne peuvent s'accorder ni avec l'Ecriture Sainte, ni avec ce qu'on lit dans les meilleurs Auteurs profanes. Pour savoir plus exactement ce qu'on doit penser de Sardanapale, voyez ASSYRIE.

Ce fut Cyaxarès Roi des Médes, & Nabuchodonosor Roi des Babyloniens, & non pas Arbacès, qui prirent Ninive & qui ruïnérent entiérement l'Empire des Assyriens l'an 596 avant Jesus-Christ. * Dom Bernard de Montfaucon, *Hist. de Judith.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Histor. Prof.*

SARDES, ancienne ville de Lydie, nommée autrefois *Tarna* & *Hyde*, puis *Sardis*, étoit près du Mont-Tmolus, sur le fleuve Pactole, & capitale de ce Royaume, où régnoient les Mermnades, descendus de Gygès. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, appellé *Sarde*. Cyrus prit cette ville sous la LIX Olympiade, vers l'an 544 avant Jesus-Christ, & soumit à son Empire toute la Lydie, avec le Roi Crésus. Sous la LXIX Olympiade, & vers l'an 504 avant Jesus-Christ, Aristagoras ayant obtenu vint navires des Athéniens, sollicita les peuples à se revolter contre les Perses, puis prit & brûla Sardes. Depuis, cette ville fut réparée, & passa sous l'Empire des Grecs. Antigonus y fit mourir Cléopatre, sœur d'Alexandre *le Grand*, 308 ans avant Jesus-Christ; & Antiochus la prit 94 ans après. Elle fut convertie des premiéres en Asie par les prédications de l'Apôtre saint Jean; mais le peuple inconstant retourna bientôt à l'idolâtrie, comme cela est exprimé dans l'Apocalypse. Sardes eut un Evêque, & fut depuis ville métropole. On n'y voit aujourd'hui que des cabanes habitées par des Bergers Turcs, qui ont fait une mosquée d'une église de Chrétiens. Il y est aussi resté quelques Chrétiens, qui s'occupent la plupart au jardinage, & qui n'ont ni Prêtre ni Eglise. On y trouve néanmoins un grand kan ou hôtel public pour les Voyageurs, parce que c'est le passage ordinaire des Caravanes qui vont de Smyrne à Alep & en Perse. * *Apocalypse*, *c.* 3. *v.* 1. *& suiv.* Hérodote, *l.* 5. Ferrari, *in Lexico*. Spon, *Voyages en* 1675.

SARDINA, bourg de l'Isle de Sardaigne. Il est dans la province de Cagliari, sur le Sacro, à cinq lieues d'Oristagni, tirant vers Cagliari. * Maty, *Dict. Geogr.*

SARDIQUE, *Sardica*, ville de l'ancienne Illyrie, & maintenant de Bulgarie, avec Evêché, est située sur le fleuve de Morava ou Sucova, qui est le *Ciagrus* des Anciens. Les Turcs & les Grecs la nomment *Sophie*, & ceux du païs *Triadizza*. Elle a été le séjour des anciens Despotes de Servie.

CONCILE DE SARDIQUE.

La complaisance de l'Empereur Constance pour les Ariens les rendoit insolens. Ils n'osoient combattre ouvertement la Foi du Concile de Nicée; mais ils s'efforçoient de la renverser par leurs artifices & par les persécutions qu'ils firent souffrir aux Prélats Orthodoxes, principalement à saint Athanase. Le Pape & les Evêques eurent recours à l'Empereur Constant, qui ayant fait venir à Milan saint Athanase, fut persuadé que le seul crime de ce Prélat étoit, d'avoir trop de zéle & trop de capacité pour défendre la Foi de Nicée. Ils lui proposérent la célébration d'un Concile général; & cet Empereur ayant approuvé ce dessein, en écrivit à son frére Constance, qui en convint. Ainsi ces deux Princes, pour faire cesser les troubles de l'Eglise, convoquérent ce Concile, tant de l'Orient, que de l'Occident, & ordonnérent qu'il se tiendroit dans Sardique. Il y avoit déja onze ans que le grand Constantin étoit mort, lorsque ce Concile s'ouvrit, sous le consulat de Rufin & d'Eusébe en 347. Le nombre des Prélats, selon Théodoret, monta à 250, & selon saint Athanase, à près de 300, y comprenant ceux qui l'ont confirmé, avec ceux qui y ont assisté; & selon Socrate & Sozoméne, à 316. Ils étoient venus de trente-cinq ou trente-sept provinces, tant de l'Orient que de l'Ocident. Osius, Archidamos & Polyxéne y tinrent la place du Pape Jules, à qui ses incommoditez ne permirent pas de s'y trouver. Entre les Prélats il y en avoit de tres-saints & de tres-célébres. Les Ariens y vinrent accompagnez de deux Comtes, croyant

par leur autorité pouvoir disposer de toutes choses, & furent surpris d'y trouver saint Athanase contre leur espérance. Ils firent instance pour exclurre de l'assemblée ce Prélat, & quelques autres; mais le Concile rejettant cette proposition, les pressa de comparoître: ce qu'ils refusérent avec opiniâtreté. Afin d'avoir quelque occasion pour se retirer, ils feignirent que Constance leur avoit mandé qu'il venoit de remporter une victoire sur les Perses, & qu'il avoit besoin d'eux pour en solemniser le triomphe; & ils firent porter au Concile cette excuse par Eustathe, Prêtre de l'Eglise de Sardique. Cependant le Concile déclara innocens S. Athanase, & les autres Prélats Catholiques; & ayant examiné les accusations contre les Evêques Hérétiques, il en déposa plusieurs. Après que la cause des particuliers fut vuidée, le Concile ne voulant rien ajoûter au Symbole de Nicée, ni faire aucune nouvelle Confession de Foi, songea à la Discipline générale, & dressa les XX Canons, que nous avons selon les Grecs. Il y en a XXI selon les Latins, qui ont suivi une autre division & un ordre différent. Le premier de ces Canons est pour la translation des Evêques. Il y en a d'autres qui regardent les voyages de Cour, leur ordination, les appellations au Pape. Mais dans le tems que les Evêques Occidentaux établissoient ces réglemens à Sardique, les Orientaux, qui s'en étoient retirez, tenoient un Conciliabule à Philippes, ville de Thrace, où ils condamnérent la Consubstantialité du Fils avec le Pére. Après avoir confirmé leurs premiéres sentences de déposition contre S. Athanase, Paul, Marcel & Asclépas, ils déposérent le Pape Jules, Osius, Maximin de Tréves, Protogéne de Sardique, & Gaudence de Bresse. Dans un nouveau Symbole qu'ils publiérent, ils ôtérent à Jesus-Christ la qualité de Fils de Dieu, qu'ils sembloient lui accorder par leurs termes équivoques. Pour faire passer cette assemblée comme Orthodoxe, ils donnérent à leur Conciliabule le nom de Concile de Sardique: de sorte que plusieurs Catholiques y furent trompez. Ils écrivirent une Epître synodale, qu'ils adressérent à tous les Evêques Catholiques, & entre les autres à Donat, qui étoit Evêque des Donatistes à Carthage. Cresconius, Donatiste, voulut depuis alléguer cette Epître, pour prouver que ceux qui l'avoient faite, avoient eu communion avec l'Eglise. Saint Augustin répondit qu'elle étoit venue des Ariens, assemblez au Concile de Sardique, sans distinguer le faux du véritable, dont il n'avoit point eu de connoissance: ce qui est assez surprenant. Au reste, quoique ce Concile de Sardique ait été assemblé de toutes les Eglises du monde, pour être un Concile œcuménique, il n'est point reçu comme tel, puisqu'on n'y résolut rien touchant la Foi, & qu'on ne fit que confirmer celle de Nicée. * Théodoret. Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 3. S. Athanase, *Apolog.* 2. *ad Solitarios.* S. Hilaire, *fragm. de Synod.* Baronius, *A. C.* 347. De Marca, *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, *l.* 7. *c.* 3. §. 5. Godeau, *Hist. Ecclef.* Hermant, *Vie de Saint Athanase.*

SARDONIENS, *Sardonii*, peuples d'Afrique, ainsi appellez de Sardon, l'un de leurs Rois, habitoient sur les frontiéres des Carthaginois. Ils sacrifioient à Saturne leurs parens, lorsqu'ils avoient atteint l'âge de soixante & dix ans, & faisoient cette cérémonie en riant: ce qui a donné lieu au proverbe Latin *Sardonius risus*, selon quelques Auteurs; mais la plupart croyent que ce proverbe vient de l'effet d'une herbe qui croît dans l'isle de Sardaigne, appellée en latin *Sardoa* ou *Sardonia herba*, laquelle empoisonne ceux qui en mangent, & leur tire la bouche d'une maniére qu'ils semblent rire en mourant. * Solin. Pausanias.

* SARDONS, ancien peuple qui s'étendoit sur toute la côte du Roussillon, depuis Cervéra jusqu'à Salces, dans l'espace de 64 milles. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SARE, riviére appellée par les Latins *Saravus*, & par les Allemands *Die Saare*, prend sa source au Mont de Vosge, près de Saline en Lorraine; & après avoir arrosé quelques villes de cet Etat vers le nord, il se jette enfin dans la Moselle à Consarbrick, une lieue & demie au dessus de Tréves. Il commence à porter bateaux à Saralbe. * Baudrand, *Dictionnaire Géogr.*

* SARE ou SARA, riviére de Suisse, dans le Comté de Sargans qu'elle divise en deux parties, coule du sud-ouest au nord-est, & se rend dans le Rhin un peu au dessus de la ville de Sargans.

SAREA. *Voyez* TSORHA.

SAREBRUCHE. *Voyez* SARBRUCK.

SAREDA. *Voyez* TSEREDA.

SAREDATHA. *Voyez* TSARTAN.

SAREETSER. *Voyez* SARASAR.

SAREPTA, ville des Sidoniens, située dans la Phénicie entre Tyr & Sidon, sur la Mer Méditerranée. Pline & Etienne l'appellent *Sarapta*, & le Chérif Ibn-Idris, Géographe Arabe, la nomme *Tsarphand* & la place à vint milles de Tyr & à dix de Sidon. S. Jérôme en parle dans l'Epitaphe de Ste Paule, & l'Itinéraire d'Antonin Martyr. *Deinde*, dit l'Itinéraire, *venimus Sareptam, quæ civitas modica est, & homines in ea Christianissimi; in qua civitate est cœnaculum illud quod fuit Eliæ, & lectus ubi requievit, & alveus marmoreus, ubi vidua fermentavit, in quo loco multa offeruntur & virtutes multæ fiunt.* Les vins de Sarepta sont fort célébrez par les Anciens. Corippus en parle, *l.* 3. en ces termes,

Et Dulcia Bacchi
Munera, quæ Sarepta ferax, quæ Gaza crearat,

Fortunatus dans la Vie de S. Martin dit,

Falerna,
Gazaque, Creta, Samos, Cyprus, Colophona, Sarepta,
Lucida perspicuis certantia vina lapillis.

Et Martinus Dumiensis,

Vina mihi non sunt Gazetica, Chia, Falerna,
Quæque Sareptano palmite missa bibas.

Maundrell dit que l'on suppose que l'endroit qu'on nomme aujourd'hui *Sarphon*, est l'ancienne Sarepta, & que le lieu où l'on dit qu'étoit cette ville, que les miracles d'Elie ont rendue fameuse, ne contient plus que quelques maisons sur le sommet des montagnes, environ à un demi-mille de la mer. L'on y trouve encore des ruïnes d'une grande étendue. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3. Maundrell, *Voyage*, &c. *p.* 78.

* SAREYUS (Jean) de Nieuport en Flandre, fut Recteur du College de Leyde avant la Réformation. On a de lui *Grammatices prima Rudimenta*; *Syntaxes Græcæ & Latinæ Methodus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 558.

SARGANS (Le Comté de) est borné au Midi & à l'Orient par les Grisons, dont il est séparé par le Rhin; à l'Occident par le Canton de Glaris & par le païs de Gaster, & au Nord par le Tockenbourg & par le Comté de Werdeberg. Il a environ huit lieues de longueur sur cinq ou six de largeur. Il avoit autrefois des Seigneurs particuliers, avec titre de Comtes, qui étoient descendus des Comtes de Werdeberg, de l'ancienne Maison de Montfort. Maintenant il appartient à huit anciens Cantons, à la reserve de Wartaw, qui appartient aux Réformez de Glaris. La Sare partage ce Comté en deux parties, le Haut & le Bas Sargans. Les principaux endroits du païs dans le Bas Sargans sont la ville de Wallestatt, Flums, Wartaw, &c. & dans le Haut la ville de Sargans, capitale du Comté, Mels, Ragatz, & Pfeffers. Le Comté de Sargans fut acheté de George, Comte de Werdeberg, par les sept Cantons anciens, & les Bernois n'y ont eu part que depuis le traité d'Araw. Ils y envoyent, tour à tour, des Baillifs qui résident à Sargans. La Religion y est mêlée. La Réformée y fut introduite l'an 1530. Wartaw qui appartient aux Réformez de Glaris, est aussi de leur Religion. L'an 1694. un Baillif Catholique de Sargans, ayant voulu y introduire la Religion Romaine par force, pensa allumer la guerre dans la Suisse; mais l'affaire fut pacifiée au bout de deux ans. Les vallées de ce Canton sont fertiles en blez & en fruits. La ville de Sargans, est la Capitale du Comté. Les peuples de ce païs sont les *Sarunetes* de Pline, *l.* 1. *c.* 20, & il en est fait mention dans l'*Itinéraire*,

Voce Sarunetum hic urbem dixere vetustam.

* *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 3. *p.* 192. &c.

* SARGANS, ville capitale du Comté de Sargans, est située près du Rhin, à six lieues de Glaris, vers le Levant. Cette ville a de si grands priviléges, qu'elle est presque indépendante. On croit que Sargans est l'ancien lieu de la Rhétie appellé *Sana Casa.* * Maty, *Dict. Géogr.*

SARGAPISE, *Sargapises*, fils unique de *Thomyris*, Reine des Scythes, ou Massagétes, étoit encore fort jeune, lorsque Cyrus fondant en Scythie avec une puissante armée, passa le fleuve Araxe, & s'avança une journée dans le païs de Thomyris; après quoi feignant de s'être trop avancé par mégarde, il se retira brusquement. Pour mieux persuader qu'il s'enfuyoit en desordre, il laissa dans son camp quantité de vin & d'autres munitions de bouche. Thomyris envoya pour le suivre la troisiéme partie de ses troupes, sous le commandement de son fils Sargapise. Ce Prince plein de confiance, & peu experimenté dans l'Art militaire, permit à ses Soldats de boire du vin, auquel ils n'étoient point accoutumez. Ils s'enivrérent, & furent taillez en piéces par Cyrus, qui étoit revenu les attaquer. Sargapise mourut dans le combat; mais sa mére Thomyris vengea sa mort peu de jours après, par celle de Cyrus, & par le carnage de deux cens mille Perses. Xénophon ne convient pas que Cyrus ait été défait & tué par les Scythes. D'anciens Auteurs ont attribué cette disgrace à un autre Cyrus, différent de Cyrus *le Grand*, qui mourut l'an du monde 3506, & le 529 avant Jesus-Christ. *Voyez* CYRUS. * Hérodote. Justin.

SARGASSE ou SARGASSO partie de l'Océan Atlantique, entre les Isles du Cap-Verd, les Canaries & la Terre-Ferme d'Afrique. Les Portugais la nomment *Mar do Sargasso*, à cause d'une herbe qui y croît, & qui est extrémement incommode à ceux qui y navigent.

SARGEL, ville d'Afrique dans la Province de Ténès, au Royaume de Tréméçen. Elle est grande & ancienne, & a été bâtie par les Romains, entre Ténès & Alger, & à quinze lieues de l'une & de l'autre par mer, quoique par terre il n'y en ait pas plus de dix. Ptolomée lui donne le nom de *Canucbi*, & la met à 16 dégrez dix minutes de longitude, & à 33 dégrez 39 minutes de latitude. Il y en a cependant qui croyent que c'est la *Carcenna Colonia* des Anciens. Cette ville est sur la côte, & avoit autrefois de bons murs de pierre de taille de trois lieues de tour, & un bon château. Il reste encore un beau Temple au bord de la mer bâti de marbre & d'albâtre. Les Goths, qui régnoient en Espagne, se saisirent de cette place pendant sa prospérité, & la tinrent fort long-tems sujette. Depuis, elle passa sous le pouvoir des Arabes, qui la remirent dans sa premiére splendeur; mais Caïm, Calife schismatique de Carouan, la détruisit de telle maniére qu'on n'en voit plus aujourd'hui que des ruïnes. Elle a été ainsi désolée pendant trois siécles, jusqu'à ce que plusieurs Maures passant en 1490 de Grenade en Afrique, après la conquête de Ferdinand

nand, quelques-uns commencérent à redreffer le château & les maifons, qui leur parurent les plus commodes, & de jour en jour toute cette plaine fe peupla de Muldechares, de Tagarins & de Maures d'Andaloufie, gens braves & ingénieux, & qui ont quantité de terres labourables, de vignes & d'Oliviers dans l'enclos des Anciens murs. Ils y ont auffi planté un grand nombre de meuriers pour la nourriture des vers à foye, en quoi leur plus grand revenu confifte, le païs étant propre pour cela. Il y a préfentement plus de cinq mille maifons, qui pourroient fournir plus de mille Arquebufiers, ou Arbalêtriers. Quand la mer eft calme on voit plufieurs anciens bâtimens qu'elle a inondez. Il y en a encore quelques-uns d'entiers, dont les feuls toits font fondus. Cette ville n'eft pas à préfent fermée de murailles & n'a de force que par la valeur & par le nombre de fes Habitans. Ceux que la curiofité y a menez, y ont vu de grands piliers d'albâtre, & des ftatues de pierres avec des Infcriptions Latines & plufieurs autres Antiquitez. Ils y ont vu auffi deux grandes ftatues de Nymphes qui étoient d'albâtre, & qui paroiffoient être des idoles des Gentils. L'une avoit ces Lettres autour de fa tête,

D. D.
D. S. R. I. D. D.

Les Maures difoient qu'ils les avoient trouvées en creufant dans leurs héritages, de même qu'un grand pilier d'albâtre tout environné de monftres & foutenu par deux lions, auffi grands que des taureaux. Les Habitans font riches, & en bonne intelligence avec les Turcs, à caufe que quand Barberouffe y aborda, ils le reçurent fort bien, & lui offrirent le port pour y faire un mole, afin d'y mettre fes navires à couvert; mais comme il fe rendit Maître d'Alger, il ne le fit pas. Près de la ville, vers le Levant, il y a une riviére qui fait moudre plufieurs moulins à farine, & dedans coule une fontaine qu'on a fait venir d'ailleurs. A deux lieues de là, le long de la côte, du côté de l'Orient, eft le Mont-Sargel, que les Turcs appellent *Catapula*, & les Maures *Giraflamar*. Il eft fi haut que de fon fommet on découvre un vaiffeau de plus de vint lieues. L'an 1531, Charles-*Quint* ayant fçu que Barberouffe affembloit tous les Corfaires d'Alger pour venir au Détroit de Gibraltar, il commanda à fon Amiral André Doria, de venir dans les mers du Couchant contre ce Pirate avec fes galéres & celles de Naples & de Sicile. Cet Amiral ne manqua pas de courir toutes les côtes de Barbarie, & fur l'avis qu'il reçut qu'une partie de l'armée navale de Barberouffe étoit au port de Sargel, il fondit deffus lorsqu'il l'attendoit le moins. Les Turcs étonnez fe fauvérent dans la ville & au château; de forte qu'André Doria brûla tous les vaiffeaux, & débarquant fes troupes, il força la ville, & rendit la liberté à 800 Forçats Chrêtiens; mais tandis que les Soldats étoient répandus par les maifons & attachez au pillage, les Turcs, qui s'étoient retirez au château, vinrent en corps donner fur eux, en tuérent plus de 400. & mirent les autres en fuite. Ainfi l'avarice des Soldats fouilla la gloire de cette entreprife, qui fit échouer le deffein de Barberouffe, & couta aux Turcs & aux Maures tous les vaiffeaux qu'ils avoient au port. * Marmol, *tome* 2. *l.* 5. *ch.* 33. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SARGEMUND ou SARGUEMINE. *Voyez* GEMUND.

SARIA. *Voyez* SCHARJA.

SARID, ville de la Paleftine, dans la Tribu de Zabulon. * *Jofué*, *ch.* 19. *v.* 10 & 12.

SARIGAN, ou L'ISLE DE SAINT-CHARLES, l'une des Ifles Marianes ou des Larrons. Elle n'a que quatre lieues de tour. Elle eft fous le 17 dégré 35 minutes de latitude feptentrionale, à trois lieues de l'Ifle d'Anatajan, & à fix de celle de Guguan. * Charles le Gobien, *Hiftoire des Ifles Marianes.*

* SARIGNENA, ou CARIGNENA, bourg d'Efpagne dans le Royaume d'Aragon, eft fitué près de la riviére d'Alcanadre dans une campagne peu fertile. * Colmenar, *Delices d'Efpagne*, p. 638.

SARIPHÉE, ville de la Paleftine, qui a été un Evêché. Elle étoit dans le voifinage de Gaza & d'Afcalon. Elle fut du nombre de ces places que les Sarafins ravagérent au VIII fiécle, lorsqu'ils fondirent fur la Paleftine. Il y a aujourd'hui entre Joppe & Rama, un village nommé *Serpôena* que l'on prend pour l'ancienne Sariphée, dont l'Evêque Etienne foufcrivit au Concile de Jérufalem en 536. * Relandi *Palæftina*, *l.* 3.

SARISBÉRI, SARISBURI, SALISBÉRI, SALESBÉRI, ou SALISBURI, &c. (Jean de) *Voyez* SALISBURI.

SARISBURI, ville. *Voyez* SALISBURI.

SARK. *Voyez* SARCK.

SARKAD, Lac de la Haute Hongrie. Il eft vers les confins de la Tranffylvanie, le long de la *riviére* de Fekyer-Kérès, près de la ville de Giula, qui eft bâtie fur fes bords. * Maty, *Dict. Geogr.*

SARLAT, en Latin *Sarlatum*, ville de France & capitale du Bas Périgord, avec Evêché fuffragant de Bourdeaux. Il y avoit une ancienne Abbaïe de l'Ordre de faint Benoît, dédiée à Dieu fous l'invocation de faint Sacerdos, nommé vulgairement *Sedrac* ou *Sardoc*, Evêque de Limoges. Jean XXII, l'érigea en cathédrale l'an 1317, & l'année fuivante il en nomma Raimond de Roquecor, premier Evêque. Sarlat eft fituée entre la Dordogne & la Vézére, à trois quarts de lieue de la premiére, vers le midi, & à trois lieues de l'autre vers le nord. Elle a Préfidial, & Sénéchauffée du reffort du Parlement de Bourdeaux, & Election de la Généralité & du reffort de la Cour des Aides de la même ville. Elle n'eft pas forte par fa fituation, étant commandée par plufieurs montagnes, d'où il eft aifé de la battre; néanmoins elle a foutenu plufieurs fiéges depuis moins de deux fiécles. En 1562, le Marquis de Duras l'attaqua pour les Huguenots; mais les Habitans fe défendirent vigoureufement: & Duras ayant appris que les troupes du Roi commandées par Montluc & Buris s'approchoient, fe retira vers la Saintonge. En 1574, le Capitaine Vivans, Gentilhomme du voifinage, & Huguenot, furprit cette ville le 22 Fevrier par le moyen de plufieurs Gentilshommes qui s'y étoient retirez fous prétexte d'y paffer l'hiver & le carnaval. Ils rançonnérent la Bourgeoifie, maffacrérent plufieurs perfonnes confidérables dans leurs maifons, & entre autres, Pons & Pierre de Salagnac, le premier Archidiacre, le fecond Chantre de la cathédrale: ils pillérent auffi les Eglifes, & brûlérent les Reliques, & fur tout le corps de faint Sacerdos, Patron de la cathédrale. En 1587, après la bataille de Coutras, le Vicomte de Turenne, avec une partie de l'armée du Roi de Navarre, (Henri, depuis Roi de France, IV. du nom) affiégea Sarlat inutilement durant trois femaines, & fut contraint de fe retirer le 14 Décembre, quoique la ville n'eût pour toute défenfe que fes propres Habitans, & deux Gentilshommes qualifiez du voifinage, favoir le Capitaine Jayac, de l'ancienne Maifon de Carbonniéres, & la Mothe-Fénelon, de la Maifon de Salagnac. En 1652, l'armée des Princes, commandée par le Comte de Marchin, affiégea Sarlat, & la prit par capitulation le premier Janvier 1653; les Habitans furent defarmez, & leurs armes confiées à la garde d'Antoine de Coftes de Maurival, *dont on a parlé à l'article* COSTES (Antoine de). Celui-ci, qui avoit exhorté la Bourgeoifie à ne point capituler, la ranima peu après: il arrêta lui-même Chavagnac qui commandoit dans Sarlat pour les Princes, & la ville fut remife fous l'obéïffance du Roi dès le 23 Mars 1653. Plufieurs Rois de France ont reconnu la fidélité de cette ville par les beaux priviléges qu'ils lui ont accordez, & par la conceffion d'un Chef coufu des armes de France à celles de la ville, qui font une Salamandre couronnée d'or en champ de gueulles. Le plus fingulier de fes priviléges, eft l'autorité accordée aux quatre Confuls qui font Cofeigneurs de la ville avec l'Evêque, & feuls Juges du Criminel & de la Police, d'impofer la taille & contribution fur la ville & banlieue pour fubvenir aux befoins publics, fans nouvelle permiffion du Roi. Ce privilége leur fut accordé par Philippe IV, dit *le Bel*. Le préfident Boyer, *décifion* 60, obferve qu'ils n'en peuvent ufer que du confentement des vint-quatre Confeillers de ville. Il n'eft pas inutile de remarquer qu'avant que les Reliques de S. Sacerdos fuffent transférées à Sarlat, ce qui arriva, felon Mrs de Sainte Marthe, fous le régne de Charlemagne, l'églife étoit fous le titre de faint Sauveur; & qu'elle a été bâtie fur les ruïnes d'un temple de faux Dieux, dont on a confervé le portail, au haut duquel on voit encore les trois Parques. Le Chapitre de cette cathédrale, auquel on a uni celui de faint Avit, au commencement du XVIII fiécle, eft compofé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Sacriftain & de quatorze Chanoines. * Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Souliers, *Hift. du Calvinifme*, *l.* 1. *p.* 64. & 65. *l.* 6. *p.* 217. *Nouvelles publiques de l'an* 1653. *p.* 340. 341. &c.

SARLOUIS, SARELOUIS, bonne forterefle de la Lorraine. Elle a été commencée à bâtir l'an 1680 par Louis XIV, Roi de France, dont elle porte le nom, & elle eft fituée fur la Sare, un peu au deffus de Vaudrevange, & à quatre lieues au deffous de Sarbruck. * Maty, *Dict. Geogr.*

SARMAN, ville d'Afrique dans la province de Tripoli. Elle eft près de l'ancienne Tripoli, & toute ouverte, mais grande & bien peuplée. Ses Habitans font Bérébéres d'entre les Havares, & il y a quantité de bons palmiers; mais il n'y vient ni orge ni blé, parce que ce ne font que fablons tout à l'entour. Cette ville reconnoit le Gouverneur de Tripoli. * Marmol, *Hift. d'Afrique*, *tome* 2. *l.* 6. *ch.* 49. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SARMATIE, *Sarmatia* ou *Sauromatia*, grande & vafte région, a été divifée en Sarmatie d'Afie, Sarmatie d'Europe, & Sarmatie Germanique. La SARMATIE ASIATIQUE s'étendoit vers les bornes de l'Afie & de l'Europe, & le fleuve Rha ou Wolga, & avoit l'Océan Septentrional au nord, le Pont-Euxin ou la Mer Noire & la Mer Cafpienne ou la Mer de Bachu au midi, la *Scythie* au Levant, & la Sarmatie d'Europe au Couchant. C'eft proprement le païs où font la Mofcovie feptentrionale, & la Tartarie Mofcovite, qui comprennent les provinces de Dwina, de Condora, de Petzora, Permski, les Samoyédes, Sibérie, Viatka, Loppie, Lucomorie, & les Royaumes de Cafan, d'Aftracan & de Bulgar. LA SARMATIE EUROPÉENNE, étoit entre l'Afiatique, la Germanique, le Pont-Euxin, & la Mer de Mofcovie, & comprenoit la petite Scythie, le païs des Roxolans, des Hamaxobiens, des Alains, &c. où eft aujourd'hui la petite Mofcovie, & la petite Tartarie. Enfin la SARMATIE GERMANIQUE contenoit prefque toute la Pologne d'aujourd'hui. Le Boryfthène ou Nieper la féparoit au Levant de la Sarmatie Européenne; la Viftule la bornoit au Couchant, du côté de l'Allemagne; le Niefter & les Monts-Carpathiens la divifoient au midi du païs des Daces; & au feptentrion elle avoit la Mer Baltique & le Golfe de Finlande. Ses peuples étoient les Védes, les Peucins, les Baftarnes, &c. Nous parlons de tous ces païs fous leurs articles particuliers; mais il eft bon d'obferver que ces diverfes Sarmaties ne font que des imaginations des Géographes anciens; puifque les Sarmates n'ont jamais occupé de fi vaftes païs; mais feulement ceux qui font au nord de la Mer Cafpienne, & enfuite une partie de ce qu'on appelle préfentement *Pologne*, fans qu'on fache quand ils font venus s'y établir. * Pline, *l.* 5. & 6. Strabon, *l.* 7. Pomponius Méla, *l.* 3. Sanfon & Briet, *Geogr.* Baudrand, *Dict. Geogr.*

SARMENTUS, Paraſite, fut très connu à Rome par ſes bouffonneries, ſous l'empire d'Auguſte & de Tibère. * Horace, *Satyr. l. 1. Sat. 5. v. 52. 55 & 56.* Juvénal, *Satyre 5. v. 3.* en fait mention.

> *Si poteſ illa pati quæ nec Sarmentus iniquas*
> *Cæſaris ad menſas, nec vilis Galba tuliſſet.*

Plutarque, *dans la Vie d'Antoine.* Voyez *les Remarques de M. Dacier, ſur les Satyres d'Horace.*

SARMIENTO ou SARMIENTUS (François) Evêque de Jaën en Eſpagne, étoit grand Juriſconſulte, & fut Auditeur du Palais Apoſtolique. Il publia à Rome un Traité *de Reditibus Eccleſiaſticis*, contre lequel Martin d'Aſpilcuèta, dit *Navarre*, écrivit: & fit encore imprimer en Eſpagne un livre intitulé, *libri tres ſelectarum Interpretationum* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

SARNAME. *Voyez* SURINAM.

* SARNEN, bourg de Suiſſe dans le Canton d'Underwald, ſitué près du Lac de Sarnen, & au bord d'une rivière nommée *Aa.*

SARNO, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, avec Evêché ſuffragant de Salerne & Duché, appartient à la Maiſon Barberine, & tire ſon nom de la rivière de Sarno.

* SARNO, petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, ſépare par ſon cours du nord-eſt au ſud-oueſt cette province, de la Terre de Labour, & ſe décharge dans le Golfe de Naples ſous le nom de *Scafati.*

SAROHEN. *Voyez* SÇARUHEN.

SARON, SÇARON ou SARONE que quelques uns nomment auſſi *Aſſarna*, ville de la Paleſtine, eſt près de Lidde, dans la Tribu d'Ephraïm, près du païs nommé *Saron*, nommée aujourd'hui *Caſtel-San-Lamberta.* Cette ville fut convertie par les prédications de S. Pierre. * *Actes, ch. 9. v. 35.* Baudrand. Le Roi de Saron fut un de ceux que Joſué défit. * *Joſué, ch. 12. v. 18.*

* SARON, ville de Perſe dans la Province de Guilan ou Kilan, où il ſe fait quantité de ſoye. Elle eſt à 76 degrez 20 minutes de longitude, & à 36 degrez 40 minutes de latitude. * Tavernier, *Voyage de Perſe, tome 1. l. 3. ch. 13. p. 405.* édit. de Hollande 1692.

SAROZ, petite ville de la Haute Hongrie ſur la Tariza, à deux lieues d'Epéries vers le Couchant. Elle donne le nom au Comté de Saroz, dont Epéries eſt la capitale. Ce Comté eſt au pié du Mont-Krapack, entre le Comté de Zepus & celui d'Abanwiwar. * Maty, *Diction. Géogr.*

SARPEDON, Roi de Lycie, étoit fils de Jupiter, & d'Europe, ſelon quelques-uns, ou plutôt de Laodamie, fille de Bellérophon. Il ſecourut Cilix, qui étoit en guerre contre les Lyciens, & conquit une partie de la Lycie, ſur laquelle il régna. On dit qu'il excita une ſédition contre lui par l'amour infame qu'il conçut pour Atymnius, fils de Jupiter & de Caſſiopée. Ce Dieu lui avoit, dit-on, accordé de pouvoir vivre trois âges d'hommes; cependant ayant mené du ſecours à Priam contre les Grecs, il fut tué dans un combat par Patrocle, revêtu des armes d'Achille. Sa mort fut vengée par Hector ſur Patrocle même.

Il eſt différent de SARPEDON, fils de Neptune, homme querelleux, qui fut tué à coups de flèches par Hercule. Pline rapporte dans ſon *Hiſtoire Naturelle, l. 13. ch. 13*, que Mucianus, qui avoit été trois fois Conſul, étant Gouverneur de Lycie, avoit trouvé dans un temple un papier, où il y avoit une lettre écrite de Troyes, ſous le nom de *Sarpédon*, Roi de Lycie; mais Pline a raiſon de ne pas ajoûter foi à ce monument; car, dit-il, ſi du tems d'Homère, l'uſage eût été d'écrire ſur du papier, comment ce Poëte auroit-il dit que dans la Lycie même on donna des codicilles, & non pas des lettres à Bellérophon. * Apollodore, *l. 2 & 3.* M. Du Pin, *Bibliothèque Univerſelle des Hiſtoriens Profanes.*

SARPI ou FRA-PAOLO, ou PAUL DE VENISE, Religieux de l'Ordre des *Servites*, Théologien & Conſeiller de la République de Veniſe, étoit né le 14 Août 1552, dans cette ville, de *François* Sarpi & d'*Iſabelle* Morelli. Il fut élevé dans les Belles Lettres par Ambroiſe Morelli, ſon oncle maternel, Chanoine dans la collégiale de ſaint Hermagor, & fit en peu de tems de grands progrès dans les Langues Latine, Grèque, Hébraïque, & dans les Mathématiques. Enſuite il étudia la Philoſophie & la Théologie ſous le Père Jean-Marie Capella, qui enſeignoit alors chez les Servites, & entra dans cet Ordre en 1564. Sa réputation ſe répandit bientôt dans toute l'Italie, & lui attira l'eſtime des Papes, de pluſieurs Cardinaux, du Duc de Mantoue, du célèbre Vincent Pinelli, d'Aquapendente, & des autres Savans de ſon tems. On étoit ſurpris qu'un jeune homme foible & délicat, pût ſavoir tant de choſes. Car, outre qu'il poſſédoit les Langues & les Sciences dont nous avons parlé, il avoit lu les meilleurs Auteurs, ſavoit très-bien l'Hiſtoire, & avoit fait de grandes découvertes dans le Droit & dans la Médecine; mais ſur tout dans l'Anatomie, & dans la connoiſſance des ſimples & des minéraux. Il fut élevé aux principales charges de ſon Ordre, comme à celle de Provincial, qu'on lui confia l'an 1579, en la 27 année de ſon âge, à celle de Procureur général, & à quelques autres. Les affaires de la République de Veniſe avec le Pape Paul V, en ſuſcitèrent d'extrêmement fâcheuſes au Père Paul, qui étoit alors Théologien, & Conſeiller des Vénitiens. Le Pape lui commanda en 1606, de venir à Rome, & l'excommunia ſur le refus qu'il en fit. Ce coup n'étonna pas le Père Paul, qui ſoutint vigoureuſement les droits de la République, de bouche & par écrit. Ce fut en ce tems que l'on publia le Traité intitulé *Squittinio della Libertà Veneta*, que l'on crut avoir été fait par ordre du Pape. Les Vénitiens voulurent obliger le Père Paul à y répondre; mais il ne le jugea pas à propos, & pour venger la République, même aux dépens de la Religion, il compoſa l'Hiſtoire du Concile de Trente, ſur des Mémoires peu fidèles, mais auſquels il donna un agrément, qui n'eſt pas pourtant du goût des vrais Catholiques, en y ſemant des réflexions malignes & dangereuſes. Marc-Antoine de Dominis s'étant retiré en Angleterre, la fit imprimer à Londres, ſous le nom de *Pietro Soave Polano*, qui eſt l'anagramme du nom de *Paul Sarpi de Veniſe*, & y mit une préface de ſa façon, où il fait parler l'Auteur en vrai Proteſtant. Les autres Ouvrages du Père Paul ſont, Conſidérations ſur les cenſures du Pape Paul V, contre la République de Veniſe; Traité de l'Interdit; Hiſtoire particulière des choſes paſſées entre le Pape Paul V, & la République de Veniſe; *De Jure Aſylorum*; Traité de l'Inquiſition; Continuation de l'Hiſtoire des Uſcoques, &c. outre un grand nombre de Manuſcrits ſur divers ſujets. Le zèle de Fra-Paolo pour ſa patrie, lui fit des ennemis puiſſans, qui penſérent le perdre: entre autres dangers qu'il courut, il fut une fois attaqué par cinq aſſaſſins, qui lui donnèrent trois coups dont il guérit. Quand on ne ſeroit pas convaincu par les propres lettres de Fra-Paolo, que ſous ſon froc il cachoit un eſprit Proteſtant, on s'en convaincroit par la lecture de ſon Hiſtoire du Concile de Trente, où il ne garde aucunes meſures. Il mourut le 14 Janvier 1623, âgé de 71 ans, après avoir ſervi la République de Veniſe pendant 17 ans. Le peuple entêté alors contre la Cour Romaine, fit des vœux ſur ſon tombeau, comme ſur celui d'un Saint: ce qui fut défendu par ordre du Pape Urbain VIII. * *Voyez ſa Vie par* Fra-Fulgentio, ſon compagnon, & *Conſultez* Sponde, Riccioli, &c.

SARRABOUS ou SARRABUS. *Voyez* SORABAS.

* SARRACOTIM, château d'Eſpagne dans l'Andalouſie. Il occupe une partie de l'endroit où étoit autrefois une petite ville nommée *Siarum.* Ce Château eſt entre les villes de Séville & d'Utréra. * Maty, *Dict. Géogr.*

SARRAGAN. *Voyez* SARANGAN.

* SARRANCOLIN, ville ou bourg de France dans le Haut Armagnac. Ce lieu eſt ſitué dans la vallée d'Aure, au pié des Pyrénées, vers les confins du Comté de Bigorre.

SARRASIN (Jean) né à Arras le 20 Juillet 1539, entra dans l'Ordre de ſaint Benoît à Saint Vaſt d'Arras, étant âgé de 17 ans, & après avoir fait ſes études à Paris & à Louvain, fut Chapelain de l'Abbé, & ſucceſſivement Grand Prévôt, & Grand Prieur de l'Abbaïe. Il fut enſuite Vicaire général de l'Abbé, & quelque tems après les Proteſtans s'étant rendus les plus forts dans la ville d'Arras, l'Evêque qui prit la fuite lui laiſſa le ſoin de ſon troupeau: ce qui lui attira une vive perſécution, ayant été quinze jours dans une obſcure priſon, d'où il ne ſeroit ſorti que pour être conduit au ſupplice, ſi des perſonnes qui s'intéreſſoient pour ſa conſervation, ne l'avoient racheté en livrant aux Proteſtans l'argenterie du monaſtère pour l'envoyer au Prince d'Orange. Ce fut dans ce tems-là même que les Etats Généraux d'Artois le nommérent à l'Abbaïe de Saint-Vaſt, dont il obtint la confirmation du Roi Philippe II, & toute la ville d'Arras eut bientôt lieu de ſe féliciter du choix qu'on avoit fait de lui. Son zèle pour faire obſerver la régularité dans ſon monaſtère & pour en maintenir les privilèges; ſes travaux pour rétablir la paix dans l'Artois; ſa charité envers les pauvres, auſquels il ſervit de père dans la famine de l'an 1587, ayant fait ouvrir les greniers de ſon Abbaïe; ſon amour pour les Lettres, qui le porta à fonder des Collèges où on reçût les pauvres Ecoliers, & à donner des penſions aux couvens des Religieux Mendians, afin qu'ils puſſent plus commodément avancer leurs Elèves dans les Sciences; ſa piété qui l'engagea à faire conſtruire un hôpital pour les pauvres, & à faire bâtir un couvent pour les Capucins nouvellement venus d'Italie; enfin ſon habileté dans les négociations ont immortaliſé ſon nom. Philippe II, pour lui témoigner ſon eſtime, le déclara Conſeiller d'Etat; & en 1596, il le nomma à l'Evêché de Cambray, dont il prit poſſeſſion le 14 ſeptembre de la même année; mais ſes grands travaux avoient déja épuiſé ſes forces, & comme rien ne fut capable de ralentir ſon zèle, étant, contre l'avis des Médecins, allé à Bruxelles où ſa préſence étoit néceſſaire, il y mourut le troiſième mars 1598, en réputation d'une grande piété. * Héliot, *Hiſt. des Ord. Rel. tome 6. ch. 35.*

SARRASIN (Jean-François.) *Voyez* SARASIN.

SARRASIN (Jacques.) *Voyez* SARASIN.

* SARRAU (Claude) Conſeiller du Roi au Parlement de Paris, né en Aquitaine d'une famille noble & illuſtre, a été un des Savans les plus diſtinguez du XVII ſiècle. Né avec un eſprit aiſé & pénétrant, il approfondit les Belles Lettres, la Philoſophie, la Juriſprudence, &c. & en ſurmonta toutes les difficultez. Il écrivoit purement en Latin & poſſédoit bien le Grec. Il avoit une grande connoiſſance des anciens Auteurs, & s'amuſoit quelquefois à la Poëſie Latine & Françoiſe. Il fréquenta d'abord le Barreau à Rouen, & fut Conſeiller dans ce Parlement, puis dans celui de Paris. Ennemi des procès, il cherchoit preſque toujours à accommoder les parties. Il a été en relation avec preſque tous les Savans du premier ordre en France & ailleurs. La Reine Chriſtine de Suède lui écrivoit quelquefois, & aimoit beaucoup à recevoir de ſes Lettres. Ce Savant mourut le 30 mai 1651 dans un âge peu avancé. La Reine Chriſtine témoigna la douleur qu'elle reſſentoit de cette mort, par une lettre qu'elle écrivit à la Veuve environ un mois après. On fit ſur la mort de M. Sarrau des vers Latins,

tins, François & Italiens. Le Savant M. Paulmier de Grentemesnil en fit l'Éloge funébre en prose Latine. On a imprimé ses lettres en 1654, & depuis elles ont été réimprimées à Utrecht en 1697 avec quelques augmentations, après celles de M. Marquard Gudius, & de quelques autres Savans, par les soins de M. le Professeur Burman, qui en a donné une nouvelle édition à Leyde en 1711. * * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SARRAVALLE, bon bourg de l'État de Venise en Italie, dans le Trevisan, environ à deux lieues de Cénéda, vers le septentrion oriental. Sarravalle est la résidence de l'Évêque de Cenéda. * Maty, *Dict. Géogr.*

SARRAZ (La) *Voyez* LASSARA.

SARRAZINS. *Cherchez* SARASINS.

* SARREAL, petite ville d'Espagne, dans la Principauté de Catalogne, sur le Francoly, dans la Viguerie de Monblancq. On trouve dans son voisinage des carrieres d'albâtre si beau, si fin, & si transparent qu'on en fait des glaces de fenêtres. * Colménar, *Délices d'Espagne, p.* 594.

SARREBRUCHE. *Cherchez* SARBRUCK.

SARRIA, bourg d'Espagne dans la Galice, sur la riviére du Lagos, environ à quatre lieues de la ville de Lagos vers le midi. On prend Sarria pour le bourg des anciens Callaiques, nommé *Aquæ Quintianæ.* Maty, *Dict. Géogr.*

SARRITOR, Dieu du Paganisme, étoit révéré par les Gentils, comme celui qui présidoit au travail des Sarcleurs. Son nom étoit pris de son office *sarrire*, c'est à dire, *sarcler*, *arracher les mauvaises herbes.* * Servius, *sur le premier livre des Georgiques*, v. 21.

SARROCHIA (Margaréta) Dame de Naples, dans le XVII siécle, célébre par son érudition, avoit une grande connoissance de la Philosophie, de la Théologie, & des Belles Lettres, & avoit fait de sa maison une Académie, où l'on ne parloit que de sciences. Elle composa un Poëme Héroïque de Scanderbeg en vers Italiens, & diverses Epigrammes Latines. Mais la vanité de cette Dame lui fit croire que les Savans devoient se soumettre à ses décisions, & louer aveuglément ses Ouvrages. Cet entêtement lui fit diverses affaires avec le Cavalier Marin, & avec l'Académie des Humoristes, comme on le peut voir dans Nicius Erythræus, *Pinacoth. partie* 1. *c.* 145.

SARRON, troisiéme Roi fabuleux des anciens Gaulois, régna après Magus ou Magog, & eut Drius pour successeur. Ce Prince aimoit les Lettres, & établit, dit on, des Ecoles publiques, dont les Professeurs furent nommez *Sarronides*, qui étoient une Secte de Druides. * Diodore de Sicile, l. 6. c. 9. Dupleix, *Memoires des Gaules* l. 1. c. 16. & *l.* 2. *c.* 4. Samuel Bochart, *in Chanaan, l.* 1. *c.* 42.

SARSAN, SARSANA ou SARSANE. *Voyez* SARZAN, &c.

* SARSEKIM ou SARZAKIM, fut un des Chefs de l'armée de Nebucadnetzar ou Nabuchodonosor, qui se trouva à la prise de la ville de Jérusalem. * *Jerémie, ch.* 39. *vers.* 3.

SARSINA ou SARSINE, *Sarsina*, ville d'Italie dans la Romagne, avec Evêché suffragant de Ravenne, est célébre pour avoir été la patrie du Poëte Plaute. Ange Péruci, Evêque de cette ville, y publia des Ordonnances Synodales en 1592. Sarsine est située au pié de l'Apennin à quelques milles de Rimini. Elle étoit autrefois si puissante qu'elle donna aux Romains un secours considérable, pour empêcher l'irruption que les Gaulois vouloient faire dans ce païs-là en passant les Alpes. Sarsine a été long-tems sous la domination des Malatestes; mais étant tombée sous l'autorité de l'Eglise, Léon X la donna aux Pics. *Journal d'un Voyage de France & d'Italie.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

* SARSTEDE, bourg du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne, dans l'Evêché d'Hildesheim, à l'endroit où la Leyne & l'Innesse se joignent. Il est au nord-ouest de la ville d'Hildesheim, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

* SARSUELLA, maison Royale d'Espagne dans la Nouvelle Castille, est au sud-ouest de Madrid, dont elle est éloignée de deux bonnes lieues. * Colménar, Délices d'Espagne *p.* 252 & 253.

Les Cartes des deux Castilles par Sanson & de Wit, appellent ce lieu *la Carcuela*, & le placent à environ sept lieues de Madrid.

SARTACH, Prince Tartare, régnoit le long du Wolga & du Tanaïs, dans le XIII siécle. Le Roi saint Louis ayant appris en 1252, par un bruit répandu dans toute la Terre-Sainte, où il étoit alors, que ce Prince avoit embrassé la Religion Chrétienne, jugea à propos de lui écrire, & confia sa lettre à Guillaume Rubruquis, Cordelier François, de la province de Palestine. Ce Député prit le chemin de Constantinople, pour s'embarquer sur la Mer Noire; puis ayant côtoyé le Palus Méotide, il passa le Tanaïs & se rendit deux mois après aux tentes de Sartach, vers le païs des Mardes. Ces peuples étoient vétus de peaux de chiens & de chévres, & n'avoient pour maisons que des chariots couverts de feutre: ce qui étonna fort Rubruquis, lequel s'étoit imaginé que ce Tartare étoit un puissant Roi. Lorsqu'il fut admis à l'audience de Sartach, il entra avec ses deux compagnons, en chantant un Cantique, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de l'Introducteur. Ils étoient tous trois revétus de chapes en broderie: Rubruquis portoit d'une main une Bible; & en l'autre un Pseautier, enrichi d'or & de mignatures. Son premier Assistant portoit une croix, avec un Missel; & le second un encensoir. Sartach témoigna qu'il étoit fort satisfait de la lettre du Roi, mais bien loin de marquer qu'il fût Chrétien, il fit de grandes difficultez sur ce que le Roi lui demandoit, de permettre aux Envoyez de demeurer sur ses terres pour y prêcher, & leur dit qu'il falloit prendre l'avis de Baatu son pére, qui faisoit son séjour vers le païs des Bulgares, à l'orient du Wolga. Baatu les renvoya au grand Kan Mangu, pour obtenir la permission. Ils y allérent avec beaucoup de fatigue, avancérent vers le nord, jusqu'au soixantiéme degré de latitude, & trouvérent les tentes de Mangu, aux environs du village de Caracoram. Ce Kan ne voulut point leur permettre de prêcher l'Evangile dans le païs; de sorte que Rubruquis fut contraint de revenir dans la Palestine, rapportant seulement deux vestes, que Sartach lui donna pour le Roi. * De la Chaise, *Histoire de saint Louis*, *imprimée en* 1688.

* SARTAN, SARTAM ou a SERTAAM, petite ville de Portugal, dans l'Estrémadure, est à peu près au nord-est de Tomar, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

SARTE ou LA SARTE, *Sarta*, riviére de France, qui a sa source en Normandie, sur les limites du Perche, & arrose Alençon & le Mans, où elle reçoit la Huine au dessous du Mans. Ensuite accrue des eaux de diverses autres riviéres, elle coule dans l'Anjou, & se jette dans la Mayenne, au dessus d'Angers. * Papire Masson, *Descript. Flumin. Gall.*

SARTHAN *Voyez* TSARTAN.

* SARTINARA, bourg du Duché de Milan en Italie dans la Laumelline, est à peu près au nord de Valence, dont il est éloigné d'une lieue & demie.

SARTO (André del) Peintre célébre, étoit de Florence, & fut Elève de Pierre de Cosimo. Après avoir peint quelques histoires à fresque, pour le Général de Vallombreuse, il fut employé par les ordres de Léon X, à peindre les triomphes de Jules-César, dans le palais de Poggio, en la ville de Cajano, avec François Bigio, & Jacques de Pontorme, qui ne pouvant l'égaler, abandonnérent l'entreprise, & lui en laisserent toute la gloire. Depuis, Sarto travailla pour François I, & fut retenu quelque tems en France par les libéralitez & les honneurs dont ce Prince le combla; mais il ménagea sa fortune avec si peu de conduite, qu'elle lui échappa des mains, lorsqu'il la croyoit la mieux établie. Pressé par les importunitez de sa femme, qui l'invitoit de retourner en Italie, il repassa les Alpes, sous prétexte d'aller querir sa famille pour l'amener en France, & emporta une somme considérable d'argent que le Roi lui avoit donnée, pour acheter des tableaux en Italie. Abusant de la confiance de ce Prince, il employa ces deniers à bâtir, & à régaler ses amis. Cette imprudence le perdit de réputation en France: de sorte que se voyant sans ressource de ce côté-là, à cause de la colére du Roi qu'il avoit offensé, il renferma ses espérances dans les limites de la Toscane, où il peignit divers ouvrages. Les Florentins en firent tant d'estime, que dans la fureur des factions populaires, ils préservérent du feu les ouvrages de sa main, qui étoient dans le monastére de Saint Salvi à Florence, lors même que l'on n'épargnoit ni les églises, ni les choses les plus sacrées. Frédéric, Duc de Mantoue, croyoit avoir l'original du portait de Léon X, fait par Raphaël, & n'en eut néanmoins qu'une copie de Sarto, qui fut placée dans le palais des Médicis à Florence.

Jules Romain la voyant dans le cabinet de ce Prince, ne put s'empêcher de dire, que c'étoit un des chef-d'œuvres de Raphaël son Maître; & ne fut désabusé de cette opinion, que lorsque Vasari lui fit voir sur le revers, le nom de celui qui l'avoit copié. On reconnut dans ses tableaux quelques traits empruntez des estampes d'Albert Durer, mais ce n'est qu'une marque de son adresse à bien choisir les parties propres à ses sujets. L'un de ses derniers ouvrages, & des plus excellens, fut le sacrifice d'Abraham, qu'il fit pour le Roi de France; mais qui passa pendant les confusions des guerres civiles, entre les mains de Philippe Strozzi, puis en celles d'Alfonse d'Avalos, Marquis de Guasto, qui le fit porter en l'Isle d'Ischia, avec plusieurs autres raretez. Cet habile homme mourut de peste à Florence en 1530, âgé de 42 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *Entret.* 2. *p.* 350 & *suiv.* édit. de Trevoux. De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 182 & *suiv.*

SARTON, petite riviére de France, prend sa source dans l'Evêché de Sées, entre dans le Maine, & après avoir coulé du nord au sud, vient se rendre dans la Sarte au bourg S. Célerin. * De Wit, *Carte de Normandie.*

SARTORIS, (Jean-Léonard) tige de la famille de ce nom, qui est à Genéve, naquit à Quiers en Piémont, vers l'an 1500, & fut reçu Notaire & Tabellion public le cinquiéme septembre 1525. Le Prince Charles, Duc de Savoye, le fit Sécrétaire deçà & delà les monts, par des lettres données à Chambéry le sixiéme mai 1531; & la Princesse Béatrix de Portugal, femme du Duc Charles, & en son absence Gouvernante dans ses Etats, lui donna la charge de Conseiller de la Cour, & celle de Thrésorier & Receveur Général de la ville & du Comté d'Ast, par des lettres expédiées à Quiers le 12 septembre 1535, & confirmées à Nice le septieme février 1538, par d'autres lettres d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoye, fils & successeur de Charles. Dans toutes ces lettres il est parlé de Jean Léonard Sartoris, comme d'un homme qui s'étoit rendu extrémement recommandable à la Cour par ses rares qualitez, par ses services importans, & par la maniére dont il s'étoit aquité de tous ses emplois. Il embrassa la Réformation & travailla à la répandre de tout son pouvoir, soit de vive voix, soit par des Traitez manuscrits, qu'il faisoit courir secrettement, & dans lesquels il disoit *que la Religion Romaine n'est rien moins que la Religion de* Jesus-Christ *& des Apôtres.* Il l'inspira sur tout à sa famille, qui consistoit en cinq fils & deux filles, qu'il avoit eus de *Louise* Albier, sa femme, & il forma la résolution de se retirer avec eux à Genéve, pour y faire une profession ouverte de la Religion. Dans ce

dessein

dessein il y envoya d'abord une partie de ses enfans, & il se préparoit à les suivre & à amener les autres, (qui eurent tous le bonheur de pouvoir s'y retirer dans la suite) lorsque dé-féré au Tribunal de l'Inquisition de Turin, pour ses sentimens sur la Religion, il fut mis en prison, & resserré étroitement. Et comme son mérite distingué & les grands emplois dont il étoit revêtu, lui avoient attiré l'estime & le respect de tout le monde, on n'osa pas le poursuivre publiquement comme Hérétique. On le fit périr secrettement dans les prisons de l'Inquisition, sans qu'on ait jamais sçu comment. Un de ses fils, appellé *Charles*, fut pére de *Jaques*, Pasteur de l'Eglise de Genève, à qui la Seigneurie fit présent de la bourgeoisie en 1610. Celui-ci eut onze enfans, parmi lesquels on compte *David*, mort cette même année à Constantinople, où il avoit succédé au célébre M. Antoine Leger, dans le poste de Ministre de l'Ambassadeur des Etats Généraux à la Porte Ottomanne, & de l'Eglise Reformée de Pera; & *Jean-Jaques*, Pasteur & Professeur à Genève, pére de dix enfans, entre autres de *Jean*, digne Pasteur & Bibliothécaire à Genève, mort sans postérité le quinziéme juillet 1721; & de *David*, Docteur ès Droits, & aujourd'hui Syndic de cette République. * *Cet article a été fourni, de même que le suivant.*

S A R T O R I S, (Nicolas) fils du précédent. Son pére l'ayant envoyé malgré lui à Genève, pour voir comment il pourroit y établir sa famille, cela lui donna occasion de mieux connoître les sentimens des Réformez & de s'y affermir. Le desir qu'il avoit de s'instruire demandant tout son tems, il alla faire ses études à Lausanne, où il étoit entretenu par leurs Excellences de Berne. L'envie de savoir ce qu'étoit devenu son pére, dont il n'avoit aucunes nouvelles, depuis qu'il avoit été mis dans les prisons de l'Inquisition, le porta à faire un voyage dans sa patrie. Comme il fut à la cité d'Aoste, il alla entendre le Sermon d'un Cordelier, à l'issue duquel il eut l'imprudence de tenir quelques discours sur la Religion, qui le firent mettre en prison. Leurs Excellences de Berne ayant eu avis de son emprisonnement, le reclamérent comme un de leurs Sujets: mais ce fut inutilement. On ne le sortit de sa prison que pour être conduit au supplice, & brûlé vif, le quatriéme mai 1557. Ce supplice, quoique terrible, ne l'effraya point. Il le souffrit avec un courage héroïque, & confirma par sa constance, ce qu'il écrivoit à son pére l'année auparavant, pour le consoler & le fortifier dans sa détention, par une très belle lettre, qui ne put point lui parvenir, & dont on a conservé l'Original dans la famille, avec toutes les autres piéces originales. Le nom de ce généreux Confesseur de Jésus-Christ a été mis dans le *livre des Martyrs*, sous le nom de *Nicolas Sartoire*, parce qu'on a mal tourné en François l'expression Italienne *Nicolao Sartorio*.

* S A R T O R I U S (Jean) né à Amsterdam vers la fin de l'an 1500, fut un habile Théologien & entendoit les langues Latine, Gréque & Hébraïque. Il embrassa la Réformation, & enseigna l'Hébreu dans Amsterdam, avec le consentement des Magistrats de cette ville. Vers l'an 1540, il alla demeurer à Noordwyck, où il érigea une Ecole, & où il eut une dispute avec Cornelius Crocus au sujet de la Justification. Dans la suite, il se transporta à Bâle où il fit connoissance avec quelques Réformateurs, mais quelque tems après il retourna à Noordwyck, où il mourut l'an 1566, 1567 ou 1568. D'autres disent qu'il est mort à Delft. Il donna au Public une Paraphrase des quatre grands Prophétes & de deux petits, imprimée à Bâle par Oporin, sous le nom de *Johannes Tosarrius Aquilonicanus*, qu'il prit pour se mettre à l'abri de la rigueur des Placarts. On a encore de lui *de Fide justificante; de S. Eucharistia; Observationes in Matthæum; Annotationes Scripturarum; Assertiones Fidei ad Satanæ Satellitium*; *Grammatica Latina*; Trois Chiliades de Proverbes ou d'Adages des Grecs & des Romains, en Flamand: *Centuria Syntaxeos in Decades distincta; Silvula Vocabulorum, seu selectorum Orationum ac Phrasium.* Il s'est fait à lui même l'Epitaphe suivante,

Hac ego sum tumulatus humo SARTORIUS, *ortum*
Cui primum tellus Amstelodama dedit.
Ingenium coluit variis, docuique Juventam
Omnigenas Artes, quippe triglottus eram.
Sed postquam virtus durâ exercita fatis
Destituit corpus, Spiritus Astra tenet.

Gr. Dict. Univ. Holl. Benthem, *Holl. Kirch-un Schulen-Staat*. Zweertius, *Athenæ Belgicæ*. Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 558 & 559. Boxhorn, *Théatre de Hollande*. Commelin, *Description d'Amsterdam*.

* S A R T O R I U S (Jacques Théodard) né à Bolswart en Frise, Théologien, vivoit vers la fin du XVI siécle, & fut Curé dans sa ville, puis à Duren dans le Duché de Juliers. Il publia un Abbrégé des Prédications de Jean Osorius, Jésuite. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

S A R U G ou S E'R U G, fils de Rêü ou Réhu, fut pére de Nachor ou Nacor, duquel naquit Tharé ou Taré, à qui Abraham devoit la vie. Saint Epiphane & Suidas assurent que l'idolâtrie commença du tems de Sarug. Il mourut l'an 2079 du monde, & 1956 avant Jesus-Christ, âgé de 230 ans. * *Genése*, c. 11. v. 21. 22 & 23. Epiphane, *l. ad Hær.* Suidas, au mot Ἀβραάμ. Torniel, *in Annal.*

S A R U H E N. *Voyez* S C A R U H E N.

S A R V E R D U N. *Voyez* S A R W E R D E.

S A R V I A. *Voyez* T S E R U J A.

* S A R V I T Z A ou S E R V I T I A, ville de Macédoine dans la Gréce. Elle est au sud-ouest de Salonichi ou Salonique, dont elle est éloignée d'onze à douze lieues. * *Carte de la Gréce*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

S A R U N E T E S, peuple des Grisons & de la Suisse, dont la plupart demeuroient aux environs de la source de l'Inn, & s'appellent aujourd'hui *Sarnenses* ou *Engadines*. Les autres habitent dans le Comté de Sargans. * Pline. Simler. *Diction. Allemand.*

S A R W A R ou R O T E N T H U R, ville de la Basse Hongrie, capitale du Comté de Sarwar, est située sur le Raab, un peu au dessus de l'isle de ce nom. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Sabaria*, ville de la Haute Pannonie, que d'autres placent à Szombath-Hely, autrement Stain am Angern, bourg du Comté de Sarwar. * Maty, *Diction. Geogr.*

S A R W A R (Le Comté de) contrée de la Basse Hongrie, entre les Comtez de Sopron, de Vesprim, de Zalawar, & le Cercle d'Autriche. *Sarwar*, capitale, *Kerment*, & Guncz en sont les lieux principaux. * Maty, *Diction. Geogr.*

S A R W E R D E N, Comté, ville & château sur la Sare près du Mont-de-Veuge ou Vosge. Frédéric, Archevêque de Cologne en 1370, sortoit de la famille des Comtes de Sarwerden. Après l'extinction de la famille de ces Comtes, ce Comté passa entre les mains des Comtes de Meurs, dans la Maison desquels Walpurge, fille de Henri, dernier Comte de Sarwerden, l'apporta par mariage. Jean, Comte de Meurs & de Sarwerden, étant mort, sa fille Catherine épousa Louis, Comte de Nassau, & lui apporta ce Comté en mariage, quoiqu'en conséquence d'un traité, fait en 1512, il ne prit possession que de la moitié, l'autre moitié ne lui devant parvenir qu'après la mort de Jean-Jacques, frére aîné, mais imbécille, de Jean, Comte de Sarwerden. Ce Jean-Jacques étant mort en 1527, le Duc de Lorraine se mit en possession des villes de Sarwerden & de Bockenheim sous prétexte que c'étoit un fief mâle, quoiqu'il eût aidé en 1512, à faire le traité dont il a été parlé. Là-dessus il y eut de grandes disputes, qui ne furent terminées que cent ans après, devant la Chambre Impériale, savoir en 1629, où ce Tribunal donna gain de cause au Duc de Lorraine. Quoique par la paix de Westphalie il fût arrêté que le Duc de Lorraine feroit restitution de tout aux Comtes de Nassau, cela ne s'est jamais effectué. * Imhof. *N. P. I. l.* 5. *c.* 6. §. 7. *Diction. Allemand.*

S A R W I T Z ou S A R W I Z Z A, riviére de la Basse Hongrie, sort du Lac Balaton, baigne Albe-Royale, & quelques lieux moins considérables, & se décharge dans le Danube, entre Tolna & Bodrog. Quelques Géographes prennent cette riviére pour celle que les Anciens nomment *Urpanus*, laquelle quelques autres prétendent être la riviére de Walpon, qui coule dans l'Esclavonie. * Maty, *Dict. Geogr.*

* S A R Y, ville de Perse, est à 78 degrez 15 minutes de longitude, & à 36 degrez 10 minutes de latitude. Il s'y fait grand négoce de cuivre, dont il y a des mines aux environs. * Tavernier, *Voyages*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 15. édit. de Hollande 1692.

S A R Z A N, S A R Z A N A, S A R Z A N E ou S A R E S A N E, *Sarzana* & *Sergianum*, ville d'Italie sur la côte de Gênes, sur la riviére de Magra proche de la Toscane, est le siége d'un Evêché, qui y fut transféré de Luna, par le Pape Nicolas V, & qui est suffragant de Milan. Elle est défendue par une bonne citadelle. * Léandre Albert.

* S A R Z A U ou S E R Z E A U, bourg de France en Bretagne dans le diocése de Vannes, & dans la presqu'isle de Rhuys, au sud-sud-est de Vannes, dont en droite ligne il est éloigné de deux à trois lieues.

S A S D E G A N D. *Voyez sous* l'article de G A N D.

* S A S A, en Latin *Suasa*, place d'Italie, dans le Duché d'Urbin, sur le Césano, près de Mirabel, environ à trois lieues de Fossombrone, vers le Levant. Il y a en ce lieu une grande quantité de ruines qui marquent que Suasa étoit une ville considérable. * Maty, *Dict. Geogr.*

* S A S A, ville ruinée d'Afrique, en Barbarie, dans le Royaume d'Alger, sur la riviére de Hued-el-Harrax. On croit que Sasa est l'ancienne *Tipasa*. Ce lieu est à l'orient de la ville d'Alger, dont il est éloigné de quelques lieues.

* S A S A I ou S C A S Ç A I, Israëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de répudier sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou *I. Esdras*, *ch.* 10. *v.* 40.

S A S A M O N. *Voyez* l'article de V I L L A V I E I A.

* S A S B O U T ou S A S B O L D, ancienne famille noble de Rhynland en Hollande, dont la postérité masculine s'éteignit dans la personne de Jacques Sasbout qui ne laissa qu'une fille, mariée avec Léonard, Comte Vander Nath, Seigneur de Petten. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* S A S B O U T (Adam) issu de la famille dont on vient de parler, naquit à Delft le 21 décembre 1516. Il étudia à Utrecht sous le célébre George Macropédius, & traduisit en ce tems-là l'Iliade d'Homére en autant de vers Latins que dans l'original. Il avoit une si prodigieuse mémoire, qu'il pouvoit réciter par cœur les douze livres de l'Enéide de Virgile. Il étoit tres versé dans les Langues Latine, Gréque & Hébraïque. Il mourut à Louvain, en 1553. On a de lui les Ouvrages suivans, *Homiliarum Opus egregium; Oratio Quodlibetica de vera Christi Ecclesia; Conciones tres in illud Levitici, c.* 20. *v.* 26. Eritis mihi Sancti: *Oratio funebris in obitum Tilmanni Gildorpii*, &c. Il a aussi publié deux Ouvrages de Jean Hessels, intitulez, *Commentarius in Esaiam Prophetam, cui præmittitur Tractatus de Scripturarum sensibus; & Explicationes in omnes Divi Pauli Epistolas, & quorundam aliorum Apostolorum.* * *Gr. Diction. Univ. Holl.* Zweertii *Athenæ Belgicæ*, Aubert le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Valére André qui le nomme *Sasboldus*, *Biblioth. Belgica*, p. 3 & 4.

SASENO, petite isle de l'Epire. Elle est située dans le Golfe de Venise, près de la ville de la Valona. * Maty, *Diction. Geogr.*

* SASERON, ville d'Asie dans le Mogolistan, sur le chemin d'Agra à Patna, auprès d'un grand étang, au milieu duquel il y a une petite isle, où est bâtie une fort belle Mosquée. * Tavernier, *Voyages, tome 2. l. 1. ch. 8. p. 83.* édit. de Hollande 1692. M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

SASQUE'HANOXES ou SASQUE'SAHANOXES, Sauvages de la Virginie, dans l'Amérique septentrionale, sont d'une grandeur prodigieuse, & paroissent des Géans, auprès des Européens, & des autres Sauvages. Ils ont l'esprit assez docile, sont fort disposez à recevoir le Christianisme, & ont une voix extrêmement grosse, qui semble sortir du fond d'une caverne. Au reste, ils sont couverts de peaux d'ours & de loup, & sont habillez d'une maniére étrange; car la peau d'ours les envelope depuis les épaules, & la tête de cette peau leur pend sur la poitrine, en forme de médaille; d'autres, pour ornement, y attachent les pattes. Leurs armes sont l'arc & les fléches, avec une massue. Leurs villages, composez de cabanes, sont environnez de pieux pour se défendre contre les incursions des autres Sauvages qui leur font la guerre. Jean Smith, Auteur Anglois, fait la description d'un de ces Sasquésahanoxes, dont le gras de la jambe avoit de tour trois quarts d'aune d'Angleterre, par où l'on peut juger du reste du corps. Il étoit, dit-il, bien fait, & beau à voir; ses cheveux pendoient sur l'épaule droite, & ils étoient dressez en forme de crête, depuis le front jusqu'au derriére, passant par le sommet, le côté gauche de la tête étoit rasé. Ses fléches étoient longues d'une aune & demie, armées au bout d'un caillou aigu, au lieu de fer; une peau de loup pendant par derriére le dos, lui servoit de carquois. Il tenoit l'arc d'une main, & la massue de l'autre, & avoit l'air d'un homme vaillant. * De Laët, *Histoire du Nouveau Monde.* M. Delisle nomme ce peuple *Sasquesahanes* ou *Andastes*, dans sa *Carte de la Louisiane & du cours du Mississipi*, & *Sasquahanna* dans celle du *Mexique* & de la *Floride.*

* SASS (Corneille) de Turnhout en Brabant, Licentié en Théologie, Chanoine des Cathédrales de Malines & d'Ypres, a enseigné la Philosophie à Louvain, & la Théologie à Malines. On a de lui *Epitome Praxeos Virtutum Theologicarum, Fidei, Spei & Charitatis, præsertim quæ media sunt salutis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 163.

SASSARI, ville de l'isle de Sardaigne, avec Archevêché, qui y a été transféré de Torre, autrefois *Turris Libissonis*, à present ruinée, est assez grande, mais peu fortifiée. Les Auteurs Latins lui donnent le nom de *Sassaris.*

SASSEBES. *Voyez* ZABES.

SASSENAGE, village du Dauphiné, au pié des Alpes, & proche le confluent de l'Isére & du Drac, n'est pas moins célébre par la noblesse de ses Seigneurs, qui sont des principaux de la province, que par ses excellens fromages, & quelques curiositez qui s'y remarquent. On trouve proche de là de petites pierres, qui servent à guérir le mal des yeux. On y admire aussi deux cavernes creusées dans un rocher, que les Habitans du païs appellent *tines* ou *cuves*, & dans lesquelles, quoiqu'il ne se voye point d'eau du tout pendant l'année, il s'en trouve néanmoins le jour des Rois une grande quantité, sans pouvoir connoître d'où elle vient, ni où elle se retire après ce jour-là. En certaines années on en voit une plus grande abondance qu'en d'autres, & par cette augmentation ou diminution, les Habitans conjecturent la fertilité ou la stérilité de l'année, & jugent de l'abondance des vins par l'une de ces cavernes, comme de l'abondance des blez par l'autre. Plusieurs Auteurs ont parlé de cette merveille. Il y a plus de cent ans qu'Aimar Faucon a fait une description de ces tines, *dans la seconde partie de son Histoire.* * Pierre Davity en parle au *cinquiéme tome de son Monde*; & Foder, *dans sa description des Maisons de l'Observance de saint François.*

Quant aux Seigneurs de Sassenage, l'ont tient qu'ARTAUD, III. du nom, Comte de Forés & de Lyon, eut entre autres enfans, 1. ARTAUD, IV. du nom, qui continua la postérité des Comtes de Forés; 2. HECTOR qui suit, & 3. ISMIDON, qui fut Prince de Royans, & dont l'un des Descendans ayant épousé l'héritiére de Sassenage, en prit le nom & les armes.

I. HECTOR fut Seigneur souverain de Sassenage, & mourut vers l'an 1080, ayant eu entre autres enfans, de *Cana* sa femme, 1. GUIGUES, I. du nom, qui suit; 2. Saint *Ismidon*, Chanoine de Lyon, puis Evêque de Die; 3. *Didier*, vivant en 1141; 4. *Alix*, mariée à *Pierre* d'Aqualens; & 5. *Adalgardis*, alliée à *Hugues* de la Baume, tige des Seigneurs de la BAUME-SUZE.

II. GUIGUES, I. du nom, Seigneur de Sassenage, fit son testament, en l'an 1146. & eut de *N*... d'Iseron sa femme, fille d'*Ardenc*, II. du nom, Seigneur d'Iseron, 1. GUIGUES, II. du nom, qui suit, & 2. *Sicolon* de Sassenage, qui de *Gerau-de* sa femme eut *Guillaume*, mort sans postérité; *Jean*, Chanoine de l'église de Vienne; & *Aymar* de Sassenage, Seigneur d'Iseron, qui eut pour fille unique *Flore* de Sassenage, mariée à *Pierre Artaud* Iseard, Seigneur d'Aix.

III. GUIGUES, II. du nom, Seigneur de Sassenage, d'Iseron & de Rouon, fit son testament en 1190, & mourut peu après dans un âge fort avancé. Il épousa *Aimarde*, sœur d'*Aimard*, II. du nom, Seigneur de Doméne, dont il eut 1. GUIGUES, III. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Chartreux, puis Evêque de Grenoble, qui se trouva au troisiéme Concile de Latran; 3. *Guillaume*, vivant en 1251; 4. *Aymar*, Seigneur d'Iseron & d'Avalon; 5. *François*; & 6. *Didier* de Sassenage, qui d'*Aiglar de* Alleman, eut pour fils *Odon* de Sassenage.

IV. GUIGUES, III. du nom, Seigneur de Sassenage, vivant en 1257, épousa *Béatrix* de *Bérenger* de Royans, dont il eut 1. AIMAR, I. du nom, qui suit; 2. *Guillaume*; & 3. *Augarde* de Sassenage.

V. AIMAR, I. du nom, Seigneur de Sassenage, &c. laissa de *N*... sa femme, dont le nom est inconnu, 1. *Henri*, mort peu de tems après son pére; 2. ALBERT qui suit; 3. *Guillaume*, Evêque de Grenoble, où il établit les Dominicains en 1288, mort en 1308; 4. *Didier*, Abbé de Saint-Félix de Valence, vivant en l'an 1311; 5. HUGUES, *qui fit la branche des Seigneurs* d'ISERON & de MONTRIGAUD, laquelle subsista près de deux cens ans, & finit vers l'an 1510; & 6. *Flore* de Sassenage, morte sans alliance.

VI. ALBERT, I. du nom, Seigneur de Sassenage, &c. épousa l'an 1283, *Marguerite* Alleman, fille de *Guigues*, Seigneur de Vaubonnois, vivante en 1351, dont il eut 1. FRANÇOIS, I. du nom, qui suit; 2. *Eudes*, Prieur de Beaumont dans le Valentinois; & 3. *Philippe* de Sassenage, mariée à *Amedée*, Seigneur de Chaste.

VII. FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur de Sassenage, de Vercors, &c. mort en 1328, épousa *Agnès* de Joinville, fille de *Simon* de Joinville, & de *Léonette*, Dame de Gex, dont il eut 1. *Albert*, II. du nom, Seigneur de Sassenage, &c. Conseiller du Dauphin, & son Ambassadeur en France, mort sans alliance l'an 1339. *laissant pour fille* naturelle, Catherine, *mariée en* 1336. à Aymar *de Fontaines*; 2. BEATRIX qui suit; 3. *Eléonore*, *mariée* à *Jean* de Bérenger, Seigneur de Morges; 4. *Annette*, alliée à *Gautier* de Briançon, Seigneur de Varce; 5. *Léonette*, morte sans alliance; & 6. *Catherine* de Sassenage, qui épousa *Rollet* du Peloux, Seigneur de Rochefort.

VIII. BEATRIX de Sassenage épousa 1. *Aymar* de Bérenger, Seigneur du Pont, de Royans, qui descendoit d'*Ismidon*, troisiéme fils d'*Artaud*, III. du nom, Comte de Forés & de Lyon, *dont il a été parlé au commencement de cet article*; 2. en 1330, *Bertrand* de Bérenger, Seigneur de Foillans. Elle eut de son premier mari, 1. HENRI qui suit; 2. *Gilbert*, Religieux de S. Antoine de Viennois, & Commandeur de Liége; & 3. *Raynaud*, Chanoine de S. Ruf de Valence.

IX. HENRI, Baron de Sassenage, du chef de sa mére, & Seigneur du Pont, du chef de son pére, quitta le nom & les armes de Bérenger pour prendre, ceux de Sassenage, que sa postérité a conservez jusqu'à présent, suivant la disposition testamentaire de François I., Seigneur de Sassenage, son ayeul maternel, qui l'avoit substitué aux biens de sa Maison, en cas qu'Albert, II. du nom, son fils, mourût sans enfans. Il fut fait Chevalier le 20 octobre 1338, servant alors dans l'armée de France, que commandoit Albert, Seigneur de Sassenage, son oncle, & mourut en 1351, dans un combat donné contre les Anglois, qui ravageoient les provinces contiguës à la Guienne. Il avoit épousé en 1336, *Marguerite* de la Tour-de-Vinay, dont il eut 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui suit; 2. AYMAR, Seigneur de S. André, de Chalmey, de Vatalieu, &c. *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; & 3. *Marie* de Sassenage, alliée à *Guillaume* Artaud, Seigneur d'Aix.

X. FRANÇOIS, II. du nom, Baron de Sassenage, dit *le Bon*, Seigneur de Sassenage, &c. Lieutenant Général des armées du Roi en Italie en 1387, conclut la soumission de la Seigneurie de Gênes à la France en l'an 1396, en reçut le serment de fidélité au nom du Roi Charles VI, & mourut le premier juillet 1399. Il épousa 1. *Constance* Alleman, veuve de *Guillaume* de la Baume, Seigneur de l'Abergement, & fille de *Hugues* Alleman, Seigneur de Vaubonnois, & de *Sibylle* de Châteauneuf, morte sans postérité; 2. le premier novembre 1394, *Alix* de Challon, sœur de *Louis* de Challon, Seigneur de Château-Belin, dont il eut 1. *Marguerite*, morte jeune; 2. *Huguette*, Dame de Rocquuron, mariée à *Hugues* de Blézy; 3. *Jeanne*, alliée à *Humbert* de Luirieu, Seigneur de la Cueille; 4. *Antoinette*, qui épousa 1. *Raimond* d'Anduse, Seigneur de la Voute; 2. Guyot, Seigneur de Montagu; & 5. *Françoise* de Sassenage, Religieuse aux Chartreuses de Salettes.

X. AYMAR de Sassenage, fils puîné de HENRI, Baron de Sassenage, &c. & de *Marguerite* de La Tour, fut Seigneur de S. André, de Chapeverse, de Chalmey, &c. & épousa en 1373, *Humilis* Aynard, fille de *Pierre* Aynard, Seigneur de Gére, dont il eut 1. *Albert*, Seigneur de Vinay, d'Armieu & de Vatalieu, dont la postérité est finie; 2. HENRI II, qui suit; & 3. *Antoine* de Sassenage, surnommé *Brigand*, Seigneur de S. André, &c. qui étoit l'aîné, lequel épousa *Anne* de Trians, Vicomtesse de Tallard, fille unique de *Raimond* de Trians, Vicomte de Tallard, dont il eut *Jean* de Sassenage, Vicomte de Tallard, &c. qui de *Françoise* de Montmajour, eut pour filles, *Françoise* de Sassenage, Vicomtesse de Tallard, mariée le 29 mars 1459, à *Antoine*, I. du nom, Vicomte de Clermont; & *Marie* de Sassenage, alliée à *Jacques* de Miolans.

XI. HENRI, II. du nom, Baron de Sassenage, fut institué héritier des principales Terres de sa Maison, par François, Baron de Sassenage, son oncle, fut nommé Gouverneur de Dauphiné, par le Dauphin Jean, fils du Roi Charles VI, de quoi il prêta serment le cinquiéme juin 1417, & fut tué à la bataille de Verneuil contre les Anglois, le sixiéme Août 1424, à l'âge de 40 ans. Il épousa par contract du dixiéme Août 1411, *Antoinette* de Saluces, fille de *Hugues*, Seigneur de Montjai. Elle se remaria en 1426, à *Louis* de la Baume-Suze, & eut de son premier mariage 1. FRANÇOIS, III. du nom, qui suit; 2. *Louis*, Seigneur du Pont, mort sans alliance; 3. *Jacques*, né posthume, mort aussi sans alliance; & 4. *Marguerite* de Sassenage, mariée à *Amblard* de Beaumont, Seigneur de Montfort, après la mort duquel elle devint Maîtresse du Roi Louis XI, dont elle eut deux filles.

XII. FRANÇOIS, III. du nom, Baron de Sassenage, Seigneur du Pont, de Montellier, &c. mort en 1447, épousa *Philippe* Alleman, fille de *Jacques*, Seigneur des Champs, morte en 1478, dont il eut 1. JACQUES qui suit; & 2. *Guillemette* de Sassenage, mariée à *George* Bérenger, Seigneur du Gua.

XIII. JACQUES, Baron de Sassenage, &c. Chambellan & premier Ecuyer du Roi Louis XI, qu'il servit dans les guerres de Catalogne, commanda l'Arriereban de Dauphiné au combat de Montlhery le 16 juillet 1465, dans la guerre du *Bien Public*, fut nommé Gouverneur de la Principauté d'Orange en 1475, & mourut en 1490. Il épousa *Jeanne* de Commiers, Dame d'honneur de la Reine Charlotte de Savoye, morte en 1502, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. FRANÇOIS, qui a fait la branche des Seigneurs du Pont, rapportée ci-après; *Philippe-Hélène*, dont *Zizime*, fils de Mahomet II, Empereur des Turcs, qui s'étoit jetté entre les bras du Grand-Maître de Rhodes après la perte d'une bataille, devint si passionnément amoureux, qu'il proposa de l'épouser & de se faire Chrétien, pour la mériter par cette preuve de sa passion: ce qui n'eut point d'effet. Elle épousa 1. en 1484, *Hugues*, Seigneur de [illegible]; 2. *Hector* de Lorieu, Seigneur de la Velliere; 3. *Jacques* de Montbel, Comte d'Entremonts, & mourut le dixiéme Août 1521. Les autres enfans de Jacques de Sassenage, sont, 3. *Françoise*, mariée à Jean Rote, Seigneur de [illegible]; 4. *Marguerite*, alliée à *Philippe* de Chaumont; & 5. *Jeanne* de Sassenage, Religieuse à Montfleury.

XIV. LOUIS, Baron de Sassenage, &c. s'attacha au service de Louis, Duc d'Orléans, avec lequel il fut fait prisonnier à la bataille de S. Aubin, suivit le Roi Charles VIII au voyage de Naples, & lui rendit de grands services à Ast & à Novare; mais il fut encore fait prisonnier à la bataille de Fornoue, & mourut en 1525. Il épousa *Anne* de Montlaur, fille de *Louis*, Seigneur de Montlaur, dont il eut 1. *François*, Baron de Sassenage, mort en 1526, à l'âge de 22 ans, sans laisser de postérité d'*Hélene* de Sassenage, fille d'*André*, Seigneur de Montrigaud; 2. *Philippe*, qui fut Baron de Sassenage après son frere aîné, dissipa tout son bien, & mourut si pauvre en 1555, qu'il fut enterré aux dépens des paroisses de la Baronie de Sassenage, sans enfans de *Jeanne* de Fougères, fille de *Jean*, Seigneur d'Uin, & de *Jeanne* d'Arces, ni de *Jeanne* d'Aumont, veuve de *Gaspard* de Vienne, Comte de Listenois, & fille de *Pierre*, Seigneur d'Aumont, de Chars, &c. & de *Françoise* de Ferrieres, Dame de Thury & de Dangu, ses deux femmes; 3. JACQUES qui suit; 4. *Louis*, Seigneur d'Oullins, qui fut assassiné en la ville de Clermont en 1557, sans enfans de *Gilberte* d'Espagne, Dame d'Ossac; 5. *Françoise*, mariée à N. ... de Chambarenc; 6. *Louise*, alliée en 1528, à *Philippe* de la Tour-Sassenage; & 7. *Elisabeth* de Sassenage, Religieuse à Montfleury.

XV. JACQUES de Sassenage, Seigneur de la Balme, de Champron, &c. mourut, non sans soupçon de poison, laissant de *Marguerite* Alleman, fille de *Soffrey*, Baron d'Uriage, Lieutenant de Roi en Dauphiné, & de *Jeanne* de S. Priest, qu'il avoit épousée en 1516, morte en 1562, pour fille unique, *Isabelle* de Sassenage, mariée à *Laurent* de Ravel, Seigneur de Chaslelay.

BRANCHE DES SEIGNEURS du Pont & de Royans.

XIV. FRANÇOIS de Sassenage, second fils de Jacques, Baron de Sassenage, & de *Jeanne* de Commiers, fut Seigneur du Pont, servit avec le Chevalier Bayard, son intime ami, à la journée des Eperons, où ils furent faits prisonniers. Le Seigneur du Pont fut conduit en Angleterre, d'où il ne sortit qu'après avoir payé une grosse rançon, & servit au siege de Mézieres en 1521. Il épousa en 1502, *Guicharde* d'Albon, fille de *Henri*, II. du nom, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, & d'*Anne* de Montmorin, morte en 1527, dont il eut 1. LAURENT qui suit; 2. ANTOINE, Seigneur du Mas, d'Iseron & de Montelliez, *qui a fait la branche des Marquis de* SASSENAGE, *rapportée ci-après*; 3. *Jacques*, Moine de l'Abbaye de l'Isle-Barbe; 4. *Anne*, mariée à *Laurent* de Beaumont, Seigneur de S. Quentin; & autres enfans, morts jeunes.

XV. LAURENT, Baron de Sassenage, après la mort de *Philippe* son cousin, fit pendant dix ans profession de la vie monastique, qu'il quitta avec dispense du Pape, servit en Dauphiné contre les Religionnaires en 1563, où il fut fait prisonnier, & mourut en 1574. Il épousa 1. en 1536, *Françoise* Alleman des Champs; 2. en 1557, *Marguerite* d'Oraison. Du premier lit sortirent 1. ANTOINE qui suit; & 2. *Louise*, mariée à *Guy* d'Arzeliers, Seigneur de Venvian: du second vinrent, 3. *Jeanne* de Sassenage, mariée 1. à *François* Ruzé, Président au Parlement de Dauphiné; 2. à *Jacques* de Costaing, Seigneur du Palais; [illegible] N. ... Seigneur de la Liegue.

XVI. ANTOINE, Baron de Sassenage, Chevalier de l'Ordre du Roi, contribua beaucoup à rétablir les affaires de sa Maison, & mourut en 1613. Il épousa *Louise* de la Baume, fille de *François*, Comte de Suze, & de *Françoise* de Levis-Ventadour, dont il eut 1. *Anne*, mort avant son pere sans alliance; 2. *Gaspard*, Baron de Sassenage, mort de l'opération de la pierre, sans postérité d'*Antoinette* d'Albon, veuve de *Geoffroy* de la Guiche, Seigneur du Chitain, & fille de *Pierre* d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne* de Gadagne, sa premiere femme; 3. *Antoinette* de Sassenage, Abbesse de Soyons; 4. *Louise*, Abbesse de Soyons après sa sœur; *Françoise*, Religieuse de Sainte-Claire de Grenoble; 5. *Jeanne*, mariée à *Timoléon* de Maugiron, Comte de Montleans; 6. *Marthe*, seconde femme de *Pierre* d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux, Chevalier de l'Ordre du Roi, mariée le troisiéme septembre 1620; & 7. *Marguerite* de Sassenage, alliée à *Horace* du Rival, Seigneur du Blanieu.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU MAS, d'Iseron & de Montelliez, Marquis de Sassenage.

XV. ANTOINE de Sassenage, second fils de FRANÇOIS, Seigneur du Pont, de Royans, & de *Guicharde* d'Albon, fut Seigneur du Mas, d'Iseron & de Montelliez. Il commandoit en 1550, une Compagnie franche de deux cens Hommes sous le Maréchal de Brissac, qu'il suivit dans tous ses exploits, fut Gouverneur de Vienne en 1567, puis de Valence en 1576, & mourut en 1579, dans un âge fort avancé. Il épousa l'an 1556, *Antoinette* du FAY, fille de *Morand*, Seigneur de S. Jean-de Bournay, dans le Viennois, dont il eut 1. *Laurent* de Sassenage, Seigneur de Montelliez, qui servit les Rois Charles IX & Henri III, & qui épousa en mai 1580, *Magdelaine* Bertrand, dont il n'eut qu'une fille unique, morte à l'âge de 12 ans; 2. ANTOINE, II. du nom, qui suit; & 3. *Antoinette* de Sassenage.

XVI. ANTOINE de Sassenage, II. du nom, Seigneur d'Iseron, de Montelliez, &c. épousa *Ester* de Beaumont des Adrets, fille de *François*, Baron des Adrets, dont il eut 1. *Claude*, Prieur de Montelliez & de Chateaudouble; 2. ALFONSE qui suit; & 3. *Susanne* de Sassenage, mariée à *Michel* de Baronat, Seigneur de Polemieux.

XVII. ALFONSE, Baron de Sassenage, Marquis du Pont, Seigneur d'Iseron, de Montelliez, &c. fut mis en possession des biens substitués de sa Maison par arrêt du Parlement de Dauphiné du 27 mars 1651, & mourut le 24 fevrier 1668. Il avoit épousé *Louise* de Lattier, fille de *Claude*, Seigneur de Charpey, dont il eut 1. CHARLES-LOUIS-ALFONSE qui suit; 2. *Louis-François*, Archidiacre de Valence, Prieur de Montelliez & de Chateaudouble; 3. *Gaspard*, Seigneur d'Iseron, Capitaine au régiment de Normandie, tué en duel; 4. *Claude*, Capitaine de Chevaux-legers dans le régiment de Créqui, tué à la bataille de Rétel en 1650; 5. *Guillaume-Antoine*, Chevalier de Malte, où il mourut le onziéme fevrier 1660; 6. *Jacques*, mort au retour du siége de Pavie, où il avoit servi Volontaire; 7. *Henri*, qui servit en Hongrie au combat de Raab contre les Turcs; 8. *Alfonse*, mort jeune en 1655; & 9. *Marie-Marguerite* de Sassenage, Abbesse de Soyons.

XVIII. CHARLES-LOUIS-ALFONSE, Baron de Sassenage, Marquis du Pont, Seigneur d'Iseron, &c. se trouva en plusieurs siéges & combats, & mourut en .... Il épousa 1. en septembre 1651, *Christine* de Salvaing, fille de *Denis*, Seigneur de Salvaing & de Boissieu, premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, & d'*Elisabeth* Desgrand, morte le 14 janvier 1665; 2. en mars 1667, *Gabrielle* de la Motte, fille de *René*, Comte de Brion, & de *Paule* de Clermont-Chatte. Du premier lit sont issus entre autres enfans, 1. JOSEPH-LOUIS-ALFONSE qui suit; 2. *Ismidon-René*, Comte de Sassenage, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe de France, Duc d'Orléans, marié en Août 1693, avec *Marie-Thérèse* d'Albert, veuve de *Michel-Anthoine*, Comte de Morstein & de Chateauvillain, Colonel du régiment de Hainaut, & fille de *Charles-Honoré* d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Jeanne-Marie* Colbert; 3. *Achille*, Abbé de S. Jean-des-Vignes; & 4. N. ... de Sassenage, Chevalier de Malte, qui périt dans un combat contre les Turcs.

XIX. JOSEPH-LOUIS-ALFONSE, Marquis de Sassenage, &c. épousa *Justine* Prunier de S. André, dont il eut GABRIEL-ALFONSE qui suit.

XX. GABRIEL-ALFONSE, Marquis de Sassenage, &c. fut fait prisonnier à la bataille de Hochstet le 13 Août 1704, & mourut en 1706. Il avoit épousé par contract du 18 mai 1706, *Catherine-Ferdinande* de Hostung, fille de *Camille*, Comte de Tallard, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, &c. & de *Marie-Catherine* de Grolée, Comtesse de Vireville. * *Voyez* Chorier, *Hist. de la Maison de Sassenage.* Le Laboureur, *Hist. de l'Abbaïe de l'Isle-Barbe*, &c.

SASSEUIL. *Voyez* SASSUOLO.

* SASSIUS (Corneille) de Turnhout en Brabant, Licentié en Théologie, Chanoine de la cathédrale de Malines, puis de celle d'Ypres, enseigna la Philosophie à Louvain, & la Théologie à Malines. On a de lui *Epitome Praxeos Virtutum Theologicarum, Fidei, Spei & Charitatis, præsertim quæ media sunt Salutis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 163.

* SASSO, place forte de la Dalmatie, sous la domination des Turcs. Elle est près de la côte du Golfe de Venise, à l'est-nord-est de Spalatro, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

SASSOFERRATO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est sur le Sentino, dans la Marche d'Ancone, aux confins du Duché d'Urbin, environ à quatre lieues de Fabriano, vers le nord occidental. * Maty, *Diction. Geogr.*

SASSUOLO ou SASSEUIL, petite ville des Etats de Modéne en Lombardie. Elle est défendue par une bonne citadelle, capitale d'une Seigneurie ou petite province qui porte son nom, & située à trois lieues de Modéne, vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SASTAGO, bourg & Comté d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, sur la rive droite de l'Ebre, est au sud-est de Saragosse, dont il est éloigné d'environ treize lieues.

* SASUM, en Latin *Sasima*, petite ville anciennement épiscopale. Elle doit être dans l'Amasie, en Natolie, à onze lieues de Tyanée du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAT.

SATALIE. *Voyez* ATTALIE.

SATAN, terme Hebreu qui signifie *adversaire*, *ennemi*, & que l'on donne communément au Démon, que les Grecs appellent διάβολος, dans le même sens que les Hebreux l'appellent *Satan*, parce qu'il est l'ennemi des hommes. Jesus-Christ, en parlant à Saint Pierre, qui vouloit le détourner de souffrir la mort, lui dit, *Retire-toi*, *Satan*, *parce que tu m'es un sujet de scandale*, c'est à dire, *tu m'es contraire*, *tu t'opposes à ma volonté & à celle de mon Pere.* En plusieurs endroits de l'Ancien & du Nouveau Testament, ce nom de *Satan* est donné au Démon. Saint Paul, dans la *premiere Epitre aux Corinthiens*, ch. 5. v. 5, livre l'incestueux à Satan, ce que les Théologiens & les Commentateurs ont communément interpreté de l'excommunication, quoique d'autres l'expliquent de la possession du démon. S. Epiphane, *Heresie* 80, fait mention de certains Hérétiques, appellez *Sataniens*, qui honoroient, à ce qu'il prétend, Satan, & le consideroient comme leur protecteur.

SATANITES, SATANIENS ou POSSEDEZ. *Cherchez* MASSALIENS & ENTHOUSIASTES.

SATASPES, noble Persan, fils de Théaspès, & Favori du Roi Xerxès, viola la fille de Zopyre, fils de Mégabyse. Xerxès le fit crucifier, pour punir ce crime, faisant néanmoins entendre que c'étoit pour n'avoir pas obéi aux ordres qu'il lui avoit donnez, d'aller reconnoître les frontiéres de l'Afrique. * Hérodote, *Hist. l.* 4. *p.* 270. de l'édition de Henri Etienne, 1592. Bufcoli, *Indice degli Huom. Illust.*

SATCUM, petit Royaume du Japon. François Cardin, qui le met dans la partie méridionale de l'Isle de Ximo, dit que sa ville capitale est apellée aussi *Satcuma*. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SATHAROUES, *Satharchæ*, certains peuples de la Scythie Européenne, maintenant la petite Tartarie, lesquels (comme rapporte Solin) méprisoient l'usage de l'or & de l'argent, & étoient très-belliqueux. * Pomponius Méla, *Description de la Scythie Européenne*, *l.* 2.

SATIGAN. *Voyez* CHATIGAN.

SATIRE, piéce de Poësie pour blâmer les vices, a été inventée par les Romains; car les Poëmes satiriques des Grecs étoient très-differens. C'est ce que nous apprend Quintilien, lorsqu'il dit, *que la satire est toute entiere aux Grecs.* Voici, selon l'opinion de plusieurs Savans, la véritable étymologie de ce nom. *Satur*, signifioit autrefois, *plein* ou *rempli*; & dans ce sens on appelloit *satura lanx*, un bassin rempli de toutes sortes de fruits, que les Payens offroient à Cérès & à Bacchus, comme les prémices de tout ce qu'ils venoient de cueillir. De là le mot *satura* fut appliqué à plusieurs autres mélanges; & on donna le nom de *Leges saturæ*, à des Loix qui contenoient plusieurs matiéres ou titres; & d'*Historia satura* à des recueils d'Histoire, dont les sujets étoient differens, & ramassez dans un même livre. Ensuite on appella *Satura*, un Poëme rempli de railleries plaisantes, ou *Satira*, changeant l'u en i, comme dans *optimus* d'*optumus*. Ces sortes de farces succédérent aux vers Saturniens & Fescenniens, qui tenoient lieu auparavant de piéces de theâtre; & l'on y joignit une musique reglée, soutenue du son des flûtes, & accompagnée de danses. Livius Andronicus trouva les choses en cet état, lorsqu'il s'avisa le premier de faire des Comédies, & des Tragédies, à l'imitation des Grecs. Ce divertissement ayant paru plus noble, on négligea les Satires pour quelque tems; mais on les reprit ensuite, & bientôt après on trouva à propos de les joindre avec les Comédies, en les jouant à la fin, comme on joue aujourd'hui des Farces: alors on changea leur nom de *satire* en celui d'*Exodium*. Ennius, qui naquit un an après que Livius Andronicus eut fait jouer ses premiéres piéces, ayant reconnu que les Satires étoient agréables aux Romains, composa des Discours en vers, qui n'étant point faits pour le théâtre, conservoient néanmoins les plaisanteries & les railleries des Satires: c'est pourquoi il leur en donna le nom. Ce Poëte prit aussi la liberté d'y mêler plusieurs sortes de vers, comme des hexamétres avec des iambes trimétres, dans la pensée que cette varieté pourroit divertir l'esprit. Après Ennius, Pacuvius fit aussi des Satires, à l'exemple de son oncle. Lucilius vint ensuite, qui donna un nouveau tour aux Satires, & les composa avec plus d'art, imitant de plus près le caractére de la vieille Comédie Greque: c'est pourquoi on le considéra comme le premier auteur de la Satire. Il ne mit pas ensemble plusieurs sortes de vers dans la même piéce, comme Ennius; mais il fit diverses piéces, dont les unes étoient toutes entiéres de vers hexamétres, & les autres de vers iambiques. Il y avoit une autre espéce de Satire, que l'on appelloit *Varronienne* ou *Menippée*; parce que Varron en fut le premier Auteur, & qu'il imita dans cet Ouvrage les maniéres de Ménippe, Philosophe Cynique. Cette Satire n'étoit pas seulement composée de plusieurs sortes de vers, mais aussi mêlée de prose & de Grec. Le livre de Séneque, sur la mort de Claudius, celui de Boëce, dont le titre est *de la Consolation de la Philosophie*, & celui de Pétrone, sont autant de Satires, semblables à celles de Varron, dont il ne nous reste que quelques fragmens. Il est donc vrai que le nom de *Satire* en Latin, convient à des discours qui sont faits pour recommander la vertu, aussi bien qu'à ceux où l'on s'est proposé de décrier le vice. En François *Satire*, signifie un Poëme de raillerie ou d'invective contre les désordres & les déréglemens de la vie. Scaliger, & beaucoup d'autres, ont cru que les *Satyres*, appellés *Faunes* par les Romains, avoient donné leur nom à ces sortes de piéces: & qu'elles avoient une grande affinité avec les Poëmes satiriques des Grecs: ce qui n'est pas vrai-semblable, car les Grecs n'ont rien eu d'approchant de la Satire Romaine, que leurs *Silles*, qui étoient des Poëmes remplis de fiel & de médisance, mais composez de parodies, c'est à dire, de vers sérieux, pris de quelques Poëtes & tournez dans un sens ridicule. * Isaac Casaubon, *de Satirica Græcorum Poësi & Satira Romanorum.* M. Dacier, *préface sur les Satires d'Horace*, & *dans ses Remarques.*

SATOR, étoit chez les Payens, le Dieu qui présidoit aux semailles, & que l'on invoquoit dans le tems qu'on jettoit les semences dans la terre. Son nom *Sator*, signifie *celui qui seme.* * Servius, sur le vers 21 *du premier livre des Géorgiques.*

SATORE (Jean-Grégoire) natif de Valence, ville d'Espagne, Religieux de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, fut Professeur en Théologie à Valence, & laissa un Traité, *De laudibus atque excellentia nominis JESU*, imprimé en 1583. * *Biblioth. Hisp.*

SATRAEL, vint-uniéme Roi d'Ecosse, succéda à son frere *Ethod* ou *Ethodius*, dont le fils n'étoit pas en âge de régner. Il travailla à établir la Couronne pour ses propres Descendans & à détruire ses neveux. Pour cet effet il forgea des accusations de trahison contre la Noblesse, qui aimoit Ethod, & en fit mourir plusieurs; & parceque le peuple desapprouvoit cette conduite, il commença à l'opprimer. Il en suivit des tumultes, & il n'osa paroître en public pour les réprimer: enfin, il fut si haï, qu'il fut tué par ses propres domestiques, lorsqu'il se cachoit dans sa maison, après avoir régné quatre ans, vers l'an 188 de Jesus-Christ. * Buchanan.

SATRAPE, est le nom qu'on donnoit aux Gouverneurs de provinces chez les anciens Perses, parmi lesquels les Gouvernemens étoient aussi appellez *Satrapies.* Ce mot est Persan, comme le témoignent Hesychius & Plutarque, dans la Vie d'Alexandre. Quinte-Curce nomme *Satrapene*, la province que Strabon appelle *Sitacene*, *l.* 16. Elle étoit située dans l'Assyrie, entre Suze & Babylone. Satrape, *dit Dom Calmet*, est un nom Persan, qui signifie proprement un *General d'une armée navale*; mais depuis il a été communément donné aux Gouverneurs des Provinces, & aux principaux Ministres des Rois des Perses. Il y avoit chez les Philistins des *Satrapes*, qui gouvernoient les cinq Satrapies, comme autant de Rois avec un pouvoir absolu: mais les Satrapes des Perses étoient de simples Gouverneurs de Province, envoyez de la part du Roi, ou des Officiers de ses troupes. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

SATRIANO, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, près du Golfe de Squillace, environ à trois lieuës de la ville de ce nom, vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

SATROPACES, Général de la Cavalerie de Darius, fut tué par Aristhon, qui commandoit la cavalerie des Péoniens. * Quinte-Curce, *l.* 4. *c.* 9.

SATURNALES, *Saturnalia*, Fêtes très-anciennes en l'honneur de Saturne. Elles furent établies à Rome sous le consulat d'A. Sempronius & de M. Minutius, l'an 258 de la fondation de Rome. On les célébroit le dix-septiéme jour de Décembre, qui étoit le XIV devant les calendes de Janvier. Lorsque César eut ajouté deux jours à ce mois, la Fête fut transportée au XVI avant les calendes. Ce changement fut cause que quelques-uns célébroient les Saturnales le XIV avant les calendes de Janvier, comme auparavant, & d'autres le XVI avant les calendes, selon la réformation de Jules-César: ce qui donna lieu à l'Empereur Auguste d'ordonner que cette Fête dureroit trois *jours*, *depuis le* 17 *Décembre* jusqu'au 19. Quelques Auteurs néanmoins disent que dès auparavant on avoit célébré les Saturnales pendant trois jours, & même pendant sept. Cette Fête fut instituée par le Roi Janus, peu de tems après la mort de Saturne, & fut ensuite célébrée par les Romains & par les Grecs. Les Maîtres y traitoient leurs Esclaves, & se mettoient avec eux à même table, étant vêtus d'une maniére de juste-au-corps, qu'ils appelloient *synthesis*, au lieu de leur robe qu'ils quittoient pendant cette cérémonie: ce qu'ils faisoient en mémoire du siécle de Saturne, sous le régne duquel tous les hommes vivoient en commun, sans distinction d'états, & sans différence de conditions. Les Romains s'envoyoient aussi plusieurs présens, & entre autres des cierges, ce qui étoit une coutume empruntée des Pélasgiens. Ces peuples de la Gréce sacrifioient anciennement des victimes humaines à Saturne, peut-être parce qu'il avoit autrefois dévoré plusieurs de ses enfans; mais Hercule leur représenta l'abomination de ces sacrifices, & leur conseilla de brûler des cierges en son honneur, au lieu de lui immoler des hommes. On sacrifioit à ce Dieu, ayant la tête nue, la cérémonie de se couvrir la tête d'un voile n'ayant été en usage que du tems d'Enée, long-tems après l'institution de cette Fête. Cette cérémonie néanmoins de prendre un voile, laquelle s'observoit à l'égard des autres Dieux, ne se gardoit point dans les sacrifices que l'on faisoit à l'*Honneur*, dont les Sacrificateurs avoient la tête découverte, comme ceux de Saturne. Pendant les Saturnales, il n'étoit pas permis de prendre les armes pour faire la guerre, ni de punir un Criminel. Le Sénat même ne tenoit aucune assemblée & ne rendoit aucun jugement pendant la solemnité de ces Fêtes. Les Ecoles & les Leçons publiques discontinuoient ce jour-là. On croit que la coutume des Romains de s'envoyer des présens les uns aux autres durant les jours de cette Fête, a été l'origine des étrennes que l'on donne à peu près dans ce même tems. * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 7. Funger, *in Saturn.* Martin Lipenius, *in Hist. Stren.* J. Lipse, *Saturn. l.* 1.

SATURNE, *Saturnus*, que les Payens ont consideré comme le pére des Dieux, étoit fils de Cœlus ou du Ciel &

de Vesta, ou selon Platon, de l'Océan & de Téthys, & frére de Titan. La Fable le fait pére de Jupiter, de Neptune, de Pluton, & frére d'Ops ou Rhéa, qu'il épousa. Titan étoit son frére aîné, & lui céda ce droit, à condition qu'il n'éléveroit jamais aucun enfant mâle, & que l'Empire du monde retourneroit aux siens. Saturne le promit, & sachant d'ailleurs qu'un de ses fils le devoit déthrôner, comme il avoit lui-même déthrôné son pére, il prit le parti de les dévorer, aussi-tôt que leur mére s'en feroit délivrée. Mais sa femme trouva moyen de les enlever & de les faire nourrir en secret par des personnes qui lui étoient affidées. Titan, averti de cette supercherie, se mit à la tête de ses enfans, fit la guerre à Saturne; & l'ayant pris, il le retint en prison, jusqu'à ce que Jupiter étant devenu grand, le délivra. Saturne se souvenant alors qu'un de ses fils le devoit faire descendre du thrône, travailla à se défaire de Jupiter, qui l'ayant chassé de son Royaume, l'obligea de se retirer en Italie, où Janus le reçut, & où il porta, dit la Fable, le siécle d'or. Les Poëtes ont mêlé à l'histoire de Saturne, des Fables mystérieuses, & qui faisoient le fondement de la Théologie des Payens. On dit que Saturne apporta l'âge d'or en Italie, parce qu'il y apprit aux Habitans, l'art de cultiver la terre, qu'il les civilisa, leur donna des loix & des préceptes de Morale. On dit même qu'il trouva l'invention de marquer le cuivre, & de donner une forme à la monnoye, où d'un côté il fit graver sa tête, & de l'autre le navire qui l'avoit amené en Italie. Plusieurs Mythologistes croyent que Saturne n'étoit autre chose que *le tems*; & disent qu'il fut ainsi appellé, parce qu'il se remplit & se rassasie d'années, *saturatur annis*; de même que les Grecs l'appelloient Κρόνος, de κορεῖν, *rassasier, saouler*. Et ce qui peut avoir donné lieu à cette Mythologie, est le rapport de Κρόνος, qui est le nom Grec de Saturne, avec χρόνος, qui signifie *tems*. De là est venu qu'on a feint que Saturne dévoroit les enfans, & qu'on lui a mis une faux à la main, pour marquer qu'il détruit & abbat tout. D'autres croyent que Saturne a été ainsi nommé du mot Latin, *satus*, qui signifie *l'action de semer & de planter*; parce qu'il fut le premier qui enseigna l'agriculture en Italie, & que, pour cette même raison, on lui a donné une faux, qui est un instrument de la moisson. Quelques uns tirent son nom de l'Hebreu סתר, *satar*, c'est à dire, *latuit*, *être caché*, parce qu'il se vint cacher dans l'Italie, lorsqu'il s'enfuit d'Arcadie, pour se mettre à couvert de la colére de Jupiter. Ils ajoûtent qu'ayant apporté le siécle d'or en ce païs, il fut appellé *Deus Latius*: & que le lieu où il avoit régné en Italie, fut nommé *Latium*. C'est ce que disent Minutius Félix, & saint Cyprien, après Virgile. Ceux qui ont voulu concilier le sens des Fables avec l'Ecriture, disent que Saturne étoit le même qu'Adam; qu'il étoit nommé *Saturne* de *Satus*, parce que c'est lui qui a été le premier pére des hommes, le premier Jardinier & le premier Laboureur; qu'il étoit appellé fils du Ciel, parce qu'il avoit été formé de la main de Dieu; & que l'âge d'or fut véritablement de son tems sur la terre avant le péché; qu'enfin, selon la Sibylle Erythrée, Saturne fut le premier qui régna dans le monde: ce qui convient proprement à Adam. Bochart croit que le Κρόνος des Grecs a été le même que Noé, & en rapporte plusieurs raisons dans le *premier chapitre du premier livre* de son Ouvrage intitulé *Chanaan*. Il y a apparence néanmoins que les Grecs ont confondu avec Noé ou le Κρόνος de l'Orient, un autre homme, qui n'est pas si ancien, & qui a habité dans l'isle de Créte, en Gréce & en Italie. On a confondu plus d'une fois diverses personnes, à cause de leur antiquité; & les Payens mêmes ont reconnu q'on avoit donné le même nom à différentes Divinitez. Les Romains, l'an 257 de Rome, & le 497 avant J. C. dédiérent un temple à Saturne. Ils célébroient aussi des Fêtes en son honneur. *Voyez* SATURNALES. * Cicéron, *de Nat. Deor. l.* 3. Aurelius Victor, *de Origine Gent. Rom.* Apollodore. Hygin. Natalis Comes ou Noël le Comte *Mythol. l.* 2. Cartari, *de Imag. Deor.* Bocace, *Hist. Deor. &c.* Juste Lipse, *Saturn. l.* 1. Martin Lipenius, *in Hist. Stren.*

☞ Suivant l'Histoire, il y a eu plusieurs Saturnes; car les Assyriens & les Egyptiens ont honoré un Saturne avant les Grecs: & par Saturne ils ont entendu l'un des anciens Rois de leur païs. On croit que le Saturne des Assyriens n'est autre que Noé. Celui d'Egypte, selon Diodore de Sicile, épousa sa sœur Rhéa, & en eut Osiris & Isis. Celui des Grecs étoit un ancien Roi, fils d'Uranus, auquel Titan, son aîné, céda l'Empire, à condition qu'on feroit mourir tous ses enfans mâles. Le premier ne fut pas mis à mort; mais Jupiter, Neptune & Pluton, ayant été soustraits à la cruauté de Titan, & ce Prince l'ayant appris, arma avec les Titans ses enfans; fit la guerre à Saturne, le prit avec sa femme Ops, & les enferma. Jupiter cependant, qui avoit été élevé en Créte, vint avec des troupes, défit Titan, délivra son pére de prison, le rétablit sur le thrône, & s'en retourna en Créte. Saturne ayant appris que Jupiter avoit dessein de le déthrôner, vouloit le prévenir; mais Jupiter en étant averti, se rendit maître de l'Empire, & en chassa son pére Saturne. Il s'enfuit, & alla régner en Italie. C'est ainsi qu'Euhémérus, cité par Lactance, rapporte l'histoire de Saturne.

* SATURNIA, étoit anciennement une ville épiscopale de l'Hetrurie, & ce n'est aujourd'hui qu'un village du Siennois en Toscane. Il est sur l'Albégna, au nord-ouest de Castro, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

SATURNIN, homme d'un rare mérite, qui avoit été Consul & Gouverneur de Syrie pour les Romains. Il assista à l'assemblée que fit faire à Béryte Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, contre ses deux fils Alexandre & Aristobule, & fut d'avis qu'on leur sauvât la vie, après leur avoir fait connoître le respect qu'ils devoient à leur pére. Volumnius son collégue opina au contraire à la mort: quantité d'autres furent de ce dernier avis, & ainsi l'on fit mourir ces deux Princes. Varus fut successeur de Saturnin. * Joséphe, *Antiquit. Judaic. l.* 16. *ch.* 17.

SATURNIN, (Lucius Apuleius) Tribun du peuple à Rome, tâcha de pousser ce que les deux *Gracches* avoient commencé, & de soulever le peuple contre le Sénat. Il pressa sur tout qu'on distribuât à une partie du peuple, & particuliérement aux Soldats qui avoient servi sous C. Marius, les champs qui étoient en commun & d'autres qu'on achetteroit du fond public, il prétendit même que cette distribution se fît généreusement & par grosses portions. Il comptoit d'augmenter par là son pouvoir quoique l'Etat ne pût qu'en souffrir une perte irréparable. Lorsqu'il proposoit cela & quelques autres loix de sa façon, il usoit de grandes violences en recueillant les suffrages; tellement qu'il en couta souvent la vie à ceux qui n'étoient pas de son avis. Ayant enfin fait passer son projet, il contraignit tout le Sénat, ou à jurer qu'on l'exécuteroit, ou à aller en exil. Tout le Sénat prit le premier parti à l'exception du seul L. Metellus Numidicus, personnage magnanime & d'un mérite distingué, qui à cause de son refus fut exilé. Saturnin ne demeura pas impuni, car lorsque contre *toutes les loix*, il se fut fait confirmer pour la troisiéme fois dans son emploi & qu'il tenta toûjours des innovations plus dangereuses, *le Sénat* prit enfin la résolution de se défaire de cet homme-là par des voyes extraordinaires. Marius reçut ordre de tenter toute sorte de moyens pour le perdre, & fut dispensé de l'observation des loix, en vertu desquelles un Bourgeois de Rome ne pouvoit pas être mis à mort sans une accusation & une condamnation faites auparavant contre lui dans les formes. Saturnin prit le parti de se défendre avec une troupe de Rebelles & en vint aux mains en la place du marché. Mais ayant eu le dessous il se sauva dans le Capitole. On lui coupa d'abord le conduit des eaux qui alloit au Capitole, & par là on le contraignit dans peu à s'humilier devant le Sénat. Comme il promit de ne plus user de ses anciennes violences, le Sénat lui promit à son tour de lui conserver la vie. Mais dans le tems qu'il descendoit du Capitole avec les principaux de ses adhérans, vers la *Curia Hostilia*, il fut attaqué en chemin par une troupe de Citoyens les plus aigris contre lui, qui le tuérent & une partie de ses complices. Comme cependant sa mémoire étoit encore chére à cette partie du peuple à qui il avoit prodigué les fonds publics, il se trouva, quelque tems après sa mort, qu'un certain Rabirius fut accusé d'avoir tué Saturnin. Les principaux du Sénat prirent le parti de Rabirius, & Cicéron le défendit dans une excellente Oraison qui nous reste encore, & dans laquelle il nie hautement le fait, prouvant en même tems qu'un certain *Scæva*, Esclave de C. Croton, avoit donné le coup mortel à Saturnin & que pour récompense il avoit été affranchi. Les plus sensez parmi les Romains eurent regret que Saturnin eût fait un si mauvais usage de ses talens & particuliérement de son éloquence, & reconnurent que comme l'abus de ses talens avoit causé bien des pertes à l'Etat & une mort honteuse à Saturnin, le bon usage qu'il en auroit pu faire lui auroit ouvert le chemin aux plus grands honneurs, & à servir très utilement le Public. * Tite-Live *Epit. l.* 69. Cicéron, *pro C. Rabirio perduellionis reo*, *de Claris Orat.* Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 3. *Ex.* 1. *p.* 533, *dans les Notes*, *col.* 1. édit. de Leyde, 1670. Appien, *de Bellis Civilibus.* Plutarque, *in Mario.* Aurelius Victor, *de Viris Illustribus*, *ch.* 67 & 73. Orosius, *l.* 5. *c.* 17. *Dict. Allemand de Bâle.*

SATURNIN, *Ælius Saturninus*, Poëte, composa des vers contre l'Empereur Tibére, qui le fit précipiter du haut du Capitole, comme nous l'apprenons de Dion, *l.* 58.

SATURNIN, *Junius Saturninus*, avoit écrit quelque Traité historique sur Auguste: ce que nous pouvons juger, par ce que Suétone dit en la Vie de ce Prince, *c.* 27.

SATURNIN (Publius) *Saturninus*, l'un des plus braves Capitaines de son tems, avoit eu beaucoup de part en l'amitié de Valérien, sous lequel il servit, aussi bien que sous Gallien. On assure qu'il étoit doué d'une prudence singuliére, & aimé de tout le monde, pour son mérite & pour les victoires qu'il avoit remportées sur les ennemis de l'Empire. Les Soldats l'élevérent à l'Empire, & le jour qu'il fut revêtu de la pourpre, il leur dit, dans une Harangue qu'il leur fit, *Mes Compagnons, vous avez perdu un bon Capitaine, & vous avez fait un mauvais Prince.* Après avoir donné souvent des marques de sa valeur, parce qu'il étoit sévére à faire observer la discipline militaire, il fut assassiné par ceux qui l'avoient fait Empereur vers l'an 262. * Trebellius Pollio, *des Trente Tyrans*, *c.* 22.

* SATURNIN, (Sextus Julius) le plus célébre Tyran du troisiéme siécle de l'Eglise, étoit Gaulois de nation. L'Historien Zosime le fait Maure d'origine, mais il le dit sans preuves. Il est vrai seulement que Saturnin étudia la Rhétorique en Afrique. Peut-être y avoit-il été mené par son pére, qui, comme on le croit, y a exercé quelque charge. D'Afrique il passa à Rome, où il s'appliqua encore à l'étude des Humanitez dans lesquelles il fit beaucoup de progrès; ce qui a fait dire à Vopisque, *fuit renera non parum litteratus.* Mais son talent particulier fut pour la guerre. Il y parut avec éclat sous les régnes d'Aurélien, de Tacite & de Probe. Le premier le fit Général des frontiéres de l'Orient. Entre les actions qui acquirent le plus de gloire à Saturnin, on compte celles-ci. Il rétablit les Gaules, il délivra l'Afrique des Maures qui s'en étoient emparez, il donna la paix à l'Espagne. Quelques affaires l'ayant appellé à Alexandrie sous le régne de Probe, les Alexandrins, peuple naturellement vain & leger, le saluérent aussi-tôt par flatterie du nom d'Auguste. Saturnin qui vouloit être fidéle à son Prince, refusa cet honneur, quitta promptement Alexandrie,

& s'en retourna en Palestine. Cependant craignant que l'Empereur ne lui ôtât la vie, pour empêcher qu'on ne le plaçât réellement sur le thrône où il avoit refusé de monter, il prit de lui même la pourpre & le titre d'Auguste, & résolut d'agir comme Empereur. Probe qui avoit pour lui beaucoup d'estime, lui écrivit plusieurs lettres pour l'assurer qu'il le laisseroit tranquille, & qu'il lui conserveroit toujours son amitié, s'il vouloit se contenter du rang de Général où il avoit été élevé, & il paroît que Saturnin fut très-porté à déferer à ses exhortations. Mais les Soldats le forcerent à soutenir sa revolte malgré lui; ils le proclamerent solemnellement Empereur; & pendant qu'ils en témoignoient leur joye, il n'y répondoit que par ses gémissemens, ses plaintes & ses larmes même. Vopisque nous a conservé un fragment du discours qu'il fit en cette occasion: on y voit beaucoup d'éloquence & de bon sens. Probe voyant que sa revolte continuoit, fit marcher contre lui des troupes qui affoiblirent tellement son parti, qu'il fut bientôt sans défense. Il fut assiégé dans le château d'Apamée, où il fut tué presque contre la volonté de Probe, qui n'avoit cessé de l'aimer. Eusébe dit que ce fut peu après sa proclamation que M. de Tillemont met à l'an 280. Sa mort éteignit entierement sa faction. * Eusébe dans sa Chronique. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, tome 3. Vopiscus, *Vita Saturnini*, &c.

SATURNIN, *Saturninus* ou *Saturnilius*, Hérétique, natif d'Antioche, étoit Disciple de Simon *le Magicien*, de Ménandre & de Basilidès, & enseignoit presque les mêmes rêveries qu'eux, au commencement du second siécle. Il condamnoit le mariage comme une invention du Diable, & nioit la résurrection de la chair. Selon lui, le monde avoit été fait par sept Anges. Il ajoûtoit qu'en même tems il y avoit eu deux hommes formez par deux de ces Esprits, dont l'un étoit bon, & l'autre mauvais; que de là procédoient deux genres d'hommes qui tenoient les uns de la bonté, & les autres de la malice de leurs Chefs; que, pour délivrer les bons de l'oppression des méchans, assistez par le démon, le Sauveur étoit venu sur la terre, sous la figure trompeuse d'un homme. Cet impie ajoûtoit d'autres blasphêmes; & pour les faire recevoir aux personnes simples, il affectoit aussi-bien que ses Sectateurs, de paroître fort austére, & s'abstenoit de l'usage de toutes choses animées. * S. Irénée, *l. 6. c.* 12. S. Epiphane, *Hær.* 13. Eusébe, *Hist. l. 4. c.* 7. Tertullien. Théodoret, Philastre, S. Augustin, &c. *citez par* Baronius, *A. C.* 120.

* SATURNIN, Evêque d'Arles dans le quatriéme siécle, ne fut, à ce qu'on croit, ordonné qu'après le Conciliabule d'Arles en 353 ou 354. Il se livra à l'Arianisme, & fut accusé de plusieurs crimes énormes. Il fut un des plus ardens persécuteurs de S. Athanase. Il eut pour Antagoniste S. Hilaire qui s'opposa ouvertement aux blasphêmes des Hérétiques, & s'offrit de prouver en particulier que Saturnin étoit coupable d'hérésie. Ce dernier eut auprès de l'Empereur Constance le crédit de faire exiler S. Hilaire en Phrygie. Il se trouva au Concile irrégulier de Milan en 355, & à celui de Constantinople en 360. S. Hilaire qui se trouva alors en cette ville, présenta une Requête à l'Empereur, pour avoir une conférence réglée avec Saturnin qui craignant son adversaire la refusa. Dans un Concile tenu à Paris en 361, ce dernier fut déclaré indigne du nom d'Evêque, déposé, chassé de l'Eglise & dénoncé comme tel aux Evêques Orientaux. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1735.

SATURNIN (Saint) *Saturninus*, premier Evêque de Toulouse, fut envoyé, dit-on, dans les Gaules par le Pape saint Clément, sur la fin du premier siécle de l'Eglise. Quelques uns prétendent qu'ayant été Disciple de saint Jean Baptiste, puis de Jesus-Christ, il s'attacha à saint Pierre, après la descente du saint Esprit, & parcourut par son ordre diverses provinces de l'Orient; & qu'il vint ensuite à Rome, d'où saint Pierre l'envoya à Toulouse pour y prêcher l'Evangile. Ces opinions sont combattues par des difficultez insurmontables. D'ailleurs la premiére s'accorde peu avec les Actes d'Eugéne, premier Evêque de Tolède, de saint Firmin, premier Evêque de Pampelune & d'Amiens, & de quelques autres Saints; & la seconde n'est fondée que sur ce que Grégoire de Tours dit dans son Histoire des François, *l.* 1. & qu'il a retracté dans son livre des Miracles, ou de la Gloire des Martyrs. Il est donc plus vrai-semblable que saint Saturnin n'arriva à Toulouse que sous l'empire de Déce, vers le milieu du troisiéme siécle, suivant l'auteur des anciens Actes de ce Saint, citez par Grégoire de Tours, & par la tradition des églises de Toulouse, de Pampelune & de Tolède. Il accompagna saint Denys, & cette illustre troupe de Missionnaires qui ont été les Fondateurs des principales Eglises de France. Lorsqu'il fut arrivé à Arles, il fut destiné pour le Languedoc, la Gascogne, & les frontiéres d'Espagne, avec Papoul & Honeste, qu'on lui donna pour compagnons. La premiére ville où il s'arrêta fut Carcassonne; mais il y fut mal reçu: c'est pourquoi il se retira à Toulouse, où il prêcha l'Evangile avec succès, & où il établit une Eglise à côté du Capitole, qui étoit le temple des faux Dieux. Puis laissant saint Papoul, pour avoir soin des nouveaux Chrétiens, & travailler à la conversion des Idolâtres, il alla à Pampelune, accompagné de saint Honeste; & de là à Tolède, où il reçut les nouvelles du martyre de saint Papoul. Aussi-tôt il recommanda l'Eglise de Tolède à saint Honeste, & revint à Toulouse, où les Idolâtres l'attachérent par les piez à la queue d'un taureau, qu'ils poussérent à coups d'aiguillon du haut des degrez du Capitole. Ainsi saint Saturnin eut la tête cassée, & le corps tout brisé par les secousses que lui donnoit cette bête furieuse. On dit que le Roi Dagobert voulant enrichir l'Abbaïe de Saint-Denys en France, de ce qu'il y avoit de plus considerable dans son Royaume, y fit transporter les Reliques de saint Saturnin; mais que six ans après, les Toulousains, qui se virent affligez de plusieurs maladies, firent de grandes instances pour recouvrer la possession de ce thrésor, qui leur fut rendu par les Religieux de Saint-Denys, ausquels on donna en échange plusieurs Reliques considérables; mais c'est un fait fort incertain, & suspect de fausseté. L'Empereur Charlemagne fit bâtir à Toulouse, proche la Basilique de saint Saturnin, un riche monastére, où il mit une Communauté de Religieux, & qui est maintenant occupé par des Chanoines Séculiers, qui y prirent la place des Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin en 1526, sous le Pape Clement VII. * *Acta Saturnini apud* Ruinartum. Grégoire de Tours, *Hist. l.* 1. *c.* 30. *de Gloria Confessorum*, *c.* 30. Fortunat, *l.* 2. *c.* 9. De Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique*, *l.* 3. Baillet, *Vies des Saints*, *29 de novembre*, jour auquel on célébre la Fête de saint SATURNIN, martyrisé à Rome avec son Diacre Sisinne, dans le tems de la persécution de Dioclétien. Mais l'Histoire de son martyre n'est pas certaine. Il y a encore un autre SATURNIN, l'un des dix Martyrs de Créte, dont les Grecs font la Fête au 23 décembre.

SATURNIN (Saint) Martyr en Afrique, dans la persécution de Dioclétien, étoit Prêtre de la ville d'Abitine, dans la province proconsulaire. Il fut arrêté avec ses enfans, & plusieurs autres Chrétiens, & conduit à Carthage, devant le Proconsul Anulin. Ils souffrirent divers tourmens, & moururent dans la prison l'an 304. Leur Fête commune est marquée dans le Martyrologe Romain au onziéme de février. * *Acta apud* Ruinartum. Baillet, *Vies des Saints*, *onziéme février*.

Il y a un autre saint SATURNIN, Martyr de Cagliari en Sardaigne dans le même tems, dont on a fait la Fête au 30 d'octobre; mais dont les Actes ne sont pas certains.

* SATURNIN, Consul avec Mérobaudes, l'an 383. de Jesus-Christ. S. Grégoire de Nazianze & Libanius lui ont écrit plusieurs Lettres. * Jacobi Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

* SATURO ou TORRE DI SATURO, anciennement petite ville des Salentins, appellée *Saturum*, n'est maintenant qu'un village du Royaume de Naples, sur la côte de la Terre d'Otrante, environ à trois lieues de Tarente, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Geogr.*

SATYRE MENIPPEE. *Voyez* CATHOLICON D'ESPAGNE.

SATYRE, piéce de Poësie, ainsi que quelques uns l'écrivent par corruption. *Voyez* SATIRE.

SATYRE, *Satyrus*, Philosophe Péripatéticien, avoit écrit des Vies des Hommes Illustres, comme de Philippe de Macédoine, de Socrate, d'Empédocle, &c. Cet Ouvrage est cité par Athénée, par saint Jérôme & par d'autres; & le premier donne un fragment d'un Traité de Morale écrit par cet Auteur sous le titre *des Caractéres*. On peut croire que c'est le même qui avoit écrit des perles & des pierres, & que Pline cite; mais il est différent d'un autre SATYRE qui étoit d'Olynthe, Comédien de profession, & qui laissa un Ouvrage, intitulé *Pamphyle*, dont on ignore le sujet. * *Consultez* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 3.

SATYRE, *Satyrus*, frére aîné de saint Ambroise, Archevêque de Milan, fils d'*Ambroise*, Préfet du Prétoire des Gaules, vint au monde vers la fin du régne de Constantin *le Grand*. Il se distingua beaucoup dans le Barreau de Rome, où il plaida plusieurs causes dans l'auditoire du Préfet Symmaque, qui l'honora de son amitié. Il fut ensuite Gouverneur de province, & s'acquitta de cet emploi à la satisfaction des peuples. Quand saint Ambroise fut élu Archevêque de Milan, Satyre le vint trouver, & se chargea de toutes les affaires, afin qu'il ne restât à son frére que la charge de la conduite spirituelle de son Eglise. Comme Satyre vaquoit aux affaires de leur famille, il s'embarqua pour aller en Afrique, afin de faire payer un nommé Prosper, qui étoit leur débiteur. Il fit naufrage en chemin, entre les écueils & dans les rochers, où son vaisseau échoua. Quoiqu'il ne fût pas encore batisé, il prit l'Eucharistie à son cou, se mit à la nage, & arriva à terre. Il ne voulut point recevoir le batême dans le lieu où ils abordérent, parce que celui qui en étoit Evêque étoit Luciférien. Il se remit en mer; & étant arrivé en Afrique, dans un lieu où il y avoit un Evêque Catholique, il se fit batiser. Ayant ensuite fait payer Prosper, il partit d'Afrique, passa par la Sicile, & se rendit à Rome, & de là revint à Milan, quoique Symmaque voulût le retenir à Rome. Il tomba bientôt après dans une maladie, qui lui ôta l'usage de tous ses membres, & le conduisit à la mort l'an 379. Le Martyrologe Romain fait mention de lui au 17 de septembre. * Ambrosius, *de excessu fratris Satyri. Vie de saint Ambroise.* Baillet, *Vies des Saints.*

SATYRES, appellez par les Latins *Satyri*, monstres que les Poëtes feignoient être des Demi-dieux, habitoient les forêts & les montagnes. On les représentoit ayant la partie supérieure d'homme avec des cornes à la tête, & la partie inférieure de bête avec des piez de chévre. Pline même dit qu'il y en avoit à quatre piez dans les Indes. Nous lisons dans la Vie de saint Paul Hermite, composée par saint Jérôme, & dans celle de saint Antoine, par saint Athanase, que saint Antoine rencontra dans le desert un monstre de cette nature, auquel ayant demandé qui il étoit, il lui répondit qu'il étoit un des Habitans du désert, que les Gentils, par une vaine erreur, appelloient Faunes, Satyres, & Incubes. Ces Auteurs ajoûtent que ce Satyre lui présenta des fruits de palmier, & qu'il lui dit qu'il étoit député de son troupeau, pour le venir prier d'intercéder pour eux auprès de Dieu, qu'ils reconnoissoient être venu au monde pour le salut du genre humain, & qu'ensuite de cet entretien il disparut. Saint Jérôme, qui récite ce fait, comme une vérité dont il semble être persuadé, remarque, pour le confirmer, qu'environ cent ans auparavant, on vit avec admiration dans Alexandrie en Egypte, un monstre de cette espéce en vie, & qu'après qu'il fut mort, on embauma son cadavre, pour

le

le porter à Antioche, & le faire voir à l'Empereur. Outre ces exemples, Plutarque dit que Sylla passant à *Dyrrachium*, aujourd'hui *Durazzo*, ville d'Albanie, vit un Satyre vivant qu'on lui présenta. Ce monstre ayant été interrogé par plusieurs Interprêtes, ne fit sortir qu'à peine une voix rude qu'on ne pouvoit entendre, & qui avoit quelque ressemblance au hennissement d'un cheval, & au cri d'un bouc. Diodore de Sicile dit qu'on présenta en Sicile à Denys *le Tyran*, de ces sortes de monstres, qui avoient des cheveux pendans jusques sur le ventre; mais il y a lieu de croire que toutes ces Histoires sont fabuleuses, ou ne sont fondées que sur des illusions du Démon. Les Rabbins sont encore plus extravagans que les Poëtes sur ce sujet. Rabbi Abraham s'est imaginé que les Satyres ou Faunes étoient de véritables créatures, mais imparfaites, à cause que Dieu ayant été surpris par le soir du Sabbath, n'avoit pas pu leur donner la derniére perfection; & que pour cela ces monstres fuyant la sainteté de ce jour, se retirent dans les montagnes & dans les bois pour se cacher; d'où ensuite ils reviennent tourmenter les hommes. * Pline, *l. 7. ch. 2.* Plutarque, *in Sylla.* Diodore, *l. 5. c. 8.*

SATYRIQUE, TRAGEDIE SATYRIQUE, étoit un Poëme Dramatique où l'on faisoit paroître des Satyres avec des Héros & des personnes Illustres, qui répréséntoient tous ensemble des incidens graves & sérieux avec des boufonneries & d'autres actions ridicules. Cette espéce de Poëme ne fut point reçue des Latins, parmi lesquels la Satyre ne fut qu'une piéce de Poësie, employée pour blâmer les vices, pour médire, & dont on ne se servoit point sur le théâtre, sinon avec les Mimes, dans les intermédes. Mais chez les Grecs la Tragédie Satyrique fut en grande estime; & les Poëtes disputérent le prix de leur art par la composition de ce Poëme, dans les Fêtes de Bacchus, que les Athéniens nommoient *Chytres*. Le Poëte Thespis fut le premier qui introduisit des Acteurs dans la Satyrique; car auparavant ce n'étoit qu'un chœur de Musiciens & de Danseurs, qui imitoient les Satyres dans leurs danses, & dans leurs chansons, comme nous le disons en parlant de la Tragédie en son lieu. Horace dit que Thespis promenoit ses Acteurs dans un chariot découvert, où ils récitoient leurs Poëmes, ayant leur visage barbouillé de lie de vin, pour répréſenter le visage rouge & enluminé des Satyres, dont ils répréſentoient les figures grotesques en dansant. Dans la suite du tems cette sorte de Poëme fut conduite à sa perfection. Il nous reste une Tragédie Satyrique dans Euripide, intitulée *Polyphême*: on peut même dire que l'*Alceste* du même Poëte en est encore une, parce qu'Hercule y fait avec un Esclave des discours de boufons, & des actions toutes comiques, si l'on n'aime mieux l'appeller Tragi-comédie. Les Italiens, dans quelques unes de leurs Tragédies, ont conservé ce goût, & l'on voit souvent chez eux dans un sujet tout tragique, des vieilles, & d'autres Acteurs comiques égayer par leurs bouffonneries les entretiens les plus sérieux & les plus élevez. La Pastorale chez les Anciens se nomme aussi quelquefois Satyrique. *Voyez* PASTORALE. * Scaliger, *l. 1. c. 1.* Suidas, *in Tetralog.*

SATZ, ZIATEK, ZIATESK ou ZIATECZK, ville de Bohême, capitale du Cercle de Satz, est située sur l'Eger, à quatorze ou quinze lieues de Prague, vers le couchant. * Maty, *Diction. Geogr.*

*SATZ, ZIATEK, ZIATESK ou ZIATECZK (Le Cercle ou la Préfecture de) province du Royaume de Bohême, a pour bornes du sud-ouest au nord-est la Haute Saxe; à l'est la Préfecture de Leitomeritz, celle de Slany ou Schlany & celle de Raconick; au sud par ces deux derniéres en partie & par celle de Pilsen, & à l'ouest par celle de Loket ou d'Elbogen.

S A V. S A U.

SAVA, SAVE ou SAW, fleuve d'Allemagne, qui a sa source dans le Duché de Carniole, près de la Carinthie, se jette dans le Danube à Belgrade en Hongrie. * Ortelius. Sanson.

SAVA, ville de Perse, dont la latitude est de 35 dégrez 50 minutes & la longitude de 85 dégrez. C'est une grande ville, située dans une plaine sablonneuse & stérile, à la vue du Mont-Alouvent. Elle a deux milles de tour, mais elle n'est guéres peuplée. Elle a été belle autrefois, les ruines de plusieurs grands édifices le montrent. Il n'y vient rien qu'à force d'art & de travail; il y a pourtant grand nombre de jardins. L'air qu'on y respire est échaufé & mal sain. Un Dérogué en est le Gouverneur. Les peuples du Septentrion la ruinérent au quatriéme siécle du Mahometisme. Coja Schid-el-din, fils de Mélec Cheref-el din-Sauvegi, la fit rebâtir quarante ans après, plus grande qu'elle n'étoit avant sa destruction, & la fit entourer de murs & paver de briques rouges. * Chardin, *Voyages, &c. tome 1. p.* 200.

SAVANNA, riviére de la Caroline, à peu près de la largeur du Rhin. Elle est remplie d'excellens poissons. On a fait construire deux Forts sur cette riviére: l'un nommé *Pallacholas*, est à cent milles de son embouchure, & l'autre, nommé *Savanna Town*, en est éloigné d'environ trois cens. Quoiqu'il n'y ait pour l'ordinaire qu'une vintaine d'hommes en garnison dans le premier de ces Forts, & une quarantaine dans l'autre, cependant les Indiens n'ont jamais osé les attaquer durant les guerres que les Anglois ont eues avec eux. * *Nouvelle Description de la Caroline méridionale en* 1731.

SAVANAROLE. *Voyez* SAVONAROLE.

SAVARON (Jean) sorti d'une bonne famille de Clermont en Auvergne, après avoir exercé divers emplois dans sa province, fut pourvu de l'office de Président & de Lieutenant-Général dans la Sénéchaussée & Siége Présidial de Clermont. Il se trouva aux Etats Généraux tenus à Paris en 1614, en qualité de Député du Tiers-Etat de la province d'Auvergne, & y fit paroître beaucoup de talent, & une grande fermeté d'esprit. Lorsqu'il eut été choisi avec d'autres par la Chambre du Tiers Etat de France, pour examiner les cahiers de la Noblesse, & pour parler à leur Chambre de la part de celle du Tiers-Etat, il y harangua avec tant de liberté, qu'il suscita contre lui toute la Noblesse, de sorte que l'on fut obligé de lui donner des Gardes. Ce Magistrat étoit si éloquent & si bon Orateur, qu'il fut employé plusieurs fois par le Tiers-Etat pour répondre sur le champ, & sans être préparé, aux propositions du Clergé & de la Noblesse pendant la tenue de ces mêmes Etats. On le vit ensuite plaider au Parlement de Paris pour les droits honorifiques des Magistrats de son Présidial, que le Chapitre de la Cathédrale de Clermont ne vouloit accorder dans le chœur de cette église, qu'à lui seul Président & Lieutenant-Général, Chef de la Compagnie. Il parla avec tant d'érudition, que le Premier Président de Verdun ayant ouï sonner dix heures au milieu de son plaidoyer, se leva, & demanda à la Compagnie si elle n'étoit pas d'avis qu'il achevât; ce qui lui fut permis: honneur qui n'avoit jamais été accordé qu'aux Gens du Roi. Savaron mourut fort âgé en 1622, pour s'être échauffé en faisant publiquement l'Eloge du Baron de Canillac, Sénéchal de Clermont, mort d'une maladie contractée au siége de Montauban. Il a passé pour un des plus sçavans de son tems, & est nommé par M. Bignon, dans ses Notes sur le chap. 2. du livre des formules de Marculfe, *Arvernorum & Prases & decus*. On a de lui des Traitez du Duel, des Confrairies, de la Sainteté de Clovis, de l'Epée Françoise, contre les Masques, des Notes sur Cornelius Nepos & sur une Homélie de saint Augustin, *de Calendis Januarii*. Les plus considérables sont ceux qui suivent. 1. Ses Commentaires sur les Lettres & les Poësies d'Apollinaris Sidonius, Evêque d'Auvergne, qui furent imprimez en 1598, & dans lesquels brille une belle érudition. Il fut accusé de les avoir dérobez au Pere Sirmond Jésuite, qui seize ans après donna une nouvelle édition de cet ancien Auteur; mais Savaron fut bien se justifier de cette accusation, & quelques endroits de ses Notes qu'on voulut attaquer, furent aisément défendus: 2. l'origine de Clermont, qui parut en 1607, & dont Pierre Durand donna en 1662, une nouvelle édition, *in folio*, augmentée de Recherches curieuses, & de Preuves: 3. la Chronologie des Etats Généraux, où le Tiers-Etat est compris, qu'il publia en 1615, après la tenue des Etats, où il avoit paru avec tant de distinction, pour prouver que depuis le commencement de la Monarchie, le Tiers-Etat avoit toujours assisté aux Etats Généraux: 4. enfin le Traité de la souveraineté du Roi & de son Royaume. Dans ce Traité, qui parut en 1615, & auquel Savaron joignit un second Traité adressé au Roi, il se proposa de prouver que le Roi ne tient sa Couronne que de Dieu seul; que le temporel de son Royaume n'est sujet à aucune Puissance spirituelle & temporelle; & que ses Sujets ne peuvent être dispensez du serment de fidélité & d'obéissance. Un inconnu, qu'on croit être le Cardinal du Perron, fit imprimer presque aussi-tôt un examen de ces deux Traitez, où sans entrer dans la Question de Droit, il entreprit de refuter les faits alléguez. Savaron répondit fort vivement à cet examen; mais en 1617, un nommé Jean de Cocq se mit de la partie, ainsi qu'avoit fait le Cardinal Bellarmin, qui par une froide allusion, l'appelloit *Senza vero*; & en même tems on vit encore un Ecrivain Huguenot, qui donna *la Puissance, Dignité & autorité royale*, où il outroit les principes. Ces Ecrits engagérent donc Savaron à donner encore en 1620, un nouveau Traité de la souveraineté du Roi; & c'est là son dernier Ouvrage. On avoit conçu une grande idée de ses Notes sur Grégoire de Tours, & sur les Capitulaires de Charlemagne, qu'il a laissez sans y mettre la derniére main. * Durand, *Origines de Clermont*. Paul Colomiez, *Mélanges Historiques*, 1675.

SAVARY (Jacques) de Caën en Normandie, Poëte Latin, qui florissoit au milieu du XVII siécle, est mort le 21 de mars 1670, âgé de 63 ans. Il a fait quelques Ouvrages en vers Latins, entre autres un qui traite de la Chasse du liévre, sous le titre de *Album Dianæ Leporicidæ, sive Venationis Leporinæ Leges*, en sept livres, imprimé en 1655; un Poëme en trois livres, sur le Manége ou l'Hippodrome, intitulé *Album Hippona, seu Hippodromi Leges*, en 1662; *Venatio Vulpina & Melina; Venationis Cervinæ, Caprilinæ, Aprugna & Lupinæ Leges*. Il a encore fait l'*Odyssée*, en vers Latins; *Les triomphes de Louis XIV*, depuis son avénement à la Couronne; un volume de *Poësies mêlées*. Il y a beaucoup d'invention dans le Poëme de la Chasse du liévre, & dans celui du Manége. Il a eu soin de mettre à la marge les termes de ces arts en notre Langue, pour la commodité de ceux qui ne pourroient les deviner en son Latin. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 2. p.* 211. *n.* 467; *& tome 4. partie 2. p.* 336 *&* 337. *n.* 1518. édit. de Hollande 1725.

SAVARY, (Jacques) naquit à Doué en Anjou, le 22 Septembre 1622, d'une famille originairement noble, mais dont la branche cadette, de laquelle il étoit, s'étoit adonnée au commerce dès le milieu du seiziéme siécle. Il étoit fort jeune quand il perdit *François Savary*, son pére. *Denyse* Gueniveau, sa mére, ayant pris soin de son éducation, l'envoya à Paris. Deux de ses parens, dont l'un étoit neveu de M. d'Aligre, alors Chancelier de France, le mirent d'abord en pension chez un Procureur au Parlement, & ensuite chez un Procureur au Châtelet; après quoi il passa chez des Marchands le tems prescrit pour l'apprentissage, & fut reçu dans le Corps des Merciers, où il entreprit le commerce en gros. Il se maria en 1650, & épousa *Catherine* Thomas. Huit ans après, c'est à dire, en 1658, il quitta le commerce, ayant fait en peu de tems une fortune assez considérable. La protection de M. Fouquet, Sur-Intendant des Finances, le détermina à entrer dans les Finances. La premiére affai-

re à laquelle il eut part, réüssit; mais celle des domaines du Roi, adjugée à une Compagnie, à la tête de laquelle on l'avoit mis, lui fut nuisible. Non seulement on lui ôta les domaines après la mort du Ministre qui le protégeoit, il ne lui fut pas même possible de recouvrer les avances considérables qu'il avoit faites. Un an auparavant il avoit été nommé Agent des affaires de la Maison de Mantoue en France. Le Roi ayant donné en 1667, une déclaration pour accorder des priviléges & des pensions à ceux de ses Sujets, qui auroient douze enfans vivans, M. Savary fut un des premiers à présenter sa Requête, & il fut Commis par M. le Chancelier pour l'examen de celle des autres. Mais la déclaration de 1667, n'ayant point été exécutée, il n'en tira d'autre avantage que de se faire connoître du Chancelier. Il fut ensuite admis dans le Conseil de la réforme pour le commerce, & ses Mémoires & ses avis y parurent si solides, que la plupart des articles de l'Ordonnance de 1670 furent dressez suivant les articles qu'il avoit donnez. D'où vient que M. Pussort, Président de la Commission, appelloit ordinairement cette Ordonnance le *Code Savary*. M. Bignon, Conseiller d'Etat, l'ayant fait dans la suite connoître à M. Pelletier, Contrôleur général des Finances, ce Ministre le chargea de l'examen des comptes des domaines d'Occident. Il perdit sa femme en 1685, & bientôt après il tomba dans des infirmitez douloureuses, qui furent cause de sa mort. Elle arriva le 12 octobre 1690, lorsqu'il étoit âgé de 68 ans. Il avoit eu 17 enfans, onze garçons & six filles, onze seulement lui ont survecu, entre autres, *Jaques* Savary des Bruslons & *Philemon Louis* Savary, Chanoine de l'Eglise royale de Saint-Maur. On a de lui les deux Ouvrages suivans, *Le parfait Negociant, ou Instruction generale pour ce qui regarde le Commerce des marchandises de France & des Païs étrangers*; *Parères ou Avis & Conseils sur les plus importantes matières du Commerce, contenant la résolution des Questions les plus difficiles sur les banqueroutes, les lettres de change, & ensemble les Arrêts de Parlemens rendus conformément à ces Parères.* Jaques Savary des Bruslons, âgé de 29 ans, fut choisi en 1686, par M. de Louvois, pour Inspecteur Général de la douane de Paris, dans la vue de se mettre au fait de toutes les espéces de marchandises qui passent par la douane. Il mit dans un ordre alphabétique les mots qui avoient rapport au Commerce & aux manufactures, à mesure qu'il les apprenoit. Devenu plus habile, il ajoûta à tous ces mots quelques explications. Il y joignit ensuite un extrait des livres de Commerce imprimez en France, ou dans les païs étrangers, des Ordonnances, des Arrêts & des Réglemens qui regardent cette matière. Il s'adressa aux Inspecteurs du Commerce établis dans les Provinces, & il tira d'eux de grands secours pour perfectionner son recueil. L'Ouvrage étoit en cet état, lorsque les Magistrats, que le Roi avoit choisis pour présider au Conseil de Commerce, furent instruits de ce que Savary avoit recueilli sur cette matière: on loua fort son plan; on l'exhorta à le continuer, & on l'engagea à pousser ses vues au delà de ce qu'il s'étoit proposé. Ce fut alors que ses occupations & sa santé ne lui permettant pas d'espérer de remplir seul un plan si vaste, il prit le parti d'engager Philémon-Louis Savary, Chanoine de l'Eglise de S. Maur des Fossez, son frére, à prendre plus de part à cet Ouvrage, qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Les deux fréres travaillant à l'envi l'un de l'autre, l'Ouvrage avança de manière, qu'on l'annonça au Public dans les premiers Journaux de 1713: mais des Bruslons ne put s'aquitter de la parole qu'il avoit donnée, à cause des différentes maladies dont il fut attaqué depuis 1713. jusqu'en 1716, qu'il mourut, le 22 avril de cette année, d'une fluxion de poitrine, âgé de 50 ans. Ainsi M. Savary le Chanoine se trouva seul chargé de la conduite de cet Ouvrage. Pour le mettre en état de paroître, il profita de tous les Mémoires qui avoient été envoyez à son frére, non seulement des différentes parties de la France, mais encore d'Angleterre, de Hollande, d'Asie, d'Afrique & de l'Amérique. Il y joignit grand nombre de remarques importantes, qu'il tira des Voyageurs les plus exacts; de sorte qu'il a donné en 1723, deux volumes *in folio*, au lieu d'un volume que l'on avoit promis d'abord, intitulez *Dictionnaire Universel de Commerce*, imprimez à Paris aux dépens de Jaques Etienne. Animé par le favorable accueil que le Public a fait à ce Dictionnaire, il a travaillé pendant cinq années pour le porter à une plus grande perfection, & avant sa mort, qui arriva le 20 septembre 1727, étant âgé de 73 ans, il avoit achevé un troisiéme volume pour servir de supplément aux deux premiers, qui a été imprimé en 1730. Philémon Louis Savary avant que de se retirer dans son Canonicat de Saint-Maur, avoit eu la gestion des affaires du Duc de Mantoue, & il la garda jusques à sa mort à la satisfaction de ce Prince. Comme il possédoit le don de la parole, il prêcha pendant sa jeunesse avec applaudissement dans les meilleures Chaires de Paris. * *Mémoires du tems.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 9, p. 203. & tome 10. partie 2.*

SAVARY (Roland) *Voyez* SAVERY.

SAVATOPOLI, ville de Mingrélie en Asie, sur le Pont-Euxin, est la *Sebastopolis* de Colchide des Anciens, que d'autres ont nommé *Dioscurias* & *Giganeum*.

SAUDRE (La grande) rivière de France. Elle naît dans le Berry, coule d'abord du sud-est au nord-ouest jusques à Argens, puis de l'est à l'ouest jusques à ce qu'elle entre dans le Blaisois, d'où elle prend son cours du nord-est au sud-ouest, & après avoir arrosé Pierre-Bic & Romorantin, elle se rend dans le Cher un peu au dessus de Chatillon, baigne Romorantin dans le Blaisois, & se décharge dans le Cher. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAUDRE (La petite) rivière de France, prend, comme la précédente, sa source dans le Berry, & coule du sud-est au nord-ouest, jusques à ce qu'elle entre dans le Blaisois où elle se jette dans la grande Saudre.

* SAVE (Philippe Ignace) Médecin très-habile, étoit de Mons en Hainaut. Il fut Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, où il brilla par ses talens & par son expérience. Mais dans le tems qu'il étoit le plus applaudi, & que ce que le monde appelle fortune, le cherchoit avec empressement, craignant de perdre les biens du ciel, il se retira subitement à l'Abbaïe d'Orval, au diocèse de Tréves, dans le païs de Luxembourg, & s'y consacra au service des Religieux & des pauvres du voisinage. Il y ajoûta à ses noms celui de *Joseph*. Il y mourut d'une fiévre maligne, qu'il gagna en traitant un Berger, le 25 d'avril 1701, n'étant encore que dans sa quarante-quatriéme année. * *Mémoire manuscrit.*

* SAVE, rivière de France, prend sa source dans l'Armagnac, traverse les Comtez de Cominges & de Gaure, arrose Samatan, Lombès, l'Isle-Jourdain ou l'Isle-en Jourdain, & se jette dans la Garonne à Grenade, quatre lieues au dessus de Toulouse.

SAVE, rivière de Hongrie. *Voyez* SAVA.

SAVE ou SEVE SIREI, Rabbin. *Voyez* ANAM.

SAVE, ville. *Cherchez* CARIATHAIM.

SAVELLI, Maison puissante à Rome, qui a donné deux Papes à l'Eglise, savoir, HONORIUS III, mort en 1227. & HONORIUS IV, mort en 1287, a été longtems en possession de la charge de Maréchal perpétuel de l'Eglise, & de Gardien du Conclave, a produit de grands hommes en différens en tems, & a donné plusieurs Cardinaux à l'Eglise, entre autres BERTRAND Savelli qui suit; JACQUES Savelli, créé Cardinal par le Pape Paul III, en 1539, mort en 1587; SILVIO Savelli, créé Cardinal par le Pape Clément VIII, en 1596, mort en 1599; & JULES Savelli, créé Cardinal par le Pape Paul V, en 1616, mort en 1644.

* SAVELLI (Bertrand) Romain, créé Cardinal en 1216, par le Pape Honorius III, frére de son pére Pandulphe, fut envoyé en 1217 Ambassadeur en France, & depuis en Espagne, où il mourut en 1223. On a de lui *Sermones de Sanctis*; *Apologia contra Concubinarios.* Il s'aquit une haute estime par son savoir, & fut fort regretté. Il n'étoit pas encore fort avancé en âge quand il est mort. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Aubery. Ciaconius. Frizon.

SAVELLI (Jean-Baptiste) Cardinal, après s'être acquitté de plusieurs emplois à la Cour de Rome dans le XV siécle, fut nommé *Cardinal* avec trois autres par le Pape Paul II; mais la mort subite de ce Pontife, arrivée en 1471, l'ayant empêché de publier les nouveaux promus dans un Consistoire, on ne voulut point les admettre dans le Conclave, en vertu de l'Extravagante d'Eugène IV, qui déclare nulles de pareilles promotions. Savelli redevint donc Protonotaire Apostolique; & quelques mouvemens que ses parens se donnassent auprès de Sixte IV, ils ne purent obtenir pour lui le chapeau, qu'en 1480. Il tomba quelque tems après dans la disgrace de ce Pape, qui sur quelques mauvais soupçons, le fit arrêter au sortir du Consistoire, & enfermer dans le Château S. Ange. Il n'en sortit qu'au bout d'un an, son innocence ayant été reconnue; & pour le dédommager en quelque manière, le souverain Pontife le nomma Gouverneur de la Marche d'Ancone, puis de la Romagne, de l'Ombrie, & enfin l'envoya Légat à *Latere* à Gênes, où il obtint de cette République une flotte considérable pour s'opposer aux Turcs, qui depuis la prise d'Otrante faisoient trembler toute l'Italie. Il continua d'avoir des emplois considérables sous le pontificat d'Innocent VIII, & sous celui d'Alexandre VI, & mourut à Rome le 18 septembre 1498, âgé de 71 ans. * Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

SAVELLI (Bernardin) Prince d'Albano, &c. épousa *Marie-Felice* Peretti, petite niéce du Pape Sixte V, dont il eut 1. JULES qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *N.* . Prince de Carisi; 3. *Marguerite*, alliée à *N.* . Duc de Césarini; & 4. *Paul*, Prince de Savelli, Abbé de Chiaravalle, Clerc de Chambre, qui fut créé Cardinal en 1664, par le Pape Alexandre VII, & mourut le onziéme septembre 1685, en sa 63 année.

JULES Savelli, Prince d'Albano & de Vénafre, Duc de Marsi, &c. Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal perpétuel de la sainte Eglise, & Gardien du Conclave, épousa *Marie*, fille d'*André* Justiniani, & de *Marie* Pamphilie, niéce du Pape Innocent X, & mourut le cinquiéme mars 1712, âgé de 87 ans sans postérité. Ainsi finit en lui cette illustre Maison, n'y en ayant plus que quelques Gentilshommes de branches fort éloignées, ausquels il ne laissa rien. Il institua pour son héritier universel George Sforce, fils puîné du Duc de Césarini. Il s'est pourtant trouvé en France un homme du nom de *Savelli*, qui y avoit rempli des emplois fort au dessous de sa naissance, qui s'est prétendu héritier de cette Maison, & même s'est transporté à Rome, où il a pris le titre de Prince Savelli. Il avoit épousé en Berry N. . . sœur de l'Abbé Bordelon, Auteur de divers Ouvrages de Littérature.

* SAVELLI (Frédéric, Duc de) après avoir servi en Hongrie l'Empereur Rodolphe II, fut fait par le Pape Paul, Général du Bolonnois, du Ferrarois & de la Romagne. Le Pape Grégoire lui conféra la charge de Lieutenant-Général de l'Eglise Romaine. Il entra ensuite au service de l'Empereur Ferdinand II, qui l'honora de la dignité de Chambellan, & s'insinua fort avant dans les bonnes graces du Général Walstein. Lorsque Gustave Adolphe eut mis le pié en Allemagne, Savelli lui remit sans faire la moindre résistance, la ville de Demmin en Pomeranie. Le Prince de Tilly porta quelques accusations contre lui, mais il trouva toujours le moyen de se justifier. L'Empereur, après la défaite de ce Général, l'envoya à la Cour de Rome pour demander du secours contre les Protestans. Quand l'Empereur Ferdinand III monta sur le thrône impérial, Savelli commandoit en Alsace avec Jean de Vert, Général Bavarois, Il

Il eut d'abord quelque succès, mais il fut ensuite battu & fait prisonnier. Ayant trouvé le moyen de se sauver, il fit, mais inutilement, tous ses efforts pour empêcher les François de se rendre maîtres de Brisac. Alors il retourna à Vienne, d'où il fut envoyé pour la seconde fois en ambassade à Rome vers Urbain, qui, étant en guerre avec ses voisins au sujet du Duché de Castro, le fit, du consentement de l'Empereur, Lieutenant-Général de l'Eglise dans le Pérugin. Après qu'il eut éloigné les Florentins de l'Etat Ecclésiastique, il se démit de sa charge de Général & reprit le titre d'Ambassadeur de sa Majesté Impériale, & se trouva à l'élection du Pape Innocent X. Il mourut en 1649. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lorenzo Crasso, *Elogii de' Capitani Illustri.* Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*, *t.* 29.

* SAVELLI (Paul) après avoir donné diverses preuves de sa valeur en diverses rencontres, & particuliérement contre le neveu du Pape Clément VII près de Marino, dans le Royaume de Naples contre Othon de Brunswyck & contre Louis d'Anjou, enfin dans le Milanois, il entra au service des Vénitiens, & fit lever le siége de Vicenze. La République le fit Général de ses troupes, avec lesquelles il força la ville de Padoue à se rendre, mais avant que les articles fussent signez, il mourut en 1405. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. Caprioli, *Ritratti di cento Capitani Illustri*, *p.* 39.

SAVELLO, bourg de la Campagne de Rome, situé près de la ville d'Albano. Il est à demi ruiné, & entiérement dépeuplé. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SAVENIERES, gros bourg de France en Anjou. Le *Dictionnaire Universel de France*, lui donne plus dix-sept cens Habitans.

SAVERDUN, petite ville de France dans le Languedoc, au Comté de Foix, sur l'Ariége, à trois lieues au dessus de Pamiers. Saverdun a été la patrie du Pape Benoît XII. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAVERNE ou ZABERN, en Latin *Taberna*, petite ville de la Basse Alsace, étoit cy-devant la résidence de l'Evêque de Strasbourg, qui en est Seigneur. Elle est située aux pié des montagnes, proche des frontiéres de la Lorraine, sur la riviére de Sor, & sur le grand chemin par où l'on va à Strasbourg, à Spire, à Francfort & aux principales villes d'Allemagne: c'est pourquoi elle est habitée par de riches Marchands. Sur les coteaux il y a des vignobles où croissent de fort bons vins; & sur trois rochers on voit trois vieux châteaux assez forts par leur situation. Antoine, Duc de Lorraine, défit l'armée des Luthériens auprès de cette ville en 1525. * *Comment. des guerres en la Gaule Belgique.*

SAVERNE, ville. *Voyez* BERG-ZABERN.

SAVERNE, riviére célébre d'Angleterre, que les Latins nomment *Sabrina*, & ceux du païs *Severn*, sort du Mont-Plinillimon dans le Comté de Montgomery, & après avoir arrosé diverses provinces, & reçu les eaux de plusieurs autres fleuves, elle forme le Golfe de Saverne, nommé *Sabrinianus Sinus*, & par ceux du païs *Severne Flood*. Peu après, la Saverne forme encore ce qu'on appelle la Manche de S. George. * Speed & Camden, *Descr. Magnæ Britanniæ.*

SAVERNE (La Nouvelle) riviére de l'Estotilande, dans l'Amérique septentrionale. Elle coule dans le nouveau païs de Galles méridional, & se décharge dans la baye de Buton, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAVERY (Roland) fils d'un Peintre Médiocre, s'attacha à imiter d'après nature des animaux de toutes les espéces; & il s'y rendit si célébre, que l'Empereur Rodolphe, qui avoit bon goût, le fit travailler quelque tems; puis l'envoya dans le Frioul, pour étudier le païsage d'après le vrai: ce qu'il fit avec soin. Ses desseins sont ordinairement faits à la plume, accompagnez de lavis de couleurs différentes, & approchantes de la nature des choses qu'il dessinoit. Toutes ses études étoient ramassées dans un grand livre, qu'il consultoit au besoin; & ce livre demeura entre les mains de l'Empereur. Gilles Sadeler, & Isaac son Disciple, ont gravé plusieurs de ses païsages. Le plus beau de tous est celui où se trouve représenté saint Jérôme, gravé par Isaac. Il mourut à Utrecht fort vieux. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 410.

SAVEUSE (Hector de) vaillant Chevalier, sorti de l'ancienne Maison de Saveuse en Picardie, parut avec distinction au siége d'Arras, où le Duc de Bourgogne son Prince conçut beaucoup d'estime pour lui. Depuis, il fut fait Capitaine de la ville de Beauvais, & fit ces grands exploits de guerre que l'on peut lire dans Monstrelet. Il mourut vers l'an 1420, & fut enterré dans l'église de Fléchelles. * Godefroy, *Observat. sur l'Hist. de Charles VI.*

* SAUGUES, petite ville de France. Le *Dictionnaire Universel de la France*, la place dans le Bas Languedoc, & lui donne plus de trois mille trois cens Habitans.

SAVIGLIANO. *Voyez* SAVILLAN.

SAVIGNANO, petite ville de l'Etat de l'Eglise dans la Romagne sur la Plusa, entre Rimini & Césena. On prend Savignano pour l'ancien bourg de l'Emilie, nommé *Compita*. * Maty, *Dict. Geogr.* Sanson, *Carte des Etats de l'Eglise & de Toscane.*

SAVIGNANO (Barthélemi) *Cherchez* BACCIO.

* SAVIGNY, Abbaïe de France. Elle est dans le Lyonnois près de Bourg-en-Bresse, & à quatre lieues de Lyon. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SAVIGNY, bourg & Abbaïe de France, en Normandie dans le diocése d'Avranches, est à six ou sept lieues au sud-est de la ville d'Avranches. * Jaillot, *Carte de Normandie.*

* SAVIGNY, bourg de France dans le Berry, sur l'Eure, est au sud-est de Bourges, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. * Sanson & De Witt, *Cartes du Gouvernement général de l'Orléanois.*

SAVILE (Henri) naquit le 30 novembre 1549, Bradley près de la ville d'Halifax, dans le Comté d'Yorck en Angleterre, de *Henri* Saville, & d'*Elisabeth* Ramsden. Il alla en 1566 étudier dans l'Université d'Oxford, où il fut, au commencement du Carême de l'an 1569, reçu Maître ès Arts. Vers le même tems il fut aggrégé au Collége de Merton dans cette Université. Il ne fut pas longtems sans se faire un nom par son habileté, principalement dans la Langue Gréque, & dans les Mathématiques, sur lesquelles il fit même des leçons particuliéres. En 1575, on l'élut Procureur de l'Université d'Oxford avec Jean Underhill, qui fut dans la suite Evêque de cette ville; & quoique cet emploi ne soit ordinairement donné que pour une année, ils y furent continuez tous les deux une seconde. En 1578, il fit un voyage en France, & en divers autres endroits. A son retour il fut choisi pour enseigner la Langue Gréque à la Reine Elisabeth. En 1585, il fut nommé Principal du Collége de Merton, dignité à laquelle on joignit en 1596, celle de Prévôt du Collége d'Eaton près de Windsor. Son principal soin dans ces deux postes, fut de ne laisser aggréger dans les Colléges, dont il avoit la conduite, que des sujets qui pussent leur faire honneur, & l'on peut dire qu'il y réussit autant qu'il pouvoit le souhaiter. Quand le Roi Jaques, I. du nom, monta sur le thrône d'Angleterre en 1603, il connoissoit déja le mérite de Savile, & il voulut l'élever à des honneurs plus considérables; mais Savile les refusa toujours, & se contenta de celui d'être créé Chevalier par ce Prince: cérémonie qui se fit à Windsor le 21 septembre 1604. Il y avoit déja quelque tems qu'il étoit marié, & avoit épousé *Marguerite*, fille de *George* Dacres de Cheshunt dans le Comté de Héreford, & il en avoit un fils, nommé *Henri*, & une fille. Mais ayant perdu cette année son fils, le seul héritier de son nom, qui n'étoit encore âgé que de huit ans, il employa une partie de son bien à fonder deux Chaires, l'une de Géométrie, & l'autre d'Astronomie, dans l'Université d'Oxford. Cette fondation ne se fit cependant que quelques années après: puisqu'elle est de l'an 1619, & que les Statuts en sont datez de la même année. Ce fut lui qui en nomma les premiers Professeurs, qui furent Henri Briggs pour la Géométrie, & Jean Bainbridge pour l'Astronomie, deux hommes fort célébres par leur habileté & par leur science. Il mourut dans le Collége d'Eaton le 19 février 1622, nouveau stile, âgé de 73 ans, laissant seulement une fille, nommée *Elisabeth*, qui avoit épousé *Jean* Sedley, Baronnet, & fut enterré dans la chapelle de ce Collége, auprès de son fils Henri. L'Université d'Oxford fit prononcer son Oraison funébre par Thomas Goffe, & cette Oraison fut ensuite imprimée avec plusieurs vers à sa louange, sous ce titre, *Ultima Linea Savilii*, Oxonii, 1622, *in quarto*. Outre cela on lui dressa un Mausolée magnifique dans la chapelle du Collége de Merton. On a de lui les Ouvrages suivans, *Les Oeuvres de Corneille Tacite traduites en Anglois avec des Notes; Commentaire sur la Milice des Romains; Rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipui; S. Johannis Chrysostomi Opera*, Græcè, Etonæ 1613, *in folio*, en huit volumes; *Thomæ Bradwardini, Archiepiscopi olim Cantuariensis de causa Dei, contra Pelagium & de virtute causarum, ad suos Mertonenses libri tres; Prælectiones tredecim in principium Elementorum Euclidis, Oxoniæ habitæ, anno* 1620; *Oratio coram Regina Elisabetha Oxoniæ habita anno* 1592. * Antoine Wood, *Hist. Univ. Oxoniensis, & Athenæ Oxonienses.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 16. *p.* 66. & *suiv.*

SAVILLAN, SAVILLANE ou SAVIGLIANO, que les Latins nomment *Savillianum*, & ceux du païs *Savigliano*, ville d'Italie en Piémont, à vint-deux milles de Turin, est située entre deux riviéres: ce qui l'a fait juger par de grands Capitaines très-propre à être fortifiée. On dit que le Duc de Savoye, Philibert-Emmanuel, eut dessein de la faire la capitale de ses Etats. Elle est au sud de Turin, dont elle est éloignée d'environ huit lieues. Sanson. Baudrand.

* SAVILLAN ou SAVIGLIANO (Le Territoire de) contrée du Piémont, s'étend du nord-nord-ouest au sud-sud-est, entre les Territoires de Suse, de Turin, de Chiéri, de Fossano, de Coni, de Saluces & de Lucerne. * Nicolas Visscher, *Carte des Etats de Savoye & de Piémont.*

SAVINIANO. *Voyez* SAVIGNANO.

SAVINIEN (Saint) & S. POTENTIEN, *Savinianus* & *Potentianus*, Apôtres du Sénonois, ont introduit, si l'on en croit la tradition du diocése, la Religion Chrétienne dans ce païs. On dit qu'ils étoient du nombre des septante deux Disciples que Notre-Seigneur avoit choisis après les Apôtres pour prêcher l'Evangile. On ajoûte que ces Saints s'attachérent à saint Pierre, après l'Ascension de Jesus Christ; qu'ils le suivirent à Antioche & à Rome, d'où ce saint Apôtre les envoya dans les Gaules vers l'an de Grace 45. Savinien, que S. Pierre avoit sacré Evêque, partit de Rome avec Potentien; & étant arrivé proche de Sens, il s'arrêta dans un bourg que l'on appelloit *le Vif*, où il convertit plusieurs Idolâtres, dont il changea le temple en une église, pour y assembler les Fidéles qu'il avoit batisez. Après un si heureux commencement, il entra dans la ville de Sens, & y prêcha l'Evangile avec tant de succès, qu'il y bâtit bientôt trois chapelles, l'une en l'honneur de Notre-Dame; l'autre, sous le nom de saint Jean-Batiste; & la troisiéme, sous l'invocation de saint Etienne, premier Martyr. On dit que quelque tems après, saint Savinien ayant sçu la mort de saint Pierre, dédia hors de la ville, à son honneur, une église, que l'on appella *saint Pierre le Vif*; non comme quelques uns se le sont imaginé, parce que S. Pierre fût encore vivant lorsqu'elle fut dédiée, mais parce que c'étoit dans le bourg dont nous avons parlé, que l'on appelloit *le Vif*. Peut-être étoit-ce ce même temple des faux Dieux dont Savinien avoit fait une église. A l'égard de saint Potentien, on dit qu'il alla ensuite à Troyes, dont il fut le premier Evêque; mais que celui qui y commandoit pour l'Em-

l'Empereur, le chassa hors de la ville, de sorte qu'il fut contraint de se retirer à Sens; que bientôt après, saint Savinien y fut pris par le commandement du Préfet des Romains, & y souffrit le martyre en recevant deux coups de hache sur la tête. On croit que saint Potentien fit alors les fonctions d'Evêque dans le diocèse de Sens; mais qu'au bout d'un an il fut pris, & qu'après plusieurs tourmens, il eut la tête tranchée. Mais toute cette histoire n'a aucun fondement. Les *Actes* qui la contiennent, sont visiblement supposez. Saint Savinien & saint Potentien ne furent envoyez à Sens pour y prêcher l'Evangile, que du tems de Déce, vers l'an 250, & on ne sait rien de particulier de leur vie ni de leur martyre. Leur Fête est marquée dans le Martyrologe, au 31 décembre. Cependant elle se fait à Paris & à Sens le 19 d'octobre. On honore aussi à Troyes un saint SAVINIEN ou SABINIEN Martyr, que quelques uns croyent être le même. Sa Fête est neanmoins marquée dans les Martyrologes à un jour different, savoir, au 24 janvier. * Du Saussay, *Martyrologe.* Hugues Mathoud, *de vera Senonum Origine Christiana.* Tillemont, *Hist. Eccles.* Baillet, *Vies des Saints.*

SAVIO, riviére d'Italie, prend sa source dans le Florentin, baigne *Sarsina* & *Césena* dans la Romagne, & se décharge dans le Golfe de Venise, à deux lieues de Cervia, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SAUJON, bourg de France dans la Saintonge, un peu au dessus de l'embouchure de la Seudre, à l'ouest-sud-ouest de Saintes, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. C'étoit autrefois une ville forte, mais ce n'est plus qu'un petit bourg, accompagné d'un château, bâti par le Cardinal de Richelieu. * Sanson & de Wit, *Carte du Gouvernement general de l'Orléanois. Dict. Univ. de la France.*

* SAUL ou SÇAUL, de Réhoboth ou Rohoboth du Fleuve, fut un Roi d'Idumée, qui succéda à Samla ou Semla & eut pour Successeur Bahal-hanan, fils de Hachor. * *Genése, ch.* 36. *v.* 37 & 38.

* SAUL ou SÇAUL, fils de Siméon, l'un des douze Patriarches. Il fut le Chef d'une Famille, qu'on appella de son nom *la Famille des Saulites.* * *Nombres, ch.* 26. *v.* 13.

SAUL (*prononcez Saül*) premier Roi d'Israël, fils de Cis, de la Tribu de Benjamin, fut envoyé par son pére pour chercher des anesses qui avoient été perdues; & ne les ayant point trouvées, il s'adressa à Samuel pour en avoir des nouvelles. Ce Prophéte le sacra Roi dans sa maison par l'exprès commandement de Dieu, l'an du monde 2940, & le 1095 avant Jésus Christ. La même année, dans l'assemblée du peuple à Maspha ou Mitspa, le sort tomba sur Saül, après quoi tous lui obéirent. Sa taille & sa bonne mine le rendoient digne de la souveraineté, dont il se chargea étant âgé d'environ 40 ans. Il donna d'abord des marques de sa bravoure, par la défaite de Naas ou Nahas, Roi des Ammonites. La guerre des Philistins, qui suivit celle-ci, ne fut pas si heureuse à Saül, qui après deux ans de régne fut dépouillé de son sceptre. Samuel lui avoit ordonné de l'attendre avant le combat, mais parce que le septiéme jour étoit déja passé, sans que ce Prophéte parût, Saül offrit lui-même le sacrifice, pour se rendre Dieu favorable. Le Prophéte arriva lorsqu'il achevoit, & lui prédit qu'en punition de sa désobéissance, Dieu ôteroit le Royaume d'Israël de sa Maison. Dieu ne laissa pas de le rétablir dans son Royaume, & de le rendre victorieux de divers peuples, comme il est marqué dans le premier livre de Samuel ou des Rois; mais la derniére faute qu'il fit, acheva sa ruine. Le Seigneur lui commanda par Samuel de détruire entiérement les Amalécites, sans les épargner, & sans réserver la moindre chose de tout ce qui leur appartenoit. Saül, pour exécuter cet ordre, marcha avec plus de deux cens mille hommes contre ce peuple idolâtre: mais il interpréta à sa fantaisie le commandement qu'il avoit reçu de Dieu. Au lieu d'obéir simplement à sa voix, il consentit qu'on épargnât ce qu'il y avoit de meilleur dans les troupeaux, sous le prétexte d'en faire un sacrifice, & sauva Agag leur Roi. Dieu fut irrité de la témérité avec laquelle ce Prince osoit éluder ses ordonnances, & commanda à Samuel d'aller témoigner à Saül, qu'il se repentoit de l'avoir élu pour Roi. Ce Prophéte s'acquitta de sa commission; & ayant reproché à ce Roi les crimes qu'il avoit commis, il l'assura que Dieu le rejettoit. Le malin esprit saisit alors Saül, & commença de le tourmenter, sans qu'il y eût d'autre remede pour le délivrer, que le son de la harpe de David, qui étoit son gendre, & qui avoit épousé sa fille Michol ou Mical. Celui-ci fut sacré Roi par Samuel, & fut persécuté cruellement par Saül, qui en avoit reçu de grands services, dans la défaite de Goliath, & en diverses occasions. Mais quoique Saül cherchât tous les moyens possibles pour se défaire de David, celui-ci l'épargna en diverses occasions, où il étoit maître de sa personne. Cependant Saül, qui faisoit la guerre aux Philistins, ayant consulté le Ciel, pour savoir le succès d'un combat qui se devoit donner le lendemain, sans en pouvoir recevoir aucune réponse, voulut trouver dans l'Art des Démons ce qu'il ne pouvoit obtenir du Ciel. Il se déguisa, & étant entré chez une femme, qui avoit l'esprit de Python, il lui commanda de faire venir le Prophéte Samuel, qui étoit déja mort. Dieu permit que ce Prophéte lui apparût, & que lui reprochant ses infidélitez, il l'avertit des maux qui lui arriveroient, à lui & à ses enfans. En effet, on donna le lendemain la bataille, où ses troupes furent taillées en piéces, & ses enfans tuez. Pendant qu'il attendoit à tout moment la mort, qu'il savoit être inévitable pour lui, il fut frappé d'une fléche, dont la blessure, jointe au desespoir qui le transportoit, le porta à prier son Ecuyer de le tuer. Mais cet Ecuyer ayant refusé de le faire, Saül s'enfonça lui même la pointe de son épée dans l'estomac, & se laissa tomber dessus, l'an 2980 du monde, & le 1055 avant Jésus Christ, après un régne de 40 ans: car Isboseth, qui naquit dans le tems que Saül son pére monta sur le thrône, succéda depuis à ce Prince à l'âge de 40 ans. * I. *Samuel* ou I. *Rois. Actes des Apôtres, c.* 13. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 6. Sulpice Sévere, *Hist. Sacr. l.* 1. Eusebe, *in Chron.* Torniel, Salian & Usserius, *in Annal. Vet. Test.* Pétau, *Doctr. Temp. l.* 2. *c.* 32. Ribera, Pinéda, Abulensis, Tirinus, &c. citez par Riccioli, *Chron. Reform. l.* 6. *c.* 28.

☞ Quelques Auteurs disent que l'apparition de Samuel faite à Saül, étoit une illusion diabolique: on demeure néanmoins communément d'accord que ce fut effectivement l'ame de Samuel qui se rendit visible à Saül; & on le prouve par *le ch.* 46. de l'*Ecclesiastique*, qui dit dans le *verset* 23, *que Samuel mourut; qu'il fit savoir au Roi Saül la fin de sa vie; qu'il éleva sa voix de la terre en Prophéte, &c.* Mais on ne prétend pas pour cela que l'apparition de ce Prophéte fut un effet de son obéissance aux ordres de la Pythonisse. En effet, cette Nécromancienne, qui ne s'y attendoit pas, témoigna être fort surprise lorsqu'elle le vit, parce qu'il parut avant qu'elle eût achevé les cérémonies de son Art diabolique. Il se fit donc voir par un ordre exprès de Dieu, & probablement revêtu, non de son corps, mais d'un air condensé. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 28.

SAUL, nom de S. Paul Apôtre. *Cherchez* PAUL.

SAULDRE. *Voyez* SAUDRE.

* SAULGEN, SAULGAW ou SULGOW, petite ville du Cercle de Souabe en Allemagne à la source du Schwartzbach, est au sud-ouest de Biberach, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. Saulgen donne son nom au Comté dont elle est le lieu principal.

SAULIE, *Saulis*, Roi des Scythes, succéda à son pére Gnurus. Il régna du tems de Solon, vers l'an du monde 3485, & le 550 avant Jésus Christ, & tua frére d'Anacharsis, illustre par sa sagesse, qu'il tua d'un coup de dard, parce qu'il avoit voulu introduire dans la Scythie des loix & des cérémonies. Saulie eut un autre frére, nommé Caduida, qui régna conjointement avec lui, & auquel il laissa le Royaume par sa mort. Idathyrse, fils de Saulie, régna dans la suite. * Suidas.

SAULIEU, petite ville de France, dans le Duché de Bourgogne, à six lieues d'Autun, vers le nord, avec Bailliage & Justice consulaire. Elle donne le titre de Comte à l'Evêque d'Autun. On y trouve des Capucins, des Ursulines, un Collége & un hopital: elle a cinq fauxbourgs qui sont plus peuplez que la ville.

SAULT, Comté & petite ville en Provence à six lieues d'Apt. Il confine avec le Comtat Vénaissin & appartient aux Ducs de Lesdiguiéres, dont les fils aînez portent le titre de Comtes de Sault. Les plus anciens possesseurs de ce Comté furent de la Maison d'Entravennes d'Agoût, qui en prétendoient être les Souverains, & refusoient de dépendre des Comtes de Provence ou de Forcalquier. Enfin, Isnard d'Entravennes fut le premier qui prêta le serment de fidélité à Charles II, qui étoit aussi Roi de Sicile, ce qu'il ne fit que pour s'assurer par là la protection d'une Maison aussi puissante. Tout le Comté ne consistant que dans la vallée de Sault, & ne contenant que le bourg ou la petite ville de Sault avec trois villages, ce n'étoit autrefois qu'une simple Seigneurie, jusques à ce que Charles IX l'érigea en Comté l'an 1562, en faveur de François d'Agoût, après la mort duquel il passa dans la Maison de Créqui Blanchefort, qui dans la suite obtint le titre de Duc de Lesdiguiéres, & qui s'est éteinte depuis peu. * *Descript. Hist. & Géogr. de France. Diction. Allemand de Bâle.*

* SAULT, riviére de France, en Champagne. *Voyez* SAUX.

SAULVE. *Voyez* SAUVE.

SAULX, illustre & ancienne Maison de Bourgogne, qui a pris son nom du château de Saulx, situé à cinq lieues de Dijon, à côté du chemin de Langres, & dont elle a été long-tems en possession. Le Pére Pierre-François Chifflet, Jésuite, fait une mention honorable des Seigneurs de Saulx, dans son Traité de la noblesse de Saint-Bernard. Il y parle d'Ebles ou Hebaud, Comte de Saulx, qui fit du bien en 1135, à l'Abbaïe d'Auberive. Son fils Gui de Saulx, & sa femme *Elisabeth*, y en firent aussi en 1203. Ils avoient fondé la collégiale de Saulx en 1197, & dès l'an 1170, celui-ci avoit donné en échange le Comté de Langres à Hugues, Duc de Bourgogne, qui en fit présent à son oncle Gautier, Evêque de Langres. OTHON & HENRI, fils de Gui, approuvérent cette transaction de leur pére, comme on le voit chez le Pére Chifflet, qui en rapporte l'Acte tiré du Cartulaire de l'Eglise de Langres. GUILLAUME de Saulx, petit-fils de Gui, épousa *Béatr.* de Fontaine, niéce de saint Bernard, laquelle lui apporta la Terre de Fontaine. Sa postérité masculine finit en 1366. Jacques de Saulx, petit-fils de Gui II, frére de ce Guillaume, se croisa en 1248, & GUILLAUME, fils de *Jacques*, épousa *Marguerite* de Vienne. Ils firent du bien aux Chanoines de Saulx, par leur testament de 1286 & nommérent pour Exécuteur testamentaire, *Pons* de Saulx, Seigneur de Vantoux, son oncle paternel. Elle mourut en 1290, & fut enterrée chez les Dominicains de Dijon. Sous ce Comte Guillaume, la forteresse de Saulx fut remise comme en dépôt, l'an 1254, entre les mains du Roi saint Louis, pour ne plus donner d'ombrage au Duc de Bourgogne. Mais le Roi Philippe *le Bel*, voulant gagner l'amitié de Robert, Duc de Bourgogne, lui abandonna cette Terre par lettres patentes données à Longchamp au mois de mai 1303, & dès-lors elle fut nommée *Saulx-le-Duc.* Les Comtes de Saulx n'en ont donc depuis retenu que le nom. Cette Maison fit deux branches, l'aînée, qui a pris depuis le nom de TAVANNES; & la cadette, qui eut en partage la Seigneurie de VANTOUX, laquelle étoit dans la famille dès l'an 1090, comme il se prouve par des Actes de ce tems-là. Ceux-ci finirent vers la fin du XVI siécle, par le mariage de deux

filles, l'une dans la Maison de Joyeuse Grandpré; l'autre dans celle de la Palu-Bouligneux. Ces Seigneurs de Vantoux sont presque tous enterrez au Prieuré de Bonvaux, qu'ils avoient fondé. Nous ne rapporterons ici de la branche aînée, que ce que Guillaume de Saulx en fournit dans ses preuves pour l'Ordre du saint Esprit.

I. HUGUENIN de Saulx, dit *Lauvet*, Seigneur d'Arc-sur-Til, vivoit sur la fin du XIV siécle. Il avoit épousé *Agnès* de Beaufremont, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; & 2. *Marguerite* de Saulx, mariée le 25 octobre 1409, à *Jean* de Trestondant.

II. GUILLAUME de Saulx, Seigneur d'Arc-sur-Til, de S. Thibault, &c. Chambellan du Duc de Bourgogne, épousa par contract du 26 avril 1422, *Guillemette* de Baudoncourt, morte le 13 décembre 1457, dont il eut entre autres enfans, 1. ERARD qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Bessey, Seigneur de Lonjecourt; & 3. *Guyard* de Saulx, Seigneur d'Arc-sur-Til en partie, qui d'*Eve* de Ligneville eut pour enfans *Guillaume* & *Jean* de Saulx.

III. ERARD de Saulx, Seigneur d'Arc-sur-Til en partie, & d'Aurain, mourut le 13 octobre 1477. Il avoit épousé par contract du 13 juillet 1466, *Antoinette* de Dinteville, fille de *Jean*, Seigneur de Dinteville, & de *Jeanne* de Pontailler, morte le 27 mars 1516, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. *Edme*.

IV. JEAN de Saulx, Seigneur d'Aurain, Grand Gruyer de Bourgogne, charge qui, au rapport de Gollut dans son Histoire de Bourgogne, étoit héréditaire dans la Maison de Saulx dès le XIII siécle, épousa par contract du 18 avril 1504, *Marguerite* de Tavannes, sœur & héritiére de *Jean* de Tavannes, Chevalier, Seigneur de Dalle, natif du Comté de Ferrète en Allemagne, & qui fut naturalisé par lettres du Roi, données à Amboise en 1518. Ce Jean de Tavannes fut Colonel des Bandes noires qu'il amena d'Allemagne au service du Roi François I. Il servit utilement à la tête de ces troupes, à repousser les Anglois descendus en Picardie; à la défaite des Espagnols à Saint Jean-Pie-de-Port; à la conquête du Milanois, & à la bataille de Marignan contre les Suisses. Jean de Saulx fonda en 1527, six Chanoines en l'eglise de saint Nicolas de Dijon. Ses enfans furent, 1. GUILLAUME qui suit; 2. *N....* Prieur de Saint-Leger près d'Auxonne; 3. GASPARD, *mentionné après son frere*; & 4. *Benigne* de Saulx, mariée le 13 novembre 1538, à *Léon* de Neuchézes, Seigneur Des Francs & de Clereaux.

V. GUILLAUME de Saulx, Baron de Sulli, & du Mont-saint-Vincent, Seigneur de Villefrançon, fut Chambellan du Roi Henri II, quand il étoit Dauphin, & se signala en diverses occasions. Il maintint la Bourgogne après la malheureuse journée de S. Quentin, en qualité de Lieutenant au Gouvernement de cette province sous le Maréchal son frére; rompit les mesures du Général Pauleville, qui à la tête de 15000 hommes, vouloit entrer dans le païs; commanda à Challon, & y fit bâtir la citadelle. Il mourut en 1565, sans enfans de *Claude* de Cusance.

V. GASPARD de Saulx, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, Amiral des Mers du Levant, Gouverneur de Provence, fut l'un des plus célébres Capitaines de son tems. Il avoit été élevé Page du Roi François I. & fut pris auprès de lui à la bataille de Pavie, où il gagna une épée, pour preuve qu'il avoit bien combattu. Peu après, il donna des marques de son adresse en se sauvant de sa prison, pour retourner chez son pére, à qui il ne donna que le loisir de lui dire des nouvelles de sa prise. Tavannes repartit aussi-tôt pour se rendre à l'armée, sous Jacques Galliot de Genouillac, Grand Ecuyer de France, qui le fit Archer dans sa Compagnie, puis Guidon de ses Gensdarmes, entre lesquels s'étant signalé, il entra auprès de Charles de France, Duc d'Orléans, qui le fit Lieutenant de sa Compagnie. Depuis, il fut compagnon des folies périlleuses de ce jeune Prince; car on ne sauroit appeller autrement leurs courses de nuit, & les combats où ils s'exposoient, contre des gens qui ne les épargnoient point. Les Dames ne s'en sauvoient pas non plus, & ils firent présent à la Comtesse d'Uzès, du corps d'un pendu, qu'elle trouva couché auprès d'elle. C'étoit à qui entreprendroit les choses les plus téméraires, & c'est ce qui leur faisoit chercher des avantures; telle que fut celle-ci de Tavannes, qui fit soixante lieues en poste, pour se rencontrer en une hôtellerie de Bourgogne, avec dix hommes inconnus. Voyant que ces gens vouloient prendre le haut bout à table, il mit l'épée à la main, les surprit, se rendit maître de leurs armes, & les fit dîner avec leurs gants. Son histoire remarque encore qu'étant à Fontainebleau, il sauta d'un rocher à un autre, qui en étoit éloigné de vint-huit piez. Il servit dans Fossan, lorsqu'il fut assiégé par les Impériaux, dans la guerre de Provence l'an 1536. & à la defense de Térouane. Ensuite, il assista aux prises de Damvilliers, d'Yvoy & de Luxembourg, & signala son courage à la bataille de Cérizoles en 1544, & à celle de Renti, où le Roi le voyant revenir tout sanglant de la mêlée, l'embrassa, & le fit Chevalier, lui mettant au cou le Collier de l'Ordre qu'il portoit. Il tailla en piéces huit cens hommes de la garnison de Calais, en fit quatre cens prisonniers, & se trouva aussi à la prise de cette place l'an 1558: ensuite de quoi, le Roi lui donna la Lieutenance générale du Gouvernement de Bourgogne. Après la mort du Duc d'Orléans, Tavannes demeura auprès du Roi, & servit en qualité de Capitaine de cent Hommes d'armes, jusqu'au voyage d'Allemagne, où il fut fait Maréchal de camp, sans quitter l'armée ou la Cour, tant en guerre qu'en paix. La vie des Courtisans ne lui déplaisoit pas; parce qu'il avoit un esprit d'intrigue, prêt à entrer dans tout, jusqu'à s'offrir à la Reine Catherine, comme le témoigne son fils en ses Mémoires, de couper le nez à la Duchesse de Valentinois, Maîtresse du Roi son mari; proposition hardie & desespérée, laquelle épouvanta la Reine. Lorsqu'elle remontra à Tavannes que ce seroit sa perte; il lui répondit qu'elle lui seroit agréable, pourvu qu'il pût éteindre le vice, le malheur du Roi & celui de la France. Cela le mit fort bien dans l'esprit de la Reine; mais comme après la mort du Roi, le Duc de Guise, auquel il s'étoit attaché, gouvernoit tout avec le Cardinal son frere, il demeura dans leur parti, & passa ainsi dans celui du Triumvirat, au commencement du régne de Charles IX. Pendant les guerres civiles contre les Huguenots, il ne se passa aucune occasion où il ne donnât des marques de sa valeur. Il sauva l'armée du Roi près du village de Pamprou en Poitou, servit aux combats de Jarnac & de la Roche-Abeille, & à la bataille de Montcontour, & reçut ensuite du Roi le Bâton de Maréchal de France, par lettres données à Méziéres le 28 de novembre 1570. Sa Majesté avoit créé cette charge en sa faveur, parce que les quatre places étoient remplies, après quoi on le fit Gouverneur de Provence, & Amiral des Mers du Levant au mois d'octobre 1572. Au reste il étoit ennemi déclaré de la Maison de Coligny, sur quoi nous ferons deux remarques. Le Maréchal étoit l'homme de main de la Cour, & l'Amiral ayant eu avis qu'il y avoit une entreprise contre lui, le traita assez brusquement en présence d'un Gentilhomme. Ce dernier s'étant étonné de la violence que le Maréchal avoit faite à son inclination brusque & mutine, même dans une occasion publique, il lui échappa de dire qu'il en vouloit avoir une vengeance encore plus publique, & dans peu de jours. L'autre est que d'Andelot, frére de l'Amiral, lui ayant mandé par Saint-Bonnet, qu'il avoit été averti d'un dessein fait pour le tuer, il lui répondit assez fiérement, *Je remercie votre Maître: lorsque les Huguenots avertissent de telles choses, c'est signe qu'ils veulent faire le semblable; j'ai trop d'honneur pour devenir poltron, & quand la guerre sera ouverte, je ne l'épargnerai point.* Enfin il mourut en son château de Sulli, au mois de juin 1573, âgé de 63 ans, & fut enterré dans l'église de la sainte chapelle de Dijon, où l'on voit son tombeau. Il étoit grand Capitaine, bon Courtisan, & avoit une maniére de parler forte & vive, qu'il ne tenoit que d'un beau naturel. On dit qu'il fut un de ceux qui conseillérent le massacre des Huguenots, arrivé le jour de la S. Barthelemy en 1572. Il avoit épousé le 16 décembre 1546, *Françoise* de la Baume, seconde fille de *Jean* de la Baume, Comte de Montrevel, & de *Françoise* de Vienne, qui fit son testament en 1608. Il eut d'elle 1. *Henri-Charles-Antoine*, filleul de Henri II, de Charles son frére Duc d'Orléans, & d'Antoine Roi de Navarre, qui porta les armes dès sa jeunesse, servit au siége de Rouen, où il portoit la Cornette Colonelle des Reitres sous le Rhingrave, & mourut au retour du Havre en 1563; 2. GUILLAUME qui suit; 3. JEAN, Vicomte de Lugny, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LUGNY, *rapportée cy-après*; 4. *Jeanne*, mariée le premier de janvier 1570, à *René* de Rochechouart, Seigneur de Mortemart; & 5. *Claude*, mariée 1. le 21 janvier 1588, à *Jean Louis*, Marquis de la Chambre; 2. à *Louis* d'Ancienville-Bordillon, II. du nom, Marquis d'Epoisses, morte en 1639.

VI. GUILLAUME de Saulx, II. du nom, Comte de Tavannes, fut élevé Enfant d'honneur du Roi Charles IX, & devint Gentilhomme de sa chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, seul Lieutenant-général en Bourgogne, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi, le dernier décembre 1585. Il combattit sous son pére en 1567, contre les Reitres Huguenots, & se distingua à la bataille de Jarnac & en d'autres occasions. Lors de la Ligue contre le Roi Henri III, il refusa d'y entrer, & quoique le Duc de Mayenne se fût saisi des principales Places de son Gouvernement, il conserva au Roi les villes de Beaune & de Challon; prit en 1588 Flavigny, Saint-Jean-de-Lône, Sémeur, Montcenis, Saulieu, & fortifia ces places de maniére qu'il tint le païs en respect. Il favorisa aussi le passage des Suisses & des Reitres, qui vinrent au secours du Roi Henri III. Il résista même aux sollicitations de son frére, qui étoit dans le parti de la Ligue, & arrêta ses entreprises dans la Bourgogne: & quoique ses ennemis l'eussent desservi auprès du Roi Henri IV, il persévéra dans son devoir, & combattit pour ce Prince à Fontaine-Françoise. On a de lui des Mémoires, écrits d'un stile sec & languissant, où il rapporte quelques particularitez de ce qui s'est passé dans le Duché de Bourgogne, & dans quelques autres provinces, depuis l'an 1560, jusqu'en 1596. Ils furent imprimez en 1625, pour la premiére fois. Guillaume mourut après l'an 1633, ayant épousé le 18 octobre 1576, *Catherine* Chabot, fille aînée de *Léonor*, Comte de Busançois & de Charni, Grand-Ecuyer de France, & de *Claude* Gouffier, morte en juillet 1609, à l'âge de 48 ans, dont il eut 1. CLAUDE qui suit; 2. *Joachim*, Baron d'Arc-sur-Til, Lieutenant-Général des armées du Roi, mort sans alliance en 1635; 3. *Eléonore*, mariée 1. le 30 décembre 1595, à *Joachim*, Seigneur de Dinteville, Lieutenant-de-Roi en Champagne: 2. à *Aimé* de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charante; 4. *Françoise*, épouse de *Joachim* de Bussy, Seigneur d'Eria & de Brion, morte en avril 1654; 5. *Anne*, alliée en 1623, à *Jacques*, Vicomte de Tigeri; & 6. *Jeanne*, Religieuse. Le Comte de Tavannes prit une seconde alliance à l'âge de près de 80 ans avec *Jeanne-Batiste* de Pontallier, fille d'*Olivier* de Pontallier & d'*Anne* de Cantiers, dont il eut JEAN de Saulx, *qui a eu postérité, mentionnée cy-après.*

VII. CLAUDE de Saulx, Comte de Tavannes & de Beaumont, Lieutenant Général des armées du Roi, Baillif de Dijon, Capitaine Lieutenant des Gensdarmes de M. le Prince, mourut de maladie au siége de Fontarabie en 1638. Il avoit épousé *Françoise*, fille de *Nicolas* Brûlart, Seigneur Des Bordes, premier Président au Parlement de Dijon, & de *Marie* Bourgeois, Dame d'Origny, dont il eut 1. *Gaspard*, Abbé de Sainte-Marguerite de Troyes, mort en 1670; 2. JACQUES qui suit; 3. NOEL, Comte de Beaumont *qui a fait une branche*; 4. *Nicolas*, Chevalier de Malte, reçu en 1630, tué d'une mousquetade dans un combat près de Quiers en 1659; 6. *Joachim*, tué en duel par un Gentilhomme du Duc d'Epernon; 7. *Louis*, Comte de

de Saulx; 8. *Charles-Roger*, mort sans alliance; 9. *Marie*, alliée à *Louis* Gallois, Comte d'Auvillars, Seigneur du Perron & de Courcelles, Gouverneur de Bellegarde, Capitaine des Gardes de M. le Prince; 9. *Charlotte*, Ursuline à Dijon; 10. *Magdelaine*, Religieuse Bénédictine à Châtillon; & 11. *Rose* de Saulx, Ursuline à Sémeur-en-Auxois.

VIII. Jacques de Saulx, Comte de Tavannes, Lieutenant Général des armées du Roi, Baillif de Dijon, un des braves hommes de son tems, & un des plus expérimentez, mourut le 22 décembre 1683, âgé de 63 ans. On imprima en 1691, à Cologne, ses Mémoires, contenant les guerres de Paris, depuis la prison des Princes, en 1650, jusqu'en 1653. Il avoit épousé *Louise-Henriette* Potier, fille puînée de *René*, Duc de Trêmes, Pair de France, & de *Marguerite* de Luxembourg, veuve de *François* d'Averton, Comte de Belin, morte en 1680, dont il eut 1. *René*, Marquis de Tavannes, tué en Candie le 16 décembre 1668; 2. Charles-Marie qui suit; 3. *Gaspard*, Marquis d'Arc-sur-Til, tué à la bataille de Cassel en 1677; 4. Henri *qui commence une branche*; & N... Religieuse Ursuline à Dijon.

IX. Charles-Marie de Saulx, Comte de Busançois, Marquis de Tavannes, Lieutenant Général en Bourgogne, Grand Baillif de Dijon, fut blessé au combat de Senef en 1674, & mourut le 29 juin 1703, âgé de 54 ans. Il avoit épousé *Marie-Catherine* Daguesseau, Dame de Château & de Lux, fille de *Henri* Daguesseau, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal des Finances, & sœur de *Henri-François*, Procureur Général au Parlement de Paris, puis Chancelier de France. Il en eut 1. *Léon-Charles*, Comte de Tavannes, Lieutenant-général en Bourgogne, Grand Baillif de Dijon, Guidon des Gensdarmes de Berry, mort le 12 avril 1705, âgé de 20 ans, ayant déja donné des preuves de sa valeur; 2. Henri-Charles qui suit; 3. *Charles*, né le 19 septembre 1690, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Comte de Lyon, Abbé de Mont-Benoît, diocése de Besançon, en 1717, puis de S. Michel en Tiérache, diocése de Laon, & sacré Evêque de Châlons-sur-Marne, le neuviéme novembre 1721; 4. *Henri-Charles*, Chevalier; & 5. *N*... Abbesse de Saint-Andoche d'Autun.

X. Henri Charles de Saulx, Comte de Tavannes, Lieutenant général au Gouvernement de Bourgogne, Grand Baillif de Dijon, & Guidon des Gensdarmes de Berry, a épousé le troisiéme mars 1712, *N*... Amelot, fille de *Michel* Amelot, Marquis de Gournay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Catherine* Le Pelletier de la Houssaye.

I. BRANCHE DES COMTES de Saulx-Tavannes.

IX. Henri, Comte de Saulx-Tavannes, cy devant Mestre-de-camp du régiment d'Orléans, quatriéme fils de Jacques, Comte de Tavannes, & de *Louise-Henriette* Potier-Trêmes, épousa *Marie* de Grimonville, sœur de *Louis* de Grimonville, Marquis de la Mailleraye, Colonel de Piémont, mort sans avoir été marié. Ces Grimonvilles sont de la même Maison que Mrs de Larchant, Chevaliers du S. Esprit sous Henri III & Henri IV. Elle étoit veuve de *René* Potier, Seigneur de Blanc-Ménil, Président aux Enquêtes de Paris, & mourut le 25 de juillet 1715. Il en a 1. Charles-Henri-Gaspard qui suit; *N*... Chevalier de Tavannes, Colonel du régiment de Soissons en juin 1724, & autres enfans.

X. Charles-Henri Gaspard, Vicomte de Saulx-Tavannes, Colonel du régiment de son nom en 1701, nommé Brigadier des armées du Roi, le premier de fevrier 1719, & Chevalier de ses Ordres en 1724, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc de Bourbon, Lieutenant-général pour sa Majesté au Duché de Bourgogne en Mâconnois, & du Chârolois. Il a épousé le 23 juin 1721, *Elisabeth* Mailly-du-Breuil, fille d'*André* Mailly-du-Breuil, Receveur général des Finances de Touraine, & de *Françoise* Deschiens.

II. BRANCHE, MARQUIS de Tavannes & de Mirebel.

VIII. Noel de Saulx, Comte de Beaumont, Marquis de Tavannes & de Mirebel, épousa *Gabrielle* Jaubert de Barrault, laquelle resta veuve en 1679. Leurs enfans sont 1. Louis-Armand-Marie qui suit; & 2. *Marguerite-Henriette*, mariée 1. à *Louis* de Montsaulnin, Marquis de Montal, mort en 1686; 2. à *Eustache Louis* Marion, Marquis de Druys, Major de la Gendarmerie, duquel elle resta veuve le quatriéme octobre 1693.

IX. Louis-Armand-Marie de Saulx-Tavannes, Marquis de Mirebel, Baron de la Marche, Seigneur de Chambole, &c. a épousé *Catherine* de Choiseul de Chévigny, dont il a *N*... né en 1705; & *Maximilienne-Emmanuelle-Marie-Anne*, née le 24 mars 1704.

III. BRANCHE, MARQUIS de Tavannes & du Mayet.

VII. Jean de Saulx, Seigneur du Mayet, fils de Guillaume, II. du nom, Comte de Saulx, & de *Jeanne-Baptiste* de Pontallier, sa seconde femme, épousa *Jeanne-Françoise* de Pontallier, fille de *Philippe* de Pontallier, Seigneur de Langery, & d'*Adrienne* de Thomassin, dont il eut 1. Jean qui suit; & 2. *Eléonore*, mariée le 31 octobre 1665, à *Michel* du Faur, Comte de Pibrac.

VIII. Jean de Saulx, II. du nom, Marquis du Mayet & de Tavannes, Vicomte de Lugny, né le 14 janvier 1644, épousa en 1671, *Anne* de Bourbon-Busset, fille de *Jean-Louis*, Comte de Busset, & d'*Heléne* de la Queilhe, dont il a eu 1. *N*... de Saulx, cy-devant Lieutenant aux Gardes, qui se retira en Bourbonnois, où il est mort en avril 1706; & 2. *N*... de Saulx.

IV. BRANCHE DES VICOMTES de Tavannes & de Lugny, qui est éteinte.

VI. Jean de Saulx, Vicomte de Tavannes, troisiéme fils du Maréchal de Tavannes, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Charles IX, Capitaine des Gensdarmes, Gouverneur d'Auxonne, puis Lieutenant-de-Roi sous Henri III, dans l'Auxerrois. Il eut encore plusieurs autres emplois de guerre & de confiance; mais en 1585, s'étant laissé entraîner dans le parti de la Ligue, il suivit la fortune du Duc de Mayenne, parce que sa seconde femme, *Gabrielle* de Montpezat, étoit fille de *Henriette* de Savoye, laquelle, aprés la mort du Marquis de Montpezat, s'étoit remariée à *Claude* de Lorraine, Duc de Mayenne. Celui-ci le fit Maréchal de la Ligue, & Gouverneur en chef de Normandie. En ces qualitez il fit différens exploits de guerre, & fut fait prisonnier l'an 1591, en voulant secourir la ville de Noyon contre le Roi Henri IV. Le Duc de Mayenne relâcha la mére, la femme, & les deux sœurs du Duc de Longueville, pour retirer le Vicomte de Tavannes, qui fit son accommodement en 1595. Le Roi lui donna un Brevet de retenue pour être Maréchal de France, & lui permit en attendant de continuer d'en porter le titre & les armes: ce que le Roi Louis XIII confirma de nouveau par un Brevet du quatriéme mars 1616, avec pouvoir d'entrer dans ses Conseils aprés les Officiers de la Couronne, & la joüissance de la pension de Maréchal de France. Il testa le sixiéme octobre 1629. C'est lui qui rédigea les *Mémoires* de son pére, mais d'une maniére fort singuliére; puisqu'au lieu d'une narration suivie, il donne des réflexions de toutes sortes, dans lesquelles il enchasse de tems en tems des faits historiques. A la lecture de ce livre on voit bien que l'Auteur n'étoit pas savant. Pour faire honneur à sa famille, il lui donne des alliances avec les Rois de Bohême, dans un tems où le nom même de Bohême n'étoit pas connu, & de son château de Saulx il fait un Duché héréditaire dans des siécles où la dignité de Duc étoit un emploi militaire dans une grande province. D'ailleurs il y a contre François I, Henri II, & Catherine de Médicis, des traits satyriques, qui font rechercher ces Mémoires; & ce sont ces traits-là mêmes qui ont empêché de l'imprimer avec privilége. Ils parurent en 1657, *in folio*; & Fourny, qui eut soin de cette édition, y joignit quatre avis de Gaspard de Saulx au Roi sur les affaires du tems en 1571, 1572 & 1573, & cinq autres de Jean de Saulx, écrits sur la fin de l'année 1620, ou au commencement de 1621. Il avoit épousé 1. le 14 janvier 1579, *Catherine* Chabot, Dame de Lugny, fille de *François*, Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoise*, Dame de Lugny, sa première femme, morte en 1587: 2. *Gabrielle* des Prez, fille de *Melchior*, Marquis de Monpezat, & de *Henriette* de Savoye, Marquise de Mirebel. De la premiere il eut 1. Charles qui suit; & 2. *Eléonore-Françoise*, femme de *Jacques* d'Apchon d'Albon, Seigneur de Saint-André: du second lit sortirent 3. *Henri*, Marquis de Mirebel, Lieutenant-général en Bourgogne, Chevalier d'honneur au Parlement de Dijon, qui fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII; commanda pour sa Majesté à Casal & dans le Montferrat, ayant été demandé pour cela par le Duc de Mantoue, dont il avoit l'honneur d'être cousin germain; se distingua à la bataille d'Avein en 1635, & y servit en qualité de Maréchal de camp, mort le onziéme d'Octobre 1653, en sa 56 année, sans enfans de *Marguerite* Potier, seconde fille de *René*, Duc de Trêmes, qu'il avoit épousée en novembre 1635, morte en 1669; 4. *Jacques*, Vicomte de Lugny, Seigneur de Villefrançon, Colonel du régiment de Navarre, mort au siége de Montauban en 1621; 5. *Melchior*, Abbé de Hauterive & de Sainte-Marguerite de Troyes, Vicomte de Tavannes, qui fit son testament le 26 Août 1636; 6. *Lazare-Gaspard*, Chevalier de Malte, Mestre-de-camp, tué au siége de Quiers en 1637; 7. *Guillaume-Léonor*, Marquis de Montpezat, mort en 1641; 8. *Claude*, mariée à *Antoine* Jaubert, Comte de Barrault, Ambassadeur en Espagne; 9. *Anne*, épouse d'*André* de Grimaldi, Comte de Bueil, mort en 1665; & 10. *Jeanne*, Religieuse en l'Abbaïe de la Trinité de Poitiers.

VII. Charles de Saulx, Marquis de Lugny, Comte de Briançon, Vicomte de Tavannes, épousa *Philiberte* de la Tour-Occors, Dame de Lieu-Franc, dont il eut 1. *Claude-François*, mort en septembre 1646; & 2. *Claire-Françoise*, Marquise de Lugny, mariée le deuxiéme janvier 1647, à *Charles-François* de la Baume, Marquis de Saint-Martin, mort en mai 1666. * Le Pére Chifflet, *Genus illustre S. Bernardi assertum. Mémoires de Tavannes. Généal. des Seigneurs de Saulx. Observations sur la vie & la mort de Jeanne de Saulx, Dame de Mortemar.* Fiot, *Histoire de l'Eglise de saint Etienne de Dijon.* Maimbourg, *Histoire des Croisades.* Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

SAUMAISE (Claude de) fameux Critique du XVII siécle, né le 15 avril 1588, étoit de Saumaise-le-Duc en Bourgogne, où il eut pour bisayeul *François* Saumaise, Seigneur de Chasan, Maître des Comptes à Dijon, qui d'*Etiennette*, fille d'*Etienne* Jaqueron, Président en la même Chambre, laissa *Etienne* Saumaise, Seigneur de Tailly, Lieutenant-particulier au Bailliage de Sémeur-en-Auxerrois, mari d'*Aiglantine* Sayve, fille de *Jean*, Président au Parlement de Dijon, dont *Bénigne* Saumaise, Seigneur de Saumaise-le-Duc, est issu, qui

aprés

après avoir eu la charge de son père, mourut le 15 janvier 1640, Doyen des Conseillers du Parlement de Dijon, ayant eu d'Elisabeth [illegible] ou selon d'autres Virot, fille de Guillaume, Conseiller au même Parlement, entre autres enfans, *Claude* dont nous parlons en cet article, & qui eut en septembre 1645 un Brevet de Conseiller d'Etat. Sa mère lui fit sucer avec le lait la Religion Réformée, quoique son père qui étoit Catholique, eût ordonné le contraire. On dit qu'à l'âge de dix ans, il faisoit assez bien des vers Grecs & Latins. Depuis il étudia à Paris & à Heidelberg, après quoi il se retira chez son père, où il s'adonna entièrement à l'étude. Il fut appellé à Leyde, pour succéder à Scaliger en qualité de Professeur Honoraire, & fit depuis un voyage en France. Le Cardinal de Richelieu lui offrit une pension pour l'y retenir, & pour l'obliger d'écrire en Latin l'Histoire de son Eminence; mais Saumaise n'y voulut pas consentir. Depuis, à la prière de la Reine de Suède, il passa à Stockholm, & y demeura un été entier. Il revint en Hollande, & ayant accompagné sa femme aux eaux de Spa, il y mourut en deux jours, le troisième septembre 1653, âgé de 65 ans. Il étoit très-savant & sur tout dans la Critique, à laquelle il sembloit s'être uniquement dévoué; mais il l'exerçoit avec tant de hauteur & de présomption, qu'il se fit encore plus d'ennemis qu'il n'avoit d'approbateurs. Toute son occupation sembloit être de chercher querelle aux Gens les plus distingués; & on l'a vu attaquer tour à tour Juste Lipse, Scaliger, Heinsius, le P. Sirmond, Spanheim, Grotius, Blondel, Amiraut, Bochart, & plusieurs autres personnes de ce mérite. Au reste, quoique très-savant, il n'a pas laissé de tomber souvent dans des fautes grossières. Il avoit l'esprit vif, & la mémoire prodigieuse; mais il produisoit avec une trop grande rapidité, & sembloit ne pas estimer assez le Public, pour se donner le tems & le soin de polir ses Ouvrages. Ses principaux sont ses Commentaires sur les Ecrivains de l'Histoire d'Auguste, sur Solin, sur Tertullien, *de Pallio*, &c. *Voyez* la liste de ses Ouvrages dans sa Vie, qui est au devant de ses Epîtres. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

Claude Saumaise avoit un frère nommé *Jean*, qui obtint de Louis XIII. des lettres de Noblesse le 12 d'Août 1622. Quoiqu'on ne sache pas que Claude Saumaise ait été anobli de même par le Prince, néanmoins dans les lettres de Conseiller d'Etat qui lui furent accordées par Louis XIV, il est qualifié d'ancienne & noble race du Duché de Bourgogne. Le nom de leur famille paroît avoir été originairement *Saumaire*; M. de la Monnoye en donne plusieurs preuves. Claude Saumaise écrivit contre les Régicides d'Angleterre sa *Defensio regia pro Carolo I.* ce qui lui attira la réponse de Milton, *pro populo Anglicano Defensio.* Voici ce que Vossius dit un jour à Colomiez: *Gaulmin, Saumaise & Maussac*, se rencontrant un jour dans la Bibliothèque du Roi, le premier dit aux deux autres, *Je pense que nous pourrions bien tous trois tenir tête à tous les Savans de l'Europe*; à quoi Saumaise répondit, *joignez à tout ce qu'il y a de Savans au monde, & vous & M. de Maussac, je vous tiendrai tête moi seul.* Saumaise étant malade à la Cour de Suède, la Reine Christine le surprit lisant le *Moyen de parvenir.* Par respect il ferma d'abord le livre. La Reine ayant voulu savoir ce que c'étoit, Saumaise se vit contraint d'avouer que c'étoient des contes un peu libres, que dans l'intervalle de sa maladie il lisoit pour se réjouir. La Reine voulut qu'il lui indiquât les meilleurs endroits qu'elle lut sans rougir & qu'elle força de lire la belle *Sparre*, sa Favorite, qui entendoit le François. * *Menagiana* de M. de la Monnoye, *tome* 1. *p.* 41. *&c. tome* 2. 422. *&c.* Colomesii *Opuscula*, *p.* 98. & 99.

* SAUMAISE ou SAUMAISE-LE-DUC, bourg de France en Bourgogne, dans l'Auxois, sur le penchant d'une montagne près de la rivière de Loze, est à peu près à l'est de Semeur-en-Auxois, dont il est éloigné d'environ six lieues. C'est, selon le Dictionnaire Universel de la France, le lieu de la naissance de Claude de Saumaise qui fait le sujet de l'article précédent.

SAUMON (Saut du) *Voyez* SAUT DU SAUMON.

SAUMUR, *Salmurium*, Siége Royal, sur la Loire, ville de France en Anjou, avec Prévôté Royale & Election, est située au pié d'une colline, & a des dehors très-agréables, avec un château sur la colline. L'église de Notre-Dame des Ardilliers y est desservie par les Pères de l'Oratoire, qui y ont un Collége. Les Calvinistes y avoient aussi un Collége & une Académie, qu'on leur ôta en 1684. Ils y attiroient beaucoup de monde; mais depuis leur ruine, Saumur a été peu fréquentée. On y fabrique divers ouvrages de clinquaillerie; ses trois foires royales qu'on y tient, ne sont pas franches, & les marchez y sont peu fournis de grains, à cause des gros droits de minages que lève l'Abbesse de Fontevrauld.

Saumur étoit une des places où les Réformez avoient garnison, & du Plessis-Mornai en étoit Gouverneur. On lui enleva en 1621 ce Gouvernement par finesse. On lui fit savoir que le Roi vouloit aller loger à Saumur, & on assura Villarnoul, son gendre, qu'il avoit envoyé à la Cour pour apprendre les intentions du Roi, qu'on en useroit dans cette occasion comme dans les précédentes où le Roi & la Reine y avoient logé; que du Plessis feroit sortir la garnison du château seulement pour la forme, & que le Roi, après le séjour qu'il auroit trouvé bon d'y faire, lui laisseroit le Gouvernement de la place. Mais lorsque cela fut fait, on retint cette place, on en ôta le Gouvernement à du Plessis, on le donna au Comte de Sault, & on mit à Saumur une garnison toute Catholique. * *Hist. de l'Edit de Nantes*, *tome* 2. *p.* 357. *& suiv.*

CONCILES DE SAUMUR.

On met un Concile à Saumur vers l'an 1253. Il fut tenu dans l'Abbaïe de Saint-Florent, après les desordres qui y arrivèrent pour l'élection d'un Abbé, qui devoit succéder à Pierre de Nozille. On y en célébra un autre vers l'an 1276, pour l'affaire de Guillaume de Culturis, Abbé du même monastère. Il avoit été déposé par Nicolas Gelant, Evêque d'Angers, & en avoit appellé au Métropolitain de Tours, qui avoit confirmé la sentence. Mais sans s'y tenir, il en avoit encore appellé au saint Siége. On en met deux autres en 1294, & en 1315. Ces Conciles ont fait deux Canons sur la Discipline de l'Eglise. * *Consultez* la dernière édition des Conciles.

SAVOCA, petite ville avec un château, dans la Vallée de Démona en Sicile, sur une petite rivière qui porte son nom, & à huit lieues de Messine vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SAVOISY, Maison considérable en Bourgogne, tiroit son origine de HEMONIN qui suit.

I. HEMONIN, Seigneur de Savoisy, de Bierry & de Chévigny, de sa femme nommée *Cenygan*, laissa 1. ENDES qui suit; & 2. PHILIPPE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* SEIGNELAY, *rapportée ci-après.*

II. ENDES, Seigneur de Savoisy, de Bierry, de Chévigny, de Miquel, de Cernay, &c. Baillif de Vitry, puis de Troyes, vivoit en 1354 & 1383. Il épousa 1. N.... dont le nom est inconnu: 2. en 1378, *Marguerite* de Joinville, dite *de Dongeux*, Dame de la Fauche, veuve de *Henri* de Flandre, dit *de Saint-Dizier*, Seigneur de la Roche, & fille d'*Oger*, Seigneur de Dongeux & de la Fauche, & de *Marguerite* de Joinville-Beaupré, qui vivoit en 1407. Ses enfans du premier lit furent, 1. GAUCHER qui suit; 2. *Henri*, Archevêque de Sens, mort le 13 mars 1421; & 3. *Jean* de Savoisy, qui servit sous le Duc de Bourgogne, au voyage qu'il fit en Bretagne en 1394.

III. GAUCHER, Seigneur de Savoisy, &c. l'un des Chevaliers d'honneur du Roi en 1393, épousa *Jeanne* de Flandre, dite *Saint-Dizier*, veuve de *Jacques de Vergy-Fonvens*, & fille unique de *Henri* de Flandre, dit *Saint-Dizier*, Seigneur de la Roche, & de *Marguerite* de Joinville, dite *de Dongeux*, Dame de la Fauche, dont il eut pour fils unique, CHARLES qui suit.

IV. CHARLES, Seigneur de Savoisy, &c. vivoit en 1441. & laissa de N.... sa femme, dont le nom est inconnu, 1. *Jacqueline* de Savoisy, mariée à *Claude* de Brinon; & 2. *Marguerite* de Savoisy, femme de *Pierre* Bourretot.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Seignelay.

II. PHILIPPE de Savoisy, second fils de HEMONIN, Seigneur de Savoisy, fut Seigneur de Seignelay, de Montmirail, de Crosnes, d'Augères, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, souverain Maître d'Hôtel de la Reine Isabeau de Bavière, Concierge du Palais Royal de Paris en 1358, Capitaine & Châtelain du Château de Melun en 1364, & mourut le 25 juillet 1398. Il avoit épousé *Marie* de Dussy, fille de *Philippe* de Dussy, Maître d'Hôtel du Dauphin, Duc de Normandie, Régent du Royaume, dont il eut 1. *Charles* de Savoisy, Damoiseau, qui épousa le 28 décembre 1371, *Marguerite* de Châtillon, fille de *Jean*, Comte de Porcean, & de *Jacqueline* de Trie-Dammartin, mort sans enfans du vivant de son père, en 1372; 2. *Pierre*, Evêque du Mans, puis de Beauvais, mort le 13 septembre 1412; 3. *Louis*, Thrésorier de Saint-Martin de Tours; 4. CHARLES qui suit; 5. *Catherine*, Dame d'Ivry; & 6 *Isabelle* de Savoisy, mariée en 1387, à *Jean* de Melun, dit *le Brun*, Seigneur de la Borde.

III. CHARLES de Savoisy, Seigneur de Seignelay, &c. Conseiller & premier Chambellan du Roi, & Grand Echanson de France, fut élevé auprès du Roi Charles VI, duquel il étoit Chevalier d'honneur en 1388. Il servit en Poitou en 1389, & en 1400. Le Procureur du Roi de l'Hôtel étant venu jusques dans sa chambre prendre un de ses Domestiques, accusé de vol & de meurtre, il le fit maltraiter en plein jour dans sa maison, ce qui lui causa un grand procès. Il obtint lettres de rémission, qu'il présenta au Parlement le 23 janvier 1402, en présence du Duc d'Orléans, en considération duquel il ne fut pas retenu prisonnier: il lui fut seulement défendu de sortir de Paris pendant deux jours. Mais deux ans après, ses gens ayant outragé & blessé quelques Ecoliers de l'Université, qui alloient en procession à Sainte-Catherine du Val le 14 juillet 1404, il fut condamné à cent livres de rente pour la fondation d'une chapelle, & aux dommages & intérêts envers les blessez & envers l'Université, & ordonné par Arrêts des 22 août & septième septembre 1404. que son hôtel seroit démoli, & le procès fait à ses Domestiques: cela n'empêcha pas qu'il ne fût toujours bien en Cour. Il commandoit en 1405 les forces navales du Royaume, & tint des vaisseaux armez sur les côtes de Normandie & de Picardie. Il fut du Conseil du Roi en 1407; fut retenu cette année Grand Echanson de France, charge qu'il exerça jusqu'en 1413, fut Capitaine de Bar-sur-Seine depuis 1408 jusqu'en 1411, & premier Chambellan du Roi en 1418; & étoit mort en 1420. Il avoit épousé en 1410, *Yolande* de Rodemach, Dame d'Autry, fille de *Jean* de Rodemach, & de *Mahaud* de Grancey, dont il eut 1. PHILIPPE II, qui suit; 2. *Marie*, Dame d'Autry, de Coulanges-la-Vineuse, &c. alliée le 19 janvier 1435, à *Claude* de Beauvoir, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Chastelus, &c. & 3. *Isabeau* de Savoisy, mariée à *Blanchet* d'Estouteville, Seigneur de Villebon, &c.

IV. PHILIPPE de Savoisy, II. du nom, Seigneur de Seignelay, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, étoit mort en 1487. Il avoit épousé le 24 mars 1455, *Marguerite* de Lugny, fille de *Jacques*, Seigneur de Lugny, & de *Caterine* de Dyo; dont il eut 1. *Claude*, Seigneur de Seignelay, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, & Gouverneur de Gien, mort en 1517, sans laisser de postérité de *Louise* de la Baume, fille de *Gui*, Seigneur de Montrevel, & de *Jeanne* de Longuy, qu'il avoit épousée le dixième Octobre 1472, & qui vivoit encore en 1537; 2. *Perrette* de Savoisy, Dame d'Auxon, mariée en 1482, à *Thibaude*, Seigneur de Cusance; 3. *Huguette*, alliée à *Jean* d'Entraigues, Seigneur de Moutare en Bourbonnois; 4. *Yolande*, Religieuse; 5. *Louise*, Dame de Seignelay en partie, femme de *Jacques* Malain, Baron de Lux; & 6. *Magdeleine* de Savoisy, Dame de Seignelay en partie, de Chesny, de Beaumont, de Bayiod, &c. mariée en 1499 à *François* de la Riviére, Seigneur de Champlemy, vivant en 1553. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

SAVOLAX, Province du Royaume de Suéde en Finlande, & du côté de la Moscovie, ne renferme point de ville ni de bourg considérables. * Sanson.

SAVONA. *Voyez* SAVONE.

SAVONAROLE (Michel, ou Jean-Michel) natif de Padoue, pratiqua la Médecine avec avec tant de réputation, que Nicolas d'Est le fit venir à Ferrare & le prit à son service sous une grosse pension. Léonel fils de Nicolas, & Borse frére de Léonel, lui continuérent son emploi. Il obtint le droit de bourgeoisie, & s'aquit une extrême considération avec beaucoup de profit. Il avoit de la piété & ne prenoit rien des pauvres. Il mourut à Ferrare, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, en 1431. Les Ouvrages qu'il composa furent bien reçus du public & ont été imprimez en divers lieux. En voici les titres, *Introductio Practicæ medendi, sive de Compositione Medicamentorum; Catalogus continens tam simplicium quam compositorum Medicamentorum nomenclaturas, usum & summam: Practica Canonica de febribus, de pulsibus, urinis, &c.; De viginti quatuor Italiæ Mineris, deque usu vitalis aquæ & quomodo conficiatur; De Balneis; De Physiognomiæ specie.* Il laissa deux fils dont le puîné fut pére du fameux Dominicain, qui suit. * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. Freheri *Theatrum*, p. 1211.

SAVONAROLE (Jérome) né de parens nobles à Ferrare, le 21 septembre de l'an 1452, prit l'habit de l'Ordre de saint Dominique à Bologne le 25 avril de l'an 1474. Ses Supérieurs l'employérent à enseigner la Physique & la Métaphysique; mais s'étant aquité de cet emploi plusieurs années, il se dégoûta de ces vaines subtilitez, & s'attacha tout entier à la lecture des livres pieux, & de l'Ecriture Sainte principalement. On l'employa à prêcher & à confesser, & il le fit avec une grande assiduité, jusques à ce que pour mieux vaquer à la premiére il abandonna la seconde. Il fut mandé en 1492, pour préparer à la mort Laurent de Médicis. Il s'acquit une grande réputation par ses prédications, & encore plus par ses prédictions à Florence, où il gouverna la République pendant quelque tems. On ne peut douter que cet homme n'ait eu un génie extraordinaire, & que sa piété ne mérite des éloges; mais s'il eut le don de Prophétie, & si ses prédictions ont eu leur effet, c'est ce qu'on ne décidera pas: & on se contentera d'observer qu'il auroit dû reprendre avec plus de modération les vices des Ecclésiastiques, & garder plus de ménagement pour Alexandre VI. Ce Pape justement irrité des traits qui avoient échappé à Savonarole, le cita devant lui l'an 1497, pour répondre sur les chefs d'accusation intentez contre lui; mais il ne jugea pas à propos de se livrer à ses ennemis, & se contenta de se justifier par des lettres adressées au Pape, qui l'excommunia comme Hérétique & desobéïssant, sans pouvoir le soumettre, ce Religieux ayant à la censure opposé des Ecrits où il entreprenoit de prouver qu'elle étoit nulle. On peut voir tout ce que Savonarole a écrit à cette occasion, dans l'Histoire de sa Vie, composée par le Savant Jean-François Pic de la Mirandole, Prince de la Concordia, & publiée en 1674, à Paris par le Pére Jacques Quétif, avec une préface, des additions & des Notes. Une persécution plus vive fut suscitée presque aussi-tôt contre lui à Florence. Le peuple de cette ville, qui avoit cessé de l'entendre en chaire, où il le gouvernoit à son gré, fut plus susceptible des impressions qu'on voulut lui donner contre lui; & cet homme que les Florentins avoient admiré, devint pour eux un brouillon, un Hérétique. On l'arracha par force de son couvent, pour le conduire en prison: on lui fit son procès, & on le condamna à être pendu & brûlé; mais par une bisarrerie qui n'a point d'exemple, on ne se contenta pas de lui accorder les sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, & Alexandre VI y ajoûta l'indulgence pléniére. Savonarole mourut le 23 mai de l'an 1498, à l'âge de 46 ans, & aussi-tôt aprés sa mort on publia une piéce sous le titre de *sa Confession*, où on lui prêta bien des extravagances, mais rien qui méritât la mort. Marc-Antoine Flaminius a fait ainsi l'Epitaphe de ce fameux Dominicain,

Dum fera flamma tuos, Hieronyme, pascitur artus,
Religio sacras dilaniata comas
Flevit, & ! O dixit, crudeles parcite flammæ,
Parcite, sunt isto viscera nostra rogo.

Jean Balesdens fit imprimer l'an 1633, à Leyde, quatre Ouvrages de Savonarole, lesquels avoient été imprimez du vivant de l'Auteur à Florence, & dont depuis il y avoit eu diverses éditions, mais peu correctes, savoir, *de Simplicitate vitæ Christianæ; Triumphus Crucis; Dialogus Spiritus & Animæ; Expositio Orationis Dominicæ quadruplex.* La piété & le bon sens de Savonarole brillent dans cet Ouvrage. Le premier fut traduit en Italien par Jérôme Bénevieni, qui donna sa Version dès l'an 1496, à Florence, & on en a aussi une Traduction Françoise du Pére Philippe Chahut, Jésuite, laquelle parut en 1672, avec celle du quatriéme: pour le second, Savonarole prit lui-même la peine de le traduire, mais librement, en Italien, & il donna les Versions en 1497, à Florence. On a encore de lui d'autres Ouvrages de piété, comme, *Trattato dell' Humilità; Trattato del Amore di Giesu Christo; Trattato della Vita vedovile; Due Trattati dell' Oratione; Regole del ben vivere Christiano; Regole del viver Christianamente*, qu'il écrivit en prison à la priére du Geolier: *Operetta sopra i dieci Commandamenti; Trattato de' Misterii della Messa; Epistola della frequente Communione; De Vitæ spiritualis perfectione*, &c. tous imprimez en 1495, & les trois années suivantes à Florence, & dont plusieurs ont été réimprimez depuis. On a aussi un Abbrégé des Révélations de Savonarole; un recueil de Lettres Spirituelles du même, écrites en Italien, avec la Traduction Latine du Pére Quétif, *in douze*; cinq volumes de ses Sermons imprimez l'an 1520, à Venise & ailleurs, outre plusieurs autres recueils de Sermons qui ont paru en divers tems, & dont quelques-uns n'ont pas été approuvez; son Dialogue *de Veritate Prophetica*, qui a été mis à l'*Index*; un Traité Italien contre l'Astrologie Judiciaire; un Abbrégé de la Philosophie Naturelle & Morale; un Traité *de Disciplinis*, & les autres dont on peut voir le dénombrement dans sa Vie écrite par le savant Jean-François, dit *de la Mirandole*, Prince de la Concordia, & publiée par le Pére Quétif comme on l'a déja dit cy-dessus. *Voyez* aussi le *Dict. de* Bayle, quatriéme édition, où l'on trouve un grand détail du défi que firent les Dominicains de soutenir la doctrine de Savonarole contre les Fréres Mineurs par l'épreuve du feu. Les Franciscains acceptérent le défi, mais les Dominicains & Savonarole reculérent en exigeant des conditions qui ne purent être acceptées. Mézeray nomme Savonarole *la généreuse victime de la liberté & de la verité.* * *Abbrégé Chron. tome 5.* p. 397.

SAVONE, *Savo* ou *Savona*, ville d'Italie, dans l'Etat de Gênes, avec Evêché suffragant de Milan, est la seconde ville de la République, à qui elle a inspiré autrefois de la jalousie, parce qu'elle étoit soutenue par François I. Depuis, ceux de Gênes firent boucher le port de Savone, qui a été la patrie de trois Papes, Grégoire VII, Jules II, & Sixte IV. On y voit d'assez belles eglises, cinq portes, deux forteresses, & une citadelle. Le Marquisat de Savone a été long-tems dans la Maison de Saluisses. *Voyez* SALUSSES.

SAVONE (Jérôme de) *Voyez* OLMERIO DE MICHELI.

SAVONE ou SAONE, isle de l'Amérique méridionale, prés de celle de S. Domingue, appartient aux Espagnols, & est peu habitée.

SAVONNIERES, étoit autrefois un bourg à une lieue de Toul en Lorraine. En 859, on y tint un Concile provincial, où vinrent d'Allemagne trente Evêques, huit Métropolitains, & *trois* Rois, sous le pontificat de Nicolas I, & sous le régne de Charles *le Chauve*, Roi de France. Ce Concile est appellé en Latin, *Concilium ad Saponarias.* Il n'y a plus à Savonniéres qu'une église, dédiée à saint Michel. *Voyez* TOUL. * Mabillon, *de Re Diplomatica.*

SAVOT, (Louis) naquit vers l'an 1579, à Saulieu, petite ville de Bourgogne. Il alla à Paris à l'âge d'environ vint ans & s'appliqua d'abord à la Chirurgie & ensuite à la Médecine. Il soutint ses Théses en 1609, & fut Licentié l'année suivante. Il a fait quelques Ouvrages, entre autres, un *Discours sur les Médailles antiques, &c. in quarto*, en 1627; (Cet Ouvrage a été fort estimé.) *L'Architecture Françoise des bâtimens particuliers.* Ce livre a été réimprimé plusieurs fois. François Blondel en a procuré une édition avec des Notes en 1673, qui a été de nouveau imprimée en 1685. Savot mourut Médecin du Roi vers l'année 1640, ou un peu aprés. * *Bibliothéque du Richelet de 1728.*

SAVOYE, Duché souverain en Europe, entre le Piémont, le Valais, la Suisse, le Rhône, le Dauphiné, & la Provence, a été autrefois habité par les Centrons, les Branoviciens, les Antuates ou Nantuates, les Latobriges, les Allobroges & les Savoisiens. Aujourd'hui il est divisé en six parties, qui sont la Savoye propre, le Genevois, la Maurienne, la Tarantaise, le Foucigny, & le Chablais. Chambéry en est la ville capitale; & les autres sont Saint-Jean de Maurienne, Annecy, Cluse, Moustiers, Montmeillan, Thonon, &c. Mélanchthon, Bucer & quelques autres, avoient cru que le nom Latin de *Sabaudia*, étoit nouveau; mais M. Du Chêne prouve dans son *Histoire de Bourgogne*, qu'ils se sont abusez: puisqu'il y a plus de mille ans que Prosper d'Aquitaine a écrit que la Savoye fut donnée aux Bourguignons par Aëtius, Patrice des Gaules. Ammien Marcellin la nomme *Sapaudia*, aussi bien qu'Ennodius, Evêque de Pavie, qui vivoit au commencement du VI siécle; & nous voyons ce nom, quoiqu'un peu changé, dans d'autres Chartres & Cartulaires trés-anciens. Ce païs est presque tout couvert de montagnes, difficiles à cultiver, & peu fertiles, sur tout en blez. Il y a aussi quelques mines & beaucoup de chasse. Les Habitans sont simples, doux & bonnes gens. La Savoye faisoit autrefois partie de la Gaule Narbonnoise, & partie de la Celtique ou Lyonnoise. Elle obéït aux Romains, jusqu'à ce que sur le déclin de l'Empire & sous Honorius, elle devint la proye de plusieurs Nations barbares. Enfin elle est passée sous la domination des Princes, qui la possédent présentement. BERTHOLD ou BEROLD, qui vivoit au commencement du XI siécle, est tige de cette Famille

souve-

souveraine. Les Savans ont peine à convenir des ayeux de ce Prince. Louis Chiesa tire son origine d'Anchaire, Marquis d'Ivrée, en 880, & du Chêne dit qu'il étoit sorti de Hugues, Roi d'Italie, & Duc de Provence. Il y en a qui le font neveu de Hugues Capet & d'autres, des Comtes de Milan. Cependant plus de quatre-vints Historiens François, Allemands, Italiens & Savoïsiens, ont donné dans le sentiment de Guichenon, qui, après avoir bien examiné qui étoient les Ancêtres de Bérold, a dit qu'il descendoit de Witikind le Grand, Duc d'Angrie, pére de Witbert Duc d'Angrie, qui le fut de Brunon de Walbert. Ce dernier, qui étoit aussi Duc d'Angrie, & Comte de Ringelbert, laissa Immo, Duc d'Engern, qui de Hiem, Comtesse de Chiren, eut Hugues, Marquis d'Italie, pére de ce Bérold, Comte de Savoye & de Maurienne. Humbert, dit aux blanches mains, lui succeda. Ces Comtes, & leurs successeurs ajoûtérent divers domaines au leur; & c'est ce qui rendit plus considérable leur petit Etat. Ame' VIII fit ériger par l'Empereur Sigismond ce Comté en Duché. Des Historiens modernes ont crû que ce Bérold de Saxe n'a point été, & qu'Humbert étoit petit-fils de l'Empereur Louis, fils de Boson, qui le fut de Beuve, Comte d'Ardenne, du sang selon quelques-uns, de Pharamond, ou de Charlemagne, selon d'autres. Voici, comme en parle Chorier dans l'Histoire de Dauphiné, abbrégée pour Monseigneur le Dauphin: *Le Roi Lothaire* le Jeune, *épousa Tietberge, sœur de Humbert. Ermengarde, fille de l'Empereur Louis II, & petite-fille de Louis* le Débonnaire, *fut femme de Boson. Il eut d'elle Louis, qui lui succéda au Royaume de Bourgogne, & qui fut Empereur d'Italie. Charles-Constantin, fut fils de celui-ci, & d'Adelais-Egine d'Angleterre; il épousa la Comtesse Tietberge, eut d'elle Humbert, & vivoit encore l'an 963. Nous devons cette découverte à l'exact & curieux* Du Bouchet, *& la preuve est en divers titres du Cartulaire de Clugny, qu'il m'a communiqué.* * Louis Chiesa, *Hist. de Piemont.* Philibert Pingon, *Sax. & Sabaud. Princ. Arbor gentilitia.* Guichenon, *Histoire de Savoye.* Paradin, *Chron. de Savoye.* Papire Masson, *Elogia Ducum Sabaudiæ.* Thomas Blanc, *Abbrégé de l'Histoire de Savoye.* Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.* Chorier, *Hist. de Dauphiné.* Sanson, *Géographie, &c.*

S A V O Y E, pour les Ducs, *cherchez* leurs articles, par leurs noms propres, dans ce Dictionnaire, & *consultez* la Généalogie suivante.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Ducs de Savoye.

I. Berthold, Bérold ou Béroald, Marquis d'Italie, premier Comte de Savoye & de Maurienne, est le premier, dont l'Histoire fasse mention. Les anciens Chronologistes lui ont attribué différentes actions, que Guichenon a regardées justement comme fabuleuses. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il étoit Allemand, qu'il s'établit à la Cour de Rodolphe, Roi de Bourgogne & de Provence, & qu'il y rendit de grands services, qui lui méritérent la qualité de Lieutenant-général de son Royaume: services que ce Prince récompensa par la donation qu'il fit à Bérold de la Savoye & de la Maurienne l'an 1000. Il mourut vers l'an 1023, ou 1024: on n'est pas d'accord sur le nom de sa femme. Son fils lui succéda.

II. Humbert, surnommé *aux Blanches-Mains*, fut Comte de Savoye & de Maurienne, Seigneur de Chablais & de Valais, Seigneuries qu'il reçut avec celles de Saint-Maurice, de l'Empereur Conrad, & mourut en 1048. D'*Ancilie*, son épouse, il eut 1. Amédée I, qui suit; 2. *Burchard*, pére d'un Seigneur nommé *Aimon*, lequel fut présent à une donation qu'Humbert, son ayeul, fit aux Chanoines de saint Jean de Maurienne en 1041; 3. *Aimon*, nommé dans une donation de son pére en 1030; 4. Odon, ou Othon, *qui a continué la postérité, rapportée après son frere aîné*; N.... de Savoye, épouse de *Luidfride*, Comte de Zéringen. *Voyez* H U M B E R T.

III. Amédée ou Amé, I. du nom, Comte de Savoye, fut surnommé *la Queue*, en mémoire de ce qu'accompagnant l'Empereur Henri II, dans un voyage de Rome, il avoit une si grande suite, que dans une audience que l'Empereur lui accorda à Vérone, ce Prince ne voulant point que la suite d'Amédée entrât, celui-ci repartit généreusement, *Qu'il ne vouloit point entrer, si on ne laissoit entrer sa queue*, désignant par là, les Gentilshommes qui étoient avec lui: ce qui lui attira ce sobriquet. Il mourut avant son pére l'an 1047, sans enfans de la Comtesse *Adile*, son épouse.

III. Odon ou Othon, quatriéme fils d'Humbert, dit *aux Blanches-Mains*, & frére d'Amé, I, succéda à son pére. Il fit plusieurs donations à différentes églises, & mourut vers l'an 1060. D'*Adelaïde*, Marquise de Suse, son épouse, Princesse très-religieuse, & fort libérale envers l'Eglise, laquelle mourut en 1091, il eut 1. *Pierre*, Marquis de Suse, & d'Italie, mort après 1064, ayant eu d'*Agnès* de Guienne ou de Poitiers, fille de *Guillaume* VI, Duc de Guienne, *Agnès* de Savoye, mariée à *Frédéric* de Montbelliard, ou de Bar: & *Alix* de Savoye, femme de *Boniface*, Marquis de Saluffes; 2. Amédée II, qui suit; 3. *Odon*, Evêque d'Ast, en 1079, mort en 1106; 4. *Berthe* de Savoye, épouse de *Henri* de Souabe, III. du nom, Empereur, surnommé *le Viell*, morte en 1087; & 5. *Adelaïde*, femme de *Rodolphe*, Comte de Rhinsfeld, Duc de Souabe, depuis Empereur.

IV. Amédée, II. du nom, Comte de Savoye, mourut vers l'an 1095. Il avoit épousé *Jeanne*, fille de *Gérald*, Comte de Genéve, dont il eut 1. Humbert II, qui suit; 2. *Constance*, épouse de *Boniface* II, Marquis de Montferrat; & 3. *Lucrece*, alliée à *André* Visconti, Comte d'Anghiéra, Seigneur de Milan. *Cherchez* A M E' D E' E II.

V. Humbert II, Comte de Savoye, de Maurienne, & de Piémont, Seigneur de Chablais, d'Aouste, de Valais, de Tarentaise & de Bugey, Marquis de Suse & d'Italie, surnommé *le Renforcé*, passa à la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon, en 1096. Il fit diverses fondations, & mourut en 1103, laissant de *Gisle* de Bourgogne, fille de *Guillaume* II, surnommé *Tête-Hardie*, Comte de Bourgogne, de Vienne & de Mâcon, 1. Ame' III, qui suit; 2. *Guillaume*, Evêque de Liége, mort en 1130; 3. *Humbert*, mort sans postérité l'an 1131; 4. *Gui*, Abbé de Namur, & Chanoine de Liége; 5. *Renaud*, Prévôt de l'église de Saint-Maurice de Chablais, mort en 1140; 6. *Adelais* ou *Alix*, mariée 1. en 1116, à *Louis* VI, dit *le Gros*, Roi de France: 2. à *Matthieu*, I. du nom, Seigneur de Montmorency, Connétable de France, laquelle mourut en 1154, & fut enterrée en l'Abbaïe de Montmartre près de Paris, qu'elle avoit fondée; & 7. *Agnès*, épouse d'*Archambaut* VI, Seigneur de Bourbon.

VI. Amédée III, Comte de Savoye, &c. fit diverses fondations, & mourut à Nicosie en Chypre, le premier avril 1149. Son épouse fut *Mathilde* ou *Mahaud* d'Albon, fille de *Guigues* VI, Comte d'Albon & de Grenoble, dont il eut 1. Humbert III, qui suit; 2. 3. *Jean & Pierre*, Religieux au monastére de Saint-Antoine de Ranvers en Piémont, morts en 1188, en odeur de sainteté; 4. *Alix*, épouse d'*Humbert* III, Sire de Beaujeu; 5. *Mathilde*, femme d'*Alfonse* I, Roi de Portugal, après la mort duquel elle se fit Chanoinesse de Sainte-Croix de Coïmbre, où elle mourut; 6. *Marguerite*, Religieuse de l'Ordre de Citeaux, au monastére de Bons-en-Bugey, dont elle étoit Fondatrice; 7. *Julienne*, Abbesse de Saint-André de Vienne, morte en 1194; & 8. *Agnès*, épouse d'*Humbert*, Comte de Genéve. *Cherchez* A M E' D E' E.

VII. Humbert III, surnommé *le Saint*, né le premier Août 1136, mérita ce surnom par sa piété & ses vertus. S'il eût suivi son inclination, il seroit resté dans l'Abbaïe d'Aulps, où il avoit pris l'habit de Citeaux; mais il en fut retiré par ses Sujets, & mourut le quatriéme mars 1188. L'Ordre de Citeaux le met au rang de ses Saints. Il fut marié quatre fois 1. à *Faydide* de Toulouse, fille d'*Alfonse* I, Comte de Toulouse: 2. à *Germaine* de *Zéringen*, fille de *Berthold*, IV Duc de ce nom, morte en 1162: 3. à *Béatrix* de Vienne, fille de *Girard*, Comte de Vienne & de Mâcon, décédée en 1182: 4. à *Gertrude*, fille de *Thierri* d'Alsace, Comte de Flandre. Du second lit il eut 1. *Agnès*, accordée à *Jean*, Prince d'Angleterre, surnommé *Sans-Terre*, morte l'année suivante 1174, avant le mariage: du troisiéme lit, il eut 2. *Eléonore*, épouse de *Gui*, Comte de Vintimille, fils de *Boniface* III, Marquis de Monferrat, morte en 1225; & 3. Thomas qui suit.

VIII. Thomas, I. du nom, Comte de Savoye, &c. né le 20 mai 1177, fit diverses fondations, fut Vicaire général de l'Empire en Piémont & en Lombardie, mourut à Aouste le 20 janvier 1233, & fut enterré en l'église cathédrale. Il avoit épousé 1. *Béatrix*, fille de *Guillaume* I, Comte de Genéve, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* de Foucigny, fille & héritiére de *Guillaume*, Seigneur de ce nom, dont il eut 1. Amédée IV, qui suit; 2. *Humbert*, tué en Hongrie dans un combat, l'an 1223; 3. Thomas, Comte de Maurienne, de Flandre, & de Hainault, d'où sont issus les Comtes de Piémont, *dont nous ferons mention cy-après*; 4. *Aimon*, Seigneur de Chablais, &c. mort en 1242, n'ayant point été marié; 5. *Guillaume*, Doyen de l'église de Vienne en Dauphiné, puis Evêque de Valence & de Liége, mort le premier novembre 1239; 6. *Amédée*, qui se fit Chartreux, *qui* fut ensuite Evêque de Maurienne, & qui mourut en 1268; 7. Pierre, Comte de Savoye, après *Boniface*, son neveu; 8. Philippe, Archevêque de Lyon, puis Comte de Savoye, après *Pierre*, son frére; 9. *Boniface*, Evêque du Belley & de Valence, Archevêque de Cantorbéry, & primat d'Angleterre, après avoir été Chartreux, comme un de ses fréres, mort le 14 juillet 1270, en réputation de sainteté, & enterré en l'Abbaïe de Hautecombe; 10. *Léonore*, épouse d'*Azon* d'Est, IV. du nom, Comte de Vérone & d'Ancone; 11. *Marguerite*, femme d'*Herman*, surnommé *le Vieil*, Comte de Kibourg, de Nidow & de Bade, Landgrave d'Alsace, &c. morte en 1283; 12. *Béatrix*, qui épousa en 1220, *Raimond-Beranger*, Comte de Provence, dont elle resta veuve, morte en 1266, mére de trois Reines, & d'une Impératrice, & ayeule de deux Reines, & d'une Impératrice; 13. *Alix*, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon; 14. *Agathe*, qui succéda à sa sœur *Alix*, au Gouvernement du même monastére; & 15. *Avoye*, mariée à *Baudouin* de Riviéres, VII Comte de Dévonshire, & de l'Isle de Wight. Thomas *laissa aussi deux fils naturels*, Bérold & Benoît. *Voyez* T H O M A S.

IX. Amédée IV, vulgairement appellé III, Comte de Savoye, né en 1197, fut premier Duc de Chablais & d'Aouste, & Prince de Piémont, & reçut de l'Empereur Frédéric II, cette qualité, en 1238. Ce Prince s'étoit soumis la ville de Turin en 1244, & fut créé par ce même Empereur, son Vicaire général en Lombardie & en Piémont l'an 1242. Il mourut en 1253, âgé de 56 ans, & fut enterré à Hautecombe. Il avoit épousé 1. *Anne*, fille d'*André* de Bourgogne, Dauphin & Comte de Viennois: 2. en 1244, *Cécile* de Baux, surnommée *Passe-Rose*, à cause de sa beauté, fille de *Bérold* I, Seigneur de Baux & de Venaissin, Vicomte de Marseille. Du premier lit il eut 1. *Béatrix*, mariée 1. en 1233, à *Mainfroy* III, Marquis de Saluffes: 2. à *Mainfroy*, dit *la Lance*, Marquis d'Alexandrie, puis Roi de Naples & de Sicile, fils naturel de l'Empereur *Frédéric* II; & 2. *Marguerite*, épouse de *Boniface*, Marquis de Montferrat, surnommé *le Géant*. Les enfans du second lit d'Amédée IV, furent, 3. Boniface qui suit, 4. *Béatrix* la Jeune, mariée 1. en 1258, à *Pierre* de Challon, surnommé *le*

Bon-

Bouvier, Seigneur de Châteaubelin : 2. en 1269, à *Manuel*, Prince de Castille, fils puîné de *Ferdinand*, Roi de Castille & de Léon ; 5. *Constance*, morte sans alliance, après avoir disputé les Etats de Savoye à *Pierre*, Comte de Savoye son oncle, & en avoir été exclue par la Loi Salique ; & 6. *Léonore*, seconde femme de *Guichard* de Beaujeu, Seigneur de Montpensier, qu'elle épousa en 1269.

X. BONIFACE, Comte de Savoye, Duc de Chablais, &c. Prince de Piémont, surnommé *le Roland*, à cause de sa force prodigieuse, né le premier décembre 1244, conduisit du secours à Marguerite, Comtesse de Flandre, & se signala, quoiqu'il n'eût que dix ans, dans la guerre qui la rétablit dans ses Etats, & visita le Roi, saint Louis à Compiégne. Ce Prince eut ensuite à soutenir la guerre que lui fit Charles d'Anjou, Roi de Naples, lequel s'empara de Turin. Boniface le combattit, & le défit à Rivole en 1262, & assiégea Turin, mais les Assiégez, secourus par le Marquis de Montferrat, le battirent, & l'emmenérent prisonnier dans leur ville, où il mourut de dépit en 1263. Son corps fut racheté, & porté dans l'eglise de S. Jean de Maurienne. Il n'avoit point été marié, & transmit sa succession à son oncle.

IX. PIERRE de Savoye, Comte de Romont & de Richemont, Baron de Foucigny & de Vaud, Seigneur d'Essex en Angleterre, & de Berne, &c. fut ensuite Comte de Savoye, &c. & surnommé *le petit Charlemagne*. Il recueillit la succession de son neveu par la Loi Salique, malgré les prétentions de ses niéces, sœurs de Boniface, & au préjudice des enfans de Thomas de Savoye, Comte de Maurienne & de Flandre, son frére aîné, la Loi de la primogéniture & de la représentation n'étant pas encore établie dans la Maison de Savoye. Il mourut le septiéme juin 1268, & fut enterré à Hautecombe. Ce Prince avoit épousé en fevrier 1253, *Agnès*, fille & héritiére d'*Aimon*, Seigneur de Foucigny, dont il n'eut que *Beatrix* de Savoye, Dame de Foucigny, mariée 1. en 1241, à *Gui*, Dauphin de Viennois, Comte d'Albon : 2. en 1273, à *Gaston*, Vicomte de Béarn, & morte en 1310.

IX. PHILIPPE de Savoye, d'Archevêque de Lyon devint Comte de Savoye, après la mort de Pierre, son frére. Il étoit septiéme fils du Comte THOMAS I, & de *Marguerite* de Foucigny, & avoit 61 ans, quand il succéda aux Etats de son frére. L'espérance de cette succession l'avoit obligé de quitter tous ses Bénéfices, & de se marier en 1267. Il soutint diverses guerres, sur tout contre Rodolphe, Comte de Habspourg, élu Roi des Romains, & mourut en 1285, sans enfans d'*Alix*, Comtesse de Bourgogne. Sa succession passa par son testament à Amé de Savoye, Seigneur de Bresse, son neveu, au préjudice de Philippe de Savoye, Comte de Piémont, son petit-neveu, à qui, par droit de représentation, elle eût dû appartenir. *Voyez* PHILIPPE.

COMTES de MAURIENNE, DE LA MAISON de SAVOYE, aînez de tout, devenus Comtes de Piémont, Princes d'Achaïe & de la Morée.

IX. THOMAS de Savoye, II. du nom, qui fut Chef de cette branche, né en 1199, étoit le troisiéme fils de THOMAS I, Comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigny, sa seconde femme. Il eut le Comté de Maurienne pour son appanage; & fut destiné à l'Eglise de Valence en Dauphiné, dont il se démit, après avoir été fait par son frére Amédée IV, Comte de Savoye, Lieutenant Général de ses Etats en 1235; & passa en France, attiré par Marguerite de Provence sa niéce, femme du Roi S. Louis, lequel lui fit épouser en 1236, *Jeanne*, Comtesse de Flandre & de Hainaut, veuve de *Fernand*, Prince de Portugal, fille & héritiére de *Baudouin*, Comte de Flandre & de Hainaut, puis Empereur de Constantinople, & de *Marie* de Champagne. Il alla demeurer en Flandre, où il secourut en 1242, Guillaume de Savoye, son frére, Evêque de Liége, contre Walleran, Comte de Limbourg, qui étoit en guerre avec Henri, Duc de Brabant, & avec Godefroy de Brabant, son frére. Il les surprit tous deux dans Bruxelles, & les emmena prisonniers à Gand. La paix se fit l'année suivante, & Thomas passa en Savoye avec le titre de Vicaire général de l'Empire en Lombardie & en Piémont, conjointement avec son frére le Comte Amédée. L'année 1243 lui fut fatale; car étant retourné en Flandre, il y perdit sa femme, dont il n'avoit point d'enfans, & céda à Guillaume de Dampierre, son neveu, fils de Guillaume, Seigneur de Dampierre & de Saint-Dizier, & de Marguerite de Flandre, tous les droits qu'il avoit sur la succession de la défunte, moyennant 6000 livres de rente, & le droit de porter pendant sa vie les titres de Comte de Flandre & de Hainaut. En 1244, il passa en Angleterre, & conduisit au Roi, qui avoit épousé sa niéce, du secours contre le Roi d'Ecosse. Il avoit pris la même année, pour seconde femme, *Beatrix* de Fiesque, niéce du Pape *Innocent* IV, lequel lui donna le Gouvernement du Patrimoine de l'Eglise, & la charge de Grand Gonfalonier. Son frére Amédée lui donna aussi toutes les Terres en Piémont, desquelles il ne se réserva que la souveraineté: ce qui fit prendre à Thomas le titre de *Comte de Piémont*. En 1245, il fut Arbitre entre Henri Roi d'Angleterre, & Thibaut Comte de Champagne & Roi de Navarre; comme en 1248, entre l'Empereur Fréderic & le Pape. L'Empereur lui accorda beaucoup de Terres & de priviléges considérables, qui lui furent confirmez par Guillaume, Comte de Hollande, son successeur à l'Empire. Il eut ensuite des guerres à soutenir en Piémont, contre Guillaume, Marquis de Montferrat, & les Astesans; & en 1256, il donna un combat contre eux à Montbruno, où il fut défait & emmené prisonnier. Il n'en sortit que par un traité honteux, qui fut cassé par Richard d'Angleterre, nouvel Empereur; mais le Comte n'eut pas le tems de rétablir ses affaires; car il mourut à Chambery en 1259. De sa seconde femme, qui fut *Beatrix* de Fiesque, niéce du Pape Innocent IV, *comme nous l'avons dit*, & sœur du Pape Adrien V, il eut 1. THOMAS III, qui suit; 2. AMÉ, Seigneur de Bresse, souche des Ducs d'aujourd'hui; 3. Louis Baron de Vaud, Seigneur de Bugey & de Valromey, *qui fit branche*; & 4. *Léonore*, épouse de *Louis* de Forêts, dit *de Beaujeu*, Seigneur de Beaujolois & de Dombes, morte en 1296.

X. THOMAS de Savoye, III. du nom, Comte de Maurienne, de Piémont, &c. né en novembre 1248, donna de bonne heure des marques de son courage; car il accompagna dès l'âge de quinze ans Boniface, Comte de Savoye, son cousin, en la guerre qu'il eut en Piémont en 1263, & fut fait prisonnier avec lui en la bataille où Boniface fut défait. Il eut encore le même sort dans le combat que Pierre, Comte de Savoye, son oncle, perdit contre les Astesans en 1266. Ses fréres & lui y furent blessez, & restérent prisonniers de guerre. En 1273, il fut encore défait par le Marquis de Montferrat, qui, secondé des Astesans, lui fit lever le siége de Turin. Mais en 1280, il se vengea & surprit la ville de Turin, qui étoit son héritage, & d'où il chassa Boniface, Marquis de Montferrat, qu'il poursuivit. Il l'arrêta, lui & sa femme, proche de Valence en Dauphiné, lorsqu'ils alloient en Espagne demander du secours à Alfonse, Roi de Castille, beau-pere de ce Marquis: ce qui moyenna un traité entre eux, après lequel Thomas mourut le 15 mai 1282. Il avoit épousé en mai 1274, *Guye* de Bourgogne, fille de *Hugues*, Comte de Challon & de Bourgogne-Palatin, dont il eut 1. PHILIPPE qui suit; 2. *Pierre*, Doyen de Salisburi en Angleterre, Chanoine Comte, puis Doyen en l'Eglise de Lyon, & enfin Archevêque de cette ville. Il eut du différent en cette qualité avec les Officiers du Roi Philippe *le Bel*, pour la jurisdiction temporelle dans la ville de Lyon, de laquelle il fut débouté au Concile de Vienne en 1312. Le Roi Philippe *le Long* la lui rendit en 1320. Enfin il mourut en 1325, *laissant deux fils* naturels, Jean & Hugonin *de Savoye*. Les autres enfans de THOMAS furent, 3. *Amédée*, Archidiacre de Rheims; 4. *Thomas*, Chanoine d'Amiens, l'un des exécuteurs du testament de la Reine Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe *le Long*, & qui accompagna Philippe *le Bel* à la bataille de Bouvines en 1340; & 5. *Guillaume*, Abbé de Saint-Michel-de la Cluse en Piémont. *Il eut aussi deux Bâtards*, Nicolas & François, *Seigneurs du Bord-de-Mer en Nivernois.* Nicolas *se trouva à la bataille de Bouvines*, & *n'eut qu'une fille*, Philippine *de Savoye*; François *eut un fils*, Pérot *de Savoye*, *qui vers l'an* 1369, *commandoit des troupes pour le Roi Charles V, contre les Anglois.*

XI. PHILIPPE de Savoye, fut Prince d'Achaïe & de la Morée, Comte de Piémont, & Seigneur d'Ivrée. Si la Loi de la primogéniture & de la représentation jusqu'à l'infini en ligne directe & collatérale, eût eu alors lieu en Savoye, comme elle l'y a eu depuis, non seulement les Comtes Pierre & Philippe n'eussent point été préferez en la succession des Etats de Savoye, à Thomas III, pére de Philippe; mais même Amédée de Savoye, Seigneur de Baugé, son oncle, ne lui eut pas été préféré comme il le fut par le testament du Comte Philippe. Celui dont nous parlons en cet article, naquit en 1278, & resta sous la tutelle d'Amédée, Seigneur de Baugé & de Bresse, qui étant devenu Comte de Savoye, donna à son neveu, pour toutes ses prétentions, tout le Piémont, à l'exception du Marquisat de Suze. Après avoir épousé en 1301, *Isabelle* de Ville-Hardouin, fille unique & héritiére de *Guillaume*, Prince d'Achaïe & de la Morée, veuve pour lors de *Florent* de Hainaut, Seigneur de Braine & de Hall, & auparavant de *Philippe* d'Anjou, Prince de Sicile, Philippe prit le titre de Prince d'Achaïe & de la Morée, que sa postérité conserva. Cependant il vendit à Charles, Roi de Sicile, en 1307, cette Principauté d'Achaïe en échange de laquelle on lui donna le Comté d'Albe, érigé en Principauté. Il eut différentes guerres à soutenir pour le Piémont, & mourut à Pignerol le 25 septembre 1334. D'*Isabelle* de Ville-Hardouin, Princesse d'Achaïe, il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Amédée*, Comte de Lyon, puis Evêque de Maurienne & de Lausane, mort en 1376; 3. *Thomas*, Comte de Lyon, puis Evêque de Turin, mort en 1360; 4. *Edouard*, Religieux de saint Benoît, Abbé de Saint-Just, puis Evêque de Belley, de Sion, & Archevêque de Tarentaise, mort en fevrier 1390; 5. *Marguerite*, épouse de *Regnaud* de Forês, Seigneur de la Malaval & de Virieux; & 6. *Isabelle*, épouse de *Jean*, Seigneur de la Chambre, Comte de Leville, Chevalier du Collier de Savoye. PHILIPPE prit une seconde alliance avec *Catherine* de Viennois, fille d'*Humbert* de la Tour-du-Pin, Dauphin de Viennois, dont il eut 7. *Aimon* Seigneur de Villefranche, mort en 1368, sans enfans de *Meuvis* de Céve; 8. *Alix*, mariée 1. à *Mainfroy* de Carréto, Marquis de Savone: 2. à *Anselme*, Seigneur d'Urriéres, morte en 1368; 9. *Léonore*, femme de *Mainfroy*, Marquis de Salusses, morte en 1350; 10. *Jeanne*, alliée à *Amédée* de Poitiers, Seigneur de Saint-Vallier, morte en 1352; 11. *Beatrix*, qui eut pour mari *Humbert* VI, Sire de Thoiré & de Villars, morte en 1340; & 12. *Agnès*, alliée à *Jean*, Seigneur de la Chambre, Vicomte de Maurienne. *Il laissa un Bâtard*, Anselme *de Savoye*, *Seigneur de Colegno*, *dont la postérité finit à la fin du XVI siécle.*

XII. JACQUES de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée, Comte de Piémont, Seigneur d'Ivrée, succéda à son pére sous la tutelle de Catherine de Viennois, sa belle-mére, & fit son entrée à Turin en 1334. Il fit la guerre en 1340, au Marquis de Salusses, dont il prit la ville, en brûla une partie, & emmena le Marquis prisonnier. Ensuite il eut guerre avec Jeanne,

ne, Reine de Naples, & aſſiſta le Roi de Hongrie, dans la pourſuite de ſes prétentions ſur ce Royaume. Il ſe brouilla avec Amédée VI, Comte de Savoye, ſurnommé *le Comte Verd*, lequel entra à main armée dans le Piémont, combattit le Prince d'Achaïe, le défit en 1359, & l'envoya priſonnier à Rivoles. Ce dernier, pour ſortir de priſon, céda le Piémont au Comte, qui l'y rétablit trois ans après. Enfin, pour ſatisfaire le Comte *Verd*, il fit la guerre une ſeconde fois au Marquis de Saluſſes, & eut le déplaiſir de voir ſon fils aîné partiſan de ſes ennemis. Il mourut enfin le 17 mai 1368, après avoir été marié trois fois, 1. en 1339, à *Beatrix* d'Eſt, fille de *Renaud*, Marquis de Ferrare: 2. à *Sibylle* de Baux: 3. en 1362, à *Marguerite* de Beaujeu, fille d'*Edouard*, Seigneur de Beaujeu & de Dombes. Du ſecond lit il eut 1. *Philippe* de Savoye, qui pour s'être joint aux ennemis de ſon pére, fut deshérité par lui, puis fait ſon priſonnier par le Comte *Verd*. Il mourut en priſon en 1369, ſans avoir eu d'enfans d'*Alix* de Villars, fille d'*Humbert* VI, Sire de Thoiré & de Villars. Du troiſiéme lit de *Jacques* de Savoye, ſortit 2. AMÉDÉE qui ſuit; & 3. Louis, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*. Le Comte de Piémont *laiſſa auſſi un fils* naturel, Antoine *de la Morée*, *tige des Seigneurs de Buſque*, *finis en* 1610.

XIII. AMÉDÉE de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée, Comte de Piémont, ſuccéda à ſon pére en vertu de ſon teſtament, & ſous la tutelle d'Amédée VI, Comte de Savoye. Dès qu'il ſe vit en âge, il entreprit de recouvrer les Principautés d'Achaïe & de la Morée, détenues ſur ſes prédéceſſeurs par les Rois de Naples, de la Maiſon d'Anjou. Le traité de vente qui avoit été fait à ces Rois, n'avoit pas eu lieu; mais la mort du Comte de Savoye l'empêcha de pouſſer ſa pointe. Amédée eut enſuite diverſes guerres avec ſes voiſins, & mourut le ſeptiéme mai 1402, âgé de 39 ans, laiſſant de *Catherine*, fille d'*Amé* III, Comte de Genéve, 1. *Marguerite* de Savoye, ſurnommée *la Grande*, laquelle épouſa *Théodore* Paléologue, Marquis de Montferrat, II. du nom, Gouverneur de Gênes, après la mort duquel, arrivée en 1418, touchée des prédications de ſaint Vincent Ferrier, elle fit vœu de chaſteté, malgré les ſollicitations de Philippe-Marie, Duc de Milan, qui la rechercha long-tems en mariage, muni même d'une diſpenſe du Pape Martin V, pour le vœu qu'elle avoit fait. Elle prit l'habit des Tierçaires de ſaint Dominique: puis ayant fondé un monaſtère de Religieuſes de Saint Auguſtin en la ville d'Albe, elle y prit l'habit en 1446, en fut enſuite Supérieure, & y mourut le 23 novembre 1464, en odeur de ſainteté. Son corps repoſe dans l'égliſe de ſon monaſtère de Sainte-Magdelaine d'Albe, & l'on voit ſur ſon ſépulcre une très-belle châſſe d'argent maſſif, que fit faire le Prince Maurice, pour lors Cardinal de Savoye, en 1637, en reconnoiſſance des faveurs qu'il avoit reçues du Ciel pendant une grande maladie, où il reclama l'interceſſion de cette ſainte parente. Le Prince Amédée eut encore une autre fille, 2. *Mechtilde* ou *Mathilde* de Savoye, qui fut la ſeconde femme de *Louis*, Comte Palatin du Rhin, Electeur & Duc de Baviére, morte en 1424. *Voyez* AMÉDÉE de Savoye.

XIII. Louis de Savoye, frére du précédent, lui ſuccéda, & fut Prince d'Achaïe, de la Morée & du Saint-Empire, Comte de Piémont, &c. Il fonda l'Univerſité de Turin en 1405, & après divers exploits mourut à Pignerol le onziéme décembre 1418, & y fut enterré proche de ſon frére. Comme il n'eut point d'enfans de *Bonne* de Savoye ſa couſine, fille d'*Amédée* VII, Comte de Savoye, & de *Bonne* de Berri, il inſtitua ſon héritier univerſel AMÉDÉE VIII, premier Duc de Savoye, ſon beau-frére; & par là le Piémont & la Savoye furent réunis. *Il avoit pourtant un fils* naturel, *Louis*, *Bâtard d'Achaïe*, *Seigneur de Raconis*, *de Cavours*, *&c. Maréchal de Savoye*, dont la poſtérité prit le nom & les armes de SAVOYE, & ſera rapportée cy-après.

SUITE DES COMTES, PUIS DUCS de SAVOYE, iſſus de Thomas II, Comte de Maurienne.

X. AMÉDÉE V, Comte de Savoye, de Maurienne & d'Aſt, Duc de Chablais & d'Aouſte, Seigneur de Breſſe, &c. Marquis d'Italie & de Suze, Prince du Saint-Empire & de Piémont ſurnommé *le Grand*, & ſecond fils de THOMAS II, Comte de Maurienne, & de *Beatrix* de Fieſque ſa ſeconde femme, ſuccéda au Comte Philippe, *comme nous l'avons dit*, par préférence à ſes neveux, fils de Thomas III. Il mourut le 26 octobre 1323, ayant inſtitué ſon fils aîné & les mâles qu'il auroit, pour ſon héritier, ſubſtituant ſon cadet & ſes enfans mâles; réglant par là la ſucceſſion de Savoye, ſuivant la Loi Salique, comme elle l'eſt en France. Il fut marié trois fois, & épouſa 1. *Sibylle* de Baugé, fille unique & héritiére de *Gui*, Sire de Baugé & de Breſſe, morte en 1294: 2. *Marie* de Brabant, fille de *Jean*, Duc de Brabant: 3. *Alix* de Viennois, fille d'*Humbert*, Dauphin de Viennois, Comte d'Albon. Du premier lit il eut 1. EDOUARD qui ſuit; 2. AYMON, Seigneur de Baugé & de Breſſe, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné*; 3. *Jean*, mort en 1284; 4. *Bonne*, mariée à *Jean* I, Dauphin de Viennois, mais de qui le mariage, à cauſe de la mort du Dauphin, n'ayant point été conſommé, épouſa *Hugues* de Bourgogne-Comté, Seigneur de Montbonſon, &c. 5. *Aliénore*, qui fut mariée 1. à *Guillaume* de Challon, ſurnommé *le Grand*, Comte d'Auxerre: 2. à *Dreux* Mello, Seigneur de Sainte-Hermine: & 3. à *Jean*, Comte de Forès; 6. *Marguerite*, femme de *Jean*, Marquis de Montferrat, ſurnommé *le Juſte*, morte en 1359: & 7. *Agnès*, alliée à *Guillaume*, Comte de Genéve, III. du nom, morte le quatriéme octobre 1322. Du ſecond lit vinrent 7. *Marie* de Savoye, femme de *Hugues* Dauphin, Baron de Foucigny, morte en 1336; 9. *Catherine*, épouſe de *Leopold*, Duc d'Autriche, fils d'*Albert*, Empereur, morte en 1336; 10. *Anne*, mariée à *Andronic* Paléologue, III. du nom, Empereur de Conſtantinople, morte en 1345. & 11. *Beatrix*, alliée à *Henri* d'Autriche, Roi de Bohême & de Pologne. *Il eut auſſi un fils* naturel, Artus *de Savoye*, *brave Chevalier*, *mort au voyage de la Terre-ſainte*. *Voyez* AMÉDÉE V.

XI. EDOUARD, Comte de Savoye, &c. ſurnommé *le Libéral*, mourut à Gentilly près de Paris le quatriéme novembre 1329, laiſſant de *Blanche* de Bourgogne, fille aînée de *Robert* II, Duc de Bourgogne, une fille unique, *Jeanne* de Savoye, mariée le 21 mars 1329, à *Jean* III, Duc de Bourgogne, morte en 1347. *Voyez* EDOUARD.

XI. AYMON, Comte de Savoye, &c. qui ſuccéda à ſon frére Edouard, étoit né le 15 décembre 1291, & étant deſtiné à l'Egliſe, fut Chanoine & Comte de Lyon, Prieur de Ville-Mouſtier en Breſſe, puis Chanoine de Paris; mais ayant renoncé à cet état, il reçut un appanage de ſon frére Edouard. Il fit la guerre à Guigues, Dauphin de Viennois, qui fut tué en 1333 à l'attaque du château de la Perriére. La paix ſe fit avec Humbert ſon ſucceſſeur. Aymon conduiſit des troupes en Flandre, pour le ſervice du Roi de France en 1340, & mourut au château de Montmelian le 24 juin 1343. Il avoit épouſé le premier de mai 1330, *Yolande* de Montferrat, fille de *Théodore* Paléologue, Marquis de Montferrat, dont il eut 1. AMÉDÉE VI, *dit le Comte Verd*, qui ſuit; 2. *Jean*, mort jeune en 1345; 3. *Blanche*, épouſe de *Galéas* Viſconti, Seigneur de Milan, morte en 1386; 4. *Catherine*, morte jeune. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Humbert *de Savoye*, *Seigneur d'Arcillars*, *tige d'une branche*, *finie vers le milieu du XV ſiécle*; Oger, *qui de* Jeanne *Meyra*, *eut un fils*, Humbert *de Savoye*, *Seigneur d'Arvey & de Bellecombe*, *qui vivoit en* 1415; Amé *de Savoye*, Jean, *Chanoine de Belley*, *puis Chantre ès égliſes de Genéve & de Lauſane*; N.... *épouſe de* Hugonin, *Seigneur de Loringe*; & N.... *Religieuſe*.

XII. AMÉDÉE VI, Comte de Savoye, &c. ſurnommé *le Verd*, mourut de peſte, âgé de 50 ans, le deuxiéme mars 1383. *Il avoit* épouſé en 1355, *Bonne* de Bourbon, fille de *Pierre*, Duc de Bourbon, & ſœur de *Jeanne*, Reine de France. Elle mourut le 19 janvier 1402. Leurs enfans furent 1. AMÉDÉE VII, qui ſuit; & 2. *Louis*, mort jeune en 1365. Amédée *eut auſſi deux filles naturelles*, Antoinette & Jeannette *de Savoye*. *Voyez* AMÉDÉE.

XIII. AMÉDÉE, VII. du nom, Comte de Savoye, ſurnommé *le Rouge*, mourut le premier de novembre 1391, ayant eu de *Bonne* de Berry, fille de *Jean*, Duc de Berry, AMÉDÉE VIII, qui ſuit; 2. *Bonne*, épouſe de *Louis* de Savoye, Prince d'Achaïe; & 3. *Jeanne*, née poſthume, mariée à *Jean-Jacques* Paléologue, Comte d'Aquoſana, fils de *Théodore*, Marquis de Montferrat. *Il eut auſſi un fils* naturel, Humbert *de Savoye*, *Comte de Romont*, *&c. Chevalier du Collier*, *qui en* 1397 *fut pris par les Turcs à la bataille de Nicopolis. Ils le retinrent pendant ſept ans*, *au bout deſquels il fut envoyé par le Comte Amédée VIII*, *Ambaſſadeur au Concile de Conſtance. Enfin il mourut en* 1443, *ſans avoir été marié. Il portoit en ſes armes la croix de Savoye*, *chargée de cinq croiſſans pour briſures*. *Voyez* AMÉDÉE.

XIV. AMÉDÉE, VIII. du nom, Duc de Savoye, &c. ſurnommé *le Pacifique*, né le quatriéme ſeptembre 1383, fit ériger par l'Empereur Sigiſmond le Comté de Savoye en Duché, le 19 février 1416. Deux ans après, il recueillit toute la ſucceſſion de *Louis* de Savoye, Comte de Piémont, Prince d'Achaïe & de la Morée, & mourut le ſeptiéme janvier 1451, âgé de 67 ans, après avoir épouſé *Marie* de Bourgogne, fille de *Philippe*, ſurnommé *le Hardi*, Duc & Comte de Bourgogne, & de *Marguerite*, Comteſſe de Flandre, laquelle mourut le ſixiéme octobre 1428. Leurs enfans furent 1. *Amédée*, Prince de Piémont & d'Achaïe, mort à la fin d'août 1431, & dont le mariage venoit d'être arrêté avec *Anne* de Chypre, fille de *Janus*, Roi de Chypre, de Jéruſalem & d'Arménie; 2. Louis, Comte de Genéve, puis Prince de Piémont, & Duc de Savoye, qui ſuit; 3. *Philippe*, Comte de Genéve, Baron de Foucigny, mort ſans poſtérité en 1452; 4. 5. deux *Antoines*, jumeaux, morts, l'un en 1408, l'autre en 1409; 6. *Marie*, mariée le deuxiéme décembre 1427, à *Philippe-Marie* Viſconti, Duc de Milan, après le décès duquel elle ſe fit Religieuſe à Sainte-Claire de Turin, & mourut en 1458; 7. *Bonne*, fiancée en 1427, à *François* de Bretagne, Comte de Montfort, fils de *Jean*, Duc de Bretagne, morte avant le mariage; 8. *Marguerite*, morte ſans alliance en 1418; & 9. *Marguerite*, dite *la Jeune*, qui fut mariée 1. à *Louis* d'Anjou, III. du nom, Roi de Naples, de Sicile & de Jéruſalem, &c. 2. en 1444, à *Louis*, Electeur Palatin, mort en 1479: 3. à *Ulric*, Comte de Wirtemberg: elle mourut en 1468. *Voyez* AMÉDÉE VIII.

XV. LOUIS, I. du nom, Duc de Savoye, &c. né le 24 février 1402, mourut le 29 janvier 1465, laiſſant d'*Anne* de Chypre, fille aînée de *Janus*, Roi de Chypre, & de *Charlotte* de Bourbon, qu'il avoit épouſée en février 1433, après la mort de ſon frére *Amédée*, auquel elle avoit été fiancée, & laquelle mourut le onziéme Novembre 1462, 1. AMÉDÉE IX, qui ſuit; 2. *Louis*, Roi de Chypre, de Jéruſalem, & d'Arménie, par ſa femme *Charlotte*, fille unique de *Jean*, II. du nom, Roi de Chypre, &c. veuve alors de *Jean* de Portugal, Duc de Coïmbre, mort en août 1482, ſans enfans; 3. *Janus*, Comte de Genéve, mort le 22 décembre 1491, marié 1. à *Hélène* de Luxembourg, fille de *Louis*, Comte de Saint-Paul, Connétable de France, morte en juin 1488: 2. à *Magdelaine*, fille de *Jean* de Bretagne de Broſſe, Comte de Penthiévre, ayant eu du premier lit, une fille, *Louiſe*, fiancée à *Charles*, Duc de Savoye, ſon couſin, puis mariée à *Jacques-Louis* de Savoye, Marquis de Gex, frére de ce Duc, & morte le premier mai 1530; 4. *Jacques*, Comte de Romont, Baron de Vaud, Prince fort remuant, mais fort vaillant, qui fut toujours attaché à Charles, Duc de Bourgogne,

C

& mourut à Ham en Picardie, le 30 janvier 1486, ayant eu de *Marie* de Luxembourg, Comteſſe de Saint-Paul, ſa niéce; fille de *Pierre*, Comte de Saint-Paul, & de *Marguerite* de Savoye, *Louiſe-Françoiſe* de Savoye, mariée à *Henri*, Comte de Naſſau-Vianden, morte en 1520; 5. Philippe, Comte de Baugé, Seigneur de Breſſe, puis Duc de Savoye, *dont il ſera parlé cy-après*; 6. *Pierre*, Evêque de Genéve, puis Archevêque de Tarentaiſe, mort le 21 octobre 1458; 7. *Jean-Louis*, Evêque de Maurienne, Archevêque de Tarentaiſe, Evêque de Genéve, mort le onziéme juin 1482; 8. *François*, Archevêque d'Auch, mort en 1491, *laiſſant un fils naturel*, Jean-François *de Savoye*, *qui fut Evêque de Genéve*, *aſſiſta au Concile de Latran en* 1515, *& mourut* en 1522; 9. *Marguerite*, mariée 1. le deuxiéme juillet 1454, à *Jean*, Marquis de Montferrat; 2. à *Pierre* de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, morte en mars 1483; 10. *Anne*, morte jeune; 11. *Charlotte*, mariée en 1451, à *Louis* XI, Roi de France, morte en 1483; 12. *Bonne*, alliée le neuviéme mai 1468, à *Galeas-Marie* Sforce, Duc de Milan, morte en 1485; 13. *Marie*, épouſe de *Louis* de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, Connétable de France, morte le 13 ſeptembre 1454; 14. *Agnès*, femme de *François* d'Orléans, Comte de Dunois-Longueville, &c. Grand Chambellan de France, morte le 17 mars 1508; & 15. *Jeanne*, décédée ſans alliance. *Voyez* L O U I S.

XVI. Amédée, IX. du nom, Duc de Savoye, &c. dit *le Bienheureux*, né le premier fevrier 1435, mourut en 1472, âgé de 37 ans, ayant été ſujet à l'épilepſie pendant ſa vie: ce qui contribua à le ſanctifier par ſa patience. D'*Yolande* de France, fille du Roi *Charles* VII, à laquelle il avoit été accordé dès l'an 1436, & qu'il n'épouſa qu'en 1452, il eut 1. *Charles*, Prince de Piémont, né le 15 ſeptembre 1456, mort en 1471, âgé de 15 ans; 2. Philibert qui ſuit; 3. Charles, *dont il ſera parlé après ſon frere*; 4. *Jacques-Louis*, Comte de Genéve, mort le 27 juillet 1485, ſans enfans de *Louiſe* de Savoye, fille unique de *Janus*, Comte de Genéve, & d'*Heléne* de Luxembourg; 5. 6. *Bernard* & *Claude-Galeas*, morts au berceau; 7. *Anne*, épouſe de *Frédéric* d'Aragon, Prince de Tarente, puis Roi de Naples, &c. 8. *Marie*, alliée à *Philippe*, Marquis de Hocberg, Comte ſouverain de Neufchâtel, &c. morte le 27 novembre 1500; (C'eſt de ce mariage que naquit une fille unique, *Jeanne* de Hocberg, qui porta les Terres de Rotelin, de Neufchâtel, &c. dans la Maiſon de Longueville, par ſon mariage avec *Louis* d'Orléans, I. Duc de Longueville) & 9. *Louiſe*, qui épouſa le 24 Août 1479, *Hugues* de Challon, après la mort duquel elle prit l'habit de Sainte-Claire à Orbe au païs de Vaud, où elle mourut en 1503. *Voyez* A M É-D É E IX.

XVII. Philibert, I. du nom, Duc de Savoye, &c. ſurnommé *le Chaſſeur*, né le ſeptiéme Août 1465, mourut le 22 avril 1482, ſans enfans de *Blanche-Marie* Sforce, fille de *Galeas*, Duc de Milan, & de *Bonne* de Savoye, qu'il avoit épouſée en 1474. *Voyez* P H I L I B E R T I.

XVII. Charles, Duc de Savoye, &c. Roi de Chypre, ſurnommé *le Guerrier*, ſuccéda à ſon frére. Il naquit le 29 mars 1468, & mourut le 13 mars 1489, âgé de 21 ans, ayant eu de *Blanche*, fille de *Guillaume*, Marquis de Montferrat, qu'il avoit épouſée le premier avril 1485, & qui mourut le 31 mars 1509, 1. Charles-Jean-Amédée qui ſuit; & 2. *Yolande-Louiſe*, née le onziéme juillet 1487, mariée en 1496, à *Philibert* de Savoye *le Jeune*, Comte de Breſſe, & morte en 1500. *Voyez* C H A R L E S.

XVIII. Charles-Jean-Amédée, Duc de Savoye, &c. Roi de Chypre, né le 24 juin 1488, mourut le 16 avril 1496, âgé de ſept ans, un mois & 23 jours.

XVI. Philippe, Duc de Savoye, &c. ſurnommé *Sans Terre*, cinquiéme fils de Louis I, ſuccéda à ſon petit-neveu *Charles-Jean-Amédée*, & mourut le ſeptiéme novembre 1497. Il avoit épouſé 1. en 1472, *Marguerite* de Bourbon, fille de Charles, Duc de Bourbonnois & d'Auvergne, morte le 24 avril 1483: 2. en 1485, *Claudine*, fille de *Jean* de Broſſe, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, morte le 13 octobre 1513. Du premier lit il eut 1. Philibert II, qui ſuit; & 2. *Louiſe*, épouſe de *Charles* d'Orléans, Comte d'Angoulême, mére de *François* I, Roi de France, morte le 22 ſeptembre 1531: du ſecond lit il eut 3. Charles III, Duc de Savoye, *dont il ſera parlé cy-après*; 4. *Louis*, deſtiné à l'Egliſe, mort en 1502; 5. Philippe, Comte de Genevois, puis Duc de Nemours, tige des Ducs de ce nom, *dont la poſtérité ſera rapportée cy-après*; 6. 7. *Abſalom* & *Jean Amédée*, morts jeunes: 8. *Philiberte*, née poſthume en 1498, Ducheſſe de Nemours, mariée en 1513, à *Julien* de Médicis, frére du Pape *Léon* X, morte le quatriéme avril 1524. *Le Duc Philippe eut pluſieurs enfans naturels de* Bonne *de Romagne*, *Dame Piémontoiſe*, *ſavoir*, René, *Comte de Villars*, *de Tende*, &c. *qui laiſſa poſtérité rapportée cy-après*; Jeanne, *épouſe de* Jean Grimaldi, *Prince de Monaco*; Philippine, *premiére femme de* Laurent *de Médicis*, *pere de* Léon X; & Claudine. *Voyez* P H I L I P P E.

XVII. Philibert, II. du nom, Duc de Savoye, &c. ſurnommé *le Beau*, né le dixiéme avril 1480, mourut ſans enfans le dixiéme ſeptembre 1504, quoiqu'il eût été marié deux fois. Il épouſa 1. le 12 mai 1496, *Yolande-Louiſe* de Savoye, ſa couſine, fille du Duc *Charles* I, & de *Blanche* de Montferrat: 2. le 26 ſeptembre 1501, *Marguerite* d'Autriche, fille de *Maximilien*, Roi des Romains, puis Empereur, & de *Marie*, héritiére de Bourgogne, veuve alors de *Jean*, Prince de Caſtille, morte le 30 novembre 1530. *Voyez* P H I L I B E R T II.

XVII. Charles, III. du nom, Duc de Savoye, &c. ſurnommé *le Bon*, fils du ſecond lit du Duc Philippe, ſuccéda à ſon frére *Philibert* II. Il étoit né le dixiéme octobre 1486, & changea le nom de l'Ordre du Collier, inſtitué par le Comte *Verd* Amé VI, en celui de l'Annonciade. Ce Prince mourut le 16 ſeptembre 1553, âgé de 66 ans, & le 49 de ſon régne. Il avoit été accordé en 1516, avec *Jeanne* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, Roi de Naples; mais ce mariage n'ayant pas été conſommé, il épouſa le 26 mars 1521, *Beatrix*, fille d'*Emmanuel*, Roi de Portugal, & de *Marie* de Caſtille, morte le huitiéme janvier 1538, (*Voyez* B E A T R I X) & dont il eut 1. *Adrien-Jean-Amédée*, né en 1522, mort au bout de ſix ſemaines; 2. *Louis*, Prince de Piémont, né en décembre 1523, accordé en 1526, à *Marguerite*, fille du Roi *François* I, mariage qui n'eut point de ſuite, parce que le Duc Charles donna ſon fils à Charles huit pour être élevé en Eſpagne auprès de l'infant, & que ce fils mourut à Madrid le 25 décembre 1536; 3. Emmanuel-Philibert qui ſuit; 4. 5. 6. deux *Emmanuels* & un *Jean-Marie*, morts au berceau; 7. *Catherine*, morte à ſept ans en 1529; 8. & 9. *Marie* & *Iſabelle*, mortes au berceau. *Voyez* C H A R L E S III.

XVIII. Emmanuel-Philibert, Duc de Savoye, &c. ſurnommé *Tête de Fer*, né le huitiéme juillet 1528, mourut le 30 Août 1580. Il avoit épouſé le neuviéme juillet 1559, *Marguerite* de France, fille du Roi *François* I, morte le 14 ſeptembre 1574, dont il eut Charles-Emmanuel qui ſuit. Ce Prince *laiſſa auſſi pluſieurs enfans naturels*, *ſavoir*, *de* Lucréce *Proba*, *Demoiſelle de Turin*, Amédée *de Savoye*, *Marquis de Saint-Rambert*, *Lieutenant Général de ſon Alteſſe deçà les Monts*, *qui fut Grand-Prieur de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare*, *& Chevalier de l'Annonciade*, *qui rendit de grands ſervices à l'Etat*, *& qui mourut en* 1610, *laiſſant un fils naturel*, Maurice, *mort jeune*; *& une fille naturelle*, Marguerite *de Savoye*, *épouſe de* Jérôme, *Comte de Rouſſillon*: *de la fille de* Martin *Doria*, *Général des galéres de Savoye*, le Duc Emmanuel *eut* Philippin, *Grand-Croix de Saint-Jean de Jéruſalem*, *Capitaine des Chevaux-legers*, *& Colonel d'Infanterie*, *tué en duel près de Quirieux en Dauphiné*, *par le Seigneur de Créquy*: *De* Laura Cravola, *Demoiſelle de Verceil il eut*, Marie, *légitimée de Savoye*, *mariée en* 1570, à Philippe *d'Eſt*, *Marquis de Saint-Martin & de Lanzo*, *Général de la Cavalerie de Savoye*, *morte en* 1580: *de* Béatrix *de Lanquiſque*, *Marquiſe de Pianeſſe*, *il eut* Mathilde, *légitimée de Savoye*, *Marquiſe de Pianeſſe*, *mariée en* 1607, *à* Charles *de Simiane*, *Seigneur d'Albigny*, *Marquis de Moirt*, &c. *Chevalier de l'Ordre*, *Lieutenant Général des armées du Duc*, *& depuis deçà les Monts*: *elle mourut en* 1639. *De la même Marquiſe il eut* Béatrix, *accordée à* François-Philibert-Ferrero-Fieſque, *morte avant le mariage*; *&* Othon, *mort jeune*. *Voyez* E M A N U E L.

XIX. Charles-Emmanuel, Duc de Savoye, &c. ſurnommé *le Grand*, né le 12 janvier 1562, mourut le 26 juillet 1630, âgé de 69 ans. Il avoit épouſé le onziéme mars 1585, *Catherine* d'Autriche, fille de *Philippe* II, Roi d'Eſpagne, morte le ſixiéme de novembre 1597, âgée de 30 ans, & il en eut 1. *Philippe-Emmanuel*, Prince de Piémont, né le troiſiéme avril 1586, mort en Eſpagne le neuviéme fevrier 1605, âgé de 19 ans; 2. Victor-Amé qui ſuit; 3. *Emmanuel Philibert*, Chevalier de Malte, Grand Prieur de Caſtille & de Léon, Prince d'Oneille, Généraliſſime de la mer pour le Roi d'Eſpagne, Viceroi de Sicile, mort en 1624, âgé de 36 ans; 4. *Maurice*, né en 1593, & nommé Cardinal par Paul V, à l'âge de 14 ans. Son pere le laiſſa en 1615, Lieutenant Général en Piémont. En 1618, il vint en France pour conclurre le mariage de ſon frére avec Chriſtine de France. La France le demanda en 1622, pour ſon Protecteur à Rome, où il aſſiſta & contribua beaucoup à l'élection d'Urbain VIII; puis il quitta la protection de France pour prendre celle de l'Empire, & de la Maiſon d'Autriche. Il brigua, ſoutenu des Eſpagnols, la tutelle de ſon neveu Charles-Emanuel: ce qui cauſa une guerre civile en Piémont, où il prit quelques places. La paix ſe fit avec Madame Royale en 1642, après laquelle il quitta le chapeau de Cardinal & ſes Bénéfices pour épouſer la Princeſſe *Louiſe-Marie* de Savoye ſa niéce, dont il n'eut point d'enfans, & mourut d'apoplexie le troiſiéme octobre 1657. Les autres enfans de *Charles-Emmanuel* furent, 5. Thomas-François de Savoye, Prince de Carignan, *qui fit la branche dont nous parlerons cy-après*; *Marguerite*, née en 1589, mariée en 1608, à *François* de Gonzague, Duc de Mantoue, devenue après la mort de ſon époux, Vice-Reine de Portugal, morte en 1655; 6. *Iſabelle*, née en 1595, mariée en 1608, à *Alfonſe* d'Eſt, Duc de Modéne, morte en 1626; 7. *Marie*, née le huitiéme fevrier 1594, Religieuſe du Tiers Ordre de ſaint François, morte à Rome en 1656; 8. *Françoiſe Catherine*, auſſi Religieuſe du Tiers-Ordre de ſaint François, née le ſixiéme octobre 1595, morte le 20 novembre 1641; & 9. *Jeanne*, née le ſixiéme novembre 1594, morte le même jour que la Ducheſſe ſa mére. Charles-Emmanuel *laiſſa auſſi pluſieurs enfans naturels*, *ſavoir*, *de* Louïſe *de Duyn-Mareſchal*, *de la Maiſon des Comtes de Laval-d'Iſére*, *Dom* Emmanuel *de Savoye*, *Marquis d'Andorno*, *Gouverneur de Bielle*, *Grand-Croix des Ordres de S. Maurice & de S. Lazare*, *Capitaine des Cuiraſſiers des Gardes de ſon Alteſſe Royale*, *mort en* 16 . . . . . D'Argentine *Provana*, *fille du Grand Chancelier de Savoye*, *il eut* *Dom* Félix *de Savoye*, *Lieutenant Général du Comté de Nice*, *Gouverneur de Savoye*, *Conſeiller d'Etat*, *Grand-Croix de Malte*, *mort en* 1644. *De* Marguerite *de Rouſſillon*, *de Chatelar*, *Marquiſe de Rive*, *il eut Dom* Maurice *de Savoye*, *Marquis de Rive*, *Capitaine des Gardes des Archers de S. A. R. Meſtre-de-camp*, *Maréchal de camp Général du Roi de France*, *& de ſon A. R. en Piémont*, *mort au combat de Pra dans l'Etat de Milan*, *étant Général de la Cavalerie du Prince Thomas en* 1645; *Dom* Gabriel, *Marquis de Rive*, *Meſtre-de-camp*, *Maréchal Général des camps & armées du Roi de France*, *de S. A. R.* *puis Lieutenant Général en Piémont*, *& Général de la Cavalerie & de l'Infanterie*, *mort le* 21 *juin* 1695; *Dom* Antoine *de Savoye*, *Abbé de Saint-Michel de la* Clu-

Cluse, d'Aoust, de Hautecombe & de Sambalin, Doyen de Savoye, Gouverneur & Lieutenant Général de S. A. R. dans le Comté de Nice, mort en fevrier 1688; Marguerite, *épouse de* François-Philippe *d'Est, Marquis de Lanzo & de Saint-Martin, morte le sixiéme septembre* 1659. *Il y en eut quatre autres qui ne furent pas avouez, sçavoir*, Charles-Umbert, *Marquis de Mulassan, Gouverneur de Montreuil, qui épousa* Claude *de Ferrero de Fiesque, fille de* François-Philippe, *Prince de Masseran; Dom* Silvio, *qui soutint le siége d'Yvrée contre les armes de France & de Savoye, mort en* 1645; *Dom* Louis *& Dom* Wittichind, *destinez à l'état ecclésiastique. Voyez* CHARLES-EMMANUEL.

XX. Victor-Amédée, Duc de Savoye &c. né le huitiéme mai 1587, mourut le septiéme octobre 1637, âgé de 50 ans, ayant eu de *Christine* de France, fille du Roi *Henri* IV, surnommé *le Grand*, qu'il avoit épousée le dixiéme fevrier 1619, morte le 27 décembre 1663, 1. François Hyacinthe qui suit; 2. Charles-Emmanuel, *nommé après son frére*; 3. *Louise-Marie-Christine*, née en 1629, qui épousa le Prince *Maurice* de Savoye, son oncle, morte en 1692; 4. *Marguerite-Yolande*, née le 15 mai 1635, mariée le 29 avril 1660, à *Rainuce* Farnése, II. du nom, Duc de Parme & de Plaisance, morte en 1663; 5. *Adelaïde-Henriette*, née le sixiéme novembre 1636, mariée en 1650, à *Ferdinand-Marie*, Electeur & Duc de Baviére, morte en 1676. *Voyez* VICTOR-AMÉDÉE.

XXI. François-Hyacinthe, Duc de Savoye, &c. né le 14 septembre 1632, succéda à son pére, sous la tutelle de *Christine* de France sa mére, & mourut le quatriéme octobre 1638.

XXI. Charles-Emmanuel, Duc de Savoye, &c. né le 20 juin 1634, succéda à son frére, sous la tutelle de la Duchesse leur mére, & mourut le 12 juin 1675. Il avoit épousé 1. le quatriéme mars 1663, *Françoise* d'Orléans, fille puînée de *Gaston* de France, Duc d'Orléans, morte le 14 janvier 1664: 2. le onziéme avril 1665, *Marie-Jeanne-Baptiste* de Savoye, fille aînée de *Charles-Amédée*, Duc de Nemours, morte le 15 mars 1724, en sa 80 année, dont il a eu Victor-Amédée-François qui suit. *Voyez* CHARLES-EMMANUEL.

XXII. Victor-Amédée-François, né le 14 mai 1666, est le trente-deuxiéme depuis Bérold, Comte de Savoye, & le quatorziéme depuis Amé VIII, premier Duc de Savoye. Ses titres sont ceux de Duc de Savoye, de Chablais, d'Aouste, de Genevois, & du Monferrat; de Prince de Piémont, d'Achaïe, de la Morée & d'Oneille; de Marquis de Salusses, de Suze & & d'Italie; de Comte d'Ast, de Genéve, de Nice, de Tende & de Romont; de Baron de Vaud; de Seigneur de Verceil, de Fribourg, de Marro, de Prella, de Novello, du Marquisat de Céve, & du Comté de Coconas; de Prince & Vicaire perpétuel du Saint-Empire Romain, & de Roi de Chypre. Le 24 décembre 1713, il fut couronné Roi de Sicile à Palerme, en vertu de la cession que lui en fit Philippe V, Roi d'Espagne par le traité d'Utrecht; mais par le traité de la quadruple alliance, signé à Londres en Août 1716, ce Prince convint d'échanger avec l'Empereur Charles VI, le Royaume de Sicile contre celui de Sardaigne. Il abdiqua le deuxiéme septembre 1730. *Voyez* VICTOR. Il épousa le dixiéme avril 1684, *Anne-Marie* d'Orléans, fille puînée de *Philippe*, Fils de France, frére unique de *Louis* XIV, surnommé *le Grand*, morte d'une violente colique à Turin, le 26 Août 1728, âgé de 59 ans presque accomplis, dont il a eu 1. *N*.... Prince de Piémont, né le huitiéme novembre 1697, mort une heure après; 2. *Victor-Amédée-Joseph-Philippe*, Prince de Piémont, né le sixiéme mai 1699, mort le 22 mars 1715; 3. Charles-Emmanuel-Victor, Duc d'Aouste, puis Prince de Piémont, qui suit; 4. *Emmanuel-Philibert*, Duc de Chablais, né le premier décembre 1705, mort le 19 suivant; 5. *Marie-Adelaïde*, née le sixiéme décembre 1685, mariée le septiéme décembre 1697, à *Louis* Dauphin de France, morte le 12 fevrier 1712; & 6. *Marie-Louise-Gabrielle*, née le 17 septembre 1688, mariée par procureur le onziéme septembre 1701, à *Philippe* V, Roi d'Espagne, morte le 14 fevrier 1714. Le Duc de Savoye a épousé le 12 Aout 1730, la Comtesse Douairiére de S. Sébastien, âgée de 50 ans. *Il a légitimé en* 1701, *deux enfans naturels*, Victor-François-Philippe-Benoît, *Marquis de Suze*, & Victoire-Françoise *de Savoye, née le neuviéme fevrier* 1690, *mariée le septiéme novembre* 1714, *avec* Victor-Amédée *de Savoye, Prince de Carignan, né le* 29 *fevrier* 1690, & *qui, étant venu demeurer à Paris, fut fait Lieutenant Général des armées du Roi, le premier novembre* 1723. *Il étoit en Savoye Colonel-Général des Gardes & Gouverneur des places du Milanois appartenantes au Roi de Sardaigne.*

XXIII. Charles-Emmanuel-Victor, Roi de Sardaigne, III. du nom, Duc de Savoye, de Chablais, d'Aouste, de Genevois & de Montferrat, Prince de Piémont, d'Achaïe, de la Morée & d'Oneille, Marquis de Saluces, de Suze & d'Italie, Comte d'Ast, de Genéve, de Nice, de Vende & de Romont, Baron de Vaud, Seigneur de Verceil, de Marro, de Prella, de Novello, du Marquisat de Céva & du Comté de Coconas, Prince & Vicaire perpétuel du Saint-Empire Romain, Roi titulaire de Chypre, né à Turin sur les neuf heures du matin, le 27 avril 1701, porta d'abord le titre de *Duc d'Aouste*, & ensuite celui de *Prince de Piémont*, après la mort de son frére aîné, arrivée le 22 mars 1715. Il succéda au Royaume de Sardaigne, & aux Etats de Savoye & de Piémont par l'abdication du Roi son pére, le troisiéme septembre 1730. Le fils qu'il avoit eu d'*Anne-Christine Louise* de Baviére, née Comtesse Palatine de Sultzbach, sa premiére femme, nommé *Victor-Amédée-Théodore* de Savoye, Duc d'Aouste, né à neuf heures & un quart du soir le septiéme mars 1723, mourut d'une dyssenterie à Turin le onziéme Août 1725, au matin, âgé de deux ans, cinq mois & quatre jours. *Polyxéne-Christine-Jeannette* de Hesse-Rhinfels-Rothembourg, sa seconde femme, mourut à Turin après une longue maladie de langueur, le 13 janvier 1735, âgée de 28 ans, trois mois & 23 jours, étant née le 21 septembre 1706. Il a eu d'elle 1. *Victor-Amé-Marie*, d'abord Duc d'Aouste, puis Duc de Savoye, Prince de Piémont, né à Turin à sept heures du matin le 26 juin 1726, & batisé le même jour par l'Evéque de Maurienne, ayant eu pour Parrain le Roi de Sardaigne, son ayeul; 2. *Eleonore-Marie-Thérése* de Savoye, née à Turin le 28 février 1728, & batisée le troisiéme mai 1730, ayant été tenue sur les fonts au nom du Roi & de la Reine de France; 3. *Marie-Louise-Gabrielle* de Savoye, née le 25 mars 1729; 4. *Marie-Félicité* de Savoye, née à Turin le 19 mars 1730, & batisée pour les cérémonies, le troisiéme mai suivant, ayant été tenue sur les fonts au nom du Prince & de la Princesse des Asturies; 5. *Joseph-Charles-Emmanuel-Philibert* de Savoye, Duc d'Aouste, né à Turin le 17 mai 1731, & batisé le lendemain, ayant eu pour Parrain & Maraine Louis-Victor de Savoye, Prince héréditaire de Carignan, & Anne-Thérése de Savoye, Damoiselle de Carignan; & 6. *Charles François-Romuald* de Savoye, Duc de Chablais, né à Turin le 23 juillet 1733, & mort le 28 décembre suivant. Le Roi de Sardaigne a épousé en troisiémes noces, l'an 1736, une Princesse de Lorraine.

BRANCHE DE LA MAISON de Savoye, des Princes de Carignan.

XX. Thomas-François de Savoye, Prince de Carignan, Chevalier de l'Annonciade, fut la tige de cette branche. Il étoit le cinquiéme fils du Duc Charles-Emanuel, I. du nom, surnommé *le Grand*, naquit le 21 décembre 1596, & mourut le 22 janvier 1656. De *Marie* de Bourbon, fille de *Charles*, Comte de Soissons, qu'il épousa le dixiéme octobre 1624, & laquelle mourut le quatriéme juin 1692, en sa 87 année, il eut 1. Emmanuel-Philibert-Amédée qui suit; 2. *Joseph-Emmanuel-Jean*, né en 1631, mort en 1656, dix jours avant son pére; 3. Eugéne-Maurice, *qui a fait la branche de* Soissons, *rapportée cy-après*; 4. 5. *Amédée* & *Ferdinand*, morts jeunes; 6. *Charlotte-Chrétienne*, morte jeune; & 7. *Louise-Chrétienne*, mariée en 1653, à *Ferdinand-Maximilien*, Marquis de Bade, morte le septiéme juillet 1689. *Voyez* son article sous le mot BADE.

XXI. Emmanuel-Philibert-Amédée de Savoye, Prince de Carignan, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté d'Ast, né le 20 Août 1630, mourut le 23 avril 1709, en sa 79 année. Ce Prince étoit plein d'esprit, vaillant & hardi; mais il n'entendoit que par les yeux, & parloit avec beaucoup de difficulté. Il avoit épousé en novembre 1684, *Angélique-Catherine* d'Est de Modéne, fille de *Borso* d'Est-Modéne, Marquis de Scandian, morte en juillet 1722, dont il a eu 1. Victor-Amédée, qui suit; 2. *Isabelle-Louise*, née en mars 1687; & 3. *Marie-Victoire*, née en juillet 1688.

XXII. Victor-Amédée de Savoye, Prince de Carignan, né en 1690, fut fait Chevalier de l'Annonciade en décembre 1696, & a épousé le septiéme novembre 1714, *Victoire*, fille naturelle de *Victor-Amédée-François*, Duc de Savoye, Roi de Sicile, puis de Sardaigne, dont il a 1. *Victor-Joseph*, né le onziéme mai 1716; 2. *Louis-Victor-Amédée-Joseph*, né le 24 septembre 1721; & 3. *Anne-Thérése*, née le premier novembre 1717.

BRANCHE DE SOISSONS.

XXI. Eugéne Maurice de Savoye, Comte de Soissons, fils puîné de Thomas de Savoye, Prince de Carignan, & de *Marie* de Bourbon, Comtesse de Soissons, né le troisiéme mai 1635, s'établit en France, où il fut Colonel Général des Suisses & Grisons, Gouverneur de Champagne & de Brie, Lieutenant Général des armées du Roi. Après s'être distingué en plusieurs occasions, il mourut le septiéme juin 1673, laissant d'*Olympe* Mancini, niéce du Cardinal Mazarin, Chef du Conseil, & Surintendant de la Maison de la Reine, qu'il avoit épousée le 21 fevrier 1657, morte le neuviéme octobre 1708, 1. Louis-Thomas qui suit; 2. *Philippe*, Chevalier de Malte, Abbé de Saint-Pierre de Corbie, de Saint-Médard de Soissons & de Notre-Dame-du Gard, mort le quatriéme octobre 1693, âgé de 34 ans; 3. *Louis-Jules*, dit *le Chevalier de Savoye*, Gouverneur de Salusses, né le douziéme mai 1660, mort au siége de Vienne en 1683, âgé de 23 ans; 4. *Emanuel*, Comte de Dreux, mort en 1676; 5. *Eugéne-François*, né le 18 octobre 1663, qui a été connu premiérement sous le nom de *Chevalier de Carignan*, puis sous celui *d'Abbé de Savoye*, ayant les Abbaïes de Casanova & de S. Michel de la Cluse, & enfin sous celui de *Prince Eugéne*, mort le 21 avril 1736. Il étoit Chevalier de la Toison d'Or, Généralissime des armées de l'Empereur, Conseiller d'Etat, Président du Conseil de Guerre de l'Empereur, & Gouverneur des Païs-Bas. Après s'être signalé en diverses occasions en Hongrie, sur tout au passage du Tibisque ou de la Teisse près de Zentha, où il défit trente mille Turcs le premier septembre 1697, il s'est rendu recommandable par sa conduite à la tête des armées de l'Empereur, depuis l'année 1701 jusques à sa mort. Les autres enfans d'*Eugene-Maurice*, sont, 6. *Marie-Jeanne-Batiste*, dite *Mademoiselle de Soissons*, née le premier janvier 1665, morte le 30 mai 1705; 7. *Louise-Philiberte*, dite *Mademoiselle de Carignan*, née le 22 novembre 1667, morte en fevrier 1722; & 8. *Françoise*, dite *Mademoiselle de Dreux*, morte en 1671.

XXII. Louis-Thomas de Savoye, Comte de Soissons, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Maréchal des camps & armées du Roi de France, Colonel du régiment de Soissons, né le 16 octobre 1657, mourut le 25 Août 1702, en sa 44 année,

des bleſſures qu'il avoit reçues devant Landau, étant alors au ſervice de l'Empereur. Il avoit épouſé le 17 décembre 1682, *Uranie* de la Cropte-de-Beauvais, morte le 14 novembre 1717, âgée de 61 ans, dont il eut 1. Thomas-Emanuel-Amédé'e qui ſuit; 2. *Eugéne*, Chevalier de Soiſſons, né le 29 janvier 1690, qui fut en 1710, Capitaine de Cavalerie dans le régiment du Prince Eugéne ſon oncle, & mourut à Londres de la petite vérole le ſeptiéme mars 1712; 3. *Maurice*, né en mars 1692, mort à Barcelone le 15 mars 1710; 4. *N*.... né en mars 1697, morte; & 5. *Anne-Victoire*, Demoiſelle de Soiſſons, née le 13 ſeptembre 1683.

XXIII. Thomas Emmanuel-Amédé'e de Savoye, Comte de Soiſſons, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Lieutenant-Maréchal de camp des armées de l'Empereur, Colonel d'un régiment impérial de Cuiraſſiers, & Gouverneur d'Anvers, mourut de la petite vérole à Vienne en Autriche, le 28 décembre 1729, à l'âge de 43 ans, étant né le huitiéme décembre 1687. Son corps fut porté le 30 ſuivant à l'égliſe métropolitaine de S. Etienne, où il fut mis en dépôt. Ce Prince avoit été marié le 24 octobre 1713, avec *Thérèſe-Anne-Félicité* de Liechtenſtein, née le ſeptiéme mai 1696, fille de *Jean-Adam-André*, Prince du Saint Empire Romain, & Régent de la Maiſon de Liechtenſtein à Nicolſpurg, Duc de Troppau & de Jagerndorff en Siléſie, Comte de Ruedberg, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Conſeiller intime actuel, & Chambellan de la Clef d'Or de l'Empereur, & d'*Ermunde-Thérèſe-Sophie*, née Comteſſe de Dietrichſtein. Il la laiſſa veuve, & mére d'un fils unique qui ſuit.

XXIV. Eugéne Jean-François de Savoye, Comte de Soiſſons, né le 23 ſeptembre 1714, fut fait Colonel d'un régiment Impérial de Cuiraſſiers, vacant par la mort de ſon pére, au mois de novembre 1729, & nommé Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, le 29 novembre 1731. Ce Prince qui avoit été élevé par le feu Roi de Sardaigne Victor-Amédée, après avoir achevé ſes études & ſes exercices dans l'Académie de Turin, en partit pour ſe rendre à Vienne, où étant arrivé le 28 octobre 1732, il fut préſenté le même jour par le Prince Eugéne de Savoye, ſon grand oncle, à l'Empereur & à toute la famille impériale. L'Empereur le nomma au mois de novembre 1733, Major Général de ſes armées, où il fit en cette qualité la campagne en Allemagne ſous le Prince Eugéne ſon grand oncle, en 1734; mais à ſon retour de l'armée s'étant rendu à Manheim proche de l'Electeur Comte Palatin du Rhin, il y fut attaqué d'une fiévre maligne, dont il mourut après trois ſemaines de maladie, le 24 de novembre 1734, à trois heures vint minutes du matin, âgé de vint ans deux mois & un jour. Il fut univerſellement regretté, à cauſe du mérite extraordinaire & des qualitez héroïques que l'on avoit remarquées en lui: ce qui avoit donné lieu d'eſpérer de le voir un jour remplir dignement la place du Prince ſon grand oncle. Son mariage avoit été arrêté & conclu au mois d'avril 1732, avec *Marie-Thérèſe-Françoiſe* Cibo, Ducheſſe de Maſſa, née le 29 juin 1725, fille aînée & principale héritiére d'*Alderan* Cibo, dernier Duc de Maſſa, & Prince de Carrara, mort le 18 Août 1731, & de *Richarde Gonzague* de Novellare.

BRANCHE DES DUCS DE NEMOURS, de la Maiſon de Savoye.

XVII. Philippe de Savoye, Duc de Nemours, troiſiéme fils du Duc Philippe, & de *Claudine* de Broſſe ſa ſeconde femme, naquit en 1490, & n'étant âgé que de cinq ans, fut nommé à l'Evêché de Genéve: ce qui ne l'empêcha pas d'accompagner Louïs XII, Roi de France, en Italie, où il combattit à la journée d'Agnadel l'an 1509. Il quitta ſon Evêché en 1510. Le Duc *Charles* ſon frére lui donna le Comté de Genevois pour ſon appanage, avec les Baronnies de Foucigny & de Beaufort. Depuis, s'étant attaché au ſervice de l'Empereur Charles-*Quint*, il en fut retiré par François I, Roi de France ſon neveu, qui lui donna en 1528, le Duché de Nemours. Il mourut le 25 novembre 1533, & avoit épouſé le 15 ſeptembre 1528, *Charlotte* d'Orléans, fille de *Louis*, Duc de Longueville, & de *Jeanne* de Hocberg, morte le huitiéme ſeptembre 1549, dont il eut 1. Jacques qui ſuit; 2. *Jeanne*, née en 1552, mariée en janvier 1555, à *Nicolas* de Lorraine, Duc de Mercœur, Comte de Vaudémont, morte en 1568; *& un fils* naturel, Philippe *de Savoye*, *Abbé de Pignerol & d'Entremonts, mort en* 1567.

XVIII. Jacques de Savoye, Duc de Nemours, &c. né le 12 octobre 1531, mourut le 15 juin 1585, laiſſant d'*Anne* d'Eſt, Comteſſe de Giſors, veuve de *François* de Lorraine, Duc de Guiſe, & fille d'*Hercule* d'Eſt, II. du nom, Duc de Ferrare, & de *Renée* de France, morte le ſeptiéme mai 1607, 1. Charles-Emmanuel qui ſuit; 2. Henri, Marquis de S. Sorlin, *dont il ſera parlé après ſon frere*; 3. *Marguerite*, née en 1569, morte en 1572; *& un fils* naturel, Henri *de Savoye, qu'il avoit eu de* Françoiſe *de Rohan, fille de* René, *Prince de Léon, laquelle il avoit épouſée par paroles de préſent. Le Pape caſſa ce mariage comme clandeſtin, & le Parlement de Paris déclara l'enfant illégitime en* 1566. *Celui-ci mourut en* 1596, *ne laiſſant qu'un Bâtard*, Samuel *de Nemours, Seigneur de Villeman.* *Voyez* JACQUES.

XIX. Charles-Emmanuel de Savoye, Duc de Nemours, &c. Chevalier de l'Annonciade, Gouverneur de Lyonnois, de Forès & de Beaujolois, né en fevrier 1567, porta du vivant de ſon pére le titre de Prince de Genevois. S'étant trouvé aux Etats de Blois en 1588, dans le tems de la mort de Meſſieurs de Guiſe, il y fut arrêté comme un des principaux Ligueurs; mais il s'échappa de la priſon, & combattit pour la Ligue aux batailles d'Yvry & d'Arques, & fut Gouverneur de Paris, pendant le ſiége qu'y mit le Roi Henri IV, en 1590. Il paſſa enſuite dans ſon Gouvernement de Lyonnois, où il eut quelques favorables ſuccès pour la Ligue; mais Pierre d'Eſpinac, Archevêque de Lyon, ſe ſaiſit de ſa perſonne en 1593, & le fit mettre à Pierre-Encize. Il s'en ſauva l'année ſuivante, & mourut en juillet 1595, ſans avoir été marié.

XIX. Henri de Savoye, Duc de Nemours, de Genevois, de Chartres & d'Aumale, Marquis de Saint-Sorlin & de Saint-Rambert, Comte de Giſors, &c. Chevalier de l'Annonciade, né le deuxiéme novembre 1572, mourut le dixiéme juillet 1632, ayant eu d'*Anne* de Lorraine, fille unique de *Charles*, Duc d'Aumale, qu'il avoit épouſée en 1618, morte en mars 1638, 1. *François-Paul*, Prince de Genevois, mort à huit ans; 2. Louis qui ſuit; 3. Charles-Amédé'e, *nommé ci-après*; & 4. Henri, *dont il ſera parlé après ſes fréres. Il eut auſſi un fils* naturel, *nommé N.... de Savoye, Abbé de Saint-Rambert, premier Aumonier du Duc de Savoye, mort le* 26 *Août* 1679. *Voyez* HENRI.

XX. Louis de Savoye, Duc de Nemours, &c. après avoir ſervi en diverſes occaſions, ſur tout au ſiége d'Aire, où il tomba malade, mourut le 16 ſeptembre 1641, ſans avoir été marié.

XX. Charles-Amédé'e de Savoye, Duc de Nemours, &c. Pair de France, & Colonel Général de la Cavalerie Légére de France, né en avril 1624 ſervit Volontaire aux ſiéges de Gravelines, de Béthune, de Lens, de Bourbourg & de Montcaſſel. En 1646, il commanda la Cavalerie Legére au ſiége de Courtray, & à celui de Mardick, où il fut bleſſé à la jambe. Il reçut en 1652, à l'attaque du fauxbourg de Saint-Antoine, neuf mouſquetades dans ſes armes, dont deux lui bleſſérent la main. Depuis s'étant battu en duel contre François de Vendôme, Duc de Beaufort, ſon beau-frére, il fut tué d'un coup de piſtolet le 30 juillet 1652, ayant eu d'*Eliſabeth* de Bourbon-Vendôme, fille de *Céſar*, Duc de Vendôme, qu'il épouſa le neuviéme juillet 1643, & qui mourut le 19 mai 1664; 1. 2. 3. trois fils, morts la même année de leur naiſſance; & deux filles 4. *Marie-Jeanne-Batiſte*, née le onziéme avril 1644, mariée au Duc de Savoye *Charles-Emmanuel* II, le onziéme mai 1665, laquelle fut Régente de la Savoye & mourut le 15 mars 1724; & 5. *Marie-Françoiſe-Eliſabeth, qui aura un article ſeparé.*

XX. Henri de Savoye, dernier Duc de Nemours, II. du nom, &c. né en 1625, mourut le 14 janvier 1659. En lui finit cette branche; car il n'eut point d'enfans de *Marie* d'Orléans, fille de *Henri*, II. du nom, Duc de Longueville, qu'il avoit épouſée le 22 mai 1657, morte le 16 juin 1707, âgée de 82 ans.

BARONS de VAUD, SEIGNEURS de BUGEY, & de Valromey, iſſus des Comtes de Maurienne & de Piémont.

X. Louïs de Savoye, troiſiéme fils de Thomas II, Comte de Maurienne, de Flandre, de Hainault & de Piémont, & de *Béatrix* de Fieſque, ſa ſeconde femme, fut Chef de cette branche, & eut pour ſon appanage la Baronnie de Vaud & les Seigneuries de Bugey, de Valromey, &c. Il naquit en octobre 1250, & fut fait priſonnier à la bataille que ſes oncles & ſes fréres perdirent contre les Aſteſans & contre ceux de Turin en 1266. Depuis, il ſuivit le Roi ſaint Louis en ſon expédition d'Afrique. Il accompagna auſſi Charles II, Roi de Naples & de Sicile en toutes les guerres qu'il eut en ce Royaume, & mourut à Naples en janvier 1302. Il avoit épouſé 1. *Adeline* de Lorraine, fille de *Matthieu*, II. du nom, Duc de Lorraine, & de *Catherine* de Limbourg: 2. *Jeanne* de Montfort, fille de *Philippe*, Comte de Caſtres, Seigneur de la Ferté-Alets, & veuve de *Gui* VI, Comte de Forès: 3. en 1301, *Iſabeau* d'Aulnay, fille de N.... Seigneur de Lauro & de Mariglian au Royaume de Naples. Il eut du premier lit 1. *Louïſe-Laure* de Savoye, épouſe de *Jean*, Comte de Forès: du ſecond, 2. Louis qui ſuit; 3. *Pierre*, qui fut tué en 1312, avec l'Evêque de Liége & le Comte de Bar en une ſédition arrivée à Rome, entre les troupes de l'Empereur Henri VII, dont il ſuivoit le parti, & les partiſans de Robert, Roi de Naples; 4. *Catherine*, morte ſans alliance en 1305; 5. *Blanche*, épouſe de *Guillaume*, Seigneur de Grandſon; 6. *Iſabelle*, alliée à *Humbert*, Seigneur de Montluel; 7. *Léonore*, mariée à *Raoul* Comte de Neufchâtel, morte en 1335; 8. *Marguerite*, fiancée, mais ſans effet, avec *Hugues* Dauphin, Baron de Foucigny, mariée depuis, 1. à *Jean* de Challon, Seigneur de Vignory & de Saint Laurent-de la Roche: 2. à *Simon* de Sarrebruck, Seigneur de Commercy, morte en 1344; 9. *Jeanne*, femme de *Guillaume* de Joinville, Seigneur de Gex, morte en 1338; & 10. *Béatrix*, alliée à *Geofroy*, Seigneur de Clermont en Dauphiné, morte en 1338.

XI. Louis de Savoye, II. du nom, Baron de Vaud, &c. fut Sénateur & Gouverneur de Rome pour l'Empereur Henri VII. En 1330, il ſe trouva au ſecours de Léopold, Comte de Habſbourg, Duc d'Autriche, contre les Bernois, à la fameuſe bataille de Loupen, où ce Comte fut défait. Il ſervit le Roi Philippe *de Valois* en Flandre contre les Anglois en 1339 & en 1340, auſſi-bien qu'en 1347 à la bataille de Crecy, où il commandoit l'arriére-garde. Il mourut en 1350. Il avoit épouſé le 13 juillet 1309, *Iſabelle* de Challon, Dame de Joigny, de Broyes & de Chavanes, fille de *Jean*, Seigneur d'Arlay, & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté, dont il eut 1. Jean qui ſuit; & 2. *Catherine*, mariée 1. en 1333, à *Azzon* Viſconti, Seigneur de Milan: 2. en 1340, à *Raoul* de Brienne, Comte

d'Eu & de Guines, Connétable de France: 3. à *Guillaume* de Flandre, Comte de Namur.

XII. Jean de Savoye, Baron de Vaud, &c. Ce Prince étant fort jeune, accompagna son pére en diverses occasions, & mourut avant lui sans enfans de *Jeanne* de Montbelliard, sa premiére femme, ni de sa seconde femme *Marguerite* de Challon, Dame de Toucy, fille de *Jean* de Challon, II. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre. Ainsi sa sœur *Catherine* hérita de la Baronnie de Vaud & des Seigneuries de Bugey & de Valromey, qu'elle vendit au Comte *Verd*.

SEIGNEURS de TENDE & de VILLARS.

XVII. René, *légitimé* de Savoye, Comte de Villars, de Tende, &c. *dont nous parlerons dans un article séparé*, étoit fils *naturel* du Duc Philippe, & de *Bonne* de Romagne, & naquit en 1497. Son pére, en le légitimant l'appella à la succession de ses Etats, au défaut de ses enfans mâles. Il mourut en 1524, ayant eu d'*Anne* de Lascaris, Comtesse de Tende, 1. Claude qui suit, 2. *Honorat*, Marquis de Villars, Maréchal de France, *dont il sera parlé dans un article séparé*, marié à *Françoise* de Foix, fille d'*Alain*, Vicomte de Castillon, & de *Françoise* de Monpezat en Agénois, dont il eut pour fille unique *Henriette*, mariée 1. à *Melchior* des Prez, Seigneur de Montpezat, Gouverneur de Guienne: 2. à *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne, Pair & Grand Chambellan de France, morte en octobre 1615; 3. *Magdelaine*, qui épousa le dixiéme Janvier 1526, *Anne*, Duc de Montmorency, Connétable de France, premiére Dame d'honneur de la Reine Elisabeth d'Autriche, épouse de Charles IX: 4. *Marguerite*, épouse d'*Antoine* de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne; & 5. *Isabeau* de Savoye, femme de *René* de Batarnay, Comte de Bouchage.

XVIII. Claude de Savoye, Comte de Tende & de Sommerive, *dont nous ferons mention cy-après dans un article séparé*, épousa 1. *Marie* de Chabannes, fille de *Jacques*, Seigneur de la Palice, Grand-Maître & Maréchal de France: 2. *Françoise* de Foix, fille de *Jean*, Vicomte de Meille, Seigneur de Gurson. Du premier lit il eut 1. Honorat qui suit; 2. *René*, Baron de Cipierre, mort sans postérité; (*Voyez* CIPIERRE) 3. *Renée*, Marquise de Baugé, femme de *Jacques* d'Urfé, Baillif de Forès: du second lit vint 4. *Anne* de Savoye, mariée 1. à *Jacques* de Saluces, Seigneur de Cardé: 2. à *Antoine* de Clermont d'Amboise, Marquis de Renel: 3. à *George* de Clermont, Marquis de Gallerande. Il laissa aussi *un fils naturel*, Annibal *de Tende*, qui aura cy-après son article séparé, *lequel fut pere, entre autres enfans, de* Gaspard *de Tende, mort le huitiéme mai 1697, âgé de 79 ans, laissant un fils unique* Gaspard, *qui est Auteur des Régles de la belle Traduction, recommandées par le Pere Mabillon à ceux qui veulent apprendre à bien traduire de Latin en François. Il les donna sous le nom du sieur de l'Etang, comme aussi une Relation Historique du Royaume de Pologne, sous le nom du Sieur de Hauteville.*

XIX. Honorat de Savoye, Comte de Tende &c. *dont nous parlerons cy-après dans un article séparé*, mourut le huitiéme octobre 1572, sans enfans de *Clarice* Strozzi, fille de *Pierre*, Maréchal de France, ni de *Magdelaine* de la Tour, fille de *François* de la Tour, III. du nom, Vicomte de Turenne, ses deux femmes.

SEIGNEURS de RACONIS, de PANCALIER, de Cavours, &c. Bâtards de Savoye.

XIV. Louïs, Bâtard d'Achaïe, fils *naturel* de Louïs de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée, eut de son pére pour partage, les Seigneuries de Raconis, de Pancalier, de Mollebrune, & de Château-Régnier en Piémont, à quoi le Duc Amé VIII, pour reconnoissance de ses services, ajoûta la ville & Châtellenie de Cavours. Il fut Maréchal de Savoye, & Chevalier du Collier; & le troisiéme novembre 1412, il épousa *Alix* de Montbel-d'Entremonts, dont il eut 1. François qui suit; 2. *Louis* qui vivoit en 1461, & qui fut pére de *Jean-François* de Savoye, Seigneur de Cavours, & de Pancalier, époux d'*Aimée* de Montbel, de laquelle il eut une fille unique *Béatrix* de Savoye mariée à *Charles-Mainfroy*, Comte de Lucerne. Louïs eut encore 3. une fille nommée *Marie* de Savoye, alliée à *Aimé*, Comte de la Chambre, Vicomte de Maurienne.

XV. François de Savoye, Seigneur de Raconis & de Pancalier, laissa de *Catherine* de Seyssel, 1. Claude qui suit: & 2. *Marie*, alliée 1. à *Geofroy* de Rivarolles, des Comtes de Saint-Martin: 2. à *Geofroy* Fauria, Gentilhomme de Final: 3. à *Mainfroy* de Saluces, Seigneur de Cardé.

XVI. Claude de Savoye, Seigneur de Raconis, Chevalier de l'Ordre du Collier, Maréchal de Savoye, épousa *Hippolyte* Borromée, fille de *Jean*, Comte d'Arona, Gentilhomme Milanois, dont il eut 1. Bernardin qui suit; & 2. *Antoine-Louïs*, Chevalier de Malte en 1524.

XVII. Bernardin de Savoye, Seigneur de Raconis & de Pancalier, épousa *Violante* Adorne, Génoise, dont il eut 1. *Louis*, Seigneur de Raconis, Chevalier de l'Annonciade, mort sans alliance: 2. Philippe qui suit; 3. *Claude*, Comte de Pancalier, Sommelier de Corps de son Altesse, & Chevalier de l'Annonciade, qui n'eut point d'enfans de *Marie* de Gondy, Comtesse de S. Trivier, premiére Dame d'honneur de Marguerite de France, Duchesse de Savoye, Gouvernante de la personne de Charles-Emmanuel de Savoye, Prince de Piémont, & fille d'*Antoine* de Gondy, Seigneur du Péron & de Toissey; 4. *Charles*; & 5. *François* de Savoye.

XVIII. Philippe de Savoye, Comte de Raconis, Chevalier de l'Annonciade, vivoit en 1560. Il épousa *Paule* Cosse, de la Maison des Comtes de Bennes en Piémont, & en eut 1. Bernardin de Savoye qui suit; 2. *Jean-Batiste*, Marquis de la Chieuse, Chevalier de l'Annonciade, & Grand Chambellan de Savoye, mort en 1585: 3. *François*, tué à la bataille de Lépante en 1571; 4. *Louis-Philibert*, mort en 1585: 5. *Violante*, femme d'*Octave* Henri, Comte de Crémieu: 6. *Bonne*, mariée à *Claude* de Chalant, Seigneur de Villarse, Chevalier de l'Annonciade, & Grand-Maître de la Maison de son Altesse; 7. *Claudine*, épouse de *Besso* Ferréro de Fiesque, Marquis de Masseran, Chevalier de l'Annonciade; 8. *Louise*, alliée à *Louis* Isnar de Castello, Comte de Sanfré: & 9. *Octavie*, femme de *Jean-François* Provana, Comte de Beynéte.

XIX. Bernardin de Savoye, II. du nom, Seigneur de Cavours, de Villefranche & de Cazelle, Comte de Raconis & de Pancalier, fut Chevalier de l'Annonciade, & Capitaine des Archers de la Garde de son Altesse. En lui finit la branche des Comtes de Raconis & de Pancalier; car il n'eut point d'enfans d'*Isabelle* de Grillet, son épouse, Marquise de la Chieuse, & Dame de Cazelle.

AUTRES BATARDS DE LA MAISON de Savoye.

Les Seigneurs de Colegno étoient issus d'Antelme de Savoye, fils *naturel* de Philippe de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée, Comte de Piémont. Antelme eut pour son appanage la Seigneurie de Colegno, & celle d'Altezzan-le-Bas en Piémont. Il vivoit encore en 1369, qu'il servit en France sous Charles V. Son fils Philippe de Savoye, fut Conseiller ordinaire d'Amé de Savoye, Prince d'Achaïe, & fut pére d'Antoine *qui continua la postérité*, & d'un autre *Antoine* le Jeune, qui eut un fils, *Philippe* de Savoye, lequel vivoit en 1450, & qui fut pere d'*Antelme*, mort sans postérité. Antoine de Savoye, Seigneur de Colégno, se maria en 1391, & fut pére de Michel, dont vint Antoine II, vivant vers l'an 1483, qui fut pére de François, Grand-pére d'Antoine-Marie, & Bisayeul d'Emmanuel-Philibert de Savoye, en faveur de qui le Duc Emmanuel-Philibert érigea la Seigneurie de Colégno en Comté. Il mourut sans enfans, & cette branche finit à la huitiéme génération.

Les Seigneurs d'Arvillars & des Molettes étoient issus d'Humbert, *Bâtard* d'Aymon, Comte de Savoye. Celui-ci servit long-tems Philippe de Valois, Roi de France, aussi bien que le Roi Jean en 1355. Le Comte *Verd* l'employa en différentes négociations & ambassades. Sa postérité manqua en la personne de *Jean* de Savoye, son petit-fils, Seigneur d'Arvillars, des Molettes & de l'Orme, lequel ne laissa qu'une fille, nommée *Françoise* de Savoye, Dame d'Arvillars, &c. qui vivoit en 1479.

Enfin, il y a eu les Seigneurs de Busque, du surnom de la Morée, issus d'Antoine, *Bâtard* de Jacques de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée. Cet Antoine vivoit en 1390, & sa postérité finit à la septiéme génération en la personne de *Guillaume* de la Morée, Seigneur de Busque, mort sans enfans en 1610.

Les Princes Pio, Comtes de Carpi, Seigneurs de Sassuolo, Princes de San-Grégorio, portent le nom & les armes de Savoye, non pas qu'ils soient issus de cette Maison, mais par aggrégation seulement: ce qui arriva en 1450, sous le Duc Louis. Ce Prince ayant reçu de grands services d'Albert Pio, Seigneur de Carpi, en la guerre que ce Prince eut contre François Sforce, & en considération aussi de ce qu'il tiroit son origine de la Maison de Saxe, lui permit, & à Galeas Pio son frére, à Marc & Louïs Pio ses neveux, & à leurs Descendans mâles, Seigneurs de Carpi, de porter le nom & les armes de Savoye. Enée Pio de Savoye, Seigneur de Sassuolo, fut fait Chevalier de l'Annonciade en 1576; & François, Prince Pio de Savoye-y-Corte-Réal, Marquis de Castel-Rodrigo, Chevalier de la Toison d'Or en 1708, qui avoit été fait Maréchal de camp en 1705, Lieutenant Général des armées d'Espagne en 1708, Capitaine Général & Gouverneur de la ville de Madrid en fevrier 1714, Gouverneur de Catalogne en mai 1715, & Grand-Ecuyer de la Princesse des Asturies en octobre 1721, fut malheureusement noyé à Madrid dans une inondation, précédée d'un violent orage le 15 septembre 1723. *Voyez* PIO.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES COMTES, puis des Ducs de Savoye.

Ans de J. C.		*Durée de regne.*
1000.	Bérold,	22. ans.
1023.	Humbert I,	25.
	Amédée I, son fils, est mis au rang de ces Comtes, quoiqu'il fost mort avant Humbert. Odon, second fils d'Humbert, lui succéda.	
1048.	Odon,	12.
1060.	Amédée II,	35.
1095.	Humbert II, premier Prince de Piémont,	8.
1103.	Amédée III,	46.
1149.	Humbert III,	39.
1188.	Thomas I,	45.
1233.	Amédée IV, premier Duc de Chablais & d'Aouste.	20.

1253.

Ans de J. C.		
1253.	Boniface,	10.
1263.	Pierre, septiéme fils de Thomas I,	5.
1268.	Philippe I, huitiéme fils de Thomas I,	17.
	Thomas II, Comte de Flandre.	
1285.	Amédée V, second fils de Thomas II, Comte de Flandre, lequel étoit troisiéme fils de Thomas I,	38.
1323.	Edouard,	6.
1329.	Aymon, frére d'Edouard,	14.
1343.	Amédée VI,	40.
1383.	Amédée VII,	8.
1391.	Amédée VIII, premier Duc de Savoye, puis Pape,	43.
1434.	Louis,	31
1465.	Amédée IX,	7.
1472.	Philibert I,	10.
1482.	Charles I, frére de Philibert, premier Roi de Chypre.	7.
1489.	Charles II,	7.
1496.	Philippe II, cinquiéme fils de Louis I,	1. 6. *mois.*
1496.	Philibert II,	8.
1504.	Charles III, son frére,	49.
1553.	Emmanuel-Philibert,	27.
1580.	Charles-Emmanuel I,	50.
1630.	Victor-Amédée I,	7.
1637.	François-Hyacinthe,	1.
1638.	Charles-Emmanuel II, fils de Victor-Amédée.	37.
1675.	Victor-Amédée II,	55.
1730.	Charles-Emmanuel-Victor.	

LE GOUVERNEMENT DES ETATS du Duc de Savoye.

Le Duc de Savoye gouverne ses Etats avec une autorité absolue. Il n'a d'ordinaire que peu de troupes sur pié, & peut lever & entretenir huit à dix mille hommes en tems de guerre, dont le Maréchal étoit autrefois le Commandant Général. Sa charge fut établie sous le Comte Amé *le Verd*, & Amé VIII la rendit perpétuelle; mais parce qu'elle donnoit un trop grand pouvoir à celui qui en étoit revetu, Emmanuel-Philibert la supprima en 1663. Le revenu de ce Prince monte à 5000000, & on le distingue en revenu de Savoye & en revenu de Piémont. Il y a pour ce sujet deux fermes générales, qui portent le nom, l'une du païs de deçà les monts, & l'autre du païs de delà les monts. Elles sont sous la jurisdiction de deux Généraux des Finances, qui sont comptables aux Chambres des Comptes de Turin & de Chambéry. La Justice est administrée dans trois Sénats, ausquels on appelle des Bailliages & autres Tribunaux inférieurs. Le prémier pour la Savoye, le second pour le Piémont, & le troisiéme pour le Comté de Nice & ses dépendances. Le prémier, appellé Sénat de Savoye, a son siége à Chambéry. Il est composé de quatre Présidens, de quinze Sénateurs, sans compter l'Abbé de Hautecombe, qui est Sénateur-né, d'un Avocat Général, d'un Procureur Général, de deux Gréffiers & de deux Sécretaires. Ce fut Amé VIII, qui l'institua l'an 1430. Le Chancelier en fut le Chef au commencement, & eut pour ajoints des Conseillers, qui étoient nobles, & des Collatéraux, qui étoient Jurisconsultes. Ce Prince établit ce Sénat en la place du Conseil que le Comte Amé *le Verd* créa l'an 1355, pour juger souverainement tous les procès, tant civils que criminels. Il étoit composé de huit Clercs & de seize Laïcs, dont la moitié étoit de Gentilshommes, & l'autre de Jurisconsultes; & avant qu'il eût été établi, les Comtes de Savoye rendoient eux mêmes Justice à leurs Sujets, assistez des principaux Seigneurs de leur Cour. Louis I, Duc de Savoye, ayant résolu de demeurer en Piémont, créa par son ordonnance du 15 mars 1459, un Conseil dans la ville de Turin, pour connoître en dernier ressort des affaires du païs de delà les monts. Ce Conseil prit ensuite le nom de *Sénat*, & il est composé de quatre Présidens, de deux Chevaliers d'honneur, de dix-huit Sénateurs, d'un Avocat Général, & d'un Procureur Général. Le Duc Charles-Emmanuel érigea celui de Nice, qui consiste en deux Présidens & en six Sénateurs, avec un Avocat Général & un Procureur Général. Outre ces Cours souveraines, il y a deux Chambres des Comptes, & un Conseil des Finances. Celle de Savoye fut instituée par le Comte Amé *le Verd* le septiéme de février 1351. Il n'y eut d'abord qu'un Président, trois Maîtres des Comptes, deux Gréffiers, & deux Clavaires; mais le Duc Charles *le Bon*, tenant les Etats de Savoye à Moustiers en Tarantaise, l'augmenta de plusieurs Officiers par son Edit du 19 septembre 1522. Ainsi elle est composée présentement de trois Présidens de robe longue, de trois Présidens des Finances, de deux Chevaliers, de seize Maîtres des Comptes, d'un Thrésorier Général, de deux Gréffiers, de deux Clavaires, & d'un Contrôleur. Philibert-Emmanuel la déclara souveraine & indépendante du Sénat de Chambéry, par un Edit donné à Mondovi le sixiéme octobre 1630, & en même tems il créa celle de Turin avec les mêmes prérogatives. Ceux qui composent cette derniére, sont quatre Présidens, deux Chevaliers, vint-quatre Maîtres des Comptes, quatre Avocats Patrimoniaux, cinq Procureurs Patrimoniaux, deux Gréffiers & deux Clavaires. Le Surintendant des Finances préside au Conseil de ce nom, & il n'est jamais convoqué que par son ordre. On y examine les Comptes de tous ceux qui manient les deniers du Prince, & on y traite de toutes les affaires qui concernent les Finances. Il est composé du Surintendant, des deux prémiers Présidens du Sénat & de la Chambre des Comptes, de deux Généraux des Finances, de deux Présidens des Finances, d'un Contrôleur & d'un Sécretaire. Quant à la Religion, la Catholique étoit autrefois la seule dont l'exercice fût permis dans les Etats de Savoye. Les Princes étoient fort zélez à maintenir cette unité de créance, & ce n'étoit qu'à des conditions fort onéreuses qu'ils avoient permis aux Vaudois de suivre leurs dogmes dans leurs Vallées. On y compte seulement l'Archevêché de Tarantaise, & les Evêchez d'Aouste, de Maurienne, d'Aneci & de Nice. Ce dernier n'est pas proprement dans la Savoye, mais dans le païs de deçà les monts, & la plus grande partie de la Savoye particuliére est du Diocése de Grenoble. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome 2. Abrégé de l'Histoire de Savoye.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SAVOYE (René de) Comte de Villars, de Tende, de Sommerive & de Beaufort en Anjou, Baron de Précigny, Seigneur d'Aspremont, de Gondrans, de S. Julien, de Virieu-le-Grand, de Virieu-le-Petit & de Ferriéres-Larçon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Grand-Maître de France, Gouverneur & Grand-Sénéchal de Provence, étoit fils *naturel* de PHILIPPE, I. de ce nom, Duc de Savoye, qui lui donna pour appanage en 1497, le Comté de Villars, & les Seigneuries d'Aspremont & de Gondrans en Bresse, & le fit Lieutenant-Général de ses Etats en 1500. Mais le Comte de Tende ne posséda pas longtems cette charge; car après que le Duc eut épousé Marguerite d'Autriche, cette Princesse conçut de l'aversion contre René, parce qu'il étoit porté pour les François. Elle ne pouvoit oublier l'injure qu'elle avoit reçue du Roi Charles VIII, qui l'avoit fait demander en mariage sans l'épouser, & contraignit René de Savoye de se retirer à la Cour de France, vers le mois de juin de l'an 1502, & de s'attacher au service du Roi Louis XII. Il accompagna ce Monarque à l'entrée solemnelle qu'il fit à Génes l'an 1502, & il fut fait par ce même Roi Gouverneur & Sénéchal de Provence. Après la mort du Roi, son crédit augmenta à la Cour, par l'appui de Louise de Savoye, mére du Roi François I. En 1515, il assista avec tous les Princes à la cérémonie qui se fit à Amboise pour le batême de François, Dauphin de France. Il signala son courage à la bataille de Marignan, & combattit toûjours auprès de la personne du Roi, qui le choisit avec Trivulce, pour commander sept cens lances & sept mille Allemands, que sa Majesté envoyoit au secours des Vénitiens, qui avoient assiégé Bresce, où Barthélemi d'Alviane leur Général avoit été tué. En 1519, sa Majesté l'honora de la charge de Grand-Maître de France, & l'envoya en Suisse l'an 1521, pour faire un nouveau traité avec les Cantons, afin de les engager à servir sa Majesté qui alloit en Italie, pour se mettre en possession du Duché de Milan. Dans ce voyage, René avoit cinq cens chevaux à sa suite. Il eut ordre du Roi de lever seize mille Suisses, pour les mener à Lautrec, qui étoit à Milan, où il conduisit les troupes qu'il avoit levées, & où il se distingua au combat de la Bicoque en 1522 & 1523. Dans la suite il assista, en qualité de Grand-Maître de France, à plusieurs Conseils tenus à Paris par François I, la même année, contre Charles-*Quint*, élu Empereur, pour la commise des Comtez de Flandre & d'Artois, & contre Charles de Bourbon, Connétable de France, qui s'étoit revolté contre le Roi. Ensuite il fut envoyé dans le Bourbonnois avec quatre mille hommes de pié & six cens chevaux, pour se saisir des meilleures places, & les remettre sous l'obéïssance du Roi. Enfin, à la bataille de Pavie, donnée l'an 1525, René de Savoye fut blessé, fut fait prisonnier, & mourut de ses blessures la même année. Il avoit été légitimé par son pére, qui l'appelloit, lui & sa postérité mâle, à la succession de tous ses Etats, au défaut de Philibert, de Charles & de Philippe ses fils, ou de leur postérité masculine: ce qui fut confirmé en faveur de Claude, son fils aîné, par lettres patentes du Duc Emmanuel-Philibert, données à Rivoles le 22 janvier 1562, & vérifiées en la Chambre des Comptes de Savoye, le 14 mai de la même année, & au Sénat de Turin le 28 avril 1563. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Le Laboureur, *tome 2. l. 2.*

SAVOYE (Claude de) fils de René, & d'*Anne de* Lascaris, fut Comte souverain de Tende, Seigneur de Sommerive, du Bois-de-Beaufort-en Vallée, de Marro & de Cipierre, Conseiller & Chambellan ordinaire du Roi, & Gouverneur pour sa Majesté en ses païs & Comté de Provence, Forcalquier & terres adjacentes; Grand-Senéchal, Gouverneur, Lieutenant Général & Amiral des mers du Levant. Il fut pourvu de ces charges à l'âge de quatorze ans par François I, l'an 1520, sur la démission de René son pére, & les posséda toutes pendant plus de quarante ans, sous les régnes de François I, de Henri II, de François II, & de Charles IX. Il rendit de grands services à François I, en Provence, contre l'Empereur Charles-*Quint*. Depuis, il fut Général des Suisses, & se trouva à la bataille de Pavie en 1525, où il fut fait prisonnier; mais il fut relâché pour venir chercher la rançon de René son pére, qui mourut de ses blessures pendant ce voyage. Claude de Savoye mourut à Aix le sixiéme avril 1566, & fut enterré dans l'église de saint Jean, où l'on voit son tombeau. * Bouche, *Hist. de Provence.* Guichenon.

SAVOYE (Honorat de) Comte de Tende & de Sommerive, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence, né à Marseille l'an 1538, fut aîné dans son

Gouvernement, où il maintint l'autorité du Roi pendant les guerres de la Religion. Il mit sur pié une armée, avec laquelle il prit Orange & Sisteron, malgré les efforts du Marquis de Saint-André-Monbrun, Chef des Huguenots. Depuis, ayant rétabli le bon ordre dans son Gouvernement, lorsque la guerre civile recommença en 1566, il alla joindre l'armée du Roi avec 3000 hommes, & y servit tres-utilement, s'étant toûjours opposé à tous les desseins des Réformez. Il mourut à Aix le huitiéme octobre 1572, âgé de 30 ans & quelques mois. C'étoit un Prince bien fait, vaillant, hardi, généreux, libéral, & de tres facile accès. * Russi, *Hist. de Marseille.* Dupleix, *Hist. de France.* Nostradamus, *Hist. de Provence.*

SAVOYE (Honorat de) II. de ce nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Villars, Comte de Tende & de Sommerive, Maréchal & Amiral de France, Gouverneur de Guienne & de Provence, second fils de René de Savoye, Comte de Villars, & d'*Anne* de Lascaris, imita la vertu & la générosité de son pére. Il suivit sa Majesté en 1553, à la guerre de Lorraine, fut envoyé par le Roi avec le Seigneur de Montmorency & le Comte Rhingrave, pour faire le dégât aux environs de Terouane, & alla ensuite à Ausbourg, pour faire une négociation importante avec Maurice, Duc de Saxe. Depuis, il se trouva à la défense de la ville de Hesdin, lorsqu'elle fut prise par Emmanuel-Philibert, Duc de Savoye, Général de l'armée de l'Empereur Charles-*Quint*. Il assista aussi à la bataille de Saint-Quentin, où il fut blessé, & aprés la défaite de l'armée du Roi, il eut ordre de se jetter dans la ville de Laon, avec le Prince de Condé & le Seigneur de Montmorency: ensuite de quoi il entra avec trois cens hommes d'armes, dans Corbie, assiégée par les Impériaux, & empêcha la prise de cette place. Il suivit le Roi Charles IX, au voyage de Bayonne l'an 1565, assista à l'assemblée des Grands de France, tenue à Moulins l'an 1566, & servit à la bataille de Montcontour l'an 1569. Il fut honoré du Bâton de Maréchal de France, & pourvu de la charge d'Amiral le 24 d'août 1572, aprés la mort de l'Amiral de Coligny. En 1573, sa Majesté l'envoya en Guienne avec une armée de huit mille hommes de pié, & de deux mille chevaux, pour y servir en qualité de Lieutenant de Roi de Navarre. Il prit plusieurs villes dans le Quercy sur les Huguenots la même année, fut fait Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le premier janvier 1579, & mourut à Paris l'an 1580. * *Hist. de Bresse & de Bugey.* Dupleix, *Hist. de France.* Guichenon, *Hist. de Savoye.*

SAVOYE (Annibal de) ne prit que le surnom de *Tende*, tant parce que le Comté de Tende étoit une souveraineté, que parce que CLAUDE, Comte de Tende, son pére, ne prenoit pas toûjours le nom de Savoye. Pendant les guerres civiles de Provence, il commanda une Compagnie de Cavalerie pour le service du Roi, & fut appellé le Capitaine *Pignans*. Ce fut lui qui prit la Sainte-Baume, & qui la remit sous l'obeïssance du Roi par un stratagême. N'ayant que sept hommes avec lui, il s'étoit fait descendre dans une grande caisse, attachée par une corde, au Saint-Pilon. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Le Laboureur, *tome* 2. *l.* 2. Bouche, *tome* 2.

SAVOYE (Jean de) Evêque de Genéve. Il étoit natif d'Angers, fils d'une pauvre femme, & de François de Savoye, alors Archevêque d'Auch & Evêque d'Angers. A peine le pére vouloit-il le reconnoître, & les parens du Prélat l'élevérent à la Cour de Savoye. Le Duc, qui voyoit que ce fils, quoiqu'il crût en âge, ne se rendoit point recommandable ni pour le corps, ni pour l'esprit, se contenta de lui donner quelques petits Bénéfices, dont il jouit jusques à la mort de Seyssel, Evêque de Genéve. Alors le Duc résolut de faire donner cet Evêché à Jean de Savoye pour se servir de lui comme d'un instrument propre à lui procurer la Jurisdiction temporelle de Genéve, dès qu'il l'auroit fait Evêque, comme n'ayant ni assez de vigueur, ni assez de conduite pour s'opposer à ses intentions. Le Pape Jules, ignorant les desseins du Duc, donna l'Evêché à Jean de Savoye, & Genéve fut obligée de le recevoir pour éviter les foudres du Vatican. L'Evêque fit son entrée le 31 Août 1513, & d'une maniére moins splendide que ses prédécesseurs. Il tâcha de se concilier les Genévois par les pensions & les emplois qu'il donna à quelques particuliers, & par la promesse de faire transporter à Genéve les foires de Lyon, ce qui n'eut aucun effet. L'Evêque fit peu de tems aprés cession au Duc de Savoye de sa Jurisdiction temporelle sur Genéve. Le Pape approuva cette cession, qui n'eut cependant pas lieu, parce que les Cardinaux s'y opposérent. Les Genevois s'opposérent aussi courageusement à plusieurs actions de l'Evêque, qui étoient tout autant d'infractions de leurs priviléges. Le Prélat ne pouvant piller le peuple, se jetta sur les Prêtres du Diocése, ce qui le fit extrémement haïr, en même tems que la laideur de son corps & une maladie infame dont il étoit atteint, le rendoient l'objet de la raillerie du Public. Jean de Savoye, se voyant cité par l'Archevêque de Vienne, son Métropolitain, à cause d'un prisonnier qu'il avoit fait maltraiter, se retira en Piémont en 1517. L'année suivante il voulut envoyer le Sieur de Salleneuve à Genéve pour être son Lieutenant temporel, mais les Genevois le refusérent, disant que c'étoit une chose inouïe de leur vouloir donner un Gouverneur, & qu'ils n'en avoient point d'autre que leur Evêque. L'Evêque entra avec des troupes dans Genéve en 1519, & fit faire le procès à Berthelier, qui s'étoit toûjours opposé aux desseins du Duc & de l'Evêque. Il traita ensuite le peuple fort durement, & fit desarmer tous les Habitans, leur défendit le port de l'épée, fit emprisonner, torturer & supplicier divers particuliers sous des prétextes fort légers & même souvent faux. Les Fribourgeois firent de vives plaintes du supplice de Berthelier, qui étoit leur Combourgeois depuis l'an 1507. Le Prélat survécut peu à ces désordres, étant mort dans son Abbaïe de Pignerol en 1520. Les uns attribuérent cette mort à l'effet de quelque poison, mais d'autres à une maladie honteuse qui ne lui avoit laissé que la peau & les os. On dit qu'aprés sa mort son corps ne pesa que vint-huit livres. Se voyant sur la fin de ses jours, il résigna ses Bénéfices à Pierre de la Baume. *Histoire de Genéve par M. Jacob Spon, de l'édition de* 1730. *p.* 115. & *suiv.*

SAVOYE (Thomas-François de) Prince de Carignan, Grand-Maître de France, Général des armées du Roi en Italie, fils de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoye, & de *Catherine* d'Autriche, naquit le 21 du mois de décembre 1596. A l'âge de 16 ans, il suivit le Duc Charles-Emmanuel son pére, au siége de Trin, combattit courageusement à celui d'Ast, & se signala à la prise de Masseran, de Felizam, & au combat de Cormiento. Lorsque la guerre eut été declarée aux Génois l'an 1625, par le Duc de Savoye, il empêcha par sa prudence la déroute de l'armée du Roi, commandée par le Connétable de Lesdiguiéres, au passage de la riviére d'Orbe. Il étoit auprés du Prince de Piémont, son frére, à la retraite de Bassagne[?]: il obligea les Espagnols de lever le siége d'Ast, & se distingua encore à celui de Vérue, où il donna des preuves de sa valeur. Aprés que la guerre d'Italie eut été finie par le traité de Monçon, il fit paroître beaucoup d'empressement pour s'établir en France; à quoi n'ayant pu réüssir, par l'aversion que le Cardinal de Richelieu avoit pour sa Maison, il se lia d'intérêt avec l'Espagne. Dés le dixiéme octobre 1624, il avoit épousé à Saint-Germain-en-Laye, en présence de leurs Majestez, *Marie* de Bourbon, fille de Charles de Bourbon, Comte de Soissons, & d'*Anne* de Montafié. Ensuite il passa dans les Païs-Bas avec le Cardinal Infant, fils du Roi d'Espagne, l'an 1634. Il surprit la ville de Tréves le 21 mars sur l'Archevêque, qu'il fit prisonnier, & qui fut conduit à Namur en 1635, & la même année il perdit la bataille d'Avein, donnée le 15 de mai. Les François, aprés cette victoire, prirent Tillemont; mais le Prince, assisté du Marquis d'Aytonne, pour effacer la mémoire de la journée d'Avein, contraignit les Hollandois de lever le siége de Breda, qu'ils avoient investi en 1636. Il entra en Picardie, prit la Capelle le huitiéme juillet, força Bouchain, emporta le Catelet & Bray-sur-Somme, & assiégea Corbie, dont il se rendit maître le 15 d'août. Deux ans aprés il fit lever le siége de Saint-Omer, empêcha la prise de Hesdin, sauva Gueldre, que le Prince d'Orange avoit assiégée, mit à couvert Béthune, Arras, Arlus & Cambray. Ensuite étant passé dans le Milanois, il déclara la guerre à la Duchesse de Savoye, sa belle-sœur, prétendant la Régence de l'Etat pendant la minorité du Prince son neveu, & emporta les villes de Chivas, de Cengio, d'Yvrée, de Crescentin, de Vérue, de Villeneuve d'Ast, de Trin & de Saintia. Turin arrêta les conquêtes de ce Prince, qui fit son accommodement avec le Roi Louis XIII, le dixiéme décembre 1640; mais lorsque ce premier traité eut été rompu, il s'engagea de nouveau avec l'Espagne. Ce ne fut pas pour longtems; car Madame Royale, Duchesse de Savoye, fit un second traité le 14 de juin 1642 avec ce Prince, qui en conclut un autre avec sa Majesté très-Chrétienne, par d'Aiguebonne son Ambassadeur. Au commencement de l'an 1643, le Prince Thomas se mit en campagne, avec les troupes du Roi & de la Duchesse de Savoye; reprit Crescentin, Nice de la Paille & Aqui, & assiégea & prit Tortone dans le Milanois le 25 de novembre. L'année suivante, il se rendit maître de Ponzzon, de Sartirane & de Saintia, pendant que les Espagnols lui enlevérent la citadelle d'Ast, qui fut reprise peu de jours aprés par ce Prince; mais il fut malheureux à l'entreprise qu'il avoit faite sur Final, parce que l'armée navale de France arriva trop tard devant cette place; ce qui l'obligea à se retirer. En 1645, il rentra dans le Milanois avec ses troupes; prit Vigévano & Mortare, places importantes, par capitulation du 12 de septembre; puis n'y pouvant plus subsister avec son armée, il retourna en Piémont, où le Marquis de Valada, Général des Espagnols, l'ayant suivi jusqu'au passage de la Gogne, défit son arriére-garde. Sur la fin du mois de février de l'an 1646, le Prince passa en France, d'où il revint au printems pour l'entreprise d'Orbitelle, qui ne réüssit point. L'année suivante, il entra dans le Milanois, où il prétendoit surprendre Crémone, avec le Duc de Modéne, qui s'étoit déclaré pour la France; mais le Duc ayant changé d'avis, & s'étant retiré brusquement du Crémonois, où il étoit entré avec son armée, le Prince, qui n'avoit pas assez de forces pour former un siége de cette importance, fit subsister son armée pendant tout l'été dans le païs. En 1648, il se mit en mer par ordre du Roi avec une armée navale, composée de dix-neuf galéres, de cinquante-quatre vaisseaux, & de quarante tartanes. En passant, il essaya de surprendre le Fort de Saint-Philippe sur le Lac d'Orbitelle, & se saisit de l'Isle de Procida: tenta le siége de Salerne, qu'il voulut escalader, & qu'il abandonna pour retourner avec l'armée navale en Provence le 13 août. Quoique ce Prince eût toûjours la charge de Généralissime des armées du Roi en Italie, il ne servit point les années 1649, 1650 & 1651. Sa Majesté l'honora de la charge de Grand-Maître de France l'an 1654, aprés que le Prince de Condé se fut retiré en Flandre, & il en prêta le serment entre les mains du Roi le 22 de février. L'an 1655, il retourna en Piémont pour y commander les armées de sa Majesté en Italie; ensuite il passa dans le Milanois, & assiégea Pavie au mois de juillet, conjointement avec le Duc de Modéne, qui s'étoit nouvellement jetté dans les intérêts de la France. Mais la jalousie qui se glissa entre ces Princes, & la vigoureuse résistance des Assiégez, les obligea à lever le siége au mois de septembre. Enfin le Prince Thomas mourut à Turin le 22 de janvier 1656, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'église de S. Jean, dans le sépulcre des Princes de Savoye. Sa vie a été écri-

te de Samuel Guichenon, en son *Histoire Généalogique de la Maison de Savoye*; & ses Campagnes, par Dom Emmanuel Tesauro, en Italien, sous le titre de *Campeggiamenti del Principe Tomaso di Savoja*. * *Voyez le nom de sa femme & celui de ses enfans, dans la Généalogie de sa Maison.*

* SAVOYE (Eugéne-François de) fils d'Eugéne-Maurice de Savoye, Comte de Soissons, & d'Olympe Mancini, niéce du Cardinal Mazarin, naquit le 18 octobre 1663. Il donna dès son enfance des marques de son esprit & de sa grande pénétration. On se proposoit de le pousser dans l'état ecclésiastique, & de lui faire avoir dans la suite un chapeau de Cardinal, mais cela ne s'accordoit pas avec son panchant qui étoit tout entier pour la guerre. Animé de cet esprit, il demanda au Roi Louis XIV de l'emploi dans ses troupes, mais ce Monarque, sous prétexte qu'il étoit d'une complexion trop délicate pour ce genre de vie, ne jugea pas à propos de le satisfaire. Après ce refus, il prit le parti de quiter la France, & se rendit à l'armée Imperiale auprès de son frere qui commandoit un régiment de Cavalerie. Il fit sa premiére campagne en 1683, & il s'y signala de telle sorte par sa valeur, que l'Empereur, pour le recompenser, le mit à la tête d'un régiment. En 1684, il se trouva au siége de Vizegrad & à la bataille qui se donna devant Bude, & au siége de cette derniére place, que l'on fut obligé de lever, & où le Prince Eugéne fut blessé au bras en visitant les tranchées. En 1685, il donna à la bataille de Gran d'éclatantes preuves de son courage qui lui attirérent les éloges du Duc de Lorraine & du Prince Louis de Bade. Le Duc, au retour de la campagne, dit à l'Empereur en lui présentant ce jeune Héros, „Je prens la liberté d'assurer Votre Majesté, que ce jeune Savoyard sera un jour, „le plus grand Capitaine de son siécle." En 1686, on recommença le siége de Bude, où le Prince Eugéne servit dans l'attaque du Duc de Baviére. En 1687, il aquit beaucoup de gloire dans la bataille qui se donna cette année-là contre les Turcs, & qui fut suivie d'une victoire signalée, de laquelle il porta la nouvelle à l'Empereur qui le régala de son portrait enrichi de diamans. En 1688, l'Electeur de Baviére, forma le siége de Bude, & retint auprès de sa personne le Prince Eugéne, pour donner les ordres nécessaires dans le camp. L'Electeur, en montant à l'assaut fut blessé d'un coup de fléche, & le Prince y reçut un coup de sabre qui perça son casque. En 1689, l'Empereur jetta les yeux sur le dernier pour l'envoyer au Duc de Savoye, dans le dessein de lui faire embrasser le parti des Alliez. Il réussit dans cette importante négociation. En 1690, il se trouva à la bataille de Staffarde, où le Duc de Savoye fut défait; & ce fut lui qui assura la retraite de l'armée. Dès qu'il eut mis ses troupes en quartier d'hiver, il se rendit à la Cour de Vienne, pour représenter à l'Empereur la nécessité qu'il y avoit d'envoyer un plus grand nombre de troupes au Duc de Savoye, & retourna bientôt après en Italie. En 1691, il fit, par un stratagême, lever le siége de Coni aux François. Ensuite dans le tems que le Maréchal de Catinat faisoit repasser le Pô à son armée, il donna sur son arriére-garde, & courut risque de la vie dans cette action. Lorsque le secours que l'on attendoit de l'Empereur, fut arrivé en Italie, le Prince fit le siége de Carmagnole, dont il fit la conquête. En 1692, le Duc de Savoye fit une irruption en Dauphiné, & le Prince Eugéne se trouva alors à la tête de l'avant-garde. Ensuite il se rendit maître d'Ambrun, & de Gap, & tout le païs fut mis sous contribution. Sur la fin de la campagne, les troupes retournérent en Piémont pour y prendre des quartiers d'hiver. Alors le Prince se rendit à Vienne, en attendant l'ouverture de la campagne suivante, & l'Empereur pour lui témoigner combien il étoit content de sa conduite, le fit Maréchal de Camp. En 1693, arriva la bataille de Marsaille, contre les avis du Prince Eugéne & du Duc de Schomberg. Le Prince se distingua beaucoup dans cette action, il se trouva par tout, fit autant les fonctions de Soldat que celles de Général; & après la defaite de l'armée des Alliez, ce fut lui qui conduisit la retraite avec beaucoup d'ordre & de prudence. Dès le commencement de l'hiver, il se rendit à Vienne, où il obtint un nouveau renfort de troupes pour le Duc de Savoye. En 1694, à son retour en Italie, il trouva le Duc dans des dispositions irrésolues qui rendirent inutiles tous les efforts qu'on faisoit pour le rétablir. Cela n'empêcha pas qu'en 1695 on ne fit le siége de Casal qui fut pris. La campagne étant finie, le Prince Eugéne partit pour Vienne. Peu de tems après, le Duc de Savoye fit son accommodement avec le Roi de France à l'insçu des Alliez. En 1696 la chose éclata. Le Prince, après avoir travaillé en vain à le retenir dans leur parti, mit ses troupes en quartier d'hiver, & retourna à Vienne. L'Empereur lui fit un accueil des plus gracieux, & jetta les yeux sur lui pour lui donner la conduite de son armée en Hongrie. En 1697, il remporta près de Zentha sur les Turcs une victoire des plus signalées, & qui eut des suites fort avantageuses. Dans cette même année la paix fut concluë à Ryswik, & mit l'Empereur en état de se servir de toutes ses troupes contre les Turcs. En 1698, elles se rendirent vers le Danube, dans le voisinage de Salankemen entre Péterwaradin & Belgrade; mais elles demeurérent dans l'inaction, parce qu'on convint d'une tréve qui fut publiée à Belgrade de la part des Turcs, & que le Prince Eugéne fit publier à la tête de son armée. En 1698, la paix de Carlowitz fut concluë entre les deux Empires. Après cette paix l'Europe resta tranquille jusques à ce que la mort de Charles II, Roi d'Espagne, donna lieu à une nouvelle guerre, où le Prince Eugéne se signala, & donna de nouvelles marques de son zéle pour le service de la Maison d'Autriche. En 1701, l'Empereur destina vint-neuf mille hommes pour l'Italie, & en donna le Commandement au Prince Eugéne, qui étant arrivé en Italie, après plusieurs marches, attaqua les François à Carpi & les chassa de ce poste. Quelque tems après, il leur livra bataille à Chiari, &, si l'on en croit les Impériaux, les François furent battus. Vers la fin de la campagne le Prince Eugéne résolut de marcher vers le Mantouan, afin d'y passer l'hiver, & s'empara de plusieurs places en chemin faisant. En 1702, après avoir bloqué Mantoue, il forma le dessein de se rendre maître de Crémone, où il y avoit 8000 hommes de garnison. Il y fit entrer de nuit par un vieux aqueduc plus de mille hommes qui forcérent la porte de Ste Marguerite & qui passérent le Corps-de-garde au fil de l'épée. On s'empara de divers postes, & la Cavalerie courut vers ceux qui lui avoient été assignez. Le Prince Eugéne étoit entré avec elle & avoit dirigé toute l'action, de sorte que si l'on avoit pu forcer la porte du Pô, par où devoit entrer le Prince de Vaudémont avec le Corps qu'il commandoit, la place eut été contrainte de se rendre. Le Maréchal de Villeroy & le Marquis de Crenant Lieutenant Général furent faits prisonniers. Le premier fut conduit à Inspruck, & l'autre qui avoit été laissé à Crémone sur sa parole, mourut quelque tems après des blessures qu'il reçut alors. Dans la même année, le jeune Roi d'Espagne Philippe V vint en Italie, & peu après son arrivée il y eut à Luzara un sanglant combat entre les deux armées qui s'attribuérent également l'honneur de cette journée. La prise de Governolo par les François termina la campagne. En 1703, l'Empereur rappella d'Italie le Prince Eugéne, pour venir au secours de l'Empire. Avant son départ, il trouva moyen de faire entrer le Duc de Savoye dans les intérêts de l'Empereur, laissa ensuite la conduite de l'armée au Comte de Staremberg, & arriva à la Cour de Vienne le huitiéme janvier. L'Empereur, pour le recompenser de ses grands services, le fit Président du Conseil de Guerre. En 1704, il se signala en Allemagne d'une maniére extraordinaire, & gagna conjointement avec le Duc de Marleborough, & le Prince Louïs de Bade, la célébre bataille de Hochstett ou de Bleinheim contre les François & les Bavarois. Il fit dans cette occasion, aussi bien que le Duc de Marleborough, des prodiges de valeur, & eut un cheval tué sous lui; ils furent tous deux regardez comme les Héros qui avoient sauvé l'Empire. Sur la fin de la campagne, le Prince Eugéne forma le dessein de surprendre le Vieux Brisac, mais cette entreprise échoua. En 1705, l'Empereur chargea le Prince Eugéne du commandement des troupes en Italie, pour rétablir les affaires du Duc de Savoye qui se voyoit réduit à la derniére extrémité. Il eut en tête le Duc de Vendôme & le Grand Prieur, & en vint avec eux, près de Cassano, à une action des plus chaudes. Chaque parti s'attribua la victoire, mais la vérité est que celui du Prince Eugéne fut battu, quoique ce Prince s'y fût signalé d'une maniére extraordinaire. Il y fut blessé d'un coup de feu derriére l'oreille. En 1706, il se rendit à la Cour de Vienne pour représenter à l'Empereur la nécessité qu'il y avoit d'envoyer un puissant secours au Duc de Savoye. A son retour en Italie, il trouva son armée dans un grand desordre, & ne se voyant pas en état de faire tête aux François, il se retira dans le Véronois pour y attendre le secours qu'on lui avoit promis. Quand il l'eut reçu, il se mit en marche pour aller secourir le Duc de Savoye qui joignit le premier de septembre ses troupes avec celles du Prince Eugéne. Elles parurent le sixiéme septembre à la vue des François, & l'on se disposa d'abord à la bataille qui devoit se donner le lendemain. La marche fut des plus belles, se fit avec beaucoup d'ordre & de fierté, & fut suivie d'une victoire signalée qui délivra Turin qui étoit réduit aux abois. Les Impériaux firent un butin immense dans le camp des ennemis. Pour profiter de la déroute de l'armée Françoise, le Prince Eugéne envoya des détachemens pour se saisir de divers postes. La seule victoire de Turin remportée par les Impériaux, fit perdre au Roi de France toutes ses conquêtes. En 1707, le Duc de Savoye & le Prince Eugéne formérent le dessein de faire le siége de Toulon, mais cette entreprise n'eut pas le succès que l'on s'en étoit promis, & l'on fut obligé d'en lever le siége. Lorsque le Prince Eugéne fut de retour en Piémont, il fit la conquête de Suze, après quoi il revint à Turin. En 1708, le Prince Eugéne qui avoit été rappellé d'Italie à Vienne, y fut reçu de l'Empereur avec de grandes marques d'estime. Diverses négociations, qui étoient sur le tapis, déterminérent sa Majesté Imperiale à l'envoyer dans quelques Cours d'Allemagne, d'où il devoit se rendre ensuite en Hollande. Il alla d'abord à Dresde, où il eut une entrevue avec le Roi Auguste. De Dresde il alla à Hanovre, où il vit l'Electeur de Brunswick. Arrivé à la Haye, il y eut diverses conférences avec le Grand Pensionnaire. Le Duc de Marleborough qui y arriva deux jours après, concerta avec le Prince & les Députez des Etats sur les mouvemens que feroient les armées pendant la campagne. Après quelque séjour que le Prince fit à la Haye, il retourna en Allemagne. Au mois de juillet, il arriva à l'armée de Flandre. On y tint Conseil de Guerre, & il y fut résolu de poursuivre incessamment les Ennemis. Le onziéme du même mois, les deux armées se trouvérent en présence. Le Prince Eugéne commanda l'aile droite de l'armée des Alliez, pendant que le Duc de Marleborough prenoit soin de la gauche. Ensuite on attaqua les François de tous côtez, & l'on remporta sur eux une victoire complette, après laquelle on résolut de faire le siége de Lille, dont le Prince Eugéne eut la conduite. Après la prise de cette importante place, on passa l'Escaut pour aller au secours de Bruxelles que l'Electeur de Baviére assiégeoit, & dont il fut obligé de lever le siége. En 1709, on proposa au Prince Eugéne d'aller commander cette année en Espagne, mais il le refusa absolument, & préféra de servir en Flandre, où devoient se fraper les plus grands coups. On fit la même année le siége de Tournay, dont le Duc de Marleborough eut la direction, & le Prince Eugéne commanda l'armée d'observation. Cette place

ce fut investie le 27 juin. Après qu'on s'en fut rendu maître, on se disposa à entreprendre le siége de Mons. Les François de leur côté firent leurs efforts pour l'empêcher, & cela donna occasion à la sanglante bataille de Malplaquet, où les Alliez remportèrent une victoire qui leur couta bien cher. Cela ne les empêcha pas de faire le siége de Mons sous la conduite du Prince d'Orange. Il fit ouvrir la tranchée le 25 septembre, & se rendit maître de la place le 20 d'octobre. Après les opérations de cette campagne, les Alliez firent de nouvelles dispositions pour obliger la France à demander la paix. Ce fut dans cette vue que le Prince Eugéne se rendit à la Haye, où il arriva le huitiéme novembre. Il y trouva le Duc de Marleborough, & ces deux Généraux y eurent de fréquentes conférences avec le Grand Pensionnaire Heinsius, & avec les Députez des Etats Généraux. Ils réglérent avec eux les préparatifs pour la campagne suivante. En 1710, le Prince Eugéne arriva à la Haye le 12 de mars, après avoir été exécuter une commission de la part de l'Empereur à la Cour de Berlin. Ensuite il se rendit à l'armée qui fut employée pendant cette campagne à la conquête des villes de Douay, de Béthune, de S. Venant & d'Aire: après quoi il alla à la Haye avec le Duc de Marleborough. Il retourna ensuite à Vienne, & la mort de l'Empereur Joseph, arrivée le 17 avril 1711, l'obligea à se charger d'aller sur le Rhin & d'y faire défiler la plus grande partie des troupes Allemandes. Il n'y fit aucune entreprise, n'ayant point d'autre vue que de faciliter l'élection du Roi Charles III, qui fut élu Empereur sous le nom de Charles VI, par le consentement unanime des Electeurs, le 12 d'octobre. La campagne de Flandre se termina par la prise de Bouchain. En 1712, le Prince Eugéne, étant arrivé à la Haye, & ayant appris la disgrace du Duc de Marleborough, passa en Angleterre pour entrer en négociation de la part de l'Empereur avec les Ministres de la Reine Anne; mais il n'eut pas lieu d'en être satisfait. Après qu'il eut repassé la mer, il se rendit à Utrecht, où les conférences pour la paix étoient entamées, & il en partit pour l'armée, afin de commencer de bonne heure les opérations de la campagne. Dès qu'il y fut arrivé, il forma le dessein d'attaquer l'Ennemi, & il en fit la proposition au Duc d'Ormond, qui déclara qu'il avoit reçu des ordres positifs de la Reine de ne point consentir à une bataille. Quoique les Alliez eussent tout lieu de croire que le Duc d'Ormond resteroit dans l'inaction, ils ne laissérent pas d'entreprendre le siége du Quênoy, qui fut investi la nuit du 19 au 20 de juin, & qui se rendit le troisiéme juillet. Dès le 21 juin, il s'étoit tenu une conférence entre les Députez des Etats, le Prince Eugéne & le Comte de Tilly. Le Duc d'Ormond y ayant été invité, s'en excusa sous prétexte d'une légére indisposition. Enfin le 25, le Général Anglois déclara aux Députez des Etats Généraux & au Prince Eugéne, qu'il avoit reçu de la Reine sa Maîtresse, un ordre de publier dans trois jours une suspension d'armes pour trois mois, entre son armée & celle de France. Le 16 de juillet, le Duc d'Ormond se sépara de l'armée des Alliez, mais les troupes étrangéres qui étoient à la solde d'Angleterre, refusérent de le suivre, & se joignirent à l'armée de l'Empire & des Etats. En même tems que le Duc d'Ormond se sépara des Alliez, le Prince Eugéne fit investir Landrecies, & le Prince d'Anhalt fut chargé d'en faire le siége; mais le Maréchal de Villars ayant forcé le poste de Denain qui servoit de communication entre l'armée & Marchiennes, d'où elle tiroit toutes ses munitions de guerre & de bouche, on fut obligé d'abandonner cette entreprise. Le Maréchal de Villars remporta dans le reste de cette campagne tant d'avantages que les Alliez se déterminérent en 1713 à faire la paix. Il n'y eut que l'Empereur qui n'y voulut point entendre, & qui rappella ses troupes vers le Rhin. Le Prince Eugene retourna en Allemagne pour commander l'armée de l'Empereur. Le Roi Louis XIV, pour obliger l'Empereur à faire la paix, envoya aussi ses meilleures troupes du côté du Rhin. La prise de Landau & de Fribourg détermina l'Empereur à faire la paix avec le Roi de France, en 1714. Le Prince Eugéne & le Maréchal de Villars furent les Plénipotentiaires, & Rastadt fut le lieu que l'on choisit pour traiter de la paix. Le Traité en fut signé le sixiéme de mars. On trouve dans des Mémoires qui ont paru depuis peu, une particularité remarquable qui regarde le Prince Eugéne. Elle est rapportée en ces termes. „ Après la signature faite de part & d'autre, le Prince Eugéne „ dit au Maréchal de Villars, *Puis-je, Monsieur, vous demander une grace, & dois-je espérer que vous voudrez bien me l'accorder? Par ma naissance je suis François & par conséquent né Sujet de Louis XIV. Je ne vous rappelle pas les sujets qui m'ont éloigné de ma patrie, vous les savez; mais du depuis j'ai fait bien des choses qui doivent m'avoir mis mal dans l'esprit du Roi. J'ose vous prier, à présent que la paix doit nous unir, quand vous serez de retour à Versailles, de prendre un moment favorable pour embrasser de ma part les genoux de sa Majesté, & lui demander, pour moi, pardon de tout ce que j'ai fait contre son service. La prier de vouloir l'oublier, & de recevoir favorablement de ma part les assurances du plus profond respect d'un Sujet envers son Souverain.* „ Le Maré- „ chal de Villars le lui promit, comme aussi de l'informer de „ l'effet de cette demande. De retour à Versailles, il rendit „ compte au Roi de la derniére campagne, & de tout ce qui „ s'étoit passé à Rastadt, dans les conférences qu'il avoit eues „ avec le Prince Eugéne, & lui remit en même tems les arti- „ cles de paix qu'il avoit signez. Après qu'il eut rendu com- „ pte de tout au Roi, il lui dit, *Permettez, Sire, que j'embrasse les genoux de Vôtre Majesté; c'est de la part de M. le Prince Eugéne, qui m'a fait promettre d'assurer Vôtre Majesté de son regret sincére de tout ce qu'il avoit été forcé de faire. A l'occasion de la paix, qui est un tems de clémence, il prend la liberté de prier Vôtre Majesté de recevoir favorablement de sa part les assurances du plus profond respect.* „ Le Roi répondit. *Il y a long tems que je ne regarde plus le Prince Eugéne, que comme s'il étoit Sujet de l'Empereur, & en cette qualité il a fait son devoir dans tout ce qu'il a fait. Je lui sai [illegible] gré de ce que vous me dites de sa part, & vous pouvez l'en assurer.* Pour rendre plus solemnel un traité où presque toutes les Puissances de l'Europe devoient avoir part, il fut conclu que l'on tiendroit pour cet effet un Congrès général dans la ville de Bade en Suisse. On en fit l'ouverture le cinquiéme de juin. Quoique la plupart des Princes y eussent part, & que leurs Ministres s'y trouvassent, on convint que pour empêcher le retardement, il n'y auroit que les Plénipotentiaires de l'Empereur & ceux de France, qui tiendroient les assemblées. Le Prince Eugéne se rendit à Bade au commencement de septembre, & le Maréchal de Villars y arriva à quelques jours de là. Quelque tems après, le traité fut signé par ces deux Plénipotentiaires, en présence des Ministres d'Espagne, d'Angleterre, de Suéde, de Hollande, des Electeurs de Cologne & de Baviére, de Turin, de Gênes, de Lorraine, de Modéne & de Parme. Dès que cette guerre fut terminée, l'Empereur se vit obligé de porter ses armes contre les Turcs. Le Prince Eugéne qui venoit d'être nommé au Gouvernement général des Païs-Bas, eut encore pendant cette guerre le Commandement des troupes Impériales. Le cinquiéme du mois d'août, quoique son armée ne fût que de soixante mille hommes, il marcha contre les Turcs qui étoient au nombre de cent cinquante mille, leur livra bataille, & remporta sur eux une victoire complette qui fut suivie du siége de la ville Teméswar devant laquelle la tranchée fut ouverte le premier de septembre & qui se rendit le 13 d'octobre. Le Prince Eugéne se transporta à Vienne le neuviéme de novembre, & fut reçu de sa Majesté Impériale avec de grandes démonstrations de joye & d'affection. En 1717, il retourna à l'armée, & fit investir Belgrade. Les Turcs avec une armée de deux cens mille hommes s'avancérent pour secourir cette importante place, & le Prince Eugéne, n'ayant que soixante mille hommes, alla les attaquer dans leurs retranchemens. Après avoir surmonté bien des obstacles, il battit les Ennemis à platte couture, & cette éclatante victoire fut suivie bientôt après de la prise de Belgrade, & des postes de Rum, de Sémendria, de Sabatz, & de quelques autres de moindre importance. Dès qu'il eut donné ses ordres pour les quartiers d'hiver, il partit pour Vienne où il arriva le 19 d'octobre. L'accueil que l'Empereur lui fit fut accompagné de toutes les marques d'estime & de sensibilité qui pouvoient partir d'un Monarque rempli de la plus grande satisfaction. Sa Majesté Impériale voulut le recevoir en présence de toute sa Cour, & lui adressa en même tems ces paroles remarquables, *La gloire que vous venez d'aquérir vous donne un nouveau relief, & surpasse de beaucoup celle que vos autres campagnes vous avoient déja acquise. Je vous en remercie en mon particulier, & je chercherai les occasions de vous en marquer ma sincére & juste reconnoissance.* Le Prince reçut ensuite des mains de l'Empereur, une épée enrichie de diamans de la valeur de cent mille florins. En 1718, les mouvemens que les Ambassadeurs du Roi d'Angleterre & de Hollande à Vienne, se donnérent pour faire accepter la médiation de leurs Maîtres qui cherchoient à pacifier les deux Empires, ayant été infructueux, le Prince Eugéne se rendit à l'armée au commencement de juin. Il la trouva assemblée au camp de Semlin aux environs de Belgrade. Il étoit tout occupé aux préparatifs de la campagne, lorsqu'il apprit que les Ministres des deux partis assemblez à Passarowitz, étoient sur le point de terminer tous les différens. Dès lors en convint de part & d'autre d'une suspension d'armes, afin que l'on n'eût aucun prétexte d'interrompre la négociation. Le Congrès dura depuis le cinquiéme juin jusqu'au 21 juillet, que la paix fut conclue. Le Prince Eugéne après cela, se rendit à Vienne où il arriva le 13 du mois d'août. L'Empereur le reçut avec les mêmes marques de considération que l'année précédente. Peu de jours après son arrivée, il fut attaqué d'une fiévre dont les accès violens allarmérent la Cour & toute la ville, mais on fut bientôt assuré qu'il étoit hors de danger. Depuis ce tems-là jusqu'à la derniére guerre entre l'Empereur & le Roi de France, il vécut dans une agréable tranquillité, de laquelle il fut tiré en 1735, pour aller commander l'armée Impériale vers le Rhin. Il arriva à Heilbron le 14 de mai, & à son arrivée sur le Rhin, il la trouva forte d'environ cinquante mille hommes que le Duc de Wirtemberg avoit déja fait camper entre Heidelberg & Bruchsal. Il demeura dans ce camp jusqu'au 17 de septembre. Alors il y laissa vint mille hommes, sous les ordres du Général Duc d'Aremberg, & alla camper sur le bord du Necker, de sorte que l'armée Impériale s'étendoit depuis Heidelberg, où il avoit pris son quartier, jusques près de Manheim. Le Corps des Russiens s'étant rendu au camp qui lui avoit été marqué de l'autre côté de la riviére, le Prince Eugéne s'y rendit avec la plus grande partie des Généraux. Il fut reçu au bruit de trois décharges de la mousqueterie & de l'artillerie de ces troupes qui passérent en revue & firent leurs exercices avec une exactitude dont il parut content. Il partit de son camp le cinquiéme d'octobre, après avoir laissé le Commandement de l'armée au Duc de Wirtemberg. Il arriva le dixiéme au camp de l'Electeur de Baviére, où il eut avec son Altesse Electorale un entretien d'une heure. Il partit le même jour & prit la route de Ratisbonne pour se rendre à Vienne. Il y mourut le 21 avril 1736, âgé de 72 ans, six mois & 18 jours. Il étoit Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller d'Etat, Généralissime des armées de l'Empereur, Président du Conseil Aulique de Guerre, & Vicaire général en Italie. L'Empereur fit faire à ce Prince des obséques dignes de

son

son rang. Le 26 de mai son corps fut transporté dans l'eglise de S. Etienne, où il fut inhumé. La pompe funébre de ce Prince fut faite aux dépens de l'Empereur. On remarque que parmi les effets mobiliaires du Prince Eugéne, on trouva entre autres choses, un Crucifix très riche qui étoit garni de Diamans, & dont l'Empereur lui avoit fait présent au commencement de sa derniére campagne en Hongrie; six épées d'or enrichies de diamans dont l'une avoit été donnée en présent par sa Majesté Impériale; la seconde par Anne, Reine de la Grande Bretagne; la troisiéme par le feu Roi de Prusse, la quatriéme par le Roi George I, avant son avénement à la Couronne de la Grande Bretagne; la cinquiéme par la République de Hollande; & la sixiéme par celle de Venise; un cordon de chapeau de diamans, très riche, avec la boucle de même, dont le Feu Roi de Prusse lui avoit fait présent; vint montres d'Or, garnies de diamans; enfin quantité de cannes à pommes d'Or, aussi enrichies de diamans. * M. Massuet, *Hist. de la derniére Guerre & des Negociations pour la Paix*, avec la *Vie du Prince Eugéne.*

* SAVOYE (Marie de) fille de *Charles Amidée* & d'*Elisabeth* de Bourbon-Vendôme, naquit à Paris le 21 juin 1646, & fut élevée aux Filles de Sainte-Marie. En 1666, elle fut mariée à Alfonse VI, Roi de Portugal, qui, dès le vivant du Roi Jean IV, son pére, fut jugé incapable de monter jamais sur le thrône, à cause d'une paralysie qui lui étoit survenue dès son enfance, & dont il lui resta un tremblement de main, un branlement de tête, & une foiblesse d'esprit. Ses mauvaises inclinations rendirent inutiles les soins que la Reine sa mére & son Gouverneur prirent de son éducation. L'insolence de ses Favoris & de ses Ministres irrita tellement les Grands, qu'ils demandérent l'assemblée des Etats. Avant qu'ils pussent être convoquez, le Conseil lui ôta le Gouvernement & l'enferma dans son Palais. Les Etats ordonnérent, qu'il demeureroit enfermé, & que Dom Pédre son frére seroit Regent. La Reine qui, dès le 21 novembre 1667, s'étoit retirée dans un Couvent, à cause du scrupule que lui donnoit le défaut secret d'un mariage, que le Roi n'avoit pu contracter, fut déclarée libre par le Chapitre de Lisbonne, & épousa Dom Pédre avec les dispenses nécessaires. Le sixiéme janvier 1669, elle accoucha d'une Infante, qui fut nommée *Isabelle-Louise* par le Roi de France. Au mois de janvier de 1680, la Reine se donna entiérement aux exercices de piété. Au mois de janvier 1682, elle alla à Almérie, Château sur le Tage, où elle commença à écrire dans un Journal les sentimens qu'elle croyoit, que Dieu lui communiquoit dans l'Oraison. Elle mourut le 27 décembre 1683. Son principal soin avoit été d'élever bien l'Infante sa fille. Elle lui avoit fait un Catéchisme, & lui avoit laissé par écrit de sages conseils, qui ont été imprimez. L'Infante savoit le Portugais, l'Espagnol, l'Italien, le François, l'Histoire de Portugal, la Géographie, les mœurs de toutes les Nations, & les principes de la Langue Latine. On l'avoit destinée à divers Princes de l'Europe; le projet le plus considérable, & qui a fait le plus de bruit, étoit celui de la marier avec le Duc de Savoye, qui devoit pour cet effet se rendre en Portugal. Mais les mesures prises pour cela avec toute l'adresse de la plus fine politique, furent rompues tout d'un coup. Pendant que plusieurs autres grands Princes, parmi lesquels étoit l'Electeur Palatin, s'empressoient de l'obtenir, elle fut attaquée d'une maladie qui la mit au tombeau, le 21 octobre 1690. * *Mémoires du Tems.* Le Pére d'Orléans, *Vie de la Mere & de la Fille.*

SAURA, anciennement *Isaura*, *Isauropolis*, *Claudiopolis*, petite ville de la Natolie. Elle est dans la Caramanie, à quinze lieues de Cogni du côté du couchant. Elle a un Evêché suffragant de Cogni. Mary, *Dict. Geogr.*

SAURIN (Elie) Ministre de l'Eglise Wallonne d'Utrecht, d'un mérite distingué, & très-estimé dans son parti, naquit à Usseaux dans la Vallée de Pragelas, frontiére de Dauphiné, le 28 d'août 1639. Saurin son pére y exerçoit alors son ministére. Il fut depuis Ministre à Courtezon, dans la Principauté d'Orange, puis à Nions, & à Grenoble, où il mourut. Il fut Précepteur de son fils, qui fit de si grands progrès, qu'à l'âge de 18 ans il fut en état de paroitre dans les Académies d'une maniére distinguée. Il fréquenta celles de Die, de Nimes & de Genéve. Il fut reçu Ministre en 1661, & donné à l'Eglise de Venterol; & en 1662, il fut appellé au service de l'Eglise d'Embrun. On vouloit le faire Professeur en Théologie dans l'Académie de Die, lorsqu'une affaire fâcheuse l'obligea à quitter le Royaume. Il rencontra un Prêtre, qui portoit l'hostie à un malade, & il ne voulut pas lever le chapeau. Il y avoit assez pour lui faire son procès: Le plus sur pour lui fut de quitter au plutôt sa patrie. Il se rendit en Hollande sur la fin du mois de juin 1664, & au mois de juillet de l'année suivante, il fut appellé au service de l'Eglise Wallonne de Delft. Il eut beaucoup de part à la déposition du Sieur de Labadie, Pasteur à Middelbourg. Peu de tems après, cette même Eglise de Middelbourg voulut l'avoir pour Pasteur; mais bien des raisons l'obligérent à refuser cette vocation. En 1671, il accepta celle qui lui fut adressée par l'Eglise d'Utrecht. Les François s'étant rendus maîtres de la ville en 1672, il se conduisit avec beaucoup de prudence. Au mois d'août de 1673, il fut appellé au service de l'Eglise de Dordrecht; mais les dangers où il étoit exposé, ne purent l'obliger à quitter un troupeau auquel il se croyoit nécessaire. Un vieux Ministre, qui avoit été donné à M. Saurin pour le soulager dans ses prédications, sans avoir aucune part dans le gouvernement de l'Eglise, lui fit le plus de chagrin qu'il put, après que les François eurent quitté Utrecht; mais il eut toûjours le dessus sur son Adversaire dans toutes les assemblées Ecclésiastiques, qui jugérent de leurs différents. Il eut un Adversaire plus redoutable dans M. Jurieu. Un Synode chargea M. Saurin de faire des remarques sur quelques livres de M. Jurieu, dans lesquels on croyoit que ce Théologien s'écartoit des sentimens reçus sur des matiéres importantes. Les remarques furent faites. M. Jurieu en fut irrité. Il accusa à son tour M. Saurin des plus grossiéres héresies. Le Synode jugea de ces différents, & voulut terminer les choses, en jugeant orthodoxes les sentimens de l'un, & tolérables les sentimens de l'autre. M. Saurin ne fut pas content de ce jugement. Dans un autre Synode on leur fit promettre de ne point écrire l'un contre l'autre. M. Saurin crut que sa partie n'avoit pas tenu sa promesse, ce qui l'obligea de composer l'*Examen de la Théologie de M. Jurieu*, en deux volumes, *in octavo*, dans lesquels on peut dire qu'il a éclairci diverses questions importantes de la Théologie; d'ailleurs, quoique son style soit un peu diffus, il est si vif & si animé, que cet Ouvrage se fait lire avec plaisir. M. Jurieu répondit par des satires violentes contre son Adversaire. M. Saurin ne croyant pas que les Synodes qui suivirent, lui eussent rendu la justice qu'il méritoit, publia diverses autres piéces pour sa defense. Il publia aussi dans le même tems des Reflexions sur les Droits de la Conscience, où il refuta également & M. Jurieu, & le Commentaire Philosophique de M. Bayle, & prit un milieu entre des opinions si opposées. On a encore de lui un Traité de *l'Amour de Dieu*, où il soutient l'amour desintéressé; & un autre de *l'Amour du Prochain*, auquel il n'avoit pas mis la derniére main lorsqu'il mourut; mais qui a pourtant été publié. M. Saurin mourut le Dimanche de Pâques de l'année 1703, dans sa 64 année, sans avoir jamais été marié. Il étoit Philosophe; il avoit appris les Mathématiques, & les avoit poussées assez loin sans Maître. * *Mémoires du tems. Voyez aussi sa Vie mise au devant de son Traité de l'Amour du Prochain.*

SAURLAND, païs d'Allemagne avec titre de Duché, en Latin *Saveria*, *Sauria*, & *Sauriaria*. On l'appelle aussi le Duché de Westphalie. Il dépend de l'Archevêché de Cologne & fait partie du domaine séparé. Ce Duché confine avec les Evechez de Munster & de Paderborn, le Comté de la Marck, le Landgraviat de Hesse & le Comté de Waldeck. L'an 1180, l'Empereur Frédéric Barberousse le donna avec le Duché d'Angrie à Philippe de Heinsberg, Archevêque de Cologne, des dépouilles de Henri *le Lion*, Duc de Saxe & de Baviére; & l'an 1368, Géofroy, dernier Comte d'Arnsberg, vendit ce Comté, qui en fait partie, à l'Electeur Cunon de Falkenstein. Arnsberg est la ville capitale de ce païs, qui renferme plusieurs Bailliages, dont les meilleurs sont ceux d'Arnsberg, de Balré & de Brilan. Les autres lieux les plus remarquables sont Molheim, Werle & Stadberg. Le commerce des Habitans consiste en biére & en chair salée. C'est de là qu'on tire ces bons jambons appellez mal à propos *jambons de Mayence*, parce qu'autrefois le plus grand débit s'en faisoit aux foires de Mayence & de Francfort. * Audiffret, *Geogr. Anc. & Mod. tome 3. p.* 280. édit. de Hollande 1695. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SAUROMAN, (George) ou GEORGIUS SAUROMANUS, Allemand, qui vivoit au commencement du XVI siécle, s'adonna à l'étude du Droit Civil, qu'il quitta pour celle des Belles Lettres, & composa à la louange de l'Empereur Charles-*Quint* deux Harangues, qui méritérent l'approbation des Savans. Ce fut à Rome où Charles lui commit le soin de quelques affaires auprès des Papes Léon X, Adrien VI & Clement VII. Les Espagnols, à la prise de Rome en 1527, lui pillerent tout ce qu'il avoit, & lui auroient ôté la vie, si ceux de sa nation ne la lui eussent conservée. Il mourut peu après de peste. * Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. c.* 108.

SAUROMATES, peuples de la Sarmatie, dits aussi SARMATES. *Voyez* SARMATIE.

SAUSAY. *Voyez* SAUSERON.

* SAUSÇA ou SUSA, Israëlite avoit la charge de Sécretaire du tems du Roi David. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 18. *v.* 16.

SAUSENBERG, ancien château entre la ville de Bâle & Neubourg, appartenant, avec ce qui en dépend, à la Maison des Princes de Bade-Dourlach. En considérant sa situation, on conjecture que ce païs faisoit autrefois une partie de la succession de Berchtolde I, Duc de Zéringue, après la mort duquel Berchtolde II, Duc de Zéringue, & Herman le pére, de la Maison des Princes de Bade, se la partagérent. Dans ce partage Herman eut entre autres la Seigneurie de Sausenberg, qui depuis plus de deux siécles se trouve dans les titres des Princes de Bade-Dourlach, sous le nom d'un Landgraviat, quoique ce païs ne leur donne pas voix ou séance particuliére aux Diétes de l'Empire, ni aux Assemblées du leur Cercle. * *Dict. Allemand de Bâle.*

* SAUSERON, petite riviére de France, dans cette partie du Gouvernement général de l'Isle de France, que l'on appelle *le Vexin François*, coule du nord-ouest au sud-est, & se rend dans l'Oise, un peu au dessous de l'Isle Adam. * Sanson, *Carte de l'Isle de France, Champagne & Lorraine.*

SAUSSAY, (André du) né à Paris vers l'an 1595, Docteur en Droit, & ensuite en Théologie, fut Curé de Saint-Leu à Paris, Official & Grand-Vicaire du diocése, & enfin Evêque de Toul. Il étoit pourvu de la Cure de Saint-Leu dès l'an 1625, où il publia en François un Traité, qu'il donna aussi séparément en Latin, pour montrer qu'on avoit eu raison d'ériger l'Evêché de Paris en Archevêché. Quatre ans après il publia divers petits Ouvrages, sur des matiéres de l'Histoire Ecclésiastique, qui lui acquirent l'estime du Roi Louis XIII, dont il fut Prédicateur ordinaire. Ce fut par ordre de ce Prince que du Saussay entreprit son *Martyrologium Gallicanum*, qu'il fit imprimer en 1638, après y avoir travaillé près de dix années; &, ce qu'on ne doit pas oublier, le Monarque qui l'avoit engagé à ce travail, s'en servit pour entretenir sa piété par la lecture qu'il en fit faire tous les jours en sa présence. Le Pére Papebroch ne par-

le pas avantageuſement de cet Ouvrage, & M. Baillet en dit beaucoup de mal. Il eſt vrai que les fautes y ſont en grand nombre, & que le ſtile ne convient pas à un Ecrivain Eccléſiaſtique. Avant qu'il parût, la propoſition qu'on fit d'établir un ſecond ſiége de l'Evêché de Langres dans la ſainte chapelle de Dijon, détourna quelque tems M. du Sauſſay de ſes études ordinaires, pour prendre la défenſe des Chanoines de la cathédrale qui s'oppoſoient à cet établiſſement; & ſon Ecrit intitulé *de Epiſcopali Monogamia & Unitate eccleſiaſtica*, qui parut en 1632, joint aux ſollicitations du Chapitre de Langres, eut l'effet qu'il s'étoit propoſé. En 1639, parut ſon traité de *Myſticis Galliæ Scriptoribus*, qui n'eſt pas du goût des Savans; & en 1644, la Généalogie des Hérétiques Sacramentaires. Après la mort de M. Paul de Fieſque, Evêque de Toul, arrivée en 1643, il y eut de grandes difficultez ſur le choix de ſon ſucceſſeur, le Pape prétendant pourvoir à cet Evêché, & le Roi voulant y nommer: ce qui fit que M. du Sauſſay, nommé à cet Evêché dès l'an 1649, ne put avoir ſes Bulles qu'en 1657, lorſque le Pape Alexandre VII, eut accordé au Roi un Indult pour nommer aux Bénéfices des trois Evêchez. La même année il fit la viſite de ſon diocéſe, & la ſuivante il publia ſes Statuts Synodaux. On doit obſerver qu'il y avoit alors vint ans qu'on n'avoit vu d'Evêque dans ce diocéſe, & que pluſieurs paroiſſes manquoient de Curez; ce qui obligea Alexandre VII, à accorder un Indult au nouveau Prélat, pour tenir les Ordres en tout tems, & donner les Majeurs de ſuite; mais en les ordonnant, il ne pouvoit les rendre ſavans, & il ſe vit contraint d'employer un grand nombre de Prêtres, en qui les bonnes mœurs tenoient lieu de tout. Il donna auſſi une partie de ſes ſoins à recouvrer le temporel de l'Evêché, compoſa quelques Ouvrages, qu'il fit imprimer à Toul, & enfin mourut dans cette ville le neuviéme ſeptembre 1675, âgé de 80 ans. * Le Pére Benoît de Toul, *Hiſt. Eccleſ. & Pol. de Toul.*

SAUSSAYE (Mathurin de La) Evêque d'Orléans, né à Blois l'an 1513, de JEAN de La Sauſſaye, Seigneur de Brezolles, & de *Jeanne* de Morvilliers, fut Chanoine d'Orléans & Archidiacre de Sully, puis Prieur de Saint-Samſon d'Orléans, & Evêque d'Orléans, par la demiſſion de Jean de Morvilliers, ſon oncle. Peu de tems après, il eut le malheur de voir le pillage de la ville d'Orléans, que les Calviniſtes ſurprirent en 1562, & fut obligé de s'enfuir à Tours avec ſes Chanoines. Auſſi-tôt que cet orage fut paſſé, il retourna à Orléans, & repara, autant qu'il le put, les deſordres que les Huguenots avoient faits dans les égliſes de ſon diocéſe. Il établit les Capucins à Orléans en 1583. & mourut la même année, âgé de 70 ans. * Bernier, *Hiſtoire de Blois.*

SAUSSAYE (Charles de La) neveu du précédent, & natif d'Orléans, fut Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Egliſe d'Orléans, & Docteur en Droit Civil & Canonique. Il mourut en 1621, étant alors Curé de S. Jaques de la Boucherie, à Paris. Il s'eſt acquis de la réputation par ſes Annales Latines de l'Egliſe d'Orléans, en ſeize livres, qu'il fit imprimer l'an 1615, *in quarto*, & dans leſquelles néanmoins on a remarqué depuis, beaucoup de fautes, que cet Auteur auroit évitées aiſément, ſi au lieu de s'en tenir au Cartulaire de cette Egliſe, il eût conſulté les Actes originaux, comme il le pouvoit. Il y joignit un Traité de la tranſlation du corps de ſaint Benoît à Fleury, qui au jugement de D. Mabillon, *Annal. Bened. tome 2. p.* 337, eſt le meilleur qu'on ait écrit ſur cette matière. Il mourut en 1621. * Le Long, *Bibliothéque Hiſtorique de la France.*

* SAUSSAYE, village de France, en Normandie, dans le diocéſe d'Evreux, & au voiſinage d'Elbeuf, vers les confins du diocéſe de Rouen, eſt au ſud-ſud-oueſt de la ville de Rouen, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

SAUSSILANGES, bourg avec un Prieuré conventuel de l'Ordre de S. Benoît, dans l'Auvergne en France, à ſept lieues de Clermont du côté du ſud. On y fait un aſſez grand commerce d'étamines. * Maty, *Dict. Geogr.*

SAUSTIA, ville d'Aſie dans la Natolie. Elle eſt archiépiſcopale, & ſituée dans l'Amaſie, environ à vint-trois lieues de Siwa ou Suwas, du côté du Levant, & au pié de la montagne de Sauſtia, appellée anciennement *Argæus Mons.* Maty, *Dict. Geogr.*

* SAUT DE SAINTE-MARIE, détroit du Canada, en Amérique. C'eſt le canal par lequel le Lac Supérieur ſe décharge dans celui de Caregnondi. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SAUT DU SAUMON. La riviére de Banne ou Band dans l'Ultonie en Irlande, ſortant des montagnes de Mourne dans le Comté de Down, entre dans le Lac Néaugh où elle ſe perd. Elle en ſort par le nord, & rencontre à quatre milles de ſon embouchure tout au travers de ſon canal, un rocher qui lui ferme le paſſage, & la contraint de faire une caſcade & de ſe précipiter de fort haut. Cette cataracte eſt appellée le *Saut du Saumon*, parce que les Saumons qui fourmillent dans la Banne s'y trouvant arrêtez, tentent de ſauter par deſſus, pour monter plus avant dans les terres; & la plupart ſe trouvent là pris comme au trébuchet. * Beeverell, *Délices d'Irlande, p.* 1464 & 1465.

* SAUT DE NICARIA, dans l'Amérique ſeptentrionale, au païs des Iroquois, entre le Lac Ontario & le Lac Erié. Il n'a pas ſon pareil dans tout l'Univers. Les eaux de la riviére de Nicaria, s'y précipitent de ſix cens piez du haut. Leur chûte eſt compoſée de deux grandes nappes & de deux caſcades, avec une iſle en talus au milieu. Ces eaux qui tombent d'une ſi grande hauteur, écument & bouillonnent de la maniére du monde la plus épouvantable, & font un bruit terrible, plus fort que celui du tonnerre. Quand le vent ſouffle au ſud on entend cet effroyable mugiſſement à plus de quinze lieues. * Le Pére Louis Hennepin, *Nouvelle Découverte d'un très grand païs dans l'Amérique ſeptentrionale*, édit. d'Utrecht 1697, *ch.* 6. *p.* 40 & *ſuiv.* & *ch.* 70. *p.* 443 & *ſuiv.*

SAUTEL (Pierre-Juſte) Jéſuite de Valence en Dauphiné, Poëte Latin, né l'an 1613, mort à Tournon le huitiéme de juillet de l'an 1661. Ce Pére a fait en vers Latins, l'*Année Sacrée Poëtique*, c'eſt à dire, *des Epigrammes ſur tous les jours & toutes les Fêtes de l'année, ſelon l'ordre où elles ſont dans le Calendrier Romain.* Cet Ouvrage fut imprimé après ſa mort à Paris l'an 1665, *in ſeize*. La Latinité en eſt pure, le ſtyle net & facile, & les vers en ſont fort naturels. Ils ont cela de commun avec ceux des meilleurs Poëtes, qu'ils ſont d'autant plus travaillez, qu'ils ſemblent ne l'être pas. Il a fait encore un autre Ouvrage, appellé *les Jeux Poëtiques Allégoriques*, c'eſt à dire, *des Elégies faites pour divertir les Lecteurs, en les inſtruiſant utilement, & en leur formant les mœurs.* Cet Ouvrage fut imprimé à Paris en la même année & en la même forme que le précédent, & il l'avoit déja été à Lyon dès l'an 1656, *in douze*, avec un autre Ouvrage Poëtique du même Auteur, qui a pour titre, *les Feux Sacrez & les Pieuſes Larmes de la Magdelaine*, qui eſt un tiſſu d'Epigrammes & d'Elogies. Quelques Critiques ont trouvé les vers des Jeux allégoriques ſi beaux, & la diction ſi pure, qu'ils n'ont point fait difficulté de les comparer à ceux d'Ovide. * Jean Gallois, *Journal des Savans du onziéme jour de janvier de l'an* 1666, & *du* 22 *février de la même année.*

SAUTERELLES, petits inſectes qui volent & qui ſautent. Il s'en trouve une ſorte qui ſaute ſeulement avec ſes ailes, & une autre qui le fait avec les jambes & les ailes tout enſemble. Il paſſe ordinairement à Balſara, ville de Perſe, quatre ou cinq fois l'année, une ſi prodigieuſe quantité de ſauterelles, qu'elles paroiſſent de loin comme un gros nuage, dont l'air eſt entiérement obſcurci. Quelquefois le vent les jette par deſſus l'Euphrate & elles vont mourir dans le déſert. Il en eſt venu auſſi de groſſes nuées d'Afrique en Italie & en pluſieurs autres païs. En la Province de Xenſi à la Chine, il en vient une telle abondance, qu'elles déſolent tout, & on leur fait une ſi cruelle guerre, que perſonne n'eſt diſpenſé d'y aller. On les mange frittes au beurre tant en Perſe qu'à la Chine; les Orientaux en ſont friands. Cette eſpéce d'aliment n'étoit pas inconnu dans la Terre Sainte comme cela paroît par l'Hiſtoire de S. Jean Batiſte. Moïſe, *Lévitique, ch.* 11. *v.* 22, permet de manger des ſauterelles. Les Eſpagnols ont une ſi grande horreur des ſauterelles, que dans les années où il y en a, ils ne veulent point manger de perdrix, parce qu'elles ſe nourriſſent de ces inſectes. Les ſauterelles ſautent deux cens fois plus haut que la longueur de leur corps. Il y en a qui croyent que les harpies de la fable étoient des ſauterelles. M. Ludolf entend auſſi des ſauterelles ce qui eſt dit des cailles que Dieu accorda aux Iſraëlites dans le déſert. Il y a des peuples entiers à qui l'on donne le nom d'*Acridophages*, ou *Mangeurs de ſauterelles*, parce que c'eſt là leur principale nourriture. Clénard, dans une lettre écrite de Fez en 1541, aſſure qu'il a vu mener en cette ville des chariots chargez de ſauterelles, que le peuple acheta pour ſe nourrir. Un Religieux, qui a voyagé en Egypte, aſſure qu'il a mangé de ces ſauterelles, & qu'on s'en nourrit à la campagne quatre mois de l'année. Ces inſectes font un prodigieux dégât & avec une rapidité étonnante. Les oiſeaux les mangent & ſur tout les cicognes. M. Prideaux rapporte après quelques Hiſtoriens anciens, qu'en l'année 126 avant Jeſus Chriſt des eſſaims effroyables de ſauterelles firent des ravages terribles en Afrique. Elles broutérent tous les fruits de la terre. Enſuite, ayant été emportées par le vent dans la mer, leurs corps morts furent rapportez par les vagues ſur le rivage, où ils ſe pourrirent & infectérent tellement l'air, que cela cauſa la peſte, qui en Lybie, en Cyréne & dans quelques autres endroits de l'Afrique emporta plus de huit cens mille ames. * Furetiére, *Dict. de* 1727. *Bibliothéque Univerſelle, tome* 1 & 21. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Corn. le Brun, *Voyages, &c. p.* 251 & *ſuiv.* Prideaux, *Hiſt. des Juifs, tome* 4. *p.* 28 & 29.

SAUVAGE (Denys) Seigneur de Fontenailles en Brie, autrement dit *le Sieur du Parc*, Champenois, & Hiſtoriographe du Roi Henri II, dans le XVI ſiécle, s'eſt fait connoître par la Traduction des Hiſtoires de Paul Jove en François, par des éditions d'Anciens Auteurs, & par la continuation des Annales de France de Nicole Gilles. Ces Annales, qu'on mépriſe préſentement avec raiſon, étoient fort recherchées alors, & on les réimprimoit très-ſouvent avec des continuations. Sauvage ſe chargea de la continuation depuis 1514, juſqu'en 1552, & étant prié de les continuer encore juſqu'au régne de François II, il le fit; mais en même tems il jetta ſes yeux ſur ce qui venoit du premier Auteur, & il y fit quelques corrections & de courtes Notes. Il donna auſſi en 1552 les Mémoires de Philippe de Commes revus, & ſon édition a ſervi de modéle à quatorze ou quinze autres? S'étant enſuite appliqué à revoir la Chronique de Froiſſard, il la redonna en l'an 1559, & les ſuivans, en quatre volumes *in folio*, à Lyon, & il en fit de même de la Chronique de Monſtrelet, qui parut par ſes ſoins en 1572, à Paris en deux volumes, *in folio* avec des continuations juſqu'en 1516. Il eſt bon d'avertir que les Libraires n'ayant pas eu un prompt débit de cette édition de Monſtrelet, firent de nouveaux titres, en 1595 & 1623, pour faire croire que ce qu'ils offroient au public étoit de nouvelle édition. Sauvage avoit encore donné en 1562, une ancienne Chronique de Flandre, avec une continuation depuis 1384, juſqu'en 1435; & la liberté qu'il s'y étoit donnée de changer le ſtile & les expreſſions, eſt apparemment ce qui a mis Jean le Laboureur en mauvaiſe humeur contre lui, & lui a fait dire qu'il avoit plutôt diſgracié qu'illuſtré notre Hiſtoire; car ſon édition de Monſtrelet eſt eſtimée, & celle de Froiſſard qu'on a indiquée eſt la plus recherchée de toutes. Il y a une édition de ce dernier

nier Auteur, faite en 1574, à Paris, sous les yeux du même Sauvage, mais elle est moins belle que l'autre. On ne sait pas en quel tems il mourut.

SAUVAGE (Jean le) connu sous le nom de JOANNES FERUS, ainsi nommé, par ce qu'il s'appelloit *Wild*, mot Allemand, qui signifie *Ferus* en Latin, & *Sauvage* en François, natif de Mayence, étoit Religieux de l'Ordre de saint François dans le XVI siècle, prêcha longtems avec applaudissement dans l'Eglise de Mayence sa patrie, & écrivit sur la Religion; mais avec tant de modération, qu'encore que toute l'Allemagne fût divisée sur ce sujet, ses Oeuvres furent estimées par tous ceux de l'une & de l'autre Religion. On assure qu'il aquit tant d'estime par son savoir & par sa vertu, qu'Albert de Brandebourg, ayant pris Mayence en 1552, & en ayant chassé tout le Clergé, épargna le Monastére où étoit Sauvage. Ce Prince lui ayant dit de quitter l'habit de son Ordre, il répondit, *Il y a longtems que je porte cet habit, il ne m'a jamais incommodé, pourquoi le quitterois-je?* Dominique Soto, qui a fait des Notes sur les Commentaires de Jean Sauvage sur Saint-Jean, remarque qu'il y a dans cet Ouvrage soixante-sept endroits qu'il faut lire avec beaucoup de précaution. Mais Michel Médina a fait l'Apologie de ces passages aussi bien que Sixte de Sienne. Sauvage dans l'Epître dédicatoire de son Commentaire sur Saint-Jean, dit qu'il s'est servi dans quelques endroits des Commentaires de Brentius & d'Oecolampade. Cette Epître n'est que dans l'édition, *in folio*, de Mayence en 1559. André Charles prétend que les Catholiques ont ôté des Commentaires de Sauvage qui ont été imprimez à Lyon en 1609, non seulement des périodes, mais des pages entiéres. * Andr. Caroli *Memor. Eccl. Sacr.* 17. *partie* 1. *p.* 215 & 216. Quelques uns ont cru, comme l'a remarqué Sixte de Sienne, que le Commentaire de Jean Sauvage sur Saint-Matthieu avoit été altéré par les Protestans d'Allemagne, avant qu'il fût imprimé, principalement dans le lieu où il explique ces paroles de Jesus Christ. *Tu es Pierre, & sur cette pierre j'edifierai mon Eglise.* Cependant, dit M. Simon, ce Commentaire a été imprimé à Anvers en 1560, avec privilége de l'Empereur Ferdinand I. ensuite avec l'approbation des Docteurs de Louvain. Il a même été dédié à cet Empereur par Philippe Agricola. M. Du Pin dit que Sauvage prêcha avec réputation à Mayence pendant 24 ans & qu'il y mourut âgé de 60. Ses Commentaires, ajoûte-t'il, ne sont pas des Notes séches, mais des discours étendus & éloquens, dans lesquels il explique le sens littéral de l'Ecriture-Sainte. Il parloit avec facilité & jugeoit sainement des choses. Il avoit bien lu les Commentaires des Péres. Il les suit & les imite. Il n'étoit point prévenu des Maximes de la Cour de Rome. Il explique le *ch. 6. de l'Evangile de Saint-Jean*, de la manducation spirituelle de l'Eucharistie. Ces sentimens assez libres lui ont attiré des adversaires & ont fait mettre ses Ouvrages dans l'*Index*. C'étoit un Religieux d'une mine avantageuse, de la plus belle physionomie du monde, & qui avoit dans l'air quelque chose qui imposoit. On a de lui divers Ouvrages en Latin & en sa Langue naturelle, comme *Annotationes in Pentateuchum, in Jobum, in Ecclesiasten, in Threnos, in Jonam, in Matthæum, in Joannem, in Acta Apostolorum, in Epistolam ad Romanos; Sermones; Examen Ordinandorum.* Ces Ouvrages ont été imprimez à Mayence, à Louvain, à Anvers, à Lyon & ailleurs. Il mourut le huitiéme septembre 1554, & fut enterré dans l'église de son Ordre, qui est aujourd'hui aux Jésuites. On dit que quelques uns de ses Traitez ont été corrompus par les Protestans. Dominique de Soto écrivit contre sa doctrine: ce qui a donné sujet à Michel Médina de publier une Apologie pour lui. * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l. 6. ann.* 72. De Soto, *in l.* 4. *Sentent.* Michel Médina, *Apolog. Joann. Feri.* Serarius, *Hist. Mogunt. l.* 1. *c.* 40. Le Mire, *de Script. sæcul. XVI.* Wading. Willot. De Thou, *Hist. &c.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 191 *& suiv.* édit. de Hollande, 1715. Ce dernier Auteur le nomme *Jean Fer*.

SAUVE ou SAULVE, en Latin *Salvia*, ville & Viguerie, dans le diocése d'Alais, sur la riviére de Vidourle. S. Louis y établit un Viguier perpétuel l'an 1236. Il y a une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît, qui fut fondée en 1029, par Garsinde, veuve de Bernard, Seigneur d'Anduse & de Sauve. On voit la suite des Seigneurs de Sauve dans un petit livre, intitulé, *Inventaire des Seigneurs de la ville & Viguerie de Saulve, depuis l'an* 1020, *jusqu'en l'an* 1613.

* SAUVEL, riviére d'Alsace, coule dans la seconde partie de son cours, de l'ouest à l'est, & se rend dans le Rhin, environ une lieue & demie au dessous de Strasbourg.

* SAUVER, riviére d'Alsace prend sa source vers le Duché de Deux-Ponts, coule d'abord du nord au sud, puis de l'ouest à l'est, formant une isle, longue de près de trois lieues, & se rend dans le Rhin au dessous de Fort-Louis.

SAUVETAT (Bernard de La) Archevêque de Toléde, natif de La Sauvetat, auprès d'Agen en Guienne, quitta l'épée, qu'il avoit portée dès sa jeunesse, pour se rendre Religieux de l'Ordre de Saint Benoît à Auch. Hugues, Abbé de Clugni, le choisit pour aller rétablir la Discipline réguliére dans le fameux monastere de S. Facond & de S. Primitif en Espagne, où le Roi Alfonse VI, surnommé *le Vaillant*, lui donna l'Archevêché de Toléde en 1085. Il fit éclatter son zéle contre les Maures, pendant l'absence du Roi, que les affaires de son Etat attirérent dans le Royaume de Léon; & se voyant appuyé de l'autorité de la Reine Constance, il ôta à ces Infidéles la possession d'un temple qui leur étoit demeuré par le traité fait avec Alfonse VI. Le Roi fut très-irrité de cette entreprise, craignant les fâcheuses suites de cette infraction, & eut même dessein de faire punir Bernard aussi-bien que la Reine; mais les Maures s'étant laissé gagner par les persuasions de Bernard, cédérent la jouissance de ce temple aux Chrétiens. Ainsi cet illustre Archevêque rentra dans les bonnes graces du Roi, & mourut plein de gloire & de mérite. * Roderic, *de Rebus Hisp. l.* 6.

SAUVETAT, ville. *Voyez* SALVETAT.

* SAUVETERRE, ville de France dans le Béarn, sur la rive gauche du Gave d'Oléron, est au nord-nord-ouest de la ville d'Oléron, dont il est éloigné de neuf à dix lieues. * Sanson, *Carte du Gouvernement general de Guienne.*

* SAUVETERRE, ville de France dans le Comté de Cominges, dans le voisinage de Lombès. Elle est au nord-nord-est de S. Bertrand de Cominges, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. * Le même.

SAUVEUR, (Joseph) naquit à la Fléche le 24 mars 1653, de *Louis* Sauveur, Notaire de cette ville. Il fut absolument muet jusqu'à l'âge de sept ans par le défaut des organes de la voix, qui ne commencérent à se débarasser qu'en ce tems-là, mais lentement & par dégrez, & qui même n'ont jamais été bien libres. Ce défaut l'obligea à se renfermer en lui même & à penser davantage. Dès son enfance il étoit déja Machiniste: il construisoit de petits moulins, & faisoit des siphons avec des chalumeaux de paille & des jets d'eaux. On le mit au Collége des Jésuites; mais il n'étoit guére propre à y briller; il ne parloit qu'avec peine, & apprenoit par cœur encore plus difficilement. Cela le fit négliger par le prémier Régent qu'il eut, & sous lequel il ne profita par conséquent pas beaucoup. Il fit beaucoup mieux sous un second, qui découvrit ce qu'il valoit. Les Oraisons de Cicéron & les Poësies de Virgile ne le touchérent point; mais le hazard lui ayant fait jetter les yeux sur l'Arithmétique de Pelletier du Mans, il en fut charmé & l'apprit seul. Sa passion naissante pour les Sciences, lui en donna une violente pour venir à Paris; car il ne sentoit que trop tout ce qui lui manquoit à la Fléche. Il avoit un oncle, Chanoine & Grand-Chantre de Tournus, & il prit le parti de l'aller trouver pour en obtenir une pension, qui le mit en état de subsister à Paris. Il fit le voyage en 1670, & son oncle, qui le destinoit à l'Eglise comme le reste de sa famille, lui accorda la pension qu'il souhaitoit pour étudier en Philosophie & en Théologie à Paris. Pendant sa Philosophie il apprit en un mois & sans Maîtres les six premiers livres d'Euclide. Cet essai augmenta son goût pour les Mathématiques, & il leur donna une application que la Philosophie Scholastique ne lui paroissoit pas mériter. La Théologie des Ecoles ne l'occupa pas non plus long-tems, & il l'abandonna pour faire un Cours d'Anatomie & de Botanique. M. Sauveur connut dans ce tems-là M. Cordemoy, Lecteur de Mgr le Dauphin, qui parla de lui à M. Bossuet, alors Evêque de Condom, Précepteur de ce jeune Prince. Ce Prélat voulut le voir: il connut bientôt de quoi il étoit capable & lui conseilla de renoncer à la Médecine. Une chose détermina M. Sauveur à suivre son conseil. Son oncle, qui vit qu'il ne pensoit plus à l'état Ecclésiastique, se fit un scrupule de lui continuer une pension qu'il prenoit sur le revenu de son Bénéfice, & comme ce jeune Etudiant en Médecine étoit encore bien éloigné d'en pouvoir tirer aucun secours, il se tourna entiérement du côté des Mathématiques, & prit le parti de les enseigner. La Géométrie étoit alors bien moins connue qu'elle ne l'est à présent; M. Sauveur la tira de l'obscurité & la fit connoître, & il devint bientôt le Géométre à la mode. Il n'avoit que 23 ans lorsqu'il eut un Ecolier de la plus haute naissance, je veux dire, le Prince Eugéne. Un Etranger de la prémiére qualité voulut apprendre de lui la Géométrie de Descartes, mais il ne la connoissoit pas encore. Il demanda huit jours pour s'arranger, chercha le livre & se mit à l'étudier avec une ardeur inconcevable; il y passoit les nuits entiéres, & y prenoit tant de plaisir, que laissant éteindre quelquefois son feu, il se trouvoit le matin transi de froid; car c'étoit l'hiver. Il lisoit peu, mais il méditoit beaucoup; il n'y avoit pour lui point de moment vuide, & il mettoit à profit jusqu'au tems d'aller & de venir par les rues. La Chaire de Ramus pour les Mathématiques, qui se donne au concours, étant venue à vaquer au Collége royal, il se prépara à entrer en lice; mais il apprit qu'il falloit commencer le combat par une Harangue: la difficulté de la faire, & plus encore celle de l'apprendre par cœur, lui firent abandonner l'entreprise. M. le Marquis de Dangeau lui demanda en 1678, le calcul des avantages que le Banquier avoit à la Bassette contre les Pontes. Il le fit avec beaucoup de précision, & eut l'honneur d'expliquer son calcul au Roi & à la Reine. On lui demanda ensuite ceux du Quinquenove, du Hoca, du Lansquenet, jeux qu'il ne connoissoit point & dont il n'apprenoit les régles que pour les transformer en équations algébriques où les Joueurs ne les reconnoissoient plus. En 1680, il fut choisi pour être Maître de Mathématiques des Pages de Madame la Dauphine. Pendant un voyage de Fontainebleau, le Maréchal de Bellefonds l'engagea à faire un petit Cours d'Anatomie pour les Courtisans, & la Cour l'alloit entendre. En 1681, il alla à Chantilly avec M. Mariotte pour faire des expériences sur les eaux, & se fit connoître à M. le Prince qui prit beaucoup de goût & d'affection pour lui. Un jour que M. Sauveur l'entretenoit sur quelque matiére de science en présence de deux autres Savans, ils lui coupérent la parole, fatiguez de sa difficulté à s'exprimer, & se mirent à expliquer ce qu'il avoit entrepris. Quand ils eurent fini, M. le Prince leur dit: „ Vous avez cru que Sauveur ne
„ s'entendoit pas bien, parce qu'il parle avec peine, mais je
„ le suivois & l'entendois parfaitement. Vous m'avez parlé
„ beaucoup plus éloquemment que lui; mais je ne vous ai
„ pas compris, & peut-être ne vous compreniez vous pas
„ vous mêmes. " Il prit le tems de ses voyages à Chantilly où M. le Prince le faisoit venir souvent, pour travailler à un

Traité de Fortification. Quelques années aprés, ſe défiant de la ſimple ſpéculation qu'il avoit ſur ces matiéres, il voulut y joindre la pratique. Il alla au ſiége de Mons en 1691, & il y montoit tous les jours la tranchée. Le ſiége fini, il viſita toutes les places de la Flandre, & apprit le détail des évolutions militaires, les campemens, les marches, enfin, tout ce qui appartient à la guerre. On ne connoiſſoit guéres que lui de Mathématicien à la Cour, & les Mathématiques n'y étoient guéres connues que par lui. Il a eu l'honneur de les enſeigner aux Enfans de France, & à pluſieurs perſonnes de la prémiére conſidération. En 1686, il eut une Chaire de Mathématique au Collége Royal. La Harangue n'y mit point d'obſtacle, car comme il avoit alors un grand nom, il oſa la lire. Il n'avoit écrit aucun des Traitez qu'il dicta. Les matiéres qui ſe lient par la raiſon, & qui n'ont pas beſoin de mémoire, étoient ſi préſentes à ſon eſprit, & ſi bien arrangées dans ſa tête, qu'il n'avoit qu'à les laiſſer ſortir. Des Copiſtes alloient écrire ſous lui pour vendre ſes Traitez; lui même en achetoit un exemplaire à la fin de chaque année. Quelquefois quand il trouvoit des Auditeurs attentifs & intelligens, il ſe laiſſoit emporter au plaiſir de les inſtruire, & leur auroit donné toute la journée ſans s'en appercevoir, ſi un domeſtique, accoutumé à corriger ſes diſtractions, ne l'eût averti qu'il avoit à faire ailleurs. En 1696, il fut reçu dans l'Académie des Sciences. En 1703, M. de Vauban, qui étoit chargé du ſoin d'examiner les Ingénieurs, ayant été fait Maréchal de France, propoſa au Roi M. Sauveur pour cet examen, qui ne convenoit plus à ſa dignité. M. Sauveur fut agréé par le Roi, & honoré d'une penſion. Quoiqu'il eût joui toûjours d'une bonne ſanté & qu'il parût être d'un tempérament robuſte, il fut emporté en deux jours par une fluxion de poitrine. Il eſt mort le neuviéme juillet 1716, dans ſa 64 année. Il a été marié deux fois. Il prit à la premiére une précaution aſſez ſinguliére. Il ne voulut point voir celle qu'il devoit épouſer, juſqu'à ce qu'il eût été chez un *Notaire* faire rédiger par écrit les conditions qu'il demandoit: il craignoit de n'en être pas aſſez le maître après avoir vu. La ſeconde fois il étoit plus aguerri. Il a eu du prémier lit deux fils, Ingénieurs ordinaires du Roi, & Officiers dans les troupes; & du ſecond, un fils & une fille. Le fils a été muet juſqu'à ſept ans comme ſon pére. M. Sauveur n'avoit point de préſomption, & diſoit que ce qu'un homme peut en Mathématique, un autre le pouvoit auſſi. Il avoit beaucoup de peine à ſe contenter ſur ſes Ouvrages, & il falloit qu'il les éloignât de ſes yeux & ſe les arrachât lui même, pour ceſſer d'y retoucher. Il étoit officieux, doux, & ſans humeur, même dans l'intérieur de ſon domeſtique. Quoiqu'il eût été fort répandu dans le monde, ſa ſimplicité & ſon ingénuité naturelle n'en avoient pas été altérées. Il ne faiſoit guéres de cas que des Mathématiques utiles: il demandoit preſque pardon de s'être amuſé aux Quarrez Magiques, qu'il avoit pouſſez au dernier dégré de ſpéculation. Il n'étoit pas trop prévenu en faveur des nouveaux Géométres de l'infini, ce qui fait voir qu'il y a des goûts dans la Géométrie comme en toute autre choſe. Les Mémoires de l'Académie des Sciences renferment pluſieurs piéces de ſa façon. La principale eſt la ſuivante, *Principes d'Acouſtique & de Muſique, ou ſyſtême général des intervalles des ſons, & ſon application à tous les ſyſtêmes & inſtrumens de Muſique.* On trouve dans le Journal des Savans *la Supputation des avantages du Banquier dans le Jeu de la Baſſette.* Il a réduit par ordre de M. de Seignelay à la même échelle, & a orienté de même façon les Cartes des côtes de France: c'eſt ce qui compoſe le prémier volume du Neptune François. Il a auſſi fait un Calendrier univerſel & perpétuel. * *Son Eloge par* M. de Fontenelle. *Mémoires de l'Académie des Sciences.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 4. p. 100 & ſuiv.*

S A U V E U R (Saint) Congrégation de Chanoines Réguliers. *Voyez* S A I N T - S A U V E U R. *Voyez auſſi* ſous le même titre, S A I N T - S A U V E U R, Ordre militaire.

S A U V E U R (Saint-) couvent des Religieux de S. François à Jéruſalem, dans la partie occidentale de la ville, entre la porte du château & celle de Damas. C'eſt l'hoſpice de tous les Chrêtiens d'Occident qui font le pélerinage de la Terre-Sainte. Tous ceux qui viennent de France, d'Italie, d'Eſpagne, d'Allemagne, de Pologne, de Hongrie, d'Angleterre, de Hollande, ou de Suéde, & généralement tous ceux qui y vont des païs Occidentaux, Catholiques, Luthériens, Calviniſtes & autres, y ſont bien reçus pendant le ſéjour qu'ils font à Jéruſalem: il ne leur eſt pas permis de ſe retirer ailleurs, ſur peine d'un groſſe amende. Les Religieux font l'Office divin à la Romaine, & ſont ordinairement au nombre de trente-cinq. Le Gardien y a Juriſdiction épiſcopale, avec autorité ſpirituelle ſur tous les Chrêtiens Latins ou Romains qui y vont: c'eſt pourquoi il porte l'anneau, & officie avec la mitre & la croſſe. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

S A U V E U R S, que les Eſpagnols appellant *Saludadores*, Fourbes, ou Magiciens, qui font profeſſion de guérir les maladies avec leur ſalive & leur haleine, ou avec certaines oraiſons. Le Pére Delrio dit qu'ils obſervoient certains nombres & certaines cérémonies, pleines de ſuperſtition; & du Laurens, célébre Médecin, a prétendu que leurs guériſons étoient magiques. La plupart de ces Sauveurs ou Enchanteurs, ont empreinte ſur quelque partie de leur corps, la figure d'une roue entiére, ou d'une roue rompue, qu'ils appellent *de ſainte Catherine*; & ſe diſent parens de cette Sainte. Ils aſſurent qu'ils ſont nez avec cette figure, quoiqu'ils ſe la ſoient faite eux-mêmes. Ils ſe vantent que le feu ne leur peut nuire, & qu'ils le peuvent manier ſans ſe brûler. Il y a d'autres *Saludadores* en Irlande, qui ſe diſent parens de ſaint George, & qui portent ſur leur chair la figure d'un ſerpent, qu'ils y ont empreinte, & qu'ils veulent faire paſſer pour naturelle. Ceux-ci publient hautement qu'ils ne peuvent être bleſſez par les ſerpens, ni par les ſcorpions, & qu'ils les manient ſans danger. Gaſpard Peucer & Delrio diſent que ce ſont des Impoſteurs & des Magiciens. * Thiers, *Traité des Superſtitions.*

S A V U T O, riviére. *Voyez* C A M P A G N A N O & A C H E R O N.

* S A U X ou S A U L T, riviére de France, prend ſa ſource dans la Champagne, traverſe du ſud-eſt au nord-oueſt tout le Barrois, & après avoir arroſé Montier-ſur-Saux, Morlay-ſur-Saux, Dammarie, & quelques autres places, elle entre dans la Champagne où elle ſe jette dans la Marne un peu au deſſous de Vitry-le-François.

S A W. S A X. S A Y. S A Z.

* S A W ou S O W E, riviére d'Angleterre, dans la province de Stafford. Elle prend ſa ſource près d'Eccles-hall, où les Evêques de Lichfield ont une maiſon, & après avoir arroſé Stafford, elle ſe jette dans la Trent près de Tickes-hall. Beeverel, *Délices d'Angleterre, p. 354.*

S A W I C K I (Gaſpard) Jéſuite, né à Wilna en Lithuanie l'an 1542, entra dans la Société des Jéſuites à Rome en 1566, & après y avoir fait ſes études en Théologie, il retourna en Pologne, & enſeigna la Controverſe à Wilna. Il ſuivit les Ambaſſadeurs du Roi de Pologne en Moſcovie, & leur fut d'un grand ſecours pendant les trois ans de priſon qu'il paſſa avec eux. Nonobſtant ſon âge & ſes maladies, il fut obligé d'accepter la charge de Procureur-Général des Jéſuites à Rome. Il mourut en retournant en Pologne, dans un chariot, proche de Francfort ſur l'Oder, le 19 de janvier 1620. Sawicki a fait, pour juſtifier les Jéſuites, entre autres Ecrits, un livre intitulé, *Anatomia*, qui parut en 1611, ſous le nom de *Gaſpard Cichocius* ou *Cichocki*, Chanoine & Curé de Sendomir; & un Ecrit Polonois, contenant une rélation de la violence faite par les *Hérétiques* aux Réligieuſes de Sainte-Brigitte de Dantzick, ſous le nom de *Lanowski* ou *Lunowski*, & une Replique aux bruits qu'un Miniſtre *Hérétique* avoit fait courir dans la Pruſſe, touchant ce qui s'étoit paſſé en Poſnanie, ſous le nom de *Jean Golubski.* M. Bayle avoit cru que Sawicki étoit l'Auteur de l'Ouvrage où Eraſme étoit maltraité, & qui avoit paru ſous le nom de Gaſpard Cichovius. Mais ce ſavant Critique changea enſuite de ſentiment, & il le donne à un Chanoine & Curé de Sendomir. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jeſu.* Bayle, *Diction. Critiq. quatriéme édit.*

* S A X, H O H E N - S A X ou A L T - S A X, Souveraineté dans le païs des Griſons, eſt bornée d'un côté par le Rhin, de l'autre par le Canton d'Appenzel, & au midi par le Bailliage de Gams qui fait partie du Comté de Sargans. Cette Terre a été poſſédée par des Seigneurs particuliers, mais la race s'en eſt éteinte en 1635. Le dernier Seigneur la vendit au Canton de Zurich en 1629, ſelon le Grand Dictionnaire Univerſel Hollandois qui cite Zeiler, *Topogr. Helvet.* ou en 1615, ſelon l'*Etat & les Délices de la Suiſſe, tome 3. p. 184.* Sax eſt auſſi le nom d'une ancienne fortereſſe de ce quartier-là, laquelle eſt entiérement ruïnée.

S A X E, grand païs d'Allemagne, que les Latins nomment *Saxonia*, & les Habitans *Sachſen*, eſt conſidéré diverſement, ou comme un *Electorat*, ou comme une région plus étendue. Cette derniére eſt diviſée en Cercle de la Baſſe, & en Cercle de la Haute Saxe. Le premier Cercle comprend les Duchez de Brunſwick, de Lunebourg, de Magdebourg, de *Brémen*, de Meckelbourg, de *Holſtein* & de Lawembourg, les Principautez de Ferden & d'Halberſtadt, & l'Evêché d'Hildesheim. Le Cercle de la Haute Saxe contient la Marck ou le Markgraviat de Brandebourg, la Poméranie, la Thuringe, la Miſnie, le Duché de Saxe & la principauté d'Anhalt. La Saxe propre, qui eſt le Duché & Electorat de Saxe, eſt une petite province d'Allemagne, près de l'Elbe, entre la Luſace au Levant, le Markgraviat de Brandebourg au ſeptentrion, la Principauté d'Anhalt au Couchant, & la Miſnie au midi. Ses villes ſont, Dreſde, Wittenberg, Torgaw, &c. Le Duc, qui eſt le ſixiéme Electeur de l'Empire, outre cette province, poſſéde encore la Miſnie; une partie de la Thuringe; de la Luſace, qui faiſoit auparavant partie de la Bohême, & qui lui eſt ſoumiſe depuis l'an 1620; & une partie du Comté de Mansfeld, de l'Abbaïe & du territoire de Quedlimbourg. L'Electeur Jean-George III avoit diverſes autres Terres, dont il céda une partie à ſes fréres. L'ancienne Saxe, outre tous ces païs dont nous venons de parler, comprenoit encore la Weſtphalie & d'autres Terres. Les anciens Saxons étoient barbares & ſuperſtitieux; & s'étant rendus très puiſſans en Allemagne, ils paſſérent dans la Grande-Bretagne, où ils établirent un Royaume. Dès le VI ſiécle ils firent des courſes ſur les Terres des François, & les continuérent dans le ſuivant. Charlemagne leur fit la guerre pendant 30 ans, & eut toûjours la bonté de leur pardonner. Ils étoient encore Idolâtres; & pour ſe réconcilier avec lui, ils reçurent le batême; mais comme leur converſion n'étoit que feinte, ſe voyant les maîtres, ils maſſacrérent leurs Prêtres, & ſe défirent des François qui étoient dans leur païs. Witikind, qui étoit leur Chef, ſe ſignala par ſon courage: ce qui ne les empêcha point d'être toûjours vaincus pendant la vie de Charlemagne. Sous ſes enfans, ils commencérent à ſecouer le joug de la France. Depuis, le païs de Saxe paſſa dans le X ſiécle, de la domination des ſucceſſeurs de Rodolphe, neveu du même Witikind, qui eſt le III. de ce nom, ſous celle de Hermand de Billinguen, puis dans la Maiſon de Supplinberg l'an 1106, en la perſonne de Lothaire, qui

fut

fut depuis Empereur, & qui donna sa fille, avec la Saxe, à Henri *le Superbe*, Duc de Baviére, qui disputa l'Empire à Conrad III. Albert, dit *l'Ours*, Prince d'Anhalt, prit sur lui la Basse Saxe, en qualité de petit-fils de Magnus, dernier Duc de la Maison de Billinguen, & s'y établit entiérement après la mort de Henri *le Superbe*. Le fils de celui-ci, dit Henri *le Lion*, fut mis au Ban de l'Empire, & perdit ses biens par confiscation, vers l'an 1175, à cause de ses violences. Othon de Witelspach eut la Baviére, & le fils d'Albert *l'Ours* garda la Saxe, à laquelle il joignit tout ce qui en fait l'Electorat: c'est de lui que descendent les Ducs de Saxe-Lawembourg. En 1423, l'Empereur Sigismond voulant récompenser les grands services de Frédéric *le Belliqueux*, Markgrave de Misnie, lui donna cet Electorat, vaquant par la mort d'Albert IV, mort sans enfans. Eric V, Duc de Saxe-Lawembourg, y prétendoit; mais il fut obligé de se contenter de la Basse-Saxe. La Haute demeura avec l'Electorat à la Maison de Misnie, qui y prétendoit, comme descendue de Witikind. Ce Frédéric *le Belliqueux* a eu des successeurs, qui sont encore Ducs de Saxe. Jean-Frédéric fut dépouillé de l'Electorat par Charles-Quint, vers l'an 1548, & Maurice son cousin, arriére-petit-fils de Frédéric II, en fut investi, & le transmit aux enfans d'Auguste-Maurice, son frére, dont les Descendans l'ont possédé depuis.

ETAT PRESENT DE L'ELECTORAT de Saxe.

L'Electeur de Saxe, qui est Grand-Maréchal de l'Empire par son Electorat, posséde le Duché de toute la Haute Saxe, la Misnie, le Marquisat de Lusace & les Mines, & rend la Justice en dernier ressort dans tous ses Etats, sans appel au Conseil Aulique de l'Empereur, ni à la Chambre Impériale de Wetzlar. A l'égard des Terres & biens qui ont été donnez en partage aux cadets de cette famille, l'Electeur y a le droit d'armes, de protection & de supériorité. Ce partage fut fait vers l'an 1656, par l'Electeur de Saxe, Jean-George I, en faveur de quatre de ses enfans, savoir, Jean-George II, qui lui succéda dans l'Electorat; Auguste, Christian & Maurice. Il donna à Auguste pour son appanage l'Administrature de Magdebourg, & une partie des Terres qui dépendent de la Maison de Saxe en Thuringe, avec trois autres Bailliages. Le Duc Christian eut l'Administrature de l'Evêché de Mersbourg, la Basse Lusace, avec cinq Bailliages. L'appanage du Duc Maurice consistoit en tous les biens que son pére possédoit dans la Voigtlande & dans le Comté de Henneberg, avec l'Evêché de Naumbourg ou de Zeitz, dont il fut Administrateur. Comme tous ces fréres furent mariez, & qu'ils eurent beaucoup d'enfans, ce partage subsiste toûjours. Dresde est la ville capitale du Duché de Saxe: autrefois Wittenberg, situé sur l'Elbe, avoit cet honneur. Les Habitans de celle-ci ont une grande vénération pour le temple où sont enterrez Luther & Mélanchthon, & se vantent d'avoir été les premiers qui reçurent leur doctrine dans l'Université de cette ville, qui est la plus fameuse de toutes les Universitez Protestantes d'Allemagne.

Le revenu de l'Electeur de Saxe en tems de paix monte à plus de trois millions de livres. Il peut facilement mettre en campagne 8000 chevaux & 20000 hommes de pié; & en moins de quatre jours il fait monter à cheval 1200 Gentilshommes qui tiennent des fiefs de lui. * Jordan, *Voyages Histor. tome 6.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des anciens Electeurs.

Le premier Electeur de Saxe se nommoit

BERNARD I, Duc d'Angrie. Il mourut en 988. Son fils lui succéda.

HENRI le Lion mourut l'an 1195. *Voyez* HENRI.

BERNARD II, mourut l'an 1003, ayant son fils pour successeur.

ORTOLPHE, mourut l'an 1073.

MAGNUS, mourut l'an 1106.

LOTHAIRE, Comte de Querfurt, fut élu Empereur en 1125, & donna son Electorat à Henri *le Superbe*, son gendre: il mourut en 1137.

HENRI *le Superbe*, Guelphe, ayant épousé la fille unique de Lothaire, fut son successeur, & mourut l'an 1136. Son fils lui succéda. *Voyez.* HENRI.

BERNARD III, fils puîné d'Albert *l'Ours*, Comte d'Ascanie, fut fait Electeur de Saxe l'an 1180, par l'Empereur Frédéric *Barberousse*, lequel avoit dépouillé de l'Electorat, Henri *le Lion*. Ce Bernard mourut l'an 1212, laissant de son mariage avec *Juthe*, fille de Canut, Roi de Dannemarck, 1. ALBERT I, qui suit; & 2. HENRI *le Vieux*, tige des Princes d'ANHALT.

ALBERT I mourut l'an 1260. Il eut d'*Helene*, fille de l'Empereur *Othon* IV, 1. ALBERT II, qui suit; & 2. JEAN, *tige de* SAXE-LAWEMBOURG.

ALBERT II, cessa de vivre en 1311, ayant eu d'*Agnès*, fille de l'Empereur *Rodolphe* de Habspourg, RODOLPHE I, qui suit.

RODOLPHE I, mort en 1356, laissa de son mariage avec *Judith* de Brandebourg, fille du Markgrave *Othon*, surnommé *le Long*, 1. RODOLPHE II, qui suit; & 2. de son second mariage avec *Cunegonde* de Pologne, VENCESLAS.

RODOLPHE II mourut sans enfans mâles en 1379.

VENCESLAS mourut en 1383, ayant eu de *Cécile*, fille du Marquis *François* de Carare, RODOLPHE III, & ALBERT III.

RODOLPHE III mourut sans enfans en 1418.

ALBERT III mourut aussi sans postérité en 1422.

Tous ces Ducs & Electeurs étoient de l'ancienne famille de Saxe, de laquelle sont aussi descendus les Ducs de Saxe-Lawembourg, *comme nous le dirons cy-après*, & les Princes d'Anhalt.

SUITE DES ELECTEURS DE SAXE, que l'on nomme Saxe moderne.

Après la mort d'Albert III, sa succession fut disputée par les Ducs de Saxe-Lawembourg, par les Comtes Palatins, & par les Markgraves de Brandebourg; mais l'Empereur Sigismond en priva les Ducs de Saxe-Lawembourg, qui y avoient plus de droit que les autres, parce qu'ils ne lui en avoient pas demandé assez à tems l'investiture: Il en investit FRE'DE'RIC *le Belliqueux*, Landgrave de Thuringe, & Markgrave de Misnie.

I. FRE'DE'RIC *le Belliqueux*, Chef de Electeurs modernes de Saxe, étoit Landgrave de Thuringe & Markgrave de Misnie; quelques-uns le font descendre de WITIKIND *le Grand*. Mais sans s'arrêter à cette extraction, que plusieurs autres croyent fabuleuse, nous nous contenterons de dire, que CONRAD, Comte de Wettin, obtint de l'Empereur Lothaire II, la Misnie & la Lusace, qu'il laissa en mourant l'an 1156, à ses fils, savoir, la Misnie à OTHON son aîné, & la Lusace à *Dieteric* son cadet. DIETERIC, fils d'OTHON, racheta la Lusace de l'Empereur Othon IV, & épousa *Juthe* ou *Judith*, fille de *Herman*, Landgrave de Hesse & de Thuringe, & sœur du Landgrave *Henri*, qui fut tué au siége d'Ulm, & qui étant mort sans enfans, donna lieu aux enfans de sa sœur *Juthe*, & à ceux de sa niéce *Sophie*, fille du Landgrave *Louis* son frére, & épouse de *Henri*, Duc de Brabant, de disputer sa succession. L'affaire s'accommoda en 1263. Le Landgraviat de Hesse fut le partage de HENRI, surnommé *l'Enfant*, fils de *Sophie*; & la Thuringe fut cédée à HENRI, Markgrave de Misnie, surnommé *l'Illustre*, fils de Dieteric & de *Juthe*, lequel réünit en sa personne le Landgraviat de Thuringe, & les Markgraviats de Misnie & de Lusace. Son fils ALBERT épousa *Marguerite*, fille de l'Empereur *Frédéric* II, qui lui apporta le Comté d'Altembourg & la Seigneurie de Plaissi. De lui vint un FRE'DE'RIC, surnommé *le Mordu*, qui vivoit en 1328, dont vint FRE'DE'RIC *le Grave*, qui fut désigné Roi des Romains, après la mort de l'Empereur *Louis* V, son beau-pére; mais il céda ses droits à Charles IV. Il acquit le Comté d'Orlemont ou de Weimar; & son fils FRE'DE'RIC *le Vaillant* eut par sa femme, *Catherine* de Henneberg, la Principauté de Cobourg. Ce dernier fut pére de FRE'DE'RIC *le Belliqueux*, premier Electeur de Saxe, de la famille des Markgraves de Misnie. Il mourut le quatriéme janvier 1428, ayant eu de *Catherine*, fille du Duc *Henri* de Brunswick, morte en 1412, 1. FRE'DE'RIC II, qui suit; 2. *Sigismond*, Evêque de Wirtzbourg, mort en 1457; 3. *Henri*, Markgrave de Misnie, mort en 1435; 4. *Guillaume*, Landgrave de Thuringe, mort en 1482, ayant eu d'*Anne*, fille d'*Albert* II, Empereur, morte en 1462, *Marguerite*, mariée en 1474, à *Jean*, Electeur de Brandebourg, dit *le Ciceron d'Allemagne*, laquelle mourut en 1511; & *Anne*, épouse de *Henri*, Duc de Munsterberg, décédée en 1460. L'Electeur FRE'DE'RIC eut aussi deux filles, 5. *Anne*, épouse de *Louis*, dit *le Pacifique*, Landgrave de Hesse, morte en 1463; & 6. *Catherine*, mariée en 1441, à *Frédéric* II, Electeur de Brandebourg.

II. FRE'DE'RIC II, dit *le Pacifique*, Electeur & Duc de Saxe en 1412, mourut en 1464. Il avoit épousé *Marguerite*, fille d'*Ernest*, Duc d'Autriche, & sœur de l'Empereur *Frédéric* III, morte en 1486, dont il eut 1. *Henri*, mort en 1435, âgé de cinq ans; 2. *Frédéric*, mort en 1451, âgé de 12 ans; 3. ERNEST, *tige de la branche surnommée* ERNESTINE: 4. ALBERT *le Courageux*, *tige de la branche* ALBERTINE; 5. *Emilie*, mariée à *Louis*, surnommé le *Riche*, Duc de Baviére, morte en 1502; 6. *Anne*, épouse d'*Albert*, Markgrave de Brandebourg, morte en 1512; *Hedwige*, Abbesse de Quedlinbourg, morte en 1512; & 8. *Marguerite*, Abbesse de Schleusingen.

BRANCHE ERNESTINE, AINE'E de toutes les autres.

III. ERNEST, Electeur de Saxe, né le 25 mars 1441, mourut le 26 Août 1486. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille d'*Albert* III, Duc de Baviére, morte en 1484, dont il eut 1. FRE'DE'RIC qui suit; 2. *Albert*, selon Rittershusius, ou *Ernest*, selon Imhof, Archevêque de Mayence, mort le premier mai 1483; 3. *Ernest* ou *Albert*, Archevêque de Magdebourg, mort le troisiéme Août 1513; 4. JEAN, surnommé *le Constant*, *mentionné cy-après*; 5. *Christine*, mariée en 1478, à *Jean*, Roi de Dannemarck, morte en 1521; & 6. *Marguerite*, mariée le 27 fevrier 1487, à *Henri*, Duc de Brunswick, morte le septiéme décembre 1528.

IV. FRE'DE'RIC, surnommé *le Sage*, Electeur de Saxe, né le 17 janvier 1463, ne voulut jamais se marier. L'Empereur Maximilien I le choisit pour Chef souverain de son Conseil, & son Vicaire général dans l'Empire. On lui offrit même l'Empire après la mort de cet Empereur; mais par une grandeur d'ame peu commune, il le refusa, donna son suffrage à Charles-Quint & le fit élire à de certaines conditions, pour ménager la liberté de l'Allemagne. De là est venue la Capitulation que l'on fait jurer à tous les Empereurs avant leur élection. Ce sage Prince mourut le cinquiéme mai 1525, fut des premiers protecteurs de Luther, & eut son frére pour successeur.

IV. JEAN, Electeur de Saxe, surnommé *le Constant*, le quatriéme fils d'ERNEST, né le 22 juin 1469, travailla beaucoup pour l'etablissement du Luthéranisme, & mourut le 13 Août 1532.

1532. Ce Prince avoit épousé 1. le premier mars 1500, *Sophie*, fille de *Magnus*, Duc de Meckelbourg, morte le 12 juillet 1503: 2. le 13 novembre 1513, *Marguerite*, fille de *Valdemar* Prince d'Anhalt, morte le neuviéme octobre 1521. Du premier lit il eut 1. JEAN-FRE'DE'RIC qui suit: du second, 2. *Jean*, mort en 1519, âgé de six ans; 3. *Jean-Ernest*, né le dixiéme de mai 1521, qui s'établit à Cobourg, & qui mourut à 32 ans, le huitiéme fevrier 1553, sans enfans de *Catherine*, fille de *Philippe*, Duc de Brunswick & de Grubenhagen: 4. *Marie*, née le sixiéme décembre 1515, mariée le 27 fevrier 1536, à *Philippe*, Duc de Poméranie, morte le septiéme juin 1583; & 5. *Marguerite*, morte à 19 ans en 1537.

V. JEAN-FRE'DE'RIC, Electeur de Saxe, surnommé *le Magnanime*, né le 30 juin 1503, fut l'un des principaux soutiens, comme son pére l'avoit été, de la Religion Protestante, & se fit Chef de la Ligue de Smalcalde en 1536: ce qui lui attira la haine de l'Empereur Charles-Quint, aussi-bien que son opposition à l'élection de Ferdinand, frére de cet Empereur, pour Roi des Romains. Il soutint de grandes guerres contre cet Empereur: & ayant perdu la bataille de Mulberg, où il fut fait prisonnier le 24 avril 1547, il fut dépouillé par cet Empereur de son Electorat, & de la plupart de ses biens, qui furent donnez à son cousin Maurice, fils d'Albert *le Courageux*. Cet Electeur mourut le troisiéme mars 1554. Nous rapporterons toute sa postérité avant que de venir aux Electeurs d'aujourd'hui, qui sont les cadets de cette illustre Maison. Il avoit avant sa mort consenti à son dépouillement, & l'avoit signé, se contentant des Comtez d'Altembourg, de Sachsenbourg, de Hilsenberg, &c. & de conserver le titre d'Electeur jusqu'à sa mort. Ses fils y souscrivirent aussi & firent dans une assemblée à Naumbourg l'an 1555, avec leurs cousins, un traité de Confraternité héréditaire. Jean-Frédéric avoit épousé le neuviéme mars 1527, *Sibylle*, fille de *Jean*, Duc de Cléves, morte peu avant son mari le 21 fevrier 1554. Il en eut 1. JEAN-FRE'DE'RIC qui suit; 2. *Jean-Ernest*, mort à 19 ans en 1553; 3. JEAN-GUILLAUME, Duc de Weimar, *nommé cy-après*; & 4. *Jean-Frédéric* III, mort sans alliance le 31 octobre 1565, âgé de 27 ans.

VI. JEAN-FRE'DE'RIC, II. du nom, Duc de Saxe-Gotha, né le huitiéme janvier 1529, s'attira encore plus fortement que son pére, la haine de l'Empereur, pour avoir donné sa protection aux assassins de l'Evêque de Wirtzbourg. Il fut mis au Ban de l'Empire, & Auguste son cousin, Electeur de Saxe, fut chargé de l'exécution de ce Ban. Ce Duc fut battu & fait prisonnier dans un combat: on le conduisit en Stirie, où il mourut au bout de vint-huit ans de prison le neuviéme mai 1595. Ses biens, qui avoient été confisquez, furent rendus à ses enfans. Il avoit épousé 1. le 26 mai 1555, *Agnès*, fille de *Philippe*, Landgrave de Hesse, morte le 24 novembre de la même année: 2. le 12 juin 1558, *Elisabeth*, fille de *Frédéric* III, Electeur Palatin, morte le huitiéme fevrier 1594, dont il eut 1. *Jean-Frédéric*, qui ne vécut qu'un an; 2. *Frédéric*, qui n'en vécut que dix; 3. JEAN-CASIMIR qui suit; & 4. *Jean-Ernest*, Duc de Saxe-Eisenac, né le neuviéme juillet 1566, mort le 23 octobre 1638, sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Jean*, Comte de Mansfeld, morte le 12 avril 1596, ni de *Christine*, fille de *Guillaume* IV, Landgrave de Hesse, morte le 19 Août 1658.

VII. JEAN-CASIMIR, Duc de Saxe-Cobourg, né le 12 juin 1564, mourut le 16 juillet 1633. Il avoit épousé 1. en 1586, *Anne*, sa cousine, fille d'*Auguste*, Electeur de Saxe, morte le septiéme Août 1613: 2. *Marguerite*, fille de *Guillaume*, Duc de Brunswick-Lunebourg, morte le septiéme Août 1643. N'ayant point eu d'enfans ni de l'une ni de l'autre, ses biens passérent à son frére *Jean-Ernest*, Duc de Saxe-Eisenach, qui étant mort aussi sans enfans, *ainsi que nous l'avons dit*, leurs cousins les Ducs de Saxe-Weimar & d'Altembourg, en héritérent, *ainsi que nous allons le rapporter*.

VI. JEAN-GUILLAUME, Duc de Saxe-Weimar, troisiéme fils de JEAN-FRE'DE'RIC, I. du nom, Electeur, né le troisiéme mars 1530, fit la guerre en France sous le Roi Henri II; & mourut le deuxiéme mars 1573, ayant obtenu l'année précédente des biens dont jouissent ses successeurs. Il avoit épousé le 15 janvier 1560, *Dorothée-Susanne*, fille de *Frédéric* III, Electeur Palatin, morte le 29 mars 1592, & il en eut 1. FRE'DE'RIC-GUILLAUME, *tige de la branche d'*ALTEMBOURG, qui suit; 2. JEAN, *tige de la branche de* WEIMAR, *rapportée cy-après*; 3. *Sibylle-Marie*, née en 1563, morte le 20 fevrier 1569; & 4. *Marie*, Abbesse de Quedlinbourg, née le deuxiéme mai 1571, morte le huitiéme mars 1610.

SAXE-ALTEMBOURG.

Branche finie en 1672.

VII. FRE'DE'RIC-GUILLAUME, I. du nom, Duc de Saxe-Altembourg, né le 25 avril 1562, mourut le septiéme juillet 1602. Il avoit épousé 1. le cinquiéme mai 1583, *Sophie*, fille de *Christophle*, Duc de Wirtemberg, morte le 21 juillet 1590: 2. le 29 Août 1591, *Anne-Marie*, fille de *Philippe-Louis*, Comte Palatin, Duc de Neubourg, morte le premier fevrier 1643. Du premier lit il eut 1. 2. deux fils morts avant l'âge de deux ans; & 3. 4. deux filles, mortes jeunes; 5. *Dorothée-Sophie*, Abbesse de Quedlinbourg, née le 19 décembre 1587, morte le dixiéme fevrier 1645; & 6. *Anne-Marie*, née le 31 mars 1589, morte sans alliance le 15 décembre 1626. Du second lit sortirent 7. *Jean-Philippe*, né le 26 janvier 1597, mort le premier avril 1639, laissant d'*Elisabeth*, veuve d'*Auguste*, Duc de Saxe, & fille de *Henri-Jules*, Duc de Brunswick, qu'il avoit épousée le 25 octobre 1618, & qui mourut le 25 mars 1650, 1. une fille unique *Elisabeth-Sophie*, née le dixiéme octobre 1619, mariée le 24 octobre 1636, à son cousin *Ernest* de Saxe-Gotha, morte le 25 décembre 1680: 2. *Frédéric*, tué à vint-six ans, au combat de Hanover, le 24 octobre 1625; 3. *Jean-Guillaume*, mort le deuxiéme décembre 1632, âgé de 32 ans, sans enfans de *Sophie*, fille de *Jean*, Duc de Holstein-Sonderbourg; 4. FRE'DE'RIC-GUILLAUME qui suit; 5. *Anne-Sophie*, née le 26 fevrier 1598, mariée le 20 novembre 1618, à *Charles-Frédéric*, Duc de Munsterberg, morte le 20 mars 1641; & 6. *Dorothée*, née le 26 juin 1601, mariée le 14 juin 1633, à son cousin *Albert* de Saxe-Weimar, morte le dixiéme avril 1675.

VIII. FRE'DE'RIC-GUILLAUME, II. du nom, Duc de Saxe-Altembourg, né le 12 fevrier 1603, mourut le deuxiéme mai 1669. Il avoit épousé 1. le 18 septembre 1638, *Sophie-Elisabeth*, fille de *Christian-Guillaume*, Markgrave de Brandebourg, morte le sixiéme mars 1650: 2. le onziéme octobre 1652, *Magdelaine-Sibylle*, veuve de *Christian* V, Prince de Dannemarck, & fille de *Jean-George*, I. du nom, Electeur de Saxe, morte le sixiéme janvier 1668, dont il eut 1. *Christian*, né le 27 fevrier 1654, mort le cinquiéme juin 1663; 2. FRE'DE'RIC-GUILLAUME qui suit; & 3. *Jeanne-Magdelaine*, née le 14 janvier 1656, mariée le 25 octobre 1671, à *Jean-Adolphe*, Duc de Saxe-Hall, morte le 22 janvier 1686.

IX. FRE'DE'RIC-GUILLAUME, III. du nom, Duc de Saxe-Altembourg, né le 12 juillet 1657, mourut le 14 avril 1672, & en lui finit cette branche, dont les terres & Seigneuries passérent à la branche de Weimar.

SAXE-WEIMAR-EISENAC-&-GOTHA.

VII. JEAN, Duc de Saxe-Weimar, second fils de JEAN-GUILLAUME, né le 22 mai 1570, mourut le 31 octobre 1605, laissant de son mariage avec *Dorothée-Marie*, fille de *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt, qu'il avoit épousée le deuxiéme janvier 1593, & qui mourut le 18 juillet 1617, 1. *Jean-Ernest*, mort en Hongrie, où il servoit pour l'Empereur, le quatriéme décembre 1626, à l'âge de 32 ans; 2. *Frédéric*, né le premier mars 1596, tué sous le Commandement du Comte de Mansfeld, au combat de Fleurus dans le Comté de Namur, le 19 Août 1622; 3. *Jean*, mort le sixiéme octobre 1603, âgé de sept ans; 4. GUILLAUME qui suit; 5. *Albert*, né le 17 juillet 1599, mort le 20 décembre 1644, sans enfans de *Dorothée*, fille de *Frédéric-Guillaume*, Duc de Saxe-Altembourg, qu'il avoit épousée le 14 juin 1633, morte le dixiéme avril 1675; 6. *Jean-Frédéric*, mort dans sa 28 année le 17 octobre 1628; 7. ERNEST, *tige de la branche de* GOTHA, *mentionnée cy-après*; 8. *Frédéric-Guillaume*, mort à 17 ans le 16 Août 1619; & 9. *Bernard*, fameux Capitaine, né le quatriéme Août 1604, mort le huitiéme juillet 1639. *Voyez* WEIMAR.

VIII. GUILLAUME, Duc de Saxe-Weimar, né le onziéme avril 1598, mourut le 17 mai 1662, ayant eu d'*Eléonore-Dorothée*, fille du Prince *Jean-George* d'Anhalt, qu'il avoit épousée le 25 mai 1625, morte le 26 décembre 1664, 1. JEAN-ERNEST qui suit; 2. *Jean-Guillaume*, mort en 1639, à neuf ans; 3. *Adolphe-Guillaume*, né le 15 mai 1632, qui servit long tems chez les Suedois, s'établit ensuite à Eisenac, & mourut le 21 novembre 1668, ayant eu de *Marie-Elisabeth*, fille d'*Auguste*, Duc de Brunswick, qu'il avoit épousée le 18 janvier 1663, morte le cinquiéme fevrier 1687, cinq enfans mâles, dont quatre moururent avant lui, & dont le dernier né posthume le 30 novembre 1668, mourut le 23 fevrier 1671; 4. JEAN-GEORGE, *tige de la branche d'*EISENAC, *rapportée cy-après*; 5. *Bernard*, Duc de Saxe-Iéna, né le 21 fevrier 1638, mort le troisiéme mai 1678, qui de *Marie* de la Tremoille, fille de *Henri*, Duc de Thouars, qu'il épousa le 18 juillet 1662, & qui mourut le 24 Août 1682, eut deux enfans mâles, morts à l'âge de deux ans; *Jean-Guillaume*, Duc de Iéna, né le 28 mars 1675, mort de la petite vérole le quatriéme novembre 1690; *N...*, né le septiéme avril 1666; & *Charlotte-Marie*, née le 20 décembre 1669, mariée le troisiéme novembre 1683, à *Guillaume-Ernest*, *duquel il sera parlé après* JEAN-ERNEST. Le Duc GUILLAUME eut encore un fils, 6. *Frédéric*, né le 18 mars 1640, mort avant son pére en 1656; & 7. une fille *Dorothée-Marie*, née le 14 avril 1641, qui épousa le troisiéme juillet 1656, *Maurice*, Duc de Saxe, Administrateur de Naumbourg, & mourut le onziéme juillet 1675.

IX. JEAN-ERNEST, Duc de Saxe-Weimar, né le onziéme septembre 1627, mort le 25 mai 1683, hérita d'une partie des biens de la branche d'Altembourg. Il avoit épousé le 14 juin 1656, *Christine-Elisabeth*, fille de *Jean-Christian*, Duc de Holstein-Schleswick-de Sonderbourg, morte le septiéme juin 1679, dont il eut 1. GUILLAUME-ERNEST qui suit; 2. JEAN-ERNEST, *nommé après son frére*; 3. *Anne-Dorothée*, Abbesse de Quedlinbourg, née le 12 novembre 1657, morte le 23 juin 1704; 4. *Guillemine-Christine*, née le 26 novembre 1658, seconde femme de *Christian-Guillaume*, Comte de Schwartsbourg, morte le 30 juin 1712; & 5. *Eléonore-Sophie*, née le 22 mars 1660, mariée le troisiéme juillet 1684, à *Philippe*, Duc de Saxe-Mersbourg, morte le quatriéme fevrier 1687.

X. GUILLAUME-ERNEST, Duc de Saxe-Weimar, &c. né le 19 octobre 1662, étoit l'aîné de toute la Maison de Saxe. Il épousa le troisiéme novembre 1683, sa cousine *Charlotte-Marie*, fille de *Bernard*, Duc de Saxe-Iéna, avec laquelle il fit divorce en 1690. Elle mourut le sixiéme janvier 1703. Il n'en a point eu d'enfans: ainsi ERNEST-AUGUSTE son neveu, est devenu Duc Régnant de Weimar.

X. JEAN-ERNEST, portoit comme son frére *nommé cy-dessus*, les titres de Duc de Saxe, de Juliers, de Cléves, de Bergh, d'An-

d'Angrie & de Westphalie; de Landgrave de Thuringe; de Markgrave de Misnie; de Prince & Comte de Henneberg; de Comte de la Marck & de Ravensberg; & de Seigneur de Ravenstein. Il naquit le 22 juin 1664, & mourut le dixiéme juin 1707. Il avoit épousé 1. le onziéme octobre 1685, *Sophie-Auguste*, fille de *Jean*, Prince d'Anhalt-Zerbst, dont il eut 1. ERNEST-AUGUSTE qui suit; 2. *Jeanne-Charlotte*, née le 23 novembre 1693; & 3. 4. 5. trois autres, morts à un an. Son épouse étant morte le 14 septembre 1684, il prit une seconde alliance le quatriéme novembre suivant avec *Charlotte-Dorothée-Sophie*, fille de *Frederic*, Landgrave de Hesse-Hombourg, dont il eut 6. *Charles-Frederic*, né le 31 octobre 1695, mort le 30 mars 1696; 7. *Jean-Ernest*, né le 25 décembre 1696, mort le premier Août 1715; & 8. *Marie-Louise*, née le 18 décembre 1697.

XI. ERNEST-AUGUSTE, Duc de Saxe-Weimar, &c. né le 19 avril 1688, a épousé le 24 janvier 1716, *Eléonore-Willelmine*, fille d'*Emmanuel*, Prince d'Anhalt-Cothen, & veuve de *Frederic-Erdman*, Duc de Saxe-Mersbourg, dont il a 1. 2. *Guillaume-Ernest* & *Willelmine-Auguste*, nez jumeaux le quatriéme juillet 1717; & 3. *Jean-Guillaume*, né le dixiéme janvier 1719, mort de la petite vérole à Dresde, le sixiéme décembre 1732.

SAXE-EISENAC.

IX. JEAN-GEORGE, Duc de Saxe-Eisenac, &c. quatriéme fils de GUILLAUME, Duc de Saxe-Weimar, eut la Seigneurie d'Eisenac, après la mort de son frére *Adolphe-Guillaume*. Il étoit né le onziéme juillet 1634, & en 1661, il épousa *Jeanne*, fille d'*Ernest*, Comte de Sayn & de Witgenstein, veuve de *Jean*, Landgrave de Hesse-Darmstad, morte le 28 septembre 1701. Il mourut le 19 septembre 1686, ayant eu 1. *Frédéric-Auguste*, né le 29 octobre 1663, mort le 31 septembre 1684, d'une blessure reçue au siége de Bude; 2. JEAN-GEORGE qui suit; 3. 4. *Maximilien-Henri* & JEAN-GUILLAUME, nez jumeaux, le 17 octobre 1666, le premier mort le 22 juillet 1668, le second, *dont il sera parlé cy-après*; 5. *Ernest-Gustave*, né & mort le 28 Août 1672; 6. *Eléonore-Ertmude-Louise*, née le 13 avril 1662, mariée 1. le quatriéme novembre 1681, à *Jean-Frederic*, Markgrave de Brandebourg-Anspach: 2. le 26 avril 1692, à *Jean-George* IV, Electeur de Saxe, morte le 29 septembre 1696; 7. *Louise*, née le huitiéme avril 1668, morte le 26 janvier 1669; & 7. *Fréderique-Elisabeth*, née le cinquiéme mai 1669, mariée le 16 janvier 1698, à *Jean-George*, Duc de Saxe Hall-Weissenfelds.

X. JEAN-GEORGE, II. du nom, Duc de Saxe-Eisenac, &c. né le 24 juillet 1665, mourut de la petite vérole le 20 novembre 1698, sans enfans de *Sophie-Charlotte*, fille d'*Eberard* III, Duc de Wirtemberg, qu'il avoit épousée le 20 septembre 1688, morte le onziéme septembre 1717. Son frére hérita de lui.

X. JEAN-GUILLAUME, Duc de Saxe-Eisenac, ajoûta aux qualitez portées par son cousin *Jean-Ernest*, celle de Comte de Sayn & de Witgenstein, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noir, & mourut le quatriéme janvier 1729, dans la 63 année de son âge. Il avoit hérité de Iéna, où il a fait sa résidence. Il naquit le 17 octobre 1666 épousa 1. le troisiéme novembre 1690, *Amelie*, fille de *Guillaume-Frédéric*, Prince de Nassau-Dietz, morte le 26 fevrier 1695: 2. le 28 fevrier 1697, *Christine-Julienne*, fille unique de *Charles-Gustave*, Markgrave de Bade-Dourlach, morte le dixiéme juillet 1707, âgée de 29 ans: 3. le 28 juillet 1708, *Magdelaine-Sibylle*, fille de *Jean-Adolphe*, Duc de Saxe-Weissenfelds, morte à Eisenac le 28 novembre 1726, dans la 54 année de son âge: 4. au mois de mars 1727, *Marie-Christine-Felicité* de Leininghen, née le 29 décembre 1692, veuve de *Christophle*, Markgrave de Bade-Dourlach, & fille de *Jean-Charles Auguste*, Comte de Leininghen-Heydesheim, & de *Jeanne-Magdelaine* de Hanaw. Du premier lit, il eut 1. GUILLAUME-HENRI qui suit; 2. *Albertine-Jeanne*, née le 28 fevrier 1693, morte le premier avril 1700: du second lit il a eu 3. *Antoine-Gustave*, né le dixiéme Août 1700, mort le cinquiéme octobre suivant; 4. *Charles-Guillaume*, né le neuviéme janvier 1706, mort le 24 fevrier de la même année; 5. *Charles-Auguste*, né le dixiéme juin 1707, mort le 23 fevrier 1711; 6. *Jeanne-Antoinette*, née en fevrier 1698, mariée le huitiéme mai 1721, avec *Jean-Adolphe*, Duc de Saxe-Weissenfelds; 7. *Charlotte-Christine*, née le 15 avril 1699; & 8. *Jeanne-Willelmine-Julie*, née le dixiéme décembre 1704, morte le troisiéme janvier 1705: & du troisiéme lit vinrent 9. *Jean-Guillaume*, né le 28 janvier 1713, mort le neuviéme mai suivant; 10. *Jeanne-Magdelaine-Sophie*, née le 19 Août 1710, morte le 26 fevrier 1711; & 11. *Christine-Willelmine*, née le troisiéme septembre 1711.

XI. GUILLAUME-HENRI, Duc de Saxe-Eisenac, né le dixiéme novembre 1691, prit possession de la Régence d'Eisenac & autres Etats, après la mort du Duc Jean-Guillaume son pére, au mois de janvier 1729. Il épousa 1. le 13 septembre 1713, *Albertine-Julienne*, fille de *George-Auguste-Samuel*, Prince de Nassau-Idstein, morte sans enfans le .... octobre 1722: 2. le 23 juin 1723, *Anne-Sophie-Charlotte*, fille du Markgrave *Albert-Frederic* de Brandebourg.

SAXE-GOTHA, D'OU SONT SORTIS PLUSIEURS *autres rameaux.*

VIII. ERNEST, Duc de Saxe-Gotha, septiéme fils de JEAN, Duc de Weimar, étoit né le 25 décembre 1601, & mourut le 16 mars 1675, Prince pieux, sage, grand politique, grand œconome, & qui recueillit par son grand âge, préférablement à ses neveux & petits-neveux, les successions d'Altembourg & de Cobourg. D'*Elisabeth-Sophie*, fille unique de *Jean-Philippe*, Duc de Saxe-Altembourg, qu'il avoit épousée le 24 octobre 1636, morte le 25 décembre 1680, il eut dix-huit enfans, desquels sept fils & deux filles, parvinrent à un âge de maturité. L'aînée des filles, *Elisabeth-Dorothée*, née le troisiéme janvier 1640, épousa le cinquiéme décembre 1666, *Louis*, Landgrave de Hesse-Darmstadt, morte en 1709. La seconde, *Dorothée-Marie*, née le 12 fevrier 1654, mourut sans avoir été mariée, le 17 juin 1682. Tous les sept fils furent mariez, & ont fait branche, ainsi que nous allons le rapporter, savoir, FRE'DE'RIC, Duc de Saxe-Gotha, qui suit: ALBERT, Duc de Saxe-Cobourg; BERNARD, Duc de Saxe-Meinungen; HENRI, Duc de Romhild; CHRISTIAN, Duc de Saxe-Eisemberg; ERNEST, Duc de Saxe-Hildbourghausen, dans le Duché d'Eisemberg; & JEAN-ERNEST, Duc de Saalfeld.

IX. FRE'DE'RIC, Duc de Saxe-Gotha, né le 15 juillet 1646. mourut le deuxiéme Août 1691. Il fit sa résidence ordinaire à Friedenstein, dans le Duché de Gotha, & eut pour son partage la Principauté de Gotha, celle d'Altembourg, & la Seigneurie de Tonne, qu'il acheta des Comtes de Waldek. Ce Prince épousa 1. le 14 novembre 1669, *Magdelaine-Sibylle*, fille d'*Auguste*, Duc de Saxe-Hall, Administrateur de Magdebourg, morte le septiéme janvier 1681: 2. le 14 Août de la même année, *Christine*, fille de *Frederic* VI, Markgrave de Bade-Dourlach, veuve d'*Albert*, Markgrave de Brandenbourg-Anspach, morte sans enfans le 21 décembre 1705. Du premier lit il eut 1. FRE'DE'RIC qui suit; 2. *Jean-Guillaume*, né le quatriéme octobre 1677, Mestre-de-camp & Aide-de camp général dans l'armée de Guillaume III, Roi d'Agleterre, puis Major Général de l'armée Impériale sous le Prince de Bade, & sur le Rhin, tué au siége de Toulon le 15 Août 1707; 3. *Anne-Sophie*, née le 22 décembre 1670, mariée le 15 octobre 1691, à *Louis-Frédéric*, Comte de Schwartsbourg-Rudelstadt, morte le 24 juin 1718; 4. *Dorothée-Marie*, née le 22 janvier 1674, premiére femme d'*Ernest-Louis*, Duc de Saxe-Meinungen, morte le 13 avril 1713; 5. *Fréderique*, née le 24 mars 1675, mariée le 25 mai 1702, à *Jean-Auguste*, Prince d'Anhalt-Zerbst, morte le 28 mai 1709; 7. *Jeanne*, née le prémier octobre 1680, mariée le 20 juin 1702, à *Frédéric*, Duc de Meckelbourg-Strélitz, morte le neuviéme juin 1704; & 7. 8. deux filles mortes dans leur enfance.

X. FRE'DE'RIC II, Duc de Saxe-Gotha, *dont il sera parlé dans un article séparé*, épousa le septiéme juin 1696, *Magdelaine-Auguste*, fille de *Charles-Guillaume*, Prince d'Anhalt-Zerbst, dont il a eu 1. FRE'DE'RIC qui suit; 2. *N....* né & mort le 22 avril 1700; 3. *Guillaume*, né le 12 mars 1701; 4. *Charles-Frédéric*, né le 20 septembre 1702, mort le 21 novembre 1703; 5. *N....* né le cinquiéme mai 1703; 6. *Jean-Auguste*, né le 17 fevrier 1704; 7. *Christian-Guillaume*, né le 28 mai 1706; 8. *Louis-Ernest*, né le 29 décembre 1707; 9. *Emmanuel*, né le cinquiéme avril 1709, mort le dixiéme avril 1710; 10. *Maurice*, né le onziéme mai 1711; 11. *Charles*, né le 17 avril 1714, mort le dixiéme juillet 1715; 12. *N....* né & mort le 20 novembre 1716; 13. *Sophie*, née le 30 mai 1697, morte le 29 novembre 1703; 14. *Christine*, née le 27 fevrier 1705, morte le cinquiéme mars suivant; 15. *Sophie*, née le 14 Août 1712, morte le 12 novembre suivant; 16. *Fréderique*, née le 17 juillet 1715, morte le neuviéme novembre 1718.; 17. *Magdelaine-Sibylle*, née le 15 Aout 1718, morte le 19 novembre suivant; & 18. *Auguste* ou *Augustine*, née le 29 novembre 1719, & mariée le huitiéme de mai 1736, avec *Frédéric-Louis*, Prince de Galles, & fils de George Auguste, Roi d'Angleterre, à présent régnant.

XI. FRE'DE'RIC, Duc de Saxe-Gotha, né le 14 avril 1699, fut marié le huitiéme Août 1729, avec *Louise-Dorothée* de Saxe-Meinungen, née le dixiéme Août 1710, d'*Ernest-Louis*, Duc de Saxe-Meinungen, & de *Dorothée-Marie* de Saxe-Gotha.

SAXE-COBOURG.

IX. ALBERT, Duc de Saxe-Cobourg, Maréchal de camp, Général des armées de l'Empereur, & Colonel d'un régiment d'Infanterie, second fils d'ERNEST, Duc de Saxe-Gotha, né le 24 mars 1648 mourut en Août 1699. Il eut pour son partage Cobourg, &c. & épousa 1. le 18 juillet 1676, *Marie-Elisabeth*, fille d'*Auguste*, Duc de Brunswick, & veuve d'*Adolphe-Guillaume*, Duc de Saxe-Eisenac, morte le 15 fevrier 1687, n'ayant eu qu'un fils, *Ernest-Auguste*, né le premier septembre 1677, mort le 18 Août 1678: 2. le 24 mai 1668, *Susanne-Elisabeth*, Comtesse de Kimpinski en Bohéme dont il n'eut point d'enfans. Ses biens passérent à son frére, Duc de Meinungen.

SAXE-MEINUNGEN.

IX. BERNARD, Duc de Saxe-Meinungen, puis de Cobourg, troisiéme fils d'ERNEST, Duc de Saxe-Gotha, né le dixiéme septembre 1649, mourut le 27 avril 1706. Il avoit épousé 1. le 20 novembre 1671, *Marie-Hédwige*, fille de *George* II, Landgrave de Hesse-Darmstadt, morte le 19 avril 1680: 2. le 25 janvier 1681, *Elisabeth-Eleonore-Sophie*, fille d'*Antoine-Ulric*, Duc de Brunswik-Wolfembutel, veuve de *Jean-George*, Duc de Meckelbourg, morte le 15 mars 1725, dans la 71 année de son âge. Il eut du premier lit, 1. ERNEST-LOUIS qui suit; 2. *Bernard*, Mestre-de-camp au service des Hollandois, né le 23 octobre 1673, mort d'apoplexie à Bruxelles le 25 octobre 1694; 3. *Jean-Ernest*, né le 29 décembre 1674, mort le huitiéme fevrier 1675; 4. *Frédéric-Guillaume*, né le 19 fevrier 1679; 5. *George-Ernest*, né le 26 mars 1680, mort le premier janvier 1699; & 6. *Marie-Elisabeth*, née le onziéme Août 1676, morte le 22 décembre suivant. Du second lit il eut 7. *Antoine-Auguste*, né le 20 juin 1684, mort le dixiéme décembre suivant; 8. ANTOINE ULRIC, *qui aura un article séparé*;

re; 9. *Elisabeth-Ernestine-Antoinette*, née le troisiéme décembre 1681, Abbesse de Gandersheim, en 1713; 10. *Eleonore-Frédé-rique*, née le deuxiéme mars 1683; & 11. *Wilhelmine-Louise*, née le 19 janvier 1686, mariée le 20 décembre 1703, à *Charles*, Duc de Wirtemberg-Juliusbourg.

X. Ernest-Louis, Duc de Saxe-Meinungen, né le septiéme octobre 1672, a épousé 1. le 19 septembre 1704, *Dorothée-Marie*, fille de *Fréderic*, Duc de Saxe-Gotha, morte le 13 avril 1713: 2. le troisiéme juin 1714, *Elisabeth-Sophie* de Brandebourg, veuve de *Fréderic-Casimir*, Duc de Courlande, & de *Christian-Ernest*, Markgrave de Brandebourg-Bareith, & fille de *Fréderic-Guillaume*, Electeur de Brandebourg. Du premier lit sont issus, 1. *Joseph-Bernardin*, né le 27 mai 1706, Colonel d'un régiment d'Infanterie, mort en 1724: 2. *Fréderic-Auguste*, né le quatriéme novembre 1707, mort le 25 décembre suivant; 3. Ernest-Louis qui suit; 4. *Charles-Fréderic*, né le 18 juillet 1612, Colonel d'un régiment d'Infanterie, devenu Prince héréditaire par la mort de son frére Ernest-Louis, & fait par l'Electeur Palatin, au mois de juin 1724, Colonel d'un régiment d'Infanterie, vacant par la mort du Prince Joseph-Bernardin, l'un de ses fréres; & 5. *Louise-Dorothée*, née le dixiéme Août 1710.

XI. Ernest-Louis, Prince héréditaire de Saxe-Meinungen, né le 28 Août 1709, mort de la petite vérole le 24 février 1729.

SAXE-ROMHILD.

IX. Henri, Duc de Saxe-Romhild, Général des Ingénieurs dans les armées de l'Empereur, quatriéme fils d'Ernest, Duc de Saxe-Gotha, né le 19 novembre 1650, mourut le 13 mai 1710. Il avoit épousé le premier mars 1676, *Marie-Elisabeth*, fille de *Louis*, Landgrave de Hesse-Darmstadt, dont il n'eut point d'enfans, morte le 16 Août 1715.

SAXE-EISEMBERG.

IX. Christian, Duc de Saxe-Eisemberg, cinquiéme fils d'Ernest, Duc de Saxe-Gotha, né le sixiéme janvier 1653, mort le 28 Août 1707. Il avoit épousé 1. le 13 février 1677, *Christine*, fille de *Christian*, Duc de Saxe, Administrateur de Mersbourg, morte le 13 mars 1679: 2. le huitiéme février 1681, *Sophie-Marie*, fille de *Louis*, Landgrave de Hesse-Darmstadt, morte le 22 Août 1712, dont il n'eut point d'enfans. Il a eu du premier lit une fille unique, *Christine*, née le quatriéme mars 1679, & mariée le 15 février 1699, à *Philippe-Ernest*, Duc de Holstein-Gluksbourg.

SAXE-HILDEBOURGHAUSEN.

IX, Ernest, Duc de Saxe-Hildebourghausen, sixiéme fils d'Ernest, Duc de Saxe-Gotha, né le 12 juin 1655, se signala à la bataille de Fleurus & au combat de Leuze en Flandre, à la tête d'un régiment de Cavalerie, pour le service des Etats Généraux, & mourut le 17 octobre 1715. Il avoit épousé le dixiéme février 1680, *Sophie-Henriette*, fille de *George-Fréderic*, Prince de Waldeck, dont il eut 1. Ernest-Fréderic qui suit; 2. *Charles-Guillaume*, né le 25 juillet 1686, mort le premier avril 1687; 3. *Joseph-Marie-Fréderic-Guillaume-Hollandin*, né le huitiéme octobre 1702, Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers au service de l'Empereur, ensuite Colonel d'un régiment Impérial, & qui fit en 1727, abjuration de la Religion Protestante à Naples, dans l'Eglise de Saint Louis des Minimes de S. François de Paule, entre les mains du Cardinal Pignatelli, Archevêque de Naples, en présence du Cardinal d'Althan, Viceroi; 4. *Sophie-Charlotte*, née le 23 décembre 1682, morte le 20 avril 1684; & 5. autre *Sophie-Charlotte*, née le 23 mars 1685, morte le quatriéme juin 1710.

X. Ernest-Fréderic, Duc de Saxe-Hildebourghausen, né le 21 Août 1681, fut nommé en avril 1701, Brigadier de Cavalerie dans les troupes de Hollande, puis Major Général des armées de l'Empereur, & mourut à Francfort le 19 mars 1724. Il avoit épousé le quatriéme février 1704. *Sophie-Albertine*, fille de *George-Louis*, Comte d'Erpach, morte le 22 novembre 1727, dans la 45 année de son âge, dont il eut 1. *Ernest-Louis-Hollandin*, né le 23 novembre 1704, mort le 26 du même mois; 2. *Ernest-Louis-Albert*, né le sixiéme février 1707, mort le 17 avril suivant; 3. Ernest-Fréderic qui suit; 4. *Fréderic-Auguste* né le huitiéme mai 1709, mort le quatriéme mars 1710; 5. *Louis-Fréderic*, né le onziéme septembre 1710; 6. *Emmanuel-Fréderic*, né le 26 mars 1715; 7. *Sophie-Elisabeth*, née le cinquiéme octobre 1705, morte le 28 février 1708; 8. N... née le 21 Août 1711; & 9. *Elisabeth-Sophie*, née le troisiéme Août 1713, morte le quatriéme octobre 1717.

XI. Ernest-Fréderic, Duc de Saxe-Hildebourghausen, né le 17 décembre 1707, étant parvenu à l'âge de majorité, prit possession de la Régence de ses Etats le 26 décembre 1728. Il a épousé une Comtesse d'Erbach, & en a eu *Fréderic-Auguste-Albert*, né le huitiéme Août 1728; & *Fréderic-Guillaume-Eugéne*, né à Hildebourghausen en Françonie, le huitiéme octobre 1730.

SAXE HILDEBOURGHAUSEN-SAALFELD.

XI. Jean-Ernest, Duc de Saxe-Hildebourghausen-Saalfeld, septiéme fils d'Ernest, Duc de Saxe-Gotha, né le 22 Août 1658, mort au mois de janvier 1730, épousa, 1. le dixiéme février 1680, *Sophie-Hedwige*, fille de *Christian*, Duc de Saxe-Mersbourg, morte le premier Août 1686: 2. le premier décembre 1690, *Charlotte-Jeanne*, fille de *Josias*, Comte de Waldeck, morte le premier février 1699. Ce Prince a eu du premier lit 1. *Christine-Sophie*, née le 14 juin 1681, morte le troisiéme juin 1697; 2. N... née & morte le cinquiéme mai 1682; 3. Christian-Ernest qui suit; 4. *Charlotte-Guillelmine*, née le quatriéme juin 1685, mariée le 25 décembre 1705, à *Rainhart*, Comte de Hanaw: du second lit il a eu 5. *Guillaume-Fréderic*, né le 16 Août 1691; 6. *Charles-Ernest*, né le 12 septembre 1692; 7. *François-Josias*, né le 25 septembre 1697; 8. *Sophie-Willelmine*, née le neuviéme Août 1693, mariée le huitiéme février 1720, à *Fréderic-Antoine*, Prince de Schwartzbourg; 9. *Henriette-Albertine*, née le huitiéme juillet 1694, morte le premier avril 1695; 10. *Louise-Amélie*, née le 24 Août 1695, morte le 21 Août 1713; 11. *Charlotte*, née le 30 octobre 1696, morte le deuxiéme novembre suivant; & 12. *Henriette-Albertine*, née le 20 novembre 1698.

X. Christian-Ernest, Prince Héréditaire de Saxe-Hildebourghausen-Saalfeld, né le 18 Août 1683.

BRANCHE CADETTE DE SAXE,
qui est à présent l'Electorale, surnommée ALBERTINE.

III. Albert *le Courageux*, fils puiné de l'Electeur Fréderic II, surnommé *le Pacifique*, né le 26 juillet 1443, fut Gouverneur de Frise, & mourut le 13 septembre 1500, ayant eu de *Zédene*, fille de *George* Poggebrack, Roi de Bohéme, qu'il avoit épousée en 1459, 1. George, nommé *le Riche* ou *le Barbu*, qui suit; 2. Henri *le Pieux*, qui a continué la postérité, *dont nous parlerons cy-aprés*; 3. *Fréderic*, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, né le 25 octobre 1474, mort le 13 décembre 1510; & 4. *Catherine*, née le 24 juillet 1468, mariée 1. en février 1484, à *Sigismond* d'Autriche, qui mourut en 1496: 2. en 1500, à *Eric*, Duc de Brunswick, morte en 1524.

IV. George, Duc de Saxe, surnommé *le Riche* ou *le Barbu*, né le 27 Août 1471, mourut Catholique le 17 avril 1539, ayant eu de *Barbe*, fille de *Casimir* IV, Roi de Pologne, qu'il épousa le 19 novembre 1496, & qui mourut le 14 janvier 1535, 1. *Jean*, mort à 36 ans le onziéme janvier 1537, sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* II, Landgrave de Hesse; 2. *Fréderic*, mort à 35 ans le 27 février 1539, sans enfans d'*Elisabeth* fille d'*Ernest*, Comte de Mansfeld; 3. *Christine*, née le 25 décembre 1505, mariée en 1523, à *Philippe*, Landgrave de Hesse, morte le premier juillet 1549; & 4. *Magdelaine*, alliée le premier novembre 1524, à *Joachim* II, Electeur de Brandebourg, morte en mars 1534.

IV. Henri *le Pieux*, Duc de Saxe, second fils d'Albert *le Courageux*, étant de retour de Compostelle en Gallice, & de la Terre-Sainte, introduisit le Luthéranisme en son païs. Ce Prince né le 16 mars 1473, & mort le 10 Août 1541, avoit épousé en 1512, *Catherine*, fille de *Magnus*, Duc de Meckelbourg, dont il eut 1. Maurice qui suit; 2. *Séverin*, né le 29 octobre 1522, mort le dixiéme octobre 1533; 3. Auguste, *dont nous parlerons aprés son frére*; 4. *Sidoine*, née le huitiéme mars 1518, mariée en 1545, à *Eric*, Duc de Brunswick, morte le cinquiéme janvier 1575; 5. *Emilie*, mariée le 31 Août 1532, à *George*, Markgrave de Brandebourg, morte le neuviéme avril 1591; & 6. *Sibylle*, mariée en 1540, à *François* I, Duc de Saxe-Lawembourg.

V. Maurice, Electeur de Saxe, naquit le 21 mars 1521. L'Empereur Charles-Quint lui donna en 1547, l'Electorat, aprés la prise de *Jean-Fréderic* qui le possédoit; & Maurice, aprés s'être signalé en diverses occasions, mourut le onziéme juillet 1553, ayant été blessé à mort deux jours auparavant dans un combat contre Albert, Markgrave de Brandebourg, n'ayant eu d'*Agnès*, fille de *Philippe*, Landgrave de Hesse, morte le quatriéme novembre 1555, qu'un fils, né en 1545, qui ne vécut qu'un mois; & une fille, *Anne-Marie*, mariée le dixiéme Août 1561, à *Guillaume* I, Prince d'Orange. Son frére Auguste lui succéda dans l'Electorat.

V. Auguste, Electeur de Saxe, dit *le Pieux*, frére Cadet de Maurice, né le 31 juillet 1526, épousa 1. en 1548, *Anne*, fille de *Christian* III, Roi de Dannemarck, morte le premier octobre 1585: 2. le troisiéme janvier suivant *Agnès-Hedwige*, fille de *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt, & mourut peu aprés, le onziéme février 1586. Il eut de la premiére, 1. *Joachim-Henri*, né & mort en 1550; 2. *Alexandre*, né le 21 février 1554, mort le septiéme octobre 1566; 3. *Magnus*, mort en 1558, à l'âge de deux ans; 4. *Joachim*, né en 1557, mort en 1558; 5. *Hector*, mort en 1560, âgé de deux ans; 6. Christian qui suit; 7. 8. *Auguste-Adolphe* & *Fréderic*, qui ne vécurent chacun qu'un [illegible]; 9. *Elisabeth*, née le 28 novembre 1552, mariée en 1568, à *Jean-Casimir*, Comte Palatin, morte le deuxiéme avril 1590; 10. *Dorothée*, née le quatriéme octobre 1563, mariée le 26 septembre 1585, à *Henri-Jules*, Duc de Brunswick, morte en 1587; 11. *Anne*, née le sixiéme Août 1567, mariée le 23 janvier 1585, à *Jean-Casimir*, Duc de Saxe-Cobourg, morte en 1613; & 12. 13. 14. trois filles mortes jeunes.

VI. Christian, I. du nom, Electeur de Saxe, naquit le troisiéme novembre 1560. Ce Prince embrassa le Calvinisme, & l'introduisit dans la Saxe. Il mourut le 25 septembre 1591, ayant eu de *Sophie*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, qu'il épousa le 25 avril 1582, & qui mourut en 1622, 1. Christian II, qui suit; 2. Jean-George, *qui continua la postérité*; 3. *Auguste*, né le septiéme septembre 1589, mort le 26 décembre 1615, sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Henri-Jules*, Duc de Brunswick, morte en 1650; 4. *Sophie*, née le 29 avril 1587, mariée le 26 Août 1610, à *François*, Duc de Pomeranie, morte en 1635; 5. *Dorothée*, Abbesse de Quedlinbourg,

bourg, née le onziéme juin 1591, morte le 17 novembre 1617; & 6. 7. deux filles mortes en bas âge.

VII. CHRISTIAN, II. du nom, Electeur de Saxe, né le 23 Septembre 1558, fut sous la tutelle du Duc de Weimar, petit-fils de *Jean-Fréderic*, Electeur dépouillé. Ce Prince, son Tuteur, rétablit le Lutheranisme dans la Saxe. CHRISTIAN épousa en 1602, *Hedwige*, fille de *Fréderic* II, Roi de Danemarck; mais il n'eut point d'enfans, & mourut le 23 juin 1610, & elle le cinquiéme novembre 1641. JEAN-GEORGE son frére lui succéda.

VII. JEAN-GEORGE, I. du nom, Electeur de Saxe, fils puîné de CHRISTIAN I, naquit le cinquiéme mars 1585, & mourut le 18 octobre 1656. Il avoit épousé 1. en 1604, *Sibylle*, fille de *Fréderic*, Duc de Wirtemberg, morte sans enfans le 20 janvier 1606: 2. le 19 juillet 1607, *Magdelaine-Sibylle*, fille d'*Albert-Fréderic*, Markgrave de Brandebourg, Duc de Prusse, morte le 12 fevrier 1659, dont il eut 1. JEAN-GEORGE qui suit; 2. AUGUSTE, Administrateur de Magdebourg, *qui a fait la Branche de* SAXE-HALL *ou de* SAXE-WEISSENFELDS, *rapportée cy-aprés*; 3 CHRISTIAN, Administrateur de Mersbourg, *qui a fait la Branche de* MERSBOURG, *dont la postérité sera aussi rapportée cy-aprés*; 4. MAURICE, Administrateur de Naumbourg, dit de ZEITZ, *dont nous ferons aussi mention aprés ses fréres*; 5. 6. 7. trois autres fils morts enfans; 8. *Sophie-Eleonore*, née le 23 novembre 1609, mariée le premier avril 1627, à *George* II, Landgrave de Hesse-Darmstadt, morte le deuxiéme juin 1671; 9. *Marie-Elisabeth*, née le 22 novembre 1610, alliée le 21 fevrier 1630, à *Fréderic*, Duc de Holstein-Gottorp, décédée le 24 juin 1684; & 10. *Magdelaine-Sibylle*, née le 23 décembre 1617, mariée 1. le cinquiéme octobre 1634, à *Christian* V. Prince de Danemarck: 2. le onziéme octobre 1652, à *Frederic-Guillaume* II, Duc de Saxe-Altembourg, morte le sixiéme janvier 1668.

VIII. JEAN-GEORGE, II. du nom, Electeur de Saxe, né le 31 mai 1613, mourut le premier septembre 1680. Il avoit épousé le 13 novembre 1638, *Magdelaine-Sibylle*, fille de *Christian*, Marckgrave de Brandebourg-Culmbach, morte le 30 mars 1687, dont il eut 1. JEAN-GEORGE III, qui suit; & 2. *Ermuth-Sophie*, née le 15 fevrier 1644, mariée le 19 octobre 1662, à *Christian-Ernest*, Marckgrave de Brandebourg-Anspach, morte en 1670.

IX. JEAN-GEORGE, III. du nom, Electeur de Saxe, né le 20 juin 1647, fut déclaré par l'Empereur Léopold, Grand Véneur de l'Empire en 1662. Il se signala en plusieurs occasions durant les différentes guerres de l'Empire contre les François & contre les Turcs, sur tout à la levée du siége de Vienne, & mourut le 22 septembre 1691. Il avoit épousé en 1663, *Anne-Sophie*, fille de *Fréderic* III, Roi de Danemarck; mais il n'accomplit son mariage que le 16 octobre 1666. Elle mourut le premier juillet 1717, ayant eu pour enfans 1. JEAN-GEORGE qui suit; & 2. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, *qui a continué la postérité, rapportée cy-aprés.*

X. JEAN-GEORGE, IV. du nom, Electeur de Saxe, né le 17 octobre 1668, fit aussi la guerre sur le Rhin & en Hongrie pour l'Empereur; mais il mourut de la petite vérole à Dresde le 27 mai 1694, sans enfans d'*Eléonore-Ermuth-Louise*, veuve de *Jean-Fréderic*, Marckgrave de Brandebourg-Anspach, & fille de *Jean-George*, Duc de Saxe-Eisenac, qu'il épousa le 26 avril 1692, morte le 29 septembre 1696.

X. FRÉDÉRIC-AUGUSTE I, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, Duc de Saxe, de Juliers, de Cléves & de Berg, d'Angrie, & de Westphalie, Electeur, & Archimaréchal du Saint Empire Romain, Landgrave de Thuringe, Markgrave de Misnie & des deux Lusaces, Prince & Comte de Henneberg, Burgrave de Magdebourg, Comte de la Marck, de Ravensberg, & de Barbi, Seigneur de Ravenstein, étoit né le 12 mai 1670. Il s'attacha fortement aux intérêts de la Maison d'Autriche, & étant jeune il resta long-tems à la Cour de Vienne, où il fut ami particulier de Joseph, Roi des Romains, depuis Empereur. Il commença à servir dans les guerres de Hongrie contre les Turcs, dans lesquelles il signala son courage, & commanda ensuite en chef l'armée Impériale sur le Rhin. Il avoit succédé aux Etats de sa Maison, & à la Dignité Electorale par la mort de son frére aîné au mois de mai 1694. Il fut élu Roi de Pologne par le crédit & les sollicitations de la Maison d'Autriche, le 27 juin 1697, ayant fait abjuration du Luthéranisme le dixiéme du même mois, entre les mains de Christian-Auguste de Saxe-Zeitz, Evêque de Javarin. Il entra ensuite en Pologne à la tête de ses troupes, & s'étant rendu à Cracovie, il y fut couronné le 15 septembre suivant, par Stanislas Dabski, Evêque de Cujavie. Il avoit eu pour concurrent dans son élection François-Louis de Bourbon, Prince de Conti; mais il dissipa son parti, & par le retour de ce Prince en France, il demeura paisible possesseur de la Couronne. En 1700, il attaqua la Livonie, & s'empara d'abord de plusieurs Forts & châteaux dans cette province; mais la suite de cette guerre ne lui fut pas favorable. Le Roi de Suéde aprés avoir délivré la Livonie, entra en Pologne, & aprés différens succès, il fit déclarer le thrône vacant, & fit élire Roi le 12 juillet 1704, Stanislas Leczinski, Palatin de Posnanie. Malgré cette élection le Roi Auguste ne laissa pas de se soutenir encore en Pologne où son parti étoit considérable. Ce fut pour s'attacher d'autant plus les Seigneurs, qui étoient dans ses intérêts, qu'il institua en 1705, un nouvel Ordre de Chevalerie, sous le nom de l'*Aigle blanc* avec la devise *Pro Fide, Lege, & Rege.* Il fit la cérémonie de distribuer ce nouvel Ordre aux Seigneurs qui l'accompagnoient, le deuxiéme novembre, à Tikoczin, au retour d'un voyage qu'il avoit fait dans ses Etats en Allemagne. Depuis, le Roi de Suéde ayant fait une irruption en Saxe, le Roi Auguste pour sauver ses Etats héréditaires, jugea à propos de faire sa paix avec ce Prince. Elle fut concluë entre eux, & ratifiée par le Roi de Suéde à Ranstadt en Saxe, le 14 novembre 1706, & publiée à Leipsic le 16 du même mois. Par ce traité le Roi Auguste renonça à la Couronne de Pologne, & ne se réserva que le seul titre de Roi sa vie durant. Il venoit de remporter une victoire complette sur les Suédois, & les Polonois confédérez, au nombre de plus de 20000 hommes, qu'il avoit attaquez en personne le 29 octobre précédent entre Kalisch & Siradie, & qu'il avoit entiérement défaits. Quoique cet avantage eût pu rétablir ses affaires en Pologne, il ne voulut point en profiter, & il retourna dans ses Etats de Saxe. Mais le Roi de Suéde ayant été entiérement défait par les Moscovites le huitiéme juillet 1709, à la bataille de Pultowa, & ce Prince ayant été obligé de se réfugier à Bender, le Roi Auguste prit la résolution de rentrer en Pologne, nonobstant sa renonciation. Il partit pour cet effet de Saxe, & se mit en chemin le 22 Aoust avec une armée de 13000 hommes, aprés avoir publié un Manifeste daté du jour de son départ, pour justifier son entreprise, qu'il fit à la sollicitation du Czar de Moscovie, & de plusieurs Polonois, qui étoient toûjours demeurez attachez à ses intérêts. Il entra en Pologne sans aucune opposition; & la plus grande partie des Seigneurs du parti contraire embrassérent alors le sien. Depuis il continua la guerre contre le Roi de Suéde jusqu'à la mort de ce Prince. En 1715, les Lithuaniens qui avoient déja causé quelques troubles, sous prétexte des impôts excessifs dont ils étoient accablez, recommencérent dès le mois de juillet à en exciter de nouveaux; mais ils furent de peu de durée. L'accommodement de la Noblesse mécontente fut fait au mois de septembre suivant par l'entremise & les soins de l'Evêque de Cujavie; mais à peine les troubles de Lithuanie furent-ils pacifiez, qu'il s'en éleva d'autres beaucoup plus vifs dans la Pologne pendant l'absence du Roi, qui étoit allé en Saxe. La plus grande partie de l'armée Polonoise renonça à l'obéissance du Général de la Couronne, fit une confédération, & se choisit un Maréchal. La Noblesse de Cracovie, & plusieurs autres Palatinats se révoltérent en même tems, & se confédérérent. Il y eut une guerre assez rude entre eux, & les Saxons & Polonois du parti du Roi; mais enfin par la médiation du Czar de Moscovie il fut conclu le troisiéme novembre 1716, un traité d'accommodement entre le Roi & les Confédérez de Pologne, qui fut ratifié le 24 décembre suivant; & l'échange des ratifications ayant été faite, la paix fut publiée le premier fevrier 1717. En exécution du traité, les troupes Saxonnes évacuérent la Pologne, & se retirérent en Saxe. Le Czar aprés plusieurs négociations, & sur les sollicitations du Roi Auguste, retira aussi ses troupes de Pologne & du Grand Duché de Lithuanie. Par là la tranquillité fut rétablie dans ce Royaume, qui étoit désolé depuis plusieurs années par les guerres étrangéres & civiles, & le Roi Auguste régna depuis ce tems-là paisiblement, faisant de tems en tems de longs séjours dans ses Etats d'Allemagne, d'où s'étant rendu en dernier lieu à Varsovie le 16 janvier 1733, pour assister à une Diéte générale qu'il avoit convoquée, il se trouva attaqué à son arrivée d'un ancien mal au pié & d'une fiévre lente, dont il mourut le premier fevrier suivant à quatre heures du matin, dans son palais à Varsovie, âgé de 62 ans, huit mois & dix-neuf jours, dans la trente-neuviéme année de sa régence en Saxe, & dans la trente-sixiéme de son régne en Pologne. Il avoit été marié le dixiéme janvier 1693, avec *Christine-Everhardine* de Brandebourg-Bareith, qui mourut subitement d'une attaque d'apopléxie, en son château de Pretsch en Saxe, lieu de sa résidence ordinaire, le cinquiéme septembre 1727, sur les dix heures du matin, dans la cinquante-sixiéme année de son âge, étant née le 29 décembre 1671. Elle mourut dans la Religion Protestante dans laquelle elle étoit née. De ce mariage il n'est sorti que FRÉDÉRIC-AUGUSTE II, qui suit. FRÉDÉRIC-AUGUSTE I, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, laissa plusieurs enfans *naturels, entre autres*, Maurice, *appellé* le Comte de Saxe, *Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, qui est entré au service de France, où il avoit été fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, cy-devant Sparre, sur le pié étranger, & Maréchal de camp des armées du Roi le septiéme Aoust* 1720. *Il est né de* Marie-Aurore *de Konigsmarck, Comtesse de Westerweich & de Stegholm, Abbesse du monastére Imperial libre & séculier de Quedlimbourg, morte au mois de mars* 1728; un autre fils *appellé* le Comte Rutowski *ou* Radowski, *qui du consentement du Roi son pere, entra au mois de janvier* 1728, *au service du Roi de Prusse, qui le déclara Major Général de ses armées, & lui conféra le régiment de ses Gardes du Corps à cheval, le Roi de Pologne lui conservant en même tems la Compagnie qu'il avoit dans ses Gardes*; un troisiéme fils, *connu sous le nom de* Chevalier de Saxe & Prince de Teschen, *Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, qui fit le voyage d'Italie, d'où il fut de retour à Dresde au mois d'Octobre* 1728; une fille *appellée* la Comtesse de Cosel, *qui fut mariée au château de Pilnitz en Saxe, le troisiéme juin* 1725, *avec* Henri-Fréderic, *Comte de Friesen, Grand Chambellan & Grand Fauconnier de l'Electorat de Saxe, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, & Ministre du cabinet ou Conseil Privé de l'Electorat, morte de la petite vérole à Dresde au mois de fevrier* 1728; *&* Anne, *Comtesse d'Orzelska, qui a été mariée à Dresde le dixiéme Aoust* 1730, *avec* Fréderic-Guillaume, *Duc de Holstein-Beck.*

XI. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Duc de Saxe, de Juliers, de Cléves & de Berg, d'Angrie & de Westphalie, Electeur & Archimaréchal du Saint Empire Romain, Landgrave de Thuringe, &c. Prince Royal de Pologne, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, né à Dresde le 17 octobre 1696, fit profession de la Religion Catholique à Bologne en Italie entre les mains du Cardinal Casoni, qui en étoit Légat, en 1712; mais il tint ce chan-

changement secret jusques au 11 octobre 1717, qu'étant à Vienne à la Cour de l'Empereur, il déclara publiquement qu'il étoit Catholique, en assistant ce jour-là à la Messe célébrée par le Nonce du Pape. L'Empereur le nomma Chevalier de la Toison d'Or le 23 novembre 1721, & il en reçut le collier à Dresde par les mains du Roi son pére, chargé des pouvoirs de S. Majesté Impériale le dixiéme avril 1722. Le Roi son pére l'ayant nommé Président de son Conseil de cabinet, & chargé de la direction générale de toutes les affaires au dedans & au dehors du Royaume, sans aucune exception, il prit séance en cette qualité dans le Conseil Privé à Varsovie le 13 février 1726, & commença dès ce jour-là à donner audience en cette qualité aux Ministres étrangers & à ceux de la Cour. Il a succédé à la dignité Électorale & aux États de sa Maison par la mort du Roi son pére, au mois de février 1733, & après un interrégne de deux ans, à la Couronne de Pologne. Ce Prince a été marié à Vienne le 20 Août 1719, avec *Marie-Josephe-Benédicte-Antoinette-Térése-Xavier-Philippine*, Archiduchesse d'Autriche, née le huitiéme décembre 1699, fille aînée de feu l'Empereur *Joseph*. Il en a eu 1. *Charles-Frédéric-Auguste-François*, né à Dresde la nuit du 17 au 18 novembre 1720, & batisé le 19, mort le 22 janvier 1721, à une heure du matin, & mis le 25 en dépôt dans l'Eglise des Catholiques à Dresde; 2. *Joseph-Charles-Auguste-Frédéric-Guillaume-François-Xavier*, né au château de Pilnitz le 24 octobre 1721 à deux heures après minuit, qui reçut les cérémonies du batême à Dresde le huitiéme décembre suivant, après avoir été revêtu par le Roi son ayeul de l'Ordre de l'Aigle blanc. Ce jeune Prince entrant dans la septiéme année de son âge, prit possession le 21 octobre 1727, d'un régiment d'infanterie Saxonne, dont le Roi son ayeul le fit Colonel, & il monta ce jour-là à cheval pour la premiére fois; mais ayant été attaqué de la petite vérole, il en mourut à Dresde le 14 mars 1728. Il fut inhumé le 14 suivant dans la chapelle Catholique. Les autres enfans sont 3. *Frédéric-Christian-Grégoire-George-François-Léopold*, né à Dresde le cinquiéme septembre 1722, à quatre heures du matin, devenu Prince Electoral de Saxe au mois de février 1733; 4. *Marie-Amélie-Christine-Françoise-Xavier-Flore-Walpurge*, Princesse Electorale de Saxe, née à Dresde le 24 novembre 1724, & batisée le lendemain; 5. *Marie-Marguerite-Françoise-Xavier*, née à Dresde la nuit du 11 au 12 septembre 1727; 6. *Anne-Marie-Angélique-Xavier*, née à Dresde à deux heures du matin, le 29 Août 1728; 7. *Auguste-Albert-François-Xavier-Benoît*, né à Dresde vers les dix heures & demie du matin, le 25 Août 1730; & 8. *Marie-Josephe-Caroline-Eléonore-Françoise-Xavier*, née à Dresde entre six & sept heures du matin le quatriéme novembre 1731, & batisée pour les cérémonies, le 15 décembre suivant.

SAXE-HALL ou *SAXE-WEISSENFELDS.*

VIII. Auguste, Duc de Saxe-Hall, second fils de Jean-George I, Electeur de Saxe, né le 13 Août 1614, mourut le 14 juin 1680. Il fut Administrateur de l'Archevêché de Magdebourg, & fit sa résidence à Hall; mais comme cette administration n'étoit qu'à vie, il fit bâtir pour son fils & ses successeurs la ville de Weissenfelds sur la Sale, dont sa postérité a retenu le nom. Il avoit épousé 1. le troisiéme décembre 1647, *Anne-Marie*, fille d'*Adolphe-Frédéric*, Duc de Meckelbourg, morte le 21 décembre 1669; 2. le 29 janvier 1672, *Jeanne-Walburge*, fille de *George-Guillaume*, Comte de Leiningen-Westerbourg, morte en 1687. Du premier lit il eut 1. Jean-Adolphe qui suit; 2. *Auguste*, dit *le Jeune*, né le 13 décembre 1650, qui fut nommé Prevôt de Magdebourg par le Chapitre, puis passa en Suéde, où il fut Colonel. Il servit aussi l'Electeur de Cologne au siége de Groningue, & mourut le 21 Août 1674, sans enfans de *Charlotte* fille de *Frédéric*, Landgrave de Hesse; 3. *Christian*, né le cinquiéme juillet 1652, qui fut tué au siége de Mayence, Commandant dans les troupes de l'Electeur son oncle, le troisiéme septembre 1689; 4. Henri *qui a fait la branche de* Barbi, *rapportée cy-après*; 5. *Albert*, né le 14 avril 1659, mort le 19 mai 1692, ayant eu de *Christine-Thérése*, Comtesse de Lowestein & de Werthelm, fille du Comte *Ferdinand-Louis*, qu'il avoit épousée en 1687, une fille, *Christine*, née le 27 juillet 1690. Les filles du Duc Auguste furent 6. *Magdelaine-Sibylle*, née le 27 septembre 1648, mariée le 14 novembre 1669, à *Frédéric*, Duc de Saxe-Gotha, morte le septiéme janvier 1681; 7. *Anne-Marie*, née le 28 fevrier 1653, morte le 28 fevrier 1671; 8. *Sophie*, née le 23 juin 1654, laquelle épousa le 18 juin 1667, *Charles-Guillaume*, Prince d'Anhalt-Zerbst; 9. *Catherine*, née le 12 septembre 1655, morte le 12 avril 1663; 10. *Christine*, née le 25 Août 1656, mariée le 21 juin 1676, à *Auguste-Frédéric*, Duc de Holstein, Evêque de Lubec, morte le 27 avril 1698; 11. 12. *Elisabeth* & *Dorothée*, mortes dans leur enfance. Du second lit le Duc Auguste eut 13. *Frédéric*, né le 20 novembre 1673, Commandant dans les troupes de l'Electeur, mort en 1715; & 14. *Maurice*, né le cinquiéme janvier 1676, mort à Ségédin en Hongrie le 12 septembre 1695.

IX. Jean-Adolphe, Duc de Saxe-Hall, né le 12 novembre 1649, mourut le troisiéme juin 1697. Il avoit épousé 1. le quatriéme novembre 1671, *Jeanne-Magdelaine*, fille de *Frédéric-Guillaume*, Duc de Saxe-Altembourg, morte le premier fevrier 1686: 2. le 13 fevrier 1692, *Christine-Willelmine* de Bunau, morte le 24 avril 1707. Du premier lit il eut 1. Jean-George qui suit; 2. Christian, *dont il sera parlé après son frére aîné*; 3. Jean-Adolphe, *dont on fera mention après ses deux autres*. 4. *Magdelaine-Sibylle*, née le dixiéme septembre 1673, mariée le 28 juillet 1708, à *Jean-Guillaume*, Prince de Saxe-Eisenac; 5. *Jeanne-Willelmine*, née le 20 janvier 1680; 6. *Anne-Marie*, née le 17 juin 1683, alliée en mai 1705, à *Erdman*, Comte de Prommitz, morte au mois de mars 1731; 7. *Sophie*, née le onziéme Août 1684, mariée le 16 octobre 1699, à *George-Guillaume*, Marckgrave de Brandebourg-Bareith, & autres enfans morts jeunes.

X. Jean-George, Duc de Saxe-Hall, & de Weissenfelds, &c. né le 24 juillet 1677, & mort le 17 mars 1712, avoit épousé le 16 janvier 1698, *Frédérique-Elisabeth*, fille de *Jean-George* I, Duc de Saxe-Eisenac, morte le onziéme novembre 1730, dont il eut 1. *Jean-George*, né le 20 octobre 1702, mort le troisiéme mars 1703; 2. *Frédérique*, née le 14 Août 1701, morte le 28 fevrier 1706; 3. *Jeanne-Willelmine*, née le 31 mai 1704, morte le neuviéme juillet suivant; 4. *Jeanne-Magdelaine*, née le 17 mars 1708, mariée le 27 septembre 1730, avec *Ferdinand*, Duc de Courlande, âgé alors de 75 ans; & 4. *Frederique-Amélie*, née le premier mars 1712, morte le 31 janvier 1714.

X. Christian, Duc de Saxe-Hall & de Weissenfelds, né le 23 fevrier 1682, a succédé en 1712, à *Jean-George*, son frére aîné, & a épousé le onziéme mai de la même année *Louise-Christine*, fille de *Christophle*, Comte de Stolberg, & veuve de George III, Comte de Mansfeld, dont il n'a point d'enfans.

X. Jean-Adolphe, Duc de Saxe-Weissenfelds, troisiéme fils de *Jean-Adolphe*, naquit le quatriéme septembre 1685. Il fut Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, Général d'Infanterie des troupes Saxonnes, Général Commandant & Colonel de la premiére Compagnie des Gardes du Corps de l'Electeur de Saxe. Il a épousé le huitiéme mai 1721 *Jeanne-Antoinette* de Saxe née le 31 de janvier de l'an 1698, fille de *Jean-Guillaume*, Duc de Saxe-Eisenac, & de *Christine-Julienne* de Bade-Dourlach, sa seconde femme.

SAXE-BARBI.

I. Henri, Duc de Saxe, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, Résident à Barbi, quatriéme fils du Duc Auguste de Saxe-Hall, naquit le 29 septembre 1657, & mourut dans sa résidence au mois de fevrier 1728. Il succéda à son frére Auguste en sa Prevôté de Magdebourg; & le 30 mars 1686, il épousa *Elisabeth-Albertine* d'Anhalt-Dessaw, Abbesse de Hervorden, & fille de *Jean-George*, Prince de Dessaw, morte le cinquiéme octobre 1706, dont il a eu 1. 2. deux enfans mâles morts jeunes: 3. *Frédéric-Henri*, né le deuxiéme juillet 1692, mort en Hollande le 12 novembre 1711; 4. George-Albert qui suit; & 5. *Henriette-Marie*, née le premier de mars 1697, morte le dixiéme d'Août 1719.

X. George-Albert, Duc de Saxe-Weissenfelds-Barbi, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, naquit le neuviéme avril 1694, & succéda à son pére. Il a épousé le 18 fevrier 1721, *Auguste-Louise* de Wirtemberg-Oels, née le 21 janvier 1698, fille de *Chrétien-Ulric*, Duc de Wirtemberg-Oels, & de *Sophie-Guillelmine* d'Oost-Frise.

SAXE-MERSBOURG.

VIII. Christian, Duc de Saxe, troisiéme fils de l'Electeur Jean-George, fut Administrateur de Mersbourg. Il naquit le 27 octobre 1615, & mourut le 18 octobre 1691, à l'âge de 76 ans, étant le plus âgé de tous les Princes d'Allemagne, & même de toute la Chrétienté. Il avoit épousé le 19 novembre 1650, *Christine*, fille de *Philippe*, Duc de Holstein-Gluksbourg, morte le 20 mai 1701, dont il eut 1. *Jean-George*, né le quatriéme décembre 1652, mort le troisiéme janvier 1654; 2. Christian qui suit; 3. *Auguste*, né le 15 fevrier 1655, qui épousa le premier décembre 1686, *Hedwige*, de Meckelbourg, fille de *Gustave-Adolphe*, Duc de Meckelbourg-Gustraw, dont il eut plusieurs enfans morts jeunes, & *Charlotte-Auguste*, née le dixiéme mars 1691; 4. *Philippe*, né le 26 octobre 1657, qui fut tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, étant Mestre-de-camp dans les troupes de Lunebourg. Il avoit épousé 1. le neuviéme juillet 1684, *Eléonore-Sophie*, fille de *Jean-Ernest*, Duc de Saxe-Weimar, morte le quatriéme fevrier 1687: 2. le septiéme Août 1688, *Louise-Elisabeth*, fille de *Christian-Ulric*, Duc de Wirtemberg-Oels. Du premier lit il eut, *Jean-Guillaume*, né le 27 janvier 1687, mort le 21 juin suivant; & *Christine-Ernestine*, née le 25 juillet 1685, morte le sixiéme juin 1689: du second vint *Christian-Louis*, né le 16 septembre 1689, mort le 31 juin 1690. Les autres enfans de *Christian*, sont 5. *Henri*, Duc de Saxe-Mersbourg-Spremberg, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc & de l'Eléphant, qui naquit le deuxiéme septembre 1661, qui ayant succédé aux Etats du Duc Guillaume-Maurice son neveu, prit possession de la ville de Mersbourg, où il fut inauguré le sixiéme juillet 1631, & fit son entrée solemnelle le 20 décembre suivant avec la Duchesse sa femme, *Elisabeth*, fille de *Gustave-Adolphe*, Duc de Meckelbourg-Gustraw, qu'il a épousée le 19 mars 1692, & dont il a eu *Chrétien-Frédéric*, né le septiéme mars 1697, & qui étant Colonel d'un régiment d'Infanterie, s'est signalé en Allemagne & en Italie; 6. *Maurice*, né le 29 octobre 1662, mort le 21 avril 1664; 7. *Magdelaine-Sophie*, née le 19 octobre 1651, morte le 29 mars 1675; 8. *Christine*, née le deuxiéme juin 1659, mariée le 13 fevrier 1677, à *Christiam*, Duc de Saxe-Eisemberg, morte le 13 mars 1679; 9. *Sophie-Hedwige*, née le quatriéme Août 1660, mariée le deuxiéme fevrier 1680, à *Jean-Ernest*, Duc de Saxe-Salfeld, morte le deuxiéme Août 1686; & 10. *Sibylle-Marie*, née le 28 octobre 1667, mariée le 27 octobre 1683, à *Christian-Ulric*, Duc de Wirtemberg-Oels, morte le neuviéme octobre 1693.

IX. Christian, II. du nom, Duc de Saxe-Mersbourg, né le

le 29 novembre 1653, mourut le 20 octobre 1694, ayant eu d'*Ermuth-Dorothée*, fille de *Maurice*, Duc de Saxe-Naumbourg, morte le 27 avril 1720, 1. *Christian-Maurice*, né le septiéme novembre 1680, mort peu de jours après son pére, le 14 novembre 1694; 2. 3. 4. trois fils, morts dans leur premiére enfance; 5. MAURICE-GUILLAUME qui suit; & 6. *Frederic-Herman*, né le 20 septembre 1691, mort le deuxiéme juin 1714, sans postérité d'*Eleonore-Guillelmine*, Princesse d'Anhalt-Kothen, qu'il avoit épousée le 15 fevrier 1714, laquelle a pris une seconde alliance le 24 janvier 1716, avec *Ernest-Auguste*, Duc de Saxe-Weimar.

X. MAURICE-GUILLAUME, Duc de Saxe, Administrateur Régent de Mersbourg, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, né le 15 fevrier 1683, mourut à Mersbourg au mois d'avril 1731, sans laisser de postérité masculine de *Christienne-Henriette* de Nassau-Idstein, qu'il avoit épousée le quatriéme novembre 1711. Ainsi il a eu pour successeur dans ses Etats, Henri son oncle, *dont il est parlé cy-dessus*, N. VIII, Christian, Duc de Saxe, *n.* 5.

SAXE-NAUMBOURG ou ZEITZ.

VIII. MAURICE, Duc de Saxe-Zeitz, dernier des fils de l'Electeur JEAN-GEORGE, I. du nom, fut Administrateur de l'Evêché de Naumbourg & du Bailliage de Thuringe, de l'Ordre Teutonique. Il naquit le 28 mars 1619, & mourut le 14 décembre 1681. Ce Prince avoit épousé 1. le 19 novembre 1650, *Hedwige-Sophie*, fille de *Philippe*, Duc de Holstein-Gloksbourg, morte le 27 décembre 1652, mére de 1. 2. deux enfans qui ne vécurent pas: 2. le troisiéme juillet 1656, *Dorothée-Marie*, fille de *Guillaume*, Duc de Saxe-Weimar, morte le onziéme juin 1675: 3. le 14 juin 1676, *Sophie-Elisabeth*, fille de *Philippe-Louis*, Duc de Holstein-Sunderbourg, morte le 19 Août 1684, sans postérité. Il eut du second lit 3. MAURICE-GUILLAUME qui suit; 4. *Christian-Auguste*, *qui aura un article séparé*; 5. FREDERIC-HENRI, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; 6. *Ermuth-Dorothée*, née le 13 novembre 1661, mariée 1. en 1678, à *Louis*, Landgrave de Hesse-Darmstadt, lequel étant mort pendant qu'on faisoit les préparatifs de la noce, elle épousa le 14 octobre 1679, son cousin *Christian*, Duc de Saxe-Mersbourg, morte le 27 avril 1720; & autres enfans, morts jeunes.

IX. MAURICE-GUILLAUME, Duc de Saxe-Naumbourg ou Zeitz, né le 12 mars 1664, demeuroit à Mauricebourg, près de Zeitz, & fit profession de la Religion Catholique le 18 avril 1717, entre les mains du Nonce du Pape en Pologne. Mais il l'abjura en plein prêche, fit une nouvelle profession publique de la Religion Protestante, & mourut le 14 novembre 1718. Il avoit épousé le 25 janvier 1689, *Marie-Amélie*, fille de *Frederic-Guillaume*, Electeur de Brandebourg, & veuve de *Charles*, Duc de Meckelbourg, dont il a eu 1. *Frederic-Guillaume*, né le 26 mars 1690, mort le 15 mai suivant; 2. *Frederic-Auguste*, né le 12 Août 1700, mort le 17 fevrier 1710; 3. *Dorothée-Willelmine*, née le 20 mars 1691, mariée le 24 septembre 1717, à *Guillaume*, Prince de Hesse-Cassel, alors Gouverneur de Breda, puis de Mastricht; 4. *Caroline-Amélie*, née le 24 mai 1693, morte le cinquiéme septembre 1694; & 5. *Sophie-Charlotte*, née le 25 avril 1695, morte le huitiéme juin 1696.

IX. FREDERIC-HENRI, Duc de Saxe-Naumbourg ou Zeitz, frére puîné du précédent, naquit le 21 juillet 1668, commanda les Dragons de Saxe, demeuroit à Pagau, & mourut le 18 décembre 1713. Il avoit épousé 1. le 13 avril 1699, *Sophie-Angélique*, fille de *Christian-Ulric*, Duc de Wirtemberg-Bernstadt, morte sans enfans le onziéme novembre 1700: 2. le 27 fevrier 1702, *Anne-Frederique-Philippine*, Duchesse de Holstein-Sunderbourg-Weissembourg, dont il eut 1. MAURICE-ADOLPHE-CHARLES qui suit; & 2. *Dorothée-Charlotte*, née le 20 mai 1710, morte le huitiéme novembre suivant.

X. MAURICE-ADOLPHE-CHARLES, Duc de Saxe-Zeitz, né le premier décembre 1702, neveu du Cardinal Christian-Auguste, de Saxe-Zeitz, embrassa en 1716, la Religion Catholique, & quoiqu'il restât seul héritier de sa branche, il prit le parti de l'Eglise, & fut fait Chanoine de Cologne & Prevôt d'Alt-Oettingen. Il fut aussi élu Prevôt de S. Géréon de Cologne, au lieu du Cardinal son oncle, au mois de septembre 1725. Le Pape Benoît XIII proposa pour lui à Rome dans un Consistoire l'Archevêché de Pharsale, *in partibus Infidelium*, le huitieme février 1730, & il fut sacré le 27 Août suivant dans l'Eglise métropolitaine de Prague par l'Archevêque & Prince de ce lieu, assisté des Evêques de Leitomeritz & de Mayern. L'Empereur le nomma au mois d'octobre 1731, à l'Evêché de Konigsgratz en Bohéme, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le 17 décembre suivant & le 3 mars 1732, & ayant été déclaré Conseiller intime actuel d'Etat de sa Majesté Impériale, il prêta serment, & prit séance en cette qualité dans ce Conseil à Vienne le deuxieme janvier 1732. Il fut transféré au mois d'avril 1733, à l'Evêché de Leitomeritz aussi en Bohéme.

DUCS DE LA BASSE SAXE, ou DE SAXE-Lawembourg.

I. JEAN I, issu des Comtes d'Ascanie, puis des Electeurs de Saxe, second fils d'ALBERT, premier Electeur de Saxe, petit-fils de BERNARD, aussi Electeur, & arriére-petit-fils d'ALBERT *l'Ours*, Comte d'Ascanie, fut *la tige de cette branche*. Il eut pour son partage la Basse Saxe, où il fit bâtir la ville de Lawembourg, dont il prit le nom de Duc de Saxe-Lawembourg, & mourut l'an 1285, laissant d'*Ingeburge*, son épouse, fille d'Eric, Roi de Suéde, ou selon d'autres, d'*Heléne*, Duchesse de Schleswick, 1. ALBERT qui suit; & 2. ERIC, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

II. ALBERT, Duc de Saxe-Lawembourg, mourut en 1314, laissant ERIC I, qui suit.

III. ERIC, I. du nom, Duc de Saxe-Lawembourg, mourut l'an 1401, sans enfans.

II. ERIC, II. du nom, Duc de Saxe-Lawembourg, second fils de JEAN I, mourut l'an 1360, laissant d'*Elisabeth* de Poméranie, ERIC III, qui suit.

III. ERIC, III. du nom, Duc de Saxe Lawembourg, mourut en 1376, ayant eu d'*Agnès* de Holstein, ERIC IV, qui suit.

IV. ERIC, IV. du nom, Duc de Saxe-Lawembourg, mourut en 1411, ou, selon d'autres, en 1419. Il avoit épousé 1. *Elisabeth*, fille de *Nicolas* II, Duc de Holstein, & veuve d'*Albert* III, Duc de Meckelbourg: 2. *Catherine*, fille de *Magnus*, Duc de Brunswick, veuve de *Gérard* VII, Duc de Holstein. Ses enfans furent, 1. ERIC V, qui suit; 2. *Jean*, mort en 1414; 3. *Magnus*, Evêque de Camin & d'Hildesheim, mort en 1452; 4. *Albert*, Chanoine d'Hildesheim, mort en 1422; 5. BERNARD, qui continua la postérité; 6. *Agnès*, épouse de *Wratislas* VIII, Duc de Poméranie, morte en 1415; 7. *Catherine*, mariée à *Jean*, Duc de Meckelbourg, élu Roi de Suéde en 1422; & 8. *Scolastique*, alliée à *Jean*, Duc de Sagan, morte en 1463.

V. ERIC, V. du nom, Duc de Saxe-Lawembourg, fut celui à qui l'Empereur Sigismond refusa l'investiture de l'Electorat de Saxe, qui lui appartenoit par la mort sans enfans de Rodolphe & d'Albert III. Il protesta en vain contre cette injustice, & en appella au Concile de Bâle. Frédéric *le Belliqueux*, Markgrave de Misnie, conserva l'Electorat, dont l'Empereur lui avoit fait présent; & Eric, qui n'en eut que le titre, mourut l'an 1435, sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Conrad*, Libre Baron de Weinsberg.

V. BERNARD, Duc de Saxe-Lawembourg, succéda à son frére *Eric* V, & mourut de peste l'an 1463, ayant eu d'*Adelaïde*, fille de *Wratislas* IX, Duc de Poméranie, 1. JEAN qui suit; 2. *Marguerite*, femme de *Henri* IV, Duc de Brunswick Grubenhagen; & 3. *Sophie*, épouse de *Gérard*, Duc de Juliers & de Cléves, morte en 1493.

VI. JEAN, II. du nom, Duc de Saxe-Lawembourg, reprit le procès pour l'Electorat devant l'Empereur Frédéric III, mais sans aucun succès, & mourut le 15 août 1507, ayant eu de *Dorotée*, fille de *Frédéric* II, Electeur de Brandebourg, 1. *Eric*, Evêque d'Hildesheim & de Munster, mort en 1522; 2. *Bernard*, Prevôt de Cologne, mort en 1524; 3. *Jean*, Evêque d'Hildesheim, mort en 1547; 4. MAGNUS qui suit; 5. *Adelaïde*, morte sans alliance; 6. *Anne*, mariée 1. à *Jean*, Comte de Kupen: 2. à *Frédéric*, Comte de Spielberg; 7. *Catherine*, Religieuse à Rhinebek: & 8. *Sophie*, alliée à *Antoine*, Comte de Holstein-Schawembourg.

VII. MAGNUS, Duc de Saxe-Lawembourg, après avoir été quelque tems excommunié par le Pape, & proscrit par l'Empereur, fut obligé de s'abstenir du titre d'Electeur de Saxe, protestant pourtant de la violence qu'on lui faisoit, pour la conservation de ses droits. Il mourut en 1543, ayant eu de *Catherine*, fille de *Henri*, dit *le Vieux*, Duc de Brunswick & de Lunebourg, morte le 29 juin 1563, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Catherine*, mariée le 14 novembre 1531, à *Gustave*, Roi de Suéde, morte en 1535: 3. *Dorothée*, mariée en 1532 à *Christian* III, Roi de Danemarck, morte le septiéme octobre 1571; 4. *Claire*, alliée le 24 septembre 1547, à *François*, Duc de Brunswick-Lunebourg, morte le 21 mars 1576; 5. *Sophie*, femme d'*Antoine*, Comte d'Oldembourg; & 6. *Ursule*, épouse de *Henri*, Duc de Meckelbourg.

VIII. FRANÇOIS, I. du nom, Duc de Saxe-Lawembourg, mourut le 19 mars 1581, âgé de 83 ans, & eut de son mariage avec *Sibylle*, fille de *Henri*, surnommé *le Pieux*, Duc de Saxe, 1. FRANÇOIS II, qui suit; 2. *Magnus*, Prince d'un esprit turbulent, qui passa en Suéde, où il servit le Roi Gustave dans ses guerres, & où il épousa même en 1568, *Sophie*, fille de ce Prince, mais en ayant mal usé avec elle, il fut obligé de sortir du Royaume; & étant passé en Allemagne, il ne put souffrir que son frére FRANÇOIS eût le gouvernement des Etats de son pére. Ainsi ayant ramassé des troupes en 1574, il lui fit la guerre, & prit Ratzebourg, qu'il donna au pillage à ses Soldats; mais peu après, abandonné par les siens, il fut obligé de fuir en Suéde. Il fut pris ensuite par son frére, & enfermé à Ratzebourg, où il mourut en 1603, n'ayant eu qu'un fils, *Gustave*, mort le onziéme novembre 1592, à 17 ans. Les autres enfans de FRANÇOIS I, furent, 3. *Henri*, Archevêque de Brémen, Evêque d'Osnabruck, Administrateur de Paderborn, qui mourut le 23 avril 1585, âgé de 36 ans; 4. *Maurice*, qui conduisit aux Païs-Bas les troupes de Jean-Casimir, Comte Palatin, qui fut pris par les Espagnols, fut enfin renvoyé, à la priére de son frére François, par le Duc de Parme, Gouverneur des Païs-Bas, & mourut en 1616, sans alliance; 5. *Frederic*, Prevôt de Brémen, & Coévêque de Cologne, mort le huitiéme décembre 1586, âgé de 32 ans; 6. *Dorothée*, épouse de *Wolfgang*, Duc de Brunswick-Grubenhagen, morte en 1586; 7. *Ursule*, femme de *Henri*, Duc de Brunswick & Lunebourg à Danneberg; 8. *Sidonie-Catherine*, mariée 1. à *Venceslas-Adam*, Duc de Teschen: 2. à *Emeric* Forgatsch, Comte de Trentschin, morte en 1594.

IX. FRANÇOIS, II. du nom, Duc de Saxe-Lawembourg, fut choisi par son pére vivant, pour régir ses Etats. Il mourut en 1619, âgé de 72 ans. Il avoit épousé 1. en 1574, *Marguerite*, fille de *Philippe*, Duc de Poméranie, morte le septiéme septembre 1581: 2. en 1582, *Marie*, fille de *Jules*, Duc de Brunswick & de Lunebourg, morte en 1626. Du premier lit il eut 1. AUGUSTE qui suit; 2. *Philippe*, mort à 27 ans, le 18 avril 1605;

3. *Marie*, Chanoinesse de Gandersheim, morte à 49 ans, le 12 mars 1625; & 4. *Catherine-Ursule*, morte à 32 ans, le 18 avril 1611: du second lit sortirent, 5. *François-Jules*, qui eut sept enfans d'*Agnès*, fille de *Frédéric*, Duc de Wirtemberg, & qui n'en put élever aucun pour lui survivre, morte en 1629, & lui le 16 octobre 1634, âgé de 50 ans; 6. JULES HENRI, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 7. *Ernest-Louis*, né le septiéme juillet 1587, massacré par des paisans l'an 1620, en allant à Vienne; 8. *Joachim-Sigismond*, mort à 34 ans en 1627; 9. *François-Charles*, né le dixiéme mai 1594, qui servit chez les Suédois, fut défait par Pappenheim proche de Ratzebourg l'an 1630, fut fait prisonnier, & mourut Catholique le dixiéme mai 1669, âgé de 63 ans, sans enfans, quoiqu'il eût eu trois femmes, savoir, *Agnès*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, veuve de *Philippe-Jules*, Duc de Poméranie, morte en 1629; *Catherine*, fille de *Jean-Sigismond*, Electeur de Brandebourg, veuve de *Bethlem* Gabor, Prince de Transylvanie, morte le 27 août 1639; & *Elisabeth*, Comtesse de Meggaw, veuve de *Christophle-Adolphe*, Libre Baron de Teufel; 10. *Rodolphe Maximilien*, qui servit l'Empereur dans les guerres de Bohême, qui se fit aussi Catholique, & qui mourut le premier octobre 1647, âgé de 53 ans, sans enfans d'une Noble Vénitienne, qu'il avoit épousée à Paris; 11. *François-Albert*, qui combattit pour le Roi de Suéde, & qui fut soupçonné de l'avoir tué à la bataille de Lutzen. Il suivit depuis l'Electeur de Saxe, & fut Confident des desseins d'Albert, Comte de Walstein, par qui il fut envoyé à Ratisbonne au Duc Bernard de Weimar; mais au retour de cette course, il fut arrêté par les Impériaux le même jour que Walstein fut tué à Egra. Ils le conduisirent à Vienne, où il recouvra la liberté, à condition de prendre le parti de l'Empereur, qui lui donna le soin de défendre Schweidnitz en Silésie. Il y battit le Comte de Konifsmarck, qui étoit entré dans la Silésie; mais le poursuivant trop vivement, il fut arrêté par le Comte de Torstenson, fut blessé mortellement, & mourut peu après en 1642, âgé de 44 ans, sans enfans de *Christine-Marguerite*, fille de *Jean-Albert*, Duc de Meckelbourg. Le douziéme des enfans de François II, fut *François-Henri*, né le neuviéme avril 1604, qui s'attacha aux Suédois, & commanda un de leurs régimens. Ils lui donnérent le monastére de Mariensilles en Poméranie, où il eut des biens de son pére, la ville de Franzhagen. Ce Prince mourut le 26 novembre 1658, âgé de 54 ans. De six enfans qu'il eut de *Marie-Julienne*, fille de *Jean*, Comte de Nassau, il ne laissa que deux filles, *Erdmuth-Sophie*, née le onziéme juin 1644, mariée en 1667, à *Gustave-Rodolphe*, Duc de Meckelbourg; & *Eléonore-Charlotte*, née le huitiéme août 1648, mariée en 1676, à *Christian-Adolphe*, Duc de Holstein-Sunderbourg. Les autres filles du Duc FRANÇOIS II, furent, 13. *Hédwige-Sibylle*, née le 17 octobre 1588, morte fille en 1635: 14. *Julienne*, née en 1589, mariée le premier août 1627, à *Frédéric*, Duc de Holstein-Norbourg, morte en 1630; 15. *Hédwige-Marie*, née le septiéme août 1597, mariée en 1636, à *Annibal* de Gonzague, Prince de Mantoue, morte en 1650; & 16. *Sophie-Hédwige*, née le 23 mai 1601, mariée en 1624, à *Philippe*, Duc de Holstein-Gluksbourg, morte le premier février 1660.

X. AUGUSTE, Duc de Saxe-Lawembourg, fils aîné de FRANÇOIS II, naquit le 17 février 1577, & mourut le 18 janvier 1656. Il avoit épousé 1. en 1622, *Elisabeth Sophie*, fille de *Jean-Adolphe*, Duc de Holstein, morte en 1627: 2. *Catherine*, fille de *Jean*, Comte d'Oldembourg, décédée le 29 février 1644. Du premier lit vinrent, 1. *Anne-Elisabeth*, laquelle épousa en 1665, *Guillaume-Christophle*, Landgrave de Hesse-Hombourg, & mourut en 1688; & 2. *Sibylle-Hédwige*, née le 30 juillet 1625, mariée en 1654, à *François-Erdmand*, Duc de Saxe-Lawembourg, son cousin germain: du second lit sortit 3. *Jean-Adolphe*, né en 1626, mort en 1646.

X. JULES-HENRI, Duc de Saxe-Lawembourg, second fils du second lit du Duc FRANÇOIS II, né le neuviéme avril 1586, fut plus heureux que ses fréres, & laissa postérité. Il se fit Catholique, servit l'Empereur dans ses armées, & mourut le 20 novembre 1665, âgé de 79 ans. Ce Prince épousa 1. *Anne*, fille d'*Edzard*, Comte d'Oostfrise, veuve de *Louis* III, Electeur Palatin, & d'*Ernest-Frédéric*, Markgrave de Bade, morte en 1621, sans avoir eu d'enfans: 2. le 27 février 1628, *Elisabeth-Sophie*, fille de *Jean George*, Electeur de Brandebourg, & veuve de *Janus* de Radzivil, morte le 24 décembre 1629: 3. *Anne-Magdelaine* Poppel de Lobkowitz, fille de *Guillaume* de Lobkowitz, & veuve de *Swihaw* de Kolowrat, morte le septiéme septembre 1668: du second lit vint 1. FRANÇOIS-ERDMAND qui suit: & du troisiéme sortirent, 2. JULES-FRANÇOIS, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; & *Marie-Bénigne-Françoise*, née le 19 juillet 1636, mariée en 1651, à *Octave* Piccolomini, Duc d'Amalfi, Prince du Saint Empire, dont elle resta veuve en 1656.

XI. FRANÇOIS-ERDMAND, Duc de Saxe-Lawembourg, né le 25 février 1629, succéda à JULES-HENRI son pére; mais il ne lui survécut pas longtems, car il mourut le 30 juillet 1666, âgé de 37 ans, sans enfans de *Sibylle-Hédwige* sa cousine, fille du Duc *Auguste*.

XI. JULES-FRANÇOIS, dernier Duc de Saxe-Lawembourg, né à Prague le 16 septembre 1641, succéda à François-Erdmand, son frére. Il renouvella les prétentions de sa famille sur l'Electorat de Saxe, & en prit les marques dans ses armes: ce qui fut cause d'un traité de succession mutuelle, entre la Maison Electorale de Saxe & celle de Lawembourg, qui fut conclu avec Jean-George Electeur en 1671. Il fit toujours profession de la Religion Catholique, posséda de grands biens en Bohême, fut Général de la Cavalerie de l'Empire & Maréchal de camp Général, & mourut sans enfans mâles le 29 septembre 1689. En lui finit cette famille, qui depuis le Duc *François* II, avoit eu de si grandes espérances de postérité, par les mariages des six fils de ce Duc. Il avoit épousé le neuviéme avril 1668, *Marie-Hédwige-Auguste*, fille de *Christian-Auguste*, Prince Palatin de Sultzbach, laquelle avoit été fiancée à *Sigismond-François*, Archiduc d'Autriche, morte le 29 novembre 1681. De cinq enfans qu'il en eut, dont l'un étoit un garçon, il ne laissa que deux filles, *Anne-Marie-Françoise*, née le 15 juin 1672, mariée 1. le 29 octobre 1690, à *Philippe-Guillaume-Auguste*, Comte Palatin, frére de l'Electeur, mort en 1693: 2. le deuxiéme juillet 1697, à *Jean-Gaston* de Médicis, second fils du Grand Duc de Toscane; & *Françoise-Sibylle-Auguste*, née le 21 janvier 1675, mariée le 27 mars 1690, à *Louis-Guillaume*, Markgrave de Bade.

La succession de Saxe-Lawembourg échut à l'Electeur de Saxe, non seulement en vertu du traité de 1671, mais en vertu d'un Acte de Maximilien I, Empereur, en 1507, que l'Empereur Léopold renouvella en 1687: ainsi l'Electeur s'en mit en possession. Les Princes d'Anhalt s'y opposérent, comme plus proches parens, & les Ducs de Meckelbourg aussi, en vertu des traitez de succession mutuelle faits en 1431 & 1518. Les Ducs de Lunebourg y prétendirent, ces biens ayant été possédez par leurs ancêtres, sur tout par Henri *le Superbe* & par Henri *le Lyon*, à qui on les avoit ôtez, pour les donner à Bernard d'Ascanie, pére d'Albert, *tige des Ducs de Saxe-Lawembourg*; & en vertu de ces droits, ils entrérent brusquement dans le Duché, & s'emparérent de la ville de Ratzebourg. Les Princes de Saxe de la branche Ernestine les revendiquérent par préférence à l'Electeur, en vertu de l'Acte d'expectative de l'Empereur Maximilien I. Le Duc de Holstein-Gottorp redemanda huit villages dépendans du Bailliage de Rheinbeke, que le Duc François I avoit pris de force. La prudence de l'Empereur appaisa la guerre qui pouvoit s'allumer entre tant de prétendans. Le suffrage des Ducs de Saxe-Lawembourg dans les Diétes a été suspendu du consentement de toutes les parties. Les filles du défunt y prétendent aussi. Elles ont partagé les biens de Bohême: mais pour la succession du Duché, rien n'a encore été décidé. * Albert Crantz, *Historia Saxoniæ*. George Fabricius, *Saxonia Illustrata*. David Chytræus, *Saxoniæ Chronicon*. Reinerus Reineccius, *de Saxon. origin. & Annal. Witikindi*. Bertius, *de Reb. Germ.* Cluvier, *Descriptio Germaniæ*. Sanson, Du Val & Briet, *Géogr.* Baudrand, *in Auct. Lexici Ferrarii*. Scriptores Germaniæ, &c. Heiss, *Hist. de l'Empire*, *l.* 6. H. Meibomii *ad Historiam Saxoniæ Interioris Introductio*. Grégorio Léti, *della Casa Serenissima di Sassonia*. Imhoff, *Notitia Imperii*. Rittershusius, &c.

SAXE-GOTHA (Frédéric, II. du nom, Duc de), Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, qui étoit né le 28 juillet 1676, faisant la revue de quelques unes de ses troupes aux environs de Gotha, le neuviéme mai 1694, fut blessé dans une décharge d'un coup de feu, qui lui emporta trois boutons de son juste-au-corps, & ne lui fit qu'une grande playe devant l'estomac, la balle s'étant trouvée heureusement amortie. Après sa guérison, regardant cet événement comme un miracle, il ordonna que son habit & la balle de mousquet seroient conservez dans la galerie du château de Friedenstein, situé dans la ville de Gotha. Après la mort de Guillaume Ernest, Duc de Saxe-Weimar, arrivée le 19 août 1728, il envoya des troupes pour reprendre le Bailliage de Kraningsfeld, qui avoit été engagé à la Maison de Weimar, & dont le défunt avoit joui sa vie durant. Il fit ériger un magnifique Mausolée de marbre dans l'Eglise de Sainte-Marguerite à Gotha, à la mémoire d'Ernest *le Pieux*, Duc de Saxe-Gotha son ayeul, mort en 1675, lequel étant achevé, il fit célébrer un service solemnel pour lui le 26 mars 1729, jour anniversaire de sa mort. Ce Prince mourut à sa résidence de Gotha entre cinq & six heures du matin, le 23 mars 1732, dans la 56 année de son âge, extrémement regretté à cause de ses belles qualitez, qui lui avoient acquis une estime générale. Ce Prince étoit grand amateur de la vertu, & des Sciences, dans lesquelles il étoit fort versé, & qu'il protegea toujours hautement. Il augmenta considérablement la belle bibliothéque de ses prédécesseurs, qui est placée dans le château de Friedenstein, & mit presque dans sa perfection le riche cabinet de médailles, dont le Duc Ernest *le Pieux* avoit jetté les fondemens, sur tout par l'achat qu'il fit en 1712, de celui du Prince de Schwartzbourg-Arnstadt. Il fonda dans sa ville de Gotha un hopital pour les orphelins, & une maison de correction. Ceux de sa communion le louent encore de son grand zéle pour sa patrie & pour la cause Protestante.

* SAXE-MEINUNGEN (Antoine Ulric, Duc de) fils de *Bernard*, Duc de Saxe-Meinungen, puis de Cobourg, & d'*Elisabeth-Eléonore*, fille d'*Antoine-Ulric*, Duc de Brunswick-Wolffenbutel, sa seconde femme, né le 22 octobre 1687, s'est mesallié en épousant *Philippe-Césarée*, dont on tait le surnom, & qui obtint au mois de décembre 1727, un Décret Impérial, par lequel elle est élevée au rang de Duchesse, & à la dignité de Princesse de l'Empire, avec ses enfans & héritiers nez & à naître, pour jouir de tous les priviléges & prérogatives attachez à cette dignité, avec défense aux mêmes enfans, & héritiers de se mesallier à l'avenir sous peine d'être frustrez des avantages accordez par ce Décret, qui fut remis par l'Empereur en 1730, au Conseil Aulique, pour y être examiné, & vérifié.

SAXE-ZEITZ (Christian-Auguste, Duc de) fils de *Maurice-Guillaume*, Duc de Saxe-Zeitz, & de *Dorothée-Marie*, fille de *Guillaume*, Duc de Saxe-Weimar, fut Cardinal de l'Eglise Romaine, Archevêque de Strigonie, Primat de Hongrie, Evêque de Javarin, Prévôt de l'Eglise Métropolitaine & de la Collégiale de S. Géréon de Cologne, Chanoine des Eglises cathédrale de Liége, de Munster, de Breslau, d'Aichstat & de Cologne, Grand Commandeur du Bailliage de Thuringe de l'Ordre Teutonique, Conseiller d'Etat intime actuel de l'Empereur, & son prin-

principal Commiffaire à la Diéte de l'Empire à Ratisbonne, étoit né le neuviéme octobre 1666, & quoique Proteftant, il s'engagea dans l'Ordre Teutonique, & eut après la mort de fon pére le Grand Bailliage de Thuringe; puis lorsqu'il eut embraffé la Religion Catholique, le Pape Innocent XII lui donna un canonicat de Liége au mois d'octobre 1691; & l'Empereur le nomma au mois d'avril 1696, à l'Evêché de Raab ou Javarin en Hongrie, qui fut propofé pour lui à Rome par le Pape le 18 juin fuivant, fa Sainteté lui ayant accordé en même tems le gratis de fes Bulles. Le Pape Clément XI lui conféra au mois de mai 1704, le Doyenné de l'Eglife Métropolitaine de Cologne & la Prevôté de l'Eglife Collégiale de S. Géréon, vacans par la mort du Cardinal de Furftemberg. Le même Pape le créa Cardinal le 17 mai 1706. Il étoit alors Plénipotentiaire de l'Empereur fur le Bas Rhin, & Coadjuteur de l'Archevêché de Strigonie, dont étant devenu titulaire, le *Pallium* lui fut accordé le huitiéme juin 1707. Il fut déclaré par l'Empereur Charles VI, au mois de feptembre 1716, fon principal Commiffaire à la Diéte de Ratisbonne, où il fe rendit le troifiéme décembre fuivant pour prendre poffeffion de cet emploi, qu'il exerça jufqu'à fa mort, arrivée à Ratisbonne le 23 août 1725, à deux heures du matin, après une léthargie de cinq jours, dans la 59 année de fon âge, & la vintiéme de fon Cardinalat. Son corps fut porté à Marienthal en Hongrie, où il fut inhumé.

* SAXELEN, village de Suiffe dans le Canton d'Underwald, à l'eft du Lac de Sarnen. Il y a dans ce village une belle églife, dans laquelle on montre le tombeau du fameux Hermite Suiffe, le Bienheureux *Nicolas von Flue*, qui vécut, dit-on 19 ans & demi dans le défert fans manger ni boire. * *Etat & Délices de Suiffe*, tome 2. p. 452 & 453. édit. d'Amfterdam 1730.

* SAXENBERG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Mifnie, au fud-oueft de Drefde, dont elle eft éloignée d'environ fept lieues.

* SAXENBURG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Thuringe, fur la rive gauche de l'Unftrutt. Elle eft au nord de Weimar, tirant vers l'oueft, & en eft éloignée de dix à onze lieues.

* SAXENBURG, petite place d'Allemagne dans la Haute Carinthie, fur la rive droite de la Drave. Sanfon dans fa Carte des Duchez de Stirie, de Carinthie & de Carniole, la place dans le diocéfe de Saltzbourg. Elle eft à l'oueft de Clagenfurt, dont elle eft éloignée d'environ 14 lieues.

* SAXENFELD, ville du Comté de Cilley, en Allemagne, au nord-oueft de la ville de Cilley, dont elle eft éloignée d'environ trois lieues.

* SAXENHAGEN, petite ville d'Allemagne, dans le Comté de Schawenbourg en Weftphalie. Elle eft au nord-eft de Minden, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues.

* SAXENHAUSEN, petite ville du Cercle du Haut Rhin, en Allemagne dans le Comté de Waldeck, au nord-oueft de la ville de Waldeck dont elle eft éloignée d'environ une lieue & demie.

SAXLINGHAM. *Voyez* ADAM.

SAXMUNNDHAM, bourg d'Angleterre avec marché dans la partie orientale du Comté de Suffolck, qu'on appelle *Plumfgate*. *Dict. Anglois.*

SAXON, furnommé à caufe de la pureté de fon ftyle, *le Grammairien*, Danois, natif de l'Ifle de Zélande, Prevôt de l'Eglife de Rofchild en Danemarck dans le XII fiécle, fut envoyé à Paris l'an 1177, par l'Archevêque de Lunden, pour en emmener en Danemarck des Chanoines Réguliers de fainte Geneviéve. Il a compofé une Hiftoire des anciens peuples du Nord en XVI livres, jufqu'à l'an 1186, & la dédia à André, Evêque dans le même Royaume. Cet Ouvrage contient dans fes premiers livres plufieurs faits abfolument fabuleux, & eft écrit au refte d'un ftyle vif & élégant, qui furpaffe la portée de fon fiécle. Il eft mort l'an 1204. * Erafme, *in Ciceroniano.* Poffevin, *in Appar Sacro.* Voffius, *de Hift. Lat. l. 3. c.* 55.

SAXON (Le Droit) eft celui dont les Saxons Oftfaliens & Weftphaliens fe fervoient autrefois. Ce Droit ne confiftoit d'abord, comme celui des autres peuples d'Allemagne, que dans des anciens Us. Il eft très vrai-femblable qu'avant le tems de Charlemagne, ces peuples n'avoient point de Loix écrites. Charlemagne fut le premier qui leur en donna. Elles ont été publiées en partie par Héroldе, Lindenbrog, Lucas Holftenius & autres. Il fe peut que dans la fuite les Empereurs & les Rois d'Allemagne y ayent ajoûté quelque chofe: c'eft ainfi qu'on attribue certaines loix à Henri *l'Oifeleur* & aux Othons. Ebkon de Rebkau compila vers le commencement du XIII fiécle une efpéce de Code de toutes ces anciennes Coutumes & l'intitula *le Miroir Saxon*. Ce Droit fut adopté par une grande partie de l'Allemagne & réputé pour un Droit univerfel dans le Palatinat Saxon. On l'oppofa même au Droit de Souabe, qui s'obfervoit dans les Provinces fur le Rhin, & dans les Païs-Bas. Le Droit Saxon fe fit même jour en Pologne & dans les Provinces qui lui appartenoient alors, où il eft encore aujourd'hui en vigueur. Mais l'autorité des Etats d'Allemagne s'étant accrue de jour en jour, il eft arrivé qu'ils ont aboli prefque entiérement le Droit Saxon, quoiqu'ils fe trouvent proprement compris dans le Palatinat Saxon & que l'obfervation de ce Droit foit bornée aux païs de la branche Albertine & Erneftine. * Conringius, *de Juris Germanici Origine. c.* 13. Schilter, *Inftitut. Jur. Bibl.* tome 1. l. 1. c. 18. Gundling, *de Henrico Aucupe. Diction. Allemand.*

SAXON (Le Droit Electoral) eft celui que les Electeurs de Saxe en vertu de leur pouvoir ont prefcrit à leur Electorat, & aux païs qui y font incorporez. Ce Droit eft compofé d'Ordonnances, de Décifions, de Réglemens de police, &c. On y trouve fur tout les Conftitutions de l'Electeur Augufte, divifées en quatre parties, que Daniel Moller & Benedict Carpzovius ont illuftrées par d'amples Commentaires. Cet Electeur appercevant que les Tribunaux de Juftice & les Facultez des Jurifconfultes de fes païs, n'étoient pas d'accord tant dans l'explication du Droit Romain que dans celle du Saxon, & ayant été outre cela requis plufieurs fois par les Etats de rémédier à ce defordre, il ordonna aux Tribunaux d'envoyer les Queftions controverfées avec les Mémoires néceffaires pour cela. Cela étant fait il établit en 1572, à Meiffen, une Députation des Confeillers Aulliques fuivans, Jean de Bernftein; Eric Volckmer de Berlepfch, Capitaine de la Thuringe; Jérôme Kiefewetter, Docteur en Droit & Chancelier; Jean de Zafib; Abraham de Bock, Maréchal de la Cour; Laurent Lindemann, Docteur en Droit; & David Pfeiffer, Docteur en Droit. Il leur ajoignit les Jurifconfultes fuivans, Jaques Thoming, Léonard Badehorn & Jean Reiffchneider, de la Faculté de Leipfic; le Docteur Teuber; Joachim de Beuft & Matthieu Wefenbeck, de la Faculté de Wittenberg. Ces Députez confultérent enfemble pendant plus d'un mois, & remirent enfin à l'Electeur leurs Décifions. L'Electeur à fon tour les communiqua aux Etats affemblez, les ratifia & les publia enfuite par l'impreffion. On ne publia à Drefde le 21 avril 1572, en Allemand, que 171 Conftitutions, que le Docteur Jaques Schultes, pour lors Confeiller de l'Electeur & Chanoine de Mersbourg, traduifit en Latin. Les autres 40 Conftitutions, qui étoient auffi fignées & fcellées par l'Electeur, furent remifes aux Tribunaux pour leur fervir de régles en tems & lieu. Elles furent cependant enfuite inférées dans le Corps du Droit Saxon, fous le titre de *Conftitutions particuliéres*, &c. & ont force de loix tout comme les autres. On trouva dans la fuite que ces décifions n'avoient pas entiérement enlevé le mal, & que fouvent elles avoient donné lieu à de nouvelles difficultez, c'eft pourquoi les Etats préfentérent là-deffus leurs griefs à George I, en 1653 & 1655, & à George II, fon fils, en 1657. Ce dernier Electeur fit donc publier 91 nouvelles Décifions que Jean Philippe éclaircit par fes Remarques. On a depuis cela travaillé encore, par rapport aux procès, à un nouveau réglement, qui cependant n'a pas encore vu le jour. * Daniel Meller, *in præf. ad Conftitut. Augufti.* Mauritius, *in Introductione ad Praxin Forenfem*, §. 21. Struvius, *in Biblioth. Jur. Diction. Allemand.*

SAXONIA (Hercule) célébre Médecin, natif de Padoue, étoit fils de *Victor*, & neveu de *Jérôme* & de *François* Saxonia, qui ont acquis beaucoup de réputation dans les Sciences. Après avoir obtenu le degré de Docteur en Médecine, il enfeigna publiquement cette Science à Padoue, avec un grand concours d'Auditeurs. Lorsque la République de Venife voulut retrancher treize Chaires de Profeffeurs dans cette Univerfité, les Allemands s'employérent auprès d'elle, pour conferver Saxonia dans fa charge. Après qu'il eut exercé cette profeffion pendant un an dans fa patrie, il alla avec fa famille à Venife, où la République l'avoit demandé, & où il acquit beaucoup de bien & de réputation. La mort de Jérôme Capivaccio, célébre Profeffeur en Médecine à Padoue, y fit rappeller Saxonia, pour occuper fa place. L'Empereur Maximilien II le fit venir en Allemagne, pour prendre fes avis fur une dangereufe maladie où il étoit tombé. Ce Prince ayant recouvré fa fanté par le fecours de ce favant Médecin, le fit Chevalier, & le renvoya en fon païs comblé de plufieurs autres bienfaits. Il y mourut en 1607, âgé de 56 ans, & laiffa plufieurs Ecrits fur différentes matiéres, entre autres, *De Phanigmis, & de ufu Theriacæ in febribus; De Peftilentibus; De Pefte; De Pulfibus*; & plufieurs autres, que Pierre Uffenbach, Médecin & fon Difciple, a fait imprimer enfemble, fous le titre de *Pantheum five Templum Medicinæ Practicæ*. * Thomafini, *Illuftr. Vir. Elogia.*

SAXONS, peuples de la Saxe, étoient autrefois grands Ecumeurs de mer, & immoloient à leurs Dieux les prifonniers de guerre. Ils faifoient une fi grande diftinction entre les libres & les efclaves, les nobles & les roturiers, qu'ils puniffoient de mort ceux qui fe mefallioient. Quant à leur Religion, ils étoient Idolâtres. Ils dédioient les bois de haute futaye, & les forêts les plus épaiffes à leurs Dieux, où ils les adoroient, fans leur vouloir bâtir de temples, ni faire aucunes figures pour les répréfenter. Ils s'adonnoient aux fortiléges & à la divination, qu'ils exerçoient non feulement par le vol des oifeaux, mais auffi par les chevaux, dont ils obfervoient fuperftitieufement le henniffement & le bruit, pour en conjecturer l'événement de de leurs affaires les plus importantes. Ils étoient & font encore à préfent fort robuftes, à caufe de la grande quantité de viandes dont ils font nourris dès leur enfance; car les méres machent aux petits enfans la viande, & ne leur donnent ni lait ni bouillie. Ils font fort adonnez à l'excès du vin & de la biére. Ces peuples reçurent la Foi du tems de l'Empereur Charlemagne, & ont été Catholiques jufqu'au XVI fiécle, qu'ils embrafférent la doctrine de Luther. Il s'eft fait autrefois de grands débordemens des Saxons dans diverfes provinces de l'Europe.

Vers l'an de Jefus Chrift 428, ils fe rendirent maîtres de la partie méridionale de la Grande Brétagne, où ils avoient été appellez par les peuples nommez *Britanni*, qui étoient en guerre contre les Scots & les Pictes. Après s'y être établis par la force des armes, ils abolirent les noms des cinq provinces, dont les Romains avoient fait la divifion; & par fucceffion de tems, ils formérent ce que quelques uns appellent *Heptarchie des Saxons*; parce qu'ils diviférent leur païs de conquête en fept Royaumes, qui furent nommez Kent, Effex, Weft-Sex, Suffex, Eft-Angles, Mercie & Northumberland. Le Royaume de KENT contenoit la Province de Kent. Celui d'ESSEX ou des *Eft-Saxons*, c'eft à dire, *Saxons-Orientaux*, comprenoit les Provinces d'Effex, de Middlefex, & une partie de celle de Hérefоrd. Le Royaume de WEST-SEX ou des *Weft-Saxons*, c'eft à dire, *Saxons-Occidentaux*, renfermoit les provinces de Cornouaille, de Dé-

Dévon, de Dorfet, de Sommerfet, de Wilt, de Southampton, & de Barck. Celui de SUSSEX ou des *South-Saxons*, c'eft à dire, des *Saxons-Méridionaux*, étoit compofé des provinces de Sud-Sex ou Suffex & de Surrey. Le Royaume d'EST-ANGLES ou *Eaft-Angles*, c'eft à dire, *des Anglois Orientaux*, renfermoit les provinces de Norfolck & de Cambridge, avec l'Ifle d'Ely. Celui de MERCIE ou de *Middle-Angles*, c'eft à dire, *des Anglois du milieu*, contenoit les provinces de Glocefter, de Worchefter, de Betford, de Bukingham, d'Oxford, de Stafford, de Shrop, de Nottingham, de Chefter, & une partie de celle de Héreford. Le Royaume de NORTHUMBERLAND ou *des Anglois Septentrionaux*, près de la riviére d'Humber, étoit compofé des provinces de Lancaftre, d'Yorck, de Durham, de Cumberland, de Weftmorland & de Northumberland, avec les frontiéres d'Ecoffe, jufqu'au bras de mer d'Edimbourg. Le païs de WALES, nommé aujourd'hui *Principauté de Galles*, fervit de retraite aux peuples *Britanni*, que les Saxons avoient chaffez du refte de leurs terres.

Chaque Royaume de cette Heptarchie étoit divifé en plufieurs petites régions; mais toutes ces fept Monarchies furent réünies en une feule par le Roi Egbert, vers l'an 825.

Le premier Roi Saxon de KENT fut HENGIST, qui s'établit dans ce Royaume, vers l'an 456, dans le tems que Wortiger ou Vortigerne étoit Roi des *Britanni*, ou anciens Bretons, à qui il fit la guerre, pour étendre fes conquêtes. Il mourut l'an 488, & laiffa pour Succeffeur Esc ou Escus fon fils, que d'autres appellent *Otrich* & *Oifcb*, duquel les Rois de Kent furent appellez *Oifcingiens*. Sa poftérité conferva la Couronne jufques en 805, que BALDRED, dernier Roi de Kent, fut vaincu par Egbert, Roi de Weft-Sex, qui unit ce Royaume au fien.

Le premier Roi Saxon de SUD-SEX ou SUSSEX, fut ELLA ou ELLI, lequel arriva dans l'Ifle de Bretagne un peu avant la mort de Hengift, premier Roi de Kent. Il fe rendit fort puiffant; mais fa poftérité ne régna pas longtems; car on ne compte pour fes fucceffeurs, que CISSE, CISSA ou CISC, fon fils; ETHELWALCH, BERUTTIUS ou BERTHUN, & ALDINUS ou AUTHUN, qui fut déthrôné par INAS ou INA, Roi de WEST SEX ou WESSEX, vers l'an 520.

Le premier Roi Saxon d'EST-ANGLIE, fut UFFE ou OFFA, qui établit fon Royaume vers l'an 575. Après avoir regné fept ans, il eut pour fucceffeur TITILES, auquel onze ans après fuccéda REDWALD ou REDOWALD, qui embraffa le Chriftianifme; mais par complaifance pour fa femme, il joignit dans un temple le culte du vrai Dieu avec celui des Idoles. Entre les autres Rois fes fucceffeurs, le plus célébre dans l'Hiftoire eft EDMOND, qui mérita le titre de Saint, & qui fut martyrifé par les Danois qui étoient dans l'ifle, vers l'an 871, après neuf ans de guerre. GUDHORM, GURTHORM, GODRIM ou GUTHRUM, Prince Danois, s'empara du Royaume, qu'il laiffa à ERIC, auffi Danois, que fes Sujets tuérent au bout de quatorze ans, à caufe de fes cruautez. Enfin, l'an 921, EDOUARD Roi d'Angleterre, iffu d'EGBERT, Roi de Weft-Sex, unit ce Royaume au fien, cinquante ans après la mort de S. Edmond.

Le premier Roi d'EST-SEX ou d'ESSEX, fut ERCHENVIN ou ERGENWIN, Prince Saxon, qui fit Londres la capitale de fon Royaume, vers l'an 527. Ses fucceffeurs poffédérent la Couronne jufqu'à l'an 804, qu'EGBERT, Roi de Weft-Sex, vainquit SUTHRED ou SUITRED, dernier Roi d'Eft-Sex.

Le Royaume de MERCIE commença par CRIDA, Seigneur Saxon, vers l'an 580, & dura jufqu'en 880, ou environ, qu'ALFRED, Roi d'Angleterre, iffu d'EGBERT, Roi de Weft-Sex, conquit cette province, & l'unit à fes Etats.

NORTHUMBRIE ou NORTHUMBERLAND, eut pour premier Roi IDA, Prince Saxon, qui commença à régner vers l'an 547. Il étoit auparavant Duc de Northumbrie, fous la protection du Roi de Kent; mais s'étant rendu puiffant, il prit le titre de Roi, & étendit fes conquêtes jufques auprès d'Edimbourg. Il eut pour fucceffeurs ALLA ou ELLA, & dix-neuf autres Rois, dont le dernier fut ETHELBERT, qu'EGBERT Roi de Weft-Sex, vainquit & dépouilla de fon Royaume, vers l'an 827.

Le premier Roi de WEST-SEX, ou des Saxons Occidentaux, fut CERDICK ou CERTIC, Prince Saxon, qui commença de régner vers l'an 519. Il fut fuivi de feize Rois, qui poffédérent cette Couronne après lui. Mais EGBERT, dix-feptiéme Roi de Weft-Sex, qui commença de régner en 801, étendit beaucoup les limites de fon Royaume, & déthrôna prefque tous les autres Rois de l'Heptarchie. Il avoit été envoyé en exil par BRITRHIC, fon prédéceffeur; & s'étant retiré en France, il avoit appris le métier de la guerre à la fuite de Charlemagne: ce qui le rendit redoutable en fon païs, lorfqu'il y fut retourné après la mort du Roi Brithric. Vers l'an 804, il vainquit Suthred Roi d'Effex, ou des Saxons Orientaux, & fe mit en poffeffion de fon Royaume. Enfuite il conquit les Royaumes de Kent & de Northumbrie, & fe rendit le Roi de Mercie tributaire. INAS ou INA, qui régna avant lui vers l'an 520, avoit réüni à fon Royaume celui de Suffex.

Il ne reftoit plus que le Royaume d'Eft-Anglie, que fon fucceffeur Edouard conquit en 921. Egbert fe voyant Souverain prefque dans tout le païs, voulut immortalifer le nom de fa nation; & après avoir fupprimé le nom d'*Heptarchie*, il ordonna qu'on l'appelleroit *Engeland*, c'eft à dire, *Terre des Anglois*, prenant ce nom des peuples nommés *Ingli*, qui étoient les plus confidérables d'entre les Saxons. Le mot *Engeland* a été traduit par les François, *Angleterre*. * A. Du Chêne, *Hift. d'Angl.*

SAYCOCK. *Voyez* XIMO.

SAYD, ville de la Phénicie. *Cherchez* SIDON.

* SAYDA ou SAIDA, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne, dans la Mifnie. Elle eft au fud-fud-oueft de Drefde, dont elle eft éloignée d'environ huit lieues.

SAYE. *Voyez* LATI-CLAVE.

SAYN, Comté fur le Rhin, comprenoit autrefois Vallendar, Altenkirchen, Freusberg, Hachenbourg, Neumagen, Rheinbruel & diverfes autres villes & Offices. Quelques uns placent ce Comté dans le Cercle de Weftphalie. Il a fon nom du vieux Château de Sayn, fitué fur une petite riviére du même nom. Ce château eft à une lieue & demie de Coblents & doit avoir été bâti par Frédéric, fils de Wallrab, Comte de Naffau. Brunon, Comte de Sayn & un des Defcendans de Frédéric, fut Electeur de Cologne depuis l'en 1205, jufques en 1208. Henri, mort en 1246, fut le dernier de fa race, qui s'éteignit avec lui. * Spéner, *Introd. p.* 702. Imhof, *N. P. partie* 1. *l.* 6. *c.* 14. Tromfdorf, *Géogr. Dict. Allemand.*

* SAYN, (L'Ifle de) que la plupart des Cartes appellent *l'Ifle des Saints*, eft vers les côtes de Bretagne, vis à vis de la pointe la plus occidentale du diocéfe de Quimpercorentin, appellée *Bec de Ras*.

* SAYO, riviére de la Haute Hongrie, prend fa fource dans le Comté de Tornaw, traverfe le Comté de Comorre du nord au fud, puis du nord-oueft au fud-eft, entre dans le Comté de Barzod qu'elle traverfe dans fa partie méridionale, & va fe jetter dans la Teiffe au deffous d'Onoth.

SAYPAN, ZEIPAN ou L'ISLE DE SAINT-JOSEPH, l'une des Ifles Marianes ou des Larrons. Elle a vint-cinq lieues de tour, & eft fous le quinziéme degré 20 minutes de latitude feptentrionale, à trois lieues de l'Ifle Tinian, & à trente-cinq de celle d'Anatajan. * Charles le Gobien, *Hift. des Ifles Marianes.*

SAZA. *Voyez* SASA.

SAZAWA, riviére du Royaume de Bohéme, prend fa fource dans le Marquifat de Moravie, traverfe du fud-eft au nord-oueft la Préfecture de Czaflaw & celle de Caurzim, & fe jette dans la Mulde quatre lieues au deffus de Prague.

SBA. SBI. SCA. SCÆ.

SBARAGLIA, (Jean-Jérôme) naquit à Bologne en Italie le 28 octobre 1641, de *Jérôme* Sbaraglia & de *Bartholomea* Giuliani, tous deux de familles honnêtes & aifées. Il fit fes études à Bologne & fut reçu Docteur en Médecine le 27 février 1663: le fixiéme mars fuivant il fut aggrégé au Collége de Philofophie & de Médecine. Le deuxiéme octobre de l'année fuivante, il fut fait Profeffeur en Philofophie, & eut enfuite une Chaire de Médecine & d'Anatomie. Il a enfeigné pendant quarante ans, après lefquels il fut déclaré *Emérite*. Il mourut fubitement le huitiéme juin 1710. On a quelques Ouvrages de lui, *De recentiorum Medicorum Studio, Differtatio Epiftolaris ad Amicum; De recentiorum Medicorum Studio, Differtatio Epiftolaris fecunda ad Amicum*, dans laquelle il s'applique à montrer qu'on n'a encore rien trouvé dans l'Anatomie du corps humain, qui foit fort utile pour la pratique, & que la connoiffance des fluides eft d'une bien plus grande utilité, puifque c'eft principalement d'eux que viennent les maladies; *De vivipara generatione altera Scepfis; Oculorum & mentis Vigilia ad diftinguendum ftudium anatomicum & ad praxim Medicinam dirigendam, &c.* (Cet ouvrage fut fort attaqué) *Rifpofta à Teofilo Aletino; Entelechia, feu anima fenfitiva brutorum demonftrata contra Cartefium.* * *Le Journal de Venife, tome* 4. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, &c. tome* 14. *p.* 224 *& fuiv.*

* SBARROIA (Augufte) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit de Cordoue en Efpagne. Il fut eftimé par fa piété dans fon païs, où il enfeigna & où il prêcha avec fuccès. Nous avons de lui *Expofitio Summularum Petri Hifpani; Dialecticæ Introductiones, &c.* Il mourut en 1554. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifp.*

* SBINKO, ZBINKO, STINCON & STANKON, Archevêque de Prague, s'appelloit *Sbinko, &c. de Hafemberg*. Il étoit à la tête du parti contraire à Jean Hus. Ils s'étoient brouillez enfemble à l'occafion du Concile de Pife pour lequel Jean Hus s'étoit déclaré, au lieu que l'Archevêque qui demeuroit attaché à Grégoire XII, dépofé par le Concile, avoit interdit aux Docteurs de l'Univerfité & en particulier à Jean Hus toute fonction paftorale, tant qu'ils ne rentreroient pas fous l'obédience du Pape. On affure que ce Prélat étoit fi ignorant qu'à peine favoit-il lire, & que les Huffites l'appelloient à caufe de cela *l'Evêque Abécédaire*. Il fe déchaina contre les livres des prétendus Hérétiques, & fit brûler ceux de Wiclef en 1408 ou 1409. Comme il alloit en Hongrie, afin d'engager Sigifmond à paffer en Bohéme, pour y extirper ceux qu'il appelloit Hérétiques, il mourut à Presbourg du poifon que lui donna fon Cuifinier. On croit que Venceflas qui concevoit de grands ombrages & de l'ambition de *Sigifmond* & du voyage de Sbinko, chercha les moyens de fe défaire fecrettement de l'Archevêque. * *Biblioth. Germ. tome* 9. *Art.* 1.

SCABATSIM. *Voyez* SABATSIM.

SCABBETHAI. *Voyez* SABATHAI.

SCACCHI (Fortunat) Religieux Auguftin d'Italie, Maître de la chapelle du Pape Urbain VIII, étoit fils de JACQUES Scacchi, Gentilhomme de la ville d'Ancone, & d'une fervante. Après avoir été mis de bonne heure dans un couvent de l'Ordre de faint Auguftin, dans la ville de Fano, où on lui donna le nom de Frére Fortunat, il fut envoyé à Tolède, & de là en l'Univerfité d'Alcala, où il étudia en Philofophie & en Théologie. Lorfqu'il fut de retour en Italie, il y apprit la Langue Gréque & l'Hébraique; & en 1609, il fit faire à Venife l'édition de la Bible en plufieurs Langues, laquelle il dédia au Pape Paul V. Il compofa enfuite plufieurs Ouvrages fort favans, fur les faintes Huiles, fur les Cerémonies de la Canonifation des Saints, & fur la Théologie, & fe rendit célébre par fes prédications.

tions. Il enseigna la Théologie à Bologne & à Macérata, & la Langue Hébraïque à Padoue, où il eut la conduite d'un Collége, aussi bien qu'à Pérouse & à Récanati. Lorsqu'il alla à Rome au Chapitre général qui s'y tint en 1618, il fut très-bien reçu de tous les Savans, entre autres, du Cardinal Cobellutio, qui le fit demeurer à Rome pour y enseigner l'Ecriture Sainte. Le Cardinal Maffée Barberin lui donna aussi des marques de son estime; & étant parvenu au Pontificat, sous le nom d'Urbain VIII, il le fit Maître de sa chapelle. Le Pére Fortunat Scacchi jouit pendant quinze ans de cette dignité, sans toutefois demeurer au Vatican, à cause que l'air étoit contraire à sa santé. Le Pape, mécontent de cette absence continuelle, lui ôta cette charge, sous prétexte qu'il avoit demandé de lui-même à s'en défaire, quoiqu'il n'en eût pas la pensée. Cette perte le chagrina si fort, qu'ayant vendu sa bibliothéque, qui étoit assez nombreuse, il se retira à Fano, où il mourut âgé d'environ 70 ans. Le Traité *des saintes Huiles* est écrit en Latin, & fut imprimé par parties. Le premier volume parut en 1625, le second en 1627, le troisiéme en 1629, tous trois à Rome. Ces trois volumes furent réimprimez à Amsterdam en 1701, *in folio.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.* 2.

SCÆA, porte de la ville de Troye, où étoit le sépulcre de Laomédon, ainsi nommée, parce qu'elle étoit à la gauche ou à l'occident. Il est fait mention de cette porte dans Homére, *Iliade*, *l.* 3. *v.* 145. 149: *l.* 6. *v.* 237. 392. 393: *l.* 18. *v.* 453. & dans Virgile, *Eneïde*, *l.* 2. *v.* 612: *l.* 3. *v.* 351. Properce, *l.* 3. *Eleg.* 9. *v.* 39.

SCÆVA MEMOR, Poëte Latin du tems de Tite & de Domitien, vers l'an 80 de Jesus Christ, composoit des Tragédies, & avoit un frére, nommé *Turnus*, qui faisoit des Satyres. Martial fait mention de l'un & de l'autre, *l.* 11. *Epigr.* 10 & 11, où il ne le nomme que *Memor*. Scaliger croit que Scæva est Auteur d'une Tragédie, intitulée *Octavia*, qu'on attribue à Sénéque. * Jules César Scaliger, *in Poët.* Lilio Giraldi, *Dialog. des Poët. &c.*

SCÆVA. *Voyez* CASSIUS SCÆVA.

* SCAFFORD, Golfe de l'Isle de Mul, à l'ouest de l'Ecosse, s'avance fort dans les terres & coupe cette isle en deux parties.

* SCAGEN, que ceux du païs nomment *Scaun*, est une petite ville, située dans la partie la plus septentrionale du Jutland, & donne son nom au Cap qu'on appelle *Schager-Rif* ou *Scager-Rack*. On le prend pour le Cap que les Anciens appelloient *Cimbrorum Promontorium*.

* SCAGER-RACK, appellé aussi *Manche de Danemark* & *Categat*, est un grand Golfe de la Mer d'Allemagne, entre la côte orientale du Jutland & l'occidentale de Suéde, au nord des isles du Danemark qui le séparent de la Mer Baltique avec laquelle il a communication par les Détroits du Sund, du grand Belt, & du petit Belt.

SCAGER-RIF. *Voyez* SCHAGER-RACK.

* SÇAGUÉ ou SAGÉ, Hararite, étoit des enfans de Hasçen Guizonite, & eut pour fils Jonathan, qui fut un des Braves de l'Armée de David, Roi d'Israël. * I. *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 34.

* SÇAHALABBIM ou SE'LE'BIM, ville dans la Palestine, qui appartenoit à la Tribu de Dan. * *Josué, ch.* 19. *v.* 42.

* SÇAHALBIM, nom d'une partie du païs, qui échut à la Tribu d'Ephraïm. Le fils de Déker fut établi Gouverneur sur ce païs-là du tems du Roi Salomon. * I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 9.

* SÇAHARAJIM ou SAHAIM, Israëlite de la Tribu de Benjamin. Il eut deux femmes Hodès ou Bahara, & Husçim. De la premiére il eut, *Jobab*, *Tsibja*, *Mesça*, *Malcam*, *Jehuts*, *Sesja*, & *Mirma*; & de Husçim il eut *Abitub* & *Elpahal*. * I. *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 8 & *suiv.*

* SÇAHARAJIM, ville dans la Palestine, appartenante à la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 36.

SCALA, ville du Royaume de Naples, en la Principauté Citérieure, avec Evêché suffragant d'Amalfi, a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les Latins la nomment *Scala* & *Scalæ*. Cette ville est à peu près au sud-est de Salerne, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

SCALA. *Voyez* ESCALE (L').

SCALA (Barthélemi) naquit à Colle, petite ville de la Toscane, environ l'an 1428 ou 1430. Il étoit fils d'un Meûnier. Il alla à Florence avant l'an 1450. Côme de Médicis, surnommé *le pere de la patrie*, voyant en lui d'heureuses dispositions pour les Sciences, le prit sous sa protection, & lui donna les moyens de faire ses études. Ce fut apparemment en ce tems qu'il étudia en Droit, & que s'y étant fait recevoir Docteur, il se mit à fréquenter le Barreau. Après la mort de Côme, arrivée le premier d'août 1464, Pierre de Médicis, son fils, lui témoigna beaucoup d'affection. Ce fut par son entremise que la République lui confia des négociations importantes, & l'employa dans des affaires difficiles. En 1467, les Florentins étant en guerre avec les Vénitiens formérent un Conseil de dix personnes, pour régler tout ce qu'il y auroit à faire sur ce sujet, & Scala fut un de ces dix, si on s'en rapporte à Philelphe. Mais comme on ne trouve point son nom dans la liste que les Historiens en ont donnée, on ne peut rien décider là-dessus. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il étoit déja, avant ce tems-là, Sécretaire ou Chancelier de la République. Le 13 septembre 1471, on lui donna de même qu'à tous ses Descendans le droit de bourgeoisie de la ville de Florence, & il obtint l'année suivante des lettres de noblesse. En 1484, les Florentins envoyérent au Pape Innocent VIII, une Ambassade solemnelle pour le complimenter sur son exaltation au Pontificat. Scala, qui fut un des six qu'on choisit pour ce sujet, porta la parole, & fit au Pape un discours qui lui plut si fort, qu'il le fit le 25 décembre de la même année, Chevalier de l'Eperon d'or & Sénateur de Rome. En 1486, il fut élu Gonfalonier de la République. Son tems fini, il fut fait de nouveau Chancelier. En 1494, on réforma la Chancellerie, & on lui ôta sa charge pour quelques soupçons qu'on avoit conçus de lui, mais son innocence ayant été reconnue quelque tems après, on l'y rétablit aussi tôt. La goutte le fit beaucoup souffrir sur la fin de ses jours. Il mourut à Florence l'an 1497. Il avoit épousé *Magdelaine* Benci, d'une famille illustre de Florence, dont il eut un fils nommé *Julien*, & cinq filles, une desquelles nommée *Alexandra*, fait le sujet de l'article suivant. Il eut une dispute assez vive avec Politien, comme il paroit par leurs lettres. On a de lui les Ouvrages suivans, *Bartholomæi Scalæ de Historia Florentina, quæ extant in bibliotheca Medicæa, edita ab Oligero Jacobæo; Vita di Vitaliani Borromeo; Discours qu'il fit au Pape Innocent VIII; Oratio pro Imperatoriis militaribus signis dandis Constantio Sfortiæ Imperatori;* Differentes lettres tant en son nom, qu'au nom de la République; *Apologia contra vituperatores civitatis Florentiæ.* * *Le Journal de Venise, tome* 22. *p.* 404. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 9. *p.* 165 & *suiv.*

* SCALA (Alexandra) fille du précédent, épousa Michel Marulle, Homme de Lettres, étoit elle même savante, & a composé des vers en Grec & en Latin. Elle mourut l'an 1506. * Politien, *Epistolarum l.* 5. *Epist.* 3: *l.* 12. *Epist.* 18. Léandre Alberti. Vossius, *de Hist. Lat.* Paul Jove, *Eloges, c.* 28. *Anecdotes de Florence par* Varillas. Bayle, *Dict. Crit.*

SCALANOVA, que les Turcs appellent *Cousada*, est une ville près de Smyrne. C'étoit la *Neapolis* des Milésiens. C'est une assez jolie ville, bien bâtie & dont les avenues sont très agréables: son enceinte est presque quarrée, telle que les Chrétiens l'ont bâtie. Il n'y loge que des Turcs & des Juifs. Les Grecs & les Arméniens en occupent les fauxbourgs. On y voit beaucoup de vieux marbres. Le port de Scalanova est un port d'armée. Il y a environ dans cette ville mille familles de Turcs, six cens familles de Grecs, dix familles de Juifs, & soixante d'Arméniens. On n'entretient dans la ville & aux environs que cent Janissaires. Pour le commerce il n'y est pas considérable, si ce n'est en vins, en raisins secs, en blé & en haricots, parce qu'il est défendu d'y charger des marchandises destinées pour Smyrne. * Tournefort, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 524 & *suiv.*

* SCALCUS (Jean) d'Anvers, Religieux du Tiers Ordre de S. François, a donné au Public *Oratio lugubris de Seditione Antiochena; Xenium Evangelicum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 559.

SCALE'A, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Citérieure, à l'emboûchure de la riviére de Laino, dans le Golfe de Policastro, qu'on appelle aussi le Golfe de Scaléa. * Maty, *Dict. Géogr.*

SCALE'MURE ou ANE'MURO, ancienne ville de Cilicie. Elle est maintenant dans la Caramanie en Natolie, sur un petit cap qui porte son nom, environ à douze lieues d'Antiochetta, vers le Levant, est défendue par une citadelle, & a un Evêché suffragant de Séleucie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SCALETTA (La) château de Sicile, dans la Vallée de Démona, est sur la côte orientale, & au sud de Messine, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

SCALHOLT. *Voyez* SKALHOLT.

SCALICHIUS, (Paul) Conseiller intime d'Albert, Duc de Prusse. Voici les titres qu'il se donnoit ordinairement, Comte de Hun & Lycka, Marquis de Vérone, Seigneur de Creutzbourg en Prusse, Docteur en Théologie & Conseiller perpétuel du Duc de Prusse. Il prétendoit descendre de la famille de la Scala ou des Scaligers, Princes de Verone, & disoit qu'il avoit été chassé de la Croatie pour la Religion. Mais Albert Truchses de Wetzhausen, doutant de cette extraction, fit tous ses efforts pour prouver qu'il étoit fils d'un Laboureur. Scalichius de son côté tâcha de se légitimer dans une Apologie qu'il lui opposa en 1565. Scalichius causa bien des révolutions à la Cour du Duc, congédia les anciens Conseillers de mérite & prit alors le parti de Funccius. On l'accuse aussi d'avoir eu intention de faire tomber le Duché à un autre & d'en priver le fils du Duc. Le Roi de Pologne ayant nommé une grande commission, à la réquisition des Etats, par rapport aux affaires tant politiques qu'ecclésiastiques, Scalichius fit tant auprès de son Maître qu'il fut envoyé en France avec un caractére public, sous prétexte d'y négocier un mariage entre le jeune Duc & la Princesse Royale de France. Scalichius pendant son absence fut mis au Ban par la commission, & tous les biens considérables qu'il avoit dans le Duché furent confisquez. Il revint ensuite en Prusse après qu'il eut embrassé la Religion Romaine & crut recouvrer ses biens par l'intercession des Conseillers du Roi, mais il n'obtint rien & mourut à Dantzic en 1577. * Hartknoch, *Preuss. p.* 334. *Diction. Allemand.*

SCALIGER, ou de l'Escale, (Jules César) naquit en 1484 à Ripa, château appartenant à son pére, situé près du Lac de la Garde. Il étoit fils de *Benoît* Scaliger, qui commanda l'espace de dix-sept ans les armées de Matthias, Roi de Hongrie, auquel il avoit l'honneur d'appartenir. Sa mére s'appelloit *Bérénice* Lodronia & étoit fille du Comte *Paris* Magnus. Il n'eut pas plutôt atteint sa douziéme année, qu'il fut présenté à l'Empereur Maximilien, lequel le reçut dans sa maison & le mit au nombre de ses Pages. Il servit cet Empereur pendant dix-sept ans. Il se signala à la bataille de Ravenne en 1512, où il perdit son pére, & Tite son frére aîné. Après la mort de son pére il résolut de se faire Cordelier; dans cette vue, étant à Bologne, il s'attacha à l'étude, & sur tout à celle de la Logique & & de la Théologie Scholastique. Mais il se dégoûta de ce dessein.

fein. Ayant repris les armes il fervit le Roi François I dans les guerres d'Italie, & fit de fi belles actions qu'il mérita l'eftime de ce Prince. La forte inclination qu'il avoit pour les Lettres l'engagea à renoncer pour toûjours aux armes, & il s'adonna entiérement aux Sciences & fur tout à la Médecine. Ayant accompagné en France l'Evêque d'Agen, qui étoit de l'illuftre famille de la Rovére, il fe maria dans cette ville-là, & y paffa le refte de fes jours, exerçant la Médecine avec beaucoup de fuccès. Quoi qu'à l'âge de quarante fept ans il n'eut encore rien mis au jour, il ne laiffa pas de publier un grand nombre d'excellens Ecrits, qui lui ont aquis une réputation immortelle. Il étoit bien fait, de belle taille, & d'un port majeftueux. Il étoit extrémement vigoureux; à l'âge de foixante ans il traînoit une poutre que quatre hommes euffent eu de la peine à remuer. Il avoit un efprit fort élevé & une mémoire fi heureufe que dans un âge extrémement avancé on l'a vu dicter à Jofeph, fon fils, plus de deux cens vers, qu'il avoit compofez le jour précédent, & qu'il avoit retenus fans les écrire. Il lui fuffifoit d'entendre lire une feule fois dix-fept vers d'Efchyle pour les réciter d'abord après. Il étoit fi ennemi du menfonge, qu'il n'avoit aucune eftime pour les perfonnes de ce caractére. Outre cela il étoit & pieux & charitable. Il s'oublia à l'égard d'Erafme qu'il traita indignement, mais il en eut enfuite beaucoup de regret. On a accufé Scaliger de s'être voulu ériger en Prince Souverain, quoiqu'il fût, *dit-on*, le fils d'un Maître d'Ecole de Vérone appellé *Benoît* Burden, lequel étant allé demeurer à Venife prit le nom de Scaliger, à caufe qu'il avoit pour enfeigne une échelle, ou qu'il demeuroit à l'Echelle de S. Marc; mais M. de Thou foutient que cette généalogie eft fabuleufe & qu'on ne peut pas contefter à Scaliger la nobleffe de fon extraction. M. Bayle dit cependant que peu de gens croyent aujourd'hui que la prétention de Scaliger fût bien fondée, & il rapporte en même tems les lettres de naturalifation que le Roi François I lui donna en 1528, où il n'eft traité que de Docteur Médecin né dans la ville de Vérone en Italie. Jules Scaliger fut foupçonné de Luthéranifme parce qu'il avoit confié l'éducation de fon fils à un nommé *Philibert Sarrazin*, qu'on croyoit être Luthérien, comme auffi parce qu'il avoit des livres défendus, qu'il avoit foutenu que le Carême n'avoit pas été inftitué par Jefus Chrift, & que la tranffubftantiation n'eft un article de foi que depuis le Concile de Latran. Mais ces accufations ayant été portées devant les Juges, ils lui furent favorables & ils le mirent hors de Cour & de procès. Il mourut à Agen le 21 octobre 1558, dans la 75 année de fon âge. Il s'étoit fait lui même cette Epitaphe,

Extulit Italia, eduxit Germania, Juli
Ultima Scaligeri funera Gallus habet.
Hinc Phœbi dotes, hinc duri robora Martis
Reddere non potuit nobiliore loco.

Ses enfans furent, *Conftant*, que l'on appelloit *le Diable*, tant il étoit terrible, qui fut affaffiné en Pologne; *Léonard*, qui eut le même fort à Laon en Picardie; *Silvio*, Médecin, qui s'établit près de Bartas, qui fut négligent, qui n'écrivit rien, & dont les biens, par fa mort fans enfans, pafférent par fa négligence & fa folie, à un neveu de fa femme; JOSEPH-JULES, *dont il fera parlé dans l'article fuivant*; *Odet*; & deux filles, dont l'une fut Religieufe, & l'autre fut mariée deux fois, & hérita de *Jofeph-Jules*. C'eft ainfi qu'il a parlé lui même des fes fréres & de les fœurs dans le *Scaligerana*. * Scévole de Sainte-Marthe, *Elog. l.* I. Poffevin, *in Appar. Sacro.* Sponde, *A. C.* 1558. *n.* 14. Jufte Lipfe, *in Epift.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Jufte, *in Chron. Medic.* Lorenzo Craffo, *Elog. d'Huom. Letter. partie* 2. Quenfted, *de Patr. Doct. &c.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 1. *p.* 174. *n.* 168: *tome* 2. *partie* 2. *p.* 52: *tome* 2. *partie* 3. *p.* 81. *n.* 650 *& p.* 353. *n.* 846: *tome* 3. *partie* 1. *p.* 144: *tome* 4. *partie* 1. *p.* 234, *n.* 1295: *tome* 5. *partie* 1. *p.* 366. *n.* 11: *tome* 5. *partie* 2. *p.* 293. édit. d'Amfterdam 1725. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 307–333, édit. de Hollande 1715. Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édit. à l'Article VÉRONE. *Menagiana*, édit. de 1715.

☞ Il y a eu des Auteurs fi prévenus en faveur de Jules-Céfar de l'Efcale, qu'ils n'ont point fait difficulté de dire qu'il n'y a point eu de plus grand Philofophe que lui depuis Ariftote; point de plus grand Poëte depuis Virgile; ni de plus grand Médecin depuis Hippocrate. Jufte Lipfe va encore plus loin; & après avoir dit que les quatre plus grands hommes qui ayent paru dans le monde, font, felon lui, *Homére*, *Hippocrate*, *Ariftote*, & *Jules-Scaliger*, il ajoûte que ce dernier s'étoit élevé au deffus de la condition humaine, & par là il le préfére aux trois autres. M. Huet le loue avec moins d'emphafe & plus de vraifemblance, quand il dit que Jules avoit renfermé dans la vafte étendue de fon efprit, un Encyclopédie de prefque toutes les Sciences, quoiqu'il eût fait fes études fort légérement, & qu'il eût paffé la plus grande & la plus belle partie de fa jeuneffe dans les troupes, ou à la campagne. Il ajoûte que cet homme paroiffoit avoir été formé des mains de la nature exprès, afin que nos derniers tems euffent de quoi oppofer à toute l'Antiquité. En effet, Jules-Scaliger femble être de la force d'Ariftote en toute ce qu'il a écrit; mais entre autres, la Poëtique, le livre des Caufes de la Langue Latine, & les Exercitations contre Cardan, font trois piéces inimitables. Sa Poëtique fur tout eft un des plus beaux & des plus accomplis d'entre les Ouvrages qui ayent été faits fur cet Art. Il l'a divifé en fept livres. Dans le premier il traite d'une maniére hiftorique de l'origine, du progrès, de la fin & de l'ufage de la Poëfie; dans le fecond il parle de la matiére de cet Art; dans le troifiéme de l'idée ou de la forme; dans le quatriéme des chofes qui fervent de préparatifs à la Poëfie; dans le cinquiéme qu'il appelle *Critique*, il s'applique particuliérement à faire le paralléle de divers Poëtes, & à comparer même les chofes entre elles, auffi bien que les perfonnes; le fixiéme qui a pour titre *l'Hypercritique*, comprend les jugemens de divers Poëtes, en commençant par les Modernes, & remontant jufqu'à ceux du tems d'Augufte; le dernier qu'il appelle *Epinomis*, eft une explication particuliére de quelques difficultez, qui s'étoient trouvées dans ce qu'il avoit dit des Régles de l'Art dans les fix premiers. Jules fait paroître dans cet Ouvrage beaucoup de pénétration d'efprit, & de folidité de jugement, & une grande variété d'érudition. On pourroit peut-être le préférer même à Erafme, en cette partie de la Critique, qui dépend du génie & du jugement; mais on remarque, que comme il n'étoit pas affez intelligent dans la Poëfie Gréque, il n'y a point auffi grand fond à faire fur les jugemens qu'il donne des Poëtes Grecs. Il y fait paroître, entre autres, une grande prévention contre Homére en faveur de Virgile, qu'il tâche de préférer au premier en toutes rencontres. Le catalogue de fes livres eft à la fin de fa vie; & fes principaux Ouvrages Critiques font, fes Commentaires & fes Remarques fur *l'Hiftoire des Animaux* d'Ariftote; fur *les livres des plantes*, qu'on attribue à ce Philofophe; fur *les livres des plantes*, écrits par Théophrafte; fur Hippocrate, *des Songes*; deux Oraifons fur l'Art de bien dire, qui font deux *invectives* contre le Cicéronien d'Erafme, qu'il maltraite trop; le XV livre des *Exercitations exotériques*; les XIII livres des *Caufes de la Langue Latine*; les *Problêmes* fur Aulu-Gelle; quelques *Lettres*, fans parler de fa Poëtique, qui eft remplie de Remarques Grammaticales & Philologiques. Il s'étoit fait le ftyle entiérement fur celui de Pline, & il eft tout à fait Philofophique. Il s'étend beaucoup fur des Etymologies, qui font fouvent fauffes. Dans l'article fuivant, en parlant de fon fils Jofeph, nous parlerons des Poëfies de l'un & de l'autre, & de la différence qui fe trouve entre le génie du pére & celui du fils.

SCALIGER, (Jofeph-Jufte ou felon d'autres Jofeph-Jules) fils du précédent, né à Agen le 4. août 1544, commença fes études fort tard. Il avoit onze ans lorfque fon pere l'envoya étudier, avec deux de fes fréres au Collége de Bourdeaux, où il fut trois ans entiers à voir les Rudimens de la Langue Latine, tant alors il avoit l'efprit bouché & pefant. La pefte qui furvint à Bourdeaux obligea fon pére à le retirer. Il le retint auprès de lui où il fit de fi grands progrès qu'il fut en état de compofer à feize ou à dix-fept ans fa Tragédie d'Oedipe. Peu de tems après il mit au jour fes Notes fur Varron. Etant allé à Paris il étudia deux mois fous Adrien Turnébe, & voyant qu'il perdoit fon tems dans fon auditoire, il s'enferma dans fon cabinet & apprit fans Maître la Langue Gréque. Il lut & entendit tout Homére dans vint & un jours, & tous les autres Poëtes dans quatre mois. Puis il s'attacha à la Langue Hébraïque, en laquelle il fe rendit favant fans autre fecours que celui de fon génie. Il aquit un favoir fi prodigieux que fa réputation fe répandit par tout. Il fut appellé à Leyde en 1592, où pendant feize ans il enfeigna les Belles Lettres, avec un applaudiffement incroyable. Jofeph Scaliger, *dit Ménage*, avant que de partir pour la Hollande, alla prendre congé du Roi Henri IV. Tout le monde s'attendoit à quelque chofe d'important de la part du Roi, mais on fut bien furpris lorfqu'après lui avoir dit, *Eh! bien, M. de l'Efcale, les Hollandois vous veulent avoir & vous font une groffe penfion, j'en fuis bien aife.* Ce Prince changeant tout à coup de difcours fe contenta de lui demander, *eft-il vrai que vous avez été de Paris à Dijon fans aller à la felle?* Jofeph Scaliger, dans fa jeuneffe, avoit la mémoire fi heureufe qu'il récitoit quatre-vints diftiques, après les avoir lus une feule fois, & qu'il favoit par cœur tous les vers qu'il avoit compofez. Avant l'âge de vint ans il s'éveilloit quelquefois à minuit, & fes yeux brilloient avec tant d'éclat qu'il pouvoit fans lumiére lire des livres écrits en gros caractéres, ce qu'il difoit être arrivé très fouvent à fon pére, au pére de Cardan & à Cardan lui même. Il paffa fa vie avec peu de bien, mais fort content de pouvoir fe paffer du fecours d'autrui. Saumaife difoit de ce Savant que les fiécles futurs ne produiroient jamais fon femblable, comme dans les fiécles paffez perfonne ne l'avoit égalé. Bayle en porte ce jugement: „ Jofeph Scaliger, *dit-il*, „ avoit une érudition extraordinaire, l'efprit élevé, pénétrant, „ vafte, en un mot c'étoit un prodige & un miracle de la na- „ ture. S'il eût été modefte parmi tant de rares qualitez, il „ eût été le plus heureux & le plus glorieux de tous les Sa- „ vans; mais il avoit une fi grande opinion de fon mérite, „ qu'il croyoit que les autres hommes n'étoient rien en compa- „ raifon de lui. C'eft pour cela qu'il parloit avec un mépris ex- „ tréme de la plupart des gens doctes, & qu'il traitoit comme „ des chiens ceux qui defaprouvoient fes opinions. „ S'il en faut croire du Bartas, Jofeph Scaliger parloit treize langues.

Scaliger merveille de nôtre âge
Le Soleil des Savans, qui parle élégamment,
Hébreu, Grégeois, Romain, Efpagnol, Allemand,
François, Italien, Nubien, Arabique,
Syriaque, Perfan, Anglois & Chaldaïque.

Tout favant Critique qu'il étoit, Muret le trompa en lui faifant paffer quelques vers qu'il avoit faits, pour être de *Trabeas*, ancien Poëte. Scaliger ayant honte de cette fupercherie fit cette Epigramme contre Muret qui avoit été brûlé en effigie à Touloufe,

Qui rigidæ flammas vitaverat ante Tolofæ,
Muretus, fumos vendidit ille mihi.

Scali-

Scaliger mourut à Leyde le 21 janvier 1609. Les Curateurs de l'Académie lui firent ériger un monument de marbre avec cette Inscription.

AETERNAE MEMORIAE JOSEPHI JUSTI SCALIGERI, JUL. CAES. à BURDEN F. PRINCIPUM VERONENSIUM NEPOTIS, VIRI QUI INVICTO ANIMO, UNA CUM PARENTE HEROE MAXIMO, CONTRA FORTUNAM ADSURGENS, AC JUS SUUM SIBI PERSEQUENS, IMPERIUM MAJORIBUS EREPTUM, INGENIO EXCELSO, LABORE INDEFESSO, ERUDITIONE INUSITATA, IN LITTERARIA REP. QUASI FATALITER RECUPERAVIT, SED PRAESERTIM EJUSDEM MODESTIAE QUOD SIBI FIERI VETUIT, IIDEM QUI IN URBEM HANC VOCARUNT CURATORES ACADEMIAE, AC URB. COSS. HOC IN LOCO MONUMENTUM P. E. L. C. IPSE SIBI AETERNUM IN ANIMIS HOMINUM RELIQUIT.

Les Oeuvres imprimées de Joseph Scaliger sont, *Notæ in Senecam; Commentarii in Appendicem Virgilii; Notæ in librum Varronis de Re Rustica; Conjecturæ in Varronem de Lingua Latina; Castigationes in Valerium Flaccum; Castigationes in Sextum Pompeium Festum; Notæ in Tertullianum de Pallio, cum Tractatu de Æquinoctiis; Loci cujusdam Galeni difficillimi Explicatio; Elenchus Tribæresii Nicolai Serarii; Ejusdem in ipsum Scaligerum Animadversorum Confutatio; Castigationes & Notæ in Eusebii Chronica; Thesaurus temporum; Elenchus utriusque Orationis Coronologicæ Davidis Paræi; Conjectanea de Nonni Dionysiacis; Notæ in Opera Ausonii; Emendatio Temporum; Veterum Græcorm fragmenta; Cyclometrica Elementa duo; Appendix ad Cyclometriam suam, in qua asseritur quadratura circuli, contra oblatrationes quorundam, & castigantur errata in demonstrationibus Cyclometricis. Ausonianarum Lectionum libri duo; Emendationes ad Theocriti, Moschi, & Bionis Idyllia; Notæ in Hippocratis libellum de Ossibus; Notæ & Castigationes in Catullum, Tibullum, Propertium; Epistolarum volumen; Commentarii in Manilium; Animadversiones in Melchioris Guillandini Commentarium in tria Plinii de Papyro capita; Epistola adversus barbarum & indoctum Poëma Patroni Clientis Lucani; Diatriba de Decimis in Lege Dei; Notitia Galliæ; Diatriba de Europæorum Linguis, de hodiernis Francorum, de varia litterarum aliquot pronunciatione; De Thesi quadam Chronologica Judicium; Expositio Numismatis argentei Constantini Imperatoris; Orphei Poëtæ vetustissimi Hymni sacri versibus antiquis Latine expressi; Martialis selectorum Epigrammatum Versiones Græcæ; Sophoclis Ajax Lorarius, Charactere veteri conversus; In Æschyli Prometheum, a Florente Christiano conversum, Prologus; Animadversiones in Elegiam & Epigrammata Asinii Cornelii Galli; Animadversiones in Cyclopem Euripidis; Dionysius Cato, cum Notis; De Æquinoctiorum Anticipatione Diatriba; Varia Poëmata Latina; Poëmata Græca versa ex Latino, Italico & Gallico; Notæ in Panegyricum seu Eclogam ad Pisones; Castigatio Kalendarii Gregoriani; Interpretatio duarum Centuriarum Proverbiorum Arabicorum cum Scholiis; De Arte Critica Diatribe; In Novum Testamentum Notæ; Hippolyti Canon Paschalis, cum Commentariis; De Re Nummaria Dissertatio; Discours de la jonction des mers, du dessichement des marais, & de la réparation des riviéres pour les rendre navigables; Discours sur quelques particularitez de la Milice Romaine; Lettres touchant l'explication de quelques Medailles; Præfatio in Origines Linguæ Latinæ Christophori Becmanni; Scaligerana; Epistola in Fabium Paulinum,* qui a été publiée sous le nom de *Yvo Villiomarus; Animadversiones in Locos controversos Roberti Titii*, sous le même nom. Il y a aussi de lui, *Vita Julii Cæsaris Scaligeri cum Epistola de vetustate & splendore gentis Scaligeræ.* Dans cet Ouvrage qui n'est que de six ou sept feuilles, Scioppius, l'ennemi des Scaligers, prétendoit avoir trouvé quatre cens quatre-vints dix-neuf impostures. Joseph Scaliger avoit été nommé par les Eglises de France pour remplir la place de Président en la Chambre de l'Edit de Languedoc. Gassendi rapporte une chose remarquable de lui, sur le fait de la Religion, dans la Vie de M. de Peiresc. Celui-ci ayant fait en 1609, un voyage en Angleterre, pour y voir les Hommes de Lettres, passa en Hollande pour le même sujet, & alla à Leyde rendre visite à Scaliger, qui étoit son ami. Dans la conversation, Scaliger dit à M. de Peiresc, qu'il eût souhaité de venir mourir en France, pour être enterré dans le tombeau de son pére. Comme cette confidence donna ocasion à M. de Peiresc de lui demander, s'il n'avoit pas aussi dessein de finir ses jours dans la même Religion que lui, on dit qu'il ne répondit à cela que par des larmes, qui témoignoient assez les sentimens de son cœur. Guy Patin dit dans ses *Lettres*, qu'un des meilleurs Ouvrages de Scaliger, est celui qui a pour titre *Scaligerana*, dont il raconte ainsi l'Histoire. Jean de Vassan, Champenois & Réformé, neveu de Mrs Pithou, après avoir étudié à Genéve, passa en Hollande avec des lettres de recommandation pour Joseph Scaliger, duquel il fut fort bien reçu; & tout ce qu'il entendit dire à celui-ci pendant les années 1603 & 1604, il l'écrivit à son retour en France. Il fut fait Ministre; mais ayant changé de Religion par les soins du Cardinal du Perron, il se fit Feuillant, & en partant pour entrer dans le Cloître, il fit présent de son manuscrit du *Scaligerana* à M. Du Puy, d'où il passa dans la Bibliothéque du Roi. Patin le fit transcrire sur l'original. Dom Jean de Vassan mourut vers l'an 1647, presque dans un délire de vieillesse. *Voyez* ci-dessous l'article SCALIGERANA. Patin, *Lettre* 154, *de l'impression de* 1689; & 373, *de l'impression de Cologne en* 1692. * Sponde, *A. C.* 1558. *n.* 14. 1609. *n.* 8. Lorenzo Crasso, *Elog.* Gassendi, *de Vita Peirescii. l.* 2. Juste Lipse. Casaubon. Heinsius. Meursius, &c. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 333—365. Edit. de Hollande 1715. *Ménagiana.*

☞ Jusqu'à présent les Savans ont toûjours joint les deux Scaligers dans les jugemens qu'ils ont faits des vers de l'un & de l'autre. Les Poësies de Jules-César furent rassemblées en deux parties, qui font un gros volume, & parurent à Heidelberg l'an 1621, *in octavo*. Les Hymnes & les Poësies sacrées du premier, les Traductions en vers de l'Ajax de Sophocle, & de la Cassandre de Lycophron, par le second; les Epigrammes de l'un & de l'autre se trouvent détachées du corps en diverses formes. Mais ces deux grands hommes ne tiennent point parmi les Poëtes le même rang qu'ils tiennent ailleurs: aussi n'ont-ils pas été si fort entêtez de la Principauté du Parnasse que de celle de Vérone. Ils n'ont réussi ni l'un ni l'aûtre dans la Poësie, peut-être pour avoir commencé trop tard. Jules n'a rien de gracieux en sa Poësie; ses vers sont durs; ceux de Joseph le sont un peu moins. *Voyez* sur cela Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 1. *p.* 244. *n.* 235: *tome* 2. *partie* 2. *p.* 167. *n.* 446: *tome* 2. *partie* 3. *p.* 403. *n.* 899: *tome* 5. *partie* 1. *p.* 179. *n.* 58. édit. d'Amsterdam 1725. Que si l'on veut faire en général un paralléle des deux Scaligers, on peut dire que Jules avoit plus d'esprit que d'étude, & Joseph plus d'étude & de travail que d'esprit: Jules avoit commencé à étudier fort tard; Joseph au contraire avoit étudié fort jeune: Jules a le style tres-beau entre celui de Cicéron & celui de Séneque; Joseph a un style qui n'a rien d'extraordinaire: Ce dernier excelloit dans les Langues, & non pas en Théologie: mais le fils a enchéri sur le pére dans la passion, ou plutôt dans la fureur de dire des injures souvent atroces, non seulement contre les plus savans hommes, mais même contre les plus grands Péres de l'Eglise Gréque & Latine.

SCALIGER (Paul) qui se qualifioit Prince de la Scala & de Hurt, Marquis de Vérone, &c. Seigneur de Creutzburg en Prusse, étoit né en 1534, & fut grand adversaire de la Réformation. Il fut envoyé en Prusse pour les intérêts de la Religion Romaine; mais il en fut chassé par les Habitans déja prévenus en faveur des nouvelles opinions. On a imprimé quelques-uns de ses Ouvrages à Cologne *in quarto* l'an 1571, entre autres, une Explication des Prophéties de l'Abbé Joachim, & une Harangue fort longue, qu'il avoit préparée, pour la réciter devant le Pape & les Cardinaux, pleine d'invectives contre les Sectaires.

SCALIGER (Scipion) qu'on appelloit *le Chevalier de l'Escale*, prétendoit être descendu des Princes de Vérone, & soutenoit que Jules-Cesar Scaliger n'en étoit pas descendu. Il nioit même tres-fort d'être son parent, & avoit dressé une Généalogie, pour justifier cette extraction, comme nous l'apprend Michel de Marolles dans ses *Mémoires.* Ce Chevalier a publié quelques Discours politiques. Joseph Scaliger, dans son livre intitulé, *Confutatio Fabulæ Burdonum*, dit qu'il étoit fils d'*Antoine* Scaglia, Moine défroqué de Bar-le-Duc, qui s'étant retiré à Bâle, y vécut de son métier de Passementier. Il ajoûte que s'étant voulu mêler de dogmatiser, les Magistrats le chassérent: de sorte qu'après avoir erré long-tems, il se retira dans un village de l'Evêché de Bâle. Son fils *Nicolas*, étant au service du Cardinal de Givri, facilita à son frére *Adam*, par la recommandation de ce Cardinal, les moyens d'entrer dans l'Ordre de Malte. C'est là le Chevalier Scipion de l'Escale, dont il s'agit, & qui étoit intime ami de Scioppius.

SCALIGERANA, ou deux Recueils des choses dites par Joseph Scaliger dans la conversation. Il y a d'assez bonnes choses dans ces deux recueils, & des traits de critique quelquefois bien frappez; mais il y a aussi beaucoup de verbiage & de traits bien communs. Le premier a été recueilli depuis 1575, jusqu'en 1592, par François Vertunnien de Poitiers, Médecin de Mrs Chateigners de la Rochepozay, dans la maison desquels Joseph Scaliger demeuroit alors. Vertunnien qui avoit occasion de le voir, & qui le fréquentoit même assez souvent, se plaisoit dans ses conversations: & n'ayant d'autre dessein que de pourvoir à son utilité particuliére, il recueilloit avec assez de soin des entretiens de ce Savant les traits d'érudition qu'il donnoit continuellement. Les cahiers que Vertunnien en laissa, après être demeurez plusieurs années après sa mort ensevelis dans une espéce d'oubli, en ont été tirez enfin par M. de Sigognes, Avocat à Poitiers, Homme de Lettres, qui acheta ce recueil, & qui le fit imprimer sous le titre de *Scaligerana prima*, parce qu'il ne contenoit que des traits donnez par Scaliger, dans un âge moins avancé que lorsque ses conversations fournirent la matiére du second Scaligérana, qui n'est le premier que dans l'ordre de l'impression, ayant été publié deux ou trois ans avant le *Scaligerana prima.* Ce second Scaligérana est dû à Jean & Nicolas de Vassan, fils de M. de Vassan, Sieur de Remi-Mesnil, mari de Perrette Pithou, sœur de Pierre, de François, &c. Pithou, morte sur la fin de 1604, à Genéve, où elle s'étoit retirée. Ces fréres Vassans étant allé faire leurs études à Leyde, y voyoient assidûment Joseph Scaliger, & recueilloient avec soin ce qu'ils lui entendoient dire de curieux. A leur retour en France, où ils se firent Catholiques, ils communiquérent leurs recueils à Mrs Du Puy. Ceux-ci les donnérent à M. Sarrau, qui en laissa une copie à son fils Isaac, des mains duquel ils passérent entre celles de M. Daillé le fils, qui les rangea pour son usage par ordre alphabétique, comme il avoit fait du Perroniana. Isaac Vossius, qui étoit alors à Paris, ayant eu communication de l'un & de l'autre, les fit imprimer chez Adrien Vlack, Libraire à la Haye. * *Notes* de M. de la Monnoye *sur les Jugemens des Savans* de M. Baillet, *tome* 2. *partie* 1. *p.* 241. *n.* 235. édit. d'Amsterdam 1725. *Recueil de Littérature & d'Histoire, chez L'honoré, p.* 66. & 67. Cet Auteur dit que le premier Scaligérana est bon, parce qu'il est de Scaliger même, & que le second, qui est selon lui, de Du Moulin le pére, n'est qu'un enfant de Scaliger, dont Heinsius, Grotius & Vorstius

ont

ont fait les oreilles. Mais l'Auteur de ce Recueil de Littérature se trompe très-souvent. Il a été relevé en particulier sur cet article par les Auteurs du *Journal Littéraire de la Haye*, *tome* 16. *partie* 1. qui disent que le premier Scaligérana a été publié par Tanneguy le Févre: mais M. de la Monnoye étoit mieux informé.

SCALINE, Isle qui appartient au Comté de Pembrok, dans le pays de Galles en Angleterre, est située sur la côte qui est au sud-ouest, ou nord de l'Isle de Stockholme. * *Dict. Anglois.*

SCALKEN (Godefroy) de Dordrecht, s'est distingué dans le même talent de peindre que Gérard Douw, chez lequel il avoit appris son art. Il s'est souvent plu à répréfenter des sujets de nuit, c'est à dire, des figures éclairées par des lumiéres artificielles; & ce sont les tableaux où il semble avoir le mieux réussi. Il est mort au commencement du XVIII siécle. * *Mémoires du tems.*

SÇALLUM ou SELLUM, fils de Tikva ou Tokhath, & mari de Huldis ou Hulda la Prophéteſſe, qui vivoit du tems de *Josias*, Roi de *Juda*. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 22. *v.* 14. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 34. *v.* 22.

SÇALLUM, fils de Sismaï, & pére de Jékamja, de la Tribu de *Juda*. Il en est parlé I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 40.

SÇALLUM, fils de Sçaül & d'une Chananéenne, & petit-fils de Siméon l'un des douze Patriarches. Il eut *Mibsam* pour fils. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 25.

SÇALLUM, quatriéme fils de *Josias*, Roi de *Juda*, de la Famille de David. Il en est fait mention I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 15.

SÇALLUM, petit-fils de Bilha, de la Tribu de Nephtali. Il en est parlé I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 13.

SÇALLUM, fils de Tsadok & pére d'Hilkija ou Helcias, fut le vint-sixiéme Souverain Sacrificateur des Juifs. Il succéda à *Tsadok* en cette charge, & la laissa à *Hilkija*. Il y en a d'autres qui croyent qu'entre Sçallum & Hilkija, il y a eu deux autres Souverains Sacrificateurs, savoir, Sobna & Eliakim. On dit qu'il avoit le don de Prophétie. Il est fait mention de ce Pontife I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 12 & 13; & dans *Néhemie* ou II. *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 11, il est nommé *Mesçullam*. On ne sait pas précisément ni en quel tems, ni combien de tems il exerça la Sacrificature. Il y en a qui croyent que son Pontificat commença sous Manassé & dura jusques au régne d'Amon. Il est nommé *Salom* dans *Baruch*, *ch.* 1. *v.* 7. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

SÇALLUM, fils de Coré, de la Tribu de Lévi, Portier du Temple de Jérusalem, avoit charge de l'Ouvrage du service, & gardoit les vaisseaux sacrez. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 19 & 31.

SÇALLUM, fils de *Col-hoze*, Capitaine du Quartier de Mitspa à Jérusalem après le retour de la Captivité de Babylone. Il répara ce qu'on nommoit *la Porte de la Fontaine*, &c. *Néhemie*, ou II. *Esdras*, *ch.* 3. *v.* 15.

SÇALLUM, fils de Jabès, se mit sur le thrône d'Israël, qu'il ravit avec la vie à Zacharie; & environ un mois après son élection, il fut tué à Samarie par Manahem fils de Gadi, Général des troupes de Zacharie, l'an 3262 du monde, & le 773 avant Jésus-Christ. Manahem lui succéda. * II. ou IV *Rois*, *ch.* 15. *v.* 10. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *ch.* 11. Torniel, *A. M.* 3264.

SÇALMANEESER, Roi d'Assyrie. *Voyez* SALMANAZAR.

* SCAMACCA (Le Pére Hortense) Jésuite Italien, a fait près de 50 Tragédies Italiennes, toutes sur des sujets pieux. Il s'en voit, dit-on, 44 d'imprimées par les soins & sous le nom, de Dom Martin La Farina. C'est ainsi qu'est appellé dans le Crescimbéni, le Disciple du Pére Scamacca. Don Alacci, *p.* 416 de sa *Drammaturgia*, parle fort au long de ce Pére, qui mourut âgé de 86 ans à Palerme le 26 fevrier 1648. * M. de la Monnoye dans ses Notes sur Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 5. *partie* 2. §. V. *p.* 252 *& suiv.* édit. d'Amsterdam 1725.

SCAMACHIE. *Voyez* SCAMMACHIE.

SCAMANDRE, *Scamander*, riviére de la Troade, ou petite Phrygie, porte encore aujourd'hui le nom de *Scamandro*, & doit être distinguée du *Xanthus* & du *Simoïs*, plus célébres, aussi-bien qu'elle, par la Fable que par leurs cours. Elle sort du Mont-Ida, & se va jetter dans la Mer Egée. Les Vierges avoient accoutumé de s'y aller laver par principe de Religion, la veille de leurs noces, & y alloient offrir leur virginité au Dieu de cette riviére. * Pline. Méla. Strabon. Ptolomée. Ferrarius in *Lexic. Geogr.* Plutarque dit que Xanthus est l'ancien nom de cette riviére, & qu'elle ne fut appellée Scamandre qu'après que Scamandre, fils de Corybas, s'y fut jetté, ayant perdu le jugement pour avoir assisté trop assidûment aux mystéres de la Mére des Dieux. Elien dit au contraire que le fleuve de la Troade nommé Scamandre, parce qu'il fait devenir rousses les brebis qui en boivent, s'est aquis le nom de *Xanthus* outre celui de Scamandre qu'il avoit du commencement. Hérodote dit, *l.* 7. *c.* 42. que l'eau de ce fleuve ne put pas suffire pour abreuver l'armée de Xerxés. * Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édition.*

* SCHAMHUTH ou SAMAOTH de Jizrah, étoit le cinquiéme pour le cinquiéme mois, & avoit dans son département vint-quatre mille hommes du tems de David, Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 8.

SCAMINO. *Voyez* SYCAMINON.

SCAMMACHIE, étoit autrefois une grande ville & fort marchande. Elle est dans le Scirwan en Perse, environ à quinze lieues de la Mer Caspienne vers le couchant. Elle a été fort délabrée par un tremblement de terre, qui a renversé six mille maisons, selon la rélation P. Avril. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cyropolis*, ville considérable de la Médie Atropaténe.

* SCAMPI, anciennement ville épiscopale, suffragante de Durazzo, n'est maintenant qu'un village de l'Albanie en Gréce, situé entre Durazzo & Ocrida, environ à 18 lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

SCANDARON ou SCANDALION, ancien château ruïné, à quatre ou cinq milles de Sur ou Tyr, sur le même rivage, vers le midi, est appellé autrement *Scandalion*, & *le Champ du Lion*. Il fut aussi nommé de son Fondateur, Alexandre *le Grand* qui le fit bâtir pour lui servir de retraite pendant qu'il assiégeoit la ville de Tyr, & qui l'appella *Alexandrion*; d'où, par corruption dans la suite du tems on a fait *Scandalion* & *Scandaron*. Pompée avoit fait détruire ce château, lorsqu'il se rendit maître de la Phénicie; & en 1116, Baudouin, I. du nom, Roi de Jérusalem, le fit rebâtir pendant qu'il tenoit la même ville de Tyr assiégée. Elle fut depuis une place forte, & une retraite assûrée pour les Chrétiens tant qu'ils possédérent la Terre-Sainte. Le Gouvernement en fut donné à un jeune Seigneur nommé *Gui*, des plus vaillans de l'armée; lequel en prit le surnom de *Scandaron*, qui a demeuré longtems à sa famille. Ce Fort est si proche de la mer, qu'elle vient flotter dedans, quand la marée est haute. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

SCANDER, bourg avec un Fort. Il est en Asie dans le Royaume d'Imirette ou Imereti en *Géorgie*, sur le Kur, environ à 40 lieues au dessus de Téflis. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Xalisca*, ville de l'Ibérie. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

SCANDERBEG (car c'est ainsi qu'il faut écrire, & non SCANDERBERG) est le nom sous lequel on connoit George Castriot, Roi d'Albanie ou d'Epire, & signifie *Alexandre Seigneur*. Ce Héros Chrétien naquit l'an 1404. *Jean* son pére serré de près par Amurat II, Sultan des Turcs, fut contraint de lui donner en ôtage ses quatre fils, Repose, Stanise, Constantin & George. Trois de ces Princes périrent par un poison lent que le Sultan leur fit donner, & on ne conserva que George à cause de son extrême jeunesse. Amurat après l'avoir fait circoncire, lui donna le nom de Scanderbeg, l'éleva avec soin; & il n'étoit âgé que de dix-huit ans, lorsqu'on lui donna le commandement de quelques troupes avec le titre de Sangiac. Jean, son pére, mourut en 1432, & Scanderbeg vit aussi-tôt l'Albanie au pouvoir des Turcs, sans pouvoir même en demander raison; mais l'habileté avec laquelle il dissimula son chagrin, lui facilita enfin les moyens de recouvrer son Etat. Il trompa en 1443, le Gouverneur de Croye avec tant de succès, qu'il se rendit maître de cette place capitale de l'Albanie. Toutes les autres le reconnurent bientôt après pour leur Souverain: & ayant repris aussi-tôt la Foi de ses péres, il mérita par son ferme attachement à la Religion, toutes les victoires qu'il remporta sur les Infidéles. Ce n'est pas ici le lieu de les décrire toutes, & il suffit de marquer les principales. Après avoir battu plusieurs fois les Turcs, il ne put empêcher qu'en 1450, ils n'assiégeassent Croye; mais comme il tenoit en même tems la campagne, tombant tantôt sur un quartier, tantôt sur un autre, il seconda si bien les fréquentes sorties des Assiégez, qu'il fallut enfin lever le siége, après la mort d'Amurat qui y commandoit en personne. Mahomet II, fils & successeur d'Amurat, continua la guerre pendant onze ans, pendant lesquels ses Généraux furent battus en diverses rencontres, sans que ses pertes fussent jamais compensées par aucun avantage, quoiqu'il eût accru ses Etats de l'Empire de Constantinople. Enfin en 1461, il rechercha la paix, & l'obtint. Scanderbeg vint aussi-tôt en Italie à la priére du Pape Pie II, pour secourir Ferdinand d'Aragon, assiégé dans Bari, fit lever le siége, & contribua beaucoup à la victoire que ce Prince remporta contre le Comte d'Anjou, & le Général Picinini. De si grands services furent récompensez par la donation que Ferdinand lui fit des villes de Trani, de Siponte & de saint Jean-le-Rond. Le Turc recommença la guerre aussi-tôt après, & ses Généraux étant toûjours repoussez, il voulut tenter la fortune par lui-même. Croye fut assiégée deux fois en deux campagnes consécutives, & deux fois aussi le siége fut levé. Enfin Scanderbeg étant âgé de 63 ans, mourut dans la ville de Lisse le 17 janvier de l'an 1467, & on vit bientôt après quelle perte la Chrétienté faisoit en lui les Albanois qui avoient toûjours vaincu tant qu'ils l'avoient eu à leur tête, n'ayant pu résister aussi-tôt après sa mort, & étant tombez sous la domination du Turc. Ce grand homme, tout occupé du soin de repousser les Turcs, ne s'étoit marié que tard, & à la priére de ses Sujets. De sa femme *Donique*, fille d'un Seigneur Albanois de la famille Arianite, il laissa un fils, nommé *Jean*, qui, suivant ses derniéres dispositions, devoit être avec l'Albanie sous la tutelle de la République de Venise; mais il ne lui resta que les places du Royaume de Naples que Ferdinand avoit données à son pére. On prétend qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire & de surnaturel dans la force de Scanderbeg; & l'on dit que Mahomet, étonné des coups prodigieux qu'il portoit, le fit prier de lui faire présent de son cimeterre; mais que s'étant convaincu qu'il en avoit de bien meilleurs, avec lesquels néanmoins personne ne pouvoit faire les mêmes choses, il le lui renvoya & qu'alors Scanderbeg lui fit dire qu'en lui envoyant le cimeterre, il ne lui avoit pas envoyé le bras. Ce qu'il y a de certain, c'est que peu de gens ont été aussi heureux que lui, puisque s'étant trouvé en vint deux batailles, toûjours fort avant dans

la

la mêlée, il ne reçut qu'une assez legére blessure. Les qualitez de *véritable Athlète*, *de généreux Défenseur du nom Chrétien*, *de rempart des Etats Chrétiens*, &c. qui lui ont été données par les Papes & par les Puissances de l'Europe, lui étoient tres-justement acquises. Le Pére du Poncet, Jésuite, donna en 1709, la Vie de ce grand homme. On en trouvera un abbrégé bien plus détaillé dans les *Memoires de Trevoux* de mai 1709. Le dernier de la race de ce Héros étoit le Marquis de Saint-Ange, qui périt le 24 fevrier 1525, à la bataille de Pavie où il commandoit un corps séparé; & Paul Jove dit qu'il y fut tué de la main du Roi François I. * Marin Barlet, *Hist. Scanderbegi.* Paul Jove, *della Vita di Scanderbeg.* Sponde. Bzovius & Rainaldi, *in Annal. Eccles.* Leunclavius, *in Pandect. Turc.* Chalcondyle, *Histoire des Turcs.*

SCANDERIA. *Voyez* SCANDARON.

SCANDERONA. *Voyez* ALEXANDRETTE.

SCANDIE ou SCANDINAVIE, grande presqu'isle, qui, selon quelques-uns, faisoit partie de l'ancienne Germanie, est appellée aujourd'hui *Scandinavie*, & comprend les Royaumes de Norvége, de Suéde & de Danemarc. Il y a des Géographes qui nomment particulierement *Scandie* la partie méridionale de la Scandinavie, que nous appellons *Sud-Gothland.* * Baudrand.

SCANIE, SCHONEN ou SKONE, principale province de la Sud-Gothlande ou Gothie méridionale, dans le Royaume de Suéde. Elle peut avoir vint-trois lieues de long & seize de large. Lunden en est la Capitale, & est aussi le siége d'un Archevêque. Ses autres villes sont Landskron, Malmuyen & Elsimbourg. L'Isle de Véen est une dépendance de cette province. Le nom de *Scanie* se donnoit aussi à toute la Sud-Gothlande, parce que la Scanie contenoit autrefois les provinces de Bleking & de Halland. Elles furent données en engagement l'an 1330, par Jean, Duc de Holstein, à Albert de Meckelbourg, Roi de Suéde, pour soixante & dix mille marcs d'argent. Waldemar, Roi de Danemarc, s'en étant rendu le maitre l'an 1341, ses successeurs les ont possédées jusques au traité de Roschild par lequel elles furent rendues au Roi de Suéde, ce que le traité de Copenhague confirma. Le Roi de Danemarc en reconquit la plus grande partie pendant la derniére guerre, mais par le traité de Fontainebleau du 15 septembre 1679, & par celui d'exécution de Lunden du mois d'octobre de la même année, il fut obligé de restituer aux Suédois ce qu'il en avoit conquis. Ce païs est situé en fort bon air, & comprend plusieurs mines d'argent, d'airain & de plomb. * Baudrand. Audiffret, *Géogr. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SCHAPHAT. *Voyez* SAPHAT.

* SCAPULA (Jean) Domestique de Henri Etienne. Si le grand Ouvrage de Henri Etienne, je veux dire, son Dictionnaire intitulé *Thesaurus Linguæ Græcæ*, n'a pas eu autant de cours qu'il auroit mérité d'en avoir, il faut s'en prendre à l'infidélité de ce mauvais Serviteur. Son Maitre avoit épuisé toutes ses forces & ses finances à cet Ouvrage, & il étoit juste qu'il en retirât le profit. Scapula ne se crut pas obligé à ces considérations, & il prit de ce Thrésor ce qu'il jugea être de plus grand usage & à la portée du commun des Etudians, & sans en avoir rien communiqué à son Maitre, il en fit un *Lexicon in quarto* sous son propre nom. Ce livre étant beaucoup moins cher que le Thrésor d'Etienne, fut par conséquent d'un débit beaucoup plus grand, & porta un grand préjudice à Henri & à sa famille. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c, tome* 2. *partie* 3. *p.* 126 *&* 127. *n.* 687. édit. d'Amsterdam 1725.

SCAPULA (Annius). *Voyez* ANNIUS SCAPULA.

SCAPULAIRE, partie du vêtement d'un Religieux, laquelle se met par dessus sa robe, & qui marque une dévotion particuliére à la Sainte Vierge. Il est composé de deux petits lez de drap qui couvrent le dos & la poitrine, & qui pendent jusques aux piez aux Religieux Profès, & jusques aux genoux aux Convers en la plupart des Ordres. Les Dominicains portent un Scapulaire noir sur leur habit blanc. Les Religieux de S. Benoît portent un Scapulaire noir. Il y a aussi une Confrairie du Scapulaire pour les Laïques qui ont dévotion à la Vierge. Les Confréres sont obligez à certaines priéres & à observer certaines régles dans leur genre de vie. Les Carmes attribuent une infinité de miracles au Scapulaire. Il n'est pas aisé, *dit le Pére Héliot*, de savoir le tems auquel la Confraire du Scapulaire a été établie. Lézane dit que les Papes Etienne V, Adrien II, Sergius III, Jean X, Jean XI & Sergius IV, ont remis la troisiéme partie de leurs péchez à ceux qui entreroient dans cette Confrairie. De cette maniére, Simon Stock, qui, deux ans avant sa mort reçut des mains de la Sainte Vierge le Scapulaire qu'elle lui ordonna de faire porter aux Religieux, comme la marque de leur Ordre, n'étant mort qu'en 1265, & Etienne V ayant été élu Pape en 816, & ayant accordé, selon les Carmes, des Indulgences aux Confréres du Scapulaire, il s'ensuivroit que la Confrairie du Scapulaire étoit établie environ 450 ans avant qu'on eût songé à parler du Scapulaire parmi les Carmes. * Furetiére, *Dict. de* 1727. Héliot, *Hist. des Ordres, &c. tome* 1. p. 378. *Voyez* STOCK (Simon).

SCARA ou SCAREN, petite ville du Royaume de Suéde en la province de Gothie, avec Evêché, qui est suffragant d'Upsale.

SCARAR. *Voyez* SARAR.

SCARBOROUGH, ville avec un beau port dans la partie septentrionale de la province d'Yorck. Elle est naturellement si forte qu'elle est presque imprenable. Assise sur un rocher fort escarpé & environnée de la mer, elle a communication avec la Terre-Ferme vers l'Occident, par un chemin muni de bonnes murailles. Elle a sur le haut du rocher une très belle source auprès de laquelle il y avoit autrefois une haute tour qui servoit de signal aux vaisseaux en mer. La tour fut ruïnée dans les guerres civiles. Cette ville a maintenant un château bien fortifié où il y a garnison. Elle n'est pas grande, mais bien bâtie, fort peuplée & très marchande. On y entretient divers vaisseaux pour la pêche du harang dont cette côte abonde. Guillaume III nomma Richard Lumley, Comte de Scarborough. Entre les côtes de Scarborough & celles de Whitby, il y a vers le Nord la Baye du fameux Pirate Robin Hood, qui vivoit sous le régne de Richard I. La ville de Scarborough envoye deux Députez à la Chambre Basse du Parlement. Le château de Scarborough fut bâti par Guillaume le Gros, Comte d'Albermarle & de Holderness, qui domina comme Roi dans cette contrée-là jusques à ce qu'il fut soumis par Henri II. En 1557, Thomas Stafford & quelques-autres Anglois, qui s'étoient sauvez en France sous le régne de la Reine Marie, & que la France avoit munis de vaisseaux & d'argent, surprirent ce château, publiérent un Manifeste contre la Reine, & y démontrérent qu'elle étoit déchue de son droit à la Couronne en amenant les Espagnols dans le Royaume dont ils se disoient les protecteurs. Mais deux jours après, le Comte de Westmorland reprit le château sur eux, & dans la même année Stafford, & Chernesse Gentilhomme François, eurent la tête tranchée. Les Hollandois sont tous les ans obligez de demander au Gouverneur du château de Scarborough la permission de pêcher des harangs sur cette côte. * *Dictionnaire Allemand.*

SCARDE'ONI (Bernardin) Chanoine de Padoue, né dans cette ville l'an 1478, se consacra fort jeune à l'état ecclésiastique, & fut pendant 34 ans Confesseur des Religieuses du monastére de Saint-Etienne de Padoue. Ensuite il fut pourvu d'un canonicat dans la cathédrale, & acheva l'Histoire de Padoue, qu'il avoit commencée depuis longtems. Il a tâché de la tirer des ténébres, avec plus de bonheur que n'avoient fait ceux qui l'avoient devancé dans cette carriére, & il y parle avec exactitude des grands hommes qu'elle a produits. Cet Ouvrage est intitulé, *De antiquitate urbis Patavinæ, deque claris ejusdem Civibus.* Scardéoni mourut le 19 mai de l'an 1574, âgé de 96 ans. * Jacques-Philippe Thomasini, *in Elog. Illust. Vir.* Vossius. Sandellius.

SCARDONA, ville de la Dalmatie, avec titre d'Evêché suffragant de l'Archevêché de Spalatro, fut honorée en 1120, du siége épiscopal, qui étoit auparavant à Zara-Vecchia. Elle est nommée par les Esclavons *Skaldin*, & forme une espéce de presqu'isle sur le Kerka ou Cherca, à sept milles de la mer. La veuve du Comte Mladin, remit Scardona entre les mains de la République de Venise l'an 1352. Les Turcs ayant pris cette ville depuis, la gardérent avec beaucoup de soin, comme une place nécessaire pour la conquête de Sébénico. Elle avoit alors deux Forts, qui en défendoient l'approche du côté de la riviére; mais en 1537, le Général Pésaro l'enleva aux Turcs, & jugea à propos de ruïner les fortifications de la ville, & de renverser les principaux bâtimens, parce que la conservation de cette place étoit de trop grande dépense. Les Turcs vinrent s'y rétablir, & en furent chassez en 1647, par le Général Foscolo, qui en remporta sept piéces de canon. L'an 1683, les Morlaques de Croatie en chassérent encore les Infidéles; & le Général Valiéri y fit entrer une bonne garnison, après avoir mis cette place en état de servir de rempart contre les incursions des Turcs. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

SCARDONA, étoit autrefois une isle de Dalmatie, qui est aujourd'hui inconnue. Quelques uns la prennent pour celle de *Pago*; mais elle étoit nommée *Gissa* ou *Cissa*; & par d'autres, *Scherda* ou *Scherdiza*, qui sont pourtant trop petites, pour pouvoir être comparées à la *Scardona* des Anciens. * *Consultez* Lucius, *de Regno Dalmat.*

SCAREETSER. *Voyez* SARASAR.

SCAREN. *Voyez* SCARA.

SCARICHOUF, qu'on écrit *Scarislow*, est un gros village sur la rive droite de la Vistule, vis à vis de Varsovie, & contigu au village de Prague. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

SCARLINO, anciennement *Scapris*, *Scabris*, ancien bourg de Toscane. Il est dans la Principauté de Piombino, sur une colline fort fertile, près du Golfe de Piombino, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SCARON. *Cherchez* SCARRON, *cy-dessous.*

SCARON. ville. *Voyez* SARON.

SCARPANTO, isle de l'Archipel vers l'Asie, avec une ville de même nom, a été de tout tems très considérable par sa situation; car elle est entre les Isles de Candie & de Rhodes. Les Chevaliers de Rhodes l'avoient autrefois fortifiée avec soin, & en tiroient un grand avantage, tant contre les Soudans d'Egypte, que contre les Turcs. Au lieu de quatre villes considérables, qu'elle renfermoit anciennement, elle n'en a plus qu'une, qui est à demi-ruïnée. Cependant son terroir est fertile en vins. Les perdrix y sont communes & délicates; l'on croit que dans les montagnes il y a des mines d'or & d'argent. Les Habitans l'assûrent; mais on n'a pas encore entrepris d'y travailler. Il n'y a guéres de Turcs, & presque tous les Habitans suivent le Rit Grec. *Voyez* CARPATHIE. * Boschini, *Archipelago.*

SCARPE, riviére du Païs-Bas, a sa source dans l'Artois près d'Aubigny, à quatre lieues au dessus d'Arras, où elle passe, & où elle commence à porter bateau, & à Douay; puis ayant séparé la Flandre du Hainault, accrue des eaux de diverses autres riviéres, elle se joint à l'Escaut près de Mortagne, à deux lieues au dessus de Tournay.

SCARRON (Paul) Poëte dans le XVII siécle, fils de PAUL Scarron, reçu Conseiller au Parlement en 1598, fut Chanoine du Mans; & étant tombé tout à coup, après une débauche, dans une espéce de paralysie, à l'âge de 27 ans, il demeura perclus de ses membres pendant plusieurs années. Sa maison étoit fréquentée par nombre de gens d'esprit & de qualité. Pour soulager ses maux, & donner carriére à son esprit, qu'il avoit naturellement agréable, il s'attacha au genre d'écrire, que nous appellons *Burlesque*, où il a excellé, aussi bien en prose qu'en vers. On ne sauroit mieux réprésenter le caractére de son génie, & en même tems les dispositions de son corps, que par ce Distique, qui est à la tête d'un de ses Ouvrages,

Ille ego sum Vates rabido data præda dolori,
Qui supero sanos lusibus atque jocis.

Le genre burlesque dans lequel il a composé la plupart de ses Ouvrages, a eu quelque cours de son tems; mais il ne s'est pas soutenu, quand on a commencé à en connoitre le mauvais goût. Il a composé, l'*Enéide de Virgile travesti*, en huit livres; *Typhon*, ou la *Gigantomachie*, en cinq chants; diverses Comédies, comme le *Jodelet*, ou le *Maître Valet*; le *Jodelet Duelliste*; le *Jodelet souffleté*; *Dom Japhet d'Arménie*; l'*Heritier ridicule*, ou *la Dame interéssée*; le *Gardien de soi-même*; le *Marquis ridicule*; l'*Ecolier de Salamanque*; la *fausse Apparence*; le *faux Alexandre*, Comédie imparfaite; le *Prince Corsaire*, Tragicomédie; & trois ou quatre autres piéces en prose, comme *le Roman Comique*, & des *Nouvelles Espagnoles*, traduites en François; & un volume de *Lettres*, sans parler de plusieurs autres piéces de petits vers, qu'on a ramassées en un volume à part, dont la plus remarquable est *la Requête* qu'il fit au Cardinal de Richelieu, sur l'exil de son pére, qui étoit Conseiller en la Grand-Chambre. Scarron mourut le 14 octobre 1660. Le *Menagiana* dit que Scarron mourut du hoquet, contre lequel il avoit promis une Satyre dans une autre attaque dont il revint. Avant que de mourir, voyant ses parens & ses domestiques qui fondoient en larmes, il leur dit, *mes enfans vous ne pleurerez jamais tant que je vous ai fait rire.* Il avoit épousé sur la fin de ses jours *Françoise d'Aubigné*, si fort connue sous le titre de *Marquise de Maintenon*, qui après avoir été Gouvernante des enfans de la Marquise de Montespan, la supplanta dans le cœur de Louïs XIV, & qui jusques à la mort de ce Monarque a eu un empire comme absolu sur son esprit & sur son cœur. * Charles Sorel, *dans sa Biblioth. Franç. Traité des Poësies*, *p.* 213 & 214. Guéret, *dans le Parnasse Reformé.* Olaüs Borrichius, *Dissert. de Poët. Lat.* Rosteau, *Sentimens sur quelques livres qu'il a lus.* Boileau Despreaux, *Art Poet. Chant* 1. Voyez sur tout *le petit Traité* du Pére Vavasseur, *Jésuite*, intitulé, *de Ludicra Dictione*; & Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 2. *p.* 252 *& suiv. n.* 1499. édit. d'Amsterdam 1725.

La famille de SCARRON tiroit son origine de Montcallier en Piémont, où l'on voit dans l'église collégiale une chapelle, fondée sur la fin du XIII siécle, par Louïs Scarron, dont on y voit la sépulture en marbre blanc avec ses armes. JEAN Scarron fut reçu Conseiller au Parlement en 1568. PIERRE Scarron y fut reçu Conseiller en 1603: il fut depuis Evêque & Prince de Grenoble, & mourut en 1667. Il y a eu aussi la branche des Seigneurs de Vaujours, & de Mendiné, Marquis de Vaures, dont étoit JEAN Scarron, Seigneur de Mendiné, Conseiller de la Grand'-Chambre du Parlement, élu Prévôt des Marchands de la ville de Paris en 1644, mort en 1646, à l'âge de 72 ans, & MICHEL Scarron, Seigneur de Vaujours, Conseiller d'Etat, qui eut pour fille *Catherine* Scarron, mariée à *Antoine*, Duc d'Aumont, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Paris, &c. morte en novembre 1691, âgée de 84 ans.

* SÇARUHEN ou SAROHEN, ville de la Palestine dans la Tribu de Siméon. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 6.

SCARZINO, beau-pére du Vicomte Matthieu, étoit Capitaine de Bandits de Milan; & ayant entrepris de chasser de cette ville les Torrégiani, il se mit à la tête de quelques Bandits, & d'autres troupes de Soldats étrangers; mais il ne fut pas plutôt devant Milan, qu'il fut contraint de s'en retourner, après avoir perdu plusieurs de ses Soldats. * Donatus Bossius, *Biblioth. Hist.*

SCATONO, petite ville dans la Toscane, a été fameuse, à cause de certaines pierres qu'on y trouvoit aux environs, lesquelles étoient à l'épreuve du feu, & qui ne se calcinent point. Elle est voisine d'un Lac où il y a une Isle flottante, qui étoit autrefois recommandable pour ses bons vins. * Pline, *l.* 2. *& l.* 36. *c.* 22.

SCAUN. *Voyez* SCAGEN.

SCAURUS (Aurelius) Consul, fut envoyé par le Sénat contre les Cimbres, après la defaite de Silanus, l'an 646 de Rome, & le 108 avant Jesus Christ. Velleius Paterculus le qualifie Consul, & Tite-Live Proconsul. Il fut encore moins heureux dans cette expédition que Silanus; car il fut tué par les Cimbres. Tite-Live rendant raison du sujet de cette mort, dit qu'après qu'il eut été fait prisonnier, il fut appellé à un Conseil des Cimbres, & que les voyant résolus d'aller en Italie, il tâcha de les dissuader de faire ce voyage, les assûrant que les Romains ne pouvoient pas être vaincus: ce qui irrita tellement Bojorix, jeune Roi des Cimbres, que sur le champ il lui fit perdre la vie. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 67.

SCAURUS, Général d'une armée Romaine, étant en Syrie avec Pompée, se laissa gagner par les grandes promesses, que lui fit Aristobule, contre son frére Hircan, avec lequel il étoit en guerre, pour la Principauté & la grande Sacrificature des Juifs. Il fit lever le siége, qu'Arétas, Roi des Arabes avoit mis devant le temple de Jérusalem, & l'obligea de s'en retourner dans la ville de Philadelphie, appellée autrefois *Petra*. Mais comme il vit dans la suite qu'Aristobule ne pouvoit pas satisfaire aux promesses qu'il lui avoit faites, il le quitta & se joignit à Hircan. * Joséphe, *Antiq Judaïq. l.* 14. *ch.* 4.

SCAURUS (M. Æmilius) Consul Romain, sorti d'une famille illustre, se trouva si pauvre, qu'il fut contraint de vendre du charbon, afin de trouver dans ce commerce, quoique peu honorable, de quoi subsister. Il se consola de sa mauvaise fortune avec ses livres, commença par se faire connoitre dans le Barreau; & étant allé à la guerre d'Espagne, il s'y fit estimer, & obtint de l'emploi. On l'accusa de s'être laissé corrompre par l'argent de Jugurtha. Cela ne l'empêcha pas de parvenir aux premiéres charges de la République & au Consulat, qu'il exerça plus d'une fois. Il domta les Liguriens; & étant Censeur, il fit bâtir le pont Milvien, & paver le chemin, qui, de son nom, fut appellé *la Voye Emilienne*. Il composa aussi l'Histoire de sa vie, qu'il adressa à L. Fufidius; & publia d'autres Ouvrages, dont les Anciens ont parlé avec estime. * Cicéron, *in Bruto.* Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 4. Salluste, *de Bello Jugurthino.* Aurélius Victor, *de Vir. Illustr. c.* 72. Pline, *l.* 34. Cassiodore, *Fast. Consul.* Ursin, *de Famil. Roman.*

SCAURUS (M. Æmilius) fils du précédent, étant Edile, fit faire un théatre le plus vaste & le plus magnifique qui ait jamais été vu; car il étoit capable de contenir quatre-vints mille personnes. Il y avoit trois cens soixante colomnes de marbre. Le premier étage étoit tout de marbre; celui du milieu étoit de verre, & le plus haut n'étoit que de colomnes qui soutenoient un plancher & lambris doré. Les colomnes d'en bas avoient toutes trente-huit piez de haut, & dans les intervalles il y avoit trois mille statues de bronze. Tout l'appareil de ce théâtre, & tout ce qui servoit aux Joueurs de Comédies, étoit de toile d'or, avec un grand nombre de riches tableaux. * Pline, *l.* 36. *c.* 15.

SCAURUS (Mamercus) de la famille des Scaurus, étoit recommandable par sa noblesse & par son éloquence, mais méprisable par ses mœurs. Il fut accusé de léze-Majesté, sous le Consulat de Paulus Fabius, & de Lucius Vitellius, qui lui reprochoient encore d'avoir été l'adultére de Livie, & d'avoir assisté à des mystéres infâmes. Il prévint sa condamnation en se tuant lui-même; & la famille de Scaurus fut éteinte en sa personne. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 29. Sénéque, *de Beneficiis*, *l.* 4. *c.* 31.

SCAURUS (M. Terentius) Grammairien sous l'Empereur Adrien, fut pére de Scaurinus, lequel fut Maître de l'Empereur Vérus. Capitolin en fait mention dans la Vie de cet Empereur, & Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 15. Scaurinus eut un fils de même profession, nommé aussi Scaurinus, qui fut Maître de l'Empereur Alexandre Sévére.

On ne sait pas précisément auquel de Scaurus ou des deux Scaurinus on doit donner un Traité des particules de la Langue Latine, que l'on fait passer sous son nom, ou si même on doit attribuer un tel Ouvrage à aucun des trois: car, pour celui que l'on prétend avoir été adopté par le Pére Turcelin, c'est une méprise.

S C E.

SÇE'AL. *Voyez* SAAL.

* SCE'ARJASCUB, fils du Prophéte Isaïe, avec lequel il eut ordre d'aller trouver le Roi Achaz, pour l'assurer qu'il n'avoit rien à craindre de la part du Roi de Syrie. * *Isaïe*, *ch.* 7. *v.* 3 *& suiv.*

SCEAU: Pline remarque que l'usage des sceaux étoit encore rare au tems de la guerre de Troye, & qu'on se contentoit de fermer les lettres avec différens nœuds. Mais chez les Hébreux ils sont bien plus anciens. Judas, fils de Jacob, laissa son cachet pour gage à Thamar. Les sceaux anciens étoient d'ordinaire gravez sur le chaton des bagues, ou sur des agathes, émeraudes, saphirs, cornalines, &c. Souvent la figure du Prince y étoit réprésentée, quelquefois des symboles. Celui d'Auguste avoit l'image d'un sphinx, parce que c'est le symbole du secret. Pline dit que de son tems on n'usoit point de sceaux dans le reste du monde & hors de l'Empire. A Rome chacun avoit son cachet qui servoit de sceau, & qu'on apposoit pour marque d'approbation. Un testament étoit nul sans le sceau du Testateur & les sept sceaux de sept témoins. On ne remarque point que les Romains eussent des sceaux publics, ni que leurs contracts, ou leurs Edits fussent scéllez, non pas même sous les Empereurs. En France anciennement au lieu de signer, on se contentoit de mettre un sceau qui rendoit les Actes authentiques; c'est qu'alors peu de gens savoient écrire. Il n'y avoit guéres que les Gens d'Eglise, qui sussent lire & écrire. Chaque Juge avoit son sceau différent & particulier, qu'il apposoit à tous les Actes de Justice. Ainsi à chaque mutation de Juge le sceau étoit changé. Mais Philippe *le Long* ayant réüni à son domaine les sceaux des Justices royales, les sceaux sont devenus uniformes, publics & domaniaux. On n'a commencé à mettre les armes sur les sceaux que vers l'année 1366. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Furetiére, *Dict. de* 1727. *Voyez* GARDES DES SCEAUX.

SÇE'BA. *Voyez* SE'BA.

SÇE'BAH, nom d'homme. *Voyez* SE'BAH.

* SCE'BAH ou SABE'E, ville de la Palestine, appartenante à la Tribu de Siméon. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 2.

* SCE'BANJA ou SE'BE'NIAS. Il y a eu deux hommes de ce nom parmi les Juifs, tous deux de la race des Sacrificateurs. Le premier vivoit du tems du Roi David, & sonnoit de la Trompette devant l'Arche, lorsqu'on la conduisoit à Jérusalem. * I. *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 24. Le second vivoit du tems de Zorobabel, & revint avec lui de

la Captivité de Babylone. * *Nehémie*, ou II. *Esdras*, *ch.* 12. *v.* 3.

* SCE'BANJA ou SEBNIA, Israëlite, qui retourna de la Captivité de Babylone. Il étoit de la Race des Lévites, & fut un de ceux qui assistérent au jeûne solennel, que les Juifs célébrérent après leur retour. * *Nécemie* ou II. *Esdras*, *ch.* 9. *v.* 5.

* SCE'BARIM, ville de la Palestine, de la Tribu de Nephtali, aux frontiéres de ce Païs. * *Josué*, *ch.* 7. *v.* 6. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

SCE'BE'. *Voyez* SE'BAH.

* SCE'BER ou SABER, fils de Caleb de la Tribu de Juda & de Mahaca, sa Concubine. * I. *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 2. *v.* 48.

* SCE'CANJA ou SE'CHE'NIAS, Israëlite de la Famille du Roi *David*, eut pour fils *Scembaja.* Il en est parlé I. *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 4. *v.* 21 & 22.

SCE'DASUS, Béotien très-riche, ayant sçu que ses deux filles, Hippone & Miléfie, avoient été violées, puis tuées, & jettées dans un puits par deux Lacédémoniens, s'en plaignit aux Ephores de Sparte. Desespéré de ce qu'ils ne tenoient compte de lui en rendre justice, il se tua sur le tombeau de ses filles, après avoir chargé les Lacédémoniens des plus horribles imprécations. Elles ne furent pas sans effet: car ces deux filles ayant, dit-on, apparu à Pélopidas, implorérent son secours pour la vengeance de leur mort. Ce vaillant Capitaine joint à Epaminondas, livra bataille aux Lacédémoniens, & les tailla en piéces auprès du lieu, nommé *Leuctres.* * Plutarque, *au Traité des étranges accidens arrivez pour l'amour; & dans la Vie de Pélopidas.*

SCE'DIUS. *Voyez* SCHE'DIUS.

SCE'HARJA. *Voyez* SE'HARJA.

SCE'HIR. *Voyez* BAAL-HERMON.

SCEIH, MAHAMED, TAZIMTAHAHMOLAI MOHAMED SCERIFFO, héritier du Royaume de Fez, &c. Docteur & Prêtre de la Loi de Mahomet, embrassa la Foi Chrétienne, & se rendit Jésuite, prenant le nom de *Balthasar de Loyola.*

* SCE'KEM, Israëlite de la Tribu de Manassé, & Chef d'une Famille, qui fut appellée de son nom *la Famille des Sikémites.* * *Nombres ch.* 26. *v.* 31.

SCE'LA. *Voyez* SE'LA.

* SCHE'LAH ou SALAH, fils d'Arphaxad ou Arpacsçad, & pére de Héber. * *Genése*, *ch.* 11. *v.* 12. 13. 14. 15.

* SCE'LAMJA ou SE'LE'MIAS, de la race des Sacrificateurs des Juifs. Néhémie l'établit pour Receveur sur les greniers, après le retour de la Captivité de Babylone. * *Nébemie*, ou II. *Esdras*, *ch.* 13. *v.* 13.

* SCE'LEMJA ou SALMIAS, Israëlite, qui après la Captivité de Babylone fut obligé de répudier sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 39.

* SCE'LEPH ou SCHE'LEPH ou SALAPH, fut le second fils de Joktam & le petit-fils d'Héber. Samuel Bochart croit qu'il a été le Fondateur des Salapéniens, qui s'étendirent dans l'Arabie, jusques aux sources du Fleuve Beti. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 26. & J. Le Clerc *sur ce passage.*

SCE'LE'S. *Voyez* SE'LE'S.

* SCE'LOMITH ou SALUMITH, fut fille de Dibri de la Tribu de Dan & mére de ce Blasphémateur qu'on lapida dans le désert par le commandement de Dieu. * *Lévitique*, *ch.* 24. *v.* 11.

* SCE'LOMITH, fils de Zicri, Descendant de Moïse le Législateur des Hébreux, par son fils Elihézer. Il étoit commis sur le Thrésor des choses saintes, du tems de David, Roi d'Israël. * I. *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 26. *v.* 26.

SCELTON (Jean) Anglois, & Curé de Disse, ville du Comté de Norfolk, excelloit en prose & en vers. Il écrivit avec une extrême emportement contre les Religieux de l'Ordre de saint Dominique: ce qui obligea Richard Nixus, son Evêque, à examiner sa vie, qui se trouva souillée de crimes. Scelton fut aussi convaincu d'avoir écrit quelques lettres contre le Cardinal Wolsey, Archevêque d'Yorck: ce qui l'obligea de se retirer dans l'Abbaïe de Westminster, où il mourut le 21 du mois de juin 1529. Le nombre de ses Ouvrages est considérable. Il a écrit, *de peccatis fugiendis.* * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

SCE'MIRAMOTH. *Voyez* SE'MIRAMOTH.

SCEMSAT. *Voyez* SAMOSATE.

SCEM-TOBH, célébre Rabbin parmi les Juifs, est celui à qui M. Simon attribue un Ouvrage manuscrit qu'il a trouvé dans la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Paris, où il est traité des *tagbin* ou *couronnes*, c'est à dire, de petites cornes ou pointes, que les Juifs peignent sur de certaines lettres, dans les exemplaires manuscrits du Pentateuque, qui sont destinez aux usages de leurs Synagogues. Ce Rabbin explique ces minuties avec beaucoup de subtilité. Il reprend même la plupart des Grammairiens, pour avoir négligé d'expliquer dans leurs livres, ces *tagbin* ou *couronnes*, & il tire du Talmud ce qu'il en rapporte. Il donne, par exemple, sept couronnes ou pointes à la lettre Aleph; & il y a dans toute la Loi sept Aleph de cette nature. Le Beth a deux couronnes ou pointes, & il n'y en a que quatre de cette sorte dans la Loi. Le Ghimel a quatre couronnes, & il y en a trois dans la Loi. Le Daleth a aussi quatre couronnes, & la Loi contient six de ces Daleth couronnez. Scem-Tobh parcourut de la même maniére les autres lettres de l'alphabeth Hébreu. Au reste nous ne voyons point ces sortes de lettres couronnées dans nos Bibles imprimées, ni même dans les Bibles manuscrites; mais seulement dans les rouleaux dont les Juifs se servent dans leurs Synagogues. Les Rabbins sont si exacts, ou plutôt si superstitieux là-dessus, qu'ils assûrent que Dieu a donné à Moïse sur le Mont-Sinaï, toutes ces couronnes ou petites cornes, & qu'il lui apprit même la maniére de les peindre. * M. Simon, *Dict. de la Bible.*

SCE'NATSAR. *Voyez* SE'NATSAR.

SCE'NE, est un mot tiré du mot Grec, Σκηνὴ, qui dans sa propre signification, veut dire, *un couvert de feuillages*, fait par artifice ou naturellement en forme de tente; parce que les premiéres Comédies, ou plutôt les premiéres Farces de la campagne, furent réprésentées sous une ramée. Le nom de Scéne fut donné à tous les lieux où l'on jouoit la Comédie. Depuis, lorsque la Tragédie fut passée dans les villes, on garda ce même nom de Scéne, avec celui de théatre, qui veut dire, *lieu des Spectateurs* ou *des Spectacles.* Dans la suite, on appella aussi une Scéne, chaque partie d'un Acte qui apporte quelque changement au théatre, par le changement des Acteurs. Les Grecs n'ont point usé de ce nom dans ce sens, quoique les Actes de leurs Poëmes dramatiques ayent reçu la même variété que les nôtres; car ce que nous en trouvons dans les Comédies d'Aristophane & ailleurs, est une addition des Interprétes. Les Latins l'ont mis en usage les premiers avec celui d'Acte, dans la nouvelle Comédie, lorsqu'ils en eurent ôté les chœurs. La Tragédie & la Comédie des Anciens ont toûjours cinq Actes; mais le nombre des Scénes n'est pas limité, & dépend de l'œconomie de la piéce. Il semble que l'Acte doit être au moins de trois Scénes, & qu'il ne sauroit être agréable, s'il en a plus de sept ou huit. C'est ce que l'expérience fait connoître. La préparation & la liaison des Scénes est d'une nécessité indispensable pour ceux qui veulent réüssir dans le genre dramatique. * Hedelin, *Pratique du Théatre.* *Voyez* THE'ATRE.

SCE'NIR. *Voyez* SE'NIR.

SCE'NITES, anciens peuples, furent ainsi nommez des tentes couvertes de peaux de chévres, où ils habitoient, appellées Σκηναὶ par les Grecs. Leur païs étoit tellement pestilentieux pour les porcs, qu'ils y mouroient aussi-tôt qu'ils y étoient amenez. Ils habitoient près de l'Euphrate & de la Mésopotamie, entre l'Arabie Déserte & l'Heureuse. * Saumaise, *sur Solin*, *c.* 33.

SCE'NOPE'GIE, Fête des Tabernacles, que les Juifs célébroient en dressant des tentes semblables à celles qu'ils avoient en sortant de leur captivité en Egypte. * *Lévitique*, *c.* 23. *Deuteronome*, *c.* 16. *Voyez* TABERNACLES.

SCE'PEAUX DE VIELLEVILLE (François) Comte de Duretal, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, s'est distingué parmi les grands Hommes du XVI siécle. Il fut élevé Enfant d'honneur de Louïse de Savoye, Duchesse d'Angoulême, mére du Roi François I, dont il quitta le service, pour avoir donné un coup d'épée à un de ses Maîtres-d'Hôtel, qui refusoit de lui faire raison d'un soufflet qu'il en avoit reçu. Il passa en Italie sous le Vicomte de Lautrec, & se trouva à la prise & au sac de Pavie en 1528. La même année s'étant mis sur les vaisseaux des Vénitiens qui tenoient le parti des François, il fut fait prisonnier avec Cornillon son frére d'armes, par le Prince de Monaco. Lautrec ayant fait traiter de la rançon de Scépeaux, à cause de l'estime qu'il en faisoit, ce dernier refusa d'en sortir sans son compagnon; & par cette générosité, il excita tellement celle du Prince, qu'il lui donna la liberté. De là il alla joindre l'armée au Royaume de Naples, & eut tant de bonheur à la prise de Melphe, que le Prince Jean Caraccioli qui la défendoit, s'étant rendu son prisonnier, il l'attira au parti du Roi, qui depuis le fit Maréchal de France. Ensuite Scépeaux se signala en un combat naval donné près de Naples, où il prit trois galéres sur les ennemis, & se rendit maître de la ville d'Avignon, où il ne perdit que douze hommes. Peu après il fut fait Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Jean de Laval, Seigneur de Châteaubriant. Il se trouva au siége de Perpignan, où il fut fait Chevalier en 1541, & à ceux de Landrecies, de Saint-Dizier, de Hesdin & de Térouanne. Il suivit le Comte d'Enguien à la levée du siége de Nice l'an 1542; & quatre ans après, il combattit avec le même Prince à la bataille de Cérizoles en 1546. Henri II, à son avénement à la Couronne, conservant pour lui la même estime que le Roi François son pére, l'envoya l'an 1547, confirmer la paix avec Edouard, Roi d'Angleterre. Depuis cette paix rompue, Scépeaux servit contre les Anglois, & se trouva au siége de Boulogne, où il dégagea le Duc d'Aumale, abattu d'un coup de lance dans le front, & le remit sur son cheval. Le Maréchal de Saint-André, Favori du Roi, qui cherchoit à s'attacher d'intérêt ou d'amitié tout ce qu'il pouvoit gagner de Braves, lui offrit sa Compagnie de Gendarmes, qu'il accepta, & qu'il commanda l'an 1549, au siége de Boulogne. Deux ans après, il fit le voyage d'Allemagne, & servit aux conquêtes de Luxembourg, où il fit la charge de Maréchal de camp. Le Roi l'ayant mandé pour le secours du siége de Mets, le Maréchal de Saint André le fit Lieutenant Général de son armée. Quoique Scépeaux ne fût pas assez fort pour faire des siéges, il montra, par la prise du Pont-à-Mousson, combien vaut la personne d'un Chef, qui fait s'aider dans les occasions de la force ouverte. En 1553, le Roi lui donna le Gouvernement des Evêchez de Mets, Toul & Verdun. Il tailla en piéces 1560 hommes de la garnison de Thionville, découvrit trois mois après une entreprise qu'avoit formée le Gouverneur de cette place sur la ville de Mets; & ayant sçu du Gardien des Cordeliers de cette ville, qui étoit gagné par les ennemis, qu'il étoit à six lieues de la place, avec un corps de plus de quatre mille hommes, pour venir à neuf heures du soir escalader une des portes, il mit douze cens hommes en diverses embuscades, trompa les ennemis par deux feux qu'il fit allumer dans la ville, où ils vinrent en desordre, & furent chargez avec tant de vigueur qu'ils perdirent 1150 hommes tuez sur la place, & 450 prisonniers. Ensuite, le Roi lui donne

na le Collier de son Ordre; & par son conseil il fit bâtir la citadelle de Metz. Ce fut aussi Scépeaux qui forma le siége de Thionville, & à qui on en dut la prise en 1558. Au traité de paix de Cateau-Cambresis, le Roi ayant voulu donner part en cette négociation à Scépeaux, qui l'étoit venu saluer à Villers-Cotterets, il lui fit cet honneur, de faire expédier un Brevet d'assurance de la premiére charge vacante de Maréchal de France, avec cette clause expresse, que si dans l'année il n'en vaquoit une, il en créeroit une en sa faveur, où il jouïroit de tous les honneurs & émolumens de cet état. Après la mort du Roi, la Reine Catherine de Médicis, devenue Régente, le retint auprès d'elle en qualité de son Chevalier d'honneur, & se servit de lui pour dissiper la conjuration d'Amboise. Elle l'envoya à Rouen pour appaiser le desordre arrivé pour le différent de la Religion: il y rétablit la paix, mit pareil ordre à Dieppe, & revint à la Cour à Orléans, où on lui permit de retourner en son Gouvernement. Ce fut là où il reçut la nouvelle de la mort de François II, qui apporta de nouveaux changemens, & qui fut le principal sujet d'une ambassade extraordinaire auprès de l'Empereur, pour laquelle il fut choisi avec l'Evêque de Rennes, & de laquelle il s'aquitta avec tant de prudence, qu'il ménagea le mariage du Roi avec Elisabeth, petite-fille de ce Monarque. Il eut le même succès dans une autre ambassade, où il fut envoyé à son retour auprès de la Reine d'Angleterre, qu'il empêcha de secourir les Calvinistes. Après tant de services, le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France en 1562, pendant les troubles de Religion. Il servit au siége du Havre-de-Grace & à celui de Saint-Jean d'Angély; & après la mort du Vicomte de Martigues, qui y fut tué, il fut pourvu par le Roi du Gouvernement de Bretagne. Ensuite, on fit la paix d'Angers l'an 1570, pour l'exécution de laquelle les quatre Maréchaux de France ayant eu ordre de faire leurs chevauchées, il eut pour sa part la Bourgogne, le Bourbonnois, le Berry, l'Auvergne, le Lyonnois, le Vivarais, le Dauphiné & la Provence. Dans toutes ces provinces, mais particuliérement à Lyon, qu'il reçut sous l'obéïssance du Roi, il rétablit la Religion Catholique, remit les Chanoines en leurs églises, & congédia les troupes des Calvinistes. Enfin il s'aquitta de cette commission avec tant d'honneur, que le Pape en ayant eu avis, le pria de vouloir lui rendre le même service dans le Comtat d'Avignon. Il s'y signala particuliérement, par l'heureuse conquête qu'il fit par force & par adresse tout ensemble, de la ville de Sisteron, qui étoit la place d'armes des Calvinistes & des Rebelles du Comtat. Ce Maréchal mourut de poison en son château de Duretal en Anjou, le 30 novembre 1571, ayant acquis beaucoup de réputation dans les cinq ambassades où il fut employé, tant en Allemagne qu'en Angleterre & en Suisse. * Mézeray, *Histoire de France. Vie de ce Maréchal*, écrite par son Sécretaire. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

I. Il descendoit de Jean, Seigneur de Scépeaux, Chevalier, qui servit le Roi Charles VI, dans ses armées en 1394, & laissa de *Jeanne* de Landévy sa femme, fille de *Jean*, Seigneur de Landévy, & de *Joanne* de Quatreburges, 1. Gui, I. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* de Scépeaux, mariée à *Guillaume* de Brée, Seigneur de Fouilloux, de Saint-Denys-au-Maine, &c.

II. Gui, I. du nom, Seigneur de Scépeaux, de Landévy, &c. épousa *Guillemette* de Montenay, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montenay, de Garanciéres, &c. & de *Jeanne* de Mathefélon, dont il eut 1. Jean, II. du nom, qui suit; & 2. *Yves* de Scépeaux, Seigneur de Landévy, lequel préférant la Jurisprudence au parti des armes, fut reçu Conseiller au Parlement en 1438, troisiéme Président en en 1442, puis premier Président en 1457, & mourut le deuxiéme novembre 1463, sans laisser de postérité de *Charlotte* de Beauvau, fille de *Bertrand*, Baron de Précigny, & de *Françoise* de Brézé.

III. Jean, II. du nom, Seigneur de Scépeaux, &c. epousa *Louise* de la Haye, fille de *Jean*, Seigneur de Passavant, de Beaupreau & de Chemillé, & de *Thomine* de Dinan, dont il eut 1. *Jean*, III. du nom, Seigneur de Scépeaux, &c. mort sans enfans de *Jeanne* de Châteaubriant, fille de *Théaude*, Baron du Lyon d'Angers, & de *Françoise* Odart, Dame de Loigny; & 2. François qui suit.

IV. François de Scépeaux, Seigneur de Landévy, puis de Scépeaux, &c. vivoit en 1478, & épousa *Marguerite* d'Estouteville, Dame de Mausson, fille de *Michel*, & de *Marie* de la Rocheguyon, dont il eut 1. Gui, II. du nom, qui suit; & 2. René, *qui fit la branche des Seigneurs de* Vielleville, *rapportée cy-après.*

V. Gui, II. du nom, Seigneur de Scépeaux, de Landévy, &c. épousa *Catherine* de Longwy, fille de *Philippe*, Seigneur de Givry, dont il eut 1. Gui, III. du nom, qui suit; 2. *Louise*, mariée à *René* Angier, Seigneur de Crapado; & 3. *Françoise* de Scépeaux, alliée à *Méry* de Chépoy, Seigneur de Chépoy, de Brétigny, &c.

VI. Gui, III. du nom, Seigneur de Scépeaux, de Chépoy, de Landévy, laissa de *Jeanne* de la Riviére sa femme, un fils unique, nommé Gui, IV. du nom, qui suit.

VII. Gui, IV. du nom, Seigneur de Scépeaux, &c. mourut fort âgé en 1605, laissant de *Catherine* de la Marzeliére, sa femme, fille de *Pierre*, Seigneur de la Marzeliére, & de *Françoise* du Porcon, 1. Gui, V. du nom, qui suit; & 2. *Robert* de Scépeaux, Seigneur de Landévy, de Mausson, &c. mort sans alliance en 1630.

VIII. Gui, V. du nom, Seigneur de Scépeaux, Comte de Chemillé, Duc de Beaupreau, mourut dans une rencontre pendant la Ligue, en 1597. Il avoit épousé *Marie* de Rieux, fille de *Gui*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Jeanne* du Châtel, dont il eut pour fille unique, *Jeanne*, Dame de Scépeaux, Duchesse de Beaupreau, &c. mariée à *Henri* de Gondy, Duc de Retz, &c. morte en janvier 1621, laissant deux filles, qui ont été Duchesses de Retz & de Brissac.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Vielleville.

V. René de Scépeaux, fils puiné de François, Seigneur de Scépeaux, de Landévy, &c. & de *Marguerite* d'Estouteville, Dame de Mausson, fut Seigneur de Vielleville, & épousa *Marguerite* de la Jaille, Dame de Duretal & de Mathefélon, fille de *François*, Seigneur de Duretal, &c. & de *Jeanne* de la Chapelle, dont il eut 1. François qui suit; & 2. *Françoise* de Scépeaux, mariée à *Jean*, Seigneur de Thévale.

VI. François de Scépeaux, Seigneur de Vielleville, Comte de Duretal, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, *dont l'Eloge a été rapporté cy-dessus*, mourut le 30 novembre 1571. Il avoit épousé *Renée* le Roux, fille de *N.* . , Seigneur de Chemans, & de la Roche-des-Aubiéres, dont il eut 1. *Marguerite* de Scépeaux, Comtesse de Duretal, Dame de Mathefélon, mariée à *Jean*, II. du nom, Marquis d'Espinay en Bretagne; & 2. *Jeanne* de Scépeaux, alliée 1. à *Orry* du Châtelet, Seigneur de Dueilly: 2. à *Antoine* d'Espinay, Seigneur de Broon & du Molay. * *Voyez les Mémoires de* Castelnau, & Le Laboureur. Blanchard, *Histoire des premiers Présidens.* Le Pére Anselme.

* SCE'PHUPHAN, fils de Bélah & petit-fils de Benjamin, l'un des douze Patriarches. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 5.

SCEPTIQUES, Philosophes, Disciples de Pyrrhon, ainsi appellez, parce que toute leur Philosophie ne consistoit qu'à considérer les choses sans rien déterminer sur leur vérité ou fausseté, qu'ils ne croyoient pas que l'on pût découvrir: ainsi ils doutoient de tout, & n'osoient pas même assurer qu'il y eût rien de certain: en quoi ils différoient des nouveaux Académiciens, qui assuroient au moins qu'il n'y avoit rien de certain. Pyrrhon, Auteur de cette Secte, vivoit du tems d'Epicure & de Théophraste. * Vossius, *de Philosoph. Sectis.*

SCEPTRE, ornement royal. On donnoit autrefois ce nom à une hallebarde que les Rois portoient. Depuis, le Sceptre des Rois fut un bâton, orné de cuivre, d'ivoire, d'argent ou d'or. Tarquin le porta le premier à Rome, & les autres Rois, & même les Consuls après lui. Les Empereurs l'ont conservé jusques dans les derniers tems; & les Rois le portent communément. * Homére, *Iliade*, *l.* 1. Virgile, *Enéide*, *l.* 12. *v.* 206. Justin, *l.* 43. *c.* 3. Florus, *Hist. Rom. l.* 1. *c.* 3. Tite-Live, *Decade* 3. *l.* 10. Denys d'Halicarnasse, *l.* 3 *&* 5.

SCE'REBJA ou SARABIA, Israëlite de la race des Sacrificateurs & des Descendans de Mahli: lui, ses fils, & ses fréres, au nombre de dix-huit, furent établis avec d'autres pour le service du temple, après le retour de la Captivité de Babylone. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 8. *v.* 18.

SCE'VA, Juif, Prince des Prêtres, eut sept fils Exorcistes, qui voulurent se mêler de chasser les Esprits malins au nom de Jesus, que l'Apôtre saint Paul prêchoit. Le Démon leur fit réponse, qu'il connoissoit Jesus & Paul, & que pour eux, il ne savoit qui ils étoient. Ensuite l'homme possédé de l'Esprit malin, usa de telle violence contre eux, qu'ils furent contraints de s'enfuïr nuds & fort blessez. * *Actes*, *ch.* 19. *v.* 13. 14. 15 *&* 16.

SCE'VA, Centurion ou Capitaine dans l'armée de Jules-César. *Cherchez* CASSIUS SCÆVA.

SCE'VOLA. *Voyez* MUTIUS.

SCE'VOLE DE SAINTE-MARTHE. *Voyez* SAINTE-MARTHE.

S C H.

SCHAAF (Charles) naquit à Nuys, ville de l'Electorat de Cologne, le 28 août 1646. Il n'avoit pas encore atteint sa huitiéme année, lorsqu'il perdit son pére, Henri Schaaf, Major dans les troupes du Landgrave de Hesse-Cassel. Cette perte ne l'empêcha pas de s'attacher fortement à l'étude & d'y faire des progrès peu communs à son âge. Il se rendit bientôt à l'Académie de Duisbourg, où sa mére l'accompagna. Il y continua ses études avec autant de succès que d'application. Ayant achevé ses études il se disposoit à entrer dans l'état ecclésiastique, mais l'Electeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, sur la demande que lui en firent les Etudians en Théologie, l'établit en 1677, Docteur en Langues Orientales dans l'Université de Duisbourg. Pendant trois ans que M. Schaaf y resta, ses Auditeurs furent extrémement satisfaits de ses Leçons. En 1679, quelques Professeurs de l'Université de Leyde le sollicitérent instamment de se rendre auprès d'eux pour y enseigner les Langues Orientales; ce qu'ayant fait, le Sénat Académique lui accorda la permission de donner des Leçons aux Etudians; il s'en aquitta pendant quelques années avec tant de succès, que les Curateurs de l'Université, pour lui témoigner combien ils étoient sensibles aux services qu'il avoit rendus, lui firent un présent considérable en 1681, le huitiéme mai; & l'engagérent le huitiéme de novembre de la même année, à remplir, pendant quatre ans, la place de Docteur en Langues Orientales. Un poste avantageux qu'on lui offrit ailleurs, quelque tems après, lui fit songer à quitter l'Université. Les Curateurs le retinrent par la promesse d'une Chaire de Professeur; ils lui augmentérent ses gages, & lui donnérent par écrit un privilége, qui défendoit à tout autre d'enseigner les Langues Orientales. On ordonna au Sécretaire de notifier ce privilége au Recteur Magnifique & au Sénat Académique, afin que les intentions des Curateurs ne trouvassent aucun obstacle. M. Schaaf, après avoir servi trente-trois ans l'Université en qualité de Docteur, reçut une nouvelle

augmentation de gages: la même grace lui fut encore accordée en 1719. Les Curateurs y joignirent le titre de Profeſſeur en Langues Orientales. Il enſeigna encore dix ans en cette derniére qualité. C'eſt ainſi que M. Schaaf a paſſé cinquante ans à Leyde, & trois ans à Duisbourg à enſeigner les Langues Orientales. Il a prêché diverſes fois à Leyde, à Amſterdam & ailleurs, avec une approbation générale. Voici ſes Ouvrages, *Opus Aramæum*; *Novum Teſtamentum Syriacum*, avec une Traduction Latine; *Lexicon Syriacum Concordantiale*; *Caroli Schaaf, Sermo Academicus de Linguarum Orientalium ſcientia, ſum m*[illegible] *Chriſtiano præcipue autem Theologo intelligendo, dictus 27* [illegible] *1720, q*[illegible] *Linguarum Orientalium Profeſſionem in Academia Lugduno-Batava auſpicaretur.* En 1711, M. Schaaf fut prié de la part des Curateurs de faire un catalogue des livres Hébreux, Chaldéens, Syriaques & Samaritains, de même que des Ecrits des Rabbins, tant imprimez que manuſcrits, qui ſe trouvoient dans la bibliothéque de l'Univerſité. Il s'aquitta de cette commiſſion dans l'eſpace de trois mois d'une maniére qui répondit à l'attente des Curateurs: ce catalogue eſt joint à celui de la bibliothéque publique de Leyde, imprimé *in folio*, en 1711. On a encore de lui, *Epitome Grammaticæ Hebrææ*; Une Lettre Syriaque de l'Evêque Mar Thomas, écrite du Malabar en 1709, au Patriarche d'Antioche, & traduite en Latin par nôtre Auteur; plus une Lettre Syriaque de ce dernier à l'Evêque qui vient d'être nommé, ſuivie d'une Rélation Hiſtorique *in quarto*, en 1714. M. de la Croze blâme M. Schaaf d'avoir publié ces lettres qui faiſoient connoître que le Patriarche d'Antioche devoit envoyer des Eccléſiaſtiques aux Indes, parce que c'étoit expoſer ces Eccléſiaſtiques au zéle de l'Inquiſition de Goa. M. Schaaf, ou M. ſon fils, en ſon nom, ont écrit depuis ce tems-là pluſieurs Lettres Syriaques au même Evêque, & en ont reçu juſqu'à dix-huit, parmi leſquelles il y en a qui ont quatre aunes de long. Ces lettres renferment des particularitez touchant la créance des Habitans du Malabar, & leur converſion au Chriſtianiſme par l'Apôtre S. Thomas. On y voit auſſi le nombre de leurs égliſes; divers Ecrits en Langue Syriaque; & des vers à la louange de M. Jean-Henri Schaaf, fils de nôtre Auteur, accompagnent les Lettres en queſtion. Ce dernier, un mois avant ſa mort, en reçut encore trois, leſquelles ont été traduites par M. ſon fils. On y trouve pluſieurs choſes importantes, qui devoient être communiquées à la très-puiſſante Compagnie, c'eſt ainſi que s'exprime l'Evêque. M. Schaaf s'aquitta fidélement de cette commiſſion: lui & ſon fils s'offrirent à traduire du Flamand en Syriaque tout ce que l'on jugeroit à propos. M. Nicolas Witzen, Bourguemaître de la ville d'Amſterdam, & Directeur de la Compagnie des Indes Orientales, a cultivé avec ſoin cette correſpondance. Après la mort de M. Witzen, M. Jean Trip, Bourguemaître d'Amſterdam & Curateur de l'Univerſité, s'y intéreſſa auſſi; en qualité de Directeur. Il la propoſa à la Chambre des Indes Orientales des Dix-ſept, qui la recommanda à la Régence des Indes. On garde dans les Archives de la Compagnie toutes les lettres qui ont été écrites de part & d'autre. Après la mort de M. Schaaf, M. ſon fils s'eſt chargé de cette correſpondance, conformément aux intentions de ſon pére. Il a déja répondu à l'Evêque du Malabar par une lettre de cinq aunes de long, où il le prie de lui faire part de diverſes choſes qui peuvent éclaircir l'Hiſtoire tant eccléſiaſtique que profane & pluſieurs points d'Antiquité. Ce commerce épiſtolaire a attiré à feu M. Schaaf l'eſtime & la conſidération des Chrétiens du Malabar. Leur Evêque, dans ſes derniéres lettres, diſoit en parlant de lui, qu'il n'avoit pas ſon pareil au monde. Il mourut le quatriéme novembre 1719 d'une attaque d'apoplexie. Il avoit étudié ce jour-là pendant cinq heures. Il ne s'eſt pas moins diſtingué par la douceur & par la régularité de ſes mœurs, que par ſon érudition. Il étoit infatigable, & donnoit cinq, ſix & juſques à ſept leçons par jour. * *Bibliothéque Germanique*, *tome* 22. La Croze, *Hiſt. du Chriſtianiſme des Indes*, *p.* 421 & *ſuiv.*

SCHABOUR-BEN-SAHEL, eſt le nom d'un excellent Médecin Arabe, qui mourut Chrétien l'an 250 de l'Hégire. Il eſt Auteur d'un livre intitulé, *Acrabadin*, c'eſt à dire, *Médicamens compoſez* ou *Confections*, qui eſt reçu & fort eſtimé dans l'uſage commun des boutiques. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SCHABTAI, Juif de réputation, fils de Joſeph, & frére de Jacob, naquit à Strim, bourg de la Grande Pologne. Il fit ſes études à Prague, & s'attacha non ſeulement aux Lettres Hébraïques, mais auſſi à la Litérature Latine. En 1689, il forma à ſes dépens une Imprimerie Hébraïque à Dyrenfurt dans le Duché de Glogaw, où il imprima un bon nombre de livres, dont Chrétien-Théophile Unger a donné le catalogue. On a de lui la correction & la réviſion de la Verſion de la Bible en Allemand du Rabbin Joſeph, fils d'Alexandre Vitzenhauſen; le Pentateuque Hébreu-Chaldaïque, avec des Commentaires; & *Siphté Jeſchenim*, c'eſt à dire, *les Lévres de ceux qui dorment.* C'eſt une Bibliothéque Rabbinique en Hébreu, rangée ſuivant le titre des livres & imprimée à Amſterdam en 1680. * J. C. Wolfii, *Biblioth. Hebræa.*

SCHABTAI, fils de Meïr, de race ſacerdotale, vivoit au milieu du XVII ſiécle. Il a fait pluſieurs Ouvrages, *Gevourot Anachim*, c'eſt à dire, *la Force des Hommes*, où il ramaſſe les ſentimens & les déciſions des Juriſconſultes Juifs ſur les différens qui peuvent naître au ſujet du mariage; *Nekoudot Hakeſeph*, c'eſt à dire, *les Points d'argent*; *Siphté Cohen*, c'eſt à dire, *les Lévres du Sacrificateur*; *Takkephou Cohen*, c'eſt à dire, *fortifiez le Sacrificateur*; Récit des mauvais traitemens que les Coſaques cauſérent aux Synagogues de Lithuanie & des provinces voiſines en 1648 & 1649. * J. C. Wolfii, *Biblioth. Hebræa.*

SCHACA, Déeſſe des Babyloniens, étoit la même qu'Ops parmi les Romains, c'eſt à dire, *la Terre.* La Fête de cette Divinité ſe célébroit pendant cinq jours, durant leſquels les valets commandoient dans la maiſon, & les maîtres leur obéiſſoient. Le plus conſidérable de ces Eſclaves avoit tout le ſoin de la famille, & étoit vêtu d'une robe ſemblable à celle du Roi. * Ctéſias, *de Reb. Perſ. l.* 2. J. Selden, *de Diis Syris*, *Synt.* 2. *c.* 13.

SCHACH ou SCHAH, en Langue Perſane ſignifie *Roi* ou *Seigneur.* *Padiſchach* ſignifie la même choſe. Schach ſe met devant le nom propre, comme *Schach-Abas*; & *Padiſchach* après, comme *Haſſan-Padiſchah*, &c. Schich-Eider ou Aidar, Prince d'Ardebil, gendre & ſucceſſeur d'Uſſum-Caſſan, changea le nom de *Schich*, qui ſignifie *Prophete*, en celui de *Schach*, qui ſignifie *Roi.* Son fils Iſmaël, qui commença à régner vers l'an 1500, y ajoûta le titre de *Sophi*, & ſe nomma *Schach-Iſmaël-Sophi.* * Oléarius, *Voyage de Perſe.*

SCHACH-ABAS, fut Roi de Perſe en 1587, après ſes deux fréres, Emir-Hemſe & Iſmaël III, qui ne régnérent chacun que huit mois. D'abord qu'il fut ſur le thrône, il s'appliqua à recouvrer les grandes provinces que les Turcs & les Tartares avoient uſurpées ſur la Couronne de Perſe. Il entra en Chorazan, vainquit Abdalla, Prince des Tartares Usbéques, & lui fit couper la tête. Enſuite il alla à Hiſpahan, qu'il fit la capitale de ſon Royaume, & qu'il embellit de pluſieurs bâtimens fort magnifiques. Après ces victoires, il marcha contre les Turcs, & prit la ville de Tabris ou Tauris, dans la province d'Aderbeitzan; puis il entra dans la province de Kilan, & ramena ſous ſon obéiſſance ces peuples, qui s'étoient revoltez du tems de Schach-Tamas. Il gagna encore pluſieurs batailles contre les Turcs; & reprit la ville d'Ormus ſur les Portugais. La mort lui fit trouver la fin de ſes victoires en 1629, après un régne d'environ 44 ans. Il fit paroître la force de ſon eſprit dans l'ordre qu'il donna ſur la fin de ſa vie, pour faire cacher ſa mort, pendant que l'on aſſureroit la ſucceſſion à Schach-Séfi, ſon petit-fils. Pour exécuter ce qu'il avoit ordonné, on expoſa ſon corps tous les jours dans la même ſalle, où il avoit coutume de rendre la juſtice, aſſis dans une chaiſe, les yeux ouverts, & le dos tourné vers une tapiſſerie, derriére laquelle ſe tenoit Juſuf Aga, qui lui faiſoit lever le bras par le moyen d'un petit cordon de ſoye; & Timir-Beg faiſoit ſemblant de lui propoſer les affaires de ceux qui étoient à l'autre bout de la ſalle, & d'en recevoir les jugemens. Par cet artifice, la mort de Schach-Abas demeura cachée plus de ſix ſemaines. * Oléarius, *Voyage de Perſe.* Rélations de *Pietro della Valle.*

SCHACH-SEFI, Roi de Perſe, ſuccéda à ſon grand-pére Schach-Abas en 1629. On dit que quand il vint au monde, il avoit les deux mains pleines de ſang: ce qui fut un préſage de ſa cruauté. Dès qu'il fut ſur le thrône, il fit crever les yeux à ſon frére unique, & fit mourir ſes oncles & leurs enfans, ſon premier Miniſtre d'Etat, ſon Chancelier, ſon Grand-Maître d'Hôtel, & ſa mére. Il remporta pluſieurs victoires ſur ſes ennemis; mais la gloire de ces bons ſuccès étoit due à la valeur & à la conduite de ſes Généraux, & à la fortune, plutôt qu'à ſa prudence & à ſon courage. Ce Prince mourut en 1642, après douze ans de régne, ou plutôt de tyrannie. Son fils Schach-Abas lui ſuccéda à l'âge de 13 ans. * Oléarius, *Voyage de Perſe.*

* SCHACH-ABAS ſecond fils du cruel Schach-Séfi de l'article précédent, ne reſſembla point à ſon pére auquel il ſuccéda en 1642. Il n'avoit que treize ans lorſqu'il monta ſur le thrône. Il fut un des meilleurs Princes de la race des Sophi. L'Auteur en faiſant l'Eloge de ce Prince, rapporte entre autres choſes, *qu'il étoit juſte; qu'il aimoit les Etrangers; qu'il protegeoit les Chrétiens, diſant qu'il ne vouloit pas qu'on les inquiétât ſur leur Religion; qu'il n'y avoit que Dieu qui fût le Maître des conſciences; que pour lui il n'avoit que l'Etat extérieur à gouverner*, &c. Il mourut âgé de 37 à 38 ans, occupé du projet d'étendre les limites de ſes Etats. * *Biblioth. Raiſonnée*, *tome* 2. *partie* 2. *p.* 399.

SCHADRENSIS ou SCIADRENSIS. *Voyez* SCIADRENSIS.

SCHAFEI, fameux Iman ou Docteur Muſulman, né à Gaza, ville de Paleſtine, l'an 150 de l'Hégire, vint à Bagdet l'an 195. Il en ſortit en 198 pour paſſer en Egypte, où il entendit Malk-Ben-Ans, célébre Iman, & mourut dans le même païs l'an 204, âgé de 54 ans. Schaféi qui étoit le premier qui ait écrit de la Juriſprudence parmi les Mahométans, & qui compoſa un livre ſur les *Oſſoul*, ou *Fondemens du Muſulmaniſme*, dans lequel tout le Droit des Mahométans, tant Civil que Canonique, eſt compris. On a de lui encore deux autres livres qui traitent de la même matiére; & ſa doctrine eſt tellement autoriſée parmi les Muſulmans, que Saladin fonda un Collége dans la ville du Caire, dans lequel il étoit défendu d'en profeſſer ou d'en enſeigner une autre. Il y a eu cependant quelques-uns de ſes envieux, qui lui ont préféré le Docteur Aban-Hamed. La moſquée magnifique, accompagnée d'un Collége, qui fut bâtie dans la ville de Hérat en Choraſan, par Gaïat-Heddin, Sultan des Gaurides, fut affectée à ceux qui étoient de la Secte de Schaféi, & tous les Docteurs de la ville de Farab ou Fariab dans la Tranſoxane, étoient Schafeïens de Secte. Il y a une Hiſtoire de ces Docteurs, Sectateurs de Schaféi, intitulée, *Tbabacat al Schafeiat.* Quand aux Traditions Muſulmanes, l'on dit que Schaféi les reçut de Malek-Ben-Ans, & qu'il les tranſmit à Zohari; car il eſt important parmi les Mahométans de ſavoir le canal par lequel les Traditions qui tirent leur ſource de leur Prophéte, ſont venues juſqu'à nous. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SCHAFFHOUSE, en Latin *Scaphuſium*, *Probatopolis*, ville capitale d'un des Cantons Réformez de la Suiſſe, eſt ſituée ſur le rivage droit du Rhin. Cette ville eſt le douziéme Canton. Son païs confine vers l'eſt & vers le nord avec le Comté de Nellenbourg, vers le midi avec le Canton de Zurich & la Turgovie, & vers l'occident avec le Landgraviat de Stuhlingue & le Comté de Sultz. La ville n'eſt pas fort grande, mais bien bâtie & a un très-

très-beau pont de pierre par lequel elle communique avec la Suisse. Ses bâtimens les plus remarquables sont l'église de S. Jean qui doit être la plus grande de la Suisse ; l'église cathédrale, la Maison-de-ville & l'Arsénal. Sur la montagne d'Emmersberg, tout auprès de la ville, on voit le Fort d'Unoth ou plutôt de Munoth, consistant en un bastion rond, bâti l'an 1564, & pourvu d'un petit Arsénal. On dit qu'anciennement il y avoit dans cette même place un Fort que les Germains avoient construit pour résister aux Romains. Les revenus de cette ville sont fort grands, & consistent en partie dans ceux du couvent de tous les Saints, qui a été sécularisé, & en partie dans le péage que payent les marchandises qui y passent en grande quantité, parce qu'on est obligé d'y débarquer toutes celles qui descendent le Rhin, pour les transporter sur des chariots, au dessous de la grande cataracte du Rhin, qui est à une demi lieue de Schaffhouse. Outre le Fort d'Unoth cette ville n'a point d'autres fortifications, qui d'ailleurs seroient assez inutiles, parce qu'elle est commandée de tous côtez par des montagnes couvertes de vignobles. L'air y est fort sain & pur, les eaux bonnes & assez abondantes, y ayant de très-belles fontaines dans toute la ville. Le commerce & les fabriques n'y fleurissent point, mais cependant cette ville a de tems en tems produit de fameux Ouvriers & des Savans célèbres, sur tout des Médecins. Son territoire est assez borné, mais fertile en blez, en vins, en fruits, en pâturages. Le vin rouge y est si bon & en si grande quantité, qu'on en pourvoit une bonne partie des païs voisins, où il n'en vient point. La montagne de Randen, qui est une partie de la Forêt Noire, & qui fait la meilleure partie du Canton de Schaffhouse, est fort haute & fertile, & en même tems très-connue des Naturalistes à cause du grand nombre de pierres figurées qu'on y trouve. L'origine de cette ville est due en partie à quelques Maisons nobles des Brumsi, des Am-Staad, des Im-Thurn, &c. & en partie aux maisons des Pêcheurs & des Bateliers, qui demeuroient là, parce qu'on y traversoit le Rhin, & que les bateaux avoient coutume d'y aborder. Les maisons de ces Bateliers furent nommées *Scaph-hausen* ou *les maisons des bateaux*, du mot Latin *Scapha*, qui signifie *un bateau*. Ces maisons ayant enfin formé un village il porta aussi le nom de *Schiff-hause*, *Scaphhause* ou *Scafuse*. Les anciens sceaux de la ville portent ce dernier nom. En 1052, l'Abbaïe des Benédictins, qui porte le nom de *Tous les Saints*, fut fondée par Eberhard, Comte de Nellenbourg, qui fit présent à ce couvent du bourg de Scafuse, & de tous ses droits & dépendances. Depuis cela, les richesses de l'Abbaïe ayant augmenté considérablement aussi bien que le nombre des maisons voisines & des Habitans, il s'en forma une ville dans le XIII siécle. Cette ville prit alors les armoiries de l'Abbaïe, dont l'Abbé, en vertu de la donation cy-dessus mentionnée, avoit le pouvoir suprême sur la ville, & y nommoit le Préteur aussi bien que la moitié des Membres du Conseil. La ville de Schaffhouse fut peu à peu délivrée du pouvoir de l'Abbé, par les privilèges des Empereurs de la Maison d'Autriche, & enfin, la Maison des anciens Ducs de Souabe s'étant éteinte, cette ville fut déclarée ville libre Impériale. En 1312, elle entra en alliance avec Zurich & Saint-Gall. Louis de Baviére, élu Empereur, disputant contre Frédéric, Duc d'Autriche, la Couronne Impériale, lorsqu'on se fut accommodé en 1330, à condition que l'Empereur Louis payeroit 12000 marcs d'argent aux Ducs d'Autriche, il leur donna en gage les villes de Schaffhouse, de Rhinfelde, de Neuwenbourg & de Brisach. De cette maniére Schaffhouse tomba sous la domination de la Maison d'Autriche, à condition pourtant qu'elle conserveroit tous ses priviléges. En 1392, la Noblesse de Souabe fit un tournois à Schaffhouse, qui demeura sous la Maison d'Autriche jusques en 1415, où le Duc Frédéric fut mis au Ban par l'Empereur Sigismond & par le Concile de Constance, pour avoir favorisé l'évasion du Pape Jean XXIII. Car Frédéric s'étant alors trouvé à Schaffhouse avec ce Pape, & les troupes Impériales d'exécution étant en marche pour assiéger cette ville, tous les deux & les troupes qui y étoient en garnison, prirent la fuite malgré les assurances que la Bourgeoisie leur avoit données de sacrifier tout en leur faveur. Schaffhouse se vit ainsi obligée de se rendre par un accord avantageux, & de la sorte elle redevint ville libre de l'Empire & obtint une lettre de liberté de l'Empereur en vertu de laquelle elle ne pourroit pas être aliénée de l'Empire. Lorsqu'en 1454 l'Empereur Frédéric voulut remettre cette ville à son cousin l'Archiduc Sigismond, & que pour cet effet les Commissaires de l'Empereur étoient arrivez aux portes de Schaffhouse avec quelque Cavalerie, la Bourgeoisie étoit déja portée à se rendre, en se réservant ses priviléges; mais la Noblesse de la ville s'y opposa si bien qu'elle fit changer de sentiment aux Bourgeois. L'on envoya en même tems à Zurich pour implorer le secours des Suisses, qui fut accordé, & l'on fit un traité d'alliance avec les huit anciens Cantons pour 25 ans. Ce traité fut renouvellé pour tout autant d'années en 1479. En 1501, la ville de Schaffhouse fut reçue dans la ligue éternelle des Suisses & devint ainsi le 12 des Cantons. En 1511, cette ville entra dans le traité de l'union héréditaire avec la Maison d'Autriche & en 1521, dans l'alliance avec la France. On commença en 1521 & en 1522, de prêcher la Réforme à Schaffhouse, mais la Religion Réformée n'y eut entiérement le dessus qu'en 1529. Le Gouvernement de Schaffhouse est divisé entre le Petit & le Grand Conseil, dont les Chefs sont les deux Bourguemaîtres. Les 12 Tribus, dont la Bourgeoisie est composée, fournissent chacune un nombre égal de Membres à ces Conseils. La Tribu des Nobles tient le premier rang & n'est composée que de six familles nobles. Les Bourguemaîtres alternent tous les ans à la Pentecôte pour la Présidence. Après eux le Lieutenant & les deux Thrésoriers sont les plus distinguez & sont élus par le Grand Conseil. Le Petit Conseil a 24 Membres outre le Bourguemaître ; & le Grand est composé de 84 Membres. On appelle des sentences du Petit Conseil au Grand, mais alors le Petit Conseil, excepté le Bourguemaître régnant, n'y ont ni séance ni voix, & pour remplir le nombre de 84 on choisit alors 24 Bourgeois. Il y a encore un Conseil Privé, composé de sept têtes, savoir, des deux Bouguemaîtres, du Lieutenant, des deux Thrésoriers, d'un Conseiller & du Sécretaire d'Etat. La Justice est composée de 24 Juges, dont la moitié est tirée du Petit Conseil & l'autre de la Bourgeoisie. On n'y juge cependant, par rapport aux dettes, que celles qui ne passent pas 60 florins. Celles qui vont au delà se décident devant le Petit Conseil. Il y a encore quelques autres Tribunaux & Chambres, qui s'occupent des affaires matrimoniales, des procès d'injures, & des comptes qu'on rend. Le païs de Schaffhouse est divisé en Bailliages. La ville y envoye ses Baillifs. Les Bailliages sont au nombre de dix. Neuf se nomment *Intérieurs* & les Baillifs, tirez du Petit Conseil, sont à vie. Voici les noms des Bailliages intérieurs : Thayingen & Barzheim; Schleitheim & Beggingen; Herblingen & Reget; Neuenhausen & Autzen; Béringen; Hemmenthal & Griesbach; Lœhningen & Guntmadingen; Merishausen & Bergen; Buch; Galigen, Rudlingen, Buchberg, &c. L'unique Bailliage *Extérieur* est celui de Neukirch, petite ville du Klettgow. Le Baillif n'y est envoyé que pour six ans. La ville de Schaffhouse a aussi part aux quatre Bailliages d'Italie. Les armes de la ville sont un bélier sautant de sable, couronné d'or au champ de sinople. Les Valets-de-ville portent des manteaux moitié noirs & moitié verts. * Ruger, *Hist. Scaphus. en manuscrit.* Tschudy, *Hist. manuscrite.* Stumpf. Stettler. Steiner. Simler. Rahn. Munster. Guilliman. *Dict. Allemand de Bâle.*

S C H A F T S B U R Y. *Voyez* S H A F T S B U R Y.

* S C H A F S T E T ou S C H A F S T Æ D T, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne, dans le Duché de Mersbourg, est à l'ouest-nord-ouest de la ville de Mersbourg, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* S C H A G E N, gros bourg dans la partie septentrionale de la Nort-Hollande, est au nord d'Alkmar, tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ trois lieues. * *Carte de Hollande par* Nic. Visscher.

S C H A G E N ou S C A U N. *Voyez* S C A G E N.

S C H A G E N - R A C K. *Voyez* S C A G E N - R A C K.

S C H A G E N - R I F. *Voyez* S C A G E N - R A C K.

S C H A G I A, S C H E'G I A, S C H A H - S C H E'G I A, *le Roi Courageux* : c'est le titre de Geladeddin, quatriéme Sultan de la Dynastie des Modhafferiens. Il étoit fils de Mobarezeddin Mohammed Mohaffer, & il s'accorda avec ses deux fréres, Schah-Mahmoud & Schah-Solthan, pour emprisonner leur pére, dont ils craignoient la colére. Schah-Schégia fut cependant un très-grand Prince, & n'eut point de part à l'outrage que Schah-Solthan fit à son pére, en le privant de la vue. Il vécut 53 ans, & en régna 26. Il mourut l'an 876 de l'Hégire. C'étoit un Prince fort savant, & qui avoit une mémoire fort heureuse. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* S C H A G I A R ou S C H E'G I R, province de l'Yémen ou Arabie Heureuse, s'etend sur les bords de la mer entre les villes d'Aden & d'Oman. L'on recueille en ce païs-là beaucoup d'encens, & l'on y trouve aussi de l'aloé qui est beaucoup inférieur à celui qui croit dans l'Isle de Socotorah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

S C H A H M A N S O R, Ben Modhaffer. Ce Prince, qui étoit neveu de Schah-Schégia, Roi de Perse, est le cinquiéme Sultan de la Dynastie des Modhafferiens. Il fit la guerre à Ali-Zeinalâbedin, qui avoit succédé à son pére Schah-Schégia, & le fit prisonnier. Celui-ci cependant ayant été tiré de prison par ses amis, donna un second combat à Schahmansor, & fut encore vaincu. Schahmansor le fit priver de la vue, & se rendit ensuite maître de la ville de Schiraz l'an 700 de l'Hégire. Mais cinq ans après, Tamerlan, qui s'étoit déja rendu maître d'Ispahan, l'y vint attaquer. Ce Sultan fut assez brave pour lui livrer bataille : il le blessa même dans le combat. Mais enfin il fut accablé par le nombre, & contraint de se retirer à Schiraz. Il fut atteint en chemin par un des Officiers du fils de Tamerlan, qui le tua. Avec lui prit fin la Dynastie des Modhafferiens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

S C H A H M O H A M M E D, Ben Modhaffer : c'est le premier Sultan de la Dynastie des Modhafferiens. Il fut fait Gouverneur de la ville d'Iezed en Chorazan par Abousaïd, Sultan des Mogols ou Tartares, l'an 718 de l'Hégire. L'an 729, ce Prince, après avoir défait en plusieurs combats les Nikoudariens, monta à un fort haut degré de puissance, & épousa la fille du Sultan des Carakhathaïens, nommé *Cotbeddin*. Il se fit enfin Souverain après la mort du Sultan Abousaïd, l'an 742, régna ou gouverna 42 ans, 22 à Iezid, 13 dans le Kerman, & sept en Perse. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

S C H A H R E S T A N I, fameux Philosophe & Historien Arabe, qui s'est fait un grand nom par ses Ouvrages. Il étoit natif de Schahrestan, où il naquit l'an de l'Hégire 467, ou selon d'autres 479, c'est à dire, l'an de J.C. 1074 ou 1086. Son nom tout entier étoit, *Abulfatach Mochammed, Ebn Abdelcarim.* Il étoit de la Secte des Ascharïens. L'année de sa mort est douteuse; les uns la placent à l'an de l'Hégire 548, & d'autres à l'an 549, ce qui répond aux années de J. C. 1153, & 1154. Les plus considérables de ses Ouvrages sont, *de Sectis & Religionibus Orientis*; *De Philosophia Scholastica.* * Hottinger, *Biblioth.* Ed. Pocoke, *Spec. H. Arab. Catalogus libr.* Warner. Hyde, *de Relig. Pers. Dict. Allemand de Bâle.*

S C H A H R O K H, quatriéme fils du grand *Tamerlan* qui lui donna ce nom à cause qu'il reçut la nouvelle de la naissance de ce Prince, dans le tems qu'il jouoit aux échets, & qu'il avoit fait

fait le coup que les Persans appellent *Schahrokh*, & qui est lorsque le Roc que nous appellons *la Tour* a donné échec au Roi. Il succéda à son pére l'an 807 de l'Hégire, & fit la guerre presque pendant toute sa vie à Cara Joussouf, Prince Turcoman, de la Dynastie du Mouton-Noir, & à ses deux enfans. Il défit leur pére en trois combats différens, & mourut l'an 850 de la même Hégire, après un régne de 43 ans, la 71 année de son âge, dans la ville de Reï. Ce Prince ne s'est pas rendu moins célébre par sa justice, par sa piété & par sa libéralité, que par son courage, & ses autres vertus militaires. L'Histoire de Schahrokh, faite par Abdalrazzad, mort l'an 880 de l'Hégire, est si pleine de belles actions & de grands événemens, qu'on ne peut se lasser de la lire. C'est une Histoire complette de la Vie de ce Prince & de ses enfans, jusqu'en l'an 875. On espére de voir quelque jour cette Histoire de la Traduction de M. Galand. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* SCHAHROKHIAH, ville que Tamerlan fit bâtir sur les bords du fleuve Sihon ou Iaxartes du côté des provinces & des peuples qu'Ahmed Ben Arabschach appelle *Al-Geta* ou *Al-Khatha* qui sont les Gétes & les Kathaïens qui habitent au delà du Mont-Imaüs. Cette ville a un beau pont qui traverse le Sihon, fort large en cet endroit, & des ports ordinairement pleins de bateaux, chargez de différentes sortes de marchandises. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SCHAHSCHE'GIA ou SCHAHSCHUGIA, fils de *Mohammed*, Fondateur de la Dynastie des Modhafferiens, succéda à son pére, devint Sultan & Maître absolu, non seulement de la province de Perse, mais encore de l'Iraque Persienne, & aquit une grande réputation de justice & de valeur. Il protégeoit les Gens de Lettres, avec lesquels il avoit de fréquentes conférences. Il régna 26 ans, & mourut l'an 786 de l'Hégire, laissant pour successeur *Ali-Zein Alabedin*, son fils. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SCHALACH. *Voyez* SCIALAC.

SCHALAVONIE, contrée de la Prusse Ducale, dans la Sambie ou Samlande. Elle a la Nadravie au midi, le Golfe de Curisch-Haff au Couchant, & la Samogitie au Levant & au nord. Elle est baignée par le Niemen ou Memmel, & par quelques autres riviéres; mais elle est mal peuplée & mal cultivée; les Habitans en sont grossiers, & passent pour des restes des anciens Borusses. Ses lieux principaux sont Memmel capitale, Ragnitz, Tilse & Russe. * Maty, *Dict. Géogr.*

SCHALCUS. *Voyez* SCALCUS.

SCHALECHMARCH ou SCHOLICHMARCH, riviére d'Asie dans la Natolie, en Latin *Tyberis*, est dans la Cilicie qui s'appelle aujourd'hui la *Caramanie propre*, & après avoir arrosé la ville d'Adéna va se rendre dans la mer. * *Voyez* Baudrand sur le mot TYBERIS.

SCHALG, nom d'une ville du Turquestan, dont les Habitans sont Musulmans. Elle est située à 90 degrez 30 minutes de longitude, & à 44 de latitude septentrionale, dans le sixiéme climat. Cette ville n'est éloignée de celle de Tharaz que de quatre parasanges, & passe pour être une des plus fortes places du Turquestan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* SCHALHOLT, ville capitale de l'Isle d'Islande, sur la côte méridionale de l'isle, a un Evêché suffragant de Drontheim en Norvége. * Maty, *Dict. Géogr.*

SCHALL (Adam) né à Cologne en 1591, entra dans la Société des Jésuites en 1611. Il étoit fort expert dans les Mathématiques, sur tout dans l'Astronomie. Ce fut par là qu'il devint célébre & qu'il se fit si fort estimer à la Chine, où sa Société l'envoya en qualité de Missionnaire en 1620, avec le Pére Jaques Rho. L'Empereur de la Chine ne le nomma pas seulement Mandarin & Chef de cent personnes, qui s'appliquoient à l'Astronomie sous sa direction; mais de plus, il ordonna qu'on ne publiât rien touchant cette Science dans tout son Empire, sans avoir obtenu auparavant l'approbation du Pére Adam qu'il nommoit *Mafa*, c'est à dire, son *vénérable Pére*, *Seigneur* ou *Ancien*. Deux ans avant sa mort, arrivée le 15 août 1666, il fut accusé de rebellion & condamné à la corde. On poussa ensuite la rigueur de la sentence contre lui, jusques à ordonner qu'on couperoit son corps membre après membre. Mais son innocence ayant été reconnue, ces sentences ne furent point exécutées. Il a écrit un Ouvrage intitulé, *Historia integra Astronomiæ Sinicæ reformatæ*. * Kircher, *Sina illustr. p.* 110. Bonanni, *Catal. de gli Ord. Relig. partie* 1. *n.* 52. Sotwell, *Biblioth. Societ. Jesu.* Witte, *Diarium Biographum. Dict. Allemand.* Chevreau, *Hist. du Monde, tome* 5. *l.* 9. *ch.* 5. *p.* 271 & 272. édit. de la Haye 1698.

SCHAMAKI. *Voyez* SCAMMACHIE.

SCHAMALGANI, est le surnom d'un fameux Imposteur, nommé *Mohammed*, natif d'une bourgade, nommée Schamalgan, située entre les villes de Coufah & de Bassorah. Cet homme fut Auteur d'une Secte, qui rouloit entiérement sur la Métempsychose. Mais il n'enseignoit pas seulement la transmigration des ames, il admettoit aussi une communication, & pour ainsi dire, une transfusion des mêmes ames, des unes aux autres. Il commença par abolir toute sorte de culte divin, soit légitime, soit superstitieux, & approuvoit toutes les conjonctions charnelles, & même les plus abominables. Ebn-Mocla, Vizir de Radhi, vintiéme Calife, de la race des Abbassides, fit faire le procès à ce séducteur, qui fut condamné par les Docteurs de la Loi, à être pendu & brûlé: ce qui fut exécuté l'an de l'Hégire 322. On dit que la Secte des Illuminez a pris son origine de lui parmi les Musulmans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* SCHAMCAZAN, *le Damas de Cazan*, nom d'une ville que Casan Khan, Empereur des Mogols, de la race de Ginghizkhan, fit bâtir auprès de Tauris. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SCHAMIR. *Voyez* SAMIR.

SCHAMS, Vallée dans la Communauté de Thusis qui est dans la Ligue Grise. Cette Vallée tire son nom d'un bourg nommé *Schams*, qui est appellé de la sorte du Latin *Sixamnium*; parce qu'il y a six petites riviéres, qui tombent des montagnes voisines, & qui vont se décharger dans le Rhin. Il y a plusieurs villages dans cette Vallée, qui est passablement fertile. Ce qui la rend plus considérable ce sont des mines d'argent, de cuivre & de plomb, qui sont au dessus d'Ander. Ces mines dans le siécle précédent étoient d'un si grand rapport, que tous les quinze jours on fondoit un lingot d'argent si gros, que le plus puissant homme avoit de la peine à le porter, & l'on trouvoit assez de cuivre & de plomb pour payer tous les frais. Il y a aussi dans la même Vallée des mines d'antimoine, qui ne le céde point à celui de Hongrie. Sur une des montagnes de cette Vallée il y a un étang nommé *Calandari*, fort étroit, mais sans fond & dont l'on conte plusieurs merveilles, comme, par exemple, que lorsqu'il doit se faire quelque tempête, il s'y forme un gros tourbillon, dont on entend le bruit à six lieues de distance. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 4. *p.* 26 & *suiv.* édit. d'Amsterdam 1730.

SCHAMSEDDIN, Mohammed-Ben-Ali. *Cherchez* AGIALOUI.

* SCHANDAW, ville du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne, dans la Misnie, sur la rive droite de l'Elbe, au sud-est de Dresde, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* SCHANFICK, en Latin *Scænavica*, petit païs ou Vallée de Suisse chez les Grisons, aux deux côtez de la riviére de Plessur. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 4. *p.* 85.

* SCHANGIOU, est, selon le Géographe Persien, une ville de la Chine, située assez près de la mer. Il y a grand concours & commerce de Marchands étrangers. Cette ville, selon le même, porte encore le nom de Zeïtoun. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SCHANNON ou SCHENNON. *Voyez* SHENNON.

* SCHANS-TEN-HOLLE, forteresse des Provinces-Unies dans l'Overissel, à une lieue au nord de Coevorden. Elle a été construite depuis l'année 1672. * Du Bois, *Géographie, p.* 380.

SCHAPLER (Christophle) Luthérien, fut un de ceux qui portérent l'an 1525, les Païsans d'Allemagne, qu'on nomme *Rustiaux*, à prendre les armes contre les Princes, lesquels tuérent plus de cent mille de ces Rebelles en diverses occasions. Il écrivit douze articles, qu'il appelle *de la Liberté Chrétienne*, dont le principal est, *Qu'il ne faut point payer de tribut au Magistrat.* * Pratéole, au mot *Christophle*. Gautier, *Chron. du XVI siécle.*

SCHAPOUR. *Voyez* SHAPOR.

SCHAPRING. *Voyez* CHZEPREG.

* SCHARACAH & SCHARAKIAH, ville de l'Arabie que quelques Auteurs veulent avoir donné le nom aux Sarrazins. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SCHARDING ou SCHARDINGEN. *Voyez* SCHERDING.

SCHARDIUS (Simon) naquit en 1535. C'étoit un habile Philolologue, Jurisconsulte & Historien. Il fut d'abord Conseiller de Wolfgang, Duc des Deux-Ponts, & ensuite en 1566, Assesseur de la Chambre Impériale à Spire, où il mourut le 26 mai 1573. Il a publié une Idée du Conseiller; un Dictionnaire du Droit Civil & Canonique; quatre tomes de l'Histoire d'Allemagne; *Orationes & Elegiæ funebres in Exequiis Germaniæ Principum ab obitu Imperatoris Maximiliani I scriptæ & recitatæ.* Son Epitaphe, que voici, apprendra plus particuliérement qui il étoit,

Schardius hic Simon post funera mæsta quiescit:
Heu quantum amisit Saxona Terra Virum!
Imperii Assessor, Nemetum dicebat in urbe
Jus, justique tenax, eloquiique decus.
Parce tamen lacrymis; nam quæ monumenta reliquit,
Perpetuo vitam sunt habitura suam.

* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Melchior Adam, *Vitæ Jurisconsultorum Germanorum.*

SCHARF (N. . .) Savant d'Allemagne, naquit en 1678, & mourut le dixiéme novembre 1707. Il a publié divers Ouvrages, & sur tout une Grammaire Hébraïque; les Chroniques de Soraw, petite ville de la Basse Lusace, sur les frontiéres de Siléfie; & plusieurs Ouvrages de Poësie, qui ont paru en différens tems. * *Journal des Savans, avril* 1710, *p.* 469. édit. de Hollande.

SCHARFIUS (Jean) naquit à Kroppenstadt dans la Principauté d'Halberstadt, le 13 juin 1595. Ayant perdu son pére & sa mére à l'âge de trois ans, ses parens prirent soin de son éducation. On l'envoya au Collége d'Halberstadt où il se vit obligé de gagner sa vie en conduisant quelques enfans de bons Bourgeois au Collége. Ensuite, il alla à Berlin & peu après à Brandebourg, où il fit de bons progrès dans la Langue Gréque. En 1617, il se rendit à Wittenberg où il reçut en 1620 les degrez de Docteur en Philosophie. Il fit des Leçons particuliéres avec beaucoup de succès, de sorte qu'en 1624 on le reçut Membre du Collége Philosophique; & en 1627, on lui donna la Profession de Logique & de Métaphysique. La même année la Faculté de Théologie lui donna la permission de faire des Leçons & des Disputes en particulier. En 1635, on le fit Bachelier en Théologie, & en 1638, on lui donna la Chaire de Morale. En 1647, il fut fait Docteur en Théologie, & deux ans après il eut une Chaire de Professeur ordinaire dans cette Faculté. Il fut honoré trois fois de la dignité de Recteur. Se souvenant de ce qu'il avoit souffert dans sa jeunesse, il se fit un devoir de soula-

ger les pauvres Etudians. Il mourut le septiéme janvier 1660. On a de lui, *Disputatio de Messia & Jesu Salvatore mundi*; *Manuale Logicum & Physicum*; *Institutiones Logicæ*; *Physica recognita*; *Metaphysica exemplaris*; *Tabulæ Philosophicæ*; *Methodus disputandi*; *Pædia Theologica*; *Problemata Physica*; *Theologia Transcendentalis*; *Pneumatica*. * Freheri *Theatrum*, *&c. p.* 617.

* SCHARMAH, ville de l'Iémen ou Arabie Heureuse, située dans le quartier qui porte le nom de Hadharmout, & bâtie sur les bords de la Mer d'Oman. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* SCHARNITZ, place dans un passage de conséquence, en Allemagne dans le Tirol. Elle est sur la rive gauche de l'Iser, au nord-nord-ouest d'Inspruck, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. Sanson dans ses *Cartes de Baviere & de Tirol* l'appelle *Scheydnitz*.

* SCHASCH, nom d'une ville des plus considérables de toute la province de Transoxane. Elle est située au delà du Sihon ou Iaxartes sur une autre riviére qui n'a point d'autre nom que celui de cette ville. On lui donne 89 degrez dix minutes de longitude, & 42 degrez 30 minutes de latitude septentrionale. Cette ville qui en a 25 autres dans sa dépendance, dépend cependant elle même de Samarcande. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SCHAT-ZADELER-AGASI, en Turquie, est l'Eunuque noir, à qui les enfans du Sultan sont donnez en garde. *Schat* signifie *Maître* ou *Gardien*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

SCHAT-EL-ARAB, c'est à dire, *la riviére des Arabes*. C'est le nom qu'on donne au Tigre & à l'Euphrate, depuis leur confluent à Gorno ou Quorno, jusqu'à leur embouchure dans le Golfe de Balsora. La ville de Balsora est sur cette riviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

SCHATEBAH ou SCHATHIAH, nom Arabe de Xativa, ville d'Espagne. *Voyez* XATIVA.

* SCHAUKET, ville de la Transoxane, est une des dépendances de la ville de Schasch, au 99 degré 30 minutes de longitude & au 47 degré de latitude septentrionale, selon Aboul-Féda & Al-Bergendi. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SCHAUMBOURG, SCHAWEMBOURG, petit païs de la Westphalie, entre la Principauté de Minden, les Comtez de Spiegelberg & de Lemgow, & le Duché de Brunswik. Ce Comté peut avoir neuf lieues du nord au sud, & quatre ou cinq du Couchant au Levant. Il a eu ses Comtes particuliers, qui possédoient aussi le Comté de Pinnenberg dans le Holstein. Leur race s'étant éteinte l'an 1640, le Roi de Danemarck & le Duc de Holstein-Gottorp héritérent du Comté de Pinnenberg, & le Landgrave de Hesse-Cassel de celui-ci. *Voyez* HOLSTEIN. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SCHAUMBURG, ville d'Allemagne dans la Véteravie, près de Nassau, sur la Lohne. C'est une ville nouvelle avec un château ancien, bâtie l'an 1707 par Elizabeth-Charlotte, née Comtesse de Schaumbourg, & veuve d'Adolphe, Comte de Nassau, Cadet de la branche de Dillenbourg, décédé en 1679, sans laisser que des filles. * M. Du Bois, *Géographie*, *p.* 316.

SCHEBIB-BEN-ZEID, un des plus vaillans hommes que les Arabes ayent eus sous le régne des Ommiades, servit à la tête des Revoltez, sous le Califat d'Abdal Malek, fils de Marvan, & livra plusieurs combats à Hégiage, autre grand Capitaine, Gouverneur de la province d'Iraque. Schébib combattoit toûjours ses ennemis avec un nombre inégal de troupes, & ne craignoit point d'attaquer dix mille chevaux lorsqu'il n'en avoit que mille. Son Histoire porte qu'il ne fut jamais battu qu'en une seule rencontre, qui fut celle dans laquelle il perdit la vie. Cette derniére rencontre fut auprès du fleuve Sarsar, dans la Syrie, où Schébib ayant voulu le passer dans un esquif, lorsque ce fleuve étoit enflé & débordé extraordinairement, tomba tout armé, & d'où il ne put jamais être retiré, quoiqu'il revînt par trois fois au dessus de l'eau. L'on rapporte que chaque fois qu'il revenoit, on lui entendoit parler de Dieu, & qu'à la derniére il prononça ces paroles, *tel est le decret du Tout-Puissant*. Le corps de Schébib ayant été pêché, il fut ouvert, & on lui trouva le cœur aussi solide & aussi dur qu'une pierre; & la nouvelle de sa mort ayant été portée à sa mére, elle ne voulut jamais la croire, jusqu'à ce qu'on lui eût dit qu'il étoit péri dans l'eau. Alors elle commença à pleurer, & dit que lorsqu'elle avoit accouché de lui, elle avoit vu en songe sortir une grande flamme de ses entrailles, & qu'elle connoissoit pour lors qu'il n'y avoit que l'eau qui pût éteindre un si grand feu. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* SCHEBILAH, ville de la Transoxane, dans la dépendance de celle d'Osrouschnah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SCHEDEL (Harman) de Nuremberg, vivoit sur la fin du XV siécle, & composa une Chronologie, où il rapporte la suite des Papes, des Empereurs, des Rois, &c. jusqu'à l'an 1492. Cet Ouvrage est connu sous le nom de *Chronique de Nuremberg*, à cause qu'il fut imprimé en cette ville l'an 1493. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 6. Keckerman. Le Mire, &c.

SCHEDIUS (Elie) de Gustrow, mourut à Varsovie le deuxiéme mars 1641, âgé de 26 ans. George, Recteur du Collége de Gustrow, fit imprimer à Amsterdam chez les Elzevirs en 1648, *in octavo*, le Traité de Schédius qu'il avoit fait à l'âge de 21 ans, & qui a ce titre, *Quatuor de Diis Germanis, sive veteri Germanorum, Gallorum, Britannorum & Vandalorum Religione Syngrammatum Postumorum*. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, *partie* 2. *p.* 2.

SCHEDIUS (Paul-Mélisse) fils de *Balthasar* Schédius & d'*Otilia* Mélissa, naquit à Méristad dans la Franconie, le vintiéme décembre 1539. Il mérita à l'âge de 25 ans la couronne de laurier, que les Empereurs avoient accoutumé de donner à ceux qui excelloient en Poësie. Pendant qu'il étoit en Italie, il fut fait Comte Palatin, & Citoyen Romain. En Angleterre, la Reine Elisabeth lui témoigna beaucoup d'estime & de bienveillance. Il passa pour un des premiers Poëtes de son siécle: c'est pourquoi ceux qui ont parlé de lui le nomment le *Pindare Latin*. Schédius porta les armes pendant quelque tems en Hongrie, & s'ennuyant de la vie militaire, il reprit ses études. En 1567, il alla à Paris où il entendit les Professeurs royaux, & de là il passa à Orléans, dans le tems que les guerres civiles de Religion s'allumérent en France. L'an 1568, après que le Prince Palatin, Jean Casimir, eut mené une armée en France, il fut fait deux fois prisonnier lorsqu'il vouloit se retirer dans la Franche-Comté. Il fit ensuite quelque séjour à Genéve. En 1570, il se rendit à Spire, où l'Empereur avoit convoqué la Diéte de l'Empire; & de là il s'achemina à Heidelberg, où il fut fait Bibliothécaire, & où l'Electeur Palatin le chargea de traduire en vers Allemands les Pseaumes de David. Il mit au jour l'an 1572 les premiers cinquante pour être chantez sur la Musique de ceux de France. En 1575, l'Electeur Palatin l'envoya à l'Empereur Maximilien avec l'Ambassadeur du Duc d'Alençon, dans le tems que le Prince Casimir entra une seconde fois en France avec une armée. En 1577, après la mort de l'Electeur Frédéric, il alla en Italie. En 1584, il revint en France & y ayant fait réimprimer pour la seconde fois ses *Schediasmata Poëtica* augmentez, il passa en Angleterre, & ayant terminé ses voyages, il retourna à Heidelberg, où il se maria à une jeune femme, quoiqu'il fût âgé de 54 ans. Il mourut à Heidelberg le 23 février de l'an 1602, âgé de 63 ans. Mélissus passe pour un des meilleurs Poëtes Latins que l'Allemagne ait produits. Entre ses Ouvrages nous avons huit livres de *Pensées* ou *Considérations*; deux de *Parénétiques* ou d'*Exhortations*; deux de *Parodies* ou d'*Imitations*; un Recueil de *Schédiasmes* ou de *Billets Poëtiques* en trois parties; un grand nombre d'*Epigrammes*, d'*Odes*, de *Chansons*, & de quelques autres piéces. La plupart de ces Ouvrages ont eu autant d'approbateurs qu'il y a eu de bons Connoisseurs dans l'Allemagne, dans l'Italie, dans la France, & par tout où ils ont paru. En France il a été honoré de divers Eloges des Savans, & particuliérement de Scaliger, de Béze & de Sainte-Marthe. C'est principalement à ses vers Lyriques qu'il est redevable de tant d'honneurs. Il a travaillé en ce genre de Poësie avec un soin tout particulier; & le succès en a été si grand, & si universellement reconnu, que de son tems il n'y a eu dans toute l'Europe personne qui ait approché plus près que lui d'Horace & de Pindare. On ne voit point dans ses vers ces beautez fardées, dont tant d'autres Poëtes ont fait souvent leurs plus beaux ornemens: tout y est naturel, & les graces qu'il leur a données sont prises de lui-même, c'est à dire, du fonds de son génie & de celui de sa matiére. Il avoit une adresse particuliére pour bien placer ses Archaïsmes, ou ces figures, par lesquelles on imite une maniére de parler qui est ancienne; mais il ne s'en servoit qu'avec beaucoup de réserve & de retenue, & lorsqu'il sentoit que cela feroit un ornement. Son stile est élégant, & ses mots très-bien choisis; & l'on peut dire que sa principale qualité est une douceur presque inimitable. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 410 *& suiv.* édit. de Hollande 1715. Melchior Adam, *de Vit. Philosoph. Germanor.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*. *Varii Poëtæ ætatis æqual. in Epigram. passim.* Sainte-Marthe. Olaüs Borrichius, *Differt.* 4. *de Poët. Latinis*. De Thou, *Histor.*

SCHEELSTRATE (Emmanuel) Sous-Bibliothécaire du Vatican, étoit d'Anvers. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de l'Antiquité Ecclésiastique; & avoit 32 ans lorsqu'il publia à Anvers en 1678, un Traité en Latin, sous le titre d'*Antiquitates Ecclesiæ illustratæ*. L'année suivante il donna *Ecclesia Africana sub Primate Carthaginensi*, *in quarto*, à Cologne; & en 1681, il fit imprimer une Dissertation sur le Concile d'Antioche, tenu sous le Pape Jules. Etant venu à Rome pour y conférer avec les Savans, il fut appellé à Rome par le Pape Innocent XI, & chargé de la garde de la bibliothéque du Vatican. Il fit imprimer à Rome une Dissertation sur les Décrets des quatriéme & cinquiéme Sessions du Concile de Constance. M. Arnaud, Docteur de Sorbonne y a répondu, par un Ouvrage intitulé *Eclaircissemens sur l'Autorité des Conciles généraux & des Papes*. Il a encore donné en 1685, *in quarto*, un livre, *De Disciplina Arcani*, où il soutient que les Chrétiens, jusqu'au cinquiéme siécle en Orient, & au sixiéme en Occident, ont caché les Dogmes de la Religion, & la Doctrine des Sacremens. En l'année 1687, comme il se disposoit à s'en retourner en son païs, pour résider à Anvers, où il étoit Chanoine & Chantre, il fut pourvu par le Pape d'un Canonicat de saint Pierre à Rome. La même année il fit imprimer à Rome un Traité de l'Autorité Patriarchale & métropolitaine; il revit ensuite son grand Ouvrage des Antiquitez de l'Eglise, dont il fit imprimer le premier tome à Rome en 1690. Il mourut en faisant imprimer le second, le cinquiéme avril de cette année, âgé de 46 ans. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle*. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

SCHEEN. *Voyez* SKEEN.

* SCHEER, ville d'Allemagne dans la Souabe, est dans la Baronnie de Waldbourg, sur la rive droite du Danube, à peu près à l'est de Sigmaringen, dont elle est éloignée de près d'une lieue & demie.

SCHEFFER (Pierre) surnommé *de Gernsheim*, de l'endroit où il avoit pris naissance, étoit d'abord au service de Jean Fauste, le premier Imprimeur de Mayence. Quoique serviteur il ne laissa pas de contribuer à perfectionner l'Art d'imprimer, puisque c'est à lui qu'on doit attribuer l'invention de joindre les lettres sans y passer un fil comme on le fit d'abord. Sa méthode est encore aujourd'hui celle que l'on suit. De là vient que

Fauste joignoit toûjours le nom de ce compagnon au sien, dans les Ouvrages qu'il imprimoit. Peu de tems avant sa mort, Fauste lui donna sa fille en mariage, & depuis cela Scheffer imprima seul plusieurs Ouvrages vers le milieu du XV siécle. * *Dict. Allemand de Bâle.*

SCHEFFER (Jean) fils du précédent, obtint en 1518, un témoignage public de l'Empereur Maximilien I, que l'Imprimerie avoit été inventée, publiée & perfectionnée par Jean Fauste, son grand-pére. Il a imprimé un grand nombre de livres d'une maniére fort nette. * Mentel, *de vera Typographiæ origine, an.* 1650, Parisiis. *Dict. Allemand de Bâle.*

SCHEFFER (Jean) Professeur dans l'Université d'Upsal & un des plus savans personnages de son tems, naquit à Strasbourg en 1621. Il n'avoit pas encore 30 ans lorsqu'il alla en Suéde auprès de la Reine Christine, ayant déja auparavant rendu son nom célébre par divers Ouvrages. La Profession pour laquelle il avoit été appellé lui fut donnée dans l'Académie d'Upsal par les soins & par le crédit des Barons Skytte. C'étoit la même Profession que Freinshemius avoit exercée & qu'il laissoit alors vacante pour aller être Bibliothécaire de la Reine. Scheffer fit ses fonctions avec beaucoup de capacité & fut fort considéré de la savante Christine, qui le gratifia d'une très-bonne pension, qu'elle lui continua après même qu'elle eut renoncé à ses Etats. La Reine l'obligea à traduire de Grec en Latin le *Strategicum Mauritii*, & à illustrer la Philosophie de Pythagore en écrivant son Ouvrage *De Natura & Constitutione Philosophiæ Italicæ seu Pythagoricæ liber prodromus magni Operis de Philosophia Pythagoricâ & de claris Pythagoricis*. Ses emplois se multipliérent avec le tems, car il fut fait Bibliothécaire de l'Académie d'Upsal, Professeur royal honoraire en Droit naturel, & Membre d'une Académie qui ne s'occupe qu'à illustrer les Antiquitez Suédoises. Les Ouvrages qu'il publia en cette derniére qualité sont une preuve très-sensible de sa diligence & de son zéle pour l'honneur de cette nation. Il mourut le 26 mars 1679. Voici la liste d'une bonne partie de ses Ouvrages, *Upsalia antiqua; Memorabilium Suecicæ Gentis Exemplorum liber; De antiquis verisque Regni Suecici Insignibus; Suecia Literata seu de Scriptis & Scriptoribus Gentis Suecicæ; De Militia Navali Veterum; De Re Vehiculari Veterum; De Arte pingendi; Agrippa liberator seu de novis Tabulis Dissertatio; De Torquibus Antiquorum; Commentarius in Ælianum; Dissertatio de varietate Navium; Index in libros Grotii de Jure Belli & Pacis; Consilium de Institutione Literaria; De situ & vocabulo Upsaliæ Epistola defensoria; De tribus Orbibus aureis nuper in Scania erutis e terra Disquisitio antiquaria; Lapponia sive Gentis regionisque Lapponum Descriptio accurata, cum figuris, &c.* * *Dict. Allemand de Bâle.*

SCHEGKIUS (Jacques) naquit en 1511, à Schorndorff dans le Duché de Wittenberg. Son véritable nom étoit *Degem* qu'il changea contre le surnom de son pére; car son pére étoit Bernard Degem, nommé vulgairement *Schecken*. Il apprit avec beaucoup de soin les Langues Latine, Gréque & Hébraïque, & à l'âge de 20 ans il fit des Leçons publiques dans l'Académie de Tubingue. Il mit alors en vers Latins les Oeuvres de Théognide & les donna ensuite au Public. Après cela il étudia en Théologie; mais parce que les desordres de l'Allemagne l'empêchérent de parvenir aux Dignitez ecclésiastiques, il fut obligé de s'adonner à la Médecine, & il y fit de si grands progrès que dans peu de tems il fut jugé digne d'enseigner publiquement cette Science, dont il avoit été créé Docteur en 1539. Après qu'il eut exercé la charge de Professeur en Médecine & en Philosophie à Tubingue pendant 13 ans, il devint aveugle. Cette perte ne l'empêcha pas de continuer ses occupations & de dicter de bons Ouvrages. Il supporta son aveuglement avec tant de constance, que bien loin de s'en plaindre, il dit à un Oculiste, qui lui en promettoit la guérison, que comme il avoit vu beaucoup de choses pendant sa vie qu'il eût été ravi de ne pas voir, il n'étoit pas marri d'avoir perdu la vue, & que même en diverses rencontres il souhaiteroit d'être sourd. Il étoit savant dans les Langues, dans les Belles Lettres, dans l'Histoire, dans la Philosophie, dans les Mathématiques, dans la Musique, & dans la Théologie. Il mourut le neuviéme mai 1587. Ses Ouvrages imprimez sont, *Tractationum Physicarum & Medicarum tomus unus; De Animæ principatu, Dialogus; De calido & humido; De primo sanguificationis instrumento; De plastica seminis facultate; De causa continente; Alexandri Aphrodisæi de mixtione libellus*, J. Schegkio *Interprete; Prælectiones in Galeni librum de Arte parva; Philosophiæ Naturalis, sive Acroamatum Aristotelis omnes Disputationes, quibus adjecit Scholia in locos obscuriores; Ex Aristotelis libris de Anima, & prolixis Simplicii Commentariis, breves Interpretationes Græcæ; De lineis insecabilibus liber Aristotelis Latine redditus; Theognidis Sententiæ Latino carmine expressæ; Commentaria in Aristotelis Physica, parva Naturalia & Ethica; Arriani libri quatuor de Epicteti Dissertationibus, in Latinam Linguam translati, cum Annotationibus; De Demonstratione libri quindecim; Commentaria in Organi Aristotelis libros; Commentaria in septimum & octavum Topicorum Aristotelis librum; De una Persona & duabus Naturis in Christo; Responsio ad libellum Anonymi Interpretis libri sui de una Persona & duabus Naturis in Christo; Responsio ad Simonis Stenii libellum, quo conatus est librum illum de unione duarum in Christo Naturarum refellere; Respondetur etiam Thomæ Erasto, qui Auctor illius libri anonymi ostenditur; Prodromus Anti-Simonii; Anatome responsi Simonii ad Prodromum; Anti-Simonius; Apologeticus oppositus calumniæ G. Genebrardi; Adversus Anti-Trinitarios libri duo; Observationum & Emendationum præmissa, Viris Amicis & Doctis oblata; Hyperaspistes, seu Responsio ad quatuor Epistolas Rami contra se editas; Notæ in Velleium Paterculum.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 417 *& suiv.* édit. de Hollande 1715. Freheri *Theatrum.* Melchior Adam. Casaubon, *Bibliogr.*

SCHE'HABEDDIN-BEN-MAAD. *Voyez* ACLISSI-AL-NAGEBI ou NAGIBI.

SCHE'HABEDDIN-BEN-SAM, quatriéme Sultan de la Dynastie des Gaurides, frére de Gaiatheddin son prédécesseur, qui l'associa à l'Empire, & à qui il succéda, régnant seul après sa mort pendant l'espace de quatre ans. Du vivant de son frére, il conquit les Royaumes de Multan & de Delli aux Indes. Il eut diverses guerres à soutenir, dans lesquelles il ne fut pas toûjours heureux. En retournant à sa ville de Gaznah, après une grande victoire sur des peuples revoltez, il fut assassiné par un Indien idolâtre, qui s'étoit dévoué pour faire ce coup l'an 602 de l'hégire, à l'âge de 62 ans. * D'Herbelot, *Biblioth Orient.*

* SCHE'HER-HORMOUZ, ville de la province de Khousistan, ou Chusistan, qui est la Susiane des Anciens. Elle a tiré son nom de Hormouz, fils de Sapor, troisiéme Roi de Perse de la Dynastie des Sassanides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SCHE'HE'RESUL, SCHE'HE'RESOUL ou SCHIAHRAZUL, ville de la Turquie en Asie, dans le Diarbeck, pris en général, sur les confins de l'Erak-Atzen en Perse. Schéhéresul est l'ancienne Arbelles, ou du moins, elle a été bâtie de ses ruïnes. Elle n'est pas grande; mais elle est assez bonne, & capitale du Béglerbéglic, qui porte son nom, & qui est situé au delà du Tigre, dans l'Assyrie particuliére des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

SCHEIBLERUS, (Christophle) naquit l'an 1589, à Armsfeld dans le Comté de Waldeck, où son pére étoit Ministre. Il fit des progrès si considérables dans les études qu'on lui donna la Profession de la Langue Gréque dans l'Académie de Giessen, & puis celle de Logique & de Métaphysique en 1610, lorsqu'il n'avoit encore que 21 ans. Il obtint celle de Physique l'an 1614. Il s'aquitta de ses emplois avec beaucoup de soin, jusques au tems que l'Académie de Giessen fut transportée à Marpourg en 1624. En 1625, il fut appellé par les Magistrats de la ville Impériale de Dortmund & accepta la charge qu'ils lui offrirent de Surintendant de l'Eglise & celle de Recteur du Collége. Il s'y fixa & refusa constamment des emplois plus considérables qu'on lui offroit ailleurs. Il se préparoit à faire un Discours à la louange de Luther le dixiéme de novembre 1653, lorsqu'il fut frappé d'une apoplexie dont il mourut subitement dans la Sacristie du Temple de Ste Marie. Ce fut un homme laborieux, très assidu à remplir les fonctions pénibles de ses charges. Il prêchoit deux fois la semaine & faisoit chaque jour plusieurs Leçons. Il enseignoit la Théologie, la Métaphysique & l'Hébreu, & faisoit soutenir des Thèses assez souvent. Il publia divers Ouvrages. Sa Logique est celui qui a eu le plus de cours. Il laissa entre autres enfans *Jean* Scheibler, qui a été Professeur en Histoire Ecclésiastique dans l'Académie de Giessen. * Freherus. *Dict. Allemand.*

SCHEICH, est un mot Arabe, qui signifie *ancien* ou *Seigneur*, & est le nom que les Mahométans donnent à leurs Prédicateurs, qu'ils appellent *Scheichs.* M. Simon dit que ces *Scheichs* ou *Prédicateurs Mahométans* tiennent devant eux l'Alcoran ouvert, & qu'ils en lisent quelque verset, pour servir de texte à leur prédication. Ils rapportent, dit-il, sur ce texte, différentes interprétations des Docteurs Mahometans; & pour confirmer ce qu'ils avancent, ils ont quelquefois recours à certaines narrations, qui ressemblent plus à des contes faits à plaisir, qu'à de véritables histoires. D'Herbelot, *dans sa Bibliothéque Orientale*, dit que ce mot ne signifie pas seulement *vieillard*; mais encore un *Prince*, un *Docteur célébre* & *Chef de quelque Communauté religieuse.* * M. Simon, *Remarques sur le Voyage du Mont-Liban.*

SCHEINER (Christophle) de Mundelheim en Souabe, célébre Mathématicien, entra dans la Compagnie de Jesus à l'age de 20 ans, & y fit les quatre vœux en 1600. On dit que ce fut le premier qui observa les taches du soleil à Ingolstadt en 1611. Il publia un *in folio*, en 1630, sous le nom de *Rosa Ursina*, dans lequel il traite de ces taches, de l'incorruptibilité du Ciel, & d'autres questions curieuses de la même nature. Il mourut en 1650 à Nice, étant fort âgé. * Alegambe, *p.* 77. Placcius, *p.* 56.

SCHE'KINAH: c'est par là que les Juifs ont désigné la présence de Dieu. C'est dans ce sens qu'ils disent que la *Schékinah repose sur les débonnaires & sur les humbles, mais qu'elle s'envole & s'enfuit de l'homme fier & colére.* Les Rabbins enseignent que la Schékinah résida d'abord dans le Tabernacle dressé par Moïse dans le désert, & qu'elle y descendit au jour de la consécration sous la forme d'une nuée. Elle passa de là dans le Sanctuaire du Temple de Salomon, au jour que ce Prince fit la dédicace du Temple, y subsista jusqu'à la ruine de Jérusalem & n'y fut jamais rétablie depuis. * Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome* 3. *p.* 76. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

SCHEL, riviére. *Voyez* SCHER.

* SCHELAT, KELLAT ou CHELAT, ville d'Asie dans la Turcomanie au nord du Lac de Van, appellé autrement le Lac d'Actamar ou Astamar.

SCHELESTAT. *Voyez* SELESTAT.

SCHELESTRATE. *Voyez* SCHEELSTRATE.

SCHELGRIGIUS (Samuel) Docteur en Théologie, Professeur & Recteur du Collége de Dantzick, & Ministre de la Maison de la sainte Trinité, étoit Luthérien, & grand ennemi non seulement des Catholiques, mais encore de ceux des Protestans que l'on appelle *Piétistes*, comme il paroît par ses Ecrits contre le Docteur Speiner, contre Schuze, contre Langius Professeur à Hal, & contre quelques autres. Entre les Ouvrages qu'il a donnez au Public, les plus remarquables sont, Commentaires ou Dissertations sur le Concile de Jérusalem, & sur le Concile de Dantzick; Preuve du Papisme; Explication des Con-

Controverses avec les Piétistes & les Réchabites, &c. Il mourut à Dantzick vers le milieu de janvier 1715, âgé de 72 ans. Il a laissé en manuscrit l'Histoire du Piétisme depuis son commencement jusqu'à présent, avec tous les Actes, Mémoires & autres piéces authentiques concernant cette Secte. Cet Ouvrage doit être curieux, & instruire à fonds des Mysteres de cette Secte, si son fils, qui est à présent Professeur en Philosophie, & Bibliothécaire dans la même ville, veut le mettre au jour. * *Mémoires du tems.*

* SCHELHAMMER (Gonthier-Christophle) naquit à Iéna le 13 mars 1649, de *Christophle* Schelhammer, Professeur en Anatomie & en Chirurgie à Iéna. Il perdit son pére à l'âge de deux ans, & sa mére prit un soin particulier de son éducation. Après avoir fait ses études d'Humanitez, il s'attacha à la Médecine premiérement à Iéna & ensuite à Leipsic. Il retourna en 1666 à Iéna, où il eut le chagrin de perdre sa mére, qui mourut le onziéme mars 1671, âgée de 44 ans. En 1672, il songea à voyager. Après avoir vu une partie de l'Allemagne, il passa dans les Païs-Bas & fit un séjour de près de deux années à Leyde. En 1674, il alla en Angleterre, & passa l'hiver à Londres & à Oxford. Il visita ensuite la France & demeura quelque tems à Paris & à Montpellier, pour s'y perfectionner dans l'Anatomie, la Pharmacie & la Botanique. Il passa de là en Italie, dont il parcourut les principales villes. Enfin après avoir passé cinq ans à voir la meilleure partie de l'Europe, il se rendit dans sa patrie en 1677; & le quatriéme septembre de la même année, il y prit le dégré de Docteur en Médecine. En 1679, on l'appella à Helmstadt, pour y être Professeur extraordinaire en Botanique, & il y devint l'année suivante Professeur ordinaire. Il se maria en 1680, & épousa *Marie-Sophie* Coweing dont il eut trois filles. En 1690, il quita Helmstadt pour retourner à Iéna, prendre possession d'une Chaire de Professeur en Anatomie, en Chirurgie & en Botanique. En 1695, le Duc de Holstein l'appella à Kiel, où il lui donna une Chaire de Médecine Pratique, & le mit au nombre de ses Médecins. La réputation de M. Schelhammer lui procura une place dans l'Académie des *Ricovrati* de Padoue le premier février 1679, & dans celle des *Curieux de la Nature*, le 26 juin de la même année. Il mourut le onziéme janvier 1716 dans sa 67 année. On a de lui les Ouvrages suivans, *Dissertatio inauguralis Medica de Voce, ejusque affectibus; Exercitatio Medica de capitis Dolore; Introductio in Physiologiam; Dissertatio de Peste; Disquisitio de Spiritibus animalibus; Catalogus Plantarum, maximam partem rariorum, quas per biennium in hortulo domestico aluit; Epistolica Dissertatio de Lymphæ ortu & Lymphaticorum causis; de Auditu; Programma, cum Aphorismorum Hippocratis publicam interpretationem aggrederetur; Pathologiæ generalis Disputationes tres; Epistola ad G. W. Wedelium qua Pulsus ratio omnis diligentius expenditur; Dissertatio, qua Medicus Philosophos* ἰσόθεος *delineatur, pro loco in amplissimo Medicorum Ordine obtinendo; Programma Rei Herbariæ; Disputatio inauguralis de Tabe dorsali; Disputatio inauguralis de Suffusione; Disputatio inauguralis de Epulide & Parulide; Disputatio inauguralis de tremore; Disputatio inauguralis de Lethargo; Dissertatio de genuina febres curandi Methodo; Disputatio inauguralis de Paresi sive Paralysi ex Colica; Disputatio inauguralis de Aqua Pericardii; Disputatio de Febrifugorum natura, agendi & applicandi modo; Disputatio de Dyspepsia; Oncologia parva seu de Tumoribus humani corporis eorumque legitima curatione; Programma Anatomicum; Epistolica Dissertatio de nova Plantas in classes digerendi ratione; Disputatio de Fonticulis; Natura sibi & Medicis vindicata; Disputatio inauguralis complectens Theses Medicas Miscellaneas; Disputatio de Spina ventosa; de Motu Mercurii in Tubo Torricelliano, Epistola; Phocæ maris Anatome; Naturæ Vindicatæ Vindicatio; Disputationes tres de corporum per ignem resolutione Chemica; Disputatio de Odontalgia tactu sedanda; Acidularum Swalbacensium & Pyrmontanarum per experimenta exploratarum inter se Collatio; Disputatio de Morbis Magicis; Disputatio de Obsessis; Analecta Anatomico-Physiologica in breves Theses congesta; Disputatio de Proportionibus in corpore humano destructis, morborum causis; Anatomes Xiphiæ piscis cultro Anatomico, anno 1704, in Academia Kiloniensi subjecti brevis Enarratio; Oratio de Augmentis & Decrementis Scientiarum superiori præsentique sæculo, habita anno 1708; Commentatio de Nitro, cum Veterum, tum nostro; Via Regia ad Artem medendi; de humani animi Affectibus, eorum ortu, causis, & inde expectandis in corpore bonis malisque Disquisitio.* Il a procuré l'édition d'un Ouvrage de Herman Conringius qui a pour titre, *In Universam Artem Medicam singulasque ejus partes Introductio*, &c. Il a traduit de l'Anglois en Allemand les Voyages de Henri Blount; & du François en vers Allemans la Tragédie de M. Racine, intitulée *Alexandre.* Il y a quantité de piéces de lui dans les *Ephémerides des Curieux de la Nature*, & il a fait un grand nombre d'Ouvrages qui n'ont point été imprimez. Longtems après sa mort on a publié une partie des lettres qui lui ont été écrites, avec sa Vie. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 33. p. 122—141.

* SCHELLA, Fort, dans la Haute Hongrie, au Comté de Neytrach, sur la rive droite du Wag. Il est à l'est de Presbourg, tirant vers le nord & en est éloigné d'environ douze lieues. * *Carte de Hongrie*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

* SCHELLENBERG, petite ville ou bourg du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Misnie sur la rive droite du Schop. Ce lieu est au sud-ouest de Dresden, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

* SCHELLENBERG, lieu d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, près de Donawert. Les Bavarois s'y étoient fortement retranchez; mais les Alliez les forcérent le deuxiéme juillet 1704.

SCHELLING: c'est une isle des Provinces-Unies. Elle est au devant du Zuiderzée, environ à quatre lieues de la côte de Frise, entre les Isles d'Ameland & de Vlieland. Il n'y a que quelques villages peu considérables. On pêche sur les côtes quantité de chiens marins; ce qui se fait par des hommes déguisez, qui se mêlent avec eux, & les conduisent insensiblement dans les filets. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SCHEMBERG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, sur la rive gauche du Nagold, est à l'ouest-nord-ouest de Stutgard, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* SCHEMNITZ, ville de Haute Hongrie, dans le Comté de Bars. Elle est bien bâtie, sur une hauteur, avec deux châteaux. Elle est à peu près au nord de Gran, ou Strigonie, dont elle est éloignée de douze lieues. Nicolas Visscher dans sa Carte du Cours du Danube, met Schemnitz dans le Comté de Bars, & dans sa Carte de Hongrie il place cette ville dans le Comté de Nitra. Dans ces deux Cartes, il le met à douze lieues de distance de Gran; & dans la Carte publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle, elle est à plus de 20 lieues de cette ville.

SCHEMSAT. *Voyez* SAMOSATE.

SCHEM-TOU, Rabbin Espagnol, natif de Léon dans le XIII siécle, mourut en 1293. On lui attribue quelques Ouvrages, *Mubach Hazaaf*, c'est à dire, *l'autel d'or*: ce sont des Questions & des Réponses sur des matiéres philosophiques & cabbalistiques; *Miscan Habedut*, c'est à dire, *le Tabernacle du Témoignage.* Il est en manuscrit dans la bibliothéque d'Oppenheim, *in folio*: il traite de la Repentance; *Sepher Hammiscal*, c'est une Poëtique. * Jean Christophle Wolfius, *Biblioth. Hebræa.*

SCHEM-TOU, fils de Joseph, & petit-fils de Palkeira, Rabbin Espagnol, florissoit en 1509. Il a laissé divers Ecrits dont quelques uns sont imprimez, comme *Iggeret Havichouak*, qui est une dispute entre un Zélateur de la Guémare & de la Loi cérémonielle, & un Philosophe; *Tzeri Hajagon*, c'est à dire, *le Baume du Chagrin*: c'est un livre de consolations. * Jean Christophle Wolfius, *Biblioth. Hebræa.*

* SCHENCK (Frédéric) de l'ancienne & noble famille de Tautenburch, fut petit de taille & grand en mérite. A l'âge de 17 ans il fut reçu Docteur en Droit; à 22 ans il devint Conseiller Privé de l'Empereur Charles-*Quint*, & enfin Assesseur & Président de la Chambre Impériale de Spire. En 1536, dans sa 33 année, il quitta cet emploi pour embrasser l'état ecclésiastique. Il fut successivement Prevôt du Chapitre de S. Pierre à Utrecht, & 61 Evêque de cette ville dont il fut ensuite premier Archevêque. Il mourut le 25 août 1580, en la 77 année de son âge. On a de lui, *Trias Forensis, Judicis, Actoris & Rei; Progymnasmata Fori, sive de iis qui in Judicio versantur, & de Actis Civilibus Judiciorum libri duo; Viridarium Conclusionum Juridicarum; Tractatus de Testibus; Interpretationes in libros tres Feudorum; Dialogus contra temulentos; Enchiridion veri Præsulis, sive de Officio Episcopali; de vetustissimo sacrarum Imaginum usu in Ecclesia Catholica.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 251.

SCHENCK (Le Fort de) *Voyez* SCHENKENSCHANS.

SCHENCKEBERG. *Voyez* SCHENKEBERG.

* SCHENCKEL (Lambert-Thomas) de Bois-le-Duc en Brabant, naquit l'an 1547, le septiéme mars. Après avoir fait ses études Académiques à Louvain, il devint Recteur du Collége de Malines. Ensuite il alla en France où il enseigna à Rouen, à Paris & ailleurs. On a de lui les Ouvrages suivans, *Tabula Scholæ publicæ Machliniensis; Grammaticæ Latinæ Præceptiones, libris tribus; Tabula Prosodiæ Latinæ; Cornelii Valerii Tabulæ Rhetoricæ; Flores & Sententiæ insigniores; Gratulatio Adventus Joannis Austriaci in urbem Machliniensem; Gratulatio in Adventum Alexandri Parmæ Principis; Apologia Antithetica pro Rege Catholico; Descriptio prælii in Frisia initi anno 1568, die 3 maii. Elegiarum & Epigrammatum liber; Lamentatio in obitum Henrici IV, Regis Galliæ; Gratulatio in proclamationem Ludovici XIII, Regis Galliæ; Jovinianus Imperator, sive Historia fortunæ adversæ, cum Elegiis aliquot;* Ἔπαινος, *sive Præconium Matthiæ Cæsaris & Ferdinandi Regis Bohemiæ & Hungariæ; de Arte Memoriæ libri duo; Gazophylacium Artis Memoriæ; Precationes de Natali Christi.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 615 & 616.

* SCHENCKEL (Dominique) de Bois-le-Duc, Médecin & Sous-Recteur du Collége de cette ville, étoit fort habile Humaniste. On a de lui quelques piéces de Poësie, *Orationes Terentianæ.* Valére André, *Bibliotheca Belgica, p.* 194.

* SCHENCKEL (Pierre) Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, en publiant la *Summa Casuum Conscientiæ* de François Tolet, y ajoûta *Directorium Juris Pontificii, & Explicatio Terminorum Juris in Toleto occurrentium.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 759.

* SCHENCKIUS (Jean-Théodore) naquit à Iéna, ville de Thuringe, le 15 août 1619. Il perdit sa mére à trois ans & son pére à huit. Ses Tuteurs l'envoyérent en 1629 étudier à Naumbourg, où il ne demeura que deux ans, au bout desquels on le fit passer à Arnstadt. Il y fit de si grands progrès, qu'après y avoir demeuré six ans, il fut jugé capable d'entrer dans l'Académie de sa ville natale, où il retourna en 1636; mais la guerre l'ayant obligé d'en sortir l'année suivante il se retira à Servest chez Nathan Voigtius, Médecin de cette ville, son parent qui l'instruisit dans la Médecine & la Botanique. En 1638, il l'envoya à Leipsic, d'où le fleau de la guerre le fit retourner à Iéna, où il étudia en Médecine pendant deux ans. Ensuite il lui prit envie de visiter les Académies étrangéres, & partit en 1641 pour l'Italie. Il alla d'abord à Venise & de là à Padoue, où il fit deux années de séjour, pendant lesquelles il fit de tems en tems des voyages en d'autres villes d'Italie. Sa mauvaise santé l'obligea enfin de retourner dans sa patrie, où il se donna à la pratique de la Médecine, après s'y être fait recevoir Docteur le

le septiéme décembre 1643. En 1645, il fut appellé à Kemnitz pour y être Médecin ordinaire. En 1649, les Seigneurs de Schoenburg le prirent pour leur Médecin; mais en 1653, les Administrateurs de l'Université de Iéna lui donnérent une chaire de Médecine, & il la remplit avec honneur pendant dix-huit ans, ayant pendant ce tems-là passé par toutes les dignitez de l'Université. Il mourut le 21 décembre 1671, âgé de 51 ans. Il s'étoit marié deux fois, 1. le 19 septembre 1648, avec *Anne* Straub, fille d'un Bourguemestre de Kemnitz, dont il eut quatre enfans qui moururent tous dans le [illegible]; 2. en 1659, avec *Anne-Elisabeth* Soergel, fille d'un Bourguemestre de Iéna, & n'en eut point d'enfans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Observationes Medicæ; de Sero sanguinis ex Veterum & Recentiorum Scriptis Historia, accessit Disputatio de natura Lactis & Exercitatio de Materia Turgente; Catalogus Plantarum Horti Medici Ienensis, earumque quæ in vicinia proveniunt; Exercitationes Academicæ ad usum medicum accommodatæ; Humorum corporis humani Historia generalis, cognoscendi & curandi principiis illustrata; Schola partium corporis humani, usum earumdem & actionem secundum situm, connexionem, quantitatem, qualitatem, figuram atque substantiam continens; Synopsis Institutionum Medicinæ disputatoriæ; Medicinæ generalis Novo-antiquæ Synopsis; Syntagma componendi & præscribendi Medicamenta, ex Veterum & Recentiorum Scriptis erutum, cum Indice generali & speciali; Observatio de Cerebro Bovis petrefacto.* Ajoûtez à cela plusieurs Thèses sur des matiéres intéressantes de Médecine. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 22. *p.* 161 *& suiv.*

SCHE'NEBERG, bourg, avec titre de Principauté. Il est dans le Voightland en Misnie, sur la croupe d'une montagne, à trois lieues de Zwikaw, vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHE'NING, ville de Suéde dans la province de Gothie. Guillaume, Légat du saint Siége, y célébra en 1247 un Concile pour la réforme des mœurs. Jean Magnus & Sponde en font mention.

* SCHE'NKEBERG, château & Bailliage de Suisse dans l'Argow. Ce Bailliage est grand & comprend neuf à dix paroisses. On y voit plusieurs châteaux, les uns ruinez & les autres en bon état. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 2. *p.* 202. édit. d'Amsterdam 1730.

SCHENKENSCHANS, ou le *Fort de Schenk*, place très-forte d'Allemagne, dans le Duché de Cléves, à l'endroit où le Rhin se sépare en deux bras, dont l'un garde son nom & l'autre prend celui de Vahal, & qui a été ainsi appellé du nom de Martin Schenk, qui le fit bâtir. Les Espagnols l'enlevérent par surprise en 1635 aux Hollandois, qui le reprirent après un siége d'onze mois; & les François le prirent l'an 1672, sur ces derniers, en deux jours. Ils le rendirent en 1674 à l'Electeur de Brandebourg, qui l'engagea derechef en 1679, aux Etats des Provinces-Unies. * Baudrand.

* SCHENNIS, gros bourg de Suisse, avec une riche Abbaïe de Dames, est situé au bord de la Lint, dans la contrée dite *Gastal, Gastel, Gaster, Gasteren* & *Gastern.* Il est au sud d'Utznach, tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ une lieue & demie. L'Abbaïe fut fondée en 806 par Hunfrid, Landgrave des Grisons. Elle est occupée par des Dames de qualité qui toutes, à la reserve de l'Abbesse ont la liberté d'en sortir en se mariant. L'Abbesse a le titre de Princesse. L'an 1585, le 20 de mars, la maison fut toute consommée par le feu jusqu'au clocher; mais on la rebâtit bientôt après, & on la construisit plus commode qu'auparavant. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 3. *p.* 202 & 203. édit. d'Amsterdam 1730.

SCHE'PHAM, nom d'homme. *Voyez* SÇUPPIM.

SCHE'PHAM, ville. *Voyez* SE'PHAM.

SCHE'PHUPHAM. *Voyez* SUPHAM.

* SCHEPPER (Jean) de Gand, Poëte & Historien, Chapelain & Aumonier de Fernand Vélasco, Connétable des Royaumes de Castille & de Léon, a fait le Panégyrique de ce Seigneur, & a traduit en Flamand *Erycii Puteani Laudatio Juventutis Belgicæ.* Il est mort à Leyde, où il se noya en retournant de nuit au logis. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica, p.* 559.

* SCHER ou SCHEL, petite riviére d'Alsace, prend sa source près de Dambach, coule du sud-sud-ouest au nord-nord-est, & se rend dans l'Ill à Hipsheim, environ deux lieues au dessus de Strasbourg. * Sanson, *Carte de l'Alsace, &c.*

SCHE'RAZUR. *Voyez* SCHE'HE'RE'SUL.

* SCHERDING, SCHERDINGEN ou SCHARDINGEN, bonne petite place forte du Cercle de Baviére, en Allemagne, dans la Régence de Burckhausen, est un passage important sur la rive droite de l'Inn. Elle est à peu près au sud de Passau, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

SCHERREFEDDIN YEZDY, naquit à Yezde en Perse. Son nom entier est *Moulla Scherefeddin Aly.* Il a composé le Journal de Tamerlan en Persan, intitulé, *Zafarnamé Emir Timur Gourcan*, c'est à dire, *Histoire des conquêtes du Prince Timur, gendre du Can.* Il l'a mis au jour à Schiraz & l'a dédié au Mirza Ibrahim Ben Harage, l'ayant achevé l'an de grace 1424 de l'Hégire 828. Kondémir, dans son livre intitulé *Habibassuyar*, le préfére à tous les Auteurs qui ont traité de l'Histoire des Mogols & des Tartares, tant pour la finesse de la Langue Persane que pour la force de ses expressions & la beauté de son style. Les routes y sont exactement décrites & il peut beaucoup éclaircir la Géographie de ces païs-là. Il a été traduit en Turc par *Hasiz Mehemed Bin Ahmed Alagemi.* Cet Auteur avoit déja composé un premier volume sous le titre de *Moucaddamay Zafarnamé*, c'est à dire, *Avant-propos du livre des Conquêtes.* Ce *Moucaddamay* contient la description des *Oulous*, c'est à dire, des Tribus & familles Mogoles de la domination de *Zagatbay-Can*, fils de Genghizcan. Il y a aussi un supplément composé par *Tadge Assilgiam*, achevé en l'an de grace 1410, & de l'Hégire 813, contenant l'Histoire de Scharoc, fils de Tamerlan, & celle de son fils Ouloug Beg. Ce livre qui est dans la biliothéque du Roi de France, *n.* 1508, a été traduit en François par le fils de M. Petits de la Croix. Schéreffeddin Yezby mourut l'an de grace 1446, de l'Hégire 850. * *Histoire de Gengbiscan, p.* 535.

SCHERIF, mot Arabe, qui signifie en général, *noble* ou *élevé en naissance ou en dignité*, est une épithéte ou un titre particulier, que portent ceux qui descendent de Mahomet par Ali son gendre, & par Fathime sa fille. Ces gens-là prennent aussi le titre d'Emir & de Seid, qui signifie *Prince & Seigneur*, & ils portent par tout le turban verd, pour se distinguer des autres Musulmans, qui le portent blanc. Il y a eu plusieurs de ces Schérifs qui ont régné, & établi des Dynasties particuliéres en Afrique. Les Edrissites étoient Schérifs, & la race qui régne aujourd'hui à Fez & à Maroc, porte aussi le nom de Schérif. Il y a eu aussi autrefois des Schérifs à la Mecque & à Médine, qui se sont même quelquefois fait la guerre les uns aux autres; & le Sultan des Turcs, qui est maître de toute l'Arabie, leur laisse quelque espéce de souveraineté, se contentant seulement du titre de protecteur des deux villes sacrées, c'est à dire, de Médine & de la Mecque. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* SCHERMER, contrée de la Hollande septentrionale ou Nord-Hollande, entre la ville d'Alkmar & le Beemster. C'étoit autrefois un lac que l'on a trouvé le moyen de dessécher & que l'on a converti en prairies.

* SCHERPENZEEL, grand village de la province de Gueldre, dans le Bas Vélau, vers les confins de la province d'Utrecht, est au nord-nord-ouest de Wageningen, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

SCHERTZER (Jean-Adam) Théologien de Leipsic, de la Confession d'Ausbourg, qui vivoit dans le XVII siécle, est Auteur de divers Ouvrages, savoir, d'un *Systême de Théologie*; d'un recueil des piéces faites par des Catholiques contre la Cour de Rome, dont le premier volume parut en 1676, sous le titre de *Bibliotheca pontificia*; d'un livre contre le *Cardinal Bellarmin*, imprimé en 1681; d'un traité *de Catôlice*, publié en 1683, & d'un Ouvrage contre *les Sociniens*, dont la seconde édition parut en 1684. Il travailla même à corriger & à augmenter cette édition pendant la maladie dont il mourut, & il composa dans son lit contre les chicaneries de Sandius une préface apologétique, qui fut mise à la tête de cette seconde édition. Son livre refute fort solidement toutes les hérésies des Sociniens, & a pour titre, *Collegium Antisocinianum.* Cet Auteur mourut en 1684, âgé de 56 ans. * Bayle, *Dict. Critiq. Républ. des Lettres*, juin 1684.

SCHESTED ou SESTED (Annibal de) Seigneur Danois, Chevalier de l'Ordre de Danemarck, Conseiller d'Etat, Grand-Thrésorier, & Président de la Chambre des Finances de Frédéric III, & Viceroi de Norvége, est fameux dans l'histoire de Danemarck, par les différents qu'il eut avec le Comte d'Ulefeld, auquel il étoit opposé dans toutes les affaires qui se traitoient au Conseil d'Etat. Leur haine venoit de l'amour qu'ils avoient conçu tous deux pour la Comtesse Frédérique-Eléonore, fille naturelle de Christian IV, Roi de Danemarck, qu'Ulefeld épousa. Schested épousa *Christiane*, l'une des sœurs de cette Princesse; il fut dans la suite fait prisonnier de guerre par un parti Suédois près de Coppenhague, & reçut de la Cour de Suéde des caresses, qui le rendirent suspect à celle de Danemarck. Après le traité de paix conclu entre ces deux Couronnes en 1659, il fut envoyé Ambassadeur en Suéde. Depuis, il alla en la même qualité en Espagne, en Angleterre, & en France, pour y conclurre le traité de paix; & ce fut en s'acquittant de cet emploi qu'il mourut à Paris le 23 octobre 1666, âgé de 58 ans. * Bayle, *Dict. Crit. Mémoires Histor.*

SCHETLAND. *Voyez* SHETLAND.

* SCHETZ (Gaspard) d'Anvers, Chevalier, Baron de Wésemale, Seigneur de Grobbendonk, Grand Thrésorier de Flandre, fit, étant encore jeune, une belle Elégie qu'il adressa à Eobanus Hessus, Poëte fameux & qui lui fit beaucoup d'honneur. On a encore de lui quelques piéces de Poësie, & *Oratio exhortatoria ad Pacem*, qu'il prononça en 1579 dans l'Assemblée des Etats. Il mourut à Mons en Hainaut le neuviéme de novembre 1580. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 257.

* SCHEUCHZER (Jean-Gaspard) Anglois, Docteur en Médecine. Il étoit fils de M. Scheuchzer, Docteur en Médecine, & Professeur à Zurich. Quoique très-jeune, lorsque la mort l'a enlevé, il avoit déja acquis une assez grande connoissance des Antiquitez, des Médailles & de l'Histoire Naturelle, & il exerçoit la Médecine avec succès. On a de lui une Traduction Angloise de l'Histoire du Japon de M. de Kæmpfer; & il travailloit à traduire dans la même Langue la Rélation des voyages que le même avoit faits en Moscovie, en Perse & dans les Indes Orientales depuis l'an 1683, jusqu'en 1689. Cet Ouvrage devoit composer deux volumes *in folio*, en y comprenant les *Amænitates Exoticæ* de M. Kæmpfer, qui devoient en faire partie. La mort prématurée de M. Scheuchzer a laissé cet Ouvrage imparfait. Ce jeune Savant est mort à l'âge de 27 ans, le dixiéme d'avril 1729. * *Voyez Biblioth. Raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe, tome* 3. *partie* 1.

* SCHEUDITZ, lieu du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Duché de Mersbourg. Il est à l'est de la ville de Mersbourg, dont il est éloigné de deux à trois lieues. M. Du Bois dans sa *Géographie, p.* 271, lui donne le nom de petite ville.

* SCHE'VE, petite ville du Royaume de Danemarc. Elle est dans le Nort-Jutland ou dans la Jutlande septentrionale, au diocése de Viborg ou Wiborg, au nord-ouest de Wiborg, dont elle est éloignée de six à sept lieues. * *Carte de Danemarc*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

SCHÉVELING, village du Comté de Hollande sur le bord de la mer, à une grande demi-lieue de la Haye. On y va de cette ville par un grand chemin, proprement pavé de briques, & bordé d'arbres de chaque côté. Au reste, Schéveling a été plus grand qu'il n'est aujourd'hui; parce que l'an 1574 la mer en engloutit 121 maisons.

* SCHEVICANUS (Gysbert) d'Arnhem en Gueldre, Jésuite, fut fait Docteur en Théologie à Gratz en Stirie, où il enseigna la Philosophie. Il avoit une excellente mémoire, & une grande connoissance des Péres. On a de lui *de augustissima & sanctissima Trinitate cognoscenda, amanda, laudanda, libri duodecim; de Ecclesiasticorum Vita, Moribus, Officiis, libri tres.* Il mourut à Mayence, le 20 mai de l'an 1622, dans la 64 année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 291.

SCHIAHRAZUL. *Voyez* SCHEHERESUL.

SCHIAIS ou SCHIITES, nom de la Secte des Mahométans de Perse, ennemie de celle des Sunnis, c'est à dire, des Mahométans Turcs. Les Schiais ont en horreur les premiers successeurs de Mahomet, savoir, Abubéker, Omar & Osman, & tiennent qu'ils ont usurpé la succession de leur Prophéte, qui étoit due à Ali, son neveu & son gendre. Ils disent que la véritable succession de Mahomet comprend douze Pontifes, dont Ali est le premier, & les onze autres Descendans d'Ali. Les voici de suite, I. Ali, fils d'Aboutaleb; II. Hacen, fils aîné d'Ali; III. Hussein, son second fils, qui fut tué à la bataille de Kerbéla, proche de Babylone, en combattant contre les Sunnis; IV. Imanzin-el-Abedin, fils de Hussein; V. Méhémet-el-Baker; VI. Iafer-el-Scadek, lequel ordonna que les Chrétiens, les Juifs ou les Idolâtres qui se feroient Mahométans, jouïroient de tout le bien de leur famille, à l'exclusion des fréres & des sœurs qui demeuroient dans leur Religion; ce qui s'observe encore en Perse; VII. Moutza Katzem; VIII. Ali el Rezza; IX. Mahomet-el-Jouad; X. Ali-el-Hadi; XI. Hocunel-Askéri; XII. Mouhemmet-el-Mohadi-Sahebzaman. Les Perses croyent que ce dernier Iman ou Pontife n'est pas mort, & qu'il reviendra au monde. C'est pourquoi plusieurs laissent par testament des maisons garnies, & des écuries pleines de bons chevaux pour son service, quand il paroîtra pour soutenir sa Religion. On tient ces maisons garnies, & on nourrit les chevaux des rentes qu'on a laissées pour cet effet. La Secte des Schiais ou Persans est suivie dans le Royaume de Golconde en l'Inde; & celle des Sunnis ou Turcs dans l'Empire du Grand Mogol, & au Royaume de Visapour. Les Schiais suivent seulement les commandemens de la Loi de Mahomet; & les Turcs pratiquent aussi les conseils, & plusieurs choses qui ne sont que de dévotion dans la Loi de ce faux Prophéte. * M. Thevenot, *Voyage du Levant*, tome 2. Tavernier, *Voyage de Perse*. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* aussi l'article de SCHIITES.

SCHIAMPUA, Royaume de la presqu'isle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengala. *Cherchez* CHIAMPAA.

SCHIATTI, isle de l'Archipel vers l'Europe, est séparée du Cap de Verlichi en Macédoine, par un canal qui n'a qu'une lieue de largeur: c'est le cap que les Anciens appelloient *Magnesia*. Cette isle a plusieurs ports assurez. Le meilleur & le plus fréquenté est celui qu'ils appellent *Agios Georgias*, c'est à dire, *de saint George*, qui est à une petite distance d'une montagne, où il y a une ville de même nom. On y voit aussi beaucoup de ruines, qui marquent son ancienne splendeur. Aujourd'hui les Corsaires Chrétiens y font de fréquentes insultes, & ravagent tout; d'où vient que le plus souvent elle n'est habitée que par des Caloyers: on y trouve de l'eau, du bois, & plusieurs chévres sauvages, avec quantité de lapins. * Bolchini, *Archipelago*.

SCHIAVONE (André) célébre Peintre d'Italie, étoit né de parens pauvres, qui avoient quitté l'Esclavonie pour s'établir à Venise. Dès les commencemens il fit paroître dans ses tableaux une beauté de pinceau, & un goût de couleurs si exquis, qu'il se fit admirer de tout le monde. C'est pourquoi le Tintoret disoit souvent, qu'il n'y avoit point de Peintres qui ne dût avoir un tableau de Schiavone, à cause de sa belle maniére de peindre. Ses Ouvrages néanmoins n'étoient pas corrects, parce qu'il n'étoit pas fort dans le dessein, qui est la partie principale de la Peinture. Il fut employé par le Titien, avec d'autres Peintres, à peindre la bibliothéque de S. Marc; & fit plusieurs beaux ouvrages, sans en devenir plus riche. Sa réputation, & le prix de ses ouvrages augmentérent, lorsqu'il ne fut plus au monde: ce qui est arrivé à plusieurs grands Peintres. * *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tome 3. *Entret.* 5. p. 106 & *suiv.* édit. de Trevoux 1725.

SCHICKARD (Guillaume) Professeur en Langue Hébraïque dans l'Académie de Tubingue en Souabe, a donné au Public plusieurs livres, où il fait connoître qu'il étoit savant dans cette Langue, & dans les Ecrits des Rabbins. Nous avons entre autres de lui un Ouvrage intitulé, *Jus regium Hebræorum e tenebris Rabbinicis erutum*, imprimé à Strasbourg en 1625, où il traite du Droit des Rois des Hébreux, par leurs livres mêmes. Il a publié un autre Ouvrage intitulé, *Bechinat happeruschim*, imprimé à Tubingue en 1624, où il traite du texte Hébreu de la Bible; des Targums, de la Massore, de la Cabale, & de la maniére dont les Juifs interprétent l'Ecriture. Cet Auteur est savant; mais sa méthode est trop Judaïque, & il ne peut pas être utile à toutes sortes de personnes: il affecte même trop de paroître savant dans les livres des Rabbins. Il a composé un petit abbrégé de Grammaire, sous le titre de *Horologium Schikardi*, qui est très-méthodique; & que ceux qui veulent apprendre l'Hébreu, doivent préférer à toutes les autres Grammaires. * M. Simon. Schickard a aussi travaillé à la Traduction d'un livre Turc & Arabe, intitulé *Taric Beniadam*, c'est à dire, *Histoire des enfans d'Adam*. C'est une Histoire des principales familles d'Orient, depuis *Adam*, jusques aux derniers Rois Persans, Mogols & Tartares. Il lui avoit été communiqué par *Mare Taler*, de la ville d'Ulm en Allemagne, qui avoit trouvé ce Manuscrit au pillage du château de Filec. * Petis de la Croix, *Hist. de Gengbizcan*, p. 536.

SCHIDLOW. *Voyez* SCHIDLOWIETZ.

SCHIDLOWIETZ, bourg considérable par ses mines de fer & d'acier dans le Palatinat de Sandomir en Pologne, à la source de la riviére de Radon, & à huit lieues au dessus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SCHIE, riviére de la Hollande méridionale, coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, & se jette dans la Meuse au dessous de la ville de Schiedam, à laquelle elle donne son nom, aussi bien qu'à la contrée appellée *Schieland*. * Charles Allard, *Carte de Hollande*.

* SCHIEDAM (Gérard) Hollandois, Chartreux, Prieur de la Maison des Apôtres près de Liége, est Auteur des Ouvrages suivans, *de Cura Pastorali*; *de septem Sacramentis*; *de Vitiis & Virtutibus Dialogus*; *Speculum Religiosorum, Clericorum*; *de Decem Præceptis*; *Sermones de Tempore & de Sanctis*. Il mourut l'an 1443. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 283.

SCHIEDAM, petite ville, mais assez bien peuplée, dans la Hollande méridionale, sur la Schie, dont elle prend son nom, environ à une lieue de Rotterdam vers le couchant. Elle a séance dans les Etats de Hollande.

SCHIELAND, petite contrée de la Hollande méridionale. Elle est entre la Meuse, l'Issel, le Delfland, & le Rhinland, & prend son nom de la riviére de Schie. Rotterdam, Schiedam & Delfshaven en sont les lieux principaux.

SCHIERMOND, SCHIERMONICK-OOGE, SCHIERMONKOGH, petite isle des Provinces-Unies, qui dépend de la Frise, dont elle n'est séparée que par un canal de deux lieues. Il n'y a que quelques villages peu considérables. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHIITES, Secte de Mahométans, qui suivent la doctrine d'Ali. *Schiah*, ou *Schiat* en Arabe signifie *Assemblée*; & avec l'article *al*, *Alschiat* désigne particuliérement la Secte d'Ali, c'est à dire les Perses, & ceux qui sont de leur opinion. Ils passent parmi les Turcs pour les pires de tous les Hérétiques, parce qu'ils préférent Ali à Mahomet. Ils attendent le retour de leur Prophéte Ali, qui viendra, disent-ils, dans une nue. Selon la créance des Perses, Mahomet Mohadin, un des Descendans d'Ali n'est pas mort, & doit venir convertir les peuples à la Secte d'Ali: c'est pourquoi ils l'attendent de jour à autre, & lui tiennent un cheval prêt des plus beaux & des mieux équippez, dans la grande Mosquée de Cufa. Quelques-uns disent qu'il est dans une grotte auprès de Cufa, où il doit demeurer jusqu'au jour du Jugement, lorsque ses souliers, qu'il a laissez à l'entrée, & qui sont déja demi tournez, se trouveront entiérement tournez vers la caverne, de sorte qu'il puisse y mettre les piez en sortant, pour aller convertir tout le monde à la Foi de l'Alcoran. Quelques Turcs attendent aussi le retour de Mahomet fils de Hanife, qu'ils disent être encore vivant, & demeurer sur la montagne de Radua, d'où il sortira quelque jour pour remplir la terre de justice & de piété. Les autres attendent l'avénement d'un Mahomet qui sera leur dernier Roi, suivant cette prédiction de leur faux Prophéte, à qui ils font dire, *Le monde durera jusques à ce que les Arabes ayent un Roi de ma famille, dont le nom sera semblable au mien.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. *Voyez* SCHIAIS.

* SCHILLA, petite isle de Gréce, dans le Golfe d'Engia, sur la côte de la Sacanie dans la Morée au sud de la pointe méridionale de l'Isle d'Engia. * *Carte de la Morée*, par Nicolas Visscher.

* SCHILLI est le nom du Cap le plus oriental de la Sacanie & même de toute la Morée. On l'appelle en Latin *Scyllæum Promontorium*. Il est au nord-nord-ouest de l'Isle de Sidra, dont il n'est pas éloigné.

SCHILLING (Bernard) natif de Thorn dans la Prusse, obtint permission du grand Maître de l'Ordre Teutonique, de battre de la monnoye d'argent & fit les piéces que l'on appella *schilling* de son nom, maintenant *un escalin*. C'est ce qu'assurent Gasp. Schuz, & Henneberg; mais il y a d'autres Historiens qui soutiennent que les schillings ou escalins, étoient en usage avant ce Bernard Schilling. * Hartknoch, *de Re Numm. Pruss. Dissert.* 16.

SCHILLING (Christophle) Luthérien, natif de Francstein dans la Silésie, fut reçu Médecin dans l'Université de Padoue. Il sortit de son païs pour quelques différents de Religion, & se retira en 1566, dans le Palatinat, où il fut établi Recteur des Colléges d'Amberg & d'Heidelberg. On a de lui un volume de Poësies Gréques & Latines, & quelques Lettres sur des questions de Médecine. Il mourut avant l'an 1584. * Bayle, *Dict. Crit.*

SCHILTBERG ou VERTHES, en Latin *Mons Clypeorum*, *Vertbesfur Mons*, *Batonii Montes*, montagne de la Basse Hongrie. Elle s'étend du sud au nord, depuis le Lac Balaton jusqu'au Danube, dans les Comtez de Vesprim, de Javarin & de Gran. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHILTER (Jean) naquit à Pégaw en Misnie le 29 Août, vieux stile de l'année 1632, de *Marc Schilter*, bon Marchand de cette ville, originaire de Leipsic, & de *Barbe* Strauch, sœur de Jean Strauch, Assesseur à Iena. A peine étoit-il né que les troubles qui agitoient alors toute l'Allemagne, obligérent ses parens à prendre la fuite, & à l'emporter à Leipsic & puis à Dresde. Il n'avoit pas encore un an lorsqu'il perdit son pére, & il n'en avoit que neuf, lorsque sa mére mourut. Jean Schilter, Conseiller de la Cour Electorale, & du Consistoire de Leipsic, son oncle & son Tuteur, prit soin de son éducation, & lui fit faire ses premiéres études, en partie à Leipsic, en

en partie à Naumbourg, sous Christophle Burchard & Theophile Colerus. Il l'envoya en 1651 à l'Académie de Iéna, où, au bout de deux ans, il soutint sous Slevogt une Thése *de Syllogismis ex Hypothesi*, qu'il avoit composée lui même, & qui lui attira quelques Censeurs, mais dont son Professeur entreprit vigoureusement la défense. Il passa deux autres années à Leipsic pour se perfectionner dans la Philosophie, & il y fit en public, en 1654, sous Rappolt une Analyse de la Vie de Titus Pomponius Atticus, écrite par Cornélius Népos, & qui lui fit beaucoup d'honneur; l'année suivante, il fut reçu Docteur en Philosophie. Il retourna ensuite à l'Académie de Iéna, où s'étant fortement appliqué à l'étude de la Jurisprudence pendant cinq ans, il alla exercer la Profession d'Avocat à Naumbourg pendant deux autres. Ce fut alors que le Prince Maurice de Saxe, devenu Administrateur de l'Evêché de Naumbourg, le fit Garde de ses Archives, & au bout de cinq ans Intendant ou Directeur du Territoire de Sul dans le Comté de Henneberg. En 1671, il se fit recevoir Docteur en Droit dans l'Académie de Iéna, & ayant ensuite été fait Conseiller intime du Duc Bernard de Saxe-Weimar, il remplit dignement ce poste jusques à la mort de ce Prince, qui arriva en 1678. Dégoûté du séjour de Iéna, il se transporta à Francfort sur le Mein, d'où il fut tiré quelques années après, par la Régence de Strasbourg qui lui offrit les postes honorables de Conseiller & d'Avocat de la République, & de Professeur honoraire de l'Académie. Il hésita long-tems entre cette offre, & celle d'un emploi considérable chez le nouveau Duc de Saxe-Weimar; mais enfin, il se détermina pour Strasbourg. Il s'y rendit en 1686, & depuis ce tems-là il ne cessa point de s'occuper utilement, tant aux fonctions de sa charge, qu'aux nouveaux Ecrits dont il enrichissoit de tems en tems le Public. Il s'étoit attaché à plus d'un genre d'étude, mais il excelloit tellement dans la Jurisprudence qu'on n'a point fait difficulté de le comparer souvent, même dès le tems de sa promotion au Doctorat en cette Science, au célébre Papinien, le premier des Jurisconsultes Romains. Ses principaux amis entre les Savans furent, en Allemagne, Mrs Conringius, Seckendorf, Spéner, Obrecht; en France, Mrs Baluze, du Cange, la Loubére, le Pére Mabillon; & en Hollande, Mrs Grævius, Gronovius, Périzonius. Il avoit épousé en 1660, *Anne-Sibylle*, fille de *Henri* Born, Marchand & Juré Civil de Naumbourg, & de cinq enfans qu'il en a eus, trois moururent dans l'enfance, & *Susanne-Sibylle*, peu après avoir été mariée à Monsieur Oberlack, Jurisconsulte à Iéna; & il n'a laissé que *Jean-Godefroy*, Jurisconsulte dans la même ville. Il se remaria avec *Susanne-Catherine*, fille d'*Abraham-Dieudonné*, Directeur du département de Landsberg dans le Mestersheim, & l'on ne dit point qu'il en ait eu d'enfans. Il a été long-tems sujet à la goutte & à la pierre. Vers le commencement de 1700, ses douleurs augmentérent si fort qu'il ne fut plus en état de sortir de chez lui, & qu'on étoit obligé de le transporter d'un lieu à un autre. Il les souffrit avec patience & résignation, mais pourtant en travaillant & enseignant toûjours, pendant près de six ans: elles l'emportérent enfin le 14 mai 1705, dans sa 73 année de son âge. On a de lui les Ouvrages suivans, *Diatriba Logica de Syllogismis ex hypothesi, secundum Aristotelem; Disputatio exhibens Analysin Vitæ Titi Pomponii Attici a Cornelio Nepote descriptæ sub præsidio Frederici Rappolti Philosophiæ Professoris Lipsiæ habita; Dissertatio de acquisitionibus per hos qui sunt in potestate, sub præsidio Johannis Strauchii, J. C. & P. P.; Dissertatio Juridica de Jure & statu Obsidum; Dissertatio inauguralis de Cursu publico, de Angariis, & Parangariis ac de onere temonario, sub præsidio Christopheri Richteri; Exercitationes Theoretico-Practicæ ad librum primum Pandectarum Juris, quibus per singula Capita Jus quo utimur, salvis quoque Juribus Patriæ, & cujusque Reipublicæ statu uti possumus, observatis Notisque practicis exponitur; Manuductio Philosophiæ Moralis ad veram nec simulatam Jurisprudentiam; Dissertatio de Jure Hospitiorum; Dissertatio de hæreditate bonorumque possessione persequenda; Praxis Artis Analyticæ in Jurisprudentia, in qua primo cupidæ legum Juventuti studium Logices & Analytices commendatur, secundo Praxis Methodi ad Jurisprudentiam docetur, tertio Praxis Analyseos demonstratur; Institutiones Juris Canonici ad Ecclesiæ veteris & hodiernæ statum accommodatæ; Praxis Juris Civilis Romani, circa tutelas & curas in Foro Germanico, ad Pandectarum libros 26 & 27; De Libertate Ecclesiarum Germaniæ libri septem, accedit de Prudentia Juris Christianorum, sive de societate inter Deum & hominem, ejusque Jure & Officiis, liber singularis, itemque de fatis Ecclesiarum per Joannem divinitus revelatis Dissertatio; Institutiones Juris ex Principiis Juris Naturæ, Gentium & Civilis, tum Romani, tum Germanici, ad usum Fori hodierni accommodatæ; Herennii Modestini Fragmenta περὶ εὑρηματικῶν Commentario illustrata, cui adjuncta est Historia dogmatis Ecclesiæ Christianæ, de dissolutione Matrimonii quoad vinculum; Notæ ad Concordata Nationis Germanicæ; Tractatus de Vicariis Imperii Romano-Germanici; Introductio ad Jus Feudale utrumque Germanicum & Longobardicum; Epinikion Rhythmo Teutonico, Ludovico Regi acclamatum, cum Normannos anno 883 vicisset, interpretatione Latina, & Commentatione illustratum; Institutionum Juris Publici Romano-Germanici, tomi duo; Codex Juris Alemannici Feudalis Germanice & Latine, cum Commentario ad singula capitula ac Dissertationibus huc pertinentibus, & præfatione de ejusdem Juris origine, usu & autoritate, accedunt Antonii Minruccii de Prato veteri libri sex, de Feudis e Bibliotheca Parsensi nunc primum editi, Bartholomæi Baraterii libellus Feudorum reformatus, & Antonii Dadini Alteserræ de origine & statu Feudorum pro moribus Galliæ liber singularis; Dissertatio de termino e quo restitutio bonorum Ecclesiæ petenda; Divi Aurelii Augustini libri duo de adulterinis conjugiis ad Pollentium, cum Notis Juridicis & Moralibus, quibus dogma Ecclesiæ de Matrimonii dissolutione illustratur; Ancienne Chronique universelle qui regarde principalement l'Alsace, composée par Jacques Konigshofen avec des Observations historiques*, en Allemand; *Institutiones Juris Civilis Justinianei; Jurisprudentiæ totius tam Romanæ quam Germanicæ privatæ legitima Elementa duabus partibus absoluta; Epitome Juris Privati; Commentatio ad Constitutionem Argentoratensem de Emponematum Jure*, vulgo Von Schauffen-Recht, *respondente Joanne Casparo Bitschio; Joannis Limnæi Jus Publicum auctius & correctius editum; Nicolai Betsii, de Statutis, Pactis & Consuetudinibus Familiarum illustrium & nobilium, illis præsertim quæ Jus primogenituræ concernunt Tractatus Nomico-Politicus, ad usum Germaniæ potissimum accommodatus, nova præfatione, summariis Notis & Indice copiosiori illustratus; De pace religiosa liber singularis, accesserunt Acta, Responsa, Consilia, & similia hoc argumentum illustrantia; Pauli Matthiæ Wehneri & Joannis Rudingeri Observationes practicæ auctius editæ, cum diversorum Jurisconsultorum Notis, Additionibus, Indicibus ac præfatione; Marci Otthonis & aliorum Consilia Argentoratensia; Tractatus præcipui de Renuntiationibus, utpote Giphanii, Dameri, Breulæi & Kellenbenzii, cum Notis & præfationibus; Tractatus de Paragio & Apanagio, item de Feudis Juris Francici Dissertatio, ut & Velitationes de successione lineari, nec non Justi Meyeri de Rei Feudalis vindicatione Dissertatio; Diatribe de Sacri Romano-Germanici Imperii Comitum Prærogativa ac Jure inter ipsos & Ordinem Equestrem Imperii immediatum secundum quosdam controversa; Scriptores Rerum Germanicarum, ab illustri quondam Kulpisio editi, nunc vero in meliorem ordinem redacti, cum præfatione & Notis; Dissertatio de Condominio circa Sacra; Ad Georgii Adami Struvii Syntagma Juris Civilis Notæ, adjecta sunt nonnulla Responsa & Consilia Juris Feudalis inedita; Joannis Georgii de Kulpis Dissertationum Academicarum volumen cum præfatione Joannis Schilteri; Praxis Juris Civilis in Foro Germanico, sive Exercitationes ad Pandectas; Dissertationes de Probatione per Archivum & Secretarios; Thesaurus Antiquitatum Teutonicarum, Ecclesiasticarum, Civilium & Litterariarum, tomis tribus, accesserunt Alemannica Monumenta, Insignia vetustissima, nuviter per Schilterum eruta, tum Virorum doctorum Emendationes & Notæ, tribus tomis, in folio.* * *Journal Litter. tome* 13. *p.* 203. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 11. *p.* 303 *& suiv.*

* SCHINTA, ville de la Haute Hongrie sur la rive droite du Wag dans le Comté de Neytrach. Elle est à peu près à l'ouest de la ville de Neytrach, dont elle est éloignée de six à sept lieues. * *Carte de Hongrie*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

SCHINDLER (Valentin) savant Philologue, qui vivoit sur la fin du XVI siécle & qui étoit natif d'Oedern, petite ville de la Misnie, fut d'abord Professeur en Langues Orientales à Wittenberg & ensuite à Helmstadt, où il mourut en 1611. Il se donna beaucoup de soins pour faire fleurir l'étude des Langues Orientales & fit pour cet effet des dépenses considérables. Il fit de tems en tems des voyages dans la Bohême, afin de consulter les Juifs sur divers articles. Jean Caselius fut la cause que Schindler fut appellé à Helmstadt. Voici les titres de ses Ouvrages, *Institutiones Hebraicæ; Epitome Bibliorum in sex Linguis; Lexicon Pentaglottum.* Ce dernier Ouvrage ne parut qu'après la mort de l'Auteur, à Hanau en 1612. Ce fut Engelbert Engels-Marcoduranus qui en procura l'édition, qui fut très-bien reçue à cause du bon ordre qui est observé dans cet Ouvrage. * *Ex ejus Scriptis.* Caselii, *Præf. in Lexic. Diction. Allemand de Bâle.*

SCHIO (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, savant & éloquent Prédicateur du tems du Pape Grégoire IX, prêcha par ordre de ce Pape dans la Lombardie, & dans la Marche Trévisane, pendant les factions des Guelfes, Défenseurs du Pape, & des Gibelins, Partisans de l'Empereur Frédéric. Il excitoit les Grands & les peuples à la paix; & ce fut avec un succès si heureux, que l'on vit des changemens extraordinaires dans l'esprit de tous ceux qui l'avoient entendu. Plusieurs Seigneurs qui avoient des inimitiez ensemble, s'embrassérent à la fin d'un des Sermons de Schio: & il porta les Habitans de Bologne & de Vérone à se soumettre entiérement à l'obéïssance du Pape. * Mazar, *Hist. di Vincenzia.*

SCHIRAS. *Voyez* CHIRAS.

SCHIRO, isle de l'Archipel vers l'Europe, a conservé son ancien nom de *Scyros*, & est au nord-est de l'isle de Négrepont. On y voyoit autrefois quatre petites villes situées sur des montagnes: maintenant elles sont réduites en bourgades d'assez peu d'étendue. Le port de Schiro & la ville regardent le sud-ouest: il est assez sûr, & la ville médiocrement peuplée. Ce fut dans cette isle que Thétys, mére d'Achille fit élever ce jeune Héros sous l'habit de fille, qui lui donna la facilité de faire l'amour à Deïdamie, fille de Lycoméde, Roi de Scyros. Ce fut aussi à Scyros que mourut Thésée, après que la faction de ses ennemis l'eut chassé d'Athénes. On recueille dans cette isle du coton & du lin; & l'on nourrit dans ces montagnes une infinité de chévres, dont le lait sert à faire d'excellens fromages. Il ne faut pas confondre cette isle avec celle de Scyros aujourd'hui *Syra*. * Pline, *l.* 36. *c.* 17.

SCHIRVAN SIRVAN ou CHIRVAN, dont on a déja dit quelque chose sous le mot de *Chirvan*, Province de Perse. On la nommoit la *Vieille Médie.* Elle a pour limites au Levant la Mer Caspienne; au Couchant la Géorgie; au nord l'Albanie & quelque peu au dessus des Tartares vagabonds, qui sont entre le Caucase & le Wolga; & au Midi la grande Arménie que le fleuve Canac sépare de cette province. Sa longueur est de cent lieues, & ses villes les plus remarquables sont Scamachie & Derbent. Il y a encore Erès, Sequi, Giavat & Bachu. L'air de ce païs est fort serein, & son terroir arrosé du Cyr, de l'Araxe & de plusieurs autres riviéres, produit en assez grande abondance tout ce qui est nécessaire à la vie. Les Habitans de Schirvan sont fort propres. Ils ont soin d'ôter leurs souliers quand ils entrent dans les palais des Gouverneurs des villes, à cause que les planchers y sont couverts de

de fort beaux tapis. Ce païs avoit autrefois des Rois, dont le dernier fut Farroe Yassar, meurtrier d'Aydar, pére de Xa Ismaël, qui s'en rendit maître; & depuis ce tems-là il y a eu des Gouverneurs pour le Roi de Perse. Tout ce païs est mêlé de Mahométans des deux Sectes. Quant aux Chrétiens, ils suivent la créance des Arméniens & ont des Evêques. * Davity, *Etats du Sophy.* Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

SCHIRWIN (Raoul) Prêtre Anglois, savant dans les Langues & dans la Theologie, fut fait Prêtre le 23 de mars de l'an 1577, & alla au mois d'août de la même année à Rome avec Edouard Risthon. Après avoir étudié quelque tems en Théologie, il retourna en Angleterre; & y ayant prêché contre les défenses, il fut mis en prison dans la Tour de Londres, & traité cruellement. Il fut enfin pendu, & son corps mis en quatre quartiers le 29 de décembre de l'an 1581, pendant que la Reine Elisabeth régnoit en Angleterre. On a de lui un livre des disputes des Calvinistes contre les Catholiques. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

SCHISMATIQUES GRECS: On comprend sous ce nom les Grecs de l'Europe, de l'Asie Mineure & des isles, les Syriens, les Géorgiens, les Russes ou peuples de la Russie, & les Moscovites. Les SYRIENS sont tous les Chrétiens des Patriarchats d'Antioche, de Jérusalem, & d'Alexandrie, qui suivent la Religion des Grecs, contre les Nestoriens, les Arméniens, & les Jacobites, qui appellent ceux-là *Melchites*, c'est à dire en Syrien, *Royaux* ou *Imperiaux*, parce qu'ils reçoivent le Concile de Chalcédoine, qui fut soutenu par les Empereurs. Les GEORGIENS sont les peuples de l'ancienne Ibérie, maintenant la Géorgie particulière ou le Gurgistan. Les RUSSES & les MOSCOVITES ayant été convertis à la Religion Chrétienne par les Grecs dans le IX siécle, furent attribuez au patriarchat de Constantinople, duquel ils dépendent encore aujourd'hui en quelque façon, quoiqu'ils ayent un Patriarche nommé par le Grand Duc de Moscovie.

SCHISME DES GRECS, division de l'Eglise Gréque d'avec l'Eglise Latine ou Romaine. Il n'y a proprement qu'une Eglise universelle & Catholique, sous un seul Chef visible; mais comme l'Empire Romain fut partagé en deux Empires, l'un d'Orient, & l'autre d'Occident, qui furent toutefois assez souvent sous la puissance d'un seul Empereur, aussi l'Eglise universelle a été comme partagée en deux principales, qui sont celle de l'Occident, ou la Romaine; & celle de l'Orient, ou la Gréque. Celle-ci est composée des provinces sujettes aux Patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, lesquels ont reconnu dans les huit premiers siécles, la primauté & la supériorité du Pape, comme Chef de toute l'Eglise Catholique; mais vers le milieu du IX siécle, ils se sont séparez, & n'ont plus voulu reconnoitre l'autorité du saint Siege. Voici l'origine de ce Schisme. L'Empereur Michel ayant atteint l'âge de majorité en 854, commença à prendre par lui-même le gouvernement de l'Etat, méprisa les bons conseils de sa mére Théodora, & suivit les pernicieux avis de Bardas son oncle, qui pour se rendre maître des affaires, inspira à ce jeune Prince, l'amour des plaisirs & de la débauche. Quelque tems après, Bardas devint éperdûment amoureux de sa belle-fille, demeurée veuve; & après avoir chassé sa femme, il mit en sa place cette jeune Princesse. Il employa toutes sortes de moyens pour obliger S. Ignace, Patriarche de Constantinople, à dissimuler ce mariage incestueux; mais ce Prélat eut toûjours une constance inébranlable: & voyant que ses remontrances étoient inutiles, il résolut de se servir du pouvoir que sa dignité lui donnoit pour empêcher ce scandale. C'est pourquoi le jour de l'Epiphanie en 855, Bardas s'étant présenté à la suite de l'Empereur, pour recevoir selon la coutume, le cierge béni, & participer ensuite aux sacrez Mystéres, le saint Patriarche le repoussa devant toute la Cour, & protesta hautement qu'il ne souffriroit pas qu'un si méchant homme profanât l'Eglise de Dieu. Bardas transporté de colére, anime l'Empereur contre saint Ignace, fait enlever ce Prélat, qu'on rélégue dans une des isles de la Propontide, & oblige les Evêques à reconnoitre Photius pour Patriarche. Saint Ignace fut depuis transporté dans l'isle de Lesbos: & Photius se voyant à la tête d'un parti assez puissant pour l'emporter dans un Concile, en fit convoquer un par l'Empereur à Constantinople, où se trouvérent avec les partisans de Photius, plusieurs Evêques Orientaux, qui n'étoient pas de sa cabale. Il y présida comme Patriarche, quoique son élection eût été faite contre les formes canoniques; & il y fit condamner S. Ignace par ceux dont il put acheter les suffrages, faisant emprisonner tous ceux qui refusérent de souscrire à un jugement si injuste. Pour s'assurer la possession de sa dignité, il tâcha d'en obtenir la confirmation du Pape par surprise, & fit ensorte que l'Empereur Michel envoya un Ambassadeur à Rome, pour demander qu'il plût à sa Sainteté d'envoyer ses Légats à Constantinople, afin d'y mettre la paix & la tranquillité, qui étoit troublée par ceux qui favorisoient le parti d'Ignace. Le Pape Nicolas I, pénétrant le mauvais dessein de Photius, envoya des Légats; mais avec pouvoir seulement de s'informer du différent qui étoit entre Ignace & Photius, sans porter aucun jugement. Ces Légats néanmoins se laissérent gagner par Photius, & autorisérent la condamnation d'Ignace. Le Pape Nicolas pleinement informé de tout ce qu'on avoit fait à Constantinople, & de la perfidie des deux Légats, frappa d'anathême Photius, & rétablit S. Ignace. Photius voyant qu'il n'avoit plus rien à ménager avec le Pape, déclara la guerre au saint Siége, & chercha les moyens de se rendre indépendant. Il fit convoquer l'an 863, à Constantinople, une assemblée d'Evêques en forme de Concile, auquel il consentit que l'Empereur Michel présidât, pour l'engager dans ses intérêts par cette complaisance. Là parurent des gens apostez, qui se présentérent avec de fausses lettres, comme Députez des Patriarches d'Orient, pour assister à ce Conciliabule, où par une audace inouie, le Pape fut excommunié & déposé, comme convaincu d'une infinité de crimes énormes. Photius prit ensuite la qualité de Patriarche Oecuménique, indépendamment du Pape, & convoqua un Concile général, dans le dessein de faire condamner l'Eglise Latine, particuliérement sur ces Chefs, *que l'on y gardoit [illegible] du Samedi; que l'on y mangeoit des œufs en Carême; qu'on y [illegible] que le Saint Esprit procede du Pere & du Fils; que le Pape [illegible] vouloit pas souffrir que le Patriarche de Constantinople écrivît des [illegible] decretales à tous les Fideles; que les Clercs rasoient leur barbe; qu'au tems de Pâques les Prêtres offroient sur l'autel un agneau, avec le corps de* Jesus-Christ, *&c.* Le Pape Nicolas, qui fut averti de l'audace de Photius, en écrivit une lettre à Hincmar, Archevêque de Rheims, & à tous les Archevêques & Evêques de France, pour leur faire entreprendre la défense de la doctrine de l'Eglise Romaine. Hincmar s'acquitta de ce devoir; mais ses Ecrits sont perdus. Enée, Evêque de Paris composa sur ce sujet un excellent livre, où il montre la vérité de la doctrine, & la sainteté des usages de l'Eglise Latine, par l'Ecriture Sainte, par les Péres, par les Conciles; & Ratramne fit encore mieux, en joignant ses réflexions & ses raisonnemens aux passages des Péres & des Conciles qu'il avoit rassemblez. Peu auparavant, l'Empereur Michel se défiant de Bardas, dont l'ambition n'avoit point de bornes, avoit résolu de s'en défaire, & après avoir exécuté son dessein, il avoit adopté Basile, qui étoit alors Grand Chambellan, l'avoit fait Général de toutes ses troupes, & même l'avoit associé à l'Empire.

Photius ne se laissa point abattre par la perte de son protecteur, au contraire il ménagea si bien l'esprit de Michel, qu'il lui persuada de se mettre à couvert des menaces du Pape en convoquant un Concile, pour renoncer canoniquement à la Communion Romaine. La plupart des Grands de l'Empire & des Officiers, se trouvérent à cette assemblée, & Photius suborna des gens instruits qui y parurent comme Députez des autres Patriarches, avec des lettres supposées. Ce fut en ce Concile tenu en 867, que Photius prononça de nouveau contre le Pape, la sentence d'anathême, & prétendit séparer tout l'Orient d'avec l'Eglise Romaine. Après quoi il mit entre les mains de Zacharie, Métropolitain de Chalcédoine, & de Théodore, Evêque de Laodicée, les Actes de ce prétendu Concile, ausquels il avoit ajoûté de son autorité, plus de cinquante autres Décrets qu'on n'y avoit pas faits. Ces Evêques se chargérent de porter ces Actes en Italie, de les publier hautement contre le Pape, & de les présenter à l'Empereur Louis II, afin de chasser de Rome le Pape & les Prélats de l'Eglise Latine. Mais la mort de l'Empereur Michel fit avorter ce dessein extravagant; car Basile qui lui succéda, ordonna à Photius de se retirer dans un monastère qu'il lui assigna pour sa demeure, & rappella le Patriarche Ignace. Un peu après ce rétablissement, le Pape Adrien II, qui succéda à Nicolas I, fit examiner les Actes tant véritables que supposez du Conciliabule de Photius; & après qu'on en eut connu les faussetez, les erreurs, les impiétez, & les blasphêmes, Photius fut de nouveau condamné juridiquement, & excommunié dans le Concile que le Pape avoit assemblé pour ce sujet en 868. Son livre fut brûlé devant la porte de l'Eglise de saint Pierre, & le Concile ordonna que la même chose se fit aussi à Constantinople.

Le Pape ensuite fit assembler un Concile Oecuménique, comme l'Empereur Basile le souhaitoit, pour abolir ce dangereux Schisme, qui s'étoit déja fort étendu dans les provinces de l'Empire d'Orient. Ce Concile fut tenu à Constantinople dans l'Eglise de sainte Sophie, en octobre 869, & les Cardinaux Donat & Marin y presidérent comme Légats du Pape. On y approuva le Formulaire de Foi, que le Pape avoit envoyé, qui contenoit en substance, *Que suivant la loi du saint Siege Apostolique, on condamne toutes les Heresies, & nommément celles des Iconoclastes; on anathématise Photius; on reçoit les Conciles tenus à Rome par les Papes Nicolas & Adrien; on anathématise tous les Conciliabules du faux Patriarche Photius, & on reconnoit Ignace pour vrai Patriarche.* Photius fut cité à ce Concile; mais après s'être servi de ces paroles de David, *J'ai mis des gardes à ma bouche pour la tenir fermée*, & avoir dit fiérement au Concile qu'il pouvoit lire le reste (*Il y a dans la suite, lorsque le pecheur s'éleve contre moi*) il demeura dans un silence obstiné. C'est pourquoi on lui donna encore quelques jours pour se reconnoitre, & on le ramena dans son monastére. Les Evêques schismatiques plaidérent la cause de Photius en plein Concile, & le 29 octobre, qui étoit la septiéme Session, ils temoignérent encore plus d'attachement que jamais pour sa personne. Photius même, après le terme qu'on lui avoit donné pour se reconnoitre, & lorsqu'on lui demanda s'il étoit prêt d'avouer sa faute, répondit d'un ton superbe, qu'il n'avoit point de compte à rendre à des gens qu'il ne reconnoissoit point pour Juges. Tous les autres Evêques de son parti eurent alors l'insolence de prononcer anathême contre ceux qui avoient excommunié le Patriarche Photius. Ainsi le Concile ne pouvant réduire ces Evêques obstinez dans leur Schisme, renouvella tous les anathêmes fulminez contre Photius, & contre ses partisans. On dit que tous les Péres souscrivirent à cette condamnation, avec une plume trempée dans un calice contenant le précieux sang de Jesus-Christ; mais il ne s'en trouve rien dans les Actes du Concile, qui disent en détail jusqu'aux moindres particularitez de tout ce qui s'y fit; & Nicétas *le Paphlagonien*, qui marque cette circonstance, ne la rapporte que sur la foi des gens qui la lui avoient racontée, & qui l'avoient apprise d'un bruit commun, sans en examiner l'origine.

On

On en peut dire autant à l'égard de la condamnation du Patriarche Pyrrhus, Monothélite, laquelle le Pape Théodore signa, dit-on, l'an 648, avec de l'encre, dans laquelle on avoit fait couler quelque goutte du sacré sang de Jesus-Christ, car on ne lit rien de cette circonstance dans les Actes de l'Eglise Romaine; & il n'y a que Théophane, Auteur Grec, qui en parle dans son Histoire. On sait assez que les Grecs se plaisent à débiter ces sortes de faits qui surprennent par leur nouveauté, & ausquels on ne doit nullement ajoûter foi, quand ils ne sont appuyez d'aucunes preuves. [...] huitiéme Session, qui fut tenue le cinquiéme Novembre, on brûla dans un grand brasier, au milieu du Concile, & en présence de l'Empereur, toutes les signatures que ce faux Patriarche avoit exigées pour rendre son parti plus fort, & tout ce qu'il avoit écrit contre le Pape Nicolas, & contre saint Ignace. On remit les autres séances du Concile à l'année suivante, & la neuviéme se tint le 12 février 870. Le Député du Patriarche d'Alexandrie étant arrivé, y autorisa de son suffrage tout ce qui s'étoit fait dans les huit Sessions précédentes: de sorte que les quatre Eglises Patriarchales, d'un consentement unanime, condamnerent Photius, dans un Concile général. Enfin, on tint la derniére séance, le dernier jour de février, célébre par la présence des Ambassadeurs de Louis II, Empereur d'Occident, & de Michel, Roi des Bulgares. Louis, qui étoit allié de l'Empereur Grec, envoyoit à Constantinople pour traiter du mariage de sa fille avec Constantin, fils aîné de Basile; & le Roi des Bulgares, pour une affaire de grande importance, où l'Eglise Romaine, & celle de Constantinople avoient chacune leur intérêt particulier. L'Empereur Basile, & Constantin son fils, associé à l'Empire, menérent avec eux ces Ambassadeurs au Concile général, & on prononça le nouvel anathême contre Photius, & contre tous ses Sectateurs.

Il sembloit que le Schisme fut éteint par l'autorité d'un Concile si célébre, & par le grand zéle que témoignoit Basile, pour rendre la paix à l'Eglise, lorsque quelques fâcheuses conjonctures changérent l'esprit de cet Empereur, & lui firent concevoir de l'aversion pour l'Eglise Latine. Il ne pouvoit souffrir, non plus que plusieurs autres Empereurs de Constantinople qui l'avoient précédé, que les successeurs de Charlemagne prissent le titre d'*Empereur*, & ne vouloit donner à Louis II, que celui de Ρηξ, formé sur le latin *Rex*, qui signifie *Roi*. C'est pourquoi dans une des lettres du Pape, qui louoit fort Louis II, les Grecs supprimérent le titre d'*Auguste* & d'*Empereur*, en traduisant la lettre Latine en Grec. Anastase *le Bibliothécaire*, qui étoit le Chef de l'Ambassade de Louis, & à qui les Légats du Pape avoient donné les Actes du Concile à recevoir avant la dixiéme séance, en laquelle on les devoit signer, les avertit de cette infidélité. Ils s'en plaignirent, mais inutilement; & ils ne purent trouver d'autres expédiens, que de signer sous le bon plaisir du Pape, lequel ensuite dissimulant une chose, qui n'entroit point dans ses décisions, confirma le Concile. Les Grecs voyant l'Empereur tout disposé à recevoir les mauvaises impressions qu'on lui donneroit contre les Latins, lui remontrérent, *Que la liberté de l'Eglise Grecque alloit être opprimée, & que les Evêques d'Orient ayant signé le Formulaire dressé par le Pape, s'étoient rendus esclaves de l'Eglise Romaine, qui les retiendroit dans une servitude fâcheuse, à laquelle ils s'étoient assujettis par toutes ces souscriptions.* Basile fut aisément persuadé, & comme il ne vouloit point agir avec violence, il donna ordre à ceux qu'il avoit établis pour le service des Légats, de prendre le tems qu'ils seroient allez rendre visite au Patriarche, d'entrer alors dans leurs cabinets, & d'en enlever adroitement tous les Formulaires signez par les Evêques d'Orient. Cet ordre fut exécuté; mais on ne trouva qu'une partie de ces signatures, celles des principaux Evêques ayant été déja mises en lieu de sûreté par les Légats, qui firent leurs plaintes à Basile, aussi bien que les Ambassadeurs de l'Empereur Louis. Basile dissimula le mauvais dessein qu'il avoit eu, & fit rendre les signatures aux Légats; mais il se disposa à les reprendre bientôt, par une autre voye beaucoup plus méchante que la premiére. Cependant il arriva un autre sujet de rupture, à l'occasion de la Bulgarie; les Grecs prétendant que ce Royaume devoit être soumis au Siége Patriarchal de Constantinople; & le Pape au contraire voulant qu'il fût du Patriarchat d'Occident. Le Roi des Bulgares avoit envoyé ses Ambassadeurs à Constantinople, où ils étoient arrivez sur la fin du Concile, & où ils avoient eu audience trois jours après, en présence des Légats du Pape, de saint Ignace, Patriarche de Constantinople, & des Vicaires des autres Patriarches d'Orient, non sans grande contestation. Les Légats s'irritérent contre les Grecs, & ceux-ci s'emportérent avec excès. L'Empereur dissimula son déplaisir sous un visage tranquille, & fit de beaux présens aux Légats du Pape avant leur départ; mais les ayant fait conduire jusqu'à Durazzo en Albanie, il ne donna aucun ordre pour la sûreté de leur passage: de sorte qu'ayant pris la route d'Ancone, ils tombérent entre les mains des Pirates Esclavons, qui les prirent sur les côtes de l'Empire Grec, & leur ôtérent tous leurs papiers, entre lesquels étoit un Exemplaire authentique des Actes du Concile: ce qui fit croire qu'ils avoient agi par les ordres secrets de Basile. Mais cet Empereur n'eut pas pour cela ce qu'il prétendoit: car les Ambassadeurs de Louis II, qui avoient pris une autre route en s'en retournant sans avoir rien fait, parce qu'on refusoit le titre d'*Empereur* à leur Maître, arrivérent heureusement à Rome, & remirent entre les mains du Pape les Formulaires bien signez, qui leur avoient été confiez pour empêcher que Basile, dont on se défioit, ne les fit prendre une seconde fois. Les Actes mêmes du Concile furent présentez au Pape par Anastase *le Bibliotécaire*, qui les avoit mis en Latin à Constantinople, & qui protesta ensuite, que tout ce que l'on trouvoit de contraire à sa Version dans les exemplaires Grecs de ce Concile, étoit de l'invention des Grecs, qui l'avoient falsifié en y ajoûtant, ou en y supprimant plusieurs choses d'importance.

En 874, les Schismatiques partisans de Photius, voyant que l'Empereur avoit beaucoup relâché de son zéle à maintenir les Décrets du Concile, excitérent dans Constantinople de nouveaux troubles, qui obligérent l'Empereur d'envoyer en 877, des Ambassadeurs au Pape Jean VIII, pour lui demander des Légats, qui vinssent pacifier ces desordres. Peu de tems après, Photius trouva moyen de revenir en Cour, où il entra si avant dans les bonnes graces de Basile, qu'après la mort de S. Ignace arrivée en 878, cet Empereur le retablit sur le siége Patriarchal, & envoya à Rome, pour prier le Pape de confirmer son rétablissement. Jean VIII fit alors une faute irréparable, en approuvant ce que l'Empereur avoit fait contre le Décret du dernier Concile, qui avoit condamné Photius, & qui l'avoit entiérement exclus de cette dignité; car ce nouveau Patriarche, prenant avantage de la présence des Légats qu'il avoit gagnez, fit célébrer son Concile en 879, pour le substituer en la place du huitiéme général, qu'on avoit tenu dix ans auparavant à Constantinople, dans la même Eglise de sainte Sophie. Il se trouva dans ce Concile plus de trois cens quatre-vints Evêques, qui lui étoient tous devouez, outre les Députez des trois Patriarches Orientaux, & les Légats du Pape; & même l'Empereur avec ses fils, voulut honorer cette assemblée de sa présence. Photius, non seulement s'y porta pour Patriarche indépendamment du Pape, mais il y agit en Président du Concile, paroissant dans tous les Actes avant les Légats, qui eurent la lâcheté de trahir les intérêts du saint Siége. Il y fit condamner le huitiéme Concile Oecuménique, & tous les Synodes qu'on avoit tenus contre lui; & y inséra une profession de Foi conforme au Symbole de Nicée & de Constantinople, avec l'anathême contre ceux qui en ôteroient ou y ajoûteroient quelque chose: ce qu'il fit pour avoir lieu d'accuser ensuite l'Eglise Romaine, qui avoit permis en Occident qu'on ajoûtât à ce Symbole le mot *Filioque*, pour marquer que le Saint-Esprit procéde du Pére & du Fils. L'an 882, le Pape Marin, qui succéda à Jean VIII, condamna de nouveau Photius, & déclara nul tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors, en qualité d'Evêque & de Patriarche: ce qui mit tellement en furie l'Empereur, qu'il écrivit à Rome des lettres pleines d'emportemens contre l'Eglise Romaine, & contre le Pape. Photius prit cette occasion favorable, pour rompre encore une fois ouvertement avec le saint Siége; mais enfin Léon étant maître de l'Empire après la mort de son pére Basile, arrivée l'an 886, résolut d'abolir le Schisme en chassant Photius, qu'il relégua dans un monastére, où ce Chef des Schismatiques mourut, sans que l'on sache ni le tems ni le genre de sa mort. L'Empereur Léon ayant ainsi pacifié les troubles de Constantinople, fit élire Patriarche, le Prince Etienne son frére, que Basile avoit déja engagé dans l'Etat ecclésiastique.

Pendant près de cent ans, le Schisme particulier qui divisa les Grecs au sujet des quatriémes mariages, qui furent enfin défendus, fit qu'on n'entreprit rien contre la doctrine & l'autorité de l'Eglise Romaine; mais l'an 981, le parti de Photius reprit de nouvelles forces, & autorisa ouvertement la conduite de ce Schismatique: ce qui fut suivi d'une entreprise encore plus hardie de Sisinnius, Patriarche de Constantinople, lequel en 996, publia la lettre circulaire que Photius avoit écrite à trois autres Patriarches de son tems, contenant les points de doctrine & de discipline qu'il reprochoit aux Papes, sans y changer autre chose que l'Inscription, où il mit son nom au lieu de celui de Photius. Il l'envoya à ceux qui tenoient alors les Siéges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, pour les obliger à s'unir avec lui contre Rome; mais il mourut avant l'exécution de son dessein. En 996, Sergius lui succéda; & quelques années après, il fit assembler à Constantinople un Synode, où après avoir accusé l'Eglise Romaine de tous les points que Photius lui avoit reprochez, il renouvella ouvertement le Schisme, en effaçant le nom du Pape des Diptyques, c'est à dire, de la liste de ceux pour lesquels on prioit durant les saints Mystéres, sans que les Empereurs Basile & Constantin s'y opposassent. Mais Michel Cérularius fit encore pis; car ce Patriarche ayant été ordonné contre les Canons, le 25 mars de l'an 1043, & craignant qu'on ne lui fît à Rome son procés, résolut de poursuivre contre les Papes la guerre que Photius avoit commencée, & que Sisinnius & Sergius n'avoient pas eu le tems d'achever. Il publia un Ecrit contre les usages de l'Eglise Romaine, & principalement contre celui de consacrer avec du pain azyme ou sans levain; ce que Photius ne s'étoit pas avisé de reprocher aux Latins. Il fit fermer les églises que les Catholiques Romains avoient à Constantinople; s'empara des monastéres dont les Religieux refusoient de se soumettre à ses injustes Ordonnances; & en vint même jusqu'à ce point, de vouloir qu'on rebatisât ceux qui avoient reçu le Batême des Latins. Ce Schisme fit d'étranges desordres jusqu'en 1204, où l'Empereur Baudouin régla les affaires de l'Eglise de Constantinople, après avoir fait élire un Patriarche Latin. Mais Théodore Lascaris, qui fut proclamé Empereur à Nicée par les Grecs Schismatiques, maintint le Schisme dans les lieux dont il étoit le maître. Il laissa son Empire en 1222 à son Gendre, Jean Ducas, surnommé *Vatace*, qui reconquit presque tout l'Empire, à la réserve de Constantinople; mais craignant les forces de la Croisade, que le Pape avoit fait publier, il résolut de traiter avec le Pape, de la réunion des deux Eglises, & envoya ses Ambassadeurs à Rome en 1254, pour négocier la paix sous ces conditions, *Que les Grecs reconnoîtroient la primauté & la supériorité du Pape sur tous les autres Patriarches;*

qu'il présideroit au Concile; que les *Ecclésiastiques Grecs pourroient librement appeller au saint Siége.* Vatace demandoit réciproquement, *Qu'on lui rendît Constantinople, comme la capitale de l'Empire d'Orient; que l'on y rétablît un Patriarche Grec; & qu'on ne donnât plus de secours à Baudouin.* Sur ces entrefaites Vatace mourut, & son successeur, qui fut le jeune Théodore, appellé *Lascaris*, rompit ce traité d'union, s'attachant opiniâtrement aux erreurs des Schismatiques.

L'Empereur Paléologue ayant repris Constantinople en 1261, les Grecs y renouvellérent ouvertement leur Schisme, qu'ils n'avoient abjuré que par force, sous la domination des François. Mais Michel Paléologue souhaitant l'union des deux Eglises, envoya ses Ambassadeurs au Concile de Lyon, qui fut tenu en 1274, où l'Eglise Gréque se soumit à l'obéïssance du saint Siége, & reçut la Doctrine de l'Eglise Romaine, sur la Procession du Saint Esprit. La mort de l'Empereur Michel arrivée en 1283, donna lieu au rétablissement du Schisme des Grecs: & Andronic son successeur, fut la principale cause d'un si funeste changement; car il avoit toujours été Schismatique dans le fonds de l'ame & n'avoit reconnu l'Eglise Romaine que pour plaire à son pére. Enfin la réünion des deux Eglises se fit encore en 1439, au Concile de Florence, où les Latins & les Grecs déclarérent unanimement, *Que le Saint Esprit procéde du Pere & du Fils, comme d'un seul principe; qu'on a pu ajoûter Filioque au Symbole; qu'il y a un Purgatoire; que la consécration se fait véritablement avec du pain levé, ou sans levain: & que les Prêtres doivent consacrer selon la coutume de leur Eglise Orientale ou Occidentale; que le Pape a la primauté dans tout le monde, comme Chef de toute l'Eglise.* Cette union fut bientôt rompue: car en 1443, les Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, qui avoient souscrit au Concile de Florence par leurs Vicaires ou Deputez, ne laissérent pas de convoquer un Synode à Jérusalem, où ils excommuniérent Métrophane, Patriarche de Constantinople, comme fauteur, disoient-ils, de l'Hérésie des Latins: traitérent d'exécrable Conciliabule le saint Concile de Florence: & menacérent même l'Empereur Jean par une Epître synodale, qu'ils lui adressérent, de l'excommunier, s'il continuoit à en autoriser les décisions. L'Empereur, qui étoit un Prince assez craintif, relâcha beaucoup de sa premiére fermeté: de sorte que tout l'Orient demeura dans le Schisme, à la reserve d'une partie du Clergé de Constantinople, qui suivoit encore son Patriarche. Constantin Paléologue, successeur de Jean, prévoyant les desseins de Mahomet II, Empereur des Turcs, envoya l'an 1451, des Ambassadeurs au Pape, pour lui demander du secours dans l'extrême danger où il avoit trouvé les affaires à son avénement à la Couronne. Il n'avoit pu encore obliger les Grecs à se soumettre aux décisions du Concile de Florence; mais il protestoit qu'il étoit fort résolu de travailler au plutôt à la réduction des Schismatiques. Le Pape Nicolas V envoya à Constantinople le Cardinal Isidore, pour faire accepter le Décret d'union au nouvel Empereur, qui le reçut avec plusieurs de sa Cour, & quelques-uns du Clergé: mais, comme en célébrant la Liturgie dans l'Eglise de sainte Sophie, on eut fait commémoration du Pape & du Patriarche de Constantinople, toute la ville s'émut: & suivant l'avis du Solitaire Gennadius, qui étoit le Chef du parti déclaré contre Rome, tous les Grecs, à la réserve de ceux qui avoient reçu le Légat du Pape, se mirent à crier anathême contre tous ceux qui s'étoient unis avec les Latins. Mais pendant que les Schismatiques s'opiniâtroient ainsi dans leur revolte contre le saint Siége, Mahomet II se mettoit en état de venir fondre sur eux, & de prendre leur ville capitale: ce qu'il fit en 1453. Aprés la prise de Constantinople, Mahomet consentit que Gennadius fût élu Patriarche: celui-ci n'étoit pas le Solitaire ou Moine dont nous venons de parler. Bien loin d'être Schismatique, il fit tous ses efforts pour réduire son peuple à l'obéïssance de l'Eglise Romaine, en recevant le Décret d'union: mais n'ayant pu rien gagner sur ces cœurs endurcis, il se retira dans un monastére. Depuis il n'y a eu dans l'Eglise Gréque ou Orientale que des Patriarches Schismatiques, à qui le Grand Seigneur vend ces dignitez à prix d'argent * Maimbourg, *Hist. du Schisme des Grecs.*

SCHISME D'OCCIDENT. Il commença aprés la mort du Pape Grégoire XI en 1378, par l'élection de Clément VII, en la place d'Urbain VI. Ceux qui soutinrent le parti d'Urbain, furent appellez *Urbanistes*; & ceux qui prirent celui de Clément, furent nommez *Clémentins*. D'abord la plus grande partie du monde Chrétien demeura ferme dans l'obéïssance d'Urbain: & c'est pour cela qu'on le met ordinairement, & ses successeurs dans la liste des vrais Papes; quoique l'Eglise assemblée dans le Concile de Constance, n'ait pas voulu décider lequel de ces deux avoit été légitime Pontife, ni ensuite qui d'entre ceux qui leur ont succédé, devoit être tenu pour tel. Elle les déposa pour le bien de la paix, & en élut un nouveau, qui fut alors constamment le vrai Pape. Avant cela, le droit des deux partis ne fut jamais bien éclairci; & il y a eu des deux côtez de très-savans Jurisconsultes, de célébres Théologiens & de grands Docteurs, qui écrivirent des Traitez, les uns pour Urbain, & les autres pour Clément. On peut consulter là-dessus de très-beaux Manuscrits dans la bibliothéque de M. Colbert, dans les bibliothéques de saint Victor à Paris, du Collége du Foix à Toulouse, & sur tout dans le Vatican à Rome. Enfin on a vu de grands Saints dans l'une & l'autre obédience: ce qui montre assez qu'on y pouvoit être de bonne foi. Voici quelle fut l'origine de ce grand Schisme. Les Papes ayant tenu pendant soixante & dix ans le Siége à Avignon depuis Clément V, qui l'y avoit transporté, Grégoire XI le rétablit à Rome en 1377, & y mourut le 26 mars 1378. Rome étoit alors gouvernée par une espéce d'Aristocratie, composée d'un suprême Magistrat, appellé *Senateur*, de ses Conseillers, & de douze Capitaines de quartier, que l'on nommoit Bannerets, *Bannaresi*, à cause des Banniéres différentes qu'ils avoient pour se distinguer. Ceux-ci, qui craignoient qu'on ne transportât de nouveau le saint Siége en France, s'assemblérent pour chercher les moyens de faire élire un Pape qui demeurât toûjours à Rome. On fit entrer dans ces assemblées plusieurs Prélats Romains & Italiens; & entre autres, Barthelemi Prignano, Archevêque de Bari, homme de grande autorité à la Cour de Rome, où il exerçoit l'Office de Chancelier, à la place du Cardinal de Pampelune, qui étoit demeuré à Avignon. L'on y conclut que l'unique moyen de retenir les Papes à Rome, étoit d'en faire un qui fût ou Romain, ou du moins Italien. Il n'y avoit en ce tems-là dans le Sacré Collége que 23 Cardinaux, 18 François, quatre Italiens, & un Espagnol. Des François il y en avoit sept absens de Rome, savoir, six que le Pape Grégoire avoit laissez à Avignon, & un qu'il avoit envoyé Légat dans la Toscane: de sorte qu'il ne se trouvoit que 16 Cardinaux à Rome pour l'élection du Pape: les quatre Italiens étoient, Pierre Corsini, Cardinal de Florence; François Thébaldeschi, Romain, Cardinal de Saint-Pierre; Simon de Brossano, Cardinal de Milan; & Jacques, Cardinal des Ursins, Romain. L'Espagnol étoit Pierre de Lune, Aragonois. Des onze François, sept étoient Limosins, savoir, Jean de Cros, Cardinal de Limoges; Guillaume d'Aigrefeuille, Cardinal du titre de Saint-Etienne; Bertrand Lagier, Cardinal de Grandéve; Pierre de Sortenac ou de Bernie, Cardinal de Viviers; Guillaume de Noëllet, Cardinal de Saint-Ange; *Pierre de Véruche*, Cardinal de Sainte-Marie; & Gui de Maillesec, Evêque & Cardinal de Poitiers. Les quatre autres François étoient, Robert, Cardinal de Genéve; Hugues de Morlaix, Cardinal de Bretagne; Gérard du Puis, Abbé & Cardinal de Marmoutier; & Pierre Flandrin, Cardinal de Saint-Eustache. Pendant que ces Cardinaux travailloient à élire un Pape, les Bannerets leur envoyérent des Deputez, qui leur remontrérent de la part du Sénat & du peuple Romain, que depuis la translation du saint Siége à Avignon, on n'avoit vu que troubles, que séditions & que revoltes, qui avoient désolé tout l'Etat Ecclésiastique; & que pour remédier à un si grand malheur, il étoit absolument nécessaire d'exclurre du Pontificat les Ultramontains, c'est à dire, les François & les Espagnols, & de faire un Pape qui fût Romain, ou du moins Italien. Les Romains peu satisfaits de la réponse des Cardinaux, employérent les menaces, & portérent enfin la violence jusqu'à prendre les armes, & à crier de toute leur force, *Nous voulons un Pape Romain ou Italien; nous l'aurons, autrement nous saurons nous faire justice.* Enfin le neuviéme avril, les Cardinaux voyant tout le peuple mutiné autour du Conclave, furent contraints de le satisfaire, mais presque tous, & principalement les Ultramontains, protestérent que l'élection qu'ils alloient faire d'un Pape Italien, n'étoit pas libre. On élut Barthelemi Prignano, Napolitain, Archevêque de Bari, quoiqu'il ne fût point Cardinal; parce que les Ultramontains ne vouloient pas un des quatre Cardinaux Italiens. Il fut solemnellement couronné le jour de Pâques, 18 avril, & prit le nom d'Urbain VI. Ensuite il fut conduit avec une pompe magnifique à saint Jean de Latran, pour y prendre possession de son église selon la coutume, étant reconnu de tous pour vrai Pape, sans que l'on parlât plus de violence. On remarque néanmoins que les Cardinaux François étant hors de Rome à Anagni, protestérent par un Acte authentique du deuxiéme août de cette même année 1378, où ils exposérent qu'ils n'avoient pas été en liberté pendant l'élection. Mais le célébre Jurisconsulte Balde, qui fleurissoit sous le Pontificat d'Urbain, assûre que cette violence n'empêchoit pas que l'élection ne fût canonique. Il soutient qu'elle avoit été véritablement ratifiée par les Cardinaux, en inthronisant Urbain, en le couronnant, & en traitant avec lui prés de trois mois, comme avec le vrai Pape.

Peu de tems aprés cette élection d'Urbain VI, les Cardinaux Ultramontains résolurent de la casser, comme contraire aux saints Canons. Dans ce dessein, ils s'assurérent du Château Saint-Ange, dont le Gouverneur, Pierre Gontelin, qui étoit François, entra dans leur parti; puis ils traitérent secrettement avec Honorat Cajétan, Comte de Fondi, Gouverneur de la Campagne de Rome. En même tems ils gagnérent les troupes étrangéres qui étoient au service du saint Siége, & qui se revoltérent contre Urbain. C'étoient les gens de guerre que Grégoire XI avoit fait lever en Bretagne, au nombre d'environ six mille chevaux, & de quatre mille fantassins, & qui étoient passez trois ans auparavant en Italie, sous la conduite du Cardinal de Genéve, contre les Florentins & les villes rebelles au saint Siége. Ils étoient commandez par les Capitaines Jean de Malétroit & Silvestre de Budes, parent du Connétable du Guesclin: & Bernard de la Sale, Capitaine Gascon, s'étoit joint à eux avec de bonnes troupes de sa nation. Ces Cardinaux ayant ainsi pris leurs mesures, sans qu'Urbain en pût rien découvrir, ils lui demandérent permission de sortir de Rome pendant les chaleurs, qui commençoient alors, & de passer le reste de l'été à Anagni, comme ils avoient fait l'année précédente avec le feu Pape. Aprés l'avoir obtenue, ils s'y rendirent tous au mois de juin, aussi-bien que le Cardinal d'Amiens, qui vouloit voir la consommation de cette affaire, avant que de revenir en France. Pierre de Cros, Archevêque d'Arles, frére du Cardinal de Limoges, & Camerlingue de la sainte Eglise, s'y rendit aussi des premiers, sans en avoir demandé la permission, & emporta avec lui la tiare, & tout le reste des ornemens pontificaux, avec la chapelle papale, qu'il avoit en garde. Le Pape Urbain envoya les Cardinaux italiens à ceux d'Anagni, pour les exhorter à revenir; mais ceux-ci lui firent remontrer par ces mêmes Cardinaux, qu'il savoit en conscience que son élection n'avoit pas été canonique, & qu'ainsi ils le conjuroient de n'être pas

cau-

cause d'un Schisme dans l'Eglise. Ils avoient déja envoyé l'Evêque de Famagouste & le Maître du Sacré Palais au Roi Charles V, & à l'Université de Paris, pour les informer de tout ce qu'ils avoient résolu de faire. Pendant que l'on travailloit à chercher quelque voye d'accord, Jeanne I, Reine de Naples, se déclara pour celui que les Cardinaux feroient Pape: ce qui les fit enfin résoudre à exécuter leur dessein. D'abord ils firent devant l'Archevêque d'Arles, Camerlingue, cette protestation juridique du deuxiéme août, dont nous avons parlé; & le neuviéme du même mois, l'Archevêque d'Otrante, Patriarche de Constantinople, en présence de treize Cardinaux, de plusieurs Prélats & de quantité de Seigneurs, lut une Déclaration, par laquelle les Fidéles étoient avertis de ne point reconnoître pour Pape Barthélemi, Archevêque de Bari; parce que son élection n'avoit été faite que par force. Ensuite les Cardinaux se retirérent à Fondi, au Royaume de Naples, sous la protection de la Reine & du Comte Cajétan. Ce fut là qu'ils trouvérent moyen d'attirer les trois Cardinaux Italiens qui restoient: car le Cardinal de saint Pierre étoit mort. Ainsi au mois de septembre les seize Cardinaux qui avoient élu Urbain VI, c'est à dire, tous ceux qui étoient alors en Italie, tinrent Conclave, où Robert, Cardinal de Genéve, fut élu Pape le 20 du même mois, & adoré selon la coutume, après avoir pris le nom de Clément VII. On le couronna ensuite devant la grande église de Fondi, en présence du Duc Othon de Brunswick, Prince de Tarente, des Ambassadeurs de la Reine Jeanne, & de la plupart des Grands du Royaume.

Aussi tôt après cette élection, les Cardinaux écrivirent à tous les Princes de l'Europe & à tous les Fidéles, pour les avertir de tout ce qui s'étoit passé à Rome, à Anagni & à Fondi, protestant qu'ils n'avoient élu Urbain que par force; mais comme il y avoit déja quatre mois qu'on l'avoit reconnu pour vrai Pape, selon les premiéres lettres qu'eux-mêmes avoient écrites touchant son élection, il n'y eut d'abord que la Reine Jeanne & son Royaume de Naples, la Provence, la ville d'Avignon, & les six Cardinaux que Grégoire XI y avoit laissez, qui suivirent le parti de Clément. L'Italie, & presque toute l'Allemagne demeurérent dans l'obédience d'Urbain, comme aussi les Royaumes du Nord, l'Angleterre & les Païs-Bas, à la réserve du Hainault, qui demeura neutre. Louis, Roi de Hongrie, embrassa aussi le parti d'Urbain. Les Rois d'Espagne le reconnurent au commencement du Schisme; mais bientôt après, le Roi d'Aragon se déclara neutre, jusqu'à ce qu'on eût décidé la question; ce que fit aussi le Roi de Castille. Charles V, Roi de France, se rangea du côté de Clément: & son exemple fut suivi des Rois d'Ecosse & de Chypre, des Comtes de Savoye & de Genéve, & des Ducs de Lorraine & de Bar. Le Duc d'Autriche & quelques autres Princes & villes d'Allemagne, furent gagnez par le Cardinal d'Aigrefeuille, qui étoit Légat de Clément, & que l'Empereur, hautement déclaré contre ce Pape, ne voulut pas souffrir dans ses Etats. Voilà de quelle maniére les peuples étoient alors partagez à l'égard des Papes. Mais il est important de remarquer ce qui porta le Roi de France à prendre le parti de Clément. L'Evêque de Famagouste & le Maître du Sacré Palais, envoyez de la part des Cardinaux François au Roi Charles V, étant arrivez à Paris au mois d'août, ce Prince fit le onziéme septembre, dans la grande-salle du Palais, une Assemblée de six Archevêques, de trente Evêques & de plusieurs Docteurs en Théologie & en Droit Canon. Il y fut arrêté que le Roi seroit conseillé de ne se déclarer ni pour ni contre l'élection d'Urbain, jusqu'à ce qu'il eût plus clairement connu la vérité du fait. Le Roi, suivant ces avis, envoya à Rome quelques habiles gens de son Conseil, pour y accompagner l'Evêque de Famagouste & le Maître du Sacré Palais, & pour s'informer de toutes choses. Ils y arrivérent après l'élection de Clément, & on leur donna des lettres authentiques, qui faisoient foi de la violence qu'on avoit exercée pour l'élection d'Urbain VI. Cependant, comme les deux Papes faisoient tous leurs efforts auprès de Charles V, pour maintenir le droit qu'ils prétendoient avoir, il tint une seconde assemblée le 16 novembre au château de Vincennes, où assistérent les Prélats de France, & les plus célébres Docteurs de plusieurs Universitez, en présence des Princes & du Conseil du Roi. Il y en eut qui opinérent pour la neutralité, jusqu'à ce que le Schisme fût éteint par un Concile général, ou par quelque autre voye: mais l'assemblée jugea qu'il étoit nécessaire de prendre parti; & après avoir examiné l'attestation authentique des Cardinaux, laquelle ils avoient envoyée scéllée de leurs sceaux, & oui le Cardinal de Limoges, Légat de Clément en France, elle conclut que l'élection d'Urbain étoit nulle, & celle de Clément très-légitime & canonique. Le Roi, pour s'assurer de toutes parts dans une affaire de cette importance, envoya ses lettres à l'Université de Paris, laquelle tint une assemblée générale le huitiéme janvier 1379, aux Bernardins, où il fut arrêté que sa Majesté seroit suppliée de donner du tems pour délibérer à loisir sur un point si difficile à décider. Enfin, le 30 mai, après avoir délibéré près de cinq mois, les quatre Facultez, savoir, de Théologie, de Droit Canon, de Médecine & des Arts, déclarérent unanimement, *Que l'Université adhéroit, & vouloit desormais adhérer au Pape Clément VII, comme au vrai Pape, souverain Pontife de l'Eglise universelle.* Le Roi fit ensuite publier sa déclaration touchant la résolution qu'il avoit prise de suivre le parti de Clément.

Cependant les deux Papes se faisoient la guerre, & le 29 avril 1379, les Clémentins furent défaits à la bataille de Marino. Le Pape Clément se retira à Naples auprès de la Reine Jeanne; mais voyant qu'il n'y étoit pas en sûreté, il résolut de se retirer en France, & de transporter sa Cour à Avignon, où il arriva au mois de juin. Henri, Roi de Castille, étant mort le 30 mai 1379, Jean I, son fils & son successeur, envoya des Ambassadeurs à Avignon & à Rome, vers les deux Papes, pour s'instruire de leur droit, & s'éclaircir de la vérité; puis il tint à Médina del Campo une grande assemblée des Prélats, des Seigneurs, des Magistrats, des Docteurs, des Députez, des Chapitres, & des principaux monastéres de son Royaume, avec les gens de son Conseil, en présence des Nonces des deux Papes. L'ouverture s'en fit le 23 novembre 1380, par le Cardinal d'Aragon; & après une longue discussion de tout ce qui regardoit le droit des deux Papes, on décida le 24 avril 1381, que sa Majesté devoit tenir pour intrus celui qui s'appelloit Urbain VI, & tenir pour vrai Pape Clément VII: ensuite de quoi le Roi fit sa déclaration, & ordonna que tous ses Sujets rendissent obéissance à Clément. Ainsi le plus grand Royaume de l'Espagne embrassa son obédience: les autres (excepté le Portugal, qui fut toujours pour Urbain) demeurérent encore dans la neutralité. Après la mort de Charles de Duras, Roi de Naples, le Pape Urbain tâcha de s'emparer de ce Royaume; mais Louis II, Duc d'Anjou, s'en étant rendu maître en 1387, le Pape Clément y fut reconnu: & ces peuples, qui d'Urbanistes étoient devenus Clémentins sous la Reine Jeanne, & de Clémentins, Urbanistes sous Charles de Duras, redevinrent encore une fois Clémentins sous Louis II. Ce fut en vain que le Pape Urbain, qui avoit quitté Gênes pour se retirer à Luques, & qui n'avoit plus d'armée, entreprit de recouvrer le Royaume de Naples, en faisant publier des Indulgences pour tous ceux qui prendroient les armes, afin d'en chasser les Angevins. Presque au même tems, Pierre, Roi d'Aragon, qui étoit demeuré neutre jusques alors, étant venu à mourir, Jean son fils & son successeur, fit au mois de janvier 1387, une assemblée générale des Prélats & des Grands de son Royaume, en présence du Cardinal Pierre de Lune; & l'on résolut qu'on embrasseroit l'obédience du Pape Clément. Cela se fit aussi dans le même mois au Royaume de *Navarre*, où Charles *le Mauvais*, qui avoit toûjours suivi la neutralité, étant mort, son fils Charles *le Noble* reconnut Clément pour vrai Pape. Ainsi toute l'Espagne, à la réserve du Royaume de Portugal, se déclara pour lui.

Le Pape Urbain VI mourut en 1389, vers le milieu du mois d'octobre; & dès le deuxiéme de novembre, les quatorze Cardinaux qui étoient à Rome, élurent Pierre Thomacelli, Cardinal de Saint-Anastase, qui s'appella Boniface IX. Les deux Papes Boniface IX, & Clément VII, ayant témoigné en 1393, qu'ils étoient disposez à écouter les moyens qu'on leur proposeroit pour éteindre le Schisme, & procurer l'union de l'Eglise, le Roi de France Charles VI ordonna à l'Université de Paris d'en rechercher des voyes. Pour cet effet, elle convoqua une assemblée générale des quatre Facultez, où après qu'on eut recueilli les suffrages secrets qui furent jettez par une petite ouverture, dans un coffre fermé il se trouva qu'ils s'accordoient tous à conclurre qu'il falloit prendre l'une de ces trois voyes, ou de la cession volontaire des deux Papes pour en élire un autre; ou du compromis par lequel ils remettroient leur droit entre les mains des Arbitres qui seroient nommez par eux ou par d'autres pour décider ce différent; ou enfin d'un Concile général, qui auroit de Jesus-Christ même son autorité, étant assemblé en cette occasion du consentement des Fidéles. Voilà les trois voyes d'union qu'on résolut de présenter au Roi, dans un petit Traité en forme d'Epître. Les célébres Docteurs, Pierre d'Ailli, Grand-Maître du Collége de Navarre, & Gilles des Champs, avec quelques autres des plus savans, eurent ordre de le composer; & l'on choisit pour le mettre en beau Latin, Nicolas de Clémangis, le plus renommé Professeur de la Rhetorique qui fût dans l'Université. Mais pendant qu'on travailloit à cet Ouvrage, le Cardinal Pierre de Lune, qui après avoir fait déclarer trois Royaumes de l'Espagne pour Clément, étoit venu en France comme Légat, sous prétexte du traité de paix qu'on négocioit entre la France & l'Angleterre, renversa tous ces beaux desseins de l'Université. Il entreprit de gagner les principaux Docteurs, sur tout le Grand-Maître de Navarre & Gilles des Champs; mais il n'en put venir à bout: ce qui l'obligea de rechercher l'amitié des Grands de la Cour, & principalement celle du Duc de Berry, qui gouvernoit tout avec son frére le Duc de Bourgogne. Alors l'Université eut recours au Duc de Bourgogne, qui lui fit avoir audience du Roi; mais le parti du Duc de Berry fut le plus fort dans le conseil: & le Chancelier défendit à l'Université de la part du Roi de se mêler davantage de cette affaire. L'Université se voyant frustrée de son espérance, fit cesser les Leçons & les Prédications à Paris, comme dans une calamité publique; & envoya cependant son petit Traité au Pape Clément, qui s'en offensa fort, & qui mourut peu de tems après au mois de septembre 1394. Alors l'Université supplia le Roi d'arrêter par son autorité la nouvelle élection qu'on pourroit faire: ce que ce Prince lui accorda à condition qu'elle rétabliroit, comme elle fit, les Leçons publiques & les Sermons. Mais le Courier du Roi étant arrivé dans le tems que les vint-deux Cardinaux qui étoient alors à Avignon, entroient au Conclave, ceux qui se doutoient de ce que la lettre portoit, voulurent qu'on ne l'ouvrît qu'après l'élection. Néanmoins ils signérent un Acte, par lequel ils promettoient que celui qui seroit élu Pape, procureroit l'union de tout son pouvoir, jusqu'à prendre la voye de cession, en se déposant du Pontificat, si la plus grande partie des Cardinaux jugeoit qu'il fût à propos de le faire pour le bien de la paix. Après cela, dès le second jour on élut le Cardinal d'Aragon, Pierre de Lune, qui se fit appeller Benoît XIII.

Ce nouveau *Pape* écrivit au Roi de France & à tous les Princes, qu'il désiroit extrêmement d'éteindre le Schisme, & de pacifier l'Eglise, étant prêt de se déposer, si cela étoit nécessaire. Ainsi le Roi convoqua au mois de février 1395, une nombreuse assemblée des Prélats du Royaume, & des plus signalez Docteurs,

à laquelle Simon de Cramaud, Patriarche d'Alexandrie présida en présence du Chancelier. Il fut résolu que suivant l'avis de l'Université, on devoit préférer la voye de cession à toutes les autres, pour créer ensuite un nouveau Pape, dont l'élection se feroit par des Electeurs que les deux partis choisiroient, ou par les deux Colleges des Cardinaux. Sur cela le Roi qui avoit la parole du Pape Benoît, voulut rendre la conclusion de cette affaire très-celébre, par la plus magnifique ambassade qui fût jamais; elle étoit composée de quatorze des principaux de son Conseil avec les Deputez de l'Université, à la tête desquels étoient les Ducs de Berry & de Bourgogne ses oncles, & son propre frére Louis Duc d'Orléans. Ils arrivérent au mois de mai à Avignon; mais Benoît ne voulut point tenir sa parole, quoiqu'on lui eût représenté l'Acte qu'il avoit signé au Conclave, & que tous les Cardinaux, excepté celui de Pampelune, eussent declaré qu'ils jugeoient que pour faire cesser le Schisme, il devoit accepter la voye de cession. On ne put tirer de lui qu'une Déclaration en forme de Bulle, où ayant avancé que la voye de cession ne se devoit ni ne se pouvoit accepter, il proposoit trois autres moyens d'union: le premier, que lui & son Compétiteur s'assemblassent avec leurs Colléges dans un lieu sûr, pour convenir d'un expédient; le second, si cela ne pouvoit réussir, qu'on choisît de part & d'autre des Arbitres; & en cas qu'ils ne pussent s'accorder, il s'offroit à proposer sur le lieu même un troisiéme moyen, ou à suivre celui qu'on lui proposeroit, pourvu qu'il fût conforme au droit & à la raison. Les Ducs étant revenus à Paris, le Roi envoya des Ambassadeurs avec des Deputez de l'Université, en Angleterre, en Allemagne, en Hongrie & en Espagne, pour prier les Rois & les Princes de vouloir procurer avec lui la paix de l'Eglise par cette voye de cession, qu'on trouvoit être la plus efficace. Le Roi d'Angleterre résolut de la prendre, contre le sentiment de l'Université d'Oxford, qui vouloit qu'on terminât ce différent par un Concile général. L'Empereur Vencesias, les Electeurs de l'Empire, les Ducs de Baviére & d'Autriche, assemblez à Francfort, s'attachérent aussi à cette voye de cession. Le Roi de Hongrie Sigismond, fit d'abord la même chose; & les Rois de Navarre & de Castille se joignirent aussi au Roi de France, Charles VI, malgré les sollicitations de Martin, Roi d'Aragon, qui tint toûjours pour Benoît. Le Roi de Portugal & les autres Princes, qui avoient embrassé le parti des Papes élus à Rome, reconnurent toûjours Boniface. Il s'en trouva quelques-uns qui s'étant laissé gagner aux artifices de Benoît, retournérent à lui, & d'autres qui souhaitant la paix & l'union, ne vouloient pourtant pas qu'elle se fît par voye de cession. C'est pourquoi, sur l'avis de l'Université de Paris, le Roi résolut de convoquer une assemblée des Prélats, & des Deputez des Universitez de France, pour délibérer s'il étoit à propos de contraindre Benoît à tenir sa parole par la soustraction d'obédience, ou du moins du droit qu'il prétendoit avoir de conférer les Bénéfices, & de lever les décimes sur le Clergé de France. L'ouverture de cette assemblée se fit le 22 mai 1398. Le Roi se trouvant mal, le Duc d'Orléans son frére, & les Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, ses oncles, y assistérent de sa part, avec le Chancelier de France, & tous les Seigneurs du Conseil. Charles III, Roi de Navarre, y voulut être; & le Roi de Castille y envoya ses Ambassadeurs. Il s'y trouva avec le Patriarche d'Alexandrie, onze Archevêques, 60 Evêques, 70 Abbez, 68 Procureurs de Chapitres, le Recteur de l'Université de Paris avec les Facultez, & les Deputez des Universitez d'Orléans, d'Angers, de Montpellier & de Toulouse, outre un grand nombre de Docteurs en Théologie & en Droit. Simon de Cramaud, Patriarche d'Alexandrie, ayant proposé de faire une soustraction, pour contraindre Benoît de prendre la voye de cession, à quoi il s'étoit lui-même obligé, presque tous conclurent à soustraire entiérement l'obédience à Benoît, jusqu'à ce qu'il acceptât la voye de cession. Cela s'exécuta par l'autorité du Roi, lequel étant dans un de ses bons intervalles, fit publier ses lettres patentes du 27 juillet, dans lesquelles il défendit à tous ses Sujets d'obéïr à Benoît, & de rien payer à ses Officiers, voulant cependant que l'Eglise Gallicane jouît de ses anciennes libertez, & qu'il fût pourvu aux Bénéfices selon le droit commun, par l'élection des Chapitres, ou par la collation des ordinaires gratuitement.

L'exemple de la France fut bientôt suivi des Princes voisins, & du Duc de Baviére, qui ordonnérent dans leurs Etats une pareille soustraction d'obédience au spirituel & au temporel. La Reine Marie de Blois, mére de Louïs d'Anjou, Roi de Sicile, fit la même chose en Provence, où elle étoit alors, comme aussi les Rois de Navarre & de Castille dans leurs Royaumes. Benoît se vit ensuite abandonné de dix-huit de ses Cardinaux, qui se retirérent à Villeneuve sur les Terres du Roi, & il n'en resta que deux auprès de lui, le Cardinal de Pampelune, & un autre nommé Boniface. Il fut bientôt après assiégé dans son Palais d'Avignon, par le Maréchal de Boucicaut; mais le Roi donna ordre à ce Maréchal de convertir le siége en blocus, y laissant entrer toutes les provisions nécessaires. Alors Benoît promit par un Acte authentique du 20 avril 1399, de renoncer au Pontificat, en cas que Boniface fît la même chose, ou qu'il mourût, ou qu'il fût chassé de son Siége. Cependant il fut gardé par les Gens du Roi dans le Palais, en attendant l'exécution de sa promesse; & il demeura dans cette captivité près de cinq ans, jusques à ce qu'en 1403, le Duc d'Orléans, qui soutenoit son parti, n'ayant pu le délivrer par force, à cause de l'autorité des Ducs de Berry & de Bourgogne, résolut enfin de le tirer de cette prison par adresse. Il se servit du Sieur de Braquemont, qui commandoit une Compagnie de François dans une ville assez proche d'Avignon, & qui avoit entrée libre dans le Palais du Pape. Ce Capitaine trouva le moyen de faire évader le Pape travesti & enveloppé d'un manteau, comme s'il eût été de sa suite; & le conduisit à Château-Rainaud, accompagné de cinq cens hommes qui l'attendoient hors de la ville d'Avignon. Benoît se voyant libre, reprit ses habits pontificaux, fort résolu de retenir son autorité jusqu'à la mort.

Il est bon de remarquer ici, pour connoître son génie & le caractére de son esprit, qu'ayant laissé croître sa barbe pendant tout le tems de sa prison, il fit venir un Barbier, lorsqu'il fut à Château-Rainaud, & s'avisa de lui demander d'où il étoit. Celui-ci lui ayant répondu qu'il étoit de Picardie. *Bon*, repliqua le Pape, *les Normands sont des menteurs; car ils m'avoient juré qu'ils me feroient bien la barbe, & c'est un Picard qui me l'a faite.* Cette agréable raillerie fut toute la vengeance qu'il prit des Normands qui l'avoient gardé, & qui l'avoient traité avec beaucoup d'indignité pendant sa prison. Aussi-tôt qu'on le vit en liberté, les Cardinaux qui lui avoient été contraires, demandérent leur grace, & retournérent à lui; les Bourgeois d'Avignon le reçurent, & les Magistrats firent réparer les bréches de son palais. Il écrivit en même tems au Roi, aux Princes, & à l'Université de Paris, & envoya les Cardinaux de Poitiers & de Saluces, pour demander à sa Majesté la restitution de l'obédience, protestant qu'il étoit prêt d'accomplir ce qu'il avoit promis touchant la cession. Le Duc d'Orléans, qui avoit entrepris le rétablissement du Pape Benoît, obtint du Roi la restitution d'obédience, qui fut publiée solemnellement dans l'église de Notre-Dame, où l'Université de Paris se vit obligée de se trouver. Presque en même tems la Castille lui restitua aussi, dans les Etats de Valladolid, l'obédience qu'elle lui avoit ôtée; & il y reprit tant d'autorité, qu'il donna l'Archevêché de Tolède à son neveu Pierre de Lune.

Le Pape Boniface étant mort au mois de septembre 1404, les Cardinaux entrérent au Conclave; & avant que de procéder à l'élection, ils jurérent tous que celui d'entre eux qui seroit élu, se soumettroit à la voye de cession, & se déposeroit du Pontificat, si Benoît en faisoit autant; après quoi ils élurent le Cardinal de Bologne, Cosmo Meliorati, qui prit le nom d'Innocent VII, & qui mourut le sixiéme novembre 1406, sans avoir pu rien faire pour la paix de l'Eglise. On élut en sa place le Cardinal de Saint-Marc, Angélo Corario, qui se nomma Grégoire XII; mais auparavant, tous les Cardinaux avoient fait un Acte authentique, par lequel chacun promettoit que s'il étoit élu, il céderoit le Pontificat, si Benoît y renonçoit. Cependant le Roi de France convoqua une assemblée générale des Prélats de France, pour la saint Martin, afin de délibérer sur la soustraction d'obédience, qui paroissoit si nécessaire. On tint cette assemblée au palais en présence du Roi qui y assista toutes les fois que sa maladie le lui permit, de M. le Dauphin, des Princes, & des Officiers de la Couronne, & de tout le Parlement. Il s'y trouva soixante-quatre Archevêques & Evêques, environ cent quarante Abbez, & un très grand nombre de Docteurs de toutes les Universitez de France. Après avoir examiné cette matiére en plusieurs séances, les Prélats assemblez le 21 décembre conclurent par leurs suffrages, *Qu'on devoit procurer la convocation d'un Concile universel, pour la réformation de l'Eglise dans le Chef & dans les Membres; que l'on feroit la soustraction générale d'obédience sans reconnoître ni Pierre de Lune pour Pape, ni celui qui seroit à Rome; que cependant l'Eglise Gallicane seroit gouvernée comme elle l'avoit été pendant la premiére soustraction.* Sur ces entrefaites Benoît XIII convint à Marseille avec les Ambassadeurs de Grégoire XII, que les deux Papes avec leurs Colléges se trouveroient à Savone à la saint Michel, ou au plus tard à la Toussaints de l'an 1407, pour terminer le Schisme. Le Roi de France leur envoya ses Ambassadeurs, pour les solliciter d'accomplir leur promesse; mais ce fut inutilement, car cette conférence ne se tint point, quoique Benoît se fût avancé au delà de Savone, jusqu'à Porto Venere, & que Grégoire fût venu jusques à Lucques. Cela donna lieu à presque tous les Cardinaux du Collége de Grégoire, de le quitter à Lucques où il étoit, & de se retirer à Pise en 1408, pour y travailler à l'union de l'Eglise. De là ils firent signifier un Acte d'appel de tout ce que Grégoire pourroit faire contre eux, dont ils appellérent au Concile général, ou au Pape futur, canoniquement élu. Ils écrivirent en même tems à tous les Princes & à tous les Prélats de la Chrétienté des lettres circulaires, dans lesquelles ils déclaroient qu'ils s'étoient retirez à Pise pour y chercher les moyens d'éteindre le Schisme, conjointement avec les Ambassadeurs de France, les Deputez de l'Université de Paris, & avec tous ceux qui s'y étoient rendus, & qui s'y rendroient de la part des Rois, des Princes & des Prélats. Benoît n'étoit pas plus favorablement traité en France, où le Roi fit publier des lettres patentes du 21 janvier 1408, par lesquelles il déclara que suivant la résolution prise à Paris dans l'assemblée générale de l'Eglise Gallicane, il feroit entiére soustraction d'obédience, & ne reconnoîtroit ni Benoît ni Grégoire pour Papes, si dans la Fête de l'Ascension qui échéoit cette année au 24 mai, ces Papes ne travailloient à la réunion de l'Eglise par une cession volontaire. Benoît se plaignit au Roi de ce traitement, par ses lettres du 18 avril, en des termes assez civils; mais ses Envoyez présentérent dans le même paquet une Bulle, datée d'un an auparavant, où il excommunioit tous ceux qui s'opposeroient à ses desseins, soit en appellant de son Tribunal, en faisant soustraction, fût-ce un Empereur & un Roi, dont en ce cas, il mettoit tous les Etats en interdit. Le Roi fit lacérer cette Bulle, & le lendemain de l'Ascension on publia solemnellement à Paris, & par tout le Royaume, la soustraction d'obédience & la neutralité. On convoqua ensuite un Concile National à Paris, auquel l'Archevêque de Sens présida en la place du Patriache d'Alexandrie, qui étoit Ambassadeur à Pise. On y pourvut au gouvernement de l'Eglise Gallicane, & ce fut aussi par l'avis de cette assemblée que le Roi déclara déchus de toutes

digni-

dignitez & de tous Bénéfices en France, trois Cardinaux, un Archevêque, trois Evêques, & tous ceux qui, comme eux, soutiendroient le parti de Pierre de Lune.

Benoît, qui étoit alors à Porto-Venere, n'osant plus aller en Provence ni à Avignon, se retira à Perpignan, dans le Roussillon, & y créa douze Cardinaux, afin de se faire une Cour de Pape. D'autre part, le Pape Grégoire retourna à Sienne, & créa de nouveau neuf Cardinaux, pour se faire un Collége; parce que le peu d'anciens qui lui restoient, l'avoient encore abandonné pour se joindre aux autres à Pise. De cette ville ils se rendirent tous ensemble à Ligourne, où la plupart des Cardinaux de Benoît, qui vouloient la paix de l'Eglise, étoient arrivez. Ce fut là que l'on convint qu'il falloit tenir un Concile général, de l'autorité des deux Colléges, & du consentement de la plus grande partie des Princes, des Prélats, & des Fidéles. On y arrêta l'indiction du Concile pour le 25 mars 1409, à Pise, que les Florentins avoient accordée au Cardinal de Saint-Eustache, Balthasar Cossa. On envoya deux Cardinaux à Sienne, pour y citer Grégoire, & le prier d'honorer le Concile de sa présence, ou du moins d'envoyer ses Procureurs, avec pouvoir de faire la cession de sa part. Benoît fut prié de la même chose; & les deux Colléges envoyérent des lettres de cette indiction à tous les Prélats de la Chrétienté, pour les y inviter. On en fit l'ouverture au jour assigné qui étoit le 25 de mars; & ce fut une des plus grandes assemblées que l'on eût vue depuis longtems dans l'Eglise; comme il est remarqué dans l'article de Pise. Après treize Sessions, le Patriarche d'Alexandrie, par l'ordre du Concile, lut le cinquiéme juin 1409, la sentence définitive, par laquelle le Concile déclaroit Schismatiques, Pierre de Lune, & Ange Corario, c'est à dire, Benoît XIII, & Grégoire XII, & les privoit du pontificat. Le 15 du même mois les Cardinaux entrérent au Conclave, & le 29 suivant ils élurent Pierre Philargi, dit *de Candie*, Cardinal de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V.

Le Schisme ne cessa pas après cette élection; mais au lieu de deux Papes, on en vit trois, un véritable, & deux faux; parce que Benoît XIII, & Grégoire XII se maintinrent chacun dans ce qui leur restoit d'obédience, Benoît ayant encore les Royaumes d'Aragon, de Castille & d'Ecosse; & Grégoire étant reconnu de Ladislas, Roi de Naples, & de quelques villes d'Italie. Tout le reste du Monde Chrétien se soumit au Pape Alexandre. Cependant Grégoire alla célébrer un Concile à Austria, ville tout proche d'Udine, capitale du Frioul. Il commença le sixiéme juin; mais comme il ne s'y trouva qu'un très-petit nombre de Prélats, il envoya citer les Evêques de l'Etat de Venise, qui n'y voulurent pas venir. Ainsi tout ce qu'il put faire dans cette petite assemblée, qu'il appella néanmoins le Concile général, fut qu'en deux autres Sessions, dont la derniére se tint le cinquiéme septembre, il excommunia Pierre de Lune, & Pierre de Candie, avec tous leurs adhérans; & publia une Constitution, par laquelle il offroit de se trouver dans un Concile des trois obédiences, & d'y céder son droit, pourvu que les deux autres s'y dépouillassent aussi du pontificat. De là il se retira à Gaiette, que Ladislas lui assigna pour sa demeure. Alexandre V, aussi-tôt après son élection, confirma les Cardinaux, changeant leurs titres, comme pour faire une nouvelle création; & c'est la premiére fois qu'on trouve que l'on ait fait ce changement. Ce saint Pape tint trop peu le Siége pour le bien de l'Eglise, & mourut le troisiéme mai 1410. Les Cardinaux François & les Napolitains qui faisoient la plus grande partie des dix-sept, dont le Conclave étoit composé, & ausquels presque tous les autres se joignirent, élurent le 17 mai, le Cardinal Légat de Bologne, Balthasar Cossa, qui se nomma Jean XXIII.

Ce Pape convoqua le Concile de Constance, dont il fit l'ouverture au mois de novembre 1414, après quoi, on intima au 17 décembre la Session, qui fut depuis remise au premier de mars 1415. Dans la seconde séance qui se tint le deuxiéme mars, le Pape Jean XXIII promit solemnellement de céder le souverain pontificat, lorsque Benoît XIII, & Grégoire XII, y renonceroient pareillement, pour réünir l'Eglise par cette cession, & extirper le Schisme. Depuis il y eut de nouvelles défiances, entre lui & le Concile: de sorte qu'il s'enfuit à Schafhouse, d'où quelque tems après il se retira à Brisac, puis à Fribourg, où le Duc Frédéric d'Autriche, qui s'étoit déclaré son protecteur, le fit arrêter dans son château, qu'il lui avoit promis pour asyle. Le Pape y reçut les Archevêques de Besançon & de Riga, qu'on lui envoya pour lui déclarer que le Concile l'avoit cité à comparoître dans le 13 mai, & il leur répondit, qu'il étoit prêt de retourner à Constance; mais au lieu de l'y mener, l'Empereur Sigismond le fit conduire à Cell, place forte, à deux lieues de cette ville; & malgré ses remontrances, le Concile le déposa du pontificat le 29 mai 1415, déclarant qu'il ne seroit plus permis d'élire, ni Balthasar Cossa, cy-devant Jean, Pape XXIII, (c'est ainsi que le Concile lui donna simplement le nom de Pape, qu'il ne donne pas aux deux autres) ni Angelo Corario, ni Pierre de Lune, nommez dans leurs obédiences, Grégoire XII & Benoît XIII. Après cette destitution, Jean XXIII céda librement par un acte authentique; & Grégoire XII fit son abdication en plein Concile le quatriéme juillet, par son Procureur Charles Malatesta, Seigneur de Rimini. Pour la ratifier, Grégoire qui étoit à Rimini, assembla en consistoire ses Cardinaux, & le peu de Prélats & d'Officiers qu'il avoit à sa Cour; puis s'étant revêtu de ses habits pontificaux pour la derniére fois, il mit bas sa tiare, & toutes les autres marques de la dignité pontificale, protestant qu'il se contentoit d'être le premier des Cardinaux, & Légat perpétuel de la Marche d'Ancone, comme il le fut par Décret du Concile, jusqu'à sa mort. Il n'y eut que Benoît XIII, qui s'opposa à la paix de l'Eglise: de sorte que l'Empereur Sigismond se vit obligé de se trouver à Perpignan, pour y tenir avec cet Antipape, & Ferdinand I, Roi d'Aragon, la conférence dont on étoit convenu. Il y fut accompagné de l'Archevêque de Tours, & de treize autres Deputez du Concile, & y arriva le 18 septembre 1415; mais il ne put rien gagner sur l'esprit de Benoît, qui fut déposé par le Concile de Constance le 26 juillet 1417, de la même maniére qu'il l'avoit été au Concile de Pise. On procéda ensuite à l'élection d'un nouveau Pape; & afin qu'elle se fit en cette occasion d'un consentement plus certain de toute l'Eglise, le Concile ordonna dans la session XL, que pour cette fois seulement, six Députez ecclésiastiques, de chacune des cinq nations, seroient joints aux Cardinaux, & que celui qui seroit élu par les deux tiers des Cardinaux, & les deux tiers aussi des Députez de chaque nation, seroit tenu pour le vrai successeur de saint Pierre, & Chef de l'Eglise. Dans la Session suivante on choisit les trente Députez des cinq nations, qui furent le Patriarche de Constantinople, cinq Archevêques, douze Evêques, & douze autres Prélats ou Docteurs. Les vint-huit Cardinaux des trois obédiences, avec ces trente Députez faisant tous ensemble cinquante-huit Electeurs, entrérent le huitiéme novembre au Conclave, & trois jours après ils élurent tous d'une voix Othon Colonna, Cardinal Diacre, qui prit le nom de Martin V. Il présida depuis aux quatre séances, dont la derniére célébrée le 25 avril, termina le Concile. En 1419, Jean XXIII, qui étoit détenu prisonnier depuis près de quatre ans, obtint sa liberté, & se rendit à Florence, où il se jetta en pleine assemblée aux piez du Pape Martin, le reconnoissant pour Chef de l'Eglise. Martin, qui étoit fort humain, le reconnut pour Cardinal, le fit Doyen du Sacré Collége, & voulut que dans toutes les cérémonies publiques, il fût toûjours placé le plus près de sa personne, & sur un siége plus élevé que ceux de tous les autres. Mais Jean ne joüit pas longtems des effets de la bonté du Pape; car il mourut six mois après.

Ainsi il n'y avoit plus que la presqu'isle de Péniscole, dans un coin du Royaume d'Aragon, proche de Tortose, qui pût désormais tenir contre tout le reste de la Chrétienté, par l'invincible opiniâtreté de Pierre de Lune ou Benoît XIII, qui se crut toûjours vrai Pape, jusques à sa mort, laquelle arriva au mois de septembre 1424. Avant même que de mourir, il obligea sur peine de malédiction de Dieu, les deux Cardinaux qui restoient auprès de lui, d'en élire un autre en sa place: ce qu'ils firent pour obéir aussi à Alfonse, Roi d'Aragon, ennemi du Pape Martin V. Comme il étoit impossible qu'un de ces deux Cardinaux fût élu à la pluralité des voix, s'il ne se donnoit la sienne, ils élurent de concert un Chanoine de Barcelone, appellé Gilles Mugnion, Gentilhomme Aragonois, Docteur en Droit Canon, lequel fut contraint par Alfonse de prendre les ornemens pontificaux, avec le nom de Clément VIII. Ensuite, afin d'avoir un juste Consistoire, il créa plusieurs Cardinaux. Ainsi, comme Alfonse étoit Roi d'Aragon, de Valence, de Sardaigne & de Sicile, il y avoit du danger, que faisant reconnoître ce prétendu Pape dans ces quatre Royaumes, le Schisme ne reprit de nouvelles forces: mais enfin le Roi d'Aragon se réconcilia avec le Pape Martin l'an 1429, & aussi tôt Gilles Mugnion fit solemnellement son abdication le 26 juillet de la même année: après quoi il rendit obéïssance à Martin V, en la personne du Cardinal de Foix son Légat. Les cinq Cardinaux de sa création se déposérent d'eux-mêmes, à divers jours, jusqu'au 24 août 1429, qui à proprement parler, fut la fin de ce grand Schisme d'Occident, lequel depuis le 21 septembre 1378, que Clément, appellé VII, fut élu à Fondi, jusqu'alors, avoit duré près de cinquante & un ans. * Maimbourg, *Histoire du grand Schisme.*

TABLE CHRONOLOGIQUE DES PAPES ET ANTIPAPES durant le grand Schisme.

GRÉGOIRE XI, mort en 1378.

PAPES.

URBAIN VI, Barthélemi Prignani, Archevêque de Bari, Napolitain,
{Elu en avril 1378.
{Mort en octobre 1389.

BONIFACE IX, Perrin Thomacelli, Cardinal de saint Anastase, Napolitain,

ANTIPAPES, ou crus tels.

CLEMENT VII, Robert, Cardinal de Genéve, frére d'Amédée IV, Comte de Savoye,
{Elu en septembre 1378.
{Mort en septembre 1394.
* Tint onze ans contre Urbain VI,
Et cinq ans contre Boniface IX.

Elu

PAPES.

{Elu en novembre 1389,
Mort en feptembre 1404.

INNOCENT VII, Cofmo Méliorati, Cardinal de Bologne, Italien,

{Elu en octobre 1404,
Mort en novembre 1406.

GRÉGOIRE XII, Angélo Corario, Cardinal de faint Marc, Vénitien,

{Elu en novembre 1406,
Dépofé en juin 1409, au Concile de Pife,
Dépofé une feconde fois le 29 mai 1415, au Concile de Conftance.
Quitte le quatriéme juillet 1415.

ALEXANDRE V, Pierre de Candie, Cardinal de Milan, Candiot,

{Elu en juin 1409, au Concile de Pife,
Mort en mai 1410.

JEAN XXIII, Balthafar Coffa, Cardinal Légat de Bologne, Napolitain,

{Elu en mai 1410,
Dépofé, & quitte en mai 1415, au Concile de Conftance.

MARTIN V, Othon Colonna, Cardinal Diacre, Italien,

{Elu en novembre 1417,
Mort en 1431.

ANTIPAPES, ou crus tels.

BENOÎT XIII, Pierre de Lune, Cardinal d'Aragon, Aragonois,

{Elu en feptembre 1394,
Dépofé en juin 1409, au Concile de Pife,
Dépofé une feconde fois en juillet 1417, au Concile de Conftance.
Mort en feptembre 1424.

* Tint quinze ans avant fa dépofition au Concile de Pife,
Et trente ans en tout,
Contre Boniface IX,
Contre Innocent VII,
Contre Grégoire XII,
Contre Alexandre V,
Contre Jean XXIII,

Et contre Martin V.

CLÉMENT VIII, Gilles Mugnion, Aragonois, Docteur en Droit Canon,

{Elu en 1424,
Quitte en juillet 1429.

† Martin V feul Pape, & Chef de l'Eglife, depuis 1429.

SCHISME D'ANGLETERRE: C'eft ainfi qu'on appelle dans l'Eglife Latine, la féparation de l'Eglife Anglicane d'avec la Romaine, qui fe fit fous le Roi Henri VIII. En novembre 1501, on célébra le mariage d'Artus, Prince de Galles, fils aîné de Henri VII, Roi d'Angleterre, avec Catherine, fille de Ferdinand V, Roi d'Efpagne. Le Prince Artus, qui n'avoit encore que quinze ans, & qui étoit incommodé d'une fiévre lente, mourut cinq mois après, à ce qu'on croit avant la confommation du mariage. Le Roi fon pére fit propofer à Ferdinand le mariage de Catherine avec Henri fon fecond fils, frére d'Artus. Ce mariage fut conclu, à la charge que l'on en obtiendroit une difpenfe du Pape, & les Ambaffadeurs des deux Rois la propoférent à Alexandre VI en 1502, puis à Pie III en 1503; mais ces deux Papes étant morts, avant la conclufion de cette affaire, Jules II donna la difpenfe. Ainfi on accorda à Henri & à Catherine la permiffion de fe marier enfemble. Le bas âge du Prince, qui n'avoit encore que quatorze ans, fit différer la célébration du mariage: pour la Princeffe, elle en avoit dix-neuf. Cependant Henri VII mourut en 1509, & Henri VIII fuccéda à la Couronne, étant alors âgé de dix-huit ans. Après avoir fait lire la difpenfe du Pape, en préfence des grands Seigneurs du Pape, il époufa Catherine, le troifiéme juin 1509. Le jour de la faint Jean, il fut couronné à Londres avec la Reine fa femme, dans l'Abbaïe de Weftminfter. Henri VIII eut de Catherine trois fils & deux filles, dont il n'y eut que Marie, née le 18 février 1515, qui vécut, les autres étant morts en bas âge. Les mœurs ni l'âge de Henri & de Catherine n'avoient guéres de rapport: elle étoit plus âgée de cinq ans que le Roi, & s'appliquoit aux exercices de piété, pendant qu'il s'abandonnoit aux plaifirs. En 1525, le Cardinal Wolfey, Archevêque d'Yorck, & Légat du Pape en Angleterre, voyant que le Roi, éperduement amoureux d'Anne de Boulen, qu'il vouloit époufer, avoit conçu du mépris pour la Reine, lui propofa de faire déclarer fon mariage nul, & lui fit entendre que les moyens en étoient indubitables. Il forma ce deffein, pour fe venger auffi de l'Empereur Charles-*Quint*, neveu de la Reine Catherine, lequel avoit promis de le faire élire Pape, & qui néanmoins avoit favorifé l'élection d'Adrien VI. Le Roi & Wolfey jugérent à propos d'envoyer à Rome Etienne Gardiner, célébre Jurifconfulte, & Confeiller d'Etat, avec François Briant, qu'ils lui donnérent pour Collégue dans cette Ambaffade. Les Cardinaux & les Théologiens, après avoir examiné les raifons des Ambaffadeurs, trouvérent *que le mariage étoit valable, & n'étoit nullement contraire au Droit Divin.* Cette réponfe ayant été fignifiée à Gardiner, il demanda audience au Pape, & lui dit, *qu'il y avoit beaucoup de Docteurs à Rome, qui n'étoient pas de l'avis de ces Théologiens; & que, quand la Loi divine ne feroit pas contraire au mariage de Henri, il feroit voir que la difpenfe du Pape Jules II n'étoit ni jufte ni canonique.* Clément VII lui repartit, *que ce mariage avoit été autorifé par Jules II, qu'il avoit été ratifié par une bonne intelligence depuis vint années; que l'honneur de l'Empereur & de Catherine fa tante y étoit engagé; & que ce divorce pourroit caufer une grande guerre; qu'enfin il ne pouvoit féparer ce que Dieu avoit joint.* Le Pape voulut enfuite que cette affaire fût difcutée une feconde fois par d'autres Cardinaux, & par d'autres Théologiens; & le réfultat de la délibération fut, qu'il étoit à propos d'envoyer des Juges en Angleterre. Le Pape nomma pour Juges le Cardinal de Wolfey, & le Cardinal Campegge. La Reine ayant eu avis de ce qui s'étoit paffé à Rome, écrivit promtement au Pape, & le fupplia que cette affaire ne fût point décidée en Angleterre, où le Roi fe rendroit Juge en fa propre caufe. Elle informa auffi l'Empereur du deffein de Henri. L'Ambaffadeur de Charles-*Quint* fe plaignit à fa Sainteté, de ce qu'à l'infçu de la Reine, & fans l'avoir entendue, l'on avoit nommé des Commiffaires dans une affaire, où elle avoit le principal intérêt; & remontra qu'il n'y avoit pas lieu d'efpérer de juftice en Angleterre, où les gens de bien étoient dépouillez de leurs charges, & les fauteurs de l'impudicité du Roi, comblez d'honneurs & de richeffes. Le Pape voyant que les Ambaffadeurs *lui avoient déguifé la vérité*, dépêcha quatre Couriers au Cardinal Campegge, par quatre chemins différens, & lui manda, *qu'il fe gardât bien de rendre aucune fentence fur le divorce, fans un nouvel ordre de fa part.* Campegge arriva à Londres le feptiéme octobre 1528. Wolfey le préfenta au Roi, qui eut une longue conférence avec ces deux Cardinaux. Quelques jours après on examina la difpenfe du Pape Jules II, & Campegge demanda à voir l'original de la Bulle, qui étoit entre les mains de l'Empereur. Avant que cet original fût répréfenté, le Roi obligea Wolfey & Campegge de procéder à un jugement. Ces deux Cardinaux citérent le Roi & la Reine à comparoître le 28 mai 1529, dans le réfectoire des Dominicains, où ils avoient fait dreffer un Tribunal. Deux Procureurs comparurent pour le Roi; & la Reine fe préfenta en perfonne. Elle déclara d'abord qu'elle ne reconnoiffoit point les Cardinaux pour Juges, & en appella au *Pape.* Le lendemain la Reine expofa les raifons de fon appel; & le Roi qui comparut lui même, déclara qu'il avoit demandé des Commiffaires par confcience, & non par aucune averfion qu'il eût pour la Reine, & qu'il étoit réfolu de s'arrêter à leur jugement, quel qu'il pût être. La Reine infifta pour faire recevoir fon appel: ce que ne pouvant obtenir, elle fe jetta à genoux devant le *Roi*, & le pria de lui permettre de pourfuivre fa caufe devant le *Pape*; à quoi le Roi confentit. Il ne laiffa pas néanmoins de preffer les Commiffaires, & de faire tous fes efforts pour faire déclarer la difpenfe nulle; mais Campegge différa toûjours le jugement, & le Pape enfin évoqua à foi le différent des parties, revoqua la commiffion des Cardinaux, & ordonna au Roi & à la Reine de comparoître à certain jour devant lui par leurs Procureurs. Les Commiffaires obéïrent au mandement du Pape, & Campegge s'en retourna à Rome.

Henri VIII voyant le mauvais fuccès de fon entreprife, s'irrita contre Wolfey, qui en étoit l'auteur: il le relégua dans fon églife d'Yorck, & donna la charge de Chancelier à Thomas Morus, pour tâcher d'attirer ce grand homme à fon parti. En même tems le Roi voulut que l'on prît par écrit les avis des Théologiens & des Jurifconfultes François. Quelques Théologiens de la Faculté de Paris s'étant laiffé gagner, fe déclarérent pour Henri. Il y eut encore plufieurs Docteurs des Univerfitez d'Orléans, d'Angers, de Touloufe & de Bourges en France, comme auffi de Hambourg, de Lubeck en Allemagne, & même de Pavie & de Bologne en Italie, qui fignérent des confultations en faveur de ce Roi. Mais l'Univerfité de Cologne, & plufieurs autres, que l'on follicita, ne voulurent point accepter fes préfens. A l'égard de l'Angleterre, l'Univerfité de Cambridge fe laiffa corrompre, & quelques-uns d'Oxford rompirent la porte du Grêffe, que les plus doctes de ce Corps tenoient fermée, & appliquérent le fceau aux approbations du divorce. D'un autre côté un grand nombre de favans hommes écrivirent en faveur du mariage de Henri & de Catherine. Sur ces entrefaites, le Roi donna l'Archevêché de Cantorbery à Cranmer. Enfin, en 1532, Henri époufa Anne de Boulen fecrettement, & fe fit mari d'une feconde femme, la premiére vivant encore, dont il n'avoit été féparé ni par fentence, ni par autorité eccléfiaftique. La Reine Catherine quitta la Cour, & fe retira à Kimbalton, dans la province de Betford. Alors le Roi, voyant que Thomas Cromwel étoit fort dans les intérêts d'Anne de Boulen, il le fit fon premier Miniftre d'Etat, & lui donna tout le pouvoir qu'avoit eu le Cardinal de Wolfey. Cromwel, qui favorifoit les Proteftans, employa toute fon autorité pour appuyer leur parti, & pour opprimer le Clergé. Il porta le Roi à faire affembler les Eccléfiaftiques, pour lui prêter ferment de fidélité au temporel & au fpirituel, confentant qu'ils y ajoûtaffent cette reftriction, *autant que la parole de Dieu le permettoit:* ce qui étoit une fubtilité pour furprendre le Clergé, qui reconnut dès-lors en quelque façon le Roi pour Chef de la Religion en Angleterre. Les chofes s'étant ainfi paffées, Cranmer, Archevêque de Cantorbé-

ry, ne fit point difficulté de prononcer la sentence du divorce de Henri & de Catherine, vers la fin de l'an 1532, & donna au Prince la liberté d'épouser qui il lui plairoit. Mais comme Henri avoit deja épousé secrettement Anne de Boulen, la solemnité du mariage fut remise à la veille de Pâques, de l'an 1533, & le couronnement au deuxiéme juin suivant.

Le Pape Clément VII prononça la même année sur le différent de Henri & de Catherine, dont il déclara le mariage bon & valable, & celui de ce Prince avec Anne de Boulen nul & injuste. Il excommunia le Roi, suspendant néanmoins la déclaration des censures, jusqu'à la fin du mois de septembre suivant. Henri ayant eu avis de cette sentence, devint plus opiniâtre, & ne songea qu'à se venger. Il défendit d'appeller à l'avenir Catherine, Reine d'Angleterre, ni femme de Henri, mais la veuve du Prince Artus. Il ôta à Marie sa fille, alors âgée de dix-sept ans, tous les honneurs de son rang, & la renvoya auprès de sa mére, comme une batarde & une personne privée, quoiqu'elle eût été reconnue par tous les Ordres du Royaume pour Princesse de Galles, & présomptive héritiére de la Couronne d'Angleterre. Le septiéme septembre 1533, Elisabeth naquit, cinq mois aprés la célébration des noces de sa mére Anne de Boulen. Le Roi indiqua ensuite l'assemblée du Parlement au troisiéme novembre de la même année. Dans ce Parlement il fut ordonné, *Que Marie seroit privée des droits qu'elle pouvoit prétendre à la Couronne, & que ces mêmes droits seroient transférez à Elisabeth; que le Pape n'auroit plus jamais aucun pouvoir ni aucune Jurisdiction en Angleterre & en Irlande; & que le Roi seroit déclaré souverain Chef de l'Eglise Anglicane.* Il fit exécuter ces ordonnances avec tant de rigueur, que l'on punissoit de mort celui qui manquoit d'effacer le nom du Pape par tout où il étoit écrit ou imprimé dans les livres qu'il avoit: même dans les Litanies, au lieu de la priére pour le Pape, il fit substituer ces paroles, *De la tyrannie de l'Evêque de Rome, & de ses détestables excès, delivrez-nous, Seigneur.* Alors il envoya des Ambassadeurs chez quelques Princes Allemands, déja imbus de la doctrine de Luther, pour appuyer son parti: mais quoiqu'ils approuvassent sa revolte contre le Pape, ils condamnérent la primauté ecclésiastique de Henri, contre laquelle Calvin écrivit aussi quelque tems aprés. Ce Roi, ennemi de l'Eglise Romaine, ne voulut plus souffrir d'Ordres religieux. Il commença à les détruire par les trois qui étoient les plus considérables, savoir, celui des Chartreux, celui de sainte Brigite, & celui de l'Observance de saint François, & fit mourir quantité de ces Religieux par les supplices les plus cruels. Jean Fischer, Evêque de Rochester, fut aussi exécuté le 22 juin 1535, & l'illustre Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, eut la tête tranchée le sixiéme juillet, pour avoir soutenu la primauté du Pape, & l'autorité de l'Eglise Romaine. La nouvelle étant venue à Rome de la mort de ces deux grands personnages & de beaucoup d'autres Catholiques, le Pape Paul III prononça excommunication contre Henri, le 30 août de la même année; mais ce Prince méprisa cette censure ecclésiastique, & continua de persécuter les Religieux, & de s'emparer du bien des monastéres, d'où il sortit plus de dix mille personnes Religieuses de l'un & de l'autres sexe, qui retournérent au siécle. Le sixiéme janvier 1536, la Reine Catherine mourut à Kimbalton. Henri commanda à toute sa maison d'en prendre le deuil; mais Anne de Boulen prit le jaune, pour marque de sa joye. Ce bonheur, qui la rendoit si orgueilleuse, ne dura pas long-tems; car le Roi devint amoureux d'une des Demoiselles d'Anne de Boulen, nommée *Jeanne* Seymour, & fut averti de la mauvaise conduite de cette Reine, laquelle ayant été, dit-on, convaincue d'adultére, & même d'inceste avec son frére, eut la tête tranchée le 19 mai 1536. Le lendemain de la mort d'Anne de Boulen, le Roi épousa Jeanne Seymour.

Peu de tems aprés, le Roi assembla le Parlement & le Synode épiscopal, pour régler les Articles de Foi. On y condamna la primauté du Pape & la vie religieuse; on changea plusieurs choses dans les cérémonies des Sacremens; on n'en reconnut que trois instituez par Jesus-Christ, savoir, le Batême, l'Eucharistie & la Pénitence, attribuant l'institution des quatre autres à l'Eglise. On y reçut la Confession, quoiqu'on ne la crût pas d'institution divine; & l'on y admit les priéres pour les Morts, sans admettre le nom de Purgatoire. On y défendit le mariage aux Prêtres, & on le permit aux Moines, pourvu qu'ils n'eussent pas reçu l'Ordre de prêtrise. On y approuva les vœux de chasteté & de célibat; mais on commanda aux Religieux & aux Religieuses au dessous de vint-quatre ans, de quitter l'habit, & de retourner au siécle. Cependant, Jeanne Seymour accoucha d'un fils, que Henri fit appeller Edouard; mais elle mourut dans les douleurs de l'enfantement en 1537. Quelque tems aprés, le Roi renouvella la persécution contre les Catholiques, & pilla les églises. Il fit même faire le procès à S. Thomas de Cantorbéry, mort depuis plus de quatre cens ans, le fit condamner comme criminel de léze-Majesté, & défendit de le reconnoître pour Saint. Le Pape Paul III, voyant qu'il n'y avoit plus lieu de se rien promettre de Henri, résolut en 1538, de publier la sentence d'excommunication qu'il avoit prononcée contre lui. Il fit afficher la Bulle, non seulement aux portes de Bruges, de Tournay & de Dunkerque, villes de la domination d'Espagne; mais encore à Boulogne & à Calais, villes Françoises; à Glaskow & à Saint-André, qui appartenoient au Roi d'Ecosse: d'où l'on peut connoître que la sentence d'excommunication rendue contre Henri, étoit approuvée de l'Empereur Charles-*Quint*, & des Rois de France & d'Ecosse. Tout cela ne fit qu'irriter le Roi d'Angleterre, qui le 28 avril 1539 assembla le Parlement où l'on ordonna la confiscation de tous les biens des monastéres au profit du Roi; ce qui fut exécuté en 1540. En la même année, Henri VIII épousa Anne de Cléves, sœur du Duc de Cléves & de Juliers. Quelque tems aprés, le Parlement s'assembla, & Cromwel y tint le premier rang. On y abolit l'Ordre des Chevaliers de saint Jean de Jérusalem, le seul qui restât en Angleterre, & on unit leurs biens au domaine du Roi. Henri répudia Anne de Cléves sept mois aprés l'avoir épousée, sous prétexte qu'elle avoit donné secrettement une promesse de mariage à un Gentilhomme avant que d'épouser le Roi. Le Parlement ayant autorisé sa répudiation, Henri se maria huit jours aprés à Catherine Howard, niéce du Duc de Norfolk, laquelle il fit mourir deux ans aprés, pour crime d'adultére, commis avec deux Seigneurs Anglois. Il choisit ensuite pour sa sixiéme femme, Catherine Parr, veuve du Baron de Latimer, & sœur du Marquis de Northampton. L'an 1545, le Parlement accorda au Roi la jouissance de tous les biens des Hopitaux, des Colléges, des Seminaires, & autres fondations. Enfin, ce Prince, dont la conduite fut si fatale à l'Eglise Romaine, mourut au mois de janvier 1547. Il ordonna par son testament, qu'Edouard, qu'il avoit eu de Jeanne Seymour, âgé de neuf ans, lui succéderoit le premier; & il lui substitua Marie, fille de Catherine; puis Elisabeth, qu'il avoit eue d'Anne de Boulen. Il recommanda expressément qu'Edouard fût élevé dans la Foi de l'Eglise Romaine, mais avec la primauté ecclésiastique, sans reconnoître le Pape. Ce jeune Prince eut néanmoins des Précepteurs Protestans, qui introduisirent en Angleterre la doctrine de Zwingle.

Edouard, fils de Henri VIII, fut proclamé Roi d'Angleterre, & Chef de l'Eglise Anglicane; & Edouard Seymour, frére de la Reine Jeanne, se créa lui même Tuteur & Protecteur du Roi & du Royaume. Il étoit Zwinglien: c'est pourquoi il n'épargna rien pour abolir la Religion Romaine. Tout ce qui restoit de biens ecclésiastiques fut confisqué au profit du Roi; on prescrivit une nouvelle forme d'ordination pour les Evêques & les Prêtres; on publia un Rituel nouveau; on ôta ce qu'il y avoit encore d'images de Saints dans les Eglises; on ordonna la Communion sous les deux espéces; on abolit la Messe, & on introduisit une nouvelle forme de Liturgie & de Céne. Quelques Evêques résistérent à ces changemens; mais enfin les Prélats Réformez l'emportérent, & cette doctrine fut observée publiquement dans tout le Royaume. La Princesse Marie, fille aînée de Henri VIII, suivit la Religion Catholique, & imita la constance de Catherine sa mére. Ni les priéres, ni les menaces du Protecteur ne la purent faire consentir à fermer la chapelle de son palais, ni à souffrir que l'on y changeât rien. On eut du respect pour sa qualité de sœur du Roi, & d'héritiére présomptive de la Couronne. Alors les Catholiques reprirent courage; mais leur parti étoit trop foible. Les Evêques qui firent paroître leur zéle pour la Religion Romaine, furent déposez & arrêtez prisonniers; d'autres se condamnérent à un exil volontaire, & se refugiérent en Flandre ou en Italie. L'an 1553, Edouard mourut au mois de juillet, étant âgé de seize ans; & Marie, fille de Henri & de Catherine, succéda à la Couronne. Elle épousa Philippe, fils de l'Empereur Charles *Quint*, & elle rétablit la Religion Romaine en Angleterre; mais ce ne fut pas pour long-tems, car cette Princesse mourut en 1558.

La Reine Elisabeth, qui lui succéda, fit renaître la Réformation dans le Royaume. Elle prêta à son sacre le serment ordinaire des Rois Chrétiens, *de maintenir la Foi Catholique, & de conserver les priviléges & les libertez de l'Eglise*; mais ce ne fut qu'une feinte, pour monter facilement sur le thrône. Ensuite elle se fit déclarer *souveraine Gouvernante de l'Eglise dans son Royaume, tant au spirituel qu'au temporel.* Elle n'osa prendre la qualité de *Chef de l'Eglise*, parce que Calvin avoit blâmé Henri VIII de l'avoir prise. S'étant attribué la puissance spirituelle, elle se fit payer les dixmes des revenus ecclésiastiques, c'est à dire, les fruits de la première année de la jouissance des Bénéfices, à chaque changement de Titulaire. Elle s'empara de tous les biens que la Reine Marie avoit rendus aux monastéres. Elle défendit de condamner comme hérésie quelque opinion que ce fût, si elle n'étoit condamnée dans les quatre premiers Conciles généraux de Nicée, de Constantinople, d'Ephése & de Chalcédoine, dont le dernier fut célébré en 451, ou dans un Synode qui n'eût reconnu que l'Ecriture pour Juge, ou bien dans le Parlement. Tous les Evêques, qui ont droit de suffrage dans le Parlement d'Angleterre, reclamérent contre cette nouveauté. Le Clergé de la province de Cantorbéry, assemblé à Londres, s'en plaignit, & présenta à la Reine & au Parlement une requête, dans laquelle il les supplioit de ne pas souffrir qu'un Concile séculier décidât des affaires de la Religion: mais la Reine n'eut point égard à toutes ces remontrances. Elle abolit le sacrifice de la Messe; elle ôta les images des Saints; & changea la forme de la Religion, selon les avis des séculiers qui avoient du crédit auprés d'elle. Les Evêques qui s'y opposérent, furent la plupart renfermez dans des prisons, où ils perdirent la vie, aprés avoir souffert beaucoup de miséres. D'autres furent chassez du Royaume; & un grand nombre de Catholiques se refugiérent dans les païs étrangers. La Reine distribua toutes les dignitez ecclésiastiques aux Luthériens & aux Calvinistes, qui se soumirent à la primauté royale. Elle ne voulut s'assujettir ni à Zwingle ni à Luther: mais elle créa un Clergé d'une Secte nouvelle, par rapport à l'institution de l'ancienne Eglise. Il fut composé d'Archevêques, d'Evêques, de Prêtres & de Diacres. Les églises cathédrales & collégiales eurent comme auparavant des Prevôts, des Doyens, des Archidiacres & des Chanoines. Cette Reine voulut même avoir des Religieux de sa Secte, & elle tâcha de persuader à l'Abbé de Westminster de retenir ses Moines, & de célébrer l'Office divin conformément à ses ordonnances; mais il n'y voulut pas consentir. Elle régla aussi les vêtemens des Clercs & des Ecclésiastiques, & leur ordonna de porter un surplis pour faire les priéres, & une cha-

pe, dans l'église, le jour de la Céne; & de ne paroître jamais en public sans la soutane cléricale. Pour les Evêques, elle leur commanda de porter le rochet. Il y eut une grande contestation entre les Protestans sur ces réglemens, ausquels ils ne vouloient pas s'assujettir; mais Elisabeth, en vertu de sa primauté ecclésiastique, privoit des dignitez & des Bénéfices ceux qui refusoient de lui obéïr; parce qu'il n'y avoit point d'appel du souverain Chef de l'Eglise Anglicane aux Consistoires étrangers, quelque réformez qu'ils pussent être.

En 1570, le Pape Pie V, s'étant servi inutilement de toutes sortes de moyens pour adoucir l'esprit d'Elisabeth, & la réconcilier à l'Eglise, fut contraint d'excommunier cette Reine, & tous ceux qui lui rendroient obéïssance. Elisabeth, irritée contre le saint Pére, assembla son Parlement, & y fit ordonner des punitions très-griéves contre les Catholiques. En ce tems les Protestans d'Angleterre se divisérent en plusieurs Sectes; car outre les Disciples d'un Jean Morus, qui assûroient que leur Maître étoit le Messie, outre les Anabatistes, les Athées & les Fréres de l'Amour, il s'éleva une nouvelle Secte de Calvinistes Réformez, qui prirent le nom de *Puritains*. Ceux-ci condamnoient les cérémonies ecclésiastiques, & la maniére dont la Reine gouvernoit l'Eglise. En 1580, Elisabeth fit un Edit, par lequel elle ordonna à ses Sujets, qui sous prétexte d'étude, faisoient séjour dans les païs étrangers, de retourner au plutôt en Angleterre; & défendit à tous ceux de son Royaume de retirer chez eux aucuns Jésuites, ni autres Prêtres Catholiques. L'an 1585, le Parlement rendit un Arrêt encore plus précis, & ordonna que quarante jours après sa publication, tous les Jésuites, les Prêtres des Séminaires, les Diacres & les Clercs, qui avoient reçu les Ordres sacrez par autorité du Pape, depuis l'abolition de la Religion Romaine par Elisabeth, eussent à sortir du Royaume, ou à n'y pas rentrer, s'ils en étoient dehors, à peine d'être punis comme criminels de léze-majesté. Jacques I, qui succéda à Elisabeth en 1603, chassa par un Edit tous les Catholiques, de ses Etats; & Jacques II, Prince Catholique, ayant essayé de rétablir l'Eglise Romaine, fut obligé de sortir du Royaume, & de se refugier en France, où il est mort. Depuis ce tems l'Angleterre a été gouvernée par des personnes très-attachées aux sentimens de l'Eglise Anglicane; & en l'année 1714, les Anglois, conformément à plusieurs Actes du Parlement, passez depuis 1701, ont appellé à la Couronne l'Electeur de Hanovre, non pas comme le plus proche héritier, mais comme le premier Prince Protestant de ceux qui y pouvoient prétendre. * Sanderus, *Hist. du Schisme d'Angleterre*. Burnet. Varillas. Le Grand, *Hist. du divorce de Henri VIII*. On fera bien de consulter sur la séparation de l'Eglise Anglicane d'avec l'Eglise Romaine l'Histoire d'Angleterre par M. de Rapin Thoyras.

SCHISSO, bourg de la Vallée de Démona en Sicile, sur le cap de Schisso, environ à deux lieues de Taormina, vers le midi. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Naxos* ou *Naxus*, ruinée par Denys, Tyran de Syracuse; mais d'autres croyent que cette ancienne ville étoit à l'embouchure du Freddo, à quatre lieues de Schisso, vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHITTANUS, Philosophe & Magicien, fut Maître de Térébinthus, dont nous avons parlé dans l'article MANES.

* SCHLAWERD ou SCHLAKENWERD, petite ville de Bohéme, dans la Préfecture de Loket ou Einbogen, au nord-est de la ville d'Einbogen ou Loket, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

SCHLESTAT. *Voyez* SELESTAT.

SCHLEUSINGEN, petite ville avec un château. Elle est dans le Comté de Henneberg en Franconie sur la Nahe, à cinq lieues de Cobourg, vers le nord. L'Empereur Ferdinand II assembla à Schleusingen l'an 1623 le Collége Electoral, pour lui faire agréer la translation de la dignité électorale du Comte Palatin, qu'il avoit proscrit, au Duc de Baviére. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHLICHTING (Jonas de Bucowiec) fameux Ecrivain parmi les Sociniens, s'est fait connoître par ses Commentaires. Ayant fini ses études sous Crellius, il fut principalement employé à voir les Unitaires & eut diverses disputes avec des Luthériens & des Catholiques, au sujet de ses Commentaires sur les Epîtres aux Galates & aux Hébreux. En 1647, il fut chassé de la Pologne par la Diéte de Varsovie, où l'on fit brûler sa *Confessio fidei Christianæ*. Il se vit forcé de se retirer en Moscovie. Lorsqu'en 1655, la guerre commença en Pologne, il se mit sous la protection de la Suéde & composa ses Commentaires parmi les horreurs de la guerre. Etant parvenu dans ce travail jusques au verset 19 du second chapitre de la premiére Epître de S. Pierre, il reçut la triste nouvelle que sa fille avoit été prise & massacrée par les Polonois. Il se consola de cet accident avec beaucoup de constance & de résignation par la considération des versets 21 & 22 du même chapitre, dequoi plusieurs personnes ont été les témoins. Ne se trouvant nulle part en sûreté à cause des troubles de la guerre, il se retira avec sa famille à Stargard en 1660. Il y fut pris & conduit à Spandau où il commença ses Commentaires sur les Epîtres aux Ephésiens & aux Colossiens le 26 février. Etant occupé le cinquiéme avril à éclaircir le 13 verset du premier chapitre aux Colossiens, il reçut la nouvelle de son élargissement. Il passa ensuite à Berlin, où il fut très-bien reçu, & où il recouvra les Manuscrits qu'on lui avoit enlevez. S'étant enfin retiré à Zullichau, ville de la Marche de Brandebourg, il y composa encore divers Commentaires sur les Epîtres, & mourut le premier novembre 1664. On trouve ses Ouvrages dans la Bibliothéque des Fréres Polonois. * Stanislaus Lubenizius, *Epist. ad Virum quendam magnum*. Sandius, *Biblioth. Antitrinit. Diction. Allemand.*

SCHLUSSELBOURG (Conrad) célébre Théologien, naquit en 1543, & mourut en 1615. Il composa un Catalogue des Hérétiques en sept volumes; la Théologie des Calvinistes; les Décisions des Questions de Théologie. * Micrælius, *p.* 410. Henning Witte, *in Theol. p.* 141.

SCHMELTZER (Michel) natif de Beiten, petite ville de la Misnie dans la Haute Saxe, étoit Religieux de l'Ordre de Citeaux, & s'est rendu célébre vers l'an 1512, par le livre qu'il a composé des Hommes illustres de son Ordre. * Mader, *de Clar. Germ. Viris.*

SCHMID (Erasme) naquit à Délitsch en Misnie, où son pére étoit Conseiller. Ayant très-bien étudié les Mathématiques & le Grec à Wittenberg, il accepta la charge de Recteur en 1595, à Lenchovien en Hongrie. Un an après il résigna cet emploi & retourna à Wittenberg, où il obtint bientôt après la charge de Professeur en Grec, & enfin en 1624 celle de Professeur en Mathématiques. Il mourut le 22 septembre 1637, âgé de 77 ans. Il est à remarquer qu'on lui avoit offert la charge de Bourguemaître à Wittenberg & qu'il la refusa. Voici la liste de ses Ouvrages, *Pindari Opera cum Commentariis & Versione; Commentatio in Dionysium Afrum Periegetem & Lycophronis Cassandram; Hesiodi Opera cum Interpretatione Latina; Tractatus de principalibus Græcorum Dialectis; Sybillina; Grammatica Latina; Orationes funebres; Concordantia Græca Novi Testamenti; Versio Latina Novi Testamenti.* * Witte, *Memor. Philosoph.* Spizelius, *in Templo Honoris, p.* 344. Clarmund, *Vitæ Cl. Viror. partie* 3. *Dict. Allemand.*

SCHMID (Sébastien) naquit de parens assez pauvres à Lampertheim, village de l'Alsace. Il étudia fort les Humanitez dans sa jeunesse, & s'appliqua en même tems à l'Hébreu. Trouvant peu de secours dans sa patrie, il alla à Marpourg, où il entendit Feurborn. La guerre ne lui permettant pas d'y faire un long séjour, il passa à Wittenberg & y profita sur tout des leçons du Docteur Weller. Il alla de là en Prusse & fit quelque séjour à Konigsberg. Il avoit formé le dessein de faire de là un tour en Danemarc, mais étant obligé de changer de projet, il vint à Hambourg par Dantzic & Lubeck. Ne trouvant pas à faire fortune chez l'étranger, il résolut de retourner dans sa patrie, où il s'appliqua avec des soins extraordinaires aux Langues Orientales. Dans ce même dessein il alla à Bâle pour y profiter des instructions du célébre Buxtorff. Pendant son séjour à Bâle il étudia jour & nuit, parcourut les Ouvrages Rabbiniques & le Talmud, & s'exerça à en faire des Traductions. Il avoit passé de la sorte trois années, lorsqu'il projetta d'aller à Genéve; mais Dorschæus le fit venir à Strasbourg & lui donna le logement & la table dans sa maison. Peu de tems après il obtint la Cure d'Ensheim, d'où il fut appellé au Rectorat du Collége de Lindau. Il accepta cette vocation dans l'espérance qu'elle lui donneroit occasion de vaquer plus à loisir à l'étude des Langues: mais à peine eut-il prêché une seule fois à Lindau, qu'il fut si fort goûté, qu'on le nomma à la charge de Prédicateur du soir les jours du Dimanche, en lui donnant en même tems la survivance du *Senior* du Ministére de Lindau. Il n'y avoit pas encore quatre ans qu'il avoit quitté Strasbourg, lorsqu'on lui offrit la Chaire de Professeur en Théologie dans cette même ville. Il l'accepta par le conseil de Jean Schmid, quoique la ville de Lindau fût fort sensible à cette perte. Il prit donc le dégré de Docteur en Théologie & s'acquitta des fonctions de sa charge avec distinction. Les Ouvrages qu'il publia lui firent une grande réputation, & lui attirérent diverses vocations à Helmstadt, à Tubingue & à Derpt dans la Livonie. La vocation pour ce dernier endroit étoit écrite de la propre main du Roi de Suéde. Il les refusa toutes, pour demeurer à Strasbourg, où il mourut en 1697. Voici la liste de ses Ouvrages, *Tractatus de Imagine Dei in homine ante lapsum considerato; Tractatus de Circumcisione, primo Veteris Testamenti Sacramento; Constitutiones Tractatus Talmudici dicti* Schabbath *& Latine versæ; Constitutiones Tractatus Talmudici dicti* Erubbin *& Latine versæ; De Principiis seu Fundamentis præsentiæ corporis & sanguinis Christi in Sacra Cœna Tractatus; Lutheri liber de Servo Arbitrio contra Desiderium Erasmum cum brevibus Annotationibus; Commentarius in Jobum; Testamentum Vetus & Novum ex Linguis originalibus in Linguam Latinam translatum, &c.* * Pippingii, *Memoriæ Theolog. Dictionnaire Allemand.*

SCHMIDBOURG. *Voyez* SCHMITBOURG.

SCHMIDEBERG, petite ville de Siléfie, dans le Comté de Jawer, au pié du Mont-Risemberg, & près de la source du Bober. Le nom de cette ville signifie, *la Montagne des Maréchaux*. On le lui a donné, parce qu'elle est pleine d'Ouvriers de ce métier, qui font une très-grande quantité d'outils, & d'autres ouvrages de fer, dont on tire la matiére de la montagne de Risemberg. Les Habitans de ce lieu & de quelques lieux voisins, étoient autrefois presque tous goutteux; mais on dit que cette maladie est extrémement diminuée, depuis qu'on a fermé quelques fontaines, dont on croit que les eaux la produisoient. * Becman, *Hist. du Monde.*

* SCHMIDELIN (Jacques-André) Luthérien d'Allemagne, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, est un des Chefs du parti de ceux qu'on nomma *Concordistes*, parce qu'ils vouloient unir les Luthériens & les Calvinistes. Pour ce dessein, celui-ci composa un livre où il tâchoit de faire paroître conformes les opinions des deux partis, & obligeoit ceux qui suivoient le sien d'écrire leur nom dans ce même livre. Cependant on se moqua de cette entreprise, & les Allemans nommoient par raillerie ce livre de la Concorde Prétendue *Poppenbuch*, qui est le nom qu'ils donnent aux cayers que leurs Curieux portent en voyage, pour y peindre les armes des personnes avec qui ils font connoissance. Un d'entre eux fit ce Distique,

In libro vitæ qui non potuere notari,
Nomen in hunc librum composuere suum.

Schmidelin eut depuis une conférence avec Béze. Mais elle ne servit qu'à les desunir. Il en eut une autre avec Jean Pastorius Ca-

Catholique, qui lui fut, dit-on, si peu avantageuse, qu'il mourut de déplaisir, voyant que Jacques, Markgrave de Bade, mal satisfait de ses raisons, avoit abjuré le Luthéranisme après cette conférence. Cela arriva l'an 1589. * Sponde, *A. C.* 1580. *n.* 16. 1586. *n.* 17. 1589. *n.* 33.

SCHMIDER (Sigismond) naquit au païs de Zwickau, dans la Misnie, où son pére étoit Ministre. Après avoir fait ses Humanitez, il alla dans l'Académie de Leipsic en 1704, & soutint l'année suivante une Thése *de Deglutione*. En 1706, il fut reçu Bachelier en Philosophie, Maître-ès-Arts en 1708, & peu de jours après Bachelier en Médecine. Il soutint en 1710, pour sa Licence, des Théses *de Oculorum Vitiis*, & publia une Dissertation *de superstitiosa Verborum Cura, Christiano atque dogmatico Medico indigna*. Ayant été reçu Licentié, il se retira à Oschatz, pour s'y exercer dans la pratique de la Médecine. Il obtint en 1714 une place dans la Société des Curieux de la nature, & prit le nom de *Sabinus*. Dans la même année il fut reçu Docteur en Médecine. S'étant marié, il alla s'établir à Lommatsch, où il a exercé la Médecine jusques à sa mort, arrivée le 15 octobre 1717. On a de lui, *Schediasma Epistolicum de Scarabæis criticis; Schediasma curiosum Pathologico-Medicum de Polypo æsophagi vermiformi rarissimo; de Astrologia Judiciaria Philosopho Christiano indigna*. On trouve plusieurs de ses piéces dans les *Journaux de Leipsic* & dans les *Ephémerides des Curieux de la nature*. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 1. *p.* 116.

SCHMIDT (Jean-André) naquit le 18 août 1652, à Worms, de George Schmidt, Ministre de cette ville. Il commença ses études dans sa patrie, & y fit des progrès considérables, mais le malheur qu'il eut de perdre à l'âge de quatorze ans son pére & sa mére, qui moururent de la peste, qui infecta Worms en 1666, le mit dans l'impossibilité de les continuer à ses dépens. Dans cette disgrace il trouva les ressources dont il avoit besoin chez son grand-pére maternel, Orfévre à Ausbourg, qui le mit dans le Collége de cette ville. En 1672, il alla faire ses études Académiques à Altorf, & de là à Iéna, où il fut reçu Maître-ès-Arts l'an 1675. Après avoir voyagé pendant quelque tems, il revint en cette ville en 1679, & ce fut alors qu'il lui arriva un accident qui pensa lui couter la vie. Il se laissa tomber d'un second étage dans la rue; on le releva à demi mort & il fut longtems malade de cette chûte. Il perdit même alors le bras droit sans retour, ce qui l'obligea à prendre l'habitude d'écrire de la main gauche. Il fut fait en 1683 Professeur de Logique & de Métaphysique dans la même Université. Bientôt après on lui offrit à Ausbourg une place de Ministre qu'il refusa, comme il fit encore depuis la Chaire de Théologie de Hall, qu'on lui offrit de même à la fondation de l'Université de cette ville. En 1694, il fut reçu Docteur en Théologie à Iéna, & on l'y pressa peu de tems après d'accepter la Chaire de Théologie; mais il lui préféra le poste de Professeur ordinaire en Théologie & en Histoire Ecclésiastique à Helmstadt, où il se rendit en 1695. En 1699, il fut fait Abbé de Marienthal, caractére qui donne séance dans l'assemblée des Etats de la Province. Depuis l'année 1695, il a toûjours rempli son poste avec beaucoup d'applaudissement jusqu'à l'année 1720, au commencement de laquelle il eut une attaque d'apoplexie, qui lui causa des infirmitez considérables & de longue durée, puisqu'elles n'ont fini qu'à sa mort, qui arriva le 12 juin 1726, lorsqu'il étoit dans sa 74 année. Il a été marié deux fois, la premiére à *Sibylle*, fille de *Theophile* Colérus, Ministre de Iéna, laquelle mourut en 1692, & la seconde à *Sibylle*, fille de *George* de Goez, Ministre aussi à Iéna. On a un grand nombre d'Ouvrages qui portent son nom, mais la plupart sont des Théses raisonnées, qui ont été composées par ses Disciples, & qu'il s'est contenté de retoucher. On se borne à rapporter ceux qui sont proprement de lui & les principaux d'entre les autres, *Sanctimonia vinculorum per quæ Respublica cohæret; Selenitæ ex Luna proscripti, pro loco in amplissima Facultate Philosophiæ obtinendo; Fasciculus Miscellaneorum Physicorum; De Officio Magistratus circa tempora pestis; Arcana dominationis in rebus gestis Oliverii Cromwelli; Antiquitates Macedonicæ; Duo Phænomena rarissima, alterum Lunæ in cruce, alterum Meteorum ignitum; Elementa Geometriæ R. P. Ignatii Gastonis Pardies e Gallico in Latinum versa; De Gymnasiis Litterariis Atheniensium; Chrysippea brutorum Logica; De Geometria brutorum; Otium negotiosum Ienense; Variorum Philosophorum Decas; Epistola de Nummo Philippeo aureo in agro Tannensi invento; Triga Exercitationum de Missa sicca, de Muliere in Ecclesia, de cultu Evangeliorum; Schediasma de nummis cathedraticis; Numismata aurea, argentea & ærea maximi moduli, ex Gazophylacio Arnstadio-Schwartzburgico; De Eucharistia Mortuorum; De Altaribus portatilibus; Epistola ad Mauritium Wilhelmum, Saxoniæ Ducem, de nummis bracteatis Naumburgensibus, Citzensibus & Pegaviensibus; De primitivæ Ecclesiæ Lectoribus; Quietismi revolutio in Quietistis decimi quarti & hujus seculi; Baptismus per arenam; Programma de primitivæ Ecclesiæ Lectoribus & præcipuis circa eosdem ritibus; Sudaria Christi; De Omophorio Episcoporum Græcorum; Animadversiones ad Liberii de Sancto Amore Epistolas Theologicas*; (Ce livre est contre M. le Clerc, Auteur des lettres) *Compendium Theologiæ Dogmaticæ in suorum Auditorum usum conscriptum, & in subsidium memoriæ tabulis instructum; De Re Monetali Hebræorum, sive vera, sive ficta, sive ad Res eorum respiciente; Elinguati mysterium Trinitatis prædicantes; Joachimi Hildebrand Rituale Baptismi veteris editum per Joannem Andream Schmidt; Consilium de Centuriatorum Magdeburgensium emendatione, defensione atque continuatione; De Pseudo-Evangelio æterno præcipue seculi XIII & sequentium; Dissertationes septem Historiam seculorum octo priorum fabulis variis maculatam exhibentes; Puer Athanasius baptisans; De Bibliothecis Eremitarum veterum; De Oblatis Eucharisticis; Historia & origo Adami Halberstadiensis in die cinerum ex Ecclesia ejecti; Commentatio ad Canonem XV Concilii Nicæni de Translationibus Episcoporum, Presbyterorum & Diaconorum; Compendium Historiæ Ecclesiasticæ in varios studiosæ Juventutis usus conscriptum; De bibliothecis nova accessio, collectioni Maderianæ adjuncta a Johanne Andrea Schmidio; Dissertatio gratulatoria de Paphnutio Episcopo Cælibe, conjugii Clericorum Patrono & Vindice; De Lectionariis Ecclesiæ Orientalis & Occidentalis & sigillatim de Chrysostomi Lectionario manuscripto; De libris & Epistolis Cælo & Inferno delatis; Historia Cælicolarum ad Titulum Codicis* de Judæis & Cœlicolis; *De lapsu Origenis; De Apostolis uxoratis; Compendium Theologiæ Moralis; Programma de Corporibus doctrinæ, Philippico, Pomeranico, Prutenico, Touringico, Julio; Programma de studiosi Theologi fatis, vita & studiis per exempla Patrum illustratis; De Symboli Apostolici in Talmude ruderibus; Theologia Naturalis positiva ad normam Scientiarum practicarum tradita; Programma de Catechesi Racoviensi; De Samuelis Huberi Vita, fatis & doctrina; De Cantoribus Ecclesiæ Veteris & Novi Testamenti; De fatis Calicis Eucharistici; Compendium Historiæ Ecclesiasticæ Veteris Testamenti; Phænomenon coronarum solarium die 26 maii in Cælo observatarum populari ratione in Academia Julia Curiosis explicatum a I. A. S. D.; De absolutione mortuorum excommunicatorum, seu Tympanicorum in Ecclesia Græca; Stricturæ Theologicæ in Johannis Harduini Societatis Jesu Opera selecta; Breviarium Theologicum, præcipuas exhibens Controversias cum Pontificiis, Reformatis & Socinianis; Programma de Ordinationibus Ecclesiasticis Brunsvico-Guelferbytanis a Reformatione ad præsens tempus; De modo propagandi Religionem per carmina; De Columbis in Ecclesia Græca & Latina usitatis; Notitia Ordinis Cisterciensis, Programma; Prolusiones Marianæ decem; Lexicon Ecclesiasticum minus; Commentarius de vita & Scriptis Casparis Sagittarii, Historici Saxonici; De Literis sanguine Christi firmatis; Historia Conciliorum Moguntinensium, & in primis Concilii anno* 1510 *habiti; Decas Dissertationum Historico-Theologicarum; De Notariis Ecclesiæ Orientalis & Occidentalis Disputationes duæ; De Translatione Episcopi ab Ecclesia majori ad minorem, occasione Canonis primi Concilii Sardicensis; Pentas Dissertationum, prima de Præadamitis ex orbe proscriptis, secunda de donatione Constantini Magni, tertia Sententia de loco primæ Epistolæ Johannis c.* 5. *v.* 7, *quarta de Arbore scientiæ boni & mali, quinta Abraxas Basilidis; De modo probandi innocentiam per Eucharistiam; De agendis, seu Ordinationibus Ecclesiasticis; Breviarium Theologiæ Polemicæ, specimen controversiarum generalium cum Pontificiis exhibens; Casparis Sagittarii Introductio ad Historiam Ecclesiasticam & singulas ejus partes, sive Notitia Scriptorum veterum atque recentium, qui Ecclesiasticam Historiam illustrant, tomus primus Sagittarianæ Introductionis ad Historiam Ecclesiasticam, tomus secundus exhibens supplementum tomi primi & ejusdem continuationem, curante Joanne Andrea Schmidt; Helmstadium per Trautwenradam valde afflictum, tandem ab eo liberatum, e Musæo Joannis Andreæ Schmidii; Nummus bracteatus Henrico II, seculi XIII Comiti Blanckenburgico ante Hartonem vindicatus; Historia Bullarum Clementis VI, & Clementis XI* Unigenitus *documentis illustrata a Christiano Henrico Schilling; Literæ secretiores Ferdinandi I, Romanorum Imperatoris pro obtinenda Eucharistia sub utraque specie, in gratiam Maximiliani II, Bohemorum Regis, missæ ad Pium IV, Pontificem Maximum; Historia Festorum & Dominicarum; Historia emendati Computi Ecclesiastici; De inventione Crucis dominicæ per Helenam; Prodromus Historiæ variæ tentatæ inter Lutheranos & Reformatos conciliationis; Catalogus Scriptorum, quæ cura & præsidio Joannis Andreæ Schmidii ab anno* 1674, *ad annum* 1699, *prodierunt*. * *Bibliothéque Germanique, tome* 14. *p.* 165 *& suiv.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 9. *p.* 32 *& suiv.*

* SCHMITBOURG, SCHMIDTBERG & SMIDBERG, petite ville d'Allemagne avec un château sur le roc, dans le Cercle Electoral du Rhin, est au sud-sud-ouest de Simmeren, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

SCHNEEBERG, ville de la Misnie, appartient à l'Electeur de Saxe, & porte le nom de la montagne sur laquelle elle est bâtie. Il n'y avoit là autrefois qu'un bois touffu qui appartenoit au village de Griesbach. Mais lorsqu'en 1471, on y eut découvert une mine d'argent, le Prince y établit un Tribunal de Maîtres Mineurs en 1479; & en 1493, on y bâtit une ville qui cependant ne fut pas ceinte de murailles. Le Duc Albrecht, mort en 1500, eut fort à cœur l'accroissement de cette ville qui est très fameuse à cause de ses mines; celle qui porte le nom de S. George doit avoir rendu dans une occasion en trois mois de tems 140800 florins du Rhin en argent fin. Une autre fois on en tira un si grand morceau de métal qu'il servit de table au Duc Albrecht & à toute sa suite, & ayant ensuite été fondu, il rendit 400 quintaux d'argent fin. La dixiéme partie de ces mines, qui appartient à l'Electeur, est allée depuis l'an 1471 jusques en 1550, c'est à dire, pendant l'espace de 70 ans à 16447360644 florins. En 1719, cette ville fut entiérement réduite en cendres par un incendie prodigieux. * Christian Melzers, *Beschreibung von Schneeberg*. Wagenseil. Zeilers *Reichs-Géographie*. *Dictionnaire Allemand*.

SCHNEIDEWIN, (Jean) fameux Jurisconsulte Allemand, né à Stolberg en 1519, étoit le quinziéme des enfans de son pére, qui l'aimoit tendrement & eut fort à cœur son éducation. Ayant commencé ses études à Stolberg, il fut envoyé à Wittenberg en 1530, & recommandé à Luther, à la table duquel il demeura environ dix ans. Il eut pour Précepteur Vite Dieterick de Nuremberg, & fit de très beaux progrès sous lui en toute sorte de Sciences, comme aussi dans le Droit. Luther l'aima comme son fils, & Schneidewin de son côté, eut une grande vénération pour Luther, tellement qu'il coucha par écrit, autant qu'il le pouvoit, les Sermons & les autres discours du Réformateur, qui craignant pourtant, que son Pensionnaire en sortant de chez lui ne fût encore sollicité à quitter ses sentimens, lui conseilla de se marier fort jeune. Les parens y consentirent & Schneidewin fut marié à l'âge de 20 ans. Il commença alors à s'ap-

à s'appliquer à la Jurisprudence avec beaucoup d'assiduité. Peu de tems après qu'il fut reçu Licentié, Gunther, Comte de Schwartzbourg, l'attira à sa Cour & lui donna le titre de Conseiller de la Chancellerie. Quatre années après, Schneidewin retourna à Wittenberg, où il accepta la Chaire de Professeur en Droit. Il fut aussi nommé à la Chambre des Appellations & Assesseur du Tribunal de la Justice. Bref, il eut en peu de tems une si grande réputation, qu'il se vit consulté de toutes parts dans les affaires de la derniére importance. En 1557, l'Electeur de Saxe l'envoya à la Chambre Impériale à Spire, & s'en servit aussi très utilement dans l'accommodement de ses différens avec le Landgrave de Hesse. Aussi Schneidewin fut-il magnifiquement récompensé de ce dernier service. Lorsqu'en 1568, étant allé allé au plus fort de l'hiver de Wittenberg à Zerbst pour y assister à l'accommodement de quelques affaires, il voulut le lendemain s'en retourner, on le trouva le matin mort dans son lit. Son corps fut transporté à Wittenberg & inhumé auprés de Luther. On dit qu'il ne se précipita jamais dans ses jugemens ou réponses, pesant mûrement toutes les circonstances & invoquant Dieu sur ce qu'il avoit à faire. Dans les affaires, qui regardoient des Princes & des Républiques, il eut pour régle dans ses décisions, cette dévise, *Nec spe, nec metu.* Il a mis en vers Allemands l'Histoire de la Passion de Jesus Christ, de laquelle il recommanda la récitation quotidienne à ses Domestiques & à sa famille. Son *Commentarius ad Instituta* est sur tout ce qui lui a fait une réputation immortelle. * Joachim Beust, *Oratio de Vita Schneidewini.* Melchior Adam, *in Vitis Jurisconsultorum Germanorum, fol.* 81 *&c. Diction. Allemand.*

* SCHODEHOVEN (Jean) Prieur des Carmes de Malines, a composé, au rapport de Trithéme, un excellent Ouvrage *de Vitiis & Virtutibus & omni materia prædicabili*, par ordre alphabétique, & il l'a intitulé *Polypodium.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 560.

SCHOENBERGER (Marc-Haldric) a été un de ces prodiges que la nature produit de tems en tems. Il naquit en 1621, de *N.* . Schoenberger, Tailleur à Weide, dans le Palatinat. Il perdit la vue d'une petite vérole, à l'âge de quatre ans. Cet accident ne l'empêcha pas de se rendre habile dans les Langues Allemande, Françoise, Latine, Gréque, Hébraïque, Chaldaïque, Syriaque & Arabe, dans la Philosophie & les Mathématiques; & il enseignoit toutes ces choses, avec grande facilité. Il faisoit aussi des instrumens de musique, & les touchoit fort bien. Cet homme extraordinaire, mourut à Konigsberg l'an 1649. * Vincent Paravicini, *Centuries Latines de choses singuliéres touchant des Hommes Illustres par les Sciences*, à Bâle, 1715.

SCHOENE, aujourd'hui *Scheno*, port du Péloponnése. Il y avoit une ville de même nom près de Thébes en Béotie; & deux riviéres, l'une en Arcadie, & l'autre à Athénes. On donnoit encore ce nom à une mesure de terre.

SCHOENE'E, *Schœnius*, nommé autrement JASIUS, fut fils d'Abas, Roi d'Arcadie, & pére d'Atalante, femme d'Hippoméne, laquelle, du nom de son pére, est aussi appellée *Schœnéïe.* * Ovide.

SCHOENOBATES, nom que les Grecs donnoient aux Danseurs de corde, qu'ils appelloient aussi *Neurobates*, *Acrobates*, *Oribates.* Ces mots sont composez de *βάτης* qui dans la composition signifie *celui qui marche*, & de Σχοῖνος ou *νεῦρον corde*; *ἄκρον* ou *ὄρος lieu haut.* Les anciens avoient quatre sortes de Danseurs de corde, suivant le rapport de Bulenger. Les premiers étoient ceux qui voltigeoient autour d'une corde, comme une roue autour de son aissieu, & qui se suspendoient par les piez ou par le cou. La seconde sorte étoit de ceux qui voloient de haut en bas sur une corde, appuyez sur l'estomac, ayant les bras & les jambes étendues. La troisiéme espéce étoit de ceux qui couroient sur une corde tendue en droite ligne, ou du haut en bas. Les derniers étoient ceux qui non seulement marchoient sur une corde, mais y faisoient aussi des sauts & des tours. L'art des Danseurs de corde, que les Latins appelloient *Funambules*, de *funis, corde*, & d'*ambulo, je marche*, est fort ancien; & Térence en fait mention dans le prologue d'une de ses Comédies, intitulée *Hecyra.* Capitolin dit que les Empereurs Marc Auréle & Lucius Verus, vêtus d'habits magnifiques, furent spectateurs des Jeux que l'on avoit ordonnez pour leur triomphe; & qu'ils firent mettre des matelas sous la corde des Danseurs, parce qu'un petit garçon de leur troupe étoit tombé: ce qui fut cause que jusqu'au régne de Dioclétien, on tendit toûjours des filets sous la corde. Suétone rapporte que l'on vit même des éléphans marcher sur la corde du tems de l'Empereur Galba; & qu'un Chevalier Romain parut aussi sur la corde, monté sur un éléphant, en présence de Néron. Messala, qui vivoit 260 ans avant Jesus Christ, est le premier qui ait traduit le mot Grec *Schœnobates*, par celui de *Funambulus*, Latin. Ceux qui recherchent curieusement l'origine des choses, se persuadent que l'art de danser sur la corde a été inventé peu de tems après les Jeux Comiques, où les Grecs dansoient sur des outres de cuir, & qui furent instituez en l'honneur de Bacchus, vers l'an 1345 avant la naissance de Jesus Christ. Les spectacles des Danseurs de corde n'ont pas toûjours été compris parmi les Jeux publics; & cette profession fut considérée comme un exercice de particuliers, plutôt que comme une dépendance du théatre: quelquefois néanmoins ils servoient d'intermédes dans les Jeux publics. * Bulenger, *dans son Theâtre.* Spon, *Recherches Curieuses d'Antiquitez.*

SCHOINECH, petite ville avec château & Bailliage, dans l'Electorat de Tréves, sur la riviére de Nymes, à huit lieues de la ville de Tréves, vers le nord. Quelques Géographes prennent cette ville pour le lieu de la Basse Allemagne, nommé anciennement *Ausava*, & *Ausana Regio VIII*, que d'autres placent à Pallescheid, village situé à une lieue de Schoinech, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SCHOLARIUS (George) fut un des Juges du Conseil Impérial de Constantinople, & très-savant personnage dans le XV siécle, assista au Concile de Florence pour l'union des Grecs avec les Latins, & prononça diverses Harangues fort estimées. Etant revenu à Constantinople en 1439, il embrassa le parti des Schismatiques, & écrivit contre les Latins. Il se retira ensuite dans un monastére, & prit le nom de *Gennade.* Le Pape Nicolas V, ayant envoyé en 1452 Isidore, Cardinal Légat, à Constantinople, Gennade s'opposa encore fortement à l'union. Après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, Mahomet II, leur Sultan, voulant attirer les Chrétiens dans la ville, leur permit d'élire un nouveau Patriarche, en la place de Grégoire, qui avoit quitté le Siége. Scholarius ou Gennade, quoique simple Moine, fut élu. Comme c'étoit une ancienne coutume dans ces occasions, que l'Empereur donnât lui-même la crosse au Prélat, en proférant ces paroles, *Sancta Trinitas quæ mihi imperium donavit, te in Patriarcham novæ Romæ delegit*, & qu'il lui fit présent d'un cheval blanc richement caparaçonné, sur lequel le Patriarche étoit mis & conduit en pompe jusqu'à son palais, Mahomet voulut que ces cérémonies fussent exactement observées. Depuis, il eut plusieurs conférences avec Gennade, lequel ayant été élu l'an 1453, gouverna l'Eglise de Constantinople cinq ans & quelques mois, & se retira ensuite dans un monastére, où il mourut, selon le sentiment de quelques Auteurs, l'an 1460, quoique d'autres Auteurs assurent que ce fut plutôt. Nous avons de lui, outre les Traitez que nous avons alléguez, la conférence avec Mahomet; un livre des Articles de foi; un Traité de la Prédestination; & quelques autres, sans parler de ceux que les Curieux conservent dans leurs bibliothéques, & qui n'ont pas encore vu le jour.

Matthieu Caryophile, Possevin, Leo Allatius, &c. se sont trompez, en distinguant deux Scholarius & deux Gennadius, l'un qui approuvoit l'union, & l'autre qui étoit Schismatique; car les Manuscrits de la bibliothéque du Roi font voir que c'étoit le même homme qui s'appelloit *George Scholarius* & *Gennade*, qui a favorisé l'union au Concile, & qui lui a été depuis fort opposé, qu'il s'appelloit tantôt *George Scholarius*, qui est son premier & véritable nom, tantôt *Gennadius*, qui est le nom qu'il prit lorsqu'il se fit Moine, & qu'il garda étant devenu Patriarche. On l'appelle aussi quelquefois *Gennadius* & *Scholarius Moine*, parce qu'il a été en effet Moine avant & après son patriarchat: & c'est la raison pour laquelle on trouve des Ouvrages de lui qui ont tous ces noms dans leurs titres, *Gennadius, Scholarius, Moine & Patriarche.* Il n'y a point eu deux Scholarius, dont l'un ait été Patriarche de Constantinople, sous le nom de *Gennadius*, & l'autre Moine & Disciple de Marc d'Ephése. C'est un même Auteur, qui a été appellé *George Scholarius*, & qui étoit Juge général des Grecs, Sécretaire de l'Empereur, son Prédicateur ordinaire, qui prit le nom de *Gennadius*, lorsqu'il quitta les affaires publiques pour entrer dans un monastére, & qui conserva ce même nom étant devenu Patriarche. Si Possevin avoit sçu que ce Patriarche a été un des plus grands ennemis de l'Eglise Romaine, il n'auroit pas trouvé mauvais dans son *Apparat*, qu'il eût dit dans un de ses Ecrits, que le Saint-Esprit procéde du Pére, sans parler du Fils; parce qu'étant Grec Schismatique, il ne pouvoit parler autrement. On trouve deux volumes de cet Auteur, écrits contre les Latins en manuscrit dans la bibliothéque du Roi de France, & plusieurs autres piéces, dont la plupart n'ont point encore été données au Public. M. l'Abbé Renaudot a publié une Homélie de Gennade sur l'Eucharistie; & un extrait d'une autre Homélie, cité par Mélétius Syrigus. Il reconnoît dans ces deux Ouvrages la Transsubstantiation, & s'est même servi du mot *μετουσίωσις*, qui est la *Transsubstantiation* des Latins. M. Renaudot a encore donné un Catalogue ou une Notice de tous les Ouvrages de Gennadius, & il y refute les fautes où les Critiques sont tombez au sujet de cet Auteur. * Phranza, *c.* 18. 29. *&c. de Excid. Const.* Zimogalas, *Turco-Græc. l.* 1. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Sponde, *A. C.* 1439. 1440. 1451. 1453. Leo Allatius, *Diatribe de Georgiis.* M. Simon, *Créance de l'Eglise Orientale sur la Transsubstantiation. Gennadii Homil.* par M. Renaudot, à *Paris en* 1708.

SCHOLASTIQUE (Théologie) On divise ordinairement la Théologie, en *Positive* & en *Scholastique*; & on donne le nom de *Scholastique* à l'art de traiter les matiéres de Théologie d'une méthode philosophique. Cette maniére d'enseigner la Théologie commença dans le XII siécle. Roscelin, Abailard, Gilbert de la Porrée, l'introduisirent dans les Ecoles. Elle y fit bientôt de grands progrès, & y multiplia le nombre des questions & des disputes. Pierre Lombard, Evêque de Paris, pour les appaiser, entreprit de faire un recueil des passages des Péres, & principalement de saint Hilaire, de saint Ambroise, de saint Jérôme & de saint Augustin, pour décider les principales questions qui étoient agitées entre les Théologiens. Cet Ouvrage fut appellé *le livre des Sentences.* Les Théologiens, en le commentant, firent renaître leur méthode & leurs questions; & la Scholastique continua dans les siécles suivans d'être l'étude la plus ordinaire des Théologiens. On en distingue communément trois âges, le premier, depuis Abailard jusqu'à Albert *le Grand*, Maître de saint Thomas; le second, depuis saint Thomas jusqu'à Durand de Saint-Pourçain, mort en 1333, & le troisiéme, depuis Durand jusqu'à Gabriel Biel. Ce fut dans le second âge que se formérent les Ecoles des Thomistes & des Scotistes. Quelque tems après il y eut des Théologiens qui firent un tiers parti, qui fut celui des *Nominaux* ou *Occamistes*, du nom d'Occam, l'un de leurs principaux Chefs. Durand de Saint-Pourçain, Evêque de Meaux, sans s'assujettir à suivre les principes d'aucune Secte, prit des uns & des autres ce qu'il ju-

gea à propos. Depuis lui, les Théologiens ſe donnérent plus de liberté, & ſe firent des Syſtêmes particuliers. Dans le XV & dans le XVI ſiécle, les bons Auteurs ſe défirent peu à peu de la méthode ſcholaſtique qui ne ſubſiſta que dans les Ecoles, pour s'appliquer à l'étude de l'Ecriture Sainte & des Péres. Enfin, on a chaſſé même des Ecoles la barbarie ſcholaſtique, & l'on y a traité, comme on y traite encore, les queſtions de Théologie d'une maniére qui a plus de rapport à la Théologie poſitive. * M. Du Pin, *Traité de la Doctrine Chrétienne Orthodoxe.*

SCHOLASTIQUE (ſainte) Vierge, ſœur de ſaint Benoît, née à Norcie, ville d'Italie, ſur la fin du cinquiéme ſiécle, ſuivit, comme ſon frére, la vie aſcétique, & établit une Communauté de Religieuſes. Elle alloit viſiter ſon frére tous les ans, & ſaint Benoît l'alloit recevoir dans un lieu qui n'étoit pas éloigné de ſa maiſon; la derniére année qu'elle lui rendit ce devoir; elle prédit ſa mort prochaine. S'étant retirée, elle mourut trois jours après, & ſaint Benoit vit l'ame de ſa ſœur voler vers le Ciel, comme une colombe. On croit que ſon corps fut tranſporté au monaſtére du Mont-Caſſin, & de là en France. On fait ſa Fête au dixiéme février. S. Grégoire *le Grand, Dialog. l.* 2. *c.* 33 & 34. Mabillon, *Acta Ord. S. Benedicti ſæcul. I.* Bollandus. Buiteau. Baillet, *Vies des Saints.*

SCHOLASTIQUES: on nommoit ainſi dès le ſiécle d'Auguſte, les Rhéteurs qui s'exerçoient à faire des Déclamations avec leurs Diſciples dans leurs Ecoles, pour donner des eſſais de leur éloquence ſur toutes ſortes de ſujets. Depuis le tems de Néron, il ſemble que ce nom ait été affecté à ceux qui s'exerçoient à la plaidoirie, & dans les Ecoles de Droit. Enſuite on l'a attribué aux Avocats qui plaidoient de véritables cauſes dans le Barreau; comme nous le voyons à l'égard de Socrate, l'Hiſtorien Eccléſiaſtique, Avocat de Conſtantinople; d'Euſébe, qui plaidoit dans le même tems & dans le même lieu; & de pluſieurs autres, dont l'Hiſtoire nous fournit des exemples. Ce nom paroît avoir ſubſiſté aſſez longtems en cette ſignification parmi les Grecs; puiſque Conſtantin *Harménopule* le portoit encore au XII ſiécle, comme une marque de ſa profeſſion. Il y a auſſi eu un tems auquel ce nom de *Scholaſtique* ſe donnoit à toutes ſortes de Juriſconſultes. Depuis l'établiſſement des Ecoles eccléſiaſtiques, fait par les Rois de France de la premiére race, & remis en vigueur par l'Empereur Charlemagne, le nom de *Scholaſtique* fut donné aux Maîtres de ces Ecoles, c'eſt à dire, à ceux qui étoient commis pour les gouverner & pour enſeigner les Clercs de chaque égliſe. Quelques-uns prétendent que le Scholaſtique de ces égliſes n'étoit établi que pour enſeigner les Langues, les Humanitez, & tout ce que l'on comprend ſous le nom de Belles Lettres; & qu'il y avoit un Théologal, pour y enſeigner la Théologie; mais ſi cela eſt vrai, ces fonctions ont depuis été ordinairement réünies en une même perſonne. Celui qu'on appelloit *Scholaſtique de l'égliſe*, ſe nommoit en certains lieux l'*Ecolâtre*, *le Primicier* ou *le Théologal*, quoique cependant le *Théologal* & le *Primicier*, ſoient differens du *Scholaſtique*, comme ils ſont différens entre eux. Le Pére Alger, qui écrivit contre Bérenger, portoit le nom de *Scholaſtique*, parce qu'il avoit été Théologal ou Ecolâtre de Liége. Olivier *le Scholaſtique*, qui vivoit au commencement du XIII ſiécle, & qui a écrit une Hiſtoire des Croiſades, avoit acquis ce titre, étant Théologal de Cologne, avant que d'être Cardinal. Il eſt probable que tous les Ecrivains Eccléſiaſtiques de l'Occident, qui ont porté le ſurnom de *Scholaſtique* depuis le neuviéme ſiécle, ne l'ont pris que comme la marque de l'emploi qu'ils avoient dans leur égliſe, & que ce titre n'a preſque plus été en uſage, pour marquer l'érudition & l'éloquence des Auteurs. Il s'en trouve néanmoins encore quelques exemples, tel qu'eſt celui d'Anſelme, Doyen & Chanoine de Laon, mort en 1117, qui a été ſurnommé *le Scholaſtique* & *le Docteur des Docteurs.* Génébrard dit que le titre de *Scholaſtique* étoit auſſi chez les Grecs un nom d'office ou de dignité eccléſiaſtique, qui avoit du rapport à la Théologale des Occidentaux, ou au Notariat Apoſtolique; & que Zacharie *le Scholaſtique*, qui vivoit du tems de Juſtinien, fut ainſi nommé, à cauſe d'un pareil emploi qu'il eut avant que d'être Archevêque de Mételin. D'autres croyent que c'étoit un titre d'honneur qui lui fut donné à cauſe de ſon éloquence & de ſes grandes connoiſſances. C'eſt dans ce ſens que Walafrid Strabon appelle le Poëte Prudence, *le Scholaſtique de l'Eſpagne.* Caſaubon prétend que Théophraſte, Diſciple d'Ariſtote, eſt le premier qui ait employé ce nom, pour marquer une perſonne ſavante & éloquente. Quelques-uns ont voulu enchérir ſur cette qualité; & voulant marquer un degré éminent d'érudition, ils ſe ſont ſervis du nom de *Scholaſticiſſimus.* Fortunat & Sédulius ont été honorez de ce titre. * Voſſius, *Etymolog. Linguæ Latinæ.* Du Cange, *Gloſſar. Latinit.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 1. *partie* 1. *p.* 137. §. IV. édit. d'Amſterdam, 1725. *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

SCHOLICHMARCH. *Voyez* SCHALECHMARCH.

SCHOLIER ou SCHULLER (Pierre) dit *Scholirius* ou *Scholierius*, Conſeiller d'Anvers, né l'an 1582, mourut d'apoplexie le 16 de novembre 1635. Il eſt mis au nombre des Poëtes Latins de ſon tems. On a de cet Auteur trois livres de Satires Latines, ou *Diſcours familiers*, qui, après quelques éditions d'Anvers, parurent pour la derniére fois l'an 1683 avec les Commentaires du Pére le Roi, Hermite de ſaint Auguſtin. Il tâche (comme il le témoigne dans ſa préface) d'éviter, comme deux extrémitez également fâcheuſes, le caractére & l'air de Déclamateur, qu'a pris Juvénal, & l'obſcurité dans laquelle Perſe s'eſt enveloppé. Il a gardé un milieu, en tâchant, *dit-il*, de ſuivre Horace pas à pas, même dans ſon ſtile agréable & enjoué. Mais Schuller n'a pu parvenir à cette exactitude du ſtile, à cette pureté des mots, & à cette naïveté des expreſſions qui régnent dans Horace: il y a même des endroits obſcurs. Au reſte, on y remarque du génie, du ſel & de l'adreſſe, dans la maniére dont il reprend les vices de ſon tems. * *Acta Eruditorum menſis junii, anni* 1684. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 759 & 760. Deſſelius, *in Biblioth.*

* SCHOLLARD (Joſſe) de Gramont, Poëte élégant, a compoſé pluſieurs piéces de théatre, *Achariſte*, *Eugénie*, *S. Jean Damaſcene*, *S. Adrien*, *Gedion*, *Lidéric*, *S. Barthelemy*, *Holoferne*, *Judith*; *Genethliaca*; *Epitaphia*; *De Gerardi-Monte*; *De Comitibus Flandriæ.* Du tems de Valére André, toutes ces piéces étoient entre les mains de Chriſtian Schollard, fils de Joſſe. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 599.

SCHOMBERG (Pierre) Cardinal dans le XV ſiécle, étoit natif de Wirtzbourg en Franconie, & il en fut Chanoine, auſſi bien que de Bamberg, Chapitre où l'on fait preuve de Nobleſſe de XVI quartiers paternels. Il fut enſuite Evêque d'Ausbourg, & nommé Cardinal l'an 1439 par le Pape Eugéne IV. L'Empereur Frédéric III le conſultoit ſouvent dans ſes affaires ſecrettes. Il fit pluſieurs voyages en France pour s'entremettre de la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, & pacifia les querelles de pluſieurs Princes Allemands; entre autres le différent qui s'étoit mu entre les Princes de la Maiſon de Baviére. Il mourut l'an 1469 à Dillingen, ville de ſon diocéſe. * Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux.* Ciacconius, &c.

SCHOMBERG (Nicolas de) Cardinal & Archevêque de Capoue, étoit iſſu de l'ancienne famille de Schomberg, dans la Miſnie, dont une branche, qui s'eſt établie en France, y a poſſédé les premiéres dignitez. Nicolas naquit le 23 août de l'an 1472, fut envoyé à Piſe pour faire ſon Cours de Droit, & y fut ſi touché d'un Diſcours du célébre Savonarole, qu'il ſe mit ſous ſa conduite, & enfin entra dans l'Ordre de ſaint Dominique en 1497. Il eut diverſes charges parmi les Dominicains. Il enſeigna la Théologie à Rome & à Florence. Il fut Prieur dans le couvent de cette derniére ville, & il devint Procureur général de cet Ordre, par le choix du célébre Thomas de Rio qui en étoit Général, & s'eſt fait connoître ſous le nom de Cardinal Cajétan-Schomberg. Il fut fait Archevêque de Capoue l'an 1520, par le Pape Léon X. Il fut envoyé en France par Clément VII, & eut beaucoup de part au traité de Cambray, entre François I, & Charles-*Quint.* Enfin il fut honoré de la pourpre par le Pape Paul III, le 20 mai de l'an 1535. Il s'en étoit peu fallu qu'il ne fût élu Pape dans les Conclaves, où furent élus Adrien VI, & Clément VII. On a de lui cinq Sermons ſur la tentation de Jeſus-Chriſt, leſquels il avoit prononcez devant Jules II, & quelques lettres, dans le Recueil de celles des Princes. Ce grand Cardinal quitta ſon égliſe de Capoue dès le mois d'avril 1536, & l'année ſuivante il renonça encore à une Abbaïe, dont il procura l'union à un hopital. Il mourut à Rome le neuviéme ſeptembre de la même année 1537, âgé de 65 ans & 29 jours. Il faut conſulter le *Luthéraniſme* de Seckendorf, *l.* 3. *p.* 92. Il y a un bel Eloge de Schomberg à la tête de chacun des deux Dialogues d'Alcyonius *de Exilio.* * *Biblioth. Ord. Prædicat.* Rupipozeus, *Nomenclat. Cardinal.* Bayle, *Dict. Crit.* édition 4.

SCHOMBERG (Gaſpard de) Comte de Nanteuil, Gentilhomme Allemand, d'une ancienne famille dans la Miſnie & d'une branche collatérale à celle du Cardinal de Schomberg, ſe fit tellement diſtinguer dans les guerres de Religion en France que Charles IX l'attacha à ſon ſervice. Il avoit été d'abord engagé dans le parti des Réformez, car pendant qu'il étudioit à Angers en 1562, il ſe mit à la tête des Proteſtans pour empêcher que les Catholiques ne ſe rendiſſent maîtres de la ville. La choſe n'ayant pu lui réüſſir, il ſe retira auprès du Prince de Condé, qui l'envoya en Allemagne porter des lettres au Duc des Deux-Ponts, afin de hâter les levées qu'on en attendoit, & au Landgrave de Heſſe, pour en obtenir des hommes & de l'argent. Il devint enſuite Royaliſte & traverſa beaucoup les deſſeins de ſon premier Maître. Il l'empêcha adroitement, en 1568, d'être ſecouru des troupes du Prince d'Orange, dont il ménagea ſi bien la plupart des Capitaines auprès de Soiſſons, qu'ils refuſérent d'aller joindre le Prince de Condé. Schomberg s'en retourna, ayant eſſuyé quelques injures & même un ſoufflet de la main de Genlis. Il fut envoyé ſouvent en Allemagne pour y faire des levées, & il s'aquita, avec beaucoup d'honneur, du Commandement qu'il eut de ces troupes. Mais il n'étoit pas moins propre aux affaires du cabinet qu'à celles de la guerre. M. de Thou, qui négocia avec lui l'accommodement du Duc de Mercœur, & pluſieurs affaires concernant l'Edit de Nantes, lui donne de très-grands éloges. Il aſſure que c'étoit un homme de grand eſprit, d'une probité ſinguliére, éloquent, civil, magnifique, & officieux à l'égard de tout le monde. Il témoigna un zéle tout particulier pour le bien & la gloire de la France ſous trois Rois conſécutifs pendant 35 ans. Il aimoit les Gens de Lettres, & malgré ſes grands emplois il laiſſa une infinité de dettes. Il mourut de mort ſubite dans ſon carroſſe, en revenant de Conflans, où il avoit aſſiſté à un Conſeil que Henri IV y avoit tenu pour nommer des Commiſſaires exécuteurs de l'Edit de Nantes. Ce fut le 17 mars 1599. Il avoit été naturaliſé en 1570, & pourvu, quelque tems après, du Gouvernement de la Haute & Baſſe Marche. Il avoit épouſé *Jeanne* Châteigner de la Rochepozay, veuve de *Henri* Clutin, Sieur d'Oiſel, Ambaſſadeur de France à Rome, de laquelle il eut deux fils & trois filles, 1. *Henri* qui ſuit; 2. *Annibal*, qui fut tué dans la guerre de Hongrie contre les Turcs; 3. 4. *Catherine* & *Marguerite*, qui n'ont point laiſſé de lignée; & 5. *Françoiſe*, qui a laiſſé des enfans de ſon mariage avec *François* de Daillon, Comte de Lude. Le jeune Schomberg, qui fut tué au fameux duel de Quélus & d'Entragues, en 1578, étoit frére de Gaſpard de Schomberg. Ce fut le premier duel où les ſeconds ſe battirent. *Voyez les Eloges de* Sainte-Marthe. * Bayle, *Dict. Crit.* édition 4.

SCHOMBERG (Henri de) Comte de Nanteuil & de Duretal, Marquis d'Espinay en Bretagne, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, fils du précédent, succéda à son pére au Gouvernement de la Haute & Basse Marche, & à sa charge de Maréchal de camp général des troupes Allemandes pour le service du Roi. Depuis il fut fait Lieutenant-de-Roi en Limosin l'an 1608, & fut envoyé en ambassade extraordinaire en Angleterre l'an 1615. A son retour il eut un Commandement dans l'armée de Piémont sous le Maréchal de Lesdiguiéres, avec lequel il contribua à la prise de plusieurs petites places l'an 1617. Il fut fait Surintendant des Finances en 1619, & servit à la réduction des villes de Rouen, de Caen, de la Fléche, du Pont-de-Cé, & de Navareins en 1620, ainsi qu'aux siéges de Saint-Jean d'Angély & de Montauban. Il exerça par commission la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France, depuis la prise de Clérac jusqu'à celle de Montpellier, & assista à la prise de Royan, de Négrepelisse, de Marsillargues. & d'autres places de Languedoc sur les Huguenots; après quoi il fut pourvu du Gouvernement des païs de Limosin, de Xaintonge & d'Angoumois l'an 1622. L'année suivante il fut éloigné de la Cour, où il retourna au mois d'août 1624, & fut honoré du Bâton de Maréchal de France au mois de juin de l'an 1625. Il défit les Anglois au combat de l'Isle de Ré le huitiéme novembre 1627, commanda l'armée du Roi avec les autres Généraux au siége de la Rochelle l'an 1628, & força le Pas de Suze, où il fut blessé d'une mousquetade aux reins le sixiéme de mars de l'an 1629. Il se rendit maître de Pignerol le 22 du même mois en 1630, & secourut Cazal. La Rélation qu'il a écrite de cette guerre, à laquelle il eut tant de part, fut imprimée dès l'an 1630, & on l'a redonnée encore en 1669 & en 1682. Depuis, commandant les troupes du Roi en Languedoc, il gagna la victoire de Castelnaudari, le premier septembre 1632, où il défit les troupes de Gaston, Duc d'Orléans, commandées par le Duc de Montmorency, qui y fut blessé & pris: ensuite de quoi le Roi donna le Gouvernement de Languedoc au Maréchal, qui peu après mourut à Bourdeaux d'apoplexie le 17 novembre 1632, en sa 49 année. Son corps fut apporté à Nanteuil-le-Haudouin, où il fut enterré dans l'église du Prieuré de Notre-Dame, sous un tombeau de marbre.

SCHOMBERG (Charles de) fils du précédent, Duc de Hallewin, Pair & Maréchal de France, Comte de Nanteuil-le-Haudouin & de Duretal, Marquis d'Espinay, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel général des Suisses & Grisons, Gouverneur de la ville & citadelle de Metz, & du païs Messin, fut élevé Enfant d'honneur auprès du Roi Louis XIII, qui eut une estime particuliére pour lui. Il commença à se faire connoître au siége de Sommiéres en Languedoc, où il fut blessé l'an 1622. Ensuite il se trouva à l'attaque du Pas de Suze, à la prise de Privas l'an 1629, & suivit le Roi au voyage de Savoye l'an 1630. Il fut depuis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de sa Garde, & fut dangereusement blessé au combat de Rouvroy, le 19 de juin 1632. L'année suivante le Roi l'honora du Collier de l'Ordre du Saint-Esprit, le pourvut du Gouvernement de Languedoc, & de la citadelle de Montpellier, & lui donna le Bâton de Maréchal de France le 26 octobre 1637, après qu'il eut remporté une victoire sur les Espagnols près de Leucate en Roussillon, le 28 septembre précédent, & qu'il les eut contraints de lever le siége de devant cette place. Ce Maréchal eut aussi plusieurs avantages sur eux les années suivantes, se signala au combat de Canet & de Sijan l'an 1639, fit lever le siége de la ville d'Ilhes en Catalogne l'an 1640, & emporta les villes de Perpignan & de Salces l'an 1642. Depuis, il se démit du Gouvernement de Languedoc, qui fut donné à M. le Duc d'Orléans, & eut en récompense, outre la charge de Lieutenant-général de cette province, le Gouvernement de la ville de Metz, du païs Messin, & de l'Evêché de Verdun, dont il prêta le serment le 14 de juillet 1644. Il eut aussi la charge de Colonel Général des Suisses & des Grisons le premier de mai 1647; ensuite de quoi il alla en Catalogne en qualité de Viceroi, & y prit d'assaut la ville de Tortose au mois de juillet 1648. Depuis étant de retour à Paris, il mourut d'une rétention d'urine le sixiéme juin 1656, âgé de 56 ans, & fut enterré dans l'église du Prieuré de Nanteuil auprès de son pére.

* GASPARD de Schomberg, *qui a son article cy-dessus*, acquit le Comté de Nanteuil-le-Haudouin, & mourut d'apoplexie, dans son carrosse, le 17 mars 1599. Il avoit épousé le 15 juillet 1573, *Jeanne* Châteignier, veuve de *Henri* Clutin, Seigneur d'Oisel, Ambassadeur à Rome, & fille de *Jean* Châteignier, III. du nom, Seigneur de la Rocheposay, &c. & de *Claude* de Monléon, morte en décembre 1622, âgée de 79 ans, dont il eut 1. HENRI qui suit; 2. *Annibal*, mort en la guerre de Hongrie contre les Turcs; 3. *Catherine*, mariée à *Louis* de Barbançon, Seigneur de Cany, morte avant son pére sans postérité; 4. *Marguerite*, morte sans alliance; & 5. *Françoise* de Schomberg, mariée le 15 janvier 1597, à *François* de Daillon, Comte de Lune.

HENRI de Schomberg, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, &c. Maréchal de France, *dont l'Eloge est rapporté cy-dessus dans un article séparé*, mourut le 17 novembre 1632. Il épousa 1. le 23 novembre 1598, *Françoise* d'Espinay, sœur & héritiére de *Charles*, Marquis d'Espinay en Bretagne, Comte de Duretal, &c. morte le sixiéme janvier 1602: 2. le 26 février 1631, *Anne* de la Guiche, fille de *Philibert*, Seigneur de la Guiche & de Chaumont, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & d'*Antoinette* de Daillon, morte le 20 avril 1663. Ses enfans du premier lit, furent 1. CHARLES qui suit; & 2. *Jeanne* de Schomberg, mariée à *Roger* du Plessis de Liencourt, Duc de la Rocheguyon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le 14 juin 1674, âgée de 73 ans: du second lit vint 3. une fille unique, née posthume, nommée *Jeanne-Armande* de Schomberg, mariée le dixiéme janvier 1653, à *Charles* de Rohan, Duc de Montbazon, Prince de Guémené, &c. morte le dixiéme juillet 1706, âgée de 74 ans.

CHARLES de Schomberg, Duc de Hallewin, Pair & Maréchal de France, &c. *dont l'Eloge est aussi rapporté cy-dessus*, mourut de la pierre, le sixiéme juin 1656, âgé de 56 ans, sans postérité, ni d'*Anne*, Duchesse de Hallewin, qui avoit été mariée à *Henri* de Nogaret de la Valette, dit *de Foix*, &c. fils aîné de *Jean-Louis*, Duc d'Espernon, dont le mariage avoit été dissous d'un consentement mutuel, fille de *Florimond*, Marquis de Piennes & de Maignelais, & de *Claude-Marguerite* de Gondy, & petite-fille de *Charles*, Duc de Hallewin, morte en novembre 1641: ni de *Marie* de Hautefort, sa seconde femme, Dame d'Atour de la Reine, fille de *Charles*, Marquis de Hautefort, qu'il avoit épousée le 24 septembre 1646, morte le premier août 1691, âgée de 75 ans. * De Thou, *Hist. l.* 122. Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de* Castelnau. Mézeray, *Histoire de France.* Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne, &c.*

SCHOMBERG, Maison autrefois établie dans le diocése de Tréves sur le Rhin, est différente de celle de Misnie, & descend, *dit-on*, de celle des Ducs de Cléves, dont elle porte les armes. Elle a produit deux Electeurs de Mayence, & un Grand Commandeur de l'Ordre Teutonique.

THE'ODORIC de Schomberg servit dans l'armée des Reitres, qui fut amenée en France au secours des Protestans l'an 1598, par le Prince Jean-Casimir, fils de l'Electeur Palatin. Il y commandoit alors quinze cens chevaux; & après s'être signalé par beaucoup d'actions de valeur, il fut tué à la bataille d'Ivry l'an 1590, servant pour le Roi. C'est de lui que ses Descendans héritérent de la Terre de Sarguemunde ou Sarguemine en Lorraine, dont le Duc Charles VI s'empara, sans rembourser les deniers, pour lesquels il la leur avoit laissée, en la place de la forteresse de Bitelhe, que Théodoric de Schomberg avoit assiégée & prise avec des troupes qu'il avoit levées à ses dépens.

De la même Maison sortoit FRE'DE'RIC de Schomberg, pére de ME'NARD de Schomberg qui suit; & de FRE'DE'RIC. Ce dernier laissa SIMON-RODOLPHE de Schomberg, mort Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur à Madrid, pére de JEAN-CHARLES de Schomberg; & d'*Orbon-Fréderic* de Schomberg, tué à la bataille de Leipsic, étant Général de la Cavalerie & de l'Artillerie pour l'Empereur l'an 1631. Son frére aîné fut des Conseils de l'Empereur Ferdinand II, & de l'Electeur de Mayence; & laissa de *Marguerite-Catherine* Poppel de Lobkowitz, EMMANUEL-MAXIMILIEN; GUILLAUME de Schomberg, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, mort en 1682, sans enfans de *Magdelaine-Isabelle*, Comtesse de Cromberg.

ME'NARD de Schomberg servit en France, où il amena au Roi Henri IV, des troupes levées à ses dépens, & fut Maréchal de camp. Son fils JEAN-ME'NARD, Comte de Schomberg, fut Grand-Maréchal du Haut & Bas Palatinat sous l'Electeur Fréderic V, & Gouverneur de la province & de la ville de Juliers & de Cléves. Après avoir commandé au siége de cette place le secours d'Allemagne, l'Electeur l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour traiter de son mariage avec la Princesse d'Angleterre. Depuis, Schomberg fut destiné trois mois avant sa mort pour commander son armée, lorsqu'il marcha en Bohéme, où il fut élu Roi. Il avoit épousé en Angleterre *Anne* Dudley, fille d'*Edouard* Dudley, Pair & second Baron d'Angleterre, dont il eut, FRE'DE'RIC-ARMAND de Schomberg, qui suit. * D'Aubigné, *Etat de la France*, tome 1.

SCHOMBERG (Fréderic-Armand de) Maréchal de France, Duc & Grand en Portugal, a été depuis Gouverneur de Prusse, Ministre d'Etat de l'Electeur de Brandebourg, Lieutenant Colonel de ses Mousquetaires & Grenadiers François à cheval, Généralissime des armées de son Altesse Electorale, Milord & Duc en Angleterre, & Chevalier de la Jartiére. Toutes ces dignitez, dont il a été pourvu en des Etats si différens & si éloignez, marquent assez l'estime générale où il étoit dans toute l'Europe. Il se fit connoître étant au service des Provinces-Unies sous Fréderic-Henri, Prince d'Orange, & s'attacha ensuite à son fils le Prince Guillaume, d'où il passa au service de la France, où il mérita par ses services la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, & les Gouvernemens de Saint-Guillain, de Bergues, de Gravelines, de Furnes & des païs circonvoisins. En 1661, il alla en Portugal, où l'on s'étoit soustrait de l'obéïssance d'Espagne depuis l'an 1640. Il commanda si heureusement l'armée Portugaise, que l'Espagne fut contrainte de faire la paix en 1668, & de reconnoître la Maison de Bragance, comme légitime héritiére de Portugal. Il commanda ensuite les armées de France en Catalogne en 1672, prit les villes de Figuéres & autres places, & fut honoré, quoique Protestant, du Bâton de Maréchal, le 30 de juillet 1675. Il commanda aussi les armées du Roi dans le Païs-Bas, & fit lever le siége de Mastricht à l'armée des Etats, & l'année suivante celui de Charleroi. Enfin en 1685, lorsque la Religion Protestante eut été abolie en France, ce Maréchal eut permission d'en sortir, & de se retirer en Portugal; & peu de tems après celle de se retirer en Allemagne, où l'Electeur de Brandebourg lui donna de grands emplois. En 1688, il passa en Angleterre avec Henri-Guillaume, III. du nom, Prince d'Orange, & Roi d'Angleterre, qui l'envoya commander en Irlande sur la fin de l'été de l'an 1689. Le Roi Guillaume s'y étant rendu l'été de l'année 1690, il y eut un combat le 22 juillet entre son armée, commandée sous ses ordres par le Maréchal de Schombourg & celle du Roi Jacques, campée au delà de la riviére de Boyne. Le Maréchal de Schomberg y étant entré sans cuirasse, fut tué par un Officier Irlandois d'un coup de pistolet & d'un coup d'épée à la queue d'un régiment d'infanterie qu'il faisoit avancer vers l'ennemi. Le Docteur

Swift,

Swift, Doyen de l'église de S. Patrice de Dublin, fit graver sur le tombeau de ce Maréchal cette Epitaphe courte & simple,

Hic infra situm est corpus Frederici, Ducis de Schomberg, ad Bubindam occisi, A. D. MDCXC.

Il y a fait mettre ensuite une espéce de Satyre contre les héritiers de ce Seigneur qui n'ont pas voulu lui faire ériger de Monument. Cette Satyre est en Latin. Il avoit épousé 1. *Jeanne-Elisabeth* de Schomberg, sa cousine germaine, fille de *Henri-Dietéric*, Comte de Schomberg, à Wésel: 2. *Susanne* d'Aumale, fille de *Daniel*, Comte d'Aumale-Harcourt, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. *Fréderic*, Comte de Schomberg, mort à Wésel, époux de *Catherine-Ernestine*, fille de *Jean-Christophle*, Baron de Buchold; 2. *Othon*, tué au siége de Valenciennes en 1656; 3. MENARD qui suit; 4. *Henri*, mort à Bruxelles des blessures reçues en un combat que le Marquis de Nogent-Vaubrun donna en Flandre, où il fut pris, ayant percé trois escadrons; & 5. *Charles*, mort prisonnier des François, des blessures reçues à la bataille de Marsaille en 1693, où il commandoit les Religionnaires François.

MENARD, Comte, puis Duc de Schomberg, servit en France avec son pére, fut Brigadier des armées du Roi, Duc de Leinster ou Lagénie, par la nomination du Roi Guillaume en 1691, Comte de Bangor, Baron de Molingar en Irlande, &c. Il épousa en 1683, *Charlotte* Rhingrave, fille de *Charles-Fréderic*, Electeur Palatin, du côté gauche, morte le sixiéme juin 1696, lui laissant CHARLES, Comte de Schomberg, né le 15 décembre 1683. * *Mémoires du tems.* Le Pére Anselme. Imhoff, *Historia Parium Angliæ.*

SCHOMER (Juste-Christophle) naquit à Lubec en 1648. Après ses premiéres études, il voyagea en France & en Italie. Ces voyages ne contribuérent pas peu à le perfectionner dans la Science de la Théologie. En 1680, il obtint une Chaire dans cette Faculté à Rostock. En 1690, il donna au public, sa *Theologia Moralis sibi constans*, qui est si fort estimée dans les Universitez de la Basse Saxe, que c'est presque l'unique que l'on suive dans les Ecoles. Les Savans de Leipsic en firent l'Eloge l'année suivante, dans le Journal du mois de juin. Il ne contenoit alors que cinq chapitres. En 1691, l'Auteur ajoûta encore trois chapitres à son Ouvrage. Sa mort, qui arriva le neuviéme avril 1693, l'empêcha de conduire cet Ouvrage à la perfection qu'il s'étoit proposée. Il a laissé divers Manuscrits, qui ne sont pas encore imprimez. On en a tiré douze chapitres, dont on a grossi l'édition nouvelle qu'on en a faite en 1707, à Leipsic & à Rostock. * *Journal des Savans, de décembre* 1708, *p.* 480. édit. de Hollande.

* SCHONÆUS (Corneille) de Ter-Goude, Poëte Comique. On a de lui en Latin plusieurs piéces de théatre, sous le titre de *Terentius Christianus.* Ces piéces, au nombre de dix-sept sont, *Ananias*, *Baptistes*, *Cunæ*, *Daniel*, *Dyscoli*, *Josephus*, *Juditha*, *Naaman*, *Nehemias*, *Pentecoste*, *Pseudostratiotæ*, *Saulus*, *Susanna*, *Tobæus*, *Triumphus Christi*, *Typhlus*, *Vitulus.* On a encore de sa façon, *Carminum Libellus*; *Grammatica Linguæ Latinæ.* Il mourut à Harlem le 23 novembre 1611, après avoir été pendant 26 ans Recteur du Collége de cette ville. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 163 & 164: & p. 860.

* SCHONÆUS (Pierre) de Harlem, Docteur en Médecine a publié les deux Poëmes suivans, *Fuga Leonis Palatini*; *Fuga & clades Christiani Brunswici.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 760.

* SCHONAW, ville d'Allemagne en Silésie, dans le Duché ou la Principauté de Jawer, sur le Katzbach. Elle est à l'ouest-sud-ouest de la ville de Jawer dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

SCHONEMBERG: c'est le nom d'une forêt considérable, à moitié chemin de Hambourg à Lubec, au milieu de laquelle on a bâti un hameau & un cabaret pour la commodité des Voyageurs. Cette forêt & ce hameau qui en portent le nom, appartiennent au Roi de Danemarck, qui tient un grand Corps de Garde au milieu & à l'entrée de la forêt, qui ne sert, à ce qu'on dit, que pour rançonner les Voyageurs. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

SCHONEN. *Voyez* SCANIE.

SCHONER (Jean) Allemand, né à Carlstadt dans la Franconie, enseigna les Mathématiques à Nuremberg, & s'aquit une grande réputation par les Tables Astronomiques, qu'il a publiées après celle de Régiomontan. Il a été aussi fort savant dans l'Astrologie Judiciaire, qu'il a beaucoup enrichie par ses Observations. Les Tables Astronomiques qu'il a mises au jour, sont appellées *Resolutæ*, à cause de leur clarté, comme l'a remarqué Vossius. Il mourut l'an 1547, âgé de 62 ans à Nuremberg, où il s'étoit établi. Ses principaux Ouvrages sont, *Isagoge Astrologiæ Judiciariæ*; *De Usu Globuli cœlestis*; *De Compositione ejusdem*; *Libellus de distantiis locorum per instrumentum & numerum investigandis*; *De Constructione Torqueti*; *In Constructionem atque usum Rectanguli, &c. Annotationes*; *In Fabricam atque usum magnæ Regulæ Ptolomæi Annotationes*; *Horarii cylindri Canones*; *Æquatorium Astronomicum*; *Planisphærium, seu Meteoroscopium, &c. Organum Uranicum*; *Globus Astronomicus*; *Instrumentum impedimentorum Lunæ.* * De Thou, *Hist.* Vossius, *Math. p.* 451.

SCHONGAU ou SCHONGAW, anciennement *Esco*, petite ville d'Allemagne, dans la Haute Baviére sur le Lech, est à douze lieues de la ville d'Ausbourg vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHONHOVEN. *Voyez* SCHOONHOVEN.

SCHONIE ou SCHONEN. *Voyez* SCANIE.

SCHONREIN, petite ville du Cercle de Franconie, sur le Mein, aux confins du Comté de Reineck. Elle est capitale d'un Bailliage, qui étoit de ce Comté, mais qui appartient maintenant à l'Evêque de Wirtzbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHOOCKIUS (Martin) naquit à Utrecht le premier avril 1614, de *Gisbert* Schoockius & de *Jeanne* van Voorst, tous deux de bonne famille. On lui donna le nom de *Martin* à cause de son bisayeul maternel *Martin* Schipper, mort à Utrecht en 1603, après y avoir pratiqué la Médecine pendant cinquante ans. *Antoine* van Voorst, son ayeul maternel, commença à lui apprendre les élémens de la Langue Latine. Cet homme, qui étoit savant & qui avoit une mémoire prodigieuse, ne laissa pas, quoiqu'aveugle, de lui faire apprendre le Nouveau Testament, le Pseautier & une partie de Virgile. Schoockius alla ensuite au Collége & étudia quelque tems sous Antoine Æmilius. Les progrès qu'il fit sous ce Professeur furent si considérables, qu'il se trouva en 1629 en état d'aller à l'Académie de Franecker, où il étudia en Philosophie, en Mathématique & en Théologie. Mais comme l'air de cette ville étoit contraire à sa santé, il en sortit par le conseil de ses amis en 1632, & alla à Leyde continuer ses études de Philosophie & de Théologie. Après quelque séjour en ce lieu, il retourna à Utrecht, où il eut la conduite de quelques jeunes Etudians; emploi qu'il quitta en 1635, pour être Professeur des Langues Gréque & Latine dans le Collége nouvellement établi dans cette ville. Peu de mois après, ce Collége ayant été érigé en Académie, il y fut reçu le premier Docteur en Philosophie. Il demeura dans sa patrie jusqu'à la fin de l'an 1638, qu'il fut appellé à Déventer, pour y être Professeur en Histoire, en Eloquence, en Langue Gréque & en Géographie. Il ne conserva pas long-tems ce poste, étant en 1640 passé à Groningue, pour y remplir une Chaire de Logique & de Physique. Il s'étoit marié l'année précédente & avoit épousé *Angélique* van Merck, fille d'un Marchand à Utrecht, de laquelle il a eu sept fils & une fille. Sur la fin de sa vie il quitta Groningue pour aller être à Francfort-sur-l'Oder Professeur en Histoire. C'est en cette ville qu'il est mort l'an 1665, âgé de 51 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Vorstius redivivus, seu Examen Vindiciarum Casparis Barlæi, quas Analysi Epigrammatis sui, in Rabbi Manassis-Ben-Israël librum de Creatione opposuit*; *Desperatissima Causa Papatus*; *Auctuarium ad Desperatissimam Causam Papatus, seu Responsio ad Epistolam Fromondi*; *Dissertatio de Natura Soni & Echus*; *Dissertatio de Ovo & Pullo*; *Philosophia Cartesiana, sive admiranda Methodus novæ Philosophiæ Renati Descartes*; *De Hellenistis & Lingua Hellenistica Dissertatio*; *Disputatio Historica exhibens C. Octavium Cæsarem Augustum*; *De Bonis vulgo Ecclesiasticis dictis*; *Dissertatio de Harengis, vulgo Halecibus dictis*; *Tractatus de pace, speciatim de pace perpetua, quæ Fœderatis Belgis contigit*; *Orationum tomus primus*; (il n'a été suivi d'aucun autre) *Status Reipublicæ Fœderati Belgii Dissertationibus novem excussus*; *Exercitationes Sacræ decem & novem*; *De Scepticismo libri quatuor, quibus qua antiquorum, qua recentiorum Scepticorum deliria ex suis principiis discutiuntur*; *Tractatus de Inundationibus, iis maxime quæ Belgium concernunt*; *Oratio in Obitum Johannis Borghesii*; *Belgium Fœderatum*; *Dissertatio de Justitia Belli Belgici contra Hispanos*; *Imperium maritimum ita explicatum, ut non solum ejus ostendantur prærogativæ, verum etiam cuique genti, maxime Belgis Fœderatis, suus vindicetur honos*; *Collegium Logicum*; *De Anima Belluarum*; *Tractatus de Turffis, seu de Cespitibus bituminosis*; *Tractatus de Butyro, accessit Diatriba de Aversatione Casei*; *De Præcisione vera*; *Disquisitio Physica de signaturis fœtus, in qua rari casus & proponuntur & examinantur*; *Diatriba de Jure Naturali, item de Libero Arbitrio*; *De Majestate*; *Physica generalis*; *De Ciconiis Tractatus*; *Disquisitio circa Decalogum, speciatim quartum præceptum de Sabbatho ejusque moralitate*; *De Ecstasi*; *De Figmento Legis Regiæ Epistola*; *De Cerevisia liber*; *Responsio adversus geminam ἀντιζήτησιν Jani Friderici Gronovii de Fœnore Unciario*; *De Nihilo*; *Fabula Hamelensis, sive Disquisitio Historica, qua præmissa generali Dissertatione de Historiæ veritate, ostenditur commenti rationem habere, quæ vulgo circumfertur de infausto exitu puerorum Hamelensium, simul examinantur contrariæ M. Erichii rationes*; *Diluvium Noachi universale, sive Vindiciæ communis sententiæ, quod diluvium Noachicum universæ terræ incubuerit, adversus virum quemdam celeberrimum*; *Physica Cœlestis*; *De Fermento & Fermentatione liber, complectens multa singularia, speciatim rationem coctionis cibi in ventriculo*; *Exercitationes variæ de diversis materiis*; *De Sternutatione Tractatus*; *De Seditionibus, seu Discordiis domesticis libri tres*; *Respublica Achæorum & Vejentium in usum præsentis sæculi delineata*; *Stillicidium Sacri Fontis, seu Observationes practicæ de Sacris Scripturis*; *Politicus pius*; *De Lino*; *Sophistica Zuickero-Sociniana*; *Tractatus de quadruplici Lege Regia*; *Exercitationes duodecim quibus Severini de Monzambano Tractatus de Statu Imperii Germanici ad modum promulsidis discutitur, & quædam chresimo, plura obelo notantur*; (On donne cet Ouvrage à Schoockius quoique son nom n'y soit pas) *Encomium Surditatis*; *Encomium Fumi*; *Historiæ Naturalis Vestibulum reseratum*; *Historia novorum & antiquorum Enthusiastarum*; *De Tulippis*; *Remonstrantico-Libertinus.* * Frehéri *Theatrum*, *p.* 1552. Jacobi Revii *Daventria Illustrata.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 12. *p.* 364—388.

SCHOONEN. *Voyez* SCHONÆUS (Corneille)

SCHOONHOVEN, petite ville de la Hollande méridionale, située sur la riviére du Leck, a un port capable de recevoir un grand nombre de navires. On y pêche, entre autres poissons, une grande quantité de saumons. Cette ville a été le lieu de la naissance de Jean Digne, illustre Prélat, dont parle Trithéme dans son Traité des Auteurs Ecclésiastiques; & d'Agnan, qui de Religieux de l'Ordre de saint Dominique, devint Evêque de Saint-Asaph, dans la Principauté de Galles en Angleterre. La mére du savant Christophle Longueil étoit aussi de cette ville. C'est peut-être ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire qu'il en étoit lui-même, quoiqu'il fut natif de Malines. * Guichardin, *Description des Païs-Bas.*

* SCHOONHOVEN (Jean de) Religieux de l'Ordre des Chanoines Réguliers de S. Augustin à Groenendal, est Auteur des Ouvrages suivans, *Exhortatorium Spirituale; De Cursu Monachi; De Profectu Monachi; Defensio Johannis Ruysbroeckii contra Gersonem; De Passione Domini; Epistola de contemptu Mundi; Conclusiones super Sermone de Monte aureo; Sermo sive Tractatus de Ambulatione Spirituali; Sermo habitus anno* 1413 *in Capitulo Windesemensi.* Il mourut à Groenendal en 1431. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 560.

* SCHOONHOVEN (Antoine) Chanoine de Bruges, étoit très-versé dans la connoissance des Langues, de l'Antiquité & de l'Histoire. Il donna en 1546 une édition d'Eutrope sur l'exemplaire manuscrit de S. Bavon de Gand. On a de lui *De Dignitatibus utriusque Imperii ac Provinciarum Romanarum; De Origine Francorum Dissertatio*, en manuscrit. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 75

* SCHOONHOVEN (Florent) de Ter-Goude, se distingua par ses talens pour la Poësie. On a de lui *Carminum Variorum libri tres; Bucolica; Eclogæ; Hymni; Commentarius in Emblemata, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 219.

SCHOOREL (Jean) Peintre, ainsi nommé du village de Schoorel, près de la ville d'Alcmar en Hollande, né sur la fin du XV siécle, perdit ses parens étant fort jeune, & fut envoyé par ses Tuteurs à Harlem, pour apprendre les principes de la Peinture, puis à Amsterdam, pour se perfectionner sous Jacob de Cornille. Ensuite il alla à Venise, où il résolut de faire le voyage de la Terre-Sainte, avec un Religieux Hollandois. Dans son voyage il eut soin de dessiner exactement les promontoires & les détroits par lesquels il passa, entre autres, les côtes des Isles de Candie & de Chypre. Lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem, il vit toutes les raretez de ce païs-là, & se promenant sur les bords du Jourdain, il en fit sur le lieu-même cette Carte figurative, qui lui a servi en Flandre à peindre l'Histoire de Josué, conduisant les enfans d'Israël à pié sec au travers de ce fleuve. Il fit encore avec le crayon le plan de la ville de Jérusalem, dessina le saint Sépulcre, & tout ce qu'il trouva de remarquable dans ces lieux sacrez. En revenant de là il passa à Rome, où le Pape Adrien VI le retint, & lui donna l'Intendance des ouvrages du Belvéder. Il fit aussi le portrait de sa Sainteté, que l'on a depuis transporté à Louvain dans le Collége fondé par ce Pape. Après la mort d'Adrien, Schoorel retourna en Hollande, où il donna au public les raretez qu'il avoit rapportées d'Italie & de la Palestine. Mais la plupart de ces ouvrages furent déchirez par les Protestans, & ce qui restoit fut acheté par Philippe II, & transporté en Espagne. Il fit pour le Roi de Suéde un portrait de la Vierge, pour lequel ce Prince lui envoya un anneau d'or, avec plusieurs autres présens. Ce Peintre, recommandable par la connoissance qu'il avoit de la Poësie, de la Musique & des Langues étrangéres, & par l'intégrité de ses mœurs, mourut l'an 1572, en sa 76 année. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tome 2. *Entret.* 4. *p.* 360. édit. de Trevoux, 1725.

* SCHORE (Louïs de) de Louvain, de famille Patricienne, Docteur en Droit Civil & Canonique, Professeur, &c. a mis au jour *Consilium super viribus matrimonii inter Henricum VIII, Angliæ, Regem & Catharinam Austriacam.* Il mourut à Anvers le 25 février 1548. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 865.

* SCHOREL (Adrien) Poëte Latin Hollandois, s'est fait honneur par ses Poësies. On a de lui, *Elegiæ, Eclogæ, Epigrammata.* Il n'avoit pas encore trente ans quand il mourut. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 17 & 18.

SCHORNDORF, petite ville fortifiée & défendue par une bonne citadelle, dans le Duché de Wirtemberg, en Souabe, sur le Rhin, à dix lieues de Stutgard, vers l'orient septentrional. Il y a à Schorndorf des montagnes salées, dont on tire quantité de sel. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHORUS (Antoine) natif de Hoogstraaten, dans le Brabant, a été un des meilleurs Grammairiens du XVI siécle, & travailla à introduire dans les Ecoles la Latinité de Cicéron. Il composa un livre intitulé *Thesaurus Ciceronianus*; & un Recueil de Phrases Latines, avec une méthode pour enseigner & pour apprendre les Langues Gréque & Latine. Une Comédie qu'il fit jouer par ses Disciples à Heidelberg, dans laquelle il fit paroître la Religion se présentant à la porte des Grands, qui la lui fermérent, fut cause que l'Empereur donna ordre au Prince Fréderic II, Electeur Palatin, de le chasser. Il mourut à Lausane l'an 1552. * Bayle, *Dict. Crit.* édit. de 1702. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 76.

SCHOT (Pierre) Chanoine de Strasbourg, Poëte, Jurisconsulte, Historien, &c. publia divers Traitez. & en promettoit davantage, lorsqu'il fut surpris par la mort, âgé de 31 ans, en 1491. * Trithéme, *in Catal.* Pantaléon, *de Vir. Illust. Germ.* partie 2.

* SCHOT ou SCHOTT (Jean) Prieur du monastére des Réguliers de S. Augustin près de Niveille en Brabant, fut Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or. On a de lui *Chronicon; Sermones*, & quelques piéces *de Eminentia Ordinis Aurei Velleris.* Il mourut en 1531, dans la 65 année de son âge, * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 580.

SCHOT ou SCHOTT (André) né à Anvers en 1552, alla à Douay en 1576, où Philippe Lanay, Seigneur de Turquin, le reçut dans sa maison. De là, il alla à Paris auprès du fameux Busbec. Après qu'il y eut fait un séjour de deux ans, son pére l'envoya en Espagne. Il demeura à Madrid & à Alcala de Hénarès jusques à ce qu'en 1580, on lui donna la Chaire de Professeur en Grec à Tolède. Le Cardinal Gaspard Quiroga, Archevêque de Tolède, le prit alors tellement en affection, qu'il le logea trois ans dans sa maison. En 1584, il fut nommé Professeur en Eloquence, en Histoire, & en Grec, à l'Université de Sarragosse, d'où Antoine Augustin, Archevêque de Tarragone, l'appella auprès de lui & ne lui permit de s'en retourner qu'au bout de deux ans. La ville d'Anvers, sa patrie, ayant, dans ces entrefaites, été assiégée par les Espagnols, il fit vœu de se faire Jésuite si elle passoit dans leurs mains. L'un & l'autre se fit dans le cours de l'année 1586. Ayant fait son Noviciat à Sarragosse, il s'appliqua à la Théologie à Valence, & l'enseigna ensuite au Collége de Gand, jusques à ce qu'il alla à Rome, où il fut Professeur en Eloquence pendant trois ans. Il fit ensuite son séjour ordinaire à Anvers, & fut, peu de tems avant sa mort, nommé Professeur en Grec au Collége des Jésuites de cette ville. Selon Alegambe il mourut le 23 janvier 1629, selon Vossius en 1627, & selon Clarmund en 1634. Outre diverses Traductions Latines qu'il donna d'Auteurs Grecs, comme de la *Bibliothéque* de Photius, &c. voici les titres des principaux de ses Ouvrages, *Bibliotheca Hispaniæ; Thesaurus exemplorum ac sententiarum; Hispania illustrata, seu Scriptores Rerum Hispanicarum*, en trois tomes; *Romanarum Antiquitatum Electa; Tullianarum Quæstionum, de instauranda Ciceronis imitatione libri quatuor; Monumenta Ancyrana; Observationum Humanarum libri quinque; Adagialia sacra Novi Testamenti; Notæ in Cornelium Nepotem, in Pomponium Melam, in Senecæ Controversias & Suasorias, in Aurelium Victorem de Viris illustribus; In Aurelii Victoris Historiam Augustam & in ejusdem Epitomen; In Valerii Flacci Argonautico; Vitæ comparatæ Aristotelis & Demosthenis; Vita Jacobi Laynes, Societatis Jesu Præpositi generalis, Alphonsi Salmeronis, Francisci Borgiæ*; (ces deux derniéres Vies sont traduites de l'Espagnol de Ribadeneira) *De bono Silentii Religiosorum & Sæcularium; De Sacris & Catholicis Sacræ Scripturæ Interpretibus; Literæ Japonicæ; Nodi Ciceroniani Variorumque quatuor libris enodati; Cicero a calumniis vindicatur; Tabula Rei Nummariæ Romanorum Græcorumque ad Belgicam Gallicamque Monetam revocatæ; In Procli Chrestomathiam Poëticam, Interprete Schotto, Notæ uberiores.* Il a traduit de Grec en Latin, outre la *Bibliothéque* de Photius, Saint Isidore de Péluse, avec des Notes; & du Portugais en Latin ce que Gaspard Barrerius Portugais a écrit touchant le Faux Bérose & l'Egyptien Manéthon. Il a publié avec des Notes les Oeuvres de saint Basile le *Grand*, & plusieurs autres Ouvrages. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jes. p.* 56. Vossius, *de Scient. Math. c.* 70. *Sect.* 29. *de Philos. l.* 6. *Sect.* 2. Clarmund, *Vit. Clar. Vir. p.* 3.. *Dict. Allemand.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 53 *& suiv.*

* SCHOT, ou SCOTT (François) frére d'André, Membre de la Régence d'Anvers, s'est acquis de la réputation par son *Itinerarium Italiæ, Germaniæ, Galliæ & Hispaniæ.* Il mourut le 17 mars de l'an 1622. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 240.

SCHOT ou SCHOTT (Gaspard) né à Kœnigshofen dans l'Archevêché de Wirtzbourg en 1608, entra dans la Société des Jésuites en 1627. Il fut envoyé à Palerme pour y enseigner la Théologie Morale & les Mathématiques. On l'en rappella ensuite à Wirtzbourg, où il enseigna les Mathématiques jusques à sa mort, arrivée le 22 mai 1666. Voici la liste de ses Ouvrages, *Physica Curiosa; Cursus Mathematicus; Organum Mathematicum; Technica Curiosa; Schola Steganographica; Arithmetica practica generalis & specialis; Anatomia Physico-Hydrostatica Fontium & Fluminum; Itinerarium Kircheri; Pantometrum Kircherianum; Magia universalis; Mechanica Hydraulico-pneumatica.* * Alegambe, *Biblioth. Societatis Jesu, p.* 282. *Diction. Allemand.*

SCHOT ou SCHOTT (Jean-Charles) né à Heidelberg en 1672, fit ses études sous Laurent Béger, son parent, à qui il succéda aussi dans sa charge. Il suivit le Baron de Spanheim en qualité de Sécretaire d'Ambassade en France & en Angleterre, & s'aquit dans ces voyages une grande érudition, par laquelle il se seroit sans doute rendu fort utile à la République des Lettres, si la foiblesse de son tempérament ne l'en eût empêché. Pendant les dix derniéres années de sa vie il ne jouït presque pas une heure entiére d'une santé parfaite. Il mourut à Berlin en 1718. Honnête, sincére & d'une grande vivacité d'esprit, il avoit le foible d'être un peu soupçonneux. Il possédoit, au dernier dégré, le talent de dessiner les médailles anciennes avec la plume, & pouvoit, à cet égard, aller de pair avec le célébre Morell, dont on peut voir l'article. Voici les titres des Ouvrages qu'il a donnez au Public, *Explication d'une Médaille enigmatique d'Auguste; Explication nouvelle de l'Apothéose d'Homere; Explication d'une Médaille de Phidon*; (Cette piéce se trouve insérée dans les *Miscellanea Berolinensia*) *Explications de diverses pierres gravées.* Il avoit formé le dessein d'écrire de nouvelles Remarques sur Suétone & de publier *Opinionum Conjecturarumque in Gemmas, Inscriptiones, &c. Centuria.* * *Nova Liter. Lips. ann.* 1718. *Dict. Allemand.*

SCHOT ou SCOT (Réginald) Anglois, composa un livre, dans lequel il entreprit de prouver que tout ce que l'on disoit des Magiciens & des Sorciers étoit fabuleux, ou se pouvoit expliquer par des raisons naturelles. La premiére partie de cet Ouvrage fut traduite du Latin en Flamand, & imprimée en 1609. L'Ouvrage fut supprimé, & l'on brûla tous les exemplaires que l'on en put trouver. * *Disput. Theolog. tome* 3.

SCHOTANUS (Bernard) Jurisconsulte Flamand, fort connu, naquit à Leuwarde en Frise. Il fut d'abord Avocat & ensuite Syndic dans sa patrie, d'où il fut successivement appellé aux Chaires de Professeur en Droit dans les Académies de Franecker, d'Utrecht & de Leyde. Il enseignoit en même tems aussi les Mathématiques & mourut en 1652, après avoir publié divers Ouvrages, entre autres, *Collegium Quæstionum ad Institutiones Juris Civilis.* * Witte, *Diarium Biographicum. Dict. Allemand.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 858.

* SCHOTANUS (Pierre) de Sterringa, Frison, Docteur en Philosophie & en Médecine, a donné au Public *Speculum*

Luis pestiferæ; *Compendium ex Galeni libris, de Locis affectis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 760.

SCHOTT. *Voyez* SCHOT.

SCHOTTELIUS (Juste-George) fameux Jurisconsulte & Philologue du XVII siécle, naquit à Eimbeck en 1612. Il étoit Docteur en Droit, Conseiller de la Chambre Aulique & du Consistoire du Prince de Brunswic-Lunebourg & Asseseur de la Chambre Aulique, & mourut à Wolffenbuttel en 1676, âgé de 64 ans. Il étoit Membre de l'Académie Allemande & portoit l'Epithéte du *Chercheur*. Aussi recherchoit-il avec un soin infatigable tous les moyens d'enrichir & d'embellir la Langue Allemande, comme cela paroit par ses Ecrits. Il a aussi publié un Ouvrage de Droit intitulé, *Tractatus de singularibus quibusdam & antiquis in Germania Juribus.* * Witte, *in Diario Biographo.* Reimann, *in Hist. Crit. Germ. Sect.* 3. *c.* 4. *p.* 362. *Diction. Allemand.*

SCHOVARTS (Christophle) natif d'Ingolstad, fut Peintre du Duc de Baviére. Il a fait quantité d'ouvrages à Munich, tant à fraisque qu'à huile. Sandrart en parle très-avantageusement, & comme du plus habile de son tems, sur tout à fraisque. Il mourut en 1594. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*, *p.* 363.

SCHOUTEN, isle qui est dans la Mer Pacifique, prés de la Nouvelle Guinée. Elle porte le nom de Guillaume Schouten, Hollandois, qui la découvrit l'an 1617, en faisant le tour du monde. * Maty, *Dict. Géogr.*

SCHOUWEN, en Latin *Scaldia*, l'une des isles du Comté de Zélande, dans les Provinces-Unies vers l'orient, a environ sept lieues de circuit, & étoit autrefois si proche de l'Isle de Nord-Béveland, que les Habitans parloient ensemble de l'une à l'autre. Aujourd'hui il y a un grand trajet qui les sépare. La ville principale de cette isle est Ziriczée. * Guichardin, *Description des Païs-Bas.*

* SCHREVELIUS (Théodore) de Harlem, Recteur du Collége de cette ville, a écrit en vers héroïques *Trophæum Peinsiacum*; *Ἀλεξίκακυ sive de Patientia, libri quatuor*; *Palæmon, sive Diatriba Scholastica.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 831.

SCHREVELIUS (Corneille) Hollandois, est un des plus laborieux Compilateurs des Notes qu'on appelle *Variorum.* Il a donné au Public, avec ces sortes de Notes les éditions d'*Hésiode*, d'*Homére* avec le prétendu *Didyme*, d'*Ovide*, de *Claudien*, de *Virgile*, de *Lucain*, de *Martial*, de *Perse*, & du *Lexicon d'Hesychius.* Son édition d'Homére, avec le Scholiaste Grec, qui parut en 1656, en deux volumes *in octavo*, est une des moins estimées. Schrévélius a encore donné un petit Dictionnaire ou Lexicon Grec & Latin fort commode pour les Etudians, & qui a été imprimé plusieurs fois en Hollande & dans les autres païs. C'est son meilleur Ouvrage. Pour ses Notes *Variorum* autant que l'édition en est belle, autant les Notes en sont elles médiocres & mal choisies. Cet Auteur, suivant le sentiment du Sieur Borremans, Hollandois, étoit un homme de petit génie, & de peu de discernement: il prend souvent ce qu'il y a de mauvais dans les Critiques, pour le préférer aux meilleures Remarques qu'il a négligées. Il est mort en 1667. * Antoine Borremans, *Var. Lection. c.* 7. *Journal des Savans du huitiéme février* 1667. *Nouvell. de la Republ. des Lettr. de mai* 1684. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 301. *n.* 533. édit. d'Amsterdam 1725.

* SCHRIECK (Adrien) de Bruges en Flandre, alla jeune en France, & y étudia en Philosophie & en Droit. A son retour il eut quelques emplois, & fut enfin Conseiller d'Ypres, aussi bien que de l'Archiduc & de l'Archiduchesse. Il a publié un Ouvrage intitulé *Originum Celticarum ac Belgicarum libri viginti tres*; *Europa rediviva*; *Adversaria.* Il mourut d'apoplexie à Ypres le 26 décembre 1621. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 17.

SCHROECK (Luc) Docteur en Médecine, Comte Palatin, Noble de l'Empire, Médecin de l'Empereur & de la ville d'Ausbourg, & Président de l'Académie des *Curieux de la Nature*, naquit à Ausbourg le 20 septembre 1646, où son pére exerçoit la charge de Médecin de la ville. Après avoir étudié à Iéna, & fait divers voyages en Allemagne & en Italie, il retourna dans sa patrie en 1671, & y fut bien-tôt après établi. Il y a passé sa vie dans une estime générale. Il mourut à Ausbourg le troisiéme janvier 1730, dans sa 84 année. N'ayant point laissé d'enfans, il ordonna par son testament, que sa bibliothéque, qui étoit nombreuse & de grand prix, fût incorporée à celle de la ville. Voici ses principaux Ouvrages, *Pharmacopœa Augustana restituta*, 1684; *Defensio Pharmacopœæ Augustanæ*; *Memoria Welschiana*; *Methodus medendi Walteri-Welschiana*; *Observationes Physico-Medicæ Helwigianæ Notis auctæ*; *Decades decem Curationum & Observationum Welschianarum*; *Historia Moschi*; *Memoria sæcularis Collegii Medici Augustani.* * *Bibliothéque Germanique*, *tome* 19. *p.* 181.

SCHRYVER. *Voyez* SCRYVER (Corneille) & GRAPHÆUS (Corneille).

SCHRYVER (Pierre) *Voyez* SCRIVERIUS.

SCHTRAUK (N....) Ministre Luthérien de Dantzick, savant & habile Déclamateur, s'étoit acquis beaucoup de créance & de crédit parmi le peuple de la ville. Il entroit dans les affaires du gouvernement, fomentoit la mesintelligence entre le Magistrat & le peuple, & méloit dans tous ses Sermons des invectives contre le premier, dont il décrioit la conduite. Le peuple, naturellement séditieux, étoit encore excité par ce Ministre. Il faisoit tous les jours de nouvelles demandes pour des exemptions & des priviléges, & assiégeoit le Conseil dans l'Hôtel-de-ville, pour les obtenir. Le Magistrat crut y remédier, en interdisant la Chaire à ce Docteur: mais le peuple l'obligea à reprendre ses fonctions, & le rétablit malgré le Magistrat. Il se lassa néanmoins d'avoir toûjours à craindre pour sa personne & pensa à chercher un asyle. On lui offrit à Hambourg, avec un bon emploi: de sorte que s'étant muni d'un passeport du Prince de Crouy, Gouverneur de la Prusse Ducale, il crut pouvoir y passer sûrement: mais ses ennemis lui tendirent des piéges. L'Electeur de Brandebourg, contre lequel ce Docteur avoit fort déclamé en plusieurs rencontres, fut averti de son voyage par les Magistrats de la ville de Dantzick, où ce Prince entretient toûjours un parti & des créatures, & il donna des ordres si justes, que le Docteur fut arrêté en passant à Colberg, dans la Poméranie Electorale, sous prétexte de quelque intelligence avec la Suéde, pour laquelle on supposoit qu'il alloit à Hambourg: ce qui fut d'autant plus aisé à persuader au Public, qu'on le trouva muni d'une lettre de l'Ambassadeur de Suéde, Résident à Dantzick, qui adressoit le Docteur à quelques Seigneurs de sa connoissance: ce qui n'étoit proprement qu'une recommandation. L'Electeur de Brandebourg lui fit souffrir une longue & dure prison: il refusa même sa liberté au Roi de Pologne, ne pouvant oublier la maniére fiére & même insolente, dont ce Docteur en avoit usé à son égard. Car ce Prince lui ayant fait dire un jour, après un Sermon qu'il avoit fait contre lui, qu'il devoit se souvenir que la forteresse de Pillaw, où l'on enferme les prisonniers d'Etat, n'étoit pas loin de Dantzick, le Docteur lui fit dire que l'enfer n'étoit pas loin de Berlin. Mais enfin, le tems ayant diminué la colére de ce Prince, il rendit le Docteur aux instantes priéres du peuple de Dantzick, qui lui députa pour cet effet un Conseiller de ville, homme fort séditieux, qui s'étoit fait Chef de parti, & qui fomentoit sous main l'aigreur du peuple, depuis un chagrin qu'il avoit eu contre le Magistrat, pour quelque charge qu'on lui refusa. Le jour que le Docteur Schtrauk retourna à Dantzick fut un jour de Fête & de réjoüissance; on lui prépara une entrée magnifique; on lui dressa un arc de triomphe; on alla au devant de lui avec des démonstrations de joye fort éclatantes; mais ce Ministre, que le malheur avoit intimidé, refusa sagement ces honneurs, & entra à la pointe du jour *incognito.* Sa femme seulement parut en carrosse, accompagnée des premiers de la ville, qui étoient allez bien loin au devant d'elle. Ce retour du Docteur est une Epoque fameuse pour l'Histoire de Dantzick. On en a fait battre des médailles, où il est d'un côté dans sa représentation naturelle, & où de l'autre il paroît avec une barbe jusqu'à la ceinture, telle qu'il la rapporta de sa prison; car il ne se fit jamais raser tant qu'elle dura. Cependant l'entêtement du peuple vint à cesser. Le Docteur suivit dans sa conduite après son retour, le même bon sens & la même modération qu'il avoit fait paroître dans son entrée. Son retour ramena la même personne sans ramener le même factieux. Il s'éloigna au contraire de toutes affaires; & sa vie privée témoigna si bien qu'il vouloit quitter le monde, que le monde le quitta. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

SCHUBART (George) naquit en 1651, à Heldbourg dans la Franconie, où Nicolas Schubart, son pére, étoit Marchand de vin. Ayant fréquenté le Collége de cette ville jusques à l'âge de 12 ans, il fut envoyé à Nuremberg, où Jean Michel Dilherr le recommanda fort à Adam Zammer, Recteur du Collége de S. Sébalde, & à Christophle Arnold, Professeur en Eloquence & en Grec au Gymnase de S. Gilles. Il fit de très-beaux progrès sous leur direction dans le Grec & dans le Latin. Six ans après il fut envoyé à Iéna avec des lettres de recommandations pour les Professeurs Rollfinck, Schenck & Frischmuth. Il y fréquenta les Leçons Philosophiques & Historiques de J. Guillaume Bajer, de Valentin Velthem & de Bosius. Ce dernier en fit sur tout grand cas. Il fut ensuite Précepteur du fils aîné de Jaques-Henri Heidenreich, Président du Consistoire de Gotha. Ce fut dans ce poste qu'il s'insinua auprès de J. Jacques Avianus, pour lors Conseiller du Duc de Gotha, & auprès d'Adam Tribbechove, Surintendant Général des Eglises, par les soins desquels il eut la Chaire de Professeur en Eloquence & en Poësie. Deux ans après il revint à Iéna, s'appliqua au Droit & en prit le degré de Docteur, étant déja Professeur. Depuis cela on lui donna la Profession d'Histoire. Il fit les fonctions de toutes les deux avec tant de succès, que les plus grands Philologues de son tems firent beaucoup de cas de son érudition. Il eut aussi diverses vocations considérables de différentes Académies. D'une santé foible, il mourut le 18 Août 1701. Il étoit ennemi déclaré de la manie d'écrire & de se faire Auteur. Il a pourtant laissé des monumens de son érudition dans les Ecrits suivans, *Exercitationes tres de fatis Jurisprudentiæ Romanæ ab urbe condita ad primos usque Imperatores*; *Dissertationes Academicæ de Henrico IV, de Ludis Equestribus, de Comitibus Palatinis Cæsareis, de Diluvio Deucalionis, de Julio Cæsare Dictatore*, *&c.* Il a aussi publié divers Ouvrages de Bosius & de Schilterus. * *Programma funebre.* Clarmund, *in Vitis*, *&c. Diction. Allemand.*

SCHUD (Gilles) étoit de Glaris, l'un des treize Cantons Suisses, & écrivit en sa Langue l'Histoire des Grisons, que Sébastien Munster, son ami, le pressa de donner au public en Latin. Depuis, Schud travailla à la revoir, & à écrire en sa Langue, l'Histoire générale des Suisses, qu'il ne put achever, parce qu'il fut prévenu par la mort. Il mourut le dernier jour de fevrier de l'an 1571, âgé de 67 ans. Après sa mort on donna le soin d'achever cet Ouvrage à Josias Simler, qui traduisit en Latin ce que Schud avoit commencé, & le continua. Sa mort, qui survint, fit que l'Ouvrage demeura imparfait. * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 426. édit. de Hollande 1715.

SCHUDT (Jean-Jacques) naquit le 14 Janvier 1664, à Francfort sur le Mein où son pére étoit Pasteur. En 1671, il commença de fréquenter le Gymnase de cette ville & y donna bientôt des preuves de sa capacité. En 1680, il alla à Wittenberg où il soutint cette même année des Thêses *de Essais.* En

1684, il revint dans sa patrie pour en repartir pour Hambourg, où il s'exerça dans le Grec & dans le Rabbinage sous le célébre Edzarde. En 1689, il revint à Francfort & y prêcha avec beaucoup d'applaudissement. En 1691, il fut nommé premier Précepteur du Gymnase; en 1695, il en obtint le Conrectorat, & en 1717, le Rectorat. Il s'aquitta de tous ces emplois avec un soin & une assiduité infatigable jusques à sa mort, arrivée le 14 février 1722. Outre une grande érudition il possédoit à fond les Langues Orientales, étudioit presque nuit & jour & entretenoit une grande correspondance. Il étoit sur tout dans un commerce fort étroit avec Jean Buxtorff, Professeur en Hébreu à Bâle, mort le 18 juin 1732. Voici la liste de ses Ouvrages, *Trifolium Hebræo-Philologicum; Compendium Historiæ Judaicæ; Deliciæ Hebræorum Philologicæ; Vita Jephtæ; Fasciculus Græcus; Judæus Christicida; Genius & indoles Linguæ sanctæ; Memorabilia Judaica*, en Allemand; *Commentarius in Psalmos; Monita paterna ad filium; De probabili Mundorum pluralitate; Vita Hugonis Grotii; Elias Corvorum in deserto alumnus.* * *Acta Eruditorum Germ. Nova Literaria Tigurina*, n. 24. *Diction. Allemand de Bâle.*

* SCHULCKEN (Adolphe) de Gueldre, Docteur & Professeur en Théologie à Cologne, fut Chanoine de la cathédrale de cette ville, & Vicaire général. On a de lui, *Apologia de Potestate Summi Pontificis* pro Cardinale Bellarmino; *Oratio Eucharistica de gloriosa Ferdinandi Imperatoris Victoria adversus Rebelles Bohemos*, capta Praga, &c; *Oratio funebris in obitum Alberti Pii, Belgarum Principis*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 6.

SCHULEMBERG (Jean de) Comte de Montdejeu, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Baillif de Berry, Maréchal de France, &c. fut en 1614, Cornette du Prince de Sedan, au secours de la ville de Verceil en Piémont, où il se jetta, n'ayant encore que seize ans; & l'année suivante ayant été fait Capitaine de Chevaux-legers, il alla avec sa Compagnie & les troupes envoyées au secours du Comte Palatin en Bohême, & n'en revint qu'après s'être trouvé à la bataille de Prague en 1620. Pendant les guerres de la Religion, il servit au siége de Saint-Jean d'Angely & de Montauban, où il commanda les régimens de Vaudémont & de Phaltzbourg; & ayant été fait Mestre-de-camp d'infanterie en 1632, & Gouverneur de Coblentz, il se signala par une résistance de quatorze mois; & supporta en 1637, toutes les fatigues du long siége d'Hermenstein, qui fut rendu sans sa participation. A son retour il fut nommé Gouverneur de Rue & du Crotoy, fut fait Maréchal de camp au siége de Hesdin, & aida à forcer le passage de l'Escaut en 1649. Il fut en 1650 nommé Lieutenant Général des armées du Roi en Flandre, en mars 1652 Gouverneur d'Arras, qu'il défendit contre les troupes Espagnoles, qui la vinrent assiéger en 1654. Ce service, qui étoit de la derniére importance, fut un des motifs qui portérent le Roi Louïs XIV, à l'honorer du Bâton de Maréchal de France, qu'il reçut au mois de juin 1658. Il fut ensuite Lieutenant-général du païs d'Artois en 1661, & Chevalier des Ordres du Roi la même année; se démit du Gouvernement d'Arras, & du païs d'Artois en 1665, qu'il fut pourvu de celui de Berry, & mourut en sa Terre de Montdejeu en Mars 1671.

Ses ancêtres établis dans la Marche de Brandebourg dès le XII siécle, où ils ont possédé des emplois considérables, tant dans l'Eglise que dans l'épée, ont porté le nom de SCHULEMBOURG & de CHALDEBERG. L'on n'en rapporte ici la postérité que depuis JEAN qui fuit.

VII. JEAN de Schulembourg, I. du nom, qui étoit au septiéme degré de sa Maison, suivant la Généalogie dressée par l'Abbé le Laboureur, fut élevé auprès de Sigismond de Luxembourg, Markgrave de Brandebourg, depuis Empereur, dont son pére avoit été l'un des Tuteurs, & eut part à toutes les disgraces qui traversérent la vie de ce Prince, lequel trouva des ennemis puissans dans les Etats qui lui échurent. La dignité de Maréchal de Luxembourg lui fut plus funeste qu'avantageuse, parce qu'Antoine de Bourgogne, Duc de Brabant, qui la prétendoit à cause d'Elisabeth de Luxembourg, sa seconde femme, se trouva le plus fort lors de la mort de l'Empereur Venceslas, frére aîné de Sigismond, l'an 1419. Les Mémoires de sa Maison, qui lui donnent cette qualité, ajoûtent qu'il épousa *N*.... de Schellemberg en Souabe: & que cette alliance, qui lui donna des droits sur cette terre, fit la confusion du nom de Schulembourg & de Schulemberg, & qu'il eut pour fils JEAN II, qui fuit.

VIII. JEAN de Schulembourg, II. du nom, dit *de Schulemberg*, à cause de sa mére, épousa *Anne-Elisabeth* de Pyrmont, dont il eut, 1. *Jean*, naturalisé par lettres du mois de janvier 1488, qui fut nourri Page du Roi Louïs XI, puis fut Homme d'armes de ses ordonnances, Seigneur de Sénonneux & de Montdejeu, & mourut sans enfans de *Marie* de Dampierre, veuve de *Robin* de Verriéres; 2. *Guillaume*, qui se maria en Allemagne, & fut pére de *Guillaume*, lequel ayant été institué héritier de *Jean*, son oncle, vint en France pour en recueillir la succession, y prit parti dans la Compagnie d'Hommes d'armes de Robert de la Marck, Prince de Sedan, & mourut en Italie sans alliance; & 3. ALOPH qui fuit.

IX. ALOPH de Schulemberg, Seigneur de Montdejeu & de Ploiraut, épousa 1. *Roline* de Vaux, veuve de *Jean*, Seigneur de Noirefontaine, & fille de *Guillaume* de Vaux, Seigneur de Voulcienne, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne*, fille de *Fevry* d'Eslaires, Seigneur de Montgon, & de *Marguerite* de Bournonville. Elle prit une seconde alliance avec *Minguet* de la Hette, Seigneur de Sommeraines, ayant eu de son premier mariage 1. RAOULIN qui fuit; & 2. *Claude* de Schulemberg, mariée à *Didier* de Lire, Seigneur d'Isermont.

X. RAOULIN de Schulemberg, Seigneur de Montdejeu & de Ploiraut. Homme d'armes des ordonnances sous le Sire de Sedan en 1529, & Capitaine de cinquante hommes de pié en Champagne pour le service du Roi en 1542, épousa *Catherine* de Berle, fille de *Gerlache*, Seigneur de Guignicourt, & de *Susanne* de S. Baussan, dont il eut 1. *Nicolas*, Seigneur de Montdejeu, mort après l'an 1564; 2. *Jean*, Seigneur de Montdejeu après son frére, Mestre-de-camp du régiment de Champagne, à la tête duquel il fut tué au siége d'Amiens, en 1597; 3. JEAN III, qui fuit; 4. *Philippe*; 5. *Jacques*; 6. *François*; 7. *Claude*; & 8. *Jeanne* de Schulemberg.

XI. JEAN de Schulemberg, III. du nom, Seigneur de Montdejeu, &c. commandoit une Compagnie de Chevaux-legers au siége d'Amiens, lors de la retraite de l'Archiduc en 1597. Il épousa par contract du 21 octobre 1596, *Anne*, fille de *Jean* d'Averhoust, Seigneur de la Lobbe, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de la Compagnie d'ordonnances du Duc de Bouillon, & de *Claude* Deschamps de Marcilly, dont il eut 1. JEAN IV, qui fuit; & 2. *Philippe* de Schulemberg, mariée 1. à *Anchelin* de Villiers, Seigneur de Binarville: 2. par contract du quatorziéme avril, mille six cens vint-neuf à *Jean* de Roland, Seigneur de Singly.

XII. JEAN de Schulemberg, IV. du nom, Comte de Montdejeu, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, mourut en mars 1671, en sa 73 année, sans laisser de postérité de *Magdelaine* de Roure-de-Forceville, fille de *N*.... Seigneur de Balancourt, Gouverneur de Dourlens, morte en 1674. * *Voyez* M. d'Hozier, *Nobil. de Champagne*. Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

SCHULLER (Pierre) *Voyez* SCHOLIER.

SCHULTINGIUS (Corneille) Professeur en Théologie à Cologne, & Chanoine de Saint-André, a composé plusieurs Ouvrages, dont Possevin a donné le catalogue dans son *Apparat Sacré*. Celui qui est le plus recherché, est qui est devenu très rare, est intitulé *Bibliotheca Ecclesiastica, seu Commentariorum Sacrorum de Expositione & Illustratione Missalis & Breviariorum, tomi quatuor; Tragicomœdia Constantini Magni & S. Helenæ; Confessio Hieronymiana; Hierarchica Anacrisis adversus varios Calvinistarum libros.* Il est imprimé à Cologne en 1599, & dédié au Pape Clément VIII. Son dessein dans cet Ouvrage est de montrer l'antiquité des Offices de l'Eglise. Il produit pour cela un grand nombre d'Actes qu'il a recherchez avec soin; mais il ne paroît pas assez bon Critique, car il donne plusieurs piéces supposées pour véritables, & attribue à d'anciens Ecrivains des Ouvrages dont ils ne sont point les Auteurs. On ne laisse pas de trouver dans ce livre des choses curieuses, non seulement sur ce qui regarde les Offices de l'Eglise, mais même dans ce qui concerne les différentes Liturgies des Protestans, qu'il combat par tout. Son dernier tome est employé tout entier à examiner les livres d'Offices, qui servent aux usages publics des Luthériens & des Calvinistes. Il s'étend assez au long sur la Liturgie des Episcopaux d'Angleterre. * M. Simon, *Biblioth. Critique*, donnée sous le nom de Saint-Jorre, *tome*. 2. *ch*. 18.

Schultingius est mort le 23 avril 1604. Outre les livres dont on a parlé, il en a laissé plusieurs autres, comme, *Ecclesiasticæ Disciplinæ libri sex; Thesaurus Antiquitatum Ecclesiasticarum à septem prioribus Annalium Baronii tomis contra Centuriatores Magdeburgenses ac Calvinistas, totidem tomis ordine alphabetico contextus;* Sur tout il attaqua les Institutions de Calvin dans un Ouvrage en quatre tomes & qui fut imprimé en 1602, avec ce titre, *Bibliothecæ Catholicæ & Orthodoxæ, contra Summam totius Theologiæ Calvinianæ in Institutionibus J. Calvini & Locis Communibus Petri Martyris breviter comprehensa, &c. tomus* 1. Bayle dit que ce n'est qu'une pénible rapsodie des passages des Auteurs qui ont traité contre Calvin les matiéres controversées. * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. Valére André, *Biblioth. Belgica*. p. 164.

SCHUPART, (Jean Godefroy) naquit à Heinsheim, lieu dépendant des Barons de Rackenitz, le 22 octobre 1677. Il fit ses études à Iéna, où il donna des Leçons en qualité de Maître-ès-Arts, avec beaucoup de succès. Peu après il fut fait Professeur en Théologie & en Philosophie au Collége de Hall en Souabe. Ensuite, le Comte de Hohenloh-Pfedelbach lui conféra les charges de son Prédicateur & de Conseiller de son Consistoire, caractéres qu'il conserva lors même qu'il devint, cinq ans après, Pasteur à Heilbron. Ce fut de cette derniére ville que le Landgrave de Hesse Darmstadt le tira en 1721 pour l'établir à Giessen Professeur en Théologie, Surintendant & Conseiller Consistorial. En 1729, il devint prémier Professeur & prémier Surintendant. Il s'est fait connoître par divers Ouvrages, entre autres par ses Dissertations *sur la Secte des Caraïtes*; sur le *Chiliasme de Nepos*; sur *l'Année du Jubilé des Hébreux*, contre le Pére Simon; sur la *Lapidation des Juifs, &c.* Il mourut subitement le troisiéme Août 1730, d'une attaque d'apoplexie, à Schwalbach où il étoit allé prendre les eaux. Le deuxiéme novembre suivant M. le Professeur Ayrmann prononça le Panégyrique du défunt. * *Bibliothéque Germanique, tome* 22. *p*. 194.

SCHUPPIUS, (Jean Balthazar) naquit à Giessen en 1510, & y ayant posé les fondemens des Sciences sous Christophle Scheiblerus, il fut, à l'âge de 15 ans, envoyé à Marpourg. Il y profita sur tout des leçons de Goclénius, & à l'âge de 16 ans il soutint publiquement des Théses. Après un séjour de trois ans il alla à Francfort sur le Mein, & traversant de là une bonne partie de l'Allemagne, il vint à Kœnigsberg pour y entendre Samuel Fuchs, fameux Orateur, & s'appliqua en même tems à la Théologie. Il parcourut ensuite la Livonie, la Lithuanie, la Pologne & le Danemarc, d'où il revint à Greiffs-

walde

walde par Stralfund. Il y fit connoiffance avec le Prince Savelli, pour lors Gouverneur de Greiffswalde, au nom de l'Empereur. Ce Gouverneur, pour faire voyager fûrement Schuppius, l'envoya à Roftock en habit de Soldat, car autrement il auroit couru du péril en chemin. Arrivé à Roftock il fe fit connoître aux Profeffeurs & fe remit à étudier. Il y prit le dégré de Maître-ès-Arts à l'âge de 21 ans, & obtint la permiffion de faire des Leçons publiques. Il paffa enfuite à Lubeck, à Hambourg & à Bréme, & revint à Marpourg, où il fit auffi des Leçons publiques. Mais la pefte ayant commencé à s'y faire fentir, il réfolut d'aller à Cologne avec un Gentilhomme de Heffe, & de faire un tour en Hollande. Il y fit connoiffance avec Voffius, Heinfius, Barlæus & Saumaife. A fon retour dans fa patrie, il fut nommé Profeffeur en Eloquence & en Hiftoire à Marpourg à l'âge de 25 ans. Quoiqu'il fît fidélement & affidûment les fonctions de fa charge, il ne laiffa pas d'étudier en même tems la Théologie dont il prit le dégré de Docteur en 1645 ; après quoi Jean, Landgrave de Heffe, le nomma fon Prédicateur & Surintendant des Eglifes. Dans ce pofte il eut fur tout à cœur de donner des confeils fincéres à fon Prince. En 1647, le Landgrave le choifit préférablement à d'autres pour affifter en fon nom au traité de Munfter, où après la conclufion du traité il prononça le prémier Sermon fur la paix, en préfence d'un grand nombre d'Ambaffadeurs & de Plénipotentiaires. Quelques années après il eut en même tems une vocation pour Ausbourg & une autre pour l'Eglife de S. Jaques à Hambourg. Il accepta la derniére & y demeura jufques à fa mort arrivée en 1661. Doué d'une éloquence naturelle & d'une vivacité d'efprit peu commune, il étoit en même tems fincére & prudent. Le commerce & la correfpondance avec les perfonnes du prémier rang, lui avoit aquis une vafte & exacte connoiffance du monde & de fes vanitez. Auffi les favoit-il peindre dans fes difcours & dans fes écrits avec tant de naïveté qu'il fe fit un grand nombre d'amis & d'ennemis. Ceux-ci interprétoient mal la maniére joviale & fatyrique dont il parloit de l'hypocrifie, de la pédanterie & des autres vices du fiécle, & faifoient leurs efforts pour lui donner du chagrin. Il eut entre autres à combattre un certain Schmidt, qui l'attaqua fur fon Syftême dans lequel il avoit foutenu que l'érudition & la fageffe n'étoient pas uniquement attachées aux Univerfitez & aux Académies. Sans parler de l'amour que fon troupeau lui portoit, il étoit encore fort eftimé de divers grands Politiques & de plufieurs Officiers du prémier ordre. Il faut cependant avouer que dans fes difcours fatyriques il n'obfervoit pas toujours exactement la bienféance, & que fouvent dans fes Sermons il parloit d'une maniére peu affortiffante à la gravité de fes emplois, & à la dignité de la Chaire. On a imprimé fes Ouvrages en deux volumes *in octavo*, en 1701, à Francfort. Cette édition eft la feconde qui s'en eft faite. Ses Harangues Latines y furent auffi imprimées *in douze*, en 1659. Pierre Lambecius a écrit fa Vie dans un Programme. * Mollerus, *Introduct. ad Hiftor. Cherfonefi Cimbricæ*, *p.* 590. *&c. Diction. Allemand de Bâle.*

SCHURFF, (Jérôme) ancien Jurifconfulte Allemand, né à S. Gall en 1480, fut envoyé à l'Univerfité de Bâle, où, par fympathie pour un certain Docteur Krafft d'Ulm, il s'appliqua à l'étude du Droit, qu'il continua enfuite à Tubingue. Dans ce tems-là l'Electeur Frédéric avoit établi l'Univerfité de Wittenberg. Schurff y prit le dégré de Docteur & y obtint bien-tôt après une place de Profeffeur en Droit. Il fut pendant 42 ans dans ce pofte, fervant très utilement l'Académie & l'Electeur. Il fut enfin appellé à Francfort fur l'Oder où il mourut en 1564, âgé de 74 ans. L'Empereur voulut qu'il fût de fa Chambre, mais Schurff s'en excufa fur fon âge. On a de lui, *Confilia.* * Melchior Adam, *in Vit. Jurifconfultorum Germ. Diction. Allemand.*

SCHURMAN (Anne-Marie de) a été une des plus illuftres filles du XVII fiécle, par le grand nombre de connoiffances où elle a excellé, & par la modeftie finguliére qu'elle a confervée au milieu des acclamations publiques qu'elle recevoit de toutes parts. Elle étoit d'une très-noble famille, tant du côté paternel que du maternel. Son grand-pére, *Frédéric* de Schurman, s'étoit marié dans la famille des Comtes de Lumey, & fe retira d'Anvers au tems du Duc d'Albe. Son fils, nommé auffi *Frédéric*, s'établit dans le païs de Neubourg, & époufa en 1602, la fille d'un Gentilhomme du païs de Cologne, nommé de Harf, que fa femme avoit porté à embraffer la Religion Réformée, ayant été inftruite elle-même par Bucer, qui prêchoit la réformation dans le païs de Cologne, fous l'autorité de l'Archevêque Herman, en 1543. Du mariage de *Frédéric* de Schurman, & d'*Eve* de Harf, fortit la célébre Anne-Marie de Schurman, née à Cologne le cinquieme novembre 1607. Elle eut dès l'enfance une adreffe de main extraordinaire ; car à fix ans elle faifoit avec des cifeaux fur du papier cent fortes de figures fans aucun patron ; à huit ans elle apprit en peu de jours à crayonner des fleurs d'une maniére qui faifoit plaifir ; & deux ans après il ne lui falut que trois heures pour bien apprendre à broder. Elle s'inftruifit enfuite dans la Mufique vocale & inftrumentale, dans la Peinture, la fculpture, & la gravure, & y réüffit parfaitement. Son écriture en toutes fortes de Langues étoit inimitable : & il y a des Curieux qui en confervent dans leurs cabinets par rareté. On peut voir dans le Voyage de Munfter de M. Joly, le témoignage qu'il rend comme témoin oculaire à la beauté de fon écriture, à fon habileté à peindre en mignature, & à faire des portraits fur le verre, avec la pointe d'un diamant. Elle fit fon portrait en cire au miroir, & fe donna des perles fi femblables aux naturelles, qu'il falut en percer une avec une épingle, pour perfuader aux Affiftans qu'elles étoient artificielles. Les talens de fon efprit n'étoient pas inférieurs à ceux de fa main ; car à l'âge d'onze ans, lorfque fes fréres étoient interrogez fur les leçons qu'ils avoient apprifes, elle leur fuggéroit fouvent ce qu'il faloit répondre, quoiqu'elle n'eût fait qu'écouter, comme en paffant, ce qu'on leur avoit donné à apprendre. Son pére connoiffant combien elle étoit propre aux Sciences, l'engagea à cultiver foigneufement ces bonnes difpofitions, avec lefquelles elle a acquis cette multitude de connoiffances qui l'ont rendue fi célébre. Le Latin, le Grec & l'Hébreu étoient des Langues qui lui étoient fi familiéres, que lorsqu'elle vouloit s'y appliquer avec quelque foin, elle s'en fervoit non feulement par écrit, mais auffi de vive voix, avec un fuccès qui furprenoit les plus doctes. Elle apprit auffi fort heureufement les Langues orientales, qui ont du rapport à l'Hébraïque, comme la Syriaque, la Chaldaïque, l'Arabique & l'Ethiopique. Pour les Langues vivantes, elle entendoit parfaitement & parloit fans peine, le François & l'Italien. La Géographie, l'Aftronomie, la Philofophie, & les autres Sciences humaines lui étoient affez connues, pour pouvoir en parler & en juger avec beaucoup de difcernement ; mais comme le caractére de fon cœur étoit de fe tourner principalement du côté de l'Etre fuprême & infini, elle apperçut aifément dans ces fortes de Difciplines un certain vuide qui l'attacha de plus en plus à l'étude de la Théologie & de la Sainte Ecriture.

Ce qu'il y avoit de plus beau dans la perfonne d'Anne-Marie de Schurman, c'eft que bien loin de chercher à fe faire honneur de tant de rares lumiéres dans une perfonne de fon fexe, & qui ne l'empêchoient pas de favoir s'entretenir à fonds de toutes les petites chofes qui fervent ordinairement de converfation aux femmes, elle ne parloit de quoi que ce foit qu'avec une extrême modeftie, & feulement lorfqu'on l'y contraignoit. Son pére, qui s'étoit venu établir à Utrecht lorfqu'elle étoit encore enfant, fe transporta avec toute fa famille à Franeker, pour y faire étudier fes deux fils fous Améfius, & y mourut un 1623. Sa veuve revint enfuite à Utrecht, où Anne-Marie de Schurman continua de donner toute fon application à l'étude : ce qui fans doute l'empêcha de fe marier, comme elle l'auroit pu faire avantageufement avec M. Catz, Penfionnaire de Hollande & Poëte fameux, qui fit des vers à fa louange, lorfqu'elle n'avoit pas encore 14 ans. De l'humeur dont elle étoit, fon mérite & fa doctrine feroient demeurez inconnus, fi Rivet, Voffius & Spanheim ne l'euffent pouffée comme malgré elle fur le théatre du grand monde. Il faut auffi joindre à ces trois Profeffeurs en Théologie, Saumaife, de Beverwick, Médecin à Dort, en Latin *Beverovicius*, & Huygens, Secretaire des Princes d'Orange. Ces Meffieurs fe firent honneur d'avoir commerce de lettres avec elle, de montrer ce qu'elle leur répondoit, & de la préconifer dans les païs étrangers : ce qui fit que les Balzac, les Gaffendi, les Merfenne, les Bochart, les Conrart, & plufieurs autres perfonnes illuftres lui écrivoient. Enfin fon nom devint fi célébre, que les Princeffes du plus haut rang, & toutes fortes de perfonnes de qualité, qui pouvoient avoir occafion de la voir, s'en faifoient un plaifir fingulier. La Princeffe Marie de Gonzague allant en Pologne, dont elle avoit époufé le Roi Uladiflas, & la Ducheffe de Longueville allant à Munfter durant les négociations de la paix, pafférent à Utrecht, & lui firent l'honneur de lui rendre vifite, comme M. le Laboureur & M. Jóly l'ont remarqué ; l'un dans fa rélation du Voyage de Pologne, & l'autre dans celle du Voyage de Munfter. Le Cardinal de Richelieu voulut auffi donner des marques de fon eftime à Mademoifelle de Schurman, qui étoit d'ailleurs tendrement aimée de la Princeffe Elifabeth, fille du Roi de Bohême, tant vantée par M. Defcartes. Il ne fera pas inutile de remarquer que la prémiére chofe que cette Demoifelle publia, furent des vers fur l'érection de l'Academie d'Utrecht en 1636. Beverwick inféra en 1639, la lettre qu'elle lui avoit écrite, *De termino vitæ*, parmi les réponfes qu'un grand nombre d'autres Savans lui firent fur la même queftion. Quelque tems après, il mêla dans fes *Epiftolicæ Quæftiones*, deux lettres de cette favante fille. Mais en 1641, on imprima à part à Leyde fa Differtation Latine fur la queftion, *Si les femmes doivent étudier*, avec quelques lettres que Rivet & elle s'étoient écrites fur cette matiére. Cette Differtation a été traduite en François par Colletet, & ainfi imprimée *in douze*. On paffa plus avant quelques années après. Frédéric Spanheim, Profeffeur en Théologie à Leyde, la fit confentir, quoiqu'avec beaucoup de peine, qu'il publiât un recueil des piéces qu'elle avoit compofées en divers tems, tant en profe qu'en vers, en Hébreu, en Grec, en Latin & en François. Cette édition qui eft de l'an 1648, eft la meilleure. Vers l'an 1650, il fe fit un affez grand changement dans la vie de Mademoifelle de Schurman. Elle n'avoit eu jufques-là que des occupations de cabinet ; car quoiqu'elle eût perdu fa mére depuis long-tems, les foins du ménage n'avoient point roulé fur elle ; mais fur deux tantes, qui étant devenues infirmes & aveugles, la mirent dans la néceffité de fe charger de tous les embarras domeftiques. On a cru qu'elle avoit voulu embraffer la Religion Catholique, cela fondé fur la jaloufie de quelques Miniftres, dont elle ne vouloit point ouïr les prédications ; & qui fe fervant de l'occafion d'un voyage qu'elle fit à Cologne, avec fes deux tantes, en 1653, affectérent de la décrier du côté de la Religion, à caufe qu'elle y demeura deux ans. Ils crurent qu'elle s'étoit faite Catholique, parce que durant ce voyage elle fe defaccoutuma d'aller au prêche ; & qu'après être revenue à Utrecht, s'étant retirée à la campagne, elle continua à faire fes dévotions hors des temples : fi bien que peu à peu elle fe jetta tout à fait dans des pratiques de piété fort intérieures, fans affifter aux Eglifes, de quelque Religion que ce fût. Elle eut de grandes liaifons avec le fameux Fanatique Labadie. Labadie ayant trouvé de la facilité à s'infinuer auprès de cette illuftre fille, lorfqu'elle étoit à Utrecht, où elle faifoit profeffion d'une

vertu févére, & ne connoiffoit guéres que fon cabinet, il en profita, & s'attacha auprès d'elle avec tout le foin d'un homme vain & intéreffé. La Maifon de la Demoifelle avoit été jufqu'alors une Académie de Belles Lettres. Elle changea de face, lorfque le nouveau Directeur y fut introduit. Son logis fut le rendez-vous de toutes les perfonnes qui tendoient à la perfection, telle que Labadie la prêchoit. Celui-ci devint l'ame de la nouvelle affociation, qui ne fut prefque compofée que de la Nobleffe & des plus riches Citoyens; & lorfque Labadie fut mort, Mademoifelle de Schurman établit le fiége de la nouvelle affociation à Wieuwert proche de Leuwarden. Elle avoit transféré fon domicile dans cette bourgade, où enfeveliffant les beaux talens de fon efprit, elle ne s'occupa plus qu'à continuer l'ouvrage de fon Directeur: & par fes foins Wieuwert fut bientôt peuplé de prétendus parfaits, dont elle dirigeoit le cœur fur le plan de Labadie. Mademoifelle de Schurman mourut à Wieuwert en Frife, avec beaucoup de marques de zéle & d'amour pour Dieu, le cinquiéme mai 1678, âgée de près de 71 ans. Elle avoit publié en Latin un Traité intitulé ΕΥΚΛΗΡΙΑ c'eft à dire, *la bonne part*, où elle fait des réflexions fort folides, & où elle nous apprend diverfes particularitez de fa vie. C'eft de là, & de quelques autres Mémoires qu'a été tiré ce qu'on vient de dire. On trouvera à la fin de fes Opufcules en quatre Langues, une affez grande lifte des Auteurs qui ont parlé d'elle. * Le P. Jacob, *dans fa Bibliothéque des Femmes favantes.* Voffius, Saumaife, Valére André, Le Laboureur, & plufieurs autres, ont tous parlé de cette illuftre fille avec éloge.

SCHURTZFLEISCH (Conrad Samuel) Profeffeur en Grec, puis en Eloquence, naquit à Corbac dans le Comté de Waldeck, au mois de décembre de 1641, d'un pére qui étoit bon Philofophe & bon Théologien. Son fils fit de grands progrès dans la Philofophie, la Théologie, la Jurifprudence; mais il s'attacha principalement à la Littérature, à la Langue Gréque, & à l'Hiftoire. Il fut reçu Docteur en Philofophie à Wittenberg en 1664, & retourna dans fa patrie, où il régenta quelque-tems à la place de fon pére. Mais il ne trouva pas ce pofte affez confidérable pour lui, c'eft pourquoi en le quittant il écrivit fur les murailles de la claffe, *hæc fchola me non capit*, c'eft à dire, *cette claffe n'eft pas digne de moi.* En 1667, il alla à Leipfic où il eut la conduite de deux jeunes Seigneurs. En 1671, il fut fait Profeffeur extraordinaire en Hiftoire à Wittenberg. En 1675, il fuccéda à Carpzovius dans la Profeffion en Poëfie, qu'il abandonna trois ans après, pour reprendre la charge de Profeffeur ordinaire en Hiftoire, à laquelle dans la fuite il joignit celle de Profeffeur en Langue Gréque. Ces emplois ne l'empêchérent pas de voyager. Il vit la Hollande, l'Angleterre, la France, l'Italie & l'Allemagne; & il fut par tout bien reçu non feulement des Savans, mais même des Princes; & eut accès dans toutes les Bibliothéques publiques, où il ramaffa bien des thréfors. Pendant fon féjour à Rome, il alla voir une ftatue de Cicéron, & fit devant elle un difcours à la louange de cet Orateur, à qui il adreffa la parole, comme s'il eut été vivant & cela en préfence d'un grand nombre d'Auditeurs furpris d'une imagination fi finguliére. En 1700, il laiffa la charge de Profeffeur en Grec, pour prendre celle de Profeffeur en Eloquence. Quelque tems après il fe démit en faveur de fon frére Henri-Léonard, de fa charge de Profeffeur en Hiftoire, fe réfervant feulement le titre d'honoraire. Il eut auffi dans la fuite la direction de la Bibliothéque du Duc de Saxe-Weimar, avec le titre de Confeiller de ce Prince. On lui offrit ailleurs divers emplois honorables, qu'il ne voulut point accepter. Il a continué les Commentaires de Sleidan *de Quatuor fummis Imperiis*, & donné quelques autres Ouvrages curieux, comme en 1679, *Hiftoria veteris Regni populique Burgundionum*; & un autre Ouvrage intitulé, *Lemmata Antiquitatum Francicarum*; en 1693, une Differtation *de Regno Auftrafiæ*. Il a auffi publié diverfes Differtations Académiques, des Harangues, des Difcours, des lettres, &c. comme *Orationes Panegyricæ & Allocutiones Varii argumenti*; *Differtationes Academicæ Varii argumenti*; *Differtationes Hiftoricæ Civiles*; *Epiftolæ*; *Epiftolæ arcanæ varii Politici, in primis Hiftorici, Antiquarii & Literarii argumenti*; *Poemata Latina & Græca una cum quibufdam Infcriptionibus.* Il fit un Ouvrage qui lui attira bien des affaires; il étoit intitulé *Judicia de noviffimis Prudentiæ Civilis Scriptoribus*, *&c.* C'eft le jugement libre qu'il portoit de quinze Jurifconfultes ou Ecrivains politiques Allemands. Crufius a ramaffé toutes les piéces que cet Ecrit a occafionnées de la part de Schurtzfleifch, & les a données en 1711, fous le titre *d'Acta Sarcmafiana*, &c. L'Univerfité de Leipfic condamna les jugemens de Schurtzfleifch & le retrancha de fon Corps. Mais il fut rétabli deux ans après. Il donna lui même un abbrégé de fa Vie dans une lettre écrite en 1684, & mourut le feptiéme de juillet 1708. * *Actes de Leipfic*, 1708, *p.* 482. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, *&c. tome* 1. *p.* 342, *& tome* 10. *p.* 64.

SCHUSSENRIEDT, Abbaïe de Souabe, fituée vers la fource de la riviére de Schufs, entre Biberac & Konigfeck. Ce lieu étoit autrefois un château. Béranger de Schuffenriedt en fit un monaftére, dont il fut le premier Prevôt l'an 1188. Le Concile de Bâle lui donna enfuite le titre d'Abbaïe. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHUT (Corneille) Peintre d'Anvers, apporta en naiffant une vive imagination & un grand talent pour la Peinture, comme on le voit par fes Ouvrages, qu'il affaifonnoit d'idées poëtiques. Il étoit peu employé: & comme il en attribuoit la caufe à la réputation de Rubens, il s'emporta contre ce Peintre, & le traita d'avare; mais Rubens ne s'en vengea qu'en lui procurant de l'ouvrage. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

SCHUT ou CITUATU, *Cituatum Infula*, Ifle de la Haute Hongrie, entre les bras du Danube, eft féparée en deux parties, dont l'une s'appelle *la grande Schut*; & l'autre *la petite Schut.* Komorre eft la capitale de la grande Schut, qui s'étend depuis cette ville jufqu'à Presbourg. Ce païs eft agréable, & rempli de beaux jardins, de garennes, d'étangs, & de bons pâturages. * Fournier, *in Geogr.*

SCHUZ, (Jean Helvic Sinold de) naquit l'an 1624, à Gulfen en Heffe, où fa noble famille eft en fort grande réputation depuis quatre cens ans. Il a rempli fous les Empereurs Romains, Ferdinand III & Léopold, dix-fept ans, la charge de Confeiller Aulique avec toute la fatisfaction de fes auguftes Maîtres. Enfuite, le Duc de Brunfwic-Zell le fit fon premier Miniftre & Chancelier, charge, qu'il a exercée avec beaucoup d'honneur jufqu'à fa mort, qui arriva l'an 1677. Son pére Juftus a été Confeiller Privé & Chancelier du Landgrave de Heffe-Darmftadt, & par fes grands fervices au Congrès de Ryfwick & dans d'autres Ambaffades, de même que par fes favans Ecrits, s'eft aquis une approbation univerfelle. Les fréres du Chancelier Juftus fe font auffi diftinguez. *Herman-Adolph* & *Jean-Henri*, ont été honorez par l'Empereur Ferdinand II, de la charge de Colonel, & furent tuez tous deux l'an 1620, dans une même journée proche de la ville de Prague à la fameufe bataille du Mont-blanc ou de Wiffenberg en Bohéme; où cette famille a été élevée à la dignité de Comte, & y eft encore fort eftimée. La famille du troifiéme frére, nommé *Criftophle*, s'eft établie à la Cour d'Anfpach, excepté fon fecond fils, *Jean-Helvic*, qui a fervi dans les troupes Angloifes. Ceux de cette branche ne font pas moins honneur à la famille que les autres, & fe font diftinguez en diverfes occafions. *Jufte-Louis*, fils du Chancelier Jean-Helvic, étant Confeiller Privé & Ambaffadeur de l'Electeur de Brunfwic-Lunebourg à Londres, y eft mort l'an 1709. Ses trois fils, qui en Angleterre, de même qu'à Hanover ont eu de grands emplois auprès du Roi de la Grande Bretagne, ont continué de faire beaucoup d'honneur à la famille. Les Ouvrages du Chancelier Juftus font, *Differtationes de Vicariis Imperii*; *Exercitationes ad Inftituta*; *Collegium Feudale.* Le Chancelier Jean-Helvic a auffi laiffé un excellent livre fous le titre de *Prælectiones ad Jus Publicum & Feudale Florita*, *&c.* * *Cet article a été fourni.*

SCHWABACH, ville confidérable & Office dans le Markgraviat d'Anfpach, fur la petite riviére de Schwabach, à deux lieues de Nuremberg. Le Burggrave Frédéric l'acheta avec Cammerftein & fes apartenances en 1364, de Jean, Comte de Naffau, & Seigneur de Hadamar, pour le prix de 15400 livres. La ville eft bien bâtie & fort marchande, fur tout depuis qu'une Colonie de François Refugiez s'y eft établie, & cultive les manufactures, fous l'infpection d'un Directeur. Le Markgrave Guillaume a orné la place du marché de cette ville, d'une fontaine qui mérite d'être vue. C'eft à Schwabach qu'on inventa une certaine forte de caractéres Allemands, qui porte encore aujourd'hui dans les imprimeries le nom de *Schwabach.* Les Markgraves d'Anfpach y font auffi battre leur monnoye. * *Diction. Allemand.*

SCHWABECK, Comté en Souabe entre Mindelheim & Ausbourg, que l'Empereur accorda en fief de l'Empire à l'Evêché d'Ausbourg en 1708, après que l'Electeur de Baviére eut été mis au Ban de l'Empire. Mais par la paix de Bade ce Comté fut reftitué à la Baviére auffi bien que Mindelheim. Les anciens Comtes de Schwabeck, dont le château originaire fut ruiné en 1208, portoient auffi le titre de Baltzhaufen & étoient les Protecteurs de l'Evêché d'Ausbourg. Ils doivent être defcendus des Rois de Pologne & de Hongrie. Lucas affure que cette famille s'éteignit fur la fin du XII fiécle, mais Brufchius fait mention d'Eggon, Comte de Schwabeck, qui fut encore en 1404, Abbé du Couvent d'Ottenbeuren. * *Lucæ Grafenfaal*, *p.* 1095. Brufchii *Monaft. Germ. p.* 595. 637. Mérian, *Topogr. Suev. Diction. Allemand.*

SCHWALBACH ou LANGEN-SCHWALBACH, bourg de la partie inférieure du Comté de Catzenellebogen appartenant au Landgrave de Heffe-Caffel, quoique l'Electeur de Mayence y ait la Haute Juftice. Cet endroit fameux par fes eaux minérales, eft environné de prez, de vallées, de montagnes & de côteaux fort riants & agréables. L'air y eft auffi très fain. A une lieue de là on voit fur l'Arde le château de Schwalbach, bâti en 1371, par Guillaume, Comte de Catzenellebogen, & qui parvint par troc aux Comtes de Naffau du tems du Landgrave Philippe l'aîné. A 50 pas au deffus du bourg, dans la Vallée de Muntzenbach près du grand chemin au pié d'une montagne, fe trouve la fource des fameufes eaux minérales, claires comme du cryftal, froides en été & tiédes en hiver: on les voit fourdre en bouillonnant. Elles charrient du fer, du vitriol, du fouphre minéral jaune, de l'ambre jaune, du fel de Cryftal, du camphre minéral, & du fouphre commun. Aucun crapaud, ni ferpent, ni autres infectes, ne fauroient demeurer aux environs. Ce fut en 1569, que par l'indication d'un Païfan & par les foins du Docteur Tabernæmontanus, on commença à fe fervir de ces eaux. Tabernæmontanus fut le prémier qui les but & les ordonna enfuite à l'Electeur de Mayence & à l'Evêque de Spire. Dans la même vallée il y a encore d'autres fources plus foibles. On y trouve auffi des fources d'eau douce. Il y a un autre Schwalbach dans les Etats de Naffau fur l'Aar, à trois lieues au deffus de Dietz. * Zelleri *Topogr. Haffiæ.* Tabernæmontani *Waffer-Schatz.* Maty, *Dict. Geogr. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

SCHWANDE, bourg du Canton de Glaris en Suiffe, fur la riviére de Lint, à une lieue au deffus de Glaris. Schwande eft le lieu où fe tient tous les ans l'affemblée générale du Canton. Il étoit autrefois une Baronnie, & la réfidence de fes Barons. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHWANGO. *Voyez* SCHONGAU.

SCHWAN-

SCHWANTIPOL. *Voyez* SUANTOPULCUS.

SCHWART (Bertholde) autrement dit CONSTANTIN ANCKLITZEN, originaire de Fribourg en Allemagne, & Moine de profession, fut l'Inventeur de la poudre à canon & des armes à feu: malheureuse expérience qu'il découvrit par le moyen de la Chymie. On dit qu'ayant pilé du salpêtre dans un mortier, il fut surpris de voir que le feu y prit tout d'un coup: ce qui l'obligea d'en chercher la raison. Il la conçut, & parvint par degrez jusqu'à inventer la poudre à canon, puis les armes à feu. Dans un Traité que nous avons parmi les Oeuvres d'Albert *le Grand*, ce Bertholde Schwart, ou *le Noir*, dit qu'il étoit Cordelier, & que ce fut en prison qu'il inventa la poudre. L'usage commença d'en devenir commun vers l'an 1380, & les Vénitiens s'en servirent contre les Génois, principalement au siége de Chiozza. Il faut pourtant avouer que la poudre à canon n'étoit pas inconnue avant ce tems-là; car Pétrarque & quelques autres semblent en parler dans leurs Ouvrages. Scaliger, Forcatulus, Argolus & d'autres Auteurs nous ont laissé des Epigrammes ingénieuses contre les Inventeurs d'une chose si pernicieuse. Un d'eux fait parler ainsi une de ces machines dans Pamphilius Saxus,

Vis, sonitus, rabies, motus, furor, impetus, ardor,
Sunt mecum, Mars hæc ferreus arma timet.

Chytræus rapporte encore dans son Itinéraire, ces deux vers qu'il trouva à Venise,

Cerberus evomuit triplici de gutture flammas,
Sulphura, sal, nitrum, fulmina, bella, globos.

* Pétrarque, *de Remediis utriusque Fortunæ.* Nauclére & Palmérius, *in Chron. an.* 1213. Mariana, *de Reb. Hisp. l.* 16. *c.* 16. Polydore Virgile, *de Rerum Invent. l.* 2. *c.* 11. Forcatulus, *de Imper. & Phil. Gall. l.* 4. Ramus, *Schol. Mathem. l.* 2. Salmuth, *in Comment. Pancirolli de Rer. Invent. partie* 2. *tit.* 18. *&c.*

SCHWARTZBOURG, Comté, est un des Etats de la Thuringe, en Haute Saxe. Il est divisé en deux parties. La *supérieure* ou *méridionale* est entre le Duché de Weimar & celui de Cobourg. Elle peut avoir dix lieues de long, & six de large, & elle comprend les Bailliages de Schwartzbourg, d'Arnstet, de Konigseck, de Rudelstadt, & de Plankenberg. L'*inférieure* ou *septentrionale* est entre les Terres de Saxe-Hall & les Comtez de Stolberg & de Hohenstein. Elle peut avoir douze lieues de long, & environ quatre de large, & elle renferme les Bailliages de Sundershausen, de Frankenhausen, de Strausberg & de Héringen. Il y a encore dans les Etats de Schwartzboug le Bailliage de Leutenberg, situé le long de la Sala, sur les confins de la Misnie & du Markgraviat de Culembach. La Maison de Schwartzbourg est fort ancienne. L'an 1349, GUNTER de Schwartzbourg fut élu Empereur dans les formes; mais se voyant empoisonné, il céda l'Empire à Charles de Luxembourg, qui avoit été élu contre toutes les régles, pendant la vie de Louïs de Baviére, par quelques Membres de l'Empire, ennemis de cet Empereur, & mourut à Francfort six mois après son élection. Les Comtes de Schwartzbourg sont divisez en deux branches principales, qui se distinguent par les noms d'ARNSTET, & de RUDELSTETT ou RUDELSTADT.

SCHWARTZBOURG, Bailliage, situé entre les Cantons de Fribourg & de Berne, ausquels il appartient en commun. Il est composé de six ou sept grandes paroisses. Le bourg de Schwartzbourg est le lieu principal du Bailliage & la résidence du Baillif. La paroisse de Waleren comprend vint & un tant villages que hameaux. Les Habitans sont tous Allemands & Reformez. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 3. *p.* 67 & 68.

SCHWARTZWALDT. *Voyez* FORET NOIRE.

SCHWARTZEE. *Voyez* ATTERZEE.

SCHWARTZENBERG, Comté, petit Etat du Cercle de Franconie. Il est entre les Evêchez de Wirtzbourg & de Bamberg, & le Markgraviat d'Onspach. Il a environ sept lieues de long, & une de large. Le bourg de Schwartzenberg en est le lieu principal. Maximilien II érigea ce païs en Comté l'an 1566; & Ferdinand III, créa Prince de l'Empire Jean-Adolphe de Schwartzenberg l'an 1654. Cette Maison posséde aussi la Baronnie de Seinsheim, qui est contiguë au Comté de Schwartzenberg, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SCHWARZENAU, grand village, ou pour mieux dire contrée longue d'une demi-lieue, toute parsemée de maisons dans une vallée du Comté de Witgenstein à huit lieues de Marpourg, à trois de Berlenbourg & à une de Lasse, petite ville & capitale du Comté. Outre quelque peu de champs labourez, il y a aux environs de ce village de grands prez & pâturages aussi bien que des bois & des broussailles d'une grande étendue. La riviére d'Eder, qui traverse cette vallée, y est aussi d'un grand usage. Mais ce qui rend sur tout cette contrée remarquable, c'est que ses Habitans sont la plupart des gens, qui depuis le commencement du XVIII siécle s'y sont venus habituer, ou de leur propre mouvement, ou parce qu'ils ont été chassez d'ailleurs à cause de leurs sentimens particuliers en fait de Religion, & qu'ils espéroient de trouver là la liberté de conscience. Henri-Albrecht, le dernier Comte, les reçut bien & les toléra, sans les gêner en rien, ce qui fit qu'ils bâtirent un bon nombre de maisons. Comme donc le but du plus grand nombre étoit de vivre d'une maniére solitaire, il n'y eut d'abord aucune église ni culte public, chacun ayant ses exercices particuliers de dévotion. Dans la suite l'on commença à former diverses Communautez ou assemblées dont chacune eut ses exercices à part. Les principales de ses assemblées étoient, 1. une espéce d'Anabatistes, qu'on appelloit communément *les nouveaux Batisans*. Ils avoient la coutume de batiser tous ceux qui se rangeoient de leur côté, & à l'imitation des premiers Chrétiens, tous leurs biens étoient communs entre eux. Ils choisissoient d'entre eux des Evêques & des Anciens. Cette Communauté ayant duré pendant sept ou huit ans commença derechef à se diviser, & la plupart des Membres allérent en Hollande se joindre aux Mennonistes. 2. Une Communauté d'*Inspirez*, qui subsistoit encore en 1726. Quelques-uns d'eux affectent toute sorte de mouvemens extraordinaires, & dans le tems qu'ils se disent agitez de l'esprit de Dieu, ils demeurent pendant une demi-heure en extase & comme hors d'eux mêmes, après quoi ils commencent à prononcer des exhortations à la repentance & des prédictions des jugemens de Dieu, tant contre des Etats entiers que contre certains particuliers. Un de la Secte, qui est présent, a soin de coucher par écrit tout ce que l'Inspiré dit. Plusieurs d'entre eux ont aussi fait des tournées dans d'autres païs & ont sollicité les hommes à la piété par des exhortations de cette nature. Outre ces deux Sectes il n'y a point d'autres Habitans à Schwarzenau. Le Comte, qui, comme nous l'avons déja dit, les toléroit, en exigeoit aussi des impôts fort modiques. Mais depuis sa mort arrivée en 1723, le Comte Auguste, son frére, lui a succédé, & regarde ces gens de toute une autre maniére. Il prétend que les Habitans de Schwarzenau soient traitez comme ses autres Sujets, & regardez comme des Vassaux. Mais cette restriction de la liberté, dont ces gens là avoient joui jusques alors, est si peu de leur goût, que plusieurs d'entre eux ont déja quitté leurs demeures, nonobstant que pour se racheter, ils soient obligez de céder au Seigneur la troisiéme partie de leurs biens. Un bon nombre de ces Fanatiques est allé dans les Colonies des Indes. * *Memoires manuscrits. Diction. Allemand de Bâle.*

SCHWATZ, petite ville du Tirol, située sur l'Inn, à six lieues au dessous d'Inspruck. Quelques Géographes prennent Schwatz pour l'ancienne *Sabatum* ou *Sevatum*, ville du Norique, que d'autres placent à Suneberg, village du Tirol, sur la riviére d'Eisoco. * Maty, *Dict. Géogr.*

SCHWEIDNITZ, une des plus grandes Principautez de la Silésie. Elle confine vers l'Orient avec le païs de Brieg, vers le midi avec la Bohéme & le Munsterberg, vers le Couchant avec le Jawer, & vers le nord avec les Principautez de Lignitz & de Breslaw. Elle appartenoit d'abord aux Ducs de Piaste. En 1278, elle eut son premier Duc propre, nommé *Boleslas*, fils de Boleslas *le Chauve*, Prince de Lignitz. Il étendit fort les bornes de cette Principauté en 1291. Boleslas, fils de Bernard, Duc de Schweidnitz, étant mort en 1368, cette Principauté parvint, en vertu d'un certain contract, entre les mains de Charles IV, Roi de Bohéme. Depuis cela elle demeura toûjours attachée à la Couronne de Bohéme, qui en nomme le Gouverneur. Il y a aussi une Chambre royale de laquelle il n'y a point d'appel, & dont le Comte de Schaffgotsch est le Président. Cette Chambre tient ses séances de trois en trois mois. La ville de Schweidnitz sur le Westritz, à dix lieues de Breslaw, étoit autrefois assez forte. Elle est assez grande, & ses églises de S. Stanislas & de Wenceslas avec la Maison-de-ville, méritent d'être vues. Elle a beaucoup souffert par l'embrasement du 12 septembre 1716, qui consuma 165 maisons; mais tout a été si bien rebâti que Schweidnitz est aujourd'hui une des plus belles villes de la Silésie. Quoique ses Bourgeois pour la meilleure partie soient Luthériens, son Conseil est pourtant composé de Catholiques, qui sont aussi en possession des églises. Par le traité d'Osnabrug, les Luthériens ont une église hors de la ville & par le traité fait en 1706, entre l'Empereur Joseph & le Roi de Suéde, ils ont aussi une Ecole. Au reste cette ville a beaucoup souffert par la guerre de 30 ans, ayant alternativement été assiégée par les Suédois & par les Impériaux. * Henelii *Silesiographia renovata. Dict. Allemand.*

SCHWEINFURT, ville Impériale d'Allemagne, éloignée de 33 degrez du premier méridien, & d'environ 51 de l'équateur. Elle est située sur le Mein, presque au milieu de la Franconie dans l'Evêché de Wirtzbourg, & commande à quelques villages qui sont riches. Il s'y fait un grand trafic de froment, de draps, de toiles & de plumes d'oye. Cette ville, du tems de l'Empereur Henri III, appartenoit à Othon, qui se nommoit *Comte de Schweinfurt*. Elle fut ensuite à l'Empereur & devint Impériale & libre. Les Empereurs l'engagérent en 1300, à l'Evêque de Wirtzbourg, & dix ans après aux Comtes de Henneberg, qui vendirent à cet Evêque la moitié des droits qu'ils avoient sur cette ville, & enfin l'Empereur Venceslas prit encore une grosse somme de cet Evêque pour la charger davantage, de sorte qu'elle s'est souvent rachetée. L'an 1576, elle vendit la Prevôté de Gochsheim à l'un des successeurs de Gérard de Schwartzbourg, qui lui avoit rendu la liberté. Ensuite, elle se mit sous la protection de Nuremberg & reçut, à son exemple, les Suédois en 1647. La République est composée du Conseil secret des six Anciens, qu'ils appellent *Der Sechser-Stand*, du nombre desquels on prend les Consuls, nommez *Obern Burgermeister*, qui ont la principale autorité. Il y a six Echevins, qui avec ceux-ci font le nombre des douze, & sont appellez *Gerichts-Herren*, c'est à dire, *Juges* ou *Seigneurs de la Justice*. Il y a encore douze Sénateurs, qui sont appellez avec ces douze premiers, aux jours ordinaires du Conseil, qui sont le Lundi & le Vendredi. On y fait entrer pour les affaires importantes d'autres Citoyens, dont le nombre dépend des occasions, & le Sénat les élit tels & en tel nombre qu'il veut. Douze autres s'assemblent avec les vint-quatre pour les causes criminelles, & quand il est question d'élire les Magistrats ou de faire quelques impositions, huit autres, nommez *Die Achter*, choisis entre le peuple, assistent aux comptes publics qui se rendent tous les ans. Le Sénat s'étant tenu le matin, on donne audience l'après midi, & les Habi-

bitans doivent être tirez en instance par devant le *Stadts-Gericht* ou *la Justice de la ville.* Il n'y a point d'appel, si ce n'est au delà de deux cens florins. Quoiqu'ils soient environnez des terres de l'Evêque de Wirtzbourg, ils s'appuyent tellement sur leurs franchises, qu'ils ne lui laissent prendre sur eux aucun avantage. Cette ville est Luthérienne & s'est fort augmentée par les biens que les Luthériens y portérent lorsque Jules-Hector, Evêque de Wirtzbourg, les chassa. On peut la compter entre les fortes places d'Allemagne. Ses environs sont très-fertiles. * Raw, *Cosmogr. c.* 13. Munster, *l.* 5. Audiffret, *Geogr. Anc. & Modern. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SCHWEINITZ, petite ville de la Haute Saxe. Elle est dans le Duché de ce nom, sur l'Elster, à cinq lieues de Wittenberg, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHWEITZ. *Voyez* SUITZ.

SCHWEITZER ou SUICER (Jean-Gaspard) Ce Savant naquit en 1620: on croit que ce fut à Zurich; mais on n'en est pas certain. Vint ans après, c'est à dire en 1640, il alla en France, où il étudia à Saumur en Théologie sous Mrs Amyrauld, Cappel & de la Place, & à Montauban sous Mrs Charles & Garrissoles. Après un séjour de deux ans, il revint dans sa patrie, où son érudition le fit bientôt distinguer. Il professa long-tems les Langues saintes à Zurich, & fut toujours regardé comme un des plus grands ornemens de cette Ecole. Les devoirs de sa profession l'ayant engagé à lire attentivement & avec exactitude les Péres Grecs, il en tira la matiére de plusieurs livres, dont le plus utile & celui qui lui couta le plus de travail, est son *Trésor Ecclesiastique* en Latin, tiré des Péres Grecs, & rangé par ordre alphabétique. Il y donna vint ans entiers de soins & de veilles: encore après ce tems-la le garda-t'il dix autres années dans son cabinet, s'occupant à le rendre meilleur, ou par ses propres lumiéres, ou par celles des Savans qu'il voyoit. Ce fut l'illustre Jean-Rodolphe Wetstein, Docteur & Professeur en Théologie à Bâle, qui le fit imprimer en Hollande en 1682, en deux volumes *in folio.* Il a été réimprimé à Amsterdam en 1728, avec beaucoup de corrections, & un plus grand nombre d'augmentations qui en font un Ouvrage tout nouveau, & l'un des plus utiles qui ait paru depuis long-tems. Il est nécessaire pour l'intelligence des Péres Grecs, & l'on y trouve quantité de points d'Antiquité & d'Histoire ecclésiastique solidement éclaircis. Schweitzer mourut à Heidelberg le 28 de septembre 1705. * *Biblioth. Raison. des Ouvrages des Sav. de l'Europe, tome 2. partie 2. &c.*

SCHWEITZER ou SUICER (Jean-Henri) fils du précédent, naquit à Zurich le septiéme avril 1644, & y fut reçu Ministre en 1664. Après un voyage à Genéve, & de là à Bâle, à Strasbourg & à Heidelberg, il vint à Hanau où on lui donna la Chaire de Professeur en Philosophie & en Grec. Il n'y avoit qu'un an qu'il y étoit, lorsque le Conseil de Zurich le rappella pour lui donner une place de Ministre à la campagne. Il y fut pendant 18 ans, au bout desquels il fut donné pour Vicaire à son pére valétudinaire, auquel il succéda aussi dans la Profession du Grec & de l'Hébreu. En 1704, l'Electeur Palatin le nomma son Conseiller Ecclésiastique, & premier Pasteur à Heidelberg. Il prit là dessus, par procure, le dégré de Docteur en Théologie à Bâle le 24 mars 1705, & partit pour Heidelberg le deuxiéme avril. Il y mourut le 23 septembre de la même année. Voici la liste de la meilleure partie de ses Ouvrages, *Orbis & Ecclesiæ Fata ex Apocalypsi*, qui a été traduit en diverses Langues; *Compendium Physicæ Aristotelico-Cartesianæ; Jus Naturæ & Gentium Methodo Erotematica traditum; Commentarius Critico-Exegeticus in Epistolam S. Pauli ad Colossenses.* * *Diction. Allemand de Bâle.*

SCHWENCKFELD (Gaspard de) Gentilhomme du XVI siécle, issu d'une ancienne famille noble de Silésie, naquit dans son château d'Offig, dans le Duché de Lignitz. Il étudia d'abord pendant deux ans à Cologne, & pendant plusieurs années ensuite dans diverses autres Universitez. Il passa depuis une partie de sa vie en homme de Cour, particuliérement à la Cour de Charles, Duc de Munsterberg. Il apprit ensuite seulement le Grec, de Valentin Crautwald, & lut assidûment les Péres Grecs de l'Eglise. Il fut d'abord dans le parti des Protestans contre les Catholiques, & en janvier 1524, il publia un livre adressé à Jacques de Salza, Evêque de Breslaw, où il exhorte ce Prélat à embrasser la saine doctrine, & à contribuer à sa propagation. Il étoit alors Chanoine au Collége de S. Jean à Lignitz. Bientôt après il crut avoir remarqué divers défauts dans les Réformez & publia un Traité *de l'Abus qu'on fait de l'Evangile en faveur de la sécurité charnelle*, adressé à Frédéric, Duc de Lignitz. En 1525, le Vendredi après le jour de S. André, il conféra à Wittenberg, par ordre du Prince de Lignitz & en présence du Docteur Bugenhage, avec Luther, sur l'article de la sainte Céne. Mais Luther ayant mieux connu dans la suite les sentimens de Schwenckfeld, les rejetta hautement & ne voulut plus avoir à faire avec lui. Voici quels furent entre autres les sentimens de Schwenckfeld. Il disoit que l'Ecriture Sainte n'étoit pas cette parole de Dieu, à laquelle on attribue tant d'efficace, mais seulement un témoignage rendu à cette parole; Que la véritable parole de Dieu étoit Jesus-Christ en nous; Que le Ministére public de la parole & l'administration des Sacremens n'étoient pas nécessaires & ne contribuoient rien au salut; Que celui-là seul étoit un véritable Serviteur de Dieu, capable de contribuer à la conversion des hommes, qui étoit immédiatement illuminé de l'Esprit de Dieu; Que chaque Fidéle pouvoit enseigner par tout où il se trouve; Que les Sacremens ne conférent aucune grace à celui qui les reçoit; Qu'il ne faloit batiser personne avant qu'il fût converti; Que la manducation spirituelle par la Foi du corps & du sang de Jesus-Christ suffisoit; Que la justification ne se faisoit point par l'imputation de la justice de Jesus-Christ par la foi, mais par le renouvellement du cœur par l'Esprit de grace de Jesus-Christ; Qu'il suffit de se confesser à Jesus-Christ, quoique cependant on pouvoit bien consulter un homme éclairé & le faire prier Dieu pour nous; Que Jesus Christ selon sa nature humaine, n'étoit pas une créature, quoiqu'il eût pris sa chair de la Vierge Marie. Après qu'il eut divulgué ces sentimens par écrit & dans des discours familiers avec diverses personnes, il fut bientôt méprisé, ses livres défendus, supprimez & refutez, & lui même chassé, de telle sorte qu'il ne fut presque nulle part en sureté. Il fut banni de la Silésie en 1527 par le Roi Ferdinand & par le Duc Frédéric. Il avoit trouvé en Silésie tant de Sectateurs qu'en 1526 on y négligea en bien des endroits le Batême & la sainte Céne. Le Duc Frédéric de Lignitz avoit lui même pris goût pour ses sentimens, jusques à ce qu'il en fut guéri par Valentin, Fridland, Trotzendorff, & quelques autres Théologiens. Schwenckfeld passa de la Silésie à Strasbourg, où il publia divers Ecrits contre Luther, sut s'insinuer auprès de quelques Ministres de cette ville, & infecta diverses personnes de ses erreurs. Il ne retourna plus en Silésie, mais demeura presque toûjours dans les villes Impériales. Son plus long séjour fut à Ausbourg où plusieurs des principaux s'attachérent à lui. Il mourut à Ulm le dixiéme décembre 1561, âgé de 71 ans, sans avoir revoqué aucun de ses sentimens erronez. Il eut en divers lieux un nombre d'Adhérans, quoiqu'il protestât constamment qu'il ne vouloit point s'ériger en Chef d'une Secte nouvelle. On trouve encore aujourd'hui en Silésie dans quelques villages de Goldberg des Schwenckfeldiens, qui cependant ne font aucun bruit & vivent paisiblement. Ses Ecrits, qui d'abord avoient paru partie *in octavo*, partie *in quarto*, ont été imprimez *in folio* en 1564, par les soins de ses Disciples, sans le nom du lieu où l'édition s'est faite. On doit en avoir fait une nouvelle en 1592, en quatre volumes *in quarto.* * Arnolds *Ketzer-Hist. lib. 2. b. 16. c.* 20. Lieffmann, *in Disputat. de Fanaticis Silesiorum. Dict. Allemand.*

SCHWERIN. *Voyez* SWERIN.

* SCHWET, ville d'Allemagne dans la Marche Uckerane, sur la rive gauche de l'Oder, dans l'Electorat de Brandebourg. Elle est au nord-est de Berlin, dont elle est éloignée de seize à 17 lieues.

SCHWIBUSS, en Latin *Schwibusium & Suebodinum*, ville & Cercle dans le Duché de Glogaw, sur les frontiéres de la Marche & de Pologne. Elle appartient à l'Empereur comme Roi de Bohéme. Ce païs est fertile en blez, en vin & en fruits. La ville n'est pas fort grande, mais assez forte, étant munie de bons bastions & de fossez marécageux. En 1541, elle reçut la Confession d'Ausbourg. * Zeileri *Topogr. Silef.* Henelii *Silesiographia renovata. Dict. Allemand.*

SCHWINBORG, petite ville de Danemarck. Elle est sur la côte de Fionie, vis à vis des Isles d'Arroe & de Langeland. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCHWITS ou SCHWITZ. *Voyez* SUITZ.

* SCHYDLOWIETZ. *Voyez* SCHIDLOWITZ.

* SCHYLANDER (Corneille) Hollandois, fut Médecin à Anvers. On a de lui, *De Medicina Astrologica libri quatuor; Practica Chirurgiæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 164.

SCHYROS. *Voyez* SCHIRO.

S C I. S C L.

SCIADRENSIS ou SCHADRENSIS (Isaac) Ecrivain Syriaque, Maronite du Mont-Liban, avoit son nom du bourg de Schadra & vivoit vers le commencement du XVII siécle. Il se donne le titre d'Archevêque de Tripoli en Syrie, & composa pour l'usage de ses Compatriotes, une Grammaire de la Langue Syriaque en Syriaque, qu'il fit imprimer à Rome au Collége des Maronites en 1636, lorsqu'il étoit déja fort âgé. Pour la composition de cet Ouvrage il s'est servi de divers livres & Grammaires Syriaques, qui n'ont jamais été imprimées, & dont il fait mention, comme de Grégoire Bar Ebrojo, de David Bar Paulus, de Johannes Stunensis, d'Elie, & d'autres. On trouve dans la préface écrite en Langue Arabe, mais imprimée avec des caractéres Syriaques, bien des circonstances qui regardent la personne & la famille de l'Auteur. Il dit que son pére Jean Ebn Schadjack, qui mourut peu après avoir été élevé à la charge de Métropolitain dans sa patrie, avoit été envoyé à Rome en 1603, auprès du Pape Clément VIII, avec quatre de ses fils, Cyriaque, Michaël, Sergius & Isaac. Il ajoûte que lui Isaac avoit étudié & enseigné au Collége des Maronites à Rome, & qu'ensuite, son parent Jean Hesronita & quelques autres, l'avoient sollicité de faire une Grammaire Syriaque; qu'étant depuis retourné dans sa patrie, il avoit été Archiprêtre de Tripoli pendant dix ans, au bout desquels en 1629, il avoit été élevé à la dignité de Métropolitain de Canubin & des lieux qui en dépendent; que le Patriarche Jean l'avoit envoyé deux fois à Alep & qu'enfin en 1635 il étoit revenu à Rome avec ses deux fils, Jaques & Jean, Diacres. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

SCIALAC ou SCHALACH (Victorius) Syrien de nation, natif d'Accur, du Mont-Liban & Maronite, vivoit à Rome dans le commencement du XVII siécle & y enseignoit les Langues Orientales. Il étoit en même tems Professeur en Philosophie & en Théologie. Il s'est fait un nom par la Traduction Latine des Liturgies de Basile *le Grand*, de Grégoire & de Cyrille Alexandrin, qui sont écrites en Arabe. Elle a été imprimée en 1604. On a aussi de lui *Introductio ad Grammaticam Arabicam*, imprimée à Rome en 1622, & une Traduction des Pseaumes Arabes en Latin, qu'il fit de concert avec Gabriel Sionite, & qui fut imprimée à Rome en 1614. Enfin, il fit imprimer en 1618 une Traduction Latine du *Targum Chaldaïque* sur le livre de Job.

Job. * *Ex ejus Scriptis.* Le Mire, *Biblioth. Script. sæcul. XVII.* Le Long, *Biblioth. Dict. Allemand de Bâle.*

SCIAMSI ou SCIANTON, province de la Chine. Cherchez XAMSI & XANTUNG.

SCIAPODES, autrement MONOSCELES, peuples fabuleux, habitoient, *dit-on*, dans je ne sai quel païs des Indes, ou de la Libye. On dit qu'ils couroient sur une jambe avec une vitesse admirable: c'est pourquoi on les nomma *Monoscèles.* Ils furent appellez *Sciapodes*, parce qu'au cœur de l'été ils se couchoient sur le dos, & se couvroient de leurs pieds, qui leur servoient d'ombre. * Pline, *l. 7. c. 2.* S. Augustin, *de la Cité de Dieu, l. 16.*

SCIATI, isle de l'Archipel, près de Magnésie en Thessalie, entre le Golfe de Salonichi & celui de l'Armiro. Son circuit est environ de neuf lieues. Elle a eu autrefois une ville de même nom; mais il n'y a maintenant qu'un Fort, pour défendre ses Habitans contre les Pirates. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

SCIENCES (Académie Royale des) établie à Paris, &c. On en a parlé au mot ACADEMIE, mais comme on n'a point donné la liste de ceux qui ont composé, ou qui composent encore aujourd'hui cette savante Société, comme on l'a observé à l'égard de l'Académie Françoise, nous avons cru devoir suppléer ici à cette omission par la liste suivante.

LISTE DE MRS DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES, *depuis l'établissement de cette Compagnie en 1666, jusqu'en 1735.*

Années de réception.		*Années de la mort.*
1666	Pierre de Carcavi, Conseiller au Parlement de Toulouse, puis Conseiller au Grand Conseil, Garde de la bibliothéque du Roi de France. *Geometre.*	1684.
1666	Chrétien Huyghens de Zuilichem. *Géometre.*	1695.
1666	Gilles Personne de Roberval, Professeur Royal de Mathématiques dans la Chaire de Ramus, & dans celle du Collége de Maître Gervais. *Geometre.*	1675.
1666	Bernard Frénicle de Bessy. *Géometre.*	1675.
1666	Adrien Auzout. *Astronome.*	1691.
1666	Jean Picard, Prêtre. *Astronome.*	1682.
1666	Jacques Buot, Ingénieur du Roi, & Professeur de Mathématiques des Pages de la Grande Ecurie. *Géometre.*	1675.
1666	Jean-Baptiste du Hamel, Aumonier du Roi, Sécretaire, & depuis *Anatomiste.*	1706.
1666	Marin Cureau de la Chambre, Médecin ordinaire du Roi, de l'Académie Françoise. *Physicien.*	1671.
1666	Claude Pérault, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. *Physicien.*	1688.
1666	Agathange Cotreau du Clos, Médecin ordinaire du Roi. *Chymiste.*	1685.
1666	Claude Bourdelin, Docteur en Médecine. *Chymiste.*	1699.
1666	Jean Pecquet, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. *Anatomiste.*	1674.
1666	Louis Gayant, Chirurgien Juré à Paris. *Anatomiste.*	1673.
1666	Nicolas Marchant, Docteur en Médecine de l'Université de Padoue, premier Botaniste de M. Gaston de France, & Directeur de la culture des plantes du Jardin Royal. *Botaniste.*	1678.
1666	Niquet. *Géometre.*	. . . .
1666	Claude Antoine Couplet, Professeur de Mathématiques des Pages de la Grande Ecurie, Thrésorier de l'Académie. *Méchanicien.*	1722.
1666	Jean Richer. *Astronome.*	1696.
1666	. . . . Pivert.	. . . .
1666	. . . . De La Voye Mignot. *Géometre.*	. . . .
1666	Edme Mariotte, Prieur de Saint-Martin sous Beaune. *Physicien.*	1684.
1668	Jean Galloys, Abbé de Saint-Martin de Cores, Bibliothécaire du Roi, Professeur en Grec, & Inspecteur au Collége Royal, de l'Académie Françoise. *Géometre.*	1707.
1669	François Blondel, Seigneur de Croisettes & de Gailliardon, Professeur Royal en Mathématiques & en Architecture, Maréchal de camp aux armées du Roi. *Geométre.*	1686.
1669	Jean-Dominique Cassini, premier Professeur d'Astronomie à Bologne, Surintendant des Eaux de l'Etat de Bologne. *Astronome.*	1712.
1669	Godefroy-Guillaume Leibnitz, Conseiller Aulique, Président de la Société de Berlin. Associé étranger.	1716.
1672	Olaüs Roemer, Conseiller d'Etat en Danemarck, Lieutenant de Police, & premier Consul de Coppenhague. *Astronome.*	1710.
1673	Denys Dodart, Conseiller, Médecin ordinaire du Roi, & Docteur Régent de la Faculté de Paris. *Botaniste.*	1707.
1674	Pierre Borel, Conseiller, Médecin ordinaire du Roi, Docteur en Médecine. *Chymiste.*	1689.
1674	Guichard-Joseph du Verney, Docteur en Médecine, & Professeur d'Anatomie au Jardin Royal. *Anatomiste.*	1730.
1678	Philippe de La Hire, Professeur Royal de Mathématiques & d'Architecture. *Astronome.*	1718.
1678	Jean Marchant, Directeur de la culture des plantes du Jardin Royal. *Botaniste.*	
1679	. . . . Delanion. *Geometre*, exclus en	1685.
1681	. . . . Sedileau. *Astronome.*	1693.
1682	Ernfroy Walther de Tschirnausen, Seigneur de Kissingswald, & de Stoltzenberg. *Geometre.* Associé étranger.	1708.
1682	Laurent Pothenot, Professeur de Mathématiques dans la Chaire de Ramus. *Geometre.* Exclus par absence en 1699.	1732.
1682	. . . . Le Févre. *Astronome.* Exclus en 1702.	1706.
1683	Henri de Bessé, Sieur de la Chapelle-Milon, Inspecteur des Beaux Arts.	1692.
1684	Jean Méry, Chirurgien Juré de Paris, Chirurgien de la feue Reine, Chirurgien Major des Invalides, & ensuite de l'Hôtel-Dieu de Paris. *Anatomiste.*	1722.
1685	Melchisédech Thevenot, Garde de la bibliothéque du Roi. *Physicien.*	1692.
1685	Michel Rolle. *Geométre.*	1719.
1685	Enemond Cusset. *Astronome.*	1697.
1688	Pierre Varignon, de la Société Royale de Londres, & de celle de Berlin, Professeur Royal de Philosophie, & de Mathématiques au Collége Mazarin. *Geometre.*	1722.
1691	Jean-Paul Bignon, Abbé de Saint-Quentin, &c. Doyen des Conseillers d'Etat, Bibliothécaire du Roi, de l'Académie Françoise, & de celle des Belles Lettres. *Honoraire.*	
1691	Joseph Pitton Tournefort, Professeur de Botanique au Jardin Royal, & Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. *Botaniste.*	1708.
1691	Guillaume Homberg, premier Médecin de M. le Duc d'Orleans. *Chymiste.*	1715.
1692	Moïse Charas, Docteur en Medecine à Londres, Professeur de Chymie au Jardin Royal. *Chymiste.*	1698.
1693	. . . . De La Coudraye.	. . . .
1693	Guillaume-François, de L'Hopital, Chevalier Marquis de Sainte-Mesme, Comte d'Entremont. *Honoraire.*	1704.
1693	. . . . Morin, de Toulon. *Botaniste.*	. . . .
1694	Jacques Cassini, Maître des Comptes, de la Société Royale de Londres. *Astronome.*	
1694	Gabriel-Philippe de La Hire, Professeur Royal d'Architecture. *Astronome.*	1719.
1694	Simon Boulduc, ancien Juge-Consul, Apothicaire de S. A. R. Madame Douairiére d'Orléans, & de la Reine Douairiére d'Espagne, Démonstrateur en Chymie au Jardin Royal. *Chymiste.*	1729.
1694	Jacques-Philippe Maraldi. *Astronome.*	1729.
1695	Jean-Matthieu de Chazelles. *Astronome.*	1710.
1695	Thomas Fantet de Lagny, Garde de la bibliothéque du Roi, de la Société Royale de Londres. *Geométre.*	1734.
1696	Joseph Sauveur, Professeur Royal de Mathématiques, & Examinateur des Ingénieurs. *Geometre.*	1716.
1696	Pierre Couplet de Tartreaux, Professeur de Mathématiques des Pages de la Grande Ecurie du Roi, Thrésorier de l'Académie. *Méchanicien.*	
1696	Dominique Guglielmini, Docteur en Médecine à Bologne, premier Professeur de Mathématiques, & Surintendant des Eaux de l'Etat. *Associé étranger.*	1710.
1697	Bernard de Fontenelle, de l'Académie Françoise, de celle des Belles Lettres, de la Société Royale de Londres. *Sécretaire perpétuel.*	
1697	Louis Carré. *Geométre.*	1711.
1698	Daniel Tauvri, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. *Anatomiste.*	1701.
1698	. . . . De Langlade. *Chymiste.*	1717.
1699	Nicolas Lémery, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. *Chymiste.*	1715.
1699	Sébastien Truchet, Religieux Carme. *Honoraire.*	1729.
1699	Bernard Reneau d'Elisagaray, Lieutenant-Général des armées du Roi d'Espagne, Conseiller du Conseil de Marine, & Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis. *Honoraire.*	1719.
1699	Nicolas de Malézieu, Chancelier de Dombes, de l'Académie Françoise. *Honoraire.*	1727.
1699	Nicolas Malebranche, Prêtre de l'Oratoire. *Honoraire.*	1715.
1699	Thomas Gouye, Jésuite. *Honoraire.*	1725.
1699	Gilles Filleau des Billettes. *Méchanicien.*	1720.
1699	. . . . Jeaugeon. *Méchanicien.*	1725.
1699	André Dalesme. *Méchanicien.*	1727.
1699	Pierre Silvain Régis. *Geométre.*	1707.
1699	Claude Bourdelin, premier Médecin de Madame la Duchesse de Bourgogne, de la Socié-	

Années de réception. — *Années de la mort.*

té Royale de Londres. *Botaniste.* 1711.

1699 Louis Morin, Docteur en Médecine, & Médecin de l'Hotel-Dieu de Paris. *Botaniste.* 1715.

1699 . . . . Monti. *Astronome.* Exclus par absence.

1699 Etienne-François-Géoffroy, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Lecteur & Professeur Royal en Médecine & en Chymie, de la Société Royale de Londres. *Chymiste.* 1731.

1699 Gui Crescent Fagon, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, premier Médecin du Roi, Professeur de Botanique & de Chymie au Jardin Royal. *Honoraire.* 1718.

1699 Camille Le Tellier de Louvois, Docteur de Sorbonne, Abbé de Bourgueil & de Vauluisant, nommé à l'Evêché de Clermont, Bibliothécaire du Roi, & de l'Académie Françoise, & de celle des Belles Lettres. *Honoraire.* 1718.

1699 Sébastien Le Prêtre, Seigneur de Vauban, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Commissaire général des Fortifications, Grand Croix de l'Ordre de S. Louis, & Gouverneur de la citadelle de Lille. *Honoraire.* 1707.

1699 Nicolas Hartsoeker, de la Société de Berlin. *Associé etranger.* 1725.

1699 Jacques Bernoulli, Professeur de Mathématiques à Bâle. *Associé etranger.* 1705.

1699 Jean Bernoulli, Professeur de Mathématiques à Groningue, & ensuite à Bâle, de la Société Royale de Londres, de celle de Berlin, & de l'Académie Impériale de Russie. *Associé etranger.*

1699 Isaac Newton, Chevalier, Maître de la Monnoye d'Angleterre, & Président de la Société Royale de Londres. *Associé etranger.* 1727.

1699 Vincent Viviani, Noble Florentin. *Associé etranger.* 1703.

1699 Claude Burlet, Docteur en Médecine, & premier Médecin du Roi d'Espagne. *Botaniste.* 1731.

1699 Claude Berger, Docteur en Médecine, Professeur en Chymie au Jardin Royal. *Botaniste.* 1712.

1699 Gilles-François Boulduc, premier Apothicaire du Roi, ancien Echevin, ancien Juge-Consul, Démonstrateur en Chymie au Jardin Royal. *Chymiste.*

1699 Adrien Tuillier, Docteur Régent en Médecine de la Faculté de Paris. *Chymiste.* 1702.

1699 François Chevalier, Maître de Mathématiques du Roi, & des Pages de la Petite Ecurie. *Méchanicien.*

1699 Alexis Littre, Docteur en Médecine. *Anatomiste.* 1725.

1699 François Poupart, Docteur en Médecine. *Anatomiste.* 1705.

1699 Hervé-Pierre-Simon de Valhébert.

1699 Antoine Parent. *Méchanicien.* 1716.

1699 Michel de Senne, Intendant des bâtimens de S. A. S. Monsieur le Duc.

1699 Michel-Louis Reneaume de la Garanne, Docteur Régent de la Faculté de Paris. *Botaniste.*

1699 Guillaume Amontons. *Méchanicien.* 1705.

1699 Jacques Lieutaud. *Astronome.* 1733.

1699 . . . . De Beauvilliers. *Ingénieur de la Marine.* 1730.

1699 Louis Lémery, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Médecin ordinaire du Roi, Professeur de Chymie au Jardin Royal. *Chymiste.*

1701 Pierre du Verney, Chirurgien Juré. *Anatomiste.* 1728.

1702 Jean-Baptiste Chomel, Médecin ordinaire du Roi, Docteur Régent de la Faculté de Paris. *Botaniste.*

1702 Guillaume Delisle, premier Géographe du Roi. *Géographe Astronome.* 1726.

1702 Jacques Ozanam. *Géometre.* 1717.

1703 Martin Poli, Ingénieur du Roi. *Associé etranger.* 1714.

1704 Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Gouverneur de Touraine, Conseiller d'Etat d'Epée, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître des Ordres de Nôtre Dame de Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem. *Honoraire.* 1720.

1705 François Bianchini, Prélat domestique du Pape. *Associé etranger.* 1729.

1705 . . . . Guisnée. *Géometre.* 1718.

1705 Jean-Louis Petit, Chirurgien Juré à Paris, de la Société Royale de Londres. *Anatomiste.*

1706 François Nicolle. *Méchanicien.*

1706 Claude-Joseph-Géoffroy, ancien Echevin de la ville de Paris, de la Société Royale de Londres. *Chymiste.*

1706 Joseph Saurin. *Géometre.*

1706 René-Antoine de Réaumur. *Méchanicien.*

1706 . . . . Bomie. *Géometre.* 1728.

1706 . . . . Saulmon. *Méchanicien.* 1725.

1707 Jean Terrasson, Lecteur du Roi, & Professeur en Philosophie au Collége Royal de France, de l'Académie Françoise. *Géometre.*

Années de réception. — *Années de la mort.*

1707 Victor-Marie d'Etrées, Duc, Pair, Maréchal de France, Grand d'Espagne, & Chevalier des Ordres du Roi, de l'Académie Françoise, & Honoraire de celle des Belles Lettres. *Honoraire.*

1708 Pierre Magnol, Docteur en Médecine de la Faculte de Montpellier. *Botaniste.* 1715.

1708 Raymond Vieussens, Conseiller, Médecin du Roi, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Membre de la Société Royale de Londres. *Anatomiste.* 1715.

1708 Jean Sloane, Docteur en Médecine, Président de la Société Royale de Londres. *Associé étranger.*

1708 Jacques-Bénigne Winslow, Médecin de la Faculté de Paris, Interprête de la Langue Teutonique, à la bibliothéque du Roi, de la Société de Berlin. *Anatomiste.*

1709 Jean-Batiste Enguehard, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. *Anatomiste.* 1716.

1710 Milord, Comte de Pembrok. *Associé etranger.* 1733.

1711 Jean-Nicolas de La Hire, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris. *Botaniste.* 1727.

1711 Bernard de Bragelogne, Doyen & Comte de Brioude. *Associé libre.*

1711 Antoine de Jussieu, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur de Botanique au Jardin des plantes, des Académies de Londres & de Berlin. *Botaniste.*

1711 Jean-Henri Imbert, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. 1722.

1712 Pierre Blondin, Docteur en Médecine. *Botaniste.* 1713.

1712 . . . . Deslandes, Commissaire de la Marine à Brest.

1712 Pierre-Simon Rouhault, Chirurgien Juré de Paris, Chirurgien du feu Roi de Sardaigne & de ses armées, Professeur en Chirurgie dans l'Université de Turin. *Anatomiste.*

1714 Eugene d'Allonville, Chevalier de Louville. *Astronome.* 1732.

1714 Joseph-Nicolas Delisle, Lecteur du Roi & Professeur en Mathématiques au Collége Royal de France, des Académies de Londres, de Berlin, & de Russie. *Astronome.*

1715 Jean-Claude-Adrien Helvétius, Conseiller d'Etat, premier Médecin de la Reine, Médecin Inspecteur des Hopitaux militaires. *Associé libre.*

1715 . . . . Duc d'Escalone. *Associé etranger.* 1725.

1715 Louis-Ferdinand, Comte de Marsigli, Fondateur de l'Institut des Sciences & des Arts à Bologne. *Associé etranger.* 1730.

1716 Melchior de Polignac, Cardinal, Archevêque d'Auch, Primat d'Aquitaine, &c. Commandeur des Ordres du Roi, Général Grand-Maître de l'Ordre du S. Esprit de Montpellier, de l'Académie Françoise, Honoraire de celle des Belles Lettres. *Honoraire.*

1716 Marc-René de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, Garde des Sceaux de France. *Honoraire.* 1721.

1716 Louis-Léon Pajot, Comte d'Ons-en-Bray, Intendant Général des postes & relais de France. *Honoraire.*

1716 Pierre Chirac, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, premier Médecin du Roi, Intendant du Jardin Royal des plantes. *Associé libre.* 1732.

1716 Jean-Elie Lériget de la Faye, Capitaine aux Gardes. *Associé libre.* 1718.

1716 Pierre Rémond de Montmor. *Associé libre.* 1719.

1716 Charles Reyneau, Prêtre de l'Oratoire. *Associé libre.* 1728.

1716 Jean-Batiste Des Chiens de Ressons, Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis depuis le mois de juin 1721, Brigadier des armées du du Roi, Lieutenant-Général d'Artillerie, & Lieutenant de-Roi du païs du Maine depuis le 26 d'août 1720, Chevalier de l'Ordre de S. Lazare du onziéme juin 1686. *Associé libre.* 1735.

1716 Sébastien Vaillant, Démonstrateur des plantes du Jardin Royal. *Botaniste.* 1722.

1716 Antoine Tristan d'Auty d'Isnard, Docteur en Médecine, ancien Professeur Royal des plantes au Jardin du Roi. *Botaniste.*

1716 . . . . De Camus. *Méchanicien.* Exclus par absence.

1718 Jean-Batiste Colbert, Marquis de Torcy & de Sablé. *Honoraire.*

1718 . . . . Marius. *Méchanicien.* 1720.

1718 Henri-Jacques Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair de France, de l'Académie Françoise. *Honoraire.* 1726.

1718 Jean-Jacques d'Ortous de Mairan. *Géometre.*

1719 Jean

Années de réception. — *Années de la mort.*

1719 Jean Law, Contrôleur général des Finances. *Honoraire.* 1729.

1721 André-Hercule de Fleury, Cardinal, Ministre d'Etat, Grand-Aumonier de la Reine. *Honoraire.*

1721 Jean-Batiste-Henri du Trousset de Valincour, Sécretaire général de la Marine, de l'Académie Françoise. *Honoraire.* 1730.

1721 Marie-Guillaume Bénard de Rézay. *Associé libre.*

1721 Joseph Privat de Moliéres, Lecteur du Roi, & Professeur en Philosophie au Collége Royal de France, de la Société Royale de Londres. *Méchanicien.*

1721 Pierre I, Empereur des Russies. *Honoraire.* 1725.

1722 Guillaume, Cardinal du Bois, premier Ministre, Archevêque-Duc de Cambrai, de l'Académie Françoise, & de celle des Belles Lettres. *Honoraire.* 1723.

1722 François Petit, Docteur en Médecine, Médecin des armées du Roi. *Anatomiste.*

1722 Jacques Trant, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. *Botaniste.*

1722 Sauveur Morand, Chirurgien Juré de Paris, Démonstrateur Royal, de la Société Royale de Londres, Chirurgien des Invalides en survivance, & de l'Hopital de la Charité en Chef. *Anatomiste.*

1723 Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, de la Société Royale de Londres. *Geometre.*

1723 Camille d'Hostun, Duc de Tallard, Pair & Maréchal de France, Gouverneur des Comtez de Foix & de Bourgogne. *Honoraire.* 1728.

1723 Charles de Cisternay du Fay, Capitaine au régiment de Picardie, Intendant du Jardin Royal des plantes, de la Société Royale de Londres. *Chymiste.*

1724 . . . . Beaufort. *Géométre.* 1728.

1724 Henri Pitot. *Géométre.*

1724 Pierre Sénac, Docteur en Médecine. *Anatomiste.*

1725 Jean-Frédéric Phélypeaux de Pontchartrain, Comte de Maurepas, Sécretaire d'Etat. *Honoraire.*

1725 Louis Delisle de la Croyére. *Astronome.*

1725 Bernard de Jussieu, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Démonstrateur des plantes au Jardin du Roi, de la Société royale de Londres. *Botaniste.*

1725 Pierre le Monnier, Professeur de Philosophie dans l'Université de Paris. *Geometre.*

1725 Louis Godin. *Astronome.*

1725 Pierre Maloët, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Médecin de l'Hôtel Royal des Invalides. *Anatomiste.*

1725 Jean P. de Crousaz, cy-devant Gouverneur de S. A. S. le Prince Frédéric de Hesse-Cassel, & auparavant Professeur en Philosophie & en Mathématiques dans l'Université de Groningue. *Associé étranger.*

1726 Jean-René de Longueil de Maisons, Président au Parlement. *Honoraire.* 1731.

1726 Paul-Marc de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, Conseiller d'Etat, Grand-Croix & Chancelier de l'Ordre de S. Louis, Chancelier, Garde des Sceaux de Monseigneur le Duc d'Orléans. *Honoraire.*

1726 Louis-Claude Bourdelin, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. *Chymiste.*

1727 Michel-Robert Le Pelletier-des-Forts, Comte de S. Fargeau, &c. *Honoraire.*

1727 Eustache Manfrédi, Astronome, de l'Institut des Sciences de Bologne. *Associé étranger.*

1727 Frédéric Ruysch, de l'Académie des Curieux de la Nature, & de la Société Royale de Londres, Professeur d'Anatomie & de Botanique à Amsterdam. *Associé étranger.* 1731.

1727 Charles-Etienne-Louis Camus, Sécretaire & Professeur de Mathématiques, de l'Académie Royale d'Architecture. *Méchanicien.*

1728 Henri-François d'Aguesseau, Chancelier de France. *Honoraire.*

1728 Henri-Louis du Hamel du Monceau. *Botaniste.*

1728 François-Joseph Hunand, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Professeur en Anatomie & en Chirurgie au Jardin Royal. *Anatomiste.*

1729 Pierre Mahieu. *Géométre.*

1789 Edmond Halley, Astronome de sa Majesté Britannique, de la Société Royale de Londres. *Associé étranger.*

1730 Joseph-Antoine d'Aguesseau de Valjouan, Conseiller Honoraire au Parlement. *Honoraire.*

1730 Philippe Buache, premier Géographe du Roi. *Géographe.*

1730 Charles-Marie de la Condamine, Lieutenant au régiment de Clermont Cavalerie, Chevalier de l'Ordre de S. Lazare. *Chymiste.*

1730 Herman Boerhave, Professeur en Médecine, en Botanique & en Chymie à Leyde, de la Société Royale de Londres. *Associé étranger.*

1731 Louis-François-Armand, Duc de Richelieu & de Fronsac, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, cy-devant Ambassadeur de France à la Cour de Vienne, de l'Académie Françoise. *Honoraire.*

1731 Alexis Clairaut. *Géometre.*

1731 Jean Grosse, Docteur en Médecine. *Chymiste.*

1731 . . . . De Valliére, Maréchal des camps & armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant-Général d'Artillerie, Directeur général des bataillons de Royal-Artillerie, & des Ecoles d'Artillerie. *Associé libre.*

1731 François Gigot de la Peyronie, premier Chirurgien du Roi en survivance. *Associé libre.*

1731 Jean-Batiste Morgagny, Docteur en Médecine, Professeur d'Anatomie dans l'Université de Padoue, de la Société Royale de Londres. *Associé étranger.*

1731 . . . . Bouguer, Professeur Royal d'Hydrographie au Havre-de-Grace. *Géometre.*

1731 Jean-Dominique Maraldi. *Astronome.*

1732 Jean-Paul Grandjean. *Astronome.*

1732 François Chycoyneau, Conseiller d'Etat ordinaire, premier Médecin de sa Majesté, Sur-Intendant des Eaux minérales & médicinales de France. *Associé libre.*

1732 Etienne-Simon de Gamache, Chanoine Régulier de Sainte-Croix de la Bretonnerie. *Associé libre.*

1733 Alexis Fontaine. *Géométre.*

1733 Christian Wolphius, Professeur de Mathématiques & de Philosophie à Marpurg, de la Société Royale de Londres, & de celle de Prusse. *Associé étranger.*

1734 . . . Le Clerc. *Géométre.*

1734 Pierre de Musschenbroek, Docteur en Philosophie & en Médecine, Professeur en Philosophie, en Mathématique & en Astronomie, à Utrecht. *Associé étranger.*

On n'a pu trouver les dates de réception & de la mort des suivans, ni leurs noms de batême. *

M. Lémery *le Jeune.* *Chymiste.*
M. Aubert, Chirurgien Juré à Paris. *Anatomiste.*
M. Vieussens le fils, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin ordinaire du Roi. *Botaniste.*

SCIGLIO, Cap ou Promontoire, avec une ville de même nom dans la Calabre Ultérieure, au Royaume de Naples, proche de la ville de Reggio, vers le septentrion. L'écueil appellé *Scylla* ou *Scylle*, est auprès de ce Cap, dans le Détroit de Messine.

SCIHOR. *Voyez* SIHOR.

* SCIKKERON, ville de la Palestine, du partage de la Tribu de Siméon. * *Josué, ch.* 15. *v.* 11.

SCILAX. *Voyez* SCYLAX.

* SCILCESTER, ville d'Angleterre dans le Comté de Southampton, sur les confins du Comté de Bark, est au nord-nord-est de Winchester dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

* SCILHI ou SALAI, pére d'Hazuba, femme d'Asa, Roi de Juda, & mére de Josaphat. Il en est parlé I. ou III. *Rois, ch.* 22. *v.* 42.

* SCILHIM ou SE'LIM, ville de la Palestine, appartenante à la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 32.

SCILITZE'S. *Voyez* SCYLITZE'S.

SCILLA & SCILLE. *Voyez* SCYLLA & SCYLLE.

* SCILLEM, fut le quatriéme fils de Nephtali, l'un des douze Patriarches. * *Genése, ch.* 46. *v.* 24.

SCILLITAINS. On donne ce nom à des Martyrs de la ville de Scille dans la province Proconsulaire d'Afrique, lesquels souffrirent sous le régne de l'Empereur Sévére, vers l'an 200 de Jesus-Christ, Saturnin étant Proconsul en ce païs-là. On nomme dans les Actes de ces Martyrs, trois hommes, Spérat, Narzale, & Cittain; & trois femmes, Donate, Seconde, & Vestine. Spérat porta la parole pour tous au Proconsul; & les autres étant demeurez fermes, aussi-bien que lui, ils furent condamnez à mort avec d'autres Martyrs, & exécutez le 17 juillet de l'an 200. La mémoire de ces Martyrs étoit célébre en Afrique, comme on le voit par le Sermon que saint Augustin fit en leur honneur dans une église de Carthage, qui étoit dédiée sous leur invocation. On croit que leurs corps furent transportez en France dans le huitiéme siécle, sous le régne de Charlemagne. * Augustin, *Serm.* 155. Victor de Vite, *Hist. Vandal. l.* 1. *c.* 4. Agobard, *tome* 2. *p.* 121. Adon, *in Chron. Acta apud* Ruinart. Tillemont, *tome* 3. Baillet, *Vies des Saints.*

SCILO. *Voyez* SILO.

* SCILSCA ou SALUSA, fils de Tsopha, de la Tri-

Tribu d'Afer. Il en eft fait mention, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 37.

SCILURUS, Roi des Scythes qui avoit 80 enfans mâles, étant prêt à mourir, les exhorta à vivre en bonne intelligence. Pour donner une marque de ce que peut l'union, il fe fit apporter un faifceau de fléches, & le donna à chacun d'eux pour le rompre; ce qui leur fut impoffible. Il tira enfuite les fléches l'une après l'autre & les rompit lui même fort facilement, leur faifant connoître par cet exemple, que, tant qu'ils demeureroient unis, rien ne feroit capable de les vaincre; mais qu'au contraire s'ils fe divifoient par des haines & des diffenfions, les moins puiffans viendroient aifément à bout d'eux. * Plutarque, *de Garrulitate.* Stobée, *Serm.* 82.

* SÇIME'A ou SAMA, *fils* de Mikloth, de la Tribu de Benjamin. Il en eft parlé I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 32.

* SÇIMHA, SAMAA ou SAMMAA, fut frére de David, Roi d'Ifraël, & pére de ce vaillant Jonathan, qui tua un Géant lequel avoit fix doits à chaque main & autant à chaque pié. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 21. *v.* 21.

* SÇIMHA, fils de Micaël, Lévite, pére de Bérecja & ayeul d'Afaph. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 39.

* SÇIMHA, fils de David, Roi d'Ifraël, du nombre de ceux qui lui naquirent à Jérufalem. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 5.

* SÇIMHATH ou SE'MAHATH, mére de Jozacar, l'un de ceux qui affaffinérent Joas, Roi de Juda. * II. ou IV. *Rois. ch.* 12. *v.* 21. Il faut remarquer, que ce Jozacar eft nommé *Zabad*, II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 26, & qu'il eft dit que Sçimhath étoit une femme Hammonite.

* SÇIMHI ou SE'ME'I, fils de Gog, & pére de Mica, de la Tribu de Ruben. Il en eft fait mention I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 4 & 5.

* SÇIMHI ou SE'ME'I, fils de Zaccur, de la Tribu de Siméon. Il eut feize fils & fix filles, mais fes fréres eurent peu d'enfans. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 26 & 27.

* SÇIMHI ou SE'ME'I, fecond fils de Guerfçon de la Tribu de Lévi. Il en eft parlé *Exode*, *ch.* 6. *v.* 17. Il eft fait mention d'un Sçimhi, fils de Libni, de la Tribu de Lévi, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 29.

* SÇIMHI ou SE'ME'I, Ifraëlite de la ville de Ramath, fut établi fur tout ce qui provenoit des vignes de David, Roi d'Ifraël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 27.

SÇIMHI. *Voyez* SÇE'MAHJA.

SÇIMHI, créature de Saül. *Voyez* SE'ME'I.

* SÇIMRITH ou SE'MARITH, femme Moabite, fut mére de Jéhozabad, l'un de ceux qui affaffinérent Joas, Roi de Juda. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 26. Il faut remarquer que, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 12. *v.* 21, il eft fils de Sçomer. Ces deux mots fe reffemblent fort, excepté que l'un à la terminaifon féminine & l'autre mafculine; ce qui pourroit faire croire que Sçimrith étoit la mére de Jéhozabad, & Sçomer fon pére.

SÇIMRON. *Voyez* SE'ME'RON.

* SÇIMSÇAI, qui avoit la charge de Sécretaire, fut un de ceux de Samarie, qui écrivirent à Artaxerxès, contre les Juifs, qui étoient de retour de la captivité de Babylone, & qui rebâtiffoient la ville de Jérufalem. * *Efdras* ou I. *Efdras*, *ch.* 4. *v.* 8.

SCIN, place forte dans la Dalmatie, commande fur une étendue de païs qui eft de trois milles, à prendre au deffus de Cliffa, jufqu'à la riviére de Cittena, où il y a des plaines très-fertiles. Le Général Cornaro l'attaqua en 1686, accompagné du Prince de Parme & du Comte de Saint-Paul. Après avoir foudroyé la place, il donna l'affaut, qui fut vigoureufement foutenu par les Turcs; mais après un combat de trois heures, les Chrétiens forcérent les poftes des ennemis, & taillérent en piéces tous ces Barbares, à la réferve des femmes & de ceux qui n'étoient pas en état de porter les armes. On trouva dans le Fort de Scin, huit piéces de canon; & l'on en fit réparer les bréches, pour le mettre en état de défenfe. * Le Pére Coronelli, *Defcription de la Morée.*

* SÇINHAR, c'eft la Babylonie, ou, du moins le païs autour de Babylone dont on ne connoit pas bien les limites. Cela paroit par ce qui eft dit, *Genéfe*, *ch.* 10. *v.* 10, que le commencement du régne de Nimrod, fut Babel, Erec, Accad, & Calne au païs de Sçinhar; comme auffi de ce qu'on lit au *ch.* 11. *du même livre*, *v.* 2 & 9. *Voyez* auffi *Daniel*, *ch.* 1. *v.* 2. Et dans l'*Hiftoire des Juifs* de Jofeph, *l.* 1. *ch.* 4, il eft dit qu'Heftiæus ancien Auteur, qui avoit écrit l'*Hiftoire des Phéniciens*, parle ainfi du champ de Sénaar, où Babylone eft affife. „ On „ dit que les Sacrificateurs, qui fe fauvérent de ce grand def„ ordre avec les chofes facrées deftinées au culte de Jupiter *le* „ *Vainqueur*, vinrent en Sénaar de Babylone. *Voyez* auffi Bo„ chart, *Phaleg*, *ch.* 5. & Jean le Clerc, *fur la Genéfe*, *ch.* 10. „ *v.* 10."

SCINIS, nommé par Plutarque *Sinnis*, infigne Voleur, faifoit fa demeure aux environs de la ville de Corinthe, dans le Péloponnéfe. Il avoit une force prodigieufe: & lorfqu'il vouloit faire mourir quelqu'un, il courboit jufqu'à terre deux pins, où il attachoit les bras de ce malheureux; puis il lâchoit ces arbres, qui, remontant dans leur fituation naturelle, mettoient en piéces celui qui étoit lié. Mais Théfée paffant par là, lui fit fouffrir le même fupplice. Ovide parle de lui dans fes *Métamorphofes.* * Plutarque.

SCIO ou SIO, ifle de l'Archipel. *Voyez* CHIO.

SCIONE', ville que Thucydide, *l.* 4, dit être une ville de la contrée appellée *Palléne*, qui eft une efpéce de prefqu'ifle de la Macédoine, au Golfe Thermaïque: & parce que quelques Auteurs mettent cette contrée dans la Thrace, Etienne de Byzance pour cette raifon attribue Scioné à la Thrace. Elle étoit fur la côte du Golfe Thermaïque. * Lubin, *Tables Geograph. fur les Vies de Plutarque.*

SCIOPPIUS (Gafpard) l'un des plus redoutables Critiques des XVI & XVII fiécle, étoit de Franconie, & né Gentilhomme, fi l'on en veut croire l'Acte d'atteftation qu'il prit à Rome de la Chambre Apoftolique; mais d'une naiffance très-baffe, & fils d'un Foffoyeur, à ce qu'ont publié fes ennemis. Il étudia à Amberg, puis à Heidelberg, enfuite à Altdorf, & cela aux dépens de l'Electeur Palatin. Après un féjour confidérable à Ingolftadt, il retourna à Altdorf. L'an 1593, âgé d'environ 17 ans il fit imprimer des vers. Si l'on veut favoir la paffion avec laquelle Scioppius s'appliqua dans fa jeuneffe à s'aquérir une exacte connoiffance de la bonne Latinité, il faut lire fon *Scaliger Hypobolimæus*, au feuillet 421. Il fut averti que la lecture des anciens Poëtes étoit dangereufe pour les jeunes gens; c'eft pour cela qu'il fe réfolut à vivre avec beaucoup de frugalité & à coucher fur la dure afin de ne pas perdre la pureté des mœurs. Il fit un voyage en Italie, d'où il revint en Allemagne; & enfin, il retourna enfin en Italie, où il réfolut de fe fixer. Il abjura la Religion Proteftante, & fe fit Catholique vers l'an 1599, & dans cette nouvelle fituation, il fe déchaina à toute outrance contre les Jéfuites, qu'il affecta de déchirer par des libelles fanglans, comme il avoit fait avant fon changement de Religion. Le zéle qu'il témoigna contre les Sectateurs de fes anciens fentimens fut pouffé jufqu'à la violence. L'audace avec laquelle il attaqua les plus favans hommes de l'Europe, & fur tout le célébre Jofeph Scaliger, attira fur lui une grêle d'invectives, & lui fit donner le furnom de *Cynique.* Les livres qu'il écrivit contre Jacques I, Roi d'Angleterre, lui coutérent beaucoup plus cher. Car en 1614. Il fut attaqué par des domeftiques de l'Ambaffadeur d'Angleterre, & fut percé de plufieurs coups. Il n'avoit pas épargné la perfonne de Henri IV, & ce fut pour cette raifon que le libelle intitulé, *Ecclefiafticus*, fut brûlé à Paris par la main du Bourreau. Haï de tout le monde, & craignant toûjours juftement pour fa vie, il chercha un azyle à Padoue, où il mourut en 1649, âgé de de 7. ans. C'étoit un homme d'un génie vafte, impétueux, d'une application infatigable, & d'une profonde Litterature. Il fe piquoit fur tout d'une belle Latinité; & fa Critique, non contente de s'étendre fur les Auteurs modernes, ofa remonter jufqu'à Cicéron. Son emportement, pour ne pas dire la fureur qui paroît dans fes Ecrits, doit rendre fa mémoire odieufe, & fervir d'exemple à ces Savans féroces, qui s'acharnent fans diftinction fur ce qu'il y a de plus diftingué, même dans la République des Lettres. Au refte, quoiqu'il fe parât du titre pompeux de Comte de Claravalle, de Comte Palatin, de Patrice de Rome, de Chevalier de Saint-Pierre, de Confeiller de l'Empereur, du Roi d'Efpagne & de l'Archiduc, il ne paroît pas qu'il ait vécu dans une grande opulence. Le nombre de fes Ecrits feroit d'un trop long détail, outre qu'il en a fait imprimer plufieurs fous des noms fuppofez, pour pouvoir fatisfaire avec plus de licence le dangereux penchant qu'il avoit à la fatire. Les plus confidérables de fes Ouvrages Critiques font, *Verifimilium libri quatuor*; *Sufpectarum Lectionum libri quinque*; *Notationes Criticæ in Phædrum*; *Commentarius de Arte Critica*, &c. Il avoit compofé ceux que nous venons de nommer, avant l'âge de 24 ans. On peut leur joindre encore, *Difputatio de Injuriis*; *Libellus de fua ad Catholicos migratione, deque autoritate Ecclefiæ in Sacra Scriptura interpretanda*; *Epiftola de variis Fidei Controverfiis ad Primarium quemdam Germaniæ Jurifconfultum.* Tous ces livres étoient imprimez dès l'an 1599. Il a fait plufieurs autres Ouvrages, comme *Aftrologia Ecclefiaftica*; *Confultatio de Caufis & Modis in componendis in Sacro Romano Imperio Religionis Diffidiis*; *Obfervationes Linguæ Latinæ*; *Epiftola de Antichrifto*; *Elementa Philofophiæ Stoicæ*; *Hæreticus Elenchomenos*; *Scorpiacum*; *Confilium Regium*; *Alexipharmacum Regium*, &c; *Enarratio Hiftorica rerum quæ in Nuptiis Philippi III, Hifpaniæ Regis cum Margareta Auftriaca, item Alberti Auftriaci cum Ifabella Clara Eugenia Ferrariæ acciderunt.* * *Vita & parentes Gafpari Scioppii.* Freheri *Theatrum.* Octavio Ferrari. Le Continuateur du Préfident de Thou. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 1. *partie* 1. *p.* 62: *tome* 2. *partie* 1. *p.* 204. *n.* 201. Patin, *Lettres.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

SCIPION. La famille de ce nom, autrefois très-illuftre à Rome, étoit une branche de celle des Cornéliens. Lucius Cornélius SCIPION, étoit Conful l'an 456 de Rome, & le 298 avant Jefus-Chrift, avec Cn. Fulvius Maximus. Il combattit les Tofcans près de Volterre, & donna des marques de fon courage en diverfes autres occafions. * Tite-Live, *l.* 10. Cn. Cornélius SCIPION, dit *Afina*, fut Conful avec C. Opilius Népos l'an 494, & avec A. Attilius Calatinus l'an 501 de Rome, & le 253 avant Jefus-Chrift. Il fut défait & pris avec dix-fept vaiffeaux, pendant fon premier Confulat; mais l'année fuivante, il prit Aléria dans l'Ifle de Corfe, avec quelques autres places; & fit vœu de faire bâtir un temple à la *Tempête.* De là il paffa dans l'Ifle de Sardaigne; & ayant pris Olbie, il défit & tua Hannon, Général des Carthaginois. Dans fon dernier Confulat, il défit deux cens voiles des Carthaginois, & prit Palerme. * Tite-Live, *l.* 17. Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 1. Zonaras, *in Annal.* &c. Ce grand homme laiffa deux fils, Cn. Cornélius SCIPION, qui fut Conful l'an 533 de Rome, & le 221 avant Jefus-Chrift, avec Minutius Rufus, & qui vainquit avec fon Collégue, les peuples d'Iftrie, qui écumoient la mer: l'autre eft P. Cornélius SCIPION, qui fut Conful avec Tib. Sempronius Longus l'an 536 de Rome, & le 218 avant Jefus-Chrift. Ce fut cette année que commença la feconde guerre Punique. Il alla en Efpagne pour s'oppofer à Annibal: mais ayant fçu qu'il étoit déja dans les Gaules, & qu'il avoit paffé le Rhône, il réfolut de l'arrêter. Pour y réuffir, ayant donné une partie de fes troupes à fon frére, afin de pour-

fui-

ſeivre Aſdrubal en Eſpagne, il ſe rendit à l'armée qui étoit ſur le Pô : ce fut ſur le Téſin que la premiére bataille ſe donna. L'armée Romaine y fut miſe en déroute ; & Scipion y ayant été bleſſé, ſeroit tombé lui-même entre les mains des ennemis, ſi Publius ſon fils, qui quelque tems après fut ſurnommé *l'Africain*, ne l'eût défendu avec beaucoup plus de vigueur, que ſa jeuneſſe ne ſembloit le permettre. Dans la ſuite ces deux fréres donnérent ſouvent des marques de leur courage. L'an 542 de Rome, & le 212 avant Jeſus Chriſt ils commandérent l'armée en Eſpagne, & enlevérent cette province preſque entiére aux Carthaginois. Ils rétablirent Sagunte ; mais ils furent opprimez par les ruſes des ennemis. Publius, abandonné par les ſiens, & défait par Aſdrubal & par Magon, fut entouré par un gros de Numides qui le tuérent ; & Cneius voyant ſon armée diſſipée par toutes les forces des Carthaginois jointes enſemble, ſe ſauva dans une tour. Sur le refus qu'il fit de ſe rendre, les ennemis y mirent le feu de toutes parts, & le firent périr miſérablement. * Tite-Live, *l.* 21. Polybe, *l.* 4. *Florus.* Eutrope. Oroſe, &c.

SCIPION (Publius Cornelius) ſurnommé *l'Africain*, étoit fils de *Publius Cornelius*, & n'étoit pas encore âgé de dix-huit ans, lorsqu'il ſauva la vie à ſon pere à la bataille du Téſin. Enſuite il arrêta la Nobleſſe Romaine, qui vouloit abandonner Rome après la défaite de Cannes. Son pére & ſon oncle étant morts, il fut envoyé en Eſpagne à l'âge de vint-quatre ans ; & en moins de quatre années, il reconquit tout ce grand païs ſur les Carthaginois. En un ſeul jour il emporta Carthage-la-Neuve. Sa douceur contribua beaucoup à affermir ſes conquêtes. La femme de Mardonius & les enfans d'Indibilis, qui étoient des principaux du païs, s'étant trouvez parmi les priſonniers, il les fit mener honorablement à leurs parens. Ce fut dans cette occaſion, que par un motif de continence il ne voulut pas même donner à ſes yeux la ſatisfaction de voir une jeune Dame, dont la beauté attiroit l'admiration de tout le monde. Il accompagna même cette modération généreuſe, d'une libéralité qui ne l'étoit pas moins ; car il voulut que la rançon qu'on lui offrit pour cette priſonniére, ſervît à l'augmentation de la dot qu'on avoit promiſe à un Seigneur Celtibérien, auquel elle étoit fiancée. Il mit fin à la guerre d'Eſpagne, par une grande bataille qu'il donna dans la Bétique, aujourd'hui, l'*Andalouſie*, où il défit plus de cinquante mille hommes de pié & quatre mille chevaux. Depuis, il porta la guerre en Afrique, où tout lui ſuccéda. Il défit deux fois les ennemis, commandez par Aſdrubal & par Syphax, Roi de Numidie. Dans la premiére bataille, il y eut quarante mille des ennemis tuez ou brûlez, & ſix mille priſonniers ; dans la ſeconde leurs troupes furent diſſipées, & Lælius, avec Maſiniſſa, Roi d'une autre partie de la Numidie, pourſuivirent Syphax, qui fut pris dans Cirtha avec Sophoniſbe ſa femme. Ces avantages furent remportez l'an 551 de la fondation de Rome, & le 203 avant Jeſus Chriſt. L'année ſuivante, Scipion gagna la bataille de Zama, où Annibal fut défait : il lui tua vint-mille de ſes gens, & en prit pareil nombre, avec onze éléphans, ſans avoir perdu à peine quinze cens hommes. Vermina, fils de Syphax, amenoit du ſecours aux Carthaginois : Scipion alla au devant de lui, & défit quinze mille de ſes Soldats. Ainſi la ville de Carthage aſſiégée par mer & par terre, ſe ſoumit à des conditions très avantageuſes pour Rome, où Scipion revint l'an 554, & le 201 avant Jeſus Chriſt, triomphant de Syphax ; après quoi on lui donna le nom d'*Africain*. Il avoit déja été Conſul : il le fut une ſeconde fois, & fut élevé aux plus grands honneurs de la République. L'an 564 de Rome, & le 189 avant Jeſus Chriſt, il ſuivit ſon frére en Aſie. A ſon retour, les deux fréres Pétiliens, Tribuns du peuple, oſérent l'accuſer de péculat, & même de trahiſon, pour l'intelligence qu'*ils prétendoient* qu'il avoit eue avec Antiochus, en conſidération de ſon fils Scipion, qui étant priſonnier de guerre entre les mains de ce Roi, lui avoit été renvoyé ſans rançon. Scipion, après avoir raconté ce qu'il avoit fait pour le public, fit ſouvenir le peuple qu'il avoit défait Annibal en Afrique à pareil jour, & qu'il étoit juſte qu'il en allât rendre graces aux Dieux. Le peuple le conſidérant alors comme ſon principal défenſeur, oublia qu'il fût accuſé, & l'accompagna dans tous les temples, comme ſi c'eût été le jour de ſon triomphe. Après cela, ce grand homme, picqué de l'ingratitude des Romains, ſe retira à Linterne dans la Campagne de Rome, & y paſſa le reſte de ſes jours dans l'étude & l'entretien des Gens de Lettres. Il les aimoit, & il étoit lui-même éloquent, comme nous l'apprenons de Cicéron. Son fils P. Cornelius SCIPION l'avoit ſuivi à la guerre d'Aſie, & y fut fait priſonnier. Cicéron en parle dans ſon Dialogue des Orateurs illuſtres, intitulé Brutus : *Publius Scipion, fils du grand Africain, eût eu rang entre les plus éloquens s'il eut eu plus de ſanté. Nous avons de lui quelques Oraiſons qui le témoignent, avec une Hiſtoire Gréque qu'il a écrite d'un ſtile fort agréable.* Ce fut lui qui adopta le fils de Paulus, qui fut nommé le jeune Scipion *l'Africain*. * Tite-Live, *l.* 23 *& ſuiv.* Aurelius Victor, *de Vir. Illuſtr. c.* 49. Plutarque, *in Scipione.* Florus, *l.* 2. *c.* 6. Polybe. Eutrope. Oroſe, &c.

SCIPION (L. Cornelius) dit *l'Aſiatique*, étoit fils de P. Scipion, & frére de *l'Africain*, qu'il ſuivit en Eſpagne & en Afrique. Il étoit extrêmement valétudinaire : ce qui le rendoit incapable de grandes entrepriſes. Pendant ſon conſulat l'an 564 de Rome, & le 189 avant Jeſus Chriſt, on lui donna la conduite de la guerre d'Aſie, contre Antiochus, & ſon frére Publius lui ſervit de Lieutenant. La bataille fut donnée dans les champs de Magnéſie, près de Sardes, contre l'armée d'Antiochus, qui étoit de ſoixante-dix mille hommes de pié, & de douze mille hommes de cheval, outre quantité de chariots armez de faulx, & d'un grand nombre d'éléphans. Les Romains n'avoient en tout que trente mille hommes ; cependant les Aſiatiques y furent défaits. On fait monter les morts juſqu'à cinquante mille fantaſſins, & quatre mille cavaliers, outre quatorze cens priſonniers, avec quinze éléphans. Scipion remporta de cette bataille, avec l'honneur du triomphe, le ſurnom d'*Aſiatique*. Depuis, il fut accuſé par Caton d'avoir détourné les deniers publics ; & il eût été mené en priſon après ſa condamnation, ſi Gracchus, qui épouſa Cornélie, fille de Scipion *l'Africain*, ne s'y fût oppoſé. Cela n'empêcha pas que ſes biens ne fuſſent ſaiſis par les Receveurs. Il eſt vrai qu'il s'en trouva ſi peu, que ſa pauvreté juſtifia ſon innocence, & tourna la haine publique contre ſon accuſateur & contre ſon Juge. * Tite-Live, *l.* 38. Aurelius Victor, *de Vir. Illuſt. c.* 53. *l.* 4. *&c.*

SCIPION, ſurnommé *Naſica*, étoit fils de Cneius, & couſin de Publius *l'Africain*. Il avoit beaucoup de connoiſſance du Droit & beaucoup de courage ; mais encore plus de vertu. Auſſi fut-il eſtimé le plus homme de bien de la République, lorsqu'il eut ordre de recevoir la ſtatue de la mére des Dieux. Il ſe montra homme de guerre dans les occaſions ; & par ſa prudence & ſa modération, il mérita d'être appellé *Corculum populi Romani*, *les Délices du peuple Romain.* * Aurelius Victor, *de Vir. Illuſtr. cap.* 44. Florus. Tite-Live. Eutrope.

SCIPION (Publius) ſurnommé *Naſica*, petit fils de celui qui par jugement du Sénat, avoit été declaré le plus homme de bien de la ville, étoit fils d'un autre qui fut Conſul, & lequel étant Cenſeur, avoit bâti des portiques au Capitole. Il deſcendoit au troiſiéme degré de Cn. Scipion, oncle de Scipion l'*Africain*. Ce Naſica vécut toûjours en homme privé, & fut un de ceux qui s'elevérent contre Tibérius Gracchus, qui publioit les Loix Agraires. * Velleius Paterculus, *l.* 2.

SCIPION (Q. Métellus Pius) fils de *Naſica*, étoit beau-pére de Pompée, à qui il avoit donné ſa fille, qui étoit veuve de Craſſus. Il étoit ſurnommé *Metellus*, par ce qu'il avoit été adopté par Métellus. Après la bataille de Pharſale il ſe retira en Afrique, où il commanda une armée avec Caton & Juba, & recommença la guerre contre le parti de Céſar : ſon armée fut défaite. * *Comment. de Bello Afric. apud Cæſarem.* Plutarque, *in Cæſare.*

SCIPION (Publius) dit *Emilien* ou *le Jeune Africain*, étoit fils de *Paul Emile*, & fut adopté par Scipion, fils de l'*Africain*, celui-là-même, lequel, au ſentiment de Velleius Paterculus, n'avoit rien conſervé de la grandeur de ſon pére, que l'image d'un beau nom, & quelque force d'éloquence. Le jeune Scipion joignit enſemble toutes les vertus de Scipion ſon ayeul adoptif, & de Paul ſon pére naturel. Il fut en effet le premier homme de ſon ſiécle, ſoit par toutes les qualitez qui pouvoient le rendre recommandable dans la guerre & dans la paix, ſoit par les connoiſſances que l'étude lui avoit acquiſes. Il fit l'apprentiſſage de la guerre ſous ſon pére Paul Emile. En 603, il alla en Eſpagne, lorsque tout le monde refuſoit d'y ſervir. Il gagna une couronne murale, pour être monté le premier ſur les remparts d'une ville ennemie, que les Romains attaquoient ; & il vainquit dans un combat ſingulier, un des Chefs des Eſpagnols, de taille déméſurée. L'année ſuivante il paſſa en Afrique, où l'on avoit commencé la troiſiéme guerre Punique ; & il y gagna une couronne obſidionale, pour avoir dégagé les troupes qui étoient aſſiégées. On crut devoir déroger en ſa faveur aux loix & à l'uſage ordinaire ; car on lui déféra avant l'âge, la dignité de Conſul, quoiqu'il ne briguât que celle d'Edile. Ce fut l'an 607 de Rome, & le 147 avant Jeſus Chriſt. L'année ſuivante il prit & brûla la ville de Carthage, qui étoit odieuſe aux Romains, plutôt par la jalouſie de la domination qu'elle avoit eue, que pour aucune faute qu'on lui pût reprocher en ce tems-là. Ce grand homme ſe connoiſſoit ſi bien en ce qu'on nomme *Belles Lettres*, que non ſeulement il étoit capable de bien juger d'un Ouvrage, mais d'écrire lui-même fort poliment. Il avoit pour les perſonnes de ſavoir une ſi haute eſtime qu'il tenoit toûjours auprès de lui, auſſi bien dans l'armée qu'à la ville, Polybe & Panætius, qui étoient deux hommes d'excellent eſprit. Il s'appliquoit continuellement, ou aux choſes qui concernoient le métier de la guerre, ou à celles qui pouvoient lui faire honneur en tems de paix ; & ſe trouvant tantôt parmi les armes, & tantôt dans l'étude, il exerçoit ſans ceſſe, ou ſon corps dans les fatigues, ou ſon eſprit dans les Sciences. Il fut créé Conſul pour la deuxiéme fois l'an 620 de Rome & le 134 avant Jeſus Chriſt, fut envoyé en Eſpagne, où il prit Numance, & la raſa quinze mois après ſon arrivée. Peu après ſon retour il fut trouvé mort dans ſon lit l'an 625 de Rome. * Tite-Live, *l.* 48. *&* 52. Velleius Paterculus, *l.* 1 *&* 2. Aurelius Victor, *de Vir. Illuſt. c.* 52. Cicéron, *in Bruto.* Polybe. Appien. Eutrope. Oroſe, &c.

SCIPIONE AMMIRATO. *Voyez* AMMIRATO.

* SCIRATES, peuple des Indes, dans le païs deſquels il n'y avoit point de ſerpens. * Elien, *de Animalibus*, *l.* 16.

SCIRIF, Roi en Afrique, après la mort d'Abdalla, fut dépouillé du Royaume de Fez par Saïd, de la famille des Oateréniens. Un autre SCIRIF, nommé *Haſcenes*, homme de baſſe naiſſance, qui ſe diſoit néanmoins deſcendu du premier, s'empara de ce Royaume, dont il fut dépouillé par ſes enfans vers l'an 1550. * De Thou, *Hiſt. l.* 5.

SCIRO. *Voyez* SCHIRO.

SCIRON, inſigne Voleur, habitoit proche de Mégare, & jettoit les paſſans dans la mer : d'autres diſent que c'étoit un Prince, qui maria ſa fille Endéïde à Eaque, fils de Jupiter, & qui eut d'elle Pélée & Télamon. Les Poëtes feignent que Sciron ayant été précipité dans la mer par Théſée, ſes os furent changez en rochers, qui ont depuis porté ſon nom & qui ſont entre Corinthe & Mégare. Il y avoit un vent qui portoit à Athé-

nes le nom de *Sciron*, parce qu'il venoit du côté de cette montagne. * Ovide, *Metamorph. l.* 7. Properce, *l.* 3. *Eleg.* 15. Strabon. *l.* 9. Solin, *c.* 13. Euripide & Séneque, *in Hippolyto.* Claudien, *de Bello Getico.* *

SCIROS. *Voyez* SCHIRO.

SCIRVAN ou SCIRWAN. *Voyez* SCHIRVAN.

SCISÇA. *Voyez* SISA.

SCITTIM. *Voyez* SITTIM.

SCLINGIA (Nicolas) publia contre les Latins dans le XV siécle, un recueil d'autoritez des Péres sur la Procession du Saint Esprit, qu'un Moine de Chypre, nommé *Isale*, refuta. Sclingia lui fit une replique fort aigre. * Leo Allatius, *de perpetuo consensu.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

S C O.

SÇOBA. *Voyez* SOBA.

SÇOBI. *Voyez* SOBI.

SCOLASTIQUE. *Voyez* SCHOLASTIQUE.

SCOLASTIQUE. *Cherchez* BECTOZ.

SCOMBRERA, isle d'Espagne à l'entrée du port de Carthagéne dans le Royaume de Murcie. Elle n'a qu'une lieue de circuit, & n'est connue que par la quantité de maquereaux qu'on pêche sur ses côtes, desquels elle a pris son nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

SÇOMER. *Voyez* SEMER.

* SÇOMIR, fils de Mica de la Tribu de Lévi. Il en est fait mention l. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 24.

SCONE, bourg à un mille de Perth ou de Saint-Johnston en Ecosse. Il étoit célébre à cause d'un monastére qui y étoit, & encore plus, parce qu'on y couronnoit les Rois d'Ecosse, depuis que le Roi Kennet défit les Pictes près de cette place, & y fit dresser une chaise de marbre enchaissée dans un autre de bois, où tous ses successeurs ont été couronnez. On dit qu'elle avoit été apportée d'Irlande par Fergus, premier Roi d'Ecosse. Mais Edouard I., Roi d'Angleterre la fit transporter à Westminster; ce qui, selon l'imagination de quelques-uns, a été un présage que les Rois d'Ecosse régneroient en Angleterre, conformément à cette ancienne prophétie si connue,

Ni fallat fatum, Scoti quocunque locatum
Inveniunt lapidem, regnare tenentur ibidem.

Ce lieu donne le titre de Lord à un de la famille de Murray, qui étoit en 1701 le Vicomte Stormont. * Cambden.

SÇONGAU. *Voyez* SCHONGAU.

SCOPAS, Général des armées de Ptolémée *Epiphanès*, Roi d'Egypte. Il avoit eu la premiére charge dans l'Etolie, & il passoit pour un des plus braves & des meilleurs Généraux de son tems. Quand le tems de sa Magistrature fut écoulé, il s'étoit flatté qu'on le continueroit. La chose ne se fit pas. Il en fut piqué, quitta l'Etolie & se mit au service du Roi d'Egypte, Ptolémée Epiphanès, environ l'an 200 avant Jesus Christ. Ptolémée l'envoya en Etolie avec de grosses sommes d'argent pour y lever des troupes, & il en amena six mille Soldats. Ensuite, il fut envoyé à la tête d'une armée dans la Palestine & la Célésyrie, pour reprendre ces Provinces. Il gagna plusieurs villes dans la Syrie, soumit la Judée, mit garnison à Jérusalem; & aux approches de l'hiver, il se rendit à Alexandrie avec de grandes richesses. L'année suivante Antiochus enleva à Scopas toutes ses conquêtes, & ce Général s'étant renfermé dans Sidon avec dix mille hommes, Antiochus les réduisit à une telle extrémité, qu'ils furent contraints de se rendre & sans armes & sans habits, & c'est dans ce triste état que Scopas retourna à Alexandrie. L'année suivante, savoir, l'an 197 avant Jesus Christ, Scopas forma une conspiration contre le Roi d'Egypte, & il ne buttoit pas à moins qu'à usurper la Couronne; mais Aristoméne, le prémier Ministre, ayant eu le vent du dessein, fit saisir Scopas. Il fut convaincu & exécuté avec ses complices. On trouva chez ce traitre des richesses immenses, qu'il avoit amassées au service du Roi, du pillage des provinces où il avoit commandé. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 13. *c.* 3. Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tome* 3. *p.* 199. *&c.*

SCOPAS, excellent Statuaire & Sculpteur, fit le sépulcre qu'Artémise, Reine de Carie, fit dresser à son mari Mausole. Il travailla aussi au temple de Diane à Ephése, & en divers autres lieux, principalement dans l'Ionie & dans la Carie. Il y a eu un autre SCOPAS, de Syracuse, habile dans la Gnomonique & dans la Méchanique, qui trouva le moyen de faire un cadran du plafond d'une chambre. * Vitruve, *l.* 9. *c.* 9. Un troisiéme SCOPAS, Prêteur des Etoliens, fit la guerre aux Acarnaniens. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. *&* 24. Horace, *Carm. l.* 4. *Ode* 8.

SCOPELINUS, Joueur de flûte, étoit pére de Pindare, Prince des Poëtes Lyriques. * Giraldus, *de Hist. Poët.*

SCOPELOS. Il y eut plusieurs isles de ce nom dans la Mer Egée, au promontoire de Magnésie, qui est encore présentement appellée *Scopoli*; une autre dans la Mer Ionienne, proche de Céphalonie; une autre en Asie, devant la ville de Troas, dont Pline parle, *l.* 5. *c.* 31. Il y avoit aussi des villes de ce nom en Sarmatie & en Thrace.

SÇOPHAN. *Voyez* SOPHAN.

SCOPIA, USCUP, ville ancienne, a été capitale de la Dardanie, province de la Haute Mésie. Elle est maintenant capitale d'un Sangiacat, ou petit Gouvernement, qui porte son nom, & située sur le Vardar, aux confins de la Bosnie, & de l'Albanie, & à vint-sept lieues de la ville de Sophie, vers le Couchant. Scopia est une grande ville où il y a un beau pont de douze arches sur le Vardar, & un Archevêché. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCOPOLI, Isle, la principale de celles qui forment une espéce d'Archipel particulier sur les côtes de la Thessalie. Les autres Isles de cet Archipel sont Schiatto, Iliodromi, Pelens, Jura, Piperié, Xéro & Scangéro. Toutes ces Isles se suivent l'une l'autre d'Occident en Orient, à quatre milles ou environ de distance, à la réserve de Xéro & de Scangéro, qui sont au sud-est. Scopoli n'a guéres que dix lieues de tour, mais comme elle a dix ou douze mille Habitans, qui ont grand soin de cultiver le terroir, fertile en plusieurs choses, principalement en vin, on peut dire que c'est l'une des meilleures Isles qui soient dans toute la Mer Egée, si l'on en excepte Chio, Chypre, Rhodes, Candie & Négrepont. Les Habitans de Scopoli sont de bonnes mœurs. C'est un même Evêque qui gouverne l'isle pour le spirituel, avec les autres Isles voisines. Les cloches y sonnent en toute liberté, & la croix y est arborée. Il n'y a pas de Turcs dans cette Isle. Il n'y en paroît pas même pour exiger le tribut que les Insulaires se sont engagez de porter eux-mêmes à Constantinople. Il y a un Consul établi à Scopoli. * *Memoires dressez sur les lieux en* 1706. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

SCOPULI, petite isle de l'Archipel, à trois lieues de celle de Sciati, en tirant vers celle de Sciro. Elle a douze lieues de circuit, mais point d'Habitans. Il y a une petite isle de même nom dans la Mer Ionienne, au Couchant de l'Isle de Corfou, à deux lieues du cap qui joint la côte occidentale de l'isle avec la septentrionale. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCORDISQUES, peuples de l'ancienne Thrace, qui furent les plus cruels & les plus rusez de tout ce païs-là. Ils étoient terribles, & lorsque Pison les eut domtez on leur vit mordre leurs chaînes de rage. Ils immoloient leurs prisonniers à Mars & à Bellone, & buvoient le sang humain dans des têtes d'hommes. * Davity, *Thrace.* Th. Corneille, * *Dict. Geogr.*

SCORF, riviére. *Voyez* ELLE.

SCORILO, Prince des Daces, voyant les Romains divisez par les guerres civiles, ne crut pas néanmoins qu'il fût à propos de les attaquer, de peur qu'ils ne se réünissent pour s'opposer d'un commun accord à son entreprise. Pour faire connoître à ses Sujets par une expérience fort sensible la raison qui le retenoit, il fit amener en leur présence deux chiens, qu'on irrita pour les faire battre l'un contre l'autre, & devant lesquels, dans la chaleur du combat, on fit paroître un loup. Alors ces deux chiens, voyant leur ennemi commun, se joignirent aussitôt pour le poursuivre. Par cet exemple, Scorilo détourna ses peuples d'une guerre qui auroit été avantageuse aux Romains. * Frontin, *in Stratag.*

* SCORNAY (Matthieu) Abbé de l'Ordre de Premontré dans le monastére de Ninove, avoit composé *Commentarius in Psalmos Davidis*; *Commentarius in Isaiæ Prophetiam*; *Sermones*: mais ces livres ne se trouvent plus. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 656.

SCORPION, l'un des douze Signes du zodiaque, est composé de vint & une étoiles, qui représentent, dit-on, la figure d'un Scorpion. Le soleil entre au mois d'octobre dans ce Signe; il se léve au même tems que le Signe d'Orion se couche. Les Poëtes ont feint que Diane, irritée contre Orion, qui avoit osé défier toutes sortes de bêtes, fit naître de la terre un scorpion, qui le tua d'un coup de sa queue, & qui fut ensuite placé au ciel par Jupiter, qui le changea en cette constellation. * Cæsius, *Astronom. Poët.*

SCORRAILLE, famille. Elle tire son nom d'un ancien château, situé dans la Haute Auvergne, à *cinq lieues* d'Aurillac ou Orilhac, lequel fut pris en 767, par le *Roi Pepin*, pére de Charlemagne, ainsi qu'il est *marqué dans les Annales* de S. Bertin, *& dans celles de Metz, où il est* nommé *Castrum Scoraliense*. Le second livre de la *Vie manuscrite de saint Marius*, Disciple de saint Austremoine, premier Evêque d'Auvergne, attribuée par quelques-uns à saint Odilon, Abbé de Cluny, mort en 942, fait mention d'un Seigneur de *Scorraille* qui fut guéri d'un fiévre tres-violente par l'intercession de saint Marius.

La Généalogie de cette Maison fut dressée en 1681, par le Sieur du Bouchet: en voici le précis avec quelques *additions*.

I. BEGON, Seigneur de Scorraille est le premier qui soit connu par titres. Il fit le troisieme décembre 1030 son testament, où il nomme ses deux fils, 1. RAIMOND qui suit; & 2. *Etienne* de Scorraille, qui fut pére de *Géraud*, Chanoine de Limoges, qui comme fils d'Etienne transigea le dix-septiéme novembre 1083, conjointement avec Begon son neveu, avec Arnault Recteur de l'Eglise de Mercœur, Archiprêtre de Brivasat, touchant les différents qui étoient entre eux pour raison des devoirs que l'Eglise de Mercœur étoit obligée de rendre aux Seigneurs de Scorraille ses Fondateurs. Ils obtinrent par cet accord l'hommage des choses données à cette Eglise, & deux septiers de seigle de rente annuelle, & en outre deux portions des dîmes de la même Eglise, pour en jouïr eux & leurs successeurs.

II. RAIMOND, I. du nom, Seigneur de Scorraille, est qualifié Chevalier dans le titre de 1083. Ses enfans furent 1. GUI qui suit; 2. *Begon* Damoiseau, nommé dans l'Acte de 1083; & 3. *Raoulie*, Seigneur en partie de Scorraille, second fils de Raymond, qui fit le voyage d'Outremer avec son frére aîné, & prit les armes avec lui pour la délivrance de l'Abbé de saint Pierre-le-Vif de Sens, détenu prisonnier dans le château de Ventadour. On croit que c'est lui qui rapporta d'Outre-mer les Chefs des Saints Côme & Damien, & qui en fit présent au monastére des Bénédictins de Brageac, dans le diocése de Clermont, attendu que sur le Reliquaire, on voit gravé en Latin le nom de Raoul. Il fut pére de *Begon*, Seigneur de Scorraille en partie, qui après avoir suivi la profession des armes durant quelque tems, se fit Religieux en l'Abbaïe d'Obasine, Ordre

de

de Citeaux, nouvellement fondée au diocése de Limoges par le Bienheureux Etienne, qui en fut le premier Abbé. Celui-ci envoya Bégon pour régir un nouveau monastére, nommé *le Prestre*, en Latin *Domitium*, au diocése de Clermont; mais en 1145, il alla s'établir à la Valette dans le diocése de Tulles, & en fut le premier Abbé. *La Vie manuscrite du Bienheureux Pierre de Mercœur*, compagnon du Bienheureux Etienne, parlant de Bégon de Scorraille, au *Chapitre XI*, dit qu'il étoit très-noble dans le monde, & considérable par les Chevaliers dont il étoit issu. Il acquit de grands biens pour son monastére, & lui en procura d'autres par ses parens, entre lesquels on nomme *Raimond* de Scorraille (nous ne savons qui il étoit) & *Etienne* de Scorraille, qui pouvoit être son frére, & qui dans la donation qu'il fit à ce monastére l'an 1151, dit que c'étoit du conseil de Mantfred Doyen de Mauriac, & de Géraud Abbé de Tulle, ses cousins. *Age* de Scorraille, sœur de cet Etienne, & femme de *N*... de Montaut, se faisant Religieuse, aussi-bien que son mari, fit du bien à l'Abbaïe de la Valette, du tems de l'Abbé Bégon, qui vivoit encore en 1156.

III. Gui, I. du nom, Seigneur de Scorraille, succéda à son pére l'an 1085. Il se croisa au Concile de Clermont l'an 1096, mais avant son départ pour la Terre-Sainte, lui & son frére Raoul, par Acte d'un Mardi du mois de décembre dans la même année, soumirent la Seigneurie de Scorraille, à Guillaume de Baffie, Evêque de Clermont, pour la tenir à foi & hommage de lui & de ses successeurs. L'Acte en est rapporté par Dom de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana, tome 2. p.* 265. On apprend par la Chronique de l'Abbaïe de S. Pierre-le-Vif de Sens, du *Spicilége, tome 2. p.* 751, que l'an 1105, Guy & Raoul, Seigneurs de Scorraille, fréres, joignirent leurs armes à celles de Pierre Roux, Evêque de Clermont, pour délivrer l'Abbé de ce monastére, détenu prisonnier dans le château de Ventadour en Limosin, où il avoit été mis par la trahison du Doyen de Mauriac, qui s'étoit soustrait de son obéïssance. Il fut pére de Begon qui suit.

IV. Begon, III. du nom, Seigneur de Scorraille, avoit succédé à son pére avant l'an 1120. Il fit son testament l'an 1168, instituant son fils aîné pour son héritier, ordonna sa sépulture en l'Abbaïe de la Valette, & nomma pour ses exécuteurs testamentaires Guibert, II. du nom, Seigneur de Castelnau, frére de sa femme, & les trois fils de ce Seigneur. Elle se nommoit *Almodie*, & étoit fille de *Guibert*, I. du nom, Seigneur de Castelnau-Le-Brettenoux. Leurs enfans furent 1. Raoul, II. du nom, qui suit; 2. *Mantfred* de Scorraille, Doyen de Mauriac, dont Geoffroy, Moine de Vigeois, qui le nomme frére de Géraud, Abbé de Tulles, fait honorable mention sous l'an 1174. Il mourut à Roc-Amadour, Prieuré dépendant de Tulles, à minuit du Dimanche 27 octobre 1185, ainsi que l'écrivit son frére Géraud à Odon, Abbé de saint Pierre-le-Vif; (Sa lettre est rapportée par Baluze, *Hist. de Tulles, p.* 503) 3. *Géraud* de Scorraille, Religieux en l'Abbaïe de Tulles, qui en fut élu Abbé, après Ebles de Turenne, mort le sixiéme novembre 1152. Baluze a rapporté quelques Actes qui concernent cet Abbé, l'un d'Alfonse IX, Roi de Castille, l'an 1181; l'autre du Pape Clement III, qui le onziéme juin 1188, lui adresse une Bulle pour son monastére, d'où cet Auteur conclut qu'il y a erreur dans la Chronique de Géoffroy de Vigeois, où il ne donne à cet Abbé que huit ans de gouvernement, au lieu qu'il faut lire 38 ans. Il ajoûte qu'il croit qu'il mourut en 1188, & que le Nécrologe de Tulles marque que ce fut le 12 décembre: selon Dom de Sainte-Marthe ce fut le 12 novembre. Bégon a eu pour quatriéme fils *Etienne*, Seigneur en partie de Scorraille, qui fut présent avec plusieurs autres Seigneurs à l'hommage du château de Gimel, rendu par Renaud, Vicomte dudit lieu, à Raimond, II. du nom, Vicomte de Turenne, le 06 janvier 1163. L'Acte en est rapporté par Justel aux *Preuves de l'Histoire de la Maison de Turenne, p.* 34; & cet Etienne de Scorraille y est nommé le premier de ces témoins, qui tous étoient des meilleures Maisons du païs. Sa postérité se partagea en deux branches. L'aînée, qui posséda toûjours la portion du domaine de Scorraille, dont Etienne avoit été pourvu, finit au dixiéme degré de génération depuis Bégon I. La seconde branche, qui avoit eu les Seigneuries d'Aynac, de la Capelle en Rouergue & de Bourran, finit au douziéme degré de génération. La plus commune opinion est qu'une fille de Bégon III, Seigneur de Scorraille, fut mariée à *N*.... Hector. Baluze croit qu'il se nommoit *Guillaume*, & qu'elle fut mére de *Géraud* Hector, Evêque de Cahors depuis l'an 1150, jusqu'en 1199. Ce Prélat étoit certainement petit-neveu d'Eustorge, & neveu de Géraud, successivement Evêques de Limoges. Baluze dans son *Histoire de Tulles, p.* 144, croit que ces deux-ci étoient du surnom de Scorraille, & que Géraud de Scorraille, Chanoine de Limoges, fils de Bégon I, étoit oncle ou frére de l'Evêque Eustorge, mort en 1137. Il croit aussi que Géraud, Evêque de Limoges, mort en 1177, étoit frére de Géraud Abbé de Tulles.

V. Raoul, II. du nom, Seigneur de Scorraille, fut marié du vivant de son pére à *Dauphine* de Comborn, troisiéme fille d'Archambaud, IV. du nom, Vicomte de Comborn, & de *Jourdaine* de Périgord. Archambaud, I. du nom, Vicomte de Turenne, quatriéme ayeul paternel de Dauphine de Comborn, étoit gendre de Richard, I. du nom, Duc de Normandie, ce qui donna de grandes alliances à la Maison de Scorraille, avec les Rois d'Angleterre, les Comtes de Bretagne & ceux de Champagne. Leurs enfans furent 1. Gui, II. du nom, Seigneur de Scorraille, mort avant l'an 1212, laissant de *Béatrix* sa femme, une fille unique, *Algaye*, Dame de Scorraille, mariée avant l'an 1212, à *Henri*, I. du nom, Comte de Rodès, Vicomte de Carlat, dont étant veuve, elle & Hugues IV, son fils aîné, firent une donation au mois d'Août 1246, à l'Abbaïe de la Valette, pour feu son mari, & pour défunts Gui de Scorraille & Béatrix ses pére & mére, ainsi qu'on le voit *aux Preuves du second tome de Gallia Christiana, p.* 219, & transigea en 1254, pour son dit fils avec les Coseigneurs de Scorraille; & 2. Raoul, III. du nom, qui suit.

VI. Raoul, III. du nom, Seigneur en partie de Scorraille, se trouve nommé avec Etienne, Coseigneur de Scorraille son cousin germain, fils d'un autre Etienne, frére de son pére, dans un accord passé entre eux, & Ranulphe, Abbé d'Aurillac l'an 1199, touchant l'hommage de leur portion de la Seigneurie de Scorraille, que cet Abbé prétendoit lui être due, & ils furent condamnez de la lui rendre & à ses successeurs, nonobstant l'opposition de l'Evêque de Clermont. Il fit son testament l'an 1213: le nom de sa femme est inconnu. Il en eut quatre enfans, 1. *Guy*, III. du nom, dont la postérité finit en la personne de son arriére-petit-fils, *Raoul*, IV. du nom, Seigneur de Scorraille, de Salins, de Rillac & de Sergiac, qui mourant le dernier mâle de la branche aînée de sa Maison, institua son héritier Jean de Bré, fils de sa tante paternelle *Marguerite* de Scorraille, à condition de porter son nom & ses armes; 2 *Bégon*, Abbé de Beaulieu, Ordre de Citeaux, au diocése de Rodès en 1254, puis d'une autre Abbaïe du même nom, Ordre de Saint Benoît, au diocése de Limoges, depuis l'an 1259, jusqu'en 1288, qu'il fit de beaux Statuts pour ce monastére, mort le septiéme octobre....; 3. *Montfred*, Doyen de Mauriac, qui en 1254, fut Tuteur avec Huguette sa belle-sœur des enfans de Guy son frére aîné; & 4. Raimond de Scorraille, II. du nom, *qui continua la postérité*.

VII. Raimond, II. du nom, Chevalier, Coseigneur de Scorraille, partagea avec ses fréres, l'an 1250, en présence d'Algaye, Comtesse de Rodès, leur cousine germaine. Lui, Huguette veuve de son frére aîné, & ses deux autres fréres, la Comtesse de Rodès & Hugues son fils, tous Coseigneurs de Scorraille, convinrent ensemble le 20 mai 1254, que les droits & devoirs de cette Seigneurie seroient communs entre eux, sans que l'on pût remettre son droit que du consentement des autres; qu'ils jouïroient aussi en commun des fiefs & hommages que devoient les Seigneurs de Rillac, de Salins, de Chambres & de Mazerolles, comme aussi de la garde des Eglises d'Auriac, & de Rillac, des hommages de Mauriac & de Brageac, & qu'aucun d'eux ne pourroit bâtir dans la place commune du château de Scorraille. Dans la même année, il souscrivit en qualité de Chevalier, ainsi qu'il avoit fait dans cette transaction, à une donation faite à l'Abbaïe de la Valette, comme il se voit aux *Preuves de Gallia Christiana, tome 2. p.* 200. Il fit son testament l'an 1274, & vivoit encore l'année suivante. De son épouse *Galienne*, fille de *Bernard*, Chevalier, Seigneur d'Alboy, proche de Scorraille, il eut 1. Begon qui suit; & 2. *Hugues*, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, Prieur d'Orcet dépendant du monastére de Mauriac, dont il fut élu Doyen le septiéme mars 1280, & mourut en 1308.

VIII. Begon, IV. du nom, Coseigneur de Scorraille, est compris en cette qualité dans une transaction passée le 26 janvier 1287, entre Henri, II. du nom, Comte de Rodès, Guy IV, & Guy, dit le *Jeune*, Coseigneurs de Scorraille, de la branche aînée, l'un étant son cousin germain, & l'autre son neveu à la mode de Bretagne, & l'Abbesse de Brageac. De *N*... sa femme, dont le nom est ignoré, il eut 1. *Bégon*, V. du nom, Coseigneur de Scorraille, auquel Béatrix de Monclar, Abbesse de Brageac, rendit l'hommage de son Abbaye, & conjointement aux autres Coseigneurs de Scorraille l'an 1313, mort sans postérité, après avoir testé en 1337; 2. Raimond, III. du nom, qui suit; 3. *Pierre* Archidiacre de Rodès, témoin à l'Acte de la Fondation de l'Abbaïe de Ste Marie d'Arpajon, le huitiéme mars 1297; & 4. *Guillaume* Doyen de Cayrac, monastére dépendant jadis de l'Abbaïe d'Aurillac. Il y a un Acte de lui du septiéme juin 1301. *Voyez*, pour ces deux fréres, *Gallia Christiana*, de Dom de Sainte-Marthe, *tome 2. p.* 271. & *tome 1. p.* 158.

IX. Raimond, III. du nom, Coseigneur de Scorraille après la mort de son frére aîné, étoit aussi Seigneur de Roussille, & ce fut en cette qualité, qu'il rendit hommage au Seigneur de Mercœur, en 1302, de ce qu'il tenoit de lui à Malliargues & à Aubijoux du chef de sa femme nommée *Marguerite*. Il testa en 1334, & fut pére de Begon VI, qui suit.

X. Begon VI, Coseigneur de Scorraille, fit hommage de quelques Terres à Robert de la Faye, Abbé de la Valette, l'an 1348, comme on le voit dans *Gallia Christiana, tome 2. p.* 683; & le 19 avril 1361, il pourvut à la subsistance de sa sœur *Marguerite* de Scorraille, veuve d'*Etienne* de Rujac, Chevalier. Sa femme fut *Marguerite*, Dame de Grossaldet & de Montbrun, dont naquirent 1. Raimond IV, qui suit; 2. *Maslon* de Scorraille, qui servoit le Roi sous le Comte Dauphin d'Auvergne, avec un Chevalier & dix Ecuyers de sa Compagnie, l'an 1383, *& qui fit la branche de* Scorraille-Sanorue en Agénois, qui subsistoit en 1605; & 3. *Marguerite*, Dame de Grossaldet & de Montbrun, mariée en 1362, à *Bernard* III, de Montclar.

XI. Raimond, IV. du nom, Coseigneur de Scorraille, Seigneur de Roussille & de Montpensier, vivoit en 1399, avec *Marie* de Montclar son epouse, Dame de Montpensier, fille de Nicolas de Montclar, Chevalier, & de *Dauphine* Grifer. Il laissa 1. Louis, I. du nom, qui suit; 2. *Samuel*, Seigneur de la Gibaudiére en Berry, qui étoit au service de Jean, Duc de Berry & d'Auvergne, le 29 fevrier 1412, & qui mourut sans postérité; & 3. Pierre de Scorraille, second des fils de Raimond, Seigneur de la Gibaudiére après la mort de son frére puîné. Il laissa postérité qui se partagea en plusieurs rameaux, qui ont fourni un très-grand nombre d'Officiers d'armée, parmi lesquels il y en a eu plus de douze tuez pour le service du Roi. La branche

aînée

aînée de ces *Seigneurs de la Gibaudière*, finit en la personne d'*Adrien* de Scorraille, Seigneur de la Marche & de Charmois, Commandant d'un bataillon du régiment de Bourgogne, tué à la bataille de Sintzheim en Alsace le 16 juin 1674, ne laissant que des filles. La seconde branche des *Seigneurs du Pont-Cressonnet*, subsistoit en 1680, en la personne de *Jacques* de Scorraille, Sieur du Pont-Cressonnet, de Torcy & de la Chéze, Capitaine au régiment de Bourgogne, pére de trois fils. De la troisiéme, des *Seigneurs de la Barre-Villeneuve*, Barons de Bohan en Bresse, étoit François-Philippe, Marquis de Scorraille, par l'érection que le Roi Louis XIV fit de sa Baronnie de Bohan, en Marquisat, sous le nom de Scorraille, l'an 1710, Seigneur de la Barre, de Livry, de Saubertier, &c. Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louis, Maréchal des camps & armées du Roi. Il avoit été destiné à l'Ordre de Malte, & après avoir été Capitaine de Dragons en 1688, Colonel de Dragons en 1696, Mestre de camp du régiment d'Anjou en 1707, Brigadier de cavalerie en 1704, il fut fait Maréchal de camp le 14 fevrier 1711, & est mort à la fin de mars 1724, laissant de son épouse *Françoise-Aimée* de Pontier, 1. *Etienne-Marie*, Marquis de Scorraille, reçu Capitaine de cavalerie dans le régiment de Saint-Germain-Beaupré, en novembre 1721; 2. *Claude-Marie*, Lieutenant au même régiment; & 3. *Marie-Charlotte* de Scorraille.

XII. Louis, I. du nom, Seigneur de Scorraille, de Roussille & de Montpensier, Conseiller & Chambellan du Dauphin, depuis Roi Charles VII, Capitaine de la grosse Tour de Bourges, Sénéchal de Berry, puis de Limosin, fut appellé comme parent à l'émancipation faite le 21 juillet 1409 de Jeanne de la Tour, & à son contract de mariage, signé dix jours après avec Béraud Dauphin, Comte de Clermont. Elle étoit fille de Bertrand de la Tour, V. du nom, & de Marie de Boulogne, Comtesse d'Auvergne. La bisayeule de ce Seigneur étoit Béatrix de Rodès, qui en épousant Bernard de la Tour, VI. du nom, avoit eu en dot les honneurs de Scorraille, du chef de sa bisayeule Algaye de Scorraille, petite-fille de Raoul, II. du nom, Seigneur de Scorraille, sixiéme ayeul de Louis, I. du nom. Plusieurs Seigneurs se trouvérent comme lui à la signature de ce contract, où il fut qualifié comme eux, *noble & puissant Seigneur & Chevalier*, comme on peut le voir aux *Preuves de l'histoire d'Auvergne*, par Baluze, p. 414. L'année suivante, il se trouva employé, avec neuf Ecuyers de sa Compagnie, pour la garde de la frontiére de Picardie, & pour la sûreté de la ville de Boulogne, qui appartenoit à Jean, Duc de Berry. Il défendit par ordre du même Duc, & avec une valeur extraordinaire, la ville de Dun-Le-Roy, que le Roi Charles VI assiégea en 1412, & par là il donna le moyen à ce Duc, qui étoit enfermé dans Bourges, de faire sa paix avec le Roi. Louis de Scorraille, étant rentré dans les bonnes graces du Roi, fut employé en 1418 en des affaires secrettes par ordre du Dauphin, dont il étoit alors Conseiller & Chambellan. Etant Sénéchal de Berry, & Capitaine de la grosse Tour de Bourges, le Dauphin, Régent du Royaume, lui donna en 1419 le commandement de vint Hommes d'armes, pour servir le Roi son pére & lui en leurs guerres, tant à la garde de cette grosse Tour, que par tout ailleurs; ce qui fut accompagné d'un présent que le Roi lui fit d'un hanap d'argent doré, du prix de 119 livres trois sols. Le troisiéme janvier de l'année suivante, il fut pourvu de l'Office de Sénéchal de Limosin, dont il fit serment au Parlement de Paris le 29 du même mois. Dans la même année 1420, il acquit la portion de la Seigneurie de Scorraille, qui avoit été le partage d'Etienne, fils de Bégon, III. du nom. Elle lui fut vendue par Jean de Favars, & par Jeanne de Molceu-de-Marcillac, sa femme, héritiére de Béatrix de Scorraille, sa mére, qui avoit cet Etienne, Seigneur en partie de Scorraille, pour son cinquiéme ayeul. En l'an 1422, le Régent l'envoya avec un corps considérable de troupes, pour empêcher le passage de la riviére de Loire aux Anglois & aux Bourguignons, qui avoient dessein de faire lever le siége de Cosne. Il s'en acquitta avec succès; & pour récompense, ce Prince étant monté sur le thrône, lui fit donner la somme de mille livres par ses lettres du neuviéme septembre 1423. Il secourut d'hommes & de vivres la ville & le château de Montargis, assiégez par les Anglois en 1427; & le Comte de Richemont, Connêtable de France, lui fit délivrer la somme de 2140 livres sur les cent marcs d'argent prêtez au Roi par les Habitans de Bourges. Le tems de sa mort est ignoré. Il avoit épousé en 1349, *Genévre* de la Roche-Aymon, fille de *Louis*, I. du nom, Seigneur dudit lieu. Il en eut, 1. Louis, II. du nom, qui suit; 2. *Marquis* de Scorraille, qui rendit hommage au Roi le 31 décembre 1444, & le deuxiéme juillet 1446, pour les Terres de Lonloy, de Moléon & d'Auton, qui lui étoient venues du chef de sa femme *Claudine* de Beauvoir, laquelle étoit Tutrice de ses enfans, l'an 1461; (L'un d'eux prit le surnom & les armes de Claviers, en vertu de la donation du mari de sa tante, *dont nous allons parler*. Cette postérité finit en 1625) 3. *Marguerite* de Scorraille, mariée le 29 avril 1424, à *Philibert*, Seigneur de Chalus; 4. *Isabeau*, qui épousa en 1425; *Antoine* de Claviers, Seigneur de Murat-l'Arabe & de Châteauneuf, Terres qu'il donna à *Bertrand* de Scorraille, neveu de sa femme, à condition de prendre son nom & ses armes; (elle vivoit en 1461, Tutrice de son fils; & 5. *Françoise* de Scorraille, Abbesse de Brageac, vivante en 1434.

XIII. Louis, II. du nom, Seigneur de Scorraille, de Roussille & de Montpensier, transigea le 30 mai 1444 avec Gui, Seigneur de Saint-Amand au diocése de Tulles, & Coseigneur de Scorraille, touchant les différents qu'ils avoient ensemble, & testa le septiéme janvier 1460, ayant fait du bien aux Abbaïes de la Valette & de Brageac. Il s'étoit marié en 1438, à *Louise* de Dienne, fille de *Louis*, Seigneur de Dienne, & de *Barrane* d'Estaing, dont il laissa 1. *Louis*, III. du nom, Seigneur de Scorraille, &c. vivant en 1476, mort sans enfans de *Catherine* de Saint-Christophle, qu'il avoit épousée en 1466; 2. Marquis, Seigneur de Scorraille, qui *suit*; 3. *Guillaume*, Seigneur de Roussille, qui testa en faveur de ses deux neveux; & 4. *Marguerite*, épouse de *Jacques*, Seigneur de Glou.

XIV. Marquis, Seigneur de Scorraille, de Roussille & de Montpensier, après la mort de son frére aîné, fut avec Louis de Ventadour, & Catherine de Beaufort, épouse de celui-ci, Fondateur du couvent des Cordeliers de S. Project, en la paroisse de Neuvy au diocése de Limoges, l'an 1489, comme il est marqué dans *Gallia Christiana* de la nouvelle édition, *tome 2. p.* 537. Il testa le sixiéme décembre 1498, ayant eu d'*Hélene* de Salagnac, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, Sénéchal de Quercy & de Périgord, & de *Jeanne* de Caumont-Lausun, 1. François qui suit; 2. Louis, *tige des Seigneurs de* Roussille, *mentionnez cy-après*; 3. *Lionne*, Abbesse de Brageac en 1484, 1509 & 1535; 4. *Louise*, vivante femme de *Hugues*, Seigneur de Lavaur, le quatriéme août 1535; & 5. *Gabrielle*, Abbesse de Brageac depuis 1535, jusqu'en 1559. Elle vivoit encore avec le titre d'ancienne Abbesse le 22 janvier 1564.

XV. François, I. du nom, Seigneur de Scorraille, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, testa l'an 1566, & mourut l'an 1571. Il avoit épousé *Anne* de Montal, fille d'*Amaury*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne* de Balsac, dont naquirent 1. François, II. du nom, qui suit; 2. *Françoise*, mariée le 28 octobre 1544, à *N.*. Robert, Seigneur de Lignerac; 3. *Jeanne*, Abbesse de Brageac en 1559, sur la démission de *Gabrielle* sa tante, dont elle se démit le deuxiéme novembre 1582; & 3. *Marie*, alliée le 28 avril 1555, à *Gabriel* de Combaret, Seigneur de Gibanel. Guillaume, bâtard *de Scorraille, né de* François I, *& d'*Agnès, *Damoiselle de Manerdiec, fut légitimé par lettres du Roi Charles IX, l'an* 1561. *Son pere lui fit don par son testament de la Terre de Chassenac: ce qu'il fit confirmer par son fils le onziéme novembre* 1569. Il testa le 21 février 1608, & sa postérité subsista avec honneur.

XVI. François, II. du nom, Seigneur de Scorraille, d'Ailly, de Rillac, de Chaussenac & de Cologne, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa l'an 1560, *Jacqueline* de Dienne, sa parente, fille de *François*, Seigneur de Dienne, & de *Jeanne* d'Aubusson. Il en eut 1. François III, qui suit; 2. *Anne*, femme de *Louis* Aultier-de-Villemontée, Seigneur de la Grange; & 3. *Catherine*, qui fit profession à Bonnesaigne le 15 février 1589, fut Abbesse de Brageac par Bulles du 27 juin 1594, se démit en 1622, en faveur de *Marguerite* Aultier-de-Villemontée, sa niéce, & mourut âgée de cent ans.

XVII. François, III. du nom, Seigneur de Scorraille, &c. mourut le 20 novembre 1621, ayant épousé en 1602, *Jeanne* de Saint-Chamand, fille de *Jean* de Saint-Chamand. Elle mourut en 1628, ayant eu Jean qui suit.

XVIII. Jean, Seigneur de Scorraille, d'Ailly, de Chaussenac & de Rillac, mourut en 1680. Il avoit épousé 1. le 19 juin 1623, *Magdelaine* de Prades-Vigier: 2. le cinquiéme octobre 1644, *Anne* de Tautal, Dame de Chanterelle, fille de *Jean*, Seigneur du même lieu, & de *Catherine* du Châtelet. De la premiére naquirent 1. Charles qui suit; & 2. 3. 4. 5. quatre fils, morts au service du Roi. De la seconde naquirent encore 6. 7. 8. 9. quatre fils, dont deux moururent aussi au service.

XIX. Charles, Seigneur de Scorraille, vivoit en 1681, ayant de son épouse *Gabrielle* de Pesteil, 1. *François-Antoine*; 2. *Pierre*; & 3. *Rose* de Scorraille.

SEIGNEURS de ROUSSILLE.

XV. Louis de Scorraille, second fils de Marquis, Seigneur de Scorraille, & d'*Hélene de Salagnac*, eut en partage les Seigneuries de Roussille en Limosin, & de Montpensier en Auvergne. Il fut Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gensdarmes de Charlus, & testa le 14 mai 1560. Il avoit épousé avant le 15 septembre 1534, *Marie* de Royére, fille de *Jean*, Seigneur de Royére, & de *Jeanne* Hélie-de-Villac. L'aîné de ses enfans, & le seul qui laissa postérité, fut Antoine qui suit.

XVI. Antoine de Scorraille, Seigneur de Roussille & de Montpensier, testa en 1587, & institua son héritiére universelle *Anne* de Sédiéres sa femme, qui étoit fille de *Dominique*, Vicomte de Sédiéres, & d'*Anne* de Pierre-Bussiére, à condition de rendre sa succession à celui de ses quatre fils qu'elle voudroit choisir; & elle céda le 14 décembre 1597, cette succession à Rigaud qui suit, son frére aîné, nommé *Dominique*, étant mort depuis le testament de leur pére. *Martial* de Scorraille, autre fils, fut Seigneur de Tonnans & de Philippie. Il épousa le huitiéme novembre 1596, *Jeanne* de Laval, & mourut en 1628. Sa postérité finit en la personne de *Marie* de Scorraille, sa petite-fille, qui épousa le 23 juin 1661, *Antoine* de Fontanges, Marquis de Maumont.

XVII. Rigaud de Scorraille, Seigneur de Roussille, épousa le 12 novembre 1580, *Anne* d'Aubusson, veuve de *François* Faucon, Seigneur de Saint-Pardoux, fille de *François*, Seigneur de la Feuillade, & de *Jacqueline* Pot-de-Rhodes. Elle testa le 18 d'octobre 1631, & eut pour fils unique Louis qui suit.

XVIII. Louis de Scorraille, II. du nom, Seigneur de Roussille, de la Maziére, de Montjou, de S. Jouery, de Cropiére & de Fontanges, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie du Comte de Charlus, son parent, la commandoit au siége de la Rochelle. Il testa le 27 août 1639, ayant épousé par contract du troisiéme août 1616, *Guillelmine* de Fontanges, fille unique de *Pierre-Jean*, Seigneur de Fontanges, & de *Jeanne* de la Roue-de-Pierrefort, dont il laissa 1. Jean-Rigaud qui suit; & 2. *Gaspard* de Scorraille, Seigneur de la Maziére, marié en 1662, à *Claude* de Fontanges, fille de *Gerard*, Seigneur de Velzic, & de *Marguerite* d'Auzolle, dont il laissa *Louis-Gerard* de Scor-

Scorraille, Docteur de Sorbonne, Comte de l'église de Brioude, Doyen, en 1708, de l'église cathédrale de Verdun; *Joseph-Gaspard*, Chevalier de Malte, où il mourut en 1700, & *Jean-Marc-François* de Scorraille, Seigneur de la Maziére, aîné de ses deux fréres, qui fut élevé Page du Roi, & qui après avoir été Enseigne de vaisseau, s'est retiré faute de santé. De son épouse *Jeanne* de Glou, fille de *N*... Seigneur de Salles-de-Bézac, &c. & de *Catherine* de Carlat, il a *Louis* de Scorraille; *Angélique* & *Marguerite*.

XIX. JEAN-RIGAUD de Scorraille, Comte de Roussille, Seigneur de Montjou, de Cropiére & de Saint-Jouery, servit en plusieurs occasions durant la minorité du Roi Louïs XIV, & commandoit en qualité de Lieutenant-Mestre-de camp du régiment d'Espinchal, au siége de Montrond. Il épousa le 27 janvier 1640, *Aimée-Léonore* de Plas, fille d'*Annet*, Seigneur de Plas, & de *Jeanne-Françoise* Robert-de-Lignerac, dont la mère étoit fille de *Claude* de la Châtre, Maréchal de France, & de *Jeanne* Chabot. De cette alliance naquirent 1. ANNET-JOSEPH qui suit; 2. *Henri*, mort au siége de Condé en 1676; 3. *Louis-Leger*, Abbé de Valloire, mort en 1692; 4. *Jeanne*, Religieuse de saint Benoît en l'Abbaïe de Faremoûtier, Bénite Abbesse de Chelles le 25 août 1680, morte en 1688; 5. *Catherine-Gasparde*, mariée 1. à *Sébastien* de Rosmadec, IV. du nom, Marquis de Molac, Lieutenant-Général en Bretagne, Gouverneur de Nantes, Brigadier & Mestre-de-camp de Cavalerie: 2. en 1709, à *Henri* de Chabanes, Marquis de Curton, dont elle a été la seconde femme, & dont elle est restée veuve le 16 mai 1714; 6. *Marie-Angélique*, Damoiselle de Fontanges, Fille d'honneur de Madame, depuis Duchesse de Fontanges en 1679, morte le 28 juin 1681, âgée de 20 ans, à l'Abbaïe de Port Royal de Paris, où elle fut enterrée, & son cœur porté à Chelles; & 7. *Anne*, Religieuse à Chelles, présentement Abbesse de Nôtre-Dame-des-Prez à Paris.

XX. ANNET-JOSEPH de Scorraille, Marquis de Roussille, &c. mort en 1701, avoit épousé le septiéme janvier 1677, *Charlotte* de Pestels, fille de *Jean* de Pestels-de-Lévis-de-Tubiéres, Comte de Caylus, & de *Marie-Isabelle* de Pélignac sa seconde femme. Elle mourut en novembre 1719, laissant 1. LOUIS-THÉODOSE qui suit; 2. *Louis-Léger*, Chanoine & Comte de la noble église de Brioude; 3. *Jeanne-Marie-Elisabeth*, née le 13 juillet 1678, mariée à *N*... de Valadi, Comte de Fraixinet en Languedoc; & 4. *Marie-Charlotte*.

XXI. LOUÏS-THÉODOSE de Scorraille, Marquis de Roussille, &c. Mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, aujourd'hui réformé à la suite de celui de Normandie, Chevalier de l'Ordre de S. Louïs, Lieutenant-de-Roi dans la Haute Auvergne, Brigadier d'Infanterie, créé le premier février 1719, est né le 12 août 1680. Il a épousé en 1719, *N*... de Ribeyre, fille de *Charles* de Ribeyre, premier Président de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, & de *Magdelaine* de Bérulle.

Les armes de Scorraille sont d'*azur à trois bandes d'or.*

SCORYLO. *Voyez* SCORILO.

SCOSNA. *Voyez* SOSNA.

SCOT (Michel) naquit à Balwirie dans le Comté de Fife en Ecosse, au commencement du régne d'Alexandre II, c'est à dire, vers l'an 1214. Après s'être appliqué à l'étude des Belles Lettres & aux Mathématiques dans sa patrie, il vint en France où il demeura quelques années. Ayant ensuite appris que l'Empereur Fréderic II étoit le Protecteur des Gens de Lettres, & qu'il aimoit à leur faire du bien, il se rendit à sa Cour, dans l'espérance de ressentir des effets de sa libéralité. Il demeura quelque tems auprès de lui, & lui dédia quelques Ouvrages; mais la bonne volonté que ce Prince lui témoigna ne lui fut pas extrêmement utile. Il étoit trop distrait par les guerres qu'il avoit sur les bras, pour pouvoir songer aux Sciences, & il avoit trop besoin d'argent, pour le répandre sur les Savans. Ainsi Scot, voyant bien qu'il n'avoit rien à espérer de lui, se retira de sa Cour, & s'appliqua à l'étude de la Médecine, dont il voulut apprendre toutes les parties, principalement la Chymie, & même l'Alchymie. Après plusieurs années de séjour en Allemagne, il passa en Angleterre, où il fut fort bien reçu du Roi Edouard, qui le retint quelque tems auprès de lui; & se rendit ensuite dans sa patrie, où il demeura le reste de ses jours. Il y mourut l'an 1291, âgé d'environ 77 ans. Son habileté dans la Chymie & dans les Mathématiques le fit passer pour Magicien dans l'esprit du Vulgaire. Il n'en falloit pas davantage dans le siécle de Scot. On a de lui les Ouvrages suivans, *Aristotelis Opera omnia cum Notis.* Il a traduit de l'Arabe en Latin l'*Histoire des Animaux* composée par Avicenne; *Physiognomia & de hominis procreatione*; *Quæstio curiosa de Natura Solis & Lunæ*; *Mensa Philosophica, seu Enchiridion in quo de Quæstionibus mensalibus, & variis ac jucundis hominum congressibus agitur. Accedit Othomari Luscinii libellus Jocorum & Facetiarum.* * *Sa Vie par* George Mackensie *dans le premier tome de ses Ecrivains d'Ecosse*, p. 197. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 15. *p.* 95 *& suiv.* Dante, *Chant* 20. Pitseus, *de Script. Angl.* Naudé, *Apologie des Hommes Illustres accusez de Magie.* Bayle, *Dict. Crit.*

SCOT (Jacques) Duc de Montmouth. *Voyez* MONMOUTH.

SCOT (Jean) *Voyez* SCOTT.

SCOT, de l'Ordre de saint François. *Cherchez* DUNS.

SCOTINIENS, Hérétiques. *Cherchez* PHOTIN.

SCOTOPITES, Hérétiques. *Cherchez* CIRCONCELLIONS.

SCOTT (Jean) Théologien Anglois, savant, pieux & d'un esprit fort pénétrant, étoit fils de Thomas, Marchand de bétail, & naquit à Chapinham en Wiltshire vers l'an 1638. Il apprit d'abord un métier; mais comme il manifesta beaucoup de penchant pour les études, il fut envoyé à Oxford en 1657, où il fit de très-grands progrès dans la Philosophie, sans en prendre néanmoins les dégrez Académiques. Après avoir été reçu Ministre, il fut nommé Pasteur de l'église de saint Thomas à Southwarck, ensuite, de saint Pierre à Londres, & enfin, de saint Gilles *in Campis* en Middlesex. En 1685, il reçut le dégré de Docteur en Théologie; & Guillaume III, étant monté sur le thrône, ce Ministre obtint un Canonicat à Windsor. Il auroit aisément obtenu un Evêché si de certains scrupules ne l'en eussent empêché. Il mourut le dixiéme mars 1695, avec la réputation de Prédicateur éloquent & zélé, & d'homme sincére, officieux & doux. Il a écrit trois volumes de *Sermons*, dont deux n'ont paru que depuis sa mort; *The Christian Life*, en cinq volumes, *in octavo*; *Cases of Conscience*. Ses Ouvrages ont été imprimez ensemble *in folio* en deux volumes à Londres. * Z. Isham, *Funeral Sermon of D. Scott. Athenæ Oxon. Dict. Allemand de Bâle.*

* SCOTTI (Bernardin) né à Milan le sixiéme octobre 1656, fut déclaré Gouverneur de la ville de Rome le dixiéme décembre 1711, & fut mis le 15 en possession de la charge de Vice-Camerlingue. Le 16 décembre 1715, le Pape Clément XI le déclara Cardinal. Nonobstant sa promotion au Cardinalat, il continua d'exercer le Gouvernement de Rome jusqu'au 21 juin 1717, qu'il fut nommé pour faire par *interim* les fonctions de la charge de Préfet de la Signature de Grace; de laquelle il ne fut pourvu en titre que le 23 novembre 1718, après avoir reçu l'Ordre de Prêtrise. Depuis il fut fait Préfet de la Signature de justice, mis dans la Congrégation *de propaganda Fide* au mois de février 1719, déclaré un des Inquisiteurs généraux de la Congrégation de saint Office au mois de novembre 1725, & Protecteur de la vénérable Confrairie du vénérable Sacrement. Il mourut à Rome le 16 novembre 1726, âgé de 70 ans, un mois & dix jours. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SCOTUS. *Cherchez* MARIANUS.

SCR. SCU.

SCRAPELAW (Burchard, Comte de) Archevêque de Magdebourg, après avoir soutenu cette dignité pendant dix-neuf ans, fut contraint de se retirer avec son Clergé. Lorsqu'on le pria de retourner dans son Eglise, il fit faire serment aux principaux du peuple, sur le saint Sacrement de l'Autel, qu'ils entretiendroient la paix qu'ils faisoient ensemble: ce qu'il jura aussi de sa part. Mais bientôt après, ces perfides se jettérent sur lui, & l'enfermérent chargé de chaînes dans une prison obscure, où lui ayant fait souffrir mille maux, ils envoyérent quatorze hommes masquez, & armez de massues, lesquels dansant en rond, frappoient de tems en tems ce saint Archevêque, & le massacrérent ainsi l'an 1338. L'Evêque de Mersbourg prit les armes contre ces impies; la ville fut mise en interdit, & les complices de cet horrible attentat furent tous excommuniez. * Crantz, *Vandalia*, *l.* 8. *ch.* 13.

SCRIBANIUS (Charles) Jésuite, natif de Bruxelles, fut Recteur du Collége de Bruxelles, & de celui d'Anvers, & Provincial de Flandre. Il se rendit célébre par ses Ouvrages, *Ars mentiendi Calvinistica*, sous le nom de *Romanus Veronensis*; *Amphitheatrum Honoris adversus Calvinistas, libri quatuor*, sous le nom de *Clarus Bonarscius*, où il se propose de justifier les Jésuites des choses que leurs ennemis leur imputoient; & où, pour y réussir, il met tous ses ennemis au nombre des Hérétiques, entre autres Messieurs Marion, Antoine Arnauld, & Pasquier; *Commentarius in Dominici Baudii Gnomas*, sans nom; *Defensio posthuma Justi Lipsii*; *Antuerpia, de Urbis Civiumque Laudibus ac moribus*; *Origines Antuerpiensium*; *Orthodoxæ Fidei Controversa, libris sex*; *Philosophus Christianus*; *Meditations Sacrées*, en deux tomes, en Flamand, & traduites en Latin par Jean Brisselius; *Amor Divinus Superior Religiosus*; *Adolescens prodigus*; *Cœnobiarchia, de prudenti & religiosa Gubernatione*; *Politico-Christianus*; *Christus patiens.* Il mourut à Anvers le 24 juin 1629, âgé de 69 ans. Ses origines d'Anvers, qui furent imprimées dans cette ville en 1610, ne méritent plus d'être lues.

SCRIBES: ce nom se donnoit chez les Romains à ceux qui écrivoient & gardoient les Actes publics: les Pontifes & les Magistrats avoient leurs Scribes. Cette charge, qui n'étoit pas fort considérable pendant le tems de la République, non plus que chez les Grecs, le devint sous les Empereurs, & ils prirent le nom de *Notaires.* On donne dans l'Evangile le nom de *Scribes* aux Docteurs de la Loi, dont l'office étoit de l'écrire, de la lire & de l'expliquer au peuple. Ce nom de *Scribe* ne leur a été donné que du tems d'Esdras. Saint Epiphane & l'Auteur des *Recognitions* attribuées à saint Clément, mettent les Scribes entre les Sectes des Juifs, mais Dom Calmet dit qu'ils ne faisoient aucune Secte à part, & qu'il y en avoit dans toutes les Sectes. * *Antiq. Grecq. Rom. & Hebr.* Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

SCRIBONIA ou SCRIBONIE, troisiéme femme de César Auguste, étoit fille de Scribonius Libo, & sœur d'un autre de ce nom, beau-pére de Pompée. Scribonia avoit déja été mariée à deux hommes Consulaires: & elle eut de l'Empereur Auguste la célébre Julie, *dont nous parlons ailleurs.* * Suétone, *in Octavio Augusto*, *c.* 62. Dion, *Hist. l.* 38. Lévinus Hulsius, *de Uxoribus duodecim primorum Cæsarum.*

SCRIBONIUS APHRODISIUS. *Voyez* APHRODISIUS.

SCRIBONIUS LARGUS, ancien Médecin, du tems d'Auguste ou de Tibére, vers l'an 14 de Jesus-Christ écrivit divers Ouvrages, qu'on a publiez dans le XVII siécle. La meilleure édition est celle de Joannes Rhodius. * Castellan, *de Vir. Illust. Medic. p.* 112.

SCRIBONIUS LIBO, avoit écrit des Annales de Rome. Les Anciens font mention de divers grands Hommes de ce nom, comme, de SCRIBONIUS LIBO, Conful avec Antoine; d'un autre du même nom, furnommé *Caius*, qui commanda la flotte de Pompée; d'un autre, furnommé *Drusus*, accufé de vouloir remuer fous l'Empire de Tibere, & condamné à mort. * Tacite, *Annal. l. 2. c. 27.* Ciceron, *in Bruto. de Oratore, l. 2. Epist. ad Atticum, l. 12. Epist. 5. & l. 13. Epist. 30 & 31.* Valére Maxime, *l. 9. ch. 1. Ex. 6.*

SCRIBONIUS. *Voyez* SCRYVER (Corneille)

SCRIMGER (Henri) né à Dundée en Ecoffe, fortoit d'une Maifon, dont le Chef a droit de porter l'Etendart dans le Royaume. Il quitta fon païs, & vint à Paris pour y étudier, fuivant la coutume des Ecoffois; puis il alla à Bourges pour apprendre le Droit, qu'il étudia fous Eginard Baron, & fous François Duaren, Profeffeurs célébres en cette Univerfité. Depuis, ayant fuivi en Italie Bernard Bochetel, Evêque de Rennes, il alla à Padoue, dans le tems que François Spiéra y mourut; & il écrivit fon Hiftoire, qui a été publiée fous le nom de *Henri d'Ecoffe.* Scrimger étant paffé en Allemagne, s'attacha à Ulric Fugger, protecteur des Lettres & des Savans, aux dépens duquel il fit une bibliothéque de quantité de livres rares, tant Grecs que Latins, & de divers Manufcrits. Il retourna à Genéve pour les faire imprimer: il s'y fervit de Henri Etienne, qui étoit Penfionnaire de Fugger, & donna encore au Public les Novelles de Juftinien. Enfuite il enfeigna la Philofophie à Genéve l'an 1563, & deux ans après il fut le premier qui commença à enfeigner le Droit en cette ville, où il mourut l'an 1571, âgé de 65 ans. Outre les Ouvrages de Scrimger, defquels De Thou fait mention, il a fait fur Athénée des Notes qui n'ont pas été imprimées, comme l'a écrit Cafaubon. * De Thou, *Histor.* Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p.* 383. édit. de Hollande 1715.

SCRISSIA, petite ville ou bourg de Dalmatie. Il eft fur la côte de la Morlaquie, vis à vis de l'Ifle de Pago. * Maty, *Dict. Geogr.*

SCRIVER (Chriftian) naquit à Rensbourg dans le Holftein le deuxiéme janvier 1629: fon pére, qui étoit Négociant, lui fut enlevé de bonne heure par la pefte. Sa mére époufa en fecondes nôces Gerhard Kuhlman, Pafteur & Prevôt à Rensbourg, qui éleva Scriver avec beaucop de foin. Mais Kuhlman étant auffi mort, il trouva des protecteurs qui s'intéreffèrent pour lui, & fit fes Humanitez en partie à Flensbourg & en partie à Lubeck. En 1647, il alla à Roftock, & y foutint en 1649, des Théfes fur la fainte Céne. Peu de tems après il y prit le degré de Maître-ès-Arts. En 1653, il fut nommé Pafteur à Stendal dans la Vieille Marche. Après 14 ans de féjour dans cette ville il fut appellé à Magdebourg, où on lui donna les caractéres de Confeiller eccléfiaftique, de Senior & puis d'Infpecteur. En 1690, l'Abbeffe de Quedlinbourg le nomma fon Prédicateur. Il y mourut en 1693. Dans le tems qu'il étoit encore à Magdebourg, la Reine de Suéde lui addreffa en 1680 une vocation de fon Chapelain, mais il refufa de l'accepter. Les Ecrits de Scriver montrent quelle fut fa piété; en voici les titres, *La Brebis perdue & retrouvée; Chryfologia Catechetica; Le Thréfor de l'Ame.* * Pipping, *Vit. Theol. p.* 406 & *fuiv. Diction. Allemand.*

SCRIVER ou SCRIVERIUS (Pierre) naquit le 12 janvier 1576, à Harlem, où il fit fes premiéres études. Il alla enfuite à Leyde pour y étudier la Jurifprudence, mais il la quitta bientôt pour fe donner tout entier à la Poëfie. On a de lui les éditions de Vegétius, de Frontinus & d'autres Auteurs *de Re Militari; Batavia illuftrata; Obfervationes in Chronicon Gelriæ, auctore Henrico Aquilio; Animadverfiones in Martialem; Collectanea Veterum Tragicorum T. Livii Andronici, Q. Ennii, Cn. Nævii, M. Pacuvii, L. Attii, aliorumque Fragmenta; Apuleii Madaurenfis Opera; Manes Erpeniani, cum Epicediis variorum; Antiquitatum Batavicarum Tabularium; Bataviæ Comitumque omnium Hiftoria.* Il a publié le premier les Fables d'Hygin. Il a mis au jour les anciens Hiftoriens de Hollande, &c. Il perdit la vue fur la fin de fa vie. Valére André met la naiffance de Scrivérius en l'an 1576, & Hofman dit que cet Auteur mourut l'an 1653. Selon cela, il devroit être mort à l'âge de 77 ans; cependant Hofman dit qu'il mourut, l'an 73 de fon âge. Il doit y avoir faute dans l'un ou dans l'autre. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 760. Hofman, *Lex. Univ.*

SCRIVER (Corneille) *Voyez* SCRYVER.

* SCRIVIA, petite riviére du Milanois, dans le Tortonois, baigne Tortone, & fe décharge dans le Pô, au deffous de l'embouchure du Bormida. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SCROFA (Sébaftien) Médecin de Cambray, habile dans les Langues Gréque & Latine, & célébre Philofophe, a traduit de Grec en Latin *Galeni Libellus de Bono & Malo Succo, & de Remediis parabilibus περὶ εὐπορίστων, cum Scholiis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 807.

SCROFFA (Remy) Religieux de l'Ordre de faint Dominique, natif de Vicenze, fut en 1627 Profeffeur public de Métaphyfique à Padoue; en 1629 fait Docteur en Théologie, & Prieur de Vicenze; depuis Provincial de Venife: & enfin il mourut l'an 1645, âgé de 62 ans. On a de lui trois Ouvrages imprimez à Venife, *De invaliditate Profeffionis ante legitimam ætatem*, 1625; *Conftitutiones Fratrum Sacri Ordinis Prædicatorum*, 1634; *Quæftiones Morales*, 1640. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Prædicatorum, tome 2.*

SCROPUS (Richard) Archevêque d'Yorck, forti d'une noble famille d'Angleterre, & Docteur en Droit Canonique & Civil, fut nommé à l'Evêché de Lichfield, à fon retour de France & d'Italie. Quelque tems après il fut élu à l'Archevêché d'Yorck, & compofa enfuite un livre fur les Epitres de la Meffe. Il a fait auffi un livre de quelques articles, dont les Manufcrits font reftez à Cambridge, dans le Collége de faint Benoît; une Oraifon, & une Invective contre le Roi. Ce Prélat eut la tête coupée à Yorck le huitiéme juin de l'an 1405, pour avoir, avec d'autres, formé quelque deffein contre le Roi Henri IV, qui régnoit alors. * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.*

SCROPUS (Thomas) Evêque de Dromore en Irlande, forti d'une illuftre famille d'Angleterre, fe fit Religieux de l'Ordre de faint Benoît; mais ayant trouvé que cette Régle n'étoit pas affez auftére, il prit l'habit de Carme à Norwich vers l'an 1430, & vécut dans cet Ordre pendant feize ans avec une auftérité prefque incroyable. Le Pape Eugéne IV lui donna en 1446 l'Evêché de Dromore; & quelque tems après il l'envoya Ambaffadeur à Rhodes. Lorfqu'il fut de retour de cette ambaffade, il quitta fon Evêché, & revint à Norwich, où il fut Vicaire général de l'Evêque. Il mourut enfin à Leftot, dans le Comté de Suffolck, en odeur de fainteté, le 15 du mois de janvier de l'an 1491, fous le régne du Roi Henri VII. Il a fait plufieurs livres, dont le plus confidérable eft, *De Privilegiis Pontificum, &c.* * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.*

SCRUTIN. *Voyez* CONCLAVE.

SCRYVER (Corneille) que les Auteurs Latins appellent *Scribonius* & *Graphæus*, né à Aloft en Flandre, en 1482. Il étudia à Anvers, devint excellent Poëte, grand Orateur, & compofa des Eglogues. Il fit auffi à l'imitation du ftile de Térence, quelques Dialogues, qui eurent l'approbation des Savans. Les Citoyens d'Anvers le choifirent pour Garde de leurs Archives, & pour Sécretaire de leur Magiftrat: occupation qui ne l'empêcha pas de s'appliquer à l'étude, & de donner quelques Traitez en profe & en vers Latins, qui font connoître fa piété, auffi-bien que fon favoir. Ce fut lui qui compofa la Harangue qu'on fit à l'Empereur Charles *Quint*, lorfqu'il fit fon entrée dans la ville d'Anvers. Au fecond voyage que cet Empereur fit dans les Païs-Bas, il fervit encore d'Interpréte aux Citoyens de cette ville, pour lui témoigner la joye qu'ils avoient de le recevoir. Son livre, intitulé *Le Manuel du Prince & du Magiftrat Chrétien*, eft un Ouvrage fort fingulier, & contient plufieurs inftructions politiques. Il a encore réduit en abbrégé l'Hiftoire d'Olaüs, des nations Septentrionales: entre autres talens il poffédoit la Mufique, & étoit très intelligent dans les Antiquitez & dans les Langues étrangéres. Il mourut à Anvers l'an 1558, âgé de 67 ans, & fut enterré dans l'églife de Notre-Dame. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 150 & 151. *Voyez* auffi GRAPHÆUS (Corneille)

SCRYVER (Pierre) *Voyez* SCRIVER.

SCUDERI (George de) fortoit d'une famille noble, originaire du Royaume de Naples, établie depuis plufieurs fiécles à Apt en Provence, dont le nom eft *Scutifer* dans les contracts Latins, & qui porta celui de *Scudier* ou *Ecuyer* quand on commença à contracter en François; & depuis, celui de *Scudéri.* Son pére, après avoir fervi avec diftinction fur mer & fur terre, eut le Gouvernement du Havre de Grace, où George de Scudéri naquit en 1601. Il fuivit d'abord le parti des armes, de forte qu'il dit dans la préface de fon Ligdamon qu'il fait mieux *ranger les Soldats que les paroles, & quarrer les batailions que les periodes.* Il fit une Critique du Cid & fe vit appuyé par le Cardinal de Richelieu. L'Académie Françoife fut forcée d'examiner le Cid & la cenfure. On ne trouve pas dans quelle année il fut fait un des Quarante. Il mourut à Paris le 14 mai 1667, âgé de 66 ans. Il avoit époufé une Demoifelle de Mertinvaft, bonne Maifon de Normandie, dont il a eu pour fils l'Abbé de Scudéri. Il étoit frére de l'Illuftre Magdelaine de Scudéri, *dont l'article fuit*, & Gouverneur de Notre-Dame-de la Garde en Provence. Il a donné feize piéces de théatre, favoir, l'*Amour Tyrannique*; l'*Amour caché par l'Amour*; *Didon*; *Arminius*; *Orante*; *Ligdamon*; le *Vaffal Généreux*; le *Trompeur Puni*; la *Mort de Céfar*; l'*Amant Liberal*; *Eudoxe*; *Andromire*; *Ariane*; le *Fils Suppofé*; le *Prince Deguifé*; *Ibrahim* ou l'*Illuftre Baffa*, Tragicomédie qui a paru fous le nom de M. Scudéri, quoiqu'elle foit de la façon de fa fœur; & la *Comédie des Comediens*, en vers & en profe; quantité de *Poëfies mêlées*, imprimées à la fuite de ces piéces de théatre, jufqu'au nombre de dix ou douze mille vers; *L'Epitaphe du Cardinal de Richelieu*; *Le Temple*; *L'Apologie du Théatre*; *Les Harangues* ou *les Difcours Académiques de Jean-Baptifte Manzini*, traduites de l'Italien; *Difcours Politiques des Rois*; *Le Caffandre Fidéle*, traduit de l'Italien; quelques piéces à l'occafion de fes *Obfervations fur le Cid*; le *Cabinet*, qui eft un Recueil de Poëfies fur des tableaux; un volume de *diverfes Poëfies*, *in quarto*, & le Poëme Héroïque, intitulé *Alaric* ou *Rome vaincue*, qu'il compofa pour faire plaifir à Chriftine, Reine de Suéde, qui comptoit Alaric parmi fes ancêtres. Quelques-uns trouvent que l'*Arminius* eft fa meilleure piéce: d'autres ont prétendu que l'*Amour Tyrannique* eft un Poëme parfait. Mais M. Defpreaux, dans la cenfure des Poëtes François, lui a reproché plufieurs défauts: c'eft à lui qu'il en veut, quand il parle d'un Auteur, qui fe trouvant quelquefois

. . . . Trop plein de fon objet,
Jamais fans l'épuifer n'abandonne un fujet,

qui employe de longs Difcours à décrire les moindres chofes, qui s'arrête par tout. Il n'a pu s'empêcher de lui parler ailleurs le mafque levé, & de lui dire fa penfée avec une naïveté fatyrique en ces termes,

Bienheureux Scudéri! dont la fertile plume,
Peut tous les mois fans peine enfanter un volume;
Tes Ecrits, il eft vrai, fans art & languiffans,
Semblent être formez en dépit du bon fens;
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puiffe dire,
Un Marchand pour les vendre, & des Sots pour les lire:

Et

Et quand la rime enfin ſe trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reſte y ſoit mis de travers?

Ainſi toute la facilité que Scudéri avoit de faire des vers ſe réduit à une abondance ſtérile. * Balzac, *lettre I. du 5. liv. à Chapelain.* Sillac d'Arbois, *Diſcours ſur l'Amour Tyrannique.* Pelliſſon, *Diſcours ſur les Oeuvres de Sarazin, & Hiſt. de l'Académie Franç. avec des additions de M.* l'Abbé d'Olivet. Chapelain, *préface ſur le Poëme de la Pucelle.* Furetiére, *Nouvelles Allégories des troubles ſur l'Eloquence.* Boileau-Deſpreaux, *Satyre 2. v. 77 & ſuiv. Art Poët. Chant. 1. v.* 49 & 50. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 3. partie 1. p. 178. n.* 1075: *tome 4. partie 2. p. 274. n.* 1505. édit. d'Amſterdam 1725. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 15. p. 114 & ſuiv.*

SCUDÉRI (Magdelaine de) ſœur de George de Scudéri, naquit au Havre de Grace en 1607. Elle a été ſurnommée la *Sapho* de ſon ſiécle, & avec juſtice, puiſqu'elle égala celle de l'Antiquité par la beauté de l'eſprit, & qu'elle la ſurpaſſa par la pureté des mœurs. Ayant été amenée à Paris, elle y reçut une très-bonne éducation. Elle eut entrée à l'Hôtel de Rambouillet, alors le centre du bel eſprit. La néceſſité l'engagea à écrire des Romans. L'agrément qu'elle ſut leur donner les fit lire avec avidité, & la fit rechercher de toutes les perſonnes d'eſprit & de mérite. Il n'y avoit perſonne avec qui elle fut plus liée qu'avec le célébre M. Pelliſſon, & comme ils étoient tous deux fort laids, on fit ces vers,

La figure de Pelliſſon
Eſt une figure effroyable,
Mais quoique ce vilain garçon,
Soit plus laid qu'un ſinge & qu'un Diable,
Sapho lui trouve des appas;
Mais je ne m'en étonne pas,
Car chacun aime ſon ſemblable.

Ses Ouvrages parurent être des *Romans*; mais cependant, quand on voudra les examiner, on trouvera qu'ils ſont des eſpéces de Poëmes Epiques en proſe, & des Hiſtoires véritables ſous des noms cachez. Tels ſont ſon *Artamène ou le Grand Cyrus*, où l'on trouve une partie conſidérable de la Vie de Louis de Bourbon, Prince de Condé; & ſa *Clélie*, qui renferme quantité de traits, qui ont rapport à tout ce qu'il y avoit alors d'illuſtre & de diſtingué en France. On en a donné une clef. Rien ne parut alors plus propre pour bien apprendre le monde, que les converſations dont cet Ouvrage eſt rempli. Elle donna encore pluſieurs autres Ouvrages, tels que ſont les *Entretiens ſur différentes matiéres*; la *Promenade de Verſailles*; des *Converſations Morales*; *Ibrahim* ou l'*Illuſtre Baſſa*, les *Femmes Illuſtres* ou les *Harangues Héroïques*; (Ces Ouvrages ſont d'elle quoiqu'ils portent le titre de M. Scudéri) *Almahide* ou l'*Eſclave Reine*; *Célinte*; *Mathilde d'Aguilar*; *Diſcours de la Gloire*; *Hiſtoire de Célamire*; *Converſations nouvelles ſur divers ſujets*; *Nouvelles Converſations Morales*; *Nouvelles Fables en vers*. L'Académie des *Ricovrati* de Padoue l'aſſocia après la mort de la fameuſe Héléne Cornaro. Elle eut auſſi la gloire d'être de toutes les Académies où les perſonnes de ſon ſexe ſont reçues. Elle avoit remporté à l'Académie Françoiſe le prix d'éloquence en 1671, par ſon *Diſcours de la Gloire*. Tout ce qu'il y avoit en France, de grand & de diſtingué, faiſoit volontiers les avances pour être connu de Mademoiſelle de Scudéri. Les Etrangers que leur curioſité attiroit à Paris, ne manquoient guéres de la voir. Le Prince de Paderborn & Evêque de Munſter la régala de ſa Médaille & de ſes Ouvrages. Chriſtine, Reine de Suéde l'honora de ſes careſſes, de ſon portrait, d'un Brevet de penſion, ſouvent de ſes lettres, toûjours de ſon eſtime & même de ſon amitié. Le Cardinal Mazarin lui avoit laiſſé une penſion par ſon teſtament. Le Chancelier Boucherat lui en établit une ſur le Sceau; & le Roi la gratifia d'une autre de deux mille livres en 1683. Pluſieurs Savans entretenoient commerce de Littérature avec Mademoiſelle de Scudéri, & elle leur répondit en proſe & en vers juſqu'à ſa mort, arrivée à Paris le deuxiéme juin 1701, dans ſa 94 année. Après pluſieurs années de vives douleurs par un rhumatiſme aux genoux, Mademoiſelle de Scudéri, qui depuis huit jours avoit un fort gros rhume mêlé de fiévre, mais qui malgré ce redoublement d'incommoditez ne s'étoit pas allitée un ſeul moment, ſe fit encore lever & habiller. Etant debout elle ſe ſentit tout à coup défaillir, & mourut peu de tems après. Deux égliſes, ſans intérêt & par pure eſtime, ſe diſputérent l'honneur de lui donner la ſépulture; celle de l'Hopital royal des Enfans rouges, où elle avoit ſouvent dit qu'elle ſouhaitoit d'être enterrée, & celle de S. Nicolas des Champs, qui étoit ſa paroiſſe depuis plus de cinquante ans. Cette conteſtation fut portée devant le Cardinal de Noailles, & décidée en faveur de la paroiſſe, où le corps de Mademoiſelle de Scudéri fut enterré le troiſiéme de juin au ſoir. Elle a laiſſé de courtes Priéres pour tous les Dimanches de l'année, & d'autres ſur les 150 Pſeaumes, leſquelles on promet de donner au Public. M. l'Abbé Boſquillon, de l'Académie de Soiſſons, a fait ſon Eloge, qui ſe trouve imprimé dans le *Journal des Savans* du onziéme juillet 1701: mais c'eſt plutôt un Panégyrique qu'un Abbrégé de Vie. M. Vertron, Hiſtoriographe du Roi, & Membre de l'Académie d'Arles & des *Ricovrati* de Padoue, a fait l'Epitaphe de cette illuſtre fille. M. Deſpreaux, dans ſes Ecrits, ne l'a pas plus ménagée que ſon frére; & dans ſon Dialogue des Romans, qu'il n'a fait imprimer qu'après la mort de cette Savante fille, quoiqu'il l'eût compoſé longtems auparavant, il reprend avec beaucoup de raiſon les vicieuſes façons de parler de Mademoiſelle de Scudéri, & les autres défauts de ſes Romans. * *Mémoires Hiſt.* Deſpreaux, *tome 2. p.* 221, édit. de Genéve. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 15. p. 132 & ſuiv. Voyez auſſi le Supplément de Paris* 1736.

SCUHAM. *Voyez* SUHAM.

SCULPTURE, Art de faire des figures en pierre, en bois ou en métal. Il eſt très-difficile de ſavoir quels ont été les premiers Inventeurs de la Sculpture. Son antiquité nous paroît dans l'Ecriture Sainte, par les idoles de Laban, que Rachel enleva, & par le veau d'or que les Iſraëlites dreſſérent dans le déſert. A l'égard des Auteurs profanes qui en ont écrit, les uns diſent que ce fut un Potier de Sicyone, ville du Péloponnèſe, nommé *Dibutade*, qui fut le premier Sculpteur; & que ſa fille donna commencement à la portraiture, en traçant l'image de ſon Amant, ſur l'ombre que la lumiére d'une lampe marquoit ſur la muraille. D'autres ſoutiennent que cet Art prit ſon origine dans l'Iſle de Samos, où Idéocus & Théodore, qui en furent les inventeurs, avoient fait de ces ouvrages longtems avant qu'on parlât de Dibutade, & que Démaratus, pére de Tarquin *l'Ancien*, apporta cet Art en Italie, lorſqu'il s'y retira, ayant amené avec lui Eucirapue & Eurygramme, excellens Sculpteurs. Ils ajoûtent que Tarquin, Roi de Rome, fit venir un Sculpteur, nommé *Turrianus*, très-habile en cet Art, & lui fit faire la ſtatue de Jupiter de terre cuite, & quatre chevaux de même matiére, pour mettre au frontiſpice du temple de ce faux Dieu. On croit auſſi que ce fut le même Sculpteur qui fit une figure d'Hercule, que l'on nommoit, à cauſe de ſa matiére, *l'Hercule de terre cuite*. Il y eut alors en Gréce & en Italie pluſieurs Sculpteurs qui faiſoient des ouvrages de terre. Les Hiſtoires font mention de Calcoſthéne, Athénien, de Démophile & de Gorſanus, qui excelloient à travailler en argille. Auſſi les premiéres images de toutes les Divinitez Payennes n'étoient au commencement que de terre ou de bois. Depuis on y employa la pierre, le marbre & les métaux: ce qui donna occaſion à Praxitéle de dire que l'Art de faire des figures de terre étoit comme la mére qui avoit enfanté l'Art de faire des figures de marbre & de bronze, qui ne commença à paroître dans ſa perfection, qu'environ trois cens ans après la fondation de Rome. Phidias d'Athénes, qui parut alors, ſurpaſſa tous ceux qui l'avoient précédé, ſoit qu'il travaillât en marbre ou en ivoire, ſoit qu'il employât les métaux. Bientôt après il s'éleva quantité d'excellens hommes, qui portérent la Sculpture au plus haut point où elle ait été. Car à Sicyone on vit Polyclète, dont les figures étoient l'admiration de tout le monde. Enſuite parurent Myron, qui étoit inimitable en tout ce qu'il faiſoit; Lyſippe, qui ſeul eut la permiſſion de jetter en bronze l'image d'Alexandre; Praxitéle & Scopas, qui ont fait les admirables figures, & les chevaux que l'on voit encore à Rome devant le palais du Pape, à *Monte Cavallo*. Ce Scopas eut pour concurrens, Briaxis, Timothée & Léocharès, qui travaillérent au fameux tombeau de Mauſole, Roi de Carie, & il fut ſuivi de pluſieurs autres. Les noms de quelques-uns ont péri avec leurs ouvrages; car quoiqu'il y eût un ſi grand nombre de ſtatues en Aſie, en Gréce & en Italie, que dans Rome ſeulement, on en comptoit preſque autant que d'hommes vivans, il en reſte néanmoins aujourd'hui aſſez peu. Dans le tems que Marcus Scaurus étoit Edile, il orna de trois mille ſtatues de bronze le ſuperbe théâtre qu'il fit conſtruire. Quoique L. Mummius & Lucullus en euſſent apporté une grande quantité d'Aſie & de Gréce, il en étoit encore demeuré dans Rhodes plus de trois mille, autant dans Athénes, & davantage à Delphes. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt la grandeur des figures que ces anciens Ouvriers avoient la hardieſſe d'entreprendre. Parmi celles que Lucullus fit apporter à Rome, il y avoit un Apollon de trente coudées de haut, & le Coloſſe de Rhodes avoit ſoixante & dix coudées. La ſtatue de Néron, que Zénodore fit, étoit haute de cent dix piez. Mais il eſt à remarquer que depuis Phidias, la Sculpture ne demeura dans ſa perfection que pendant environ cent cinquante ans. Ce n'eſt pas que depuis ce tems-là il ne ſe fit encore encore en Gréce & en Italie quelques beaux ouvrages; mais ils n'égaloient pas ceux des ſiécles précédens. Il faut remarquer que les ſtatues Gréques ſont les plus eſtimées, pour l'excellence du travail; & qu'il y a cette différence entre elles, & les ſtatues Romaines, que la plupart des Gréques ſont preſque toutes nues, à la maniére de ceux qui s'exerçoient à la lutte, ou aux autres exercices du corps; & que les autres ſont couvertes de draperie ou d'armes. * Félibien, *Principes des Arts.*

SCULTET, (Abraham) Profeſſeur en Théologie à Heidelberg, naquit le 24 août 1566, à Grunberg en Siléſie, où il étudia juſques en 1582, & continua enſuite ſes études à Breſlau. Il en fut bientôt rappellé, parce que ſon pére, ayant perdu tout ſon bien par un incendie, ne ſe trouvoit plus en état de l'entretenir, & à cauſe de cela il avoit réſolu de mettre ce fils chez un Artiſan pour lui faire apprendre un métier. Mais comme ce parti n'étoit nullement du goût du fils, qui ſe trouvoit un penchant invincible pour les études, il chercha à obtenir quelque poſte de Précepteur domeſtique. Il en trouva un chez un Bourguemaître à Freyſtadt, où il entendoit en même tems les Sermons d'Abraham Bucholtzer, ſi connu par ſes Ouvrages Chronologiques. En 1584, il fit un voyage en Pologne, & l'année ſuivante il alla à Gœrlitz où il prenoit & donnoit des Leçons. Il vécut ſur le même pié dans les années 1588 & 1589, à Wittenberg, & enſuite à Heidelberg, juſques à ce qu'en 1594 il y fut nommé Paſteur de Schrisheim. Il ne fut que quelques mois dans ce poſte, puiſque bientôt après l'Electeur lui donna le titre de ſon Prédicateur. En 1598, il obtint le Paſtorat de l'Egliſe de Saint François à Heidelberg, & deux ans après il fut reçu dans le Conſiſtoire. Lorſqu'en 1606, il alloit à Neuſtadt pour y conférer avec un Mathématicien, au ſujet de l'impreſſion d'un certain Ouvrage, il rencontra dans une hôtellerie à Spire, Samuel Huber, Profeſſeur à Wittenberg, qui ſouhaita de diſputer avec lui

lui fur l'article de la prédeftination. Scultet accepta le parti, & difputa en préfence de divers Miniftres Luthériens depuis neuf heures du matin jufques à trois heures après midi. En 1612, il accompagna le Comte Palatin Frédéric V, en Angleterre, & y fit connoiffance avec les premiers Savans. En 1614, il alla à la Cour de Brandebourg, parce que l'Electeur avoit formé le deffein d'abandonner la Religion Luthérienne & qu'il fouhaitoit de confulter là-deffus Scultet. De retour à Heidelberg, il fut nommé Prédicateur de la Cour; mais en 1618, il échangea cet emploi contre la Profeffion en Théologie. Peu de tems après, il alla au Synode de Dordrecht en qualité de Député. Il y chercha d'abord à réconcilier les efprits des deux partis, mais voyant que cela ne réüffiffoit pas, il foutint de toutes fes forces les fentimens des Contre-Remontrans. En quittant le Synode, il prit congé pour les Deputez du Palatinat & fit un grand éloge de la fentence du Synode contre les innovations. L'année fuivante, l'Electeur le donna pour Chapelain à fes Députez à Francfort, où il leur prêcha. Il accompagna l'Electeur dans fon voyage en Bohême, & après la fatale iffue de la bataille de Prague, il réfolut de retourner à Heidelberg pour y reprendre poffeffion de fa Chaire de Profeffeur; mais à peine y étoit-il arrivé qu'il n'y eut plus moyen de faire des Leçons, l'ennemi fe trouvant aux portes de la ville & les autres Profeffeurs cherchant chacun à fe fauver par la fuite. Il alla donc à Bretten, & de là par Schorndorff à Embden, où il arriva au mois d'août en 1622. Il y accepta, avec le confentement de fon Electeur, une place de Pafteur, & mourut le 24 octobre 1625. On l'accufe d'avoir déterminé l'Electeur à accepter la Couronne de Bohême & que ce fut par fon confeil qu'on enleva les images de la chapelle du château à Prague. Il nia conftamment le premier de ces chefs d'accufation, & foutint au contraire qu'il avoit agi en Chrêtien dans le dernier cas. Il étoit au refte du fentiment que les Réformez ne devoient pas écrire contre les Luthériens, parce que les Ecrits de controverfes ne faifoient qu'irriter les efprits fans procurer aucune utilité, & que le filence étoit le moyen le plus propre pour produire la paix. On eftime que la *Medulla Patrum*, imprimée en quatre volumes *in quarto*, eft le meilleur de fes Ouvrages. Au refte, voici les titres de fes autres Ecrits, *Idea Concionum in Efaiam*, *Epiftolar Pauli ad Romanos & Hebræos & Pfalmos Davidis*; *Obfervationes Grammaticæ, Logicæ, Hiftoricæ & Theologicæ in Hiftoriam Jefu Chrifti*; *De precatione Tractatus Logica & Theologica*; *Johannes Baptifta logice defcriptus*; *Annalium Evangelii paffim per Europam XV falutis partæ feculo renovati Decas prima ab anno 1516, ad annum 1526; & decas fecunda ab anno 1526, ad annum 1536*. * Scultetus, *in Narratione Apologetica de Curriculo vitæ*. Freher, *Theatrum*. Witte, *Diarium*. *Dict. Allemand*. G. Brandt, *Hift. de la Réformation*, &c. Bayle, *Dict. Crit.* 2. édit. 1702.

SÇUNAM, SÇUNEM ou SUNEM. *Voyez* SUNAM.

SÇUNI. *Voyez* SUNI.

* SÇUPPIM ou SEPHAM, fils de Hir de la Tribu de Benjamin. Il en eft fait mention I. *Chron.* ou *Paralip.*, *ch.* 7. *v.* 12.

* SCUT (Corneille) de Bruges, Médecin & Mathématicien, a publié *Difputatio Aftrologica ac Medica*, contre l'Almanac de Pierre Bruhéfe, en Grec & en Latin; *Differtatio de Medicina*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 165. & *p.* 860.

SCUTARET, ville d'Afie. *Voyez* SCUTARI.

SCUTARI, que les Latins nomment *Scodra*, les Efclavons *Scadar*, & les Turcs *Ifcodar*, eft une ville de l'Europe, qui a été autrefois de la Dalmatie, & qui eft préfentement de l'Albanie. Elle eft fituée fur le fleuve, dit le *Boyano*, en Latin *Barbana*, qui vient du Lac Labeatis, qu'on nomme ordinairement le Lac de Scutari, & fur les lieux, le Lac de *Penta*. Cette ville a été autrefois le fiége des Rois d'Illyrie; mais depuis plus de 250 ans, les Turcs en font les maîtres. Mahomet II l'avoit affiégée deux fois, & y avoit perdu beaucoup de monde, fans la pouvoir prendre. Elle lui fut foumife par un traité de paix avec les Vénitiens en 1478. La plupart des Habitans aimérent mieux fortir de la ville, que d'y vivre fous la tyrannie d'un Prince ennemi de Jefus-Chrift. Scutari a eu un Evêché fuffragant d'Antibari ou Antivari, qui eft une ville de Dalmatie.

SCUTARI, ville d'Afie vis à vis de Conftantinople. C'eft une belle & grande ville & la feule fur le Bofphore du côté d'Afie. Les Perfes l'avoient mife en cendres, mais les Turcs l'ont relevée de fes ruïnes. C'eft un des principaux rendez-vous des Marchands & des Caravanes d'Arménie & de Perfe qui viennent trafiquer en Europe. Le port de Scutari fervoit autrefois de retraite aux galéres de Chalcédoine, & ce fut à caufe de fa fituation que les Perfes, qui méditoient la conquête de la Gréce, le choifirent non feulement pour en faire une place d'armes, mais auffi pour y dépofer l'or & l'argent qu'ils tiroient de l'Afie par tribut. Tant de richeffes lui firent donner le nom de *Chryfopolis*, ou de *ville d'or*, felon Denys de Byfance; quoi qu'Etienne le Géographe affure que l'opinion commune étoit, qu'elle portoit ce nom à caufe de *Chryfès*, fils de Chryféis & d'Agamemnon. Les Athéniens, par le Confeil d'Alcibiade, y établirent les premiers une efpéce de douane pour faire payer les droits à ceux qui navigeoient fur la Mer Noire. Xénophon affure qu'ils firent entrer Chryfopolis: cependant c'étoit bien peu de chofe du tems d'Augufte, puifque Strabon ne la traite que de village. * Tournefort, *Voyages*, &c. *tome* 2. *p.* 137 & *fuiv.*

* SCUTEPUTÆUS (Hubert) de Louvain, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint Auguftin, eft Auteur des Ouvrages fuivans. *Diflertatio Vitæ Beatæ*; *Flores e Sancti Gregorii Magni Operibus*; *Flores Beati Bernardi*; *Flores feu Sententiæ Locorum Communium L. Annæi Senecæ*. Il a auffi donné une édition correcte d'un Ouvrage d'Ifidore, Evêque de Séville, intitulé *Sententiarum de Bono libri tres*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 391.

SCY. SCZ.

SCYLAX, célébre Mathématicien, de l'Ifle de Caryande, dans la Carie, floriffoit fous le régne de Darius, fils d'Hyftafpe, vers l'an 522 avant Jefus Chrift. Quelques-uns croyent qu'il inventa les Tables Géographiques. * Ifaac Voffius, *ad Scylacis Periplum*. Il y a eu trois SCYLAX de Caryande, felon Gérard Voffius, *de Hift. Græcis*. Il croit que Suidas s'eft trompé, en confondant celui qui a écrit contre Polybe, avec le Géographe, que nous venons de nommer.

☞ Ariftote, *Politicorum l.* 7. *c.* 14. cite *Scylax le Géographe*: il n'en eft pas de même, *dit-il*, que dans les Indes, où *Scylax* dit que les Rois font toûjours beaucoup au deffus de ceux qui les commandent. Ce Philofophe cite en un endroit *Scylax* de Caryande. Hérodote fait auffi mention d'un *Scylax* de Caryande, envoyé par Darius, fils d'Hyftafpe, pour reconnoître la mer, dans laquelle le fleuve de l'Indus fe décharge. Ce Scylax ne peut point être celui, qui, fuivant le témoignage de Suidas, a écrit contre l'Hiftoire de Polybe, Auteur plus récent. Le *Periple*, qui porte le nom de Scylax, donné par Hoefchelius, eft encore d'un Auteur beaucoup plus récent que l'ancien Scylax. C'eft peut-être un abbrégé de la Géographie de ce Scylax, dont l'Ouvrage eft cité par Harpocration, par Marcien d'Héraclée, par Philoftrate dans la Vie d'Apollonius de Tyane, par Tzetzès, & par Rufus Aviénus. * Voffius, *de Hift. Græc. l.* 1. *c.* 19. M. Du Pin, *Bibliotheque univerfelle des Hift. profanes*. Gérard Jean Voffius dans fon livre *de Philologia*, *p.* 54, dit que Scylax de Caryande, Auteur du *Periple*, vivoit du tems de Darius Codomannus & d'Alexandre *le Grand*. Il ajoûte que dans cet Ouvrage Scylax ne traite pas fimplement de ce qui eft renfermé entre les Colomnes d'Hercule, mais auffi de ce qui eft au delà. Le Scylax que Darius, fils d'Hyftafpe, envoya pour reconnoître tous les païs qui étoient fur les bords de l'Indus, entendoit parfaitement la Marine. Il entra par le Détroit de Babelmandel, dans la Mer Rouge, & après un voyage de treize mois depuis fon départ de Cafpatyre, il aborda en Egypte dans le même port. De là il fe tranfporta à Suze, où il rendit compte à Darius de fes découvertes; après quoi Darius entra dans les Indes & réduifit ce grand païs fous fa domination. Il en recevoit tous les ans un tribut de 360 talens d'or, fuivant le nombre des jours de l'année Perfienne d'alors; ayant voulu que les Indiens lui payaffent un tribut d'un talent chaque jour. Il fit de ce païs la douziéme Préfecture de fon Empire. Hérodote parle encore d'un Scylax, Capitaine de vaiffeau, que Mégabate fit punir de fa négligence en le faifant lier dans le trou où l'on paffe la rame, de forte qu'il avoit le corps dans le vaiffeau & la tête dehors. Ariftagoras le fit délier par force, ce qui occafionna entre Ariftagoras & Mégabate une vive difpute, qui eut des fuites. * Hérodote, *l.* 4. *c.* 44. & *l.* 5. *c.* 33. Prideaux, *Hift. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 355.

SCYLITZES (Jean) *Scylitza*, dit *Curopalate*, à caufe d'une charge qu'il avoit dans le Palais des Empereurs de Conftantinople, à laquelle femble répondre celle de Grand-Maître de la Maifon du Roi en France, a vécu dans le onziéme fiécle. Il a compofé un Abbrégé Hiftorique, depuis l'an 811, auquel Nicéphore *Logothete* mourut, & où Théophane avoit fini fon Hiftoire, jufques à la deftitution de l'Empereur Nicéphore *Botaniate* en 1081. Une partie de cet abbrégé, depuis le commencement jufques au couronnement d'Ifaac Comnène en 1057, fe trouve prefque toute entiére dans Cedrenus; ce qui a fait rechercher par les Savans lequel des deux Auteurs a emprunté de l'autre. Quelques uns veulent que Scylitzès foit le *plagiaire*; mais le plus grand nombre attribuent le vol à Cedrenus. Voffius éclaircit cette difficulté, *de Hiftor. Græcis*, *l.* 2. *c.* 26. Il fe fonde fur ce que Cedrenus appelle *Joannem Protovestiarium*, celui qu'il copie; & que le titre de l'Hiftoire compofée par celui dont il s'agit préfentement, l'attribue à *Jean Curopalate Scylitza*. Il remarque que toutes ces épithétes peuvent fort bien convenir à un même homme, dont il prétend que le nom de famille eft Scylitza, & qu'il eft nommé *Thracefius*, à caufe qu'il étoit né parmi les Thracéfiens, peuples de l'Afie Mineure, le long de la Mer Egée; & qu'il eft qualifié *Protovestiarius*, à caufe qu'il avoit été Grand-Maître de la Garderobe de l'Empereur, d'où il monta à la charge de Curopalate, l'une des plus importantes de l'Empire, & qui confiftoit à avoir foin du Palais Impérial. Il y a des exemples que les neveux, les fréres & les gendres des Empereurs ont été Curopalates. Au refte, Jean Scylitzès, avoit été Préfet des Gardes, ou *Magnus Drungarius Biglæ*, comme il eft porté par le titre de fon Abbrégé hiftorique. *Drungus* étoit un mot Latin, qui du tems de Vopifcus, fignifioit une *Compagnie de Soldats*, d'où eft venu que celui qui s'appelloit anciennement *Tribun*, a dans la fuite été nommé *Drungarius*; & le mot *Bigla* a été fait par les Grecs du mot *vigilia*. L'Ouvrage de Scylitzès fut publié tout entier en Latin à Venife en 1570, de la Traduction de Gabius; & la partie que Cedrenus n'a point copiée, favoir depuis 1057, jufques en 1081, a été publiée en Grec, avec la Verfion du même Gabius, corrigée par Annibal Fabrot, & avec les Notes du Pére Goar à Paris en 1647, conjointement avec Cedrenus. * Hankius, *de Script. Hift. Byzant. partie* 1. *c.* 27. Du Cange, *Gloffar. Græc.*

SCYLLA, fille de *Nifus*, Roi des Mégariens, dans l'Achaïe, étant devenue amoureufe de Minos, Roi de Créte ou Candie, trahit la ville de Mégare qu'il affiégeoit: ce qu'elle fit en coupant à fon pére un cheveu fatal, duquel dépendoit l'heureux deftin de fon païs. Minos eut une telle horreur de cette perfidie, qu'il la méprifa. De dépit elle fe précipita dans la mer,

eu, felon Ovide, elle fe jetta en l'air pour le fuivre malgré lui: mais elle fut changée en alouette, & fon pére Nifus, qui étoit mort auparavant de déplaifir, fut transformé en épervier. * Ovide, *Metam. l.* 8. au commencement.

S C Y L L A, fille de Phorcys, fut aimée de Glaucus, qui ne pouvant la rendre fenfible à fa paffion, s'adreffa à Circé Enchantereffe, qu'il pria d'amolir par fes charmes le cœur de Scylla: mais Circé, éprife de l'amour de Glaucus, n'en voulut rien faire. Au contraire, elle empoifonna la fontaine où Scylla avoit accoutumé de fe baigner: de forte que s'y étant lavée, elle fut transformée depuis le nombril jufques en bas, en diverfes formes de chiens & d'autres animaux. Elle eut une telle horreur de foi-même, qu'elle fe précipita dans la Mer de Sicile, au Détroit de de Meffine, entre les villes de Meffine & de Rhége. * Ovide, *Metam. l.* 13 & 14.

S C Y L L A, S C Y L L E, rocher du Détroit de Meffine, dans la Mer de Sicile proche du Cap de *Sciglio* en Italie, eft un écueil fort dangereux pour les vaiffeaux, qui y font fouvent brifez. Les eaux qui fe dégorgent des cavernes de ce rocher, font un bruit fi épouvantable, qu'il femble que ce foit des chiens qui aboyent: ce qui a donné lieu à la fable de Scylla, changée moitié en rocher, moitié en chien. Quelques-uns difent qu'il y avoit des monftres marins, qui faifoient leur retraite dans cet écueil, & qui y jettoient des cris effroyables. *Voyez* S C I G L I O.

S C Y L L I A S, fameux Plongeur Macédonien, rendit fon nom célébre fous le régne d'Artaxerxès *Mnemon*, Roi de Perfe, vers l'an 404 avant Jefus Chrift. Il retira du fond de la mer quantité d'or & d'argent, dans le naufrage que les Perfes firent proche de Pyle. Dans une rencontre, il paffa fous les eaux de la mer un trajet de plus de quatre-vints ftades, ou dix milles, depuis la côte de Magnéfie, jufqu'à l'Ifle d'Eubée, pour aller porter aux Grecs la nouvelle du naufrage que leurs vaiffeaux avoient fait. * Hérodote, *Urania* ou *l.* 8.

S C Y L U R U S. *Voyez* S C I L U R U S.

S C Y M N U S de Chio, Géographe, dont le fiécle n'eft pas connu, avoit fait une Defcription de toute la terre en vers, dont nous n'avons que quelques fragmens, qui ont été publiez à la fin des Notes de Lucas Holftenius fur Etienne de Byfance. * Voffius, *de Hift. Græc.*

S C Y R A, Ifle de l'Archipel qui a trente fix milles de tour. Son terroir eft fec & a peu d'arbres, cependant il eft fertile. Les Habitans de cette Ifle font fort attachez à la Religion, & principalement les femmes, qui font extrémement fimples. Ils font prefque tous Latins & ont un Evêque. Quelques-unes de leurs Eglifes font fi mal entretenues qu'on les prendroit pour des magafins. Cette Ifle a pris fon nom de Scyra, qui en Grec vulgaire fignifie *Maîtreffe*, à caufe qu'elle commande toutes les autres Ifles par fa hauteur, fe trouvant prefque au milieu. * Thevenot, *Voyage du Levant*, *l.* 1. *ch.* 59. *p.* 346. édit. de Paris 1689. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S C Y R E & S C Y R O S. *Voyez* S C H I R O.

S C Y R O N, infigne Voleur dans le païs d'Attique. * Plutarque, *in Thefeo.* *Voyez* S C I R O N.

S C Y R O S, Σκῦρος, ifle de l'Archipel. *Voyez* S C H I R O.

* S C Y T A L E, efpéce de cylindre de bois, dont on fe fervoit à Lacédémone, pour écrire des lettres fecrettes. On prenoit pour cela deux rouleaux ou cylindres fort égaux, dont l'un fe gardoit à la ville, & l'autre étoit entre les mains du Correfpondant. Celui qui écrivoit tortilloit autour de fon rouleau, une laniére de parchemin fort déliée, & écrivoit fur les deux extrémitez qui fe touchoient dans la largeur, puis il la détachoit & l'envoyoit à fon Correfpondant, lequel l'appliquant fur fon rouleau, trouvoit les mots & les lignes en la même difpofition qu'ils avoient été écrits, & lifoit alors facilement ce qu'on lui écrivoit. * Cornelius Nepos, *in Paufania.* Aulugelle, *l.* 17. *ch.* 9. Suidas. Plutarque, *in Lyfandro.*

S C Y T H E S, peuples de la Scythie, étoient des gens robuftes, & d'une taille avantageufe, endurcis au travail & à la guerre, mais nullement propres aux Sciences, & fans aucune humanité ni focieté. Ils ne cultivoient point leurs terres, & n'avoient aucune demeure affurée; mais ils erroient dans les déferts, menant avec eux leurs femmes, leurs enfans, leurs proches parens, & chaffant devant eux leur bétail. D'ailleurs ils n'avoient aucun ufage de l'or ni de l'argent. Ils fe fervoient de lait & de miel pour nourriture; & s'habilloient de peaux de bêtes fauvages pour fe garder de la rigueur du froid, fans ufer d'aucuns autres vêtemens. Ils ne s'affujettiffoient à aucunes loix; mais ils fe rendoient la juftice volontairement les uns aux autres, puniffant, entre autres chofes, le larcin fort rigoureufement. Lorsqu'ils avoient pris un homme à la guerre, ils en buvoient le fang, l'écorchoient, s'habilloient de fa peau, & en mettoient la tête au falte de leurs cabanes, ou bien ils en prenoient les têtes ou cranes, dont ils faifoient des taffes à boire. Quand leur Roi condamnoit quelqu'un à la mort, tous fes enfans mâles fubiffoient la même peine. Lorsque ce Prince venoit à mourir, on mettoit dans l'efpace vuide du cercueil la concubine qu'il avoit le plus aimée, laquelle étoit conduite par les Officiers ordinaires de la Maifon du Roi, qui étoient tous étranglez auprès du tombeau, avec chacun un cheval, pour l'aller fervir en l'autre monde. Ils avoient pour Divinitez principales Vefta, Jupiter, Vénus, Hercule & Mars, & immoloient à ce dernier le centiéme de tous ceux qu'ils prenoient en guerre; & aux autres Dieux ils facrifioient des bêtes, & fpécialement des chevaux. * Hérodote, *l.* 6. Munfter, *Cofmographie*, *l.* 6.

S C Y T H I E, grande & vafte région, s'étendoit dans l'Europe & dans l'Afie. La Scythie Asiatique étoit divifée en celle qui étoit en deçà du Mont-Imaüs, & en celle qui étoit au delà de ce même Mont. La derniére, qui étoit vers le Mont-Imaüs, s'étendoit au Couchant entre les Hyperboréens, les Perfes & les Sarmates. Ses principaux peuples étoient les Alains, les Saxes, & les Jaxartes, qui habitoient le païs où nous plaçons la Tartarie Déferte. Les autres étoient les Chazalgites & le païs dit Olgar, Buchar & Calmux, dans la grande Tartarie. La Scythie, qui étoit au delà du Mont Imaüs, s'étendoit au Levant, & avoit l'Inde au midi. Elle comprenoit divers peuples & plufieurs régions différentes avec la ville d'Iffedon. Aujourd'hui il comprend le Royaume de Thibet, Sifian & la principale partie de la grande Tartarie. On comptoit encore une troifiéme partie de la Scythie Afiatique du côté du feptentrion, vers la mer que nous appellons la Mer de Tartarie, & le païs des Hyperboréens, où font préfentement les provinces de Bargu, de Jeka-Moal, de Su-Moal & de Tartar.

La Scythie d'Europe contenoit une partie de la Sarmatie, vers le Pont-Euxin, & le Palus Méotide, où l'on trouvoit les Nomades, les Géorgiens, les Bafilides, &c. & d'autre peuplez le long du Boryfthéne: ce qui eft proprement la petite Tartarie d'aujourd'hui. Une autre partie de la Scythie d'Europe étoit appellée *Pontique*, entre la Dace, la Méfie, la Thrace & le Danube. C'eft où eft préfentement la partie orientale de la Bulgarie, & où font les provinces habitées par les Tartares de Dobruce, & les Tartares de Budziack. Pline, Strabon, Ptolomée & Pomponius Méla ont fait des defcriptions de la Scythie peu conformes à ce qu'Ortélius, Cluvier & les autres nous en ont dit depuis. * Sanfon. Baudrand, *Géogr.*

S C Y T H I E N, Philofophe, après avoir voyagé en Egypte, fut le Maître de Thérébinthe & de Manés. * *Voyez* M A N E'S ou M A N I C H E'E N S.

S C Y T H O P O L I S, ville de Paleftine, eft fituée fur le bord du Lac de Génézareth. Pline & Ptolomée en ont parlé comme fi elle eût été dans la Célefyrie. On dit qu'elle fut bâtie par des peuples venus de Scythie, & qu'elle eut le nom de Nyffa & de Méthora. Depuis elle devint métropole, & fon fiége archiépifcopal fut transféré dans la fuite à Nazareth. On affure que fon nom moderne eft *Betbfan.* * Pline, *l.* 4. Zonaras, *Annal. tome* 1.

S C Y T H O T A U R E S, peuples de la Scythie, ainfi appellez parce qu'ils habitoient la région Taurique, avoient coutume de facrifier les Etrangers à leurs Dieux. * Pline, *l.* 4. *c.* 12.

S C Y T O B R A C H I O N. *Cherchez* D E N Y S S C Y T O B R A C H I O N.

S C Z E B R E C Z I N, ville de Pologne. *Voyez* C H E B R E C H I N.

S D I. S D R.

SDILLE. *Cherchez* D E'L O S.

S D R I G N A ou S D R I G N O, ville fous l'obéïffance des Turcs en Dalmatie. C'eft l'ancienne *Sidrone* de Ptolomée, aujourd'hui Stridon, lieu de la naiffance de S. Jérôme, dont on voit encore quelques reftes. Quelques-uns affurent pourtant que Sdrigno d'Illyrie proche de Pietra Pellofa a été le vrai païs de S. Jérôme. * Davity, *Dalmatie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S E. S E B.

SE. *Cherchez* par les lettres S C E, les mots que vous ne trouverez pas par S E.

S E B A, S C E B A H ou S C E'B A H, fils de Bochri, de la Tribu de Benjamin, traverfa le régne de David par fes projets féditieux, vers l'an 1023 avant Jefus Chrift. Après la mort d'Abfalom, les principaux de fon armée fe rangérent du côté de David: & tout auroit été calme dans l'Etat, fi Séba ne l'eût jetté dans de nouveaux troubles. Il fonna infolemment de la trompette au milieu du peuple, en criant qu'il n'auroit jamais de communication avec David, & fépara de lui les dix Tribus d'Ifraël qui le fuivirent, pendant que celle de Juda demeura toûjours fidéle à fon véritable Prince. David prévoyant les dangereufes fuites que pourroit avoir ce defordre, réfolut de l'étouffer dès fa naiffance, & fit pourfuivre Séba qui s'enfuit, & qui s'enferma dans la ville d'Abéla. Joab affiégea la ville qui étoit en danger de périr, fi la fageffe d'une femme ne l'eût délivrée de ce malheur. Car ayant demandé à Joab, du haut des murailles, pourquoi il venoit les affiéger de cette forte, & Joab ayant témoigné qu'il ne demandoit que Séba, qui s'étoit revolté contre David, elle affembla tout le peuple de la ville, & lui perfuada de jetter de deffus les murailles la tête de ce féditieux: ce qui fut exécuté. Ainfi la mort d'un feul homme donna la paix à toute une ville & à tout un Royaume. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 20. Jofephe, *Antiq. Jud. l.* 7. *c.* 10.

* S E B A ou S C E'B A, dixiéme fils de Joktan, fecond fils de Héber, defcendant de Sem. Les fils de ce Séba, ont été les Sabéens, qui ont habité l'Arabie Heureufe, près de la Mer Rouge. C'eft de ce païs qu'étoit la Reine de Saba, qui alla voir le Roi Salomon. *Voyez* Bochart, *Phaleg*, *ch.* 18 & 26. & J. Le Clerc, fur la *Genefe*, *ch.* 10. *v.* 27.

* S E'B A H, S C E'B A H ou S C E'B E', fils d'Abihaï de Gad. Il s'établit à Bafan. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. 13.

* S E'B A M A, ville au feptentrion de la Tribu de Ruben, fur le bord du Jourdain. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

S E'B A S T E, ville de Paleftine. *Cherchez* S A M A R I E.

S E B A S T E, ville d'Arménie, ou fur les confins de la Cilicie, avec un Evêché fuffragant de Tarfe. Il y en a eu auffi une autre de ce nom, métropole dans la Cappadoce.

S E'B A S T I E N (Saint) natif de Narbonne, fut élevé à Milan, qui étoit le païs de fa mére. Les Empereurs Dioclétien & Maximien, fur la fin du troifiéme fiécle, l'avancérent dans les emplois militaires. Il s'aquitta parfaitement bien de fon

devoir à l'égard de ces Empereurs: mais en même tems il encourageoit & soulageoit les Chrétiens, sans déclarer qu'il l'étoit aussi. Ayant sçu que Marcellin & Marc, fréres jumeaux, qui étoient des personnes de grande qualité, avoient été mis en prison par ordre de Chromace, Préfet de Rome, pour avoir embrassé le Christianisme, il alla trouver Nicostrate, qui gardoit ces illustres Prisonniers, & le convertit à la Foi. Il introduisit le saint Prêtre Polycarpe dans la prison, pour y batiser un grand nombre d'Infidéles, & y donna accès à Tranquillin, pére de Marcellin & de Marc, qui y venoit voir ses enfans. Ensuite il convertit encore Chromace, Préfet de Rome, & Tiburce son fils. Chromace se retira à la campagne, & emmena avec lui plusieurs Chrétiens; les autres qui demeurérent à Rome, se cachérent pour éviter la persécution. Le Pape fit Tranquillin Prêtre, Marc & Marcellin Diacres, & ordonna à saint Sébastien de demeurer caché sous l'habit d'homme de guerre, pour être plus en état d'aider les Chrétiens. Quelque tems après, saint Sébastien fut reconnu pour Chrétien, & fut arrêté prisonnier; mais parce qu'il étoit vêtu en Soldat, le Préfet se crut obligé d'en donner avis à Dioclétien. Cet Empereur ennemi des Chrétiens, l'envoya quérir, & ne pouvant l'attirer au culte des faux Dieux, ni par promesses ni par menaces, commanda qu'on le fit mourir à coups de fléches. On l'attacha à un poteau, & on lui perça le corps en mille endroits, puis on le laissa pour mort; mais les Actes de son martyre portent qu'Iréne, femme Chrétienne, étant venue la nuit pour prendre le corps & l'ensevelir, le trouva vivant, & qu'elle le ména en sa maison, où il fut guéri en peu de jours. Il se présenta ensuite devant les Empereurs Dioclétien & Maximien, pour leur faire connoitre l'injustice de la persécution qu'ils ordonnoient contre les Chrétiens. Alors Dioclétien commanda qu'on le menât dans le Cirque, & qu'on l'assommât à coups de bâton: ce qui fut exécuté l'an 287. Son corps fut jetté dans un cloaque, d'où les Chrétiens le retirérent. Les Actes du martyre de ce Saint, que quelques-uns ont attribués à saint Ambroise, & sur la foi desquels on a rapporté son Histoire, ne sont point authentiques, & ne méritent point de foi. * Bollandus, 20 *janvier*. Baillet, *Vies des Saints*.

SE'BASTIEN, Roi de Portugal, fils posthume de JEAN, naquit en 1554, de *Jeanne*, fille de l'Empereur Charles-*Quint*. En 1557, il succéda à son ayeul JEAN III, & eut beaucoup de zéle pour la Religion, & beaucoup de courage: ce qui lui fit entreprendre un voyage en Afrique contre les Maures en 1574. Mahomet dans la suite, lui demanda du secours contre son oncle Abdémélech, Roi de Fez & de Maroc. Il lui en promit, lui mena l'élite de la Noblesse de Portugal, aborda à Tanger en Afrique le neuviéme juillet 1578, & donna une bataille à Alcacer le quatriéme août. Son armée y fut défaite; & Abdémélech, qui étoit malade, mourut dans sa litiére; Mahomet périt dans un marais; & on dit que Sébastien y fut tué en la 25 année de son âge. Cependant l'an 1585, le Portugal vit deux faux Sébastiens, l'un natif du bourg d'Alcasoua, fils d'un Faiseur de tuiles, l'autre nommé *Matthieu-Alvarès*, natif de l'Isle de Tercére, & fils d'un Tailleur de pierre, tous deux Hermites. Comme il s'étoit répandu un bruit que Dom Sébastien s'étoit sauvé de la bataille d'Alcacer, & que pour faire pénitence d'avoir été cause de la mort de tant d'hommes que cette sanglante journée avoit emportez, il s'étoit retiré dans un désert, les Païsans voyant la vie austére de ces deux Hermites, soupçonnérent que ce pouvoit être leur Roi, & les tirérent l'un & l'autre en différens endroits du Royaume pour les mettre sur le thrône. Le premier avoit avec lui un prétendu Evêque de Guarda, qui écrivoit les noms de ceux qui leur faisoient des aumônes, afin, *disoit-il*, que le Roi Sébastien les recompensât, quand il seroit de retour à Lisbonne. Ils furent arrêtez, le soi-disant Evêque pendu, & le Roi son Disciple envoyé aux galéres, où l'on reconnut aisément qu'il n'avoit nulle ressemblance avec le défunt Roi. Matthieu Alvarès eut au commencement quelque sincérité, disant naturellement à tous ceux qui le prenoient pour Sébastien, à cause qu'il avoit quelque air de son visage, & les cheveux blonds comme lui, qu'il n'étoit que le fils d'un pauvre Tailleur de pierre; mais quand il vit qu'on attribuoit ses discours à son humilité, & que plus il nioit d'être Dom Sébastien, plus on s'opiniâtroit à le croire tel, il s'appliqua finement à confirmer dans cette erreur ceux qui n'en vouloient pas être guéris. Il se levoit à minuit pour prendre la discipline, & demandoit à Dieu la permission de se découvrir à ses Sujets, & de rentrer en possession de la Couronne de ses ancêtres. Cet artifice lui réussit, & ceux qui avoient étudié sa conduite, & entendu ses priéres, persuadez qu'il étoit le vrai Sébastien, ne hésitérent plus à le publier par tout. Enfin tout le peuple des environs accourut pour lui baiser la main. Il les reçut en Roi, & mangea en public dans la petite ville de Rézeira ou Erizéra. Quelques jours après il eut la témérité d'écrire à l'Archiduc Albert, Cardinal & Viceroi de Portugal, un ordre en termes grossiers, de sortir aussitôt de ses Palais, parce qu'il vouloit aller prendre séance dans son thrône. L'Archiduc envoya sur les lieux Diégo de Fonséca avec quelques milices. Alvarès avoit près de mille hommes, qui après quelque résistance, furent défaits; & comme il s'enfuyoit lui troisiéme par les rochers, il fut pris & amené avec ses deux compagnons à Lisbonne, où après avoir eu la main coupée, il fut pendu & écartelé. Cela n'empêcha pas qu'il ne parût encore en 1598, à Venise, un homme qui se disoit être ce Roi. Il lui ressembloit si parfaitement de visage, de taille & de ton de voix, que les Portugais qui étoient dans cette ville, le reconnurent pour être leur Prince. Quelques jours après il fut arrêté, & ayant été obligé de répondre devant les Juges qu'on avoit nommez pour décider une affaire si délicate, il soutint toujours qu'il étoit Sébastien. Il avoua qu'il fut méconnu par les Maures, qui l'avoient fait prisonnier; que le repentir qui lui restoit d'avoir entrepris si légérement cette guerre, lui avoit presque causé la mort; & qu'après avoir long-tems souffert, il revenoit reprendre une couronne que le ciel & sa naissance lui avoient donnée. Ensuite il fit voir sur son corps des marques qu'on avoit vues sur celui du Roi de Portugal, & dit aux Vénitiens des secrets qu'ils lui avoient fait proposer par leurs Ambassadeurs, n'oubliant aucune des circonstances qui pouvoient faire connoître qu'il étoit Sébastien. Les Espagnols qui étoient maîtres du Portugal, le traitérent de Maniaque & d'Imposteur, & le firent chasser de Venise. On l'arrêta dans la Toscane, d'où il fut mené à Naples. En cette ville on le mit sur un âne, & on le conduisit en cet état par toutes les rues, exposé aux railleries d'une populace insolente. Mais la tragédie ne finit pas-là; quelque tems après on le rasa, & on le mit aux galéres. Depuis ayant été mené en Espagne, il finit sa vie dans une prison, dans le tems que les Portugais, improuvant la tyrannie, & détestant les violences des Espagnols, demandoient celui qu'ils assuroient être leur Roi. * Vasconcellos, *Histoire de Portugal*. Sponde, *in Annal. Hist. de Dom Sebastien*. Herréra, *Hist. l. 15. partie 2. ch. 18 & 19*. Amelot de la Houssaye, *Annales de Tacite*, *tome 1. p. 158*.

SE'BASTIEN, Electeur & Archevêque de Mayence, issu de l'ancienne famille noble de Heusenstamm, avoit trés-bien étudié dans sa jeunesse & avoit reçu le titre de Docteur en Droit avec beaucoup d'applaudissement. En 1545, il fut élu Electeur de Mayence. Lorsqu'il entra dans son Archevêché, il le trouva fort chargé de dettes, & vendit pour les payer les ornemens superflus de l'église. La guerre de Smalcalde ayant commencé dans ce tems-là, il suivit le parti de l'Empereur & porta par ses conseils de grands coups aux Alliez de Smalcalde. Il fit sur tout en sorte que le Comte de Buren pût passer le Rhin près de Bingen, avec son armée de 14000 hommes, & joindre sans aucun empêchement les Impériaux près de Landshut en Baviére. Cela s'exécuta malgré tout ce que les Alliez de Smalcalde tentoient pour l'empêcher, en envoyant les Comtes d'Oldenbourg & de Reisenberg avec des troupes considérables. En 1548, il se trouva aussi à Ausbourg, lorsque l'Empereur y donna l'investiture de la dignité Electorale de Saxe à Maurice, Duc de Saxe. Il y fit tous ses efforts, aussi bien que dans les Diétes suivantes, pour nuire aux Protestans. Il assista en personne au Concile de Trente, mais ayant appris que son païs Electoral souffroit beaucoup des troupes de l'Electeur Maurice de Saxe, qui marchoit, conjointement avec les Alliez, contre l'Empereur, il revint bientôt dans son diocése, où sa présence ne fut pourtant pas suffisante pour remédier au mal, parce que d'un côté ses Sujets ne vouloient pas se battre, & que de l'autre il n'y eut pas moyen de lever si tôt les sommes que les ennemis demandoient. Albert, Markgrave de Brandebourg, fit sur tout un terrible dégât en 1552, dans la ville électorale de Mayence, ne pouvant obtenir de la Bourgeoisie les 12000, ni du Clergé les 100000 florins d'or qu'il demanda. Le château de S. Martin, qui étoit la résidence ordinaire de l'Electeur, & trois églises paroissiales, furent brûlées & un grand nombre de maisons pillées. Le même malheur arriva aux châteaux d'Aschaffenbourg & de Miltenbourg & à divers autres endroits qui furent réduits en cendres. Dans ces troubles, l'Electeur ayant fait jetter dans le Rhin sa plus grosse artillerie, se retira à Strasbourg & de là dans le Brisgow. Tout étant fini & le calme ramené, Sébastien tomba malade & mourut le 17 mars 1555. Il ordonna qu'on écrivît sur son tombeau, *Vigilate, quia nescitis diem nec horam*. * *Vies des Archevêques & Electeurs de Mayence*, p. 619. 637. Serarius, *de Rebus Mogunt. Dict. Allemand de Bâle*.

SE'BASTIEN DE VENISE ou FRA BASTIANO ou FRA SEBASTIEN DEL PIOMBO, surnommé autrement *Fratel del Piombo*, excellent Peintre Italien, porta ce surnom, parce qu'il exerça un Office de Fratel del Piombo, que le Pape lui donna. Il se mit d'abord en crédit à Venise, d'où il étoit natif, puis alla à Rome, où il s'engagea avec Michel-Ange, qui lui fournit plusieurs desseins. Raphaël étant venu à mourir, il fut considéré de quelques-uns, comme le premier Peintre d'alors, par la faveur de Michel-Ange, qui fut cause que beaucoup le préférérent à Jules Romain, & aux autres Eléves de Raphaël. Il a laissé plusieurs ouvrages imparfaits: ce que l'on attribue à une lenteur & à une nonchalance qui lui étoit naturelle. Lorsqu'il se vit en état de vivre commodément dans l'exercice de sa charge de Fratel del Piombo, il ne fit plus guéres de tableaux, & passa doucement sa vie jusqu'à l'âge de 62 ans, qu'il mourut à Rome l'an 1547. Ce Peintre fut le premier qui s'avisa de peindre sur des pierres de diverses couleurs, dont il faisoit servir le fond dans sa composition & dans les ornemens de ses tableaux. Il trouva aussi un moyen pour empêcher que les couleurs à l'huile ne se gâtassent, étant employées sur des pierres & contre des murailles, faisant auparavant enduire les murs d'une composition de poix & de mastic, avec la chaux vive; ce qui conservoit la beauté des couleurs, sans qu'il y arrivât aucun changement. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome 2. Entret. 3. p. 193. édit. de Trevoux 1725*.

SE'BASTIEN, Recteur du Collége de Londres en Angleterre, ayant fait répresenter une Tragédie, où la Reine Elisabeth assista, satisfit tellement cette Princesse, qu'elle lui demanda ce qu'il souhaitoit d'elle pour récompense. Il la pria de donner liberté de conscience pour vivre en Catholique dans ses Etats. * Rasdellus.

SE'BASTIEN BRANT, surnommé TITION. *Cherchez* BRANT.

SE'BASTIEN FOX. *Cherchez* FOX de MORZILLO.

SE'BASTIEN, frére de Jovin. *Voyez* JOVIN.

SEBASTOPOLIS, ville de la Colchide. *Voyez* SAVATOPOLI.

SE'BATH, onziéme mois des Hébreux, qui n'avoit que 29 jours, répondoit à la fin de nôtre mois de janvier, & au commencement de févier; c'étoit le cinquiéme mois de l'année civile, & c'eſt par ce mois que les Juifs commençoient à compter les années des arbres qu'ils plantoient, & dont les fruits étoient cenſez profanes & impurs juſques à la quatriéme année. Le dixiéme de Sébath il y avoit un jeûne à cauſe de la mort des Anciens qui ſuccédérent à Joſué dans le gouvernement du peuple; & le vint-troiſiéme en mémoire de la réſolution priſe de faire la guerre à la Tribu de Benjamin, à cauſe de l'outrage fait à la femme du Lévite. * Sigonius, *in Kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 37. *&c.* Dom Calmet, *Diction. de la Bible.*

SEBBA ou SEBBII, Roi des Eſt-Saxons ou Saxons Orientaux en Angleterre, ſuccéda à Siger, dans le ſeptiéme ſiécle, & régna 30 ans: mais las de la Couronne, il s'en démit peu de tems avant ſa mort, ſe fit Moine, & perſuada à la Reine ſon épouſe de ſe faire Religieuſe.

SE'BEKTE'GHIN, étoit Turc de nation, & Eſclave d'Alptéghin, Général des armées du Sultan Nouh le Samanide, & Gouverneur pour lui dans la province de Gaznah. Les belles qualitez de Sébektéghin firent que ſon Maître l'affranchit, l'avança dans les premiéres charges de la milice; & découvrant tous les jours de nouveaux talens en lui, il le fit enfin ſon héritier. Aprés la mort de ſon Maître, poſſeſſeur de tous ces grands biens, il s'empara encore de ſa charge, que le Sultan Nouh lui confirma. Il s'aquitta ſi bien de cette charge, que les peuples furent trés-contens de ſon Gouvernement, & il gagna tellement le cœur des Officiers par ſa libéralité, qu'il ſe rendit en peu de tems abſolu par tous les Etats du Sultan. Ayant pacifié les provinces, il paſſa dans l'Indoſtan, & contraignit pluſieurs Princes à embraſſer le Muſulmaniſme. Il s'aquit tant de réputation par ſes victoires, que le Sultan Nouh, fils de Manſor, le laiſſoit agir par tout en Souverain; & l'appella enfin à ſon ſecours, plutôt comme Allié que comme Sujet, contre le Roi du Turqueſtan. Sébektéghin remporta pluſieurs avantages contre les Turcs, & les contraignit de s'en retourner dans leur païs. Aprés cette expédition, il mourut l'an 387 de l'hégire ou le 997 de Jeſus Chriſt, dans la ville de Balkh, où il étoit venu pour ſe délaſſer de ſes grands travaux. Il eut pour fils *Mahmoud*, qui fut ce grand Prince qui fonda la Dynaſtie des Gaznévides, & à qui Maſſoud ſon fils ſuccéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

SE'BEN. *Voyez* HERMANSTADT.

SE'BE'NICO, ville de Dalmatie, avec Evêché ſuffragant de Spalatro, eſt ſur la Mer Adriatique, & appartient aux Vénitiens. Les Turcs ſe ſont ſouvent efforcez de l'emporter, mais inutilement. Au reſte, ceux qui prennent Sébénico pour la ville que Ptolomée appelle *Sicum*, ſe trompent aſſûrément, puiſque l'on voit les ruïnes de cette ancienne ville aſſez loin de Sébénico, qui n'étoit autrefois qu'un bourg de la Croatie. Il y a tout prés une forteresſe trés-conſidérable, dite *le Fort de Saint-Nicolas.* * Jean Lucius, *de Regno Dalmat.*

* SE'BE'NIT, SE'BENNITA, en Latin *Sebennytus*, anciennement ville d'Egypte dans l'endroit du Nil où commence le Delta, n'eſt préſentement qu'un village. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'BE'ON. *Voyez* TSIBHON.

SE'BE'RIE ou SE'VE'RIE, petite ville de Pologne. Elle eſt dans le Palatinat de Cracovie, à quinze lieues de la ville de ce nom vers le Couchant ſeptentrional. Sébérie porte le titre de Principauté. Elle a dépendu de la Siléſie. Elle appartient maintenant à l'Evêque de Cracovie, & elle a des mines de plomb & d'argent.

SE'BERT, premier Roi des Eaſt-Saxons ou Saxons Orientaux en Angleterre. Il étoit fils de *Sleda leur premier* Roi, & neveu d'Ethelbert, premier Roi Chrétien de Kent, par ſa ſœur Ricula. Il avoit été converti avec tous ſes Sujets par Mellitus, un des compagnons du Moine Auguſtin, qui le fit Evêque. Il régnoit au commencement du ſeptiéme ſiécle.

SE'BISCH (Melchior) autrement nommé *Sébizius*, naquit à Falckenberg dans le Duché d'Oppeln. En 1571, il fut envoyé à Leipſic, où il entendit Joachim Camérarius. Dans la même année, il alla à Strasbourg & y logea dans la maiſon de François Hottoman, par le conſeil duquel il étudia le Droit. Hottoman ayant été rappellé en France, Sébiſch alla à Paris en 1563, & ſe laiſſa perſuader par Hubert Languet d'étudier la Médecine. Il entendit donc les Leçons de Turnébe, de Ramus, de Lambin, de Daurat & de Charpentier. Entre autres progrés il en fit de ſi beaux dans la Botanique, que Bauhin, le frére de Gaſpard Bauhin, Profeſſeur à Bâle, l'appella à Lyon pour ſe ſervir de lui dans le grand Ouvrage de Botanique auquel il travailloit. Cet Ouvrage fini, Sébiſch alla à Montpellier & s'enrôlla dans la garniſon de cette ville lorſqu'elle fut alternativement priſe par les Catholiques & par les Proteſtans. Il retourna enſuite à Strasbourg avec le fils de Camérarius, à cauſe des troubles inteſtins qui s'élevérent en France. Il alla de là en Lorraine avec le Baron de Hauteville, premier Chambellan du Duc de Lorraine. Mais las de la vie de Cour il quitta Nancy en 1568, & alla à Heidelberg, où il entendit Thomas Eraſtus. Il retourna de là à Strasbourg & revint enfin dans ſa patrie en 1569. Dans la même année il fit un voyage en Italie avec Matthieu Sébiſch, ſon neveu, & cy-devant premier Médecin du Duc de Lignitz, & en revint encore à Strasbourg. Lorſque dans l'année 1570 il y eut une Diéte de l'Empire à Spire, ſon couſin Jérôme Bolde, Quartier-Maître de l'Empereur Maximilien II, lui procura un emploi fort honorable auprès de la Princeſſe Eliſabeth, ſa fille, pour lors promiſe à Charles IX, Roi de France, auquel elle devoit être amenée. De retour de ce voyage, il obtint la place de Gouverneur de Chriſtophle, Baron de Rédern, & en cette qualité il fit quelque ſéjour à Paris & à Orange. L'année ſuivante il retourna ſeul à Montpellier tant pour y prendre ſa bibliothéque, qu'il avoit été obligé d'y laiſſer pendant les troubles, que pour y recevoir le dégré de Docteur en Médecine. Mais ayant trouvé à ſon arrivée que les troubles n'étoient pas tout à fait calmez, il alla à Valence où il prit le dégré de Docteur le 25 août 1571. De Valence il reprit le chemin de Strasbourg & s'y maria en 1576. Il obtint alors la place de Médecin de la ville à Hagnenau. En 1586, il en revint à Strasbourg où il fut nommé Profeſſeur en Médecine & Médecin de la ville. En 1589, il fut reçu au nombre des Chanoines de S. Thomas à la place de Sturmius. En 1612, il réſigna ſes emplois qui furent donnez à ſon fils. Il avoit eu neuf fils & deux filles. Outre les voyages cy-deſſus mentionnez, il en avoit fait d'autres en Autriche, en Hongrie, dans la Méranie, dans la Bohéme, dans la Carinthie, dans la Heſſe, &c. Il mourut enfin le 19 juin 1625, âgé de 86 ans. * *Manuſcrit. Dict. Allemand de Bâle.*

SE'BISCH (Melchior) fils du précédent, naquit à Strasbourg le 19 juillet 1578. Ayant fait ſon Cours de Philoſophie, il commença à étudier la Médecine ſous ſon pére & ſous Iſraël Spachius, ſous lequel il ſoutint auſſi deux fois des Théſes publiques. En 1600, il alla à Bâle, où il entendit Félix Platter, J. N. Stupanus & Gaſpard Bauhin. Il viſita enſuite les Univerſitez de Tubingue, de Vienne, de Prague, d'Oxford, de Cambridge, de Louvain, de Leyde, de Douay, de Padoue, de Bologne, de Piſe, de Sienne, de Ferrare, de Rome, de Naples, de Pavie, de Turin, de Paris, d'Orléans, de Bourges, d'Angers, de Saumur, de Poitiers, de Toulouſe, de Montpellier & de Valence. Il employa à ces voyages en Allemagne, en Bohéme, en Angleterre, en France, en Italie, en Lorraine, en Savoye & dans les Païs-Bas, ſept années. En 1610, il prit le dégré de Docteur à Bâle; & en 1612, il obtint la place de ſon pére dans la Chaire de Médecine à Strasbourg. Il ſe maria en 1613. En 1630, l'Empereur Ferdinand II le créa Comte Palatin à la Diéte de Ratisbonne, & en cette qualité il a créé 47 Notaires Impériaux. Il fut dix fois Recteur de l'Univerſité, 30 fois Doyen de ſa Faculté, reçut 163 Candidats & créa 55 Docteurs en Médecine. En 1625, il ſuccéda à ſon pére dans la charge de Médecin de la ville & dans la place de Chanoine de S. Thomas. En 1657, il fut fait Doyen, & en 1658, Prévôt du Chapitre de S. Thomas. Il eut deux fils & deux filles, & mourut le 25 janvier 1673, âgé de 95 ans. Malgré ſon grand âge il ne s'étoit jamais ſervi de lunettes. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Herbarium Tragi-Germanicum cum Synonymis ſtirpium, earum qualitatibus & pluribus Experimentis; Libri quinque de Alimentorum facultatibus; Diſſertatio de Acidulis; Commentarius in libros Galeni de curanda rabie per ſanguinis miſſionem; Manuale, ſive Speculum Medicinale practicum; Tractatus de Mola; Diſſertationes Theoreticæ & Practicæ plurimæ.* * *Manuſcrit. Dict. Allemand de Bâle.*

SE'BISCH (Jean-Albert) fils du précédent, naquit le 22 octobre 1614, fit ſa Philoſophie & ſes études en Médecine dans ſa patrie, ſoutint des Théſes publiques ſous ſon pére & alla enſuite à Bâle, où il profita des Leçons de Stupanus, de Gaſpard Bauhin & de Jean-Jaques Braun. De là il paſſa par la Suiſſe, par la Savoye & par le Dauphiné, juſques à Montpellier, où il étudia pendant ſix mois. Il continua enſuite ſon voyage par la Provence en Italie, d'où il revint à Montpellier & de là à Angers. Il y fit un ſéjour de huit mois & alla à Paris, d'où il revint à Strasbourg en 1639 par Lyon, par Genéve, par la Suiſſe & par la Bourgogne. L'année ſuivante il ſoutint des Théſes *de Calido nativo*, & reçut le bonnet de Docteur des mains de ſon pére. En 1652, il fut nommé Profeſſeur en Médecine; en 1656, Chanoine de S. Thomas; & en 1678, Sénior du Chapitre. Il a créé 24 Docteurs en Médecine, parmi leſquels étoit ſon frére *Paul* Sébiſch. Il fut cinq fois Recteur de l'Univerſité, & 21 fois Doyen de ſa Faculté. Aprés la mort de ſon pére il fut Médecin de la ville en 1675, & Préſident du Collége des Médecins. Il fut pére de ſept fils & de ſept filles, mais de trois lits. Il mourut le huitiéme février 1685, âgé de 70 ans. * *Manuſcrit. Dict. Allemand de Bâle.*

SE'BISCH (Melchior) fils du précédent, né le 12 janvier 1664, étudia la Philoſophie & la Médecine dans ſa patrie, ſoutint en 1684, des Théſes publiques *De Riſu & Fletu*, ſous Marc Mappus; & en 1688, il en ſoutint *de Sudore* pour le dégré de Docteur. Dans la même année il alla à Paris. En 1691, il prit le dégré de Docteur. Il fut depuis nommé à la Chaire de Phyſique; & en 1701, il obtint une Profeſſion de Médecine, ayant déja eu un Canonicat de S. Thomas en 1697. Il fut deux fois Recteur de l'Univerſité & quatre fois Doyen de ſon Ordre. Il eut un fils & trois filles, & mourut en 1704, âgé de 41 ans. Cette famille, fertile en Médecins célébres, occupa ainſi, par le moyen de quatre perſonnes, la Chaire de Profeſſeur en Médecine ſans interruption pendant 134 ans. * *Manuſcrit. Dict. Allemand de Bâle.*

SE'BOIM, l'une des quatre villes qui furent ſubmergées par le feu du Ciel, dans l'endroit où eſt maintenant le Lac Aſphaltide ou la Mer Morte. Euſébe & S. Jérôme parlent de Séboïm comme d'une ville qui ſubſiſtoit de leur tems ſur le bord occidental de la Mer Morte. Il faut que depuis le tems de Loth & d'Abraham cette ville ait été rétablie vers le même lieu où elle étoit auparavant. Il eſt parlé d'une Vallée de Séboïm I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 13. *v.* 18; & dans *Néhémie* ou II. *Eſdras*, *ch.* 11. *v.* 34, d'une Séboïm, ville de la Tribu de Benjamin. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Relandi *Palæſtina*, *in voce Tzeboim.* *Voyez* SODOME.

SE'BONDE ou de SE'BEYDE (Raymond de) Eſpagnol, natif de Barcelone, Philoſophe, Médecin & Théologien, vivoit dans le XV ſiécle, vers l'an 1430. On dit qu'étant ſorti de ſon païs, pour venir enſeigner dans l'Univerſité de Paris, il

il fut arrêté malgré lui par les Ecoliers de Toulouse, où il mourut en 1432. Il écrivit une Théologie, intitulée *Theologia naturalis, sive liber Creaturarum*, en 330 chapitres. Michel de Montagne avoit traduit cet Ouvrage en François. * Bayle, *Dict. Crit.* Trithême, *de Script. Eccles.* Gesner, *in Biblioth. &c.*

SEBOU, riviére du Royaume de Fez. *Voyez* SUBU.

SEBOURG, Terre & château dans le Comté de Hainaut, proche de Bavay, à trois lieues de Valenciennes, a été possédé par les Comtes de Flandre & de Hainaut, par les Comtes de Hennin-Liétart, par les Seigneurs de Lannoy, & a passé dans la Maison de Wirthem. Cette Terre a titre de Vicomté.

SEBTECA. *Voyez* SABTHECHA.

* SEBUEL ou SUBUEL, fils aîné de Guersçom & petit-fils de Moïse, le Législateur des Hébreux. Il en est fait mention I. *Coron.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 16.

SEBUSEENS, Secte particuliére entre les Samaritains. Ils avoient changé le tems ordonné de Dieu pour la célébration des Fêtes principales de Pâques, de la Pentecôte, & des Tabernacles. Ils célébroient la premiére au commencement de l'Automne; la seconde sur la fin de la même saison; & la derniére au mois de mars. *Cherchez* SAMARITAINS. Saint Epiphane est le seul qui ait parlé de cette Secte.

SEC. SED. SEE.

* SECACA ou SACHACHA, ville de la Palestine dans le Désert, & du partage de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 61.

SECANIE. *Voyez* SACANIE.

SECCHIA, en Latin *Secia*, *Secis*, *Gabelius*, riviére des Etats de Modéne. Elle prend sa source dans les montagnes de Carfagnana, coule sur les confins des Duchez de Modéne & de Reggio, baignant Sassuolo & Carpi, & va se décharger dans le Pô, vis à vis de l'embouchure du Menzo ou Mincio. * Maty, *Dict. Géogr.*

SECHES de Barbarie. *Voyez* SYRTES.

SECHING, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Norfolck, qu'on appelle *Clavering*. * *Dict. Anglois.*

SECKAW, petite ville, avec Evêché suffragant de Saltzbourg, dans la Haute Stirie, sur la riviére de Gayl, à trois lieues de Judenbourg vers le nord. L'Evêque de Seckaw est établi par l'Archevêque de Saltzbourg, auquel il prête serment de fidélité; & pour cette raison il n'est pas Prince de l'Empire, & n'a point d'entrée dans les Diétes. * Maty, *Dict. Géogr.*

SECKENDORFF (Vite-Louïs de) d'Oberzenn & Meuselwitz, Conseiller Privé de l'Electeur de Brandebourg, étoit fils de Joachim-Louïs, Colonel au service de la Suéde, issu d'une des plus anciennes & des plus nobles Maisons de la Franconie, & naquit en 1626. Après avoir fait ses Humanitez en divers Colléges, il vint à la Cour d'Ernest *le Pieux*, Duc de Gotha, qui eut soin de le faire instruire avec deux Princes de Wirtemberg. Ayant ensuite étudié avec beaucoup d'application pendant deux ans au Gymnase de Gotha, il passa à l'Université de Strasbourg, où il finit ses études avec beaucoup de distinction. Il alla de là à la Cour de Darmstadt, & puis à celle de Gotha, où il eut une place de Gentilhomme de la Cour. Le Duc de Gotha lui permit de donner tout son tems aux études & lui accorda une entrée libre dans sa bibliothéque. Il partagea tellement son tems qu'il employa le matin au culte divin & à l'étude du Droit, & l'après-dînée à la Théologie, la Politique, l'Histoire, la Généalogie, la Géographie, la Philologie, &c. Il lui étoit d'autant plus aisé de se pousser dans ces Sciences qu'il avoit auparavant très-bien appris l'Hébreu, le Grec, le François, l'Espagnol, l'Italien, le Danois & le Suédois. Deux ans après il fut Gentilhomme de la Chambre du Duc, & en 1651 il obtint la charge de Conseiller Aulique, Consistorial, & de la Chambre: & enfin, en 1663, il parvint à être Conseiller Privé, premier Ministre & Directeur en chef de la Régence, de la Chambre & du Consistoire. Parmi toutes ces grandes occupations il ne laissoit pas de vaquer aux études, particuliérement à l'Histoire Ecclésiastique, & acheva la meilleure partie de l'Ouvrage intitulé, *Compendium Historiæ Ecclesiasticæ Gothanæ*. L'année suivante, Maurice, Duc de Saxe-Zeitz, l'appella auprès de lui & lui offrit les charges de Conseiller Privé, de Chancelier & de Président au Consistoire. Il passa 17 années au service de ce Prince, lequel étant mort, Seckendorff renonça à tous ses emplois & accepta la charge de Conseiller Privé à la Cour d'Eisenach. Ce fut alors qu'il écrivit l'*Etat du Christianisme* & l'*Histoire du Luthéranisme*, deux Ouvrages qui ont rendu son nom célébre. En 1691, il fut fait Conseiller Privé de l'Electeur de Brandebourg & Chancelier de l'Université de Halle. Il mourut l'année suivante, âgé de 66 ans. N'ayant pas laissé d'héritiers, sa Terre noble de Meuselwitz parvint à son neveu Frédéric-Henri, que l'Empereur éleva en 1719, à la dignité de Comte. Au reste il étoit savant, dévot sans fard, ennemi de la vanité & attaché pendant toute sa vie à la sobriété. C'est cette derniére qualité qui le rendit capable de soutenir le poids de tant de travail. Il y avoit une correspondance étroite entre lui & le Docteur Spéner. Outre les Ouvrages mentionnez dans le corps de cet article il a encore publié ce qui suit, *Commentarius Historicus & Apologeticus pro Lutheranismo*; *L'Etat des Princes d'Allemagne*; *Des Harangues Allemandes*; *Defensio Relationis de Antonia Burignonia*; *Dissertatio Historica & Apologetica pro Doctrina Doctoris Lutheri de Missa*, *&c.* Il travailloit aussi assidûment aux *Acta Eruditorum* de Leipsic. * Juncker, *Ephem. Erud. p.* 154. Pipping, *Memor. Theolog. p.* 1062. Breithaupt, *Dodecas Programmatum selectorum. Diction. Allemand.*

SECKINGEN, en Latin *Sacconium*, une des quatre villes Forêtiéres en Souabe, est la plus petite des quatre & située dans le Rhin sur une petite Isle, qui communique avec la terre ferme par un pont. Elle appartient à l'Empereur, comme Archiduc d'Autriche. On croit qu'elle a son nom des *Sequanes* dont les Rauraciens, Habitans sur la rive gauche du Rhin, ont été réputez être une partie dans le quatriéme, dans le cinquiéme & dans le sixiéme siécle. Il y en a d'autres qui sans aucune autre probabilité que celle qu'ils tirent du *Sac* qui forme les armes de cette ville, disent que ce nom lui vient de *Sac*; car le nom de la ville est sans contredit plus ancien que ses armes. En 938, les Hongrois surpris de nuit par les Habitans du païs de Bâle & du Fricthal, sous la conduite de Hemminger, homme de distinction dans leur païs, souffrirent une perte considérable vis à vis de Seckingen. En 1272, cette ville fut brûlée par un incendie à quatre maisons près. En 1343, une inondation du Rhin emporta le pont de Seckingen & causa outre cela de grands dommages. En 1445, les Suisses l'assiégérent en vain. Il y a dans cette ville une Abbaïe de Dames nobles, fondée par S. Fridolin l'an de Jesus-Christ 490. * Stumpfius. Tromsdorf, *Accur. Geogr. Dict. Allemand de Bâle.*

SECOND ou SECUNDUS, étoit de Thessalonique, & fut Disciple de l'Apôtre saint Paul. Il en est parlé dans les *Actes, ch.* 20. *v.* 4.

SECOND (Jean) *Janus Secundus*, né à la Haye en Hollande le 14 novembre de l'an 1511, étoit fils de Nicolas Everard, fameux Jurisconsulte de l'Université de Louvain, lequel après avoir exercé plusieurs années la charge de Président de Hollande, fut élevé par l'Empereur Charles-*Quint* à la dignité de Président au Grand Conseil de Malines. Ce Ministre laissa quatre fils: l'aîné, de même nom que lui, lui succéda, & mourut en cette charge l'an *1561*. Les trois autres, Nicolas Grudius, Adrien Marius, & Jean Second, joignirent à l'envi la connoissance des Langues & les douceurs de la Poësie Latine, à une parfaite intelligence des Loix, & travaillérent de concert à la Version des Dialogues de Lucien, qu'ils mirent en vers. Le dernier étant venu en France encore jeune, y profita des Leçons du docte Alciat, qui enseignoit le Droit dans les Ecoles de Bourges. Il y reçut le bonnet de Docteur en Droit, & partit de Bourges le quatriéme de mars 1532, pour retourner dans sa patrie. Mais la Jurisprudence eut moins de charmes, pour lui que la Poësie Latine, qui lui fit faire amitié avec Salomon Macrin, fameux Poëte François, & avec Corneille Musius, Hollandois. Ensuite il passa en Italie, puis en Espagne, où il fut Sécretaire de l'Archevêque de Tolède, par le conseil duquel il suivit l'Empereur Charles-*Quint* au siége de Tunis. La délicatesse de son tempérament l'obligea de quitter la Cour, & de retourner aux Païs-Bas, où il fut protégé par George d'Egmont, Evêque d'Utrecht, & Abbé de S. Amand dans le Tournaisis, qui le fit son Sécretaire. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'une fiévre maligne le saisit, & l'emporta quatre jours après, l'an 1536, à l'âge de 25 ans. On a de ce jeune Poëte Latin, trois livres d'Elégies; un d'Epigrammes; deux d'Epîtres; un d'Odes; un de Silves; un de piéces funébres; un de piéces galantes, qu'il a intitulé *Basia*; & quelques autres Ouvrages Poëtiques, qui ne se peuvent rapporter à aucune de ces espéces. Ces Ouvrages font voir que Sécundus avoit l'esprit délicat, agréable & enjoué: ce qui est d'autant plus remarquable, qu'il étoit né dans un climat qui ne paroît point favorable à la gentillesse d'esprit, qui est nécessaire à ceux qui veulent réussir dans la belle Poësie. Il ne sortoit rien de sa veine que d'excellent, quoiqu'elle fût fort abondante, qu'elle coulât avec la plus grande facilité du monde, & qu'il composât sur le champ tout ce qu'il vouloit. Il est doux, tranquille, & fort net dans ses Elégies; subtil & délicat dans ses Epigrammes; agréable & noble dans ses vers Lyriques; grave dans ses piéces funébres, sans être enflé ni guindé. On peut dire en général qu'il a le stile plein, élégant & tendre dans ses Ouvrages; & que, s'il avoit eu le loisir de travailler & de se perfectionner dans l'Epopée ou le Poëme Epique, il y auroit excellé; mais sa Muse est un peu trop lascive. Scriverius a donné au Public tous les Ouvrages de Jean Second, sous ce titre *Johannis Secundi Hagiensis Opera quæ reperiri potuerunt omnia, curante atque edente Petro Scriverio*, 1619. *&* 1635, *in octavo*. On a aussi une édition de ce livre *in douze* de l'année 1651. On remarque qu'il étoit aussi bon Peintre & bon Sculpteur. * Théodore de Bêze, *apud G. M. Konigium, in Biblioth. Vet. & Nova.* Melchior Adam, *Vitæ Philosoph. Germanor.* Aubert le Mire, *in Elogiis Belgicis.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 591 *&* 592. Isaac Bullar, *de l'Acad. des Sciences & des Arts.* Olaüs Borrichius, *Dissertationes quinque de Poët. Lat.* Baillet, *Jugement des Savans, &c. tome 4. partie 1. p.* 155 *& suiv. n.* 1263; *tome 5. partie 1. p.* 110 *& suiv. n.* 35. édit. de Hollande 1725. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 16. p.* 237 *& suiv.*

SECRETAIRES d'ETAT. Ce sont ceux qui signent les lettres & les Ordonnances du Roi, & qui expédient les dépêches pour les affaires d'Etat. Sous le régne de Louis XIV, il y en avoit quatre qui faisoient chacun leurs fonctions dans leur département; & qui outre cela devoient se trouver tous les matins au lever du Roi dans certains mois de l'année, pour expédier en particulier les lettres & les bienfaits de sa Majesté.

Les dépêches que le Roi envoye aux Parlemens, doivent être expédiées par le Sécretaire d'Etat, qui les a en son département, & les Députez de ces Parlemens ou des Etats des provinces, sont conduits par ce Sécretaire d'Etat à l'audience du Roi.

A l'avénement du Roi Louïs XV à la Couronne en 1715, M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume établit huit Conseils, composez de personnes des plus considérables de l'Etat, tant dans l'Epée que dans la Robe, pour en régler toutes les affaires, savoir, le Conseil de Régence; le Conseil de Conscience; le Conseil des affaires étrangéres; le Conseil de Guerre; le Conseil des Finances;

ces; le Conseil du dedans du Royaume; le Conseil de Marine; & le Conseil de Commerce. Ces Conseils ont été supprimez depuis, & les Sécretaires d'Etat sont rentrez dans l'entier exercice de leurs charges.

Le nombre des Sécretaires d'Etat fut réglé à quatre par le Roi Henri II, par ses lettres patentes du 14 septembre 1547, pour faire les expéditions & les dépêches d'Etat, selon le département de leurs charges, que sa Majesté avoit distinguées & limitées, afin qu'ils fissent leurs fonctions avec plus d'ordre & d'exactitude. Il y avoit auparavant des Sécretaires des Finances, des Notaires & Sécretaires, & des Chanceliers. Les charges de Sécretaires d'Etat sont aussi anciennes que les Etats mêmes; parce que les Souverains ont toujours eu besoin de personnes capables pour mettre leurs volontez par écrit, & les faire sçavoir aux peuples. Les Romains appelloient ces Officiers *Notarii*, parce qu'ils étoient dépositaires des caractéres de la signature des Empereurs, qu'on appelloit *Notæ*; & parce qu'ils publioient leurs Mandemens & leurs Ordonnances, qui commençoient ordinairement par *Notum facimus*, c'est à dire, *Nous faisons sçavoir*. Leurs Chanceliers en avoient toujours vint-six à leur suite; & outre le Chancelier, il y avoit encore un Chef, qu'on nommoit *Primicerius Notariorum* ou *Protonotarius*. Ce dernier nom est encore en usage dans la Cour de Rome, & au Parlement de Paris. C'étoit à ce Protonotaire à publier dans le Sénat les Edits & les Ordonnances de l'Empire. On distinguoit trois Colléges de Notaires. Le premier & le plus honorable étoit de ceux qu'on appelloit *Tribuni Notarii*, qui expédioient les Edits du Prince, & les dépêches des Finances. Ceux du second Collége étoient nommez *Domestici* & *Familiares Principis*; parce qu'ils étoient logez dans le Palais, & qu'ils avoient plus de part dans les secrets du Prince: c'est pourquoi ils furent ensuite appellez *Secretarii*. Le troisiéme Collége étoit de ceux que nous appellons aujourd'hui *Greffiers*, qui faisoient les expéditions de la Justice. Il faloit qu'ils fussent tous nobles, & qu'avant que de parvenir à ces charges, ils eussent mérité le titre d'*Egregius*, c'est à dire, d'*Excellent*, par leur capacité & leur vertu.

Comme la Monarchie Françoise s'est établie sur les ruïnes de l'Empire Romain, les Rois de France y créérent des Offices qui avoient du rapport avec ceux des Empereurs; mais cela ne se fit que sous la seconde race, les premiers Rois s'attachant seulement à la Discipline militaire: & ceux qui les suivirent, laissant toute la conduite du Royaume au Maire du Palais. Ces Souverains, qui n'en retenoient que le nom, ne prenoient aucune connoissance des affaires, ne signoient & ne faisoient expédier aucunes lettres. Le Maire du Palais en commandoit l'expédition au Chancelier, qui étoit un Notaire & Sécretaire, à qui l'on confioit le Sceau royal. Les Rois de la seconde race voulurent eux-mêmes signer les plus importantes expéditions, qu'ils faisoient encore signer par les Grands Officiers de la Couronne, & autres Seigneurs qualifiez. C'étoit le Chancelier qui dressoit ces lettres, & qui les signoit, ajoûtant le mot *scripsit*: & en son absence il y avoit des Notaires qui les écrivoient, & les signoient. Ces Notaires commencèrent pour lors à être appellez *Sécretaires*, parce que les Rois en prirent quelques-uns auprès de leurs personnes pour travailler aux choses secrettes & de confidence. Eginhard fut Sécretaire de Charlemagne, & eut même l'honneur d'être son gendre. Outre cela les Rois avoient dans leur Palais des gens pour écrire, qu'on appelloit *Clerici Palatini*; & il y a apparence que ces Officiers-là étoient ce que sont aujourd'hui les *Sécretaires du Cabinet*, qui dans les commencemens étoient nommez *Clercs de la Chambre*.

Sous les premiers Rois de la troisiéme race, les Notaires & Sécretaires faisoient toujours la même fonction avec le Chancelier. Mais Philippe I retrancha le grand nombre des témoins qui signoient dans les lettres de ses prédécesseurs, & les réduisit à quatre, sçavoir, le Connétable, le Grand-Maître, le Grand-Chambellan & le Grand-Bouteiller ou Echanson. De là vint la coutume de mettre sur le repli des lettres, *par le Roi N** & N** présens*, qui s'est pratiquée depuis Louis XI, jusqu'à Henri II, lequel donna le pouvoir aux quatre Sécretaires d'Etat de signer seuls après le Roi, toutes les expéditions de leur département. Les Rois Louis *le Gros* & Louis *le Jeune*, successeurs de Philippe I, ne changérent rien dans la signature des lettres; mais sous Philippe *Auguste* & sous Louis VIII, Guérin, Evêque de Senlis, Chancelier de France, & premier Ministre de ces deux Rois, supprima le mot de *scripsit*, que ses Devanciers mettoient après leur nom, & commença de signer simplement avec les Grands Officiers de la Couronne. Après sa mort, les Chanceliers, devenus Chefs de la Justice & des Conseils du Roi, abandonnérent le Sécretariat aux Notaires & aux Sécretaires du Roi, & s'en réservérent seulement la supériorité avec le Sceau. Depuis ce tems-là, comme les Sécretaires furent plus employez, ils se rendirent plus considérables, & les Rois en choisirent quelques-uns, ausquels ils confioient les plus importantes affaires de l'Etat, sans en limiter le nombre; mais Philippe *le Bel* fit un réglement en 1309, pour en avoir trois auprès de sa personne. Dans l'Ordonnance de Philippe *le Long* de l'an 1316, il y a un article des Notaires suivans le Roi: il en marque trois, & nous apprend que la qualité de Sécretaire n'étoit qu'une adjonction à celle de Notaire, pour marquer la différence de leurs fonctions; & que le Notaire-Sécretaire étoit celui qui travailloit aux dépêches secrettes & particuliéres du Roi; le Notaire du Conseil, celui qui en tenoit les Regîtres; & le Notaire du sang, celui qui étoit employé aux affaires criminelles, pour les graces & leurs rémissions. On appelloit simplement *Notaires*, ceux dont l'emploi étoit de faire les expéditions ordinaires du Sceau. Le Roi Philippe *de Valois*, en 1343, avoit sept Sécretaires, & soixante-quatorze Notaires, ainsi que l'on le voit par les regîtres de la Chambre des Comptes. Le Roi Jean, par son Ordonnance de l'an 1371, réduisit le nombre de ses Sécretaires & Notaires à cinquante-neuf, sans spécifier combien il y avoit de Sécretaires. Mais le Roi Charles V, son fils, les réduisit l'an 1365, à huit ordinaires, qui avoient entrée dans ses Conseils, & trois extraordinaires. Le nombre de ces Officiers étant beaucoup augmenté, le Roi Charles VI les réduisit à douze par ses lettres patentes de l'an 1341. Par un Edit de l'an 1418, il créa le Collége des cinquante-neuf Clercs-Notaires de la Chancellerie, & réduisit les Sécretaires des Finances à cinq. Charles VII établit de nouveaux Sécretaires. On ne trouve que trois Sécretaires qui ayent servi le Roi Louis XI, pendant tout son régne, car comme il étoit défiant, il employoit souvent le premier Notaire qu'il rencontroit. Charles VIII confirma les Sécretaires des Finances; & ce fut sous son régne que Florimond Robertet aquit tant de crédit dans sa charge de Secretaire, que quelques-uns l'appellent le Pére des Sécretaires d'Etat, parce qu'il commença à donner à cet emploi le dégré d'élevation, où il est maintenant. Robertet continua ses services auprès de Louis XII & de François I, & fut toujours maître des plus grandes affaires. Enfin le Roi Henri II fixa les nombre des Sécretaires d'Etat, & les réduisit à quatre, par ses lettres patentes du 14 septembre 1547, sous le titre de Conseillers & de Sécretaires des Commandemens & des Finances. Ces quatre Sécretaires furent, Guillaume Bochetel, Côme Clausse, Claude de l'Aubespine, & Jean du Thier, qui se qualifiérent Sécretaires d'Etat, comme avoit fait Robertet. Ceux qui ont possédé ces charges après eux, ont laissé le titre de Sécretaire des Finances au Collége des Sécretaires du Roi, qui portent ce nom.

TABLE CHRONOLOGIQUE
des Sécretaires d'Etat, depuis leur établissement en 1547.

* I. Guillaume Bochetel exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1558, & eut pour successeur

Jacques Bourdin, Seigneur de Villeines son gendre, auquel succéda en 1567.

Claude de l'Aubespine, fils, Seigneur de Hauterive, qui après avoir été reçu en survivance de son pére l'an 1560, & exercé en cette qualité jusqu'en 1567, fut pourvu de l'Office de M. de Villeines, dont il fit les fonctions jusqu'en 1570, & eut pour successeur

Claude Pinard, Seigneur de Comblisy, qui avoit épousé sa cousine germaine. Il exerça jusqu'en 1588, que le Roi Henri III, allant aux Etats de Blois, lui envoya ordre de se retirer.

* II. Côme Clausse, Seigneur de Marchaumont, posséda cette charge jusqu'en 1558, & la laissa à

Florimond Robertet, Seigneur de Frêne, son gendre, lequel mourut en 1567, & eut pour successeur

Simon Fizes, Baron de Sauves, qui exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1579. Il n'eut point de successeur; car le Roi Henri III accorda la suppression de sa charge à Mrs de Villeroy, Brûlard & Pinard, ses confréres, & leur en partagea le département.

* III. Claude de l'Aubespine, pére, mourut en 1567, & laissa son Office à

Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroy, son gendre, qui exerça jusqu'en 1588, que le Roi Henri III, allant aux Etats de Blois, lui envoya ordre de se retirer, & de cesser la fonction de sa charge; mais il rentra depuis dans une autre, par la mort de M. de Révol.

* IV. Jean du Thier, Seigneur de Beauregard, mourut en 1559, & eut pour successeur

Florimond Robertet, Baron d'Alluye, qui exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1569.

Pierre Brûlart, Seigneur de Genlis, lui succéda, & exerça jusqu'en 1588, que le Roi Henri III, allant aux Etats de Blois, lui envoya ordre de se retirer.

Après que le Roi Henri III eût congédié Mrs de Villeroy, Pinard & Brûlart, & eut supprimé leurs charges, quand il fut à Blois, il en créa deux nouvelles; puis, quelque tems après, deux autres, suivant leur ancienne création. Ces quatre furent, Louis Révol, Martin Ruzé, Louis Potier, & Pierre Forget.

* I. Louis Révol fut fait Sécretaire d'Etat en septembre 1588, & exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1594. Il eut pour successeur

Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroy, qui étant rentré par ce moyen dans la charge de Sécretaire d'Etat, l'exerça jusqu'en 1607.

Pierre Brûlart, Seigneur de Puisieux, fut reçu en survivance en 1606, & exerça en cette qualité jusqu'en 1616, que le Maréchal d'Ancre le fit éloigner de la Cour, & fit pourvoir en sa place par commission

Claude Mangot, Seigneur de Villarceaux, qui exerça quatre mois, & fut ensuite Garde des Sceaux de France. Cette commission fut donnée à

Armand Jean du Plessis de Richelieu, Evêque de Luçon, qui exerça jusqu'au mois de mai 1617, que M. de Puisieux fut rappellé à la Cour, & remis en sa charge. Il fut destitué en 1624.

Charles Beauclerc lui succéda, & exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1630. Il eut pour successeur

Abel Servien, qui s'en démit l'an 1636, en faveur de

François Sublet, Seigneur de Noyers, qui exerça jusqu'en 1643, puis se retira en sa maison de Dangu, où il mourut au mois d'octobre 1645.

Michel le Tellier, Seigneur de Chaville, fut ensuite pourvu de cette charge, & fit recevoir l'an 1655, en sa survivance,

François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, son fils, qui

qui a exercé cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1691, & a eu pour successeur

Louis-François le Tellier, Marquis de Barbezieux, qu'il avoit fait recevoir en survivance en 1685, mort le cinquiéme janvier 1701.

Michel Chamillard lui a succédé, & a exercé cette charge jusqu'en juin 1709. Le Marquis de Cany son fils, fut reçu en survivance en 1707, mais il donna sa démission le neuviéme juin 1709.

Daniel-François Voysin lui succéda, fut fait en même tems Ministre d'Etat, puis Chancelier de France.

Il ne laissa pas d'exercer la charge de Sécretaire d'Etat jusqu'en janvier 1716, qu'il donna sa démission.

Joseph-Jean-Batiste Fleuriau, Seigneur d'Armenonville, fut pourvu de cette charge, dont il prêta serment le cinquiéme février 1716; eut en octobre 1718 le département de la Marine, des galéres, du commerce maritime, & des Colonies étrangéres; & prêta serment de Garde des Sceaux de France le 29 février 1722. Le Comte de Morville, son fils, avoit été reçu en survivance en la charge de Sécretaire d'Etat, du département de la Marine, dont il prêta serment le neuviéme avril 1722. Mais aprés la mort du Cardinal du Bois, le Roi lui donna le département des affaires étrangéres, *comme il sera remarqué cy-aprés*; & celui de la Marine fut donné au Comte de Maurepas.

Claude le Blanc fut pourvu le 25 septembre 1718, de la charge de Sécretaire d'Etat du département de la guerre, que le Roi créa en sa faveur, dont il se démit en Août 1723.

François-Victor le Tonnelier, Marquis de Breteuil, prêta serment de cette charge le quatriéme Août 1723. Il en donna sa démission au mois de juin 1726.

Claude le Blanc ayant été rappellé à la Cour, fut rétabli dans la charge de Sécretaire d'Etat, avec le même département de la guerre, le 15 de juin 1726, & il en prêta un nouveau serment le 22 du même mois. Il mourut le 19 de mai 1728. Il a été également grand dans l'une & dans l'autre fortune. Il joignoit à beaucoup de capacité pour les affaires, une grande prudence, de l'esprit, de l'érudition & de l'amour pour les Lettres, & pour ceux qui les cultivoient. Il avoit amassé une Bibliotheque assez nombreuse & bien choisie, comme on le peut voir par le Catalogue qu'en a dressé M. l'Abbé Langlet, & qui a été imprimé en 1729, *in-octavo*, chez Martin, Libraire.

Nicolas Prosper Bauyn, Seigneur d'Angervilliers, fut pourvu de cette charge par la mort du précédent, & en prêta le serment le 23 mai 1728.

* II. Martin Ruzé, Seigneur de Beaulieu, fut créé Sécretaire d'Etat en septembre 1588, & mourut en 1613, laissant sa charge à

Antoine de Loménie, qui avoit été reçu en survivance dès l'année 1606. Celui-ci étant mort en 1638, eut pour successeur

Henri-Auguste de Loménie, son *fils*, reçu en survivance l'an 1615, lequel se démit de sa charge l'an 1643, en faveur de

Henri de Guénegaud, Seigneur du Plessis, auquel succéda

Jean-Batiste Colbert, Ministre & Sécretaire d'Etat, qui mourut en 1683, & laissa sa charge à

Jean-Batiste Colbert, Marquis de Seignelay, lequel en jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1690. Il eut pour successeur

Louis Phélypeaux de Ponchartrain, qui a été fait Chancelier de France en 1699, & laissa cette charge à

Jérôme Phélypeaux son *fils*, Comte de Ponchartrain, qui étoit reçu en survivance, & qui s'en est démis en 1715, en faveur de

Jean-Frédéric Phélypeaux, Comte de Maurepas, son *fils*, qui en a prêté serment le 13 novembre 1715, & qui a commencé à en faire les fonctions au mois de mars 1718.

* III. Louis Potier, Seigneur de Gesvres, fut créé Secretaire d'Etat en février 1589, & exerça cette charge jusqu'en 1622, qu'il s'en démit en faveur de Nicolas Potier, Seigneur d'Ocquerre, son neveu. Il avoit fait recevoir en survivance l'an 1606, Antoine Potier, Seigneur de Sceaux, son fils, lequel mourut en 1621.

Nicolas Potier, Seigneur d'Ocquerre, reçu Sécretaire d'Etat en 1622, exerça jusqu'en 1628, & eut pour successeur

Claude Bouthillier, lequel fut fait Surintendant des Finances en 1632, & laissa la fonction de sa charge de Sécretaire d'Etat à son *fils*

Léon Bouthillier, Seigneur de Chavigny, qui s'en démit l'an 1643, en faveur de Henri-Auguste de Loménie, Comte de Brienne. Ce dernier étant rentré par ce moyen en la charge de Sécretaire d'Etat, l'exerça jusqu'en 1663, & en fit sa démission en faveur de M. de Lionne. Il avoit fait recevoir en survivance Louis-Henri de Loménie, Comte de Brienne, l'an 1651, qui s'en démit avec son pére.

Hugues de Lionne, Seigneur de Berny, reçu en 1663, mourut en 1671, aprés avoir fait recevoir en survivance

Louis-Hugues de Lionne, Marquis de Berny, son fils, l'an 1667; mais le Roi donna cette charge à

Simon Arnaud, Seigneur de Pompone, qui en prêta le serment en janvier 1672, & l'exerça jusqu'en l'année 1680, qu'il s'en démit en faveur de

Charles Colbert, Marquis de Croissy, qui exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1696. Il avoit fait recevoir en survivance en 1689, son fils

Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Torcy, qui s'en démit en faveur de

Guillaume du Bois, Conseiller d'Etat, puis Archevêque de Cambray, Cardinal, & principal Ministre d'Etat, mort le dixiéme Août 1723.

Charles-Jean-Batiste Fleuriau, Comte de Morville, lui a succédé en Août 1723, & donna sa démission le 19 d'Août 1727.

Germain-Louis Chauvelin, Président à Mortier au Parlement de Paris, fut pourvu de cette charge, avec le département des affaires étrangéres le 19 Août 1727, & en prêta serment le 23 suivant. Il avoit été nommé le 17 du même mois Garde des Sceaux de France.

* IV. Pierre Forget, Seigneur de Fresne, fut fait Sécretaire d'Etat en février 1589, & s'en démit en 1610, en faveur de

Paul Phélypeaux, Seigneur de Ponchartrain, qui exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1621, & eut pour successeur

Louis Phélypeaux, son *fils*, qui s'en démit en faveur de son oncle

Raimond Phélypeaux, Seigneur d'Herbaut, qui mourut en 1629, & laissa sa charge à

Louis Phélypeaux, Seigneur de la Vrilliére, son fils, qui fit recevoir en survivance en 1654, Louis Phélypeaux, Baron d'Hervy, son fils; mais un autre de ses fils sçavoir,

Balthazar Phélypeaux, Seigneur de la Vrilliére, Marquis de Château-neuf, Comte de S. Florentin, &c. lui succéda dans la charge de Sécretaire d'Etat, auquel a succédé son fils

Louis Phélypeaux, Marquis de la Vrilliére, qui a été reçu le dixiéme mai 1700.

Louis Phélypeaux, Comte de S. Florentin, son fils, fut reçu en survivance en février 1723, & entra en exercice par la mort de son pére le septiéme de septembre 1725. * Fauvelet-du-Toc, *Hist. des Secretaires d'Etat.*

SECULAIRES (Jeux) Il en est parlé en deux endroits de ce Dictionnaire; mais il y en est dit si peu de chose, qu'on a cru en devoir faire un Article tout nouveau. C'étoit une des plus solennelles Fêtes de Rome. Plusieurs Auteurs en ont écrit, mais leurs Ouvrages s'étant perdus, nous en ignorerions les principales cérémonies, si Zozime, qui vivoit sur la fin du quatriéme siécle, n'avoit pas eu soin de les marquer en abbrégé dans le second livre de son Histoire. Ce qu'il en dit se trouve confirmé & éclairci par les Médailles qui nous restent des Jeux séculaires, sur tout par celles de Domitien. Voici l'origine de ces Jeux.

La ville de Rome étant affligée d'une grande peste, l'année même qu'elle eut chassé les Tarquins, P. Valerius Publicola, qui étoit alors Consul, ordonna que pour appaiser la colére des Dieux, on célébreroit cette solennité, dont les cérémonies se trouvérent dans les Oracles de la Sibylle, qui étoient conservez avec grand soin. C'étoit l'an de la fondation de Rome 245, selon le calcul de Varron, qui est le meilleur & le plus suivi, c'est à dire, cinq cens neuf ans avant Jesus-Christ. Ces Jeux furent appellez *séculaires*, parce qu'on devoit les renouveller de siécle en siécle, c'est à dire, tous les cent ans, selon la plus commune opinion, ou tous les cent dix ans, comme le prétendirent du tems d'Auguste les quinze Officiers appellez *Quindecim-Viri*, qui avoient soin à Rome des cérémonies de la Religion, & qui par cette défaite, trouvérent moyen de se disculper prés de cet Empereur, qui les accusoit de n'avoir pas fait célébrer ces Jeux dans le tems prescrit, comme on le peut voir dans le Traité que le P. Taffin Jésuite a fait des Jeux séculaires. Auguste les ayant fait célébrer sous le Consulat de Furnius & de Silanus, l'an de Rome 737, *Claude* voulut qu'on les renouvellât l'an 800 de Rome, parce que c'étoit, selon sa pensée, le commencement du siécle. Mais Domitien, sans avoir égard à Claude, se régla sur ce qu'avoit fait Auguste, & les fit célébrer cent trois ans aprés ceux de ce Prince, c'est à dire, l'an 840. de Rome. Quelque tems auparavant *il fit publier par tout l'Empire, que chacun eût à venir voir des Jeux qu'il n'avoit jamais vus, & qu'il ne verroit jamais*, ce qui fit qu'on se moqua de lui, car plusieurs personnes, qui avoient vu ceux de Claude, virent encore ceux-là.

L'ouverture de ces Jeux se faisoit ainsi. Vers le commencement de la moisson, l'Empereur en qualité de souverain Pontife, haranguoit le Peuple au Capitole, & l'exhortoit à se préparer à une Fête si solennelle, par la pureté du corps & de l'esprit. De semblables exhortations se faisoit aux grandes Fêtes, & particuliérement aux mystéres d'Eleusis, dont les cérémonies avoient beaucoup de rapport avec celles des Jeux séculaires, comme le remarque Hérodien. L'Empereur assis sur une Tribune devant un Temple, qui est celui de Jupiter Capitolin, donnoit des parfums, qu'on devoit distribuer au peuple; & ces parfums étoient composez de souffre & de bitume. Les quinze Officiers recevoient ces parfums de l'Empereur, & les distribuoient ensuite au peuple, y ajoûtant un petit bâton de bois de sapin, qu'on appelloit *Tæda*. On le brûloit par le bout, & on jettoit de ces parfums dessus, dont on faisoit passer la fumée autour de soi, pour se purifier. On en donnoit même aux enfans, qui étoient en âge de raison. Le jour qu'on devoit célébrer ces Jeux étant venu, on commençoit par une procession, où assistoient les Prêtres de tous les Colléges. Le Sénat & tous les Magistrats s'y trouvoient, le peuple y étoit habillé de blanc, couronné de fleurs, & ayant chacun une palme à la main. On chantoit par les rues des vers faits exprès pour cette Fête, & l'on adoroit en passant dans les Temples & dans les carrefours les statues des Dieux, qu'on exposoit sur des lits de parade: ce qui s'appelloit *Lectisternia Deorum.*

On s'assembloit dans les Temples les trois nuits suivantes, pour y veiller, & y faire des priéres & des sacrifices, c'étoit ce qu'on appelloit *Pervigilium*: & afin que dans ces Assemblées nocturnes, il ne se passât rien de malhonnête, les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe y assistoient sous la conduite de leurs péres & de leurs méres, ou de quelques personnes d'âge de leur famille, qui pussent répondre de leur conduite, ainsi qu'Auguste l'avoit ordonné. Et parce que cette Fête étoit principalement

lement instituée pour appaiser les Dieux des ténébres, c'est à dire, Pluton, Proserpine, Cerès, les Parques, & les Lucines, on ne leur offroit que des victimes noires, & cela durant la nuit, qui étoit alors éclairée par des feux qu'on faisoit dans les rues & par une infinité de lampes qu'on y allumoit. On immoloit alors un taureau noir à Pluton, & une vache noire à Proserpine.

• Le lendemain pendant le jour on offroit de pareilles victimes, mais blanches, à Jupiter & à Junon. C'est ce que nous apprenons par une Médaille de Domitien, où cet Empereur renverse une patére sur le brasier d'un autel. On y voit deux Musiciens, dont l'un joue de la lyre & l'autre de deux flutes: un homme à genoux tient le taureau, sur lequel celui qui le doit immoler, qu'on appelloit *le Victimaire*, semble décharger sur la tête un coup de hache. Dans ces sacrifices, on menoit près de l'autel la victime lavée & parée de guirlandes de fleurs, puis on ordonnoit aux profanes de se retirer, & aux autres de se taire & d'être attentifs à ce qui se passoit. Après quoi le Pontife, qui étoit l'Empereur même, mettoit sur la tête de la victime un peu de farine mêlée de sel, y versant ensuite du vin, dont il donnoit à goûter aux assistans. Le Victimaire déchargeoit alors un grand coup de hache sur la tête de la victime, d'autres Officiers l'égorgeoient en même tems, & on présentoit de son sang au Grand Pontife, qui le versoit aussi-tôt sur le feu de l'autel. Cela fait, on observoit avec beaucoup de soin les entrailles de l'animal, leur différente disposition & couleur, desquelles les Aruspices tiroient de bons ou de mauvais présages, en quoi les Romains étoient si scrupuleux & à quoi ils avoient tant de créance, que Jules-César lui-même, au rapport de Macrobe, en composa pour le moins seize Livres. On brûloit ensuite ces mêmes entrailles après avoir tourné trois fois autour de l'autel, offrant ce sacrifice au Dieu ou à la Déesse, auquel il étoit destiné, ce qu'ils ne faisoient jamais, qu'en invoquant en même tems tous les autres Dieux, comme s'ils ne pouvoient rien que tous ensemble. On gardoit ordinairement la victime pour le festin qui se faisoit après avoir congédié le peuple, en lui disant *Ilicet*, c'est à dire, *vous pouvez vous retirer*.

Ces sacrifices étant achevez, on assistoit aux Jeux Publics, qui étoient particuliérement vouez à Apollon & à Diane, & se donnoient au Théatre, où l'on jouoit des Comédies, & au Cirque, où l'on faisoit des courses à pié, à cheval, & sur des chariots. Les Athlétes se signaloient aussi à la lutte & aux autres exercices. On voyoit dans l'Amphithéatre des combats de Gladiateurs & de bêtes sauvages, qu'on faisoit venir exprès de toutes parts.

La seconde nuit on recommençoit les priéres & les sacrifices, qu'on adressoit aux Parques, à qui on immoloit une brebis & une chévre, toutes deux noires.

Le jour suivant, les femmes de condition libre se trouvoient au Capitole & en d'autres temples, où elles faisoient leurs priéres à Jupiter & aux autres Dieux dont nous avons parlé. Elles y chantoient des Hymnes, pour y demander la prospérité de l'Empire & du Peuple Romain. Elles prioient aussi pour leurs besoins particuliers, & entre autres pour le bonheur de leurs accouchemens. Le reste du jour se passoit en réjouïssances publiques, & semblables à celles du jour précédent.

La troisiéme nuit on immoloit un pourceau à la Terre, de laquelle les Anciens firent une de leurs principales Déesses, qu'ils adorérent sous des noms différens. On croyoit que cet Animal étoit la plus agréable victime, qu'on pût lui offrir, tant à cause qu'il regarde & fouille toujours la Terre, que parce qu'on disoit qu'un pourceau avoit autrefois mangé le premier blé, qu'on avoit semé. On faisoit ce sacrifice sur le bord du Tibre, en un endroit du Champ de Mars, qu'on appelloit *Terentum*, du verbe *tero*, qui signifie *user*, parce que la terre du rivage y étoit mangée & comme toute usée de l'eau du Tibre.

Le jour d'après cette nuit, qui étoit le troisiéme & le dernier des jours séculaires, il y avoit une Musique composée de deux chœurs, l'un de jeunes garçons, & l'autre de jeunes filles, tous des meilleures Maisons de Rome, & qui avoient encore leurs péres & leurs méres, circonstance qu'on observoit, afin qu'il n'y eût rien, qui pût donner occasion de deuil & de tristesse, dans une Fête où il ne devoit y avoir que de la joye. Ils chantoient une Hymne composée exprès pour les Jeux séculaires. Nous avons celle qui y fut chantée du tems d'Auguste, faite par Horace. Elle se trouve à la fin du Livre de ses *Epodes*.

C'étoit sans doute ce même jour, qui étoit destiné pour la danse mystique des Saliens, instituée autrefois par Numa, second Roi de Rome. On n'auroit pas su que cette danse faisoit une des principales parties des Jeux séculaires, si on ne l'avoit appris par deux Médailles, l'une d'Auguste & l'autre de Domitien, qui furent frappées exprès pour ces Jeux, sur lesquelles on voit la figure d'un Salien, tel que les Anciens l'ont représenté. Il a la tête couverte d'un bonnet rond, qui se termine en deux pointes fort longues. Sur sa tunique, qui étoit de diverses couleurs, il porte une espéce de cotte d'armes, dont on n'apperçoit que les bords, qui étoient d'une bande de pourpre attachée avec des boucles de cuivre. Il tient de sa main droite une petite baguette, & porte en sa gauche un bouclier dans le milieu duquel on voit la tête de Minerve, Déesse que Domitien avoit choisie pour sa protectrice. Ce même jour on assistoit aux spectacles, de même que les deux jours précédens.

Cette Fête finie, l'Empereur donnoit les offrandes aux Officiers qui avoient eu le soin des cérémonies, & qui en distribuoient au peuple une partie. On marquoit ensuite ces Jeux sur les Regîtres publics, & on les gravoit sur le marbre.

Nous avons dit cy-dessus, qu'Auguste, Claude & Domitien avoient fait célébrer ces Jeux. Après eux Sévére, assisté de ses enfans Caracalla & Géta, renouvella ces mêmes Jeux, sous le Consulat de Chilon & de Libon.

Voici de quelle maniére ces Jeux sont décrits dans les Regîtres publics. Des Hérauts alloient par tout inviter les Peuples à un spectacle qu'ils n'avoient jamais vu, & qu'ils ne verroient jamais que cette seule fois. Le tems de la moisson venu, peu de jours avant cette Fête, les quinze Officiers, qui prenoient soin des cérémonies de la Religion, s'asseyoient sur une Tribune devant le Capitole & devant le Temple d'Apollon, d'où ils distribuoient au peuple des flambeaux de soufre & de bitume, dont chacun se servoit pour se purifier. On n'en donnoit point aux Esclaves, mais seulement aux personnes de condition libre. Ensuite tout le peuple se rendoit aux temples dont nous venons de parler, & à celui de Diane sur le Mont-Aventin. Chacun y portoit du froment, de l'orge & des féves, & toute la nuit y faisoit la veille sacrée en l'honneur des Parques, avec beaucoup de retenue. Enfin, on solemnisoit cette Fête pendant trois jours & trois nuits, commençant par des sacrifices, qu'on faisoit au Champ de Mars sur le bord du Tibre, en l'endroit qu'on nomme *Terentum*. Les Dieux à qui on offroit, étoient Jupiter, Junon, Apollon, Latone & Diane, & outre ceux-là les Parques, les Lucines, Cerès, Pluton, & Proserpine.

La premiére nuit, deux heures après le coucher du Soleil, l'Empereur assisté des quinze Officiers, dont on a parlé, immoloit trois agneaux sur trois autels élevez sur le bord du Tibre, & après avoir arrosé ces autels du sang des victimes, il les brûloit toutes entiéres. Pendant ce tems-là des Musiciens, qui étoient sur un lieu élevé, chantoient une Hymne faite exprès. On allumoit des feux & des lampes par tout, & on donnoit des spectacles, qui avoient du rapport à ces sacrifices. Ceux à qui appartenoit le soin de ces cérémonies, recevoient pour récompense les prémices des fruits de la terre, après en avoir distribué à tout le peuple.

Le matin, on s'assembloit au Capitole, d'où, après avoir immolé les victimes ordinaires, on se rendoit au Théatre, pour y célébrer des Jeux, en l'honneur d'Apollon & de Diane.

Le second jour les femmes de qualité se rendoient au Capitole à l'heure marquée dans les livres de la Sibylle; elles y faisoient des sacrifices à Jupiter, & chantoient des Hymnes à sa louange.

Enfin le troisiéme jour une bande de jeunes garçons de bonne Maison, au nombre de vint-sept, & autant de jeunes filles, ayant tous leurs péres & leurs méres, chantoient, disposez en six chœurs, des Hymnes en Grec & en Latin, & des Cantiques sacrez, pour obtenir toute sorte de prospérité aux villes, qui étoient sous la domination Romaine.

On faisoit encore beaucoup d'autres choses, selon que les Dieux l'avoient prescrit: & tant que ces cérémonies ont été observées, l'Empire Romain est demeuré en son entier. * *Voyez* aussi JEUX SECULAIRES sous le mot JEUX.

SE'CUNDIN, Disciple de Manès, contre qui S. Augustin a écrit.

SE'CUNDINUS (Nicolas) servit d'Interpréte au Concile de Florence, & a écrit un Abbrégé de l'Histoire des Turcs jusqu'à la prise de Constantinople, imprimé à Louvain en 1553.

SE'CUNDUS (Publius Gabinius) commanda les armées Romaines sous l'Empire de Claude. Il défit les Marses, peuples d'Allemagne, l'an 41 de Jesus-Christ, & retira de leurs mains la derniére des Aigles qu'ils avoient prises à la célébre défaite de Varus: dépouille plus glorieuse pour lui dans l'esprit des Romains, que n'étoit la victoire même. Le texte de Dion, qui rapporte ce fait, a sans doute été corrompu dans cet endroit. Il porte que Gabinius ayant vaincu les Maures, *Mauρεῖσι*, recouvra une des Aigles prises sur Varus. Il faut assurément lire *Marses*, comme l'a jugé M. de Tillemont dans son Histoire des Empereurs; car qu'auroient eu de commun les Maures avec Varus? Les conjectures des autres Critiques sont moins vrai-semblables. Au reste, la défaite des Marses fit prendre à Claude les ornemens du triomphe & le titre d'*Imperator* pour la seconde fois. Gabinius Secundus vainquit encore les Cauques, autre peuple d'Allemagne; on ne sait pas précisement en quel tems ce fut; mais cette victoire lui aquit le surnom de *Caucius* ou selon Suétone *Chaucius*. * Dion, *l.* 60. Suétone, *l.* 5. *c.* 24. Goltzius, *Thesaurus Rei Antiquariæ*. Tillemont, *Hist. des Empereurs*.

SE'CUNDUS, Lombard, dans le septiéme siécle, écrivit l'Histoire de sa nation, & mourut à Trente vers l'an 615. * Paul Diacre le cite souvent, *de Gest. Longob. l.* 3. *c.* 20: *l.* 4. *c.* 42.

SE'CUNDUS, Sophiste d'Athénes, Précepteur d'Hérodote *le Sophiste*. * Suidas, *in Lexico*.

SE'CUNDUS, Disciple de Valentin, Hérétique, Chef des Sécundiens, que saint Augustin nomme mal *Secundiens*, avoit inventé une combinaison d'Eons, différente de celle de Valentin, & permettoit la communauté des femmes. * S. Augustin, *de Hæres. c.* 12. S. Epiphane, *Hæres. c.* 32.

SE'CUNDUS, Poëte Latin moderne. *Voyez* SECOND (Jean)

SE'DADA. *Voyez* TSE'DAD.

SEDAN, ville de France en Champagne, sur les frontiéres du Luxembourg, est très-forte, & située sur la Meuse. Cette ville, qui a eu autrefois des Princes particuliers, est unie à la Couronne depuis le traité fait l'an 1642, avec Frédéric-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, & Seigneur de Sedan. Ce fut en 1644, que les Habitans de Sedan prêtérent serment de fidélité au Roi entre les mains du Maréchal Fabert. Le Roi donna ensuite un Edit où il y avoit un article bien considérable en faveur des Réformez. „ Le Roi y déclare qu'il vouloit qu'ils continuassent en la possession des mêmes droits, prérogatives, avantages, priviléges, libertez, exercices publics & particuliers de leur Religion, Collége, Académie, Ecoles, dont ils avoient joui jusques à présent, suivant les titres & déclarations qui leur avoient été concédées par les Seigneurs de Sedan." Cepen-

pendant en 1681, l'Académie & les Colléges furent supprimez en permettant aux Jésuites de s'accommoder des bâtimens du Collége moyennant vint-mille livres. On fit des remontrances de la part des Réformez, mais inutilement. Le Roi y établit en 1661, un Presidial, qui a très-peu d'étendue: sa manufacture de draps est très-considerable. * *Hist. de l'Edit de Nantes, tome 3. p. 19: tome 4. p. 437.*

SE'DATUS, que l'on croit être l'Evêque de Béziers, qui assista au Concile de Tolede & de Narbonne en 589, nous a laissé une Homélie sur l'Epiphanie. * Honoré d'Autun, *de Script. Eccles.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siécle.*

SE'DE'CIAS, dernier Roi de Juda, nommé auparavant *Mathanias*, étoit fils de *Josias* & d'*Amital* ou *Hamutal*, fille de *Jérémie* de Libna. Etant âgé de 21 ans, il fut mis sur le thrône par Nabuchodonosor, en la place de son neveu Joachim ou Jéchonias, l'an du monde 3436, & le 599 avant Jesus-Christ. Il méprisa les conseils de Jérémie, & vécut dans l'impiété & l'idolâtrie aussi-bien que son peuple. Cette conduite alluma contre eux la colére du Seigneur, qui suscita Nabuchodonosor, contre lequel Sédécias s'étoit revolté, à la persuasion des Ammonites, des Moabites, des Iduméens & de ceux de Tyr & de Sidon. L'armée du Roi de Babylone entra en Judée, & la soumit toute entiére. Après un siége de plus de deux ans, Jérusalem fut emportée, & ses Habitans éprouvérent toutes les violences dont les Barbares victorieux sont capables. Sédécias se voulant sauver, fut pris & fut mené à Nabuchodonosor, qui étoit dans la ville de Réblata de Syrie, entre Tyr qu'il assiégeoit & Jérusalem. Après lui avoir reproché son infidélité & son ingratitude, il fit égorger ses enfans en sa présence, & commanda qu'on lui crevât les yeux, qu'on le chargeât de chaînes, & qu'on le menât à Babylone, où il mourut en prison. Ainsi finit en l'an 3447 du monde, & le 588 avant Jesus-Christ, le Royaume de Juda, qui depuis sa séparation d'avec celui d'Israël avoit duré 387 ans. * II. ou IV. *Rois, ch. dernier. Jeremie, ch. 34 & 51.* Josephe, *Antiq. Judaïq.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.*

SE'DE'CIAS, Médecin Juif, qui vivoit au commencement du neuviéme siécle, fut Médecin de Louis *le Débonnaire*, Roi de France, sous lequel les Juifs avoient beaucoup de crédit. Ce Médecin passoit pour un grand Magicien & on n'a pas craint d'en faire les contes les plus extravagans. Il divertissoit, *dit-on*, toute la Cour en avalant un homme dont il avoit coupé les piez & les mains & qu'il rendoit ensuite tout vivant. Les Historiens disent qu'un jour il mangea en présence de la Cour une charette de foin avec les chevaux & le cocher. Il voloit en l'air comme Simon *le Magicien*, & faisoit cent tours de la même force. Sédécias fut encore Médecin de Charles *le Chauve*, successeur de Louis. Mézeray dit que Boson, beau-frére de la femme de Charles, & Favori du Roi, avec un grand nombre de Seigneurs, corrompirent Sédécias & l'obligérent à empoisonner le Roi. * Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome 5. p. 1492 & suiv.* Mézeray, *Abrégé Chron. de l'Hist. de France, tome 2. p. 30.*

SE'DE'CIAS, faux Prophéte. *Voyez* l'article de MICHE'E *l'Ancien.*

SE'DER-OLAM, c'est à dire, *l'Ordre du Monde.* Les Juifs ont donné ce nom à deux livres de Chronologie, dont le premier est *Séder-Olam Rabba*, qui signifie *la grande Chronique*; & le second est *Séder-Olam Zuta* ou *la petite Chronique*. Ils n'ont rien chez eux de plus ancien que cette première Chronique, qui contient l'Histoire du monde depuis Adam jusqu'à l'Empereur Adrien, qui défit un faux Messie, nommé *Barcochebas*: ce qui arriva environ 50 ans après la destruction de Jérusalem. Ils attribuent cette Chronologie à un certain Rabbi José, fils de Chilphéta, qui vivoit vers l'an 130 de Jesus-Christ. Il y a néanmoins plusieurs raisons qui montrent que ce livre n'est pas si ancien que les Juifs le croyent. Génébrard a traduit en Latin ces deux livres. * Simon.

SE'DIGITUS. *Voyez* VOLCATIUS SE'DIGITUS.

SE'DULIUS (Caïus Cœlius ou Cæcilius) Prêtre qui florissoit dans le cinquiéme siécle vers l'an 430, composa deux Ouvrages, dont l'un qui étoit en vers, étoit intitulé *Paschale Carmen*, parce qu'il contient la Vie de Jesus-Christ, qui est notre Pâque. Il est divisé en cinq livres, dont le premier commence à la création du monde, & parcourt les Histoires les plus remarquables de l'Ancien Testament: les quatre autres contiennent les miracles de Jesus-Christ, les actions principales de sa vie jusqu'à son Ascension, & les principaux points de sa Doctrine. L'autre est un Ouvrage en prose, *Paschale Opus.* Ces deux Ouvrages se sont conservez jusques à nous. Sédulius a fait paroître dans son Ouvrage Poëtique beaucoup d'esprit, aussi-bien que de savoir; son stile est facile & coulant; il a de la clarté, & assez de pureté, même pour son siécle; mais il n'est pas exemt de fautes contre la Prosodie. Il a fait aussi en vers la conférence de l'Ancien & du Nouveau Testament, que quelques-uns attribuent au Consul ASTERIUS, *dont on peut consulter l'article.* Les Critiques croyent que les Commentaires sur les Epîtres de saint Paul, qu'on lui attribue, sont d'un autre SE'DULIUS, Ecossois, qui vécut dans le huitiéme ou même dans le neuviéme siécle. * Labbe, *Dissert. de Script. Eccles. tome 2.* Bayle, *Dict. Crit.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

SE'DULIUS (Henri) naquit à Cléves dans le XVI siécle. Il fit ses Humanitez sous George Macropédius, & étant entré chez les Fréres Mineurs, fut fait enfin Définiteur de tout l'Ordre, & Provincial. C'étoit un Religieux pieux & savant, très versé dans les Ecrits des Péres & ami de Juste Lipse. Il mourut à Anvers le 26 février 1621, après avoir passé environ 52 ans dans l'Ordre. On a de lui, *Præscriptiones adversus Hæreses; Diva Virgo Mosæ-Trajectensis, sive Beneficia ejus & Miracula; Apologeticus adversus Alcoranum Franciscanorum pro libro Conformitatum; S. Bonaventuræ*, ou plutôt *B. Davidis Augustani Speculum Disciplinæ ad Novitios; Commentarius in Vitam S. Ludovici ex Ordine Minorum, Episcopi Tolosani; Imagines Religiosorum S. Francisci in æs incisæ, additis brevibus Elogiis; Sanctorum Ordinis sui Vitæ cum Notis; Provincia Inferioris Germaniæ Fratrum Minorum, in qua de Canobiis Fratrum, Virginumque Monialium, de Martyribus & Scriptoribus agitur*, en manuscrit. * *Athenæ Belgicæ* Francisci Swertii. Freher *Theatrum, p. 408.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 368 & 369.*

SEEGBERG. *Voyez* SIEGENBERG.

* SEEHAUSEN, ville d'Allemagne dans la Vieille Marche de Brandebourg, est située sur la rive gauche de l'Ucht selon la plupart des Cartes, ou de l'Alant selon la Carte de l'Electorat de Brandebourg publiée à Amsterdam par Jean Covens & Nicolas Mortier. Elle est au nord-nord-ouest de la ville de Brandebourg, dont elle est éloignée, selon les uns d'environ 15 lieues; & selon les autres d'environ seize.

SEELAND. *Cherchez* SELANDE.

SEESTEDE (Annibal de) *Voyez* SCHESTED.

SEEZ, ville de France en Normandie, avec Evêché suffragant de Rouen, est nommée par les Anciens *Sajorum Civitas, Sagium, & Urbs Saiuniorum.* Elle est sur la riviére d'Orne, assez près de ses sources, & vers les confins de la province du Maine, à quatre grandes lieues d'Alençon, à onze de Lizieux, & à trente-six de Paris. On y voit diverses paroisses & monastéres, &c. L'église cathédrale est distinguée par sa beauté, & reconnoit pour *Patrons* saint Gervais & saint Protais. Ce Chapitre est composé d'un Prevôt, d'un Chantre, de cinq Archidiacres, d'un Pénitencier, de seize Chanoines prébendez, & de quatre demi-prébendez. Il fut sécularisé l'an 1547, & tous les Bénéfices en sont à la collation de l'Evêque. Cet Evêché, qu'on croit avoir été transféré de l'ancienne ville d'*Oximion*, qui est le bourg d'Hiesme d'aujourd'hui, comprend, outre la ville de Seez, celles de Falaise, d'Argentan, d'Alençon, de Belesme & de Mortagne, avec 500 paroisses, & huit Abbaïes, entre lesquelles on distingue celle de la Trappe. La ville est presque déserte, & n'a aucun commerce: il y a Election & Grenier à sel; mais il n'y a point de Jurisdiction ordinaire. * Gilles Bry, *Hist. des Comtes d'Alençon.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.*

S E F. S E G.

SE'FET. *Voyez* SAPHETA.

SEFFAY, riviére du Royaume d'Alger en Barbarie. Elle se décharge dans la Mer Méditerranée, près de la ville d'Alger, vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

SE'GEBERG, autrefois *Ælberga*, petite ville du Duché de Holstein en Basse Saxe, est située dans la Wagrie sur la Trave, à cinq ou six lieues de Lubeck vers le Couchant. Segeberg, capitale d'un Bailliage fort étendu, est défendu par un château, situé sur un rocher escarpé. Quelques Géographes prennent cette ville pour celle qu'on nommoit anciennement *Lirimiris*. * Maty, *Dict. Geogr.*

SE'GED ou SE'GE'DIN, ville forte de la Haute Hongrie, dans le Comté de Bodrog, sur la Theisse, vis à vis de l'embouchure du Maros. Elle fut prise par les Allemands l'an 1686. On croit que c'est l'ancienne *Singidava*, ville de la Dace. * Maty, *Dict. Geogr.*

SE'GELMESSE, ville du Biledulgérid en Afrique, située sur la riviére de Ziz, dans le Ségelmesse, dont elle est la principale place. * Maty, *Dict. Geogr.*

SE'GELMESSE, est une grande région du Biledulgérid en Afrique. Elle est entre la Barbarie & le Zaara, ayant au Levant le Tégorario, & au Couchant le Tafilet. Ce païs est baigné par les riviéres de Farcala, de Ghir, de Ziz & de Togda, qui engraissent la terre par leur débordement, comme le Nil. Il est abondant en dattes. Il y a aussi des grains & d'autres fruits, & des mines de fer, de plomb, & d'antimoine. Cette région renferme le Ségelmesse propre, le Farcala, le Togda, le Queneg, le Béniboessera, le Guachda, le Benigomia, & divers autres païs, qui se gouvernent eux-mêmes en forme de communautez, ou qui sont sujets aux Arabes. * Maty, *Dict. Geogr.* *Voyez* aussi SUGULMESSE.

SE'GERIC ou SIGERIC, Roi des Goths en Espagne. *Voyez* SIGERIC.

SE'GERS (Daniel) Peintre natif d'Anvers, où il vivoit l'an 1636, âgé d'environ 45 ans, ayant appris son Art de Jean Breugel, fut reçu Frére-Lai dans la maison des *Jésuites* d'Anvers. Ses Supérieurs l'envoyérent à Bruxelles, où il peignit les passages que l'on voit dans leur *église*, au dessus des confessionnaux, & qui répréséntent quelques histoires de la Société. Quelque tems après il alla à Rome, où il travailla à dessiner ce qu'il y avoit de plus beau dans les palais & les jardins, & lorsqu'il fut de retour aux *Païs-Bas*, il fit paroître ces raretez aux yeux des Curieux. On voit d'excellens ouvrages de sa main dans l'église d'Anvers, de même que dans les cabinets de l'Empereur & du Roi d'Espagne. Ségers fit pour Frédéric-Henri, Prince d'Orange, un vase en ovale rempli de fleurs; & ce Prince en fut si satisfait, qu'il envoya aux Jésuites un dixain de fin or, dont les grains étoient fort gros, en forme d'oranges émaillées, & donna à Ségers une palette, & quelques bâtons de pinceaux de fin or. La Princesse d'Orange eut aussi du même Ségers un vase plein de fleurs, & donna pour récompense aux Péres une croix d'or émaillée, pesant plus d'une livre. * Vermander.

SE'GERS (Gérard) frére du précédent, Peintre Flamand, après avoir été Eléve d'Abraham Janseus, entreprit le voyage de Rome, pour y copier quelques ouvrages des plus fameux

Peintres Italiens. Il y fit plusieurs copies, qui furent presque autant estimées que les originaux, & suivit à Madrit le Cardinal Zapata, Ambassadeur d'Espagne auprès de sa Sainteté. Ce Prélat le présenta au Roi, qui lui fit peindre plusieurs tableaux d'importance pour ses palais, & pour quelques lieux de dévotion. Ce Monarque l'ayant anobli, lui donna une pension considérable sur le château d'Anvers, lorsqu'il lui permit de retourner en son païs. Ségers se fit admirer parmi les Flamands, comme il l'avoit été parmi les Italiens & les Espagnols. On loue fort son tableau de saint Pierre crucifié la tête en bas, & la table du grand autel des Jésuites, qui répréſente une élévation de la croix. Il fit pour le Duc de Neubourg un portrait de la Vierge, duquel ce Prince fut si satisfait, qu'il lui donna une chaine d'or avec sa médaille, outre le prix de son travail. L'on voit aussi de son invention des piéces nocturnes très-ingénieuses, dont on a donné des estampes au Public. Il amassa quantité de rares peintures dans la belle maison qu'il fit bâtir à Anvers, où il mourut en 1661, âgé de 60 ans. * Vermander.

SE'GESTANS. *Voyez* E'GESTANS.

SE'GESTE. *Voyez* E'GESTE.

SE'GE'SWAR, ville de Transsylvanie, située sur le Kockel, à quinze lieues d'Hermanstadt vers le nord. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Sandava*, ville de la Dace, que d'autres mettent à Soczowa en Moldavie. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'GE'TIE, *Segetia*, Déesse, passoit chez les Romains pour l'Intendante de tous les fruits de la terre prêts à cueillir. Elle avoit une statue dans le Cirque, & étoit du nombre de ces Divinitez appellées *Salutaires*, dont le nom étoit à tout moment dans la bouche des Gentils, qui les invoquoient contre les travaux, dont cette vie est remplie. On la trouve sur une médaille de Salonine, dans un temple, tenant des épics en ses deux mains élevées. * Varron. Macrobe. Pline, *l.* 18. *c.* 2.

SEGEWOLDT, petite ville de la Lettonie en Livonie. Elle est sur la Teidéra, à onze lieues de Riga vers l'orient septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'GLA (Guillaume de) Sieur de Cairas, étoit Conseiller au Parlement de Toulouse vers le commencement du XVII siécle. Il fut Rapporteur d'un procès criminel, qui a été mis parmi les Histoires tragiques du tems, & qu'on peut voir à l'article ARIAS BURDEUS. M. de Verdun, premier Président au Parlement de Toulouse, prit toutes les peines imaginables pour l'éclaircissement de ce procès. Les accusateurs furent enfin convaincus & châtiez selon leur mérite: & comme Guillaume de Ségla avoit une connoissance très-exacte de cette affaire, il fut exhorté par ce premier Président à la donner au Public. La lettre Latine qu'il en reçut, a été mise au devant du livre qu'il publia, dans lequel on voit, outre les narrez des procédures, cent trente & une observations remplies d'érudition. Cet Ouvrage fut publié à Paris en 1613, *in octavo*. La famille de Ségla subsiste encore à Toulouse, & posséde des charges au Parlement. * Bayle, *Dict. Critiq.*

SE'GNA ou SENG, ville de Croatie, dans la Morlaquie, où elle a un bon port vis à vis de l'Isle d'Arbe. Ségna est du Royaume de Hongrie. Elle a un Evêché suffragant de Spalatro, & elle est fortifiée & défendue par une bonne citadelle, située sur un rocher escarpé. Ses Habitans, qui portent le nom d'*Uscoques*, sont les plus grands Pirates du Golfe de Venise. * Maty, *Dict. Géogr.* Fra Paolo, *Continuation de l'Histoire des Uscoques.*

SE'GNE'RI (Paul) naquit à Nettuno le 21 mars 1624, d'une famille distinguée, originaire de Rome. Etant entré dans la Société des Jésuites, il y brilla beaucoup par la sainteté de ses mœurs, & par une application à l'étude. Il lut l'Ecriture, les Péres, & les Théologiens pendant plusieurs années. Et comme il se sentoit porté à l'instruction des peuples & à la prédication, il ne négligea rien pour se perfectionner dans la Langue Italienne, & pour se former à l'éloquence. Les suites de ces préparatifs furent très-heureuses. Il prêcha dans les principales villes d'Italie avec un succès extraordinaire jusqu'à l'âge de 41 ans. Il crut alors devoir joindre à l'emploi de Prédicateur celui de Missionnaire, & il continua dans ces fonctions pendant 27 ans, qu'il parcourut plus de vint diocéses avec des peines incroyables. Il marchoit toujours à pié, vêtu d'un habit tout déchiré, les jambes & les piez nuds, un Bréviaire sous le bras, & un crucifix sur la poitrine. Chaque année il commençoit ses fonctions par prêcher le Carême dans quelque grande ville. Il employoit ensuite six mois entiers à faire ses missions. L'hyver venu, il se retiroit dans une des maisons de la Compagnie, pour recommencer au bout de quelques mois sa course ordinaire. Son tems de retraite étoit employé à composer les livres qu'il a donnez au Public, & qui sont tous excellens. Le Pape Innocent XII, qui avoit pour lui une estime singuliére, l'appella à Rome, pour y remplir la place de son Prédicateur ordinaire. Il s'acquitta de son nouveau ministére avec une approbation universelle; & le Pape y joignit bientôt l'emploi important de Théologien de la Pénitencerie. Mais il ne l'exerça pas longtems. Usé par ses austéritez continuelles, il tomba dans une langueur qui insensiblement devint mortelle, & il mourut le neuviéme décembre 1694, âgé de 70 ans. Tous ses Ouvrages furent réünis après sa mort dans un recueil de plusieurs volumes, *in folio*. Outre ses Sermons & ses autres Discours, il nous a laissé, *le Chrétien instruit dans sa loi; L'Incrédule sans excuse; La Manne ou la nourriture de l'ame; Le Pasteur instruit; Le Confesseur instruit; Le Pénitent instruit; L'Accord de l'action & du repos dans l'oraison; Les Illusions des Quiétistes; Le Serviteur de Marie; L'Exposition du Miserere;* divers autres Opuscules de piété. On en a traduit quelques-uns en François. * *Voyez* la Préface qui est au devant de ses *Méditations sur des passages choisis de l'Ecriture Sainte pour tous les jours de la semaine, à Paris*, 1713, *in douze*.

SE'GNERI (Paul) Jésuite, neveu du fameux Pére *Paul* Segnéri, *dont il est parlé dans l'article précédent*, étoit un zélé Missionnaire, dont on assure que les travaux ont fait beaucoup de fruit. On prétend qu'il prédit sa mort arrivée le 25 juin 1713, à l'âge de 40 ans, à Sinigaglia en Italie. Le peuple de cette ville, qui le regardoit comme un Saint, obtint du Pape que son corps leur demeureroit, & ils l'ont enterré dans la cathédrale. * *Mémoires de Trevoux, Janvier* 1714, *p.* 177.

SE'GNI, en Latin *Signia*, ville de la Campagne de Rome, à trente deux milles de Rome vers l'orient, est bâtie sur la montagne appellée *la Montagne de Segni*, avec Evêché & titre de Duché, autrefois Comté, qui appartient à la Maison de Sforce. *Voyez* SFORCE. Les Papes Innocent III, Grégoire IX, & Alexandre IV, étoient de la Maison des Comtes de Ségni. C'est dans cette ville que le Pape Vitalien prit naissance, & que les orgues furent inventées, selon quelques-uns; car les autres disent qu'elles furent apportées de Gréce par un Prêtre appellé *Grégoire*. Le terroir de Ségni est abondant en vins, mais qui sont fort rudes. * Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 380. Pétrarque. Holstenius.

* SE'GNI, montagne d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise. Elle est dans la Campagne de Rome, & traversant cette province d'orient en occident, elle la divise en deux parties, dont la septentrionale porte le nom de *Campagna*; & la méridionale celui de *Marina*.

SE'GON (Dibbale) *Voyez* DIBBALE.

SE'GOR ou TSOHAR, ville de Palestine dans la Judée, près du Mont-Engaddi, à quinze milles de Jéricho vers le midi, près du Lac Asphaltite ou Mer Morte. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, qu'on nomme *Scor*. * Baudrand. Elle appartenoit à la Tribu de Siméon. Longtems auparavant, même avant qu'on la nommât *Ségor*, lorsqu'elle avoit l'ancien nom de *Bala*, elle fut prise par Codorlahomor, Chodorlahomor ou Kédor-lahomer, Roi d'Hélam, *Genése, ch.* 14. *v.* 1. *& suiv.* Quand Dieu détruisit les villes de la plaine, Sodome, Gomorre, &c., Loth demanda de pouvoir s'y retirer, ce que Dieu lui accorda, & depuis ce tems cette ville fut nommée *Ségor* ou *Tsohar*, c'est à dire, *petit* ou *petite*, parce que Loth avoit dit, *Voilà ici près une ville où je puis fuir: elle est petite, je puis m'y sauver*, *Genése, ch.* 19. *v.* 20. *Voyez* pour la situation de cette ville, J. Le Clerc, *dans sa Dissertation sur la statue de sel*. Il la place tout autrement que Baudrand, à l'orient du Lac Asphaltite, & fort près de sa partie la plus méridionale; & par conséquent il y a, entre Jéricho & cette place, tout le Lac Asphaltite selon sa longueur. S. Jérôme parlant de cette ville dit qu'elle a été nommée *Bala*, c'est à dire, *engloutie*, parce que suivant les Juifs elle avoit été absorbée au troisiéme tremblement de terre. Il ajoûte que de son tems elle s'appelloit *Zoara* en Syriaque. Eusébe dit que de son vivant elle étoit habitée, qu'il y avoit une garnison Romaine, qu'elle n'étoit pas éloignée de la Mer Morte, & qu'elle étoit située à l'Orient de la Judée. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

SE'GORBE ou SE'GORVE, ville du Royaume de Valence en Espagne, avec Evêché suffragant de Valence, qui fut rétabli, lorsque Jacques I, Roi d'Aragon reprit cette ville sur les Mores, l'an 1245. C'est un Duché & une Grandesse d'Espagne: il a été possédé longtems par la Maison d'Aragon, d'où il a passé dans celle de Folch-Cardonne. Les Ducs de Médina-Céli, qui ont hérité de la Maison de Cardonne, sont en possession du Duché de Ségorbe. On la nomme en Latin *Segorbia*, & on ne doute point qu'elle ne soit la *Segobriga* des Anciens, qui étoit aussi une ville épiscopale sous la métropole de Tolède. Il y en a néanmoins qui confondent *Segobriga* avec *Siguenza*; d'autres, avec Jérôme Surita, croyent, que c'est *Injesta*. Mariana & Moralès la prennent pour un bourg dit *Cabeça el Griego*; & Vasée, Clusius, Tarapha ne doutent point qu'elle ne soit Ségorbe. Elle est située au bord du Morviédro, sur le penchant d'une colline, dans une vallée entre des montagnes. Son terroir est très-fertile, & l'on y trouve des carriéres de très-beau marbre.

* SE'GOVE'SE, ancien Capitaine des Gaulois, & neveu d'Ambigat, étant sorti de son païs vers l'an 590 avant Jesus Christ, passa le Rhin & la Forêt Hercynie, & établit une partie de ses troupes dans la Bohême, une partie sur le bord du Danube, & une troisiéme près de l'Océan dans la Frise & la Westphalie. * Tite-Live, *l.* 5. *ch.* 34.

SE'GOVIE, ville d'Espagne dans la Vieille Castille, à neuf lieues de l'Escurial, à douze de Madrid, à dix-neuf de Valladolid, à vint-quatre de Tolède, & environ à vint-cinq de Salamanque, est bâtie sur une montagne entre deux collines. La petite riviére d'Atayada coule au bas de cette ville; & après avoir mêlé ses eaux à quelques autres, va se précipiter dans le Douro, qui traverse les Royaumes de Léon & de Portugal. Le territoire des environs est fort fertile, principalement en pâturages, où l'on nourrit un grand nombre de troupeaux de moutons & de brebis, qui produisent cette laine si fine & si estimée dans l'Europe, & dont on fabrique dans la même ville ces beaux draps, qui portent le nom de *Ségovie*; & qui font subsister un très-grand nombre d'Ouvriers, dont la ville est peuplée: ce qui contribue beaucoup à l'enrichir, de même que le papier fort fin qu'on y fabrique en grande quantité: aussi n'y voit-on aucun mendiant. La ville est divisée en haute & basse, séparée par un simple mur; & elle est si peuplée, qu'on y compte 7500 maisons, dont la plupart passeroient ailleurs pour d'assez beaux hôtels. Elle est ornée d'un Evêché de vint-cinq mille ducats de revenu, suffragant de Tolède. Sa cathédrale qui est dédiée à la sainte Vierge, est au devant de la grande place: elle passe pour une des plus belles & des plus riches du Royaume de Ca-

ftille. Parmi fes richeffes, on voit fur le Maître-autel une grande ftatue de la fainte Vierge, d'argent maffif. Les autres principales églifes font celles des monaftéres de Saint-Vincent, de Saint-Jérôme & de Saint-Dominique, qui font toutes bâties fur la montagne. Le château royal bâti par les Maures, & nommé *Alcaçar*, eft bâti fur un rocher, dans l'endroit le plus élevé de la ville: & l'on y monte par des degrez taillez dans le roc, avec autant de propreté que de dépenfe. Ce palais eft environné de groffes tours rondes, qui en défendent l'approche. Il y a auffi deux grandes plattes-formes garnies d'artillerie toûjours pointée, tant fur la ville & fur le fauxbourg, que fur la campagne: on y entretient en tout tems une forte garnifon pour la garde du château & pour la défenfe de la ville. Ce palais royal eft tout couvert de plomb; les appartemens en font beaux & magnifiquement meublez, même dans le tems que la Cour n'y réfide pas: ce qui eft affez rare dans les autres maifons royales d'Efpagne. Prefque tous les appartemens font dorez de fin or de ducat: on y voit un foyer de pierre de porphyre, & plufieurs autres de marbre: une des chambres eft toute incruftée de verre, depuis le haut jufqu'à la hauteur du doffier des fiéges: un falon affez grand eft de même garni de verre, depuis le plafond, qui eft doré, jufqu'à trois piez du parquet. La grande falle, qu'on nomme la falle des Rois, en Efpagnol *falla de los Reyes*, eft auffi dorée depuis le haut jufqu'au plancher. Cette falle des Rois eft ainfi nommée, parce qu'on y a expofé à la vue du Public les ftatues de tous les Rois qui ont régné en Efpagne depuis Pélage jufqu'à Jeanne, mere des Empereurs Charles-*Quint* & Ferdinand. Ces ftatues font toutes relevées en boffe, dorées & affifes fur des thrônes, & ont au deffus de la tête un lambris, ou petite voûte, qui faifant une faillie, leur fert de dais, d'un ouvrage fi bien travaillé, qu'il femble être de pierre d'agathe. Les Romains fous l'empire de Trajan, firent conduire à Ségovie un aqueduc, qui étant encore à préfent en fon entier, paffe pour un des plus beaux morceaux qui nous reftent de l'Antiquité. Cet édifice long de 3000 pas, tient d'une montagne à l'autre, & eft foutenu par cent foixante & dix-fept arcades, fur deux rangs élevez l'un fur l'autre, faifant ainfi un double pont: c'eft fur les plus hautes arcades qu'on fait conduire l'eau qui vient d'affez loin, pour fervir à l'utilité & à la commodité des Habitans de la ville: les baffes fourniffent l'eau au fauxbourg. Cet aqueduc eft bordé de plufieurs baffins, qui fe rempliffent d'eau, & qui font fermez par de petites portes de fer. On communique cette eau par des tuyaux dans les principales maifons, où on n'a qu'à ouvrir un robinet pour en prendre la quantité dont on a befoin, & le furplus par le moyen des autres canaux, eft conduit en différens quartiers de la ville, où l'on a fait des fontaines publiques, principalement dans le fauxbourg habité par les Teinturiers. Cet aqueduc eft bâti de groffes pierres de taille fi bien unies enfemble, & fi folidement appuyées les unes contre les autres, qu'on n'a employé ni mortier ni ciment pour les joindre: ce qui eft une dextérité inconnue aux Architectes & aux Ouvriers des derniers fiécles; & cet édifice s'eft confervé en fon entier jufqu'à préfent, au lieu que les petites réparations qu'on a jugé à propos d'y faire pour la commodité publique, ne durent que quinze à vint ans, lorsqu'on les néglige. On fe fert de l'eau de la riviére qui coule au bas de la ville, pour laver les draperies, & pour les autres gros ouvrages; mais elle eft très-mal faine pour ceux qui en boivent; puifqu'elle leur caufe fouvent l'hydropifie & la paralyfie: on s'en fert néanmoins en été, pour rafraîchir l'eau bonne à boire qui vient par l'aqueduc. Son Hôtel des Monnoyes, en Efpagnol *Cafa de la Moneda*, eft un bâtiment affez fpacieux, flanqué de groffes tours couvertes de plomb. La maniére ingénieufe avec laquelle on y frappe la monnoye, a fait donner le nom *del ingenio* à la machine dont on fe fert. Cette maifon eft conftruite dans un vallon environné de la riviére d'Arayada, dont l'eau fait tourner des moulins fi bien difpofez, qu'on s'en fert pour fondre, rogner, pefer, battre & marquer les efpéces d'or & d'argent qu'on y fabrique; & l'on prétend qu'on y fait chaque jour, lorsqu'on a affez de matiéres, autant d'efpéces qu'on en frapperoit dans un mois par les bras de l'homme dans la plus fameufe Monnoye de l'Europe. Cette invention fut portée à Ségovie par des Monnoyeurs d'Infpruck capitale du Tyrol, d'où l'on fit venir plufieurs Ouvriers capables d'y travailler. Ce n'eft qu'à Ségovie & à Séville qu'on bat toute la monnoye d'Efpagne; mais on préfére toûjours celle de Ségovie à caufe de la beauté de l'efpéce. * *Voyage d'Efpagne en* 1679.

Il y a une autre SE'GOVIE ou CAGAJON, que les Efpagnols nomment *Segovia Nueva*, ville de l'Ifle de Luçon, une des Philippines en Afie, avec Evêché fuffragant de Manille. * Diégo del Colménarès, *Hift. de Segov.*

SE'GRAIS (Jean-Regnault de) l'un des Quarante de l'Académie Françoife, où il fut reçu en 1662, étoit natif de la ville de Caen, dont il fut premier Echevin, & fils de *François-Regnault*, Sieur de Segrais & de *Colombe* de la Ménardiére. Dès fa premiére jeuneffe, il fe donna aux vers Lyriques, fit plufieurs chanfons, & quelques petites nouvelles. Il commença même un Poëme paftoral, fous le nom d'*Athis*, qui eft un paffage de la riviére d'Orne, à une lieue de Caen. Les perfonnages portoient le nom des villages, des hameaux, & des riviéres voifines. Il n'avoit encore que 19 à 20 ans, lorsque le Comte de Fiefque retiré à Caen, prit du goût pour lui, & l'amena à la Cour. Là il acheva de fe former, en prenant cette politeffe & ce bon goût qui ont paru depuis dans fes Ouvrages. Il entra enfuite dans la Maifon de la Princeffe Anne-Marie-Louife d'Orléans, dite *Mademoifelle*, en qualité de fon Gentilhomme ordinaire; & ce fut dans le loifir qu'elle eut à Saint-Fargeau, où elle paffa quelques années, qu'il travailla tout de bon à traduire l'*Enéide* de Virgile en vers François, dont il n'avoit fait que quelques effais. Cela ne l'empêcha pas de s'amufer à des Eclogues, à des ftances, à des chanfons, & à d'autres petits Ouvrages de cette nature, à quoi il joignit les Nouvelles Françoifes, ou les Divertiffemens de la Princeffe Aurélie, qui parurent en 1656. En 1672, il fortit de chez Mademoifelle, & fe retira chez Marie-Madelaine de La Vergne, Comteffe de La Fayette, qui lui donna un appartement. Ce nouveau repos lui fit prendre part à la compofition de *Zaïde, Hiftoire Efpagnole*, efpéce de Roman; qui eft pourtant moins de lui, que de Madame de la Fayette, ainfi que *la Princeffe de Cleves*, à laquelle François VI, Duc de la Rochefoucaud contribua auffi. Enfin laffé du grand monde, il fe retira à Caen fa patrie, où il époufa *Claude* Acher, riche héritiére fa parente, fille de *Jean* Acher, Seigneur du Ménil-Vité & d'*Hélene* de la Ménardiére, Dame de Cuverville. L'Académie de Caen étant difperfée par la mort de M. de Matignon fon Protecteur, M. de Segrais en recueillit les Membres, & leur donna chez lui un appartement fort propre, pour y tenir leurs affemblées. Quoiqu'il fût devenu incommodé d'une furdité confidérable, cela n'empêcha pas les perfonnes les plus diftinguées de le venir vifiter, & l'on fe fit un plaifir d'entendre celui qui ne pouvoit entendre les autres. Sa converfation avoit mille agrémens, & la vivacité de fon efprit lui fourniffoit toûjours quelque chofe de nouveau. Il mourût le 25 mars 1701, dans la 76 année de fon âge. M. de la Monnoye fit cette Epigramme à l'occafion de la mort de M. de Segrais,

Quand Segrais affranchi des terreftres liens,
Defcendit plein de gloire aux Champs Elyfiens,
Virgile, en beau François, lui fit une Harangue,
Et comme à ce difcours Segrais parut furpris,
Si je fai, lui dit-il, le fin de vôtre Langue,
C'eft vous qui me l'avez appris.

Segrais étoit doux, complaifant, aimant à faire plaifir & ne difant jamais rien de défobligeant de perfonne. Quand il avoit une fois commencé de parler, il ne finiffoit pas aifément, & M. de Matignon difoit à ce fujet, *qu'il n'y avoit qu'à monter Segrais & à le laiffer aller.* Il ne parloit pourtant jamais trop au gré de ceux qui l'écoutoient. L'Ouvrage le plus confidérable qu'il ait fait, & celui qui l'a le plus fait confidérer dans le monde, eft fa Traduction en vers François de l'*Enéide de Virgile.* Ce Traducteur confidérant que la Poëfie fe diftingue principalement de la profe, en ce que fon langage eft plus preffé & plus figuré, a tâché de renfermer le plus de fens qu'il a pu, en auffi peu de paroles que la netteté & la contrainte de la Langue Françoife, qui ne peut oublier les articles, ont pu le lui permettre; & il a confervé la figure autant qu'il lui a été poffible: c'eft ce qui fait que fa Verfion eft la meilleure de toutes celles qu'on a faites de ce Poëte, en égalant les idées de notre Poëfie Françoife aux idées de la Latine. On ne trouve dans fon Ouvrage, ni une paraphrafe, ni une Traduction entiérement littérale: il a cru qu'il valoit mieux tenir le milieu entre les deux, en s'approchant néanmoins plutôt du fens littéral, que de l'autre extrémité. Il lui eft arrivé quelquefois de s'écarter tant foit peu; mais on trouve plus fouvent des vers qu'il a rendus mot pour mot. Enfin il nous a donné l'Enéide en François, comme il a conçu que Virgile nous l'eût donné lui-même, s'il fût né François & de notre tems. Son fujet s'y trouve tout entier. On y reconnoît ce Poëte non feulement par le gros de fon Ouvrage, mais par fes moindres parties; & il le fuit de période en période, auffi bien que de livre en livre; & quant aux efforts qu'il a faits pour imiter la clarté, la pureté, la facilité, la magnificence, & le vol majeftueux de Virgile, on eft perfuadé qu'il en eft le moins éloigné de tous ceux qui ont couru la même carriére. *Il laiffa* plufieurs Ouvrages pofthumes, entre autres une Traduction des Géorgiques, que l'Auteur eftimoit, dit-on, plus que fon Enéide, & qui a été imprimée à Paris, en 1712, *in octavo*; le *Segraifiana*, ou *Mélange d'Hiftoire & de Litterature*, recueilli des Entretiens de M. de Segrais; *les Eclogues; l'Amour guéri par le tems*, Tragédie-Ballet; *Relation de l'Ifle imaginaire; Hiftoire de la Princeffe de Paphlagonie.* * Segrais, *Préface fur l'Enéide de Virgile. Mémoires de Trevoux*, mai 1701. Baillet, *Jugement des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 559. *n.* 981: *& tome* 4. *partie* 2. *p.* 507. *n.* 1544. édit. d'Amfterdam 1725. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 16. *p.* 12 *& fuiv. & tome* 20. *p.* 91. *Voyez* auffi le *Supplément de Paris* 1736.

SE'GRE, grande riviére de Catalogne, qui a fa fource dans les Pyrénées, au Comté de Cerdagne, baigne Puicerda, Urgel, Balaguer, Lérida & Méquinença, où elle fe décharge dans l'Ebre, après avoir reçu plufieurs riviéres, dont les principales font la Cinca, la Noguéra Ribagorçana, & la Noguéra Pallarefa. * Mary, *Dict. Géogr.* où il nomme cette riviére *Noguéra Pullerefa.*

SE'GUARD (Jean) Anglois, fils d'un Chevalier d'Angleterre, s'appliqua particuliérement à la Rhétorique & à la Poëfie. Il enfeigna l'une & l'autre dans le Comté de Norfolk, & dans la ville de Norwich. Il a laiffé plufieurs Ouvrages en profe & en vers, dont les plus confidérables font, *Metriftenchiridion; Cathemeron; De miferia hominis; Decretum Apollinis*, &c. Il vivoit vers l'an 1420, fous le régne du Roi Henri V. * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Scriptoribus.*

SE'GUB fut fils de *Hefron* de la Tribu de Juda, & de la fille de *Machir*, pére de *Galaad*, il eut un fils nommé *Jaïr*, qui poffeda vint-trois villes au païs de Galaad. Il y a eu un autre Se'gub, fils de *Hiel* de Béthel qui bâtit Jéricho, contre l'ordre exprès qu'en avoit donné Jofué, & il en fut puni par la mort de Ségub fon fecond fils, & par celle d'Abiram fon aîné, felon l'imprécation que Jofué avoit faite. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 16. *v.* 34.

SE'GUENOT (Claude) Prêtre de la Congrégation de

l'Oratoire, naquit à Avalon dans le Duché de Bourgogne le sixiéme de mai 1596. Après avoir fait ses études de Théologie en Sorbonne, il fréquenta le Barreau à Dijon, & à Paris, où il plaida quelques causes. Il fut ensuite pourvu d'une charge de Judicature qu'il abandonna pour entrer en 1624 dans la Congrégation naissante de l'Oratoire, où il s'appliqua particuliérement à l'étude de S. Augustin. En 1625, il fut un des douze Péres de l'Oratoire qui accompagnérent M. de Bérulle en Angleterre, à la suite de la Princesse Henriette, mariée à Charles I, Roi d'Angleterre. De retour à Paris en 1626, il y reçut l'Ordre de Prêtrise des mains de Jean-François de Gondy, Evêque de Paris; & dès 1629, il fut fait successivement Supérieur des maisons de Nanci, de Dijon, de Rouen, & de Saumur. Il n'avoit aucun goût pour la Théologie Scholastique, & il auroit voulu que l'on eût trouvé le moyen de rendre S. Augustin si familier, que chacun eût été excité à étudier particuliérement les Ouvrages de ce Pére. Ce fut ce goût qui le lia particuliérement avec M. du Verger de Hauranne, Abbé de S. Cyran, avec M. Arnauld, & avec presque tous les amis de l'un & de l'autre. Cette liaison troubla son repos pendant quelques années. Ayant fait paroître en 1638, *in octavo*, à Paris, chez Camusat, une Traduction Françoise du livre de S. Augustin de la sainte Virginité avec d'amples Notes Théologiques, le Syndic de Sorbonne dénonça cet Ouvrage à la Faculté pour l'examiner. La Faculté nomma en effet pour cet examen Mrs Dautruy, Bachelier, Châtelain, & Pereyret, & le 14 du même mois le Pére Séguenot fut enlevé de Saumur où il étoit, & conduit à la Bastille, où il demeura jusqu'après la mort du Cardinal de Richelieu. Ce fut le Pére Joseph, Capucin, qui se servit des ordres du Roi contre quelques Illuminez de ce tems-là pour faire faire cet enlévement. Ce Pére s'imaginoit que le Pére Séguenot l'avoit eu en vue dans plusieurs de ses Notes. On trouve ce fait dans la Vie du P. Joseph par l'Abbé Richard, Chanoine de Sainte-Opportune. Le lendemain de cet emprisonnement le Syndic de Sorbonne produisit devant la Faculté une déclaration des Péres de l'Oratoire de Paris, par laquelle ils desapprouvoient le livre du Pére Séguenot tant pour la doctrine qui y étoit renfermée, que parce qu'il n'avoit point été approuvé par son Supérieur, qui étoit alors le Pére Charles de Condren, second Général de la Congrégation. Le même jour le Pére Bertin de la même Congrégation fit une déclaration semblable au nom de son Corps, dans laquelle il dit en particulier, que ce livre avoit beaucoup déplu à la Congrégation, qu'elle n'avoit point les mêmes sentimens, & qu'elle s'offroit de souscrire à la Censure qui en seroit faite par la Faculté; mais on ne voulut point en recevoir la signature. Le 18 juin suivant on se rassembla pour entendre la lecture des propositions que les Examinateurs avoient cru dignes de censure. On les discuta, & on remit encore au vint-troisiéme juin à prononcer la censure, afin de donner lieu à un nouvel examen. Cette question fut donc encore débattue le vint-troisiéme juin; & le premier jour de juillet, dans l'assemblée générale, on fit lecture de la censure à laquelle le Pére Séguenot se soumit, sans néanmoins qu'on lui rendit sa liberté. Aussi la vraye raison de sa détention étoit, la liaison étroite qu'il avoit avec M. de S Cyran, & pour satisfaire les Moines qui se plaignirent de divers endroits au Cardinal de Richelieu, que ce nouveau livre sembloit n'avoir été composé que pour combattre la profession religieuse: ce qui n'étoit nullement vrai. Le Docteur Lemée fit contre ces Notes un Ouvrage intitulé, *Réfutation de Claude Séguenot, & Apologie pour la vérité contre ses Oeuvres*, & demanda le premier octobre 1638, à la Faculté, qu'elle approuvât cette réfutation. Le Cardinal de Richelieu étant mort en 1642, le Pére Séguenot fut mis en liberté peu de tems après, & rentra dans la Congrégation de l'Oratoire, où il occupa depuis les premiéres charges. En 1661, il fut fait Assistant du Général; mais il fut exilé à Boulogne, quoiqu'il eût signé le Formulaire en 1658, & qu'il eût prétendu justifier sa signature par écrit. Cette lettre de cachet fut revoquée, & en 1666 il fut nommé de nouveau Assistant, & confirmé en 1669. Il fut fait Supérieur de la maison de Paris en 1667, jusqu'en 1673. Après sa sortie de la Bastille, il entreprit de défendre son livre contre la Censure de la Faculté de 1638, mais sa Défense n'a point été imprimée, & le Manuscrit fut enlevé depuis avec les papiers du Pére Quesnel, parmi lesquels il se trouva. Le Pére Séguenot est mort à Paris le septiéme de mars 1676, âgé de 80 ans. Dès 1634, il avoit fait imprimer une *Conduite d'Oraison*, dont on prétend que le Pére de Condren étoit plus l'Auteur que lui, & dont le P. Quesnel a donné une nouvelle édition augmentée par lui-même en 1674. En 1635, il avoit donné encore des *Elévations à Jesus-Christ Notre-Seigneur au très-saint Sacrement, contenant divers usages de grace sur ses perfections divines.* Il étoit dressé par articles, & sous les mêmes titres du *Chapelet secret du saint Sacrement*, qui étoit de la Mére Agnès de S. Paul-Arnauld, & non de M. de S. Cyran. Le Pére Séguenot a traduit aussi en Latin une partie des Ouvrages du Cardinal de Bérulle, & il avoit fait un Traité particulier de la Contrition, pour servir d'Apologie à ses Notes sur la sainte Virginité. Cet Ouvrage n'a point été imprimé. M. de Neercassel, Evêque de Castorie, en a employé presque tous les passages dans son *Amor pœnitens*. M. Arnauld parle de cet Ouvrage du Pére Séguenot dans la *lettre* 56 du recueil de ses lettres, *tome* 8. Il est bon de remarquer que c'est à tort que plusieurs Ecrivains ont prétendu que M. de S. Cyran étoit auteur des Notes qui accompagnent la Traduction du livre de la sainte Virginité. * *Mémoires du tems.* Simon, *Biblioth. Critique. Auteurs Ecclés. de* M. Dupin, *tome* 2. *chap.* 7. *Le véritable Pére Joseph*, *p.* 435. Arnauld, *Lettre* 211, *p.* 355 *du tome troisiéme.*

SEGUIER, noble & ancienne famille originaire du païs de Quercy, a été divisée en plusieurs branches établies à Cahors, & à Toulouse. Celle de Cahors a eu des Chanceliers d'Armagnac: celle de Toulouse a produit des Juges-Mages de cette ville, & des Présidens à mortier au Parlement de Languedoc.

SEGUIER, autre famille originaire du Bourbonnois, a été féconde en grands Magistrats & en personnes illustres, & a donné à la France un Chancelier, cinq Présidens à mortier, onze Conseillers, deux Avocats généraux au Parlement de Paris, & sept Maîtres des Requêtes.

I. BLAISE Séguier, dont le pére aussi nommé *Blaise* Séguier, vint s'établir à Paris, mourut le vint-cinquiéme avril de l'an 1510, laissant de *Catherine* Chenart, fille de *Jean*, Maître de la Monnoye de Paris, & de *Thomasse* Pigache, 1. JACQUES Séguier, Contrôleur ordinaire des guerres, mort le cinquiéme mars 1535, duquel sont descendus les Seigneurs de la Charmoye & de Gloise en Brie; 2. NICOLAS qui suit; 3. *Catherine*, mariée 1°. à *Aimeri* Barillau; 2°. à *Pierre* Havart, Seigneur de Thuillay; 4. *Marie*, femme de *Jean* Vialart, Avocat; 5. *Thomasse*, alliée à *Thomas* de Bragelogne; & 6. *Guillaume*, Séguier, Seigneur en partie de Lestang-la-Ville & de Gloise, mort en 1525, laissant de *Marie* Le Prêtre, sa femme, *Barthélemi*, Argentier du Roi de Navarre; *Catherine*, mariée à *Claude* du Frêne; *Marie*, alliée à *Claude* Coulon; *Magdelaine*, femme de *Claude* le Roux, Seigneur de la Fortiniére; *Genevieve* & *Isabelle*, Religieuses.

II. NICOLAS Séguier, Seigneur de Lestang-la-Ville & de Drancy, mort le 22 décembre 1533, avoit épousé le 29 juillet 1497, *Catherine* le Blanc, fille de *Louis* le Blanc, Greffier des Comptes, & de *Catherine* Malingre, morte le 23 février 1534, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. NICOLAS, *qui a fait la branche de* SAINT-CYR, *rapportée cy-après*; 3. *Martin*, Prieur de Saint-Pére près d'Etampes, Conservateur des Priviléges de l'Université de Paris, nommé deux fois Conseiller au Parlement; 4. *Anne*, mariée à *Guillaume* Troussart, Avocat; 5. *Catherine*, Religieuse à Hiéres; & 6. *Magdelaine* Séguier, alliée à *Adam* Lormier, Sécretaire du Roi.

III. PIERRE Séguier, I. du nom, Seigneur de Sorel, de Lestang-la-Ville, de Saint-Brisson, d'Autry, &c. fut Président à mortier au Parlement de Paris, & *l'une des plus brillantes lumiéres du Temple des Loix*, comme l'appelle Scévole de Sainte Marthe dans l'Eloge qu'il lui a consacré parmi ceux des doctes François. Les piéces d'éloquence dont il enrichit le Barreau pendant quelques années, furent les premiers degrez qui l'élevérent en 1550 à la charge d'Avocat général de la Cour des Aides. On admira les Harangues qu'il prononça dans les fonctions de cette charge, & entre autres celles qu'il fit au sujet des différents qu'eurent le Pape Jules III, & Henri II, qui avoit pris le Duc de Parme sous sa protection. Il fut honoré d'une charge de Président à mortier en 1554, & l'exerça pendant vint-deux ans. Ce fut dans ces emplois qu'il fit voir quelle étoit son éloquence, son érudition, son intégrité & son expérience pour les choses du monde. Lorsque sous le régne de Charles IX, il fallut remettre à Philibert Emmanuel, Duc de Savoye, les places qu'on avoit prises à son pére, & fixer les frontiéres du Dauphiné & du Piémont, le Président Séguier fut le premier des Députez qui s'assemblérent à Lyon pour cette affaire. Il y éclaircit si bien les droits du Roi, & confondit tellement les Savoyards, que si ses conseils eussent été alors suivis, la France n'auroit pas depuis eu tant de peine à s'ouvrir un passage en Italie. Ce grand homme mourut le 25 octobre de l'an 1580, âgé de 76 ans, comblé d'honneurs & de biens. Outre les Harangues, dont nous avons parlé, il composa un excellent Traité, *De cognitione Dei & sui*, que Guillaume Colletet traduisit en François l'an 1637. Il avoit épousé *Louise* Boudet, fille de *Simon*, Seigneur de la Bouillie, & de *Marie* de La Saussaye, morte le cinquiéme Août 1594. dont il eut, 1. *François*, Seigneur de Sorel, Président aux Enquêtes, mort en 1572, ayant eu de *Catherine* Mesnager, Dame de Marcault, un fils mort jeune; 2. PIERRE qui suit; 3. *Louis*, Conseiller au Parlement, & Doyen de l'Eglise de Paris, mort le neuviéme septembre 1610, ayant refusé l'Evêché de Laon, auquel le Roi l'avoit nommé; 4. *Antoine*, Seigneur de Villiers & de Fourqueux, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes en 1577, Lieutenant Civil, Conseiller d'Etat en 1586, Avocat général au Parlement en 1587, Président à mortier en 1597, & Ambassadeur à Venise en 1598, mort sans alliance en novembre 1624, ayant laissé par son testament plus de trente mille livres de rente pour être employées en aumônes & en fondations, entre lesquelles celle qu'il fit de l'Hopital de la Miséricorde au fauxbourg de Saint-Marcel à Paris, pour l'éducation de cent pauvres filles orphelines, est une des plus considérables; 5. JEAN, *qui a fait la branche* d'AUTRY, *rapportée cy-après*; 6. *Madelaine* Séguier, mariée à *Claude* Hennequin, Seigneur de Bermainville, Maître des Requêtes; 7. *Catherine*, alliée à *Claude* Malon, Seigneur de Bercy, Greffier Criminel du Parlement; 8. *Elisabeth* mariée 1°. à *Jean* Boudet, Seigneur de Rodon, Maître des Requêtes, & Intendant des Finances: 2°. à *Louis* Guibert, Seigneur de Bussy, aussi Intendant des Finances; 9. *Louise*, femme de *Claude* de Bérulle, Conseiller au Parlement, après la mort duquel elle se rendit Carmélite; 10. 11. *Marguerite* & *Marie*, Religieuses à Longchamp; & 12. *Jérôme* Séguier, qui étoit le troisiéme fils, Seigneur de Drancy, de Lestang-la-Ville, &c. Grand-Maître des Eaux de France, qui de *Marie* Ménisson, fille de *Christophle*, Seigneur de Saint-Aventin, & de *Claude* Bizet, eut pour fils unique, *Tannegui*, Seigneur de Drancy, &c. Conseiller au Parlement en 1615, puis Maître des Requêtes en 1628, & Président à mortier en 1633, mort le premier novembre 1642, âgé de 54 ans, laissant de *Marguerite* Ménisson sa cousine, veuve de *Matthieu* Lallemant, Seigneur de Pacy, & fils de *Jacques* & de *Perrette* Collet, pour fils unique, *Pierre* Séguier, Seigneur de Drancy, de Lestang-la-Ville, &c. Conseiller au Parlement, puis Prévôt de Paris, mort sans alliance en août 1669.

IV. PIERRE Séguier, II. du nom, Seigneur de Sorel, Président à mortier au Parlement de Paris, suivit quelques années le Barreau, où il fit connoître sa capacité. Son pére, qui vouloit le rendre capable de lui succéder un jour dans sa charge de Président, le fit pourvoir de l'Office de Lieutenant de Baillif du Palais. Après en avoir fait la fonction pendant quatre ans, il fut reçu

Conseiller au Parlement l'an 1568, & Maître des Requêtes en 1572. Il parut avec tant d'éclat dans ces divers emplois, que le Roi Charles IX le nomma Lieutenant Civil en la Prévôté de Paris; mais son pére voulant abdiquer en faveur de son fils, en obtint la permission de sa Majesté l'an 1576. Son fils n'en prêta le serment que deux ans après, & en fit pendant vint-quatre ans les fonctions avec réputation. Après avoir servi très-fidélement quatre Rois, il mourut le sixiéme avril 1602, laissant de *Marie* du Tillet, fille de *Jean*, Seigneur de la Bussiére, Greffier en chef du Parlement, & de *Jeanne* Brinon, 1. PIERRE III, qui suit; 2. *Louïs*, Baron de Saint-Brisson, des Ruaux, & de Saint-Firmin, Prévôt de Paris, mort sans postérité d'*Anne* de Balzac, veuve de *François* de l'Isle, Seigneur de Trigny, & fille de *Pierre*, Seigneur de Montagu, & de *Madelaine* Olivier; 3. *Antoine*, Abbé de Saint-Jean d'Amiens, Chanoine de Paris, & Conseiller au Parlement, mort le 19 août 1635; & 4. *Marie* Séguier, alliée à *Michel-Antoine* du Prat, Seigneur de Nantouillet.

V. PIERRE Séguier, III du nom, Seigneur de Sorel, Marquis d'O, &c. fut Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes; mais il quitta la profession de la Robe pour embrasser le parti de l'Epée, & mourut l'an 1628, laissant de *Marguerite* de la Guesle, Dame de Chars, fille de *Jacques*, Procureur général du Parlement, & de *Marie* de Rouville, Dame de Chars, qu'il avoit épousée en août 1612, pour fille unique, *Louïse-Marie* Séguier, Marquise d'O, Dame de Sorel, de Chars, &c. première femme de *Louïs-Charles* d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair & Grand-Fauconnier de France, morte le 13 septembre 1651.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AUTRY.

IV. JEAN Séguier, sixiéme fils de PIERRE Séguier, I du nom, & de *Louïse* Boudet, fut Seigneur d'Autry, &c. Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & Lieutenant Civil, &c. S'étant attaché au Roi Henri III, il lui rendit de bons services. Après la mort de ce Monarque, il suivit Henri IV, qui lui ordonna d'exercer la Justice à Mante & à Saint-Denys, comme il auroit fait à Paris, qu'il tâcha de ramener sous l'obéissance de son Souverain. Il y contribua beaucoup; & travaillant à y rétablir la Justice, il sacrifia sa vie pour le soulagement des Citoyens, qu'il ne vouloit point abandonner pendant une cruelle peste, dont il mourut lui-même. Il avoit épousé *Marie* Tudert, fille de *Claude*, Seigneur de Bournaliére, Conseiller au Parlement, & de *Nicole* Hennequin, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Dominique*, Conseiller au Parlement, Doyen de l'Eglise de Paris, Evêque d'Auxerre, puis de Meaux, premier Aumônier du Roi, mort le 16 mai 1659, âgé de 66 ans; 3. *Charlotte*, mariée à *Jean* de Ligny, Maître des Requêtes, morte le 18 janvier 1636; 4. *Marie*, alliée à *Marc-Antoine* de Gourgues, premier Président du Parlement de Bourdeaux; & 5. *Jeanne* Séguier, Prieure des Carmélites de S. Denys en France, puis de Pontoise.

V. PIERRE Séguier, Chancelier de France, Duc de Villemor, Comte de Gien, &c. Pair de France, & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, né à Paris le 29 mai 1588, fut successivement Conseiller, Maître des Requêtes, & Président à mortier pendant neuf ans. Il fut honoré par Louïs XIII, de la charge de Garde des Sceaux en 1633, & devint Chancelier par la mort d'Etienne d'Aligre en 1635. En 1650 & 1651, il quitta les Sceaux, qui lui furent rendus, & qu'il posséda jusqu'à sa mort, arrivée à Saint-Germain en Laye le 28 janvier 1672, à l'âge de 84 ans. Ce grand homme, qui étoit ami des Gens de Lettres, a toujours soutenu l'éclat de sa charge avec beaucoup de réputation. Après la mort du Cardinal de Richelieu, il fut Protecteur de l'Académie Françoise, qui s'assembloit chez lui. Il avoit épousé *Madelaine* Fabri, fille de *Jean*, Seigneur de Champauzé, Thrésorier de l'Extraordinaire des guerres, & de *Marie* Buatier, morte le sixiéme février 1683, âgée de 85 ans, laissant deux filles, qui furent, 1. *Marie*, née le dixiéme août 1618, mariée 1°. le cinquiéme février 1634, à *Pierre-César* du Cambout, Marquis de Coislin, Colonel général des Suisses: 2°. à *Gui*, Marquis de Laval, Lieutenant Général des Armées du Roi, morte le 31 août 1710, âgée de 92 ans; & 2. *Charlotte* Séguier, mariée 1°. le troisiéme février 1639, à *Maximilien* de Béthune, Duc de Sully, Pair de France: 2°. le 29 octobre 1668, à *Henri* de Bourbon, Duc de Verneuil, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Languedoc, &c. morte le troisiéme juin 1704, âgée de 81 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SAINT-CYR.

III. NICOLAS Séguier, second fils de NICOLAS Séguier, Seigneur de Lestang-la-Ville & de Drancy, & de *Catherine* Le Blanc, fut Seigneur de Saint-Cyr, Maître des Comptes, & vivoit en 1568. Il avoit épousé 1°. *Claude* de la Forge, fille de *Jean*, Receveur Général des Finances en Picardie, & de *Claude* Molé: 2°. *Michelle* de Fontaines, fille de *Jean* de Fontaines, Auditeur des Comptes, & de *Marie* Boucher-d'Orsay. Du premier lit vinrent, 1. PIERRE qui suit; 2. *Jean*, Maître des Comptes en 1586, qui de *Marie* Hulin, sa femme, eut pour fille unique, *Isabelle* Séguier, mariée à *Christophle* Sanguin, Seigneur de Livry, Président aux Enquêtes, & Prévôt des Marchands; 3. *Marie*, alliée à *Guillaume* Baillon, Maître des Comptes; 4. *Françoise*, femme de *Jean* Veau, Seigneur de La Bauchére, Maître des Comptes; & 5. *Madelaine* Séguier, épouse de *Pierre* Lescalopier, Président aux Enquêtes. Ses enfans du second lit furent, 6. *Jérôme*, Conseiller au Grand Conseil, puis Maître des Requêtes, & Président au Grand Conseil, qui laissa postérité d'*Anne* Viole, fille de *Claude*, Seigneur de Ciresnes, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne* Piédefer; & 7. *Nicolas* Séguier, Correcteur des Comptes, qui de *Françoise* Le Prêtre, sa femme, fille de *Jean* Le Prêtre, ne laissa que trois filles, savoir, *Madelaine* Séguier, mariée 1°. à *Pierre* Gaucher: 2°. à *Guillaume* Philippes, Sécretaire du Roi; *Françoise*, alliée à *Antoine* Regnault, Seigneur de Montmor; & *Anne* Séguier, femme de *Jean* de la Croix-Journée, Seigneur de Chailly.

IV. PIERRE Séguier, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller au Parlement, épousa *Charlotte* Janvier, fille de *Nicolas* Janvier, Sécretaire du Roi, & de *Marie* Maillard, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Nicolas*, Conseiller au Parlement, Chanoine de Paris, Abbé de S. Jacques-de Provins, Prieur d'Etampes & de Montreuil-Bellay, mort le 16 septembre 1624; 3. *Louïse*, mariée le sixiéme mai 1595, à *Charles* de Longueil, Seigneur de Sévre & de La Vaudoire; 4. *Françoise*, Religieuse aux Cordeliéres de S. Marcel; 5. *Jeanne*, Religieuse à Longchamp; & 6. *Jean* Seguier, Seigneur du Plessis & de Feux, qui de *Philippe* de Maulevault, sa femme, fille de *Guillaume* de Maulevault, Ecuyer de la Maison & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc d'Alençon, & de *Geneviéve* d'Asniéres, eut pour enfans, *Nicolas* qui suit; *Louïs*, Seigneur du Plessis-Raymond, Capitaine de Chevaux-legers, tué au siége de la Motte en 1645; *Marguerite*, Religieuse de Longchamp; & *Anne*, Religieuse de la Congrégation de Soissons.

Nicolas Séguier, Seigneur du Plessis en partie, fut Prieur de Ventelet, & épousa depuis *Anne* le Juge, dont il a eu *Pierre-Louïs*; *Charles-Philippe*; *Anne-Marguerite*; & *Anne-Dorothée* Séguier.

V. PIERRE Séguier, II. du nom, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller au Parlement, & Doyen des Requêtes du Palais, mourut le cinquiéme janvier 1625. Il avoit épousé *Marguerite* Froment, fille de *Louïs* Froment, Lieutenant Criminel de Provins, puis Contrôlleur des Ligues Suisses, & de *Marguerite* de Bragelogne, dont il eut 1. *Nicolas*, Seigneur de Saint-Cyr, mort sans alliance; 2. *Pierre*, Seigneur de Saint-Cyr, Enseigne aux Gardes, mort sans avoir été marié; 3. JERÔME qui suit; & 3. *Charlotte* Séguier, mariée à *Antoine* Chomel, Maître des Requêtes, morte en mai 1675.

VI. JERÔME Séguier, Seigneur de Saint-Cyr & de Saint-Brisson, après la mort du Prévôt de Paris, son cousin, avoit épousé *Charlotte* Pepin, fille de *Jean* Pepin, Conseiller au Châtelet, & de *Marguerite* Le Liévre, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE qui suit; 2. *Claude-Alexandre*, qui a épousé en premiéres noces, *Marie-Jeanne* Lenoir, dont il a eu entre autres enfans, *Louïs-Anne* Séguier, Conseiller au Parlement de Paris; & *Nicolas* Séguier, Chanoine Régulier de la Congrégation de France: & en secondes noces, *Renée-Françoise* de Canonne, veuve de *Jacques* Boulet, Seigneur de Taramesnil, & fille d'*Adrien* de Canonne, Sécretaire du Roi, morte le 27 janvier 1712; & 3. *Charlotte* Séguier, mariée à *Vivien* Labbé, Seigneur de Bullonde, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

VII. JEAN-BAPTISTE Séguier, Marquis de Saint-Brisson, &c. a vendu sa Terre de Saint-Cyr au Roi, & a épousé en janvier 1684, *Renée* Quélain, fille de *Nicolas* Quélain, Conseiller au Parlement, & de *Jacqueline* Marin. Il est mort à Angoulême au commencement de décembre 1734, âgé d'environ 81 ans. * *Voyez* Blanchard, *Hist. des Présidens*. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers, &c. Eloge Latin de la Famille de Séguier par* Pierre d'Aulberoche, Marquis de Magnac, lequel nomme *Seigneurs de Sorel*, ceux qui dans la présente Généalogie sont *Seigneurs de Sorel*.

* SEGUIN. Il y a eu dans le XVI & XVII siécle quatre personnes de la même famille, illustres par leur science, & Lecteurs en Médecine au Collége Royal à Paris. Il y a aujourd'hui un homme d'esprit de Nevers, portant le même nom, qui a été Précepteur de feu M. le Duc de la Trimouille, pére du Prince de Tarente vivant en 1736. On a de lui un Tableau Analytique de la Morale de l'Evangile, en une grande feuille, gravée en 1690; des Programmes sur l'Histoire Sacrée & Profane, sur la Fable, &c.; Dissertation sur l'Empire des Assyriens; Histoire Sacrée & Profane, depuis l'origine du Monde, jusqu'à Jésus-Christ. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

* SEGUIN (Pierre) Abbé de S. Etienne de Témy, Ordre de S. Benoît, au diocése de Cambray près de Landrecies, & Doyen de S. Germain de l'Auxerrois, a été un des célébres Antiquaires de son tems. Sa maison étoit comme une Académie d'Antiquaires. Il avoit été Conseiller & Aumônier d'Anne d'Autriche, Reine de France. Il mourut le quatriéme d'avril 1672, & fut enterré dans l'église de S. Germain de l'Auxerrois, où on lui fit une honorable Epitaphe. * *Voyez le même.*

SEGURA, bourg d'Espagne dans le Guipuscoa, au pié du Mont-Saint-Adrien, sur l'Orio, à quatre lieues au sud-ouest & au dessus de Tolosa. * Maty, *Dict. Géogr.*

SEGURA, en Latin *Secura*, *Tader*, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie. Elle est dans les montagnes de Ségura, sur la riviére de même nom, environ à huit lieues de Guescar ou Huesca, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SEGURA, en Latin *Secura*, *Tader*, *Staderus*, riviére d'Espagne, prend sa source dans les montagnes de Ségura en Andalousie, traverse la Murcie du nord-ouest au sud-est, & une petite partie du Royaume de Valence, d'orient en occident, & se décharge dans la mer près de Guardamar, après avoir baigné Ségura, Murcie & Origuéla. * Maty, *Dict. Géogr.*

SEGURA, SIERRA SEGURA ou CACORLA, anciennement *Argentarius* ou *Argenteus Mons*, *Tugiensis Saltus*, montagnes d'Espagne, sur les confins de l'Andalousie, de la Castille Nouvelle, de la Murcie & de la Grenade. Elles font une partie de celles qu'on appelloit anciennement *Orospéda*, & prennent aujourd'hui leur nom, ou de la ville de Caçorla, ou de celle de Ségura. Le Guadalquivir & la Ségura y ont leur source.

SEGURA DE LA FRONTERA, petite ville du Mexique dans la province de Los-Angeles, au midi de la ville de ce nom. Fernand Cortès, Conquérant du Mexique, la fit bâtir pour la sûreté de ceux qui feroient le voyage de la Véra Cruz à Mexique, & pour tenir en bride les Américains, qu'il n'avoit pas encore subjuguez. * Maty, *Dict. Géogr.*

SEGURO (Porto) dans le Brésil. *Voyez* PORTO SEGURO.

$ $ $ % $ $ '

Digitized with financial assistance from

on 27 November, 2018